Ex Libris
Petri Adamoli
Regi à Consiliis, à pontibus
pontibus, transitibus que
urbis Lugdunensis ac
veteris Provinciæ Summa
17

Digitized by Google

31027

SUPPLEMENT

AU GRAND

DICTIONAIRE HISTORIQUE

GENEALOGIQUE, GEOGRAPHIQUE, &c.

DE

M. LOUIS MORERI,

Pour ſervir à la dernière Edition de l'an 1732.
& aux précédentes.

TOME SECOND.

M——Z

Digitized by Google

Digitized by Google

31927

SUPPLEMENT
AU GRAND
DICTIONAIRE HISTORIQUE
GENEALOGIQUE, GEOGRAPHIQUE, &c.

DE

M. LOUIS MORERI,

Pour servir à la derniere Edition de l'an 1732. & aux précédentes.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez { JACQUES VINCENT, rue & vis-à-vis l'Eglise S. Severin, à l'Ange.
JEAN-BAPTISTE COIGNARD. } rue S. Jacques.
PIERRE-GILLES LEMERCIER. } rue S. Jacques.
JEAN-THOMAS HERISSANT. }

M. D. CC. XXXV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

Digitized by Google

Digitized by Google

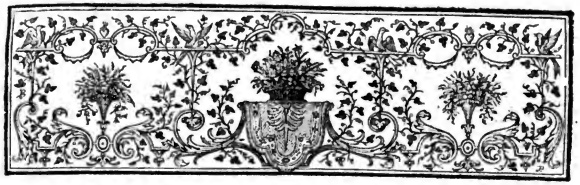

SUPPLÉMENT
AU
DICTIONNAIRE HISTORIQUE
DE MORERI.

MAB MAB

MAAN, (Jean) docteur en théologie de la faculté de Paris, chanoine & *precenteur* de l'égliſe métropolitaine de Tours, s'eſt rendu celébre dans le XVII. ſiécle par ſon érudition. Il étoit du Mans; & ayant été attaché à l'égliſe de Tours, il la ſervit par ſa ſcience & par ſes conſeils, auſſi bien que par ſon aſſiduité à l'office. On a de lui un grand ouvrage qui fait autant d'honneur à ladite égliſe de Tours qu'à ſon auteur. Il eſt intitulé : *Sanctæ & metropolitanæ eccleſiæ Turonenſis ſacrorum pontificum ſuorum ornata virtutibus & ſanctiſſimis conciliorum inſtitutis decorata.* Cette hiſtoire de l'egliſe de Tours, qui fut imprimée en 1667. dans la maiſon même de l'auteur à Tours, eſt un *in-fol.* qui va depuis l'an de Jeſus-Chriſt 251. juſqu'en 1655. Cet ouvrage a attiré beaucoup d'éloges à ſon auteur, & c'eſt à ſon honneur que René Robichon, conſeiller à Tours a conſacré ces deux vers :

Unus erat quondam Turonum gloria Mannus,
Nunc quoque Turonum gloria Mannus erit.

* *Bibliot. S. ac Metrop. eccleſ. Turon. ſeu catal. librar. qui in ead. biblioth. aſſervantur*, page, 108. 109. & les premieres pages du livre même de M. Maan, intitulé, *Sanctæ & metropolitanæ eccleſiæ Turonenſis*, &c.

MABILLON, (Dom Jean) religieux Bénédictin de la congrégation de ſaint Maur, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui ſuit pour ſervir à l'article que l'on a donné de ce ſçavant religieux dans le dictionnaire hiſtorique des éditions de 1725. & de 1732.* 1°. Il étoit né à ſaint Pierre-Mont, au diocéſe de Reims en Champagne, non à ſaint Pierre du Mont, *comme on l'a dit.* Ce lieu eſt ſitué à deux lieues de Mouſon, en latin *Moſomium.* 2°. Dom Maſſuet s'eſt trompé dans l'éloge du pere Mabillon mis à la tête du cinquiéme volume des annales de l'ordre de S. Benoît, en mettant Pierre-Mont diſtant de deux lieues de *Muſſipontum*, qui veut dire Pont-à-Mouſſon, qui eſt à dix-huit lieues de Mouſon. Cette faute a été ſuivie par dom de Vic dans ſa traduction latine de la vie du P. Mabillon écrite en françois par D. Thierri Ruinart, traduction imprimée à Padoue en 1714. avec quelques augmentations. M. de la Barre eſt auſſi tombé dans la même faute dans ce qu'il a dit du P. Mabillon dans la nouvelle édition des *Veterа analecta* de ce pere, qu'il a publiée en 1723. *in fol.* 3°. On dit qu'il commença à ſe faire connoître au public en 1667. par la nouvelle édition des ouvrages de S. Bernard : cela n'eſt pas tout-à-fait exact. Avant 1667. D. Mabillon avoit déja publié les ſermons de S. Bernard, & en 1666. il avoit fait une piéce en proſe quarrée ſur la mort de la reine Anne d'Autriche, intitulée, *Gallia ad Hiſpaniam lugubre nuntium.* 4°. Le pere Mabillon étoit prêt de donner une troiſiéme édition des œuvres de ſaint Bernard quand il mourut, & elle a été publiée en 1719. par les ſoins de dom Maſſuet & de dom François Tixier. Outre trois lettres, deux chartes pour le monaſtere de Luxeüil, & une troiſiéme partie de la lettre *ad fratres de Monte-Dei*, qui n'étoit point dans les deux premieres éditions *in-fol.* ni dans celle *in-8°.* On trouve de plus dans cette édition de 1719. deux préfaces, l'une de dom Tixier, l'autre de dom Maſſuet, où ce religieux tâche de prouver que la lettre aux freres de Mont-Dieu, & le traité *De contemplando Deo*, ſont de Guigues, non de ſaint Bernard. 5°. La diſſertation ſur le Monachiſme de ſaint Gregoire qui eſt dans le premier volume des *Veterа analecta*, de l'édition *in-8°.* a été auſſi imprimée ſéparément en 1675. Elle eſt adreſſée au ſçavant M. de Valois. 6°. Les différentes préfaces qui ſont au-devant des actes des Saints de l'ordre de ſaint Benoît, & que l'on regarde, avec raiſon, comme des chefs-d'œuvre, ont été imprimées ſépa-

Digitized by Google

rément à Rouen *in-4°.* en 1732. avec le traité du même, *De cursu Gallicano*, qui avoit déja paru. 7°. *On a encore omis de dire que* la diſſertation ſur le pain azime ayant été attaquée, & que le pere Macedo, Cordelier, ayant prétendu que le ſentiment du cardinal Bona, combattu par le pere Mabillon, étoit hérétique, ce pere ſe crut obligé de donner des éclairciſſemens à ſon traité pour faire voir que quoique le ſentiment du cardinal Bona ne fût pas véritable, on ne pouvoit le qualifier d'hérétique. 8°. En 1677. dom Philippe Baſtide ayant préſenté une requête au chapitre général de cette année, tendante à demander que le pere Mabillon ſe retractât de ce que de quatre-vingt Saints dont il parle dans le premier volume des actes de l'ordre de ſaint Benoit, il n'en aſſure inconteſtablement que vingt-cinq à cet ordre; ce ſçavant religieux fut obligé de ſe juſtifier, & le fit d'une maniere ſi perſuaſive que ſon adverſaire ne remporta que de la confuſion de ſa requête. 9°. Les *Animadverſiones in vindicias Kempenſes* faites pendant la diſpute au ſujet du livre de l'Imitation, & imprimées en 1677. *in-8°.* ſont contre les *Vindiciæ Kempenſes* du pere Teſtelette, chanoine régulier de ſainte Geneviève, & pour venger le pere Delfau, Benédictin, que le chanoine avoit attaqué ſur ce ſujet. Ces *Animadverſiones* ſont réimprimées dans le premier volume des œuvres poſthumes des RR. PP. DD. Mabillon & Ruinart. 10°. L'édition de la Diplomatique de 1709. eſt dûe aux ſoins du même dom Ruinart qui l'a augmentée de nouveaux titres qui avoient échappés à la diligence du pere Mabillon. 11°. Le traité *De liturgia Gallicana* eſt de 1685. dédié à M. le Tellier archevêque de Reims. Le premier volume du *Muſeum Italicum* eſt de 1687. le ſecond de 1689. l'un & l'autre imprimés à Paris, & le premier ſeulement réimprimé à Rouen, ſous le titre de Paris, en 1724. La lettre latine ſur le culte des Saints inconnus a été réimprimée à Utrecht en 1707. ſelon la premiere édition, fort différente de la ſeconde, & ſelon l'une & l'autre dans le premier volume des œuvres poſthumes des PP. DD. Mabillon & Ruinart. Cette lettre a été traduite en françois par divers auteurs. 12°. Les écrits du pere Mabillon *dont on n'a point parlé dans le dictionnaire hiſtorique, outre ceux cités dans cet article*, ſont une lettre circulaire ſur la mort de la mere Jacqueline Boëte de Blemur, religieuſe Bénédictine de l'adoration perpétuelle du ſaint Sacrement, ſi connue par les ouvrages qu'elle a donnés au public, *in-4°.* 1696. une traduction de la regle de ſaint Benoît, avec les ſtatuts d'Etienne Poncher, évêque de Paris, pour l'uſage des religieuſes de Chelles, *in-12.* en 1697. Lettre aux Catholiques d'Angleterre ſur le bruit répandu dans ce royaume qu'il avoit changé de religion en 1698. La mort chrétienne, *in-12.* en 1702. pluſieurs hymnes, pour ſaint Adelar, ſainte Batilde, & autres ſaints, piéces compoſées dans ſa jeuneſſe: l'épître dédicatoire latine des ouvrages de ſaint Auguſtin, & la préface du dernier tome, qu'il fut obligé de donner bien différemment de celle qu'il avoit faite d'abord, & que l'on n'a point imprimée: enfin un diſcours ſur les anciennes ſépultures de nos rois, imprimé dans les mémoires de l'académie des belles lettres, dont le pere Mabillon étoit membre honoraire, & réimprimé dans les œuvres poſthumes. Dans leſdites œuvres poſthumes de ce pere & de dom Ruinart données en 1724. par D. Vincent Thuillier en trois volumes *in-4°.* il n'y a d'écrits du pere Mabillon qui n'avoient point encore paru, que les ſuivans; un aſſez grand nombre de lettres: la relation latine du voyage qu'il fit en Bourgogne en 1682. un éloge hiſtorique du pere Marſole quatriéme général de la congrégation de ſaint Maur: *De ratione ſtudiorum monachorum: Votum de quibuſdam Iſaaci Voſſii opuſculis:* Reflexions ſur les dons des religieuſes: Avis pour ceux qui travaillent aux hiſtoires des monaſteres: Réflexions ſur les priſons des religieux: Remarques ſur les antiquités de l'abbaye de ſaint Denys. Dès que le pere Mabillon fut mort, on fit pluſieurs piéces à ſa louange; & M. de Boze, ſécretaire de l'académie des belles lettres, en fit un magnifique éloge hiſtorique qu'il lut dans l'académie, & qui a été imprimé. MM. de la Monnoye, Herſan, Boivin, le Roi, de Villiers, Boſquillon, Gourdan, Grenan, & pluſieurs autres, compoſerent des piéces ſoit en vers, ſoit en proſe, qu'on lira toûjours avec plaiſir. Il eſt aſſez étonnant que l'on n'ait point réimprimé la piéce en vers latins de M. Grénan parmi les piéces que l'on a données de ce célébre profeſſeur dans les *Selecta carmina* de quelques profeſſeurs de l'univerſité de Paris: cette *epiſtola conſolatoria ad amicum* vaut bien la plûpart de celles de ce recueil. L'éloge en proſe quarrée compoſé par dom Rouſſel, eſt un chef-d'œuvre. On le trouve imprimé dans la bibliothéque hiſtorique & critique des auteurs de la congrégation de ſaint Maur par dom le Cerf de la Vieuville, & dans celle que le pere Pez, Bénédictin Allemand, avoit donnée auparavant en latin, & ailleurs.

MABOUL, (Jacques) évêque d'Alet, mort dans cette ville le 21. de Mai 1723. étoit Pariſien d'une famille diſtinguée dans la robe, fils, frere & oncle de maîtres des requêtes. Après avoir rempli long-temt les fonctions de grand vicaire ſous M. de la Poybe, évêque de Poitiers, il fut nommé évêque en 1708. Feu M. le duc d'Orleans, régent, le chargea en 1716. de travailler à un accommodement de la grande affaire de la conſtitution *Unigenitus*, & ce prélat publia à cette occaſion deux *Mémoires*, le premier ſur un projet à M. le duc d'Orleans pour chercher les moyens de terminer cette affaire: le ſecond adreſſé aux évêques de France, ſur le danger où toures ces diviſions expoſent l'égliſe de France. Mais ce que nous avons de plus conſidérable de ce prélat conſiſte en des oraiſons funébres, ſçavoir, celle de *Michel le Tellier, chancelier de France*, à Paris en 1680. *in-4°.* de *dame Marie Françoiſe de Lezai de Laſignan, premiere prieure perpétuelle des religieuſes de Notre-Dame de S. Sauveur de Puyberland en Poitou*, prononcée dans l'égliſe de Puyberland le 18. . . . . 1708. & imprimée la même année: de *Louiſe Hollandine palatine de Bavierre, princeſſe électorale, abbeſſe de Maubuiſſon*, prononcée à Maubuiſſon le 22. d'Août 1709. imprimée à Paris la même année *in-4°.* & *in-12.* chez Simart: de *Louis Dauphin de France*, prononcée à Montpellier le 7. de Janvier 1711. à Paris *in-4°.* une autre *du même prince*, prononcée à ſaint Denys en France le 28. Novembre 1725. imprimée à Paris *in-4°.* de *Charles le Goux de la Berchere, archevêque de Narbonne*, prononcée à Montpellier le 23. de Janvier 1729. imprimée à Paris *in-4°.* * *Mémoire des temps.*

MACAIRE, (ſaint) d'Egypte, ſurnommé l'*Ancien*. *Corrigez ce qui ſuit dans cet article des éditions de ce dictionnaire de 1725. & de 1732.* L'édition de ſes homélies avec les œuvres de S. Gregoire Taumaturge, n'eſt pas de 1623. mais de 1622. La verſion des mêmes homelies qu'on dit imprimée à Franfort en 1549. eſt de 1594.

MACAIRE, dit le *jeune*, &c. *Ajoutez à ſon article que* Jacques Tollius a fait imprimer dans ſes *inſignia itinerarii italici* un diſcours de ſaint Macaire ſur la mort des juſtes & des pécheurs, & comment leurs ames ſortent de leurs corps. Ce diſcours eſt en grec & en latin.

MACCOVIUS, (Jean) dont le vrai nom Polonois étoit *Makowski*, étoit un gentilhomme Polonois, né à Lobzenie en 1588. Il étudia un peu tard, mais il étudia avec ardeur. Il apprit la langue latine & la philoſophie à Dantzic & ſe diſtingua parmi les meilleurs diſciples de Kekerman. De retour chez ſon pere, il fut mis en qualité de gouverneur auprès de quelques jeunes gentilshommes avec qui il voyagea. Il aimoit la diſpute, & cherchoit volontiers les occaſions d'y briller. Les Jeſuites & les Sociniens furent ceux avec qui il entra le plus en lice. Il diſputa contre les premiers à Prague, à Spire & ailleurs, & contre les autres à Lublin. Après avoir viſité les académies les plus fleuriſſantes d'Allemagne, il ſe rendit à Franeker, où il prit le bonnet de docteur en théologie le 8. de Mars 1614. L'eſprit & l'érudition qu'il fit paroître en cette occaſion engagerent les curateurs de l'académie de le retenir, & pour cet effet ils le firent profeſſeur extraordinaire en théologie le premier d'Avril 1615. & profeſſeur ordinaire en 1616. Il exerça cette charge depuis ce tems-là juſqu'à ſa mort arrivée vers la fin de Juin 1644. Sa chaleur dans la diſpute, ſes vivacités contre les Arminiens, lui firent des affaires. Il fut accuſé de pluſieurs erreurs au ſynode de Dordrecht; il y fut taxé de Paganiſme, de Judaiſme, de Pélagianiſme, de Socinianiſme, &c. On lui nomma des commiſſaires, & ſur leurs rapports il fut déchargé de toute

Digitized by Google

accuſation, & renvoyé abſous. On le blâma ſeulement de s'être ſervi de termes obſcurs & ambigus, d'avoir nié pluſieurs propoſitions que l'on pouvoit ſoutenir; d'avoir dit que la diſtinction entre la ſuffiſance & l'efficace de la mort de Jeſus-Chriſt étoit vaine, d'avoir prétendu que le genre humain tombé dans le peché n'étoit pas l'objet de la prédeſtination, c'eſt-à-dire, que réellement il étoit tombé dans pluſieurs des erreurs dont on l'accuſoit, & que ſes juges ne l'avoient déclaré innocent que parce qu'ils étoient eux-mêmes coupables des mêmes erreurs. La plûpart de ſes ouvrages n'ont été imprimés qu'après ſa mort par les ſoins de Nicolas Arnold, Polonois & profeſſeur en théologie à Franeker. On connoit entr'autres les ſuivans: *Collegia theologica. Loci communes. Diſtinctiones & regulæ theologicæ & philoſophicæ. Opuſcula philoſophica. Anabaptiſtarum vrâm ſubtis ſive oſtenſio primis falſi Armenianorum. Prælectiones pro Perkinſo contra Arminium. Diſſertationes de Trino vero Deo*, &c. Coccejus a prononcé ſon oraiſon funebre qui a été imprimée, & que l'on peut conſulter. * *Voyez* auſſi Bayle, *dictionaire crit.* quatriéme édition; Brandt, *hiſtoire de la Reformation*, tome ſecond, page 133, &c.

MACÉ, (Gilles) né à Caën le 22. de Février 1586. étoit fils de *Benedict* Macé, fort eſtimé pour ſon ſçavoir, & de qui l'on a entr'autres un ſonnet ſur la traduction de Darés de Phrygie faite par Charles de Bourgueville. Benedict étoit fils de ROBERT Macé, deſcendu d'un autre ROBERT, qui le premier en Normandie & en Bretagne exerça l'imprimerie avec des caractéres de fontes, & eut pour domeſtique & apprenti le celébre Chriſtophe Plantin, depuis ſi habile imprimeur. Gilles Macé fut avocat, & fréquenta le barreau avec applaudiſſement: mais il cultiva dés ſon enfance les mathématiques, & les enſeigna publiquement dans l'univerſité de Caen. Il s'attacha en particulier à l'aſtronomie, & à la vaine ſcience de l'aſtrologie. Il a compoſé & publié un livre eſtimé ſur la comète de l'an 1618. Il eut auſſi du talent pour la poéſie, & l'on voit de lui des vers qui ne ſont pas mépriſables. *Voyez* ce qu'en dit M. Huet dans ſes origines de Caën, de la ſeconde édition *in* 8°. chapitre XXIV. Gilles Macé mourut à Paris le 8. de Mars 1617. âgé de cinquante-un ans. DANIEL Macé, ſon fils, fut auteur de Pierre-Daniel Huet, depuis évêque d'Avranches, & lui donna la bibliothéque & les manuſcrits de ſon pere. * *Voyez* Huet, *in commentario de rebus ad eum pertinentibus*, pages 11. 13. 196.

MACÉ, (François) étoit de Paris, d'une famille honnête. M. ſon pere a été employé avec diſtinction dans les affaires du roi. François Macé prit de bonne heure la tonſure cléricale & l'habit eccleſiaſtique, & fut pourvû d'une charge de ſecrétaire du conſeil de la reine, femme du feu roi (Louis XIV.) Il n'a jamais été que bachelier en théologie, & il entra aſſez tard dans les ordres ſacrés. Il n'étoit encore que Diacre, & cependant âgé d'environ quarante-cinq ans, lorſqu'il fut pourvû des canonicat, chévecerie, & cure de l'égliſe royale, collégiale, & paroiſſiale de ſainte Opportune à Paris, le 15. de Novembre 1685. & il reçut le ſacerdoce peu de tems après. Il eut ce bénéfice par la réſignation de M. Nicolas Goſſet, prêtre, docteur en théologie, qui le poſſedoit depuis 1640. & qui eſt auteur de la vie de ſainte Opportune. M. Macé a poſſedé la même dignité, la ſeule qui ſoit dans le chapitre de ſainte Opportune, juſqu'au premier de Février 1721. qu'il la réſigna à ſon M. Claude Benard, licentié ès loix. Il mourut le 5. du même mois, fort regretté de tous ceux qui connoiſſoient ſon eſprit & ſa pieté. Il a donné des marques éclatantes de l'un & de l'autre dans les differens ouvrages qui ſont ſortis de ſa plume. Plus occupé de l'étude de l'écriture ſainte, de la morale chrétienne, & de l'hiſtoire eccleſiaſtique, que des ſciences profanes, ſur-tout depuis qu'il eut été engagé dans les ordres ſacrés, il n'a preſque écrit que ſur ces matieres, ſans néanmoins négliger les dernieres, dans leſquelles il a montré qu'il étoit capable de s'acquerir une grande réputation. On a 1. dans le premier genre une traduction des pſeaumes & des cantiques de l'égliſe, imprimée en 1677. à Paris chez Pralard, & réimprimée en 1686. *in* 8°. avec une verſion du même de la paraphraſe latine de Louis Ferrand. Cet ouvrage a été réimprimé encore en 1706. *in* 12. 2. Un abregé chronologique, hiſtorique & morale de l'ancien & du nouveau Teſtament, *in* 4°. à Paris en 1704. 2. vol. Cet abregé eſt bien fait, & peut ſervir à ceux qui ne ſont point en état d'entrer dans la diſcuſſion des auteurs originaux. 3. La ſcience de l'écriture ſainte diviſée en quatre tables, dont la premiere eſt de l'écriture en general; la ſeconde de l'ancien Teſtament, la troiſieme du nouveau; la quatrieme contient les comparaiſons du nouveau avec l'ancien, *in* 4°. à Paris en 1708. dédiées au cardinal d'Eſtrées, qui engagea l'auteur de les donner au public. M. Macé dit dans ſa preface, qu'il avoit fait d'autres tables ſuivant la même méthode, ſur pluſieurs livres de la bible en particulier, ſur les principaux myſteres de notre religion, & ſur quelques points des plus importans de la theologie, & il avoit promis de donner ainſi tous les livres de l'ancien & du nouveau Teſtament réduits en tables, mais on n'en a preſque rien trouvé parmi ſes papiers. 4. Une traduction françoiſe du Teſtament des douze patriarches, ouvrage fort ancien, que Robert Groſſe-Tête, évêque de Lincolne, traduiſit le premier en latin l'an 1242. & qui a été donné dans le dernier ſiecle, vers la fin, en grec & en latin à Oxford. M. Macé a donné ſa traduction françoiſe en 1713. *in* 12. chez Nulli à Paris, avec une préface hiſtorique. 5. Une autre traduction françoiſe des méditations de Bede, 2. vol. *in* 12. 6. Une de l'Imitation de Jeſus-Chriſt, imprimée en 1698. & 1699. à Paris chez Coignard, & une des épîtres & évangiles des dimanches & fêtes de l'année, & pour le carême & l'avant, 2. vol. *in* 12. à Paris, réimprimés en 1715. chez François Rochard. 7. Depuis ſa mort on a publié une hiſtoire morale de ſa compoſition intitulée, *Mélanie*, ou *la veuve charitable*, qui a été reçue avec beaucoup d'applaudiſſement, & que l'on avoit attribuée d'abord à l'abbé de Choiſi de l'académie Françoiſe. Dans le genre littéraire, on ne connoit de M. Macé que *l'hiſtoire des quatre Ciceron*, dans laquelle on fait voir par les hiſtoriens Grecs & Latins, que le fils de M. T. Ciceron étoit auſſi illuſtre que ſon pere, vol. *in* 12. à Paris 1714. Cet ouvrage eſt un morceau fort eſtimé & plein de recherches curieuſes. On l'avoit attribué mal à propos au pere Hardouin, Jeſuite. On l'a réimprimé à la Haye en 1715. avec une épître dédicatoire du libraire Hollandois, au prince de Kourakin. M. Macé avoit auſſi du talent pour la prédication, qu'il a ſouvent exercée & avec applaudiſſement. Il avoit achevé avant ſa mort deux ouvrages conſidérables ſur la religion qui mériteroient d'être donnés au public, & ſur-tout le premier, qui a été approuvé par feu M. d'Arnandin, chanoine du Sepulcre, le 13. de Mai 1722. Cet ouvrage eſt intitulé: *l'eſprit de ſaint Auguſtin, ou Analyſe de tous les ouvrages de ce pere: contenant les dogmes, déciſions, points hiſtoriques, chronologie, raiſonnemens & penſées les plus remarquables de ce ſaint docteur, ſuivant l'édition des peres Bénédictins; par traités, livres, & chapitres: avec des préfaces à chaque traité, des argumens à chaque livre, & des notes ſur les endroits les plus difficiles.* Ce manuſcrit eſt compris en cinq mille cent & ſept pages d'écriture *in* 8°. Le deuziéme ouvrage a pour titre: *Explications des prophéties de l'ancien & du nouveau Teſtament, qui prouvent que Jeſus-Chriſt eſt le fils de Dieu, le véritable Meſſie, & que la religion chrétienne eſt la vraie & ſeule religion contre les athées, les impies, les libertins, les Juifs, les heretiques, diviſées en deux parties.* Outre ces deux ouvrages que M. Macé avoit achevés lorſqu'il mourut, il a laiſſé encore une hiſtoire critique des papes depuis ſaint Pierre juſqu'à Alexandre VII. Cet ouvrage eſt conſiderable par ſa matiere, par les recherches que l'on y trouve, & par ſa longueur. Mais l'auteur n'y avoit nullement mis la derniere main, & ce ne ſont preſque que d'excellens matériaux. * *Memoires du tems.*

MACÉ, (Gilles) celebre avocat du parlement de Paris, écuyer, conſeiller & ſecrétaire du roi, s'eſt fait un grand nom dans le barreau par ſes talens & par ſa profonde connoiſſance du droit. Il avoit reçû de la nature des qualités excellentes, qu'il cultiva avec ſoin, & qui le firent briller parmi ſes confreres dés ſa premiere jeuneſſe. Judicieux, vrai, déſintereſſé, il s'attira l'eſtime & la confiance des grands & des petits, & s'acquit la réputation d'un des plus dignes orateurs qui ait paru de ſon tems dans le parlement de Paris. Il étoit d'ailleurs

infatigable dans le travail, & pendant environ trente ans qu'il plaida, on ne ſçut jamais ce que l'on devoit le plus admirer en lui ou de ſa profonde ſcience, ou de l'excellent uſage qu'il ſçut en faire. Retiré dans ſon cabinet après ces travaux publics, il n'en fut pas moins conſulté avec empreſſement, de la cour, de la ville, & des provinces; il n'en fut pas moins diſpoſé à donner ſon tems & ſes lumieres à ceux qui eurent recours à lui. Il fut pluſieurs fois admis dans les conſeils des princes, qui s'en rapportoient à lui dans les affaires les plus importantes & les plus épineuſes. C'étoit d'ailleurs un homme doux, affable, bienfaiſant, bon ami, & dont la probité fut toujours victorieuſe des tentations les plus fortes. Il eſt mort âgé de ſoixante ans le 26. de Decembre 1724. Il a laiſſé pluſieurs enfans, dont deux ont embraſſé l'état eccleſiaſtique: l'un eſt conſeiller-clerc au parlement de Paris, & chanoine de Verdun, l'autre qui n'eſt point entré dans les ordres ſacrés a pris pour ſon partage la retraite & l'étude de la théologie. M. Macé avoit amaſſé une bibliotheque aſſez nombreuſe & bien choiſie, dont le catalogue dreſſé par M. Martin, Libraire, dont le goût & la capacité ſont connus, a été imprimé *in* 12. en 1725. On voit à la tête un éloge très-élegant de M. Macé, avec l'épitaphe ſuivante.

Æterna memoriæ.
Homo luge hominis vices.
Qui mentis acumine,
Animi judicio,
Ingenii perſpicacitate,
Cæteros aquabat, ſuperabat,
Fumus & umbra eſt:
ÆGIDIUS MACÉ,
Eques.
Regi à conſiliis & ſecretis.
Antiquis in ſupremo ſenatu patronus,
Diſertiſſimus orator,
In privatis juris & publici notione.
Vir eximius, ſine ſuperbia,
Virtute clarus & probitate,
Æqui defenſor auſterus,
Conſiliarius principum,
Amicorum delicia,
Familiæ decus & honor,
Et amor,
Sexagenta natus annis
Quem decoraſſet corpore natura,
Peregit ocyus, moribus candidis,
Cariſſimus parens jam vixit.
Eheu! quiſquis es, luge hominis vices.

MACEDO, (François de ſaint Auguſtin) Portugais de nation, de Jeſuite devenu Frere Mineur. *Ajoutez, ce qui ſuit au peu que l'on en a dit dans le Dictionaire de Moreri.* Après qu'il fut entré chez les Cordeliers, il vint à Paris ſur la fin du miniſtere du cardinal de Richelieu, & ſoit qu'il eût prêché devant le roi, ſoit qu'il ait eu ſimplement le brevet, il ſe qualifia dans la ſuite de *conſeiller & prédicateur ordinaire de ſa majeſté très-Chrétienne.* Il demeura quatre ou cinq années en France, pendant leſquelles il compoſa quelques ouvrages, comme: *Elegia Gallorum*, à Aix, *in* 4°. & *Jus ſuccedendi in Luſitaniæ regnum Catharinæ regis Emmanuelis ex Edoardo filiq. Neptis, doctorum ſub Henrico rege ultimo Coimbr. ſententiis confirmatum*, &c. à Paris, chez Cramoiſi en 1641. *in fol.* Cet ouvrage eſt en faveur du duc de Bragance, élevé à la couronne de Portugal. Le pere Macedo a toujours été un des plus zelés défenſeurs de ce prince. Ce pere étoit encore à Paris en 1648. & comme les diſputes ſur l'*Auguſtinus* de Janſenius, évêque d'Ypres, commençoient à s'agiter avec chaleur, il voulut y prendre part, & il fit imprimer cette même année en faveur des amis de Janſenius, l'ouvrage intitulé: *Cortina ſancti Auguſti de prædeſtinatione.* Ayant peu de tems après paſſé de France en Angleterre, il y fit imprimer les mêmes principes & les mêmes concluſions ſous le titre de: *Oracula ſancti Auguſtini.* Il fit imprimer encore quelques autres écrits dans les mêmes principes contre les Atminiens. Mais dès qu'Innocent X. eut condamné les cinq fameuſes propoſitions, il prétendit que Janſenius les avoit enſeignées dans le ſens dans lequel on les condamnoit: ce qu'il s'efforça de prouver dans le livre intitulé: *Atens devotantes ſupplicata Innocentio X.* &c. qu'il dédia au cardinal Barberin. Cet ouvrage plût ſi fort à Rome, que Macedo y fut appellé pour y enſeigner la théologie au college *De propaganda fide.* Ce pere s'y rendit vers 1658. après avoir fait un voyage en Portugal, ſa patrie, & afin d'y ſoutenir ſa réputation, il ſoutint en 1658. des théſes publiques pendant trois jours ſur toute ſorte de matieres. On y accourut de toute part, & l'on ne ceſſoit de combler le ſoutenant de louanges. Il eſt vrai que le pere Macedo y fit paroître un genie ſupérieur. Quoiqu'âgé alors de ſoixante ans, on l'entendit répondre ſur le champ en vers latins, à quantité de queſtions differentes auſquelles il n'avoit pas lieu de s'attendre. Quelque tems après ayant été appellé par la république de Veniſe, à Padoue, pour y enſeigner, il voulut y donner de nouvelles marques de ſa capacité par des théſes publiques qu'il ſoutint pendant huit jours ſur toute ſorte de matiere, excepté ſur les mathématiques, & les vers latins coulerent encore en cette occaſion de ſa veine poëtique avec plus de facilité & de rapidité que dans la premiere rencontre. On dit que quelqu'un croyant le pouſſer à bout, lui propoſa de faire ſur le champ la deſcription de la Gygantomachie, & celle de Medée en fureur, & que Macedo les fit ſur l'heure, & y employa plus de deux mille vers. Pour fermer ſes théſes il compoſa une épigramme à l'honneur de la république de Veniſe, que cette république trouva ſi belle, qu'on l'expoſa par ſon ordre dans la bibliotheque de ſaint Marc, écrite de la main de l'auteur, & que le ſénateur Grimani fit faire ſon portrait. Cependant, s'étant mêlé de quelque affaire dans laquelle il ne devoit point entrer, il encourut la diſgrace de la république, qui le fit mettre en priſon à Venize même, & il y mourut en 1678. âgé de plus de quatre-vingts ans. Il avoit un grand fonds de lecture, une grande preſence d'eſprit, une mémoire prodigieuſe: mais il manquoit de modération & de politeſſe, & la plupart de ſes écrits polémiques ſont remplis d'aigreur & de vivacité. Il a eu des démêlés aſſez vifs avec le cardinal Bona, au ſujet du pain azyme, & le cardinal Noris, & la réponſe qu'il fit au premier fut trouvée très-mauvaiſe, & fut miſe à Rome à l'*index* des livres défendus. Macedo ne s'en irrita pas, mais ayant appris que ſon adverſaire l'avoit traité de *petit frere*, il fit réimprimer ſa réponſe avec des corrections conſiderables, & il mit en tête toutes ſes qualités, en ces termes: *Diſquiſitio theologica de rito azymi & fermentati, S. P. D. N. Clemens papa X. dicata: author patre fratre Franciſco à ſancto Auguſtino Macedo Minorita; magiſtro Conimbricenſi, lectore ſui ordinis jubilato: profeſſore publico Patavino: electore regio Madritii: pontificio Romæ in collegio de propaganda fide, & ſi alma ſapientia, exqualificatore ſanctæ officii Romani: conciunatore & conſiliario regis Chriſtianiſſimi, & ſereniſſimi regis Luſitaniæ hiſtorico latino, Veneto cive*, &c. Les ouvrages du pere Macedo, ſont *Apotheoſis ſanctæ Franciſci Xaverii, epico carmine. Apotheoſis S. Eliſab. regin. Luſitan. epico carmine. Theſes rhetorica in unum volumen conflata. Epitome chronologiæ ab orbe condito ad Chriſtum natum. Elegiæ ſeptem. Vita dom. Ludovici de Attaide. Hiſtoria recentium martyrum Japonenſium. Apologeticus pro Luſitania vindicata*, & un grand nombre d'autres, dont on peut voir le catalogue que le pere Macedo en a donné lui-même dans un de ſes derniers ouvrages, intitulé: *Myrotheciun morale.* On voit par ce catalogue que ce pere avoit une plume très-feconde, & qu'il a écrit ſur toute ſorte de ſujets. M. de Furſtemberg, évêque de Paderborn, & enſuite de Munſter, lui a adreſſé des vers qui ſe trouvent parmi les autres poëſies de ce prélat. Le pere Macedo dit auſſi de lui-même dans le *Myrotheciun*, qu'il a récité en ſa vie 53. panégyriques, 60. harangues en latin, 32. harangues funebres, 48. poëmes épiques; qu'il a compoſé 123. élegies, 115. épitaphes, 212. épitres dédicatoires, plus de 3000. épigrammes, & qu'il a écrit ou prononcé ſur le champ plus de 150000. vers. Dans la diſpute que le pere Macedo eut avec le pere Noris, qui n'étoit pas encore cardinal, au ſujet du Monachiſme de ſaint Auguſtin que celui-ci ſoutenoit, & que le premier attaquoit, & au ſujet des ſentimens de ce ſaint ſur la grace, dont ils ne convenoient point entre eux,

Digitized by Google

il ſe paſſa une choſe très-ſinguliere, dont peu de perſonnes ſont inſtruites. Comme la diſpute s'échauffoit, ils reçûrent l'un & l'autre une défenſe d'écrire davantage ſur ces matieres. Le pere Noris ſe tût; le pere Macedo ceſſa auſſi d'écrire, mais afin de ne pas paroître avoir tort, & donner gain de cauſe à ſon adverſaire, il lui envoya un cartel de deſi où il lui expoſoit, ſelon les loix de l'ancienne chevalerie, le ſujet de leur démêlé; le provoquoit au combat en champ clos ou ouvert à Boulogne, où il promet de ſe rendre pour entendre ſes raiſons & y répondre. Cette piéce, qui eſt fort rare, fut répandue dans Rome & ailleurs, conçûe en ces termes:

Libellus provocationis ad certamen litterarium in cauſa gratiæ & Auguſtini, miſſus à patre fratre Franc. ſancti Auguſtini Macedo obſervante, ad patrem Franc. Henricum Noris, eremitam Auguſtinianum.

Cauſa Duelli.

Studium defendendæ doctrinæ gratiæ chriſtianæ & Auguſtinianæ ab erroribus & calumniis: quod eſt antiquiſſimum Macedo.

Occaſio.

Dallæum Noris de Macedonia vindiciis Auguſtinianis, *cap.* 30. Patet Macedo mihi autor fuit ut tum hiſtoriam Pelagianam, tam hafce vindicias evulgarem. *Non potuit Macedo ſuaſor eſſe operis, in quo cum plurima ſint à veritate aliena: tum nonnulla adverſa gratiæ & Auguſtino.*

Jus.

Quando non licet per ſuperiores quidquam mandare typis, reliquum eſt ut certamine decernatur.

Materia.

Tredecim propoſitiones Noris pugnantes cum doctrinâ gratiæ & Auguſtini: errores inde pullulantes decem; injuria eorundem illata Auguſtino.

Modus.

Propoſitiones ſuis, ait ſuus in libro Noris, concepta verbis, perſpicue afferuntur. Errores fideliter adducentur: Auguſtinus injuriæ manifeſtæ ſuppetunt: obſignatis libellis, produ&is teſtimoniis, ut negari nequeant.

Finis.

Veritas, & honor Auguſtini.

Eventus.

Noris prævaricatoris & deſertor gratiæ & Auguſtini: Macedus utriuſque defenſor & vindex apparebit.

Lex.

Noris quibuſcumque armis & ſociis velit uti, licitum eſto: Macedo cum vel maximo provocet: in uno Auguſtino omnia ſunto.

Ero Bononiæ.

On vit en Italie cette feuille de cartel: néanmoins le grand duc informé des intentions du pape, qui avoit impoſé ſilence aux deux parties, empêcha le pere Noris de ſe rendre à Boulogne. Ainſi finit le different. Il parut cependant peu de tems après un écrit très-mordant, que l'on a attribué à un ami du pere Noris, qui eſt plus vraiſemblablement du pere Noris lui-même, intitulé: *Malet Macedonicus plautino fale perfrictus.* On y répondit par un autre qui ne le cedoit point en vivacité, & qui parut ſous ce titre: *Henricus de Noris dogmatiſtes, Auguſtino injurius, ſummis pontificibus, cardinalibus, SS. Patribus, doctoribus ſcholaſticis infeſtus demonſtratus.* On attribue fauſſement au pere Macedo, un autre ouvrage imprimé à Mayence contre le même pere Noris, intitulé: *Prodromus veritatis*, & publié ſous le faux nom de *Bruno Neuſſer*, non Neuſſker, comme le dit M. Baillet, dans ſa liſte des auteurs déguiſés, qui croit auſſi que le pere Macedo s'étoit caché ſous ce nom. Il eſt certain que cet ouvrage eſt du pere Honoré Fabri, Jéſuite, qui avoit ſur la grace des ſentimens différens de ceux du pere Macedo. Ce qui a pû tromper, c'eſt qu'on trouve dans le *Prodromus*, une diſſertation ſur Vincent de Lerins, qui eſt en effet du pere Macedo. * *Voyez* le *Myrotheciam moralæ*, cité dans cet article, Gerberon, *hiſtoire du janſen. tom. 1. p. 253. & ſuiv.* Relation manuſcrite ſes ſçavans d'Italie, par le pere Poiſſon de l'Oratoire.

MACER, (Jean) né à Santigny, proche de Montréal en Auxois, étoit licencié en droit, & fut profeſſeur en droit canon à Paris, vers le milieu du XVI. ſiecle. Il fit auſſi quelque ſéjour à Avignon, & partout il fut eſtimé pour ſa ſcience. Zelé pour ſa patrie & pour la gloire des François, il écrivit en faveur de l'une & de l'autre, & fouffrit impatiemment ceux qui y étoient oppoſés, ou même qui n'en étoient pas amis. Preſque tous ſes ouvrages roulent ſur l'un & l'autre ſujet, ſçavoir: *De proſperis Gallorum ſucceſſibus, libellus*, à Paris ep 1555 *in* 8°. Il y traite auſſi *de tributorum exactionibus, tum de jure quo Galliæ ſibi vindicant Provincias quas repetunt.* Jean le Blond, qui avoit été ſon écolier, & qui fut conſeiller au Parlement de Dijon, y ajoûte ſes notes latines. *Panegyricus de laudibus manduborum, quo etiam retunduntur extrancorum in Gallos calumniæ*, en 1556. à Paris in 8°. encore avec les notes de le Blond. *Indicarum hiſtoriarum ex oculatis & fideliſſimis teſtibus perceptarum, l. 2.* à Paris en 1555. Cet ouvrage fut fait ſur ce que Macer apprenoit dans les entretiens qu'il avoit à Avignon avec un homme qui avoit paſſé trente années dans les Indes. *Philippique contre les Proteſtans & Remuëurs de notre tems*, à Paris en 1557. La Croix du Mayne, & du Verdier-Vauprivas parlent de Macer dans leurs Bibliothéques.

MACHAULT, (Jean de) Jéſuite, mort en 1619. eſt auteur d'un livre contre l'hiſtoire de M. de Thou, écrit en latin, & imprimé en 1614. à Ingolſtadt, *in* 4°. Le titre de cet ouvrage, qui eſt rare, eſt: *In Jacobi Thuani hiſtoriarum libros notationes lectoribus utiles & neceſſariæ.* L'auteur ſe déguiſa ſous le nom de *Gallus*, en françois le Cocq, qui étoit le nom de ſa mere, & ſous le titre de Juriſconſulte. L'abbé Lenglet dit dans ſon catalogue des auteurs qui eſt à la fin de ſa methode pour étudier l'hiſtoire, que ce livre fut condamné par une ſentence du châtelet à être brûlé par la main du boureau. Cette ſentence qui eſt de Henri de Meſme, lieutenant civil de Paris, & qui a été imprimée en latin & en françois *in* 4°. à Paris, chez Dutand en 1614. & qui ſe trouve dans le tome 2. de la bibliothéque du droit françois de Bouchel, ſupptime ſeulement cet ouvrage *comme pernicieux, contenant pluſieurs diſcours tendant à ſedition, contre le repos public, & édits de pacification, plein d'impoſtures & de calomnies contre les magiſtrats & officiers du roi.*

MACHIAVEL. (Nicolas) *Ajoutez, ce qui fait à ce que l'on a déja dit de ce fameux politique dans le dictionnaire hiſtorique édition 1725. & de 1732.* Il étoit fils de BERNARD Machiavel, d'une famille noble & patricienne dans laquelle on vit quelquefois la dignité de Gonfalonier la plus conſiderable qui ſoit à Florence, & le nom de cette famille ſubſiſte encore aujourd'hui. Machiavel fut le premier de ſa race qui ſe diſtingua dans les lettres. Tous ſes ouvrages ſont en italien. Ceux qu'il a écrits en vers doivent être regardés pour la plûpart, comme des fruits de ſa jeuneſſe, quoiqu'il n'y manque ni fecondité, ni agrément. Ce ne ſont preſque que de petits poëmes, que les italiens appelloient alors *Capitoli*. Quelques-uns ſont hiſtoriques, comme les *Dani Decennali*, où l'on trouveroit ce qui s'eſt paſſé en Italie pendant vingt ans, juſqu'en 1494. ſi Machiavel eût achevé ſon plan. Il y a des poëmes moraux, comme ſur l'occaſion, ſur la fortune, &c. Son Ane d'or eſt fait à l'imitation de Lucien & d'Apulée. Son Belphegor, ou Belfagor que la Fontaine a imité, l'emporte, ſelon quelques-uns, ſur Bocace. Machiavel fit auſſi deux comedies, mais en proſe, où il imita plaute: l'une a pour titre la Mandragore, il s'y montre ſatirique outré, & quoiqu'il y blâme des défauts réels, il y donne trop de liberté à ſon génie mordant. L'autre eſt intitulée, *Clitia*: c'eſt une copie de la Caſina de Plaute, mais où l'auteur a ajoûté & retranché ſelon ſes vûes. Après cela, Machiavel publia ſes diſcours ſur la premiere Décade de Tite-Live, ou trois livres de la république. Il y explique la politique du gouvernement populaire, & y montre un grand zéle pour ce qu'il appelle la liberté. Suit le livre du prince, (*del Principe*) qu'il compoſa étant vieux, & pour ſervir de ſuite à ſes diſcours ſur Tite-Live. Machiavel a fait auſſi un traité de l'art militaire, qui ſelon M. le chevalier Folard, dans ſes obſervations ſur Polybe, *tome 1.* ne lui fait pas beaucoup d'honneur, quoiqu'il ait pillé Vegece, qu'il a très-mal traveſti. L'hiſtoire de Florence eſt le dernier des ouvrages de Machiavel. Il y remonte juſqu'aux plus anciens tems de cette ville, & deſcend juſqu'à l'an 1492. On prétend qu'elle eſt beaucoup plus exacte que

Digitized by Google

plusieurs auteurs ne le disent, & que ce n'eſt que par envie que Paul Jove l'a accuſé de mauvaiſe foi & de partialité. On a'y apperçoit quelquefois néanmoins de ces défauts. Mais Paul Jove les a outrés. La premiere édition des ouvrages de Machiavel eſt ancienne, mais on n'y voit pas le lieu de l'impreſſion, quoique quelques-uns prétendent qu'elle fut imprimée à Veniſe en 1530. Il y a à la tête du premier volume un privilége du pape Clement VII. pour l'*hiſtoire*, les *diſcours de la république*, & le *prince*, accordé à Antoine de Blado, imprimeur de Rome. La date eſt du 23. d'Août 1531. La derniere fut faite à la Haye en 1726. *in* 12. en pluſieurs volumes. L'auteur de l'ouvrage que l'on intitule dans le *dictionnaire hiſtorique* l'Anti-Machiavel, quoique ce ne ſoit pas le vrai titre du livre, eſt *Innocent Gentillet*. Il combar dans ſon ouvrage tous les principes que Machiavel a avancés dans celui *del principe* (du prince) & il les traite de faux, de dangereux, d'impies, &c. M. Baillet n'a pas eu raiſon de mépriſer cet ouvrage de Gentillet; on y trouve beaucoup de ſolidité. Beaucoup d'autres auteurs ſe ſont declarés contre le livre du prince, & il eſt étonnant qu'il ait trouvé des apologiſtes. Cependant M. Amelot de la Houſſaye, prétend le juſtifier dans la préface de la traduction françoiſe qu'il a faite de ce livre, & pluſieurs autres qui ont fait auſſi des apologies de Machiavel. Jean Frederic Chriſtius, originaire de Franconie, a fait un ouvrage exprès qui a paru en latin en 1731. à Hall & à Lipſic, où il prend par-tout la défenſe de ce politique, & le comble d'éloges. Mais la plûpart des choſes qu'il prétend faire pour des preuves, ne ſont que des conjectures hazardées, & quoiqu'il y ait beaucoup d'érudition & de remarques utiles dans cette apologie, elle fait peu d'impreſſion quand on la lit ſans prévention, & qu'on eſt bien inſtruit que la vraie politique n'a rien de contraire aux regles ſéveres du Chriſtianiſme. Certainement la politique tirée de l'écriture ſainte, donnée par le ſçavant évêque de Maux, & ſi généralement approuvée, ne s'accorde guéres avec le prince de Machiavel, & il faut avoir une grande demangeaiſon de tout juſtifier, pour mettre ce dernier à la tête de tous les bons politiques, & pour ſe fâcher auſſi ſérieuſement que le fait M. Chriſtius, contre tous ceux qui perſiſtent à croire que le prince de Machiavel, ne formera jamais un politique Chrétien, ni même un prince qui aura une exacte probité pour guide. * *Voyez* ce que les auteurs de la *bibliothéque raiſonnée, tome XI. deuxiéme partie*, diſent de l'ouvrage de cet Allemand; ils y réfutent pluſieurs raiſonnemens de ſon apologie.

MACHUREAULT, (Joſias) étoit de la Religion Prétendue Réformée, & de Châlons en Bourgogne. Il naquit le 8. de Mai 1561. & mourut le 4. de Mai 1622. âgé de ſoixante-un ans. Dès l'âge de 17. ans, il s'étoit appliqué à la chirurgie, & étant allé à Arles, il y ſoutint des théſes de chirurgie qui lui firent tant d'honneur, qu'on lui donna ſolemnellement le titre d'*abbé*, c'eſt-à-dire, intendant des chirurgiens d'Arles. A Paris, Machureault érudia ſous Dulaurens, médecin célébre & profeſſeur d'anatomie de grande réputation. De retour en ſa patrie, il y obtint des lettres de prévôt des maîtres chirurgiens, & exerça ſon art avec beaucoup d'honneur & de ſuccès. On a de lui, *Exercices de Joſias Machureault de Châlon ſur Saone, touchant l'amitié*, en 1611. ſans nom de ville, ni d'imprimeur, *in* 12. & la même année à Genève, *in* 12. chez Chouet. *Traité des vertus & des vices*, manuſcrit. Il a mis des vers françois au-devant des ouvrages de Job Bouvot. * *Voyez* Jacob, *de ſcriptoribus. Cabilonenſ. pag.* 70. &c.

MACKI, (Jean) écuyer, étoit Anglois, & a joué dans le ſiécle dernier & dans celui-ci un perſonnage aſſez ſingulier. Né avec un génie inquiet, actif, & propre aux découvertes, d'une certaine eſpece, il fut intriguant par caractére, par gout, & par état. Son zéle pour la religion & pour les privileges de ſa nation, & plus encore ſon génie particulier, & ſon interêt propre le firent entrer de bonne heure dans les meſures qui produiſirent la révolution de 1688. Il fit longtems le mérier d'eſpion, roujours peu ſéant, quelque motif que l'on ait, & quelque couleur qu'on lui donne, & il ſéjourna long-rems en cette qualité à Paris, & ſurtout à ſaint Germain. Il s'eſt vanté que c'étoit lui qui avoit découvert les deſſeins de la cour de ſaint Germain, & qu'il n'avoit rien omis de ce qu'il pouvoit faire pour ſurprendre les relations qu'elle entretenoit au-delà de la mer. Ce fut lui qui donna les premiers avis de la deſcente que le roi Jacques devoit faire en Angleterre, & qui fut cauſe par-là de l'heureux ſuccès de la bataille de la Hogue. Ce ſervice, & quantité d'autres de la même eſpece, qu'un honnête homme ſeroit bien fâché de voir entrer dans ſa propre hiſtoire, lui valurent ſucceſſivement une inſpection ſur les côtes & l'intendance des Paquebots en France. La guerre qui recommença après la mort du roi Guillaume, ayant fait ceſſer de nouveau la communication entre les deux royaumes, cet emploi lucratif fut perdu pour l'auteur, & ſa fortune en ſouffrit conſidérablement. Heureuſement la bataille de Ramelies, en rendant les alliés maîtres de la Flandre, le remit lui-même dans une meilleure ſituation, en le remettant dans ſon premier mérier d'eſpion. Une correſpondance directe fut établie entre l'Angleterre & Oſtende, & milord Godolphin en donna la direction à M. Macki. Dès lors nouveaux travaux de ſa part dans le même genre, & nouveaux ſuccès dans ce hardi mérier, malgré tous les incidens qui ont coutume de le rendre ſi difficile. En 1708. il fit manquer la fameuſe entrepriſe du roi Jacques, chevalier de ſaint Georges ſur l'Ecoſſe, par ſon activité à en faire paſſer des avis certains à la cour de Londres. Quelques autres découvertes furent auſſi heureuſes. Mais enfin, ayant donné avis par un exprès au duc de Malborough de l'arrivée ſecrette en Angleterre de M. Prior, & de l'abbe Gaultier, quoiqu'on lui eut ordonné de ne parler de ce ſecret, & de ce qu'il falloit faire en conſéquence qu'au ſeul ſecretaire d'état, on révoqua ſa commiſſion, on l'abandonna à ſes créanciers, il fut mis en priſon, & n'en ſortit qu'à l'avenement de George I. au trône. Comme ſes ſervices étoient oubliés, il eut beaucoup de peine à obtenir, après pluſieurs années de ſollicitations, d'être employé dans les pays étrangers. Il y reçut des gratifications conſiderables juſqu'à ſa mort, qui arriva à Rotterdam en 1726. En 1695. il publia un petit ouvrage qui a pour titre: *Tableau de la cour de ſaint Germain*, dont on vendit en Angleterre juſqu'à trente mille exemplaires. Ce n'eſt qu'une ſatyre très-ſanglante de la conduite du roi Jacques II. Ce prince ſi reſpectable y eſt traité avec une indécence que les guerres & les haines les plus vives n'ont jamais dû autoriſer. M. Macki a fait, preſque dans le même goût, un ouvrage plus conſiderable en anglois; ce ſont ſes propres *mémoires contenant*, ſelon le titre, *les caracteres de la cour d'Angleterre, ſous les regnes de Guillaume III. & d'Anne I. tracés à la réquiſition de ſon alteſſe royale Sophie, électrice de Hanovre*. Cet ouvrage a été traduit & imprimé en françois à la Haye *in* 12. en 1733. on y trouve pluſieurs anecdotes curieuſes, quelques faits intéreſſans, mais en general beaucoup de partialité & de ſatyre. Il y a à la fin deux ſupplémens touchant Burnet, où l'on apprend ſur ce prélat des faits que l'on n'a point fait entrer dans la vie que l'on en a donnée il y a quelque tems, peut-être parce qu'ils ſont fort peu d'honneur à ce prélat. M. Macki a prouve cependant ces faits par des témoignages qu'il paroit très-difficile de récuſer.

MACLOT, (Edmond) *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri*, étoit chanoine Prémontré de la réforme de Lorraine, docteur en théologie, & fut vicaire general de ſa congrégation. Il fut élu abbé de Létanche près de ſaint Mihiel en 1685. C'étoit un religieux de beaucoup de pieté & d'érudition. Il étoit, dit-on, également propre à inſtruire & à édifier. Il partageoit ſon tems entre la priere & l'étude, mais ſans être ennemi de la converſation qu'il avoit aſſez vive & agréable. Ceux qui l'ont connu ont beaucoup loué ſa modeſtie & ſa politeſſe. Il a compoſé pluſieurs ouvrages ſur differens ſujets de pieté, qui mériteroient, à ce qu'on aſſure, d'être donnés au public. On n'a imprimé que ſon hiſtoire de l'ancien teſtament, & celle du nouveau. La premiere a paru à Nancy en 1705. & la ſeconde à Paris en 1712. L'auteur étoit mort le 6. d'Octobre de l'année précedente 1711. Dans ſon hiſtoire de l'ancien teſtament, il ne s'attache pas ſimplement à rapporter ce que le texte de l'écriture contient, il y mêle quantité de remarques de théologie, de morale & d'hiſtoire. On s'apperçoit aiſément que cet auteur avoit

Digitized by Google

beaucoup lû, & que ſon hiſtoire de l'ancien teſtament en particulier, eſt le fruit de pluſieurs années d'application : mais il s'y montre quelquefois mauvais phyſicien, comme on le voit entr'autres dans les raiſonnemens qu'il fait pour prouver que la lune n'eſt point un corps opaque. Il a ſuivi à peu près la même méthode dans ſon hiſtoire du nouveau teſtament. * *Mémoires du tems.* Du-Pin, *bibliothèque des auteurs du XVIII. ſiècle, tome 1.* &c.

MACRIN, poëte Latin. *Dans le Moreri on l'appella* SALOMON ou SALMON : il faut ſeulement SALMON ; c'étoit ſon nom de famille.

MADAILLAN, baronie ſituée dans l'Agenois, a donné ſon nom à une ancienne maiſon, &c. *Ajoutez, ce qui ſuit à ce qui eſt dit de cette maiſon dans le Moreri.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTVIEL & de MONTATAIRE, *& marquis de* LASSAY.

XIV. ARMAND de Madaillan de Leſpare, marquis de Laſſay, &c. fut fait par Louis XV. chevalier des ordres de ſa majeſté à la promotion de la Pentecôte 1724. Il eſt né le 28. de Mai 1632.

A l'égard des autres corrections, voyez l'édition de Moreri de 1732.

MADELENET, (Gabriel) *voyez* MAGDELENET.

MAFE'E, (Jean-Pierre) Jeſuite, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. & de 1732. on dit qu'il* mourut en 1603. âgé de ſoixante-quatorze ans : on s'eſt trompé. Maffée mourut à Tivoli le 20. d'Octobre 1603. âgé d'environ ſoixante-neuf ans, étant né à Bergame vers l'an 1536. Ses ouvrages, *dont on a auſſi parlé peu correctement*, ſont, *Libri tres de vita & moribus ſanctiſ. Ignatii Loyolæ*, à Veniſe en 1585. *in-8°.* & pluſieurs fois réimprimés depuis *in-12. & in-18. Hiſtoriarum Indicarum libri XVI.* à Florence en 1588. & à Cologne en 1589. *in-fol.* & pluſieurs fois réimprimés depuis *in-8°.* ou autrement. Deux auteurs ont traduit cet ouvrage en françois : François-Arnaud de la Boire, dont la traduction parut à Lyon en 1604. *in-8°.* & l'abbé de Pure, dont la traduction a été imprimée à Paris en 1665. *in-4°.* Il y a dans cette hiſtoire bien du merveilleux qui pourroit faire tort à ce qu'il y a de véritable. *Seleƈtarum ex India epiſtolarum libri IV. Maffeio interprete*, joint à l'hiſtoire des Indes. Gregoire XIII. lui avoit ordonné d'écrire l'hiſtoire de ſon pontificat ; le pape Clement VIII. le fit venir au Vatican pour l'achever & la continuer juſqu'à lui. Maffée en fit trois livres en italien, mais la mort l'empêcha d'aller plus loin.

MAFFE'E VEGIO. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'*il a fait un traité de l'éducation des enfans, *ajoutez, que* ce traité eſt excellent : il eſt en latin, & fut imprimé à Paris *in-4°.* en 1511. Il eſt intitulé, *De educatione liberorum, & eorum claris moribus.* On le trouve auſſi dans le *tome XVII. ſecunde partie de la bibliothèque des Peres*, imprimée à Lyon. Le Dialogue de la vérité exilée ſe trouve auſſi avec le traité de l'éducation, &c. de l'édition de 1511.

MAGDELEINE, (ſainte) ordre militaire, &c. *Ajoutez, à ce que l'on dit dans cet article de* Jean Cheſnel, ſeigneur de la Chappronaye, qu'en 1618. il fit imprimer les *Révélations de l'Hermite ſolitaire*, in-8°. à la fin deſquelles on trouve *la regle & conſtitutions des chevaliers de l'ordre de la Magdeleine.* Cheſnel demanda encore en la même année que le roi autoriſât cet ordre dont Cheſnel même étoit l'inventeur.

MAGDELENET, que d'autres écrivent auſſi MADELENET. (Gabriel) *Ajoutez, ce qui ſuit à ce qu'on a déja dit de ce poëte dans le dictionnaire hiſtorique.* Menage s'eſt trompé en diſant qu'il étoit de Champagne : il étoit Bourguignon, *comme on l'a dit à ſon article*, fils de *Henri* Magdelenet, & de *Touſſaine* le Clere. Il étudia à Nevers & à Bourges en philoſophie, en théologie & en droit. Il vint à Paris en 1610. fut reçû avocat au parlement, & ſe fit bientôt des amis illuſtres. Le cardinal du Perron ſe déclara ſon protecteur, & dans la ſuite le cardinal de Richelieu l'honora de la charge de ſon interprète Latin. Louis XIII. lui avoit donné une penſion de 1500. liv. & le cardinal de Richelieu y ajoûta 700. liv. Magdelenet ſe croyant poëte François, fit pluſieurs piéces en ce genre, une entr'autres ſur la priſe de la Rochelle en 1628. Mais ces poëſies n'eurent pas grand ſuccès : Balzac les mépriſa ; quelques autres beaux eſprits de ce tems-là s'en raillerent. Magdelenet changea de ton, & ne fit plus que des vers latins qui furent généralement eſtimés. C'étoit ſon talent. Voyez *ce qu'on en a dit à ſon article.* Pierre Petit eſt l'auteur de l'éloge du poëte qu'on voit à la tête du recueil qu'on a fait de ſes poëſies latines : mais on en doit l'édition à Henri-Louis de Lomenie de Bienne, *cherchez* LOMENIE. On n'a point ſa piéce ſur les douleurs de la gravelle dont il étoit tourmenté. On dit que c'étoit un excellent morceau. Magdelenet étant mort à Auxerre le 20. de Novembre 1661. *comme on l'a dit à ſon article*, Jean Magdelenet, ſon neveu, le fit enterrer dans l'égliſe de Notre-Dame *La d'Hors*, paroiſſe de cette ville, avec cette épitaphe :

D. O. M.

Memoriæ GABRIELIS MAGDELENETI, *à conſiliis & ſecretis regis Chriſtianiſſimi, ſermoniſque latini interpretis. Nec enim tumulo obſcurum jacere juſſum eſt qui tum dum viveret in cœlum heroas evexit. Clarum primum foro, tum aulæ ſervivit, otio denique vacavit, neſi juſtitiæ, ne fidei, ne ſibi deeſſet. Neque tamen ignotum virtus latere paſſa eſt. Gratia regum Ludovici XIII. & XIV. alumnum elegit. Cardinalium Perronii, Richelii & Mazarini ſtudium fovit. Docti omnes coluêre. Quantus porro vir qui tantos habuit Muſarum ſuarum fautores ! Gratus olim Delphino futurus, ni dum hunc orientem adoraret, ipſe occaſum ſuum ſenſiſſet, ſoli Deo in poſterum vi-ƈturus. Bene precare viator ut cœlo glorioſus vivat, quem laurus in terris non patietur mori. Obiit Auſtriſodori XIII. Kal. Decem. an. Domini M. DC. LXI. ætat. 74. in adibus & complexi Joannis Magdeleneti, ex fratre nepotis amantiſſimus, qui hoc ei monumentum.*

P. L. C.

Gabriel Magdelenet avoit auſſi cultivé la peinture & la ſculpture, & il jouoit habilement du luth.

MAGNEN. (Jean-Chryſoſtome) *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on le dit* profeſſeur en médecine à Paris : c'étoit à Pavie.

MAGNI, (Valerien) Capucin très-célébre. *Ajoutez*, aux ouvrages de ce ſçavant religieux *Acta Rheinſeldenſia patris Valeriani & duorum aliorum Capucinorum cum Haberkornio & hæreticis duobus aliis, edita à patre Valeriano*, à Cologne en 1652. L'aſſemblée dont il eſt parlé dans ce livre ſe tint chez le landgrave Erneſt : le pere Valerien y ayant parlé contre l'infaillibilité prétendue des papes, le Jeſuite Roſendal, confeſſeur du landgrave Erneſt, attaqua ce qu'il en avoit dit, la même année 1652. Par-là la diſpute fut engagée. Un anonyme (Pierre Bonau) publia contre le Jeſuite une apologie du pere Valerien qui fut brûlée à Cologne. Le pere Valerien ſe défendit auſſi par une lettre écrite ſur ce ſujet. Il eut quelque tems après une autre diſpute publique avec quelques hérétiques, dont le récit a été imprimé à Cologne en 1657. On l'accuſa auſſi d'avoir avancé en 1652. que la primauté du pape ne pouvoit point être prouvée par l'écriture. Cette accuſation fondée ſur une lettre de ce pere écrite à un religieux de ſon ordre le 18. d'Avril 1652. & qu'il envoya lui-même à la congrégation *de propaganda fide*, donna lieu à quelques hérétiques de triompher. Le Calviniſte de Court fut de ce nombre. Le Jeſuite Roſendal regardant ce triomphe comme un ſcandale, écrivit la même année 1652. contre celui qui ſe l'attribuoit & celui qui y avoit donné lieu. Ce fut une nouvelle occaſion au pere Magni d'écrire contre Roſendal, en quoi il fut ſoûtenu par un pere Bonaventure Rutenus, du même ordre. Ce dernier écrivit en allemand. Il y eut pluſieurs autres écrits de part & d'autre ſur cette matiere, & le pere Valerien écrivit ſur ce ſujet une longue lettre datée du 18. d'Avril 1653. qu'il envoya à Rome le 21. du même mois. Il donna un *Appendix*, & un *Appendicula* ſur la même matiere en 1654. Mais comme il avoit demandé une permiſſion à Rome d'écrire ouvertement contre les Jeſuites, elle lui fut refuſée, & Alexandre VII. donna en 1655. un decret qui défend à tous Miſſionaires de rien faire imprimer ſans avoir conſulté auparavant le ſaint Office. Ce n'étoit pas ſans raiſon que ce decret avoit été ſollicité par les parties intereſſées, car le pere Magni avoit ſouvent eſſayé la

Digitized by Google

plume contre les Jesuites. Dès 1733. on trouve une lettre italienne de ce pere écrite contre eux, & plusieurs autres écrits sur le compte des mêmes qui n'en furent pas contents. Dans une autre lettre écrite en latin au pape Alexandre VII. le 18. d'Avril 1656. & qui se trouve à la fin du second tome du recueil intitulé, *Tuba magna*, &c. il dit lui-même qu'il y avoit plus de vingt ans qu'il s'étoit cru obligé d'écrire contre les Jesuites, même à leur général Vitelleschi, qui ne lui fit point de réponse, au pape, & à plusieurs cardinaux. Aussi n'obéit-il pas au decret *dont on vient de parler*. Il fit même à cette occasion son apologie qui lui attira de fâcheuses affaires. Il fut enlevé par ordre civil, & mis en prison à Vienne, *ainsi qu'on l'a dit à son article dans le dictionnaire historique*. De sa prison, il écrivit au pere Louis *à Salice*, de son ordre, le 8. de Février 1661. une lettre assez longue, où il entre dans le detail des accusations formées contre lui & qui avoient occasionné sa disgrace, & il y répond. On y voit que la principale accusation étoit de ce qu'il avoit accusé les Jesuites d'hérésie & de corruption dans la morale. Cette lettre se trouve dans le *Tuba magna*, tome 2. avec celle par laquelle le provincial des Capucins fait le récit de l'emprisonnement du pere Valerien, & des démarches inutiles qu'il avoit déja faites pour lui faire rendre sa liberté.

MAGNIN, (Antoine) s'est distingué dans le siécle dernier par ses emplois & par ses poésies françoises. Il étoit originaire de Bourg en Breſſe, & fut conseiller honoraire au bailliage de Mâcon, & subdelegué de M. l'intendant de Bourgogne. Il a été aussi membre de l'académie d'Arles, & mourut à Mâcon au mois de Juillet 1708. âgé de plus de soixante-dix ans. Il fut enterré dans la collégiale de saint Pierre de cette ville. Il avoit beaucoup de goût pour les belles lettres, & l'on s'en appercevoit dans ses conversations où son érudition brilloit quand on le mettoit sur ces matieres. Il remporta en 1689. le prix de l'éloquence au jugement de l'académie d'Augers, & son discours fut imprimé la même année à Mâcon. Dès 1687. il avoit composé pour les prix de la même académie, deux pièces, l'une en prose, & l'autre en vers : le sujet de la premiere étoit, *Le triomphe de Louis le Grand sur l'hérésie* : celui de la seconde, *Le nouveau canal de la riviere d'Eure*. Elles ont été imprimées la même année à Mâcon. Ses autres pièces sont : la gloire de Louis le Grand, poëme *in 4°*. Le portrait de Louis le Grand, poëme. Clovis à Louis le Grand, poëme. Henri le Grand au peuple François sur la déclaration de guerre de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Angleterre & de la république de Hollande contre la France en 1689. en vers. Épitre en vers à M. le duc de Saint Agnan, avec des devises, *in-4°*. Eloge de M. Colbert, ministre d'état, poëme. Devises pour madame de Maintenon. Ode à M. Boucherat, chancelier de France, avec des devises, *in fol.* Il a laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entr'autres un *Etat historique de la Bourgogne*. * *Mémoire du tems*.

MAGNON (Jean) de Tournus, dans le Mâconnois, & non né dans la province de Breſſe, comme le dit M. Brossette dans les notes sur Boileau, fit ses études chez les Jesuites de Lyon. Après avoir été quelque tems avocat au présidial de cette derniere ville, il vint à Paris & s'y établit. Il y mourut dans un âge encore jeune après l'an 1661. On dit qu'il fut assassiné sur le Pont Neuf. Il s'appliqua à la poésie dès sa jeunesse, & a mis sur le théatre François des tragédies & des comédies qui ont été peu estimées, sçavoir : *Artaxerxe*, tragédie, à Paris en 1645. *in 4°*. *Les amans discrets*, en 1645. à Paris. *Le grand Tamerlan & Bajazet*, en 1648. *in-4°*. à Paris. *Le mariage de Doronsade & de Statyre*, en 1648. à Paris. *Josephas & Barlaam*, à Paris. *Sejan* en 1648. à Paris. *Zenobie, reine de Palmyre*, à Paris en 1660. Il a laissé quelques autres pièces de théatre manuscrites. Mais il a encore fait imprimer en vers françois, *La fecunde université*, in-4°. L'auteur mourut pendant l'impression de cet ouvrage qui parut en 1663. Dès 1654. il avoit donné *Les heures du Chrétien devisées en trois journées*, &c. en vers & en prose, *in-8°*. L'auteur y prend le titre d'hiſtoriographe de sa majesté. Il avoit été ami de Moliere lorsque celui-ci se fut associé avec quelques jeunes gens qui avoient du talent pour la déclamation à laquelle il s'exerçoit avec eux. Ils jouoient dans le fauxbourg saint Germain, & dans le quartier saint Paul, & on appelloit leur société *l'illustre théatre*. L'*Artaxerxe* de Magnon, imprimée en 1645. avoit été représentée par cette troupe. * *Mémoires du tems*. Maupoint. *Bibliothèque des théatres*. L. Jacob, *de scriptor. Cabilonensi*. Bossette, *notes sur le trente sixième vers de l'Art poetique de* M. Despreaux, &c.

MAHEUST, (Matthieu) sieur de Vaucouleurs, habile médecin, né le 5. d'Octobre 1630. exerça & professa la médecine avec succès. Il prit le degré de docteur dans l'université de Reims, & obtint sans dispute une chaire de professeur dans l'université de Caën. Il mourut subitement le 2. d'Avril 1700. âgé de soixante-neuf ans. On estime beaucoup sa dissertation sur le lait. Il a laissé quelques traités sur les Aphorismes d'Hippocrate, & des thèses sçavantes & curieuses qu'il avoit composées pour ses disciples. C'étoit un homme d'une grande application, bon anatomiste & physicien très-habile. M. Huet ancien évêque d'Avranches, en parle avec beaucoup d'éloges dans ses origines de Caën, seconde édition *in-8°*. page 407.

MAIGRET, (Georges) *Dans le Moreri éditions de 1725. & 1732 on le dit* mort en 1633. il mourut après l'an 1645. Il étoit docteur de Louvain, & fut provincial des Augustins de Flandres. *Aux citations* au lieu de *fesl. Lovan.* lisez *Fasti, Lovan.*

MAILLÉ, illustre & ancienne maison, &c. *On a fait dans l'édition de 1732. quelques corrections dans la généalogie de cette maison, on les repetera ici en faveur de ceux qui ont l'édition de 1725. & l'on ajoutera ce que l'on a pu apprendre de l'état présent de la famille.*

XVI. Louis de Maillé, dit de la Tour-Landry, marquis de Gilbourg, &c. *Ajoutez ce qui suit à l'égard de ses enfans* du second lit. ANDRÉ de Maillé de la Tour-Landry, seigneur de S. Jean de Mamerets *dont il va être parlé*, *Charles* de Maillé, se qualifiant comte de la Tour-Landry, seigneur d'Entrames, marié 1°. avec *Jeanne* Pelisson, veuve de *Jacques* de Biragues, seigneur & baron d'Entrames, morte au château d'Entrames au mois de Mai 1704. fille de *Daniel* Pelisson, & de *Magdelene* le Clerc ; & 2°. à l'âge de quarante-neuf ans le 12. de Septembre 1708. avec *Marie* Guitton, âgée alors de trente-six ans, & fille de *Robert* Guitton, & de *Françoise* Guesnier, dont un fils, né & mort le 13. d'Octobre 1709. après avoir été ondoyé ; & *Marie* de Maillé de la Tour-Landry, mariée à l'âge de vingt-sept ans le 30. d'Avril 1680. avec *Charles* de Buchepot, chevalier, seigneur de Froumanteau, Fougerolle, &c. en Berri.

ANDRÉ de Maillé de la Tour Landry, seigneur de saint Jean de Mamerets, qui avoit été élevé page du roi en sa grande écurie, en 1668. laissa de *Marie-Louise* Thiellin, sa femme, *Charles-André* de Maillé, appellé *le marquis de Maillé-la-Tour-Landry*, seigneur de Gilbourg, colonel d'un régiment d'infanterie de nouvelle levée par commission du 7. de Mai 1702. & réformé en 1714. après la paix d'Utrecht. Celui-ci épousa au mois d'Octobre 1710. *Suzanne-Antoinette* de Rancurel de saint Martin, fille d'*Alexis-Joseph* de Rancurel, seigneur de saint Aubin, saint Martin, &c. & d'*Eleonor-Dorothée* de Walkembourg, & en a eu *Anne-Charlotte* de Maillé de la Tour-Landry, née le 17. de Septembre 1711. & baptisée pour les cérémonies le 21. d'Août 1713. ayant eu pour parain & maraine le comte de Charolois & la princesse douairiere de Condé.

De cette branche est *Michel-François* de Maillé de la Tour-Landry, prêtre du diocèse d'Angers, chanoine & chevecier de l'église cathédrale de Chartres, vicaire général de l'évêque de Chartres, & abbé de l'abbaye de saint Pierre de Lesterp, ordre de saint Augustin, diocèse de Limoges, à laquelle il fut nommé au mois d'Octobre 1729. & laquelle fut préconisée & propoſée pour lui à Rome le 24. de Juillet 1730. & 19. de Novembre 1731.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LISLETTE, marquis de KERMAN *qu'on prononce* CARMAN.

XVIII. CHARLES de Maillé II. du nom, marquis de Kerman, &c. *Corrigez seulement dans l'édition de 1725.* ce qui suit. *Charles* comte de Maillé, lisez *Leonor-Charles* comte de Maillé, mort sans enfans de *Marie* de Peschart, qu'il avoit épouſée

Digitized by Google

épouſée le 21. d'Octobre 1653. & qui étoit fille de *François* de Peſchart, ſeigneur de Limoges, & d'*Olive* du Coudray.

Réformez ainſi les degrés ſuivans dans les éditions de 1725. & de 1732.

XX. Henri de Maillé, marquis de Kerman, comte de Maillé & de la Marche, baron de Leſquelen, premier banneret de Leon, mourut en ſon château de Seixploé, appellé *de Maillé*, en baſſe Bretagne, le 4. de Décembre 1728. dans la ſoixante-dix-huitième année de ſon âge. *Marie-Anne* Dupuis du Marinais, ſa premiere femme; étoit morte à Paris le 7. de Juillet 1707. âgé de cinquante-huit ans. Il avoit épouſé en ſecondes nôces une damoiſelle de Baſſe Bretagne du nom de *Kerſaingily*, de laquelle il eut une fille. De ſa premiere femme ſont venus, Donatien, marquis de Kerman, qui ſuit; & *Charles* de Maillé de Kerman, prieur de Montfaucon & de Pontchriſt l'an 1707. qui peut être celui qui, n'étant que clerc tonſuré, fut nommé abbé de Notre-Dame de Moreaux, ordre de ſaint Benoît, diocèſe de Poitiers, au mois de Septembre 1725.

XXI. Donatien de Maillé, marquis de Kerman, comte de Maillé, baron de Leſquelen, ſeigneur des terres de Dameny & de Villetomain, premier banneret de Leon, né au mois de Juin 1675. capitaine de cavalerie, puis colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom de nouvelle levée par commiſſion du 20. de Mars 1702. fut marié le 29. d'Octobre 1706. avec *Marie* Binet de Marcoignet, veuve de *Julien* de Salligné, marquis de la Chaiſe, lieutenant de roi en Poitou, & fille de *Nicolas* Binet, ſeigneur de Marcoignet, gouverneur de la Rochelle, mort le 17. de Janvier 1717. à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Elle fut faite dame d'honneur de Charlotte de Heſſe-Rhinfels, ducheſſe de Bourbon, au mois de Juin 1728. & ſe démit de cette place au mois d'Août 1733. Leurs enfans ſont entr'autres un fils, chanoine de l'égliſe métropolitaine de Tours, nommé abbé de Notre-Dame de Moreaux, diocèſe de Poitiers, au mois de Mars 1734; *Marie-Eleonore* de Maillé de Kerman, mariée le 13. Novembre 1733. avec *François-Jean Baptiſte-Joſeph* de Sade, comte de la Coſte & de Saumane dans le comtat Venaiſſin, colonel général de cavalerie du pape dans l'état d'Avignon. Elle fut nommée en même tems dame de compagnie de la même ducheſſe de Bourbon.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BREZE, & de Benehart.

XVI. Henri de Maillé, marquis de Benehart, &c. épouſa *Françoiſe* de la Barre, &c. On ne ſait de *François-Henri* qu'un fils, c'en ſont deux. *Henri* de Maillé, le plus jeune, fut reçû chevalier de Malte au grand prieuré d'Aquitaine le 21. de Novembre 1663. *François* de Maillé, aîné de *Henri*, fut comte d'Epichelieres, ſeigneur de Ronjon & de Freſne, & fut partagé par *René* de Maillé, marquis de Benehart, ſon frere aîné, le 3. de Juillet 1669. Il épouſa par contrat du 20. de Novembre 1680. *François-Marguerite* Bouteiller, fille majeure de feu *Marin* Bouteiller, ſeigneur de Châteaufort, & de *Marie* de Breuille, & il en eut *Louiſe* de Maillé baptiſé dans l'égliſe paroiſſiale de Freſne, diocèſe de Blois le 5. de Mai 1685. & reçû page du roi en ſa petite écurie au mois de Décembre 1704.

Corrigez les deux derniers dégrés de cette branche ainſi qu'il ſuit.

XVII. René de Maillé, marquis de Benehart, ſeigneur des Hayes, Roujon, Molan, Champ-Sénéchal, ſaint Germain, Verron, la Baudiniere, &c. conſeiller du roi en ſes conſeils, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, & capitaine de ſes chaſſes au comté du Maine & château du Loire, épouſa 1°. par contrat du 20. de Juillet 1665. *Gabrielle* de Guillebert de Siqueville, morte à Paris le 17. de Juillet 1669. fille de *Louis* de Guillebert, ſeigneur marquis de Siqueville, baron de Coulonces, gouverneur des ville, château & comté de Vire, & de *Louiſe* d'Apchon: & 2°. *Jacqueline-Françoiſe* de Billes, fille d'*Antoine* de Billes, ſeigneur du Foyer, en Normandie, & de *Françoiſe* de Vipart. Du premier mariage ſont venus Louis-Joſeph de Maillé, baron de Coulonces, qui ſuit; *Jean-Charles-Hardouin* de Maillé, marquis de Benehart, baptiſé le 3. de Décembre 1667. qui étoit capitaine de vaiſſeaux, & qui vivoit en 1700. marié avec *Henriette-Eliſabeth* Herbert; & un troiſiéme fils, ondoyé le 5. de Février 1669. Les enfans du ſecond mariage ſont René-François de Maillé, marquis de Benehart, *qui ſera mentionné ci-après*; *Anne-Henri-Honorat* de Maillé, mort jeune; & *Conſtance* de Maillé, religieuſe à la Viſitation de Caën.

XVIII. Louis-Joſeph de Maillé, baron de Coulonces & de Siqueville, appellé *le marquis de Maillé*, né à Paris le 7. de Juin 1666. reçû guidon le 24. de Février 1692. & enſeigne de la compagnie des gendarmes Flamans le 25. d'Avril 1694. mourut à Paris le 3. de Juillet 1698. & fut inhumé le 5. en l'égliſe de ſaint Paul, ſa paroiſſe. Il avoit été marié par contrat du 24. de Février 1691. avec *Louiſe-Marie* Malier, dame du Houſſay & de ſaint Maurice, près de Bomeval, diocèſe de Chartres, morte en 1719. âgée de plus de ſoixante ans, fille & héritiere de *Claude* Malier, ſeigneur patron de Houſſay & de ſaint Maurice, & de *Geneviève* de Houderot. Il en laiſſa *Marie-Anne-Geneviève* de Maillé fille unique, mariée le 8. de Juin 1711. par contrat du 6. précedent avec *Philippe-Claude* de Montboiſſier-Beaufort de Canillac, appellé *le marquis de Montboiſſier*, alors colonel-lieutenant du régiment de Condé, infanterie, puis en 1712. cornette de la ſeconde compagnie des mouſquetaires de la garde du roi, dont il fut fait capitaine-lieutenant le 10. d'Avril 1729. & maréchal des camps & armées de ſa majeſté le 20. de Février 1734.

XVIII. René-François de Maillé, marquis de Benehart, ſeigneur de Ruillé, de la Jaille, &c. fils de René de Maillé, marquis de Benehart, & de *Jacqueline-Françoiſe* de Billes du Foyer ſa ſeconde femme, fut deſtiné à l'état eccléſiaſtique qu'il quitta après la mort de ſes freres aînés. Il épouſa en 1720. *Françoiſe-Magdelene* de la Luzerne, fille de *Guy-Ceſar* de la Luzerne, marquis de Beuſſeville, baron de Garencieres, & de Beaudemont, ſeigneur de Lorey & de Courtheville, capitaine des côtes de la mer en Normandie, & de *Magdelene-Françoiſe* de Pommereuil, dame de Moulin-Chapelle, Pommereuil & Miſeray. Il en a eu pluſieurs enfans.

MAILLY, maiſon de Picardie. *Corrigez & ajoûtez ce qui ſuit à la généalogie de cette maiſon, rapportée dans ce dictionnaire.*

XIII. Thibault de Mailly, ſeigneur de Remaugis & d'Orvilliers, &c. & *Jacques* de Mailly, ſeigneur de Mareuil, &c. l'aîné de ſes enfans fut *Louis* de Mailly, ſeigneur du Freſnoy, de Fécamp, la Neufville, &c. qui fut cornette des chevaux-legers du prince de Condé, & enſuite capitaine-lieutenant de ſes gendarmes, & meſtre de camp d'un régiment de cavalerie, & qui mourut à Paris le 21. de Septembre 1689. âgé de cinquante-neuf ans, & fut inhumé le lendemain à ſaint Nicolas des Champs. Il avoit épouſé *Marguerite* de Marteau, veuve de *Maximilien-Claude-François*, comte de Gomiecourt, mort le 13. de Mars 1665. & fille d'*Heſlor* de Marteau, ſeigneur de Villegeris, & de *Marie* de Maupeou. Elle mourut à Paris au mois de Juin 1733. âgée de plus de quatre-vingt-dix ans, & fut inhumée à ſaint Nicolas des Champs, ayant eu de ſon ſecond mari un fils appellé *le comte de Maulx*, non marié en 1735; *Eliſabeth* de Mailly, mariée par contrat du 24. de Septembre 1708. avec *Joachim* de la Vieſville, ſeigneur de Plainval, Leveremont, Rouvillé, &c. capitaine de fregates legéres du roi, & chevalier de l'ordre militaire de ſaint Louis; & *Thereſe* de Mailly, de Fécham, morte fille depuis 1708.

XVII. René VI. du nom, marquis de Mailly, &c. colonel d'un régiment d'Orléanois, mort, *ajoûtez* en ſon château de Mailly, au mois de Juillet 1698.

XVIII. Victor-Alexandre ſire & marquis de Mailly, aîné de ſa maiſon, né le 10. de Décembre 1696. fait colonel d'un régiment d'infanterie, ci-devant Monteſquiou, & auparavant ſlenguien, par commiſſion du 15. de Septembre 1717. & brigadier des armées du roi le 20. de Février 1734. quitta le ſervice & ſe démit de ſon régiment au mois de Mars 1735. Il a eu de *Victoire-Delfine* de Bournonville, ſon épouſe, *Marie-Louiſe-Françoiſe-Victoire* de Mailly, née le 17. de Janvier 1721. *Louis* comte de Mailly, né le premier Avril 1723. enſeigne au régiment de ſon pere l'an 1733. & *Charles* de Mailly, né le premier Février 1725.

BRANCHE DES MARQUIS DE NE'ELLE.

Corrigez ainſi qu'il ſuit le degré

XVII. Louis de Mailly, III. du nom, marquis de Néelle;

Digitized by Google

& de Mailly en Boulonnois, prince d'Orange & de l'Isle sous Montreal, comte de Fohain, de Beaurevoir, & de Bernon, baron d'Engoisen, de Mery, & de Remaugis, seigneur de Maurup, Pargny, Menneville, Monthulin, Livry en Lannoy, &c. chevalier des ordres du roi, né posthume à Paris le 27. de Février 1689. fit sa premiere campagne en 1706. dans les mousquetaires du roi, & se trouva le 23. de Mai à la bataille de Ramillies, où il fut blessé legerement. Il eut au mois de Fevrier 1707. l'agrément du roi pour traiter de la charge de capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes Ecossois, commandant la gendarmerie, dont il fut pourvû le 7. d'Avril suivant. Il a servi le 11. de Juillet 1708. à la journée d'Oudenarde, où avec le seul escadron des gendarmes Ecossois, il battit deux escadrons des ennemis, & fit l'arriere-garde de toute l'armée. Depuis, il se trouva encore à la bataille de Malplaquet, où il fut blessé, au combat de Denain, & aux siéges de Marchiennes, de Douay, du Quesnoy, & de Bouchain. Il quitta le service en 1714. il avoit fait prendre possession en son nom l'an 1710. de la principauté d'Orange, en vertu d'un arrêt du conseil d'état privé du roi, obtenu le 25. de Janvier 1706. par *Jeanne* de Monchy, son ayeule, par lequel il lui étoit permis de se qualifier princesse d'Orange, sans préjudice du droit des parties. Le marquis de Néelle fut chargé en 1717. d'aller recevoir à son débarquement à Calais, Pierre Alexiowitz, czar de Moscovie, de le complimenter de la part du roi, & de le conduire à la cour. Ce fut lui qui porta la queue du manteau du roi, lorsque sa majesté reçut le collier de l'ordre du saint Esprit à Reims le 27. d'Octobre 1722. Le roi l'ayant proposé le 2. de Février 1724. pour être chevalier de ses ordres, il en reçut la croix & le collier le 3. de Juin suivant. Il avoit épousé le 2. d'Avril 1709. *Felice-Armande* Mazarini fille de *Paul-Jules* de la Porte Mazarini, duc de Rethel-Mazarin, de la Milleraye, & de Mayenne, pair de France, & de *Charlotte-Felice-Armande* de Durfort-Duras. Elle fut nommée dame du palais de la reine le 27. d'Avril 1725. & elle mourut à Versailles, d'une fluxion dans la tête le 14. d'Octobre 1729. âgée de trente-huit ans. Son corps fut porté à Néelle pour y être inhumé dans l'église collégiale de ce lieu. Il a eu d'elle *Louis-Jules* de Mailly de Néelle, née le 16. de Mars 1710. mariée le 31. de Mai 1726. avec *Louis* comte de Mailly, son cousin, ayant le germain sur elle, capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes Ecossois, & commandant de la gendarmerie. Elle fut faite dame du palais de la reine, au lieu & place de feue sa mere au mois d'Octobre 1729; un fils, mort âgé de douze jours sans avoir été nommé, le 28. d'Août 1711; *Pauline-Felicité* de Mailly, damoiselle de Néelle, née au mois d'Août 1712; *Diane-Adelaide* de Mailly, damoiselle de Moncavrel, née le 13. de Janvier 1714: *Hortence-Felicité* de Mailly, damoiselle de Chaon, née le 11. de Fevrier 1715; & *Marie-Anne* de Mailly, damoiselle de Monchy, née au mois d'Octobre 1717. L'une de ces quatre dernieres a été mariée le 19. Juin 1734. avec *Louis* de la Tournelle, marquis de la Tournelle en Nivernois, seigneur de Courancy, Chomard, &c. âgé de 16. ans.

BRANCHE DES COMTES DE MAILLY.

XVI. Louis comte de Mailly, menin de monseigneur le dauphin, &c. *Anne-Marie-Françoise* de sainte Hermine, sa veuve, qui avoit été dame d'atours de la Dauphine, morte en 1712. fut nommée le 27. Avril 1725. pour remplir la même charge auprès de la reine. Elle s'en démit au mois d'Août 1731. en faveur de la duchesse de Mazarin, sa fille, & s'étant ensuite retirée en l'abbaye de Poissy, où elle fit bâtir un magnifique appartement, elle y mourut le 6. de Novembre 1734. dans la soixante-septiéme année de son âge. Ses trois fils sont: 1. Louis comte de Mailly, qui suit; 2. *Louis* de Mailly, comte de Rubempré, baptisé dans la chapelle du château de Versailles le 7. de Février 1700. & tenu sur les fonts par le dauphin, & par la duchesse de Bourgogne, reçû chevalier de l'ordre de N. D. du Mont-carmel, & de saint Lazare de Jerusalem, le 15. d'Octobre 1721. il étoit en 1723. cornette de la compagnie des chevaux legers d'Anjou, & en 1726. sous-lieutenant de celle des gendarmes Ecossois dont il fut fait capitaine-lieutenant, & commandant la gendarmerie au lieu & sur la démission de son frere aîné le 25. de Juillet 1733. il épousa en 1731. une fille de *François-Louis* Arbaleste, vicomte de Melun, seigneur de la Borde, & de Champigny, & de *Marie-Anne* Mousle, sa seconde femme; & 3. *Louis-Alexandre* de Mailly, le troisiéme chevalier non profés de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, reçû au grand prieuré de France le 22. d'Août 1699. étoit en 1726. capitaine de dragons; *Françoise* de Mailly, leur sœur aînée, née le 30. d'Août 1688. veuve de *Louis* Phelypeaux, marquis de la Vrilliere, & de Château-neuf sur Loire, comte de saint Florentin, commandeur des ordres du roi, & secrétaire d'état, mort le 7. de Septembre 1725. s'est remariée le 14. de Juin 1731. avec *Paul-Jules* de la Porte-Mazarini, duc de Rethel-Mazarini, de la Milleraye, & de Mayenne, pair de France, prince de Château-Porcien, marquis de Chilly, & de Long-Jumeau, comte de Marle, &c. gouverneur des villes & citadelles de Port-Louis, Hennebon, & Quimperlay en Bretagne, mort le 7. de Septembre suivant. Elle avoit été faite dame d'atours de la reine, au lieu & par la démission de sa mere le 19. d'Août précedent, & elle avoit prêté serment pour cette charge le même jour.

XVII. Louis comte de Mailly, seigneur de Rubempré, de Rieux, d'Avecourt, de Bohard, du Coudray, &c. fait capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes Ecossois, & commandant la gendarmerie, par la démission du marquis de Néelle, son cousin germain, le 26. de Juillet 1714. se démit lui même de cette charge en faveur du comte de Rubempré son frere au mois de Juillet 1733. Il fut marié le 31. Juillet 1726. avec *Louise-Julie* de Mailly de Néelle, sa nièce à la mode de Bretagne, fille aînée de *Louis* de Mailly, marquis de Néelle & de Mailly, chevalier des ordres du roi, & de *Felice-Armande* Mazarini.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'HAUCOURT.

Reformez ainsi qu'il suit le degré

XVI. Antoine de Mailly, seigneur d'Haucourt, d'Assigny, de saint Leger, de Guillencourt, de Brunvil, de Villedieu, de Bivil, & de saint Michel, baron de saint Amant, mourut à Abbeville en 1713. *Marie* Petit sa premiere femme qu'il avoit épousée à Paris le 12. Mai 1654. & qui mourut sans posterité le 30. de Septembre 1657. étoit fille de *Richard* Petit, chevalier, seigneur de la Selle, Louzoir, Villiers, &c. conseiller du roi en ses conseils, maître d'hôtel ordinaire de sa majesté, & de *Marie* de Lavernot, suivant l'acte de son mariage célébré en la paroisse de saint Gervais à Paris. Il épousa 2°. par contrat du 7. de Février 1658. *Marthe* Beuzelin, morte en 1672. fille de *Jean* Beuzelin, seigneur de Boismelet, conseiller au parlement de Normandie, & d'*Antoinette* Diel des Hameaux: 3°. par contrat du 6. de Fevrier 1678. *Françoise* de Canneffon, dame de Cany, de Bellefontaine, & de Grandfart, morte le 8. de Février 1694. fille de *François* de Canneffon, seigneur du Bellefontaine, Cany, & Effolemenil, vicomte de Grandfart & de Briffel, & de *Gabrielle* de Mercatel: & 4°. *Angelique* Manmel, veuve du seigneur de Hangest, & de Louvencourt, de laquelle il n'eut point d'enfans. De sa seconde femme, vinrent *Jean-Baptiste* de Mailly, capitaine des cuirassiers, tué à Mayence en 1690; *Claude-François*, appellé le comte de *Mailli-Haucourt*, lieutenant de vaisseaux du roi, mort à Paris le 30. de Juin 1704. & inhumé le lendemain à saint Etienne du Mont; & *Marthe* de Mailly, religieuse de l'ordre de Fontevraud, au Clair-Ruissel en Normandie. De sa troisiéme femme sortirent Joseph marquis de Mailly-Haucourt, qui suit; *Jerôme* de Mailly, seigneur de saint Leger; & *Marie-Anne* de Mailly, religieuse au Clair-Ruissel.

XVII. Joseph de Mailly, seigneur marquis de Mailly-Haucourt, d'Assigny, saint Leger, Brunvil, Bivil Villedieu, Guillencourt, saint Michel de Harcourt, baron de saint Amant, châtelain de la Faigne de Pontvalain, Douvre, &c. baptisé le 13. de Novembre 1678. & reçû page du roi en sa petite écurie en 1694. épousa en 1704. *Louise-Magdelene-Joseph-Marie* de la Riviere, dame de la Roche de Vaux Corbuon, du bois de Macquesly, de Requeil, de Placé, & d'Estival, châtelaine du Bouchet, fille de *François* de la Riviere, seigneur des mêmes lieux, ancien conseiller au parlement de Metz, & de *Magdelene* de Lombedon des Essars, & en a eu Augustin-Joseph comte de Mailly Haucourt, qui suit; *Michel-Eleonor-Joseph* de Mailly; *Jerôme-François-Joseph* de Mailly; & *Marie-Joseph* de Mailly, fille.

Digitized by Google

XVIII. Augustin-Joseph de Mailly, seigneur comte de Mailly-Haucourt, baron de saint Amand, seigneur d'Assigny, de Guillencourt, &c. mestre de camp de cavalerie, & nommé sous-lieutenant de la compagnie des chevaux-legers de Berri le 25. de Mars 1634. fut marié le 21. d'Avril 1732. avec *Constance* Colbert de Torcy, troisiéme fille de *Jean-Baptiste* Colbert, marquis de Torcy, de Croissy, de Collegien, de Sablé, & de Bois-Dauphin, ministre, & ci-devant secretaire d'état, commandeur, & ci-devant chancelier des ordres du roi, & de *Catherine-Felicité-Arnaud* de Pomponne. Elle mourut à ses secondes couches, en son château d'Assigny près de Dieppe, le 13. de Décembre 1734. dans la vingt-cinquiéme année de son âge, étant née au mois de Mai 1710. De ce mariage sont venues trois filles: nne née au mois de Septembre 1733; & deux autres jumelles nées le 13. du mois de Décembre 1734. dont la cadette mourut le 14. du même mois, l'aînée de ces deux dernieres se nomme *Jeanne-Marie-Constance* de Mailly.

Il ne paroît pas qu'aucune des autres branches de cette maison, *qui sont rapportées dans le dictionaire*, subsistent, si ce n'est celle de Mailly la Houssaye, *dont il est seulement fait mention dans le dictionaire à l'article separé de Robert de* MALLY, seigneur de Rumesnil. La généalogie de cette maison retouchée, & augmentée considérablement a été inserée dans la nouvelle histoire des grands officiers de la couronne, *tom. 8. p. 625.* La filiation, qui dans les précédentes éditions, ne commençoit qu'à Gilles I. du nom, seigneur de Mailly, y est remontée jusqu'à Anselme de Mailly, son bisayeul, qui fut tué au siége de Lille en l'année 1070. & l'on cite quelques titres pour prouver que Colart, seigneur de Mailly, fut à la bataille d'Azincourt, étoit fils de Gilles VI. du nom. Cette filiation n'avoit été donnée jusqu'à présent que par conjecture.

MAILLY, (Africain de) d'une famille ancienne, originaire de Bourgogne, étoit chevalier, baron d'Escots, seigneur de Villars les-Paux, conseiller, chambellan ordinaire & pannetier du roi, chevalier d'honneur du parlement de Dijon. Il fut pourvû de cette derniere charge le 4. de Septembre 1532. après la mort de Charles de Courcelles, son cousin maternel. Il la remit au mois de Mai 1545. à Hélion de Mailly, son neveu. Africain fut encore reçû bailli de Dijon le 6. de Juillet 1537. Ce gentilhomme qui étoit versé dans les affaires d'état, fut député par le roi François I. avec le cardinal du Bellay, & François Olivier, premier président du parlement de Paris, & chancelier d'Alençon, pour aller à la diette de Spire, convoquée par l'empereur Charles V. en l'année 1544. Mais l'empereur ayant refusé de leur donner un sauf-conduit, ils retournerent à Nancy, ce qui donna lieu à Mailly de composer contre l'empereur plusieurs piéces qui ont été imprimées en latin en 1544. à Paris chez Robert Etienne, *in-4°.* sous le titre de *Joan. cardin. Bellai, episc. Paris. Francisci Olivarii, in senatum Paris. præsid. & Africani Mallei ballivi Divionensis, Francisci I. legatorum, orationes duæ*, &c. On croit que de Mailly mourut vers 1550. Jean Girard, poëte Dijonnois, lui a adressé la centiéme épigramme de sa troisiéme centurie.

MAIMBOURG, (Louis) Jesuite, &c. *Ajoûtez ce qui suit à ce que l'on en a dit dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* Ce pere qui est sorti depuis de la societé des Jesuites, ayant attaqué vivement la traduction du nouveau Testament dite de Mons, dans quelques sermons faits le 28. d'Août & le 4. de Septembre 1667. dans l'église des Jesuites de la rue saint Antoine à Paris, on envoya à MM. Arnauld & Nicole, qui étoient alors en l'abbaye de Haute-Fontaine, les extraits de ces discours: ce qui donna lieu à l'ouvrage de ces deux messieurs, qui a pour titre: *Défense de la traduction du nouveau testament imprimée à Mons, contre les sermons du pere Maimbourg, & les lettres d'un docteur en théologie.* Cet ouvrage fut fait à Haute-Fontaine même, & il parut *in-12.* dès 1669. sous le titre de Cologne.

MAIMBOURG, (Théodore) cousin du précédent, *dont on a aussi parlé dans le Moreri: Il faut ajoûter à son article:* qu'il a publié contre la *Méthode pacifique pour ramener sans dispute les Protestans, &c.* composée par Louis Maimbourg, un *Examen du premier traité de controverse du pere Louis Maimbourg, intitulé, Méthode*, &c. Cet examen a paru en Hollande en 1683.

MAINA, païs occupé par un petit peuple appellé *Maïnotes*, ou *Magnotes. Mainotarum regio Bracchio de Magna*, en Europe.

MAINA, nom propre d'une contrée, & d'une petite ville de la Morée, située dans l'intérieur des hautes montagnes de Maina sur le golfe de Coron. Ce païs, qui est une presqu'isle, s'étend depuis la ville de Calmatta, jusqu'à celle de Castelrampano, tout le long des golfes de Coron & de Colchine; ce qui s'appelle le bras de Maina, & qui est une langue de terre du même nom, située au midi de la Morée, & qui s'avance en forme de presqu'isle dans la mer Méditerranée qui l'environne de trois côtés, & qui est vis-à-vis du golfe de la Sidra. Elle est défendue du côté de la terre par des rochers d'une hauteur prodigieuse, & pour ainsi dire inaccessibles, qui la mettent à couvert des insultes des garnisons Turques, qui sont dans le plat païs; & des trois autres côtes, elle est environnée de la mer & bordée de rochers escarpés qui ferment entierement ce païs, & qui se terminent sur ces rives, & dans lesquels rochers du côté de la mer il y a un passage fouterain de plus d'un quart de lieue assez spacieux, quoiqu'obscur, qui conduit en serpentant sous les différens rochers, & qui descend depuis l'interieur du païs, jusqu'à la mer, où ils ont un assez bon port, qui est l'endroit où ils font leur principal commerce, qui consiste en huiles, raisins secs, figues, orge, suifs, cailles marinées, & autres denrées de pareilles especes, qu'ils vendent ordinairement aux bâtimens de Corfou, & aux Provençaux. Ce peuple, qui est Grec Schismatique, compose six à sept mille ames dans cette langue de terre, qui contient dix-sept à dix-huit lieues communes de Franee de longueur, sur huit, dix, & douze lieues de largeur, suivant que le terrain s'élargit plus ou moins. Quoique ces peuples soient en commerce avec ceux de Corfou & les Provençaux, néanmoins ils ne souffrent pas, ou du moins très-rarement, qu'aucun étranger entre dans l'intérieur de leur païs, attendu qu'ils sont soupçonneux & méfians; cependant M. le commandant Junius, chevalier de Malte, qui a donné cette relation, a eu assez de faveur dans le tems de ses caravanes pour le service de son ordre, pour y avoir pu entrer, & y avoir demeuré deux jours, où il a reçû bien des accueils & politesses, tant du despote, que des principaux de cette nation. Les Mainotes, qui ont donné le nom à ce païs, sont Lacédémoniens Grecs d'origine, qui, à la faveur de leurs hautes montagnes & de la situation avantageuse de leur païs, ont toûjours conservé leur liberté, malgré la puissance formidable des Turc, qui ayant pris Candie en 1669. une partie des Mainotes craignant d'être opprimée par une puissance si formidable & si avoisinée, il s'en retira cinq ou lix cens familles des plus timides dans l'isle de Corse, & environ autant dans le duché de Toscane. Mais les plus braves de cette nation resterent dans leurs païs, où ils se font toûjours maintenus contre la puissance des Turcs, & où ils sont encore à présent, nonobstant les différentes attaques qu'ils ont toûjours fourenues avec vigueur, tant par leur valeur, que par la situation avantageuse de leur païs; on dit qu'ils tiennent beaucoup de l'humeur des anciens Lacédémoniens. Ce peuple a toûjours été, & est encore gouverné par un despote qui a sa cour, & qui a à sa suite ordinairement cinq ou six cens hommes armés. Ce peuple est belliqueux & surveillant; une de ses principales occupations militaires, est de defcendre de tems en tems dans le plat païs, pour y surprendre les Turcs, & même les Grecs qui leur sont soumis. Ils sont très-agiles, & remontent avec legereté dans leur territoire, qui est de difficile accès.

MAINBŒUF, en latin *Magnobodus*, évêque d'Angers, &c. *Dans le dictionaire historique, éditions de 1725. & de 1732. en dit qu'*il naquit vers l'an 574. *lisez*, naquit le 6. de Janvier 577. Saint Lezin, *ajoûtez-y-on*, lui donna l'administration du monastere de Coloner. C'est Chalones, qu'il faut plus qu'un prieuré dépendant de l'abbaye de S. Serge d'Angers. M. Baillet a eu tort d'attribuer à Maimbœuf la fondation de cette abbaye; on en fait honneur à Clovis. Maimbœuf mourut le 5. de Novembre 654. Il est auteur de la vie de S. Maurille, l'un de ses prédécesseurs, qui est imprimée dans le Spici-

lege de dom Luc d'Acheri, *tome 10.* de l'édition *in-4°.* il eut pour successeur S. Niculfe, abbé de S. Aubin d'Angers.

MAIRE ou MAJOR. (Jean) Il reçut le bonnet de docteur en théologie en 1506. non en 1505. *comme on l'a dit dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* Jerôme Hangest, *lisez*, Jerôme de Hangest.

MAIRE. (Jean le) *Dans les mêmes éditions du Moreri, on dit qu'*il vivoit vers l'an 1610. cela n'eſt pas vrai : Jean le Maire mourut dès l'an 1548.

MAIRE, (Guillaume le) évêque d'Angers. *On n'a parlé de ce prélat qu'en deux mots & avec peu d'exactitude dans le dictionnaire de Moreri à l'article* Guillaume le MAIRE. On croit qu'il naquit en Anjou dans le bourg de Baracé, où l'on voit encore une maiſon avec ſes armes, & où l'on trouve pluſieurs perſonnes de même nom, qui prétendent être iſſues de la même famille. Il eſt certain, ſelon ſon propre témoignage, qu'il fut élevé dans le diocèſe d'Angers, qu'il étoit docteur en droit, & qu'il y avoit profeſſé cette ſcience. Il dit auſſi qu'il avoit été pendant ſept ans grand chapelain, & en cette qualité, commenſal de Nicolas Gellant, évêque d'Angers, mort le premier de Février de l'an 1290. Il étoit chanoine & grand pénitencier de la même égliſe, lorſqu'il en fut élû évêque le mercredi avant Pâques de l'an 1290. L'année ſuivante, le pape Nicolas IV. ayant écrit aux prélats de France, après la priſe d'Acre & la perte entiere de la Terre-ſainte, qu'il venoit d'apprendre, pour les conſulter ſur les moyens de regagner ce qu'ils venoient de perdre, chaque métropolitain aſſembla un concile de ſa province, & celui de la province d'Anjou ſe tint à Angers. Guillaume le Maire y aſſiſta, & y donna des marques de l'intérêt qu'il prenoit à ce qui affligeoit le pape lequel mourut le 4. d'Avril de l'année ſuivante 1292. En 1294. le Maire aſſiſta au concile qui fut aſſemblé cette année-là à Saumur, au ſujet de quelques ſubſides que le roi Philippe le Bel demandoit au Clergé, pour l'aider à ſoûtenir la guerre contre les Anglois. Cinq ans après, ſçavoir en 1299. il ſe plaignit au roi de l'entrepriſe des juges laïcs ſur les libertés de l'égliſe, & il excommunia pour ce ſujet le bailli d'Anjou & ſon lieutenant. En 1301. commença le fameux différend entre le pape Boniface VIII. & le roi Philippe le Bel, à l'occaſion de Bernard de Saiſſet, premier évêque de Pamiers, que ce prince avoit fait arrêter, après qu'il eût été convaincu d'avoir déclamé contre ſa majeſté d'une maniere très-injurieuſe, & d'avoir excité à la révolte contre elle, le comte de Foix, celui de Comminges, & la ville & le comté de Touloufe. Boniface ſe laiſſa aller à cette occaſion à des excès peu dignes de ſa place, & du prince qu'il en vouloit rendre la victime: & Philippe le Bel défendit entre autres à tous les prélats & autres eccléſiaſtiques de ſon royaume d'aller à Rome, ſous peine de déſobéiſſance. Il y en eut néanmoins un aſſez grand nombre qui déſobéirent, intimidés par les menaces du pape. Guillaume le Maire fut de ce nombre. Il étoit à Rome en 1302. Mais à ſon retour, il rentra dans ſon devoir, & ſigna l'acte d'appel que le roi interjetta en Juillet 1303. au futur concile de tout ce que le pape avoit fait, ou pourroit faire, contre ſa perſonne, ſes droits, & ſon royaume. Il ſigna auſſi l'acte d'adhéſion des autres prélats à cet appel. Il ſe trouva en 1311. au concile général de Vienne, & ſuivant les intentions du pape Clement V. il y apporta un mémoire qu'il avoit compoſé, de tout ce qu'il convenoit d'y régler pour le bien de l'égliſe. Raynaldus le rapporte comme d'un évêque dont on ne ſçait pas le nom : & M. l'abbé Fleuri en a même ignoré l'auteur. Mais ce mémoire qui contient quantité d'avis importans, eſt certainement de Guillaume le Maire. Bail s'eſt entierement écarté de la vérité en le donnant, avec doute, à un évêque de Mende, apparemment à Guillaume Duranti, qui aſſiſta en effet à ce concile, & y préſenta auſſi ſon mémoire. Le Maire mourut vers l'an 1317. MM. de Sainte-Marthe, qui mettent ſa mort en 1314. ſe trompent, puiſque nous avons des actes de ce prélat de l'an 1315. & 1316. Il eut pour ſucceſſeur Hugues Odard, qui fut élû à la fin de l'an 1317. Guillaume le Maire a donné auſſi un journal des principaux événemens arrivés ſous ſon épiſcopat, ſous ce titre : *Geſta Guilelmi Majoris Andeg. epiſc. ab ipſomet relata.* On trouve cette piéce qui eſt importante pour l'hiſtoire de ce tems-là dans le pere Dacheri, tome 10. du Spicilége, & dans l'appendix du tome 13. Ce prélat prit ſoin auſſi de recueillir les ſtatuts ſynodaux de Nicolas Gellant ſon prédéceſſeur, & on les a avec ceux qu'il publia lui-même, imprimés dans le tome 11. du Spicilége cité ci-deſſus, avec une préface ou mandement qui eſt de l'an 1314. & plus amplement dans le recueil des ſtatuts du diocèſe d'Angers, imprimés *in 4°.* en 1680. par l'ordre de Henri Arnaud évêque de ladite ville. * *Voyez* les endroits cités des volumes du Spicilége de D. Luc d'Acheri; Fleuri, *hiſtoire eccleſiaſtique*, in-4°. *tome 18. pag. 548. & tome 19. p. 199. 290. & ſuiv.* MM. de Sainte-Marthe *Gall. Chriſt.* Raynald. *ad ann. 1311 n. 55.* Baillet, *démêlés de Boniface VIII. avec Philippe le Bel, pag. 204.* Bail, *ſumma concilior.* Œuvr. poſth. du pere Mabillon, *tome 1. pag. 442.*

MAIRE, (le Lord) eſt le chef du gouvernement civil de la ville de Londres. C'eſt le ſeul maire en Angleterre, avec celui d'Yorck, qui porte le titre de Lord. Celui de Londres eſt choiſi tous les ans par les citoyens le 29. de Septembre, & il entre en charge le 29. d'Octobre ſuivant. Son autorité s'étend ſur la ville & une partie des fauxbourgs, excepté quelques lieux particuliers, & ſur la Tamiſe, dont il fut déclaré conſervateur par Henri VII. Sa juriſdiction ſur cette riviere s'étend depuis le port de *Stanes* juſqu'à l'embouchure de *Medway*. Il eſt le premier de Londres, & a le pouvoir de citer & d'empriſonner. Il a ſous lui de grands & de petits officiers, & entre les premiers un porte-épée. Il a le privilege de chaſſer par tout dans les trois provinces de Midleſex, Suſſex, & Surrey. Le jour du couronnement du roi, il fait l'office de grand échanſon, préſente à boire au roi dans une coupe d'or; & après que le roi a bû, la coupe eſt à lui. Lorſque Jacques I. fut invité à venir prendre poſſeſſion de la couronne, le Lord ſigna le premier l'acte avant les pairs du royaume. Quand il paroît en public à cheval, c'eſt avec un riche harnois, & toûjours en robe longue, ou d'écarlate ou de pourpre. Il eſt auſſi accompagné de divers officiers qui le précedent & qui le ſuivent. Son élection ſe fait à Guildhall dans la cour des Huſtings. Dès qu'il a été élû, il prête ſerment de maintenir les privileges, ce qui ſe fait le jour où il entre en charge. Il doit être membre d'une des douze compagnies de corps de métiers qui ont des privileges particuliers. Le jour qu'il entre en charge eſt remarquable par ſa ſolemnité. Il va par eau de Black Friars à Weſtminſter dans une eſpece de Galere, accompagné des échevins dans leurs habits de cérémonie. Les douze principales compagnies des corps de métiers, & quelques autres, le ſuivent, portant leurs robbes fourées. Chaque corps eſt dans ſa barque ornée de ſes armes, de drapeaux, & de banderolles. Il met pied à terre à Weſtminſter, ſuivi des mêmes compagnies qui marchent en ordre à la grande ſalle. On porte devant lui la maſſe & l'épée. Le maire & les échevins ſaluent les cours de juſtice qui ſont aſſemblées. Enſuite ils vont à la cour de l'Echiquier, où le Maire prête ſerment. Il y a auſſi beaucoup de cérémonies lorſqu'il s'en retourne. On peut en voir le détail dans l'état préſent de la grande Bretagne, ſous George II. *tome premier, &c.*

MAIRET, (Jean) poëte François, mort vers 1660. étoit né en 1607. à Beſançon, & fut ſecretaire de M. de Montmorenci, patron du poëte Théophile Viaud, ce qui avoit lié ces deux poëtes enſemble. Mairet devint dès ſa plus tendre jeuneſſe partiſan des muſes, & en fut quelque ſois favorité. Il dit lui-même dans ſon épitre dédicatoire des galanteries du duc d'Oſſone à Antoine Brun, procureur général du parlement de Dol, que quoiqu'il n'eût encore alors que vingt-ſix ans, il étoit néanmoins le plus ancien poëte dramatique de ſon tems. En effet il n'avoit que ſeize ans, lorſqu'au ſortir de philoſophie, il compoſa ſa premiere piéce de théatre intitulée, *Chryſeide : ſa Sylvie* parut l'année ſuivante. Il fit la *Sylvanire* à vingt-un ans, le *duc d'Oſſone* à vingt-trois, *Virginie* à vingt-quatre, *Sophoniſbe* à vingt-cinq, *Marc-Antoine* & *Soliman* à vingt-ſix. On a encore de lui *la Sydonie*, *l'illuſtre Corſaire*, & *Roland le furieux*. La Sophoniſbe a eu grand ſuccès, & cette piéce a eu, dit-on, l'avantage ſur la Sophoniſbe de Corneille. Mairet ſurvécut Théophile de plus de trente ans, puiſqu'il vivoit encore dans le tems du traité de la paix des Pyrenées, conclue en 1659. On lui attribue

Digitized by Google

même un sonnet sur ce sujet : mais l'on n'a aucune connoissance de cette pièce. * Ménage, *Anti-ballet, pag. 202. de l'édition de Paris*, in-4°. M. de la Monnoie, *notes sur les jugemens des sçavans de M.* Baillet, *tom. 1. pag. 226.* Le *Menagiana de 1715. t. 1. pag. 245.* & non tome 2. comme on lit dans le *Parn. Franç.* Titon du Tillet, *Parn. Franç. édit.* in-fol. *page 264. & suiv.*

MAISTRE (le) de la Garlaye, maison d'une ancienne noblesse militaire de l'évêché de Nantes dans la province de Bretagne. porte pour armes *d'azur à un lion d'argent, accosté de deux épées de même garnies d'or, les pointes en haut, aussi d'or.* Le premier de cette maison qui soit connu par les titres, est ARTUR le Maistre, seigneur de Boisvert, paroisse de S. Aubin-des-Châteaux, chevalier chambellan de Jean II. duc de Bretagne 40me de Richemont, qui par acte du 20. d'Octobre 1289. dont l'original se trouve dans les archives de l'abbaye de S. Jagu, lui donna plein pouvoir de traiter en son nom avec Maurice, seigneur de Craon & de Sablé, chevalier, pour raison du désistement que ce seigneur devoit donner au duc de ses prétentions sur les terres qu'Amauri de Craon avoit cédées à Pierre I. duc de Bretagne. On trouve ensuite FRANÇOIS le Maistre, qui assista avec les seigneurs de Beaumanoir, de Montauban, & autres, au partage fait au château de Succenio en l'année 1311. entre les enfans de Jean II. duc de Bretagne, & d'Iolan de Dreux, sa femme. LOUIS le Maistre, capitaine de Carhaix l'an 1342. dans le tems que cette ville fut prise par Charles de Blois sur Jean de Montfort. JEAN le Maistre, écuyer de la compagnie du sire de Clisson, chevalier banneret, suivant une montre faite à Ploërmel le premier de Mai 1380. ALAIN le Maistre, seigneur du Boisvert, qui peut être le même que celui qui suit, & JEAN le Maistre, son frere, sont nommés dans le parlement général tenu à Rennes par Jean IV. duc de Bretagne le 9. de Septembre 1398. *Jean* le Maistre fut aussi du nombre des chevaliers & écuyers commandés pour accompagner Richard, frere du duc de Bretagne, au fiançois Jean de Mauleon paya un mois & demi en 1414.

I. ALAIN le Maistre, chevalier seigneur du Boisvert, eſt le premier depuis lequel la filiation de cette maison eſt prouvée par titre autentiques. Il donna partage à viage à *Jean* le Maistre, son frere puîné, & à *Gillete* le Maistre, sa sœur, le 17. d'Avril 1360. & se trouva à la bataille d'Auray en 1364. Il y commandoit cinquante lances, & il y fit de si belles actions, que pour l'en récompenser le duc Jean IV. comte de Montfort, le fit capitaine des ville & château de Jugon. Il avoit épouſé par contrat du 7. d'Août 1351. *Jacqueline* de Fercé, de laquelle il eut celui qui suit.

II. GUILLAUME le Maistre, chevalier seigneur du Boisvert, fut marié par contrat du 18. d'Avril 1389. avec *Jeanne* de Chamballan, & laiſſa pour enfans OLIVIER le Maistre, seigneur du Boisvert qui suit ; & *Robert* le Maistre du Boisvert, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, dit *de Rhodes*, & commandeur de la commanderie de Faugaret de la ville de Guerrand, l'an 1438. mentionné en cette qualité dans plusieurs titres de la vingt-deuxiéme liaſſe des archives de la commanderie de saint Jean de Nantes, à laquelle celle de Faugaret a été réunie.

III. OLIVIER le Maistre, chevalier, seigneur du Boisvert, assista en 1426. avec le comte de Richemont, le seigneur de Châteaubriant, le maréchal & l'amiral de Bretagne, & plusieurs autres à l'ordonnance faite par Jean V. duc de Bretagne, pour une levée, & l'assemblée de l'arriere-ban dans tout le duché, & il donna pouvoir le 14. de Mars 1465. à son fils puîné *Pierre* le Maistre de la Garlaye, d'affermer le bois de la seigneurie du Boisvert. Il laiſſa de *Jeanne* de la Fontaine, du pays du Maine, qu'il avoit épouſée par contrat du 14. de Septembre 1423. ROLAND le Maistre, seigneur du Boisvert, qui suit ; & PIERRE le Maistre, duquel sont sortis les seigneurs de GARLAYE, *rapportés ci-apres*. L'on trouve *Jean* & *Alain* le Maistre au nombre des nobles qui prêterent le serment à Guingamp au duc Jean V. de conserver la succeſſion de son duché de mâles en mâles.

IV. ROLAND le Maistre, chevalier seigneur du Boisvert, reçut des dons confidérables de François, duc de Bretagne, en reconnoiſſance des grands services qu'il lui avoit rendus dans ſes guerres. Il fit reconoître à *Pierre* le Maistre écuyer seigneur de la Garlaye, son frere juveigneur, qu'il ne lui devoit qu'un partage à viage, mais en même tems il uſa de liberalité envers lui, & l'avantagea par un acte du 4. de Mars 1466. pour le mettre en état de faire une alliance convenable à la nobleſſe de ſon extraction. Pour lui, il fut marié avec *Louiſe* de la Ferriere, de laquelle il laiſſa *Jeanne* le Maistre, fille unique, qui épouſa 1°. *Robert* de la Pommerais, écuyer dont elle n'eut point d'enfans ; & 2°. *Pierre* de Marbré, chevalier capitaine des ville & château du Gave, dont elle eut pour fille unique *Helene* de Marbré, mariée avec *Jean* de l'Epinay, écuyer seigneur de l'Epinay-Chaffaux, qui vendit & démembra les fiefs & domaines de la terre du Boisvert qui étoient conſidérables.

IV. PIERRE le Maistre, écuyer seigneur de la Garlaye, fils puîné d'OLIVIER le Maistre, seigneur du Boisvert, & de *Jeanne* de la Fontaine, épouſa par contrat du 19. de Juin 1466. *Françoiſe* de Guiheneuc, fille de *Georges* de Guiheneuc, chevalier seigneur de la Garenne, capitaine de cent hommes d'armes, & de *Marguerite* de Montbouchier. Il en laiſſa JEAN le Maistre, seigneur de Garlaye, qui suit ; & *Olive* le Maistre, dame de la Mordelais par donation de ſon oncle maternel, à laquelle ſon frere, comme héritier principal & noble de ſes pere & mere, donna partage à viage dans leur succeſſion le 7. de Février 1493. Elle fut mariée avec *Céſar* de Mauny, chevalier seigneur des Roſiers.

V. JEAN le Maistre, chevalier seigneur de la Garlaye, ſe trouva à la bataille de Fornoue en 1495. & y combattit vaillamment auprès du roi Charles VIII. Il eſt employé pour quatre aulnes trois quarts de drap parmi les gentilshommes chambellans de la reine Anne de Bretagne dans le compte rendu par Victor Gaudin, argentier de cette princeſſe, du deuil & beguin du feu roi ſon mari. Depuis il ſuivit le roi Louis XII. en Italie, & après le départ de ce prince, il ſe mit dans le corps de troupes que Beraud Stuart, ſeigneur d'Aubigny, commandoit dans la Calabre, & ſe trouva le jour de Noël de l'année 1502. au combat de Terrenove, où les Eſpagnols, commandés par D. Hugues de Cardonne furent entierement défaits par les François. A ſon retour en France il fut fait capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes par brevet du 9. de May 1503. & enſuite gouverneur de Monteuil ſur mer en Picardie. Il avoit épouſé par contrat du 3. de Janvier 1490. *Guyonne* Blanchet du Pleſſis de Beſné, fille de *Céſar* Blanchet, chevalier seigneur du Pleſſis, & de dame *Julie* de Talhouet, de laquelle il laiſſa JACQUES le Maistre, seigneur de la Garlaye, qui suit ; *Gides* le Maistre, auquel ſon frere aîné, donna partage à viage des ſucceſſions de leurs pere & mere le 16. de Mai 1538. & qui fut capitaine des chevaux-legers, & eut commiſſion du roi Henri II. le 29. de Juillet 1549. pour conduire cent hommes, d'armes de Pontoiſe à Montreuil ſur mer ; *Jean* le Maistre, qui traita avec ſon frere aîné pour raiſon du partage à viage qui lui étoit dû, le 24. de Novembre 1554. & *Blanche* le Maistre, mariée avec *Jean* Chalot, écuyer seigneur de la Chaloüſſais & du Boſchet, qui en eut *Etienne* Chalot, écuyer seigneur de Boſchet, pere de *Suſanne* Chalot, femme d'Auffray de Leſcoüet, chevalier premier préſident de la chambre des comptes de Bretagne.

VI. JACQUES le Maistre, chevalier seigneur de la Garlaye, épouſa par contrat du 15. d'Octobre 1545. *Françoiſe* de Ketouallan, fille de *Guillaume* de Ketouallan, chevalier seigneur de Kerver, & de *Jeanne* du Langouëen, & laiſſa d'elle GUILLAUME le Maistre, seigneur de la Garlaye, qui suit ; *Jacques* le Maistre, qui fut partagé noblement par ſon frere aîné, ainſi que ſes autres freres & ſœurs, comme juveigneur d'une maiſon noble de toute antiquité ; ETIENNE le Maistre, seigneur de la Maſtinais, *dont il ſera dit un mot ci-après ; Iſaie* le Maistre, tué dans les guerres de la ligue, tenant le parti du roi ; *Louiſe* le Maistre, mariée par contrat du 23. de Mars 1566. avec *François* de Mauhugeon, chevalier seigneur de la Jouniere & de la Rougerais, qui en eut *Marie* de Mauhugeon, fille unique, qui épouſa *François* d'Apelvoiſin, chevalier seigneur de Brébandet en Poitou.

VII. GUILLAUME le Maistre, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de la Garlaye, de Launay-Baſouin, de Cherchal & du Douet-Gatmier, fut fait priſonnier dans le château de Blein,

Digitized by Google

dont il étoit capitaine, & vendit la terre du Douet-Garnier pour payer ſa rançon. Il fut auſſi capitaine pour le roi des ville & château de Vitré, qu'il défendit contre le duc de Mercœur, chef de la ligue en Bretagne, qui après avoir été contraint de lever le ſiége de Vitré, fit brûler une tour du château de la Garlaye ; mais le roi Henri IV. lui donna trois mille livres le premier d'Octobre 1594. pour l'aider à la rebâtir. Ce prince le nomma en 1595. pour aſſiſter de ſa part aux conférences qui devoient ſe tenir à Fougeray pour y traiter de la paix avec le duc de Mercœur, dont il obtint un paſſeport le 7. de Décembre de la même année pour lui & dix hommes à cheval de ſa ſuite ordinaire. Il reçut du roi le 3. de Janvier 1596. une gratification de trois mille livres pour ſes bons & importans ſervices, fut fait capitaine de cinquante hommes d'armes par brevet du 12. d'Avril 1597. & eut permiſſion le 10. de Janvier 1600. d'aſſembler ſes vaſſaux, & ceux de ſes voiſins pour faire des battuës dans toutes les forêts. Il avoit été marié par contrat du 18. d'Octobre 1595. avec *Magdelene* le Chezelles, fille de *Chriſtophe* de Chezelles, chevalier ſeigneur de Noëuil ſous Faye la Vineuſe, & de la Loutiere, capitaine de cent hommes d'armes, & gouverneur des ville & château de Sedan, & de *Marie* de Montleon. Il laiſſa d'elle SAMUEL le Maiſtre, ſeigneur de la Garlaye, qui ſuit ; *Louiſe* le Maitre, mariée le 7. de Janvier 1617. avec *Gabriel* de Goullayne, chevalier ſeigneur du Mortier ; *Jeanne* le Maiſtre, mariée le 17. de Septembre 1629. avec *Hardi* de Vay, chevalier ſeigneur de la Fleuriais ; & une troiſiéme fille mariée avec le ſeigneur de Bonnemaiſon, & de Lorme, du ſurnom de Préauvé.

VIII. SAMUEL le Maiſtre, premier du nom, chevalier ſeigneur de la Garlaye, de Launay-Baſouin, & de Chethal, ſervit d'abord en Hollande ſous le premier Maurice de Naſſau, puis fut fait capitaine d'infanterie en France ſous le roi Louis XIII. Il épouſa par contrat du 10. d'Août 1627. *Suſanne* du Bouays, fille aînée de *Pierre* du Bouays, chevalier ſeigneur de Meſneuf, & de *Suſanne* de la Rouſſardiere, dame de la Saugere. De ce mariage vint celui qui ſuit.

IX. SAMUEL le Maiſtre II. du nom, chevalier ſeigneur de la Garlaye, de Launay-Baſouin, & de Cherhal, fils unique, fut marié par contrat du 10. d'Avril 1660. avec *Judith* Couyer, fille de *Jean* Couyer, chevalier, & de *Judith* du Chaſtellier, ſeigneur & dame du Tertre, de Treviſet, de Trelouban-lès-Kéroger, &c. en eut celui qui ſuit.

X. JEAN RENÉ le Maiſtre, chevalier ſeigneur de la Garlaye, de l'Orme, de la Chavigné, de Cherhal, du Tertre, & de Kéroger, lieutenant colonel du régiment de Martel, depuis de Laubanie, mourut en ſon château de la Garlaye le 4. de Juillet 1733. âgé d'environ ſoixante-ſix ans. Il avoit épouſé par contrat du 5. de Décembre 1694. *Anne-Eliſabeth* de Scepeaux, morte le 21. d'Août 1729. fille de *Charles* de Scepeaux, chevalier ſeigneur de la Roche-Noyant, de la Gravoyere, & de la Corbiniere, & d'*Iſabelle* Meſnardeau de Maubreil. De ce mariage ſont venus JEAN-FRANÇOIS-HENRI le Maiſtre, ſeigneur de la Garlaye, qui ſuit ; *François-Marie* le Maiſtre, de la Garlaye, né au château de la Garlaye, paroiſſe de Derval, diocéſe de Nantes le 22. de Novembre 1700. ondoyé le lendemain, & baptiſé pour les cérémonies dans l'égliſe de ſaint Sulpice à Paris le 17. de Février 1715. reçu chanoine de l'égliſe & comte de Lyon, le 6. de Novembre 1728. après avoir fait ſa preuve de nobleſſe militaire de ſeize quartiers, vicaire général du diocéſe de Lyon, conſeiller & aumônier du roi par brevet du 27. Décembre 1730. & nommé abbé commandataire de l'abbaye de Chery, ordre de Cîteaux diocéſe de Reims, par brevet du 24. de Septembre 1734. Il fut élû le 22. de Mars 1735. par l'aſſemblée provinciale de Lyon pour députer du ſecond ordre de cette province à l'aſſemblée générale du Clergé de France tenuë à Paris la même année ; *Paul-Marie* le Maiſtre de la Garlaye, né au château de la Garlaye le 25. de Septembre 1702. ondoyé le lendemain, & baptiſé pour les cérémonies à Paris le 17. de Février 1715. mort en 1723 ; & une fille, née le 3. d'Août 1698. non encore nommée.

XI. JEAN-FRANÇOIS-HENRI le Maiſtre, chevalier ſeigneur de la Garlaye, de l'Orme, & de la Vallée Plémaudan, né le 29. de Janvier 1696. reçû page du roi en ſa grande écurie au mois de Mars 1712. puis capitaine de dragons réformé à la ſuite du régiment colonel général, fut marié par contrat du 23. d'Avril 1732. avec *Françoiſe-Marie* de la Bourdonnaye, fille d'*Yves-Marie* de la Bourdonnaye, chevalier marquis de la Juliennais, ſeigneur de la Cordomaye de Montluc & de la Vallée Plémaudan, préſident du Parlement de Bretagne, & de *Marie-Anne* de Bodoyee de Kervillio. Il en a eu *Marie-Henri-Charles* le Maiſtre de la Garlaye, né le 6. du mois d'Avril 1733.

VII. ETIENNE le Maiſtre, ſeigneur de la Maſtinais, troiſiéme fils de JACQUES le Maiſtre, ſeigneur de la Garlaye, & de *François* de Kertouallan, qui fut pere de *Samuel* le Maiſtre ſeigneur de la Reinelaye, qui de *Lea* de Vaſſault, ſa femme, laiſſa pour fille unique *Marguerite* le Maiſtre, qui fut mariée avec *Olivier* du Boiſguihenneuc, ſeigneur de la Cour de Bouſé, dont elle eut deux filles, l'aînée deſquelles fut mariée avec le ſeigneur de Boiſpean, & la cadette, nommée *Suſanne* du Boiſguiheneuc, morte le 4. d'Avril 1720. âgée de ſoixante-dix ans, avoit épouſée *Amaury* de Madaillan chevalier comte de Leſparre, de Chauvigny en Anjou, mort le premier de Septembre 1719. âgé de ſoixante-dix-neuf ans, duquel elle laiſſa *Louis-Joſeph* de Madaillan de Leſparre, ſeigneur de Chauvigny, marquis de Montataire, cidevant enſeigne & enſuite lous-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la garde du roi, marié le 7. de Juillet 1718. à l'âge de vingt-ſept ans avec *Anne Julie* Bechameil de Nointel, fille de *Louis* Bechameil, marquis de Nointel, Noyelle, &c. conſeiller d'etat ordinaire, & de *Magdelene-Hyacinte* le Ragois de Bretonvilliers ; & *Marie-Louiſe* de Madaillan de Leſparre, femme de *Michel-François* de Vaſadous, ſeigneur de Pertus, nommé gouverneur de Bellegarde en Rouſſillon au mois de Janvier 1731. * *Archives de la chambre des comptes de Nantes. Titres de* l'enthievre, de Blein, & de la Garlaye. *Hiſtoire de Bertrand du Gueſclin, par* Paul Hay du Chaſtelet. *Preuves de l'hiſtoire de Bretagne de* dom Lobineau. *Preuves pour la grande écurie. Hiſtoires des grands officiers de la couronne, tome 9.*

MAISTRE, (François le) *Ajoutez à ce qui le regar de dans ſa généalogie rapportée dans le Moreri, à la branche premiere VI. degré.* Il étoit fils de FRANÇOIS le Maiſtre lequel étoit frere de JEAN le Maiſtre, II. du nom, ſeigneur de Ferrieres, & qui mourut conſeiller en la grande chambre du Parlement de Paris le 14. de Septembre 1685. François le Maiſtre ſon fils, & de dame *Marie* le Féron, fut ſeigneur de Peiſac en Poitou, de Belloc, & en partie du marquiſat de Ferrieres, conſeiller honoraire au Parlement de Paris, où il avoit été reçû le 2. de Juillet 1692. Il eſt mort au château de Montrouge, près de Paris, âgé d'environ ſoixante-cinq ans le 28. de Septembre 1732. & a été inhumé chez les Cordeliers de Paris dans la ſépulture de ſa famille. Il avoit été marié le premier d'Août 1695. avec *Marie-Marguerite* Boucher, morte le 2. d'Avril 1721. dans la quarante ſeptiéme année de ſon âge, fille de *Nicolas* Bouchet, vivant ſecretaire du roi, grand audiencier de France, & de *Marie* Bannelier. Il n'en a laiſſé que *Marie-Anne* le Maiſtre, née le 27. de Mai 1700. & mariée le 22. de Décembre 1722. avec *Nicolas* le Camus, premier préſident en la cour des Aydes de Paris, & ſeigneur de Montrouge, qui avoit épouſé en premieres nôces *Magdelene-Charlote* Baugier, morte le 2. d'Octobre 1722.

MAISTRE, (Gilles le) *Ajoutez à ce qu'on en a dit dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* qu'il étoit né à Montlhéri au diocéſe de Paris.

MAISTRE, (Simon le) ſieur de Sericourt, Frere de MM. ANTOINE le Maiſtre de Saci, de Valliemont & de Saint-Elme, fut engagé par ſes parens à prendre le parti des armes, & il ſe ſignala en pluſieurs campagnes. Il eut pû s'avancer par ſa valeur & par la bonté de ſon caractere dans le parti où on l'avoit engagé ; mais ayant appris la retraite éclatante de ſon frere, Antoine le Maiſtre, qui étoit en ſon tems l'ornement du barreau, il réſolut de l'imiter, quoiqu'il n'eût alors que vingt-ſix ans. Dès qu'il fut en quartier d'hyver il vola à Paris, vint voir ſon frere avec qui il eut un entretien tout brûlant de charité. Quand il le vit dans l'eſpéce de tombeau où il s'étoit comme enſeveli tout vivant, & dans cet air de pénitence, lu-

Digitized by Google

gubre en apparence, qui l'en vitonnoit, il parut ſaiſi d'étonnement. M. le Maiſtre s'en apperçut, & il lui dit d'un air gai: « Eh bien, mon frere, me reconnoiſſez-vous? Voilà ce M. le » Maiſtre d'autrefois, il eſt mort maintenant au monde, & il » ne cherche plus qu'à mourir à lui-même. J'ai aſſez parlé » aux hommes dans le public, je ne cherche plus qu'à parler » à Dieu: je me ſuis tourmenté fort inutilement à plaider la » cauſe des autres, je ne plaide plus que la mienne aujour- » d'hui dans le ſecret & le repos de ma retraite. » Il lui parla enſuite avec tant de foi du bonheur de n'être qu'à Dieu que M. de Sericourt reſolu de quitter l'épée, comme ſon frere s'étoit dépouillé de ſa robbe, écrivit ſon deſſein à M. de ſaint Cyran, qui étoit alors au château de Vincennes, & qui ne put qu'approuver cette généreuſe réſolution. Les deux freres demeurerent enſemble, & marcherent à grands pas dans la voie la plus rude de la pénitence. De Paris ils allerent à Port-Royal des Champs, où ils continuerent ce même genre de vie, & ayant été obligés d'en ſortir, ils ſe retirerent à la Ferté-Milon d'où ils revinrent en 1639. à Port-Royal. M. de Sericourt s'occupa alors à tout ce qui ſe préſentoit pour le ſervice de la maiſon, comme à faire les foins, à ſcier les bleds, à cueillir les fruits, &c. Cependant, craignant de ne pas faire encore aſſez pour ſon ſalut, il voulut ſe retirer chez les Chartreux, & ſe préſenta en effet à Bourgfontaine, où l'on promit de le recevoir d'abord, mais on le refuſa enſuite pour des raiſons de politique. Il revint donc à Port-Royal, où il prit ſes mêmes exercices de pénitence, & comme il ne s'étoit pas beaucoup appliqué à l'étude, il aida au moins les autres dans celle qu'ils faiſoient, en copiant leurs manuſcrits, & en tirant des Peres de l'Egliſe & des autres auteurs les paſſages qu'on lui marquoit. Il eſt mort treize ans après ſa converſion, le 4. d'Octobre 1650. n'ayant pas encore quarante ans. * *Mémoires du tems.*

MAISTRE. (Antoine le) *Il faut corriger & ajouter ce qui ſuit pour ſervir au Moreri édit. de 1725. & de 1732.* t°. On le fait auteur de la réponſe à la remontrance du pere Yves, Capucin: mais cette piéce eſt plûtôt attribuée à M. Hermant, chanoine de Beauvais. 2°. Sa lettre pour juſtifier la traduction des hymnes des heures de Port-Royal par M. de Saci, eſt de 1651. 3°. M. Antoine le Maiſtre eſt auteur des écrits ſuivans, au moins ſelon les preuves que nous en avons: Réponſe au livre de M. l'évêque de Lavaur, (Abra de Raconis) contre la fréquente communion. M. de la Barde y a auſſi travaillé; cette piéce a paru en 1644. Réplique à l'anatomie de M. de Lavaur, avec le même M. de la Barde en 1645. Il a eu part à la remontrance de M. Arnauld aux peres Jeſuites ſur leur manifeſte de Janſenius. A la premiere lettre apologétique du même à un évêque, (M. de Châlon) du 10. de Mars 1656. Lettre d'un eccléſiaſtique à un de ſes amis ſur le jugement que l'on doit faire de ceux qui ne croient pas que les cinq propoſitions ſont dans le livre de Janſenius, du 28. d'Août 1657. avec MM. Arnauld & Nicole. Lettre d'un avocat au parlement touchant l'inquiſition qu'on veut établir en France, du premier de Juin 1657. avec M. l'abbé Pertier. Mémoire pour faire connoître l'eſprit & la conduite de la compagnie établie en la ville de Caën, appellée l'*Hermitage*, avec MM. Nicole & du Four, abbé d'Aulnai. Lettre au cardinal de Richelieu ſur la détention de M. l'abbé de ſaint Cyran en forme d'apologie. Lettre à M. le chancelier Seguier ſur ſa retraite. (de lui M. le Maiſtre.) Lettre à M. ſon pere ſur le même ſujet. Ces trois lettres ſont au commencement du premier volume des lettres de M. de ſaint Cyran, de l'édition de Lyon de 1679. Dès 1654. il fit un mémoire daté du 9. de Janvier, pour défendre les religieuſes & les ſolitaires de Port-Royal contre ceux qui en parloient mal à l'occaſion de la bulle d'Innocent X. contre les cinq propoſitions. Ce fut M. Nicolas Maroni, évêque de Bazas, qui l'engagea à traduire en françois le traité du ſacerdoce par ſaint Jean Chryſoſtome: M. le Maiſtre y ajoûta une belle préface, & la lettre de M. de ſaint Cyran ſur les diſpoſitions au ſacerdoce. Il revit la traduction de l'échelle ſainte de ſaint Jean Climaque, qui eſt de M. d'Andilly, & engagea M. Thomas du Foſſé à conſulter les manuſcrits grecs de cet auteur, & le commentaire d'Elie de Crete qui ſont dans la bibliothéque de ſaint Victor à Paris. Dans un recuil de pièces fait pour ſervir de ſupplément au nécrologe de Port-Royal, & imprimé en 1735. *in-4°.* On trouve encore quelques lettres & mémoires de M. le Maiſtre. A l'égard de ſes *faillumi*, voyez ci-devant ISSALI.

MAISTRE, (Louis-Iſaac le) connu ſous le nom de M. de Saci, &c. *Ajoûtez ce qui ſuit pour le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* La premiere édition de ſa traduction en vers françois du poëme de ſaint Proſper contre les ingrats eſt de 1646. On l'a ſouvent réimprimé depuis. Il y a eu deux éditions conſécutives de ſes *Enluminemrs du fameux almanach des jeſuites*, &c. l'une du 15. de Janvier, la ſeconde du 8. de Février 1654. Celle-ci eſt augmentée: on les a réimprimées depuis & en dernier lieu en 1733. *in-12.* Les figures de la Bible ſous le nom de *Royaumont*, ſont de M. Nicolas Fontaine, *cherchez* FONTAÎNE. Sur ce qui regarde la vie de D. Barthelemi des Martyrs, voyez l'article de M. THOMAS, ſieur du Foſſé. M. le Maiſtre de Sacine fit point non plus la traduction du nouveau Teſtament après ſa ſortie de la Baſtille, *comme on le dit*; elle étoit faite avant ſon empriſonnement, & elle eſt plus de M. Antoine le Maiſtre, ſon frere, que de lui. Dans un recueil de piéces fait pour ſervir de ſupplément au nécrologe de Port-Royal, & imprimé en 1735. on a donné quelques piéces nouvelles de M. le Maiſtre. A l'égard des lettres ſpirituelles de M. le Maiſtre de Saci, données depuis ſa mort en deux volumes *in-8°.* à Paris en 1690. on a l'obligation de ce recueil à la ſœur Magdelene de ſainte Chriſtine Briquet, religieuſe de Port-Royal. Elle recueillit ces lettres, en dreſſa les titres, & obtint le privilége pour l'impreſſion. Dès 1670. ou environ M. le duc de Montauſier avoit engagé M. de Saci à compoſer la vie de ſaint Louis, pour l'inſtruction de M. le Dauphin; mais n'ayant pas obtenu ce qu'il déſiroit, il renouvella ſes inſtances en 1672. M. de Saci s'en défendit ſur ſon explication de la bible à laquelle il travailloit; cependant il conſulta ſur cela M. Pavillon, évêque d'Alet, dont on ignore la réponſe. Ce fut M. Filleau de la Chaiſe qui fit cette vie. M. de Saci a fait encore avec M. Arnauld la cenſure de l'apologie des Caſuiſtes du 11. de Novembre 1658. Enfin on donne à M. le Maiſtre de Saci une traduction françoiſe de trois comédies de Térence; une traduction des fables de Phédre, ſous le nom de *Saint-Aubin*; une autre des IV. & VI. livres de l'Eneïde de Virgile, ſous le nom de *Bonlieu*, en 1666. *in-4°.* à Paris; les vers françois qui ſont dans les Racines grecques de Claude-Lancelot. Tout le monde ſçait auſſi que ce fut à la Baſtille que M. de Saci fit ſa traduction de l'ancien Teſtament. Pour les explications ſpirituelles & littérales, il n'en a fait qu'une partie, MM. Huré, Thomas du Foſſé, & Tourer de ſainte Catherine ont fait la plus grande partie; *Voyez* HURE' & THOMAS DU FOSSE'. à la fin de ſes heures canoniales ſur le pſeaume CXVIII. il a joint des ſoliloques ſur le pſeaume *Miſerere*.

MAISTRES DES EAUX ET FORETS. Sous les deux premieres races des rois de France, le pays étoit ſi rempli de bois & de forêts, que les rois n'en faiſoient prendre ſoin que par rapport à la chaſſe. Ils avoient établi pour cela des gardes & foreſtiers, qui n'étoient chargés que de la garde des bêtes & des garennes, & n'avoient aucune juriſdiction. Ils rendoient compte aux grands veneurs, ou aux commiſſaires généraux que les rois envoyoient tous les ans dans les provinces. Ce fut ſous Philippe Auguſte qu'on commença à conſerver les bois & les forêts. L'on continua ſous Philippe III. Charles V. & Charles VI. qui firent des ordonnances pour la conſervation des bois & forêts de leurs domaines, & établirent des maitres des eaux & forêts, & autres officiers pour les faire exécuter. Sous François I. les forêts furent conſervées avec encore plus de ſoin. Depuis Etienne Bienfaite, qui étoit maître des eaux & forêts en 1294. juſqu'au régne de Henri III. cette charge a été unique, & toûjours remplie par des perſonnes de maiſon très-diſtinguée. Henri III. par ſon édit de 1575. la ſupprima, & créa ſix conſeillers, grands-maitres, enqueſteurs, & généraux réformateurs des eaux & forêts. Il y a eu depuis pluſieurs augmentations & ſuppreſſions d'offices en différens tems. Aujourd'hui les eaux & forêts du royaume de France, ſont diſtribuées en dix-ſept grandes maîtriſes dans chacune deſquelles il y a des grands-maîtres anciens alternatifs & triennaux qui ont été créés par

Digitized by Google

édits de 1687. 1705. & 1706. Ces grands-maîtres sont 1. de Paris, 2. de Soissons, Valois, Senlis. 3. Picardie. 4. Champagne. 5. Haynaut. 6. Alsace. 7. Duché & Comté de Bourgogne. 8. Lyonnois, Forès, Beaujolois, Auvergne, Provence & Dauphiné. 9. Languedoc. 10. Guienne. 11. Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois, Limousin, haute & basse Marche, Bourbonnois & Nivernois. 12. Touraine. 13. Bretagne. 14. Rouen 15. Caën. 16. Alençon. 17. Blois & Berry. La jurisdiction des eaux & forêts établie à la table de marbre du palais à Paris, est fort ancienne & d'une grande étendue. Elle a été instituée pour connoître des abus & malversations qui se commettent dans les bois du roi, & dans ceux des particuliers, & de toutes les entreprises faites dans les bois, garennes, rivieres, isles, islots, moulins, pêche, chasse, droits de greffe, tant au civil qu'au criminel entre toute sorte de personnes. Outre les appellations des maîtrises & des jurisdictions particulieres pour le fait des eaux & forêts qui sont dans l'étendue du ressort du parlement de Paris, elle reçoit encore celle des autres parlemens, où il n'y a point de table de marbre, comme de Grenoble, Bourdeaux, Dijon, Aix, & Metz. Elle a aussi droit de prévention sur les officiers des forêts & bois des autres parlemens. Les ducs & pairs y procedent par privilege à toutes autres chambres des eaux & forêts des autres parlemens, quoique les choses qui sont en litige, soient situées dans toute leur étendue, nonobstant leur droit de *committimus*, ou autres privileges. Cette jurisdiction est ordinaire & extraordinaire. Les appels de l'ordinaire ressortissent au parlement, & les grands-maîtres des eaux & forêts ont droit d'aller présider à cette jurisdiction, & les jugemens qui s'y rendent en leur présence sont intitulés de leurs noms. La jurisdiction extraordinaire juge en dernier ressort; c'est le premier président au parlement de Paris qui y préside, assisté de sept conseillers de la grande chambre, & de quatre officiers de la jurisdiction des eaux & forêts. Ce sont aussi les gens du roi qui pour lors donnent leurs conclusions.* *Etat de la France. Description de la France par* Piganiol de la Force, *tome 1.* &c.

MAIZIERE, (Philippe de) prêtre, docteur en théologie, né en 1630. dans le bourg de Chagny, à trois lieues de Châlon-sur-Saone, a été pendant plus de quarante ans curé de Laynet, dans le même diocèse. Sur la fin de ses jours il quitta cette cure, & acheta une charge de conseiller-clerc au présidal de Châlon. Il a fondé deux lits dans l'hôpital de cette ville. Il y fut enterré en 1709. âgé de près de quatre-vingt ans. Il écrivoit facilement, avec feu, & avec agrement. On a de lui quelques poësies françoises, façoit im poëme en l'honneur de Jean de Maupeou, évêque de Châlon; à Châlon *in-4°.* en 1660. & un sonnet au-devant de l'*état autrefois varié, à présent stable de la paroisse de Chagny*, par Antoine Thibault curé dudit lieu. De Maiziere a écrit en prose, discours théologiques des perfections de Dieu, en forme de lettres, adressées au roi, & à diverses personnes considérables, &c. *in-12.* 3. vol. à Lyon en 1689. Lettres sçavantes sur les grandeurs de Dieu, 3. volumes, à Lyon. Vers 1700. il fit imprimer un mémoire ou catalogue de plusieurs autres ouvrages qu'il avoit composés, & qu'il vouloit publier; mais ils n'ont point paru.

MALAVAL, (François) auteur fort distingué parmi les mystiques modernes, naquit à Marseille le 17. de Décembre 1627. & devint aveugle à l'âge de neuf mois. Cet accident n'empêcha pas qu'il n'apprît la langue latine, & qu'il ne se rendît habile par la méditation des lectures qu'on lui faisoit. Prévenu de bonne-heure de grands sentimens de piété, il s'appliqua beaucoup à la contemplation, & se laissa éblouir par les lueurs d'une perfection imaginaire, & d'une spiritualité raffinée que la guide spirituelle du Quiétiste Molinos sembloit annoncer. Il recueillit les sentimens de cet hérétique Espagnol, & les publia en France, mais avec quelques adoucissemens, dans un livre qu'il intitula: *Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation*, & qui fut censuré, & mis à Rome à l'*index* des livres défendus, lors de l'affaire du Quiétisme. Cependant on n'a pas craint de mettre deux vers à la tête de cet ouvrage.

Tam puro populus dudum cum lumine pascas,
Lumine quis capeum te, Malavalle, *putet?*

Et dans le Mercure de France, mois de Juin 1732. on va jusqu'à le comparer pour la science, & pour la profondeur de génie, au célèbre Didyme, le maître de saint Jérôme, & l'oracle de son tems. Il faut cependant rendre cette justice à M. Malaval, que comme il n'avoit erré que par surprise, il se soûmit à la censure que l'on avoit faite de son livre; il se rétracta, & se déclara ouvertement contre les erreurs de Molinos. C'est ce qu'on voit en particulier dans sa lettre à M. de Foresta de Colongue, à Marseille en 1695. *Ses poesies spirituelles*, qui sont remplies de la même mysticité, furent imprimées à Paris en 1671. Elles sont divisées en six livres, & il y a plusieurs pieces que l'on peut lire avec profit. Il y avoit plus de vingt ans qu'elles étoient devenues rares, lorsqu'on les réimprima corrigées & augmentées en 1714. *in 8°.* non à Cologne, comme porte le titre, mais à Amsterdam. M. Malaval a fait encore des vies des saints, la vie de saint Philippe Benizi, général des Servites, & quelques autres ouvrages de piété. Il en a laissé un plus grand nombre manuscrits: entr'autres, un traité des usages de la doctrine chrétienne; un traité de l'obligation de sanctifier le Dimanche, un autre intitulé: *Delicia nbi explicatione quorumdam articulorum symbuli fides stabilitur adversus Deistas, Gentiles, & aliquot hereticos:* un autre contenant des avis pour la conduite des grands; un recueil de lettres de piété & d'érudition, écrites à différentes personnes depuis 1648. Parmi ces lettres, dont plusieurs sont en latin, il y en a une écrite au pape, & une autre au roi Louis XIV. sur la condamnation de la *pratique facile*, &c. & pour témoigner la sincerité de sa soumission, M. Malaval donna en effet un éclaircissement au public, qu'il envoya à presque tous les prélats du royaume, à la Sorbonne, & à plusieurs généraux d'ordre, & l'on en parut satisfait. Il a laissé encore une lettre à un curé de Marseille contre la neutralité en fait de religion. Il étoit en relation de lettres avec le pieux & sçavant cardinal Bona, qui lui obtint une dispense du pape pour recevoir la clericature, quoiqu'aveugle: Christine, reine de Suède, le cardinal Cibo, plusieurs évêques & généraux d'ordre, & d'autres personnes de tout état, lui écrivoient souvent, & l'on a trouvé parmi ses papiers la plus grande partie de leurs lettres, qui sont autant de témoignages de l'estime qu'il faisoient de sa piété, & même de ses lumieres, au moins dans la spiritualité. Il avoit eu des liaisons particulieres avec François Picquet, consul de France & de Hollande à Alep, ensuite évêque de Césarée, puis de Babylone; & il avoit recueilli beaucoup de mémoires concernant ce prélat, qui ont servi utilement à M. Amstelmi, qui a publié sa vie en 1732. M. Malaval mourut à Marseille le 15. de Mai 1719. âgé d'environ 92. ans. * *Memoires du tems.* Le pere Colonia, Jésuite, *bibliothèque Janſen.* seconde édition, *p. 474. & 479. & suiv. Journ. histor. de la Haye, t. 5. mois de Septembre & d'Octobre 1714. p. 210. Mercure de France, mois de Juin 1723.*

MALEBRANCHE. (Nicolas) *Ajoutez* à ses ouvrages: *Avis touchant l'entretien d'un philosophe Chrétien, avec un Chinois*, &c. pour répondre à ce que les auteurs des mémoires de Trévoux avoient dit contre cet entretien, en 1708. *in-12. Méditation pour se disposer à l'humilité, à la pénitence*, &c. en 1701. *Lettre sur sa réponse à M. Régis*, dans le Journal des sçavans, du premier de Mai 1694. *Réponse à un avis de M. Regis*, Journal des sçavans, May en 1694. *Deux lettres à M. Arnauld*, en 1694. *Reponse à la troisième lettre de M. Arnauld*, touchant les idées & les plaisirs, en 1704. *Réflexions sur la lumiere & les couleurs, & sur la génération du feu*, dans les mémoires de l'academie des Sciences, pour l'année 1699. *Réflexions sur la prémotion physique*, à Paris en 1715. C'est le dernier ouvrage du pere Malebranche.

MALESPINE, (Salla ou Saba de) étoit de la noble & ancienne famille de ce nom, *dont on a parlé dans le dictionnaire de Moreri.* Il étoit doyen de Malte, & secretaire du pape Jean XXI. comme on le croit. Les François ayant arraqué Aoufte, vile de la Sicile, en 1268. les habitans qui purent se sauver prirent la fuite, & Saba de Malespine fut de ce nombre. Il se jetta dans un vaisseau qui périt quelque tems après, & laissa dans les eaux la plûpart de ceux qu'il portoit. Malespine trouva moyen d'arriver à bord, on ne sçait de quelle maniere, & il dit lui-même qu'il a essuié depuis plusieurs autres

Digitized by Google

autres dangers dont le Seigneur l'avoit toûjours délivré. On ignore le tems de ſa mort. Il a écrit ſix livres de ſon hiſtoire de Sicile, en latin, depuis l'an de Jeſus-Chriſt 1250. juſqu'en 1276. M. Baluze les a fait imprimer dans le VI. tome de ſes *Miſcellanea*, page 197. & M. Louis-Antoine Muratori les a publiés de nouveau dans le VIII. tome de ſes écrivains de l'hiſtoire d'Italie. *in-folio*, à Milan en 1726. page 785. *Voyez* la préface de M. Baluze, & celle de M. Muratori.

Il y a eu dans le même tems un autre hiſtorien de la même famille nommé RICORDAN DE MALESPINE, que l'on regarde comme le premier qui ait écrit quelque hiſtoire en langue italienne. Il dit dans celle de Florence, qui nous reſte de lui en cette langue, que ſa famille tenoit un rang conſidérable dans cette ville, & qu'elle y occupoit les premieres places. Il faut qu'il ſoit mort vieux, puiſqu'il n'a point fini les jours avant l'an 1281. & qu'il dit en 1200. qu'il avoit été à Rome, où il avoit commencé à lire l'hiſtoire. Celle de Florence a été donnée par M. Muratori, dans le volume de ſon recueil cité ci-deſſus. *Voyez* la page 879. de ce ouvrage. Jachetti de Maleſpine, neveu de Ricordan, a continué cette hiſtoire juſqu'a l'an 1286.

MALETTON, (Henri de) gentilhomme Breton, diacre & maître des requêtes du roi, ayant été accuſé en 1344. & convaincu du crime de leze-majeſté, en fut puni d'une maniere ignominieuſe. On le promena par les rues principales de Paris, tête nûe, & aſſis dans un tombereau où il étoit enchaîné par le cou & par les mains d'une groſſe chaîne de fer. Après cette cérémonie, le greffier de la cour le remit entre les mains de l'official de Paris, qui le fit mettre au haut d'une échelle que l'on voyoit encore il n'y a pas long-tems à l'entrée de l'égliſe de Notre-Dame. Là il fut donné en ſpectacle au peuple qui l'inſulta pendant long tems. Cette échelle ſe tranſportoit au parvis devant le grand portail de Notre-Dame : elle avoit au haut un quatré où le patient étoit à genoux, & ſur ſon dos on mettoit un écriteau qui contenoit en deux mots le crime pour lequel il étoit puni. * Grancolas, *Hiſtoire de l'Egliſe de la ville & de l'univerſité de Paris, tome II. pages 146. 147.*

MALEZIEU, (Nicolas de) naquit à Paris en 1650. de Nicolas de Malezieu, écuyer ſeigneur de Bray, & de *Marie* des Forges, originaire de Champagne. Il s'avança ſi bien dans l'étude dès la plus tendre jeuneſſe, qu'à l'âge de douze ans il finit ſa philoſophie au college des Jeſuites à Paris. Il ſe perfectionna dans cette étude ſous le célebre M. Rohaut, & s'appliqua dans le même tems aux mathématiques dans leſquelles il a fait de ſi grands progrès. L'application qu'il donnoit à ces ſciences, ne l'empêcha pas de cultiver les belles lettres, l'hiſtoire, le grec, l'hebreu, & même la poëſie dans laquelle il a réuſſi beaucoup au-de-là de ce qu'on auroit dû attendre d'un profond mathématicien. Feu M. Boſſuet, évêque de Meaux, le connut lorſque ce jeune homme avoit à peine 20. ans, & il ne fut pas difficile à ce prélat de démêler dès-lors tout ſon mérite. M. de Malezieu ayant été appellé vers le même tems en Champagne pour des affaires de famille, eut auſſi l'avantage de connoître & de fréquenter M. de Vialart, évêque de Châlons, auſſi connu par la beauté de ſon eſprit, que par la ſainteté de ſes mœurs. Il ſe maria à vingt trois ans avec damoiſelle *Françoiſe* Faudelle de Faverelle. Après dix ans de ſejour en Champagne, M. de Montauſier & M. Boſſuet jetterent les yeux ſur lui pour le mettre auprès de M. le duc du Maine, avec M. de Court & M. Cheverau. Ce dernier étoit déja précepteur de ce jeune duc. Le génie vif & brillant de M. de Malezieu, joint au riche fonds de connoiſſances utiles qu'il avoit acquis, lui firent un grand nombre d'amis à la cour ; & quand M. le duc du Maine ſe matia, la jeune ducheſſe qui avoit une grande délicateſſe d'eſprit, & beaucoup de goût pour les ſciences, s'attacha particulierement M. de Malezieu, en qui elle trouvoit tout ce qu'il lui falloit pour apprendre tout. Celui-ci répondit pleinement à l'attente de la princeſſe ; il n'eut jamais rien de caché pour elle, & ſouvent on lui a vû traduire ſur le champ, en préſence de toute la cour, Virgile, Terence, Sophocle, Euripide, &c. M. de Malezieu ſecondoit auſſi le goût que cette princeſſe avoit pour donner chez elle des fêtes, des divertiſſemens, des ſpectacles, dans leſquels il vouloit qu'il y entrât de l'idée & de l'invention. C'étoit lui qui imaginoit, qui ordonnoit, qui compoſoit ſouvent les vers. Les impromptu lui étoient aſſez familiers. On trouve par cette raiſon pluſieurs vers de ſa compoſition dans le recueil intitulé : *Divertiſſement de Sceaux*, deux volumes *in-12.* à Trevoux 1712. & 1715. ils conſiſtent dans pluſieurs chanſons, lettres ſonnets, la fête de Chatenay, un conte de 1300. vers, auxquels l'abbé Geneſt a auſſi travaillé, intitulé : *La crête du coq d'Inde.* Il a fait auſſi repréſenter ſur le théatre de Sceaux quelques pieces comiques, comme l'*Heautontimorumenos* de Térence en François. *Polichinelle demandant une place dans l'académie*, comédie en un acte, repréſentée à pluſieurs repriſes par les marionettes de Brioché, eſt auſſi une piéce qu'on lui attribue : elle ſe trouve dans les *Pieces échappées du feu* recueil *in-12.* à Plaiſance en 1717. que l'on a attribué à M. du Bois de S. Gelais, qui l'a déſavoué. Un Académicien oppoſa à cette piéce *Arlequin chancelier*, que nous n'avons point vû imprimé, non plus que *Brioché chancelier*, qui fut fait contre la même piéce. M. de Malezieu étoit en même tems chef des conſeils de M. le duc du Maine ; il étoit chancelier de Dombes, premier magiſtrat de cette ſouveraineté, & il cultivoit toûjours ſes cheres mathématiques. Ce fut lui qui eut l'honneur de les apprendre à M. le duc de Bourgogne en 1696. & il choiſit pour faire le fond de ſes leçons les elemens de Géométrie de M. Arnauld, le docteur, comme ceux qui lui paroiſſoient les plus clairs & les mieux digerés ; il y fit ſeulement quelques additions & quelques retranchemens. Pour fixer davantage le jeune prince ; il lui propoſa d'écrire de ſa main au commencement d'une leçon ce qui lui avoit été enſeigné la veille. Toutes ces leçons écrites par le prince pendant le cours de quatre ans, ont été raſſemblées, & ont fait un corps que M. Boiſſiere, bibliothécaire de M. le duc du Maine, fit imprimer en 1715. ſous le titre d'*Elemens de géometrie de M. le duc de Bourgogne.* Il y a à la fin du livre quelques problêmes réſolus par la méthode analytique, que l'on croit de M. de Malezieu. Au renouvellement de l'académie des ſciences en 1699. M. de Malezieu fut un des honoraires, & en 1701. il entra à l'académie Françoiſe. Il faiſoit dans ſa maiſon de Chatenay, près de Sceaux des obſervations aſtronomiques ſelon la méthode pratiquée à l'Obſervatoire, & il les communiquoit à l'académie des ſciences. Il mourut d'apoplexie le 4. de Mars (non le 4. de Mai, comme on lit dans le *Parnaſſe François*.) 1727. dans la ſoixante-dix-ſeptiéme année de ſon âge. Il a laiſſé cinq enfans vivans, trois garçons, dont l'aîné eſt évêque de Lavaur : le ſecond brigadier des armées du roi, & lieutenant général d'artillerie ; & le troiſiéme, capitaine des cataibniers ; & deux filles, dont l'une eſt mariée à M. de Meſſimy, premier préſident du parlement de Dombes, & l'autre à M. le comte de Guiry, lieutenant général du pays d'Aunis, & meſtre de camp de cavalerie. * *Hiſtoire de l'académie des ſciences, année 1727.* Titon du Tillet, *Parnaſſe François*, édition *in-fol. page 619.*

MALHERBE. (François) *Dans le Moreri édition de 1725. on dit qu'il* a traduit quelques livres de Tite Live : il n'a traduit que le trente-troiſiéme livre. *Ajoutez auſſi qu'on* a pluſieurs lettres de ce poëte, & un *factum* ſur la mort de ſon fils outre ſes poëſies *dont on a parlé.* Ce fils avoit été tué en duel par un gentilhomme Provençal, nommé *de Piles*

MALLEMANS, (Claude) ſeigneur de Meſlanges, village ſitué dans le Val de Vergy, étoit né à Beaune en Bourgogne. Il vint aſſez jeune à Paris, & entra en 1674. dans la maiſon de l'Inſtitution des Prêtres de l'Oratoire. Il demeura peu dans cette congrégation, s'attacha à l'univerſité de Paris, & y profeſſa pendant trente-quatre ans la philoſophie au college du Pleſſis. Il eut auſſi l'honneur de donner des leçons de cette ſcience à feue madame la ducheſſe de Bourgogne. Il étoit prêtre. Sur la fin de ſes jours, ſe trouvant dans une ſituation peu commode, il ſe retira dans la communauté des prêtres de ſaint François de Sales, où il mourut le 17. d'Avril 1723. âgé de ſoixante-dix-ſept ans. C'étoit un homme habile, inventif & zelé pour la philoſophie de Deſcartes. On lui doit : *Machine pour faire toutes ſortes de cadrans ſolaires. Nouveau ſyſtême de l'aimant*, chez Cuſſet, & dans le *Journal des ſçavans de 1674. L'ouvrage de la création : Traité phyſique*

du monde : Nouveau ſyſtême : Raiſonnement différens de ceux des anciens philoſophes, à Paris en 1679. *in-12.* avec un recueil de pluſieurs pièces aſtronomiques du même ſur ſon nouveau ſyſtême. Solution du problême de la quadrature du cercle, à Paris en 1683. & 1686. ſous ce titre : *Fameux problême de la quadrature du cercle réſolu géométriquement par le cercle & la ligne droite*, à Paris, chez Coignard. Cet écrit eſt dédié à M. de Montauſier. Replique à la réponſe de l'inconnu ſur la quadrature du cercle, dans un des *Journeaux des ſçavans de 1698.* Diſcours ſur trois articles des *Mémoires de Trevoux*, pour la défenſe de ſon nouveau ſyſtême du monde, à Paris en 1705. Extrait d'une réponſe à une lettre italienne écrite de Rome ſur le même ſyſtême, dans le *Journal des ſçavans de 1716. au mois de Juillet.* Outre ces écrits, M. Mallemant en a encore publié d'autres ſur d'autres matieres, ſçavoir : Sonnet au-devant du remede anglois contre les fiévres par le ſieur de Blegny en 1682. Réponſe à une critique ſatyrique intitulée, *Apotheoſe du dictionnaire de l'acad mie Françoiſe*, à Paris en 1696. *in-12.* Fautes remarquées par M. Mallemants de Meſſanges dans toutes les cartes de géographie ſur le ſujet de la Pentapole, dans la terre de Chanaan, appellée aujourd'hui *la Terre-ſainte*, dans un des *Journaux des ſçavans de l'an 1698.* Réponſe à la lettre écrite contre ces remarques, avec une ſuite de cette réponſe, dans les *Journaux des ſçavans de 1699.* Le pere Le-Long, dans ſa bibliothéque ſacrée, donne ces remarques & cette réponſe à M. Mallemans, chanoine de ſainte Opportune, frere de Claude. La queſtion decidée ſur le ſujet de la fin du ſiécle ; ſi l'année 1700. eſt la derniere du XVII. ſiécle, ou la premiere du XVIII. à Paris en 1699. *in-12.* & dans le Journal des ſçavans de la même année. Il avoit promis pluſieurs autres ouvrages qui n'ont point paru. M. Mallemans a eu deux autres freres qui ſe ſont fait auſſi connoître par leurs ouvrages, ſçavoir ETIENNE Mallemans, auſſi né à Beaune, marié à Paris, & mort dans la même ville le fix d'Avril 1716. âgé de plus de ſoixant-dix ans. Il n'a fait que des poéſies françoiſes, dont il n'y en a eu qu'un petit nombre qui ait été imprimé : entr'autres un madrigal ſur le camp de Loudun, qui a été mis en muſique par M. du Parc, & qui ſe trouve dans le *Mercure de Septembre 1698.* un ſonnet dans celui de Mars 1703. Le deſir des Muſes en trente ſonnets moraux, *in 12.* à Paris en 1701. Ils furent remplis en trois jours ſur les mêmes bouts rimés, donnés par madame la ducheſſe du Maine. L'auteur ayant appris qu'on l'accuſoit d'être à bout par ces trente ſonnets, en ajoûta dix autres ſur les mêmes bouts rimés, & pour peu qu'on l'eût encore animé, il ménaçoit d'aller juſqu'à la centaine. On a auſſi de lui quelques chanſons ſur l'avenement de Philippe V. à la couronne d'Eſpagne. Le troiſiéme frere eſt JEAN Mallemans, encore vivant en Juin 1735. Il eſt né à Beaune, comme ſes autres freres, le 22. de Janvier 1649. & après avoir demeuré long-tems dans l'état laïc, il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut pourvû d'un canonicat de l'égliſe royale & collégiale de ſainte Opportune à Paris. Avant ce tems-là & depuis il a fait de fréquens voyages en Hollande, en Angleterre, en Flandres, en Allemagne & ailleurs. On a ſçû de lui-même qu'il alla une fois à Mons, dans l'unique deſſein de chercher la premiere édition de la traduction du Nouveau Teſtament qui porte le nom de cette ville, & qu'il y croyoit imprimé, quoiqu'il ſoit certain que l'impreſſion s'en eſt faite en Hollande. Singulier dans ſes ſentimens, il n'a fait aucun ouvrage où il ne ſe ſoit écarté des opinions les mieux fondées, & où il n'ait donné dans des bizarreries inſoûtenables. Quand il vit que ſon frere, le profeſſeur en philoſophie, prenoit parti pour Deſcartes, il ſe facha ſérieuſement contre lui. Ce philoſophe ne méritoit à ſes yeux aucune eſtime. Il ne faut point s'en étonner : on lui a ſouvent entendu dire que ſaint Auguſtin n'étoit qu'un théologien fort médiocre, & qu'il n'avoit rien entendu ſur-tout dans les matieres de la grace. En 1716. il donna une traduction françoiſe de Virgile en *proſe poetique*, & il prétendit y avoir expliqué ce poëte *en cent endroits dont toute l'antiquité a ignoré le vrai ſens.* » Mais, dit M. Vaillant » dans ſa traduction des éclogues de Virgile publiée en 1724. » il paroît que le public n'a pas été plus content de ſa traduction que de ſes autres ouvrages. En effet, ajoûte-t-il, bien loin d'avoir cette politeſſe que demande cet ouvrage » compoſé principalement pour les dames, ſelon le deſſein » de M. Mallemans, on peut dire qu'elle eſt rampante, ſans » élevation, & même barbare. » M. Mallemans avoit déja donné l'hiſtoire de la religion en ſix volumes *in-12.* depuis le commencement du monde juſqu'à l'empire de Jovien : de ces ſix volumes il y en a deux qui comprennent l'hiſtoire de la vie de Jeſus-Chriſt tirée des quatre Evangeliſtes, *ſans en rien omettre, & ſans y rien ajoûter.* C'eſt une eſpéce de concorde que l'auteur eſtime beaucoup au-deſſus de tous les autres ouvrages de même nature. En 1718. il publia ſes *Penſées ſur le ſens littéral des dix-huit premiers verſets de l'évangile de ſaint Jean* : ce qu'il appelle *L'hiſtoire de l'éternité.* Il y a quelque conjectures heureuſes dans ces penſées : l'auteur y réforme toutes nos traductions, & quelquefois ſa critique eſt juſte. Le journal intitulé, *Europe ſçavante*, n'ayant pas parlé à ſon gré de ſes penſées, il y fit une réponſe fort aigre, où il accuſe les auteurs de ce journal de Socinianiſme ; mais ayant déferé aux avis d'une perſonne à qui il avoit communiqué cette piéce, il la ſupprima. Ses penſées ſur ſaint Jean devoient être ſuivies de *Penſées* de même goût ſur les dix-huit ou vingt premiers verſets des trois autres évangéliſtes. Ces écrits ſont achevés depuis plus de quinze ou vingt ans, mais le privilege que l'auteur demandoit pour les faire imprimer lui ayant été refuſé à cauſe des ſingularités dont ils ſont remplis, il les a gardés juſqu'à préſent dans ſon cabinet. Il n'en eſt pas de même d'un certain nombre de diſſertations, ou de réflexions particulieres ſur divers endroits de l'Ecriture ſainte, qu'il a compoſées. La facilité qu'il a trouvée de les faire inſerer dans les journaux les a rendu publiques. De ce nombre ſont : *Lettre à M. le comte de Noirval : où eſt donnée l'évidente intelligence du ſecond verſet du ſixiéme chapitre de la Geneſe, & contenant le véritable ſyſtême du paradis terreſtre, établi contre le ſentiment de Calvin, de Scaliger*, &c. dans les *Memoires de Trévoux du mois de Septembre 1707.* Lettre au R. P. de Tournemine pour établir le vrai ſens de ces paroles de S. Luc : *Homo quidam abiit in regionem longinquam accipere ſibi regnum & reverti*, dans les mêmes mémoires de Juillet 1708. Lettre au même pour juſtifier cette traduction de ce paſſage de ſaint Luc, 22. *Sinite uſque huc*, &c. *Permettez-moi avec votre permiſſion, ſouffrez que je m'avance juſques-là*, dans les mêmes mémoires Août 1708. Il y eut une réponſe à cette lettre, qui ſe trouve dans les mêmes mémoires au mois de Septembre, & M. Mallemans y fit une replique, dans les mêmes mémoires du mois de Décembre. Le pere Athanaſe de Paris, religieux Picpuce ayant fait auſſi des réflexions ſur cette lettre, M. Mallemans répondit dans les mêmes mémoires. Lettre pour prouver la divinité de Jeſus-Chriſt contre les Sociniens, dans les mêmes mémoires Mars 1709. Lettre ſur l'endroit de l'évangile concernant la malédiction du figuier, dans les mêmes mémoires Novembre 1709. Il a fait beaucoup d'autres réflexions ſemblables qui ne ſont point imprimées, de même que la vie des philoſophes, dont il a parlé à pluſieurs de ſes amis. On a encore de lui une conduite pour entendre chrétiennement la meſſe, à Paris en 1696. & pluſieurs *factums* & requêtes dans les démêlés aſſez fréquens qu'il a eus avec ſon chapitre en corps, ou avec pluſieurs membres, & dans leſquels on trouve ſouvent plus que de la vivacité. * *Voyez* ſur ces écrits touchant l'Ecriture ſainte, la bibliothéque ſacrée du P. le Long, dans l'édition *in-fol.*

MALLET, (Charles) docteur en théologie, maiſon & ſociété de Sorbonne, né au diocèſe d'Amiens, fut reçû docteur en 1659. & dans la ſuite il fut fait chanoine & archidiacre de l'égliſe de Rouen. Il eſt mort le 20. Août 1680. durant la chaleur des diſputes où il étoit entré avec M. Arnauld, docteur de Sorbonne, à l'occaſion de la verſion du Nouveau Teſtament, connu ſous le titre de Mons. M. Mallet fit d'abord un *Examen de quelques-uns* de cette verſion, qu'il publia ſans ſe faire connoître en 1667. elle eſt en françois. Il y accuſoit les traducteurs d'un grand nombre de falſifications & même d'avoir une morale corrompue touchant la chaſteté. M. Arnauld qui avoit eu quelque part au Nouveau Teſtament de Mons, & qui étoit intimement

Digitized by Google

lié à MM. Antoine le Maiſtre, & Iſaac le Maiſtre de Saci qui en étoient les principaux auteurs, ſe crut obligé de travailler à une *nouvelle défenſe* de cette verſion, comme il avoit déja fait contre le P. Maimbourg, Jéſuite, par un ouvrage qu'il fit en commun avec M. Nicole, étant l'un & l'autre vers 1668. dans l'abbaye de Haute-Fontaine en Champagne. Mais lorſqu'il fut ſur le point de publier le premier volume de cette *nouvle défenſe*, ayant été averti qu'il étoit à propos d'en demander la permiſſion au roi, il s'y rendit & dreſſa une requête fort longue que l'on trouve imprimée dans le troiſiéme volume *p. 140.* des lettres de ce docteur. On pourroit la regarder comme une réfutation anticipée de l'ouvrage de M. Mallet. Cette requête néanmoins ne fut point preſentée, parce qu'ayant été répandue avant que d'être donnée au roi, l'on indiſpoſa ce prince contre M. Arnauld, qui peu de tems après ſe retira dans les Païs-Bas. M. Mallet prit droit ſur ce ſilence, & continua d'écrire: il fit un *traité* françois *de la lecture de l'écriture ſainte en langue vulgaire*, où il ſe fit connoître pour auteur de l'*examen*, & ce livre fut imprimé *in-12.* à Rouen en 1679. M. Arnauld répondit à ces deux ouvrages au premier, par ſa *nouvelle defenſe de la traduction du nouveau Teſtament imprimé à Mons*, à Cologne (c'eſt-à dire en Hollande) en 1680. 2. vol. *in-12.* Au deuxiéme, par ſon *traité de la lecture de l'écriture ſainte, contre les paradoxes de M. Mallet*, *in* 8°. en 1680. & *in-12.* en 1682. Ces deux ouvrages étoient compoſés avant la mort de celui qui y eſt réfuté. Ce fut à l'occaſion du peu de ménagement que M. Arnauld crut devoir garder dans le deuxiéme volume de la *nouvelle défenſe* pour le ſieur Mallet; que ce célébre docteur fit une longue *diſſertation ſelon la méthode des géometres, pour la juſtification de ceux qui employent en écrivant dans certaines rencontres des termes que le monde eſtime durs.* Elle ſe trouve dans le troiſiéme volume de ſes lettres, p. 251. * *Mémoires du tems.*

MALLEVILLE. (Claude) *Ajoûtez au Moreri édition de 1725.* qu'on a de lui des *Epîtres d'imitation de celles d'Ovide*, citée par M. Peliſſon. Un recueil de *Lettres d'amour*. Un recueil de poëſies françoiſes, *in-4°.* en 1649.

MALLONI. (Daniel) *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* Au commencement du XVI. ſiécle; il falloit dire du XVII. ſiécle.

MALPIGHI. (Marcel) *Sul ſtituez cet article à celui qui ſe trouve déja dans le Moreri.* Marcel Malpighi, célébre médecin Italien du dernier ſiécle, naquit le 10. de Mars 1628. d'une famille honnête à Crevalcoure, dans le voſinage de Boulogne en Italie, & mourut à Rome le 29. de Novembre 1694. dans ſa ſoixante-ſeptiéme année. Son corps fut tranſferé à Boulogne, où il fut enterré avec cette épitaphe.

D. O. M.

MARCELLUS MALPIGHIUS, *philoſophus & medicus Bononienſis collegiatus: In Patria & Piſana univerſitate ordinarius: In Meſſana verò primarius medicinæ profeſſor. Operibus editis clariorum Europæ academiarum æſtimationem promeritus, ab Innocentio XII. P. M. in Archiatrum electus, ac inter Romanos nobiles, & cubicularios intimos participantes aſcriptus: In proximo cæruleo, quod ſibi & poſteris extrui mandaverat, requieſcit: anno ſalutis 1694. ætatis ſuæ 67.*

On voit par cette épitaphe que Malpighi, après avoir été reçû docteur en médecine en 1653. eut en 1656. une chaire de profeſſeur en cette ſcience qui lui fut conférée par le ſénat de Boulogne; mais que le grand duc l'appella la même année à Piſe pour y profeſſer la médecine théorique, d'où il retourna à Boulogne en 1659. Qu'en 1662. il fut appellé à Meſſine pour remplir la place de premier profeſſeur en médecine, d'où il revint encore à Boulogne environ quatre ans après. Qu'enfin, Antoine Pignatelli ayant été fait pape en 1691. ſous le nom d'Innocent XII. le fit venir à Rome, & le fit ſon premier médecin. Ciampini avoit été aggregé en 1669. à la ſocieté royale de Londres, & en 1694. l'année même de ſa mort, il fut reçû dans l'académie des Arcadiens de Rome. Ses ouvrages ſont: *De pulmonibus, epiſtola duæ.* Pluſieurs lettres ſur des matieres d'anatomie dans le recueil intitulé: *Tetras anatomicarum epiſtolarum*, en 1565. *De viſcerum ſtructura*, &c. en 1666. Cet ouvrage a été traduit en françois, & imprimé en 1682. à Paris. *De bombyce*, en 1669. *De formatione pulli in ovo*, en 1673. Ces deux derniers ouvrages ont été traduits en françois à Paris en 1686. *Anatome plantarum*, 2. vol. *in-fol.* en 1675. & 1679. Tous ces ouvrages ont été recueillis à Londres, *in-fol.* 2. vol. en 1686. & à Leyde en 1687. *in-4°.* Il y a encore de Malpighi les traités ſuivans: *De externo tactus organo*, en 1663. Une lettre ſur l'anatomie qui ſe trouve dans le journal de Parme en 1689. Sa vie compoſée par lui-même en latin, & miſe au-devant de ſes œuvres poſthumes qui ont paru *in fol.* en 1697. & pour la ſeconde fois en 1698. *in-4°.*

MAMBRUN. (Pierre) Jéſuite, &c. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on le dit* né à Clermont en Auvergne l'an 1581. M. Huet, ancien évêque d'Avranches, qui avoit été ſon diſciple, qui fut toûjours ſon ami, & qui en parle avec de grands éloges dans ſes origines de Caën, & dans ſon *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, dit qu'il naquit à Montferrand en Auvergne l'an 1600. & qu'il mourut dans la ſoixante-uniéme année de ſon âge le dernier d'Octobre 1661. Il ajoûte qu'après avoir profeſſé pendant quatre ans la rhétorique à Paris, il fut envoyé à Caën, où il enſeigna la philoſophie pendant ſix ans, & qu'il ne recevoit point d'écoliers qui n'eût auparavant quelque teinture de la géométrie; qu'on vit dans ſa claſſe plus de trois cens étudians; qu'on le tenta de Caën pour lui faire profeſſer ailleurs la Théologie, & qu'il a enſeigné cette ſcience à la Fléche, où il eſt mort, les huit dernieres années de ſa vie. * Huet, origines de Caën, ſeconde édition, pages 423. & ſuivantes: le même, *in Commentario de rebus ad eum pertinentibus*, pages 28. 29. 36. 173. 174.

MAMME'E, ou plûtôt MAME'E. (Julie) *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve déja dans le dictionnaire hiſtorique.* Mamée femme en premieres nôces de *Genſius* Marcianus, homme conſulaire, & en ſecondes nôces d'un homme d'un rang inférieur, & mere de l'empereur *Alexandre Severe*, fut une princeſſe ſage & très réglée dans ſes mœurs, ſelon le témoignage des auteurs Chrétiens & Payens. Les derniers l'appellent même une femme excellente. Son fils *Alexandre Severe*, ſucceſſeur d'Heliogabale, ne faiſoit rien ſans ſes conſeils, & s'en trouvoit bien. En effet, elle eut un très-grand ſoin de l'éloigner de tous les vices dans leſquels Heliogabale étoit tombé, & pour empêcher, depuis qu'il fut empereur, que l'poſſiveté & les mauvaiſes compagnies ne corrompiſſent ſes mœurs. Mamée étant à Antioche l'an 218. comme on le croit, & ayant oui parler du célébre Origene, & de la grande intelligence qu'il avoit dans les ſciences divines, déſira de le voir, l'envoya chercher par quelques gardes de peur qu'il ne lui arrivât quelque accident en chemin, le reçut fort bien, & l'écouta avec plaiſir. Origene demeura quelque-tems avec cette princeſſe, & lui fit voir par beaucoup de preuves quelle eſt la gloire de Jeſus Chriſt. & l'excellence de ſes préceptes. On croit que cet entretien fit concevoir à Mamée une ſi haute idée du Chriſtianiſme qu'elle l'embraſſa, ſoit qu'elle ſoit demeurée dans l'état des Catéchuménes, ſoit qu'elle ait réellement participé aux myſteres. Oroſe & Cedrene diſent poſitivement qu'elle étoit Chrétienne. Abuſtarage dit auſſi qu'elle croyoit en Jeſus-Chriſt, & qu'elle ſervit beaucoup aux fidéles. Euſebe dit qu'elle avoit une très-grande pieté envers Dieu. C'eſt auſſi l'opinion des meilleurs etiques des derniers ſiécles & du nôtre. Les objections qu'on y oppoſe ſont trop foibles pour faire impreſſion. Mamée apprit à Alexandre ſon fils à reſpecter Jeſus-Chriſt, & lui fit connoître les mœurs & la doctrine des Chrétiens, ce qui donna beaucoup de paix à ceux ci pendant les treize années du regne de ce prince. Cependant Mamée avoit des défauts: elle étoit ménagere avec excès & aimoit l'or. Hérodien dit, qu'elle s'acquerroit même des biens & les ſucceſſions de quelques perſonnes par des voies peu légitimes. Cet hiſtorien l'accuſe de fautes encore plus grandes: mais on ſçait qu'il étoit ſujet à ſe tromper, & un auteur même Payen prétend qu'il a eu de la paſſion contre Alexandre: ce qui peut rendre ſuſpect ce qu'il a écrit contre la princeſſe ſa mere. Les honneurs divins que le ſénat décerna à Mamée après ſa mort lui ont été injurieux, ſur-tout ſi elle a été Chrétienne, mais ç'a été le crime des autres plûtôt que le ſien. Elle fut tuée avec

Digitized by Google

son fils à Mayence, ou en un autre lieu des Gaules, vers le Rhin, par des soldats mécontens que l'on croit avoir été engagés à se révolter par le Got Maximin, qui succéda à Alexandre. C'étoit l'an de Jesus-Christ 235. * Tillemont, *histoire des empereurs*, article *d'Alexandre, & notes 1. & 10.* Le même, *mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, t. 3.* titre *d'Origene*, art. 14.

MANASSE'S, I. du nom, cinquante-unième évêque de Meaux, succéda à Gautier de Chambly à la fin de l'an 1105. il étoit alors archidiacre de cette Eglise, & l'année précédente, il avoit été un des témoins de la déclaration solemnelle que le roi Philippe premier fit, de renoncer à Bertrade comtesse de Montfort, que ce prince avoit épousée publiquement du vivant de Berte sa femme legitime qu'il avoit répudiée. En 1108. il assista au sacre de Louis le Gros, à Orleans. Ce prélat fit de grandes donations aux chanoines de sa cathédrale, & par un acte qui est daté de l'an 1107. par lequel il leur fait la plûpart de ces donations, il exige que l'on fasse son anniversaire dans la cathédrale, & que ce jour-là même il y ait un repas pour les chanoines. Manasses mourut en 1120. & eut Burchard pour successeur. * D. Du Plessis, *histoire de l'église de Meaux, tome 1.*

MANCINI, (Paul) &c. *Ajoûtez à la fin de cet article que* Louis Jules Barbon Mazarini-Mancini, duc de Nivernois, prince de Vergagne, né en 1716. a reçû les cérémonies du baptême en la paroisse de saint Eustache à Paris le 3. d'Avril 1721. & qu'il a été tenu sur les fonts de baptême par Barbon Morosini, ambassadeur ordinaire pour la république de Venise en France, & par la duchesse de Sforce. Il a été fait colonel du régiment de Limosin le 20. de Février 1734. & il avoit été marié le 18. de Decembre 1730. avec *Helene-Angelique-Françoise* Phelypeaux de Pon chartrain, née au mois de Mai 1715. seconde fille de *Jerôme* Phelypeaux, comte de Pontchartrain, commandeur des ordres du roi, ci-devant secrétaire d'état & des commandemens de sa majesté, & d'*Helene-Rosalie-Angelique* de Laubespine de Verderonne, sa seconde femme. *Il faut aussi ajoûter que* Jacques-Hipolyte, appellé *le marquis Mancini, mentionné dans le même article*, & né le 2. de Mars 1690. a épousé *Anne-Louise* de Noailles, née le 26. d'Août 1695. veuve de *Jean-François* le Tellier, marquis de Louvois, capitaine colonel de la compagnie des cent Suisses de la garde du roi & mestre de camp du régiment d'Anjou, cavalerie, mort le 24. de Septembre 1719. de derniere fille de feu *Anne-Jules* duc de Noailles, pair, & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, capitaine de la premiere compagnie de ses gardes du corps, gouverneur de Roussillon, & de *Marie-Françoise* de Bournonville. Ils ne déclarerent leur mariage que le 16. de Juillet 1726. ayant alors une fille. Depuis ils eurent aussi un fils, qui fut baptisé dans la chapelle de l'archevêché à Paris le 26. de Novembre 1727. & qui eut pour parain & maraine, le cardinal de Noailles, son grand oncle maternel, & la comtesse de Toulouse, sa tante maternelle. Mais cet enfant mourut quinze jours après.

La généalogie de la maison Mancini, originaire de la ville de Rome, & dont les armes sont *d'azur à deux poissons d'argent posés en pal*, se trouve imprimée pour la premiere fois dans *l'histoire des grands officiers de la couronne de la troisiéme édition, tome 3. p. 462.*

MANDEVILLE, (N.) fameux Deiste, qui ne s'est fait dans ce siécle une réputation étendue que par des ouvrages contraires à la religion, étoit né à Dort en Hollande, & mourut à Londres le 19. de Janvier 1733. âgé d'environ 63. ans. Il étoit médecin de profession, & passoit pour habile. Il a soulevé contre lui tous les gens judicieux par sa *fable des abeilles*, & ses *pensées libres sur la religion*, deux de ses ouvrages qui ont fait le plus de bruit, & où l'on trouve plus d'irreligion. Quelques mois avant sa mort, il avoit publié une *Lettre a Dion a l'occasion de son livre intitulé, Alciphron, ou le petit philosophe.* Elle est contre le docteur Berkeley. Il venoit de donner aussi ses *Recherches sur l'origine de l'honneur, & sur l'utilité du Christianisme dans la guerre*, à Londres en 1730. in-8°. Ces ouvrages sont écrits en anglois. On dit que l'auteur vivoit comme il écrivoit: si l'accusation est bien fondée, son nom ne sera pas un grand honneur au parti Deiste, disent les auteurs de la bibliothéque Britannique. Dans sa *fable des abeilles*, il prétend entr'autres choses, que les vices des particuliers tendent à l'avantage du public, & par ses raisonnemens il autorise ces vices: cependant il pose un principe contraire dans ses recherches sur l'origine de l'honneur: il y reconnoit qu'il vaut mieux se conduire selon les lumieres de la droite raison, que de s'abandonner à ses passions, & que la vertu est préférable au vice, non-seulement par rapport à la paix & au bonheur général de la société, mais aussi par rapport à la félicité temporelle des particuliers qu'elle procure. N'est-ce pas là une contradiction manifeste? * *Voyez* la bibliothéque Britannique, *tom. 1. pag. 1. & 344. 345.*

MANESSON MALET, (Alain) Parisien, étoit ingénieur des camps & armées du roi de Portugal. Il étoit habile dans sa profession, & bon mathématicien. Il a fait plusieurs ouvrages que l'on estime & qui sont recherchés, sçavoir: les travaux de Mars, ou l'art de la guerre, en 1691. 3. volumes in-8°. avec figures: Description de l'univers, contenant les différens systêmes du monde, les cartes générales & particulieres de la géographie ancienne & moderne, & les mœurs, religion, & gouvernement de chaque nation, à Paris, en 1683. 5. vol. in-8°. avec figures. Géométrie pratique. Geographie & Marine. On a son portrait gravé.

MANETTI, (Jannot) de l'ancienne & noble famille des Manetti ou Manetti de Florence, qui a donné de grands magistrats à cette ville, & plusieurs personnes illustres dans la guerre, étoit fils de Bernard Manetti, & de *Perrette* Guidacci. Il naquit le jour des nones de Juin de l'an 1396. Il fut appliqué de bonne heure aux belles lettres pour lesquelles il avoit beaucoup de goût & d'inclination, & son pere lui donna un maître particulier pour l'instruire dans l'arithmétique. Jannot tempéroit la sécheresse de cette étude par une lecture très-assidue des meilleurs poëtes de l'antiquité Romaine, & des ouvrages de Ciceron. Il ne négligea pas cependant l'étude des sciences abstraites, ni celle de la physique, où il fit de si grands progrès, qu'on le voyoit toujours avec plaisir dans les assemblées de quelques habiles gens qui faisoient des conférences sur ces matieres. De ces connoissances il passa à celle de la théologie, & ce fut la science qu'il préféra le reste de ses jours à toutes les autres, & à laquelle il donna la plus grande partie de ses heures d'étude. Il apprit aussi la politique, & les langues orientales, entr'autres l'hébreu & le syriaque, & il parvint à les sçavoir aussi-bien que le grec & le latin. A l'âge de trente-cinq ans, il passoit pour le plus habile homme de son tems, au moins en Italie. Ce fut à cet âge qu'il se maria, & depuis ce tems-là, il fut souvent employé dans les affaires & les négociations les plus importantes, tantôt auprès du roi Alphonse, premier roi de Naples, tantôt auprès du pape Nicolas V. ou des Venitiens, quelquefois ailleurs. Il parvint aussi aux premieres charges de sa patrie, & il s'acquit une réputation si illustre, que les princes, & les rois même recherchoient son amitié. Il fut successivement gouverneur de Pise, & de Pistoie. Nicolas V. le fit chevalier, & le combla de témoignages d'amitié & de bienfaits. Il fut créé *décemvir* dans sa patrie, & après avoir reçû tous les honneurs qu'un mérite récompensé pouvoit obtenir, il mourut à Naples en 1459. le 7. des calendes de Novembre, âgé de soixante-trois ans. Il avoit été l'ami de tous les sçavans de son tems; & malgré les occupations presque continuelles que les affaires de la république lui donnoient, il étoit si ménager de son tems, si actif pour le travail, si ennemi de toute dissipation, qu'il trouva encore le moyen de composer un assez grand nombre d'ouvrages. Voici ceux dont on trouve la liste dans le tome 20. de la collection des écrivains de l'histoire d'Italie par M. Muratori: Un livre de la maniere de bien elever les enfans, adressé à Colas Cajetan, pendant que Manetti étoit à Pouzzol. Un livre de la louange des Genois. Un de la louange d'Agnès Numantina, ou de Numantin. Apologie de l'Espagnol Nunio. L'histoire de Genes, en 2. livres. Dialogue sur la mort d'un de ses fils. Six livres où il traite des hommes illustres qui ont vécu longtems. Dix livres contre les Juifs. Un traité de l'excellence & de la dignité de l'homme, en quatre livres adressés à Alphonse roi de Naples. Un traité du tremblement de la terre adressé

Digitized by Google

au même. De la meilleure maniere de traduire, au même. L'hiſtoire de Piſtoie. Le banquet. Vies de Socrate, de Senéque, du Dante, de Petrarque, de Boccace, & du pape Nicolas V. en autant de livres; excepté la derniere qui eſt en outre. Pluſieurs diſcours: ſçavoir, des pompes ſéculieres & eccleſiaſtiques; ſur la vie de Léonard Aretin; au roi Alphonſe ſur les nôces de ſon fils; aux Sienois pendant qu'Alphonſe aſſiégeoit Plombino; aux Venitiens pendant le même ſiége; au roi Alphonſe où il l'exhorte à garder la paix; au pape Nicolas V. ſur ſon élevation au ſouverain pontificat; à l'empereur Frédéric ſur ſon élection; au pape Calixte III. ſur l'élection d'un général *contra Turcos*; un autre enfin ſur la mort du chevalier Jannotius Pandolphini. Un recueil de lettres à différentes perſonnes. La vie du roi Alphonſe: cet ouvrage eſt imparfait. Il a traduit auſſi 1°. du ſyriaque, les 150. pſeaumes; 2°. du grec, les quatre Evangeliſtes, les épîtres de S. Paul, les épîtres canoniques, & l'apocalypſe: les morales d'Ariſtote à Nicomaque; les huit livres du même à Eudemius, & les deux livres des grandes morales. Naldo Naldi, habile Florentin, a écrit la vie de Jannot Manetti ſon compatriote, en latin & fort détaillée. Cette vie qui eſt très-curieuſe ſe trouve dans le tome 20. de la collection des écrivains de l'hiſtoire d'Italie par M. Muratori. Naldo avoit compoſé cette vie ſur les mémoires manuſcrits de Bonogiunta Manetti, comme il le dit lui-même. * *Voyez* cette vie.

MANNOZZI, (Jean) ſurnommé de *S. Jean*, du nom de ſa patrie, qui eſt un village ſitué dans le Valdarno près de Florence, où il naquit en 1590. Ses parens l'avoient deſtiné à l'étude des loix, mais il ſuivit ſon génie qui le portoit à la peinture, au hazard même d'encourir l'indignation de ceux qui vouloient contraindre ſon inclination. Pour la ſuivre avec plus de liberté, il ſe vit obligé d'abandonner la maiſon paternelle, & de ſe réfugier à Florence auprès de Matthieu Roſſelli, où il alma mieux endurer la plus grande miſere, pourvû qu'il pût apprendre un art vers lequel il ſe ſentoit ſi fortement entraîné. En peu de tems il y fit des progrès ſurprenans, & ce qu'il fit dans ſa jeuneſſe eſt d'un goût de couleur exquis. On en peut juger par ce beau morceau de peinture à freſque, qu'il a peint ſur le pignon d'une maiſon qui ſe préſente à ceux qui arrivent à Florence du côté de Rome. C'étoit dans ces ſortes de grands ouvrages que ce peintre ſe plaiſoit, & qu'il réuſſiſſoit le mieux. Il avoit acquis une merveilleuſe facilité pour la peinture à freſque, mais ſes derniers ouvrages ne ſoutiennent pas la réputation que ſes premiers lui avoient mérité. Il mourut à Florence en 1636. âgé de 46. ans. * *Abecedario pittorico, p. 211.* Baldinucci, *notizie de' profeſſori del diſegno*, à Florence, en 1728. *in* 4°.

MANSFELD, maiſon d'Allemagne, dont il ne ſubſiſte plus que la branche aînée, toutes les autres étant éteintes.

XIV. CHARLES-FRANÇOIS, prince du ſaint Empire Romain, de Mansfeld, & de Fondi, mort ſubitement à Prague le 8. de Juillet 1717. dans la trente-huitiéme année de ſon âge, étant né le 2. de Novembre 1679. avoit épouſé le 14. de Février 1705. *Marie-Eleonore* de Mansfeld, ſa couſine germaine, née en 1682. ſeconde fille de *Henri-François* prince du ſaint Empire Romain, de Mansfeld, & de Fondi, grand d'Eſpagne, chevalier de l'ordre de la Toiſon d'or, conſeiller intime d'état de l'empereur, maréchal général de camp de ſes armées, gouverneur de Comotre en Hongrie, mort le 8. de Juin 1715. & de *Marie-Louiſe* née comteſſe d'Aſpremont, ducheſſe douairiere de Lorraine ſa premiere femme. Il laiſſa d'elle HENRI-FRANÇOIS II. du nom, prince de Mansfeld, qui ſuit; *Marie-Antoinette-Eliſabeth* de Mansfeld, mariée en 1725. avec le comte de Kayerſtein, qui mourut le 20. de Juin 1728; *Marie-Françoiſe* de Mansfeld, mariée le 19. d'Octobre 1730. avec *Jean-Guillaume*, prince du ſaint Empire Romain & de Trautſon, comte de Falkenſtein, baron de Sprezenſtein & de Schroveinſtein, grand-Maître d'hôtel héréditaire de la baſſe Autriche, & maréchal héréditaire du Tyrol, né le 5. de Janvier 1700. & veuf de *Marie-Anne-Joſeph* de Weiſſenwolff; *Marie-Anne* de Mansfeld; & *Marie-Eleonore* de Mansfeld, née en 1710.

XV. HENRI-FRANÇOIS II. du nom, prince du ſaint Empire Romain, de Mansfeld, & de Fondi, ſeigneur de Heldrungen, de Sceburg, de Schraplau, de Doberſchutz, de Heiligenfeld, de Neuhuis, & de Arnſtein, né le 6. de Juillet 1712. & faiſant ſa réſidence à Arnetrn, fut marié à Prague au mois de Janvier 1735. avec une comteſſe de Thun.

MANSVELD, (Regnier de) philoſophe des Païs Bas, qui a fleuri dans le XVII. ſiécle, ſortoit d'une bonne famille d'Utrecht, où ANTOINE, ſon pere, & *Jean*, ſon grand-pere avoient été conſeillers, & où *Antoine* ſon frere parvint auſſi à la même dignité. Regner commença ſes études à Utrecht, & s'appliqua aux langues grecque & hébraïque, à la philoſophie & à la théologie. Il étudia la derniere à Leyde, & depuis il fut fait docteur en philoſophie à Utrecht, & miniſtre. Il étoit prêt d'aller en Eſpagne à la ſuite d'un ambaſſadeur, lorſqu'on lui offrit la chaire de philoſophie à Utrecht, vacante par la mort de Daniel Voëtius. Regnet de Mansfeld accepta cet emploi, enſeigna la philoſophie ancienne & nouvelle, & ſe fit beaucoup d'honneur dans ſa profeſſion. C'étoit un homme très-laborieux, mais à qui les occupations du cabinet, & les méditations les plus profondes ne faiſoient rien perdre de ſa politeſſe & de ſes manieres affables. Il mourut épuiſé par l'étude au mois de Mai 1671. à la fleur de ſon âge. Il a publié un traité *de lectione rauuecinands ratione*, & diverſes diſſertations. Après ſa mort on imprima ſon ouvrage contre le traité théologique & politique de l'impie Spinoſa. Il avoit auſſi compoſé un commentaire ſur l'Enchiridion d'Epictete. * J. G. Graevius, *orat. in obitum Regneri Mansfeldi.*

MANTAILLE. *Dans le Mercure éditions de 1725. & de 1752. on rapporte mal le ſentiment de Guichenon ſur ce lieu*: cet hiſtorien dit que Mantaille eſt dans le territoire dit la Valloire, (*vallis aurea*) & de la paroiſſe appellée *Mante*. * Voyez ſon *hiſtoire de Breſſe*, *part. 1. p. 16.*

MANTON, (Thomas) fameux miniſtre Preſbyterien Anglois, & docteur en theologie, naquit en 1620. à Lawrence-Lydiard, dans le comté de Sommerſet, où ſon pere étoit miniſtre. A l'âge de quinze ans il alla à Oxford, & y fut reçû au collége de Wadham. Il fut miniſtre à Culliton en Devon, deſſervit enſuite une égliſe à Midleſex, & enfin celle de Covent Garden à Londres. Du tems du rétabliſſement de Charles II. n'ayant pas voulu *conformer*, il refuſa un doyenné, & recourut chez les Puritains. L'attachement au parti qu'il avoit pris lui attira pluſieurs perſecutions, & même la priſon. On dit qu'il étoit excellent prédicateur. Il mourut le 18. d'Octobre 1677. Le docteur Bates prononça ſon oraiſon funebre. Il a publié des commentaires ſur les épîtres de ſaint Jacques & de ſaint Jude, en anglois: *Sweetſymmus redivimus?* & depuis ſa mort on a imprimé cinq volumes de ſes ſermons, & quelques traités de morale. * *Voyez* le diſcours de Bates ſur la mort de Manton; Wood, *Athena Oxonenſes*, &c.

MANTZ, (Felix) fils de *Jean* Mantz, docteur en droit, prévôt du chapitre de la cathédrale de Zurich, & chanoine de Suten, étoit fort verſé dans la langue hébraïque. Il aida beaucoup Zwingle dans ſa traduction de la Bible. Mais il donna dans la ſuite dans le fanatiſme. Devenu diſciple de l'Anabaptiſte Muntzer, il manqua la chaire de profeſſeur en hébreu à Zurich en 1525. & s'efforça de répandre la doctrine pernicieuſe & extravagante de ſon maître. Il eut des ſectateurs malgré la vigilance des magiſtrats, & forma un nombreux troupeau d'Anabaptiſtes à *Zollicoffen* à une lieue de Zurich. Mis en priſon en 1526. on tâcha inutilement de le faire revenir de ſes ſentimens. Dès 1525. il avoit ſoûtenu une diſpute publique pendant trois jours contre Zwingle, Leo Juda, & Gaſpard Megander, & il y fut appuyé par Grebelius & Blawrok. Le deſſein de ceux qui avoient accepté cette diſpute étoit de faire ſortir Mantz de ſon enthouſiaſme: mais ils ne purent y réuſſir. Mantz fut la victime de ſon obſtination: il fut condamné le 5. de Janvier 1527. à être noyé, & Blawrok à être fuſtigé & banni. Le premier ſouffrit la mort avec ce faux héroïſme ſi ordinaire aux fanatiques, & ſa mere ne ceſſa pendant le chemin de l'exhorter à demeurer ferme, & le vit d'un œil ſec jetté dans l'eau. * Ottii, *Annal. Anabaptiſtar. ad annum 1525.* &c. Hottinger. *Helvet.* Ruchat, *Hiſtoire de la Reforme, tome I. page 279.* &c.

MANZINI, (Charles) gentilhomme de Bologne en Italie, s'appliqua ſingulierement dans le XVII. ſiécle à l'étude

Digitized by Google

des mathématiques, dans lesquelles il devint très-habile. Il eſt mort à Bologne dans un âge très-avancé, vers l'an 1678. Il a donné au public : 1. *Aſtrorum ſimulacra.* 2. *Tabula primo mobilis quibus nova dirigendi ars, & circuli poſitorii invento exhibentur.* 3. *Della ſcura incertezza nella determinazione dell' ago magnetico del meridiano, &c.* 4. *Stella Gonzaga, ſive geographica ad terrarum orbis ambitum, & meridianorum differentias.* 5. Une dioptrique pratique, en italien. 6. Un diſcours ſur les cometes, dans la même langue. 7. Un ouvrage de morale, fort utile, contre le duel, ſous ce titre : *Il duello ſoberanito, ovvero lo offeſa e la ſodisfazione : trattato morale per aggiuſtar le differenze, tra cavalieri, e dattre perſon d'honore, in ordine alla pace.* Enfin on a encore de Charles Manzini une vie de S. Bruno, fondateur des Chartreux, écrite en italien, ſous ce titre : *Incentivo alla vita ſolitaria*, &c. Il avoit fait auſſi l'apologie de ce ſaint ſur le véritable ſujet qui l'engagea à ſe retirer, contre ce qu'en a écrit M. de Launoi, qui a rejetté, avec raiſon, la fable du prétendu chanoine qui ſe rendit, dit-on, après la mort que c'étoit inutilement que l'on prioit Dieu pour lui, & qu'il étoit réprouvé. * Le pere Poiſſon, de l'Oratoire, *relat. manuſcr.* lui quelques ſçavans d'Italie.

MARA, (Guillaume de) Normand de nation, né dans un village du Cotentin, fleurit ſous le régne de Charles VIII. roi de France, & ſous ſon ſucceſſeur, par ſon eſprit, & par les poſtes qu'il a remplis. On dit que ſa famille étoit noble, & qu'une ſolide pieté illuſtroit encore plus ſes parens. Jean Bochard, célebre théologien de ce tems-là, & qui avoit été évêque d'Avranches, & confeſſeur du roi, ravi de trouver en lui d'heureuſes qualités, prit ſoin de ſon éducation. Il lui donna de bons maîtres, & veilla lui-même avec ſoin ſur l'inſtruction qu'on lui donnoit. Quand le tems le lui permettoit, il l'inſtruiſoit auſſi lui-même, & il ſe plaiſoit à voir les progrès de ce jeune homme. Guillaume de Mara perdit trop tôt ce protecteur pour ſon avancement temporel. Après ſa mort il vint achever ſes études dans l'univerſité de Paris, où l'on connut bien-tôt ſes talens pour l'éloquence & pour la poéſie. Robert Briſſonet, archevêque de Reims, & alors chancelier de France, informé de ſon mérite, le fit ſon ſecretaire. Lorſque ce prélat fut mort, le roi Charles III. qui avoit déja vû quelques piéces de poéſie françoiſe de Guillaume, qui connoiſſoit ſon talent pour écrire, & qui n'en trouvoit point de pareil, le donna à Gui, ou Guillaume de Roeheſort, ſon chancelier. Guillaume Briſſonet, cardinal, évêque de ſaint Malo, le lui demanda, & l'ayant obtenu, il le fit auſſi ſon ſecretaire & ſon homme de confiance. Mais de Mara dégoûté de la cour, & de la vie que l'on mene chez les grands, ſe retira à Caën, où il fut recteur de l'univerſité, & il y prit le dégré de docteur en l'un & l'autre droit. Il y revit auſſi & y corrigea un poéme latin diviſé en trois chants, qu'il avoit ébauché parmi les embarras de ſes premiers emplois. Il eſt intitulé, *Chimæra*, la chimere, & il y combat fortement l'orgueil, la volupté & l'avarice. Il dédia ce poéme en 1510. à Jean de Gauay, chancelier de France, & il a été imprimé en 1513. *in-4°.* à Paris, chez Badius Aſcenſius, avec un commentaire latin de Jean Vatel qui l'a dédié à Jean-Michel de Savigny, profeſſeur *en ſaintes lettres*. Vatel demeuroit alors au collége de Harcourt à Paris : Savigny avoit été ſon maître, & étoit oncle de Guillaume de Mara. Ce poéme fit beaucoup d'honneur à ſon auteur que l'on tira de Caën peu après 1510. pour le faire tréſorier & chanoine de l'égliſe de Coutances. Il avoit ces deux titres dès 1512. puiſque cette année même il les prit dans un autre poéme qui traite à peu près la même matiere que celui *dont nous venons de parler*, & qui parut avant lui en 1512. à Paris, chez Henri Erienne, *in-4°.* ſous ce titre : *Guillermi de Mara, utriuſque cenſura doctoris, ac Conſtantienſis eccleſiæ theſaurarii ac canonici, de tribus fugiendis ventre, plumâ & venere, libelli tres.* Celui-ci eſt dédié à Adrien Gouffier, cardinal prêtre du titre des SS. Marcellin & Pierre, & évêque de Coutances, qui mourut en 1522. étant évêque d'Albi. * *Voyez* la préface du commentaire de Vatel, *dont nous parlons dans cet article* : Maittaire, *Annal. typogr. t. 2. part. 1. page 240.*

MARALDI, (Jacques-Philippe) étoit de Perinaldo dans le comté de Nice, où il naquit le 21. d'Août 1665. de *François* Maraldi, & d'*Angela-Catherine* Caſſini, ſœur du fameux aſtronome de même nom. Après qu'il eut fini avec diſtinction le cours des études ordinaires, ſon goût naturel le porta aux mathématiques, & il y avoit tant fait de progrès à l'âge de vingt deux ans, que ſon oncle, établi en France depuis pluſieurs années, l'y appella en 1687. pour cultiver lui-même ſes talens. Il en fit un élève digne de lui, & qui devint dans la ſuite un maître très-habile & très-recherché. Dès les premiers tems que M. Maraldi ſe mit à obſerver le ciel, il conçût le deſſein de faire un catalogue des étoiles fixes plus petées & plus exact que celui de Bayer dont les aſtronomes ſe ſervent le plus ordinairement. Ce travail lui coûta bien des veilles; il lui fallu paſſer un grand nombre de nuits à l'air dans toutes les ſaiſons de l'année pour faire ſes obſervations, auſſi altera-t-il beaucoup ſa ſanté par un ſi long & ſi rude travail; il en contracta de fréquens maux d'eſtomac, dont il s'eſt toûjours reſſenti, parce qu'il ne put s'empêcher d'en entretenir toûjours la cauſe. Cependant il communiquoit aſſez facilement ce qui lui avoit tant coûté. De ſon ouvrage, qui n'eſt encore que manuſcrit, il en a détache des poſitions d'étoiles dont quelques auteurs avoient beſoin, par exemple, M. de l'Iſle pour ſon globe celeſte, M. Manfredi pour ſes ephemerides, M. Iſaac Brouckner pour un globe dont il eſt parlé dans les mémoires de l'academie des ſciences pour l'annee 1725. Preſque toute la vie de M. Maraldi s'eſt paſſée à la conſtruction de ce catalogue, aux obſervations ſoir journalieres, ſoit rares, & dont le tems ſe fait beaucoup attendre, à faire des applications adroites des méthodes données par M. Caſſini, des verifications de théorie dont il eſt important de s'aſſurer, &c. En 1700. il travailla ſous M. Caſſini à la prolongation de la fameuſe méridienne juſqu'à l'extrémité meridionale du royaume, & eut beaucoup de part à cet ouvrage. De-là il alla en Italie, où le pape Clement XI. profita de ſes lumieres pour la correction du calendrier, & M. Bianchini pour la conſtruction d'une grande méridienne qu'il traçoit pour l'egliſe des Chartreux de Rome. En 1718. M. Maraldi alla avec trois autres membres de l'académie des ſciences de Paris terminer la grande méridienne du côté du ſeptentrion. Il faiſoit auſſi des obſervations phyſiques ſur des inſectes, ſur des pétrifications curieuſes, &c. Celles qu'il a faites ſur les abeilles lui ont coûté beaucoup de peines & d'aſſiduité. Les mémoires de l'académie des ſciences contiennent un grand nombre de ſes obſervations, & de réflexions qu'il a faites ſur ces matieres. Il étoit membre de cette académie. Il mourut le premier de Décembre 1729. * *Hiſtoire de l'académie des ſciences pour l'année 1729.*

MARATTI, (Charles) né à Camerino, dans la marche d'Ancône, l'an 1625. s'appliqua à la peinture à Rome ſous André Sacchi, & fit connoître bien-tôt ce qu'il ſeroit un jour dans cet art. Les progrès qu'il y fit ſurprirent Rome, & Maratti devint en peu de tems un objet d'admiration, même pour les plus habiles. On voit dans tout ce qui eſt ſorti de ſa main beaucoup de grace, des idées nobles, un pinceau agréable. Les premieres égliſes de Rome poſſedent de ſes chefs-d'œuvre, que les citoyens, comme les étrangers, ne ſe laſſent point d'admirer. Dès ſa jeuneſſe il inventoit de lui-même avec facilité, & les études qu'il fit pour lors d'après Raphaël & les Carraches, contribuerent beaucoup à ſon avancement. Sa réputation devint ſi grande dans la ſuite, que pluſieurs princes étrangers lui demanderent avec inſtance de ſes ouvrages. Louis XIV. en reçût un qui valut à Maratti une récompenſe des plus honorables, & qui lui mérita une place dans l'académie de peinture. Le pape Clement XI. qui l'avoit connu particuliérement n'étant que cardinal, le combla de nouvelles graces, lorſqu'il fut parvenu au ſouverain pontificat: il le fit chevalier de l'ordre de Chriſt. On ne doit pas omettre une circonſtance très-honorable pour ce peintre, c'eſt d'avoir contribué à la conſervation des peintures de Raphaël au Vatican, & au petit Farneſe; & à celles des Carraches dans la galetie du palais Farneſe, qui menaçoient une ruine prochaine. Non content d'avoir rendu ces ſervices à la mémoire de ces deux grands maîtres, il leur fit encore ériger des monuments dans l'égliſe de la Rotonde,

Digitized by Google

où ils sont inhumés. Matarti est mort à Rome le 15. de Decembre 1713. & a été enterré dans l'église des Chartreux sous un tombeau superbe qu'il s'étoit fait ériger de son vivant. On lui fit les funérailles les plus pompeuses, & les plus honorables que l'on puisse jamais faire à un particulier. C'étoit un effet de l'estime universelle qu'il s'étoit acquise, & qu'il avoit si justement méritée.

MARBACH. (Philippe) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Philippe Marbach, fils de *Jean*, né à Strasbourg le 29. d'Avril 1550. commença ses études dans sa patrie, & les continua à Basle, où il alla en 1570. En 1571. il alla à Tubinge, & en 1572. il visita Francfort & Rostock. Il fut fait maître-ès-arts à Basle en 1570. & licencié en théologie en 1573 à Rostock. Sa réputation le fit appeller à Gratz, où on le fit correcteur, & ensuite recteur. En 1579. il prit le dégré de docteur en théologie à Basle; & l'électeur Louis lui ayant donné une chaire de professeur, & l'emploi d'inspecteur du college de la Sapience à Heidelberg, il passa dans cette ville, d'où il fut appellé peu après à Clagenfurt dans la Carinthie. Il demeura dans cette ville jusqu'à ce que son frere Erasme Marbach étant mort, il fut appellé pour remplir sa place de professeur de théologie à Strasbourg en 1593. Il mourut en 1611. On a de lui, *Refutatio examinis M. Christophori Irenæi, quod adversus primum caput Christianæ concordiæ edidit: Responsio necessaria & vera ad maledicum librum fratrum Heidelbergensium: Ad reprehensionem doctoris, Christophori Petzelii de sacra cœna altercationis: Apologia libri concordiæ: Disputationes theologicæ de præcipuis doctrinæ Christianæ controversiis cum pontificiis, enchiridio Francisci Costeri oppositæ.* Witte, *memor. theolog.* Lecht, *apparat. ad epistol. Marbach.* &c.

MARBODUS, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Moreri éditions de 1725. & 1732. que* son traité *des pierres précieuses*, a été traduit en françois par un auteur contemporain. C'est la plus ancienne traduction françoise que l'on connoisse: elle a été imprimée en 1708. dans l'édition des œuvres d'Hildebert & de Marbodus. On ignore le nom du traducteur.

MARC évêque d'Aréthuse, &c. *Dans le Moreri éditions de 1725. & 1732. on dit qu'*il se trouva au concile de Sardique avec les Eusebiens: *il faut dire qu'*il se trouva au concile que les Ariens tinrent à Philippolis, & à qui ils donnerent le nom de *Sardique*.

MARC de Viterbe, ainsi surnommé, parce qu'il étoit de Viterbe, fut le vingt-deuxiéme général des freres Mineurs en 1359. Le pape Urbain V. s'en servit dans la suite avec succès pour accommoder les différends qu'il y avoit entre Amedée, comte de Savoye, & Jean marquis de Montferrat, entre ce même Jean & Galeace Visconti, entre les évêques de Verceil & d'Aste, & entre les Pisans & les Florentins. Plusieurs milliers de soldats Anglois & François s'étant attroupés en Italie, & y faisant beaucoup de dégats, Marc négocia une ligue entre les princes d'Italie, & par cette voie le désordre fut appaisé, & ceux qui le causoient furent exterminés ou mis en fuite. Pour reconnoître ces services, Urbain V. éleva Marc au cardinalat le 18. de Septembre 1366. Marc de Viterbe mourut à Viterbe même le 3. de Septembre 1369. Il laissa entr'autres ouvrages, *summa casuum conscientiæ*: Des sermons, &c.

MARCA. (Pierre de) *Comme on n'a dit que deux mots des ouvrages de ce prélat dans le Moreri éditions de 1725. & de 1733. il faut y suppléer ici.* Tout le monde connoît son gros ouvrage, *de concordia sacerdotii & imperii*, & nous ne répeterons point *ce qui en est dit dans le Moreri.* Les autres ouvrages de M. de Marca, sont: 1. *Histoire de Bearn*, &c. *in-fol.* à Paris 1640. 2. *Libellus quo editionis librorum de concordia sacerdotii & imperii consilium exponit, opus apostolicæ sedis censuræ submittit*, &c. à Barcelone en 1646. *in 4°.* & inséré depuis dans les éditions du livre *De concordia*, &c. procurées par M. Baluze, avec quelques autres écrits du même prélat. 3. *Vigilii papæ epistola decretalis pro confirmatione V. synodi œcumenicæ*, avec la traduction latine de M. de Marca, à Paris en 1642. *in 8°.* avec une dissertation de l'éditeur & traducteur, les anathémes du cinquiéme concile général; une lettre du patriarche Eutychius au pape Vigile, & la réponse du dernier. 4. *Dissertatio de primatu Lugdunensi, & caseris primatibus*, à Paris en 1644. *in-8°.* 5. *Epistola ad Henric. Valesium de tempore quo primium in Gallia susceptæ est Christi fides*, à Paris en 1658. *in-8°.* 6. *Histoire de Notre-Dame de Betaran dans le Bearn*, à Barcelone en 1648. *in-8°.* 7. *Relation de ce qui s'est fait depuis 1653. dans les assemblées des évêques au sujet des cinq propositions*, à Paris en 1657. *in 4°.* C'est contre cette relation que M. Nicole a écrit le *Belga percontator*, ou les scrupules de François Profuturus, théologien Flamand, sur ce qui s'est passé dans l'assemblée du clergé de 1656. *in 4°.* en 1657. Ce ne fut pas le seul adversaire que M. de Marca eut sur les bras à cette occasion; mais M. Nicole n'eut aucune part à leurs écrits, dont quelques-uns plus passionnés que solides, & en cela bien différens du caractere de ceux de M. Nicole, furent condamnés à Paris & à Rome. 8. *Mémoire pour servir au jugement de l'instance générale de la régale*, dans le deuxiéme volume des mémoires du clergé recueillis par le Gentil. 9. Lettre sur le livre de Berrram, touchant l'Eucharistie, au-devant du tome 2. du Spicilege du P. d'Acheri. 10. *Marca Hispanica*, &c. On en a parlé dans le Moreri. En 1669. M. Baluze réunit en un volume *in-8°.* Trois dissertations de M. de Marca qui avoient déja été imprimées: sçavoir, *De Decreto papæ Vigilii pro confirmatione quintæ synodi*, avec les lettres mêmes de Vigile & d'Eutychius, & les anathématismes du cinquiéme concile: *Dissertatio de primatibus & Dissertatio de tempore quo primium susceptæ est in Gallia Christi fides.* M. Baluze y joignit ses notes, & un *appendix* d'actes anciens, & mit une préface au commencement. L'année précedente 1668. Paul de Faget, prêtre, cousin germain de M. de Marca, confeiller, & auparavant agent du clergé, fit imprimer pour la premiere fois de nouvelles dissertations de M. de Marca. Ce recueil imprimé *in 4°.* à Paris, contient quatre traités latins, 1. Sur le facrement de l'Eucharistie, avec le fentiment de Théodoret fur ce facrement: 2. Une diſſertation ſur le ſacrifice de la Meſſe: 3. Une diſſertation ſur l'inſtitution du patriarchat de Conſtantinople: 4. Un court écrit ſur l'origine du ciel & de la terre: & trois traités françois, ſçavoir, le premier ſur le ſacrement de l'Euchariſtie; le deuxiéme ſur celui de pénitence; le troiſiéme ſur celui du mariage. La vie de M. de Marca en latin par l'abbé de Faget, eſt à la tête de ce recueil: elle eſt étendue & fort curieuſe. Il s'éleva à l'occaſion de ce recueil & de cette vie une diſpute entre M. Baluze & l'abbé de Faget, qui fit peu d'honneur à l'un & à l'autre, par les injures réciproques dont ils s'accablerent dans leurs lettres, qui ont été rendu publiques à la fin d'une nouvelle édition dudit recueil & de ladite vie, faite en 1669. *in-18.* ſans nom de lieu d'impreſſion. Cette édition eſt préferable à la premiere. Enfin en 1681. M. Baluze fit encore imprimer à Paris en un volume *in-8°.* & une longue préface de ſa façon, de nouveaux opuſcules de M. de Marca, tous en latin; ſçavoir, ſur la généalogie de Jeſus-Chriſt; ſur les Mages; ſur la primauté de ſaint Pierre; ſur la différence des clercs & des laïcs de droit divin; ſur le tems du ſynode de Sirmich; ſur la lettre ſynodique d'un concile d'Illyrie, ſur le cinquiéme canon du concile de Conſtantinople de l'an 361. ſur les anciennes collections des canons; ſur l'explication du chapitre *Clericus* ſur la patrie de Vigilance; ſur l'origine & le progrès du culte de la ſainte Vierge au Monſerrat; ſur l'origine du monaſtere de l'Echelle-Dieu, au diocèſe de Tarbes; ſur la chaſſe des reliques de ſaint Jean-Baptiſte qui eſt dans l'égliſe des Dominicains de Perpignan; contre les ſatyres; de l'appel des comtes; ſur l'explication du canon 17. du concile d'Ancyre; quel eſt le propre prêtre; ſur l'ordination des prêtres, un diſcours prononcé à Barcelone le 15. de Juillet 1644. récit d'un voyage fait de Paris dans la Gaule Narbonoiſe en Novembre 1644. ce récit eſt en vers latins; quatre vers latins ſur le vin de Fomigan: ce recueil eſt terminé par deux diſſertations latines du pere Sirmond, Jeſuite, ſur le tems & les formules du ſynode de Sirmich; & par une du pere Petau, auſſi Jeſuite, ſur l'héréſie Photin & ſa condamnation. * *Voyez outre les citations déja rapportées à la fin de l'article de M. de Marca dans le Moreri*: la vie de ce prélat par l'abbé de Faget; *l'hiſtoire de la vie & des ouvrages de* M. Nicole, en pluſieurs endroits de la premiere partie; & *l'Hiſtoire du Janſen.* par Gerberon.

Digitized by Google

MARCASSUS, (Pierre de) auteur du XVII. ſiecle, né vers l'an 1584. à Gimont, petite ville de Gaſcogne, vint jeune à Paris où il régentoit déja la troiſiéme au college de Boncourt en 1617. Il fut enſuite précepteur de François de Vignerot, marquis de Pont-de-Courlay en Poitou, neveu du cardinal de Richelieu, & frere de madame la ducheſſe d'Aiguillon. Il fut pourvû après d'une chaire d'éloquence au college de la Marche, qu'il a occupée long-tems. Il mourut dans cet emploi à Paris, au mois de Décembre 1664. & non en 1660. comme l'a dit le pere le Long. Il avoit au moins 84. ans. Cet auteur a voulu être en même tems hiſtorien, poëte & traducteur, & n'a réuſſi que très-médiocrement dans tous ces genres. Son hiſtoire grecque, le plus connu de ſes ouvrages, qui fut imprimée en 1647. *in fol.* eſt remplie de défauts eſſentiels. Il ne s'y eſt occupé qu'à décrire les guerres, & il ne fait aucune mention de tout ce qui eſt arrivé d'ailleurs de conſiderable dans toute la Grece. Il n'a rien dit des grands hommes qui s'y ſont diſtingués, ſoit dans les ſciences, ſoit dans les arts; & quoique ſon livre porte le titre d'hiſtoire univerſelle de la Grece, on n'y trouve qu'une legere partie de cette hiſtoire. L'ordre des tems n'y eſt point non plus obſervé, & le ſtyle de l'ouvrage eſt inſupportable à quiconque n'a pas perdu entierement le goût. Marcaſſus avoit deſſein de publier trois volumes de cet ouvrage, mais il a en vain imploré le crédit de M. le chancelier, par un poëme françois, où il introduit l'hiſtoire grecque qui a recours à ce magiſtrat, pour l'engager à uſer de ſon autorité pour faire imprimer les deux autres volumes: il n'a trouvé perſonne qui ait voulu en faire les frais. On ne recherche pas plus la traduction que cet auteur a faite de l'Argenis de Barclay, & qui a été imprimée en 1633. *in-8°.* à Rouen, ſous ce titre: *l'Argenis, ou les amours de Polarque & d'Argenis*, traduit du latin de Jean Barclay. D'ailleurs la belle traduction que M. l'abbé Joſſe a donnée depuis peu de cet ouvrage de Barclay, a fait éclipſer toutes les traductions précédentes que l'on en avoit faites. Nous connoiſſons encore de Pierre de Marcaſſus, une traduction françoiſe des trois livres de l'ame, écrits en grec par Ariſtote: cette traduction parut en 1641. *in-8°.* à Paris. Les Bucoliques de Virgile, traduites en vers françois, à Pariſen 1621. *in-4°.* Les amours de Daphnis & de Chloë, traduites du grec de Longus, à Paris en 1626. *in-8°.* Libre verſion des épodes d'Horace en 1664. *in-8°.* L'auteur dit qu'il la commença à l'âge de quatre-vingt ans, & qu'il la finit en deux mois: il y prend les titres ſinguliers *de particulier & principal hiſtoriographe du roi, rayé de l'état.* Dans l'épître dédicatoire au roi, qui eſt extravagante, il y dit de lui-même, que parmi les gens de lettres il a l'avantage de n'avoir perſonne au-deſſus de lui, comme il a eelui d'en avoir beaucoup au-deſſous. Il s'y plaint beaucoup de ce que l'on ne le traitoit pas ſelon ce prétendu mérite qu'il croyoit bien réel. Le ſage en cout, traduit de Matthieu Peregin. Marcaſſus, *comme nous l'avons dit*, voulut auſſi écrire en vers, & qui plus eſt, être poëte comique; & nous avons de lui en ce genre, *Les pêcheurs illuſtres*, comédie qui parut en 1633. & *La paſſorale d'Eromene.* Ses autres poëſies ſont. *Ad illuſtrem comitem de Servien, ſilvula idyllium*, in-4°. *Comiti de Servien Euchariſtia*, in-4°. *Chriſtinæ reginæ Carmen* en 1632. *in-4°. Ad eandem ſoteria*, en 1632. *Carmen joculare & tumultuarium*, en 1633. *Deſiderium Galliæ ad comitem de Servien, Eidullion*, en 1633. *Medonia nympha*, en 1635. *Spes*, en 1633. *Petri de Marcaſſus ad illuſtr. virum Martinum Dalanceum inter principes chirurgorum ſui ſæculi ſummæ eximium de ſeipſo ſoteria*, en 1636. Remerciment de la poëſie à M. le cardinal Mazarin pour la paix, en 1660. Pluſieurs autres poëſies dans le recueil intitulé: *Les Muſes illuſtres*, &c. à Paris en 1658. *in-12.* Il eſt un des commentateurs de Ronſard, & il choiſit pour ſa tache la franchiſe de ce poëte. On a auſſi de lui des lettres morales en 1639. *in-8°.* & trois romans: ſçavoir, la Clorimène en 1626. *in-8°.* Le Timandre, roman hiſtorique, où il raconte ſous des noms empruntés pluſieurs hiſtoires du tems, *in-8°.* à Paris, & l'Amadis de Gaule, en 1629. *in 8°.* Il étoit ami de l'abbé de Marolles, qui l'engagea à traduire les Dionyſiaques du poëte grec Nonnus, mais il n'en a fait imprimer en 1631. que les deux premiers livres, de quarante-huit dont cet ouvrage eſt compoſé. Il avoit connu particulierement Moliere, alors fort jeune; & ſon fils nommé auſſi Pierre de Marcaſſus, qui mourut en 1709. âgé de 89. ans, avoit été lié particulierement avec ce fameux comique. Nous ignorons ſi Pierre de Marcaſſus le fils a écrit. Son pere l'avoit engagé à traduire Tacite en françois, prétendant qu'il pouvoit l'emporter ſur la verſion de M. d'Ablancourt: mais cette traduction, ſi elle a été faite, eſt encore manuſcrite. * *Memoires du tems.* L'abbé de Marolles dans ſon *dénombrement*, &c. Niceron, *Mémoires*, *&c.* tome 31.

MARCEL, (Gnillaume) *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on dit que* ce ſçavant mourut en 1709. On s'eſt trompé. M. Marcel mourut à Arles le 27. de Décembre 1708. âgé de ſoixante-un ans. Sa femme lui a fait faire l'épitaphe ſuivante, où l'on trouve pluſieurs circonſtances de ſa vie:

D. O. M.

Inclito præſtantiſſimoque DD. GUILLELMO MARCEL, *J. V. D. Toloſa oriundo;*

Viro in omni ſcientiarum. doctrinarum, linguarumque peritiâ verſatiſſimo;

Ingenii perſpicacitate, tenacitſſimique memoriæ celeberrimo; Tabulis chronologicis, hiſtoriâque Gallorum aut cæteris ſcriptis Per univerſam Europam notiſſimo;

Qui Gallici commercii rebus in Ægypto probe excenſitis & reſtitutis, paceque variè tentata ac pene deſperata inter Gallos & Barbaros Algerienſes, ut Ludovici magni legatus, anno 1677. initia, & quaſi in perpetuum ſudum totius Chriſtiana reipublicæ bono firmata, ac demum per XII. annos in urbe & tractu Arelatenſi honoriſice functus maritimarum rerum claſſimque regiarum præfecturâ, repentino apoplexiæ morbo occubuit Decembris 27. die, reparatæ ſalutis anno 1708.

Ætatis verò 61.

Nobiliſſima piiſſimaque Maria de Basili mœrens ac dolens, ut altera Artemiſia in æternum connubialis amoris pignus & monumentum hoc epitaphium cariſſimo & incomparabili conjugi P.C.

Outre ſes Tablettes chronologiques dont il eſt parlé dans cette épitaphe, & ce qu'il a fait ſur l'*hiſtoire de France*, on a encore de lui des conjectures ſur quelques monumens d'Arles. (*In tabellam marmoream Arelatenſem divinationes*, in-4°. à Arles 1695.) Quand il eſt mort, il avoit, dit-on, prêt à mettre ſous preſſe, un dictionaire pour apprendre pluſieurs langues, & un livre de ſignaux dont ſa femme & un de ſes amis avoient la clef. Les PP. DD. Martenne & Durand, parlent avec éloge de M. Marcel, dans le premier tome de leur *Voyage littéraire*, *pag. 220. 221.*

MARCEL, (Saint) abbaye de l'ordre de ſaint Benoît, fut fondée par le roi Gontran, à un quart de lieue de Châlon ſur Saone. Ce prince y établit l'uſage de chanter les louanges ſans interruption, ce qu'on appelle *Laus perennis*: & il y voulut être enterré. Ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un prieuré conventuel poſſedé par les religieux réformés de Cluni, qui ont renouvellé tous les bâtimens, & en ont fait une maiſon qui ne céde point en beauté & en magnificence à celle du fondateur. On y conſerve les reliques de ſaint Marcel martyr à Châlon, & de ſaint Agricole évêque de cette ville; de même que les corps de ſaint Deſiré & de ſaint Silveſtre, auſſi évêques de Châlon. Dans le côté collatéral ſe voit le ſépulcre du fameux Pierre Abailard: il eſt repréſenté avec ſon habit monachal. Ce ſepulcre étoit autrefois dans la chapelle de l'infirmerie, où il avoit été enterré avant qu'il fût tranſporté au Paraclet: mais cette chapelle ayant été détruite, les religieux, pour ne point laiſſer perir cet ancien monument, l'ont tranſporté dans l'égliſe. * *Voyage litter.* des PP. DD. Martenne & Durand, de la congregation de ſaint Maur, *tome 1. premiere partie, pag. 225. 226.* D. Gervaiſe, *vie d'Abailard*, ſur la fin, &c.

MARCELLIN, que l'on regarde comme le premier évêque d'Ambrun, &c. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'*il rencontra vers 313. Euſebe évêque de Verceil, il faut dire, qui fut depuis évêque de Verceil.

MARCELLIS, (Pierre) de Tongres, après avoir fait ſes humanités à Louvain dans le college du Château, étudia en théologie dans le college du pape Adrien VI. & y fut fait cuté de la paroiſſe de ſaint Michel dans la même ville, qu'il gouverna

Digitized by Google

verna pendant plus de trente ans, avec tout le zéle & toute l'application d'un paſteur fidele & vigilant. S'il ne s'eſt pas rendu célébre par ſes ouvrages, tous ceux qui l'ont connu ſçavent que ce n'eſt ni l'érudition ni une capacité fort étendue qui lui ont manqué; ſes occupations & ſon humilité lui ont fait garder le ſilence ſur cet article. Mais il a ſervi très-utilement l'univerſité de Louvain, & ſur-tout la faculté des arts, par ſes conſeils & par ſes ſoins, dans des affaires très-importantes & très-difficiles. Ferme & courageux au milieu de la peſte qui affligea ſon peuple, il expoſa continuellement ſa vie pour le ſecourir dans ſes beſoins ſpirituels & corporels, & tous les Pays-Bas lui ont obligation du renouvellement de ferveur & de piété que l'on y a vû, de la décence avec laquelle on a recommencé à celébrer les divins offices, & de la plûpart des établiſſemens utiles pour l'inſtruction des fidéles. Plus ami du bien public que de ſes propres interêts, un grand nombre de familles lui ont dû leur établiſſement; une multitude étonnante de pauvres, le ſoulagement de leurs miſeres. On lui mettoit entre les mains les haines les plus inveterées, les procès les plus animés, & il pacifioit tout & réconcilioit les plus diviſés. Il étoit d'ailleurs docteur en théologie, & cenſeur apoſtolique & royal des livres, pour toute l'étendue de la Germanie inférieure; & ſon amour pour ceux en qui il voyoit de vraies diſpoſitions pour l'étude, principalement pour celle de la théologie, étoit ſi grand, qu'il faiſoit étudier à ſes dépens tous ceux qui ne pouvoient pas en trouver le moyen dans leurs propres familles. Il s'oppoſa auſſi, autant qu'il fut en lui, à toutes nouveautés prophanes en fait de doctrine & de morale, & il s'étoit rendu redoutable à tous ceux qui oſoient tenter d'alterer l'une ou l'autre. Dieu ayant achevé de le purifier par les douleurs de la pierre, qu'il ſupporta toûjours avec beaucoup de patience & de ſoumiſſion, il mourut à Louvain le 7. d'Août 1707. âgé de 83. ans. * *Mémoires du tems.*

MARCHE (Olivier de la) *Dans l'article que l'on a donné de ce gentilhomme dans le dictionnaire hiſtorique, on le dit* de la Franche-Comté: *c'eſt une faute.* Olivier de la Marche dit lui-même au commencement de ſes *Mémoires*, qu'il étoit de Bourgogne. Ce n'eſt pas le ſeul de ſes ouvrages, il a fait encore les ſuivans, *dont on ne dit rien dans le dictionaire*, excepté du *Parement et triomphe des dames d'honneur.* 1. *Le ebevalier delibéré on la vie & la mort de Charles duc de Bourgogne, qui trépaſſa devant Nancy*, en rimes françoiſes, en 1486. à Paris. Le pere le Long s'eſt trompé en donnant cet ouvrage dans ſa bibliothéque de France, à George Châtelain. 2. De la puiſſance de nature, & comment les corps céleſtiaux gouvernent naturellement le monde, *in-4°.* manuſcrit. 3. *Traités & avis de quelques gentilshommes François touchant les duels & gages de bataille*, à Patis en 1586. 4. Sommaire deſcription de la taille, mœurs, complexion, piété, & faits mémorables des deux derniers ducs de Bourgogne, ſes maîtres, manuſcrit. 5. Diſcours adreſſé à M. l'Avitailleur de Calais, des états, offices, police & revenu annuel de la maiſon de Bourgogne, manuſcrit. 6. *Etat de la maiſon des ducs de Bourgogne: Enterrement des ducs de Bourgogne, & cérémonies d'un baptême. Les curieux poſſedent auſſi pluſieurs poemes & beaucoup de poéſies particulieres* en vers françois du même auteur. Olivier de la Marche fut enterré dans l'égliſe des chanoines réguliers de Cauberg, ou Cauvemberg, autrement Monfroid. Cette égliſe étoit près du palais des ducs de Brabant. Le tombeau d'Oliver a été ruiné par les Religionaires.

MARCHE *emplutée* MARQUE'S, (François) prêtre de la congrégation de l'Oratoire de Rome, s'appliqua beaucoup à l'étude des antiquités eccléſiaſtiques dans leſquelles il étoit très-verſé. Ce Pere étoit Milanois, mais il vint de bonne-heure à Rome, & il demeura très-long-tems dans cette ville à la *Chieſa Nuova.* Il y prêchoit tous les jours avec beaucoup de feu, & d'ition, avec autant de ſolidité que d'éloquence. Sa charité, ſa piété & ſes manieres affables lui avoient gagné les cœurs, & on le regardoit à Rome, comme un ſecond Philippe de Nery. Son érudition ne le faiſoit pas moins eſtimer des ſçavans. Il a compoſé l'apologie du pape Honorius, qu'il fit imprimer en 1677. & ſon ſy trouve en faveur de ce pape des raiſonnemens plus impoſans que ceux que Bellarmin, le pere Petau, & quelques autres ont employés, & des autorités plus frapantes. Il avoit fait des recueils conſidérables touchant les appellations dans les cauſes majeures, & il avoit eu deſſein de corriger les annales de Baronius, mais il n'a rien fait imprimer ſur cet ouvrage. Ce pere vivoit encore à Rome en 1678. C'étoit un homme de grand travail, & de beaucoup de lecture. * Relation manuſcrite des ſçavans d'Italie, par le feu pere Poiſſon, de l'Oratoire de France.

MARCHETTI (Alexandre) *Les quatre ou cinq lignes que l'on a rapportées ſur cet habile homme dans le dictionnaire hiſtorique de Moreri, ſont fort inſuffiſantes pour le faire connoître.* Il naquit le 17. de Mars 1633. à Pontormo, ancien château qui eſt ſur la route de Florence à Piſe, d'une famille très-illuſtre dans le pays. Il fut élevé à Florence, & dès ſa premiere jeuneſſe il parut qu'il étoit poëte. Il fut avec avidité les plus fameux poëtes Italiens, & profita ſi bien en effet de leur lecture, qu'à l'âge de quatorze ans il compoſa des piéces qui méritérent les éloges des plus habiles gens en ce genre. Un de ſes ſonnets fut même inſeré par Crescembeni dans ſon hiſtoire de la poëſie italienne, comme l'ouvrage le plus parfait qu'il eût encore vû. Après les humanités il étudia en droit à Florence; mais s'étant bientôt dégoûté de cette étude, il alla à Piſe pour y étudier en philoſophie ſous Alexandre Marſigli de Sienne, & Maſſei de Piſe. Quatre ans après, las de ne leur entendre citer qu'Ariſtote, il les quitta, & ſe rendit diſciple de Borelli que le grand duc Ferdinand II. venoit d'appeller dans cette ville. Il étudia d'abord ſous cet habile maître les élémens d'Euclide; il lut enſuite les ouvrages de Galilée, & ceux des autres philoſophes & mathématiciens les plus renommés, tant anciens que modernes. Il étudia dans le même tems la médecine, dans le deſir d'être utile aux autres, & pour augmenter ſes connoiſſances: & quoique ces études fuſſent très-éloignées de celles des belles lettres, Marchetti ne laiſſoit pas de cultiver toûjours celle-ci, & principalement la poëſie pour laquelle il a toûjours eu un attrait particulier. Ses études finies, il fut reçû docteur à Piſe, & le grand duc le nomma l'année ſuivante profeſſeur en logique. Il logeoit alors avec Borelli, & ils s'excitoient mutuellement à faire de nouveaux progrès dans les ſciences qu'ils avoient embraſſées. L'année ſuivante il fut profeſſeur extraordinaire en philoſophie, & il enſeigna pendant huit ans en cette qualité, après quoi il fut fait profeſſeur ordinaire pendant douze ans. Borelli étant mort en 1679. le grand duc Come III. lui donna ſa chaire de mathématique qu'il a conſervée juſqu'à la fin de ſa vie. Il mourut d'apoplexie au château de Pontormo le 6. de Septembre 1714. dans ſa quatre-vingt-deuxiéme année. Il avoit épouſé à l'âge de 39. ans, *Anne-Lucrece* de Cancellieri de Piſtoie, dame d'une nobleſſe illuſtre, & d'un mérite diſtingué. Les ouvrages de M. Marchetti ne ſont preſque que de deux ſortes: des poëſies, & des traités de phyſique ou de mathématique. Du premier genre ſont: *Nel pigliare il ſacro habito de religioſa, nel monaſterio de ſan Deſiderio di Piſtoia la ſignora Angela Baldinotti col nome di ſuor Conſtanza, canzoni due*, Piſtoia 1697. *in-fol. Epitalamio nelle nozze del ſignor cavaliere Jacobo Baldinotti, con la ſignora Maria-Giulia Forteguerri*, in Piſtoia 1698. *in fol. Saggio delle rime eroiche, morali, e ſacre*, in Firenze 1704. *in 4°.* il n'y a dans ce livre qu'une partie des poëſies de Marchetti: on en trouve d'autres dans quelques recueils italiens. *Anacreonte tradotto del teſto greco in rime Toſcane*, à Lucques en 1707. *in-4°.* L'académie de la Cruſca, dont Marchetti étoit membre, faiſoit un grand cas de cette traduction, & tous ceux qui l'ont lue y ont preſque retrouvé toute la délicateſſe du poëte grec; mais cette verſion déplut à l'inquiſition qui la ſupprima, ce qui fait qu'elle eſt devenue fort rare. *Di Tito Lucrezio caro della natura delle coſe, libri, tradotti dal Aleſſandro Marchetti.* Cette traduction qui eſt en vers non rimés, n'a été imprimée qu'après la mort de l'auteur en 1717. à Londres *in-8°.* M. Marchetti l'avoit commencée dès 1669. Ses ouvrages de phyſique & de mathématique, ſont: *Exercitationes mechanica*, à Piſe en 1669. *in-4°. De reſiſtentia ſolidorum*, à Florence en 1669. *in-4°. Fundamenta univerſæ ſcientiæ de motu univerſaliter accelerato...evidentibus demonſtrationibus ſtabilita*, à Piſe en 1671. *in-4°. Problemata ſex... reſoluta cum binis*

theorematibus geometricis, à Pise en 1675. *in-12. Septem problematum geometrica ac trigonometrica resolutio*, à Pise en 1675. *in 12.* C'eſt une nouvelle réſolution des problêmes précédens. *Lettera nella quale ſi ricerca, donde Anvenga che alcune perette divetro, rompendoſi loro il gambo, tutte ſi ſtritolino*, à Florence en 1677. *in-4°.* Une lettre italienne ſur la nature des cométes, à Florence en 1684. *in-4°.* Deux lettres & un autre écrit, tous trois en italien, contre le pere Grandi, Camaldule, au ſujet d'un livre de celui-ci ſur la quadrature du cercle. Cette diſpute n'avoit rien de fort intereſſant. Marcheti étoit meilleur géométre que phyſicien. Ce ſçavant étoit originaire d'Empoli, où il ſe retiroit ordinairement quand il avoit ſervi ſon quartier à Piſe, d'où le mauvais air chaſſe ceux qui ont la liberté & le moyen de vivre ailleurs. * *Voyez* ſon éloge dans le *Journal de Veniſe, tome XXI. pag. 213.* Niceron, *Mémoires, tome VI. page 300.* Relation manuſcrite ſur quelques ſçavans d'Italie, par le pere Poiſſon, de l'Oratoire de France.

MARCULFE, moine, auteur des formules anciennes, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Moreri éditions de 1721. & de 1732.* que pluſieurs auteurs de nom prétendent qu'il a été abbé de ſaint Ouſtril ou Auſtregeſile, abbaye autrefois fameuſe, aujourd'hui égliſe collégiale dans la ville de Bourges. A l'égard des formules de Marculfe, on ſe contente de dire que le ſçavant Jerôme Bignon les publia en 1613. avec des notes, *in-8°. Il faut ajouter qu'*il revit depuis ſon travail, qu'il augmenta de nouvelles notes, qu'il amplifia pluſieurs de celles qu'il avoit déja données, & qu'il changea quelques endroits. M. Nivard, juriſconſulte d'Angers, eut ſoin après la mort de ce magiſtrat, d'examiner ſon manuſcrit, de mettre les notes au net & les arranger. Enfin on fit réimprimer en 1665. ces formules de Marculfe, avec les anciennes & les nouvelles notes de Jerôme Bignon, & le livre de la loi Salique publié déja par François Pithou, enrichi dans cette nouvelle édition des notes du même Jerôme Bignon. Le tout forme un aſſez gros volume *in-4°.* dont l'édition fut achevée le 9. de Novembre 1665. quoique le frontiſpice marque 1666. On trouve dans cette édition un abregé de la vie de Jerôme Bignon au commencement, & à la fin un recueil d'éloges conſacrés au même, en proſe & en vers, qui avoit déja paru à Strasbourg en 1656. par Jean-Albert Portner.

MARCY, (Balthazar & Gaſpard) freres, célébres ſculpteurs, né à Cambrai, ont fait quantité d'ouvrages qui feront paſſer leur nom juſqu'à la poſterité la plus reculée. Gaſpard étoit l'aîné. Ils travaillerent enſemble à l'excellent groupe qui étoit ci-devant placé dans une des niches de la grotte d'Apollon à Verſailles, d'où il a été tranſporté depuis dans les jardins de ce château. Ce groupe repréſente deux tritons qui abreuvent deux chevaux du ſoleil, & tous les connoiſſeurs conviennent qu'il ne ſe peut rien de plus exquis pour le goût du deſſein, comme on ne peut rien ſouhaiter au-delà pour la richeſſe de la compoſition. Ces deux freres qui travaillerent preſque toûjours conjointement aux mêmes ouvrages, en ont fait beaucoup que l'on voit à Verſailles & ailleurs, & qui ſont des preuves de leur grande habileté, & de leur goût exquis. Balthazar étoit adjoint & profeſſeur de l'académie royale de peinture & de ſculpture lorſqu'il mourut en 1674. Gaſpard n'eſt mort qu'en 1679. * *Abecedario pittorico, p. 88.* Félib. *Entret. ſur les vies des peintres, X. Entr.* en deux endroits.

MARE, (Philibert de la) conſeiller au parlement de Dijon, avoit beaucoup de génie pour écrire l'hiſtoire & les éloges des ſçavans, parmi leſquels il a tenu lui-même un rang fort diſtingué. Son ſtyle latin, formé ſur celui de M. de Thou, étoit très-propre à ce genre d'écrire, & tout ce qu'il a donné ſur ces matieres a été reçû du public avec empreſſement, & fait deſirer que l'on publie ce qu'il a laiſſé manuſcrit. Il eſt mort dans ſa patrie en 1687. Son mérite lui avoit fait acquerir la qualité de citoyen Romain, comme il le marque lui-même *page 36.* de la vie de Guillaume Philander, où l'on voit auſſi qu'il étoit en grande relation avec le ſçavant Marie Suarès, évêque de Vaiſon. Il étoit fort verſé dans la littérature & dans l'hiſtoire, comme on le peut voir par ſes ouvrages, qui ſont: *Commentarius de bello Burgundico apud Sequanos*, à Dijon en 1642. *in-4°.* Il y décrit ce qui s'eſt paſſé dans la guerre de 1636. Philippe de la Mare, ſon fils en a donné une ſeconde édition en 1689. avec des augmentations. *Hiſtoricorum Burgundia compendium*, en 1689. *in-4°.* Ce n'eſt qu'un catalogue des pièces manuſcrites & imprimées que M. de la Mare avoit recueillies pour compoſer une hiſtoire de Bourgogne qu'il avoit eu deſſein d'entreprendre, & à laquelle il a travaillé. La vie de Jacques, Jean, André & Hugues Guijon, quatre freres, nés à Autun, & diſtingués parmi les ſçavans. Cette vie, qui eſt en latin, eſt au-devant de leurs œuvres, dont l'édition eſt dûe auſſi aux ſoins de M. de la Mare, en 1658. *in-4°.* La vie de Guillaume Philander, ou Filandrier, de la ville de Chatillon ſur Seine, en latin, en 1667. La vie d'Hubert Languet, Bourguignon, conſeiller de Saxe, en latin, imprimée en 1700. à Hale par les ſoins de Jean-Pierre Ludovic, que quelques-uns en ont fait mal-à-propos auteur. Le manuſcrit de cette vie contient de plus que l'imprimé une épître dédicatoire à Louis XIV. *Voyez* la préface de l'édition que Ludovic a donnée en 1709. des lettres d'Hubert Languet, ſous le titre de *Arcana ſæculi decimi ſexti*, in-4°. Il y avoue qu'il avoit reçû une copie de cette vie de Vincent Languet, comte de Gergy, plénipotentiaire à la diéte de Ratiſbonne, qui la lui avoit fait venir de Dijon en 1700. & qu'elle eſt de M. de la Mare. M. de la Mare a laiſſé manuſcrites les vies de Gilbert Genebrard, archevêque d'Aix, mort le 16. de Février 1587. de Philippe Lantin, conſeiller à Dijon; de Jacques comte de Vintimilles, conſeiller au même parlement, avec un diſcours de la race des Vintimilles, Paleologues & Laſcaris; d'Etienne de la Boëtie, conſeiller au parlement de Bourdeaux, de Pierre le Gouz de la Berchere, premier préſident au parlement de Dauphiné; de Othe Guillaume, duc & comte de Bourgogne; & celle de Claude Saumaiſe. Preſque toutes ces vies ſont écrites en latin. M. de la Mare envoya cette derniere à feu M. Huet, ancien évêque d'Avranches, qui avoit été ami de Saumaiſe. Ce prélat la lut, la corrigea, y fit des augmentations, & renvoya à M. de la Mare le manuſcrit qui n'a jamais été imprimé. M. de la Monnoie dans ſes notes ſur les jugemens des ſçavans de M. Baillet, dit que ce qui en a empêché l'impreſſion, c'eſt que Philippe de la Mare, fils de l'auteur, poſſeſſeur de tous les manuſcrits de ſon pere, a appréhendé que la publication de cette vie ne lui fit tort & aux ſiens dans l'eſprit de Louis XIV. parce que Saumaiſe n'avoit point été Catholique, comme ſi c'étoit un crime d'écrire la vie d'un homme de lettres, quoiqu'engagé dans l'erreur. Enfin M. de la Mare a laiſſé encore manuſcrits des mémoires contenans ce qui s'eſt paſſé depuis l'an 1673. juſqu'en 1687. qui fut celui de ſa mort, trois volumes *in-fol.* * Le Long, *Bibliothèque hiſtorique de la France*, en pluſieurs endroits. Baillet, *Jugemens des ſçavans, édition de 1722. tome V. page 59.* P. D. Huet, *De rebus ad eum pertinentibus, pag. 275.*

MARE, (Nicolas de la) doyen des commiſſaires du Châtelet, mort le 15. d'Avril 1723. âgé d'environ quatre-vingt-deux ans, eſt auteur du *Traité de la Police, ou l'on trouve l'hiſtoire de ſon établiſſement, les fonctions & les prérogatives de ſes magiſtrats, les loix & les reglemens qui la concernent.* Cet excellent ouvrage eſt en trois volumes *in-fol.* Le premier a été imprimé à Paris en 1705. le ſecond en 1710. le troiſiéme en 1719. Les recherches importantes & l'exactitude font le mérite particulier de cet ouvrage, auquel on ne puiſſe pas dire que tout y ſoit abſolument exact. M. le Roy, ancien contrôleur des rentes de l'hôtel de ville de Paris, encore vivant en 1735. en a refuté ſolidement pluſieurs endroits ſur l'origine du commerce par eau, & de ſes privilèges dans Paris, dans cette belle & ſçavante *Diſſertation ſur l'origine de l'hôtel de ville* que l'on trouve à la tête de l'*hiſtoire de Paris* par les Bénédictins. *Voyez* la troiſiéme partie de cette diſſertation. M. de la Mare, pendant près de quarante ans qu'il a exercé la charge de commiſſaire, fut toûjours chargé des commiſſions les plus importantes, & ſurtout de celles qui concernoient le ſervice du roi, & le bien de l'état. Le feu roi Louis XIV. informé de ſon mérite & du zele avec lequel il l'avoit toujours ſervi, lui donna l'intendance de la maiſon de M. le comte de

Digitized by Google

Vermandois; & après la mort de ce jeune prince, Louis XIV. le gratifia en 1684. d'une penſion de 1000. qui fut augmentée l'année ſuivante d'une pareille ſomme. Le traité de la police montre que ſon auteur étoit rempli d'érudition, qu'il avoit bien approfondi en particulier notre hiſtoire, & qu'il avoit beaucoup de jugement & de ſolidité d'eſprit. Dès 1678. M. Colbert & M. de la Reynie, jetterent les yeux ſur lui pour le charger de quantité d'affaires qui concernoient le ſervice du roi & le bien du public. Il eut auſſi l'inſpection de la librairie & de l'imprimerie; fut employé aux perquiſitions & recouvremens des meubles de la couronne, & d'autres effets appartenans au roi, & chargé de pluſieurs autres commiſſions pour réprimer divers abus commis dans la marine, dans les finances, dans la conſtruction des bâtimens du roi, &c. Dans les diſettes de grains en 1693. il fut envoyé dans les provinces de Brie, Hurepoix, Bourgogne & Champagne. Il fit encore depuis une autre deſcente dans ces provinces en 1699. & en 1700. & une ſeptiéme en Champagne en 1709. & il apporta partout la paix & la tranquillité. M. le Clerc du Brillet, procureur du roi de l'Amirauté de France, qui a travaillé pendant quelques années avec M. de la Mare au traité de la police, a fait une ſuite de ce traité, dont il promet un quatriéme volume *in-fol.* qui doit être ſuivi de quelques autres. * *Mémoires du tems. Mercure de France, mois de Mai 1723. &c.*

MARECHAL DE FRANCE, dignité & office militaire. *Additions pour l'article de la ſucceſſion chronologique de ceux qui ont été honorés de cette dignité. Maréchaux de France, morts depuis les deux dernieres éditions du dictionnaire de 1725. & 1732.*

1693. François de Neuville, duc de Villeroi, mort dans la 87. année de ſon âge, le 18. de Juillet 1730.
1702. Louis-Hector, duc de Villars, mort à Turin, âgé d'environ 82. ans, le 17. de Juin 1734.
1703. Nicolas Chalon du Blé, marquis d'Huxelles, mort dans la 79. année de ſon âge, le 10. d'Avril. 1730.
René de Froulay, comte de Teſſé, mort âgé d'environ 74. ans, le 30. de Mai 1725.
Camille duc d'Hoſtun, comte de Tallard, mort dans la 77. année de ſon âge, le 30. de Mars 1728.
1706. Jacques-Fitz-Jame duc de Berwick, tué d'un coup de canon au ſiége de Philiſbourg, où il commandoit dans la 66. année de ſon âge, le 12. de Juin 1734.
1708. Charles-Auguſte-Goyon de Matignon, comte de Gacé, mort dans la 83. année de ſon âge, le 6. de Décembre 1729.
1709. Jacques Bazin, ſeigneur de Beſons, mort dans la 88. année de ſon âge, le 22. de Mai 1733.
Pierre de Montesquiou d'Artaignan, mort âgé de plus de 80. ans, le 12. d'Août 1725.
1724. Victor-Maurice comte de Broglio, mort âgé d'environ 80. ans, le 4. d'Août 1727.
Jacques-Leonor Rouxel, comte de Medavy, mort âgé de 70. ans, le 6. de Novembre 1725.
Yves marquis d'Alégre, mort âgé d'environ 80. ans, le 9. de Mars 1733.
Louis vicomte d'Aubuſſon, duc de la Feuillade, mort dans la 52. année de ſon âge, le 29. de Janvier 1725.
Antoine duc de Gramont, mort âgé de 53. ans, huit mois, le 16. de Septembre 1725.

Suite de la ſucceſſion chronologique des Maréchaux de France. Année 1730.

Alain-Emanuel de Coëtlogon, marquis de Coëtlogon, né en 1646. il fut d'abord enſeigne dans le régiment Dauphin en 1668. enſuite il paſſa du ſervice de terre dans celui de mer en 1670. en qualité d'enſeigne de vaiſſeaux. Il fut fait lieutenant en 1672. & capitaine le 26. Janvier 1675. Il s'eſt trouvé à onze batailles navales. Dans le combat qui fut donné dans la rade de Palerme en 1676. le vaiſſeau qu'il montoit, fut un des dix qui attaquerent une des têtes de l'armée ennemie, qui fut miſe en déſordre, & enſuite ſuivie par toute l'armée de France, qui fit périr pluſieurs vaiſſeaux. Pendant la guerre de Sicile, il fut chargé de l'exécution de pluſieurs entrepriſes. A l'attaque de la ville & du château d'Agouſte, il obligea une forteresſe de ſe rendre, ainſi que la ville de Batiel dans la Pouille, où il brûla un vaiſſeau de guerre, & pluſieurs navires marchands ſous l'artillerie de la place. En 1686. commandant un vaiſſeau de 44. canons dans l'entrée de la Mediterranée, il rencontra entre Gibraltar & Malaga deux vaiſſeaux de guerre Eſpagnols, l'un de 56. & l'autre de 44. canons, qui ayant refuſé de ſaluer le pavillon de France, il les attaqua, & les obligea de ſe retirer la nuit ſous la place de Malaga, ſans allumer les feux ordinaires à leurs poupes. En 1687. il ſe rendit maître à l'abordage d'un vaiſſeau de guerre Algérien. L'année ſuivante, il ſe trouva au bombardement d'Alger ſous les ordres du maréchal d'Eſtrées, & au combat de Bantry en Irlande ſous ceux du marquis de Châteaurenaud, depuis maréchal de France. Dans cette derniere action le feu prit à ſon vaiſſeau, & fit ſauter à la mer plus de trente perſonnes, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à combattre. Il fut fait chef d'eſcadre le premier de Novembre 1689. Il ſervit en cette qualité au combat de la Hougue en 1692. & ſecourut le vaiſſeau amiral qui étoit en grand danger, monté par le comte de Tourville, depuis maréchal de France, qui commandoit la flotte. En 1693. il brûla deux vaiſſeaux de guerre dans le port de Gibraltar, & s'empara de pluſieurs navires marchands, qui ſe trouvoient ſous cette forteresſe. Il fut fait chevalier de l'ordre militaire de ſaint Louis le 2. de Février 1694. & lieutenant general des armées navales le premier de Juin 1701. Il fut auſſi capitaine général pour le roi d'Eſpagne Philippe V. dans les mers de l'Amérique. Le 22. de Mai 1703. il attaqua à la côte de Portugal, avec cinq vaiſſeaux qu'il commandoit, cinq vaiſſeaux de guerre Hollandois, qui eſcortoient une flotte de navires marchands. Il s'en rendit maître après un combat de deux heures aſſez rude, & il fit priſonnier dans cette occaſion le comte de Vallenſtein, ambaſſadeur de l'empereur en Portugal, & pluſieurs autres paſſagers qui ſe trouverent ſur ces vaiſſeaux. Il ſervit en qualité de vice-amiral du corps de bataille dans le combat donné ſous les ordres du comte de Toulouſe amiral, devant Velez-Malaga, contre la flotte combinée d'Angleterre & de Hollande, le 24. d'Août 1704. Il commanda en 1705. une eſcadre de 17. vaiſſeaux, & le roi lui donna le 6. d'Octobre de la même année, une place de commandeur de l'ordre de ſaint Louis, avec 3000. livres de penſion. Il en eut une autre de 4000. livres de penſion le 5. d'Août 1715. & il fut fait conſeiller au nouveau conſeil de marine au mois de Septembre ſuivant. La charge de vice-amiral du Levant, & la grand-croix de l'ordre de ſaint Louis, vacantes par la mort du maréchal de Châteautenaud, lui furent données le 18. de Novembre 1716. Le roi l'ayant nommé le 2. de Février 1724. pour être chevalier de ſes ordres, il en reçut le collier & la croix le 3. de Juin ſuivant. Le bâton de maréchal de France lui fut donné le premier de Juin 1730. & il mourut dans la maiſon du noviciat des Jeſuites à Paris le 7. du même mois, âgé de 83. ans, 6. mois ſans avoir été marié. Il fut inhumé le 9. ſuivant à ſaint Sulpice ſa paroiſſe. Il étoit le ſeptiéme fils de Louis de Coëtlogon, vicomte de Méjuſſeaume, châtelain de la Gaudinaye, ſeigneur de Leſpran, de Kerveguen, d'Aneremel & de Penenver, qui avoit été reçû conſeiller au parlement de Bretagne le 6. Novembre 1623. & de *Louiſe* le Meneuſt de Brequigny. La maiſon de Coëtlogon tire ſon origine de la châtellenie de Coëtlogon, fief de Haubert dans l'évêché de ſaint Brieu en baſſe Bretagne. La généalogie en eſt rapportée dans l'*hiſtoire des grands officiers de la couronne de la troiſiéme édition, tom. 7. pag. 717.* Ses armes ſont *de gueules à trois écuſſons d'Hermines, poſés 2. & 1.*

Année 1734. le 14. de Juin.

Armand-Charles de Gontaut, duc de Biron, pair de France, né le 5. d'Août 1663. lieutenant général des armées du roi du 26. d'Octobre 1704. crée maréchal de France le 14. de Juin 1734. mais déclaré ſeulement le 17. de Janvier 1735. prêta le ſerment de fidelité entre les mains du roi pour cette dignité le 26. du même mois. *Voyez* ſon article

Digitized by Google

dans le ſupplément, ſous le nom de BIRON. Il y faut ajoûter, que *Louis-Antoine* de Gontaut, comte de Biron, l'un de ſes fils puînés, colonel du régiment royal Rouſſillon, par commiſſion du 22. d'Avril 1729. paſſa en Italie au mois d'Octobre 1733. & ſervit à la tête de ſon régiment aux ſiéges de la forteresſe de Ghetta-d'Adda, & du château de Milan. Il fut fait brigadier d'infanterie le 20. de Février 1734. fit la campagne en cette qualité en Italie, & ſe trouva aux batailles de Parme & de Guaſtalla. Il reçût à la premiere une contuſion à la cuiſſe, & à la fin de la derniere il ſe trouva à l'attaque d'une caſſine, où les Impériaux avoient laiſſé quelques troupes pour faciliter leur retraite. Il fut nommé maréchal de camp le 18. d'Octobre ſuivant, & il avoit été fait inſpecteur d'infanterie au mois de Juillet précédent. Les témoignages avantageux que le roi de Sardaigne, qui l'avoit vû dans l'action, rendit de ſa valeur, engagerent le roi à le choiſir au mois de Janvier 1735. pour colonel lieutenant & inſpecteur de ſon régiment d'infanterie, à la place du feu marquis de Pezé, mort des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Guaſtalla. Il fut auſſi nommé au mois de Février ſuivant pour être employé à la campagne prochaine dans l'armée d'Italie, en qualité de maréchal de camp. *Charles-Antoine* de Gontaut, dernier fils du maréchal de Biron, appellé *le marquis de Gontaut*, & né le 8. Octobre 1708. fut fait colonel d'un régiment d'infanterie par la démiſſion du marquis de Mailly, au mois de Mars 1735.

Jacques de Chaſtenet, ſeigneur de Puyſegur, vicomte de Bufancy, l'un des quatre comtes de Soiſſons, fut ſucceſſivement capitaine & lieutenant colonel du régiment du roi infanterie, maréchal général des logis des camps & armées de ſa majeſté en 1690. chevalier de l'ordre militaire de S. Louis le 6. Février 1694. brigadier d'infanterie le 3. Janvier 1696. gentilhomme de la manche du duc de Bourgogne au mois de Juin 1698. maréchal de camp le 29. de Janvier 1702. lieutenant général des armées du roi le 26. d'Octobre 1704. & gouverneur de Condé au mois d'Octobre 1707. Il fut créé maréchal de France le 14. de Juin 1734. mais ne fut déclaré que le 17. Janvier 1735. Il eſt fils de Jacques de Chaſtenet, ſeigneur de Puyſegur, conſeiller, maître d'hôtel ordinaire du roi, colonel du régiment de Piémont & lieutenant général des armées de ſa majeſté, mort le 4. de Septembre 1682. âgé de quatre-vingt-deux ans, *dont il y a un article dans le dictionaire univerſel, ſous le nom de* PUYSEGUR, & de *Marguerite* du Bois du Liege, ſes pere & mere. Le maréchal de Puyſegur a été marié le 3. d'Octobre 1714. avec *Jeanne-Henriette-Auguſtine de* Fourcy, née le 9. de Novembre 1692. fille de feu *Henri-Louis* de Fourcy, ſeigneur comte de Cheſſy, Chalifer, Jablines, &c. maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, & de *Jeanne* de Villiers, & en a des enfans.

Claude-François Bidal, marquis d'Aſfeld, connu d'abord pendant long-tems ſous le nom de *chevalier d'Aſfeld*, étant meſtre de camp d'un régiment de dragons, fut fait brigadier le 28. Avril 1694 & nommé en même tems pour être employé en cette qualité dans l'armée de Flandres pendant la campagne prochaine. Il fut fait maréchal de camp le 23. de Décembre 1701. & chevalier de l'ordre militaire de ſaint Louis le 20. de Janvier 1703. Il eut ordre au mois de Décembre ſuivant d'aller ſervir en Eſpagne, & fut nommé lieutenant général des armées du roi le 26. d'Octobre 1704. Il réduiſit à l'obéiſſance du roi Catholique au mois de Janvier 1706. les villes de Graus, du Fons, de Benavarri, & de ſaint Eſtevan de Litera; ſervit la même année au ſiége de Barcelone; qui ne réuſſit pas; ſe ſignala le 25. Avril 1707. à la bataille d'Almanza en Valence, après laquelle il pourſuivit les ennemis, & fit un grand nombre de priſonniers de guerre; fut détaché au mois de Mai ſuivant avec vingt-bataillons & trente-ſix eſcadrons, pour reduire le reſte du royaume de Valence, & prit d'aſſaut la ville de Xativa le 25. du même mois de Mai, & le château de cette ville par compoſition au mois de Juin ſuivant. Le grand cordon de l'ordre de ſaint Louis avec la penſion de 4000. livres, lui fut accordée le 19. de Septembre 1707. En 1708. il ſervit à la priſe de Tortoſe au mois de Juillet; prit d'aſſaut la ville de Denia le 12. de Novembre, & le château le 17. ſuivant, & ſe rendit maître de la Ville d'Alicante le 3. de Décembre, il n'en ſoumit le château que le 18. d'Avril 1709. Après la paix d'Utrecht, étant revenu en France, il fit en 1713. la campagne en Allemagne, fut chargé d'inveſtir Landau le 4. Juin; commanda le 20. de Septembre une des attaques du camp retranché des Impériaux près de Fribourg, & ſervit enſuite au Siege de cette place, dont le commandement lui fut confié après ſa réduction. En 1714. il ſervit ſous le Maréchal de Berwick au ſiege de Barcelone, qui fut emportée le 12. de Septembre, enſuite de quoi il fut établi commandant général en Catalogne. En 1715. il fut chargé de l'expédition de l'Iſle de Mayotque. Il y débarqua le 15. de Juin, & la ſoumit entiérement à l'obéiſſance du Roi d'Eſpagne le 3. de Juillet ſuivant, ſans avoir tiré un ſeul coup de canon. Sa majeſté catholique Philippe V. en conſidération de ſa qualité, & de la conduite heureuſe qu'il avoit tenue pour l'honneur de ſes armes dans la conquête de cette iſle, & pour la reconnoiſſance de ſes ſervices, par leſquels il avoit ſignalé ſon mérite en Eſpagne pendant le cours de la derniere guerre, le créa chevalier de la Toiſon d'or, & lui fit don du collier de cet ordre royal, par decret fait au palais du Buentérito le 21. d'Août de la même année 1715. Philippe V. par autre décret du 30. des mêmes mois & an, lui fit auſſi don d'un titre en Caſtille ſous l'appellation de marquis d'Aſfeld, avec pouvoir d'en faire un majorat, en conſidération des grands & ſignalés ſervices qu'il avoit rendus à ſa majeſté catholique, tant dans la défenſe de ſes royaumes, que dans la conquête de celui de Mayorque, qu'il venoit de réduire à ſon obéiſſance; ce titre tranſmiſſible à ſes enfans, deſcendans, & parens, & à tous ceux de ſon nom, tant en ligne directe que collatérale à perpetuité, avec faculté d'ajoûter à l'écu de ſes armes celles du royaume de Valence, & pour deviſe, *Bellicæ virtutis in Hiſpania præminm*, & de jouir dans ſes royaumes de tous les droits, honneurs, rang, priviléges, diſtinctions, & franchiſes attribués au marquis. A ſon retour en France, il fut fait au mois de Novembre 1715. directeur général des fortifications de France, & conſeiller aux conſeils de guerre & de marine nouvellement établis. Il fut nommé au mois d'Avril 1719. pour commander en chef dans la province de Guienne, en l'abſence du maréchal de Berwick; & la guerre ayant été déclarée à l'empereur au commencement du mois d'Octobre 1733. il reçut ordre de ſe rendre à l'armée qui fut envoyée en Italie, & il ſervit aux ſiéges de Ghetta-d'Adda ſous Pizighitone, & du château de Milan. Il fut rappellé d'Italie au commencement de l'année 1734. pour paſſer à l'armée d'Allemagne, dont il prit le commandement en chef, comme le plus ancien lieutenant général, après la mort du maréchal de Berwick, qui fut tué d'un boulet de canon le 12. de Juin devant Philiſbourg. Il continua le ſiége de cette place, & s'en rendit maître le 18. de Juillet au bout de quarante-quatre jours de tranchée ouverte, & après avoir ſurmonté tous les obſtacles que les débordemens du Rhin cauſerent pendant le cours de ce ſiége. Il avoit été déclaré Maréchal de France le 14. de Juin; & le gouvernement de Straſbourg, vacant par la mort du maréchal duc de Berwick, lui fut donné au mois d'Août. Il remit alors celui du Château-Trompette à Bourdeaux, dont il étoit revêtu. Etant arrivé de l'armée à Fontainebleau le 6. de Novembre 1734. il prêta le ſerment de fidelité le 10. du même mois entre les mains du roi, à cauſe de ſon office de maréchal de France.

Pierre Bidal, baron d'Aſfeld, pere du maréchal d'Aſfeld, ayant tendu des ſervices conſiderables à Chriſtine, reine de Suéde, dont il fut agent général dans les cours de France, d'Italie, & d'Eſpagne, cette princeſſe, par ſes lettres patentes données à Stockolm, le 12. d'Octobre 1653. l'éleva à la dignité de baron, lui, ſes enfans & deſcendans, tant mâles, que femelles, lui permettant de porter pour armes, *au premier & quatriéme de gueulles à une bande d'azur, chargée de 3. couronnes d'or au 2. & 3. d'azur à un lion naiſſant d'argent couronné, & ſur le tout d'argent à un ancre poſé en pale d'azur, ſurmonté de deux fléches de même paſſées en ſautoir les pointes en haut, qui eſt* de Bidal, *l'écu couronné d'une couronne de baron, ayant à chacune de ſes extrémités un calque ouvert & couronné, ſe regardant l'un & l'autre, ſommé chacun d'un lion d'azur, couronné, affronté, & tenant celui de la dextre une*

Digitized by Google

flèche d'argent, & celui de la gauche un ancre de même : les lambrequins d'argent & d'or ; & afin qu'il eût non-seulement le titre de baron, mais encore une baronie & domaine où il pût résider, & dont il pût s'intituler, elle lui fit don, à lui, sa femme, & ses enfans, tant mâles que femelles, des fiefs de Willembruch dans le duché de Poméranie, & de Harsefeldt, dit depuis d'Asfeldt, dans le duché de Bremen, avec toutes leurs appartenances & dépendances, droit de chasse & de pêche, & tous autres droits, de sorte qu'il pût à l'avenir le qualifier du titre de baron de Willembruch, & seigneur d'Harsefeldt, voulant que lui, sa posterité, toute sa famille fussent reconnus pour tels. Pierre Bidal fut depuis résident pour le roi Louis XIV. à Hambourg & dans la basse Allemagne. Il avoit été marié le 25. de Janvier 1637. avec *Catherine* Bastonneau, morte veuve de lui à Paris le 21. de Janvier 1690. Il eut d'elle entr'autres enfans *Etienne* Bidal, prêtre, reçu docteur en théologie de la faculté de Paris le 22. de Juin 1680. & nommé abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame de l'Escal-Dieu, ordre de Cîteaux, diocèse de Tarbes, le 31. d'Octobre 1690. Il étoit alors résident pour le roi à Hambourg, où il eut depuis le caractere d'envoyé extraordinaire. Il y resta jusqu'au 14. de Juillet 1703. qu'il retourna en France, où il mourut en 1722. dans la maison de l'institution des PP. de l'Oratoire à Paris. On a de lui des *lettres* au sieur Aymon, avec celles de celui-ci *à lui & aux archiprêtres de France*, in-8°. en 1704 ; *Alexis* Bidal, baron d'Asfeld, qui fut d'abord capitaine de dragons dans le régiment de Lorraine, puis mestre de camp d'un régiment de dragons en 1676. brigadier en 1681. & maréchal de camp des armées du roi le 24. Août 1688. Il fut établi commandant dans Bonn, où il essuya un blocus de quatre mois, & un bombardement, & la place ayant été ensuite attaquée dans les formes par l'électeur de Brandebourg, & par le prince Charles de Lorraine, & la tranchée ouverte le 24. de Septembre 1689. il en soutint le siége avec beaucoup de valeur & de courage, & il ne capitula qu'à la derniere extrémité le 12. d'Octobre suivant, après avoir été blessé à la cuisse du dernier assaut qui y fut donné. Il sortit de la place le 15. avec tous les honneurs militaires ; & s'étant rendu à Aix-la-Chapelle pour y prendre les eaux, il y mourut peu de tems après de sa blessure, & des fatigues qu'il avoit soufferres, n'étant âgé que de trente-cinq ans ; *André* Bidal, mort âgé de dix-huit ans, le 4. de Novembre 1673 ; *Benoît* Bidal, baron d'Asfeld, mestre de camp d'un régiment de dragons, fait brigadier au mois de Mars 1691. maréchal de camp, le 3. de Janvier 1696. & chevalier de l'ordre militaire de S. Louis le 20. Janvier 1703. qui servit la même année aux siéges de Brisac & de Landau, & qui mourut à Paris le 29. d'Avril 1715. âgé de 57. ans. Il avoit été marié le 23. de Décembre 1698. avec *Anne* Pucelle, fille unique de feu *Pierre* Pucelle, vivant premier président au parlement de Grenoble, & commandant pour le roi en la province de Dauphiné, & d'*Anne* Roujault ; elle mourut de la petite vérole le 6. d'Avril 1714. dans la trente-cinquiéme année de son âge, & mere de *Thecle-Félicité* Bidal d'Asfeld, fille unique, mariée au mois de Janvier 1721. avec *Jean* le Nain baron d'Asfeld, à cause d'elle, avocat du roi au Châtelet, puis avocat général en la cour des Aydes de Paris le 18. de Mai 1722. & ensuite maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi le 19. de Juillet 1726. & intendant de la généralité de Poitiers au mois d'Août 1731 ; *Jacques-Vincent* Bidal, d'Asfeld, baptisé le 25. de Janvier 1664. nommé abbé commendataire de l'abbaye de la Vieuville, ordre de Cîteaux, diocèse de Dol, au mois d'Avril 1688. reçu docteur en théologie de la faculté de Paris le 27. de Juin 1692. & vivant encore en 1735. Il se démit de son abbaye en 1706. & il s'est rendu recommandable par sa piété & sa doctrine, *cherchez* DUGUET ; & *Claude-François* Bidal, marquis d'Asfeld, maréchal de France, le dernier des enfans de ses pere & mere, *qui a donné lieu à cet article*. Il a été marié 1°. le 28. d'Avril 1717. avec *Jeanne-Louise* Joly de Fleury, morte de la petite vérole le 23. de Novembre de la même année, âgée de dix-neuf ans, quatre jours, fille de feu *Joseph-Omer* Joly seigneur de Fleury, & de la Mousse, avocat général au parlement de Paris, & de *Louise* Berault sa veuve : & 2°. le 20. de Septembre 1718. avec *Anne* le Clere de Lesseville, morte en couches le 30. de Janvier 1728. âgée d'environ trente ans, fille de *Nicolas* le Clerc de Lesseville, seigneur du Menil-Durand, & de Thun, conseiller du roi en ses conseils & d'honneur en la cour de parlement de Paris, & grand'-chambre d'icelle, président honoraire en la cinquiéme chambre des Enquêtes, & de *Marguerite-Louise* Vaillant, sa seconde femme. De cette derniere sont nés *Claude-Etienne* Bidal d'Asfeld, âgé de seize ans en 1735 ; *Anne* Bidal, damoiselle d'Asfeld, âgée d'environ treize ans en 1735 ; *Jean-Guillaume* Bidal d'Asfeld, âgé d'environ dix ans en 1735 ; *Françoise-Charlotte* Bidal, damoiselle d'Avaux, née le premier de Mars 1227 ; & un fils né à quatre mois, au mois de Janvier 1728. & mort incontinent après avoir été baptisé.

Adrien-Maurice duc de Noailles, pair de France, comte d'Ayen, & de la Mothe-Tilly, marquis de Montclar, de Monchy, & de Maintenon, &c. grand d'Espagne de la premiere classe, chevalier des ordres du roi, & de la toison d'or, premier capitaine des gardes du corps de sa majesté, & lieutenant général de ses armées du 29. de Mai 1706. gouverneur & capitaine général des comtés & vigueries de Roussillon, Conflans, & Cerdaigne, gouverneur des villes, château & citadelle de Perpignan, aussi gouverneur du château, & capitaine des chasses de saint Germain en Laye, & de ses dépendances, né le 29. de Septembre 1678. fut créé maréchal de France le 14. de Juin 1734. & prêta le serment, de fidélité au roi à cause de cette dignité le 9. de Janvier 1735. *Voyez son article dans le dictionnaire, & dans le supplément, sous le nom de* NOAILLES.

Chrétien-Louis de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, comte souverain de Luxe, comte de Beaumont en Garinois, seigneur de Dollot, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées du 30. de Septembre 1708. lieutenant général au gouvernement de la Flandre Françoise, gouverneur de Valenciennes, & des ville & château de Mantes, lieutenant de roi du pays Mantois, né le 9. de Février 1675. fut créé maréchal de France le 14. de Juin 1734. mais il ne fut déclaré que le 17. Janvier 1735. Il prêta le serment de fidelité entre les mains du roi à cause de cette dignité le 26. du même mois de Janvier, & il prit le titre de maréchal de Montmorency.

Du 29. Juin 1734.

François de Francqueror, comte de Coigny, baron de Nogent sur Loire, seigneur de Villerai, de Maisoncelles, de Croisilles, & de Poligny, né le 16. de Mars 1670. fut fait mestre de camp du régiment royal étranger de cavalerie en 1691. ensuite gouverneur des ville & château de Caën, & bailli de la même ville, & brigadier de cavalerie le 29. de Janvier 1702. Il chargea & battit en Flandres le 15. de Juin 1703. une troupe de 150. ou de 200. chevaux ennemis. Il fut fait inspecteur général de cavalerie au mois de Décembre de la même année, & maréchal de camp le 26. d'Octobre 1704. Il fut pourvû le 7. Décembre suivant de la charge de colonel général des dragons, fut laquelle il obtint un brevet de retenue de 300000. livres, & pour laquelle il prêta le serment le 10. du même mois. La croix de l'ordre de S. Louis lui fut accordée en 1705. & le roi le fit lieutenant général de ses armées le 18. de Juin 1709. Il se trouva le 11. Septembre suivant à la bataille de Malplaquet. Il se signala, & eut grande part au succès de l'attaque d'un camp des ennemis près d'Arleux, qui fut forcé le 12. de Juillet 1711. Il eut un cheval tué sous lui dans cette occasion. Il se trouva aussi à la reprise du poste d'Arleux le 23. du même mois, & il attaqua & défit le 31. d'Août un parti de cavalerie & de dragons qui escortoit des fourageurs vers Landrecies. Il fit prisonniers dans cette rencontre entr'autres deux officiers généraux des ennemis. En 1712. il servit à l'attaque du camp de Denain, où les ennemis furent entiérement défaits le 24. de Juillet. Ensuite il fut un des officiers généraux qui furent chargés d'investir le Quesnoy, & il servit au siége de cette place qui fut prise le 4. d'Octobre de l'année suivante. Il servit encore aux siéges de Landau & de Fribourg au mois de Février 1713. Il fut fait du conseil de guerre en 1719. Après avoir été employé à la prise de Fontarabie & de saint Sebastien, il prit le château d'Urgel, dont il fit la garnison prisonniere de guerre. Le roi le nomma chevalier de ses ors

Digitized by Google

dres le 2. de Février 1724. & il en reçut le collier & la croix le 3. de Juin ſuivant. Le gouvernement de la ville, château & principauté de Sedan lui fut donné au mois de Novembre 1725. Ayant été nommé au mois d'Octobre 1733. pour être employé en qualité de lieutenant général dans l'armée qui fut envoyée en Italie, il ſervit au ſiége de Cherta d'Adda ſous Pizighitone, & au commencement de Janvier 1734. il fut chargé de faire le ſiége de Novare, qu'il prit en deux jours de tranchée ouverte. Après le départ du maréchal de Villars le 27. de Mai 1734. il prit le commandement en chef des troupes Françoiſes en Italie. Il gagna la bataille de Parme ſur les Imperiaux le 29. de Juin; & à celle de Guaſtalla, qui fut donnée le 19. de Septembre, & à laquelle le roi de Sardaigne ſe trouva, il commanda la gauche de l'armée. A ſon retour en France il prêta le ſerment de fidelité entre les mains du roi le 14. de Janvier 1735. pour la dignité de maréchal de France à laquelle il avoit été élevé le 29. de Juin précedent. Le roi le nomma le 24. du même mois de Janvier 1735. général de ſon armée en Allemagne. Il partit de Paris le 16. d'Avril ſuivant pour aller prendre ce commandement. Il eſt fils de ROBERT-JEAN-ANTOINE de Franquetot, comte de Coigny, gouverneur & grand bailli de Caën, lieutenant général des armées du roi, directeur général de la cavalerie, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, & en dernier lieu commandant un corps de troupes ſur la Moſelle, mort à Conigſmakeren, deux lieues au-deſſous de Thionville le 10. d'Octobre 1704. & de *Marie-Françoiſe* de Goyon de Matignon, morte le 11. d'Octobre 1719. Le maréchal de Coigny a été marié par contrat du 4. de Décembre 1699. avec *Henriette* de Montboucher, fille de *René* de Montboucher, marquis du Bordage, maréchal des camps & armées du roi, & d'*Eliſabeth* de Goyon de la Mouſſaye. Il en a eu *Marie-Françoiſe-Adelaïde* de Franquetot de Coigny, née le 16. de Septembre 1700; JEAN-ANTOINE-FRANÇOIS de Franquetot, comte de Coigny, *dont il ſera parlé ci après*: *Charlotte-Henriette-Bibiane* de Franquetot de Coigny, née le 11. de Novembre 1703. mariée le 27. de Février 1726. avec *Jean-Baptiſte-Joachim* Colbert, marquis de Croiſſy, capitaine des gardes de la porte du roi, colonel du régiment royal infanterie par commiſſion du 6. de Mars 1719. & fait brigadier des armées du roi le premier d'Août 1734; & *Eliſabeth-Marie* de Franquetot de Coigny, née le 29. d'Août 1705.

Jean-Antoine-François de Franquetot, comte de Coigny, né le 27. de Septembre 1702. gouverneur & grand bailli de la ville & château de Caën, capitaine d'une compagnie de dragons dans le régiment d'Orleans, avec brevet de meſtre de camp, fut fait colonel général des dragons par la démiſſion de ſon pere le 20. de Janvier 1734. brigadier le 15. Février ſuivant, & maréchal de camp le premier d'Août de la même année. Il avoit apporté au roi le 5. de Juillet précedent la nouvelle de la victoire remportée ſur les Impériaux à la bataille de Parme; & étant retourné en Italie, il ſe trouva encore à la bataille de Guaſtalla, & après l'action il fut détaché pour marcher à la pourſuite des ennemis. Le roi le nomma au mois de Février 1735. pour faire la campagne en Allemagne ſous le maréchal ſon pere. Il a été marié au mois de Novembre 1729. avec *Catherine* de Netet, héritiere en Bretagne. La maiſon de Franquetot, originaire de baſſe Normandie, porte *de gueules à la faſce d'or chargée de trois étoiles d'azur, & accompagnée de trois croiſſans montans d'or, deux en chefs & un en pointe.*

François-Marie comte de Broglio & de Revel, baron de Ferrieres, né à Paris le 11. de Janvier 1671. fut fait meſtre de camp du régiment du roi cavalerie en 1694. brigadier le 23. de Décembre 1702. chevalier de l'ordre militaire de ſaint Louis le 20. de Janvier 1703. & maréchal de camp le 26. d'Octobre 1704. Il eut le commandement de quatre cens dragons, & de cent huſſars, lorſque le maréchal de Villars s'empara le 3. de Mai 1706. des retranchemens de Lauterbourg. Le 20. de Juillet ſuivant le maréchal de camp de Streiff, qui avoit été chargé de s'emparer de l'iſle du Marquiſat au-delà du Rhin, vis-à-vis du Fort-Louis, ayant été tué à la premiere décharge que firent les ennemis, le comte de Broglio prit le commandement des troupes deſtinées à cette entrepriſe. En 1707. il fut employé le 23. de Mai à l'attaque des lignes de Stolhoffen, & des retranchemens que les Imperiaux avoient faits le long du Rhin, où ils furent forcés avec perte de leur artillerie & de leurs munitions. Enſuite il fut détaché avec quinze cens chevaux vers la Franconie, d'où il amena pluſieurs otages pour les contributions qu'il y avoit établies. Le 30. de Juin il s'empara de Lauffen, petite ville ſur le Nekre à deux lieues au-deſſus d'Hailbron. En 1709. il fit la campagne en Flandres, & défit le 11. d'Octobre un parti de fourageurs ennemis, dont plus de ſix cens furent tués, enviton 150. faits priſonniers, & trois cens chevaux pris. Le roi le fit lieutenant général de ſes armées le 29. de Mars 1710. & il continua de ſervir en Flandres, où il fut chargé le 2. de Juin avec le marquis de Nangis de l'attaque du poſte de Biache, qui fut emporté l'épée à la main, & où il fit 120. priſonniers. En 1711. pendant que le comte de Gaſſion attaquoit le 12. de Juillet un corps de troupes des alliés qui couvroit leurs travailleurs occupés à fortifier le poſte d'Arleux, le comte de Broglio, pour faire diverſion eut ordre de charger la garde avancée de la droite de l'armée ennemie. En 1712. le gouvernement de Mont-Dauphin en Dauphiné lui fut donné au mois de Février. Il s'empara du poſte de l'Ecluſe ſur la Senſée près d'Arleux le 30. de Mars, y fit priſonniers de guerre 700. hommes qui s'y fortifioient, & en fit enſuite démolir les retranchemens. Le 7. de Juillet il défit un parti de 700. chevaux ennemis dont il ne ſe ſauva au plus que 200. en ayant fait 250. priſonniers & le reſte ayant été tué ou noyé dans le canal de Douai à Lille. Le 24. ſuivant il ſervit à l'affaire de Denain, dans laquelle il commanda 40. eſcadrons, il attaqua un côté des lignes des ennemis, & les ayant trouvé peu garnies il les força ſans réſiſtance. Il tomba enſuite ſur un convoi de 500. chariots de pain, & défit l'eſcorte compoſé de 500. chevaux, & de 500. fantaſſins, qui furent tous tués, ou pris. Après le combat il fut chargé d'aller inveſtir le poſte de Marchienne ſur la Scarpe, qu'on fut obligé d'aſſiéger dans les formes, & qui ſe rendit neanmoins le 29. du même mois. Il fut auſſi chargé d'inveſtir la ville de Douay du côté d'Auby, pendant que le comte Albergotti l'inveſtiſoit du côté du pont à Rache. En 1713. Il fit la campagne en Allemagne, où ayant été chargé d'inveſtir Landau, il arriva le 4. de Juin devant cette place avec l'avantgarde de l'armée. Il fut auſſi employé au ſiége de Fribourg qui fut pris le premier de Novembre ſuivant. Il fut fait au mois de Mai 1719. directeur général de la cavalerie, & des dragons: & ayant été nommé par le roi au mois de Janvier 1724. pour ſon ambaſſadeur en Angleterre, il partit de Paris le 15. de Juin ſuivant pour ſe rendre à Londres, où étant arrivé le 28. du même mois au ſoir, il eut le 30. ſa premiere audience particuliere du roi de la Grande Bretagne à Kenſington. Il fut reçu chevalier des ordres du roi le 13. de Mai 1731. Ayant été nommé au mois d'Octobre 1733. pour être employé dans l'armée qui fut envoyée en Italie, il ſervit au ſiége de Gherta d'Adda ſous Pizighitone, d'où il fut détaché le 23. de Novembre pour aller s'emparer de Sabionette, & de Bozzolo, que les Imperiaux abandonnerent à ſon approche. En 1734. il fut nommé au mois d'Avril pour être encore employé dans la même armée pendant la campagne prochaine. Il ſe trouva le 19. de Juin à la bataille de Parme; & ayant été détaché le 2. de Juillet avec un corps de troupes, il marcha à Guaſtalla, dont il obligea le gouverneur de capituler le 5. & le fit priſonnier de guerre avec la garniſon compoſée de 1200. hommes. Le 15. de Septembre ſon quartier fut attaqué à l'improviſte par un corps de 10000. Imperiaux qui occuperent d'abord ſa maiſon, d'où s'étant retiré heureuſement avec ſes fils, il alla ſe mettre à la tête de la brigade de Champagne, qui étoit le corps de troupes le plus à ſa portée. Il perdit dans cette occaſion tout ſon équipage. Le 19. du même mois il commandoit la droite de l'armée à la bataille de Guaſtalla: mais voyant que la principale action ſe paſſeroit à la gauche commandée par le maréchal de Coigny, il le vint joindre, & ſe diſtingua beaucoup à cette journée. Il avoit été déclaré maréchal de France le 29. de Juin, & le gouvernement de Bergue-Saint-Vinox lui avoit été donné au mois de Mai précedent. Depuis le départ du maréchal de Coigny qui ſe rendit en France au commencement de Janvier 1735. il com-

Digitized by Google

manda l'armée juſqu'à ce que le maréchal de Noailles étant arrivé pour en prendre le commandement, il partit le 4. d'Avril pour retourner en France. Il eſt troiſiéme fils de VICTOR-MAURICE comte de Broglio, marquis de Brezolles, maréchal de France, & gouverneur d'Aveſnes, mort dans ſon château de Buhy le 4. d'Août 1727. âgé d'environ quatre-vingt ans, & de *Marie* de Lamoignon, motte le 12. de Janvier 1733. dans la quatre-vingt-huitiéme année de ſon âge; & il a épouſé au mois de Février 1716. *Thereſe-Gillette* Loquet, dame de Granville, de la ville de Saint Malo, fille de feu *Charles* Loquet, ſeigneur de Granville, & de *Gillette* Rotou, de laquelle il a eu entr'autres enfans deux fils, dont l'aîné appellé, *le comte de Broglio*, apporta au roi le 26. de Septembre 1734. la premiere nouvelle de la bataille de Guaſtalla, & eut au mois d'Octobre ſuivant l'agrément du régiment de Luxembourg. La maiſon de Broglio, originaire de Quiers en Piémont, porte *d'or au ſautoir ancré & alizé d'azur*. La généalogie en eſt rapportée dans *l'hiſtoire des grands officiers de la couronne, troiſiéme édition, tome VII. page 686.*

MAREFOSCHI, (Proſper) cardinal, prêtre du titre de ſaint Silveſtre *in capite*, vicaire général de Rome, & de ſon diſtrict, étoit né à Macerata dans la Marche d'Ancône, le 29. de Septembre 1653. Etant chanoine de la Baſilique de ſaint Pierre du Vatican, il fut facré évêque de Citéne *in partibus infidelium* le 7. de Juin 1711. & le pape Clement XI. le nomma le 27. de Septembre 1712. pour exercer la charge d'auditeur de ſa ſainteté, vacante par la promotion de Pierre Corradini au cardinalat. Il en prit poſſeſſion au mois de Décembre ſuivant. Le même pape l'ayant déclaré archevêque de Ceſarée en Cappadoce, propoſa pour lui ce titre dans un conſiſtoire le 3. de Février 1721. & lui aſſigna en même tems une penſion de 300. écus ſur l'évêché de ſaint Pierre de Rieti. Le pape Innocent XIII. à ſon événement le retint pour ſon auditeur le 9. de Mai de la même année 1721. & il fut encore continué dans cette charge par le pape Benoît XIII. au mois de Juin 1724. Ce dernier le créa & déclara cardinal le 20. de Décembre de la même année, & lui accorda en même tems un bref pour conſerver juſqu'à nouvel ordre le titre & les fonctions de ſa charge d'auditeur. Il fit la cérémonie de lui donner le chapeau dans un conſiſtoire public le 23. ſuivant, & lui fit préſent d'une cédule de 3000. écus pour l'aider à ſe mettre en équipage convenable à ſa nouvelle dignité. Il fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche dans un conſiſtoire ſecret le 29. de Janvier 1725. lui aſſigna enſuite le titre preſbyteral de ſainte Chryſogon, & le mit des congrégations des Rites, du concile, *de propagandâ fide*, & de l'immunité eccléſiaſtique. Le cardinal Marefoſchi aſſiſta au concile Romain, qui fut ouvert à ſaint Jean de Latran le 15. d'Avril de la même année, laiſſa ſon premier titre, & opta celui de ſaint Calixte le 19. de Novembre ſuivant, & fut declaré protecteur du college Grec à Rome au mois de Février 1726. & vicaire général de Rome le 12. Juin de la même année. Il quitta encore ſon titre de ſaint Calixte, & opta celui de ſaint Silveſtre *in capite*, le 20. de Septembre 1728. dont il prit poſſeſſion le 21. de Novembre ſuivant. Il fut continué par le pape Clement XII. dans le vicariat de Rome, qu'il exerça juſqu'à ſon décès. Il mourut après quelques jours de rhume le 24. de Février 1732. à quatre heures du matin, âgé de ſoixante-dix-huit ans, quatre mois & vingt-ſix jours, & de cardinal ſept ans, deux mois & dix-neuf jours. Son corps fut porté le même jour de ſa mort ſur le ſoir à l'égliſe de ſainte Marie de Lorette de la nation Marchoiſe, où il fut inhumé le lendemain, après la célébration de ſes obſéques. Ce cardinal qui n'étoit point de naiſſance, voulut néanmoins perpétuer ſon nom. Il avoit un frere qu'il fit ſon héritier univerſel, avec ſubſtitution en faveur d'un de ſes neveux de la famille de Compagnoni, à la charge de porter le nom de Marefoſchi, & à la reſerve des biens qu'il avoit à Oſimo, qu'il laiſſa à un autre neveu de la famille de Simonetti, qu'il déſigna pour ſucceder au premier, au cas qu'il vint à mourir ſans enfans. Il fit auſſi quelques legs particuliers, mais il n'eut pas le tems d'achever ſon codicile, ni de faire tranſporter de ſes penſions.

MARESCOTTI, (Hyacinthe) Romaine, tante du cardinal, *dont on va parler*, étoit née en 1585. & fille de MARC-ANTOINE Marefcotti, qui avoit le titre de comte, & d'*Oſtavie* Oſtina, ou des Urſins. Elle prit à l'âge de vingt ans l'habit monacal du Tiers-Ordre de ſaint François dans le monaſtere de ſaint Bernardin à Viterbe, où elle mourut religieuſe profeſſe en odeur de ſainteté le 30. de Janvier 1640. âgé de cinquante-quatre ans. Elle fut béatifié en vertu d'un décret de la congrégation des Rits par un bref du pape Benoît XIII. du 7. d'Août 1726. La cérémonie en fut faite le premier de Septembre ſuivant dans la Baſilique de ſaint Pierre à Rome avec un grand appareil, & D. François-Marie Ruſpoli, petit-neveu de la bienheureuſe, fit les honneurs de cette fête.

MARESCOTTI, (Galeas) Romain, néle premier d'Octobre 1627. fut d'abord archevêque de Corinthe, nonce en Pologne, & enſuite en Eſpagne pendant la minorité du roi Charles II. Le pape Clement X. le créa cardinal le 27. de Mai 1675. & lui donna le titre preſbyteral de ſaint Bernard aux Termes de Diocletien. Il fut fait en 1676. légat de Ferrare, exerça auſſi la charge de ſecrétaire d'état, & obtint en 1679. l'évêché de Tivoli. Depuis il remplit encore pluſieurs autres charges de la cour de Rome, & entr'autres celle de préfet de la congrégation du ſaint Office, & fut fait protecteur de l'ordre des Dominicains au mois de Novembre 1697. Il s'étoit démis au mois de Février 1696. de la protection de l'ordre des Capucins. Il opta le 30. d'Avril 1708. le titre de ſaint Laurent *in Lucina*, le premier des cardinaux prêtres, vacant par la mort du cardinal François Nerli. Son grand âge & ſes infirmités le porterent à remettre au mois de Mai 1715. ſes bénéfices & ſes penſions entre les mains du pape, ſans vouloir ſe réſerver aucun bénéfice eccléſiaſtique. Il avoit déja donné dès le mois d'Avril 1713. ſa démiſſion de la préfecture du ſaint Office. Il mourut à Rome le 3. de Juillet 1726. âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, neuf mois & trois jours, & de cardinalat cinquante-un ans, un mois & ſeize jours, étant l'ancien du ſacré collége. Le lendemain de ſa mort ſon corps fut porté le ſoir dans l'égliſe de Jeſus, où ſes obſéques ayant été célébrées le 5. avec l'aſſiſtance du pape, de vingt-deux cardinaux, & de toute la prélature Romaine, il fut inhumé dans la ſepulture de ſes ancêtres. Ce cardinal s'étoit acquis le beau titre de pere des pauvres par les grands biens qu'il avoit dépenſés de ſon vivant tant en aumônes qu'en œuvres pieuſes. On les faiſoit monter à plus de 100000. écus. Auſſi ne laiſſa-t-il ſa famille qu'une modique ſucceſſion. Le diniéme jour de l'octave de ſa mort D. François-Marie Ruſpoli, prince de Cerveteri, ſon neveu, voulant donner des marques publiques de ſa vénération pour la mémoire reſpectable de cette éminence, fit célébrer dans l'égliſe de ſaint Laurent *in Lucina*, titre du défunt, & paroiſſe de ce ſeigneur, un ſervice funébre avec beaucoup de magnificence, & un grand nombre de Meſſes, la Meſſe ſolemnelle ayant été célébrée pontificalement par Pompée Aldrovandi, archevêque de Neocéſarée, & doyen des auditeurs de Rote, comme parent des familles Moreſcotti & Rupoli. Il y eut un concours extraordinaire de peuple, non-ſeulement le matin, dans le tems des obſéques, mais toute la journée, tant pour admirer le ſomptueux appareil de ce ſervice, que pour prier pour le repos de l'ame du défunt.

MARESCOTTI, (*N.*) Il y a eu dans le dernier ſiécle (le XVII.) un noble Polonois de ce nom qui entreprit un deſſein digne d'un vrai ſçavant, & d'un homme qui a un grand déſir d'être utile à la république. Après avoir fait d'aſſez grandes étndes pour ſe mettre en état d'être aſſez bien venu auprès des ſçavans en tout genre avant l'âge de trente ans, il partit de ſon pais dans le deſſein de viſiter toute l'Europe, & de recueillir avec ſoin tout ce qu'il trouveroit de ſingulier dans chaque ville touchant l'antiquité, les titres, les inſcriptions, les priviléges, les épitaphes, les coûtumes écrites, ou d'uſage. Il ſe propoſoit d'y voir les livres rares qui y ſeroient, les cabinets des curieux, & d'en faire des deſcriptions exactes. Les cérémonies, les faits publics, les édifices remarquables, les vêtemens, les remédes même généraux, ou particuliers, entroient dans ſon plan. Plein de ces idées, il vint d'abord en France, où il ſéjourna quelque tems; enſuite il paſſa en Pologne; & après avoir viſité

Digitized by Google

preſque toute l'Allemagne, il revint en France dans le deſſein de s'y repoſer un peu avant que de continuer ſon entrepriſe. Il n'y eut point de ſçavant, ou d'habile artiſte qu'il ne vit dans tous les lieux où il paſſa, & il remplit exactement par tout le plan qu'il s'étoit formé. Comme il deſſinoit très-bien, il exécutoit tout par lui-même; & ſon avide curioſité de tout ſçavoir, n'épargna rien pour ſe ſatisfaire. Il viſita juſqu'aux ouvriers les plus renommés dans chaque lieu; & il avoit deſſiné la figure même de leurs outils lorſqu'il leur avoit trouvé quelque choſe de ſinguliер. Mais étant de retour à Paris, où il vouloit ſeulement reprendre haleine, une fievre violente l'y ſaiſit ſubitement, & l'emporta à la fleur de ſon âge vers l'an 1670. Ses recueils montoient déja à pluſieurs gros volumes qui furent détournés à ſa mort ſans qu'on ait pû, dit-on, ſçavoir en quelles mains ils ſont tombés. Il jouoit de toute ſorte d'inſtrumens aſſez bien pour être goûté des connoiſſeurs; il ſçavoit pluſieurs langues qu'il parloit aiſément, & avoit un grand goût pour les mathématiques & toutes les parties de la philoſophie. Il y a eu auſſi un Vincent Mareſcotti de la même famille, & qui eſt mort depuis en Italie, qui a paſſé pareillement en ſon tems pour un philoſophe, & pour un mathématicien habile. Mais nous ignorons s'il a donné quelques ouvrages. * R. lation manuſcrite ſur quelques ſçavans d'Italie, par le pere Poiſſon, de l'Oratoire.

MARESTS, (Jean des) ſurnommé *de ſaint Sorlin*, &c. *Comme on n'a pas donné dans le Moreri une liſte exacte de ſes ouvrages il eſt bon d'avertir qu'on la trouvera dans l'Hiſtoire de l'académie françoiſe*, de M. Pelliſſon, de l'édition de M. l'abbé d'Olivet. Mais cette abbé a oublié les *Avis du Saint Eſprit au roi*, & les lettres ſpirituelles du même: ouvrages, ſur-tout le premier, où l'on trouve les plus grandes extravagances, & le fanatiſme le plus outré. Pour connoître le ſieur des Marets, il faut lire *Les viſionaires* de M. Nicole, & l'avertiſſement qui eſt au devant de cet ouvrage. *Voyez auſſi* quelques endroits de l'*Hiſtoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole*, & l'article de SAINTE CROIX-CHARPY *dans ce Supplément*.

MARETS, (Samuel des) en latin *Mareſius*, &c. *Il eſt bon d'ajoûter à ce que l'on en a dit dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. de ce fameux miniſtre Proteſtant que* le catéchiſme latin ſur la grace, qu'il publia à Groningue en 1651. n'eſt preſque qu'une traduction de celui que M. Matthieu Feydeau avoit publié en françois en 1650. *comme on l'a dit à ſon article*: mais ſoit malignité, ſoit quelqu'autre raiſon, le ſieur des Marets ajoûta à ſa traduction une longue préface, & de fort amples remarques faites pour accommoder le livre au goût des Calviniſtes pour décrier l'égliſe Romaine, & pour décrier en particulier les diſciples de ſaint Auguſtin ſuſpects à Rome. Toutes ces raiſons obligerent M. Hermant, chanoine de Beauvais, à écrire contre ce livre pluſieurs lettres latines adreſſées à M. de Sainte-Beuve, docteur en théologie. Ces lettres ont été imprimées *in-4°.* à Paris en 1654. ſous le titre de, *Franc Calviniſtarum retella, ſive catechiſmus de gratia ab hæreticis Samuelis Mareſii corruptelis vindicatus theologicis aliquot epiſtolis ad Jacobum de Sainte-Beuve*. M. Hermant prit le nom de *Hieronymus ab Angelo-forti*, qui eſt l'anagrame du ſien. *Voyez* la vie de M. Hermant par M. Baillet, pages 55. & ſuivantes, & l'article FEYDEAU, ci-devant.

MARGUARIN DE LA BIGNE. *Ajoutez, à ſon article dans le Moreri qu'il eſt mort en 1608. âgé d'environ ſoixante-huit ans. En 1610. on ajoûta un appendix à ſa bibliothéque des Peres, déja imprimée deux fois. L'édition de Morel en 1644. eſt en 12. tomes. Celle de 1618. eſt en 15. Aux citations, au lieu de la Boulaye, liſez Du Boulay.*

MARGUILLIER, celui qui a l'adminiſtration des affaires temporelles d'une égliſe paroiſſiale, qui a ſoin de ſa fabrique & de l'œuvre. En France, il y a dans les grandes paroiſſes deux premiers marguilliers ou marguilliers d'honneur, qui ſont ordinairement des perſonnes en place ou en dignité, & deux marguilliers comptables, que l'on prend dans la bourgeoiſie. Les marguilliers vont les premiers du peuple à l'offrande, & à la proceſſion; ils repreſentent en quelque ſorte le corps des paroiſſiens. L'intendance de la fabrique des égliſes appartenoient anciennement à l'évêque. Les évêques s'en déchargerent ſur les archidiacres, & les archidiacres ſur les curés. L'avarice ou la négligence des derniers fut cauſe qu'on choiſit des perſonnes notables & zélées entre les paroiſſiens pour prendre la direction des affaires de l'égliſe. Cependant les évêques ont prétendu que ces marguilliers, quoique laïques, n'étoient point diſpenſés de rendre compte de leur adminiſtration devant le juge eccléſiaſtique. Ils y ont été maintenus par divers édits & arrêts du conſeil. Les juges ſeculiers ſe ſont cependant maintenus en poſſeſſion, parcequ'il s'agit de biens temporels, & que les marguilliers qui ſont les comptables, ſont de condition laïque. Ainſi les marguilliers ne ſont point juſticiables des évêques, ni pour leur élection, ni pour leur deſtitution, ni pour leurs comptes. Le mot de marguillier, vient de *matricularius*. La matricule étoit un regiſtre public où l'on enrolloit les pauvres qui demandoient l'aumône à la porte des égliſes, & les marguilliers étoient les gardes de ces regiſtres, & les diſtributeurs de ces aumônes. On a conſidé depuis ce ſoin à ceux qui ont la garde du revenu des égliſes, & on les a auſſi nommés marguilliers. Originairement, on choiſiſſoit quelques uns d'entre les pauvres qui étoient aux portes des égliſes pour y rendre les mêmes ſervices, comme de les balayer, de les orner, & de ſonner les cloches. Les marguilliers d'une autre eſpece, & que l'on nomme vulgairement bedeaux, ont pris leur place Odon, évêque de Paris, établit dans ſon égliſe, quatre clercs & quatre laïcs, qui à cauſe de leur *marguillerie*, font une hommagelige à l'évêque. Ils devoient garder l'égliſe & ſonner les cloches. M. Du-Pin remarque, que les marguilliers ont commencé à être établis dans le XIV. ſiécle. * Furetiere. *dictionnaire de l'édition de 1727. Du-Pin, abregé de l'hiſtoire de l'égliſe, tome 3. &c.*

MARGUNIO, (Maſſino) évêque de Cerigo, Grec de nation, a excellé dans la poëſie lyrique. Conrard Rittershuſius a traduit en latin ſes hymnes anacréontiques; & David Hæchelius a publié la plûpart de ſes autres poëſies ſacrées. On a encore de ce prélat, des homélies en grec vulgaire, & deux livres en la même langue, l'un contre les Jéſuites, & l'autre contre les Cordeliers. Il y a auſſi de lui des notes ſur quelques liturgies. Margunio étoit de Candie. Il paſſa pluſieurs années à Veniſe, & il mourut vers la fin du mois de Juin 1602. Il a legué ſa belle bibliotheque aux religieux de Candie.* Bayle, *dictionnaire critique, quatriéme édition*. Teiſſier, *éloges, &c. quatriéme édition*.

MARIANA, (Jean) Jéſuite Eſpagnol, &c. *Il faut corriger & ajouter ce qui ſuit pour ſervir au Moreri édiſoient de 1725 & de 1732.* 1°. *On dit qu'il* publia quelques traités de Lucade Tudenſis: il falloit dire Luc de Tuis, (en latin *Lucas Tudenſis, Epiſcopus*) 2°. Son traité de *rege & regis inſtitutione*, ſi rempli de maximes pernicieuſes, & tendantes à la révolte, a auſſi paru à Mayence en 1605. avec un privilége de l'empereur: cet écrit eſt dédié au roi d'Eſpagne Philippe III. 3°. *On rapporte mal* le titre du livre que Mariana a fait contre ſa ſociété; il eſt intitulé, *Des maladies de la ſocieté de Jeſus, de leurs cauſes & de leurs remedes*. Ce n'étoit pas l'intention de Mariana de le rendre public; mais pendant qu'il étoit en priſon, François Soza, général de l'ordre de ſaint François, le lui enleva avec ſes papiers, & le fit imprimer à Bourdeaux après la mort de l'auteur en 1625. Il a été traduit en latin, en françois & en italien. En 1725. le pere Charenton, Jéſuite a publié une nouvelle traduction françoiſe de l'hiſtoire d'Eſpagne de Mariana en cinq volumes *in-4°.* à Paris. M. l'abbé de Vayrac en avoit annoncé pendant long-tems une nouvelle qu'il avoit, dit-on, fort avancée lorſqu'il eſt mort, & que M. Mongin de Richebourg a achevée, & qu'il promet de publier avec des remarques de feu M. l'abbé de Longuerue. En 1733. on a réimprimé en latin la même hiſtoire de Mariana, avec une continuation par le pere Joſeph-Emanuel Miniana, de l'ordre de la Rédemption des captifs. *Voyez* MINIANA, & LONGUERUE. Pierre de l'Etoile, dans ſon journal du régne de Henri IV. parle en pluſieurs endroits de Mariana, & ſurtout de ſon livre *de rege & regis inſtitutione*, dont il extrait pluſieurs propoſitions. L'auteur de l'Anti Mariana, réimprimé en 1610. n'eſt pas Ronfflet, *comme on l'a dit dans le Moreri édition de 1725.* mais Michel Rouſſel, avocat. Petrus

Mantuanus

Digitized by Google

Mantuanus publia en 1611. un recueil en eſpagnol des fautes de Mariana. Elles concernent preſque tout ce qu'il a dit de la patrie du poëte Prudence. Le critique a étalé une grande montre d'érudition. Thomas Tamaio de Vargas y répondit dans un autre ouvrage eſpagnol qui fut imprimé à Tolede en 1616. *in-4°.*

MARIENFELD, en latin *Campus Mariæ*, eſt la plus riche & la plus illuſtre abbaye qui ſoit dans la Weſtphalie, après celle de Corvée. Elle eſt ſituée dans une grande ſolitude à douze lieues de Munſter, de Paderborne, & d'Oſnabruch, le terrain y eſt très aride, & on y cueille un eſpece de grain dont le pain eſt noir comme du charbon, & preſque peſant comme de la pierre. On dit que le ſçavant Juſte-Lipſe en ayant un, s'écria : *O qualis rego, in quo homines cogunturque comedere terram !* (Que pays où les hommes ſont obligés de manger de la terre !) On l'appelle communément du *Bon pourvoir*. Ce nom lui eſt reſté à l'occaſion d'un François qui appelloit ſon cheval *Accolas*, & qui s'étant vû ſervir de ce pain, en eut horreur, & s'écria qu'il étoit bon pour Nic ; » Encore ne ſçai-je, dit-il, ſi les chevaux en voudroient manger. « Il eſt certain qu'en France, il n'y a aucun payſan, quelque pauvre qu'il ſoit, qui en voulût. Cependant pluſieurs perſonnes en font là leurs délices. Herman, évêque de Munſter, qui avoit été religieux de l'ordre de Citeaux, fonda cette abbaye pour des religieux du même ordre l'an 1190. & la choiſit pour le lieu de ſa ſépulture. On voit ſon tombeau au milieu du ſanctuaire. L'égliſe eſt belle, & tout le monaſtere eſt renouvellé. Il reſte cependant un côté de l'ancien cloître, qui fait regretter les premiers édifices. La bibliothéque n'eſt pas fort conſiderable, & il n'y a point de manuſcrits, au moins qui ſoient dignes de remarque. * *Mémoires du tems.* Le *voyage littéraire* des PP. DD. Martenne & Durand, Benedictins, *tom. 2. p. 237. & 238.* &c.

MARIENMUNSTER, abbaye de l'ordre de ſaint Benoît, à cinq lieues de celle de Gerden, & à cinq ou ſix de Paderborne, eſt dans une très-grande ſolitude. Il y a quarante religieux, dont treize deſſervent des cures ou des monaſteres de filles. Car dans toute l'Allemagne, les religieux Benedictins ont plus de cures, que les chanoines réguliers & les Prémontrés. Il ne reſte dans ce monaſtere aucun monument qui ait échapé à la fureur des hérétiques des derniers ſiécles. * *Voyez* le *voyage littéraire* des PP. DD. Martenne & Durand Benedictins, *tom. 2. p. 213. & 254.* &c.

MARIGNI, (Jacques Carpentier de) *Supplém. cet article à cetlui qui eſt dans le Moreri.* Jacques Carpentier de Marigni n'étoit point de Nevers, *comme on l'a dit dans le Moreri édit. de 1725. & de 1732.* & comme on le lit dans le *Parnaſſe françois* de M. Titon du Tillet, mais de Marigni même près de Nevers, dont ſon pere étoit Seigneur : il n'y a donc pas lieu de croire non plus qu'il fût fils d'un marchand de fer, comme le dit encore M. Titon, qui convient de ſa nobleſſe, mais qui prétend qu'il n'en fut informé que parce qu'étant en Flandres, il fut reconnu par quelques gentilshommes pour être de leur famille, & qu'à ſon retour il le fit réhabiliter. Il étoit fort porté à la raillerie, & ſe plaiſoit à débiter des nouvelles extraordinaires, & en quelque ſorte ſéditieuſes, ce qui lui attira dans la ſuite beaucoup de chagrin. Il embraſſa l'état eccleſiaſtique, & s'attacha à M. le prince, qu'il ſuivit en Flandres. De retour en France, il ſe retira auprès de M. le cardinal de Retz. Son occupation étoit de le divertir. Il étoit toujours de bonne humeur, franc, & aimant la bonne chere & le plaiſir. C'eſt ainſi que le dépeint Saint-Amand, dans ſon poëme intitulé, *la vigne*, imprimé en 1627.

> . MARIGNI, *rond en toutes ſortes,*
> *Qui parmi les bruts te tranſportes,*
> *Et dont l'humeur que je chéris,*
> *M'a pû faire quitter Paris.*

Il avoit beaucoup voyagé, ſur-tout en Italie & en Suede, & ſçavoit bien pluſieurs langues étrangeres. Il mourut d'apoplexie à Paris en 1670. Il faiſoit aſſez bien des vers françois. Son *poeme du pain beni*, qu'il fit contre les margouillieres de ſaint Paul, qui vouloient l'obliger à rendre le pain beni, eſt rempli de railleries, qu'il porte un peu trop loin, quoique l'on y trouve beaucoup de fineſſe & de naturel. Nous avons pluſieurs de ſes lettres imprimées *in-12.* à la Haye en 1655. On connoît ſes ballades du tems de la fronde. Il réuſſiſſoit en impromptus, & l'abbé Ménage a dit de lui dans ſa diſſertation ſur ſes ſonnets pour la belle Matineuſe : *Le un grande improviſatore queſto ſignor da Marigni.* Il en donne une idée agréable dans les hendecaſyllabes qu'il lui adreſſe, p. 105. de l'édition de ſes poëſies à Amſterdam 1687. Guy Patin, dans ſa 155. lettre, parle auſſi de Jacques de Marigni comme d'un homme de beaucoup d'eſprit. Il lui attribue un livre intitulé, *Traité de politique*, qui a été traduit en anglois. L'abbé de Marolles en parle auſſi avec éloge dans ſon *dénombrement* de ceux qui lui ont fait préſent de leurs ouvrages, &c. * *Voyez* les auteurs cités dans cet article ; le Menagiana, ſurtout au premier volume, & le quatriéme du recueil de poëſies choiſies, chez Barbin.

MARILLAC, (Michel de) garde des ſceaux de France, &c. *Dans le dictionnaire hiſtorique où l'on parle de ce magiſtrat, on dit bien*, qu'il eſt auteur du *Code Michau*, mais on devoit ajoûter qu'il l'eſt auſſi d'une traduction des pſeaumes en vers françois, & de pluſieurs autres poëſies imprimées. Il commença cette traduction des 150. pſeaumes en 1623. pendant le loiſir que le roi donna aux magiſtrats, lorſque ſa majeſté ſe retira à ſaint Germain-en-Laye, à cauſe des maladies contagieuſes qui affligerent alors la ville de Paris. Il la continua depuis, & l'acheva la veille du jour où il fut fait ſur-intendant des finances en 1624. Il la publia au commencement de 1625. & l'ayant revûe & corrigée depuis qu'il fut fait garde des ſceaux en 1626. il en donna une deuxiéme édition à Paris, chez Edme Martin en 1630. Le pere le Long, bibliothécaire de l'Oratoire, s'eſt trompé en mettant dans ſa *Bibliothéque ſacrée* la premiere édition en 1622. puiſque l'auteur dit lui-même qu'il ne commença ſa traduction qu'en 1623. On trouve dans la ſeconde les cantiques inſérés dans l'office de l'égliſe, auſſi traduits en françois, & quelques autres poëſies ſur des ſujets pieux, la plûpart tirés de l'écriture ſainte. Enfin on a de M. de Marillac une diſſertation ſur l'auteur du livre de l'Imitation qu'il attribue à Gerſen.

MARILLAC, (Louis de) *Dans le même dictionnaire hiſtorique, on dit qu'*il fut arrêté le 30. d'Octobre 1630. pour avoir opiné contre le cardinal de Richelieu à la journée des dupes : mais cette journée ne fut que le 11. de Novembre, ainſi ce ne fut être qu'à la fin de ce mois qu'il fut arrêté. On a auſſi de CHARLES de Marillac, archevêque de Vienne, des mémoires de ſon tems qui ne ſont point imprimés, mais qui ſe trouvent manuſcrits dans pluſieurs bibliothéques. *Voyez*, quelques autres corrections ſur la famille de M. de Marillac, *dans le Dictionnaire hiſtorique édition de 1732.*

MARION, (Simon) baron de Druy, premiere baronie du Nivernois, avocat général au parlement de Paris, étoit né à Nevers, & fils de MATAS Marion d'une ancienne famille de la même ville, & de *Paule* Guillaume ſa femme. C'étoit un homme d'un grand ſçavoir, & il avoit naturellement beaucoup d'éloquence, une imagination féconde, & une mémoire ſi fidelle, qu'il n'oublioit jamais rien de ce qui lui avoit été confié. Ce fut par ces heureux talens qu'il ſe rendit illuſtre dans le barreau du parlement de Paris, qu'il fréquenta pendant trente-cinq années en qualité d'avocat des parties, étant celui de ſon tems qui fut le plus employé dans les grandes cauſes, tant pour la plaidoirie, que pour les écritures & la conſultation. Il étoit avocat général de la reine mere Catherine de Médicis, & conſeiller & auſſi avocat général du duc d'Alençon, frere du roi Henri III. en ſa cour ſouveraine de l'Echiquier, & de tout l'appanage de ce prince. Il étoit encore le conſeil de pluſieurs autres princes & ſeigneurs, dont le crédit ne lui fut pas inutile dans une occaſion où il s'étoit attiré l'indignation du roi Henri III. & dont le récit ſe trouve dans le journal du regne de ce roi. L'habileté de Simon Marion, & ſa dextérité à manier les affaires, firent oublier au roi ſon reſſentiment, puiſqu'il le chargea bientôt après du réglement des limites d'Artois avec les députés du roi d'Eſpagne, & que pour récompenſer de ſes ſervices qu'il rendit en cette occaſion, il lui accorda au mois de Janvier 1583. des lettres de nobleſſe pour lui, & ſa poſterité. Simon Marion, nonobſtant ſes grandes occupations, ne laiſſa pas de ramaſſer ſes plaidoyers avec les arrêts, auſquels ils avoient donné lieu, & les fit

Digitized by Google

imprimer à Parisen 1594. sous le titre d'*Actions forenses*. Depuis il fut pourvû d'un office de conseiller-clerc, & présidem aux énquêtes du parlement de Paris par lettres du 18. de Decembre 1596. & il y fut reçû le 30. des mêmes mois & an. Le roi le fit aussi conseiller en son conseil d'état par brevet du 13. de Janvier 1597. & enfin il fut institué avocat général au parlement par lettres du 23. de Mai suivant, & reçû en cet office le 31. du même mois. Il l'exerça, dit le président de Thou dans l'histoire de son tems, avec autant de Jugement que d'éloquence, & il défendit avec beaucoup de constance les droits du roi, la liberté publique, & l'honneur du royaume. Il mourut dans sa maison à Paris âgé de 64. ans & trois mois, & fut inhumé dans l'église de saint Merri, sa paroisse, où l'on voit son épitaphe, le 15. de Février 1605. Suivant le journal de Pierre de Lestoille, qui l'appelle : « Homme » accort, fin, subtil, déguisé, & qui, dit-il, est mort en » réputation d'un des premiers hommes du palais, des plus » habiles, & des mieux disans, (plus éloquent que pieux, » dit quelqu'un,) dont le jugement appartient à Dieu, & » non aux hommes. » Il s'étoit démis avant sa mort de son office d'avocat général en faveur de Cardin le Bret, avocat général en la cour des Aydes. Au jugement du cardinal du Perron : « Simon Marion étoit un grand orateur, & avoit » cette partie, qu'en discourant, il persuadoit fort, & n'é» mouvoit pas moins en mettant par écrit. C'est le premier » homme du palais qui ait bien écrit, ajoûtoit ce cardinal, » & possible qu'il ne s'en trouvera jamais un qui le vaille. Je » dis plus, continuoit-il, que depuis Ciceron, il n'y a pas eu » un avocat tel que lui. » Ce sçavant cardinal ayant appris sa mort à Rome lui fit l'épitaphe suivante :

Sor ce tombeau, payé en maintes sorte
D'honneurs mueurs, gît l'eloquence morte ;
Car MARION, *du senat l'ornement,*
Et du palais le miracle suprême,
N'ast pas le nom d'un homme simplement,
Mais c'ast le nom de l'eloquence même.

Ce magistrat, quoique d'un mérite distingué, & qu'il passât pour un très zélé défenseur de la religion Catholique, n'a pas laissé d'être traité d'hérétique par l'auteur de la bibliothéque des Jésuites. Il avoit été marié avec *Catherine* Pinon, fille de *Nicolas*, seigneur de Manci, conseiller notaire & secretaire du roi, & de *Catherine* du Moulinet, & en avoit eu *Simon* Marion, baptisé le 17. de Février 1571. & mort peu après ; Simon Marion, baron de Druy, qui suit ; & *Catherine* Marion, baptisée le 13. de Janvier 1573. & mariée en 1585. avec le célebre *Antoine* Arnauld, conseiller & procureur général de la reine mere Catherine de Médicis, avocat au parlement & conseiller de la ville de Paris, seigneur d'Andilly & de Trie, dont elle resta veuve le 29. de Decembre 1619. après en avoir eu vingt enfans. Depuis elle acheta & donna aux religieuses de Port Royal des Champs la place & le terrain sur lequel fut bâtie leur maison de Paris. Elle y prit ensuite l'habit à l'âge de 50. ans des mains de l'abbesse sœur *Marie-Angelique* Arnauld, sa propre fille, & y fit profession sous le nom de sœur de *sainte Fotcelé* au bout de trois ans de noviciat, après avoir fini toutes ses affaires dans le monde. Elle mourut le 28. de Février 1641. à l'âge de 68. ans, au milieu de douze de ses filles, ou petites-filles, toutes religieuses comme elle de cette maison. Elle avoit eu en partage de la succession de ses pere & mere la terre d'Andilly, que *Robert* Arnauld d'Andilly, son fils vendit depuis 50000. écus, & une maison à Paris, rue de la Verrerie, appellée depuis *l'hôtel de Pompone*.

Simon Marion, baron de Druy, baptisé le 2. de Janvier 1572. étant avocat, fut pourvû par lettres du 4. de Février 1596. d'un office de conseiller au parlement de Paris, auquel il fut reçû le 12. d'Août suivant. Il fut fait maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi par lettres du dernier de Decembre 1604. & reçû en cette charge le 12. de Juillet 1605. & président au grand conseil en 1607. fit hommage de sa terre & baronie de Druy à l'évêque de Nevers le 2. de Juillet 1610. fut fait conseiller du roi en son conseil d'état & privé par brevet du 14. de Juillet 1618. & résigna ensuite la charge de maître des requêtes en 1619. Depuis il fut encore nommé contrôleur général des finances le 10. de Mars 1626. & gratifié d'une pension de 1500. liv. le 21. d'Octobre de la même année. Il suivit le roi au siége de la Rochelle, comme il paroît par une lettre que Robert Arnauld d'Andilly, son neveu, lui écrit de Paris le 12. de Novembre 1627. au camp devant cette place. Il mourut l'année suivante à l'âge de 56. ans, suivant l'acte de tutelle de ses enfans en date du 18. de Decembre 1628. Il avoit été marié, 1°. par contrat du 22. de Mars 1601. avec *Magdelene* de Montefcot, qui vivoit encore le 8. de Février 1621. fille de *Claude* de Montefcot, seigneur du Pleſſis, de Lalleu-Bellonge & Mainvillier, conseiller notaire & secretaire du roi, & trésorier général de sa maison & de ses parties casuelles, & de *Magdelene* Haverdin ; & 2°. avec *Marguerite* du Fay, qui lui survéquit. Il laissa de la premiere *Robert* Marion, baron de Druy, qui étoit majeur lors du décès de son pere en 1628. & qui mourut depuis dans un âge peu avancé, laissant de *Gabrielle* de Pluvinel, sa femme, fille d'*Antoine* de Pluvinel, seigneur du Pleſſis-Feucherolles, conseiller d'état, chevalier de l'ordre du roi, & sous-gouverneur de Louis XIII. auparavant écuyer de la grande écurie, & chef d'académie, & de *Marie* de Manſel, un fils unique, nommé *François* Marion, baron de Druy, mort à l'âge de six ans le 18. d'Avril 1639. dont la mere se remaria en secondes nôces avec *Charles* de Biencourt, seigneur de Pourtincourt : & en troisiémes avec *Charles* de Poix, écuyers du roi, & chefs d'académies sous leurs noms ; Claude Marion, baron, puis comte de Druy, *qui continua la posterité*, & qui suit ; *Leonard* Marion, qui vivoit le 18. de Decembre 1628. âgé de quatorze ans ; *François* Marion, âgé de dix ans au mois de Decembre 1628. & qui fut depuis ecclésiastique ; *Magdelene* Marion de Druy, âgée de douze ans en 1628 ; & *Catherine* Marion de Druy, qui ayant été élevée depuis l'âge de dix ans dans le monastere de Port Royal, y fut admise au noviciat à l'âge de seize ans, sous le nom de sœur de *sainte Alexis* ; elle fut attaquée presque aussi-tôt d'une grieve maladie, dont elle mourut, après avoir reçû l'habit de religion, & prononcé ses vœux à l'article de la mort.

Claude Marion, baron, puis comte de Druy, seigneur de Villeneuve & de Maſſonvilliers, étoit âgé de dix-sept ans le 18. de Decembre 1628. & succéda depuis à *François* Marion, son neveu, dans la terre & baronie de Druy, dont il obtint l'érection en titre de comté par lettres patentes du mois d'Octobre 1658. Il fut institué conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, & des finances par lettres du 12. de Juillet 1661. & il eut acte de la représentation de ses titres de nob'esse de Henri Lambert d'Herbigny, intendant à Moulins, le 3. de Mars 1667. Il avoit été marié par contrat du 4. de Novembre 1643. avec *Merie* Damas d'Anlezy, morte au mois de Janvier 1678. fille de *Paul* Damas, seigneur & comte d'Anlezy, de Crux, &c. chevalier de l'ordre du roi, & conseiller en ses conseils d'état & privé, & de *Helene* Gouffier. Il en laissa François-Eustache de Marion, comte de Druy, qui suit ; *Claude-Louis* de Marion de Druy, nommé abbé commendataire de l'abbaye de Rigny, ordre de Cîteaux, diocèse d'Auxerre, au mois d'Avril 1687. & élû des états de la province de Bourgogne en 1709. mort au mois de Septembre 1727 ; & *Euſtache-Louis* de Marion de Druy, marquis de Courcelles & de Bonencontre, capitaine exempt des gardes du corps du roi, puis fait major général de la gendarmerie de France le 12. de Septembre 1690. & tué à la bataille de la Marſaille en Piémont le 4. d'Octobre 1693. Il avoit été marié dans l'église de Bonencontre, bailliage de saint Jean de Loſne, le 29. de Juillet 1686. avec *Henriette-Marguerite* de Saulx de Tavannes, veuve de *Louis* de Monteſaulnin, marquis du Montal, meſtre de camp d'un régiment de cavalerie, mort le 28. de Juin 1686. & fille de *Noel* de Saulx, comte de Beaumont, marquis de Tavanne & de Mirebel, & de *Gabrielle* Joubert de Barrault. Il en laissa *Louiſe-Gabrielle-Henriette* de Marion de Druy, née le 28. de Février 1688. & baptisée à saint Sulpice à Paris le 2. de Mai suivant, qui prit l'habit de chanoineſſe dans l'abbaye de Poulangis en Champagne, diocèse de Langres, le 13. de Decembre 1709. & qui fut nommée

Digitized by Google

abbeſſe de l'abbaye des chanoineſſes de Sainte Marie de Metz au mois de Septembre 1724 ; *Marie-Anne-Felicité* de Mation, appellée la *Damoiſelle de Vitri*, qui prit auſſi l'habit dans l'abbaye de Poulangis, avec ſa ſœur le 13. de Décembre 1709 ; & *Benedictine-Charlotte* de Marion, appellée la *Damoiſelle de Courcelles*, qui aſſiſta à la priſe d'habit de ſes ſœurs en 1709. & qui a été mariée depuis avec *Joſeph* d'Eſtut, comte de Tracy, capitaine réformé.

François-Eustache de Marion, comte de Druy, fut fait aide de camp des armées du roi le 20. d'Avril 1672. capitaine de cavalerie au régiment de Montal le 10. de Septembre 1673. major de ce régiment en 1675. commandant dans la ville de Binch le 27. de Décembre 1677. meſtre de camp d'un régiment de cavalerie le 24. d'Avril 1678. enſeigne des gardes du corps du roi dans la compagnie de Noailles le 17. de Janvier 1687. brigadier au mois d'Avril 1691. lieutenant deſdits gardes du corps en 1693. & chevalier de l'ordre militaire de ſaint Louis le 6. de Février 1694. fut bleſſé dangereuſement le 17. de Mai de la même année 1694. à la bataille du Ter, commandant la cavalerie dans l'armée de Catalogne ; fut fait maréchal de camp le 6. de Janvier 1696. & enfin lieutenant général des armées du roi le 23. de Décembre 1702. ſervit en 1703. en Allemagne, & ſe trouva au premier combat d'Hochſtet, commanda en 1704. pendant l'hiver à Auſbourg ſous les ordres du maréchal de Matchin, combattit la même année le 13. d'Août à la bataille d'Hochſtet, & fut rétabli au mois de Mai 1706. commandant les troupes du roi dans la ville & province de Luxembourg, & comté de Chini, & dans le pays de Trèves. Il avoit encore ce commandement lorſqu'il mourut à Luxembourg le 11. de Février 1712. à l'âge d'environ ſoixante-ſix ans. Il avoit été marié à Paris en la paroiſſe de ſaint Sulpice le 4. de Mars 1669. avec *Caſſandre-Marie* de Montfaulnin, morte vers le commencement de l'année 1695. âgée d'environ quarante-ſept ans, fille de *Charles* de Montfaulnin, comte de Venarey, ſeigneur de Montal, des Aubus, de ſaint Briſſon, & de la terre Aumer, alors maréchal des camps & armées du roi, & gouverneur des ville & forteresſe de Charle roi, & depuis lieutenant général des armées de ſa majeſté, chevalier de ſes ordres, & gouverneur de Montroyal, & de *Gabrielle* de Solages de Fredault. De ce mariage ſont venus *Jean-Baptiſte* de Marion, comte de Druy, né le 5. de Janvier 1671. & baptiſé le 30. d'Août ſuivant en la paroiſſe de Druy ; dans le diocèſe de Nevers, reçu page du roi en ſa petite écurie au mois de Janvier 1688. enſuite exempt des gardes du corps de ſa majeſté, meſtre de camp de cavalerie par permiſſion de l'année 1703. puis ſucceſſivement enſeigne & lieutenant de la premiere compagnie des gardes du corps, & créé brigadier des armées du roi le premier de Février 1719. mort à Paris ſans avoir été marié le 19. d'Octobre 1729. dans la cinquante-huitiéme année de ſon âge ; *Charles* de Marion de Druy, pourvû au mois d'Avril 1687. d'une penſion de 2000. livres ſur l'abbaye de Rigny lorſqu'elle fut donnée à ſon oncle, & d'une autre de 1000. ſur celle de Blanchelande ; puis nommé abbé commandataire des abbayes royales de ſaint Seine, ordre de ſaint Benoît, diocèſe de Langres, le 24. de Décembre 1705. & de celle de Notre-Dame de Bellefontaine-la-vieille, ordre de ſaint Benoît, diocèſe de la Rochelle, le 22. de Mars 1704. mort à Paris le 6. de Décembre 1709. âgé de trente-ſix ans, & inhumé le lendemain à ſaint Germain l'Auxerrois ; & *Caſſandre* de Marion de Druy, mariée avec ... de Regnier, comte de Guerchi, colonel du régiment de Tierache, puis du royal les vaiſſeaux, & ſucceſſivement brigadier en 1702. maréchal de camp en 1704. & lieutenant général des armées du roi en 1710. nommé gouverneur de Huningua en Alſace au mois de Mars 1733. L'avocat général Marion avoit un frere puîné, qui s'étant établi en Languedoc, y épouſa une femme de fort bonne maiſon, qui vivoit veuve au mois de Juillet 1622. demeurante à Beziers, & qui ſentoit bien le lieu d'où elle venoit, au rapport de Robert Arnauld d'Andilly dans ſes mémoires. Son mari avoit laiſſé à ſon fils aîné, outre la baronie de Praignes, & autres belles terres, la charge de préſident des tréſoriers de France de la Province de Languedoc, & avoit marié ſes filles à des perſonnes de qualité.

Les armes de cette famille ſont, *écartelé au premier & quatre d'azure à un croiſſant d'argent, ſurmonté d'une étoile d'or, & au deux & trois d'or à un arbre de Sinople ſur une terraſſe de même.* * Le préſident de Thou, *Hiſt. ſui temporis*. Eloges par Antoine Teiſſier. Recherches de Paſquier. Opuſcules de Loyſel, recueillies par Joly, *Perroniana, Mémoires* de Joſeph Arnauld d'Andilly. *Nécrologe de Port-Royal*, &c.

MARIOTTE, (Edme) célébre phyſicien, étoit Bourguignon & prieur de ſaint Martin ſous Beaume, à quatre lieues de Dijon. Il fut reçu à l'académie des ſciences de Paris en 1666. & mourut au mois de Mai 1684. Ses ouvrages ſont plus connus que l'hiſtoire de ſa vie. Ils ſont en aſſez grand nombre & fort eſtimés. En 1717. on les a recueillis à Leyde en deux volumes *in-4°.* qui contiennent les traités ſuivans. *Traité de la percuſſion ou choc des corps : Eſſai de phyſique*, ou *Mémoires pour ſervir à la ſcience des choſes naturelles : Traité du mouvement des eaux, & des autres corps fluides ; Regle pour les jets d'eau ; Nouvelles découvertes touchant la vûe ; Traité du nivellement, avec la deſcription de quelques niveaux nouvellement inventés ; Traité du mouvement des pendules ; Expériences touchant les couleurs & la congelation de l'eau ; Eſſai de logique contenant les principes des ſciences, & la maniere de s'en ſervir pour faire de bons raiſonnemens.* Tous ces écrits avoient été publiés ſéparément, excepté celui ſur le mouvement des pendules qui n'avoit point encore paru. On attribue à M. Mariotte le diſtique ſuivant ſur les conquêres de Louis XIV. qui ſe trouve imprimé ſans nom d'auteur en pluſieurs écrits :

Una dies Lotharos : Burgundos hebdomas una :
Una domus Batavos luna, quid annus erit ?

M. de Fontenelle n'a point fait d'éloge particulier de M. Mariotte : il l'a loué ſeulement dans celui de M. Newton.

MARIUS ou MAYER, (Simon) mathématicien d'Anſpach en Franconie, naquit en 1570. à Gunzenhauſen, où ſon pere étoit bourguemeſtre. Le progrès qu'il fit dans la muſique lui procura les bonnes graces de George Frédetic marquis d'Anſpach, qui le fit recevoir en 1582. dans la nouvelle académie de Heilbronn, d'où il paſſa peu après dans la chapelle du prince à Anſpach même, où il ſervit pendant quatre ans. George Frédetic, ami des ſciences, mit Marius en état d'étudier l'aſtronomie ſous le fameux Tycho-Brahé, ſous qui il fit de grands progrès. Il alla ſe perfectionner en Italie, & demeura quelques années à Padoue & à Veniſe. De retour à Anſpach, il eut le titre de mathématicien du prince, & s'appliqua ſur-tout à faire des almanachs. Un conſeiller privé de la cour, ayant acquis une lunette de longue vûe, s'en entretint avec Marius. Juſqu'alors on ne s'étoit ſervi de ces inſtrumens que pour la découverte ou la conſidération des objets éloignés ſur la terre. Mais Marius tenta auſſi de s'en ſervir pour des découvertes céleſtes. En 1609. il découvrit quelques petites étoiles autour de Jupiter que l'on ne connoiſſoit point encore. Il conjectura que ce pouvoit-être des planettes. Il commença enſuite depuis le 29. de Décembre, à mettre ſes obſervations par écrit. Il ne découvrit d'abord que trois ſatellites de Jupiter. Ayant enſuite reçû de Veniſe des lunettes plus exactes, il continua ſes obſervations juſqu'au 12. de Janvier de l'année ſuivante, & ſe confirma de plus en plus dans la penſée que Jupiter avoit quatre ſatellites. D'où l'on conclut que Marius a découvert les ſatellites de Jupiter avant Galilée, quoiqu'on attribue la découverte à celui-ci. En 1614. Marius publia à Nuremberg ſon *Mundus jovialis*, où tout ceci eſt expliqué fort au long. Il a auſſi traduit en allemand les ſix premiers livres d'Euclide. Il mourut en 1624. * Riccioli, *in Almageſt. tom. 1. chronolog. invent. nov. antiq. pag. 435.*

MARNAS, nom de la fauſſe divinité des habitans de la ville de Gaza. Ils diſoient que Marnas étoit le vrai Jupiter natif de Crete. Le mot *Mar*, ou *Maran* ſignifie ſeigneur en ſyriaque, & *Marnacha* le ſeigneur des hommes, titre que les poëtes donnoient à Jupiter. Le temple de Marnas étoit rond, & accompagné de deux portiques, ou ailes, qui

Digitized by Google

régnoient tout-autour. Le pere Calmet croit qu'il y a apparence que le temple que Samſon renverſa étoit ſemblable à celui de Marnas. * D. Calmet, *dictionnaire de la Bible*. Selden, *de Diis Syriis*. Eraſme, ſur la lettre de ſaint Jerôme à Lœta. Relandi, dans ſa Paleſtine, *livre V.* au mot *Gaza*.

MARONI, (Litolfi) *voyez* LITOLFI.

MAROT, (Jan, ou Jean) *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve dans le Moreri*. Jean Marot, pere de *Clement* Marot, & grand pere de *Michel*, étoit auſſi poëte, & poëte très-eſtimable. Il naquit en 1463. au village nommé *Matthieu*, près de Caën, où ſa famille ſubſiſte encore. Son penchant le portant aux belles lettres & à la poëſie, il y fit par lui-même, & ſans le ſecours des maîtres, de très-grands progrès. On voit par ſes écrits qu'il avoit lû avec application l'hiſtoire & la fable, & les poëtes François qui l'avoient précedé. Son eſprit & ſa bonne conduite l'ayant fait eſtimer d'Anne de Bretagne, depuis reine de France, cette princeſſe le fit ſon poëte, lui permit d'en porter le titre, & lui ordonna d'accompagner Louis XII. dans ſon voyage de Genes & de Veniſe pour en faire une relation. Jean Marot s'acquitta parfaitement de cette commiſſion. Il a décrit ces deux voyages en vers en homme très-verſé dans la poëſie, & en hiſtorien exacte & fidele. On en a fait pluſieurs éditions. La premiere eſt de Paris en 1532. Jean Marot fut depuis au ſervice du roi François I. en qualité de valet de garderobe, comme il paroît par l'état de la maiſon de ce prince, qui eſt à la chambre des comptes. Il eſt probable que la charge de valet de chambre étoit alors la même; car Clement Marot qui ſuceeda à la charge de ſon pere, s'eſt toujours qualifié valet de chambre du roi François I. Jean Marot mourut en 1523. âgé de ſoixante ans. Outre la deſcription *des deux heureux voyages de Genes & de Veniſe vulgairement mis à fin par le Très-Chrétien roi Louis XII. de ce nom, pere du peuple, & vérétablement écrits par icelui Jean Marot, alors poete & ſecretain de la très-magnanime reyne Anne, ducheſſe de Bretagne, & depuis valet de chambre du Très-Chretien roi François I. du nom*; l'on a encore pluſieurs autres pieces de Jean Marot, comme le doctrinal, les épîtres des dames de Paris, les chants royaux, les rondeaux, la ytai diſant, avocate des dames; trois ballades d'amour, & autres pièces que l'on a recueillies dans l'édition des œuvres poëtiques des trois Marot, à la Haye en 1731. En 1723. On imprima à Paris chez Urbain Couteliet les poëſies de Jean Marot & de Michel, fils de Clement, *in-12.* * *Voyez* la préface de cette édition, & de celle de 1731. Niceron, *Mémoires, to. 16.* Titon du Tillet, *Parnaſſe François*, in-fol. *pag. 111.*

MAROT. (Clement) *Ajoûtez ce qui ſuit à l'édition du Moreri de 1725.* Ce poëte naquit à Cahors en Quercy vers l'an 1495. Ce fut en 1543. qu'il s'enfuit à Genève. On ignore pourquoi il en ſortit dans la ſuite, & les raiſons que l'on donne de cette ſortie ne paroiſſent que des contes faits à plaiſir. Il mourut à l'âge de quarante-neuf ans. Les œuvres de Marot ont été réimprimées à la Haye en 1700. & en 1702. à Rouen, & en dernier en 1731. à la Haye en 4. volumes *in-4°.* & en 6. volumes *in-12.* avec les œuvres de Jean & Michel Marot, par les ſoins du chevalier Gordon de Percel, c'eſt-à-dire, l'abbé Langlet du Freſnoi. Cette édition eſt remplie de remarques ſatyriques, & où la pudeur eſt encore plus ſouvent bleſſé que la verité.

MARQUE, (Jacques de) célebre chirurgien, étoit de Paris, neveu de *Jacques* de Marque auſſi chirurgien, qui étoit de Nantes, & qui mourut le 17. de Décembre 1618. Jacques, ſon neveu, étoit fort verſé dans les belles lettres, & habile dans ſa profeſſion. On lui eſt redevable d'une introduction à la chirurgie qu'il compoſa en faveur des commençans, qui eſt très eſtimée, & qui a ſouvent été réimprimée. Il y a ſuivi le plan & la méthode d'un ouvrage latin ſur ce ſujet par Jean Tagaut, célebre docteur & profeſſeur en médecine dans la faculté de Paris. La clarté, la ſolidité des principes & des inſtructions, & le grand jour qu'il apporte aux matieres qui y ſont traitées, font le caractere de cet ouvrage de Jacques de Marque, qui mourut le 22. de Mai 1622. M. Devaux en parle avec beaucoup d'éloge dans ſon *Index funereus clarorum Pariſienſium*, page 37. & c'eſt une marque que cet auteur le mérioit, M. Devaux n'ayant été rien moins que prodigue de louanges. On a encore de Jacques de Marque un *traité des bandages de chirurgie*, dont M. Devaux ne parle point, & qui a été imprimé à Paris en 1618. *in-8°.*

MARQUEMONT. *Il faut réformer ainſi le commencement de cet article pour ſervir au Moreri, édition de 1725.* Denys Simon de Marquemont, cardinal & archevêque de Lyon, étoit fils de Denys Simon, ſieur de Marquemont, receveur des tailles de Paris, & de *Marie* Rouillart. Il fut envoyé à Rome par le roi Henri IV. au commencement de ſon régne, avec Jacques Davy du Perron, alors évêque d'Evreux, & depuis cardinal. Il y fut fait auditeur de Rote, &c.

MARSCHALLUS, (Thomas) Anglois, fort verſé dans les langues, naquit à Barbey, dans le comté de Leiceſter en 1621. & étudia à Oxford, où attiré par les ſermons d'Uſſerius, il réſolut de l'imiter dans ſa vie, & dans ſes études. Du tems des troubles on l'obligea à porter les armes pour le roi. Il paſſa enſuite la mer, & fut miniſtre de la compagnie Angloiſe à Rotterdam & à Dordrecht. En 1668. il fut reçû membre du collége de Lincoln à Oxford, & quelque tems après recteur de ce college, & depuis chapelain du roi. En 1680. il obtint la cure de Bladon dans le diocèſe d'Oxford, & un doyenné à Glocester, où, après avoir réſigné ſa cure, il demeura juſqu'à ſa mort arrivée en 1685. Il legua à la bibliothèque de l'univerſité d'Oxford tous ſes livres imprimés & ſes manuſcrits qui ne s'y trouveroient pas déja, & deſtina le reſte au collége de Lincoln. On aſſure qu'il excelloit dans la prédication, & qu'il étoit de mœurs très-reglées. Il étoit bon critique, & fort ſçavant dans les langues, ſur-tout dans celles du Septentrion, comme on le voit par ſes *Obſervationes in evangelium Gothicum & Anglo-Saxonicum*, à Dordrecht en 1665. *in-4°.* Il a auſſi publié en Anglois une *explication du catechiſme de l'égliſe Anglicane*. La préface qui eſt à la tête de la traduction Malaiſe des quatre Evangeliſtes par le docteur Hyde *in-4°.* à Oxford en 1677. eſt de lui, & il a eu beaucoup de part à la vie d'Uſſerius, publiée *in-fol.* par R. Parr. * Wood, *Athena Oxonienſes*, &c. Le-Long, *bibliath. ſac.* in-fol. *pag. 847.*

MARSEILLE. *On a parlé de cette ville dans le dictionnaire hiſtorique, il faut donner ici un article de ſon* ACADEMIE. L'académie des belles lettres de Marſeille fut établie en 1726. par lettres patentes du roi ſous la protection de feu M. le maréchal duc de Villars, gouverneur de Provence, & adoptée en même tems par l'académie Françoiſe, à laquelle elle envoye pour tribut annuel un ouvrage de la compoſition en proſe, ou en vers. Les objets de l'occupation de cette académie ſont l'éloquence, la poëſie, l'hiſtoire & la critique. Toute matiere de controverſe ſur le fait de religion eſt interdite dans l'académie. Les Académiciens ſont au nombre de vingt. Ils ont trois officiers: un directeur, un chancelier & un ſecrétaire. Le ſort renouvelle tous les ans les deux premiers. Le directeur eſt le chef de la compagnie pendant ſon année d'exercice: il porte la parole, & recueille les voix. Le chancelier tient le ſceau de l'académie, & fait l'office de tréſorier. Il fait les fonctions du directeur en ſon abſence. Le ſecrétaire eſt perpétuel. Il écrit les lettres de l'académie. Il fait l'éloge hiſtorique des Académiciens qui meurent, & ſupplée le directeur & le chancelier en leur abſence. Outre ces trois officiers l'académie elit tous les ans au ſort quatre examinateurs, qui, conjointement avec les officiers, examinent tout ce qui doit être lû dans les aſſemblées publiques, ou imprimé. L'académie a vingt aſſociez étrangers, dont chacun eſt obligé de lui envoyer tous les ans un ouvrage de ſa compoſition, & qui ont droit de ſéance dans l'académie lorſqu'ils ſont préſens. Il leur eſt permis de travailler pour le prix fondé par M. le maréchal de Villars, excepté à ceux qui viennent ſe domicilier à Marſeille, qui dès-lors ſont exclus du concours par une délibération de l'académie du 23. d'Avril 1731. En 1735. M. le maréchal de Villars ſon premier protecteur, y fonda par un contrat une rente annuelle de 300. livres qu'il lui avoit données tous les ans depuis ſon établiſſement pour être employées à une médaille d'or qu'on donne pour prix tous les ans à un ouvrage en proſe ou en vers alternativement, dont l'académie donne le ſujet. Cette médaille qui juſqu'à préſent a porté

Digitized by Google

d'un côté les armes du protecteur, & au revers la devise de l'académie, portera à l'avenir d'un côté le buste, & au revers la devise de M. le maréchal de Villars. M. le duc de Villars ayant succedé à M. le maréchal son pere en la place de membre de l'académie Françoise, lui a succedé auſſi en la place de celle de protecteur de Marſeille. Celle-ci s'aſſemble tous les Mercredis, depuis trois heures après midi juſqu'à cinq dans la ſalle que ſa majeſté lui a donné dans l'arſenal. Elle ceſſe de s'aſſembler depuis la ſaint Louis, juſqu'au premier Mercredi après la ſaint Martin. Elle tient une aſſemblée publique une fois l'année dans la même ſale & à la même heure. Cette aſſemblée qui avoit été tenue pendant les deux premieres années le premier Mercredi de Janvier, & enſuite le premier Mercredi après Quaſimodo, fut fixée par le contrat de fondation du prix au 25. d'Août, jour & fête de ſaint Louis. C'eſt dans cette aſſemblée que le prix eſt adjugé. L'académie accorde la vétérance à ceux de ſes membres qui vont ſe domicilier hors de Marſeille, ou que leurs infirmités mettent hors d'état d'aſſiſter à ſes aſſemblées. Ces vétérans ſont remplacés par de nouveaux académiciens, mais ils conſervent le droit d'aſſiſter aux aſſemblées, & y ont ſeulement voix conſultative. Il faut avoir les deux tiers de ſuffrages, pour être élû académicien, ou aſſocié, & il faut que les électeurs ſoient au moins douze. En 1734. l'académie obtint de ſa majeſté la permiſſion d'aſſocier dix perſonnes verſées dans les ſciences. Il n'y a encore qu'une de ces places remplie. La deviſe de l'académie eſt un phenix ſur ſon bucher, renaiſſant de ſa cendre aux rayons d'un ſoleil naiſſant, avec ces mots pour ame: *primis renaſcor radiis*, par alluſion à l'ancienne académie de Marſeille qui eſt en quelque ſorte reſſuſcitée au commencement du regne de ſa majeſté, dont le ſoleil eſt l'emblême.

LISTE DE L'ACADEMIE DES BELLES LETTRES de Marſeille en l'année 1735.

ACADEMICIENS.

MESSIEURS,

Hector de Sainte-Colombe de l'Aubepin, Bailli, & cidevant grand-maréchal de l'ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, chef d'eſcadre des galéres du roi.

Henri-François-Xavier de Belzunce de Caſtelmoron, évêque de Marſeille, abbé commendataire de l'abbaye royale de ſaint Arnould de Metz, & de celle de Notre-Dame de Chambons.

Jean-Baptiſte Bertrand, docteur en médecine.

Felix Carry.

Antoine-Louis de Chalamont de la Viſclede, ſecrétaire perpetuel de l'académie.

Melchior de Croze, religieux de l'abbaye de S. Victor de Marſeille.

Paul-Alexandre Dulard.

Balthazar Eimar, chanoine théologal de l'égliſe cathédrale de Marſeille.

Thomas le Fournier, religieux de l'abbaye de ſaint Victor de Marſeille.

Jean-Joſeph Gerin, chevalier commandeur des ordres de Notre-Dame du Montcarmel & de ſaint Lazare de Jeruſalem, lieutenant général, civile & criminel en l'amirauté de Marſeille, & des mers du Levant.

Matthieu-Claude Olivier, avocat en la cour du Parlement de Provence.

Charles Peiſſonnel, avocat en la cour du parlement de Provence.

Pierre de Robineau, commiſſaire des guerres.

Marcel de Lopis-la-Fare, chevalier de l'ordre de ſaint Jean de Jeruſalem, capitaine des galéres, & de la compagnie de meſſieurs les gardes du l'étendart Réal des galéres de ſa majeſté.

Bénigne-Jerôme du Trouſſet d'Hericourt, intendant général des galeres de France & des fortifications du département de Marſeille, conſeiller d'honneur au parlement de Provence.

Jean-Baptiſte-Ignace-Elzear de Sinéty de Puilong, commiſſaire des galéres de ſa majeſté.

Antoine Pelliſſery, docteur en médecine.

Jean-Philippe d'Orléans, grand-prieur de France de l'ordre de ſaint Jean de Jeruſalem, général des galéres de France, lieutenant général des mers & armées du Levant, grand d'Eſpagne.

ACADEMICIENS VETERANS.

MESSIEURS,

Joſeph-Felix Gravier, ancien avocat au conſeil.

Paul-Auguſtin de Portrade.

Marc-Antoine Taxil.

Jean-Baptiſte du Pont, prêtre.

Charles de Soiſſans, religieux de l'abbaye de ſaint Victor de Marſeille.

ASSOCIE'S ETRANGERS.

MESSIEURS,

Le marquis de la Batie, d'Avignon, ci-devant envoyé de ſa majeſté à la cour de Florence.

..... Sablier de Paris.

Le marquis d'Ubai, de Montpellier.

..... De Chalamont procureur du roi au ſiége d'Arles.

Le marquis de Caumont, d'Avignon.

..... Peiſſonnel, de Marſeille, domicilié & médecin roial à la Guadeloupe.

L'abbé de Lopis-la-Fare, domicilié à Paris.

..... Du Bellis, de Marſeille, chancelier de la nation Françoiſe à Seyde.

Le comte de Valouze, de Carpentras.

L'abbé de Saint Marc, d'Aix.

..... De Bellecourt, commiſſaire général des galéres de France.

Jean-Erneſt-Hebenſtreit, docteur en médecine, & membre de l'académie Impériale de Leipſic.

Le baron Hopken, ſecrétaire du cabinet du roi de Suéde.

..... Cuenz, conſeiller d'état de la république de S. Gal, & chargé des affaires de cette république auprès de ſa majeſté, domicilié à Paris.

Frederic Maurice Lageinte Dubu, ſecrétaire de M. le duc de Villars, protecteur de l'académie, à Paris.

ASSOCIE' POUR LES SCIENCES.

MONSIEUR

Antoine Gerbier, maître-ès-arts de l'univerſité de Paris, aſſocié correſpondant de l'académie royale des ſciences, profeſſeur royal de mathématiques, entretenu pour la compagnie de meſſieurs les gardes de l'étendart Réal des galéres de France, maître & profeſſeur d'hydrographie pour la ville de Marſeille.

ACADEMICIENS MORTS.

MESSIEURS,

Jean-Pierre Rigord, chevalier de l'ordre de ſaint Michel, ancien commiſſaire de la marine, ſubdelegué de feu monſieur Lebret, intendant en Provence, mort à Marſeille le 20. de Juillet 1727. âgé d'environ ſoixante-quinze ans.

Joſeph de Vaccon, chanoine en l'égliſe cathédrale de Marſeille.

Louis Gouffier, chevalier de Gonor, comte de Roanez, commandeur de l'ordre militaire de ſaint Louis, lieutenant général des galéres du roi.

ASSOCIE'S ETRANGERS MORTS.

MESSIEURS,

..... De Romerville-Saint-Quentin, d'Apt.

Le chevalier de Romieu, d'Arles.

MARSHAM, (Jean) *Ajoutez aux citations de cet article*, Mémoires ſur l'origine des lettres greeques par M. l'abbé Renaudot, au tome 2. des *mem. de l'acad. des inſcrip. & belles lettr. p. 258.* On y voit le jugement que ce ſçavant abbé faiſoit de l'ouvrage de Marsham, intitulé: *Canon Ægyptiacus*, &c. Wizius, miniſtre d'Utrecht, dans ſon *Ægyptiaca*, &c.

MARSIGLI, (Louis Ferdinand) fils du comte CHARLES-FRANÇOIS Marſigli, iſſu d'une ancienne maiſon patricienne de Bologne, & de la comteſſe *Marguerite* Cicolani, naquit

Digitized by Google

à Bologne le 10. de Juillet 1658. quoique l'auteur de la bibliothèque françoiſe ne mette ſa naiſſance qu'en 1660. Il alla dès ſa premiere jeuneſſe chercher tous les plus illuſtres ſçavans d'Italie ; il apprit les mathématiques de Geminiano Montanari & d'Alphonſe Borelli, l'anatomie de Marcel Malpighi, l'hiſtoire naturelle des obſervations que ſon genie lui fourniſſoit dans ſes voyages. La ſeule qu'il avoit faite dès ſon enfance des différentes hiſtoires de l'empire Ottoman, lui ayant donné de grandes idées des forces de cet empire, il déſira de s'en inſtruire par lui-même lorſqu'il en trouveroit l'occaſion. Il n'avoit que vingt-deux ans, en le ſuppoſant né en 1658. Lorſqu'elle ſe préſenta. Le ſénateur Venitien Ciuiani, qui avoit été gouverneur & général de Dalmatie, allant relever à Conſtantinople le fameux procurateur Morosini, M. Marſigli accompagna le nouveau Baille en Turquie en 1680. Comme il ſe deſtinoit à la guerre, il s'informa, mais avec toute l'adreſſe & toutes les précautions néceſſaires, de l'état des forces Ottomanes, & en même tems il faiſoit quantité d'obſervations phyſiques où ſon goût le portoit. Une partie de celle qu'il fit alors fut le cours des eaux qui ſemblent ſortir toutes de la mer Noire, ſe trouve dans le voyage de M. Pitton de Tournefort, célébre botaniſte. Les mêmes expériences lui firent compoſer le traité du Boſphore de Thrace, qui parut à Rome en 1681. dédié à la reine Chriſtine de Suéde : c'eſt le premier ouvrage du comte Marſigli. Il travailloit en même tems à un autre auquel il s'eſt remis à diverſes repriſes, qu'il n'a achevé que ſur la fin de ſa vie, & qui n'a paru qu'après ſa mort ſous ce titre *Stato militare dell' imperio Ottomanno, incremento e decremento del medeſimo*, à la Haye 1733. *in-fol.* c'eſt-à-dire, l'état de l'empire Ottoman, ſes progrès & ſa décadence. Cet ouvrage a paru traduit en françois avec l'original italien : mais la traduction eſt fautive en pluſieurs endroits. Après onze mois de ſéjour en Turquie, M. Marſigli revint dans ſa patrie, & peu de tems après il entra au ſervice de l'empereur Leopold, contre les Turcs, ſervit à Javarin ſous le prince Herman de Bade, fut établi ſur les ouvrages qu'on fit faire au bords du Rab, fut récompenſé en 1683. d'une compagnie d'infanterie, ſe ſignala quand les ennemis parurent pour paſſer le Rab, y fut bleſſé, & tomba entre les mains des Tartares le 2. de Juillet 1683. Il a fait de ſa captivité une relation exacte, où l'on voit qu'il eut beaucoup à ſouffrir. Deux Turcs, freres & très-pauvres, l'acheterent, le menerent à leur eabane, & toutes les nuits on l'y enchaînoit à un pieu, de peur qu'il ne prît la fuite. Il ne fut racheté que le 25. de Mars 1684. Remis en liberté, il alla à Bologne, de-là à Vienne, où il reprit ſes emplois militaires. Il fut chargé de fortifier Strigonie, & quelques autres places, & d'ordonner les travaux néceſſaires pour le ſiége de Bude que méditoient les Impetiaux. Il eut part à la conſtruction d'un pont ſur le Danube, & fut fait colonel en 1689. En cette même année l'empereur l'envoya deux fois à Rome pour faire part aux papes Innocent XI. & Alexandre VIII. des grands ſuccès des armées chrétiennes & des projets formés pour la ſuite. Lorſqu'après une longue guerre, l'empereur & la république de Veniſe d'une part, & la Porte Ottomane de l'autre, vinrent à ſonger à la paix, le comte Marſigli fut employé par l'empereur pour établir les limites entre les états de ces trois puiſſances, & l'on ſut très-ſatisfait de ſon travail. Se trouvant en cet occaſion ſur les confins de la Dalmatie Venitienne, il reconnut à quelque diſtance de là une montagne au pied de laquelle habitoient les deux Turcs dont il avoit été eſclave. Il s'informa s'ils vivoient, ſe fit voir à eux environné de troupes qui lui obéiſſoient ou le reſpectoient, & ſoulagea leurs miſeres en les comblant de biens & de préſens. Il demanda même & obtint du grand Viſir un emploi aſſez conſidérable pour l'un de ces deux Turcs. Au milieu de ſes travaux qui l'occuperent juſqu'en 1701. le comte Marſigli faiſoit preſque tout ce qu'auroit fait un ſçavant qui auroit voyagé tranquillement pour acquerir des connoiſſances. Les armes à la main, il levoit des plans, déterminoit des poſitions par les méthodes aſtronomiques, meſuroit la viteſſe des rivieres, étudioit les foſſiles de chaque païs, les mines, les métaux, les oiſeaux, les poiſſons, tout ce qui pouvoit mériter ſon attention. Il alloit juſqu'à faire des épreuves chimiques & des anatomies. Par-là il amaſſa un grand recueil, non ſeulement d'écrits, de plans, de cartes, mais encore de curioſités d'hiſtoire naturelle. La ſucceſſion d'Eſpagne ayant occaſionné la guerre en 1701. le comte Marſigli y ſervit en qualité de général de bataille au ſervice de l'empereur Joſeph. Il commanda dans cette guerre tous le comte d'Arco au ſiége de Briſſac, qui ſe rendit par capitulation à feu M. le duc de Bourgogne le 6. de Septembre 1703. après une forte réſiſtance de la part des aſſiégés. Cependant l'empereur croyant que Briſac avoit été en état de ſe défendre plus long tems, & que la capitulation s'étoit faite contre les regles, nomma pour connoître de cette affaire des juges qui prononcerent le 4. de Février 1704. une ſentence par laquelle le comte d'Arco fut condamné à être décapité, ce qui fut executé, & le comte Marſigli a été dépoſé de tous honneurs & charges avec la rupture de l'épée. Cependant on prétend que ce jugement ne fut qu'un effet de la politique, & pour ſauver l'honneur du prince de Bade qui commandoit en chef, & qui avoit fait la faute de laiſſer une nombreuſe artillerie dans une mauvaiſe place avec une garniſon très-foible. Le comte Marſigli ayant ſollicité en vain pendant huit mois à la cour de l'empereur la réviſion du procès, ſe fit juſtice à lui-même en répandant dans toute l'Europe un grand mémoire imprimé pour ſa juſtification. Un anonyme ayant répondu, il y repliqua, & envoya toutes ſes pièces juſtificatives à l'académie des ſciences de Paris, dans laquelle il avoit une place d'académicien honoraire & étranger depuis 1703. Etant venu en France, il parut à la cour ſans épée : mais le roi lui donna l'épée qu'il portoit, & l'aſſura de ſes bonnes graces. Il ſe retira enſuite à Marſeille où il trouva occaſion de racheter un Turc qui y étoit galérien, & qui étoit le même à qui l'on avoit confié le ſoin de l'attacher toutes les nuits au pieu *dont nous avons parlé*. Le comte fut rappellé de Marſeille en 1709. par les ordres du pape Clement XI. qui lui donna le commandement d'une armée qu'il devoit oppoſer aux troupes de l'empereur Joſeph, qui s'étoient déja ſaiſi des ſalines de *Comachio*. Mais cette guerre n'eut pas de ſuites. Ce fut dans ce voyage que M. Marſigli écrit une lettre italienne à M. Anſidei, aſſeſſeur du ſaint Office, où il refute l'erreur de ceux qui croient que les anciens ont eu le ſecret d'une lumiere perpetuelle dans les lampes ſepulcrales. Cet ouvrage eſt entre les mains de M. Bruzen de la Martiniere, que l'auteur avoit prié d'en faire une traduction latine. Ce fut auſſi pendant un autre ſéjour en Italie, que M. Marſigli établit depuis à Bologne cette célébre académie, connu ſous le nom d'*Inſtitut de Bologne*, dont nous avons parlé au mot INSTITUT. Revenu en Provence, il y continua ſes recherches qu'il y avoit commencées : elles produiſirent ſon *Eſſai phyſique de l'hiſtoire de la mer*, que M. le Clerc a traduit en françois ſous le titre d'*Hiſtoire phyſique de la mer*, & qui parut ainſi en 1725. *in-fol.* à Amſterdam. M. Marſigli étant en Hollande y prit auſſi des arrangemens pour l'impreſſion de ſon grand ouvrage ſur le Danube qui parut en 1726. en ſix vol. *in-fol.* pour leſquels l'auteur ne négocia que des livres pour ſon Inſtitut de Bologne. Avant ce tems-là, étant en Angleterre il y publia ſon *Traité des Champignons*. Il comptoit finir ſes jours en Provence : mais des affaires domeſtiques l'ayant rappellé à Bologne, il y mourut d'apoplexie le premier de Novembre de l'an 1730. Outre l'académie des ſciences de Paris dont il étoit honoraire *comme nous l'avons dit*, il étoit encore de la ſociété royale de Londres, & de l'académie des ſciences de Montpellier. * *Voyez* ſon éloge par M. de Fontenelle dans la ſuite des éloges des académiciens de l'académie royale des ſciences *in-12.* en 1733. & dans la *bibliothèque françoiſe*, où il ſe trouve quelques différences & pluſieurs additions, *tome 17. deuxiéme partie.*

MARSOLLES, (Vincent) ſupérieur général de la congrégation de S. Maur, né à Doué, (*in oppido Toarcenſi.* Mabill.) ville en Anjou, embraſſa dans ſa jeuneſſe l'inſtitut de Fontevraud, qu'il abandonna enſuite pour s'engager dans celui de S. Benoît, de la réforme de S. Maur. Il fit ſon noviciat dans l'abbaye de S. Melaine à Rennes en Bretagne ; & après ſes vœux qu'il y prononça le 7. de Septembre 1643. il ne tarda pas à remplir pluſieurs poſtes importans dans ſa congrégation. Il fut maître des novices, & prieur en différentes maiſons, &

Digitized by Google

enfin supérieur général en 1672. après D. Bernard Audebert. Dom Marsollos remplit cette place pendant neuf ans de suite. Exact observateur de la régle, on ne put l'obliger de s'en relâcher malgré la foiblesse de sa santé, & l'application continuelle qu'il donnoit à ses devoirs & aux besoins de ses freres. Il refusa même plusieurs fois jusqu'aux adoucissemens les plus nécessaires dans des maladies dangereuses où il étoit tombé. Mais il étoit doux & attentif pour les autres, prévenant toujours leurs besoins, & n'épargnant rien de ce qui pouvoit rendre leur état agréable ; sans souffrir néanmoins que l'on altérât la régle. Il fut très-zelé pour le rétablissement des études parmi les Benedictins, & ce fut lui qui engagea dom Blampin à travailler, après la mort de dom Delfau, à une nouvelle édition des œuvres de saint Augustin. Il forma le même dessein pour les éditions de saint Ambroise, de saint Jerôme, & de plusieurs autres peres de l'Eglise, & il n'omit rien de tout ce qui pouvoit favoriser l'execution de ces entreprises qui ont été si utiles à l'Eglise, & dont le fruit subsistera toujours. D. Marsolles est mort dans l'abbaye de saint Germain-des-Prés le 9. de Septembre 1681 âge de soixante-cinq ans, dont il en avoit passé environ trente-neuf dans la congregation de saint Maur. * Mabillon, *de quibusdam gallis* domni Vincentii Marsolli, *tom. 2. collectionis cui titulus est*, Ouvrages posthumes des PP. Mabillon & R'uinart, *pag. 33. & suiv.*

MARSOLLIER. (Jacques) *Substituez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Jacques Marsollier, chanoine régulier de sainte Geneviéve, puis prévôt d'Uzès, & ensuite archidiacre du même diocèse, est un de nos auteurs François qui a écrit avec le plus de pureté & de politesse. Il étoit né à Paris l'an 1647. d'une bonne famille de robbe, & étant entré chez les chanoines réguliers de sainte Geneviéve, il fut envoyé à Uzès avec quelques autres religieux de sa congrégation, pour rétablir le bon ordre dans le chapitre de cette ville, qui étoit alors régulier. L'abbé de sainte Geneviéve ayant voulu quelque-tems après envoyer des visiteurs à Uzès, pour les visiter ; l'évêque, Michel Poncet de la Riviere, qui les avoit appellés, s'y opposa, & il y eut un arrêt du conseil qui défendit la visite à l'abbé de sainte Geneviéve, & qui permit à ces religieux de demeurer à Uzès où de retourner dans leur congrégation. M. Marsollier demeura à Uzès & fut dans la suite fait prévôt de cette cathédrale, dignité dont il se démit ensuite en faveur de M. Poncet, depuis évêque d'Angers. On travailloit alors à sécularliser la cathédrale d'Uzès, mais cette affaire n'ayant pas été terminée alors, M. Marsollier fut fait archidiacre. Il est mort à Uzès le 30. d'Août 1724. dans sa soixante-dix-huitiéme année. On a de lui : 1. *l'histoire du Cardinal Ximenès*, en 1693. & réimprimée pluticurs fois depuis. M. Flechier a traité le même sujet. Mais l'ouvrage de M. Marsollier fait plus connoître dans Ximenès l'homme public, & le politique, & celui de M. Flechier s'attache plus au chrétien & à l'homme privé. 2. *Histoire de Henri VII. roi d'Angleterre*, surnommé *le sage*, & le *Salomon d'Angleterre*, en 1697. & 1727. c'est le chef-d'œuvre de M. Marsollier. 3. *Histoire de l'imposture & son origine*, en 1693. Cet ouvrage est très-curieux. 4. *La vie de saint François de Sales*, en 1700. & 1701. elle a été traduite en italien par l'abbé Salvini, & imprimée à Florence en 1714. 5. *La vie de dom Armand Jean le Bouthillier de Rancé*, abbé & réformateur de la Trappe, en 1703. 6. *Un traité du mépris du monde*, joint à plusieurs autres opuscules de pieté, le tout traduit d'Erasme, en 1713. 7. *Apologie ou justification d'Erasme*, en 1713. Cette apologie a été attaquée par un Jesuite dont on trouve l'ecrit dans les *mémoires de Trevoux*, *juin 1714.* & dans les *mémoires litteraires*, attribués à M. de Themiseuil, & imprimés à la Haye en 1716. *pag. 339.* Le pere Gabriel, Augustin de la place des Victoires, a donné aussi en 1719. une *critique de l'apologie d'Erasme de M. Marsollier.* C'est très-peu de chose. On trouve dans le *Journal litteraire de la Haye*, tome 6. p. 374. une réponse à l'ouvrage du Jesuite, & une seconde dans les *mémoires litteraires*, que nous venons de citer, *pag. 355.* Ces deux pièces qui sont très-solides passent pour être du pere le Courayer, chanoine régulier de sainte Geneviéve. Enfin nous avons encore de M. Marsollier, les *Entretiens sur les devoirs de la vie civile*, & *sur plusieurs points de morale*, in-12. en 1714. & en 1715. augmentés. *La vie de madame de Chantal, fondatrice de l'Ordre de la Visitation de sainte Marie*, 2. vol. *in 12.* en 1717. & *l'Histoire de Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon*, 3. vol. en 1719. * *Mémoires du tems.* Niceron, *mém. t. 7. & 10.*

MARTENNE, (dom Edmond) religieux Benedictin de la congrégation de S. Maur, &c. *Corrigez & ajoutez, ce qui suit pour le dictionnaire historique des éditions de 1725. & de 1732.* Son traité *de antiquis Monachorum ritibus*, parut en 1690. Les deux premiers volumes de son traité *de antiquis ecclesiæ ritibus*, furent publiés en 1700. & le troisiéme parut en 1702. Celui *de divinis officiis* est de 1706. Sa *collectio nova veterum scriptorum*, &c. in-4°. est de 1700. Son *thesaurus anecdotorum* en 5. volumes *in-fol.* est de 1717. En 1724. il donna une nouvelle collection de pièces sous le titre de *Veterum scriptorum historicorum, dogmaticorum, & moralium amplissima collectio*, en 3. volumes *in-fol.* qui furent suivis de six autres jusqu'en 1733. Dom Urſin Durand l'a beaucoup aidé dans ces collections ; il l'avoit accompagné dans ses voyages, dont l'histoire qui est curieuse & utile a paru sous leur nom en deux volumes *in 4°.* avec le titre de *Voyage litter.* &c. le premier volume en 1717. le deuxiéme en 1724. Dom Martenne a eu aussi quelque part à la nouvelle édition du Spicilege de dom Luc d'Acheri, procurée en 1723. *in fol.* par les soins de M. de la Barre, de l'académie des belles lettres. On assure qu'il a composé l'histoire de l'abbaye de Marmoutier, qui n'a point encore paru. *Voyez ci-après l'article de dom* MOPINOT.

MARTIGNAC. (Etienne Algai, sieur de) *Dans le Moreri mêmes éditions, on dit qu'il* commença à se montrer comme traducteur vers 1680. *il fallait dire* vers 1670.

MARTIN, (Saint) abbaye de l'ordre de saint Benoît à Autun, fut fondée par la reine Brunehaut. On croit qu'elle est construite dans le même lieu où saint Martin, évêque de Tours, avoit détruit un temple d'Idoles, comme il est rapporté dans sa vie par Sulpice Sévere. Ce qui reste de ses anciens monumens montre quelle a été la magnificence de cette maison. L'église est toute bâtie de grosses pierres de taille liées ensemble, non avec de la chaux ou du ciment, mais, à ce qu'on prétend, avec des crampons de fer qui ne paroissent pas. Tous les piliers sont autant de colonnes d'un très-beau marbre avec leurs chapiteaux d'une grosseur extraordinaire. L'arcade qui termine le chœur vers le grand autel, lequel est tout de marbre, est portée sur deux colonnes, & passe pour un chef d'œuvre dans l'esprit des experts. La reine Brunehaut fut enterrée dans la chapelle soutenraine de Notre-Dame, où elle avoit cette épitaphe :

Brunechil fut jadis reine de France,
Fondatrice du saint lieu de céans :
Cy inhumée l'an six cent quatorze ans,
En attendant de Dieu vraie indulgence. *

Comme cette chapelle menaçoit ruine, le cardinal Rolin, abbé du monastere, fit transporter le tombeau dans l'église, proche de la sacristie, sous une arcade de pierre de taille. Il est d'un beau marbre gris en forme d'une auge, couvert d'un gros marbre noir marqueté de blanc, élevé sur quatre pilliers de marbre. On y voit son épitaphe en fort mauvais vers françois. L'an 1632. Nicolas de Castille, qui étoit abbé de saint Martin, fit ouvrir ce tombeau, dans lequel on trouva un coffre de plomb où il y avoit des cendres, des ossemens, du charbon, & une molette d'éperon ; on les y remit & on le referma. Le tombeau de Jean Petit, dernier abbé régulier de ce monastere, est remarquable. Il y est representé tout nud, la mitre hors de la tête. On dit que c'est parce qu'on le dépouilla de son abbaye pour la donner au cardinal Rolin, quoiqu'il fût homme de bien & qu'il gouvernât son monastere avec édification. * *Mémoires du tems. Description de la France, &c. Voyage littéraire* de dom Martenne & de dom Durand, *tome 1. premiere partie, page 157. & suiv.*

MARTIN, (Saint) dite *saint Martin aux Jumeaux*, abbaye située dans la ville d'Amiens, étoit originairement une abbaye de l'ordre de saint Benoît. Ayant été détruite, elle fut rebâtie dans l'onziéme siécle, & donnée à des chanoines

Digitized by Google

réguliers, dont le premier ne prit d'abord que la qualité de prieur. Thierri, évêque d'Amiens en 1145, l'honora du titre d'abbé. Ces chanoines ont possédé cette abbaye jusqu'au temps où l'on a bâti la citadelle d'Amiens. Pour lors, comme il n'y avoit plus que deux chanoines, on donna leur maison aux religieux Célestins, qui l'ont rebâtie magnifiquement dans l'endroit même, comme on a lieu de croire, où saint Martin, n'étant que Catéchumène, partagea son manteau pour en donner une partie à Jesus Christ, qui, selon le récit de Sulpice Sévere, son disciple, lui demandoit l'aumône en la personne d'un pauvre. En mémoire de cette action on y lit ces vers gaulois :

En l'an trois cent, ajoutez trente-sept
Saint Martein chu divisa s'en Mantel.

Et ces autres latins :

Hic Christo clamidem Martinus dimidiavit,
Unde exemplum sibi mobis exemplificavit.

L'église est très-propre, la bibliothèque est fort bonne. On y trouve même quelques manuscrits, entr'autres des ouvrages de Lactance, d'Okam, de Petrarque, de Thomas de Cravecie sur l'eucharistie, la vie de saint Pierre Celestin, l'epitre aux freres du Mont-Dieu sous le nom de saint Bernard, deux commentaires sur la regle de saint Benoit, l'un du vénérable pere Antoine Pocquet, Célestin, qui mourut en 1546. & l'autre de Pierre de Lanswiic, Célestin de Brabant, qui vivoit en 1569. Dom Calmet, abbé de Senones, parle du premier, & ne dit rien du second, dans la liste des auteurs qui ont écrit sur la régle de saint Benoit. * Sulpic. Sev. *vita S. Martini.* D. Calmet, *commentaire sur la regle de saint Benoît, en 1735. tome 1. l'Voyage littéraire*, de D. Martenne & de D. Durand, Benedictins. *tome 1. deuxième partie*, &c.

* MARTIN, (Saint) abbaye de Prémontrés, à Laon en Picardie. Dans son origine, elle étoit desservie par des clercs séculiers. Barthelemi, evêque de Laon, qui s'acquit en son tems une grande réputation par la piété & par les fondations qu'il fit, dès le commencement de son pontificat y mit des clercs reguliers, mais s'étant apperçû qu'ils n'augmentoient ni en nombre, ni en vertu, il demanda à saint Norbert des religieux de Prémontre, qu'il mit en leur place. Ils en prirent possession l'an 1124. & ils répandirent une si bonne odeur dans le pays par leur vertu, que Gaulier, premier abbé de ce monastere, en fut tiré pour être consacré évêque de Laon. L'abbaye est une des plus considerables de l'ordre; elle a été régulierre jusqu'à notre tems & l'abbé est un des trois qui doivent confirmer l'élection de l'abbé de Prémontré. Entre les manuscrits que l'on possede dans la bibliotheque, on voit le mémorial historique en 4. volumes *in-fol.* de Jacques de Guise, abbé de saint Vincent, qui vivoit vers l'an 1380. * *Le voyage littéraire ci-dessus, tom. 2. p. 47. 48.*

MARTIN, (dom Claude) né à Tours le 2. d'Avril 1619. d'une mere sainte, qui obtint par ses prieres & par les soins la sanctification de son fils, quitta le monde avant de l'avoir aimé, & se consacra à Dieu dans la congregation de saint Maur le 3. de Février 1642. pour s'éloigner de toutes les occasions qui pourroient lui en faire naître l'amour. Son mérite le fit élever à la supériorité du monastere des Blancs-Manteaux de Paris dès l'an 1654. Il a été supérieur pendant trente-huit ans, & assistant fous plusieurs generaux pendant seize ans. En 1690. il fut nommé prieur de l'abbaye de Marmoutier lès Tours, où il mourut en odeur de sainteté le 9. d'Août 1696. âgé de plus de 77. ans. C'étoit un homme humble, plein de mépris pour lui même, très-zelé pour le bien du prochain, & pour celui de l'église en général qu'il a édifié par les rares vertus, & par sa piété solide & constante. Comme il ne sortoit de sa retraite que pour ses devoirs il a sçû se ménager du tems pour composer plusieurs ouvrages qui font autant de monumens de sa piété: sçavoir, 1. *Des méditations chrétiennes* dédiées à la reine, 2. volumes *in-4°.* à Paris en 1669. Le pere D. Pierre-François Metzer, Benédictin d'Allemagne, & docteur en théologie dans l'université de Saltzbourg, les a traduits en latin, & fait imprimer à Saltzbourg en 1695. 2. La *Pratique de la regle de saint Benoît*, dont il s'est fait six éditions. La premiere en 1674. La sixiéme en 1712. Ce livre a été aussi traduit en latin, & imprimé à Bruxelles & à Douai. 3. *Conduite pour la retraite du mois qui se pratique dans la congrégation de saint Maur*, en 1670. *in-12.* & réimprimée sept ou huit fois depuis. 4. Meditations pour la fête & pour l'octave de sainte Ursule, *in-16.* à Paris en 1678. avec une dissertation sur le martyre de cette sainte & de ses compagnes, où le pere Martin tâche de démêler ce qu'il y a de vrai & de faux dans leur histoire. Cependant il y a peu de critique dans cette dissertation. 5. *Méditations pour la fête & l'octave de saint Norbert*, à Caën. 6. *Oraison funebre de M. de Pompone de Bellevre*, premier président du parlement de Paris, prononcée dans l'église de saint Germain-des-Prez le 14. d'Avril 1657. 7. La vie & les lettres de sa mere, morte premiere supérieure des Ursulines de Quebec en Canada, où elle finit ses jours en odeur de sainteté en 1672. après avoir quitté généreusement son pays dans le dessein de travailler à la conversion de ces peuples. Ces deux ouvrages ont été imprimés *in-4°.* en 1672. à Paris. Dom Martin a donné aussi au public deux retraites de cette sainte femme, avec une courte explication du cantique des cantiques. La préface, dans laquelle on explique les différentes sortes d'oraisons, est du pere Martin En 1684. il publia encore un catéchisme que sa mere avoit fait pour instruire les pensionnaires & les novices: il l'intitulé, *L'école sainte*, & y a fait une préface. On lui attribue des *Avis très-importans pour les religieuses*, & après sa mort dom Martenne a publié à Rouen *in-12.* en 1698. des *Maximes spirituelles* que dom Martin avoit composées. Il en reste plusieurs autres à imprimer, dont on peut voir le catalogue dans la vie de dom Claude Martin, composée par le pere Martenne, & imprimée à Tours *in-8°.* en 1697. Cette vie a été supprimée par ordre des supérieurs de la congrégation, parce que, dit-on, elle avoit été faite sans leur participation. Ce que nous ne devons point omettre ici, c'est que ce fut dom Claude Martin, selon l'auteur de sa vie, qui inspira le dessein de faire une nouvelle édition des œuvres de saint Augustin, & qui fut chargé du soin de l'exécution. Un jour qu'il s'entretenoit avec le sçavant dom Luc d'Acheri, celui-ci lui dit que cinq ou six docteurs s'étoient unis depuis peu pour revoir enfemi le les ouvrages de saint Augustin, & en donner une édition plus digne de ce pere & plus utile au public; qu'ils avoient conçu cet affidûment tous les manuscrits de ce saint docteur, qui étoient dans la bibliotheque de l'abbaye de saint Germain des-Prés, mais qu'il croyoit que rebutés par les difficultés ils avoient abandonné l'entreprise. Dom Martin dit alors au pere d'Acheri, que ce dessein étoit digne des solitaires tels que les Bénédictins, & qu'ils devoient faire ce qu'il, étoit si difficile d'exécuter au milieu du siecle. Il en parla avec tant de force, & trouva des solutions si frappantes à toutes les difficultés qu'on lui opposa, que l'on tint une assemblée extraordinaire où l'on appella les plus vers des Blancs Manteaux & de S. Denys en France, pour y écouter les avis de dom Martin. Ces avis furent pesés mûrement dans cette assemblée: dom Martin répondit avec clarté à toutes les difficultés, & il persuada si bien tous ceux qui l'écoutoient, qu'on ordonna à dom Martin lui-même d'agir au nom du général pour disposer dans tous les monasteres de la congrégation des manuscrits qu'on avoit besoin de consulter, & des religieux capables de faire réussir cette noble entreprise, dont le pere Martin eut la consolation de voir la fin avant que de mourir. Cependant le fait est, que la premiere idée de donner une nouvelle édition de saint Augustin, fut donnée aux Bénédictins par M. Arnauld. Ce docteur consultant chez eux, après la paix de l'église, quelques manuscrits des œuvres de saint Augustin, lona beaucoup le zele des docteurs de Louvain, qui avoient donné leurs soins à la révision des ouvrages de ce pere, mais il fit voir les défauts de leur édition, & apôita qu'il n'y avoit que les Bénédictins qui pûssent les réparer par une nouvelle. Cette proposition plût à D. Victor Tixier, & celui ci s'en ouvrit à D. Martin, qui en parla au général D. Bernard Audebert. & n'omit rien de ce qu'il put faire pour lever tous les obstacles que l'on opposa à l'execution de ce dessein. * *Voyez* la vie de D. Martin citée ci-dessus, au chapitre 3. pag. 134. & D. le Cerf, dans sa *bibliotheque des auteurs de la congrégation de saint Maur*, qui néanmoins

Digitized by Google

néanmoins ne dit rien de ce fait à l'article de D. Martin, & qui n'eſt pas exact en tout à l'article de D. Blampin, où il en dit quelque choſe.

MARTIN, (David) un des plus ſçavans Proteſtans de nos jours, naquit le 7. de Septembre 1639. à Rével, ville du diocèſe de Lavaur, dans le haut Languedoc, de *Paul* Martin, qui y fut deux fois honoré du conſulat, & de *Catherine* Cordes. Il commença ſes études à Rével, & alla en 1655. faire ſa rhétorique à Montauban, où étoit l'académie des Prétendus Reformés. Il y demeura deux ans, & au mois d'Octobre 1657. il alla faire ſon cours de philoſophie dans l'académie de Niſmes ſous David Dérodon, qui devint bientôt ſon ami, & qui l'a toûjours été depuis. Martin ſoûtint des theſes ſur toute la philoſophie depuis le matin juſqu'au ſoir ſans préſident, & fut reçu maître-ès-arts & docteur en philoſophie le 21. de Juillet de l'an 1659. Il ſe conſacra enſuite à la théologie qu'il étudia d'abord à Puy-Laurent, où l'académie de Montauban avoit été tranſportée. Il y profita beaucoup des lumieres de Verdier & d'André Martel, qui y étoient alors profeſſeurs. De retour chez lui, ſon cabinet devint ſon lieu de délices. Il s'y appliqua à la lecture de l'écriture ſainte, des commentateurs & des Peres, aux langues orientales, à l'hiſtoire eccléſiaſtique, & à la littérature même tant ſacrée que prophane. Dès qu'il eut été reçu au miniſtere il ſe tranſporta au ſynode qui ſe tenoit à Mazamet au mois de Décembre 1663. & y ayant été vivement ſollicité de ſe charger de l'égliſe d'Eſpérance, au diocèſe de Caſtres, il accepta cette vocation. Il trouva dans ſon égliſe des diviſions que ſon prédéceſſeur, quoiqu'homme ſage & d'expérience, n'avoit pû calmer, & il y rétablit la paix & l'union, de même que dans ſon conſiſtoire qu'il ne trouva pas moins troublé. Au mois de Juin 1666. il épouſa *Florence* de Malecare, fille de *Pierre* de Malecare, gentilhomme, & avocat en la chambre mipartie de Caſtres en Albigeois. En 1670. l'égliſe de la Caune, au diocèſe de Caſtres, le demanda pour paſteur, & il a rempli cette vocation juſqu'à la ſuppreſſion qui fut faite de cette égliſe par la révocation de l'édit de Nantes le 22. d'Octobre 1685. En 1681. on le preſſa de ſe charger de l'égliſe de Milhau dans le Rouergue, & enſuite de la place de profeſſeur en théologie dans l'académie de Puy-Laurent, vacante par la mort de Théophile Arbauſſy; mais l'attachement qu'il avoit pour ſon égliſe de la Caune, le porta à refuſer ces deux poſtes. Sesennemis le défererent à l'évêque de Caſtres, auprès duquel ils l'accuſerent d'avoir contrevenu aux ordres du roi: il parut devant le prélat, ſe juſtifia, fit connoître ſon innocence, & ne fut point condamné. Mais ayant voulu encore gouverner l'égliſe de la Caune, après même que ſon temple eût été démoli en 1685. il manqua d'être arrêté; il en fut averti, paſſa en Hollande, & arriva à la Haye au mois de Novembre de la même année 1685. Il ſe rendit peu après à Utrecht, où dès le 16. de Février 1686. les magiſtrats de Deventer lui adreſſerent la vocation de profeſſeur en théologie & de paſteur de l'égliſe Wallonne de cette ville. Mais meſſieurs de la régence d'Utrecht s'oppoſerent à ce qu'il leur fût enlevé, & le retinrent pour paſteur chez eux. Comme il n'aimoit point le changement, & qu'il avoit d'ailleurs beaucoup de modeſtie, il refuſa ſucceſſivement pluſieurs égliſes, tant de la république, que d'autres pais, & en particulier de celle de la Haye, après la mort d'Iſaac Claude, fils de Jean Claude, miniſtre à Charenton, arrivée en 1695. M. Martin donnoit chez lui des leçons de philoſophie & de théologie à des jeunes gens, entre leſquels il y en avoit de différens pais que ſa réputation avoit attirés à Utrecht; & ſouvent de jeunes ſeigneurs, des fils même de ſouverains lui ont demandé pluſieurs heures de converſation afin d'y profiter de ſes lumieres. Comme il joignoit à beaucoup d'ordre beaucoup de netteté dans ſes idées, il répandoit ſur les matieres les plus abſtraites une ſi grande clarté, qu'elles paroiſſoient faciles à comprendre. A l'égard de ceux qui ſe deſtinoient à deſſervir des égliſes, il ne ſe bornoit pas à en faire des théologiens & des prédicateurs, il s'attachoit auſſi beaucoup à leur inſpirer des ſentimens de probité, de modeſtie & de douceur: qualités que tout le monde admiroit en lui. Il ne ſe délaiſſoit de ſes occupations que par les viſites fréquentes qu'il faiſoit de ſon troupeau, & par le commerce de lettres qu'il entretenoit avec des ſçavans & avec ſes amis. On a trouvé parmi ſes papiers des lettres de ſçavans de tout ordre & de tout pais, qui ſont pleines d'érudition. Il avoit bien étudié la langue françoiſe, il en poſſédoit bien les regles; & lorſque l'académie Françoiſe voulut publier la ſeconde édition de ſon dictionaire, il lui envoya des remarques & des obſervations dont cette compagnie profita, & dont elle remercia l'auteur avec beaucoup de politeſſe. Cependant, quoiqu'en diſent les admirateurs de M. Martin, ſon ſtyle a quelque choſe de ſec & de dur, & l'on n'y trouve point la délicateſſe qu'ils y apperçoivent. Mais il parloit & écrivoit avec facilité. Il avoit l'eſprit vif & pénétrant, une mémoire heureuſe & beaucoup de jugement. Il avoit le cœur affectueux, tendre & compatiſſant. Il aimoit à faire du bien, même à ceux qui n'y répondoient pas, & étoit très-attaché à ſes amis. A l'âge de quatre-vingt-deux ans accomplis il prêcha encore ſur la providence avec une vigueur d'eſprit & de corps, une force de taiſonnement, & une élévation d'idées qui ſurprirent ſon auditoire: mais à peine eût-il ceſſé de parler, qu'il ſe ſentit épuiſé. Il fut attaqué d'une fiévre violente, & deux jours après, le 9. de Septembre 1721. il mourut à huit heures du ſoir. En 1680. il ne craignit point de ſe meſurer avec l'illuſtre M. Boſſuet, en écrivant contre l'*Expoſition de la doctrine de l'égliſe Catholique*, miſe au jour par ce prélat: mais pluſieurs contretems ayant ſuſpendu l'impreſſion de cette reponſe, elle eſt encore manuſcrite. Vers le même tems il entreprit un commentaire ſur l'épître aux Ephéſiens, qu'il pouſſa juſqu'au quatriéme chapitre, qu'il n'a pas achevé depuis, & qui eſt demeuré imparfait. Ses ouvrages imprimés ſont 1°. des notes ſur le Nouveau Teſtament de la verſion ordinaire retouchée pour le langage, de nouvelles prefaces ſur chaque livre, des conſidérations générales ſur la religion Chrétienne qui ſervent auſſi de preface: cet ouvrage a été ainſi imprimé à Utrecht *in* 4°. en 1696. 2. L'*Hiſtoire du vieux & du nouveau Teſtament*, en deux volumes *in fol.* à Amſterdam en 1700. avec 424. belles eſtampes. Cette hiſtoire fut réimprimée & traduite en hollandois. On en a donné une nouvelle édition à Genève ſans figures en trois volumes *in*-12. & depuis on l'a encore imprimée à Amſterdam *in*-4°. avec de petites eſtampes. 3. Une nouvelle édition de la Bible, retouchée pour le ſtyle, enrichie de notes & de préfaces, en deux volumes *in-fol.* à Amſterdam en 1702. réimprimée au même lieu en 1712. *in*-4°. avec les paſſages patalleles, & de petites notes en marge, & en 1710. *in*-12. ſans notes, ni paralleles. 4. Sermons ſur divers textes de l'Ecriture-Sainte, à Amſterdam en 1708. *in*-8°. 5. L'excellence de la foy & de ſes effets, expliquée en vingt ſermons ſur le chapitre XI. de l'épître aux Hébreux, prononcés à Utrecht en 1708. & 1709. à Amſterdam *in*-8°. en 1710. deux volumes. 6. Traité de la religion naturelle, à Amſterdam en 1713. *in*-8°. & traduit en hollandois, & imprimé ainſi à Utrecht en 1720. & en anglois à Londres, la même année. 7. Le vrai ſens du pſeaume CX. (c'eſt-à dire, CIX. chez les Catholiques.) oppoſé à l'application qu'en a faite à David l'auteur de la diſſertation (Jean Maſſon) inſerée dans les trois premiers tomes de l'hiſtoire critique de la république des lettres, à Amſterdam en 1715. *in*-8°. Maſſon avoit répondu vivement au ſynode de Breda, qui avoit condamné ſon écrit comme impie, & n'épargna pas M. Martin qui avoit été de ce ſynode, & ce fut ce qui engagea celui-ci à faire l'ouvrage dont on parle. Maſſon y oppoſa des *remarques apologétiques*, &c. dans le tome huitiéme de l'hiſtoire critique, &c. Mais comme il n'y avoit rien de nouveau, M. Martin ne jugea pas à propos de répliquer. 8. Deux diſſertations critiques, la premiere ſur le verſet 7. du chapitre V. de la premiere épître de ſaint Jean, IL Y EN A TROIS AU CIEL, &c. dans laquelle on prouve l'autenticité de ce texte: la ſeconde ſur le paſſage de Joſeph touchant Jeſus-Chriſt, où l'on fait voir que ce paſſage n'eſt point ſuppoſé, à Utrecht en 1717. *in*-8°. Ces deux diſſertations ſont excellentes: elles ont été traduites en anglois, & imprimées à Londres. 9. Traité de la religion révélée, où l'on fait voir que les livres du vieux & du nouveau Teſtament ſont d'inſpiration divine; on donne des régles générales

pour les expliquer, &c. à Lewarde en 1719. *in*-8°. deux volumes. 10. Examen de la réponſe de M. Emlyn à la diſſertation critique ſur le verſet 7. du chapitre V. de la premiere épître de ſaint Jean, à Londres en 1719. *in*-8°. Elle parut en même tems en françois & en anglois. Emlyn y répondit en 1720. & M. Martin répliqua en 1721. par un écrit imprimé à Utrecht, & intitulé, *Vérité du texte de la premiere épître de S. Jean, démontrée par des preuves*, &c. M. Martin y répond auſſi à une lettre que le P. le Long de l'Oratoire, venoit de faire paroître à Paris dans le Journal des ſçavans, par laquelle il entreprenoit de combattre les éditions de Robert-Etienne, en produiſant des manuſcrits qu'il croyoit avoir été ceux de cet habile imprimeur, dans leſquels le paſſage en queſtion ne ſe trouve point. M. Martin, à qui cette lettre eſt adreſſée, fait voir que le pere le Long a été trop facile à prendre pour les manuſcrits d'Etienne ceux de la bibliothéque du roi de France qu'il a produits, & tâche de prouver par ces mêmes manuſcrits qu'ils ne peuvent être ceux d'Etienne. Le pere le Long répondit par une autre lettre inſérée dans le journal intitulé, *Europe ſçavante*, &c. tome XII. & M. Martin répliqua par une nouvelle lettre. * *Mémoires du tems.* Le Long, *Bibliotheca ſacra*, édition *in-fol.* Extrait d'un mémoire ſur la vie & les ouvrages de David Martin, par M. Claude, petit-fils du fameux miniſtre de ce nom, inſéré dans le tome XXI. des *Mémoires* du pere Niceron, &c. *Voyez auſſi l'addition à l'article du pere le* LONG *dans ce préſent ſupplément.*

MARTINEAU, (Iſaac) Jeſuite, étoit arriere-petit-fils de *Nicolas* Martineau, ſurnommé la *Grande-Barbe*, juge de la prévôté d'Angers, & maire de la même ville, qui s'eſt acquis en ſon tems une grande réputation par ſa droiture & ſa vigilance pour la police. Il fut un magiſtrat ſi intégre, qu'ayant trouvé plus de mérite dans François Eveillard, ſon lieutenant, que dans ſon propre fils, pour poſſeder ſa charge, il l'en revêtit, & ne donna à ſon fils que la charge de lieutenant qu'occupoit Eveillard. Iſaac eut auſſi un pere illuſtre, *François* Martineau de Pincé, qui fut un des premiers membres de l'académie d'Angers. Pour lui il choiſit le parti de la retraite, & il prit l'habit de Jeſuite avec lequel il l'avança, & ne fut pas inutile à deux de ſes freres, chanoines d'Angers, à qui ſon crédit obint à chacun une abbaye. Après avoir été maître des novices, il fut engagé à profeſſer la théologie, il ſe diſtingua auſſi dans la prédication. Il étoit provincial quand il fut choiſi pour confeſſeur de Louis de France, duc de Bourgogne, qu'il aſſiſta de ſes conſeils pendant la vie de ce prince, & à ſa mort, & dont il nous a tracé les vertus dans un écrit imprimé à Paris *in*-4°. en 1712. ſous ce titre : *Les vertus de Louis de France, duc de Bourgogne, enfuite dauphin.* Il nous a laiſſé auſſi une oraiſon funébre de Louis XIV. qu'il avoit prononcée, & une lettre ſur la vie du pere Bourdaloue, avec les lettres du préſident de Lamoignon ſur ce fameux prédicateur. Le pere Martineau eſt mort de langueur en 1720. Lorſque le pere la Chaiſe en parla au feu roi pour être confeſſeur des princes, enfans de France, il lui dit qu'il n'y trouvoit qu'un inconvénient, c'eſt qu'il étoit extrêmement laid : mais quand Louis XIV. l'eut vû, il répondit qu'à la vérité il n'avoit pas un viſage gracieux, mais que ſa belle taille le dédommageoit, & que d'ailleurs il ne vouloit pas en faire un homme de cour. * *Mémoires du tems.*

MARTINEAU, (Bernard) miſſionnaire apoſtolique à Siam, & évêque. *in partibus*, eſt né à Angers le 8. de Décembre 1654. Il étoit fils de Guillaume Martineau, correcteur en la chambre des comptes de Nantes. Après ſes premieres études, il entra dans le ſéminaire des miſſions étrangeres, & le feu roi Louis XIV. ayant envoyé des miſſionnaires à Siam en 1685. avec ſes ambaſſadeurs, M. Martineau fut du nombre des premiers. Il s'embarqua avec pluſieurs autres à la ſuite de feu M. de la Loubere, de M. de Chaumont, & de M. l'abbé de Choiſi, & étant arrivé à Siam, il y ſuivit, autant qu'il lui fut poſſible, tous les mouvemens de ſon zéle. Le pape Innocent XII. le nomma à l'évêché de *Sabula*, vacant par la mort d'Alphonſe de Villa, & peu après il le fit coadjuteur de l'évêque de Meriſſopolis. Ce prélat, uſé par les travaux, mourut à Siam le vingt-cinquiéme jour du mois d'Août 1695. * *Mémoires du tems.*

MARTINET, (Louis) étoit un bel eſprit du dernier ſiecle, qui a compoſé un aſſez grand nombre de poéſies, dont pluſieurs ſe trouvent dans les premiers Mercures galans. Il faiſoit, dit-on, d'heureux *impromptus* le verre à la main. Il avoit une charge d'aide de cérémonies chez le roi, dont il ſe défit, parce qu'elle ne s'accordoit point avec ſon caractere indépendant. Il eſt mort vers 1694. Il étoit fils de l'avocat Martinet, dont parle M. Boileſte dans ſes notes ſur la ſeconde épître de M. Deſpréaux, vers 36. & dont il rapporte ces deux vers faits ſur Jacques Corbin, qui plaida ſa premiere cauſe à quatorze ans :

Vidimus attonito puerum garrire ſenatu.
Bis pueri, puerum qui ſtupuere ſenes.

C'eſt de Louis Martinet dont le pere Sanlecque a voulu parler ſous le nom de *Baudinet* dans l'épigramme contre un mauvais auteur qui avoit fait un poéme intitulé : *Tombeau du Turenne* : ce poéme étoit en en effet l'ouvrage de Martinet. * Le Clerc, *bibliothéque de Richelet.* Sanlecque, *poéſies, p. 73. de l'édition de Lyon en 1726.*

MARTINIEN, célébre dans les poéſies de ſaint Gregoire de Nazianze, étoit de Cappadoce, ou avoit gouverné cette province : car S. Gregoire l'appelle Κωππαδοκων φαεινον ἀστερα, la gloire de la Cappadoce, & plus bas il le dit Cappadocien. Il ſe ſignala en Sicile, & dans l'Afrique, & peut-être fut-il gouverneur de l'une & de l'autre. Ce qui eſt sûr, eſt qu'il donna de grandes marques de valeur, & de grands exemples d'équité & de vertu. Il parvint à une heureuſe vieilleſſe qu'il paſſa à la cour des empereurs, où il fut toûjours eſtimé. On trouve dans le code Théodoſien trois reſcrits de Conſtance de l'an 358. qui ſont adreſſés à un Martinien, gouverneur d'Afrique, & il y a tout lieu de croire que c'eſt celui dont nous parlons. Saint Gregoire de Nazianze a fait à ſon ſujet douze ou treize épigrammes, où il lui donne de grandes louanges, & déclame avec force contre ceux qui oſeroient violer ſon tombeau. Il paroît par toutes ces piéces que le ſaint prélat avoit connu Martinien, & qu'il s'intéreſſoit à ſa gloire. Les épigrammes dont on vient de parler, ſe trouvent parmi celles que M. Muratori a recueillis dans ſes *Anecdota graca*, imprimés à Padoue en 1709. *in*-4°. Il ne faut pas confondre ce Martinien avec MARTIUS MARTINIANUS, *dont on a parlé dans le dictionaire hiſtorique*, ni avec un autre MARTINIEN, gouverneur de Rome ſous le grand Conſtantin, & au ſujet duquel on trouve cette inſcription dans Gruter :

D. N. FL. CONSTANTINO
Clementiſſimo ATQ. VICT. AUG.
MARTINIANUS *V. P. præſes*
Provinc. Norici Mediterr.
D. N. M. ejus.

* *Voyez* les notes de Louis-Antoine Muratori ſur les épigrammes concernant Martinien, dans les *Anecdota graca*, depuis la page 14. juſqu'à la page 17.

MARTINOT, (Henri) fils de *Gilles* Martinot, valet de chambre horloger du roi, né à Paris le 11. Novembre 1646. a été le plus célebre de ſon ſiécle dans ſa profeſſion. Son pere attaché au ſervice du roi, ne pouvant pas vaquer à ſon éducation, l'envoya à Rouen à l'âge de huit ans ſous la conduite d'un nommé le Baleur, qui étoit un des plus experts de ſon tems. Henri Martinot étoit né avec des diſpoſitions ſi heureuſes, qu'à peine avoit-il les premieres teintures de ſon art, que ſon maître ne dédaignoit pas de le conſulter lorſqu'il avoit quelques nouvelles machines à conſtruire, & il ſe trouvoit toûjours bien de ſes conſeils. Les grands progrès qu'il faiſoit engagerent Louis XIV. ſur les bons témoignages qu'on lui en rendit, à lui accorder la ſurvivance de la charge de ſon pere en 1658. n'étant encore âgé que de douze ans. De retour à Paris, ſon pere lui fit apprendre toutes les parties des mathématiques qui avoient rapport à ſon art : ſçavoir, la géométrie, les méchaniques, & l'aſtronomie. Il prit auſſi quelque teinture du deſſein, mais elle lui fut de peu d'utilité, parce qu'il avoit accoûtumé dès l'enfance ſon imagination à ſe charger de toutes ſes productions. Ces nouvelles

Digitized by Google

connoiſſances devinrent pour lui un fond très-fertile, & l'amour de ſa profeſſion lui fit imaginer quantité de machines, pour imiter autant que l'art le pouvoit permettre, tous les mouvements des aſtres. Ces vûes lui firent préférer les pendules aux montres de poches, celles-ci étant d'un trop petit volume pour pouvoir produire de grands effets. Il perdit ſon pere en 1669. dans un appartement aux galleries du Louvre, que le roi lui avoit accordé en 1656. Henri trouva d'abord quelques difficultés pour obtenir la même marque de diſtinction. M. Colbert, ce digne miniſtre d'un prince qui vouloit faire fleurir les beaux arts, ne croyoit pas un jeune homme de vingt-trois ans capable de remplir un de ces poſtes; mais le roi ayant déclaré que s'il le meritoit, il vouloit qu'il lui fût accordé; il en obtint le brevet environ deux ans après: il eſt daté du 7. Septembre 1670. En 1672. le roi voulant éprouver ſa capacité lui demanda un horloge en globe, ſur la ſurface inférieure duquel il vouloit voir le mouvement annuel & journalier du ſoleil & de la lune, les quantiémes du mois, les jours de la ſemaine, & le lever & coucher du ſoleil. Cet ouvrage, augmenté de pluſieurs autres effets auſſi utiles que curieux, fût achevé en 1677. Il fut regardé comme le plus parfait que l'on eût encore vû en ce genre, & merita à ſon auteur les bonnes graces du roi, & de M. Colbert. Ce premier globe fut ſuivi d'un ſecond encore plus ſingulier pour ſa conſtruction; il repreſente toutes les parties du globe de la terre; l'équateur en eſt mobile, & emporte avec lui les vingt-quatre heures, de ſorte que l'on peut connoître dans le même inſtant l'heure qu'il eſt dans toutes les parties du monde. Le ſoleil y décrit auſſi ſa révolution annuelle dans ſon écliptique. Ce globe enferme quatre mouvemens differens qui n'ont point d'autres principes que le poids de toute la machine, de ſorte qu'on le remonte en le foulevant environ de huit ou neuf pouces. Ce morceau fut achevé en 1686. il eſt ſuſpendu au milieu du cabinet des médailles à Verſailles. Dans le même intervalle de tems, il compoſa une pendule à répetition &, quantiémes, dans une boëte deſſinée & exécutée par François GIRARDON, ſon beau pere, *dont on peut voir l'article ci-devant*. Cet ouvrage, achevé en 1685. eſt dans les appartemens de Trianon. Le dernier globe n'étoit pas encore terminé, lorſqu'un nommé de Poilly préſenta au roi un calendrier perpetuel qu'il avoit inventé, mais dont on ne pouvoit faire uſage, qu'en tournant à la main certaines roues, les unes tous les huit jours, & d'autres tous les mois. Le roi content de cette invention propoſa à Martinot d'en faciliter l'uſage, en faiſant que l'on pût ſe paſſer de tourner ſoi-même ces roues. Martinot fit encore plus: il compoſa un mouvement qui ne ſe remonte que tous les trois mois, & qui fait de lui-même toutes ces operations. En 1688. & 1689. il compoſa les deux pendules à boëtes d'argent qui ſont dans la chambre & le cabinet du roi à Verſailles. Celle de la chambre, quoique d'un très-petit volume, ſonne les heures & les quarts, & eſt chargée d'une répétition continuelle: elle marque auſſi les mois & leurs quantiémes, les phaſes & quantiémes de la lune, & les jours de la ſemaine. Celle du cabinet eſt d'autant plus ſinguliere, qu'il a fallu compoſer les mouvemens pour la forme de la boëte, qui repreſentoit une caſſolette. L'éguille eſt fixe, il n'y a de mobile que le bord du vaſe ſur lequel ſont gravées les heures. Martinot a fait encore un nombre conſiderable d'autres ouvrages pour toutes les maiſons royales: le roi l'ayant chargé même de la conduite des groſſes horloges, telles que ſont celles de Verſailles, de Marly, de Fontainebleau, de ſaint Germain, & de ſaint Cyr, qu'il a compoſées & fait exécuter. Outre tous ces grands talens, il s'eſt encore rendu recommandable par la douceur de ſes mœurs & ſon grand amour pour la juſtice& pour la vérité. Louis XIV. en étoit ſi perſuadé qu'il a répeté pluſieurs fois, que Martinot ne lui avoit jamais menti. Il mourut d'accident à Fontainebleau le 4. de Septembre 1725. âgé de près de 79. ans. * *Mémoire communiqué* par M. Martinot, fils de celui *dont on vient de parler*, qui eſt auſſi valet de chambre, horloger du roi, & qui ſoûtient avec beaucoup d'honneur la réputation de ſon pere.

MARTINUSIUS. (Georges) *Son article a beſoin des corrections ſuivantes.* Il ſortoit de la famille des Utiſſenoviski, & naquit en 1482. *non* 1481. Il fut abbé de Ceſſoconiano, *non* Geſto Koniano. *Il n'eſt pas vrai que* Jean Zapol (*non* de Zapol) inſtitua la reine Eliſabeth & Martinuſius, ſeuls tuteurs du jeune prince Etienne ſon fils. Il déclara à la vérité la reine & Martinuſius tegens du royaume, mais il n'inſtitua que celui-ci pour tuteur de ſon fils. *Pour être bien inſtruit de ce qui regarde Martinuſius, il faut lire* ſa vie par l'abbé Bechet; elle eſt bien faite, exacte, & aſſez bien écrite.

MAS. (Pierre du) (C'eſt ainſi que ſon nom eſt écrit par tout dans ſa vie du pere Ceſar de Bus) nâquit en 1638. à Caſtel-Ferrus dans le diocèſe de Montauban, & fut admis dans la congrégation de la doctrine Chrétienne le 6. de Juin 1655. Il s'y diſtingua extraordinairement dans tous les emplois dont il fut chargé, dans les belles lettres, dans les hautes ſciences; & il parut avec beaucoup d'éclat dans les conférences que M. Regis faiſoit à Toulouſe ſur la nouvelle philoſophie. Un eſprit élevé, une pieté tendre & peu commune, une vaſte & ſolide érudition lui acquirent l'eſtime de tous ceux qui le connurent, & le firent avec toutes les perſonnes de ſon tems les plus diſtinguées par leur mérite. Il avoit une mémoire prodigieuſe, & ce fut principalement à l'écriture ſainte qu'il la conſacra: il la ſçavoit toute entiere par cœur imperturbablement. De Toulouſe il fut appellé à Aix par M. le cardinal Grimaldi, & M. Genet, évêque de Vaiſon, l'ayant preſſé de ſe charger de la direction de ſon ſéminaire, il étoit actuellement en miſſion avec ce prélat au mois de Janvier 1688. lorſqu'accuſé d'être un des plus zélés défenſeurs des filles de l'Enfance, il fut arrêté & conduit au château de Valence. Il y fut très-étroitement reſſerré & privé de tous ſecours ſpirituels, quoiqu'il les demandât avec la plus vive inſtance. Par un arrêt rendu à Marſeille le 12. de Février 1689. il eſt ordonné que ſon procès lui ſera fait: mais cet arrêt n'eut point lieu, & le pere du Mas ſortit de priſon en 1690. Ses ſupérieurs l'appellerent à Paris en 1701. pour y mettre la derniere main à la vie qu'il avoit compoſée du vénérable Ceſar du Bus, fondateur de la congrégation de la doctrine Chrétienne. Mais ils ne tarderent gueres à recevoir des ordres de la cour pour le renvoyer dans la province. Ils obéirent, en lui donnant la ſuperiorité de leur college de Villefranche qui ſe trouvoit vacante, & dont il ne fut pas long-tems chargé, étant mort le 8. de Decembre 1703. On n'a de lui ſous ſon nom que la vie *dont on vient de parler*, & qui parut à Paris la même année 1703. *in-4°*. Mais chacun ſçait qu'il eſt auteur d'un éloge de M. Pavillon, évêque d'Alet, & de différentes épitaphes de M. Arnauld, de M. Ciron, de Jacques II. roi d'Angleterre, de M. de Fieubet, &c. toutes pieces où brillent également ſon eſprit, ſa religion, & ſon merveilleux talent pour le ſtyle lapidaire. On ſçait auſſi que c'eſt lui qui faiſoit les lettres du pere Cercle au pape Innocent XI. & qu'il étoit ſans ceſſe occupé à compoſer des inſtructions paſtorales, des mémoires, des harangues, d'autres diſcours pour différentes perſonnes des plus reſpectables, qui connoiſſoient ſon mérite ſupérieur & qui s'adreſſoient à lui. * *Mémoire manuſcrit du* pere Baize, bibliothecaire de la doctrine Chrétienne, de la maiſon de ſaint Charles à Paris.

MASCLEF, (François) prêtre, chanoine de l'égliſe cathédrale d'Amiens, où il étoit né de parens d'une fortune & d'une condition médiocres, reçut la tonſure dans un âge fort jeune, & après ſes études d'humanité & le cours ordinaire de philoſophie & de théologie, il s'appliqua à l'écriture ſainte, & en fit ſon étude principale. Pour mieux pénétrer dans les difficultés de la lettre, il étudia les langues dont la connoiſſance lui étoit néceſſaire pour lire les textes originaux. Il apprit non-ſeulement l'hebreu & le grec, mais le ſyriaque, le chaldéen, & même l'arabe. Il s'appliqua davantage à l'hebreu, & l'approfondit. Ayant été chargé de la cure de Raincheval, à cinq lieues d'Amiens, il partagea ſon tems entre les fonctions du miniſtere, & l'étude qui rempliſſoit tous les momens que les autres lui laiſſoient vuides. Quelques années après, M. Breu évêque d'Amiens ayant eu occaſion de connoître par lui-même, quelle étoit l'étendue de ſes connoiſſances, & la ſolidité de ſon mérite, il le tira de ſa cure, le chargea de la direction des jeunes eccléſiaſtiques de ſon diocèſe, & voulut qu'il n'eût point d'autre table que la ſienne. Ce ſage prélat ne faiſoit preſque rien qu'il ne conſultât

M. Masclef. C'étoit son homme de confiance & son théologien. C'lui-ci de son côté ne se servit de la confiance que ton évêque avoit en lui, que pour procurer tout le bien qu'il pouvoit à son diocèse. Pour rendre les études des jeunes clercs, dont il avoit la direction, plus faciles & plus solides, il composa une philosophie & une théologie qui devoient être imprimées à l'usage des ecclésiastiques du diocèse d'Amiens, mais que différens incidens, & principalement la mort de M. de Brou, arrivée en 1706. ont obligé de laisser manuscrites. Après la mort de ce prelat, M. Masclef n'ayant pas été long-tems du goût de M. Sabbatier, son successeur, on lui ôta le soin du séminaire & presque toute autre fonction publique. Heureusement que M. de Brou lui avoit donné un canonicat de la cathédrale, qui le mettoit en état de n'être point inquiété par le soin de se procurer le temporel, & qui lui donnoit plus de facilité pour se livrer entierement à l'étude. Aussi s'y abandonna-t-il sans réserve. Il se remit de nouveau à celle des langues qu'il sçavoit déja, & il apprit de plus l'italien & l'espagnol suffisamment pour entendre les livres écrits en ces deux langues, sans le secours des traductions. Cette application trop suivie, jointe à une retraite presque continuelle & à une vie mortifiée, l'épuiserent enfin, & le firent passer à une meilleure vie, le 14. de Novembre 1728. âgé d'environ 65. ou 66. ans. On a de lui: 1. *Les conférences ecclésiastiques du diocèse d'Amiens, sur les devoirs & les obligations de l'état ecclésiastique, & sur les principales vérités de la religion*, en plusieurs volumes *in-12.* 2. Une grammaire hébraïque très-claire & très-méthodique, pour apprendre cette langue sans le secours des points, c'est un volume *in-12.* qui fut imprimé en 1716. à Paris. Il est précedé de sçavans prolégomènes, où l'on admire autant l'érudition que la belle latinité. L'auteur y éclaircit bien des difficultés dont le dénouement applanit l'étude de la langue hébraïque. La liberté avec laquelle M. Masclef y parle contre les points & voyelles, & plusieurs autres minuties rabbiniques, ayant choqué dom Guarin, sçavant Benedictin, qui préparoit depuis long tems une grammaire hébraïque dans un système opposé à celui de M. Masclef, il attaqua ce sçavant chanoine dans le premier volume de sa grammaire qui parut *in-4°.* à Paris, chez Collombat, en 1724. M. Masclef répondit à cette premiere attaque (car le Benedictin en promettoit plusieurs) par une lettre de 24. pages en françois, imprimée en 1724. En 1728. étant venu faire un voyage à Paris au mois de Juillet, il emporta en s'en retournant le second volume de la grammaire de dom Guarin, que l'on venoit d'achever d'imprimer, & dans laquelle le Benedictin attaquoit au long la grammaire sans points. Comme M. Masclef préparoit alors une nouvelle édition de sa grammaire, il s'appliqua aussi à répondre à tous les points combattus par dom Guarin, & ce fut au milieu de ce travail que la mort l'enleva. Cette grammaire a été donnée après sa mort en 1730. en 2. vol. *in-12.* Le premier ne contient que la grammaire hébraïque qui avoit déja été donnée, mais fort augmentée dans cette nouvelle édition. Le second contient trois autres grammaires, Chaldéenne, Syriaque, & Samaritaine, & les réponses à dom Guarin, sous le titre de *Vindiciæ*, qui ont été achevées par le pere de la Bletterie, pere de l'Oratoire, ami de M. Masclef. Ce chanoine est encore auteur du catéchisme d'Amiens, & des ouvrages suivans. 1. Lettre au cardinal de Rohan, & trois lettres à M. Sabbatier, évêque d'Amiens, au sujet de la bulle *Unigenitus*. 2. Dénonciation à M. Sabbatier d'un libelle en forme de catéchisme, intitulé, *Instruction familiere sur la soumission dûe à la bulle* Unigenitus, brochure *in-12.* en 1713. 3. Trois dénonciations au même prélat de plusieurs propositions fourenues & enseignées au college des Jesuites d'Amiens, *in-4°.* en 1719. La troisiéme est de 24. pages, & les deux autres un peu plus courtes. 4. Un écrit pour la signature du formulaire, qui n'a point été imprimé. 5. Une quatriéme dénonciation en forme de lettre écrite à M. l'évêque d'Amiens, de deux theses fourenues au college des Jesuites d'Amiens, l'une au mois de Mars, & l'autre au mois de Juin 1724. Cette lettre est demeurée manuscrite, & se trouve entre les mains de plusieurs personnes, de même que l'écrit sur le formulaire. * *Mémoires du tems.*

MASCON, ville, &c. L'abbaye que l'on nomme *dans cet article*, Marsilli les Nonains, s'appelle *Marsigny les Nonains.*

MASDACK, célebre imposteur qui parut en Perse dans le sixiéme siecle, ou vers la fin du cinquiéme. Prédicateur zelé d'une secte abominable, échappée des Manichéens, sous le vain prétexte d'abolir les guerres & les différences entre les hommes, il établissoit la communauté des biens, & même celle des femmes. Cet imposteur trouva moyen de s'introduire à la cour de Cobad, roi de Perse, fit goûter ses erreurs à ce prince, & à la fin l'en persuada si bien, qu'il se fit, dit-on, accorder la jouissance même de la reine. Cette princesse étoit alors mere d'un prince, qui succeda depuis à la couronne, & qui est connu sous le nom de Nouschiruan, ou de *roi juste.* Ce jeune prince, pénetré de l'injure que sa mere alloit souffrir, & ne pouvant s'opposer à l'absolue volonté du roi son pere, le jetta aux pieds de Masdack, & à force de prieres & de larmes, obtint de lui qu'il s'abstiendroit d'un tel outrage. On croit que cet imposteur alla aussi prêcher ailleurs ses abominations. Nouschiruan regna après son pere, & mourut en 577. Il fut grand ennemi du Christianisme. *M. le comte de Boulainvilliers, *vie de Mahomet, page 108.*

MAS D'ASYLE, ou MAS-D'AZILE, abbaye de l'ordre de saint Benoît, en Languedoc. Son origine est peu connue; ce que l'on en sçait de certain, c'est que ce monastere dont l'église étoit dédiée sous l'invocation de saint Etienne, subsistoit sous l'empire de Charlemagne, & que du tems de Louis le Débonnaire, un teigneux appellé Ebolatus, de concert avec la famille, fit donation à Amarius, abbé du Mas-d'Azile, & successeur de Calaftus, d'un lieu nommé *Sylva agra*, & de l'église de saint Pierre, où reposoient les reliques de saint Rustique, martyr, que l'on croit avoir été le même que l'évêque de Calhors de ce nom que les habitans de cette ville firent mourir sous le regne de Dagobert I. Le lieu nommé *Sylva agra*, dont on vient de parler, étoit situé dans le comté de Toulouse sur un petit ruisseau, appellé *forlet*, voisin de la Garonne. C'est sans doute le même où il y a une église ou paroisse de saint Rustique, à une lieue de ce Fleuve, au voisinage de la baronie de Castelnau d'Estretfonds. L'abbaye du Mas-d'Azile subsiste encore aujourd'hui dans le pays de Foix sur la petite riviere de la Rize, au diocèse de Rieux, à quatre lieues, du côté du levant de Pamiers, & dans l'étendue de l'ancien diocèse de Toulouse. * *Histoire générale de Languedoc*, par dom Vaissette, *tome I. livre IX. Voyage littéraire* de dom Martenne, & de dom Durand, *tome I. seconde partie*, &c.

MAS-GARNIER, ou SAINT PIERRE DE LA COURT, abbaye de l'ordre de saint Benoît dans le diocèse de Toulouse, fut fondée par un vicomte & une vicomtesse de Béziers dans le même tems que celle de Lezat, qui étoit aussi anciennement dans le diocèse de Toulouse, & qui est aujourd'hui dans celui de Rieux. Le pere Mabillon, qui ne met cette fondation qu'au milieu du X. siecle, donne le nom d'Aton-Benoît au vicomte, & celui d'Amélie à la vicomtesse; mais il est constant que si cette abbaye du Mas Garnier a été fondée par le vicomte de Béziers, qui a fondé celle de Lezat, il faut que l'une & l'autre doivent leur fondation à Antoine, vicomte de cette ville dans le milieu du IX. siecle. La femme de celui-ci s'appelloit Adoyre, & l'on a peut-être confondu son nom avec celui d'Amélie. Quoi qu'il en soit, l'abbaye du Mas-Garnier est située à la gauche de la Garonne, à cinq lieues de Toulouse, vers le Nord-ouest, dans la judicature de Verdun. * Mabillon, *ad ann. 910. n°. 11. Histoire générale de Languedoc*, par dom Vaissette, Benedictin de la congrégation de saint Maur, *tome I. livre X.* &c.

MASMINSTER, abbaye de l'ordre de saint Benoît, est aussi nommée *Mafeuaux*, en latin, *Masonis monasterium.* Cette abbaye est en Alsace. Elle a été fondée par le comte Maso, parent du comte Eberard, fondateur de celle de Morbac. Elle fut fondée pour des religieuses Benedictines, qui dans la suite ont pris la qualité de chanoinesses. Elles vivent encore en commun, & font quelques vœux. Les peres dom Martenne & dom Durand en parlent dans leur *voyage littéraire, tome II. seconde partie, page 140.*

MASQUIERE, (Françoise) Parisienne, fille d'un maître d'hôtel du roi, a eu beaucoup d'amour pour l'étude, & en

Digitized by Google

a fait ſa principale occupation. Elle étoit connue & eſtimée de beaucoup de perſonnes d'un mérite diſtingué, & en commerce de belles lettres avec pluſieurs. Mademoiſelle l'Héritier à qui elle avoit fait un legs, a célebré ſa mémoire par ces vers :

C'eſt ici le tombeau de la ſage MASQUIERE:
Pour elle au Roi des rois, paſſant, fais ta priere.
Son eſprit éclairé d'une docte clarté,
Fut rempli de ſolidité.
Ses vers furent ornés d'une noble élégance:
Et l'on vit ſes vertus, ſes talens, ſa ſcience
Couronnés par la pieté.

Mademoiſelle Maſquiere eſt morte à Paris en 1728. & à été enterrée à ſaint Nicolas des Champs. Elle a réuſſi dans la poëſie françoiſe. L'on trouve dans ſes vers de l'imagination, de la délicateſſe & de l'agrément. On eſtime ſur-tout, ſa deſcription de la galerie de ſaint Cloud; l'origine du luth; ſon ode ſur le martyre, qui eſt imprimée avec une élegie de ſa façon dans le *nouveau choix de poëſies*, imprimé à la Haye en 1715. * *Mémoires du tems.* Titon du Tillet, *Parnaſſe François*, in-fol. *page 693.*

MASSAI, (ſaint Martin de) en latin *ſanctus Martinus Maſſiacenſis*, eſt une abbaye de Benedictins, qui eſt dans le Berri, à ſept lieues de Bourges, près d'un bourg auſſi nommé Maſſai, qui doit ſa naiſſance à l'abbaye. Elle eſt une des plus anciennes du royaume, fondée en 738. ſous l'invocation de ſaint Martin par un comte Egon. Elle a été brûlée trois ou quatre fois. Charlemagne l'a rétablie & paſſe pour ſon fondateur, à cauſe des grands biens qu'il lui a faits. Ces religieux ſuivent la regle de ſaint Benoît, mais non pas la réforme. Ce monaſtere n'eſt pas fort conſidérable aujourd'hui, & n'a que cinq à ſix mille livres de rente. Le pere Labbe, Jeſuite, a fait imprimer dans le tome 2. de ſa nouvelle bibliothéque des manuſcrits une chronique de Charles Martel, de Pepin, & de Charlemagne, tirée d'un ancien manuſcrit de l'abbaye de Maſſai. Elle commence à l'an 726. & va juſqu'en 796. On y trouve année par année en deux ou trois lignes au plus, les principales actions du roi pour cette année là. Lorſque les intendans des provinces de France eurent ordre d'envoyer des mémoires en cour pour l'inſtruction du duc de Bourgogne, celui qui travailla pour le Berri, n'oublia pas cette chronique du monaſtere de Maſſai: « La chro- » nique de cette abbaye, dit-il, a beaucoup d'autorité dans » l'hiſtoire, ſur-tout pour les regnes de Charles Martel & de » ſes enfans. Cette chronique eſt du commencement de XI. » ſiecle: mais on ignore l'auteur. » Elle ſe trouve manuſcrite dans la bibliothéque de Genéve, & peut-être eſt-ce l'original. On y apprend quelques particularités qui regardent Maſſai, entre autres que ſon château fut détruit en 999. ce qui marque que l'auteur n'a écrit que depuis cette année, & comme ce château ou fort a été rebâti en 1026. ſuivant la chronique de Vierzon, & qu'il n'en dit rien, on peut croire qu'il a écrit dans cet intervalle. *Voyez* ſur cela les remarques ſur cette chronique qui ſe trouvent dans le tome 18. de la bibliothéque Italique, *pag. 238. & ſuiv.* l'ouvrage cité du pere Labbe. Boulainvilliers, *état de la France*, tome 2. pag. 201. &c.

MASSALIENS ou MESSALIENS. *Dans le dictionnaire hiſtorique de Moreri on ne parle que* des hérétiques de ce nom qui parurent ſous le regne de Conſtance dans le IV. ſiecle. Mais l'hiſtoire fait mention de deux ſortes de Meſſaliens ou Maſſaliens, dont les premiers plus anciens que les hérétiques de ce nom, étoient payens, & n'avoient rien de commun ni avec les Juifs, ni avec les Samaritains, ni avec les Chrétiens. Quoiqu'ils admiſſent pluſieurs dieux, cependant ils n'en adoroient qu'un ſeul, qu'ils appelloient Tout-puiſſant. On croit que c'étoient ces Hypſiſtains, ou adorateurs du Très-haut, dans la ſecte deſquels Gregoire, évêque de Nazianze, pere du théologien, avoit été engagé avant que d'embraſſer la religion Chrétienne. Ils tenoient leurs aſſemblées dans des places découvertes, comme dans des cours ou places publiques, ſemblables aux oratoires que les Juifs & les Samaritains avoient autrefois, & dont il y avoit encore un à Sichem du tems de ſaint Epiphane. Ils s'y aſſembloient le ſoir & le matin, y alluminoient quantité de lampes, & y chantoient des cantiques compoſés par les habiles de leur ſecte. C'eſt de-là qu'on les a nommés Euphemites en grec, & Meſſaliens en ſyriaque, c'eſt-à-dire, des gens adonnés à la priere. Quelques magiſtrats par zele pour la religion, en firent mourir pluſieurs, ſous prétexte qu'ils corrompoient la vérité, & qu'ils imitoient les uſages de l'égliſe, ſans être Chrétiens. Mais cette ſeverité augmenta le mal, loin de le diminuer. Car les Maſſaliens prirent les corps de ceux d'entre eux envers qui l'on avoit agi avec ce zele peu prudent, & les ayant enterrés dans des lieux particuliers, ils s'y aſſemblerent pour prier, regardant ceux qu'ils y avoient mis comme des martyrs, ce qui leur a fait encore donner le nom de Martyriens. De cette ſecte vint encore celle des *Sataniens*, parce qu'ils donnoient au démon une grande puiſſance pour faire le mal, qu'ils l'adoroient & le prioient pour l'appaiſer.

A l'égard des Meſſaliens hérétiques, *dont on a parlé dans le dictionnaire, il faut remarquer qu'outre ce premier nom*, on leur a auſſi donné, comme aux premiers avec leſquels on les a quelquefois confondus, les noms d'Euchites ou d'Euphemites, & de Martyriens. Mais on les a appellés de plus *Adelphoes* de nom d'*Adelphius* leur chef, ou pluſôt l'un de leurs chefs, car ils avoient encore à leur tête, Dadoës, Sabas, Herme & Simeon. Adelphius étoit laïc, Sabas portoit l'habit de ſolitaire, & étoit ſurnommé l'*Eunuque*, parce qu'il s'étoit mutilé lui-même. Dans un manuſcrit de la bibliothéque de l'empereur, où il eſt parlé de ces hérétiques, on les trouve nommés *Lampetens*. Ailleurs ils ſont nommés *Bogomilet*, c'eſt-à-dire, qui implorent la miſericorde de Dieu; Phundagiagites, &c. Mais il y a lieu de croire que la plûpart ſont différentes branches de la ſecte des Maſſaliens. Outre la condamnation portée contre ces hérétiques par Flavien dans un concile d'Antioche tenu vers l'an 390. *& dont on a parlé dans le dictionnaire hiſtorique*, on pouvoit ajoûter qu'après cette condamnation un grand nombre ſe retira dans la Pamphilie & la Lycaonie, où ſaint Amphiloque, évêque d'Icone, l'une des villes épiſcopales de cette derniere province, s'éleva contre eux, & purgea ſon troupeau de l'héréſie dont ils l'avoient infecté. Il les pourſuivit même juſques dans la Pamphilie où il aſſembla un concile à Side métropole de la Province, pour les y faire condamner. Saint Amphiloque y préſida, & l'on croit que ce fut lui qui ſe chargea d'écrire la lettre ſynodale qu'ils adreſſerent à Flavien d'Antioche, pour l'informer de ce qui s'étoit paſſé dans leur aſſemblée. Nous n'avons plus cette lettre, ni les actes que l'on dreſſa dans ce concile. Ces jugemens réiterés contre ces hérétiques n'arrêterent pas le cours de leurs erreurs. Ils les répandirent encore dans la petite Armenie, & en infecterent quelques monaſteres; ils trouverent même quelque protection auprès d'un évêque, à qui Flavien d'Antioche en écrivit pour le lui reprocher. Letoïus, évêque de Melitine dans la même province, par un excès contraire à ce défaut de vigueur, s'étant informé du caractere de ces hérétiques, & de ce qu'ils enſeignoient, mit le feu à leurs habitations. Beaucoup d'autres évêques ſe déclarerent auſſi contre eux. Siſinne, ſucceſſeur d'Attique dans le ſiége de Conſtantinople, les condamna dans un concile qu'il aſſembla dans cette ville, & ils furent de même condamnés dans un concile d'Epheſe. Il y a une loi contre eux dans le code Theodoſien, datée du 30. de Mai 428. Ils ſe maintinrent cependant en Orient, & il y en avoit du tems de Photius qui contribua à la converſion de pluſieurs. Il fallut que cette ſecte fût encore conſidérable ſous l'empereur Alexis Comnene au commencement du XI. ſiécle, puiſque ce prince fut obligé d'agir contre eux avec ſévérité, & qu'il ſe crut en droit de faire brûler à Conſtantinople Baſile leur chef, qui profeſſoit la médecine ſous un habit de moine, & qu'Euthymius Zigabenus, moine de Conſtantinople, qui floriſſoit ſous cet empereur, écrivit fortement contre eux une lettre qui ſe trouve manuſcrite dans la bibliothéque de l'empereur, & qu'il a célebré le triomphe qu'Alexis Comnene remporta contre eux, dans l'*appendix* de ſa Panoplie contre les hérétiques, *appendix* qui a été imprimé en grec & en latin dans les *Inſignia itinerarii Italici* de Jacques Tollius, publiés à Utrecht en 1696. *in-4°.* On trouve dans cette piece pluſieurs anathèmes contre ces hérétiques. * *Voyez* cet ouvrage de Zigabenus : *excerpta è Conſtantini Harmenopuli, So-*

basis Nomophylacis & judicii Theſſalonicenſis, libelli de opinionibus hæreticorum : excerpta ex Pſello de convivio nocturno Eucharistarum, dans les notes de Tollius, ſur l'ouvrage de Zigabenus ; le tome 5. de *l'hiſtoire des auteurs ſacrés & eccleſiaſtiques*, par dom Cellier, prient titulaire de Flavigni en Lorraine ; & les autres citations *rapportées dans le Mercure des éditions de 1727. & de 1732.*

MASSEI (Barthelemi) Toſcan, cardinal, prêtre du titre de S. Auguſtin, légat de la Romagne, évêque d'Ancône, &c. eſt né à Montepulciano en Toſcane le 2. de Janvier 1663. Il fut d'abord chanoine de la Baſilique de ſainte Marie majeure à Rome, puis de celle de ſaint Pierre du Vatican au mois de Decembre 1712. & coupier ou échanſon du pape Clement XI. qui le déclara le 22. de Juillet 1717. prélat domeſtique, & le commit pour exercer par intérim la charge de ſon maître de chambre, avec la jouiſſance des appointemens & émolumens attachés à cette place. Depuis il partit de Rome le 9. Avril 1720. pour ſe rendre de la part de ſa ſainteté à la cour de France, où étant arrivé il fut nommé archevêque d'Athénes le premier Février 1726. Ce titre fut propoſé pour lui dans un conſiſtoire à Rome le 3. ſuivant, & le même jour il fut déclaré nonce extraordinaire en France, & maître de la chambre du pape. Il eut en cette qualité ſa premiére audience particuliere du roi le 18. de Mars ſuivant ; puis ayant été nommé le 25. d'Août 1722. nonce ordinaire en la même cour, il fit ſon entrée publique à Paris le 9. d'Octobre ſuivant, & eut ſa premiere audience publique du roi à Verſailles le 11. du même mois. Il fut creé & déclaré cardinal par le pape Clement XII. le 2. d'Octobre 1730. Il étoit parti de Paris pour s'en retourner en Italie le 21. de Septembre précédent, après avoir pris ſon audience de congé du roi le 12. du même mois. Il arriva à Rome *incognito* le 5. de Decembre, y fit ſon entrée ſolemnelle par la porte du Peuple le 10. fut déclaré le lendemain légat de la Romagne ; & reçut le chapeau dans un conſiſtoire public avec les cérémonies accoûtumées le 18. du même mois. Le pape fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche le 8. de Janvier 1731. & lui aſſigna enſuite le titre preſbyteral de ſaint Auguſtin. dont il prit poſſeſſion le 20. du même mois. Il partit de Rome le 19. de Février ſuivant pour ſe rendre à ſa légation, après avoir pris congé du pape le 6. précedent. Depuis, l'évêché d'Ancône étant venu à vaquer par la tranſlation du cardinal Proſper Lambertini, à l'archevêché de Bologne, lui fut donné & propoſé pour lui par le pape dans un conſiſtoire ſecret le 21. de Mai 1731.

MASSIEU, (Guillaume) né à Caën, (& non à Paris, comme l'a dit l'auteur de la bibliotheque françoiſe, tome 1.) le 13. Avril 1665. d'une famille honnête, mais pauvre, fit ſes humanités avec ſuccès, & compoſa, dit-on, pluſieurs petites pieces en vers latins à l'honneur des hommes ſçavans qui avoient illuſtré ſa patrie, & qu'il ſe propoſoit déja pour modéles. Sorti de ſes humanités il vint à Paris, fit ſon cours de philoſophie au collége des Jeſuites, chez qui il entra peu de tems après. Ces Peres, réjouis de cette acquiſition, l'envoyerent regenter les humanités à Rennes, & au bout de quelques années, il revint à Paris étudier en théologie. On prétend qu'il avoit beaucoup de talent pour deviner un profond théologien, mais il prit le parti des belles lettres, & pour ſuivre ce goût ſans contrainte, il quitta la ſocieté & rentra dans le monde. Il étoit prêtre alors. Ses talens le firent bientôt connoître, entr'autres, de M. de Sacy de l'académie Françoiſe, qui le prit chez lui pour avoir ſoin de l'éducation de ſon fils. M. Maſſieu n'oublia rien pour orner l'eſprit de celui qui lui étoit confié, de connoiſſances utiles, & il fit pour lui en particulier des traités de ſphére, de géographie & d'hiſtoire, auſſi clairs que ſolides. Les amis de M. de Sacy devinrent les ſiens, & entre ceux-la M. de Toureil, qui trouva dans M. Maſſieu ce critique éclairé qu'il cherchoit depuis du tems pour l'aider dans ſa traduction de Démoſthene. M. de Toureil le goûta ſi bien qu'il ne lui fut plus poſſible de s'en paſſer, & en 1705. il le nomma ſon éleve à l'académie des belles lettres, ſelon l'uſage qui ſubſiſtoit alors, & que l'on a aboli depuis. M. Maſſieu lut en ſa réception un diſcours ſur la poëſie qui fut fort applaudi. Au bout de ſept ou huit mois il devint aſſocié, & il rempliſſoit déja une place de penſionnaire en 1710. La même année il fut nommé à une chaire de profeſſeur royal en langue grecque, qu'il a remplie avec beaucoup d'exactitude ; & le jour de ſon inſtallation, il prononça ſur les beautés de la langue dont il alloit donner des préceptes, un diſcours latin dont les meilleurs ſiecles n'auroient pas rougi. *Homere, Pindare, Théocrite & Démoſthene* étoient ſes auteurs favoris, & ce ſont ceux qu'il a le plus ſouvent expliqués. Ses leçons étoient celles d'un homme qui poſſedoit en perfection les ſujets qu'il traitoit, & qui avoit le rare talent de ſçavoir adoucir les ſéchereſſes de la grammaire, par une netteté d'expreſſions, une juſteſſe d'eſprit, & une variété ſurprenante de traits d'érudition également enjoués & utiles. Il fut reçû à l'académie Françoiſe en 1714. à la place de ſon ami M. de Toureil qui lui abandonna en mourant le ſoin de la nouvelle édition qu'il préparoit des harangues de Démoſthene. M. l'abbé Maſſieu, fidéle à la mémoire de ſon ami, n'a épargné ni ſoins, ni tems, pour rendre ce dépôt plus digne du public. Il a retouché ou ſuppléé tout ce qui manquoit à ſa traduction, & il y a joint tout ce qu'il a pu raſſembler de ſes autres ouvrages. Ce recueil forme deux volumes *in-4°.* ou quatre volumes *in-12.* qui parurent à la fin de 1721. précedés d'une préface où brillent de toute part les traits d'une éloquence mâle oppoſée aux affectations du nouveau langage, une critique qui met le prix aux vraies beautés, & des ſentimens nobles & élevés, dignes de la beauté du génie, & de la bonté du cœur de M. Maſſieu. Les dernieres années de ſa vie il devint ſujet à des attaques de goutte très-fréquentes, & ces attaques ne furent que le préſude de deux cataractes qui le rendirent entierement aveugle. Il s'en fit lever une au bout de trois ans, & quoique l'autre fût preſque auſſi parvenue au point de matutité néceſſaire pour faire l'opération, il ſe contenta d'en avoir recouvré un qui ſuffiſoit à ſes travaux, & il ne put ſe réſoudre à ſacrifier encore ſix ſemaines ou deux mois de tems pour le ſecond. Il lui ſurvint une eſpéce de paralyſie vers le milieu du mois d'Août de 1722. & un tremblement violent s'empara de ſes mains. Il prit tous les remedes convenables pour empêcher les ſuites de cet accident, & il ſe flattoit d'être bientôt hors de danger, lorſqu'il eut au mois de Septembre de la même année une attaque d'apoplexie, dont il mourut le 26. du même mois dans ſa cinquante-huitiéme année. Il a eu ſoin d'une édition grecque du nouveau Teſtament qui a été donnée à Paris en 1715. en deux volumes *in-12.* & l'on trouve les diſſertations ſuivantes de ſa compoſition dans les mémoires de l'académie des belles lettres. Diſſertation, *ſur les boucliers ronds*, tome I. page 177. *ſur les ſermens des Anciens*, ibid. page 191. *Parallele d'Homere & de Platon*, tome II. pag. 1. *Défenſe de la poëſie*, ibid. page 171. *Diſſertations ſur les graces*, tome III. page 8. *ſur les Heſperides*, ibid. page 28. *ſur les Gorgones*, ibid. page 51. *ſur les jeux iſthmiques*, tom. V. page 44. *Réflexions critiques ſur Pindare*, ibid. page 95. ſur le mot *ἰσ'ʃατ@* ibidem page 109. *Deux odes olimpiques* de Pindare, & *deux odes iſthmiques* du même, traduites en françois avec des remarques, tome VI. page 285. & 331. Il avoit entrepris une traduction entiere de Pindare avec des notes, & ce travail étoit fort avancé, au moins pour la traduction, lorſqu'il mourut. C'eſt M. l'abbé Sallier, de l'académie Françoiſe, & de celle des belles lettres, qui s'eſt chargé de continuer, & de perfectionner ce travail. M. Maſſieu avoit auſſi entrepris une hiſtoire de la poëſie françoiſe qu'il avoit conduit depuis ſon origine juſqu'à François I. & qu'il ſe propoſoit de pouſſer juſqu'à Corneille & Racine. Il a été remplacé à l'académie Françoiſe par M. l'abbé Houtteville, auttefois de l'Oratoire, & ſa chaire de profeſſeur royal en langue grecque a été donnée au ſçavant M. Capperonier, de qui on a une excellente édition de Quintilien, *in-fol.* à Paris chez Coutilier. M. Maſſieu avoit compoſé dans ſa jeuneſſe des vers latins à l'honneur de Malherbe, de Sarrazin, de Bochard & de quelques autres perſonnes illuſtres de la ville de Caën. Le pere Bouhours rapporte de cet abbé un madrigal en vers françois dans ſon recueil de vers choiſis. * *Voyez* ſon éloge par M. de Boze dans *l'hiſtoire de l'académie des inſcriptions & belles lettres, tome 5. page 421.* Niceron, *Mémoires, tome XII. page 51. Biblioth. Françoiſe,*

Digitized by Google

tome I. pag. 113. Titon du Tillet, *Parnaſſe François, édition* in-fol. *page 582.*

MASSOLAC, lieu dont il eſt parlé dans les anciennes chroniques, dans nos annales, & dans pluſieurs chartes autentiques. Nos rois de la premiere race y avoient un palais où ils ſe retiroient quelquefois, ſoit pour y prendre le divertiſſement de la chaſſe, ſoit pour tenir leurs états, ou y faire quelque autre action éclatante. Ce fut-là que Clotaire II. fit comparoître devant lui l'an 613. Alethée, patrice de Bourgogne, qui n'ayant pû ſe juſtifier des crimes dont il étoit accuſé, fut condamné à mourir par le glaive. Dagobert I. étant mort, ce fut auſſi à Maſſolac que les ſeigneurs de Neuſtrie & de Bourgogne s'aſſemblerent l'an 637. pour proclamer roi ſon fils Clovis. C'eſt ce qu'on lit dans Fredegaire, auteur du tems, & dans Aimoin, qui eſt venu depuis. Il y a lieu de croire que ce lieu eſt celui que l'on appelle aujourd'hui Maſſay le Roi, à une lieue de Sens, ſur la riviere de Vanne, peu éloigné de la forêt d'Othe, qui étoit alors fort vaſte, & qui l'eſt encore aſſez aujourd'hui. * Eclairciſſemens de M. le Bœuf, chanoine d'Auxerre, ſur un ancien palaisde nos rois de la premiere race, dont perſonne n'avoit fixé la ſituation. * *Mercure de Février 1730.*

MASSON. (Dom Innocent le) *On dit dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* qu'il a écrit contre le ſyſtême de la grace générale de M. Nicole; *ajoutez, que* l'on trouve l'extrait de deux de ſes lettres ſur ce ſujet dans les *Mémoires de Trévoux du mois d'Octobre de 1712.* On y voit un fort mauvais théologien. Dom le Maſſon a eu quelque diſpute avec M. de Rancé, abbé de la Trappe, ſurquoi *voyez ce que nous avons ajoûté à l'article de ce ſaint abbé dans ce ſupplément.* Il eſt parlé de dom le Maſſon dans l'hiſtoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole.

MASSUET, (Dom René) né à ſaint Ouen de Maucelles, au diocèſe d'Evreux, le 3. d'Août 1665. &c. *Ajoutez, ce qui ſuit à ce que l'on en a dit dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* Il régentoit la théologie dans l'abbaye de Feſcamp lorſque parut la lettre d'un prétendu abbé d'Allemagne contre la derniere édition des ouvrages de ſaint Auguſtin publiée par ſes confreres les Bénédictins de la congrégation de ſaint Maur. Dom Maſſuet la lut & la refuta par un écrit qu'il publia en 1700. ſous ce titre: *Lettre d'un eccléſiaſtique au R. P. E. L. ?.* (C'eſt-à-dire, au reverend pere Etienne Lallemant, Jeſuite.) Elle fut imprimée, ſelon le titre, à Onabruck. L'addition qui eſt à la fin n'eſt point de l'auteur. On lui doit encore un écrit fort ample qui ſert de réponſe à la cenſure qu'avoit faite M. l'évêque de Bayeux de pluſieurs propoſitions tirées des écrits de quelques profeſſeurs Bénédictins de Caën. Il eſt adreſſé à M. l'évêque de Bayeux même, daté du 3. de Janvier 1708. & imprimé *in-8°.* à la Haye, ſi on en croit le titre. Dom Maſſuet avoit bien lû ſaint Jean-Chryſoſtome, & en avoit extrait un grand nombre de paſſages ſur la grace: il avoit intitulé ce recueil, *Auguſtinus græcus*: c'étoit un volume *in-folio* bien digéré, mais qui eſt de même manuſcrit. On aſſure qu'il a beaucoup ſervi à ceux qui ont travaillé aux grands *Hexaples* faits à l'occaſion de la bulle *Unigenitus*, & juſtement cenſurés par le Clergé de France dans l'aſſemblée de 1715. On trouve cinq lettres latines de dom Maſſuet à dom Bernard Pez, Bénédictin d'Allemagne, dans le treiziéme tome des *Amanuenſes litterarii* de Schelhorn. La premiere de 1710. la derniere de 1715. *Ajoutez* aux citations la *Bibliothèque des auteurs de la congrégation de ſaint Maur*, par dom le Cerf de la Viéville, & *la continuation de la bibliothèque des auteurs eccléſiaſtiques du XVIII. ſiécle* de M. Du-Pin, par M. G. *tom. I.*

MASVAUX. *cherchez* MASMINSTER.

MATEFELON, (Stanislas de) évêque d'Angers, étoit d'une famille illuſtre, qui ſubſiſte encore dans l'Orleannois. La baronie de Matefelon, ſource de cette maiſon, eſt dans la paroiſſe de Seiche à quatre lieues d'Angers. Foulques fut d'abord tréſorier de la cathédrale d'Angers: & ayant été fait évêque de cette ville, il y fit ſon entrée le 17. de Juin 1314. Il ſe trouva en 1319. à la conférence qui fut tenue à Paris le 8. de Décembre entre le roi Philippe de Valois & Pierre de Cugnieres, parlant au nom de ce prince, & pluſieurs prélats François, au ſujet de la puiſſance ſpirituelle & temporelle. Cette conférence fut continuée le 15. & le 22. à Paris, & le 29. & le 30. à Vincennes. & Foulques de Matefelon aſſiſta à toutes ces ſéances. Il ſe trouva en 1336. au concile provincial tenu à Château-Gontier ſous Pierre Freret, ou plûtôt Fretaud, archevêque de Tours. C'eſt celui que Maan, dans ſes conciles de Touraine, a placé mal-à-propos en 1320. ſous l'archevêque Geoffroy de la Haye, & qu'il dit être le quatriéme de Saumur. Ce concile a été imprimé en françois dans le quinziéme ſiécle; mais cette traduction, dont l'édition eſt en gothique, eſt très-rare. Les onze ſuffragans de la métropole de Tours aſſiſterent à ce concile, avec les abbés de la province. Il ne s'y agit preſque que de la conſervation de la juriſdiction de l'Egliſe & de ſes biens temporels. Foulques ne mourut que quelques jours avant la fête de Noël de l'an 1355. dans un âge fort avancé. Il fut inhumé dans ſon égliſe cathédrale avec cette épitaphe:

Hic jacet Dominus FULCO DE MATEFELON, *ſtatura decorus, lingua facundus, legum doctor, multis ſcientiis præditus, & in agibus circonſpectus, hoſpitis decus, honoris titulus, zelator juſtitiæ, pugil Eccleſiæ. epiſcopus Andeg. per an. 32. & amplius, & obiit die Martis ante Nativit. Domini an. ejuſdem 1355.*

Bochel nous a donné les ſtatuts que ce prélat publia dans les ſynodes des années 1326. 1327. & 1328. & on les trouve auſſi dans le recueil des ſtatuts du diocèſe d'Angers imprimé en 1680. *in-4°.* On en conſerve quelques autres dans les archives de l'évêché d'Angers. Il y en a qui prétendent que ce Prélat eſt auteur des ſtatuts imprimés dans le même recueil depuis la page 114. juſqu'à 120. ſous le nom de Guillaume le Maire, *dont nous avons parlé.* Voyez le recueil cité. Bochel, *decret. eccl Gallic.* Fleuri, *hiſtoire eccléſiaſtique, tom. 19. page 452. & ſuiv. & 539. édition in-4°.* Salomon, *étude des conciles. pag. 242.*

MATHOUD, (Dom Claude-Hugues) *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri*, ſortoit d'une famille noble de la ville de Mâcon, où il naquit. A l'âge de ſeize ans il entra dans la congrégation de ſaint Maur, & il fit profeſſion dans l'abbaye de Vendôme le 26. de Septembre 1639. Il a été pendant douze ans prieur des Abbayes de ſaint Pierre le Vif, ou le Vic, & de ſainte Colombe de Sens. M. de Gondrin, archevêque de Sens, eut tant d'eſtime pour ſa pieté & pour ſes talens, qu'il le fit un de ſes grands vicaires. En 1669. dom Mathoud fut nommé prieur de l'abbaye de ſaint Benigne de Dijon, & en 1675. prieur de celle de ſaint Etienne de Caën. Il mourut en l'abbaye de ſaint Pierre de Châlons le 29. d'Avril 1705. âgé de 83. ans. Dès 1655. il donna au public les trois livres des ſentences du cardinal Robert Pullus, Anglois du XII. ſiécle, qu'n'avoient point encore été imprimées: il les accompagna de fort longues obſervations, & du livre des ſentences de Pierre de Poitiers, chancelier de l'égliſe de Paris dans le XII. ſiecle, qu'il orna de notes ſuccinctes. Il fut aidé dans ce travail par dom Hilarion le Févre, habile théologien. Depuis 1655. juſqu'en 1687. dom Mathoud, trop occupé de ſes ſupériorités, ne penſa point à travailler pour le public, mais en cette année 1687. il publia un livre *in-4°.* intitulé, *Devera Senonum origine*, où il réfute M. de Launoi, qui dans un écrit publié en 1659. ſembloit révoquer en doute que ſaint Savinien eût été envoyé dans les Gaules par l'apôtre ſaint Pierre. Dom Mathoud a joint à cet ouvrage un *appendix* contre M. Du-Pin, qui dans le tome premier de ſa Bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques, ſemble favoriſer le ſentiment de M. de Launoi. En 1688. le pere Mathoud publia en latin *in-4°.* un catalogue fort exact des archevêques de Sens, qui renferme l'abregé de leur vie. On voit à la fin une apologie fort ſuccinte de Leoterie ou Leuterie, archevêque de Sens, que Baronius prétend avoir été infecté des erreurs pernicieuſes qu'a depuis enſeigné Berenius ſur l'euchariſtie, * *Mémoires du tems.* Dom le Cerf, *bibliothèque des auteurs de la congrégation de ſaint Maur.* Du-Pin, *bibliothèque des auteurs eccléſiaſtiques du XVII. ſiecle.*

MATHURINS, ordre religieux, *cherchez* TRINITAIRES.

Digitized by Google

MATIGNON, ou GOYON MATIGNON. *Corrigez & ajoutez ce qui suit dans la généalogie de cette maison rapportée dans ce dictionaire.*

BRANCHE DES COMTES DE THORIGNY, devenus ducs de VALENTINOIS, *pairs de France, & princes souverains de* MONACO.

Changez, ainsi qu'il suit, le degré.

XVIII. JACQUES-FRANÇOIS-LEONOR Goyon, sire de Matignon, & de la Roche-Goyon, duc de Valentinois, pair de France, prince administrateur de Monaco, seigneur du duché d'Estouteville, comte de Thorigny, baron de saint Lo, seigneur de Hambie, &c. lieutenant général au gouvernement de Normandie, gouverneur des villes & châteaux de Cherbourg, de Granville, de saint Lo, & de l'île de Chausé, né à Thorigny, diocèse de Bayeux, le 21. de Novembre 1689. & ondoyé le 23. suivant, reçut les cérémonies du baptême en la paroisse de saint Sulpice à Paris le 23. de Mars 1700. Il fut fait à l'âge de treize ans colonel d'un régiment d'infanterie de nouvelle levée au mois de Septembre 1702. mestre de camp du régiment royal étranger de cavalerie au mois de Novembre 1710. Il servit à la tête de ce régiment en Flandres pendant les campagnes de 1711. & de 1712. au combat de Denain, & aux siéges de Douay, du Quesnoy, & de Bouchain; en Allemagne en 1713. aux siéges de Landau & de Fribourg; & en Espagne en 1719. sous les ordres du maréchal de Berwick. Il quitta le service militaire, & se défit de son régiment au mois d'Avril 1720. Son pere s'étoit démis en sa faveur dès 1713. de la lieutenance générale de Normandie, & de ses autres gouvernemens. Son mariage ayant été arrêté avec *Louise-Hippolyte* Grimaldi, née le 10. de Novembre 1697. fille aînée & héritiere présomptive d'*Antoine* Grimaldi, prince souverain de Monaco, duc de Valentinois, pair de France, & de *Marie* de Lorraine-Armagnac, qu'il épousa le 20. d'Octobre 1715. le roi lui accorda un brevet donné à Marly le 24. de Juillet 1715. en vertu duquel le duché de Valentinois fut de nouveau érigé en pairie en sa faveur, & de ses descendans mâles, par lettres données à Vincennes au mois de Décembre suivant, lesquelles ayant été registrées au parlement de Paris le 2. de Septembre 1716. il y fut reçu pair de France, après avoir fait le serment accoûtumé le 14. de Décembre de la même année. Sa femme devint souveraine de Monaco par la mort de son pere arrivée le 20. de Février 1731. mais sa régence fut de peu de durée, étant morte elle-même de la petite vérole à Monaco le 29. de Décembre de la même année 1731. dans la trente-cinquiéme année de son âge. De son mariage sont venus *Antoine-Charles-Marie* Grimaldi marquis de Baux, né à Monaco le 16. de Décembre 1717. mort au mois de Février 1718. *Charlotte* Grimaldi, damoiselle de Monaco, née à Paris le 19. de Mai 1719; HONORÉ-CAMILLE-LEONOR Grimaldi, prince de Monaco, qui suit; *Marie-Charles-Auguste* Grimaldi, comte de Carladès, appellé depuis *le marquis d'Estouteville*, né à Paris le premier de Janvier 1722; un fils né à Paris le 9. de Juin 1723. mort peu après sa naissance; *Louise-Françoise* Grimaldi, damoiselle de Baux, née à Paris le 21. de Juillet 1724. & morte le 15. de Septembre suivant; *François-Charles-Magdelene-Joseph* Grimaldi né à Paris le 4. de Février 1726. appellé d'abord *le comte de Thorigny*, & ensuite *le marquis de Grimaldi*; *Charles Maurice* Grimaldi, dit *le chevalier de Monaco*, né à Paris le 14. de Mai 1727. reçu chevalier de Malte de minorité; & *Louise-Françoise-Therese* Grimaldi, damoiselle d'Estouteville, née à Paris le 20. de Juillet 1728.

XIX. HONORÉ-CAMILLE-LEONOR Grimaldi, prince souverain de Monaco, né à Paris le 10. de Septembre 1720. fut déclaré & reconnu souverain de Monaco en vertu des ordres envoyés par son pere le 7. de Novembre 1734. au chevalier Grimaldi, gouverneur de cette principauté, & il fut ensuite en cette qualité présenté au roi à Versailles le 14. de Decembre de la même année par son pere, qui reprit, avec la permission de sa majesté, le titre de duc de Valentinois, le retenant cependant celui de prince administrateur de Monaco pendant la minorité de son fils.

BRANCHE DES COMTES DE GACÉ.

XVI. *lisez* XVII. CHARLES-AUGUSTE Goyon de Matignon, comte de Gacé, baron de Briquebec, seigneur d'Orglandes, &c. gouverneur & lieutenant général pour le roi du païs d'Aulnis, ville & gouvernement de la Rochelle, îsles de Rhé & d'Oleron, Brouage, païs, côtes & forteresses adjacentes, maréchal de France, &c. *Ajoutez avant ces mots*, il épousa le 8. d'Avril 1681. *qu'*il est mort à Paris le 6. de Décembre 1729. dans la quatre-vingt-troisiéme année de son âge, & qu'il fut inhumé le lendemain dans l'église des Carmelites du fauxbourg saint Jacques . . . *Marie-Thomas-Auguste* Goyon de Matignon, baron de Briquebec, seigneur comte de Bombon, de Montjoy, & d'Ormoy, son troisiéme fils, appellé *le marquis de Matignon*, né le 18. d'Août 1684. fut fait garde marine en 1698. enseigne des vaisseaux en 1703. & ensuite mestre de camp d'un régiment de cavalerie au lieu & place du feu chevalier de Gacé, son frere, par commission du 18. Février 1707. Depuis il servit jusqu'à la paix à la tête de ce régiment, qui ayant été licencié en 1714. il obtint la réforme dans le régiment dauphin étranger, & il fut fait brigadier des armées de sa majesté le premier de Février 1719. Le roi le nomma au mois de Mars 1734. pour aller faire la demande de feue madame la princesse de Bade en mariage pour M. le duc d'Orleans, & le proposa le trois de Juin 1724. pour être chevalier de ses ordres, dont il reçut la croix & le collier le premier de Janvier 1725. *Edmée-Charlotte* de Brenne de Bombon, sa femme, fut nommée l'une des dames du palais de la reine le 27. d'Avril 1723. *Outre la fille qui est mentionnée dans le dictionaire*, ils ont encore eu deux filles, vivantes, ainsi que la premiere en 1729. & un fils appellé *le comte de Gacé*, né le premier de Juin 1731.

XVII. *lisez* XVIII. LOUIS-JEAN-BAPTISTE Goyon de Matignon, comte de Gacé & de Montmartin, baron de Gié, appellé *le comte de Matignon*, chevalier des ordres du roi, gouverneur & lieutenant général du païs d'Aulnis, ville & gouvernement de la Rocheile, îsles de Rhé, & d'Oleron, Brouage, païs, côtes & forteresses adjacentes; *ajoutez qu'*il fut fait lieutenant général des armées du roi le 20. de Février 1734. *& qu'*ayant ensuite été nommé pour commander en chef en Poitou & Aulnis, il fit son entrée en cette qualité à la Rochelle le 22. de Juin suivant au bruit du canon des remparts & de la place d'armes. Il n'a point eu d'enfans de sa seconde femme, non plus que de la premiere.

MATTHIEU, (Pierre) historien de France, &c. *Ajoutez à ce que l'on a dit dans les éditions du Moreri de 1725. & de 1732. qu'*il étoit né à Potenteïn au diocèse de Basle le 10. de Decembre 1563. & que par conséquent étant mort le 11. d'Octobre 1621. il étoit alors âgé de cinquante-huit ans, non de cinquante-sept seulement, *comme on le dit dans le Moreri*, ni de cinquante-cinq, comme le dit Jean Imperiali, dans son *Museum historicum*. *Ajoutez aussi que* cet historien étoit fils d'un tisserand; qu'après avoir fait ses premieres études chez les Jesuïtes, il vint les achever à Paris, où il se distingua entre ses égaux par la vivacité de son esprit, & par des discours oratoires, principalement à la louange des grands qu'il publia. Il paroît dans ses histoires autant philosophe qu'historien, & il y montre assez de connoissance de la politique. Son fils, dont on ne marque point les emplois, étoit conseiller au parlement de Paris dans le tems que Jean Imperiali écrivoit son *Museum historicum*, qui parut à Venise *in-4°.* en 1640. Ce même auteur dit que Pierre Matthieu fut inhumé à Paris, il est sûr cependant qu'il mourut à Toulouse.

MATTHIEU, (Nicolas) prêtre, bachelier en théologie de la faculté de Paris, n'étoit que diacre, lorsqu'il fut nommé par la faculté de médecine le 19. d'Avril 1678. à la cure de saint André-des-Arcs de la même ville de Paris, vacante par la mort du sieur Antoine de Breda, arrivée le 16. précédent. Jean Robert, docteur en théologie & grand archidiacre & chanoine de Chartres, prétendant en la même cure, en prit aussi possession, quoique l'archevêque de Paris eût donné des provisions, *ad conservationem juris*, au sieur Matthieu. On plaida, & le procès dura trois ans. Le *factum* pour M. Matthieu,

Digitized by Google

thieu, & auquel on prétend qu'il a eu part, eſt d'autant plus curieux qu'on y entre dans un grand détail des droits de l'univerſité de Paris, & que cette piéce eſt ſuivie de beaucoup de piéces importantes, entr'autres d'un catalogue des bénéfices de l'univerſité de Paris, & pluſieurs actes, &c. utiles à l'hiſtoire. Le pere le Long a oublié cette piéce dans ſa *Bibliothèque hiſtorique de la France*. Enfin par arrêt du Jeudi 26. de Juin 1681. M. Matthieu fut maintenu & gardé en la poſſeſſion de la cure de ſaint André, dont il a joui juſqu'à la mort. Ce curé eſt le premier qui ait introduit en France l'uſage des motets. Pendant pluſieurs années du XVII. ſiécle il avoit établi chez lui un concert toutes les ſemaines, où l'on ne chantoit que de la muſique latine compoſée en Italie par les grands maîtres qui y brilloient depuis 1650. ſçavoir, Luigiroſſi, Cavalli, Caſſati, Catiſſimi, à Rome; Legrenzi, à Veniſe; Colonna, à Boulogne; Aleſſandro Melani, à Rome; Stradella, à Genes; & Biſſani, à Ferrare, qui ſeul a fait imprimer plus de trente ouvrages. Ces auteurs ont été les reſtaurateurs de la bonne muſique en Europe, & les deſtructeurs du goût flamand qui l'avoit infectée pendant plus d'un ſiécle: & c'eſt par M. Matthieu que ces bons ouvrages ont été pour la premiere fois connus à Paris. Voici de quelle maniere l'auteur des dons des enfans de Latone (M. de S tré) en parle dans ſon poëme de la muſique, *chant IV. pag. 112. & 113.*

D'un pieux amateur le zéle curieux
Dans la France attira des motets précieux,
Qui traçant à nos chants une route nouvelle,
A nos auteurs naiſſans ſervirent de modéle.
D'ouvrages renommés il forma ſon concert:
De tous les connoiſſeurs il fut l'azile ouvert.
Les exécutions vives & difficiles
Firent dans l'art du chant des élèves habiles:
Et l'Latin offrant plus de fécondité
Dans un tour tout nouveau ſçavamment fut traité.

Nicolas Matthieu mourut à Paris le Mardi 30. de Mars 1706. à cinq heures du ſoir, & fut inhumé le lendemain dans le chœur de ſon égliſe de ſaint André des Arcs. Il étoit dans la ſoixante-troiſieme année de ſon âge. * *Mémoires du tems.*

MAUCROIX (François de) *Dans le Mercure, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'il a traduit en françois les homelies d'Aſtenius, Iſice, & Acteius. Dans les mêmes éditions on lui donne* le recueil de traductions qui a paru d'abord ſous le titre d'*Oeuvres poſthumes de M. de Maucroix, in-12.* Mais tout le monde ſçait aujourd'hui que ces traductions ſont de M. Thoulier, plus connu ſous le nom de l'abbé d'Olivet, alors Jeſuite, aujourd'hui de l'académie Françoiſe: il s'en eſt déclaré depuis lui-même l'auteur dans pluſieurs de ſes autres écrits.

MAUGRAS, (Jean-François) Pariſien, entra dans la congrégation de la Doctrine Chrétienne le 4 de Juillet 1701. Il y fut d'abord appliqué à enſeigner les humanités dans les colléges de la congrégation, & il le fit avec beaucoup de ſuccès, mais ſans négliger les études plus ſérieuſes que les fonctions du ſaint miniſtére, auxquelles il étoit plus particulierement appellé, demandoient de lui. Une lecture aſſidue de l'écriture & des Saints Peres, & ſur-tout de ſaint Chryſoſtome & de ſaint Auguſtin, jointe à une grande facilité de génie & à une mémoire des plus heureuſes, le mirent bientôt en état de ſatisfaire le zéle ardent qu'il ſe ſentoit pour l'inſtruction des Fidéles. Il a prêché pluſieurs Avents & Carêmes dans les plus grandes chaires de Paris; mais ſon attrait particulier fut toûjours pour les inſtructions familieres, qui ſatisfaiſoient davantage ſa modeſtie, en ce qu'elles ſont moins éclarantes, & qu'il jugeoit beaucoup plus utiles que les diſcours étudiés. C'eſt l'extrême ardeur avec laquelle il s'abandonna en toute occaſion à ce ſaint exercice qui lui cauſa le crachement de ſang, dont ſa vertu fut éprouvée les quatre dernieres années de ſa vie, & qui enfin la termina le 26. Août 1726. lorſqu'il n'étoit encore âgé que d'environ quarante quatre ans. Il avoit donné dès 1722. en deux petits volumes *des inſtructions chrétiennes pour faire un ſaint uſage des afflictions*: & profitant de tous les relâches que ſon mal lui donnoit, il publia encore en 1725. & 1726. *une inſtruction chrétienne ſur les dangers du luxe: quatre lettres en forme de conſultation ſur l'aumône, en faveur des pauvres des paroiſſes; les vies des deux Tobies; de ſainte Monique, & de ſainte Géneviéve, avec des réflexions à l'uſage des familles & des écoles Chrétiennes*: & trois autres piéces différentes à l'occaſion de la proceſſion de ſainte Geneviéve qui ſe fit cette année 1725. Tous ouvrages peu conſidérables par leur étendue, mais qui le ſont beaucoup par le grand fonds de religion, & par la piété tendre & ſolide qui y régnent. L'auteur n'avoit pas moins de génie & de facilité pour la poëſie, comme il paroît par quelques piéces en vers qu'on a de lui, & dont la plus connue eſt une *Ode ſur l'endurciſſement des hommes*, laquelle fut imprimée en 1721. *in-4°.* & qui eſt d'ailleurs infectée dans ſes inſtructions ſur les afflictions. * *Mémoire manuſcrit* du pere Bainé, de la Doctrine Chrétienne, bibliothécaire de la maiſon de ſaint Charles à Paris.

MAUGUIN, (Gilbert) &c. *Il faut remarquer que* pluſieurs auteurs prétendent que ce préſident n'eſt que le pere adoptif des 2. vol. *in-4°.* qui parurent ſous ſon nom, & qui contiennent le recueil des auteurs du IX. ſiécle qui ont écrit ſur la grace, avec des diſſertations. Dom le Cerf dans ſa *Bibliothéque des auteurs de la congrégation de ſaint Maur*, donne ce recueil à dom Robert Quatremaires; & M. l'abbé d'Olivet le revendique au préſident Mauguin, excepté l'*Hiſtoria & chronologica ſynoſis con roverſia Gothefchalcana*, au-devant du ſecond volume, qu'il donne à l'abbé de Bourzeis dans ſes notes ſur l'hiſtoire de l'académie Françoiſe de M. Pelliſſon. M. Mauguin entra en diſpute avec le pere Sirmond, Jéſuite, ſur l'hérézie prédeſtinatienne, dont le ſçavant Jéſuite a ſi bien prouvé la réalité dans ſon *Prædeſtinatus*, & dans ſon hiſtoire prédeſtinatienne.

MAUMENET, (Louis) chapelain de Madame, & chanoine de l'égliſe de Nôtre-Dame de Beaune, mort à Paris le 9. d'Août 1716. âgé de ſoixante-un ans, étoit né à Beaune le 22. de Septembre 1655. Il étoit fils d'un conſeiller du roi, & enquêteur du bailliage de cette ville. Ces abbé aima la poëſie, la cultiva & y réuſſit. Il entra dans la plûpart des lices que le parnaſſe a ouvertes en différens endroits du royaume dans le ſiécle dernier, & il y remporta pluſieurs fois les prix. L'académie Françoiſe lui adjugea le ſien en 1689. Il eut preſque dans le même tems celui de l'académie d'Arles que mérita ſon poëme ſur la jonction des deux mers. Ces deux piéces le firent connoître de M. de Montauſier, & de M. Boſſuet, évêque de Meaux, qui l'ont honoré de leur eſtime. M. Maumenet remporta auſſi deux prix à l'académie d'Angers, dont il devint membre, & quatre dans celle de Toulouſe. Le poëme intitulé: *Les plaintes de l'Europe*, qui fut couronné en 1709. à Toulouſe, eſt une de ſes meilleures piéces. Celle qui eut le prix en 1715. eſt un poëme au roi ſur la paix de 1714. L'ode qu'il fit ſur la priſe de Lerida, & qu'il traduiſit lui-même en vers latins, lui fit honneur. On connoît encore de lui les piéces ſuivantes: Deſcription de la maiſon de Brunoy pour M. Brunet, garde du treſor royal, en vers en 1688. Ode à M. l'abbé Bignon en 1713. Ode latine à M. Languet, alors évêque de Soiſſons. Ode ſur la ſimplicité chrétienne, dans le *Journal des ſçavans de 1717.* Il a laiſſé un plus grand nombre de piéces manuſcrites. Il ſe diſpoſoit à en donner un recueil choiſi lorſqu'il mourut. Les ſentimens dominent dans la plûpart de ſes ouvrages, mais non pas toûjours avec ce tempérament exact & recherché qui s'accorde avec les régles de l'art. Il ne limoit pas aſſez ſa poëſie. Thomas Corneille dans ſon *dictionnaire géographique*, article BIBRACTE, parle d'une diſſertation de M. Maumenet pour prouver que Bibracte eſt Beaune. Richelet maltraite fort cet abbé, parce que celui-ci avoit pris parti en vers & en proſe contre lui. * *Nouvelles littéraires de la Haye, tome V. pag. 135.* Archimbaud, *Piéces fugitives, tome I.* Eloge de M. Maumenet, par M. l'abbé Paiſſot, dans le *Journal des ſçavans du mois de Mai 1717.*

MAUPERTUY, (Jean-Baptiſte Drouet de) d'une famille noble, originaire du Berri, naquit à Paris le 17. de Juillet 1650. Il étoit fils d'un avocat au parlement qui le fit étudier au collége de Clermont, dit aujourd'hui de *Louis le Grand.*

Digitized by Google

Il y brilla par ſon eſprit : né avec du goût pour l'éloquence & pour la poëſie françoiſe, il ſit, n'étant encore qu'écolier, des piéces en ces deux genres qui lui firent honneur. Quelques tems après avoir fait ſon cours de philoſophie dans le même college, il étudia en droit, lut avec dégoût les inſtitutes de Juſtinien, & abandonna bientôt tous ces principes de juriſprudence qui ne flattoient pas ſon imagination, pour ſe livrer à la lecture des poëtes, des livres de belles lettres, & même à celle des Romans. Il régnoit alors une eſpéce de fureur pour compoſer de ces derniers, & une paſſion démeſurée pour les lire, malgré le faux & le frivole qui font le caractére de ces ſortes d'ouvrages, & l'inſipidité qui dominoit encore plus dans ceux de ce tems-là. Un oncle de M. de Maupertuy, qui étoit fermier général, crut l'attacher à l'âge de 22. ans à ces occupations peu ſérieuſes, en lui procurant un emploi conſidérable dans une des provinces du royaume, mais le même amour des mêmes livres y ſuivit le jeune homme, & ſon emploi fut ſa moindre occupation : il s'en repoſa ſur des commis fidéles & laborieux, pendant qu'il prit pour lui la lecture & le plaiſir. Il compoſa alors une piéce en proſe qui a pour titre, *l'Amour peintre*, & qui fut inſerée dans un des Mercures de ce tems là. Après avoir ainſi paſſé quinze ou ſeize ans dans la province, plus occupé de ſes divertiſſemens que d'amaſſer du bien, & ayant même diſſipé ſon patrimoine, âgé d'environ quarante ans, il renonça ſubitement au monde & à toute vûe de fortune dans le ſiecle, revint à Paris, s'y pratiqua une ſolitude aſſez grande, & ayant fait avec courage pendant deux ans l'eſſai de cette vie nouvelle, il prit l'habit eccléſiaſtique en 1692. à l'âge de quarante-deux ans. Il ſe retira enſuite dans un ſeminaire où il demeura cinq ans. Il y prononça quelques diſcours ſur divers textes de l'évangile, dont quelques perſonnes qui les avoient entendus ont recueilli des penſées détachées, qui ont été imprimées dans la ſuite à l'inſçu de l'auteur, ſous le titre de *Penſées chrétiennes & morales ſur divers textes de l'évangile*, à Paris, chez Joſſe en 1703. *in*-12. Sorti du ſéminaire, M. de Maupertuy ſe conſacra à une plus grande retraite dans l'abbaye de Sept-Fonds à ſix lieues de Moulins capitale du Bourbonnois. Son ſéjour y fut de cinq autres années qu'il tâcha de ſanctifier par la priere, & par la compoſition de quelques ouvrages. C'eſt dans ce lieu qu'il traduiſit le premier livre des inſtitutions divines de Lactance, qui traite de la fauſſe religion, & qui ne fut imprimé qu'en 1709. à Avignon, *in*-12. Le traité de Salvien, de la Providence, qui parut en 1701. à Paris *in*-12. Timothée, autre ouvrage de Salvien, touchant l'aumône, imprimé à Bourges en 1704. *in* 12. Les actes des Martyrs, recueillis par dom Thierri Ruinart, *in*-4°. avec une preface auſſi utile que ſçavante contre le miniſtre Dodwel. M. de Maupertuy traduiſit auſſi cette preface : ſa traduction de l'ouvrage compler parut en 1718. à Paris en deux vol. *in*-8°. On l'a réimprimée ſans la preface en 2. vol. *in* 12. en 1732. La derniere traduction que M. de Maupertuy fit à Sept-Fonds, fut celle de l'hiſtoire des Goths de Jornandès, archevêque de Ravenne, qui fut publiée en 1703. *in*-12. à Paris chez la veuve de Babin. En quittant Sept-Fonds en 1702. il alla ſe cacher dans une autre ſolitude du Berri, où il compoſa deux petits ouvrages, les *ſentimens d'un Chrétien touché d'un véritable amour de Dieu*, &c. qui furent imprimés avec des figures. *in*-12 à Paris en 1702. & dont il s'eſt fait dix éditions, & *l'hiſtoire de la réforme de l'abbaye de Sept-Fonds*, qui parut la même année chez Louis Guerin, *in*-12. à Paris. Cette hiſtoire fut mal reçûe à Sept Fonds : dom Euſtache de Beaufort, abbé & réformateur de ce monaſtere, s'en plaignit dans une lettre du 14. de Mai 1702. qui a été imprimée, & où il dit entr'autres qu'il y a peu de faits dans cette hiſtoire où la vérité ne ſoit altérée. Cet ouvrage eſt d'ailleurs écrit d'une maniere fort édifiante. M. de Maupertuy avoit alors un canonicat à Bourges, que l'archevêque, qui étoit le cardinal de Gefvres, lui avoit donné, & qu'il ne garda que deux ans. Appellé à Vienne en Dauphiné par l'archevêque Armand de Montmorin, il y reçût les trois ordres ſacrés, quatorze ans depuis qu'il eut été tonſuré. Dans le même tems il entreprit d'écrire, à la ſollicitation de M. de Montmorin, l'*hiſtoire de la ſainte égliſe de Vienne*, qu'il donna au public en 1708. *in*-4°. à Lyon. Il demeura douze ans à Vienne pendant leſquels il publia encore les ouvrages ſuivans : *Prieres pour le tems de l'affliction & des calamités publiques*, &c. à Vienne en 1709. *Eloges hiſtoriques, portraits, mémoires, fragmens*, ou *abregé de la vie & des actions mémorables de quelques rois & princes ſouverains qui régnent en Europe au commencement de ce XVII. ſiecle*, ou *qui ſont morts dans le XVII.* &c. à Amſterdam en 1710. *in*-12. *Abregé de la vie du frere Arſene de Janſon, religieux de la Trappe, connu dans le ſiecle ſous le nom du* comte de Roſenberg, &c. traduit de l'italien, à Avignon en 1711. *in*-12. *Les avantures d'Euphormion, hiſtoire ſatyrique*, en 3. volumes *in*-12. à Anvers en 1711. & depuis à Amſterdam en 1713. en un volume. *Pratique des exercices ſpirituels de ſaint Ignace*, &c. traduite en françois, du latin du pere Izquierdo, Jeſuite, qui a écrit auſſi cet ouvrage en eſpagnol, à Vienne en 1711. *in*-12. *De la vénération rendue aux reliques des ſaints, ſelon l'eſprit de l'égliſe, & purgée de toute ſuperſtition populaire*. à Avignon en 1712. *in*-12. *Des confreries érigées en l'honneur des ſaints*, à Avignon en 1714. *in*-12. *Du choix d'une religion*, ou *des marques auſquelles on peut connoître la véritable* : traduit du latin de Leſſius, Jeſuite, à Lyon en 1715. *in*-12. *Le commerce dangereux entre les deux ſexes*, traité moral & hiſtorique, &c. à Bruxelles, en 1715. *La femme fidéle, où l'on repréſente aux femmes les dangers auxquels elles s'expoſent par un commerce fréquent & aſſidu avec les hommes*, &c. à Nancy en 1714. *in*-12. Trois ans après la mort de M. de Montmorin, M. de Maupertuy revint à Paris, & quelques-tems après il ſe retira à ſaint Germain en Laye, où il a toûjours vécu depuis En 1730 âgé de 80. ans, il traduiſit en françois, les *Elementa hiſtorica*, qu'un Jeſuite Allemand avoit donnés depuis quelque-tems au public. La traduction a été imprimée à Paris en 1730. & dédiée à M. le duc de Chartres, en deux volumes *in*-12. ſous ce titre : *Elemens hiſtoriques*, ou *méthode courte & facile pour apprendre l'hiſtoire aux jeunes gens.* * *Mémoires du tems.*

MAUR, (ſaint) abbaye de l'ordre de ſaint Benoît à Verdun, fut fondée par l'évêque Haimo pour des religieuſes Bénédictines, qui dans la ſuite des tems éprouverent le ſort de la fragilité humaine. Elles ſe relâcherent tellement de leur premiere ferveur, qu'elles n'avoient preſque plus de régularité au commencement du XVII. ſiecle. Comme le relâchement eſt ordinairement ſuivi de la pauvreté & de la miſere, elles étoient réduites à neuf ou dix religieuſes, qui à peine avoient de quoi vivre. Mais l'exemple du révérend pere dom Didier de la Cour, & des religieux de ſaint Vanne, les ayant réveillées de leur aſſoupiſſement, elles réſolurent de ſe réformer vers l'an 1609. & afin d'être conduites par de bons guides dans la voie qu'elles vouloient ſuivre, elles obtinrent des bulles du pape pour être toûjours dirigées par les religieux de ſaint Vanne. Ces piétes l'ont fait juſqu'à préſent avec tant de bénédictions ; & les ſemences de régularité qu'ils ont jettées dans cette communauté, ont ſi heureuſement fructifié, qu'elle peut ſervir de modéle aux autres maiſons religieuſes. Elles vivent dans une exacte obſervance, ſans s'être relâchées en rien depuis plus de cent-vingt ans. Cette maiſon eſt compoſée aujourd'hui de plus de quarante religieuſes qui ſont fort à leur aiſe, & qui n'exigent aucune dot des filles qu'elles reçoivent. Leur maiſon eſt bien bâtie, & aſſez agréable. * *Mémoires du tems. Voyage littéraire des* PP. DD. Martenne & Durand, de la congrégation de ſaint Maur, *tome 1. deuxiéme partie, pag. 109.*

MAUR. (la congrégation de ſaint) *Ajoûtez à la*

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des Généraux de la congrégation de ſaint Maur.

1720.	Dom Denys de ſainte Marthe, mort le 3. de Mars	1725.
1725.	Dom Pierre Thibault, élû le troiſieme de Mai, déposé en	1729.
1729.	Dom Jean-Baptiſte Alaydon, mort dans la ſoixante-deuxiéme année de ſon âge le 6. de Juin	1733.

Dom Hervé Ménard eſt actuellement en place.

MAURICEAU, (François) chirurgien très-connu & très-eſtimé, étoit de Paris, & fut ancien prévôt de ſaint Côme.

Digitized by Google

C'étoit un homme d'une très-grande probité, de beaucoup de prudence, & fort versé dans les belles lettres. Il n'ignoroit rien de ce qui regardoit la profession, & il a fait long-tems un usage utile de ſes connoiſſances pour le bien public. Après s'être appliqué pendant pluſieurs années avec ſuccès à la théorie & à la pratique de la chirurgie, il réſolut de ſe borner preſque uniquement aux opérations qui regardent les accouchemens des femmes. Pour y réuſſir, peu contents des lumieres qu'il avoit déja acquiſes, il s'exerça long-tems dans l'Hôtel-Dieu de Paris, & ſe dévoua enſuite au ſervice du public, qui lui a toûjours rendu juſtice en cette partie, & qui l'a regardé comme le plus habile opérateur de ſon tems. Dans la ſuite des tems, il conçut le deſſein de faire part aux autres, & ſur-tout à ceux qui embraſſeroient le même parti où il s'étoit acquis une ſi grande réputation, ce que l'expérience & les réflexions lui avoient appris. C'eſt ce qui a produit les ouvrages ſuivans. 1. *Traité des maladies des femmes groſſes, & de celles qui ſont accouchées*, avec une deſcription de toutes les parties de la femme qui ſervent à la génération, à Paris chez d'Houry, en 1694. *in-4°.* avec figures. On a pluſieurs éditions de cet ouvrage. M. Mauriceau le traduiſit lui-même en latin en faveur des étrangers, & ceux-ci l'ont auſſi traduit en leur langue. On l'a en anglois, en flamand, en hollandois, en allemand, en italien. 2. *Obſervations ſur la groſſeſſe & l'accouchement des femmes, & ſur leurs maladies, & celles des enfans nouveaux-nés*, à Paris en 1694. *in-4°.* Philippe Peu, chirurgien celebre & accoucheur renommé, a attaqué quelques endroits de ces obſervations dans une réponſe qu'il y a faite, & qui parut la même année 1694. *in-8°.* 3. *Dernieres obſervations ſur les maladies des femmes groſſes & accouchées*, à Paris en 1708. *in-4°.* M. Mauriceau mourut l'année ſuivante 1709. le 17. d'Octobre. Quelques années avant ſa mort il s'étoit retiré à la campagne, où il faiſoit depuis ce tems-là ſon ſéjour le plus ordinaire, tout occupé des penſées de l'éternité & des moyens de s'avancer dans la pieté, qu'il avoit non-ſeulement toûjours reſpectée, mais aimée. Il mourut d'une maladie chronique, dans le lieu de ſa retraite, ſans laiſſer de poſtérité. * *Mémoires du tems.* Devaux, *index funereus Chirurgor. Pariſienſ.* pag. 90. & 91. &c.

MAURO CORDATO, (Alexandre) miniſtre d'état à la cour Ottomane, étoit Grec de naiſſance. Il fut d'abord à la cour Ottomane en qualité de truchement, à la place de Panagiotti, & il contribua beaucoup en 1677. à l'établiſſement de Georges Chmielinski. Il fut enſuite premier interprête de l'empire Ottoman, mais en 1683, il fut enveloppé dans le changement qui ſe fit dans l'état, après la mort du grand viſir Cara Muſtapha, & il fut mis dans une rude priſon, où il fut très-ſouvent maltraité. Il acheta ſa liberté après une longue captivité au prix de tous ſes biens qui étoient conſidérables. Soliman III. étant monté ſur le trône en 1687. Mauro Cordato rentra dans tous ſes emplois, & en 1688. il fut l'un des ambaſſadeurs que le grand Turc envoya à Vienne, pour y faire part de ſon élevation ſur le trône, & y faire des propoſitions de paix. Depuis ce tems-là, ſon crédit ne fit que croître, & toute affaire importante paſſoit par ſes mains. En 1699. après qu'il eut contribué, en qualité de plénipotentiaire, à conclure la paix de Carlowitz, le grand Sultan l'honora du titre d'*Excellence*, lui confirma les gages dont il jouiſſoit durant le congrès, & nomma un de ſes fils interprête ordinaire de la Porte. L'empereur Leopold lui fit preſent de 2500. écus, & du corps de l'hiſtoire Byzantine que l'on tira de la bibliotheque de Vienne. Mauro Cordato mourut en 1710. il a toûjours fait profeſſion de la religion des Grecs. Il avoit étudié la médecine, & l'on a de lui une lettre au docteur Wedel. Pluſieurs même croyent qu'il avoit été docteur en médecine. En 1675. le grand Sultan lui donna ordre de traduire en langue turque l'Atlas de l'édition de Hollande en douze volumes *in-fol.* Aidé d'un Jeſuite François, qu'il avoit fait venir de Chio pour cet effet, il acheva ce grand ouvrage. Son fils aîné fut nommé hoſpodar de la Valachie & de la Moldavie en 1709. mais ayant été ſoupçonné d'une correſpondance ſecrette avec le czar de Moſcovie, il fut dépoſé depuis la mort de ſon pere. * Ricaut, *état de l'empire Ottoman.* Wedel, *exercitat. medic.* &c.

MAURY, (Jean) né dans les pays des Cévennes, a toûjours fait profeſſion de la religion Catholique. Il étoit théologien & poëte. Il a fait un grand nombre de poëſies latines qui ont été imprimées en différens tems, & ſur divers ſujets, la plûpart concernant les affaires ou les perſonnages du XVII. ſiecle. Les plus conſidérables, dans un autre genre ou ſur d'autres ſujets, ſont ſa paraphraſe ſur Job, imprimée à Toulouſe en 1678. La philoſophie pratique, ou paraphraſe ſur les proverbes de Salomon, à Paris en 1672. Le théâtre de la vanité univerſelle, ou paraphraſe ſur l'Eccléſiaſte, à Paris en 1664. & en 1668. & à la Haye en 1660. Les paraphraſes en vers latins ſur les livres de Salomon, ſont dédiés à M. de Choiſeul, évêque de Tournay. Jean Maury a fait auſſi quelques vers françois. Il eſt mort en 1697. * Le Long, *bibliotheca ſacra*, in-fol. *pag. 853.* L'abbé de Marolles, dans le *dénombrement de ceux qui lui ont fait preſent de leurs livres*, &c.

MAUSSAC, (Philippe-Jacques) *Ajoûtez à ſon article, qu'il* étoit né à Toulouſe vers l'an 1590. qu'il a publié ſes notes ſur Harpocration en 1614. *in-4°.* & qu'il avoit promis la grammaire grecque de Denys de Thrace, qui a enfin paru dans la bibliotheque grecque de Jean Albert Fabricius, livre v. chapitre VII. page 26.

MAXENCE, étoit un homme qui paroît avoir été de naiſſance illuſtre, mais qui certainement a été en grand crédit à la cour de Conſtantinople dans le IV. ſiecle de l'Egliſe. Nous ne connoiſſons que ſaint Gregoire de Nazianze qui en parle, mais il en parloit ſûrement, l'ayant connu particulierement. On voit par ce qu'il en dit, que Maxence fut élevé aux premiers honneurs dans ce ſiecle, & que les empereurs lui donnerent leur confiance. Mais l'élevation enfla ſon cœur: il devint ſuperbe au milieu des honneurs, & abuſa de ſa puiſſance. Dieu le permit pour l'humilier enſuite; il fut abbaiſſé, & rejetté de la cour, ou du moins dépouillé de ſes emplois. Dans cet état il ſe connut mieux lui-même, il changea de vie, & il paroît même qu'il embraſſa la profeſſion monaſtique. Le reſte de ſa vie fut employé à ſe punir du paſſé, & à avancer dans toute ſorte de vertus. C'eſt ce que dit ſaint Gregoire dans deux épigrammes grecques qu'il a conſacrées à ce Maxence, & qui ſe trouvent parmi celles que M. Muratori a recueillies dans ſes *Anecdota graca*, pag. 135. & 136. Dans la premiere, il fait parler ainſi Maxence, ſelon la traduction en vers latins que feu M. Boivin le cadet a faite de cette épigramme.

Clarâ ſtirpe ſatus, regalem admittor in aulam:
Grande ſuperciliom attollo: mox omnia Chriſtus
Diſſipat, errantem revocans. Veſtigia ſiſto
Per varias incerta vias, jactantibus auris
Fortunæ, donec vitæ via certa reperta eſt.
Ærumnis corpus variis vehi, Chriſte, ſubegi.
Nunc levis alta ſuper vedeo MAXENTIUS *aſtra.*

MAXIME DE TURIN. *Ajoûtez à ſon article que* les peres DD. Martenne & Durand, ont donné ſix nouvelles homelies de ce prélat dans le tome IX. de leur très-ample collection d'anciens monumens hiſtoriques, dogmatiques, &c. *in-fol.* à Paris en 1733.

MAXIMILIEN II. fils de Ferdinand I. &c. *Il faut remarquer que dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. les dix dernieres lignes de cet article, à commencer à ces mots*, l'on trouve à la fin du recueil des lettres, &c. *appartiennent à l'article de* MAXIMILIEN I. *qui précede.*

MAXIMIN, (ſaint) abbaye de l'ordre de ſaint Benoît à Tréves. Elle eſt certainement la plus ancienne de toute l'Allemagne. On croit à Tréves qu'elle fut fondée dès le tems de l'empereur Conſtantin. Il eſt ſûr au moins qu'il y avoit des religieux dès le tems de ſaint Auguſtin, ſes confeſſions en font foi. Pour ſes richeſſes & pour les grands hommes qu'elle a renfermés dans ſon ſein ou qu'elle a donnés à l'Egliſe, il n'y a que Fulde qui pourroit le lui diſputer. Cette abbaye a eu cependant ſes révolutions, comme tant d'autres. Dans le IX. ſiecle, elle fut détruite par les Normands; & dans les dernieres guerres des François, elle fut raſée entierement avec l'égliſe collégiale de ſaint Paulin & la Chartreuſe. Dieu punit l'auteur de cette exécution qui étoit un officier Proteſtant. Paſſant à cheval ſur le pont, ſon cheval, frappé

d'un coup d'éclair, prit l'épouvante & le jetta dans la rivière, où il fut noyé. L'abbé Alexandre, frere de l'abbé de saint Matthias, la rétablit en peu de tems avec plus de magnificence qu'auparavant. Mais on ne réparera jamais certains monumens qui ont été entierement ruinés. Tel est le tombeau d'Ada, fille du roi Pepin, & sœur naturelle de Charlemagne. Ce tombeau étoit au milieu du chœur avec cette épitaphe : *Ada ancilla Christi soror Caroli-Magni.* Le nécrologe de saint Maximin en fait mention avec éloge en ces termes : *V. Idus Maii obiit Ada ancilla Christi pia memoriæ, filia Philippi regis, soror Caroli-Magni imperatoris, quæ multa bona circa & infra Magnutiam & Wormatiam, in loco Nachonve S. Maximino contulit, & post finem vitæ hic sepulta quievit.* Les religieux de saint Maximin sont très-réguliers. La retraite, le silence, l'assiduité & le recueillement à l'office divin, & generalement toutes les saintes pratiques de la religion y sont autant en vigueur qu'en aucun monastere des plus reformés de France. Ils se levent tous les jours à minuit ; ils disent tous les jours l'office de la Vierge, même le Vendredi saint. Leur plein-chant est majestueux ; leurs cérémonies sont simples, mais vénérables. Ils ont gardé l'abstinence de la viande prescrite par la regle, jusqu'aux derniers tems qu'ils furent extrêmement incommodés par les guerres. Mais ils ne le relâcheront sur ce point que malgré eux, & après avoir consulté toutes les plus fameuses universités d'Allemagne qui leur conseilleront de se relâcher sur cet article. A cela près, on peut dire que l'observance est dans toute la vigueur dans cette maison. On compte entre les saints qui ont vécu dans ce monastere, S. Basin, qui de duc de Lorraine, s'y fit moine, fut ensuite archevêque de Tréves, & redevint religieux de cette maison ; S. Bernard qui en fut abbé ; S. Fibice qui en fut le neuviéme abbé, & qu'on éleva ensuite sur le siege de Tréves ; S. Hidulfe, ensuite archevêque de Tréves, & fondateur du monastere de Moyen-Moutier ; les deux freres Jean & Benigne ; S. Nicer, depuis archevêque de Tréves ; S. Poppon, abbé de S. Maximin même, & de plusieurs autres monasteres en France ; S. Ramnold, ensuite abbé de S. Emmeran ; S. Sandrad, depuis abbé de Gladbach & de Virtenbourg, & réformateur du monastere de S. Gal ; S. Simeon moine d'Orient, qui a fait un long séjour à S. Maximin ; S. Spinul, depuis abbé de Sainte-Croix au mont de Vosge ; saint Wolfgang, ensuite évêque de Ratisbonne ; saint Wenidon ; S. Weomad, ensuite archevêque de Tréves ; saint Wolfhelm, d'abord chanoine de la cathédrale de Cologne, ensuite moine à S. Maximin, & depuis abbé de Gladbach & de Brunwiller ; S. Clou, depuis évêque de Metz. L'abbaye de S. Maximin a fourni aussi un grand nombre d'hommes illustres en pieté & en science, dont on peut voir les noms & les qualités dans le *voyage littéraire* des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *tome 2. page 221.* &c.

MAYER, (Simon) *cherchez* MARIUS.

MAYER, (Jean-Fréderic) Luthérien fort sçavant, étoit de Leipsic, fut docteur & professeur en théologie, très-versé dans les langues hébraique, grecque & latine, & furintendant général des églises de Pomeranie. Il est mort en 1712. ses écrits, qui sont en grand nombre, concernent presque tous l'écriture-sainte. On connoit de lui, 1. la *Bibliothéque de la bible*, où il parle des plus célebres auteurs Juifs & Chrétiens, Catholiques, Calvinistes & Lutheriens, qui ont écrit sur l'écriture-sainte, en 1702. & 1704. *in-4°.* à Griphswalde, & en 1709. à Francfort & à Leipsic ; & enfin en 1713. à Rostok, continuée par Charles Amdius. 2. *De la meilleure maniere d'étudier l'écriture-sainte*, à Hambourg en 1694. *in-4°.* 3. *Si l'on a aujourd'hui les originaux de la bible.* à Hambourg, *in-4°.* en 1692. & en 1693. à Francfort. 4. *Hiſtoire de la verſion allemande de la bible de Martin Luther, avec une idée des verſions de la bible avant Luth r. & une explication des notes des anciens, des obeles des aſteriſques & autres*, à Hambourg en 1701. *in-4°.* 5. *Des modernes qui ont écrit contre l'écriture-sainte*, à Griphswalde en 1707. 6. *Diſſertation hiſtorique & eccleſiaſtique ſur les patriarches des Hebreux* à Griphswalde en 1707. *in-4°.* 7. *Sur le troiſieme temple des Juifs*, à Griphswalde en 1707. *in-8°.* 8. *Diſſertation ſur l'arbre de la ſcience du bien & du mal*, à Wittemberg en 1685. *in-4°.* & une autre *Diſſertation ſur les fautes & la punition des animaux.* Ces deux diſſertations ſe trouvent dans le tome premier du tréſor de diſſertations philologiques. 9. *Sur le mariage de Jacob avec les deux ſœurs*, à Leipsic en 1674. *in-4°.* 10. *Si Moyſe a tué avec juſtice l'Egyptien, dont il eſt parlé dans l'Exode*, à Wittemberg en 1685. *in-4°.* 11. *Sur le ſacrifice du matin & du ſoir*, à Griphswalde en 1704. *in-4°.* 12. *Sur la bénédiction ſacerdotale*, à Griphswalde en 1705. *in-8°.* 13. *Sur les renards de Samſon*, à Wittemberg en 1686. *in-4°.* 14. *Sur Elie nourri par un corbeau*, à Wittemberg en 1685. 15. *Sur ce qui eſt dit du roi Joſias au deuxiéme livre des rois, chapitre XXIII. verſets 6. & 7.* à Wittemberg en 1685. *in-4°.* 16. *Job ſanctifiant ſes enfans*, à Griphswalde en 1705. *in-4°.* 17. *Explication des deux premiers pſeaumes*, &c. à Griphswalde en 1702. *in-4°.* 18. *Sur les ſoixante-dix ſemaines de Daniel*, à Wittemberg en 1685. 19. *Sur la pénitence que firent les bêtes de Ninivites*, à Leipsic en 1673. *in-4°.* 20. *Sur les maîtres de J. C.* à Griphswalde en 1704. *in-4°.* 21. *Sur l'oraiſon dominicale*, à Griphswalde en 1706. *in-4°.* 22. *Sur les paroles de J. C. mourant*, &c. à Griphswalde en 1706. *in-4°.* 23. *Sur Anne la prophéteſſe*, à Griphswalde en 1706. *in-4°.* 24. *Sur Jeſus âgé de douze ans*, à Griphswalde. 25. *Sur ce qui s'eſt paſſé entre J. C. Moyſe, & Elie ſur le Thabor*, à Hambourg en 1688. *in-4°.* 26. *Diſſertation ſur la ſueur de ſang de J. C.* à Griphswalde en 1707. *in-4°.* 27. *Sur le ſecours qu'un Ange donna à J. C. dans ſon agonie au jardin des Olives*, à Wittemberg en 1685. *in-4°.* 28. *Sur les miracles de J. C. avant celui des nôces de Cana*, à Griphswalde en 1703. *in-4°.* 29. *Sur la lapidation de ſaint Etienne*, à Hambourg en 1690. *in-4°.* & à Francfort en 1691. 30. *Diſſertation ſur l'épître aux Galates*, à Griphswalde en 1709. *in-4°.* 31. *Sur ce qui eſt dit dans l'apocalypſe, chapitre 13. de l'agneau immolé depuis l'origine du monde*, à Griphswalde en 1706. *in-4°.* Ces écrits sont en latin. Vers 1692. Mayer eut une dispute avec le ministre Orbius, qui occasionna quelques écrits de la part de l'un & de l'autre, au sujet du Catéchisme du ministre Poitet, qu'Orbius avoit fait réimprimer, qu'il vouloit introduire, & à l'introduction duquel Mayer s'opposoit. En 1698. il publia aussi à Hambourg in-4°. *une diſſertation latine touchant* Catherine Bore, *femme de Luther*, où il s'appliqua à tésuter l'histoiren Varillas, & rapporte plusieurs faits particuliers. * Le Long, *biblioth. ſacra*, page 854. *Lettres de Bayle, avec les notes de* M. Desmaizeaux, *tome 2. pag. 545. & 730.*

MAYERNE, (Théodore Turquet, lieur de) &c. *Il faut remarquer que* la monarchie aristodémocratique de Louis de Mayerne, pere de Théodore, n'est qu'une traduction des *Vindiciæ contra Tyrannos* du faux *Junius Brutus ..... on cite* Louis d'Orléans dans la *plainte humaine, liſez* dans la *planto humaine.*

MAYFART. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on ne l'appelle que* Matthieu, *il ſe nommoit* Jean Matthieu. *Ajoutez auſſi qu'il* est mort en 1642. âgé de 52. ans.

MAZARIN. *Ajoutez ce qui ſuit à la généalogie de cette maiſon rapportée dans ce dictionaire.*

III. HORTENSE Mancini, épousa le 28. de Février, &c. *Ajoutez que Marie-Charlotte* Mazarin, marquise de Richelieu, mourut à Dieppe le 13. de Mai 1729. dans le 68. année de son âge.

IV. PAUL-JULES Mazarin de Ruzé, duc de Rethel, dit *de Mazarin*, de la Meilleraye, & de Mayenne, pairs de France, prince de Château-Portien, marquis de Chilly, & Lonjumeau, comte de Marle, la Fere, Rozoy, Beffort, Ferreite, Thanne, baron de Mafli, Ham, Parthenay, saint Mexant, Arkirch, seigneur d'Ilsenheim, de Dolle, &c. gouverneur pour le roi des villes & citadelles du Port-Louis, Henuebon, & Quimperlay en Bretagne, qui avoit pris séance au parlement de Paris le 23. d'Août 1700. mourut à Paris en la maison de l'institut de la congrégation de l'Oratoire le 7. du mois de Septembre 1731. dans la soixante-sixiéme année de son âge, & il fut inhumé le 11. suivant dans l'église du college Mazarin. Il s'étoit remarié en secondes nôces le 14. de Juin de la même année avec *Françoiſe* de Mailly, veuve de *Louis* Phelypeaux, marquis de la Vrilliere, & de Château-neuf, comte de saint Florentin, commandeur des ordres du roi,

Digitized by Google

& secrétaire d'état. *Charlotte-Félicité-Armande* de Durfort, sa premiere femme, étoit morte à Paris le 27. de Decembre 1730. âgée de cinquante-huit ans. *Armande-Felice* Mazarin leur fille, marquise de Noeille, qui avoit été nommée dame du palais de la reine le 27. d'Avril 1725. mourut à Versailles le 14. Octobre 1729. âgée de trente-huit ans, un mois, onze jours.

V. Gui-Paul-Jules Mazarin de Ruzé, devint par la donation que son pere lui fit au mois d'Août 1729. duc de Mazarin, de la Meilleraye, & de Mayenne, pair de France, prince de Château-Portien, marquis de Chilly & de Lonjumeau, &c. *Charlotte-Antoinette* Mazarin sa fille unique & présomptive héritiere, née le 24. de Mars 1718. fut mariée le premier Juin 1733. avec *Emanuel-Felicité* de Durfort, duc de Duras, appellé *le duc de Durfort*, son cousin germain, né le 19. de Décembre 1715. fait colonel d'un régiment d'infanterie, ci-devant du nom de Genlac, le 20. Février 1734.

MEAUX, ville, &c.

CONCILES DE MEAUX.

On a parlé de plusieurs conciles tenus à Meaux à l'article de cette ville dans le dictionnaire historique des éditions de 1725. & de 1732. mais on a oublié d'y parler d'un V. concile, lequel fut tenu en 1204. Ce fut Jean, abbé de Casemare, ordre de Cîteaux, & légat du saint siége, qui tint ce concile pour établir la paix & la concorde entre Philippe Auguste, & Jean, roi d'Angleterre. Il s'agissoit du Poitou que Philippe avoit cedé à Jean à titre de fief, & dont il s'étoit remis en possession. Anseau, évêque de Meaux, assista à ce concile avec d'autres évêques François; & dans la crainte que le légat ne décidât ce différend en faveur du roi d'Angleterre, ces prélats en appellerent au pape, & allerent à Rome pour y poursuivre leur appel. Anseau mourut en 1207. au monastere des Barbeaux près de Melun, au diocèse de Sens, le 8. de Juin. *Dans le Moreri édition de 1725. seulement on a fait les fautes & les omissions suivantes.* 1°. Il n'y a que cinquante-six chapitres du concile de Meaux de l'an 845. dans le tome VIII. des conciles, non soixante-six. 2°. En 962. sous l'épiscopat de Gildric, & d'Agerac., les évêques des deux provinces, de Sens & de Reims, tinrent un concile au diocèse de Meaux, où l'on voulut rétablir Hugues de Vermandois, fut sur siége de Reims; mais ce prélat excommunié ne fut pas rétabli, & Odolic fut élû en sa place. A la fin du second volume de l'histoire de l'église de Meaux composée par dom Touffaint du Plessis, Bénédictin de la congrégation de saint Maur, & imprimée *in-4°.* à Paris en 1731. on trouve les statuts synodaux de cette église depuis l'an 1246. jusqu'à ceux de M. de Bissy inclusivement en 1724. Du reste, cette histoire est superficielle, & remplie de partialités, sur-tout contre M. Bossuet, ce qui a engagé M. de S. André, grand-vicaire de ce diocèse, de désavouer l'auteur sur cet endroit, & sur plusieurs autres, dans une lettre *in-4°.* imprimée la même année à Meaux.

MECHINIERE, (Louis Odespun de la) *voyez* ODESPUN.

MECKELBOURG, ou plûtôt MECKELENBOURG. mais que l'on prononce en France MECKELBOURG. *Corrections & changemens à faire dans la généalogie de la maison de Mecklenbourg rapportée dans ce dictionnaire.*

BRANCHE DE SCHWERIN.

XI. Frederic duc de Mecklenbourg, fils du second lit du duc, &c. *Christian-Louis* duc de Mecklenbourg, résident ci-devant à Grabau, né le 15. de Mai 1683. frere puîné du duc *Charles-Leopold*, est celui qui a été désigné administrateur des états de son frere. De *Gustave-Caroline* de Mecklenbourg Strelitz, née le 12. de Juillet 1694. qu'il épousa le 13. de Novembre 1717. il a eu *Frederic* de Mecklenbourg, né le 9. de Novembre 1717; *Ulrique-Sophie* de Mecklenbourg, née le premier de Juillet 1723. & *Louis* de Mecklenbourg, né à Neustadt le 6. d'Août 1725.

XII. Charles-Leopold duc de Mecklenbourg, prince des Vandales de Schwerin, & de Ratzebourg, seigneur de Rostock & de Stargard, né le 26. de Mai 1679. chef de cette branche qui s'étoit retiré à Dantzick au mois de Décembre 1721. après une absence de plus de huit ans de ses états, y retourna, & arriva à Schwerin le 8. de Juin 1730. pour y faire sa résidence. Ce prince ne s'étant point voulu soumettre aux différens décrets rendus par l'empereur à l'occasion de ses démêlés avec la noblesse de son pays, le conseil Aulique impérial publia au mois de Mai 1728. une sentence qui le déclaroit déchu de la régence de ses états, & nommoit le duc son frere administrateur du duché; mais cette sentence n'avoit point encore eu d'exécution au commencement de l'année 1733. & le pays étoit toûjours gouverné au nom de l'empereur par des commissaires d'exécution. Ce ne fut que le 27. de Mai 1708. que ce prince fut marié avec *Sophie-Hedwige*, née princesse de Nassau-Dietz le 8. de Mars 1690. qu'il répudia le 2. de Juin 1710. *Catherine* Iwanowna, princesse de Russie, née le 15. de Juillet 1692. avec laquelle il se remaria le 19. d'Avril 1716. n'étoit point veuve du duc de Courlande, c'est *Anne* Iwanowna, sa sœur puînée, reconnue czarine de Moscovie & souveraine de toutes les Russies le 30 de Janvier 1730. qui avoit épousé *Guillaume*, duc de Courlande, dont elle resta veuve le 20. de Janvier 1711. Le duc de Mecklenbourg a eu de cette *Catherine* Iwanowna *Elisabeth-Catherine-Christine* de Mecklenbourg, née le 18. de Décembre 1718. fille unique, actuellement vivante, (en 1735.) & un fils, né le 18. de Janvier 1722. & mort en bas âge.

BRANCHE DE STRELITZ.

XI. Adolphe-Frederic II. du nom, second fils du second lit, &c. *Charles-Louis-Frederic* duc de Mecklenbourg, frere & seul héritier présomptif de états du duc de Mecklenbourg-Strelitz, fut créé chevalier de l'ordre de saint Hubert par l'électeur comte palatin du Rhin le 2. de Février 1729. & étant entré au service de l'empereur, il fut fait au mois de Février 1732. lieutenant colonel du régiment de Cuirassiers du baron d'Usfelen.

XII. Adolphe-Frederic duc de Mecklenbourg-Strelitz, né le 7. de Juin 1686. fut fait chevalier de l'ordre de l'Elephant par le roi de Danemarck, & *Christian-Frederic* VI. le 6. de Juin 1732. jour de son couronnement. Ce prince n'a plus d'enfans. *Marie Sophie*, la seule fille qui lui restât, mourut le 21. de Février 1728. dans la dix-huitiéme année de son âge. Elle s'étoit fait élire abbesse de Rhun d'une maniere clandestine, & contre les droits & privileges de *Christian-Louis* duc de Mecklenbourg-Gustrau, qui s'en plaignit.

ME'DAILLES, (Académie des) *cherchez* INSCRIPTIONS & BELLES LETTRES.

MEDARD, (Saint) abbaye de l'ordre de saint Benoît à Soissons, appellée par le peuple *l'abbaye de saint Marc*, est l'une des plus anciennes & des plus illustres de l'ordre de saint Benoît. Elle reconnoit pour fondateur le roi Clotaire I. Ce prince ayant fait apporter à Soissons le corps de saint Médard, évêque de Noyon, fit commencer une église sur le corps du saint, assez près de son palais, & Sigobert, son fils l'acheva. Ces deux princes y furent enterrés aux piés du saint; car en ce tems-là les rois n'avoient point encore de tombeaux élevés, leurs figures même qui sont gravées sur leurs tombeaux ne sont pas de cette antiquité. Il y en a qui ont cru qu'il y avoit eu autrefois à saint Médard quatre cens religieux qui chantoient les louanges de Dieu jour & nuit sans interruption: mais ce fait est très-incertain. Ce qui est sûr est que ce monastere a été en tout tems très-célébre, qu'il s'y est tenu plusieurs conciles; que saint Boniface, apôtre d'Allemagne & archevêque de Mayence, y a couronné Pepin, roi de France; que l'empereur Louis le Débonnaire y a été mis en prison par ses propres enfans; que Pepin le jeune, roi d'Aquitaine, y a été renfermé & obligé d'y recevoir la tonsure. L'abbaye de saint Médard compte au nombre de ses abbés les rois Eude & Raoul, & elle a donné à l'Eglise plusieurs grands évêques, & entr'autres Raoul, archevêque de Bourges, Foucher, évêque de Soissons, Geoffroi, évêque de Châlons, &c. Elle a servi de retraite à de grands prélats qui ont quitté volontairement leurs évêchés pour se sanctifier avec tant de pieux solitaires. Ce fut en particulier la vûe qu'eut Leidrade en quittant l'archevêché de Lyon pour se faire religieux à saint Médard. Ce monastere subsista avec splendeur jusqu'à ce que la fureur

Digitized by Google

des Calvinistes le réduisit à n'être plus qu'une ombre légere de ce qu'il avoit été. Ils pillerent les châsses d'argent de trente corps saints, & trois châsses d'or, renverserent les lieux réguliers, & l'église qui étoit magnifique. Le relâchement des moines suivit de près ces désordres, & il n'a fait qu'augmenter jusqu'à la réforme qui y fut introduite par la congrégation de saint Maur. Il n'y avoit plus alors que huit religieux qui vivoient presque sans régularité; tous les ornemens de la sacristie consistoient dans une aube & un calice d'étain, le cloître étoit plein de décombres, les voûtes du chapitre & du réfectoire étoient à bas l'herbe avoit crû dans le dortoir, l'abbé commendataire qui avoit fait rebâtir l'église, s'étant servi d'un Calviniste pour cette entreprise, celui-ci lui donna la véritable forme d'un prêche, n'y faisant ni Autel, ni chapelle. Tel étoit l'état de cette maison lorsque les religieux de la congrégation de saint Maur y furent introduits vers l'an 1637. La piété s'y établit avec eux, & ils y ont fait une grande dépense pour y rétablir tout dans l'ordre. On voit encore dans le jardin des masures d'une ancienne église bâtie sur le modele de celle de sainte Sophie de Constantinople, & que l'on nomme encore sainte Sophie. Il y a douze chanoines qui sont obligés d'assister les Dimanches à la messe des religieux. De tous les anciens monumens il ne reste à faire Médard qu'un ancien texte des évangiles écrit en lettres d'or onciales. Toutes les pages sont en deux colonnes, travaillées avec tant de soin qu'il n'y en a pas deux de semblables. C'est un présent que l'empereur Louis le Débonaire fit au monastere, lorsqu'on y apporta le corps de S. Sebastien. Il est couvert d'un très-beau filagrane de Vermeil doré qu'Ingram, abbé de saint Médard, fit faire en 1168. * *Mémoires du tems. L'histoire de l'abbaye de saint Médard de Soissons. Voyage littéraire* de dom Martenne & de dom Durand, Bénédictins, *tome II. pages 13. & suivantes.*

MEGE, (Dom Antoine-Joseph) *Ajoutez au Moreri édition de 1725. & de 1732. 1°. qu'*il se consacra à Dieu dans l'abbaye de Vendôme, otdre de saint Benoit, le 17. de Mars 1643. âgé de 18. ans. 2°. En 1681. il fut nommé prieur de Rétbel en Champagne. Mais ce monastere ayant été ensuite démembré de la congrégation de saint Maur, il se retira dans l'abbaye de saint Germain-des Prés, où il mourut, *comme on l'a dit.* Il s'est appliqué toute sa vie à la composition de divers ouvrages de piété. En 1661. il donna *la morale de Jonas*, in-12. C'est la traduction françoise du traité *de institutione Laicali*, que Jonas évêque d'Orléans, sous le régne de Louis le Débonnaire & de Charles le Chauve avoit composé pour le comte Matfred. En 1664. il publia *Sanctæ Gertrudis virginis & abbatissæ ordinis sancti Benedicti insinuationum divinæ pietatis exercitia*, avec l'office de sainte Gertrude. En 1672. il donna le même ouvrage en françois avec la vie de sainte Gertrude. La même année il publia une traduction des pseaumes attribuée à dom Antoine, roi de Portugal. En 1675. l'explication ou paraphrase des pseaumes de David, avec la vie de ce saint Roi, par rapport aux pseaumes, & pour en faciliter l'intelligence, *in-4°.* en 1687. un *Commentaire*, en François, *sur la régle de saint Benoit, où les sentimens & les maximes de ce saint sont expliqués par la doctrine des conciles, des Saints Peres, des plus illustres solitaires, & des principaux auteurs qui ont traité de la vie monastique*, in-4°. à Paris. Cet ouvrage a été accusé de relâchement. En 1689. le pere Mege donna une dissertation sur l'origine, l'excellence, & les avantages de la virginité, &c. & la traduction des livres de la virginité écrits en latin par saint Ambroise. En 1690. la vie de saint Benoit *in-4°.* avec des explications & une histoire de ce qui est arrivé de plus mémorable dans cet ordre. Dom Mege a eu un frere qui est entré & qui est mort dans l'ordre de saint Dominique. C'étoit un assez bon prédicateur pour son tems. Il a fait une réponse modeste à un écrit présenté contre lui par les curés d'Amiens contre plusieurs sentimens qu'il avoit débités dans ses sermons. * *Mémoires du tems.* Dom le Cerf, dans sa *Bibliothèque historique & critique des auteurs de la congrégation de saint Maur*, &c. L'abbé de Marolles *dans son démembrement*, &c.

MEGERLIN, (Pierre) docteur en droit canon & civil, professeur des mathématiques dans l'université de Bâle. *Le peu que l'on en a dit dans le dictionnaire historique d'après la bibliothecaire Konig étant fort peu exact, il faut y suppléer ici.* Megerlin, quoique peu connu, fut-tout en France, étoit un assez bon historien, un mathématicien habile, une astronome estimable, & un jurisconsulte même assez profond. Il paroît par l'épitre dédicatoire de son *Theatrum divini regiminis*, qu'il étoit né Catholique, puisqu'il remercie les magistrats de Bâle de l'avoir reçû dans la ville, lorsqu'il fut obligé de s'exiler pour embrasser une doctrine plus pure que celle qu'il suivoit; langage, qui dans la bouche d'un Protestant, marque, ce semble, assez clairement qu'il a quitté la communion de l'église Romaine pour embrasser celle de Luther, ou de Calvin, qu'il qualifie faussement *de plus pure*. Quoi qu'il en soit, Bâle lui ouvrit ses portes, lui donna le titre de citoyen, & quelque tems après le fit professeur. Konig lui attribue une défense de l'astrologie, & une table *Mathematico-historica*. Celle-ci est partagée en deux parties où il paroît un très-grand travail. Ces deux parties parurent à Bâle en 1677. avec une traduction abregée pour en faciliter l'intelligence. Il ajoûta en 1680. trois longs commentaires chronologiques, en latin, *in-4°.* Il y traite des années sabbatiques, de la maniere de compter les années des juges d'Israël, du tems du régne de Nabuchodonosor, des soixante-dix années de la captivité de Babylone, des rois de Perse, & de l'ère des Juifs après la captivité, du calcul ecclésiastique, de la période Julienne, des cycles, des planettes, & des éclipses, &c. Cet ouvrage est terminé par une disquisition chronologique touchant la papesse Jeanne, dont il s'efforce de réaliser la fable, malgré les autorités & les raisons contraires du Protestant Blondel, qu'il tâche de réfuter: mais il y réussit mal. Ces commentaires sont précedés d'un plus grand ouvrage que Megerlin a intitulé *Index historicus chronologicus*. Cet index, qui est fort rempli, & qui paroît très-utile, est par ordre alphabétique. Le recueil complet de ces différens traités a pour premier titre: *Theatrum divini regiminis à mundo condito*, &c. L'auteur n'avoit encore qu'environ soixante-quatre ans quand il le publia en 1683. Nous ignorons combien de tems il a vécu depuis. Dans le second chapitre de ses *Commentaris chronologici in tabulam mathematico-historicam* il réfute avec modestie, mais solidement, le système des années mystiques de Jean-Jacques Hainlin, célebre mathématicien, dont il avoit été le disciple à Tubingt. Hainlin étoit mort depuis plusieurs années lorsque cette réfutation parut. *Voyez* HAINLIN.

MEGRIGNY, (Renée de) abbesse de Charenton, dans le XVII. siècle, fille d'une noble maison assez connue en France, fut formée à la piété dès ses plus tendres années dans l'abbaye de Malnoue, près de Paris. Agée de seize ans, elle s'y consacra à Dieu par les vœux solemnels de la vie religieuse. Son esprit aisé, naturel & orné, joint à ses autres qualités, la fit aimer de tout le monde & engagea ses supérieurs à lui confier l'œconomie de la maison, dont elle s'acquitta avec tant de sagesse qu'elle contenta toutes ses sœurs Madame de Rohan, abbesse de la Trinité de Caën, *dont nous parlerons ailleurs*, ayant été transferée à Malnou, goûta beaucoup madame de Megrigny, l'aima, lui donna sa confiance: & lorsque de Malnoue elle alla à Paris dans la maison du Chaffe-Midi, elle voulut l'avoir auprès d'elle, pour trouver dans sa prudence & dans sa sagacité les conseils dont elle avoit besoin. Elle s'en trouva bien, & la maison aussi, qui doit à ces deux illustres religieuses tout le bien & le bon ordre qu'on y a vû régner depuis. L'abbaye de N. D. de Charenton fut la riviere de Marmande étant venue à vaequer par la démission de madame de la Rochefoucaul, M. de Megrigny, pere de madame de Megrigny, la demanda au roi, & l'ayant obtenue, y amena lui même sa fille. Il la fit passer par ses terres, où elle eut soin de se fournir de linge, de vaisselle, & de beaucoup d'autres petits meubles qui lui furent d'un très-grand secours: car lorsqu'elle arriva à Charenton, elle ne trouva pas un lit pour se coucher, ni une serviette pour sa table, & ces religieuses furent obligées d'en emprunter pour la recevoir. La pauvreté de cette maison étoit si grande qu'il n'y avoit point de serrure à la porte de la clôture, tous les édifices étoient en ruine, & la maison étoit sans ressource pour les réparer. Loin de

Digitized by Google

trouver là plus petite ſomme dans ſon abbaye, les dettes étoient ſi grandes que les marchands ne vouloient plus rien donner à crédit. Cette extrême pauvreté la ſurprit ſans l'abattre. Sa confiance en Dieu, & ſon génie ſupérieur l'éleverent au-deſſus de cette extrême miſere, & ſans ſonger à profiter du crédit de M. ſon pere pour être placée ailleurs, elle crut que cette abbaye étoit ſon partage, & que Dieu l'y vouloit pour y rétablir le ſpirituel & le temporel, dont le premier n'étoit gueres en meilleur état que le ſecond. Elle avoit une penſion de 500. livres de la famille, madame ſa ſœur qu'elle avoit amenée de Malmoue en avoit autant; avec cette petite reſſource & la moitié des dots de trois novices dont l'une mariée étoit déja dépenſée, elle fit publier dans toutes les paroiſſes que ceux à qui ſon abbaye devoit quelque choſe viuſſent la trouver. Elle paya d'abord une partie des dettes les plus preſſées, & parla de façon aux créanciers qu'ils s'en retournerent tous ſatisfaits de la politeſſe, de ſes bonnes manieres & de ſa conduite. Elle s'appliqua enſuite à prendre une parfaite connoiſſance de ſon abbaye, fit mettre tous les titres en ordre par un homme entendu, retrancha les abus qui s'étoient gliſſés dans la nourriture par la négligence de l'abbeſſe à qui elle ſuccédoit; & quoiqu'elle trouvât ſur ce point beaucoup de contradictions de la part des religieuſes, elle tint ferme, ſupporta leur mauvaiſe humeur, répondit doucement à leurs plaintes, & ſe fit obeïr. Après avoir acquitté les dettes, voyant que l'egliſe étoit nue, depavée, & ſi humide que les crapaus & d'autres inſectes en interdiſoient preſque l'entrée, elle la fit rehauſſer de cinq pies, & paver au-dedans & au dehors, fit faire un beau retable de ſculpture au grand autel, boiſer & griller très-proprement le chœur des religieuſes, & au lieu des bancs ſur leſquels elles s'aſſeyoient pendant l'office, elle fit faire de fort belles chaiſes de chœur. Elle penſa enſuite à la facriſtie qu'elle pourvut d'ornemens convenables, & qu'elle garnit de linges: elle engagea ſes religieuſes à travailler elles-mêmes à de beaux points pour mettre aux aubes, aux ſurplis, aux napes de communion, elle y travailloit elle même, & les faiſoit travailler dans ſa chambre. Elle fit faire de plus un ciboire de vermeil doré, une boëte d'argent pour mettre les ſaintes huiles, une cuverte, des burettes, un benitier avec ſon aſperſoir, une coquille pour le ſel, le tout d'argent. Enfin elle fit faire pour les patoiſſes de la campagne qui dépendoit de ſon abbaye des ornemens, des calices, des ſoleils d'argent, des tabernacles, ce qui lui attira l'eſtime & la vénération de tous les environs, & de tous ceux qui en entendirent parler. Après avoir ainſi pourvû à la maiſon de Dieu, elle ſongea à la ſienne. Elle fit conſtruire le logis abbatial, des dortoirs, des infirmeries, une baſſe cour & des étables pour les beſtiaux. Sa conduite pour le ſpirituel ne fut pas moins digne de ſa piété & de ſa ſageſſe. Elle s'appliqua à rétablir toutes les obſervances qu'elle avoit trouvées fort altéreés. Ayant réparé le chapitre, elle y aſſembloit ſouvent ſes filles pour leur repréſenter leurs devoirs, & les exhorter à les pratiquer, & pour corriger leurs fautes contre la régularité, ce qu'elle faiſoit avec tant de prudence & de charité qu'elle gagna inſenſiblement tous les cœurs. Les fêtes principales de l'année elle faiſoit un diſcours ſur le myſtere ou autre ſujet de la ſolemnité; elle parloit alors avec tant de netteté, de facilité & d'onction, que ſes religieuſes ſortoient toûjours pénétrées & remplies d'admiration. Elle ſe trouvoit toûjours la premiere à l'office, où elle portoit le recueillement & la modeſtie la plus grande, & elle en ſortoit la derniere; elle ne s'en exemptoit que rarement, & jamais que pour des néceſſités indiſpenſables. Dans les maladies même, toute languiſſante qu'elle étoit, elle s'y faiſoit porter. Elle communioit les Dimanches & les fêtes, & ſouvent dans la ſemaine, pirce que l'on jugeoit que la ſainteté de ſa vie étoit une diſpoſition toûjours préſente pour approcher ſi fréquemment de cet auguſte ſacrement. Elle exhortoit ſes religieuſes à ſe rendre dignes de cette participation fréquente, en vivant, autant qu'il étoit poſſible, avec toute la pureté que demandoit leur état, & que l'approche de ce ſacrement exige. Lorſqu'elle remarquoit quelqu'une de ſes religieuſes qui s'écartoit de ſon devoir, elle l'en avertiſſoit avec douceur; mais quand l'abus continuoit, elle étoit ferme pour le retrancher. Les fautes qui ne regardoient qu'elle même, elle les ſouffroit avec patience, ne faiſoit paroître aucune altération, & embraſſoit la coupable & pleuroit avec elle lorſqu'elle venoit lui faire ſatisfaction. Comme la piété ne peut ſe nourrir ordinairement, ni s'entretenir ſans le ſecours de la lecture, elle acheta un aſſez grand nombre de livres utiles & bien choiſis, d'une morale pure & exacte, & forma pour la communauté une bibliothèque ſuffiſante pour entretenir & augmenter le bien que ſes inſtructions produiſoient. Elle s'en fit une particuliere pour elle-même, où elle mit tout ce que l'on avoit alors de meilleur pour l'inſtruction d'une ſupérieure qui veut connoître ſes devoirs, & les pratiquer avec exactitude. Dans les converſations il n'y avoit rien de gêné, & elle laiſſoit d'autant plus la liberté à ſes religieuſes de lui parler, qu'elle trouvoit toûjours l'occaſion de les inſtruire & de les édifier ſans rien affecter ni de trop ſérieux, ni de trop grave: mais dans les heures du ſilence elle vouloit qu'on le gardât inviolablement, & faiſoit alors des viſites pour s'aſſûrer par elle-même ſi tout étoit dans l'ordre. Quoiqu'elle eût été nommée à ſon abbaye dès 1677. elle ne ſe fit benir que peu d'années avant ſa mort à la ſollicitation de ſes parens. Elle reçut la benédiction à Paris, des mains de l'archevêque de Bourges en l'egliſe des Capucins de ſaint Honoré, dont ſon frere étoit alors gardien. Elle commença dans ce voyage à ſentir qu'elle étoit attaquée d'un cancer, mais elle ne découvrit ſon mal que lorſqu'elle ne put plus le cacher. L'archevêque de Bourges informé de ſon état, lui permit d'aller à Paris y chercher du remède; mais n'en ayant point trouvé, elle ſe hâta de retourner en ſon abbaye, où elle fut le reſte de ſa maladie qui devint auſſi horrible que douloureuſe, un modele parfait de patience, d'amour pour les ſouffrances, & de reſignation à la volonté de Dieu. Elle mourut dans ces ſaintes diſpoſitions le 26. de Decembre 1697. ſur les ſept heures du ſoir, après avoir conſolé ſes filles très-affligées de la ſituation, & avoir reçû les derniers ſacremens avec une grande ferveur & une entiere préſence d'eſprit. Elle étoit âgée de cinquante-huit ans, & avoit gouverné vint-deux ans dans ſon abbaye, où ſa mémoire eſt encore avec raiſon en grande bénédiction. * *Extrait d'un mémoire envoyé* par madame de Mongon, abbeſſe de Charenton, & inſeré dans le *Voyage litteraire* des RR. PP DD. Martenne & Durand, de la congrégation de ſaint Maur, *tome I. premiere partie. Voyez auſſi l'article de madame de* ROHAN; *les Origines de Caen* par M. Huet, & la vie de ce prelat écrite par lui-même.

MEIR, (Joſeph) fameux rabbin, né à Avignon l'an 1496. M. ſir ſon pere étoit un de ces Juifs qui avoient été chaſſés d'Eſpagne l'an 1492. par le roi Ferdinand, & la reine Iſabelle ſa femme. En 1501. Joſeph quitta Avignon, & ſuivit ſon pere en Italie, où il vint s'établir auprès de Gènes. Il étoit extrêmement attaché à ſa ſecte, & il la yantoit en toute occaſion, ou en prenoit la défenſe. Il eſt mort après l'an 1554. mais on ne ſçait pas l'année. On a de lui un ouvrage très-rare qu'il compoſa en hébreu, intitulé: *Annales des rois de France, & de la maiſon Ottomane.* Il a été imprimé *in*-8°. à Veniſe, chez Corneille Adelkind, l'an de la petite ſupputation des Juifs 314. ce qui revient à l'année 1554. de Jeſus-Chriſt. Ces annales ſont eſtimées & écrites d'un ſtyle ſimple, mais convenable à l'hiſtoire. Elles ſont diviſées en deux parties: dans la premiere, après l'hiſtoire d'Adam & de ſa poſtérité, il rapporte ce qui s'eſt paſſé dans le royaume de Juda & de Jeruſalem, & les guerres que les François ont ſoûtenues contre les Ottomans pour la conquête de la terre ſainte. Il prend de-là occaſion de faire l'hiſtoire de ces deux peuples. C. tte partie finit à l'an 1520. Dans la deuxième, qui finit à l'an 1554. il fait de fréquentes digreſſions ſur les différentes expulſions des Juifs en quelque royaume qu'elles ſoient arrivées. Ceux qui ont le mieux lû cet auteur, prétendent qu'il eſt ordinairement ſincere & exact dans ſes narrations. On remarque qu'il étoit très-zélé pour les François contre les Eſpagnols. Le pere le Long dans ſa *Bibliothe. de la France*, fait cet auteur E pagnol, & le dit fils de *joſué*, fils de Meir. Il dit auſſi d'après M. Plantavit de la Pauſe, dans ſa bibliothéque rabbinique, qu'il n'eſt ni exact ni ſincere, mais

Digitized by Google

MM. Gaulmin & Ferrand en ont jugé autrement, après avoir bien lû l'ouvrage de ce rabbin. * Le Long, *bibliothéque de la France. pag. 362.* Ferrand, *conſpectus, ſeu ſynopſis lib. hebr. qui inſcribitur, Annales, &c.* Bougerel, *mémoire pour ſervir à l'hiſtoire des Juifs*, dans les *mém. de littér. & d'hiſtoire, tome 2. part. 2.*

MELICQUE, (Nicolas) écuyer ſieur de ſaint Georges, tréſorier des menus plaiſirs, &c. Ce gentilhomme eſt auteur d'un livre de piété aſſez connu, intitulé: *Le cavallere des vrais Chrétiens.* M. Moreau de Mautour, auditeur en la chambre des comptes, & membre de l'académie des inſcriptions & belles lettres, a donné une quatriéme édition de cet ouvrage en 1714. Elle eſt revûe & augmentée ſur les manuſcrits de l'auteur, qui eſt mort en 1705. âgé de ſoixante-cinq ans. On a encore de M. de Melicque une *nouvelle traduction du livre des pſeaumes ſelon la vulgate & les differens textes, avec des notes littérales & grammaticales*, dédiée au clergé de France, aſſemblé en 1695. & imprimée en 1705. *in-8°.* à Paris. Il avoit publié auparavant une traduction des méditations de Jérôme Savonarole, ſur l'oraiſon dominicale & le cinquantiéme pſeaume, *Miſerere mei, Deus, ſecundùm*, &c. * Archimbaud, pièces fugitives de littérature & d'hiſtoire, *tome 1. Mémoires du tems.*

MELUN. Maiſon, &c. *Ajoûtez à la branche d'Eſpinoy, pour ſervir aux éditions du Moreri de 1725. & de 1732. ce qui ſuit.*

XXI. ALEXANDRE-GUILLAUME de Melun, prince d'Eſpinoy, &c. Ajoûtez qu'*Anne Julie* née le 11. d'Août 1672. eſt morte le 2. de Novembre 1734. ſans avoir été mariée. Elle étoit dans la ſoixante-troiſiéme année de ſon âge. C'eſt celle que l'on ne nomme qu'*Anne* dans le Moreri. *A l'égard des autres corrections faites ſur cette maiſon pour ſervir à l'édition du Moreri de 1725 il faut les chercher dans celle de 1732.*

MENAGE, (Mathieu) chanoine théologal d'Angers, naquit dans le Maine vers l'an 1388. ſous le regne de Charles VI. Il fit ſes études d'humanités & de philoſophie à Paris, y prit le degré de maître-ès arts vers l'an 1408 & y enſeigna la philoſophie avec beaucoup de réputation en 1413. & dans les années ſuivantes. Il fut fait recteur de l'univerſité en 1417. Enſuite tournant toutes ſes études du côté de la theologie, il prit le degré de bachelier dans la faculté de Paris, comme on l'apprend par les actes du concile de Baſle. Appellé à Angers, il y fut théologal de l'égliſe de ſaint Maurice, & chargé d'y enſeigner la théologie. Son mérite l'en fit choiſir en 1432. par l'évêque & le chapitre d'Angers, pour ſe trouver en leur nom au concile de Baſle, & on lui donna pour adjoints Guy de Verſailles, chanoine de la même égliſe, & Jean de Bahale, qui y exerçoit la fonction de maître école. Mathieu Menage, & Guy de Verſailles y ſoûtinrent avec force les prétentions de l'univerſité d'Angers qu'ils repréſentoient, & voulurent avoir le pas ſur les envoyés de l'Univerſité d'Avignon qui le leur diſputoient, & cette contention donna lieu à un decret du concile du 7. des calendes de Juin 1434. favorable aux députés de l'univerſité d'Angers. Vers le même tems, Menage fut envoyé à Florence vers le pape Eugene IV. de la part des peres du concile de Baſle, afin de l'engager à obſerver, & à faire obſerver les decrets du concile, & à abroger les annates & les évocations des cauſes à la cour Romaine. Ce fut Jean de Bacchenſtein, docteur en droit, qui porta principalement la parole en cette occaſion, & l'on a encore le diſcours qu'il fit alors. Menage parla auſſi à Eugene IV. ſur les moyens de réunir les Grecs à l'égliſe Romaine, & ſur l'abus des indulgences. De retour à Baſle, il fut nommé commiſſaire par le concile pour diſtribuer les indulgences; & Guy de Verſailles ayant été rappellé par le chapitre d'Angers le 27. de Février 1435. Menage eut ordre de demeurer encore à Baſle d'où il ne ſortit qu'en 1437. On le fit alors chanoine de ſaint Martin de Tours. Mais en 1441. Jean Michel, évêque d'Angers, prélat d'une ſainte vie, lui donna un canonicat de ſa cathédrale dont il prit poſſeſſion; & le prélat le chargea en même tems d'enſeigner la théologie & de prêcher, fonctions dont il s'acquitta avec beaucoup de zéle & de ſuccès. Ce fut lui qui en 1443. le 22. de Mai eut l'honneur de harangner la reine Iſabelle, femme de René, roi de Sicile & duc d'Anjou, laquelle paſſoit par Angers. Chargé des affaires les plus importantes de ſon égliſe, il en fut ſouvent député vers le roi de Sicile, l'archevêque de Tours, l'evêque d'Angers, l'abbé de ſaint Serge, &c. Il fut envoye auſſi au concile de Bourges le 9. de Septembre 1444. Il mourut peu de tems après ſon retour à Angers le 16. de Novembre de l'an 1446. & il fut enterré dans l'égliſe cathédrale, dans la chapelle des chevaliers. Mathieu Menage étoit un des ancêtres de *Gilles* Menage ſi connu parmi les ſçavans, & qui a compoſé en latin la vie de Mathieu qu'il a accompagnée de beaucoup de remarques hiſtoriques & critiques. Cette vie parut *in-4°.* à Paris en 1674. *Gilles* Menage parle auſſi de Mathieu dans ſa continuation manuſcrite de l'hiſtoire de Sable, mais il n'y dit rien de plus que ce que nous avons rapporté.

MENAGE. (Gilles) *Il faut ajoûter ce qui ſuit pour ſervir au Moreri, édition de 1725.* 1°. Ce fut le 15. d'Août, non le 23. qu'il naquit. 2°. L'abbé Menage fut été enfin de l'académie Françoiſe, ſans un compétiteur (M. Bergeret) qui l'emporta, lorſqu'il fut propoſé. 3°. Ses *Origines de la langue françoiſe*, furent imprimées en 1650. & l'auteur en préparoit une nouvelle édition quand il mourut; elle a paru en 1694. avec des augmentations. *Ce qui ſuit ſervira au Moreri des éditions de 1725. & de 1732.* 1°. Il ne faut pas mettre M. Boileau Deſpréaux entre ceux qui ont promptement écrit contre l'abbé Ménage, mais Gilles Boileau, frere de M. Deſpréaux. 2°. *Il faut ajoûter les ouvrages ſuivans de l'abbé Menage*, à ceux *dont on a dit, après l'avoir mis dans le Moreri: Vita M. Gargilii Mamurra parariſtopedagogi*, ce mot ſe le profeſſeur Montmaur; à Paris en 1643 *in-4°. Gargilii Maronis parariſtoſophiſta metamorphoſi*, contre le même, en 1644 *in-4°.* Ces pieces ont été depuis intérées dans les *Miſcellanea*, ouvrages mêlés de l'abbé Ménage, à Paris *in-4°.* en 1652. & dans la vie de Montmaur par M. de Sallengre. Le *quête des doctionaires*, dans les diverſes œuvres mêlées. *Recueil des éloges faits pour le cardinal Mazarin*, à Paris, *in-fol.* en 1666. M. de la Menardiere, & deux autres ont eu auſſi part à ce recueil. Origines de la langue Italienne, en italien. à Paris en 1699. *in-4°.* & à Genéve en 1685. *in-fol.* Cette deuxiéme édition eſt la meilleure. Une édition des poéſies de Malherbe, avec des notes, à Paris en 1666. & 1689 corrigée. Notes ſur les poéſies de M. Della Caſa, en italien à Paris en 1667. *in-8°.* La vie de Matthieu Menage, en latin: *nous en avons parlé dans l'article précedent.* Mélanges en italien, à Paris en 1678. & à Rotterdam en 1692. avec des augmentations. Hiſtoire des femmes philoſophes, en latin, en 1690 *in-12.* & à la fin de ſes obſervations ſur Diogene Laërce de l'édition de Hollande. Anti-Baillet, en 1690. *in-12.* 2. vol. réimprimé avec les *Jugemens des ſçavans* de M. Baillet, & les notes de M. de la Monnoye, de l'edition de Hollande en 1727. & à Paris *in-4°.* avec les mêmes notes en 1730. *Menagiana.* d'abord en un volume, enſuite en deux, & enfin M. de la Monnoye en a donné une édition fort augmentée en 4. volumes *in-12.* en 1715. La vie de Pierre Ayrault, en latin, à Paris en 1675. *in-4°.* Il a laiſſé une ſuite encore manuſcrite de ſon hiſtoire de Sablé.

MENANDRE, dit *Protoëlor*, &c. On le fait vivre *dans le Moreri*, en 1298. au lieu de 598.

MENARD, (Claude) né à Riez en 1575. l'an 1580. fut lieutenant de la prévôté d'Angers à l'âge de 33. ans, & lorſqu'il fut devenu veuf, il entra dans l'état eccléſiaſtique. Il ſe ſervit fait Chartreux, ſi on ne l'en eût détourné. Mais il en mena preſque la vie, & en embraſſa les jeûnes. Il contribua beaucoup à la réforme de pluſieurs Monaſteres en Anjou, & à pluſieurs autres œuvres de pieté. Néanmoins il a beaucoup écrit, principalement ſur l'hiſtoire eccléſiaſtique & civile de France. Il aimoit paſſionnément l'antiquité, & avoit paſſé une bonne partie de ſa vie à fouiller dans les archives des compagnies eccléſiaſtiques & civiles, principalement de la province d'Anjou, d'où il avoit tiré quantité de titres originaux. La diſſipation de ces piéces eſt une des pertes les plus conſidérables qu'ait pû faire l'hiſtoire d'Anjou, & même celle de France. Les piéces curieuſes dont Menard enrichiſſoit de tems en tems le public, en ſont la preuve. On a de lui, 1°. l'hiſtoire de ſaint Louis par Joinville, que le premier éditeur, Pierre de Rieux, avoit défigurée, ſous prétexte d'en corriger la diction. Menard l'a fait imprimer telle qu'il l'avoit trouvée dans un original échapé à la fureur des Proteſtans, & l'a enrichie de notes, où il paroît

beaucoup

Digitized by Google

beaucoup de jugement & d'érudition ; c'eſt un *in-4°.* imprimé à Paris en 1617. 2. On lui eſt redevable de l'édition des deux livres de S. Auguſtin contre Julien, qu'il avoit tirés de la bibliotheque de l'égliſe d'Angers. 3. Plainte apologetique pour M. l'évêque d'Angers (Charles Miron) contre ſon chapitre. C'eſt une réponſe au livre de Jacques Boutreux pour le chapitre d'Angers. L'ouvrage de Menard eſt un *in-4°.* imprimé à Angers en 1625. le chapitre y répondit l'année ſuivante. 4. L'éloge latin de Gabriel Michel de la Rochemaillet (mort en 1642.) imprimé à la page 59. de la bibliothéque des coûtumes, *in-4°.* à Paris en 1699. 5. *Recherches & avis ſur le corps de S. Jacques le majeur*, à Angers en 1619. dédiées à Charles Miron, évêque d'Angers. Cet ouvrage eſt très-ſingulier. L'auteur entreprend d'y prouver que le corps de S. Jacques repoſe dans un ancien tombeau d'une des cryptes de la collégiale de ſaint Maurille d'Angers. Cette prétendue découverte donna lieu aux vers ſuivans :

Nous allions par monts & par vaux ;
Quand nous fumes au pont qui tremble ;
Nous nous rencontrâmes enſemble,
Trente pelerins ſans chevaux.

Nous trouvâmes un Poitevin
Qui nous jura par ſa coquille,
Que l'on voyoit à ſaint Maurille
Ce grand ſaint Jacques *Angevin.*

Il nous dit en homme ſçavant
Approuvé par bon témoignage,
Qu'on ne fera plus le voyage
Qui ſe faiſoit par ci-devant.

Si ce n'eſt, dit-il, le majeur,
C'eſt le mineur, c'eſt l'un ou l'autre :
Saint Jacques, *c'eſt un grand apôtre,*
Toûjours bon pour le voyageur.

Puiſque ſaint Jacques *eſt à Angers,*
Adieu Galice, adieu Caſtille,
Nous paſſerons à ſaint Maurille
Le pont qui tremble, ſans dangers.

6. *Diſquiſitio novantiqua amphitheatri Andegavenſis Graanni*, in-4°. en 1638. Outre ces ouvrages imprimés de Claude Menard, on conſerve encore pluſieurs de ſes ouvrages manuſcrits, comme ſon hiſtoire de l'héréſie de Berenger, celle d'Anjou qu'il intitula, *Rerum Andegavenſium pandectæ*, qui eſt en deux volumes *in-fol.* d'un latin très-dur, & qui ſouvent auroit beſoin de commentaire. L'auteur y a omis, ou traité trop brièvement, ce qui regarde les conciles tenus en Anjou, les coûtumes du pays, les monaſteres, & même les vies des évêques. On conſerve dans la bibliothéque de ſaint Magloire à Paris, parmi les manuſcrits de MM. de Sainte-Marthe, la premiere partie de cette hiſtoire d'Anjou, intitulée : *Peplus Andegavenſis, illuſtrium Andegavenſium, in eccleſia belios, alliuque rerum gerendarum & togæ Clariſſimorum, elogia vultuſque complectens.* Claude Menard mourut le 20. de Janvier 1652. Menage, *page 86.* de ſon hiſtoire de Sablé, l'appelle *le pere de l'hiſtoire d'Anjou*, & il eſt vrai qu'on trouve dans tous les ouvrages de cet auteur beaucoup de recherches curieuſes & utiles, quoiqu'il ſe ſoit ſouvent mépris, & qu'il ait aſſez ſouvent manqué de critique, ſur-tout dans pluſieurs de ſes premiers écrits. * *Diſcours hiſtorique & critique ſur quelques écrivains de l'hiſtoire d'Anjou*, dans le tome XIII. partie II. article IV. de la *Bibliothéque françoiſe*, ou *hiſtoire littéraire de la France*. Le Long, *Bibliotheque des auteurs de l'hiſtoire de France, pages 201. 767. 871. 876. Mémoires du tems.*

MENARD, (Pierre) natif de Tours, &c. Il ne mourut pas en 1701. *comme on l'a dit dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* mais vers 1685.

MENARD, (Jean de la Noë) prêtre du diocèſe de Nantes, & premier directeur de la communauté eccléſiaſtique de ſaint Clement, né à Nantes le 23. de Septembre 1650. étoit fils de *Louis* Menard, qui a été conſul, échevin & ſous-maire de Nantes, & de *Louiſe* Fouré de la Noë, d'une très-honnête famille. Il montra dès ſon enfance une grande ardeur pour le bien, & une pieté fort au-deſſus de ſon âge ; vertus dans leſquelles il fit chaque jour de ſi grands & de ſi ſolides progrès, que le pere Ameloote, prêtre de l'Oratoire, qui a été long-tems le directeur de ſa conſcience, a toûjours dit qu'il étoit preſqu'aſſuré qu'il n'avoit jamais perdu l'innocence de ſon baptême. Après ſes premieres études, durant leſquelles il ſe dépouilla pluſieurs fois lui-même de quelques-uns de ſes vêtemens pour en revêtir les pauvres, & ſe relevoit ſouvent les nuits pour prier, on l'envoya au college des peres de l'Oratoire de Nantes, où il ne tarda pas à montrer qu'il n'avoit pas moins de facilité pour les ſciences, & de beauté de genie, que de pieté & de vertus. Il ſoûtint avec un grand éclat ſes théſes de philoſophie, ne reçut que des applaudiſſemens lorſqu'il fut fait maître-ès-arts, & vint à Paris en 1669. pour y étudier en droit civil. Reçû avocat au parlement de la même ville, il brilla dans le barreau par ſon éloquence, ſa capacité peu commune, la juſteſſe de ſon eſprit, & les rares exemples de vertu qu'il y donna. Après plus de trois ans de ſéparation, ſes parens ne pouvant ſupporter plus long-tems ſon abſence, il ſe rendit auprès d'eux à Nantes, & continua d'y plaider au préſidial de cette ville, juſqu'à ce que le gain qu'il fit d'une cauſe, dont il avoit eu peine à ſe charger, doutant de ſa juſtice, & la perte qu'il fit d'une autre dont le droit étoit certain, le dégoûterent de cette profeſſion, & lui firent prendre la réſolution de la quitter. Déterminé à l'état eccléſiaſtique par ſon penchant, & par les déciſions des plus grandes lumieres de ſon tems auſquelles il eut recours dans ſes doutes, il revint ſecretement à Paris, & après en avoir obtenu avec beaucoup de difficultés le conſentement de madame ſa mere, il entra au ſéminaire de ſaint Magloire vers la fin de 1675. y étudia la théologie ſous le ſameux pere Thomaſſin, & s'appliqua particulierement à l'étude des ouvrages de ſaint Auguſtin & de ſaint Thomas qu'il n'a ceſſé de méditer toute ſa vie, ſur-tout les écrits du premier. Il ſe nourrit auſſi de la lecture & de la méditation de l'écriture-ſainte qui a toûjours fait ſes chaſtes délices, fit des catéchiſmes dans la paroiſſe de S. Jacques du Haut-Pas, & s'engagea dans les ordres ſacrés lorſque ſes ſupérieurs le lui eurent commandé. Après être demeuré aſſez long-tems dans celui de diacre, il reçut celui du ſacerdoce après un commandement réïteré du pere Amelotte, à l'âge de vingt-huit ou vingt-neuf ans. On voulut alors l'attacher au diocèſe de Paris ; mais craignant de ſe détourner de l'ordre que la providence ſembloit lui avoir marqué par ſa naiſſance, il retourna à Nantes, où on lui offrit d'abord le ſecond archidiaconé de la cathédrale, & peu après la cure de la chapelle Baſſe-mer, à trois lieues de cette ville, bénéfice de plus de mille écus de revenus. Mais l'humble & déſintereſſé Menard refuſa conſtamment l'un & l'autre ; & lorſque dans la ſuite on l'expoſa à des épreuves encore plus fortes, on le trouva toûjours auſſi ferme à n'accepter aucune dignité dans l'égliſe. Tout Nantes eſt témoin que M. le cardinal de Noailles qu'il avoit connu au ſéminaire de ſaint Magloire, & qui a toûjours conſervé pour ce ſaint prêtre une vénération profonde, l'ayant propoſé à Louis XIV. pour l'évêché de ſaint Paul de Leon, il en fut allarmé & affligé juſqu'à en devenir malade, & qu'il ne recouvra ſa ſanté que lorſqu'il eut ſçû que le roi lui avoit préféré M. l'abbé de la Bourdonnaie. Il s'étoit auſſi retiré précipitamment de Paris dans un voyage qu'il y avoit fait, parce que le pere de la Chaiſe, Jeſuite, confeſſeur du roi, avoit voulu lui faire accepter un canonicat de la Sainte-Chapelle, en l'aſſurant qu'il ne tarderoit pas à lui donner bientôt d'autres marques plus ſenſibles de ſon attention. M. Menard ſe contenta donc toûjours du patrimoine que la providence lui avoit donné, ſur lequel il ne prenoit que ſon néceſſaire, & dont il diſtribuoit le reſte aux pauvres, ou l'employoit à de ſaints établiſſemens. Retiré d'abord à la communauté de S. Clement de Nantes, il y fut chargé des conférences eccléſiaſtiques qui ſe faiſoient alors tous les Jeudis dans la ſalle du preſbytere ; ſa lumiere & ſon zele éclaterent dans chacune. M. l'évêque de Nantes, qui en fut ſouvent témoin, ne tarda pas à le faire travailler dans un champ plus vaſte ; il le fit directeur du ſéminaire, & l'on peut dire que pendant plus

de trente années que M. Menard y a demeuré, il en a été l'ame & la lumiere, & que c'eſt lui qui l'a mis dans la réputation d'être un des ſéminaires de France le plus floriſſant. Les conferences & les autres occupations de cette place ne l'empêcherent pas d'exercer le miniſtere de la confeſſion, lorſqu'on l'obligea à s'en charger, avec autant de zele & d'application que s'il n'eût eu que cette ſeule fonction à remplir, & de compoſer même quelques ouvrages auſſi utiles que ſolides. L'unique qui ait été imprimé juſqu'à préſent eſt le catéchiſme de Nante qu'il fit, & pour l'inſtruction des fideles, & pour celle des clercs qu'il forma lui-même à l'emploi de catéchiſte après avoir établi cet emploi dans toutes les paroiſſes de la ville, & dans les villages même. Ce catéchiſme de Nantes eſt un chef-d'œuvre dans ſon genre. Il eſt approuvé par MM. les évêques de Nantes & de Vannes; M. l'évêque de Saint-Malo par ſon ordonnance du 4. d'Octobre 1718. l'a adopté pour ſon diocèſe à l'excluſion de tout autre, de même que MM. les évêques de Metz & d'Atras, & c'étoit celui dont M. l'évêque de Tripolis & les autres Miſſionnaires de la Chine, compagnons de ce prélat, ſe ſervoient dans leurs miſſions. Peu de tems après M. Menard étant venu à Paris pour y faire une retraite, il travailla de nouveau ce catéchiſme, en corrigea quelques endroits, en augmenta d'autres, & le publia à ſon retour à Nantes. Cette ſeconde édition a été ſuivie en differens tems d'une troiſiéme & d'une quatriéme. C'eſt un volume *in-8°.* Peu avant la ſeconde édition, c'eſt-à-dire, vers la fin de 1695. M. de Beauvau, évêque de Nantes, donna à M. Menard la direction de la communauté des eccléſiaſtiques de ſon diocèſe, dont l'union avec le ſeminaire avoit déja été faite ſous le prédeceſſeur & l'oncle de ce prélat, M. de la Baume le Blanc. On doit encore à M. Menard l'établiſſement d'une maiſon du Bon-Paſteur pour la converſion des filles tombées dans le péché, la plus grande partie de la chapelle du ſeminaire, quantité de réparations faites à ſes dépens dans pluſieurs autres égliſes, ou dans des hôpitaux, la délivrance de beaucoup de priſonniers, & ce qu'il y a de plus admirable, tout le diocèſe de Nantes lui doit la lumiere qui l'a éclairé, l'inſtruction de quantité de bons eccléſiaſtiques qu'il a formés, ces reglemens ſi utiles, principalement pour les catéchiſmes; reglemens qu'il avoit faits d'abord pour le clergé de ſaint Jacques du Haut-Pas à Paris, & qui ont ſervi enſuite de modéle à ceux qui ont été faits pour les autres clergés des différentes paroiſſes de cette grande ville, & les reglémens particuliers qu'il a faits pour la maiſon du Bon-Paſteur de la ville de Nantes, dont il refuſa toûjours d'être le ſupérieur, quoique cet établiſſement fût preſqu'uniquement ſon ouvrage. M. Menard travailla auſſi avec beaucoup de ſuccès à la converſion des hérétiques que ſa politeſſe, ſa douceur, la force de ſes raiſonnemens gagnoient ſouvent dès la premiere conférence qu'il avoit avec eux. Il eſt étonnant juſqu'où l'attention de M. Menard a été portée, quels biens de toute eſpéce il a faits; & combien avec tant de travaux, de ſoins & d'occupations, il a été encore un homme de priere, de mortification & d'auſtérité même. Dans les dernieres années de ſa vie on prévint ſon évêque contre lui, & cette prévention occaſionna beaucoup de chagrins particuliers qu'il ſupporta toûjours avec une grande patience. Il voulut néanmoins ſe retirer du diocèſe; il en fit la propoſition à ſon évêque, qui ſe plaignoit en particulier de quelques mémoires que M. Menard avoit fait paſſer juſqu'en cour, & dans leſquels ce prélat ſe croyoit intereſſé, & cependant il ne voulut jamais lui permettre de ſe retirer. M. Menard demeura même encore du tems dans le ſeminaire, & n'en ſortit enfin que pour ſe retirer d'abord dans une maiſon particuliere, & enſuite dans la communauté de ſaint Clement de la même ville. Ce fut dans cette communauté qu'il mourut en odeur de ſainteté, à trois heures & demie du matin le 15. d'Avril 1717. âgé de 66. ans, 7. mois & 22. jours. Dès que la nouvelle de ſa mort fut ſçûe, il y eut à ſa maiſon un concours prodigieux de perſonnes de tout état & de tout ſexe qui s'empreſſoient de lui marquer leur vénération; & quoiqu'il eût ordonné d'être enterré avec une grande ſimplicité, non ſeulement on vit à ſon convoi plus de trois cens eccléſiaſtiques en ſurplis, & les croix de plus de douze égliſes; les Bénédictins & les PP. de l'Oratoire voulurent y aſſiſter tous auſſi un cierge à la main, & tout ce qu'il y eut de diſtingué dans la ville y vint pareillement par reſpect pour ſa mémoire. Outre ſon catéchiſme de Nantes, qui eſt generalement eſtimé de tous les diocèſes, il avoit fini les ouvrages ſuivans que l'on eſpere donner au public, ſçavoir, 1. Un traité complet ſur l'uſure. 2. Des conférences ſur les devoirs de la vie chrétienne & eccléſiaſtique. Ce dernier n'eſt pas entierement achevé, mais l'on aſſure qu'il y manque peu de choſe. Le portrait de M. Menard a été gravé, & l'on trouve ces vers au bas de cette gravûre:

D'un généreux clergé le pere & le modéle.
Zelé, docte, pieux & miniſtre fidéle,
Par ſes ſages leçons il réforma les mœurs:
Aux vices, l'erreur oppoſa ſon courage,
Et mourut conſolé d'avoir eu l'avantage
De donner à la foi d'illuſtres défenſeurs.

Une perſonne qui avoit connu particulierement M. Menard, en compoſa la vie qui fut achevée dès 1718. & dont M. le cardinal de Noailles, qui ne parloit jamais du défunt, qu'il avoit connu, que comme d'un ſaint, avoit accepté la dédicace. Mais differens accidens ont retardé la publication de cet ouvrage juſqu'en 1734. C'eſt un volume *in-12.* intitulé: *Vie de M. de la Noe-Menard, prêtre du diocèſe de Nantes,* avec l'hiſtoire de ſon culte & des relations des miracles operés à ſon tombeau. On trouve dans le tiſſu de l'hiſtoire deux lettres de M. l'abbé Duguet, & une troiſiéme à la fin, écrites à M. Menard: plus le teſtament du défunt, & ſon épitaphe en latin & en françois, & un aſſez long fragment d'une diſſertation latine préſentée contre lui à M. l'évêque de Nantes par un directeur du ſeminaire. Ce fragment eſt auſſi en françois. Il s'y agit de quelques points de la matiere de la pénitence dont M. Menard a été l'homme de ſon tems le mieux inſtruit. La troiſiéme lettre de M. Duguet à M. Menard qui ſe trouve à la fin de l'hiſtoire de ſa vie, & qui eſt la plus longue des trois, ſe trouvoit déja imprimée p. 1. & ſuiv. du II. vol. du *Recueil des lettres de M. Duguet.*

MENCKE, (Louis-Othon) pere du célebre *Burchard* Mencke, naquit le 22. de Mars 1644. à Oldenbourg, ville de la Weſtphalie, de *Jean* Mencke, marchand & ſenateur de cette ville. Après ſes premieres études faites dans ſa ville natale, il paſſa à l'âge de dix-ſept ans à Breme, où il s'appliqua à la philoſophie. L'année ſuivante 1662. il retourna à Leipſic, où il fut fait maitre-ès-arts en 1664. Enſuite il viſita les univerſités de Jéne, de Wittemberg, de Groningue, de Franeker, d'Utrecht, de Leyde & de Kiel. Il ſoûint à Jéne des théſes ſur des ſubtilités de métaphyſique qu'il aimoit beaucoup alors, & auſquelles les plus habiles ne purent lui répondre d'une maniere ſatisfaiſante, & il donna des leçons ſur ces matieres. Revenu à Leipſic, il s'appliqua à la juriſprudence & à la théologie; fut fait en 1668. profeſſeur de morale, & prit en 1671. le degré de licence en théologie. Il ſe maria le 24. de Septembre 1672. & continua toûjours ſes leçons de morale, ayant rempli ce poſte juſqu'à ſa mort. Il fut cinq fois recteur de l'univerſité de Leipſic, & ſept fois doyen de la faculté de philoſophie. Il mourut le 29. de Janvier 1707. dans ſa ſoixante-troiſiéme année. En 1677. il fit imprimer à Leipſic *in-fol.* l'hiſtoire Pélagienne du cardinal Noris. L'édition du *Canon chronicus Ægyptiorum, Græcorum,* du ſçavant Marsham, qui a paru dans la même ville *in-4°.* eſt dûe à ſes ſoins; de même que celle des annales de la reine Eliſabeth d'Angleterre par Camden, & de quelques autres ouvrages, entr'autres celle de l'hiſtoire univerſelle ſacrée & prophane, écrite en latin par Marc-Zuer Boxhorn, à laquelle il a joint une continuation de dix années, *in-4°.* à Leipſic, en 1675. & celle de l'*Orbis politicus* de George Hornius, auquel il a ajoûté ſes remarques, à Leyde en 1668. *in-12.* Il a été le premier auteur du journal de Leipſic, auquel il a travaillé juſqu'à la fin de ſa vie, avec pluſieurs autres. Il y en avoit trente volumes quand il mourut. Ses autres écrits ſont: *Macropolitia, ſeu reſpublica in microcoſmo conſpicua,* à Leipſic en 1666. *Jus majeſtatis circa venationem,* à Leipſic en 1674. *De juſtitia auxiliorum contra*

Digitized by Google

frederator, à Leipſic en 1685. *Programma de origine domus Hohenzolleriana*, en 1703. *Programma, an recentiores logici quos ab ideis non male, parum licèt latine, ideales dixerint, jemet alsis artis ratiocinativæ magistris jure meritoque præferant*, en 1704, à Leipſic. * *Nova litteraria Germaniæ anni 1707.* &c.

MENCKE, (Jean Burchard) né à Leipſic le 27. de Mars 1675. étoit fils de *Louis-Othon* Mencke, profeſſeur de morale, & le premier auteur des *Acta eruditorum*. Il fut reçu maître-ès-arts en 1694. & ſe fit connoître de bonne-heure par ſes talens. Dès l'an 1694. il publia une diſſertation latine ſur la conſécration des empereurs & des impératrices prouvée par les médailles, & une autre en 1695. *De eo quod decorum eſt*, qui lui valurent la qualité d'aſſeſſeur de la faculté de philoſophie. La théologie, l'éloquence, la poëſie, & les ſciences même abſtraites occuperent ſon tems, & firent briller ſon eſprit. Pour ſe perfectionner il parcourut la Hollande & l'Angleterre, & fit connoiſſance avec un grand nombre de ſçavans dont il acquit l'eſtime, & avec qui il entretint correſpondance. En 1700. il fut admis au nombre des membres de la ſociété royale de Londres, & quelques années après il fut aggregé à celle de Berlin. Dès 1699. il fut profeſſeur en hiſtoire à Leipſic, & peu après il s'appliqua à la juriſprudence avec tant d'ardeur qu'en 1701. il fut reçû docteur en droit à Halle. Dans la ſuite il s'attacha à enſeigner l'hiſtoire, & en 1708. il eut la place d'hiſtoriographe de Friderick-Auguſte roi de Pologne, & électeur de Saxe, après la mort de M. Tentzel. Il devint conſeiller un an après, & en 1723. conſeiller de la cour. Il mourut le premier jour d'Avril 1732. dans ſa cinquante-ſeptiéme année : ou dans ſa cinquante-huitiéme, ſelon les actes de Leipſic qui mettent ſa naiſſance le 8. d'Avril 1674. Sa mort arriva à Leipſic, où il a laiſſé deux fils qu'il a eus de la fille de Jean-Friderie Gleditſch, fameux libraire de cette ville, qu'il avoit épouſée, & avec qui il a vécu plus de 30. ans. L'aîné *Friderie-Otton*, eſt licencié en droit, & continue les *Acta eruditorum*. Le ſecond, *Charles-Otton*, continue ſes études académiques. M. Mencke a donné pluſieurs ouvrages qui lui ont fait beaucoup d'honneur. Le plus conſidérable eſt un recueil d'hiſtoriens d'Allemagne, (*Scriptores rerum Germanicarum ſpeciatim Saxonicarum*) en 3. vol. *in-fol.* les deux premiers en 1728. & le troiſiéme en 1730. Il avoit publié en 1703. diverſes lettres, inſtructions & mémoires de Sigiſmond-Auguſte, roi de Pologne, & de quelques autres. Le premier recueil de ſes poëſies parut en 1705. *in-8°.* le ſecond en 1706. & le troiſiéme en 1710. On les a réimprimés en 1713. En 1707. il fit imprimer la vie de l'empereur Leopold ; *Analecta de calamitate litteratorum*, avec une préface, & les lettres de Jean-Antoine Campanus. Les *Analecta de calamitate literatorum* ſont un recueil d'ouvrages de différens auteurs ſur ce ſujet : ſçavoir, *Medices legatus, ſive de exilio*, de Pierre Alcyonius, les deux livres de Pierius Valerianus, & celui de Cornelius Tollius, *de infelicitate litteratorum* ; enfin le traité de Joſeph Barberius, *de miſeria poetarum græcorum*. Tout le monde connoît les deux diſcours de M. Mencke ſur la charlatanerie des ſçavans, qui ont paru en latin en 1715. & qui ont été traduits en diverſes langues. On en a une bonne traduction françoiſe qui a été imprimée à la Haye en 1721. avec des remarques critiques de différens auteurs. Le premier de ces deux diſcours fut fait le 9. de Février 1713. & le ſecond le 14. de Février 1715. M. Mencke a fait pluſieurs autres diſcours qui ont été imprimés, ſçavoir : ſur les ſçavans de Leipſic, en 1709. *in-4°.* *De monogrammate Chriſti*, en 1696. *in-4°.* *De virtute togâ & ſago illuſtribus*, en 1699. *in-4°.* *De cauſſis bellorum inter eruditos*, en 1699. *in-4°.* *De eo quod juſtum eſt circa teſtimonia hiſtoricorum*, en 1701. *De gracorum latinarumque litterarum inſtauratoribus in Miſnia*, en 1701. *De Mindelheimo, Suevia urbe ac dynaſtia in principatum imperii nuper erecta*, en 1706. *De Nouvis politicis Caroli V. imperatoris*, en 1706. *De feimeriis, veteris Weſtphaleorum judiciis Sealmicis*, en 1707. *De Angle & Scotia unione*, en 1701. *De viris militiâ aque ac ſcriptis illuſtribus*, en 1708. L'auteur de ce diſcours eſt proprement Jean-Chrétien Biel : M. Mencke l'a retouché. *De comentariis hiſtoricis quos Galli* Mémoires *vocant*, en 1708. *De ſtellarum Saxonia Friderico bellicoſo jure meritoque collato*, en 1709. La vie & les actions de l'empereur Leopold I. en allemand, en 1707. Il a donné en 1714. une nouvelle édition corrigée & augmentée de la méthode pour étudier l'hiſtoire, par l'abbé Lenglet, qui a lui-même depuis augmenté ſon ouvrage conſidérablement. Il a eu part au dictionnaire des ſçavans publié à Leipſic en allemand en 1715. *in-fol.* Il a continué le journal de Leipſic après la mort de ſon pere pendant vingt-cinq ans, & en a publia trente-trois volumes. Enfin on a le catalogue de ſa bibliothéque dreſſé par lui-même, & imprimé en 1723. & en 1727. augmenté. Il avoit rendu cette bibliothéque publique juſqu'en 1728. qu'il l'a vendue. Il a laiſſé manuſcrites un grand nombre de diſſertations que l'on promet de donner au public. Elles ſont preſque toutes ſur des ſujets intereſſans. *Voyez-en* la liſte dans la bibliothéque Germanique, *tome XXV. p. 230.* d'où nous avons extrait preſque tout ce que nous venons de rapporter ; les *Mémoires de Trevaux, mois de Septembre 1733. pages 1679. & ſuiv.* & les actes de Leipſic de l'an 1732. *page 232.* &c.

MENECHME, de Sicyone, &c. *A cet article dans le Moreri édition de 1725. & de 1732. in-fol.* qu'une troiſiéme perſonne de cé nom a commencé les élémens d'Euclide, *liſez*, a commenté, &c.

MENESTRIER, (Claude-François) &c. *A la fin de l'article de ce Jeſuite dans le dictionnaire hiſtorique on dit que* Jean Baptiſte Meneſtrier, de Dijon, & Claude Meneſtrier, antiquaire du pape Urbain VIII. étoient parens de ce Jeſuite : *c'eſt une faute.* Le Jeſuite étoit de Lyon, & ſon nom s'écrivoit Meneſtrier : les deux autres étoient de Dijon, & leur nom étoit le Meneſtrier. Il n'y avoit aucune parenté entre eux & le Jeſuite. CLAUDE le Meneſtrier étoit habile antiquaire : ce fut en cette qualité qu'il fut ſi bien venu auprès du cardinal Barberin, qui devint dans la ſuite pape ſous le nom d'Urbain VIII. Le Meneſtrier mourut vers 1657. Ce ne fut qu'après ſa mort que l'on imprima en 1657. même ſon ouvrage intitulé : *Symbolica Diana Epheſia ſtatua à Claudio Menetrio Cemeliothece Barberinæ præfecto expoſita*, avec figures. C'eſt un *in-4°.* pluſieurs fois reimprimé depuis. A l'égard de JEAN-BAPTISTE le Meneſtrier, il naquit auſſi à Dijon en 1654. & il fut conſeiller du roi, ſecrétaire de ſa chambre, & contrôleur provincial de l'artillerie au duché de Bourgogne. Il fut auſſi un des plus fameux antiquaires de ſon tems, & l'un des plus curieux. Il a fait imprimer de ſon vivant un petit ouvrage intitulé, *Médailles, monnoyes, & monumens antiques d'Imperatrices Romaines*, à Dijon en 1625. *in-fol.* Depuis ſa mort arrivée en 1634. on a donnée ſes *Medailles illuſtres des anciens empereurs & impératrices de Rome*, en 1642. *in-4°.* à Dijon, que pluſieurs auteurs ont attribué mal-à-propos au pere Meneſtrier, Jeſuite, comme M. A. de Vallencourt le reproche en particulier dans ſon éclairciſſement au ſujet d'un mémoire de M. Moreau de Mautour concernant une correction dans Suetone & dans Dion, imprimé dans le *Mercure de Juillet 1730.* lequel éclairciſſement a été publié en 1732. dans le *tome XVIII. ſeconde partie* de la *Bibliothéque Françoiſe.* Jean-Baptiſte le Meneſtrier a vécu ſoixante-dix ans. On voyoit autrefois ſon épitaphe peinte ſur une des vitres de la paroiſſe de ſaint Medard de Dijon, en ces termes ſinguliers & peu ſérieux :

Cy gît JEAN LE MENESTRIER ;
L'an de ſa vie ſoixante & dix,
Il mit le pied dans l'étrier
Pour s'en aller en Paradis.

Preſque tous nos antiquaires modernes ont parlé de lui avec de grands éloges.

MENGOLI. (Pietre) *On n'en a dit que trois lignes dans le dictionaire de Moreri : ce ſçavans mérite d'être plus connu.* Il étoit l'un des diſciples du pere Bonaventure Cavalieri, de l'ordre des Jeſuites, inventeur des premiers principes du calcul des infinimens petits. Il fut fait profeſſeur en méchanique au collége des nobles de l'accadémie de Bologne, & ſe diſtingua par la ſolidité de ſes leçons, & par ſes ouvrages. Il en publia un *in-4°.* en 1659, qui a pour titre, *Geometria ſpeciosa elementa*, &c. à Bologne. C'eſt une eſpéce d'eſſai des infi-

Digitized by Google

nimens petits. L'auteur y employe les mêmes ſignes de M Leibnits par une partie de ſes calculs déja mis en uſage par Viette, Herigonius, Cavalieri, &c. Les autres ouvrages de Mengoli ſont : *Nova quadraturæ arithmetica, ſeu de additione fractionum. Via regia ad mathematicas ornata.* Il dédia cet ouvrage à la reine Chriſtine de Suéde lorſqu'elle reçut les compliments de l'univerſité de Bologne. *Refrazzone ò paralaſſe ſolare. Speculatione di muſica.* Ces ſpéculations ſur la mutique ſont pleines de choſes curieuſes. *Circolo. Arithmetica rationalis elementa. Arithmetica realis* : tous ces ouvrages ſont fort eſtimés. Le dernier eſt un nouveau ſyſtême, où traitant toute ſortes de matieres ſelon la méthode des mathématiciens, il déduit pluſieurs concluſions de certaines propoſitions qu'il établit. Par le moyen de ſes propoſitions il prétend inſtruire des principales vérités naturelles avec facilité. Ainſi pour donner un eſſai des choſes intelligibles qu'il faut ſçavoir il a compoſé ſa *géometrie ſpecieuſe*, dont on a parlé plus haut, ſon arithmétique rationelle, & ſon cercle, qui ſont auſſi rapportés ci-deſſus : & pour les choſes ſenſibles, il a donné ſa muſique ſpéculative, & ſon arithmétique réelle. Ainſi tous ſes ouvrages ſont unis & tendent à un même but, qui eſt d'éclaircr & d'inſtruire ſolidement. Cet habile homme vivoit encore en 1678. * *Relation manuſcrite ſur quelques ſçavans d'Italie*, par le pere Poiſſon, de l'Oratoire, *Biblioth. Ital. tome IX. page 190.*

MENOCHIUS, (Jean-Etienne) Jeſuite, &c. *Ajoutez, à ce que l'on a dit dans le Moreri éditions de 1725.* qu'il a donné en italien une hiſtoire de la vie de Jeſus-Chriſt, & une hiſtoire ſacrée tirée des actes des Apôtres ; ſix volumes de diſſertations ſur différens ſujets, principalement ſur l'Ecriture ſainte. Après ſa mort on a donné ſon traité de l'œconomie Chrétienne, & une hiſtoire ſacrée, mêlangée, &c. L'édition de ſon ouvrage ſur la bible, procurée par le pere de Tournemine, auſſi Jeſuite, eſt de 1719. en deux volumes *in-fol.* Le pere de Tournemine y a réuni quelques autres ouvrages de ſes confreres ſur la bible, & ſes propres diſſertations.

MENOT, (Michel) *dans on n'a dit que deux mots dans le Moreri*, Chrétien François, mais on ignore de quelle province il étoit natif. Etant entré dans l'ordre des Cordeliers, il s'y diſtingua par le zele avec lequel il prêcha la parole de Dieu, & ſe fit dans le monde une réputation qu'il ne méritoit point. Henri Willot lui donne le titre de profeſſeur en théologie ; & ce titre lui eſt auſſi attribué au frontiſpice de ſes ſermons. La Croix du Maine, & Louis Bail après lui, lui attribuent auſſi la qualité de docteur en théologie de la faculté de Paris, mais les bibliothécaires des Franciſcains ne lui donnent point cette qualité. Il a fleuri du tems des rois Louis XI. Charles VIII. Louis XII. & François I. On croit qu'il mourut au commencement du régne du dernier, ou au plus tard en 1518. comme on le prouve par l'édition de ſes ſermons imprimés en lettres gothiques chez Claude Chevallon, à Paris en 1519. *in-8°.* où il paroît par la préface, que Menot étoit mort depuis peu. On ne peut nier que ce Cordelier ne prêchât avec un zele & une hardieſſe ſinguliere ; & qu'il ne déclamât en toute liberté contre tous les vices de ſon tems, ſans être retenu par aucun reſpect humain. Mais ſes ſermons ſont plus comiques que ſérieux : ils ſont remplis de traits burleſques & bouffons ; pleins d'ailleurs d'ignorance, de mauvaiſes plaiſanteries, & d'alluſions indécentes. Ils ſont écrits en fort mauvais latin. Il falloit être bien de mauvais goût pour courir, comme l'on faiſoit, à un tel prédicateur. Tous les ſermons de Menot, ſemblables pour le ridicule à ceux de Barlet, d'Olivier, Maillard, & de Robert Meiſſier, conſiſtent en quatre carêmes, publiés ſous ces différens titres : 1. *Fr. Michaelis Menoti, zelantiſſimi prædicatoris ac ſacræ theologiæ profeſſoris, ordinis Minorum, perpulchra epiſtolarum quadrageſimalium expoſitio, ſecundùm ferias & dominicas, declamatarum in amantiſſimo & devotiſſimo conventu fratrum Minorum Pariſienſium anno Domini 1517.* à Paris chez Claude Chevallon en 1519. *in-8°.* 2. *Opus aureum evangeliorum quadrageſimalium in academiâ Pariſiorum declamatorum per venerabilem P. Michaelem Menotum, ordinis Minorum*, à Paris chez Claude Chevalon en 1519. *in-8°.* 3. *R. P. Mich. Menoti perpulcher tractatus, in quo tractatur perbello de fœdere & pace inenunda, mediâ ambaſſiatrice pœnitentiâ*, à Paris en 1519. *in-8°.* 4. *R. P. Michaelis Menoti ſermones quadrageſimales ab ipſo olim* (1508.) *Turonis declamati*, à Paris *in-8°.* Il y a encore quelques autres éditions ; & cependant ces ſermons ſont fort rares, en quoi il n'y a pas de mal. * Henrici Willot, *athenæ orthodoxorum ſodalitii Franciſcani.* Menot y eſt mal appellé *Menatus*, ce qui eſt peut-être une faute d'impreſſion. Lucæ Wadingi, *ſcriptor. ordinis Minor.* La Croix du Maine, *bibliotheque françoiſe.* Louis Bail, *ſapientia ſuis prædicanti*, partie 2. *Eſſais de littérature du mois de Septembre 1702.* Niceron, *mémoires*, *&c. tome 24.*

MENTZEL, (Chrétien) né à Furſtenwald, ville dans le Mittel-Marck, entre Berlin & Francfort ſur l'Oder, étoit d'une famille très-honnête, fils de *Chriſtophe* Mentzel, homme conſulaire, & qui a rendu de grands ſervices à ſa patrie, & de *Marie* de Felbinger, fille d'un conſeiller de la même ville. Chrétien Mentzel naquit le 15. de Juin 1622. fut élevé & inſtruit juſqu'à l'âge de huit ans dans ſa maiſon, & envoyé enſuite au collége fondé en 1607. par Joachim Frederic, électeur de Brandebourg. Mais les guerres qui agitoient alors l'Allemagne, l'obligerent peu après d'en ſortir, & de revenir chez lui, d'où il fut envoyé à Berlin. Il demeura dans cette ville juſqu'en 1637. que la peſte, qui ravageoit toute la Marche de Brandebourg, le contraignit de revenir encore dans ſa patrie, & de ſe retirer avec eux à la campagne. Il perdit ſon pere au commencement de 1640. & après ſa mort il retourna à Berlin, où il ſe fit beaucoup eſtimer par ſa bonne conduite, & par les grands progrès qu'il avoit déja faits dans les ſciences. L'amour qu'il avoit pour la médecine, & le déſir où il étoit d'en faire ſa principale étude, l'engagea d'aller à Francfort, où il s'y appliqua pendant deux ans. Il alla enſuite à Konigſberg en Pruſſe, où il ſe lia d'amitié avec pluſieurs ſçavans, & on lui procura d'accompagner à Warſovie & à Cracovie Creizius, que l'électeur de Brandebourg envoyoit en 1647. à la diéte de Warſovie, & auprès de Jean Caſimir roi de Pologne à Cracovie. Mentzel reçut beaucoup d'honneur dans cette occaſion, & Caſimir lui donna des marques particulieres de bienveillance. De retour à Konigſberg, Chrétien Ravius, homme très-ſçavant dans les langues, l'invita en 1648. à venir auprès de lui à Dantzic ; pour l'aider dans l'inſtruction de la jeuneſſe. Mentzel y demeura un an, pendant lequel il fit beaucoup d'obſervations de botanique. Il revint dans ſa patrie en 1650. & de-là il alla à Hambourg, où il s'embarqua pour la Hollande. Il vit Amſterdam, Leyde & pluſieurs autres villes, ſe rembarqua de nouveau & parcourut tout l'Ocean, & vint à Veniſe. Il vit enſuite Valence, Alicante, les iſles de Majorque, de Corſe, de Sardaigne, Gênes, Livourne, la Sicile, Malte, Candie, Padoue, Bologne, Piſe, Sienne, Florence, Rome, Naples, &c. Il étoit de retour à Padoue en 1654. & il y fut fait cette année docteur en médecine. Après cela il revint chez lui par Verone, Vicence, Trente, Inſpruck, Augſbourg, Nuremberg, Jene & Leipſic. Revenu de tant de voyages, il ſe mit à exercer la médecine, ce qu'il fit avec beaucoup d'applaudiſſement & de ſuccès. En 1658. il ſuivit, en qualité de médecin d'armée, Frideric-Guillaume, électeur de Brandebourg, qui faiſoit la guerre dans l'Alſace. La guerre finie, il accompagna le même prince à Cleves, & dans tout le Brandebourg ; & ces courſes lui valurent les titres de conſeiller & de médecin de l'électeur. Vers 1665. il ſuivit en Hollande le marquis Frederic, depuis roi de Pruſſe & le conduiſit aux eaux d'Aix-la Chapelle, & à celles de Spad, & l'aſſiſta utilement de ſes conſeils. Il étoit à peine de retour à Berlin, que l'électeur le renvoya à la Haye pour y ſecourir la princeſſe ſa femme qui y étoit arrêtée par la maladie, & attaquée de phtyſie, & il la ramena en litiere à Berlin : mais la princeſſe mourut le 8. de Juin 1667. En 1671. il accompagna encore l'électeur de Brandebourg, que la néceſſité d'arrêter les progrès des armes des François obligea de ſe tranſporter tut le Rhin, & y fit quelque ſéjour avec le prince à Francfort ſur le Mein & dans les environs, & en 1674. autour de Colmar en Alſace. Il eut l'honneur de l'accompagner de même dans toutes les expéditions ſuivantes juſqu'en 1677. qu'il alla encore avec lui dans le duché de Cleves. Cet électeur étant mort en 1688. Mentzel qui ſongeoit déja à la retraite, en demanda la permiſſion à Frédé-

Digitized by Google

tic III. ſon ſucceſſeur, & l'obtint ; mais Frederic qui l'eſtimoit beaucoup envoyoit toutes les ſemaines ſçavoir de ſes nouvelles. M. Mentzel avoit de grandes relations, même dans les pays les plus éloignés, comme dans les Indes ; & il s'étoit appliqué ſi ſerieuſement à l'hiſtoire & à la langue des Chinois, qu'il a peut-être été le premier homme de ſon ſiecle dans ces connoiſſances. Il eſt mort le 17. de Janvier 1701. âgé de ſoixante-dix-huit ans, ſept mois & deux jours. Il s'étoit marié en 1678. avec *Anne-Eve* Falckenhage, avec laquelle il a vécu 43. ans, & dont il a eu pluſieurs enfans. Ses ouvrages ſont : *Catalogus plantarum circa Gedanum ſponte naſcentium*, en 1649. in-4°. *Lapis Bononienſis in obſcuro lucens collatus cum phoſphoro hermetico Chriſtiani Adolphi Balduini*, &c. en 1675. *Syllogè minutiarum lexici latinoſinico-characteriſtici*, &c. in-4°. *Index nominum plantarum univerſale multilingue*, à Berlin en 1682. *in-fol.* Une chronologie de la Chine, en allemand, en 1696. *in-4°.* à Berlin. On trouve auſſi pluſieurs de ſes ouvrages, & un grand nombre de ſes obſervations dans le *Lindenius renovatus*, & dans les *Miſcellanea curioſa*, Dec. III. an. VII. & il a laiſſé manuſcrits, quatre tomes *in fol.* des choſes naturelles du Breſil, recueillies & enluminées par le prince Maurice de Naſſau, & mis en ordre par Mentzel ; plus, dix volumes *in-fol.* auſſi manuſcrits tirés du lexicon chinois, intitulé : Cuguey ; & enfin *Flora Japonica, ſive flores herbarum & arborum*, &c. en deux volumes. * Sa vie dans les *Miſcellanea curioſa*, *Dec. III.* &c. Manget, *Biblioth ſcriptor. medicor.* tome 2. &c.

MENZINI, (Benedetto, ou Benoit) Florentin célebre, poëte, & ſçavant critique, naquit à Florence en 1646. de parens pauvres. Il alla à Rome en 1683. & entra au ſervice de la reine Chriſtine de Suéde, qui eſtima ſon eſprit, & l'appuya de ſa protection. Il fut bientôt après profeſſeur en éloquence au collége de la Sapience, & membre de l'académie nommée l'Arcadie, fondée à Rome en 1690. Il prit le nom d'*Engemio*. Il eſt le premier après le *Taſſe*, & le *Chiabrera*, qui ait relevé la gloire de la poëſie italienne. Ses poëſies ne ſont gueres inférieures à celles des anciens. *Le Chiabrera* fut ſon *idole*, & il l'égala par les graces du ſtyle, & par les beautés des tranſpoſitions. Ses ſatyres ſont très-eſtimées. Dès ſa premiere jeuneſſe, il compoſa pluſieurs excellens ouvrages & diverſes pieces de poëſie qui firent augurer dès-lors ce qu'il ſeroit un jour. Il mourut à Rome en 1704. Voici les principaux de ſes ouvrages. *Della coſtruzione irregolare della lingua Toſcana. De poeſi innocentia. De litterarum invidia. De inani gloria ſtudio. De infelicitate terreni amoris, liber Elegiacus. L'arte poetica*, réimprimé à Rome en 1690. & très-eſtimé. *Del terreſtre paradiſo, lib. 3. Un libro d'Elegie*, à Rome en 1697. *Inni ſacri. Lamentazioni de Geremia in verſa rima*, où regne tout le ſublime prophétique, à Rome en 1704. *Academia Tuſculana*, ouvrage poſthume que le *Teglia* publia en 1705. Il eſt mêlé de proſe & de vers ; & quoique l'auteur le compoſât dans la langueur d'une hydropiſie, dont il mourut, il paſſe pour ſon chef-d'œuvre. On a encore en manuſcrits quatre livres de la philoſophie morale, en vers italiens non rimés ; des égloques paſtorales, en italien ; douze ſatyres compoſées en 1680. * *Bibliotheque italienne, tome 2. pag. 227.* &c.

MERBES, (Bon de) *Souſtiuez cet article à celui qui ſe trouvera déja dans le Moreri.* M. de Merbes, prêtre, docteur en théologie, né à Montdidier, au diocèſe d'Amiens, entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il enſeigna les belles lettres avec ſuccès pendant quelques années. Sorti de cet emploi, dans lequel il s'étoit formé à une bonne latinité, il s'appliqua particulierement à l'étude de l'écriture-ſainte & de la tradition, & à la prédication. Il ne penſoit gueres à être auteur lorſque M. le Tellier, archevêque de Reims, qui connoiſſoit ſon mérite, l'engagea à compoſer en latin une *ſomme de théologie morale*. M. de Merbes ſe rendit aux vœux du prelat, & il fut aidé dans ce travail par M. Faure, ſçavant docteur de Sorbonne, qui avoit été précepteur de M. le Tellier. L'ouvrage fut imprimé à Paris, chez Dezallier, en 1683. en 2. volumes *in-fol.* & dédié à M. le Tellier, archevêque de Reims. Il eſt intitulé : *Summa chriſtiana orthodoxa fidei & morum*. La latinité en eſt pure & élégante : mais l'auteur y eſt trop rhéteur ; les principes ſont fort éloignés de la morale relâchée, mais M. Arnauld diſoit, qu'il ne falloit pas s'attendre d'y trouver toûjours une grande juſteſſe : ce qui paroît vrai de quelques endroits ſeulement, mais en petit nombre ; car M. Arnauld avoue en effet qu'il n'avoit lû que peu de choſe de cet auteur, quand il en jugeoit ainſi. Le docteur du Bois, qui a été bibliothécaire de M. de Reims, trouvant cet ouvrage de M. de Merbes trop long & trop diffus, ſongea à l'abreger, mais ce deſſein, qui étoit bon, n'a point été exécuté. M. de Merbes avoit une grande pieté, un grand déſintéreſſement, & beaucoup d'éloignement pour toute place qui l'eût élevé & obligé de trop paroître. Il eſt mort à Paris, au college de Beauvais, le 2. d'Août 1684. âgé de 68. ans. * *Mémoires du tems. Critique de la bibliotheque de M.* Du-Pin, par Simon, *tom. 2. pag. 385.* Arnauld, *lettres, tom. 3. p. 324 & 327.*

MERCADO, en latin *Mercatus*, (Louis de) *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri*, étoit né à Valladolid en Eſpagne, & fut premier médecin des rois Philippe II. & Philippe III. Il a profeſſé long-tems avec beaucoup de réputation & de ſuccès dans ſa patrie, & ce fut l'eſtime qu'il s'acquit dans cet exercice, qui engagea Philippe II. à le faire venir à la cour, où pendant vingt ans il eut un ſoin particulier de la ſanté du roi. Il avoit autant de prudence que d'habileté, & on recourut à lui dans de certaines maladies particulieres, pour leſquelles on ſçavoit qu'il étoit très-expert. Il raiſonnoit bien, & avoit une grande pénétration d'eſprit. Il eſt mort âgé de 86. ans d'une retention d'urine cauſée par la pierre. On a recueilli la plus grande partie de ſes ouvrages en 5. volumes *in-fol.* à Francfort ; le premier avoit déja paru à Valladolid en 1604. Le deuxiéme au même lieu en 1605. Le troiſiéme avoit été publié à Madrid dès 1594. Le quatriéme au même lieu, la même année. Le cinquiéme à Valladolid en 1613. L'édition de Francfort eſt de 1654. On ne trouve point les traités ſuivans dans cette édition, ſçavoir : *Inſtitutiones chirurgicæ*, à Madrid en 1594. *in 8°.* & à Francfort en 1619. *Methodus medendi*, à Valladolid en 1572. *Inſtitutiones medicæ*, en 1594. *De communi & peculiari præſidiorum artis medicæ indicatione*, in-fol. *Inſtitutiones ad uſum & examen eorum qui luxatoriam exercent artem*, traduites de l'eſpagnol en latin par Charles Piſon, en 1624. *in-fol. De pulſibus, lib. 2.* en 1584. & en 1592. *Libellus de eſſentia, cauſis, ſignis & curatione febris maligna*, &c. en 1594. Petrus Caſtellanus, *de vitis illuſtr. medicor. Biblioth.* Nicol. Ant. *com.* 2. Manget, *biblioth. ſcriptor. medicor. tom.* 2. &c. Vander-Linden, *de ſcript. medic.*

MERCADO, (Michel) étoit de San-Miniato en Toſcane, d'une famille ancienne du pays. Il étoit petit-fils de Michel Mercado, en latin *Mercatus*, qui avoit été lié d'une amitié étroite avec le célebre Matſile Ficin, & qui mériroit cette liaiſon par l'érudition dont lui même étoit orné, & fils de *Pierre* Mercado, philoſophe & médecin habile, mort en 1585. Après avoir fait ſes humanités dans ſa patrie, il alla à Piſe, où il fut appellé publiquement docteur en philoſophie & en médecine. On y eut une ſi grande idée de ſon mérite, que des docteurs, même fameux, ſe rendirent ſes diſciples, & ſe firent honneur de prendre ſes leçons & ſes avis. Après avoir fini le cours de ſes études académiques, il alla à Rome ; & quoiqu'il fût à peine ſorti de ſa vingtiéme année, le pape Pie V. lui donna l'intendance du jardin des plantes au Vatican. Mercado enrichit ce jardin par ſes ſoins, & forma auprès un cabinet de métaux & de foſſiles auſſi utile que curieux. Il en donna l'explication dans de ſçavantes diſſertations, & pour en rendre l'explication plus facile, il fit graver correctement ces métaux & ces foſſiles. Ferdinand I. grand duc de Toſcane, informé de ſon mérite, lui donna rang parmi les familles nobles de Florence, quoi qu'il ne fût encore que dans ſa 27. année ; & l'année ſuivante, le ſénat Romain lui donna auſſi la nobleſſe Romaine. Mercado ne fut pas moins eſtimé du pape Gregoire XIII. qui le mit au nombre de ſes officiers, & ce fut par ſes avis qu'il écrivit en italien ſes conſeils de médecine ſur la peſte ; ſur les cauſes de la corruption de l'air ; ſur la goute, & ſur la paralyſie : Ces conſeils furent imprimés à Rome en 1576. *in-4°.* Les médecins furent ſi contens de cet ouvrage, que lorſque Coſme II. grand duc de Toſcane eut été attaqué de paralyſie, les Florentins conſul-

Digitized by Google

terent l'auteur ſur les moyens de guerir leur ſouverain. Le pape Sixte V. fit de grands biens à Mercado, lui donna d'amples revenus, & la dignité de protonotaire apoſtolique. Il l'engagea auſſi d'accompagner en Pologne le cardinal Hippolyte Aldobrandin, qui fut depuis pape, & qui étoit envoyé auprès de Sigiſmond III. & de Maximilien, archiduc d'Autriche, pour traiter de paix. Mercado fut très-utile par ſes avis au cardinal dans le cours de cette négociation, où il ſe montra auſſi-bon politique que médecin. Il profita auſſi de ces voyages pour recueillir de quoi augmenter ſon cabinet de métaux & de foſſiles, & il s'écarta ſouvent dans le même deſſein pour pénétrer au loin dans les provinces où il ſe trouvoit. Durant ſon voyage en Pologne, il fit, ſans le ſecours de livres, un traité ſçavant des obéliſques qu'il dédia au pape Sixte V. & dont il donna enſuite un ſupplément avec de très-doctes remarques ſur ce que Latinus Latinius avoit déja fait ſur le même ſujet. Le cardinal Hippolyte Aldobrandin, ayant été fait pape ſous le nom de Clément VIII. Mercado fut ſon premier médecin; & ayant acheté peu après l'ancienne citadelle de San-Miniato, bâtie par les ſoins de l'empereur Friderie II. il obtint du pape, que cette ville ſeroit placée au rang des villes célebres dans la célebre galerie du Vatican. Les Mercado ſont encore en poſſeſſion de cette citadelle. Michel fut employé ſous Clement VIII. dans les affaires les plus importantes; & le grand duc de Toſcane Ferdinand, ſe ſervit ſouvent du crédit qu'il avoit auprès de ce pape, pour engager celui-ci à traiter avec beaucoup plus de douceur Henri roi de Navarre encore hérétique; & Mercado de ſon côté uſa auſſi fort librement pour d'autres affaires du crédit de Ferdinand, enſorte qu'il s'écrivoient ſouvent mutuellement. Clement VIII. vouloit élever Mercado à de plus grands honneurs, & il l'avoit déja déſigné commandeur du Saint-Eſprit en Saxe, lorſque cet habile homme mourut le 7. des Calendes de Juillet de l'an 1593. Clement VIII ne put retenir ſes larmes, lorſqu'il apprit ſa mort, & il en témoigna longtems ſa douleur. Mercado avoit été étroitement lié avec le bienheureux Philippe de Neri, & durant ſa derniere maladie, il ſe fit un devoir de ſuivre en tout les avis de ce ſaint homme, & lui donna toute ſa confiance. Ce fut lui qui lui adminiſtra le ſaint Viatique. Il fut auſſi fort uni avec le cardinal Baronius, qu'il conſultoit volontiers. Il mourut à Rome avec de grands ſentimens de pieté, âgé ſeulement de cinquante-deux ans, deux mois & ſix jours. Il avoit toûjours reſpecté & aimé la vertu, & ſa conduite avoit toûjours été ſage & reglée. C'étoit d'ailleurs un eſprit doux, ami de la paix, & toûjours porté à faire du bien. Il joignoit à ces qualités beaucoup de candeur & de ſimplicité; & quoique reſpecté de tous, conſulté ſans ceſſe par les ſçavans les plus illuſtres, uni d'amitié avec les grands, en liaiſon même avec pluſieurs ſouverains, il n'avoit rien que d'affable, & de modeſte. La deſcription des métaux & foſſiles qu'il avoit recueillis, fut imprimée long-tems après ſa mort par les ſoins de Jean-Marie Lancifi, premier médecin du pape Clement XI. en 1717. *in fol.* à Rome, avec des remarques de l'éditeur, & au même lieu en 1719. avec de nouvelles notes & de nouvelles figures: cet ouvrage eſt intitulé, *Metallotheca*, &c. Pierre Mercado, pere de *Michel*, fut auſſi un médecin & un philoſophe très-eſtimé, comme on le marque dans l'épitaphe ſuivante qu'on lit à San-Miniato, dans l'égliſe de ſaint François.

Petro Mercado
Philoſopho, & medico præſtantiſſimo
Qui bonas artes prudentiâ, fide, & religione
Ornavit.
Domi clarus fuit, foris honoratus.
Pio V. & Gregorio XIII.
Summis Pontificibus
Cognitus & gratus.
Michael & Franciscus *filii,*
Parenti optimo poſuere.
Vixit annos LXXI. dies XIII.
Obiit idibus Maii M. D. LXXXV.

* Manget, *biblioth. ſcript. medicor.* lib. XII. *t. 2. Acta Lipſienſi, an. 1718 & an. 1720.* La préface de la *Metallotheca*, &c.

MERCI, (Notre-Dame de la) ordre royal & militaire de Religieux. *Addition pour le catalogue des généraux de cet ordre.*

LIX. Gabriel Balbaſtro, élu général le 16. d'Octobre 1723. mourut à Madrid le 31. Août 1728. à l'âge de quarante-neuf ans.

LX. Joseph Campuzano, provincial actuel de la province de Caſtille, fut élu général à Valence le 4. de Juin 1729. Il prit poſſeſſion en cette qualité de la grandeſſe d'Eſpagne, en ſe couvrant devant le roi à Seville le 26. de Février 1730. ayant eu pour parain dans cette fonction, le duc del Arco. Il mourut à Madrid le 23. Septembre 1731. à l'âge de 60. ans.

LXI. François-Sauveur Gilaberte, provincial de la province d'Aragon, fut élu pour général, dans le chapitre general, tenu à Huete le 31. de Mai 1732.

MERCIER. (Jean le) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Moreri édition de 1725. qu'*il embraſſa la Religion Prétendue Reformée, depuis l'an 1546. & qu'il mourut en 1570. non en 1573.

MERCIER, (Joſias le) fils du précedent, n'étoit point fils d'une demoiſelle, *comme on le dit dans le Moreri édition de 1725.* mais de *Marie* d'Allier, femme de *Jean* le Mercier, ſon pere, fille de *Lubin* d'Allier, docteur ès droits, avocat au parlement, & bailli de ſaint Germain-dès-Prez, & d'*Antoinette* de Loynes, &c. Joſias le Mercier fut baptiſé dans l'eglise de S. Sulpice à Paris, avec deux de ſes ſœurs, depuis le decès de leurs pere & mere, le 29. d'Octobre 1572.

MERCIER. (Nicolas) *Ajoutez à ſon article, édition du Moreri de 1725. qu'*il a fait, outre les autres ouvrages dont on parle à ſon article, un traité latin ſur l'Epigramme, qui eſt fort eſtime dont on a une édition *in-4°.* à Paris en 1653. *& auſſi de l'edition de 1732. qu'*il eſt mort en 1657. comme porte ſon épitaphe.

MERCKLIN, (George-Abraham) médecin, étoit né à Wintzheim, ville libre & impériale en Allemagne, dans la Franconie, l'an 1613. de Jean Mercklin, chirurgien de la même ville, très-habile dans ſa profeſſion, & aſſez bon poëte. Il ſervit de ſecrétaire pendant trois ans à Wittemberg, au ſçavant Daniel Sennert, depuis 1635. juſqu'en 1638. & profita beaucoup ſous cet habile médecin. En 1640. Il fut creé lui-même docteur en médecine à Altorf, & la même année il fut fait phyſicien ordinaire de la ville libre & impériale de Wiſſembourg. Il y exerça la médecine pendant vingt ans de ſuite avec beaucoup de ſuccès, après quoi il fut médecin & conſeiller du comte de Pappenheim, alors régent, & commandeur ſouverain de l'ordre Teutonique dans la Franconie, qui réſidoit à Ellingen, & de pluſieurs autres grands, avec des appointemens conſidérables. En 1660. il alla à Herſbruck où il exerça la médecine pendant cinq ans, & en 1667. il ſe retira à Nuremberg, où il fut fait phyſicien ordinaire de la République, aſſocie du collége de médecine, & medecin juré de la maiſon de l'ordre Teutonique en cette ville. Il mourut d'apoplexie dans la même ville en 1683. à l'âge de ſoixante-onze ans. On n'a de lui qu'une obſervation dans les Ephémerides de l'académie des curieux de la nature, *De foramine in ventriculo demortui reperto:* mais il en a laiſſé un grand nombre d'autres qui ſont entre les mains de M. Manget, qui en parle avec honneur dans ſa bibliotheque des médecins auteurs, livre XII.

MERCKLIN, (George-Abraham) *fils du précédent*, naquit à Wiſſembourg, & fit ſes études, partie dans ſa patrie, & partie à Nuremberg. Il fréquenta enſuite l'univerſité de Wittemberg, où il alla en 1660. & où il s'appliqua d'abord à l'étude de la philoſophie & de la phyſique, & enſuite à celle de la médecine ſous les freres Michel & André Sennert. En 1664. au mois de Septembre, il ſoutint avec honneur ſous ſon aîné une diſpute publique ſur le cœur, qu'il avoit compoſée lui-même. Il alla peu après à Herſbruck auprès de ſon pere, ſous lequel il continua de s'inſtruire, & au mois de Mai 1665. il vint à Altorff, où il écouta avec profit les célebres profeſſeurs Maurice Hoffman, & Jacques Panceroce Brunon. Il s'y mêla ſouvent dans les diſputes publiques où il parut toûjours avec honneur, ſoit qu'il attaquât, ſoit qu'il répondît; il y érudia ſerieuſement l'anatomie, & la botanique, & il ſe fit aimer & eſtimer de tous les ſçavans de cette

Digitized by Google

ville qu'il eut occaſion de connoître. Le deſir d'augmenter en connoiſſances l'engagea enſuite à parcourir d'autres univerſités, ſoit en Allemagne, ſoit en Italie, & il s'arrêta pendant quelque tems dans celle de Padoue, où il fréquenta les plus habiles médecins & phyſiciens, & pratiqua même la chirurgie dans les hôpitaux de cette ville. Revenu à Nuremberg en 1670. il fut fait docteur en médecine à Altorf, & en eut non-ſeulement le titre, mais les droits & les privileges, & la même année il fut admis au collége des médecins de Nuremberg, ce qui le rendit collégue de ſon pere qui voyoit avec joye les progrès de ſon fils, & les honneurs dont ſon mérite étoit comblé. Il fut quatre fois doyen de ce collége, & viſiteur des apotiquaireries. En 1684. il ſuccéda à ſon pere, mort l'année précédente, dans les titres & fonctions de médecin de la maiſon de l'ordre Teutonique à Nuremberg, & de pluſieurs princes & autres grands. En 1676. il fut reçû dans l'académie impériale des curieux de la nature, dont il a enrichi les mémoires d'une quantité d'obſervations phyſiques, où l'on admire autant ſa ſagacité que ſon érudition en ce genre. Il s'étoit marié en 1672. avec *Eſther-Julienne* de Sundershall, fille d'un conſeiller de Nuremberg, qu'il perdit en 1682. & il ſe remaria en 1683. & eut pluſieurs enfans de l'un & de l'autre mariage. Il eſt mort le 19. d'Avril 1702. âgé de cinquante-huit ans. On a de lui, *Joſephi Pandolphini tractatus de ventoſitatis ſpina ventoſiſſimo morbo, renuſſus, correctus, & annotationibus, novisque obſervationibus illuſtratus*, in-12. en 1674. *Tractatus medica, de ortu & occaſu tranſfuſionis ſanguinis*, in-8°. en 1679. *Lunadonius renovatus*, en deux livres, en 1686. *in-4°. Syllogæ caſuum medicinalium, incantationi vulgò aſcribi ſolitorum*, &c. *in-4°.* en 1698. Pluſieurs autres traités de médecine, en allemand, & un grand nombre d'obſervations dans les mémoires ou journaux de l'académie des curieux de la nature, & dans les *Miſcellanea curioſa, decad. II. ann. III.* * *Voyez* ces deux derniers recueils, & la bibliothéque des médecins qui ont écrit, par M. Manget, *tome ſecond, livre XII.* &c.

MERE-FOLLE, (la compagnie de la) étoit célébre à Dijon, & a ſubſiſté pendant pluſieurs ſiécles. On en a fait remonter l'origine juſqu'à l'an 1381. auquel un certain Adolphe, comte de Cleves, établit dans les états une ſociété qu'il nomma la *ſociété des ſous*. Elle étoit compoſée de trente ſix gentilshommes. Le pere Helyot, religieux du Tiers Ordre de ſaint François, en rapporte la patente inſtructive dans ſon hiſtoire des ordres religieux & militaires. On croit que ce fut cette ſociété qui donna naiſſance à la Mere-Folle de Dijon, qui y a beaucoup de rapport. Cette compagnie étoit compoſée en partie d'infanterie, & en partie de cavalerie, & l'on portoit un gnidon roulet les fois qu'elle étoit en marche. Les aſſociés portoient un bonnet de trois couleurs, jaune, rouge & vert; & les habillemens devoient être de même: mais les officiers ſe diſtinguoient par la forme de l'habit, la qualité des étoffes, les galons & l'arrangement des grelots & des ſonnettes, c'eſt-à-dire, qu'ils paroiſſoient plus fous que les autres. Le chef de la compagnie qui s'appelloit *Mere-Folle*, & qui mérioit ce nom, avoit ſa cour compoſée d'officiers, de même que les princes & les ſouverains ont la leur. On ne pouvoit faire ſans lui aucune *Montrée*, (c'eſt ainſi que l'on nommoit la marche de la compagnie) ni le ſervice des habits de trois couleurs. Les jugemens qu'il rendoit étoient ſouverains, & exécutés nonobſtant appel; & ce qui paroîtra ſingulier, eſt que le parlement a toûjours confirmé ces jugemens, lorſque l'appel a été porté pardevers lui. Le procureur fiſcal de la compagnie ſe nommoit *le procureur fiſcal vert*. Les convocations, les réceptions, les jugemens & autres actes, les entretiens même pendant les aſſemblées, devoient ſe faire en vers burleſques ou comiques: les lettres qu'on s'écrivoit devoient être du même ſtyle. Cette compagnie, quoique compoſée de plus de 500. hommes, n'admettoit dans ſon corps que des notables, tant des cours ſupérieures, que de la bourgoiſie de la ville & des environs. Des perſonnes de la plus haute conſidération y reçurent le bonnet en 1626. car cette compagnie ſubſiſtoit encore alors. Mais elle fut entiérement abolie, ſous de groſſes peines en cas de contravention, par arrêt rendu le 21. de Juillet 1630. en la ville de Lyon, & homologué au parlement de Dijon le 25. du même mois. Le ſieur des Champs étoit alors *Mere-Folle*. Le pere Meneſtrier, Jéſuite, qui a tant traité de mariéres ſingulieres & theatrales, parle de cette compagnie dans ſon livre des repréſentations en muſique, anciennes & modernes. Un homme d'eſprit de Bourgogne a promis auſſi une hiſtoire complette de cet établiſſement extravagant, comme on le voit par une lettre qu'il a écrite ſur ce ſujet à M. Moreau de Mautour, auditeur des comptes à Paris; & membre de l'académie des inſcriptions & belles lettres. On trouve cette lettre dans le *Mercure de France, mois de Janvier 1734.*

MERI, en latin *Mauriacum*, bourg ſitué aux environs de Troye en Champagne, eſt, comme on le croit, le lieu où Attila, après la levée du ſiége d'Orleans, planta ſon camp au milieu d'une vaſte plaine où il avoit la liberté d'étendre ſon armée extrêmement nombreuſe. Cette plaine, qu'on appelloit la campagne de Châlons, (*Campi Catalaunici*) du nom de cette ville qui en étoit la principale, avoit cent lieues de long ſur ſoixante-dix de large, comptant, ſelon Jornandès, la lieue Gauloiſe de cent cinquante pas. C'eſt dans cette campagne qu'Aëce & Théodoric ayant joints Attila, & que les deux armées étant en préſence, on ſe diſpoſa au combat. La bataille ſe donna aux environs du même lieu de Meri; Attila, roi des Huns, y fut défait; & Théodoric, roi des Viſigoths, y fut tué au commencement de l'action. * Jornandès, *c. 36. & ſuiv. Gregor. Turon. & nota* Ruinart, *in Gregor.* Idatii, *Chronicon. apud Sirmond*, &c.

MERI, (François) *voyez* MERY.

MERSENNE, (Marin) *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. au lieu* du bourg d'Oyſe, *liſez* le bourg d'Oyſé. *Ajoutez que* l'on trouve pluſieurs lettres latines de ce ſçavant Minime parmi celles de Martin Ruar, célébre Socinien. Outre la viedu pere Merſenne, par le pere Hilarion de Coſte, il faut voir celle de Deſcartes, par M. Baillet, *in-4°.* Il y eſt ſouvent parlé du pere Merſenne.

MERULA, (Ange) né Catholique, & devenu apoſtat, vint au monde à la Brille l'an 1482. entra dans l'état eccléſiaſtique, reçut les ordres ſacrés à Utrecht, & fut curé de Henflee dans la province d'Utrecht. Mais s'étant laiſſé entraîner aux nouveautés profanes qui ſe répandirent de ſon tems avec tant de violence, & qui cauſerent de ſi grands ravages, fit d'abord quelques changemens dans les prieres du ſacrifice; il ne reconnut plus les mérites & l'interceſſion des Saints. Il ſe mit enſuite à déclamer contre l'égliſe Romaine, qu'il abandonna enfin. En 1553. on ſe ſaiſit de ſes livres & de ſes manuſcrits, on le mit en priſon, on l'interroges pluſieurs fois, on le convainquit d'erreurs capitales. On voulut les lui faire abjurer, il parut le faire en effet, & après qu'on eut lû en ſa préſence la formule de l'abjuration à la Haye, où il étoit detenu, on brûla tous ſes papiers. Mais ſoit qu'il n'eût rien entendu de ce qu'on lui faiſoit abjurer, comme on le prétend, ſoit qu'il n'eût pas agi lui-même de bonne foi, lorſqu'il eut été transferé de la Haye dans un couvent à Delft, il compoſa une réfutation de la ſentence qui avoit été prononcée contre lui, & en 1555. ayant été conduit à Louvain, il y déclara qu'il croyoit tout ce qu'il avoit enſeigné & dit, & qu'il ne prétendoit pas l'avoir abjuré, comme il étoit réſolu de le ſoûtenir. Comme on vouloit le gagner par la douceur & par la voie de la perſuaſion, on entra pluſieurs fois en conférence avec lui à Louvain, dans une abbaye du Haynault, où il fut transferé, & enfin à Mons, où on lui fit ſon procès en 1557. Il fut conduit au bucher pour y être brûlé; mais s'étant mis à genoux auprès, il mourut avant que le feu y fût mis. On brûla néanmoins ſon cadavre: c'étoit au mois de Juillet 1557. Ange Merula étoit ſçavant, & avoit beaucoup étudié l'écriture, mais non avec l'humilité & la docilité qui conviennent à un Chrétien. Il aimoit les pauvres, & avoit fait bâtir pour eux un hôpital à la Brille. Il étoit fort âgé quand il mourut, & grand oncle de Paul MERULA, profeſſeur à Leyden, *dont on a parlé dans le Moreri.* Ce profeſſeur a publié une relation des ſouffrances de ſon oncle, qu'il ne craint point de traiter de martyr. * *Voyez* auſſi les *Mémoires littéraires de la grande Bretagne, tome I. page 82.*

MERY, (Jean) né à Vatan en Berry, le ſixiéme de Janviet

1645, ſuivit la profeſſion de chirurgien qu'exerçoit ſon pere, & vint à dix-huit ans s'inſtruire à l'Hôtel-Dieu de Paris. Il ſe fit connoître en 1681. par une *Deſcription de l'oreille* qu'il donna dans la ſeconde édition du traité de M. Lamy, docteur en médecine, ſur l'ame ſenſitive, & par une lettre très-modeſte ſur le même ſujet, imprimée dans le même ouvrage. Il fut pourvû la même année d'une charge de chirurgien de la feue reine femme de Louis XIV. En 1685. M. de Louvois le mit aux Invalides en qualité de chirurgien major, & l'envoya l'année ſuivante en Portugal pour donner du ſecours à la reine de ce royaume qui mourut avant ſon arrivée. On lui fit les offres les plus avantageuſes pour l'arrêter en Portugal; on en fit autant en Eſpagne à ſon paſſage, mais rien ne put vaincre l'amour de la patrie. A ſon retour il entra dans l'académie des ſciences en 1684. Il ſuivit la cour à Chambort pour avoir ſoin de la ſanté de M. le duc de Bourgogne, encore enfant, & en 1692. il fit par ordre de la même cour un voyage en Angleterre dont on ignote le ſujet. En 1700. M. de Harlay, premier préſident, le nomma premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu, où il a rendu de très-grands ſervices. Il étoit très-profond dans l'anatomie, à laquelle il s'étoit toûjours appliqué avec un grand ſoin, & il avoit un cabinet anatomique des plus curieux. Les *Mémoires de l'académie des ſciences* contiennent beaucoup de morceaux de ſa façon, qui ſont autant de preuves de ſon habileté & de ſon extrême application à tout ce qui regardoit ſon art. Il mourut le 3. de Novembre 1722. âgé de ſoixante-dix-ſept ans. Il a laiſſé ſix enfans de *Catherine* Carrete, fille du premier chirurgien de feu Madame, dont un, qui eſt entré dans l'état eccléſiaſtique, a rempli pluſieurs poſtes dans Paris avec beaucoup de pieté & d'utilité pour les peuples; il eſt encore vivant. * Eloge de M. Mery par M. de Fontenelle dans l'*hiſtoire de l'académie des ſciences*.

MERY, (Dom François) religieux Bénédictin de la congrégation de ſaint Maur, étoit de Vierzon en Berry, & entra de bonne heure chez les Bénédictins qu'il a édifiés par ſa régularité, & chez leſquels il a fait d'aſſez grands progrès dans les lettres. Il en auroit fait de plus conſidérables ſi la mort ne l'eût enlevé à la fleur de ſon âge le 16. d'Octobre 1723. en l'abbaye de ſaint Martin de Maçai, près Vierzon, où il étoit allé pour recueillir des memoires qui puſſent ſervir à ſa bibliothéque des auteurs de la province de Berry qui étoit déja fort avancée. Ses mémoires ont été envoyés à dom Rivet, ſçavant Bénédictin. Dom Mery étoit, lorſqu'il mourut, bibliothécaire de la bibliothéque publique dont Guillaume Prouſteau, célebre profeſſeur en droit de l'univerſité d'Orléans, a fait preſent au monaſtere de Bonne-Nouvelle de cette ville, par une donation entre-vifs paſſée le 6. d'Avril 1714. Dom Billouet, qui l'a précedé dans cet emploi de bibliothécaire, avoit commencé à dreſſer le catalogue de cette bibliothéque, que dom Mery a achevé & fait imprimer en 1721. *in-4°.* à Orléans. Il commence par un bel éloge hiſtorique de M. Prouſteau, écrit en latin. Cet éloge eſt de dom Mery, qui eſt encore auteur de la *Diſcuſſion critique & théologique des remarques de M.....* (le Clerc, prêtre Sulpicien, à Lyon) *ſur le dictionnaire de Moreri de l'édition de 1718.* en 1720. C'eſt une brochure de 96. pages. Dom Mery donna cet écrit ſous le nom emprunté de *M. Thomas*, qui étoit le nom de ſa mere, & y prit le titre ſuppoſé de *docteur de Louvain*. Dom le Cerf, auteur de la bibliothéque des écrivains de la congrégation de ſaint Maur, a eu tort de donner cet écrit à dom Billouet. Les *remarques* qui y ſont diſcutées ont été imprimées à Orléans en 1719. *in-8°.* ſans nom de lieu. Laurent-Joſſe le Clerc, fils du célebre gravent Sebaſtien le Clerc, qui en eſt auteur, a continué ces remarques, & en a fait imprimer un ſecond volume en 1720. & un troiſiéme en 1721. elles ne vont pas au-de-là du troiſiéme volume de Moreri. A l'égard de dom Mery, il avoit auſſi traduit en françois pluſieurs traités de quelques Peres Grecs, & y avoit joint des diſſertations théologiques; mais cet ouvrage eſt demeuré manuſcrit. * Lettre de dom Richoux de Norlas, (M. Perdoux de la Perriere, gentilhomme d'Orléans) ſur la *Bibliothéque des auteurs de la congrégation de ſaint Maur*, par dom le Cerf. *pages 9. & 10. Nouvelle littéraire*, in-8°. du mois de *Décembre 1723. page 26.* qui n'eſt pas exacte en tout. * *Mémoires du tems.*

MESCHINIERE, (Louis Odespun ou Odespunck de la) *cherchez* ODESPUN ou ODESPUNCK. (Louis)

MESNARDIERE, (Hippolyte-Jules Pilet de la) docteur en médecine, lecteur ordinaire de la chambre du roi, membre de l'académie Françoiſe, commença à ſe faire connoître par un écrit qu'il fit au ſujet de la prétendue profeſſion des religieuſes de Loudun, ſa patrie. Marc Duncan, médecin Ecoſſois, ayant publié une diſſertation où ſon deſſein étoit de prouver qu'il n'arrivoit rien à ces religieuſes qui ne pût être l'effet d'une imagination détangée par un excès de mélancolie, M. de la Meſnardiere entreprit, quoique fort jeune alors, de défendre la théſe contraire, ce qu'il fit par l'ouvrage intitulé: *Traité de la mélancolie: ſçavoir ſi elle eſt la cauſe des effets que l'on remarque dans les poſſedées de Loudun*, volume *in-8°.* à la Fléche en 1635. Cet ouvrage plût beaucoup au cardinal de Richelieu, & M. de la Meſnardiere, flatté par ce premier ſuccès, vint à Paris, où il fut d'abord médecin ordinaire de Gaſton, duc d'Orléans. C'eſt le titre qu'il prenoit en 1638. comme on le voit dans l'ouvrage ſuivant qu'il donna cette même année, *Raiſonnemens de la Meſnardiere, conſeiller & médecin de S. A. R. ſur la nature des eſprits qui ſervent aux ſentimens*, à Paris, *in-12.* & dans le privilege de la *Traduction françoiſe du panégyrique de Trajan*, à Paris, *in-4°.* Il fut enſuite *maître d'hôtel & lecteur* chez le roi. Il fut reçu à l'académie Françoiſe en 1655. & mourut le 4. de Juin 1663. Ses autres ouvrages ſont: *La poetique*, à Paris, *in-4°.* en 1640. Un traité du *carallere élégiaque*, à Paris. *La Pucelle d'Orléans, tragédie.* Paul Boyer, dans la *Bibliothéque Françoiſe*, la donne à Benſerade. *Alinde*, tragédie. Une traduction françoiſe trop ſervile *de trois premiers livres de Pline le conſul.* Des poéſies différentes en un volume *in-fol.* en 1656. *Lettre du ſieur du Rivage contenant quelques obſervations ſur le poeme épique, & ſur le poeme de la Pucelle. Chant nuptial*, pour le mariage du roi, *in-fol.* d'environ 700. vers. *Relation de guerre contenant le ſecours d'Arras en 1654.* le ſiége de Valence en 1656. & le ſiége de Dunkerque en 1658. volume *in-4°.* à Paris en 1662. * M. l'abbé d'Olivet, continuation de l'*hiſtoire de l'académie Françoiſe* de M. Peliſſon. Samuel Chapuzeau dans ſon *Theatre François*, Thon du Tillet, *Parnaſſe François*, in-fol. *page 221. & ſuiv.*

MESNIL ROMERY, (Antoine du) natif de Guiſe, fut diſciple du ſçavant Juſte-Lipſe à Louvain: & à Caën, où il vint enſeigner la rhétorique à l'âge de vingt-quatre ans dans le college des Arts; on ſentit qu'il avoit profité de ce qu'il avoit appris ſous un ſi excellent maître. Il étoit bienfait de ſa perſonne, éloquent, perſuaſif, & le concours fut ſi grand, non-ſeulement de ſes diſciples, mais encore de ceux que la curioſité attiroit à ſes leçons. L'univerſité le fit ſon recteur, mais l'amour de la patrie l'enleva à Caën Charles de Gonzague, duc de Nevers, le choiſit pour rendre la juſtice dans ſa nouvelle ville de Charleville. Comme il rapportoit depuis long-tems ſes principales études à la juriſprudence, il écrivit un ſçavant commentaire ſur les inſtitutes. Pendant que les lettres humaines l'occuperent, il cultiva la poéſie latine avec ſuccès. Dans le concours du Palinode il vainquit ceux qui entrerent en lice avec lui. Le peu qui nous reſte de ſes vers donne une grande idée de ſon génie, & un grand regret de ceux que le tems, ou ſa modeſtie nous ont dérobés. * Huet. *Origenes de Caen. ſeconde édition. p. 418. &c.*

MESSIER, (Robert) religieux de l'ordre des Freres Mineurs, & miniſtre de la province de France, a été à la fin du XV. ſiécle & au commencement du XVI. un de ces prédicateurs ſinguliers qui ſe ſont plus abandonnés dans leurs ſermons au goût bifarre de leur tems & à leur génie particulier, qu'à ce qui doit guider tout prédicateur, l'écriture & la tradition. Il profeſſa la théologie dans ſon ordre, & fut commiſſaire particulier du couvent du même ordre à Paris, cependant il eſt très-peu connu. M. Colomiers qui avoit lû les ſermons de ce religieux pour le Carême, dit dans un extrait que nous avons vû écrit de ſa propre main, qu'il y a trouvé *plura lepida, inepta & profana*, beaucoup de traits joyeux

Digitized by Google

joieux, ridicules, & profanes: a peu près comme les ſermons de Barlette, de Menot, & d'Olivier Maillard, qui ſont fort rares, & que l'on ne recherche que pour leur ridicule & leur ſingularité. Ceux de Meſſier paroiſſent encore plus rares: ils ſont écrits en latin. L'exemplaire que nous en avons eu entre les mains eſt un volume *in-12*. imprimé en 1524. chez Claude Chevallon, libraire juré de l'univerſité de Paris. Dans un extrait de requête qui ſe trouve à la tête de ce volume, & par laquelle Robert Meſſier demandoit au parlement qu'il fût fait défenſes d'imprimer ſes ouvrages de ſon vivant, on rapporte le jugement de la faculté de théologie de Paris ſur ces ſermons, qui dit: qu'elle *a trouvé cet opuſcule de ſermons aſſez tolerable & utile*. On y trouve cependant quantité d'explications forcées, & de mauvaiſes applications de l'écriture-ſainte; du françois mêlé avec le latin; des hiſtoriettes indignes de la chaire, & avec tout cela, quantité de traits de morale qui auroient mérité une meilleure place.

METAYER, (Martin le) licencié de Sorbonne, & dans la ſuite curé de ſaint Thomas d'Evreux, s'eſt acquis une grande réputation dans Paris, à Evreux où il étoit né, & dans tout le royaume, par ſa grande piété, & par ſa ſcience profonde. Il fit ſes humanités dans le college même d'Evreux, & ſa philoſophie & ſa théologie à Paris. Il y ſoutint ſa théſe appellée *Tentativæ*, le 8. de Janvier 1650. ſous la préſidence de Noël de la Lane, abbé de Val-Croiſſant, *dont nous avons parlé en ſon lieu*. Il dédia cette théſe à Meſſire Roger, duc de Liancour, dont il avoit mérité la protection, tant par ſon mérite particulier que par la recommandation de madame du Pleſſis, abbeſſe de ſaint Sauveur d'Evreux, tante de M. de Liancour. Il entra enſuite dans la maiſon de Longueville, où il fut chargé de l'éducation des deux fils de Henri d'Orléans, duc de Longueville, gouverneur de Normandie, mort en 1663. & de Marie-Anne-Geneviéve de Bourbon-Condé, qui mourut en 1679. Il exerçoit cet emploi avec une attention & un ſuccès qui lui attiroient l'eſtime de tous ceux qui s'intéreſſoient à cette éducation, lorſqu'il fut pourvû du prieuré de ſaint Martin du Bellay, qu'il ne garda que juſqu'à ce qu'il eût été nommé à la cure de ſaint Thomas d'Evreux. Il ne parvint pas juſqu'au doctorat, parce qu'en 1656. il fut un des ſept licenciés qui refuſerent de ſouſcrire à la cenſure de la Sorbonne contre M. Arnauld. Il fut enſuite nommé à la cure de Bernieres proche Vernon, qu'il réſigna peu après à ſon vicaire. Comme il avoit refuſé de payer une penſion dont cette cure étoit chargée, tant parce qu'il la croyoit contraire à l'eſprit des canons, que parce que ſon prédéceſſeur avoit un revenu honnête, il fut obligé de ſe défendre contre les pourſuites de celui-ci, ce qui l'engagea à faire une eſpéce de *factum*, où il examine cette matiere, & qui fut imprimé à ſon inſçu. C'eſt l'ouvrage *dont nous parlons à la fin de cet article*. Madame de Longueville le fit nommer au doyenné de Gournay, & à la cure de Trie-Château: mais il refuſa ces deux bénéfices. Hiſtorien, philoſophe & théologien, il a tenu un rang diſtingué entre les ſçavans de ſon tems; & ſans preſque rien faire imprimer, il a beaucoup & très utilement ſervi le public par ſes lumieres, ſes inſtructions, ſes avis, ſes conférences. Il eſt un de ceux qui ont combattu avec plus de force, dans ſes diſcours publics, & dans ſes entretiens particuliers, les Calviniſtes de Paris, du diocèſe d'Evreux & des pays voiſins. = Cependant, dit M. le = Braſſeur, dans ſon hiſtoire civile & eccléſiaſtique du comté = d'Evreux, preſque pendant tout le tems que meſſire Henri = de Maupas fut évêque de cette ville, cet habile homme eut = de grandes contradictions à ſouffrir de la part de ceux qui = le traverſerent auprès de ce prélat, & M. le Métayer, é- = dant à l'orage, commença par ſe retirer de lui-même des = conférences eccléſiaſtiques, dont il avoit été l'ame juſques = alors. = Enſuite, il s'éloigna du diocèſe d'Evreux, paſſa juſqu'en Italie, & s'arrêta à Rome. Pendant ſon ſéjour dans cette ville, ayant encore été deſſervi, il manqua d'être enfermé dans les priſons du ſaint Office; mais le pape Innocent X. ayant fait examiner ſes démarches, & n'y ayant rien trouvé de criminel, ſelon le rapport qu'on lui en fit, on le laiſſa tranquille. Le cardinal Spinola, gouverneur de Rome eut même avec lui deux entretiens dont il fut très ſatisfait, & il lui fit beaucoup d'accueil. Cependant ayant jugé à propos de revenir en France, après avoir demeuré deux mois à Rome il reçut ordre, peu après ſon retour, de ſe retirer au Havre-de-Grace, où il vécut en parfait ſolitaire. L'air de cette ville étant contraire à ſa vûe qui étoit très-foible, il fut envoyé à Vire en Normandie, où il reſta près de deux ans, & d'où il ne revint que par les ſollicitations de mademoiſelle de Bouillon qui obtint ſa liberté de Louis XIV. Jacques de Novion, ſucceſſeur de M. de Maupas dans le ſiége d'Evreux, connoiſſant le mérite de M. le Métayer, lui témoigna beaucoup d'eſtime & de conſidération, & un chanoine ayant eu deſſein de le nommer à la cure de ſaint Thomas d'Evreux, le prélat y conſentit, & lui donna ſon agrément & ſa confiance. M. le Métayer entra dans cette cure en 1684. & la gouverna pendant vingt ans. Il avoit ſur ſa paroiſſe un avocat, nommé Jacques Rual, homme très-ſçavant, avec qui il avoit de fréquentes converſations ſçavantes. L'un & l'autre s'unirent pour faire détruire la preſche de Cabel à une lieue d'Evreux, qui avoit été établi en conſéquence du traité de Catherine de Médicis, qui avoit fait conclure la paix avec les Calviniſtes. Le miniſtre de Cabel fut aſſigné au bailliage. M. Ruual plaida contre lui en faveur de l'égliſe Catholique: le miniſtre ſe défendit: on alla du bailliage au parlement, & du parlement au conſeil. Enfin le miniſtre fut débouté, & le preſche démoli. M. le Métayer mourut de paraliſie à Evreux le 14. d'Octobre 1704. âgé de ſoixante dix-neuf ans. Voici ſon épitaphe telle que la rapporte M. le Braſſeur, qui la donne à M. Guillaume le Févre, confrere & ami du défunt, mais qui eſt de M. Adam, curé de ſaint Thomas d'Evreux, auteur de pluſieurs pieces répandues dans les Mercures de France, & qui marquent ſon érudition, & de qui l'on attend une nouvelle hiſtoire d'Evreux: il n'y a que l'*accuſator fratrum* que l'on trouve dans cette épitaphe qui ne vient point de l'auteur.

Hic latet inter mortuos, qui ut lucerna fuſſet, latens inter vivos

MARTINUS LE METAYER

Licentiatus theologus Pariſienſis, pius pariter & doctus, præſ-
tyter Ebroicus,
Parochiæ ſancti Thomæ paſtor vigilantiſſimus.
Tutorum, inculſorumque SS. Auguſtini & Thomæ Aquinatis
dogmatum
Vindex acerrimus:
Morum & diſciplinæ ſanctioris exemplar fidele:
Calvinianorum, maximè Ebroicenſium profligator & malleus:
Theologicis, hiſtoricis, philoſophicis rebus ad unguem inſtructus:
Quem quiſque ſapiens tuò conſuluit,
Et ſecutus eſt monentem:
Quem ſæpe pauper & egenus imploravit
Et laudavit largitorem:
Quem fratrum accuſator ſæpe laceſſivit,
Nec unquam ſenſit ultorem.
Impulſus ut caderet, ſemper fuit à Domino ſuo ſuſceptus:
Paralyſi perculſus, linguæ & aliquot aliorum membrorum uſu
privatus,
Mortuus eſt antequam moreretur:
Nec diu poſt, bonis carus, & ab omnibus deſideratus,
Lugente amicorum turbâ, totus abiit.
Explevit annum reſtoratæ viceſimum, ætatis ſeptuageſimum
nonum:
Decimâ quartâ Octobris anno 1704. invenit requiem. Amen.

Parmi les ouvrages de François Petard Caſtel, avocat au parlement, on trouve un *Traité des penſions* ſur les cures, ſans nom d'auteur. Il eſt de M. le Metayer, ſelon dom Noël d'Argonne, qui donne de grandes louanges à ce dernier dans les *mélanges d'hiſtoire & de littérature*, imprimés ſous le nom de *Vigneul Marville*, voyez le to. 2. p. 334. & 335. de l'édition de 1725. Ce *traité des penſions* fut achevé par l'auteur le 15. de Mai 1667. Il ne s'y agit pas ſeulement des penſions ſur les cures, mais des penſions en général données ſur des bénéfices. On en a une édition ſéparée *in-12*. imprimée à Rouen en 1671. ſous ce titre: *Diſſertation ſur les penſions ſelon les libertés de l'Egliſe Gallicane*. Ce traité eſt excellent, & l'on y voit que l'auteur avoit une parfaite connoiſſance des principes de la vraie morale, & des canons des conciles. On trouve à la fin un arrêt du conſeil privé du roi, portant decharge des penſions créées ſur les cures & prébendes

Digitized by Google

du diocèſe d'Alet : & un autre du grand conſeil, ſignifié aux agents généraux du clergé de France, portant auſſi caſſation des penſions ſur les cures. Enfin deux arrêts du parlement de Rouen ſur la même matiere des penſions. On prétend auſſi que M. le Métayer a eu beaucoup de part aux cinq fameux articles de doctrine ſignés de MM. Girard & de la Lane, & que d'autres croient être l'ouvrage de MM. Nicole & Girard. Ce qu'il y a de ſûr, eſt qu'après la mort de M. le Métayer on trouva ces cinq articles écrits de ſa propre main corrigés, augmentés & diminués à trois différentes reprises, & bâtonnés d'une main étrangere, ce qui prouve au moins qu'il avoit été conſulté ſur cela, & qu'il y avoit eu quelque part. * Le Braſſeur, *hiſtoire civile & eccléſiaſtique du comté d'Evreux*, pag. 411. 412. *Mémoires manuſcrits de* M. Pierre Thomas, ſieur du Foſſé. Vigneul Marville, *en l'endroit cité.*

METEZEAU, (Paul) étoit Pariſien, mais originaire de Dreux, d'où étoit *Clement* Metezeau ſon frere, célebre architecte des bâtimens du roi, & l'un des inventeurs & exécuteurs de la fameuſe digue de la Rochelle. Paul prit un parti différent, & s'engagea dans l'état eccléſiaſtique. Il fut avec M. de Berulle un des fondateurs de la congrégation de l'Oratoire de France. Il travailla à ce grand ouvrage en 1611. n'étant encore âgé que de vingt-huit ans, & étant alors licencié de la maiſon & ſociété de Navarre. M. Du-Pin le fait docteur de cette maiſon, & dit qu'il fut élevé à cet honneur en 1613. ce ſont deux fautes. Il n'a jamais été docteur, & il étoit licencié en 1611. M. de Launoy s'eſt trompé, par la même raiſon, en ne le faiſant entrer à Navarre qu'en 1613. ou environ. En 1612. ou 1613. il fit le voyage de Lorette en Italie, & dès 1614. il fut établi premier ſupérieur de Dieppe. En 1616. il commença l'établiſſement de la nouvelle congrégation à Tours. La même année il prêcha à Angers avec tant d'éclat & de ſuccès, qu'en 1619. on donna le college de cette ville aux peres de l'Oratoire. Ses prédications furent ſuivies en pluſieurs autres lieux d'un ſemblable ſuccès. En 1618. ayant prêché le carême dans l'égliſe métropolitaine de Toulouſe, Gilles le Mazuyer, premier préſident du parlement, & Jean de Rudele, grand vicaire de l'archevêque, engagerent les paroiſſiens de la Dalbade à ſe procurer des ſujets d'un corps qui prêchoit ſi dignement la doctrine de Jeſus-Chriſt. Le cardinal de Sourdis, archevêque de Bourdeaux, qui l'avoit entendu, le retint auſſi pour prêcher l'année ſuivante dans ſon égliſe, & écrivait ſur cela à ſon chapitre il leur dit : *Je vous envoie un autre Paul en chaire.* Paul Metezeau fit en effet l'admiration de la ville de Bourdeaux, & Dieu opéra par ſon miniſtere un grand nombre de converſions éclatantes. Le parlement qui aimoit à l'entendre changea pluſieurs fois les heures de ſes ſéances, afin de pouvoir ſe trouver à ſes prédications. Après avoir été pendant deux ou trois ans ſupérieur à Lyon, le pere Metezeau alla prêcher en 1624. l'avent dans la ville de Marſeille, où il fut encore ſi goûté, que l'année ſuivante on donna aux peres de l'Oratoire la direction du college de cette ville, & preſque dans le même tems celle du college de Toulon, où le bruit des ſermons de ce célebre prédicateur s'étoit auſſi répandu. L'année ſuivante 1625. il fit imprimer un corps de théologie propres aux prédicateurs, & à tout théologien, ſous ce titre : *Theologia ſacra juxta formam evangelicæ prædicationi diſtributa, autore Paulo Metezello Pariſienſi, congregationis Orator. J.C. Preſbytero, Lugduni, ſumptibus Lud. Prouſt. 1625 in-fol.* M. de Launoy & M. Du-Pin ſe ſont trompés en mettant cet ouvrage en 1624. Il fit imprimer deux ans après, *l'exercice intérieur de l'homme intérieur*, par le pere Paul Metezeau, &c. à Paris, chez Huré en 1627. & non en 1617. comme a dit M. Du-Pin; & le *traité de la vie parfaite par imitation & reſſemblance de J. C.* à Paris chez Adrien Taupinart, en 1627. *in 8°.* Quatre ans après, il donna un autre ouvrage plus conſidérable ſous ce titre : *Pauli Metezelli, Pariſ. congreg. Orator. D. Preſbyteri, de ſanctâ ſacerdotio, ejus dignitate & functionibus ſacris, ad ſacerdotum atque omnium qui orationi, miniſterio verbi, curæ animarum incumbunt, piam inſtitutionem*, à Paris chez Billaine en 1631. *in-8°.* Le pere Metezeau mourut à Calais le 27. de Mars 1632. dans le cours d'un carême, âgé ſeulement de cinquante ans. M. Du-Pin s'eſt trompé en mettant ſa mort en 1640.* *Memoires manuſ.*

METZ, ville, &c. *Ajoutez ce qui ſuit à ce que l'on a dit de cette ville dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* Il y a peu de villes où l'ordre de ſaint Benoît ait été ſi floriſſant : car ſans parler des maiſons qui ne ſubſiſtent plus, on y compte encore ſept monaſteres, quatre d'hommes, & trois de filles. Le plus illuſtre aujourd'hui eſt ſaint Vincent, quoique le dernier fondé. Cette abbaye doit ſon origine à l'évêque *Théodaric*. L'abbé eſt le premier chapelain de l'évêque; en ſon abſence il a droit d'officier toutes les grandes fêtes à la cathédrale. Le ſamedi Saint, les chanoines envoient chercher à ſaint Vincent du feu nouveau. La congrégation de ſaint Vanne y a introduit la réforme. L'abbaye de ſaint Arnould étoit autrefois hors de la ville; mais ayant été raſée avec celle de ſaint Clement, de ſaint Symphorien, de ſaint Pierre, & de ſainte Marie, au ſiége de Metz, fortifié par l'empereur Charles-Quint, les religieux furent transférés dans la ville. On leur donna par ordre du roi le couvent des Dominicains preſque tout abandonné, parce que les religieux avoient embraſſé le parti de Luther. Il n'en reſtoit que trois ou quatre qui prirent l'habit de ſaint Benoît, & moururent dans la maiſon. La congrégation de ſaint Vanne y a auſſi introduit la réforme. André Valladier, qui en a été abbé, en a écrit l'hiſtoire. *Cherchez* VALLADIER. Saint Clément eſt aujourd'hui ſuperbement bâti dans la ville près de ſaint Vincent, dont il n'eſt ſéparé que par les jardins. L'abbaye de ſaint Symphorien étoit auſſi hors la ville autrefois. Les peres de la congrégation de ſaint Vanne poſſedent ces quatre abbayes. Il y en avoit encore une de l'ordre de ſaint Benoît ſous l'invocation de ſaint Martin hors la ville, mais les évêques de la maiſon de Lorraine ayant deſſein d'ériger à Nancy une égliſe primatiale, ils ont ſupprimé cette abbaye & en ont uni les revenus à cette égliſe. Les trois abbayes de filles qui ſont à Metz, ſont ſaint Gloſſinde, ſaint Pierre, & ſainte Marie. Elles ſont de l'ordre de ſaint Benoît : mais les deux dernieres ont pris de leur propre autorité la qualité de chanoineſſes, & ont caché le plus qu'elles ont pû de ſe ſéculariſer. Outre ces ſept abbayes de l'ordre de ſaint Benoît, il y en a encore deux dans Metz de l'ordre de Cîteaux; l'un d'hommes, qui ſe nomme Pontifroi, qui fut fondée du tems du pape Jean XXII. & qui eſt réduite aujourd'hui à un abbé régulier, ſans religieux : l'autre de filles qu'on appelle *Clairvaux*. Il y a au moins quarte cens ans qu'elle eſt dans la ville, & ce n'étoit en ce tems-là qu'un prieuré. Il y avoit encore autrefois une abbaye de Prémontrés hors la ville, au-delà de la Moſelle, & qui a été depuis transférée dans la ville. Elle eſt aujourd'hui poſſedée par les Jeſuites. M. de Coiſlin, dernier évêque de Metz, & prédéceſſeur immédiat de M. de ſaint Simon, qui eſt aujourd'hui ſur le ſiége de cette égliſe, a fait à la ville de Metz de très-grands biens, dont les monumens ſubſiſtent. *Cherchez* COISLIN.* *Voyez* auſſi le *voyage littéraire* de dom Martenne & de dom Durand, Bénédictins de la congrégation de ſaint Maur, *tome 1. deuxieme partie.*

MEUN, (Jean de) ſurnommé *Clopinel*. *On en a parlé au mot* CLOPINEL *dans le Moreri; mais nous croyons devoir donner ici ſon article de nouveau.* Jean de Meun, ſurnommé *Clopinel* d'un défaut qu'il avoit à une jambe, étoit né en 1279. ou 1280. à Meun, petite ville ſur la Loire, à quatre lieues au-deſſous d'Orléans. Il ſortoit de parens aiſés & conſidérés; c'eſt au moins lui-même qui le dit, & cela lui faiſoit trop d'honneur pour qu'en qualité de poëte il ne s'en glorifiât point.

Dieu m'a par maintz periz conduit ſans meſchéance,
Dieu a donné aux miens honneur & chevuiſſance,
Dieu m'a donné ſervir les plus grands gentz de France,
Dieu m'a trait ſans reproche de jeuneſſe & d'enfance.

C'eſt ce qu'il dit dans ſon codicile, où il ajoûte qu'il avoit une petite maiſon de campagne, ou du moins de retraite, dans un des fauxbourgs de Paris. Il n'a jamais été Dominicain, comme M. Baillet & pluſieurs autres l'ont dit, ni d'aucune autre ordre, & il eſt plus que douteux s'il a été docteur en théologie. Ceux qui ont lû attentivement ſon roman de la Roſe, & ſes autres poëſies, ont cru y trouver des preuves qu'il n'a jamais été que laïc. Son ſervice auprès des grands, & les avantures qui lui arriverent à la

Digitized by Google

cour, le prouvent assez. Il ne laissoit pas d'avoir étudié la théologie, la philosophie, la chymie, l'astronomie, l'arithmétique, & avoit lû les bons livres. Il fut les délices de la cour de Philippe le Bel par la gentillesse de son esprit qui lui donnoit entrée par-tout; & quoique satyrique & médisant même, il fut aimé des dames, sans doute parce qu'il sçavoit les amuser par ses saillies, & par l'enjouement qu'il répandoit dans ses entretiens. On prétend qu'il vivoit encore en 1364. Si cela est il devoit être dans un âge très-avancé. On ne peut approuver ce qu'il fit à la mort. Il choisit par son testament l'église des Dominicains de la rue saint Jacques à Paris pour le lieu de sa sépulture, & par reconnoissance leur légua un coffre rempli de choses précieuses, à ce qu'on pouvoit juger, au moins par sa pésanteur; mais il ordonna que le coffre ne seroit ouvert qu'après ses funérailles. Quand le tems en fut venu on ne le trouva rempli que de belles & grandes pièces d'ardoise sur lesquelles Jean de Meun avoit tracé de l'arithmétique & des figures de géométrie. Ces religieux indignés de se voir joués par un poëte, s'aviserent de déterrer son corps; mais le parlement de Paris rendit un arrêt qui les obligea à donner au défunt une sépulture honorable dans le cloître même de leur couvent. Il n'avoit que vingt-trois ans, ou environ, lorsque *le roman de la Rose* lui étant tombé entre les mains, il résolut de le continuer, & de l'achever. Guillaume de Lorris qui le premier entreprit ce roman, étoit de la petite ville du Gatinois dont il portoit le nom. Il vivoit au milieu du treiziéme siécle, & mourut en 1260. ou 1262. Son ouvrage dont il n'a fait, selon les uns, que les 4150. premiers vers, & plus vraisemblablement, selon d'autres, jusqu'au onze mille cent trente-quatriéme vers, montre la facilité de son esprit. Il étoit jeune & amoureux lorsqu'il commença ce roman, & ce fut pour sa maîtresse qu'il se mit à versifier ce livre. Jean de Meun qui le continua quarante ans après, avoit plus de vivacité que Guillaume de Lorris, mais il n'avoit pas autant de mœurs & de sentimens que son prédécesseur. On dit communément qu'il fit son ouvrage en 1300. mais au moins il y a des preuves qu'il étoit fait avant 1305. L'on sçait que l'ordre des Templiers fut aboli en 1309. Dès 1307. on avoit arrêté plusieurs de ses membres, prévenus, disoit-on, des crimes les plus horribles: on avoit fait courir ces bruits, vrais ou faux, au moins un an ou deux auparavant. Ainsi dans la prévention où on étoit alors, cet ordre n'étoit point à citer comme un corps fort régulier. C'est néanmoins ce que fait Jean de Meun, & c'est le plus moderne des faits historiques par lequel on peut juger du tems où a été fait ce roman. Tous les autres points de l'histoire moderne semés dans cet ouvrage s'étendent depuis l'an 1100. jusqu'au tems que nous venons de marquer. L'amour profane, la satyre & la morale, mais sur-tout les deux premiers, régnent dans le roman de la Rose. C'est un roman parce que c'est une histoire *controuvée* & imaginée, remplie de fictions; & on lui a donné aussi le nom de poëme, parce qu'on y trouve des vers mesurés & rimés. Il est fort bien écrit pour un tems où notre langue ne faisoit que sortir de la barbarie qui lui étoit reste des langues celtique & theudesque lorsqu'il fut commencé. Mais en le copiant on l'a souvent altéré en voulant le corriger, ce qui fait que les premiers manuscrits sont souvent différens des plus récens, & encore plus de quelques imprimés. Les premiers de ces imprimés, qui sont tous en caracteres gothiques, ne different que très-peu des derniers manuscrits du XV. siécle; mais la différence est sensible comparés avec ceux du XIV. Ce livre ayant repris faveur sous le régne de François I. Clement Marot prit la résolution de le faire réimprimer. Il le fit en 1527. avec des changemens si considérables, que cela fut moins pris pour une correction que pour une véritable altération du texte. Dans la vûe de lui donner un tour plus françois, il hazarda d'en refaire beaucoup de vers, d'en ajoûter quelques-uns, d'inserer des gloses dans le texte, enfin d'en faire comme de son propre ouvrage. Cette édition parut d'abord *in-fol.* en caracteres gothiques l'an 1527. & depuis on l'a réimprimé en 1529. en caractere romain, ou lettres rondes, chez Galliot du Pré. Jean Longis réimprima ce livre pour la troisiéme fois en 1537. & en caracteres gothiques, & depuis ce tems jusqu'en cette année 1735. on ne l'avoit point réimprimé, quelque rare qu'il fût devenu. On doit cette derniere édition à M. l'abbé Langlet du Fresnoy, très-connu d'ailleurs. Il a revû ce roman sur plusieurs éditions, & sur quelques anciens manuscrits; & il y a joint plusieurs autres ouvrages, des notes où l'on reconnoit le faux Gordon de Percel, éditeur des ouvrages des trois Marot, un glossaire qui malgré ses défauts & ses mépriſes, ne laisse pas que d'avoir son utilité, & une double préface historique, l'une & l'autre imprimées, mais dont une seule paroît à la tête de l'édition de 1735. à Paris en 3. vol. *in-12.* Le roman de la Rose finit avec le second volume. Le troisiéme contient le codicile de Jean de Meun, piéce morale & satyrique contre les hypocrites de son tems, le testament du même, intitulé dans des manuscrits, *Le tresor de Jean de Meun*, en vers de huit syllabes pleines; *Les remontrances de nature à l'alchimiste errant*, avec la *réponse de l'alchimiste à nature*, piéces encore attribuées à Jean de Meun; *Le sommeil philosophique de Nicolas Flamel*, aussi en vers; & *La fontaine des amoureux de sciences*, par Jean de la Fontaine en Elaynaut, encore en vers. Enfin ce troisiéme volume est terminé par un *Glossaire* qui contient l'explication des anciens termes qui se trouvent dans le roman de la Rose. Après la préface on trouve la *vie de Jean Clopinel, dit de Meung par André Thevet.* M. l'abbé Lenglet convient que le roman de la Rose a eu d'illustres adversaires; que Gerson, entr'autres, chancelier de l'église de Paris, & la plus grande lumiere de cette université, écrivit contre ce poëme, qu'il attaque du côté de mœurs qui y sont en effet violées en bien des endroits, ce qu'il ne regardoit pas comme *une bagatelle*, ainsi qu'en parle indécemment notre nouvel éditeur en propres termes. Mais l'abbé Lenglet a ignoré, sans doute, que Jean de Monstreuil, prévôt de l'Isle, ami de Gerson, prit contre ce grand homme la défense de l'ouvrage de Jean de Meun, qu'il apelle, *opus profundum & memoria percelebris*, dans une de ses lettres rapportées par le reverend pere dom Martenne, au tome second de son *Thesaurus novissimus anecdotorum*, page 1419. Martin Franc, secrétaire du pape Felix V. écrivit aussi contre le roman de la Rose son *Champion des dames*, livre dans lequel outre une poëſie assez châtiée pour le tems, on trouve encore beaucoup de singularités, & même des lumieres historiques. Enfin pour faire encore plus d'honneur à ce roman, Jean Molinet, chanoine de Valenciennes, & historiographe de Maximilien I. l'a moralisé & mis en prose, pour en faire un livre de piété, & il a été ainsi imprimé à Paris en 1521. Jean de Meun a fait encore une traduction du livre de la consolation de la philosophie par le célebre Boëce, une autre des lettres d'Abailard, un petit ouvrage sur les réponses des Sibylles, & quelques autres. * *Voyez*, outre les écrits cités dans cet article, Fauchet dans son *Traité des anciens poëtes françois*, in-4°. Baillet, *Jugemens des sçavans sur les poëtes*; Papire Masson; Jean Bouchet; La Croix-du-Maine, dans sa *bibliotheque*, &c. *Observations sur les écrits modernes*, lettre onziéme, & un des *journaux des sçavans de 1735.*

MEURISSE, (Henri-Emanuel) chirurgien très-estimé, étoit de saint Quentin. Il s'est distingué à Paris par son habileté, & dans son corps par le zéle qu'il a toûjours témoigné pour sa gloire. Ce fut par un effet de ce zéle que touché de voir que l'on avoit si fort négligé l'histoire des premiers rems de la chirurgie, il râcha au moins d'y remédier pour l'avenir. Il y avoit dans la salle de saint Côme des tables où on lisoit les noms des chirurgiens qui étoient morts, & leur surnom quelquefois, avec la date de leur mort. Mais ces tables étoient sans ordre & prêtes à périr par leur venuſté. Il les rétablit, en fit une exacte recherche, les mit en meilleur ordre, les rendit plus exactes, & ajoûta aux noms & surnoms des défunts ce qu'il put trouver de plus digne d'être remarqué touchant leurs personnes. Il observa la même chose par rapport à ceux que la mort enleva pendant le tems de sa vie. Ce sont ces tables qui ont servi de matériaux à feu M. Devaux pour composer son *Index funereus chirurgorum Parisiensium*, qu'il a augmenté de ses propres recher-

Digitized by Google

ches, & qu'il a continué juiqu'à ſa mort. *Voyez* DEVAUX. M. Meuriſſe ne borna pas là ſon zele pour la communauté ; il a eu beaucoup de part à la conſtruction d'un nouvel amphithéâtre de ſaint Côme ; il prit ſoin des ornemens qu'on y admire, il le fit graver, & fit frapper des médailles où l'on eſtime autant les ſentences qu'on y lit, que l'art qui y brille. On lui doit auſſi un *traité de la ſaignée*, qui a toûjours été fort eſtimé. M. Devaux, ſon ami a donné la forme à cet ouvrage, l'a enrichi de ſes propres réflexions, & l'a mis en état de voir le jour en 1689. C'eſt un volume *in-12*. M. Meuriſſe ne ſurvécut que quelques années à l'impreſſion de ce traité, étant mort le 17. de Mai 1694. dans un âge peu avancé. * Devaux, *Index funer. chirurg. Pariſ.* dans la préface ſur la fin, & dans le corps du livre *pag. 74. & 75. Eloge hiſtorique* de M. Devaux, tome VIII. des *Mémoires de littérature & d'hiſtoire*, recueillis par le pere Deſmolets, de l'Oratoire, *premiere partie*, *pag. 125.* &c.

MEURSIUS, (Jean) fils de JEAN Meurſius, de qui nous avons un ſi grand nombre d'ouvrages, & d'*Anne-Catherine* Bilderbeccéia, d'une ancienne famille de Hollande, ſuivit comme ſon pere la profeſſion des lettres pour leſquelles il avoit beaucoup de talent & d'inclination. Jean Meurſius le pere, ayant été appellé en 1615. par Chriſtien IV. roi de Dannemarck, pour remplir une chaire de profeſſeur en hiſtoire & en politique dans l'univerſité de *Sora*, Jean Meurſius le fils s'y tranſporta auſſi, & y mourut quelque tems après à la fleur de ſon âge. Il étoit né à Leyde vers 1613. On a pluſieurs ouvrages de ſa compoſition ſçavoir : *Majeſtas Veneta*, à Leyde en 1640. Cet ouvrage roule ſur le droit des Vénitiens ſur le royaume de Chypre. *Collectanea de tibiis veterum*, à Sora en 1641. *Obſervationes politico-miſcellaneæ*, en 1641. *Arboretum ſacrum, ſive de arborum, fruticum & herbarum conſecratione, proprietate, uſu & qualitate*, en 1642. & réimprimé pluſieurs fois depuis. Le pere Labbe a mal-à-propos attribué cet ouvrage à Meurſius le pere, dans ſa *Manuſſa antiquaria ſupellectilis. De coronis, liber.* en 1643. *Diſſertatio apologetica de trapezitis.* On lui a attribué un ouvrage infâme qui n'eſt pas de lui, mais de Jean Weſtrene, juriſconſulte de la Haye. * Niceron, *mém. t. 12.*

MEYSSONIER, (Lazare) naquit à Lyon, & ſuivit d'abord la ſecte des Proteſtans. Il s'attacha particulierement à la médecine, & même à l'aſtrologie, & il fut membre du college des médecins à Lyon. Comme il étoit fort prévénu en faveur de l'aſtrologie, il publioit tous les ans un almanach ſous ce titre : *Almanach du bon hermite*, & il en tiroit bien de l'argent ; ſes autres ouvrages ſe reſſentent entierement de ce génie porté aux ſciences vaines, dont il faiſoit beaucoup plus de cas qu'elles n'en méritent. De ce nombre ſont : *la belle magie ou ſcience de l'eſprit*, à Lyon en 1669. *in-12. Pentagonum philoſophicum. Le médecin du cœur du monde. Introduction à la belle magie. La philoſophie des Anges*, à Lyon en 1648. *in-8°. La magie naturelle de Porta traduite*, &c. Il a néanmoins donné quelques ouvrages plus utiles, comme *l'hiſtoire du college de médecine de Lyon, de ſon origine & de ſes progrès*, à Lyon en 1644. *in-4°.* Un cours de médecine en françois, *in-4°.* Une Pharmacopée abregée, ou un *vade mecum*, en faveur des pauvres. Il changea de religion & d'état dans la ſuite, & il ſe fit Catholique & eccléſiaſtique, ſans abandonner néantmoins l'étude de la médecine. Il publia alors une apologie de ſa converſion, & compoſa quelques ouvrages de piété. Il mourut chanoine de ſaint Nizier en 1672. & fut enterré dans le cloître des Cordeliers, où on lit ſon épitaphe. On lui donne le titre de médecin du roi. Meyſſonier a fait auſſi quelques écrits en vers. * Le pere Colonia, Jeſuite, *hiſt. lit. de Lyon, tome 2.*

MEZERAY, (François-Eudes de) célébre hiſtorien. *Quoiqu'on en ait parlé dans le dictionaire, comme on l'a fait avec peu d'exactitude, nous avons cru qu'il ſeroit à propos de donner de nouveau ſon article, ſur ce que nous en avons dit dans l'édition de ce dictionnaire de 1732 en faveur de ceux qui n'ont que les éditions précédentes. Nous y ajouterons auſſi quelques traits nouveaux.* François-Eudes de Mezeray, étoit fils d'Iſaac, chirurgien établi à Ry, village de baſſe-Normandie, entre Argentan & Falaiſe, & de Marthe Corbin, & il naquit à Ry même en 1610. Il a eu deux freres, l'aîné nommé *Jean-Eudes*, fut inſtituteur d'une congrégation de prêtres, qui portent le nom d'*Eudiſtes*, qu'ils portent encore aujourd'hui ; & le deuxieme, qui étoit plus jeune que Mezeray, fut *Charles Eudes*, chirurgien, fameux accoucheur, qui prit le nom de *Deuay*. François ayant fait ſes études à Caën, vint à Paris, frequenta M. Vauquelin des Yveaux, qui avoit été précepteur de Louis XIII. & ſuivant les avis de cet ami ſenſé, il ne tarda pas à renoncer preſque entiérement à la poéſie à laquelle la vivacité de ſa jeuneſſe & de ſon imagination l'avoit appliqué d'abord avec une ardeur incroyable, pour faire ſon étude principale & preſque l'unique de l'hiſtoire & de la politique. M. des Yveaux lui procura auſſi dans notre armée de Flandres, l'emploi d'officier pointeur, que Mezeray occupa pendant deux campagnes, & qu'il ne quitta que pour s'enfermer pendant pluſieurs années au collége de ſainte Barbe, au milieu des livres & des manuſcrits dont il fit une étude aſſidue. Son objet principal étoit l'hiſtoire de France qu'il avoit deſſein de donner en notre langue, & d'une maniere utile à la nation, & intéreſſante pour les lecteurs. Pour former ſon ſtyle il donna d'abord quelques traductions, & n'ayant encore que trente deux ans, il publia le premier volume *in-folio* de ſon *Hiſtoire de France*, qui ne tarda pas à être ſuivi de deux autres. Il n'eſt pas vrai que cet ouvrage eût été commencé par Baudouin, & que Mezeray fut chargé de le continuer après ſa mort. Baudouin ne mourut que longtems après l'impreſſion du premier volume de Mezeray. Dans l'intervalle du ſecond au premier, il continua l'*hiſtoire des Turcs depuis 1612. juſqu'à 1649.* Cette continuation eſt un volume *in-fol.* qui parut en 1650. Le dernier volume de ſon hiſtoire fut publié l'année ſuivante. Le premier l'avoit été en 1643. & le deuxiéme en 1646. Après avoir ſurpaſſé dans ce grand ouvrage tous ceux qui avoient founi avant lui cette carriere, il ſe ſurpaſſa lui-même dans l'abregé qu'il fit de cette hiſtoire, aidé des lumieres & des conſeils de M. de Launoy & de M. du Pui, & qu'il donna en trois volumes *in-4°.* en 1668. Comme il y inſtra l'origine de tous nos eſpéces d'impôts avec des réflexions que l'on jugea peu néceſſaires, M. Colbert s'en plaignit. Mezeray, que la cour gratifioit de quatre mille francs de penſion, promit de ſe corriger dans une ſeconde édition. Il le fit en effet, mais le miniſtre trouvant que ſes corrections n'étoient que de vaines palliatives, il fit ſupprimer une moitié de la penſion de l'auteur, qui en ayant murmuré n'obtint pour ſatisfaction que la ſuppreſſion de l'autre moitié. Très-chagrin de cet évenement, il choiſit pour écrire une matiere qui ne pût plus l'expoſer à de pareils revers ; il fit alors ſon traité de *l'origine des François*, qui a été & qui eſt encore ſi applaudi. M. Conrart de l'académie Françoiſe étant mort, cette académie qui conſidéroit Mezeray comme un homme laborieux, lui donna la place de ſecrétaire perpétuel, que cet académicien laiſſa vacante. Il a travaillé en cette qualité au canevas du dictionnaire de cette académie. Mezeray mourut le 10. de Juillet 1683. Outre ſon hiſtoire de France, & la continuation de celle des Turcs, nous avons encore de lui : *Les vanités de la cour*, traduit du latin de Jean de Sarisbery, à Paris en 1640. *La vérité de la religion chrétienne*, traduit du latin de Grotius, *in-8°.* à Paris en 1644. On lui a attribué un grand nombre de ſatyres ; celles en particulier qui portent le nom de *Sandricourt*, & qui furent faites en ſon nom contre le gouvernement, &c. Notre hiſtorien avoit pris le nom de *Mezeray* d'un hameau qui étoit de la paroiſſe de Ry, lieu de ſa naiſſance. * *Vie de Mezeray*, in-12. à Amſterdam en 1726. par Daniel de la Roque, & à la tête de la continuation de l'hiſtoire de Mezeray, *in-4°.* à Amſterdam en 1728. M. l'abbé d'Olivet, continuation de l'*hiſtoire de l'académie Françoiſe*. Cet auteur s'éleve fortement contre la vie de Mezeray imprimée en Hollande.

MICHAELIS, (Jean) né à Sufat en Weſtphalie l'an 1606. étoit fils d'un ſénateur de cette ville. En 1630. il fut fait maître en philoſophie, & créé l'année ſuivante docteur en médecine. Il eut enſuite ſucceſſivement pluſieurs chaires en médecine dans leſquelles il brilla. En 1641. il eut celle de profeſſeur extraordinaire en médecine ; en 1643. celle de philoſophie ; en 1643. celle de pathologie ; en 1657. il fut déclaré profeſſeur ordinaire en médecine. Dès 1641. il fut fait premier médecin de Frederic Guillaume prince de Saxe Alten-

Digitized by Google

bourg, & en 1662. il eut la même place auprès de Jean George II. électeur de Saxe. Il mourut en 1667. âgé de ſoixante-un ans. C'étoit un homme très-habile : il avoit bien étudié la chymie, & il pratiquoit la médecine avec ſuccès. Il a fait imprimer les ouvrages de pluſieurs de ſes confreres, comme le *Spadacrenen* de Henri de Heer ; la *Praxis chymiatrica* de Jean Hartmann ; la *Baſilica chymica* de Oiwald Crollius, augmentée par Jean Hartmann, à Genève en 1643. *in-4°.* & en 1648. avec de nouvelles augmentations ; & la *Chymie pratique* de Caravant, à Leipſic en 1661. *in-4°.* On a de ſa compoſition *Regula circa modum pharmacopolia uſitandi obſervandæ*, avec le *Portalis medicus*, qui eſt d'un autre, & qui a été imprimé en 1688. *in-12.* * Manget, *bibliotheca ſcriptorum medicorum, libro XII. tom. 2. p. 323.*

MICHEL, (ſaint) abbaye de Prémontrés à Anvers, eſt une des plus anciennes & des plus riches de cet ordre. Elle a été honoré de la préſence de ſaint Norbert, fondateur & inſtituteur dudit ordre. On y voit encore l'autel où il diſoit la meſſe, lorſqu'il vint à Anvers réfuter les impietés de Tanquelin ou Tanchelin, *dont nous parlerons en ſon lieu.* Les gravûres que le pere Papebroch, Jeſuite, a données des bâtimens de cette abbaye, en donnent une idée extraordinaire. Cependant on n'y voit rien qui paſſe le commun des abbayes de France. La claſſe & le dortoir ſont ce qu'il y a de plus beau. La claſſe eſt une grande ſalle pavée de marbre & ornée d'une très-belle boiſerie. Le géographe Ortelius, & le célébre peintre Rubens, y ſont enterrés.

MICHEL DE COXAN, (ſaint) abbaye ancienne de l'ordre de ſaint Benoît, près de la ville de Perpignan, fut fondée du tems de l'empereur Charles *le Chauve*, dans un lieu que l'amour ſeul de la pénitence peut faire trouver agréable. Ce fut dans ce monaſtere que ſaint Pierre Urſéole, doge de Veniſe, ſe retira pour faire pénitence. On voit encore ſon tombeau ſur les formes du chœur, & ſes reliques dans une châſſe de bois qui eſt conſervée dans une chapelle. L'égliſe n'eſt ni belle, ni ancienne : on ne peut y entrer que par le cloître, ce qui fait voir qu'autrefois les femmes n'y entroient point ; puiſqu'elles n'avoient point d'accès dans le cloître.

MICHEL, (abbaye du mont ſaint Michel) *cherchez* SAINT MICHEL.

MICHEL, roi ou prince de Bulgares, &c. *Ajoutez au Moreri éditions de 1725. & de 1732. que* Photius qui fut depuis patriarche de Conſtantinople, écrivit pluſieurs lettres à ce prince, une entr'autres qui contient d'excellentes maximes pour la conduite d'un prince. Elle a été traduite en vers françois par dom Bernard de Varenne, dont le vrai nom eſt *Chandemoulin*, ancien ſupérieur des Théatins, & imprimée *in-4°.* à Paris en 1718. De traducteur eſt connu par d'autres ouvrages, comme par une hiſtoire de l'empereur Conſtantin, imprimée depuis *in-4°.* & par un recueil de poëſies françoiſes de ſa compoſition.

MICHEL, (Jean) évêque d'Angers, &c. *Ajoutez ce qui ſuit pour le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* Ce fut le 12. de Septembre, non de Mars, qu'il mourut. Les ſtatuts ou reglémens qu'il a faits pour ſon diocèſe, ſe trouvent dans le recueil des ſtatuts du diocèſe d'Angers, imprimées en 1680. On a fait pluſieurs fois des pourſuites à Rome pour la canoniſation de ce prélat, dont la ſainteté eſt connue. Mais ces tentatives ont été inutiles ; parce qu'Eugene IV. fâché de ce qu'on avoit ſoutenu l'élection de ce prélat, contre les prétentions de M. d'Eſtouteville, avoit traité Jean Michel de faux évêque dans une lettre écrite à Charles VI. en 1439. & qu'il l'avoit excommunié. Mais toute cette procédure d'Eugene IV. fut caſſée au concile de Baſle. *Dans l'article de ce prélat, on dit qu'il* fut ſécrétaire de Louis, duc d'Anjou, & d'Iolande ſa femme, *il faut* & d'Iolande ſa veuve.

MICHEL, (Jean) fut premier médecin du roi Charles VIII. & conſeiller au parlement. Il eſt auteur d'une tragédie de la Paſſion qui fut repréſentée à Angers, *moult triomphamment & ſompmeuſement* le Dimanche 20. Août 1531. & les jours ſuivans, & imprimée à Paris, chez Philippe le Noir. Les regles du théâtre ne ſont nullement obſervées dans cette piéce : au lieu de n'y rapporter que la paſſion de J. C. on y décrit toute la vie de Jeſus-Chriſt, à commencer par le baptême de ſaint Jean, & l'on y débite quantité d'abſurdités. Un des endroits des plus comiques eſt la réſurrection du Lazare qui raconte tout ce qu'il a vû en enfer. La répétition de la piéce dura trois jours, & la repréſentation en dura autant. Elle ſe fit au bas des Halles, & les regiſtres de la cathédrale d'Angers, diſent que l'on avança ces jours-là la meſſe haute, & qu'on retarda les vêpres, pour donner le tems d'y aſſiſter, & que le premier jour on célébra une meſſe haute dans le parterre. Il y accourut du monde de toute la France. Elle fut auſſi repréſentée à Poitiers, à Saumur, & ailleurs, avec le même concours. C'étoit là ce qu'a dit depuis M. Boileau :

Jouer les ſaints, la Vierge, & Dieu par piété.

Cette ridicule ſimplicité s'étoit introduite dès le régne de Charles VI. les acteurs formoient une troupe ſous le nom de confreres de la Paſſion, & dans la ſuite ils acheterent à Paris l'hôtel que l'on a appellé depuis l'hôtel de Bourgogne, & qui eſt occupé aujourd hui par les comédiens Italiens. On voit encore ſur la porte, qui eſt dans la rue Françoiſe, la Paſſion de Jeſus-Chriſt repréſentée en pierres. Jean Michel mourut au mois d'Août 1494. à Quiers, dans le comté de Foix, à la ſuite de Charles VIII. qu'il accompagnoit en Italie. Les regiſtres de l'hôtel de ville du 3. Août 1495. & du 17. de Janvier 1500. parlent de lui avec eloge, à l'occaſion de ſa veuve dont il ne laiſſa qu'une fille, qui fut mariée à *Pierre* du Tremblay, conſeiller au parlement, & triſayeul du fameux pere *Joſeph* le Clerc du Tremblay, capucin, favori du cardinal de Richelieu. Pluſieurs auteurs ont confondu Jean Michel le médecin, avec un autre *Jean* Michel, ſoixante-deuxiéme évêque d'Angers, décedé dès 1447. & qui n'étoit d'aucune faculté, quoiqu'il ne manquât pas de ſcience pour ſon tems. * *Mémoires manuſcrits.* Broſſette, notes ſur l'*art poëtique* de Boileau, *chant troiſieme, tome 2. édition en 4. vol. in-12.* p. 115. *Mercure de Décembre 1729.*

MICHEL, (Gabriel) de la Roche-Maillet, avocat au parlement de Paris, & au conſeil privé du roi, étoit fils de *René* Michel, pariſien, qui ſuivit long-tems le parti des armes, & prit enſuite celui du barreau. Il eſt auteur de l'épitaphe de Scevole de ſainte Marthe, que l'on trouve en vers latins page 43. du recueil intitulé : *Sc. Samarthani tumulus.* Gabriel Michel naquit à Angers, & après avoir étudié à Paris avec diſtinction au college des Jeſuites, il revint étudier le droit à Angers. Il y ſoutint des théſes avec tant d'éclat & d'applaudiſſement qu'on lui eût donné un chaire s'il s'en fût trouvé alors de vacante. Se voyant donc ſans emploi, il retourna à Paris, s'attacha à René Choppin, ſon compatriote, & ſous la conduite de cet habile juriſconſulte, il ſuivit le barreau, & fixa ſon ſéjour dans cette ville. Il commençoit à faire grand bruit au parlement, lorſqu'il fut attaqué d'une ſurdité qui l'obligea de quitter le barreau, & de ſe conſacrer au cabinet. Il a vécu juſqu'à quatre-vingts ans dans une parfaite ſanté, à la ſurdité près, ayant une mémoire heureuſe, un eſprit pénétrant, & menant une vie très-chrétienne. Il mourut le 9. de Mai 1642. & non dès 1633. comme pluſieurs l'ont dit. Il fut enterré à ſaint Severin. Gabriel Michel a beaucoup & utilement travaillé : on lui doit la meilleure édition que l'on ait des édits & ordonnances des rois de France, recueillis par Fontanon, avocat au parlement, depuis Louis VI. dit *le Gros*, l'an 1180. juſqu'au roi Henri III. avec un *appendix* qui conduit ces édits & ordonnances juſqu'à Louis XIII. trois tomes *in-fol.* à Paris en 1611. partagés en 4. volumes. Gabriel Michel dit dans l'épitre dédicatoire de ce recueil à M. Nicolas Brulart de Sillery, chancelier de France, qu'il avoit déja donné une édition augmentée de la conférence des ordonnances & édits royaux, de Pierre Guenois, conſeiller & lieutenant particulier au ſiége & reſſort d'Iſſoudun, & de Ferrot, ce qui ne peut s'entendre que de l'édition de 1596. la premiere qui parut après celle que Guenois donna en 1596. *in-fol.* à Paris. Ainſi l'édition de 1617. que le pere le Long donne comme la premiere à laquelle Michel ait travaillé, ne peut être que la deuxiéme, puiſqu'il parle en 1611. de l'édition qu'il en avoit déja donnée. On en a publié une beaucoup plus ample, où l'on a auſſi inſeré ſes augmentations en trois volumes *in-fol.* à Paris en 1678. On donne à Gabriel Michel les Tables chronologiques qui ſont au-devant de ce

Digitized by Google

recueil. On a encore de lui une nouvelle édition du code du roi Henri III. rédigé par écrit par Barnabé Brisson, président au parlement de Paris, qui fut mis à mort par les ligueurs en 1591. L'édition de Michel comprend avec ses notes & les édits des rois Henri IV. & Louis XIII. celles de Louis Charondas. C'eſt un *in-fol.* qui fut imprimé à Paris en 1612. Dès 1604. il avoit donné une nouvelle édition augmentée & enrichie d'annotations des *Coûtumes générales & particulieres de France & des Gaules*, *in-fol.* avec les notes de Dumoulin. On a depuis réimprimé ce coûtumier général pluſieurs fois avec de nouvelles augmentations. Enfin, on doit à Gabriel Michel une édition des arrêts de Loüet, données depuis par Brodeau, qui les a commentés; une traduction françoiſe des commentaires latins de René Chopin ſur la coûtume d'Anjou, qui forment le premier volume des œuvres de Chopin de l'édition de Paris 1662. en cinq volumes *in-fol.* La traduction du commentaire de Boutdin, ſur l'ordonnance de 1539. celle du traité des bénéfices de Duaren, avec des augmentations; & du commentaire de Jean Boiceau, ſur un article de l'ordonnance de Moulins. Il a fait auſſi des notes ſur la coûtume d'Anjou. Il a revû & fait imprimer les œuvres de M. Pierre Charron. Il a revû & augmenté le ſtyle général de pratique, avec le praticien François. Mais outre ces ouvrages qui regardent ſa profeſſion, il en a donné d'autres d'un autre genre, ſçavoir les *Eloges des hommes illuſtres qui ont fleuri en France depuis l'an 1502.* juſqu'en *1600.* avec leurs portraits *in-fol.* Les éloges des patriarches, des papes, des empereurs, des rois de France, d'Eſpagne, &c. La vie de Scévole de Sainte-Marthe, préſident des tréſoriers de France à Poitiers, *in 4°.* à Paris en 1629. & ſe trouve avec le recueil des œuvres de MM. de Sainte-Marthe, *in-4°.* en 1632. La vie de Pierre Charron, au devant de ſon traité de la ſageſſe dans les éditions faites depuis la mort de l'auteur, arrivée en 1603. Théâtre géographique du royaume de France, contenant les cartes gravées de Jean le Clerc, & les deſcriptions de Gabriel Michel, *in-fol.* à Paris en 1632. Cet auteur a laiſſé trois fils de ſon mariage avec *Antoinette* Riviere des Granges, fille d'un conſeiller au parlement; l'aîné deſquels fut conſeiller au parlement de Rouen. M. Ménard de Tours, dans un éloge qu'il a fait de Gabriel Michel de la Rochemaillet, prétend que ſa famille deſcendoit des Michel ou Michaëli de Veniſe, qui avoit rempli les premieres dignités dès le XV. ſiécle, & même avant, & que ce fut *Jean* Michel & *Jeanne* de la Meſle ſa femme, qui ayant acquis en 1453. la terre de la Rochemaillet en firent porter le nom à leurs deſcendans. Selon le même, Jean MICHEL évêque d'Angers, *dont nous parlons dans ce Supplément*, étoit de la même famille. * *Mémoires du tems.* Le Long, *bibliothèque hiſtorique de France pag. 8. 586. 587. 700. 735. 871. 873.* Eloge de M. de la Rochemaillet par Ménard, dans la *bibliothèque des coûtumes*, in-4°. pag. 59.

MICHEL (Nicolas) ſieur des Prez, né dans un village vers Caën, étoit noble du côté maternel, mais naquit cependant dans l'obſcurité. Son mérite le diſtingua beaucoup dans la ſuite. N'ayant pas encore vingt ans, il enſeigna avec ſuccès les humanités à Caën, dans le college du Bois. Mais par le conſeil de ſon ami Beroald Marege de Bremont, docteur en médecine, il s'appliqua à l'étude de la médecine, & y réuſſit. Il prit le degré de bachelier dans cette faculté, & fut enſuite lecteur de l'univerſité en 1579. Après avoir travaillé huit ans dans cette univerſité, voulant ſe perfectionner dans la médecine, il vint à Paris, où il connut Dorat, Ronſard, Sainte-Marthe, Baïf, Paſſerat, & pluſieurs autres perſonages diſtingués dans les lettres, qui ranimerent ſon goût pour la littérature, & lui firent preſque entierement abandonner l'étude de la médecine. Michel, docile à leurs avis enſeigna la rhétorique au college de Harcourt, & eut un grand nombre de diſciples. Au bout de deux ans il fut rappellé à Caën par un décret public, pour y ſuccéder à Jean Rouxel, dans l'emploi de profeſſeur royal d'éloquence. Michel l'accepta, & refuſa pour le remplir, des poſtes plus honorables qu'on lui offrit en Italie. Cependant n'ayant pas reçû des échevins de Caën le traitement qu'il s'en étoit promis, il quitta ſa chaire, ſe remit à la médecine, & fut fait docteur. Il mourut d'une fiévre populaire au commencement du mois de Septembre de l'année 1597. & fut enterré dans l'égliſe de ſaint Pierre. Sa vertu, ſa charité envers les pauvres, & ſa douceur envers tous, le firent beaucoup regretter. Jacques de Cahaigne prononça publiquement ſon oraiſon funebre dans la faculté des arts. Il avoit formé ſon ſtyle ſur celui de Ciceron, & en effet, il écrivoit très-bien en latin. Il réuſſit dans la poëtie latine & dans la françoiſe. Il étoit ſçavant en grec, & n'étoit pas ignorant en hébreu. Il fut fort verſé dans la connoiſſance de l'antiquité, & l'on peut juger de ſon érudition par la lettre que lui écrivit Joſeph Scaliger, & que l'on voit dans le recueil de ſes épîtres. Il laiſſa en mourant ſa bibliothéque au ſieur le Maître de Savigny, chanoine de l'égliſe cathedrale d'Avranches, principal du college du Bois, où M. Michel avoit choiſi ſa demeure. M. de Savigny l'a laiſſé enſuite au college des Jeſuites de Caën. * Pierre Daniel Huet, ancien évêque d'Avranches, dans ſes *origines de Caën*, *deuxieme édition, pag. 234. 348. & ſuiv. 360. & 362.* Jacques de Cahaigne dans les éloges des illuſtres Cadomois, en latin.

MICHOV, ou DE MICHOVIA (Mathias) *dans un n'a dit que deux mots dans le Morery & peu exactement*, étoit né en Poiogne dans la ville de Michov, dont il a pris le nom ſous lequel il eſt connu. On voit par les faſtes de Pologne, qu'il fut fait docteur en médecine en 1679. après trois années d'exercice ou d'étude. Il avoit étudié principalement à Cracovie, où il paroit qu'il fut élevé, & il embraſſa la philoſophie d'Ariſtote, après l'étude de laquelle il ſe livra aux connoiſſances phyſiques. Pour ſe perfectionner il parcourut les principales univerſités de l'Allemagne, d'où il alla en Italie. Il s'arrêta à Padoue, & revint dans ſa patrie honoré du doctorat. Stavoſcius aſſure que la Pologne n'avoit point alors de médecin plus habile. Sa réputation étant parvenue juſqu'à la cour du roi Sigiſmond I. ce prince l'appella auprès de lui, & le fit ſon médecin. Michov répondit à la haute idée que l'on avoit de ſon mérite, & il ne ſe fit pas moins eſtimer par ſa prudence, & par ſa ſageſſe, que par ſon habileté. Mais enfin las de la cour, il embraſſa l'état eccléſiaſtique, prit les ordres ſacrés, & fut fait chanoine de Cracovie. Il eut encore quelques autres bénéfices; mais il fit un bon uſage de ſes revenus. Il en employa une grande partie pour l'utilité publique, & à quantité d'œuvres pieuſes; ce qui le fit autant reſpecter qu'il étoit aimé & eſtimé. Il mourut à Cracovie en 1523. Il laiſſa deux livres, l'un de la Sarmatie Européenne, l'autre de la Sarmatie Aſiatique. Cet ouvrage écrit en latin fut imprimé à Paris en 1532. avec quelques autres, touchant l'hiſtoire du nouveau monde. Il a fait auſſi *Chronica Polonorum*, imprimé à Cracovie en 1521 *in-fol.* & à Baſle en 1537. & 1582. & traduite en italien vulgaire par Annibal Maggi, *in-fol.* à Veniſe en 1582. & enfin un traité excellent ſur les moyens de conſerver ſa ſanté. * Voſſius, *de hiſtoric. Latin. Hiſtor. Gymnaſ. Patav. 1. 2. p. 188.* Manget, *biblioth. ſcript. Medicor. tom. 2. lib. 12. pag. 336.* &c.

MIERIS, (François) Hollandois, diſciple de Gerard Dau de Leyde, ne ſe rendit pas moins recommandable que ſon maître par la beauté de ſon pinceau. Quelque travaillés que ſoient les ouvrages de Gerard Dau, ceux de ſon diſciple le ſont dans un détail encore plus ſurprenant. Il paroit inconcevable comment il a pû pouſſer l'art juſqu'à ce degré de perfection. On voit de ſes tableaux où dans un très-petit eſpace; il a repréſenté une infinité d'objets avec tant de vérité, que la choſe même ne paroîtroit pas plus vraie. Auſſi comme il eſt mort à la fleur de ſon âge, & que ſes tableaux ſont en très-petit nombre, à cauſe du tems conſidérable qu'il y employoit, ils ſont extrêmement recherchés, & d'un très-grand prix. Sandrart rapporte que l'archiduc d'Autriche Leopold-Guillaume, paya deux mille florins pour un de ſes tableaux dans lequel il avoit peint une boutique de marchand. Il eſt mort en 1681. * *Abced. pittorico, pag. 271.*

MIGNARD, (Pierre) peintre célébre, né à Troyes en Champagne au mois de Novembre 1610. d'une famille originaire d'Angleterre. Son pere s'appelloit PIERRE MORE, mais Henri IV. l'ayant vû un jour avec ſix de ſes freres, tous officiers dans l'armée royale, & bien faits de corps & d'une figure agréable, dit: « Ce ne ſont pas là des Mores, ce ſont » des Mignards; » & depuis ce tems-là le nom de *Mignard* leur eſt reſté, & eſt devenu celui de toute cette nombreuſe

Digitized by Google

famille. Pierre, cadet de Nicolas MIGNARD, *dont on a parlé en ſon lieu dans le Moreri*, ayant eu la liberté de ſuivre l'attrait qu'il avoit pour la peinture, fut envoyé à Bourges dès l'âge de douze ans, pour apprendre les premiers élemens de cet art auprès de Boucher qui étoit fort eſtimé dans la province. Il n'y demeura qu'un an, revint enſuite à Troyes deſſiner ſous François Gentil, habile ſculpteur; & après avoir commencé à donner des eſſais de ſon goût & des progrès qu'il avoit faits dans la peinture, le maréchal de Vitry le mit à Paris ſous la conduite de Simon Vouet premier peintre du roi. Il y fit de ſi grands progrès que Vouet voulut en faire ſon gendre; mais Mignard qui croyoit ne rien ſçavoir encore s'il n'avoit parcouru l'Italie, partit ſur la fin de l'année 1635. & arriva à Rome en 1636. ſous le pontificat d'Urbain VIII. Il y trouva le célébre Dufrenoi, avec qui il a été lié juſqu'à la mort de celui-ci, & à qui il a ſouvent donné des marques de la plus ſincere amitié. Après environ dix-ſept ans de ſéjour à Rome, Mignard alla trouver Dufrenoi à Veniſe, & paſſa auparavant à Rimini, à Bologne, à Parme, à Mantoue, mandé dans toutes ces villes par ce qu'il y avoit de plus conſidérable dans la nobleſſe, & laiſſant par-tout, comme il avoit fait à Rome, des chefs-d'œuvres de ſon art. Après avoir demeuré huit mois à Veniſe avec Dufrenoi, il retourna ſeul à Rome, où après vingt ans révolus de ſéjour il épouſa ſur la fin de l'année 1656. *Anna* Avolara, fille de *Juan Carlo* Avolara, architecte Romain; & peu de tems après il fut obligé d'obéir aux ordres du roi de France qui le rappelloit dans ſa patrie pour laquelle il s'embarqua le 10. d'Octobre 1657. regretté des Romains qui le regardoient comme naturaliſé. Il fit ſon voyage en homme qui cherche toûjours à apprendre, & qui montre par-tout qu'il a beaucoup appris. Il n'y eut gueres de ville conſidérable depuis ſon débarquement à Marſeille où il ne laiſſât quelque ouvrage de ſa main, comme autant de monumens de ſon extrême habileté; & étant arrivé à Fontainebleau, il fut préſenté au roi qui le reçut avec beaucoup de bonté. Depuis ſon retour en France chacun voulut avoir ſon portrait de ſa main, & il y a peu de perſonne de marque qu'il n'ait peint après la cour preſqu'entiere par où il commença. C'eſt à lui auſſi à qui l'on eſt redevable de la coupe du Val de Grace & de quantité d'autres grands ouvrages qui lui ont acquis une réputation immortelle. M. le Brun étant mort au mois de Février 1690. le roi donna ſur le champ à M. Mignard la charge de premier peintre, & celle de directeur & garde-général du cabinet des tableaux & deſſeins de ſa majeſté. Il fut nommé en même tems directeur & chancelier de l'académie royale de peinture & de ſculpture, & directeur de la manufacture des Gobelins. Ce fut au milieu de ces honneurs que Pierre Mignard mourut le 13. de Mai 1693. âgé de quatre-vingt-quatre ans, ſix mois & quelques jours. Il étoit également profond dans les trois parties de la peinture, l'invention, le deſſein & le coloris. Le maréchal de la Feuillade diſoit un jour au roi: « Votre majeſté » n'a qu'à donner à Mignard un maçon, & il verra ſortir » de ſes mains une belle ſtatue. » Sa compoſition eſt riche, gracieuſe & noble. Grand poëte dans l'invention, ſa diſpoſition eſt ſçavante & ſage, ſon ſtyle héroïque & ſublime; ſon pinceau hardi, moëlleux & leger. Ses expreſſions ſont vraies, conformes à l'action, moderées ſans être inſipides, toûjours nobles, toûjours élevées. Il a drappé d'un grand goût, ſes plis ſont grands & bien jettés. Il s'étoit fait à Rome une maniere conforme à celle des Caraches, mêlant avec beaucoup d'art, la grace & l'onction de Louis à la vivacité & à la fierté d'Annibal. Tous les ouvrages qu'il a faits à Rome depuis 1645. juſqu'à ſon départ, & ceux qu'il fit à ſon retour en France, ſont de cette premiere maniere, à laquelle il ſubſtitua dans la ſuite celle du Guide. Mais toûjours maître de ſon art, il a ſçû dans tous les tems traiter ſes ſujets, tantôt dans un goût plus ferme & plus prononcé, tantôt dans cette maniere claire que les Italiens appellent *vague*. Il ne faiſoit pas moins bien le payſage, les animaux & l'architecture, que l'hiſtoire même, & ne réuſſiſſoit pas moins en petit qu'en grand, qualité rare dans les plus habiles maîtres. A tant de talens s'uniſſoient les qualités du cœur & de l'eſprit, mérite ſupérieur à tout autre. Une probité rare a toûjours fait ſon caractere. Quoiqu'on ne le crût pas liberal, ſes amis malheureux ont ſouvent éprouvé ſa générosité. Ses talens & les bienfaits qu'ils lui avoient procuré l'avoient mis en état de faire du bien à un grand nombre. Il a laiſſé quatre enfans, *Charles*, *Pierre*, *Rodolphe*, & *Catherine* Mignard. CHARLES, qui étoit l'aîné, eſt mort ſans enfans avec la qualité de gentilhomme de Monſieur, frere unique du feu roi. *Pierre* eſt entré dans l'ordre des Mathurins; *Rodolphe* le cadet, eſt vivant. *Catherine* a épouſé en 1696. *Jules* de Pas, comte de Feuquieres, colonel du régiment d'infanterie de ſon nom, lieutenant général au gouvernement, province & duché de Toul. * *Voyez* la vie de Pierre Mignard par M. l'abbé Marieres de Montville, en 1730. On trouve à la tête de cette vie, qui eſt *in-12.* un catalogue des œuvres gravés d'après les tableaux de Pierre Mignard, mais il n'eſt pas auſſi parfait qu'on auroit pu le donner.

MIGNARD, (Pierre) neveu du précédent, & fils de NICOLAS, étoit d'Avignon. Il eut auſſi beaucoup de goût pour la peinture, & s'eſt fait un nom dans cet art. Il a été peintre ordinaire de feue la reine Marie-Thereſe d'Autriche. Il étoit de plus membre de l'académie royale d'architecture, & chevalier de l'ordre de Chriſt en Portugal. Il a exercé pendant toute ſa vie avec réputation la peinture & l'architecture. Il eſt mort à Avignon le 10. d'Avril 1725, âgé de 85. ans. Il étoit né le 27. de Février 1640. Il a laiſſé pluſieurs tableaux de ſa main, & pluſieurs deſſeins originaux de Raphaël, du Carache & d'autres grands maîtres, pluſieurs belles copies peintes d'après les plus habiles par Nicolas Mignard, ſon pere, & par lui, & un très-grand recueil d'eſtampes qu'il avoit amaſſées avec ſoin, & en connoiſſeur habile.

MIGNAULT, (Claude) avocat du roi au baillage d'Etampes, & doyen des profeſſeurs en droit canon à Paris, plus connu dans le monde ſçavant ſous le nom de *Minos*. Il étoit né à Talant, petite ville, ou plûtôt ancien château des ducs de Bourgogne à trois ou quatre lieues de Dijon. Sorti du cours ordinaire des études qu'il commença aſſez tard, il profeſſa pendant pluſieurs années la philoſophie au collége de Reims à Paris; enſuite il expliqua tous les bons auteurs Grecs & Latins, principalement ceux qui regardent l'éloquence, la poëſie & la philoſophie morale. Quelque tems après il paſſa dans le collége de la Marche, puis dans celui de Bourgogne, & il fit l'ouverture de ſes claſſes par des diſcours qui furent imprimés *in-8°.* en 1575. à Paris, chez Richer. Ils ſont intitulés: *De liberali adoleſcentum inſtitutione*, &c. *An ſit commodius adoleſcentes extra Gymnaſia quam in Gymnaſiis ipſis inſtitui.* En 1578. Mignault étudia en droit à Orléans, où il s'étoit retiré à cauſe de la peſte qui ſe répandit vers ce tems-là, & qui y fit du déſordre pendant quatre ans. On ne ſçait pas quand il revint en cette ville. Il y étoit doyen de la faculté de droit en 1597. En 1600. & en 1601. il fut nommé pour travailler à la réformation de l'univerſité, avec Edmond Richer, Nicolas Ecelain, docteur en médecine, & Jean Gallart, procureur du collége de Boncourt. En 1602. il compoſa avec Richer l'*Apologie au parlement & de l'univerſité* contre un écrit de George Critton Ecoſſois, profeſſeur royal, intitulé, *Paranomus*, c'eſt-à-dire, qui renverſe les loix. Mignault mourut peu de tems après vers 1603, dans un âge fort avancé. C'étoit un homme très-ſçavant, & que le cardinal Bona a appellé avec raiſon dans ſon catalogue d'auteurs au-devant du traité *De Pſalmodia: Vir multa lectionis & eruditionis.* Outre les ouvrages de ce ſçavant, *dont nous avons parlé*, on a encore de lui, une vingtaine de diſtiques latins, & un ſonnet françois au-devant du *paradoxe* de la cure de la peſte par Cl. Fabry, médecin, en 1568. En 1567. une lettre latine à M. Colin, conſeiller au parlement de Dijon, qui lui avoit envoyé ſes poëſies pour les faire imprimer. Une édition des ſatyres de Perſe, *in-4°.* en 1574. avec des leçons diverſes & des argumens. La même année ſix diſtiques latins à la louange de Jacques Bourdin, au-devant des phraſes de Manuce en françois par Bourdin. La même année encore, *De re literaria*, en trois diſcours, *in-8°.* & *les emblêmes d'Alciat*, in-16. avec des notes latines. Cette édition, qui eſt très-belle, ſut ſuivie d'un grand nombre d'autres

Digitized by Google

jusqu'en 1661. Mignault traduisit aussi ces emblèmes en vers françois, & les fit imprimer ainsi avec des notes, & la vie d'Alciat, à Paris en 1584. *in-12.* & non en 1583. comme a dit La-Croix-du-Maine. En 1600. Mignault prononça un discours qu'il fit imprimer à Paris : il est intitulé, *Panegyricus, sive relatio profcholâ juratâ ponificis.* Ses autres ouvrages sont : *Eudiium de felici & christiana profectione principis Caroli à Lotharingiâ, marchionis Commacii, ad sacrum bellum in Turcos suscepsum*, en 1572. Traduction en vers françois de cet ouvrage, la même année. *Partitiones oratoriæ Ciceronis*, &c. en 1576. La rhétorique latine d'Omere Talon, avec des commentaires, en 1577. & plusieurs fois depuis. *In partitiones oratorias tabulæ & synagmata*, en 1582. *Ausonii Gryphiuterna rinumeri cum explicatione* en 1583. *in-8°. Commentarii in orationes Ciceronis pro Sylla & pro Marcello :* en 1584. *Ausonii eidyllia duo ad nepotem de studio puerili, & de ambiguitate elegendæ vitæ, cum notis*, en 1575. &c. *Q. Horatii epistolarum L. 2. cum præfationibus methodicis*, &c. en 1584. *Epistolæ Arnulphi Lexoviensis*, en 1585. *Plinii secundi epist. L. X. cum notis*, en 1588. *in-4°.* &c. Pierre Langlois, écuyer, sieur de Bel-état, qui vivoit du tems de Mignault, l'appelle *Mimos*, dans ses tableaux hieroglyphiques, dont un lui est adressé, avec ces vers au commencement :

Vous qui avez veillé aux livres dès l'enfance,
Et d'un esprit fecond mainte bel œuvre avez fait,
Méritez, l'immual qui nous rend le portrait
De la fecondité & de la vigilance.

Il parle du livre qui fait le sujet du tableau qu'il lui adresse. * *Voyez* une dissertation de M. Papillon, chanoine de Dijon, sur les ouvrages de M. Mignault, au tome VII. des *Mémoires de littérature & d'histoire*, chez Simart, premiere partie, & Niceron, *Mémoires, tome XIV. page 81.* &c. *Tableaux hieroglyphiques des Egyptiens*, treizième tableau, par Langlois, en 1583.

MIHEL ou MIHIEL, (Saint) est l'abbaye la plus illustre & l'une des plus anciennes de toute la Lorraine. Elle n'est pas éloignée de Pont-à-Mousson. On y suit la regle de saint Benoît. VOLROAD, maître du palais, la fonda vers l'an 708. dans une grande solitude, que l'on appelle *le Vieux-Moustier.* Il n'y reste plus aujourd'hui qu'une église très-ancienne dans laquelle on voit encore le tombeau du fondateur, & celui de sa femme. L'abbé Smaragde ; illustre par sa piété & son érudition, qui vivoit sous l'empereur Louis le Débonnaire, la transfera sur la riviere de Meuse, où elle a ensuite formé la ville de saint Mihel, une des plus belles de la Lorraine. *On a parlé de cette ville dans le dictionaire historique à l'article* SAINT MICHEL. Les religieux néanmoins conserverent une attache si grande à leur premiere demeure, que jusqu'au tems d'Urbain II. ils ne voulurent point avoir d'autre lieu pour leur sépulture, quoiqu'il y ait plus d'une lieue de distance. Le pape les dispensa de cet usage. Le R. P. dom Henri Hezon, religieux de la congrégation de saint Vanne, & abbé régulier de saint Mihel, homme d'une grande piété & d'un génie supérieur, y a fait un des plus somptueux édifices qui soit dans la Lorraine, & même dans tout l'ordre de saint Benoît. C'est un corps de bâtiment de 350. pieds de long, dont la face est toute de pierres de tailles, avec des pilastres, des corniches, & d'autres ornemens. Le logis abbatial qui a été bâti par le cardinal de Lorraine, est très-magnifique. On possede dans cette abbaye une châsse très-riche de saint Anatole, évêque de Cahors, dont la maison de S. Mihiel est en possession depuis long-tems, quoiqu'aujourd'hui on n'ait aucune connoissance de la vie de ce saint prélat. La bibliothèque est une des plus belles & des meilleures qu'on puisse voir en province. * *Voyez l'Histoire de Lorraine*, par le révérend pere dom Augustin Calmet, abbé régulier de Senones, & le *Voyage littéraire* des PP. dom Martenne & dom Durand de la congrégation de saint Maur, *tome premier, seconde partie*, &c.

MILAN (Conciles de) *En parlant des conciles de Milan dans l'édition de ce dictionaire de l'année 1732. on dit qu'*Othon, archevêque de Milan, en célebra un dont il reste dix canons. *Il faut dire* : Othon Visconti, archevêque de Milan, y célebra dans l'église de sainte Thecle le 12. de Septembre 1287. un concile dont il reste vingt-neuf chapitres, ou canons, qui ont été imprimés pour la premiere fois dans le tome VIII. des écrivains de l'histoire d'Italie par M. Muratori, *in fol.* à Milan 1726. Ils traitent en particulier des nécessités de l'église d'Orient, & des moiens d'entreprendre la croisade. Dans le même recueil, *tome 9.* on trouve un autre concile de la province de Milan, assemblé au mois de Juillet 1311. à Bergamo, ou Bergame, sous l'archevêque Castion ou Castion Turrien. On y fit trente-quatre réglemens. Le premier ordonne de faire une recherche exacte des hérétiques, afin de les convertir ou de les punir. Le deuxième défend aux clercs de s'habiller comme les séculiers, & de porter d'autres habits que ceux qui conviennent à la décence & à la modestie de leur état. Le troisième leur défend le port des armes, le jeu, & tout ce qui peut blesser la sainteté de leur condition. Le quatrième leur interdit la tutelle & la curatelle des laïcs, de se mêler d'affaires séculieres, & de paroître pour procès devant les Juges laïcs. Le cinquième regle la maniére de célébrer les divins offices. Le sixième éloigne des clercs tout ce qui pourroit violer en eux la continence à laquelle ils s'engagent. Le septiéme parle des dispositions que doivent avoir ceux que l'on éleve aux dignités ecclésiastiques, comme au gouvernement des églises patroissiales. Le huitiéme défend de recevoir quelqu'un pour chanoine, avant que le bénéfice soit vacant. Le neuviéme d'entrer dans un bénéfice sans institution canonique. Les suivans parlent des peines qu'encourent ou méritent ceux qui ne payent pas ce qui est dû aux églises, qui les dépouillent, qui maltraitent les clercs, & qui ont demeuré long-tems dans l'excommunication, qui portent des armes contre la defense qui leur en est faite, qui traînent les clercs devant les juges séculiers. Le dix-septiéme défend de faire des élections ecclesiastiques en préfence des laïcs. Le dix-neuvieme dit qu'on ne doit excommunier que pour des crimes énormes, comme pour un homicide fait ou conseillé, une ineendie volontaire, un adultere dans lequel on demeure publiquement, & pour les crimes qui sont au-dessus, &c. Le vingtiéme défend de violer ou de diminuer les droits des évêques & des monasteres. Le vingt-uniéme interdit les appellations clandestines. Le vingt-deuxiéme est contre les réguliers qui prennent rarement la discipline. Le vingt-troisiéme défend de disposer sans la permission de l'évêque diocésain des biens volés ou autrement mal acquis, à moins qu'on ne connoisse véritablement les propriétaires. Le vingt-quatriéme & le vingt-cinquiéme sont contre l'usure & les usuriers. Le vingt-sixiéme ordonne que les curés avertissent au moins une fois tous les trois mois, qu'on ait à leur donner connoissance des legs pieux qui ont été faits dans l'espace de cinq années précedentes, afin de veiller à leur exécution. Le vingt-septiéme ordonne de faire une revûe de tous les réglemens, statuts, ordres, &c. qui auroient été donnés ou faits contre la liberté ecclésiastique, afin de les abolir ou de les réformer. Le vingt-huitiéme recommande l'aumône, & principalement aux clercs envers les clercs. Le vingt neuviéme contient les cas pénitentiaux reservés à l'évêque. Le trentiéme est pour remédier aux entreprises illicites dans les bénéfices, & ordonne que quiconque sera pourvû de quelqu'un, viendra devant l'évêque, pour rendre compte de son entrée, si l'institution a été canonique, &c. Le trente-uniéme défend de promouvoir les apostats à aucun bénéfice ecclésiastique, tant qu'ils ne rentreront point dans l'ordre d'où ils sont sortis. Le trente-deuxiéme ordonne qu'on tiendra regiſtre, & qu'on fera estimation des biens des églises, afin que les collectes & autres charges soient payées avec égale proportion. Le trente-troisiéme ordonne que les évêques, les chanoines des cathédrales, & les curés, porteront toûjours dans l'étendue du diocèse l'habit le plus décent, & le plus convenable à la gravité, & à la modestie ecclésiastique. Enfin le trente-quatriéme est contre les puissances séculieres qui violent les libertés des églises. On croit que ce concile fut assemblé à Bergame & non à Milan, parce que la premiere de ces deux villes étoit moins exposée aux troubles que les factions des Guelphes & des Gibelins excitoient alors en Italie, & surtout dans l'état de Milan.

MILET, (Jacques) licencié-ès-droits, poëte François, vivoit dans le XV. siécle. On connoit de lui une piéce dramatique

Digitized by Google

matique intitulée : *La destruction de Troye la Grant, mise par personnages*. Elle eſt diviſée en quatre journées, & l'ouvrage entier eſt de près de 28000. ve s, la plûpart de huit ſyllabes. La premiere édition que l'on connoiſſe de cette piece, eſt de Lyon, *in-4°. imprimée par maiſtre Matthieu Huez, finie le 3. Janvier l'an 1485.* On y voit le même ordre, & à peu près le même ſtyle que dans le myſtere de la Paſſion. Il y regne la même naïveté, & le même burleſque, ſouvent aſſez inſipide. Dans le *Mercure de France du mois de Décembre 1734.* où l'on parle de cette piece en peu de mots, on nomme l'auteur *Jean Millet*, quoique les exemplaires auſquels on renvoie portent *Jacques Millet*. Cette tragédie eſt fort rare : cependant elle fut réimprimée à Paris *in-fol.* gothique en 1498. chez Jean Driart, qui en tira ſur du velin, & l'on en voit ainſi à la bibliotheque du roi de France. Elle a été encore réimprimée à Lyon chez Matthieu Huez, & dans la même ville en 1544. *in-fol.* avec figures. * *Voyez* outre l'endroit cité du Mercure, *hiſtoire de l'imprimerie & de la librairie* par Jean de la Caille, *pag. 69.* Mattaire, *annales Typographici* ſous l'an 1498. *Le catalogue de la bibliotheque de* M. Imbert de Cangé. *pag. 72.* &c.

MILET, (Germain) *cherchez* MILLET.

MILICIUS, (Jean) chanoine & célebre prédicateur à Prague dans le XIV. ſiecle, naquit en Moravie de parens d'une fortune médiocre. Ayant été fait archidiacre de Prague ſous l'archevêque Erneſt, il quitta cette dignité pour vivre en ſon particulier, & s'occuper à la prédication. Il prêchoit d'abord en Bohémien, mais enſuite il le fit en allemand en faveur des marchands & d'autres étrangers qui venoient à Prague, & qui entendoient cette langue. Il avoit un ſi grand nombre d'auditeurs, que quelquefois il étoit obligé de prêcher trois fois le jour. C'étoit un homme d'une vie fort auſtere : il ne mangeoit ni chair ni poiſſon, & ne bûvoit jamais de vin. Ayant ſuccedé à Conrad Stiekna, qui mourut en 1369. dans la chaire de prédicateur d'une égliſe de Prague, il y fit beaucoup de fruit, ſur-tout par rapport à la réformation des mœurs. Il convertit un grand nombre de femmes débauchées, & changea le lieu de leurs infamies en une maiſon de pénitence, où il les nourriſſoit. Dans une autre maiſon, il inſtruiſoit de jeunes eccléſiaſtiques dans la théologie. Cependant on aſſure qu'il fut un des précurſeurs du Huſſitiſme ; & le Jeſuite Balbin, qui a voulu le juſtifier dans ſon hiſtoire de Bohême, ne dit rien d'aſſez fort pour prouver ſon innocence. Il s'oppoſa peut-être avec trop de vivacité, au rétranchement de la communion ſous l'eſpece du vin ; avec Conrad Stiekna, prédicateur éloquent. Le pape Gregoire XI. ordonna à l'archevêque de Prague, & à ſes ſuffragans de le pourſuivre, lui & ceux qui prenoient le même parti ; & il exhorta l'empereur Charles IV. à l'aider dans cette pourſuite. Milicius fut exilé en 1366. & l'on croit qu'il mourut dans ſon exil en 1374. il a laiſſé pluſieurs ouvrages, comme des *Poſtilles*, des *Sermons*, un *traité de la croix & des tribulations de l'Egliſe de Dieu.* Ses œuvres furent du nombre des 200. volumes taxés d'héréſie que l'archevêque Sbinko fit brûler en 1410. * L'enfant, *hiſtoire de la guerre des Huſſites, & du concile de Baſle, tome 1. p. 14. & ſuivantes.*

MILICIUS, (Jacques) médecin Allemand. *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve déja dans le Moreri ſous le nom de* MELICH. (Jacques) Jacques Milicius, né le 24. de Janvier 1502. à Fribourg en Briſgaw, étoit fils du principal magiſtrat de cette ville, dont le fils aîné eut enſuite la même charge. Jacques ayant fait ſes études dans ſa patrie, fut envoyé à Vienne en Autriche, où il s'attacha aux mathématiques ſous George Purbach, & Jean de Mont-Royal. Il étoit ami particulier d'Eraſme, & fut les biens qu'il entendit dire à celui-ci de Melanchthon, il alla trouver ce dernier à Wittenberg, & devint ſon ami. Il fut fort lié auſſi avec Eobanus Heſſus, & Joachim Camerarius. Milicius étoit un homme d'un eſprit droit, d'un jugement ſolide, fort appliqué à l'étude, & doué d'une grande prudence. Il avoit beaucoup d'amis, & rendoit ſervice à tous, autant qu'il le pouvoit. Il avoit un grand ſoin de ſa famille, & il n'en étoit pas ſeulement le chef, il en étoit auſſi le docteur. Il lui liſoit & lui expliquoit tous les jours la parole de Dieu. Il enſeigna la médecine avec applaudiſſement, & la pratiqua avec ſuccès. Il mourut le 10. de Novembre 1559. Ses ouvrages ſont : un commentaire ſur le deuxiéme livre de Pline de l'hiſtoire du monde ; un diſcours de la vie d'Hippocrate ; un autre de la vie de Galien ; un troiſiéme de la vie d'Avicenne ; un quatriéme ſur la ſympathie & l'antipathie ; un cinquiéme ſur l'art de la médecine ; un ſixiéme ſur l'étude de l'anatomie ; un ſeptiéme ſur les parties & les mouvemens du cœur ; un huitiéme ſur le poulmon & la différence de la trachée artere, & de l'œſophage. L'examen de cette queſtion, ſi Xenophon a eu raiſon de dire, qu'il falloit boire juſqu'à ce qu'on n'eût plus ſoif ; une autre queſtion touchant les accès de la fiévre & leur différence. Tous ces écrits ſont en latin. * Melchior Adam, *in vit. medicorum.* Teſſier, *éloges tirés de l'hiſtoire de* M. de Thou, *quatriéme édition, &c.*

MILIEU, (Antoine) Jeſuite, né à Lyon l'an 1573. profeſſa long-tems les humanités, la rhétorique, la philoſophie & la théologie dans le college de la Trinité de cette ville. Il en fut recteur, & enſuite provincial. Il étoit déja dans ſa ſoixantiéme année lorſque ceux qui connoiſſoient ſon talent pour la poéſie, le preſſerent de faire imprimer les vers latins qu'il avoit faits en différentes occaſions. Mais le pere Milieu loin de ſe rendre, étant tombé malade & ſe croyant en danger, brûla preſque tout ce qu'il avoit fait, au nombre de plus de vingt mille vers. Le ſeul premier livre de ſon *Moyſe voyageur* échapa ; & lorſqu'il fut gueri, le cardinal Alphonſe de Richelieu, archevêque de Lyon, voulut qu'il achevât ce poëme. Le pere Milieu obéit, & le poëme parut en deux parties, la premiere en 1636. en douze livres *in-8°.* à Lyon, & la ſeconde en 15. livres, trois ans après, au même lieu & dans la même forme. Ce poëme eſt intitulé : *Moyſes viator, ſeu imago militantis eccleſiæ, Moyſaycus peregrinantis ſynagogæ typis adumbrata.* Ce pere mourut à Rome le 14. de Février 1646. Il étoit allé dans cette ville pour une congrégation générale. Le célebre Charles Fevret, de Dijon, avoit étudié ſous lui à Dole, & il le loue beaucoup ſur ſon talent pour la poéſie. * Fevretus, *carmen de vita ſua*, au tome 2. des *mémoires de littérature* du pere Deſmolets. Le pere Colonia, *hiſtoire littéraire de Lyon, tome 2.* Tiſon du Tillet, *parnaſſe François*, in-fol. *pag. 222.*

MILLANGES, (Simon) ceux qui l'ont appellé de *Millanges* ſe ſont trompés. *On a tort auſſi de dire dans le dictionnaire de Moreri qu'*il avoit été long-tems profeſſeur dans le college de Guienne à Bourdeaux, & qu'il fut obligé d'abandonner le lieu aux Jeſuites en 1572. ce qui l'engagea à faire imprimer. Ces faits ne ſont point exacts. Simon Millanges étoit né en 1540. à Baut, à l'extrémité du diocèſe de Limoges, du côté de l'Auvergne, où ſa famille ſubſiſte encore aujourd'hui. Il fit de bonnes études, & profeſſa pendant quelque tems avec éclat au college de Guienne à Bourdeaux. Il quitta cet emploi à l'âge de trente-deux ans, c'eſt-à-dire, en 1572. pour dreſſer à Bourdeaux une des plus belles imprimeries qui fut alors dans le royaume. Il y fut engagé par les officiers ou jurats de Bourdeaux qui le ſoutinrent de tout leur crédit & de leur argent dans cette entrepriſe. Millanges pour rendre ſes éditions les plus correctes qu'il lui ſeroit poſſible, corrigeoit lui-même avec application tous les livres qu'il imprimoit. Il mourut en 1621. âgé de 82. ans, ayant été imprimeur près de 50. ans.* Gabriel de Lurbe dans la *chronique Bourdeloiſe*, & Jean Darnal ſon continuateur. Baillet, *jugement des ſçavans, tom. 1. de l'édition de 1722.* in-4°. *pag. 377.*

MILLET, (Germain) moine Bénédictin, &c. *Ajoûtez au Moreri éditions de 1725. & de 1732. qu'*on le nommoit dom *Simon Millet*, lorſqu'il n'étoit que religieux non réformé de l'abbaye de ſaint Denys en France. En 1624. il publia une traduction françoiſe des dialogues attribués à ſaint Gregoire le Grand, avec des remarques, & un traité de la tranſlation du corps de ſaint Benoît où il prend le nom de dom Simon Millet. Ceux qui en ont fait deux auteurs différens ſe ſont trompés. On ajoûte qu'il publia en 1638. une deſcription des reliques conſervées à ſaint Denys : mais il doit y avoir eu une édition antérieure de cet ouvrage : du moins celle-ci eſt-elle dite ſeconde édition. Cet ouvrage eſt intitulé : *Le tréſor ſacré de ſaint Denys.* C'eſt un *in-12.* qui comprend non-

Digitized by Google

seulement un précis de l'hiſtoire & le catalogue des reliques de cette abbaye, mais encore une vie abregée des rois de France, & ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable ſous leur régne. Le pere Millet mourut le 28. de Janviet 1647. âgé de ſoixante-douze ans. L'ouvrage où M. de Launoy l'a attaqué eſt ſa diſſertation *de duobus Dionyſiis*. Dom le Cerf de la Vieville, dans ſa *Bibliotheque hiſtorique & critique des auteurs de la congrégation de ſaint Maur*, en parlant des écrits du pere Millet en faveur de S. Denys l'Areopagite, comme évêque de Paris, dit qu'il a eu l'honneur & la gloire de défendre cette cauſe; comme ſi l'honneur & la gloire ſe trouvoient dans la défenſe d'une fauſſeté, dont l'attachement à la ſoutenir ne pouvoit venir que d'un défaut de critique.

MILLETIERE, (Theophile Brachet, ſieur de la) *Il faut ajouter ce qui ſuit pour ſervir au Merere des éditions de 1725. & de 1732.* Ce n'étoit point M. de la Milletiere qui étoit attaché à l'Arminianiſme, mais Tilénus. Le ſynode national des égliſes Prétendues Réformées de France, tenu à Alençon en Mai, Juin & Juillet 1637. condamna les écrits de conciliation que M. de la Milletiere avoit faits, & approuva ceux que le miniſtre Daillé y avoit oppoſés. Il eſt abſolument faux que M. Arnauld ait jamais ou écrit ou enſeigné les principes de la Milletiere répandus en ſon *Pacifique veritable*. On ſçait même avec quelle force ce docteur s'éleva contre tout ce qu'il y avoit d'erroné, ou de faux dans cet écrit. En 1637. M. Chapelas, alors ſyndic de Sorbonne, donna le 15. de Décembre une cenſure contre un autre écrit de M. de la Milletiere, intitulé: *Le moyen de la paix Chrétienne*, & M. Rivet, miniſtre de Hollande, ayant publié le premier cette cenſure, M. de la Milletiere préſenta le premier jour d'Août 1642. une *remontrance à MM. de la faculté de théologie aſſemblés en l'école de Sorbonne*, où il s'attacha à faire voir la nullité de cette cenſure dans la forme & dans le fond, & prétendit qu'elle n'avoit jamais été approuvée par la faculté; que ce n'étoit que l'ouvrage de M. Chapelas, à qui l'autorité ſupérieure avoit même impoſé ſilence, avec défenſe de paſſer outre. La Milletiere joignit à cette *remontrance*, une *profeſſion ſincere de la foi Catholique*, contenue en 12. articles; & le tout fut imprimé enſemble en 1642. *in-12.* à Paris. Les principes de cet auteur, devenu enſuite Catholique, ſur les liens intérieurs & extérieurs de l'Egliſe, n'ont été adoptés par aucun Catholique au moins connu.

MILLETOT, (Benigne) d'une famille originaire de Flavigny, étoit né à Semur, capital de l'Auxois. Il fut pourvû d'une charge de conſeiller au parlement de Dijon le 6. de Juin 1585. Il avoit été auparavant conſeiller à la table de marbre au palais. Il commença en 1594. à ſe faire connoître au public par une épître dédicatoire adreſſée à Humbert de Marſilly, ſeigneur de Cipierre, bailli de Charolois, à la tête de la *Conſolation du ſieur de Fuilly à ſon fils, priſonnier*. On croit que Milletot avoit eu auſſi part à cet ouvrage. En 1612. par lettres patentes du roi, il fut commis pour faire exécuter l'édit de Nantes dans le bailliage de Gex, & y rétablir l'exercice de la religion Catholique. Cette commiſſion le lia avec S. François de Sales, qui devint ſon ami juſqu'à l'appeller ſon cher frere. En 1626. Milletot devint doyen du parlement de Dijon. Dès 1611. il donna un traité *Du delit commun & ces privileges en la diſtinction des deux puiſſances eccléſiaſtique & ſeculiere*, qui a fait beaucoup de bruit. Il fut imprimé à Dijon, chez Guyot, mais ſans nom d'auteur, ni d'imprimeur. Un anonyme l'attaqua par des vers ſatyriques qui engagerent les amis de l'auteur à répondre auſſi en vers qui furent recueillis & imprimés ſous le titre de: *La défenſe du traité du délit commun*, &c. à Dijon *in 8°.* en 1611. Le traité a ſouvent été réimprimé depuis, & on l'a auſſi publié en latin; mais le traducteur ne nous eſt pas connu. L'édition françoiſe de 1615. eſt augmentée conſidérablement. Milletot y a joint une *Réponſe à la queſtion à lui propoſée par un ſien ami touchant la dénomination de l'égliſe Gallicane en Juillet 1613.* Cette réponſe n'a jamais été ſeparée de l'ouvrage. Elle ſe trouve avec le traité dans le premier volume des libertés de l'Egliſe Gallicane, édition de 1731. Saint François de Sales faiſoit une eſtime ſinguliere du traité du délit commun, & il employa tout ſon crédit pour empêcher qu'il ne fût mis à l'*Index* des livres défendus à Rome; mais il ne put empêcher qu'il ne fût mis dans la premiere claſſe de cet *index*.

MILLOTET, (Marc-Antoine) d'une famille originaire du comté de Bourgogne, fut reçû avocat général au parlement de Dijon le 8. de Mars 1594. Il poſſéda cette charge juſqu'en 1633. qu'il la réſigna à ſon fils. Il vint à Paris en 1633. & y mourut en 1636. Il fut enterré à ſaint Etienne du Mont. Il fut toûjours très-zelé pour les droits du roi pendant les troubles de la ligue, & il s'eſt acquis la réputation d'un magiſtrat auſſi intégre qu'éclairé. Il avoit auſſi du goût pour la littérature, & pour la poéſie en particulier. C'eſt à lui que l'on doit l'inſcription qui eſt au bas de la ſtatue équeſtre de Henri IV. ſur le Pont-Neuf, & de ces deux beaux vers qui ſont ſur la porte de l'arſenal de Paris:

Ætna hæc arma Jovi vulcania tela miniſtrat,
Tela Gigantæos debellatura furores.

Il y a beaucoup d'autres vers de Millotet, comme un ſonnet italien, & 20. vers au-devant du dictionaire de rimes de Tabourot, édition de 1588. deux pieces en vers latins dans l'*Eſtugonis Langlæi epicedium*, donné par Jacques Guijon en 1595. *in-4°.* Un ſonnet à la tête de Denys d'Alexandrie donné par Saumaiſe en 1597. Ode françoiſe, dans la défenſe du *Traité du delit commun* de Milletot, page 55. Pluſieurs inſcriptions pour différentes maiſons de Toulouſe, entr'autres celle qui eſt aux Pénitens bleus. Une autre inſcription latine rapportée par Robert dans ſon *Gallicana Chriſtiana* pour être miſe ſur le pont élevé au confluant de l'Iſere & du Rhône par ordre du connétable de Lesdiguieres, & renverſé vers 1650. Vers latins iambiques au devant du premier volume des arrêts de Bouvot, en 1623. Autres au-devant du ſecond volume. Aſie, Uranie & quelques autres vers françois, ſans date; *in-8°. Carmen numerale quo baſis regia marmoreo aneſique emblematis ornata abſolvitur*, en 1636. *Rupella capta*, *epigramma*, dans l'*Epinicia monſarum*, page 75. *in-4°.* en 1634. On a de plus de Milloret, Remontrance faite au parlement de Dijon à l'ouverture des plaidoiries après la fain Martin de l'an 1601. dans le recueil des remontrances faites à la cour du parlement, &c. *in-8°.* en 1605. à Paris, chez Binet, & dans le premier recueil des *Publiques actions de l'éloquence françoiſe*, à Lyon *in-8°.* en 1604. & encore dans les *Harangues publiques*, à Paris en 1609. page 581. L'auteur a eu un fils nommé comme lui *Marc-Antoine* Millotet, né à Dijon le premier de Mai 1603. qui fut reçû le 16. de Mai 1635. dans la charge d'avocat général au parlement de Bourgogne: & qui mourut à Châlon en 1687. âgé de quatre-vingt-neuf ans. Il avoit travaillé ſur l'hiſtoire de Bourgogne: mais ce qu'il a fait eſt encore manuſcrit. Il fut deux fois maire de Dijon, & rendit pluſieurs ſervices importans à cette ville.

MILON, évêque de Paleſtine & cardinal, étoit François. Il fut d'abord religieux Benedictin dans l'abbaye de ſaint Aubin d'Angers, & un de ceux que cette abbaye députa à Rome en 1093. vers le pape Urbain II. pour y ſolliciter la reſtitution du prieuré de ſaint Clement de Craon, que Godefroi Mattel, comte d'Anjou, avoit ôté aux religieux de ſaint Aubin, pour le donner à ceux de Vendôme. Milon fut envoyé d'un fois vers le pape en particulier, pour cette affaire & une troiſiéme fois avec ſon prieur & un autre religieux; & dans toutes les conférences qu'il eut ſur ce ſujet avec Urbain II. il fit paroître tant de capacité & de prudence, que ce pape le retint auprès de lui pour ſe ſervir de ſes conſeils. Cependant Urbain II. fit faire une ſuſpenſion de procédures entre les deux monaſteres, & chacun parut s'en retourner content. Ce pape donna ſur ce ſujet une bulle datée de Tarentele 24. de Novembre 1093. mais il ne finit cette affaire qu'en 1096. dans une aſſemblée d'évêques qui ſe tint à Saintes, & où Milon ſe trouva par ordre de ce pape. En 1095. Urbain II. étant à Plaiſance, il envoya Milon en France, en qualité de légat, pour y diſpoſer de toutes choſes au concile general; qu'il avoit deſſein de tenir à Clermont en Auvergne, & qui s'y tint en effet la même année 1095. au mois de Novembre. Le pape s'y trouva en perſonne, & à la ſollicitation de Milon, il honora enſuite la ville d'Angers de ſa préſence, & y conſacra l'égliſe de l'abbaye de ſaint Nicolas

Digitized by Google

le 10. de Février 1096. Ce fut cette même année que Milon fut créé cardinal en la place de Hugues le Blanc, partisan de l'anti-pape Guibert. Le nouveau cardinal assista à l'élection de Paschal II. successeur d'Urbain en 1099. & il en fut également estimé. L'an 1103. il fut envoyé une seconde fois légat en France pour plusieurs affaires ecclésiastiques, & sur-tout pour terminer un différend qui s'étoit élevé entre Norgaud évêque de Macon, & saint Hugues abbé de Cluni, au sujet des privileges du monastere de Cluni. Il tint une assemblée d'évêques à Marseille, où ces privileges furent confirmés. Il déposa aussi pendant sa légation plusieurs évêques accusés de simonie. Ce prélat mourut peu de tems après, c'est-à-dire, vers l'an 1106. où l'on trouve que Conrad qui lui succéda dans le siege de Palestrine, en étoit déja évêque. Marbodus a fait à la louange de Milon un poëme, à la fin duquel il l'invoque comme un saint. On trouve ce poëme dans l'*appendix* du tome 5. des Ann. Bened. du pere Mabillon, page 670. *Voyez* encore Baluze, *Miscell. tom. 2. p. 164. & suiv. jusqu'à 175. Ann. Bened. t. 5. passim.*

MILTIADE. *Subsistance, ces articles à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Miltiade auteur qui vivoit dans le II. siecle de l'Eglise, est mis au nombre des apologistes de la religion Chrétienne. Il florissoit sous les empereurs Marc-Aurele & Commode. Tertullien l'appelle le *sophiste des églises* à cause de son éloquence & de la profondeur de sa doctrine. Un auteur du troisieme siecle cité par Eusebe, le compte entre ceux qui ont soûtenu par écrit la divinité de Jesus-Christ avant le pontificat de Victor, qui commença l'an 192. de Jesus-Christ, la derniere année de Commode. Il n'étoit pas moins éminent en sainteté. Entre les écrits qu'il composa pour la défense de la vérité, il y en avoit un contre les Montanistes dans lequel il faisoit voir que les véritables prophetes ne perdoient pas la raison en prophétisant. Saint Jerôme en parle comme d'un livre excellent. Les Montanistes y firent une réponse qui fut réfutée par Astere Urbain, qui écrivoit vers l'an 232. Eusebe fait encore mention de deux livres de Miltiade contre les Juifs, & de deux autres contre les Gentils. Tous ces écrits sont perdus, de même que l'apologie qu'il adressa, comme on le croit, à Marc-Aurele & Commode, ou aux gouverneurs des provinces, pour défendre la religion Chretienne. Tertullien place aussi Miltiade au rang de ceux qui ont écrit contre les Valentiniens, & qui ont découvert & refuté leurs folies par des ouvrages pleins de force. * Du-Pin, *bibliotheque des auteurs ecclésiastiques des trois premiers siecles.* Dom Ceillier, *histoire des auteurs sacrés & profanes, tom. 2. pag. 131. 132.* Le Vallouit, *apologie de Tertullien trad. en franç. notes.*

MILTON. (Jean) *Ajoûtez ce qui suit pour le Moreri édition de 1725.* Ce sçavant naquit à Londres en 1608. non en 1606. comme l'a dit l'éditeur de ses ouvrages en prose. Il commença ses études dans la maison paternelle, les continua au college de saint Paul sous le docteur Gilles, & les acheva à Cambridge. Quelques années après il alla voyager, &c. En 1643. il épousa *Marie* de Powel, fille de *Richard* Powel de Foresthill, dans la province d'Oxford, gentilhomme. *Ce qui suit servira aux éditions du Moreri de 1725. & de 1732. On n'a rapporté qu'une partie des ouvrages de ce célebre écrivain Anglois dans l'article qui le regarde. Il y faut ajoûter les suivans: 1. De la réformation de la discipline de l'église en Angleterre, & des causes qui l'ont empêchée jusqu'ici*, en Anglois in-4°. en 1641. 2. *De la prélature épiscopale, où l'on examine si elle vient des Apôtres.* 3. *De l'origine du gouvernement ecclésiastique contre la prélature épiscopale.* Ce livre est contre le sçavant Usserius. 4. *Remarque sur la défense des Remontrans.* Cet écrit est contre Joseph Hall. 5. *Apologie contre les Remontrans.* 6. *De l'éducation des enfans.* 7. *Areopagitica*, ou, *discours au parlement en faveur de la liberté d'imprimer toute sorte de livres sans demander la permission des examinateurs.* 8. *Le droit des rois & des magistrats, où l'on prouve qu'un tyran peut être mis en justice, déposé & mis à mort.* Ce livre est detestable. 9. *Traité de la puissance civile dans les matieres ecclesiastiques.* 10. *Considérations sur les moyens les plus faciles pour éloigner de l'Eglise des mercenaires.* 11. *Notes sur un discours du docteur Griffith sur la crainte de Dieu, & le respect pour le roi.* 12. *Moyen facile & commode pour former une république libre.* 13. *Artis logica plenior institutio.* 14. *Poëmata anglica & latina* 15. *Epistolarum familiarium liber unus.* 16. *Litteræ senatûs Anglicani Cromwellis & aliorum nomine ac jussu scriptæ.* 17. *Comte description de la Moscovie, &c.* 18. *Caractere du long parlement & de l'assemblée des theologiens.* Entre ces poëtes on estime beaucoup son *Paradis perdu*, poëme, dont le sujet est la chûte de l'homme. Jusqu'à présent, personne n'avoit fait paroître ce poëme en françois, mais en 1729. M. Dupré, aujourd'hui maître des comptes, & l'un des quarante de l'académie françoise, en a donné une excellente traduction, avec les remarques de M. Addisson, & la vie de l'auteur, à Paris, *in-12.* 3. volumes, & en moins de trois ans on a donné quatre éditions de cette traduction. Milord Sommers, à qui l'on attribue une édition *in fol.* des ouvrages poétiques de Milton, a donné dans cette édition des notes sur le *Paradis perdu*, fort diffuses, mais très-curieuses, & avec le secours desquelles on peut facilement entendre ce fameux poëme. Cette édition devient rare. Ce poëte a le premier trouvé l'art de donner de la force & de la cadence à des vers non rimés, qui, pour ainsi dire, empiétent les uns sur les autres. Milton estimoit davantage son *Paradis reconquis*, autre poëme de sa composition; qui a été aussi donné en françois en 1730. par un Jesuite. Mais assûrément ce poëme est bien inferieur au premier. On a encore de Milton d'autres pièces estimées, comme le *masque de Comus, l'Allegro, il penseroso, & Lycidas.* Quelques-uns après la mort de Charles I. le livre intitulé, *εικων βασιλικη*, ou, *imago regia Caroli*, &c. qui a été traduit en François par Potrée sous ce titre: *Le portrait du roi de la grande Bretagne*, ayant paru en 1649. Cromwel sollicita Milton de refuter ce livre. Milton obéit, & donna l'ouvrage intitulé: *Iconoclastes*, ou refutation du livre intitulé, &c. il est en anglois, & a été traduit en françois en 1652. & imprimé à Londres sous ce titre: *Reponse au livre du feu roi d'Angleterre*, &c. Saumaise prit la défense de Charles, & fit *Defensio regia*, à laquelle Milton opposa *Defensio pro Joan. Miltoni, pro populo Anglicano contra Salmasii defensionem*, à Londres en 1652. Ce livre fut brûlé à Paris & à Toulouse, & il produisit les écrits intitulés: *Pro rege & populo Anglicano apologia contra Joan. Milton. defensionem*, à Anvers en 1651. *Joan. Philippi Angli responsio ad apologiam pro rege & populo Anglic.* à Londres, en 1652. *Supplementum ad apologiam pro rege & populo Anglic. adversus Miltoni defensionem per Roystandum, paſtorem Anglican.* 1650. En 1652. Alexandre Morus, depuis ministre de Charenton, publia un livre de Pierre du Moulin le fils, intitulé: *Clamor regis sanguinis ad cœlum*, à la Haye, avec une préface de sa façon. Milton opposa à cet ouvrage, *Joan. Miltoni defensio secunda contra libellum cui titulus, Clamor regis sanguinis*, &c. à Londres en 1654. Il y maltraite fort Morus, qu'il croyoit auteur de cet ouvrage. Morus repliqua par l'écrit intitulé, *Alexandri Mori fidei publicæ contra calumnias Miltoni*, à la Haye en 1654. Milton répondit par *Joannis Miltoni Angli pro se defensio contra Alexandrum Morum libelli cui titulus, Regis sanguinis clamor, anthorem*, à la Haye en 1655. à ce nouvel écrit de Milton, Morus opposa *Alexandri Mori supplementum fidei publicæ contra calumnias Miltoni*, à la Haye en 1655. Un sçavant Italien a dit de Milton:

Gracia Maonidem, jactet sibi Roma Maronem?
Anglia MILTONEM *jactat ut ingra parem.*

* Vie de Milton, au devant de la traduction du *Paradis perdu.* Niceron, *mémoires, &c. tom. 2. & 10. Memoire manuscrit.* Lettre sur quelques poëtes Anglois, dans le *Mercure de France, May 1735.*

MINADOUS. (Jean-Thomas) *Tout ce que l'on en a dit dans le Moreri d'après* Konig, *est qu'il* est auteur de deux livres sur la fievre maligne; d'un traité de la prisane, imprimé en 1584. & d'une histoire de la guerre des Turcs contre les Perses: *ce qui ne suffit pas pour faire connoître cet auteur qui est célebre.* Jean-Thomas Minadous étoit d'une famille originaire de Sicile, qui passa d'abord à Naples, ensuite à Manfredonia dans la Pouille, & enfin à Rovigno dans l'état de Venise. Ce fut-là que Minadous naquit. Lorsqu'il fut en état de choisir un genre de vie, il se determina à la médecine

Digitized by Google

qu'il alla étudier à Padoue, où il mérita d'être créé docteur. Quelque tems après il exerça la profeſſion auprès des conſuls de Syrie Theodore Bilbo & Jean Michaëli, Venitiens. De retour en Italie il eut l'emploi de médecin du palais auprès de Guillaume, duc de Mantoue, à qui il demeura attaché pendant quelques années. Des cures fort heureuſes qu'il fit en différens tems lui attirerent des honneurs, même publics, & peu ordinaires, en pluſieurs villes d'Italie, & des récompenſes proportionnées à ſon mérite & à ſes ſuccès. L'éclat dont il brilla par cette voye engagea la ville de Padoue à l'appeller pour remplir la premiere chaire de médecine pratique extraordinaire, & il eut ainſi le premier tang entre les profeſſeurs de cette ville en 1596. En 1607. il eut la chaire de médecine pratique ordinaire qu'avoit remplie Hercule de Saxe, & la premiere chaire de cette claſſe en 1618. Ce fut dans ce poſte qu'il vieillit. Le grand duc de Toſcane l'ayant appellé à Florence en 1615. pour qu'il le traitât dans ſa maladie, Minadoui mourut dans cette ville le III. des calendes de Juin de la même année. On a de lui 1. un premier livre de diſputes de médecine ſur des ſujets importans, & qui ſont bien traités. Cet ouvrage a été imprimé *in-4°.* en latin en 1590. & en 1610. 2. *De ſuperstitiosis & morbillis*, à Padoue en 1603. *in-4°.* 3. *De febre maligna libri 2.* à Veniſe en 1604. & la même année à Padoue, *in-4°.* 4. *De arthritide*, à Padoue en 1602. *in-4°.* & à Veniſe en 1603. *in-4°.* 5. *Phlobotomia, ſive de peſſima, ejuſque cremore pleuriticis propinando, dialogus*, à Veniſe en 1587. & 1591 *in 4°.* & à Mantoue en 1584. *in 4°.* 6. *De humani corporis turpitudinibus cognoſcendis & curandis libri tres*, &c. à Padoue en 1600. *in fol.* 7. *Pro quadam ſua ſententia, diſputatio*, à Padoue en 1604. *in-4°.* 8. *Conſilia médica*, dans la collection de Joſeph Lautenbach, à Francfort en 1605. 9. *Pro Avicenna, oratio*, à Padoue en 1598. *in-4°.* 10. *Diſputationes duæ, I de cauſa periodicationum in febribus: II. De febre ex ſanguinis putredine*, à Padoue en 1599. *in-4°.* 11. *Apologia contra Joannem Leunclavium*, à Veniſe en 1596. * *Lindenius renovatus. Hiſtor. Gymnaſ. Patav.* tome 1. page 345. Manget, *Bibliotb. ſcriptor. medicor.* lib. XII. pag. 338. 339. &c.

MINANA, en latin *Minuana* ou *Mignana*, (Joſeph-Emanuel) né à Valence en Eſpagne le 15. d'Octobre 1671. ayant perdu ſa mere dès l'âge de neuf ans, fut élevé durement & hors de ſa maiſon paternelle. Il trouva cependant le moyen de faire ſes études, & il les fit ſous les Jeſuites qui ne purent le gagner pour leur ſocieté. Au ſortir de ſes études il entra dans l'ordre des religieux de la Rédemption des captifs à l'âge de dix-neuf ans. Ses ſupérieurs l'envoyerent peu après à Naples, où il demeura ſept ans, & où il ſe perfectionna dans la langue latine. Il y apprit auſſi la peinture, & il montra depuis ſon habileté dans cet art par deux tableaux qu'il fit, & que l'on voit encore à Morvedro dans un couvent de ſon ordre, où ils ſont placés ſur le grand autel de l'égliſe. De retour à Naples il profeſſa la langue latine pendant huit ans, quatre à Liria, & quatre à Morvedro. Il fut enſuite tégent de théorique pendant quelques années à Valence, ſa patrie. Mais comme il avoit de plus grandes vûes, & qu'il lui falloit du tems pour executer ſes projets, il demanda la démiſſion de ſon emploi, & ſur le refus qu'en fit la ville de Valence, il le quitta de lui même & ne voulut plus toucher les gages ordinaires. Il profita particulierement de ce loiſir pour continuer l'hiſtoire d'Eſpagne du fameux Mariana, Jeſuite. Il y travailla douze ans, & peu de jours après l'avoir achevée il mourut à Valence le 27. de Juillet 1730. étant alors ſupérieur de ſa maiſon pour la troiſiéme fois. Il avoit été deux fois viſiteur de ſon ordre dans la province d'Arragon. Il avoit joint l'étude du grec à celle du latin, & ſa mémoire qu'il avoit excellente le ſervoit preſque toûjours à propos. N'étant encore qu'écolier il apprit de mémoire preſque tous les livres de l'écriture-ſainte, ſur-tout les livres hiſtoriques. Sa continuation de l'hiſtoire de Mariana qu'il a conduite juſqu'à la fin du XVI. ſiécle eſt en latin. Gregoire Mayans, (*Gregorius Majanſius*) célebre juriſconſulte à Valence, ayant obtenu que l'original ſeroit remis entre ſes mains après la mort du pere Minana, ce ſçavant l'a envoyé à la Haye, où cette continuation a été imprimée avec l'hiſtoire même de Mariana, auſſi en latin en quatre volumes *in-fol.* en 1733. On y a joint les portraits en taille douce des rois d'Eſpagne. Le ſtyle du continuateur eſt aſſez élegant, mais il approche trop de celui de Plaute que l'auteur ſçavoit par cœur. On voit auſſi dans le récit de beaucoup de faits un hiſtorien & un religieux Eſpagnol qui n'eſt pas toûjours exempt de préjugés, ni de partialité. Du reſte cette continuation eſt curieuſe. Le pere Minana avoit auſſi compoſé en latin l'hiſtoire de ce qui s'étoit paſſé lorſque les troupes de l'archiduc, aujourd'hui empereur, & celles de ſes alliés entrerent dans le royaume de Valence. Cette piece intitulée : *Bellum roſicum Valentinum*, n'eſt point encore imprimée. On eſpere que l'on en ſera part au public avec un dialogue ſur le theatre de Sagonte par le même, un recueil de ſes lettres, dont on n'en trouve que cinq imprimées dans le ſecond livre de celles de Gregoire Mayans avec qui il étoit en grande relation. On pourroit encore donner l'ebauche d'un poëme qu'il avoit compoſé ſous le titre de *Saguntinus*, parce qu'il y décrit la ruine de l'ancienne Sagonte. * *Voyez* un abregé de la vie à la tête de ſa continuation de l'hiſtoire d'Eſpagne, & l'extrait que l'on en trouve dans la *bibliotheque raiſonnée des ouvrages des ſçavans de l'Europe, tome XI. ſeconde partie. Voyez auſſi* Gregorii Majanſii *epiſtola*, imprimées à Valence en Eſpagne en 1732. Il y eſt parlé avec beaucoup d'éloges du pere Minana dans beaucoup d'endroits.

MINERVIUS, (Tiberius Victor) eſt le premier, non par ſon ancienneté, mais par ſon mérite, dont le poëte Auſone fait l'éloge entre les profeſſeurs de Bourdeaux. Il naquit dans cette ville à la fin du III. ſiecle. Il avoit une mémoire ſi heureuſe que l'on aſſûre qu'il n'avoit jamais rien oublié de ce qu'il avoit une fois lû ou entendu. Il étoit d'une humeur douce, agréable & enjoüée. Son eloquence étoit vive, pure & abondante. Auſone dit qu'il poſſedoit tout ce que Démoſthene demande pour faire un bon orateur, & qu'il n'avoit pas moins de talens pour bien écrire que pour bien parler. Il excelloit dans le panegyrique, & dans le genre de déclamation, en quoi on le jugeoit comparable à Quintilien. Minervius enſeigna d'abord la théorique à Bourdeaux, de là à Conſtantinople, puis à Rome, d'où il revint à Bourdeaux, où il continua les mêmes fonctions. Il enſeignoit à Rome vers 354. & ſaint Jerôme aſſûre qu'il y brilloit beaucoup. Il mourut à Bourdeaux à l'âge de ſoixante ans. Il eut un fils nommé Alethius Minervius, auſſi théteur, qui mourut avant lui. * Saint Jerôme dans ſa chron. Auſon. *Profeſſor.* & les notes de M. l'abbé Souchay, de l'académie des belles lettres, dans la derniere édition d'Auſone, *in-4°.* à Paris. D. Rivet, & D. Colomb dans le premier tome de leur *Hiſtoire littéraire de la France*, ſeconde partie, &c.

MINGON, (François) premier commentateur de la coûtume d'Anjou depuis la réformation de cette coûtume, étoit fils de l'homme d'affaires de Jeanne de Laval, ſeconde femme de René, roi de Sicile, duc d'Anjou. Il étoit né au château de la Meniſtrée, dans la paroiſſe des Roſiers, vers l'an 1480. & on croit qu'il a été ſénéchal de Beaufort en Anjou; mais cette opinion n'eſt pas fondée: il n'a été que lieutenant du ſenéchal. Ce qui a trompé, c'eſt qu'il eſt quelquefois qualifié de *præſes apud urbem Bellofortenſem*; & que le privilege de ſon commentaire ſur la coûtume d'Anjou, qui eſt du parlement, comme c'étoit l'uſage alors, l'appelle *juge de Beaufort*. On lui donne auſſi la qualité de *tres-excellent interprête au droit*, quoiqu'il n'ait jamais été profeſſeur en droit, & qu'on ne puiſſe pas dire qu'un commentateur de coûtumes ſoit un interprête des loix. Son commentaire eſt de l'an 1530. * *Memoires du tems.*

MINICIUS, (Caïus) célebre dans l'hiſtoire d'Eſpagne & de Portugal, étoit dans le combat où Claudius Unimanus, en qui la république Romaine avoit mis toute ſon eſperance, fut défait en combattant contre Viriatus. C'eſt ce que l'on apprend d'une ancienne inſcription rapportée par Réſende & par Mariana. Cette inſcription porte ce qui ſuit: « Caïus Minicius, fils de Caïus Lemonia Jubatus, tribun » de la dixiéme légion, ayant reçû pluſieurs bleſſures dans » un combat contre Viriatus, le général Claudius Unimanus

Digitized by Google

» l'abandonna comme mort ſur le champ de bataille : mais » ayant été trouvé par Ebutius, ſoldat Luſitanien, celui-ci » en eut tant de ſoin qu'il vécut encore pluſieurs jours; il » eſt mort triſtement ſans avoir pu récompenſer à la ma- » niere des Romains celui qui l'avoit ſi bien mérité. » Mariana dit que Minicius, qu'il a tort d'appeller Lucius Æmilius, perdit la vie près de Viſco, où l'on voit, dit-il, ſon tombeau avec l'inſcription précédente, & ajoûte qu'Unimanus fut tué auſſi dans cette action. Mais l'inſcription dément ce dernier fait, puiſqu'il y eſt dit qu'Unimanus abandonna Minicius; s'il y avoit été tué, comment l'auroit-il pu abandonner? De plus, Reſende, mieux informé, parlant du lieu où cette inſcription fut trouvée, ne dit pas que c'étoit auprès de Viſco; il dit le contraire. » Colla, dit-il, ville conſidérable, eſt ſituée dans la province d'Ourique. Les approches en ſont difficiles. Dans le coin d'une tour à démi » ruinée de cette ville l'on a trouvé une table de marbre ſur » laquelle on lit cette inſcription. » C'eſt celle dont il eſt queſtion. On voit par-là que c'eſt à Colla, non à Viſco, qu'étoit le tombeau de Caïus Minicius. Le voiſinage de Colla & d'Ourique, où Unimanus fut battu, rend la choſe plus certaine. Il étoit plus naturel au ſoldat Luſitanien qui ſecourut Minicius de le tranſporter à Colla qui étoit tout près du lieu où la bataille s'étoit donnée, que de le tranſporter à Viſco qui en étoit fort éloigné. Mariana qui dit avoir lû cette inſcription, a eu tort de corrompre auſſi le nom de Minicius, qu'il appelle Minutius, & de changer Jubatus en Lubatus * Reſende, livre IV. de ſes *Antiquités Luſitaniennes*, pages 226. 227. du tome premier. Mariana, *hiſtoire d'Eſpagne*. La Clede, *hiſtoire de Portugal*, tome I. pages 37. & ſuivantes de l'édition *in-4°*.

MINTURNE. (Antoine-Sebaſtien de) *Dans le Moreri d'édition de 1725. on dit que* ce prélat fut transferé d'Ugento à Cottone, *liſez*, à Cotrone dans la Calabre ultérieure; *& ajoutez* à ſes ouvrages l'*arte poetico*, qui contient des inſtructions pour tous les genres de poëſie, les regles des ſonnets & de toute ſorte de vers Toſcans, avec la méthode de les compoſer à la maniere de Petrarque.

MINUTIUS FELIX, (Marcus) orateur Romain, mais, comme on le croit, Africain de nation, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit que* la meilleure édition de l'utile & élegant dialogue de cet ancien auteur Chrétien, eſt celle de Rigault en 1643. Cette édition n'eſt pas mauvaiſe, mais il y en a pluſieurs autres qui ſont meilleures, entre leſquelles on peut donner le premier rang à celle que Jean Davies donna en 1678. à Cambridge, & qui a été reimprimée en 1711. à Londres. *Ajoutez auſſi pour l'édition du Moreri de 1732. que* l'Octavius de Minutius Felix a été traduit en françois par M. Perrot d'Ablancourt. Cette traduction, à Paris chez Barbin en 1660. eſt adreſſée à Philandre, c'eſt-à-dire, à M. Conrart, de l'académie Françoiſe, ornée d'une préface au commencement, & de remarques ſenſées à la fin. Un nommé Dumas avoit publié avant M. d'Ablancourt une traduction françoiſe du même ouvrage, mais elle eſt d'un fort mauvais ſtyle.

MIQUELETS, c'eſt ainſi que l'on nomme les Eſpagnols qui demeurent dans les Pyrenées ſur les frontieres de Catalogne & d'Arragon. Ils portent les armes, & en tems de guerre le parti contre lequel ils ſe déclarent en eſt fort incommodé par les partis qu'ils detachent continuellement. Les hautes montagnes du pays, qui ne ſont acceſſibles que pour eux, les favoriſent dans ces occaſions. En tems de paix ils tâchent de vivre de pillage, & de dépouiller les voyageurs qui n'ont pas la précaution d'en prendre un à leur ſuite & de les payer. Mais quand on prend cette meſure on paſſe, dit-on, ſans aucun danger. Les armes ordinaires des Miquelets ſont un poignard, une carabine & un piſtolet qu'ils portent pendu au ceinturon.

MIRAUMONT. (Pierre de) *Ajoutez au Moreri éditions de 1725. & de 1732. qu'*il eſt mort ſubitement à Paris un Mardi 8. de Juin 1611. âgé de ſoixante ans. On le trouva mort dans ſa chambre couvert de ſon drap, ainſi que le rapporte Pierre de l'Etoile dans ſon *Journal de Henri IV.* tome II. page 271. ſur l'année 1611.

MIRIWEYSS, fameux rebelle de Perſe, qui en 1722. ſe ſouleva contre le Sophi. Il étoit fils de cet Emir qui avoit enlevé la province de Candahar au Sophi qui en étoit le legitime ſouverain, & il prenoit le titre de *prince de Candahar*. La religion avoit été le pretexte de la révolte d'Emir, il n'avoit d'autre deſſein, diſoit-il, que d'obliger le Sophi à embraſſer la doctrine de Mahomet, & à abjurer celle de Hali, à laquelle les Perſans ſe tiennent attachés. Son fils à qui il avoit donné à commander un corps de 12000. hommes, remporta la premiere victoire ſur le Sophi le 8. de Mars 1722. & s'empara de la ville d'Iſpahan. Il ſe montra en cette occaſion non-ſeulement cruel, mais violateur des traités que les rois de Perſe ont faits avec les marchands de l'Europe pour la ſûreté de leurs perſonnes & de leurs marchandiſes. Par cette victoire Miriweyſs ſoutenu dans ſes entrepriſes par le grand Mogol, ſe vit affermi en Perſe, & en état de faire de nouveaux progrès, d'autant plus que le Sophi étoit ſans forces, & les frontieres, ſur-tout du côté de la Georgie, ſe trouvoient dans les mains du rebelle, & que preſque tout le royaume de Perſe étoit ſubjugué. Miriweyſs ſçut ſi bien s'inſinuer auprès de l'empereur des Turcs, qu'il mit encore cette nation dans ſon parti. Il repréſenta au Sultan que ſon entrepriſe n'avoit d'autre but que d'introduire la religion de Mahomet dans des états où l'on refuſoit de la reconnoître; que le Sophi d'ailleurs étoit un prince cruel qui ſouleviot contre lui tous ſes ſujets par ſes inhumanités; que ſon fils aîné n'avoit pas de meilleures qualités; que les grands ne pouvant plus ſupporter un tel joug, avoient pris la reſolution de mettre la couronne ſur la tête du cadet; qu'ainſi il falloit profiter de ces conjonctures pour le bien de la religion. Il demanda donc du ſecours à la Porte, & on lui en accorda. Le Sophi réſiſta tant qu'il put, gagna pluſieurs fois divers avantages ſur les rebelles. Il eut auſſi recours à la Porte, & offrit des provinces entieres pour le ſecours qu'il demandoit: mais Miriweyſs l'ayant prévenu, on ne lui accorda rien. Le Czar à qui il s'adreſſa pareillement, refuſa auſſi d'abord de le protéger; mais enſuite s'appercevant des vûes dangereuſes du rebelle, il accorda au Sophi les ſecours qu'il déſiroit, s'empara des places frontieres de la Perſe, & même de quelques provinces entieres. Ces actions du Czar firent peur à la cour de Conſtantinople, l'on ſe prépara à une guerre ouverte, & le Sultan donna ordre au Baſſa établi ſur les frontieres de Perſe, de ſe joindre à l'armée de Miriweyſs, & d'agir avec lui contre les Moſcovites. Ainſi le rebelle ſe vit appuyé en 1724. du Mogol & du Turc. Mais les affaires changerent de face en 1725. La cour Ottomane ouvrit les yeux ſur les deſſeins de l'uſurpateur, retira ſes troupes, & commença même d'agir contre lui. Miriweyſs fit face à tout, il ſe défendit contre le Turc avec valeur, & remporta ſur lui pluſieurs avantages. Mais au milieu de ſes ſuccès Eſchref-Chan, fils de ſa femme, laquelle le rebelle avoit enlevée à ſon mari légitime, prince d'une partie de la province de Candahar, irrité de cette inſulte, le tua au mois d'Octobre 1725. * *Memoires du tems. Hiſtoire de la derniere révolution de Perſe*, par le P. du Cerceau, Jeſuite, &c.

MIRON, (Charles) fils de *Marc* Miron, premier médecin du roi Henri III. étoit d'une famille noble, qui a produit pluſieurs perſonnes illuſtres dans la robe. On la prétend originaire de la Catalogne. *Voyez ce que l'on en a dit dans le dictionnaire hiſtorique de Moreri édition de 1732.* Charles fut nommé à l'evêché d'Angers par Henri III. en 1588. mais comme il n'avoit que 18. ans, le chapitre s'oppoſa à ſa priſe de poſſeſſion, & appella comme d'abus de l'obtention de ſes bulles. Mais ayant été obligé de ſe déſiſter de ſon appel, M. Miron prit poſſeſſion le 14. Avril 1589. & fut ſacré à Tours par Simon de Maillé le 11. Avril 1591. Il fut fort attaché à Henri IV. à qui il rendit de grands ſervices. Il fut préſent à l'abjuration que ce prince fit à S. Denys le 25. Juillet 1593. Il aſſiſta à ſon ſacre qui fut fait à Chartres le 27. de Fevrier de l'année ſuivante, & en 1610. il prononça ſon oraiſon funebre qui fut très-goûtée. Il fut un des prélats députés à l'aſſemblée des Etats généraux tenus à Paris en 1615. & au mois de Mai 1616. Rebuté des differends qu'il avoit avec ſon chapitre au ſujet de la juriſdiction épiſcopale dont ces chanoines ſe prétendoient exemts, il ſe démit de ſon évêché en faveur de Guillaume Fouquet de la Varenne

Digitized by Google

qui lui donna les abbayes de Saint Benoît sur Loire, d'Ainay proche Lyon, & de Saint Laumer de Blois. M. Miron se retira alors à Paris, au milieu de sa famille, & de la faveur de la cour où il avoit toûjours beaucoup de crédit. Le cardinal de Richelieu en ayant pris ombrage, le fit nommer de nouveau évêque d'Angers, après la mort de Guillaume Fouquet arrivée au mois de Juin 1621. & il en prit une seconde possession le 23. Avril 1622. Louis XIII. le transfera au mois de Décembre 1626. à l'archevêché de Lyon, vacant par la mort du cardinal de Marquemont, Charles Miron mourut à Lyon le 6. d'Août 1628. étant alors le plus ancien prélat de France. On trouve les réglemens qu'il fit à Angers dans le recueil *in-4°.* des statuts de ce diocèse, imprimé en 1680. par les soins de l'évêque Henri Arnauld, frere du celebre docteur de ce nom. *En parlant des* MIRON *dans le Moreri on a oublié de dire que* François Miron, médecin de Charles IX. est auteur de la relation de la mort de Henri de Lorraine, duc de Guise, (en 1588.) imprimée dans l'*histoire des cardinaux*, par Auberi, partie 5. page 551. *in-4°.* & dans la *monarchie Françoise* de Mareel, tome 4. page 616. Robert Miron mort intendant des finances en Languedoc en 1641. a laissé aussi des mémoires concernans les affaires des Suisses & de la Valteline, pendant son ambassade depuis 1619. jusqu'en 1624. Ces mémoires ne sont point imprimés. *Voyez les articles de* Claude MENARD, *de* Jacques BOUTREUX, *& de* Jacques EVEILLON. * *Mémoires du tems.* Le Long, *biblioth. hist. de la Fr.* pag. 417. & 669.

MISSON (Maximilien) François, après avoir été conseiller au parlement de Paris, où il brilla par son esprit, se retira en Angleterre où il se montra très-zelé pour la secte des Protestans. Il donna ensuite dans le fanatisme le plus outré, & en entreprit la défense, mais d'une maniere si basse, & si remplie d'ignorance, qu'il surprit tous ceux qui avoient été témoins de ses talens, & de la beauté de son esprit. En 1688. il avoit entrepris un voyage en Italie qu'il fit en homme poli & plein d'érudition, & il en a publié trois volumes *in-12.* à la Haye, sous le titre de *nouveau voyage d'Italie.* Il s'y montre trop crédule, sur tout ce qui est contraire aux Catholiques. On a traduit ce voyage en Anglois, & cette traduction est plus ample. L'original françois a été réimprimé plusieurs fois. On en a une quatriéme édition faite à la Haye en 1702. En 1722. M. Addisson a ajoûté un quatriéme volume auquel M. Misson n'a eu aucune part. Ce volume est intitulé : *Remarques sur divers endroits d'Italie, pour servir au voyage de M. Misson*, tome 4. à Paris, *in-12. Voyez* ADDISSON, Depuis la retraite de M. Misson en Angleterre, il a donné *le Théatre sacré des Cevenes, ouvrêt des prodiges arrivés dans cette partie du Languedoc, & des petits prophetes*, in-8°. à Londres en 1707. On peut pousser plus loin la crédulité & l'apologie du fanatisme, que Misson le fait dans cet ouvrage où il a donné d'ailleurs dans le bas & dans le populaire avec tout le zéle des personnes les plus ignorantes. On a encore de lui, *Observations & remarques d'un voyageur*, in-12. à la Haye, chez Vanderburen. Il est mort à Londres le 16. de Janvier 1721. * *Mémoires du tems.*

MITRE, sorte d'ornement de tête, dont nos évêques se servent dans les cérémonies. Dans un ancien pontifical de l'église de Cambrai où l'on entre dans le détail de tous les ornemens des évêques, il n'est point fait mention de la mitre. Il n'en est point parlé non plus dans les anciens pontificaux manuscrits, ni dans Amalaire, dans Raban, dans Alcuin, ni dans les autres anciens auteurs qui ont traité des rits ecclésiastiques. C'est peut être ce qui a fait dire à Onuphre dans son explication des termes obscurs à la fin de ses vies des papes, que l'usage des mitres dans l'église Romaine ne remontoit pas au-delà de 600. ans. C'est aussi le sentiment du pere Hugues Menard dans ses notes sur le sacramentaire de saint Gregoire, où il répond aux opinions contraires. Mais le pere Martene, dans son traité des anciens rits de l'Eglise dit, qu'il est constant que l'usage de la mitre a été suivi dans les évêques de Jerusalem successeurs de S. Jacques, comme cela est marqué expressément dans une lettre de Théodose, patriarche de Jerusalem, à S. Ignace, patriarche de Constantinople, qui fut produite dans le huitiéme concile général. « Il est certain aussi, ajoûte-t-il, que l'usage des mitres a eu lieu dans l'église d'Occident long-tems avant l'an mille, comme il est aisé de le prouver par l'ancienne figure de S. Pierre qui est au-devant de la porte du monastere de Corbie, & qui a plus de mille ans, & par les anciens portraits des papes que les Bollandistes ont rapportés dans leur vaste recueil. » Theodulfe, évêque d'Orleans, parle aussi de la mitre dans une de ses poëties, où il dit, parlant des ornemens d'un évêque :

Illius ergo caput resplendens Mitra *tegebat.*

Le pere Martene dit que pour accorder les différens sentimens sur cette matiere, il faut dire que l'usage des mitres a toûjours été dans l'Eglise ; mais qu'autrefois tous les évêques ne la portoient point, s'ils n'avoient un privilege particulier des papes pour la porter. Dans la cathédrale d'Acqs on voit en effet la couverture d'un tombeau, où un évêque est représenté avec sa crosse sans mitre. Le pere Mabillon dans sa préface sur le IV. siécle Bénédictin, rapporte plusieurs autorités décisives pour prouver la même chose. On voit aussi par l'histoire des guerres rapportées dans le sixiéme tome des *Antiquæ lectiones* de Canisius, de l'édition *in-4°.* par Jacques de Vitri, dans son histoire orientale, & par plusieurs autres, que les évêques d'Orient ne portoient point de mitre, excepte les patriarches. Jacques Goar, & le cardinal Bona, prouvent la même chose des Grecs d'aujourd'hui. En Occident, quoique l'usage de la mitre ne fût pas commun aux évêques mêmes, cependant on vint ensuite à l'accorder non seulement aux évêques & aux cardinaux, mais aussi aux abbés. Le pape Alexandre II. l'accorda à l'abbé de S. Augustin de Cantorberi, & à d'autres. Urbain II. à l'abbé du Mont-cassin & à celui de Cluni, d'autres papes ont accordé les mêmes privileges à d'autres abbés, quoique S. Bernard & Pierre de Blois se soient récriés contre cette facilité, & ayent taxé pour cela les abbés d'ambition. Les chanoines de l'église cathédrale de Besançon portent le rochet comme les évêques, & la mitre lorsqu'ils officient. Le célébrant & les chantres portent aussi la mitre dans la cathédrale de Mâcon. La même chose est pratiquée par le prieur & le chantre de N. D. de Loches, & par plusieurs autres. Aujourd'hui il y a bien des abbés en Europe, soit réguliers, soit séculiers, qui ont droit de mitre & de crosse. La forme de cet ornement n'a pas toûjours été & n'est pas encore par tout la même, comme le P. Martene le montre dans son traité *de antiquis Ecclesiæ ritibus*, & dans le premier volume de son voyage littéraire. Celles qui sont représentées sur un tombeau d'évêques à saint Remi de Reims ressemblent plûtôt à une coëffe qu'à une mitre. La couronne du roi Dagobert sert de mitre aux abbés de Munster. * *Voyez* sur cela les auteurs cités dans cet article ; le cardinal Bona, *de rebus liturgicis* ; le Glossaire latin de M. du Cange, de la nouvelle édition, aux mots Mitra, Mitræ, &c.

MŒBIUS, (Godefroi) né à Lauch en Thuringe l'an de Jesus-Christ 1611. étoit fils de Martin Mœbius, consul de ce lieu. Il fut fait docteur en médecine à Jene en 1640. La même année on lui donna une chaire de professeur dans l'université de cette ville, & presque dans le même tems il fut fait premier médecin de Frederic Guillaume, électeur de Brandebourg, d'Auguste duc de Saxe, & de Guillaume duc de Saxe Veimar. Il fut aimé & estimé de ces trois princes qu'il servit avec zéle & avec succès. Il mourut à Hall en Saxe en 1664. à l'âge de 53. ans. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimés : sçavoir 1. Les fondemens physiologiques de la médecine, &c. à Jene en 1657. *in-4°.* & 1662. aussi *in-4°.* Cette seconde édition est revûe & augmentée. La derniere édition fut faite au même lieu en 1678. *in-4°.* Cet ouvrage est en latin. 2. De l'usage du cœur, à Jene en 1654. *in-4°.* De l'usage du foye & de la bile, la même année. Tous ces ouvrages sont latins. *De usu camphoræ, &c.* à Jene en 1660. *in-4°.* Abregé des élemens de médecine, en latin, avec trente-trois tables, à Jene en 1662. *in-f. i.* Un autre abregé aussi latin, selon le système des modernes, en 1663. *in-fol.* & en 1690. aussi *in-fol.* Abregé de médecine pratique, pareillement en latin, donnée après la mort de l'auteur, par les soins de son fils, Godefroi Mœbius, en 1667. *in-folio.* Godefroi Mœbius le fils étoit aussi un médecin habile. * Manget parle de l'un & de l'autre dans sa bibliothéque des médecins, livre XII. page 341.

Digitized by Google

MOERIS, grand lac d'Egypte. *Comme on n'en a rien dit à ſon titre dans le dictionnaire, on l'en n'a parlé que du Labyrinthe qui étoit à l'extrémité méridionale de ce lac, il eſt bon d'en faire ici un article.* Ce lac, le plus grand & le plus admirable de tous les ouvrages des rois d'Egypte, étoit à 72. milles de Memphis vers l'Occident, & avoit environ trente ou quarante mille de tour, c'eſt-à-dire, environ douze à quinze de nos lieues, & trois cens pieds de profondeur. C'étoit le roi Mœris qui l'avoit fait creuſer, pour corriger autant qu'il ſe pourroit les irrégularités du Nil, dont le trop ou le trop peu d'inondation étoit très-funeſte aux terres. Les anciens, & après eux le ſçavant M. Bouſſet, dans ſon *hiſtoire univerſelle*, ont donné à ce lac beaucoup plus de circuit que nous ne venons de marquer, mais on convient communément qu'ils ſe ſont trompés. Pour rendre ce monument plus célebre, on avoit érigé au milieu de ce lac deux pyramides, qui s'élevoient au deſſus de l'eau de trois cens pieds, & qui occupoient deſſous un pareil eſpace : chacune de ces pyramides portoit une ſtatue coloſſale placée ſur un trône. Ce lac communiquoit au Nil par le moyen d'un grand canal qui avoit plus de quatre lieues de longueur & cinquante pieds de largeur. De grandes écluſes ouvroient & fermoient le canal & le lac ſelon le beſoin. Il en coûtoit cinquante talens, c'eſt-à-dire, cinquante mille écus, pour les ouvrir ou les fermer. La pêche de ce lac valoit au prince des ſommes immenſes. * Boſſuet, *hiſtoire univerſelle*. Rollin, *hiſtoire ancienne*, &c. tom. 1. pag. 26. &c. Herodote. Diodore de Sicile. Pline.

MOIEN-MOUTIER, abbaye célebre dans la Lorraine, doit ſa fondation à ſaint Hidulfe. Ce ſaint après avoir quitté l'evêché de Tréves, ſe retira ſur le mont de Voſge qui ſépare la Lorraine de l'Alſace. L'endroit qu'il choiſit eſt ſitué preſque à moitié chemin de la ville de Nanci, capitale de la Lorraine, à la ville de Colmar dans l'Alſace ſupérieure, entre ſaint Diez & Ravon, près de la riviere de Rahodeau qui ſe décharge dans la Meurte, éloignée dudit lieu d'environ deux milles. Cet endroit étoit un vrai déſert, tout couvert de bois, rempli de bêtes de toute ſorte, mais d'ailleurs inhabité, quoique pluſieurs ſaints perſonnages ſe fuſſent déja appliqués à le défricher. Mais comme le lieu étoit étroit, entouré de rudes montagnes, ils l'avoient abandonné, & il étoit entiérement inculte quand ſaint Hidulfe s'y établit comme dans un lieu qui pouvoit ſatisfaire davantage ſon amour pour la ſolitude. Il croyoit y vivre inconnu ; mais ſa pieté perça l'obſcurité de ce lieu, & y attira des imitateurs de ſa vertu, pour leſquels il fut obligé de fonder un monaſtere ; & comme l'eſpace lui manquoit, il obtint de l'égliſe de Senones & d'un autre monaſtere pluſieurs portions de terre qui lui furent très-avantageuſes. Quand le monaſtere fut bâti, conſidérant la ſituation du lieu où il étoit, il l'appella *Medianum-Monaſterium*, d'où l'on a fait Moien-Moutier, c'eſt-à-dire, monaſtere ſitué au milieu de quatre autres. Le nombre de ceux qui vouloient vivre ſous ſa conduite, tant clercs que laïcs, croiſſant tous les jours, il ſe vit obligé de faire bâtir diverſes cellules, ou petits monaſteres dans les environs, ſçavoir, au ban de Sapt, à ſaint Jean d'Ormont, auprès d'Hurbache, à ſaint Preyé, à Veſeval, à la Hautepierre, à Mortefoſſe, & à Bégoncelle, autrement ſaint Blaiſe. Le pouvoir que ſaint Hidulfe eut & exerça ſur ces différentes habitations, ſes ſucceſſeurs l'eurent auſſi après ſa mort ; & comme ces terres incultes furent défrichées, & que tous ces lieux déſertes furent rendus habitables, les payſans & d'autres vinrent s'y loger inſenſiblement, d'où il eſt arrivé par la ſuite que ces petits monaſteres ſoumis au grand, furent changés en paroiſſes, & leurs oratoires en égliſes paroiſſiales, & que la juriſdiction des abbés de Moien-Moutier s'eſt étendu ſur elles. En effet chaque patoiſſe a encore ſon diſtrict propre & particulier, & les abbés de Moien-Moutier ont une entiere juriſdiction ſur le clergé & ſur le peuple, & ſont ſemblables en cela aux abbés de Senones & de ſaint Diez. C'eſt que la partie que ces trois monaſteres occupent dans le Voſge eſt ſituée ſur les limites des trois diocéſes de Toul, de Straſbourg & de Baſle, & que cette partie n'ayant été ni cultivée, ni habitée après que la religion ſe fut établie en France, elle ne paroiſſoit ſoumiſe à aucun évêque, & ainſi la juriſdiction eſt demeurée aux abbés qui l'ont poſſedée les premiers, ſaint Gondelbert pour Senones, ſaint Diez pour le monaſtere de ce nom, & ſaint Hidulfe pour celui de Moien-Moutier. Outre les habitations enfermées dans le diſtrict de Moien-Moutier, il y en eut d'autres dans la ſuite en différens endroits qui lui étoient auſſi ſoumiſes, mais qui ont été ſéparées par ſucceſſion de tems. Saint Hidulfe donna à ſes moines la régle de ſaint Benoît & de ſaint Colomban, & dans la ſuite ils s'attachetent à la régle ſeule de ſaint Benoît qu'ils ont toûjours obſervée depuis. L'abbaye de Moien-Moutier a toûjours été très-célebre, & miſe au rang des plus illuſtres monaſteres de l'ordre de ſaint Benoit. En 1604. cette maiſon fit liaiſon avec celle de ſaint Vanne de Verdun, & donna le commencement & le nom à la congrégation réformée dite de ſaint Vanne & de ſaint Hidulfe, réforme qui s'eſt étendue en Lorraine, en France, & dans les Pays-Bas, & qui a ſervi toûjours depuis l'Egliſe par ſon édification, par ſon zéle, & par les ſçavans qui en ſont ſortis. *Voyez* VANNE. (congrégation de ſaint) L'égliſe de Moien-Moutier ſimple & petite dans ſon origine, mais augmentée & ornée par différens abbés, porte aujourd'hui le titre de ſaint Hidulfe. La maiſon eſt belle & commode. Il y a une bibliothéque nombreuſe & bien choiſie. Elle avoit autrefois des terres & des revenus conſidérables : aujourd'hui elle eſt beaucoup moins riche. Elle a ordinairement trente religieux. Dom Humbert Belhomme, abbé de ce monaſtere, mort depuis quelques années, a compoſé l'hiſtoire de Moien-Moutier en latin. C'eſt un gros volume *in-4°.* imprimé à Straſbourg en 1714. ſous ce titre : *Hiſtoria Mediani in Monte Voſago monaſterii ordinis ſancti Benedicti, ex congregatione ſanctorum Vitoni & Hidulfi.* Cette hiſtoire eſt fort bien faite. *Cherchez* BELHOMME. (Humbert) Dom Remi Ceillier, ſi connu par ſes ouvrages, aujourd'hui prieur titulaire de Flavigni en Lorraine, a été doyen de Moien-Moutier.

LISTE DES ABBÉS DE MOIEN-MOUTIER.

Saint Hidulfe, archevêque de Tréves, fondateur & premier abbé, vers l'an 671.

Leutbald fut abbé du vivant de ſaint Hidulfe, & mourut en 704. Après ſa mort ſaint Hidulfe, cédant à la priere de ſes moines, reprit le gouvernement juſqu'à ſa mort arrivée en 707.

Regimbert, ou Reimbert, fut abbé pendant au moins cinquante ans, & mourut en 758.

Suntabert fut abbé pendant plus de trente ans, & mourut en 789. ou 790.

Maldavin, ou Madalvin, mort en 801. ou 802.

Fortunat, patriarche de Grade. S'étant trouvé à la cour de Charlemagne, pendant que les moines de Moien-Moutier étoient en conteſtation ſur l'élection d'un abbé, Charlemagne lui ordonna de prendre le ſoin de ce monaſtere, qu'il gouverna en effet environ 22. ans.

Waldo, neveu de Maldavin, fils de ſa ſœur.

Iſimond, ou Iſimond. Il avoit été évêque, mais on ne ſçait de quel ſiege. Il eut pour ſucceſſeur Thierri, Reginard, Humbert dont on ne ſçait rien.

Pipin. Sous ſon gouvernement Zuentebold, fils du roi Atnoul, donna l'abbaye en bénefice au comte Hilin, qui en chaſſa l'abbé & les moines, & y mit des chanoines en l'an 896. Hilin eut pluſieurs ſucceſſeurs qu'on appella des abbés comtes, ſçavoir, Riquin, Otton, Boſon, Amard, Giſlibert. Ce dernier voulant rétablir l'ordre monaſtique à Moien-Moutier, y mit pour abbé Adalbert, moine de Gorze entre le commencement de l'an 954. & à la fin de l'an 959. Adalbert employa tous ſes ſoins pour faire reſleurir la régle dans la maiſon, & mourut en 985. Il eut pour ſucceſſeurs,

Alman, qui mourut en l'an 1011.

Hardulfe, qui fut dépoſé l'an 1016.

Enſibold rempliça Hardulfe ; & étant mort deux ans après, Hardulfe fut rétabli, & dépoſé de nouveau en 1026. ou 1027.

Willerm gouvernoit l'an 1028. Il avoit déja été le pere de pluſieurs monaſteres.

Norbert fut fait abbé en 1029. & mourut en 1039.

Lambert gouverna juſqu'à l'an 1062.

Digitized by Google

Benoît, gouverna quatorze ans & mourut en 1076. Il eut pour ſucceſſeurs,

Bertric, mort en 1115.
Milon, mort en 1147.
Herman, premier du nom, mort en 1154.
Raimard, qui fut abbé la même année.
Hermand II. qui mourut en 1180.
Henri, qui gouvernoit en 1181.
Ponce, qui étoit abbé en 1186. & 1189.
Simon, qui l'étoit en 1193. & 1206.
Gerard, qui vivoit encore en 1222.
Pierre ;
Nicolas, qui gouvernoit en 1238. & 1244.
Matthieu ;
Jean, en 1258. & 1260.
Alexandre, en 1262. 1275. 1294. 1302.
Waultier, qui vivoit en 1304. & qui eſt mort en 1316.
Bancelin, mort en 1341.
Jean Malla, ou de Mall, mort en 1361.
Haneman, mort en 1372.
Gorbert, mort en 1379. ou 1380.
Thierri, ou Thirion d'Ogivilliers, fut abbé depuis l'an 1380. juſqu'en 1429.
Didier d'Ogivilliers, mort en 1438.
Valentin mort en 1451.
Jean de Bayon, mort en 1476.
Jean de Faucon, ou de Faux, mort en 1488.
Guerard de Gomberval, qui gouverna juſqu'en 1524.
George de Haſſonville, mort en 1534.

Nicolas de Lorraine eut le premier cette abbaye en commende : il mourut en 1546.

Jean de Martin, ſecond commendataire, mort en 1552.

Jacques de Maiſieres, troiſiéme commendataire, reſigna en 1568. à Jean de Maiſieres, qui reſigna auſſi à Antoine le Noir, lequel céda ſon abbaye en faveur de Nicolas Bertrand en 1577.

Nicolas Bertrand reſigna à Charles de Lorraine, dit *le cardinal de Vaudémont*, qui mourut en 1577.

Erric de Lorraine, évêque de Verdun, fut abbé commendataire après lui, & reſigna en 1608.

François de Lorraine, auſſi évêque de Verdun, lui ſuccéda, & fut cinquante-trois ans abbé. Il mourut en 1661.

Philibert Galavaux fut élu après lui : mais Nicolas François de Lorraine obtint la commende : cependant il céda tous ſes droit à Galavaux en 1661. Ce dernier mourut en 1676. Il eut pour ſucceſſeur Hiacinte Allyot, mort en 1705.

Dom Humbert Belhomme étant abbé, obtint en 1719. du ſaint ſiége le teverend pere dom Humbert Barrois pour perpétuel & irrévocable coadjuteur, avec le droit de lui ſuccéder.

MOINE. (Erienne le) *Suppléez cet article à celui qui eſt dans le Moreri, quoique plus parfait dans l'édition de 1732. que dans celle de 1725.* Etienne le moine, ou le Moyne, naquit à Caën au mois d'Octobre 1624. Il apprit dans ſa patrie les premiers élemens des ſciences, & paſſa enſuite à Sedan, où il fit ſa théologie ſous le miniſtre du Moulin. De-là il alla en Hollande, & s'y appliqua aux langues orientales dans l'univerſité de Leyde. A ſon retour en France en 1650. il fut appellé au miniſtere, & ſervit quelques années en qualité de paſteur de l'égliſe de Géroſſe, d'où il paſſa peu après au gouvernement de l'égliſe de Rouen, & il fut long-tems miniſtre dans cette ville. Zelé pour la ſecte Calviniſte, dans laquelle il étoit né, il ne manquoit aucune occaſion d'augmenter le nombre de ſes proſelytes, & s'attira quelques affaires à cette occaſion. Il fut mis entr'autres ſur la fin de 1674. dans les priſons du bailliage de Rouen, & y fut détenu quelques mois, parce qu'il avoit favoriſé la retraite en Angleterre de la fille d'un conſeiller au parlement qui ne voulut pas ſuivre l'exemple de ſon pere, qui avoit eu le bonheur d'abjurer la religion Proteſtante. Ayant reçû enfin ſe quelque chagrin parmi ſes collegues, & M. Van Beuningen le ſollicitant d'un autre côté au nom des états d'Hollande, de ſe retirer chez eux, il accepta ce parti. Il ſortit de France en 1676. & ayant été prendre le bonnet de docteur à Oxford, il alla à Leyde, où il fut reçu profeſſeur en théologie à des conditions fort avantageuſes. Il eſt mort en cette ville le 5. d'Avril 1689. âgé de 64. ans & ſix mois. Il avoit tourné toutes ſes études du côté des antiquités ſacrées. Il poſſédoit à fond les langues orientales, la grecque & la latine, & il avoit joint à ces connoiſſances un grand uſage des lettres profanes. Il avoit une mémoire excellente, étoit plein de candeur, déſintereſſé, ennemi de la médiſance, fidele & officieux ami, ennemi des conteſtations & des diſputes. On a de lui 1. *Varia ſacra, ſeu ſylloge variorum opuſculorum graecorum ad rem eccleſiaſticam ſpectantium*, à Leyde en 1685. *in-4°.* 2. vol. c'eſt un recueil de pieces grecques, précédées de longs prolégomenes, & ſuivies de notes fort amples : on y reconnoît l'étendue du ſçavoir de l'auteur & la profondeur de ſon érudition. Il ſe prépara it à donner un troiſiéme volume lorſqu'il eſt mort. 2. *Diſſertatio Theologica ad locum Jeremiæ* XXIII. *v. 1. de jehovah juſtitia noſtra*, &c. en 1700. *in-12.* publiée par les ſoins de Salomon Van Til. 3. *Epiſtola de Melanophoris*, dans l'*harpocrates* de Gilbert Cuper, à Utrecht en 1687. *in-4°.* Les Melanophores étoient des prêtres Egyptiens habillés de noir. 4. *Fragmentum ex libro de univerſo ſub Joſephi nomine quondam à Davide Hœſchelio editum.* Ce fragment avec la traduction de le Moine, ſe trouve dans l'édition de Joſephe l'hiſtorien faite à Oxford en 1700. *in-fol.* 5. Son oraiſon inaugural prononcée à Leyde en 1677. a été imprimée, de même qu'une harangue ſur le régne du Meſſie qu'il prononça en quittant le rectorat. Il avoit travaillé pendant pluſieurs années à corriger & à expliquer l'hiſtorien Joſephe, & ayant appris que pluſieurs ſçavans d'Angleterre s'appliquoient au même travail, il ſe plaignit que les Anglois voulurent lui enlever la gloire de donner cet hiſtorien au public. Cependant après ſa mort on n'a rien trouvé ſur ce ſujet dans les papiers, ſoit que cet ouvrage ait été pris, ou qu'il ne fût pas ſi avancé qu'il le publioit. * Son éloge par M. Baſnage de Bauval, dans l'*hiſtoire des ouvrages des ſçavans, Avril 1689.* Huet, *origines de Caen*, deuxiéme édition, *in-8°.* pag. 403. & 404. *Lettres de Bayle, avec les notes de* M. Deſmaiſeaux en pluſieurs endroits du premier volume. Petri Danielis Huetii, *commentar. de rebus ad eum pertinentibus*, pag. 47. 179. 181. 235.

MOINE, (Pierre le) Jeſuite. *Suppléez cet article à celui qui eſt dans le Moreri.* Pierre le Moine étoit de Chaumont en Baſſigni où il naquit l'an 1602. Il n'avoit que dix-ſept ans lorſqu'il entra à Nancy dans la ſociété des Jeſuites, qu'il a ſervi de ſa plume autant qu'il a été en lui, & chez qui il a rempli pluſieurs poſtes. Il eſt auſſi le premier de tous les poëtes François de cette ſociété qui ayent acquis quelque réputation dans ce genre d'écrire. Coſtar & pluſieurs autres lui ont donné à cette occaſion des louanges exceſſives. La plûpart des critiques conviennent qu'il avoit le génie poëtique & élevé, & ſont aſſez du ſentiment du pere Rapin, ſon confrere, qui prétend que nous n'avions pas encore eu aucun ouvrage dans notre langue où il y eût tant de poëſie que dans le *Poeme de ſaint Louis*, qui eſt le chef-d'œuvre du pere le Moine, & qui eſt diviſé en 18. livres, mais que l'auteur n'a pas aſſez de retenue, qu'il ſe laiſſe trop aller à la vivacité de ſon eſprit, & que ſon imagination le même toûjours trop loin. Ces défauts que le pere Rapin reproche à ſon confrere ſont encore plus ſenſibles dans ſes *Peintures morales* en proſe & en vers, où d'ailleurs il y auroit bien d'autres corrections à faire d'un autre genre, pour en faire un ouvrage utile. C'eſt auſſi contre le *Poeme de ſaint Louis, ou la ſainte couronne reconquiſe ſur les infidéles*, que le pere Mambrun, autre Jeſuite, a fait ſon traité du poëme épique. Les autres poëſies du pere le Moine ſont : *Le triomphe de Louis XIII. La France guérie dans le rétabliſſement de la ſanté du roi. Les hymnes de la ſageſſe & de l'amour de Dieu. Un recueil de vers théologiques, heroïques & moraux.* Diverſes pieces de tacheés, comme *le portrait du roi : les beaux poëtiques : l'éloge du prince de Condé*, & quelques autres. Toutes ces poëſies ont été raſſemblées dans un volume *in-fol.* orné d'eſtampes, à Paris, chez Louis Bilaine, en 1671. Le pere le Moine a écrit en proſe la vie du cardinal de Richelieu, par ordre & ſur les mémoires de la ducheſſe d'Aiguillon, ſœur de ce cardinal. Tout le monde connoit auſſi ſon livre intitulé, *La dévotion aiſée*, imprimée

Digitized by Google

imprimée à Paris en 1632. petit *in-8°.* & dédié à madame la ducheſſe de Montmorenci. Cet ouvrage qui remplit parfaitement ſon titre, eſt précédé d'une aſſez longue lettre, au lieu de preface, à madame de Toiſy. Pluſieurs théologiens de ce tems-là l'ont critiqué dans quelques écrits particuliers, où ils ont auſſi attaqué *les peintures morales* du même. On peut voir entr'autres l'onziéme lettre de M. Paſcal, ſous le nom de *Montalte*, les notes de M. Nicole ſous le nom de *Venarock*; les enluminures de M. le Maître de Saci, &c. Le pere le Moine eſt mort à Paris le 22. d'Août 1671. M. Titon du Tillet lui a donné un article dans ſon *Parnaſſe François*, in-fol. & M. Baillet en parle auſſi aſſez au long dans ſes *Jugements des ſçavans ſur les poëtes*, &c.

MOITOREL DE BLAINVILLE, (Antoine) architecte. Il n'étoit pas de Dijon, quoiqu'il l'ait dit dans ſes ouvrages. Il étoit né à Pichange, & fils du notaire de ce lieu, qui eſt un village à quatre lieues de Dijon. Né avec du goût pour l'architecture & la géométrie, il ſe tourna du côté de ces ſciences, & ſes talens lui procurerent de l'emploi à Rouen. Il y fut choiſi pour *arpenteur & jangeur royal du bailliage & de la vicomté*: à quoi le roi joignit une commiſſion pour les bierres qui ſe vendoient à Rouen. Il mourut dans cette ville le 14. de Janvier 1710. âgé d'environ ſoixante ans. Ses ouvrages qui ſont eſtimés des gens du métier, ſont: 1. *Un traité du jauge univerſel, avec la méthode de toiſer les ouvrages de maçonnerie, les pierres*, &c. à Lyon en 1697. à Rouen en 1698. & à Paris en 1726. Il y en a eu une ſeconde édition à Rouen en 1714. par les ſoins de M. Hacquet, prêtre de la même ville, ſous ce titre: *Nouveaux élémens de géométrie de* Blainville, *contenant*, &c. 2. *Traité du grand négoce de France, pour la correſpondance des marchands*, &c. à Paris *in-4°.* en 1698. & à Rouen en 1728. augmenté en 2. vol. 3. *L'arithmetique univerſelle*, &c. à Rouen 1707. & 1721. avec les *Nouveaux élemens de géométrie pratique*, réimprimée en 1724. à Rouen par les ſoins du ſieur Chizot, Hollandois: & au même lieu en 1728. 4. *Abregé du Nivellement*. à Paris & à Rouen 1726. 5. *Abregé de la ſphere avec les tables de déclinaiſon & d'aſcenſion droite du ſoleil*, &c. en 1700. 1701. 1714. Cette derniere édition a été augmentée par M. Hacquet.

MOLA, ou LE MOLE, (Pierre-François le) naquit en 1621. dans le diocèſe de Côme. Son pere qui étoit architecte, ayant eu occaſion d'aller à Bologne pour y conduire un bâtiment, rhena avec lui ſon fils, & le recommanda à l'Albane qui le prit dans ſon école où il fit de grands progrès. Il paſſa enſuite à Veniſe où l'étude & la vûe des ouvrages du Titien & de Paul Veronèſe lui firent augmenter de force ſon coloris, & prendre une maniere qui lui devint propre, & lui acquit un grand nom. De Veniſe il vint à Rome, où ſa réputation s'augmenta de telle ſorte, que le feu roi Louis XIV. ſouhaita de le voir en France & de l'employer. Ce prince lui fit propoſer des conditions ſi flateuſes que le Mole qui ſe trouvoit déja fort honoré du choix que l'on faiſoit de lui, ſe préparoit à venir lorſqu'il mourut à Rome en 1666. âgé de 45. ans. * Paſcoli, *vie des peintres modernes, ſculpteurs, &c. en ital.* in 4°. à Rome en 1730.

MOLAN ou MOLANUS. (Jean) *Supplions cet article à celui qui eſt dans le Moreri.* Jean Molanus en flamand Vander-Meulen, naquit à Lille en Flandres l'an 1533. Henri Vander-Meulen, Schoonhoven, ſon pere qui faiſoit ſon ſéjour ordinaire à Louvain, étant venu paſſer quelque tems à Lille pour y apprendre la langue françoiſe, la femme y mit au monde celui dont nous parlons. Le peu de ſéjour que Molan fit à Lille, & ſa demeure à Louvain qu'il ne quitta preſque point, font qu'il s'eſt toûjours dit *Lovanienſis*, citoyen de Louvain. Ce fut là qu'il fit toutes ſes études. Après ſon cours de philoſophie, il ſe livra à l'étude de la théologie & de l'antiquité eccléſiaſtique, viſita avec ſoin les bibliothéques, & profita de ce qu'il y trouva. Il reçut le bonnet de docteur en théologie le 12. de Septembre 1570. & profeſſa quelques années cette ſcience. Il fut auſſi nommé cenſeur des livres de la part du pape & du roi d'Eſpagne, & chanoine de l'égliſe de ſaint Pierre de Louvain. Il mourut le 18. de Septembre 1581. âgé de 52. ans, & fut enterré dans l'égliſe de ſaint Pierre. On lui a dreſſé l'épitaphe ſuivante.

Conditus hic jacet D. Joannes Molanus, *Lovanienſis, ſacræ theologiæ profeſſor apoſtolicus ac regius librorum cenſor; eccleſiaque hujus canonicus, qui editis libris clarus, & inſigni condito teſtamento, quo pauperibus ſtudioſis ad curam paſtoralem ſervio ſe præparantibus annuos trecentos florenos legavit. Obiit Lovanii magno ſui relicto deſiderio, anno 1585. Septemb. 18.*

Ses ouvrages ſont 1. Une édition du martyrologe d'Uſuard, avec une préface, des additions, des notes, &c. en latin, à Louvain, *in-8°.* On préfere cette édition à celles qu'il a données depuis, parce que dans celles-ci il y a des retranchemens qu'on l'a eû obligé de faire. On trouve à la fin un traité des martyrologes, & une liſte alphabétique & chronologique des ſaints des Païs-Bas. 2. *Natales ſanctorum Belgii & eorum chronica recapitulatio*, à Louvain, en 1595. *in-8°.* & à Douai, en 1616. *in-8°.* avec les augmentions d'Arnoul de Raiſſe. 3. *Medicorum eccleſiaſticum Diarium*, à Louvain, en 1598. *in-8°.* par les ſoins de Henri Cuyckius, qui a mis à la tête un éloge abrégé de Molanus. 4. *Calendarium eccleſiaſticum*, à Anvers, en 1574. *in-12.* 5. *Liber de picturis & imaginibus*, avec une réponſe à trois queſtions, ſçavoir ſur l'uſage des images dans les égliſes; ſur les prieres pour le martyre; ſur la communion Euchariſtique accordée ou refuſée à ceux qui ſont ſuppliciés, à Louvain, en 1570. & 1594. *in-8°.* 6. *De hiſtoria ſacrarum imaginum & picturarum pro vero earum uſu*, &c. à Louvain, en 1595. & à Anvers en 1617. 1619. 1626. *in-8°.* 7. *De fide hæreticis ſervanda, de fide rebellibus ſervanda, de fide ac juramento quæ a tyrannis exiguntur*, à Cologne en 1584. *in-8°.* 8. *De piis teſtamentis*, &c. en 1584. & 1661. 9. *Theologiæ practica compendium*, &c. en 1585. 1590. & 1626. 10. *De canonicis, l. 3.* en 1587. *in-8°.* 11. *Militia ſacra cincta ac principum Brabantiæ*, avec les notes de Pierre Louvius, en 1592. *in 8°.* C'eſt un des meilleurs ouvrages de Molanus, *in-12. Annales urbis Lovanienſis ac obſidionis illius hiſtoria*, en 1572. 13. *Anni-verſaria*, &c. à Leide en 1605 *in-8°.* C'eſt une hiſtoire de la ville d'Anvers & du dernier ſiége qu'elle avoit ſouffert. 14. *Bibliotheca materiarum theologica*, &c. en 1618 *in-4°.* 15. Trois diſcours ſur les *Agnus Dei*, le payement des décimes, & leur recette. Les Prolegomènes qui ſont à la tête d'une édition de ſaint Proſper donnée par Jean Ulimmerius, à Anvers, en 1574. ſont de lui; & il a eu part auſſi, avec quelques autres théologiens de Louvain, à l'édition des œuvres de ſaint Auguſtin, faite dans cette ville l'an 1577. * Son éloge par Cuickius. Cornelii Loos, *illuſtr. German. ſcriptor. catalogus. La bibliothéque belgique de* Valere André, & les éloges d'Aubert le Mire. *Les faſtes de l'univerſité de Louvain*, &c. Le Pere Nicéron, *tome 27. de ſes mémoires*, &c. & M. Baillet, dans ſon judicieux diſcours ſur les vies des Saints.

MOLE. (Pierre-François le) *voyez* MOLA.

MOLETIUS (Joſeph) *voyez* MOLEZIO.

MOLEZIO. (Joſeph) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on n'en parle que comme d'un célebre mathématicien*; il n'a pas été médecin moins habile, & il a exercé la médecine avec beaucoup de ſuccès. *Il faut ajoûter qu'on* lui a dreſſé l'épitaphe ſuivante dans l'égliſe de ſaint François le Majeur à Padoue:

Josepho Moletio
Meſſanenſi
Doctrinâ, probitate & affabilitate,
Viro clariſſimo:
Poſt operam egregiam datam
Vincentio Marinæ principi ſereniſſimo
Ad mathematicas diſciplinas reſtituendo,
Iiſdem per annos XII.
In Gymnaſio Patavino
Interpretandis operibus & incubrandis,
Kalendario ex volumiate Gregorii XIII.
Pontifices maximi,
Et ſereniſſime Venetorum Reipub. corrigendo,
Ætate annor. LXII. extincto,
Procuratores hereditatis
Anno MDLXXXVIII.
Ætatis ſuæ LVII.

de l'Allemagne, la Pruſſe, & la Pologne. Il revint par Straſbourg, où il s'arrêta pour s'y appliquer de nouveau à la théologie, & aux langues grecque & hebraïque, & il y joignit la langue françoiſe. Etant paſſé à Colmar, le gouverneur de cette ville lui commit l'education de ſes enfans, & dans le même tems Molleruus s'appliqua à l'alchymie. Il viſita enſuite la Suiſſe, & vint en France dont il fit le tour. Il étoit à Paris en 1667, lorſqu'on y apprit la mort du pape Alexandre VII. Sur cette nouvelle, Molleruus curieux de voir les cérémonies de l'inſtallation du nouveau pape, partit pour Rome, vit Naples & Veniſe, parcourut les principales villes de l'Italie, & revint à Preſbourg en Novembre 1670. Il y fut en 1671. ſous recteur du college après qu'il eut fait encore un tour en Hongrie. En 1672. il fut depuié à l'empereur au nom des Proteſtans de Preſbourg, pour demander la conſervation de quelques privilèges qu'ils prétendoient avoir; il demeura ſix mois à la cour; mais ayant appris qu'on avoit deſſein de l'arrêter, il s'enfuit à Nuremberg, & en 1674. il fut fait profeſſeur de métaphyſique & d'hiſtoire dans l'univerſité d'Altorf. Il fut auſſi bibliothécaire de la même univerſité, & membre des académies des curieux de la nature, de l'hiſtoire de l'empire, & des Ricovrati de Padoue. Il mourut à Altorf le 25. de Février 1712. On lui a dreſſé l'épitaphe ſuivante:

Quidquid mortale eſt
DANIELIS-GUILLELMI MOLLERI
Comitis Palatini Cæſarei;
Hiſtoriarum & metaphyſices profeſſ. publ.
Bibliothecarii univerſitatis ſeniorus,
Inclutarum ſocietatum naturæ curioſorum,
Et hiſtoricorum imperialium
Itemque recuperatorum in Italia,
Membri ſpectabilis,
Terra hoc continet.
Natus erat Voſonii 28. Maii
An. MDCXLII.
Obiit die 25. Februar. an. MDCCXII.
Vixit annos 70.

Molleruus, malgré les cenſures, a beaucoup écrit, entr'autres: Un diſcours ſur la confuſion des langues à la tour de Babel, en latin. *Juſſiſſima recenſio ad immodeſtam & ineptam criminationem novi logicæ pertinbatoris Sunnegiani novæ logicæ cum antiquâ collationi oppoſita & remiſſa.* Daniel en prietes, ou courtes & ſevores prieres dreſſées à l'uſage des membres des quatre facultés des univerſités. *De Boëmico nebulo alchymiſtico. Meditatio ſtoica de conditione temporis præſentis ad amicum. Meditatio de infelicibus quibuſdam hungaricis produgoſis anno proximè præterito ex acre unâ cum nive in agros delapſis. Horaria meditatio queſtionis num S. Pauli caput primum ad Romæ ſine profanorum auctorum maximè Petronii cognitione intelligi queat. Curruculum poeticum. Opuſculum ethica & problematica critica. Opuſcula medica hiſtorica philologica. Promiſſum de mulieribus hominibus exſolutum cum epiſtola ad amicum. Indiculus medicorum philologorumque ex Germania oriundorum. Liberi Morelli Trutina doctorum expenſa.* La perte des égliſes & des écoles de Preſbourg, par Reimondus Rimandus, en allemand. Avertiſſement aux étudians Allemans, & principalement aux Proteſtans qui veulent faire le voyage d'Italie, pour les engager à le faire avec plus d'utilité & de fruit. *Salamandra.* Il a fait de plus un très-grand nombre de diſſertations, dont on peut voir la liſte dans les *mémoires* du P. Niceron, tome XII. *Voyez* auſſi David. Czuittingeri *ſpecimen Hungariæ litteratæ Vitæ profeſſorum philoſophiæ academiæ Altorfinæ*, par Sigiſmond-Jacques Apinus, en 1728.

MOLOSSUS, (Tranquille) &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on le dit* de Caſal en Piémont: *il faillot dire* de Caſal dans le Crémonois. *Dans les citations au lieu de* Caillet, *liſez* Baillet.

MOLZA, (François-Marie) *liſez* François Matius, &c.

MOMBRITIUS. (Boninus) *Ajoutez au Moreri édition de 1725. qu'il a vécu ſous le duc Galeas Marie qui fut aſſaſſiné le 26. de Décembre 1476. & que ſes actes des ſaints en deux volumes in-fol.* ont été imprimés ſans nom de lieu & ſans marque de tems. Il a auſſi traduit en vers latins la Théogonie écrite en vers grecs par Héſiode.

MONALDESCHI, (Louis de) de la noble & ancienne famille de ce nom, vint au monde à Orviette l'an 1326. au mois de Juin. Il le dit lui-même au commencement de ſes annales. Il ajoûte qu'il fut élevé à Rome, & ſelon ſon epiſtre, il y paſſa preſque tout le tems de ſa vie, qui fut, ſelon le même, de cent quinze ans, pendant leſquels il jouit toûjours, ſi on l'en croit, d'une ſanté parfaite & d'un jugement très-ſain. On a de lui des annales, ou plûtôt des fragmens d'annales romaines, écrites en italien depuis l'an 1328. juſqu'en 1340. Cet ouvrage a été imprimé par les ſoins du ſçavant Louis Antoine Mutatori, dans le tome douzième de ſon recueil des écrivains de l'hiſtoire d'Italie, *in-fol.* à Milan en 1728. Il paroît par le commencement que l'auteur avoit deſſein de pouſſer ces annales plus loin, & d'écrire toute l'hiſtoire de ſon tems. Peut-être même a-t-il exécuté ce projet, & que ce que nous n'avons pas eſt perdu, ou caché encore dans quelque bibliothéque.

MONANTHEUIL. (Henri de) *Le peu que l'on a dit de ce ſçavant dans le dictionaire de Moreri devoit être compté pour rien, nous en donnerons ici un nouvel article.* Il naquit à Reims en 1536. ou à la fin de 1535. d'une famille noble qui poſſedoit la terre de Monantheuil dans le Vermandois. C'eſt ſans aucune raiſon que Konig en a fait trois hommes différens, dans ſa *bibliotheca vetus & nova.* Il fut élevé à Paris dans le college de Preſle ſous la diſcipline de Ramus, à la philoſophie duquel il fut depuis fort attaché. Il joignit à la profeſſion de la médecine, dans laquelle il prit le degré de docteur, celle des mathématiques. Il profeſſa la premiere avec ſuccès, & fut doyen de ſa faculté, & il étoit dès l'an 1576. profeſſeur en mathématiques au college Royal, ſelon l'auteur du livre intitulé: *Le college Royal de France*, &c. imprimé à Paris, *in 4°.* en 1649. Il eut entre les principaux diſciples dans ce college, le célebre Jacques-Auguſte de Thou, qui étudia ſous lui les élemens de l'arithmétique & de la géometrie, & qui fut dans la ſuite conſeiller d'état, & préſident à Mortier au parlement de Paris, & le ſçavant Pierre de Lamoignon. Monantheuil occupa cette chaire pendant plus de trente ans. Il n'oublia pas neanmoins les droits de la faculté de médecine dont il étoit docteur. Il les ſoutint avec zele, les défendit avec vigueur, & fit pluſieurs diſcours contre un empyrique de ce tems-là, nommé *la Riviere*, & plus connu ſous le nom de *Roch le Baſly.* Ce zele de M. de Monantheuil, joint à ſes grandes connoiſſances, & à la pureté de ſes mœurs, lui firent beaucoup d'amis & de partiſans. Le garde des ſceaux Guillaume du Vair avoit pour lui une amitié ſingulière, & ce magiſtrat en parle avec beaucoup d'éloge ſous le nom de Muſée, dans ſon diſcours de la conſtance. Il demeura toûjours fidélement attaché à ſon roi pendant les troubles de la ligue; & lorſqu'elle dominoit à Paris, on faiſoit chez lui des aſſemblées fréquentes, où, ſous prétexte de parler des ſciences, on cherchoit les moyens de remettre cette ville entre les mains du roi Henri IV. Lorſque ce deſſein eut été accompli, il fut le premier qui fotta publiquement le vainqueur, & qui ſelicita la ville de Paris dans un diſcours qu'il prononça au collége Royal. Monantheuil mourut en 1606. âgé de ſoixante-dix ans, avant que d'avoir achevé un grand ouvrage intitulé: *Heptateuchon mathematicum*, auquel il travailloit depuis du tems. Voici les ouvrages qu'il a fait imprimer, ſelon le catalogue qu'il en avoit dreſſé lui même. *Oratio pro mathematicis artibus Pariſiis habita in collegio Trignecio*, chez Denys Dupré en 1574. *Liber de angulo contractûs adverſus Jacobum Peletarium*, en 1581. Le pere Niceron donne autrement le titre de cet ouvrage, & le place en 1591. Il paroît qu'il y a faute dans les mots *de angulo contractûs*, au lieu de *contactûs* qui eſt dans l'édition dont nous parlons, conformément au catalogue dreſſé par l'auteur même. *Panegyricus diſtus Henrico IV. ſtatim à feliciſſima & auſpicatiſſima urbis reſtitutione*, en 1595. Le pere Niceron dit 1596. quoiqu'il cite ce catalogue. Ce diſcours a été auſſi imprimé en françois. *Oratio pro ſuo in regiam cathedram ritu*, en 1585. Ce diſcours eſt omis dans le catalogue dreſſé par l'auteur. *Oratio quâ oſtenditur quale eſſe deberet collegium Regium*, en 1596. *Lindus iatro-mathematicus ſeu oratio quâ oſtenditur non ſolum utilis, ſed etiam omnino neceſſaria, ſeptem artium mathematicarum cognitio medico Hippocratæ & Galenico, habita per quatuor dies in aula Cameracenſi*, en 1597. & en 1600. Le pere Niceron dit 1700. M. Manget, dans ſa bibliotheque des mé-

decins, cite un autre ouvrage de Monantheuil, intitulé : *Ludus iatro-mathematicus, Musis sacrus ad avertruncandum tres academiæ pernitiosissimos hostes, πολυμον, λιμον, λοιμον*, à Paris en 1597. *in-8°. Commentarius in librum Aristotelis περι των μακροβιων*, avec le texte grec d'Aristote, & une version nouvelle, en 1599. Monantheuil fait ses efforts pour rendre à Aristote cet ouvrage que François Patricius & Jérôme Cardan lui avoient ôté. *De punctis primo geometriæ principio liber*, à Leyde en 1600. On avoit attribué cet ouvrage à Thierri de Monantheuil son fils, mais le pere l'a mis parmi ses propres ouvrages. *Problematis omnium quæ à 1200. annis inventa sunt nobilissimi demonstratio*, en 1600. Les ouvrages manuscrits que Monantheuil a laissé, & qui se trouvent dans son catalogue, sont en plus grand nombre que les imprimés : il y en a de mathématique, de philosophie & de médecine : parmi ces derniers, on trouve un discours latin contre l'empyrique la Riviere, qui fut chassé de Paris par arrêt du parlement ; un traité de la maniere de bien instruire un enfant, tant en françois qu'en latin ; ce qui ne paroît guere appartenir à la médecine, non plus que son apologie contre ce qui est écrit de lui dans le livre du *Manant & du Habenere*, dialogue fait du tems de la ligue, & qui se trouve au tome 3. de la satyre Menippée de l'édition *in 8°.* en 1714. C'est aux pag. 485. & 486. qu'il est parlé de Monantheuil : il y est accusé d'être entré dans les complots contre les Seize. De tous les ouvrages que Monantheuil à laissé manuscrits, ou dit que l'on n'a pû recouvrer que ses commentaires sur le ferment d'Aristote, que Jacques Mentel, docteur en médecine de la faculté de Paris avoit promis de publier, mais qui n'ont pas encore vû le jour. Henri de Monantheuil avoit épousé *Jeanne* Matcés, qui mourut en 1610. âgée de cinquante ans. Il en avoit eu un fils & deux filles. Le fils, Thierri de Monantheuil, fut avocat au parlement de Paris, & très-versé dans le droit civil & canonique. Il passa de son tems pour le pere des pauvres ; & comme il n'avoit point d'enfans, il donnoit encore plus abondamment. On ne recouroit jamais à lui dans les besoins sans être soulagé. On l'a fait auteur du traité *de Punctis* : mais nous avons vû plus haut, que son pere a mis cet écrit dans le catalogue de les propres ouvrages. Thierri mourut en 1621. âgé de cinquante ans. Il est enterré à S. Benoît : il étoit bienfaiteur de cette église. *Catherine*, l'une de ses deux sœurs, épousa *Pierre* Rousſel, dont elle demeura veuve après un an de mariage : elle resta dans le veuvage pendant près de soixante ans, jusqu'à sa mort arrivée en 1649. âgé de soixante-dix-huit ans. *Charlotte*, la seconde de ses sœurs, épousa *Jerôme* Goulu, professeur royal en langue grecque, & docteur en médecine. Elle mourut en 1638. âgée de cinquante-sept ans. * Les éloges de la famille des Goulu donnés en latin par Nicolas Goulu, fils de Jerôme, & imprimés en 1650. *in-4°.*

MONCE, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux. Cette abbaye, située au-dessus d'Amboise, doit son origine à quelques filles de pieté, qui s'étant retirées dans ce lieu, alors fort désert, pour y vivre dans la pénitence & dans la contemplation, répandirent une si grande odeur de vertu dans tout le pays, que Sulpice, seigneur d'Amboise, en fut touché, & leur offrit de leur faire bâtir un monastere. Elles accepterent ses offres, & se donnerent à l'ordre de Cîteaux, dont elles dépendent encore aujourd'hui. La supérieure ne prit d'abord que le titre de prieure, & elle étoit élective par la communauté, ce qui a duré jusqu'en 1652. que le pape Innocent X. à la demande du roi Louis XIV. l'érigea en abbaye en faveur de madame d'Epinoy. Il y a au diocèse de Châlons en champagne une abbaye de même nom, de l'ordre de Prémontré, desservie par des hommes. On croit qu'elle a été fondée par Jeanne de Saint Cheron, dame d'Aillebaudieres & du Châtelet, qui, selon son épitaphe que l'on voit dans l'église de cette abbaye, mourut l'an 1380. * *Descript. de la France. Voyage littéraire* des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, *tome 1. premiere partie, & seconde partie.*

MONDONVILLE, (Jeanne de Juliard de) d'une bonne famille de Languedoc, étant demeurée veuve à la fleur de son âge, de monsieur de Turle, seigneur de Mondonville, forma le dessein de consacrer le reste de ses jours aux œuvres de charité. Comme elle avoit des biens assez considérables, elle attira auprès d'elle plusieurs filles de pieté, & entreprit avec leur secours un grand nombre de bonnes œuvres. Elle entretenoit chez elle plusieurs pauvres femmes & filles nouvellement converties qu'elle instruisoit. Elle recevoit en pension plusieurs jeunes filles de toutes conditions, qu'elle formoit à la vertu, & aux travaux convenables à leur âge & à leur sexe ; elle faisoit faire gratuitement des écoles dans sa maison, & dans plusieurs endroits de la ville de Toulouse où elle demeuroit ; elle avoit un soin particulier des malades, & les visitoit elle-même très fréquemment. Le fruit que produisirent ces bonnes œuvres, engagerent plusieurs personnes à lui suggerer le dessein de les perpétuer en fondant une congrégation de filles qui pussent les soutenir à l'avenir, & qui s'y consacrassent entierement. Madame de Mondonville ayant goûté ce dessein, le communiqua à feu M. de Marca, archevêque de Toulouse, qui l'approuva. M. l'abbé de Citon, chancelier de l'église & de l'université de Toulouse en dressa les constitutions en 1652. & madame de Mondonville les ayant envoyées à Rome, le pape Alexandre VII. les approuva, & confirma le nouvel institut par un bref daté du 6. de Novembre de la même année. Après la mort de M. de Marca, les grands vicaires tinrent une ordonnance le 4. de Juillet 1664. qui défendoit à ladite dame de continuer les exercices, à peine d'excommunication. Le fondement de cette ordonnance étoit une lettre de cachet qui leur ordonnoit d'empêcher toute novation pendant la vacance du siége. Mais le roi ayant peu après revoqué cette lettre, les mêmes grands vicaires tinrent une seconde ordonnance, qui permettoit à ladite dame de continuer ses exercices. Pour assurer son institut, avant qu'il étoit en elle, elle le fit autoriser, avec ses constitutions, par un arrêt du parlement de Toulouse du 31. d'Août 1663. & par des lettres patentes de sa majesté qui furent enregistrées au même parlement le 17. de Novembre suivant, & au greffe de la ville le 21. de Mars 1664. Dans la suite l'institut & les constitutions ont été approuvées par dix-huit évêques. Les filles de l'Enfance continuerent pendant quelque tems leurs exercices avec succès : mais le roi fit surseoir à l'exécution des lettres patentes par deux arrêts de son conseil. En conséquence, madame de Mondonville fit fermer toutes les écoles que ses filles faisoient en divers endroits de la ville de Toulouse. Cette interdiction dura peu. M. de Bourlemont, archevêque de Toulouse, se fit remettre les constitutions du nouvel institut, les examina avec feu M. de Montpesat, pour lors évêque de saint Papoul, & mort archevêque de Toulouse, & M. de Bezons, commissaire député dans la province de Languedoc ; & après en avoir réformé quelques articles, il les approuva & les confirma par son ordonnance du 26. d'Avril 1667. & fit défense de troubler la dame de Mondonville & ses filles dans leurs exercices. Le 22. d'Avril 1668. il y eut aussi un arrêt du Conseil qui annula les deux précedens, & ordonna l'exécution des lettres patentes. L'institut s'accrut, & l'on en vit en peu de tems plusieurs maisons à Pezenas, au diocèse d'Agde ; à saint Felix, au diocèse de Toulouse ; à Montesquieu, au diocèse de Rieux ; à Aix en Provence. Feu M. le cardinal Grimaldi protégea cet établissement jusqu'à sa mort : le cardinal de Bonzy, archevêque de Toulouse, le confirma d'abondant en 1672. M. de Montpesat fit la même chose en 1684. Cependant cet établissement dura peu. Madame de Mondonville vint à Paris à la premiere nouvelle qu'elle eut de ce qu'on vouloit faire contre son institut : mais à peine y eut-elle fait quelque séjour, qu'elle fut exilée à Coutances en 1686. dans le couvent des Hospitalieres de la même ville, où elle est morte le 4. de Janvier de l'an 1704. après plus de quinze années de séjour. A peine étoit-elle à Coutances que sa majesté rendit un arrêt le 12. de Mai 1686. qui révoque les lettres patentes susdites, supprime l'institut, & ordonne que l'arrêt soit exécuté. Il le fut en effet dès la même année : & l'institut des filles de l'Enfance n'a plus existé depuis. Ses constitutions ont été imprimées, & M. Antoine Arnauld a donné une relation de son origine, de ses progrès, & de sa destruction, qui a été souvent imprimée, & dont il parle lui-même en beaucoup d'endroits de ses lettres en huit volumes *in 12.* En 1734. parut à Avignon une *Histoire de la congrégation des filles de l'Enfance*, qui a été condamnée à être brûlée comme *calomnieuse & libelle diffamatoire*, par un arrêt du parlement

Digitized by Google

de Toulouſe du 15. de Mai 1715. ſur la requête de Guillaume de Juliard, prêtre, docteur en théologie, prévôt de l'égliſe de Toulouſe, dont il faut voir le mémoire qui a été imprimé *in-folio*.

MONET, (Philibert) *dont on n'a dit que deux mots dans le dictionnaire hiſtorique*, étoit né à la Bonne, ville en Savoye, & ſe fit Jeſuite. Il fut pendant vingt-deux ans préfet des baſſes claſſes du collége de la Trinité à Lyon, & ce fut dans cette ville qu'il compoſa ſes ouvrages, & qu'il mourut l'an 1643. Il a fait connoître qu'il poſſédoit la propriété, la force & l'énergie des termes latins de ſon *Delectus latinitatis*, qu'il fit imprimer d'abord *in-12.* & enſuite *in-8°.* avec des augmentations conſidérables. On a encore de lui dans le même genre, *l'Inventaire de la langue latine & françoiſe*, & le parallele de ces deux langues. Ce pere a travaillé auſſi ſur la géographie & l'hiſtoire de France, & nous avons de lui ſur ce ſujet: *Geographia Gallia veteris nouaque*, à Lyon, *in-12.* en 1634. *Nomenclatura geographica Galliarum*, à Lyon, en 1643. *Rupecula capita. Origines & pratiques des armoiries à la Gauloiſe*, à Lyon en 1631 *in-4°.* & en 1639 il a laiſſé manuſcrits des mémoires de Bourgogne, ſous le titre de *Burgundonica*. La grammaire latine donnée ſous le nom ſuppoſé de *Vilhomius* eſt encore de Monet; auſſi-bien que l'ouvrage intitulé: *Abacus Romanarum rationum, ſeu de re nummaria romana & græca*, à Lyon en 1618. *in-8°.* * Le Long, *bibliotheque hiſtorique de la France*. Le P. Colonia, *hiſtoire littéraire de Lyon, tome 2.*

MONET, (Aymon) gentilhomme Savoyard, profeſſeur en droit à Orléans, fils de *Jacques* Monet, avocat fiſcal en la ville capitale du mandement de Souvigni en Savoye, & de *Jeanne* Revere. Après avoir fini ſes études en droit à Turin, il paſſa en France, ſe rendit à Paris pour prêter le ſerment d'avocat en la cour, & ſuivre le barreau où en effet il plaida avec ſuccès. Réſolu de ſe fixer à Paris, ou du moins en France, il épouſa le 7. Juillet 1619. *Marie* Beaucorps, d'une honnête famille, & quelques années après, Jean Mathieu le Grand, profeſſeur en droit à Orléans, étant mort, les amis de M. Monet lui conſeillerent de diſputer la chaire que ce profeſſeur laiſſoit vacante par ſa mort. Il ſe trouva pluſieurs contendans, les conteſtations qui ſurvinrent entr'eux furent portées à la grande chambre du parlement de Paris, qui par ſon arrêt du 25. Juin 1626. nomma M. Monet; & le roi Louis XIII. voulant l'attacher à ſa profeſſion, & le fixer en France, lui donna à Fontainebleau, au mois de Décembre 1631. des lettres de naturalité qui furent régiſtrées en la chambre des comptes à Paris. Cette faveur reçûe du roi & par ſon mérite perſonnel, le firent députer pluſieurs fois par ſes confreres pour les différens intéréts de la compagnie, comme pour être exemts de marguillerie, & il réuſſit toûjours au gré de ceux qui l'employerent. Jean Fitte porteur des quittances du tréſorier des parties caſuelles, l'ayant attaqué perſonnellement en exécution de la déclaration de ſa majeſté, du 26. Janvier 1639. qui demandoit à M. Monet, en qualité d'étranger, la ſomme de onze cens livres, ſes confreres intervinrent dans cette affaire; & le roi par ſon arrêt du conſeil d'état, du dernier Août 1639. accorda l'exemption au total de la ſomme demandée, ce qui fit entreprendre à M. Monet l'ouvrage intitulé: *Anteceſſor immunis* qu'il dédia à M. le chancelier Seguier en 1640. Cependant ſon prince naturel, Victor Amenée, duc de Savoye, & ſon alteſſe le prince Thomas de Carignan qui l'avoient toûjours honoré de leur protection & de leurs lettres, ſongerent ſerieuſement à le rappeller dans ſa patrie: ce deſſein ne fut effectué que par madame Royale, Chrétienne de France, veuve de Victor Amedée. Cette princeſſe nomma en 1643. M. Monet ſénateur dans le ſouverain ſénat de Chamberi, à la place du feu M. Proſper Daviſé: mais quelque reconnoiſſant que M. Monet fût de cette faveur, le chagrin de quitter ſes amis & l'incertitude de la ſaiſon (car il reçut l'acte de ſa nomination au mois de Septembre) lui firent différer ſon voyage juſqu'au mois de Mai ſuivant. Il ſe diſpoſoit donc alors à partir pour prendre poſſeſſion de ſa nouvelle dignité, lorſqu'une attaque d'apoplexie le retira du monde. Il mourut à Orléans le 26. Mai 1646. & fut enterré à Bonne-Nouvelle ſa paroiſſe. Quoique Marie Beaucorps ſa veuve n'eût eu aucun enfant, elle ne laiſſa pas que de lui ſucceder, *per bonorum poſſeſſionem unde vir & uxor*, exemple ſingulier & très-rare dans la juriſprudence françoiſe. Ses biens ont paſſé à *Marie* Beaucorps ſa niéce, femme d'*Antoine* Prouſt, dit *Prouſt* de Chambourg, profeſſeur en droit à Bourges, & aux fils & petits-fils, juſqu'à Aymon Prouſt de Chambourg, vivant encore en 1715. à Orléans où il remplit avec dignité une chaire de profeſſeur. * *Extrait d'un mémoire manuſcrit* de M. Aymon Prouſt de Chambourg, profeſſeur en droit à Orléans.

MONGLAT, (Anne-Victoire de Clermont) abbeſſe & réformatrice des religieuſes Bénédictines de l'abbaye royale de Notre-Dame du Val-de-Gif, au diocèſe de Paris, étoit fille de François de Clermont, ſeigneur de Monglat, commandeur des ordres, & grand maître de la garderobe du roi, & d'*Eliſabeth* de Cheverny, petite fille du chancelier de même nom. Elle naquit dans la terre de Monglat, & fut baptiſée le 30. de Septembre 1647. Elle fut élevée dès l'âge de deux ans dans l'abbaye de Port-Royal ſous la conduite de madame la comteſſe d'Aumont, ſa tante maternelle qui s'y étoit retirée. Elle avoit l'eſprit vif & le jugement ſolide, le cœur grand & généreux, la mémoire des plus heureuſes; & elle apprit aiſément toutes les ſciences qui conviennoient à ſon ſexe, & auſquelles ont eut ſoin de la former. Elle ſçut lire dès l'âge de trois ans, & elle n'en avoit que cinq ou ſix lorſqu'on lui apprit la langue latine, à laquelle on joignit l'étude de la poëtie, & celle de la géographie, & de l'hiſtoire tant ſacrée que profane. On l'appliqua particulierement dès ſes premieres années à l'étude & à la méditation de l'Ecriture ſainte, qui a toûjours été depuis ſa principale occupation. A l'âge de douze ans elle perdit madame d'Aumont, ſa tante, & peu après elle fut attaquée elle-même d'un rhumatiſme ſi violent, que ſes nerfs ſe retirerent, qu'elle ne crut plus en grandeur depuis ce tems-là, & qu'elle en reſta très-incommodée, & même contrefaite. Dégoûtée du monde, elle demanda l'habit de religieuſe, & quoiqu'elle n'eût que quatorze ans, on lui accorda ce qu'elle demandoit. Ses inſtances & ſa ferveur firent paſſer par deſſus les regles ordinaires. Cependant peu de tems après qu'elle eut pris l'habit, on reçut une defenſe de la cour de lui faire faire profeſſion, & un ordre de la tendre à ſes parens. Il fallut obéir: elle ſortit du cloître, mais elle en conſerva l'eſprit, & ne voulut point en quitter l'habit. Elle ſe retira à l'abbaye du Val-de-Gif, au diocèſe de Paris, où madame de Cheverni, ſa tante étoit religieuſe & prieure, & qui avoit alors pour abbeſſe madame Françoiſe de Courtils, & elle y vécut en qualité de penſionnaire dans une grande retraite & une exacte application aux exercices de la maiſon. M. de Monglat ſon pere l'attracha malgré elle à cette ſolitude, parce qu'il eſperoit qu'elle pourroit rentrer dans ſa premiere maiſon; mais les obſtacles s'étant multipliés avec les tems, il lui permit de retourner à Gif environ trois ans après en être ſortie. Elle y rentra le premier jour d'Octobre de l'an 1665. & elle il y prit l'habit trois mois après. Elle fit ſa profeſſion à l'âge de près de vingt ans, le 17. de Février 1667. entre les mains de madame de Courtils qui étoit encore abbeſſe de ce monaſtere; & qui mourut deux ans après. Madame Hurault de Cheverni, tante de mademoiſelle de Monglat, lui ayant ſuccedé dans la dignité d'abbeſſe, obligea ſa niéce, dont elle connoiſſoit les talens & la vertu, à accepter ſucceſſivement les charges de ſeconde maîtreſſe des novices, puis de ſoûprieure, & enfin celle de premiere maîtreſſe des novices. Ce fut ſous le gouvernement de madame de Cheverni que la réforme commencée fort avantageuſement ſous le gouvernement des dames de Mornai de Villarceaux, fit de nouveaux progès dans l'abbaye de Gif, qui juſques-là avoit été mitigé, quoiqu'édifiante; & madame de Monglat ſeconda autant qu'elle put par ſon exemple & par ſes diſcours le zele de ſa tante & de celles qu'elle eut pour imitatrices de ſa ferveur. Mais il n'y eut point ſur cela de reglemens en forme, & depuis 1671. on ſe contenta de laiſſer dans la mitigation celles qui ne ſe ſentoient pas encore aſſez de force pour pratiquer la régle de S. Benoît dans ſa pureté. En 1676. madame de Cheverni ſe démit de ſon abbaye en faveur de ſa niéce, après en avoir reçû l'agrement de la cour, & les proviſions de Rome néceſſaires; & madame de Monglat, malgré ſes répugnances & toutes les raiſons qu'elle put alléguer pour n'être pas chargée de ce fardeau, fut con-

Digitized by Google

trainte de le prendre le 7. de Mai 1676. Plus elle se vit élevée, plus elle augmenta en ferveur & en amour pour la pénitence. Elle ne voulut avoir personne à son service dans le tems même de ses maladies ; elle ne voulut jamais avoir de feu dans sa chambre, & passa plus de dix ans sans s'en approcher. Elle jeûnoit très-austerement, & poussoit en tout la mortification presqu'à l'excès, par rapport à sa complexion des plus délicates. Le grand amour pour la pénitence l'engagea de proposer de nouveau à ses sœurs de demander que l'on établit dans la maison l'étroite observance de la régle, entr'autres l'entiere abstinence, & l'observation des jeûnes réguliers de la régle de S. Benoît. Une grande mortalité qui affligea sa maison au commencement de son gouvernement, & qui enleva onze ou douze membres en dix mois ; entr'autres cinq ou six des religieuses qui avoient montré le plus d'opposition à la réforme, lui fut très-utile dans son dessein : elle s'en servit pour faire admirer la justice de Dieu, & la faire craindre, & parla si vivement & d'une maniere si chrétienne des avantages que l'on pouvoit retirer de la pratique exacte de la régle que l'on avoit pris pour guide, qu'elle en persuada beaucoup. Enfin sur le consentement du plus grand nombre, elle se determina à travailler serieusement à cette réforme, & à rentrer, comme elle disoit, dans l'héritage de ses peres : c'est ainsi qu'elle nommoit les pratiques de la pénitence, prescrites par la régle de S. Benoît. Elle trouva cependant encore beaucoup d'oppositions à l'exécution de son dessein : elle les vainquit par la persévérance, & par ses prieres, secondée en cela par M. Claude Ameline, grand archidiacre de l'église de Paris, alors visiteur de cette maison, qui servit beaucoup en cette occasion le zéle de l'abbesse. M. de Harlay, archevêque de Paris, à qui cette affaire fut remise, consentit enfin, après plusieurs refus, à la nouvelle réforme, qui commença à être suivie dès la fin de 1676. & qui a toûjours subsisté depuis. Ce grand ouvrage paroissant affermi, madame de Monglat se prépara à recevoir la bénédiction abbatiale, qui lui fut donnée le 25. d'Avril de l'année suivante 1677. par le Pere Bourz, de l'Oratoire, célébre prédicateur, alors évêque de Perigueux, qui loua beaucoup en cette occasion la réforme que la nouvelle abbesse venoit d'introduire dans son monastere. Les infirmités de madame de Monglat s'étant augmentées avec le tems, & la grandeur de son humilité lui causant continuellement d'extrêmes peines sur sa dignité d'abbesse, elle en fit la démission pure & simple le 3. d'Avril 1686. après avoir fait agir pour que l'abbaye fût donnée à madame Anne-Eleonore de Bethune d'Orval, professe de l'abbaye de Royallieu de l'étroite observance de Cîteaux, & qui étoit alors par ordre de ses supérieurs, & contre son inclination, dans l'abbaye de S. Pierre de Reims. Louis XIV n'ayant pas d'abord répondu aux vœux de madame de Monglat, elle lui en écrivit, & sa majesté accepta sa démission, sans faire connoître celle qu'il vouloit nommer en sa place. Mais ce prince n'en nomma point d'autre que celle que madame de Monglat avoit desirée. Cette nomination si souhaitée fut faite le jour de l'Assomption de la même année, & madame de Bethune alla en conséquence à Gif le 28. de Février 1687. & quelque tems après ; madame de Monglat voulut bien accepter la qualité de Prieure dans une maison dont elle venoit de quitter la premiere dignité. Elle mourut le 30. de Septembre 1701. n'étant encore âgée que de cinquante cinq ans, & après trente-quatre ans & demi de profession. Madame de Bethune d'Orval, *dont nous venons de parler*, & qui est morte au mois de Novembre 1633. a écrit la vie de cette digne abbesse. Cette histoire où régne beaucoup de politesse de style, & d'onction, méritoit d'être donnée au public. Nous nous en sommes servis pour dresser l'article que l'on vient de lire, de même que de l'éloge de madame de Monglat, contenu dans la lettre circulaire des religieuses de Gif, datée du 10. d'Octobre 1701. qui a été imprimée, & que l'on donne à madame de Bethune, qui a eu pour lui succeder Marie-Anne Basile de Segur qu'elle avoit depuis du tems pour coadjutrice, & qui étoit digne de la remplacer par ses talens & par ses vertus. *Voyez* ORVAL, (Anne-Eleonore de Bethune d') & MORNAI de Villereceaux (Magdelene de) *voyez aussi* une lettre de M. Arnauld, docteur de Sorbonne, page 75. du huitiéme volume du *recueil des lettres* de ce docteur. Il y est fait mention d'un miracle arrivée en la personne de madame de Monglat à l'âge d'environ treize ans, pendant qu'elle demeuroit à Port-Royal. C'étoit au mois d'Avril 1661.

MONGOMMERI (Louis de Courbouzon Mongommeri, ou Montgommeri.) On croit qu'il étoit fils du capitaine Courbouzon, si célebre dans les guerres de religion du XVI. siécle ; & par conséquent neveu du fameux comte de Mongommeri, qui tua Henri II. en 1559. par accident, en joûtant contre ce prince dans un carrousel public, & qui eut lui-même la tête tranchée en 1574. tous divers prétextes, entr'autres de ce qu'il avoit arboré les enseignes d'Angleterre en venant secourir la Rochelle. Louis de Courbouzon, après avoir suivi la religion Prétendue Réformée, l'abjura, & se fit connoître par quelques écrits ; entr'autres, par son *Anti-Cadtumomastix*, qui a été fort doute inconnu à M. Baillet, puisqu'il n'en dit rien dans son traité des fatyres personnelles qui portent le titre d'*Anti*. M. de Courbouzon est aussi auteur d'un livre intitulé : *La milice françoise réduite à l'ancien ordre & discipline militaire des legions, & comme la souloient observer les anciens Français, à l'imitation des Romains & des Macédoniens.* On lui doit encore une réponse à l'*Anti-Coton*, ouvrage fameux, qui parut en 1610. contre les Jesuites, & le P. Coton en particulier, & que l'on a attribué à tant d'auteurs différens, sans que l'on puisse dire encore aujourd'hui bien certainement de quelle plume il est sorti. Il est plus probable que c'est l'ouvrage de *Cesar de Plaix, sieur de l'Ormoye, avocat au parlement.* La réponse de M. de Courbouzon est intitulée : *La fleau d'Arístogiton.* On y fit une réplique qui porte pour titre : *Remercîment des bourrieres de Paris au sieur de Courbouzon*, à Niort en 1610. Un auteur moderne, anonyme, en donnant le catalogue d'une partie des écrits qui ont paru contre l'Anti-Coton, dit que Louis de Montgommeri, & M. de Courbouzon-Montgommeri, répondirent à cette satyre, en quoi il fait deux écrivains différens contre l'Anti-Coton. Mais il s'est trompé : ce n'étoit qu'un seul & même homme. * *Journal litt. de la Haye, an. 1730. tom. 16. partie premiere, pag. 233. 234. Recueil de lettr. de philosophie & d'histoire*, à Amsterdam, chez l'Honoré, en 1730. pag. 121. & 122.

MONNIER, (Pierre le) sieur de l'Enauderie, *cherchez* ENAUDERIE, (Pierre de l')

MONNOIE, (Bernard de la) *cherchez* MONNOYE.

MONNOIES. (Cour des) Il y a tout lieu de croire que dès le commencement de la Monarchie de France il y a eu dans ce royaume des officiers proposés pour ce qui regarde le fait des monnoies. Mais ceux qui ont écrit de cette matiere le plus exactement conviennent qu'on ne sçait rien de certain sur ce sujet pour les régnes de nos premiers rois. On sçait néanmoins que long-tems avant l'érection de la cour des monnoies en cour souveraine, il y avoit trois officiers qui prenoient le titre de *généraux maitres des Monnoies* du roi de France & de tout le royaume, & qui après avoir été quelque tems ambulatoires, furent ensuite unis & incorporés avec les maitres des comptes, qui n'étoient pareillement que trois, & les trois trésoriers généraux, & placés dans le palais à Paris, au lieu appellé encore *le bureau de la chambre des comptes.* Ces premiers généraux maîtres des monnoies de France ont toûjours jugé souverainement & privativement à tous les autres juges du royaume de tout le fait des monnoies, de ses circonstances & dépendances, tant des monnoies que nos rois faisoient faire sous leurs coins & armes que de celles des prélats & des barons qui en avoient le pouvoir en ce royaume, qui étoient seigneurs liges dans leurs terres, & sur lesquels nos rois avoient droit de souveraineté & de ressort. Ces premiers généraux non-seulement connoissoient du fin & du faux de toutes ces monnoies, ils jugeoient aussi des abus, des fautes & des malversations qui se commettoient dans leur fabrication par leurs maîtres, gardes, officiers, ouvriers & monnoyeurs qui furent toûjours soumis à leur jurisdiction souveraine. Cette jurisdiction étoit telle que ces généraux avoient le pouvoir d'instituer ces officiers & de les destituer de leurs charges, de leur en donner les provisions scellées de leurs sceaux à quoi ils ajoûtoient, que le roi confirmoit par ses lettres d'attache. Ils les changeoient & transferoient aussi d'une monnoie à une autre,

Digitized by Google

ſelon qu'ils le jugeoient à propos. Ils le maintenoient & conſervoient envers & contre tous dans la jouiſſance de leurs privilèges, franchiſes & exemptions. Il n'y eut que trois ou quatre généraux maîtres des monnoies de France, dont un étoit ſouvent député dans les provinces, & les autres demeuroient ou à Paris, ou à la ſuite de nos rois, juſque ſous le régne du roi Jean, qui, voyant que ce nombre n'étoit pas ſuffiſant, jugea à propos de l'augmenter par ſes lettres patentes données à Paris le 21. de Septembre 1350. Ces officiers, deſtinés principalement à être envoyés dans les provinces, furent nommés viſiteurs & réformateurs généraux des monnoies. Pendant la priſon du roi Jean, Charles, ſon fils aîné, qui gouvernoit le royaume, augmenta & régla leſdits généraux & autres officiers des monnoies, & les ſépara du corps de la chambre des comptes, pour en faire une compagnie particuliere qui porta le nom de *chambre des Monnoies*. Cette ſéparation fut faite eu l'année 1358. & il y eut alors huit généraux maîtres des monnoies que le roi Jean confirma par ſon ordonnance donnée à Paris le 27. de Septembre 1361. De ces huit, ſix étoient pour demeurer à Paris, & les deux autres étoient pour les provinces au-de-là de la Loire, & avoient la qualité de commiſſaires. Charles VI. réduiſit par ſon ordonnance du 7. de Janvier 1400. le nombre de ſix qui étoient pour Paris, à quatre, & cette chambre des monnoies fut tranſferée à Bourges en 1418. où elle demeura juſqu'en 1437. que Charles VII. la remit *en ſon ancien bureau du palais à Paris*. Le nombre des ſix généraux fut auſſi rétabli dans la ſuite, & il a encore varié en différens tems. On en trouve ſept en 1443. huit en 1494. &c. La premiere fois que la *Chambre des monnoies* ſe trouve qualifiée de *Cour*, eſt en 1498. dans une ordonnance donnée à Compiégne par le roi Louis XII. au commencement de ſon régne, le 8. de Juin de cette année, & dans laquelle tous les officiers & ſuppôts de ladite chambre ſont nommés; ſçavoir, huit généraux maîtres, un greffier, un avocat, un procureur, un receveur des gages, profits & émolumens des monnoies, un receveur des exploits & amendes, un huiſſier, & un eſſayeur. La premiere création d'un préſident & de deux conſeillers eſt de l'an 1514. le 2. de Janvier. Le nombre des derniers fut augmenté de huit en 1522. & confirmé en 1547. Ces officiers ont toûjours eu le droit de connoître & de juger ſouverainement & privativement à tous autres juges du royaume, de la police royale des monnoies, ſes circonſtances & dépendances, & tous les autres officiers ſubalternes ont toûjours été ſoûmis à leur juriſdiction; ce qui leur a été confirmé pluſieurs fois par nos rois, avant même l'érection de la cour des monnoies en cour ſouveraine. Mais en 1551. le roi Henri II. voulant confirmer plus amplement & d'une maniere ſtable ces privilèges & cette juriſdiction, érigea cette cour en cour ſouveraine, par ſon édit du mois de Janvier de cette année, par lequel il créa auſſi un ſecond préſident & trois nouveaux conſeillers, nombre qui a été encore augmenté dans la ſuite en différens tems. Par cet édit Henri II. donna à la cour ſouveraine des monnoies tout pouvoir & autorité de connoître en dernier reſſort & ſans appel, privativement à tous ſes autres juges, tant de ſes cours de parlement, chambres des comptes, tréſoriers de France, qu'autres officiers & juſticiers de ſon royaume, même juſqu'à exécution de mort ſur les perſonnes, du jugement des boëttes de toutes les monnoies; enſemble des fautes, abus & malverſations commiſes, & qui ſe commettroient à l'avenir par les maîtres, gardes, prévôts, eſſayeurs, tailleurs, contregardes, ouvriers, monnoyeurs, changeurs, batteurs & eſcacheurs d'or & d'argent, mineurs, cueilleurs d'or, de paillole, orfévres, jouaillers, tireurs d'or, graveurs, fondeurs, balanciers, & autres faiſant fair deſdites monnoies, circonſtances & dépendances, &c. Cet édit fut enregiſtré au grand conſeil du roi le 27. de Février de la même année, & peu après au parlement de Paris, & enſuite dans les autres parlemens du royaume. Cette juriſdiction ſouveraine a été depuis confirmée à la cour des monnoies par les trois ſucceſſeurs de Henri II. qui ont auſſi augmenté cette compagnie d'officiers, afin qu'elle ne fût point obligée pour juger en dernier reſſort dans les cauſes criminelles, d'appeller des conſeillers du parlement, ou du Châtelet, pour faire le nombre des juges requis par les ordonnances, & afin qu'elle pût d'elle-même ſoûtenir ſon autorité de même que les autres cours & compagnies ſouveraines. Aujourd'hui cette cour eſt compoſée de neuf préſidens & trente-ſix conſeillers, de deux avocats, d'un procureur général, de deux ſubſtituts du procureur général, d'un greffier en chef avec ſes commis, d'un receveur général, d'un controleur, d'un receveur des amendes, de ſix huiſſiers. Il y a de plus un directeur général des monnoies de France, un tréſorier général deſdites monnoies, & un contrôleur général. Pour la monnoie de Paris, outre les officiers ſuſdits, il y a encore deux juges gardes, un directeur particulier de ladite monnoie, un contrôleur dudit directeur, un receveur au change, un contrôleur de ce receveur, un eſſayeur général & un particulier, un graveur général & un graveur particulier, & enfin un inſpecteur du monnoyage, un directeur & contrôleur du balancier des médailles, & un payeur des gages des officiers des monnoies. Les villes de France où l'on bat monnoie ſont, Paris, Rouen, Caën, Lyon, Tours, Angers, Poitiers, la Rochelle, Limoges, Bourdeaux, Bayonne, Toulouſe, Montpellier, Riom, Dijon, Perpignan, Orleans, Reims, Nantes, Troyes, Amiens, Bourges, Grenoble, Aix, Rennes, Metz, Straſbourg, Beſançon, Lille, Pau. Chacune de ces monnoies a ſa marque particuliere. A Paris les audiences de la cour des monnoies ſe tiennent le Mercredi & le Samedi matin; les préſidens & conſeillers ſervent par ſemeſtre, quatre préſidens par chacun avec dix-huit conſeillers, & il y a un des neuf préſidens qui a le titre de premier préſident, & qui eſt pour les deux ſemeſtres.

LES PRE'SIDENS DE LA COUR DES MONNOIES. de Paris avant la ſouveraineté de cette cour en 1551. ſont:

Charles le Cocq, ſeigneur de Combs-la-Ville, & général de la chambre des monnoies. Il fut le premier reçû en l'office de préſident de cette chambre le 16. de Mars 1522. créé par édit du 11. deſdits mois & an.

Louis Vachot ſuccéda audit le cocq, & fut confirmé en ladite charge par le roi Henri II. en Février 1547.

LES PREMIERS PRE'SIDENS DE LA COUR DES Monnoies depuis la ſouveraineté de cette cour en 1551. ſont:

Claude Bourgeois, ſeigneur de Vychaſtenay, conſeiller au grand conſeil, & préſident au parlement de Dijon, pourvû de la charge de premier préſident de la cour des monnoies le 22. de Novembre 1554. Il exerça cette charge avec celle des maîtres des requêtes.

Jean Le-Lieur, ſeigneur de Baugouet, pourvû le 15. de Septembre 1558.

François Du-Lyon, reçû le 22. de Juillet 1571.

Claude Fauchet, reçû en 1590. célebre par ſon érudition & par ſes ouvrages. *Voyez* FAUCHET.

Guillaume le Clerc, reçû le 21. de Juin 1599. ſur la réſignation de Claude Fauchet.

Guillaume Luſſon, reçû le 10. de Mai 1610.

Jacques Poidevin, reçû le 22. d'Avril 1637.

André de Pajot, ſeigneur de Plouy, Limermont & Cordon, reçû le 8. de Février 1642.

Nicolas Cotignon, ſeigneur de Chauvri & du Breuil, vicomte de Monſtreuil & de Bernoy, généalogiſte des ordres du roi, ci-devant conſeiller au parlement de Paris, reçû le 10. de Mars 1662.

Jacques Hoſdier, ci-devant conſeiller en la cour des Aydes, reçû le 24. d'Avril 1694.

Etienne-Alexandre Choppin de Gouzangré, chevalier, premier préſident de la cour des monnoies en 1734.

PRE'SIDENS DE LA COUR DES MONNOIES depuis ſon érection en cour ſouveraine en 1551.

Alexandre de la Tourette, ci-devant conſeiller en ladite cour, reçû préſident le 18. de Septembre 1553.

Claude Fauchet, reçû le 29. de Mars 1569. auparavant conſeiller au Châtelet de Paris, & depuis premier préſident de ladite cour des monnoies.

Claude Parent, reçu le 20. de Mai 1569.

Digitized by Google

Raoul Chalopin, reçû ladite année 1569.

Louis le Clerc, reçû la même année.

Claude de Reuil, reçû le 24. de Mars 1570.

Jean Gilles, reçû en 1576.

Guillaume le Clerc, reçû le 21. de Juin 1579. Il fut depuis premier président.

Jean Regin, reçû le 27. de Juin 1588.

Jacques Parfait, reçû le 2. de Juin 1594. au lieu de Claude Parent qui avoit légué cette charge à l'Hôtel Dieu de Paris.

Guillaume Luſſon, reçû le 30. de Mars 1604. Il fut depuis premier président.

Pierre Champin, ſeigneur de Plailly, reçû le 23. de Novembre 1618.

Balthaſar de Lionne, reçû le 27. de May 1631.

Raoul Chalopin, reçû le 21. de Février 1633.

Gilbert Mauguin, reçû le 5. de Mai 1637. célebre par ſon érudition, même théologique, & par pluſieurs ouvrages qui ſont connus. *Voyez* MAUGUIN.

Louis le Clerc, ſeigneur de Feuquieres, reçû le 27. d'Août 1639. & depuis reçû commiſſaire en 1655.

Benjamin le Taneur, reçû le 22. d'Avril 1644.

Conſtant de Sylvacane, reçû le 12. de Septembre 1646.

Joſeph Charlot, Seigneur de Princé, reçû le premier de Mai 1647. Il fut grand maître des eaux & forêts de Champagne, & conſeiller honoraire au Châtelet de Paris.

Jacques Matharel, reçû le 21. de Juin 1650.

Jean Piot, reçû le 23. de Janvier 1651.

Louis Coulin, reçû le 19. d'Octobre 1654. C'étoit un très-habile homme : il a été de l'académie Françoiſe. *Voyez* COUSIN *dans le dictionnaire.*

Claude-François Labbé, ſieur de Fortelles, reçû le premier d'Avril 1658.

Jean-Baptiſte d'Arnolet, vicomte de Peuy & de Lochefontaines, baron de Bourgogne, marquis de Buſſy d'Amboiſe, reçû le 3. de Mai 1667.

Claude Houtlet, ſieur de Mericourt, reçû le 9. de Juillet 1676.

Jean Feydeau, reçû le 5. d'Août 1677.

René Pinterel, ſieur Des-Biés, reçû le 18. d'Avril 1682

Nicolas Faudel, reçû le 2. de Janvier 1686.

Nicolas le Vacher, reçû le 7. de Février 1687. auparavant avocat général.

Conſtant de Sylvacane, au lieu de M. ſon pere, reçû le 23. de Juin 1694.

Nicolas Foy, ſieur de ſaint Maurice, reçû le 25. d'Octobre 1698.

Jean Chenart, reçû le 22. de Septembre 1700.

Louis Geuſſier, reçû le 13. de Mars 1706.

François Gineſte, vivant.

Philippe Lambert, vivant.

Matthieu Douart, vivant.

Charles-Jean Haudiquié, vivant.

Jean-François Legier, vivant.

Claude-Gabriel Aymier, vivant.

Michel-Louis Hazon, vivant.

Alexis-Denys Maſſot, vivant

Il faut conſulter ſur l'hiſtoire de la cour des monnoies de Paris principalement, le *Traité de la cour des monnoies & de l'étendue de ſa juriſdiction*, par Germain Conſtant, avocat au parlement, juge garde de la monnoie de Toulouſe, *in-fol.* à Paris en 1678. Cet ouvrage eſt bon, exact, & devenu rare.

MONNOYE, (Bernard de la) né à Dijon le 15. (non le 16.) de Juin 1641. &c. *Ajoutez ce qui ſuit pour le Moreri édition de 1725.* Ce ſçavant a fait des remarques ſur le *Ménagiana*, dont la derniere édition, qui eſt en quatre volumes *in-12*, publiée en 1715. contient de plus beaucoup de piéces de poëſie de ſa compoſition, & une diſſertation curieuſe ſur le livre, vrai ou ſuppoſé, *de tribus impoſtoribus.* Quelqu'un ayant attaqué cette diſſertation, il y répondit, & ſa réponſe ſe trouve dans la ſeconde partie des *Mémoires de littérature*, publiés par M. de Sallengre. Sa diſſertation ſur *Pomponius Latus* ſe trouve, au moins par extrait, dans la nouvelle édition des *Jugemens des ſçavans* de M. Baillet, qui a été publiée en 1722. en ſept volumes *in-4°.* & que M. de la Monnoye a ornée de quantité de remarques & de corrections, auſquelles il y auroit beaucoup à ajoûter pour rendre cet ouvrage parfait. Il a rendu le même ſervice à l'*Anti-Baillet* de M. Menage, & ces notes & corrections ſe trouvent dans l'édition de cet ouvrage donnée à Paris en 1730. *in-4°.* Tout le monde connoît ſes Noëls Bourguignons, que l'on regarde comme un chef-d'œuvre d'eſprit, mais où l'on a trouvé pluſieurs penſées, expreſſions & propoſitions que l'on a cru devoir cenſurer. C'eſt encore à lui que l'on doit l'édition de pluſieurs de nos anciens poëtes François, imprimés à Paris chez Coutelier; & le recueil de piéces choiſies en proſe & en vers, imprimé en 1714. à Paris, ſous le nom de Hollande, en deux volumes *in-12.* chez Emerl & compagnie. La préface eſt de l'éditeur. Il a laiſſé des remarques manuſcrites ſur les contes de Jacques Pelletier, &c. *Ajoutez ce qui ſuit pour les éditions de 1725. & de 1732. enſemble.* M. de la Monnoye eſt mort à Paris le 15. d'Octobre 1720. âgé de quatre-vingt-ſept ans & quatre mois. En 1716. & en 1721. M. de Sallengre donna à la Haye en Hollande, un recueil de poëſies françoiſes de M. de la Monnoye, & ſon éloge; mais celui-ci a déſavoué la premiere édition dans le *Journal des ſçavans du Lundi 7. de Décembre 1716.* Il n'eſt point non plus l'auteur de l'hiſtoire de Bayle & de ſes ouvrages, imprimée *in-12.* en 1716. Cette piece eſt de M. l'abbé du Reveſt. Il a communiqué à M. de la Monnoye, qui lui indiqua pluſieurs corrections dans un mémoire qui eſt encore manuſcrit. C'eſt apparemment ce qui a donné lieu de l'attribuer à M. de la Monnoye. Cette vie a été réimprimée depuis avec des augmentations. Mais elle eſt peu exacte, & ſur Bayle il faut s'en tenir à la vie qu'en a donné M. des Maiſeaux. En 1726. M. de la Monnoye traduiſit en vers françois les trois hymnes latines de M. Coffin, principal du college de Beauvais à Paris, ſur le miracle opéré à la proceſſion du Saint Sacrement dans la paroiſſe de ſainte Marguerite, à Paris le 31. de May 1725. Ces hymnes ont été imprimées avec la traduction, *in-4°.* & *in 8°.* en 1726. chez Claude Thiboult. Peu de jours avant ſa mort il fit ſur le champ les ſix vers latins ſuivans qu'il envoya à M. Martin, libraire à Paris, très-habile, & homme d'eſprit :

Sepe libros mittis, nullum tamen eſſe reperio,
Sit duplex quamvis bibliotheca mihi.
Nempe hæc librorum quid inedita copia prodeſt?
Prodeſſet; prodeſſi fruereture ope.
Parce meo poſt hac igitur, MARTINE, *pudori;*
Nec jam alios libros mitte, ſed ede meos.

Depuis ſa mort on a imprimé en 1731. *in-12.* à Paris la *Bibliotheque choiſie* de Colomiés avec les notes & cellet de pluſieurs autres, & à la fin ſes notes latines ſur les opuſcules du même Colomniés de l'édition *in-4°.* publiée par Fabricius; & en 1732. une lettre à M. Maittaire, *in-8°.* à Dreſde, contenant des remarques ſur les annales de l'imprimerie, & les vies des Etiennes, célebres imprimeurs, ouvrages latins de M. Maittaire. Enfin M. de la Monnoye avoit fait des remarques ſur les bibliotheques françoiſes de la Croix du-Maine & de Du-Verdier de Vauprivas, mais ces notes ſont encore manuſcrites. M. l'abbé Papillon a donné dans ſa bibliotheque des auteurs de Bourgogne, encore manuſcrite, un long article ſur M. de la Monnoye, & un catalogue de ſes écrits; & l'on trouve ſur la mort du même dans les *Mémoires de littérature & d'hiſtoire*, recueillis par le pere Deſmolets de l'Oratoire, tome VIII. deux piéces, l'une en vers latins qui eſt du pere Oudin, Jeſuite; l'autre en vers françois, de l'abbé le Blanc, connu depuis par un recueil d'élégies françoiſes.

MONSTIER. *Dans le Moreri édition de 1725. on le nomme* Actus, *& dans celle de 1732. par une faute d'impreſſion* Artatus. Il ſe nommoit Arturus du Monſtier. Le troiſiéme volume de ſon ouvrage intitulé, *Neuſtria Miſcellanea*, a paru ſous le titre de *Neuſtria pia, ſive de omnibus ſingulis abbatiis & prioratibus Normannia.*

MONSTREUIL, (Jean de) prévôt de l'Iſle, ſecrétaire du dauphin, dû duc de Bourgogne, & enfin de Charles VI. roi de France, qui l'employa ſur la fin du XIV. ſiécle, & au commencement du XV. dans des diverſes ambaſſades auprès des papes, des rois étrangers, & de pluſieurs princes ſouverains. De Monſtreuil s'acquitta avec honneur de ces divers emplois, & y répondit aux idées avantageuſes que ſon

prince

Digitized by Google

prince avoit conçûes de lui. Mais ſon attachement à ſon roi légitime ayant déplû à Jean duc de Bourgogne, qui fut l'auteur de tant de troubles qui agiterent en ce tems-là le royaume de France, il fut tué à Paris par les partiſans de ce duc en 1418. au mois de Juin. On trouve une grande partie de ſes lettres, qui ſont écrites en latin, dans le deuxiéme volume du *Theſaurus noviſſimus anecdotorum* des PP. DD. Martenne & Durand, Benedictins de la congrégation de ſaint Maur. On apprend ſur-tout dans ces lettres pluſieurs particularités curieuſes & utiles au ſujet du ſchiſme qui agita l'Egliſe du tems du ſieur de Montreuil. Mais ces faits ſont en très-petit nombre, & la plûpart peu détaillés. On trouve auſſi parmi ces lettres une lettre très-longue que Jean de Montreuil envoye à Charles VI. dant laquelle on ne voit qu'un long tiſſu d'injures & de faits calomnieux contre l'empereur Sigiſmond, proteſtant du concile de Conſtance, & qui donnent de ce prince une idée toute différente de celle ſous laquelle tous les hiſtoriens contemporains nous l'ont repréſenté.

MONT. (François du) *Ajoûtez & corrigez ce qui ſuit dans le Moreri, édition de 1725.* Ce fut en 1699. non en 1689. qu'il publia ſes *Mémoires politiques* en quatre volumes, *pour ſervir à l'intelligence de la paix de Riſwick.* Ces mémoires cependant ne traitent pas de cette paix : ils contiennent ſeulement un abregé de ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable dans les affaires civiles depuis 1641. juſqu'en 1676. On a encore de M. du Mont, *des voyages en France, en Italie, en Allemagne, à Malte, & en Turquie*, imprimés en 1694. en un volume *in 12.* & réimprimés en quatre en 1699.

MONT, (Jean Baptiſte du) *cherchez* MONTANUS.

MONT, (Henri du) abbé ſéculier d'Amas, licencié en théologie dans l'univerſité de Louvain, natif de Vieime, village en Heſbaie, diocèſe & pays de Liege, éloigné de cette ville de cinq lieues, eut un des premiers rangs dans ſon cours de philoſophie. Il étudia la théologie du tems de M. Janſenius, depuis évêque d'Ipres. Appellé à Liége, il y enſeigna la philoſophie pendant quelques années dans le ſeminaire, & il fut enſuite profeſſeur de théologie pendant plus de quarante ans. Il fut auſſi préſident du même ſeminaire pendant plus de trente-cinq ans, & enfin proviſeur. Il a été auſſi chanoine théologal, vice-prévôt, & ſcholaſtique de l'égliſe cathédrale de Liége. Son mérite ſeul l'éleva à toutes ces dignités, & il en eût poſſedé de plus grandes ſi ſon humilité, ſupérieure à ſes talens, ne l'eût porté à les refuſer. C'eſt peu dire qu'il refuſa le doyenné de l'egliſe cathédrale que tout le chapitre lui offroit : on ſçait auſſi qu'il a refuſé l'évêché & principauté de Liége. Le prince Maximilien Henri étant venu dans cette ville, M. du Mont lui dédia des théſes ſur toute la théologie, où ſon alteſſe aſſiſta dans le tems que les Jeſuites du pays ſollicitoient pour avoir le ſéminaire. Mais le prince fut ſi content de la maniere dont M. du Mont répondit à un de ces peres qui avoit argumenté, qu'il dit en ſe levant : *Ero ini memor de Monte : ſi tanta eſt in diſcipulo ſcientia quanta erit in magiſtro ?* Environ un an après M. Paſquier, chanoine theologal de Liége étant mort, ſon alteſſe envoya en effet la collation de cette prébende par un trompette à M. du Mont. Il fut à ſon inſçû & ſans y avoir penſé élu unanimement abbé d'Amas par le chapitre de ce nom. Lorſqu'il vint à Liége, il trouva qu'aucun curé de cette grande ville ne faiſoit ni prônes, ni inſtructions. Il en fut touché, & réſolut de réformer cet abus. Il commença à faire faire des inſtructions par ſes ſéminariſtes, il leur confia des catéchiſmes dans les paroiſſes, & inſenſiblement les nouveaux curés qui ſortoient du ſéminaire firent leur devoir à la ville & dans les campagnes. Ce ſçavant homme a rendu de très-grands ſervices aux Pays-Bas par ſon zéle, par ſon érudition, & par ſon crédit. Il avoit une piété ſincere, & une foi vive & ardente, une humilité profonde, & un très-grand amour pour la priere. Il a été en liaiſon avec preſque tout ce qu'il y a eu de plus reſpectable de ſon tems, & s'eſt toûjours montré le pere des pauvres & des orphelins, ſur-tout des jeunes gens qui pouttroient rendre un jour ſervice à l'Egliſe. Afin de vivre pour Dieu avec encore plus de liberté, il quitta tous ſes emplois pluſieurs années avant ſa mort, qui arriva à Huy le 14. de Fevrier de l'an 1700. dans la quatre-vingt-dixiéme année de ſon âge. On a mis ſur ſon tombeau l'épitaphe ſuivante dans le chœur de l'égliſe des Blanches-Dames, à Huy même où il eſt enterré.

Hic jacet ſepultus Reverendus ac perilluſtris Dominus HENRICUS DU MONT, *abbas ſecularis Ammanienſis, &c. Vir fuit pietate, ſapientia vitæ, ac doctrinæ integritate clariſſimus. Inter honores nihil ſibi, inter opes totus egenis.*

HENRICUS DU MONT.

Anagramma.

Hic ter mons unde ?
Præſul hic Henricus trinum mons emicat, unde ?
Doctrinâ, meritis, ac pietate ſuâ.

* *Mémoires du tems.* Son éloge contenu dans ſon papier mortuaire écrit en latin, & imprimé peu après ſa mort.

MONTAGNANA, (Barthelemi) étoit, ou natif ou originaire de Montagnana, petite ville de l'état de Veniſe en Italie, dans le Padouan, à ſix lieues de Vicenze ; & depuis ſa famille a retenu le nom. Il étoit citoyen de Padoue, & fut un philoſophe excellent, un médecin renommé, & un phyſicien habile. Il a fait connoître ſes talens à Bologne & à Padoue, & ces deux villes lui ont eu obligation. Il fleuriſſoit vers l'an 1446. & il paroit qu'il n'a pas vécu au-delà de 1460. On a de lui 305. conſultations de médecine, & quelques autres traités, qui ont été imprimés dans un même recueil à Veniſe en 1497. *in-fol.* à Lyon en 1525. *in-4°.* à Francfort en 1604. *in fol.* à Nuremberg en 1642. *in-fol.* Les deux derniers éditions ont été revûes avec ſoin & corrigées par Pierre d'Uffenbach. On en a auſſi une édition de Veniſe en 1565. *in-fol.* Son traité latin *De urinarum judicio*, a paru ſéparément à Padoue, en 1487. *in-4°.* de même que ſon traité des bains, & celui de la compoſition & de la dole des médicamens, auſſi en latin, à Padoue en 1556. avec pluſieurs traités de quelques médecins ſur la même matiere, & encore depuis en différentes villes. Il y a eu encore un BARTHELEMI Montagnana, que l'on croit avoir été fils ou neveu, qui a été profeſſeur en médecine à Padoue, & qui a paſſé pour un homme éloquent & plein d'érudition. Vieux, il vint demeurer à Veniſe, où ſa réputation le ſuivit, & il y mourut en 1525. Il a fait, *Reſponſa reperunda conſervandaque ſanitatis : De morbo Gallico ad Adrianum pontificem maximum*, & pluſieurs autres. * Voyez *Hoffm. Gymnaſ. Patav.* t. 1. Manget. *Biblioth. ſcript. medicor.* lib. 12. &c.

MONTAGNANA, (Marc-Antoine) de la famille des précédens, étoit de Padoue, & profeſſa la chirurgie avec diſtinction dans cette ville. Il a fleuri principalement depuis l'an 1545. juſqu'en 1570. Il vivoit encore en 1572. comme on le voit par la préface de ſes œuvres, & l'on croit qu'il mourut en 1573. Son traité *De herpete phigedana, gangræna, ſphacelo, & cancro*, a paru à Veniſe en 1589. *in-4°.* PIERRE Montagnana, ſon frere, qui depuis long-tems étoit connu & eſtimé à Padoue, eut ſa chaire de profeſſeur en chirurgie : mais il mourut environ trois mois après lui. Il étoit grand phyſicien, bon philoſophe, & habile dans la médecine & dans l'anatomie. Il a fait une deſcription très-eſtimée des parties intérieures de l'homme, un traité des urines, un autre des bleſſures, & un autre des ulcéres & de leurs remedes. Ces traités ſont en latin, & en italien. * *Voyez* les mêmes auteurs que ceux qui ſont cités à la fin de l'article précédent.

MONTAGUE, (Charles) comte de Halliſax, quatriéme fils de GEORGE Montague, comte de Northampton, né le 16. d'Avril 1661. étudia dans ſa jeuneſſe aux univerſités de Cambridge & d'Oxford, & acquit une grande facilité à s'exprimer éloquemment & à faire des vers. Guillaume III. étant parvenu à la couronne, il rendit de grands ſervices à ce prince dans la chambre des communes. Il en fut récompenſé par une penſion & par la charge de commiſſaire du tréſor qu'il obtint en 1691. En 1694. il fut nommé chancelier de l'échiquier & ſous-tréſorier. Il fut l'auteur des billets de l'échiquier, ſi commodes dans le commerce d'Angleterre, & fut le premier mobile des remedes qu'on apporta aux déſordres qui s'étoient gliſſés dans les monnoies, & au rétabliſſement du crédit. Il eut auſſi fort à cœur l'augmentation de

commerce. En 1699. le roi le créa lord baron de Hallifax. Peu de tems après, accusé par la chambre basse au sujet du traité de partage d'Espagne, la chambre haute le déclara innocent. Après la mort du roi, on voulut le rendre odieux; mais il se maintint dans les bonnes graces de la reine-Anne, qui le confirma dans tous ses emplois. En vertu d'une commission qui lui fut donnée, il contribua beaucoup à avancer & à soûtenir la réunion entre l'Angleterre & l'Ecosse. Il ne travailla pas avec moins de zele dans le parlement, pour y faire fixer la succession à la couronne dans la maison de Hanovre. Il fut nommé pour porter l'acte de naturalisation dans la maison électorale, & en même tems l'ordre de la jarretiere au roi Georges II. pour lors prince électoral. En 1710. il fut un des accuſateurs du docteur Sacheverell, & en 1712. le miniſtere ayant changé, il tomba en diſgrace auprès de la reine. Il n'en perdit rien de ſa fermeté; défendit conſtamment le parti des Wighs, auſquels il fut toûjours attaché, & ſe déclara pour leurs miniſtres congédiés. Il proteſta avec d'autres contre la tréve avec la France en 1712. Après la mort de la reine Anne, il fut un des régens du royaume juſqu'à l'arrivée du roi Georges I. qui le nomma d'abord comte de Hallifax, conſeiller privé, chevalier de la jarretiere, & premier commiſſaire du treſor. Il demeura dans tous ces emplois juſqu'à ſa mort arrivée le 30. de Mai 1715. Il inſtitua pour héritier de ſes biens & de ſes titres *George*, fils de ſon frere, n'ayant point eu d'enfans de la veuve du comte de Manchester ſa femme. Il étoit fort zelé pour les ſçavans, qu'il a toûjours aimés & protegés. * *Mémoires du tems. Hiſtoire d'Angleterre* par Rapin de Thoyras.

MONTAIGNE. (Philippe de la) *On l'a appellé dans le dictionnaire* Philippe MONTAN: mais ſon vrai nom eſt *de la Montaigne*. Il étoit profeſſeur en grec, & mourut à Douai environ l'an 1575. au lieu que l'on a dit que ce fut au mois de Mai 1576. Les trois bourſes qu'il a fondées le furent au collége de Marchiennes à Douai. *La preſſe de ſon article eſt juſte.* Il y a eu d'autres perſonnes de la famille qui ſe ſont diſtinguées, ſçavoir, *Chriſtophe* & *Pierre* de la Mottaigne, freres. Le premier a été d'abord chanoine de l'égliſe de ſaint Donaës à Bruges, & après avoir reſigné ce bénéfice à Laurent de Molendino, ſon couſin, il ſe retira à Prague, & de-là à Vienne en Autriche, où il fut chapelain & aumônier de l'empereur. Sa majeſté impériale le fit doyen de l'égliſe cathédrale de Vienne, & lui donna de plus une prébende de la ville de Mons en Hainaut. Il eſt mort à Vienne vers la fin du XVI. ſiécle. *Pierre* de la Montaigne, ſon frere, eſt mort en France. Il avoit été marié; & a laiſſé une fille qui a été mariée à Lille en Flandres à *Leonard* Corbriſſe, natif de Bruges.

MONTALBANI. (Ovidio) *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on ſe contente de dire qu'il a été célébre vers* l'an 1630. & 1640. & l'on ne rapporte aucun de ſes ouvrages. 1°. Il a enſeigné pendant 32. ans à Bologne la logique, la médecine théorétique, la philoſophie morale, les mathématiques, & il mourut vieux en 1672. 2°. Ses principaux ouvrages latins, ſont: une notice de toutes les plantes deſſéchées qu'il avoit recueillies, *in-4°.* à Bologne en 1624. *De illuminabili lapide Bononienſi epiſtola familiaris. Epiſtola variæ ad eruditos & præclaros viros de rebus in Bononienſi tractu indigenis*, en 1634. à Bologne *in-4°. Bibliotheca botanica, ſeu herborum ſarum ſcriptorum promota ſynodia*, ſous le nom de *Jean-Ant. Bumaldi*, à Bologne en 1657 *in-24. Hortus botanographicus, herbarum ideas & facies ſuprà bis mille concludens*, à Bologne en 1660. *in-4°.* * *Mémoires du tems.*

MONTARANI, (Germiniano) célébre mathématicien, étoit de Modéne en Italie, & mourut à Bologne vers la fin du XVII. ſiécle. Il avoit une connoiſſance particuliere de l'aſtronomie, comme il l'a fait voir en bien des rencontres, & principalement dans ſes obſervations ſur la comète, intitulées: *Aſtronomyco phyſica diſſertatio de cometa.* On a auſſi de lui quelques diſcours ſur des expériences phyſiques qui ſe faiſoient dans la maiſon de l'abbé Sampieri. Il ſe déclara encore par écrit en faveur du livre d'*Octavio Finetti*, ſon écolier, intitulé: *Proteſtati phyſico-mathematica*, contre Donato Roſetti, profeſſeur à Piſe, qui l'avoit attaqué. Les autres ouvrages de Montanari ſont des *réflexions phyſiques* ſur le verre qu'on fait refroidir dans l'eau, & qui ſe briſe en mille parties quand on en rompt la moindre, comme on le voit dans les larmes de Hollande. Un *diſcours ſur les étoiles fixes* qui ont ceſſé de paroître dans le ciel, & d'autres qui commencent de s'y faire voir, avec pluſieurs autres découvertes aſtronomiques. Les mémoires de l'académie de *Colati* ont auſſi annoncé de ce grand mathématicien pluſieurs autres ouvrages qu'il avoit achevés, entr'autres un *ſur l'inſtabilité du firmament*, un autre d'*expériences ſur l'équilibre des liqueurs*, pluſieurs *obſervations ſur les planétes*, un traité de la maniere d'obſerver les phénomenes céleſtes, &c. Montanari penſoit aſſez comme Gaſſendi: il ſuppoſoit comme de petits vuides en quelques endroits, par le moyen deſquels il expliquoit pluſieurs phénomenes de la nature. Il a eu une diſpute aſſez vive avec le ſieur Kavina, mathématicien de Faënza, à l'occaſion d'un globe de feu qui parut en l'air le ſoir du 31. de Mars de l'année 1676. ſur lequel ces deux ſçavans firent des obſervations différentes que chacun prétendit ſoûtenir. Mais ſoit que Montanari ne voulût pas paroître ouvertement dans cette diſpute, ſoit qu'il ne jugeât pas Kavina digne d'entrer en lice avec lui, il abandonna ſa défenſe à Dominique Guglielmini, ſon écolier qui fit ſur ce ſujet les deux ouvrages ſuivans, auſquels on ne doute point que Montanari n'ait eu beaucoup de part: 1. *Volantis flamma à D. Germin. Montanar. & geometria examinata epiſtropeia*, à Bologne en 1677. *in-4°.* 2. *Volantis flamma epiſtropeia, ſive propoſitiones geographico aſtronomico-Geometrico oppoſa à D. G. D. Montanaris diſcipulo demonſtrata*, à Bologne en 1677. *in-4°.* Guglielmini ſoûtient dans ces défenſes de ſon maître que les Turcs n'ont aucune ille qui réponde à l'orient d'été de Faënza, que le pays des Mainotes n'étoit pas une iſle, &c. Kavina repliqua & prit auſſi le nom de *Cantoni*, ſon écolier. Montanari joignoit une grande érudition à la ſcience des mathématiques qu'il profeſſa avec éclat pendant long-tems dans le collége de Bologne. * *Relations manuſcrites ſur quelques ſçavans d'Italie*, par le pere Poiſſon, de l'Oratoire. *Mémoires du tems. Journal de Veniſe tome III.*

MONTANUS, (Jean-Baptiſte) né à Verone d'une famille noble, qui a occupé pluſieurs emplois conſidérables à l'armée, fut élevé avec ſoin dans les ſciences. Il apprit le grec de Marc Muſurus, & fit ſa philoſophie à Bologne ſous Pomponace. Enſuite il fut envoyé par ſon pere à Padoue pour y étudier la juriſprudence. Mais ſon goût pour la médecine lui en fit préferer l'étude, & négliger la premiere, ce qui le mit toûjours mal avec ſon pere. Montanus fit cependant des progrès qui autoient dû ſatisfaire celui-ci. A peine eut-il été fait docteur qu'il exerça la médecine avec beaucoup de ſuccès & de réputation en différentes villes d'Italie, comme à Naples, à Rome & à Padoue. Il profeſſa publiquement dans l'univerſité de cette derniere ville pendant vingt ans. Il étoit auſſi profond philoſophe que médecin habile. Il poſſédoit en perfection l'art d'enſeigner: ſa méthode étoit claire, facile & ſolide. Il a auſſi excellé dans la poëſie, & preſque toutes les académies d'Italie ſe ſont empreſſé de l'avoir dans leur ſociété. L'empereur Charles V. François I. roi de France, Côme, grand duc de Toſcane, l'ont ſollicité de ſe rendre auprès d'eux; & quoique ces empreſſemens lui fiſſent beaucoup d'honneur, il aima mieux demeurer à Padoue. Le ſénat le pria cependant de ſe rendre une fois aux deſirs du duc d'Urbin dont la femme étoit malade. Montanus déja âgé & tourmenté par les douleurs de la pierre, ſe retira enſuite à Terrazzo, maiſon de campagne qu'il avoit dans le territoire de Verone, & il y mourut le 6. de Mai 1551. Son corps fut porté à Verone & enterré honorablement dans l'égliſe de ſainte Marie de l'Echelle. Nicolas Chiocco prononça ſon oraiſon funebre, & Jerôme Fracaſtor lui dreſſa l'épitaphe ſuivante.

Dum medica, MONTANE, doces ope vincere fata,
Et Lachefi invitâ vivere poſſe dies,
Lethus indignans preſſit te parcà ſopore,
Et ſecuit vitæ grandia fila tuæ.
Sic animas & tu, Æſculapi, dums ſubtrahis orco,
Te quoque ſevorum peridis ira Deum.

On a de Jean-Baptiſte Montanus trois volumes de conſulta-

Digitized by Google

tions de médecine. Trois discours avec la seconde centurie. Des leçons sur les aphorismes d'Hippocrate. L'explication de la partie du traité du même touchant les maladies populaires, publiées par Valentin Lublin. Des commentaires *in primum fenn Avicennæ*. Deux volumes *in*-8°. qui contiennent beaucoup de traites divers de médecine, imprimés à Basle, l'un en 1558. l'autre en 1565. Ses disciples firent imprimer aussi ses sentimens sur beaucoup de points de médecine recueillis de ses leçons. Enfin on a beaucoup d'autres traités de Montanus sur les mêmes matières dont on peut voir la liste dans la bibliothèque des médecins par Manget, liv. XII. Voyez aussi *Verona illustrata* par le marquis Scipion Maffei, livre IV. qui traite des écrivains de Verone, page 174. & suivantes de l'édition *in fol.* & *Bibliographia anatomica specimen*, &c. par Jacques Douglas, à Londres en 1715. *in*-8°. pag. 87. Ce dernier dit que Montanus naquit en 1498. & convient, comme il est vrai, qu'il mourut en 1551. mais il ne seroit mort en ce cas qu'à l'âge de cinquante-trois ans, ce qui ne se rapporte point avec ce que Chioccus, qui a fait son oraison funèbre, dit que Montanus étoit vieux, *jam senex*, quand il se retira à Terrazzo, ni à ce que dit Fracastor dans son épitaphe : *Et senuit vitæ grandia fila tuæ.*

MONT-CARMEL, *voyez* LAZARE.

MONTCHAL, (Charles de) archevêque de Toulouse, &c. *Ajoutez ce qui suit au Moreri édition de 1725. & de 1732.* Charles de Montchal étoit né à Annonai en Vivarais, & fit ses études à Paris, où il fut boursier au collége Bertrand. Ce ne fut point par la résignation, mais après la démission du cardinal de la Valette, qu'il fut élevé sur le siége de Toulouse. Le pere le Quien, sçavant Dominicain, a donné quelques lettres de ce prelat dans le premier tome de l'édition des œuvres de saint Jean Damascène, publiée en 2. volumes *in-fol.* Elles prouvent qu'il avoit du goût pour les lettres, & qu'il favorisoit les sçavans. Aussi, par reconnoissance, n'ont-ils point épargné les louanges à son égard. Il avoit été engagé par le clergé de France à procurer l'édition des Peres Grecs, qu'il étoit plus à propos de faire imprimer : mais son travail sur cela n'a pas été loin. En 1718. on a donné à Rotterdam en 2. volumes *in*-12. les *Mémoires de M. de Montchal, archevêque de Toulouse, contenant les particularités de sa vie & du ministere du cardinal de Richelieu.* L'assemblée du clergé tenue à Mante en 1641. a donné occasion à ces mémoires. M. de Montchal étoit un de ceux qui furent exclus de cette assemblée par ordre du roi. Il en donne ici l'histoire; & persuadé que le cardinal de Richelieu étoit l'auteur des violences commises contre les prelats de Mante, il ne le ménage nullement : il en parle en homme passionné. Le caractere qu'il en fait est cependant conforme à celui que nous en ont donné les historiens les plus exacts. Les éditeurs de ces mémoires de M. de Montchal ont été fort négligens, ou ont rencontré un fort mauvais manuscrit. Il y a quantité de phrases inintelligibles, & souvent même des périodes entieres omises dans leur édition. On en a rétabli un grand nombre d'endroits dans l'*Europe sçavante*, mois de Novembre 1718. & on y a ajoûté une dissertation que l'on croit aussi de M. de Montchal, où l'auteur veut prouver *que les puissances seculieres ne peuvent imposer sur les biens de l'église aucunes taxes, tailles, subsides & autres droits, sans le consentement de l'église même.* C'est le titre de cette dissertation qui est assez mal digeré, & où l'auteur donne trop aux papes, & ôte trop aux puissances seculieres.

NONTEREUL, & non pas Montreuil, comme beaucoup de personnes l'écrivent, (Mathieu de) frere de Jean de Montereul, *dont on trouve un article dans le dictionaire de Moreri*, & fils d'un avocat au parlement de Paris, naquit en 1610. Il a toûjours porté l'habit ecclesiastique sans être lié aux ordres. Il avoit de l'esprit, & ses poëfies lui donnerent de la réputation; mais il fut accusé d'affecter de faire mettre ses vers dans les recueils de poëfies choisies que les libraires faisoient imprimer C'est à quoi M. Despreaux fait allusion dans ces vers de la satyre VII.

On ne voit point mes vers à l'envie de MONTREUIL
Grossir impunément les feuillets d'un recueil.

On prétend néanmoins que M. de Montereul n'étoit point coupable de cette affociation. Elle étoit, dit-on, entierement du côté du libraire Sercy, qui, pour multiplier les volumes des poëfies choisies qu'il imprimoit, ne mettoit dans la plûpart des pages qu'un madrigal seul de six vers, & souvent de quatre, avec le nom de Montereul au bas en grosses lettres. Barbin en usa de même lorsqu'en 1666. il imprima les vers du même auteur à la suite de ses lettres. M. de Montereul au reste ne se fâcha point du trait de M. Despreaux; ils ont toûjour été l'un & l'autre fort unis, & le dernier avoit soin d'envoyer au premier un exemplaire de ses œuvres toutes les fois qu'on les imprimoit. L'abbé de Montereul mourut à Valence en Dauphiné au mois de Juillet 1692. âgé de soixante-douze ans. Il étoit alors logé chez M. de Colnac, son ami, évêque de Valence, & depuis archevêque d'Aix. Outre l'édition des vers & des lettres de cet auteur, faite par Barbin en 1666. M. de Montereul fit imprimer lui-même toutes ses œuvres, c'est-à-dire, ses vers & les lettres, en 1671. à Paris. Ses madrigaux ne sont pas d'une versification guindée, comme ceux des Italiens. Ils sont clairs, faciles, naturels. Richelet s'est trompé quand il place la mort de cet auteur en 1682. Montereul avoit une sœur douée de beaucoup d'esprit, & qui faisoit fort bien des vers françois. Elle se retira chez les Ursulines dans le tems qu'elle étoit recherchée pour le mariage avec empressement. M. Titon a rapporté un beau sonnet qu'elle adressa en se retirant à l'un de ceux qui la rechercheient. * *Notes de* M. Brossette, *sur la satyre VII. de* M. Boileau. M. de la Monnoye, *Notes sur les Jugemens des sçavans de* M. Baillet *tome V. de l'édition* in 4°. Pelisson, *Histoire de l'académie Françoise, avec les notes de* M. l'abbé d'Olivet, *tome premier, pages 305. 310. de l'édition* in-12. Menage, *Anti-Baillet, page 37. de l'édition* in-4°. Titon du Tillet, *Parnasse François, édition* in-fol. *pages 444. 445.*

MONTFAUCON (Dom Bernard de) *L'article de ce sçavant Benédictin tel qu'il est dans le Moreri, demande les corrections suivantes, pour servir à l'édition de 1725.* 1°. Il naquit en 1656. à Roquetaillade au diocèse d'Alet. 2°. Le pere Pouget, de la même congrégation, travailla aussi avec lui & le pere Loppin aux *Analectes*, dont on parle. 3°. Son édition des œuvres de saint Athanase est de 1698. Son histoire de Judith, où il en démontre la vérité, est de 1690. Son *Diarium italicum* est de 1702. *in*-4°. Sa collection d'anciens ouvrages des Peres Grecs est de 1706. en deux volumes *in-fol.* Son édition des hexaples d'Origene est de 1713. Sa traduction françoise du livre de Philon de la vie contemplative est de 1703. Sa Paleographie grecque est de 1708. *in-fol.* La nouvelle édition de son *antiquité expliquée* est de 1721. Il a donné depuis un supplément à cet ouvrage en cinq volumes aussi *in fol.* Ce fut en 1719. qu'il fut fait académicien honoraire de l'académie des belles lettres. *Toutes ces dates sont tronquées ou omises dans le Moreri édition de 1725. & ont été rétablies dans l'édition de 1732. Mais outre ces corrections, il faut ajoûter ce qui suit, & que l'on ne trouve dans aucune édition du Moreri.* Dom Bernard de Montfaucon est entré dans la congrégation de saint Maur en 1675. & a fait profession le 13. de Mai 1676. dans l'abbaye de Notre-Dame de la Daurade, âgé de vingt ans. Etant à Rome il y exerça la fonction de procureur général de sa congrégation en cette cour, après la mort de dom Claude Etiennot, arrivée en 1699. En 1700. il fit imprimer à Rome ses *Vindiciæ editionis sanctæ Augustini & Benedictinæ adornatæ, in-12.* contre la lettre d'un Jesuite qui s'étoit caché sous le titre de l'abbé Allemand. Dom de Montfaucon prit dans sa réponse le nom de dom Baptiste de Riviere: ces *Vindicia* ont été depuis réimprimées en France. En 1709. M. Fioroni ayant publié quelques remarques critiques sur le *Diarium italicum*, du pere de Montfaucon, celui-ci y répondit dans le supplément du Journal des sçavans de Paris du mois de Janvier 1709. Peu après il parut sous le nom de dom Romuald Ricobaldi, religieux du mont Cassin, *Apologia del Diario italico*, où M. Fioroni, est encore repris & censuré solidement. Le *Diarium italicum* avoit déja été traduit en anglois, & imprimé à Londres en 1703. mais l'estime que le public en fit, & les sçavantes apologies du pere de Montfaucon, & du prétendu dom Ricobaldi, n'empêcherent pas que les auteurs des mémoires de Trevoux ne l'attaquassent. Le pere de Montfaucon a

Digitized by Google

été plus d'une autre fois l'objet de la critique de ces journalistes, mais il les a laissé s'applaudir en paix, comme il le dit dans sa lettre à M. Salmon, bibliothécaire de Sorbonne; *Orbis litterarii, dit-il, judicium expectabimus, nihil, curantes Trevultianos illos qui officinam nostram à multis jam annis frustra lacessunt.* Le sçavant Bénédictin fit présent de sa traduction du livre de Philon, dont on a parlé, à M. Bouhier de Savigni, alors président à mortier au parlement de Bourgogne, aujourd'hui résidant à Paris, membre de l'académie Françoise; cet habile magistrat en le remerciant de son présent, lui marqua qu'il n'étoit pas de son avis sur la religion des Thérapeutes, dont il avoit parlé dans ses observations sur le livre de Philon. Cette lettre de M. Bouhier est du cinquiéme de Février 1710. Dom de Montfaucon répondit par une lettre du 18. Juillet suivant, & M. Bouhier répliqua par une seconde lettre du 12. de Novembre de la même année. Ces lettres ont été imprimées sous le titre de *Lettres pour & contre la question: Si les Therapeutes étoient Chrétiens*, à Paris en 1712. *in-12.* En 1710. dom de Montfaucon fit imprimer une dissertation latine sur ce fait: Si saint Athanase étant enfant a baptisé des enfans; il est pour la négative, & il examina dans le même écrit quelle a été l'année de la mort de saint Alexandre d'Alexandrie, & celle de saint Athanase. En 1715. le pere de Montfaucon publia *Bibliotheca Coisliniana, olim Seguieriana, &c. in fol.* On imprime actuellement sa bibliothéque des manuscrits, en latin, ouvrage précieux pour la littérature, qui sera en deux volumes *in-fol.* & qui sera public avant la fin de la présente année 1735. La lettre à M. Salmon dont on a parlé est du mois de Juin de la même année. Il y approuve le projet de l'*index Sorbonicus* de M. Salmon & de ses associés, y désavoue au nom de sa congrégation la lettre de dom Martin contre ces docteurs, & y annonce les derniers volumes de son édition des ouvrages de saint Jean-Chrysostome, dont le douziéme est achevé, & dont le treiziéme & dernier sera mis incessamment sous presse.

MONTFORT, (François de Salvat, écuyer sieur de) fils de MICHEL de Salvat, & de *Rachel* de Casset, s'est fait connoître par quelques piéces de théatre qu'il composa, & entre autres par la tragédie de Sesostris, qui n'a point été représentée. Il avoit d'abord été Jésuite; il fut ensuite précepteur du marquis de Mirepoix, fils aîné de Gaston-Jean-Baptiste de Levis de Lomagne, maréchal de la Foi, marquis de Mirepoix, gouverneur & lieutenant général de la province de Foix, mort le 6. Mai 1687. Il épousa la veuve de ce seigneur nommée *Magdelene* du Puy du Fou de Champagne, & mere de son écolier. Ils furent mariés ensemble le 17. de Mai 1689. cette dame étant alors âgée de quarante-huit ans, & lui de trente-huit. Il prend dans l'acte de son mariage, qui fut d'abord tenu secret, la qualité d'écuyer. Cependant son pere n'étoit que greffier d'un village de Gascogne.

MONTFORT, (Louis Marie Grignion de) prêtre, missionaire apostolique, dont la vie a été donnée au public, étoit fils de noble homme JEAN BAPTISTE Grignion, sieur de la Bachelerave, avocat au bailliage de Montfort la Canne, diocèse de saint Malo en Bretagne, & de *Jeanne* Robert. Il naquit au mois de Février 1673. & fut baptisé dans l'église de saint Jean de Montfort. Il fut envoyé à Rennes en 1685. & il y commença ses classes au collége des Jésuites, sous le pere Camus. Après sa philosophie il vint à Paris en 1693. pour y étudier en théologie, & M. Bottu de la Barmondiere, alors curé de saint Sulpice, le mit dans une petite communauté qu'il avoit établie dans sa paroisse pour examiner la vocation de ceux qu'il y plaçoit. Ce curé étant mort le 18. de Septembre 1694. & sa communauté ayant cessé par sa mort, M. Tronson, homme de mérite, alors supérieur du séminaire de saint Sulpice, fit entrer M. de Montfort, au petit séminaire, & celui-ci, après avoir pris les ordres inférieurs au sacerdoce, fut ordonné prêtre le samedi des quatre-tems de la Pentecôte de l'an 1700. par Messire Jean Hervieu Bazan de Flamanville, évêque de Perpignan, que M. l'archevêque de Paris avoit commis pour faire l'ordinanation de son diocèse. M. de Montfort dès son enfance, avoit montré beaucoup de pieté, un grand amour pour la pénitence, & pour l'humilité, un grand zéle pour le salut des ames & pour le soin des pauvres. Ces vertus se fortifierent avec l'âge par l'abondance des graces qu'il plaisoit à Dieu de répandre en lui. Il avoit déja fait dans la paroisse de saint Sulpice des catéchismes dont on n'avoit pas tardé à voir les fruits. Dès qu'il fut prêtre, il brûla du désir de se consacrer aux missions; il souhaitoit même d'aller prêcher l'évangile aux Infidéles; mais il se borna presque à la France. Nantes & Poitiers furent les premiers théatres de son zéle, & il y a fait beaucoup de bien. Etant revenu ensuite à Paris, M. le cardinal de Noailles l'envoya au Mont-Valerien pour y confesser dans cette maison, que cette éminence aimoit beaucoup, & à qui il n'a cherché qu'à faire du bien. Mais comme les occupations que M. de Montfort y trouva ne remplissoient pas toute l'étendue de son zéle, il en sortit peu après pour aller servir les pauvres dans l'hôpital de la Salpétriére. Les administrateurs ayant trouvé sa conduite trop singuliere & trop séverе, il fut remercié au bout de quatre ou cinq mois, & il retourna à Poitiers où il arriva vers le milieu de l'an 1703. Il se dévoua au service spirituel & même temporel de l'hôpital de cette ville, qu'il fut encore obligé d'abandonner à cause de la singularité de sa conduite. Presque toute sa vie s'est passée depuis à faire des missions dans les paroisses de Montbernage, de saint Savin, de saint Saturnin, de sainte Catherine, & ailleurs. Croyant apparemment que la France ne suffisoit pas à son zéle, il partit pour aller à Rome au commencement de 1706. ne portant avec lui que la bible, son breviaire, un crucifix, son chapelet, une image de la sainte Vierge, & un bâton à la main. Il alla à pied, s'arrêta quinze jours à Lorette; & étant arrivé à Rome, il fit demander audience au pape Clement XI. à qui il offrit ses services pour aller dans les missions des Infidéles. Mais le pape lui dit qu'il y avoit assez à travailler en France, & qu'il desiroit qu'il ne cherchât point d'emploi ailleurs. M. de Montfort obéit, revint, & continua ses missions, avec la qualité de missionnaire apostolique que Clement XI. lui avoit donnée. Rennes, Dinan, Montfort, la Canne, Moncontour, Nantes, Croisac, Pont-Château, le diocèse de Luçon, ceux de la Rochelle & de Saintes, l'isle d'Oleron, Mervent, Fontenay, Rouen, Saumur & plusieurs autres lieux, furent témoins de ses prédications, de ses réformes, de ses humiliations, de ses souffrances. Après que la mission de saint Pompin fut achevée, il en alla commencer une autre à saint Laurent sur Sayvre, au diocèse de la Rochelle, au commencement du mois d'Avril 1716. Il tomba malade en ce lieu, & y mourut le 28. du même mois. Dix-huit mois après sa mort, on trouva son corps sans corruption lorsqu'on voulut faire lever sa tombe pour en faire mettre une de marbre en la place. On grava l'épitaphe suivante sur cette nouvelle tombe.

Quid cernis viator,
Lumen obscurum
Virum charitatis igne consumptum,
Omnibus omnia factum
LUDOVICUM MARIAM GRIGNION DE MONTFORT?
Si vitam petis, nulla integrior;
Si panitentem, nulla austerior;
Si zelum, nullus ardentior.
Si pietatem in Mariam, nullus Bernardo similior.
Sacerdos Christi, Christum moribus expressit,
Verbis ubique docuit:
Indefessus, non nisi in feretro recubuit.
Pauperum pater,
Orphanorum patronus,
Peccatorum reconciliator.
Mors gloriosa vitæ similis,
Ut vixerat decessit
Ad cælum Deo maturus evolavit,
Die 28. mensis Aprilis anno Domini
1716. obiit,
Ætatis suæ 44.

Sa vie a été écrite en françois par M. Joseph Grandet, curé de sainte Croix d'Angers, & supérieur du séminaire de saint Sulpice de la même ville, mort le premier de Décembre de l'an 1724. & imprimée *in-12.* à Nantes la même année 1724. L'auteur fait l'apologie dans la préface de quantité d'actions singulieres que l'on avoit blâmées dans M. de

Digitized by Google

Montfort pendant ſa vie; & dans le cinquiéme livre de ſon hiſtoire, il entre dans un grand detail de ſes vertus, & rapporte pluſieurs lettres de différentes perſonnes qui font l'éloge de ſa grande pieté & de ſon zele ardent.

MONT-GAILLARD, (Pierre-Jean-François de Perſin de) étoit fils de PIERRE Pol de Perſin, baron de Mont-Gaillard, ſeigneur de la Grue, de Maumuſſon, de Seran, &c. Il naquit le 29. de Mars 1653. & fut élevé avec beaucoup de ſoin. Il étoit entré dans l'état eccleſiaſtique lorſque ſon pere eut la tête tranchée pour la raiſon *rapportée dans le Moreri à l'article* MONT-GAILLARD. Ce fut pour conſoler la famille du défunt que le roi donna dans la ſuite l'évêché de Saint-Pons à Pierre-Jean-François de Perſin de Mont-Gaillard, ſecond fils de Pierre Pol de Perſin. Ce prélat mourut le 13. de Mars 1714. âgé de 80. ans. En 1671. Il écrivit une lettre à Innocent XI. pour féliciter ce pape ſur ſon élévation au pontificat, dans laquelle, après quelques compliments, il expoſe à ſa ſainteté ſes propres penſées ſur l'état de l'égliſe de France, par rapport au Janſeniſme & à la ſignature du formulaire qu'il propoſe au pape de ſupprimer. Le pape répondit à cette lettre par un bref du 24. Août 1677. conçû en termes généraux, où il n'y a rien de précis par rapport aux objets de la lettre de M. de Saint-Pons, ſinon qu'il faut que les évêques travaillent à éloigner *les embûches des hérétiques qui rodent ſans ceſſe alentour des brebis du ſouverain Paſteur, & leur tendent toujours de nouveaux piéges.* Il écrivit encore la même année une autre lettre au pape conjointement avec M. l'évêque d'Arras, pour lui dénoncer diverſes propoſitions de quelques caſuiſtes relâchés. Cette lettre n'étoit pas ſortie de la plume de ces deux prélats, mais de celle de M. Nicole, à laquelle ils avoient eu recours. L'année ſuivante 1678. M. l'évêque de Toulon ayant condamné le rituel d'Alet, qui l'a été auſſi à Rome, M. de Saint Pons crut pouvoir prendre la défenſe de ce rituel & celle de M. d'Alet, dans une lettre qu'il écrivit à M. de Toulon. Ce dernier répondit à cette lettre, & M. de Saint-Pons répliqua par une autre du 19. d'Août de la même année 1678. Cette ſeconde lettre eſt un traité complet diviſé en deux parties, où M. de Saint-Pons fait voir dans la premiere qu'un métropolitain ne peut condamner un de ſes ſuffragans ſans l'avoir oui, & ſans avoir obſervé toutes les formalités requiſes en ce cas; & dans la ſeconde, il prend de nouveau la défenſe du rituel d'Alet. Un anonyme fit des *obſervations* ſur cette lettre qui ont été imprimées, & qui ſont favorables à M. de Toulon. Ce prélat répondit auſſi en peu de mots à M. de Saint-Pons, promettant d'examiner ſa lettre à loiſir. Mais dans cet intervalle, les *obſervations* dont on vient de parler ayant été rendues publiques, M. de Saint-Pons crut devoir y répondre au long, & il adreſſa encore à M. de Toulon ſa lettre écrite le 29. de Décembre de la même année 1678. Enfin il parut de ſecondes *obſervations* d'un théologien, qui donnerent lieu à un nouvel écrit de M. de Saint-Pons, intitulé: *Extrait de plus de ſix vingts fauſſetés, ou menteries, ou falſifications, ou erreurs, &c.* Cet extrait taiſonné eſt long. Cette affaire n'étoit pas entierement terminée, que M. de Saint-Pons fut engagé dans une autre, qui n'eut pas de moindres ſuites pour lui. Il avoit dreſſé un *directoire des offices divins* pour l'an 1681. On en porta des plaintes au pape, à cauſe des changemens qui y étoient faits, ſoit dans les offices, ſoit dans les fêtes. L'ayant appris, il en écrivit au cardinal Grimaldi, archevêque d'Aix, & ſa lettre qui a été imprimée en fut bien reçûe. Le cardinal, en lui répondant, le loua beaucoup ſur la connoiſſance qu'il avoit des matieres eccleſiaſtiques; & M. de Saint-Pons regardant ces louanges comme un avis que le cardinal lui donnoit de ſe juſtifier par des canons & par des faits tirés de la diſcipline de l'Egliſe, il compoſa un ouvrage intitulé, *Du droit & du pouvoir des évêques de régler les offices divins dans leurs diocéſes, ſuivant la tradition de tous les ſiécles depuis Jeſus Chriſt juſqu'à préſent.* Il a été imprimé en 1686. *in-12°.* On trouve avec cet ouvrage les *fauſſetés* que ce prélat a fait diſtribuer au parlement de Toulouſe pour la défenſe du *directoire* de ſon diocéſe, ſur l'appel comme d'abus qu'en avoit fait M. d'Olargues, archidiacre de Saint-Pons, & conſeiller-clerc dans ce parlement. Les diſſicultés contre ce droit des évêques y ſont propoſées & détruites d'une maniere pleine d'érudition, & il y eſt ſolidement traité des offices du dimanche & de la feſte, de la diſpoſition du calendrier, &c. Ces *fauſſetés* ſont au moins en partie l'ouvrage de M. de Saint-Pons lui-même. Il y a trois *fauſſetés*, après leſquels on trouve quelques autres piéces, entr'autres, le placet que M. de Saint-Pons préſenta à Louis XIV. ſur la même affaire, pour ſe juſtifier contre les faits avancés par M. d'Olargues contre lui. *Dans le Moreri on a apporté la généalogie de M.* de Saint-Pons, *& on nous donne qu'une ſeule religieuſe*, mais il en nomme une ſeconde qui étoit Carmelite, dans ſon placet au roi. *Voyez* toutes les piéces citées dans cet article. *Il faut encore ajoûter aux écrits de M.* de Mont-Gaillard, pluſieurs inſtructions paſtorales, & une lettre écrite en 1687. au commandant des troupes employées contre les Prétendus Réformés en Languedoc, où il condamne les communions forcées. Le miniſtre Jurieu l'a inſerée dans ſa *Paſtorale* du premier de Mars 1688.

MONTHOLON ou MONTHELON (Jean de) né à Autun, fils de l'avocat de roi du bailliage de cette ville, reçut le bonnet de docteur en droit à l'âge de vingt-deux ans. Il entra dans l'ordre de ſaint Victor où il fit profeſſion, & ſon mérite le fit nommer au cardinalat: mais il mourut avant que de jouir de cet honneur en 1521. Il fut enterré à ſaint Victor de Paris. Il étoit très-verſé dans la théologie ſcholaſtique. En 1517. il publia chez Henri-Etienne le traité latin d'Etienne d'Autun ſur le ſacrement de l'autel, qui ſe trouve auſſi dans le ſixiéme volume de la bibliothéques des Peres. En 1520. il donna *Promptuarium juris*, eſpéce de dictionaire alphabétique des matietes de droit, en deux volumes *in-fol.*

MONTIGNI, abbaye de l'ordre de ſainte Claire, en Bourgogne, ſur fondée par Alis de Bourgogne, vicomteſſe de Veſoul. Otton, comte de Bourgogne, & neveu d'Alis, confirma au mois de Janvier 1286. les dons qu'elle avoit faits pour cette fondation. On lit dans des lettres patentes de Philippe II. roi d'Eſpagne, en date du 10. Mai 1581. que les religieuſes de cette abbaye *étoient toutes de bonne & noble maiſon.* Cependant on n'y a pas introduit l'uſage de faire la preuve des quatriets. On s'y contente que l'aſpirante ſoit d'une maiſon connue pour noble du côté paternel. Les guerres des XVI. & XVII. ſiécles, ont enlevé à l'abbaye de Montigni, ſes titres & la plus grande partie de ſes biens. Les prébendes y ſont fort modiques, & les religieuſes n'y ſubſiſtent que par le ſecours de leurs parens. L'habit des dames de ſainte Claire à Montigni, comme à Lons-le-Saunier & à Migette, eſt ſemblable à celui des dames de Baume & de Château-Chalon, excepté que la ceinture des trois premieres eſt de laine blanche. Leur habit étoit auſſi ſur le gris, mais à préſent elles le portent noir. * *Hiſtoire des Sequanois & de la province Sequanoiſe, &c.* par M. Dunod, ſur la fin.

MONTMAUR. (Pierre de). *Il faut ajoûter à ſon article que* M. de Sallengre a donné en deux volumes *in-8°.* à la Haye en 1725. ſous le titre, *hiſtoire de Montmaur*, un recueil de piéces, preſque toutes faites contre ce profeſſeur, ou à ſon occaſion, avec une préface qui en explique toutes les particularités, & quelques eſtampes. Ce recueil eſt curieux & badin. Pluſieurs des piéces qu'il contient étoient difficiles à raſſembler.

MONTMORENCY. *Changemens arrivés dans la maiſon, & ce nom depuis les deux dernieres éditions du dictionaire.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE FOSSEUX, devenus l'an 1570. les aînés de la maiſon de MONTMORENCY.

XX. ANNE de Montmorency, marquis de Thuri, baron de Fofleux, &c. FRANÇOIS de Montmorency, ſeigneur de Charſonville, & de Châteaubrun en Berry, qui fut d'abord abbé de Moléme & du Trochet, renonça depuis à ſes bénéfices, & épouſa le 26. Juin 1640. *Catherine* Roget, dont il eut 1. FRANÇOIS de Montmorency, ſeigneur de Châteaubrun, qui ſuit; 2. *Charles* de Montmorency, ſeigneur de Neuvy-Pailloux en Berri, qui de *Catherine-Eliſabeth* de Muzard, ſa femme, remariée depuis avec *Leonard-François* du Monard de la Buſſiere, ſeigneur de Vantenat en Limoſin, laiſſa *Charles-Marie* de Montmorency, ſeigneur de Neuvy-Pailloux, mort au mois de Novembre 1702. ſans laiſſer d'enfans d'*Angelique-Marguerite* de Barrefort, fille de *Charles-Achil-*

Digitized by Google

les de Barrefort, comte de l'Aubepin, & d'Arinteux, chevalier de l'ordre royal d'Alcantara, chevalier d'honneur au parlement, & grand maître des eaux & forêts du comté de Bourgogne, & de *Charlotte* de Hauſſonville de Vaubecourt, qu'il avoit épouſée le 11. Août 1697. & laquelle mourut le 15. d'Avril 1732. âgée de 37. ans; 3. *Etienne* de Montmorency, mort jeune; 4. *Louis* de Montmorency, ſeigneur de Plantaire, prieur commendataire de ſaint Genitoux du Blanc en Berri, mort depuis 1686; & 5. *Catherine* de Montmorency, mariée 1°. avec *André* de Bridiers, ſeigneur de Gardenpas, de Serez, de la Chaiſe, & de Leſtang; & 2°. avec *Jean* de Moras, ſeigneur de Chambotant. François de Montmorency, ſeigneur de Châteaubrun, gouverneur pour le roi des villes & châteaux de Châteauroux, Bourg de Deols, & Saint-Gildas, gentil homme de la chambre du prince de Condé, mort depuis 1686. avoit été marié par contrat du 21. de Mars 1646. avec *Marie* de Strozzi, morte le 12. d'Avril 1669. âgée de quarante-cinq ans, fille de *Nicolas* Strozzi, ſeigneur de Chagnolles près d'Evreux, & d'*Adrienne* de Toiſny, & en avoit eu *Claire-Clemence* de Montmorency, née le 30. de Janvier 1648. & baptiſée pour les cérémonies le 25. d'Avril 1661. ayant eu pour maraine Claire Clemence de Maillé, princeſſe de Condé; & *Jean-Nicolas* de Montmorency, ſeigneur de Châteaubrun, né le 25. de Decembre 1659. reçû chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de ſaint Lazare de Jeruſalem, le 25. de Mars 1697. ſucceſſivement mouſquetaire du roi, cornette dans le régiment, commiſſaire général de la cavalerie, capitaine dans celui de Duras, depuis Villequier auſſi de cavalerie, maître de camp par brevet du 22. de Novembre 1705. chevalier de l'ordre militaire de ſaint Louis, meſtre de camp, lieutenant du régiment du Maine cavalerie en 1712. brigadier le premier de Février 1719. & enſin maréchal de champ des armées du roi le 20. de Février 1734. ci-devant premier gentilhomme de la chambre, & premier écuyer de feu Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti. Il épouſa au mois de Mars 1703. *Marie-Louiſe* de Vachon, fille de *Louis* de Vachon, & de *Charlotte* le Court. Il n'en a eu que deux filles mortes au berceau.

XXIII. Leon de Montmorency, chef du nom & armes de ſa maiſon, premier baron Chrétien en France, ſeigneur chaſtelain de Courtalain, Bois-Ruffin, Arroue, Neuilly, Méneres, &c. né le 31. d'Octobre 1664. & baptiſé pour les cérémonies en l'égliſe de ſaint Sulpice à Paris le 21. de Février 1665. fut élevé page de la chambre du roi en 1679. & fut enſuite lieutenant général pour ſa majeſté au gouvernement & bailliage du pays Chartrain, capitaine dans le régiment du roi infanterie, & au mois de Mars 1693. colonel du régiment de Forets, dont il ſe défit en quittant le ſervice au commencement de l'année 1704. de *Marie-Magdel ne-Jeanne* Pouſſemothe de Leſtoille ſa femme, qu'il épouſa le 20. de Juin 1697. fille de *Jean* Pouſſemothe de Leſtoille, ſeigneur de Montbrizeuil, conſeiller honoraire en la grand'chambre du parlement de Paris, & ancien préſident de la ſeconde chambre des requêtes du palais, & de *Marie Magde'ene* Renaud, il a eu *Marie-Charlotte* de Montmorency, née le 8. de Février 1702. & mariée le 4. de Décembre 1726. avec *Louis* de Montaigu, vicômte de Beaune, marquis de Bouzols, chevalier des ordres du roi; lieutenant général de ſes camps & armées, & au gouvernement de la province d'Auvergne, veuf de *Marie-Françoiſe* Colbert de Croiſſy; *Anne-Julie* de Montmorency, née le 16. de Septembre 1704. mariée le 18. de Juillet 1724. avec *Emanuel* de Rouſſelet, comte de Châteaurenaud & de Crozon, chevalier de l'ordre militaire de ſaint Louis, capitaine des vaiſſeaux du roi, & lieutenant général pour ſa majeſté au gouvernement de la haute & baſſe Bretagne, veuf de *Marie-Emilie* de Noailles; Anne-Leon de Montmorency, qui ſuit; & *Matthieu* de Montmorency, né le 13. de Décembre 1706. & mort en 1708.

XXIV. Anne-Leon de Montmorency, premier baron Chrétien en France, ſeigneur de Courtalain, Bois Ruffin, le Pleſſis, d'Arroue, le Poilay, le Vernay, &c. par ſeule ſa femme, des deux Modaves, de Bieremée, de Banderelle, de Fermée, Termoigne, &c. né en 1705. & appellé *le baron de Montmorency*, ſucceſſivement guidon de la compagnie des gendarmes d'Anjou, enſeigne de celle des gendarmes de Berri, ſous-lieutenant de celle des gendarmes Dauphins, & au mois de Février 1735. capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes d'Anjou, avoit été marié le 11. de Septembre 1730. avec *Anne-Marie-Barbe* de Ville, fille & unique héritiere de feu *Arnold* de Ville, chevalier, baron libre du ſaint Empire Romain, & des deux Modaves, du ban de Selles, Termoigne, ſeigneur de Bieremée, Fermée, Frere, ancien échevin de la juſtice du pays & cité de Liege, gouverneur & directeur de la machine de Marly, dont il étoit l'inventeur, & d'*Anne-Barbe* de Courcelles. Elle mourut en couches à Paris le 13. d'Août 1731. âgée de 18. ans, 7. mois, & mere d'*Anne-Leon* de Montmorency, né le 11. d'Août 1731.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LAURESSE, ſortis de la branche des ſeigneurs de Fosseux.

Dans l'édition de ce dictionnaire de 1725. réformé, ainſi qu'il ſuit le degré.

XXI. Pierre de Montmorency, baron de Laureſſe, Bruſſon, Hauteperche, &c. avoit épouſé en 1628. *Louiſe* de Lombelon des Eſſars, morte veuve à Paris, le 24. de Novembre 1678. âgée d'environ ſoixante-trois ans, & inhumée le lendemain à ſaint Sulpice ſa paroiſſe, fille d'*Alexandre* de Lombelon, ſeigneur des Eſſars, de Groulart, Loſnicre, & la Poultriere en Normandie, gentilhomme de la chambre du roi, & gouverneur de Verneuil, & de *Magdelene* de ſaint Aignan. De ce mariage vinrent *Henri* de Montmorency, baron de Laureſſe, mort jeune; & *Louiſe* de Montmorency, qui étoit veuve ſans enfans en 1670. d'*Antoine* de Stainville, comte de Couvonges, lieutenant général des armées du roi. Elle mourut à Paris le 14. d'Avril 1694. âgée au plus de ſoixante-cinq ans, quoique les regiſtres de la paroiſſe de ſaint Sulpice, où elle eſt enterrée, portent qu'elle en avoit ſoixante quinze.

BRANCHE DE MONTMORENCY-LUXEMBOURG.

Cette branche eſt rapportée dans le dictionnaire à la ſuite de l'ancienne maiſon de Luxembourg, *mais comme l'on a omis de rapporter ſous ce nom dans le ſupplément les changemens arrivés dans cette branche depuis les deux dernieres éditions, on les va donner ici, en ſuivant les degrés qui ſont marqués dans la généalogie de* Luxembourg.

XXII. Charles-François-Frederic de Montmorency-Luxembourg, duc de Piney-Luxembourg, & de Beaufort-Montmorency, pairs de France, &c. avoit fait ſa premiere campagne en 1683. s'étant trouvé en qualité de volontaire aux ſieges de Courtrai, de Furnes & de Dixmude, & en 1684. à celui de Luxembourg. Depuis il ſervit à ceux de Philiſbourg, de Manheim, & de Frankendal en 1688. au combat de Valcourt en 1689. & en 1690. à la bataille de Fleurus, dont il apporta le détail au roi, qui le fit brigadier de cavalerie. En 1691. il ſe trouva au ſiége de Mons, & au combat de Leuſe, dont il apporta auſſi au roi la nouvelle; en 1692. à la priſe de Namur, & enſuite au combat de Steinkerque. Le 30. de Mars 1693. il fut fait maréchal de camp, & ſervit en cette qualité au ſiége d'Huy, à la déroute de Tongres, à la bataille de Nerwinde où il fut bleſſé, & à la priſe de Charleroi. En 1694. il fit la campagne ſous les ordres du dauphin, & du maréchal de Luxembourg ſon pere, & ſe trouva à la fameuſe marche de la Meuſe à l'Eſcaut. Il continua d'être employé les années ſuivantes juſqu'à la paix dans l'armée de Flandres commandée par le maréchal de Villeroy. La charge de gouverneur en Normandie lui avoit été donnée dès le mois de Mai 1691. Il en prêta ſerment, & prit ſéance en cette qualité au parlement de Rouen le 5. de Mai 1693. Il prêta auſſi ſerment & prit ſéance au parlement de Paris en qualité de pair de France le 4. de Mai 1696. Il fut fait lieutenant général des armées du roi le 29. Janvier 1702. & il ſervit en Flandres en cette qualité la même année ſous le duc de Bourgogne, & en 1703. & 1704. ſous le maréchal de Villeroy. Il fut envoyé en 1709. à Rouen pour y appaiſer une émotion, que la miſere du tems y avoit excitée. Il y reſta cinq ans & demi pour y commander. Le roi l'ayant

Digitized by Google

nommé pour être chevalier de ſes ordres, il en reçut la croix & le collier le 3. de Juin 1734. Il mourut à Paris après une courte maladie le 4. d'Août 1736. dans la ſoixante-cinquiéme année de ſon âge, & le 7. ſuivant il fut inhumé dans l'égliſe des Capucines. *Anne* de Montmorency Luxembourg, ſon ſecond fils, né le 2. Janvier 1707. appellé d'abord le *comte de Ligny*, & depuis le *comte de Montmorency*, fut fait colonel d'un regiment d'infanterie par commiſſion du premier Janv. 1721. & brigadier des armées du roi le 1. Août 1734.

XXII. CHARLES-FRANÇOIS-FREDERIC de Montmorency-Luxembourg II. du nom, duc de Piney-Luxembourg, & de Beaufort-Montmorency, pair de France, prince d'Aigremont & de Tingry, ſeigneur de Precy, &c. né le 31. de Décembre 1702. fut fait colonel du régiment de Touraine par commiſſion du 15. Mars 1717. & gouverneur & lieutenant général pour le roi de la province de Normandie, en ſurvivance de ſon pere, par lettres du 27. de Septembre de la même année, prêta ſerment pour cette charge le 27. de Novembre ſuivant. Il prit ſéance au parlement de Paris, en qualité de pair de France, après avoir fait le ſerment accoutumé le 15. Janvier 1728. & il fut fait brigadier des armées de ſa majeſté le 20. de Février 1734. Il fut marié le 8. de Janvier 1724. avec *Marie-Sophie* Colbert, marquiſe de Seignelay, dame de Gournay, &c. née le 20. de Septembre 1709. fille & ſeule héritiere de feu *Marie-Jean-Baptiſte* Colbert, marquis de Seignelay, maître de la garderobe du roi, brigadier des armées du roi, & colonel du régiment de Champagne, mort le 26. de Février 1712. & de *Marie-Louiſe-Maurice* de Furſtemberg, née princeſſe du ſaint Empire, ſa veuve. Il en a eu *Anne-Maurice* de Montmorency-Luxembourg, née le 7. de Mars 1729. & *Marie-Françoiſe-Sophie* de Montmorency-Luxembourg, née le 6. de Novembre 1732.

BRANCHE DES DUCS DE CHATILLON.

XXII. PAUL-SIGISMOND de Montmorency-Luxembourg, duc de Châtillon, marquis de Royan, comte d'Olonne, ſeigneur de Hallot, de Briquemault, Feneſtraux, Chebart, ſaint Maurice, & Monterelſon, Mormant, Soliette, baron d'Aſpremont & de Commequiers, avoit d'abord été capitaine dans le regiment du roi, puis colonel du regiment de Nivernois le 5. de Septembre 1684. enſuite de celui de Provence, & en dernier lieu du regiment de Piémont. Ayant été depêché par le maréchal de Luxembourg ſon pere, pour porter en cour la nouvelle du combat de Steinkerque, le roi le fit brigadier de ſes armées le 11. d'Août 1692. Il fut bleſſé dangereuſement à la jambe, à la bataille de Nerwinde le 20. de Juillet 1693. ce qui le mit hors d'état de continuer de ſervir. Il mourut à Paris le 28. d'Octobre 1731. dans la ſoixante-huitiéme année de ſon âge, & fut inhumé aux Céleſtins avec ſa premiere femme. Il s'étoit remarié le 20. de Février précedent avec *Eliſabeth* Rouillé, née le 22. de Juin 1694. veuve de *Jean-Etienne* Bouchu, marquis de Sanſergues, & de Leſſart, baron de Loiſy, ſeigneur de Ponterelle, conſeiller d'état ordinaire, & fille de *Jean* Rouillé, comte de Meſſay, conſeiller d'état ordinaire, direction & finances, & de *Marie* de Comans d'Aſtrie.

XXIII. CHARLES-PAUL-SIGISMOND de Montmorency-Luxembourg, duc de Châtillon, marquis de Royan, comte d'Olonne, &c. porta du vivant de ſon pere le titre de duc d'Olonne. Il fut fait colonel d'un regiment d'infanterie portant ſon nom, & auparavant celui de Sanſay, par commiſſion du 24. de Septembre 1716. puis de celui de Normandie par autre commiſſion du 28. d'Octobre 1720. & brigadier des armées du roi le 20. de Février 1734. Les enfans qu'il a eus d'*Anne-Angelique* de Harlus de Verrilly, ſa ſeconde femme, née le 2. de Mai 1700. ſont: *Charles-Anne-Sigiſmond* de Montmorency-Luxembourg, marquis de Royan, né le 31. d'Août 1721. *Louis-Villore* de Montmorency-Luxembourg, chevalier de l'ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, né le 6. de Février 1724. mort le 20. d'Août 1725. & enterré aux Céleſtins de Paris; & *Marie-Renée* de Montmorency-Luxembourg, née le 18. de Juin 1726.

BRANCHE DES PRINCES DE TINGRY.

Il faut réformer l'article du prince de TINGRY, *à préſent le maréchal de* MONTMORENCY, *ainſi qu'il ſuit.*

XXII. CHRISTIAN-LOUIS de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, comte ſouverain de Luxe, comte de Beaumont, ſeigneur de Dollot, né le 9. de Février 167?. & reçû de minorité chevalier de l'ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, au grand prieuré de France le 6. de Juin 1676. apprit les premiers élemens de la guerre ſous les yeux du maréchal de Luxembourg ſon pere, & ſe trouva en 1692. au combat de Steinkerque, & en 1693. à la bataille de Nerwinde, où tout jeune qu'il étoit il donna beaucoup de marques de braveure & de tête. Il fut fait en la même année 1693. colonel du regiment de Provence, & au mois de Février 1700. de celui de Piémont, par la démiſſion du duc de Châtillon ſon frere. Le roi lui donna au mois d'Avril 1701. une penſion de 6000. liv. & le fit brigadier d'infanterie le 29. de Janvier 1702. Il ſe trouva le 13. de Janvier 1703. à la priſe du poſte de Bondanella en Italie, où il fut chargé de la principale attaque, battit le 11. de Mars ſuivant le regiment impérial de dragons d'Heiſeville, & fut commandé le 10. d'Avril 1704. avec trente compagnies de grenadiers pour attaquer la ville de Revcré ſur la Secchia, que les impériaux, après avoir fait leur premiere décharge abandonnerent. Il fut enſuite dépêché pour porter à la cour de France la nouvelle de la priſe de cette place, & il fut fait maréchal de camp le 26. d'Octobre de la même année. A ſon retour en Italie, il fut employé au ſiége de Verrue, qui ſe rendit le 9. d'Avril 1705. ſe diſtingua le 16. d'Août ſuivant à la bataille de Caſſano, ſe trouva le 16. d'Octobre à l'attaque des retranchemens que les Impériaux avoient faits à la tête d'un pont, qu'ils avoient jetté ſur le Serio au village de Montodeno, & le 18. du même mois étant à leur pourſuite il reçut une contuſion. Il continua en 1706. de ſervir en Italie, d'où il paſſa en 1707. à l'armée de Flandres. Ayant traité au mois de Janvier 1708. de la charge de lieutenant-général au gouvernement de la Flandre françoiſe, le roi lui accorda le 14. du même mois un brevet de retenue de 15000. écus ſur cette charge, pour laquelle il prêta ſerment dej fidelité entre les mains de ſa majeſté le 17. d'Avril ſuivant. Il ſe trouva le 11. de Juillet de la même année au combat d'Oudenarde, où il mena juſqu'à quinze fois à la charge les troupes qui étoient ſous ſes ordres. Le 28. de Septembre ſuivant étant parti de Douay avec 2000. carabiniers, cavaliers, ou dragons, il traverſa l'armée des alliés qui aſſiégeoit Lille, & introduiſit heureuſement dans cette place des poudres, dont elle manquoit. Le roi ayant reçû le 30. ſuivant la nouvelle de cette expédition, le nomma ſur le champ lieutenant-général de ſes armées. Après la reddition de la ville de Lille, il entra dans la citadelle, pendant le ſiége de laquelle il fit une ſortie le 11. de Novembre dans laquelle les aſſiégeans perdirent près de 800. hommes, ſans les bleſſés. Le 11. de Septembre 1709. il ſe trouva à la bataille de Malplaquet, près de Mons, où il conduiſoit le corps de réſerve, & il commanda l'arriere-garde dans la retraite honorable que fit l'armée françoiſe après la perte de cette ſanglante bataille. Le gouvernement de Valenciennes lui fut donné au mois de Mars 1711. & la même année il prit le titre du prince de Tingry en ſe mariant, ayant porté juſqu'alors celui de chevalier de Luxembourg. En 1712. il ſervit aux ſiéges des villes de Douay, du Quelnoy, & de Bouchain, qui furent repriſes après l'heureux ſuccès de l'affaire de Denain. Il obtint au mois de Février 1719. le gouvernement des villes & château de Mantes, & la lieutenance de roi du pays Mantois; & ayant été propoſé le premier Janvier 1731. pour être aſſocié en qualité de chevalier à l'ordre du ſaint-Eſprit, il en reçut la croix & le collier le 2. Février ſuivant. En 1733. il ſervit au ſiége du fort de Kell, qui fut pris au mois d'Octobre après dix jours de tranchée ouverte; & en 1734. le 4. de Mai, après s'être emparé d'un fort qui couvroit d'un côté les lignes d'Etlingen, il entra dans ces lignes avec le corps de troupes qu'il commandoit. Il ſervit enſuite au ſiége de Philiſbourg, qui ſe rendit le 18. de Juillet après 45. jours de tranchée. Le roi voulant reconnoître ſes longs & importans ſervices, déclara le 17. de Janvier 1735. qu'il l'avoit crée maréchal de France le 14. Juin 1734. Il prêta ſerment de fidelité entre les mains de S. M. pour cette dignité le 26. du même mois de Janvier, & il prit alors le titre de maréchal de Montmorency. C'eſt

Digitized by Google

le dixiéme de cette illuſtre maiſon qui a été honoré de cette charge. Il fut marié le 7. de Décembre 1711. avec *Louiſe-Magdelene* de Harlay, née en 1694. fille unique de feu *Achilles de Harlay*, comte de Beaumont en Gâtinois, conſeiller d'état ordinaire, & de *Louiſe-Renée* de Louet de Coëtjenval. Il en a eu CHARLES-FRANÇOIS-CHRISTIAN de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, qui ſuit; *Eleonore-Marie* de Montmorency-Luxembourg, née le 9. de Mars 1715. & mariée le 26. d'Avril 1729. avec *Louis Leon* Pottier, comte de Treſmes, né le 28. de Juillet 1693. meſtre de camp du regiment de cavalerie de Geſvres du mois de Septembre 1726. & auparavant lieutenant de vaiſſeaux, fait brigadier des armées du roi le premier d'Août 1734; *Marie-Louiſe-Cunegonde* de Montmorency-Luxembourg, née le 30. de Septembre 1716. *Joſeph-Maurice-Annibal* de Montmorency-Luxembourg, comte de Beaumont, né le 15. de Novembre 1717. *Sigiſmond François* de Montmorenci-Luxembourg, né le 15. de Mars 1720. reçû chevalier de l'ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, & mort le 30. de Juin de la même année; & *Nicolas Achille-Louis* de Montmorency-Luxembourg, né au mois d'Août 1724. auſſi reçû chevalier de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, & mort le 18 de Juin 1725.

XXIII. CHARLES-FRANÇOIS-CHRISTIAN de Montmorency, prince de Tingry, comte de Luxe, né le 30. de Novembre 1713. fait colonel du regiment de Soiſſonnois par commiſſion du 2. de Fevrier 1731. a été marié le 4. d'Octobre 1730. avec la fille de *François* Olivier, ſeigneur de Senozan, de Roſny, de Magny, &c. chevalier de l'ordre royal de ſaint Michel, & intendant général du clergé de France, & de *Jeanne-Anne-Magdelene* de Gtolée de Viriville.

BRANCHE DES COMTES D'ESTERRE ET DE MORBEC, princes de ROBEC.

Réformez ainſi qu'il ſuit le degré.

XXIV. ANNE-AUGUSTE de Montmorency, prince de Robec, comte d'Eſterre, grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, chevalier de l'ordre de la Toiſon d'or, lieutenant général des armées du roi, major-dome-major de la reine d'Eſpagne, ſeconde douairiere, fut fait colonel du regiment de Normandie au mois de Mars 1700. ſe trouva au combat de Chiarile premier de Septembre 1701. & y fut bleſſé: fut employé à l'attaque & priſe du château de Robbio dans le Novarrois, le 12. de Mars 1704. & ſervit au ſiége de Verue, qui ne ſe rendit que le 9. d'Avril 1705. Depuis étant paſſé en Eſpagne, il ſervit à la priſe de la ville de Lerida, & enſuite au ſiege du château de cette place, qui capitula le 11. de Novembre 1707. & à celui de Tortoſe au mois de Juillet de l'année 1708. Le roi le fit maréchal de camp le 30. de Mars 1710. Il fut du détachement que le duc de Noailles fit marcher du Rouſſillon contre les troupes des ennemis qui avoient debarqué au port de Cette en Languedoc le 24. de Juillet 1710. & qui furent obligées de ſe rembarquer le 29. ſuivant. Il fut employé au ſiége de Gironne qui fut inveſti le 15. de Décembre 1710. & d'où il fut detaché le 20. de Janviet 1711. pour aller à la rencontre d'un regiment Napolitain, qui cherchoit à ſe jetter dans la place. Il tomba deſſus la nuit du 21. au 22. en tua ou bleſſa une bonne partie, fit 250. priſonniers avec le lieutenant-colonel & ſept officiers & pourſuivit le reſte juſques dans les montagnes, où il fut diſſipé entierement. La place s'étant rendue le 25. il fut dépêché par le duc de Noailles pour en porter la nouvelle au roi Catholique à Saragoſſe, où il arriva le 2. de Fevrier, & le 8. ſuivant en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus à ce ſiége, ſa majeſté Catholique le nomma chevalier de l'ordre de la Toiſon d'or. En 1714. il ſervit au ſiége de Barcelone, au commencement duquel il fut chargé de l'attaque du fort des Capucins qu'il emporta en peu de tems le 17. de Mai. Il devint prince de Robec, & grand d'Eſpagne de la premiere claſſe en 1716. par la mort ſans enfans de ſon frere aîné arrivée le 15. d'Octobre. Il avoit porté juſqu'alors le titre de comte d'Eſterre. Il fut fait lieutenant général des armées du roi le 31. de Mars 1720. & major dome-major de la reine d'Eſpagne, ſeconde douairiere en 1725. En 1734. il fit la campagne en Allemagne, & ſervit au ſiége de Philiſbourg. Il avoit été marié le 23. de Décembre 1722. avec *Catherine-Félicité* du Bellay, nommée dame du palais de ſa majeſté Catholique la reine d'Eſpagne, ſeconde douairiere, en 1725. fille de *Charles* comte du Bellay, chevalier ſeigneur de la Palin, de la châtellenie de Beneſt & ſeigneurie du Buiſſet, & de *Catherine-Renée* de Jaucourt de Villarnoul, dame de la baronie de la Foreſt. Elle mourut à Paris le 3. de Juin 1727. dans la dix-neuviéme année de ſon âge, & elle fut inhumée le 5. au ſoir à ſaint Sulpice, ſa paroiſſe. Elle laiſſa un fils, né & ondoyé le 11. de Novembre 1725; & une fille nommée *Magdelene-Françoiſe-Anne-Félicité-Iſabelle* de Montmorency, née le 20. de Mai 1727. & baptiſée le lendemain.

BRANCHE DES DUCS DE MONTMORENCY.

XVI. GUILLAUME, ſeigneur de Montmorency, d'Eſcouen, &c. *Dans l'édition de ce dictionnaire de 1732. au lieu de* mariée 1°. a *Ferru* de Mailli, *liſez* mariée 1°. à *Ferri* de Mailli.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CROISILLES.

XVIII. BAUDOUIN de Montmorency, ſeigneur de Croiſilles &c. mort vers l'an 1567. &c. *Dans la même édition & dans celle de 1725.* mariée par traité du trois de Juin 1550. *liſez* du trois de Juin 1550.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE NEUVILLE WISTACE, vicomtes de ROUILLERS.

XX. GUILLAUME de Montmorency, ſeigneur de Neuville, &c. *Dans l'édition de 1725. effacez ces mots* N... mariée à N.... de Stainville, ſeigneur de Couvonger, gouverneur de Caſal. Cette fille eſt de la branche des ſeigneurs de Lauteſſe.

Dans la même édition il faut réformer les derniers dégrés ainſi qu'il ſuit.

XXI. GUILLAUME-FRANÇOIS de Montmorency, vicomte de Rouſſiers, epouſa *Claire Eugenie*, fille de *Philippe*, comte de Hornes-Havis Kirke, & de *Dorothée* de la Ligne-Arcmberg, & en eut *Guillaume-François*, mort à l'âge de douze ans en 1674. FRANÇOIS, dit *le prince de Montmorency*, qui ſuit: *Marie* de Montmorency, capitaine dans le régiment royal italien en 1691. lieutenant dans celui des gardes Françoiſes en 1691. colonel du régiment de Condé par la démiſſion de ſon frere en 1696. brigadier d'infanterie le 26. d'Octobre 1704. chevalier de l'ordre militaire de S. Louis en 1705. fait priſonnier à l'attaque de Leſſingue le 25. d'Octobre 1708. & repris avant la fin de l'action, nommé maréchal de champ le 30. de Mars 1710. & enfin lieutenant-général des armées du roi le 31. de Mars 1720; *Claude-Alberstine-Roſaline* de Montmorency, nommée fille d'honneur de madame la Dauphine au mois de Juin 1687. morte à Paris le 24. de Juin 1690. âgée d'environ 21. ans, & inhumée le 25. à S. Sulpice; une autre religieuſe aux filles de ſainte Marie à Amiens; *Marie-Thérèſe* de Montmorency, chanoineſſe & dame de Remiremont, puis mariée le 26. de Juin 1702. avec *Claude-Edmé* de Dreux, comte de Nancté, ſeigneur de Carency en Artois, de Torp, &c. capitaine dans le régiment royal des carabiniers, puis meſtre de camp de cavalerie, & ſecrétaire du roi, mort le 12. de Septembre 1730; *Honorine* de Montmorency, chanoineſſe à Mons, & une autre fille morte novice au couvent des filles de ſainte Marie à Amiens.

XXII. FRANÇOIS de Montmorency, vicomte de Rouſſers, appellé *le prince de Montmorency*, colonel du régiment d'infanterie de Condé en 1690. quitta le ſervice en 1696. & mourut à Gand le 14. de Septembre 1704. âgé d'environ trente-cinq ans. Il avoit épouſé *Charlotte-Louiſe* de Saveuſe, baptiſée à ſaint Sulpice le 17. de Novembre 1665. & fille de *François* de Saveuſe, chevalier ſeigneur de Coiſy, & de *Françoiſe* d'Eſtourmel de Fouilloy, de laquelle il eut *François-Louiſe* de Montmorency, née à Paris le 24. d'Août 1696; Louis François de Montmorency, vicomte de Rouſſers, qui ſuit; *Philippe François* de Montmorency, ſeigneur de Coiſy, appellé *le comte de Logny*, capitaine de cavalerie dans le régiment de Toulouſe, avec commiſſion de meſtre de camp; & *François* de Montmorency, né poſthume à Paris le 29. de Novembre 1704. mort en bas âge.

XXIII. LOUIS-FRANÇOIS de Montmorency, comte de Logny, vicomte de Rouſſers, ſeigneur de Neuville appellé *le prince*

Digitized by Google

prince de Montmorency, meſtre de camp de cavalerie à bréver, ayant remis ſa compagnie de cavalerie dans le régiment du roi, partit de Paris le 9. d'Août 1729. pour aller épouſer à Gand la damoiſelle de Belhem, riche héritiere en Flandres.

BRANCHE DES SEIGNEURS BARONS DES QUENCOURT, comtes de Bours, *éteinte.*

XXI. Daniel de Montmorency, ſeigneur d'Eſquencourt, Bours, Guéchart, Villeroye, Tilloy, Retonvilliers, Olizy, Crecy, &c. fut ſucceſſivement premier capitaine dans le régiment du maréchal de Schulemberg, enſeigne de la compagnie des gendarmes du ſeigneur de Soyecourt, lieutenant-général en Picardie, capitaine d'une compagnie de chevaux-legers dans le régiment de la Ferté, qu'il commanda pendant dix ans, puis meſtre de camp d'un régiment de cavalerie, maréchal de camp, & enfin lieutenant-général des armées du roi, & vivoit encore en 1666. Il avoit épouſé *Marthe* le Fournier de Neuville, morte le 13. d'Avril 1650. & dont le corps fut porté le 20. du même mois à Arten ville près de Roye en Picardie, lieu de ſa ſépulture. On lui donne une ſeconde femme du nom de Wathuel, veuve du ſeigneur de Sorel Saint Sulpy. Il eut de la premiere *Benjamin-Alexandre-Céſar* de Montmorency, comte de Bours, baron d'Eſquencourt, ſeigneur de Guechart, &c. qui fut durant vingt ans capitaine de chevaux-legers au régiment de Clérambault, & qui mourut au mois d'Avril 1702. ſans poſterité. Des mémoires lui donnent pour femme *Jeanne-Magdelene* de Laval; quoiqu'il en ſoit il n'en eut point d'enfans. On lui donne *auſſi pour frere dans l'édition du dictionnaire de 1725.* d'après l'*Hiſtoire de ſ grands officiers de la couronne*, imprimée en 1712. un prétendu *Jean* de Montmorency, baron de Neuville, ſeigneur d'Auchy, qui fit abjuration du Calviniſme le 21. & non le 22. de Juillet 1700. âgé de 20. ans, ce qui a été ſuivi dans la derniere édition de l'*Hiſtoire des grands officiers*, tome III. imprimée en 1728. page 616. B. mais on n'a pas fait attention que n'etant âgé que de 20. ans en 1700. il ne pouvoit être fils de *Marthe* le Fournier, morte dès l'an 1650. Ce prétendu *Jean* de Montmorency étoit *Jean* le Fournier, qui joignoit à ſon nom celui de Montmorency, & qui ſe qualifioit baron de Neuville, ſeigneur d'Auneu, ſaint Acheu, Cayeux, Montigny, Auchy, Feté, &c. Il étoit fils de *Jean* le Fournier, ſeigneur de Neuville, qui ſe retira pour cauſe de religion en Angleterre en 1686. & petit-fils d'*Iſaac* le Fournier, ſeigneur de Neuville, & de *Magdelene* de Montmorency, ſœur de *Daniel* de Montmorency, ſeigneur d'Eſquencourt. Après la mort de *Benjamin-Alexandre Céſar* de Montmorency, comte de Bours, ſa ſucceſſion, qui étoit conſidérable, & de quatre cens mille livres au moins, fut réclamée par ce *Jean* le Fournier, ſeigneur de Neuville, au droit de ſon pere, réfugié en Angleterre; mais par arrêt du parlement de Paris du 5. de Mai 1706. elle fut adjugée à Guillaume-Nicolas du Bois, chevalier ſeigneur de Belloſtel, & Céſar-Alexandre du Bois, écuyer, ſon frere, capitaine de cavalerie dans le régiment du Luc, comme fils & héritier de François du Bois, chevalier ſeigneur de Belloſtel, qui au jour du décès du comte de Bours, s'étoit trouvé le plus proche parent qu'il eût en France, étant fils de Charles du Bois, ſeigneur de la Freſnaye, & de *Marie* de Montmorency, tante du comte de Bours, des biens duquel il s'agiſſoit.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AQUEST, & de Villerote.

XXI. Daniel de Montmorency, ſeigneur de la Courtaubois, paroiſſe de Mons, diocèſe d'Amiens, & d'Aqueſt, épouſa *Marthe* de Halait, fille de *Maurice* de Halart, & d'*Antoinette* le Fournier, & mourut en 1686. à l'âge de ſoixante-douze ans, laiſſant pour enfans Daniel de Montmorency, ſecond ſeigneur de la Courtaubois qui ſuit: Amaulri-Louis de Montmorency, *dont il ſera parlé après ſon frere*: Henri de Montmorency, capitaine au régiment d'Orléans, tué à Mayence à l'âge de dix-huit ans; *Antoinette Geneviéve* de Montmorency, fille majeure, l'an 1678. & morte en 1681. ſans alliance; *Judith* de Montmorency, mariée par contrat du 8. de Février 1700. avec *Alexandre* le Vet, chevalier ſeigneur de Vaſſorterie, capitaine & major d'un régiment de dragon, & morte ſans enfans le 21. de Novembre 1713.

Catherine de Montmorency, femme de *François* de Fontaines, colonel d'infanterie, morte ſans enfans; *Charlotte* de Montmorency, mariée avec *Charles* de Lamité, chevalier ſeigneur de Larec; *Marthe* de Montmorency, mariée avec *Pierre* de la Grené, ſeigneur de la Morte; *Marie* de Montmorency femme du ſeigneur de Selincourt, capitaine dans le régiment du roi infanterie, morte le 11. de Novembre 1706; & *Magdelene* de Montmorency, qui étoit veuve en 1704. de *Philippe* de Carbonnet, chevalier ſeigneur de la Motte-Montpaſſe, capitaine au régiment de Nivernois. Elle ſe rémaria depuis avec *Guillaume-Nicolas* du Bois, ſon couſin du troiſiéme au quarriéme degré, chevalier ſeigneur de Belloſtel, comte de Bours.

XXII. Daniel de Montmorency, II. du nom, chevalier ſeigneur de la Courtaubois, & d'Aqueſt, capitaine d'une compagnie de la brigade d'Achy dans le regiment royal des carabiniers, fut reçû chevalier des ordres de N. D. du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jéruſalem le 6. de Février 1705. & fut fait au mois de Septembre 1706. meſtre de camp d'un régiment de cavalerie vacant par la mort du marquis de Vetac. Il mourut à Montauban au mois de Septembre 1708. âgé d'environ cinquante ans. Il avoit été marié 1°. avec *Marie* de Leſcar; & 2°. à Paris dans la paroiſſe de ſaint Sulpice le 30. d'Octobre 1699. avec *Charlotte* le Vet de Bumenard, âgée alors d'environ trente-cinq ans, fille de *Louis* le Vet, chevalier ſeigneur de Buménard, & de feue *Eliſabeth* de Sartavilliers. Il laiſſa de la premiere Joseph-Alexandre de Montmorency, qui ſuit; & *Charles* de Montmorency, reçû chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jéruſalem le 17. de Décembre 1712. capitaine puis colonel d'infanterie réformé à la ſuite du régiment de Bourbon, & ci-devant premier gentilhomme de la chambre de Charles de Bourbon, comte de Chatollois.

XXIII. Joseph-Alexandre de Montmorency, reçû chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de ſaint Lazare de Jéruſalem le 17. de Décembre 1716. fut auſſi capitaine dans le régiment de Bourbon infanterie, & étoit en 1723. meſtre de camp de cavalerie à bréver. Depuis ayant paſſé à la cour d'Auguſte, roi de Pologne, électeur duc de Saxe, ce prince le fit au mois d'Août 1727. ſous-commandant de ſes chevaliers gardes, & lieutenant-général de ſes armées en Saxe, & il épouſa la comteſſe de Pociei, veuve du grand général de l'armée de la couronne de Pologne. Il ſervit de ſecond au ſeigneur de Vicedome, miniſtre d'état & grand chambellan de l'électorat de Saxe, dans le combat ſingulier où ce dernier fut tué en Pologne près de Warſovie par un François appellé *le marquis de Saint Gilles*, le 13. d'Avril 1726.

XXII. Amaulri-Louis de Montmorency, chevalier, ſecond fils de Daniel de Montmorency, ſeigneur de la Courtaubois, & d'*Antoinette* le Fournier, fut élevé page du roi en ſa grande écurie, & entra en 1685. dans la premiere compagnie des mouſquetaires de ſa majeſté, dont il fut ſous-brigadier depuis 1704. juſqu'en 1714. Il fut marié à Paris en la paroiſſe de ſaint Sulpice à l'âge de trente-cinq ans le 25. de Novembre 1699. avec *Etiennette* le Normand, âgée alors de vingt-ſix ans, fille de *Pierre* le Normand, de la ville de Quebec en la Nouvelle France, & de *Catherine* le Normand. Il en a eu *Marie-Etiennette* de Montmorency, née le 9. & baptiſée le 11. de Juillet 1700. morte le 20. d'Octobre 1701. & enterrée à ſaint Sulpice; & *Louis-Anne* de Montmorency, né le 2. & baptiſé le 4. de Juillet 1704. capitaine au régiment de Bourbon infanterie l'an 1728.

Il y a une branche de la maiſon de Montmorency établie en Bretagne, qui a été donnée au public pour la premiere fois dans la troiſiéme édition des grands officiers de la couronne, tome III. imprimée en 1728. page 599. & ſuivantes. Elle deſcend de Georges de Montmorency, ſeigneur de la Neuville en partie, *fils naturel* de Georges de Montmorency, baron d'Aumont, ſeigneur de la Neuville, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de ſa chambre, & la branche de Foſſeux, & de damoiſelle *Françoiſe* de Bouquerie, fille de *Claude* de Bouquetie, ſeigneur de la Pallieve en Ponthieu, & d'*Anne-Marie* Poitiere. Il fut légitimé comme enfant de

Digitized by Google

pere & mere ſolus, & non mariés, par lettres du roi Henri III. données à Paris au mois de Février 1576. & regiſtrées le 2. de Mars ſuivant en la chambre des comptes. Nonobſtant ces lettres de légitimation les deſcendans ont prétendu qu'il devoit être regardé comme légitime, le défaut de ſa naiſſance ayant été réparé par le mariage ſubſéquent de ſes pere & mere. Pour prouver leur prétention, ils ont produit entr'autres piéces une quittance de Georges de Montmorency faite en ſon château d'Aumont le 24. de Mai 1581. de la ſomme de 1600. livres du reſte de plus grande ſomme pour les deniers dotaux à lui promis par le contrat de mariage d'entre lui & *Françoiſe* de Bouqueríe, ſon épouſe; une procuration du 10. de Juillet 1582. donnée par le même à dame *Françoiſe* de Bouſquerie, ſon épouſe, & une obligation paſſée le 11. du même mois de Juillet 1582. par le même Georges de Montmorency, faiſant tant pour lui que pour haute & puiſſante dame *Françoiſe* de Bouquerie, ſon épouſe. Ils ont encore rapporté quelques certificats qui ſont favorables à leur prétention. Cette branche ne ſubſiſte plus en 1735. qu'en la perſonne de François de Montmorency, chevalier ſeigneur de la Riviere d'Abarets, Monjonner, la Vrilliere & la Touche, né le 8. d'Octobre 1676. Il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie de nouvelle levée le 25. de Juillet 1702. & de celui de Breſſe en 1704. Il reçut une bleſſure au col le 10. de Juin 1712. en chaſſant les ennemis qui faiſoient un fourage aux environs de Beuvrage près de Valenciennes, & il fut fait brigadier des armées du roi le premier de Février 1719. Il a été marié avec *Emilie-Felicité* de Cornullier, fille de *Touſſaints* de Cornullier, marquis de Châteauſemond & Ver, baron de Montrelais, préſident à Mortier du parlement de Bretagne, & en a eu *Marie* de Montmorency, fille unique, née au mois de Janvier 1721. & mariée en 1733. avec ... le Sénéchal, marquis de Carcado, en Bretagne; fait colonel du régiment de Breſſe ſur la démiſſion de ſon beau-pere par commiſſion du 15. d'Octobre 1733.

MONTMORENCY, (Anne de) premier baron, pair, maréchal, grand-maître & connétable de France, &c. *Dans les deux derniers éditions de ce dictionaire il eſt dit qu'il ſecourut* Corbie, Terouane & Marſaille, *liſez, qu'il ſecourut* Corbie, Terouane & Marſeille.

MONTMORT, (Pierre Remond de) né à Paris, d'une famille noble, le 27. d'Octobre 1678. étudia en droit malgré lui après ſon cours d'humanités; & ne pouvant fléchir ſon pere, qui vouloit en faire un magiſtrat, il ſe ſauva en Angleterre, d'où il paſſa dans les Païs-Bas, & enſuite en Allemagne chez M. de Chamois ſon parent, plénipotentiaire de France à la diéte de Ratiſbonne. Ce fut-là que M. de Montmort lut la *recherche de la vérité*, & il en éprouva deux effets, il devint philoſophe & véritable Chrétien. Il revint en France en 1699. & perdit M. de Remond ſon pere deux mois après ſon retour. M. de Montmort âgé de vingt deux ans, maître de lui-même & d'un bien aſſez conſidérable, n'étudia plus que la philoſophie & les mathématiques, ſuivant en tout les conſeils du pere Malebranche de l'Oratoire. En 1700. il fit un ſecond voyage à Londres pour y voir les ſçavans, & peu de tems après, ſon frere cadet qui avoit été revêtu d'un canonicat de Notre-Dame de Paris, ſans trop conſulter ſon inclination, engagea ſon aîné à en accepter une démiſſion. M. de Montmort y ayant conſenti avec beaucoup de peine, porta à la rigueur tout le poids dont il venoit de ſe charger, & ne donna à l'étude que les momens qui ne le demandoient point aux offices complets du jour & de la nuit, mais auſſi donna-t-il aux mathématiques tous ces momens de ſurplus ſans en perdre aucun. Il fit vers ce tems-là imprimer à ſes frais l'ouvrage de M. Guiſnée ſur l'*application de l'algebre à la géometrie*, & celui de M. Newton ſur la *Quadrature des courbes*. Il marioit ou faiſoit religieuſes des filles à qui le bien & les ſecours manquoient, & il ne manquoit dans nulle occaſion ni à l'amour des ſciences, ni à celui du prochain. Il quitta ſon canonicat & l'habit eccléſiaſtique en 1706. ſe maria avec mademoiſelle de Romicourt, petite niéce de madame la ducheſſe d'Angouleſme, & paſſa depuis la plus grande partie de ſa vie à la campagne, & ſur-tout à la terre de Montmort qu'il avoit achetée en 1704. Il donna en 1703. ſon excellent *Eſſai d'analyſe ſur les jeux de hazard*, & ſe fit par-là connoître & rechercher des plus habiles mathématiciens avec qui il fut en liaiſon, tant en France que dans les pays étrangers. Mais la mort de madame la ducheſſe d'Angouleſme, arrivée en 1713. dérangea un peu ſes études pour quelque tems. Cette princeſſe, belle fille de Charles IX. mourut chez M. de Montmort, & à ſa terre même, où elle occupoit depuis trois ans un corps de logis; & en faiſant M. de Montmort ſon exécuteur teſtamentaire, elle lui laiſſa deux procès qui l'obligerent ſouvent d'aller à Verſailles & au palais à Paris. M. de Montmort compoſa ſon épitaphe, lui fit faire des obſéques magnifiques, & malgré les embarras où cette mort le jetta, il ne laiſſa pas que de donner en 1714. une ſeconde édition de ſes *jeux de hazard*, conſidérablement augmentée, & enrichie de ſon commerce épiſtolaire avec MM. Bernoulli, oncle & neveu, célebres mathématiciens. En 1715. il fit un troiſiéme voyage en Angleterre, pour y obſerver l'éclypſe ſolaire qui devoit être totale à Londres, & avant que de s'en retourner, la ſociété royale de cette ville l'aggrégea à ſon corps. Par reconnoiſſance M. de Montmort lui envoya un grand écrit ſur les *ſuites infinies*, qu'elle fit imprimer dans ſes *tranſactions* en 1717. Il deſtinoit un pareil morceau à l'académie des ſciences de Paris, où il avoit été reçû aſſocié libre en 1716. mais ayant été attaqué de la petite vérole en 1719. il en mourut à Paris le 7. d'Octobre. Il travailloit depuis quelque tems à l'*hiſtoire de la géometrie*, mais il avoit peu avancé cet ouvrage. Tous les pauvres, & ſur-tout les paiſans des trois paroiſſes dont il étoit ſeigneur pleurerent amérement ſa mort. Ils perdoient un pere. * Son éloge par M. de Fontenelle, dans l'*hiſtoire de l'académie des ſciences*.

MONT-NOTRE-DAME, célebre abbaye de l'ordre de Cîteaux, bâtie à un quart de lieue de la ville de Provins, fut fondée vers l'an 1236. & brûlée l'an 1298. Depuis elle fut pillée par les Anglois au commencement du XV. ſiécle. L'abbé de Cîteaux diſperſa alors les religieuſes en différentes maiſons, mit l'abbeſſe dans le monaſtere du Threſor en Normandie, & réunit le revenu à l'abbaye de Prulli. Depuis, l'abbé de Prulli envoya un de ſes religieux ſur les lieux, tant pour avoir le ſoin du temporel, que pour acquitter les meſſes qui étoient de fondation. Les choſes demeurerent en cet état juſqu'en 1648. que Dom Nicolas Deſlyons, ou des Lyons, religieux de Prulli, & prieur du Mont-Notre-Dame, remit les choſes en leur premier état. Un jour que ce religieux étoit dans ſa chambre, un eſſain de mouches y vint fondre tout d'un coup. Il voulut le diſſiper & ne le put. Au milieu de l'agitation qu'il ſe donna, il dit en lui-même: « Autrefois, cette maiſon a été habitée par de ſaintes vierges, qui par » la douceur de leur vie reſſembloient à des abeilles, Dieu » ne voudroit-il pas me faire connoître par cet événement, » que je dois y rétablir des abeilles ſpirituelles, & remettre » les choſes en leur premier état? » Comme il rouloit cette penſée dans ſon eſprit, il la communiqua à un de ſes amis qui l'y confirma, & lui conſeilla de réſigner ſon bénéfice en cour de Rome à madame d'Auvet des Marets, abbeſſe du Mont-Sainte-Catherine. Le pere des Lyons y conſentit. On fit venir des bulles de Rome; on eut le conſentement du roi; la nouvelle abbeſſe fit ſon noviciat au monaſtere de Champ-Benoit, elle fit profeſſion, & depuis ce tems-là Dieu a beni cette abbaye, où il y a toûjours eu depuis vingt-quatre religieuſes. Champ-Benoit étoit autrefois une abbaye de l'ordre de Cîteaux, mais aujourd'huice n'eſt plus qu'un prieuré de l'ordre de ſaint Benoît, à la nomination de l'archevêque de Sens, qui en eſt ſupérieur. * *Mémoires du tems. Voyage litteraire* de dom Martenne & de dom Durand, Bénédictins de la congrégation de ſaint Maur, *tom. 1. premiere partie, &c.*

MONTREUL ou MONTREUIL, (Matthieu de) *cherchez* MONTEREUL.

MONTREUX. (Nicolas de) *Ajoûtez au Moreri éditions de 1725. & de 1732. que* ce gentilhomme naquit vers 1561. *qu'*il fut auteur dès l'âge de ſeize à dix-ſept ans, *& qu'*il mourut en 1604.

MONT-SAINT-MICHEL, *voyez* SAINT MICHEL.

MONT-SAINT-QUENTIN, abbaye, *cherchez* QUENTIN.

MOPINOT, (dom Simon) religieux Bénédictin de la

Digitized by Google

congrégation de saint Maur, ne à Rheims en 1685. d'une famille honnête, fit son cours d'humanités dans cette ville, & après ses premieres études, il alla en 1700. à saint Faron de Meaux pour y prendre l'habit de Bénédictin. Il fit profession dans la même abbaye le 18. de Février 1703. Il fit ensuite son cours de philosophie & celui de théologie à saint Denys en France, & pendant l'un & l'autre il fut comme il l'avoit été dès son enfance, dans son noviciat, & depuis sa profession, un modele de piété & de régularité. Après l'année de récollection qui suit chez les Bénédictins les cours de philosophie & de théologie, on l'envoya professer les humanités & la rhétorique à Pont-le-Voi, dans le diocèse de Blois. Pendant qu'il y régentoit la rhétorique en 1714. il alla Rheims pour y prêcher à la profession de sa sœur religieuse de sainte Claire, & il le fit avec tant d'onction & de solidité, qu'il laissa lieu de douter si la chaire ne devoit pas être son occupation principale. Ses supérieurs en disposerent autrement. Ils l'appellerent à Paris en 1615. ou environ & feu dom Pierre Coustant se l'associa pour travailler à cette laborieuse collection des lettres des papes, dont le premier volume fut publié à Paris en 1721. *in-fol.* L'épître dédicatoire au pape Innocent XIII. est de dom Mopinot, à qui l'on doit aussi l'ordre, l'élégance & la délicatesse qu'on admire dans l'excellente préface qui est à tête de ce premier volume. Rome néanmoins n'en ayant pas été contente, parce qu'on n'y avoit pas parlé assez favorablement, à son gré de ses prétentions, dom Mopinot fut obligé d'écrire, pour la défense de cet ouvrage, plusieurs lettres qui n'ont point été imprimées. Après la mort de dom Coustant arrivée en 1721. dom Mopinot fit connoître au public les vertus & les talens de ce religieux, par un mémoire qu'il fit imprimer dans le Journal des sçavans du 12. Janvier 1722. & se trouvant par cette mort chargé seul de la continuation de la collection des lettres des papes, il y donna tout le tems que l'office divin auquel il a toujours assisté régulierement le jour & la nuit, & les autres exercices du monastere, auxquels il fut toujours très-fidele, lui laissoient de libre. Il étoit près de faire imprimer le second volume, lorsqu'il mourut d'une dysenterie violente, après plus d'un mois de maladie, le 11. d'Octobre 1724. à onze heures du matin dans la trente-neuviéme année de son âge. Sa mort est une perte pour la congrégation, pour le public & pour l'Eglise. Dom Mopinot réussissoit également en prose & en vers, & il écrivoit en latin avec toute la pureté & toute l'élégance des meilleurs auteurs. Lorsqu'il n'étoit encore qu'écolier, ce qu'il faisoit en vers & en prose étoit trouvé si parfait, que tout ce qui sortoit de sa plume étoit proposé pour modele, & que M. l'abbé de Louvois, qui avoit l'inspection du collége à Rheims, vouloit le lire & en étoit charmé. Etant professeur de rhétorique, il fit une tragédie qui fut fort goûtée. On chante dans plusieurs monasteres de la congrégation des hymnes que de bons connoisseurs mettent au-dessus même de celles de M. de Santeul de S. Victor. Il n'eut pas moins réussi dans la satyre, si sa piété n'eut arrêté son génie. Il fait en ce genre un nombre de piéces qu'il a supprimées lui-même autant qu'il lui a été possible. Cependant, quoique ses vers fussent excellens, souvent ils les faisoit fur le champ, tels que ceux qu'il fit après avoir offert le S. sacrifice de la messe pour feu M. de Langle, évêque de Boulogne, & qui sont rapportées dans les *mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le P. Desmolets, & imprimés à Paris. Dom Mopinot les fit en sortant de l'autel & avant que d'être rentré dans la sacristie. On a encore de lui l'épître dédicatoire qui est à la tête du *Thesaurus anecdotorum* des PP. DD. Martenne & Durand, & un éloge funebre composé en latin en forme de prose quarrée, ou style lapidaire, à l'honneur de M. Prousteau, professeur en droit dans l'université d'Orléans. Cet éloge est à la tête du catalogue de la bibliothéque publique d'Orléans, léguée par M. Prousteau, imprimé en 1721. *in-4°.* Dom le Cerf, dans sa bibliothéque des auteurs de la congrégation de S. Maur, a eu tort de donner cet éloge à dom Billouet que le Journal des sçavans de Déc. 1731. n'a pas dû appeller dom Brouet, ni nommer deux fois dom Coustant, dom Constant. Ce même Journal en parlant de dom le Richoux de Norlas, qui a repris la premiere faute dans dom le Cerf, auroit dû avertir aussi, comme a fait l'auteur de l'éloge de dom Mopinot, dont le Journal donne l'extrait en cet endroit, que ce dom le Richoux de Norlas est un nom supposé, sous lequel M. Perdoux de la Perriere, sçavant gentilhomme d'Orléans, s'est caché. On lui a attribué les préfaces de la *Collectio amplissima* des PP. DD. Martenne & Durand, mais on prétend qu'elles ne sont pas de lui. * *Voyez* l'éloge de dom Mopinot par M. Goujet, chanoine de saint Jacque de l'Hôpital, au *tom. 10. premiere partie des mémoires de lettr. & d'hist.* chez Simart. La bibliothéque de dom le Cerf. *Voyez aussi l'article de dom* MERI *dans ce supplément.*

MORAINVILLIERS D'ORGEVILLE, (Louis de) naquit au diocèse d'Evreux, & entra dans la maison de Sorbonne en 1607. Il en fut prieur en 1608. & prit le bonnet de docteur en 1610. Dix ans après, touché comme on le croit de la terraite de son neveu de Harlay de Saney, qui entra dans la congrégation de l'Oratire à la fin de 1619. il se retira dans la même congrégation au mois d'Avril 1620. Peu après il fut unir à la maison de Paris l'abbaye de N. D. des Chatelliers, dans l'Isle de Rhé, dont M. de Harlay s'étoit démis en sa faveur. Son neveu ayant été nommé à l'évêché de saint Malo, il l'y suivit en qualité de grand vicaire, & il lui fut d'un grand secours. Il continua d'employer le même zéle pour le gouvernement de ce diocèse sous M. de Neuville, & il mourut à saint Malo en 1654. Nous avons de lui deux ouvrages: le premier intitulé, *Réponse à un libelle diffamatoire, fait sous le nom de l'ame de la vérité, contre la lettre de monseigneur le reverendissime évêque de Nantes* (M. de Colpean,) *à monseigneur illustrissime cardinal Bentivoglio, comprotecteur de France, adressée au même illustrissime Bentivoglio par Louis de Morainvilliers, docteur en théologie de la faculté de Paris, & prêtre de l'Oratoire de Jesus*, à Paris, chez Etienne en 1622. *in 8°.* Le deuxiéme a pour titre: *Examen philosophiæ Platonicæ, authore Ludov. de Morainvilliers d'Orgeville, presbyt. Orat. D. J. doct. Sorbonico, & vicario generali illustrissimi ac reverendiss. D. Fernandi de Neuville, episcopi Macloviensis*, à saint Malo, chez Antoine de la Mare en 1650. *in 8°.* en deux volumes, dont le deuxiéme n'a paru qu'en 1655. après la mort de l'auteur, par les soins du pere Berthault. Il devoit être suivi d'un troisiéme auquel l'auteur travailloit lorsque la mort l'enleva. * *Mémoires manuscr.* Simon, *lett. crit. tom. 2. p. 61. de l'édition de* M. Bruzen de la Martiniere en 1730.

MORBAC, abbaye de l'ordre de saint Benoît, l'une des plus illustres, non-seulement de l'Alsace, mais aussi de toute l'Allemagne, reconnoît pour fondateur le comte EBERARD. Les anciens appellent cette abbaye *Vivarium peregrinorum.* Le comte la fonda dans un desert affreux, serré de tous côtés de hautes montagnes, qui n'a point d'autres charmes que ceux que l'amour de la pénitence inspire. On y recevoit autrefois tous ceux que l'on croyoit appellés à la vie solitaire & religieuse. Mais depuis du tems, on n'y reçoit personne qui ne fasse preuve de seize quartiers de noblesse; & avant que de donner l'habit à un novice, sept gentilshommes jurent en présence de l'abbé, sur les saints évangiles, que le sujet a tous les dégrés de noblesse requis. De la maniere que le monastere est bâti, il paroît qu'autrefois l'on n'entroit dans l'église que par l'intérieur de l'abbaye, & qu'ainsi l'entrée en étoit fermée aux femmes. On y voit le tombeau du fondateur à côté du grand autel, & à l'opposite celui de sept religieux martyrs, massacrés par les Huns. La bibliothéque dont les livres les plus rares sont les manuscrits, est dans le clocher. * *Voyez* les hiſtoriens eccléſiaſtiques d'Allemagne, & le *Voyage littéraire* des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, *tome 1. seconde partie*, &c.

MOREAU, (René) docteur en médecine, &c. *Dans le Mercure d'octobre de 1725. & de 1732.* on le dit né à Angers: *c'est une faute*: il naquit à Montreuille-Bellay, en Anjou. *Dans le même dictionnaire on ne parle que de* son traité, *De missione sanguinis in pleuritide*: ajoûtez 1°. que cet ouvrage fut imprimé à Paris en 1632. *in 8°.* & que l'on trouve à la fin la vie de Pierre Briſſot, docteur en médecine de la faculté de Paris, par Moreau, en latin: 2°. *que* Moreau a fait encore les ouvrages suivans: *Epistola exegetica ad Cl. V. Baldum de affecto loco in pleuritide*, à Paris en 1642. *in-8°.* & à Rome en 1645. *in-8°. Epistola de Laryngotomia*, avec les

Exercitationes anginæ, &c. de Thomas Bartholin, à Paris, en 1646. *in-8°*. La vie (en latin) de Jacques Sylvius ou du Bois, imprimée avec les ouvrages de ce médecin, à Genève en 1630. *in-fol.* 3°. *Qu'*il a donné une nouvelle édition de l'Ecole de Salerne, en latin, augmentée, mise en meilleur ordre, & ornée des commentaires du sieur de Villeneuve, & des remarques de l'éditeur, à Paris en 1625. *in-8°*. M. Manget parle de René Moreau dans sa bibliotheque des médecins, livre XII. mais, comme les autres, il le dit d'Angers.

MOREAU, (Etienne) *dont on n'a dit que deux mots dans le Morery*, conseiller du roi en ses conseils, avocat general en la chambre des comptes de Bourgogne & Bresse, né à Dijon le premier de Septembre 1639. & mort dans cette même ville le 27. d'Avril 1699. âgé de soixante ans & quelques mois, étoit un homme de beaucoup d'esprit, bon orateur, bon poëte, réussissant également dans l'héroïque comme dans le lyrique, dans la musique, dans les décorations, les devises & les emblêmes; mais trop tailleur, & n'épargnant pas même ses meilleurs amis. On croit que, nonobstant ce défaut, il n'auroit pas laissé d'être maire de Dijon, s'il ne fût mort quelques mois avant l'élection. Ce qui donna lieu à cette épitaphe.

Cy gist des bons mots le grand maistre,
En vers, en prose connoissant,
MOREAU *qui croyant un jour être*
Le tribun de Dijon, en est mort le censeur.

On a de M. Moreau une lettre très-curieuse & bien écrite au sujet de la mort de M. Boisot, abbé de saint Vincent de Besançon. Elle a été imprimée en 1694. à Dijon, chez Ressayre, *in-4°*. & en 1727. dans la premiere partie du quatrieme volume des *mémoires de littérature & d'histoire* recueillis par le pere Desmolets de l'Oratoire. On trouve avec cette lettre plusieurs piéces de poëfies, latines & françoises, composées par différentes personnes à l'honneur de l'abbé Boisot. On a encore de M. Moreau, 1. Un mémoire fort judicieux que ce magistrat présenta au roi en 1686. au sujet du rang des officiers de ce royaume. Ce mémoire ou discours, est la premiere piéce du deuxiéme volume des piéces fugitives recueillies par l'abbé Archimbaud, en 1727. à Paris. 2. Un discours sur l'établissement d'une académie de belles lettres dans la ville de Dijon, *in 4°*. à Dijon en 1693. chez Michard. 3. Plusieurs piéces de poëfies, entr'autres une intitulé, *l'amour & la folie*, dans le deuxiéme volume des piéces fugitives de l'abbé Archimbaud, *page 86*. On a d'ailleurs un recueil des premieres poëfies de M. Moreau, sous le titre de *nouvelles fleurs du Parnasse*, imprimé à Lyon chez Daniel Gayet en 1667. On trouve dans ce recueil des vers sur la mort de Seneque, qui faisoient partie d'une grande explication latine & françoise d'une énigme en tableau, repréſentant la mort de Seneque, que M. Moreau prononça en public au collége des Jesuites de Dijon, où il avoit fait ses études. On a encore de lui plusieurs autres piéces de vers répandues dans les différens recueils de poëfie de son tems; un recueil de réjouissances faites dans la ville de Dijon, au sujet de la naissance de monseigneur le duc de Bourgogne, imprimé chez Grangier en 1682. Une description du feu de joye fait pour la naissance de monseigneur le duc d'Anjou, imprimée chez Pierre Palliot. Une relation de la pompe funebre faite à la sainte chapelle de Dijon, sur la mort du grand prince de Condé, à Dijon en 1687. Une description des réjouissances faites à Dijon au sujet de la prise de Philisbourg par M. le Dauphin, à Dijon, chez Ressayre en 1688. Ces petits ouvrages sont accompagnés de devises, d'emblêmes, de vers, & de desseins de son invention. De plusieurs discours qu'Etienne Moreau a fait à la chambre des comptes aux ouvertures de la saint Martin depuis 1672. le dernier fait en 1676. a été imprimé la même année. On a aussi celui qu'il prononça au parlement de Dijon, à la présentation des lettres de M. le marquis d'Huxelles, lieutenant de roi de la province. Ce discours a été imprimé à Dijon en 1677. chez Grangier. Dans le *funus Santolianum* sur la mort du poëte Santeul, on trouve de M. Moreau deux piéces en vers françois sur le même sujet; on en trouve aussi au-devant de la coûtume de Bourgogne de Taisan, avec un distique latin, dans le tome 2. du *Menagiana*, édition de 1715. &c. M. Moreau de Mautour, son frere, de l'académie des inscriptions & belles lettres, a donné des stances très-belles sur sa mort, & qu'il faut consulter pour connoître la diversité des talens de ce magistrat. Elles commencent ainsi: *Muses, Oranie est mort*, &c. On trouve ces stances dans le quatrieme volume des piéces fugitives recueillies par M. l'abbé Archimbaud, *pag 95*. On voit dans le même recueil, *pag. 98*. l'épitaphe que feu M. du May, conseiller honoraire de Dijon, l'un des plus sçavans hommes & des meilleurs poëtes de son tems, a consacrée à la mémoire de M. Moreau, la voici:

MORÆUS *isto conditus saxo jacet*
Vigil patronus urbisque curiæ,
Voce hinc clientes, inde jura principem,
Virosque juvit principes facundia.
Impressa in ipso publicorum numerum,
Censor severus publicis sermonibus
Legem quot annis, morbus gravis dedit.
Ipsa & MORÆI *scripta jactat Divio,*
Trophæa quæis ornavit, ac festas faces,
MORÆO *utrimque gallicus risit lepos,*
Et ille carminum, & ille musica sciens,
Quæ longus ac lethalis excepit dolor
Sed mox sequitur gloria perennitas.

En parlant des freres d'Etienne Moreau, *dans le peu que l'on a dit de ce magistrat dans le dictionnaire historique de Morery, on dit que* Jacques fut abbé de Hautefeuille en Lorraine: *il fallost dire* d'Hautefeille. *On ajoute que* cette famille est alliée à celle de Souvert-Mullietes *il faut lire* de Souvert-Milieres. * *Mem. de litter. de* Sallengre, à la Haye, *t. 1. seconde partie p. 27. Mem. de litter. & d'hist.* chez Simart, à Paris, *tome 4. pag. 1. & 20.* & dans l'*errata*. Le-Long, *biblioth hist. de la France, pag. 212. 685. 869.* Corneille, *dictionnaire geo. au mot* Dijon: on y trouve un catalogue des ouvrages imprimés de M. Moreau, mais qui ne se trouve pas dans tous les exemplaires de ce dictionnaire. *Mem. du tems.*

MOREAU, (dom Jean-Baptiſte) oncle du ſuivant, & frere d'ETIENNE, né à Nevers en 1645. entra jeune dans l'ordre de Cîteaux, & fut prieur de cette abbaye. Il fut auſſi vicaire de ſon ordre. Il n'étoit que bachelier en théologie. C'étoit un homme d'eſprit & qui avoit beaucoup de piété. Il eſt mort le premier d'Avril 1726. âgé de plus de 81. ans, dans l'abbaye de Villiers, proche la Ferté, au diocèſe de Sens. Il étoit directeur de cette abbaye. Nous avons de ce religieux deux piéces imprimées: Eloge funébre de dame Marguerite le Cordier du Trone, abbeſſe de Villiers, à Paris en 1720. Compliment à madame de Clermont de Chatte, abbeſſe de Villiers, dans le Journal de Verdun, Octobre 1720. On a trouvé parmi ſes papiers, pluſieurs de ſes ſermons: Un traité de la grace compoſé en 1705. Ses ſentimens touchant la prédeſtination & l'accord de la liberté de la grace. Un abregé des conciles généraux de l'Ecriture ſainte, &c. & un traité de l'Euchariſtie, compoſé pour les nouveaux convertis du diocèſe de Rhodes. * *Voyez* ſon éloge par M. Moreau de Mautour, ſon frere, doyen des auditeurs des comptes de Paris, & penſionnaire de l'académie des belles lettres, dans le *Mercure d'Avril 1726.* & ſéparément imprimé à Nancy en 1728.

MOREAU, (Jacques) fils unique d'ETIENNE Moreau, *dont on vient de parler*, naquit à Dijon le 18. d'Août 1663. Il prenoit la qualité de ſieur de Braſſey, quoique cette terre n'ait jamais appartenu à ſa famille. Il prit le parti des armes, & fut capitaine de cavalerie dans le régiment des Cuiraſſiers Eſpagnols du comte de Louvigny. Il eſt mort âgé de ſoixante ans, à Briançon en Dauphiné. Quoiqu'il ne le fût pas livré à l'étude avec autant d'application que ſon pere, ſon génie vif & aiſé ſuppléa en quelque ſorte à ce qui pouvoit lui manquer du côté de l'érudition. C'eſt lui qui eſt auteur du *Journal de la campagne de Piémont ſous le commandement de M. de Catinat*, en 1690. *in-12.* Ce journal eſt court, mais bien fait. Autre Journal de la campagne de Piémont pendant 1691. & du ſiége de Montmélian, ſous M. de Catinat, en

Digitized by Google

1692. *in-12.* Relation de ce qui s'eſt paſſé à Châlon-ſur-Saone à l'entrée du duc de Bourgogne, le 14. d'Avril 1701. *in-4°.* à Lyon, Jacques Moreau a fait d'autres ouvrages d'un genre différent qui lui ont fait peu d'honneur: ſçavoir, la ſuite du Virgile traveſti de Scarron, ou les cinq derniers livres de Virgile traveſti, *in-12.* en 1706. Les bienſéances ſont violées dans tout cet ouvrage. Elles ſont encore plus bleſſées dans le ſuivant: intitulé, *Mémoires politiques, amuſans, & ſatyriques de Meſſire* J. N. D. B. C. de L. colonel du régiment de dragons de Caſanski, & brigadier des armées de ſa majeſté Czarienne, 3. vol. *in-12.* à Veritopolie, chez Jean Diſant-vrai, en 1716. mais réellement à Amſterdam chez Etienne Roger. Dans le troiſiéme volume qui contient bien des poëſies libres, l'auteur a inſeré auſſi deux comédies de ſa compoſition, *la prévention ridicule*, & *l'Eſcroc.* Jacques Moreau épouſa en premiéres nôces *Charlotte* Segaud, de Beaune, & en ſecondes nôces *N.* de la Vallée, fille du grand écuyer du duc de Zell, & veuve du ſieur de la Primaudaye, de la Religion Prétendue Réformée, qu'elle ſuivoit auſſi, mais qu'elle abandonna en faveur de ſon mariage avec M. Moreau.

MOREAU (Jacques) docteur en médecine, fils d'*Aminadab* Moreau, receveur du domaine du roi, & de *Françoiſe* Maſſon, naquit à Châlon-ſur-Saone le 15. de Mai 1647. Il prit le parti de la médecine, & fut diſciple du fameux Patin, qui devint ſon ami. Après ſes études, de retour à Châlon, il y ſoutint dans l'hôpital des théſes publiques, qui excitérent contre lui la jalouſie & la haine des anciens médecins. Ils l'accuſérent d'avoir ſoutenu biens des propoſitions condamnables. Moreau ſe défendit par pluſieurs écrits que les perſonnes ſans partialité eſtimerent. Il mourut le 4. de Juin 1729. Il avoit eu auſſi beaucoup de goût pour la peinture. Ses ouvrages ſont: Conſultation ſur un rhumatiſme, avec une réfutation d'une réponſe qu'on y a faite, à Châlon en 1688. Traité chymique de la véritable connoiſſance des fievres continues, pourpres, & peſtilentielles, avec les moyens de les guérir. &c. à Dijon en 1689. Apologie ſur la maladie d'une damoiſelle. Lettre à un médecin réfugié en Suiſſe, ſur la cauſe des fiévres continues, arrivées en 1709. &c. à Châlon en 1709. Réfutation d'une réponſe faite à la conſultation ſur un rhumatiſme, en 1689. ſans nom d'imprimeur. Réfutation d'une réponſe faite ſous le nom du ſieur Bacot, médecin à Verdun, au ſujet de la lettre écrite à un médecin en Suiſſe. Réfutation de la réponſe de M. Martiny, docteur en médecine à Ville-franche, à la lettre de M. Moreau ſur les fiévres, en 1710. Expoſition des erreurs & des contradictions du même M. Martiny, ſur le même ſujet, en 1711. Diſſertation phyſique ſur l'hydropiſie en 1712. Oraiſon pour obtenir ſon ſalut, à Châlon en 1713.

MOREAU, (Pierre) natif de Paray le Monial dans le Charolois, étoit de la Religion Prétendue Réformée. Il a employé une grande partie de ſa vie à voyager, & il courut ſouvent de grands riſques. Il fut fait priſonnier à Belgrade, & ayant tenté de ſe ſauver, il fut découvert & condamné à être pendu: mais il obtint ſa grace. De retour de ſes voyages, il fit imprimer à Paris l'*Hiſtoire des derniers troubles du Breſil*, (où il avoit demeuré deux ans) entre les Hollandois & les Portugais, depuis 1644. juſqu'en 1648. in-4°. *Relation du voyage de Roulox Baro interprête & ambaſſadeur ordinaire de la compagnie des Indes d'Occident, de la part des provinces unies de la terre ferme du Breſil.* Cette relation ſe trouve dans les relations véritables & curieuſes de Madagaſcar & de Bréſil, *in-4°.* en 1651. par Moriſot. Moreau eſt mort à Paray vers 1660.

MOREL, (Jean) ſeigneur de Grigny, &c. *Ajoûtez, ce qui ſuit dans l'édition du Mercure de 1725.* Il fut maréchal ordinaire des logis de la reine, & valet de chambre, & depuis maître d'hôtel du roi. *On dit que* ſa fille *Camille*, qui étoit fort ſçavante vivoit encore en 1584. *Cela eſt vrai*: mais elle vivoit encore le 20. de Mars 1589. *On s'exprime fort peu correctement ſur* le premier mariage d'*Antoinette* de Loynes, femme en ſecondes nôces de *Jean* Morel. Elle avoit épouſé en premieres nôces *Lubin* Dallier, docteur ès droits, avocat au parlement de Paris, & bailli de ſaint Germain-des Prés, qui vivoit encore en 1540. Elle en eut *Marie* Dallier, qui fut mariée le 18. de Janvier 1552. (vieux ſtyle) avec *Jean* Mercier, profeſſeur & lecteur public du roi en langue hébraïque à Paris. *Voyez* MERCIER, (Jean) *dans le dictionnaire hiſtorique.*

MOREL, (Guillaume) *Dans le Mercure d'édition de 1725. On dit qu'*il eut un frere nommé Jean, qui fut, *dit-on*, mis en priſon pour cauſe de religion, & que les Calviniſtes ont mis au nombre de leurs ſaints. *Tout ce récit eſt faux.* Jean Morel n'a jamais été priſonnier pour le fait de la religion. Il ne mourut point non plus le 25. de Février 1559. Il vivoit encore à Orléans le 27. d'Avril 1562.

MOREL, (Jean) docteur en médecine en la faculté de Montpellier, né à Châlon-ſur-Saone en 1593. étoit très-habile dans la langue grecque & dans la langue latine. Il eſt auteur d'un traité eſtimé, *De febre purpurata, epidemia; & peſtilenti qua ab aliquot annis in Burgundiam & omnes fere Galliæ provincias miſere debacchatur*, en 1641. & en 1654. augmenté. Il étoit auſſi poëte Latin, & on trouve de ſes vers au-devant d'une édition du *Traité de l'indifférence* de Guillaume Bernardon, doyen de Châlon, & d'autres gravés ſur le tombeau de Louis Bétaut, médecin, ſon compatriote, dans l'égliſe des Carmes de Châlon. Morel eſt mort au mois de Septembre 1668. âgé de 75. ans. Il a laiſſé un fils, déja célébre du vivant de ſon pere. *Nous en parlons dans l'article ſuivant.*

MOREL, (Jacques Philibert) fils du précédent, étoit auſſi né à Châlon le 21. d'Avril 1632. Il fut médecin du roi. On a de lui d'excellens *Diſcours anatomiques*, qu'il avoit prononcés en différentes occaſions, & qui ont été imprimés à Châlon en 1716. Il a été encore plus recommandable par une piété exemplaire & perſévérante. A quatre-vingt onze ans il avoit encore l'eſprit ſi preſent, qu'il récitoit des pages entieres d'auteurs grecs & latins qu'il avoit lûs dans ſa jeuneſſe. Il avoit quatre-vingt-quatorze ans commencés quand il mourut le 30. de Mai 1725.

MOREL, (Andoche) Jeſuite, né le 17. de Janvier 1599. à Dijon, fils d'un avocat, ſe fit Jeſuite en 1616. profeſſa dans ſa patrie pendant pluſieurs années, fut recteur à Aix & à Lyon, & mourut à Grenoble le 7. d'Avril 1674. Ses ouvrages montrent quel a été ſon zéle pour la ſociété. On a de lui: Lettre d'un eccléſiaſtique d'Avignon ſur l'année ſéculaire de ſa compagnie, en 1640. Réponſe générale aux lettres répandues dans le public contre la doctrine des Jeſuites en 1646. L'image de la nobleſſe chrétienne propoſée dans la mort du vicomte Alexandre de Paſquier en 1638. Diſcours prononcé au jour des devoirs funébres rendus à la vénérable mere de Chantal, par les religieuſes de la Viſitation de ſainte Marie, en 1642. *Tractatus hiſtoricus de falſo impoſita SS. Patrum ratione docendi fideles tam in fide quam in moribus*, en 1661. Seize diſcours ſur la canoniſation de ſaint François de Sales, en 1605. Relation de ce qui s'eſt paſſé à ſaint Pierre d'Avignon, pour répétmer la licence du carnaval. * Sotwel, *biblior. ſcriptor. ſocier. Jeſu.*

MOREL, (dom Robert) religieux Bénédictin de la congrégation de ſaint Maur, auteur de pluſieurs ouvrages de piété, étoit né à la Chaiſe-Dieu en Auvergne d'une honorable famille en l'année 1653. Il fit ſa profeſſion religieuſe dans l'abbaye de ſaint Faron de Meaux en 1671. Après ſes études à ſaint Germain-dès-Prés, où il s'étoit diſtingué, il y dit ſa premiere meſſe en 1679. & en 1680. on le fit bibliothécaire de la même abbaye. Enſuite ayant été prieur à Meulan, à ſaint Creſpin de Soiſſons, & ſecrétaire du viſiteur de France, il ſe fit décharger de la ſupériorité, & vint demeurer à ſaint Denys en 1699. où il a paſſé le reſte de ſes jours, & s'eſt occupé à compoſer des ouvrages de piété, *dont voici le catalogue.*

Effuſions de cœur, ou entretiens ſpirituels & affectifs d'une ame avec Dieu ſur chaque verſet des pſeaumes & des cantiques de l'Egliſe, à Paris en 1716. *in-12.* 4. voulumes.

Méditation ſur la régle de ſaint Benoît, en 1717. *in-8°.*

Entretiens ſpirituels en forme de prieres ſur les évangiles des Dimanches & des myſteres de toute l'année: ſur la paſſion de N. S. J. C. diſtribuées pour tous les jours du carême: ſur l'Incarnation, diſtribuées pour tous les jours de l'avant, en 1720. *in-12.* 4. volumes.

Entretiens ſpirituels pour la fête & l'octave du Saint Sacre-

Digitized by Google

ment, avec l'office du jour à l'usage de Rome & de Paris, en 1722. un volume *in-12.*

Imitation de *N. S. J. C.* traduction nouvelle, avec une priere affective, ou effusion de cœur à la fin de chaque chapitre, un volume *in 12.* en 1723.

Méditations chrétiennes sur les évangiles de toute l'année, 2. volumes *in-12.* en 1726.

Du bonheur d'un simple religieux & d'une simple religieuse qui aiment leur état & leurs devoirs, un vol. *in-12.* en 1727.

Entretiens spirituels pour servir de préparation à la mort, un vol. *in-12.* en 1727.

Retraite de dix jours sur les principaux devoirs de la vie religieuse, avec une paraphrase sur la prose du Saint Esprit, un vol. *in-12.* en 1728.

De l'espérance chrétienne & de la confiance en la miséricorde de Dieu, un vol. *in 12.* en 1728.

L'office de la semaine sainte, & de celle de Pâques, en latin & en françois, avec des méditations sur chaque jour de la quinzaine, quelques réflexions sur l'office & les cérémonies, & des instructions & prieres pour la confession & pour la communion, un vol. *in-12.* en 1729.

Effusion de cœur sur le cantique des cantiques, un volume *in-12.* en 1730. C'eſt ſon dernier ouvrage imprimé, qui fait le cinquiéme volume des effuſions de cœur ſur les pſeaumes.

Il avoit commencé environ un an avant ſa mort un ouvrage de même genre ſur Job, dont il n'a fait que les onze premiers chapitres. Tous ſes ouvrages ſont imprimés chez Jacques Vincent, libraire à Paris.

Dom Robert Morel a eu beaucoup de part à un ouvrage intitulé : *Vérités de foi & de morale pour tous les états, tirées des ſeules paroles de l'ancien & du nouveau Teſtament, avec des élévations vers Dieu*, un volume *in-12.* Toutes les élévations ſont de lui, ce qui compoſe un tiers de l'ouvrage.

Le R. P. D. Robert Morel avoit la taille petite, le corps mince, la tête longue & groſſe, ſur-tout par derriere, le front en boſſe, le nez long & aquilain, les yeux vifs & petits, la bouche petite & gracieuſe, la voix douce, le viſage long terminé en pointe, le menton bien fini, l'air & l'abord riant, la phyſionomie fine & ſpirituelle. M. Retour, peintre du roi, a tiré ſon portrait avant ſa mort ſans qu'il en ait eu connoiſſance. Son eſprit étoit clair, vif, juſte & fécond : il avoit reçu de Dieu la plénitude de la ſcience des Saints, il excelloit ſur-tout dans les matiéres de piété, la connoiſſance des mœurs & des régles de conduite pour la vie ſpirituelle. Sa converſation étoit vive & délicate, ſes réponſes ſpirituelles & promptes, ſon humeur douce, égale & égayée : mais toujours accompagné d'humilité & de retenue. Ses paroles ne reſpiroient que la piété, la droiture, la charité, la ſincerité & l'innocence des mœurs. Une grande ſimplicité & une modeſtie, dont il ne s'écartoit jamais, lui ſervoient à cacher ſes talens, la beauté de ſon génie. Il eſt mort de la mort des ſaints le Dimanche dix-neuviéme jour du mois d'Août 1731. âgé de ſoixante-dix neuf ans commencés. * *Mémoires du tems.*

MOREL, (André) étoit de Berne en Suiſſe, & de la Religion Prétendue Réformée. Il a été un des plus habiles antiquaires du dernier ſiécle. On en a un témoignage dans cinq lettres latines imprimées en un recueil, que le ſçavant Ezechiel Spanheim lui a écrites, & dans leſquelles il parle de lui très-avantageuſement. Il vint aſſez jeune à Paris & brilla par ſon érudition dans les aſſemblées des ſçavans, principalement dans celle qui ſe tenoit alors dans l'hôtel du duc d'Aumont, où pluſieurs ſçavans travailloient enſemble dans des conférences à éclaircir par les médailles l'hiſtoire des empereurs Romains. Morel, qui avoit rapporté preſque toutes ſes études aux médailles dont il avoit fait ſes délices dès ſa premiere jeuneſſe, & qui en avoit ramaſſé & deſſiné un très-grand nombre, ſoit dans les provinces, ſoit à Paris où le cabinet des médailles du roi lui fut ouvert, ne pouvoit manquer d'être fort utile dans ces conférences, & par conſéquent d'y être bien reçû. Ces ſçavans ne tarderent pas à l'exhorter de raſſembler en un corps toutes les médailles antiques, ou déja publiées dans les livres, ou renfermées dans ſa collection particuliere. Il ſe rendit à leurs deſirs, & il commença à donner un eſſai de ſon travail dans le plan qu'il donna de ſon ouvrage en 1683. Le titre de ce livre imprimé à Paris eſt : *Specimen univerſa rei nummaria antiqua, quod literatorum reipublicæ proponit Andreas Morellius, Helvetius.* Peu après la publication de cet eſſai, M. Rainſſant qui travailloit à mettre par ordre le cabinet des antiques du feu roi, dont il avoit la direction, ayant beſoin d'un aide pour ce travail, demanda & obtint M. Morel qui fut chargé de deſſiner toutes les médailles antiques. Un jour que le roi Louis XIV. ſous les yeux duquel il deſſinoit quelquefois, admiroit l'application qu'il apportoit à ſon travail, ce prince ayant remarqué qu'il conſideroit quelques médailles avec une attention plus particuliere, lui demanda la raiſon. M. Morel la lui dit, & lui fit en même tems le plan d'un grand ouvrage qu'il projetoit. Louis XIV. qui l'écoutoit avec plaiſir, lui ordonna de faire entrer dans ſon recueil toutes les médailles de ſon cabinet. Cependant après qu'il eut fini ce dont il avoit été chargé, comme on ne ſe preſſoit pas de récompenſer ſon travail, il le demanda à M. de Louvois, & n'ayant pas été content de la réponſe de ce miniſtre, il s'en plaignit avec une liberté helvétique qui le fit mettre à la Baſtille au commencement de Juillet 1688. Il dit dans une de ſes lettres manuſcrites adreſſée à M. Toinard le 27. du même mois de Juillet : « Pour ce qui eſt des époques que vous me demandez, je n'en ai point « d'autre en tête que celle depuis que je ſuis ici, ſçavoir, « trois ſemaines. « Et plus bas : « Peut-être que la deviſe de « M. Fouquet me pourroit ſervir, *Incluſum carcer illuſtrat*, « un vers à ſoye : car c'eſt mon travail qui me cauſe ma priſon. « On a prétendu cependant que c'étoit à cauſe de ſa religion. Il fut toujours traité fort honorablement dans ſa priſon, & aux dépens du roi. Ses amis avoient ſouvent la liberté de le viſiter, & lui-même avoit celle de continuer ſes recherches ſur les médailles : on lui fit même porter une partie du moyen bronze du cabinet de ſa majeſté. Il touchoit également la penſion que ſa majeſté lui faiſoit depuis du tems, & depuis le commencement de Juillet 1687. juſqu'au 5. de Janvier 1689. il avoue qu'il avoit reçû plus de deux mille livres. Lorſque M. Rainſſant, garde du cabinet des médailles de ſa majeſté, eut été trouvé noyé dans le canal de Verſailles au commencement de Juin 1689. M. de Villacerf alla trouver M. Morel à la Baſtille, pour lui offrir la place du défunt, à condition qu'il embraſſeroit la religion Catholique ; mais n'ayant pas voulu accepter cette condition, quelque raiſonnable qu'elle fût, ſes amis n'eurent plus la permiſſion de le voir, & lui-même fut beaucoup plus reſſerré. Mais comme on reſpectoit toûjours en lui le mérite, dont il étoit orné, malgré ſon obſtination, M. de Villacerf qui l'eſtimoit ſincérement, ne ceſſa pas de ſolliciter ſa liberté, & il l'obtint enfin. M. Morel ſortit de la Baſtille un Mardi au ſoir 30. d'Août de l'an 1689. Il fut arrêté une ſeconde fois & conduit encore à la Baſtille au mois d'Avril 1690. & il n'en ſortit que le 16. Novembre 1691. à la ſollicitation du grand conſeil de Berne, qui adreſſa à cet effet des lettres d'interceſſion au roi, & à M. Amelot ambaſſadeur de France. M. Morel n'eut pas la place de garde du cabinet des médailles : elle fut donnée à M. Oudinet, qui étoit très-capable de la remplir. *Voyez* OUDINET, RAINSSANT, & DRON. Mais il eut pluſieurs audiences de Louis XIV. qui le reçut toûjours avec plaiſir, & qui lui fit pluſieurs gratifications honnêtes. A la fin de Janvier 1694. le comte de Schwartzemberg qui avoit un beau cabinet de médailles qu'il enrichiſſoit tous les jours l'appella auprès de lui, & M. Morel qui étoit retourné à Berne dès le mois d'Août ou de Septembre mil ſix cens quatre-vingt-douze, ſe rendit à Arnſtad, lieu de la réſidence du comte. Le baron de Spanheim qui étoit retourné à la cour de Berlin depuis le commencement de la guerre de mil ſix cens quatre-vingt-neuf, lui donna un rendez-vous à Hall en Saxe, où l'électeur de Brandebourg, depuis roi de Pruſſe, devoit ſe rendre avec toute ſa cour pour la ſolemnité de l'établiſſement d'une nouvelle univerſité que ce prince vouloit y faire. Dans le premier entretien que M. Morel eut en cette occaſion avec MM. de Spanheim & Frederic-Benedict Carpzovius, ſénateur de Liplic, celui-ci lui promit de lui procurer un libraire à Leipſic pour imprimer ſon grand ouvrage, dont il n'avoit point abandonné le projet, ni pendant ſa

Digitized by Google

détention, ni depuis le recouvrement de ſa liberté. M. Ebe-
rard Danckelman, qui gouvernoit alors toutes les affaires de
l'Electeur de Brandebourg, & à qui M. de Spanheim préſen-
ta auſſi Morel, lui promit pareillement ſa protection & ſes
bons offices auprès de l'électeur de qui Morel eut peu après
une audience qui ne fut pas moins favorable. Flatté de ces
eſpérances, Morel après être retourné à Arnſtad, revint à
Berlin pour viſiter le cabinet de l'électeur, & ſçavoir ce qu'on
avoit réſolu ſur ſon compte. En paſſant à Leipſic il trégla preſ-
que tout avec un libraire pour l'impreſſion de ſon grand re-
cueil, & quand il fut arrivé à Berlin, l'électeur, inſtruit plus au
long de ſon projet, lui fit eſpérer les effets de ſa libéralité, &
conſentit que l'ouvrage lui fût dédié quand il paroîtroit. L'an-
née ſuivante 1695. il fit réimprimer à Leipſic ſon *Specimen*,
retouché & augmenté, & il y joignit cinq lettres de M. de
Spanheim, dont les trois dernieres étoient toutes nouvelles;
les deux premieres avoient été inſerées dans la premiere édi-
tion du *Specimen*, fait à Paris, mais elles parurent ici fort
augmentées. Ces lettres roulent preſque toutes ſur l'explica-
tion de quelques médailles. M. Liebe en a mis trois à la fin
de ſa *Gotha nummaria*. Quelque tems après, & l'ouvrage
n'étant point encore commencé à imprimer, M. Danckelman,
ſon protecteur, fut diſgracié, & par ſurcroît d'infortune il ſe
vit lui-même attaqué d'une paralyſie du côté droit qui l'obli-
gea d'interrompre ſon travail. Il le reprit cependant lorſqu'il
ſe ſentit un peu mieux, & eſperant toûjours le donner au pu-
blic, il en donna une idée nouvelle dans une lettre au ſçavant
Perizonius qui a été imprimée, & que l'on trouve dans l'écrit
intitulé: *Jac. Perizon. & And. Morel. quæſt. epiſtol. de nummis conſularibus*, à la ſuite de la diſſertation *de ære gravi*,
qui parut en 1713. à Leyde *in-12*. On y trouve encore quel-
ques autres lettres de Morel, parce qu'il eut avec ce ſçavant
un commerce de lettres qui dura peu, Morel étant mort à
Arnſtad le 11. d'Avril 1703. Il a laiſſé un fils qui eſt aujour-
d'hui miniſtre de l'égliſe de Berne. Son grand ouvrage a paru
enfin en 1734. à Amſterdam en deux volumes *in-fol.* non
tel qu'il l'avoit projetté, mais tel qu'il l'avoit laiſſé à ſa mort.
On le doit aux ſoins de Sigebert Havercamp qui l'a orné
d'un commentaire perpétuel de ſa façon, & d'une préface.
Le titre eſt: *Theſaurus Morellianus, ſive familiarum Romanarum nummiſmata omnia*, &c. * *Mémoires du tems.* Lettres
manuſcrites de M. Dron à M. Morel, & de M. Morel à
M. Dron, chanoine de ſaint Thomas du Louvre à Paris.
Bibliotheque raiſonnée, à l'endroit cité dans cet article. Pré-
face du *Theſaurus Morellianus*, &c.

MORERI. (Louis) *Ajoûtez ce qui ſuit pour ſon article.*
1°. Il a donné au public à Lyon en 1671. *in-12.* les *Relations nouvelles du Levant, ou traités de la religion du gouvernement & des coûtumes des Perſes, des Armeniens & des Gaures*, compoſés par le P. Gabriel de Chinon, Capucin. Moreri a mis à la
tête une longue préface où il fait l'éloge de ſon auteur. A l'é-
gard de ſon grand dictionaire hiſtorique, ſi augmenté depuis
lui, quoiqu'il porte toûjours ſon nom, ce ne fût d'abord,
comme on l'a dit à ſon article, qu'un volume *in-fol.* qui parut
en 1674. à Lyon, chez Guerin. Moreri en donna quelques
années après une ſeconde édition augmentée d'un volume.
Le premier étoit achevé quand il mourut, le ſieur Paralyre,
premier commis de M. de Pompone, prit ſoin de l'impreſ-
ſion du ſecond tome, & dédia tout l'ouvrage au roi. Cette
ſeconde édition eſt de l'an 1681. La troiſiéme parut à Paris
en 1683. auſſi en deux volumes *in-fol.* Elle a été faite ſur
la ſeconde. Les deux ſuivantes, dont la quatriéme eſt de l'an
1687. & la cinquiéme de 1688. ont été faites à Lyon en
deux volumes augmentés de quelques articles. En 1689. on
donna à Paris un ſupplément *in-fol.* que l'on attribue à l'abbé
de ſaint Uſſan. Ce ſupplément fut inſeré dans la ſuite dans la
ſixiéme édition, avec de nouvelles corrections & augmenta-
tions, à Amſterdam en 1691. *in-fol.* 4. vol. Jean le Clerc,
fameux miniſtre de Hollande, mort en 1735. en eſt l'éditeur
& l'auteur des corrections & augmentations. La ſeptiéme
édition entierement ſemblable à la précédente, à peu de
choſe près, ſe fit à Amſterdam en 1694. en quatre vo-
lumes *in-fol.* La huitiéme qui lui reſſemble auſſi, parut
encore à Amſterdam en 1698. en quatre volumes *in-fol.*
La neuviéme a été donnée par les ſoins de M. Vaultier à
Paris l'an 1699. en quatre volumes *in-fol.* La dixiéme eſt
encore d'Amſterdam, & a été faite ſur la réviſion de M. le
Clerc l'an 1702. en quatre volumes *in-fol.* La onziéme a été
donnée par M. Vaultier, avec de nouvelles augmentations à
Paris en 1704. en quatre volumes *in-fol.* Elle avoit été précé-
dée d'un *projet* du même pour la correction de ce dictionaire,
à Pariſen 1701. *in-4°.* & elle fut ſuivie de *Remarques critiques* ſur l'édition de 1704. qui parurent en 1706. & dont
M. Bayle donna une ſeconde édition en la même année à
Rotterdam avec une preface & des notes. La douziéme porte
encore le nom de M. Vaultier; elle eſt de 1707. à Paris en
quatre volumes *in fol.* La treiziéme eſt du même lieu, & de
l'an 1712. en cinq volumes *in fol.* M. Du-Pin y a eu beau-
coup de part. En 1714. on imprima un ſupplément dans la
même ville en un gros volume *in-fol.* qui fut réimprimé en
1716. à Amſterdam en deux volumes *in-fol.* avec des aug-
mentations nombreuſes de M. Bernard. La quatorziéme édi-
tion eſt d'Amſterdam en 1717. en ſix volumes *in-fol.* en
comptant le ſupplement qui n'a pas été fondu dans le corps
de l'ouvrage. La quinziéme a été donnée à Paris en 1718.
en cinq volumes *in-fol.* M. Du-Pin y a eu encore beaucoup
de part, & y a inſeré quantité d'articles qui ont fait recher-
cher toûjours cette édition. On y a mis auſſi en leur place les
articles du ſupplémement de Hollande. Cependant comme
ces ſortes d'ouvrages arrivent très-difficilement à un certain
dégré de perfection qui puiſſe les mettre au deſſus de la cri-
tique, MM. de Pouilli, Freret, M. Themiſeuil, & les autres
auteurs qui travailloient alors au journal intitulé, l'*Europe ſçavante*, inſererent dans leur quatriéme tome un mémoire où
l'on fait voir que dans la ſeule lettre Z, qui eſt une des moins
abondantes, il y a pluſieurs fautes & quantité d'articles omis.
M. l'abbé le Clerc, prêtre de la communauté de ſaint Sul-
pice, fit ſur la même édition des remarques beaucoup plus
amples, & en bien plus grand nombre ſur les trois premiers
tomes ſeulement. Ces remarques, où l'on trouve quelque
littérature, mais plus encore de diſpute théologique, ont
été imprimées en trois petits volumes *in-8°.* Le premier en
1719. le ſecond en 1720. & le troiſiéme en 1721. Il en
avoit fait d'auſſi amples ſur le quatriéme volume qui tont
manuſcrites entre les mains de pluſieurs perſonnes. D. Fran-
çois Meri, Bénédictin, fit une *Diſcuſſion critique* de plu-
ſieurs de ces remarques des deux premiers volumes, qu'il pu-
blia à Orléans en 1720. *in-8°.* & où il prit le nom ſuppoſé
de *M. Thomas docteur de Louvain.* On y trouve pluſieurs re-
marques fort judicieuſes. M. le Clerc a parlé de cette diſpute
dans la *Bibliotheque du Richelet. Voyez auſſi l'article* MERY
(D. François) *dans ce ſupplément.* La ſeizième édition du dic-
tionaire hiſtorique parut en 1725. à Paris en ſix volumes *in-fol.* M. de la Barre, de l'académie des belles lettres, & M. le
Clerc, *dont on vient de parler*, y ont fait un grand nombre
d'additions, & quelques corrections & ſuppreſſions; &
M. Vailly, avocat, a retouché en quelques endroits les gé-
néalogies. En 1731. on réimprima à Baſle en ſix volumes
in-fol. le dictionaire hiſtorique ſur l'édition de 1725. dont
on a augmenté un aſſez grand nombre d'articles, ſans com-
pter beaucoup d'autres nouveaux que l'on y a mis. Mais on
y a fait très-peu de corrections, & preſque par tout l'édition
de Paris ſe trouve copiée dans celle-ci juſqu'aux fautes d'im-
preſſion. Dans le même tems on réimprimoit à Paris l'édi-
tion de 1725. qui parut à la fin de Février 1732. auſſi en
ſix volumes *in-fol.* Preſque toutes les généalogies y ſont ré-
tablies dans la vetité par M. de Lavaux, & de plus on y a
fait au moins mille corrections ſur les autres articles. Ces
corrections ſont de M. l'abbé G** chanoine de ſaint Jacques
de l'Hôpital. C'eſt contre toute vetité qu'il eſt dit dans une
lettre prétendue du ſieur Brandmuller, libraire à Baſle, in-
ſetée dans les *Mémoires de Trevoux du mois de Juin 1735.*
que l'on ne trouve pour toutes corrections dans cette édition
de 1732. que *quelques notules de parti.* Croit-on en impoſer
ainſi au public qui a des yeux, & qui voit le contraire en
une infinité d'endroits de cette edition de 1732. qui en effet
eſt déja enlevée. *Voyez le reſte de ce qui regarde* M. MORERI
à ſon article dans le dictionaire hiſtorique.

MORESTEL, (Pierre) prêtre, docteur en théologie,
chanoine de la collégiale de S. Louis de la Sauſſaye, au dioceſe

Digitized by Google

d'Evreux, avoit été d'abord curé de saint Nicolas de la Taille dans l'archevêché de Rouen, au pais de Caux, & avoit résigné cette cure le 26. Septembre 1640. Il étoit né à Tournus en Bourgogne. Ce fut lui qui prit soin de l'éducation & des études de Charles d'Elbeuf, duc de Lorraine. Il étoit très-versé dans les belles lettres & dans les langues grecque & latine, & entre ses ouvrages, il y en a plusieurs qui sont encore fort recherchés. On connoit les suivans : *Philomusus, sive de triplici anno Romanorum, mensibus, &c.* en 1605. *Atyptus, sive de priscorum Romanorum fortis*, en 1605. *Les secrets de nature ou la pierre de touche des poetes, &c.* en 1607. *La philosophie occulte des devanciers de Platon, d'Aristote, &c.* en 1607. *De pompa ferali, seu justa funebria*, en 1621. *Artis cabbalistica academia*, en 1621. *Methodus ad acquirendas omnes scientias*, en 1632. *Le guidon des prélats & bouclier des pasteurs*, en 1634. Ce livre fit beaucoup de bruit : ayant d'abord été condamné par l'archevêque de Rouen, l'auteur se pourvut au parlement de cette ville, qui défendit à l'imprimeur d'achever l'impression de la censure du prélat. Pendant ce tems-là la faculté de theologie de Paris à qui l'archevêque de Rouen s'étoit adressé, fit examiner le livre. Moreftel l'ayant sçû, alla trouver les docteurs commissaires, promit de se soûmettre à leur jugement, & obtint qu'il ne seroit point parlé de censure. L'archevêque de Rouen fit aussi casser par un arrêt du conseil toute la procédure du parlement. *Regina omnium scientiarum qua dua ad omnes scientias & artes qui litteris delectantur facile conscendent*, en 1632. *Encyclopedia sive artificiosa ratio & via circularis ad artem magnam Lulii, &c.* en 1646. & 1648. *Le sejour delicieux*, en 1623. Moreftel mourut le 7. de Septembre 1658. dans sa 83. année.

MORHOF, (Daniel-George) naquit à Wismar, ville ancienne & très-fortifiée du duché de Meckelbourg, le 6. de Février 1639. d'une honnête famille. Après avoir fait ses premieres études dans le lieu de sa naissance, il alla à l'âge de seize ans en 1655. à Stetin, où il étudia la philosophie sous Jean Micrælius, l'hebreu sous Joachim Fabricius, & le droit sous Jean Sithmann, sans cependant négliger les belles lettres qu'il a toûjours cultivées. En 1657. il passa à Rostok pour y continuer ses études de droit. Il étoit encore dans cette ville en 1660. lorsqu'il fit une piéce de vers qui plut aux connoisseurs, & qui lui fit donner la chaire de professeur en poëtie dans la même ville. Mais il obtint qu'il n'entreroit en exercice que l'année suivante, & qu'on lui laisseroit auparavant satisfaire le desir qu'il avoit de voyager. Il employa cette année à visiter la Hollande & l'Angleterre, & revint à Rostok en 1661. Mais en 1665. le duc de Holstein ayant fondé une université à Kiel, ce duc engagea Morhof à accepter la charge de professeur en éloquence & en poésie dans cette nouvelle académie. En 1670. il fit un second voyage en Hollande & en Angleterre, & de retour à Kiel il se maria le 23. d'Octobre 1671. Deux ans après, il fut fait professeur en histoire, & l'on ajoûta en 1680. à cette charge celle de bibliothécaire de l'univerſité. L'ardeur qu'il avoit pour l'étude le faisoit suffire à ces différens emplois, & lui faisoit trouver encore du tems pour composer. Mais enfin le travail l'épuisa, & après avoir langui long tems, il mourut à Lubec le 30. de Juillet 1691. âgé de cinquante-trois ans. Il a beaucoup écrit, & la plûpart de ses ouvrages sont estimés. Le premier est *Diatriba de morbis & eorum remediis juridica*, à Rostok en 1658. c'est une thése de droit qu'il soûtint à Rostok, où il traite du droit des malades. Le 2. *Lessus in ciconiam Adrianam*, (c'est-à-dire, appellée Adrien) *carmen jocularе & ludicrum*, à Rostok en 1660. *in-4°.* ce fut cette piéce qui lui procura la chaire de professeur en poésie. Le 3. *Dissertatio de enthusiasmo & furore poetico*, à Rostok en 1661. *in-4°.* Le 4. *Theologia gentilis politica dissertatio prima de deorum ate principum*, à Rostok *in-4°.* en 1662. elle roule sur le culte idolâtre que les payens ont rendu à leurs princes. Le 5. *Dissertatio de jure silentii*, à Franeker en 1661. *in-4°.* c'est la thése qu'il soûtint le 26. de Septembre 1661. lorsqu'il se fit recevoir docteur en droit en passant par Franeker. Le 6. *Memoria Henrici Rahmii, academiæ Rostokensis jurisconsulti publica oratione celebrata*, à Rostok en 1662. *in 4°.* Le 7. *Querela Halecii ad Neptuni tribunal, carmen jocularе*, à Rostok *in-4°.* en 1662. Le 8. *Prosphonema in Christianæ Kortholti summos in theologia honores*, à Rostok en 1663. *in 4°.* L'auteur y traite de l'accord de la philosophie & de la théologie. Le 9. *Diatribe philologica de novo anno ejusque ritibus*, à Rostok en 1663. *in-4°.* Le 10. *Carmen de ente rationis heroicum jocularе*, à Rostok en 1663. Le 11. *Princeps medicus*, à Rostok en 1665. *in-4°.* C'est une dissertation sur la guérison des écrouelles par les rois de France & d'Angleterre : car il donne aussi cet avantage aux derniers, & il soûtient que cette guérison est miraculeuse. Jean Joachim Zentgrave, théologien de Strafbourg lui a opposé un écrit où il le réfute, à Wittemberg en 1669. Le 12. *Oratio de stribo caufis ob quas multi ad minus solidam aliquam sapientiam perveniant*, en 1666. Le 13. Une traduction latine de quelques traités de physique écrits en Anglois par Robert Boyle, avec qui il étoit lié. Cette traduction parut à Hambourg en 1671. Le 15. *Disputatio de sole signeo academico*, Kilonii en 1672. *in-4°.* Le 16. *Epistola de scripto tonitrem per somnum humanum voces reddente*, en 1672. & 1703. Le 17. *Oratio de intemperantia in studiis, & eruditorum, qui ex ea oriuntur morbis*, en 1672. Le 18. *Epistola de transmutatione metallorum*, à Hambourg en 1673. L'auteur montre beaucoup de crédulité dans cet écrit sur ce que les chercheurs de la pierre philosophale ont dit de la transmutation des métaux. Le 19. *Dissertatio de paralaxi fenfium*, en 1676. Le 20. Un traité écrit en allemand, de la langue & de la poëtie allemande, de leur origine, de leurs progrès & de leurs régles, où il parleausſi de la poëtie des autres peuples, à Kiel en 1682. & à Lubec en 1700. Le 21. *De Patavinitate Livianâ, ubi de urbanitate & peregrinitate sermonis latini universè agitur*, à Kiel en 1685. *in-4°.* Le 22. *Disputatio de eloquentia in tacendo*, à Kiel en 1684. *in-4°.* Le 23. *Phylacrisma, seu de laudibus auri*, à Lubec en 1690. Il y a deux discours : le premier est de Majorato, professeur d'éloquence à Milan : le deuxiéme est de Morhof. Le 24. est l'ouvrage de Morhof qui est le plus connu, & qu'il donna sous le titre de *Polyhistor, sive de notitia auctorum & rerum commentarii*, à Lubec en 1688. *in-4°.* Il parut un troisiéme livre au même lieu en 1692. après la mort de l'auteur, & ces trois livres ont été depuis réunis & imprimés au même lieu en 1695. *in-4°.* En 1708. Jean Mollet en donna une nouvelle édition augmentée, & avec la vie de l'auteur, à Lubec *in-4°.* 2. vol. & enfin Jean-Albert Fabricius, si connu des sçavans, en donna une troisiéme édition en 1732. à Lubec, en 3. vol. *in-4°.* revûs, corrigés & augmentés : c'est la meilleure édition d'un ouvrage où l'on trouve des choses excellentes, mais où la méthode manque. Enfin on a encore de Morhof, *commentatio de disciplina argutiarum*, en 1693. *Collegium epistolicum*, en 1693. *Opera poetica* avec une préface de Henri Murilius, en 1694. *Orationes & programmata*, en 1698. *Dissertationes academica & epistolica*, en 1699. *Delitiæ oratoriæ intimiorii*, *&c.* en 1701. On trouve dans ces derniers recueils plusieurs piéces de Morhof déja imprimées séparément. * *Voyez* son éloge à la tête de son *Polyhistor*, de l'édition de 1708. & de celle de 1732.

MORIGIA, (Bonincontri) de la famille dont le suivant a été, fleurissoit dès le commencement du XIV. siécle. Il étoit de Monza, aujourd'hui ville du duché de Milan. C'est sans raison que plusieurs auteurs, comme Gaspard Bugari, de l'ordre des freres Précheurs, & Paule Morigia, général des Jésuites, font remonter cette famille jusqu'au tems de saint Ambroise. Il faloit se contenter de dire qu'elle est ancienne, & que depuis plusieurs siécles elle jouit à Milan, où il paroît qu'elle vint s'établir dans le XIV. siécle, de tous les privilèges des nobles. Elle fut toûjours fidéle au parti des Gibelins : les Guelphes ennemis de ce parti exilerent le pere de Bonincontri, & le fils n'en fut pas moins favorable aux Viſconti. Il paroît qu'il les défendit par les armes, comme il les appuya de son crédit, & il dit lui-même que le premier jour de Novembre de l'an 1322. il alla à Milan au secours de Galeas Viſconti avec deux cens hommes de pied. En 1329. il fut un des douze que le gouverneur de Monza pour Louis de Baviere, eut pour conseillers, & ce fut la ville qui fit ce choix. En 1343. il fut envoyé en ambassade auprès de l'archevêque de Milan, pour les intérêts de la patrie, & il réussit. Il a écrit l'histoire de Monza depuis l'origine de cette ville jusqu'à l'an 1349. on croit même qu'il avoit poussé

Digitized by Google

pouſſé plus loin cette hiſtoire, mais le reſte eſt perdu, ou n'eſt pas encore publié. Ce que nous en avons, nous le devons aux ſoins du ſçavant Louis-Antoine Muratori qui l'a donné dans le tome XII. de ſes *Scriptor. rer. italic.*

MORIGIA, (Paul) général des Jéſuates, non des Jéſuites, *comme on l'a dit dans le dictionaire de Moreri de l'édition de 1725. car cette faute eſt corrigée dans celle de 1732.*

MORILLON, (Maximilien) prevôt d'Aire, & depuis évêque de Tournay dans le XVI. ſiécle. Il fut le confident particulier du cardinal de Granvelle, ſon grand vicaire, ſon intendant & le plus cher de ſes amis. Il avoit ſon chiffre, & il lui rendoit un compte exact de ce qui ſe faiſoit, & de ce qui ſe paſſoit à la cour de Bruxelles, dont il importoit à Granvelle d'avoir des nouvelles certaines. Ce cardinal ne pouvoit pas ſe repoſer ſur un homme plus capable de le bien ſervir. Morillon avoit non-ſeulement un très-grand eſprit & un profond ſçavoir, mais encore une probité ſinguliere, & une adreſſe admirable. Il étoit laborieux, agiſſant, conſtant, généreux, fidele, doux, diſcret, déſintéreſſé. Le pape Pie V. ayant chargé le cardinal de Granvelle de demander au célébre Michel Baïus, docteur de Louvain, qu'il ſe ſoumît à la cenſure que l'on avoit faite de ſon livre *de libero hominis arbitrio*, il ſe déchargea de cette commiſſion ſur Morillon par deux lettres qu'il lui écrivit de Rome le 13. de Novembre 1567. dont l'une n'étoit que pour lui, & dont il pouvoit montrer l'autre à Baïus. Morillon répondit parfaitement à ce qu'on avoit attendu de ſa prudence, & la cour de Rome dût être contente de ſes députez. On peut voir dans les lettres mêmes de Morillon au cardinal de Granvelle ce qu'il fit pour réuſſir, & quel fut ce ſuccès. L'une eſt datée de Bruxelles le 20. de Juin 1568. & l'autre le 28. de Juin de l'année ſuivante. Baïus donna la rétractation que l'on demandoit; mais on ne lui demanda pas alors de la ſigner. Morillon en dreſſa ſeulement un procès verbal qu'il envoya à Rome, & le pape s'en contenta. Mais depuis on voulut abſolument que ce docteur ſignât ſon abjuration, & le pere Tolet fut envoyé exprès en Flandres pour l'y déterminer. Morillon fut encore chargé de pluſieurs autres affaires dont il s'acquitta avec ſa prudence ordinaire. On a de lui manuſcrit un grand nombre de lettres & de mémoires qui ſont autant de monumens très-précieux pour l'hiſtoire de ſon tems. * *Voyez* les lettres de Morillon au cardinal de Granvelle, imprimées dans le projet de la vie de ce cardinal par l'abbé Boiſot, dans le quatrieme tome, premiere partie des *Mémoires de littérature & d'hiſtoire*, chez Simart.

MORILLON, (dom Julien-Gatien) religieux Bénédictin de la congrégation de ſaint Maur, s'eſt acquis de la réputation par ſes vers françois. Il étoit né à Tours en 1633. & il fit profeſſion chez les Bénédictins de l'abbaye de ſaint Melaine de Rennes le 3. d'Août 1652. âgé de dix-neuf ans. Suivant ſon inclination pour la poéſie, il ne s'occupa que de ſujets de piété afin de ſanctifier cette étude, & il les mit la plûpart de l'écriture-ſainte. En 1668. il donna en vers françois une *paraphraſe du livre de Job*, à Paris, chez Billaine. Celle qu'il a donnée ſur l'Eccléſiaſte parut au même lieu en 1670. Il en publia une autre ſur le livre de Tobie à Orléans en 1674. Son *Poeme de Joſeph*, ou l'*Eſclave fidéle* a été imprimé à Tours en 1679. Il y en a d'autres éditions. Après ſa mort on fit réimprimer à Tours en 1695. un petit recueil de poéſies badines qui n'ont preſque rien qui puiſſe ſoutenir la réputation du poëte. Dom Morillon eſt mort à Rennes le 13. de Janviet 1694. * Dom le Cerf, *Bibliotheque hiſtorique & critique des auteurs de la congrégation de ſaint Maur.*

MORILLOS, (Barthélemi) de Séville en Eſpagne, né en 1613. après avoir cultivé la peinture avec ſuccès dans ſa patrie, il voyagea en Italie, où il ſe fit admirer de nouveau par une maniere de peindre qui lui étoit propre, & qui produiſoit un grand effet. Les Italiens étonnés de la beauté de ſon génie, & de la fraîcheur de ſon pinceau, ne firent point de difficulté de le comparer au célébre Paul Veronèſe. De retour en Eſpagne, Charles II. le fit venir à ſa cour dans le deſſein de le déclarer ſon premier peintre. Mais Morillos s'en excuſa ſur ſon âge qui ne lui permettoit pas de ſe charger d'un emploi auſſi important. Son extrême modeſtie en étoit néanmoins l'unique cauſe. Il mourut en 1685. * *Abecedar. pittorico, pag. 91. Mémoires du tems.*

MORIN, (Jean-Baptiſte) docteur en médecine, & profeſſeur royal de mathématiques à Paris, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui ſuit pour ſuppléer à ce qu'on a dit de cet aſtronome dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. 1°. On dit qu'il refuſa les thèſes de Villon, c'eſt Antoine Veillon, provençal, appellé vulgairement à Paris le philoſophe ſoldat. 2°. On dit qu'en 1635. il donna un livre intitulé, Quod deverſit:* le titre eſt, *Quod ſit Deus. Quod deverſit* n'a pas de ſens. *3°. Le titre de celui qu'il publia en 1631. eſt auſſi exprimé de façon qu'il fait dire à l'auteur ce qu'il n'a pas voulu dire:* il falloit mettre, *famoſis problematis de telluris motu, vel quiete hactenus optata ſolutio. 4°.* Landeberge médecin : *c'eſt plûtôt* Lansberg. Bouillaud, *c'eſt* Bouilliaud. *On a mis auſſi* Naudé, *pour* Neuré, philoſophe, ami de Gaſſendi. *5°. L'Aſtrologia Gallica* de Morin n'a paru qu'après ſa mort, *in-fol.* à la Haye en 1661. Sa vie eſt en tête. Poilly grava ſon portrait en 1687. ſur l'original peint par Flamen; & Claude Mercier, neveu de Morin du côté maternel, le dédia à Guillaume Tronſon, conſeiller ſecrétaire du roi. On lit ces deux vers au bas de ce portrait.

Quis, qualis, quantuſque fuit MORINUS, *habetur*
Ex ſcriptis, cœli Themate & effigie.

On parle dans ſa vie, & dans les *Mémoires* du P. Niceron, tome III. de quelques autres ouvrages *dont on n'a rien dit dans le dictionaire hiſtorique: on peut conſulter ſur cela ces auteurs.* Mais ni les uns, ni les autres ne font mention de pluſieurs opuſcules aſtronomiques du même Morin qui ſont demeurés manuſcrits, *& dont on ne ſera pas fâché que nous parlions.* Le premier deces opuſcules eſt un abrégé de la ſphere, tant céleſte que terreſtre. (*Doctrinæ ſphericæ tam cæleſtis quam terreſtris epitome.* Le ſecond qui eſt plus conſidérable, eſt un traité d'aſtronomie diviſé en deux parties: dans la premiere Morin explique la doctrine de la ſphere, c'eſt-à-dire la théorie de la ſphere & ſa pratique, ou la maniere de s'en ſervir. Dans la ſeconde il donne les théories des planétes démontrées par l'hypothéſe de Copernic, ſelon le ſentiment de Kepler. Il avoit enſeigné publiquement ce traité au collége royal en 1631. & 1632. Ses amis l'engagerent depuis & le preſſerent même de le publier, & à leurs ſollicitations il le revit, l'éclaircit, l'augmenta, & en'abandonna l'original en 1654. à M. François Henri, avocat au parlement, ſon ami. Celui-ci examina de nouveau ces deux traités, car Morin lui communiqua auſſi l'original du premier. Il y mit encore plus d'ordre qu'il n'y en avoit, les corrigea, & les augmenta de telle ſorte qu'il en fit preſque deux traités nouveaux, du vivant même de l'auteur à qui il communiquoit ſon travail. Nous avons vû ces deux traités écrits de la main même de M. Henri qui eſt mort en 1686. ſans les avoir donnés au public. *Voyez* HENRI. La ſeconde partie de cette aſtronomie de Morin, qui contient la théorie des planétes, eſt proprement un troiſiéme traité, & il eſt orné d'une préface particuliere. M. Henri faiſoit une grande eſtime de tres écrits. François Bernier a fait contre Morin un écrit où il le traite aſſez mal. Il a pour titre : *Favilla ridiculi mucri, hoc eſt, diſſertatuncula ridicule defenſa à* Joan. Bap. Morino, *aſtrologo adverſus expoſitam à* Petro Gaſſendo, *Epicuri philoſophiam, per* Franc. Bernerium, *Andegavum, doctorem medicum Monſpelienſem*, à Paris en 1653. *in-4°.* Morin eſt encore plus maltraité dans deux lettres de M. de Neuré de 1649. l'une ſous le nom *de la Roche*, l'autre ſous ſon vrai nom; & dans celle de M. de Barancy, docteur en droit & avocat au parlement, de la même année 1649. toutes les trois écrites pour venger M. Gaſſendi contre les injures de Morin qui avoit obligé M. Gaſſendi à faire ſon apologie contre lui. *Voyez le détail de ce différend à l'article de* NEURE'. (Mathurin de) M. de Neuré dans la ſeconde de ſes lettres rapporte pluſieurs circonſtances de la vie de Morin que nous n'avons point vûes dans la vie de cet aſtronome, tant dans la latine que dans la françoiſe, ni dans le pere Niceron. Il dit 1°. qu'il étoit proche parent du fameux Simon Morin qui fut brûlé à Paris pour ſes ſentimens impies. *Voyez* MORIN.

Digitized by Google

(Simon) a°. qu'il avoit fait le métier de *maître d'école* juſqu'à 40. ans, *allant de porte en porte, la plume à l'oreille, & l'écritoire au côté mendier l'écolier, & gagner le mois montrant à écrire, lire, calculer & compter tant au ſeul qu'à la plume ;* 3°. qu'il n'avoit eu la chaire de profeſſeur royal à Paris qu'à la recommandation de la reine, *ſéduite par l'apparence de mille fauſſes prédictions dont Morin amuſoit ſa crédulité, & dont elle témoigna du regret à ſa mort, ; en voyant ſurpriſe en un tems bien éloigné de celui qu'il lui avoit promis*, &c. Neuré fait voir auſſi dans cette lettre que Morin avoit tort de s'autoriſer du diſcours du pere Charles de Condren, ſecond ſupérieur général de l'Oratoire, touchant l'aſtrologie, pour perſéverer dans l'étude de cette fauſſe ſcience qui lui avoit tant de fois manqué au beſoin, & que ce diſcours l'a condamné loin de l'approuver. Le pere de Condren avoit fait ce diſcours à la ſollicitation du cardinal de Richelieu qui prenoit plaiſir à exercer l'eſprit des auteurs de ſon tems ſur des ſujets ſinguliers qu'il leur aſſignoit, & ſur leſquels il les engageoit d'écrire. L'écrit du pere de Condren ſe trouve parmi ſes autres œuvres : il n'eſt point achevé. *Il faut encore ajouter à ces circonſtances que* Morin enſeigna publiquement la philoſophie à Aix avant l'âge de vingt ans ; qu'il n'en avoit que ſeize quand il fit l'abrégé de la philoſophie magnétique de *Gilbertus Anglus* ; qu'il fut reçû docteur en médecine à Avignon le 9. de Mai 1613. & que Clande Dormi ne l'envoya pas ſeulement en Hongrie, mais d'abord en Allemagne.

MORIN, (Jean) pere de l'Oratoire, &c. *Il faut ajouter & corriger ce que dit ſa fon article du Moreri édition de 1725.* Après être ſorti de la maiſon du cardinal du Perron, il fut quelque tems auprès de M. l'évêque de Langres. Ses *Exercitationes biblica* ſont en deux parties : la premiere parut en 1633. la ſeconde ne fut publiée qu'en 1669. après ſa mort par les ſoins du pere Fronteau, chanoine régulier de ſainte Geneviéve. *On dit qu'il* étoit encore jeune quand il compoſa l'hiſtoire de la délivrance de l'Egliſe, &c. Il avoit plus de 40. ans. *De cette hiſtoire, & de ce qu'il a écrit ſur le progrès de la ſouveraineté des papes, &c. en fait mal-à-propos deux ouvrages :* c'eſt un ſeul volume *in fol.* dont le titre entier eſt, *L'hiſtoire de la délivrance de l'Egliſe par Conſtantin, & de la grandeur & ſouveraineté temporelle donnée à l'égliſe Romaine par les rois de France. Les Antiquitates Eccleſiæ Orientalis*, dont on parle dans le même article, ont paru *in-8°.* à Londres en 1682. *Voyez ce que nous en avons dit à l'article de* SIMON. (Richard) Les ouvrages du pere Morin, *dont on n'a point parlé dans le Moreri édition de 1725.* ſont, *Diatribe de ſinceritate hebraï græcique textus dignoſcenda*, &c. contre Simeon de Muis, & tous ceux qui avoient écrit contre ce qu'il avoit dit de peu favorable à l'autenticité du texte hébreu. Sept lettres latines à Leo Allatius ſur les Baſiliques des Grecs, dans les *Mémoires de litterature & d'hiſtoire* recueillis par le pere Deſmolets, de l'Oratoire, tome premier, ſeconde partie. Un traité *des défauts du gouvernement de l'Orateur*, imprimé en 1653. *in-4°.* Il a laiſſé pluſieurs autres ouvrages qui ſont encore manuſcrits.

MORIN, (Simon) fanatique très-connu dans le XVII. ſiécle, *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri*, naquit vers l'an 1623. à Richemont, près d'Aumale, dans le pays de Caux en Normandie, d'une famille obſcure & peu aiſée. Ne trouvant pas dans ſon pays de quoi ſubſiſter, il vint à Paris, & comme il écrivoit fort bien, il entra en qualité de commis chez M. Charron, tréſorier de l'extraordinaire des guerres ; mais ſon eſprit viſionaire qui ſe manifeſtoit déja, & le peu d'application qu'il donnoit à ſon état, le firent congédier au bout de quelque tems. Il ſe ſervit alors pour ſubſiſter du ſeul talent qu'il avoit, & ſe fit écrivain copiſte. L'oiſiveté & ſon penchant naturel l'entraînerent bientôt dans les viſions des Illuminés qui n'étoient alors que trop communs à Paris ; & ayant été compris dans la recherche que l'on en faiſoit faire, il fut conduit dans la priſon de l'Officialité de Paris. Mais s'y étant bien conduit à quelques égaremens d'eſprit près, qui ſe manifeſterent, on le renvoya comme un eſprit foible qui pourroit ſe rétablir de lui-même dans un état plus commode & plus libre. Morin remis en liberté, ſe logea chez une fruitiere dans la rue ſaint Germain l'Auxerrois près d'un jeu de paume qui eſt à préſent le grenier à ſel. Il y abuſa de la fille de la fruitiere, appellée Jeanne Honadier, l'épouſa enſuite, & en eut pluſieurs enfans. Il fit connoiſſance avec les joueurs qui venoient ſe rafraîchir & boire de la bierre chez ſon hôteſſe, & inſinua les viſions à pluſieurs, dont le nombre augmenta inſenſiblement. Ils ſe rendoient dans ſa chambre, il leur faiſoit de longs diſcours ſur la ſpiritualité telle qu'il l'a conçevoit ; & quoiqu'il fût ſans lettres, & très-ignorant, il ſe fit écouter, & ſa chambre ne pouvant plus contenir la multitude de ceux qui venoient à ſes aſſemblées, il loua un plus grand appartement dans une maiſon voiſine. Le magiſtrat de la police fut informé de ces conventicules, & Morin fut arrêté de nouveau & conduit à la Baſtille le 28. de Juillet 1644. Il y demeura 21. mois, en ſortit ſans aucune autre peine, & continua toûjours de débiter ſes rêveries. Il compoſa alors le livre de ſes *penſées* pour faire connoître ſes ſentimens, & pour ſatisfaire, dit-il, un curé de Paris qui le lui avoit demandé dans ſa priſon. Il diſtribua d'abord cet ouvrage manuſcrit, mais ne pouvant ſuffire à ceux qui le déſiroient, il le fit imprimer ſecrétement avec ce titre : *Au nom du Pere, & du Fils & du Saint-Eſprit. Penſées de Morin, dédiées au roi. Naïve & ſimple dépoſition que Morin fait de ſes penſées aux pieds de Dieu, les ſoûmettant au jugement de ſon Egliſe très ſainte, à laquelle il proteſte tout reſpect & obéiſſance, avouant que s'il y a du mal, il eſt de lui : mais s'il y a du bien il eſt de Dieu, & lui en donne toute la gloire. Suppliant très-humblement toutes perſonnes de quelque condition qu'elles ſoient de le ſupporter un peu pour Dieu à cauſe de la vérité qu'il a à dire, & pour leſquelles il encourerai la condamnation de Dieu, s'il ſe taiſoit. Avec approbation*, 1647. in-8°. *pages* 176. Dans ce livre, qui eſt fort rare, on voit un avant-propos, trois oraiſons à Dieu, à Jeſus-Chriſt, à la Vierge, & quatre épîtres, 1. *au roi* ; 2. *à la reine & à nos ſeigneurs de ſon conſeil* ; 3. *au Chrétien lecteur* ; 4. *aux faux freres fourés en l'égliſe Romaine. Confeſſion de l'auteur. Penſées de Morin. Cantiques ſpirituels. Quatrains touchant les trois états du Chreſien. Miſſive de l'auteur écrite pendant ſa priſon à quelques ames déſireuſes de la perfection.* Il n'y a point d'approbation, quoique le titre porte le contraire. Cet ouvrage eſt un tiſſu de tevêries & d'ignorances qui renferme les principales erreurs condamnées depuis dans les Quiétiſtes, ſi ce n'eſt qu'il les pouſſe encore plus loin. Morin en envoya un exemplaire au curé de ſaint Germain l'Auxerrois, & fut ce que ce curé lui demanda quelle étoit ſa miſſion, & de qui il la tenoit, il répondit qu'il la tenoit de Jeſus-Chriſt même qui s'étoit incorporé en lui pour le ſalut de tous les hommes. Le curé lui demanda s'il penſoit aux châtimens que mériteit un ſentiment ſi impie : Morin répliqua qu'il ne craignoit ni ménaces, ni ſupplices, & qu'il ne ſeroit jamais aſſez lâche pour dire, *Tranſeat à me calix iſte.* Alors le curé indigné de ſon impieté le chaſſa, & en avertit le lieutenant de police, qui envoya le lendemain pour faire arrêter Morin, mais on ne le trouva point. Il avoit changé de quartier & de nom, & s'étoit retiré avec ſa femme & ſes enfans dans l'iſle Notre-Dame, où l'on croit qu'il compoſa ſa *Requête au roi & à la reine régente, mere du roi*, imprimée *in-8°.* en huit pages, & datée du 27. d'Octobre 1647. Il y demande qu'on ne l'arête plus que ſa majeſté ne ſoit inſtruite par elle-même de ſes ſentimens. Mais on n'y eut point d'égard, & on le chercha toûjours juſqu'à ce qu'il découvrit par une rencontre ſinguliere. Le commiſſaire Picart revenant un ſoir de chez un de ſes amis chez qui il avoit ſoupé, accompagné de ſon clerc & d'un laquais, rencontra en ſon chemin un petit garçon qui portoit à ſa main une chandelle allumée enveloppée de la premiere feuille du livre de Morin, & diſpoſée de maniere qu'on liſoit diſtinctement ſur ce papier *penſées de Morin.* A cette vûe le commiſſaire aborda le petit garçon, le queſtionna, remarqua ſon embarras, & pour le faire parler plus clairement, lui dit qu'il étoit intime ami de Morin, & qu'il avoit à lui apprendre une nouvelle qui lui ſeroit plaiſir. Le petit garçon trompé, avoua qu'il étoit ſon fils, & dit au commiſſaire de le ſuivre. Pendant ce tems-là le laquais courut chercher la robe de ſon maître, & avertir le guet. Le commiſſaire entra d'abord ſuivi de ſon clerc, mais ſans robe, & remarquant l'étonnement de Morin, il lui dit

Digitized by Google

qu'ils venoient pour lui rendre leurs hommages en qualité de nouveau Meſſie, & pour recevoir ſes inſtructions, & qu'il y avoit pluſieurs perſonnes de leur connoiſſance qui ſouhaitoient auſſi d'être ſes diſciples. Il lui parla auſſi de ſon livre de *penſées*, dont il fit un ſi grand éloge que Morin lui montra confidemment tout ce qu'il en avoit d'imprimé, avec quantité de lettres qui lui avoient été écrites par diverſes perſonnes. Durant cette converſation le laquais arriva avec la robe de ſon maître, qui l'endoſſa, & ſuivit du guet qui garda la maiſon. A cet aſpect Morin & ſa femme entrerent en fureur : mais la colere ne ſervoit de rien. Le commiſſaire ſaiſit les livres & les papiers, & Morin fut conduit pour la ſeconde fois à la Baſtille, où il demeura juſqu'au commencement de 1649. qu'il en ſortit après avoir fait une rétractation de les erreurs, qu'il fit imprimer la même année. C'eſt un *in-4°.* de quatre pages. Elle eſt datée du 7. de Février. Morin y reconnoit qu'il a été trompé par l'eſprit malin, & détrompé par l'abbé de Montmorency*, auquel il renvoie ceux qui veulent être détrompé comme lui. Quatre mois après il fit imprimer une nouvelle déclaration, ſous ce titre : *Declaration de Morin, de ſa femme, & de mademoiſelle Malherbe, touchant ce qu'on les accuſe de vouloir faire une ſecte nouvelle, & comme quoi ils ont toujours été, & demeureront ſoumis à l'Egliſe.* Cette piece eſt datée du 10. de Juin 1649. & contient quatre pages *in-4°.* Mais dans la ſuite il rétracta l'abjuration qu'il avoit faite entre les mains de M. l'abbé de Montmorency pour ſortir de la Baſtille, dogmatiſa comme de coûtume, & eut part, comme on le croit, aux pieces que François Davenne, ſon diſciple, publia en 1650. & 1651. Le parlement ſe ſaiſit pour lors de lui, le fit enfermer à la Conciergerie, & jugeant qu'il y avoit plus de folie en lui que de malice, le condamna par arrêt à être envoyé aux Petites-Maiſons pour y finir ſes jours. Morin qui oublioit à chaque incident nouveaux la fauſſe fermeté dont il avoit fait parade devant le curé de ſaint Germain, fit encore pour ſortir de ce lieu une nouvelle abjuration le Dimanche 26. de Mars 1656. dans l'égliſe de l'hôpital des Petites-Maiſons, en préſence de deux notaires, du curé & de pluſieurs témoins. Il fit une profeſſion de foi Catholique, & l'on en chanta le *Te Deum.* Mais le cœur n'ayant point eu de part à cette abjuration, il la déſavoua dès qu'il fut en liberté, & recommença à enſeigner ſes erreurs. Il compoſa au mois de Janvier 1661. un écrit intitulé : *Témoignage du ſecond avénement du Fils de l'Homme*, & au mois de Décembre de la même année Jean Deſmarets de Saint-Sorlin feignant de vouloir être ſon diſciple, tira de lui tout le ſecret de ſes ſentimens. Il y eut entre eux une ſuite de converſations les plus extravagantes & les plus impies, & la demoiſelle la Chapelle, auſſi confidente de Morin, lui donna deux écrits de celui-ci, l'un contenant les cauſes de l'alliance de Dieu avec Lucifer & ſes adhérens, & l'autre contre le dogme de la tranſſubſtantiation. Quand le viſionaire Deſmarets eut ſçû tout ce qu'il vouloit ſçavoir, il ſe para du titre de fidéle ſujet du roi, & communiqua tout ce qu'il ſçavoit à la cour, enſorte que Morin fut arrêté de nouveau dans le tems qu'il mettoit au net un diſcours qu'il vouloit préſenter au roi, & qui commençoit par ces mots : *Le Fils de l'homme au roi de France.* Il fut d'abord conduit à la Baſtille avec ſa femme & ſon fils, & enſuite au Châtelet, où on lui fit ſon procès. Desmarets ſe rendit ſon accuſateur, & l'on a ſa dépoſition qui eſt du 23. de Mai 1662. Il fut confronté avec Morin le 12. de Juillet de la même année, & le procès du dernier ayant été inſtruit, il fut condamné par ſentence du Châtelet du 20. de Décembre 1662. à faire amende honorable, & enſuite à être brûlé vif avec ſon livre & tous ſes écrits. Ayant appellé de cette ſentence au parlement, on le tranſféra avec ſes complices dans la priſon de la Conciergerie. Mais la cour ayant examiné de nouveau ſon affaire, confirma la ſentence du Châtelet par arrêt du 13. de Mars 1663. & le renvoya à ſes premiers juges. On dit qu'après la lecture de ſon jugement, M. le premier préſident de Lamoignon lui ayant demandé, en raillant ; s'il étoit écrit que que part que le nouveau Meſſie dût éprouver le ſupplice du feu, il répondit par ce vers du pſeaume XVI. *Igne me examinaſti, & non eſt inventa in me iniquitas.* Le lendemain 14. de Mars 1663. ſon arrêt lui fut lû de nouveau & à ſes complices, & il fut exécuté le même jour. Lorſqu'il eut fait amende honorable & qu'il eut été remonté dans le tombereau, il fit appeller les officiers du Châtelet, & en leur préſence, & devant le ſieur Drugeon, ſon confeſſeur, il rétracta toutes ſes erreurs, & fit une profeſſion de foi Catholique. Il réitera cette confeſſion dans la place de Grève, où il fut brûlé le 14. de Mars 1663. âgé d'environ quarante ans. Ses complices furent punis de diverſes peines, mais aucun ne fut condamné à mort. * Extrait d'un mémoire fort curieux compoſé ſur les pieces originales, par M. Barré, auditeur des comptes, & communiqué au pere Niceron qui l'a inſéré dans le tome XXVII. de ſes *Mémoires*, &c.

MORIN. (Etienne) *Supplée, cet article à celui du Moreri qui eſt de beaucoup trop ſuperficiel.* Etienne Morin, né à Caën le premier de Janvier 1623. d'*Iſaac* Morin, marchand de cette ville, & de *Suzane* de Rue, perdit ſon pere à l'âge de trois ans, & fut élevé avec ſoin par ſa mere. Il fit ſes études d'humanités & la philoſophie dans ſa patrie, & alla à Sedan faire ſa théologie ſous Pierre du Moulin, & enſuite à Leyde pour continuer cette étude ſous André Rivet. Morin joignit à ces connoiſſances celle des langues orientales qu'il apprit ſous Jacques Golius, Conſtantin l'Empereur, & Louis de Dieu. De retour en ſa patrie, il fut fait en 1649. miniſtre de ſaint Pierre-ſur-Dive & de ſaint Sylvin, bourgs voiſins de Caën. Il ſe maria en 1652. & épouſa *Helene* le Paulmier, nièce du ſçavant Jacques le Paumier de Grentemeſnil. En 1664. l'égliſe de Caën l'ayant appellé, il y alla exercer le miniſtere, quoiqu'il l'eût déja refuſé une fois, de même que l'égliſe d'Alençon. Il fut lié avec tous les ſçavans qui étoient alors à Caën, & admis dans l'académie des belles lettres qui s'aſſembloit alors dans cette ville, malgré la loi qui en excluoit ceux de la réligion Prétendue Réformée. La révocation de l'édit de Nantes l'obligea de ſe retirer à Leyde en 1685. & de-là à Amſterdam, où il fut nommé profeſſeur en langues orientales en l'univerſité de cette ville, & deux ans après on y joignit l'emploi de miniſtre ordinaire. Il eſt mort le 5. de Mai 1700. âgé de ſoixante-quinze ans. On a de lui : *Diſſertationes octo in quibus multa ſacra & prophanæ antiquitatis monumenta explicantur.* La premiere édition eſt de Genève en 1683. La ſeconde de Dordrecht en 1700. Elle eſt augmentée. *Oratio inauguralis de linguarum orientalium ad intelligentiam ſacræ ſcripturæ utilitate*, à Léyde en 1686. *Diſſertatio de horis paſſionis Domini noſtri Jeſu-Chriſti*, à Leyde en 1686. *in 8°.* Cette diſſertation eſt pour concilier ſaint Marc & ſaint Jean ſur le tems du crucifiement de Jeſus-Chriſt. *Exercitationes de lingua primæva*, &c. à Utrecht, *in 4°.* en 1694. *Exemplationes ſacræ & philologicæ in aliquot V. & N. T. loca*, à Leyde en 1698. *in-8°.* La vie de Jacques le Paulmier de Grentemeſnil, en latin, à la tête de l'ouvrage de ce ſçavant, intitulé : *Gracæ antiquæ deſcriptio*, que M. Morin fit imprimer après la mort de ſon auteur à Leyde en 1678. *in-4°.* La vie de Samuel Bochart, à la tête de la troiſieme édition des œuvres de ce ſçavant ; que Morin publia auſſi à Utrecht en 1692. *in-fol.* Diſſertation latine ſur le paradis terreſtre, parmi les œuvres du même Bochart. Pluſieurs lettres latines adreſſées à M. Vandale ſur le pentateuque ſamarit-in. Elles ſe trouvent dans l'ouvrage de Vandale. *De origine & progreſſu idolatriæ*, à Amſterdam en 1696. &c. Lettre ſur l'origine de la langue hébraique, avec la réponſe de M. Huet, dans les diſſertations recueillies par l'abbé de Tilladet, tome premier. * *Voyez* Huet, *Origines de Caën* ; Pierre Francius, dans le recueil de ſes diſcours ; Niceron, *Mémoires*, &c. *tome XII.*

MORIN. (Louis) *Supplée, cet article à celui qui eſt dans le Moreri.* Louis Morin, docteur en médecine, reçû à l'académie des ſciences à Paris en 1699. en qualité d'aſſocié botaniſte, né au Mans le 11. de Juillet 1635. fut l'aîné de ſeize enfans. Il fit ſes humanités dans ſon pays, & s'appliqua en même tems à la botanique, & il vint faire ſa philoſophie à Paris à pied & en herboriſant. Sa philoſophie faite, il étudia en médecine, & vécut en anachorete. Il ne mangeoit que du pain & ne bûvoit que de l'eau, tout au plus ſe permettoit-il quelques fruits. Paris étoit pour lui une Thébaïde, à cela près qu'il lui fournilloit des livres & des ſçavans. Il fut

reçû docteur en médecine en 1662. & après quelques années de pratique il fut reçû *expectant* à l'Hôtel-Dieu. Il fut dans la suite médecin pensionnaire de cette maison ; mais l'argent qu'il recevoit de sa pension demeuroit à l'Hôtel-Dieu même, il le remettoit dans le tronc après avoir bien pris garde à n'être pas découvert. Sa réputation le fit choisir par mademoiselle de Guise pour son premier medecin ; il eut beaucoup de peine à accepter cette place ; il prit néanmoins carosse par bienséance sans rien diminuer du reste de ses austerités. Au bout de deux ans & demi la princesse tomba malade, & M. Morin lui annonça la mort lorsqu'elle se croyoit hors de danger. Mademoiselle de Guise touchée de son zéle tira de son doigt une bague qu'elle lui donna, & lui laissa par testament 2000. livres de pension viagere. A peine la princesse fut-elle morte qu'il se débarassa du carosse, & se retira à saint Victor sans aucun domestique, ayant cependant augmenté son ordinaire d'un peu de ris cuit à l'eau. Il passa en 1707. de la place d'associé botaniste de l'académie des sciences à celle de pensionnaire après la mort de M. Dodart. En 1700. il fit les démonstrations des plantes au jardin royal en la place de M. Tournefort, qui partit cette année pour aller herborifer dans le Levant. M. Tournefort le paya de ses peines, en lui rapportant de l'Orient une nouvelle plante qu'il nomma *Morina orientalis*. M. Morin a eu part aussi, au moins par ses conseils, au catalogue des plantes du jardin royal. Sur la fin de ses jours il fut obligé de prendre un domestique à cause de ses infirmités, & il consentit à oser d'une once de vin par jour. Il se réduisit aussi aux malades de son quartier. Il mourut enfin le premier de Mars 1715. âgé de près de quatre-vingts ans. Il se couchoit à sept heures du soir en tout tems, & se levoit à deux heures du matin. Il passoit trois heures en prieres. Entre cinq & six heures en été, & l'hyver entre six & sept, il alloit à l'Hôtel-Dieu, & entendoit ordinairement la messe à Notre-Dame. A son retour il lisoit l'écriture-sainte, & dinoit à onze heures. Il alloit ensuite au jardin royal jusqu'à deux heures. Après cela il se renfermoit chez lui, à moins qu'il n'eût des pauvres à visiter. On a trouvé dans ses papiers un *index* d'Hippocrate grec & latin beaucoup plus ample & plus fini que celui de Pitti. Il a fait aussi un journal de plus de quarante années, où il a marqué exactement l'état du barométre, du thermométre, la sécheresse, ou l'humidité de l'air, le vent & ses changemens, la pluie, le tonnerre, & jusqu'aux brouillards. Il a laissé une bibliothéque de près de 20000. écus, un médailler, & un herbier, nulle autre acquisition. On trouve de lui dans les mémoires de l'académie des sciences de l'année 1701. le *projet d'un système touchant les passages de la boisson & des urines.* * Son éloge par M. de Fontenelle, dans *l'histoire de l'académie des sciences. Mémoire du tems.*

MORIN, (Guillaume) sieur de Benneville, étoit de la famille de ROSIER Morin d'Eeajeul, conseiller du roi au bailliage de Caën, & de *Jeanne* Vauquelin des Yveteaux. Il a donné des éloges de plusieurs illustres François, & cet ouvrage est estimé. L'auteur, qui a laissé d'autres ouvrages manuscrits, mourut le premier de Mars 1660. Robert Morin d'Eeajeul, dont il étoit parent, avoit beaucoup de talent pour la poésie latine, comme on le voit par les pièces qui nous restent de lui. Il avoit entrepris de traduire Stace en vers françois ; mais il mourut au milieu de ce travail. Il laissa un fils aussi amateur des lettres, qui fut trésorier de France à Caën, & ensuite premier président de la cour des aydes lorsqu'elle y fut transferée.* *Voyez* M. Huet, dans *ses origines de Caen*, &c.

MORINS, (Robert de) Anglois, fut d'abord chanoine de Metrethon, qui étoit un prieuré de chanoines reguliers fondé l'an 1117. par Henri V. roi d'Angleterre. Il fut ensuite prieur de Dunstaple en 1211. Deux ans après il fut nommé visiteur des maisons des chanoines réguliers de la province d'Iorck. Ensuite un légat du pape le nomma visiteur de tous les monasteres du diocèse de Lincola, à l'exception de ceux des Templiers, des Hospitaliers, & de ceux des ordres de Cîteaux & de Prémontré. Il se trouva avec plusieurs autres prieurs au concile de Latran tenu en 1215. sous le pontificat d'Innocent III. En revenant du concile il s'arrêta à Paris & y demeura une année entiere, fréquentant les écoles de théologie. Il y examina avec soin la maniere d'enseigner, & la doctrine que l'on y professoit, afin, comme on le croit, de faire observer l'une & l'autre dans son monastere. Il se démit de son prieuré en 1240. & il mourut au mois d'Avril 1242. suivant la chronique de Dunstaple, dont il est auteur. Tant qu'il fut prieur il eut plusieurs procès à soutenir pour son monastere, & il paroît qu'il fut très-zélé à en soutenir les droits. Au reste ce chanoine régulier s'est fait beaucoup estimer en Angleterre, & même dans les pays étrangers, & il paroît dans la chronique plein de sentimens de probité & de religion. Cette chronique commence avec l'ére chrétienne ; mais depuis ce tems-là jusqu'au XIII. siécle on n'y voit qu'une chronologie des papes, auquel l'auteur joint quelquefois des traités de leur vie, & quelques remarques fort courtes sur l'histoire d'Angleterre. Mais elle forme un ouvrage assez suivi depuis l'an 1210. jusqu'en 1296. On y voit les principaux événemens arrivés sous chaque régne par rapport à l'Angleterre, & aux pays voisins. Quelquefois on y a joint des bulles des papes, & d'autres piéces qui ont rapport à l'histoire du tems, ou des faits particuliers qui regardent l'histoire ecclésiastique d'Angleterre, sur-tout celle du prieuré de Dunstaple. On croit que le travail de Robert de Morins ne va que jusques vers l'an 1240. ce qui est depuis cette année jusqu'en 1381. où finit cette chronique, est d'une ou de plusieurs autres mains. Hunfrey-Wanley, sçavant Anglois, le premier qui ait découvert l'auteur de cette chronique, l'avoit copié sur un ancien manuscrit & enrichi de notes ; mais ne l'ayant pas publié, M. Hearne l'a donné au public avec ces notes, en 1733. à Oxfort, *in-8°.* Il y a joint des extraits tirés du cartulaire du prieuré de Dunstaple, que M. Wanley avoit recueillis, & un *appendix* qui est composé de plusieurs pieces, entr'autres de deux dissertations latines de M. Sellith, l'une sur deux inscripions grecques qu'on a trouvé gravées sur deux morceaux de marbre proche de Persepolis : la seconde, sur le mot barbare *Onochoëtes* ; qui se trouve dans Tertulien.

MORISOT, (Claude-Barthelemi) né à Dijon le 12. d'Avril 1592. & mort au même lieu le 22. d'Octobre 1661. Son *Henricus magnus*, imprimé en 1624. à Dijon, *in-8°.* & en 1627. à Genève, *in-12. dont on a parlé dans le dictionaire historique*, est beaucoup moins une histoire de Henri IV. qu'un panégyrique de ce prince. Morisot a donné encore, outre les ouvrages nommés à son article, & que nous ne répétons point ici, une continuation ou augmentation des fastes d'Ovide. Il a ajoûté à l'Euphormion de Barclay, son ami, un livre sous le titre de *veritatis lacrimæ*, qui est une espece de satyre contre les Jesuites, qui le firent condamner par un arrêt que l'on trouve dans le *Menagiana*. Il a donné encore un ouvrage latin intitulé : *Orbis maritimus*, à Dijon, en 1643. *in-fol.* c'est une histoire générale des mers, & des isles & côtes maritimes. On y trouve de bonnes choses sur la géographie maritime, & l'histoire des expéditions qui se font faites sur mer. Les autres ouvrages que l'on connoît de Morisot, *& dont on n'a point parlé dans le dictionaire*, sont : l'Epitre de Nestor à Léodamie sur la mort de Protésilas, en 1621. Consolation de M. de Bellegarde sur la mort de M. de Termes : Vers latins sur le même sujet : Traduction françoise des épitres d'Aristenete. L'édition n'en a point été achevée. *Panegyricus Ludov. Justo scriptus*, en 1629. *Querela Apollinis Romani de comin. cardin. Richelio, quod poetas Gallicos præferat Romanis*, en vers latins. *Publii Ovid. Nasonis fastorum lib. 12. quorum sex posteriores*, à Cl. Barth. Morisoto *substituti sunt*, en 1602. *Carolus I. Britannorum rex à fœuris & calamo Miltoni vindicatus*, en 1651. Relations véritables & curieuses de l'isle de Madagascar & du Brésil, &c. il n'y a que la premiere relation qui soit de Morisot. *Epistolarum centuria II.* Morisot avoit appris les humanités sous Marsile, le gree sous Criton, la philosophie sous Cospean, le droit à Toulouse sous Cadan. Il fut reçû avocat, mais il en exerça fort peu la profession pour laquelle il n'avoit point de goût. Il fut lié avec les sçavans de son tems les plus connus. On trouve bien des particularités dans ses lettres : mais on est presque sûr qu'elles n'ont jamais été adressées aux personnes dont les noms sont en tête.

MORNA. (Ambroise) *Comme ceux qui ont beaucoup édifié l'Eglise par leurs vertus, ne méritent pas moins d'être con-*

Digitized by Google

aus que ceux qui l'ont inſtruite par leurs écrits, nous croyons qu'il n'eſt pas inutile de donner place ici à celui dont nous parlons. Ambroiſe Morna étoit d'une bonnête famille d'Anjou. Il reçut de ſes parens une éducation chrétienne, & ayant été déterminé à l'état eccléſiaſtique par ceux qui étoient informés des grandes diſpoſitions qu'il avoit pour y réuſſir, il s'appliqua avec ſoin aux études qui y ſont convenables. Il reçut tous les ordres de la main de meſſire Henri Arnauld, évêque d'Angers; & après avoir exercé avec autant d'édification que de zèle les fonctions du miniſtere en différens endroits, M. Julien Gardeau, alors curé de ſaint Etienne du Mont à Paris, lodonna pour confeſſeur aux religieuſes Bénédictines réformées de S. Martin de Boran, au-deſſus de Beaumont au diocèſe de Beauvais, M. Gardeau étoit alors ſupérieur de ce monaſtere, & madame de Grieux, d'une famille noble, mais plus diſtinguée encore par ſes rares talens & par ſa piété, en étoit prieure. M. Morna s'acquitta pendant deux ans de l'emploi qui lui fut confié avec toute la lumiere & toute la prudence que l'on auroit pû attendre d'un homme conſommé dans la conduite des ames. Il défendit auſſi les droits du monaſtere avec zéle, & ce fut ſa fermeté qui lui fit quitter cette ſolitude. Ayant déplû à quelques perſonnes dans une affaire où il s'agiſſoit des intérêts de cette maiſon, M. le cardinal de Janſon le pria de ſe retirer, & M. Morna retourna à Paris auprès de M. Gardeau. Celui-ci ne le laiſſa pas long-tems ſans emploi. Madame de Bethune d'Orval, alors nouvellement abbeſſe de l'abbaye de Notre-Dame du Val de Gif, au diocèſe même de Paris, ayant eu beſoin d'un confeſſeur pour ſa maiſon, M. Gardeau qui avoit été viſiteur de ce monaſtere, lui adreſſa M. Morna, qui alla dans ce monaſtere avec l'agrément de M. l'archevêque de Paris. Il commença d'y exercer ſon miniſtere le 13. du mois d'Août 1688. & il l'a continué dans cette maiſon durant 34. ans. On ne tarda pas à reconnoître que Dieu l'avoit envoyé dans ſa miſéricorde, & qu'il avoit toutes les qualités d'un digne miniſtre des autels, & d'un fidéle diſpenſateur des divins myſteres. Sa ſolitude faiſoit ſes délices, l'application à ſes devoirs fut continuelle, ſon zéle fut toûjours ardent; il eut la confiance de toute la communauté, & la direction de tout le ſpirituel; de tous les momens que l'exercice du miniſtere lui laiſſoit libres, il les employoit à la priere & à l'étude. Il avoit une grande connoiſſance de l'écriture & de la tradition, & quoiqu'il n'ait jamais rien écrit, il avoit les lumiéres d'un théologien ſolide & éclairé. Ami de la paix & de l'union ſi néceſſaires pour l'édification & le ſoûtien d'une communauté, il a toûjours entretenu l'un & l'autre à Gif avec un grand ſoin, & Dieu a donné tant de bénédiction à ſon travail ſur ce point, que l'on n'a pas vû durant toute ſa vie l'ombre même de trouble dans la maiſon qu'il conduiſoit. L'on y doit à ſon zéle l'établiſſement de la cérémonie de la renovation des vœux au jour de l'Epiphanie. On les commença en 1701. On lui doit auſſi la retraite générale des quatre jours précedens, & pluſieurs autres pratiques de piété qui ſe ſont toûjours conſervées depuis dans cette maiſon. Il veilloit auſſi avec le même ſoin ſur les domeſtiques de dehors, & dans leurs maladies il étoit non-ſeulement leur pere, mais leur ſerviteur, & leur rendoit les ſervices les plus bas. Il penſoit leurs playes, il les viſitoit ſouvent, il les veilloit, & les ſecourut qu'il ne pouvoit leur rendre il avoit l'attention de les leur procurent avec la plus grande exactitude. Mais extrêmement dur à lui-même, il pouſſoit ſi loin la pénitence que l'on pourroit dire qu'il la portoit juſqu'à l'excès. Il n'y a point de genre de mortification qu'il n'ait pratiqué, & il a retracé dans ſa vie ces auſterités dont le récit nous étonne dans l'hiſtoire de la vie de pluſieurs ſaints que l'Egliſe honore d'un culte public. Les jours de jeûne ordonnés par l'Egliſe, il ne faiſoit jamais qu'un repas léger. Durant dix ou douze ans il a paſſé les carêmes à ne manger que ſur les cinq heures du ſoir, environ ſix onces de pain, & un peu de lentilles cuites à l'eau. Lorſqu'on lui eut ordonné de moderer cette exceſſive pénitence, il ſe retrancha toûjours le poiſſon, le beurre, & le vin: les veilles étoient longues & fréquentes, & il en paſſoit une bonne partie à étudier, parce qu'il ne trouvoit pas aſſez de tems pour le faire pendant la journée. Mais enfin, quoiqu'il eût un tempérament fort vigoureux, ſes forces ſuccomberent ſous le poids des auſtérités qu'il pratiquoit. A l'âge de ſoixante-trois ou ſoixante-quatre ans, il ſe trouva attaqué d'un tremblement de membres du côté gauche qui devint bientôt univerſel par un relâchement de nerfs qui ſe faiſoit ſentir à l'extérieur. Il ſe ſoumit par obéiſſance aux remédes qu'on lui preſcrivit, mais les remédes furent inutiles. Le mal augmenta toûjours & l'obligea de ceſſer toutes les fonctions de ſon miniſtere pendant près de cinq ans. Il accepta cet état avec une entiere ſoumiſſion, & y fut un modéle parfait de patience chrétienne. Il demanda alors à M. le cardinal de Noailles une place dans la communauté de S. François de Sales, deſtinée aux eccléſiaſtiques pauvres & infirmes, & il y paſſa quelque tems avec une édification extraordinaire. Il charma tous ceux qui le virent par une patience, une douceur, & une égalité d'eſprit toûjours conſtantes. Enfin, voyant que ſes infirmités croiſſoient, il ſouhaita de revenir dans la ſoliude de Gif, où il a vécu le reſte de ſes jours. Pendant les trois dernieres années de ſa vie, ſans autre occupation que celle de ſouffrir, il paſſoit une grande partie de la journée à l'égliſe dans la priere & dans la méditation des années éternelles dans leſquelles il ſe trouvoit prêt d'entrer. Mais Dieu voulut encore éprouver auparavant ſa patience par de nouvelles douleurs. Lorſqu'on le croyoit ſoulagé par les remedes d'une maladie dans laquelle il tomba, & que l'on avoit cru devoir être la derniere, il perdit l'uſage de tous ſes membres, & ſes nerfs ſe retirerent de telle ſorte, que quoiqu'il eût été d'une taille fort haute, il devint ſi racourci, qu'il ne paroiſſoit pas plus grand qu'un enfant de douze ans. Durant ce tems de douleurs exceſſives, qui dura plus de trois mois, les yeux, l'ouïe, & la parole reſterent libres, & l'eſprit demeura ſain, & il ne fut occupé qu'à s'offrir continuellement à Dieu comme une victime qu'il le prioit d'accepter, en uniſſant ſes ſouffrances à celles de Jeſus-Chriſt. Sa vertu s'affermit par tant d'épreuves, & il mourut entre les bras du pere d'Albizi, religieux Dominicain, célébre par ſon érudition & ſa capacité, qui ne le quitta point les derniers jours de ſa maladie. M. Morna termina ſa vie pénitente & laborieuſe par une mort tranquille & précieuſe devant Dieu le 17. de Juin 1724. âgé de 69. ans. Son corps repoſe dans l'égliſe de Gif, & ſa mémoire eſt en vénération dans ce monaſtere. * *Extrait du Nécrologe manuſcrit de l'abbaye de Gif.*

MORNAC, (Antoine) avocat au parlement de Paris, &c. *Ajoutez ce qui ſuit à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce dictionnaire de 1725. & de 1732.* Antoine Mornac étoit né à Tours, ou au moins né en Touraine. Il fut reçû avocat en 1579. & mourut à Paris en 1619. Il n'étoit pas ſeulement habile juriſconſulte, il étoit auſſi poëte. L'année même de ſa mort, on donna un recueil *in-8°.* de ſes vers latins, ſous le titre de *Feria forenſes*, parce que M. Mornac les avoit faits pour ſe divertir durant les vacations du palais. Ces vers contiennent entr'autres, les éloges des gens de robbe, & des juriſconſultes qui avoient paru avec éclat en France depuis l'an 1500. Il avoit fait auſſi en 1589. & 1590. un poëme épique en neuf livres ſur les troubles & les guerres civiles du royaume: ce poëme n'eſt point imprimé. En 1724. on a réimprimé à Paris ſes ouvrages en 4. volumes *in-fol.*

MORNAI, (Philippe de) premier du nom, tige de la famille noble & ancienne de MM. de Mornai, *dont on a rapporté la généalogie dans le Moreri, ſur-tout de l'édition de 1732. plus exacte que les précédentes*, vivoit du tems de Louis le Jeune & de ſaint Bernard. Il étoit ami de ce dernier qui donna des religieux de ſon ordre pour mettre dans l'abbaye de Fondmorigni en la place de ceux de S. Benoît. Philippe, ſeigneur de Mornai en Berri, fut un des bienfaiteurs de cette abbaye, comme on le voit par un acte de l'an 1152. où il eſt dit que Philippe de Mornai, & ſa ſœur *Hodierne*, ont donné à ce monaſtere tout ce qu'ils avoient à André, depuis la haye de Ferare, juſqu'aux Celles, & la part qu'ils avoient dans les bois de Corbay ſous le cens annuel d'un ſeptier de froment, & d'un autre d'orge, de ſeize deniers monnoie d'Orléans; lequel cens, ajoûte l'acte, les freres qui ſervent Dieu à Fondmorigni payeront à Montfaucon le jour qu'ils voudront, depuis la ſaint Jean juſqu'à la fête de tous les Saints, ſelon leurs facultés. Cet acte fait encore mention d'autres biens accordés audit monaſtere. La ſeigneurie de Mont-

Digitized by Google

faucon, dont il eſt parlé, eſt à préſent la baronie de Villequier. On croit que Philippe de Mornai contribua auſſi à la réforme de Fondmorigni, & que ſes petes avoient été les fondateurs de cette maiſon : au moins ne voit-on pas d'autres fondateurs ; & d'ailleurs ce monaſtere étoit ſitué dans leurs terres, & l'on voit encore les armes de Mornai aux plus anciens bâtimens de cette abbaye.

MORNAI, (Pierre de) évêque d'Orléans, puis d'Auxerre, & chancelier de France, étoit fils de GUILLAUME, ſeigneur de Mornai, chevalier, vivant en 1282. & de *N.* ſa femme. Il étoit originaire de Berri, comme on l'apprend de ſon épitaphe & de l'ancienne famille de Mornai. Il fut élevé à Orléans, & l'on croit que c'eſt lui qui a été aumônier du roi S. Louis. En 1281. il aſſiſta, comme témoin, au ſerment de Simon, évêque de Chartres, par lequel ce prélat s'obligeoit à Pierre de France, comte d'Alençon & de Blois, à ne pas laiſſer perdre la ville de Chartres à ſes hoirs. On voit auſſi par des lettres du roi Philippe le Bel, données à Paris le Dimanche d'après la Pentecôte de l'an 1286. pour Mathieu de Montmorency & Erard ſon frère, que Pierre de Mornai étoit pour lors clerc du roi, c'eſt-à-dire, ſon confeſſeur & ſon ſecrétaire, & qu'il étoit encore archidiacre de Sologne en l'égliſe d'Orléans, non de Chartres, comme on l'a dit dans la généalogie de Mornai *rapportée dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. la perſonne délectiſſerici noſtri magiſtri Petri de Mornayo archidiaconi Sagalonæ in eccleſia Aurelianenſi, &c.* Il fut élu évêque d'Orléans en 1288. & il gouverna ce diocèſe avec beaucoup d'édification & de zele. La comteſſe de Blois, femme de PIERRE de France comte d'Alençon, fils du roi S. Louis, qui ſçavoit quel étoit l'amour de ce prélat pour les pauvres, le nomma en 1291. pour exécuteur de ſon teſtament, afin de diſtribuer ſix-vingt mille livres aux pauvres de Chartres & de Châteaudun. Le mérite de Pierre de Mornai le fit élever à la dignité de chancelier de France ſous Philippe *le Bel*, & l'on croit qu'il eut autant de part à l'érection que Philippe *le Bel* fit du parlement, que Gilles de Rome, à qui on l'attribue. Le pape Boniface VIII. le transféra à l'évêché d'Auxerre en 1295. lorſque Ferry de Lorraine & Pierre de Grés eurent renoncé à leurs prétentions à cet évêché, que cette diviſion avoit beaucoup troublé. Les grandes dépenſes que fit le nouvel évêque pendant ſix jours qu'il demeura en l'abbaye de S. Germain d'Auxerre, à cauſe du nombre & de la qualité de ceux qui l'accompagnerent, engagerent le pape à fixer par un bref ſa dépenſe du nouvel avénement pour l'avenir à dix livres par jour. Les grands différends entre ce pape & Philippe *le Bel*, ayant éclaté peu après, Pierre de Mornai fut employé dans le ſecret de cette affaire. Il aſſiſta à cette fameuſe aſſemblée que le roi fit au Louvre le 21. de Janvier 1296. & il ſouſcrivit comme évêque d'Auxerre à la conſultation qui y fut faite. Il fut enſuite envoyé à Rome pour différer le tems auquel le pape avoit indiqué le concile général, & pendant ce voyage Nogaret fut mis en ſa place en qualité de vice-chancelier, & non pas de chancelier, comme pluſieurs l'ont dit, puiſque Nogaret n'a eu cette dignité que deux ans après la mort de Pierre de Mornai. Le prelat étant revenu de Rome, Boniface lui adreſſa ce bref ſi plein de hauteur, qu'il eſt rapporté dans l'hiſtoire de ce différend, & qui alluma plus que jamais la guerre entre ce pape & le roi. L'évêque d'Auxerre fit d'inutiles tentatives pour les concilier, mais il demeura toûjours fidele à ſon prince, & en 1303. il en donna des marques dans l'aſſemblée des grands du royaume qui ſe tint à Château-Thierri, & à laquelle il fut appellé. La même année il ſouſcrivit au teſtament de Marguerite de Bourgogne, reine de Jéruſalem & de Sicile, & conſerva la dignité de chancelier juſqu'à ſa mort arrivée en 1306. Il a fait pluſieurs fondations & donations à ſon égliſe. Il fut enterré dans le chœur de ſa cathédrale. Il avoit occupé le ſiége d'Auxerre environ treize ans : il en étoit le ſoixante-ſixiéme évêque, comme on le voit par ſon épitaphe qui eſt conçûe en ces termes :

PETRUS DE MORNAYO, *66. epiſcopus, natione Gallus, Ruturicenſis, vir nobili genere, ſucceſſit in epiſcopatu Guilelmo de Greſſio, qui obiit anno 1293. vir utique in utroque jure perutiſſimus, magnis conſiliis, cura regem auturiſabilis multum, inde cancellarius regis factus : creatus fuit epiſcopus Autiſſiodorenſis, & uſque ad vitæ exitum officium cancellarii pradictum obtinuit anno 1306.*

MORNAI, (Etienne de) doyen de S. Martin de Tours, & chancelier de France, *dont on n'a dit que deux mots dans le Morery*, étoit de la famille des précedens. Il fut chanoine dans huit ou dix cathédrales, & dans pluſieurs autres égliſes ; mais dans les actes où il paroît, il prend plus ſouvent la qualité de doyen de S. Martin de Tours, comme la plus honorable. Il étoit dès l'an 1315. chancelier de Charles comte de Valois, d'Alençon, du Perche & d'Anjou frere de Philippe *le Bel*. Il fut chancelier de France dès le commencement de l'an 1314. & ce fut en cette qualité qu'il fut député par le roi Louis *Hutin*, avec Charles, comte de Valois, Louis, comte d'Evreux, Gauchez de Châtillon connétable de France, & quelques autres ſeigneurs, pour traiter de la paix avec Louis, fils aîné du comte de Flandres, & autres. Dans ce traité, Etienne de Mornai prend les qualités de chanoine d'Auxerre, de clerc du roi & de ſon chancelier. En 1318. il fut chanoine de Paris, & enſuite de la ſainte Chapelle dans la même ville. En 1330. ou 1331. après la promotion de Talerand de Perigord au cardinalat, on voulut l'élire évêque d'Auxerre, mais comme il avoit des ennemis, Emeri Guetnand fut élû le jour de Noël 1331. Mornai eſt nommé encore en cette occaſion chancelier de France, dans l'*hiſtoire des évêques d'Auxerre*, donnée par le pere Labbe : il ne l'étoit plus cependant depuis quelques tems, & peut-être depuis quelques années : mais ceux qui prétendent qu'il n'a eu cette dignité que juſqu'à la Trinité 1316. paroiſſent s'être trompés, & il y a des preuves qu'il en étoit encore revêtu en 1318. Dans les derniers jours de Juillet, où dès les deux premiers du mois d'Août 1332. il fit ſon teſtament par lequel, ſelon une dévotion aſſez ordinaire en ce tems-là, il ordonne qu'on le revêtiſſe avant ſa mort de l'habit de religieux, & qu'on l'inhume dans l'égliſe de S. Laurent au diocèſe d'Auxerre. Par le même teſtament il fit des legs & des fondations dans la plûpart des égliſes où il avoit poſſedé des titres. Par un codicille fait après l'aſſomption de la même année, il change le lieu de ſa ſépulture, & choiſit pour cela l'abbaye de Fondmorigni. Il légue cent livres à l'égliſe du Puy, où il avoit été précenteur. Il mourut le dernier jour du mois d'Août de la même année 1332. comme il eſt marqué dans le Nécrologue de ſaint Gervais de Soiſſons, où il eſt dit qu'il étoit doyen de ſaint Martin de Tours, & qu'il avoit été chanoine diacre de ladite égliſe de ſaint Gervais. * *Voyez les noms & qualités de ſes freres & ſœurs dans le dictionnaire hiſtorique, après ſon article.*

MORNAI, (Philippe de) ſeigneur du Pleſſis Marli, &c. de la famille des précedens, &c. *On en a parlé aſſez au long dans le Moreri. Il faut ajoûter ici que* Hugues Grotius, dans ſes lettres le fait auteur d'un traité *de Monarchia*, qui fut publié ſous le nom de Junius Brutus. M. Boſſuet dit, qu'il n'en fut que l'éditeur, & que l'ouvrage eſt d'un autre ſçavant de la Religion Prétendue Réformée. *Outre les citations rapportées dans le Morery après cet article, & celles de la généalogie de MM. de Mornai, il faut conſulter les vies de pluſieurs anciens ſeigneurs de la maiſon de Mornai, avec leur généalogie*, vol. *in-4°.* imprimé à Paris chez Jean-Baptiſte Coignard en 1689. L'auteur eſt René de Mornai de la Villetrre, prieur de ſaint Germain en Laye. Cet ouvrage contient bien des recherches, & eſt fait avec exactitude. On y trouve trop de réflexions morales, & de trop longues, & un ſtyle peu élégant : mais ces défauts ne nuiſent point à la vérité de l'hiſtoire qui y eſt appuyée ſur les titres les plus authentiques. M. Arouet de Voltaire fait un fort beau portrait de Philippe de Mornai dans ſon poëme de la Ligue, où la *Henriade*.

MORNAI DE VILLERCEAUX, (Magdelene de) fille de Louis de Mornai, ſeigneur de Villerceaux, que l'on prononce aujourd'hui & que l'on écrit Villarceaux & de *Magdelene* de Grouches, *dont on peut voir les alliances dans la généalogie de Mornai, rapportée dans le dictionnaire hiſtorique*, fut pourvûe très-jeune de l'abbaye de Gif, ordre de ſaint Benoît, au diocèſe de Paris. Elle avoit pris l'habit dans ce monaſtere le premier jour de Mars 1610. âgé de 14. ans,

Digitized by Google

& y fit profeſſion deux ans après le 21. de Juillet 1612. En 1614. elle fut faire coadjutrice de madame Magdelene de Montenai, ſa couſine, auparavant religieuſe profeſſe de ſaint Sauveur d'Evreux, dame de beaucoup de pieté. Le ſpirituel & le temporel du monaſtere de Gif étant également déchus pendant les guerres civiles, madame de Mornai repara l'un & l'autre. Toute jeune qu'elle étoit, elle perſuada aux religieuſes de garder la cloture, de vivre en commun, & de reprendre la plûpart des pratiques regulieres qui ne s'y gardoient plus. Tel fut le commencement de cette réforme, qui fit de nouveaux progrés ſous madame de Cheverni, & qui fut portée à ſa perfection ſous madame de Clermont Montglat. *Chorebez.* MONTGLAT. L'archevêque de Paris, ſupérieur de cette maiſon, informé des vertus & de la régularité de madame de Mornai, l'envoya à l'abbaye de Malnoue pour y mettre plus d'ordre qu'il n'y en avoit, & réunir les religieuſes avec l'abbeſſe. Elle gagna ſi bien les eſprits par ſa douceur, & ſçut tellement les ménager par ſa prudence, que toute la maiſon ſe rendit à ſes avis, & le ſoumit à ce qu'elle leur propoſa; & quand elle fut obligée de s'en retourner, toutes les religieuſes ne la virent partir qu'avec un extrême regret. En 1629. elle devint abbeſſe de Gif en chef par la mort de madame de Montenai, arrivée le 19. d'Août de la même année, & pendant les neuf ans qu'elle gouverna encore cette maiſon, elle en augmenta beaucoup le ſpirituel & le temporel par ſes ſoins & par ſes exemples. Dieu ayant permis qu'elle fût éprouvée par de grandes & douloureuſes infirmités, elle devint un vrai modéle de patience, & de détachement du monde; mais comme elle ne pouvoit plus vaquer comme auparavant au gouvernement de ſa maiſon, elle demanda pour coadjutrice Claude de Mornai de Villarceaux, ſa ſœur, qui avoit été déja prieure & maîtreſſe des novices dans la même maiſon, où elle étoit à l'âge d'onze ans, & où elle avoit fait profeſſion le 11. de Novembre 1618. Claude de Mornai mourut avant ſa ſœur le 24. de Juillet 1637. âgée ſeulement de 38. ans, & Magdelene la ſuivit de près, étant morte le 12. de Septembre 1638. dans la quarante-troiſiéme année de ſon âge. L'abbaye de Gif fut donnée, aux prieres & aux inſtantes ſollicitations de toutes les religieuſes, à *Magdelene de Mornai*, niéce des défuntes, qui n'avoit encore que vingt-un ans, mais dont la pieté, la prudence, & la régularité étoient fort au-deſſus de ſon âge. C'eſt elle qui a fait bâtir entierement l'égliſe, la porte de la cloture, un deuxiéme dortoir, le réfectoire & pluſieurs autres lieux réguliers, avec le dehors de ce monaſtere qui n'étoit auparavant remarquable que par ſa caducité. Elle a fait tout cela ſans avoir engagé en aucune maniere le bien de la maiſon, & ſans avoir jamais rien diminué des aumônes qu'elle faiſoit avant cette entrepriſe. Elle entretint auſſi le bon ordre & la régularité dans la maiſon, affermit, & augmenta même l'un & l'autre. Elle ne s'eſt jamais diſtinguée des ſes religieuſes, que par une plus grande application à ſes devoirs, & une plus grande humilité. Mais elle mourut, n'ayant encore que trente-quatre ans, le 21. d'Octobre 1651. Elle étoit fille de *Pierre* de Mornai, ſeigneur de Villarceaux, colonel du régiment du même nom, qui fut aſſaſſiné en 1624. & d'*Anne* Olivier de Leuville, fille de *Jean* Olivier, ſeigneur de Leuville, & de *Magdelene* de l'Aubeſpine. * *Vies des anciens ſeigneurs de la maiſon de* MORNAI, par René de Mornai de Villeterre. Vie manuſcrite de madame de Clermont-Monglat, par madame de Bethune d'Orval, abbeſſe de Gif. *Extrait du Nécrologe de l'abbaye de Notre-Dame du Val de Gif.*

MORNAI, (Marie de) demoiſelle de Buhy, fille de PIERRE de Mornai, ſeigneur de Buhy & de la Chapelle, ſous-lieutenant de la compagnie des gendarmes du roi, & de *Catherine* de Saveuſe, ſa femme, fille de *Louis* de Saveuſe, ſeigneur de Bouquinville, & d'*Anne* de Helin, naquit en 1616. à Paris, & fit paroître dès l'enfance les commencemens de cette pieté qui crut en elle avec l'âge, & qui l'a fait regarder avec vénération dans tout le royaume. Comme Dieu ne l'avoit pas moins douée d'eſprit que de vertu, on eut ſoin de cultiver ſes heureuſes diſpoſitions. Dès l'âge de trois ans elle ſçut lire, & elle apprit dès l'enfance à deſſiner, & les autres ouvrages dont on occupe les filles de condition. Mais elle apprit de plus que le commun de celles-ci, les langues latine, italienne & eſpagnole, la philoſophie morale, l'hiſtoire, & la géographie, & elle réuſſit dans toutes ces ſciences. Sa ſœur aînée s'étant retirée au Val de Grace, où elle a fait profeſſion, & où elle eſt morte, & elle reſtant ſeule dans le monde, ſes parens chercherent à lui procurer un établiſſement avantageux, la produiſirent dans les grandes compagnies & à la cour, & par tout elle ſe fit encore plus admirer par ſa modeſtie que par la beauté & la vivacité de ſon eſprit. Elle avoit environ vingt-un ans quand elle perdit M. ſon pere, & avec lui preſque toutes les eſperances de ſa maiſon. La premiere perte la toucha beaucoup; la piété la rendit fort peu ſenſible à la ſeconde. Elle fut recherchée par les partis les plus conſidérables, & ſe montra toûjours diſpoſée à ſuivre ſur ce point la volonté de ſa mere, mais les conditions que celle-ci exigeoit firent toûjours manquer chaque affaire lorſqu'on croyoit qu'elle alloit être terminée. Dieu ſe ſervit de la liberté qu'on lui conſerva par-là pour la conſacrer à ſon ſervice d'une maniere plus particuliere. Mademoiſelle de Buhy, après avoir toûjours été très-ſage, & très-reglée, & beaucoup plus vertueuſe que l'on ne l'eſt communément, même dans un monde ſage & inſtruit, fut touchée tout d'un coup d'un amour ſi grand pour la pénitence, qu'elle réſolut de tout quitter afin de ne plus vivre que pour Dieu, à qui elle ſentoit bien que tout étoit dû, & qu'un Chrétien étoit obligé de lui rapporter tout. Madame ſa mere s'oppiniâtra en vain à la produire dans le grand monde, & à la conduire malgré elle à ſes vains & dangereux divertiſſemens, ſon cœur goûtoit d'autres joyes qui lui rendoient celles-ci inſipides. Elle ſe dédommageoit la nuit par la priere, & par les veilles des exercices auſquels elle ne pouvoit vaquer ſi facilement pendant le jour; & quand elle n'étoit point en préſence de madame ſa mere, elle s'y livroit entierement. Elle profitoit d'ailleurs de tous les momens qu'elle pouvoit obtenir ou ſurprendre pour s'appliquer à de ſaintes lectures, à la méditation de l'Ecriture ſainte, aux bonnes œuvres. Elle faiſoit l'aumône aſſidûment, & prenoit même ſur ſon néceſſaire pour la faire plus abondante. Elle abrégeoit les viſites qu'on l'obligeoit de faire pour donner une partie de ſon tems à la viſite des hôpitaux & au ſoin des malades, & à la fréquentation des priſons. S'étant apperçûe que madame ſa mere avoit repris la réſolution de la marier, elle ſe retira dans la maiſon des filles de ſainte Marie de la rue ſaint Antoine, & elle y ſeroit toûjours demeurée ſi M. l'archevêque de Paris, vaincu par les ſollicitations de madame de Mornai, ne l'eût engagée d'en ſortir pour retourner auprès de ſa mere. Peu de tems après ſa ſortie, afin de n'être plus expoſée à prendre aucun engagement dans le ſiécle, elle fit vœu de chaſteté, & avançant de plus en plus dans la pratique des bonnes œuvres, non-ſeulement elle travailla avec ſuccès au ſpirituel & au temporel des Urſelines de Magny, petite ville du Vexin François entre Paris & Rouen, à l'établiſſement deſquelles madame ſa mere avoit beaucoup contribué, mais tout Paris même ſe reſſentit de ſon zéle & de ſes bonnes œuvres. Elle contribua beaucoup à la converſion de pluſieurs perſonnes, dont quelques-unes étoient diſtinguées par leur naiſſance. On la conſultoit ſur des affaires importantes: elle étoit reſpectée des plus vertueux, & elle n'en étoit que plus humble & plus portée à s'anéantir elle-même. Elle eut beaucoup à ſouffrir de la part de ſa mere & de pluſieurs autres de ſes parens, à qui ſes auſteritez & ſon amour pour la retraite & pour les œuvres de charité n'étoient point agréables, elle ſupporta leur perſécution avec patience, & augmenta en ferveur. Enfin elle mourut à Buhy en odeur de ſainteté le 11. d'Avril 1664. âgée de quarante-huit ans. Son corps fut porté à l'abbaye du Thréſor, ordre de Cîteaux, parce que ce monaſtere reconnoît pour fondateurs les ancêtres de mademoiſelle de Buhy. Ses entrailles demeurerent à l'égliſe de Buhy, & ſon cœur fut porté aux Urſelines de Magny. On prétend qu'il s'eſt operé depuis ſa mort pluſieurs miracles à ſon invocation, ou par l'attouchement de ce qui lui avoit appartenu. Sa vie a été écrite en huit livres par M. René de Mornai de Villeterre, prieur de ſaint Germain en Laye, & imprimée avec les vies des anciens ſeigneurs de la maiſon de Mornai, *in-4°.* à Paris en 1689.

MOROSINI, (André) d'une des plus illuſtres familles de

Digitized by Google

Venise, *dont on a parlé dans le Moreri*, naquit dans cette ville le 13. de Février 1557. c'eſt à-dire, 1558. avant Pâques, de *Jacques* Morosini, ſénateur; & de *Cecile*, fille de *Paul* Cornaro, procurateur de ſaint Marc. Il apprit le latin ſous Balde-Antoine Penna, & le grec ſous Parthenio. Il paſſa enſuite à la philoſophie qu'il apprit à Veniſe ſous Louis de Peſaro. Après ces études il alla à Padoue où il prit les leçons de François Picolomini, & de Jacques Zabarella, deux célèbres philoſophes de ce tems-là. Il s'y appliqua auſſi à l'éloquence, au droit, à la muſique & à jouer des inſtrumens. Après trois ans de ſéjour à Padoue, la peſte l'en chaſſa en 1576. & de retour à Veniſe il y fut fait dès le 18. de Mars 1683. *Sage des ordres*, degré par où commence la nobleſſe Vénitienne. Après avoir rempli quelques autres poſtes, il fut mis le 28. de Mars 1693. du nombre des trois avocats généraux. Le 21. de Mars 1593. il fut élû *Sage de Terre ferme*, & il a rempli cette charge onze fois. Le premier d'Octobre 1600. il eut entrée au ſenat, & fut élu *Sage-grand* le 30. de Septembre 1605. En 1606. il fut du conſeil des dix, & il en a été deux fois depuis, en 1615. & 1617. Il fut auſſi trois fois réformateur de l'univerſité de Padoue, en 1608. 1612. & 1616. Dès 1598. il fut nommé à la place de Paul Parura, pour écrire l'hiſtoire de la république, & il s'en eſt acquitté au gré de ceux qui l'avoient employé, & en fidele hiſtorien. Il mourut dans le célibat le 29. de Juin 1618. âgé de ſoixante ans. Cette hiſtoire de Veniſe, *dont on vient de parler*, eſt en latin, & ne va que depuis l'an 1521. juſqu'en 1615. Elle parut à Veniſe en 1623. *in-fol.* & a été réimprimée à Veniſe *in 4°.* en 1719. dans le recueil des hiſtoriens de Veniſe. Ce fut ſon frere Paul Moroſini qui la fit imprimer la premiere fois & la dédia au doge Antoine Priuli. Ses autres ouvrages ſont: 1. une premiere partie, qui n'en a point eu de ſeconde, d'opuſcules divers, & de lettres, *in-4°.* à Veniſe en 1615. On y trouve une vie de S. Thomas d'Aquin; un traité des reliques trouvées dans l'égliſe de ſaint Marc; des méditations; un autre où il examine s'il eſt permis à l'homme de vivre de la chair des animaux; un autre où il recherche pourquoi la chair humaine eſt interdite à l'homme: un éloge du doge Jean Bembo, mort en 1618. un éloge de Louis Giorgi, procurateur de ſaint Marc, mort en 1615. un éloge de Chriſtophle Valiero, mort à Corfou le 30. de Juin 1615. en revenant de Conſtantinople, où il avoit été baile de la république; un diſcours ſur l'arrogance; des lettres; & la vie de Leonard Donato doge de Veniſe, mort en 1612. Ces opuſcules ſont en latin. 2. *L'impreſſe e eſpeditioni di terra ſanta, e l'acquiſto fatto del imperio di Conſtantinopoli dalla ſereniſſima republica di Venetia*, à Veniſe en 1627. *in-4°.* Placcius dans ſon théatre des anonymes a fait beaucoup de fautes en parlant de cet ouvrage. Moroſini avoit un frere nommé *Nicolas* qui a été illuſtre par ſon habileté dans les langues grecque, hébraïque & latine, & à qui on commit le 23. de Novembre 1601. le ſoin de la bibliothéque de S. Marc. Il étoit *Sage de Terre ferme*, lorſqu'il mourut le premier de Mars 1602. dans ſa quarante-cinquiéme année, étant né le 13. de Février 1558. * Jacques Albertici, *Catalogo de Gli ſcrittori Venetiani.* Pierre Ange Zeno, *de ſcriptori Veneti patritii.* La vie de Moroſini par Nicolas Craſſo, à la tête de ſon hiſtoire de Veniſe, édition de 1719.

MOROSINI, (Angelo) &c. *C'eſt à tort que dans le Moreri & dans pluſieurs autres on nomme cet auteur* MOROSINI, *il ſe nommoit* MONOSINI. Il eſt vrai que dans ſes deux éditions de ſes *Flores italice lingvæ*, non *flores italici*, comme le dit Placcius dans ſon *Théatre des anonymes*, on trouve *Morofini*, mais c'eſt une faute d'impreſſion, ou d'inadvertance.

MORSIUS, (Joachim) de Hambourg, d'une famille diſtinguée, né en 1593. & mort en 1639. a partagé le peu d'année de vie que la Providence lui a accordé à voyager & à étudier principalement les belles lettres. Il a plus été l'éditeur des ouvrages d'autrui qu'il n'en a donné de ſon propre fonds. Attentif à recueillir au milieu de ſes voyages les piéces fugitives des grands hommes qui ſe ſont rendus célebres dans la république des lettres, il a fait imprimer celles qui n'avoient point encore vû le jour. De ce nombre ſont, *Antonii Florebelli panegyricus*, qu'il a fait imprimer à Leyde en 1619. *in-4°.* Ce panegyrique avoit été prononcé devant l'empereur Charles V. deux lettres latines de Jules-Ceſar Scaliger, imprimées la même année & au même lieu, & réimprimées dans les *Amœnitates litterariæ* de Selhorn, pag. 269. Une lettre de Morſius lui-même, dans ce dernier ouvrage, pag. 271. Une autre dans la collection d'Antoine Matthieu, à Leyde en 1695. * *Voyez* Placcius, *in Theatr. anonym. & Pſeudon.* pag. 241. Abregé de ſa vie donné avec celles des Lindembroges à Hambourg en 1723. *in-8°.* Eloge de Morſius en vers latins dans le premier tome des *Amœnitates litterariæ*, pag. 284.

MORVILLIERS, (Jean de) evêque d'Orléans, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit qu'il* fut déchargé de l'évêché d'Orléans en 1670. Le catalogue des évêques d'Orleans que l'on trouve imprimé à la fin des ſtatuts ſinodaux de ce diocèſe, recueillis & publiés ſous l'autorité de M. Delbene, met la démiſſion de M. de Morvilliers en 1563.

MORUS, (Thomas) chancelier d'Angleterre, &c. *Ajoûtez, outre ce qu'on a dit de lui dans le Moreri*, que l'on a encore de ce grand homme des épigrammes en vers latins, & d'autres poëſies; & que ſon Utopie, ou idée d'une république heureuſe, a été traduite en françois par le ſieur Gueudeville, ci-devant Bénédictin de la congrégation de ſaint Maur, & depuis Calviniſte. Sa traduction a paru, ornée de figures, à Amſterdam en 1730. *in-12.* La traduction a mis en rêve une vie de Thomas Morus, & quelques lettres de pluſieurs ſçavans concernant l'Utopie.

MORUS. (Michel) *Subſtituez ce article à celui qui ſe trouve déja dans le Moreri.* Michel Morus, né en Irlande de parens Catholiques, étudia d'abord à Nantes ſous les peres de l'Oratoire, & enſuite à Paris, où il profeſſa quelques années après la théologie & la philoſophie avec honneur. Mais ſa patrie ayant beſoin de lui, milord Tirconnel, vice-roi d'Irlande, dont il fut le confeſſeur & le conſeil, l'engagea à ſe décharger du gouvernement du collége de Dublin, où il fit reſſentir les ſciences, auſſi bien que dans toute cette univerſité. Il y demeura juſqu'à ce que le roi Jacques fut obligé de quitter le pays. Morus qui avoit l'eſtime de ce prince revint alors à Paris qu'il quitta une ſeconde fois pour voir Rome & l'Italie. Le pieux cardinal Barbarigo informé de ſa capacité & de ſon zéle, le nomma profeſſeur en théologie, & ſupérieur de ſon ſéminaire de Montefiaſcone. M. Morus y attira des perſonnes habiles dans les belles lettres, la philoſophie, les langues ſçavantes & l'Ecriture ſainte, ce qui rendit ce nouvel établiſſement très-floriſſant. Etant revenu en France il fut bientôt après élu recteur de l'univerſité de Paris, & principal du collége de Navarre, & Louis XIV. lui donna une chaire de profeſſeur de philoſophie grecque & latine au collége royal qu'il a rempli avec diſtinction juſqu'à ce que, de ſon conſentement, elle a été donnée à M. l'abbé Terraſſon, de l'académie des ſciences. M. Morus eſt mort au collége de Navarre le 22. d'Août 1726. âgé de quatre-vingt-ſept ans, & a été enterré au collége des Lombards, occupé depuis long-tems par des étudians de ſa nation, ainſi qu'il l'avoit ſouhaité. Il leur a laiſſé ſa bibliothéque, & a légué le reſte de ſon bien aux pauvres: mais il conſiſtoit en peu de choſe, parce qu'il avoit eu ſoin de le leur diſtribuer pendant ſa vie. Il a compoſé quelques ouvrages aſſez eſtimés. Ceux qui ont été imprimés ſont: *De exiſtentia Dei & humanæ mentis immortalitate, ſecundum Ariſtotelis & Cartefii doctrinam, diſputatio*, à Paris en 1696. volume *in-12. Novis ſcientiarum methodus*, à Paris en 1718. *in-12.* & quelques autres. On a eu tort de lui attribuer dans quelques écrits la traduction latine de la théologie morale de Grenoble compoſée par M. Genet, évêque de Vaiſon. Voici l'hiſtoire de cette traduction. M. Dutand, Ex Doctrinaire, étant profeſſeur en théologie morale au ſéminaire de Montefiaſcone, dont M. Morus étoit ſupérieur ſous l'épiſcopat de monſeigneur Barbarigo, traduit en latin pluſieurs endroits choiſis de cette théologie qu'il dicta à ſes diſciples. On ne ſçait ſi ſon deſſein étoit de la traduire en entier, mais il eſt ſûr que n'ayant point achevé cette traduction, elle le fut par M. Genet, bénéficier à Vaiſon, frere de l'évêque de ladite ville. Cette traduction ainſi finie, & miſe en état d'être imprimée parut d'abord à Vbiſe, & enſuite à Montefiaſcone en 1702. dédiée au pape Clement XI. Cette même traduction

Digitized by Google

a été imprimée depuis à Paris. * *Mém. du tems. Mem. de lutérature & d'hiſtoire*, tome 3. partie premiere, page 202.

MORUS. (Henri) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans l'édition du Morery de 1725.* qu'il a encore fait un traité de l'immortalité de l'ame ; un autre, contre les enthouſiaſtes ; un *Enchyridion Ethicum*, &c.

MOSCA. (Agabite) cardinal, diacre du titre de S. Georges *in Velabro*, né à Pezaro dans le duché d'Urbin le 28. Avril 1678. fut mis dans la prélature par le pape Clement XI. qui étoit ſon parent à cauſe d'*Helene* Moſca ſa mere, & fut nommé chanoine de la Baſilique de ſaint Pierre du Vatican le premier d'Août 1707. déclaré vice-légat de la Romagne au mois de Decembre 1713. puis gouverneur de Lorette ; enſuite préſident de la chambre Apoſtolique, & enfin clerc de la même chambre le 30. Avril 1728. Le pape Clement XII. voulant rendre à la famille de Clement XI. le chapeau qu'il avoit reçû de lui, créa & déclara cardinal Agabite Moſca le 1. Octobre 1732. lui mit la barette ſur la tête le même jour, & lui donna le chapeau dans un conſiſtoire public le 4. ſuivant. Il fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche dans un conſiſtoire ſecret le 17. de Novembre, & lui aſſigna enſuite la diaconie de ſaint Georges *in Velabro*. Il lui aſſigna en même tems les congrégations du bon gouvernement, de la Conſulte, de l'Indice, & *de Propaganda fide* ; & pour le mettre en état de ſoûtenir ſa dignité, il lui donna au mois de Janvier 1733. une penſion de mille écus ſur les revenus de la daterie. Il fut déclaré légat de Ferrare le 30. d'Août 1734. & partit de Rome le 16. de Septembre ſuivant pour aller prendre poſſeſſion de cette légation.

MOSCOVIE. *Voici les différens changemens arrivés depuis 1725. dans la ſucceſſion des derniers ſouverains de Moſcovie.*

I. GEORGES. Romanowitz, eut pour enfans NIKITZ Romanowitz, qui ſuit ; & *Anaſtaſie*, mariée avec *Jean* Baſilides

II. czar de Moſcovie.

II. NIKITZ Romanowitz, gouverneur de Novogrod, fut pere de

III. FEDOR Nikititz, qui s'étant ſeparé de ſa femme, prit les ordres, & fut archevêque de Roſtow, & de Jaroſlaw, & enſuite patriarche de Moſcovie. Il mourut en 1633. Il avoit épouſé *Iconomaſie*, nommée autrement *Marie* Iwanowna, fille de *Jean* Baſilowitz, & ſœur de *Fedor* Iwanowitz, dernier czar de l'ancienne race des Baſilides, mort en 1597. Il en eut pour fils

IV. MICHAEL Fœdetowitz, qui fut élû czar & grand duc de Moſcovie en 1613. au lieu & place d'Uladiſlas, prince de Pologne, qui fut chaſſé. Il mourut le 12. de Juillet 1645. âgé de 49. ans, après avoir regné 33. ans. Il avoit épouſé *Eudoxe* Lucanowna, morte le 20. du même mois, douze jours après lui. Il en laiſſa ALEXIUS Michaelowitz, qui ſuit ; & *Irene* Michaelowna, accordée avec Woldemar, *fils naturel* du roi de Danemarck, mais morte avant la conſommation du mariage.

V. ALEXIS Michaelowitz, né le 17. de Mars 1630. devint czar, & grand duc de Moſcovie par la mort de ſon pere en 1645. & mourut le 8. de Fevrier 1676. dans la 46. année de ſon âge, & la 31. de ſon régne. Il avoit été marié 1°. avec *Marie* Iliawna-Miloſlawski en 1631 : & 2°. en 1647. avec *Natalie* Kiriliowna, fille de Kirilow prince de Natiskin, morte le 4. de Février 1694. Il eut de la premiere *Alexis* Alexiowitz, né en 1653. & mort en 1670. avant ſon pere ; FEDOR Alexiowitz, ſurnommé *Theodore*, qui ſuit, JEAN Alexiowitz, *qui ſera rapporté après ſon frere* ; *Tatiane* Alexiewna ; *Eudoxe* Alexiewna ; *Anne* Alexiewna ; *Catherine* Alexiewna, morte au mois de Juin 1718 ; *Marie* Alexiewna, morte à Peterſbourg le 20. de Mai, 1723. dans la ſoixantiéme année de ſon âge, & inhumée le 23. ſuivant dans l'égliſe de la citadelle de la même ville ; & *Sophie* Alexiewna, qui après la mort du czar *Theodore* ſon frere, mécontente de n'avoir aucune part au gouvernement par l'excluſion de ſon frere *Jean*, engagea à la révolte les Strelitzes, eſpece de milice, alors très-puiſſante en Moſcovie, par le moyen deſquels elle excita une ſédition, où pluſieurs perſonnes du premier rang furent maſſacrées, & pendant laquelle le prince *Jean* fut proclamé czar, & aſſocié au gouvernement ; mais cette princeſſe, trop ambitieuſe pour ſe contenter de cette premiere réuſſite, perſuada au Cknés Cowanski, général des Strelitzes, qu'il pourroit parvenir au trône en l'épouſant. Ce fut dans cette vûe qu'ils conſpirerent enſemble contre la vie des deux czar *Jean* & *Pierre*, mais leur deſſein fut découvert par deux des complices, qui en eurent horreur. Le Cknés Cowanski fut pris dans une embuſcade, & conduit au monaſtere de Troiski, où il eut la tête tranchée, & la princeſſe fut enfermée dans le monaſtere de Dewitz près de Moſcou, où elle fut étroitement gardée le reſte de ſes jours. Elle y mourut au mois de Juillet 1704. Du ſecond mariage du czar Alexis Michaelowitz, vinrent PIERRE Alexiowitz *qui ſera mentionné après ſes freres* ; & *Natalie* Alexiewna, morte le 18. Juin 1716.

VI. FEDOR Alexiowitz, ſurnommé *Theodore*, czar, & grand duc de Moſcovie, né en 1657. ſucceda à ſon pere le 8. Fevrier 1676. & prit poſſeſſion de ſes états le 28. Juin ſuivant. Il mourut ſans poſtérité le 27. d'Avril 1682. dans la 25. année de ſon âge, & dans la 7. de ſon régne. Il avoit été marié 1°. en 1680. avec *Eufemie* Rutetski, ou ſuivant d'autres *Agathe* Gruzeſchka, Polonoiſe de naiſſance, morte peu après ſon mariage : & 2°. en 1682. peu de tems avant ſa mort avec *Marie-Euphroſine* Marweona, morte le 21. Janvier 1716.

VI. JEAN Alexiowitz, czar, & grand duc de Moſcovie, né en 1663. fut exclus de la couronne par le czar *Theodore*, ſon frere, qui le crut trop valetudinaire pour le charger du gouvernement, ce prince étant aveugle, & ſujet à pluſieurs autres infirmités ; mais par les menées de ſa ſœur *Sophie*, qui ſouleva en ſa faveur la milice Moſcovite, il fut proclamé czar, & aſſocié au gouvernement conjointement avec le czar *Pierre*, ſon frere cadet. Il mourut le 26. Janvier 1696. à l'âge de 33. ans. Il avoit épouſé en 1684. *Proſcovie* Fœdetowna Soltikow-Aptaxin, fille du Boiar *Fedor* Petrowitz-Soltikof, morte le 24. Octobre 1723. âgée de 60. ans, & en eut *Marie* Iwanowna, morte jeune ; *Theodoſie* Iwanowna, auſſi morte jeune ; *Catherine* Iwanowna, née le 15. Juillet 1692. mariée le 19. d'Avril 1716. avec *Charles Leopold*, duc de Meeklembourg-Schwerin, & morte à Peterſbourg, le 25. Juin 1733. laiſſant une fille unique nommée *Eliſabeth Catherine-Chriſtine* de Meeklembourg, née le 18. de Decembre 1718 ; ANNE Iwanowna, czarine de Moſcovie, impératrice de Ruſſie, *dont il ſera parlé dans un l'article ſeparé* : & *Proſcovie* Iwanowna, née en 1695. morte à Moſcou, après quelques jours de maladie, ſans avoir été mariée, le 19. d'Octobre 1731. dans la 37. année de ſon âge.

VI. PIERRE Alexiowitz, ſurnommé *le Grand*, czar, & grand duc de Moſcovie, empereur & autocrateur de toutes les Ruſſies, né le 11. de Juin 1672. ſuccéda à ſon frere aîné le czar *Theodore* le 27. d'Avril 1682. & fut proclamé czar quelques jours après, en vertu de la diſpoſition ſi flamentaire de ſon frere, qui l'avoit déſigné ſon ſucceſſeur préferablement au czarowitz *Jean*, quoique l'aîné. Mais par les intrigues de la princeſſe Sophie, ce dernier fut auſſi proclamé czar, & aſſocié au gouvernement, cette princeſſe ayant excité pour cet effet une ſédition, au commencement de laquelle le czar Pierre fut enlevé à propos de ſon appartement par le prince Boris Alexiowitz-Gallitzin, & conduit ſecretement au monaſtere de Troiski, place forte à douze lieues de Moſcou, ſans quoi il auroit couru riſque de perir dans le premier feu de la révolte. Il régna conjointement avec le czar *Jean*, ſon frere, juſques en 1696. que celui-ci mourut. Alors étant devenu ſeul poſſeſſeur des états de ſon pere, il déclara la guerre aux Turcs, & dans la même année 1696. il s'empara d'Aſoph ſur la mer Noire. Ce prince, qui étoit né avec de grandes qualités, & des talens extraordinaires, & qui dès ſa plus tendre jeuneſſe avoit fait paroître un genie pénétrant, & capable d'exécuter les plus grands projets, connoiſſant par l'hiſtoire des régnes précedens, que la forme du gouvernement, telle qu'il l'avoit trouvée à ſon avénement au trône, n'étoit pas capable de rendre ſes peuples auſſi policés, auſſi induſtrieux, & auſſi ſçavans qu'il le déſiroit, ſongea à la perfectionner ; mais pour ne pas faire de changement, dont il ne pût s'aſſurer de la réuſſite par l'expérience, il prit la reſolution de voyager dans les états les mieux gouvernés, & de s'y faire donner des mémoires exacts ſur tout ce qui pouvoit être avantageux à ſon deſſein, & de s'y inſtruire parfaitement dans les méchaniques qui pouvoient être utiles au bien général de ſes états. Ce fut dans ces vûes

Digitized by Google

qu'après avoir fait punir en 1697. les auteurs d'une conſpiration qu'il avoit heureuſement découverte, & reglé tout ce qui étoit néceſſaire pour la ſûreté de ſes états pendant ſon abſence, il partit pour voyager *incognito* dans les pais étrangers. Il alla d'abord en Hollande, & ſéjourna en Amſterdam, s'inſtruiſant à fond de tout ce qui concernoit la marine, & mettant ſouvent lui-même la main à l'œuvre ſur les chantiers. De là il paſſa à Londres; & après y avoir demeuré trois mois, il ſe rendit en 1698. à Vienne en Autriche. Les avis réïterés qu'il y reçut d'une nouvelle conſpiration formée pour déclarer le trône vacant par ſon abſence, le rappellerent à Moſcou, où il trouva les rebelles défaits par l'amiral Gordon, Ecoſſois. Il y fit punir le reſte des conjurés, & employa l'année 1699. à faire pluſieurs réglemens pour l'adminiſtration de ſes finances, pour l'utilité du commerce & pour la police. En 1700. il fit une tréve de vingt-cinq ans avec les Turcs, & déclara la guerre au roi de Suéde. Les commencemens de cette guerre ne lui furent pas favorables. Dès la premiere campagne, il perdit la moitié de ſa nombreuſe armée à la bataille de Narva en Livonie, où elle fut entierement défaite par l'armée Suédoiſe, quoique très-inférieure en nombre à la ſienne. En 1702. la bataille de Stagnitz en Livonie, dont il ſortit victorieux, lui facilita la priſe des villes de Wolmar, Mariembourg, Dorpt & Nottembourg. En 1704. il prit Narva, où il avoit échoué en 1700. En 1705. ſes troupes entrerent en Lithuanie ſous la conduite du Welt-maréchal Czeremetoff, mais elles furent battues près de Warſovie par le comte de Lewenhaupt, général Suédois. Les campagnes de 1706. & 1707. furent déſavantageuſes aux alliés de ce prince. En 1708. le roi de Suéde étant entré fort imprudemment en Moſcovie dans le deſſein de prendre Smolensko, & même Moſcou, ſes troupes furent entierement défaites par l'armée Ruſſienne, à la fameuſe bataille de Pultowa qui ſe donna pendant la campagne de 1709. En 1710. le czar fit ſon entrée triomphante dans Moſcou, & dans la même année ſes généraux firent la conquête d'Elbing, de Riga, & de preſque toute la Livonie. En 1711. l'empereur des Turcs jaloux des progrès des Moſcovites, & voulant en arrêter le cours, rompit la treve qu'il avoit faite avec le czar. Un combat engagé aſſez mal à-propos par le czar, mais qui ne fut point déciſif, quelq. eſcarmouches, & pluſieurs négociations entre le grand Viſir & le Welt-maréchal Czeremetoff mirent fin à cette nouvelle guerre, qui fut terminée par un traité fait à Falezin, en exécution duquel le czar rendit Aſoph après l'avoir démoli, & la forteresſe de Taganrokze. En 1713. le czar ſoumit la Pomeranie. En 1714. ſa flote commandée par l'amiral Apravin, battit la flote Suédoiſe dans le golfe de Finlande. En 1715. il établit une académie de marine à Peterſbourg, ville qu'il avoit fondée dans le deſſein d'y tranſporter tout le commerce de ſes Etats. En la même année 1715. il inſtitua un nouvel ordre de chevalerie en faveur des dames ſous le nom de Sainte Catherine. Il le conféra d'abord à la czarine ſa femme, avec pouvoir à elle de le conférer aux perſonnes de ſon ſexe qu'elle en jugeroit dignes. Les marques de cet ordre ſont un ruban blanc paſſé en écharpe, au bout duquel pend une médaille ſur laquelle eſt d'un côté l'image de ſainte Catherine, & de l'autre une croix pâté, & une étoile ſur la robe au côté gauche de l'eſtomac, au milieu de laquelle ſe voit une croix avec cette deviſe: Par l'amour & la fidelité. En 1717. le czar vint en France. Il arriva à Dunkerque le 22. Avril, & à Paris le 9. Mai ſuivant. Il y fut reçû avec tous les honneurs dûs à ſon rang, & on lui avoit préparé un appartement ſuperbement meublé au vieux louvre; mais ce prince qui gardoit l'*incognito*, & qui vouloit être en liberté, aima mieux aller demeurer au bel hôtel de Leſdiguieres près de l'Arſenal, où il fut cependant ſervi par les officiers du roi. Pendant ſon ſéjour à Paris il vit tout ce qu'il y avoit de curieux, & ayant viſité les principales maiſons royales il partit le 20. Juin pour retourner dans ſes états, après avoir aſſiſté à une aſſemblée de l'académie royale des ſciences à laquelle il demanda de lui être aſſocié, & d'avoir avecelle des correſpondances. A ſon retour à Peterbourg, la punition rigoureuſe des différentes perſonnes qui avoient donné pendant ſon abſence des conſeils de déſobéiſſance au czarowit ſon fils, & les premieres négociations de l'Iſle d'Ahland pour la paix entre la Suéde & lui l'occuperent pendant l'année 1718. Il méditoit de faire une deſcente en Suéde en 1719. lorſqu'il reçut la nouvelle de la mort du roi Charles XII. & de la proclamation de la reine Ulrique Eleonor, par une lettre de cette princeſſe, qui en lui faiſant part de ſon avénement à la couronne, lui propoſoit de rétablir l'ancienne amitié entre les deux nations. Les conferences pour parvenir à cette paix furent continuées dans l'Iſle d'Ahland; mais ayant été rompues quelques mois après, le czar fit en Suéde la deſcente qu'il avoit projettée, y brûla pluſieurs villes, & détruiſit quelques mines de cuivre. En 1720. le czar, le roi & la reine de Suéde étant convenus des préliminaires d'un nouveau traité, il fut ſigné à Nidſtat en Finlande le 10. Septembre 1721. & par ce traité le czar demeura paiſible poſſeſſeur de la Livonie, de l'Eſtonie, de l'Ingermanie, d'une partie de la Carelie, du diſtrict du fief de Wibourg, & de preſque toutes les places qu'il avoit conquiſes pendant la guerre du Nord. Le 22. d'Octobre ſuivant jour de la publication de ce traité, ce prince fut proclamé par le ſenat pere de la patrie, & empereur de toute la Ruſſie. Il fut depuis reconnu en cette qualité par les Etats généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas le 24. d'Avril 1722. par le roi & les états de Suéde le 29. de Juin 1723. & auſſi par le roi de Pruſſe, & par le ſultan des Turcs. En 1722. & 1723. le czar fous prétexte de ſecourir le jeune ſophi de Perſe, qui avoit imploré ſon ſecours, contre l'uſurpateur Miry-Mamouth, chef des rebelles de Perſe, qui avoient détrôné le vieux ſophi, porta ſes armes du côté de la mer Caſpienne, où il prit ſur cet uſurpateur les villes de Derbent, & de Terki, & conquit pluſieurs provinces, qui étoient auparavant ſous l'obéiſſance du ſophi de Perſe, & dont il s'aſſura la poſſeſſion tant par l'accord qu'il fit avec le jeune ſophi pour le faire monter ſur le trône de ſon pere, que par un traité qui fut conclu en 1724. à Conſtantinople entre ſon miniſtre, & les commiſſaires de la Porte Ottomane. Il faiſoit encore travailler à de grands armemens, lorſqu'il tomba malade d'une colique violente, cauſée d'une rétention d'urine, dont il mourut en 12. jours de tems à Peterſbourg, le huitiéme jour de Fevrier de l'année 1725. à cinq heures du matin, âgé de cinquante-deux ans, ſept mois, & vingt-ſept jours, ayant donné des ordres ſecrets pendant ſa maladie à ſes principaux miniſtres touchant la ſucceſſion au trône. Son corps fut expoſé le même jour au ſoir ſur un lit de parade, le viſage couvert, & tout le monde fut admis à lui baiſer la main. Le 10. après midi on lui découvrit le viſage, & on le laiſſa voir pendant quelque tems, après quoi il fut mis dans un cercueil d'argent du poids de 1200. marcs, pour être mis en dépôt dans l'égliſe du monaſtere d'Alexandre Neſski, juſqu'au jour de ſes funerailles, qui furent célebrées avec une grande pompe le 21. de Mars ſuivant dans l'égliſe de ſainte Pierre de la forteresſe de Peterſbourg, où il fut mis en dépôt. La Moſcovie fut redevable à ce prince d'une correſpondance plus réglée avec les autres nations, qui ne pouvoit être que très-utile à ſon commerce; de l'établiſſement d'une marine floriſſante; de l'introduction des ſciences & des arts, dont cette nation, juſqu'alors groſſiere, & preſque barbare, avoit à peine connoiſſance; de la ſuppreſſion de pluſieurs coûtumes ſuperſtitieuſes, & d'une diſcipline militaire, qui d'une infanterie, ne ſervant qu'à la défenſe de l'état, en avoit formé des ſoldats propres à faire des conquêtes. Le trop grand attachement de ſes ſujets à ſuivre d'anciens uſages, avoit ſouvent retardé l'exécution de ſes projets, & l'avoit obligé quelquefois d'avoir recours à la ſeverité, à laquelle il avoit naturellement quelque penchant. Il avoit été marié 1°. le 27. de Janvier 1689. avec *Ottokeſa*, nommée par d'autres *Eudoxie* Fœdetowna, fille du boïar *Fedor* Abramowitz Lapuchin, qu'il répudia en 1692. & qui fut miſe enſuite dans le monaſtere de Suſdahl en 1698. où elle eſt morte le 8. de Septembre 1731. âgée de ſoixante ans: & 2°. avec CATHERINE Alexiowna, *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſeparé*. Du premier mariage ſortirent ALEXIS Petrowitz Czarovitz, qui ſuit; & *Alexandre* Petrowitz Czarowitz, né le 13. d'Octobre 1691. mort jeune; & du ſecond ſont venus *Anne* Petrowna, princeſſe de Ruſſie, née le 7. de Fevrier 1708. & mariée à Peterſbourg le premier de Juin 1725. avec *Charles-Frederic* duc de Holſtein-Gottorp, qui le même jour fut déclaré généraliſſime des armées de la grande Ruſſie, & fait le 23. d'Avril 1726. lieu-

Digitized by Google

tenant Colonel du regiment des gardes Ruſſiennes de Preobrafinſki, mais qui après la mort de la czarine ſa belle mere, quitta la cour Ruſſienne, & retourna dans ſes états en Allemagne, avec la princeſſe ſa femme, qui mourut d'une fievre chaude double tierce, à Kiel, lieu de leur réſidence, le 15. de Mai 1728. dans la 21. année de ſon âge; *Eliſabeth* Petrowna, née le 29. de Décembre 1710. qui avoit été deſtinée par la czarine ſa mere pour épouſe à Charles-Auguſte duc de Holſtein, évêque & prince de Lubeck; mais ce mariage projetté n'eut point lieu, tant à cauſe de la mort de la czarine, qu'à cauſe de celle de ce prince, mort à Peterſbourg le premier de Juin 1727; *Marie* Petrowna, née à Dantzick le 20. de Mars 1713. morte jeune; *Anne-Marguerite* Petrowna, née le 19. de Septembre 1714. auſſi morte jeune; *Pierre*-Petrowitz Czarowitz, né le 8. de Novembre 1715. qui fut déclaré & reconnu héritier préſomptif, & prince héréditaire de Moſcovie, par l'abdication & dégradation du czarowitz. *Alexis* Petrowitz, ſon frere aîné, le 14. de Fevrier 1718. mais il mourut en quatre jours de maladie d'une fievre violente à Peterſbourg, le 6. de Mai 1719. ſur les cinq heures du ſoir dans la quatrième année de ſon âge, & il fut inhumé le lendemain dans le cloître du monaſtere d'Alexandre Neſiski; *Paul* Petrowitz, né à Weſel en Hollande le 13. de Janvier 1717. & mort le même jour; & *Natalie* Petrowna, née le 31. d'Août 1718. morte de la rougeole après ſeize jours de maladie à Peterſbourg le 13. de Mars 1725. à midi, & inhumée le 21. ſuivant avec le czar ſon pere.

VII. ALEXIS-Petrowitz Czarowitz, fils de PIERRA le Grand, I. du nom, czar, & grand duc de Moſcovie, & *Eudoxie* Fœderowna, ſa premiere femme, étoit née le 18. Fevrier 1690. ce prince s'étant laiſſé ſéduire par de mauvais conſeils pendant l'abſence du czar ſon pere en 1716. & ayant conçu des deſſeins ambitieux, ſe retira ſecretement dans les pays étrangers: mais ayant été ramené par le général Tolſtoi d'Italie à Moſcou, le 11. Fevrier 1718. il fut degradé & exclus de la ſucceſſion à la couronne le 14. du même mois dans une aſſemblée ſolemnelle, compoſée de tous les miniſtres Boyars & conſeillers, & qui avoit été convoquée à cet effet dans le château de Moſcou, qui étoit entouré des gardes & de toutes les troupes de la garniſon de la ville. Il ſigna lui-même dans cette aſſemblée un acte, par lequel il ſe declaroit incapable de gouverner; & renonçoit à tout droit à la couronne. Il fut enſuite enfermé, & gardé très-étroitement. Depuis ſa mauvaiſe garde étant arrêtée le 27. de Juin de la même année, & trouvée ſaiſie de papiers qui découvroient une conſpiration, que ce prince avoit tramée contre le czar ſon pere; le czar aſſembla tous les ordres de la monarchie, & leur ordonna de faire le procès au czarowitz ſon fils dans la rigueur des loix, ſans aucun égard à la qualité, mais ſeulement à la juſtice, & au bien de l'état. En conſéquence de ces ordres ſon procès fut inſtruit dans les formes, & ayant été convaincu des faits dont il étoit accuſé, il fut condamné à mort. Sa ſentence lui ayant été prononcée, il en fut tellement épouvanté, qu'il perdit connoiſſance, & il eut enſuite un attaque d'apoplexie dont il mourut à Peterſbourg le 26. Juillet 1718. dans la 29. année de ſon âge, après avoir demandé pardon au czar ſon pere qui étoit venu le voir dans cette extrémité, & qui lui avoit accordé la vie dans le moment qu'il étoit prêt à la perdre. Le corps de ce malheureux prince après avoir été expoſé quelques jours à la vûe du peuple, fut enterré dans la chapelle du château. Il avoit été marié à Torgaw le 15. Octobre 1711. avec *Charlotte-Chriſtine-Sophie* de Brunſwick-Wolfenbuttel, ſœur d'*Eliſabeth-Chriſtine* de Brunſwick-Wolfenbuttel, femme de l'empereur *Charles* VI. & fille de *Louis-Rodolphe* de Brunſwick-Wolfenbuttel-Blankemberg, & de *Chriſtine-Louiſe*, née princeſſe d'Oëttingen; elle mourut à Peterſbourg, le 1. Novembre 1715. à onze heures du ſoir le dixième jour de ſes couches, âgée de 21. ans. De ce mariage ſortirent *Natalie-Alexiowna* Czarowitz, née à Peterſbourg le 23. Juillet 1714. & morte à Moſcou après quelques mois d'une maladie de poitrine le 2. Decembre 1728. à huit heures du ſoir, dans la quinzième année de ſon âge; & PIERRE Alexiowitz, qui ſuit;

VIII. PIERRE Alexiowitz II. du nom, empereur & autocrator de toutes les Ruſſies, de Moſcovie, de Kiovie, de Wolodimirie, de Novogrodie, czar de Cazan, czar d'Aſtracan, czar de Siberie, ſeigneur de Pleovie, grand duc de Smolenſko, duc d'Eonie, de Livonie, de Carelie, de Twer, de Sugorie, de Permie, de Wianka, de Bulgarie, & autres endroits, ſeigneur & grand duc du Bas-Nowogrod, de Czernikowie, de Roſtowie, de Jaroſlavie, de Beloſcro, d'Udorie, d'Obdorie, de Candeſnie, & empereur de toutes les côtes ſeptentrionales, ſeigneur du pays d'Iberie, & des czars de Cartalinie & Giuwiuie, & du pays de Labardinie, ſeigneur héréditaire, & ſouverain des ducs de Circaſſie, & des autres ducs des montagnes. Ce ſont-là les titres que prenoit ce prince, qui étoit né à Peterſbourg le 23. Octobre 1715. Il fut proclamé czar, & empereur de toutes les Ruſſies le 18. de Mai 1727. conformément au teſtament de l'impératrice *Catherine*, ſa grande belle-mere, morte le jour précedent, après l'avoir deſigné & nommé pour ſon ſucceſſeur au trône de cette vaſte monarchie. On lui forma, à cauſe de ſon jeune âge, un conſeil de régence, par l'avis duquel il fit arrêter le 19. de Septembre ſuivant le prince Menzikoff, ſon premier miniſtre, qui s'étoit rendu trop puiſſant, & qui fut relégué dans une forteresſe en Siberie. Le jeune czar avoit été fiancé le 6. Juin précedent avec *Marie* Alexandrowna fille ainée de ce miniſtre, laquelle fut envelopée dans la diſgrace de ſon pere. Ce jeune monarque s'étant rendu avec toute ſa cour de Peterſbourg à Moſcou, capitale de ſes états, il y fit ſon entrée ſolemnelle le 15. de Fevrier 1728. & il y fut couronné le 7. de Mars ſuivant. Après la diſgrace du prince Menzikoff, Alexis Gregorewitz, prince Dolgorucki, miniſtre & conſeiller aûtuel d'état, grand maître de la cour, & chevalier de l'ordre de S. André, s'étoit rendu maître des affaires. Le czar s'étant rendu le 29. de Novembre 1729. chez ce nouveau miniſtre, lui fit la demande en mariage de *Catherine* Alexiowna, ſa fille ainée, âgée de vingt ans, & ayant obtenu ſon agrément, il declara le lendemain ce futur mariage, & ils furent fiancés enſemble le 11. de Decembre ſuivant, mais les choſes en reſterent-là; car le czar s'étant trouvé abbattu avec un grand mal de tête le 17. de Janvier 1730. au retour d'une grande chaſſe, il fut obligé de ſe mettre au lit. La petite vérole commença à paroître le 18. & ſortit d'abord ſi heureuſement, que le 26. les médecins aſſurerent qu'il étoit hors de danger; mais la nuit ſuivante ayant été attaqué d'une fievre violente avec un tranſport au cérveau, il mourut dans ſon palais à Moſcou, la nuit du 29. au 30. de Janvier 1730. à minuit & demi, âgé de quatorze ans, trois mois, ſept jours, & ayant regné deux ans, huit mois & onze jours. Il fut inhumé le 22. de Fevrier ſuivant dans le tombeau impérial en l'égliſe de S. Michel de Moſcou. La couronne paſſa après lui à ANNE Iwanowna, ſa tante à la mode de Bretagne, *comme on le verra dans l'article ſuivant.*

VII. ANNE Iwanowna, czarine, & grande ducheſſe de Moſcovie, impératrice de toutes les Ruſſies, née le 7. de Juin 1693. fille puînée de JEAN Alexiowitz, czar, & grand duc de Moſcovie mort le 16. de Janvier 1696. & de *Proſcovie* Fœderowna Soltcow ſa femme, fut mariée le 13. de Novembre 1710. avec *Frederic-Guillaume*, duc de Courlande, & reſta veuve de lui ſans enfans, le 11. de Janvier 1711. immédiatement après la mort du czar PIERRE Alexiowitz II. du nom, ſon neveu à la mode de Bretagne, elle fut reconnue impératrice, & ſouveraine de toutes les Ruſſies, & fut proclamée telle à Moſcou le 30. de Janvier 1730. vers les dix heures du matin, à la tête des troupes, au bruit du canon, & au ſon de toutes les cloches. Cette princeſſe étoit alors à Mittau en Courlande, lieu de ſa réſidence ordinaire. Elle y reçut le 5. de Fevrier la nouvelle de la mort du jeune czar, & en même tems celle de ſa proclamation par l'arrivée du Prince Dolgorucki, qui lui avoit été envoyé de Moſcou par le ſénat & les grands avec trois autres ſeigneurs, & un lieutenant des gardes du corps. Elle partit peu de jours après & arriva à Moſcou le 19. du même mois de Fevrier; & après avoir paſſé quelques jours dans un monaſtere des environs, elle fit ſon entrée publique dans cette capitale le 26. Les députés qui lui avoient été envoyés à Mittau, lui avoient préſenté de la part du haut conſeil quelques articles, par leſquels le pouvoir monarchique avoit été beaucoup reſtreint, & ſuivant ces articles elle ne devoit gouverner que de concert

avec le haut conſeil. Elle avoit accepté & ſigné ces conditions. Depuis le haut conſeil, les généraux & la nobleſſe avoient réſolu de lui préſenter encore d'autres propoſitions; mais le 8. de Mars, trois cens quatre-vingt-dix gentils-hommes, dont la plûpart poſſedoient des charges militaires, & civiles, ayant à leur tête le Velt-maréchal Truberzkoi, & le Knées Alexis Czerkaski, ſenateur, ſe rendirent au palais, & démanderent audience à la nouvelle czarine, qui la leur accorda après avoir mandé les membres du haut conſeil. Le maréchal de Truberzkoi, étant entré dans la ſalle d'audience avec toute ſa ſuite, préſenta à la czarine un mémoire, contenant que comme parmi les articles qu'elle avoit ſignés, il y avoit diverſes choſes qui pourroient être préjudiciables à l'état, ils prioient ſa majeſté de leur permettre de déliberer encore ſur la forme d'une prochaine régence; ce qu'elle leur accorda. L'après midi le maréchal Truberzkoi, étant rentré avec ſa ſuite dans la ſalle d'audience, repréſenta à la czarine, qu'après une mure déliberation ils avoient réſolu que le gouvernement monarchique étoit le ſeul qui convint à l'empire Ruſſien, que pour cet effet ils la ſupplioient de vouloir accepter la ſouveraineté en entier, & avec la même autorité que ſes prédeceſſeurs l'avoient poſſedée. Sur quoi la czarine leur répondit que ſon intention étoit de gouverner ſes ſujets en paix & en juſtice; mais que comme elle avoit ſigné certains articles, elle devoit ſçavoir ſi les membres du haut conſeil conſentoient qu'elle acceptât les offres de ſon peuple. Les membres de ce conſeil ayant ſur cela fait connoître par une inclination de tête qu'ils y conſentoient, la czarine accepta la ſouveraineté, & fit rapporter les articles qu'elle avoit ſignés, qui furent déchirés ſur le champ. Enſuite elle réunit en un ſeul corps le haut conſeil privé, & le ſénat ſous le nom de ſénat de régence, & elle le compoſa de 21. membres. Elle fut couronnée dans la grande égliſe de Moſcou avec beaucoup de ſolemnité le 9. de Mai 1730. & après avoir fait publier le 28. de Decembre 1731. un manifeſte, ou décret concernant la ſucceſſion future au trône de la monarchie Ruſſienne, elle partit de Moſcou avec ſa cour le 11. de Janvier 1732. pour ſe rendre à Peterſt-bourg, où étant arrivée le 26. ſuivant, elle y fit le lendemain ſon entrée en cérémonie.

CATHERINE Alexiowna, ſurnommée depuis, ſuivant quelques memoires, *Marthe* Maltwetwna, ſeconde femme de PIERRE I. du nom, ſurnommé *le Grand*, czar & grand duc de Moſcovie, empereur de Ruſſie, étoit née le 27. de Janvier 1689. on la diſoit fille d'un gentilhomme Suédois, nommé *Albendael*, & veuve d'un lieutenant-colonel de la même nation, nommé *Thiebenhauſen*. Le czar qui l'avoit épouſée ſecretement au mois de Fevrier 1707. ne déclara ſon mariage avec elle qu'en 1711. Elle fut couronnée dans l'égliſe de Moſcou le 18. de Mai 1724. ayant reçû la couronne impériale, & le ſceptre royal des mains du czar ſon mari. Après la mort de ce prince elle fut reconnue & déclarée grande ducheſſe de Moſcovie, & ſouveraine impératrice de toutes les Ruſſies le 8. de Fevrier 1725. par un acte ſolemnel conformément aux volontés du feu czar ſon mari. Elle ſignala ſon avénement au trône par pluſieurs marques de clémence, & par le rappel de la plûpart des exilés. Elle fit auſſi abattre les potences & les roues ſur leſquelles étoient expoſés les corps & les têtes de pluſieurs perſonnes exécutées pour malverſations, & elle permit à leurs familles de les faire enterrer. Le 6. d'Avril 1725. après avoir reçû en cérémonie dans l'égliſe de la ſainte Trinité à Peterſbourg, les marques d'honneur de l'ordre de S. André des mains du prince Menzicoff, & du grand chancelier de Moſcovie, elle inſtitua un nouvel ordre ſous le titre de S. Alexandre Neſski, dont elle ordonna que les marques d'honneur ſeroient un cordon rouge, & une croix rouge, ſur laquelle le patron de l'ordre ſeroit repréſenté à cheval avec cette deviſe: *pour le travail & la patrie*. Elle déclara en même tems qu'elle ne conféreroit cet ordre qu'à ceux qui auroient le rang de majors généraux, ou d'autres titres plus éminens. Le 12. de Mai 1726. elle reçut encore en cérémonie le collier, & l'étoile de l'ordre de l'Aigle-Blanc, que le roi de Pologne, électeur duc de Saxe lui avoit envoyé. Cette princeſſe étant devenue valétudinaire, & ſujette à différentes incommodités, mourut dans ſon palais à Peterſbourg, d'une attaque d'apoplexie, après 27. jours de maladie le 17. de Mai 1727. âgée de trente-huit ans, trois mois & vingt-deux jours, ayant regné deux ans, trois mois, & neuf jours. Ses obſeques furent célebrées le 27. du même mois de Mai avec une grande pompe & beaucoup de magnificence dans l'égliſe de S. Pierre & S. Paul de Peterſbourg, où elle avoit commencé à faire conſtruire un ſuperbe tombeau impérial, qui n'ayant été achevé que depuis ſon décès, le corps du feu czar ſon mari & le ſien, y furent inhumés le 9. de Juin 1731. avec beaucoup d'appareil, en preſence de toute la généralité, de l'amitauté, & des colleges reſpectifs, & au bruit d'une décharge de 51. pieces de canon. Les enfans qu'elle avoit eus du czar PIERRE I. *ſont rapportés ci-devant à l'article de ce prince*. Elle eut pour ſucceſſeur au trône PIERRE Alexiowitz, II. du nom, petit-fils du czar PIERRE I. *comme on l'a vû ci-deſſus*.

MOTHE LE-VAYER, (François de la) *dont on a parlé trop ſuperficiellement dans le Moreri*, naquit à Paris en 1588. Sa famille qui eſt originaire du Mans, a donné & donne encore aujourd'hui d'excellens ſujets à la robe. Il prit le même parti dans ſa jeuneſſe, & fut long-tems ſuſtitut de M. le procureur general du parlement, charge qu'il avoit héritée de ſon pere, *dont on a parlé dans le dictionnaire hiſtorique*. Il s'en deſit enſuite afin de n'avoir plus à s'occuper que de ſes ouvrages. Il y a tout embraſſé, l'ancien, le moderne, le ſacré & le profane, mais preſque ſans confuſion. Il avoit beaucoup lû & beaucoup retenu, & il a fait uſage de tout ce qu'il ſçavoit. Quand il fut queſtion de donner un précepteur à Louis XIV. on jetta les yeux ſur lui; mais la reine ayant pris la réſolution de ne point donner cet emploi à un homme marié, on ſongea à un autre. M. de la Mothe-le-Vayer exerça cet emploi auprès de Philippe, duc d'Anjou & depuis duc d'Orléans, frere unique du roi. Il fut reçû à l'académie Françoiſe le 14. de Fevrier 1639. A l'âge de 76. ans, étant veuf depuis bien des années, il ſe remaria, & mourut ſans enfans en 1672. dans ſa quatre-vingt-cinquiéme année. Il avoit eu un fils de ſa premiere femme, né avec de l'eſprit, avec d'heureuſes inclinations, qu'il éleva avec ſoin, & qui tenoit déja un rang diſtingué entre les gens de lettres lorſqu'il mourut au mois de Septembre 1664. âgé ſeulement de trente-cinq ans. C'eſt à ce fils à qui M. Boileau Deſpreaux adreſſe ſa quatriéme ſatyre: *D'où vient cher le Vayer*, &c. Nous avons de lui d'excellentes notes ſur une traduction de Florus, qu'il publia en 1656. ſous le nom de *Monſieur* frere du roi, mais dont vraiſemblablement il eſt l'auteur. Ce fut, dit-on, pour ſe conſoler de la perte de ce fils, que François de la Mothe-le-Vayer ſe remaria: il épouſa la fille de M. de la Haye, lequel avoit été Ambaſſadeur à Conſtantinople, & cette demoiſelle avoit alors quarante ans ou environ. Les ouvrages de cet auteur ſont: *Diſcours de la contrariété d'humeur qui ſe trouve entre certaines nations. & ſingulierement entre la Françoiſe & l'Eſpagnole: avec deux diſcours politiques, l'un ſur la bataille de Lutzen & l'autre ſur la propoſition de trêve aux Pays-Bas* en 1633. à Paris *in-8°*. en 1636. *Petit diſcours chrétien de l'immortalité de l'ame avec le corollaire, & un diſcours ſceptique ſur la muſique*, à Paris *in-8°*. en 1637. *Conſidérations ſur l'éloquence françoiſe de ce tems*, à Paris *in 8°*. en 1638. *Diſcours de l'hiſtoire*, à Paris *in-8°*. en 1638. *De l'inſtruction de M. le Dauphin*, à Paris *in 4°*. en 1640. *De la vertu des Payens*, à Paris *in-4°*. en 1642. C'étoit en particulier contre cet ouvrage que M. Arnauld entreprit ſon traité de la néceſſité de la foi en Jeſus-Chriſt, que M. Du-Pin a mis au jour avec une préface de ſa façon, & quelques autres additions. *De la liberté & de la ſervitude*, à Paris *in-12*. en 1643. *Opuſcules, ou petits traités* en 4. parties, la premiere en 1643. la ſeconde & la troiſiéme en 1644. la quatriéme en 1647. chaque partie contient ſept traités. *Opuſcule, ou petit traité ſceptique ſur cette commune façon de parler*, n'avoit par le ſens commun, à Paris *in-12*. en 1646. *Jugement ſur les anciens & principaux hiſtoriens Grecs & Latins*, à Paris *in-4°*. en 1646. *Lettres touchant les nouvelles remarques* (de Vaugelas) *ſur la langue françoiſe*, à Paris *in-8°*. en 1647. *Petits traités en forme de lettres écrites à diverſes perſonnes ſtudieuſes*, à Paris *in-4°*. en 1647. *La géographie du prince*, à Paris *in 8°*. en 1651. *La rhétorique du prince*, à Paris *in-8°*. en 1651. *La morale du prince*, à Paris

Digitized by Google

in-8°. en 1651. *L'œconomique du prince*, à Paris *in-8°.* en 1653. *La politique du prince*, à Paris *in-8°.* en 1654. *La logique du prince*, à Paris, *in-8°.* en 1655. *En quoi la pieté des François differe de celle des Espagnols dans une profession de même religion*, à Paris *in-12.* en 1657. *La physique du prince*, à Paris *in-8°.* en 1658. *Nouveaux traités en forme de lettres*, à Paris *in-8°.* en 1659. *Derniers petits traités en forme de lettres*, à Paris *in-8°.* en 1660. *Prose chagrine*, 3. vol. *in 12.* à Paris en 1661. *La promenade, dialogue entre Tubertus Ocella & Marcus Bibulus*, 4. vol. en 1662. & 1663. *Home lus academiques*, 3. vol. en 1664. 1665. & 1666. *Problêmes sceptiques*, *in-12.* en 1666. *Doute sceptique, si l'étude des belles lettres est preferable a toute autre occupation*, *in-12.* en 1667. *Observations diverses sur la composition & sur la lecture des livres*, *in-12.* en 1668. *Deux discours, le premier du peu de certitude qu'il y a dans l'histoire : le second, de la connoissance de soi-même*, *in 12.* en 1668. *Discours pour montrer que les doutes de la philosophie sceptique sont de grand usage dans les sciences*, *in-12.* en 1669. *Mémorial de quelques conférences avec des personnes studieuses*, *in-12* en 1670. *Hexameron rustique : in-12.* en 1670. Tous ces ouvrages ont été imprimés a Paris. Les deux suivans sont supposés quant à la date & au lieu de l'impression ; ces deux ouvrages sont : *Quatre dialogues faits à l'imitation des anciens par Orasius Tubero*, à Francfort *in-4°.* en 1606. *Cinq autres dialogues du même &c.* à Francfort *in-4°.* en 1606. Ces deux ouvrages n'ont point été mis, non plus que quelques autres, dans le recueil des ouvrages de l'auteur, dont l'édition en quinze tomes *in-12.* eſt, à cela près, complette : l'edition *in fol.* ne contient que les ouvrages publiés jusqu'en 1667. On voit dans presque tous ces écrits que l'auteur donnoit beaucoup à ſes ſentimens ſceptiques ; ce qui en rend la lecture de pluſieurs dangereuſe. François le Vayer de Boutigni, maître des requêtes, de la même famille, & mort en 1688. eſt auteur du roman intitulé : *Tarſis & Zelie*. Rolland le Vayer de Boutigni, auſſi maître des requêtes, & mort intendant de Soiſſons en 1685. publia à Paris en 1669. *in-12.* un *Traité de l'autorité du roi, touchant l'âge néceſſaire à la profeſſion religieuſe*. Ce livre fit beaucoup de bruit : il parut dans le tems que les quatre généraux d'ordre vinrent à Paris. Il y eut une critique de ce traité qui parut ſans nom de ville ni d'auteur en 1672. & où il y a beaucoup d'invectives. En 1682. on imprima du même, à Cologne ſelon le titre, une *Diſſertation ſur l'autorité légitime des rois en matiere de régale*, *in-12.* Cet ouvrage a été réimprimé, augmenté en 1700. *in-12.* ſous le nom M. Talon, ci-devant avocat général, &c. & ſous le titre de *Traité de l'autorité des rois touchant l'adminiſtration de l'Egliſe*, à Amſterdam. Enfin on a encore de M. le Vayer de Boutigni, un *Traité de la peine du peculat, ſelon les loix & uſages de France, avec des apoſtilles pour ſervir d'autorité*, *in-4°.* en 1665. On ſit ſur ce traité des *Obſervations* qui furent imprimées en 1666. * Peliſſon, *hiſtoire de l'académie Françoiſe*. & continuation de cette hiſtoire par l'abbé d'Olivet. Broſſette, notes ſur les œuvres de M. Boileau Deſpreaux. Nandé. *Dialogue du Mazcurat*. Guy Patin, *lettre du 30. de Décembre 1664.* Le Long, *bibliotheque hiſtorique de la France*, en pluſieurs endroits, &c.

MOTHE, (Claude Groſſeſte de la) né à Paris de *N.* Groſſeſte de la Buffiere qui étoit d'Orléans, & frere de Martin Groſſeſte des Mahis, mort chanoine d'Orléans, naquit comme celui-ci dans le ſein de la Religion Prétendue Réformée dans laquelle il eſt mort. Après avoir fait ſes humanités avec ſuccès, on l'envoya à Orleans où il fut reçu docteur en droit civil & canonique le 15. de Décembre 1664. Le 23. de Novembre 1665. il fut mis dans la matricule des avocats du Parlement de Paris, & il ſe diſtingua dans le barreau par ſon éloquence & par ſes lumieres. Gontant enſuite le conſeil qu'on lui donna d'étudier en théologie, il ſe rendit à Saumur, & en 1675. ayant été demandé par l'égliſe Proteſtante de Liſy, il y fit preuve de ſon ſçavoir. Le ſynode de l'Iſle de France, tenu à Vitri au mois de Mai ſuivant, lui impoſa les mains, & l'accorda à l'égliſe de Liſy. M. de la Mothe attaché à ſon troupeau, refuſa toute autre vocation juſqu'en 1682. qu'il ſe rendit aux ſollicitations de l'égliſe Calviniſte de Rouen qui le demandoit. Cependant touché de voir que le clergé de France refuſoit qu'on lui donnât un ſucceſſeur à Liſy, il y retourna, y demeura encore deux ans, juſqu'à la révocation de l'édit de Nantes. Dieu ne lui ayant pas accordé la même grace qu'à ſon frere M. des Mahis, & qu'il fit auſſi à ſon pere, à ſa mere & à pluſieurs autres de ſa famille, de rentrer dans le ſein de l'égliſe Catholique, il ſe réfugia en Angleterre. Jacques II. ayant permis par ſes lettres patentes d'établir en ce royaume une égliſe de réfugiés ſous la diſcipline de l'égliſe Anglicane, M. de la Mothe fut choiſi pour le gouverner avec MM. Alix & Lombard, & il la ſervit pluſieurs années gratuitement. En 1694. il fut appellé à deſſervir l'égliſe de la Savoye à Londres, & il eſt demeuré dans ce poſte juſqu'à ſa mort arrivée vers 1715. En 1712. il avoit été fait membre de la ſocieté royale des ſciences à Berlin. Sa veuve à donné la bibliotheque de ſon mari pour l'uſage des miniſtres de la Savoye & autres. On a de M. de la Mothe un traité de l'inſpiration des livres ſacrés, à Amſterdam en 1695. Un traité anglois contre les Sociniens. La correſpondance de l'égliſe Anglicane, en 1705. Entretiens ſur la correſpondance fraternelle, en 1707. Relation de la ſocieté de la propagation de l'évangile, traduite de l'anglois avec trois ſermons, en 1708. Relation abregée decte qui s'eſt paſſé de plus conſidérable dans la ſocieté de la propagation durant l'année 1710. juſqu'au mois de Fevrier 1711. Autre relation juſqu'au mois de Fevrier 1712. Mémoires ſur le changement de religion de la reine d'Eſpagne, aujourd'hui impératrice, en 1710. Le devoir du Chrétien convaleſcent, en 1713. Il a laiſſé pluſieurs autres ouvrages manuſcrits. On a mis un abregé de ſa vie à la tête d'un volume de ſes ſermons imprimés en 1715. & M. du Bourdieu, ſon collegue, en parle avec beaucoup d'éloge dans un ſermon imprimé dans le tome V. de l'hiſtoire critique de la république des lettres. *Cherchez* GROSTESTE. (Martin)

MOTIN, (Pierre) natif de Bourges, a laiſſé des poëſies françoiſes qui ſont imprimées dans les recueils de ſon tems avec celles de Malherbe, de Racan, de Maynard & de quelques autres, ſes contemporains. Balzac, lettre V. du vingt-deuxiéme livre, fait mention de certains vers latins du pere Teron, Jeſuite, que le roi Henri IV. ordonna à Motin de traduire. Celui-ci étoit ami du poëte Regnier qui lui a adreſſé ſa quatriéme ſatyre, & Motin a fait une ode qui eſt au devant des ſatyres de Regnier. Cette liaiſon avec un grand poëte n'a point donné plus de feu à ſes propres vers, & M. Deſpreaux dans ſon art poëtique, chant quatriéme, le taxe en effet d'être un poëte très froid.

J'aime mieux Bergerac & ſa burleſque audace,
Que ces vers où Motin *ſe morfond & nous glace.*

Motin étoit mort en 1615. comme il paroit par des ſtances du ſieur Bonnet, ſon neveu, imprimées la même année dans les délices de la poëſie françoiſe de Roſſet, p. 933. * *Voyez* les notes de M. Broſſette ſur le quatriéme chant de l'*Art poëtique* de M. Boileau Deſpreaux, & celles qu'il a données ſur les œuvres de Regnier le ſatyrique, pages 17. & 46. de l'édition *in-8°.* en 1730. faite ſur celle de Londres *in-4°.*

MOTTEVILLE, (Françoiſe Bertaut, dame de) étoit niéce de *Jean* Bertaut, abbé d'Aunay, évêque de Sées, & premier aumônier de la reine Marie de Medicis, mort en 1611. & connu par ſes poëſies, & fille de *Pierre* Bertaut, écuyer ſeigneur de Noiſy, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & de *Louiſe* de Beſſin de Mathonville, dont la mere étoit *Charlotte* de Saldagne, de l'illuſtre maiſon de Saldagne en Eſpagne. Elle naquit vers l'an 1615. & fut élevée à la cour de la reine Anne d'Autriche qui honoroit ſa mere de ſon amitié & de ſa confiance. Françoiſe Bertaut plût à cette reine par ſes manieres aimables, & par ſon eſprit. Mais s'étant trouvée enveloppée dans la diſgrace qui fut commune à toutes les favorites d'Anne d'Autriche, elle ſe retira avec ſa mere en Normandie, où elle épouſa *Nicolas* Langlois ſeigneur de Motteville, premier préſident de la chambre des comptes de Normandie. C'étoit un magiſtrat diſtingué dans ſa province, mais déja âgé, & elle en demeura veuve au bout de deux ans. Le cardinal de Richelieu qui l'avoit fait exiler, étant mort, la reine, déclarée régente, la rappella à la cour, & la retint toûjours auprès d'elle en qualité de dame employée ſur l'état de la maiſon de la

Digitized by Google

reine mere, après la dame d'honneur & la dame d'atour. L'attachement que madame de Motteville avoit pour cette princeſſe lui fit entreprendre d'écrire ſon hiſtoire. Pour exécuter ce deſſein elle s'appliqua à marquer régulierement ce qui ſe paſſoit tous les jours de plus conſidérable, & ce qu'elle apprenoit dans les entretiens familiers qu'elle avoit avec elle. Madame de Motteville voyoit auſſi familierement la reine d'Angleterre *Henriette-Marie* de France, & ce fut elle qui ſuggéra à cette princeſſe l'établiſſement d'un nouveau monaſtere de religieuſes de la Viſitation au village de Chaillot, près de Paris. Lorſque cet établiſſement fut fait, mademoiſelle Bertaut, ſœur cadette de madame de Motteville, s'y retira, & y fit profeſſion, & madame de Motteville animée par ſon exemple s'y retira auſſi fréquemment, mais ſans y prendre aucun engagement. Quoique les religieuſes lui euſſent donné la qualité de bienfaittrice ſéculiere, ne voulant pas leur être à charge, elle leur donna une ſomme d'argent avec une penſion viagere, qu'elle a toûjours payée exactement. Elle eſt morte à Paris le 29. de Décembre 1689. âgée d'environ ſoixante-quatorze ans. On a d'elle des *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire d'Anne d'Autriche*, imprimés à Amſterdam en 1723. en cinq volumes *in-12*. Le P. le Long s'eſt trompé en citant une édition de 1717. Celle de 1723. eſt la premiere. L'éditeur, ou quelqu'autre a retouché le ſtyle, qui cependant n'eſt pas encore trop bon, & il y a inſéré mal-à-propos bien des morceaux d'hiſtoire générale qu'on ne demandoit point, & qui ſe trouvent par-tout. * *Voyez* ſon éloge dans le *Journal des ſçavans du mois de Mai 1734.* Le Long, *Bibliothéque hiſtorique de la France.* Ce pere nomme madame de Motteville, Bertrand, pour Bertaut.

MOTTIEUX, (Pierre le) ſçavant d'Angleterre, mais né en Normandie, mort depuis 1720. avoit fait une étude particuliere des ouvrages de Rabelais, & il eſt auteur de la traduction des deux derniers livres de cet écrivain original, publiée il y a quelques années en anglois. Les trois premiers livres ſont de M. Thomas Urwhart, chevalier & baronet. M. le Motteux a fait auſſi pour l'expliquer des remarques ſur le Gargantua & le Pantagruel, où il éclaircit pluſieurs points d'hiſtoire importans, & tâche de prouver que Panurge n'eſt point le cardinal d'Amboiſe, mais Jean Montluc, évêque de Valence: que Pantagruel n'eſt point Henri II. mais Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, pere de Henri IV. & biſayeul de Louis XIV. que Grandgoutier, eſt Jean d'Albret, roi de Navarre, &c. Ces remarques ſont très-curieuſes: elles ont été imprimées avec le Rabelais anglois, & traduites en françois dans la bibliothéque Britanni-que, premier volume & ſuivans.

MOTTHE, (Antoine-Houdard de la) étoit né à Paris le 17. de Janvier 1672. Après avoir fait ſes humanités, il étudia en droit, dont il ne fit aucun uſage. Son goût pour la déclamation, & pour les ſpectacles qui l'a dominé preſque toute ſa vie, l'entraîna vers le théatre, & dès ces premiers tems de ſa jeuneſſe, ſon occupation la plus agréable pour lui étoit de repréſenter diverſes comédies de Moliere avec pluſieurs jeunes gens de ſon âge. Il voulut auſſi eſſayer deſſors ſes forces pour la compoſition; & il n'avoit encore que 21. ans, lorſqu'on repréſentaen 1693. ſa premiere piéce au théatre Italien. C'eſt une comédie en trois actes, mêlée de proſe & de vers, intitulée: *Les originaux ou l'Italien*, & non *ou l'Italie*, comme on l'a écrit dans le *Parnaſſe François*, in-fol. Elle ſe trouve dans le quatriéme tome du théatre Italien de 1700. Soit que le peu de ſuccès de cette piéce eût dégoûté M. de la Motthe, ſoit que des réflexions plus ſérieuſes & dignes d'un Chrétien, lui euſſent fait concevoir le frivole, & le dangereux même de cet amuſement, il ceſſa pendant quelque tems de travailler pour le théatre; il parut même dégoûté abſolument du monde, & ſuivant un attrait meilleur que celui qui l'avoit fait voler au théatre, il ſe retira dans la célébre abbaye de la Trappe, réſolu de s'y conſacrer ſans réſerve à une ſalutaire pénitence. Malheureuſement il ne fut pas conſtant dans ſa réſolution; après pluſieurs mois de retraite & d'auſteritésſa ferveur s'évanouit, il revint à Paris, & ſe livra de nouveau au théatre pour lequel il n'a ceſſé de travailler depuis juſqu'à la fin de ſa vie. Il débuta par *l'Europe galante*, ballet qui fut repréſenté ſur le théatre de l'Opera en 1697. Cette piéce fut ſuivie d'*Iſſé*, paſtorale héroïque, en 1699. de l'*Amadis de Grece*, tragédie, la même année: de *Marthéſie*, reine des Amazones, tragédie, en 1699. du *Triomphe des arts*, ballet, en 1700. de *Canente*, tragédie, en 1700. d'*Omphale*, tragédie, en 1703. d'une piéce intitulée, *Le Carnaval, & la folie*, ballet, en 1704. de *la Vénitienne*, ballet, en 1705. d'*Alcione*, tragédie, en 1706. de *Semelée*, tragédie, en 1708. de *Scanderberg*, tragédie, & du ballet *des âges*. Toutes ces piéces ont été repréſentées ſur le théatre de l'Opera. Les deux derniéres ne l'ont été qu'après la mort de l'auteur. Outre la comédie des *Originaux*, M. de la Motthe a encore donné au théatre Italien *L'amante difficile*, piéce en cinq actes, en 1717. Cette même piéce a été miſe en vers par l'auteur. Ses poëmes dragmatiques, qui ſont preſque ſes derniers ouvrages, ſont: *Les Machabées*, tragédie, en 1721. *Romulus*, tragédie, en 1722. *Inés de Caſtro*, tragédie, en 1723. *Œdipe*, tragédie en 1726. La même en proſe. *Le Talisman*, comédie en un acte, en 1716. *La matrone d'Epheſe*, comédie en proſe. *Richard Minutolo*, comédie en proſe. *Le Magnifique*, comédie en deux actes, en proſe. Toutes ces piéces ont été jouées par les comédiens François à qui il avoit donné dans ſa jeuneſſe deux autres petites piéces qu'il avoit fait avec M. Boindin, l'une intitulée: *Le port de mer*, & l'autre *Le bal d'Auteuil*. Pluſieurs de ces piéces ont eſſuyé bien des critiques, entr'autres *Inés de Caſtro*, qui a été l'occaſion d'un grand nombre de brochures pour & contre. Celle qui eſt intitulée, *Apologie de M. Houdart de la Motthe*, in-8°. par M. B.l, conſeiller au parlement de Bourdeaux, eſt une des plus ingénieuſes critiques que l'on ait fait de cette tragédie. M. de la Motthe s'eſt mis peu en peine de répondre à toutes ces critiques, & il s'eſt preſque contenté des réflexions qu'elles l'ont engagé de faire ſur la nature & le caractere de la tragédie, & ſur les piéces de cette eſpéce qu'il a données lui même au théatre. Ces réflexions fortinent autant de diſcours que l'on voit à la tête de chacune de ces piéces tragiques dans la nouvelle édition de ſes œuvres de theatre en deux volumes *in 8°.* à Paris, chez Gregoire Dupuis. Il ſemble au reſte que ce devroit être le ſort de la plûpart des ouvrages de M de la Motthe d'attirer contre eux bien des critiques. Ses *Odes*, qu'il donna pour la premiere fois en 1702. en deux volumes, & qui ont reparu pluſieurs fois depuis avec des augmentations, ont été ſouvent & vivement cenſurées. Ses *Fables nouvelles*, imprimées *in 4°.* & *in-12.* en 1719. ont eu un ſort encore plus triſte. Mais ſon *Iliade d'Homere*, en vers françois, imprimée *in-8°.* en 1714. eſt celui de tous ſes ouvrages qui a enfanté une querelle plus longue, & qui a dû être plus mortifiante pour lui. Le diſcours qui eſt à la tête de cette traduction, ou plûtôt de cette eſpéce d'imitation de l'Iliade d'Homere, ſouleva contre lui les partiſans des anciens déja bleſſés de ſes jugemens ſur Pindare, Anacréon & Horace, & de ſon ode de l'émulation. C'eſt ce qui a fait naître l'ouvrage de madame Dacier intitulé: *Des cauſes de la corruption du goût*, qui contient d'excellentes réflexions, mais plus encore de médiocres, & beaucoup trop de vivacité. M. de la Motthe n'y répondit que par ſes *Réflexions ſur la critique*, qui en général ſont judicieuſes & bien écrites, & dans leſquelles il y a une grande modération, & beaucoup de politeſſe. Elles ont été imprimées *in-8°.* en 1715. L'ouvrage de madameDacier commença la diſpute, d'autres la continuerent. On vit paroître conſecutivement, l'*Homere vengé*, du ſieur Gacon; *Homere en arbitrage*, conſiſtant en trois lettres, dont deux du pere Buffiet a madame la marquiſe de Lambert, & la troiſiéme de cette marquiſe: l'*Apologie d'Homere & bouclier d'Achile*, par M. Boivin le cadet: la *Diſſertation critique ſur l'Iliade d'Homere*, par l'abbé Terraſſon: *Apologie d'Homere*, par le Pere Hardouin, Jeſuite, &c. L'abbé de Pons ſe mit auſſi ſur les rangs, & écrivit pluſieurs lettres en faveur de M. de la Motthe. L'opinion de M. de la Motthe que tous les genres d'écrire traités juſqu'à préſent en vers pouvoient l'être heureuſement en proſe, a trouvé auſſi plus d'un adverſaire. Les plus illuſtres ont été feu M. de la Faye; de l'academie Françoiſe, qui a produit ſur ce ſujet une belle ode en faveur de la poëſie, que l'on trouve dans le tome 2. des œuvres de théatre de

Digitized by Google

M. de la Motthe : M. Arouet de Voltaire qui a combattu ce ſyſtême par des réflexions également bien écrites & judicieuſes auſquelles M. de la Motthe a répondu, & M. de la Chauſſée dans ſa belle *Epître de Clio au ſujet des nouvelles opinions répandues depuis peu contre la poeſie*. Cette piece, qui eſt en vers françois, n'a paru qu'un mois ou deux après la mort de M. de la Motthe. On doit la regarder comme un art poëtique des plus eſtimables. Ce n'eſt pas le premier écrit que M. de la Chauſſée ait fait contre M. de la Motthe ; dès 1719. il avoit attaqué les fables de cet auteur dans la *Lettre de madame la marquiſe de ** ſur les fables nouvelles, avec la réponſe ſervant d'apologie*. Outre tous ces ouvrages de M. Houdart de la Motthe, on connoît encore de lui une *Ode à la louange de madame Dacier*, dans le premier volume de ſes œuvres de théatre ; l'*Eloge funébre de Louis XIV. prononcé* dans l'académie Françoiſe le Jeudi 19. de Décembre 1715. pluſieurs diſcours qui ont remporté le prix de proſe à l'académie Françoiſe, & à celle des jeux floraux de Toulouſe ; le diſcours qu'il fit lorſqu'il fut reçû à l'académie Françoiſe le 8. de Février 1710. pour remplir la place de Thomas Corneille. Ce diſcours eſt une des meilleures pieces en ce genre. On trouve pluſieurs autres pieces de lui dans les recueils de la même académie. On aſſure auſſi qu'il y a dans ſon cabinet une ſuite d'éclogues, avec un diſcours ſur ce genre de poëſie ; un mémorial de l'hiſtoire de France en vers ; un autre de l'hiſtoire Romaine ; des heures en vers, &c. M. de Fontenelle dans le diſcours apologétique de M. de la Motthe, prononcé à la réception de l'évêque de Luçon à l'académie Françoiſe, le Jeudi 6. de Mars 1732. dit de plus en parlant de ſon ami : que le public ne connoît ni un grand nombre de ſes pſeaumes & de ſes cantates ſpirituelles, ni beaucoup de pieces galantes enfantées par l'amour ; il pouvoit ajoûter, ni beaucoup de requêtes, de *factums*, & d'écrits d'une eſpéce toute différente qui n'étoient nullement du reſſort de M. de la Motthe, & qui ne convenoient ni à ſon état, ni au caractére des ouvrages qu'il avoit donnés juſques-là. M. de la Motthe eſt mort à Paris le 26. de Décembre 1731. entre ſix & ſept heures du matin, âgé de près de ſoixante ans, & a été enterré à ſaint André des Arcs, ſa paroiſſe. Voici le portrait qu'un auteur très-moderne nous fait de ce poëte. Parmi un grand nombre d'ouvrages en vers, il en a publié pluſieurs dignes de louanges, ſur-tout dans ſa jeuneſſe, où la premiere édition de ſes odes fit naître ſa réputation. Sa fécondité & ſa facilité extrême nuiſirent à la perfection de ſes écrits, dont il ſemble qu'il ne faiſoit lui-même qu'un cas médiocre, puiſque jamais il n'en retoucha aucun. Preſque tous les genres de poeſie exercerent ſon talent : odes, poëme épique, fables, tragédies, comédies, &c. Tout le monde convient que c'eſt dans l'ode qu'il a le mieux réuſſi, & peut-être auroit-il dû s'y borner. Ses fables, quelques ingenieuſes qu'elles ſoient pour la plûpart, ont paru écrites avec plus d'affectation que de délicateſſe, & avec moins de ſel que d'eſprit. Ses tragédies ſçurent intereſſer le parterre par des ſituations romaneſques... Je ne parle point de ſes comédies qui ſont peu de choſe. La délicateſſe & la préciſion caractériſoient ſa maniere d'écrire en proſe, qui quelquefois n'étoit ni aſſez aiſée, ni aſſez naturelle. Ses paradoxes ſur Homére ont preſque également nui à ſa réputation, & à celle du pere des poëtes, vengé en même-tems par le malheureux ſuccès de ſon Iliade françoiſe, le plus mauvais de tous ſes ouvrages. Ses cenſeurs les plus ſéveres lui ont toûjours accordé beaucoup de talent, & il faut convenir qu'il avoit un eſprit ſupérieur & rare, capable d'impoſer & de s'attirer bien des ſuffrages. Il a regné pendant quelque tems ſur le parnaſſe, & il ſembloit avoir donné le ton à ſon ſiécle.... La politeſſe de ſon eſprit & la douceur de ſon commerce faiſoient les délices de ſes amis, & attiroient pû faire celles mêmes de ſes adverſaires. Dans les douze ou quinze dernieres années de ſa vie il étoit tout-à-fait aveugle, & ſi accablé d'infirmités qu'il ne pouvoit pas faire un pas ſeul, ni même ſe tenir de bout. Sa nourriture ordinaire étoit du pain, des légumes & du lait. Il avoit porté autrefois l'habit eccléſiaſtique qu'il quitta en 1697. mais il a toûjours vécu dans le celibat. * *Mémoires du tems. Mercure de Janvier 1732. Nouvelliſte du Parnaſſe*, lettre 47. à la fin. Diſcours de M. de Fontenelle prononcé à la réception de M. l'évêque de Luçon, ſucceſſeur de M. de la Motthe à l'académie Françoiſe. Lettre à madame T. D. L. F. ſur M. Houdart de la Motthe, par l'abbé Trublet. Titon du Tillet, *Parnaſſe François*, in-fol. page 655.

MOUFFET, ou MUFFET. (Thomas) *Subſtituez cet article à celui que ſe trouve déja dans le Moreri ſous le nom de* MOUFETT. Thomas Mouffet, né à Londres vers le milieu du XVI. ſiecle, commença ſes études dans cette ville, & les continua à Oxford. Il parcourut enſuite une bonne partie de l'Europe, & fit de grands progrès dans la médecine & dans la chymie. Il a paſſé pour un des plus grands hommes en ce genre. Il prit le degré de docteur en médecine hors de ſa patrie, & de retour à Londres il y pratiqua ſa profeſſion avec un très-grand ſuccès. Sur la fin de ſa vie il ſe retira à Bulbridge, près de Wilton dans le comté de Wilt, avec une penſion que lui faiſoit la famille de Pembrock, au ſervice de laquelle il étoit. Il eſt mort ſur la fin du régne de la reine Eliſabeth, ou vers l'an 1600. & fut enterré à Wilton. Ses ouvrages ſont : *De jure & præſtantia chymicorum medicamentorum, dialogus apologeticus*, à Francfort en 1584. *in-8°.* & depuis à Urſell, en 1602. *in-8°.* On y trouve auſſi quelques lettres de médecine écrites à différens médecins. Le tout a été réimprimé dans le premier volume du *Theatrum chymicum*, à Straſbourg en 1623. *Nofomantica Hippocratea, ſeu Hippocratis prognoſtica cuncta*, &c. à Francfort, *in-8°.* en 1588. *Inſectorum, ſive minimorum animalium theatrum*, à Londres en 1634. *in-fol.* Cet ouvrage avoit été commencé par Edouard Wotton, Conrad Geſner & Thomas Penn. Mouffet l'acheva, l'augmenta & le perfectionna, & l'enrichit de beaucoup de gravûres. Mais il ne put le publier lui-même : ce fut Théodore de Mayerne qui prit ce ſoin, & qui y ajoûta une préface. Laurent Scholzius en avoit déja publié quelque choſe, mais fort imparfaitement, dès 1598. Cet ouvrage de Mouffet a été traduit en anglois, & imprimé ainſi à Londres en 1658. Martin Liſter parle fort mal de ce théatre & de ſon auteur : mais M. Ray croit qu'il n'a rendu juſtice ni à l'un, ni à l'autre. On a encore de Mouffet le régime de ſanté, &c. en anglois, à Londre en 1655. *in-4°.* avec les additions & les corrections de Chriſtophe Bennet. * *Athena Oxonienſes*, tome 1. page 248. Manget, *Bibliotheca ſcriptorum medicorum*, lib. XII. pages 370. & le pere Niceron, dans ſes *Mémoires*, &c. tome XXIV. p. 146. & ſuiv.

MOULIN, (Charles du) juriſconſulte célebre. *Ajoûtez ce qui ſuit pour ſervir à ce que l'on en a déja dit dans le Moreri.* Il fit ſes études de grammaire, d'humanités & de philoſophie dans l'univerſité de Paris. Enſuite ſon pere l'envoya d'abord à Orléans, puis à Poitiers où il étudia en droit. Il demeura dans ces deux villes pendant les années 1517. & 1518. juſqu'en 1521. Il étoit de retour à Orléans en cette derniere année, & il y fit des leçons publiques ſur le droit qui commencerent à lui faire une grande réputation. Après ſept ans d'étude en droit il fut reçû avocat au parlement en 1522. & pendant trois ans il ſuivit le Châtelet, où il plaida avec applaudiſſement. Dans le même-tems il patut auſſi avec éclat au parlement de la même ville de Paris. Au commencement de 1538. après avoir montré long-tems beaucoup d'oppoſition pour le mariage, il épouſa *Louiſe* de Beldon, fille de *Jean* de Beldon, ſecrétaire du roi, & greffier des préſentations de la cour du parlement, & de *Huguette* de Quinquempoix. Au mois de Janvier 1556. il fut arrêté par trahiſon à Montbeliard, conduit en priſon, & transféré enſuite dans la ville de Blammont, où il fut enfermé dans une tour, d'où il ne fut délivré que plus de quatre mois après à la ſollicitation de ſa femme. Celle-ci étant morte le 30. Décembre 1556. il ſe rémaria le dernier Juin 1558. avec *Jeanne* du Vivier. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on renvoye* à la vie de Charles du Moulin par Brodeau, imprimée, *dit-on*, en 1650. il faut en 1654. C'eſt un *in-4°.* imprimé à Paris, & dédié au chancelier Seguier. Cette vie eſt curieuſe : l'auteur y entre ſur-tout dans un grand détail des ouvrages de du Moulin, des perſécutions qu'il a ſouffertes, & des éloges qui lui ont été donnés.

MOULIN. (Pierre du) *Supplée, cet article à celui du Moreri.* Pierre du Moulin, miniſtre Calviniſte, fils de *Joachim* du Moulin, miniſtre à Orléans, naquit dans un bourg

Digitized by Google

du Vexin au mois d'Octobre 1568. & étudia à Paris, & ensuite en Angleterre. C'étoit un esprit délicat & brillant, mais satyrique. Il enſeigna la philoſophie à Leyde en Hollande, fut depuis reçû miniſtre à Charenton, & entra en cette qualité auprès de Catherine de Bourbon, princeſſe de Navarre, ſœur du roi Henri le Grand, mariée l'an 1599. avec Henri de Lorraine, duc de Bar. En 1615. il paſſa en Angleterre à la ſollicitation du roi de la Grande Bretagne, & il y dreſſa un plan de réunion des Egliſes Proteſtantes. David Blondel l'a rapporté dans ſes actes authentiques. Les Egliſes Prétendues Reformées de France avoient nommé en 1618. du Moulin & André Rivet pour ſe rendre au ſynode de Dordrecht, mais le roi leur défendit d'y aller. Du Moulin ſe contenta donc d'envoyer à Diodati un long mémoire contre les Remontrans, qui fut lû dans la ſeſſion 143. du ſynode, qui en fit remercier l'auteur. Les curateurs de l'univerſité de Leyde envoyerent en France en 1619. Erpenius pour le demander, de même que Rivet, avec offre de leur donner à chacun une chaire de Théologie. Rivet ſeul accepta l'offre. Du Moulin préſida au ſynode des égliſes de ſon parti qui ſe tint à Alais en 1620. & peu après il reçut avis par Drelincourt que le roi vouloit le faire arrêter, parce qu'il avoit écrit au roi Jacques pour le ſolliciter de ſecourir l'électeur Palatin, ſon gendre, & qu'il avoit fait entendre que l'on étoit peu favorable en France aux Sectaires. Sur cet avis du Moulin ſe retira à Sedan, où le duc de Bouillon le fit profeſſeur en théologie & miniſtre ordinaire. Les ſynodes demanderent depuis inutilement ſon retour. Il mourut à Sedan en 1658. âgé de quatre-vingt-dix ans. Entre ſes ouvrages on connoit 1. l'anatomie de l'Arminianiſme, en latin, imprimé en 1618. L'auteur étoit fort entêté de cette ſecte. L'ouvrage ne fut livré au public qu'après le ſynode de Dordrecht, & eut pluſieurs adverſaires. Corvinius entr'autres l'a refuté au long. 2. L'Anticotou qu'on lui attribue n'eſt point de lui, & le véritable auteur n'eſt pas bien connu. 3. Un traité latin de la connoiſſance de Dieu. 4. Un traité, auſſi latin, de la penitence & des clefs de l'égliſe. 5. *Le Capucin, ou l'hiſtoire de ces moines:* c'eſt un aſſez mauvais livre. 6. Le bouclier de la foi. 7. Défenſe des Egliſes Réformées, contre les accuſations du ſieur Arnoux, Jeſuite. Montigni, Durant & Meſtrezat, collegues de du Moulin, ont travaillé avec lui à cet ouvrage. 8. Du juge des controverſes & des traditions. 9. Anatomie de la Meſſe: c'eſt un ouvrage plein d'un zéle amer, de fades railleries & de blaſphêmes; il eſt d'ailleurs écrit d'un ſtile fort mauvais. 10. La vie religieuſe des papes Leon I. & Gregoire I. 11. Accroiſſement des eaux de Siloé contre le purgatoire & les indulgences papales. 12. Défenſe de la foi Catholique pour le livre du roi Jacques I. d'Angleterre, & la nouveauté du Papiſme. On a encore de lui des ſermons, des lettres, des relations de conférences &c. Grotius le déſigne ſous le nom de *Fronton*, parce qu'il l'a cru auteur d'un livre intitulé: *Hippolyti Frontonis caracteris refutatio adversus commentationem Grotianam de Anti-Chriſto*, à Amſterdam en 1640. *in-8°.* On prétend que Pierre du Moulin étoit de la même famille que Charles du Moulin célebre juriſconſulte. * *Vie de du Pleſſis Mornai.* Edit de Nantes, &c. tome 2. *Hiſtoire de la reformation par* Gerard Brandt, tome 1. Pictet, *Théologie franc.* 10. 3. *Synodes nationaux des Egliſes Prétendues Reformées de France*, par Aymond, t. 2. Grotii *Manes* t. 2. p. 824. &c.

MOULIN, (Pierre du) fils aîné du précedent, fut docteur en théologie, demeura long tems en Angleterre & en Irlande, & s'acquit un nom par ſes prédications à Oxford. Charles II. ayant été rétabli ſur le thrône, il fut chapelain de ce prince, & chanoine de Cantorberi, où il mourut en 1684. âgé de quatre-vingt quatre ans. Il eſt auteur du livre intitulé, *La paix de l'ame*, fort connu chez les Proteſtans, & qui a été traduit en pluſieurs langues. M. Sartorius, de Geneve, en a retouché le langage, & l'a orné de notes dans l'édition qu'il en a donné en 1729. Il en a donné auſſi un abregé par maximes. On a encore de Pierre du Moulin *Clamor regii ſanguinis ad cœlum*, contre Jean Milton qui attribua cet ouvrage à Almore: une défenſe de la Religion Proteſtante, en anglois, contre le *Phalanx Anglicus*, attribué à un Jeſuite, & imprimé en 1662. des ſermons en anglois & en latin. Les Jeſuites ſont fort maltraités dans ſa *Défenſe*, &c. On prétendit y trouver des faits calomnieux, & l'auteur s'attira par-là des affaires dont il ſe débatta enfin en partie. * *Mémoires du tems.*

MOULIN, (Louis du) frere cadet du précedent, fut docteur en médecine à Leyde, d'où il paſſa en Angleterre, Il profita des troubles de ce royaume, & la faction dominante le nomma profeſſeur d'hiſtoire à Oxford. Au rétabliſſement de Charles II. il fut privé de ce poſte. Il mourut à Weſtminſter en 1680. âgé de ſoixante-dix-ſept ans. Il a toujours été ennemi déclaré & même violent du gouvernement eccléſiaſtique Anglican. Sa *Paranesis ad adjicatores imperii in imperio adversus Amyraldum*, in-4°. dédiée à Olivier Cromwel, eſt un ouvrage ſeditieux. Le caractére régne auſſi dans ſon *Patronus bonæ fidei in causa Puritanorum*: dans ſes *Epiſtola ad amicum*; dans ſon *Papa Ultra eſtimus*, &c. On dit qu'avant ſa mort il retracta ſes injures contre le clergé Anglican. Il avoit encore un frere nommé Cyrus du Moulin, miniſtre, auteur d'un traité de la paix de l'Egliſe, & d'un catéchiſme de controverſe. * *Memoires du tems.* Wood, *Athena Oxonienſes.* Gerard Brandt, *Hiſtoire de la reformation.* La *Théologie françoiſe* de Pictet, tome 3. &c.

MOULINET, (Claude du) ſieur des Thuilleries, plus connu dans le monde ſous le nom de l'*abbé des Thuilleries*, né à Sces d'une famille noble, & mort à Paris le 15. de Mai 1728. âgé de ſoixante-ſept ans & quelques mois, avoit fait une partie de ſes études à Valogne en Normandie, où il y avoit alors une communauté célébre conſacrée à l'éducation de la jeuneſſe. Il fut lié pendant quelque-tems avec le fameux Richard Simon, dont il ſe ſepara dans la ſuite, & s'appliqua à des études fort différentes de celles que ce ſçavant a faites toute ſa vie. Il étoit venu à Paris en 1677. & il y revint au commencement de 1678. pour s'y fixer. Il recommença ſa philoſophie & ſa théologie, & il étudia les mathématiques ſous M. Varignon. Il ſçavoit fort bien le grec & l'hébreu; mais ſon étude favorite fut celle de l'hiſtoire de France, ſur laquelle il a compoſé un aſſez grand nombre de diſſertations, dont une partie eſt encore manuſcrite. Ayant eu deſſein en particulier de donner une hiſtoire de Normandie, il viſita preſque toutes les archives de cette province, de l'Anjou & de la Bretagne, & recueillit tout ce qui pouvoit être utile à ſon but. Nous ignorons juſqu'où il a pouſſé ſon travail ſur ce ſujet. A l'égard de ſes diſſertations imprimées, voici ce que nous en connoiſſons. Il donna en 1711. *in 12.* à Paris des *Diſſertations ſur la mouvance de Bretagne par rapport au droit que les ducs de Normandie prétendoient, & ſur quelques autres ſujets hiſtoriques.* Ces autres ſujets hiſtoriques traités dans ce recueil, ſont: une diſſertation où l'on fait voir que l'hiſtoire de la tranſlation & du retour du corps de ſaint Martin à Tours, attribuée à ſaint Odon de Cluny, eſt une piéce ſuppoſée; & une autre *Diſſertation touchant quelques points de l'hiſtoire de Normandie ſur leſquels le nouvel hiſtorien de Bretagne* (Dom Lobineau, Bénédictin) *s'eſt mépris.* Ses diſſertations ſur la mouvance de Bretagne ayant été attaquées par dom Lobineau, Bénédictin, qui y répondit par un ouvrage fait exprès, imprimé à Nanci, & dans lequel il ſuppoſe que c'eſt l'ouvrage d'un de ſes amis, & par une lettre imprimée ſous nom en 1712. & adreſſée à M. de Brilhac, premier préſident du parlement de Bretagne, M. l'abbé des Thuilleries fit imprimer la même année à Paris, chez Guignard, la *défence de ſes diſſertations* ſur ce ſujet, qui contient pluſieurs pieces ſur cette matiere, entr'autres une lettre à M. l'abbé de Vertot, qui a écrit auſſi ſur la mouvance de Bretagne, contre dom Lobineau. En 1716. M. des Thuilleries donna dans les mémoires de Trevoux du mois de Juin un *Mémoire où il eſt prouvé que le livre des miracles de ſaint Martin, attribué à Herbert, ou Herben, abbé de Marmoutier, puis archevêque de Tours dans le X. ſiécle, eſt d'un impoſteur.* Dans les mêmes mémoires de la même année il publia une diſſertation où il attaque principalement le pere Couſſant ſur ce que ce ſçavant Bénédictin avoit dit dans ſes *Vindiciæ veterum codicum confirmatæ* contre le pere Germon, Jeſuite, peu favorable à une lettre de Gilles d'Evreux où le ſceau de ce prélat eſt encore attaché, & à la tête de laquelle eſt une copie d'une lettre de Hugues, archevêque de Rouen, ſon oncle. Cette diſſertation eſt du 20. de Septembre

Digitized by Google

Septembre 1715. & M. le Brasseur l'a fait réimprimer, mais très-peu correctement, dans son histoire du comté d'Evreux, parmi les pieces. Cet historien l'a intitulé, *Défense des lettres de Gilles d'Evreux*, &c. titre que l'abbé des Thuilleries n'avoit point donné à sa dissertation. Le pere Daniel, Jésuite, ayant prétendu dans son histoire de France en 1713. que l'élection de nos anciens rois avoit été autfi absolument inconnue dans la premiere race qu'elle l'est encore à présent dans la troisiéme, & qu'elle avoit été néanmoins pure & simple dans la seconde; M. des Thuilleries, qui publia en ce tems-là une dissertation sur l'origine de la race de nos rois régnante actuellement, y joignit un éclaircissement dans lequel il soûtint que la couronne de France n'avoit été ni moins successive au droit du sang dans la seconde race que dans la premiere, ni moins élective au droit du peuple dans la premiere race que dans la seconde. Il a fortifié depuis & étendu ses preuves, & a répondu à quelques difficultés faites contre son sentiment dans un nouvel éclaircissement qu'il composa en 1724. & que l'on trouve dans les *Mémoires de littérature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmolets, de l'Oratoire, tome IV. seconde partie. M. l'abbé de Vertot est aussi entré dans cette dispute, & n'a embrassé ni le sentiment du pere Daniel, ni celui de l'abbé des Thuilleries. *Voyez* sa dissertation imprimée dans le quatriéme volume des *Mémoires de l'académie des inscriptions & belles lettres*, page 627. M. des Thuilleries a ajoûté à la fin de son second éclaircissement une réfutation abregée d'un écrit de M. Rival, chapelain du roi d'Angleterre, imprimé à Londres, dans lequel cet Anglois entreprend de justifier le droit imaginaire que les rois d'Angleterre s'attribuent sur la couronne de France depuis Edouard III. & qui dans les siécles passés a fait tant verser de sang aux deux nations. Les Jésuites ayant attaqué dans leurs mémoires de Trévoux, la *Dissertation de* M. des Thuilleries *sur l'origine de la maison de France*, cet abbé prit la défense de sa dissertation, & fit imprimer cette piece en 1713. M. le chancelier Daguesseau ayant eu le dessein de faire travailler à un nouveau recueil des actes de l'histoire des François, dont les Bénédictins se sont chargés depuis, M. des Thuilleries dressa au mois de Décembre 1717. un mémoire très-judicieux sur ce projet. On le trouve page 960. de la *Bibliotheque historique de la France* du pere le Long. L'année précedente 1716. M. Capperon, ancien doyen de S. Maxent, mort à Eu le 19. de Mars 1734. voulant prévenir le goût du public sur l'histoire qu'il a composée du comté d'Eu, il en publia un essai dans les *Mémoires de Trévoux du mois de Mai* de la même année. Ce sçavant prétendoit que les *Essui* de César étoient les peuples du comté d'Eu, & il conjecture que ce nom leur venoit de ce qu'ils avoient adoré plus particulierement que les autres, Esus, Dieu favori des Gaulois, & que c'étoit de ce peuple dont César vouloit parler lorsqu'il dit, qu'il avoit envoyé chez les *Essui* (in Esuos) une de ses légions commandée par Roscius. Cette étymologie paroîtroit contraire à celle que M. Huet avoit donnée de la ville d'Eu dans ses origines de Caën, où il prétend que l'étymologie d'*Eu* venoit de quelques mots allemands qui signifie un *Pré*, parce qu'effectivement *Eu* est dans une prairie. A cette occasion M. l'abbé des Thuilleries publia pour le sentiment de M. Huet, son ami, une piece intitulée, *Objection contre l'essai historique sur l'antiquité du comté d'Eu*. Elle est dans les mémoires de Trévoux du mois de Septembre 1716. M. Capperon laissa pour lors cette *Objection* sans réponse; mais quelques vieux rombeaux ayant été découverts dans le comté d'Eu sur la fin de 1721. & en faisant fouir lui-même ayant trouvé des ossemens dans quatre ou cinq fosses, & une urne remplie de terre grise, il conjectura que ces sépulcres étoient de Romains Payens. Sa raison est que les Romains idolâtres enterroient, selon lui, leurs morts, ou entiers, ou après les avoir brûlés, mettant seulement dans des urnes les cendres & les ossemens de ceux-ci, & enterrant à côté de ces vases le surplus des ossemens que les urnes ne pouvoient contenir. M. des Thuilleries peu content des preuves de M. Capperon y répondit par une piece imprimée dans les Mercures de 1722. & intitulée, *Défense de l'étymologie que feu M. Huet, évêque d'Avranches, a donnée du nom de la ville d'Eu, & sur laquelle M. Capperon, ancien doyen de saint Maxent, assure que ce prélat n'a pas pensé juste*. Il y parle aussi de la cessation de l'usage de brûler les corps humains. Dans les mémoires de littérature & d'histoire déja cités, on trouve de M. des Thuilleries la seconde partie de ses *Remarques sur le système de M. l'abbé de Camps touchant l'origine de la maison de France, & ses prérogatives*, tome 9. seconde partie de ces mémoires. La premiere partie de ces remarques avoit été imprimée dès 1720. dans le *Mercure du mois de Décembre*. M. l'abbé des Thuilleries a eu aussi avec dom Bouillard, Bénédictin de la congrégation de saint Maur, une dispute assez longue *sur l'antiquité du portail de l'église de saint-Germain des-Prés*. Les écrits pour & contre dans cette dispute se trouvent dans les *Mercures de Mai & Juin 1723. Mars, Avril, Mai & Juillet 1724.* à la fin de l'*Histoire de l'abbaye de saint-Germain-des-Prés*, par dom Bouillard, & dans la premiere partie du tome IX. des *Mémoires de littérature & d'histoire*, chez Simart. A la fin de l'*Histoire d'Evreux*, par M. le Brasseur, on trouve une piece de 51. pages *in-4°.* (sans nom d'auteur, qui est de M. des Thuilleries. Cet abbé l'avoit finie dès le 2. d'Avril 1721. M. le Brasseur la lui demanda pour en ornement son ouvrage qui parut en 1722. & c'est-là où elle se trouve après toutes les pieces justificatives: le titre est, *Examen de ce qui est dit de la charge de connétable de Normandie dans la dissertation sur les dignités héréditaires attachées aux terres nobles*, & dans le mémoire (de M. de la Roque) pour servir de supplément à cette dissertation, *qui sont dans les Mercures du mois de Septembre 1720. & de Février 1721. comme aussi de ce qui y est remarqué touchant quelques autres offices, & les prérogatives des pairies*. Cet examen est accompagné de notes utiles. La même année M. des Thuilleries adressa une lettre aux auteurs du Mercure, que ceux-ci firent imprimer dans leur mois de Mai 1722. au sujet d'une espece d'énigme chronographique qui renfermoit un point d'histoire & de chronologie du pays qui fut proposé à expliquer, & sur laquelle on envoya un grand nombre d'explications, dont la plus heureuse, & peut-être la meilleure en tout sens vint de Verdun, & fut imprimée dans le second volume du Mercure du mois de Mars. La lettre de M. des Thuilleries est pour désabuser les auteurs de la nécessité où ils croyoient avoir été d'expliquer ce chronographe, & il y fait des remarques sur l'explication venue de Verdun; il a sçû y faire entrer l'agréable & l'utile. M. l'abbé de Vayrac ayant publié dans plusieurs volumes dudit Mercure une *Explication historique & topographique de la carte qui marque les lieux par où l'infante d'Espagne passa pour venir en France en 1722.* M. des Thuilleries fit sur cette explication des réflexions qu'il publia dans le Mercure de Mai de la même année. Cette lettre adressée aux auteurs du Mercure, fut suivie d'une autre envoyée aux mêmes, & insérée dans le supplément du même mois de Mai 1722. M. de Vayrac y fit une *Réponse* dans le Mercure de Juin, & M. des Thuilleries y fit une réplique dans le Mercure d'Août. La même année il publia des *Remarques sur une dissertation de l'abbé de Camps*, dans le Mercure de Décembre, au sujet du sacre & du couronnement des rois de France depuis Pepin jusqu'à Louis le Grand. La piece qui donna lieu à ces remarques est dans le supplément du mois de Mai 1722. La lettre aux auteurs du Mercure au sujet de l'epitaphe de Poissi, dans le Mercure de Février 1726. est encore de M. des Thuilleries, de même que l'article concernant le diocèse de Sées qui est dans le *Dictionaire universel de la France*, imprimé en 1726. Dès 1710. il publia quinze *Lettres écrites à un ami sur les disputes du janſenisme & autres matieres théologiques du tems*, in-12. Il y dit le pour & contre, se montre indifférent pour l'un & pour l'autre, & ne s'attache à aucune opinion; mais on trouve dans ces lettres plusieurs anecdotes curieuses. Tels sont les ouvrages imprimés de M. l'abbé des Thuilleries dont nous avons connoissance. Il en a laissé beaucoup d'autres encore manuscrits, entr'autres une *Histoire du diocèse de Sées*, qui est, dit-on, entre les mains de M. de Ponchartrie, son neveu: une dissertation au sujet de la dispute émue entre le pere Mabillon, Bénédictin, & le pere Germon, Jésuite, sur la maniere de distinguer les titres véritables des titres faux: une lettre du 25. d'Avril 1724. contenant des remarques sur un mémoire en faveur

des religieux de la congrégation de saint Maur, au sujet des prieurés qu'ils possedent : un examen de la troisiéme dissertation du second volume des amenirés de la critique de dom Liron touchant Robert, évêque de Chartres dans le XI. siécle : des remarques sur les œuvres de M. de saint Cyran ; sur les conciles du pere Thomassin ; sur l'histoire d'Alençon par Gilles Bry ; sur les fables de Phédre de M. le Févre ; sur l'histoire de Normandie par le Megissier ; sur l'histoire de Rouen ; sur les origines de Caën de M. Huet, & plusieurs autres : un mémoire sur les finances, &c. M. l'abbé des Thuilleries avoit toûjours joui d'une bonne santé, malgré ses veilles : mais il tomba malade vers la fin du mois de Janvier 1728. presqu'au retour d'un voyage qu'il avoit fait dans sa patrie. Il mourut d'une hydropisie de poitrine le 15. de Mai 1728. *comme on l'a dit.* Il est enterré à sainte Etienne du Mont, sa paroisse. Un de ses amis lui a dressé l'épitaphe suivante :

Adsta viator
Et quisquis es lectio necessitatem cogita.
Hic in pace jacet
CLAUDIUS DU MOULIN ET DES THUILLERIES,
Nobile prosapiâ Neustriaco-Saxonû editus.
Vir clarus ingenio,
Animi præclarior moderatione,
Vitæ præstantissimus integritate,
Multiplici pollens genere doctrinarum.
Historiam delegit
Quam assiduo labore elucidavit,
Scriptis illustravit.
Heu!
Hydrope pectoris suffocatus,
Fato cessit Lutet. Parisiorum,
Non sine magno
Sui apud litteratos desiderio.
An. Chr. M DCC XXVIII.
Mich. Adam Ebroscens. medic. hoc antiquæ necessitudinis
Monumentum mœrens posuit :
Calend. Sept. 1728.

* *Mémoires manuscrits*, les écrits *cités dans cet article* : la *Bibliotheque historique de la France* par le pere le Long ; le *Mercure de Juin 1722. & le même mois de 1731.* &c.

MOULINS, (Laurent des) poëte François, contemporain de Pierre Gringore, aussi poëte, à la fin du XV. siecle & au commencement du XVI. étoit, comme on le croit, de Chartres, ou des environs de cette ville. Il étoit prêtre, & ne manquoit pas de quelque érudition. Il composa un ouvrage de morale en vers françois, où il paraphrase un grand nombre de passages choisis de l'écriture-sainte, des Peres de l'église, & même des auteurs profanes, dans la vûe de retirer les François du vice, & de les porter à la vertu. Il dédia cet ouvrage à Miles d'Illiers, grand doyen de l'église de Chartres, & à M. Pigart, chanoine & official de la même église, qu'il avoit connus dès son enfance, comme il le dit dans son épître dédicatoire. Le titre de ce livre est : *Le Catholicon des malavisés, autrement dit le cymetiere des malheureux, fait par maître Laurent des Moulins.* On lit à la fin : *Cy fine le Catholicon des malavisés*, autrement dit *le cymetiere des malheureux, composé par vénérable & discrete personne maître Laurent des Moulins, prêtre, imprimé à Paris le deuxiéme jour d'Août 1513. pour Jean Petit & Michel le Noir, libraires jurés*, &c. Cet ouvrage avoit déja paru sans la participation de l'auteur, & très-peu correctement, comme on le voit par la plainte qu'il en fait dans son épître dédicatoire, en ces termes :

Lequel livre ainsi qu'il étoit fait,
N'a pas été imprimé, ne parfait,
Selon le sens de la vraie verité,
Ainsi que étoit compofé & dicté.
Mais ne sçais quels semeres imprimeurs,
Qui en tous pays on deût nommer brouilleurs
L'ont imprimé en leur entendement,
Et de ceulx ont pris tant seulement
La simple paille, & ont laissé le grain
Sans en suivre ne mesure ne train :
De rhétorique ils ont brisé les vers,
Mots, syllabes ont mis à l'envers,
Coraisons y ont été omises,
Et l'une devant l'autre on y a mises :
Dont moi voyant cette grant forfaiture,
Qui me tournoit à honte & à laidure,
J'ai corrigé le livre en diligence,
Et ai ôté l'erreur & négligence.
Des imprimeurs : puis ai mis mainres notables
Et maints beaux dits de docteurs venerables,
Et j'ai mis beaucoup de additions,
Qui pour plusieurs sont vraies munitions
De bien vivre & songer à leurs ceus.

Ce ne fut que dans cette seconde édition que l'auteur y mit le titre dont on a parlé, comme il le dit encore dans la même épitre dédicatoire. On en fit une nouvelle édition à Lyon, chez Olivier Arnoullet, l'an 1534. On attribue encore à des Moulins l'épitaphe d'Anne de Bretagne, reine de France, à Paris. Dom Liron, Bénédictin, n'a rien dit de cet auteur dans sa *Bibliotheque Chartraine* ; & M. Maittaire n'a pas connu, sans doute, aucune des éditions du *Catholicon des malavisés* ; au moins n'en dit-il rien dans ses annales de l'imprimerie. On en trouve un article dans les singularités historiques & litteraires, p. 360. & suivantes. Le Catholicon est fort rare.

MOURGUES, (Michel) Jésuite fort célebre, a été longtems professeur royal dans l'université de Toulouse, où il a enseigné avec éclat la rhétorique & les mathématiques. Il est mort en cette ville au service des pauvres en 1713. année funeste par le mal contagieux qui affligea Toulouse. Le pere Mourgues, que plusieurs ont appellé mal-à-propos *de Morgues*, joignoit une politesse très-fine à une érudition exquise ; il étoit aimé & recherché des gens de lettres, & sa droiture & sa probité ne le rendoient pas moins cher aux honnêtes gens, que respectable aux libertins mêmes, objets ordinaires de son zéle. Sa plume étoit si féconde, qu'il donnoit presque tous les ans des poésies nouvelles, & un volume sur quelque matiere de science. Ses ouvrages les plus connus sont : *Ses nouveaux élemens de géometrie par des méthodes particulieres, en moins de cinquante propositions*, vol. *in-12.* Un recueil de bons mots mis en vers françois. Un traité de la poésie françoise publié en 1684. & réimprimé en 1724. à Paris, par les soins du pere Brumoi, Jésuite, qui y a ajoûté plusieurs observations sur chaque espece de poésie. *Plan théologique du Pythagorisme, & des autres sectes sçavantes de la Grece, pour servir d'éclaircissement aux ouvrages polémiques des peres, contre les payens*, à Toulouse 1712. 2. vol. *in 8°.* & réimprimé la même année à Amsterdam. On trouve dans le deuxiéme une traduction françoise de la *Therapeutique* de Theodoret, & deux dissertations, l'une sur le regne de Semiramis, & l'autre sur les oracles. Parallele de la morale Chrétienne avec celle des anciens philosophes, pour faire voir la superiorité de nos saintes maximes sur celles de la sagesse humaine, à Paris en 1702. *in-12.* Ce parallele contient, outre plusieurs discours faits pour montrer la difference de la morale des Payens, d'avec celle de Jesus-Christ, une traduction du manuel d'Epictete, & de la paraphrase grecque de ce manuel, qui avoit été faite par un ancien solitaire, & que l'on n'avoit encore qu'en grec & en latin, une vie d'Epictete, & une traduction de la lettre d'Arian à Lucius Gellius. * *Mémoires du tems.*

MOUSSAYE. Gouyon de la Moussaye, nom & titre de la premiere branche cadette de la maison de Gouyon-Matignon, ancienne & illustre famille de Bretagne.

I. ETIENNE Gouyon, fut la tige de la branche de la Moussaye. Il étoit fils puîné d'ETIENNE Gouyon, seigneur de Matignon, & de *Jeanne* Paynel. Il vivoit au milieu du quatorziéme siécle. Il eut divers emplois honorables sous Jean IV. duc de Bretagne, dit *le Conquerant*. Il fut élû maréchal de Bretagne avec trois autres seigneurs Bretons, dans l'association des nobles de cette province tenue le 25. Avril 1379. pour fourenir le parti de Jean IV. leur duc, contre toute personne, excepté le roi en souveraineté. Il fut choisi la même année pour chef de l'ambassade envoyée par les seigneurs Brerons en Angleterre vers Jean IV. qui s'y étoit retiré, pour l'engager à retourner en Bretagne. Il fut em-

Digitized by Google

ployé depuis par le même Jean IV. en différentes ambaſſades, tant en France qu'en Angleterre. Il porta auſſi la qualité d'amiral de Bretagne. De *Thomine* de Dinan, fille de *Roland* IX. ſeigneur de Montafilan, & de *Thomaſe* de Château-Briand, il eut BERTRAND Gouyon, qui ſuit; & une fille nommée *Thomine*, qui épouſa *Olivier*, ſeigneur du Bois-Jean. * D'Argentré. Lobineau, *hiſtoire de Bretagne*.

II. BERTRAND I. Gouyon, ſeigneur de Launay-Gouyon, épouſa en 1455. *Marguerite* Madeuc, fille de *Roland* ſeigneur de Guemadeuc, & d'*Honorée* de Mont-Bouchet; de ce mariage vint

III. BERTRAND II. Gouyon, ſeigneur de Launay-Gouyon, qui épouſa *Iſabelle* Berard, fille de *Lancelot* Berard, ſeigneur de Kermartin, & de *Jeanne* de Rohan. Leur fils ſe nommoit

IV. BERTRAND III. Gouyon, ſeigneur de Launay-Gouyon, qui épouſa *Marie* de Marcillé, fille de *Jean* de Marcillé, & de *Marie* Romillé, & d'eux naquit

V. GUY Gouyon, ſeigneur de Launay-Gouyon, qui épouſa *Gillette* de la Mouſſaye de Plouer & du Cargouet: il eut d'elle

VI. JACQUES I. Gouyon, ſeigneur de la Mouſſaye, qui épouſa *Louiſe* de Châteaubriand, fille de *Jean* ſieur de Château-Briand, & de Beaufort, & de *Jeanne* d'Epinay. D'eux naquit

VII. AMAURI I. Gouyon, ſeigneur de la Mouſſaye & de Plouer, qui épouſa 1°. *Catherine* de Guemadeuc: 2°. *Claude* d'Acigné. Il eut pour fils

VIII. CHARLES Gouyon, ſeigneur de la Mouſſaye & de Plouer, qui épouſa *Claude* du Châtel, fille de *Jean* du Châtel, & d'*Anne* d'Acigne, dame de Tonquedec le Poment, Marcé & du Juch. Ils eurent trois enfans. AMAURY Gouyon, marquis de la Mouſſaye, qui ſuit; JACQUES Gouyon, baron de Marcé, *dont il ſera parlé après ſon frere*; & CLAUDE Couyon, ſeigneur de Tonquedec, *dont il ſera fait mention après ſes freres*.

IX. AMAURY Gouyon, marquis de la Mouſſaye, épouſa *Catherine* de Champagne, fille de *Louis*, comte de la Suſe, & de *Magdelene* de Melun. De qui il eut *Amaury* Gouyon, marquis de la Mouſſaye, comte de Quintin & de Plouer, qui épouſa *Henriette Catherine* de la Tour-d'Auvergne, née princeſſe de Sedan, fille de *Henri* de la Tour, duc de Bouillon, prince de Sedan, maréchal de France. Ils eurent pluſieurs enfans: ſçavoir *Brandelis* Gouyon, comte de Quintin, qui fut tué en duel en 1651. par le comte de Tavanne; *Henri* Gouyon, comte de Quintin, qui épouſa *Suſanne* de Montgomery, mort ſans enfans; *Marie* Gouyon, marquiſe de la Mouſſaye, qui ne ſe maria point; & *Eliſabeth* Gouyon, qui porta le marquiſat de la Mouſſaye dans la famille du Bordage, ayant épouſé en 1669. *René* de Mont-Boucher, marquis de Bordage, maréchal de camp, tué au ſiége de Philiſbourg, deſquels ſont venus le marquis de Bordage d'aujourd'hui; & *N.* de Mont-Boucher, qui a épouſé le marquis de Cogny, colonel général des dragons de France, & lieutenant général des armées du roi.

IX. JACQUES II. Gouyon, baron de Marcé, fils puiné de *Charles* Gouyon, ſieur de la Mouſſaye. De ſon mariage avec *Eliſabeth* du Mats, dame de Terchant, fille de *Philippe* du Mats, & de *Marguerite* de Beaumanoir, naquirent CLAUDE-CHARLES Gouyon, qui ſuit; & *Claude* Gouyon, qui épouſa *Benjamin* Emproux, conſeiller au parlement de Paris.

X. CLAUDE-CHARLES Gouyon, baron de Marcé, épouſa 1°. *Marie* d'Appel-Voiſin, dame de Fercé: & 2°. *Henriette-Claude* de la Muce. Du premier lit, il eut *Eliſabeth-Marie* Gouyon, dame de Fercé, qui épouſa *Theodore* de Betinghan, conſeiller au parlement de Paris; & *Marguerite* Gouyon, qui épouſa *Paul* d'Eſpagne, marquis de Vennavelle. Du ſecond mariage vinrent AMAURY II. Gouyon, qui ſuit; *Urſeline* Gouyon, qui épouſa *François* Pauteu, ſeigneur de la Guette; & *Renée* Gouyon, qui épouſa *Chriſtophe* de Coutance, ſeigneur de la Celle.

XI. AMAURY II. Gouyon, comte de Marcé, conſeiller au parlement de Bretagne, eſt aujourd'hui l'aîné de la branche de la Mouſſaye, & a épouſé *Catherine-Françoiſe* Boſchier, dame Dourxigné, qui eſt d'une des plus anciennes familles de Bretagne, dont on trouve le nom dès le douziéme ſiécle, & les armes dès le tréziéme, comme il paroît par les actes de ce tems, lorſque les ſeigneurs Bretons accepterent l'ordonnance de Jean I. par laquelle il changea en rachat le droit de prendre à bail le bien des mineurs. * Lobineau, *hiſtoire de Bretagne*.

IX. CLAUDE Gouyon, ſeigneur de Tonquedec, troiſiéme fils de *Charles* Gouyon, ſeigneur de la Mouſſaye, épouſa *Anne* Franchet, dame de l'Aumoſne, dont il eut 1. *Claude* Gouyon, ſeigneur de Touraude, qui épouſa *Jeanne* de l'Epinay Chaffaux, dont ſont venus *Amaury* Gouyon, comte de Beaufort, qui a épouſé *N.* l'Epinay Chauffaux. De qui ſont nées deux filles, dont l'aînée *Renée* Gouyon, a épouſé le fire marquis de l'Epinay; & la cadette *Sophie* Gouyon, a épouſé *N.* Freſlon, marquis de la Touche Trebry; 2. *Jean-Baptiſte* Gouyon, capitaine des vaiſſeaux du roi, commiſſaire général d'artillerie; 3. *Charlotte* Gouyon, qui épouſa le ſeigneur de la Touche Higourdaye; 4. & *Claude* Gouyon, qui épouſa le marquis de Duras, ſeigneur des Portes.

MOUTON. (Gabriel) Cet auteur étoit de Lyon, & excella dans les mathématiques. L'*hiſtoire de l'académie des ſciences* de Paris, en fait une mention honorable à l'occaſion d'un *traité ſur les Logarithmes*, que M. Mouton lui adreſſa en 1694. Cet auteur mourut la même année le 28. de Septembre, âgé de ſoixante ſeize ans. Dès l'âge de quarante ans, il avoit été aggregé à l'égliſe collégiale & paroiſſiale de Lyon, & il fut dans la ſuite perpetuel vicaire & prébendier de la même égliſe, où il eſt enterré. Outre ſon traité des Logatitmes, il publia dès 1670. en latin *in-4°.* à Lyon, *Obſervationes diametrorum ſolis & lunæ apparentium*, &c. Obſervations ſur la hauteur du Pole, à Lyon; Remarques ſur l'uſage du Teleſcope, & de la pendule pour les obſervations aſtronomiques; Diſſertation ſur l'inégalité des jours; Vraie & fauſſe équation du tems; Nouvelle méthode pour conſerver & tranſmettre à la poſterité toute ſorte de meſures. Ces ouvrages ſont écrits en latin. * *Reg. ſcientiar. acad.* l. 4. c. 2. Le pere Colonia, Jeſuite, *hiſt. litt. de Lyon*, t. 2.

MOYEN-MOUSTIER, *voyez* MOIEN-MOUSTIER.

MOYLE, (Gautier) écuyer, né à Bake, près de Loo, dans la province de Cornouaille, mourut le 9. de Juin 1721. âgé de quarante-neuf ans. Ce gentilhomme avoit du ſçavoir & du mérite. Il fut député à la chambre des communes vers la fin du régne de Guillaume III. & y parut un des plus ardens pour congédier les troupes après la paix de Riſwick. La cour irritée de ſon procedé, empêcha ſon avancement, ce qui l'engagea à ſe retirer ſur ſes terres, où il paſſa le reſte de ſes jours dans le repos & le commerce des lettres. On l'a ſoupçonné d'avoir eu peu de religion. M. Th. Sergeant recueillit ſes ouvrages & les fit imprimer en 1726. à Londres, en deux volumes *in 8°.* On trouve dans le premier un *Eſſai ſur la conſtitution du gouvernement de Rome*. Une *Exhortation* adreſſée à l'aſſemblée des grands jurés à Lefcard, en 1706. Pluſieurs lettres ſur divers ſujets de littérature, & une ſuite d'autres lettres de MM. Moyle & King ſur le tems du dialogue, intitulé *Philopatrie*, attribué à Lucien, ſur pluſieurs ſujets de l'antiquité & d'hiſtoire naturelle. Le ſecond volume contient des obſervations ſur l'ouvrage de M. Prideaux, intitulé: *Connexion du V. & du N. T.* Une diſſertation ſur le miracle de la légion fulminante ſous Marc-Antoine. M. Moyle s'efforce de prouver que c'eſt un conte, & que ce n'eſt point un miracle. M. King tient pour le ſentiment contraire, & l'on trouve auſſi ſon ouvrage dans ce recueil. M. Moyle déſapprouvoit la maniere dont les premiers apologiſtes du Chriſtianiſme avoient défendu la religion: mais ſes raiſons n'ont aucune force. * *Bibliath. Angl.* tome XIV. premiere partie.

MUET. (Pierre le) *Dans le Morery, éditions de 1725. & de 1732. on dit que* ſon premier ouvrage eſt celui qui a pour titre: *Les Régles des cinq ordres d'architecture, &c.* mais cet ouvrage n'ayant paru qu'en 1633. il doit être mis le troiſiéme, puiſqu'on a une édition de ſa maniere de bien bâtir, de l'an 1623. & une de 1626. de ſon traité des cinq ordres d'architecture dont on ne cite que l'édition de 1641.

MUFFET, (Thomas) *voyez* MOUFFET.

MULLER, (Jacques) né à Torga, ville de Miſnie, l'an de J.C. 1594. étoit fils de *Fabien* Muller, ſénateur ou con-

ciller de la ville. Jacques fut désigné professeur des mathématiques à Giessen, en 1618. & la même année il fut reçu docteur en médecine. En 1625. il se retira à Marpurg pour y enseigner les mathématiques dans lesquelles il étoit fort habile. En 1637. il fut médecin du prince Jean, landgrave de Hesse, général d'armée, & premier médecin de l'armée que ce prince commandoit en chef. Mais il mourut en Mifnie la même année d'une fièvre ardente, à l'âge de quarante-trois ans, & fut enterré honorablement dans sa patrie. On ne connoit que deux ouvrages de cet habile homme: le premier *De coalitu partium genitalium*: c'est une lettre qui se trouve avec les observations singulieres de médecine de Grégoire Horstius, à Ulme, en 1618. *in-4°*. Le second, *De natura motu animalis & voluntarii exercitatio singularis, &c.* qui est imprimé dans le même ouvrage de Horstius. *Voyez* la préface de cet ouvrage, & la bibliothéque des ouvrages de médecine, par M. Manget, t. 2. livre XII. &c. *Voyez* auſſi *Bibliographia Anatomica ſpecimen*, par M. Duglas, page 179.

MULLER, (André) ſurnommé de *Greiffenhage*, ſa patrie, dans la Poméranie ultérieure, où il naquit vers l'an 1630. finit ſes études à Roſtock où il alla à l'âge de ſeize ans. Il faiſoit à cet âge des vers en hébreu, en grec & en latin. De-là il paſſa à Griſpſwalde où il prit le degré de maître ès-arts, & enſuite à Wittemberg où il donna des preuves publiques de ſon érudition, ce qui lui valut la vocation au rectorat à Kœnigſberg dans la nouvelle Marche. Il deſſervit depuis l'égliſe de Treptow qu'il quitta enſuite à la ſollicitation de Walton & de Caſtell pour paſſer en Angleterre, afin d'y aider ces deux ſçavans qui travailloient alors à la bible polyglotte, & au dictionaire pentaglotte. Il paſſa dix ans dans la maiſon de Caſtell où ſon application fut ſans relâche. Son attachement fut tel que le cortége de l'entrée publique de Charles II. paſſant ſous ſes fenêtres, il ne daigna pas même ſe lever pour regarder la magnificence de cette marche. Etant repaſſé en Allemagne, il fut nommé paſteur à Bernow dans la Marche moyenne, & en 1667. on le nomma prévôt à Berlin. Mais ne pouvant accorder les grandes occupations de cet emploi avec ſon ardeur pour l'étude, ſur-tout des langues orientales, il le quitta le 17. de Février 1685. & alla à Stetin où il ſe livra à ſon étude favorite. Il étoit fort verſé dans ces langues, & ſur-tout dans la chinoiſe. Il en avoit promis une clef qu'il devoit publier ſous le titre de *Clavis ſinica*, par le moyen de laquelle il aſſuroit qu'une femme même ſeroit en état en moins d'un an de lire les livres chinois & japonois; il demandoit deux mille écus pour cet ouvrage; on le preſſa de le faire imprimer; le ſçavant pere Kircher Jeſuite l'en ſollicita vivement; mais Muller ſurpris d'une eſpéce d'accès de folie qui lui fut cauſé par des douleurs aigues qu'il reſſentit, brûla cet écrit avec la plûpart de ſes autres manuſcrits. Il mourut le 26. d'Octobre 1694. Comme il avoit une imprimerie chinoiſe, il la laiſſa à la bibliothéque de Berlin en reconnoiſſance des lumieres qu'il avoit tirées du grand nombre de manuſcrits chinois qui s'y trouvent. Il a fait graver ſoixante-ſix alphabets de langues différentes qu'il a accompagnés de remarques différentes, & l'on voit par tous ſes ouvrages & ſes traductions quelle a été ſon application à l'étude de la langue chinoiſe & des autres langues orientales: en effet, il a traduit de cette langue en latin, ou publié pluſieurs hiſtoriens & autres auteurs qui peuvent ſervir pour connoître les pays & la religion de ces peuples: il a donné entr'autres l'hiſtoire de la Chine d'Abdalla Beidava en perſan & en latin, avec des notes: *Aſſiologia litterarii Sinenſis*: Un alphabet japonois: *Analecta litteraria ſpecimen*, adreſſé à M. Ludolf: des extraits d'un livre de la connoiſſance de Dieu & de ſoi-même, du Tartare Aziz, tirés d'un manuſcrit turc, avec des notes: *Baſilicon ſinenſe*: *Bibliotheca Sinica œconomia*: Deux catalogues latins des livres chinois de la bibliothéque de Berlin, avec des extraits chronologiques dans le deuxiéme des annales chinoiſes: Une diſſertation ſur le Cathai: Une autre ſur un Pentateuque hébreu fort ancien qu'il prétend avoir été écrit l'an de J. C. 334. dans l'Iſle de Rhodes: Une notice alphabétique pour entendre plus facilement l'hiſtoire chinoiſe d'Abdalla & celle de la Tartarie: Une diſſertation ſur l'éclipſe arrivée au tems de la mort de J. C. Un index de différens livres tant manuſcrits qu'imprimés: De nouvelles recherches ſur l'éclipſe qui arriva à la mort de J. C. Pluſieurs ſur les découvertes faites ſur la Chine, par lui & les Jeſuites: Extraits touchant les Chinois tirés de Grégoire *Malatteneſis*: Premiere partie d'un gloſſaire ſacré, & commencement d'un gloſſaire prophane: Petite hiſtoire des Chinois traduite de l'arménien en latin: *Horologia linguarum orientalium*: Index général des auteurs, des choſes & des mots qui ſont dans tous ſes ouvrages: *Structura Kalendarii decupli*: Idée d'un lexicon madarin: Carte générale de l'empire de la Chine traduite du chinois: la même ſous trente faces: Carte univerſelle de l'ancien monde, de même eſpéce: l'Itineraire de Marc Paul Vénitien, avec des leçons diverſes: Hiſtoire orientale en latin, de Hairhon l'Arménien: Hiſtoire d'un monument chinois: Abregé géographique de l'empire de la Chine: Obſervations chinoiſes: l'Oraiſon Dominicale en chinois, avec des notes: Préfaces ſur l'hiſtoire de la Chine: Propoſition de la clef chinoiſe, &c. Tous ces ouvrages ſont en latin. Il a donné en allemand deux voyages à la Chine; l'un d'un ambaſſadeur de Moſcovie, depuis la Siberie à la Chine, l'autre de Zacharie Wagner dans une grande partie du monde & à la Chine: Un eſſai chinois, Inſtruction circonſtanciée touchant l'imprimerie chinoiſe: Apologie contre le docteur Grebnitz. Il a encore publié en latin: *Scrutinium faterum Gog (id eſt Turcarum) Symbola Syriaca*: Un catalogue de tous les opuſcules qu'il a publiés ou compoſés juſqu'en 1680. * *Voyez ce catalogue*; ſa vie par Starckius. M. Leibnitz, *in præfat. nov. ſyſt. Sinic.* Job Ludolfe, dans ſa lettre à Chriſtophe Arnould dans les actes de Struvius, *faſcic. 6.* M. Fourmont l'aîné, profeſſeur en langue arabe, au college royal de France, aujourd'hui penſionaire de l'académie des belles lettres, dont il étoit depuis long-tems aſſocié, & ce a fait une diſſertation ſur la littérature chinoiſe, dans laquelle il parle de tout ce qu'a publié Muller. Il avoit lû cette diſſertation dans l'académie dont il eſt penſionaire depuis la mort de l'abbé de Vertot, mais on n'en a donné qu'un léger extrait où il n'eſt dit qu'un mot de Muller, dans les Mémoires de ladite académie, tome V. comme il s'en plaint lui-même dans le catalogue ſingulier de ſes propres ouvrages, p. 50.

MULLER, (Henri) né à Lubeck en 1631. après avoir commencé l'étude de la littérature orientale, & celle de la philoſophie à Roſtock, paſſa en 1647. à Griſpſwalde où il demeura trois ans. En 1650. rappellé à Roſtock, il y fut fait maître-ès-arts, & alla enſuite à Leipſic, où il profita des leçons de Carpzovius, de Hulſemann, & de Geyer. Etant depuis à Wittenberg, il ſe lia avec Calovius & Meiſner. En 1653. il revint à Roſtock, & y fut archidiacre dans l'égliſe de ſaint Marie, & fit ans après profeſſeur en grec. En 1660. il prit à Helmſtatt le degré de docteur en théologie, & en 1662. il obtint à Hambourg la charge de ſurintendant des égliſes, celle de paſteur de l'égliſe de Sainte Marie, & peu après la chaire de profeſſeur en théologe. En 1671. il fut fait ſur-intendant des égliſes de ſa patrie, où il mourut quatre ans après. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de pieté, &c. Il étoit Lutherien, & a écrit pluſieurs ouvrages contre l'égliſe Romaine, qu'il a calomniée ſans raiſon. * Freher, *theatrum*, *&c.* Witten, *memor. theologor. decad. 15. &c.*

MUMMOLE, évêque de Langres après le milieu du VI. ſiécle, fut ſurnommé *le Bon*, à cauſe de ſes vertus. Il gouvernoit le monaſtere de Réomaüs, dont il étoit le troiſiéme abbé, ayant ſuccedé à ſaint Sylveſtre, ſucceſſeur du ſaint abbé Jean, le fondateur de ſon monaſtere, lorſqu'il fut tiré de ſa ſolitude pour remplir le ſiége épiſcopal de Langres après la mort de Pappole. Ce diocèſe avoit beſoin d'un prélat tel que Mummole, pieux, zelé, inſtruit, pour réparer les ſcandales que la jalouſie & l'ambition de quelques clercs y avoient donnés, & les déſordres qui s'en étoient ſuivis. Mummole fut un des vingt-un évêques qui aſſiſterent au premier concile de Mâcon, qui ſe tint l'an 581. par l'ordre du roi Gontram, & où l'on fit dix-neuf canons, dont pluſieurs ſont contre les Juifs. Ils ſont datés du premier jour de Novembre de l'indiction XV. & de la vingt-uniéme du régne de Gontram, c'eſt-à-dire, de l'an 581. ou 582. car les caracteres chronologiques qui devroient fixer l'époque de ce concile, varient dans les diverſes éditions. Les évêques diſent dans la préface, qu'étant aſſemblés pour des affaires publiques, & pour les

Digitized by Google

néceſſités des pauvres, ils ont plûtôt ſongé à renouveller les anciens canons, qu'à en faire de nouveaux. On croit que ces affaires publiques pour leſquelles Mummole & les autres évêques étoient aſſemblés, étoient de chercher les moyens de concilier les intérêts des rois François qui étoient toûjours diviſés entre-eux. *Voyez* Gregoire de Tours, *liv. 5. chap. 5.* le tome premier des conciles de France, *pag. 379. & ſuiv.* le pere Longueval, Jéſuite, dans ſon *hiſtoire de l'Egliſe Gallicane*, tome III. livre VII. &c.

MUNDINUS *de lentiis, dont on a parlé fort peu exactement dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* étoit un célébre anatomiſte du XIV. ſiecle. Il étoit Florentin, & non de Milan. Il mourut à Bologne en Italie le 30. du mois d'Août 1318. & fut enterré dans l'egliſe de ſaint Vital, où l'on mit une inſcription ſur ſon tombeau. Il a fait une anatomie de toutes les parties intérieures du corps de l'homme, qui a été imprimée à Pavie en 1478. *in fol.* à Veniſe en 1507. *in-fol.* à Straſbourg en 1509. *in-4°.* à Lyon en 1529. *in-8°.* avec des notes d'Arnauld ou Arnoul de Villeneuve; à Marpurg en 1541. *in-4°.* & encore depuis. Non-ſeulement ces différentes éditions peuvent montrer l'eſtime que l'on a fait de cet ouvrage, mais l'univerſité de Padoue a fait voir encore plus particulierement le cas que l'on doit en faire en ordonnant dans ſes ſtatuts, que ce ſeroit le ſeul livre d'anatomie que l'on liroit dans ſes écoles, ce qui a été obſervé long-tems. On a encore de Mundinus des canons univerſels ſur Meſués. Cet écrit ſe trouve avec les ouvrages de Meſués, imprimés en 1541. *in-fol.* Matthieu de Court, en latin, *Matthæus Curtius*, a cependant repris pluſieurs fautes dans l'anatomie de Mundinus. * Juſtus, *in chronologia medicorum.* Manget, *in bibliotheca ſcriptor. medicorum*, tom. 2. liv. XII. page 375. &c. Konig, *dans ſa bibliotheque*, parle de Mundinus, mais peu exactement à ſon ordinaire.

MUNSTER, abbaye à deux ou trois lieues de celle de Péris, qui eſt du diocèſe de Baſle, reconnoît ſaint Grégoire le Grand pour ſon patron, & prétend que ſes premiers religieux ſont venus du monaſtere de ſaint André de Rome, fondé par ce ſaint pape. C'eſt pour cela que l'on appelle le lieu où il eſt ſitué la vallée Grégorienale, qui aujourd'hui eſt preſque toute Luthérienne. Ce monaſtere a donné des évêques à Straſbourg, & à d'autres égliſes. Mais dans la ſuite des tems, les guerres & l'héréſie l'avoient réduit à rien, & c'étoit comme une maiſon abandonnée lorſque Dieu inſpira M. Marchant, religieux de ſaint Germain-des-Prés, qui en étoit abbé, de l'unir à la congrégation de ſaint Vanne. Cette congrégation ſi célebre par ſa piété & par les grands hommes qu'elle a donnés, y a fait revivre le premier eſprit de ſaint Benoît & de ſaint Gregoire, & l'a tiré de la pouſſiere; & par la bonne œconomie de ceux qui l'ont conduite, elle en a fait une des meilleures maiſons de la réforme. On y conſerve la couronne du roi Dagobert, qui fert de mitre aux abbés de ce monaſtere. Peris, en latin, *Parisium*, dont Munſter eſt proche, eſt de l'ordre de Cîteaux, & fut fondé par les ſeigneurs de Ferret. Ayant été ruiné, ce monaſtere fut uni à l'abbaye de Mulbrune dans le diocèſe de Spire: mais celle-ci étant tombée entre les mains des Luthériens, l'abbé ſe retira à Péris, rétablit la maiſon, & y fit revivre le titre abbatial qui étoit éteint depuis long-tems. * *Voyez* dom Martenne & dom Durand, Bénédictins de la congrégation de ſaint Maur, dans leur *voyage littéraire*, tome 1. deuxieme partie; & dom Martenne, dans ſon traité *De antiquis eccleſiæ ritibus*, au chapitre où il parle de la mitre, de ſon antiquité, de ſon uſage, de ſa forme, &c.

MUNSTER, autre abbaye, de l'ordre de ſaint Benoît, dédiée à Dieu ſous l'invocation de la ſainte Vierge, étoit autrefois à Luxembourg, dans un lieu aſſez agréable. Les François ayant pris Luxembourg dans le XVI. ſiécle, ruinérent entierement l'abbaye de Munſter, qui a été ſujette à bien des révolutions, à cauſe que Luxembourg eſt une place de guerre. Jean Bertels un de ſes plus illuſtres abbés eut ſoin, lors de cette deſtruction, de faire tranſférer le corps de Jean roi de Hongrie, & comte de Luxembourg, qui fut tué à la bataille de Créci, dans l'égliſe des Cordeliers, où il fut dépoſé derriere l'autel dans une caiſſe de bois aſſez ſimple. L'abbé Pierre Roberti, homme d'un rare mérite, ayant ſuccedé à Bertels, perſuada à l'archiduc Albert, de faire ériger à ce prince un mauſolée digne de lui. Ce mauſolée étoit de marbre & de jaſpe. Les plus belles actions de ſa vie & de ſa mort y étoient repréſentées en bas relief, & ſa figure au naturel en marbre blanc, avec cette épitaphe:

JOHANNES *rex Bohemiæ comes Luxemburgi*
HENRICI VII. *imperatoris filius*,
CAROLI IV. *imperatoris pater*,
WENCESLAI & SIGISMUNDI *imperatorum avus*,
Princeps animo maximus,
Sed non corporis vitio infelix, quod cæcus.
In Britannos auxilia pro rege aſſine dantes,
Pralio Creſciaco cecidit.
Acie diſputâ, robuſque deſperatis, in villores irruit;
Et cum non videret hoſtem periit,
Non pugnando tantum, ſed occumbendo fortis.
M CCC. XLVI. III. calendas Septembris.
Tantum hominem facere ſine epitaphio
Magnus Belgarum princeps non paſſus,
ALBERTUS
Liberalitate & magnificentiâ ſuâ monumentum ſieri
Volvit, & iniqua ſortis, ſed invicta virtutis
Memoriam æternitati commendavit.
C I X. IX. XIII.

Le feu roi Louis XIV. ayant forcé Luxembourg à ſe rendre, l'abbaye de Munſter éprouva de nouveau le ſort de la guerre, & fut entierement raſée. Mais ſa majeſté ne voulant pas l'aneantir, la tranſféra dans un fond hors de la ville, où elle la fit rebâtir. On y tranſféra alors les oſſemens du roi Jean, qui furent mis encore dans une caiſſe de bois. * *Mémoires du tems. Voyage litteraire* de dom Martenne & de dom Durand, Bénédictins de la congrégation de ſaint Maur, *tom. 2. pag. 301. & 302.* &c.

MUNTING, (Abraham) botaniſte, & profeſſeur à Groningue, où il étoit né le 19. de Juin 1626. de *Henri* Munting, docteur en médecine, & profeſſeur de botanique & de chymie. Après avoir fait ſes études & ſoutenu des théſes ſur la Tourbe ſous Martin Schookius, il paſſa en France en 1649. & viſita les lieux où l'on trouvoit les plantes les plus rares. Après deux ans de ſéjour en France, & avoir pris le dégré de docteur à Angers, il revint à Groningue. Son pere y étant mort en 1658. il fut nommé à ſa place profeſſeur en botanique, & il exerça cet emploi juſqu'à ſa mort arrivée le dernier de Janvier 1683. On a de lui, *De cultura plantarum. De herba britannica*; & un traité des plantes qui a été imprimé en flamand depuis ſa mort, par François Kygelaër, *in-fol.* avec deux cens quarante-cinq planches: il eſt intitulé, *Phytographia curioſa.* En 1711. on en a donné une nouvelle édition latine augmentée des noms ſynonymes des plantes. * *Mémoires du tems.* Son éloge en latin par Joſeph Menſing, profeſſeur d'éloquence, prononcé le 19. de Février 1683. & imprimé dans la bibliotheque des ouvrages de médecine, par M. Manget, tome 2. livre XII. *Voyez* auſſi les actes de Leipſic pour l'année 1682.

MURATORI, Louis-Antoine) *dont on s'eſt contenté de dire quelque mots dans le Moreri*, eſt encore aujourd'hui un des plus grands ornemens de l'Italie par ſon érudition, & par les ſoins infatigables qu'il ſe donne pour enrichir le public de nouveaux ouvrages. Il n'eſt plus bibliothecaire de la bibliotheque Ambroſienne, mais il eſt bibliothecaire de M. le duc de Modêne. Son ſeul recueil des écrivains de l'hiſtoire d'Italie, dont on a déja 24. volumes *in-fol.* imprimés à Milan, ſuffiroit ſeul pour immortaliſer ſon nom dans la république des lettres. Ce recueil eſt fait avec ſoin: preſque chaque piece a ſa préface & quelques notes qui en font connoître l'auteur, & en expliquent quelques endroits. Mais outre ce recueil, *dont on ne dit rien dans le Moreri*, & les anecdotes latines qui ſont le ſeul ouvrage de M. Muratori, *dont on parle dans ce dictionnaire*, on connoit encore de ce ſçavant les ouvrages qui ſuivent. *Governo della peſte*, & ſes remarques ſur la peſte de Marſeille. La vie du pere Paul Segneri, Jéſuite, avec une édition des ouvrages de ce pere, en italien. Deux volumes *in-4°.* en italien, où il traite de la perfection de la poëſie italienne, à Modêne en 1706. Obſervations ſur les

Digitized by Google

poëſies de Pétrarque, en italien. Réflexions ſur le bon goût par rapport aux ſciences & aux arts, en italien, ſous le nom de Lamindo Pritanio. Lettre pour la défenſe du marquis Orſi, en italien. Diſſertation latine ſur la coûtume d'enterrer les corps des fidèles dans les égliſes. Un gros traité latin où il traite de la modération que l'on doit obſerver dans les matieres de religion, ſous le nom de *Lamindus Pritanius*, *in-4°.* à Paris en 1714. *Proſe fiorentine*, ce ſont des harangues, oraiſons funèbres, panégyriques, & autres pieces d'éloquence des plus celébres Florentins. Carlo Dati en avoit déja donné un volume en 1661. celui-ci en eſt la continuation. M. Muratori donna une ſeconde partie de ce recueil en 1716. & un troiſiéme volume en 1717. *Delle antiquita eſtenſi ed italiane*, à Modene en 1716. Projet d'une république littéraire d'Italie, en italien, à Naples en 1703. Dans ce projet M. Muratori blâme les académies d'Italie de ce qu'elles n'avoient pas des vûes plus relevées, & ne ſe propoſoient pas des travaux plus utiles au public. » Elles s'aſſemblent, » dit-il, avec ſolemnité certains jours de l'an, pour entendre » quelques raiſonnemens ſur une matiere avec la lecture de » quelques ſonnets ou d'autres pieces de poëſies qui n'ont fait » qu'exercer le génie de leurs auteurs. Le plus petit nombre » d'entre-elles ſe donne aux arts & aux ſciences, pendant que » toutes devroient s'y vouer. » Enſuite il propoſe de réunir toutes les academies en une. Il fait régir ſa république par un Archonte, cinq conſeillers, deux cenſeurs, & un ſecrétaire, & en indique les loix & les conditions. En 1700. M. Muratori publia un volume d'anecdotes grecs, *in-4°.* à Padoue; ce volume contient deux cens vingt-huit épigrammes de ſaint Gregoire de Nazianze; quarante-cinq lettres de Firmus, évêque de Céſarée; quatre lettres de l'empereur Julien; une lettre ſuppoſée au pape Jules; une diſſertation ſur cette lettre; un autre *de Syniſaſtis & Agapetis*; une troiſiéme de *Agapis ſublatis*; & une quatriéme ſur les anciens ſépulchres des Chrétiens. On a encore de lui un traité italien de la charité, &c.* *Bibliotheque italique, tome VI.* & en pluſieurs autres endroits de ce journal. *Continuation de la bibliotheque des auteurs eccleſiaſtiques de* M. Du-Pin, par M. G. tome 1. en deux endroits.

MURET. (Marc-Antoine (*Subſtituez cet article à celui qui eſt dans le Moreri.* Marc-Antoine Muret, l'un des plus ſçavans hommes du XVI. ſiecle, naquit le 12. d'Avril 1526. à Muret, bourg de France, près de la ville de Limoges; & c'eſt celui qui a donné le nom à ſa famille. Il étoit fils d'un juriſconſulte eſtimé, que l'on croit avoir été de la famille de ſaint Etienne, fondateur de l'ordre de Grandmont, qui étoit auſſi à Muret. On prétend que Marc-Antoine Muret apprit le grec & le latin ſans le ſecours d'aucun maître. Nous ignorons du moins qui furent ceux dont il fut diſciple. Ceux qui prétendent qu'il étudia à Agen ſous Jules Céſar Scaliger, ſe ſont certainement trompés: l'âge de Muret ne peut s'accorder avec les circonſtances où on le fait aller dans cette ville. Voici ce que Joſeph Scaliger, fils de Céſar, nous en apprend. » Muret, dit-il, vint à Agen à l'âge de dix-huit ans » pour voir Jules Scaliger. De-là, il paſſa à Auch, où il com- » mença à expliquer Ciceron & Térence dans la maiſon ou le » ſéminaire de l'archevêque. Il en ſortit peu après pour aller à » Villeneuve, où il ſe chargea de l'éducation d'un marchand » fort riche, nommé de Brevant, & dans le même tems il ex- » pliquoit les auteurs Latins dans l'école publique de cette » ville. Agé de vingt ans il fit un ſecond voyage à Agen avec » ſes diſciples, pour voir encore Scaliger, qui eut la conſola- » tion de le recevoir encore une fois ou deux, mais ſeulement » un ou deux jours. Scaliger, ajoûte Joſeph, le recommanda » aux magiſtrats de la ville de Bourdeaux, à qui il fit connoître » ſon rare mérite, en ſorte que Muret quittant Villeneuve fut » chargé de profeſſer les belles lettres à Bourdeaux vers l'an » 1547. De cette ville il vint à Paris, qu'il quitta pour aller » à Toulouſe, où il expliqua, pour s'exercer, les premiers élé- » mens du droit: mais ayant été obligé de fuir de cette ville, » il ſe retira à Veniſe. » A Paris, il avoit profeſſé la troiſiéme au collége du cardinal le Moine, où Buchanan enſeignoit en même tems dans la ſeconde. A l'égard de ce qui l'obligea de ſortir de Toulouſe, on ne peut le ſçavoir. Mais il n'eſt nullement probable que ce ſoit la raiſon que pluſieurs auteurs ont rapportée, & que l'on a repetée *dans le Moreri.* Si Muret ſe fût laiſſé aller à Toulouſe aux crimes qu'on lui reproche; s'il y eût été, comme on le dit, condamné à être brûlé, y a-t-il lieu de croire qu'il eût été auſſi-tôt après ſa retraite ſi favorablement reçû à Veniſe, ſi conſideré à Rome, ſi recherché par les cardinaux & par les papes? Scaliger s'eſt contenté de dire qu'il fut obligé de ſe retirer de Toulouſe, d'où il alla à Veniſe, & nous n'avons aucun monument de ce tems-là qui ſoit digne de foi qui en rapporte la cauſe aux crimes qu'on lui impute. Enfin il eſt certain que la vie de Muret à Veniſe, à Rome, a toûjours été très-reglée, & même très-pieuſe. Auſſi Denys Lambin reproche-t-il aux François, d'avoir été ingrats à l'égard de Muret, & leur fait-il un crime de ſon expulſion. Il ajoûte que Muret fut obligé de céder aux pourſuites de ſes envieux, qui ne pouvoient ſouffrir la gloire que ſon mérite lui avoit acquiſe, & que le cardinal François de Tournon avoit fait ce qu'il avoit pû pour lui t'ouvrir l'entrée de la France, mais qu'on l'avoit retenu en Italie. Tout cela, ce ſemble, prouve ſuffiſamment, que c'eſt injuſtement qu'on a laiſſé ſubſiſter dans pluſieurs auteurs la tache déteſtable dont on a noirci la réputation de Muret. Ce grand homme retiré à Veniſe y eut des appointemens conſidérables, & y enſeigna publiquement dans le couvent des freres Mineurs de ſaint François. La république l'envoya enſuite à Padoue pour y inſtruire dans les belles lettres la jeuneſſe Veniticnne, & ce fut alors qu'il lia amitié avec Lorédano, Bembe, Contarini, Manuce, & tout ce qu'il y avoit alors en Italie d'hommes celébres par leur érudition. Il n'étoit que dans la 34. année de ſon âge, lorſque le cardinal Hyppolite d'Eſt de Ferrare, le prit chez lui, à la recommandation du cardinal de Tournon: & Hyppolite étant venu en France, où il étoit envoyé, Muret le ſuivit, & pendant le peu de ſéjour qu'il fit à Paris, il y fit imprimer les Philippiques de Ciceron qu'il dédia à Turnebe. Il étoit de retour à Rome en 1553. & dès la même année le cardinal d'Eſt l'engagea à expliquer la morale d'Ariſtote, ce qu'il fit juſqu'en 1567. avec un applaudiſſement univerſel, & un concours ſurprenant d'auditeurs. En 1567. il fut chargé de donner des leçons publiques ſur le droit civil, ce qu'il fit encore pendant quatre ans. Le reſte de ſa vie, c'eſt-à-dire, juſqu'à ſon élevation au ſacerdoce, fut employé à profeſſer les humaniés à Rome, pendant lequel tems le pape Grégoire XIII. l'engagea à expliquer Platon, Ciceron, Horace, Seneque & Tacite. Vers le même tems Etienne Bathori, roi de Pologne invita Muret à ſe rendre dans ſon royaume, & tâcha de l'attirer par les promeſſes les plus flateuſes; mais les agrémens que Muret trouvoit à Rome, les bienfaits qu'il y recevoit du pape, les liaiſons utiles & honorables qu'il y avoit faites, le porterent à remercier Bathori, & à demeurer à Rome. Neuf ans avant ſa mort il fut élevé au ſacerdoce, & depuis ce moment il ne s'occupa plus que des études convenables à la ſainteté de cet état, & aux exercices de la pieté chrétienne. Pluſieurs ont prétendu qu'il s'étoit fait Jéſuite ſur la fin de ſa vie: mais cette prétention n'eſt appuyée ſur aucune preuve ſolide. Il mourut à Rome le quatriéme de Juin de l'an 1585. & fut enterré dans l'égliſe des Minimes de la Trinité du Mont, où le pere François Benzio, Jéſuite, fit ſon oraiſon funébre. Ses obſeques furent honorées d'une multitude étonnante de perſonnes de tout état, & en particulier du cardinal de Pellevé, archevêque de Sens; du cardinal de Lorraine, Charles de Vaudemont. On mit ſur le tombeau de Muret l'épitaphe ſuivante:

M. Antonius Muretus Lemovix
Ad Dei miſericordiam obtinendam
Purum precibus adjuvari cupiens,
Corpus ſuum poſt mortem hoc loco
Sepelri juſſit,
Adtributis mille ſeptatis hujus monaſterii
Sodalibus, impoſitoque onere perpetui
Annuerſarii.
Nicolas de Pellevé *cardinalis Senonenſis*
Teſtamenti executor poni mandavit.
Vixit annos LIX. menſ. II. obiit pridie nonas Jun.
MDLXXXV.

Muret eut un neveu qui ſe rendoit digne de ſon nom, mais

qui mourut jeune, & qui fut enterré au même lieu où on lui dressa auſſi l'épitaphe ſuivante.

MARCO-ANTONIO MURETO, *magni hujus* MURETI *fratris filio, ætate quidem & nominis celebritate minori, ſpe autem & expectatione prope pari, immaturâ morte præripto.* LUDOVICUS RUALOUS, *Lemovix*, MARCUS-ANTONIUS LANFRANCUS, *Veronenſis, ejus teſtamento ad pias cauſſas facto ſcripti executores poſuere. Vixit ann. XVI. menſ. V. obiit pridie nonas Octobr. M D L X X X V I.*

Les ouvrages de Marc-Antoine, après avoir ſouvent été imprimés ſéparément, ont été recueillis à Verone en cinq volumes *in-8°*. le premier en 1727. & le dernier en 1730. Le premier volume contient ſa vie; ſon oraiſon funèbre par le pere Benzio, une diſſertation ſur ſes écrits, pluſieurs poëſies latines ſur ſa mort, tous ſes diſcours, & ſa traduction du cinquiéme livre des morales d'Ariſtote, où il eſt traité *de juſtitia & jure*. Le ſecond volume comprend toutes ſes lettres, & celles de Sacratus à Muret. Le troiſiéme volume & le quatriéme contiennent ſes quinze livres de leçons diverſes, avec l'interprétation latine des paſſages grecs. Le reſte du quatriéme tome comprend ſes obſervations ſur le droit. Ses poëſies latines, entre leſquelles il ſe trouve une piéce qui n'avoit point encore paru, & ſes vers grecs, & les ſentences de Publius Syrus avec des remarques. Le cinquiéme & le dernier volume contient tout ce qu'il a fait ſur les morales d'Ariſtote, ſur l'œconomie du même, & ſon explication du commentaire d'Alexandre *Aphrodiſienſis*, ſur le VII. livre des Topiques d'Ariſtote. On ne trouve point dans ce recueil des vers françois qu'il avoit faits dans ſa jeuneſſe, ni quelques autres piéces, comme ſes commentaires ſur le premier & ſecond livre de la rhétorique d'Ariſtote; ſes remarques ſur les livres de Ciceron *de finibus*, ſur la premiere tuſculane, & ſur l'oraiſon *pro Dejotato* du même, non plus que ſes notes ſur pluſieurs poëtes. * *Conſultez* la vie de Muret, & la diſſertation ſur ſes ouvrages au-devant du premier tome du recueil dont on vient de parler; l'hiſtoire de Thou; le *Muſeum hiſtoricum* d'Imperiali.

MURET, (*N*) naquit à Cannes, bourg du diocèſe de Graſſe en Provence. Il entra jeune dans la congrégation de l'Oratoire, & y demeura quelques années. Enſuite s'étant fait connoître à Paris par ſes prédications, il remplit le premier emploi dans l'ambaſſade d'Eſpagne ſous M. de la Feuillade, archevêque d'Ambrun. Il a donné l'oraiſon funebre du maréchal duc de Vivonne, dont il avoit été aumônier. Nous avons encore de lui les cérémonies funebres de toutes les nations, imprimées *in-12.* à Paris en 1675. Il en eſt parlé dans le journal des ſçavans du 29. de Juillet de la même année. Cet ouvrage avoit paru dès le mois d'Avril précédent à Paris. Un traité des feſtins imprimé à Paris en 1682. *in 12.* Une explication morale de l'épitre de ſaint Paul aux Romains, *in-8°.* en 1677. à Paris. Dans la fête que meſſieurs des Galeres firent à Marſeille l'an 1687. pour la convaleſcence du roi, il prononça le panégyrique de ce prince avec un applaudiſſement général, il prêchoit cette année le carême à la cathédrale.

MUSÆUS, (Jean) né le 7. de Février 1613. à Langewieſen, bourg de la ſeigneurie de Schwartzbourg, étoit fils d'un miniſtre, qui après avoir commencé lui-même l'inſtruction de ſon fils, l'envoya à Arnſtadt, où il fut dirigé dans la lecture des anciens auteurs, & dans l'étude de la philoſophie par Georges Groſsbain, recteur. Groſsbain ayant été appellé en 1633. à la chaire de profeſſeur en théologie à Erfurt, Muſæus le ſuivit, & avança beaucoup ſous lui. En 1634. il ſoûtint, ſous ſa préſidence, des théſes où il attaqua Georges Holzajus, Jeſuite d'Ingolſtadt, ce qui lui fit tant d'honneur que pluſieurs le prirent pour leur maître en philoſophie. A Jéne, où il paſſa enſuite, il ſoûtint, ſous Stahlius, de nouvelles théſes de logique, de phyſique & de métaphyſique, & il prit le degré de maître-ès-arts, en 1635. Il fit enſuite des leçons de philoſophie avec tant de ſuccès, que lorſqu'il voulut ſe retirer en 1643. la faculté des philoſophes lui fit donner la chaire de profeſſeur en hiſtoire & en poëſie, & qu'en 1646. il eut celle de théologie. Il défendit avec force les théologiens de Jéne, & lui-même, des erreurs dont on les accuſa par un écrit public à Wittenberg. Il mourut le 4. de Mai 1681. Il étoit Luthérien, & tous ſes écrits ſe ſentent des héréſies auxquelles il étoit attaché. On connoit entre ſes ouvrages: un traité de la converſion du pécheur ou de ſon retour à Dieu: un autre de l'uſage des principes de la raiſon dans la théologie, contre Nicolas Vedelius, deux diſputes contre Kekerman & du Moulin: un traité du décret de l'élection: un autre de la préſence réelle & véritable du corps & du ſang de Jeſus-Chriſt dans la Céne: un autre de la Communion ſous les deux eſpeces: un autre de la ſainte Céne, contre Voſſius: les fondemens de l'union projettée par Jacques Mafenius: de l'inſuffiſance de la lumiére naturelle pour le ſalut, contre Herbert de Cherbury: une introduction à la théologie: diſputes théologiques ſur la foi, avec deux diſcours ſur la certitude du ſalut: diſſertation où il examine ſi le mariage entre plus de deux perſonnes eſt valide: un traité du ſtyle du nouveau Teſtament, ſi l'hoſtie dont on ſe ſert dans la Céne eſt un pain véritable: Si l'écriture ſeule eſt le principe des concluſions théologiques: une diſſertation ſur les verſets 11. 12. & 13. du IX. chapitre de ſaint Paul aux Romains: Si les Gentils peuvent parvenir au ſalut, ou éviter la peine du feu par une grace extraordinaire ſans la foi de Jeſus-Chriſt: Si les concluſions tirées d'une propoſition revelée, & d'une autre évidente, ou de deux propoſitions revelées par une conſéquence évidente, ſont de foi: du péché contre le Saint-Eſprit: diſcours ſur les anges ſelon la tradition Apoſtolique: du droit de punir les enfans pour le péché de leurs peres: un ouvrage contre le traité théologique & politique de Spinoſa: De la liberté de philoſopher. Des pactes & alliances de Dieu avec les hommes, &c. *Quæſtiones theologica de ſyncretiſmo & ſcriptura ſacra: Prælectiones in epitomen formulæ concordiæ*, &c. Tous ces ouvrages ſont en latin. Il a publié en allemand les fondemens inébranlables de la confeſſion d'Auſbourg. Il a fait encore en latin *Biblia Lutheri Erneſtina vindicata*: un traité de l'égliſe & quelques autres. Le docteur Bayer, ſon gendre, a pris ſa défenſe dans deux diſſertations qui ſe trouvent dans la ſeconde decade de ſes diſputes théologiques en latin. * Calovius, *in hiſtoria ſyncret.* Catoli, *Memorab. eccleſ. ſæc. XVII.* Zeumerus, *in vitis profeſſor. Jenenſ.*

MUSÆUS, (Pierre) frere du précédent, né au même lieu le 7. de Février 1620. commença ſes études à Arnſtadt, & les acheva à Jéne, où il alla en 1638. & où il demeura ſix ans. Il prit le degré de maître ès-arts, & y fit des leçons qui furent très-ſuivies. Il vifita enſuite les univerſités de Wittenberg, de Leipſic & de Helmſtatt, & demeura quelque tems dans la derniére, où il fit liaiſon avec Calixtus, & y fit des leçons. En 1648. on lui donna à Rintelen une chaire de profeſſeur en philoſophie & en logique: & ayant pris depuis le degré de docteur en théologie, il fut nommé profeſſeur en cette faculté. Il accepta enſuite la charge de profeſſeur en théologie à Helmſtatt, & lorſque l'univerſité de Kiel fut établie en 1665. il y fut appellé pour y occuper la premiere chaire de profeſſeur en théologie. Il y fut auſſi élû le premier vice-recteur magnifique, & quelque tems après vice-chancelier de l'univerſité. Il mourut à Kiel le 20. de Décembre 1675. Il s'étoit fait bien des ennemis, parce que de concert avec le docteur Jean Henningius, il avoit fait un accommodement de religion avec les Réformés au colloque de Caſſel en 1661. & qu'il avoit pris le parti de Calixtus de Helmſtatt. Il fut attaqué vivement ſur cela par les théologiens de Wittenberg, & quelques autres. On a de lui en latin, une introduction à la théologie: un traité de la perſonne de Jeſus-Chriſt: un autre de la loi civile: un autre *de fugiendo ſyncretiſmo*: des théſes de théologie, & des diſputes ſur toute la théologie: un petit écrit ſur la béatitude éternelle, ſur la condamnation & ſur la mort & la réſurrection. Un diſcours contre les Athées: une diſſertation contre Herbert de Cherbury, ſur la maniere de chercher la vérité: des diſputes ſur cette queſtion: Si le prince eſt exemt des loix: de l'office de Jeſus-Chriſt comme médiateur: un traité ſur le péché originel: un autre ſur le myſtere de la régénération: un autre ſur l'exorciſme: un autre du droit en général, & du droit de nature en particulier. * Calovius, *in hiſtoria ſyncretiſmi*. Spanhemius, *in elench. controverſ.*

Digitized by Google

append. Pomarius, *de moderat. theologor. dissertat. 3.* &c.

MUSÉE, poëte Grec, a écrit en vers l'hiſtoire de Héro, jeune prêtreſſe de Vénus dans la ville Seſte, & de Léandre, jeune homme d'Abyde, ſi fameux l'un & l'autre par l'ardeur de leur amour naturel, & par la ſingularité du genre de leur mort. Mais il eſt difficile de determiner quel étoit ce Muſée. Ce nom a été commun à pluſieurs grands hommes de la Grece, poëtes, hiſtoriens, philoſophes: celui-ci eſt appellé dans les manuſcrits, *Muſée le Grammairien.* Il ſemble avoir été inconnu, auſſi bien que ſon ouvrage, à tout ce qu'il y a d'anciens ſcholiaſtes & compilateurs, & pluſieurs de ſes vers paroiſſent empruntés des Dionyſiaques de Nonus de Panopolis. Ces raiſons ont fait croire à Caſaubon, & à pluſieurs autres ſçavans après lui, qu'il ne falloit point aller chercher ce poëte Muſée dans une antiquité bien reculée, & qu'il ne pouvoit gueres avoir vécu pour le plûtôt que vers le tems de Nonus, c'eſt-à-dire, vers le IV. ſiécle de l'ere Chrétienne. Auſſi Tzetzès eſt-il, ce ſemble, le premier qui faiſe mention de ce Muſée ſous le nom de *Muſée le grammairien.* Ce poëte, quel qu'il ſoit, s'eſt ſervi du vers héroïque dans ſon ouvrage, parce que ſa piéce renfermant un récit ſuivi, approchoit plus du poëme héroïque que d'un autre genre de poëſie. Son ouvrage eſt plein d'exactitude & de délicateſſe, le ſtyle en eſt pur, & les expreſſions en ſont toûjours choiſies. Jules-Céſar Scaliger qui ne rendoit point aſſez de juſtice au mérite d'Homere, ne fait pas difficulté de le mettre au-deſſus de Muſée, qu'il confond, ſans raiſon, avec l'ancien Muſée dont parle Virgile. Barthius prétend trouver dans le poëme de Muſée des leçons de pudeur; mais l'amour y eſt peint trop au vif & trop au naturel, pour y donner des armes contre lui-même. Cet ouvrage a été ſouvent traduit dans preſque toutes les langues vivantes de l'Europe: mais nous n'avons gueres rien en vers françois ſur cette matiere que la traduction de Muſée par Clement Marot, car la piéce de Scarron mérite peu qu'on en parle. **Voyez* outre les auteurs cités *dans cet article*, une diſſertation ſur l'hiſtoire de Héro & de Léandre, par M. de la Nauze, dans les *Mémoires de l'academie des belles lettres, tome VII.*

MUSITAN, (Charles) l'un des plus célebres médecins du dernier ſiécle & de celui-ci, (le XVIII.) étoit, à ce qu'on prétend, originaire d'une famille noble de Rome, qui étoit venu anciennement s'établir dans la Calabre. Charles Muſitan naquit en effet à Caſtrovillari, petite ville de la Calabre citérieure, le troiſiéme de Janvier 1635. de *Scipion* Muſitan, & de *Laure* Pugliéſe, ſa femme. Né avec de grandes diſpoſitions pour l'étude, il y fit des progrès ſi rapides, qu'il avoit à peine dix ans qu'il parloit déja latin avec facilité, & qu'il poſſédoit bien les principes de la poëſie & de la rhétorique. La néceſſité où on étoit alors dans ſon pays de n'avoir preſque que des moines pour maîtres, l'obligea à étudier la philoſophie des Péripatériciens, quoiqu'il en ſentît déja le faux & l'inutile: mais s'étant engagé dans les ordres ſacrés, & étant allé à Naples, il y trouva des philoſophes plus inſtruits, & des principes meilleurs, & il abandonna ſans peine ceux qu'on lui avoit donnés dans le lieu de ſa naiſſance. Lorſqu'il eut approfondi la vraie philoſophie, & qu'il eut fait des progrès dans la piété Chrétienne, ſon goût l'entraîna dans l'étude de la médecine, où il eut pour maîtres Thomas Cornelio, Leonard de Capoue & Sebaſtien Barthole. Aſſidu à leurs leçons, & méditant ſans relâche ce qu'il apprenoit ſous de tels maîtres, il devint en peu de tems un diſciple digne d'eux, & bientôt il fit connoître qu'il pouvoit être regardé lui-même comme un maître habile. Il en donna principalement des preuves dans la maladie connue ſous le nom de mal de Naples, qui fit alors beaucoup de ravages dans cette ville. Muſitan qui s'étoit appliqué à connoître la nature de cette maladie, & les remedes que l'on pouvoit y apporter, donna tous ſes ſoins à la gueriſon de ceux qui en étoient infectés, & il réuſſit ſur un ſi grand nombre que l'on le combloit de toute part des plus magnifiques éloges. Des malades de toute eſpece ſe mirent alors entre ſes mains, il y en eut peu qui-ne reſſentit les effets des ſoins qu'il leur donnoit. Ces ſuccès lui firent des envieux. On l'attaqua principalement ſur ſon état qui ſembloit en effet demander d'autres ſoins & d'autres études. Mais Muſitan crut acquerir le droit de leur fermer juſtement la bouche, en obtenant du pape Clément IX. une permiſſion expreſſe d'exercer la médecine, quoique prêtre. On aſſure en effet qu'il ſe comportoit avec tant de circonſpection, ſur-tout lorſqu'il s'agiſſoit de traiter des femmes, & que la réputation de ſa chaſteté étoit ſi bien établie, qu'on ne trouva jamais rien en lui qu. pût donner matiere au reproche le plus leger ſur ce ſujet. Il étoit d'ailleurs fort déſintéreſſé, & la charité paroiſſoit être l'unique motif des peines qu'il ſe donnoit. Il portoit ce déſintéreſſement juſqu'à refuſer tout ſalaire, & à renvoyer même les préſens que lui faiſoient ceux qu'il avoit traités. Ces vertus faiſant croire, ſans doute, qu'il n'avoit pas moins de talens pour diriger les ames, que pour ſolliciter les corps, engagerent Antoine Pignatelli, cardinal prêtre de la ſainte égliſe Romaine, archevêque de Naples, & qui a été depuis le pape Innocent XII. à le charger d'entendre les confeſſions des fidéles, & l'on aſſure qu'il s'acquitta de ce difficile emploi en directeur auſſi éclairé que ſage. Ennemi de tout faſte & de toute diſtinction, jamais on ne put l'obliger à fréquenter les maiſons des grands, lorſque la néceſſité du devoir ne l'y engageoit pas. Il a paſſé toute ſa vie dans le travail, uniquement occupé à ſervir la partie par ſes conſeils & par ſes écrits, il jouit d'une ſanté parfaite juſqu'en 1698. Ses forces s'affoiblirent depuis cette année, & il mourut plein de jours à Naples en 1714. âgé de près de quatre-vingt ans On lit les vers ſuivans au bas de ſon portrait qui a été gravé.

Authorem quaris? mortalem? prabet alumnum
Parthenope, aternum? dogmata, nomen, honos.
Aſt ego, ſi quæras vivum poſt funera, & ante
Semper præſentem, ſemper utrumque dabo.
Lector utrumque tenes: quin plura ex ungue leonem
Noſce modo, autoris cætera prodet amor.

Les ouvrages de Charles Muſitan après avoir été ſouvent imprimés ſéparément, ont été recueillis en deux volumes *in-fol.* avec quelques traités qui n'avoient point encore paru, à Genève en 1716. Le premier volume contient les ouvrages ſuivans: *Trutina medica*, &c. *Pyretologia, ſive tractatus de febribus. De morbis mulierum tractatus. De morbis infantum & puerorum liber unicus. Pyrotechnia ſophica. Manuſſa ad Hadrianum à Myndicht, doctorem medicum*, &c. Le ſecond contient des ouvrages de chirurgie, ſçavoir: *Trutina chirurgico-phyſica de tumoribus præter naturam. Trutina chirurgico-phyſica de ulceribus. Trutina chirurgico-phyſica de vulneribus. Trutina chirurgico-phyſica de lue venerea.* Ce traité a été traduit en françois par Jean Devaux, célebre chirurgien de ſaint Côme à Paris, & imprimé ainſi à Trévoux en 1711. en deux volumes *in-12.* avec des notes utiles. *Cherchez* DEVAUX. Enfin le dernier ouvrage contenu dans le ſecond volume des écrits de Muſitan eſt, *Tractatus de luxationibus & fracturis*, &c. C'eſt une traduction du traité des maladies des os, publié en françois par M. Petit, chirurgien de Paris, membre de l'académie des ſciences. Nous ignorons de qui eſt cette traduction, que l'éditeur a donnée pour ſuppléer à ce que Charles Muſitan avoit promis ſur cette matiere. **Voyez*, la préface qui eſt au devant de la traduction de M. Devaux *citée dans cet article*; un abregé de la vie de Muſitan, au-devant du recueil de ſes ouvrages; Manget, *in bibliotheca ſcriptorum medicorum*, tom. 1. lib. XII. &c.

MUSSATO, (Albertin) de Padoue. *Subſtituez cet article à celui que ſe trouve déja dans le Moreri.* Muſſato, hiſtorien célebre, & poëte eſtimé, naquit avec peu de bien, & ſe vit obligé, pour être moins à charge à ſon pere, d'enſeigner les lettres humaines à la jeuneſſe, quoique très-jeune lui-même. Il n'avoit que vingt-un ans lorſqu'il perdit ſon pere. Alors chargé de ſa mere, de ſept ſœurs, & de deux freres, il quitta les arts libéraux, la philoſophie & la médecine auſquels il vouloit s'appliquer, pour prendre le parti du barreau, qu'il crut plus avantageux & plus lucratif. L'application qu'il donna à l'étude du droit, ſon genie naturellement fécond & facile, les amis qu'il ſe faiſoit chaque jour par ſes belles manieres, & les agrémens de ſa converſation, lui firent en peu de tems une grande réputation. On le rechercha avec empreſſement. Le peuple fut-tout, qu'il défendoit avec vivacité contre les entrepriſes des nobles, ſe fit un point d'honneur de le protéger

Digitized by Google

téger & de l'avancer. La ville qui étoit libre alors, le combla des honneurs qu'elle donnoit à ſes plus chers magiſtrats. Muſſato fut ſouvent envoyé par elle auprès du pape & des princes en qualité d'ambaſſadeur. Il profita de cette confiance pour le bien de ſa patrie, ſans négliger ſes propres intérêts. Son crédit & ſes richeſſes accrurent avec ſa réputation; il obtint l'abbaye de ſainte Juſtine pour un de ſes freres. Muſſato fut auſſi appellé à Florence, où il exerça avec honneur la magiſtrature. L'empereur Henri VII. irrité contre ceux de Padoue, parce qu'ils avoient tardé à lui envoyer des ambaſſadeurs, ne l'eut pas plûtôt vû & entendu, que ſa colere s'appaiſa, & qu'il accorda même à Padoue tout ce que l'ambaſſadeur demanda; entr'autres la paix & la liberté. Mais ſi les Padouans ayant rejetté les conditions de paix qui leur furent propoſées, non-ſeulement ils ne jouirent pas de ces avantages, ils perdirent même la liberté & preſque tous leurs privileges. Muſſato fut renvoyé néanmoins vers l'empereur, & il obtint la paix pour ſa patrie. Mais de nouveaux troubles s'etant élevés, il prit les armes lui-même, & enleva à ceux de Vicenze une partie de ce qu'ils avoient ôté à Padoue. Il fut choiſi enſuite pour traiter de la paix avec Can Scaliger; & malgré ces ſervices rendus à ſa patrie, ſa maiſon fut pillée dans une ſédition populaire, & lui-même fut pris quelque tems après auprès de Vicenze par Can Scaliger, après avoir reçû pluſieurs bleſſures. La paix ayant été faite entre les Padouans & Scaliger, Muſſato fut renvoyé dans ſa patrie, qu'il continua de ſervir avec zéle. Mais enfin la guerre ayant recommencé, & Padoue etant tombé au pouvoir des ennemis, Muſſato fut empêché de rentrer dans la ville à ſon retour d'Allemagne, & relegué à Chiozza, ville dépendante des Vénitiens, ſituée dans une petite iſle de la mer Adriatique. Ce fut-là qu'il mourut en 1330. âgé d'environ ſoixante-dix ans. Il a écrit en latin l'hiſtoire de l'empereur Henri VII. & des principaux faits qui ſont arrivés ſous ſon régne, en ſeize livres. L'hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé en Italie après la mort de Henri VII. ſous les Scaligers ou princes de l'Eſcale, en douze livres écrits en latin; les neuf, dix, & onziéme, ſont en vers hexamétres. Un livre des actions de Louis de Baviere; & pluſieurs poëſies, ſçavoir, *Ezzelin*, tragédie; où l'auteur repréſente la tyrannie & la cruauté de ce capitaine. L'*Achilleide*, autre tragédie; dix-huit lettres en vers élégiaques; dix éclogues; des Soliloques ſacrés, & quelques autres. Mais nous n'avons plus que la tragédie d'Ezzelin. Felix Oſius de Milan, profeſſeur d'éloquence à Padoue, l'a fait imprimer ſur de bons manuſcrits, avec les autres ouvrages hiſtoriques de l'auteur, & M. Louis-Antoine Muratori, les a donnés de nouveau plus corrects dans le tome X. de ſon vaſte recueil des écrivains de l'hiſtoire d'Italie. Il y a joint ſes notes avec celles d'Oſius, & de pluſieurs autres ſçavans. Muſſato a fait un ouvrage où il faiſoit l'hiſtoire de ſa vie & de ſes mœurs: mais cet écrit n'eſt point imprimé, & peut-être eſt-il perdu. Il a eu une fois l'honneur d'être couronné publiquement à cauſe de ſes vers; & Ferreti de Vicenze, ſon contemporain, a célébré ſon talent pour ce genre d'écrire, dans un poëme que M. Muratori a fait imprimer dans le tome neuviéme de ſon recueil. * *Voyez* ce recueil, tome 10. & l'hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé en Italie après la mort de Henri VII. dans le même volume.

MYCONIUS, (Frédéric) *dont on n'a dit que deux mots dans le Morery, article* MICON, étoit ſurnommé *Mecum*. C'étoit un théologien Luthérien, né à Lichtenfels en Franconie en 1491. A l'âge de treize ans on l'envoya au collége à Annebeg, & il y demeura plus de ſix ans, après quoi il ſe fit Franciſcain au même lieu. Il y eut la premiere nuit un ſonge ſingulier, qu'il écrivit dans une longue lettre à Paul Ebertus. Il lut aſſidûment dans cette maiſon les ouvrages de ſaint Auguſtin, & ceux des meilleurs Scholaſtiques, & mena une vie réguliere. Ayant été chargé pendant ſept ans de lire à table la bible avec les gloſſes de Nicolas Lyra, il la retint par cœur. Mais enſuite dégoûté de ſon état, il le quitta & apprit un métier. Il choiſit celui de relieur, qu'il quitta pour celui de tourneur, & abandonna encore celui-ci pour ſe faire menuiſier; ſon inconſtance naturelle ne put le fixer à cet état. Il reprit les études, fut ordonné prêtre à Weymar en 1516. & dit ſa premiere meſſe le jour de la Pentecôte, en préſence des ducs de Saxe, Jean, & Jean-Fréderic, ſon fils. L'année ſuivante Myconius, auſſi ineertain dans ſa religion, que dans ſa conduite, ayant entendu l'héréſiarque Luther, ſe rangea de ſon côté, mais ſans oſer encore faire une profeſſion ouverte du Luthéraniſme. Ayant même été appellé en 1518. à Weymar pour y prêcher, il parla d'abord conformément à ce que croit & enſeigne l'Egliſe Catholique: mais cet homme ne pouvoit pas être long-tems conſtant dans le bien: il lut les écrits de Luther, & cette lecture acheva de ſéduire ſon eſprit flottant, & depuis ce moment, il s'oppoſa avec autant de zéle à la vérité, qu'il l'avoit aimée foiblement auparavant. Il parcourut différentes villes, plûtôt en fanatique qu'en apôtre, & crut triompher par-tout, parce qu'il attiroit après lui une multitude de payſans & autres perſonnes ſans lettres. Il ſe trouva à l'aſſemblée des Proteſtans tenue à Smalcade, & aux diétes de Francfort & de Nuremberg. Il fit diverſes fois le voyage des Pays-Bas avec Jean-Fréderic, due de Saxe, & diſputa publiquement à Cologne en 1527. & fit imprimer le précis de ſes diſputes qu'il tourna à ſon avantage. En 1538. il fut envoyé en Angleterre auprès du roi Henri VIII. avec le chancelier de Weymar, & diſputa de la religion à Londres avec trois évêques, & quatre docteurs en théologie. Après ſon retour, Henri, duc de Saxe, l'appella en Miſnie en 1539. pour tacher d'y introduire la Prétendue Réforme; & il y réuſſit malheureuſement. Pour perpétuer l'erreur, il viſita les égliſes de la Thuringe, & établit par-tout des écoles. Deux ans avant ſa mort il écrivit un traité allégorique contre les courtiſans qui voyoient avec peine que l'électeur augmentoit les gages des eccléſiaſtiques & des maîtres d'école. Il mourut le 7. d'Avril 1546. âgé de cinquante-ſix ans. Antoine Probe ou Probus, a fait un diſcours ſur ſa vie & ſa mort, qu'il faut conſulter, de même que Melchior Adam, dans ſes vies des théologiens Allemands, & Sagittarius, dans ſon hiſtoire de Gotha, &c.

MYCONIUS, (Oſwalde) ſurnommé *Geſthauſer, dont on a dit auſſi quelque choſe dans le Morery à l'article* MICON, naquit à Lucerne en Suiſſe l'an 1488. vint à Baſle en 1504. y étudia ſous Eraſme, & ſous Henri Glarean, & obtint ſucceſſivement les places de maître d'école à ſaint Theodote, & enſuite à ſaint Pierre. Il fut peu après fait régent à Zurich; & après y avoir demeuré trois ans, il fut mis à la tête du collége de la ville de Lucerne. Mais comme il inſinuoit les erreurs des Proteſtans à ſes écoliers, on le congédia en 1523. il tevint alors à Zurich, où il continua de régenter. Mais en 1531. il retourna à Bâle, & y obtint la même année la place de paſteur à ſaint Alban. En 1532. il fut élu quatriéme paſteur des égliſes de Bâle, à la place d'Oecolampade, & il demeura dans ce poſte vingt ans. Il fut fait en même tems profeſſeur en théologie, & il occupa cette chaire juſques vers 1541. qu'il la rétigna, parce qu'il ne vouloit pas prendre le degré de docteur. Il mourut dans ſon paſtorat le 15. d'Octobre 1552. Il a toûjours ſuivi les erreurs d'Oecolampade, dont il a traduit le catechiſme, & en a recommandé la lecture à la jeuneſſe. Dans les ſynodes tenus à Conſtance en 1534. & à Bâle en 1536. il a toûjours témoigné qu'il s'arrêtoit à la confeſſion Helvétique touchant la Céne, & dans l'hiſtoire de la vie de Zuingle qu'il publia, il loue beaucoup la prétendue pureté de cet hérétique ſur ce ſujet. Outre ces ouvrages qui ſont en latin, on a encore de lui en la même langue, une explication de l'évangile de ſaint Marc; une du pſeaume 101. un commentaire ſur le poëme de Henri Glarean ſur la ſituation de la Suiſſe: un diſcours aux prêtres de la Suiſſe, pour les porter à ceſſer de parler mal de ceux de Zurich: un traité de l'éducation des enfans, &c. * Pantaleon, *proſopographiæ, l. 3.* Urſtiſius, *in chron. Baſileenſ. 8.c. 14.* Eraſme, *epiſtol 1.2 pag. 56.* Melchior Adam, *in vitis Theologor. Germanor.* &c.

*MYDORGE, (Claude) célebre mathématicien du XVII. ſiecle, *dont on n'a dit que deux ou trois lignes dans le dictionnaire de Morery*, ſuccéda à M. Viete dans la réputation d'être en ſon tems le premier mathématicien de France. Il étoit fils de JEAN MYDORGE, ſeigneur de la Maillarde, conſeiller au parlement, l'un des meilleurs juges de la grande chambre, & de *Magdeleine* de Lamoignon, ſœur de *Chrétien* de Lamoignon, préſident à Mortier, tante de M. de Bullion, ſurin-

tendant des finances. Il naquit l'an 1585. se maria avec mademoiſelle de la Haye, fille d'un auditeur des comtes, ſœur de M. de la Haye, ambaſſadeur à Conſtantinople, & du pere de la Haye, Jéſuite, & il fut d'abord conſeiller au châtelet, & enſuite treſorier de France en la généralité d'Amiens, ſeulement pour avoir un titre: car il avoit de gros biens, & ne vouloit point d'un état qui eût pû le détourner de ſon application aux mathématiques. M. Deſcartes l'ayant connu, le goûta beaucoup, & ils ſe lierent l'un & l'autre de la plus étroite amitié. M. Mydorge, voulant aider ce ſçavant dans ſes recherches, lui fit tailler à Paris en 1627. & 1628. d'excellens verres, qui furent dans la ſuite d'une grande utilité à ce dernier pour connoître & pour expliquer, comme il a fait depuis dans ſa dioptrique, la nature de la lumiere, de la viſion, & de la réfraction. Il fit plus: la diſpute que M. Deſcartes eut avec M. de Fermat, mathématicien célebre à Toulouſe, s'étant échauffée, il ſe déclara pour lui, fut un de ſes meilleurs avocats, & enſuite un des médiateurs de la paix qui ſe fit entre ces deux ſçavans en 1638. Dans une autre occaſion il prit ſa défenſe par écrit en l'abſence de ſon ami, & ſe chargea de répondre de vive voix & par lettres, aux objections que l'on faiſoit contre la dioptrique & géometrie de cet habile homme. M. Mydorge s'étoit fait connoître avant ce tems là par quelque écrit ſur les ſections coniques au ſujet de la propoſition de Pappus, & M. Deſcartes en avoit fait mention dès l'an 1633. En 1639. M. Mydorge donna ſur le même ſujet un traité latin en quatre livres, que le pere Merſenne Minime a fait entrer dans la ſuite, dans ſon gros recueil intitulé: *Abregé de la géométrie univerſelle, & des mathématiques mixtes.* Cependant, le ſujet ne lui paroiſſant pas encore épuiſé, il ajoûta quatre autres livres aux quatre premiers, mais il les garda dans ſon cabinet juſqu'à ſa mort, & ils n'ont point encore été imprimés. En 1640. un ſeigneur Anglois, nommé Charles Cavendiſch, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, grand mathématicien, mort en 1642. tenta d'emmener avec lui en Angleterre MM. Mydorge & Deſcartes. Celui-ci ſe laiſſa ébranler; le premier qui avoit à Paris une famille & un établiſſement conſidérable, fut plus difficile à réſoudre. Mylord Cavendiſch, ou Candiſche (ainſi que l'on prononce ce nom) en parla au roi Charles I. qui aimoit les ſciences & les beaux arts, le prince promit de ſe charger de la famille de M. Mydorge, mais les troubles qui commençoient à agiter ce royaume firent échouer l'affaire. MM. Mydorge & Deſcartes appréhenderent avec raiſon de n'y pas trouver le repos néceſſaire à leurs études, & peut-être même d'y manquer des commodités, que toute la bienveillance du roi obligé à d'autres dépenſes dans ces circonſtances, auroit pû ſe voir hors d'état de leur procurer. Ils reſterent donc, le premier en Hollande où il étoit depuis quelque tems, & le ſecond à Paris. M. Mydorge y fut très-utile la même année 1640. à ſon célebre ami, en empêchant par ſa prudence que le chagrin que les Jéſuites avoient conçû contre ſes écrits, ne fût porté à des excès qui eût pû nuire à ſa fortune, & peut-être à ſon repos. M. Deſcartes perdit peu d'années après ce fidele ami, que la mort enleva à Paris au mois de Juillet 1647. âgé ſeulement de ſoixante-deux ans. Il étoit d'une vertu ſi égale, qu'on ne pouvoit dire aiſément à quoi ſes inclinations le faiſoient pencher plus volontiers, ſi on met à part ſon amour pour les mathématiques, où l'on peut dire qu'il ne gardoit preſque point de meſure. Il a dépenſé près de cent mille écus de ſon bien à la fabrique des verres de lunettes, & de miroirs ardens; aux expériences, & à divers autres uſages de mathématiques, ce qui n'avoit pas accommodé ſa famille. Outre ſes quatre derniers livres des ſections coniques, qui n'ont point été imprimés, & que l'on croit avoir paſſé entre les mains de mylord Candiſche, M. Mydorge ſon fils, mort chanoine du ſaint Sepulchre à Paris, en poſſedoit quelques autres, qui ſont auſſi demeurés manuſcrits, comme un traité de la lumiere, un ſecond de l'ombre, un troiſiéme de la ſciorétique, &c. M. Baillet, *vie de Deſcartes, tom. 1. pag. 36. 37. 149. 150. &c. tom. 2. pag. 43. 76. 78. 325. 326. &c.*

MYRTIL, *dont on a parlé peu exactement dans le dictionnaire de Morери*, étoit regardé par les Grecs comme fils de Mercure. Il étoit l'écuyer d'Œnomaüs roi de Piſe, que la fable & les poëtes font fils de Mars, & que Pauſanias dit avoir été plûtôt fils d'Alxion. Myrtil conduiſoit les chevaux de ce prince avec tant d'adreſſe, que ſur la fin de la courſe, ſon maître atteignoit toûjours ceux qui pour avoir Hippodamie, oſoient entrer en lice avec lui, & auſſi-tôt il les perçoit de ſon javelot. Myrtil devenu lui-même amoureux de la princeſſe, & n'oſant pas diſputer contre Œnomaüs, continua ſes fonctions d'écuyer: mis on dit, à ce que rapporte Pauſanias, qu'il trahit Œnomaüs en faveur de Pélops, après avoir fait promettre à celui-ci qu'il lui abandonneroit Hippodamie pendant une nuit. Pélops, enſuite ſommé par Myrtil de lui tenir ſa promeſſe, fut ſi indigné de ſon audace, qu'il le jetta du haut de ſon navire dans la mer. On dit, ajoûte Pauſanias, que ſon corps pouſſé par les flots ſur le rivage, fut recueilli par les Phénéates, qui lui donnerent ſépulture, & qui encore du tems du même Pauſanias faiſoient tous les ans ſon anniverſaire durant une certaine nuit. Mais il faut remarquer que quand cet hiſtorien Grec dit que le corps de Myrtil fut pouſſé par les flots, il veut dire ſur le rivage de l'Alphée, non de la mer: car les Phénéates, comme les autres Arcadiens, étoient bien loin de la mer. Ainſi le corps de Myrtil avoit paſſé de la mer dans l'Alphée. Pauſanias n'eſt point du ſentiment de ceux qui ont cru que l'accident arrivé à Myrtil donna ſon nom à cette partie de la mer Egée, qu'on nomme *Myrtoum*, entre le Péloponèſe, l'Attique & l'Eubée. « Il eſt aiſé de juger, dit cet auteur, que Pélops ne faiſoit pas alors « une longue navigation, & que ſelon toute apparence, il s'étoit embarqué vers l'embouchure de l'Alphée pour venir au « port d'Elis. Ainſi, ajoûte-t-il, je ne crois point que la mer « dite *Myrtoum* ait pris ſon nom de Myrtil; car cette mer s'étend depuis l'Eubée juſqu'à la mer Egée, avec laquelle elle ſe « joint auprès d'une iſle deſerte dite, *l'iſle d'Helene*. J'aime « donc mieux croire, continue-t-il, avec les Eubéens les plus « verſés dans l'hiſtoire de leur pays, que c'eſt une femme « nommée *Myrto*, qui a donné ſon nom à cette mer. » Pauſanias, dans ſa deſcription de la Grece, *livre VIII.* Ovide, « *in Ibin.* »

Digitized by Google

NÆVIUS. (Cnéius) *Dans le Moreri édition de 1725. on dit que* ce fut l'an 519. de Rome qu'il fit repréſenter la premiere de ſes comédies. Mais de bons critiques prétendent que ce fut l'an 526. ſous le conſulat de Marcus Atilius & de Publius Valerius. Aulugelle s'eſt contredit en mettant dans un endroit la premiere piéce de Nævius l'an 519. & dans un autre l'an 523. & dans l'un & dans l'autre ſous le conſulat que nous venons de nommer. Il eſt cependant certain, ſelon les faſtes capitolins, que le conſulat d'Atilius & de Valerius doit être placé l'an 526. *Il faut auſſi ajouter pour le Moreri éditions de 1725. & de 1732. que* Nævius s'étoit fait lui-même cette épitaphe.

Immortales mortalem ſi fores fas flere,
Flerent Diræ Camenæ NÆVIUM *poetam.*
Itaque poſtquam eſt Orcio tradidus theſauro,
Obliti ſunt Romæ linguâ latinâ loquier.

M. de Noiſi a imité cette penſée dans l'épitaphe qu'il a conſacrée à la mémoire de M. de Santeul, chanoine régulier de ſaint Victor, dont tout le monde connoît & eſtime les poéſies latines.

NAIN, (Sebaſtien le) ſieur de Tillemont. *Outre les ouvrages de ce célébre écrivain dont on a parlé dans le dictionnaire*, il y a encore de ce pieux & ſçavant auteur, une *Lettre au pere Lami, de l'Oratoire, ſur la derniere Pâque de Jeſus-Chriſt, & ſur la double priſon de ſaint Jean-Baptiſte*, à la fin du ſecond volume de ſes *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire eccléſiaſtique*; une autre *Lettre à feu M. de Rancé, abbé de la Trappe, avec la réponſe de cet abbé à M.* de Tillemont, en 1704. *in-12.* La lettre de M de Tillemont fut écrite pour ſe plaindre du refus que l'on avoit fait a la Trappe de laiſſer parler M. de Brunpuis à Dom le Nain. *Réflexions ſur divers ſujets de morale, & quelques lettres de piété*, en mil ſept cens onze, *in-12.* Ces réflexions & ces lettres ſont à la ſuite de ſa vie, de la ſeconde édition, par M. Tronchai, chanoine de Laval, qui avoit vécu avec lui les huit dernieres années de ſa vie. M. le duc de Montauzier ayant prié M. le Maiſtre de Sacy d'écrire la vie de ſaint Louis, roi de France, celui-ci engagea M. de Tillemont à l'aider dans ce travail, & à lui dreſſer des mémoires. M. de Tillemont employa en effet plus de deux ans à y travailler : mais M. de Sacy étant mort ſans avoir achevé cette vie, M. de la Chaiſe l'entreprit après lui, & l'exécuta ſur les mêmes mémoires de M. de Tillemont. Les notes qui accompagnent les traductions que M. du Bois a données de quelques ouvrages de ſaint Auguſtin, ſont auſſi de M. de Tillemont. M. Arnauld, le docteur, lui ayant pareillement écrit une très-longue & ſçavante lettre contre ce que rapporte Hégéſippe touchant ſaint Jacques, évêque de Jeruſalem, récit que M. de Tillemont avoit adopté, celui-ci fit un grand nombre de courtes notes ſur cette lettre, qui ont été imprimées au bas de la même lettre, dans le recueil des lettres de M. Arnauld, tome VIII. page 527. M. de Tillemont a laiſſé pluſieurs ouvrages manuſcrits, ſçavoir: 1. *Mémoires touchant Guillaume de Saint-Amour, docteur en théologie, & les démêlés des Jacobins & des Cordeliers avec la faculté de théologie de Paris, depuis l'an 1252. juſqu'en 1271.* avec des notes. 2. *Remarques ſur le bréviaire du Mans & ſur celui de Paris.* 3. *La vie de la B. Iſabelle, ſœur de ſaint Louis.* 4. *L'hiſtoire des rois de Sicile de la maiſon d'Anjou.* 5. Des légendes pour le bréviaire d'Evreux que l'on conſerve manuſcrites dans cette ville : elles ſont fort eſtimées de ceux qui les ont vûes pour leur préciſion & leur exactitude : l'intention de ceux qui avoient engagé M. de Tillemont à ce travail étoit qu'elles fuſſent inſerées dans le nouveau bréviaire que l'on avoit, dit-on, eu deſſein de faire pour ce diocèſe qui vient d'adopter celui de Paris qui s'imprime actuellement. *Voyez* TRONCHAI. * *Mémoires du tems.*

NAIN, (Pierre le) frere du précédent. *Subſtituez cet article à celui qui eſt dans le Moreri, quoique plus entier dans l'édition de 1732.* Pierre le Nain, frere de M. le Nain de Tillemont, naquit à Paris le 25. de Mars 1640. & fut baptiſé dans l'égliſe de ſaint André des Arcs ſa paroiſſe, le 26. du même mois. Il paſſa ſon enfance chez M. le Nain, ſon grand-pere, qui étoit ſous-doyen du parlement de Paris, & fut élevé ſous les yeux de madame de Bragelongne ſa grand-mere. C'étoit une dame d'une rare piété & d'un mérite ſupérieur. Elle avoit été conduite par ſaint François de Sales, & elle ne négligea rien pour donner à ſon petit-fils une éducation vraiment Chrétienne. On lui donna enſuite des maîtres également ſçavans & pieux & il fit de très-grands progrès dans l'étude. L'auteur de ſa vie imprimée à Paris en 1715. chez Saugrain, rapporte qu'ayant été attaqué dutant le cours de ſes études d'une fluxion dangereuſe ſur un bras, il fit vœu à Dieu de faire une neuvaine à la ſainte Epine que l'on conſervoit à Port-Royal & qu'il fut dès-lors parfaitement guéri. Quelque tems après il entra dans la maiſon des chanoines réguliers de S. Victor à Paris, & y fut ordonné prêtre en 1667. à l'âge de vingt-ſept ans. Il y mena une vie de rettaite & de priere qui édifia toute la maiſon. Mais dans la ſuite ſe croyant appellé à une vie plus pénitente & plus auſtere, il ſe retira à l'abbaye de Notre-Dame de la Trappe, au diocèſe de Séez, un an après ſon élevation au ſacerdoce, c'eſt-à-dire, en 1668. Sa retraite fit grand bruit, M. de Perefix, alors archevêque de Paris, le réclama, & demanda qu'il fût renvoyé à ſaint Victor où on le redemandoit en effet. M. de Rancé, abbé & reformateur de la Trappe, écrivit au prélat pour le ſupplier de vouloir bien conſentir que le nouveau religieux reſtât à la Trappe, & l'archevêque y conſentit. M. le Nain y reçut donc l'habit le 21. de Novembre 1668. & y fit profeſſion le 21. de Novembre 1669. Il acheva dans cette ſolitude d'oublier le monde qu'il avoit toûjours haï, & au commencement il écrivit même rarement à M. ſon pere. Il ſoulagea M. l'abbé de Rancé dans toutes ſes fonctions avec beaucoup de zéle, de ſageſſe & de prudence, & pleura amérement ſa mort lorſque ce ſaint réformateur fut enlevé au monde le 27. d'Octobre 1700. Enfin après avoir eu part lui-même en qualité de ſous-prieur au gouvernement de la même abbaye & y avoir donné les plus grands exemples de toutes les vertus chrétiennes, ſaccerdotales & religieuſes, il y mourut le 14. de Décembre 1713. âgé de ſoixante-treize ans. Pluſieurs années avant ſa mort ſes auſtérités l'ayant épuiſé, & étant devenu incapable de toute exercice corporel, on lui permit d'y ſupplée par celui de l'eſprit, outre qu'il falloit bien s'occuper utilement : & c'eſt à ce ſaint loiſir que nous devons preſque tous les ouvrages que nous avons de lui. Ces ouvrages ſont : 1. *Un eſſai de l'hiſtoire de l'ordre de Cîteaux, tirée des annales de l'ordre & de divers autres hiſtoriens*, en neuf volumes *in-12.* imprimés en 1696. & 1697. On y trouve beaucoup d'onction & de piété. Mais il ne faut pas y chercher toute la critique qu'un tel ouvrage demandoit, ce ſemble. Du reſte cette hiſtoire a ſon utilité, même pour les faits hiſtoriques. 2. *Homélies ſur le prophéte Jérémie*, en deux volumes *in-8°.* le premier en 1697. & le ſecond en 1705. c'eſt un ouvrage de morale qui eſt excellent. L'auteur en a laiſſé une ſuite qui n'eſt point encore imprimée. 3. La traduction en françois des *Inſtructions de ſaint Dorothée*, pere de l'égliſe Grecque, *in-8°.* 4. *La vie de M. de Rancé, abbé & réformateur de la Trappe*, en trois

volumes *in-12.* à Paris en 1719. Il y repréſente plus ce ſaint abbé comme religieux que les autres auteurs qui ont travaillé ſur le même ſujet. On aſſure que M. Boſſuet, évêque de Meaux, avoit revû cet ouvrage. 5. Dom le Nain eſt encore auteur de pluſieurs des *Relations de la vie & de la mort des religieux de la Trappe*, dans le recueil qui a été imprimé par parties en différens tems. 6. *Elevations à Dieu pour ſe préparer à la mort*, à Paris, chez Baburi, *in-12.* Dans l'hiſtoire de ſa vie, qui eſt au reſte aſſez mal faite, & très-ſuperficielle, on trouve pluſieurs de ſes lettres, une entr'autres qui eſt très-longue & excellente, écrite à un conſeiller au parlement, *où ſont expliqués par l'écriture ſainte & par les Peres les devoirs d'un magiſtrat Chrétien* ; & à la fin de la même vie, on a donné du même deux petits traités, l'un *de l'état du monde après le jugement dernier* ; le ſecond *ſur le ſcandale qui peut arriver même dans les monaſteres les mieux reglés*. Le premier traité eſt fort peu de choſe. Les ouvrages de dom le Nain qui ſont encore manuſcrits ſont un troiſiéme volume ſur Jérémie, qui eſt un commentaire ſpirituel & moral ſur les lamentations ; une hiſtoire abregée des martyrs qui ont ſouffert dans les quatre ou cinq premiers ſiécles de l'égliſe ; les inſtructions qu'il a faites au chapitre de la Trappe durant pluſieurs années qu'il y a préſidé ; une diſſertation ſur le vœu de ſtabilité ; une tradition de l'Egliſe ſur l'excellence des devoirs de la profeſſion monaſtique, tirée des ſaints Peres. A l'égard de ſa famille, voyez *ce qui en eſt dit à ſon article dans le Moreri.* * *Mémoires du tems.* La vie de dom Pierre le Nain, à Paris en 1715. *Continuation de la bibliothéque eccleſ.* de M. Du-Pin, par M. l'abbé G. tome. premier. *Hiſtoire de la vie & des ouvrages* de M. Nicole, &c.

NANKERUS, évêque de Cracovie, & enſuite de Breſlau, étoit iſſu de la famille noble des Oxes dans la principauté d'Oppeln dans la haute Siléſie. Il fut d'abord doyen du chapitre de Cracovie, & en 1320. il fut évêque de cette ville à la place de Jean Muſcara. Uladiſlas Loctiet, roi de Pologne, refuſa d'abord d'approuver cette élection à laquelle il conſentit enſuite, & qui fut confirmée par le pape Jean XXII. Nanker fut un prélat zelé & vertueux, il rétablit dans ſon diocéſe la diſcipline eccléſiaſtique fort dérangée par les troubles intérieurs, & par le long exil de ſon prédéceſſeur. Il fit rebâtir ſa cathédrale que le feu avoit conſumée en 1306. Il inſtruiſit dans la foi Chrétienne en 1325. Aldone, fille de Gedimin, grand duc de Lithuanie, qui épouſoit Caſimir, fils du roi Uladiſlas, & il baptiſa cette princeſſe à Cracovie. Il étoit fort verſé dans le droit canon, & dans la connoiſſance des regles eccléſiaſtiques, & il vouloit qu'on les obſervât exactement. Il reprit un jour le roi qui ne ſe faiſoit point de ſcrupule de les violer, & ce prince irrité de la remontrance donna un ſoufflet au prélat, qui n'en diminua rien de ſon zéle. En 1326. il ſuccéda dans le ſiége de Breſlau à Vite Habdonck qui venoit de mourir, & il y aſſembla un ſynode en 1331. dont les ſtatuts ont été imprimés en 1585. Jean, roi de Bohême, étant venu en Siléſie en 1337. pour prendre poſſeſſion de la principauté de Breſlau, & voulant avoir le château de Miſtich, ſur les frontiers de Pologne qui appartenoit à l'évêque, celui-ci loin de céder y envoya Jean de Wurben, chanoine, pour le défendre en cas d'attaque. Le roi mit l'affaire en négociation. Il envoya des députés à Wurben, qui après le repas, où ils bûrent beaucoup, leur accorda ce qu'ils demandoient. Nanker fit grand bruit, demanda qu'on lui reſtituât le château, & ſur le refus du roi, il alla trouver ce prince avec quatre chapoines au couvent de ſaint Jacques, (aujourd'hui ſaint Vincent) à Breſlau, & étant entré tenant une croix de ſa main droite, & un écrit de la gauche, il exhorta le roi par trois fois à lui reſtituer le château, & ſur ſon refus il l'excommunia. Le roi s'en mit peu en peine ; mais ayant appris que le prélat avoit fort mal parlé de lui en s'en retournant, ſoit que le rapport fût vrai ou faux, il chaſſa de Breſlau Nanker & ſes chanoines, qui ſe retirerent à Neiſſe. Le ſénat de Breſlau fit ouvrir les égliſes, & en donna la deſſerte à ceux du clergé qui étoient demeurés. Comme un crime en attire ſouvent un autre, le roi de Bohême permit aux princes de Siléſie de s'emparer des biens eccléſiaſtiques, & il eſt aiſé de juger combien une permiſſion, qui flattoit ſi fort la cupidité, fut priſe littéralement. Ces déſordres durerent pendant quatre ans. Nanker en gémit, & ſouffrit avec patience ce qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir d'empêcher. Il mourut à Neiſſe le 10. d'Avril 1341. & fut enterré à Breſlau ; on prétend que l'on ſonge à ſa canoniſation. * Dlugoſſ, *Hiſtor. Polon. ad annum. 1341.* Michow. *in chron. Polon.* lib. IV. Hankius, *de Siléſiis indugenis eruditis*, cap. XV. Balbinus *in miſcellan. Bohemicis*, &c.

NANQUIER, (Frere Simon) autrement le Coq, ou du Coq, poëte latin, dont M. Baillet n'a point parlé, floriſſoit dans le XV. ſiécle. Il y a lieu de croire qu'il étoit religieux comme l'indique cette qualité de frere qu'on lui donne à la tête de ſes poëſies, *dont nous parlerons dans cet article.* Peut être étoit-ce à ſaint Faron de Meaux, ou à Certfroi de l'ordre des Mathurins, dans le même diocéſe. Nous avons de lui deux poëmes latins qu'on lit avec plaiſir, tant pour les penſées que pour la latinité qui ſemble au-deſſus de ſon ſiécle. Dans le premier qui eſt en vers élégiaques, il entre dans le détail des miſeres de l'homme. Cette piéce eſt pour cette raiſon intitulée : *De lubrico temporis curriculo, deque hominis miſeria.* Elle eſt dédiée 1°. à Charles de Billy, abbé de ſaint Faron de Meaux. De Billy, neveu d'Antoine de Ploiſy, fils d'Antoine ſeigneur de Maintegard, & de Pertonelle de Villiers de l'Iſle Adam, étoit prieur de Montolon lorſqu'il fut élû abbé de S. Faron en Septembre 1494. & il permuta cette abbaye avec celle de S. Leonard de Ferriéres en 1517. 2°. à Robert Gaguin, qu'il qualifie de docteur en décret, c'eſt-à-dire, en droit canon, & qui fut général des mathurins depuis 1473. juſqu'à ſa mort arrivée en 1501. 3°. à Fauſtus Andrelinus, poëte *Laureat*, ou couronné, mort en Février 1519. avant Pâques, ou comme on comptoit alors en 1518. Ces dédicaces fixent à peu près l'époque de la piéce de Simon de Nanquier. La ſeconde piéce de ce poëte qui eſt en vers héroïques, eſt ſur la mort de Charles VIII. roi de France, arrivée le 6. d'Avril 1498. Cette ſeconde piéce de Nanquier, eſt en forme d'éclogue : deux bergers en ſont les interlocuteurs. On trouve à la fin deux ou trois épigtammes de Nanquier. Ces piéces ont été imprimées vers le commencement du XVI. ſiécle *in-4°.* mais la datte, ni le lieu de l'impreſſion ne ſont point marqués. Le premier poëme eſt accompagné dans cette édition d'un long commentaire qui eſt pour le moins inutile.

NANTES.

CONCILES DE NANTES.

Il y a eu pluſieurs conciles à Nantes, *que l'on s'eſt contenté d'indiquer dans le dictionnaire.* Celui qui fut tenu en 655. ou peu après, mais non en 658. *comme on l'a dit dans le Moreri édition de 1725.* mérite d'être plus connu. Il le tint ſous l'évêque Sallapius, autrement Salapus, & ce fut S. Nivard de Reims qui y préſida. Les canons qui nous en reſtent ſont d'une exacte diſcipline, & ne peuvent être attribués à un concile de Nantes du neuviéme ſiécle, comme pluſieurs ſçavans l'ont prétendu, puiſqu'on trouve la plûpart de ces canons dans le deuxiéme capitulaire de Théodulphe d'Orléans, qui vivoit au milieu du huitiéme ſiécle, & qu'ils ont été copiés par Hincmar & Régînon dans le neuviéme. Ce concile défend à tous ceux qui ſont dans les ordres ſacrés, de tenir aucune femme dans leur maiſon, pas même leur mere. Il ordonne des pénitences de pluſieurs années pour les grands crimes, de priver de l'aſſiſtance aux ſaints myſteres ceux qui vivent dans des inimitiés, & de mettre dehors ceux qui n'étant point en voyage ſe préſentent pour entendre la meſſe dans une autre égliſe que leur paroiſſe. Il défend auſſi d'avoir pluſieurs égliſes ou bénéfices. Le canon ajoûte, ſelon la leçon d'aujourd'hui, à moins que le titulaire n'ait un deſſervant dans celle où il ne réſide pas : mais cette exception eſt conſtamment une addition, qui s'y eſt fourée ſans aveu, ou une note qui de marge aura paſſée dans le texte par inadvertance ou par ignorance. Salapius, ſous lequel ce concile fut tenu, envoya auſſi ſon archidiacre Chaddo au concile de Châlons-ſur-Saone de l'an 650. ſelon Je pere Sirmond, ou de l'an 655. ſelon le pere Labbe. En 1125. on 1127. Hildebert, archevêque de Tours, tint un autre concile à Nantes,

Digitized by Google

où l'on régla que les enfans qui naîtroient d'un mariage incestueux, n'auroient aucune part à la succession de leurs parens; qu'on observeroit les canons dans la collation des ordres; que les enfans des prêtres (on voyoit alors beaucoup de prêtres mariés) ne pourroient être ordonnés, s'ils n'étoient moines ou chanoines réguliers, & que les enfans ne succéderoient point aux bénéfices de leurs peres. Le comte Conan III. qui se trouva à ce concile, renonça de lui-même au droit de *Brie*, c'est-à-dire, au droit de s'emparer de tous les effets d'un vaisseau brisé ou échoué sur les côtes, & du vaisseau même; & il pria les peres du concile de prononcer anathême contre ceux qui voudroient user de ce droit dans la suite. Les évêques, persuadés de l'injustice de ce droit, prononcerent avec joie cet anathême, mais leur décision fut peu suivie. Les seigneurs de Leon & de Ponthierre entr'autres écouterent plus leurs intérêts que les ordres du concile, & ils se firent un droit de cette barbare coûtume, & l'appellerent le droit de Bris ou de Lagam, mot saxon, selon Spelman, qui signifie *jacere, ejectus*. Ce droit s'appelle en latin *Laganum*, & s'appelloit aussi autrefois *peçoi de mer*. Conan renonça aussi, dans le même concile de Nantes, au droit de s'emparer de tous les meubles d'un homme ou d'une femme défunts, comme étant un droit odieux & injuste. Le concile de Nantes de l'an 1125. ou 1127. se tint sous l'épiscopat de Brice, ou Briceis, & non pas Franceis, comme dom Lobineau paroît l'avoir cru. Ce Brice mourut l'an 1139. ou 1140. En 1264. il y eut un autre concile à Nantes, dans lequel il fut fait défense de promettre un bénéfice avant sa vacance; de diminuer dans les prieurés le nombre ordinaire des moines; de chasser; d'établir des vicaires hors des cas de droit; de présenter plus de deux plats à l'évêque dans ses visites, s'il ne permet de lui en servir davantage, & de tenir ensemble deux bénéfices qui demandent résidence, l'acquisition du deuxiéme faisant vacquer de fait le premier. Le canon ajoûte, *sauf en tout néanmoins le pouvoir de l'évêque diocésain*, addition que le concile de Saumur de l'an 1276. prouve n'être point du concile de Nantes. Jacques I. dit de Guerrande, qui de chanoine de Paris, & ensuite doyen de Tours, avoit été fait évêque de Nantes au mois de Février de l'an 1264. & qui mourut en 1267. assista à ce concile. En 1431. au mois d'Avril il se tint encore un concile à Nantes, dont aucun historien ni collecteur des conciles n'a fait mention. Celui-ci ordonne aux évêques de faire lire l'écriture-sainte à leur table. Il prive du droit d'assistance ceux qui viennent tard à l'office, sçavoir, après le premier pseaume, ou qui en sortent sans cause raisonnable avant qu'il soit fini. Il défend à tous les ecclésiastiques, séculiers & réguliers qui donnent à manger de faire servir plus de deux plats, & recommande aux prédicateurs l'humilité, & la modestie, même dans leurs gestes, dans le ton de leur voix, &c. Il impose une pénitence publique aux blasphémateurs, &c. Ce concile se tint sous l'évêque Jean II. dit de Château-Giron, & de Maleſtroit, qui étoit chancelier de Bretagne, & avoit été transferé de saint Brieu à Nantes l'an 1419. & mourut le 14. de Septembre 1443. après avoir résigné à son neveu, & institué dans son église l'office & la fête de la présentation de la sainte Vierge. * Lobineau, *histoire de Bretagne, tome 1. pag. 202. 204.* &c. Travers, *histoire abrégée des évêques de Nantes, an t. 7. des mém. de litt. & d'hist.* chez Simart, deuxiéme partie pag. 336. 360. 373. 391. *Voyez* BENOIST & BRUERE, (Etienne de la) évêques de Nantes. M. Maan, *métropole de Tours*, on y trouve le concile de Nantes de 1431. mais très-défiguré.

NAOGEORGUS, non NAOGEORUS, *comme on l'a dit dans le Moreri édition de 1725.* (Thomas) Allemand, &c. Son veritable nom étoit Kirchmaïer, non Kirchmaſer: son eſpece de poëme que l'on intitule, *Bellum Papiſticum*, a pour titre: *Regnum Papiſticum*: il eſt en vers hexamétres & diviſé en quatre livres. Il a fait auſſi pluſieurs autres pieces ſatyriques, & quelques tragédies, mais toutes ſes pieces ſont d'un aſſez mauvais goût.

NARBONNE.

CONCILE DE NARBONNE.

Le lundi 29. de Mai 1430. indiction VIII. la treiziéme année du pontificat de Martin V. les évêques ſuffragans de Narbonne, profitans d'un concile provinciale qui ſe tenoit dans cette ville, dans une chapelle du palais archi-épiſcopal, preſenterent une requête au préſident du concile, (c'étoit l'évêque de Caſtres) pour ſe plaindre de la hauteur avec laquelle les officiers eccléſiaſtiques de l'archevêque de Narbonne agiſſoient envers eux, & de l'uſurpation qu'ils faiſoient ſans ceſſe de leur juriſdiction: cette requête étoit ſouſcrite par les évêques de Beziers, d'Uzés, & d'Agde, & par les procureurs ou agens des évêques de Maguelone, dont le ſiége a été depuis transferé à Montpellier; d'Elne, dont le ſiége eſt maintenant à Perpignan, & ſaint Pons, de Niſmes, & d'Alet. Cette requête s'adreſſoit à l'archevêque de Narbonne, & elle contient un détail des abus de ſes officiaux, procureurs, agens, & autres officiers, ſur-tout au ſujet des appellations aux métropolitains, des abſolutions *ad cautelam*, des défenſes faites aux ſuffragans de connoître de certaines cauſes nées chez eux, & qu'ils étoient plus en état de décider qu'un métropolitain qui court riſque d'être trompé ou mal informé, &c. Les complaignans montrent que tous ces abus énervoient la diſcipline, enhardiſſoient le pecheur, étoient aux évêques une partie du reſpect qui leur étoit dû en reſtreignant une autorité qu'on auroit dû plûtôt confirmer, &c. Cette requête mérite d'être lûe. Elle le fut dans le concile; on l'examina enſuite à loiſir; mais l'archevêque de Narbonne ſoutint toûjours que ſon égliſe n'avoit fait qu'uſer de ſes droits, & que ce que les complaignans traitoient d'abus, faiſoit une partie légitime de ſa juriſdiction. C'eſt ce qui ſe paſſa de plus conſidérable dans ce concile provincial de Narbonne dont on peut voir les actes dans le *Theſaurus novus*, des PP. Martenne & Durand, Bénédictins, *tom. 4. p. 351. & ſuiv.*

NASSAU. *Changemens arrivés dans cette maiſon depuis les deux dernieres éditions du dictionaire.*

BRANCHE DE WEILBOURG, ſortie de celle de SARBRUCK, *éteinte en 1728.*

XXI. FREDERIC-LOUIS comte de Naſſau Sarbruck, Sarwerden, Wiſbaden, & Idſtein, né le 3. de Novembre 1651. faiſoit ſa réſidence à Ottweiler. Il mourut le 25. de Mai 1728. dans la 77. année de ſon âge. Comme il ne laiſſa pas de poſterité maſculine, ſes terres d'Ottweiler, Sarbruck, &c. paſſerent à Charles prince de Naſſau-Uſingen, qui avoit déja hérité des terres de la branche d'Idſtein. Le comte Frederic-Louis laiſſa de ſa premiere femme, quatre filles mariées: 1. *Chriſtine* ou *Chrétienne*, née le 2. de Septembre 1685. mariée, 1° le 22. d'Avril 1713. avec *Charles-Louis*, comte de Naſſau-Sarbruck, mort le 5. de Novembre 1723; 2°. le 25. d'Octobre 1728. avec *Frederic-Jules* landgrave de Heſſe-Rombourg, veuf d'*Eliſabeth-Dorothée* de Heſſe-Darmſtadt; 2. *Louiſe*, née le 17. d'Octobre 1686. mariée le 19. de Janvier 1704. avec *Charles* Wild, & Rhingrave de Daun; 3. *Sophie-Amelie*, née le 8. d'Octobre 1688. mariée le 9. de Mai 1708. avec *Georges-Frederic* Burgrave de Kirchberg; & 4. *Dorothée*, née le 10. de Mars 1691. mariée le 8. de Février 1721. avec *Potrad* Wild & Rhindgrave Daun à Puttlingen, né le 26. d'Avril 1686. colonel d'un régiment de cavalerie au ſervice de l'Empereur.

I. BRANCHE SORTIE DE NASSAU-WEILBOURG, qui portoit le nom de SARBRUCK, *éteinte en 1713.*

XXI. LOUIS-CRATON, comte de Naſſau-Sarbruck, né en 1665. qui étoit entré au ſervice de la France, fut d'abord lieutenant-colonel du régiment de Boufflers cavalerie, & enſuite meſtre de camp d'un régiment de cavalerie, ci-devant de Marſilly, puis d'un autre, ci-devant du Mont, auſſi cavalerie, qui lui fut donné au lieu du premier en 1690. après la bataille de Fleurus, à laquelle il s'étoit trouvé. Il fut créé brigadier en 1692. & maréchal de camp le 30. de Mars 1693. & ſervit à la même année à la bataille de Nerwinde, enſuite de laquelle le roi lui donna le regiment royal Allemand cavalerie, & le fit lieutenant-général de ſes armées le 23. de Décembre 1702. Il continua depuis à ſervir dans l'armée de Flandres juſqu'à ſa mort, arrivée le 13. de Février 1713. De *Philippine-Henriette*, fille de *Henri-Frederic*.

Digitized by Google

comte de Hohenlohé-Langenbourg, née le 19. de Novembre 1679. qu'il avoit épouſée le 15. d'Avril 1699. il ne laiſſa que des filles, qui ſont *Henriette* de Naſſau, née le 26. Novembre 1702. *Caroline* de Naſſau, née le 12. d'Août 1704. mariée le 21. de Septembre 1719. avec *Chriſtien* duc de Baviere, comte palatin du Rhin, III. du nom, prince de Birchenfeld, & de Bitchweiler, colonel du regiment d'Alſace infanterie au ſervice de France, & lieutenant-général des armées du roi, chevalier de l'ordre de S. Hubert, reconnu duc tégent des Deux-Ponts en 1734. & mort le 3. de Février 1735 ; *Louiſe* de Naſſau, née le 6. de Décembre 1705. mariée le 22. de Septembre 1719. avec *Frederic-Charles* comte de Stolberg-Geudern ; & *Eleonore* de Naſſau, née le 30. de Janvier 1707. mariée le 25. de Janvier 1723. avec *Louis* comte de Hohenlohé-Langenbourg.

*II. BRANCHE SORTIE DE NASSAU-WEILBOURG, dite d'*Usingen, *& devenue ainée de toute la maiſon de* Nassau *en 1728.*

XX. Walrad prince de Naſſau, comte de Sarbruck, &c. *Magdelene-Eliſabeth*, née comteſſe de Lowenſtein-Wertheim, ſa veuve, & ſeconde femme, mourut le 5. de Janvier 1733. dans la 71. année de ſon âge.

XXI. Guillaume-Henri, prince de Naſſau-Uſingen, mort le 14. de Février 1718. avoit été marié le 16 d'Avril 1706. avec *Charlotte-Amelie*, fille de *Henri* prince de Naſſau-Dillembourg, née le 13. de Juin 1680. il en eut *Françoiſe-Dorothée* de Naſſau, née le 7. d'Avril 1707 ; *Guillaume-Adolphe* de Naſſau, né le 10. de Novembre 1710. mort jeune ; Charles prince de Naſſau, qui ſuit ; *Hedwige-Eleonore* Naſſau, née le 27. d'Avril 1714 ; & *Guillaume-Henri* de Naſſau, né poſthume le 6. Mars 1718.

XXII. Charles prince de Naſſau-Uſingen, comte de Sarbruck, Ottweiler, Sarwerden, Wiſbaden, & Idſtein, né le premier Janvier 1712. recueillit, & réunit en ſa perſonne les terres de la branche de Naſſau-Idſtein en 1721. & celles de la branche de Naſſau-Sarbruck-Ottweiler en 1728. & devint l'aîné de ſa maiſon. Il voyagea en France, & étant ſur le point de s'en retourner en Allemagne, il prit congé du roi à Verſailles le 11. de Mars 1732. ayant été préſenté à ſa majeſté par le garde des ſceaux de France, ſecrétaire d'état pour les affaires étrangeres. Il partit le 17. du même mois, & arriva le 7. d'Avril à Uſingen, lieu de ſa réſidence, après avoir viſité la cour de Lorraine à Luneville. Il fut marié le 26. de Décembre 1734. avec une princeſſe de Saxe-Eiſenach.

III. BRANCHE SORTIE DE CELLE DE WEILBOURG, dite de Idstein.

XX. Georges-Auguste-Samuel, prince de Naſſau, &c. *Henriette-Dorothée* d'Oettingen, ſa veuve, mourut d'une attaque d'apoplexie à Wiſbaden le 19. de Mai 1728. dans la cinquante-ſeptiéme année de ſon âge, étant née le 14. de Février 1672. *Henriette-Charlote*, l'une de leurs filles, reſtée veuve de *Maurice-Guillaume* duc de Saxe-Merſbourg, le 21. d'Avril 1731. mourut à Dolitch, le 8. d'Avril 1734. dans la quarante-uniéme année de ſon âge ; *Auguſte-Frederique-Guillelmine* une autre de leurs filles, née le 17. d'Août 1699. fut mariée le 17. d'Août 1723. avec *Charles-Auguſte* comte de Naſſau-Weilbourg.

IV. BRANCHE SORTIE DE CELLE DE NASSAU-WEILBOURG, laquelle a retenu le nom de Weilbourg.

XXI. Jean-Ernest comte de Naſſau-Weilbourg, &c. *Magdelene-Henriette*, l'une de ſes filles, née le 11 de Septembre 1691. fut mariée le 29. d'Août 1719. avec *Frederic-Guillaume* comte de Solms-Braunfels. Elle mourut le 28. d'Août 1725.

XXII. Charles-Auguste comte de Naſſau-Weilbourg, né le 27. de Décembre 1685. colonel des gardes à cheval de l'électeur, comte palatin du Rhin, & général major de ſes troupes, fut fait auſſi au mois d'Avril 1722. général major des troupes du cercle du haut Rhin, dont il fut déclaré général en 1726. Il a été marié le 17. d'Août 1713. avec *Frederique-Guillelmine*, fille de feu *George-Auguſte-Samuel* prince de Naſſau-Idſtein, née le 17. d'Août 1699. & il en a eu une fille née à Kirckheim le 9. de Juin 1724. & morte peu de jours après ſa naiſſance ; une autre fille née le 31. d'Octobre 1726 ; une troiſiéme fille, née au mois de Février 1730 ; & un fils, né au mois de Janvier 1735.

BRANCHE DE NASSAU-SIEGEN, de la ligne Catholique.

XIX. Jean-François-Desiré, prince de Naſſau-Siegen, &c. Enfans ſortis de ſon troiſiéme mariage : 1. *Alexis-Antoine-Chriſtian Ferdinand*, prince de Naſſau & du ſaint Empire, prêtre du diocèſe de Liege, prévôt de l'égliſe collégiale de ſaint Pierre de Louvain, chancelier de l'univerſité de la même ville, chanoine capitulaire, & tréſorcier de l'égliſe métropolitaine & électorale de Cologne, auſſi chanoine de l'égliſe de Liege, abbé de ſainte Croix de Bouzonville en Lorraine, de l'ordre de ſaint Benoît, diocèſe de Metz, commandeur de l'ordre de Cologne, fut archevêque de Trapezopolis, ou Trebizonde *in partibus infidelium*, le 20. de Septembre 1728. & ſacré le 7. de Novembre ſuivant à Cologne dans l'égliſe des Jeſuites, par l'archevêque de Tharſe, nonce apoſtolique, aſſiſté de l'évêque de Rutemonde, & de l'évêque de Radiopolis, ſuffragant de Cologne. Il mourut à Cologne, après une longue maladie, le 23. de Mars 1734. & ſon corps fut tranſporté à Louvain, où il fut inhumé dans l'égliſe des religieux Minimes, comme fils du fondateur de leur collége. Ils célebrerent pour lui le 6. de Mai ſuivant un ſervice ſolemnel, auquel l'univerſité en corps, dont il avoit été 49. ans chancelier, aſſiſta : 2. *François-Hugues* prince de Naſſau Siegen, lieutenant général des armées du roi d'Eſpagne, mort à Siegen le 4. de Mars 1735. ayant quelque tems auparavant pris en ſon nom, & en celui d'*Emmanuel-Ignace*, ſon frere, le ſerment de ſoumiſſion de tous les ſujets vaſſaux de la principauté de Siegen, & s'étant mis enſuite en poſſeſſion du diſtrict de Hadamar, qu'il prétendoit garder pour appanage. Il avoit été marié à Battenſtein le 3. de Juin 1731. avec *Erneſtine-Leopoldina*, comteſſe de Hohenlohé-Barteinſtein, née le 21. d'Août 1703. fille de feu *Philippe-Charles* comte du ſaint Empire Romain, de Hohenlohé-Battenſtein, & de Gleichen, chambellan à la clef d'or, & conſeiller intime actuel d'état de l'empereur, juge de la chambre imperiale de Weitzlar, & de *Leopoldine* de Heſſe-Rhinfels, ſa ſeconde femme. Elle fut nommée par l'impératrice douairiere, dame de ſon ordre de la Croizade le 3. de Mai 1734. Il ne paroît pas qu'il y ait eu d'enfans de ce mariage ; 3. *Anne-Louiſe-Françoiſe* de Naſſau, dame de l'ordre de la Croizade, & veuve depuis pluſieurs années d'un comte d'Omberg, mourut au château de Renaix près d'Oudenarde le 26. d'Août 1728. âgée de quarante-huit ans. Elle avoit été autrefois chanointeſſe de Nivelle ; 4. *Claire-Bernardine-Françoiſe* de Naſſau, religieuſe à Bergen ; *Jeanne-Baptiſte* de Naſſau, que l'on trouve auſſi nommée *Anne Louiſe*, mariée le 28. d'Août 1706. avec *François* de Souſa & Pacheco, envoyé extraordinaire, & pléniporentiaire du roi de Portugal en Hollande, reſta veuve de lui le 23. de Septembre 1709. & mourut à Bruxelles le 27. de Décembre 1724 ; & 6. *Grace-Emanuel*, prince de Naſſau & du ſaint Empire, adminiſtrateur de la principauté de Siegen, ci-devant premier lieutenant de la compagnie des gardes du corps Wallons du roi d'Eſpagne Philippe V. & depuis chambellan à la clef d'or de l'empereur, ſergent général de ſes armées, & chevalier de l'ordre Palarin de ſaint Hubert. Il fut nommé au mois de Septembre 1725. capitaine de la noble garde du corps des archers de l'archiducheſſe, gouvernante des Pays-Bas Autrichiens ; & étant à Vienne, il prêta ſerment le 3. de Juillet 1730. dans un conſeil d'état tenu au palais de la Favorite en qualité de membre actuel intime de ce conſeil. L'empereur le déclara au mois de Mars 1734. général feld marechal lieutenant de ſes armées avec ſon rang d'ancienneté, de ſorte que d'ancien général major qu'il étoit reſté, n'ayant point été compris dans la derniere promotion d'officiers généraux, il ſe trouva des plus anciens généraux feld maréchaux lieutenans, ayant repris ſon premier rang ſelon l'uſage du ſervice impérial dans ces ſortes de cas. Il fut marié à Paris à l'âge de vingt-trois ans le 14. de Mai 1711. avec *Charlote* de Mailly de Néelle, née en 1688. fille de feu *Louis* de Mailly, marquis de Néelle,

Digitized by Google

maréchal des camps & armées du roi, & de *Marie* de Coligny. Il en a eu un fils, né à Paris le 14. de Février 1712. qui mourut le premier Juillet ſuivant ſans avoir été nommé.

GUILLAUME-HIACINTHE prince de Naſſau-Siegen, eſt né le 18. de Février 1666. Il eut des démêlés avec ſes ſujets, qui s'étant plaints à la cour Aulique de ſon mauvais gouvernement, y obtinrent en 1708. une ſentence en leur faveur. Le prince en appella à la diette de Ratiſbonne, qui accommoda l'affaire en 1709. & le fit rentrer dans ſes terres. Il y fut rétabli de nouveau en 1711. par l'électeur Palatin, comme vicaire de l'empire. Cependant le château de Siegen étant demeuré toûjours depuis occupé par une garniſon des troupes de l'électeur de Cologne, en qualité de directeur du cercle, le prince ſe retira en Eſpagne, ſous le nom de comte de Châlon, & le 6. de Janvier 1726. il eut à Madrid une audience du roi Catholique, qui lui accorda une penſion de 3000. piſtoles. *Voyez ſes alliances dans le dictionnaire.*

BRANCHE DE NASSAU-SIEGEN, dite de WILHEMBOURG, *de la ligne Proteſtante.*

XX. FREDERIC GUILLAUME-ADOLPHE prince de Naſſau, &c. *Charlotte-Frederique-Amelie*, ſa fille, & de ſa premiere femme, née le 30. de Novembre 1702. fut mariée 1°. le 21. de Juin 1725. avec *Leopold* prince d'Anhalt-Coëthen, mort le 19. de Novembre 1728: & 2°. le 3. de Mai 1730. avec *Albeng-Wolfgang*, comte de la Lippe-Schaumbourg, de la branche de Buckebourg. *Ajoutez aux enfans qu'*il a eus de ſa ſeconde femme, *Louis-Ferdinand*, né le 29. de Mars 1714; *Caroline-Amelie-Adolphine*, née le 26. de Novembre 1715; *Guillaume-Maurice*, née le premier de Mars 1717; & *Sophe-Marie* de Naſſau.

XXI FREDERIC-GUILLAUME prince régent de Naſſau-Siegen-Wilhembourg, né le 11. Novembre 1706. ſuccéda à ſon pere en 1722. & il fut fait capitaine d'une compagnie de cabaniers dans le régiment du prince de Heſſe-Philipſdhalt, au ſervice de la Hollande, le 18. de Novembre 1723. & colonel d'un régiment d'infanterie Hollandoiſe le 16. de Juillet 1728. Il fut marié au château de Lodewyck le 23. de Septembre de la même année 1728. avec *Sophie-Polixene-Concorde* de Sayn-Wirgenſtein, née le 28. de Mai 1709. fille d'*Auguſte* comte de Sayn, & de Witgenſtein, chevalier de l'ordre de l'Aigle-noir, & de *Concorde* de Sayn & de Witgenſtein-Valendar. Il en a eu d'elle une fille née le 6. de Juin 1729. & un fils, né au mois d'Avril 1730.

BRANCHE DE NASSAU-DILLEMBOURG, Moderne.

XX. HENRI prince de Naſſau-Dillembourg, &c. *Sophie-Auguſte*, ſa fille aînée, qui avoit épouſé le 20. d'Octobre 1695. *Guillaume* prince d'Anhalt Hartz-Gerode, dont elle étoit reſtée veuve le 18. de Décembre 1709. mourut à Uſingen le 14. de Janvier 1733. dans la ſoixante-ſeptiéme année de ſon âge, étant née le 28. d'Avril 1666. Elle avoit été dame d'honneur de la reine de Danemarck; *Frederique-Emilie*, l'une de ſes autres filles, née le 28. de Décembre 1674. mourut ſans alliance le 28. de Juillet 1724; *Guillelmine-Henriette* leur ſœur, née le 26. Août 1677. mourut fille le 26. d'Août 1727.

XXI. GUILLAUME prince de Naſſau-Dillembourg, mourut le 21. de Septembre 1724. ſans poſtérité, âgé de 54. ans, 25. jours, étant né le 28. d'Août 1670. *Dorothée-Jeanne* de Holſtein-Ploën-Notburg, ſa veuve, mourut le 28. de Novembre 1727. dans la cinquante-unième année de ſon âge, étant née le 24. de Décembre 1676. *Eliſabeth-Charlotte* de Naſſau, leur fille, qui étoit unique, étoit morte le 23. de Juin 1720. à l'âge de dix-ſept ans & demi.

XXI. CHRISTIAN prince régent de Naſſau-Dillembourg, né le 11. d'Août 1688. ſuccéda en 1724. aux fiefs de cette branche par la mort du précédent ſon frere, & fut marié à Oranjenſtein le 15. d'Avril 1725. par contrat paſſé à Dietz le 31. Janvier précédent, avec *Iſabelle-Charlotte* de Naſſau-Dietz, née le 22. Janvier 1692. fille de feu *Henri Caſimir* prince de Naſſau-Dietz, ſtathouder de Friſe, & de Groningue, & d'*Henriette-Emilie* d'Anhalt-Deſſau.

*BRANCHE DE NASSAU-DIETZ, ſur-nommée d'*ORANGE.

XIX. HENRI-CASIMIR prince de Naſſau-Dietz, &c. *Henriette-Emilie* d'Adhalt-Deſſau, ſa veuve, mourut d'une violente colique à Oranjenſtein, le 17. d'Avril 1726. dans la ſoixantiéme année de ſon âge, étant née le 16. d'Août 1666. *Sophie-Hedwige* leur troiſiéme fille, dont le mariage avec *Charles-Leopold* duc de Mecklenbourg Schwerin, avoit été caſſé le 2. de Juin 1710. mourut au château d'Oranjenſtein en Franconie, le premier de Mars 1734. *Iſabelle-Charlotte* leur quatriéme fille, née le 22. de Janvier 1692. fut mariée le 15. d'Avril 1725. avec *Chriſtian* prince de Naſſau-Dillembourg.

XX. JEAN-GUILLAUME-FRISON prince de Naſſau-Dietz, & d'Orange, &c. *Charlotte-Amelie-Louiſe* de Naſſau, ſa fille, née le 13. d'Octobre 1710. fut mariée le 3. de Juillet 1727. avec *Frederic* prince héréditaire de Bade-Durlach, dont elle devint veuve le 26. de Mars 1732.

XXI. GUILLAUME-CHARLES-HENRI FRISON, né poſthume le premier de Septembre 1711. ſe qualifie par la grace de Dieu, prince d'Orange & de Naſſau, comte de Catzenellebogen, Vianden, Dietz, Spiegelberg, Beuren, Leerdam, marquis de Ter-Veer, & Fleſſingue, baron de Breda, de Beylſtein, de la ville de Grave, & du pays de Cuyk, d'Yſelſtein, Cranendonk, d'Einthoven, & de Lieſfeldt, ſeigneur de Bredenvoort, de Tutnhout, de Gertrudenberg, de Wilemſtadt, de Clundert, de ſaint Maartensdyk, de Seevenbergen, de Herſtal, d'Arlay, Noſeroy, ſaint Vith, Burgenbag, Daaburg, & Varneton, ſeigneur indépendant de l'iſle d'Amelandt, Burgrave héréditaire d'Anvers, & de Beſançon, maréchal héréditaire de Hollande, ſtahouder, & capitaine, & amiral général de Gueldres, & du comté de Zutphen, ſtathouder héréditaire, & capitaine général de la Friſe, ſtathouder, & capitaine général de Groningue & des Ommelandes, & du pays de Twent, & Drenthe. Il fut reconnu par cette derniere province en qualité de ſon ſtathouder, & capitaine général aux mêmes droits, prérogatives, & honneurs dont le prince ſon ayeul avoit joüis, le 19. de Mars 1722. Les états aſſemblés de la province de Gueldres le reconnurent en la même qualité le 2. de Novembre de la même année 1722. à condition cependant que la province ne lui donneroit qu'une penſion annuelle de 6000. florins, & un régiment d'infanterie, des emplois duquel il pourroit diſpoſer, la province s'étant réſervée le droit de nommer à toutes les autres charges du pays. Il fut reçû & inſtallé dans les fonctions actuelles de ces charges de ſtathouder: ſçavoir de celle de la province de Groningue le 16. de Septembre 1729. à Zurphen; de celle de la province de Gueldres, le 12. d'Octobre ſuivant; & à Lewarde de celle de la province de Friſe le 4. de Septembre 1731. Il conclut avec le roi de Pruſſe, électeur margrave de Brandebourg, un traité d'accommodement & de partage pour raiſon de la ſucceſſion de feu Guillaume III. roi de la grande Bretagne, & prince d'Orange, le 16. Juin 1732. Le roi d'Angleterre lui ayant deſtiné ſa fille aînée en mariage, il fut élu chevalier de l'ordre de la Jartetiere le 23. de Juin 1733. & il fut inſtallé en cette qualité par procureur le 2. de Septembre ſuivant. Il arriva à Londres le 18. de Novembre de la même année pour épouſer la princeſſe royale. Mais peu de jours après ſon arrivée, il fut attaqué d'une maladie, qui fut longue, de ſorte qu'il ne fut marié que le 25. de Mars 1734. avec *Anne* princeſſe royale d'Angleterre, née le 2. d'Octobre 1709. fille aînée de *Georges-Auguſte* II. du nom roi d'Angleterre, d'Ecoſſe, & d'Irlande, duc de Brunſwich-Lunebourg-Hannover, électeur, & architréſorier du ſaint Empire Romain, & de *Guillemine-Charlotte* de Brandebourg-Anſpach. Il s'embarqua avec elle à Gravelend le 5. de Mai pour repaſſer en Hollande, où étant arrivés ils firent leur entrée publique à Leuwarde avec beaucoup de magnificence le 11. du même mois. Le prince ſe rendit enſuite à l'armée impériale en Allemagne, où il fit la campagne.

BASTARDS DE LA MAISON DE NASSAU.

II. Louis de Naſſau, *ſeigneur de la Leck, &c.* Iſabelle *de*

Digitized by Google

Naſſau, ſa ſeconde fille, qui étoit reſtée veuve de Henri *Bennet, comte d'Arlington, le 9. Août 1685. mourut à Londres au mois de Janvier 1718. âgée de quatre-vingt-huit ans.* .... Mauricette, *mariée au comte de Bellevaux, liſez au comte de Beltarres.*

IV. MAURICE-LOUIS comte de Naſſau, Il. du nom, *ſeigneur de la Leck, & de Beverwert, étant lieutenant général de la cavalerie des états généraux des provinces-unies & commandant à Tpres, fut nommé le 8. de Mars 1724. gouverneur de la ville de Menin, & prêta ſerment le 13. du même mois pour cette charge.* Guillaume-Henri comte de Naſſau, *ſon fils aîné, fut fait major de ſon regiment de cavalerie au mois d'Avril 1724. & un de ſes fils puînés ayant été fait cornette dans le regiment des gardes à cheval des états, prêta ſerment en cette qualité devant les conſeillers députés de Hollande le 16. Août 1724.* Henri comte de Naſſau la Leck, *fut fait chambellan de la princeſſe d'Orange le 3. d'Avril 1734.*

I III. GUILLAUME ADRIEN comte de Naſſau, *ſeigneur d'Odyck, &c.* Guillaume-Henri *ſeigneur de Bleiſenbourg, ſon troiſième fils, meſtre de camp de cavalerie, eut la tête emportée d'un boulet de canon tiré du fort de ſaint Walbourg à Liege au mois d'Octobre 1702.*

III. HENRI comte de Naſſau, *ſeigneur d'Overkerque, mort le 18. d'Octobre 1708. au camp de Rouſſelar en Flandres, étant alors premier général feld maréchal des troupes de la république de Hollande, avoit épouſé* Iſabelle de *Aerſens de Sommerſdick, ſa femme, morte à Whitehall en Angleterre le premier de Février 1702. pour enfans* 1. Iſabelle de Naſſau, *mariée le 20. de Mars 1691. avec* Charles *de Grenville comte de Bath, & baron de Landſdown en Angleterre. Elle mourut à Londres en 1692.* 2. Louis de Naſſau, *mort le 2. d'Août 1687. âgé de 18. ans.* 3. Henri comte de Naſſau d'Overkerque, *puis créé comte de Grantham, vicomte de Baſton & baron d'Aſford, pair d'Angleterre, grand chambellan de la maiſon de Guillelmine-Charlotte de Brandebourg-Anſpach reine de la grande Bretagne, & auparavant gentilhomme de la chambre du roi.* Henriette *Butler, ſa coſine germaine, & ſœur de* Jacques *Butler, d'Ormond, qu'il avoit épouſée le 22. de Janvier 1697. mourut le 22. d'Octobre 1723. étant alors premiere dame d'honneur de la princeſſe de Galles.* 4. Corneille comte de Naſſau, *ſeigneur de Voudenberg, nommé brigadier d'infanterie des troupes de Hollande au mois d'Août 1704. bleſſé à la cuiſſe & à l'épaule au ſiege de Menin le 11. d'Août 1706. fait major général de la cavalerie des états au mois de Mai 1707. bleſſé à la bataille de Malplaquet le 11. de Septembre ſuivant, établi gouverneur d'Aire au mois de Novembre 1710. & enfin noyé à la déroute du camp près de Denain le 24. de Juillet 1712.* 5. Maurice comte de Naſſau, *fait lieutenant général de la cavalerie Hollandoiſe le 4. d'Août 1727. & gouverneur de l'Ecluſe en Flandres le 26. d'Août 1730.* 6. François comte de Naſſau, *brigadier, tué d'un coup de canon au combat d'Almenar en Catalogne le 7. de Juillet 1710.* 7. Eliſabeth de Naſſau, *mariée avec* Georges *comte de Schomandlez, lieutenant général des armées d'Angleterre:* 8. & Anne de Naſſau, *mariée le 17. de Janvier 1701. avec le comte de Bellamont, lord en Irlande, gouverneur de la nouvelle York, duquel elle devint veuve en 1720.*

II. FREDERIC de Naſſau, *ſeigneur de Zuyleſtein, &c. ſa femme nommée* Marie, *étoit fille de* Guillaume *de Killegrew.*

III. FREDERIC *que d'autres nomment* GUILLAUME, *premier du nom, ſeigneur de Zuyleſtein, lieutenant général de cavalerie au ſervice des Hollandois, fut créé comte de Rochefort, & vicomte de Tumbridge, pair d'Angleterre le 10. de Mai 1695. ſa femme, nommée* Jeanne, *étoit fille de* Henri *Wroth de Durham. Il en eut entr'autres enfans* Guillaume II. du nom, *comte de Rochefort, tué au combat d'Almenar le 27. de Juillet 1710. ſans avoir été marié:* & Frederic *comte de Rochefort, vicomte de Tumbridge, pair de la grande Bretagne.*

NATALIS, (Jean) né à Meſſine le 16. de Mars 1642. fit ſes études au collége des Jeſuites dans ladite ville, & après ſe rhétorique il ſe livra à la philoſophie péripatéticienne. Il paſſa enſuite à l'étude de la médecine qu'il a toûjours cultivée depuis, & dont il a embraſſé toutes les parties avec beaucoup d'ardeur & de ſuccès. Il fut fait docteur en philoſophie & en médecine le 6. d'Octobre 1661. & l'application ſurprenante qu'il donna à cette étude ne l'empêcha pas de cultiver les belles lettres, & même la poëſie. Auſſi a-t-il été lié avec les plus beaux eſprits de ſon pays, ſur-tout avec Jean de Vintimille, & Joſeph-Marie Mazara, Jéſuite. Toutes les académies de ſa province voulurent l'avoir pour membre, & il y a ſouvent donné des preuves de la beauté & de la fertilité de ſon génie. En 1661. il fut fait ſecrétaire du magiſtrat de Meſſine, pendant quatre ans, & il fut confirmé pluſieurs fois dans cet emploi juſqu'en 1673. qu'on le rendit perpétuel pour lui. Cet emploi ne l'empêchoit pas d'exercer la médecine: toute ſa vie il l'a pratiquée avec autant de zéle que de ſuccès, & il a été eſtimé de tous ceux de ſon tems qui ont excellé dans cette profeſſion, & recherché des princes comme du peuple. On croit qu'il mourut vers 1730. Il a publié en italien un diſcours ou panegyrique funébre ſur la mort de Jean de Vintimille, & un aſſez grand nombre de poëſies italiennes. On a auſſi de lui quelques ouvrages de médecine. *Il faut conſulter* M. Manget qui en parle aſſez au long dans ſa bibliotheque des ouvrages de medecine, livre XIII. &c.

NATALIUS, confeſſeur, &c. *C'eſt ainſi qu'on le nomme dans le Moreri editions de 1725. & de 1732. mais il faloit dire* NATALIS. *Dans le même article, au lieu de* Theodoſius, *liſez* Théodotiens.

NATUREL. (Pierre) non Pierre le Naturel, *comme on l'a lu dans les deux dernieres éditions du Moreri. Ajoutez, qu'*il étoit prêchantre, official & grand vicaire de Chalon-ſur-Saône.

NAVAGERO. (André) *Il faut ſuppléer cet article à celui qui eſt dans le Moreri.* André Navagero, en latin *Navagerius*, ou *Navagerius*, naquit à Veniſe en 1483. de BERNARD Navagero, d'une des plus nobles familles de cette ville, & de *Lucrece* Polani. Il fit ſes premieres études ſous Marc-Antoine Sabellicus, qui profeſſoit alors les belles lettres à Veniſe. Il paſſa de-là à Padoue, où il étudia le grec ſous Marc Muſurus, & il en acquit une telle connoiſſance qu'il l'écrivoit même avec pureté en proſe & en vers. Il joignoit à ces ſciences l'etude de la philoſophie qu'il apprit de Pierre Pomponace à Padoue, & il ſe lia dans cette ville avec Chriſtophe de Longueil, & pluſieurs autres ſçavans. Son application trop continuelle à l'etude lui procura une mélancolie qui l'obligea d'interrompre tout ce qui pouvoit occuper trop ſon eſprit, & il ſe retira alors à Pordenone, où Barthelemi d'Alviano, fameux capitaine, avoit formé une académie de pluſieurs ſçavans qui s'y étoient retirés, & Navagero brilla dans cette ſocieté par ſes talens & par ſon érudition. Lorſque ſa ſanté fut rétablie il revint dans ſa patrie, où peu après il ſuccéda en 1506. dans le poſte de bibliothecaire de la bibliotheque publique de S. Marc, & on le chargea outre cela d'écrire l'hiſtoire de Veniſe depuis l'an 1486. où finiſſoit celle de Sabellicus. Lorſque la république de Veniſe ſe fut liguée avec l'empereur Charles-Quint, Navagero fut nommé avec Laurent Priuli, depuis doge, pour aller en ambaſſade à la cour de ce prince. Il ne partit que le 11. de Juillet de l'année ſuivante. Arrivé à Piſe, il reçut ordre d'y demeurer juſqu'à ce qu'on eût vû ce que deviendroit le ſiége que François I. roi de France avoit mis devant Pavie, & lorſque l'armée de ce prince eut été défaite, & que le roi eut été fait priſonnier, il eut ordre de ſe tendre en Eſpagne, où Charles V. étoit alors. Il partit donc de Piſe le 15. de Mars 1525. débarqua à Palamos en Catalogne le 24. d'Avril ſuivant, & arriva à Tolede, où étoit l'empereur, le onze de Juin. Son ambaſſade dura juſqu'au 22. de Janvier 1528. qu'il revint dans ſa patrie, où il arriva le 24. de Septembre après avoir vû une partie de la France. A peine fut-il arrivé à Veniſe qu'il eut ordre de paſſer en France avec le même caractére d'ambaſſadeur, pour engager François I. à retourner en Italie, afin d'y balancer la puiſſance de l'empereur qui donnoit de la jalouſie à tous les princes du pays. Il ſe mit en effet en route, & arriva juſqu'à Blois, où la cour étoit alors: mais peu de jours après ſon arrivée une fiévre conſidérable le conduiſit à la mort le 8. de Mai 1529. âgé de quarante-ſix ans. Peu de tems avant que de mourir il fit jetter au feu ſon hiſtoire de Veniſe qui n'étoit point encore dans l'état de perfection qu'il vouloit lui donner; il y joignit ſon

Digitized by Google

son discours sur la mort de Catherine Cornata, reine de Cypre, deux livres *de venatione*, & un autre *de sine orbis*, écrits en vers hexamétres. L'édition la plus complette que l'on ait de ses ouvrages imprimés est celle de Padoue en 1718. *in-4°.* sous ce titre: *Andreæ Naugerii patrici Veneti, oratoris & poetæ clarissimi, opera omnia*, &c. Les éditeurs sont Jean-Antoine & Cajetan Volpi, freres, de Bergame. On voit à la tête une vie fort ample de Navagero, dressée par Jean-Autoine Volpi. Les écrits que renferme cette édition sont des discours latins sur la mort de Barthelemi Liviano, Venitien, & de Leonard Loradano, doge de Venise; quatre épitres ou préfaces; des leçons diverses sur tous les ouvrages d'Ovide; des poésies latines, des poésies italiennes; des lettres en italien écrites d'Espagne; la relation de son voyage en Espagne & en France, en italien. Navagero joignoit à un jugement fin & à une belle littérature beaucoup de modestie & de piété. Il aimoit la retraite & l'occupation, & à faire plaisir à tout le monde. * *Voyez* ſa vie citée dans cet article.

NAUDE', (Gabriel) *dont on n'a presque rien dit dans le Moreri*, naquit à Paris le 2. de Février 1600. & fut élevé avec soin. Après avoir apptis dans une communauté de religieux les premiers élemens de la langue latine, & les principes de la religion, il étudia dans l'université de Paris les humanités, & y fit sa philosophie sous MM. Jean Cécile Frey & Pierre Padet; ensuite il fut reçû maître-ès arts. Sa philosophie finie, il suivit le penchant qu'il avoit pour la médecine, & la maniere dont il s'acquitta de cette étude lui fit une telle réputation que M. Henri de Mesme, président à mortier au parlement de Paris, voulut l'avoir pour son bibliothécaire, & le retint quelque tems chez lui. Mais ce poste empêchant Naudé de se livrer à la médecine, il le quitta en 1626. & alla à Padoue, d'où la mort de son pere le rappella la même année à Paris. La faculté de médecine l'ayant choisi en 1628. pour faire le discours ordinaire à la réception des licenciés, il le fit, & ce discours qui est imprimé fut très-applaudi. Peu après le cardinal Bagni, à qui Pierre du Puy le fit connoître, le prit pour son bibliothécaire & son secrétaire en langue latine, & l'emmena avec lui à Rome en 1631. Louis XIII. roi de France lui donna aussi la qualité de son médecin, avec des appointemens, & ce fut pour cette raison que pendant le séjour que Naudé fit à Rome, où il demeura attaché au cardinal Bagni jusqu'au 24. de Juillet 1641. que ce cardinal mourut, il alla à Padoue où il prit le bonnet de docteur en médecine le 25. de Mai 1633. On a le discours qu'il prononça en cette occasion. Il voulut revenir en France après la mort du cardinal Bagni, mais le cardinal Antoine Barberin le retint auprès de lui. Naudé n'y fut pas long-tems; le cardinal de Richelieu le rappella, & il arriva à Paris le 10. de Mars 1642. Le cardinal de Richelieu étant mort le 4. de Décembre suivant, le cardinal Mazarin le prit auprès de lui en la même qualité de bibliothécaire, & Naudé lui forma une très-riche bibliothéque qu'il commença par le premier volume, & que dans l'espace de sept ans il fit monter à plus de quarante mille volumes. Ce fut alors que ce cardinal lui donna deux petits bénéfices, un canonicat de Verdun, & le prieuré de Larrige en Limousin. Lorsque le cardinal eut été éloigné, Naudé eut le chagrin de voir dissiper la bibliothéque qu'il avoit formée, & il en acheta tous les livres de médecine pour 3500. livres. Christine, reine de Suéde, le voyant alors sans emploi, lui proposa de venir remplir auprès d'elle la même place de bibliothécaire, & il l'accepta. Mais le pays lui déplut bientôt, & il le quitta peu après au grand regret de la reine, & de plusieurs autres personnes de considération dont il fut comblé de piéces. Les fatigues qu'il eut dans ce voyage lui causerent une fiévre qui l'obligea de s'arrêter à Abbeville en Picardie, & il y mourut le 29. de Juillet 1653. âgé de cinquante-trois ans. C'étoit un homme sage & reglé dans ses mœurs, très-sobre & ne buvant que de l'eau. Mais il étoit vif, & parloit avec une liberté qui s'étendoit quelquefois sur les matieres de la religion à laquelle cependant on assure qu'il a toûjours été sincerement attaché de cœur & d'esprit. Le pere Jacob lui a consacré l'épitaphe suivante:

D. O. M.

GABRIELI NAUDÆO *Lutetiæ Parisiorum in sanctis Medicis parochiâ honestis parentibus IV. Nonas Februarii anno 1600. nato, medico Patavino, ac Romano regio academico Ulamersiæ, perpetuo abstemio, canonico Virdunensi, priori Artignæ apud Lemovicenses integerrimo, philologo eximio, poetæ a natura formato, cultori Musarum celeberrimo, Henricus Memmii senatus Parisiensis præsidis insulsus primum, deinde eminentissimorum principum S. Romæ ecclesiæ cardinalium, Joan. Franc. à Balneo, Antonii Barberini, summi pontificis Urbani VIII. ex fratre nepotis, & Julii Mazarini, regum Christianissimorum Ludovici XIII. & XIV. arcanorum consiliorum arbitri, tandem Christinæ Suecorum, Vandalorum, & Gothorum reginæ bibliothecario, viro religione, pietate, morum integritate, & animi candore vere conspicuo, vindici veritatis fortissimo, fidelissimo omnibus literatis amico, scriptori variorum librorum, utroque idiomate eruditissimo, reduci ex Suecia Abbatis-Villæ apud Morinos, violenta febre correpto post suscepta ecclesiæ sacramenta, die XXIX. Julii anno Incarnationis 1653. inter suorum manus christianæ & pie mortuo.*

Frater LUDOVICUS JACOB A SANCTO CAROLO *Cabilonensis ordinis Carmelitarum, amico singularis amicus singularis posuit.*

M. Naudé est auteur d'un grand nombre d'ouvrages qui montrent son érudition, & son extrême application à l'étude: sçavoir; 1. *Le Marfore*, ou *discours contre les libelles*, à Paris en 1620. *in-8°.* écrit très-rare. 2. *Instruction à la France sur la vérité de l'histoire des freres de la Rose-Croix*, à Paris en 1623. *in 8°.* 3. *Apologie pour les grands personnages faussement soupçonnés de magie*, à Paris en 1625. & plusieurs fois depuis. 4. *Avis pour dresser une bibliothéque*, à Paris en 1627. & plusieurs fois depuis, & imprimé en latin par Jean-André Schmidt dans un recueil latin *de bibliothecis*, à Helmstadt en 1703. *in-4°.* 5. *De antiquitate & dignitate scolæ medicæ Parisiensis panegyris*, &c. C'est le discours qu'il fit au paranymphe de medecine, à Paris en 1628. *in-8°.* 6. *Addition à l'histoire de Louis XI.* &c. à Paris en 1630. *in 8°.* & encore depuis. 7. Une édition des commentaires latins de Jean Riolan, le pere, médecin du roi de France, *in artem parvam Galeni*, avec une preface, &c. à Paris en 1631. 8 *Liber propadeumatum philosophicorum*, du même, avec une preface, à Paris en 1631. 9. *De studio liberali syntagma*, Urbini en 1632. & plusieurs fois réimprimé depuis. 10. *Quæstio iatro-philologica, an magnum hominis venenis periculum*, à Rome en 1632. & à Genéve en 1650. 11. *Discours sur les divers incendies du Mont Vesuve*, &c. à Paris en 1632. 12. *Bibliographia politica*, &c. à Venise 1633. à Paris en 1642. à Francfort en 1643. & encore ailleurs. Cet ouvrage a été traduit en françois par C. Challine, & imprimé ainsi à Paris en 1642. Cette bibliographie est curieuse, mais M. Naudé a reconnu lui-même dans sa lettre latine à Herman Conringius, que l'on trouve dans l'édition de Francfort 1643. qu'il n'avoit point été assez exact. 13. Son discours de remercîment, en latin, après avoir reçû le bonnet de docteur à Padoue, a paru à Venise en 1633. 14. *Del' origine e governo della republica di S. Marino*, &c. C'est un écrit de Matthieu Valli, secrétaire & citoyen de cette république, que Naudé a publié avec une preface en 1633. *in-4°.* 15. Il a donné plusieurs questions de médecine au nombre de quatre, outre la premiere dont on a parlé, qui après avoir été imprimées séparément ont été recueillies en 1640. à Genéve. 16. En 1635. il donna le traité de Catelan *de præceptis ad filios* avec une préface, à Paris. 17. *Nicolai ex comitibus Guidasi Marchionis Montis-belli elogium*, à Rome en 1637. 18. *De studio militari syntagma*, à Rome en 1637. 19. *Epistola ad Baldum Baldum, Florentinum*, &c. à la tête d'une question de médecine & de physique de Baldo Baldi, imprimée à Rome en 1637. 20. Lettre latine sur la mort de M. Peirese, à Rome en 1637. & à la fin de la vie de M. Peirese, par Gassendi. 21. *Ludovici Canalis marchionis ab Atavilla elogium*, à Rome en 1638. 22. Considérations politiques sur les coups d'état, à Rome en 1639. & plusieurs fois depuis. 23. *Inscriptio tabularii majoris templi Reatini*; &c. en 1638. à Rome. 24. *Epigrammata*, &c. à Rome en

1641. 25. *Lessus in funere domestico cardinalis à Balneo*, &c. à Rome en 1641. 26. *Il testamento del cardinal Bagni*, à Rome en 1641. 27. *Licetus Leonis Allatii carmine graco & latino Guidonis de Sonvigny Blesensis expressus, cum præfatione*, &c. à Rome en 1641. 28. *Instrumentum plenaria securitatis scriptum anno Justiniani imperatoris 38.* &c. à Rome en 1641. 29. *Quod Sena nomen non Casenæ Senogallicæ conveniat*, &c. à Paris en 1642. 30. Le traité latin de Leonard Aretin *de studiis & litteris*, avec une préface, à Paris en 1642. 31. Eloge latin de Jean de Cordes, chanoine de Limoges, au-devant du catalogue de la bibliotheque de ce chanoine, *in-4°.* à Paris en 1643. 32. Les éditions de Jérôme Cardan *de propria vita*, avec une préface & un jugement sur Cardan, à Paris en 1644. des œuvres d'Adam Blacvod, avec son éloge, à Paris en 1644. du commentaire latin de Jean Goupil sur l'épître de saint Paul à Timothée, avec une préface, à Paris en 1644. de la vie du philosophe Jules-César Lagalla écrite en latin par Leon Allatius, avec une préface, à Paris en 1644. des commentaires de Barthelemi Perdou, docteur en médecine, &c. en latin, avec une préface, à Paris en 1644. de la dissertation latine de Jean-Baptiste Doni, *de utraque pannula*, avec une préface, à Paris en 1644. des opuscules d'Augustin Niphus, avec une préface & un jugement de l'auteur, à Paris en 1645. de deux livres latins de Jerôme Rorario sur l'intelligence des animaux, avec une préface, à Paris en 1645. du livre du mathématicien Scipion Claromonti *de altitudine Caucasi*, avec une préface à Paris en 1646. de deux dissertations latines de Joseph-Marie Suarès, évêque de Vaison, avec une preface, à Paris en 1650. 33. *Panegyricus dictus Urbano VIII.* &c. à Paris en 1644. 34. Adieu à les amis lorsqu'il sortit d'Italie, en latin, à Padoue en 1645. 35. Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le cardinal Mazarin, &c. en 1649. & en 1650. La seconde édition qui est de 717. pages fut supprimée. 36. Deux livres d'épigrammes latines, à Paris en 1650. 37. Remise de la bibliothéque de M. le cardinal Mazarin entre les mains de M. Tubeuf, en 1651. 38. Avis à nosseigneurs de parlement sur la vente de la bibliothéque de M. le cardinal Mazarin, en 1652. 39. Recueil des éloges faits pour Pierre du Puy après sa mort, en 1651. 40. Lettres à M. Gassendi sur les bonnes qualités de l'esprit de la reine de Suéde, parmi les lettres de Gassendi, entre lesquelles on en trouve encore quelques autres de M. Naudé, de même que dans le livre de Fortunio Liceti *de quæstiis per epistolas à viris clarisresponsa de variis rebus philosophicis*, &c. à Boulogne en 1640. *in-4°.* 41. *Nandeana*, &c. La premiere édition est très-peu de chose: l'ouvrage n'est point de M. Naudé; la seconde édition qui est de 1701. contient beaucoup d'additions curieuses. Enfin M. Naudé a joué un grand rôle dans la contestation qui s'est élevée le siécle dernier au sujet de l'auteur du livre de l'imitation de Jesus-Christ entre les Bénédictins & les chanoines réguliers de sainte Geneviéve. On peut voir la part qu'il a eu dans cette dispute, & les écrits qu'elle l'a engagé de faire dans la curieuse histoire de cette contestation écrite par dom Vincent Thuillier, qui se trouve dans le premier tome des œuvres posthumes des pères DD. Mabillon & Thierri Ruinart, *in 4°. Voyez aussi l'article à* KEMPIS *ci-devant*. Louis Jacob a recueilli tous les éloges en prose & en vers faits à l'honneur de M. Naudé après la mort, sous le titre de *Naudæi tumulus*, &c. à Paris en 1659. *in-4°.* L'éloge de Naudé qui est au commencement, & qui est en partie historique, est de Pierre Hallei, & à la fin de ce recueil on trouve un catalogue de tous les ouvrages de M. Naudé.

NAVE'US, (Joseph) prêtre, licencié en théologie, & chanoine de saint Paul à Liege, naquit au village de Visme en Hesbaye, diocèse & pays de Liege, à cinq lieues de cette ville. Il a été un des plus beaux esprits, & un des plus grands théologiens de ce pays-là, qu'il n'a pas moins édifié par ses vertus, & par les grands exemples de pieté qu'il y a donnés, & sa mémoire y a toûjours été depuis en vénération. Après avoir brillé par ses talens pendant le cours de sa philosophie, il ne fe distingua pas moins durant ses études théologiques. Son esprit vif & pénétrant, son jugement solide & etendu, le firent aimer & estimer de tous ceux qui le connurent. Il étoit professeur de poëtie au collége de la Trinité à Louvain lorsqu'il y prit le degré de licencié en théologie, & M. Opstræt, son ami, si connu par ses ouvrages, fit en cette occasion des vers latins en son honneur, qui ont été imprimés *in-4°.* & où l'on trouve beaucoup de poëtie, de piété & de zéle pour la pureté de la morale évangélique. M. Navéus qui avoit un grand fonds & une grande facilité d'écrire, s'appliqua à réfuter les sentimens du sieur du Bois qui avoit obtenu la leçon publique de l'écriture sainte dans l'université de Louvain, & les opinions de quelques autres presqu'à mesure qu'ils les produisoient, & l'on imprimoit presque chaque jour ces réfutations en latin, sous le titre de *Racémations*, dont le recueil forme un ouvrage estimé, mais qui est rare en France. M. Navéus fut ensuite appellé à Liege, où on le chargea de professer la philosophie au séminaire de cette ville, dont M. du Mont, son parent, duquel nous avons donné un article en son lieu, étoit alors président, & il y enseigna les sentimens les plus autorisés des nouveaux philosophes. On a quelques théses qui furent soûtenues sous sa présidence, qui sont imprimées & où l'on trouve beaucoup de solidité. Les sollicitations que firent les peres Jesuites pour avoir le séminaire de Liege, & ce qui suivit ces sollicitations, donnerent lieu à un assez grand nombre d'écrits dont il composa une partie. Il fit d'abord le *Mémoire contenant les raisons pour lesquelles il est très important de ne pas retirer le séminaire de Liege des mains des théologiens séculiers, & de n'en pas donner la conduite aux peres Jesuites*. Ce mémoire écrit & présenté en latin, fut traduit en françois par le pere Queſnel de l'Oratoire, & imprimé *in-4°.* & *in-12*. Il n'empêcha point que le pere Louis Sabran, Jesuite Anglois, n'eût la présidence dudit séminaire, & cette action donna lieu à M. Navéus d'écrire deux lettres en 1699. qui furent imprimées sous le titre de *Deux lettres d'un ecclésiastique de Liege contenant le récit de l'intrusion violente du pere Louis Sabran, Jesuite Anglois, dans la présidence du séminaire de Liege*. Ces deux lettres que M. Navéus fit aussi en latin, & qui ont été traduites en françois, ont été imprimées *in-4°.* & *in-12*. Ce théologien eut part encore à quelques autres écrits qui furent faits à l'occasion de la même affaire, & dont plusieurs étoient de M. Van-Espen, du pere Queſnel, & autres. La même année 1699. M. Denys, professeur en théologie à Liege, ayant été accusé d'enseigner des propositions peu orthodoxes, & ce professeur étant alors à Rome, M. Navéus prit la défense au nom de ses disciples dans une longue lettre latine datée le 18. d'Octobre 1699. mais achevée dès le 26. de Septembre précédent, & dans laquelle il refute avec beaucoup de lumiere les objections & les accusations des adversaires du professeur. Cette lettre imprimée *in 4°.* en latin, est intitulée, *Epistola apologetica ad auctores & subscriptores resolutionis sacræ (ut ipsi quidem exsistimari volunt) facultatis Lovaniensis ad quæstionem quædam dogmaticas, data die 12. Septemb. 1699. & Leodii edita per quosdam sacræ theologiæ studiosos ex S. L. pro professore suo absente*. La faculté de théologie de Cologne prit aussi la défense de la doctrine de M. Denys, & fit imprimer son jugement apologétique en 1701. C'est une piéce fort longue écrite en latin, & imprimée *in-4°.* On l'attribue encore à M. Navéus qui y a eu au moins beaucoup de part. Cette piéce a pour titre: *Sacra facultatis theologicæ Coloniensis sapientissimum judicium pro doctrina perillustris D. Henrici Denys, Sacræ theologiæ licenciati Lovaniensis in seminario Leodiensi professoris, nec non in ecclesia Leodiensi canonici theologi, adversus ineptas cavillationes, aberrationes, & impostoras doctoris Francisci Martin, in libello cui titulus:* REFUTATIO JUSTIFICATIONIS, &c. *vindicatum per Christianum ab hrendael theologum. Marsanopoli*, en 1701. Cette piéce est de 110. pages *in 4°.* M. Navéus étant devenu infirme avoit quitté l'exercice de professeur par le conseil des médecins, & on le fit chanoine de l'église collégiale de saint Paul à Liege, où il résida avec assiduité autant que ses infirmités purent le lui permettre. Son mérite lui avoit attiré la confiance d'un grand nombre de personnes, & de plusieurs théologiens du Pays-Bas, de Liege & de France, d'un esprit & d'un

Digitized by Google

ſçavoir ſupérieurs. Il s'appliqua particulierement à rendre & à faire rendre aux pauvres tous les devoirs d'une charité vraiment chrétienne, & il eut beaucoup de part aux réglemens ſages & judicieux que l'on fit pour l'hôpital des Incurables, & l'établiſſement pour les filles répenties, que l'on érigea de ſon tems. Sur la fin de ſes jours, voyant que ſes infirmités ne lui permettoient plus de remplir les fonctions de la vie canoniale, il reſigna ſon bénéfice à M. Antoine Monfort, prêtre de l'égliſe de Liége, qui, avec M. ſon frere, auſſi prêtre, & pluſieurs autres eccléſiaſtiques, s'appliquoient avec beaucoup d'édification à inſtruire, viſiter & ſoulager les pauvres, & ſur-tout les pauvres malades, qui employoient leurs revenus en aumônes, & diſtribuoient quantité de bons livres pour affermir dans la vérité & dans l'amour de la religion ceux à qui ils les donnoient, & qu'ils inſtruiſoient auſſi de vive-voix très-fréquemment. Au milieu de ſes plus grandes infirmités, & touchant preſque à ſa fin, M. Navéus fit un ouvrage de pieté qui eſt fort eſtimé, & qui a pour titre, *Le fondement de la conduite à la vie & à la pieté chrétienne ſelon les principes que la foi nous en donne dans l'écriture ſainte & la doctrine de l'égliſe.* Enfin il mourut à Liége le 10. d'Avril 1705. âgé ſeulement de cinquante quatre ans. Il fut enterré dans l'égliſe paroiſſiale de ſaint Martin de ladite ville, où il avoit donné la leçon établie par M. Hablelaye, pour diſpoſer les eccléſiaſtiques à ſe préparer à recevoir dignement les ſaints ordres, leur apprendre les cérémonies de l'égliſe, la maniere d'enſeigner & d'inſtruire, &c. On trouve dans le ſupplément au nécrologe de Port-Royal, imprimé en 1735. une lettre très édifiante que le Pere Queſnel écrivit à M. Navéus le 10. de Mars 1705. un mois avant la mort de celui-ci, qui ordonna qu'elle ſeroit miſe dans ſon cercueil avec un nouveau Teſtament. * *Mémoires manuſcrits. Billet mortuaire de* M. Navéus, imprimé en latin, &c. *Voyez* pluſieurs lettres de M. Arnauld dans le recueil que l'on en a donné en huit volumes *in-12.* Ce docteur diſoit qu'il n'avoit point connu au Païs Bas de théologiens plus habiles que MM. Navéus & Opſtraët.

NAWNTON, (Robert) chevalier, ſecretaire d'état, & maître de la cour des gardiens ſous le roi Jacques, d'Angleterre. Ce noble Anglois étoit un homme d'étude, & un courtiſan diſtingué par ſon eſprit & par ſon ſçavoir. Il eſt regardé par pluſieurs comme le Tacite de l'Angleterre. Les progrès qu'il avoit fait dans les arts & dans les ſciences le rendirent conſidérable dans les colléges de Cambridge, dont il étoit membre, & ſa capacité l'en fit élire procureur & orateur. Il brilla dans ces emplois, & l'on n'eut pas de peine à reconnoître bien-tôt qu'il étoit capable de quelque choſe de plus que de l'inſtruction des jeunes gens, quelques talens qu'il fâille avoir pour s'en bien acquitter, & que la conduite des affaires d'une communauté, quoique jointe à cette éducation, ne ſuffiſoit pas pour remplir la vaſte étendue de ſon génie. Auſſi ſon mérite ne tarda-t-il pas à l'introduire à la cour. Ayant été engagé pour ſa charge d'orateur à haranguer le roi Jacques à Hinchinbrook, ce prince comprit dès ce moment quel étoit ſon génie, & l'étendue de ſa capacité: il en fut touché, il l'admira, & marqua l'eſtime qu'il en faiſoit. Dans ce même-tems le chevalier Overburies, homme ſçavant, & qui avoit beaucoup de crédit à la cour, l'ayant pris pour ſon collegue, le chevalier Georges Villers, ſon ami, autre courtiſan, ſe joignit à lui pour procurer l'avancement de Nawnton. Ils y réuſſirent, & celui-ci fut peu après ſecretaire d'état, & enſuite maître de la cour des gardiens. C'étoit une cour qui avoit été créée du tems de Henri VIII. pour la défenſe & la protection des perſonnes & des biens de ceux qui quittoient la Religion Catholique pour paſſer dans le ſchiſme. Nawnton s'acquitta de ces deux emplois avec autant d'intégrité que d'exactitude. Il avoit l'art de ſonder les eſprits, & l'on aſſure qu'il ſe trompoit rarement dans les jugemens qu'il faiſoit du naturel des perſonnes, & qu'il pénétroit facilement leurs vûes & leurs deſirs: c'eſt-à-dire, qu'il excelloit dans l'art de connoître les hommes, & que rien n'échapoit à la pénétration de ſon eſprit. Il obſervoit tout, réfléchiſſoit ſur tout, & en profitoit dans l'occaſion. Il joignoit à ces talens beaucoup de diſcrétion & de prudence, quoiqu'il fût d'un naturel aſſez libre & aſſez ouvert: mais il étoit dangereux de vouloir ſe divertir à ſes dépens, & rarement a-t-on pris cette liberté impunément à ſon égard. En voici un exemple. Wiemark, homme riche, mais oiſif, de caractere de ceux qui ſe font des affaires de celles d'autrui, & dont l'occupation la plus ordinaire eſt d'apprendre & de redire des nouvelles, s'entretenant avec d'autres le jour que l'on décapita le chevalier Rawleigh, & lui echapa de dire, *Que la tête de ce chevalier ſeroit merveilles ſur les épaules de Nawnton.* Cette parole fut rapportée; on en fit un crime à celui qui l'avoit dite, on l'accuſa au conſeil privé: Wiemark fut obligé d'y comparoître; il y tâcha de ſe juſtifier, plaida lui-même ſa cauſe, rendit hommage à la vertu & au mérite de Nawnton, proteſta qu'il n'avoit eu aucun deſſein de l'inſulter, ni de manquer en rien au reſpect qu'il lui devoit, & que tout ce qu'il avoit voulu faire entendre, c'eſt que *deux têtes valoient mieux qu'une.* On reçut ſon apologie pour cette fois, & on le renvoya. Quelque-tems après les riches ayant été appellés pour contribuer ſelon leurs biens à la fabrique de ſaint Paul, Wiemark ſe taxa lui-même à 100. livres ſterlings: mais Nawnton lui dit, *Que deux cens livres valoient mieux que cent*, & Wiemark fut obligé de payer deux cens livres ſterlings, ce qui revient à environ deux mille ſix cens livres de notre monnoie de France. Nous ignorons le tems de la mort de Nawnton: vers l'an 1620. il perdit ſa charge de ſecretaire d'état pour avoir déplû au favori Bukingham qui gouvernoit abſolument l'eſprit du roi Jacques I. & même toute l'Angleterre par l'aſcendant qu'il avoit ſur l'eſprit de ce prince. Nous avons de Nawnton un ouvrage fort eſtimé, où il donne les caracteres de la reine Eliſabeth & de ſes favoris, & il en parle en homme inſtruit, judicieux & ſincere. Cet ouvrage a été traduit de l'anglois en françois par Jean le Pelletier, & imprimé en 1683. *in-12.* à Rouen, ſous ce titre: *Fragmens regalia, ou le caractere véritable d'Eliſabeth, reine d'Angleterre, & de ſes favoris.* Cet ouvrage ſe trouve auſſi avec *le ſecret des cours*, traduit de l'anglois de Wallingham, à Lyon en 1695. *in-12.* C'eſt une traduction différente de celle de M. le Pelletier. L'original de Nawnton a été imprimé à Londres *in 4°.* en 1641. & *in-12.* au même lieu en 1653. * *Voyez* la préface de la traduction de M. le Pelletier, & l'*Hiſtoire d'Angleterre* de Rapin de Thoyras, au régne de Jacques premier du nom. *Cherchez auſſi l'article* WALSINGHAM. (François)

NAZARETH, abbaye de l'ordre de Cîteaux, à quatre lieues d'Anvers, eſt ſituée à un quart de lieue de la ville de Liere, appellée en latin *Lyra*. Elle reconnoît pour ſon fondateur Barthelemi Aa, qui fonda encore deux autres abbayes du même ordre, dont trois de ſes filles furent abbeſſes. Il fut enterré à Nazareth. Son épitaphe nous apprend qu'il ſe conſacra à Dieu, & au ſervice des religieuſes en qualité de frere convers, & que dans le ſiécle il étoit châtelain de Bruxelles. Cependant ſa vie qui eſt manuſcrite au monaſtere de Rougecloître, ne lui donne que la qualité de *Civis Tenenſis.*

NEEDHAM, (Marchemont) Anglois, né à Burford, dans le comté d'Oxford en 1620. d'une très-bonne famille, étudia à Oxford, & fut enſuite clerc de Greyſt Hinn. La rebellion ayant commencé, il prit le parti du parlement, & livra ſa plume aux ennemis du roi: il écrivit contre lui & ſes adhérans un grand nombre de libelles où la ſatyre & la paſſion dominoient. Ses amis, plus ſages, l'en reprirent, & il eut au moins aſſez de docilité pour déférer à leurs avis; il ſe préſenta devant le roi à Hamptencourt, lui demanda pardon, & lui baiſa les mains. C'étoit en 1647. Peu de tems après il publia ſon *Mercurialis pragmaticus*, dans lequel il maltraita les Preſbytériens. Cet écrit fit du bruit, & l'auteur fut mis en priſon, d'où il ne ſortit qu'après avoir promis d'écrire en faveur des Indépendans. Il dégagea ſa parole, & publia ſon *Mercurialis politicus.* Quoique le parti du roi fût encore maltraité dans cet écrit, il obtint néanmoins de nouveau ſon pardon, qui paſſa au grand ſceau dans le tems du rétabliſſement de la famille royale. On a encore de lui *Mercurius Britannicus: Chriſtianiſſimus chriſtianandus*, où il donne des avis pour mettre, ſelon ſes vûes, la France dans un état plus chrétien; & quelques autres écrits en anglois. Il mourut en 1678. * Ant. Wood, *Athenæ Oxonienſes*, &c.

Digitized by Google

NE'ERCASSEL. (Jean) *Ajoutez ce qui suit à ce que l'on a déja dit de ce prélat dans le Morery.* Il mourut à Zwol, & fut enterré dans l'égliſe des religieuſes de Glanne au diocèſe de Munſter. On a écrit ſur ſa mort une lettre latine datée de Zwol le 7. de Juin 1686. qui eſt très-édifiante, & c'eſt ſur cette lettre qu'a été dreſſé l'éloge du prélat, qui eſt dans le Necrologe de Port-Royal. M. Arnauld, docteur de Sorbonne, a écrit auſſi ſur la mort de M. Neercaſſel pluſieurs lettres que l'on trouve dans le quatriéme volume du recueil des lettres de ce docteur. On voit auſſi ſon éloge dans le *bullet mortuaire* du prélat, qui a été imprimé ſur un feuillet in-4°. *Il faut ajouter auſſi ce qui fut un peu que l'on a dit des ouvrages de M. Neercaſſel dans le Morery.* Son traité de la lecture de l'écriture ſainte eſt un excellent ouvrage de morale & de controverſe : il y réfute la maniere des Proteſtans de lire l'écriture ſainte, & montre que ce n'eſt que dans l'égliſe Catholique qu'on la lit comme on le doit : ſon titre eſt, *Tractatus de lectione ſcripturarum, in quo Proteſtantium eas legendi praxis refellitur, catholicorum verò ſtabilitur, Embrica 1677. in-12.* L'auteur y a joint une diſſertation très-ſolide *de interprete ſcripturarum.* M. le Roy, abbé de Haute-Fontaine, a traduit ce traité & cette diſſertation en françois, & ſa traduction a été imprimée à Paris *in-8°.* en 1680. L'ouvrage latin de M. Néercaſſel fut très-bien reçû à Rome, & l'abbé Nazari en a parlé avec beaucoup d'éloge dans ſon Journal des ſçavans écrit en italien en 1677. M. le Roy a traduit auſſi en françois le traité du même M. Néercaſſel, *du culte des ſaints & principalement de la très-ſainte vierge Marie.* C'eſt un gros volume *in-8°.* La traduction a paru en 1679. à Paris. M. le Roy avoit auſſi traduit le traité du même prélat, intitulé *Amor pœnitens*, où l'on trouve une morale ſi pure & ſi ſolide. Mais ayant appris que l'on en donnoit une nouvelle édition conſidérablement augmentée, il réſolut de l'attendre, & il mourut avant que d'être en état de conformer ſa traduction à cette nouvelle édition, & ce qu'il avoit traduit n'a point paru. Cette ſeconde édition de l'*Amor pœnitens* eſt en deux gros volumes *in 8°.* Elle fut faite en 1684. pour répondre aux objections faites contre cet ouvrage par ceux qui y voyoient réfutés leurs relâchemens ſur la morale & pour prévenir celles que l'on pourroit faire ; mais cette ſeconde ne put paroître que ſur la fin de 1685. On fit quelques pourſuites pour le faire condamner, mais inutilement. Il faut voir ſur cela le quatriéme volume des lettres de M. Arnauld, où toutes ces intrigues ſont développées. Il faut auſſi remarquer que la deuxiéme partie de l'*appendix* qui eſt dans la deuxiéme édition de l'*Amor pœnitens*, eſt l'ouvrage de M. Arnauld, & que M. de Caſtorie ne fit que l'adopter, comme on le voit par pluſieurs des lettres du premier, & ſur-tout par la lettre 336. tome IV. Enfin l'on a de M. de Néercaſſel une relation abregée en latin de ſa derniere viſite épiſcopale en 1688. Il écrivit lui-même cette relation, & comme les fatigues qu'il y eſſuya lui cauſerent la maladie dont il mourut, ſon ſecretaire acheva ce qui regarde ſa maladie & ſa mort. Cet écrit fut imprimé *in-8°.*

NEGRO, (Francesco) car n'eſt ainſi qu'il ſe nommoit, & non pas *Nigro* comme pluſieurs l'ont prétendu, étoit de Baſſano. Il eſt auteur de la *Tragedia del libero arbitrio*, ſatyre outrée contre l'égliſe Romaine. Il la traduiſit depuis en latin. On peut voir dans les bibliothéques de Geſner, Simler & de leurs continuateurs, la liſte de ſes autres ouvrages. Il étoit diſciple du vieux Socin, & mourut un peu au-delà du XVI. ſiécle, maître d'école à Chiavenne dans les Griſons.

NEHALENNIE, nom d'une prétendue divinité des anciens Celtes. Le cinquiéme de Janvier de l'an 1647. la mer repouſſée par un vent d'orient très-violent, ayant laiſſé à ſec une extrémité de l'iſle Walcheren, en Zélande, où l'Eſcaut a ſes embouchures, on y découvrit des autels antiques, des médailles, des urnes, &c. & quantité de ſtatues, parmi leſquelles il y en avoit pluſieurs qui repréſentoient une divinité inconnue juſqu'alors, & appellée *Nehalennia* dans les inſcriptions qui accompagnoient ſa figure. Elle paroît ſous la figure d'une femme vêtue d'une longue robbe. Elle eſt tantôt ſeule, & tantôt accompagnée d'autres figures : comme de celles d'Hercule, d'un Neptune, d'un dauphin, d'un chien. Elle tient ordinairement un panier de fruits, & elle a le pied poſé ſur une proue de navire. Le nom de *Nehalennia* a fort exercé les ſçavans. Quelques-uns prétendent que cette fauſſe divinité eſt Phénicienne d'origine. En effet, ſi l'iſle de Walcheren a été peuplée ou conquiſe par des Phéniciens, grands navigateurs, on ne s'étonnera pas que la déeſſe de l'Eſcaut ait tiré ſon nom de l'hébreu *Nahal*, qui ſignifie *conduire* & *mener doucement.* D'autres en tirent l'étymologie du Teuton: les dieux locaux ayant ſouvent tiré leurs noms de la langue du païs où on les honoroit. Les Germains donnoient le nom de *Neha* aux nymphes de l'eau qu'ils appelloient dans leur langue Aa : ainſi l'on croit que Nehalennia étoit une Neha. « *Voyez* le Journal des ſçavans de l'année 1721. la *bibliotheque univerſelle* de le Clerc, *tome IX.* le *dictionnaire de Furetiere, édition de 1727. &c.*

NEPOMUCK, (Jean de) chanoine de l'égliſe métropolitaine de Prague, confeſſeur, prédicateur, & martyr, a honoré ſon païs dans le XIV. ſiécle. Il naquit en effet vers l'an 1320. à Nepomuck, ville de la province de Pilſen en Boheme, & l'on aſſure qu'il fut pieux dès ſon enfance. Il fit ſes premieres études à Zlateck ville de Boheme, & les acheva à Prague, où il devint en peu de tems docteur en philoſophie d'abord, & enſuite en droit canon & civil, & enfin en théologie. Etant entré dans l'état eccléſiaſtique, il y brilla également par ſa ſcience par ſa grande pieté & par ſon zele dans l'exercice du miniſtere de la parole qu'il accomplit avec fidelité & avec ſuccès, même dans les cours des princes. Il refuſa avec conſtance juſqu'à trois evêchés qui lui furent offerts ſucceſſivement, & ce ne fut qu'avec peine qu'il accepta le titre d'aumônier de Wenceſlas, & qu'il ſe chargea de la direction ſpirituelle de la reine Jeanne, femme de Wenceſlas, & fille d'Albert duc de Baviere. C'eſt qu'il haiſſoit toutes les diſtinctions & que ſon humilité étoit ſincere. La pieté dans laquelle la reine Jeanne faiſoit de grands progiès ſous ſa conduite, n'empêcha pas les courtiſans, de l'accuſer d'avoir avec quelque autre qu'avec le roi un commerce illégitime. Wenceſlas trop facile à écouter la calomnie, fait venir Nepomuck, veut l'obliger à déclarer ce que la reine lui diſoit en confeſſion ; & ſur le refus qu'il en fit, le roi ſe mit en colere, ce qui n'affoiblit pas le pieux confeſſeur bien inſtruit du ſecret inviolable de la confeſſion. Il oſa même peu après ſe préſenter de nouveau devant Wenceſlas, pour l'arrêter dans une action cruelle qu'il avoit ordonnée contre un des officiers de la cuiſine, & s'il n'y reuſſit pas, au moins parla-t-il avec cette liberté chrétienne que le zéle & la vraie pieté donnent ordinairement aux ſaints. Jean eut pour récompenſe la priſon, d'où Wenceſlas ne le tira peu après que pour l'inviter à ſa table. Mais c'étoit un nouveau piége qu'il lui tendoit. Dans un entretien particulier, qu'il voulut en effet avoir avec lui, il le tenta encore pour l'engager à violer le ſecret de la confeſſion, & comme Jean le refuſa toûjours, Wenceſlas, irrité plus que jamais, le fait traîner de nouveau en priſon, lui fait mettre les entraves aux pieds, & ſouffrir pluſieurs autres toutmens. Cependant Wenceſlas revenu à lui-même, condamna ſa fureur, fit penſer les playes du ſaint, & le rendit à la liberté & à ſes fonctions. Mais ce ne fut pas pour long-tems. Wenceſlas toûjours agité de la même paſſion de ſçavoir ce que la reine ſa femme diſoit en confeſſion à Jean, & toujours refuſé comme la juſtice le demandoit, ſe porta enfin contre lui aux derniers excès où les premiers mériteient de le conduire. Il le fit jetter du pont de la Moldave dans la riviere, où il le noya. C'étoit là ſurveille de l'Aſcenſion de l'an 1383. Comme il y avoit déja pluſieurs années qu'il étoit chanoine de Prague, ſes confreres ayant appris la mort s'empareient de ſon corps ; & l'on aſſure que Dieu a operé pluſieurs miracles à ſon tombeau, & par ſon interceſſion. Le ſaint ſiége l'a déclaré bienheureux en 1721. & a permis que l'on honorât ſa mémoire d'un culte public. On a auſſi inſtitué en ſon honneur une confrairie où le but principal des confreres eſt de demander le bon uſage de la langue, comme on le voit par un traité fait en latin pour cet uſage ſujet, & dans lequel on trouve beaucoup de pieté & de ſolidité. Il a été imprimé à Mayence en 1725. *in-8°.* & l'on trouve dans le même volume un office pour la fête du bienheureux Jean de Nepomuck, & un abregé de ſa vie au commencement de tout l'ouvrage.

Digitized by Google

NEPOS, (Cornelius) hiſtorien Latin, &c. *Dans le Moreri d'édition de 1725. on le dit ſeulement* Italien. Il étoit d'Hoſtilie, petit bourg du territoire de Verone, dans la Gaule Ciſalpine. Cet auteur a vécu juſqu'à la ſixiéme année d'Auguſte. On a une traduction françoiſe de ſes vies des capitaines illuſtres par M. le Gras, alors de la congrégation de l'Oratoire, à Paris, en 1729. *in-12.*

NERI, (ſaint Philippe de) &c. *Ajoûtez, à ce que l'on en a dit dans le Moreri édition de 1725. & 1732. qu'il* mourut à Rome, où il avoit demeuré plus de cinquante ans. Le cardinal Gabriel Paleotte en fait un très-grand éloge dans l'averiſſement qui eſt au-devant de ſon livre. *De bono ſenectutis.* Il y propoſe ce ſaint pour modéle entr'autres d'une heureuſe vieilleſſe. Philippe mourut en 1595. *comme on l'a dit*, pendant l'impreſſion de cet ouvrage, qui ne parut qu'en 1598. *in-8°.*

NERIO CAPPONI, de la famille noble & ancienne des Capponi de Florence qui y a occupé les premiers poſtes, & qui s'y eſt fort diſtinguée dans les armées, étoit fils de Ginus Capponi, qui dès les premieres années du XV. ſiécle parvint aux premieres dignités de Florence, & qui rendit de grands ſervices à ſa patrie par ſes conſeils & par ſa valeur. Ce Ginus mourut l'an 1420. On trouve ſon portrait gravé dans le tome XVIII. de la collection des écrivains de l'hiſtoire d'Italie de Louis-Antoine Muratori. Nerio, l'un de ſes fils, qui ſe diſtingua comme lui par ſa prudence, ſa ſageſſe & ſa valeur, eut plus que lui un génie délicat, une éloquence plus mâle, & même plus d'erudition. On croit qu'il naquit l'an 1388. Habile dans les négociations, & très-entendu dans les affaires & dans la politique, il fut un des plus grands ornemens de ſa patrie en ce ſiécle-là, & il y eut les premieres dignités. Il fut ſouvent envoyé en ambaſſade vers les Vénitiens, & pluſieurs autres puiſſances de l'Europe, pour les affaires les plus importantes, & il s'acquit dans toutes une grande eſtime. On le regardoit comme un homme né pour le bien de la république, & il eut toujours les ſuffrages de quiconque avoit de la probité. Il mourut l'an 1457. comme on le voit par l'inſcription ſuivante, qui ſe lit encore à Florence dans l'égliſe du ſaint Eſprit.

D. S.
NERIO CAPPONIO, GINI *filio*,
Civi præclaro ac de R. P. Flor.,
Domi foriſque optime merito.
GINUS *patri Pient.*
Pons procuravit
Vixit annos LXVIII. Men. III. D. XXI.

On a de lui & de ſon pere une hiſtoire italienne de Florence. Ce que ſon pere a fait, commence à l'an 1378. & finit à l'an 1419. La continuation de Nerius va depuis 1419. juſqu'en 1456. Cette hiſtoire ſe trouve dans la collection de M. Muratori, *citée dans cet article*: elle n'avoit point été encore imprimée. Elle eſt intitulée: *Monumenta hiſtorica de rebus Florentinorum*, parce que ce n'eſt pas en effet une hiſtoire complette, mais le récit d'un grand nombre de faits ſéparés. On voit auſſi le portrait de Nerius dans la même collection. On y trouve pareillement un autre écrit de Nerius beaucoup plus abregé que ſa continuation, intitulé: *La cacciata del conte da Poppi, ed acquiſto da quello ſtato per popol Fiorentino ſcritto da Neri di Gino Capponi.* Barthelemi Platina, ainſi nommé parce qu'il étoit né à Platina, bourg ou village du territoire de Crémone, a écrit la vie de Nerius Capponi, qui n'avoit jamais paru juſqu'en 1731. que M. Muratori l'a fait imprimer dans le tome XX. de ſa collection des écrivains de l'hiſtoire d'Italie. Cette vie eſt en latin & dédiée à Gini Capponi, fils de Nerius. Elle eſt fort curieuſe.

NERUET, (Michel) médecin d'Evreux, s'eſt rendu très-célébre dans ſa profeſſion qu'il a exercée dans cette ville avec beaucoup de ſuccès & un grand déſintéreſſement, juſqu'au dix-ſeptiéme de Décembre 1729. que la mort l'a enlevé à l'âge d'environ quatre-vingt-dix ans. Il étoit né à Evreux, le ſecond de cinq freres, dont quatre ſe ſont diſtingués par leur érudition. Il fit ſes humanités dans ſa patrie, & une ſeconde année de rhétorique à Paris, ſous le pere Jouvenci, Jéſuite, qui ſçut bien le diſtinguer du reſte de ſes écoliers. La ſocieté fit ce qu'elle pût pour l'engager dans ſon corps. Mais il ſuivit ſon penchant pour la médecine, & s'appliqua en même-tems à l'étude du grec, pour lequel il a eu toute ſa vie une inclination, qui alloit preſque juſqu'à la paſſion. Auſſi poſſedoit-il cette langue à fond. Il y joignit la connoiſſance de l'hébreu, & il ſe ſervit principalement de cette connoiſſance des langues pour étudier l'écriture ſainte, dans laquelle il a été extrêmement verſé. Les belles lettres lui étoient preſque auſſi familieres. Il a beaucoup travaillé ſur le nouveau Teſtament, & ſur les autres livres ſaints, ſur leſquels il a laiſſé un grand nombre de remarques qui mériteroient de voir le jour. On n'a imprimé de lui que quatre explications, de quatre paſſages du nouveau Teſtament; le premier tiré de ſaint Matthieu, chap. 11. verſet 19. que la Vulgate traduit ainſi: *Juſtificata eſt ſapientia à filiis ſuis.* M. Neruet traduit ainſi: *Sic ſapientia juſta eſt pra ſuis filiis.* Le deuxiéme paſſage eſt celui de ſaint Paul aux Romains, chapitre 9. verſet 3. *Optabam ego ipſe anathema eſſe à Chriſto pro fratribus meis.* M. Neruet traduit: « Je ſouhaiterois être » anathéme à l'égard de J. C. ou être en anathéme, ou en » execration à J. C. » Le troiſiéme paſſage eſt celui du quatriéme verſet du onziéme chapitre de la ſeconde épître de ſaint Paul aux Corinthiens; & le quatriéme eſt tiré du verſet ſept du même chapitre. M. Neruet s'écarte ſur ces verſets de l'explication commune, mais il paroît que la ſienne eſt plus conforme au texte & au ſens de l'écriture. Ces explications ſe trouvent dans quelques lettres que l'auteur adreſſa à l'abbé Desfontaines, qui travailloit alors au Journal des ſçavans, & qui ont été imprimées dans les *Mémoire de littérature & d'hiſtoire* recueillis par le pere Delmolets de l'Oratoire, t. 2. partie premiere. Il avoit envoyé pluſieurs autres lettres aux Journaliſtes des ſçavans, ou il redreſſe avec la même ſolidité pluſieurs autres interprétations du nouveau Teſtament des differens traducteurs françois. Il en avoit préparé lui-même une nouvelle traduction qu'il n'a pas achevée. Il avoit épouſé à Paris *Marie-Magdeleine-Eliſabeth* Boindin, d'une famille connue dans la robbe & dans l'académie des belles lettres. Il en a eu deux filles & deux fils, qui vivent encore aujourd'hui. * *Mémoires du tems.* Le Braſſeur, *hiſtoire d'Evreux*, *page 5. Journal des ſçavans Mars 1727.*

NESSELIUS, (Daniel) bibliothecaire de l'empereur, né à Lutzen, petite ville de Lunebourg, fils de *Martin* Neſſelius, homme d'érudition, & qui étoit aſſez verſé dans la poëſie latine. Daniel étudia à Lunebourg, & enſuite dans diverſes univerſités d'Allemagne, & ſur-tout à Roſtock. Il prit le degré de docteur en droit, mais ſans négliger la littérature & l'hiſtoire. Etant venu à Vienne en Autriche, on l'employa comme ſecretaire en diverſes ambaſſades, juſqu'en 1679. qu'il fut nommé bibliothécaire de l'empereur, à la place du ſçavant Lambécius. Ce fut le comte de Harrach principalement qui lui procura ce poſte, parce que Neſſelius l'avoit perſuadé d'abandonner l'héréſie de Luther pour embraſſer la religion Catholique. L'empereur chargea d'abord Neſſelius de changer l'arrangement de toute ſa bibliothéque, & de retirer tous les manuſcrits que Lambecius en avoit tirés pour ſes propres études. L'empereur Léopold nomma Neſſelius ſon conſeiller, & l'annoblit. Ce fut par ordre de cet empereur, que Neſſelius fit un extrait des huit tomes des commentaires de Lambecius, ſur la bibliothéque de Vienne. Il y fit auſſi des additions. En 1690. il donna le projet d'un ouvrage qui eût été fort utile, mais qu'il n'a pas achevé. C'étoit une hiſtoire ou un *index* chronologique de tous les traités de paix, d'alliances, de tréves, &c. depuis l'an 1400. juſqu'en 1685. Il mourut en 1700. *Voyez l'article de* LAMBECIUS.

NEUBRIGE, *cherchez* GUILLAUME DE NEUBRIGE.

NEUCHATEAU, (Barthelemi de) en italien *de Nocaſtro*, étoit de Meſſine, & juriſconſulte célébre dans le XIII. ſiécle. Il vivoit encore en 1293. Il fut avocat du fiſc dans le royaume de Sicile, & l'un de ceux que Jacques roi d'Aragon & de Sicile, envoya en ambaſſade au pape Honoré IV. en 1286. après avoir été couronné roi de Sicile. Deux ans après, c'eſt-à-dire, en 1288. il ſe trouva au ſiége de Caiette, & vers l'an 1292. il s'appliqua à écrire en latin l'hiſtoire de Sicile depuis la mort de l'empereur Frideric ſecond, c'eſt-à-dire, depuis l'an 1250. Il dit lui-même, qu'il la com-

Digitized by Google

posa d'abord en vers, & qu'ensuite, à la priere de son fils, il le mit en prose. C'est en cette derniere maniere que M. Louis-Antoine Muratori nous l'a donné dans le tome XIII. de son recueil des écrivains de l'histoire d'Italie. Cet ouvrage de Barthelemi *de Neucastro*, finit à l'an 1293. inclusivement, qui fut le premier du pontificat de Boniface VIII. Peut-être l'auteur mourut il peu de tems après. Son histoire paroît sincere, & l'auteur le montre informé de ce qu'il rapporte : mais son style est dur & fourvent barbare ; & d'ailleurs on trouve plusieurs lacunes dans son ouvrage qui en font perdre le sens en quelques endroits. A cela près, elle est curieuse & utile pour l'histoire de ce tems-là. * *Voyez* la préface de M. Muratori, au tome cité.

NEUFVILLE, (N. de la) *cherchez*, QUIEN DE LA NEUVILLE. (le)

NEUFVILLE VILLEROY. *Additions à faire à la généalogie de cette maison rapportée dans ce dictionnaire.*

VI. François de Neufville, duc de Villeroy, pair, & premier maréchal de France, &c. Le roi Louis XIV. l'ayant institué par son testament gouverneur de la personne du roi Louis XV. son arriere petit-fils, & successeur ; il fut confirmé dans cette charge par arrêt du parlement de Paris du 2. de Septembre 1715. & par autre arrêt rendu le 12. suivant, le roi Louis XV. séant en son lit de justice. Il en commença les fonctions le 15. de Février 1717. & les continua jusqu'au 20. d'Août 1722. qu'il eut ordre de se retirer en sa terre de Neufville près de Lyon. Ayant obtenu la permission de revenir à Paris, il y arriva le 25. de Juin 1724. & s'étant rendu à Versailles, il eut l'honneur le 27. d'y saluer le roi, étant présenté par le duc de Bourbon. Il mourut en son hôtel à Paris le 18. de Juillet 1730. sur les dix heures du matin, âgé de quatre-vingt-dix ans, trois mois, & onze jours, étant né le 7. d'Avril 1644. son corps fut transporté la nuit du 13. au 14. d'Août suivant de Villeroy, où il avoit été conduit, à Lyon, pour y être inhumé dans l'église des Carmelites. *Paul-François* de Neufville-Villeroy, son second fils, archevêque de Lyon, sacré le 30. de Novembre 1714. abbé de Fécamp, diocèse de Rouen, & commandeur des ordres du roi, mourut à Lyon subitement d'une attaque d'apoplexie le 6. de Février 1731. dans la cinquante-quatrième année de son âge, étant né le 15. de Septembre 1677.

VII. Louis-Nicolas de Neufville, duc de Villeroy, pair de France, marquis d'Alincourt, seigneur de Magny, &c. chevalier des ordres du roi, capitaine de la premiere & plus ancienne compagnie françoise des gardes du corps de sa majesté, gouverneur des villes de Lyon, païs Lyonnois, Forest, & Beaujolois, avoit été baptisé à Paris le 25. de Décembre 1663. Il fut fait au mois d'Avril 1680. lieutenant général des provinces de Lyonnois, Forest, & Beaujolois, en survivance de l'archevêque de Lyon, son grand oncle, puis colonel du régiment de Lyonnois, & brigadier d'infanterie le 30. de Mars 1693. servit la même année au siége de Charleroy ; fut nommé maréchal de camp le 3. de Janvier 1696. & le maréchal son pere, s'étant démis en sa faveur de son duché, il prêta serment, & prit séance au parlement de Paris en qualité de pair de France le 11. d'Avril de la même année 1696. Il se trouva le 15. d'Août 1702. à la bataille de Luzara en Italie, & ayant été dépêché en France par le duc de Vendôme pour porter au roi la nouvelle de cette affaire, sa majesté le déclara le 13. de Septembre lieutenant général de ses armées, le fit chevalier de l'ordre militaire de saint Louis le 20. de Janvier 1703. & le nomma au mois de Février suivant pour servir dans son armée en Flandres. Il se trouva le 30. de Juin de la même année au combat d'Eckerem, & le 23. de Mai 1706. à la bataille de Ramillies. Le maréchal son pere, s'étant démis en sa faveur de la charge de capitaine des gardes du corps, il en prêta serment entre les mains du roi le 14. de Janvier 1708. & obtint au mois d'Octobre 1712. la survivance du gouvernement du Lyonnois. Il fit la fonction de capitaine de la garde Ecossoise en l'absence du duc de Noailles au sacre du roi en 1722. & il commanda aussi le corps de troupes qui campa près de la ville de Rheims pendant le séjour de sa majesté ; enfin il fut reçû chevalier des ordres du roi le 3. Juin 1724. Il mourut à Paris subitement d'une attaque d'appoplexie, en sortant de l'office entre onze heures & midi le Jeudi saint 22. d'Avril 1734. dans la soixante-onzième année de son âge. Il fut inhumé le 28. suivant dans l'église des religieuses du Calvaire au Marais. *François-Camille* de Neufville-Villeroy, son second fils, marquis puis duc d'Alincourt, baron du Marais, & de saint Mare, fut fait lieutenant de roi au gouvernement des provinces de Lyonnois, Forest, & Beaujolois, au mois d'Octobre 1712. fit la campagne de Hongrie en 1717. & ensuite alla voyager en Italie. Il fut fait mestre de camp du régiment de cavalerie de Villeroy, par commission du 15. de Mars 1718. & il obtint un brevet de duc le 20. de Septembre 1719. Il mourut de la petite vérole à Paris le 26. de Décembre 1732. sur les dix heures du matin, dans la trente-troisiéme année de son âge. De *Marie-Joseph* de Boufflers, sa femme, nommée dame du palais de la reine le 27. de Juin 1726. il avoit eu ..... de Neufville-Villeroy, né le 25. d'Août 1723. appellé d'abord *le comte de Saulx*, puis en 1729. *le marquis d'Alincourt*, mort au collége de Clermont à Paris le 24. de Décembre 1730. âgé de sept ans, quatre mois ; *Charles-Nicolas-Joseph* de Neufville-Villeroy, appellé *le marquis d'Alincourt*, né le 28. de Février 1729. & mort le 4. Juin 1731 ; & *Gabriel Louis* de Neufville, appellé *le marquis de Villeroy*, né le 3. d'Octobre 1731. le seul enfant restant de cette maison, & auquel le roi accorda au mois de Mai 1734. la charge de lieutenant général au gouvernement du Lyonnois, Forest, & Beaujolois, dont le duc de Villeroy son oncle avoit la survivance.

VIII. Louis-François-Anne de Neufville, duc de Villeroy, pair de France, appellé ci-devant *le duc de Retz*, est né au mois d'Octobre 1695. Il fut fait lieutenant général des provinces de Lyonnois, Forest, & Beaujolois, en survivance de son pere, au mois d'Octobre 1712. colonel du régiment de Lionnois par commission du 27. de Février 1714. & nommé capitaine des gardes du corps du roi en survivance le 12. de Décembre 1716. son pere s'étant démis de son duché en sa faveur, il prit séance au parlement en qualité de pair de France le 9. de Février 1722. Il fut fait brigadier des armées du roi le 20. de Février 1734. & gouverneur de la ville de Lyon, & des païs Lyonnois, Forest, & Beaujolois, au lieu de feu son pere, au mois d'Avril suivant. Etant devenu titulaire de la charge de capitaine de la premiere & plus ancienne compagnie françoise des gardes du corps, il se démit du régiment de Lyonnois au mois de Novembre de la même année 1734. Il n'a point d'enfans.

NEURE', (Mathurin de) que d'autres nomment mal *de Nuré*, étoit de Chinon, & a été un des bons mathématiciens du XVII. siécle. Il connut de bonne heure le célebre Gassend, que l'on nomme communément *Gassendi*, qui le fit entrer chez M. de Champigni, intendant de justice à Aix, en qualité de précepteur des enfans de ce magistrat. M. de Neuré lui rend compte des peines qu'il avoit dans cet état dans une lettre qu'il lui écrivit d'Aix le 14. des calendes de Septembre 1643. Cette lettre qui est assez longue, & en latin, fut imprimée page 455. de la premiere édition des ouvrages de Gassendi ; mais elle se trouve dans peu d'exemplaires, parce que M. de Neuré la fit supprimer, & fit faire un carton en cet endroit. ne voulant pas que l'on sçût qu'il avoit été précepteur chez M. de Champigni. Avant que de se charger de cette éducation, il étoit entré chez les Chartreux, où il avoit pris l'habit, mais il en étoit sorti avant que d'y faire profession. Lorsqu'il eut quitté MM. de Champigni, il vint à Paris, où il fut chargé du soin de l'instruction de MM. les princes de Longueville. Il a toujours été très-bien venu chez M. de Vardes, de l'ancienne maison du Bec en Normandie, chevalier des ordres du roi, & capitaine des Cent-Suisses de la garde. Grand défenseur de Gassendi, son premier protecteur, il en a fait l'apologie en plusieurs occasions, & il en avoit écrit la vie, qui n'a point été imprimée. Il faisoit aussi des vers latins assez élégamment, & l'on a plusieurs piéces de lui en ce genre qui ont été imprimées. Il eut une querelle fort vive avec Jean Baptiste Morin, docteur en médecine, & professeur royal de mathématiques à Paris. En voici l'occasion. M. Gassendi se trouvant à Marseille en 1641. avec le comte d'Alais, fit voir sur une galere qui sortit exprès en mer par l'ordre de ce seigneur, qu'une pierre jettée du plus haut du mât, pendant que la galere vogue avec toute la vitesse possible, tombe

Digitized by Google

néceſſairement au même lieu où elle tomberoit ſi la galére étoit arrêtée, c'eſt-à dire, toûjours le long du mât, à ſon pié & de même côté. Cette experience faite en preſence du comte & de beaucoup d'autres perſonnes, ayant paru un paradoxe, Gaſſendi fit pour l'expliquer ſon traité *de motu impreſſo à motore tranſlato*, qui parut la même année en forme de lettre écrite à M. Du-Puy. M. Morin qui avoit fait imprimer peu auparavant ſon écrit intitulé : *Famoſi problematis de terræ motu hactenus optata, nunc tandem demonſtrata ſalutio*, crut que M. Gaſſendi n'avoit fait ſa lettre que pour le réfuter, & dans cette penſée il publia un autre écrit, qui a pour titre : *Alæ Telluris fractæ*, où il s'emporte contre M. Gaſſendi, juſqu'à le traiter d'hérétique. Gaſſendi ayant vû cet écrit, ſe crut obligé de faire ſon apologie, & en envoya une copie en Hollande aux libraires qui la lui demandoient, & un autre en Provence à M. le prieur de la Valette, à qui ſon apologie même étoit adreſſée. Morin l'ayant ſçû, employa tous ſes amis pour empêcher l'impreſſion de la piece, & Gaſſendi, qui ne vouloit pas lui faire de la peine, retira la copie envoyée à Leyde, & déclara en même tems au prieur, ſon ami, que ſon intention étoit que cette piece fût imprimée. M. le prieur de la Vallete la lut à M. de Neuré, qui en fut très-ſatisfait, mais qui convint qu'il ne falloit pas la laiſſer paroître, puiſque M. Gaſſendi ne le déſiroit pas. En 1646, Morin étant allé en Provence, à la ſuite de M. de Chavigny, vit à Aix M. le prieur, & M. de Neuré; & s'étant mis à parler le premier de M. Gaſſendi, il ſe vanta en leur preſence de l'avoir réduit au ſilence, & en parla avec mépris, de même que de M. Bouilliaud & de quelques autres, auſquels Morin étoit inférieur en ſcience. Le prieur de la Valette, & M. de Neuré, prirent la défenſe de ces ſçavans, & ne purent tirer autre choſe de l'entêtement de Morin. Mais quand il ſe fut retiré, ils réſolurent pour rendre à M. Gaſſendi une juſtice que celui-ci lui réfuſoit, de faire imprimer ſon apologie. De Neuré l'envoya à Lyon, avec une lettre aſſez longue de ſa compoſition, ſervant de preface, adreſſée à M. de Barancy, docteur en droit, & avocat au parlement, qui demeuroit à Lyon, & qui fut chargé de l'édition de cet ouvrage. L'apologie fut donc imprimée; mais la crainte de déplaire à M. Gaſſendi, la fit retenir captive juſqu'en 1649. qu'elle fut rendue publique. M. Gaſſendi, qui ne vouloit choquer perſonne, en déſavoua l'édition par une lettre écrite de Marſeille le 9. de Mai de la même année, & qu'il fit tenir à M. Morin, à qui il fait beaucoup d'excuſe ſur l'impreſſion de cette piece, qu'il n'avoit pû prévoir. Mais Morin, qui ſe trouvoit confondu dans cette apologie, en fut ſi irrité, que les excuſes mêmes de M. Gaſſendi ne ſervirent qu'à l'aigrir davantage: il en écrivit avec une hauteur & une vivacité inſupportables à M. Gautier, conſeiller au parlement de Provence, neveu du prieur de la Valette, qui étoit mort depuis peu. Cette lettre datée de Paris le 23. de Juin 1649. pleine d'injures contre MM. Gaſſendi, de Neuré, de Barancy, & quelques autres, eut auſſi-tôt ſa réponſe par M. de Neuré même, qui ſe déguiſa ſous le nom du ſieur de la Roche, elle eſt intitulée : *Réponſe d'un ami de M. Gautier, conſeiller au parlement de Provence, à la lettre de Jean-Baptiſte Morin, médecin, & profeſſeur en aſtrologie*; elle eſt longue, & datée d'Aix le 6. de Juillet 1649. ſignée, la Roche. Elle n'eſt pas ſi vive que celle de Morin, ſur le compte duquel l'auteur rapporte cependant quelques faits, que Morin ne lût qu'avec chagrin. Auſſi repliqua-t-il à cette lettre, ce qui lui en attira une autre de M. de Neuré, qui ne ſe déguiſa plus, & qu'il adreſſa à M. Luillier, conſeiller du roi au parlement de Metz. Elle eſt datée de Lyon le 23. de Septembre 1649. & l'on y apprend bien des faits, qui ne ſont point d'honneur à Morin. M. de Barancy écrivit auſſi à ce dernier, & l'on a fait un recueil de toutes ces lettres, qui fut imprimé *in-4°.* à Paris en 1650. chez Anguſtin Courbé, avec une courte préface.

NEUSER, (Adam) natif de Souabe, fut élevé dans la ſecte Lutherienne, qu'il quitta enſuite pour celle des Prétendus Réformés; & étant allé dans le Palatinat, il y fut nommé paſteur de l'égliſe de ſaint Pierre à Heidelberg. Son zéle affecté & ſon éloquence lui firent un nom, malgré ſes vices. Lorſque Frederic III. électeur palatin voulut en 1569. introduire la diſcipline eccléſiaſtique de Genéve, il s'y oppoſa, & ſoutint que cette entrepriſe étoit oppoſée à la parole de Dieu. L'électeur déja indiſpoſé contre lui, lui ôta la charge de paſteur, & lui donna celle de lecteur des freres du matin dans l'égliſe du ſaint Eſprit à Heidelberg. Neuſer, que cette dégradation irrita, chercha pour s'en venger, à introduire le Socianiſme autant qu'il le pourroit. Il mit d'abord dans ſon parti Jean Sylvanus, paſteur & inſpecteur de l'égliſe de Ladenbourg, & quelques autres miniſtres du Palatinat, & ſe lia avec George Blandrat, pour lors médecin du Vaivode de Tranſilvanie. Il chercha auſſi à ſe mettre avec ſes partiſans ſous la protection de Selim, empereur Turc, à qui il écrivit une grande lettre pleine d'extravagances, & la remit à Bekes, ambaſſadeur de Tranſilvanie, qui étoit alors à la diéte de Spire. Sylvanus lui donna auſſi une lettre pour Blandrat. Mais l'ambaſſadeur ayant communiqué ces deux lettres à l'empereur Maximilien II. qui étoit à la diéte, Maximilien les remit à l'électeur palatin, qui fit empriſonner Neuſer & Sylvanus le 15. de Juillet 1570. Neuſer ſe ſauva quelque tems après, mais on le reprit, & il fut conduit à Amberg, d'où il ſe ſauva encore ſept ſemaines après. Il alla alors en Tranſilvanie, d'où il paſſa à Conſtantinople, où il ſe fit Mahométan. Il y mourut d'une maladie honteuſe cauſée par ſes débauches le 12. d'Octobre 1576. On dit qu'il avoit compoſé pluſieurs ouvrages, mais ils n'ont point été imprimés. * *Antiquitates palatinæ, p. 337.* Lubinietzki, *hiſtor. reform. Pol. l. 3. Reflexions ſur le Mahométiſme & le Socinianiſme*, &c.

NEUVEGLISE, (Charles de) &c. *Ajoutez à ce que l'on en trouve dans le Moreri édition de 1725. que* la lettre du pere Meneſtrier, Jéſuite, qui attaque l'abregé de l'hiſtoire de la ſouveraineté de Dombes, par Neuvegliſe, ſe trouve dans le Journal des ſçavans de 1697. *& que* cet abregé fut encore attaqué, non par une autre hiſtoire de Dombes, *comme on l'a dit*, mais dans deux *lettres concernant la critique de l'hiſtoire de Dombes.* L'on trouve ces deux lettres dans les diſſertations préliminaires qui ſont au-devant des ſtatuts de Breſſe, par le même Philibert Collet, imprimés à Lyon en 1698. *Cherchez* COLLET. *Dans le Moreri édition de 1725. & de 1732. on dit que* l'on ignore quand Neuvegliſe mourut. Sa mort arriva au mois de Juillet 1719. à l'âge de ſoixante-cinq ans. Il étoit né à ſaint Gengoul, au diocéſe de Toul, & il avoit été un des aggregés du college & de la communauté de Toiſſey en Dombes. On a auſſi de lui des élemens de mathématiques en deux volumes *in-8°.*

NEUVILLE EN HEZ, (la) village dans le Beauvoiſis. *Nous n'en parlons ici que parce que c'eſt le lieu où* ſaint Louis a pris naiſſance, & où le célébre M. Adrien Baillet eſt né. Le dernier fait eſt connu: le premier a été long tems ignoré, & bien des gens croient encore que ſaint Louis eſt né à Poiſſy, parce qu'il y a été baptiſé. Ce ſaint roi vint au monde dans le château de la Neuville, que l'on voyoit encore en ce lieu avant les guerres de la religion. On a deux titres de Louis XI. l'un du mois d'Août 1468. & le deuxiéme du 13. d'Octobre 1475. qui exemptent les habitans de la Neuville de la taille pour un tems, *en honneur & ſouvenir de la naiſſance de ſaint Louis.* Un troiſiéme titre de Henri IV. de 1601. dit la même choſe. On aſſure que ſaint Louis a reconnu lui-même par un titre exprès, que ce village étoit le lieu de ſa naiſſance. La Neuville en Hez, eſt à l'Orient de Beauvais, & non au Nord, comme on le dit dans l'éloge de M. Baillet, imprimé en 1707. & comme l'a dit le pere Niceron d'après cet éloge, dans ſes *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres dans la république des lettres. Le dictionnaire univerſel de la France*, imprimé en 1726. s'eſt trompé bien groſſierement en mettant ce village dans le diocéſe de Clermont, & le plaçant néanmoins en Picardie. * *Voyez*, les remarques ſur le Beauvoiſis, inſerées dans le *Mercure de Janvier 1733.*

NEWTON, (Iſaac) un des plus ſçavans hommes qui ait été de nos jours, naquit à Volſtrope dans la province de Lincoln en Angleterre le jour de Noël (vieux ſtyle) de l'an 1642. Il ſortoit de la branche aînée de JEAN Newton, baron & ſeigneur de Volſtrope, & dès l'âge de douze ans il fut mis à la grande école de Grantham, où il demeura quelques années pendant leſquelles il prit un grand goût pour l'étude,

Digitized by Google

Sa mére qui étoit veuve, & qui s'étoit remariée, l'ayant retiré plûtôt qu'on ne s'y attendoit, afin de lui apprendre de bonne heure à gouverner lui-même ſes propres affaires, le trouva ſi diſtrait par ſes livres qu'elle le renvoya à ſa premiere école, où M. Newton ſuivit ſon goût en liberté. Il paſſa de-là au college de la Trinité de l'univerſité de Cambridge, où il fut reçû en 1660. Son goût l'entraina vers les mathématiques, & patoiſſant mépriſer Euclide comme trop clair, & trop ſimple pour lui, il vola d'abord juſqu'à la geometrie de Deſcartes, & aux opiques de Kepler. A 24. ans il avoit déja fait ſes grandes découvertes en géometrie, & poſé les fondemens de deux ouvrages qui l'ont rendu dans la ſuite ſi célebre, *les principes* & *l'optique*. Mais il ne voulut commencer qu'en 1687. à ſe faire connoître dans le monde ſçavant, en publiant ſes *Principes de mathématiques de la philoſophie naturelle*, en latin, à Londres *in-4°*. & qui ont été réimprimés trois fois depuis, en 1713. à Cambridge, en 1714. à Amſterdam, & en 1626. à Londres. Ces deux dernieres éditions ſont augmentées. En 1704. il publia en anglois ſon optique, où il traite des réfléxions, réfractions, inflexions & couleur de la lumiere. C'étoit le fruit de 30. années d'expériences. Samuel Clarcke a traduit cet ouvrage en latin, & l'a fait imprimer en 1706. avec quelques autres petits traités du même auteur ſur l'énumeration des courbes du troiſiéme ordre, & la quadrature des courbes. On en a fait une nouvelle édition en 1719. augmentée, mais où l'on ne trouve pas ces petits traités. Le même a été traduit en françois, par Coſte, & a été imprimé à Amſterdam en 1720. & à Paris en 1722. Quoique M. Newton fût abſorbé dans ſes ſpéculations, il n'étoit ni indifférent pour les affaires civiles, ni incapable de les bien traiter. En 1687. Jacques II. ayant attaqué les privilèges de l'univerſité de Cambridge, où il étoit profeſſeur en mathématiques dès l'an 1669. il fut un des plus zelés à les ſoûtenir, & ſon univerſité le nomma pour être un de ſes délegués par-devant la cour de *haute commiſſion*. Il en fut auſſi le membre repréſentant dans le parlement de convention en 1688. & il y tint ſéance juſqu'à ce qu'il fût diſſous. En 1696. le comte de Halifax, chancelier de l'échiquier, obtint du roi Guillaume de créer M. Newton garde des monnoies, & dans cette charge il rendit des ſervices importans à l'occaſion de la grande refonte qui ſe fit en ce tems-là. Trois ans après il fut fait maître des monnoies, emploi d'un revenu très-conſidérable, & qu'il a poſſedé juſqu'à la mort. Il donna auſſi des preuves dans le parlement aſſemblé en 1701. de ce qu'il pouvoit dans les affaires politiques. En 1703. il fut élû préſident de la ſocieté royale de Londres, & il l'a été ſans interruption juſqu'à ſa mort, pendant 23. ans. La reine Anne le fit chevalier en 1708. Sous le roi Georges il fut connu plus que jamais, & rechercher avec empreſſement à la cour. La princeſſe de Galles, depuis reine d'Angleterre, aimoit à l'entretenir, & avoit avec lui des converſations ſçavantes. Dès que l'académie des ſciences de Paris, par le réglement de 1699. put choiſir des aſſociés étrangers, elle ne manqua pas de faire choix de M. Newton qui a toûjours entretenu depuis avec elle un commerce utile & convenable à leurs occupations mutuelles. M. Newton lui envoya les écrits dont nous avons déja parlé, & ceux qu'il avoit fait encore imprimer, ou qu'il publia dans la ſuite: comme ſon *Arithmétique univerſelle*, en latin, avec une méthode, ſuivant les principes de M. Halley, pour trouver arithmétiquement les racines des équations, à Cambridge en 1707. *in-8°*. réimprimé à Londres en 1722. ſon *Analyſis infinitorum à Jones, cum enumeratione curvarum tertii ordinis, & quadratura*, *&c.* à Londres en 1711. *in 4°*. M. de Montmort a fait faire une édition particuliere du traité de la quadrature des courbes, à Paris. Une édition augmentée & illuſtrée de la géographie latine de Bernard Varen, *in-8°*. à Cambridge en 1672. & en 1712. M. Newton ayant auſſi travaillé à une chronologie des anciens royaumes, reformée, dans laquelle il ſe trouvoit peu d'accord avec les ſentimens communs des autres chronologiſtes, communiqua ſes vûes à la princeſſe de Galles qui les trouva ſi neuves & ſi ingénieuſes, qu'elle lui demanda un précis ou abregé de cet ouvrage. Le ſçavant Anglois le fit, la princeſſe le garda avec ſoin ſans vouloir le communiquer; mais s'en étant échapé une copie, elle fut apportée en France, où on la traduiſit, & on l'imprima en françois en 1725. *in-12*. M. Freret, de l'académie des belles lettres, y joignit ſes obſervations auiquelles M. Newton répondit avec beaucoup de vivacité en 1726. & accompagna ſa *réponſe* d'une lettre ſur le même ſujet à M. l'abbé Conti, par le moyen duquel on avoit vû en France cet abregé chronologique. Le pere Souciet, Jeſuite, attaqua peu de tems après le ſyſtême chronologique de M. Newton dans pluſieurs diſſertations auſquelles M. de la Nauze, depuis de l'académie des belles lettres, & de la ſocieté royale de Londres, a répondu en partie avec autant de force que de lumiere, dans cinq lettres que l'on trouve dans les *Mémoires de littérature & d'hiſtoire*, recueillis par le pere Deſmolets, de l'Oratoire. M. Newton eſt mort pendant le cours de cette diſpute le Lundi 20. de Mars 1727. âgé de quatre-vingt-cinq ans, & fut enterré dans l'abbaye de Weſtminſter. Il n'a jamais été marié. Outre les ouvrages de ce grand homme, *dont on a parlé dans cet article*, on trouve pluſieurs de ſes lettres dans le *Commercium epiſtolicum de Collins*, & dans le recueil de M. Deſmaiſeaux. L'on a imprimé depuis ſa mort ſa chronologie des anciens royaumes reformée, en anglois, & enſuite en françois, de la traduction de MM. Granet & Marthan, à Paris *in-4°*. en 1728. On a trouvé parmi ſes papiers quantité d'autres écrits ſur l'antiquité, ſur l'hiſtoire, ſur la théologie même, &c. * Son éloge par M. de Fontenelle dans les *Mémoires de l'académie des ſciences*. La préface de la traduction de la chronologie reformée.

NICAISE (Claude) *Comme ce que l'on en a dit dans le dictionnaire hiſtorique eſt plus un éloge de cet abbé, qu'un detail de ſa vie & de ſes ouvrages, nous avons cru devoir ajouter ce qui ſuit.* Claude Nicaiſe, né à Dijon d'une bonne famille du pays, entra dans l'état eccléſiaſtique, & fit ſes études dans ſa patrie. Mais ayant réſolu enſuite de s'avancer dans l'état où il étoit entré, il vint à Paris, recommença ſa philoſophie dans l'univerſité, prit le degré de maître-ès-arts, & commença enſuite à étudier en théologie au college de Navarre, où il s'étoit mis en penſion. Il n'y avoit qu'une année qu'il y demeuroit, lorſqu'ayant appris qu'un de ſes amis alloit à Rome pour des affaires de la maiſon de Longueville, il ſe détermina à l'y accompagner. C'étoit au commencement du pontificat d'Alexandre VII. en 1655. ou 1656. Il y étoit ſurtout en cette derniere année, & il y vit l'entrée de la reine Chriſtine de Suéde, ce qui arriva en 1656. Il ſe trouva auſſi à la cérémonie de la canoniſation de ſaint François de Sales, & il y fut un de ceux qui furent chargés de porter les dons qu'on a coûtume de porter à l'offerte. Comme il n'étoit que ſoudiacre en ſortant de Paris, on l'engagéa étant à Rome de prendre le diaconat, & enſuite le faterdoce. Peu de tems après il viſita Naples & tout le pays Latin, & s'en revint en France par Veniſe. Il vit à Rome tout ce qu'il y put trouver de ſçavans & d'artiſtes habiles; il fut aimé & goûté du plus grand nombre, & les plus qualifiés même voulurent l'avoir pour ami. On peut voir le dénombrement de toutes les connoiſſances qu'il fit en Italie dans ſes deux lettres à M. Carrel, inſerées dans les *Nouvelles de la république des lettres, du mois d'Octobre 1703*. Il entretint toutes ces connoiſſances quand il fut de retour en France par un commerce aſſidu de lettres, & il alla les cultiver de nouveau ſur les lieux même vers la fin du même pontificat d'Alexandre VII. Ce ſecond voyage ne fut pas ſi long que le premier, & il revint en France avec feu M. de Rancé, abbé & réformateur de la célebre abbaye de la Trappe, avec qui il eut toûjours depuis un commerce de lettres. Tout le monde connoît celle que M. de Rancé lui écrivit ſur la mort de M. Arnauld, & qui a fait tant de bruit, & a été l'occaſion de pluſieurs écrits. M. Nicaiſe quitta cet abbé près de Florence, & prit la route de Gênes, où il fit quelque ſéjour. Revenu à Dijon il ne penſa preſque plus qu'à augmenter ſa bibliothéque, qui a été nombreuſe & bien choiſie, & à entretenir commerce avec tous les principaux ſçavans de l'Europe. Le pape Clément XI. lui a écrit avant ſon exaltation au ſouverain pontificat, & l'abbé Nicaiſe le complimenta par lettre ſur cette exaltation en 1700. Il mourut l'année ſuivante 1701. au mois d'Octobre, à Villy, a deux lieues de Dijon, âgé de ſoixante-dix-huit

Digitized by Google

huit ans. Peu de tems après ſa mort, on fit courir cette épitaphe, qui, quoiqu'en vers burleſques, fait aſſez bien ſon caractère. On l'attribue à M. de la Monnoye.

Ci gît l'illuſtre abbé NICAISE,
Qui la plume en main dans ſa chaiſe,
Mettoit lui ſeul en mouvement,
Toſcan, François, Belge, Allemand;
Non par diſcordes mutuelles,
Mais par lettres continuelles,
La plupart d'érudition
A gens de réputation.
De tous côtés à ſon adreſſe,
Avis, journaux, venoient ſans ceſſe,
Gazettes, livres frais éclos,
Soit en pagnets, ſoit en balots.
Lui toujours en nouvelles riche,
De ſa part n'en étoit pas chiche.
Fallut-il écrire au bureau
Sur un phénomène nouveau:
Annoncer l'heureuſe trouvaille
D'un manuſcrit, d'une médaille:
S'ériger en ſolliciteur
Des lonanges pour un auteur:
D'Arnauld mort avertir la Trappe;
Féliciter un nouveau pape?
L'habile & fidele écrivain
N'avoit pas la goutte à la main,
C'étoit le faîteur du Parnaſſe:
Or ſus-il, & cette diſgrace
Fait perdre aux Huets, aux Noris,
Aux Toinards, Cupers & Lelbnits;
A Baſnage le journaliſte;
A Bayle le vocabuliſte.
Aux commentateurs Gravius,
Kuhnius, Perizonius,
Mainte curieuſe repoſte,
Mais nul n'y perd tant que la poſte.

Ce commerce continuel de lettres avec tant de ſçavans, à empêché M. Nicaiſe de ſe produire lui-même en qualité d'auteur autant qu'il eût pû faire. Tous ſes écrits ſe réduiſent: 1. à un éloge latin & une épitaphe (*elogium & tumulus*) de M. Petit, médecin, & poëte latin célebre, avec le catalogue des ouvrages de ce ſçavant, tant imprimés que manuſcrits. On trouve l'un & l'autre avec l'ouvrage de M. Petit, intitulé: *Homeri Nepenthes*, imprimé en 1689. à Utrecht; 2. à une explication d'un ancien monument trouvé en Guienne, dans le diocèſe d'Auch, chargé de quantité de ſymboles fort curieux, avec une inſcription latine au milieu: cette explication fut imprimée en 1689. *in-4°*. l'auteur la fit à Paris. Quelqu'un l'ayant critiqué ſans raiſon, l'abbé Nicaiſe repliqua à la critique, & fit voir l'ignorance de ſon adverſaire, mais il ne voulut pas faire imprimer ſa replique de peur de le mortifier; il ſe contenta de l'envoyer à M. l'archevêque d'Auch; 3. à une diſſertation latine imprimée en 1689. ſur une médaille de l'empereur Adrien, qui porte au revers cet empereur, Sabine ſa femme, & Antinoüs ſon favori, repréſentés ſous les figures d'Oſiris, d'Iſis, & d'Harpocrate, élevée ſur les ailes d'une aigle comme déifiée. L'abbé Nicaiſe intitula cette diſſertation, *de numero pantheo Adriani imperatoris*, & la dédia à M. Spanheim; 4. à une *diſſertation ſur les Syrènes*, ou *diſcours ſur leur forme & figure*, à Paris en 1691. *in-4°*. dédié à M. Boucherat, chancelier de France; 5. à un quartrain ſur la mort de la fameuſe *Piſcopia*, ſi louée par les poëtes de ſon tems, & une lettre latine ſur le même ſujet à MM. de l'académie des Ricovrati, qui reçut fort agréablement ces pièces & quantité d'autres de diverſes perſonnes que l'abbé Nicaiſe envoya ſur le même ſujet, & il en reçut des lettres patentes d'académicien de Padoue; 6. à deux lettres très-curieuſes écrites à M. Carrel en 1700. & 1701. & imprimées dans les nouvelles de la république des lettres du mois d'Octobre 1703. L'abbé Nicaiſe y entre dans le détail de ſes voyages, de ſes connoiſſances, & de ſes ouvrages; 7. à un diſcours ſur la muſique des anciens, qu'il avoit eu deſſein de donner avec pluſieurs lettres de feu M. Ouvrard, chanoine de la métropole de Tours, & qu'il acheva peu après la mort de ce chanoine à qui il le vouloit dédier; 8. à une traduction françoiſe de l'italien de Bellori, contenant la deſcription des tableaux du Vatican, avec un diſcours ſur l'école d'Athènes, & ſur le Parnaſſe, deux tableaux de Raphael; 9. à une diſſertation latine ſur une inſcription ancienne qu'il avoit trouvée au village de Villy, où il avoit une maiſon de campagne; cette inſcription commence ainſi: *Mercurio & Minervæ Armeliæ*, &c. Il travailloit à un *traité de peinture* lorſqu'il mourut. Ce fut à lui, que le pere Kirker Jeſuite dût le plan de ce qu'il y a de plus conſidérable dans le *Latium*, & qu'il a mis dans ſon *Latium antiquum*. L'abbé Nicaiſe le lui obtint du cardinal François Barberin, à qui il préſenta un mémorial à ce ſujet. * *Voyez* les deux lettres à M. Carrel, &c.

NICERON, (Jean-François) né à Paris l'an 1613. fit ſes études avec beaucoup de ſuccès, & entra dans l'ordre des Minimes, où il fit profeſſion en 1632. âgé de 19. ans. Son goût pour les mathématiques ſe déclara lorſqu'il faiſoit ſa philoſophie, & lorſqu'il eut fini ſa théologie, il s'y livra entiérement. Il ſe borna particuliérement à l'optique, & l'on voit dans pluſieurs maiſons où il a demeuré, ſur-tout dans celles de Paris, des morceaux excellens qui ſont des preuves de ſa grande habileté en ce genre. Il fit deux fois le voyage de Rome; & de retour en ſa patrie, on lui fit régenter la philoſophie, & enſuite il fut choiſi pour accompagner le pere François de la Noue, vicaire général de l'ordre, dans la viſite des couvens dudit ordre dans toute la France. On voit dans la vie de Deſcartes, écrite par M. Baillet, que ce grand philoſophe étoit en relation avec lui, qu'il le mettoit au nombre de ſes amis, & qu'il lui fit préſent en 1644. de ſon livre *des Principes*. Mais le ſeigneur qui diſpoſe des hommes comme il lui plaît, enleva du monde le pere Niceron, lorſqu'on attendoit de lui les plus grandes merveilles. Il tomba malade à Aix en Provence & y mourut le 22. de Septembre 1646. n'étant encore âgé que de trente trois ans. Monconis dit dans ſes voyages, qu'il ne put le voir que lorſqu'il étoit déjà à l'extrémité. Quoique le pere Niceron ſoit mort dans un âge ſi jeune, & qu'il air été tant de fois diſtrait de ſon étude principale pendant le cours eſpace de ſa vie, ce qu'il a donné au public a toûjours été fort eſtimé. Ces ouvrages ſont: 1. L'interprétation des chiffres, ou régle pour bien entendre & expliquer ſolidement toute ſorte de chiffres ſimples, tirée de l'italien du ſieur Antoine Maria Coſpi, ſeâ crétaire du grand duc de Toſcane; augmentée & accommodée particuliérement à l'uſage des langues françoiſe & eſpagnole, à Paris en 1641 *in-8°*. 2. La perſpective curieuſe, ou magie artificielle des effets merveilleux de l'optique par la viſion directe, de la catoptrique par la réflexion des miroirs plats, cylindriques & coniques, de la dioptrique par la réfraction des criſtaux, à Paris en 1638. *in-folio*. Ce n'eſt qu'un eſſai de l'ouvrage ſuivant. 3. *Thaumaturgus opticus, ſive admiranda opticæ, catoptricæ, & dioptricæ, pars prima de iis quæ fiétiant ad viſionem directam*, à Paris en 1646. *in-fol.* Il y avoit déja fix ans qu'il travailloit à cet ouvrage; mais ſes autres occupations l'avoient empêché de le finir, & ſa mort ne lui permit pas de faire les deux autres parties qu'il ſe promenoit de donner. 4. Lettre, dans le troiſiéme volume de Liceti, *De quæſtiis per epiſtolas*. Le pere Niceron a auſſi deſſiné & fait graver au mois d'Août 1636. un monument à l'honneur de Jacques d'Auzole la Peyre, avec ſon portrait en figure cylindrique. Le pere NICERON, Barnabite, fort connu dans la république des lettres, & ſur tout par ſes *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres* dans cette république, & par quelques traductions d'ouvrages anglois en françois, eſt de la même famille, & fait honneur à ce nom. * *Mémoires du tems. Vies de Deſcartes*, par M. Baillet. Niceron, *mémoires, &c. tome VII. & tome X. premiere partie.* René Thuillier, *diarium minimorum, &c.*

NICET, en latin, *Flavius Nicetius*, fut un des plus judicieux & des plus éloquens orateurs du V. ſiécle dans les Gaules. Le pere Sirmond, Jéſuite, croit qu'il étoit Lyonnois; & Savaron, dans ſes notes ſur ſaint Sidoine Apollinaire, prétend qu'il étoit d'Auvergne, ou au moins que ſa famille étoit de ce pays, où l'on voit encore un bourg appelé Nicet. Quoi qu'il en ſoit, Nicet ſortoit d'une famille de Sénateurs,

& il fut d'abord avocat, puis aſſeſſeur du préfet du prétoire. Sidoine, qui en parle avec beaucoup d'éloge, étoit encore fort jeune lorſque Nicet brilloit déja dans le public par ſon éloquence. Il n'étoit pas moins verſé dans la juriſprudence qu'habile dans l'art de bien parler, & il joignoit à ces talens une grande modeſtie & une pudeur admirable. Sidoine en fut aimé, & leur liaiſon fut ſi étroite, que jamais rien ne pût l'altérer. Le premier, quoique parvenu à l'épiſcopat, ſe faiſoit honneur d'être uni avec ce grand homme, & il avoue que ſon exemple & ſes conſeils l'animoient beaucoup au travail. Nicet paſſoit en effet pour tenir le premier rang entre les gens de lettres de ſon ſiécle. A la cérémonie du conſulat d'Aſtere, qui paroit s'être faite à Lyon l'an 449. tous les avocats jetterent les yeux ſur lui, qui étoit préſent, pour haranguer au jour marqué, & il répondit à leur attente en parlant avec ſon éloquence ordinaire, & en joignant la gravité à l'action, la force du raiſonnement à l'élegance du diſcours, & à toutes ces qualités un ordre & un arrangement qui ſurpalloient tout le reſte. En d'autres rencontres, il ne ſe fit pas moins admirer au ſujet de la loi de la preſcription de trente ans, qui apportoit de grands retardemens dans la preſcription des affaires. Avant que cette loi fût connue dans les Gaules, Nicet en avoit développé tous les principes & toutes les conſequences, ce qui lui attira de grands éloges. Son eloquence & ſon ſçavoir l'avoient fait regarder comme un des premiers magiſtrats de ſon tems, & un preſet des Gaules, qui fut enſuite conſul, ne faiſoit rien que par ſon conſeil. Saint Sidoine, deja cité, aſſure en effet qu'il ne reconnoiſſoit rien dans Flavius Nicetius, qui ne fût digne de ſon admiration, & qu'il n'eût ſouhaité de poſſeder lui-même. C'étoit en l'an 477. que Sidoine louoit ainſi Nicet, & il en parle comme d'un homme qui vivoit encore. * Sidonii Apollinaris *epiſtola, lib. 8.* &c. Savaron & Sirmond, notes ſur les lettres de ſaint Sidoine Apollinaire. Tillemont, *hiſtoire eccléſiaſtique, tome IV. Hiſtoire littéraire de la France*, par DD. Rivet & Colombe, Benedictins de la congrégation de ſaint Maur, *tome 2. pag. 500. & ſuiv.* &c.

NICET, (ſaint) évêque de Trèves, *dont on a parlé trop ſuperficiellement dans le Moreri, ſous le nom de* NICETIUS, vivoit dans le VI. ſiécle de l'égliſe, & fut l'un des plus grands évêques de ſon tems. Après qu'il eut été inſtruit dans les lettres, ſes parens le mirent ſous la conduite d'un abbé d'un monaſtere inconnu juſqu'ici. On croit qu'il étoit ſitué dans les états du roi Thierri, ſur les frontieres de France & d'Italie, mais non dans le diocèſe ou dans la ville de Limoges, comme le dit l'auteur de *l'hiſtoire de Trèves*, publiée par dom Luc d'Acheri, dans ſon Spicilége, tome XII. de l'édition *in-4°.* Nicet fit à cette école de ſi grands progrès dans la vertu, qu'après la mort de l'abbé il fut élu pour remplir ſa place. Le roi Thierri, plein de vénération pour lui, écoutoit volontiers les avis qu'il lui donnoit, & il le fit élire évêque de Trèves, du conſentement du peuple, l'an 527. Theodebert fils & ſucceſſeur de Thierri, & Clotaire I. reſſentirent plus d'une fois les effets de ſon zele. Nicet leur parloit avec cette liberté apoſtolique ſi deſirable dans un évêque. Le dernier s'en offenſa cependant & l'exila : mais Nicet fut rappellé peu après par Sigebert, ſucceſſeur & fils de Clotaire. Le ſaint prélat rendu à ſon égliſe, continua de la gouverner avec un zéle qu'il étendit même ſur tous les beſoins de l'égliſe des Gaules. En 535. il aſſiſta au premier concile de Clermont, & au deuxiéme en 549. Il ſe trouva la même année au cinquiéme concile d'Orléans, & en 551. au deuxiéme concile de Paris, dans l'affaire de Saffarac évêque de cette ville. Vers le même tems, & avant l'an 555. il en aſſembla un dans la ville de Toul, au ſujet des mauvais traitemens qu'il avoit reçus de quelques françois inceſtueux qu'il avoit été obligé d'excommunier. Les actes de ce concile ne ſont pas venus juſqu'à nous. Touché du ravage que faiſoit l'Arianiſme parmi les Lombards, il écrivit à Clodoſinde, princeſſe Catholique, femme d'Alboin, roi de la nation, pour l'engager à retirer de l'hereſie le prince ſon mari ; & ayant appris que l'empereur Juſtinien s'étoit laiſſé ſéduire par les ſectateurs de l'Eutychianiſme, il écrivit auſſi à ce prince pour tâcher de le détromper de ſon erreur. Ces deux lettres ſe trouvent dans le recueil des conciles, & dans les collections de Freher & de du Cheſne ſur l'hiſtoire de France. Le pere Sirmont met vers l'an 563. celle qui eſt adreſſée à l'empereur Juſtinien, & vers 565. celle à Clodoſinde. Mais il y a apparence que celle-ci a précedé l'autre, & qu'il faut mettre en 561. ou 562. celle à Clodoſinde, & vers 565. celle à Juſtinien, qui fut envoyée par le prêtre Lactance, qui étoit venu d'Orient dans les Gaules viſiter les lieux de dévotion. Outre ces deux lettres dont celle à Clodoſinde ſe trouve encore dans l'appendice des œuvres de ſaint Grégoire de Tours, on a encore deux petits traités aſcétiques de ſaint Nicet, que dom Luc d'Acheri a publié dans le tome troiſiéme de ſon Spicilége en 1659. Ils ſont écrits en latin ; l'un eſt intitulé, *des veilles des ſerviteurs de Dieu* : l'autre *des avantages de la pſalmodie*. Ils ſe trouvent dans quelques manuſcrits ſous le nom de Nicetas, évêque des Daces ; mais celui de l'abbaye de ſaint Germain des Prés, d'où le pere d'Acheri les a tirés, les attribue à l'évêque Nicet, & l'éditeur prouve que c'eſt l'évêque de Trèves. Il paroit que l'auteur les compoſa lorſqu'il n'étoit encore qu'abbé : preſque tout ce qu'il y dit ne convient gueres qu'à des moines. Le ſtyle en eſt fort ſimple, mais clair, net, uniforme, mais la diction en eſt aſſez pure pour le tems où écrivoit l'auteur, & l'on trouve beaucoup de juſteſſe dans les penſées. Il ſeroit à ſouhaiter que ces deux traités fuſſent plus profonds. S. Nicet mourut vers l'an 566. & fut inhumé dans l'égliſe de ſaint Maximin un de ſes prédeceſſeurs, où ſon tombeau devint célébre par les miracles que Dieu y opera. Florien abbé de Roman-Moutier en fait de grands éloges dans deux lettres qu'il lui adreſſa. Il eut pour ſucceſſeur dans le ſiége de Trèves ſaint Magneric, qui avoit été ſon diſciple. Fortunat de Poitiers donne à ſaint Nicet une place honorable entre les grands évêques de ſon tems, qu'il celébre dans ſes poéſies. Un martyrologe manuſcrit, ancien de plus de 600. ans, attribué auſſi à ſaint Nicet le célébre ainſi que *Te Deum laudamus*. Mais il eſt plus ancien que ce prelat, puiſqu'il ſe chantoit dans l'égliſe avant que ſaint Benoit écrivit ſa régle. * Gregot. Turon. *in vitis patrum, c. 17. Spicileg. tom 3. & 12.* Mabillon, *actes des ſaints de l'ordre de ſaint Benoit. tom. 1.* Bulteau, *hiſtoire monaſtique d'occident*, &c. *Hiſtoire littéraire de la France, tome 3.* &c.

NICOLAI, famille illuſtre & ancienne dans la robe, &c. *Ajoutez ce qui ſuit à la généalogie de cette famille, rapportée dans ce dictionnaire édition de 1725.*

VI. NICOLAS Nicolaï, premier préſident de la chambre des comtes, &c. *Nicolas*, marquis de Preſle, & d'Ivor, &c. laiſſa d. *Marie* Brion pour fille unique *Marie-Charlotte Eliſabeth* Nicolaï, mariée le 29. d'Octobre 1721. avec *Jules-Malo* de Coëtquen, comte de Combourg, &c. *Ajoutez auſſi à l'édition de 1732.* que *Marie-Charlotte-Eliſabeth* Nicolaï, veuve de *Jules-Malo* de Coëtquen, comte de Combourg, meſtre de camp de cavalerie, & gouverneur des ville & château de ſaint Malo, le 15. de Janvier 1727. ſe remaria le 3. de Mars 1732. avec *Louis* de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ſes armées, & ci-devant premier gentilhomme de ſa chambre, veuf de *Marie-Henriette* de Beauvilier. *Auguſtine* de Coëtquen de Combourg, ſa fille unique, a été mariée à l'âge de douze ans le premier de Mars 1731. avec le duc de Rochechouart, ſon beau-fils. *voyez* ROCHECHOUART *dans le ſupplément.*

VII. JEAN-AIMAR Nicolaï, marquis de Gouſſainville, ſeigneur d'Ivor, &c. *Ajoutez auſſi dans l'édition de 1732.* que *Françoiſe-Eliſabeth* de Lamoignon ſa ſeconde femme, mourut après une longue maladie le 27. d'Avril 1733. dans la cinquante-cinquiéme année de ſon âge. Il a eu d'elle *Marie-Eliſabeth* Nicolaï, née le 28. de Janvier 1707. mariée le 23. de Février 1723. avec *Louis-Charles* de la Chaſtre, comte de Nançay, ſeigneur de Malicorne, appellé *le marquis de la Chaſtre*, colonel du régiment de Beaun, gouverneur du fort de Pecquais en Languedoc, fait brigadier des armées du roi le 20. de Février 1734. & tué le 29. de Juin ſuivant à la bataille de Parme. La ſeconde de ſes filles ſe nommoit *Françoiſe-Chriſtine* Nicolaï, née le 15. de Février 1708. mariée le 9. de Juillet 1725. avec *Michel* de Forbin, marquis de Janſon, baron de Villelaure, ſeigneur de Manne, meſtre de camp du régiment de cavalerie de Bretagne, gouverneur

Digitized by Google

des iſle & citadelle, château, & forts d'Antibes, Graſſe, & leurs dépendanees, & brigadier des armées du roi de la promotion du 20. de Février 1734. AYMAR-JEAN (non *Armand-Jean*, comme on lit dans l'édition de 1725.) Nicolaï, qui ſuit; *Chriſtine-Louiſe* Nicolaï, née le 8. Mai 1711. morte jeune; & *Antoine-Chrétien* Nicolaï, chevalier de l'ordre de ſaint Jean de Jéruſalem, né le 12. de Novembre 1712. & fait meſtre de camp d'un régiment de dragons au lieu de ſon frere aîné par commiſſion du 2. de Juillet 1731.

VIII. AYMAR-JEAN Nicolaï, marquis de Gouſſainville, né le 10. d'Avril 1709. fut fait meſtre de camp d'un régiment de dragons par commiſſion du 15. d'Août 1727. mais après la mort de ſon frere aîné, on lui fit quitter le ſervice, & il fut reçû d'abord conſeiller au parlement de Paris, & commiſſaire aux requêtes du palais le 3. d'Août 1731. & enſuite premier préſident de la chambre des comptes en ſurvivance le 18. de Decembre de la même année. Il fut inſtallé dans cette charge par l'entiere démiſſion de ſon pere le 1734. Il a été marié le 16. de Mars 1733. avec *Magdelene-Charlotte-Guillemine-Leontine* de Vintimille du Luc, née le 14. de Mars 1715. fille de *Gaſpard-Magdelon-Hubert* de Vintimille des comtes de Marſeille, marquis du Luc, & de la Marthe, chevalier de l'ordre militaire de ſaint Louis, meſtre de camp d'un régiment de cavalerie, brigadier, puis maréchal de camp des armées du roi, du 20. de Février 1734. & gouverneur des iſles de Porquerolles, & Lingoutier, & de *Marie-Charlotte* de Refuge. Il a eu d'elle *Aymar-Charles* Nicolaï, né le 9 de Septembre 1734.

VIII. JEAN-BAPTISTE, *iſeu.* ANTOINE-NICOLAS Nicolaï, marquis de Gouſſainville, &c. né le 10. Octobre 1692. &c. eſt mort un village d'Auteuil près de Paris, après une longue maladie le 15. (non le 16. *comme il eſt dit dans l'édition de 1732.*) de Juin 1731. âgé de 39. ans, ſans avoir été marié. Il fut inhumé dans le chœur de l'égliſe d'Auteuil, où l'on voit ſon épitaphe qui ne contient que ſes qualités.

NICOLAÏ, (Laurent) Jeſuite, &c. *Ajoûtez à ſon article pour l'édition de ce dictionnaire 1725. qu'*il mourut à Vilna, dans la Lithuanie le 5. de Mai 1612. âgé de quatre-vingt-quatre ans.

NICOLAI, (Jean) Dominicain, *dont on n'a preſque rien dit dans le Morері*, s'eſt fait connoître dans le XVII. ſiecle par ſes ouvrages. Il n'étoit pas né à Verdun, *comme on le dit dans le Morері*, mais à Monza, village du diocèſe de Verdun près de Stenay, l'an 1594. Il entra à l'âge de 12. ans dans l'ordre de ſaint Dominique, où il fit profeſſion en 1612. On l'envoya enſuite à Paris, où il reçut le bonnet de docteur en théologie le 15. de Juillet 1632. Son érudition le fit retenir dans cette ville où il a régenté pendant vingt ans la theologie dans la maiſon de ſon ordre ſituée rue ſaint Jacques, dont il fut élu prieur en 1661. & il y mourut le 7. de Mai 1673. âgé de ſoixante-dix-huit ans. Il fut enterré le neuf. Il a paſſé une partie de ſa vie à travailler ſur le texte de ſaint Thomas, & à combattre les nouvelles opinions. En quoi il ne pouvoit manquer de s'attirer quelques critiques, ſur tout s'étant déclaré en Sorbonne contre M. Arnauld, à la condamnation duquel il eut beaucoup de part. Ses ouvrages ſont: 1. *Gallia dignitas adverſus propoſterum Catalanæ aſſertorem vindicata*, &c. à Paris en 1644. *in-4°.* Cet ouvrage eſt contre celui du pere Meſplede, ſon confrere, qui dans ſa *Catalana Gallica vindicata*, imprimée à Paris en 1643. avoit rejetté la tranſaction qu'on prétend avoir été faite au ſujet de la Catalogne entre ſaint Louis, roi de France, & Jacques roi d'Aragon. 2. *Ludovici juſti XIII. numcupati, Galliæ & Navarræ regis triumphalia monumenta*, &c. ouvrage rempli d'emblêmes, de figures, de vers latins & françois, &c. à Paris en 1649. *in folio.* Cet ouvrage valut au pere Nicolaï une penſion de 600. livres de la part de la cour, qui le lui avoit fait entreprendre. 3. La théologie latine de Rainier de Piſe de l'ordre des Freres Prêcheurs, &c. avec des corrections & des ſupplémens, à Lyon en 1655. *in-fol.* 3. vol. & au même lieu en 1670. auſſi en 3. volumes *in-fol.* avec de nouvelles corrections & additions, qui ne ſont pas plus recherchez cet ouvrage qui eſt preſque oublié. 4. *Judicium ſeu cenſorium ſuf. fragium de propoſitione Antonii Arnaldi Sorbonici doctoris & ſocii ad queſtionem juris pertinente, pronunciatum in comitiis theologicæ facultatis*, &c. à Paris en 1656. *in-4°.* C'eſt le jugement de la faculté de théologie de Paris, contre la propoſition de M. Arnauld, *Deſunt gratiæ Petro*, &c. Le pere Nicolaï prétendoit que cette cenſure n'avoit pas été aſſez raiſonnée, & il prouve dans cet ouvrage qu'elle a été juſtement prononcée. Il a donné auſſi cet écrit en françois ſous le titre de *Avis déliberatif*, &c. à Paris en 1656. M. Arnauld a tâché de répondre à cette cenſure dans pluſieurs écrits, & s'eſt efforcé de juſtifier la propoſition condamnée dans pluſieurs écrits, en particulier dans ſa *Diſſertatio quadripartita*, &c. à laquelle M. Nicole a eu part, & dans les *Pinduces famoſi Thomæ circa gratiam ſufficientem adverſarii Joannem Nicolai*, &c. qui eſt encore un ouvrage de MM. Arnauld & Nicole. On veut prouver dans cet écrit, comme M. Nicole le remarque dans la deuxiéme note ſur la premiere lettre au provincial, que le pere Nicolaï n'étoit rien moins que Thomiſte, & qu'il avoit entierement abandonné la doctrine de ſon ordre. 5. Le pere Niceron, dans le tome XIV. de ſes mémoires, met au nombre des ouvrages du pere Nicolaï, *les theſes Molinoiſtiques effacées par des notes Thomiſtiques*, en latin: c'eſt tout le contraire. Les theſes ſont à la vérité du pere Nicolaï, qui les fit ſoûtenir au mois de Janvier 1656. par François Mahé, religieux du même ordre; mais elles ſont ſeulement intitulées, *theſes ſur la grace.* L'ouvrage quia pour titre: *Molinoiſtica theſes Thomiſticis notis expunctæ*, & qui parut la même année, eſt compoſé de deux parties: ſçavoir, des theſes du pere Nicolaï, & de la réfutation de ces theſes par des notes conformes aux ſentimens de ſaint Thomas, leſquelles notes, beaucoup plus amples que les poſitions des theſes, ſont de M. Nicole. On a réimprimé cet ouvrage dans le recueil intitulé, *cauſa Arnaldina*, & l'on trouve à la fin un court écrit du même M. Nicole contre le *judicium cenſorium* du pere Nicolaï: cet écrit eſt intitulé. Eſſai de calomnies du pere Nicolaï, (*Specimen Joannis Nicolai calumniarum ſpecimen ex libello cui titulus, Cenſorium ſuffragium*, &c.) Sans cette remarque, on met le pere Nicolaï en contradiction avec lui-même dans le même ouvrage. 6. *Sancti Thomæ Aquinatis expoſitio continua ſuper quatuor Evangeliſtas*, &c. à Paris en 1657. *in-fol.* à Lyon en 1670. *in fol.* 7. *S. Thomæ Aquinatis practicarſiſſima commentaria in 4. libros ſententiarum Petri Lombardi*, &c. avec des notes, à Paris en 1659. *in-fol.* en 4. tomes. 8. *S. Thomæ Aquinatis commentarius poſterior ſuper libros ſententiarum*, &c. à Paris en 1660. *in-fol.* Le pere Nicolaï tâche de prouver dans la préface, que cet ouvrage eſt de ſaint Thomas, mais les peres Quétif & Echard, dans la bibliothéque des auteurs de leur ordre, prétendent qu'il eſt du cardinal *Annibal de Annibaldis*, Dominicain. 9. *S. Thomæ Aquinatis quodlibetales queſtiones*, &c. à Paris en 1660. *in-fol.* Cette édition eſt fort peu correcte. 10. *Feſtivus fratrum Prædicatorum S. Jacobi pro natali regio plauſus*, &c. à Paris, 1661. *in-4°.* C'eſt un poëme latin. 11. *Summa theologica S. Thomæ Aquinatis accuratius recognita*, &c. avec des notes, à Paris en 1663. *in-fol.* & à Lyon en 1685. *in-fol.* Cette derniere édition eſt bien exécutée pour l'impreſſion. 12. *De jejunio Chriſtiano & Chriſtiana abſtinentia vero ac legitimo ritu &c. diſſertatio*, à Paris en 1667. *in-12.* La diſette des vivres cauſée par le ſiége de la ville de Paris en 1649. ayant obligé l'archevêque de cette ville de permettre pendant le carême l'uſage de la viande le lundi, le mardi, & le jeudi de chaque ſemaine, on agita ſi l'on étoit auſſi diſpenſé du jeûne ces jours-là. M. de Launoi fut pour la négative, & le pere Nicolaï ſoûtint le contraire, mais cependant ſans décider clairement la queſtion. 13. Une diſſertation latine ſur le concile plénier dont S. Auguſtin allégue le jugement touchant le concile des hérétiques, *in-12.* à Paris en 1667. il veut que ce ſoit le concile de Nicée, non celui d'Arles comme M. de Launoi avoit tâché de le prouver. En 1668. il donna une ſeconde diſſertation ſur le même ſujet, auſſi en latin, & encore contre M. de Launoi. 14. *De baptiſmi antiquo uſu ab Eccleſia ſuſtento*, &c. en deux diſſertations, à Paris en 1667. *in-12.* Il prétend dans la premiere contre M. de Launoi, que l'uſage de l'Egliſe Romaine de n'adminiſtrer autrefois le baptême qu'à Pâques & à la Pentecôte, hors les cas de néceſſité, étoit généralement obſervé dans toutes les égliſes; & dans la ſeconde, que l'Egliſe n'a jamais contraint les Juifs & les Infidéles à recevoir

Digitized by Google

le baptême. Il avoit fait prélnder ces diſſertations par un avertiſſement latin, où il fait auſſi ſon apologie, & cet écrit qui parut en 1658. *in-12.* à Paris, n'eſt, dit le pere Nicéron, plein que de perſonnalités qui n'intereſſent en rien le public, & de ces injures qui ne ſont propres qu'à bleſſer la charité, &c. 15. *In catenam auream ſancti Thomæ ac P. Nicolai, editionem novam apologetica præfatio*, à Paris en 1668. contre le pere Combefis, avec un *appendix* contre le pere Bernard Guyard, Jacobin. Le pere Combefis ayant repouſſé l'attaque, le pere Nicolaï répliqua par un nouvel écrit latin, qui parut à Lyon en 1669. Dès 1644. il avoit publié contre le pere Louis Meſplede du même ordre, par le commandement de ſes ſupérieurs, un autre écrit latin pour prouver contre un écrit de ce pere, que l'ordre des Freres Prêcheurs n'avoit pas beſoin de renouvellement. Etant à Rome en 1628. il récita un diſcours latin ſur la priſe de la Rochelle par Louis XIII. Il a fait auſſi l'office de Pie V. & des diſcours françois, pour demander au roi & à la reine ſa mere, régente du royaume, que le droit de ſuffrage dans les aſſemblées de la faculté de théologie ne fût pas reſtraint par rapport aux réguliers, à un certain nombre de perſonnes pour chaque ordre, & il les a récités dans les aſſemblées tenues par les députés de ces ordres pour délibérer ſur ces matieres. Dans la bibliothéque des écrivains de l'ordre de ſaint Dominique, on lui attribue un traité *De ritu antiquo & hodierno baſchanalium*, que Gronovius a donné en effet ſous le nom de ce pere, dans le tome 7. de ſes antiquités grecques. Ce traité avoit déja paru à Helmſtadt en 1679. mais on le croit de Jean Nicolaï, qui a été long-tems profeſſeur à Tubingen, & de qui l'on a pluſieurs autres diſſertations de même genre. * *Voyez* les ouvrages cités dans cet article.

NICOLAS AUX BOIS, (ſaint) célebre abbaye de l'ordre de ſaint Benoît, de la congrégation de ſaint Maur, eſt ſituée à trois lieues de Laon dans une affreuſe ſolitude. Elle doit ſon origine à deux hermites, & reconnoît pour fondateur Philippe premier roi de France. Il paroît par les maſures qui y reſtent, qu'elle étoit autrefois plus conſidérable qu'elle n'eſt aujourd'hui. On y montre une grande ſalle, dans laquelle on prétend qu'il s'eſt tenu un concile du tems de ſaint Bernard, dont on a des lettres écrites à l'abbé de ſaint Nicolas. On y voit auſſi des priſons royales. Les peuples révérent dans ce monaſtere Bernard Arquet, qui étant grand vicaire de l'évêque de Baſas, abbé commendataire de ce monaſtere, quitta volontairement ſon emploi, & toutes les commodités de la vie, pour ſe charger d'une cure de campagne abandonnée. Il y donna toute ſon attention. Il eut beſoin d'une grande patience que Dieu lui accorda. Il n'épargna ni peines, ni travaux; il prêcha de parole & d'exemple, & s'y acquit une ſi grande réputation, qu'étant mort en odeur de ſainteté en 1661. les peuples n'ont ceſſé depuis de venir offrir leurs priéres à Dieu ſur ſon tombeau, & croient obtenir des graces du ciel par ſon interceſſion. * *Mém. du tems. Voyage literaire* de dom Martenne & de dom Durand, Bénédictins de la congrégation de ſaint Maur, *in-4°. tome 2. page 49.*

NICOLAS, (Saint) évêque de Myre. *On en a parlé dans le dictionnaire, mais il eſt bon de faire quelques reflexions ſur ce qu'on y a dit qu'*il n'y a aucun auteur, ni aucun monument qui prouve qu'il ait aſſiſté au concile de Nicée. Il eſt vrai que MM. de Tillemont & Baillet, & d'autres célebres écrivains ont relegué ce ſaint au nombre des Saints inconnus, & qu'ils ont traité de fable tout ce que Metaphraſte en a écrit. Ils ont nié entr'autres qu'il ait vécu ſous Conſtantin, & qu'il ait aſſiſté au concile de Nicée. Cependant Euſtratius, prêtre de la grande égliſe de Conſtantinople, qui vivoit au milieu du VI. ſiécle, peu après le V. concile général, rapporte dans un de ſes ouvrages que nous avons encore à la fin du traité de Leon Allatius *de utriuſque eccleſiæ, &c. de purgatorio, confeſſione*, & dans le pere Combefis, *Bibl. concionat.* au douziéme jour de Novembre, il rapporte, dis-je, un extrait d'une vie de ſaint Nicolas écrite au plûtard dans le V. ſiécle, qui fait voir que ce ſaint évêque de Myre vivoit au tems du grand Conſtantin. Le fait dont il s'agit dans cet extrait eſt ce qui arriva aux trois tribuns que l'empereur tenoit en priſon ſur de fauſſes accuſations. Un nommé Nepotien invoqua ſaint Nicolas, quoiqu'abſent, pour la délivrance de ces trois innocens, & le Saint s'apparut en effet pendant la nuit à Conſtantin, & le menaça d'une guerre fâcheuſe dans la Dalmatie, s'il ne mettoit les trois priſonniers en liberté. Quand cette apparition ſeroit fauſſe, il en réſulte toûjours qu'au V. ſiécle on étoit convaincu que ſaint Nicolas vivoit au tems de Conſtantin; or au V. ſiécle les tems n'étoient pas ſi éloignés qu'on ne pût pas en être informé. Mais ſi ſaint Nicolas a vécu ſous Conſtantin, il n'eſt pas difficile d'en conclure qu'il a aſſiſté au concile de Nicée. Ce qui a fait dire le contraire, c'eſt que le nom de ce prélat ne ſe trouve pas dans les différentes éditions du catalogue latin que nous avons des peres de ce concile. Mais ce catalogue eſt très-imparfait, puiſque de 318. évêques qui compoſoient cette ſainte aſſemblée, on n'y en trouve gueres que 200. Jean Selden a publié dans ſes notes ſur un ouvrage d'Eutychius d'Alexandrie de l'origine de ſon égliſe, un autre catalogue arabe, où on lit parmi les prélats qui ont aſſiſté au concile de Nicée, *Nicolaus et Mirdan*, ce qui certainement reſſemble aſſez à *Nicolaus Myreum*, ou *Myrorum*. Voilà donc quelques auteurs & quelques monumens qui placent ſaint Nicolas de Myre ſous Conſtantin, & entre les prélats qui ont aſſiſté au concile de Nicée. * *Diſſertation ſur ſaint Nicolas de Myre*, par le pere le Quien, Dominicain, dans le ſixiéme volume, premiere partie des *Mémoires de litterature & d'hiſtoire*, chez Simart, *page 106.*

NICOLAS, évêque de Butrinto, ou Botronto, dans l'Albanie, étoit de l'ordre des Freres Prêcheurs, & eut un grand crédit auprès de l'empereur Henri VII. Ce prince ſe ſervit utilement des conſeils & de la prudence de Nicolas dans les troubles & les factions inteſtines qui déchiroient alors toute l'Italie. Ce prélat fut envoyé par Henri vers le pape Clement V. pour aviſer des moyens de remedier à ces maux. Il n'étoit point encore de retour lorſqu'il apprit la mort prompte de l'empereur, arrivée le 24. d'Août 1313. Par reconnoiſſance des bienfaits qu'il en avoit reçûs, & de l'eſtime que ce prince lui avoit témoignée, il écrivit ſur la fin de la même année une relation fort ample du voyage de Henri en Italie depuis l'an 1310. juſqu'en 1313. & l'adreſſa au pape Clement V. qui mourut l'année ſuivante au mois d'Avril. Cette relation qui eſt écrite en latin, eſt curieuſe, & très-utile pour l'hiſtoire de ce tems-là. M. Baluze l'a fait imprimer le premier à la fin du ſecond volume de ſes vies des papes d'Avignon, & M. L. A. Muratori l'a donné, après ce ſçavant, dans le tome IX. de ſon grand recueil des écrivains de l'hiſtoire d'Italie, à Milan en 1726. On croit que Nicolas étoit Allemand.

NICOLAS DE CUSA, dit auſſi *Cuſanus*, cardinal, &c. *Son article eſt ſi défectueux dans le Moreri, que nous croyons devoir en donner ici un nouveau.* Nicolas naquit l'an 1401. & fut appellé *Cuſa*, du nom d'un village, ſa patrie, ſitué ſur la Moſelle dans le diocèſe de Tréves. Son pere qui étoit pêcheur, ou batelier, ſe nommoit *Jean* Crebs, & ſa mere *Catherine* Roëmers. Echapé, dit-on, de la maiſon de ſon pere, où il étoit maltraité, le comte de Manderſcheidt le prit chez lui, & peu après l'envoya à Deventer pour le faire étudier. Il y fut inſtruit par quelques chanoines réguliers dont le couvent étoit voiſin de la ville, & y avança d'un pas égal dans les ſciences & dans la vertu. Il viſita enſuite les plus fameuſes univerſités de l'Allemagne, commençant par celle de Deventer même, paſſa en Italie, & prit à Padoue, âgé de vingt-trois ans, le bonnet de docteur en droit canon. Outre la langue latine, qu'il entendoit aſſez bien pour ſon tems, il apprit encore le grec & l'hebreu. Il s'éleva par la force de ſon génie au-deſſus de la philoſophie qui regnoit de ſon tems, & reſſuſcita en quelque ſorte les mathématiques qui ſembloient enſevelies dans l'oubli le plus profond. Il parvint à une connoiſſance fort étendue de l'hiſtoire eccléſiaſtique, & poſſedoit l'Ecriture mieux qu'aucun de ſes contemporains. Un ancien abregé de ſa vie écrit en françois, dit expreſſément que ſes études finies, il entra chez les chanoines réguliers de ſaint Auguſtin dans le monaſtere de Tartemberg. Lui-même dans ſon livre *de ſtatuone Dei*, adreſſé à un religieux de ce monaſtere, appelle celui-ci ſon confrere, & lui parle ainſi: » Perſonne ne peut nier que nous autres chanoines ne ſoyons religieux, & il ajoûte; Si nous ſommes en » certaines choſes moins gênés que d'autres, la regle que nous

Digitized by Google

» suivons donne cependant la forme de religion à notre » institut, & c'eſt pour cela que nous ne pouvons faire ni » donation, ni teſtament, ni aucun acte de proprieté, bien » que nous ayons l'adminiſtration des revenus de nos béné- » fices. » Il parle encore de la même maniere à la fin d'un ſermon qui ſe trouve au livre VI. *des exercices*. Mais on ne trouve nulle part aucune preuve, aucune raiſon qui puiſſent faire croire qu'il ait été Dominicain, comme Antoine de Sienne, Alfonſe Fernandez, & quelques autres l'ont dit. Les bénéfices qu'il a poſſedés montrent auſſi la fauſſeté de cette opinion. En effet il fut d'abord doyen, non pas de ſaint Florent à Conſtance, *comme on le dit dans le Moreri*, mais de ſaint Florin à Coblentz. Il fut enſuite archidiacre de Liege, & il étoit revêtu de cette dignité lorſqu'il aſſiſta au concile de Bâle en 1431. Cuſa entra d'abord dans les ſentimens de ceux des membres du concile qui furent oppoſés au pape Eugene, il leur adreſſa même un ouvrage *ſur l'union que doit regner entre les Catholiques*. Il employa la connoiſſance qu'il avoit des mathématiques à former un projet de réformation du calendrier, & préſenta ce traité au concile : il montroit la néceſſité de corriger celui qui étoit en uſage, & propoſoit la maniere d'en dreſſer un plus parfait. Mais les grandes affaires qui s'agitoient à Bâle, & la diviſion qui regnoit entre le concile & le pape, empêcherent qu'on n'eût à ſon projet toute l'attention qu'il méritoit. Il fut au reſte dans ce concile un des plus grands défenſeurs de l'autorité du concile, même ſur le pape. Il s'attacha cependant dans la ſuite à Eugene, qui l'envoya en Grece avec l'archevêque de Tarentaiſe pour la réunion des deux égliſes, & en conſéquence de ſa négociation, Jean, empereur de Conſtantinople, ſon frere Demetrius, le patriarche, & ſoixante-dix évêques ſe rendirent en Italie pour traiter de cette réunion. Ce ſuccès porta le pape à députer de nouveau Cuſa à une aſſemblée que les princes d'Allemagne, les ambaſſadeurs du roi de France, & ceux d'Eſpagne tenoient à Nuremberg, & où il fut décidé que tous ces princes garderoient la neutralité. Il ſe trouva auſſi à l'aſſemblée de Francfort ſur le même ſujet, & à pluſieurs autres colloques. Il alla même juſqu'à la cour de France, & dans cette longue diviſion il écrivit ſouvent aux princes & à leurs ambaſſadeurs. Dans l'intervalle de ces différentes aſſemblées tenues en Allemagne, Cuſa toûjours revêtu de la qualité de légat, travailla avec ſuccès à rétablir la diſcipline monaſtique dans pluſieurs maiſons religieuſes. Il faiſoit aux moines des diſcours édifians ſur les devoirs de leur vocation, & compoſa pour la même fin quelques traités de ſpiritualité. Après la mort du pape Eugene, Cuſa ſe retira dans ſon archidiaconé de Liege, où il fit un commentaire ſur le commencement de la Geneſe. L'an 1448. le pape Nicolas V. grand amateur des gens de lettres, le fit cardinal, prêtre du titre de ſaint Pierre aux liens; & lui ayant envoyé une traduction d'Euclide qu'il avoit fait faire ſur le grec, Cuſa lui adreſſa un livre de géometrie dans lequel il ſe propoſoit de chercher la quadrature du cercle, qui eſt encore à trouver. L'évêché de Brixen, dans le Tirol, étant venu à vaequer, le chapitre choiſit Leonard Corſmer, chancelier de Sigiſmond, archiduc d'Autriche, comte de Tirol; mais comme il ſe trouva quelque irrégularité dans l'élection, le pape crut être en droit de donner ce ſiége à Cuſa, qui y fut maintenu malgré les chanoines, & Sigiſmond même qui en prit la défenſe. Mais ce ne fut pas alors, *comme on l'a dit dans le Moreri*, que ce prince fit empriſonner le nouvel évêque. Cuſa aſſiſta aux cérémonies de l'ouverture du Jubilé à Rome en 1450. & le pape l'envoya légat *à latere* vers les princes d'Allemagne pour les porter à faire la paix entre eux, & à tourner leurs armes contre Mahomet II. qui menaçoit la Chrétienté. Il fut auſſi chargé de faire publier en ce païs les indulgences du jubilé, & de travailler à réformer les abus parmi les ſimples fidéles & les religieux. Cuſa ſe comporta dans ſa légation avec toute la piété poſſible. Rien n'étoit plus ſimple que ſa marche. Il étoit monté ſur une mule; ſon domeſtique étoit très-peu nombreux, mais il avoit avec lui des perſonnes d'une capacité & d'une vertu diſtinguées, entr'autres Denys le Chartreux, ſi connu par ſa piété & par ſes écrits. On ſortoit en foule pour recevoir le légat; les princes & les prélats alloient au-devant de lui par honneur, & Cuſa n'en étoit ni moins modeſte, ni moins humble. Il défendit aux confeſſeurs de recevoir ſous aucun prétexte de l'argent de ceux qu'ils confeſſeroient pour le jubilé, & aux pénitens de leur rien donner, & déclara nulle la confeſſion de ceux qui déſobéiroient à cet ordre. Il ne voulut pas non plus que l'on taxât perſonne pour la guerre que l'on méditoit contre les Infidéles, & ſe contenta d'exhorter chacun à y contribuer ſelon ſes moyens & ſa dévotion. Lui-même refuſa de prendre les frais de ſa légation ſur les ſommes qui furent recueillies, refuſa tous les préſens qui lui furent offerts, & voulut que tous ceux de ſa ſuite l'imitaſſent dans ce rare déſintéreſſement. Dans les monaſteres où il deſcendoit, il prêchoit, il aſſiſtoit aux offices & autres exercices de la communauté, & faiſoit de ſages decrets pour le rétabliſſement de la diſcipline. Ayant appris à la diete de Ratiſbonne qu'il y avoit quelque eſpérance de ramener les Bohémiens à l'Egliſe, il en avertit le pape qui le chargea en 1442. de travailler à cette affaire. Mais les Bohémiens ne voulurent jamais permettre qu'il vînt chez eux, & il fut obligé de négocier cette réunion par lettres, ce qui ne produiſit pas un grand effet par la mauvaiſe volonté de ces peuples. Ce fut auſſi en 1442. qu'il compoſa la *Conjecture ſur les derniers jours*, où il met la défaite de l'Ante-Chriſt & la glorieuſe réſurrection de l'Egliſe dans le XVIII. ſiécle, & avant l'année 1734. ſelon un calcul arbitraire qu'il s'étoit imaginé. Cet écrit dont on a parlé beaucoup depuis quelques années a été pluſieurs fois traduit en françois. En 1700. on en donna une nouvelle traduction avec le texte latin & des remarques, à Amſterdam *in-12.* avec quelques autres pieces, & cet écrit a encore été traduit de nouveau depuis quelques années *in-4°.* & *in-12.* C'eſt une pure viſion que cet écrit, & une prophétie d'imagination que le tems a réfutée, & on ne comprend pas comment le cardinal de Cuſa a pû être l'auteur d'une pareille production, où il ſe trouve des choſes contraires aux principes catholiques qu'il avoit ſi bien établis ailleurs. En viſitant le diocèſe de Tréves, Cuſa donna dans ſa partie de grands exemples de vertus, ſur-tout d'humilité chrétienne & de liberalité. Il fonda un hôpital à Cuſa, & un ſéminaire à Deventer pour faire élever dans la piété & dans les lettres vingt pauvres écoliers. Conſtantinople ayant été priſe par Mahomet en 1450. Cuſa fit de nouveaux efforts pour réunir les princes Chrétiens contre le Turc. Il écrivit à pluſieurs ſur ce ſujet, & compoſa un livre *de la paix qui devroit regner entre ceux qui ont une même foi*. Calixte III. le renvoya légat en Allemagne. En retournant à Rome il voulut mettre la réforme dans un monaſtere, l'archidue Sigiſmond s'y oppoſa, & prit le parti des moines : la diſpute fut vive, & l'archiduc ſe déclara violemment contre lui. Pie II. étant monté ſur le ſiége de Rome après Calixte, Cuſa lui offrit une réfutation de l'Alcoran, qu'il fit à deſſein de prémunir contre le Mahométiſme les Chrétiens qui étoient tombés ſous la domination du Turc, de Pie II. le députa de nouveau en Allemagne pour y défendre les droits du ſaint ſiége contre les princes ſéculiers. A ſon retour il le fit légat à Rome même & gouverneur de cette ville pendant ſon abſence, & fit ce qu'il put auprès de Sigiſmond pour le réconcilier avec lui. Sigiſmond fit de belles promeſſes; mais Cuſa eut à peine tems le pié dans ſon diocèſe, que l'archiduc le fit enlever par des gens armés, & le mit en priſon. Dès ce moment on ceſſa tous les offices divins dans preſque tout ſon diocèſe, le pape excommunia Sigiſmond, & celui-ci relâcha enfin le cardinal à des conditions injuſtes & très-dures. Cuſa rendu à ſon diocèſe, mourut quelques tems après le 11. jour d'Août 1464. âgé de ſoixante-trois ans. Sa mort arriva à Todi, ville d'Umbrie, & ſon corps fut porté à Rome, & enterré dans l'égliſe de ſaint Pierre aux liens. Il y a trois catalogues de ſes ouvrages. L'abbé Tritheme donna le premier en 1494. il comprend : *De viſione Dei. De pace fidei. Reparatio calendarii. De mathematicis complementa. Cribratio Alcorani. De variatione ſapientiæ. De ludo globi. Compendium. Catalogus de Sofiſtis. De mathematica perfectione contra Bohemos. De Beryllo. Deidato patris luminum. De quærendo Deum. De apice theoriæ. De docta ignorantia. De conjecturis. De filiatione Dei. De Geneſi ſecunde de ſapientia. De quadratura circuli. De fortuna. Directorium ſpeculantis. Sermones per totum annum.*

Digitized by Google

Epistola ad diversos, &c. En 1514. Stapleton donna un nouveau catalogue des ouvrages de Cusa dans lequel il ne parle ni du traité de la quadrature du cercle, ni de celui de la fortune, & ajoûte ceux-ci au catalogue de Tritheme, *De concordantia Catholica. Dialogus de Deo abscondito. Exercitationum libri 10. Correctio tabularum Alphonsi. De transmutationibus geometricis. De arithmeticis complementis. Complementum theologicum. Apologia docta ignorantiæ. De aquitate. Septem epistolæ.* Il cite encore ceux-ci, *Directionum speculantis. Dialogus de Nonatis. De figura mundi. De æqualitate. Inquisitio vers & boni. Tabulæ versicæ in latinum ex græco redactæ.* Le troisiéme catalogue est de Bellarmin. Il n'est ni si impatfait que le premier, ni si ample que le second. Aucun des trois ne contient un traité *De modo habitandi inpœnarum ad discursum in diabus*, que Cusa lui-même dit avoir fait, dans son troisiéme livre de la concordance Catholique. Enfin dans les ouvrages de Cusa imprimés en trois tomes *in-fol.* à Bâle en 1565. on trouve dans le second tome, *De annuntiatione dialogus*, & *De novissimo die*, & dans le troisiéme, *De funibus & cordis*; *De una recti curvique mensura*: *Complementum theologicum*: ces ouvrages, dont le premier, le second & le cinquiéme ne sont que dans Bellarmin, & les deux autres ne se trouvent dans aucun des trois catalogues. * *Ajoutez aux citations rapportées dans le Moreri*, la vie de Nicolas de Cusa, écrite en latin par Gaspard Hartzeim, Jesuite, & imprimée à Trêves en 1730. Les Journalistes de Trévoux en ont fait un assez bon extrait dans leurs mémoires du mois de Septembre 1733.

NICOLAS, (Gabriel) seigneur de la Reynie, &c. *Ajoûtez que* GABRIEL-JEAN Nicolas de la Reynie, *dont on parle* comme vivant *dans le Moreri, édition de 1727. & de 1732.* est mort à Rome le 26. de Janvier 1734. sans avoir été marié.

NICOLAS EYMERIC, &c. *Dans le Moreri, édition de 1727. on dit qu'*il fleurit sous Clement VII. *lisez* sous Urbain VI. qui eut Clement VII. pour concurrent à Avignon.

NICOLE, (Jean) pere du celebre PIERRE Nicole, nâquit à Chartres d'une famille connue, & y fut baptisé le 4. d'Octobre de l'an 1600. Il prit le parti du droit, & fit de bonnes études pour le tems où il vivoit. Il fut avocat au parlement & juge chambrier de l'évêque de Chartres. Il étoit bon harangueur, mais mauvais avocat. Plein d'enthousiasme, il donnoit dans un *Pyrrhonisme* insupportable, & semoit ses plaidoyers d'assez mauvais vers, ou traits de romans. On en trouva une grande quantité après sa mort dans son cabinet. Sa fille *Charlotte* voulut les vendre à la beurriere, mais *Pierre*, son fils, les fit brûler, de peur que la ville ne fût innondée de ces mauvais écrits. Jean Nicole avoit fait ses études à Paris au collége de la Marche. Il épousa *Louise* Content, selon les régistres de la paroisse de saint Martin de Chartres: d'autres régistres la nomment *Constant*. Il mourut à Chartres en 1678. Il passe pour certain dans cette ville qu'il n'a jamais rien publié, ni en prose, ni en vers. Cependant l'abbé de Marolles dans le *Dénombrement de ceux qui lui ont fait présent de leurs ouvrages*, dit expressément que Jean Nicole, pere de Pierre, lui a fait présent des *Déclamations de Quintilien*, qu'il avoit traduites en françois, & l'on en trouve une en effet sous son nom, imprimée *in-4°*. L'abbé de Marolles ajoûte, *qu'il en a reçû à diverses fois des vers latins & françois, étant*, continue-t-il, *le plus ancien de mes amis, & de même âge que je fus.* On sent la force de ce témoignage qui doit, ce semble, l'emporter sur la tradition de Chartres, & sur les incertitudes de dom Liron, qui, dans sa bibliothéque Chartraine, n'est rien moins qu'exact dans tout ce qu'il dit de messieurs Nicole.

NICOLE, (Claude) cousin germain du précédent, étoit fils de NICOLAS Nicole, receveur de la ville de Chartres, & de *Marie* Rabet, fille d'*Etienne* Rabet, conseiller au bailliage & siége présidial de Chartres, & de *Françoise* Laisné. Il nâquit à Chartres le 4. de Septembre 1611. & dans la suite il y fut conseiller du roi, & président en l'élection dudit Chartres. Il mourut dans cette ville, & y fut enterré en l'église de sainte Foy le 22. de Novembre 1685. non vers 1680. comme l'a dit M. Titon du Tillet dans son Parnasse François, *in-fol.* Il avoit été marié avec *Jeanne* Boutard, fille de *Charles* Boutard, drapier, & de *Marguerite* Drouin, sa seconde femme, fille de *Vastin* Drouin, marchand à Chartres, & de *Marie* Tardiveau, sœur de *Gui* Tardiveau, curé du Boulay, & précepteur des pages de la reine Elisabeth, femme du roi Charles IX. & fille de *Michel* Tardiveau, drapier, & de *Perdune* Fournier. Claude Nicole posſedoit bien les langues grecque, latine & italienne, & écrivoit assez bien en françois. Il avoit du talent pour la poésie françoise; mais il en abusa. La plûpart de ses poésies font fort licencieuses. La galanterie, & les pieces où la tendresse & les sentimens du cœur ont le plus de part, étoient fort de son goût. Les élégies amoureuses d'Ovide, les odes d'Horace fur des sujets trop libres, & quelques autres ouvrages dans le même goût, ont été les morceaux où il s'est attaché le plus, & où il n'a que trop bien réussi. Après que plusieurs de ses pieces eurent couru en feuilles séparés, il les réunit en deux volumes *in-12.* à Paris en 1660. chez Sercy, & les dédia au roi, sous le titre de *Oeuvres du président Nicole.* Ce recueil parut de nouveau après sa mort, augmenté de plusieurs pieces nouvelles, dont quelques-unes sont fur des sujets de pieté, en 1693. à Paris. Ces œuvres consistent en traductions en vers françois de plusieurs ouvrages d'Ovide, d'Horace, de Perse, de Martial, de Seneque le Tragique, de Claudien, & d'autres; en une traduction d'une élégie & d'une ode d'Anacréon, du poëme des amours d'Adonis par le cavalier Marin, &c. Claude Nicole eut plusieurs enfans, Içavoir, *Jacques*, écuyer, conseiller du roi, premier président & lieutenant général au bailliage & siége présidial de Chartres en 1676. maire de la ville, & subdélegué de M l'Intendant d'Orléans à Chartres, mort président honoraire, & enterré en la paroisse de sainte Foy. Il avoit été marié 1°. avec *Marie* Bouvart, inhumée en l'église de sainte Foy le 23. de Juillet 1670. fille de *Jean* Bouvart, greffier de la prévôté de Chartres, & de *Marie* Piperoau, sa premiere femme: 2°. en 1679. avec *Catherine* Cheminais, native de Châteaudun, sœur du pere Cheminais, Jesuite, célebre prédicateur; *Claude*, chanoine de l'église de Chartres, qui après avoir quitté l'état ecclesiastique, alla voyager en pais étrangers, & mourut sans alliance; *Etienne*, reçû chanoine de l'église cathédrale de Notre-Dame de Chartres par la résignation de *Claude*, son frere, le 29. d'Octobre 1664. inhumé en l'église de l'Hôtel-Dieu de Chartres le 27. de Mai 1694. étant mort le 26; *Pierre*, sieur d'Ebenville, ci-devant conseiller du roi & président en l'élection de Chartres, qui demeurоit à Paris en 1717. fur la paroisse de saint Sulpice, & étoit marié; *Françoise*, mariée avec *Charles* du Temple, conseiller; *Charles*, sieur de Rigean, mort le 7. de Septembre 1694. âgé de trente-huit ans, & enterré dans l'église de sainte Foy, où l'on voit son épitaphe; *Charlotte*, qui a vécu dans le celibat, & qui fut du nombre des dames de charité de la paroisse de saint Sulpice à Paris, morte à Chartres dans la communauté de l'Union Chrétienne le premier de Decembre 1712. & inhumée dans l'église de sainte Foy. Elle gémissoit beaucoup des poëties licencieuses de son pere, & il ne tint pas à elle qu'elles ne fussent entierement supprimées. Elle brûla toutes celles qui tomberent entre ses mains après la mort de son pere, & qui n'étoient point encore imprimées, & ayant appris qu'un libraire de Chartres vouloit réimprimer celles qui l'étoient déja, elle présenta contre lui à l'évêque de Chartres un placet fort bien dicté, & que l'on assure qu'elle avoit dressé elle-même. Elle y protesta entr'autres que son pere avoit lui-même condamné sévérement ces fruits licencieux de sa plume, & qu'il les eût tous anéantis s'il lui eût été possible. On assure aussi qu'ayant appris qu'un autre libraire de Paris vouloit réimprimer lesdites œuvres, elle engagea *Pierre* Nicole, son cousin, à aller trouver ce libraire, que celui-ci le fit avec beaucoup de zéle, & que ce libraire lui ayant demandé à imprimer quelques-uns de ſes propres ouvrages pour l'indemniſer, M. Nicole les lui refusa, *ne jugeant pas convenable*, dit-il, *de mettre des écrits de doctrine & de morale entre les mains d'un homme accoûtumé à n'imprimer que des romans & d'autres ouvrages absolument profanes.* Dans l'*histoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole*, qui a paru en 1733. on attribue ce placet & ces démarches à *Charlotte* Nicole, fille de *Jean*, & sœur de *Pierre*, & l'on conjecture que c'étoit

Digitized by Google

des poëſies de *Jean* dont elle demandoit la ſuppreſſion; mais il eſt plus probable qu'il s'agit des écrits de *Claude*, & des démarches de *Charlotte*, fille dudit *Claude*. * *Mém. du tems.*

NICOLE, (Pierre) célebre Théologien du XVII. ſiécle. *Comme on n'a dit que deux mots de ſa vie dans le Moreri, il eſt juſte d'en donner ici un nouvel article; à l'égard de ſes ouvrages nous ne parlerons que de ceux que l'on a oubliés, ou dont on n'a pas parlé exactement dans la liſte qui ſuit l'article qu'il a dans le Moreri.* Pierre Nicole, né à Chartres, y fut baptiſé dans l'égliſe de ſaint Martin le 13. d'Octobre 1625. ainſi il n'étoit pas né le 19. comme l'a dit l'auteur de ſa vie, & ainſi que l'a répeté après lui le pere Niceron, qui a donné un extrait déraillé de cette vie dans le vingt-neuviéme volume de ſes mémoires. Il étoit fils de JEAN Nicole, *dont on a donné un article plus haut*, & de *Louiſe* Content ou Conſtant. Ne avec une grande ouverture d'eſprit, une mémoire très-heureuſe, une docilité raiſonnable, une pénétration vive & profonde, il profita bien-tôt des inſtructions de ſon pere, qui entendoit bien les langues grecque & latine; qui voulut être lui-même ſon précepteur, & qui lui fit lire les meilleurs auteurs de l'antiquité profane. A l'âge de quatorze ans, il avoit achevé le cours ordinaire des humanités, & lû tous les livres latins & grecs qui étoient en bon nombre dans la bibliotheque de ſon pere, & même pluſieurs autres qu'il emprunta à ſes amis. Son pere l'envoya enſuite à Paris pour y faire ſa philoſophie, & enſuite ſa théologie. Il arriva dans cette ville ſur la fin de l'année 1642. & après ſon cours de philoſophie, il reçut le degré de maître-ès-art le 23. de Juillet 1644. Il étudia la théologie en Sorbonne ſous MM. le Moine & de Sainte-Beuve en 1645. & 1646. & continua ſous M. le Maître. Pendant ſon cours il apprit l'hebreu, & ſe fortifia dans le grec, & il donnoit encore une partie de ſon tems à l'inſtruction de la jeuneſſe, dont meſſieurs de Port-Royal s'étoient chargé. Après ſes trois années ordinaires de théologie, il prit le degré de bachelier, & ſoutint la theſe, qu'on appelle *Tentative*, le 19. de Juin 1649. Il ſe préparoit à entrer en licence, mais les diſputes qui agitoient la faculté de théologie de Paris, à l'occaſion des *cinq propoſitions*, le déterminerent à ſe contenter du baccalaureat. Plus libre alors, ſes engagemens avec Port-Royal en devinrent plus ſuivis & plus étroits. Il fréquenta ſouvent cette maiſon; il y fit d'aſſez longs ſéjours, & travailla avec M. Arnauld, à pluſieurs des ouvrages que celui-ci ſe crut obligé de faire pour ſa défenſe. Dans l'avertiſſement qui eſt au devant de quelques éditions des Lettres Provinciales avec les notes de Wendrock, il eſt dit qu'il étoit en Allemagne quand il compoſa ces notes; cependant bien des gens croient que ce n'eſt qu'une fiction, & qu'il n'étoit en Allemagne qu'en eſprit, parce qu'il prenoit un nom Allemand, & qu'il vouloit faire croire que ces notes venoient d'Allemagne. Quoi qu'il en ſoit, ſon ſejour en ce pays, s'il eſt vrai qu'il en fit un alors, ne put être long, & il eſt certain qu'il étoit à Paris vers 1660. En 1664. il alla à Châtillon près de Paris, chez M. Varet, avec M. Arnauld, & il s'y occupa à différens ouvrages. Il demeura depuis en divers endroits, tantôt à Port-Royal, tantôt à Paris, en l'abbaye de Haute-Fontaine au diocèſe de Châlons en Champagne, & ailleurs. Au commencement de 1676. ſollicité d'entrer dans les ordres ſacrés, il réſolut de conſulter auparavant M. Pavillon, évêque d'Alet. Il partit pour ce voyage au commencement du printems, demeura trois ſemaines avec le prélat, & la concluſion fut qu'il reſteroit dans l'état où il étoit, c'eſt-à-dire, ſimple tonſuré. Il alla enſuite à Grenoble, paſſa à Annecy pour vénérer le corps de ſaint François de Sales qui y repoſe, & revint à Paris. Il y demeura tranquille juſqu'à l'an 1677. qu'une lettre qu'il écrivit pour les évêques de ſaint Pons & d'Arras au pape Innocent XI. contre les relâchemens des Caſuiſtes, attira ſur lui un orage qui l'engagea à ſe retirer. Il alla à Chartres, où ſon pere venoit de mourir, & après avoir mis ordre à ſes affaires temporelles, & fait quelques courſes, il ſe rendit à Beauvais auprès de M. Choart de Buzenval, qui en étoit évêque, & peu après il ſortit du royaume au mois de Mai 1679. ſe retira à Bruxelles, puis à Liege, & depuis à Orval, & en différens autres eſtrohits. Une lettre datée du 6. de Juillet 1679. qu'il écrivit à M. de Harlay, archevêque de Paris, qu'il adreſſa d'abord à M. Marcelle, curé de ſaint Jacques du Haut-Pas dans la même ville, avec liberté de la préſenter ou de la ſupprimer, & qui fut réellement remiſe au prélat, facilita ſon retour en France M. Robert, chanoine de l'égliſe de Paris, obtint quelques tems après du même prélat, que M. Nicole pût revenir ſecrétement à Chartres, & il ſe rendit auſſi tôt dans cette ville ſous le nom de M. de Berci, & y reprit ſes occupations ordinaires. Ce même ami ſollicita depuis pour lui la permiſſion de revenir à Paris, & il l'obtint enfin en 1683. M. Nicole profita du repos qu'il trouva dans cette ville pour travailler à de nouveaux ouvrages. En 1693. voyant que ſes infirmités étoient conſiderables, il réſigna un bénéfice de fort modique revenu qu'il avoit à Beauvais. C'étoit une chapelle dans la collegiale de ſaint Vaſt, que M. de Buzenval lui avoit donnée pour le mettre ſous ſa juriſdiction, & dont M. Nicole n'avoit jamais rien retiré. Les deux années qu'il vécut depuis, il ne fit plus que languir, & enfin il mourut d'une ſeconde attaque d'apoplexie le 16. de Novembre 1695. âgé de ſoixante-dix ans. Il demeuroit dans la cour du monaſtere de la Creſche rue Françoiſe, où eſt aujourd'hui la communauté de ſaint François de Sales, & il fut enterré le lendemain dans l'égliſe de S. Médard ſa paroiſſe, au bas des marches de la grande porte du chœur. Il a vécu toute ſa vie avec beaucoup de ſimplicité, & étoit fort peu verſé dans les manieres du monde; mais il avoit un génie profond: il excelloit dans la métaphyſique; ſa converſation étoit agréable; ſon jugement étoit ſolide & ſain; il avoit une érudition peu commune, beaucoup de pieté & de religion, & étoit conſommé dans la théologie. Il s'étoit attaché d'abord aux belles lettres, & il s'eſt rendu capable d'imiter le ſtyle des meilleurs auteurs Latins, & en particulier celui de Terence. Il avoit une très-grande facilité d'écrire en cette langue. Il s'exerça auſſi à écrire en françois, & c'eſt un des auteurs les plus polis & les plus exacts en cette langue. Il n'y en a gueres qui ait écrit avec tant de force & de ſolidité contre les Calviniſtes, les nouveaux Myſtiques, &c.

CATALOGUE DES OUVRAGES DE M. NICOLE, oubliés dans le Moreri.

Réflexions ſur le traité de la grandeur de l'égliſe Romaine, ouvrage de M. de Barcos, abbé de ſaint Cyran, neveu de M. du Verger de Hauranne, qui avoit eu la même abbaye. M. Nicole n'avoit pas vingt ans quand il fit ces réflexions, qui n'ont point été imprimées.

Le traité contre la comédie qui eſt à la fin des lettres intitulées: *Viſionnaires*. M. Nicole n'avoit que vingt-cinq ans, lorſqu'il fit cet écrit. Il étoit alors à Paris avec M. Wallon de Beaupuis. Voici ce qui y dona lieu: M. de Barcos, abbé de ſaint Cyran, avoit fait contre les ſpectacles un traité qui eſt demeuré manuſcrit. M. Nicole, entre les mains de qui il tomba, ne le trouva pas à ſon goût, ce qui l'engagea à faire celui-ci. Il diſoit ſur ce à que c'étoit à tort que M. Racine, jeune alors, s'étoit plaint qu'il avoit fait ce traité contre lui, puiſqu'il étoit compoſé cinq ou ſix ans avant qu'il eût entendu parler de ce poëte, & avant que celui-ci eût fait connoître ſon penchant pour le théatre.

Il a eu part aux principaux écrits faits en 1654. & 1655. pour la défenſe du livre & de la doctrine de M. Janſenius, évêque d'Ypres; à la ſeconde lettre de M. Arnauld à un ſeigneur de la cour, & aux écrits faits pour défendre cette lettre, & la premiere; aux *Vindiciæ ſancti Thomæ circa gratiam ſufficientem*, en 1656. avec MM. Arnauld & de la Lane; à l'écrit intitulé, *Reſponſio ad Holdenum*; aux *Propoſitiones theologica duæ in quibus bodie maxime diſputatur, clariſſime demonſtrata*, en 1656. avec M. Arnauld; à la défenſe de la propoſition de M. Arnauld touchant le droit, contre la premiere lettre de M. Chamillard, *in-4°.* en 1656. avec M. Arnauld: aux écrits intitulés: *Pium Veræ ſancti Thomæ de gratia ſufficiente & efficaci doctrina, dilucide explanata* avec M. Arnauld, en 1656. Item, *Diſſertatio theologica quadripartita ſuper illa propoſitione SS. Chryſoſtomi & Auguſtini, deſuit Petro ten ato gratia ſine qua nihil poterat*, en 1656. avec M. Arnauld.

En 1656. & 1657. il a revû les deux premieres lettres de M. Paſcal au provincial, la ſixiéme, la ſeptiéme, & la

Digitized by Google

huitiéme, a donné le plan de la neuviéme, de l'onziéme, de la douziéme, a revû la treiziéme & la quatorziéme, & a fourni la matiére des trois dernieres.

En 1656. il fit avec MM. Arnauld & Pascal, les avis de MM. les curés de Paris, aux curés des autres diocéses de France sur le sujet des mauvaises maximes de quelques nouveaux Casuistes. *Tredecim theologorum vota ad examinandas quinque propositiones ab Innocentio X. selectorum brevibus ammadversionibus illustrata*, *in-4°.* en 1657. & réimprimé dans le *causa Janseniana*, *in-8°.*

Mémoire contre la constitution d'Alexandre VII. & la déclaration de M. de Marca, en 1657. avec M. Arnauld.

Lettre d'un ecclesiastique à un de ses amis, sur le jugement que l'on doit faire de ceux qui ne croient pas que les cinq propositions sont dans le livre de Jansenius, du 28. d'Août 1657. avec MM. Arnauld & le Maistre.

Troisiéme, quatriéme, huitiéme & neuviéme écrit des curés de Paris, en 1658. & 1659.

Factum pour les curés de Rouen, contre l'apologie des Casuistes, en 1659. avec M. Arnauld. D'autres donnent ce *factum* à M. Hermant, chanoine de Beauvais.

Censure de l'apologie des Casuistes, pour M. de Janson, alors évêque de Digne, en 1659. avec M. Lombard, sieur de Trouillas.

Censure du même écrit, par M. l'évêque d'Orléans, du 14. de Juin 1658. avec M. Arnauld.

Censure du même par M. Godeau, évêque de Vence, en 1659. On assure que M. Nicole y a travaillé.

Onziéme écrit des curés de Paris, ou extrait de Tambourin, en 1659. avec M. Arnauld.

Mémoires touchant les moyens d'appaiser les disputes présentes, en 1661. avec M. Arnauld.

Difficultés proposées à l'assemblée du clergé de France, qui se tint à Paris en cette année 1661. sur les délibérations touchant le formulaire.

De l'hérésie & du schisme que causeroit dans l'église de France la signature du formulaire, sans souffrir la distinction du fait & du droit, en 1661.

Trois lettres latines, l'une à Alexandre VII. la deuxiéme au cardinal d'Est, la troisiéme pour le cardinal Rospigliosi, au nom des grands vicaires du cardinal de Retz, en 1661.

Avis à MM. les évêques de France, sur la surprise qu'on prétend faire au pape pour lui faire donner quelque atteinte au mandement de MM. les vicaires généraux de M. le cardinal de Retz, archevêque de Paris, en 1661. avec M. Arnauld.

Lettre de la mere Catherine-Agnès de saint Paul Arnauld, à M. le Tellier, secrétaire d'état, en 1661. avec M. Arnauld.

Lettre de la même, à la reine mere du roi, avec M. Arnauld, en 1661.

Lettre de la mere Magdelene de sainte Agnès de Ligny, à M. le Comtes, doyen de Notre-Dame de Paris, en 1661. avec M. Arnauld.

Lettre de M. l'évêque d'Angers au roi, sur la signature du formulaire, avec M. Arnauld en 1661.

Traduction latine de la lettre du même pape, sur le formulaire, en 1661.

Lettre du même à M. de Lionne, secrétaire d'état, en 1661. avec M. Arnauld.

Les pernicieuses conséquences de la nouvelle hérésie des Jésuites, contre le roi & contre l'état. Cet écrit composé en 1662. ne parut qu'en 1664. Il y en a qui veulent qu'il ne soit que de M. Arnauld.

Les illusions des Jésuites dans leur écrit intitulé, *Expositio theseos*, &c. en 1662. avec M. Arnauld.

Factum pour MM. les curés de Paris, contre les théses des Jésuites, en 1662. avec M. Arnauld.

Deux lettres de M. l'évêque d'Angers au roi, sur le formulaire, en 1662. avec M. Arnauld.

Les justes plaintes des théologiens contre la déliberation d'une assemblée tenue à Paris le 2. d'Octobre 1663. & la défense des évêques improbateurs du formulaire contre l'entreprise de cette assemblée, en 1663. avec M. Arnauld.

Mémoire pour les religieuses de Port-Royal, *in-4°.* en 1664. avec M. Arnauld.

Deux requêtes des religieuses de Port-Royal, à M. de Péréfixe, en 1664.

Réflexions sur la déclaration de M. de Péréfix, avec M. Arnauld, en 1664.

Mandement de M. l'évêque d'Alet, du premier de Juin 1665. avec M. Arnauld.

Eclaircissemens de plusieurs faits particuliers contenus dans la deuxiéme partie de la réponse du sieur Desmarêts de saint Sorlin, à l'apologie de Port-Royal, en 1666.

Quatre mémoires sur la cause des évêques qui ont distingué le fait du droit, en 1666. avec M. Arnauld.

Réfutation du livre du pere Annat, en 1666. avec M. de la Lane.

Sixiéme & septiéme mémoires en faveur des quatre évêques, en 1666.

Remarques sur la bulle contre les censures de Sorbonne, &c. en 1665.

Lettre de plusieurs prélats au roi, sur l'affaire des quatre évêques, en 1668.

Lettre latine de plusieurs prélats au pape Clement IX. avec des changemens faits par l'évêque de Châlons. La même en françois.

Déclaration envoyée au pape Clement IX. par MM. de Sens & de Châlons. M. Nicole fit cette piéce à Sens.

Défense du nouveau Testament de Mons, contre Maimbourg, en 1667. avec M. Arnauld. M. Nicole a revû aussi le premier volume de la défense du même nouveau Testament contre Mallet.

Réfutation de la réponse à la lettre sur la constance avec laquelle on doit soutenir la verité, &c. en 1668.

Avertissement du livre de M. Arnauld, intitulé, Remarques sur les principales erreurs d'un livre intitulé, L'ancienne nouveauté de l'écriture-sainte, (par le sieur Charpy de Sainte-Croix) en 1665. réimprimé en 1735.

Relation de l'ouragan de Champagne, en 1669. *in-4°.* à Châlons.

Factum pour madame de Longueville, contre madame de Nemours, *in-4°.* avec M. Arnauld.

Dissertation latine sur l'église, en 1671. encore manuscrite.

Oraison funébre d'Anne-Marie Martinozzi, princesse de Conti, en 1672. On la donne à M. Nicole.

Mémoire latin, manuscrit, envoyé à M. d'Alet, en 1677.

Réfutation des remarques de M. de Barcos, sur un traité de l'oraison mentale, en 1677.

Apologie de M. Nicole, par lui-même, au sujet de sa lettre à M. de Harlay, &c. Cet écrit n'a paru qu'en 1734. *in-12.*

L'histoire de Catherine Fontaine, autrement la Prieuse, *in-12.* en 1688. sans nom de ville, avec la réponse du sieur Villetty.

Histoire de Jeanne Malin, avec quelques autres piéces sur le même sujet, *in-12.* 1688.

Mémoire sur la dispute entre le pere Mabillon & M. de Rancé au sujet des études monastiques, imprimé dans les œuvres posthumes des peres Mabillon & Ruinart.

Ecrits sur la grace generale, recueillis en deux volumes *in-12.* en 1715. avec une longue préface de l'éditeur.

Instructions théologiques & morales sur le Décalogue, à Paris, 2. vol. *in-12.* chez Osmont.

Ecrit sur des fontaines minérales de Chartres, manuscrit.

Nouvelles lettres *in-12.* en Hollande, sous le titre de *Lille*, en 1718. On y trouve la lettre écrite au nom des évêques de saint Pons & d'Arras, celle à M. de Harlai, & quelques autres que l'on avoit déja séparément, ou dans d'autres recueils. On a réimprimé ce volume de lettres *in-12.* en 1734. sans nom de lieu; mais on auroit pû l'augmenter de plus de vingt-cinq lettres encore manuscrites qui sont entre les mains de plusieurs personnes.

Examen d'un écrit de M. Dirois, docteur de Sorbonne, touchant la soumission que l'on doit aux jugemens de l'église sur les livres. Cet écrit fait en 1664. se trouve à la fin d'un recueil de piéces sur le formulaire, imprimé en 1706. *in-12.*

Idée d'un évêque qui cherche la verité, brochure *in-4°.* imprimée en 1728. se trouvoit déja dans la réfutation du livre du pere Annat, Jésuite, &c. faite en 1666.

Le traité de l'usure qui parut en 1720. *in 12.* à Paris chez Babuti.

Digitized by Google

Babaty, ſous le nom de M. Nicole, n'eſt point de cet auteur & avoit déja été imprimé à Lyon, ſous le titre de *Mons*, en 1674. ſous ce titre, *Le faux dépit ou réfutation de quelques erreurs populaires touchant l'uſure*. Cet ouvrage eſt de D. Bulteau, Bénédictin. Dans l'édition de Lyon il eſt dit qu'il fut écrit par un religieux, &c. & dans l'édition de Paris on a mis *pour* un religieux. L'édition de Lyon eſt auſſi tin peu plus ample dans quelques endroits, du reſte c'eſt mot à mot le même ouvrage.

Les *Eſſais de morale* de M. Nicole, ſi ſouvent réimprimés, ſont maintenant treize volumes *in-12.* ou *in-18.* parmi leſquels on trouve deux volumes de lettres. Ces volumes ſont partı ſéparément en différens tems. La diſſertation latine qui eſt au-devant du *Delectus epigrammatum* eſt ſûrement de M. Nicole : mais le corps de l'ouvrage eſt de M. Lancelot. La premiere & la deuxiéme partie de la logique de Port-Royal dans la premiere édition, ſont de M. Arnauld : mais les autres parties, les préfaces, & autres additions qui ſe trouvent dans cette édition & les quatre ſuivantes, ſont de M. Nicole. M. Arnauld eſt auteur de la premiere & de la quatriéme partie de l'apologie des religieuſes de Port-Royal ; la deuxiéme partie, la troiſiéme, toutes les préfaces, & les dernieres feuilles de la quatriéme partie, faiſant environ quarante pages, ſont de M. Nicole. M. Arnauld n'a point travaillé aux viſionaires ni aux imaginaires, M. Nicole en eſt ſeul auteur ; la cinquiéme imaginaire, ſur l'excommunication, n'eſt point non plus de M. de Sainte-Marthe, tout eſt de M. Nicole. M. Gaudin, official de Paris, eſt auteur de la réponſe à la neuviéme imaginaire. M. Paſcal revit la traduction latine des provinciales faite par M. Nicole, & celui-ci traduiſit en latin une longue diſſertation de M. Arnauld ſur la probabilité, & la mit à la fin de la cinquiéme lettre ; il traduiſit auſſi & inſera après la premiere lettre, une autre diſſertation de M. Arnauld ſur l'amour de Dieu, contre le pere Sirmond, Jeſuite. Dans la ſuite, il augmenta la diſſertation de la probabilité de près de moitié, & fit l'hiſtoire des lettres provinciales que l'on a eu depuis à la tête de ces lettres avec ſes notes ſous le nom de Wendrock. Mademoiſelle de Joncoux, non Joncour, traduiſit en françois tout l'ouvrage latin de Wendrock, & M. Loüail revit ſon travail. * *Voyez l'hiſtoire de la vie & des ouvrages de* M. Nicole, en 1733. *in-12.* Le pere Niceron, tome 29. de ſes *Memoires*, &c. Mais nous avons ajoûté ici bien des choſes, qui ne ſont ni dans l'un ni dans l'autre ouvrage. En 1734. on a imprimé de M. Nicole des regles pour les tems de perſécution à la ſuite des principes ſur la même matiere par M. Hamon.

NICOLSON, (Jean) nommé auſſi *Lambert*, Proteſtant Anglois, fut chapelain de la compagnie Angloiſe à Anvers. Ayant été averti qu'on avoit donné des ordres pour l'arrêter à cauſe de ſes ſentimens, il ſe retira en Angleterre, où il fut encore pourſuivi par Warham, archevêque de Cantorberi. Ce prélat étant mort peu après, Nicolſon, plus libre, enſeigna publiquement à Londres ; mais il fut déferé à Cranmer, nouvel archevêque de Cantorberi, qui voulut le porter à embraſſer les ſentimens de Luther. Nicolſon le refuſa, & en appella au roi, ce qui cauſa ſa perte. Gardiner, évêque de Winchester, perſuada à Henri VIII. d'obliger Nicolſon à ſe rendre Catholique, ou de le punir de mort. Sur cela Henri VIII. entreprit de diſputer publiquement avec ſon ſujet, en préſence d'un grand nombre de ſeigneurs & d'autres perſonnes. Le docteur Dayes fit l'ouverture de cette diſpute par un diſcours, dans lequel il loua le roi ſur ce qu'il paroiſſoit dans l'aſſemblée, non-ſeulement comme ſouverain, mais comme docteur & défenſeur de l'Egliſe. Sur cela le roi ordonna à Nicolſon de faire ſa confeſſion de foi ; il la fit, le roi oppoſa quelques argumens, & laiſſa continuer la diſpute à Cranmer, & aux évêques de Winchester & de Londres. La diſpute dura plus de cinq heures ; Nicolſon épuiſé ne put plus répondre ; on cria au triomphe pour le roi & les prélats ; on demanda à Nicolſon de ſe déterminer à ſe convertir ou à mourir, & il répondit, ſelon ſon opiniâtreté, qu'il remettoit ſon ame à Dieu, & ſon corps à la diſpoſition du roi, & qu'au reſte il s'en tenoit à ſes ſentimens. On prit donc le parti violent de le faire mourir. Il fut brûlé vif. * *Voyez l'hiſt. d'Angleterre* par le ſieur de Larrey, t. 1. p. 416. & 417. &c.

NICOLSON, (Guillaume) évêque Anglois, né de parens pauvres à Stratford en Sufolck en 1591. fit ſes études à Oxford, où il prit les degrés académiques. En 1616. il fut nommé précepteur à l'école de Crogdon en Surrey, où il demeura juſqu'en 1629. & fut fort utile à la jeuneſſe. Il obtint enſuite une charge eccléſiaſtique en Carmarthenshire, & un archidiaconat en Brecknock. En 1643. il fut appellé à l'aſſemblée de théologiens au ſujet du gouvernement preſbyterien, & ayant refuſé d'approuver ce gouvernement, il fut privé de tous ſes emplois eccléſiaſtiques. Il rentra alors dans ſes fonctions de précepteur, & s'occupa à la défenſe du gouvernement anglican de l'égliſe d'Angleterre. Lorſque l'autorité royale fut rétablie, on lui rendit ſon bénéfice, & il obtint l'évêché de Glocheſter, qu'il poſſéda juſqu'à ſa mort arrivée en 1662. Il a publié pluſieurs ouvrages en anglois, qui montrent qu'il étoit théologien, critique, & grammairien. * Antoine Wood, *Athena Oxonienſes*, & *acad. Oxonienſ.* &c.

NIEUWENTIT, (Bernard) fils d'*Emanuel* Nieuwentit, miniſtre, & de *Sara* d'Imbleville, naquit à Weſtgraafdyk, en Nord-Hollande, l'an 1654. Dès ſa premiere jeuneſſe, il marqua de l'inclination pour les ſciences ; mais avec le déſir de ſçavoir tout, il eut la ſageſſe de ſe borner, afin de mieux ſçavoir ce qu'il vouloit apprendre. Il s'attacha d'abord à l'art de raiſonner juſte, & il pénétra enſuite dans ce que les mathématiques ont de plus profond, ce qui ne l'empêcha pas d'étudier auſſi en médecine & en droit. Il devint par ſon application continuelle & en ſécondant l'étendue de ſon génie, bon philoſophe, grand mathématicien, médecin célebre, magiſtrat habile & équitable. Cependant plus attentif à cultiver les ſciences, qu'avide des honneurs du gouvernement, il ſe contenta d'être conſeiller & bourguemeſtre de la ville de Purmerende, où il demeuroit, ſans briguer des emplois qui l'auroient tité de chez lui. Il s'eſt marié deux fois, la premiere avec la veuve de M. *Philippe* Munnik, capitaine de vaiſſeau au ſervice des états généraux des Provinces-Unies ; la deuxiéme avec mademoiſelle *Eliſabeth* Lams, née à Wormer. Il eſt mort le 30. de Mai 1718. âgé de ſoixante-trois ans. Ses ouvrages ſont : 1. *Conſideratione circa analyſeos ad quantitates infinite parvas applicatæ principia*, *&c.* à Amſterdam en 1694. *in-8°.* ce n'eſt qu'une brochure où il propoſe quelques difficultés contre l'analyſe des infiniment petits. 2. *Analyſis infinitorum, ſeu curvilineorum proprietates.* C'eſt une ſuite de l'ouvrage précédent, l'auteur tâche d'y remédier aux difficultés qu'il avoit propoſées. 3. M. Leibnitz ayant pris la défenſe des infiniment petits dans une réponſe inſerée dans le Journal de Lipſic en 1695. Nieuwentit répliqua par de nouvelles conſidérations latines, *in-8°.* à Amſterdam en 1696. Jean Bernoulli, & Jacques Herman ont attaqué cette réplique. 4. *Traité ſur le nouvel uſage des tables, des ſinus, & des tangentes*, en 1714. 5. *Le véritable uſage de la contemplation de l'univers par la convition des athées & des incrédules*, en hollandois, à Amſterdam en 1715. *in-4°.* traduit en anglois, & imprimé quatre fois en cette langue. Le même traduit en françois par M. Noguez, médecin, ſur la traduction angloiſe, & publié ſous ce titre : *L'exiſtence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*, &c. à Paris en 1725. *in-4°.* chez Vincent. Cet ouvrage eſt un bon traité de phyſique. M. Bernard y ayant critiqué quelque choſe dans l'extrait qu'il en donna dans les *nouvelles de la république des lettres*, l'auteur y répondit par un *mémoire* inſeré dans un Journal hollandois, intitulé : *Bibliotheque de l'Europe*, année 1716. 6. Lettre à M. *Borbnia de Burmania*, *ſur le vingt-ſeptiéme article de ſes météores*, inſerée dans les *nouvelles littér. du 22. Avril 1719.* Il avoit achevé une grand ouvrage contre Spinoſa, enviton un moisavant ſa mort, lequel a été imprimé en hollandois, à Amſterdam en 1720. *in-4°.* * *Europe ſçavante*, *Avril 1719.* Niceron, *mém. tom. 13. p. 356.* Projet du dictionaire des ſçavans de Menken. Eloge de M. Nieuwentit, au-devant de la traduction françoiſe de ſon traité de l'exiſtence de Dieu, &c.

NIGRISOLI, (François-Marie) né à Ferrare l'an 1648. étoit fils de *Jerôme* Nigriſoli, philoſophe & médecin habile. Il imita l'exemple de ſon pere, & comme lui il s'appliqua à la médecine dans laquelle il ſe fit encore une plus

grande réputation. Il prit le degré de docteur dans l'université de la patrie, & pratiqua dès-lors la médecine avec beaucoup de succès. Il fut pendant trois ans premier médecin à Comacchio dans le duché de Ferrare; & de retour dans le lieu de sa naissance, il fut chargé des dissections anatomiques, & en succeſſivement la chaire de médecine théorique, & celle de médecine pratique. Il remplit ensuite la premiere chaire de philosophie; & malgré l'assiduité avec laquelle il s'acquitta de toutes ses fonctions, il trouva encore le tems de composer un grand nombre d'écrits tant sur la médecine, que sur quelques autres matieres. Il n'en a cependant publié qu'une partie, dont quelques-uns sans y mettre son nom, & d'autres sous un nom étranger. *L'anatomia chirurgica della glandole*, fut publiée, par exemple, sous un nom feint. Ensuite il publia sans nom, ses *osservazioni ad anchoram fanciullo D. Weaber*; ses *tractatus variis de morbis*; son traité latin du Quinquina, qui parut d'abord en 1687, & qu'il donna ensuite avec son nom en 1700. Outre ces ouvrages, il a encore publié, *considerazioni intorno alla generazioni de viventi*, &c. à Ferrare en 1712. *Pharmacopea Ferrariensis prodromus*, &c. *Consigli medici molti*, &c. en 1716. à Ferrare; *Pareres*, &c. *De charta ejusque usu apud antiquos*, &c. à Venise; *De Onocrotalo*, &c. en 1720. *Lettera nel quale si considera l'invasione fatta da Turchi nelle compagne di Roma l'anno 1690.* &c. à Ferrare en 1693. Nigrisoli est mort à Ferrare le 20. de Décembre de l'an 1727. M. Manget qui en parle dans sa bibliotheque des écrits de médecine, rapporte aussi les ouvrages de Nigrisoli qui ne sont point encore imprimés. * *Voyez* le livre XIII. de la bibliotheque de M. Manget, &c.

NIL, (saint) *Dans les éditions du dictionnaire historique de 1725. & de 1732. en parlant des ouvrages de ce saint moine, on dit qu'il avoit composé un traité de la philosophie Chrétienne. Il faut ajouter que* quoique M. Matie Suarès, évêque de Vaiſon, ait inſeré ce traité avec ſa verſion latine, dans les ouvrages de ſaint Nil; cependant les PP. DD. Martenne & Durand ont encore donné une traduction du même ouvrage dans le tome IX. de leur *collectio amplissima veter. monument. in-fol.* à Paris en 1733. Suarès a intitulé ſa traduction, *Tractatus de monastica exercitatione*; mais la traduction donnée par les Bénédictins eſt différente: on la croit d'Isidore, moine du Mont-Caſſin, & c'eſt le nom qu'elle porte dans les manuſcrits. Nos éditeurs croient que c'eſt le même qu'Iſidore Clario, l'un des ornemens de la congrégation du Mont-Caſſin, homme très ſçavant dans les langues hébraïque & grecque, qui ſe fit admirer à Rome ſous Paul III. & dans le concile de Trente, & qui mourut évêque le 28. de Mai 1555. étant âgé d'environ ſoixante ans. Selon les mêmes éditeurs, cette traduction eſt plus élégante & plus fidelle que celle de l'évêque de Vaiſon.

NIPHUS, (Auguſtin) né vers l'an 1473. à Jopoli dans la Calabre, & non point à Seſſa, dans la terre de Labour, *comme il eſt dit dans le Moreri, où l'on en parle ſuperficiellement & peu exactement*, fit la meilleure partie de ſes études à Tropea, ville de la Calabre. Ayant perdu ſa mere de bonne heure, & ſon pere qui s'étoit remarié n'ayant pour lui que des duretés, il ſe retira à Naples, & y fut bien reçû par un habitant de Seſſa qui l'emmena chez lui pour être précepteur de ſes enfans. Il ſuivit enſuite ſes diſciples à Padoue, où il s'appliqua à la philoſophie ſous Nicolas Vernia. A ſon retour à Seſſa ayant appris que ſon pere étoit mort ſans lui laiſſer de bien, il renonça à ſa patrie, il ſe fixa à Seſſa, où il épouſa *Angedella*, fille très-ſage & très-vertueuſe, de qui il eut quelques enfans; & c'eſt pour cela qu'il ſe dit de Seſſa, *Suessanus*. Quelques tems après on lui donna une chaire de philoſophie à Naples, quoiqu'il n'eût gueres plus de dix-huit ans; & dès le commencement de ſon ſéjour dans cette ville il y fit un écrit, *de intellectu & de demonibus*, où il eut la hardieſſe d'enſeigner qu'il n'y avoit qu'un ſeul entendement, & qu'il n'y avoit point d'autres ſubſtances ſéparées de la matiere que les intelligences qui ſont mouvoir les cieux. Cet écrit ſe répandit manuſcrit, & ſouleva tellement tout le monde contre l'auteur, qu'il lui en auroit peut-être coûté la vie, ſi Pierre Batoci, évêque de Padoue, n'eût détourné l'orage, en l'engageant à publier ſon écrit avec des changemens convenables, ce qu'il fit en 1492. Depuis ce tems Niphus publia coup ſur coup un grand nombre d'ouvrages qui le firent rechercher par les plus célebres univerſités d'Italie. Il eſt ſûr qu'il a été profeſſeur à Piſe avec mille écus d'or d'appointement, vers l'an 1520. qu'il a enſeigné auſſi dans l'univerſité de Padoue, mais peut-être ſeulement en paſſant, & qu'il accepta une chaire de philoſophie à Salerne, où il fut attiré par Robert Sanſeverino. On dit auſſi qu'il fut appellé à Rome par Leon X. pour enſeigner la philoſophie dans le collége de la Sapience: ce qui eſt ſûr eſt que ce pape le créa comte palatin, lui permit de joindre à ſes armes celles de la maiſon de Medicis, & fut donna le pouvoir de créer des maîtres-ès-arts, des bacheliers, des licenciés, & des docteurs en théologie, & en droit civil & canon, de légitimer des bâtards, & d'annoblir trois perſonnes; les lettres parentes de ces priviléges ſont du 15. de Juin 1521. Niphus vivoit encore en 1545. puiſqu'il dédia cette année au pape Paul III. ſon commentaire ſur les livres d'Ariſtote, *de animalibus*. Il mourut peu après, & ſûrement avant l'an 1550. Il étoit alors âgé de plus de ſoixante-dix ans. Il fut enterré à Seſſa dans l'égliſe des Dominicains, où Galeazzo Florimonte, ſon diſciple, lui fit mettre cette épitaphe:

Dum lapidi titulum mœrens Galeacius addit,
Et triſti curat funera cum gemitu:
Si quis honor tumuli, non hoc tibi, NIPHE, ſupremum,
Sed patria & miſero ſtat mihi manus, ait:
Ne vivis meliore tui in parte, levamen
Nos luctus medio quærimus in lacrymis.

Niphus étoit un homme voluptueux, & qui juſqu'à la fin de ſa vie eut des maîtreſſes avec leſquelles il pouſſoit ſon amour juſqu'à l'extravagance. Le pape Leon X. dans les priviléges dont on a parlé, lui donne le titre de docteur en médecine, mais ce n'étoit qu'un titre honoraire. Il avoit l'air fort groſſier, & aſſez mauvaiſe raine; mais il parloit de bonne grace, fut-tout quand il ſe mettoit à plaiſanter: le talent qu'il avoit d'amuſer par ſes contes & par ſes bons mots loi avoit procuré de l'accès auprès des grands ſeigneurs & des dames de conſidération, qui ſe faiſoient un plaiſir de l'entendre. La plus grande partie de ſes ouvrages, qui ſont en grand nombre, ſont des commentaires latins ſur Ariſtote & Averroès, & des traductions de différens écrits de ces deux philoſophes. On peut en voir le détail dans l'éloge de Niphus que M. Naudé a donné en 1645. à la tête de l'édition des opuſcules de morale & de politique de cet auteur. *On a parlé de la plupart des autres ouvrages de Niphus dans le Moreri*: celui que l'on intitule, *De anima vero* a pour titre dans la premiere édition, *De re anima*, & fut imprimé à Naples en 1534. *in-4°. Voyez auſſi* le P. Niceron, dans ſes *Mem.* t. 18. où le catalogue des ouvrages de ce philoſophe eſt complet & détaillé. Il eſt bon d'obſerver que Niphus a pris dans ſes ouvrages le nom d'*Eutychus*, de *Medices*, de *Magnus*, & de *Philoſophus*, ſuivant qu'il l'a jugé à propos.

NIVARD, (Gabriel) fils d'un pere fameux dans le barreau d'Augers, ſuivit pendant quelque tems la même profeſſion, avec cette exception qu'il aima mieux plaider par écrit que de vive voix. C'étoit par délicateſſe de conſcience qu'il avoit fait ce choix; il craignoit qu'un plaidoyé étudié, prononcé avec grace & avec chaleur ne déterminât plus un gain d'une cauſe que la juſtice même de la cauſe; au lieu que dans un *factum* la vérité y paroît ſans ces dehors ſouvent impoſans, & laiſſe aux juges tout le tems de la réflexion. C'étoit par le même motif qu'il uſoit d'un ſtyle extrêmement concis qui alloit d'abord au but, & qui mettoit une cauſe dans le plus grand jour ſans détour ni circuit. La même délicateſſe de conſcience l'engagea, quelque eſtime qu'il ſe fût acquis dans ſa patrie, d'aller travailler à Paris: il craignoit les ſollicitations de ſes parens en ſe voyant au milieu d'eux, & que la complaiſance qu'il avoit pour eux ne l'engageât quelquefois à leur prêter ſa plume & ſon miniſtere dans des affaires équivoques. Mais à peine fut-il à Paris que M. Tallemont, maître des requêtes, choiſi par le feu roi pour l'intendance de Languedoc, l'emmena avec lui pour ſe ſervir de ſes conſeils, & en faire ſon homme de confiance. Pendant le tems que Nivard fut à Montpellier il profita du ſéjour de cette ville pour s'y inſtruire dans la botanique, ou connoiſſance des plantes, & il y lia une étroite amitié avec le célebre

Digitized by Google

Bernier, ſon compatriote. De retour à Paris, il y fut recherché par les plus illuſtres magiſtrats, & il s'attacha particuliérement à M. Bignon, avocat général, qui a fait l'admiration de ceux qui paſſoient eux-mêmes pour des prodiges de ſcience. Il fut lié auſſi avec l'abbé Ménage, & il étoit un de ceux qui compoſoient les Mercuriales de ce ſçavant, c'eſt-à-dire, les aſſemblées qu'il tenoit tous les Mercredis dans le cloître de Notre-Dame à Paris, & où ſe trouvoit un grand concours de gens de lettres, tant François qu'étrangers. M. Nivard y brilloit autant par ſon eſprit & ſon érudition, qu'il ſe faiſoit admirer chez M. Bignon & les autres magiſtrats qu'il fréquentoit, par la connoiſſance particuliere qu'il avoit du droit, & de ceux qui en avoient traité, par la vaſte étendue de ſa mémoire qui lui faiſoit indiquer en un moment toutes les ſources où il falloit puiſer, & par la facilité qu'il avoit pour fournir au beſoin les matériaux les plus exquis & en fort peu de tems. Mais il étoit le fleau des poëtes; & quoiqu'il fût ami particulier de Ménage & de du Perrier, qui étoit beaucoup au-deſſus du premier en ce genre, il ne ſçavoit ce que c'étoit que de les ménager, & d'arrêter ſur ce ſujet la liberté de ſes ſentimens. Après avoir paſſé pluſieurs années à Paris, ſe voyant avancé en âge, il ſe retira chez un frere qu'il aimoit beaucoup, & qui étoit curé de Morannes en Anjou. Il s'y livra plus que jamais à l'étude, & il ſe délaſſoit en cultivant des fleurs. Il y compoſa en latin l'*Hiſtoire des plus célebres juriſconſultes*, d'un ſtyle également élegant & concis. C'eſt pendant cette retraite qu'il fut nommé par le roi (Louis XIV.) pour un des trente premiers Académiciens de l'académie Françoiſe établie à Angers en 1685. Il mourut âgé de quatre-vingt ans, après l'an 1685. Il légua aux pauvres ſa bibliothéque qui étoit tout ſon bien, & recommanda expreſſément que l'académie ne s'aſſemblât point pour faire ſon éloge, mais ſeulement pour prier pour lui dans l'égliſe. L'académie fit l'un & l'autre, elle pria pour lui, comme il le ſouhaitoit, & elle le loua malgré lui. On prétend que M. de Launay, avocat au parlement, & profeſſeur du droit François en l'univerſité de Paris, avoit traduit en françois la premiere partie de l'excellent commentaire ſur la coûtume d'Anjou que Gabriel du Pineau avoit écrit en latin d'un ſtyle très-pur; que M. Nivard continua cette traduction, y mit la derniere main, & qu'il en fit un don à l'académie royale d'Angers qui le fit imprimer *in-fol.* à Paris, chez Coignard, en 1698. *Cependant nous avons rapporté à l'article de* Jacques GOUREAU, conſeiller, une preuve qui nous paroît très forte pour revendiquer cette traduction à ce dernier. *Voyez* GOUREAU. Quoi qu'il en ſoit M. Pocquet de Livoniere y mit une préface par ordre de l'académie dont il étoit membre. Ce commentaire a été réimprimé en 1725. avec les autres ouvrages de du Pineau en 2. volumes *in-fol.* chez Coignard. * *Mémoires du tems.*

NOAILLES, maiſon très illuſtres, &c. *Ajoutez, ce qui ſuit pour le Moreri édition de 1725. au degré*

V. HELIE II. du nom, ſeigneur de Noailles, Noaillac, de Montclar, & de Chambres, obtint du roi Charles V. à la recommandation du pape Grégoire XI. ſon parent, par lettres du 6. de Février 1370. la main levée de ſes châteaux de Chambres & de Montclar en Auvergne, qui avoient été confiſqués ſur lui par ſurpriſe. Il ſoumit à l'obéiſſance du roi ces deux forteresſes, & s'engagea de n'y entretenir que des capitaines, ſujets de ſa majeſté. Il ſervit le même roi Charles V. dans ſes guerres contre le prince de Galles, qui pour s'en venger ravagea ſes terres de Limoſin. Il avoit épouſé, &c. *comme dans le Moreri.*

Ajoutez auſſi à l'edition de 1732. ce qui ſuit.

XVI. ADRIEN MAURICE duc de Noailles, pair de France, comte d'Ayen, &c. Ce fut au mois de Fevrier 1711. que la grandeſſe d'Eſpagne de la premiere claſſe lui fut accordée, & qu'il fut fait gouverneur du château, & capitaine des chaſſes de ſaint Germain-en Laye au mois d'Octobre 1717. Il ſe démit le 28. de Janvier 1718. de la place de préſident du conſeil des finances, & fut declaré en même tems conſeiller au conſeil de régence. Il ſervit au mois d'Octobre 1733. ſous le maréchal duc de Berwick à la priſe du fort de Kell. Il fit encore en 1734. la campagne en Allemagne, où il attaqua & força les lignes d'Ettlingen le 4. de Mai, & ſervit enſuite au ſiége de Philiſbourg pendant lequel il fut fait maréchal de France le 14. de Juin. Il eut le commandement des troupes pendant l'hiver, & il obligea les Allemands qui s'étoient emparés de la ville de Wormes, de l'abandonner, & il y mit des troupes Françoiſes. S'étant rendu à Verſailles, il prêta ſerment de fidélité entre les mains du roi à cauſe de ſa nouvelle dignité de maréchal de France le 9. de Janvier 1735. Il fut nommé le 24. du même mois général en chef des troupes Françoiſes en Italie, & il partit de Paris le 24. de Fevrier pour aller prendre ce commandement. *Philippe* de Noailles, ſon ſecond fils, né le 7. de Décembre 1715. porta d'abord le titre de *marquis de Monchy*, & enſuite celui de *comte de Noailles*. Le gouvernement & l'intendance de Verſailles, Trianon & Marli lui furent donnés au mois de Juin 1720. en ſurvivance de Louis Blouyn, par la mort duquel il en devint titulaire le 11. de Novembre 1729. Il fut fait capitaine de cavalerie dans le régiment de Montrevel au mois de Mai 1731. & colonel d'un régiment d'infanterie, ci-devant d'Eſtaing Saillans, le 20 de Février 1734. *Marie-Louiſe* de Noailles, ſa troiſiéme fille, née le 8. de Septembre 1710. fut mariée le 8. de Janvier 1730. avec *Jacques* de Caumont, marquis de la Force, né le 18. d'Avril 1714. depuis duc & pair de France par la démiſſion de ſon pere, & appellé *le duc de Caumont*, fait colonel du régiment de Beauce au mois de Novembre 1734.

XVII. Louis de Noailles, comte d'Ayen, fils aîné du maréchal de Noailles, né à Verſailles le 21. d'Avril 1713 & baptiſé le 28. ſuivant par l'évêque de Metz, premier aumônier du roi, fut tenu ſur les fonts par le roi Louis XIV. & par Eliſabeth-Charlote de Baviere, ducheſſe douairiere d'Orléans. La ſurvivance de la charge de capitaine de la premiere compagnie des gardes du corps, & celle du gouvernement général des comtés & vigueries de Rouſſillon, Conflans & Cerdaigne, du gouvernement particulier des villes, château & citadelle de Perpignan, & du gouvernement & capitainerie de ſaint Germain-en Laye lui furent accordées le 21. de Février 1718. Il fut fait meſtre de camp du régiment de Noailles de cavalerie par la démiſſion de ſon pere le 4. de Mars 1730. & il prêta ſerment de fidelité entre les mains du roi pour la charge de capitaine des gardes du corps le 23. de Decembre 1731. pour entrer en exercice, & ſervir conjointement avec ſon pere au premier de Janvier 1732. Il fit en 1733. & 1734. la campagne en Allemagne, & en 1735. il ſuivit avec ſon frere, le maréchal leur pere en Italie,

NOAILLES. (Gaſton-Jean-Baptiſte-Louis) *ajoutez, à ce que l'on en a dit dans la généalogie de ſa maiſon qu'il* fut enterré dans ſon égliſe cathédrale de Châlons, où on lui a dreſſé l'épitaphe ſuivante:

D. O. M.
Hic jacet.
GASTO JO. BAP. LUD. DE NOAILLES,
Epiſcopus, comes Catalaunenſis,
Par Francia,
Vir
In ſcripturis potens
Et aſſiduâ lectione patrum edoctus viam Domini;
Juventutem
In laborioſo ſacri miniſterii tirocinio
Sedulus exegit.
Ætate maiura
Regere poſtea eccleſiam Dei,
Commiſſas oves
Singulari charitate complexus,
Singulari ſollicitudine rexit.
Paſtores
Qui ſecum in evangelio collaborarent,
Delegit ſedulo,
Delectos
Habuit loco fratrum.
Eccleſiam Catalaunenſem unicè dilexit ut ſponſam
Univerſalem piè ſemper coluit ut matrem.
Domui ſuæ bene præpoſitus
In ſermone verax, aſſer in vultu, in cultu ſimplex
In utroque facilis: in cæſimonia ſeverus.
In oratione aſſiduus, in eleemoſynis profuſus,
Immaturâ morte præreptus, acerbum ſui

Digitized by Google

Deſiderium bonis omnibus relinquens
Obiit
Die XV. Sept. anno M D C C X X. ætatis ſuæ L I I.
Epiſcopatus vigeſimo-quinto
Charitatis ſuæ in amantiſſimum fratrem
Monumentum hoc poſuit mœrens
LUD. ANT. DE NOAILLES,
Archiepiſcopus Par. S. R. E. Card.

NOAILLES, (Louis-Antoine de) cardinal de la ſainte égliſe Romaine, archevêque de Paris, &c. *Ajoûtez au Moreri édition de 1725.* que ce pieux cardinal eſt mort à Paris dans ſon palais archiépiſcopal, regretté de tout ſon diocèſe, & de ſon clergé en particulier, le 4. de Mai 1729. Ce prélat dont il eſt parlé très-avantageuſement dans le nouveau martyrologe de l'égliſe de Paris, imprimé *in-4°.* eſt enterré dans la grande nef de l'égliſe métropolitaine devant la chapelle de la Vierge, avec l'épitaphe ſuivante gravée ſur un marbre noir, qui s'effaçant de jour en jour mérite d'être conſervée à la poſterité :

Ad pedes Deiparæ
Quam ſemper religioſè coluerat
Hic jacet
Ut teſtamento juſſit
LUDOVICUS-ANTONIUS DE NOAILLES,
S. R. E. cardinalis, archiepiſcopus Pariſienſis :
Dux S. Clodoaldi, par Franciæ,
Regii ordinis S. Spiritus commendator,
Proviſor Sorbonæ, ac regiæ Navarræ ſuperior.
Commiſſi ſibi gregis
Sollicitudine paſtor, charitate pater,
Moribus forma,
Domui ſuæ bene præpoſitus,
Domui Domini zelo accenſus,
In orazione aſſiduus, in labore indefeſſus,
In cultu modeſtus, in victu ſimplex :
Sibi parcus, in cæteros ſanctè prodigus,
A teneris ad ſenium æqualis ſibimque
Semper prudens, mitis, pacificus
Vitam tranſegit beneficiendo.
Eccleſiam Pariſienſem
Annis X X X I V.
Rexit, direxit, excoluit, ornavit :
Ejus beneficentiam homines ſi taceant,
Hujus baſilicæ lapides clamabunt :
Obiit plenus dierum, omnibus flebilis,
Die Maii 4. an. Domini 1729. ætatis 78.
Viro miſericordi
Divinam miſeri cordiam apprecare.

NOBLAT, (ſaint Léonard le) en latin *Nobiliacum*, ville de France dans le Limouſin, à cinq lieues de Limoges, eſt célèbre par un concile qui y fut tenu l'an 1290. par Simon, archevêque de Bourges, primat d'Aquitaine. Le but de ce concile provincial étoit de recueillir le centième des revenus eccléſiaſtiques pour être converti au profit de la province. Ce centième avoit déja été ordonné dans un concile aſſemblé à Bourges; mais les délais du payement étant expirés, & les débiteurs ne ſe preſſans pas de ſatisfaire, pluſieurs même refuſans ouvertement de payer, on fut obligé de tenir cette nouvelle aſſemblée pour réiterer les ordres d'obéir à la déciſion de la premiere, ſous peine d'encourir l'interdit eccléſiaſtique ou autre peine de même genre. Cette aſſemblée de ſaint Léonard le Noblat, ſe tint le mercredi après la fête de ſaint Michel, & ainſi apparemment au commencement du mois d'Octobre de l'an 1290. Le peu que l'on ſçait de ce concile ſe trouve imprimé dans le *Theſaurus novus anecdotorum* des peres dom Martenne & dom Durand, religieux Bénédictins de la congregation de ſaint Maur, tome IV. pages 211. & 212.

NOBLE. (Euſtache le) *Ajoûtez ce qui ſuit à ce que l'on en a dit dans le Moreri édition de 1725.* Il étoit fils d'EUSTACHE le Noble, ſeigneur de la Tenelicte, préſident & lieutenant général au bailliage & ſiége préſidial de Troyes en Champagne, & de *Françoiſe* Amyot; & petit-fils de PIERRE le Noble, conſeiller au grand conſeil, préſident & lieutenant-général au bailliage & ſiége préſidial de Troyes, & de *Simonne* de Meſgrigny. *Ajoûtez à ſes ouvrages oubliés dans le Moreri édition de 1725. & de 1732. Traité de la Monnoye de Metz, avec un tarif de ſa réduction avec celle de France. L'héreſie detruite*, poëme en quatre chants. *Epitre morale.* Une traduction en vers des 150. pſeaumes, & une traduction des mêmes en proſe, avec des réflexions, & le texte latin à côté, ce qui forme un volume *in-8°.* à trois colonnes. Michel Brunet, libraire à Paris, a recueilli les ouvrages de M. le Noble en vingt volumes *in-12.* Le Noble fit mettre à la tête de ſon hiſtoire de l'établiſſement de la république de Hollande, ſon portrait gravé avec ces quatre vers latins qu'il fit lui-même.

Nobilitas ſi clara dedit nomenque, genuſque,
Claruit ingenio, nobiliorque micas.
Invida fortuna ſic ſternens tela maligna,
Per ſcopulos virtus ſæpius aſtra petit.

M. Titon du Tillet a jugé à propos de donner place à M. le Noble dans ſon *Parnaſſe françois*, *in-fol.*

NOCITUS, (Gerhard) étoit de Sacca, ville de Sicile; c'étoit un excellent botaniſte, & un homme très-expérimenté dans la compoſition des remedes. Il s'eſt rendu célèbre par ſon habileté vers la fin du XV. ſiécle, & au commencement du XVI. Il vivoit encore en 1511. Paſchal en parle avec éloge dans ſa bibliothéque de médecine, où il l'appelle mal-à-propos *Gerardus Noſtoſci*; ce qui eſt peu-être une faute d'impreſſion. On en trouve auſſi quelque choſe dans le traité de Vander-Linden *de ſcriptis medicis.* On a de Nocitus une expoſition ſur le livre des medecines ſimples, à Naples, chez Jean-Antoine de Canuto, le 24. de Mai 1511. *in-4°.* Sylvio Boccone parle d'un autre écrit du même, ſur le tems de cueillir les herbes; & M. Mongitori dans ſa bibliothéque de Sicile, dit que Franeois Marchéſi, chanoine de Palerme, avoit du même un traité manuſcrit ſur les onguens. *Voyez* les auteurs *cités dans cet article*, & la bibliothéque des ouvrages de medécine, par Manget, livre XIII.

NOE MENARD. (Jean de la) *cherchez* MENARD.

NOEL, (Etienne) Jeſuite, habile philoſophe, & ſur-tout phyſicien célèbre, étoit né en Lorraine. Il entra jeune chez les Jeſuites, où il brilla par ſon eſprit. Il profeſſa dans leur college de la Fléche avec diſtinction, & il en fut recteur. On croit que ce fut dans cette ville qu'il eut occaſion de connoître le célèbre philoſophe M. Deſcartes, pour qui il eut toûjours depuis une eſtime ſinguliere, & avec qui il ne ceſſa d'entretenir liaiſon. Il fut enſuite recteur de pluſieurs autres maiſons de ſa ſocieté, & il l'étoit en 1646. de celle du college de Clermont à Paris, dit aujourd'hui le college de Louis le Grand. On le fit auſſi vice-provincial de ſa ſocieté. Sur la fin de ſes jours, il retourna à la Fléche, où il mourut vers l'an 1660. dans un âge avancé. Quoique Péripatéticien de profeſſion, il n'étoit pas fort éloigné des ſentimens de M. Deſcartes. C'eſt ce que lui-même a donné lieu de croire par divers ouvrages qu'il a publés ſur les rapports différens de la phyſique nouvelle avec l'ancienne; ſur la compatiſon de la peſanteur de l'air avec la peſanteur du vif-argent; ſur le plein de la nature contre l'opinion du vuide. Au ſujet de cette derniere opinion, il eut une diſpute avec le pieux & ſçavant Blaiſe Paſcal, en faveur de M. Deſcartes d'un côté, & des Péripatéticiens de l'autre. Ils s'écrivirent plus d'une fois; le pere Noël pour prouver qu'il n'y a point d'eſpace qui ne ſoit un corps; M. Paſcal, pour niet l'impoſſibilité du vuide: tous deux en des termes pleins de civilités l'un pour l'autre, & d'eſtime pour M. Deſcartes. Le pere Noël avoit envoyé à ce dernier dès l'an 1646. étant pour lors âgé de ſoixante-cinq ans, deux nouveaux ouvrages de ſa compoſition; l'un intitulé, *Aphoriſmi phyſici, ſen, phyſica peripatetica principia brevitèr & dilucidè propoſita.* L'autre qui avoit pour titre: *Sol flamma, ſen tractatus de ſole ut flamma eſt, cinſque pabulo.* Ce dernier ecrit fut tendu avant l'autre à M. Deſcartes, par M. de Zuylichem, à qui le pere Merſenne, Minime, l'avoit adreſſé. M. Deſcartes eſt cité avec honneur dans ces ouvrages du pere Noël. *Voyez* les lettres de M. Deſcartes en pluſieurs endroits, & la vie de ce philoſophe par M. Adrien Bailler, édition *in-4°.* pag. 159. 284. & 285. &c.

Digitized by Google

NOGAROLA, (Louis) né à Verone d'une famille illuſtre, vers le commencement du XVI. ſiécle, s'appliqua à la langue grecque que l'on cultivoit à lors beaucoup, & s'acquit par ſes traductions de cette langue en latin, une grande réputation. En 1545. il fut chargé avec deux autres perſonnes notables de veiller à ce que la ville de Vérone fût pourvûe de vivres pour prévenir la diſette, & peu après on l'envoya au concile de Trente, où il prononça le jour de ſaint Etienne un diſcours qui eſt imprimé. En 1554. il fut du nombre des ambaſſadeurs qui allerent complimenter de la part de la ville de Vérone le doge de Veniſe, François Veniero, ſur ſon exaltation, & en cette occaſion, il fut fait chevalier de cette république. De retour en ſa patrie, il fut élû au mois de Février 1555. préſident de la juriſdiction des ouvriers en ſoye. Il accompagna Guy Ubald, duc d'Urbin, à Rome, où il alloit prendre poſſeſſion du gouvernement des troupes de l'égliſe, que le pape Jules III. lui avoit donné. Il mourut à Vétone en 1559. & Valerio Palermo, orateur & poëte de cette ville, fit ſon oraiſon funébre qui a été imprimée à Veniſe en 1564. *in 4°.* En 1532. Nogarola publia à Vérone *in-4°.* la traduction latine d'un ouvrage attribué à ſaint Jean Damaſcene, qui avoit paru en grec au même lieu en 1531. Le ſujet eſt, *De iis qui in fidem dormierunt*. En 1549. il donna à Veniſe, *Apoſtolica inſtitutiones in parvum libellum collecta*, *in-4°.* On y trouve le diſcours qu'il prononça au concile de Trente. En 1552. il fit imprimer au même lieu, *in-4°.* un traité latin touchant l'accroiſſement du Nil, qui a été imprimé à Milan en 1626. *in-4°.* ſous le titre de *Timotheus, ſive de Nilo*. La premiere édition eſt très-rare. Cet ouvrage fut ſuivi des *Platonica Plutarchi quæſtiones in latinum verſæ, & annotationibus illuſtratæ*; à Veniſe en 1552. *in-4°.* de ſa traduction du livre de Ocellus Lucanus *de univerſa natura*, ſur un manuſcrit qui lui fut communiqué à Rome par Baſile Zanchi, poëte de Bergame. Il commença dès-lors cette traduction, mais la maladie l'obligea de l'interrompre, & il ne l'acheva qu'au mois de Janvier 1558. Elle parut à Veniſe en 1559. & fut réimprimée à Heidelberg en 1598. à Cambridge en 1671. En 1646. on donna à Boulogne une nouvelle traduction de cet ouvrage par Charles-Emanuel Vizzani, avec de ſçavantes notes de Nogarola. Avant celui-ci, l'ouvrage d'Ocellus avoit déja été traduit 1°. par Guillaume Chrétien, médecin du roi François I. dont la traduction parut à Lyon en 1541. 2°. par Jean Boſchius, qui publia la ſienne à Louvain en 1554. Les autres ouvrages de Nogarola, ſont: une lettre latine à Adam Fumano, chanoine de Verone, ſur les hommes illuſtres par leur famille, en Italie, qui ont écrit en grec. Cette lettre ſe trouve dans la traduction du livre d'Ocellus à Veniſe, dans les *Opuſcula Mythologica*, &c. de l'édition de Cambri ige en 1671. & dans les *Supplementa & obſervationes ad Veſſium de hiſtoricis græcis & latinis*, donnés par Jean-Albert Fabricius, à Hambourg en 1709. *Scholia ad Themiſtii paraphraſim in Ariſtotelis librum tertium de anima*, à Veniſe en 1570. avec une autre traduction latine du même ouvrage par Nogarola. *Diſputatio ſuper regina Britannorum devotio*, in-4°. *Oratio pro Vicentinis ad Maximilianum*, dans Freher. * *Voyez* les auteurs *cités dans cet article*; le Journal de Veniſe tome IX. les *mémoires* du pere Niceron, tomes 12. & 20. *Verona illuſtrata*, *&c.* par le marquis Scipion Maffei.

NOIR, (Jean le) théologal de Sées, &c. *Ajoûtez ce qui ſuit au Moreri édition de 1725. & de 1732.* On trouve un long article de M. le Noir dans le ſupplément au Nécrologe de Port-Royal imprimé en 1735. Nous avons vû au bas de ſon portrait gravé, ces quatre vers françois qui ſont de feu M. l'abbé Bertin, ſon ami, connu lui-même par quelques ouvrages:

Il eut juſqu'à la mort l'invincible courage
Qui fait dans ſes écrits parler la vérité:
Une longue priſon a changé ſon viſage,
Voici ce qui en eſt reſté.

C'eſt que ce portrait repréſente M. le Noir défiguré.

NOIRLAC, abbaye de l'ordre de Cîteaux, eſt ſituée à une demi-lieue de ſaint Amand, & dans ſon origine fut appellée la Maiſon-Dieu. On prête nd que le nom de Noirlac, *de nigro lacu*, lui fut donné parce que Ebbon de Charenton, fils du fondateur, ſe noya étant enfant dans un lac voiſin. Mais ce récit eſt faux; l'on a une chartre de cet Ebbon, qui confirme la fondation de ſon pere. On voit dans le chapitre les tombeaux du pere & du fils, & ceux de leurs femmes, dont les ſeigneurs de la Châtre ont fait effacer la qualité de fondateur, qu'ils veulent s'attribuer, contre toute verité. Mantique dit que le monaſtere de Noirlac fut fondé l'an 1136. & qu'elle eut pour premier abbé, Robert, neveu de Bernard, qui la gouverna l'eſpace de cinquante-huit ans. Cependant l'acte de la fondation n'eſt daté que de l'an 1150. & l'on trouve dans un titre de 1175. un Franco, abbé, qui, ſelon ſon épitaphe, fut le troiſiéme abbé de Noirlac, & un Guillaume qui fut le quatriéme, à qui le jeune Ebbon de Charenton confirma l'an 1189. la fondation faite par ſon pere: ce qui renverſe tout le ſyſtême du long gouvernement de Robert, neveu de ſaint Bernard, qui a cependant été abbé de Noirlac, puiſque le livre de l'Exorde de Cîteaux le dit poſitivement: mais ce fut dans un autre tems, & ſon gouvernement ne put durer beaucoup. *Voyez* les PP. DD. Martenne & Durand, tome IV. de leur *voyage littéraire*, partie premiere, &c.

NOMENOI, ſeigneur Breton dans le huitiéme ſiécle, & dans le neuviéme, étoit un homme d'un grand courage. Morvan, autrement *Aderman*, duc de Bretagne, ayant été tué par un de ſes officiers l'an 818. L'empereur Louis le Debonnaire donna ce duché à Noménoi, qui étoit reſté fidéle au prince. Mais en 843. Noménoi, perſuadé par le duc Lambert gouverneur de Bretagne pour le roi de France Charles le Chauve, ſe révolta & ſe rendit maître de Nantes. Mais Lambert s'étant brouillé enſuite avec Noménoi qui lui ôta ſon gouvernement, appella les Normans à ſon ſecours, & les invita au pillage de Nantes, ville qui étoit dès-lors une des plus riches de France. Sur cette invitation, les Normans ſe rendirent à Nantes par la Loire, & prirent la ville par eſcalade le 24. de Juin de l'an 843. Ils ſaccagerent cette ville, tuerent les moines & les prêtres juſque dans l'égliſe, & fac les autels, pillerent le monaſtére d'Aindre, dont ils égorgerent les moines, & commirent une infinité de déſordres. Le monaſtere d'Aindre avoit été bâti dans le ſeptiéme ſiécle par ſaint Hermeland; & ces barbares le détruiſirent tellement, qu'il n'a jamais été rétabli depuis. La même année 843. on tint un concile à Loire dans l'Anjou, & dans l'un des quatre canons qui y furent faits, on eut en vûe Noménoi, & les autres rebelles qui y ſont anathématiſés. Mais ces cenſures n'arreterent pas la révolte. Noménoi plus irrité encore, fit des courſes juſqu'au Mans, pillant & mettant le feu partout. Dès qu'il vit la France affoiblie par les guerres civiles & par les courſes des barbares, il travailla à profiter de la foibleſſe des rois, & de la miſere des peuples, pour ſecouer toute dépendance de la France. Il étoit plus capable qu'un autre de faire réuſſir ce projet. C'étoit un guerrier brave & heureux, un politique adroit, auſſi hardi à former une entrepriſe qu'opiniâtre à la ſoutenir. La gloire & l'intérêt étoient les ſeuls reſſorts de ſa conduite; & s'il paroiſſoit appeller quelquefois la religion à ſes conſeils, ce n'étoit que pour mieux parvenir à ſes fins. Le titre de duc de Bretagne qu'il porta le premier, ſes prédéceſſeurs n'ayant eu que celui de comte, ne lui parut plus aſſez glorieux. Il prit la qualité de roi; & afin de ſe l'aſſurer mieux, il voulut recevoir l'onction royale de la main des évêques, & pour en trouver qui euſſent cette lâcheté, il chercha des prétextes pour chaſſer ceux qu'il crut capables de lui réſiſter, afin d'en mettre d'autres qui tenant de lui leur élevation fiſſent par ambition ou par crainte, ce que leur devoit leur interdiſoit. Les évêques qu'il fit accuſer de ſimonie, afin d'avoir une occaſion de leur faire faire leur procès, eurent recours au pape Leon IV. qui venoit d'être élevé ſur le ſaint ſiége. Mais la réponſe de ce pape n'ayant pas ſatisfait Noménoi, il fit venir d'ailleurs que de la Bretagne, des évêques, & indiqua une aſſemblée dans l'égliſe de ſaint Sauveur de Rhédon, pour juger les accuſés. Mais il eut ſoin de les faires intimider auparavant par un de ſes émiſſaires, qui leur fit entendre, que s'ils ne ſe reconnoiſſoient coupables dans l'aſſemblée, le prince leur feroit ſur le champ couper la tête. Les évêques ſe laiſſerent effrayer. On

Digitized by Google

produiſit contre eux de faux témoins, & la crainte de la mort l'emportant ſur l'amour de l'épiſcopat, les accuſés s'avouerent coupables, & remirent publiquement dans l'aſſemblée leurs croſſes & leurs anneaux. Ils ſe retirerent enſuite ſur les terres de Charles le Chauve, où ils proteſterent contre l'aveu qu'on leur avoit extorqué. Noménoi nomma en leur place des ſujets dévoués à ſes volontés; & comme il prévoyoit bien que l'archevêque de Tours, qui étoit métropolitain, n'ordonneroit pas ces nouveaux évêques, il prit le parti d'ériger de ſa propre autorité une métropole en Bretagne, & de quatre évêchés qui étoient dans cette province, il en fit ſept pour multiplier les ſuffragans. Enſuite il fit aſſembler à Dol les nouveaux évêques & les ſeigneurs de Bretagne, & reçut l'onction toyale par les mains du nouvel archevêque de Dol, qui n'avoit pas plus de pouvoir de le faire roi, que le prince n'en avoit eu de le faire métropolitain. Après cette action, Noménoi écrivit une lettre fort reſpectueuſe au pape, pour tâcher de lui faire approuver ſes démarches. Le pape Leon lui répondit que s'il vouloit ſuivre ſes avis, il lui accorderoit volontiers les ſuffrages de ſes prieres, & lui donna enſuite de judicieux avis. Mais Noménoi informé du contenu de la lettre, refuſa de la recevoir, & chaſſa le porteur avec mépris. L'an 849. on aſſembla à Paris, & non à Tours, un concile contre les entrepriſes du prince Breton, & il s'y trouva vingt-deux évêques qui écrivirent à ce prince une lettre ſynodique, où l'on voit beaucoup de traits d'un zéle également vif & ſage. Elle eſt parmi les ouvrages de Loup de Ferrieres, qui a pu la compoſer. Noménoi, loin d'en être attendri, n'en fut que plus irrité. Il fit de nouvelles courſes ſur les terres des François; battit derechef les troupes du roi, prit Rennes, Angers, le Mans, & fit le dégat dans ces provinces. Il fit placer ſur l'édifice le plus élevé du monaſtere de Glonne, dit ſaint Florent le vieux, ſa ſtatue le viſage tourné du côté de la France. Mais le roi Charles l'ayant appris, la fit abbattre, & fit mettre la ſienne en la place, le viſage tourné du côté de la Bretagne: ce qui mit tellement Noménoi en fureur, qu'il fit brûler le monaſtere de Glonne. Enfin, Dieu arrêta les fureurs de ce prince en l'enlevant de ce monde au mois de Mars 851. Noménoi laiſſa ſes états avec ſa qualité de roi à Eriſpoi ſon fils, qui cauſa encore bien du mal aux François. *Cherchez* ACTARD. * Dom Lobineau, dans ſon *hiſt. de Bretagne. Les annales de ſaint Bertin. L'hiſtoire de l'égliſe Gallicane*, par le pere Longueval, Jéſuite, liv. xv. &c.

NOMINOE, ſouverain de Bretagne, *cherchez* NOMENOI.

NONNECHIUS I. autrement, NONNIENIUS & NUNECHIUS, évêque de Nantes en Bretagne, élu ſur la fin de l'an 461. ou 462. Il aſſiſta cette année-là au concile de Vannes, qui fut célébré certainement en 462. ou 463. avant l'âques. Saint Sidoine, auteur contemporain, donne à Nonnechius la qualité de pape, comme il ſe pratiquoit alors à l'égard des grands évêques, & il en parle comme d'un prélat diſtingué par ſon mérite. De ſon tems, ou environ, les Saxons conduits par Adoacte, vers l'an 470. mirent à contribution le pays de Nantes.

NONNECHIUS II. autrement, NONNICHIUS, NOVICHIUS, NONVICHIUS, MONNICHIUS, MONNECHIUS, & MUNOCHUS, couſin de ſaint Felix, eſt le premier évêque de Nantes de la nomination du roi de France. Il vivoit encore en 592. lorſque la peſte qui ravageoit Nantes l'engagea à ordonner des proceſſions, qui appaiſerent la colere de Dieu, & firent ceſſer la contagion, au rapport de ſaint Gregoire de Tours. Nonnichius avoit été marié avant d'être évêque, & avoit un fils, qui ayant été accuſé de ne pas tenir le parti de Gontram, qui dominoit alors à Nantes, fut obligé de prendre la fuite. Il en coûta bien des préſens au prélat pour n'être point enveloppé dans une affaire à laquelle il n'avoit aucune part. Cela ſe paſſoit avant la 590. car cette année Childebert étoit reconnu à Nantes, & Théodoric qui y étoit en 595. y mit un comte nommé Theudoad. * Travers, *hiſt. abregée des évêques de Nantes*, au tome 7. deuxiéme partie des *mémoires de littérature & d'hiſtoire*, chez Simart.

NONNUS, poëte Grec, &c. *Ce qu'on a dit dans le Moreri editions de 1725. & de 1732.* de la paraphraſe de cet auteur du cinquiéme ſiécle, ſur l'évangile de ſaint Jean, *demande les additions ſuivantes*. M. Du-Pin dit dans ſa bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques, que le ſtyle de Nonnus dans cet ouvrage eſt dithyrambique & ampoullé: il s'eſt trompé. La diction de ce paraphraſte eſt claire, nette, élégante & propre à ce genre d'écrire. Elle n'a rien de trop enflé. Mais Nonnus étant poëte, il n'eſt pas ſurprenant qu'il air des expreſſions poëtiques, qui n'ont cependant rien d'obſcur ni d'embarraſſé. Caſaubon, qui étoit bon connoiſſeur en ce genre de littérature, l'appelle avec raiſon *poetam eruditiſſimum*, & le regarde comme un auteur de grand poids. Ce docte critique expliquant une des expreſſions de ce ſçavant poëte Chrétien, dit qu'elle eſt poëtique, & en même tems attique: *poetice atque etiam attice*. Si le ſtyle de Nonnus eſt dithyrambique, c'eſt dans ſes Dionyſiaques, parce que le ſujet le demandoit, & non pas dans ſa paraphraſe, qui eſt une eſpéce de petit commentaire ſur ſaint Jean, où il explique ſouvent une même choſe par pluſieurs mots pour être plus clair. Cet auteur eſt fort orthodoxe; & loin d'avoir appuyé l'Arianiſme, comme Daniel Heinſius le lui a reproché dans ſon *Ariſtarchus Sacer*, il combat manifeſtement les Ariens, & n'a point d'autre doctrine ſur le myſtere de la ſainte Trinité, que celle de ſaint Grégoire de Nazianze & de ſaint Jean Chryſoſtome, auſquels il a été poſtérieur. Cet *Ariſtarchus Sacer* de Heinſius, fait principalement contre Nonnus, eſt un ouvrage où il y a, à la vérité, beaucoup d'érudition, mais ſouvent hors de propos, & contraire aux véritables ſentimens de Nonnus. * *Voyez* ſur cela la critique de la bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques de M. Du-Pin, par Richard Simon, *tome 1.*

NOODT, (Gérard) né à Nimégue le 4. de Septembre (vieux ſtyle) de l'an 1647. de PIERRE Noodt, & de *Gisberte* Bieſman, de bonne & ancienne famille l'un & l'autre, fut envoyé dès l'âge de ſix à ſept ans à l'école latine de Nimégue; & après ſes claſſes, où il fut toûjours un des premiers, il paſſa à l'académie à l'âge de ſeize ans. Il s'y attacha à l'hiſtoire & à la littérature avec ardeur, pendant deux ans & demi, ſous Jean Schulting, & s'appliqua auſſi à la philoſophie & aux mathématiques, ſcience qu'il a toûjours beaucoup aimée. Son goût le portoit même à s'y livrer, mais on l'en détourna, & il s'attacha plus particuliérement à la juriſprudence ſous Pierre de Greve, alors profeſſeur en droit à Nimégue, ſous lequel il fit deux cours d'*Inſtitutes*, & autant des *Pandectes*, dans l'eſpace de trois ans. Dans la troiſiéme année il ſoutint deux diſputes publiques: l'une, *de tranſactionibus*, dont le profeſſeur étoit auteur; la deuxiéme compoſée par lui-même, *de acquirenda, retinenda & amittenda poſſeſſione*. Il alla enſuite viſiter les autres académies du pays, commençant par celle de Leyde, où il ſe rendit au mois de Septembre 1668. Il paſſa de-là à Utrecht, & enſuite à Franeker en Friſe, où il prit le degré de docteur en droit le 9. de Juin 1669. Environ après dix-huit mois qu'il fut de retour à Nimégue, le magiſtrat le chargea le 17. de Février 1671. de ſervir d'avocat à deux criminels atteints de meurtre, & il défendit ſi bien leur cauſe, que l'un des deux fut renvoyé abſous, & l'autre banni ſeulement pour deux ans. La même année le 5. de Décembre, il fut élu profeſſeur ordinaire en droit à Nimégue, quoiqu'il n'eût guéres que vingt-quatre ans. Au mois d'Octobre 1677. pendant la tenue du congrès de Nimégue, le plénipotentiaire de l'électeur de Brandebourg, lui offrit au nom du conſeil de régence de Cléves, une place de profeſſeur en droit dans l'univerſité de Doeſbourg, qu'il refuſa. Le 21. de Mai 1679. la province de Friſe le nomma à une chaire de profeſſeur en droit à Franeker, qu'il accepta, & il en prit poſſeſſion le 6. d'Octobre. Cependant après avoir refuſé pluſieurs fois de ſe rendre aux ſollicitations de la ville d'Utrecht, qui vouloit l'attirer, & avoit vû ſes gages augmentés autant de fois, il ſe rendit à une troiſiéme ſollicitation, & alla à Utrecht, où il fut inſtallé profeſſeur en droit le 12. de Février 1684. Il y épouſa le 26. d'Avril 1686. *Sara-Marie* Van-der-Marck-van-Leur, d'une honnête famille de la Haye, qu'il perdit le 7. d'Octobre 1699. & qui ne lui laiſſa qu'une fille qui a épouſé *Jean* Ham Van-den-Eude, avocat d'Amſterdam. Il quitta Utrecht en 1686. & alla à Leyde occuper une place de profeſſeur en droit, & ce fut ſa derniere demeure. Il mourut dans cette ville le 15. d'Août

Digitized by Google

1725. dans sa soixante-dix-huitiéme année. Il a été deux fois recteur de l'université de Leyde, en 1698. & en 1705. son corps fut transporté à Nimégue, selon qu'il l'avoit demandé. Ses ouvrages que l'on estime beaucoup : sont 1. *Probabilium juris libri tres*, le premier à Leyde en 1674. *in-4°*. les deux autres au même lieu en 1679. *in-8°*. tous trois réimprimés en 1691. avec des augmentations ; un quatriéme livre ; deux livres *de jurisdictione & imperio*, & un pour expliquer la loi *Aquilia*. On a réimprimé encore ces ouvrages en 1705. à Leyde, & on y a ajoûté un nouvel ouvrage de Noodt, *de jure summi imperii & lege regia*, déja publié en 1699. & qui a été traduit en françois par Jean Barbeyrac, & imprimé à Amsterdam en 1706. sous ce titre : *Des droits de la puissance souveraine & du vrai sens de la loi royale du peuple Romain*. Il y en a aussi une traduction angloise, & une allemande. 2. *De variis prudentiæ*, à Franeker en 1679. *in-4°*. 3. *De causis corruptæ jurisprudentiæ*, à Utrecht en 1684. 4. *De fœnore & usuris, libris 3. &c.* à Leyde en 1698. Il y est favorable au prêt à usure. 5. *Julium Paulum, sive de partus exposizione & nece apud veteres*, à Leyde en 1700. *in-4°*. 6. *Diocletianis & Maximianus, sive de transfugione & pœnitentia criminum*, à Leyde en 1704. 7. *De religione ob imperio, jure gentium, liber 1.* à Leyde 1706. & traduit en françois par M. Barbeyrac, sous le titre de Discours sur la liberté de conscience, &c. 8. *Observationum libri duo*, &c. à Leyde en 1706. *in-4°*. 9. *De forma emendandi doli mali in contrahendo negotiis admissi apud veteres*, &c. à Leyde en 1709. En 1713. on a recueilli & imprimé tous ces ouvrages à Leyde *in-4°*. Ce fut M. Noodt qui donna lui-même cette édition : il y ajoûta deux écrits qu'il n'avoit point encore publiés : sçavoir 1. *De usufructu, libri duo*. 2. *De pactis & transactionibus, ad edictum prætoris*. Depuis, il a encore donné un commentaire latin sur les digestes de Justinien, en quatre livres, à Leyde en 1716. *in-4°*. Une réponse latine aux objections faites contre son livre, *De partus expositione & nece*, &c. par Corneille Van-Bynkershoek, jurisconsulte célébre ; & en 1724. il donna une nouvelle édition de tous ses ouvrages, où il a fait entrer ceux qu'il avoit donnés depuis celle de 1713. à Leyde *in-fol.* Il donna encore depuis un avis concernant une difficulté qui regarde quelque question sur le mariage. Cet avis est en flamand, & a été traduit en latin : on le trouve en cette langue dans le traité du traducteur (Alexande-Arnold Pagenstecher) intitulé : *Innerus injuriâ vexatus*, à Groningue en 1702.* *Voyez* l'éloge de M. Noodt par M. Jean Barbeyrac, à la tête d'un recueil de discours sur diverses matieres importantes, à Amsterdam en 1731. & le P. Niceron, *tome XV^I.* de ses *mémoires*, &c.

NORIS, (Henri) cardinal, &c. *Ajoûtez ce qui suit à ce que l'on en a dit dans le Moreri de l'édition de 1725. & de 1732.* La chaire d'histoire ecclésiastique qu'il a remplie dans l'université de Pise, fut fondée en sa considération. Outre ses ouvrages, *dont on parle dans le Moreri*, on a encore de lui : 1. *Dissertatio duplex de duobus nummis Diocletiani & Lucinii, cum auctuario chronologico de votis decennalibus imperatorum & cæsarum.* 2. *Canonicæ Pisanæ Cani & Lucii cæsarum dissertationibus illustratæ*, à Venise en 1681. 3. *Epistola consolatoria*, adressée au P. Pagi, en 1683. Le cardinal Noris étoit de l'académie des *Arcadi*, où il avoit pris le nom de *Eucrate Agoretico*. On a recueilli toutes ses œuvres en plusieurs volumes *in-fol.* à Verone, en 1729. & 1730.

NOSTRADAMUS, (Michel) *Supplez cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri.* Michel Nostradamus célébre par ses centuries, nommées communément *prophéties*, étoit de S. Remi, petite ville à quatre lieues d'Arles, au diocèse d'Avignon. Il naquit le 14. Décembre 1503. & fut instruit dès son enfance dans les mathématiques par son grand-pere qui étoit médecin à S. Remi. Son pere y étoit notaire. Après l'étude des humanités, Michel Nostradamus fit sa philosophie à Avignon, d'où il alla étudier en médecine à Montpellier. La peste le chassa de cette ville en 1525. Il alla à Toulouse, puis à Bourdeaux ; & après quatre ans de courses, il revint à Montpellier, où il fut reçû docteur. C'étoit en 1529. Continuant peu de tems après ses voyages, pendant lesquels il exerçoit la médecine, il se maria à Agen, eut deux enfans qu'il perdit presque dès leur naissance, & ayant aussi perdu sa femme, il quitta Agen après quatre ans de séjour, retourna en Provence, & s'arrêta à Marseille. Mais en 1544. il alla se fixer à Salon où il se maria pour la seconde fois. Il n'en sortit en 1546. & l'année suivante que pour aller secourir Aix & ensuite Lyon, qui furent successivement affligées de la peste. La premiere ville fut si reconnoissante de ses services qu'elle lui donna une pension qui lui fut continuée pendant quelque tems. Le loisir dont il jouit à Salon l'engagea à se livrer à l'étude, & sur-tout à celle de l'astronomie, & il se mêla de faire des prédictions qu'il renferma dans des quatrains rimés, les rangea par centuries, & adressa les premieres à son fils Cesar Nostradamus, âgé seulement de quelques mois, comme Michel le dit dans sa préface dédicatoire qui est datée de Salon le 1. de Mars 1555. c'est-à-dire, 1556. avant Pâques. Cette premiere édition qui est *in-12.* fut imprimée à Lyon la même année, chez Pierre Rigaud, & contient sept centuries. Leur extrême obscurité, le ton prophétique que l'auteur y prend, l'assurance avec laquelle il y parle, jointes à sa réputation, les firent rechercher, & lui donnerent plus de hardiesse à en donner de nouvelles. En 1558. il fit imprimer les huitiéme, neuviéme & dixiéme centuries, au même lieu, & dans la même forme, & les dédia au roi Henri II. Ce prince & la reine Catherine de Médicis sa mere avoient voulu voir l'auteur, l'avoient fort bien reçû, & ne l'avoient renvoyé qu'avec un présent de deux cens écus d'or. Il fut même envoyé à Blois pour y voir les jeunes princes, enfans de Henri II. qui y étoient, & on le pria de rapporter ce qu'il pourroit découvrir de leur destinée. Nostradamus se tira de son mieux de cette commission difficile ; mais on ne sçait point ce qu'il en dit. De retour à Salon, comblé d'honneurs & de présens, il publia la seconde partie de ses centuries, comme nous l'avons dit, & il reçut peu de tems après la visite d'Emmanuel duc de Savoie, & de la princesse Marguerite de France, sa femme. Charles IX. étant allé à Salon voulut aussi le voir, & tous ses enfans ; & lorsqu'il repassa par Arles il l'y manda, & lui fit donner deux cens écus d'or, avec un brévet de médecin ordinaire du roi, & des appointemens. Nostradamus mourut seize mois après, la nuit du premier au deuxiéme Juillet 1566. à Salon, & fut enterré dans l'église des Cordeliers de cette ville, où l'on voit son épitaphe. Outre ses centuries, on a de lui : 1. *Un traité des fardemens & des senteurs*, en 1552. 2. *Des fort grandes & merveilles recettes pour conserver la santé du corps*, à Poitiers en 1556. 3. *Un traité des confiturer*, à Anvers chez Plantin en 1557. *La paraphrase de Galien* sur l'exhortation de Ménodote à l'étude, & sur-tout à celle de la médecine, traduite du latin en françois, à Lyon 1557. il avoit aussi composé une instruction pour les laboureurs, pour leur marquer les tems & les saisons les plus favorables à leurs travaux, & l'avoit intitulé, l'*Almanach de Nostradamus*. On a imprimé depuis sa mort une onziéme & une douziéme centurie que l'on recueilli de ces mémoires.

NOSTRADAMUS, (Jean) ou *de Nostradame*, frere puîné du précedent, exerça long-tems avec honneur la charge de procureur au parlement de Provence. On a de lui les *vies des anciens poetes Provençaux*, dits *Troubadours*, imprimés *in-8°*. à Lyon en 1575.

NOSTRADAMUS, (Céſar) fils aîné de MICHEL, naquit à Salon en 1555. & mourut en 1629. âgé de soixante-quatorze ans. Nous avons de lui, *histoire & chronique de Provence, in-fol.* à Lyon en 1614. On dit qu'il avoit fait une suite de cet ouvrage qu'il envoya en 1629. à M. de Peiresc : cette addition commence à l'an 1601. & finit à 1618. il avoit tiré ce qu'il y a de meilleur dans les premiers livres de son histoire des mémoires de Jean de Nostradame son oncle.

NOSTRADAMUS, (Charles) frere du précedent, & second fils de MICHEL, excella, dit-on, dans la poëſie provençale, & l'on a de lui quelques piéces en ce genre. Le troisiéme fils de MICHEL se fit Capucin. Cette famille ne subsiste plus. * De Haitze, *vie de* Michel Nostradamus, sous le nom de *Pierre Joseph*. Le Clerc, *Biblioth. de Richelet*, &c.

NOSTRE, (André le) chevalier de l'ordre du roi, contrôleur des bâtimens de sa majesté, dessinateur de ses jardins, né en 1613. & mort au mois de Septembre 1700. âgé de quatre-vingt-sept ans. Son pere étoit au roi, & chargé du soin des jardins des Thuilleries. André le Nostre étoit de ces

Digitized by Google

hommes rares qu'on ne peut trop louer. Non-seulement il a créé l'art des jardins, mais on peut dire qu'il l'a porté au plus haut degré de perfection. Il avoit près de quarante ans, lorſque M. Fouquet ſurintendant des finances, lui donna occaſion de ſe faire connoître par les magnifiques jardins de Vaux-le-Vicomte, ſi célébre, par la Fontaine dans ſes poëſies. Louis XIV. lui ordonna de travailler à Verſailles, à Trianon, à ſaint Germain, dont il a fait la fameuſe terraſſe; à Clagny, dont il a fait les délicieux jardins en face d'un grand étang. Ce fut là que l'on vit pour la premiere fois des portiques, des treillages, des berceaux & des cabinets. Le jardin des Thuilleries eſt encore un des chef-d'œuvres de le Noſtre. Feu Monſieur l'employa à ſaint Cloud; le prince de Condé lui fit faire les jardins de Chantilly; il fit auſſi ceux de Fontainebleau, le parterre du Tybre, & les canaux qui donnent tant d'agrément à ce lieu champeſtre. Il travailla avec un égal ſuccès à Villers-Coterets, à Meudon, à Chaville, à Livry, à Sceaux, &c. En 1678. il alla à Rome, avec la permiſſion du roi, & il viſa l'Italie où il fut ſurpris de ne rien trouver en fait de jardins, de ce qu'il avoit imaginé. Ce fut à Rome qu'il connut le cavalier Bernin déja vieux, & qui avoit alors une penſion de deux mille écus pour travailler à la ſtatue équeſtre de Louis XIV. qui ſe voit encore à Verſailles, au haut de la piéce des Suiſſes: on en a fait un Curſus. Ce fut le Noſtre qui fut cauſe que l'on fit venir cette ſtatue en France, malgré la voix publique qui blâmoit cet ouvrage. Le pape Innocent XI. voulut voir le Noſtre, & lui donna une aſſez longue audience, ſur la fin de laquelle le Noſtre s'écria en s'adreſſant au pape: « J'ai vû les deux plus » grands hommes du monde, votre ſainteté & le roi mon » maître. Il y a grande différence, dit le pape, le roi eſt un » grand prince victorieux, je ſuis un pauvre prêtre, ſerviteur » des ſerviteurs de Dieu. » Le Noſtre charmé de cette réponſe oublia qui la lui faiſoit, & frappant ſur l'épaule du pape, lui répondit à ſon tour: « Mon révérend pere, vous vous » portez bien, & vous enterrerez tout le ſacré college. » Le pape qui entendoit le françois tit du prononſtique. Le Noſtre charmé de plus en plus de ſa bonté & de l'eſtime particuliere qu'il témoignoit pour le roi, ſe jetta au cou du pape & l'embraſſa. C'étoit au reſte ſa coûtume d'embraſſer tous ceux qui publioient les louanges de Louis XIV. & il embraſſoit le roi lui-même toutes les fois que ce prince revenoit de la campagne. Le Noſtre à ſon retour d'Italie fit le magnifique boſquet de la ſale du bal, augmenta les jardins de Trianon, & fit pluſieurs autres ouvrages de cette nature; mais ayant quatre-vingt ans, & voulant mettre un intervalle entre la vie & la mort, il demanda au roi la permiſſion de ſe retirer, ce que ce prince lui accorda, à condition qu'il viendroit le voir de tems en tems. Dans une de ſes viſites, deux ou trois ans après ſa retraite, ayant trouvé le roi dans les jardins de Marli, ce prince monta dans ſa chaiſe couverte traînée par des Suiſſes, & voulut que le Noſtre prît place dans une autre à peu près ſemblable. Ce vénérable vieillard, les larmes aux yeux, ſe voyant à côté du roi, & remarquant M. Manſart ſurintendant des bâtimens, qu'il avoit produit lui même à la cour, marchant à pied, s'écria: « Sire, en vérité mon bon » homme de pere ouvriroit de grands yeux, s'il me voyoit » dans un char auprès du plus grand roi de la terre: il faut » avouer que votre majeſté traite bien ſon maçon & ſon jar» dinier. » En 1675. Louis XIV. lui ayant accordé des lettres de nobleſſe & la croix de S. Michel, voulut lui donner des armes; mais il répondit qu'il avoit les ſiennes, qui étoient trois limaçons couronnés d'une pomme de choux. « Sire, » ajoûta-t-il, pourrois-je oublier ma bêche? Combien doit» elle m'être chere? N'eſt-ce pas à elle que je dois les bontés » dont votre majeſté m'honore. » Le Noſtre avoit beaucoup de vivacité dans l'eſprit, & un goût infini pour les arts en general, & particulierement pour la peinture. Il a enrichi le cabinet du roi de quelques morceaux d'un prix ineſtimable. Il a conſervé juſqu'à ſa mort ſon bon ſens & toute la vivacité de ſon eſprit. Il a été enterré à Paris dans l'égliſe de ſaint Roch, dans la chapelle qu'il avoit fondée. * *Abregé de la vie d'*André le Noſtre, dans le tome neuviéme, ſeconde partie des *Mém. de litt. & d'hiſt.* chez Simart: cette vie eſt de feu M. Deſgots ſon néveu, contrôleur des bâtimens du roi.

NOTGERE ou NOTKER, *dont on n'a dit que deux mots dans le dictionnaire hiſtorique*, fut élevé ſur le ſiége de Liege après la mort d'Eraclius après l'an 990. Il s'y diſtingua par ſon zéle, par ſon érudition & par ſa pieté. Il fit rebâtir l'égliſe de S. Lambert, & orna la ville de Liege de pluſieurs beaux monumens de ſa magnificence; enſorte qu'il parut avoir créé une nouvelle ville. On fit ces deux vers pour marquer les grandes obligations que la ville de Liege avoit à ce prélat, l'un des plus eſtimables de ſon tems:

Legia, lege ligans cum prælatis ſibi leges,
NOTGERUM *Chriſto*, NOTGERO *cætera debet.*

Notgere n'eut pas moins de ſoin de défendre la ville de Liege, que de l'embellir. Voici, entr'autres, le ſtratagême dont il ſe ſervit pour arrêter les incurſions & les hoſtilités du ſeigneur de Chievremont proche de Liege. Un fils étant né à ce ſeigneur, l'évêque fut invité pour le baptiſer, & il promit de s'y rendre avec tout ſon clergé. Il fit habiller en eccleſiaſtiques les meilleurs ſoldats de ſes troupes, & ſe rendit à leur ſuite à Chievremont. Le ſeigneur ayant appris l'arrivée du prélat, ſortit au devant de lui avec ſes gens, mais il fut étonné lorſque ce prétendu clergé jettant les chappes dont il étoit couvert, & tirant les armes qu'il avoit cachées, ſe ſaiſit des poſtes du fort de Chievremont, & ſe rendit maître de la place, que l'évêque fit démolir pour la ſureté du pays. Notgere ne fut pas favorable à Gerbert, qui de moine d'Aurillac étoit monté ſur le ſiége de Reims, & qui fut accuſé de pluſieurs crimes. Notgere étoit ſçavant, & il avoit du talent pour former de jeunes eccléſiaſtiques dans les ſciences convenables à leur état. Pluſieurs prélats tels que Gonthere de Salzbourg, Rothard & Herluin de Cambrai, Raimon de Verdun, Hezelon de Toul, & Aldebode d'Utrecht, ſortirent de ſon école. Notgere tint le ſiége de Liege trente-ſix ans. Il nous reſte de lui quelques ouvrages: ſçavoir les vies de pluſieurs ſaints, entr'autres celle de Landoalde prêtre, que Surius rapporte au 19. de Mars.*Alberici *Chronicon.* Voſſius, *lib. 1. de hiſtoric. Latinis, cap. 41.* Valere André dans ſa bibliotheque Belgique. Le Mire, *in faſtis Belg.* MM. de Sainte-Marthe dans leur *Gallia Chriſtiana*. Le pere Longueval, Jeſuite, dans ſon *hiſtoire de l'égliſe Gallicane, tome 7. liv. 19.* &c.

NOUE, (*N.* de la) s'eſt diſtingué dans le XVII. ſiécle par ſon ardent amour pour la retraite, par ſon zéle pour la pénitence & par la ſainteté de ſa vie & de ſa mort. Il étoit Pariſien, fils de *Jerome* de la Noue, chirurgien célébre qui eſt mort à Paris le 17. de Février 1628. Celui dont nous parlons eut beaucoup de pieté dès l'enfance, & il étoit encore jeune lorſqu'il alla en Italie, où il ſe conſacra à la retraite dans le fameux hermitage de ſaint Ange, près de Viterbe. Il y reçut l'habit d'hermite des mains du révérend pere Ange Maſſen. C'étoit en 1606. ou 1607. Cependant il ne demeura pas long-tems dans cette retraite, & revint en choiſir une autre en France. Celle du Mont-Valerien à trois petites lieues de Paris, lui plût, & il reſolut d'y vivre reclus. Il fut le cinquiéme hôte de cet hermitage, & il fut ſolemnellement enfermé dans ſa cellule pour n'en plus ſortir, le premier de Mai 1608. par l'évêque de Paris & l'abbé de S. Denys. Il y mena pendant pluſieurs années & juſqu'à ſa mort une vie très-auſtére, connu ſeulement ſous le nom de frere Séraphin, & ne vivant que des aumônes de la reine Marguerite de Valois. C'étoit un homme de prieres & de gémiſſemens, qui ne parloit qu'à Dieu dans ſa retraite, & qui n'avoit aucune communication au dehors. Il a ſanctifié ce lieu par ſa pénitence, & s'eſt ſanctifié lui-même par l'ardent amour qu'il avoit pour Dieu, & qui donnoit le prix à toutes ſes œuvres. Le bruit de ſa ſainteté accompagna celui d'une mort auſſi précieuſe aux yeux du ſeigneur.* *Mémoires du tems.* Devaux, *Index funereus chirurgor. Pariſienſium*, pages 38, & 39. &c.

NOUES, (Ricard de) gentilhomme du lieu dont il portoit le nom, ſuivit pendant quelque tems la profeſſion des armes où il s'acquit beaucoup de réputation. Quoique ſon pere eût pris le parti des ennemis de Berenger, comte de Provence, de Noues n'en fut pas moins bien reçû de ce prince, à la louange duquel il fit pluſieurs poëſies. « Ce poëte fut bon comique, dit Noſtradamus, & alloit chantant ès maiſons des grands ſeigneurs, en ſe promenant & faiſant geſtes

» à

» à ce convenable, par le remuement de ſa perſonne, & » changement de voix, & par autres actions requiſes à vrai » comique, en quoi il gagna un grand treſor. » Il mourut en 1720. * *Voyez* Noſtradamus dans ſes *vies des poetes Provençaux* ; Du Verdier Vauprivas, dans ſa *Bibliotheque* ; *l'Hiſtoire du theatre françois, tome premier.*

NOULIS, (Nicolas Pertineau des) *Voyez* PETRINEAU.

NOULLEAU, (Jean-Baptiſte) naquit à ſaint Brieu en 1604. le 24. de Juin de parens diſtingués dans la magiſtrature. Il étudia les humanités au collége de ſaint Brieu, la rhétorique & la philoſophie à Rennes. Il s'appliqua enſuite à la théologie qu'il étudia pendant trois ans à Nantes au collége des peres de l'Oratoire, & pendant trois autres années au collége de Navarre, après leſquelles il entra dans la congrégation de l'Oratoire le 3. de Janvier 1624. âgé de vingt ans. En 1639. il prit poſſeſſion de l'archidiaconé de ſaint Brieu, & l'année ſuivante de la théologale qu'il conſerva juſqu'à la mort. Mais il paroit qu'il s'étoit démis de l'archidiaconé, n'ayant jamais pris la qualité d'archidiacre dans aucun de ſes écrits qui ſont en grand nombre. En 1641. il travailloit ſous M. de Harlay, évêque de ſaint Malo, avec pluſieurs autres de ſes confreres, prêtres de l'Oratoire. De-là il vint prêcher à Paris, & il y parut avec diſtinction à S. Paul & à ſaint Laurent. C'étoit un homme de mœurs auſtéres, un eccléſiaſtique pieux & ſçavant, un miſſionnaire laborieux, & un vrai modéle de pénitence. M. de Villazel, ſon évêque, l'employoit beaucoup dans les miſſions & dans ſes viſites. M. Noulleau prêcha avec tant de force durant la tenue des états à ſaint Brieu, que M. Boucherat, depuis chancelier de France, en porta des plaintes à ſon évêque M. de la Barde, qui avoit ſuccedé à M. de Villazel en 1641. M. de la Barde l'excuſa en public ſur ſes intentions & ſur ſon zele, mais le réprimanda en particulier. M. Noulleau lui répondit que la vérité lui étoit plus chere que la vie, & il continua avec la même force à invectiver contre le vice. M. de la Barde ayant excommunié un peu légerement ſon official, M. Noulleau prit fortement ſon parti contre l'évêque. Mais ce qui acheva de le brouiller entierement avec lui fut ſon livre de la *politique chrétienne & eccléſiaſtique pour chacun de tous meſſieurs de l'aſſemblée générale du clergé en 1665. & 1666.* à Paris, chez Alliot, en 1666. *in-12.* Son évêque l'ayant interdit de la prédication, il appella de ſa ſentence, mais il n'eut aucune juſtice. Pour ſa défenſe il fit imprimer un *traité de la néceſſité des conférences, des études & de la vie commune des eccléſiaſtiques.* Ne pouvant prêcher dans les égliſes, il prêchoit dans les carrefours & les places publiques, ce qui porta ſon évêque à lui faire ſignifier en 1654. un interdit de toutes fonctions eccléſiaſtiques dans ſon diocéſe. M. Noulleau compoſa alors pluſieurs écrits & *factums* pour ſa défenſe. Mais n'ayant pû fléchir ſon évêque, & ne voulant pas ſe priver de la conſolation de célébrer les ſaints Myſteres, il fit pendant trois ans ſept lieues par jour pour ſe rendre à ſaint Qué, ou ſaint Quel, dans le diocéſe de Dol, afin d'y offrir le ſaint ſacrifice, ce qui joint à ſes autres auſtérités abrégea ſes jours. Il mourut vers 1672. & fut enterré ſous la chaire dans l'égliſe cathédrale de ſaint Brieu. Ses démêlés avec ſon évêque, le firent exclure de l'Oratoire avant 1647. Voici les titres de quelques-uns de ſes ouvrages. *Conjuration contre les blaſphemateurs.* &c. à Paris, chez Alliot & Gaillard, en 1645. *in-4°. Pratiques de l'oraiſon*, à ſaint Brieu, chez Donblet en 1645. *L'eſprit du Chriſtianiſme tiré de cent paroles choiſies de Jeſus-Chriſt*, à Paris, chez Dumeſnil, en 1664. *Religio Chriſtiana ex meris & ſolis ſcripturæ patribus & doctoribus eccleſiæ.* Je ne ſçai ſi celui-ci a été imprimé. *L'eſprit du Chriſtianiſme dans l'expoſé de la loi de Moyſe ſelon l'evangile*, &c. à Parischez Dumeſnil, en 1664. *L'eſprit du Chriſtianiſme dans le S. ſacrifice de la meſſe*, &c. *L'eſprit du Chriſtianiſme dans la conduite de la vraie pénitence*, &c. *L'idée du vrai Chrétien*, &c. Ces ouvrages ont été imprimés la même année, chez Dumeſnil. *Politique chrétienne dans les exercices de pieté de monſeigneur le Dauphin*, à Paris, chez Alliot, en 1665. Un traité de *l'exunction des procès de l'uſage canonique des biens d'égliſe, de la ſainte liberté de la parole de Dieu, & de la fermeté du prédicateur évangelique*, & une infinité d'autres petites brochures, tant en latin qu'en françois entr'autres, *Diverſes pieces latines & françoiſes de Jean Baptiſte Noulleau, théologal de ſaint Brieu, ſur les libertés de l'égliſe Gallicane*, in-4°. en 1665. & 1666. * *Mémoires du tems.* Le-Long, *biblioth. hiſtorique de la France, page 120.*

NOURRY, (dom Nicolas le) né à Dieppe en 1647. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit* qu'étant venu de Rouen à Paris il travailla avec le pere de Friſches à l'édition des œuvres de ſaint Ambroiſe : cela n'eſt point exact, *liſez* : étant venu à ſaint Ouen de Rouen, il travailla avec dom Jean du Cheſne & dom Julien Bellaiſe à l'édition des œuvres de ſaint Ambroiſe, qu'il continua à Paris avec dom Jacques de Friſches. Le premier volume, &c. *Dans la même édition on dit qu'*il donna trois volumes *in-8°.* de ſon *Apparatus ad bibliothecam patrum* ; il n'y en a que deux. On a écrit vivement dans le journal de la Haye contre ſa diſſertation latine dans laquelle il s'efforce d'ôter à Lactance le traité *de mortibus perſecutorum* : ſes raiſons en effet ſont au moins très-foibles. Dom le Nourry eſt mort à Paris le 24. de Mars 1724. âgé d'environ ſoixante-dix-huit ans. Dom le Cérf en parle aſſez au long dans ſa *Bibliotheque des auteurs de la congrégation de ſaint Maur*, &c.

NOUSCHIRAD, prince de Perſe, fils du roi Nouſchirvan qui mourut en 577. Ce jeune prince fut élevé par ſa mere dans la religion Chrétienne, malgré Nouſchirvan qui en étoit le perſecuteur, & qui le devint auſſi de ſon propre fils. Il eſt vrai que l'on prétend que Nouſchirad en embraſſant le Chriſtianiſme n'en eut point les vertus, & en particulier la douceur & l'obéiſſance ſi recommandées aux inférieurs. Quoi qu'il en ſoit, Nouſchirvan le fit enfermer, & lorſqu'il fut obligé de ſortir de ſa capitale pour ſoûtenir une guerre que les Tartares & les Turcs venoient de porter dans ſes états, il reſſerra davantage les liens de ſon fils, de peur qu'il ne profitât de ſon abſence pour ſe révolter. Nouſchirad, malgré ces précautions trouva moyen de s'évader, ſe ſaiſit du tréſor de ſon pere, leva une armée, & ſe rendit maître en peu de jours des provinces ſituées au centre de l'empire. A cette nouvelle Nouſchirvan étonné, détacha un de ſes généraux avec des troupes d'élite, la bataille ſe donna, & Nouſchirad y périt. On dit que ſe voyant bleſſé, & prêt à mourir, il ordonna que l'on rapportât ſon corps à ſa mere, & qu'on la priât de ſa part de le faire inhumer *aux piés des ſerviteurs du Meſſie qui avoient déja ſouffert la mort pour la religion* : ce qui fait voir qu'il y avoit déja eu quelques perſécutions dans la Perſe. *Voyez* MASDACK. * Boulainvilliers, *Vie de Mahomet, pages 109. 110.*

NUCK, (Antoine) exerça d'abord la médecine à la Haye en Hollande, & enſuite il fut fait profeſſeur d'anatomie à Leyde, & préſident du collége des chirurgiens dans la même ville. Il s'eſt fait un grand nom dans ces deux villes, dans toute la Hollande, & au-delà dans le XVII. ſiécle. Il mourut vers l'an 1692. Il eſt regardé comme l'inventeur des petits conduits ſupérieurs de la ſalive. Pendant huit ans il a diſſequé plus de ſoixante corps humains, outre un grand nombre d'animaux. Il étoit d'un travail infatigable, & il a eu un nombre extraordinaire de perſonnes qui venoient à ſes leçons & à ſes démonſtrations. Il parloit avec facilité, & la clarté caractériſoit ſes diſcours. Ces qualités brillent dans ſes écrits, qui ſont : *De ductu ſalivali novo, ſalivâ, ductibus aquoſis & humore aqueo oculorum*, à Leyde en 1686. *in-12. Sialographia & ductuum aquoſorum anatome nova*, à Leyde en 1690. *in-12°.* & au même lieu en 1695. avec des figures. On trouve de plus dans cette nouvelle édition une défenſe de ce qu'il avoit écrit ſur les conduits aqueux, & une deſcription nouvelle d'une nouvelle ſource ſalivale : *Adenographia curioſa & uteri fœminei anatome nova*, avec une lettre à un ami *de inventis novis*, à Leyde en 1692. *in-8°.* La même année on publia un de ſes écrits poſthumes intitulé, *Operationes & experimenta chirurgica*, à Leyde *in-12°.* & cet ouvrage qui eſt fort eſtimé, fut réimprimé à Jéne en 1698. *in-8°.* & à Leyde en 1714. auſſi *in-8°.* *Voyez* les actes de Leipſic de l'an 1686. & la *Bibliotheque des écrivains de médecine*, par M. Manget, *tome ſecond, livre XIII. page 416. & ſuivantes*, &c.

NUGNEZ, en latin *Nunnefius*, (Pierre-Jean) de Valence en Eſpagne, profeſſeur de rhétorique à Barcelone, s'eſt

acquis une grande réputation dans ſa patrie par ſon amour pour les ſciences, & par les progrès qu'il fit dans leur étude. Si l'on en croit l'approbateur ou le cenſeur des livres qu'il a publiés, c'étoit un homme rempli de toutes ſortes de ſciences, qui entendoit parfaitement bien le grec & le latin, & qui s'eſt acquis une haute réputation à profeſſer la rhétorique. Il paroît au moins que cet auteur a été en grande eſtime parmi ceux de ſa nation. André Schot dans ſes prolégomènes ſur la bibliothèque de Photius en fait beaucoup de cas. Il eſt vrai que Nugnez & lui étoient liés d'amitié, mais ce n'étoit pas le ſentiment particulier de Schot, & l'on voit en effet que Negnez fut appellé à Barcelone pour y enſeigner l'éloquence & la langue grecque, & qu'on lui donna une penſion conſidérable. Sa rhétorique qui eſt imprimée, eſt diviſée en cinq livres, & l'auteur y ſuit particulierement la méthode d'Hermogene. On peut dire même que ſon ouvrage eſt une exacte copie de cet ancien rhéteur, & que quiconque connoît & ſçait bien l'un, peut ſe flatter de connoître & de bien ſçavoir l'autre. Nugnez a fleuri dans le ſeizième ſiécle; mais nous ignorons le tems de ſa mort. * Outre Schot *cité dans cet article, voyez* Morhof dans ſon *Polyhiſtor*. & M. Gibert, profeſſeur de rhétorique au collége Mazarin, dans ſes *Jugemens des ſçavans ſur les auteurs qui ont traité de la rhétorique, tome ſecond, page 197. & tome premier à l'article d'*Hermogene, &c.

NUNNEZ, (Ambroiſe) Portugais, chevalier de l'ordre de Chriſt, étoit de Liſbonne, & fut d'abord docteur & profeſſeur en médecine à Salamanque. Il a exercé enſuite la médecine avec beaucoup de ſuccès & de réputation à Seville & à Madrid. De retour en Portugal, il fut fait premier chirurgien & médecin du roi, & mourut comblé d'honneurs. Il avoit déja 74. ans lorſqu'il publia en 1603. à Conimbre une partie de ſes commentaires, ou diſcours ſur les trois premiers livres des aphoriſmes d'Hippocrate, avec une paraphraſe ſur les commentaires de Galien. C'eſt un volume *in-fol.* qui eſt eſtimé. Dès 1601. il avoit publié en latin un traité général de la peſte, qui fut réimprimé en langue caſtillane à Madrid en 1648. * *Biblioth. Hiſpan.* par Nicolas Antoine, tome premier, page 54. Manget, *Bibliotheca ſcriptorum medicorum*, tome ſecond, livre XIII. page 420.

NURE', (Mathurin de) *cherchez* NEURE'.

NYEWENTYT, *cherchez* NIEWENTYT.

NYMANNUS, (Grégoire) né à Wittemberg en Saxe l'an 1594. étoit fils de *Jérôme* Nymannus, docteur en médecine, & profeſſeur public à Wittemberg. Grégoire ſuivit la même profeſſion; & s'y diſtingua. En 1614. il fut fait maître en philoſophie dans ſon univerſité, & en 1618. il fut revêtu du titre de docteur en médecine. La même année on lui donna une chaire de profeſſeur d'anatomie & de Botanique. Il mourut à Wittemberg en 1638. n'ayant encore que quarante-trois ans. On a de lui un traité latin ſur l'apoplexie, où il entre dans pluſieurs queſtions anatomiques qu'il traite avec ſolidité. Cet ouvrage parut à Wittemberg en 1629. *in-4°.* & y fut réimprimé en 1670. *in-4°.* En 1628. il fit imprimer une diſſertation latine ſur la vie du *fœtus*, ou enfant nouvellement conçû dans le ſein de ſa mere. Il y prouve qu'un enfant vit dans le ſein de ſa mere par ſa propre vie, non de celle de ſa mere, qu'il a & qu'il exerce ſes actions vitales, que la mere venant à mourir on peut le tirer ſouvent de ſon ſein, encore vivant & ſans l'offenſer; qu'ainſi l'on doit veiller à ce que l'on n'enterre point une femme groſſe avant que d'avoir tiré le fruit qu'elle porte, &c. Cette diſſertation parut à Wittemberg *in-4°.* & fut réimprimée à Leyde en 1644. *in-12.* Elle ſe trouve auſſi avec l'ouvrage de François Plazzoni ſur les parties de la génération, à Leyde en 1664, *in-12.* M. Manget parle de Nymannus avec honneur dans ſa *Bibliotheque des ouvrages de médecine*, tome ſecond, *in-fol.* livre XIII. page 420. &c.

Digitized by Google

(D'). *Il faut ajoûter au pénultiéme degré de cette famille, pour le Morery édition de 1725. que* Jeanne-Marie du Quesnel, épouſa premierement un mois de Septembre 1709. *Gabriel* Baſſonneau, vicomte d'Azay, mort le 16. de Mai 1720. 2°. le marquis de Ménilles.

OBEL, (Matthias d') *Supplée par ces article à celui qui eſt dans le Morery.* Matthias d'Obel, né à Lille en Flandres l'an 1538. étoit fils de *Jean* d'Obel, célébre Juriſconſulte. Matthias fut pendant quelque tems à Anvers, & à Delft en Hollande, médecin & botaniſte de Guillaume prince d'Orange, & enſuite des états de Hollande. Jacques I. roi d'Angleterre, l'ayant demandé pour exercer auprès de lui les mêmes fonctions, d'Obel y alla, & mourut à Londres en 1616. à l'âge de ſoixante-dix-huit ans. On a de lui 1°. Une hiſtoire des plantes, avec un livre d'*adverſaria* imprimée à Londres en 1572. *in-fol.* à Anvers en 1576. *in-fol.* & de nouveau à Londres en 1655. *in-4°.* cette derniere édition eſt dûe aux ſoins de Guillaume How. 2. Des remarques ſur le livre de Guillaume Rondelet, intitulé : *Methodica pharmaceutica officina*, à Londres en 1605. *in fol.* & à Francfort en 1651. *in-fol.* 3. *Balſami, Opobalſami, Carpobalſami, & Xylobalſami explicatio*, à Londres en 1598. *in 4°.* 4. *Diarium pharmacorum par andorum & ſimplicium legendorum*, à Leyde en 1627. *in-12.* avec le traité de Valerio de Corde, ou Cordi, intitulé. *Diſpenſatorium pharmaceuticum.* * *Voyez* Manget, *bibliotheca ſcriptorum medicorum*, tome 2. *in-fol.* livre XIV. page 421. &c.

OBSOPÆUS, (Jean) *cherchez* OPSOPÆUS.

OCELLUS, le Lucanien, ancien philoſophe Grec de l'école de Pythagore, étoit naïf de la Lucanie, ce qui lui a fait donner le nom de *Lucanus*. Ses ancêtres étoient de Troye, & ſous le régne de Laomedon, ils allerent habiter à Mite, ville de la Lycie. Il vivoit avant le tems de Platon ; & Archytas de Tarente, dans une lettre à Platon, dit à ce philoſophe qu'il a trouvé dans la Lucanie des perſonnes de la poſtérité d'Ocellus. Ses livres *de regibus & de regno*, ont preſque entierement péri, & nous n'en avons que quelques fragmens. Son ouvrage περὶ τῦ παντὸς, eſt le ſeul qui ſoit venu en ſon entier juſqu'à nous. L'auteur l'avoit d'abord compoſé dans le dialecte dorique, & depuis on l'a traduit en dialecte attique. Il tâche de prouver dans cet ouvrage l'éternité du monde, par des argumens qui montrent toute la foibleſſe de la cauſe qu'il s'efforce de ſoutenir. A la fin de cet écrit il donne quelques regles pour la propagation du genre humain. Ce n'eſt pas ſans raiſon que l'on croit qu'Ariſtote a puiſé dans les écrits de ce philoſophe ſon ſentiment de l'éternité du monde, & il en imite auſſi ſa diviſion des élémens. Guillaume Chriſtian, & depuis Louis Nogarola ont traduit cet ouvrage en latin ; & l'on a fait pluſieurs éditions de leurs traductions. Thomas Gale a inſeré celle de Nogarola avec le texte grec dans ſes Opuſcules mythologiques, phyſiques, & moraux imprimés à Amſterdam, en 1688. * Joan. Alb. Fabricii *bibliotheca græca*, tom. 1. Stobæi *Eclogæ* Diogenes Laërtius, *in Archyta Tarent.* Philo, *de mundi incorrupt.*

OCHIN, (Bernardin) en latin *Ocellus. On en a parlé dans le Morery éditions de 1725. & de 1732. mais ſon article a beſoin de corrections & des additions ſuivantes.* 1°. Il naquit l'an 1487. & entra jeune chez les religieux de l'obſervance de ſaint François, mais il ne demeura pas long-tems dans cet ordre ; il en quitta l'habit & retourna dans le monde, où il s'appliqua à l'étude de la médecine, & s'acquit l'eſtime du cardinal Jules de Medicis, qui devint dans la ſuite pape ſous le nom de Clement VII. Cependant touché quelque tems après d'un nouveau deſir de faire pénitence, il rentra dans l'ordre qu'il avoit abandonné, & s'y diſtingua bientôt par ſon zéle, ſa piété & ſes talens ; enſorte qu'il fut élû quelque tems après définiteur général, & qu'il ſe vit enſuite ſur les rangs pour être général. 2°. Le deſir d'une plus grande perfection le porta en 1534. à entrer chez les Capucins, dont la réforme commençoit à faire du bruit, & qui étoit établie depuis l'an 1525. Ce qui fait voir l'erreur de ceux qui ont prétendu qu'il avoit été inſtituteur de cet ordre. Son zéle pour les obſervances régulieres, l'édification qu'il portoit par tout, le firent élire en 1538. vicaire général de l'ordre, dans un chapitre qui ſe tint cette année à Florence. Il gouverna alors avec tant de prudence, & fit obſerver ſi exactement la regle, qu'il fut élu une ſeconde fois pour la même dignité en 1541. dans le chapitre qui ſe tint à Naples. Mais les converſations qu'il eut dans cette ville avec le juriſconſulte eſpagnol Jean Valdès, partiſan de Luther, lui firent naître des doutes que ſon ignorance dans la théologie l'empêcha de réſoudre. Il commença même dès-lors, à prêcher pluſieurs choſes contraires à la doctrine de l'Egliſe ; ce qu'il continua de faire en quelques autres villes d'Italie. Devenu par-là ſuſpect, il fut cité à Rome, & partit de Verone pour s'y rendre. En paſſant par Florence, il trouva Pierre Martyr, avec qui il étoit lié, & qui le détourna d'aller à Rome, & lui conſeilla de ſe retirer en pais de ſûreté. Ochin ſuivit ſon avis, & ſe rendit à Genève en 1542. & Pierre Martyr partit deux jours après pour la Suiſſe 3°. Ochin ſe maria à Genève ; mais il eſt incertain ſi ce fut dès ſon arrivée dans cette ville, & à une fille qu'il eût amenée d'Italie, *comme on le dit dans le Morery*, d'après Sponde, qui n'eſt nullement exact ſur tout ce qu'il dit d'Ochin, non plus que l'annaliſte des Capucins qui eſt trop emporté ſur le ſujet de ce religieux pour en être cru. Ochin ne ſe fia pas à Genève ; il paſſa en divers lieux, entr'autres à Auſbourg, d'où il alla en Angleterre avec Pierre Martyr l'an 1547. à la ſollicitation de Cranmer, archevêque de Cantorberi, qui les y avoit mandés. Mais la religion Catholique ayant repris le deſſus en Angleterre après la mort d'Edouart VI. ils furent obligés en 1553. de repaſſer la mer, & ils ſe retirerent à Straſbourg. Ochin courut enſuite de villeen ville juſqu'en 1555. qu'il fut appellé à Zurich, pour y être miniſtre d'une égliſe italienne qui s'y forma vers ce tems-là. Il ſouſcrivit d'abord à la confeſſion de foi de l'égliſe de Zurich, & il ſervit ſa nouvelle égliſe juſqu'en 1563. qu'il en fut chaſſé *pour la raiſon rapportée dans le Morery.* 4°. Il mourut à Slaucow, en Moravie, ſur la fin de l'année 1564. âgé de ſoixante-dix-ſept ans. Ses deux fils & ſa fille étoient morts peu de tems auparavant : pour ſa femme elle étoit morte à Zurich avant qu'il en fût chaſſé. 5°. Les ouvrages d'Ochin, ſont, des ſermons italiens, imprimés en 1543. en 4. vol. *in-8°.* Ils ont été traduits en latin, & imprimés à Genève en 1543. & 1544. en françois en 1561. & en allemand par Joſeph Hochſtetter en 1545. Lettre italienne aux ſeigneurs de Sienne pour rendre compte de ſa foi & de ſa doctrine, & une autre lettre à Mutio de Juſtinopolis, pour lui rendre raiſon de ſon départ d'Italie. Ces deux lettres ont auſſi paru en françois en 1544. *in-8°.* Sermons ſur l'épître de ſaint Paul aux Galates, en italien, & traduits en allemand, à Augſbourg en 1546. *in-8°.* Expoſition de l'épître de ſaint Paul aux Romains, en italien, & traduite en allemand en 1546. *Marſilii Ambroſii de amplitudine miſericordiæ Dei, oratio ex italico latine converſa per Cœlium Horatium Curionem; accedunt Bernardini Ochini de officio Chriſtiani principis ſermones tres. & ſacra declamationes quinque, Latine, Rodolpho Gualthero interprete*, à Bâle en 1550. Diſcours italiens ſur le libre arbitre, la preſcience, la predeſtination & la liberté de Dieu, &c. à Bâle, & en latin au même lieu. Apologues contre les abus, les erreurs, &c.

Digitized by Google

de la synagogue papale, de ſes prêtres, moines, &c. en italien, à Genève en 1554. Cet ouvrage plein d'invectives & de calomnies, a été traduit en latin par Sebaſtien Caſtalion, & en allemand par Chriſtophe Wirſung. Dialogue ſur le purgatoire, en italien, en 1556. traduit en latin par Thadée Dunus, & en françois par un anonyme. Diſpute ſur la préſence réelle de Jeſus-Chriſt dans l'euchariſtie, en italien, à Bâle en 1561. & traduit en latin. Le catechiſme, ou l'inſtruction chrétienne, en italien, à Bâle en 1561. Trente dialogues diviſés en deux livres, le premier ſur le Meſſie, le ſecond ſur différentes choſes, ſur-tout ſur la Trinité, à Bâle en 1563. *in-8°.* Cet ouvrage fut d'abord imprimé en italien, enſuite Caſtalion le traduiſit en latin. Ce fut cet ouvrage qui fit chaſſer Ochin de Zurich. Cet auteur n'a point fait non plus d'écrit particulier ſur la polygamie, mais il en traite dans le vingt-uniéme de ſes dialogues. Lorſqu'il publia ces dialogues il étoit veuf & âgé de ſoixante-ſeize ans, & ainſi il n'avoit aucun motif perſonnel, comme on le lui a imputé, de ſouhaiter qu'on permit la polygamie. 6°. Il faut ajoûter aux citations, *Obſervationes Hallenſes*, tomes 4. & 5. C'eſt tout ce que l'on trouve de plus exact ſur Ochin : il faut y joindre le dix-neuviéme tome des mémoires du pere Nicecron, &c.

OCTAVIUS, (François) dont parle M. Baillet dans ſon traité des déguiſemens des auteurs, étoit né à Fano, ville de l'Ombrie, l'an 1447. Il eſt plus connu ſous le ſurnom de *Cleophilus*, (amateur de la gloire) que Pomponius Lætus lui fit prendre étant à Rome. Ayant paſſé de Rome à Viterbe, il y enſeigna les belles lettres avec ſuccès : mais ſa ſévérité exceſſive envers ſes diſciples lui devint funeſte. Quelques-uns d'entr'eux le firent attaquer en trahiſon, & il en reçut une bleſſure à la main dont il demeura eſtropié. Il paſſa enſuite à Corneto, & s'y maria fort bien. Son beau pere lui promit une dot très-conſidérable, qui eût accommodé ſes affaires, mais il n'en tint aux promeſſes. On croit même qu'il le fit empoiſonner pour éviter l'importunité des demandes réitérées, ou quelques actes de juſtice. La mort prompte de Cleophilus, jointe à l'extrême avarice du beau-pere, donna lieu à ce ſoupçon. En effet, comme Cleophilus montoit ſur une mule qui devoit le conduire à Fano ſa patrie, où on lui avoit offert une chaire d'humanités, il tomba en défaillance, & mourut trois jours après, à l'âge de quarante-trois ans le 26. de Décembre 1490. Il avoit été fort aimé à la cour de Rome, & des princes de la maiſon de Médicis. Nous avons de lui pluſieurs ouvrages en proſe & en vers ; entr'autres une longue piéce en vers élegiaques latins, intitulée: *Octavii Cleophili Phanenſis poetæ vernuſtiſſimi libellus de cœtu poetarum, ab Aſcenſio mendis plurimis terſus, & diligenter explanatus, in-4°.* imprimé à Patis en 1503. par Antoine Bonnemere, en caracteres gothiques. Badius, dans une lettre adreſſée à Gaguin, & qui ſe voit au commencement de cette édition, promettoit auſſi de publier les épigrammes, & les élegies du même poëte ſi elles tomboient entre ſes mains. * M. Baillet, au lieu cité : *voyez* la note de M. de la Monnoye ſur cet article. Ce ſçavant ne dit rien de l'ouvrage. *De cœtu poetarum.*

ODACRE, élu évêque de Beauvais l'an 881. Cette égliſe étoit troublée depuis la mort d'Odon, qui étoit abbé de Corbie, lorſqu'il fut élevé ſur ce ſiége, & qui avoit fait de grands biens pendant ſon épiſcopat à ſon égliſe de Beauvais, dont il avoit augmenté le nombre des chanoines juſqu'à cinquante. Après ſa mort, arrivée l'an 881. le peuple de Beauvais avoit choiſi Rodulfe pour lui ſuccéder. Mais cette élection fut caſſée dans le concile tenu la même année dans l'égliſe de ſainte Macre à Fimes, au diocèſe de Reims, où l'archevêque Hincmar préſidoit. Comme cette élection étoit par-là dévolue aux évêques, le concile députa au roi Louis III. du nom, pour obtenir la permiſſion d'élire un autre ſujet. Cependant les citoyens de Beauvais voyant leur premiere élection caſſée, en firent une autre en faveur d'un nommé Honorat. Mais le roi ſans y avoir égard, non plus qu'à la députation des évêques, fit élire Odacre prêtre de ſon palais. Alors Hincmar écrivit une lettre très-forte au jeune roi pour lui repréſenter l'invalidité de cette élection ; & comme Louis s'obſtina à la ſoutenir, & qu'il avoit mis même Odacre en poſſeſſion des biens de l'évêché de Beauvais, Hincmar écrivit de nouveau au roi avec encore plus de liberté, & peut-être avec trop de hauteur. Enfin voyant que Louis ne ſe tenoit point, il excommunia le concert avec ſes ſuffragans, Odacre, par une lettre adreſſée à tous les évêques. La mort de Louis arrivée le quartieme d'Août de l'an 882. arrêta les ſuites que cette affaire pouvoit avoir pour Hincmar. * *Voyez* les lettres de Hincmar dans le douziéme volume de ſes œuvres, &c.

ODARD, *cherchez* ODON.

ODDO de ODDIS, *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri*, étoit d'une famille noble originaire de Pétouſe. Il vint au monde à Padoue en 1448. & y fut élevé avec ſoin dans les lettres. Son penchant l'entraîna dans la ſuite vers l'étude de la médecine, & cette ſcience lui doit en partie ſa netteté, ſa ſolidité & ſa gloire. L'étude qu'il avoit faite des anciens médecins, & les profondes réflexions qui accompagnoient ſon étude, firent qu'il fut un des premiers entre les modernes qui rendit à cette ſcience ſon honneur, & qui la tira de la barbarie où elle étoit tombée. Il en donna quelque tems des leçons dans ſa patrie, & enſuite il l'exerça longtems à Veniſe. Mais le ſenat de Padoue, fâché de ſe voir privé de ſes lumiéres ſur leſquelles il avoit droit, le rappella & lui donna la premiere chaire qu'il remplit avec beaucoup de diſtinction juſqu'à ſa mort arrivée en 1558. Il fut enterré à Padoue, & on érigea un monument à ſon honneur. Oddo avoit beaucoup lû Galien, & il diſoit que c'étoit dans cet auteur qu'il avoit puiſé preſque tout ce qu'il ſçavoit. Il a donné des eſpéces de commentaires ſur la premiere & la ſeconde ſection des aphoriſmes d'Hyppocrate ; ſur le petit art de Galien un apologie du même par rapport aux ſentimens de cet auteur ſur la logique, la philoſophie & la médecine ; trois livres ſur le diner & le ſoupet : un commentaire *ſur premam ſen Avicennæ* ; & neuf livres ſur la peſte, ſes cauſes, ſes ſignes, la precaution que demande cette maladie, la maniere de la traiter. * *Voyez* le *Landenius renovatus*, & la bibliotheque des ouvrages de médecine par M. Manget, *tom. 2. livre 14.*

ODDO, (Marc) *fils du précédent*, né à Padoue en 1526. fut fait profeſſeur en medecine dans ſa patrie en 1581. Il ſuccéda alors dans la chaire de médecine theorétique à Bernardin Trévifan. Dans la ſuite il fut fait profeſſeur de médecine pratique. Il remplit ſucceſſivement cette place avec honneur lorſqu'il mourut à Padoue en 1591. âgé de ſoixante-cinq ans. Il eſt auteur des ouvrages ſuivans : Méthode pour la compoſition & le diſeernement des remédes, avec un *index* ou catalogue des remédes uſuels, ſimples, & compoſés, leurs proprietés, leur doſe, &c. & deux diſcours, l'un ſur la Thériaque, l'autre ſur le Turbith, à Padoue en 1585. *in-4°.* Un traité de la nature & de l'affence de la maladie, &c. à Padoue en 1589. *in-4°.* Des réflexions ſur la Thériaque & le Mithridat, &c. Ces reflexions ſont avec celle de Bernardin Trévifan, de Junius Paulus, & de quelques autres à Veniſe en 1576. *in-4°.* Une apologie de ſon ſentiment touchant la pourriture, contre Ange-Mercenario, & Thomas Eraſtus, à Veniſe *in-4°.* & à Padoue en 1585. *in-4°.* Des tables ſur les urines, leurs différences, leurs cauſes, &c. à Padoue en 1591. *in fol.* Il a achevé & corrigé les livres de ſon pere ſur la peſte, ſon explication de l'art médicinal de Galien, & ce que l'on a du même ſur Avicenne. * Manget, *bibl. ſcriptor. medicor. tom. 2. l. 14. pag. 423.* &c.

ODESPUN ou ODESPUNCK DE LA MESCHINIERE, (Louis) prêtre, né à Chinon en Touraine, fut ſouvent employé dans les affaires du clergé, dont il donna un recueil en cinq livres qu'il fit imprimer en 1638. Il augmenta & continua dans la ſuite ce recueil par l'ordre du Clergé qui l'avoit chargé de ramaſſer ſes mémoires à meſure qu'on les lui envoyeroit, & ce recueil augmenté parut en 1646. chez Vitré à Patis en deux volumes *in-fol.* Il eſt diviſé en neuf parties, mais le tout eſt fait avec précipitation. Le tome premier contient les remontrances & les harangues des députés faites au roi, ce qui concerne les aſſemblées générales, les officiers & les penſionnaires du clergé, les ſubventions faites aux rois par ledit clergé. On trouve dans le tome ſecond les édits, ordonnances, lettres patentes, & cahiers préſentés au

Digitized by Google

roi par le clergé, ce qui regarde la police & l'autorité de l'égliſe, les perſonnes & les bénéfices eccleſiaſtiques, l'adminiſtration temporelle des biens de l'égliſe, les immunités, franchiſes & privilèges eccléſiaſtiques. En 1652. on donna un volume *in-4°.* pour ſervir de continuation ou de ſupplément à ce recueil. En 1646. Louis Odeſpunck publia une collection des conciles de France tenus depuis celui de Trente, *in fol.* Il prétend dans ſa preface qu'il n'y en a qu'un ſeul, qui lui ait échapé, qui eſt de la province d'Ambrun, & qu'il n'a jamais pû recouvrer. Il a joint à ceux qu'il donne quelques avis & decrets des aſſemblées générales du clergé, dont une partie eſt en latin & en françois; & beaucoup de piéces que les PP. Labbe & Coſſart n'ont point inſerées dans leur collection des conciles, parce qu'on les trouve parmi les mémoires du clergé, où on doit les chercher. Ces piéces groſſiſſent fort inutilement la collection, d'ailleurs aſſez. indigeſte, du ſieur Odeſpunck. Cet auteur a donné encore un ouvrage ſur les ordres de chevalerie, & des diſcours touchant les recueils d'eſtampes qu'il avoit faits en pluſieurs volumes qui ſont peu recherchés. Nous ignorons le tems de ſa mort. * Le Long, *Bibliotheque hiſtorique de la France*, en pluſieurs endroits. L'abbé de Marolles, dans le *dénombrement de ceux qui lui ont fait preſens de leurs ouvrages.* M. Salmon, *traité de l'etude des conciles, page 234. & ſuivantes.* Aubert le Mire, *page 336. de ſes écrivains du XVII. ſiécle.*

ODILE, (ſainte) nommée auſſi OTHILE, étoit fille d'*Athic*, duc d'Alſace, & niéce par ſa mere de ſaint Leger d'Autun. Elle naquit aveugle, & cette diſgrace la fit haïr de ſon pere, qui ordonna qu'on la fît mourir; mais ſa mere la ſauva, & la fit élever ſecretement dans le monaſtere de la Baume près de Beſançon. Odille y vécut avec beaucoup de pieté, & Dieu lui rendit la vûe lorſqu'elle reçut le baptême. Elle crut alors qu'elle pouvoit paroître devant ſon pere; elle en fit demander la permiſſion par ſon frere. Mais le cruel Athic d'un génie dur & féroce, maltraita ſi fortement le frere d'Odile, qu'il en mourut. Le duc fut frappé de cette mort; il ſe reprocha ſa barbarie & ſon inhumanité, reçut ſa fille avec bonté, & lui donna ſa maiſon d'Hodembourg pour en faire un monaſtere. C'étoit un château bâti ſur la cime d'une montagne, avec une enceinte de murailles d'environ trois lieues de circuit, dont on voit encore des reſtes qui font juger que cet ouvrage étoit ſolide. La magnificence des bâtimens répondoit aux grandes richeſſes du duc. On y voyoit ſept oratoires, dont ſix ſubſiſtent encore. Il y en a un dédié à l'honneur des ſaints de l'Alſace, & un autre qu'on nomme l'Oratoire des larmes, parce que le duc s'y retiroit pour pleurer ſes péchés. Odile fit bâtir un hôpital au bas de la montagne pour la commodité des pélerins, & un autre monaſtere dans la vallée, qui fut nommé Niedermunſter, & qui eſt détruit. On croit qu'Odile embraſſa avec ſes religieuſes la vie canonique. L'auteur de ſa vie le dit poſitivement, & une ancienne ſtatue le repréſente avec de longs cheveux treſſés, ce qui ſemble un ornement peu convenable à une religieuſe proprement dite. La vie de cette ſainte qui a fleuri ſur la fin du ſeptiéme ſiécle, ou au commencement du huitiéme, eſt pleine de traits également ſinguliers & édifians; il ne lui manque que d'avoir été écrite par un auteur contemporain. Mais ſi l'on peut révoquer en doute quelques circonſtances, le fonds de l'hiſtoire n'en paroît pas moins certain. Cette ſainte, premiere abbeſſe d'Hodembourg, eſt honorée le treiziéme de Décembre. Hodembourg n'eſt plus gueres connu que ſous le nom de ſainte Othile, ou Odile, * *Vita ſanctæ Othiliæ, &c. Hiſtoire de l'égliſe Gallicane*, par le pere Longueval, Jéſuite, *t. 4. l. 2. pag. 77. & ſuiv.* &c.

ODILON, (ſaint) cinquiéme abbé de Cluni. *Il faut ajouter ce qui ſuit à ſon article qui eſt imparfait dans le dictionnaire.* Il étoit de l'illuſtre maiſon de Mercœur, *ex equeſtri ordine*; il fut chanoine de l'égliſe de ſaint Julien de Brioude, la plus noble & la plus illuſtre du diocèſe de ſaint Flour; il fonda dans le même diocèſe le monaſtere de la Voute, dont l'égliſe fut conſacrée par Etienne évêque de Clermont, en préſence d'Odilon, de Bliſmode ſa ſœur, abbeſſe des Chaſſes, au diocèſe de ſaint Flour, & de dix de leurs neveux. Brioude, les Chaſſes & la Voute faiſoient alors partie du diocèſe de Clermont; mais ils appartiennent à l'évêché de ſaint Flour depuis l'érection de cet évêché en 1317. On croit auſſi que ce fut S. Odilon qui fit bâtir l'égliſe qui eſt aujourd'hui la cathédrale de ſaint Flour & les murailles de la ville. Ce ſaint ſuccéda à ſaint Mayeul dans le gouvernement de l'abbaye de Cluni; mais il n'eſt pas vrai qu'il ne fut élû abbé qu'après la mort de ce ſaint. Son élection fut faite du vivant de ſaint Mayeul, & l'on a encore l'acte de cette élection, ſigné par Raoul roi de Bourgogne, par deux archevêques, cinq évêques, ſept abbés, deux prévôts, trois comtes, &c. & par cent ſoixante-dix-ſept moines. Ce ſaint mourut le premier jour de l'année 1049. & fut enterré, non dans l'égliſe de Cluni, mais auprès de ſaint Mayeul, ſon prédeceſſeur, à Souvigny en Bourbonnois, au diocèſe de Clermont, où il mourut. On voit encore au milieu de la nef de cette égliſe les tombeaux de ces illuſtres abbes. Outre les quatorze ſermons que l'on cite de ſaint Odilon dans le Moreri, on trouve encore ſous ſon nom dans le tome cinquiéme du *Theſaurus novus anecdotorum*, un ſermon ſur la Croix, & un autre ſur la Nativité de la Vierge: mais pour celui-ci, ce n'eſt nullement un ſermon de ſaint Odilon; ce n'eſt qu'un morceau du deuxiéme livre de ſaint Ambroiſe *de Virginibus*, commençant au chapitre deuxiéme de ce livre, & finiſſant vers la fin de l'article douziéme du même chapitre, dans l'édition des Bénédictins. * D. Luc d'Acheri, *Spiceleg. tome 6. de l'édition in-4°. pag. 425. Mém. de lit. & d'hiſt.* chez Simart, *tom. 6. pag. 465. & ſuiv.*

ODILARD, évêque de Nantes, *cherchez* LAURIACUM.

ODILLON, moine de ſaint Médard de Soiſſons dans le dixiéme ſiécle, &c. *Ajoutez aux ouvrages que l'on cite de lui dans le Moreri*, une lettre latine à Huchaud, prélat qui avoit de l'érudition. Odilon approuve dans cette lettre la vie de ſaint Libuin ou Lebuin, que l'évêque Huchaud lui avoit envoyée pour l'examiner. Cette lettre fut écrite vers l'an 910. & ſe trouve dans la *Collectio ampliſſima*, &c. des peres DD. Martenne & Durand, Bénédictins, *tome premier, page 266.*

ODON, abbé du monaſtere de ſaint Pierre des Foſſés & de celui de Glanfeuil, a écrit l'hiſtoire de la tranſlation de ſaint Maur, à laquelle il a aſſiſté l'an 868. C'eſt lui auſſi qui a publié le premier la vie de ſaint Maur, dont l'auteur ſe nomme Fauſte, & ſe dit compagnon du ſaint. Voici comment Odon recouvra cette vie. Comme il retournoit à Glanfeuil de Bourgogne où il avoit laiſſé le corps du ſaint abbé, il s'aſſit ſur les bords de la Saône, en attendant un bateau, il s'y trouva une troupe de pélerins qui revenoient de Rome, & parmi eux un clerc nommé Pierre, du Mont-ſaint-Michel au diocèſe d'Avranches. Ce clerc montra à Odon quelques vieux cahiers qu'il avoit apportés de Rome, parmi leſquels étoit la vie de ſaint Benoît, & de ſes cinq diſciples Honorat, Simplice, Théodore, Valentinien & Maur. Odon les ayant achetés, paſſa vingt jours à corriger la vie de ſaint Maur, qu'il dédia à Adelmode archidiacre du Mans. Il n'a pas fait un grand préſent: cette vie péche ſouvent contre la vérité de l'hiſtoire, & eſt très-défigurée d'ailleurs par les anachroniſmes dont elle eſt remplie. * *Voyez* cette vie, & *l'hiſtoire de l'égliſe Gallicane* par le pere Longueval Jéſuite, *tome ſixiéme*, &c.

ODON, (ſaint) abbé de Cluni, &c. *Outre les ouvrages que l'on cite de lui dans le Moreri*, on trouve encore un ſermon du même, ſur la fête de ſaint Martin, dans le *Theſaurus novus anecdotorum*, des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, *tome 5. page 617.*

ODON, de Keni, &c. prieur du monaſtere de Cantorberi, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'il ne nous reſte que ſa lettre donnée par le P. Mabillon dans ſes analectes, tome premier.* On a encore une autre lettre de cet Odon, écrite à Philippe comte de Flandres, vers l'an 1171. au ſujet des miracles de ſaint Thomas, archevêque de Cantorberi, & martyr. Les PP. DD. Martenne & Durand Bénédictins, ont publié cette lettre ſur un manuſcrit du monaſtere de Cambrond, dans le tome premier de leur *collectio ampliſſima veterum monumen.* &c. p. 882.

Digitized by Google

ODON, abbé de saint Corneil de Compiegne, puis successeur du fameux Suger dans l'abbaye de saint Denys en France, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on ne lui donne que* la relation du voyage de Louis VII. en Orient. On trouve encore un jugement porté définitivement par lui au sujet d'une dispute mûe entre le roi Louis, & Henri évêque de Chartres, touchant la nomination aux bénéfices de cette église, vacans après la mort de l'évêque Alberic, & qui vacquerroient dans la suite. Cette contestation avoit été renvoyée à Odon, du consentement des parties; & c'est la matiere du jugement de cet abbé, lequel est de l'an 1144. & se trouve imprimé dans le premier tome de la *Collectio amplissima*, des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, page 1282.

ODON, (saint) deuxiéme abbé de Cluni, &c. *Dans le Moreri, on dit qu'*il prit l'habit de religieux à Cluni: on s'est trompé; ce fut au monastere de Baume, au diocèse de Besançon.

ODON, ou ODARD, natif d'Orléans, *dont on a parlé trop superficiellement dans le dictionnaire historique*, fut d'abord un professeur celebre dans l'onziéme siecle. Il enseignoit à Toul avec réputation, lorsque les chanoines de Tournai l'inviterent à venir remplir une chaire de leur école. C'étoit vers l'an 1090. Odon enseigna pendant cinq ans à Tournai, avec une si grande réputation qu'on venoit du fond de la Saxe pour écouter ses leçons, & il avoit jusqu'à deux cens clercs pour disciples. Il excelloit dans la dialectique, & il avoit beaucoup de goût pour les questions abstraites. Comme il étoit réaliste, il fut vivement opposé à la nouvelle doctrine des Nominaux, à laquelle Rambert professeur à Lille donnoit alors beaucoup de réputation. De-là venoit entre les maitres & les disciples une émulation qui dégeneroit quelquefois en haine. Saint Anselme étoit aussi fort opposé aux Nominaux, & il disoit qu'ils étoient moins des dialecticiens que des hérétiques en matiere de dialectique. Odon ayant acheté par hazard le traité de saint Augustin sur le libre arbitre, le mit dans sa bibliothèque, fans penser qu'il devoit être dans peu l'instrument de sa conversion. Tout occupé alors des subtilités de la dialectique & de la lecture des prophanes & du philosophe Platon, il mépriſoit presque les écrits des peres de l'Eglise qu'il ne connoiſſoit que de nom. Quelque tems après, comme il expliquoit à ſes diſciples le quatriéme livre de la conſolation de la philoſophie par Boëce, où il eſt traité du libre arbitre, il ſe ſouvint qu'il avoit un traité de ſaint Auguſtin ſur le même ſujet, l'envoya chercher, & en eut à peine lû quatre pages, qu'il s'écria: » Helas! j'avois » ignoré juſqu'à préſent quelle eſt l'éloquence de S. Auguſtin. » Il quitta auſſi-tôt Boëce, & ſe mit à expliquer le traité du ſaint docteur de la grace à ſes diſciples. Quand il fut arrivé à l'endroit du troiſiéme livre où ſaint Auguſtin compare la miſere d'un pecheur éloigné de la grace, & réduit à lui-même, à la condition d'un eſclave condamné à nettoyer un cloaque infect, il pleura & dit: » Nous venons de lire notre » condamnation, nous qui donnons tous nos ſoins à acquerir une vaine ſcience; nous qui négligeons le ſervice de » Dieu, qui nous rendons indignes de la gloire immortelle » pour en acquerir une frivole & périſſable. » Après ces mots il deſcendit de ſa chaire, alla dans l'égliſe, & pria avec affection. Ses diſciples étonnés le ſuivirent, & même que les chanoines de Tournai qui ne furent pas moins ſurpris de cette action. Dès ce moment, on vit toûjours Odon plus aſſidu à l'égliſe qu'à ſa claſſe, donner plus de tems à la priere qu'à l'étude, & répandre dans le ſein des pauvres, ſur-tout des pauvres clercs, l'argent qu'il recevoit de ſes écoliers. Ces premieres graces lui en attirerent de nouvelles. Il s'aſſocia bientôt quatre perſonnes, l'abbé Odon qui n'étoit pas ſon parent, Gerbert, Rodulfe & Guillaume, & tous les cinq réſolurent de ſe conſacrer à Dieu d'une maniere particuliere. En attendant qu'ils ſe fuſſent déterminés, s'ils embraſſeroient la vie monaſtique ou canoniale, ils demeurerent dans une petite égliſe de ſaint Martin proche de Tournai. C'étoit celle d'une ancienne abbaye qui avoit été détruite dutant les courſes des barbares. Toute la ville de Tournai édifiée de la grandeur de leurs vertus, prit Ratbode, alors évêque de Noyon & de Tournai, de les engager à ne ſe pas retirer ailleurs; & comme Ratbode ne pouvoit obtenir ce conſentement d'Odon, il lui envoya Giſlebert, moine de ſaint Amant, homme d'une grande vertu, & qui avoit, à ce que l'on prétend, le don de prophétie. Odon ſe rendit à ſes prieres, & avec qui il avoit ſes compagnons, l'habit de chanoine regulier, l'évêque les conduiſit en proceſſion le Dimanche deuxiéme jour de Mai 1092. à l'égliſe de ſaint Martin qu'il leur donna, pour y vivre ſelon la régle de ſaint Auguſtin. Odon rétablit cette abbaye, & quelques années après il y remit, & y embraſſa la vie monaſtique, ayant reçû l'habit des mains de l'abbé d'Anchin. Dans la ſuite, Gauchet qui étoit évêque de Cambrai, ayant été dépoſé pour ſimonie par le pape Urbain II. & Manaſſés archevêque de Reims ayant aſſemblé dans cette derniere ville un concile l'an 1105, pour élire un autre évêque, Odon fut élû, & ordonné pour remplir ce ſiége. Il avoit les talens & les vertus propres à conſoler cette égliſe, & à répater les maux que ſon prédeceſſeur y avoit faits. Mais l'empereur Henri IV. continuant toûjours à ſoûtenir Gaucher & à le maintenir dans la ville, Odon ſe contenta de faire les fonctions épiſcopales dans le reſte du diocèſe. Devenu enſuite paiſible poſſeſſeur de tout le diocèſe après la mort de l'empereur, il travailla avec ſoin & avec zéle à inſtruire & à édifier ſon peuple. Sur la fin de ſa vie, l'amour d'un ſaint repos & ſon goût pour la retraite l'engagerent à ſe retirer au monaſtere d'Anchin où il avoit pris l'habit monaſtique avant ſon élévation à l'épiſcopat, comme on l'a dit. Il y mourut ſaintement le 16. de Juin de l'an 1113. on lui donne le titre de bienheureux. Il nous reſte de lui quelques ouvrages que l'on a imprimés dans la bibliothéque des peres; ſçavoir, une expoſition du canon de la Meſſe; un dialogue ſur le myſtere de l'Incarnation contre les Juifs; une homélie ſur le mauvais ſermier dont il eſt parlé dans l'évangile; & un livre de conférences. On lui attribue encore un traité du péché originel en trois livres, & un autre du blaſphéme contre le ſaint Eſprit: ces traités ſe trouvent auſſi dans la bibliothéque des peres: tous ces écrits ſont en latin. Dans un fort beau manuſcrit que l'on conſerve dans la bibliothéque du collége des Jéſuites à Paris, on trouve une paraphraſe en vers latins, du commencement de la Geneſe ſur la création du monde, que l'on croit être d'Odon. Cette paraphraſe porte le titre d'Odon évêque d'Orléans. Mais comme il n'y a pas d'Odon évêque d'Orléans, on a ſeulement voulu déſigner par ce titre la patrie d'Odon qui étoit d'Orléans, & évêque de Cambrai. On ſçait d'ailleurs que cet Odon étoit bon poëte pour ſon tems. Il compoſa dans ſa jeuneſſe un poëme ſur la guerre de Troye, comme on l'apprend d'un profeſſeur de Reims, nommé Godefroi, qui fit une piéce de vers à ſa louange, intitulée *ſommium de Odone Aurelianenſi*. Le poëte y fait un bel éloge de la nobleſſe & des belles qualités d'Odon, auſſi bien que de la beauté de ſes ouvrages. Cette piéce de Godefroi ſe trouve auſſi dans un manuſcrit du collége des Jéſuites de Paris, avec quelqu'autres poëſies de ce profeſſeur de Reims. Il y a encore parmi les poëſies d'Hildebert du Mans une piéce de vers adreſſée à Odon, où cet évêque lui dit qu'il ne doit pas compter de faire fortune par ſes vers, quelque beaux qu'ils ſoient. Le pere Beaugendre Bénédictin, à qui l'on doit une belle édition des œuvres d'Hildebert, s'eſt trompé, en croyant que cette piéce de l'évêque du Mans eſt adreſſée à un autre Odon fort connu, qui de moine de Cluni devint pape ſous le nom d'Urbain II. perſonne n'a dit d'ailleurs que ce pape ait été poëte. * Molanus, *in natal. ſanctor. Belgii & in anthnar.* Le Mire, *in codice donationum piarum cap. 73.* Trithéme & Bellarmin dans leurs traités des écrivains eccléſiaſtiques. Gazée, *dans ſon hiſtoire eccléſiaſtique du Pays-Bas.* Valere André, *dans ſa bibliothéque Belgique.* Hermanus, *de reſtauratione monaſterii ſancti Martini*, dans le ſpicilége de Dom Luc d'Acheri, tome 12. édition *in-4°. Vita Odonis apud Bollandum, 19. Junii. Hiſtoire de l'égliſe Gallicane*, par le pere Longueval Jéſuite, *tome 8. livre XXII. en pluſieurs endroits.* Poſſevin dans ſon apparat ſacré parle auſſi d'Odon, mais il en fait mal-à-propos deux auteurs. Voyez MM. de ſainte Marthe dans leur *Gallia Chriſtiana*, tome 1. Henri de Gand, &c.

OGER, que d'autres nomment OTGER, ſurnommé *le Danois* dans nos anciens romans, & qui étoit capitaine de

Digitized by Google

Charlemagne, roi de France, &c. *Il faut ajoûter ce qui suit à ce qu'on en a dit dans le dictionnaire.* Il étoit originaire de la France Austrasienne, & il est connu dans l'histoire sous le nom d'*Autcaire*. C'étoit un grand guerrier de l'aveu même des ennemis de la nation. Il avoit pris les intérêts des fils de Carloman, qu'il vouloit élever sur le trône au préjudice de Charlemagne; & ayant encouru pour ce sujet l'indignation de ce prince, il fut obligé de se retirer à la cour de Didier roi des Lombards. Charlemagne que le pape Adrien I. ennemi de Didier avoit sçû mettre dans son parti, passa les Alpes avec une puissante armée pour venger la querelle de l'église Romaine. A ses approches, Didier se renferma dans Pavie avec Adalgise son fils, & Hunald duc d'Aquitaine, que le roi Lombard avoit encore débauché à la France, & Oger alla se jetter dans Verone avec la veuve & les enfans de Carloman. Le siége fut mis devant Pavie; mais comme cette ville résistoit long-tems, Charlemagne attaqua Verone, & la prefla de si près que la princesse, les jeunes princes, & Oger se rendirent à lui. Ce fut-là le terme des actions seculieres d'Oger. Dégoûté du monde, & poussé par la grace, qui l'éclairoit, il vint, *comme on l'a dit dans le dictionaire*, prendre l'habit monastique à Meaux; mais ce changement d'état fut accompagné d'une circonstance assez singuliere pour n'être point omise. Oger après avoir balancé quelque tems sur le choix de la maison où il se retireroit, visita plusieurs monasteres où il ne trouva pas assez de régularité pour l'engager à y entrer. Enfin, étant venu à saint Faron de Meaux, il entra déguisé en pélerin dans le chœur de l'église, pendant que les religieux chantoient l'office. Il tenoit à la main un bâton, où il avoit attaché une certaine quantité de grelots, & par une supercherie qui semble assez puerile, il jetta ce bâton au milieu du chœur, pour voir si le bruit qu'il feroit en tombant, ne distrairoit point les religieux, comme cela étoit arrivé ailleurs. Ceux de saint Faron plus recueillis, ne leverent pas seulement les yeux, excepté un seul novice qui en fut puni aussi-tôt par son pere maître. Oger charmé de ce recueillement & de cet amour pour la regle, demanda à Charlemagne la permission de se retirer dans ce monastere, & il l'obtint, quoiqu'avec beaucoup de peine. Il y vécut avec pieté, & il y mourut au neuviéme siécle, *comme on l'a dit dans le dictionaire*, où il faut voir le reste de ce qui regarde Oger. Un auteur de l'onziéme siécle composa l'épitaphe d'Oger & de son compagnon Benoît: en voici les quatre derniers vers qui suffiront pour faire juger du goût de ce tems-là.

Fortes athleta, per fecula cuncta valete!
Par crucis est species, par erit & requies.
O quam par pulchrum! par vivere, parque sepulcrum.
Par fuit & tumulus, par erit & titulus.

¶ Dom Toussaint du Plessis, *histoire de l'église de Meaux, tome premier.* Le pere Longueval Jésuite, *histoire de l'église Gallicane, tome 4.*

OGER, seigneur de Charmentré sur la Marne, à deux lieues au-dessous de Meaux, tenoit dans l'onziéme siécle un rang considérable dans le monde qu'il quitta généreusement pour se consacrer à Dieu dans le monastere de saint Faron, où Oger, connu sous le nom fabuleux d'Oger le Danois, s'étoit fait aussi religieux dans le neuviéme siécle, *comme nous l'avons dit dans l'article précédent.* Ce qui attira le seigneur de Charmentré à ce parti, fut l'exemple de sa sœur Gibeline qui venoit d'abandonner toutes les espérances du siécle pour mener la vie de reclusе dans un quartier du monastere de saint Faron, separé de toutes les autres habitations. Dieu se servit de l'exemple des vertus de cette sainte fille pour toucher le cœur d'Oger. Ce seigneur entreprit de marcher sur les traces de celle qui devenoit pour lui un si grand modele, & il eut la consolation de se voir accompagné dans sa retraite de ses deux fils Jean & Walon. On ignore l'année de sa mort. La terre de Charmentré dont Oger portoit le nom, & qu'il donna à l'abbaye de saint Faron, appartient encore aujourd'hui à ce monastere, & fait partie de la mense conventuelle depuis l'extinction des officiers claustraux. * D. Duplessis, *histoire de l'église de Meaux, tom. 1. pag. 109. 110. & note 35.*

OGERIUS ALFERIUS, de l'illustre famille des Alferes est regardé comme le premier historien d'Ast sa patrie, au moins par l'antiquité. Il en a écrit l'histoire depuis l'origine de cette ville, ou plûtôt depuis l'an 1070. jusqu'à l'an 1194. Il mourut vers cette même année. La description qu'il fait de sa patrie dans cette histoire est exacte & très-circonstanciée. Il n'a pas suivi dans la narration des faits l'ordre chronologique, ce qui paroît être un défaut qui diminue de l'estime que cet ouvrage mérite d'ailleurs. Le sçavant Louis-Antoine Muratori l'a fait imprimer, avec ses continuateurs Guillaume Ventura & Secundinus Ventura, sur un manuscrit autentique, dans le tome onziéme de son grand recueil des écrivains de l'histoire d'Italie, *in-fol.* à Milan en 1727. Il y a joint des notes de l'abbé Joseph Malespina de la noble famille de ce nom. * *Voyez* Muratori, *dans le volume cité dans cet article, page 135.*

OGIER, (François) frere de Charles, *dont on a parlé dans le dictionaire historique*, embrassa l'état ecclésiastique, & s'acquit beaucoup de réputation en son tems par son éloquence & son érudition. Il étoit avec le comte d'Avaux à la paix de Munster en 1648. Il s'étoit déja fait connoître par les prédications, & par un ouvrage qu'il avoit fait imprimer dès 1623. *in-8°.* sous ce titre: *Jugement & censure de la doctrine curieuse de François Garasse* (Jésuite.) En 1637. Il avoit encore donné l'*Apologie pour M. de Balzac*, où il réfute en particulier un jeune Feuillant, nommé dom André de saint Denys, qui avoit fait contre cet académicien une satyre très-vive qui contrut manuscrite sous ce titre: *Conformité de l'éloquence de M. Balzac, avec celle des plus grands personnages du tems passé & du tems présent.* Balzac trouva l'apologie si belle, qu'il témoigna à M. Ogier qu'il lui feroit plaisir de permettre qu'il s'en dît l'auteur. M. Ogier ne put goûter ce compliment, & sur cela ils rompirent l'amitié qui étoit entr'eux. Il y a un sonnet de M. Ogier sur la mort de Balzac, qui finit par ces vers qu'il adresse à Balzac lui-même.

Je voudrois toutefois pour ton contentement
Répandre quelques fleurs dessus ton monument,
Et de quelques lauriers parer ton effigie:
Mais tes manes jaloux des ouvrages parfaits,
Joignant ton épitaphe à ton apologie,
Pourroient bien se vanter des vers que j'aurois faits.

De retour à Paris, après la paix de Munster, François Ogier fit imprimer la relation des voyages de son frere en Dannemarck, en Suéde & en Pologne, faits à la suite de Claude de Mesmes, comte d'Avaux. Cette relation écrite en latin par Charles Ogier, fut imprimée à Paris en 1656. *in-8°.* On y trouve quelques lettres de Nicolas Bourbon au comte d'Avaux. En 1666. François Ogier donna un recueil de ses sermons, sous le nom d'*allions publiques*, & un panégyrique de Louis XIII. Il est mort le 28. de Juin 1670. non 1678. comme plusieurs l'ont écrit. On trouve plusieurs de ses lettres à la fin du voyage de Munster de M. Joli, imprimé en 1670. Ces lettres écrites de Munster à M. Joli lui-même qui lui a dédié son voyage, sont des années 1647. & 1648. On apprend dans la cinquiéme, que M. Ogier a fait une élégie de cent cinquante vers pour honorer la mémoire d'Antoine de Meaux, baron de Surviliers, mort à la fin de 1547. à Munster, où il étoit avec M. d'Avaux. Il étoit aussi l'auteur de l'épitaphe gravée sur la tombe de ce baron, & rapportée dans cette cinquiéme lettre, avec une épigramme en vers latins sur le même sujet. M. Ogier a écrit encore une longue lettre critique sur l'église de M. de Segrais intitulée *Clymene.* Cette lettre adressée à M. Lenqueſtz, & datée de Paris le 6. de Septembre 1655. se trouve dans le Segraisiana, avec la réponse qu'y fit M. de Segrais, & qu'il adressa à M. Huet, ancien évêque d'Avranches: ces deux lettres sont aussi dans la nouvelle édition des églogues de M. de Segrais donnée en 1733. à Paris *in-8°.*

¶ OGIER, (Charles) *dont on parle dans le Moreri, dans l'édition de 1732. ou le dit* mort en 1678. il mourut en 1670. * *Mémoires du tems.*

OGMIUS. C'est le nom d'un des Mercures des Gaulois; car ces peuples reconnoissoient trois especes de différens

Digitized by Google

Mercures; le premier étoit Mercure *Marchand*, l'autre *Ogmius*, & le dernier *Teutates*. La peinture sous laquelle ils représentoient Ogmius étoit celle d'un vieillard décrépit & chauve. Le peu de cheveux qu'ils lui donnoient étoit tout blanc : il étoit hâlé & ridé comme un vieux nautonnier. Il avoit une peau de lion. Sa main droite étoit armée d'une massue, & sa gauche d'un carquois & d'un arc. Il tenoit par les oreilles une infinité de personnes. Ses chaînes étoient d'or & d'ambre ; & quoiqu'elles fussent très fines & fort délicates, aucun de ceux qu'elles arrêtoient ne s'avisoit de les rompre, & nul ne faisoit effort pour ne point marcher. Lucien qui fait ce portrait ajoûte que le peintre ne sçachant où attacher l'extrémité de ces chaînes, puisque les deux mains d'Ogmius étoient occupées, avoient représenté le bout de la langue percé, & c'est par-là qu'il faisoit passer les chaînes qui lioient tous les captifs vers lesquels le prétendu dieu se tournoit avec un soutire mêlé de douceur. Le Mercure que les Gaulois nommoient *Teutates*, étoit, selon quelques-uns, la même divinité (selon la fable) que César assûre avoir été honorée dans les Gaules sous le titre de *Dis pater*, & que les Gaulois reconnoissent pour leur pere. Le mot *Teutates* est Gaulois, & signifie pere du peuple. * Dom Martin, *de la religion des Gaulois, tome II.*

OGNA, célebre monastére de Religieux dans la Castille, doit sa fondation à Sanche Garcie, fils de Garcie Fernand, comte de Castille, & héritier présomptif de ces états. Ce prince avoit une mere débauchée nommée *Ogna*, qui étant devenue amoureuse d'un cavalier Maure, forma le dessein de l'empoisser. Mais comme elle craignoit son fils qui étoit sage & vertueux, elle résolut de l'empoisonner. Sanche en ayant été averti entra dans une fureur qui lui fit oublier toute sa vertu, & parut même éteindre en lui les sentimens de la nature. Il força sa mere à avaler le poison qu'elle avoit préparé pour lui. Elle en mourut, & le prince ayant rappellé sa raison trop tard, pleura sa faute, & fonda un monastere auquel il donna le nom de sa mere, afin de perpétuer le souvenir du crime qu'il avoit fait, & que cette fondation le lui rappellât sans cesse. Il y choisit sa sépulture, & mourut l'an 1028. * *Voyez* les historiens d'Espagne, & en particulier l'*histoire des révolutions d'Espagne* par le pere d'Orléans, Jésuite, revûe & mise au jour par le pere Brumoi, de la même société, *tome premier, page 151.*

OJEDA, (Alphonse de) capitaine Espagnol qui fit plusieurs découvertes dans le nouveau monde à la fin du quinziéme siécle & au commencement du seiziéme. Il étoit gentilhomme, & avoit été au service du duc de Medina Sidonia. Il étoit d'une très-petite taille, mais on racontoit des choses presqu'incroyables de sa force & de son adresse. Il eût été difficile de voir un homme plus hardi, plus entreprenant, plus ambitieux, moins intéressé, un esprit plus fécond en ressources. Il échoua néanmoins dans ses entreprises les mieux concertées & les mieux soûtenues. Ce fut lui que Christophe Colomb envoya en 1493. à la découverte des mines de Cibao dans l'isle Espagnole. Il fit plusieurs voyages dans les Indes-Occidentales avec Americ Vespuce avec qui il se brouilla au second voyage. On le nomma en 1509. gouverneur de la nouvelle Andalousie, & l'année suivante il jetta les fondemens de la ville de saint Sebastien. Il faillit plusieurs fois périr dans ces différentes expéditions, & une fois entr'autres on le trouva caché dans des mangles, tenant son épée d'une main, ayant sur ses épaules son bouclier percé de 300. coups de fléches, & prêt à expirer de faim & de foiblesse. Une autre fois ayant été blessé à la cuisse d'une fléche empoisonnée, il se guérit en faisant rougir dans le feu deux plaques de fer qu'il se fit appliquer par son chirurgien aux deux ouvertures de sa plaie. Ce remède dont bien peu de gens auroient eu le courage de se servir eut son effet en consumant l'humeur froide que le poison avoit glissée dans la blessure ; mais il lui enflamma de telle sorte toute la masse du sang qu'on employa une batique entiere de vinaigre à tremper des linges pour le rafraîchir. Sorti de ce danger, il alla échouer sur la côte de Cuba, où son vaisseau se brisa. Il voulut ensuite s'approcher de la Jamaïque, & il fit cent lieues en suivant toûjours le rivage de la mer, & si dépourvû de commodités, qu'il fut obligé de marcher trente jours de suite ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, ne trouvant rien à manger, & se voyant souvent contraint de se contenter pour boire de l'eau où il marchoit qui étoit saumâtre & fort boueuse. Il arriva enfin à la Jamaïque, & de-là à San-Domingo, où il mourut peu après de chagrin, & si pauvre qu'il fallut mendier un linceuil pour l'ensevelir. * *Histoire de Saint Domingue* par le pere de Charlevoix, tome premier.

OIGNIES, (Saint Nicolas d') célébre monastere de chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin, dans le duché de Brabant, & marquisat d'Aiseaux, au diocèse de Namur, reconnoît pour fondateur un saint prêtre, nommé *Gilles de Walcour*, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui en jetta les premiers fondemens vers l'an 1192. & fit consacrer l'église par l'évêque de Liege en l'honneur de saint Nicolas. Gilles étoit un homme riche, mais encore plus rempli des biens de la grace. Il avoit quatre fils, dont trois furent élevés au sacerdoce, & le quatriéme excella dans l'art de l'orfévrerie. L'amour de la retraite & le mépris du monde engagerent Gilles à chercher un lieu qui lui convînt pour pratiquer plus librement la vertu, & il fit choix d'Oignies sur la Sambre. Il eut pour compagnon Jean de Nivel, docteur en théologie, célébre prédicateur, & doyen de l'église de Liege. Jacques de Vitry, docteur de l'université de Paris, attiré par la réputation de sainte Marie d'Oignies, vint exprès pour la voir ; & charmé de sa conversation, il se laissa persuader d'embrasser la vie religieuse, & de se faire chanoine régulier à Oignies. Son mérite le fit bientôt connoître auprès des papes, & il fut élevé au cardinalat, nommé évêque d'Ancone, & employé dans des légations considérables, ce qui lui donna occasion de faire présent à son monastere de plusieurs saintes reliques. Comme il avoit été directeur de sainte Marie d'Oignies, il en écrivit la vie. On voit encore dans le trésor la discipline dont se servoit ce grand cardinal, son missel, son pontifical, sa crosse d'ivoire, & deux de ses mitres, dont une de parchemin, & l'autre plus précieuse. On voit aussi une belle châsse qui renferme le corps de sainte Marie d'Oignies, son coûteau, & sa chemise de laine. L'église est assez belle : on y voit le tombeau de Jacques de Vitry en marbre noir, & celui de Gerard, sire de Morbais, châtelain de Bruxelles, & la famille du marquis d'Aiseaux y a sa sépulture. Cette maison est bien édifiante, & la régularité y est bien observée. Le monastere d'Oignies doit beaucoup à Bernard Denys, qui en a été prieur, & que l'on peut regarder comme le restaurateur de la maison pour le spirituel & pour le temporel. C'étoit un homme d'un grand mérite, qui joignoit à un esprit pénétrant, & à une pieté solide, beaucoup de lumieres, de prudence, d'industrie & de constance. Après avoir rempli les fonctions de sous-prieur, de maître des novices, d'inspecteur de la jeunesse, & de procureur, il fut chargé de la cure de Wanfercée, où il donna de grandes marques de son zéle & de sa capacité. On le tira de cet emploi pour le faire prieur du monastere d'Oignies, & il y fut élû d'une voix unanime. La maison étoit chargée de trente-lix mille florins de dettes lorsqu'il fut nommé pour la gouverner : les bâtimens y tomboient presqu'en ruine, & la discipline réguliere y étoit fort affoiblie ; mais son courage n'en fut point effrayé. Il commença par réduire ses religieux à la vie commune ; il leur interdit les pensions & le pécule ; il fit de grandes aumônes, & avec ce secret que la prudence humaine ne s'aviseroit pas de chercher, il trouva le moyen de payer toutes les dettes, de rebâtir le monastere, de faire une bibliotheque, & des ornemens pour l'église. Il appliqua ses religieux à l'étude, & leur donna de bons maîtres pour les former dans les sciences, ce qui a si bien réussi qu'il y a toûjours eu depuis plusieurs religieux dans ce monastere capables d'enseigner. Pour affermir ses freres dans le bien qu'il avoit établi, il leur fit soûtenir une thése contre le vice de proprieté ; il y prouvoit que c'est un déréglement qu'un abbé devoit retrancher, & que chaque religieux étoit obligé en conscience de lui obéir sur ce point, quoiqu'un usage contraire eût prévalu dans ce monastere, & quand même il ne se seroit engagé que dans la vûe de jouir de cette douceur. Cette thése irrita les religieux d'une autre abbaye qui s'en plaignirent. Le pere Denys répondit qu'on ne l'avoit pas soû-

tenue

tenue pour cenſurer la conduite d'autrui, qu'on n'avoit eu en vûe que d'expoſer la verité ; & que jouiſſant du bonheur de la vie commune, ils ſe faiſoient un véritable plaiſir de s'occuper des avantages qu'on peut en retirer pour s'animer à la conſerver ſans relâche. Cependant deux religieux d'Oignies, dont l'un étoit curé & l'autre vicaire dans des paroiſſes du monaſtere, & un autre eccléſiaſtique, porterent en ſecret leurs plaintes à l'évêque de Namur qui voulut inquiéter le pere Denys. Mais celui-ci trouva tant d'approbateurs, qu'il triompha ſans peine de ceux qui l'avoient accuſé. Le conſeil d'état de l'empereur à Bruxelles, après avoir demandé l'avis du conſeil ſouverain de Brabant, & un avis raiſonné de trois conſeillers du grand conſeil de Malines ſur les plaintes portées contre le prieur & ſes réponſes, déclara celui-ci innocent par un décret du mois d'Août 1725. & ce décret fut confirmé par ledit conſeil d'état, par un autre décret du mois de Septembre ſuivant, & par un troiſiéme du mois d'Octobre, lequel eſt de l'archiducheſſe. Le vicaire ne laiſſa pas que d'écrire contre ſon prieur à l'internonce à Bruxelles, & au pape : mais ces lettres furent ſans effet. Le pere Denys mourut dans ſon monaſtere, âgé de 81. ans le 27. d'Avril 1731. l'an ſoixantiéme de ſa profeſſion religieuſe, le cinquante-ſixiéme de ſon ſacerdoce, & le trente-ſeptiéme de ſon gouvernement. * *Voyage litteraire* de dom Martenne & de dom Durand, Bénédictins de la congrégation de ſaint Maur, *in 4°.* tome 2. pag. 117. & ſuivantes. Le papier mortuaire de Bernard Denys en latin ſur une feuille *in-folio. Hiſtoria fundationis venerabilis eccleſiæ beati Nicolai Oigniacenſis, ac ancillæ Chriſti Mariæ Oigniacenſis.* pages 327. & ſuivantes du tome VI. de l'*Ampliſſima collectio veterum ſcriptorum & monumentorum*, par les PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins.

OIGNY, autre abbaye de chanoines réguliers, à quelques lieues de Dijon, en latin *Ungiacum*, eſt ſituée dans un lieu affreux, ſur le bord de la Seine, qui prend ſa ſource à une lieue de-là. On ne peut voir un lieu plus ſolitaire : auſſi ceux qui l'ont fondé s'étoient-ils propoſés d'abord de vivre en hermites. Ils embraſſerent l'inſtitut des chanoines réguliers, parce qu'ils ne le crurent point contraire à leur eſprit de retraite ; & on le voit par leurs premieres conſtitutions qu'ils ont puiſées auſſi dans la régle de S. Benoît, dont ils ont emprunté des chapitres entiers, en changeant le mot de *Monachi*, en celui de *Canonici*. Ces conſtitutions ſont fort belles. * *Voyez* les PP. DD. Martenne & Durand, dans leur *Voyage littéraire, tome 1. premiere partie*, &c.

OIHENART, (Arnauld) né à Mauleon, &c. *Ajoûtez à ſon article dans le Moreri, qu'on trouve une édition de ſa Notitia utriuſque Vaſconiæ*, de l'an 1659. mais que c'eſt la même édition que celle de 1639. Il n'y a que la date de changée.

OLDEGAIRE, évêque de Barcelone, & archevêque de Tarragonne, fut quelque tems, avant que d'être élevé à l'épiſcopat, chanoine d'une égliſe de ſaint Andrien dans la Catalogne, dont il étoit originaire. Il fut enſuite abbé de S. Ruf d'Avignon, qui étoit un monaſtere de chanoines dans une grande réputation de régularité. Son abſence ne fit pas oublier dans ſon pays les vertus dont la grace l'avoit orné, & qu'il y avoit fait briller. Il fut évêque de Barcelone vers l'an 1116. Dès qu'il eut eu nouvelle de cette élection, il prit la fuite, pour ſe dérober aux honneurs qui le cherchoient. Mais on le découvrit, & il fut obligé de ſe charger du fardeau qu'on vouloit lui impoſer, & dont il connoiſſoit la peſanteur. Son zéle & les grands biens qu'il fit dans ſon évêché, engagerent Raymond, comte de Barcelone, de lui donner l'archevêché de Tarragone, ville qui avoit été repriſe ſur les Sarrazins. Le pape Geleſe II. confirma cette élection, & le bienheureux Oldegaire travailla avec autant de zéle que de ſuccès à rétablir cette ville, & à rebâtir la cathédrale qui étoit dédiée à Dieu, ſous l'invocation de ſainte Thecle. Il mourut ſaintement dans une heureuſe vieilleſſe le 6. de Mars de l'an 1137. Les miracles obtenus par ſon interceſſion ſont des preuves éclatantes de ſa ſainteté, & l'égliſe de Barcelone a ſouvent ſollicité ſa canoniſation. On lui donne la qualité de bienheureux. Saint Bernard, dans ſa lettre 126. adreſſée aux évêques d'Aquitaine, le nomme *Huldegaire*.

Mais il y a lieu de croire que c'eſt une faute de copiſte : car tous les autres auteurs l'appellent toûjours Oldegaire. Ce prelat avoit aſſiſté l'an 1119. au fameux concile de Reims, qui fut tenu cette année, dont nous avons de ſi beaux canons, entr'autres contre les inveſtitures, les uſurpateurs des biens eccléſiaſtiques, contre ceux qui exigent de l'argent pour l'adminiſtration des ſacremens, & pour la ſépulture, &c. & dans lequel l'empereur Henri IV. fut excommunié. Oldegaire, pour préparer les eſprits à cette excommunication prononça un fort beau diſcours ſur la dignité royale & ſacerdotale, qui fut écouté avec attention, & à l'éloquence duquel la ſainteté connue du prélat donna une nouvelle force. On trouve dans la *Collectio ampliſſima*, des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, tome 1. une charte par laquelle Oldegaire donne aux pauvres les lits & draps des cleres défunts : elle eſt de l'an 1132. * *Voyez* la lettre de S. Bernard, *citée dans cet article*, & les notes de dom Mabillon, Bénédictin ; les hiſtoriens d'Eſpagne, & l'*hiſtoire de l'égliſe Gallicane*, par le feu pere Longueval, Jéſuite, *tome 9. livre 24. pag. 584. & 585.* Les conciles du pere Labbe, &c. la nouvelle *hiſtoire de Languedoc*, tome ſecond.

OLDFIELD, (Jean) prédicateur preſbyterien, né à Cheſterfield vers l'an 1627. étudia avec ſoin la théologie, les langues & les mathématiques, & acquit de grandes lumieres dans ces ſciences, ſur-tout dans les deux dernieres : car il ne put ſe dégager, par rapport à la premiere, des préjugés de la ſecte dans laquelle il étoit né. Il avoit auſſi du goût pour les méchaniques, & avoit un génie fort inventif. Il fut paſteur à Carſington, dans le comté de Derby : mais n'ayant pas voulu *ſe conformer*, il fut privé de cet emploi. Il écrivit les raiſons qu'il avoit de ne ſe pas rendre à ce que l'on exigeoit de lui, & cet écrit fut trouvé après ſa mort. Il ne laiſſoit pas de fréquenter l'égliſe épiſcopale, & il étoit aſſez moderé pour ne pas au moins occaſionner de nouvelles diſputes ; & en cela il fut déſapprouvé de pluſieurs de ſes confreres plus ardents que lui, & peut-être plus impétueux. Il paſſa les dernieres années de ſa vie à Alfreton, & mourut le 5. de Juin 1682. Il avoit beaucoup de probité, & de ces qualités utiles à la ſociété civile. Son diſcours ſur la priere, & un autre écrit en anglois, ſont fort eſtimés en Angleterre, ſur-tout parmi les Preſbyteriens. * *Mémoires du tems.*

OLDHAM, (Jean) fils d'un miniſtre, étoit Anglois, & fut élevé à Edmond-Hall à Oxford. Il eſt auteur de pluſieurs traductions ſi eſtimées en Angleterre que l'on y prétend qu'elles ſurpaſſent les originaux qu'il a traduits. Il étoit poëte, & eſtimé en ce genre, ſur-tout pour la ſatyre. Il n'a pas épargné ceux qu'il attaquoit, & il l'a fait quelquefois avec trop de vivacité. Il a brillé dans le XVII. ſiécle, & il mourut à la fleur de ſon âge dans la maiſon du comte de Kingſton. Driden, fameux poëte Anglois, honora ſa mémoire d'un poëme funébre dans lequel il le nomme le Marcellus de la langue angloiſe. * *Mémoires du tems.*

OLEARIUS, (Godefroi) fils de Jean Oleatius, *dont il a été parlé dans le dictionnaire*, a été auſſi célébre que ſon pere par ſon érudition, & a compoſé plus d'ouvrages. Il naquit à Leipſic le 23. de Juillet 1672. montra dès la premiere jeuneſſe un amour extraordinaire pour l'étude ; & après avoir achevé avec ſuccès ſes études académiques, il voyagea en Hollande à l'âge de vingt-un ans, & paſſa de-là en Angleterre, où il demeura plus d'un an, & s'y perfectionna dans la connoiſſance de la philoſophie, de la langue grecque & des antiquités ſacrées. De retour à Leipſic, il fut aggregé en 1699. au premier collége de cette ville, & peu de tems après il eut une chaire de profeſſeur en langues grecque & latine, qu'il quitta en 1708. pour prendre celle de profeſſeur en théologie. Il eut encore en 1709. un canonicat de Meiſſen, & la direction des étudians, & en 1714. la charge d'aſſeſſeur dans le conſiſtoire électoral & ducal. Il eſt mort le 10. de Novembre 1715. âgé de quarante-trois ans. On a de lui : *Diſſertatio de miraculo Piſcinæ Bethſaidæ*, à Leipſic en 1706. *in-4°. Diſſertatio de adoratione Dei Patris per ſ. C.* à Leipſic en 1709. *in-4°.* Cette diſſertation eſt contre les Sociniens. *Philoſtratorum qua ſuper ſunt omnia*, avec des notes & une nouvelle verſion, à Leipſic en 1709. *in-folio.* Une traduction latine de l'hiſtoire de la philoſophie & des

Digitized by Google

philoſophes, écrite en anglois par le célébre Stanley, avec des diſſertations, *in-4°.* à Leipſic en 1712. Des obſervations latines ſur l'évangile ſelon S. Matthieu, à Leipſic en 1713. *in-4°.* Jeſus-Chriſt le véritable Meſſie en allemand, à Leipſic, *in-4°. Le college paſtoral*, (en allemand) c'eſt une inſtruction pour les miniſtres, à Leipſic, en 1718. Introduction à l'hiſtoire Romaine, & à celle d'Allemagne, depuis la fondation de Rome, juſqu'en 1699. en allemand, à Leipſic, en 1699. L'hiſtoire du ſymbole des Apôtres, en latin, traduite de l'anglois de Pierre King, *in 8°.* à Leipſic, en 1708. * *Nouvell. litter. tom. 2.* Nicéron, *mem. tom. 7.*

OLEARIUS, (Adam) étoit Allemand & bibliothécaire du duc de Holſtein à Sleſwich en 1664. Il avoit voyagé dans la Moſcovie & dans la Perſe, & il a écrit en allemand une relation de ſon voyage qui eſt fort eſtimée. M. de Wicquefort l'a traduite en françois, & l'a fait imprimer *in-4°.* à Paris, en deux volumes, en 1656. C'eſt Olearius lui-même qui en a deſſiné toutes les figures que l'on trouve dans l'édition allemande imprimée *in-fol.* à Sleſwich en 1656. & 1671. La traduction françoiſe a été réimprimée en 1726. en 2. vol. *in fol.* avec beaucoup de cartes & de figures. Olearius avoit eu une occaſion favorable de s'informer par lui-même des pays dont il parle dans ſa relation : car le duc de Holſtein ayant envoyé un ambaſſadeur au grand duc de Moſcovie & au roi de Perſe, il fut nommé ſecrétaire de l'ambaſſade. Son voyage dura depuis 1633. juſqu'en 1639. Il parle auſſi de la Tartarie dans la relation qu'il a faite de ſes voyages. De retour dans ſa patrie, il s'appliqua à étudier l'hiſtoire, & cette étude à produit un *Abregé des chroniques d'Holſtein, depuis 1448. juſqu'en 1663.* écrite en allemand, & imprimé à Sleſwich, *in-8°.* en 1663. & *in 4°.* au même lieu en 1674. Olearius étoit d'ailleurs habile mathématicien ; il ſçavoit les langues orientales, & ſur-tout le Perſan ; il poſſedoit la muſique, & jouoit avec goût de pluſieurs inſtrumens. M. de Pontchâteau en parle avec éloge, dans la relation de ſon voyage de Hollande & de Dannemarck en 1664. qui eſt encore manuſcrite. Nous ignorons l'année de ſa mort.

OLIBA CABRETA, fameux dans le dixiéme ſiécle par ſes dignités, & par ſes exploits, & encore plus illuſtre par ſa converſion & par ſa piété, étoit fils puîné de Miron, & petit-fils de Wifred le Velu, comte de Barcelone. C'étoit un prince naturellement inquiet & querelleux, & maître d'un grand domaine qui comprenoit les comtés de Beſalu, de Berga, de Cerdaigne, au-delà des Pyrenées, & ceux de Fenouilledes, de Conflant, & de Valeſpir en-deçà de ces montagnes. Il ſe rendit très-redoutable à ſes voiſins par ſes entrepriſes & le ſuccès qui les accompagnoit. Il eut entr'autres de vifs démêlés avec Roger I. comte de Carcaſſonne, à qui il livra la guerre qui fut heureuſe pour celui-ci. Dans la ſuite ils firent la paix en 981. Quelques années après Oliba Cabreta, touché de Dieu, répara d'une maniere bien édifiante le ſcandale qu'il avoit donné, tant par les déſordres de ſa vie, que par l'abus qu'il avoit fait de l'autorité que Dieu ne lui avoit confiée que pour en uſer ſelon les regles de la juſtice & de l'équité. Frappé de l'exemple édifiant que donnoient les moines de l'abbaye de Cuxa, ſituée dans le comté de Conflant, portion du diocéſe d'Elne, qui étoit du domaine de ce prince, & touché en particulier de la ſainteté de vie du célébre ſaint Romuald, qui fonda dans la ſuite l'ordre des Camaldules, il alla le trouver dans ſa cellule, & lui fit un aveu de toute ſa vie. Le ſaint, incapable de flatter le pécheur dans ſes crimes, lui dit qu'il ne voyoit point pour lui d'autre moyen de ſalut, que celui de tout quitter, & de ſe retirer dans un cloître pour y faire pénitence. Le comte ſurpris d'une déciſion qui lui parut trop ſévere, repliqua que jamais aucun de ſes confeſſeurs ne lui avoit ainſi parlé ; & ayant fait entrer dans la cellule de Romuald quelques évêques & abbés qui l'avoient accompagné, il leur propoſa l'avis que le ſaint venoit de lui donner. Ceux-ci l'approuverent en avouant que la crainte ſeule les avoit empêchés de lui tenir le même langage. Oliba après les avoir fait retirer, convint avec Romuald qu'il iroit au Mont-Caſſin, ſous prétexte de pélerinage, & qu'il s'y conſacreroit à Dieu par la profeſſion monaſtique. Ayant donc mis ordre à ſes affaires, & cedé ſes biens & ſes dignités à ſes fils, il ſe mit en chemin en 988. ſuivi de quinze mulets chargés de ce qu'il avoit de plus précieux. A ſon arrivée au Mont-Caſſin, il congédia tous ſes gens, & embraſſa l'état religieux dans ce monaſtere, où il mourut en 990. Il laiſſa quatre fils d'*Ermengarde*, ſa femme, qui après ſa retraite eut l'adminiſtration de ſes domaines. *Berenger*, qui paroît avoir été l'aîné, ſuccéda vers l'an 990. à Sunifarius dans l'évêché d'Elne, & mourut au commencement du XI. ſiécle. BERNARD, le ſecond, fit *la branche des comtes de* BESALU, & eut en partage le comté de ce nom, ſitué dans le diocéſe de Gironne, celui de Valeſpir dans le diocéſe d'Elne, & enfin celui de Fenouilledes, avec les pays de Saut & de Pierre-Pertuſe dans le diocéſe de Narbonne. *Oliba*, qui étoit le troiſiéme fils d'Oliba Cabreta, prit d'abord la qualité de comte. Mais dans la ſuite, il prit l'habit monaſtique dans l'abbaye de Ripoll, & en 1009. il fut élu abbé de ce monaſtere, qui étoit alors fort célébre. La même année il fut élu abbé de Cuxa, & en 1019. évêque d'Auſonne ou de Vic dans la Marche d'Eſpagne. Il conſerva cet évêché avec ces deux abbayes, dont il fut véritablement le pere juſqu'à ſa mort arrivée en 1047. *Guifred* ou *Wifred* le dernier des fils d'Oliba Cabreta, a donné *l'origine aux comtés de* CERDAIGNE : il eut en partage le comté de ce nom, dans le diocéſe d'Urgel, avec le Capcir & le Donazan en deça des Pyrenées. Il eut outre cela le comté de Berga, qui dépendoit du diocéſe d'Auſonne, & le comté de Conflant, dans celui d'Elne. Ermengarde, mere de ces princes, avoit ſans doute encore en 994. l'adminiſtration de tous leurs domaines, car elle préſida alors à un plaid tenu dans le Valeſpir avec *Berenger*, évêque d'Elne, ſon fils, *Toce*, ſa bru, femme de *Bernard*, comte de Beſalu, le vicomte Oliba, & les autres ſeigneurs du pays les vaſſaux. Enfin la même Ermengarde, & le comte *Bernard*, ſon fils, firent une donation la ſixiéme année du régne du roi Hugues Capet, en faveur de l'abbaye de S. Martin de Lez, dans le pays de Fenouilledes. * *Specileg.* D. Lucæ d'Acherii, *tom. 6. edit. in-4°. Marca Hiſpanica*, pag. 948. pag. 86. & ſuiv. Beſſe, *hiſtoire de Carcaſſonne*, pag. 83. & ſuiv. *Petri Damiani, vita ſanctis Romualdi. Hiſtoire générale de Languedoc*, par deux Benédictins de la congregation de ſaint Maur, *in-fol.* tome ſecond, livre XIII. & autres, &c.

OLIER, (Jean-Jacques) &c. *Ajoûtez à ſon article*, qu'il étoit le deuxieme fils de Jacques Olier, maître des requetes, & de *Marie* Dolu. Celui à qui l'abbé de ſaint Germain-des-Prés, confia ſa cure, étoit M. Alexandre le Ragois de Bretonvilliers. *On dit à la fin de ſon article*, qu'il a laiſſé quelques ouvrages, que l'on ne nomme point. On connoît entr'autres ſes lettres imprimées à Paris, chez Jacques Langlois, au mont ſainte Geneviéve en 1672. On y trouve une ſpiritualité fort ſinguliere, & beaucoup de viſions. *Voyez* les extraits que M. Nicole en rapporte dans la lettre quarante-deuxiéme de ſes nouvelles lettres imprimées à Liege en 1718. *in-12.* & réimprimées *in-18.* en 1735. M. Olier s'étoit aſſocié le ſieur de Pouſſé, docteur de Sorbonne, & quelques autres eccléſiaſtiques, pour former ſon ſéminaire. Ils eurent des lettres patentes en 1645. La chapelle du ſéminaire fut bâtie en 1650.

OLIVIER, (Jean) fils de JEAN ou JACQUES Olivier, ſeigneur de Leuville & du Coudrai, près de Châtres, & de *Jeanne* de Noviant, fille d'*Etienne* de Noviant, procureur du roi en la chambre des comptes, fut un célébre évêque d'Angers dans le XVI ſiécle. Il étoit fils de *Jacques* Olivier, premier préſident du parlement de Paris, & oncle d'*Antoine*, évêque de Lombés, & de *François* Olivier, chancelier de France. Jean fut 1°. religieux Benédictin dans l'abbaye de ſaint Denys en France, puis grand aumônier, & vicaire général de la même abbaye. Il fut enſuite abbé des monaſteres de ſaint Médard, de ſaint Creſpin le grand, & de ſaint Creſpin le petit dans la ville de Soiſſons. Les religieux de ſaint Denys l'ayant poſtulé pour leur abbé, il céda, par ordre du roi François I. le droit qu'il avoit ſur cette abbaye, en faveur du cardinal de Bourbon, qui en fut le premier abbé commendataire. Quelque tems après, il permuta avec François de Rohan, l'abbaye de ſaint Médard, avec l'évêché d'Angers, dont il prit poſſeſſion le 10. de Novembre 1532. Il partagea ſon tems entre l'étude des divines

Digitized by Google

écritures & des peres de l'Egliſe, & l'application que demandoit la conduite de ſon diocèſe. Il prêchoit ſouvent, & faiſoit de fréquentes viſites, même dans les paroiſſes de la campagne, & dans les monaſteres. Il tint auſſi pluſieurs ſynodes, où il fit divers réglemens que l'on trouve dans le recueil des ſtatuts du diocèſe d'Angers, imprimé *in-4°.* en 1680. Il mourut dans le château d'Eventard près d'Angers le 12. d'Avril 1540. Ce prélat avoit beaucoup d'eſprit, & il paſſoit de ſon tems pour bon poëte latin. Il a publié pluſieurs piéces en ce genre qui lui ont acquis de la réputation, comme *Pandora*, poëme en vers héroïques, qui fut imprimé à Reims en 1518. & traduit en vers françois par Guillaume Michel, de Tours; l'épitaphe de Louis XII. auſſi en vers héroïques: une ode à Salmon Macrin; ſa propre épitaphe qu'il fit graver ſur ſon tombeau. On lui donne auſſi des chroniques du roi François I. Nicolas de Bourbon de Vandœuvre, poëte très-célébre lui a adreſſé les vers que l'on trouve dans le recueil de ſes poëſies, (*l. 6. carm. 16.*) où il le loue ainſi:

Eſt aliquid in te præſtantius omnibus unum,
Nempe animus vere à religione pius.
Doctrinam taceo, quam, &c.

* *Mém. manuſc. Gall. Chriſt. t. 2. p. 147.* Statuts d'Angers, *pag. 169* Doublet, *hiſtoire de l'abbaye de ſaint Denys.* Scæv. Samm. *eloq. l. 2. in eloq. Franc. Olivarii.*

OLIVIER, (Séraphin) cardinal, &c. *Ajoutez à ſon article du Moreri édition de 1725. & de 1732. qu'*il mourut le neuviéme ou le dixiéme de Mars de l'an 1609. âgé de 71. ans, & que l'on a de lui *Deciſiones Rotæ Romanæ*, en deux volumes *in-fol.* à Rome en 1614. & à Francfort avec des additions & des notes en 1615.

OLYMPIONIQUES. C'eſt le nom que l'on donnoit à ceux qui étoient victorieux dans les jeux olympiques. Comme on les regardoit comme des gens qui faiſoient beaucoup d'honneur à leur patrie, on les y honoroit auſſi d'une maniére ſingulière. Pindare les a célébrés dans ſes poëſies: on marquoit auſſi les olympiades par le nom des Olympioniques. On comptoit d'abord par les vainqueurs à la lutte. Les Athéniens avoient pouſſé ſi loin les dépenſes qu'ils faiſoient pour récompenſer les Olympioniques, que le ſage Solon fit une loi pour réprimer cet abus. Il ordonna que l'on ſe contenteroit de donner à un Olympionique cinq dragmes du bien public. Mais cette loi ne fut pas long-tems en vigueur: on reçut les Olympioniques dans le Prytanée, qui étoit le lieu où l'on entretenoit ceux qui avoient bien mérité du public. Les Olympioniques qui avoient temporté trois couronnes, étoient exemtés de toute charge civile, des tutelles, & ils n'étoient plus expoſés à pouvoir être notés d'infamie. La vie des Olympioniques étoit ſi douce, au jugement de Platon, qu'il s'en ſert pour faire comprendre les avantages dont devoient jouir les citoyens de la république qu'il méditoit & dont la ſpéculation eſt ſi belle. Celui qui avoit remporté trois fois la victoire dans les jeux olympiques étoit appellé *Triſolympionique.* * Hoffmanni *dictionar. hiſtoric. Dictionaire* de Furetiere de l'édition de 1727. &c.

OMAR, (Ebn Phared) que d'autres nomment ſimplement *Ebn Phared*, naiſſ d'Egypte, fut un poëte célébre Mahométan & Arabe. Il a écrit pluſieurs poëmes où il traite de l'amour de Dieu & de ſon union avec les créatures. C'eſt en particulier le but de ſon fameux poëme, *du vin ſpirituel de l'amour divin.* Pluſieurs ſçavans Arabes ont commenté les poëſies d'Omar. David de Céſarée a fait des ſcholies ſur le grand poëme de l'amour divin; & Olwan, ſur le *vin ſpirituel.* Dans la bibliotheque de Leyde, on trouve tous les poëmes d'Omar & ſes ſcholiaſtes. Jean Fabricius publia à Roſtock dans ſon *Specimen arabicum*, un petit poëme de l'amour divin, tiré du grand ouvrage d'Omar Ebn Phared. Il l'accompagna d'une traduction latine, & d'une analyſe grammaticale. * *Mém. du tems.*

ONOSANDER, auteur Grec, & philoſophe Platonicien, avoit fait des commentaires ſur la politique de Platon, que nous n'avons plus. Son traité du devoir, & des vertus d'un général d'armée, écrit en grec, a été traduit en latin, en italien, en françois, & en eſpagnol. M. Rigault eſt le premier qui l'ait fait imprimer en grec avec une traduction latine, qui eſt la meilleure de toutes celles que l'on en a eues juſqu'aujourd'hui. * *Voyez* la bibliotheque grecque de Jean-Albert Fabricius, & la préface de M. Rigault.

OOSTRISE, *cherchez* OSTRISE.

OPORIN, (Jean,) célébre imprimeur, &c. *On n'a rien dit des ouvrages de ſa compoſition dans le Moreri.* On a de ce ſçavant imprimeur: 1. Des ſcholies ſur quelques-uns des premiers chapitres de C. Jule Solin Polyhiſtor, dans une édition de Solin & de Pomponius Mela, donnée à Bâle chez Robert Winter. 2. Des ſcholies ſur les cinq livres des tuſculanes de Ciceron, à Bâle, en 1544. *in-4°.* 3. Des notes ſur quelques endroits de Démoſthene, dans l'édition de Démoſthene, faite à Bâle chez Jean Hervagius l'an 1532 *in-fol.* 4. Il publia tous les auteurs Bucoliques depuis Virgile, juſqu'à lui, au nombre de trente huit, à Bâle. 5. *Darii Tiberti Epitome Factarum Plutarchi ab innumeris mendis repurgata, per Joannem Oporinum*, à Bâle, *in-12.* 6. Il a fait encore des ſcholies ſur pluſieurs ouvrages de Ciceron, qui ſe trouvent dans les éditions de cet auteur faites de ſon tems, à Bâle. 7. On a donné le catalogue des ouvrages qu'il a imprimés, *in-8°.* en 1571. Il ſe trouve auſſi à la ſuite de ſa vie par André Joſiſcus (non Locſcus, *comme on le dit dans le Moreri*) de Sileſie, profeſſeur de morale dans l'univerſité d'Augſbourg, à Straſbourg en 1569. Cette vie avec le catalogue ſuſdit, ſe trouve auſſi dans les *Vitæ ſelectæ quorumdam eruditiſſimorum virorum, Uratiſlaviæ*, en 1711. *in 8°.* Cette vie de Jean Oporin eſt fort circonſtanciée, & le pere Niceron en a donné un bon extrait dans ſes *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres dans la république des lettres, tome 27.* &c.

OPPAS, archevêque de Séville en Eſpagne, célébre dans le huitiéme ſiécle, étoit un homme plus propre à conduire une faction, qu'à gouverner un évêché. Il étoit capable de commettre tous les crimes pour contenter ſon ambition. Oncle de Siſibut & Ebla, enfans de Vitiza, roi des Goths, il les ſoutint contre le roi Rodrigue, & entra dans la conjuration du comte Julien contre ce prince l'an 711. & ce complot n'ayant pas tourné à l'avantage de ceux qui l'avoient formé, les neveux du prélat en furent les victimes. Mais Oppas demeura pour lors impuni. Ce prélat ſe voyant échapé au danger qu'il avoit couru, n'en devint pas plus ſage. Il chercha toûjours à brouiller, & l'an 716. il ſe comporta d'une maniere indigne envers Pélage, ſeigneur Goth, recommandable par un grand nombre de belles qualités, qui avoit formé le deſſein de ſecouer le joug des Sarraſins. Ceux-ci ayant fait marcher contre ce ſeigneur une armée conſidérable, & ſçachant qu'il ſe préparoit dans un antre conſacré aujourd'hui ſous le nom de Sainte-Marie de Poüadonga, à en repouſſer les attaques, un héraut d'armes s'avança vers lui, & demanda de la part d'Oppas une conférence paiſible, où ils puſſent traiter enſemble d'affaire importantes au repos de leur nation & de leur païs. Pélage, qui connoiſſoit le mauvais caractere du prélat, crut cependant qu'il le falloit entendre, & l'attendit d'une contenance capable de déconcerter un eſprit moins audacieux. Oppas lui tint un diſcours hypocrite, mêlé de pieté & de fierté, pour l'engager à ſe rendre & à dépoſer ſes armes, & Pélage lui répondit avec une fermeté, qui lui fit ſentir qu'il n'avoit rien à eſperer de ſa feinte négociation de paix. Le prélat ſe retira donc; mais il revint peu après avec les Sarraſins qui attaquerent le ſeigneur Goth: & celui-ci oppoſant le courage à la force, demeura victorieux. Oppas fit pris par les troupes du vainqueur: & l'on conjecture qu'il expia ſes perfidies par le ſupplice qu'il mérioit; du moins depuis ce jour, il n'eſt fait aucune mention de ce traître. D'autres croient que Pélage, reſpectant ſon caractere ſe contenta de lui ôter les moyens de nuire, en le privant de la liberté. * *Hiſtoire des révolutions d'Eſpagne*, par le pere d'Orléans, Jéſuite, *tome premier, pages 9. 10. 22. 44. & 47.*

OPSOPÆUS, (Jean) né à Bremen dans le Palatinat en 1556. fit une partie de ſes études dans ſa patrie, & le reſte à Neuhauſſ, & au collége de la Sapience à Heidelberg où il prit les leçons de Zacharie Urſinus. Après la mort de l'électeur Frederic III. il alla à Francfort ſur le Mein vers l'an 1576. & y ſervit pendant deux ans de correcteur dans l'imprimerie de Wechel, à qui il fut d'autant plus utile, qu'il

étoit fort versé dans les langues grecque & latine. Wechel étant venu à Paris, Opsopæus l'y suivit, & il y fut mis deux fois en prison pour cause de religion ; car il étoit attaché à la secte des nouveaux hérétiques, & il en prenoit le parti avec chaleur. Tout le tems qu'il eut de libre, il l'employa à l'étude de la médecine, dans laquelle il fit de si grands progrès, qu'étant revenu dans sa patrie après six ans de séjour, tant à Paris, qu'en Angleterre & en Hollande, qu'il parcourut en s'en retournant, on lui donna une chaire de professeur en médecine à Heidelberg. Lorsque l'électeur Frédéric IV. alla à Amberg, Opsopæus l'y accompagna en qualité de son médecin. Il mourut peu après qu'il fut revenu à Heidelberg en 1596. âgé de quarante ans. Il a publié divers traités d'Hypocrate avec des traductions latines corrigées, & des remarques tirées de divers manuscrits & d'autres ouvrages, comme *Aphorismorum sectiones octo. Coaca præsagia*, &c. On lui doit aussi un recueil des oracles des Sybilles, avec la version latine de Castellion, & ses propres remarques dans lesquelles on trouve beaucoup d'érudition : *Zoroastris Magica, cum scholiis Plethonis & Pselli : oracula metrica Sibyllæ*, avec des remarques, le tout imprimé à Paris en 1607. Simon Opsopæus, son frere, s'est acquis aussi de la réputation dans la médecine, moins par ses ouvrages que par la pratique. Il fut professeur en médecine à Heidelberg où il mourut en 1619. n'ayant encore que quarante-quatre ans. * J. Vorstii *Parerga*. Melchior Adam, dans ses vies des médecins, écrites en latin, &c.

OPSTRAET, (Jean) sçavant théologien, naquit à Beringhen, petite ville du pays de Liege, le 3. d'Octobre 1651. Il commença ses humanités à Liege, & les acheva à Louvain, où peu d'années après il fut choisi pour enseigner au collége de la sainte Trinité, 1°. la syntaxe, & ensuite la poésie latine pour laquelle il avoit beaucoup de talent : mais il se donna bientôt tout entier à la théologie. Il avoit pris goût d'abord aux Casuistes relâchés, dont il devint un des plus ardens adversaires après qu'il se fut appliqué sérieusement à l'étude de l'écriture & des Peres. Il fut fait prêtre en 1680. & en 1681. licencié en théologie. En 1686. il fut choisi par M. Huygens pour enseigner la théologie au collége d'Adrien VI. d'où M. Alphonse de Berges, archevêque de Malines, l'appella en 1686. pour le faire professeur de son séminaire. Ce prélat étant mort, & ayant eu pour successeur M. Humbert de Precipiano, M. Opstraët fut congédié en 1690. Ce théologien revint à Louvain, où il eut grande part aux contestations que M. Steyaërt y avoit excitées, & fut confideré comme le plus habile écrivain qu'eussent à Louvain ceux qui étoient opposés aux sentimens de M. Steyaërt. Ces contestations l'empêcherent de prendre le bonnet de docteur, quoiqu'il en eût commencé les disputes avec beaucoup d'applaudissement. Il fut même banni par lettre de cachet de tous les états du roi Philippe V. en 1704. Il revint à Louvain en 1706. lorsque le pays après la bataille de Ramelies passa à la domination du roi Charles, à présent empereur. En 1709. M. Opstraët fut fait principal du collége du Faucon. Il passa onze ans dans cet emploi, & y mourut le 29. de Novembre 1720. Tout le monde ; sans excepter ses adversaires mêmes, demeure d'accord qu'il avoit beaucoup d'esprit & de lecture, & qu'il écrivoit fort bien en latin lorsqu'il le vouloit : car souvent il s'accommodoit exprès au style plus précis des scholastiques. Sa vie fut très-exemplaire, & même austere, & toute sa conduite exemte de soupçon d'ambition ou d'interêt. On le regardoit comme un excellent directeur. Comme il avoit une grande justesse d'esprit, & beaucoup de lumieres, les meilleurs curés du pays, & toute sorte d'ecclésiastiques le consultoient sur une infinité de cas difficiles. Il a refusé un des premiers & des plus riches canonicats de la cathédrale de Liége. Il fut enterré dans l'église de saint Michel, paroisse du collége du Faucon, où il étoit mort, & où l'on voit son portrait tiré avec les habits sacerdotaux. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages que l'on a toûjours cherchés avec avidité, mais dont plusieurs sont rares en France. Voici ceux que nous connoissons.

OUVRAGES DE M. OPSTRAET.

1. Vers latins faits à la licence de M. Navéus, *dont nous avons donné un article.* Ces vers parurent *in-4°.* en 1676. *Cherchez* NAVE'US.

2. *Bellum poëticum adversus hydram, pro scholastica primum exercitio susceptum utiliter, adversus novas & veteres hydromachias, & Cacisto-mastygia calumnias resumptum fortiter*, &c. *in-12.* en 1685. en prose & en vers. L'auteur y attaque principalement le pere Alexandre, Carme.

3. *Dissertatio theologica de conversione peccatoris*, in-4°. en 1687. à Louvain, & depuis *in-12.* M. de Natte, ecclésiastique, a traduit librement cet ouvrage en françois. Cette traduction a été imprimée sous le titre de, *Idée de la conversion du pécheur*, en 1731 *in-12.* & l'on en a fait plusieurs editions dans la même année, & une derniere en 1732. en deux volumes, augmentée considérablement : les additions de celle-ci ne viennent point du traducteur.

4. *Tempestatis novatoriensis novissima dissecatio & resolutio in ventos sophismatum*, in-4°. en 1687. à Malines, contre l'écrit intitulé, *Tempestas novatoriensis novissima*, que le pere Alexandre de sainte Thetése avoit oppolé à l'écrit intitulé, *Bellum poëticum.*

5. *Dissertatio theologica de praxi administrandi sacramentum pœnitentiæ*, à Louvain en 1692. *in 4°.* contre M. Steyaërt.

6. *Doctrina de laboriosa baptismo asserto ex sacris litteris, conciliis, sanctis patribus & theologis*, en 1692. à Liege, seconde édition en 1696. au même lieu. Cet ouvrage est contre M. Steyaërt.

7. *Appendix ad doctrinam de laborioso baptismo*, à Liege en 1696. & 1697. *in-12.* contre M. Steyaërt.

8. *Doctrinæ de laborioso baptismo expositio apologetica, cum triplici disquisitione*, à Liege en 1696. *in-12.*

9. *Locus concilii Tridentini vindicatus adversus Martinum* Steyaërt, à Liege en 1697.

10. *Via arcta cœli, & via lata Domini* Steyaërt *eversa*, en 1696. *in-12.*

11. *Responsio pro responsione brevi adversus confutationem responsionis brevis pro* Steyaërt, en 1696.

12. *Ecclesiæ Leodiensis summo pontifici Innocentio XII. supplicans pro suo seminario, & doctrinam patrum collegii Anglicani societatis Jesu Leodii, denuntians*, in-4°. à Liege, & *in 12.* à Rouen. La premiere dénonciation est datée du 24. d'Août 1699. & la derniere qui est la XVII. est du 24. de Juillet 1701.

13. *Impostura libelli anonymi*, contre le pere Désirant, Augustin. *Cherchez* DESIRANT, en 1699.

14. *Dogma novum de fornicatione inter articulos oblatos eximis demuniis* Hattney *& Steyaërt ab Avum denuntiatu summo pontifici*, &c. *in-4°.* en 1692.

15. *Doctrina de administrando sacramento pœnitentiæ, collectis tum eminentissimorum cardinalium, tum illustr. episcoporum dissertationibus, institutionibus & decretis*, in 4°. à Louvain en 1701. & à Rouen en 1704. La préface de ce recueil est de M. Opstraët, de même que la traduction latine des instructions pastorales de M. l'évêque d'Arras.

16. *Clericus Belga clericum Romanum munens adversus librum Francolini, jesuita, cui titulus est*, Clericus Romanus, &c. à Liege en 1706. *in-12.*

17. *Ad tirones in academicis & episcoporum seminariis theologiæ alumnes institutiones theologicæ*, en trois parties : la premiere en 1705. à Liege, & une seconde édition en 1706. La seconde la même année 1705. La troisiéme en 1706. Il y a eu une quatriéme partie de M. Opstraët en 1706. pour expliquer la troisiéme, & en prendre la défense contre le docteur Daëlman, sous ce titre, *Ad Tirones institutionis theologicæ tertia assertio.*

18. *Systema novum à Daëlmanno defensum, & per plures theses patrum Dominicanorum & Discalceatorum Lovanii eversum*, à Liege en 1706. Cet ouvrage traite de la grace, de sa nécessité & de ses divisions.

19. *Responsio ad articulos de quibus Joannes* Opstraët *accusatur in libello qui inscribitur* : Propositiones per Belgium disseminatæ, justu congregationis S. Officii collectæ, &c. eorum eodem tribunali exhibitæ, *in 4°.* à Liege en 1694.

20. *Pastor bonus, seu idea, officium, spiritus & praxis pastorum*, in-12. en 1687. en Flandres, & à Rouen en 1699. Cet ouvrage a été traduit en françois par M. Hermant,

Digitized by Google

curé de Maltot en Normandie, imprimé en deux volumes *in-12.*

21. *Theologum Christianum, sive ratio studii & vitæ instituendæ à theologo*, &c. à Louvain, *in-12.* en 1692. seconde édition en 1697. M. de Saint André de Bocheine, fils d'un président à mortier du parlement de Grenoble, mort à l'âge de vingt-six ans, a traduit cet ouvrage en françois, & cette traduction, où l'on a retranché de l'original, & ajoûté quelques endroits, a été imprimée à Paris en 1723. sous ce titre, *Le directeur d'un jeune theologien*, &c. *in-12.* chez Baburi.

22. *Certitudo moralis in administratione sacramenti pœnitentiæ à Martino* Steyaërt *oppugnata, à Joanne* Opstraët *asserta*, à Liege, *in-4°.* en 1694.

23. *Institutiones theologicæ de ultimo humanæ*, en trois volumes *in-12.* en 1709.

24. *Theologia dogmatica moralis practica & scholastica, pars prima de Deo uno & trino*, en trois volumes *in-12.* à Louvain, chez Denique, en 1726.

25. *Antiqua facultatis theologiæ Lovaniensis discipuli ad eos qui Lovanii sunt de declaratione sacræ facultatis Lovaniensis recentiori circa constitutionem* Unigenitus, *in-12.* en 1717. La troisiéme & derniere partie de cet excellent ouvrage est contre l'infaillibilité du pape.

26. *Statera Antonii*, Parmentier *appensa per discipulos*, en trois parties.

27. *Pondus novum adjectum ad tertiam partem statera appensæ in statera*, &c. *contra posthumam scriptam Poelmanni*, &c. à Delft en 1719. *in-12.* M. Opstraët examine dans cet écrit si saint Thomas a enseigné que le pape soit infaillible dans la décision des questions qui regardent la foi & les mœurs.

28. M. Opstraët a fait d'autres écrits contre le sieur Patmentier, comme : *Communitorium : Statera secunda : Fraus septuplex, Advocatus convulsus : Advocatus* Parmentier *è foro ad logicam detrusus : Advocatus* Parmentier *ad rhetoricam demittendus : Advocatus* Parmentier *ad rhetoricam demissus : Advocatus* Parmentier *è logico rhetor : Advocatus* Parmentier *rhetorice in causa Cyprians lassus : Animadversiones in causam disparem : Sacra theologia baccalaureus è philosopho advocatus : Examen dialectico theologico-historicum.*

29. Il y a aussi quelques écrits de M. Opstraët contre le pere Meyer, Jesuite, contre M. Denys, theologal de Liege, contre M. Wit, &c.

30. La plûpart des mémoires envoyés à Rome à M. Hennebel au nom & pour les théologiens de Louvain, sont de M. Opstraët. Enfin cet habile théologien a laissé un long traité des lieux théologiques, & beaucoup d'autres écrits qui ne sont point encore imprimés. * *Mémoires du tems. Lettres* de M. Arnauld en plusieurs endroits, sur-tout lettres 281. 582. 584. &c. *Du refus de signer le formulaire*, pages 410. & suiv. Eloge latin ou papier mortuaire de M. Opstraët sur une feuille *in-fol.* &c.

OPTATIEN, (Publius-Porphyrius) *Substituez cet article à celui qui se trouve dans le Moreri sous le nom* OPTATIANUS. On trouve un prefet de Rome de ce nom en 329. & en 333. & l'on croit que c'est le même que Constantin le Grand exila ; on ne sçait pour quelle faute, & à qui il rendit enfuite la liberté en conséquence d'un poëme latin qu'Optatien lui adressa. En effet celui-ci se voyant exilé, & ne se sentant point coupable, au moins du principal crime pour lequel on l'avoit banni, entreprit de se justifier, & adressa à cet effet à Constantin un poëme en vers acrostiches latins qui a dû coûter beaucoup à l'auteur, quoique l'ouvrage soit fort médiocre. Les vers sont hexametres, les uns composés de mots à deux syllabes, les autres de trois. Il y en a aussi de quatre & de cinq. Les acrostiches y sont non-seulement de travers à la marge, mais encore à rebours en remontant par la premiere lettre du dernier vers jusqu'au premier. Ce genre d'écrire n'étoit pas nouveau : mais peu de personnes l'avoient cultivé jusqu'alors, & on l'a regardé depuis avec quelque mépris, & abandonné, avec raison, aux esprits médiocres. Cependant le poëme d'Optatien, que nous avons encore, plut à Constantin, & ce prince en remercia l'auteur par une lettre où il lui donne la qualité de son très-cher frere, & lui accorda la liberté. Saint Jerôme met le rappel d'Optatien en la vingt-troisiéme année de Constantin, c'est-à-dire en l'an 330. de Jesus-Christ. Mais il faut mettre son poëme avant l'an 326. puisqu'il y est parlé de Crispus, fils de Constantin, comme étant encore vivant, & que ce jeune prince mourut à Pole en Istrie, par le fer, ou par le poison vers le milieu de cette année. Il paroît par ce poëme d'Optatien que l'auteur étoit Chrétien : car il y confesse la plûpart des vérités dont les Chrétiens font profession, & il n'y a pas lieu de croire d'ailleurs que Constantin eût donné à un Payen la qualité de *son très-cher frere.* M. Pithon fut le premier qui tira le poëme d'Optatien de la bibliothéque de Marc Velserus, & le fit imprimer à Augsbourg en 1595. On l'a depuis donné avec les notes de Velserus, & le spicilege de Chrétien Daumius, à la suite des ouvrages de Velserus, publiés à Nuremberg *in fol.* en 1682. par les soins de Christophe Arnoul. Optatien avoit composé encore deux autres poëmes qu'il avoit aussi adressés à Constantin, mais nous les avons perdus. L'empereur ayant reçu le premier très-favorablement, l'auteur en remercia ce prince par une lettre que nous avons encore, & qu'il accompagna d'un second poëme que nous n'avons plus. Mais on a encore de ce poëte un écrit sur l'autel d'Apollon, que Fortunio Liceti a orné d'un commentaire, imprimé à Padoue en 1630. *in-4°.* On cite aussi sous le nom d'Optatien plusieurs épigrammes qui se trouvent dans le cinquiéme livre de l'anthologie, que l'on prétend être de cet auteur. Quelques-uns prétendent que parmi les ouvrages qui portent le nom de *Petronius Arbiter*, il y en a beaucoup qui sont du même. Ceux qui ont confondu cet auteur avec Porphyre le philosophe se sont trompés. * Jc. Alb. Fabricius, *Biblioth. lat. tom. 1. édit. de 1721.* D. Cellier, *Histoire des auteurs sacrés & ecclésiast. tome 4. article de* CONSTANTIN. Baillet, *Jugemens des sçavans, tome 4.* in-4°. *page 205.* Tillemont, *Histoire des empereurs tome 4. article 61.*

ORANGE, ville. *On en a déja parlé dans le dictionaire historique. il est bon d'ajouter ce qui suit.* Orange est devenue colonie Romaine environ quarante-cinq ans avant la naissance de J. C. par le ministere de Tibere Neron, pere de l'empereur Tibere ; car ce fut sous ses auspices que les soldats de la seconde légion vinrent dans cette ville, & lui procurerent le nom d'*Arausio Secundanorum.* L'an 64. ou environ de l'ére vulgaire, les Romains envoyerent une seconde colonie dans cette ville, selon l'antiquaire Golzius, qui assure dans son tréfor des médailles, qu'il y en a une de l'empereur Neron, sur laquelle on lit ces paroles : *Colonia Arausio Secundanorum cohortis 33. voluntariorum.* Car il paroît que par ces paroles, on doit entendre que sous le régne de Neron, on envoya à Orange une colonie prise des soldats de la cohorte trente-troisiéme de la seconde légion. On sçait cependant que la légion n'étoit ordinairement divisée qu'en dix cohortes, la médaille dont parle Golzius n'est point d'ailleurs connue des sçavans. Gassendi, dans son premier livre de la vie de M. de Peiresck, écrite en latin, dit que ce sçavant la chercha & la fit chercher inutilement. Quoiqu'il en soit, les Romains ayant honoré cette ville d'une colonie militaire, ils lui accorderent les priviléges & les prérogatives qui y étoient attachés. D'où l'on conclut qu'Orange avoit des pontifes pour regler toutes les affaires concernant la religion ; des augures qui observoient, ſuivant leur ſurperſtition ordinaire, le tems qu'ils s'imaginoient favorable pour former une entrepriſe, pour commencer une affaire ; des queſteurs ou tréſoriers pour exiger les deniers publics, & en avoir ſoin, des édits pour veiller à la conſervation des édifices publics tant ſaints que profanes, pour avoir l'œil à l'entretien des grands chemins, des ponts, des aqueducs, &c. On vit auſſi alors pluſieurs temples & autres bâtimens ſompteux étigés en l'honneur des fauſſes divinités que les Romains adoroient ; & il reſte encore à Orange des veſtiges de pluſieurs de ces édifices. Voyez M. Guib, docteur en droit, dans ce qu'il a écrit ſur l'origine & les antiquités de la ville d'Orange ; ſa diſſertation ſur l'arc de triomphe de cette ville, qui a été imprimée dans le mercure de France, mois de Decembre 1721. Voyez auſſi le mercure de Janvier 1724. &c. Cat parmi les anciens, il y en a peu qui ayent parlé d'Orange, ou qui en ayent parle au long. Strabon, célebre géographe qui vivoit ſous les régnes des empereurs Auguſte & Tibere,

Digitized by Google

eſt le plus ancien auteur, que l'on connoiſſe, qui ait fait mention d'Orange : Pomponius Mela, qui vivoit ſous le régne de l'empereur Claude, a auſſi parlé de cette ville. On en trouve quelque choſe dans Pline le Naturaliſte qui vivoit ſous Veſpaſien. Ptolomée, fameux aſtronome, ſous l'empereur Adrien en parle auſſi ; de même que l'itineraire attribué à l'empereur Antonin, &c.

ORATOIRE DE JESUS, congrégation de Prêtres, fondée en France par le cardinal de Berulle, &c. *Ajoutez ce qui ſuit à la liſte des généraux de cette congrégation.*

*Pierre-François d'*Arerez de la Tour, dernier ſupérieur général, mourut ſubitement à Paris dans la maiſon de la rue ſaint Honoré le 13. de Février 1733. âgé de près de quatre-vingt ans. Il étoit né à Paris en 1653. fils d'Henri d'Arerez de la Tour, premier écuyer de mademoiſelle de Montpenſier, & de dame Marie-Sibylle de Malleval. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire au mois d'Août 1672. & y profeſſa la philoſophie pendant ſix ans. En 1680. on l'appella au ſéminaire de ſaint Magloire, dont il a été directeur & ſupérieur juſqu'en 1696. qu'il fut élû le 14. de Septembre ſupérieur général de ſa congrégation. C'étoit un homme de beaucoup de talens, & qui a prêché avec beaucoup de réputation & de ſuccès. Il a eu pour ſucceſſeur dans le général *Louis* Thomas de la Vallette, qui fut élû au mois de Juin de la même année, & qui eſt un homme d'une grande douceur de mœurs, & qui joint à beaucoup de piété le talent de parler avec beaucoup de facilité & d'onction. Il avoit été long-tems ſupérieur de la maiſon de l'inſtitution de ſa congrégation à Paris. Il eſt de la famille noble de MM. Thomas de la Vallette, *dont on a parlé dans le Moreri, & dans ce préſent ſupplément.*

ORBELLIS, (Nicolas de) &c. *Dans le Moreri édition de 1725. & de 1732. on dit qu'il vivoit en 1460. c'eſt une faute.* Il eſt mort en 1455. ſelon cette inſcription qui ſe voyoit dans le cloître des Cordeliers de la ville d'Angers : *Nicolaus de Orbellis, hujus conventûs alumnus, obiit anno 1455.*

ORDOGNO. Il y a eu quatre rois d'Aſturie qui ont porté ce nom, & *dont on n'a parlé dans le Moreri qu'en ſi peu de lignes au mot* ORDUGNO ; *que ce que l'on en dit n'en apprend preſque rien.*

ORDOGNO I. du nom, roi des Aſturies & de Leon, ſuccéda à ſon pere Ramire I. qui n'avoit regné que ſept ans, & qui mourut en 850. ou 851. Ordogno fut auſſi l'héritier de ſa valeur : mais avec d'excellentes qualités il avoit un zéle pour la juſtice que la prudence ne régloit pas toûjours. C'eſt ce qui parut en particulier dans la maniere dont il traita Ataulphe, évêque de Compoſtelle. Ce prélat accuſé de quelque crime, fut appellé à la cour pour être jugé. Il obéit tard ; & quand il fut venu, il ſe préſenta au palais la mître en tête, & revêtu de ſes habits pontificaux. Sa lenteur à comparoître avoit prévenu le prince contre ſa conduite, & la maniere dont il comparut l'irrita contre ſa perſonne. Ordogno naturellement féroce, au lieu d'entendre ſa juſtification, fit lâcher contre lui un taureau qui ſembloit devoir le dévorer. Mais tous les hiſtoriens d'Eſpagne aſſurent que l'animal ſe tint aux pieds du prélat ſans lui toucher, & que l'on regarda cet événement comme une preuve de l'innocence de l'accuſé, qui n'étoit pas en effet coupable du crime dont on l'avoit chargé. Le prince & toute ſa cour en furent touchés, & Ordogno ſe proſternant devant Ataulphe, lui fit une réparation publique. Ce roi eut de bons & de mauvais ſuccès dans la guerre qu'il fit enſuite aux Maures. Muza, Goth d'origine, mais Mahometan de religion, & ſujet de Mahomad roi de Cordoue, fils d'Abdérame ſecond, après avoir fait pluſieurs ravages du côté de la Catalogne, & du Languedoc, s'étoit jetté ſur les terres du roi des Aſturies, avoit pénétré juſqu'à Logrogno, & s'étoit emparé d'Alvéda. Ordogno marcha contre lui, lui donna bataille, & le défit. On croit qu'il mourut de ſes bleſſures. Lopez, ſon fils, gouverneur de Tolède, devenu plus ſage que ſon pere par cet exemple, rechercha l'amitié d'Ordogno, & lui demanda du ſecours contre le roi de Cordoue, qui avoit pris les armes pour l'attaquer. Ordogno y conſentit, & envoya dom Garcie ſon frere, avec de bonnes troupes à Tolède pour en renforcer la garniſon. Mahomad, roi de Cordoue, ne laiſſa pas que de venir aſſiéger Tolède, mais deſeſpérant de la forcer, il chercha à triompher de ſes adverſaires par artifice. Il les attira dans une embuſcade où ils furent preſque tous taillés en pieces. Dix mille Mahometans des leurs, & huit mille Chrétiens demeurerent ſur le champ de bataille. Tolède fut contraint de ſe rendre : Lopez ſe ſoumit auſſi, & le prince Eſpagnol ſe retira dans ſon pays. Ordogno, affoibli par cette perte, ne ſe trouva pas en état de s'oppoſer, comme ſon pere, à une ſeconde deſcente des Normands, qui ravagerent toutes ſes côtes. Ce fleau étranger étant paſſé, l'Eſpagne vit renaître ſes guerres domeſtiques. Ordogno commençoit à profiter de celles que les Maures ſe faiſoient les uns aux autres, & avoit déja pris quelques villes, lorſqu'une maladie l'emporta dans la douziéme année de ſon régne, de l'ére Chrétienne 862. Ce prince eut de Nuna Alphonſe III. ſurnommé *le Grand*, qui avoit à peine quatorze ans quand il monta ſur le trône de Leon, & qui laiſſa Garcie, Ordogno, & Fadila, tous trois rois après la mort de leur pere.

ORDOGNO II. fils d'Alphonse le Grand, roi de Leon & des Aſturies, & petit-fils d'Ordogno I. fut confié par ſon pere dans ſon enfance à quelques ſeigneurs Sarrazins, en qui Alphonſe avoit reconnu de grands talens pour faire une bonne éducation, & qui s'étoient retirés à ſa cour. Il eſt à croire que ce roi apporta les précautions néceſſaires pour empêcher que ces maîtres infidéles ne donnaſſent atteinte à la religion du jeune prince, mais cela n'excuſe pas l'imprudence d'une action ſi irréguliere, & ſi peu digne d'un roi Chrétien. Le jeune Ordogno, devenu grand, entra dans le reſſentiment de la reine ſa mere contre Alphonſe. On ne ſçait d'où venoit le mécontentement de la reine. Mais ayant du crédit ſur ſes enfans, elle leur communiqua ſon chagrin, & ils intriguerent enſemble pour faire un parti, lorſque le roi mécontenta ſon peuple par de nouvelles impoſitions dont il le chargea. La reine & les princes voulant profiter de cette conjoncture, il fut réſolu entr'eux que dom Garcie, héritier préſomptif de la couronne, leveroit l'étendart publiquement pendant que la reine demeureroit à la cour pour y favoriſer la révolte. Alphonſe ayant appris cette nouvelle à Zamora, marcha contre ſon fils, le ſurprit, s'aſſura de ſa perſonne, & l'enferma. Les autres rebelles n'en furent que plus irrités ; dom Ordogno ſe déclara ; dom Nugno Fernandez, comte de Caſtille, & beau-pere de dom Garcie, arma pour ſon gendre : le peuple appuya ſon parti, & la guerre civile dura deux ans. Alphonſe, contraint de céder à l'orage, conſentit à un traité par lequel il laiſſa la couronne à Garcie, l'aîné de ſes fils, qui paſſa de la priſon ſur le trône, & Alphonſe mourut à Zamora où il s'étoit retiré, l'an 872. Garcie ne fut que peu de tems roi, il mourut après trois ans de régne, & laiſſa la couronne à Ordogno II. du nom. C'eſt lui qui établit le premier la demeure des rois d'Aſturie à Leon, & qu'on croit avoir changé l'ancien titre d'Oviédo en celui de Leon. Ordogno eut preſque toûjours la guerre avec Abdéramene III. ſurnommé Almanzor, roi de Cordoue, & il eut d'abord ſur lui des avantages conſidérables. Il prit quelques villes, & gagna une bataille qui obligea le Sarrazin à entrer en négociation. Mais Almanzor ne profita de la paix que pour prendre des meſures plus juſtes pour attaquer de nouveau, & avec plus de ſureté les Eſpagnols. Il entra en Galice par le Portugal, & y reprit, chemin faiſant, Conimbre & la plûpart des villes qu'Alphonſe le Grand y avoit conquis. Ordogno l'arrêta à Rondonia, où après une de ces batailles, dont chacun s'attribue le ſuccès, on ſe retira de part & d'autre, & chacun demeura chez ſoi. Le roi de Cordoue ſe remit peu après en campagne avec de nouvelles forces, tourna du côté de la Navarre, & pénétra bien avant dans la Cantabrie. Sancho I. ſurnommé Abarca, roi de Navarre, trop foible pour réſiſter ſans ſecours à Almanzor, en demanda à Ordogno, qui ayant beaucoup d'intérêt à ne pas le laiſſer opprimer, ſe joignit à lui en perſonne avec l'élite de ſes états. Ils trouverent le roi de Cordoue dans la vallée de Jonquera, & la bataille y fut donnée l'an 921. le ſuccès fut pour Almanzor, & il y eut un très-grand nombre de ſoldats & officiers des rois de Navarre & de Leon qui furent tués. Ordogno ne laiſſa pas que de faire peu après une nouvelle irruption ſur les Maures vers la Rioja qui lui réuſſit aſſez. Mais il tenoit

Digitized by Google

pour toûjours ſa gloire par une action de cruauté qui lui attira en même tems la haine publique. Animé du déſir de ſe venger des comtes de Caſtille qui l'avoient offenſé, on ne ſçait dans quelle occaſion, il employa pour les perdre la plus horrible trahiſon. Il feignit d'avoir beſoin de leur conſeil, & leur donna un rendez-vous, où ils ſe trouverent : alors il les fit prendre, les envoya à Leon, où après quelques jours de priſon il leur fit trancher la tête. Le bruit de cette action cauſa de grands mouvemens : Ordogno arma pour les arrêter, mais il mourut à Zamora, lorſqu'il y faiſoit ſes préparatifs, l'an 924. Froïla, ſon frere, dit le Lépreux, le Cruel, & le Lubrique, uſurpa la couronne ſur Alphonſe IV. fils d'Ordogno : mais Alphonſe monta ſur le trône quatorze mois après, & le tint juſqu'en 931. que Ramire II. ſon frere le confina dans un monaſtere.

ORDOGNO III. fils de RAMIRE ſecond, roi de Leon & des Aſturies, épouſa pendant la vie de ſon pere *Urraca*, fille d'un comte de Caſtille, afin de cimenter l'union entre la Caſtille & le royaume de Leon. La mort de Ramire arrivée en 950. troubla cette paix. Ordogno III. ſon fils, qui lui ſuccéda à la couronne de Leon, fut attaqué par ſon frere dom Sanche, lequel ayant ligué contre lui Garcie roi de Navarre leur oncle, & le comte de Caſtille beau-pere du nouveau roi, l'obligea d'abandonner ſa capitale & de ſe retirer dans une forteresſe. Ordogno s'y rendit inacceſſible, & laſſa ſes ennemis. Le Navarrois & le Caſtillan qui avoient beſoin de leurs forces ailleurs, étant retournés dans leur pays, Ordogno reprit aiſément une partie du ſien : & auſſi-tôt voulant ſe venger de ſon beau-pere, il lui renvoya Urraque ſa fille, qu'il répudia pour épouſer Elvire dont il eut un fils nommé Véremond. Le comte de Caſtille autoit bien voulu ſe venger de cet affront : mais le progrès que les armes de dom Sanche frere d'Ordogno, faiſoient dans les états de l'un & de l'autre, les obligerent à ne penſer qu'à repouſſer l'ennemi commun. Preſque toute la vie d'Ordogno ſe paſſa dans ces guerres : il obligea cependant ſon frere dom Sanche à diſparoître ; & après avoir réduit la Galice, & déſolé les terres des Maures juſqu'aux environs de Liſbonne, il revint victorieux à Leon. La même année il ſe réconcilia avec le comte de Caſtille, & peu après il tomba malade à Zamora, & y mourut l'an 955. Il laiſſa ſon fils Véremond en ſi bas âge, qu'il fut facile à dom Sanche de s'emparer encore une fois du royaume ; & il paroît qu'il fut reconnu roi d'abord ſans contradiction.

ORDOGNO IV. fils du roi ALPHONSE IV. lequel fut ſurnommé *le Moine*, pour la raiſon rapportée dans les articles précédens, conteſta la couronne à dom Sanche, *dont on vient de parler*, & eut aſſez de partiſans pour obliger Sanche à ſe retirer en Navarre auprès du roi de Garcie, ſon oncle. Afin de trouver un appui dans la Caſtille il demanda en mariage *Urraque*, fille du comte de Gonzalve, que le feu roi de Leon Ordogno III. avoit répudiée, & il l'obtint. Pendant ce tems-là Sanche implora le ſecours du roi de Cordoue Almanzor, & parut tout d'un coup ſur les frontieres de Leon avec une armée formidable de Maures. Ordogno qui de ſon méchant naturel a été ſurnommé *le Mauvais*, voyant d'un côté fondre ſur lui une armée étrangere, & un roi guerrier ; & de l'autre ne pouvant ſe fier aux ſiens dont il s'étoit fait haïr, s'enfuit d'abord dans le fond de l'Aſturie, & de-là paſſa en Caſtille, perſuadé qu'il y trouveroit de l'appui dans le comte ſon beau-pere : mais celui-ci fut ſi indigné de la lâcheté de ſon gendre, qu'il lui ôta ſa femme, le chaſſa de ſes états, & le réduiſit à paſſer chez les Maures. Peu de tems après il mourut dans un village ſitué aux environs de Cordoue. Sanche plus tranquille ſur le trône de Leon, s'appliqua à remettre l'ordre dans ſes états, que la mauvaiſe adminiſtration d'Ordogno y avoit troublé, & à récompenſer les troupes du roi de Cordoue, qui l'avoient ſi bien & ſi utilement ſervi. * Vaſſee. Turquet. Mariana, & les autres hiſtoriens d'Eſpagne. *Hiſtoire des révolutions d'Eſpagne*, par le pere d'Orléans, Jéſuite, revûe & miſe au jour par le pere Brumoi, l'un des plus élégans auteurs de la même ſociété : *voyez* le tome premier de cette hiſtoire *in-4°.* en pluſieurs endroits.

ORENS, *cherchez* ORIENS.

ORESME, (Nicolas, ou Nicole,) l'un des plus célébres écrivains du XIV. ſiécle, *dont on a parlé ſuperficiellement & peu exactement dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* étoit de Caën en Normandie. C'étoit au moins l'opinion de M. Hallei, qui eſt le premier que l'on connoiſſe qui ait fait cette remarque ; & ſa conjecture, dit M. Huet, ancien évêque d'Avranches, n'eſt pas ſans fondement. Pluſieurs familles de ce nom ſubſiſtent encore à Caën. La famille d'Oreſme poſſedoit des biens dans la paroiſſe de Clinchamps, & dans quelques paroiſſes voiſines. Dans l'acte de fondation du collége de Cloutier, il eſt parlé d'un *Jean* Oreſme, de la paroiſſe de Freſnay-le-Puceux ; & dans un acte paſſé devant les tabellions, ou Notaires de Caën l'an 1378. on trouve un *Thomas* Oreſme, de la paroiſſe d'Amayé-ſur-Orne. Vers le même tems on trouve un *Raoul* Oreſme, bourgeois de Caën, demeurant dans la paroiſſe de ſaint Jean, & propriétaire d'une maiſon dans la rue Exmoiſine. Cette famille ſubſiſte encore aujourd'hui dans la paroiſſe de Clinchamps, & dans le fauxbourg de Vaucelle de Caën. Il eſt conſtant que Nicolas Oreſme étoit Normand, & tant qu'il fut dans l'univerſité de Paris, il étoit de la nation Normande. Sa naiſſance fait honneur à ſon pays, par ſon érudition qui fut fort au-deſſus de la portée de ſon ſiécle, & par les titres & les dignités que ſon mérite lui acquit. Il fut docteur en théologie de la faculté de Paris, & en l'année 1355. il fut élû grand maître du collége de Navarre, où il avoit été élevé. M. de Launoi dit dans l'hiſtoire de ce collége que ce fut lui qui y fit revivre en quelque ſorte les études, & qui lui rendit ſa gloire preſque éteinte. Il fut enſuite ſucceſſivement archidiacre de Bayeux, doyen de la métropole de Rouen, & tréſorier de la Sainte-Chapelle de Paris. Le roi Jean le choiſit en 1360. pour être précepteur de ſon fils Charles V. qui lui donna l'évêché de Liſieux en 1377. Dès l'an 1363. il avoit été envoyé vers le pape Urbain V. & le ſacré collége à Avignon, & il fit en cette occaſion un diſcours devant le pape & les cardinaux, dans lequel il parla avec beaucoup de lumieres & de liberté contre les déreglemens de la cour de Rome. Flaccius Illiricus a fait imprimer ce diſcours dans ſon catalogue des témoins de la vérité, ouvrage plein de partialité & de faux jugemens. Charles V. lui fit beaucoup de bien, & lui accorda des ſommes conſidérables & des penſions, dont la mémoire ſe conſerve dans les regiſtres de la chambre des comptes. Ce prince prenoit même dans ſes affaires les avis d'Oreſme. *Le conſeil & adminiſtration duquel*, comme nous l'atteſte du Tillet, *il oyoit & ſuivoit moult volontiers.* Il mourut en l'année 1382. & fut enterré dans ſon égliſe cathédrale. Il avoit gouverné l'égliſe de Liſieux pendant ſept ans, & avoit ſuccedé dans cet évêché à Alfonſe Chevtier. Il avoit un ſçavoir fort étendu : il étoit grand théologien, grand philoſophe, bon mathématicien, humaniſte habile, ce qui paroît par les ouvrages qu'il nous a laiſſés. MM. de Launoi, Du-Pin, Huet & pluſieurs autres ſçavans, diſent qu'il traduiſit la bible en françois par l'ordre de Charles V. & compoſa pluſieurs autres traductions d'auteurs profanes. M. Huet ajoûte qu'il fit la traduction de la bible pour convaincre & pour prévenir les altérations qui ſe trouvoient dans les traductions que les Vaudois, & les autres hérétiques de ce tems-là faiſoient des livres ſacrés pour favoriſer leurs erreurs. Mais il n'eſt point vrai qu'Oreſme ait traduit la bible en françois. Celle que l'on conſerve dans la bibliothéque du roi de France ne porte aucun nom, & on la croit plûtôt de Raoul de Preſles, ſi célébre ſous le regne de Charles V. M. Simon, dans ſon *Hiſtoire critique des verſions du Nouveau Teſtament*, dit qu'il s'eſt pû faire que l'on ait attribué à Oreſme ſous Charles V. un ouvrage qui a été fait cent ans auparavant par Guyards des Moulins, chanoine d'Aire. Cet ouvrage achevé dès 1294. fut imprimé en 1487. par ordre du roi Charles VIII. A l'égard des autres traductions d'auteurs profanes que M. Du-Pin ne nomme point, ce ſont quelques philoſophes, comme Ariſtote dont il traduiſit les morales & les politiques par ordre du roi Charles V. Oreſme étoit doyen du chapitre de Rouen lorſqu'il fit ces verſions. On lui donne encore celle du livre du ciel & du monde, & du livre des remédes de l'une & de l'autre fortune par Pétrarque, & un traité latin de la communication des idiomes. Nicole Gille parle auſſi d'un traité qu'il compoſa en

Digitized by Google

faveur de l'opinion de l'immaculée conception de la ſainte Vierge. Oreſme s'eſt principalement ſignalé contre les aſtrologues par des écrits qui ont mérité l'éloge du grand Pic de la Mirandole. Son éloquence paroît dans les ſermons qui ſont reſtés de lui, ſur-tout dans le diſcours qu'il fit à Avignon, *& dont on a parlé*. On a dans les bibliothéques des Peres un autre diſcours de lui contre le changement des monnoies, que Geſner attribue, ſans raiſon, à Guillaume Oreſme, frere ou neveu de Nicolas. Il y a pluſieurs autres ouvrages manuſcrits de Nicolas Oreſme dans les bibliothéques, qui mériteroient d'être publiés. Un bénéficier du diocéſe de Liſieux avoit eu deſſein de donner celui touchant l'Ante-Chriſt ſur un ancien manuſcrit de la bibliothéque de ſaint Victor de Paris, où il eſt dit que cet ouvrage eſt de ſaint Bonaventure, ſelon quelques-uns, & de Nicolas Oreſme, ſelon d'autres. Il eſt ſûr qu'il eſt de ce dernier. Le bénéficier du diocéſe de Liſieux, *dont on vient de parler*, a communiqué cet écrit aux PP. dom Edmond Martenne & dom Urſin Durand, Bénédictins de la congrégation de ſaint Maur, qui l'ont publié dans le neuviéme & dernier tome de leur *Collectio amplissima veterum scriptorum & monumentorum*, &c. à Paris en 1733. *in-fol.* Cet ouvrage d'Oreſme eſt intitulé, *Liber magistri Nicolai Oresme, episcopi, de Anti Christo & ejus ministris, ac de ejusdem adventu, finis propinquis simul remotis. Ex diversis sacrarum scripturarum testimoniis elegantissimè compilatus : quatuor continens particulas.* Cet ouvrage eſt plein de réflexions ſenſées, ſolides & judicieuſes : il mérite beaucoup d'être lû, & fait beaucoup d'honneur aux lumieres & à la pieté de ſon auteur. * Du Tillet, dans ſa *Chron.* Papire Maſſon, dans ſes *Annales de France*. Du Pleix & Mezerai, dans leur *Hiſtoire de France*. La Croix du Maine, dans ſa *Bibliothéque Françoiſe*. MM. de Sainte-Marthe, dans le *Gallia Chriſtiana*, article des évêques de Liſieux. M. de Launoi, dans ſon hiſtoire latine du collége de Navarre. M. Du-Pin, dans ſa *Bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques du quatorziéme ſiécle*. Richard Simon, dans ſa *Critique de la bibliothéque* de M. Du-Pin, tome premier, & dans ſon *Hiſtoire des verſions du Nouveau Teſtament*, chapitre XXVIII. L'avertiſſement des PP. DD. Martenne & Durand, au-devant du livre de Nicolas Oreſme, *de Anti-Chriſto*, &c. M. Huet, *Origines de Caen*, ſeconde édition, pages 331. & 332.

ORGEMONT, (Lancelot d') *Subſtituez cet article à celui qui eſt dans le Moreri édition de 1725*. Lancelot d'Orgemont, premier préſident du parlement en Languedoc, reçu l'an 1273. avant que le parlement eût été rendu ſedentaire, fit ſon teſtament l'an 1285. Il y eſt qualifié *grand magiſtrat & premier maître du parlement en Languedoc*, & il y fait mention d'Aliſe d'Eſtouville, ſa femme, & d'Anſel leur fils. Ce magiſtrat fut enterré dans l'égliſe de l'abbaye de Soréze dans l'ancien diocéſe de Toulouſe, où ſon tombeau & ſon épitaphe furent ruinés avec l'égliſe par les Calviniſtes, du tems des premiers troubles dans la religion. Il eſt appellé *ſenior religioſiſſimus*. La Faille dans ſes annales de Toulouſe, en parlant de ce Lancelot d'Orgemont, conjecture ſur la conformité du nom, qu'il étoit de la même famille que Pierre d'Orgemont, qui fut chancelier de France en 1373. à quoi il n'y a nulle apparence. Les ancêtres qu'il donne auſſi à ce chancelier, ſur la foi de quelques auteurs peu exacts, ſont imaginaires. Le chancelier d'Orgemont, *comme on le voit à ſon article dans le Moreri*, étoit fils d'un bourgeois de Lagny-ſur-Marne.

ORGEMONT, (Pierre d') &c. *Ajoutez au Moreri édition de 1725.* qu'il fut reçû à la charge de premier préſident le 12. de Novembre 1373. & que le 20. du même mois il fut eſû chancelier de France. Celle qu'il épouſa, ſe nommoit *Marguerite* de Voiſines, non *Jeanne*.

ORGEVILLE, (Louis de Morainvilliers d') *cherchez* MORAINVILLIERS.

ORGUE, inſtrument aujourd'hui fort connu, & dont on ſe ſert dans l'office divin. L'empereur Conſtantin Copronyme voulant s'aſſurer l'amitié de Pepin, roi de France, lui envoya l'an 757. des ambaſſadeurs qui lui préſenterent une orgue que nos hiſtoriens diſent être la premiere que l'on ait vûe en France. La deſcription que des auteurs contemporains ſont de cet inſtrument, nous fait connoître qu'il étoit ſemblable à nos orgues, puiſqu'ils marquent qu'il y avoit des tuyaux d'airain & des ſoufflets, par le moyen deſquels l'air étant pouſſé dans des tuyaux imitoit tantôt le bruit du tonnerre, & tantôt le doux ſon d'une lyre ou d'une flûte. Pluſieurs années après, & vers l'an 787. les chantres Romains apprirent aux François à toucher l'orgue, dont on commençoit à ſe ſervir dans l'office divin. Walafride Strabon dit qu'une femme fut tellement extaſiée en entendant jouer l'orgue, qui étoit alors fort nouveau en France, qu'on ne put la faire revenir à elle-même, & qu'elle en mourut.

Dulce melos tantum vanas delubere mentes
Copit, ut una ſuis deceſſens ſenſibus ipſam
Famina perſiderit vocum dulcedine vitam.

* Le Moine de ſaint Gal, livre deuxiéme. Le Moine d'Angoulême dans la *vie de Charlemagne, chapitre 8.* Walfridus Strabo, &c.

ORIBASIUS, médecin de l'empereur Julien, & confident de ſon apoſtaſie, queſteur de Conſtantinople, mort après l'an 400. *On en a parlé dans le dictionaire hiſtorique, mais on n'a rien dit de ſes ouvrages.* Il a écrit, ſelon Photius, ſoixante-dix, ou ſelon Suidas, ſoixante-douze livres de collections qu'il a tirées de Galien, & d'autres médecins qui l'avoient précedé, en y ajoûtant ce que ſa propre expérience a pû lui fournir. Ce fut à la priere de l'empereur Julien qu'il compoſa ces livres, dont il ne nous reſte plus que les dix-ſept premiers, & un autre qui traite de l'anatomie. Il abrégea enſuite ce grand ouvrage, & le réduiſit à neuf livres pour l'uſage particulier de ſon fils Euſtathius. Il écrivit auſſi quatre livres touchant les remédes & les maladies, & les dédia à ſon ami Eunapius qui étoit alors, ſelon toute apparence, entre les mains des médecins du premier rang. Outre cela Photius parle de deux autres ouvrages, l'un en quatre & l'autre en ſept livres, qui exiſtoient encore de ſon tems, & qui n'étoient proprement qu'un abregé des ouvrages de Galien, qu'il avoit dédié à l'empereur Julien. Les commentaires ſur les aphoriſmes d'Hyppocrate, publiés par Guinther, ſous le nom d'Oribaſius, ſont certainement ſuppoſés. Il y eſt dit que l'auteur écrivit ce livre à la priere de Ptolomée Evergetes; or il y a entre ce prince & Oribaſius un intervalle de 600. ans. De plus on y recommande l'écriture-ſainte & quelques autres livres qui ſont voir que ces commentaires, tels qu'ils ſont, ont été écrits en latin par quelque Chrétien. En 1557. on imprima à Baſle en trois volumes *in-folio*, un aſſez grand nombre d'ouvrages d'Oribaſius, dont pluſieurs lui ſont ſuppoſés. La traduction eſt de Jean-Baptiſte Roſatius. La plûpart des écrits de cette collection a auſſi paru ſéparément, & l'on peut en voir le détail dans la bibliothéque des ouvrages de médecine par M. Manget, livre XIV. * Freind, hiſtoire de la médecine, traduite en françois par Coulet, premiere partie, page 14. Manget, *Bibliotheca ſcriptorum medicor. l. XIV.* Le pere de la Bletterie, dans ſa *vie de Julien l'apoſtat*, pag. 73. & 471.

ORICHOVIUS, ou ORECHOVIUS, (Staniſlas) Gentilhomme Polonois, né dans le diocéſe de Premiſlaw vers le commencement du XVI. ſiécle, paſſoit pour un homme ſi éloquent & ſi intrépide, qu'il fut ſurnommé le *Demoſthene Polonois*. Il avoit étudié à Wittemberg ſous l'héréſiarque Luther, & ſous Melanchton & enſuite à Veniſe ſous Baptiſte Egnace. Revenu dans ſa patrie, il entra dans le clergé, & fut chanoine à Premiſlaw. Mais ſon attachement pour Luther & ſes erreurs, le perdit. Son évêque l'en reprit d'abord pluſieurs fois charitablement. Ces avis ſalutaires ne ſervirent de rien. Orichovius ſéduit dans l'eſprit & dans le cœur, éclata enfin, il reſigna ſon bénéfice & ſe maria. Son prélat le mit alors au ban; mais le nouvel apoſtat n'en devint que plus furieux. Il écrivit avec paſſion contre le clergé, & ſoûtenu par quelques autres fanatiques, il ſe mit à dépouiller les eccleſiaſtiques de leurs biens par la violence. Cependant il revint à lui quelque tems après, il eut honte de ſes égarements, & dans le ſynode tenu à Warſovie en 1561. il abjura l'héréſie, & fit de nouveau une profeſſion publique de la foi Catholique. Il fit imprimer cette confeſſion de foi, & depuis ce tems-là il montra autant de zéle contre les Proteſtans, qu'il avoit fait auparavant paroître de chaleur pour eux. Il a publié

Digitized by Google

blié un grand nombre d'ouvrages de controverſes dont on peut voir la liſte dans les éloges latins de cent Polonois donnés par Staravolſeius.

ORIENS, (ſaint) en latin *Orientius*, évêque d'Auſch. *Il faut ajoûter ce qui ſuit à ce que l'on en a dit dans le Moreri où on l'appelle* ORENS. Théodoric roi des Viſigoths établis dans l'Aquitaine, & ſucceſſeur de Vallia, ayant tâché inutilement de ſurprendre Arles, alla mettre le ſiége devant Narbonne l'an 436. Litorius général des troupes Romaines le fit lever, & remporta pluſieurs autres avantages ſur les Goths. Théodoric ſe vit obligé d'envoyer ſes évêques Arien demander humblement la paix. Comme ils ne furent pas écoutés, il députa ſaint Oriens pour le même ſujet. Aëtius reçut le ſaint évêque avec la diſtinction qui étoit dûe à ſon mérite ; mais Litorius le mépriſa. Ce général fit de ſes victoires alla aſſiéger Toulouſe, & fut fait priſonnier. S. Oriens eſt honoré le premier de Mai. On lit dans une ancienne légende qu'il étoit originaire d'Eſpagne, & frere du diacre ſaint Lauteut Mais outre que ſes actes n'en diſent rien, la différence du tems qui ſe trouve entre ces deux ſaints, démontre aſſez la fauſſeté de la ſeconde prétention. A l'égard du poëme intitulé, *Sanctii Orentii commonitorium*, & diviſé en deux livres, *que l'on attribue dans le Moreri* à l'évêque d'Auſch, il y a lieu de croire qu'il eſt en effet de ce prélat, & non d'Oreſe de Tarragonne, à qui pluſieurs auteurs l'ont donné. Les manuſcrits l'attribuent à Orientius, & non à Oreſius. Il paroit d'ailleurs que l'auteur étoit évêque de la Gaule, parce qu'il en décrit les ravages avec aſſez de détail.

Per vicos, villas, per rura & compita, & omnes
Per pagos, totis inde vel inde viis,
Mors, dolor, excidium, ſtragies, incendia, luctus:
Uno fumavit Gallia tota rogo.

Ce poëme eſt un ouvrage plein de fort belles moralités. La vie de ſaint Orions donnée par le pere Labbe Jeſuite, nous apprend aſſez peu de choſes de ce ſaint prélat, & l'on ne convient pas de ſes prédéceſſeurs, parce que l'on a ſouvent confondu les évêques d'Auſch avec ceux d'Euſe.

ORIGENE, philoſophe Platonicien, différent du célebre Origene, ſi connu par ſa vertu & par ſes ouvrages, étoit diſciple & ami de Porphyre. Il étudia auſſi la philoſophie ſous Ammonius, & avoit été condiſciple d'Herennius & de Plotin. Baronius dans ſes annales, & Holſtenius dans ſon traité de la vie & des écrits de Potphyre, le confondent avec Origene Chrétien, & n'en font qu'une même perſonne, mais ils ſe trompent. Le philoſophe Longin dans ſon livre *de fine*, met Ammonius & Origene entre les philoſophes Platoniciens, qui n'ont point voulu inſtruire la poſtérité par des écrits. Cela ne convient point à Origene chrétien qui a beaucoup écrit, mais à notre ſecond Origene qui n'avoit fait qu'un petit traité des démons, qu'il n'avoit écrit qu'à la hâte, & ſans aucun deſſein de vouloir être auteur. Porphyre dans la vie de Plotin s'exprime de même, & ajoûte ſeulement qu'outre le traité des démons, notre Origene avoit encore fait quelque écrit à la louange de l'empereur Gallien, & dans lequel il louoit en particulier ce prince de ſon talent, ou du moins, de ſon amour pour la poéſie. C'eſt ce qui fournit encore une preuve qu'il s'agit ici d'un Origene différent du chrétien qui étoit mort dès l'an 252. ſous l'empire de Gallus & de Voluſien, au lieu que Gallien ne commença proprement de regner qu'en 260.* Euſebe, *hiſt. l. 6. c. 19.* Notes de M. de Valois ſur cet endroit d'Euſebe pag. 107. & 108. des annotations dans l'édition grecque & latine *in-fol.* Porphyre, vie de Plotin.

ORIGENE, *Origenes*, dit *Adamantius*, &c. *Dans le Moreri édition de 1725 on écrit que* Porphyre dit qu'Origene étudia la philoſophie ſous Ammonius. Mais ce n'eſt pas du célebre Origene dont parle Porphyre, mais de celui *dont on a parlé à l'article précédent. Dans la même édition*, on admet ſans raiſon ce qu'a dit ſaint Epiphane, qu'Origene pour ſe tirer de priſon feignit d'offrir de l'encens aux idoles, &c. Ce fait eſt deſtitué de toute preuve. Les erreurs que l'on attribue au même Origene ne ſont pas plus réelles, au moins eſt-il certain qu'on lui en a beaucoup imputé qu'il n'a jamais enſeigné, comme l'ont prouvé M. Thomas du Foſſé dans ſon hiſtoire de Tertullien & d'Origene publiée *in-8°.* ſous le nom du ſieur de la Mothe ; Dom Remi Ceillier, prieut titulaire de Flavigni en Lorraine, de la congrégation de ſaint Vanne, dans ſon hiſtoire des auteurs ſacrés & eccléſiaſtiques, tomes ſecond & troiſiéme ; dom Charles de la Rue Bénédictin, dans la preface qui eſt au-devant du premier tome de ſa nouvelle édition des ouvrages d'Origene, dont on n'a encore que les deux premiers volumes qui ont paru en 1733. *in-fol.* à Paris chez Jacques Vincent, &c. *Dans la même édition du Moreri, on dit que* l'on a fait une ſeconde édition des commentaires d'Origene ſur l'Ecriture en Allemagne en 1685. Cette édition eſt la troiſiéme, il y en avoit une ſeconde à Paris en 1679. Le livre d'Origene ſur la priere fut publié par Jean Fell en 1686. non en 1678. Dom Bernard de Montfaucon a donné les Hexaples en 1713. en deux volumes *in-fol.* &c.

ORLEANS, (Chiens d') c'eſt un ſobriquet que l'on donne aux Orléanois, dont on rapporte des raiſons différentes. Un hiſtorien prétend que cela vient de l'inſtitution d'un ordre de chevalerie, nommé l'ordre du Chien, qu'on dit avoir été faite à Orléans du tems du grand Clovis, par Liſoye, que quelques-uns font la ſource de la maiſon de Montmorenci. Mais outre que la certitude de cet ordre n'eſt nullement ſûre, il n'eſt pas à croire que cela ait été capable de faire donner le nom de Chiens aux habitans d'Orléans. L'origine de cette appellation ſe trouve dans l'hiſtorien Matthieu Paris, qui mourut en 1259. Il marque dans la vie de Henri III. roi d'Angleterre qu'en 1251. pendant la captivité du roi ſaint Louis, les Paſtoureaux vagabonds qui couroient la France ſous le prétexte qu'ils marchoient à la délivrance du roi, étant arrivés à Orléans, prirent querelle avec quelques écoliers, qui ne purent ſouffrir leur inſolence, & qu'à cette occaſion il y eut pluſieurs perſonnes de tuées, & ſur-tout du clergé. Ce que les Orléanois non-ſeulement ſouffrirent, mais ce qu'ils ſemblerent approuver ; pourquoi, ajoûte Matthieu Paris, ils mériterent d'être appellés Chiens : *Diſſimulante populo, & vetus confeſſionem unde canibus meruit appellari.* M. de Valois conjecture que ce mot *Canibus* dans cet hiſtorien, a été mis pour *Capibus*, abregé de *Cenapibus*, diminnif de *Cenapenſis*, dont ſe fert Oroſe pour déſigner les Orléanois, & que le mot de *Gueſpin*, titre qu'on leur donne encore, a bien pû être formé de ce dernier. *Voyez* GUESPIN, & une lettre ſur ce qu'on appelle les Orléanois, Chiens d'Orléans, dans le mercure de Mai 1735.

ORLEANS, ſur la Loire, ville de France, &c. *Ajoûtez à cet article que* l'évêque d'Orléans en 1733. eſt M. de Paris, qui a ſuccedé à Louis Gaſton Fleuriau, ſon oncle, dont il avoit été nommé coadjuteur en 1723. & qui mourut le 10. de Juin 1733. âgé d'environ 72. ans.

ORLEANS. *Il faut corriger & ajoûter ce qui ſuit pour le Moreri édition de 1725.*

*SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GENEALOGIQUE des premiers ducs d'*ORLEANS.

XVIII. Louis de France, duc d'Orléans, pair de France, &c. *Philippe*, comte des Vertus, &c. laiſſant pour fils naturel Philippe-Antoine, *bâtard des Vertus*... ajoûtez, *executé à mort en 1445. N.* née & morte en Mai 1390. non 1389.

XIX. CHARLES duc d'Orléans & de Milan, pair de France, &c.... avoit épouſé 1°. le 26. de Juin, *liſez*, le 29.

COMTES D'ANGOULESME.

XX. CHARLES d'Orléans, comte d'Angoulême, &c. 2°. Jean *de Longui*, liſez *de Longwi*, *ſeigneur de Givri* : Magdelene, *bâtarde d'Angoulême*, &c. *morte âgée de 49. ans*, liſez *de 67.*

BRANCHE DES COMTES DE DUNOIS, comtes, depuis ducs de LONGUEVILLE.

XIX. JEAN d'Orléans, comte de Dunois & de Longueville, &c.... avoit épouſé *Marie* Louvet fille de *Jean*, &c. préſident au parlement de Provence, *liſez*, préſident en la chambre des comptes & aides de Provence.... & *Catherine* d'Orléans, morte le 19. de Juin 1497. *liſez* teſtée veuve le 19. de Juin 1497. & morte le 30. de Mai 1501.

Digitized by Google

XXV. Henri d'Orléans, II. du nom, duc de Longueville & d'Eſtemteville. &c. *laiſſa* de Jacqueline d'Illiers, *abbeſſe de ſaint Avi, près de Châteaudun, pour fille* naturelle Catherine Angelique *d'Orleans qui fit profeſſion dans l'abbaye de Maubuiſſon. Elle ſe retira enſuite à Montvilliers, où elle ne demeura que ſix mois. Enfin elle fut ſucceſſivement abbeſſe de ſaint Pierre de Reims, du monaſtere du Lieu-Dieu, & en dernier lieu de Maubuiſſon. Elle mourut le 16. de Juillet 1684. âgée de 47. ans. Il en eſt beaucoup parlé dans la vie encore manuſcrite de M.* Suyteau, dite la mere Marie des Anges, *réformatrice de l'abbaye de Maubuiſſon, puis trois fois abbeſſe de Port-Royal, où elle eſt morte.* Cette addition n'eſt point *dans le Moreri édition de 1732. où* l'on ne lit que la naiſſance & la mort de *Catherine-Angelique* d'Orléans.

MARQUIS DE ROTHELIN, iſſus des ducs de Longueville.

XXV. Henri-Auguste d'Orléans, marquis de Rothelin, &c. *Ajoutez* mourut le 28. d'Août 1698. (non 1693. *comme il eſt dit dans le Moreri édition de 1732.*).... *Marie* le Bouteillier de Senlis, ſa premiere femme, mourut le premier de Juillet 1669.... veuve de *Philippe* de Mirmont, *liſez* Miremont.

XXVI. Henri d'Orléans, II. du nom, &c. *ajoutez*, il avoit épouſé le 25. de Juin 1675. *Gabrielle-Eleonore* de Montault, morte le 30. d'Août 1698. âgée de quarante-un ans.... il en eut *Philippe*, marquis de Rothelin, comte de Mouſſy, né le 26. de Septembre 1678. &c... *Charles* d'Orléans Rothelin, né le 5. d'Août 1691. prêtre, docteur en théologie de la faculté de Paris du 7. d'Avril 1716. nommé abbé de Corneilles, diocèſe de Liſieux, au mois d'Octobre 1726. reçû l'un des quarante de l'académie françoiſe le 28. de Juin 1728. (*Ajoutez auſſi à l'édition de 1732.*) & depuis élu honoraire de l'académie des inſcriptions & belles lettres.

XXVII. Alexandre d'Orléans, marquis de Rothelin, comte & ſeigneur des deux Moucy, vicomte de Lavedan, marquis de Bénac, né le 15. de Mars 1688. fut fait guidon des gendarmes Ecoſſois en 1706. il avoit été auparavant capitaine au régiment d'Artois. Il eut en 1707 la ſous-lieutenance des chevaux-legers de Berri qu'il quitta en 1710. Il ſervit la même année en qualité de volontaire au ſiége de la ville d'Aire, aſſiégée par les aliés, & y eut une jambe fracaſſée d'un coup de feu le 23. de Septembre dans une ſortie. Il fut fait en récompenſe meſtre de camp de cavalerie réformé à la ſuite du régiment Dauphin étranger. Il fut créé brigadier des armées du roi le premier de Février 1719. Il avoit épouſé le 29. de Juillet 1716. *Marie-Philippe Henriette* Martel de Clere, ſa nièce, fille de *Charles* Martel, comte de Clere, & de *Suſanne* d'Orléans Rothelin. Elle mourut le 3. de Février 1728. ſans enfans, âgée de 32. ans & demi.

COMTES DE NEAUFILE ET DE ROTHELIN, iſſus des marquis de Rothelin.

XXVI. François-Marc-Antoine-Alexis d'Orléans, comte de Rothelin, &c. mort ſans poſterité le 28. de Janvier 1728. dans la cinquante-huitéme année de ſon âge.

DERNIERS DUCS D'ORLEANS.

Ajoutez ce qui ſuit au deux dernieres éditions de ce dictionnaire.

XXIV. Philippe fils de France, duc d'Orléans, de Chartres, &c. & *Anne Marie* d'Orléans qui avoit épouſé *Victor-Amedée-François* duc de Savoye, prince de Piémont, roi de Sardaigne, mourut à Turin à ſept heures & demie du matin le 26. Août 1728. d'une violente colique, dont elle avoit été attaquée le jour précedent. Elle étoit âgée de cinquante-neuf ans preſque accomplis, étant née le 27. d'Août 1669. Le 6. de Decembre 1728. il fut célebré pour elle par ordre du roi très-Chrétien, ſon petit-fils, un ſervice ſolemnel dans l'égliſe métropolitaine de Paris, auquel les cours aſſiſterent avec l'univerſité & le corps de ville, & ſon oraiſon funébre y fut prononcée par Michel Poncet de la Riviere, évêque d'Angers.

XXV. Philippe, petit fils de France, duc d'Orléans, de Chartres, &c. *Philippe-Eliſabeth* d'Orléans, damoiſelle de Beaujolois, mourut à Bagnolet, près de Paris de la petite vérole, le 21. de Mai 1734. âgée de dix-neuf ans, cinq mois & trois jours. Son corps a été porté dans le monaſtere du Val-de-Grace, à Paris; & *Louiſe Diane* d'Orléans, damoiſelle de Chartres, ſa derniere fille, née à Paris le 27. de Juin 1716. a reçû les cérémonies du baptême dans la chapelle du château de Verſailles par les mains du cardinal de Rohan, grand aumônier de France, le 19. de Janvier 1732. & a eu pour parain & maraine le roi Louis XV. & Louiſe-Eliſabeth de Bourbon, princeſſe, troiſieme douairiere de Conti. Elle a été mariée dans la même chapelle le 22. ſuivant, avec *Louis François* de Bourbon prince de Conti, & gouverneur lieutenant général pour le roi du haut & bas Poitou, & reçû chevalier des ordres de ſa majeſté le premier de Janvier 1732. *Il eut auſſi pour fils* naturels Jean Philippe, *appellé* le chevalier d'Orléans, *grand prieur de France, de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem, abbé commendataire de l'abbaye d'Hautvilliers, grand d'Eſpagne, & général des galeres de France, né à Paris en 1702. de* Marie-Louiſe-Magdelene Victoire le Bel de S. ri, *fille d'honneur de la ducheſſe d'Orl. ans douairiere, & depuis honorée du titre de comteſſe d'Argenton en Berri fille de* Daniel le Bel ſeigneur de la Bouſſiere & de *Brenouil*, & d'Anne de Malpataüit, *ſa premiere femme. Il fut* legitim. *par lettres données à Verſailles au mois de Juillet 1706. régiſtrées en la cham. des comptes le 8. & au parlement de Paris le 27. de Septembre ſuivant, fut pourvu au mois de Juin 1716. de la charge de general des galeres de France ſur la demiſſion du maréchal de Teſſé, & en prêta le ſerment le 29. d'Août ſuivant. La demiſſion faite en la faveur par le chevalier de Vendôme du grand prieuré de France ayant été confirmée par un bref du pape Clement XI. qui l'habilitoit à recevoir ce grand prieure & ayant été enſuite acceptée par le grand-maître de la religion le 21. de Septembre 1719 il fit ſes vœux à Malte dans l'égliſe de ſaint Jean entre les mains du lieutenant du grand maître. le 6. du même mois. Le 28. ſuivant il prêta ſerment de grand Croix entre les mains du même lieutenant, & fut inſtallé dans le conſeil de l'ordre à ſa pla e de grand prieur de France, après quoi il s'embarqua le 7. d'Octobre pour retourner en France ſur un vaiſſeau de la religion, & il arriva le 18 ſuivant à Marſeille. Il prêta ſerment de fidelité entre les mains du roi à cauſe de ce grand prieuré le 11. de Février 1720. L'abbaye de Hautvilliers, ordre de ſaint Benoit, diocèſe de Reims, lui fut donnée le 8. Janvier 1721. Il accompagna au mois de Décembre 1722. la princeſſe de Beaujolois juſques ſur les frontiers d'Eſpagne, d'où il ſe rendit en poſte à Madrid, où il arriva le 23. de Janvier 1723. pour faire part à la cour de l'arrivée de la princeſſe. Le roi Catholique l'honora de la grand'croix d'Eſpagne; & il prit poſſeſſion des honneurs attachés à cette dignité en ſe couvrant devant ſa majeſté Catholique le 28 de Février ſuivant, ayant eu pour parain à cette cérémonie le duc del Arco. Il eut en 1727. le commandement d'une eſcadre de ſix galéres, avec leſquelles il fit voile de Marſeille le 22. de Mai; & après avoir parcouru les mers d'Italie, il y rentra le 10. de Septembre ſuivant, ayant couché dans ſa courſe à Palerme & à Naples, où il alla ſaluer les vicerois de ces états, & enſuite à Civitta Vecchia, d'où s'étant rendu à Rome le 26 de Juillet il fut conduit le 28. par le cardinal de Polignac à l'audience du pape, qui le 30. lui envoya un grand régal porté par trente hommes. Il prit congé de ſa ſainteté le 10 d'Août ſuivant, & fut encore régalé de quatre baſſins remplis d'Agnus Dei, & d'autres curioſités Romaines d'où il partit de Rome le lendemain pour aller rejoindre ſon eſcadre à Civitta Vecchia, fort ſatisfait des honneurs qu'il avoit reçu pendant ſon ſejour tant de la part du pape, que de celle des cardinaux & des ſeigneurs & dames Romaines. Il fut choiſi en 1731. par le roi pour aller complimenter de ſa part D. Charles Infant d'Eſpagne & nouveau duc de Parme à ſon paſſage en France. Il partit en poſte de Paris pour cet effet le 6 de Décembre, & s'acquitta de ſa commiſſion le 17. ſuivant à Cannes en Provence, où il joignit

Digitized by Google

ce prince qu'il accompagna enſuite juſqu'à Antibes; & Charles de Saint-Albin, né le 5. d'Avril 1698. mais non avoué, ni reconnu, ayant été deſtiné à l'état eccleſiaſtique, fut habilité pour être promû aux ordres par un bref & diſpenſe du pape du 18. d'Octobre 1704. L'abbaye de S. Ouen de Rouen, ordre de ſaint Benoît, lui fut donnée le 20. de Janvier 1706. Il en eut ma bulle d'Octobre 1717. la coadjutorerie du prieuré du S. Martin des-Champs à Paris, dont il devint titulaire le 5. de Juin 1721. par la mort de Jules-Paul de Lionne qui en étoit commendataire. Il obtint encore l'abbaye de S. Evroul, ordre de S. Benoît, diocèſe de Liſieux, le 8. de Janvier 1721. & il fut nommé au mois de Juillet ſuivant coadjuteur & futur ſucceſſeur de Louis-Annet de Clermont-Chatte en l'évêché & duché de Laon, pairie de France, dont il devint titulaire par la mort de ce prélat le 5. d'Octobre ſuivant, avec confirmation de l'union ci-devant faite à cet évêché de l'abbaye reguliere de S. Martin de Laon. Il fut ordonné prêtre à Verſailles par l'évêque de Viviers le 20 de Septembre de la même année, en vertu d'une diſpenſe d'âge obtenue du pape, & il fut reçu docteur en théologie de la faculté de Paris le 23. de Décembre ſuivant. L'égliſe de Laon ayant été préconiſée & propoſée pour lui à Rome par le cardinal Ottoboni les premiers de Décembre 1721. & 14. de Janvier 1722. il fut ſacré le 26. d'Avril ſuivant dans l'égliſe de ſon Eminence de S. Martin-des-Champs par le cardinal de Rohan, aſſiſté des évêques de Nantes & d'Avranches, & le premier de Mai il prêta le ſerment de fidélité entre les mains du roi, en préſence du duc d'Orléans, régent. Il prit poſſeſſion perſonnelle de ſon égliſe le 17. du même mois, & il aſſiſta le 25. d'Octobre de la même année au ſacre du roi Louis XV. à Reims, où il fit les fonctions attachées à ſa dignité d'évêque duc de Laon, en qualité de pair de France, dans il ne prêta point le ſerment au parlement. Il fut tranſferé à l'archevêché de Cambrai le 17. d'Octobre 1723. & il obtint par brevet du 22. de Novembre ſuivant la continuation des honneurs, entrées au Louvre, & autres prérogatives dont il jouiſſoit en qualité de duc & pair à cauſe de ſon évêché de Laon, nonobſtant ſa démiſſion. L'égliſe archiépiſcopale de Cambrai fut propoſée pour lui par le pape dans un conſiſtoire le 20. de Décembre 1723. & le pallium lui fut accordé dans un autre conſiſtoire le 12. de Janvier 1724. Après avoir reçu ſes bulles il prêta ſerment de fidélité entre les mains du roi pour cette égliſe le 12. de Mars ſuivant. Il partit de Paris le 17. de Février 1726. pour ſe rendre à Cambrai, où le 21. ſuivant il fit ſon entrée en grande pompe & au bruit d'une triple ſalve de l'artillerie & de la mouſqueterie de la garniſon qui étoit rangée en haye, ayant été complimenté à quatre lieues de la ville par le prévôt & trois chanoines de la métropole, & encore à deux lieues de la ville par quatre autres chanoines. Il fut reçu à l'entrée de ſon palais par huit chanoines en chappes. Le lendemain 22. il prit poſſeſſion de ſon archevêché, & officia pour la premiere fois dans l'égliſe métropolitaine. Il fit enſuite la viſite générale de ſon diocèſe: & ayant paſſé par Bruxelles, il fut admis le 3. de Juin 1626. à l'audience de l'archiducheſſe, gouvernante des Pays-Bas Autrichiens; & pour ſille naturelle Philippe Angelique de Froilly, non avoué ni reconnue. Après avoir été élevée dans le couvent de la Viſitation ſainte Marie à ſaint Denys en France, fut mariée en la paroiſſe de Gaigni, diocèſe de Paris, le 12. de Septembre 1718. avec Henri-François, comte de Segur, maître de la garde-robe du duc d'Orléans, régent de France, meſtre de camp, lieutenant du régiment d'Orléans cavalerie, fait brigadier des armées du roi le premier de février 1719. gouverneur du pays de Foix, & lieutenant général en Brie en ſurvivance.

XXVI. Louis duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Némours & de Montpenſier, premier prince du ſang, & premier pair de France, chevalier des ordres du roi, & de celui de la Toiſon d'or, grand maître des ordres royaux, militaires, & hoſpitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de ſaint Lazare de Jéruſalem, gouverneur & lieutenant général de la province du Dauphiné, & ci-devant colonel général de l'infanterie françoiſe & étrangere, né à Verſailles le 4. d'Août 1703. à huit heures du ſoir, & ondoyé auſſi tôt par l'abbé de Grancey, premier aumônier du feu duc d'Orléans ſon pere, reçut les cérémonies du baptême dans la chapelle du château de Verſailles par les mains du cardinal de Janſon, grand aumônier de France, le 5. de Juillet 1710. & fut tenu ſur les fonts par Louis duc de Bourgogne, & par Charlotte-Eliſabeth de Baviere, douairiere ducheſſe d'Orléans. Etant entré dans ſa quinzième année il prit ſéance au parlement de Paris le 12. d'Août 1717. entra au conſeil de régence le 30. de Janvier 1718. & le lendemain prit ſéance au conſeil de guerre. Le roi par une déclaration regiſtrée au parlement de Paris le 24. de Janvier 1719. lui accorda, quoiqu'il n'eût pas encore ſeize ans, voix délibérative, dans le conſeil de régence, & ayant été déclaré le 27. d'Août ſuivant gouverneur du Dauphiné au lieu & par la démiſſion du duc de la Feuillade, il prêta ſerment entre les mains du roi pour cette charge le 17. de Septembre de la même année. Il fut nommé le 12. de Septembre 1720. grand-maître des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare; & après en avoir obtenu les bulles du pape Clement XI. il prêta ſerment entre les mains du roi pour cette dignité le 23. de Février 1721. reçut l'obédience des chevaliers le 31. de Mars ſuivant, & tint pour la premiere fois le chapitre de l'ordre, enſuite de quoi il reçut pluſieurs chevaliers. La charge de colonel général de l'infanterie françoiſe & étrangere ayant été rétablie en ſa faveur, il en fut pourvû le 11. de Mai 1721. & en prêta le ſerment le 15. Il repréſenta le duc de Normandie au ſacre du roi le 25. d'Octobre 1722. & le 27. ſuivant ſa majeſté fit dans l'égliſe métropolitaine de Reims la cérémonie de lui donner la croix & le collier de l'ordre du S. Eſprit. Après la mort du duc d'Orléans, ſon pere, activée le 2. de Décembre 1723. il quitta le titre de duc de Chartres qu'il avoit porté juſqu'alors, & prit celui de duc d'Orléans, ainſi qu'il avoit été arrêté par le roi le 23. du même mois. Sa majeſté par une déclaration du 6. de Janvier 1724. regiſtrée en la cour des Aydes le 18. du même mois, lui accorda une maiſon en qualité de premier prince du ſang, compoſée de différens officiers juſqu'au nombre de 266. avec attribution pour eux, & leurs veuves des privileges des commenſaux de ſa maiſon; & par lettres patentes du mois de Janvier 1724. regiſtrées en la cour des Aydes le 8. de Février ſuivant, ſa majeſté créa un chancelier garde des ſceaux, & ſept autres officiers de chancellerie pour l'appanage de ce prince. Le roi d'Eſpagne l'ayant nommé au mois d'Avril 1724. chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, il en reçut le collier à Verſailles le 27. de Juin ſuivant des mains du comte de Toulouſe, chargé d'une commiſſion particuliere de ſa majeſté Catholique à cet effet. Le 18. du même mois de Juin & de la même année 1724. il épouſa *Auguſte-Marie-Jeanne*, princeſſe de Bade, fille de *Louis Guillaume*, prince de Bade, generaliſſime des troupes de l'empire, & de *Françoiſe Sibylle*, ducheſſe de Saxe-Lavembourg. Elle mourut le 8. d'Août 1726. âgée de vingt-un ans, huit mois & vingt huit jours, ayant eu pour enfans Louis-Philippe, qui ſuit; & *Louiſe-Magdeleine* d'Orléans, née le 5. d'Août 1726. & morte le 14. de Mai 1728. M. le duc d'Orléans fut chargé en 1725. par le roi de ſes pleins pouvoirs pour épouſer la reine en ſon nom. Il fit cette fonction à Straſbourg le 6. d'Août. Ce prince s'eſt démis de ſon propre mouvement entre les mains du roi au mois de Décembre 1730. de la charge de colonel général de l'infanterie, qui a été en même tems ſupprimée.

Louis Philippe d'Orléans, duc de Chartres, fils unique du duc d'Orléans, eſt né à Verſailles entre trois & quatre heures après-midi le 12. de Mai 1725. & fut ondoyé immédiatement après. Les cérémonies du baptême lui furent ſuppléées dans la chapelle du château de Verſailles par Jacques Bonne Gigault de Belleſont, aumônier du roi, le 2. de Juin 1732. & il fut tenu ſur les fonts par le roi & la reine.

ORLEANS, (Louis d') ou plûtôt Dorléans, fameux ligueur du tems d'Henri IV. roi de France. *Ce qu'on en a dit dans le dictionaire de Moreri étant trop abregé & peu exact, il eſt bon d'en donner un nouvel article.* Il étoit de la ville d'Orléans, avocat au parlement de Paris, & ne manquoit pas d'érudition pour ſon tems. Mais ſa fureur pour la ligue lui fit faire bien des actions & des ouvrages condamnables, & lui cauſa bien des embarras. La ligue qui connoiſſoit ſon zéle aveugle le choiſit pour ſon avocat, & le députa aux états où il parla d'une maniere digne de lui & de l'aſſemblée ſéditieuſe qui l'écoutoit. Il fut aſſocié au parti par Charles Horman, dit

la Roche-Blond, celui à qui les Guiſes s'adreſſèrent pour tramer la ligue à Paris. D'Orléans étoit déja connu par ſa qualité d'avocat, par pluſieurs poéſies françoiſes & latines, dans leſquelles il reuſſiſſoit aſſez mal, & par la premiere partie de ſon *Catholique Anglois*, qu'il avoit publiée en 1585. & qui fut refutée par M. Duplеſſis Mornay Proteſtant, maître Denys Bouthillier avocat, catholique Romain, & par pluſieurs autres. Depuis ayant été fait par la ligue avocat général, le 21. de Janvier 1589. il ajoûta une ſeconde partie à cet ouvrage, qu'il fit imprimer, en y ajoûtant la premiere, chez Guillaume Bichon en 1590. avec privilége du conſeil de l'union. Cet ouvrage fut brulé avec pluſieurs autres de même eſpéce à la croix du Trahoir, & à la place Maubert, le 2. d'Avril 1594. & l'imprimeur Bichon fut banni de Paris. Deux ans auparavant, lorſqu'on s'y attendoit le moins, d'Orléans ayant été ſaiſi d'un petit retour ſubit d'affection pour ſon pays, il parla vivement dans une aſſemblée de la ligue du 30. d'Octobre, ſur les miſéres où la ville de Paris étoit plongée, & preſſa fortement le duc de Mayenne d'y mettre fin. Mais ces bons ſentimens ne lui durerent guéres, & dès l'année ſuivante 1593. il fit un libelle encore plus ſéditieux que les précedens, ſous ce titre, *Ludovici* d'Orléans, *unius ex confœderatis pro catholica fide Pariſienſibus ad A. S. unum ex ſocijs pro hæretica perfidia Turonenſibus, expoſtulatio*, chez Frederic Motel, & reimprimé à Lyon en 1594. dans lequel il oſe appeller Henri le Grand, *Fortiſſimum Satanæ ſterculus*. M. Roſe, évêque de Senlis, mit de la propre main des notes marginales à cet écrit en ſigne d'approbation, & le parlement l'obligea de les retracter, & de deteſter de vive voix tout l'ouvrage; cet ouvrage fut brûlé avec celui *dont on a parlé plus haut*. Ce fut bien pis encore lorſqu'il apprit la converſion de ce prince, & la nôtre qui l'avoit ſuivie. Pendant les trois mois qu'elle devoit durer il compoſa ſon *Banquet du comte d'Arete*, libelle parſemé de vers françois de ſa façon, imprimé à Paris chez Guillaume Bichon, & qui eſt la ſatyre la plus violente & la plus ſéditieuſe que l'on pût imaginer. Pluſieurs ligueurs mêmes en blâmerent les emportemens, & tous les bons François déteſterent le livre & l'auteur. D'Orléans craignant qu'on ne le punît, comme il le méritoit, ſe retira à Anvers, ſans attendre qu'il fût proſcrit, comme il arriva le 30. de Mars de la même année 1594. Il fit réimprimer preſque auſſi-tôt après ſon Banquet au lieu de ſon exil, & il eut la hardieſſe d'y mettre ſon nom. Il logeoit chez le Jéſuite Scribanius, & n'alla pas à Bruxelles, où il avoit été rélegué. Enfin après un exil d'environ neuf années, ayant trouvé le moyen de faire ſa paix par l'entremiſe de MM. le préſident Jannin, & de Villeroi, qu'il appelloit ſes peres, il revint à Paris ſur la fin de Mars 1603. Mais il y fut à peine arrivé qu'il recommença à tenir tant de diſcours ſéditieux, que le 12. du mois d'Avril ſuivant il fut arrêté à cinq heures du matin, & envoyé à la conciergerie, où il fut étroitement ſerré, ſans avoir la liberté de parler ni de communiquer avec aucune perſonne. Dès le 16. du même mois Henry IV. étant arrivé de ſon voyage de Metz à Fontainebleau, & ayant appris la détention de Louis d'Orléans, ce prince commanda qu'on le fît ſortir, & dit qu'il vouloit que nonobſtant tout ce qu'il avoit fait & écrit, il joüit du pardon qu'il lui avoit accordé. Mais quand on eut remontré à ſa majeſté que cet avocat avoit déclamé d'une maniere très-injurieuſe dans ſes ouvrages contre la feue reine ſa mere, & qu'on lui en eut lû quelques endroits, il s'ecria: « O le méchant! mais il eſt » revenu en France ſur la foi de mon paſſeport; je ne veux » point qu'il ait de mal: d'autant plus, diſoit-il encore, » qu'on ne devoit pas plus lui vouloir de mal & à ſes ſem» blables, qu'à des furieux quand ils frappent, & à des in» ſenſés quand ils ſe tropment tout nuds. » D'Orléans ſortit donc de priſon, après y avoir été environ trois mois, & dès le mois de Novembre de l'année 1604. il fit imprimer ſur ce ſujet un *Remercîment au Roi*, dans lequel il dit autant de bien de ce prince qu'il en avoit dit de mal. C'eſt un *in-8°*. Deux ans après, c'eſt-à-dire, en 1606. il fit imprimer avec privilége 29. *Diſcours ſur les ouvertures du parlement*, auſquels il joignit les *Remontrances* qu'il avoit faites & prononcées auſdites *ouvertures du parlement* pendant près de 5. ans qu'il avoit fait les fonctions d'avocat général pour la ligue à Paris; mais il y a tout lieu de croire qu'il les avoit prononcés autrement qu'il les fit imprimer. Quoi qu'il en ſoit ce recueil qui fut imprimé *in-4°*. fut défendu & ſaiſi preſque auſſi-tôt qu'il parut, à la requête de l'avocat du roi Servin, *plus en haine de l'auteur & de la ligue*, dit Pierre de l'Eſtoille, *que pour autre choſe qui y fut à reprendre; car les hommes dolles même en faiſoient état.* Quand Henri IV. eut été tué de la maniere dont tout le monde ſçait, d'Orléans fit imprimer ſur ce ſujet en 1613. un écrit intitulé, *Plainte humaine ſur le trépas du roi Henri le Grand*, à Paris, *in-4°*. On a encore de lui un cantique de la victoire du roi Charles IX. imprimé à Lyon en 1569. un poéme intitulé, *Renaud*, *in-8°*. à Paris en 1572. des ſonets ſur le tombeau du ſeigneur de la Châtre, dit *de Sillac*, à Paris: un *traité de la loyauté des anciens François*: des commentaires ſur Tacite, fort peu eſtimés: un commentaire ſur Séneque. Louis d'Orléans mourut en 1629. dans ſa quatre-vingt-ſeptiéme année. * *Voyez* la *Satyre Menippée*, en pluſieurs endroits, remarques ſur la *Satyre Menipée*, page 180. & depuis la page 221. juſqu'à la page 229. &c. Pierre de l'Eſtoille, dans ſon *Journal de Henri IV.* tome premier, pages 18. 228. 234. tome ſecond, pages 62, & 130. Patin, *Lettres de l'édition de Hollande 1692. tome II. pag. 523.* &c.

ORLEANS, (Anne-Marie-Louiſe d') ſouveraine de Dombes, princeſſe de la Roche-ſur-Yon, dauphine d'Auvergne, ducheſſe de Montpenſier, &c. étoit fille de GASTON-JEAN-BAPTISTE de France, duc d'Orléans, frere de Louis XIII. & de *Marie* de Bourbon, fille unique & héritiere de *Henri* de Bourbon, duc de Montpenſier. Elle naquit le 29. de Mai 1627. & mourut ſans alliance le 5. d'Avril 1693. en ſa ſoixante-ſixiéme année. Cette princeſſe avoit beaucoup d'eſprit, & une érudition fort au-deſſus des perſonnes de ſon ſexe. Elle aimoit les ſçavans, & fut-tout ceux dont le génie étoit aiſé & délicat. Elle avoit fait de l'hiſtoire & des belles lettres une étude aſſez profonde. Elle avoit une fotte paſſion pour la lecture des romans. Elle en a compoſé elle-même deux, qui ſont en partie hiſtoriques, & en partie fabuleux, mais écrits avec goût, & plein d'une fine critique. Ce ſont proprement deux ſatyres ingénieuſes contre certaines perſonnes dont elle connoiſſoit le ridicule, & qui ne le connoiſſant pas étoient fort contentes d'elles-mêmes. L'un a pour titre: *La relation de l'iſle imaginaire*, & dans d'autres éditions, *La deſcripſion de l'iſle inviſible*: l'autre eſt intitulé: *L'hiſtoire de la princeſſe de Paphlagonie*. Elle les fit imprimer l'un & l'autre en 1659. mais avec ordre d'en tirer un très-petit nombre d'exemplaires dont elle ſe réſerva la diſtribution. M. de Segrais qui étoit alors auprès de cette princeſſe, étoit dans ſa confiance, & avoit la clef des noms déguiſés. On a témpri-mé ces deux petits ouvrages il y a quelques années à la fin du *Segraiſiana*. M. Huet, mort ancien évêque d'Avranches, qui avoit eu l'honneur de fréquenter la princeſſe dans ſa jeuneſſe parle d'elle & de ſes écrits avec beaucoup d'éloge, dans ſon *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, pag. 191. & ſuivantes. *Voyez*, auſſi la préface du *Segraiſiana*. Le célebre poëte du Perrier en a fait auſſi l'éloge dans ces vers:

Hæc eſt illa atavis edita regibus
Forma mille opibus dives & ingeni,
Nec non & patrios haud mulcebriter
Audax ſtringere acinaces.

Depuis peu d'années l'on a imprimé les *Mémoires* de mademoiſelle de Montpenſier, mais ſi peu correctement que les éditions que l'on en fit ne purent que faire déſirer d'en avoir une plus parfaite. C'eſt ce qui a été exécuté dans l'édition qui a paru à Amſterdam en 1735. en huit volumes *in-12*. On y a joint un recueil de lettres de la même à madame de Motteville, & de celle-ci à mademoiſelle de Montpenſier: *Les amours de Mademoiſelle & de M. de Lauſun*: les deux romans *dont on a parlé dans cet article*, & un recueil de *portraits* dont pluſieurs ſont de mademoiſelle de Montpenſier.

ORLEANS, (Pierre-Joſeph d') Jéſuite, né à Bourges en Berri, eſt un des auteurs de ſa ſociété qui a le plus brillé par la politeſſe de ſon ſtyle, la beauté de ſon pinceau dans les portraits dont ſes ouvrages ſont remplis, la juſteſſe dans

Digitized by Google

les réflexions dont ils sont semés, & le discernement même dans la critique. Il entra jeune dans la compagnie dont il a été membre ; & ayant beaucoup de goût pour l'histoire & de génie pour écrire en ce genre, presque toute sa vie s'est passée à étudier & à composer. Il est mort en 1698. dans un âge où il étoit encore en état de publier de nouveaux fruits de sa plume toûjours brillante, & ordinairement solide. Le premier ouvrage que nous connoissons de cet auteur, est son *Histoire des deux conquerans Tartares, Chunchi & Cambi, qui ont subjugué la Chine* : c'est un volume *in-8°*, imprimé à Paris en 1688. Cette conquête de la Chine par un prince Tartare, & desfors étranger à ce vaste empire, est une des plus considérables qu'il y ait eu dans cette nation. Cette histoire fut suivie en 1690. de l'*Histoire de M. Constance, premier ministre du roi de Siam, & de la dernière revolution de cet état*, in-12. imprimée à Tours. Cet ouvrage est fait en partie sur les relations & les mémoires du pere Tachard, Jésuite, qui a eu trop bonnement tout ce que M. Constance lui avoit dit de sa naissance, de son origine, de sa famille & de ses avantures. Son histoire est écrite avec beaucoup d'agrément & de politesse de style ; mais la plûpart des faits & le grand zéle pour la religion que l'auteur suppose sans cesse dans M. Constance, sont démentis par les mémoires du comte de Forbin, chef d'escadre, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, qui avoit connu particulierement M. Constance, & qui ne rapporte presque rien sur son compte dont il n'ait été témoin oculaire, & dont il n'ait été exactement informé. *La vie du pere Matthieu Ricci*, Jesuite que le pere d'Orléans publia à Paris en 1693. *in-12.* est encore une apologie perpetuelle de ce Jésuite, qu'il représente partout comme un saint, & qu'il égale aux premiers apôtres. Cette histoire est peut-être le plus foible des ouvrages du pere d'Orléans, & l'un des moins estimables. Celui par lequel il est le plus connu, & qui lui a fait le plus d'honneur, est son *Histoire des révolutions d'Angleterre depuis le commencement de la Monarchie jusqu'en 1691.* qui parut d'abord *in-4°.* en 1694. à Paris, & qui a été réimprimé plusieurs fois depuis *in-12.* entr'autres en 1719. à la Haye en trois volumes, & en 1724. à Paris en 4. volumes *in-12.* Les étrangers font presque la même estime de cette histoire que les François ; & outre tout ce qui fait lire une histoire avec plaisir, la plûpart conviennent que celle-ci est ordinairement exacte, fidele & impartiale. En 1696. le pere d'Orléans publia *in-12.* à Paris, *La vie de Marie de Savoye, reine de Portugal, & de l'infante Isabelle, sa fille.* C'est tout ce que nous connoissons des ouvrages du pere d'Orléans publiés pendant sa vie. Mais quantité de personnes sçavent qu'étant encore tout rempli de ces grands traits dont il avoit peint les *révolutions d'Angleterre*, il avoit entrepris & fort avancé celle de l'Espagne. On attendoit cet ouvrage avec une sorte d'impatience comme le fruit des veilles d'un auteur qui s'étoit acquis un grand nom. Il vouloit pousser son dessein jusqu'à la mort de Ferdinand le Catholique inclusivement. La mort l'interrompit lui-même. Ce qu'il laissa parut d'un prix assez considérable pour mériter un continuateur. On chargea de ce travail le pere Arthuis, de la même société, dont la plume commençoit à se faire connoître dans la république des lettres, lorsqu'il fut arrêté au commencement de sa carriere. Le pere Brumoi dont les ouvrages font écrits avec tant de goût & de délicatesse, lui fut substitué ; & l'*Histoire des révolutions d'Espagne*, depuis la destruction de l'empire des Goths, jusqu'à l'entiere & parfaite réunion des royaumes de Castille & d'Arragon en une seule monarchie, parut enfin en trois volumes *in-4°.* à Paris en 1734. Ce qu'a fait le pere d'Orléans est compris dans le premier volume, & dans le second jusqu'à la page 449. La suite du second volume jusqu'à la page 225. du troisiéme, est du pere Arthuis : le reste du troisiéme tome est du pere Brumoi. * *Mémoires du tems.* Préface de l'*Histoire des révolutions d'Espagne.*

ORNANO, maison originaire de Corse, &c. *Ajoûtez, ce qui suit au troisiéme dégré pour le Moreri, édition de 1725.*

III. JEAN-BAPTISTE d'Ornano . . . mourut le 4. d'Octobre, non de Septembre. M. Arnauld d'Andilly en parle au long dans ses lettres, & plus encore dans ses *Mémoires* qui sont imprimés. On voit dans ces deux ouvrages qu'il a toûjours estimé & servi ce maréchal jusqu'à la fin ; ce qui con tredit les calomnies répandues sur cela contre M. d'Andilly, dans les mémoires d'un favori du duc d'Orléans, par Daniel sieur du Bois d'Annemetz. *Voyez* sur cela l'Apologie de M. Arnauld d'Andilly dans une lettre sur cette matiere par le pere Bougerel, de l'Oratoire, imprimée dans la bibliotheque des ouvrages des sçavans de l'Europe, mois d'Octobre 1730. article IX. & mois de Janvier 1731. article III. *Voyez aussi* l'avertissement qui est au-devant des *Mémoires* de M. Robert Arnauld d'Andilly.

OROSE, (Paul) prêtre de Tarragone en Catalogne, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit avec raison qu'il a* fait une apologie du libre arbitre contre Pélage ; mais il faut ajoûter que l'on a inseré dans cette apologie une partie du livre de saint Augustin, *De natura & gratia*, depuis ces mots : *hanc esse sententiarum legis argumenta*, jusqu'à ceux ci : *ficus apostolus ait, Nunquid dicet figmentum*, &c.

ORSATA, (Sertorio) *cherchez* URSATUS.

ORSI, (Jean-Joseph) fils du marquis Mario Orsi, patrice Boulonnois, & de Dona *Girolama* Gastighioni, demoiselle Mantouanne, naquit à Boulogne, le 19. de Juin 1652. Il étoit fils unique, & ayant perdu son pere de bonne-heure, sa mere lui en tint lieu, & lui procura une excellente éducation. Après avoir fait les études jusqu'à la philosophie même dans la propre maison, il étudia l'ancienne philosophie sous M. Magnani, professeur estimé dans l'université de Boulogne, & la jurisprudence sous M. Cavazzi. Il apprit la physique & les mathématiques du docteur Geminiano Montanari, Modénois, alors professeur des mathématiques à Boulogne. Mais pendant qu'il prenoit goût à cette étude, Montanari fut appellé à Padoue, & M. Orsi privé de ses leçons se livra à la poésie, & à composer en particulier des comédies qu'il récitoit ensuite dans des compagnies spirituelles de Boulogne. Mais il quitta bientôt cet amusement pour établir une espece d'académie dans sa propre maison où se trouvoient les gens de lettres les plus célebres de cette ville, & où l'on s'entretenoit en particulier des matieres de physique, de la philosophie & des mathématiques. Devenu veuf en 1686. il passa en France, avec son médecin, M. Malizardi, qui ne le quitroit jamais, & il fit beaucoup de connoissance parmi les sçavans de Paris. Il voyagea ensuite à Turin, où il se lia avec le P. Valli, Jésuite, à Milan, où il connut M. Maggi, & le pere Pantaleon Doleta-Croisier ; à Rome, où le cardinal d'Est l'avoit invité. S'étant remarié, il revint à Boulogne sur la fin de 1690. & y demeura jusqu'à ce que le cardinal d'Est étant devenu duc de Modéne, l'appella à sa cour. M. Orsi y fit quelque séjour, & lorsqu'il fut revenu chez lui, il y rétablit son académie ; & le principal exercice de ces académiciens fut d'examiner & de confronter la morale de Platon & d'Aristote avec celle des écrivains Catholiques, & en général d'examiner la morale en tant qu'elle concerne les maximes, nommées en Italie *Cavalleresche*, c'est-à-dire, *les maximes de la noblesse*. Ces occupations académiques durerent jusqu'en 1712. qu'il se détermina à se fixer à Modéne. Il y forma une nouvelle académie, dont le but étoit d'étudier les anciens auteurs Grecs & Latins, sacrés & profanes, pour en rendre compte à l'assemblée, où M. Orsi brilloit plus que les autres par l'érudition qui accompagnoit toutes les conversations. Il aimoit beaucoup la poésie, & il y a dans ses sonnets italiens une netteté, une légereté, un tour & une liaison de phrases qui les font distinguer de ceux des autres poëtes par les connoisseurs. Il s'en trouve quelques-uns d'imprimés dans la seconde partie *della perfetta poesia* de M. Muratori, & dans les recueils de Gobbi, & de Crescembeni ; & il y en a un plus grand nombre en manuscrit. Il a traduit en prose italienne quantité de tragédies françoises, qui se sont trouvées peu-à-peu imprimées, & comme en secret ; car en fait de traduction il n'avoüoit que celle qu'il avoit faite de la vie du comte Louis de Sales, frere de S. François de Sales, composée en françois par le P. Butlier, Jesuite. Cette traduction a été imprimée à Boulogne, chez Pisarri, l'an 1711. & réimprimée à Padoue en 1720. chez Consani. Il publia en 1703. chez Pisarri ses *Considérations sur la maniere de bien penser du P. Bouhours* divisées en six dialogues. Le comte François Montani écrivit à

Digitized by Google

ce ſujet, & s'attira pluſieurs réponſes. En 1706. on donna en particulier trois lettres ſous le nom du docteur Piet-Franceſco Borrazzoni, dont deux ſont certainement de M. Orſi : elles parurent à Padoue, & en 1707. le marquis Orſi en adreſſa quatre autres à madame Dacier pour défendre encore ſes conſidérations, & il y joignit les lettres de quelques autres ſçavans qui tendoient au même but. En 1706. il fit imprimer à Cologne, ſi on en croit le titre, ſon traité latin *de moralibus criticæ regulis*, dans le deſſein de calmer les diſputes qui étoient renouvellées entre MM. Marcel Malpighi & Jean-Jerôme Sbaraglia célébres médecins Boulonois. Il compoſa en faveur de Sbaraglia, qui étoit ſon ami, un petit ouvrage qui parut à Boulogne en 1711. ſous le nom de Malizardi, médecin de M. Orſi. Il eſt intitulé : *Riposta alle opposizioni fatte da Theofilo Alerino*. L'on croit que ce Theotile Alerino étoit M. Guglielmini. Enfin M. Orſi donna au public, mais ſans nom d'auteur, un diſcours ſur le traité de Ciceron *de ſenectute*, en 1724. à Padoue. On regardoit ce ſçavant comme le plus grand maître qu'il y eût dans toute l'Italie pour décider toutes les queſtions ſur ce que les Italiens appellent *arte cavalleresca*, & qui ſe rapporte à ce que nous appellons *le point d'honneur & les maximes de la nobleſſe*. Auſſi le conſultoit-on de toute part ſur cette matiere. Le duc de Modêne & pluſieurs autres l'ont ſouvent employé pour pacifier les différends entre gentilshommes, & il avoit le don de s'inſinuer ſi adroitement, qu'il y a preſque toûjours réuſſi. M. le marquis Scipion Maffei, encore vivant, ayant écrit ſur ce ſujet un ouvrage que M. Orſi jugea digne de réponſe, il y répondit lui-même ſous le nom du comte Jérôme Caſtiglioni ; cette réponſe parut à Milan, & fut téimprimée à Boulogne l'an 1727. Un autre talent de M. Orſi étoit la facilité qu'il avoit à bien écrire des lettres, rien de recherché ni d'étudié dans les ſiennes, tout y eſt clair & naturel, tout y reſſent ces graces naïves de l'éloquence qui n'eſt jamais ſi belle que quand elle ne veut point paroître. On aſſure qu'il avoit encore plus de Chriſtianiſme que d'eſprit, & que ſa piété a été conſtante & ſolide. Il mourut à Boulogne le 20. de Septembre 1733. âgé de quatre-vingt-deux ans & trois mois, dans la maiſon même où étoit en 1584. le célébre Charles Sigonius. Il a porté la compaſſion envers les malheureux auſſi loin qu'il pouvoit le faire, à ſa mort, en laiſſant tous ſes biens meubles à un hôpital de Modêne. On a trouvé auſſi parmi ſes papiers un recueil de plus de cent de ces maximes ou accommodemens, qu'il appelle *pareri e aggiustamenti cavallereſchi*, & une eſpece de *repertoire* ou de *dictionnaire* ſur ces matieres. Ces manuſcrits ſont entre les mains du ſçavant Louis-Antoine Muratori auquel il a laiſſé tous ſes livres par teſtament. * *Mémoires du tems.* Eloge du marquis Orſi, dans les mémoires pour l'hiſtoire des ſciences & des beaux arts, connus ſous le nom de *Mémoires de Trevoux*, mois de Juin 1734. article LX. *Bibliothèque italique*, &c.

ORSISE, *dont on n'a dit que quelques mots dans le dictionnaire hiſtorique des éditeurs de 1725. & de 1732. ſous le nom d'*ORESIESIS, étoit un ſolitaire très-célebre dans le IV. ſiécle. Il fut le maître de ſaint Théodore, abbé de Tabenne qui le retira de ſa terraite de Moncoſe, & le fit venir à Pabau pour y viſiter les freres comme leur véritable abbé. C'eſt qu'il avoit déja gouverné lui-même le monaſtere de Tabenne pendent cinq ans, après avoir été ſupérieur de Chenoboſque. Saint Pacôme diſoit de lui qu'il étoit une lampe d'or dans la maiſon de Dieu ; & ſaint Antoine vouloit qu'on lui donnât par honneur le nom d'Iſraélite. Orſiſe étoit encore à Pabau lorſque ſaint Théodore mourut le 27. d'Avril de l'an 367. âgé d'environ cinquante-trois ans. Saint Athanaſe ayant appris cette mort, pria Orſiſe par lettres de reprendre le gouvernement de Tabenne, & le ſaint ſolitaire obéit. Il s'appliqua de toutes ſes forces à bien gouverner ſes religieux, & Dieu lui donna une nouvelle vigueur & l'intelligence des Ecritures. Il gouverna long-tems, & en paix. Dans les inſtructions qu'il faiſoit aux freres, il avoit coûtume de ſe ſervir de comparaiſons & de paraboles, ce qui les rendoit fort uriles, parce qu'on les écoutoit avec plaiſir, & qu'elles imptimoient plus aiſément la vérité dans les eſprits. Il les faiſoit le ſoir après le travail & le repas, & les finiſſoit par la priere, ſçachant que c'étoit Dieu qui y donnoit toute la force. Il expliquoit encore à ſes diſciples les endroits les plus difficiles de l'écriture, en les comparant les uns aux autres. Il leur recommandoit d'obſerver non-ſeulement ce que ſaint Pacôme avoit preſcrit pour le bon ordre des monaſteres, mais auſſi les ordres de tous les autres ſupérieurs. Il maintint en vigueur la loi de ſaint Pacôme, qui ordonnoit que tous les freres s'aſſemblerioient deux fois l'année, à Pâques & au mois d'Août. On ne ſçait point l'année de ſa mort : quelques-uns la mettent au quinziéme de Juin. Gennade le met au rang des auteurs eccléſiaſtiques, & lui attribue un livre, qui eſt, dit-il, aſſaiſonné d'un ſel ou d'une ſageſſe toute divine ; on y trouve, ajoûte-t-il, tout ce qui eſt néceſſaire pour la perfection de la diſcipline monaſtique, & preſque tout l'ancien & le nouveau teſtament y ſont expliqués d'une maniere fort abregée, mais propre aux beſoins que les moines en peuvent avoir. Il dit encore que l'abbé Orſiſe donna cet ouvrage à ſes freres un peu avant que de mourir, comme ſon teſtament. Il y a tout lieu de croire que cet écrit eſt le même que celui que nous trouvons ſous le titre de *la doctrine d'Orſiſe*, (*ſanctı Orſiſiis abbatis Tabennenſis doctrina de inſtitutione monachorum*) dans la bibliothéque des Peres, & dans le code des regles anciennes recueillies par S. Benoit d'Agnane, que Luc Holſtenius a fait imprimer à Paris *in-4°.* en 1663. Il eſt diviſé en cinquante-ſix articles : Ce n'eſt preſque qu'un tiſſu de paſſages de l'ancien & du nouveau teſtament. On y trouve des inſtructions excellentes pour les ſupérieurs comme pour les inférieurs. Elles ſont vives, belles & ſolides, & on ne peut les lire ſans y appercevoir l'onction & la piété dont l'auteur étoit rempli. On lui attribue un autre traité *de cogitationibus ſanctorum*, rapporté par Henri Caniſius dans ſes *leçtiones antiquæ*, tome 1.* *Voyez* Bellarmin, *de ſcriptor. eccleſ.* Gennad. *in catalog. viror. illuſtrium.* D. Remi Ceillier, Bénédictin de la congrégation de ſaint Vanges, & prieur titulaire de Flavigni en Lorraine, dans le tome V. de ſon hiſtoire des auteurs ſacrés & eccléſiaſtiques. M. l'abbé Guijon a rapporté pluſieurs des belles penſées d'Orſiſe dans ſon recueil intitulé, les apophtegmes, ou belles paroles des ſaints.

ORVAL, célébre abbaye de l'étroite obſervance de Cîteaux, dans le diocèſe de Tréves, &c. *On a dit dans le Morery que* ce fut D. Bernard de Montgaillard qui y mit la réforme. *Il eſt bon d'ajoûter que* cette réforme devint encore beaucoup plus parfaite, & telle qu'elle parut un nouveau rétabliſſement par les ſoins & le zéle de Charles-Henri de Bentzeradt, quatriéme abbé de ce monaſtere, mort le jour de la Penteçôte douziéme de Juin de l'an 1707. Il étoit né dans la petite ville d'Echternach, au pays de Luxembourg, ſur la frontiere de Tréves, d'un pere qui étoit gentilhomme & qui a paſſé la plus grande partie de ſa vie au ſervice de la France. Charles-Henri de Bentzeradt entra à Orval âgé d'environ vingt-un ans. Il en fut abbé pendant trente-neuf ans, & mourut âgé de ſoixante-treize ans. Il remplit la maiſon de ſujets qui ſoutinrent la premiere régularité de l'ordre de Cîteaux, dont il eſt regardé comme le reſtaurateur, & il n'eut pas moins de ſoin du temporel. Il ne voulut pas par humilité, être enterré au lieu où l'on inhume les abbés de la maiſon, & ſuivant ſes déſirs on l'enterra dans le cimétiere. Cinq ans auparavant il avoit fait ſon épitaphe, qu'il avoit preſque toûjours devant les yeux pour s'imprimer davantage le ſouvenir de la mort. Voici cette épitaphe.

Fr. Carol. Henric. licèt indignus Aurea-vallis olim vocatus abbas XLII. frequentioribus Cleri, populique, ac devotæ monachorum cœtus precibus ſe commendatum cupiens, hic, inter fratres, ſibi ſepulturam elegit. Obiit an. 1707. 12. Jun. ætat. ſuæ 73. profeſſ. 51. prælat ferè 40.

* *Mémoires manuſcrits.*

ORVAL, (Anne-Eléonore de Bethune d') abbeſſe de Notre-Dame du Val de Gif, au diocèſe de Paris, ſi connue par ſa grande piété, par ſon eſprit ſupérieur, & par ſes écrits, étoit fille de M. François de Bethune, duc d'Orval, chevalier des ordres du roi, premier écuyer de la reine Anne d'Autriche, & de madame *Anne* de Harville de Palaiſeau. Placée dès l'âge de trois ans dans l'abbaye de Royal-Lieu, elle y fut élevée dans la piété, & dans l'innocence, ſous les yeux de madame de Vaucelas, ſa tante, qui en étoit abbeſſe. On n'eut

Digitized by Google

pas moins de ſoin de cultiver ſon eſprit, & de l'orner de toutes les connoiſſances qui convenoient à ſon état, & à la ſupériorité de ſon genie. Dès qu'elle ſe crut en état de prendre un parti, elle n'héſita pas ſur le choix. Le monde lui offroit tout ce qu'il y a de plus flateur; mais la grace lui faiſoit goûter au fond du cœur des joies pures & ſolides que le monde ne connoît pas; & vaincue par cet attrait ſupérieur à celui de la nature, elle réſolut de s'engager dans l'état religieux de la maiſon même où elle avoit été élevée. Elle entra au noviciat à l'âge de quatorze ans, prit l'habit à quinze; & laiſſant partir ſa taute qu'elle aimoit tendrement, & qui fut nommée à une autre abbaye, elle fit profeſſion dans celle de Royal-Lieu à l'âge de ſeize ans. Dieu l'y affermit dans la vertu par la voie où il a coûtume de conduire ſes élûs: elle fut expoſée dans un lieu qu'elle aimoit à des peines & à des contradictions qui ne lui firent rien perdre de l'affection qu'elle avoit pour cette maiſon; & lorſque l'on ſe fut cru obligé de l'en ſéparer, elle n'en ſortit qu'avec peine, & il fallut, pour ainſi dire, l'en attacher. On la mit dans l'abbaye de ſaint Pierre de Reims, dont madame ſa ſœur étoit abbeſſe; & pendant cinq années qu'elle demeura dans cette maiſon, on ne put ſe laſſer d'admirer ſa foi, ſa douceur, ſa patience, ſon application continuelle à ſes devoirs, en même tems qu'on la rechercheit pour la beauté de ſon eſprit, & la grandeur de ſes talens. Elle n'avoit encore que vingt-neuf ans, lorſque madame de Clermont Montglat, abbeſſe de Gif, *dont nous avons parlé en ſon lieu*, voulant ſe décharger du gouvernement de ſon abbaye qu'elle enviſageoit comme un fardeau ſous lequel ſes infirmités, & encore plus ſon humilité, la faiſoient gémir, jetta les yeux ſur elle pour la remplacer. Jamais choix ne fut plus approuvé, & ne dût plus l'être. Madame d'Orval joignoit à tous les talens dont on a parlé le véritable eſprit du gouvernement. Louis XIV. ayant accepté la démiſſion de madame de Montglat, & nommé conformément aux vœux & à la demande de celle-ci, madame d'Orval, cette derniere ſe rendit à Gif le 28. de Février 1687. & prit poſſeſſion le même jour. Elle agit toûjours depuis de concert avec l'ancienne abbeſſe qui accepta par obéiſſance la qualité de prieure, & pendant quinze ans que madame de Montglat vécut encore, ce fut un combat continuel entre l'une & l'autre à qui montreroit plus de déference, d'attention, & de zéle. Depuis que madame d'Orval eut pris poſſeſſion de l'abbaye de Gif, & pendant quarante-ſept ans qu'elle a gouverné cette maiſon, tous ceux qui ont eu l'avantage de la connoître, ont admiré en elle une grandeur d'ame que rien ne pouvoit abbattre; une facilité de génie qui la mettoit en état de fournir à tout; une ſupériorité de vûes qui lui préſentoit en toute occaſion les expédiens les plus ſages & les meſures les plus convenables; & ce qui eſt encore plus eſtimable, un cœur tendre, bienfaiſant, généreux, ennemi de la flaterie, & de l'artifice; en un mot un caractere d'autant plus propre à gouverner, qu'il étoit plus élévé au-deſſus de ce qui fait aimer les premieres places aux ames nées ſans élévation. Elle joignoit à ces talens une pieté tendre, mais éclairée, & ſans ces petitеſſes qui la gâtent ou qui l'altérent, & qui la font mépriſer des perſonnes du ſiécle qui ne l'enviſagent que par les défauts dont elle n'eſt point coupable; une humilité profonde, mais ſans puſillanimité; un amour univerſel de la pénitence, mais ſans oſtentation; un amour conſtant de l'ordre & de la régle, mais ſans dureté; une regularité toûjours égale, & toûjours ſoûtenue; un don d'exhorter & d'inſtruire peu commun, appuyé d'un exemple encore plus éloquent & plus efficace. Pendant un ſi long gouvernement elle n'eſt ſortie qu'une ſeule fois de ſa maiſon, & cela par un ordre exprès de feu M. le cardinal de Noailles, & pour un deſſein digne de la pieté de l'un & l'autre. Elle n'avoit de commerce au dehors que celui auquel la charité, le devoir, les beſoins de la communauté, & les bienſéances indiſpenſables l'obligeoient. Son amour pour les pauvres n'étoit arrêté que par l'impuiſſance abſolue de les aſſiſter plus abondamment. L'hoſpitalité s'eſt toûjours exercé par les ordres avec une généroſité noble & chrétienne. Son déſintéreſſement dans la réception des ſujets propres à ſa maiſon, a été pouſſé auſſi loin qu'il peut l'être. On ne finiroit pas ſi on vouloit s'étendre ſur ſes vertus. Tant que l'eſprit de regularité, de pieté, & de religion ſubſiſtera dans ſon monaſtere, ſa mémoire y ſera toûjours en vénération. C'eſt au milieu des juſtes regrets d'un pieux troupeau de vertueuſes compagnes qu'elle avoit formées, & qu'elle a toûjours édifiées, qu'elle mourut le 28. de Novembre 1733. à neuf heures du ſoir, dans la ſoixante-ſeiziéme année de ſon âge, la ſoixantiéme de ſa profeſſion religieuſe, & la quarante-ſeptiéme de ſon gouvernement. Elle a été remplacée par madame de Segur, qui depuis pluſieurs années étoit ſa coadjutrice, & qui étoit digne de lui ſuccéder. Madame d'Orval, pleine d'un juſte reſpect pour Madame de Montglat, à qui l'abbaye de Gif doit preſque toute la reforme que la premiere trouva dans cette maiſon lorſqu'elle y entra, a compoſé ſa vie qui eſt encore manuſcrite, & qui mériteroit de voir le jour. A l'égard de ſes ouvrages imprimés, nous ne connoiſſons, 1. que ſes *Réflexions ſur les évangiles*, imprimées à Paris chez Jean de Nolin, *in-12.* 2. *L'idée de la perfection chrétienne & religieuſe pour une retraite de dix jours*, chez le même, *in-12.* en 1719. Cet ouvrage eſt en deux parties, la premiere contient la retraite dont on vient de parler; la ſeconde, des méditations pour ſe diſpoſer à recevoir le ſaint Eſprit, & pour l'octave du ſaint Sacrement, avec une paraphraſe ſur le *Te Deum*, &c. 3. Les reglémens de l'abbaye de Gif, avec des réflexions. Le portrait de madame d'Orval a été gravé depuis ſa mort. Un ami de ſa maiſon, plein de vénération pour ſa mémoire, a fait ces vers à l'occaſion de ce portrait:

Si d'une abbeſſe illuſtre en grace, en piété,
Dans ce portrait tu ne vois que l'image:
Contemple le troupeau que ſes ſoins ont formé,
Ses vertus, ſes regrets, t'en diront davantage.

* *Mémoires du tems.* Vie manuſcrite de madame de Montglat. Lettre circulaire des religieuſes de Gif, ſur la mort de madame de Beihune d'Orval, *in 12.* à Paris, de l'imprimerie de Philippe-Nicolas Lottin, &c.

ORY, (François) docteur régent en droit en l'univerſité d'Orléans, ſe diſoit de Sablé au Maine: cependant il étoit de la ville du Mans, fils de *Jean* Ory, marchand drapier, & de *Marie* Neveu, qui épouſa en ſecondes nôces *Jacques* Joubert, notaire de la même ville. François Ory fut appellé à Orléans avec deux de ſes ſœurs par ſe ſieur Neveu, ſon oncle maternel, chanoine de l'égliſe d'Orléans, & grand vicaire de l'évêque qui étoit alors M. de l'Aubeſpine. Ory fut premierement avocat au parlement de Paris, & bailli du Boiſſe Vicomte, & de Montrouge près de Paris, & enſuite docteur régent en droit dans l'univerſité d'Orléans. Il eſt auteur de pluſieurs ouvrages ſur le droit, entr'autres: *Apparatus jurisprudentiæ de pacto dotalibus inſtrumentis adjecto.* Nous en trouvons une édition *in-4°.* de l'an 1664. dont le titre entier eſt: *Pactum renuntiationis, diſſertatio de pacto dotalibus inſtrumentis adjecto, Ne puella quam pater aut cognatus elocat, patri vel cognato ſuccedat.* Ory y tend ſon nom en latin par le mot *Oſius*, avec lequel on ne trouve qu'une reſſemblance bien éloignée. Il le prend néanmoins encore dans ſon *Diſpunctor ad Meriliumm, ſeu de variantibus Cujacii.* Il rapporte dans cet ouvrage, que dans une conteſtation qu'il avoit eue avec un de ſes confreres ſur l'interprétation de la loi *vinum* au dig. ſte, celui-ci mécontent de ce qu'il diſoit, lui donna un ſoufflet. Ce profeſſeur ſi vif étoit Aimé ou Aimond Menet, gentilhomme Savoyard, natif de Bonneville en Fougligni. Monet, loin d'être fâché de ſon action, ayant un jour rencontré Merille, qui étoit docteur régent en droit dans l'univerſité de Bourges, & contre lequel Ory avoit écrit, lui montra la main dont il avoit frappé celui-ci, en lui diſant: « Voila la main qui vous a vengé. » A l'égard de l'affectation d'Ory de latiniſer ſon nom par celui d'*Oſius*, il la portoit juſqu'à dire aux étrangers avec leſquels il s'entretenoit, qu'il étoit de la famille du cardinal Oſius, dont le nom cependant étoit Hoſius. Il mourut en 1657. riche de plus de cinquante mille écus. **Voyez le Menagiana*, & mieux encore la continuation de l'hiſtoire de Sablé par l'abbé Ménage. Cette continuation eſt encore manuſcrite.

OSAIBEA, (Ebn Abu) fameux auteur Arabe, qui vivoit dans le treiziéme ſiécle. On le nomme ordinairement *Abu Elaighas*. Il a compoſé une hiſtoire des médecins, diviſée en

Digitized by Google

quinze chapitres fort longs, dont le manuſcrit ſe trouve dans la bibliotheque de Leyde. Il n'y traite pas ſeulement de l'origine de la médecine & des anciens médecins Grecs; mais des médecins Chrétiens, Mahométans, Arabes, Egyptiens, Syriens, Juifs, &c. Cette hiſtoire va à peu près juſqu'à l'an 1239. de J. C. qui eſt le tems où l'auteur vivoit. * Scideni *commentar. in Eutych. Catalogum biblioth. Leydenſis*, &c.

OSORIUS ou OSORIO, (Jérôme) *dont on a parlé trop ſuperficiellement dans le Moreri*, naquit à Liſbonne en Portugal l'an 1506. de *Jean* Oſorio de Foneſca, & de *Françoiſe* Gil de Govéa, tous deux de familles très-illuſtres. Dès la plus tendre jeuneſſe il fit voir ce goût pour les lettres qui l'a dominé toute ſa vie, & s'y livra avec beaucoup d'ardeur. A l'âge de treize ans on l'envoya à Salamanque, où il apprit le latin, le grec, & un peu de droit. Il vint à Paris à l'âge de dix-neuf ans, pour y apprendre la philoſophie d'Ariſtote, qui étoit la ſeule que l'on enſeignât alors. Après quelque ſéjour en cette ville, il ſe tranſporta à Boulogne en Italie, où il s'appliqua à l'étude de l'écriture-ſainte, & de la langue hébraïque. Revenu en Portugal, le roi Jean l'engagea d'enſeigner les ſaintes lettres à Coimbre, & Oſorio y expliqua le prophéte Iſaïe, & l'épître de ſaint Paul aux Romains. Ses explications furent très-goûtées. Dès qu'il eut été élevé au ſacerdoce, Louis infant de Portugal lui procura la cure de Tavara: mais peu après, le cardinal Henri, frere du roi Jean, archevêque d'Evora le fit archidiacre de ſon égliſe. Il étoit dans ce poſte lorſque Catherine d'Autriche, veuve du roi Jean III. régente du royaume pendant la minorité de Sébaſtien ſon petit-fils, le nomma à l'évêché de Sylves. Oſorio occupoit ce ſiége depuis quelques années lorſque le roi Sébaſtien voulut paſſer en Afrique, malgré les avis du prélat qui prévoyoit les ſuites funeſtes de ce voyage. Comme il ne put rien gagner ſur l'eſprit du prince, & qu'il ne vouloit pas être témoin des malheurs qu'il craignoit, il alla à Rome, où le pape Grégoire XIII. le reçut très-favorablement. Mais le roi l'ayant rappellé au bout d'un an, il revint en Portugal, où peu après il apprit la mort de dom Sébaſtien arrivée le 4. d'Août 1578. dans la bataille d'Alcazer contre les Maures. Il s'appliqua dès-lors à empêcher ſon peuple de prendre part aux troubles qui agitetent l'état dès ce moment. Mais il conçut lui-même un tel chagrin de ces troubles, qu'il en mourut à Tavilla dans ſon diocèſe le 20. d'Août 1580. âgé de ſoixante-quatorze ans. Ce prélat écrivoit avec facilité & avec éloquence: c'eſt avec raiſon qu'on l'appelle le *Ciceron* de Portugal. Son ſtyle, le choix qu'il a fait des ſujets, la maniere de les traiter, approchent beaucoup de cet orateur. Il joignoit à ces qualités, beaucoup de piété & de charité. Il nourriſſoit dans ſon palais pluſieurs hommes ſçavans & vertueux. Pendant le repas, il ſe faiſoit lire quelque choſe de ſaint Bernard, & quand la lecture étoit finie, il écoutoit les difficultés que l'on pouvoit avoir ſur ce qu'on avoit lû. Ses ouvrages ont été recueillis & réunis par Jérôme Oſorio, ſon neveu, en quatre volumes *in-fol.* à Rome en 1592. Le premier volume contient les traités, *de nobilitate civili*, & *de nobilitate Chriſtiana*; *de gloria libri 5.* avec une préface, de même qu'au traité *de nobilitate*, adreſſée à Jean III. roi de Portugal, & qui contient d'excellens avis pour les princes; *de regis inſtitutione & diſciplina libri 8. De rebus Emmanuelis regis invictiſſimi virtute & auſpicio geſtis libri 12.* avec une préface & un commentaire de Jean Matal o Metello, *de reperta India*. Cet ouvrage a été traduit en françois ſous le titre de, *Hiſtoire de Portugal contenant les entrepriſes, navigations & geſtes memorables des Portugalois, tant en la conquête des Indes Orientales, qu'aux guerres d'Afrique depuis l'an 1496. juſqu'en 1578.* &c. le traducteur eſt Simon Goulard de Senlis; *Defenſio ſui nominis*: c'eſt une apologie d'Oſorio contre ceux qui lui faiſoient un crime de ce qu'il paroiſſoit favorable au roi d'Eſpagne, & ſoutenir ſon droit à la couronne de Portugal après la mort de D. Sébaſtien; *epiſtola*. Le deuxiéme volume renferme, *Admonitio in epiſtolam ad Elizabetham reginam Angliæ: Epiſtola ad Elizabetham reginam Angliæ*: cette lettre a été traduite en françois par Jean de Maumont en 1565. *in-8°.* à Paris: & en anglois par un autre. Gautier Haddon, maître des requêtes de la reine Eliſabeth, y répondit, & Oſorio répliqua par ſes trois livres latins ſur la vraie religion, qui ſe trouvent auſſi dans ce ſecond volume; *De juſtitia cœleſti, libri 10. De vera ſapientia, libri 5. in epiſtolam beati Pauli ad Romanos, libri 4.* On trouve dans le troiſieme volume les écrits ſuivans: Une paraphraſe ſur Job, une autre ſur les pſeaumes, & des commentaires ſur les paraboles & ſur la ſageſſe de Salomon, en latin. Le quatriéme ne contient preſque non plus que des ouvrages ſur l'écriture: ſçavoir une paraphraſe ſur Iſaïe, un commentaire ſur Oſée, un autre ſur Zacharie, vingt-un diſcours ſur l'évangile de ſaint Jean; & un diſcours à la louange de ſainte Catherine. Preſque tous ces traités ont paru auſſi ſéparément, & c'eſt à tort que André Schott, dans ſa bibliotheque d'Eſpagne, attribue ceux du quatriéme volume, & les deux derniers du troiſiéme, au neveu d'Oſorio. Ce neveu ſe nommoit auſſi *Jerôme*: il a été chanoine d'Evora, & homme habile. Peut-être avoit-il plus d'érudition que ſon oncle, mais il n'écrivoit pas ſi bien. On a de lui la vie de ſon oncle, à la tête des œuvres de celui-ci; des notes ſur la paraphraſe des pſeaumes par le même, dans le troiſiéme volume du recueil des ouvrages du prélat; une paraphraſe, & des commentaires ſur l'eccléſiaſte; une paraphraſe ſur le cantique des cantiques, avec des notes. * *Voyez* la vie d'Oſorio, par ſon neveu; Nicolas-Antoine, & André Schott, dans leurs bibliotheques eſpagnoles; M. de Thou, dans ſon hiſtoire; Teiſſier dans les éloges tirés de l'hiſtoire de M. de Thou; & le pere Niceron, dans ſes *mémoires, &c. tome XI. & XX.*

OSTFRISE OOSTFRISE. *Addition à faire dans la généalogie des princes de cet état rapporté dans ce dictionnaire.*

XI. GEO. EDZARD-ALBERT, prince de d'Oſtfriſe, & du ſaint empire, eſt mort à Aurich, lieu de ſa réſidence, le 13. de Juin 1734. âgé de 44. ans accomplis, étant né à pareil jour du mois de Juin de l'année 1690. Le roi de Danemarck, ſon beau frere, venoit de lui donner tout nouvellement ſon ordre de l'éléphant dans une viſite qu'il lui avoit faite à Aurich. Le prince d'Oſtfriſe étant devenu veuf de *Chriſtine-Louiſe* de Naſſau-Idſtein, morte le 13. d'Avril 1723. dans la trente-troiſiéme année de ſon âge, ſe remaria le 18. de Décembre de la même année avec *Sophie-Caroline* de Brandebourg-Culmbach, née le 31. de Mars 1707. fœur puînée de *Sophie-Magdelene* de Brandebourg Culmbach, reine de Danemarck & de Norwege, née le 28. de Novembre 1700. & fille de feu *Chriſtian-Henri* margrave de Brandebourg Culmbach, & de *Sophie-Chriſtine* née comteſſe de Wolſtein. Le prince d'Oſtfriſe avoit eu de ſa premiere femme CHARLES EDZARD, qui ſuit; & *Henriette-Auguſte* Wilhelmine, née le 21. d'avril 1718. & morte le 22. d'Avril 1719.

X. CHARLES EDZARD prince d'Oſtfriſe, & du ſaint Empire, né le 19. de Janvier 1716. ſuccéda à ſon pere au mois de Juin 1734. Quelques jours auparavant il avoit conſommé le mariage qu'il avoit contracté avec *Sophie-Guillelmine* de Brandebourg-Culmbach-Bareith, née le 8. Juillet 1714. niéce de ſa belle-mere. & derniere fille de *Georges-Frederic-Charles* margrave de Brandebourg-Culmbach, régent de Bareith, & de *Dorothée*, née ducheſſe de Holſtein-Sunderbourg.

OTBERT, évêque de Liege à la fin de l'onziéme ſiécle & au commencement du douziéme, eut le malheur de ſe laiſſer entraîner dans le ſchiſme de l'empereur Henri IV. Cependant il ne paroît pas qu'il ait été dépoſé, comme le furent alors pluſieurs autres prélats ſchiſmatiques. Les moines de ſaint Hubert qui s'étoient déclarés hautement contre le ſchiſme eurent beaucoup à ſouffrir dans ces troubles de la part de cet évêque. Jarenton, abbé de ſaint Benigne de Dijon ayant appris les perſécutions qu'ils avoient à eſſuyer, leur écrivit pour les ſoutenir, & les exhorter à ſouffrir plûtôt mille morts que de communiquer avec les ſchiſmatiques. Il fait dans cette lettre un horrible portrait d'Otbert, mais ſes expreſſions ſentent trop la paſſion & la déclamation. Il finit cette lettre en offrant un aſyle dans ſon monaſtere de Dijon aux moines de ſaint Hubert, s'ils veulent ſe dérober à la perſécution. Les clercs de Liege de leur côté écrivirent pour leur défenſe, & pour celle de leur évêque, & outrés de ce que le pape Paſcal les avoit excommuniés, & de ce qu'il avoit écrit au comte de Flandres pour l'exhorter à leur faire la guerre, ils publierent contre le pape

&

& contre ſa lettre au comte de Flandres un manifeſte fort vif. Cette apologie ne fit qu'aigrir les eſprits. Henri IV. étant mort à Liege le 7. d'Août de l'an 1106. la cinquieme année de ſon régne, & la cinquante-cinquieme de ſon âge, Otbert le fit inhumer dans l'égliſe de ſaint Lambert. Mais ce prélat ne fut reçû à la communion de l'Egliſe, qu'à condition qu'il exhumeroit le corps de cet empereur, qui demeura dans un cercueil de pierre pendant cinq ans ſans ſépulture. * *Epiſtola Parentonis apud Mabillonium, tom. 5. annal. ordin. ſancti Bened.* les conciles du pere Labbe, tome X. page 630. les hiſtoriens de l'Allemagne, &c.

OTGAIRE, evêque de Mayence, ſuccéda dans ce ſiége à Heiſtulfe, mort l'an 825. & il le tint juſqu'à l'an 847. C'étoit un prélat plus propre à commander une armée qu'à gouverner une égliſe. Il avoit priſavec chaleur dans les derniers troubles le parti du roi Lothaire contre l'empereur. Mais le changement de la fortune lui avoit fait changer de ſentiment, & il commanda dans la ſuite un corps de troupes ſur le Rhin contre Louis de Baviere. Si ce prélat ne garda pas les canons, il eut quelque zéle pour les faire obſerver; il engagea un diacre de ſon égliſe nommé Benoît, à faire une nouvelle collection des capitulaires de nos rois, pour ſuppléer à celle que l'abbé Anſegiſe avoit publiée en quatre livres l'an 827. Benoît y ajoûta trois autres livres compoſés des capitulaires omis par Anſegiſe, & qu'il trouva la plûpart dans les archives de l'égliſe de Mayence. Otgaire, fut un des prélats qui aſſiſterent au concile de Thionville en l'an 835. auquel Drogon évêque de Metz préſida. * *Voyez* M. Fleuri dans ſon *hiſtoire eccléſiaſtique*; la preface des capitulaires recueillis par M. Baluze; l'*hiſtoire de l'égliſe Gallicane*, par le pere Longueval, Jeſuite, *tome 5. &c.*

OTGER, *cherchez* OGER.

OTHILE, (ſainte) *cherchez* ODILE.

OTHON II. du nom, empereur, &c. *Il faut ajoûter à ce que l'on en a dit dans le Moreri*, que ce prince fut aſſez favorable aux monaſteres, comme on le voit par l'acte qu'il donna pour confirmer les donations faites par l'impératrice Adélaïde ſa mere, au monaſtere de Morbach. Cet acte eſt de l'an 977. indiction V. l'an ſeiziéme du régne d'Othon, & le dixiéme depuis qu'il étoit parvenu à l'empire. On trouve cet acte où l'on voit le détail des donations d'Adélaïde faites au monaſtere de Morbach, dans le tome premier du *Theſaurus novus anecdotorum* des peres dom Martenne & dom Durand, Bénédictins, *page 93. & 94.*

OTHON III. fils & ſucceſſeur d'Othon II. empereur, ne fut pas moins favorable au monaſtere de Morbach, dont il confirma les exemptions & le droit d'élire leur abbé, comme on le voit par un acte qui ſe trouve dans le même recueil, *p. 100.* & qui eſt de l'an 988. indiction premiere, la cinquiéme année de ſon régne. Cet acte fut donné à Conſtance. Dans le même recueil, *p. 104.* on voit une lettre du même Othon III. par laquelle il accorde la liberté à une eſclave, & la maniére dont cela ſe pratiquoit, *per excuſſionem denarii.* Dans le premier tome de la *collectio amplifſima*, &c. des mêmes Bénédictins, on trouve pluſieurs autres actes des OTHONS, en faveur des monaſteres & pour pluſieurs autres ſujets. On en trouve de même pluſieurs dans le deuxiéme tome de la même *collectio amplifſima.*

OTT, (Jean-Henri) théologien de Zurich, né en 1617. étoit fils d'un miniſtre de campagne, qui le mit en penſion à Zurich auprès de Breitinger qui fut très-utile à ce jeune homme par ſes avis. En 1636. il fut envoyé à Lauſanne pour y continuer ſes études. Quelque-tems après il alla à Genève & à Groningue avec Hottinger, & y fit de grands progrès ſous Gomar & Alting. Il paſſa de-là à Leyde & à Amſterdam où il s'appliqua à l'étude des Rabins, & aux langues orientales pendant cinq ans. Il fit enſuite un tour en Angleterre & en France; & retourné dans ſa patrie, on lui donna la cure de Dietlickon, dans laquelle il demeura vingt-cinq ans. En 1651. il fut nommé profeſſeur en éloquence; en 1655. il eut la chaire d'hebreu; & en 1668. celle de l'hiſtoire eccléſiaſtique. Il mourut en 1682. Ses ouvrages ſont: *Franco-Gallia, oratio de cauſa Janſeniſtica.* Une diſſertation latine, où il examine ſi ſaint Pierre a été à Rome, & quand il y a été. Une traduction du livre *de la grandeur de l'égliſe Romaine*, avec des remarques, *Supplément. Partiell.*

Antiquitates, ſive nominaſhominum propria. Annales de l'hiſtoire des Anabaptiſtes, en latin. Un examen latin, des annales de Baronius, en trois centuries; une defenſe latine de cet examen; un diſcours latin en faveur de l'étude de la langue hébraïque; un traité latin ſur la réſurrection; une continuation ſur l'examen de Baronius juſqu'au treziéme ſiécle, en latin; ſur la magie penſive & défendue, en latin; un traité latin des alphabets & de la maniere d'écrire de toutes les nations; un traité général de poéſie, &c. en latin, & pluſieurs autres. Il a laiſſé pour fils JEAN-BAPTISTE Ott, né en 1661. qui fut d'abord diacre à Stettin, puis paſteur à Zollicken, enſuite en 1702. profeſſeur en hebreu à Zurich, & en 1715. archidiacre de la cathédrale de cette ville. Il eſt auteur de pluſieurs ouvrages qui montrent ſon érudition, comme, une diſſertation ſur les vœux; une lettre ſur les médailles Samaritaines à Adrien Reland: ces deux ouvrages ſont en latin, un traité en allemand des verſions manuſcrites & imprimées de la bible qui ont été faites avant la prétendue réformation; un jugement ſur quelques antiquités trouvées à Klothen en 1724. en allemand. C'eſt lui qui a fait auſſi imprimer ce que ſon pere avoit eneore laiſſé contre le cardinal Baronius. * *Mémoires du tems.*

OTTOBONI, (Jean-François) &c. *Dans cet article du dictionnaire hiſtorique édition de 1725. on dit que* Marc Ottoboni, 1°. epouſa le 14. d'Octobre *Tarquinia* Alberti, niéce du cardinal de ce nom: *c'eſt une faute.* Il épouſa le premier d'Octobre 1690. *Iſabelle Colonna* Altieri.

OTTWAY, (*N*) poëte Anglois, vivoit vers la fin du dix-ſeptiéme ſiécle, il a écrit un nombre conſidérable de piéces de théâtre, parmi leſquelles il y en a deux, *l'Orphelin*, & *Venize preſervée*, qui ſont fort eſtimées. Dans la deuxiéme le ſon d'une cloche qui ſe fait entendre réuſſit à jetter de l'effroi dans l'ame des ſpectateurs. On n'admettoit pas ſur le théâtre françois cette maniere d'émouvoir: mais les Anglois violent ſans ſcrupule les régles de l'art, & quelquefois même celles de la nature. Ottway a quelquefois imité Moliere. Ce n'eſt pas un poëte du premier génie, mais peut-être auroit-il été plus loin, ſi ſes débauches ne l'avoient pas tué à l'âge de trente-cinq ans.

OUCHE, (André) *cherchez* SACCHI.

OUDIN. (Caſimir) *Ajoûtez ce qui ſuit à ce qui en eſt dit dans le Moreri.* Caſimir Oudin, religieux Prémontré, puis apoſtat, étoit d'une famille originaire de Reims, & naquit à Mezieres ſur la Meuſe le 11. de Février 1638. Après avoir fait ſa rhétorique, il entra en 1656. âgé de près de dix-huit ans, dans l'ordre des Prémontres, où il prit l'habit à ſaint Paul de Verdun. Il y fit profeſſion, & prit le nom de *Caſimir*, au lieu de celui de *Remi*, le onziéme de Novembre 1658. Il étudia en philoſophie & en théologie ſous les peres Joachim la Plume, & Jerôme Janot, tous deux hommes d'eſprit, & qu'Oudin n'a mépriſé & traité d'ignorans que depuis ſon apoſtaſie. Oudin ſortit de ces premieres études s'appliqua particuliérement à celle de l'hiſtoire eccléſiaſtique; & fut curé d'Epinay, doyenné de Gamaches au diocéſe de Rouen, depuis le 17. de Septembre 1675. juſqu'au 10. de Juin 1677. Une rencontre imprévûe le fit connoître encore plus depuis, & lui donna lieu de ſe produire. Le feu roi Louis XIV. paſſant par l'abbaye de Buceilli en Champagne, le premier de Mars 1680. & s'y arrêtant pour dîner, Oudin ſe trouva chargé de faire un compliment à ce prince, en l'abſence de l'abbé & du prieur D. Edmond Maclot. Oudin s'en acquitta en homme de beaucoup d'eſprit, le prince le ſentit & le fit connoître: mais ayant demandé à Oudin quelle charge il avoit dans la maiſon, celui-ci répondit avec la derniere de toutes les impoliteſſes *qu'il portoit le monſquet & que quand il ne pouvoit le porter, il le trainoit.* Cette réponſe fit de la peine au roi, qui fit retirer Oudin, & ne voulut plus le voir. Cependant Michel Colbert, chef & réformateur général de l'ordre de Prémontré, ayant envoyé Oudin dès la même année, on la ſuivante, pour faire la viſite de toutes les abbayes & égliſes de l'ordre, & en tirer des archives tout ce qui pourroit ſervir à ſon hiſtoire, Oudin parcourut tous les monaſteres des Païs-Bas, & en 1682. la Lorraine, la Bourgogne, l'Alſace, & fut envoyé en 1683. à Paris, où il ſe lia avec pluſieurs ſçavans illuſtres. Il s'y occupa auſſi à raſſembler

Digitized by Google

tous les ouvrages des anciens moines de Letins qui avoient été élevé à l'épiſcopat, mais ce recueil eſt demeuré manuſcrit. En 1688. il publia en latin un ſupplément des auteurs eccléſiaſtiques omis par Bellarmin, *in-8°.* & deux ans après, (en 1690.) il quitta la France, & alla à Leyde, où il embraſſa la religion prétendue réformée. Il y fut fait ſous bibliothécaire de l'univerſité, & eſt mort dans cette ville au mois de Septembre 1717. dans ſa ſoixante-dix-neuvième année. Depuis ſon apoſtaſie il a publié : 1. *Veterum aliquot Galliæ & Belgii ſcriptorum opuſcula ſacra nunquam edita, in-8°.* à Leyde en 1693. 2. *Trias deſſertationum criticarum*, à Leyde en 1717. *in-8°.* 3. *Commentarius de ſcriptoribus eccleſiaſticis, illorumque ſcriptis*, &c. 3. volumes à Leipſic en 1722. *in-fol.* Il y a beaucoup de partialité & de fautes dans ce gros ouvrage, qui ne laiſſe pas de contenir de bonnes choſes. 4. *Acta beati Lucæ, abbatis Caſſinacenſis*; in-4°. 5. Le Prémontré déſroqué. 6. *Epiſtola de ratione ſtudiorum ſuorum*, à Leyde en 1692. *in-4°.* * *Nouvell. litter. du 12 de Mars 1718. Nova litterar. Lipſienſ. Januar. 1718.* Niceron, *mem. tom. 1. & ſur-tout tom. 10. Lettres* de Bayle, *édit. de* M. Deſmaizeaux, *t. 2. p. 479.*

OUDINET, (Marc-Antoine) d'une famille originaire de Cambrai, qui avoit très-long-tems fait profeſſion des armes, étoit né à Reims ſur la fin de 1643. Il étudia chez les Jéſuites de cette ville juſqu'en rhétorique, & brilla beaucoup dans le cours des ſes études, ſur-tout par l'étendue & la facilité de ſa mémoire. Il avoit appris toute l'Eneïde de Virgile en une ſemaine. Au ſortir de ſa rhétorique, il vint paſſer cinq ou ſix années à Paris, où il étudia en philoſophie & en droit, ſe fit recevoir avocat en parlement, & y plaida pluſieurs fois avec ſuccès. Revenu à Reims, il ſe livra entierement à la plaidoirie, & ſe vit bien-tôt chargé d'affaires. Quelques-tems après il eut une chaire de profeſſeur en droit dans l'univerſité de Reims, & la rempliſſoit actuellement lorſque M. Rainſſant le médecin, ſon patent, commis à la garde des médailles du cabinet du roi, l'engagea à venir partager ce ſoin avec lui. M. Oudinet, qui avoit auſſi une grande connoiſſance des médailles, ſe rendit volontiers aux deſirs de ſon parent, & l'ayant perdu quelques années après, il lui ſuccéda ſeul dans l'emploi qu'il avoit partagé avec lui, & qu'il a rempli vingt-deux ans depuis la mort de M. Rainſſant. C'eſt à ſes ſoins & à ſa ſagacité que l'on doit l'ordre & l'arrangement de ce précieux cabinet, & les découvertes importantes qui ont été faites dans ce riche tréſor. Le feu roi Louis XIV. à qui l'exactitude & l'application de cet habile homme n'échapoient pas, ajoûta à ſes appointemens ordinaires une penſion de cinq cens écus. En 1701. M. Oudinet fut nommé aſſocié à l'académie des inſcriptions & belles lettres, & il mourut le 12. de Janvier 1712. à l'âge de 68. ans & quelques mois. S'il s'eſt fait eſtimer par ſa ſcience & aimer par les qualités extérieures qui ſont le lien de la ſociété, il s'eſt encore plus fait reſpecter par ſa piété & par ſa foi. Tous les ouvrages que nous avons de lui ſe réduiſirent à une diſſertation ſur l'*origine du nom de médaille* ; une autre ſur les médailles d'Athènes & de Lacédemone ; une troiſiéme ſur deux agathes du cabinet du roi de France, dont l'une repréſente Jupiter & Minerve, &c. & l'autre S. Jean l'évangeliſte enlevé par un aigle, & couronné par un ange. On trouve dans le tome quatriéme premiere partie, des *mémoires de littérature & d'hiſtoire*, recueillis par le pere Deſmolets de l'Oratoire, une quatriéme diſſertation de M. Oudinet, ſur les trois médailles d'Hermonthis, de Mendés, & de Jotapé, ville d'Egypte. Cette diſſertation qui eſt très-curieuſe avoit été adreſſée par l'auteur à MM. de l'académie royale des inſcriptions & belles lettres, & on en trouve un petit abregé dans le premier volume des *mémoires* de cette académie, page 258. * *Mémoires de l'académie des belles lettres, tome 3.* Lettre du pere Bougerel de l'Oratoire, au tom. cité des *mém.* du pere Deſmolets.

OUEN. (ſaint) *Dans le Moreri édition de 1725.* on lui a donné quatre-vingt-dix ans de vie. Mais il n'avoit qu'environ ſoixante-quatorze ans quand il mourut.

OUVRARD, (René) chanoine de l'égliſe de ſaint Gatien de Tours, étoit de Chinon en Touraine, & a fleuri vers le milieu du dix-ſeptiéme ſiecle. C'étoit un homme fort inſtruit dans preſque toutes les ſciences : il étoit poëte, mathématicien, théologien, controverſiſte, & même muſicien. Il avoit beaucoup étudié l'antiquité eccléſiaſtique, & il joignoit à ces talens beaucoup de pieté, & un grand amour pour ſon état. Il avoit été maître de muſique de la ſainte chapelle de Paris, pendant plus de dix ans, avant que d'être chanoine à Tours. Nous avons de lui un aſſez grand nombre d'ouvrages, dont il en reſte pluſieurs à imprimer : ceux qui ont été publiés, ſont : *Secret pour compoſer en muſique par un art nouveau*, à Paris en 1660. *Studioſis ſanctarum ſcripturarum Biblia ſacra in lectiones ad ſingulos dies, per lectem, prophetas, & evangelium diſtributa, & 529. carminibus mnemonicis comprehenſa*, à Paris chez Savreux en 1668. le même ouvrage en François en 1669. *Motifs de réunion à l'égliſe Catholique, préſentés à ceux de la Religion Pretendue-Reformée de France, avec un avertiſſement ſur la réponſe d'un miniſtre à l'office du ſaint Sacrement*, à Paris chez Savreux en 1668. *Les motifs de la converſion du comte de Larges Montgommery*, dédié au roi (Louis XIV.) à Paris en 1670. *Défenſe de l'ancienne tradition des égliſes de France ſur la miſſion des premiers prédicateurs évangéliques dans les Gaules*, à Paris en 1678. L'auteur y ſuit le ſentiment de M. de Marca, touchant ſaint Denys. *L'art & la ſcience des nombres, en françois & en latin, avec une préface de l'excellence de l'arithmétique*, à Paris en 1677. Deux lettres ſur l'architecture harmonique, en 1679. *Calendarium novum, perpetuum & irrevocabile*, en 1682. M. Arnauld le docteur, qui avoit beaucoup d'eſtime pour M. Ouvrard, n'en avoit point pour cet ouvrage, dans lequel il trouvoit des idées trop peu fondées, & il auroit voulu que l'auteur le ſupprimât. M. Ouvrard a fait encore imprimer *Breviarium Turonenſe, renovatum, & in melius reſtitutum, anno 1685.* Outre ces ouvrages imprimés, M. Ouvrard a laiſſé encore les ſuivans manuſcrits : 1. *Les diſputes de la religion chrétienne réduite à ſes premiers principes, avec les preuves réciproques de la vérité de la ſeu Catholique, par les preuves de la divinité de J. C. & la divinité de J. C. par les vérités catholiques*, en deux parties. 2. *Avis aux Chrétiens, aux Calviniſtes, & aux nouveaux convertis, ſur les prédictions des miniſtres Calviniſtes, touchant le regne de l'antechriſt, & le rétabliſſement de la Religion Prétendue Réformée en France.* 3. *Les définitions, diviſions, & axiomes de la géométrie*, en vers latins. 4. *Hiſtoire de la muſique depuis ſon origine juſqu'au tems préſent.* 5. *Raiſons de la diſpoſition du bréviaire de Tours*, renouvellé en 1685. avec les avantages qu'on en peut tirer. 6. Diſſertation ſur le traité de Voſſius, *de poematum cantu & viribus Rythmi.* L'auteur avoit communiqué cette piéce à l'abbé Nicaiſe, qui en parle dans ſa premiere lettre à M. Carrel, de même que de l'hiſtoire de la muſique. M. Ouvrard eſt mort à Tours le 19. Juillet 1694. & l'on a mis ſur ſon tombeau ces deux vers latins qu'il avoit compoſés lui-même.

Dum vixi, divina mihi laus unica cura :
Poſt obitum ſit laus divina mihi unica merces.

Mon ſoin fut ici-bas de louer le Seigneur,
Que ce ſoin dans le ciel faſſe tout mon bonheur.

* *Bibliotheca ſanctæ ac metropol. eccleſiæ Turon. ſeu catalog. libror. manuſc. qui in ead. biblioth. aſſervantur, &c. p. 110.* & ſuiv. Arnauld, lettre 261. tom. 4. du *recueil des lettres de ce docteur*, pag. 99. Lettre de l'abbé Nicaiſe à M. Carrel, dans les *nouvelles de la république des lettres, Octobre 1703.*

OWEN, (Jean) *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri au mot* OUVEN, en latin *Audoënus*, naquit à Armon dans le comté de Caernarvan, qui fait partie de la principauté de Galles en Angleterre. C'eſt à tort que pluſieurs auteurs le diſent né à Oxford, le titre de ſon livre d'épigrammes, où on lui donne la qualité d'*Oxonienſis*, les a trompés. Il commença ſes études à Winchester dans l'école de Wykeham, & les continua à Oxford dans le collége neuf, où, après deux ans d'épreuves, on l'aggrégea en 1584. Il étudia en droit, & s'appliqua particulierement au civil dans lequel il ſe fit recevoir bachelier l'an 1590. il quitta Oxford en 1591. pour aller tenir une école à Trylegh près de la ville de Montmouth ; & vers l'an 1594. il alla exercer les mêmes fonctions à Warwick. Il eſt ſicheux que l'indigence l'ait réduit à ces emplois, il étoit capable de quelque choſe de beaucoup mieux. Il avoit un

Digitized by Google

oncle fort riche ; il devoit être ſon héritier, mais cet oncle Catholique, fâché de voir ſon neveu opiniâtrément attaché à la religion Anglicane, le deshérita & lui enleva par-là toutes ſes eſpérances. Jean Williams, évêque de Lincoln, & garde du grand ſceau, y ſuppléa en quelque ſorte, & par ſes libéralités, il l'aida à vivre plus commodément pendant quelques années, c'eſt-à-dire, juſqu'à ſa mort arrivée l'an 1622. & non 1623. comme pluſieurs l'ont écrit. Williams porta ſon attention pour lui juſqu'à le faire entrer à ſes dépens dans l'égliſe de ſaint Paul à Londres, & à lui faire ériger au même lieu un monument, où l'on voit ſon buſte en cuivre, couronné de laurier avec ces vers au bas.

Parva tibi Statua eſt, quæ parva ſtatura, ſuppellex
Parva, volat parvum magna per ora liber.
Sed non parvus honos, non parva eſt gloria, quippe
Ingenio hand quicquam eſt majus in orbe tuo.
Parva domus texit, templum ſed grande : poeta
Tum vere vivam, cum moriemur, agunt.

Ses épigrammes ſont le ſeul ouvrage que l'on ait de ſa compoſition. Il n'en publia d'abord que trois livres qui parurent à Londres en 1606. *in-8°.* 2°. Ils furent enſuite réimprimés ſucceſſivement pluſieurs autres qui ſe trouvent aujourd'hui réunis. Trois auteurs en ont traduit une partie en vers anglois. 1°. Jean Vicars, dont la traduction parut en 1619. à Londres *in-8°.* 2°. Thomas Pecke qui publia la ſienne au même lieu en 1659. *in 8°.* 3°. Thomas Harvey, dont nous ignorons la date de l'impreſſion de ſa traduction. M. le Brun, connu par pluſieurs poëſies françoiſes aſſez médiocres, en a fait un choix qu'il a traduit & publié en vers françois à Paris en 1709. *in-12.* On en connoit auſſi une traduction eſpagnole, où tout eſt traduit par François de la Torre : elle a été imprimée à Madrid en 1674. & en 1682. en deux volumes *in-4°.* Il y a beaucoup de génie dans la plûpart des épigrammes d'Owen ; on y trouve de la force, de la cadence & de l'harmonie, de la douceur & de l'enjoûment. Mais il n'eſt pas égal par-tout, & il s'eſt rendu juſtice, lorſqu'il a dit au commencement de ſon ouvrage :

Qui legis iſta, tuam reprehendo, ſi mea laudas
Omnia, ſtultitiam : ſi nihil, invidiam.

On lui a reproché des fautes de quantité, mais ceux qui lui ont fait ce reproche n'ont pas fait attention que lorſqu'il a fait quelque faute contre la quantité & la bonne latinité, il l'a fait volontairement dans la vûe de quelques pointes d'eſprit. On doit lui reprocher avec plus de juſtice les turpitudes dont ſes épigrammes ſont aſſez remplies, & ſes déclamations peu ſenſées contre les moines & les eccléſiaſtiques. * *Voyez* Antoine Wood, *Hiſtoria univerſitatis Oxonienſis.* Le même dans ſes *Athenæ Oxonienſes.* Lorenzo Craſſo, *Elogii d'huomini litterati.* Le pere Niceron, dans ſes *Mémoires*, &c. tome XVI. & XX. &c.

OXYLUS. *On en a parlé dans le Moreri, & l'on cite* Pauſanias, *& cependant le peu que l'on en dit manque d'exactitude. Voici au vrai ce que* Pauſanias *en rapporte.* Sous le regne d'Eleus les Doriens avec les fils d'Ariſtomaque ayant équipé une flotte, tentèrent de revenir au Péloponnèſe. Les commandans de la flotte furent avertis par un oracle de prendre trois yeux pour guides de leur expédition, & comme ils chercheoient le ſens de cet oracle, il vint à paſſer un homme monté ſur un mulet qui étoit borgne. Creſphonte, un des commandans, comprenant que ce pouvoit être-là les trois yeux deſignés par l'oracle, ils aſſocierent cet homme à leur entrepriſe. Cet homme étoit Oxylus, fils d'Hemon, & petit-fils de Thoas, qui avoit accompagné les fils d'Atrée au ſiége de Troye, & qui deſcendoit d'Etolus, fils d'Endymion, par ſix dégrés de génération. Oxylus avoit été obligé de quitter l'Etolie, parce qu'en jouant au paler, il avoit malheureuſement tué un homme. Les uns diſent que celui qu'il tua étoit Termius, ſon propre frere, & les autres que c'étoit Alcidocus, fils de Scopius. Ayant été engagé par les fils d'Ariſtomaque à les accompagner, il leur conſeilla de paſſer par mer au Péloponnèſe, & les détourna d'aller par l'iſthme de Corinthe. Il s'embarqua avec eux, & les mena de Naupacte au cap Molycrie, petite ville de la Livadie dans la Grece ſur le golfe de Patra. Enſuite ayant demandé l'Elide pour récompenſe de ſes ſervices, les Doriens conſentirent de lui ceder. Il y en a, ajoûte Pauſanias, qui ont dit qu'il apprehenda que les fils d'Ariſtomaque, s'ils voyoient une fois l'Elide, ne vouluſſent la garder, à cauſe de la beauté & de la bonté de ce pays, & que ce fut par cette raiſon qu'il mena les Doriens au Péloponnèſe, par l'Arcadie, non par l'Elide. Quoiqu'il en ſoit, lorſqu'il crut pouvoir s'en rendre maître ſans combat, il ſe trompa ; car Dius qui en étoit le poſſeſſeur, ne jugea pas à propos de la lui abandonner. Cependant au lieu d'expoſer toutes leurs forces aux riſques d'un combat, ils convinrent de choiſir un Etolien & un Eléen qui, par un combat ſingulier, terminaſſent la querelle des deux princes. Degmenus fut choiſi de la part des Eléens, & Pyrechmés, frondeur, de la part des Etoliens. Pyrechmés remporta la victoire, & Oxylus fut auſſi-tôt reconnu roi. Il épargna les anciens Eléens qui furent quittes pour recevoir les Etoliens, & pour partager leurs terres avec eux. Enſuite, dit Pauſanias, il rendit à Jupiter le culte preſcrit par les loix, il le rendit même à tous les heros du pays de qui la mémoire étoit en vénération, & partieuliérement à Augée, en l'honneur de qui il inſtitua des cérémonies qui ſe pratiquoient encore au tems de Pauſanias. On dit qu'ayant attiré dans ſa capitale en grand nombre d'hommes qui demeuroient dans les villages circonvoiſins, il aggrandit Elis, & en fit une ville très-floriſſante, & très-peuplée. Un jour qu'il conſultoit l'oracle de Delphes, le prêtendu dieu lui ordonna de choiſir un deſcendant de Pelops, & de l'aſſocier à l'empire. Oxylus jetta les yeux ſur Agorius, fils de Damoſius, petit-fils de Penthile, & arriere-petit-fils d'Oreſte : il le fit venir d'Elice, ville d'Achaie, avec un petit nombre d'Achéens choiſis, & il lui donna part au gouvernement. La femme d'Oxylus ſe nommoit, dit-on, Pieria ; c'eſt tout ce que l'on en ſçait. Il en eut deux fils, Etolus & Laïas. Etolus mourut jeune, & fut inhumé ſous la porte de la ville par où l'on ſortoit pour aller au temple de Jupiter à Olympie. On lui éleva un tombeau dans cet endroit à cauſe d'un oracle qui avoit ordonné qu'on ne l'enterrât ni au-dedans ni au-dehors de la ville. Oxylus étant mort, la couronne paſſa donc à ſon fils Laïas. * Pauſanias, dans ſes Elides, ou livre cinquiéme de ſa deſcription de la Grece, &c.

OZANAM, (Jacques) *dont on a parlé trop ſuperficiellement dans le dictionaire hiſtorique*, naquit en 1640. à Bougnieux en Breſſe, d'un pere riche, & qui étoit poſſeſſeur de pluſieurs terres. Sa famille étoit Juive d'origine, mais il y avoit long tems qu'elle avoit embraſſé le Chriſtianiſme, & qu'elle faiſoit profeſſion de la religion Catholique. Elle étoit même illuſtrée par pluſieurs charges qu'elle avoit poſſedées en différens parlemens de Province. Comme Jacques étoit l'aîné, & que par la loi de la province les biens devoient revenir à l'aîné, ſa famille lui procura une bonne éducation, & crut qu'elle pouvoit le potter à entrer dans l'état eccléſiaſtique, afin qu'il pût y poſſeder quelque bénéfice. Mais le jeune Ozanam, entraîné par ſon penchant pour les mathématiques, avoit peu de goût pour un état qui l'auroit engagé à d'autres études contraires à ſon inclination. Sans maître & par ſon ſeul génie il fit de ſi grands progrès, qu'à l'âge de quinze ans il fut en état d'être auteur. L'ouvrage des mathématiques qu'il compoſa alors n'a jamais été imprimé : mais l'ayant relû lui-même dans la ſuite, il y trouva beaucoup de choſes dont il fit uſage, & qu'il a fait entrer dans pluſieurs des écrits qu'il a publiés. Il prit cependant la tonſure par obeiſſance pour ſon pere, & étudia par le même motif pendant quatre ans en théologie, mais ſon pere étant mort, il renonça à tout pour ſe livrer plus à loiſir à ſes cheres mathématiques, & étant allé à Lyon, il ſe mit à les enſeigner dans cette ville, tant pour s'y rendre lui-même plus habile, que pour trouver dans ſes leçons un moyen honnête de ſubſiſter. Malheureuſement pour lui, l'amour du jeu le ſurprit, & peu après le poſſéda tellement, qu'il y perdit ſouvent au-delà de ce qu'il gagnoit. La généroſité, peu commune aux joueurs, achevoit de tems en tems d'épuiſer ſa bourſe : mais cette vertu qui n'avoit pas en lui le Chriſtinianiſme pour principe, fut quelque tems après l'occaſion de ſa fortune. Deux étrangers,

Digitized by Google

à qui il enſeignoit les mathématiques à Lyon, lui ayant témoigné leur peine ſur ce qu'ils n'avoient point reçu des lettres de change qu'ils attendoient de leur pays pour ſe rendre à Paris, il leur prêta ſur le champ cinquante piſtoles ſans vouloir de billet. Ces étrangers arrivés à Paris, racontèrent à M. Dagueſſeau, pere de M. le chancelier d'aujourd'hui, l'action de M. Ozanam, & ce magiſtrat en fut ſi touché qu'il les engagea à faire venir à Paris leur bienfaiteur, en leur aſſurant qu'il le feroit connoître, & qu'il lui accorderoit toute ſa protection. Ozanam ſe rendit à leur invitation; mais à peine fut-il arrivé à Paris, que la nouvelle de la maladie de ſa mere l'obligea de faire un voyage dans ſon pays. Il n'y arriva qu'après la mort de celle qui avoit deſiré de le voir encore une fois, & après un court ſéjour dans ſa patrie il revint à Paris, où renonçant au jeu, il fit ſon unique occupation des mathematiques. Il épouſa à Paris une fille qui avoit peu de bien, mais beaucoup de vertu, de douceur, & de modeſtie, il y vécut fort contente avec elle. Il en a eu douze enfans dont la p'upart ſont morts en bas âge. Ses leçons de mathématiques lui produiſoient un revenu conſidérable, ſur-tout en tems de paix, parce qu'il avoit pour diſciples un grand nombre d'étrangers. En tems de guerre, où ce nombre diminuoit beaucoup, il compoſoit des ouvrages qui augmentoient ſa réputation, & n'étoient point inutiles pour augmenter ſon revenu. Ces ouvrages lui coûtoient peu: il compoſoit avec une extrême facilité, quoique ſur des matieres fort difficiles. Sa premiere façon étoit la derniere, & il ne corrigeoit jamais ce qu'il avoit une fois écrit. Souvent il réſolvoit en marchant dans les rues des problèmes très-difficiles, & que'quefois même en dormant. Il devint veuf & inconſolable en 1701. Pour ſurcroit d'affliction la guerre qui s'alluma alors pour la ſucceſſion d'Eſpagne, lui enléva preſque tous ſes écoliers, & le réduiſit à une ſituation aſſez triſte. L'académie des ſciences le reçut en 1702. dans ſon ſein en qualité d'éleve, quoiqu'il méritât un titre plus honorable. Le 3. d'Avril 1717. il fut ſubitement attaqué par une apoplexie qui l'enleva en moins de deux heures, à l'âge de 77. ans. Il étoit d'un eſprit doux, d'une humeur gaye, même dans les tems où il ſe trouvoit plus à l'étroit, d'un cœur & d'une généroſité dignes de l'éducation qu'il avoit reçûe. Son extetieur étoit ſimple, ſes manieres étoient nobles, & ſa conduite fut toûjours ſans reproche depuis qu'il eût eu le bonheur de renoncer à la paſſion du jeu. Ce qu'il y a de plus admirable, il avoit une piété ſincere, tendre même, & ne dédaignoit pas quantité de pratiques dont l'exercice eſt rarement le partage des ſçavans, & peut-être plus rarement encore celui des mathématiciens. Tout lui paroiſſoit grand dans la religion, & il la portoit même juſqu'à ne pas rejetter les dévotions des plus ſimples. Il ſçavoit en mathématique tout ce qu'un homme qui n'invente point peut ſçavoir. Tous ſes ouvrages ne roulent que ſur l'ancienne géométrie, la nouvelle n'y paroît point, étant beaucoup plus jeune que lui.

OUVRAGES DE M. OZANAM.

Géométrie pratique, à Paris en 1689. *in-12.* Cet ouvrage contient auſſi la trigonométrie théorique & pratique, la longimétrie, la planimétrie, & la ſtereométrie.

Tables des ſinus, tangentes & ſecantes, & des logarithmes des ſinus & des tangentes, & des nombres depuis l'unité juſqu'à dix mille, avec un traité de trigonométrie par de nouvelles démonſtrations, & des pratiques très-faciles, à Paris en 1685. *in-8°.* nouvelle édition augmentée en 1720.

Traité des lignes du premier genre, de la conſtruction des équations, & des lieux géométriques, expliqué par une méthode nouvelle & facile, à Paris en 1687. *in-4°.*

L'uſage du compas de proportion expliqué & démontré d'une maniere courte & facile, augmenté d'un traité de la diviſion des champs, à Paris en 1688. *in 8°.* & réimprimé en 1700.

Uſage de l'inſtrument univerſel pour réſoudre promptement & très-exactement tous les problèmes de la géometrie pratique ſans aucun calcul, à Paris en 1688. *in 12.* nouvelle édition en 1700.

Dictionaire mathématique, ou idée générale des mathématiques, à Paris en 1691. *in-4°.*

Méthode générale pour tracer des cadrans ſur toute ſorte de plans, à Paris en 1693. *in-12.* réimprimée avec des augmentations en 1685. auſſi *in-12.*

Cours de mathematiques, qui comprend toutes les parties de cette ſcience les plus utiles & les plus néceſſaires, à Paris en 1693. 5. vol. *in-8°.* Cet ouvrage contient une introduction aux mathématiques, la *géometrie élementaire*, l'*arithmétique*, la *trigonométrie* & *les tables des ſinus*, la *géometrie pratique*, la *mécanique*, la *perſpective*, la *geographie*, la *gnomonique*.

Récréations mathématiques & phyſiques, qui contiennent pluſieurs problèmes utiles & agreables d'arithmétique, de géometrie, d'optique, de gnomonique, de coſmographie, de mécanique, de pyrotechnie, & de phyſique, avec un traité des horloges élémentaires, à Paris en 1694. *in-8°.* deux vol. nouvelle édition augmentée, à Paris en 1724. en 4. volumes *in-8°.*

Nouvelle trigonométrie, où l'on trouve la maniere de calculer toutes ſortes de triangles rectilignes, ſans les tables & avec les tables des ſinus, &c. à Paris en 1699. *in 12.*

Traité des lignes au premier genre, les lieux géométriques, & la conſtruction des équations, à Paris en 1697. *in-4°.*

Méthode facile pour arpenter on meſurer toute ſorte de ſuperficies. & pour voiſer exactement la maçonnerie, les voutes des terres, & tous les autres corps, avec le toiſé du bois de charpente, & un traité de la ſéparation des terres, à Paris en 1699. *in 12.* Nouvelle édition au même lieu corrigée en 1725.

Nouveaux élémens d'Algébre, ou principes généraux pour réſoudre toute ſorte de problèmes de mathématiques, à Amſterdam en 1702. *in 4°.* M. de Leibnitz faiſoit beaucoup de cas de cet ouvrage, où M. Ozanam fait revivre une partie des principes de Viete, qui mériteroient de n'être point oubliés, dit M. de Leibnitz.

Traité de la fortification, contenant les méthodes anciennes & modernes, pour la conſtruction & défenſe des places, & la maniere de les attaquer, à Paris, en 1694. *in-8°.*

La perſpective théorique & pratique, où l'on enſeigne la maniere de mettre toute ſorte d'objets en perſpective, & d'en repréſenter les ombres cauſées par le ſoleil ou par une petite lumiere, à Paris en 1711. *in-8°.*

La géographie & coſmographie qui traite de la ſphere, de corps céleſtes, des différens ſyſtêmes du monde, du globe & de ſes uſages, à Paris en 1711. *in 8°.*

M. Ozanam a donné de plus dans les Journaux des ſçavans de Paris, 1. Demonſtration de ce théoreme, Que la ſomme ou la différence de deux quarrés-quarrés ne peut être un quarré quarré, *Journal du 20. de Mai 1680.* 2. Réponſe à un problême propoſé par M. Comiers, *Journal du 17. de Novembre 1681.* 3. Démonſtration d'un problême touchant les racines fauſſes imaginaires, *Journal des 2. & 9. d'Avril 1685.* 4. Méthode pour trouver en nombres la racine cubique, & la racine ſurſolide d'un Binome, quand il y en a une, *Journal du 6. d'Avril 1681.*

Dans les *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des ſciences & des beaux arts*, imprimés à Trévoux, il a donné une réponſe aux principaux articles qui ſont dans le vingt troiſiéme Journal de Paris de l'an 1703. touchant la premiere partie de ſon algébre, *Décembre 1703.*

Il a encore donné une édition des élémens d'Euclide par le pere Dechalles, Jeſuite, augmentée & corrigée, à Paris en 1709. & 1720. *in-12.* La géométrie pratique du ſieur Boulanger, augmentée de pluſieurs notes, & d'un traité de l'arithmétique, &c. à Paris en 1691. *in-12.* & un traité de la ſphere du monde, par le même, revû, corrigé & augmenté par l'éditeur, à Paris, *in-12.*

* Eloge de M. Ozanam par M. de Fontenelle dans l'*Hiſtoire de l'académie des ſciences pour l'année 1717.* Le Journal intitulé, *Europe ſçavante*, par MM. de Pouilly, freres, M. de Themiſeuil de Saint Hyacinte, & autres, *tome ſecond. Mémoires* du pere Niceron, *tomes VI. & X. ſeconde partie. Liſte chronologique & alphabetique des membres de l'académie des ſciences de Paris*, in-4°. dreſſée par M. Godin, &c.

P.

Digitized by Google

P.

PAAS (Criſpin) habile graveur, nâquit à Cologne. Il fut diſciple de Cornhard, & grava toutes les hiſtoires de la Bible, & un grand nombre de ſujets tirés de la fable. Sa fille *Magdelene*, & ſes deux fils *Simon* & *Criſpin*, ont auſſi excellé dans le burin. Le pere ayant été appellé par le roi de Danemark, demeura dans ce royaume juſqu'à ſa mort, arrivée vers le commencement du dix-ſeptiéme ſiécle. Sandrart en parle avec éloge dans ſon Académie de Peinture, *page 356.* &c.

PAATS (Adrien van) *Voyez* PAETS.

PAAW (Pierre) en latin *Pavius. Ajoutez à l'article que l'on en a donné dans les éditions de 1725. & de 1732. du Dictionaire hiſtorique*, que c'eſt à ſes ſoins que l'on eſt redevable des ſquelettes qui ſe voient dans l'amphithéatre anatomique de Leyde, dont il a eu le premier la ſurintendance, qu'il a remplie pendant 22 ans, auſſi bien que du bon ordre qui ſe trouve dans le jardin des plantes dont il a eu la direction. Il en a donné un catalogue, ſous le titre de *Hortus publicus Academiæ Lugduno-Batavæ*, à Leyde en 1603. *in-8°.* mais le nombre en a été bien augmenté depuis, comme on peut le voir dans les autres catalogues qu'en ont donné Vorſtius, Herman, &c. Everard Vorſtius prononça l'oraiſon funébre de ce ſçavant en 1617. l'année même de ſa mort. Elle eſt en Latin, & a été imprimée à Leyde *in-4°.* il faut la conſulter pour ſçavoir tout ce qui regarde Paaw & ſes ouvrages dont le Pere Niceron Barnabite, a auſſi donné une liſte dans le tome XII. de ſes *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres dans la république des lettres.*

PACÆUS ou PAZ (Richard) doyen de ſaint Paul de Londres, étoit iſſu d'une famille noble en Angleterre. Il avoit beaucoup de goût pour la litterature, & ſon merite lui acquit des amis illuſtres. Thomas Morus chancelier d'Angleterre, le ſçavant Eraſme, Reginaldus Polus, & pluſieurs autres eurent avec lui une liaiſon étroite. Henri VIII. l'employa dans des affaires importantes en Suiſſe, à Veniſe, à Rome & ailleurs. On prétend que le cardinal Wolſey, ſur le compte duquel au reſte l'on a bien mis des injuſtices dont il n'eſt pas toujours difficile de le juſtifier, envieux de ſon crédit, travailla à le mettre mal dans l'eſprit de Henri VIII. & qu'il y réuſſit. On ajoute que Pacæus touché de cette injuſtice juſqu'à l'excès, en perdit l'eſprit. Il mourut en 1532. & non en 1432. *comme le diſent les Editeurs du Dictionaire hiſtorique imprimé* à Baſle, *qui ont donné cet article comme nouveau, quoiqu'il fut déja dans les éditions du Dictionaire du* Moreri *faites à Paris en 1725. & en 1732. au mot* PACZ, *& qu'ils l'ayent repeté eux-mêmes audit mot. Nous le redonnons ici à cauſe des fautes qu'on y a faites dans ces editions, & que les Editeurs de* Baſle *n'ont pas évitées.* Pacæus a compoſé pluſieurs ouvrages où l'on trouve beaucoup d'eſprit & de bon ſens; entr'autres *de lapſu hebraicorum interpretum : de fructu ſeientiarum epiſtole : præfamen in Eccleſiaſten recognitum & collatum cum 70. interpretum, &c.* Humfroi Hody dans ſon troiſiéme livre des textes originaux des Bibles, prétend que cet ouvrage eſt le même que le premier. Pacæus poſſedoit bien l'hebreu, le grec & le latin. Eraſme en parle avec éloge dans ſes lettres.

PACART (George) miniſtre Proteſtant, floriſſoit dans le ſeiziéme ſiécle. M. Bayle croit qu'il étoit miniſtre à la Rochefoucault en 1574. lorſqu'il dédia ſa Théologie naturelle au comte de ce nom. Cet ouvrage fut imprimé à la Rochelle *in-8°.* en 1579. N'étant encore que manuſcrit, il procura la liberté à ſon auteur que l'on avoit fait priſonnier à Grenoble à cauſe de ſes ſentimens. Une copie de cet ouvrage tomba entre les mains de pluſieurs membres du parlement de cette ville, & leur plût tellement qu'ils renvoyerent le priſonnier. Cette théologie naturelle a été réimprimée, augmentée par l'auteur, en 1606. à Niort. On ne trouve point dans cette édition le chapitre de l'Antechriſt qui eſt dans la premiére. Mais en 1604. il avoit publié à Niort un traité particulier ſur ce ſujet.

PACCORI (Ambroiſe) diacre du diocèſe du Mans, né à Céaucé dans le bas Maine, avec peu de bien & d'une famille aſſez médiocre, ſe diſtingua par ſa modeſtie & par ſes talens parmi quatre ou cinq cens écoliers qui étudioient avec lui dans le college établi nouvellement à Céaucé même. Il étudia en philoſophie & en théologie à Angers, où il ſe forma ſous les yeux du pieux évêque Henri Arnauld dans le goût de la ſolide piété & de la ſcience eccléſiaſtique, par l'étude de l'écriture & des ſaints peres, qui a fait toujours depuis ſa plus chere occupation. Il entra par ordre de ſes ſuperieurs dans la clericature, mais on n'a jamais pu le reſoudre à monter juſqu'au ſacerdoce. Dès l'âge de 23. ans M. de la Vergne de Treſſan ſon évêque le choiſit pour gouverner, en qualité de principal, le college de Céaucé, & pour y enſeigner en même tems les humanités & la rhetorique. Il n'avoit pas moins d'attention d'inſpirer l'amour de la religion à ſes écoliers que le goût des bonnes études : il leur faiſoit ſouvent des inſtructions de piété, & il trouvoit encore du tems pour donner des leçons particulieres à pluſieurs jeunes gens qu'il retiroit chez lui. Malgré les peines inſeparables de ces exercices, il vivoit pauvrement, auſtérement même; & juſqu'à ſa mort la penitence & la mortification ont fait ſes délices. En 1684. la veille du jour de la fête de la Conception de la ſainte Vierge, il lui arriva une affaire qui a eu des ſuites conſidérables : il fut empoiſonné par un écolier de ſon college, qui mit du verd-de-gris dans ſa ſoupe : heureuſement que M. Paccori s'en apperçut aſſez-tôt pour lui ſauver la vie; mais ſa ſanté en a toujours ſouffert. Sa moderation lui interdit tout éclat : cependant le fait n'ayant pu être ignoré, pluſieurs écoliers furent arrêtés & mis en priſon malgré lui. M. le chancelier le Tellier informé de cette affaire, ordonna à M. l'official du Mans de faire publier un monitoire pour tâcher de découvrir les auteurs ou les moteurs de cette action. Le monitoire fut donné le dernier de Fevrier 1685. & M. le Tellier obligea M. Paccori de dreſſer un mémoire pour lui être envoyé ſur ce ſujet avec tous les éclairciſſemens que ce miniſtre demandoit. Ce mémoire fut envoyé par M. Anjubault principal du college de Mayenne qui avoit écrit à M. le Tellier ſur la même affaire, & le dixiéme de Janvier 1685. il y eut un arrêt du Conſeil qui commettoit M. le lieutenant criminel du Mans pour connoître de l'affaire. M. Paccori demanda auſſi une aſſemblée de la ville de Mayenne pour juſtifier ſa conduite dans l'éducation de la jeuneſſe, & il montra lui-même qu'elle n'avoit rien eu que d'irreprehenſible par une lettre écrite le 11. de Juillet de la même année 1685. Mais tout étoit aſſoupi à la fin de la même année. Cependant M. Paccori ne jugea pas à propos de demeurer plus long-tems à Céaucé : il ſe retira en Anjou, d'où M. de Coiſſlin évêque d'Orleans, le retira pour le faire ſupérieur de ſon petit Seminaire qui étoit alors à Meun à quatre lieues au-deſſus de cette Ville. Il a exercé cet emploi pendant plus de dix-huit ans, juſqu'à la mort de M. de Coiſſlin, arrivée au commencement de Fevrier 1706. Et pendant cet intervalle il a établi ou contribué à établir un grand nombre d'Ecoles qui ne ſubſiſtent plus. Dès que ce prelat fut mort, il ſe retira à Paris où il a toujours vécu depuis dans une grande retraite & dans une grande penitence. Il y eſt mort le Dimanche de la Sexageſime douziéme de Fevrier 1730 âgé d'environ 81. ans, & a été enterré à ſaint Jacques du Haut-pas. Les ouvrages dont il eſt auteur, ſont : *Avis ſalutaires aux peres & aux meres pour*

Digitized by Google

bien élever leurs enfans, imprimés plusieurs fois à Orleans; *Entretiens sur la sanctification des Dimanches & des Fêtes*, imprimés aussi plusieurs fois au même lieu; *Regles chrétiennes pour faire saintement toutes ses actions*. Cet ouvrage qui a souvent été réimprimé à Orleans, avoit été fait à l'usage de ce diocèse, & en particulier pour les écoles & le seminaire de Meun, comme on le voit par l'épître dédicatoire qui se trouve au-devant de la sixiéme édition. On l'a aussi réimprimé en Flandres. *Abregé de la Loi nouvelle*, à Paris chez Muguet, *in-18*. réimprimé pour la derniere fois en 1714. *Suite de l'abregé de la Loi nouvelle qui traite de la charité selon S. Paul*, à Paris 1714. *Journée chrétienne où l'on trouve des regles pour vivre saintement dans tous les états & dans toutes les conditions*, en 1730. *in-12*. à Paris chez Després. *Devoirs des Vierges chrétiennes tirées de l'Ecriture & des Peres*, *in-18*. à Paris chez Lottin 1727. *Regles pour travailler utilement à l'éducation chrétienne des enfans*, à Paris chez Després 1726. *in-12*. *De l'honneur qui est dû à Dieu dans ses Mysteres & dans ses Saints*, *&c*. à Paris en 1726. *in-12*. *Les regrets de l'abus du Pater*, *in-12*. broehure, à Orleans chez Rouzeau. *Vie de Jesus-Christ*, chez le même. *La maniere de faire l'école*, à Paris chez Muguet. *Pensées chrétiennes pour tous les jours du mois*, *in-18*. à Paris chez Després. *Instructions chrétiennes sur les représentations deshonnêtes, les peintures indécentes*, *&c*. *Regles pour vivre chrétiennement dans l'engagement du mariage, & dans la conduite d'une famille*, à Paris *in-12*. en 1726. *Instruction chrétienne sur la maniere dont on se doit conduire dans le tems qui précede le Carême*, *& sur les désordres du carnaval*, *in-18*. à Paris chez Lottin en 1722. Cet ouvrage avoit paru plusieurs années auparavant à Orleans en forme d'entretiens. *Idée de la Religion* avec des figures, à Paris chez Jouenne, *in-12*. On a aussi une édition des *Histoires choisies* de M. Genevaux, prêtre du college de Fortet, que M. Paccori avoit retouchées en quantité d'endroits. On lui doit de plus une nouvelle édition, avec une continuation, des Epîtres & Evangiles avec des explications par demandes & par réponses, que M. Perdoux avoit fait imprimer à Orleans chez Rouzeau en 2. vol. *in-12*. L'édition de M. Paccori forme quatre gros volumes *in-12*. à Paris chez Jean Mariette en 1727. Enfin il avoit achevé deux autres écrits. Le premier qui est considerable, est un traité des devoirs des ecclésiastiques; ce manuscrit étoit entre les mains de M. d'Arnaudin qui l'avoit approuvé, lorsque ce docteur est mort, & il ne s'est point retrouvé. Le second est une instruction sur le chapelet, qui est entre les mains d'un libraire de Paris. * *Mémoires du tems*.

PACHECO (Juan de) marquis de Villena, grand-maître de l'ordre de S. Jacques, étoit fils d'Alphonse Telles Giron seigneur de Belmonte, & naquit en 1610. Il fut envoyé dans sa premiere jeunesse à la cour de Jean II. roi de Castille qui le mit auprès de l'infant de Castille son fils, qui fut depuis roi de Castille sous le nom de Henri IV. & dont Pacheco devint le favori, lorsque ce prince fut monté sur le trône en 1454. L'autorité de Pacheco fut telle alors, qu'avec Alphonse de Fonseca archevêque de Seville, il disposa presque de tout selon ses désirs tant au dehors qu'au dedans du royaume. Jean II. l'avoit déja nommé marquis de Villena, & avoit fait son frere dom Pedro Giron, grand-maître de Calatrava, mais Henri IV. combla le premier de faveurs encore plus grandes. Cependant Pacheco le paya d'ingratitude, & Louis XI. roi de France trouva moyen de le corrompre en lui assignant une pension de 12000. écus pour le faire consentir en 1463. à plusieurs articles fort préjudiciables à son maître au sujet de la Catalogne, sur laquelle il s'étoit élevé quelque difficulté entre le roi de Castille & Jean I. roi de Navarre. Henri IV. ayant été informé que Pacheco avoit mal agi pour favoriser Louis XI. qui avoit été nommé arbitre de ce different, lui en fit des reproches: mais au lieu de reconnoître sa faute, il chercha à faire de nouvelles peines à Henri, jusqu'à vouloir le faire enlever de son Palais, & mettre sur le trône en sa place le prince Alphonse, frere de ce roi, sous pretexte que celui-ci étoit impuissant. N'ayant pu réussir à l'enlevement qu'il projettoit, en 1465. il fit proclamer à Avila, roi de Castille le prince Alphonse, après avoir déclaré, avec des cérémonies injurieuses, Henri IV. déchu de la couronne. En 1467. il se fit nommer à Occana grand-maître de l'ordre de S. Jacques; & il sçut si bien conduire cette intrigue, que Henri & le pape même y consentirent. Cependant le prince Alphonse, qui n'avoit été roi que de nom, mourut, & le bruit courut que Pacheco lui-même l'avoit fait empoisonner. Quoi qu'il en soit, après cette mort, ce ministre infidelle se reconcilia avec son légitime souverain, à qui il persuada dans la même année de déclarer sa sœur Isabelle son heritiere, & d'exclure la princesse Jeanne qui passoit pour sa fille, mais que l'on sçavoit que la reine sa femme avoit eue de Bertrand de la Cueva. Le but de Pacheco étoit que l'infante Isabelle épousât Alphonse V. roi de Portugal: mais il fut trompé; Isabelle épousa secrettement Ferdinand prince hereditaire d'Arragon; ce qui irrita tellement l'ambitieux Pacheco, qu'il fit changer de resolution à Henri IV. au préjudice de sa sœur, & qu'il détermina ce prince à déclarer la princesse Jeanne son heritiere. Fier de cet afcendant qu'il avoit sur l'esprit de son prince, il se servit de son crédit pour se faire remettre & à ses créatures plusieurs villes, châteaux & autres places dont il s'empara, ou par ruse, ou par force. Ce fut au milieu, & dans l'exercice actuel de ces injustices, qu'il mourut d'un abscès dans le gosier à Sancta-Cruz de la Sierra en 1473. Ce qui est étonnant, c'est que Henri IV. qui avoit tant de fois reconnu ses malversations, & de qui il avoit reçu tant de marques d'ingratitude, le regreta beaucoup, & le fit enterrer avec pompe dans le couvent de S. Jerôme à Partal de Segovia. Pacheco avoit épousé en premieres noces *Marie* Portocarrero qui mourut d'un cancer à Segovie en 1471. & en secondes noces, la fille de *Pierre Fernandés* de Velasco, comte de Haro, à qui il procura bientôt après la charge de connétable. Il eut du premier lit plusieurs enfans, entr'autres, *Diego*, à qui il céda de son vivant le marquisat de Villena. *Voyez* GIRON & VILLENA.

PACHIMERE (George) *Ajoutez à son article de l'édition du Dictionaire de* 1725. que cet ancien historien Grec étoit aussi poëte, & qu'il a composé des vers grecs que l'on estimoit peu, & qui n'ont point encore été imprimés. Leo Allatius dit, que ce fetoit un gain de les perdre.

PACICHELLUS (J. B.) qui a écrit plusieurs ouvrages en latin sur différentes parties du corps, *dont on parle dans le Dictionaire historique. Ajoutez, aux éditions de* 1725. *& de* 1732. *que* son nom de Baptême étoit Jean-Baptiste.

PACIUS (Julius) *Dans le Dictionaire historique, éditions de* 1725. *&* 1732. *il est dit que* ce celebre jurisconsulte eut pour disciple à Montpellier le celebre Peiresc: *ajoutez, qu'*il l'eut aussi pour penfionnaire. Peiresc âgé pour lors de 21. ans & fix mois, fut attiré à Montpellier par la réputation de Pacius; il arriva dans cette ville vers le commencement de Juillet 1602. & se mit en pension chez ce professeur. Il y prit ses leçons jusqu'au mois de Novembre de la même année qu'il revint à Aix avec Pacius qui l'accompagna: & après y être demeuré peu de tems, ils s'en retournerent ensemble à Montpellier. Chemin faisant, il visiterent Nismes, Orange & plusieurs villes; & Pacius qui n'étoit guère moins habile physicien que jurisconsulte, se servoit de tout ce qui attiroit l'attention de son disciple, pour lui expliquer les merveilles de la nature. Lorsqu'ils furent de retour à Montpellier, M. de Peiresc continua sous Pacius l'étude du droit jusqu'à la fin de 1603. qu'il revint de nouveau à Aix. Il emmena encore Pacius avec lui; mais dans le dessein de lui faire donner dans cette ville, dont on travailloit pour-lors à rétablir l'Université, la premiere chaire de droit. Il espetoit par-là faire fleurir cette nouvelle académie, & engager d'ailleurs Pacius à renoncer aux erreurs des Protestans, pour embrasser la Religion Catholique. Mais Pacius resta peu à Aix, & ne se convertit point. *Ajoutez encore*, que M. de Peiresc alla de nouveau en 1604. à

Digitized by Google

Montpellier pour tenter encore d'en faire abandonner le ſéjour à Pacius, & l'engager à preferer celui d'Aix ; mais ce ſecond voyage fut auſſi inutile. * *Voyez* la vie de M. de Peireſc écrite en latin par Gaſſendi, dans l'édition de la Haye 1655. *in 4°.* depuis la page 33. juſqu'à la 40. & page 43.

PACUVIUS (Marcus) poëte tragique, &c. *Ajoutez à ſon article rapporté dans ce Dictionaire, qu'*il compoſa pour lui-même l'épitaphe ſuivante rapportée par Aulugelle dans ſes nuits attiques, L. 1.

Adoleſcens tametſi properas, hoc te ſaxum rogat
Ut aſpicias, deinde quod ſcripſum eſt legas.
Hic ſunt Poetæ PACUVII *ſita Marci*
Oſſa, hoc volebam, neſcius noſcet. Vale.

M. Baillet dans ſes jugemens des Sçavans, dit que ſelon S. Jerôme, Pacuvius étoit fils d'une fille d'Ennius ; mais Scaliger dans ſon édition de la chronique d'Euſebe traduite par S. Jerôme, a ſupprimé ces mots, *Ennii Poetæ ex filia nepos*, comme ſuſpects de faux. Les poëſies de Pacuvius ſe trouvent dans le *Corpus Poetarum Latinorum. Voyez le reſte de ce qui le regarde dans le Dictionaire hiſtorique*

PADILLA (Jean de) *Dans cet article du Dictionaire hiſtorique de l'édition de 1725. il eſt dit que* ce fut ſa femme qui l'engagea à entrer dans la revolte contre Charles-Quint, dont il fut un des chefs. *Mais cela n'eſt nullement certain, & les lettres de Guevara, où il eſt parlé au long de cette revolte, ne le diſent point.*

PAETS ou PAATS (Adrien van) grand républicain du dix-ſeptiéme ſiécle, fondateur de l'*Ecole illuſtre* de Roterdam en faveur de M. Jurieu & de M. Bayle, étoit, ſelon ce dernier, grand théologien, grand juriſconſulte, grand politique & grand philoſophe. Il concevoit les choſes fort heureuſement, & il les approfondiſſoit d'une maniere ſurprenante. „ Jamais homme, continue le même, ne raiſonna plus fortement, ni ne donna un tour „ plus majeſtueux à ce qu'il avoit à dire. Mais il étoit né „ pour de plus grandes occupations que pour celles d'être „ auteur. L'ambaſſade extraordinaire d'Eſpagne qu'il ſoutint ſi avantageuſement pour ſa Patrie conſternée des grands progrès de la France, a fait connoître ce qu'il pouvoit dans les affaires d'Etat. Cependant il a été auſſi auteur, & on lui doit certainement la Lettre latine qui parut *in-4°.* à Roterdam en 1685. *ſur les derniers troubles d'Angleterre, où il eſt parlé de la tolerance de ceux qui ne ſuivent pas la Religion dominante.* Cette Lettre a paru auſſi *in-12.* en françois & en flamand. On trouve pluſieurs autres lettres de M. Paëts dans le recueil des *Præſtantium ac eruditorum virorum epiſtolæ*, imprimé d'abord *in-4°.* & réimprimé *in-folio*, à Amſterdam en l'année 1684. ce ſont de beaux monumens de ſon éloquence & de ſon eſprit. Il eſt mort le 8. du mois d'Octobre 1685. ayant à peine atteint 55. ans. * Voyez *les nouvelles de la Repub. des lettres par* Bayle, *Octobre* 1685. *2. art. & les lettres* du même, *tit. 1. pag. 307. & tom. 2. pag. 543. dans l'édition de* M. des Maiſeaux.

PAGAN, (Pierre) poëte diſtingué dans le ſeiziéme ſiécle, naquit à Wanfrid dans la Heſſe. Il fut élevé avec beaucoup de ſoin, & marqua de bonne heure beaucoup de goût & de facilité pour la poëſie. Il reçut le dégré de bachelier en philoſophie le 14. de Mars 1550. & l'empereur Ferdinand le fit couronner poëte. Il joignit à l'étude de la poëſie, celle de l'hiſtoire qu'il pouſſa fort loin. Il fut chargé de profeſſer l'une & l'autre, dans l'Univerſité de Marpourg. Il étoit d'une humeur enjouée, & ſes poëſies ſe reſſentent de ce caractere. Il mourut à Wanfrid, dans avoir été marié, le 29. de Mai 1576. Outre pluſieurs piéces particulieres de poëſie, il a laiſſé *Hiſtoria tergeminorum Romanorum & Albanorum Fratrum*, en vers : c'eſt l'hiſtoire des trois Horaces & des trois Curiaces ; *Praxis metrica*, *&c.* Ses poëſies ſont au 5. tome des délices des poëtes Allemands. M Baillet, qui en parle dans ſes *jugemens des ſçavans*, tome 4. de l'édition de 1722. *in-4°.* s'étonne de l'enjouement qui ſe trouve dans ſes poëſies, comme étant contraire, dit-il, au caractere de l'eſprit des peuples Septentrionaux. Sa ſurpriſe n'eſt pas aſſûrement bien fondée ; il n'y a pas de pays d'où il nous ſoit venu plus de livres de plaiſanterie que de la haute & baſſe Allemagne ; comme l'a remarqué M. de la Monnoie, qui en rapporte une liſte dans ſes remarques ſur cet endroit de M. Baillet.

PAGAN. (Blaiſe-François comte de) *On n'a point marqué le lieu de ſa naiſſance dans les éditions du Dictionaire hiſtorique de* 1725. *&* de 1732. Il naquit à Pennes, bourg près de Marſeille en Provence. *Ajoutez auſſi qu'*il en eſt parlé fort avantageuſement dans la vie de Jean-Baptiſte Morin, docteur en médecine, & profeſſeur royal en Mathematiques à Paris, écrite en françois, & imprimée *in-18.* en 1660. M. le comte de Pagan, dit-on, page 30. à qui la ſcience ſe trouve unie avec la nobleſſe, a toujours conſervé beaucoup d'inclination pour lui (c'eſt-à-dire pour Jean-Baptiſte Morin) depuis qu'il prit ſa connoiſſance chez M. le duc de Luxembourg ſon proche parent.

PAGEAU, célebre Avocat, &c. *Ajoutez à ſon article rapporté dans ce Dictionaire que* ſon nom de baptême étoit René, *&* qu'il mourut le 7. de Juillet 1683.

PAGEUS (Guillaume) ſçavant Anglois fut fait aſſocié du College de toutes les Ames à Oxfort en 1619. & élu en 1624. on lui donna une chaire de Theologie dans la même Univerſité. Il ſçavoit beaucoup les Peres Grecs, paſſoit pour habile prédicateur, & pour bon controverſiſte. Il mourut le 24. de Fevrier de l'an 1663. On a de lui pluſieurs ouvrages : l'un où il prend la défenſe de l'uſage de mettre le genou en terre lorſqu'on prononce le nom de Jeſus : cet écrit a été imprimé à Oxfort en 1631. Un autre où il attaque le traité de Jean Hales touchant l'hereſie & le ſchiſme imprimé au même lieu en 1641. & une traduction du livre de l'imitation de J. C. en anglois, en 1639. Il y a mis une préface pour exhorter, à ce qu'il appelle la paix eccléſiaſtique, c'eſt-à-dire proprement, à la tolerance. * Voyez Freher, dans ſon theatre des hommes illuſtres, & Wood dans ſon *Athenæ Oxonienſes.*

PAGI. (Antoine) *Ajoutez, à ce qui en eſt dit dans ce Dictionaire, qu'*il fut quatre fois provincial des Cordeliers dont il avoit embraſſé l'ordre ; *que* le premier tome de ſa critique des annales de Baronius, fut dédié au Clergé qui aſſigna une penſion à l'auteur ; *que* l'édition complette de ce grand ouvrage qui eſt en quatre volumes *in-folio* parut après ſa mort à Anvers, ou plutôt à Genéve en 1705. par les ſoins de ſon neveu le Pere FRANÇOIS Pagi du même ordre ; *que* cette critique va juſqu'à l'an 1198. où finit Baronius ; *que* feu M. l'Abbé de Longuerue a extrêmement aidé l'auteur dans ce grand ouvrage, & que ſon éloge qui eſt à la tête de l'édition de Genéve eſt de ce ſçavant abbé. *Voyez* LONGUERUE. *Ajoutez encore que* l'abregé chronologique & critique de l'hiſtoire des papes qu'on lui donne *dans le Dictionaire hiſtorique* de 1725. eſt de ſon neveu le P. François Pagi. *Mais ſi on lui ôte cet ouvrage, il faut lui ajouter* l'édition des ſermons de S. Antoine de Pade en latin en 1685. à Avignon; deux réponſes aux critiques de ſa diſſertation latine ſur les Conſulats, l'une dans cette édition des ſermons de S. Antoine de Pade ; l'autre dans le journal des ſçavans du 11. de Novembre 1686. Dans le mercure de France 1725. au mois de Décembre, on a imprimé une lettre françoiſe qu'il avoit écrite d'Aix le 2. Juin 1684. à M. Rigord ſur une converſation qu'il avoit eue en 1664. chez M. l'abbé Durand, aumônier de la reine, mere de Louis XIV: homme habile, avec M. de Launoy, ſur la croyance des Provençaux, au ſujet de la Magdelene.

PAGI (François) neveu d'Antoine, &c. *Ajoutez ce qui ſuit à ce qui en eſt déja dit dans le Moreri.* François Pagi étoit né à Lambeſc le 7. de Septembre 1654. Il étudia d'abord à Toulon chez les Peres de l'Oratoire, & y fit de ſi grands progrès dans les belles lettres, que ſon oncle le fit venir auprès de lui à Aix où il demeuroit alors. François entra peu de tems après dans le même ordre & il y profeſſa la philoſophie en differentes maiſons. Revenu à Aix, comme il le déſiroit, il ſe remit avec une nou-

Digitized by Google

velle ardeur à l'étude de l'hiſtoire qu'il avoit déja commencée : & il ſe vit en peu de tems en état de ſoulager ſon oncle dans la critique des annales de Baronius qu'il avoit entrepriſe ; & il eut ſoin d'en faire part au public après la mort de ſon oncle, qui n'avoit pu faire imprimer de ſon vivant que le premier volume, *comme on l'a dit dans l'article précédent*. Il forma enſuite le deſſein d'un autre ouvrage qu'il a publié ſous ce titre : *Breviarium hiſtorico-chronologico-criticum illuſtriora Pontificum Romanorum geſta, Conciliorum generalium acta, &c. complectens*. Il y en a quatre vol. dont le premier & le ſecond parurent en 1717. le troiſiéme en 1718. & le quatriéme après ſa mort en 1727. par les ſoins du pere Antoine Pagi II. du nom, ſon neveu. Cet ouvrage eſt *in-4°*. L'auteur s'y montre zelé pour les opinions ultramontaines. Il eſt mort le 21. de Janvier 1721. âgé de 66. ans. Il avoit paſſé par les principales charges de ſon ordre.

PAIGÉ (Jean le) docteur de Sorbonne, chanoine régulier de l'ordre de Premontré, & Syndic dudit ordre, fit imprimer à Paris en 1633. *in-folio*, *la Bibliotheque de Prémontré*, en latin. Son premier livre eſt un ample commentaire du texte de Jaeques de Vitry, cardinal, qui dans ſon hiſtoire occidentale parle au long de S. Norbert, de ſon ordre, de ſes obſervances & de ſes progrès. Le P. le Paige n'a rien oublié de ce qu'il a cru pouvoir illuſtrer ſon ordre : cependant cet ouvrage n'eſt pas fort eſtimé, & l'on n'y trouve qu'un aſſez petit nombre de piéces importantes. L'auteur avoit néanmoins du goût, de l'érudition, & même aſſez de critique pour ſon tems. Les intrigues qu'il eut avec le cardinal de Richelieu, pour faire cette éminence abbé de Prémontré, le brouillerent avec ſon ordre. Quelques autres avantures acheverent de lui faire perdre ſon crédit ; & dans ſes diſgraces, toute ſa reſſource fut d'accepter la cure de Nanteuil près de Paris, où il mourut vers l'an 1650.

PAIGE (Jean le) fut d'abord avocat, & enſuite maître des comptes de Bartois, & mourut en 1712. Il eſt auteur d'un commentaire ſur la coutume de Bar. Il a compoſé auſſi une *Diſſertation hiſtorique*, où il prouve que *les comtes & ducs de Bar ont été reconnus ſouverains, & que le reſſort au parlement n'a été établi paiſiblement dans la mouvance que par les concordats*. Il y refute un Mémoire, où l'on avoit établi le contraire. L'un & l'autre ſont manuſcrits.

PAJON (Claude) né en 1626. à Romotentin où ſon pere étoit élu, fut élevé dans la religion Proteſtante où ſa famille étoit engagée, & dans laquelle il eſt mort. Il fit une partie de ſes études dans ſa patrie, & alla les achever à Saumur, où ceux de ſa ſecte étoient alors en grand crédit. Il n'avoit guère que 24. ans, lorſqu'on le jugea capable de remplir un poſte de miniſtre à Marchenoir dans le Dunois ; & ce fut pendant qu'il y exerçoit ſes fonctions, que Jurieu qui étoit alors miniſtre à Mer, eut une diſpute avec le miniſtre Buiſſot au ſujet de la réunion du Chriſtianiſme. Buiſſot avoit écrit ſur ce ſujet : ſes principes déplurent beaucoup à Jurieu, qui n'étoit rien moins que Tolérant ; il voulut les réfuter dans une lettre qu'il avoit deſſein d'adreſſer à M. Pajon. Mais celui-ci n'ayant pas voulu même prendre cette petite part à cette diſpute, Jurieu s'en fâcha, & commença dès-lors à être oppoſé à M. Pajon. Les principes que celui-ci avança le 3. de Mai 1665. dans un ſermon qu'il prêcha à Saumur ſur ces paroles de la ſeconde épitre de S. Paul aux Corinthiens : *Or le Seigneur eſt cet eſprit-là ; & là où eſt l'eſprit du Seigneur, là eſt la liberté*, acheverent d'aigrir Jurieu. Ce ſermon qui avoit été prononcé devant le ſynode d'Anjou, où M. Pajon avoit été député de ſa province pour l'élection d'un profeſſeur en théologie, a été imprimé à Saumur en 1666. *in-12*. & la même année il fut appellé lui-même à une chaire de theologie de cette ville. Mais Jurieu & ceux du parti de ce miniſtre le firent regarder comme un homme dangereux ; & le premier écrivit contre lui avec plus de vivacité que de ſolidité à ſon ordinaire. M. Pajon croyoit avec ce miniſtre le péché originel & la grace efficace ; mais il ne convenoit pas avec lui de la maniere dont le S. Eſprit opére la converſion dans le cœur de l'homme. Mais il eſt faux, comme l'a avancé Jurieu, que M. Pajon, & ceux qu'il appelle ſes diſciples, enſeignaſſent, *qu'il n'y a ni grace, ni opération de l'eſprit, ni même du ſaint Eſprit, au-moins ſubſiſtant comme une perſonne diſtincte*. La diſpute s'échauffa néanmoins ſi fortement, que M. Pajon fut cité au ſynode d'Anjou tenu en 1667. pour y rendre compte de ſa doctrine : il comparut, diſputa contre ſes adverſaires pendant pluſieurs ſéances, & fut renvoyé abſous, avec la liberté de continuer ſon emploi. Cependant ſes ennemis étant devenus les plus forts dans la ſuite, condamnerent ſa doctrine vers l'an 1682. & l'académie de Saumur obligea les étudians qui demandoient des atteſtations de ſigner cette condamnation. M. Pajon s'eſt défendu par pluſieurs écrits contre les calomnies ou l'oppreſſion de ſes adverſaires ; & dans d'autres, il a voulu juſtifier expreſſément ſes ſentimens, qui ont fait donner au parti de ceux qui les ſuivoient le nom de *Pajoniſme*. Cependant, quoique victorieux au ſynode d'Anjou, comme l'on vit que les Proteſtans des autres provinces refuſoient à cauſe de lui, d'envoyer leurs enfans à l'académie de Saumur pour y étudier en théologie, on le pria d'accepter la place de miniſtre d'Orleans lorſqu'elle vint à vaquer, & M. Pajon s'y rendit. Il y ſuceeda à M. Pereaux dont il épouſa dans la ſuite la fille, Eſther Pereaux. En 1673. il entreprit de ſe mcſurer avec le célébre M. Nicole, dont il attaqua l'ouvrage des *Préjugés legitimes contre les Calviniſtes*. Sa critique parut en trois vol. *in-12*. ſous le titre d'*Examen du liv. intitulé*, Préjugés, &c. Il mourut à Carré à une demi-lieue d'Orleans, le 27. de Septembre de l'an 1685. âgé de 60. ans, moins quelques mois. Il fut enterré à Orleans dans un cimetiere, qui a changé depuis de deſtination. Il avoit épouſé en premiéres noces Catherine Teſtard, fille d'un fameux miniſtre de Blois. Des enfans qu'il a eus de ſa ſeconde femme, & qui ſont entrés dans l'égliſe Catholique, il y en a deux qui vivent encore, N. Pajon avocat au parlement depuis 1692. eſt diſtingué dans le barreau ; le ſecond eſt prêtre de la congrégation de l'Oratoire, & curé de Notre-Dame de la Rochelle, homme de beaucoup d'eſprit, dont on a même pluſieurs piéces de poëſie françoiſe très-ſpirituelles qui ont été imprimées ſans nom d'auteur. C'eſt lui auſſi qui eſt l'éditeur des ouvrages de M. Pajon, ſon couſin, que l'on a donnés en 3. vol. *in-12*. en 1723. à Paris, & qui a traduit en françois un des écrits de ce recueil que M. Papin n'avoit fait qu'en latin. *Voyez* PAPIN. (Iſaac) A l'égard des écrits de M. Pajon le pere, quoiqu'il n'ait rien fait imprimer de ſon vivant que *ce que nous avons rapporté dans cet article*, il avoit compoſé beaucoup d'autres ouvrages qui ſont entre les mains de ſa famille ; ſçavoir un Traité du Péché originel : un autre intitulé, *Puiſſance, & Impuiſſance* : un troiſiéme intitulé, *Pardon* : 4. *De natura Gratiæ efficacis diſſertatio* : 5. *Innocence de la doctrine qui nie la Grace immédiate* : 6. Lettre à M. Claude : 7. Conſidérations ſur la nature de la liberté de Dieu, contre les ſentimens de M. Deſcartes : 8. Pluſieurs piéces ſur la providence, ſur le concours immédiat, &c. 9. Etat des queſtions à diſputer : 10. De l'opération de l'eſprit de Dieu en la converſion de l'homme : 11. Queſtions ſur le concours immédiat : 12. Lettres ſur la Grace univerſelle : 13. Conférences avec M. Claude : 14. Remarques ſur quelques Theſes de M. de Beaulieu : 15. Lettres ſur le premier péché d'Adam : 16. *An recte dictum fuerit : Soli Deo ſaluſtem noſtram atque converſionem, ſervio & ex animo optanti, ſit laus honor & gloria* : 17. *In reſponſionem doctiſſimi viri P. B. ad diſſertationem de natura gratiæ efficacis annotationes* : 18. Ecrit latin à M. Varnier : 19. Calvin contre Pighius & S. Auguſtin : 20. Concordat : 21. De l'ordre qui eſt entre la juſtification & la ſanctification : 22. *Locorum ſacræ Scripturæ explicatio* : 23. Défenſe du quatriéme article de la Confeſſion de Foi des P. R. contre le P. Maimbourg : 24. Tables des combats de la loi de Dieu contre celle du péché : 25. Mémoire

Digitized by Google

pour un ſynode : 26. Lettres à Mrs J. & D. 27. Objections faites au ſynode de Preuilly, avec la Réponſe, & beaucoup d'autres objections de différens Miniſtres avec les réponſes : 28. Conſidérations ſur une Lettre de M. à M. Autres Réponſes à Mrs Metlat, du Paiſy, de la Font, Guitton & de Brais, Tardif, de la Treille : 29. Conférence avec M. Souſſet : 30. Réponſe à M. de Souſtelle ſur ſa converſion : 31. Lettres à Mrs Girard, Tronchin, Jurieu ; le Cene ſur la ſignature des actes du ſynode de Dordrecht ; Mazel ſur l'Eſprit ; Bancelin, Beaulieu ſur le renverſement de la Morale compoſé par M. Arnauld, & ſur d'autres ſujets ; Tricot, du Bois, des Coudrais ſur les verſets 25. & 26. du 8. chapitre de l'Epître aux Romains ; Daneau, ſur la Grace efficace ; Chouet, ſur la Grace univerſelle ; de Prés, Claude : 32. Conférence ſur les principaux points de la Religion entre M. le marquis de Soutdis & M. de Stenay : 33. Les ſentimens de feu M. Teſtard ſur la converſion de l'homme : 34. Pluſieurs écrits touchant le Baptême des enfans : 35. Remarques ſur un Ecrit de M. Boſſuet évêque de Meaux : 36. Idée d'un Traité des alliances de Dieu : 37. Penſées diverſes, & autres recueils & lieux communs : 38. Lettres à M. Contart : 39. Analyſe ſur la Geneſe : 40. La vérité de la Religion Chrétienne en quatre propoſitions : 41. *Voluntatis divina diſtinctio* : 42. Principes inconteſtables : 43. Maniere de trouver le vrai ſens de l'Ecriture : 44. Lettres à Mrs Bigot & Rouſſeau : 45. *Tractatus de Juſtificatione* : 46. Sommaire de la doctrine du ſieur Pajon ſur la Grace : 47. Lettres à M. Cl. de MM. Il avoit fait auſſi une eſpéce de journal des principales choſes qui l'avoient regardé perſonnellement. Tous ces écrits montrent combien ce miniſtre étoit appliqué, & quel a été l'objet principal de ſes études. Il poſſédoit bien les langues grecque & hebraïque. * *Mémoires du tems.*

PAIRIES (Duchés-Pairies) *Corrigez ce qui ſuit dans l'édition du dictionnaire hiſtorique de 1725.*

A.

Aubigni érigé en duché-Pairie... en faveur de *Louiſe-Renée* de Pennencouet de Quertoual, *liſez* de Pennencouet de Quetoualle.

Aumale... érigé par de nouvelles lettres patentes en 1665. *liſez* en 1695.

C.

Château-Roux... appartient à M. le Prince, *liſez* au duc de Bourbon.

D.

Duras. Il eſt dit que les lettres d'érection en duché-pairie furent vérifiées en 1689. *c'eſt une erreur* ; elles ne furent point vérifiées, & Duras fut érigé de nouveau en duché non pairie en Février 1689.

E.

Eſtrées. Il eſt dit que cette duché a été éteinte par la mort de *Louis-Armand* duc d'Eſtrées, &c. *cela n'eſt pas vrai* : par cette mort cette duché eſt paſſée à *Victor-Marie* d'Eſtrées, maréchal & vice-amiral de France.

N.

Nevers fut 1°. *dit-on*, érigé en comté-pairie par Charles VII. en 1457. puis en duché-pairie par François I. en 1558. *Tout cela manque d'exactitude*. Nevers fut premierement érigé en comté-pairie par Philippe de Valois en 1347. & par Charles VII. en 1459. puis en duché-pairie par François I. en 1598. *Dans le même article on ajoute auſſi peu exactement que* ce duché n'eſt point paſſé au fils du neveu du cardinal Mazarin : *il eſt certain au contraire que* le neveu de ce Cardinal étant mort en 1707. le duché de Nevers a paſſé à ſon fils, qui a obtenu de nouvelles lettres en 1720. regiſtrées en 1721.

Noirmoutier... le marquiſat, *liſez* le marquis.... *Il eſt dit que* le duc de *Nourmoutier* fut reçu pair en 1705. *il falloit dire au contraire que* les lettres de l'érection de Noirmoutier en duché-pairie, & du tranſport de ce titre de duché ſur la baronnie de Montmirail en Brie, ne furent point regiſtrées.

PAYS-BAS, *même édition de ce Dictionnaire, aux citations après les Archevêchés & Evêchés, &c.* Otelius, *liſez* Ortelius. Heuterius, *liſez* Heuterus.

PAYS reconquis. *Il eſt dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & 1732. que* les François en chaſſerent les Anglois en 1578. *Ce fut dès 1558.*

PALACIOS. (Paul de) *On a oublié la date de ſa mort dans les mêmes éditions* : cette mort arriva en 1582.

PALAFOX de Mendoſa (Jean de) évêque d'Angelopolis dans l'Amérique, puis d'Oſma dans la Caſtille vieille, &c. *Ajoutez à ce qu'on a dit de ce prélat dans le Diction. hiſtor. éditions de 1725. & de 1732. que* peu avant ſa mort il s'étoit dreſſé lui-même cette épitaphe : *Hic jacet pulvis & cinis, Joannes Oxomenſis. Rogate pro patre, filii. Obiit anno 1659. Ajoutez auſſi à la liſte de ſes Ouvrages* : Premiere Lettre au Pape du 25. Mai 1647. lorſqu'il envoya deux eccléſiaſtiques à Rome pour ſe plaindre des Jeſuites. Seconde Lettre au même pape du 8. Janvier 1649. C'eſt la grande Lettre que ſes adverſaires ont voulu faire paſſer pour ſuppoſée. Réponſe à un Mémorial préſenté contre lui au roi d'Eſpagne par les Jeſuites en 1652. & pluſieurs autres piéces qui ont été recueillies dans ſa Défenſe pour la dignité épiſcopale, qui eſt le Mémorial dont on parle dans le Dictionnaire hiſtorique. M. le Roi abbé de Hautefontaine a traduit en françois quelques écrits de ce prélat ſur la vie ſpirituelle. M. Amelot de la Houſſaie a traduit les homelies du même ſur la paſſion de Jeſus-Chriſt. Son paſteur de la nuit de Noël imprimé en eſpagnol à Leon en 1660. a été auſſi imprimé à Paris en françois. Son hiſtoire de la conquête de la Chine par les Tartares, imprimée en eſpagnol à Paris en 1670. fut publiée en françois la même année & au même lieu de la traduction du ſieur Collé. *Voyez* ROI (le) abbé de Hautefontaine. M. Arnauld parle ſouvent de Jean de Palafox dans ſes Lettres recueillies en huit volumes *in-12.* mais plus encore dans la morale pratique des Jeſuites dont *l'hiſtoire de dom Jean de la Palafox & des différends qu'il a eus avec les Jeſuites* fait le quatriéme volume. Cette hiſtoire eſt compoſée principalement ſur les écrits du prélat, entr'autres ſur ſa vie compoſée par lui-même ſous le titre de : *Véda interior de un peccador arrepentido*, & non *arrepentetito*, *comme on l'a dit dans le Dictionnaire hiſtorique, éditions de 1725. & de 1732.* ſur une ſeconde vie du même, écrite en eſpagnol par le Pere Antoine Gonzalez de Roſende, de l'ordre des Clercs-Mineurs, imprimée en 1666. ſur une troiſiéme vie du même, écrite en françois par un Jeſuite & imprimée en 1688. M. Arnauld a inſéré dans le volume dont on vient de parler pluſieurs Lettres du même prélat au pape, traduites en françois.

PALANCO (François) Eſpagnol, religieux de l'ordre des Minimes établis par S. François de Paule, fut provincial de ſon ordre en Eſpagne, & enſuite évêque de Xaca. Il s'eſt fait connoître par pluſieurs ouvrages que l'on eſtime, & il eſt mort dans ſon diocèſe au mois d'Octobre 1720. à l'âge de ſoixante & trois ans.

PALAPRAT (Jean) ſeigneur de Bigot, écuyer, doyen des capitouls de Toulouſe, de l'académie des jeux floraux de la même ville, ſecretaire des commandemens de M. le duc de Vendôme, grand-prieur de France, étoit né à Toulouſe même au mois de Mai 1650. Le talent qui l'a diſtingué eſt celui de la poéſie. A peine avoit-il fait ſes études dans ſa patrie, qu'il remporta pluſieurs prix aux jeux floraux, & qu'il ſe fit rechercher des gens d'eſprit dont cette ville a toujours été aſſez bien pourvue. Il prit d'abord le parti du barreau, & ſa naiſſance ſembloit l'y appeller, car il étoit de la famille des Ferrieres ſi connus dans cette profeſſion. A peine eut-il vingt-cinq ans qu'on le créa capitoul en 1675. & au mois de Fevrier 1684. il fut fait chef de

Digitized by Google

conſiſtoire, emploi dont il s'acquita avec la droiture de cœur & la liberté d'eſprit qui dé tout tems ont fait ſon caractère. Rien ne put l'arrêter à Toulouſe : il en ſortit trois fois ; d'abord pour faire un voyage à Paris, enſuite pour paſſer à Rome où la reine Chriſtine de Suede étoit alors : c'étoit au mois de Fevrier 1686. Il fit aſſidument ſa cour à cette reine, mais il ne voulut point s'établir à Rome, & il vint à Paris où il a preſque toujours demeuré depuis. M. de Vendôme ſe l'attacha en 1691. en qualité de ſécretaire des commandemens du grand-prieur, & il en fut toujours eſtimé & chéri d'une maniere particuliere. Dès les premiéres années de ſon ſéjour à Paris, Palaprat travailla pour le Théatre, & le recueil de ſes piéces en contient huit, & huit diſcours ſur divers ſujets, le tout imprimé à Paris en 1712. Preſque toutes ces piéces avoient déja paru ſéparement. L'abbé Brueys de Montpellier a eu beaucoup de part à pluſieurs, *ſur quoi nous renvoyons à l'article que nous avons donné de cet abbé.* On a encore de Palaprat un petit recueil de poéſies diverſes, la plupart adreſſées à M. de Vendôme, & imprimé à Paris en 1718. outre huit comédies qu'il avoit faites en tout ou en partie & qui n'ont point encore été imprimées. Il étoit d'une ſi grande candeur, qu'elle pouvoit paſſer dans de certaines rencontres pour une ſimplicité d'enfant. C'eſt ce qu'il a marqué lui-même par ces quatre vers qui ſont partie de l'épitaphe qu'il s'étoit dreſſé :

J'ai vécu l'homme le moins fin
Qu'il fut dans la machine ronde,
Et je ſuis mort la dupe enfin
De la dupe de tout le monde.

M. Palaprat eſt mort à Paris le 23. d'Octobre 1721. âgé de 72. ans. Il eſt enterré à S. Sulpice. *Voyez* BRUEYS. M. Titon du Tillet lui a donné place dans ſon *Parnaſſe françois, in fol.* Voyez auſſi la *Bibliotheque des Theatres*, par Maupoint, *page 49.*

PALATINS DE POLOGNE. *Dans l'édition du Dictionaire de 1725. on cite* Jean Hebert de Fulſtin, *hiſtorique de Pologne*, liſez Jean Herburt de Fulſtin, *hiſtoire des rois & princes de Pologne*, écrite en latin & traduite en françois.

PALATIUS (Jean) Venitien, docteur & profeſſeur en droit à Veniſe, plébain de l'égliſe collégiale de ſainte Marie, mere du Seigneur, archiprêtre de la Congrégation de Notre-Dame, & chanoine ducal, fut enſuite profeſſeur en droit canon à Padoue, conſeiller & hiſtoriographe de l'empereur, & mourut vers la fin du XVII. ſiécle. Il a compoſé un aſſez grand nombre d'ouvrages, comme : *Monarchia occidentalis à Carolo Magno uſque ad Leopoldum I. elogiis exarata*, &c. en 8. volumes *in-fol. Geſta pontificum Romanorum.* Cet ouvrage parut d'abord en quatre volumes *in-fol.* & va juſqu'à Innocent XI. En 1690. l'auteur ajouta un cinquiéme volume, depuis ce pape juſqu'à Alexandre VIII. *Faſti Ducales*, à Veniſe, *in-4°.* en 1696. Cet ouvrage paſſe pour le plus exact de tout ce qui eſt ſorti de la plume de Palatius. Il a fait auſſi des Commentaires ſur les quatre Livres des Inſtitutions ; un Traité de l'empire ou de la ſouveraineté de la mer Adriatique, une vie de Marc-Antoine Juſtiniani, doge de Veniſe, la vie de S. Pierre en italien, & pluſieurs autres ouvrages, en la même langue.

PALEARIUS. (Aonius) *Ajoutez, pour l'édition de ce Dictionnaire de 1725. qu'*outre les ouvrages de cet auteur *dont on y parle*, il a fait encore deux plaidoyers, l'un pour un noble Siennois, qui étoit accuſé de malverſations. Ce plaidoyer lui fit beaucoup d'honneur. Le ſecond qui étoit ſur une matiere délicate, ne lui en fit pas moins, quoiqu'il lui eût cauſé quelque embarras.

PALENCIA. *Même édition, en parlant des Conciles de* Palencia, *on a mis* Clement VIII. *pour* Clement VII.

PALEOTA (Gabriel) cardinal, &c. *Dans ce Dictionnaire, édition de 1725. l'on met* ſa naiſſance en 1324. *au lieu de 1524.* Il mourut âgé de 73. ans, *non de 75. ans, comme on le dit. Dans cette même édition & dans celle de 1732. il eſt dit qu'*entre ſes ouvrages (que l'on nomme) il laiſſa un traité *de bono ſenectutis.* Il ſemble par cette façon de s'exprimer, que ce traité ne parut qu'après la mort de l'auteur ; il eſt ſûr cependant qu'il le fit imprimer de ſon vivant dès 1595. comme on le voit par un long avertiſſement au lecteur, daté de Rome au mois de Septembre 1595. Dans cet avertiſſement il fait un éloge magnifique & détaillé du B. Philippe de Neri qu'il propoſe comme un modéle d'une heureuſe vieilleſſe, mais qui mourut pendant l'impreſſion même de ce traité, dont le frontiſpice porte qu'il a été imprimé à Anvers en 1598. On trouve beaucoup de ſolidité, de piété, & même d'érudition dans cet ouvrage, & il eſt certain qu'il mérite d'être lû. Il eſt diviſé en trois parties. Il rapporte dans la premiére ce que les hommes, & principalement les Payens, ont penſé de la vieilleſſe. La deuxiéme partie fait voir ce qu'un Chrétien en doit penſer, & dans la troiſiéme il apprend comment on peut la rendre utile. Mais on trouve de plus dans ces trois parties beaucoup de queſtions incidentes qui appartiennent néanmoins au ſujet traité, & qui ſont bien diſcutées.

PALFIN (Jean) chirurgien-juré, anatomiſte, & lecteur en chirurgie à Gand la patrie, s'eſt beaucoup diſtingué dans ſa profeſſion. Conſacré pendant plus de vingt-cinq ans à former des éleves pour la chirurgie, il s'eſt appliqué avec ſoin à les inſtruire par ſes leçons publiques & par ſes ouvrages plus utiles aux maitres encore qu'aux commençans. Il eſt mort à Gand en 1730. dans l'exercice de ſa profeſſion & dans un âge avancé. Ses ouvrages ſont, 1°. une *Oſteologie*, ou deſcription des os en flamand, imprimée à Gand en 1702. & à Leyde en 1724. *in-8°.* avec des figures, & traduite par lui-même en françois, & publiée à Paris *in-12.* en 1731. environ un an après ſa mort. Cet ouvrage eſt un des meilleurs de M. Palfin, & il eſt cité avec éloge par pluſieurs medecins & anatomiſtes habiles, entr'autres Mrs Boerhaave, Albinus, & Heiſter. 2°. Une *relation de la diſſection de deux enfans monſtrueux joints enſemble*, avec une deſcription particuliere de quelques vaiſſeaux du fœtus en 1703. *in-8°.* avec figures à Gand, en flamand. 3°. *Une deſcription des parties de la femme qui ſervent à la génération, avec le Traité des monſtres de Licetus, & une diſſertation ſur la circulation du ſang du fœtus*, contre M. Mery de l'académie des ſciences de Paris, en 1708. *in-4°.* en françois avec des figures. Celles du premier traité qui ſont eſtimées, ſont tirées d'un livre de Swammerdam intitulé : *Miraculum naturæ ſive uteri muliebris fabrica*, à Leyde 1672. & 1717. *in-4°.* 4°. Une *Anatomie du corps humain*, en flamand, *avec des remarques utiles aux chirurgiens dans la pratique de leurs operations*, à Leyde en 1718. *in-8°.* avec figures, & traduite en françois par l'auteur avec des additions & des changemens, à Paris chez Cavelier 1726. 2. vol. *in-8°.* avec figures. M. B. Boudon docteur en medecine en a donné en 1734. à Paris chez Cavelier en 2. vol. *in-8°.* une nouvelle édition revue, corrigée & augmentée, accompagnée de notes dans le premier volume, & refondues dans le ſecond ; le tout par l'éditeur qui y a joint les obſervations anatomiques & chirurgicales de M. Ruiſch, traduites du latin, & celles de M. Briſſeau, avec des figures en taille-douce. Comme M. Palfin étoit uni très-étroitement avec feu M. Devaux célébre chirurgien de S. Côme, à Paris, il a beaucoup profité de ſes lumieres, tant pour le fond de ſes ouvrages, que pour le ſtyle de ceux qu'il a donnés en françois. C'étoit celui qu'il voyoit le plus ſouvent toutes les fois qu'il venoit à Paris, & il n'entreprenoit rien ſans le lui communiquer. M. Heiſter cite encore dans ſa chirurgie p. 688. un Traité de Chirurgie écrit en flamand par M. Palfin. * Voyez l'avis qui eſt au commencement de la traduction françoiſe de ſon *Oſteologie*, l'éloge hiſtorique de M. Devaux dans les *Mémoires de letter. & d'hiſtoire du P.* Deſmolets, *tome 8. part.* ou l'extrait qu'en a fait le P. Nicéron Barnabite

Digitized by Google

dans ſes *Mémoires des hommes illuſtres*, *tome* XII.

PALINGENIUS. (Marcellus) *Ajoutez à ce qu'on a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.* qu'il étoit né à la Stellada dans le territoire de Ferrare ſur la rive du Pô au midi; & que l'on prétend que ſon vrai nom étoit Pierre Angelo Manzolli dont Marcello Palingenio eſt l'anagramme. Son poëme intitulé, *Zodiacus vitæ* dont on a donné depuis peu une belle édition en Hollande, a été traduit en françois par M. de la Monnerie, maître paveur, & cette traduction a été imprimée 1°. à la Haye en 1731. en 2. vol. *in-12.* 2°. avec des notes en 1733. Dans ſa preface le traducteur reproche au *Dictionaire de Moreri bien des fautes ſur le ſujet de* PALINGENIUS *qui ne ſe trouvent point dans l'édition de ce Dictionaire qui a paru dès le commencement de 1732. Ajoutez aux citations de l'édition du même Dictionaire de 1725.* une lettre de M. Facciolati de Padoue, à M. Heumann en 1725. On y apprend quelques particularités ſur Palingenius.

PALLADIUS, ſurnommé le *Sophiſte* ou le *Jatroſophiſte*, fut élevé à Alexandrie, comme il ſemble l'inſinuer lui-même. C'étoit un medecin Grec fort habile. Les uns le font vivre l'an 126. de Jeſus-Chriſt. Les autres, après Gallien, au commencement du III. ſiécle, & cette derniere opinion paroît la plus vraie. Cet auteur a fait des commentaires ſur le livre d'Hypocrate touchant les fractures; mais nous ne les avons pas entiers. Il a fait auſſi un traité des fiévres & pluſieurs autres que l'on a quelquefois attribués à d'autres medecins, particuliérement à Etienne & à Theophile. * Vander-Linden, *de ſcriptis medicis.* Freind. *Hiſt. de la med. 1. partie.*

PALLAVICINI. (Ferrante) *Dans les éditions du Dictionaire hiſtorique de 1725. & de 1732. on lui attribue* l'écrit italien intitulé le *Divorce celeſte.* M. de la Monnoie dans ſes notes ſur les opuſcules de M. Colomiés donnés par Jean Albert Fabricius, que l'on trouve auſſi à la fin de la *Bibliotheque choiſie*, du même Colomiés donnée en 1731. dit le contraire. „ Voſſius, dit ce ſça-„ vant, & tous ceux qui croient que Pallavicin eſt au-„ teur du *Divorce celeſte*, ſe trompent bien fort. Sa vie „ qu'on voit au-devant de ſes ouvrages fait connoître „ que c'eſt une erreur. Rien n'eſt plus oppoſé que le ge-„ nie & le ſtyle de cet ouvrage au genie & au ſtyle de „ Pallavicin, & il eſt certain que ce ne fut point cette „ compoſition qui fut la cauſe de ſa mort. „ La vie de Pallavicin dont parle M. de la Monnoie ſe trouve à la tête du recueil des ouvrages permis de cet auteur imprimé en 1655. en quatre vol. *in-24.* En 1673. on publia ſes ouvrages choiſis *in-12.* en Hollande ſous le titre de *Villefranche.* Dès 1646. on avoit imprimé de lui un autre écrit italien ſous le titre du *Courier devalisé* ſous le nom ſuppoſé de *Gimfacio Spirocini.*

PALLAVICINI (Sforce) Jeſuite. *Dans cet article, édit. du Dictionaire de 1725. on cite mal* les poëſies du pape Alexandre VII. qui n'étoit d'abord que le cardinal Fabio Chigi; elles ne ſont point intitulées: *Carmina Philomathis*: mais *Philomathi muſa juveniles.* Dans le même article, il faut ajouter que c'eſt M. le Noir, théologal de Sées qui eſt auteur de l'écrit intitulé: *Le nouvel Evangile du cardinal Pallavicin.* Cet écrit a été imprimé *in-4°.* & *in-12.*

PALLIUM. *Ajoutez à cet article qu'on peut encore conſulter ſur cette matiere*, le P. Bralion de l'Oratoire dans ſon *Pallium Archiepiſcopale*, & dom Thierri Ruinart, Benedictin de la congrégation de S. Maur dans ſa *Diſſertatio Hiſtorica de Pallio Archiepiſcopali* dans le 2. tome des Oeuvres poſthumes du P. Mabillon & de lui.

PALMER. (Thomas) *Dans les éditions de 1725. & de 1732. de ce Dictionaire on met* ſa mort en 1321. elle n'arriva qu'en 1421.

PALMIER. (Matthieu) *Ajoutez ce qui ſuit dans ſon article pour l'édition du Dictionaire hiſtorique de 1725.* Son poëme *Cilia* (pour *Citta*) *di vita* en trois livres, qui n'a point été imprimé, lui attira quelques affaires, parce qu'il y enſeigna cette opinion bizarre & contraire à la verité que nos ames ſont les Anges qui dans la revolte de Lucifer ne voulurent s'attacher ni à Dieu, ni à lui; & que Dieu pour les punir les relegua dans des corps, afin qu'ils puſſent être ſauvés ou damnés ſelon la conduite qu'ils meneroient dans ce monde. Ce poëme fut condamné à être brulé. Palmier mourut en 1475. dans ſa ſoixante-dixiéme année. Sa vie de Nicolas Acciaioli grand ſénéchal de la Pouille a paru en Italien à Florence en 1588. *in-8°.* Palmier l'avoit compoſée en latin. Le P. Niceron dans ſes *Mémoires tome XI.* imprimés en 1730. dit qu'elle n'a jamais paru en cette langue: il s'eſt trompé; M. Muratori l'avoit donnée en latin pour la premiere fois dès 1728. dans le tome XIII. de ſes *Scriptores rerum Italicarum.*

PALMIER. (Matthias) *Ajoutez ce qui ſuit aux éditions de ce Dictionaire de 1725. & de 1732.* L'hiſtoire de Florence compoſée par cet auteur commence à l'an 1450. & finit à 1481. inclusivement. On lui donne communément la traduction du grec en latin de l'hiſtoire d'Ariſtée des ſeptante interprétes. Il y en a cependant qui attribuent cette traduction à un autre Palmier qui étoit de Vicenze.

PALU (la) Maiſon. *Dans l'édition du Dictionaire hiſtorique de 1725. on a mis*, Touſſia, *pour* Toſſia; Lurieux *pour* Luyrieux; Mailli *pour* Meilly. *Ajoutez auſſi que* le comte de Boulingeux ſe nommoit *Louis* de la Palu, & qu'il fut tué au ſiége de la Verue le 14. de Decembre 1704.

PALUZZI ou PAULUZZI. *Même édition: ajoutez que* Paluzzo Paluzzi fut fait cardinal en 1664. & qu'il mourut en 1698.

PAMFILI ou PAMPHILI (Benoît) cardinal de la ſainte égliſe Romaine, premier diacre du titre de ſainte Marie *in via lata*, archiprêtre de la baſilique de S. Jean de Latran, grand-prieur de Rome, de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem, préfet de la ſignature des Graces, bibliothecaire de la ſainte égliſe de Rome, protecteur de l'ordre de Cîteaux, du collége Clementin, &c. petit neveu du pape Innocent X. & fils de CAMILLE Pamfili, & d'*Olimpe* Aldobrandini, princeſſe de Roſſano, étoit né le 25. Avril 1653. Etant grand-prieur de Rome, il fut élevé au cardinalat par le pape Innocent XI. le premier Septembre 1681. depuis il fut déclaré légat de Bologne, le 23. Août 1690. protecteur de l'hôpital de la Trinité des pelerins au mois de Juin 1698. & archiprêtre ſucceſſivement des baſiliques de ſainte Marie-majeure, & de S. Jean de Latran, ayant pris poſſeſſion de cette derniere le 26. Avril 1699. Il ſucceda au mois de Février 1704. au ſçavant cardinal Noris dans la charge de bibliothecaire du Vatican, & il mourut à Rome ſur le midi, le 22. Mars 1730. âgé de 76. ans, 10. mois, & 27. jours, ayant 48. ans, 6. mois, & 21. jours de cardinalat, & étant derniere créature du pape Innocent XI. Son corps fut porté le 23. au ſoir à l'égliſe de ſainte Agnès dans la place Navone, qui eſt du patronage de la maiſon Pamfili, où ſes funérailles furent célebrées le 24. dans la matinée, enſuite deſquelles il fut inhumé le ſoir.

PANCIROLLE. (Gui) *Ajoutez à ſon article qu'*il nâquit l'an 1523. *qu'*il acheva ſon cours de droit à Padoue, après y avoir employé ſept ans; *que* ſa réputation engagea le ſénat de Veniſe à le nommer en 1547. ſecond profeſſeur des inſtitutes dans l'univerſité de Padoue, ce qui l'obligea à ſe faire recevoir docteur; & *qu'*il remplit ſucceſſivement pluſieurs chaires dans cette univerſité avec beaucoup de diſtinction. Sa mort n'arriva pas non plus, *comme on l'a dit*, le 16. de Mai 1591. *mais* le premier de Juin 1599. ou ſelon M. de la Monnoie dans une eſpéce de necrologe manuſcrit qu'il avoit fait à ſon uſage, le 4. de Mars de ladite année 1599. âgé de 76. ans. L'éloge que Thomaſini a donnée Pancirolle n'eſt point exact pour les dates, & il eſt d'ailleurs fort confus.

PANETIER DE FRANCE. *Ajoutez à la fin de la SUITE CHRONOLOGIQUE DES GRANDS PA-*

Digitized by Google

NETIERS DE FRANCE rapportée dans ce Dictionaire, ce qui suit.

XXXIII. Charles-Timoleon-Louis de Coſſé, duc de Briſſac, pair de France, qui avoit ſuccédé à ſon pere en 1709. mourut le 18. Avril 1732.

XXXIV. Jean-Paul de Coſſé, duc de Briſſac, pair de France, fut pourvu de cette charge au lieu & place de ſon frere le 20. Avril 1732.

PANNON (Janus Pannonius) *Ajoutez à ce qui en eſt dit dans le Morери ce qui ſuit.* Pannon vivoit ſous le roi de Hongrie, Matthias Corvin, fils de Jean Huniade, à la fin du XV. ſiécle, &, ſelon quelques-uns, ſon nom de famille étoit HUNGARET. *Dans le même article édition du Dictionaire hiſtorique de 1725.* il eſt dit qu'il a compoſé les Annales de Hongrie en vers héroïques: mais il y a lieu de douter ſi cet ouvrage a jamais exiſté. Il n'eſt point connu, & aucun auteur digne de foi n'en a parlé, au moins que nous ſçachions. Pannon mourut avant Matthias Corvin, qui décéda l'an 1490. *Ceux qui l'ont fait vivre encore au commencement du XVI. ſiécle, ſe ſont donc trompés... Petſchen:* liſez *Petſchen.*

PANTAGATHUS (Octavien) de Breſcia, Religieux Servite, s'appella premierement *Bagattus*, puis *Pacatus*, & enfin *Pantagathus*. Après qu'il eut achevé ſes premieres études, il alla à Paris pour y apprendre la philoſophie & la théologie. Il fut reçu docteur en théologie dans la faculté de cette ville, & retourna enſuite dans ſa patrie, d'où le cardinal Jean Salviati, neveu du pape Leon X. l'attira auprès de lui. Ce cardinal le fit abbé peu après. Pantagathus trouva dans ſa maiſon des ſçavans illuſtres, Lilius Giraldi, Jean-Baptiſte Pigna, Modius & Pierre Vittorius. Après la mort de Salviati, qui arriva l'an 1553. Pantagathus loua une maiſon à Rome, qu'il occupa juſqu'à ce que Paul IV. eût ordonné à tous les religieux de rentrer dans leurs couvens: alors il ſe retira dans la maiſon de ſainte Marie *in via*, où il ſe plaiſoit beaucoup. Il avoit compoſé pluſieurs écrits qui n'ont point été imprimés. Le cardinal Baronius eut communication d'une partie de l'hiſtoire Eccléſiaſtique qu'il avoit faite. On prétend que Onuphre Panvini a eu ſon traité intitulé, *Noſtra rerum Romanarum*, & qu'il en a beaucoup profité. Tous les ſçavans de ſon tems ont loué la profondeur & l'étendue de ſon érudition. Il étoit officieux, & pluſieurs auteurs connus, comme Panvinius, Antoine Agoſtini, & Fulvio Urſini, ont avoué qu'ils avoient ſouvent profité de ſes lumieres. Il mourut âgé de 73. ans, 4. mois & 20. jours. * *Voyez* les Eloges de Teiſſier, 4. édition.

PAPIN, (Nicolas) oncle du celebre Iſaac Papin, réuni à l'Egliſe Catholique, & de qui nous avons de ſi excellens ouvrages de controverſe, étoit un habile medecin. Nous avons de lui pluſieurs ouvrages eſtimés concernant ſa profeſſion; ſçavoir, *Raiſonnemens Philoſophiques touchant la ſalure, flux & reflux de la mer, & l'origine des ſources, tant des fleuves que des fontaines, avec un traité de la lumiere de la mer*, à Blois par F. de la Fougere en 1647. *in-12. De pulvere ſympatico*, à Paris, chez Piget en 1649. *De auribus cerumine*, à Saumur, *Diaſtoles cordis*, à Alençon, en 1655.

PAPIN, (Denys) couſin germain d'Iſaac Papin, étoit docteur en medecine, & Calviniſte, de même que le précedent. Il a publié la deſcription d'un Siphon qui produit les mêmes effets que celui de Wittemberg. On trouve cette deſcription dans le *Journal d'Angleterre, n. 167.* (M. Papin étoit de la ſocieté royale de Londres) & dans les *nouvelles de la république des Lettres, Mai 1685.* On trouve dans les mêmes nouvelles pluſieurs autres piéces de ce ſçavant; ſçavoir, un écrit preſenté dans une aſſemblée de la ſocieté royale de Londres, touchant une nouvelle machine pour élever les eaux. *Août 1684. art. 8. Mai 1686.* Deſcription d'une nouvelle machine pour les élever. *Juin, art. 5.* Réponſe aux objections de M. Nuit. *Juillet 1687. art. 3.* Remarques ſur la machine du mouvement perpetuel. *Juin art. 5.* & mois de *Septembre, p. 1004. Tranſactions Philoſophiques ſur une maniere de calculer la viteſſe de l'air. Février 1687.* Maniere d'amollir les os, imprimée à Londres, en Anglois. La traduction françoiſe de cet ouvrage a été imprimée à Paris chez Michallet, en 1682.

PAPIN, (Iſaac) miniſtre de l'Egliſe Anglicane, puis réuni à l'Egliſe Catholique. *Ajoutez ce qui ſuit &c qu'on en a dit dans les éditions du Dictionaire de 1725. & de 1732.* Il étoit né à Blois le 27. de Mars 1657. Il fit ſes premiéres études de philoſophie & de théologie à Genéve. Il étudia le grec & l'hebreu à Orleans ſous M. Pajon, ſon oncle maternel. Ce fut à Bourdeaux qu'il compoſa *la ſoi renfermée dans ſes juſtes bornes, & reduite à ſes veritables principes.* Ce fut dans la même ville qu'il fit connoiſſance avec M. Pople, riche négociant Anglois, qui voulut lui donner une de ſes filles en mariage: mais M. Papin ne penſoit point alors à aucun engagement. Il conſerva toujours néanmoins beaucoup d'amitié pour les Demoiſelles Pople, & il leur dédia un traité qu'il compoſa à Eſtik en Angleterre, & qui a pour titre: *La vanité des ſciences*, ou *Reflexions d'un Philoſophe Chrétien ſur le veritable bonheur*, imprimé en 1688. *voyez* POPLE. Ses *Eſſais de Theologie ſur la Providence & la Grace*, contre Jurieu, & en faveur de Pajon, parurent avant l'ouvrage même de Jurieu, qu'il attaquoit, & dont il avoit trouvé le moyen d'avoir communication. Jurieu en fut ſurpris, & il fit une courte réponſe à ſes Eſſais dans la ſeconde partie de ſon ouvrage. M. Papin fit abjuration à Paris dans l'égliſe des PP. de l'Oratoire rue ſaint Honoré, entre les mains de M. Boſſuet évêque de Meaux, le 15. de Janvier 1690. Il mourut en 1709. le 19. de Juin; & fut enterré à ſaint Benoît à Paris, où on lit cette courte épitaphe ſous les charniers de cette Egliſe.

D. O. M.
Hic jacet ISAAC PAPIN *Blefans, Eccleſiæ Anglicanæ presbyter, ab eadem Catholicam converſus, anno 1690. Scriptis, virtuque laudabilis. Obiit anno 1709. 19. Junii, ætatis 52. R. I. P.*

Après ſa mort M. Pajon ſon couſin, *& non* ſon neveu, *comme on l'a dit dans ce Dictionaire*, avocat au parlement de Paris, encore vivant, retira pluſieurs de ſes manuſcrits, qui étoient entre les mains du pere Germon, Jeſuite, & les mit entre celles de feu M. du Sauſſai, alors théologal d'Orleans, qui les envoya en Hollande, & ils ont ſervi à la nouvelle édition qu'on y a faite en 1713. *in-12.* ſous le titre de *Liege*, de pluſieurs de ſes ouvrages. Le recueil eſt intitulé: *Les deux voyes oppoſées en matiere de Religion, l'examen particulier & l'autorité, 2. édition* du livre intitulé, *La tolerance des Proteſtans, avec d'autres traités ſur le même ſujet*, par M. Papin, &c. Il s'eſt fait une troiſiéme édition de cet ouvrage, auquel on en a uni pluſieurs autres du même en trois vol. *in-12.* à Paris chez Guerin, avec la vie de l'auteur donnée par madame Viard Papin ſa veuve, qui eſt morte à Blois au mois de Mars 1725. L'éditeur de ce recueil eſt le pere Pajon, prêtre de l'Oratoire, frere de l'avocat, & actuellement curé de N. D. de la Rochelle, couſin de M. Papin. C'eſt lui auſſi qui a traduit en françois l'écrit latin qui ſe trouve dans le troiſiéme volume, & qui a pour titre: *La cauſe des héretiques diſputée & condamnée par la méthode de droit.* M. Papin avoit fait cet excellent écrit en 1707. pour Claude Scoffier, neveu maternel du miniſtre Pajon, & qui étoit alors prêtre de l'Egliſe Anglicane. Dans le même volume on trouve les lettres de mademoiſelle de Royere à madame Rouph, ſa ſœur, auſquelles M. Papin a eu beaucoup de part. *Voyez* ROYERE. M. Papin avoit fait auſſi des Réflexions ſur le traité de la priere publique de M. Duguet, qui ſont demeurées entre les mains du pere Germon Jeſuite.

PAPINIEN, fameux Juriſconſulte, qui vivoit dans le II. & au commencement du III. ſiécle de l'égliſe, &c. *Ajoutez au peu que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionaire*

Digitized by Google

Dictionnaire de 1725. & de 1732. que cet habile homme qui fut tué l'an 212. par ordre de l'empereur Caracalla pour avoir refusé, à l'exemple de Seneque, de faire l'apologie d'un homicide, n'avoit que 36. ans, 4. mois & 10. jours, lorſqu'il fut mis à mort, quoiqu'il fût regardé comme l'oracle de la juriſprudence Romaine. C'eſt ce que l'on apprend d'une inſcription trouvée à Rome, où l'on voit auſſi quelle étoit la famille de Papinien. Elle eſt conçue en ces termes.

Æmilio Paulo PAPINIANO
præf. prat. iur. conſ.
Qui vix. ann. XXXVI. m. IIII. d. X.
Hoſtilius Papinianus.
Eugenia Gracilis.
Turbato ordine in ſenio.
ben parentes infeliciſſ.
filio optimo P. M.
fecerunt.

Papinien a eu un grand nombre de diſciples. Lampridius dans la vie de l'empereur Severe, en nomme pluſieurs qui ont été fort illuſtres. Lorſqu'il eut été décapité, on eut l'inhumanité de trainer ſon corps dans les places de Rome. Il avoit compoſé pluſieurs ouvrages, comme 27. livres de queſtions; 19. livres de réponſes; deux livres de définitions; deux livres où il traitoit des adulteres, un livre touchant les loix des Ediles. * *Voyez* ce qu'en dit le preſident Bertrand dans ſon livre de la vie des Juriſconſultes, depuis la page 14. juſqu'à la 24. dans la 2. édition, faite à Leyde en 1675. *in-12.*

PAPIRE MASSON. (Jean) *Ajoutez à l'édition du Dictionnaire hiſtorique de 1725. qu'*il nâquit le 6. de Mai 1544. & que ſon ami Antoine Challon avoit quitté avant lui la Societé des Jeſuites; Maſſon mourut le 9. de Janvier 1611. âgé de 67. ans. C'eſt à M. Baleſdens de l'Académie Françoiſe que l'on eſt redevable de l'édition de ſes Eloges des hommes illuſtres, écrits en latin, imprimés *in-8°.* à Paris en 1638.

PAPIUS (André) étoit de Gand, & fils d'une ſœur de Levinus Tortentius. A l'âge de 18 ans il mit au jour le livre de Denys d'Alexandrie *De ſitu orbis*, qu'il avoit traduit en vers heroïques, & accompagné de notes ſçavantes. Il étoit chanoine de Liege, & mourut dans ſa trentiéme année. On a encore de lui, *De conſonantium ſeve de harmonia muſicis liber; Muſæi poëma de amoribus Leandri & heros, latinis verſibus redditum*; & des notes latines ſur Priſcien, interprête de Denys.

PAPON, (Jean) juriſconſulte François, ſeigneur de Goutelas & de Marcoul, né vers 1505. au village de Croizet, dans le Forez, à trois lieues de Roanne. *On a dit dans le dictionnaire de Morery où il a un article très-court*, qu'il avoit été conſeiller au parlement de Paris, *mais on peut raiſonnablement en douter.* 1. Il ne prend point cette qualité dans aucun de ſes ouvrages, & il y prend celles de *Lieutenant general au ſiege royal de Montbriſon*, & de *maitre des requêtes ordinaire de la Reine mere*, Catherine de Medicis. 2. Son nom ne ſe trouve point dans la liſte de Blanchard, qui a copié, année par année, & ſur les regiſtres du parlement de Paris, les receptions des Conſeillers, &c. Il mourut dans la charge de Lieutenant general au ſiége royal de Montbriſon en 1590. & il avoit eu cette charge dès l'an 1543. ou 1544. Ses principaux ouvrages ſont: 1. *Joan. Paponis Crozetii, Forenſis provinciæ judicii, in Burbonias conſuetudines commentaria*, à Lyon *in-fol.* en *1550.* 2. *J. Paponis in ſextum decalogi præceptum*, Non mœchabtris, *lib. IV.* en *1552. in-4°.* à Lyon. 3. *Rapports des deux princes de l'éloquence grecque & latine*, Demoſthene & Ciceron, *à la traduction d'aucunes de leurs Philippiques*, à Lyon *in-8°.* en 1554. 4. *Recueil d'arrêts notables des cours ſouveraines de France*, en 1556. à Lyon *in-folio*, & ſouvent reimprimé depuis 5. *Les Notaires*: c'eſt comme une pratique de toutes les parties du droit en trois volumes *in-fol.* le 1. *Notaire* eſt de 1568. le 2. de 1574. le 3. de 1578. Louis Papon, prieur de Marcilly étoit fils de *Jean*, & non ſon frere, *comme on l'a dit dans le Morery.* * L'abbé le Clerc, dans ſa *Bibliotheque des auteurs miſe au-devant du Dictionnaire de* Richelet.

PAPPENHEIM, (Geoffroi-Henri de) maréchal de l'Empire, &c. *Dans le Dictionnaire hiſtorique éditions de 1725. & de 1732. on a mis ſa mort* le 7. Novembre 1632. elle arriva le 17.

PARACELSE. *Dans le Dictionnaire hiſtorique éditions de 1725. & de 1732. on l'appelle* Philippe Aureole Theophraſte, &c. l'édition de ſes ouvrages porte: *Philippe Theophraſte, &c.... On y dit auſſi que* nous avons ſes ouvrages en onze volumes. On veut parler de l'édition de Franefort 1603. elle eſt en quatre tomes *in-quarto*, qui ſe partagent en douze parties. En 1658. François-Henry, avocat au parlement de Paris, patrice de Lyon, &c. fit faire à Genève une édition des ouvrages de Paracelſe en 3. volumes *in-folio.* C'eſt la plus complette. M. du Clos, que François-Henry avoit connu dès 1651. par le moyen de Jean-Baptiſte Morin leur ami commun, lui fournit de bonnes additions pour cette édition de Paracelſe. *Voyez* HENRY (François) On trouve dans la *Bibliotheca ſcriptorum medicorum* de Manget un détail de chaque traité particulier de Paracelſe, dont pluſieurs des ouvrages ont auſſi été traduits en françois. Voici l'épitaphe de ce Philoſophe.

Conditur hic PHILIPPUS THEOPHRASTUS
Inſignis medicinæ doctor qui dira illa vulnera,
Lepram, podagram, hydropiſim, aliaque
inſanabilia
Corporis contagia, mirifica arte ſuſtulit,
ac bona ſua in pauperes diſtribuendo, collocandoque
honoravit.

PARASOLS. (Barthelemi de) *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve déja dans le Morери.* Parafols, fils d'un medecin de la reine Jeanne, comteſſe de Provence, étoit né à Siſteron. Il avoit beaucoup d'eſprit & de délicateſſe, & ſes poëſies furent recherchées avec ſoin par les perſonnes de gout: mais rien ne lui fit plus d'honneur en ce genre que cinq Tragedies qu'il compoſa contre Jeanne reine de Naples & de Sicile, comteſſe de Provence, quoique bienfactrice de ſon pere. Il les dédia au pape Clement VII. qui reſidoit pour lors à Avignon; & ce pape lui donna pour recompenſe un canonicat à Siſteron. Parafols n'en jouit que peu de jours, étant mort empoiſonné en 1383. on ne dit pas par qui, ni pour quel ſujet ce malheur lui arriva. Ces Tragedies ſont fort ſatyriques, & pechent en pluſieurs endroits contre la verité de l'hiſtoire. On en trouve le plan & l'ordre dans l'hiſtoire du *Théatre françois*, tome premier, *pag. 29. & ſuivantes.*

PARDIES, (Ignace Gaſton) fils d'un conſeiller du parlement de Pau en Béarn, né l'an 1636. & non en 1638. comme pluſieurs l'ont dit, ſe fit Jeſuite en 1652. âgé de 16. ans. Il enſeigna les belles lettres pendant pluſieurs années, & il lui échapa ſouvent dans cet intervalle des petites piéces en proſe & en vers, où l'on trouva beaucoup d'élegance & de génie. Mais ſon goût l'entraînoit vers les mathématiques, & il le ſuivit avec ardeur. Il lut avec application les Mathématiciens anciens & modernes; les Philoſophes Peripateticiens; les plus habiles Phyſiciens; & quoiqu'il donnât dans les ſentimens du celebre Deſcartes, il affecta toujours d'être plûtôt inventeur lui-même que diſciple de ce philoſophe. Comme il avoit quelquefois ſur la phyſique des ſentimens qui paſſoient alors pour trop hardis, il eut bien des contradicteurs dont il ſç utoujours ſe tirer avec adreſſe. Son ſtyle eſt net, & même aſſez élegant. Après avoir fait briller ſon ſçavoir dans les ſciences ſpeculatives dans pluſieurs provinces, il vint à Paris où la mort l'enleva au milieu de ſa réputation, & n'ayant encore que 37. ans. C'étoit en 1673. On croit qu'il avoit gagné la maladie dont il mourut

en frequentant Bicêtre, où ſes ſuperieurs lui avoient ordonné de prêcher & de confeſſer les pauvres pendant les fêtes de Pâques. Il étoit déja auteur de pluſieurs ouvrages eſtimés ; ſçavoir, *Horologium Thaumanticum duplex*, à Paris en 1622. *in-quarto*. *Diſſertatio de motu & natura cometarum*, à Bourdeaux en 1665. *in-octavo*. *Diſcours du mouvement local*, à Paris en 1670. *in-12*. & en 1673. *Elémens de Geometrie*, à Paris en 1671. & pluſieurs fois réimprimés depuis. On en a deux traductions latines, l'une de Joſeph Serrurier, profeſſeur en philoſophie & en mathématiques à Utrecht, imprimée dans la même ville en 1711. *in-12*. l'autre de Jean-André Schmidt, à Jene en 1685. *Diſcours de la connoiſſance des bêtes*, à Paris en 1672. On y trouve les raiſons des Carteſiens propoſées dans toute leur force, & refutées ſi foiblement qu'on s'apperçoit aiſément que le pere Pardies ſe fût déclaré ouvertement pour Deſcartes, s'il eût été plus libre de le faire. *Lettre d'un Philoſophe à un Carteſien de ſes amis*. Cette lettre eſt plus du pere Rochon, Jeſuite de la province de Bourdeaux, que du pere Pardies, qui l'adopta pour faire croire qu'il n'étoit pas Carteſien ; mais il ne perſuada perſonne. *La ſtatique, ou la ſcience des forces mouvantes*, à Paris en 1673. Deſcription & explication *de deux machines propres à faire des cadrans avec une grande facilité*, à Paris en 1673. pluſieurs de ces ouvrages ont été imprimés en Allemagne, en latin en 1701. *in-octavo*. On en a auſſi réimprimé la plus grande partie, tels qu'ils étoient ſortis des mains de l'auteur en 1725. à Lyon *in-12*. Le pere Pardies a donné un ouvrage d'un goût different : c'eſt une traduction françoiſe d'un livre Italien du pere Bartoli de la même ſocieté, qui traite des miracles de ſaint François Xavier. Cette traduction parut en 1672. à Paris, avec une préface du traducteur ſur la foi duc aux miracles. * *Voyez* ſon eloge dans les *Mémoires de Trevoux*, *Avril 1727*. Niceron dans les *Memoires tomes I. & X. premiere partie*.

PARE'. (Gui) *Ajoutez ce qui ſuit à ce qui en eſt dit dans ce Dictionnaire*, qu'il fut nommé archevêque de Reims en 1204. par le pape Innocent III. & qu'il mourut le 20. de Mai, *non en* 1205. *comme on l'a dit dans l'édition du Dictionnaire de* 1725. *mais en* 1206.

PARE'. (Ambroiſe) *Dans l'édition du Dictionnaire de* 1732. *on le dit* né à Leval, *c'eſt une faute d'impreſſion ; il faut lire* Laval. *Ajoutez à l'édition de* 1725. *qu'il* fut premier chirurgien des rois Henri II. François II. Charles IX. & Henri III. *& qu'il* mourut ſelon les regiſtres de la paroiſſe de ſaint André des arcs, à Paris, où il fut enterré au bas de la nef, près le clocher, le 22. de Decembre 1590. Feu M. Devaux qui en a fait un éloge dans ſon *Index funereus chirurgorum Pariſienſium*, ne place ſa mort que le 25. d'Avril de l'an 1592. * *Voyez* les pages 25. & 26. de cet ouvrage.

PARENT (Antoine) né à Paris le 16. de Septembre 1666. fils d'un avocat au Conſeil, dont la famille étoit de Chartres, fut élevé dès l'âge de 3. ans chez Antoine Mallet oncle de ſa mere, curé du bourg de Leves près de Chartres, qui a gouverné ſa paroiſſe pendant 54. ans avec la réputation d'un ſaint prêtre ; d'un bon théologien, & d'un aſſez habile naturaliſte. Il fut le precepteur de ſon petit-neveu, lui fit part de ſes lumieres, l'inſtruiſit dans la religion, & le forma à la pieté, dont M. Parent a donné toute ſa vie de grandes marques. M. Parent, qui avoit beaucoup d'inclination pour l'Arithmetique, profita des lumieres de ſon oncle, & de celles que les livres en ce genre lui donnerent ; & à 13. ans il avoit rempli toutes les marges d'un de ces livres d'une eſpece de commentaire capable de ſurprendre même d'habiles maîtres. Lorſqu'il eut 14. ans, ſon oncle le mit en penſion à Chartres pour y faire ſa rhetorique ; & pendant cette étude il ſe fit une gnomonique & une geometrie d'autant plus eſtimables, toutes imparfaites qu'elles étoient, qu'il en avoit été l'inventeur. Après ſa rhetorique, ſes parens le firent venir à Paris pour y étudier en droit, il s'appliqua à cette étude par obéiſſance, & aux mathématiques par inclination. Celles-ci furent dans la ſuite ſon unique occupation. Dès l'enfance il avoit montré en pluſieurs rencontres que ſon genie y étoit porté ; & par ſes ſeules réflexions il avoit fait déja des progrès qui pouvoient étonner, même d'habiles gens. Son droit fini il s'enferma dans le college de Dormans pour ſe livrer à ſon étude chérie. Là avec de bons Livres, & moins de 200. livres de revenu, il vivoit content. Il ne ſortoit de ſa retraite que pour aller au college Royal pour entendre, ou M. de la Hire, ou M. Sauveur. Quand il ſe ſentit aſſez fort ſur les mathématiques, il prit des éoliers, & peu après il fit deux campagnes avec le marquis d'Alegre pour s'inſtruire dans les fortifications. Il leva quantité de plans, quoiqu'il n'eût jamais appris le deſſein, & acquit beaucoup de lumiere par la vue des places. Revenu à Paris il ne penſa plus qu'à faire uſage de ſes connoiſſances, & à en acquerir de nouvelles. M. Filleau des Billettes étant entré dans l'Académie des ſciences en 1699. le nomma pour ſon éleve, & l'on s'apperçut bientôt dans la compagnie que tout n'interreſſoit, & qu'il étoit au fait de tout ce qui s'y traitoit. Perſonne n'a tant fourni que lui aux aſſemblées de cette Académie ; & l'on trouve un grand nombre de ſes pieces dans les mémoires de cette ſçavante compagnie. Le roi par un reglement du 3. de Janvier 1716 y ayant ſupprimé la claſſe des Eleves, M. Parent fut fait adjoint pour la Géometrie : il mourut de la petite verole le 26. de Septembre de la même année âgé de 50. ans. On eſtime beaucoup ſes *Elemens de Mechanique & de Phyſique*, à Paris 1700. *in-12*. ſes *Recherches de Mathematiques & de Phyſique*, eſpéce de Journal qu'il commença à donner en 1705. & qui reparut fort augmenté, à Paris en 1712 *in-12*. 3. volumes ; ſon *Arithmétique Theoripratique* en 1714. *in-octavo*, à la fin de laquelle on trouve un catalogue des piéces qu'il a fait inſérer dans les differens *Journaux des Sçavans*, de *Trevoux*, *&c.* dans les *Mercures*, dans les *Mémoires de l'Academie royale des Sciences*. Parmi ſes papiers on a trouvé pluſieurs traités complets ſur quelques parties des mathématiques : la vie de ſon oncle chez qui il avoit été élevé, & les preuves de la Divinité de Jeſus-Chriſt en quatre parties. Il avoit une pieté ſolide & auſtere. * *Voyez* ſon éloge par M. de Fontenelle dans l'*Hiſtoire de l'Académie des Sciences*.

PARIS, ville. *Il faut ajouter à l'édition du Dictionnaire hiſtorique de* 1725. *t. que* Paris ne renferme pas ſeulement, *comme on l'a dit*, environ ſix cens mille hommes, mais plus de huit cens mille. 2. Article EGLISE DE PARIS, *que* celui qui gouverne aujourd'hui ce ſiege eſt Charles-Gaſpar de Vintimille, auparavant archevêque d'Aix ; 3. *que* les hiſtoires de la ville de Paris, *dont on parle comme n'étant point encore publiques*, celle de Sauval & celle des Benedictins de la congrégation de ſaint Maur, ont été publiées : la premiere en 1724. en 3. volumes *in-folio*, & la deuxiéme en 1725. en 5. volumes *in-folio*. Le ſieur Grancolas en a fait une depuis en abregé, qui n'eſt qu'en 2. volumes *in-12*. qui ont été imprimés, en 1728. & ſupprimés auſſi-tôt.

SUITE CHRONOLOGIQUE ET HISTORIQUE des Evêques de Paris.

I. Saint DENYS fut le premier evêque de cette ville, au troiſiéme ſiécle de l'égliſe, & il cimenta de ſon ſang la foi qu'il y prêcha. *Voyez* DENYS.

II. MALLO. On ne ſçait rien de ſa vie, ni de ce qui s'eſt paſſé de ſon tems.

III. MASSUS. Hilduin en parle dans la vie de ſaint Denys, & dit qu'il convertit à la foi un celebre capitaine nommé *Libius* : mais ce fait n'eſt pas certain. Démocharès lui attribue auſſi une hiſtoire du martyre de ſaint Denys, & de ſes compagnons, qui n'eſt pas venue juſqu'à nous.

Digitized by Google

IV. MARC.

V. AVENTUS.

Ces deux évêques ont gouverné, comme il y a lieu de croire, ſous les empereurs Conſtance & Conſtantin.

VI. VICTORINUS. Il ſouſcrivit au Concile de Cologne en 346. & l'on croit qu'il y avoit aſſiſté, & défendu la Divinité du Verbe contre Euphrate, évêque de cette ville. Cependant pluſieurs critiques prétendent que ce concile de Cologne eſt chimerique, & leurs raiſons ne ſnot pas deſtituées de preuves ſolides. On fait paroître encore Victorinus au concile de Sardique en 347. & aux conciles que l'on tint de ſon tems à Paris contre l'Arianiſme en 361. & non en 362. comme quelques-uns l'ont dit.

VII. PAUL gouverna ſous Valentinien le jeune.

VIII. PAUDENCE. Fortunat en parle dans la vie de ſaint Marcel, & dit qu'il l'avoit ordonné ſoûdiacre. Il vivoit au tems de Gratien, & au commencement du regne de Théodoſe. On croit qu'il fut enterré hors les murs de la ville, en un lieu qui fut appellé depuis la crypte de ſainte Genevieve, & où Clovis fit bâtir l'égliſe de ſaint Pierre & de ſaint Paul, qui a pris depuis le nom de ſainte Genevieve.

IX. Saint MARCEL. Sa vie a été écrite, non par ſaint Fortunat de Poitiers, mais, ſelon quatre martyrologes manuſcrits de l'égliſe de Paris, par ſaint Fortunat, ou Fortuné de Vernon, évêque d'une ville en Italie, dont on ignore le ſiege; mais il y a peu de fond à faire ſur ce qu'il a écrit de ſaint Marcel, qui mourut vers le commencement du V. ſiécle, le premier jour de Novembre, & qui fut enterré à un quart de lieue de la ville dans un village qui en fait aujourd'hui un fauxbourg, que l'on appelle le *Fauxbourg ſaint Marceau*. Il étoit né à Paris d'une famille médiocre: mais il brilla par ſes vertus, & l'on rapporte beaucoup de miracles que l'on dit que Dieu a accordés à ſon interceſſion, même pendant ſa vie.

X. VITIANUS.

XI. FELIX.

XII. FLAVIANUS.

XIII. URSICINUS.

XIV. APEDEMUS.

Ces évêques ont vécu dans le V. ſiécle: mais on ne ſçait que leurs noms.

XV. HERACLIUS. Il aſſiſta au premier concile d'Orleans, ſous le regne de Clovis.

XVI. PROBATUS, ou PROBATIUS.

XVII. AMELIUS. Il ſe trouva au II. concile d'Orleans en 533. & y ſouſcrivit; & au III. tenu en 538. N'ayant pu aſſiſter au IV. en 541. il y envoya de ſa part un abbé nommé *Amphilochius*.

XVIII. SAFFARACUS. Il aſſiſta au V. concile d'Orleans en 549. On le nomme auſſi *Saphoratus*, & *Saphoracus*. Sa vie fut ſi peu reglée, que Childebert aſſemb la en 551. un concile à Paris pour examiner ſa conduite, & le juger. Il s'y trouva 27. évêques de diverſes provinces. Il y fut convaincu de pluſieurs déſordres, dépoſé & condamné à ſe retirer dans un monaſtere. Ce concile eſt le II. tenu à Paris.

XIX. EUSEBE. Aimoin le dit ſucceſſeur immédiat de Saffaracus. Ce fut lui qui éleva ſaint Cloud au faeerdoce. D'autres font ſucceder *Lubamus à Saffaracus*.

XX. Saint GERMAIN. Fortunat évêque de Poitiers a écrit ſa vie. *Voyez* GERMAIN (Saint) *dans le Dictionnaire hiſtorique*. Il avoit été élu évêque de Paris vers l'an 555.

XXI. RAGNEMODE. Il avoit été diacre de l'égliſe de Paris avant que d'en avoir été élu évêque; & il avoit accompagné ſaint Germain dans un voyage à Tours. Ce ſaint l'ordonna prêtre. Il aſſiſta, accompagné de ſon archidiacre, & aſſis à la gauche du roi Chilperic, au concile tenu à Paris en 577. où il y avoit 45. évêques, & où Pretextat fut jugé & condamné, s'étant laiſſé aller à confeſſer par foibleſſe des crimes qu'il ne devoit pas avoir commis, ni avouer. *Voyez* PRETEXTAT *dans le Dictionn. hiſtorique*. On voit dans ſaint Gregoire de Tours, que Ragnemode aſſiſta l'an 580. à un concile à Brenne (*in villa Brennaci*) dans le territoire de Soiſſons; qu'il tint ſur les fonts baptiſmaux le fils du roi Chilperic, qui fut baptiſé à Paris un jour de Pâques; & qu'il aſſiſta en 595. au II. concile de Macon, tenu par l'ordre du roi Gontran. Fortunat au livre 9. de ſes poéſies loue beaucoup ce prélat; il l'appelle le *Pere de la patrie*, & *le meilleur de ſes amis*.

XXII. EUSEBE II. du nom. Il acheta l'épiſcopat à force de preſens, & empêcha par cette voie la nomination de Faramodus frere de Ragnemode; cet Euſebe étoit un marchand étranger, Syrien de nation, qui étoit venu en France pour y négocier. La faveur de Fredegonde, & l'argent qu'il donna le firent élire en 595. *Voyez* EUSEBE II. du nom *dans ce Supplément*.

XXIII. FARAMODUS, frere de Ragnemode. Il reparta le mal que l'élection ſimoniaque & la conduite peu épiſcopale de ſon predeceſſeur avoient fait.

XXIV. SIMPLICIUS. Le pape ſaint Gregoire en parle dans une lettre au roi Clotaire, où il recommande à ce prince les Miſſionnaires qu'il envoyoit en Angleterre, & qui paſſoient par la France.

XXV. CERAUNIUS, ou CERAN. Il eſt honoré comme ſaint. Warnhaire clerc du diocéſe de Langres, dit dans ſes actes rapportés par Bollandus au 17. de Janvier, que ce prélat s'étoit beaucoup appliqué à la lecture de l'Ecriture ſainte, qu'il ſa ſçavoit preſque toute de memoire; & qu'il avoit recueilli les actes des martyrs qui l'avoient precedé: mais ils ne ſont pas venus juſqu'à nous. C'eſt à lui que furent dédiés les actes des martyrs de Langres. Il mourut à Paris le 27. de Septembre, & fut enterré dans la crypte de ſainte Genevieve du Mont, en la chapelle de ſaint Denys. De ſon tems fut aſſemblé le VI. concile de Paris par l'ordre de Clotaire II. à la ſollicitation de ſaint Gregoire en 615. contre la ſimonie: il s'y trouva 79. évêques; & c'eſt un des plus nombreux qui ſe ſoit tenu en France.

XXVI. LANDEBERT, ou LEUDEBER. Il aſſiſta au concile de Reims de l'an 625. ou 630.

XXVII. AUDEBERT. Germoald, abbé, ſouſcrivit au nom de ce prélat au concile de Chalons ſur Saone, qui ſe tint en 650. L'auteur de la vie de ſaint Babolein, premier abbé de ſaint Maur des foſſés, dit qu'Audebert étoit Anglois de nation, qu'il étoit évêque en ſon pays, & que fuyant la perſecution du roi Coinval, il ſe retira en France, où il fut bien reçu du roi Clovis II. & qu'enſuite ce prince le fit évêque de Paris. Mais

cet auteur a confondu Audebert avec Agilbert.

XXVIII. Saint Landri. On dit que ce fut lui qui fit bâtir l'Hôtel-Dieu de Paris, & on l'y honore comme fondateur de cette maiſon, qui a été bien augmentée depuis. Le moine Marculfe dédia ſes formules à ce prélat. Ce ſaint fut enterré dans l'égliſe de ſaint Vincent, dite aujourd'hui *ſaint Germain l'Auxerrois*. Saint Landri eſt le dernier des évêques de Paris que l'Egliſe reconnoiſſe pour Saint.

XXIX. Chrobert, Chrodobert, ou Rodobert, ſuccéda à ſaint Landri. Il étoit lié avec ſainte Batilde, & avec ſaint Ouen. Après la mort de Clovis II fut du conſeil de la premiere. Ce prélat ſe diſtingua par ſa vertu.

XXX. Sigobrandus, ou Sigobaudus s'étant attiré la jalouſie des grands, qui ne purent ſouffrir ſon élevation, ni ſon crédit auprès de la reine Batilde, ils le firent tuer.

XXXI. Importunus, ou Ingeranus.

XXXII. Agilbert, ou Angilbert. Il étoit né à Paris, ou aux environs. Bede en parle, & dit qu'il avoit été élevé dans les lettres & dans la piété dans quelque monaſtere de France. L'amour de la retraite le fit paſſer en Irlande, & enſuite en Angleterre où il s'appliqua particulierement à l'Ecriture ſainte. Bede ajoute qu'il y fut quelque tems évêque, & qu'y ayant reçu quelque chagrin, il ſe retira en France, où il fut élevé ſur le ſiege de Paris, qu'il gouverna avec toute la charité, la vigilance, & la capacité d'un paſteur plein de zéle & d'expérience. Il mourut en odeur de ſainteté dans un voyage qu'il étoit allé faire à l'abbaye de Jouarre. Il y fut enterré dans la crypte de ſaint Paul hermite, où étoit un oratoire qu'Agilbert avoit fait bâtir, & qui eſt aujourd'hui dans le cimetiere de la paroiſſe de Jouarre.

XXXIII. Sigefroi. Il en eſt parle dans une charte de Vandemire, homme de qualité, qui fit pluſieurs donations à diverſes égliſes. Il ſe trouva à l'aſſemblée que Clovis III. fit tenir à Lufarche. Il mourut l'an 694.

XXXIV. Turnoald. Le pere Mabillon dit qu'il ſe démit de ſon évêché, & qu'il ſe fit moine à ſaint Denys, où il fut depuis abbé de ce monaſtere. Dans une charte de Chilperic il y a *Cuſtos*, & non *abbas*: ainſi Turnoald pouvoit être évêque conſervateur, ou économe des droits & des biens de l'abbaye.

XXXV. Adulphe, mort dans le VIII. ſiecle.

XXXVI. Bernecaire.

XXXVII. Hugues, à qui le martyrologe Romain donne le titre de *Saint*, étoit de maiſon noble. Il fut d'abord prévôt ou primicier de Metz, enſuite prévôt de Rouen en 722. évêque de Bayeux, de Paris, & de Rouen, abbé de Fontenelles, & de Jumieges. Il mourut l'an 730. Baldricus évêque de Dole en Bretagne écrivit ſa vie l'an 1090. La chronique de Fontenelles dit qu'il étoit fils de Dogon duc de Champagne & de Bourgogne. Elle ajoute qu'il mourut à Jumieges.

XXXVIII. Merſeide.

XXXIX. Fedolus, ou Fedolius.

XL. Ragnecapt. On ne ſçait rien de ces prélats. Ce fut du tems du dernier que le pape Etienne vint en France demander du ſecours à Pepin contre les Lombards.

XLI. Diodefrid. Il ſe trouva au concile tenu à Gentilly, proche Paris en 767. On y propoſa l'article de la proceſſion du ſaint Eſprit, & celui des Images, qu'il fut conclu de conſerver.

XLII. Erchanrad, ou Encharad, qui fut bien venu auprès de Charlemagne.

XLIII. Ermanfroid, au commencement de IX. ſiecle.

XLIV. Inchad. Il en eſt parlé dans une charte d'Etienne, comte de Paris, qui donna ſes terres à l'égliſe de Paris. Sous l'épiſcopat de ce prélat, les archives, les ornemens, & les autres meubles de cette égliſe furent brûlés par accident. Ce fut auſſi de ſon tems que l'on tint en 828. un concile à Paris, dont nous avons encore les déciſions. Ce fut encore lui qui fit le partage des biens de l'évêque d'avec ceux de ſes chanoines. Il mourut peu après le concile de Paris. Il avoit ſiegé 21. ans & quelques mois.

XLV. Erchanrad le jeune. Il ſouſcrivit au partage qu'Hilduin fit des biens de l'abbaye de ſaint Germain entre l'abbé & les religieux. Il aſſiſta au concile de Carifi en 837. à celui de Beauvais en 845. à celui de Thionville en 845. où Ebbon archevêque de Reims fut dépoſé, & où Louis le Debonnaire fut rétabli. Il ſouſcrivit auſſi au concile de Verneuil ſur Oyſe, où Charles le Chauve fut prié de laiſſer élire un autre évêque à la place d'Ebbon. Ce fut Hincmar qui fut élu. En 845. on tint un concile à Meaux, où Erchanrad ſe trouva encore, avec le roi Charles le Chauve, & les évêques de la province de Sens. Il étoit encore vivant en 853. puiſqu'il ſouſcrivit au concile de Soiſſons de cette année, il ne mourut qu'en 856. ou en 857.

XLVI. Ene'e. On le voit dans les ſouſcriptions du concile de Carifi en 838. il avoit été notaire ou officier de la Chancellerie, & ce fut à la recommandation du roi Charles qu'il fut élu. Vénilon de Sens convoqua les évêques de ſa province pour confirmer l'ordination d'Enée. Celui-ci ſe trouva au concile de Touziac ou Touda au diocéſe de Toul en 860. au III. de Soiſſons en 866. à celui de Troie en 867. On a de lui un écrit contre le ſchiſme des Grecs. *Voyez* ENE'E *dans le Dictionnaire hiſtorique*.

XLVII. Ingelvinus. Il ſe trouva au concile de Douzy, & il jugea qu'il falloit dépoſer Hincmar de Laon. Il aſſiſta au concile de Senlis en 873. à l'aſſemblée des évêques tenue à Autun en 875. au concile convoqué par Charles le Chauve en 876. à Pontyon. Il mourut en 883.

XLVIII. Gozlin. Les annales de ſaint Bertin diſent qu'il étoit de ſang royal, frere de Louis abbé de ſaint Denys, & petit-fils de Charlemagne par ſa fille Rotrude. Il fut d'abord abbé de ſaint Germain & de ſaint Denys, & grand chancelier du royaume ſous Charles le Chauve en 876. Il ſouſcrivit en ces qualités au concile de Pontyon. Il mourut pendant le premier ſiege de Paris par les Normans. Sa place fut vacante 6. mois.

XLIX. Anscheric. Il étoit frere de Treſſert comte de Meaux, qui fut tué en défendant cette place contre les Normands. Les annales de Metz parlent de ce prélat. Il paroit qu'il avoit été grand chancelier du royaume ſous Charles III. Ce prince lui donna l'abbaye de Rebais. Anſcheric mourut l'an 910.

Digitized by Google

L. THEODULPHE. Il obtint du roi Charles un privilege d'immunité pour le cloître de ſon chapitre, & pour les maiſons des chanoines. Dans la vie de ſaint Gerard abbé en Flandres, il eſt dit que ce fut Theodulphe qui l'ordonna acolythe. Ce prelat mourut en 921.

LI. FULRADE. Il en eſt auſſi parlé dans la vie de ſaint Gerard.

LII. ANDEHELME, ſelon d'autres ANDELINUS.

LIII. GAUTIER, ou WAULTIER, dont il eſt parlé dans une charte de Louis d'Outre-mer, qui regarde l'égliſe de ſaint Merri, pour confirmer les donations faites à cette égliſe à la priere de ce prelat. On ignore le tems de ſa mort.

LIV. ASCALAIN, ADELIN, ou ASCELIN. MM. de Sainte Marthe diſent qu'il étoit bâtard de Baudouin comte de Flandres, & qu'il fut d'abord prévôt ou abbé d'un monaſtere en Flandres. Claude Fauchet dans le premier livre de ſes antiquités de France, ſous l'an 951. dit qu'il fut dépoſé de ſon évêché, & que s'étant retiré vers ſon frere en Flandres, il mourut 16. ans après ſon élection, en 977.

LV. ALBERIC.

LVI. CONSTANTIUS.

LVII. GARNIUS, ou GARINUS. On ne ſçait rien de ces trois évêques.

LVIII. ELYSIARDUS. Il obtint pluſieurs immunités & privileges pour ſes chanoines, & il alla à Rome afin d'obtenir la confirmation du partage de leurs biens d'avec ceux de l'évêque. C'étoit ſur la fin du X. ſiecle.

LIX. GILBERT, ou ANGILBERT. Glaber, hiſtorien de France, parle de ſa mort. La chronique de Flavigny ſous l'an 993. en fait mention. Gilbert mourut la même année.

LX. RAYNAULD, ou RENOLD. Il étoit fils de *Burchard*, comte de Corbeil. Il fut lui-même comte de Vendôme & de Melun, & chevalier du roi Hugues, après quoi il fut élevé ſur le ſiege de Paris. Dans une donation faite à l'égliſe de ſaint Denys de la Chartre, il eſt qualifié comte de Melun, & évêque de Paris. Elle eſt de l'an 998. Il fit lui même pluſieurs donations conſiderables à ſon égliſe, & mourut l'an 1020.

LXI. ALBERT lui ſucceda, ſelon les archives de l'égliſe de Paris. D'autres nomment ſon ſucceſſeur *Anzelin*, ou *Enzelin*. On croit qu'il vécut fort peu épiſcopalement, & qu'il ſe démit de ſon évêché.

LXII. FRANCO. Il étoit doyen de l'égliſe de Paris, avant que d'en être évêque. Il en eſt parlé dans les lettres de Fulbert de Chartres. Il mourut en 1030.

LXIII. IMBERT, ou UMBERT de Vergy. Il étoit fils de *Valon* ſeigneur de Vergy. Alberic s'eſt trompé lorſqu'il a dit dans ſa Chronique ſous l'an 1015. qu'il étoit fils du Roi Robert. Il fut d'abord chanoine de Langres, puis archidiacre. Il fonda dans ſon château de Vergy une égliſe collegiale en l'honneur de ſaint Denys l'an 1023. avant que d'être évêque. Ce fut durant ſon épiſcopat, & l'an 1050. que ſe tint à Paris le celebre concile contre Berenger, où le roi aſſiſta avec pluſieurs évêques & ſeigneurs. On y lut une lettre où Berenger expoſoit ſes erreurs contre l'Euchariſtie; & l'on y condamna le livre de Jean Scot, comme contenant la ſource de nouvelles erreurs. Umbert mourut l'an 1060. Deux ans auparavant il avoit aſſiſté au ſacre du roi Philippe, fils de Henri, qui ſe fit dans la cathedrale de Reims. Ce fut le 22. de Novembre qu'arriva la mort de ce prélat, à l'âge de 80. ans.

LXIV. GEOFROI, ou GODEFROI de Boulogne. Il étoit de famille noble, fils d'EUSTACHE comte de Boulogne, & de *Mathilde*, de Louvain, & grand oncle de *Geofroi*, ou *Godefroi*, duc de Bouillon, qui entreprit la conquête de Jeruſalem. Le pape Gregoire VII. étoit en grande relation avec ce prelat, & il le chargea de pluſieurs affaires importantes. Godefroi mourut en 1095.

LXV. GUILLAUME de Montfort. Il étoit fils de SIMON de Montfort, & avoit été élevé auprès d'Yves de Chartres. Il avoit beaucoup de pieté, & après ſon ordination il alla à Rome pour prendre les avis du pape Urbain II. Il mourut jeune l'an 1101.

LXVI. FULCON. Il étoit doyen de Notre-Dame lorſqu'on le fit évêque. Il avoit été d'abord chanoine de Senlis. Comme on crut qu'il avoit brigué l'épiſcopat, ſon élection déplut: mais on l'avoit plutôt ſollicité que lui-même, & le pape Paſchal II. l'approuva. Il vécut peu après ſon ordination, & mourut l'an 1104.

LXVII. GALLON. Il avoit d'abord été chanoine de ſaint Quentin & de Beauvais dans le tems qu'Yves de Chartres en étoit abbé. Il en fut abbé après lui, & enſuite fut élu évêque de Beauvais par la plus ſaine partie des chanoines. L'autre partie élut Etienne de Garlande. Cette double élection fit une conteſtation: mais pendant qu'elle s'échauffoit, Fulcon évêque de Paris étant mort, Gallon fut élu pour lui ſucceder. Il alla lui-même à Rome pour demander la diſpenſe dont il avoit beſoin pour être transferé à ce ſiege, & l'ayant obtenue, le roi conſentit à ſon élection. Pendant ſon ſéjour à Rome le pape Paſchal le fit ſon légat *à latere*, & l'envoya en cette qualité en Pologne, pour y reformer les abus du clergé. Ce fut ſous ſon épiſcopat que la vraie Croix fut apportée à Paris. On croit qu'il mourut l'an 1116.

LXVIII. GILBERT, ou GERBERT, grand archidiacre de Paris fut mis en ſa place. Il mourut l'an 1123. Ce fut lui qui commença à faire bâtir la maiſon de ſaint Victor de Paris, & qui lui donna les premiers biens.

LXIX. ETIENNE de Senlis. Il étoit fils de Guy de Senlis de la Tour, ſeigneur de Chantilly & d'Ermenonville. Il étoit archidiacre de Paris quand il fut élu évêque. Il eut de grands démêlés avec le roi Louis le Gros, dont il encourut la diſgrace, & S. Bernard s'employa pour les reconcilier. Ce fut ſous ſon épiſcopat qu'arriva le miracle des Ardens, qui a donné lieu à la fondation de l'égliſe de ſainte Geneviéve, dite *des ardens*. C'étoit une maladie qui courut en 1131. en France, & ſurtout à Paris, & qui conſumoit tous les membres, ſans qu'on pût y appotter de remede. L'interceſſion de ſainte Geneviéve fit ce que les hommes n'avoient pu faire. Elle obtint une gueriſon totale & ſubite.

LXX. THIBAULT. Il étoit prieur de ſaint Martin des Champs, & religieux de Cluni. Il ſucceda dans l'évêché de Paris à Etienne de Senlis. Pierre de Celles, & Pierre le Venerable le louent dans leurs lettres ſur ſa modeſtie

Digitized by Google

& ſon amour pour la ſimplicité. Il mourut l'an 1157. ſelon l'auteur du ſupplement de Sigebert. Mais le Necrologe de ſaint Victor met ſa mort en 1151. Il voulut être enterré devant le grand autel de l'égliſe de ſaint Martin des Champs, au côté gauche. Après ſa mort le droit de regale étant dévolu au roi, ce prince le donna pour toujours aux religieuſes d'Hyeres. Son ordonnance eſt de l'an 1161. & ſcellée par Hugues chancelier de France, & évêque de Soiſſons. L'abbeſſe d'Hyeres a joui de ce droit d'être chéveciere de l'égliſe de Paris, le ſiége vacant, juſqu'à l'an 1598. qu'elle s'accommoda de ce droit avec le chapitre. Le ſiége de Paris vaqua plus d'un an après la mort de Thibault.

LXXI. PIERRE Lombard, fut élevé ſur le ſiége de Paris en 1159. & mourut en 1164. *Nous ne repeterons point ici ce que l'on en a dit dans le Dictionnaire hiſtorique.* Voyez PIERRE LOMBARD *dans ce Dictionnaire, édition de 1725. ou mieux de 1732.*

LXXII. MAURICE, ſurnommé de *Sully*, du nom de ſa patrie, petite ville ſur la Loire. Il n'étoit point de la noble famille de Sully, mais d'une naiſſance médiocre. Ce fut ſon merite qui l'éleva ſur le ſiége de Paris en 1164. *Voyez* SULLY (Maurice de) *dans le Dictionnaire hiſtorique.*

LXXIII. EUDES de Sully, élu en 1196. *Voyez ſon article dans ce Supplement au mot* SULLY. (Eudes de)

LXXIV. PIERRE de Nemours, dit *le Chambellan*. Il étoit fils de GAUTIER, ſeigneur de la Chapelle en Brie, & de Villebon, & d'*Aveline* de Nemours femme de Gautier. Pierre tint un concile en 1209. contre quelques heretiques ſectateurs d'Amaury de Chartres, docteur de Paris. *Voyez* AMAURY *dans le Dictionnaire.* Pierre, par une devotion mal entendue, quitta ſon égliſe pour ſe croiſer avec Hugues, comte de Nevers, l'évêque de Beauvais, & quelques autres ſeigneurs. Il partit en 1217. & mourut pendant le voyage en 1220. à Damiette.

LXXV. GAUTIER Cornu fut élu ſur le refus du cardinal Aldobrandin; mais le pape Honoré III. n'ayant pas agréé cette élection, *Guillaume* de Seignelay évêque d'Auxerre paſſa à l'évêché de Paris. *Voyez* GUILLAUME d'Auxerre *dans ce Dictionnaire, édition de 1732. & dans ce preſent Supplément.*

LXXVI. GAUTIER Cornu ſucceda à Guillaume. Il étoit neveu par ſa ſœur de Henri Clement maréchal de France. Il étoit doyen de Notre-Dame, & aumônier de Philippe Auguſte. A peine eut-il été élu, que Pierre de Corbeil archevêque de Sens, étant decedé, il fut nommé en ſa place.

LXXVII. BARTHELEMI, doyen de Chartres. Il fut exécuteur teſtamentaire de Louis VIII. Il mourut à Paris l'an 1227. & fut enterré dans la cathedrale.

LXXVIII. GUILLAUME d'Auvergne, natif d'Aurillac. C'étoit un homme ſçavant & très-verſé dans les belles lettres, recommandable d'ailleurs par ſa pieté. Il enſeignoit la théologie à Paris quand il fut fait évêque. Il a fait un traité contre la pluralité des benefices, & écrit ſur pluſieurs autres ſujets. Il mourut l'an 1248.

LXXIX. GAUTIER de Château-Thierri. Il ne fut évêque qu'un an.

LXXX. RENAUD de Corbeil, de la noble famille des vicomtes de Corbeil. Il fit ſon entrée publique à Paris l'an 1250. C'eſt de ſes mains que ſaint Louis entreprenant le voyage de la Terre-ſainte, prit le bourdon & l'echarpe de pelerin. Il aſſiſta en 1255. au concile de Paris, auquel Henri de Sens préſida. Il mourut l'an 1268. & fut enterré à ſaint Victor.

LXXXI. ETIENNE Templier, natif d'Orleans. Il fit ſon entrée dans Paris avec une pompe fort éloignée de la ſimplicité des premiers évêques. Il mourut l'an 1279.

LXXXII. LEON *de Alloditi*. Il étoit chancelier de l'univerſité de Paris, lorſqu'il fut élu évêque: mais il demeura peu ſur le ſiége de Paris; il s'en démit entre les mains du pape, & embraſſa la regle de ſaint Dominique, comme le dit Guillaume de Nangis.

LXXXIII. RENAUT de Hombloniers. Le pape Nicolas III. le nomma évêque en la place de Leon. Il inſtitua la fête de la Conception dans ſon égliſe, à qui il fit auſſi pluſieurs fondations. Il mourut au mois de Novembre 1288.

LXXXIV. ADGNULPHE *de Anagnia*. Il avoit été prévôt de ſaint Omer, puis chanoine de Paris. Ce fut le chapitre qui l'élut évêque. Mais avant que d'être ordonné, il ſe fit chanoine regulier dans l'abbaye de ſaint Victor, où il mourut.

LXXXV. SIMON de Bucy Matifas, ou Matifay, né dans le diocèſe de Soiſſons. Il avoit été archidiacre de Reims, & chanoine de Paris. En 1296. il fonda trois chapelles dans l'égliſe de Paris. C'eſt lui qui a fait bâtir la grande ſalle de l'évêché. Il mourut au mois de Juin 1304.

LXXXVI. GUILLAUME d'Aurillac. Il mourut l'an 1310.

LXXXVII. ETIENNE Boret. Ce fut Jean XXII. qui le nomma. Il prêta ſerment entre les mains du roi, & mourut en 1316.

LXXXVIII. HUGUES de Beſançon. Il eut pluſieurs démêlés avec l'univerſité de Paris, que le pape Jean XXII. vuida. Il mourut en 1352.

LXXXIX. GUILLAUME de Chanac. Il étoit Limouſin & de noble extraction. Il étoit archidiacre de Paris quand il fut fait évêque. Jean XXII. l'ayant fait patriarche d'Alexandrie, il ſe démit de ſon évêché en faveur de ſon neveu en 1342. Il mourut le 3. de Mai 1348. & fut enterré à ſaint Victor à Paris.

XC. FULCO ou FOULQUES de Chanac, neveu du précedent. Il ſe trouva préſent à la ceſſion qu'Humbert prince de Dauphiné fit de ſes états à la France en 1343. Il mourut le 25. de Juillet de l'an 1349. & fut enterré à S. Victor.

XCI. AUDOUIN Aubert. Il étoit Limouſin & neveu du pape Innocent VI. On le fit évêque d'Auxerre en 1350. & prêtre cardinal du titre de S. Jean & de S. Paul en 1361. Il devint évêque d'Oſtie, & mourut en 1363.

XCII. PIERRE de la Forêt. Il étoit du Mans, de parens aſſez obſcurs, mais il étoit ſçavant, & il enſeigna le droit à Orleans avec applaudiſſement dès ſa premiere jeuneſſe. Gui de Laval évêque du Mans l'attira dans ſon diocèſe & lui donna la cure de Chaudré le Gaudin; mais Pierre ennuyé de la province, vint à Paris & ſuivit le barreau. Il devint avocat général de Philippe de Valois; & Jean de France duc de Normandie le fit ſon chan-

Digitized by Google

celier. Ce dernier lui procura l'évêché de Tournai. Philippe de Valois le fit chancelier du royaume en 1349. & évêque de Paris en 1350. Il passa quelque tems après à l'archevêché de Rouen, & Innocent VI. le fit cardinal en 1356. il mourut en 1361.

XCIII. Jean de Meulent, né à S. Quentin en Vermandois. Il étoit évêque de Noyon lorſqu'on l'appella ſur le ſiége de Paris. Il mourut l'an 1362.

XCIV. Etienne de Paris, né au village de Vitri ſur Seine, elerc, conſeiller & maître des requêtes de l'hôtel du Roi, étoit docteur en droit & doyen de Paris lorſqu'il fut fait évêque. Il fut dans la ſuite cardinal du titre de ſaint Euſebe. Il mourut à Avignon en 1373.

XCV. Emeric de Magnac, d'une ancienne famille du Limouſin. Etant évêque de Paris il fut envoyé à Francfort pour le mariage de la fille de Charles V. avec Rupert duc de Baviere. Charles V. l'employa auſſi auprès du pape Grégoire XI. pour faire ériger Paris en archevêché & le rendre indépendant de Sens: mais cette tentative ne réuſſit point alors. Emeric fut fait cardinal par l'antipape Clement VII. & mourut en 1384. le 20. de Mai.

XCVI. Pierre d'Orgemont. Il fut d'abord préſident à la chambre des Comptes de Paris, puis évêque de Terouane & enſuite de Paris. Il aſſiſta à la tranſlation du corps de ſaint Louis en 1392. Il mourut en 1409. le 16. Juillet.

XCVII. Gerard de Montaigu, fils du ſeigneur de Montaigu, chambellan de Charles V. frere de Jean de Montaigu fondateur des Celeſtins de Marcouſſi, fut d'abord préſident à la Chambre des Comptes de Paris, puis chancelier de Jean duc de Berri, & evêque de Poitiers en 1405. Il fut transferé à l'évêché de Paris en 1409. & mourut le 25. Septembre 1420. à Valieres-lès-Grandes, bourg près de Montrichard en Touraine où il s'étoit retiré, en 1418.

XCVIII. Jean de Courte-Cuiſſe, Normand, grand theologien, docteur de la faculté de Paris, fut élu en 1419. *Voyez* COURTE-CUISSE (Jean de) *dans le Dictionnaire hiſtorique.*

XCIX. Jean de Rochetaillé, fut élu en 1422. après la démiſſion de ſon prédeceſſeur. Il étoit né à Rochetaillé bourg ſur la Saone au-deſſus de Lyon, & fils d'un pauvre vigneron; mais ſon eſprit étoit étendu, & ſa ſcience profonde pour ſon tems. D'enfant de chœur de S. Jean de Lyon, il devint docteur de la faculté de Paris, official de Rouen, & évêque de Genève, d'où il paſſa à l'évêché de Paris. Il avoit brillé au Concile de Conſtance. Il mourut archevêque de Rouen & cardinal.

C. Jean de Nant, ou Nanton, Bourguignon. Il étoit archevêque de Vienne lorſqu'il fut élevé ſur le ſiége épiſcopal de Paris au mois d'Octobre 1423. Il mourut en 1427.

CI. Nicolas Frallon. Le Chapitre l'avoit nommé en 1427. le 28. de Decembre; mais ayant prêté ſerment de fidelité au Roi, les Anglois le chaſſerent.

CII Jacques du Chaſtelier, fut mis en la place de Frallon. Il étoit grand tréſorier de Reims, & prit poſſeſſion de l'évêché de Paris le 1. de Juin 1428. Il mourut de la peſte le 2. de Novembre 1438.

CIII. Denys du Moulin, originaire de Meaux. Il avoit été ſucceſſivement maître des requêtes, docteur en droit, chanoine des égliſes de Reims, de Tours, d'Embrun, de Chartres & d'Albi, archevêque de Toulouſe & patriarche d'Antioche, & enfin évêque de Paris le dernier Août 1439. Il mourut en 1447. *Voyez* MOULIN ou DU MOLIN famille de Brie en France *dans le Dictionnaire hiſtorique.*

CIV. Antoine Creſpin, abbé commendataire de Jumieges. Il fut transferé à l'évêché de Laon & de-là à Narbonne où il mourut en 1472.

CV. Guillaume Chartier, élu le 6. de Decembre 1447. avoit été curé de S. Lambert de Saumur, & enſuite conſeiller au parlement avant que d'être évêque de Paris. Il mourut en 1472.

CVI. Louis de Beaumont, Poitevin, fils de Louis de Beaumont, ſeigneur de Foreſta, gouverneur du Maine. Louis XI. l'avoit fait ſon chambellan & conſeiller d'état, & ce fut lui qui le fit nommer à l'evêché de Paris par le pape Sixte IV. Il fit ſon entrée le 7. Février 1473. Il mourut en odeur de ſainteté, âgé de 45. ans le 5. de Juillet 1492.

CVII. Girard Gobaille, recommandable par ſon humilité & par ſa grande pieté. Il mourut en 1494. avant que d'avoir été ſacré.

CVIII. Jean Simon. Il a publié des Conſtitutions ſynodales en 1495. & il eſt mort le 23. de Decembre 1502.

CIX. Etienne Poncher, élu en 1503. *Voyez* PONCHER (Etienne) *dans le Dictionnaire hiſtorique, il eſt inutile de repeter ici ſon article.*

CX. François Poncher, élu en 1519. après la nomination de ſon oncle à l'archevêché de Sens. Il étoit alors abbé de ſaint Maur des Foſſés & conſeiller au parlement. Il fit des commentaires ſur le droit civil qu'il dédia à ſon oncle. Il mourut priſonnier au château de Vincennes le 12. de Septembre 1532.

CXI. Jean du Bellay, élu le 20. de Septembre 1532. Il ſe retira dans la ſuite hors du royaume. *Voyez* BELLAY (Jean du) *dans le Dictionnaire hiſtorique.*

CXII. Euſtache du Bellay, couſin du précedent; fut ſacré évêque de Paris le 15. de Novembre 1551. & mourut en 1565. *Voyez* BELLAY (Jean du) *dans le Dictionnaire hiſtorique.*

CXIII. Guillaume Viole. Il étoit conſeiller au parlement. Il prit poſſeſſion de l'évêché de Paris le 18. Mars 1565. & mourut en 1568.

CXIV. Pierre de Gondi, cardinal, élu en 1570. Il avoit été auparavant évêque duc de Langres, & il fut depuis commandeur de l'ordre du S. Eſprit, chef du conſeil ſous les rois Charles IX. Henri III. & Henri IV. Ce dernier le choiſit pour l'envoyer à Rome demander au pape ſon abſolution. Il mourut à Paris l'an 1616. le 17. de Février âgé de 84. ans.

CXV. Henri de Gondi, neveu du précedent, évêque de Paris par la demiſſion de ſon oncle, fut cardinal duc de Rets, commandeur de l'ordre du Saint-Eſprit, chef du

Digitized by Google

conſeil du Roi, abbé de Buzai, &c. maître de l'Oratoire du Roi : il mourut dans le camp du Roi devant Beziers le 23. d'Août 1622. âgé de 52. ans.

ARCHEVESQUES DE PARIS.

I. Jean-François de Gondi, abbé de S. Aubin d'Angers & de S. Martin de Pontoiſe, ſuccéda à ſon frere en 1622. Il fut le premier archevêque de Paris, l'érection en archevêché ayant été faite par le pape Grégoire XV. ſur les ſollicitations de Louis XIII. Ce prélat gouverna ſon diocèſe juſqu'en 1654. qu'il mourut âgé de 71. ans.

II. Jean-François-Paul de Gondi, fut coadjuteur de ſon oncle & enſuite ſon ſucceſſeur. Il fut cardinal duc de Rets, damoiſeau de Commerei, abbé de S. Denys en France, &c. Il mourut pluſieurs années après s'être démis de l'archevêché de Paris, le 24. d'Août 1679. âgé de 65. ans. *Il faut voir ſur ces évêques de Paris de la famille de* GONDI, *ce que l'on en a déja rapporté dans le Dictionnaire hiſtorique en parlant de cette famille.*

III. Pierre de Marca, archevêque de Toulouſe : il mourut le 29. Juin 1662. ſans avoir été ſacré archevêque de Paris. *Voyez* MARCA *dans le Dictionnaire.*

IV. Hardouin de Perefixe de Beaumont, &c. mort le 31. Decembre 1670. *Voyez* PEREFIXE (Hardouin de Beaumont de) *dans le Dictionnaire.*

V. François de Harlai de Chanvalon, archevêque de Rouen, élu archevêque de Paris en Janvier 1671. mourut le 6. d'Août 1695. *Voyez* HARLAI de Chanvalon (François de) *dans le Dictionnaire hiſtorique.*

VI. Louis-Antoine cardinal de Noailles, élu en 1695. mort le 4. de Mai 1729. prélat recommandable par une grande pieté. *Voyez* NOAILLES (Louis-Antoine cardinal de) *dans le Dictionnaire hiſtorique, édition de 1732.*

VII. Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille, docteur de Sorbonne, fut d'abord évêque de Marſeille, enſuite archevêque d'Aix : il a ſuccedé dans l'archevêché de Paris à M. le cardinal de Noailles.

PARIS (François) prêtre. Il étoit né à Chatillon village à une lieue & demie de Paris, au-deſſus de Mont-rouge. Sa naiſſance n'eut rien que de très-obſcur, mais Dieu lui donna un eſprit excellent, & un cœur très-bon. Dans ſa premiere jeuneſſe il ſervit Mrs Varet qui avoient une maiſon à Chatillon, & qui voyant d'heureuſes diſpoſitions dans ce jeune homme, le firent étudier & prirent ſoin de lui. M. Paris formé par ces excellens maîtres, dont l'un a été grand-vicaire & archidiacre de Sens, fut trouvé digne d'entrer dans le Clergé, & de ſervir l'Egliſe, pour laquelle il avoit un grand reſpect, & une tendre affection. Quelque-tems après avoir été élevé au ſacerdoce, on lui donna la cure de S. Lambert, voiſine du monaſtere de Port-Royal des Champs, il deſſervit cette cure pendant quelques années avec autant d'édification que de zèle. Mais enfin, ne pouvant vaincre, diſoit-il, l'extrême frayeur que lui cauſoient les loups qui venoient quelquefois juſques dans ſon preſbytere, il quitta cette cure, & ſe retira dans le Maine, à la Chevalerie, terre appartenante à M. le Vaïer, dont la chapelle du château ſervoit d'annexe à la paroiſſe du lieu où il eſt ſitué. M. Paris ſe fit de cette chapelle, comme une ſeconde eutre : il la gouverna avec la même attention, & il y faiſoit de fréquentes inſtructions très-ſolides & qui attiroient en foule les habitans des environs. Enfin ayant encore quitté ce lieu, il vint à Paris, où il eſt mort ſoûvieaire de l'égliſe paroiſſiale de ſaint Etienne du Mont, le 17. d'Octobre 1718. dans un âge très-avancé. Comme c'étoit un homme très-laborieux & qui étoit autant retiré que les fonctions du miniſtere le lui permettoient, il a ſçu trouver le tems au milieu de ſes occupations, de compoſer pluſieurs ouvrages auſſi ſolides qu'édifians. Un des plus connus eſt celui qui eſt intitulé, *les Pſeaumes en forme de prieres : Paraphraſe.* Il y en a eu pluſieurs éditions. La premiere eſt de 1690. les ſuivantes ſont de 1702. 1712. &c. Feu M. Vincent Loger curé de Chevreuſe, a eu beaucoup de part à cette paraphraſe des Pſeaumes. Peu de tems après ce premier ouvrage, il donna *ſes Prieres tirées de l'Ecriture-Sainte, paraphraſées*, in-12. Il a ſçu conſerver dans ces deux écrits toute la dignité de l'Ecriture-Sainte, avec toute l'onction que l'on peut deſirer dans les ouvrages de pieté. On a encore de M. Paris, un *Martyrologe*, ou *idée générale de la Vie des Saints, de leurs vertus & de leurs principales actions*, à Paris en 1691. *in-8°.* chez Daniel Horthemels. Traité de l'*uſage des Sacremens de Penitence & d'Euchariſtie ſelon les ſentimens des Peres, des Papes, & des Conciles*, imprimé par ordre de Louis Henri de Gondrin, archevêque de Sens, à Sens en 1673. & réimprimé pluſieurs fois depuis à Paris, & ailleurs. On dit que Mrs Arnauld & Nicole, dont l'auteur étoit ami, ont mis auſſi la main à cet ouvrage. M. Paris a encore donné une *idée* ou *plan d'inſtructions familieres ſur les Evangiles de tous les Dimanches & de toutes les Fêtes de l'année*, vol. *in-12.* imprimé en 1699. & réimprimé en 1706. chez Collombat; & un autre ouvrage ſur la même matiere, mais beaucoup plus étendu, intitulé : *l'Evangile expliqué ſelon les Peres, les Auteurs eccléſiaſtiques & la concorde des quatre Evangeliſtes*, à Paris chez Couterot, *in-8°.* 4. vol. les deux premiers en 1693. les deux derniers en 1698. *L'explication des Commandemens de Dieu*, à Paris en 1692. *Prieres & élevations à Dieu extraites des Confeſſions de S. Auguſtin*, à Paris en 1698. *Regles chrétiennes pour la conduite de la vie*, à Paris en 1674. Il avoit eu une diſpute avec feu M. Bocquillot, chanoine d'Avalon, ſur ce ſujet : *Si des auteurs devoient retirer quelque profit des ouvrages qu'ils faiſoient imprimer ſur la Theologie ou ſur la morale.* Ce qui donna occaſion à cette diſpute fut un avertiſſement que M. Bocquillot mit à la tête d'un volume de ſes Homelies, où il déclamoit contre les eccléſiaſtiques auteurs, qui par les traités qu'ils font avec les imprimeurs & libraires, & par ce qu'ils exigent d'eux, donnent occaſion de vendre leurs livres plus chers. M. Paris ſoutint que l'on pouvoit très-légitimement retirer un honnête ſalaire de ces ſortes de travaux, & M. Bocquillot défendit le contraire. On a les écrits qui furent faits de part & d'autre, mais ils ne ſont point imprimés. On dit encore que M. Paris avoit compoſé une Vie très-étendue de feu M. Pavillon évêque d'Alet & que le manuſcrit de cette Vie, contient pluſieurs volumes *in-4°.* Cependant il eſt ſûr que M. Ragaut archidiacre d'Alet, ſous le même M. Pavillon, avoit compoſé des Memoires très-amples pour l'hiſtoire de la vie de ce ſaint prelat, que ces mémoires furent envoyés à Rome à M. du Vaucel qui commençoit à les mettre en œuvre lorſqu'il mourut à Maeſtricht, & qu'ils ſont tombés depuis entre les mains du P. Queſnel, & enfin dans celles de feu M. de Barkmann dernier archevêque d'Utrecht. * *Mémoires du tems.*

PARLEMENT.

On peut mettre ſous le nom de parlement, les conſeils ſouverains, &c. *Dans les deux précédentes éditions de ce Dictionnaire, on lit* Vincentius Lupanius, *il faut lire* Vincentius Lupanus ; *en françois* Vincent de la Loupe.

Dans

Digitized by Google

Dans la ſuite chronologique des premiers préſidens du parlement de Paris, telle qu'elle eſt dans l'édition du Dictionnaire hiſtorique de 1725. il faut 1°. retrancher comme faux, depuis Jacques Brulart inclusivement, juſqu'à Simon de Bucy, excluſivement. *Ce n'eſt qu'à ce* Simon de Bucy *que doit commencer cette liſte. 2°. Dans la liſte même, il faut corriger ce qui ſuit.*

I. Simon de Bucy .... mort en 1368. *liſez* 1369.

II. Guillaume de Sens, *ajoutez ou pluſôt* de Seris, *& liſez de ſuite*, chevalier, fut créé premier préſident par le roi Charles V. & inſtallé dans cette charge le 17. de Juin 1371. Il mourut en 1373. *Ce qu'on a dit de plus eſt faux.*

III. Pierre d'Orgemont fut reçu dans cette charge, le 12. de Novembre 1373. Il fut élu par les princes, barons, &c. chancelier de France, le 20. des mêmes mois & an.

IV. Arnaud de Corbie fut fait premier préſident, le 2. *non* le 1. Janvier 1374.... & chancelier en 1383. *non en* 1388.

V. Guillaume de Sens, II. du nom : *effacez ces mots*, II du nom.

IX. Philippe de Morvilliers, *liſez* de Morvilliers.

XII. Helie de Tourretes, *liſez* de Torretes.

XV. Jean de Montigny, *liſez* Jean le Boulanger, ſeigneur de Jacqueville & de Montigny.

XVII. Pierre Gothardy, *liſez* Cothardy.

XX. Pierre Mondot : *effacez* Pierre, on ignore ſon nom de baptême.

XXXIX. *Ajoûtez à* André Potier, qu'il ſe démit au mois de Septembre 1724.

XL. Antoine Portail, ſeigneur de Vaudreuil & de Chatou, fut nommé premier préſident, le 24 de Septembre 1724. & fut inſtallé le 13. de Novembre ſuivant.

PARNASSE FRANCOIS. Monument élevé en bronze à la gloire de la France & de Louis le Grand, & à la memoire des illuſtres Poëtes, & des illuſtres Muſiciens François. Ce parnaſſe eſt repreſenté par une montagne d'une belle forme, & un peu eſcarpée, où ſont diſperſés quelques lauriers, palmiers, myrtes, & trones de chênes entourés de lierre ; cette montagne eſt iſolée, & tous ſes aſpects en ſont riches, & agreables. *Louis* le Grand protecteur des ſciences & des beaux arts, qui a animé le genie des poëtes & des muſiciens à celebrer & à chanter les merveilles de ſon regne, y paroît ſous la figure d'Apollon, couronné de lauriet, & tenant une lyre à la main. Il eſt aſſis ſur le ſommet de ce mont auprès de quelques lauriers, par deſſus leſquels on voit le cheval Pegaſe s'élever en l'air dans une attitude pleine de feu. *La Nymphe de la Seine* eſt placée un peu plus bas & à côté d'Apollon, ayant un bras appuyé ſur une urne d'où ſort une nappe d'eau : elle tient lieu ſur ce parnaſſe des fontaines de Caſtalie, d'Hyppocrene, ou du fleuve Permeſſe, celebre ſur le parnaſſe de la Gréce, & ſur le mont Helicon. On voit ſur une terraſſe audeſſous de l'Apollon, les trois Graces du parnaſſe François, meſdames de *la Suze* & *des Houlieres*, & mademoiſelle *de Scudéri*, connues par la beauté de leur genie, & par l'élegance de leurs ouvrages en vers & en proſe : elles ſe tiennent par des guirlandes de fleurs entre-mêlées de feuilles de lauriers, & de myrtes. Elles ſont dans les attitudes les plus belles & les plus charmantes d'une danſe majeſtueuſe, qu'elles forment au ſon de la lyre d'Apollon. Huit poëtes celebres, & un excellent muſicien du regne de Louis le Grand, occupent une grande terraſſe, qui regne autour du parnaſſe. Ils y tiennent la place des neufs muſes, comme les vrais modéles de la belle poëſie, & de la muſique françoiſe. Ces hommes celebres ſont, *Pierre Corneille*, *Moliere*, *Racan*, *Segrais*, *la Fontaine*, *Chapelle*, *Racine*, *Deſpreaux*, & *Lulli* le muſicien. Ce dernier porte ſur un bras le médaillon de *Quinault* ſon poëte : Lulli & Quinault ne formant, pour ainſi dire, qu'un même genie pour la compoſition des opera parfaits. On a pris avec exactitude la reſſemblance de toutes les perſonnes qu'on vient de nommer ſur les portraits qui en ſont reſtés, & on leur a donné les ſymboles convenables à leurs caracteres. Toutes ces figures ſont dans des attitudes nobles, & bien contraſtées. Vingt-deux genies ſous la forme d'enfans ailés ſont repandus ſur ce parnaſſe ; ils y ſont une diverſité agréable, & y forment divers grouppes avec les principales figures, & avec les arbres qui y ſont diſperſés. Ces genies ont differentes occupations ; quelques-uns ſoutiennent des medaillons de poëtes & de muſiciens. Comme le nombre de ces médaillons eſt aſſez conſiderable, ils ne ſont pas tous portés par des genies, la plupart ſont ſuſpendus à des branches de laurier ou de palmier. Voici les noms de ceux qui ſont repréſentés ſur ces médaillons. *Marguerite*, reine de Navarre, *Clement* Marot, *Malherbe*, *Maynard*, *Voiture*, *Sarazin*, *Scaron*, *Benſerade*, *Quinault*, *Lamez*, *Fontenelle*, *Rouſſeau*. Ces Poëtes ont écrit en françois. Les ſuivans ont écrit en latin : *Sainte-Marthe*, *Rapin*, *Commire*, *la Rue*, *Vaniere* ..... *Santeul*. Les muſiciens, *La Lande*, *Campra*, madame *Jacquet* de la Guerre ..... Deux genies volent vers Apollon, & ſoutiennent chacun un rouleau, dont le premier contient les noms de pluſieurs poëtes qui ont fleuri depuis le regne de François I. juſqu'à préſent ; on en a même mis quelques-uns des plus anciens, tels que *Thibault* comte de Champagne & roi de Navarre, *Guillaume* de Lorris, *Jean* de Meun, *François* Villon. Ceux depuis François I. ſont, *Saint Gelais*, *du Bellay*, *Belleau*, *Ronſard*, *du Bartas*, *des Portes*, *Bertaut*, *Pibrac*, *du Perron*, *Theophile*, *d'Urfé*, *Paſſerat*, *Mathurin* Regnier, *Godeau*, *Chapelain*, *Saint-Amand* des *Marets*, *Gomberville*, *Colletet*, *du Rier*, *Triſtan*, *Rotrou*, *Brebeuf*, *Saint Pavin*, *le Moine*, *Peliſſon*, *Perrault*, *Thomas* Corneille, *Pavillon*, *Fenelon*, *Duché*, *Bourſault*, *Regnier Deſmarais*, *Pechantré*, *la Feſſe*, *Regnard*, *Geneſt*, *Perrier*, *Campiſtron*, *la Chapelle*, *Boudier*, *Villiers*, *du Cercean*....Ces noms ſont ſuivis de ceux des dames & demoiſelles *de Gournay*, *de Villedieu*, *Deſcartes*, *de la Vigne*, *Bernard*, *Thereſe* des Houlieres, *Cheron*, *de Saintſonge*, *Dreuillet* .. Sur le ſecond rouleau porté par le ſecond genie, ſont gravés les noms des François qui ont excellé dans la poëſie latine comme de *Thou*, *Bonnefons*, *Bourbon*, *Mambrun*, *Balzac*, *Jonin*, *Petau*, *Madelenet*, *Santel*, *du Perier*, *Menage*, *Flechier*, *Huet*, *Fraguier* .... Il y a un troiſiéme rouleau, auſſi ſoutenu par un genie, où l'on lit les noms de quelques illuſtres muſiciens : ſçavoir, *Cambert*, *Lambert*, *Gautier*, *Collaſſe*, *Charpentier*, *du Bouſſet*, *Lallouette*, *Bernier*. Il eſt fait mention auſſi ſur ce parnaſſe de pluſieurs beaux eſprits qui ſe ſont exercés agréablement dans la poëſie & dans la muſique & qui peuvent mêler leurs voix dans les concerts du parnaſſe. On a ménagé des places ſur ce monument pour mettre les médaillons, & pour graver les noms des illuſtres poëtes, & des illuſtres muſiciens François qui vivent encore, après qu'ils auront terminé glorieuſement leur carriere : ce parnaſſe n'étant élevé qu'à la memoire de ceux qui ne vivent plus que par l'excellence de leurs ouvrages. M. Evrard Titon du Tillet, ancien maître d'hôtel de feue madame la Dauphine, mere de Louis XV. roi de France, & commiſſaire provincial des guerres, eſt auteur de cet ouvrage : il l'a fait exécuter ſur ſes deſſeins par Louis Garnier, ſculpteur, qui l'a terminé en M DCC XVIII. comme on le voit par l'inſcription de ce monument, & par ſa dédicace au Roi. L'auteur a donné la deſcription de ce parnaſſe avec un ordre chronologique & hiſtorique des poëtes & des muſiciens qui y ſont raſſemblés, un catalogue de leurs ouvrages, & le jugement que pluſieurs ſçavans critiques en ont porté ; premiere édition *in-12.* à Paris en 1727. Deuziéme édition *in-folio*, ornée d'eſtampes, & augmentée de beaucoup, à Paris à la fin de 1732. On trouve dans cette nouvelle édition un long diſcours ſur le deſſein qu'on s'eſt propoſé en faiſan

exécuter en bronze le PARNASSE FRANÇOIS & ſur l'ordre qu'on a ſuivi dans la deſcription de ce monument. Enſuite eſt la deſcription de ce parnaſſe, qui eſt augmentée d'un grand nombre de vies de poëtes & de muſiciens, avec un catalogue de la plûpart de leurs ouvrages. Après cette deſcription on trouve 1°. un eſſai ſur la poëſie & la muſique en général. 2°. Des remarques plus étendues ſur l'origine & le progrès de la poëſie & de la muſique françoiſe, & particulierement ſur nos ſpectacles & nos pieces de théatre. 3°. Un poëme latin du P. Vaniere Jeſuite ſur le *Parnaſſe françois*, avec la traduction en proſe & en vers, & deux lettres ſur le même ſujet. Enfin deux liſtes, l'une alphabetique de ceux dont on a donné des articles dans la deſcription du parnaſſe, & l'autre chronologique d'un grand nombre d'autres poëtes ou muſiciens François * *Mercure de France, Septembre 1723. Juin 1727.* 1. volume. *Journal des Sçavans, Août & Novembre 1727. Journal de Trevoux, Mars & Avril 1728. Foglietti letterari : Journal litteraire de Veniſe, Mars & Avril 1725. Bibliotheque raiſonnée des ouvrages des ſçavans de l'Europe, tome 2. article 8. page 354. &c.*

PARRHASIUS (Janus) dont le vrai nom étoit *Joannes Paulus de Pariſiis* (Jean Paul de Paris.) *Ajoutez à l'édition du Dictionnaire hiſtorique de 1725. qu'*il étoit né le 28. de Novembre 1470. *qu'*il mourut en 1533. *& que* c'étoit lui qui avoit trouvé le *Chariſius Soſipater*, qu'il donna au public en 1532. imprimé à Naples.

PARTHENAY (Jean l'Archevêque de) &c. *Dans cet article, éditions du Dictionnaire hiſtorique de 1725. & de 1732. il eſt dit que* Renée de France étoit ſœur de Louis XII. C'étoit ſa fille .... *& que* la veuve de Jean de Parthenay épouſa Henri II. du nom, vicomte de Rohan, *liſez* René II. du nom.

PARTHENAY (Catherine de) *Mêmes éditions*, fut mariée 2°. à *René* de Rohan ; *liſez* à *René* vicomte de Rohan, II. du nom, dont elle demeura veuve, *non en 1585. mais en 1586.*... Elle eut trois filles, *Henriette* qui mourut, *non en 1624. mais en 1629. On ajoute que* lorſqu'elle fut menée au château de Niort, le 2. de Novembre 1628. elle avoit 91. ans, ſelon les uns, & 70. ſeulement ſelon d'autres : elle en avoit 74. étant née en 1554.

PARVILLIER (Hadrien) Jeſuite, ami de feu M. Huet, antien évêque d'Avranches, eſt beaucoup loué par ce ſçavant dans ſon *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus, p. 239. 240.* Il y dit que ce Jeſuite avoit demeuré long-tems en Syrie, où il avoit fait une ample proviſion d'érudition orientale. Il avoit enſeigné la langue arabe pendant dix ans à Damas, & de cette ville il avoit ſouvent écrit en cette langue au ſçavant Bochart avec qui il étoit en grande relation. Parvillier revint en France vers l'an 1662. apportant avec lui beaucoup de richeſſes litteraires & une vive ardeur pour les faire valoir à l'avantage du public. Son deſir étoit de demeurer à Caen, où le ſejour qu'il y fit l'avoit perſuadé des avantages qu'il trouveroit dans la compagnie des ſçavans qui y demeuroient. Mais la ſocieté l'envoya à la Flêche, où il mourut peu après, & avec lui périt, dit M. Huet, le grand ouvrage qu'il étoit prêt de publier, où il faiſoit un grand uſage de toutes les connoiſſances qu'il avoit acquiſes dans l'Orient, & qu'il devoit, par cette raiſon, intituler l'*Interprete de l'Orient.*

PAS (Manaſſès de) marquis de Feuquieres, &c. *En parlant de ſes deſcendans dans l'édition du Dictionnaire hiſtorique de 1725. il eſt dit que* la deuxieme des filles de FRANÇOIS, comte de Rebenac, a épouſé *N.* Marin ; *liſez*, a épouſé *N.* du Bouzet de Marin, marquis de Sainte Colombe, &c.

PASCAL (Etienne) pere de BLAISE Paſcal, n'eſt pas ſeulement connu par la naiſſance & l'éducation qu'il a données à ce fils, l'un des plus grands eſprits du XVII. ſiécle, il mérite auſſi une eſtime ſinguliere par ſon merite perſonnel. Il étoit de Clermont en Auvergne d'une des bonnes maiſons de la province, fils de *N.* Paſcal, tréſorier de France à Riom, & d'une mere qui ſe nommoit auſſi *Paſcal*, & qui étoit fille du ſénéchal d'Auvergne à Clermont. Il naquit en 1588. & lorſqu'il fut en état de poſſeder une charge, il acheta celle de préſident en la cour des aides d'Auvergne. Il s'étoit appliqué beaucoup aux mathematiques, & il y avoit fait de grands progrès, ce qui l'avoit lié de bonne heure à M. de Fermat de Touloufe, au P. Merſenne, à M. de Roberval, au celebre Deſcartes, & à pluſieurs autres. *On peut voir à l'article de* BLAISE PASCAL *dans le Dictionnaire*, les ſoins qu'il prit lui-même de l'éducation de ce fils, qui fut un prodige d'eſprit & de ſcience dès l'enfance. Il commença à l'inſtruire à Clermont même, & il continua ſon éducation à Paris, où il vint avec ſa famille en 1631. Il y avoit déja quelques années qu'il étoit dans cette ville, lorſqu'une affaire imprévue l'obligea de s'en éloigner, vers la fin de Mars 1638. & de ſe dérober même pendant quelque tems au commerce public. Un de ſes amis avoit été arrêté & conduit à la Baſtille à l'occaſion de quelques troubles excités à l'Hôtel-de-ville. Etienne Paſcal sûr de la droiture de ſon ami, ne s'étoit pas contenté de parler en ſa faveur, il avoit pris encore la défenſe de pluſieurs perſonnes injuſtement traitées par la vexation de quelques officiers intereſſés. Il avoit appris de plus que cette affaire avoit été rapportée à M. le chancelier Seguier, avec des circonſtances très-odieuſes. Il craignit donc les ſuites de cette calomnie, & pour les éviter, il s'étoit cru obligé de ſe retirer. Il demeura environ un an éloigné, juſqu'à ce que M. le cardinal de Richelieu informé de ſon merite & du ſujet de ſa retraite, par madame la ducheſſe d'Aiguillon, & par M. le chancelier même, le fit revenir en 1639. & l'établit peu après intendant de Normandie à Rouen. Avant ſon éloignement de Paris il avoit travaillé de concert avec M. de Roberval à répondre pour M. de Fermat au celebre Deſcartes, qui avoit attaqué les principes du traité de celui-ci, *de Maximis & Minimis.* Cette réponſe qui rouloit ſur la géometrie, fut envoyée à M. Deſcartes, qui ne put s'empêcher de lui accorder quelques éloges. Cet écrit n'eſt point encore imprimé. Etienne Paſcal devint peu de tems après ami de M. Deſcartes, & il a conſervé ſon amitié juſqu'à ſa mort arrivée à Paris en 1651. * *Voyez* la vie de Deſcartes par Bailler, *t. 1. & 2. in-4°.* en pluſieurs endroits.

PASCAL (Blaiſe) fils du précédent. *Ajoutez ce qui fut à ce que l'on en a déja dit dans le Dictionnaire hiſtorique, éditions de 1725. & de 1732. Dans ces deux éditions l'on s'eſt contenté de dire ce que tout le monde ſçait*, que M. Paſcal eſt auteur des dix-huit Lettres connues ſous le nom de *Lettres provinciales. On ne ſera pas fâché que nous apprenions ici à ceux qui l'ignorent, où ces lettres ont été compoſées, & qui ſont ceux qui y ont eu part.* La premiere & la deuxiéme furent faites au mois de Janvier 1656. & M. Nicole les revit avec M. Arnauld, & corrigea ſeul la ſeconde. Il donna les mêmes ſoins à la ſixiéme, à la ſeptiéme, & à la huitiéme. Peu de tems après, étant à Paris à l'hôtel des Urſins, il donna le plan de la neuviéme, de l'onziéme & de la douziéme. Il revit auſſi & corrigea la treiziéme & la quatorziéme dans la maiſon de M. Hamelin, conſeiller du Roi & controlleur general des ponts & chauſſées de France, où M. Arnauld demeuroit alors. M. Nicole étant allé quelque-tems après à Vanmuier, près de Port-Royal des Champs, chez M. le duc de Luyne, il y fournit la matiere des trois derniers, c'eſt-à-dire, de la ſeixiéme, de la dix-ſeptiéme, & de la dix-huitiéme. Ces dix-huit lettres parurent toutes *in 4°.* l'une après l'autre, dans le courant de l'année 1656. juſqu'au 24. de Mars 1657. qui eſt la date de la dix-huitiéme. On n'ignore pas qu'elles ont été traduites en latin par M. Nicole ſous le nom de *Wendrok*, qui y a joint un commentaire latin fort étendu, qui a été traduit en françois par mademoiſelle Joncoux, aidée par

Digitized by Google

feu M. Louail ; & en eſpagnol & en italien par deux autres perſonnes. On les trouve ainſi en quatre langues dans un ſeul volume *in-8°*. A l'égard des *Penſées* du même M. Paſcal qui ſont entre les mains de tout le monde, on en a donné une ſuite aſſez étendue en 1728. dans le tome 5. partie 2. des *Mémoires de littérature & d'hiſtoire* recueillis par le P. Deſmolets, bibliothecaire de l'Oratoire de Paris. Cette ſuite de Penſées eſt précedée dans le même recueil d'un Entretien de M. Paſcal & de M. le Maître de Sacy ſur la lecture d'Epictete & de Montagne, qui ſe trouve mot à mot dans les Memoires, encore manuſcrits de M. Nicolas Fontaine ſur Port-Royal, où celui-ci avoit demeuré long-tems. Outre ces Ecrits de M. Paſcal, & ceux *dont on a parlé dans l'article qu'on lui a donné dans le Dictionnaire hiſtorique*, *auquel celui-ci ſert de ſupplément*, il paſſe pour certain que ce grand génie eſt encore auteur, du moins en partie, des Ecrits ſuivans. 1. Factum pour les curés de Paris contre l'apologie des caſuiſtes (du P. Pirot, Jeſuite) en Janvier 1658. M. Hermant, chanoine de Beauvais, & M. l'abbé Perrier, y ont eu part. 2. Second Ecrit des curés de Paris, ou Réponſe desdits curés pour ſoutenir leur factum, du 1. d'Avril 1658. M. Paſcal fit ſeul cet Ecrit en un jour. 3. Troiſiéme Ecrit des curés de Paris, 7. Mai 1658. avec Mrs Arnauld & Nicole. 4. Cinquiéme Ecrit des mêmes, du 1. de Juin, même année. M. Paſcal diſoit que c'étoit ſon plus bel Ecrit, au rapport de mademoiſelle Perrier ſa nièce. 5. Sixiéme Ecrit des mêmes, 24. Juillet, même année. 6. Cenſure de l'Apologie des caſuiſtes pour M. l'évêque de Nevers, 1658. 7. Cenſure de la même, pour M. l'archevêque de Rouen, 1. Janvier 1659. 8. Septiéme Ecrit des curés de Paris, ou journal de tout ce qui s'eſt paſſé à ce ſujet, 1659. M. Arnauld y a travaillé. 9. Ordonnance des grands-vicaires de Paris pour la ſignature du formulaire, du 8. Juin 1661. 10. Déclaration des curés de Paris ſur le mandement des grands-vicaires, 20. Juillet 1661. * *Voyez* ſur ces faits *l'hiſtoire de la vie & des ouvrages* de M. Nicole, premiere partie, à Luxembourg en 1733.

PASCAL (Jacqueline) ſœur du celebre Blaise Paſcal, née à Clermont en Auvergne en 1625. fut élevée en partie à Paris & en partie à Rouen. Son eſprit naturellement très-élevé brilla dans cette derniere ville parmi ceux même qui ſe piquoient du plus bel eſprit. Dès l'âge de douze à treize ans elle faiſoit des vers françois, qui ſurprenoient moins par la jeuneſſe de celle qui les faiſoit, que par leur beauté. Elle n'avoit peut être pas quinze ans quand elle remporta le prix de poëſie à Caen ſur la Conception de la ſainte Vierge. Mais l'exemple & les diſcours de quelques perſonnes de pieté qu'elle connoiſſoit firent une telle impreſſion ſur ſon eſprit, qu'elle renonça à toute la réputation qu'elle s'acqueroit de jour en jour pour ſe conſacrer à Dieu dans la retraite. Elle entra au monaſtere de Port-Royal des Champs en 1652. y fit profeſſion en 1653. & prit le nom de *Sainte Euphemie*. On la jugea bientôt capable des emplois les plus difficiles, & elle les remplit tous avec autant de fidelité que de capacité. Dieu ſe ſervit d'elle pour engager ſon frere Blaiſe Paſcal, à renoncer entiérement au monde, pour ne plus s'occuper que de ce qui pouvoit le conduire à une heureuſe éternité. On trouve pluſieurs lettres de cette religieuſe dans l'apologie des religieuſes de Port-Royal compoſée en partie par M. Nicole ; & on lui attribue les reglemens pour les enfans qui ſe trouvent dans les conſtitutions de Port-Royal. Elle mourut le 4. d'Octobre 1661. n'étant âgée que de 36. ans. * *Voyez la vie de M. Paſcal* par madame Perrier ; *l'apologie des religieuſes de Port-Royal*, 2. *part. chap.* 2. Necrol. de Port-Royal, p. 391.

PASCASE RATBERT & *non* PASCHASE RATBERT, *comme on le lit dans le Dictionnaire*, abbé de Corbie, &c. *Il eſt bon d'ajouter ce qui ſuit au ſujet de deux traités de cet auteur, dont on n'a parlé que du premier dans le Dictionnaire hiſtorique des éditions de 1725. & de 1732.* Ce premier traité eſt celui *Du corps & du ſang du Seigneur*. On ſçait que cet Ecrit eſt un des plus précieux monumens du IX. ſiécle. L'Auteur y établit ſi ſolidement la préſence réelle de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, & il s'y explique avec tant de préciſion ſur ce myſtére, que Poſſevin l'appelle un *Ecrivain prophétique*, qui a combattu l'hereſie de Berenger près de deux cents ans avant la naiſſance de cet héréſiarque. C'eſt ce qui doit faire regreter que juſqu'à l'édition que les PP. dom Martenne & dom Durand viennent de donner de cet ouvrage, on n'en eût point eu encore d'exacte. Le Lutherien Hiobe-Gaſt qui en donna la premiere édition en 1528. en avoit retranché des chapitres entiers ; & il avoit changé dans d'autres chapitres, non-ſeulement des expreſſions, mais encore des phraſes entiéres, pour faire croire que Paſcaſe avoit favoriſé le ſentiment de Luther. Guillaume Rat, docteur en théologie & chanoine de Rouen, faiſant imprimer en 1540. le dialogue de Lanfranc contre Berenger, y joignit le livre de Paſcaſe-Ratbert ; mais il le donna ſur l'édition de Gaſt ; n'étant point inſtruit de la fraude de cet éditeur. Nicolas Mameran eſt le premier qui l'ait découverte, ou du moins qui en ait averti le public, ce qui le porta à donner une nouvelle édition de cet ouvrage en 1550. ſur deux manuſcrits qu'il trouva à Cologne. Il en parut une autre édition en 1561. ſur quelques manuſcrits d'Angleterre, & le P. Sirmond, Jeſuite habile, joignit en 1618. ce traité aux autres ouvrages de Ratbert. Mais ces différentes éditions & celles que l'on trouve dans les bibliotheques des Peres, ſont encore bien défectueuſes. C'eſt ce qui engagea il y a pluſieurs années le P. Sabbatier, ſçavant Benedictin de la congrégation de S. Maur, à faire une recherche la plus exacte qu'il pouvoit des manuſcrits de ce traité ; & il a eu la conſolation d'en trouver vingt, tous anciens, & dont quelques-uns même ſont du tems de Paſcaſe. Après avoir revu attentivement & corrigé avec ſoin cet ouvrage ſur tous ces manuſcrits, il a communiqué ſon travail au P. Martenne, ſon confrere, qui en a fait part au public dans le tome IX. de ſon *Ampliſſima collectio*, donné en 1733. *in-folio*, à Paris. Ratbert qui avoit compoſé ce livre pendant la priſon de l'abbé Vala, ſuivant le P. Martenne, le revit étant abbé de l'ancienne Corbie, & le dédia au Roi Charles le Chauve. On trouve dans le même tome IX. un autre livre de Paſcaſe Ratbert ſur la Foi, l'Eſpérance & la Charité, qui avoit déja été donné au public par le P. Pez, Benedictin Allemand ; mais ſur une copie peu exacte que lui avoit fournie M. Eccard. On le donne ici ſur une copie collationnée exactement avec un manuſcrit de l'abbaye de la nouvelle Corbie en Saxe. Paſcaſe avoit compoſé cet ouvrage à la priere de Warin, abbé de la nouvelle Corbie.

PASCHAL I. de ce nom, pape : *ajoutez à l'édition de ce Dictionnaire de 1725, qu'*il ſuccéda à Etienne V.

PASCHAL II. pape. *Dans la même édition, l'on dit que* Clement III. monta après lui ſur le ſiége de Rome : ce fut Gelaſe II.

PASCHAL (Pierre) gentilhomme de Languedoc, &c. *Dans les éditions du Dictionnaire hiſtorique de 1725. & de 1732. il eſt dit qu'*il mourut à Toulouſe en 1566. il ne mourut qu'en 1565.

PASCHAL (Charles) vicomte de Quente & de Dargni, conſeiller d'état, &c. *Dans les mêmes éditions, il eſt dit qu'*il nâquit à Caune en Piémont ; Colomiés dans ſa *Bibliotheque choiſie*, dit à Cluni, ville du Piémont : c'eſt le même lieu, mais on écrit & on prononce *Coni*. *Ajoutez aux ouvrages de* Charles Paſchal *dont on n'a point parlé*, *Caroli Paſchalii preces*, à Paris 1502. *in-12*. Des obſervations ſur les annales de Tacite, & un traité *de optimo genere elocutionis*, à Rouen 1592. *in-12*. *Il eſt bon auſſi de remarquer que* Villiers Hotman dans ſon petit livre intitulé, l'*Ambaſſadeur*, a pillé continuellement celui de Paſchal ſur le même

Digitized by Google

ſujet, qu'il avoit intitulé par cette raiſon *Lucatas*, & qui fut imprimé en 1613. *in-4°.* à Paris. *A l'égard du traité des Couronnes* par le même Charles Paſchal, il falloit l'intituler *Corona, ſeu res omnes Coronaria ex priſcorum monumentis illuſtrata*, à Paris 1610. *in-4°. & non ſimplement* Corona, *comme on l'a dit dans le Dictionnaire hiſtorique.* M. Beneton de Perrin, écuyer, ancien gendarme de la garde du roi, qui a donné en 1730. une diſſertation françoiſe ſur les Couronnes, leur origine & leur forme, dans le tome X. ſeconde partie des *Memoires de litterature & d'hiſtoire* recueillis par le P. Deſmolets de l'Oratoire, fait l'éloge de cet ouvrage de Paſchal. M. du Cange a traité la même matiere dans ſa vingt-quatriéme diſſertation ſur l'hiſtoire de S. Louis par le ſire de Joinville.

PASMANS (Barthelemi) étoit de Maſtricht, & docteur en théologie. Son merite lui fit donner la place de préſident du college d'Arras, où il fit beaucoup de bien. L'étude de la théologie fut celle à laquelle il s'appliqua davantage; & il s'efforça d'entrer par la pureté des mœurs autant que par ſon application, dans l'intelligence des livres ſaints. Il aimoit la jeuneſſe, & il conſacra ſes ſoins & ſes veilles à la former, ſoit par des conferences qu'il faiſoit aſſidument, ſoit par des exhortations frequentes. Il eſt ſorti du college d'Arras un grand nombre de ſujets qu'il avoit formés, qui ont éclairé & édifié pluſieurs diocèſes, & que les évêques ont employés avec joie dans les fonctions du miniſtere. M. Gortenies, évêque de Ruremonde, ſe ſervit très-utilement de lui en qualité de ſecretaire & de conſeiller. On a de M. Paſmans un grand nombre de théſes ſur les regles des mœurs, que l'on eſtime beaucoup, & qui ont ſervi de guide à quantité de paſteurs & de théologiens. Ce docteur eſt mort à Louvain la nuit du 24 au 25 d'Août de l'an 1690. n'ayant encore que 40 ans. Son grand zele l'avoit épuiſé. Il étoit, pour ainſi dire, toujours en haleine. Les fonctions les plus pénibles, & les occupations les plus continuelles, faiſoient ſes délices, & paroiſſoient ne le fatiguer jamais. * *Voyez* ſon éloge contenu dans ſon papier mortuaire écrit en latin conformement à l'uſage des Pays-Bas.

PASOR, (Matthias) profeſſeur en théologie à Groningue, &c. *Dans le Dictionnaire hiſtorique edition de 1725, il eſt dit qu'*il n'a donné que les ouvrages de ſon pere qu'il revit avec ſoin : *l'on s'eſt trompé* : il a de plus donné au public un recueil de theſes auſquelles il avoit préſidé lui-même, & qui avoient été ſoutenues dans ſon école; ces theſes contiennent des idées generales de quelques ſciences.

PASQUIER. (Etienne) *Ajoutez, à l'édition du Dictionnaire hiſtorique de 1725. qu'*il fut avocat au parlement de Paris, enſuite conſeiller, & enfin avocat general de la chambre des comptes.... *En parlant de l'édition de ſes lettres, il eſt dit que celle qu'*André du Cheſne procura en 1619. eſt la meilleure : cette édition eſt bonne; mais on prefere celle que l'on a donnée en 1723. avec les autres ouvrages de Paſquier, à Trevoux, en 2. vol. *in-folio.* Cependant le catéchiſme des Jeſuites manque dans cette édition, & à la place on y a inſeré les lettres de Nicolas Paſquier ſon fils, qui avoient paru ſéparement en 1613. à Paris.

PASSAU (L'évêché de) eſt ſitué dans la Baviere ſur le Danube, près des frontieres d'Autriche. Il doit ſon origine à l'archevêché de Lorch, dans la haute Autriche, qui étoit le principal parmi les quatre premiers évêchés de Baviere. La ville de Lorch, en latin *Laureacum*, ayant été déſolée par Attila roi des Huns, Theudon duc de Baviere rétablit cet évêché & celui de Salzbourg dans le commencement du VII. ſiécle. Il fit preſent de la ville de Paſſau à ERCHENFRID, premier évêque de cette ville. Ses ſucceſſeurs porterent pendant quelques ſiécles le titre d'archevêques de Lorch. Mais ſur les oppoſitions des archevêques de Salzbourg, Agapet II. fit deux évêchés de Lorch & de Paſſau. On diviſa l'ancienne Norique, ou la Pannonie en deux parties par rapport à la juriſdiction ſpirituelle : la partie orientale devoit être ſujette à l'archevêque de Lorch, & la meridionale à celui de Salzbourg. *Chriſtian*, troiſiéme évêque de Paſſau depuis Gerard, élu en 991. abandonna le titre d'archevêque; mais l'évêché de Paſſau demeura libre, & immediatement ſujet au Pape. En 1689. le cardinal Jean Philippe comte de Lamberg ayant ſuccedé dans l'évêché de Paſſau à Sebaſtien, comte de Pating, voulut reprendre la dignité archiépiſcopale & l'ancienne juriſdiction ſpirituelle ſur les pays hereditaires Imperiaux qui y avoient appartenu autrefois. Il fit ſa demande à Rome en 1694. mais on lui refuſa la dignité d'archevêque, & on ne lui accorda que la juriſdiction qu'il demandoit. Le chapitre de la ville de Paſſau eſt compoſé de 24. chanoines, qui doivent tous être ſeigneurs de quelque terre. * Velleri *Bojica.* Hund. *Metropol. Saltzb.*

PASSAVANTE. (Jacques) *Ajoutez* que ſon *Specchio della vera penitenza* a été réimprimé pour la troiſiéme fois en 1725. *in-4°.* à Florence.

PASSERAT. (Jean) *Dans les éditions du Dictionnaire hiſtorique de 1725. & de 1732. on ne parle preſque que de ſes poeſies : il falloit faire au moins mention de* ſon livre *de Cognatione litterarum*, imprimé à Paris en 1606. *in-8°.* Jacques Gillor dit dans une de ſes lettres à Scaliger que Paſſerat faiſoit tant de cas de cet ouvrage, qu'il ſouhaitoit qu'après ſa mort on ne vît jamais rien de lui que cela. Scaliger dit du même dans une lettre à Charles Labbé, *Accepi Paſſeratii libellum de Cognatione litterarum, magis utilem nobis quàm auctori glorioſum. Rari erunt qui eo ſciant uti... ego ſane in cenſum bonorum eum dedico.* M. Baillet s'eſt trompé en mettant la mort de Paſſerat le 14. de Septembre 1602. elle arriva le 12.

PASSERI, (Marcel) natif d'Ariano dans le royaume de Naples, fut choiſi par le pape Clement XII. pour ſon auditeur, le 12. Juillet 1730. jour de ſon exaltation. Il avoit déja cette même place auprès de lui pendant qu'il n'étoit encore que cardinal. L'archevêché de Nazianze en Cappadoce ayant été propoſé pour lui dans un conſiſtoire le 5. Mars 1731. il fut ſacré le 11. ſuivant dans l'égliſe des Théatins à Rome par le cardinal Cienfuegos, aſſiſté des archevêques de Patras, & d'Athénes; & le 31. du même mois il fut déclaré évêque aſſiſtant au trône. Clement XII. voulant reconnoître les longs ſervices qu'il lui avoit rendus pendant 30. années avec beaucoup de fidelité, le créa & le déclara cardinal de l'égliſe Romaine le 28. Septembre 1733. Il lui donna le chapeau dans un conſiſtoire public le premier Octobre, & fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche le 2. Decembre ſuivant, après quoi il lui aſſigna le titre preſbyteral de ſainte Marie d'*Ara-Cœli*, dont il prit ſolemnellement poſſeſſion le 18. Février 1734. Il fut mis en même tems dans les congregations du concile, des évêques, & réguliers, du conſiſtoire, & de l'indice.

PASSION DE JESUS-CHRIST (l'Ordre de la) avoit été fondé vers l'an 1380. en Angleterre par le roi RICHARD II. & en France par CHARLES VI. lorſque ces princes eurent formé le deſſein de conquerir de nouveau la Terre-Sainte. Leur but étoit qu'en ſe rappellant les circonſtances & la fin de la Paſſion de Jeſus-Chriſt, les Croiſés vécuſſent avec plus de piété & de régularité. Il y eut plus de onze cens chevaliers qui furent obligés de faire les trois vœux, & l'on accorda au grand-maître une autorité qu'un prince auroit enviée. Dans les ſolemnités ils portoient un habit de pourpre qui deſcendoit juſqu'aux genoux, & ils étoient ceints d'une ceinture de ſoie. Sur la tête ils portoient un capuche rouge. Leur habit ordinaire étoit couvert d'un ſurtout de laine blanche, ſur le devant duquel on voyoit une croix de laine rouge, large de trois doigts. On recevoit auſſi dans cet Ordre des veuves qui devoient ſoigner les malades. Mais cet ordre ne dura point. Il y en a même qui prétendent qu'on n'en forma que le projet.

PASSION. (Confreres de la) On a appellé ainſi une

Digitized by Google

ſo cieté de gens qui s'étoient unis à la fin du XIV. ſiécle pour repreſenter une eſpéce de poëme en dialogue, intitulé *le Myſtere de la Paſſion*, & non la *Comedie de la Paſſion*, comme pluſieurs l'ont avancé, ou malignement, ou par ignorance. Dès l'année 1313. le roi Philippe le Bel donna dans Paris une fête très-ſomptueuſe, où le roi d'Angleterre Edouard II. qu'il y avoit invité ſe trouva avec la reine ſa femme Iſabeau de France. Pendant huit jours que la fête dura, le peuple repréſenta divers ſpectacles; tantôt la gloire des bienheureux, tantôt la peine des damnés, & puis diverſes ſortes d'animaux: ce dernier ſpectacle fut appellé *la proceſſion du Renard*. Mais ce fut proprement ſous le roi Charles VI. vers la fin du même ſiécle, que les pelerinages introduiſirent ces ſpectacles de devotion. Ceux qui revenoient de Jeruſalem, & de la Terre-Sainte, de ſaint Jacques de Compoſtelle, de la ſainte Baume en Provence, de ſainte Reine, du mont ſaint Michel, de Notre-Dame du Puy, & de quelques autres lieux de piété, compoſoient des cantiques ſur leurs voyages, & y mêloient le recit de la vie & de la mort du Fils de Dieu, ou du jugement dernier, d'une maniere groſſiere; mais que le chant & la ſimplicité de ces tems-là ſembloient rendre pathetique. Ils chantoient les miracles des ſaints, leur martyre, & certaines fables à qui la créance du peuple donnoit le nom de viſions & d'apparitions. Ces pelerins qui alloient par troupes, & qui s'arrêtoient dans les rues & dans les places publiques, où ils chantoient le bourdon à la main, le chapeau & le mantelet chargés de coquilles & d'images peintes de diverſes couleurs, faiſoient une eſpéce de ſpectacle qui plut, & qui engagea quelques bourgeois de Paris à faire un fonds pour acheter un lieu propre à lever un théatre, où l'on repreſenteroit ces myſteres les jours de fêtes, autant pour l'inſtruction du peuple que pour ſon divertiſſement. C'eſt ce que M. Boileau a exprimé dans ces vers, chant troiſieme de ſon art poëtique.

Chez nos dévots ayeux le théatre abhorré
Fut long-tems dans la France un plaiſir ignoré,
De pelerins, dit-on, une troupe groſſiere,
En public à Paris y monta la premiere,
Et ſottement zelée en ſa ſimplicité
Joua les ſaints, la Vierge, & Dieu par piété.

Leur premier eſſai ſe fit au bourg de ſaint Maur, à deux petites lieues de Paris. Ils prirent pour ſujet la paſſion de Notre-Seigneur: ce qui parut fort nouveau, & fit grand plaiſir aux ſpectateurs. Le prévot de Paris en étant averti, fit une ordonnance le 3. de Juin 1398. portant défenſe à tous les habitans de Paris *&* à ceux de ſaint Maur, & autres lieux de ſa juriſdiction, de repréſenter aucuns jeux de perſonnages, ſoit des vies de ſaints ou autrement, *ſans congé du Roi, à peine d'encourir ſon indignation & de confiſcation envers lui.* Ce qui occaſionna cette ordonnance, fut la liberté que ces bourgeois prirent de jouer dans un lieu renfermé, où peut-être ils exigerent de l'argent des ſpectateurs. Car près de 20. ans avant cette repreſentation de ſaint Maur *les myſteres* étoient en vogue dans Paris. Ces ſpectacles de piété patroiſſoient ſi beaux dans ces ſiécles d'ignorance que l'on en faiſoit les principaux ornemens des receptions des princes, quand ils faiſoient leurs entrées; comme à l'entrée ſolemnelle de Charles VI. à Paris le 11. de Novembre 1380. à celle de la reine Iſabeau de Baviere ſa femme en Octobre 1385. &c. Cette ordonnance du prevôt de Paris obligea les nouveaux acteurs à ſe pourvoir à la cour, en faiſant ériger leur ſocieté en *Confrérie de la paſſion de Notre-Seigneur.* Charles VI. ayant aſſiſté à quelques-unes de leurs repréſentations, en fut ſi ſatisfait qu'il leur accorda le 4. de Decembre 1402. des lettres pour leur établiſſement à Paris, que l'on trouve imprimées en pluſieurs endroits. Peu de tems après avoir obtenu ces lettres, les confreres de la Paſſion, qui avoient déja fondé le ſervice de leur confrérie, à l'hôpital de la Croix de la Reine, depuis dit *la Trinité*, formerent auſſi le deſſein de s'y établir. Les religieux d'Hermieres en Brie, ordre de Prémontré, qui étoient en poſſeſſion de cet hôpital, leur en ayant loué une partie, ces confreres y firent un théatre, & donnerent au peuple les jours de fêtes, excepté les ſolemnelles, divers ſpectacles de piété, tirés du nouveau Teſtament, qui plurent tellement au public qu'on avança ces jours-là les vêpres en pluſieurs égliſes, afin de donner le tems d'aſſiſter à ces pieux amuſemens. Ce nouveau genre de plaiſirs devint tellement à la mode, que la ville de Paris ne fut pas la ſeule qui le gouta. Rouen, Angers, le Mans, Metz, ſe ſignalerent à l'envi, & l'on y repreſenta differens myſteres avec tout le ſuccès poſſible. Les regnes de Charles VI. de Charles VII. & une partie de celui de Louis XI. quoiqu'extrêmement agités par les guerres civiles, dérangerent peu ces ſpectacles: non-ſeulement ils continuerent; il s'en éleva encore d'autres, tels ceux qui furent donnés par les *Enfans ſans ſouci*, *&* *les clercs de la Baſoche.* Après un aſſez long tems on ſe dégouta enfin de ces *myſteres* qui parurent trop ſerieux. Les acteurs qui s'en apperçurent voulant ſatisfaire le public & le rappeller, mêlerent à leurs devots ſpectacles des ſcénes tirées de ſujets profanes & burleſques, & nommerent ces divertiſſemens *Jeux de pois pilés*, à cauſe, ſans doute, du mêlange du ſacré & du profane qui y regnoit. Mais les confréres trop pieux pour repreſenter eux-mêmes ces piéces, que l'on trouve appellées *ſoties*, dans les imprimés qui en reſtent, confierent ce ſoin aux *Enfans ſans ſouci*, dont le chef prenoit la qualité de *Prince des ſots*, ou de la *ſotie*. En 1518. François I. donna aux confréres des lettres patentes par leſquelles il confirma tous les privileges qui leur avoient été accordés par Charles VI. & ils continuerent leurs repréſentations juſqu'en 1539. que la maiſon de la Trinité fut de nouveau deſtinée à un hôpital, ſuivant l'eſprit de ſa fondation. Les confréres obligés de déloger, prirent à loyer une partie de l'hôtel de Flandres, ainſi nommé de Guy comte de Flandres, qui l'avoit fait bâtir vers l'an 1300. ſur la place qu'il venoit d'acheter de Pierre Coquillier, bourgeois de Paris, qui a donné ſon nom à la rue Coquillier. Ils y repréſenterent juſqu'en 1543. que François I. ordonna la vente & démolition de cet hôtel, auſſi-bien que de ceux d'Artas, d'Erampes, & de Bourgogne. Les confréres acheterent alors une portion conſidérable de l'hôtel de Bourgogne, où eſt actuellement la comedie Italienne. Cet achat ayant été conſommé en 1548. le parlement de Paris faiſant droit en partie ſur la requête des confréres qui avoient demandé la permiſſion de recommencer leurs ſpectacles, les maintint par arrêt du 17. de Novembre de la même année à repréſenter ſeuls des piéces ſur ce nouveau théatre, avec défenſe à tous autres d'en repréſenter dans Paris & la banlieue, autrement que ſous le nom, l'aveu, & au profit de la confrérie; mais par le même arrêt il fut ordonné aux confreres de ne donner ſur ce même théatre que des ſujets profanes, licites, & honnêtes, avec défenſes d'y repreſenter aucun myſtere de la Paſſion, ni autres myſteres ſacrés. Ainſi furent bannies les pieces du premier théatre François; toutes devotes dans leur origine, mais qui avoient dégeneré en un mêlange monſtrueux de moralités & de bouffonneries, auſſi défagreable aux gens d'eſprit, qu'injurieux à la religion. Les confreres voyant cet arrêt, & croyant qu'il ne leur convenoit point de repréſenter des pieces profanes, louerent leur hôtel & leur privilege à une troupe de comédiens qui ſe forma pour lors, en ſe reſervant néanmoins deux loges pour eux & pour leurs amis, qu'on appella *Les loges des maîtres.* Les *myſteres* qui nous reſtent des confréres de la paſſion, ſont la conception, la paſſion & la reſurrection de J. C. ce qui forme ſix poëmes diſtingués par journées. La conception fait la premiere; la paſſion les quatre ſuivantes; & la reſurrection la ſixiéme. Cette methode de compoſer par journées une certaine quantité d'évenemens, ne ſe perdit pas tout-à-fait lorſque les confreres quitterent

Digitized by Google

le théatre ; car Hardy qui travailloit ſous Henri IV. & qui travailla quelque tems ſous Louis XIII. compoſa les amours de Théagene & de Chariclée en 8. journées ; & du Rier qui parut long-tems après donna en deux journées les amours de Leucippe & de Clitophon ; & réellement on jouoit ces piéces dans les tems indiqués par le titre. Jean Michel, poëte Angevin, paſſe communement pour l'auteur du myſtere de la paſſion : mais il eſt ſûr que cette piece étoit connue avant lui ; qu'il n'a fait au plus que la revoir, & il eſt preſque certain que c'eſt l'ouvrage de pluſieurs perſonnes. * *Voyez le Traité de la Police* par M. de la Mare ; *l'hiſtoire de la ville de Paris*, par Dom Felibien ; *l'hiſtoire du théatre François* tome I. en pluſieurs endroits ; les notes de M. Brollette ſur le chant 3. de l'*art poétique* de M. Deſpréaux.

PATER ou PATERIUS (Artius) *Comme on lit dans le Dictionnaire hiſtorique, édition de 1725. mais il faut lire* Artius.

PATERIUS, diſciple de S. Gregoire. *Dans cet article leon cite* le P. Oudin *ſans déſigner quel eſt l'ouvrage de cet auteur auquel on renvoie.* C'eſt à ſon *Supplementum ad Scriptores Eccleſiaſticos à Bellarmino omiſſos*, qu'il donna étant encore Catholique ; *& par cette raiſon on devoit dire*, Voyez Caſimir Oudin, alors religieux Prémontré, & depuis apoſtat de la religion Catholique. *Voyez* OUDIN.

PATIN. (Guy) *Dans l'édition du Dict. hiſt. de 1725. on le dit* de Houdan en Bray, à trois lieues de Beauvais. Houdan eſt une ville de l'Iſle de France, à 12. lieues de Paris vers le couchant. *On dit auſſi qu'il avoit dans le viſage quelque air de reſſemblance avec les medailles antiques qui nous reſtent de Ciceron, ajoutez que c'eſt* M. Hagudſau, avocat de Lyon, ami de Patin, qui a fait le premier cette découverte. Gui Parin n'étoit pas né en 1603. *comme on l'a dit au même endroit, & comme on l'a repeté dans l'édition de* 1732. mais le 30 d'Août 1601.

PATIN (Charles) fils du précedent. *Mêmes éditions* ajoutez à ſes ouvrages : *De nummiſmatibus quibuſdam Neronis diſquiſitio*, à Breme en 1681. *Diſſertatio Therapeutica de peſte*, à Augſbourg en 1683. *Theſaurus numiſmatum à Petro Mauroceno collectorum*, à Veniſe en 1684. *Commentarius in tres inſcriptiones græcas*, à Padoue en 1685. *Commentarius in monument. antiq. Marcellinæ*, à Padoue en 1688. *Commentarius in Cenotaphium Marci Aſſurii, medici Cæſaris Auguſt.* à Padoue en 1689. La preface de ſes *Familia Romanæ*, eſt, ſelon Gui Patin, de Henri-Louis de Lomenie de Brienne, qui de ſecretaire d'état embraſſa le parti de l'Egliſe, & mourut en 1698. *Voyez* LOMENIE.

PATIN. (Charlotte-Catherine, & Gabrielle-Charlotte) Ces deux ſçavantes étoient filles de CHARLES Patin, fils de Guy. Elles ont été, auſſi-bien que leur mere, de l'académie des *Ricovrati* de Padoue, & comme elle, elles ont auſſi compoſé quelques ouvrages. Charlotte Catherine prononça à Padoue le dernier Octobre 1683. une harangue latine ſur la levée du ſiege de Vienne, qui a été imprimée la même année, & depuis en 1691. dans ſes *Iabella ſelectæ*. On trouve dans le *journal de Leipſic* de l'an 1691. *p. 237.* l'extrait d'une de ſes lettres aux Journaliſtes, où elle défend un ouvrage de ſon pere ſur le tombeau de Marcellin qu'ils avoient critiqué. Elle a publié encore le livre ſuivant : *Tabellæ ſelectæ ac explicatæ à Carola-Catharina Patina, Pariſina, academica, Patavii in-fol. cum fig.* C'eſt l'explication de 41. tableaux des plus fameux peintres que l'on y voit gravés. Il y a une 42e. eſtampe qui repréſente la famille de Charles Patin. Gabrielle-Charlotte a publié auſſi une diſſertation latine ſur le Phenix d'une medaille d'Antonin Caracalla : *De Phœnice in numiſmate imp. Antonini Caracallæ expreſſo, Venetiis 1683. in-4°.* Elle a prononcé outre cela dans l'académie de Padoue en 1685. le panegyrique de Louis XIV. * Niceron, *Mém. pour ſervir à l'hiſt. des hommes illuſtres dans la republique des lettres tom. X. p. 90. 91.*

PATISSON. (Mamert) *Subſtituez cet article à celui qu'il a déja dans le Dictionnaire.* Patiſſon, imprimeur célebre, étoit d'Orleans, & homme habile en grec, en latin, & en ſa langue maternelle. Il épouſa la veuve de *Robert* Etienne, pere de *Henri*, en 1580. & imprima dans la maiſon de cet Etienne, dont il avoit l'imprimerie & la marque. Il mourut non en 1606. comme pluſieurs l'ont dit, mais en 1600. La Croix du Maine en parle dans ſa *Bibliotheque Françoiſe* ; & la Caille dans ſon *Hiſtoire de l'imprimerie & de la librairie.* Il eut un fils nommé *Philippe* Patiſſon qui fut auſſi imprimeur, mais qui eſt peu connu.

PATKUL, (Jean Reinold) ambaſſadeur & general du Czar Pierre Alexiowits, empereur de Moſcovie, étoit Livonien de nation, & eſt devenu malheureuſement celebre par ſa mort tragique arrivée au commencement de ce ſiécle (le XVIII.) Charles XI. roi de Suede, pere du fameux conquérant Charles XII. ayant dépouillé la Livonie de ſes privileges, & d'une partie de ſes biens, Patkul fut député de la nobleſſe Livonienne pour porter au roi de Suede les plaintes de ſa province. Il fit à ſon maitre une harangue reſpectueuſe, mais forte & pleine de cette éloquence mâle que donne la calamité quand elle eſt jointe à la hardieſſe. Charles XI. qui diſſimuloit quand il ne ſe livroit pas aux emportemens de ſa colere, ne parut pas s'offenſer des diſcours de Patkul, & lui frapant même doucement ſur l'épaule, „ Vous avez parlé pour votre patrie en brave homme, „ lui-dit-il, je vous en eſtime ; continuez. „ Mais peu de jours après il le fit déclarer coupable de leſe-majeſté, & comme tel condamner à la mort. Patkul indigné, mais ne pouvant ſe venger pour lors, prit la fuite, porta dans la Pologne ſes reſſentimens, & fut general du roi Auguſte, qu'il ſollicita à faire la guerre à la Suede après la mort de Charles XI. & fut-tout à conquerir la Livonie, dont la conquête lui parut facile, tant qu'il n'eut pas éprouvé la valeur extraordinaire de Charles XII. qui s'eſt rendu ſi redoutable dès ſa plus tendre jeuneſſe. Ses ſollicitations eurent leur effet : le roi Auguſte porta ſes armes dans la Livonie, & aſſiegea en perſonne la ville de Riga, capitale de cette province. Patkul en preſſa le ſiege avec l'opiniâtreté d'un homme qui ne reſpire que la vengeance : mais le roi de Pologne fut obligé de le lever, & de ſe retirer. Patkul quitta bientôt lui-même le ſervice de ce prince. Son eſprit altier & vif s'accommodant mal des hauteurs du general Fleming, favori d'Auguſte, plus impérieux & plus vif que lui ; il paſſa au ſervice du Czar Alexiowits qui l'employa avec plaiſir, l'envoya ambaſſadeur en Saxe, le déclara general, & s'en ſervit dans pluſieurs occaſions importantes. Patkul de ſon côté montra beaucoup de zele pour ſon nouveau maître, & ce fut ce zele qui attira, en partie, ſa perte. Pendant qu'il étoit auprès du roi Auguſte de la part du Czar, s'étant apperçu que Fleming & le chancelier de Saxe vouloient propoſer la paix à quelque prix que ce fût à Charles XII. roi de Suede, dont les armes toujours victorieuſes étoient extrémement redoutées du roi de Pologne, il forma le deſſein de prevenir ces deux mediateurs, & de menager lui-même un accommodement entre le Czar & la Suede. Le chancelier de Saxe éventa ſon projet, obtint qu'on ſe ſaiſit de ſa perſonne, & Patkul fut arrêté à Dreſde & fait priſonnier. Le roi Auguſte dit au Czar que c'étoit un perfide qui les trahiſſoit tous deux : ce qui étoit faux ; & néanmoins Patkul en fut la victime. Charles XII. s'étant rendu maître de la Pologne, & ayant obligé le roi Auguſte d'en quitter la couronne, que ce conquerant mit ſur la tête de Staniſlas Leeſinski, palatin, n'accorda la paix au roi détrôné qu'en lui impoſant pluſieurs conditions, dont l'une fut qu'il lui livreroit Jean Patkul, qui étoit né ſujet de la Suede. Le Czar ſe redemandoit dans le même tems comme étant ſon ambaſſadeur, & ſe plaignoit qu'on avoit violé en ſa perſonne le droit des gens. Patkul étoit alors enfermé dans le château de Koniſsling en Saxe, ignorant la fin tragique qui l'attendoit dans peu. Auguſte vouloit le ſauver, ſon honneur

Digitized by Google

l'y engageoit ; d'un autre côté il craignoit de ne pas obéir à Charles ; les menaces de ce prince l'épouvantoient. Pour concilier ces divers intérêts il crut pouvoir prendre ce parti : il envoya des gardes pour livrer le prisonnier aux troupes Suédoises ; mais auparavant il envoya au gouverneur de Konisting un ordre secret de laisser échaper Patkul. Mais l'avarice du gouverneur rendit ce dernier projet inutile : il vouloit exiger que le prisonnier rachetât sa liberté ; celui-ci s'obstina à refuser ce qu'il demandoit, & pendant cet intervalle les gardes commandés pour s'en saisir, arriverent & le livrerent immediatement à quatre capitaines Suédois, qui l'emmenerent d'abord au quartier general d'Alvanstad, où il demeura trois mois, attaché à un poteau avec une grosse chaine de fer. De-là il fut conduit à Casimir. Charles XII. élevé dans les principes du despotisme, oublia que Patkul étoit ambassadeur du Czar ; & se souvenant seulement qu'il étoit né son sujet, il ordonna au conseil de guerre de le juger avec la derniere rigueur. Ce malheureux fut condamné à être rompu vif, & à être mis en quartiers. Un chapelain vint lui annoncer qu'il falloit mourir, sans lui apprendre le genre du supplice. Patkul répandit beaucoup de larmes à cette nouvelle ; mais quand on l'eut conduit au lieu du supplice, & qu'il eut vu les roues & les pieux dressés, il tomba de frayeur dans des convulsions violentes, & se rejetta dans les bras du ministre, qui l'embrassa en le couvrant de son manteau & en pleurant. Alors un officier Suédois lut à haute voix un papier dans lequel étoient ces paroles : « On fait sçavoir que l'ordre très-exprès de sa » majesté, notre seigneur très-clement, est que cet » homme qui est traître à la patrie, soit roué & écartelé » pour reparation de ses crimes, & pour l'exemple des » autres, &c. « A ces mots de *Prince très-clement* : » Quelle clemence ! « dit Patkul ; & à ceux de *traitre à la patrie* : » Helas, dit-il, je l'ai trop bien servie. » Il reçut 16. coups, & souffrit le supplice le plus long & le plus affreux qu'on puisse imaginer. Ses membres coupés en quartiers resterent exposés sur des côteaux jusqu'en 1713. qu'Auguste étant monté sur son thrône, les fit rassembler & mettre dans une cassette. La mort de Patkul n'a point fait d'honneur au roi de Suede, qui par cette mort cruelle avoit plus cherché à se venger qu'à punir. * Arouet de Voltaire, *hist. de Charles* XII. *t. 1.* en differens endroits.

PATRICE, vulgairement PATRIZIO (François) né à Cliſſe dans l'Istrie, au domaine de Venise, professeur à Ferrare, fameux philosophe & celebre par ses écrits, mourut à Rome âgé de 67. ans, l'an 1597. Mais il est faux qu'il ait été décapité, comme l'a dit M. Baillet dans ses jugemens des sçavans. L'erreur vient de ce qu'au XV. siécle il y a eu un François Patrice, Siennois, dont nous avons un livre *de Regno*, & un autre *de Republica*, disciple de Philelphe & depuis évêque de Gaëtte. Celui-ci s'étant trouvé envelopé dans une sédition arrivée à Sienne en 1457. le bruit courut qu'il avoit été arrêté, & condamné à perdre la tête. Raphaël Volaterran l'a ainsi rapporté, l. 5. & l. 21. Mais Philelphe mieux informé nous rapporte ainsi le fait dans la seconde de lettre du quatorziéme livre, datée du dernier Décembre 1457. » Votre lettre m'a été d'autant plus agréable que j'y ai appris le bon état de votre santé, & des » nouvelles certaines de François Patrice que l'on nous » avoit dit mort, & que vous m'apprenez être vivant. Un bruit fâcheux étoit parvenu jusqu'à nous » au sujet de cet ami, dont on nous avoit assuré » qu'il avoit fini sa vie par un honteux supplice. » Selon ce témoignage il n'est pas vrai que le professeur de Ferrare air même jamais couru le risque d'être décapité, comme il est faux aussi que l'évêque de Gaëtte l'ait été réellement, quoiqu'il y ait été exposé. Le premier a fait une poëtique imprimée en italien à Ferrare l'an 1586. *in-4°.* divisée en deux décades, dans la premiere desquelles, intitulée *la Deca Istoriale*, il parle des poëtes Grecs & Latins en historien ; dans la seconde qu'il nomme *la Deca disputata*, il propose un grand nombre de questions importantes touchant les regles de l'art. Erythreus qui a compté trois décades de cet ouvrage s'est trompé. *Voyez* le reste de ce qui regarde les deux François Patrice, *à leur article dans le Dictionnaire. Ce que nous venons de dire étoit un supplément nécessaire.* * M. de la Monnoie, notes sur les *Jugemens des sçavans de* M. Baillet, *t. 3. p. 293. Bibliotheque italique, t. 2. p. 21.*

PATRICK (Simon) prélat Anglois, étudia à Cambridge où il fut reçu membre du college de la reine, & il en devint ensuite président. Il fut successivement curé de Battersea en Surrey, & de S. Paul à Conventgarden. Il fut aussi nommé prédicateur du roi, soudiacre de Westmunster, & en 1680. doyen de Petersbourg après la mort de Jacques Duport. Guillaume III. étant monté sur le trône d'Angleterre, Patriek fut nommé en 1689. évêque de Chichester, & en cette qualité il fut un des trente nommés par le roi pour la correction de la liturgie Anglicane & la réunion avec les Presbyteriens. Il fut chargé particulierement de revoir toutes les collectes ou oraisons de l'année. En 1691. il passa à l'évêché d'Ely à la place de Turner qui avoit refusé de prêter serment au roi Guillaume & à la reine Marie. Il mourut en 1707. On assure qu'il avoit une grande connoissance des antiquités Judaïques & Chrétiennes, des philosophes, des poëtes même Grecs & Latins, & ce qui convenoit encore mieux à son état, de l'Ecriture-Sainte, de la Theologie & de la Morale. Il passe pour un des meilleurs commentateurs Anglois de l'Ecriture-Sainte. Burnet dit de lui, qu'il étoit grand prédicateur, qu'il écrivoit beaucoup & bien, sur-tout sur la bible, qu'il étoit laborieux, qu'il menoit une vie austere ; mais qu'il étoit trop dur envers ceux qui n'étoient pas de son sentiment. Outre plusieurs écrits sur differens sujets de morale & de spiritualité, qu'il a publiés en anglois, il a donné dans la même langue des commentaires sur le Pentateuque en cinq volumes *in-4°.* en 1695. & 1700. sur l'Exode & le Levitique, à Londres, seconde édition en 1704. *in 4°.* Une paraphrase des Proverbes & des Cantiques *in 8°.* en 1681. Une autre de l'Ecclesiastique & du Cantique des Cantiques *in 8°.* en 1685. Ces commentaires ont tous été imprimés à Londres. * Burnet, *hiſtoire de la réformation d'Angleterre.* Le Neve, *Faſti anglici.* Le Long, *Bibliotheca ſacra*, édition *in-folio*, page 895. Cet auteur a ignoré la mort de Patriek.

PATRIS ou PATRIX. (Pierre) *Ajoûtez ce qui ſuit à ce que l'on en a dit dans les éditions du Dictionnaire de 1725. & de 1732.* Il étoit petit-fils d'Etienne Patris, Provençal, de Beaucaire, qui étant venu à Caen en 1621. lorsque le parlement de Rouen envoya des députés de son corps pour reformer l'université, fut choisi par eux pour être professeur en droit civil, & quelque tems après il fut conseiller au même parlement : Claude son fils se contenta d'être conseiller au bailliage de Caen. Ce Claude eut de *Marguerite* de Bourgueville, fille de *Charles* de Bourgueville, sieur de Bras, Pierre Patris dont nous parlons. Il l'éleva dans l'étude des loix : mais ce qu'on en a déja dit dans le Dictionnaire, montre que celui-ci en fit peu d'usage. Il suivit son goût pour la poëſie, & jusqu'à l'âge de quarante ans qu'il demeura dans sa patrie, il fit par son esprit & par son enjouement les délices d'un grand nombre de compagnies. Il entra vers cet âge chez Gaston, duc d'Orleans, *comme on la dit* ; le cour de ce prince surpassoit celle du roi son frere en beauté d'esprit, en politesse & en agrément. Patris suivit constamment la fortune de Gaston, & après sa mort il se tint attaché à celle de Marguerite de Lorraine, sa veuve. Il n'a jamais été marié. La pieté ayant touché son cœur plusieurs années avant sa mort, il supprima autant qu'il lui fut possible, les poëſies licencieuſes de sa jeunesse, & en composa sur des sujets de pieté où l'on retrouve le même naturel, & en quelque sorte le même

Digitized by Google

quel que l'on voit dans les premieres ; & l'on y apperçoit de plus un grand fonds de religion, & un cœur pénétré de repentir de ſes fautes. Il fit imprimer ce recueil de poëſies à Blois *in-4°*. l'an 1660. ſous ce titre, *La miſéricorde de Dieu ſur la conduite d'un pécheur pénitent*, & le dédia à Gaſton duc d'Orleans, ſon maître, qui mourut avant que l'ouvrage parut à Blois même, le 2. de Février de la même année. Patris continua de vivre à Paris en homme qui penſoit ſérieuſement à la derniere heure, & tout le monde connoit les vers qu'il fit quelques jours avant qu'elle arrivât, & qui commencent ainſi :

Je penſois cette nuit que de mal conſumé,
Côte-à-côte d'un pauvre on m'avoit inhumé, &c.

Il mourut à Paris le 6. d'Octobre 1671. âgé de 88. ans, étant né à Caen en 1583. Il repoſe dans l'égliſe des religieuſes du Calvaire. Il eſt encore auteur de la *Plainte des conſonnes qui n'avoient pas l'honneur d'entrer dans le nom de Neuffermain*. Cette piéce ingénieuſe ſe trouve dans les œuvres de Voiture qui y répondit. M. Titon du Tillet a donné place à Patris dans ſon parnaſſe françois *in-folio* : mais il en dit très-peu de choſe. * *Voyez* M. Huet dans ſes origines de Caen, ſeconde édition, & dans ſon *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus, p. 177. 178. & 251.*

PATRIZI, (Jean) Romain, né le 24. Décembre 1658. fut ſucceſſivement clerc de la chambre apoſtolique, votant de la ſignature de grace au mois de Mars 1696. ſurintendant des rues & des chemins, au mois d'Octobre 1701. puis nommé nonce apoſtolique à Naples, & archevêque de Seleucie, déclaré évêque aſſiſtant au trône pontifical, le 5. Mars 1702. établi au mois de Décembre ſuivant par un bref particulier du pape, adminiſtrateur du ſpirituel & du temporel de l'archevêché de Naples, le ſiége étant vacant, la collation des benefices ſeulement réſervée au S. Siege, & fait enfin tréſorier general de la chambre apoſtolique le 1. Août 1707. Le pape Clement XI. qui le gratifia d'une penſion de 500. écus au mois de Décembre 1714. le créa cardinal de la ſainte égliſe Romaine le 16. Décembre 1715. & fit la cérémonie de lui donner le chapeau le 19. du même mois. Il lui aſſigna le titre preſbyteral des quatre ſaints Martyrs, le 5. Février 1716. Ce cardinal continua d'exercer la charge de tréſorier de la chambre apoſtolique, juſqu'à ce qu'ayant été nommé légat de Ferrare, le 10. Janvier 1718. il alla exercer cette légation, qu'il remplit juſqu'à ſa mort, arrivée à Ferrare, le 29. Juillet 1727. dans la 69. année de ſon âge, & la 12. de ſon cardinalat. Il étoit commandeur de la commanderie de S. Etienne d'environ 28000. écus de revenu. Il laiſſa une ſucceſſion très-riche à PHILIPPE marquis Patrizi, ſon frere, qu'il avoit inſtitué ſon héritier.

PATRONA Kalis, Albanois de nation, âgé de 43. ans, excita la fameuſe revolte de Conſtantinople, en 1730. Cet homme avoit été ſoldat de marine, & ayant commis pluſieurs aſſaſſinats, il ſe fit janiſſaire dans les troupes du grand ſeigneur, qui combattoient en Aſie contre le roi de Perſe. Il fut enſuite incorporé dans les janiſſaires de la garde du grand-ſeigneur. Témoin dans ces deux poſtes de pluſieurs cruautés commiſes de part & d'autre, il conçut des deſſeins de vengeance qu'il ne tarda pas à exécuter. Un jour qu'il racontoit à ſes camarades que le prince Thamas roi de Perſe, avoit fait couper le nez à 300. janiſſaires, & les avoit envoyés par mer à Conſtantinople, mais qu'Ibrahim Bacha, alors grand-viſir, ne voulant pas que Conſtantinople fût témoin de cet horrible ſpectacle, les avoit fait noyer, il s'apperçut que ſon récit faiſoit impreſſion ſur les janiſſaires. Il ſaiſit cette occaſion, & ſans perdre de tems, il ſe rendit avec deux compagnons ſeulement à Hocmedan, ou le camp des revoltés, il y planta pour ſignal un étendard déchiré, & comme s'il y eût eu quelque grand avantage à ſe ranger ſous cet étendard, on y vit en très-peu de tems 800. hommes s'y aſſembler. Deux mille autres ſe joignirent le lendemain à ce parti de rebelles, & avec cette troupe, qui fut bientôt augmentée de tous les janiſſaires, Patrona fit fermer les boutiques de Conſtantinople, & eut la hardieſſe d'envoyer au ſerrail un détachement, & de faire demander au ſultan Achmet III. de lui livrer Ibrahim Bacha, grand-viſir, le Caïmachan, ou gouverneur de Conſtantinople, & l'aga, ou chef des janiſſaires. Le ſultan étonné de la hardieſſe de cette demande, & ne ſçachant comment ſe tirer de ce mauvais pas, aſſemble le divan, & après pluſieurs déliberations, il fit étrangler les trois perſonnes qu'on lui demandoit, & envoya leurs corps dans des chatiots. Cette lâche condeſcendance ne le tira pas d'affaire. Les révoltés qui avoient demandé les trois miniſtres vivans, ſe plaignirent de ce qu'on ne les leur avoit envoyés que morts, & ſous ce faux prétexte, ils continuerent une revolte qu'ils étoient reſolus d'ailleurs de pouſſer le plus loin qu'ils pourroient. Ils dépoſerent le ſultan de leur propre autorité, & déclarerent ſouverain en ſa place Mahmoud, ſon neveu, prince âgé de 33. ans, fils de Muſtapha ſon frere, qui avoit été détrôné 25. ans auparavant. Le ſultan apprit cette nouvelle le 30. de Septembre au ſoir, & cédant au tems, quoique malgré lui, il alla chercher lui même le nouvel élu dans la priſon où il étoit enfermé, le conduiſit par la main ſur le trône où les rebelles l'avoient élevé, lui donna quelques avis, & après lui avoir recommandé en particulier ſes ſix fils & ſa perſonne, il entra de luime en priſon pour y laiſſer paſſer cet orage, qu'il eſperoit de voir ſe diſſiper. Le 3. d'Octobre ſuivant Mahmoud envoya chercher Patrona à qui il devoit ſon élévation, le remercia du trône qu'il venoit de lui obtenir, & lui promit en reconnoiſſance de lui accorder telle grace qu'il jugeroit à propos de lui demander. Patrona affectant un grand déſintereſſement dit au nouvel empereur, qu'il étoit aſſez payé de l'avoir mis ſur le trône de ſes ancêtres, & qu'il n'avoit plus rien à déſirer après cette action, mais qu'il s'attendoit bien que lui-même pour toute recompenſe le feroit mourir bientôt. Le nouveau ſultan lui jura par les manes de ſes ancêtres qu'il ne lui feroit jamais aucun mal. Alors Patrona lui demanda ſeulement de ſupprimer les nouveaux droits établis ſous le dernier gouvernement, ce qui lui fut accordé. Ce chef des revoltés ſe tint tranquille pendant quelque tems & laiſſa le nouveau ſultan jouir paiſiblement du trône où il venoit de le placer, & dont la paix ne fut un peu alterée que par quelques émeutes paſſageres inſéparables des grands changemens. Mais enfin las de cette eſpéce d'oiſiveté, il voulut dominer & gouverner à ſa fantaiſie, & dans un conſeil qu'il tint avec les principaux chefs de ſa révolte il fit nommer aga, ou chef des janiſſaires, un de ſes amis : Moulouk'd, ſimple janiſſaire, mais un des principaux rebelles, fut déclaré ſecretaire general de l'infanterie, & il fit tomber la principauté de Moldavie à un Grec qui étoit boucher. Il reſerva pour lui la charge de capitan bacha, ou amiral, & eut même la hardieſſe de ſe ſaiſir de l'arſenal. Comme il ne trouvoit rien qui l'arrêtât dans l'exécution de ſes deſſeins, il en concevoit chaque jour de plus temeraires. S'étant trouvé au divan, où étoit le grand-ſeigneur & le kan des Tartares, qui avoit été mis à la place de ſon frere dépoſé par Mahmoud, il demanda hautement qu'on fît la paix avec les Perſans, & la guerre contre les Moſcovites. Le kan des Tartares s'éleva contre cette propoſition avec aſſez de chaleur, & le grand viſir en remit la déciſion à une autre fois. Dès ce moment il fut réſolu de ſe défaire de Patrona & des autres rebelles. Pour y réuſſir, on l'invita à une entrevue, avec Mahmoud, le janiſſaire aga, & deux kadiſlekers ou gens de la loi ; & dans la crainte du tumulte, on lui conſeilla d'amener peu de ſuite. Patrona qui ne ſoupçonnoit aucun artifice, & qui ſe fioit ſur la religion du ſerment que le nouveau ſultan avoit fait, & ſur ſa candeur apparente, vint en effet avec les quatre perſonnes dénommées,

Digitized by Google

nommés, & ne ſe fit accompagner que de vingt-ſix autres qu'ils laiſſerent dans la premiere cour du ſerrail. Il n'y eut même que Patrona, Mahmoud, & l'aga qui entrerent dans l'intérieur de ce palais. Le grand-viſir les reçut dans la ſale où l'on fait la circonciſion aux princes Ottomans; il étoit aſſiſté de pluſieurs de ſes miniſtres, & d'un aſſez grand nombre de ſeigneurs & de boſtangis, & tout ſe paſſa d'abord avec beaucoup de politeſſe. Le ſultan dit à Patrona qu'il le faiſoit beglierbey de Romelie, & qu'il lui donnoit le commandement de trente mille hommes pour aller faire la guerre en Perſe. Il donna auſſi un gouvernement à Mouloukd, & d'autres marques de diſtinction qu'il déſigna à l'aga & aux deux kadiſlekers. Mais pendant qu'il diſtribuoit ainſi de bouche des diſtinctions & des honneurs dont il n'avoit pas deſſein de les revêtir en effet, Muſtapha Aga eria, qu'on exterminе les ennemis de l'empereur & de l'empire. Auſſi-tôt trente perſonnes armées de ſabres, ſe jetterent ſur Patrona & les deux autres, & les mirent en pieces. Les deux kadiſlekers furent jettés à la mer. On égorgea auſſi les vingt-ſix ſoldats de leur ſuite, & tous les corps furent expoſés à la vue du public, & deux jours après jettés à la mer. On fit enſuite de grandes recherches de tous ceux qui avoient eu quelque part à la révolte ou qui y avoient donné quelque approbation, & ſous ce prétexte on fit mourir ſix mille perſonnes. Cette ſévérité fit ceſſer toute révolte, & rendit le calme à Conſtantinople. * *Memoires du tems.*

PATRU. (Olivier) *Dans les éditions du Dictionnaire hiſtorique de 1725. & de 1732. on donne à* M. Deſpreaux l'épitaphe de M. Patru *que l'on rapporte au même article : c'eſt une faute.* Cette épitaphe eſt de M. Talemant des Reaux. Elle ſe trouve auſſi dans le recueil de vers choiſis donné par le P. Bouhours, *p. 170. de l'édition de 1693. Ajoutez auſſi que* Patru eſt encore auteur de l'épître dédicatoire qui eſt au devant du Nouveau monde de Laët; que l'Oraiſon de Cicéron traduite en françois, que l'on trouve dans le recueil de ſes œuvres avoit déja été imprimée, mais très différemment, en 1638. dans un recueil de huit Oraiſons de Cicéron traduites en françois, dont quatre ſont de d'Ablancourt. En 1732. on a donné à Paris en deux volumes *in-4°.* les Œuvres diverſes de M. Patru, contenant ſes plaidoyers, Harangues, Lettres & Vies de quelques-uns de ſes amis. Cette quatriéme édition eſt augmentée d'un plaidoyer & de pluſieurs autres piéces qui n'avoient point encore paru.

PAVIE (Raymond de) baron de Fourquevaux, chevalier de l'ordre du roi, ambaſſadeur en Eſpagne & gouverneur de Narbonne, a été employé avec ſuccès dans les armées & dans les negociations ſous cinq rois, François I. Henri II. & ſes trois fils. Il eſt nommé Raymond de *Rower* dans les annales de Touloufe de la Faille & dans le traité de la nobleſſe de Toulouſe du même. Il dit en effet dans ſon teſtament qu'il a indifféremment porté dans les actes le nom de Pavie, ou celui de *Rower* ou *Royers* qu'il tenoit de ſa triſaïeule : à quoi il ajoute, qu'il auroit plûtôt dû porter celui de Beccarie, qui eſt celui d'une ancienne famille de Lombardie dont il deſcendoit. Cette famille dont François Zazzera parle au long dans ſon Livre *della nobilita d'Italia*, a dans les tems des guerres des Guelfes & des Gibelins diſputé & même pendant quelque-tems poſſedé le pouvoir ſouverain dans la ville de Pavie, & c'eſt ce qui avoit fait donner le nom de *Pavie* à Lancelot triſaïeul de Raymond, qui d'Italie étoit paſſé en Lyonnois ſous Charles VII. où il avoit épouſé *N.* de Rouer ou Royers. Du Lyonnois, Jean de Pavie aïeul de Raymond fut appellé à Toulouſe par Charles VIII. à cauſe de ſa capacité, pour y être membre du parlement que ce prince y rétablit en 1484. Jean épouſa *Jeanne* d'Iſalguier, fille de *Jean* d'Iſalguier & de *Catherine* de Pardaillhan & acquit de ſon beaupere la baronnie de Fourquevaux en 1498. Telle étoit l'origine de Raymond de Pavie. Il commença à ſervir en Italie ſous M. de Lautrec en 1528. âgé de 19 ans. Enſuite après avoir porté les armes en Savoye & en Piémont, il profita du loiſir de la tréve pour compoſer un ouvrage intitulé, *Inſtruction ſur le fait de la guerre*, & dans d'autres éditions *Traité de la diſcipline militaire*, qui a été fauſſement attribué à Guillaume du Bellay, ſeigneur de Langeai parmi les papiers duquel on en avoit trouvé un manuſcrit, que le lieur de Fourquevaux lui avoit confié. (*Voyez là-deſſus le Dictionnaire de Bayle à l'article de* Guillaume du Bellay.) Ce traité dont pluſieurs auteurs parlent avec éloge a été imprimé pluſieurs fois, & même traduit en italien par Mambrin Roſco. Raymond de Pavie fut envoyé en 1548. en Ecoſſe & enſuite en Irlande pour le ſervice de la reine Matie Stuart. Il fut depuis chargé de pluſieurs négociations & commandemens en Allemagne & en Italie. Il ſe réunit à Pierre Strozzi avec les troupes qu'il commandoit, & ſe trouva avec lui à la bataille de Marciano. Après avoir envain tâché de rallier ſes lances, il ſe mit à la tête des bandes griſes qu'il avoit menées : là il fut bleſſé au front d'un coup de pique & pris priſonnier. L'on crut en France qu'il avoit été tué, & ſa femme mourut ſur le champ de douleur en apprenant cette fauſſe nouvelle. (Voyez *le fort inexpugnable du ſexe feminin*, par Fr. Billon, *imprimé en 1558. p. 146.*) Ayant été fait gouverneur de Narbonne en 1557. il ſe ſervit d'un ſtratagême aſſez ſingulier pour ſe défaire de pluſieurs habitans rebelles. Il fit publier que deux chevaliers Eſpagnols devoient ſe battre publiquement en duel hors la ville. Il fit poſer des barrieres pour les combattans, & dreſſer des échafauds pour les juges. Tout le peuple étant ſorti de la ville pour aſſiſter à ce prétendu ſpectacle, il fit fermer les portes & ne laiſſa rentrer que les ſujets fidéles au roi. Il continua à la délivrance de Toulouſe dans les Huguenots s'étoient preſque rendus maîtres; & il défit entierement leur armée au village de Lates près Montpellier. En 1565. il fut envoyé ambaſſadeur en Eſpagne. Les mémoires de ſon ambaſſade ſe trouvent manuſcrits dans pluſieurs bibliotheques comme dans celle des Minimes de Paris, de M. le chancelier Daguenſeau & ſont cités par quelques hiſtoriens. (*Voyez* le P. le Long, *Bibliotheque hiſtorique de France*; *Memoires & dépêches ſous Henri II. & ſes enfans*, *p. 655. 656.*) Il mourut à Narbonne l'an 1574. En 1562. il écrivit un *diſcours de la défaite des Provençaux après la bataille de S. Gilles en Languedoc.* Il ſe trouve imprimé au t. 2. des Mémoires de M. le prince de Condé, p. 675. Raymond avoit épouſé 1°. *Anne* d'Anticamareta, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Villeneuve & de Loubeux, & d'*Imberte* de Lautrec : ce fut celle qui mourut de douleur ſur la fauſſe nouvelle de ſa mort : il ne laiſſa point d'enfans d'elle; 2°. *Marguerite* de la Jugie, fille de *Jacques*, comte de Rieux en Languedoc & d'*Antoinette* d'Oraiſon, dont il eut *Claude*, qui fut tué étant fort jeune; & François, *mentionné ci-après.* * On peut voir touchant Raymond de Pavie, ſa vie par ſon fils; Montluc; Catel, *Hiſt. du Languedoc*; la Faille, *Annales de Toulouſe*; Mezerai; Varillas; le P. Daniel.

Nous ajouterons ici la poſterité de Raymond de Pavie. François ſon fils, *dont l'article eſt ci-après*, eut de *Marguerite* de Chaumeil, *Charles*, & François. *Charles* n'eut que des filles, dont l'une fut mariée à *N.* de Ciron préſident à mortier au parlement de Toulouſe; l'autre à *N.* de Nolet. François épouſa *Foi* de Baulac, fille d'*Arnauld-Guilhem*, ſeigneur de la Pomarede & de la Chapelle, & de *Catherine* du Gout du Bozet, dont il eut quatre enfans mâles, *Arnauld-Guilhem*, chevalier de Malte; Jean-Baptiſte, qui ſuit; *Jean*, ſieur de la Chapelle; & *Jacques*, religieux. Jean-Baptiſte de Pavie, marquis de Fourquevaux & Damiac, ſeigneur de la Chapelle, épouſa en 1664. *Marie-Gabrielle* de Foix de Maulçon, fille de *Paul*, vicomte;

Digitized by Google

de Couſerans, & de *Marie* de Clari dont il eut PAUL-GABRIEL, qui ſuit. La baronnie de Fourquevaux & Damiac fut érigée en marquiſat ſur la tête de *Jean-Baptiſte*, en 1686. & dans les lettres patentes on ſpécifie tous les ſervices rendus de pere en fils par les ancêtres de Jean-Baptiſte à commencer par Lancelot de Pavie triſaïeul de Raymond. PAUL-GABRIEL de Pavie, marquis de Fourquevaux, meſtre de camp de cavalerie, après avoir ſervi avec diſtinction, eſt mort en 1702. à Straſbourg des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille d'Hochſtedt dans l'armée de M. le maréchal de Marcin. Il avoit épouſé *Marie* de Prohenques, fille de *Guillaume*, conſeiller au parlement de Toulouſe & de *Catherine* de Rudelle, dont il a laiſſé quatre enfans : *Jean-Baptiſte-Raymond*, eccléſiaſtique; *Marie-Gabrielle*, épouſe de *Clement-Julien* de Sede, baron de Lioux; *Louiſe-Helene*; & FRANÇOIS-DENYS, marié en 1722. à *Henriette* de Catellan, fille de *François* de Catellan, conſeiller au parlement de Toulouſe & de *Marie* Bourguine de Boiſſet, dont il a des enfans. * *Memoires de famille.*

PAVIE [François de] baron de Fourquevaux [on écrivoit autrefois *Forquevaulx*] près de Toulouſe, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, ſurintendant de la maiſon de Henri IV. lorſqu'il n'étoit que Roi de Navarre, & chevalier d'honneur de la reine Marguerite. Il étoit fils de RAYMOND qui précede. Dans ſa jeuneſſe il voyagea dans toute l'Europe, en Aſie & en Afrique. Il avoit fait une rélation de ſes voyages qui n'eſt point imprimée. Il épouſa en 1591. *Marguerite* de Chaumeil, fille de *François*, ſeigneur de Caillac, chevalier de l'ordre du roi & lieutenant général de l'artillerie. Elle étoit veuve du baron de Bornazel ſénéchal de Rouergue. Il mourut le 6. de Mars 1611. On a imprimé en 1643. un ouvrage de lui chez Touſſaint de Brai à Paris, intitulé, *les Vies de pluſieurs grands capitaines François*, *in-4°*. Parmi ces vies eſt celle de RAYMOND de Pavie ſon pere qui précede. Les autres ſont les vies de *Jacques* de Chabannes, ſieur de la Paliſſe; de *Paul* de la Berthe, ſieur de Thermes; de *San Pietro* de Baſtelica, ſieur d'Ornano; d'*Yves* d'Allegre; de *Robert* de la Mark, ſieur de Fleurange; du ſieur de *Pomperant*; de *Gaſton* de Foix, duc de Nemours; de *Pierre* d'Auſſun; du ſieur de *Thais*; de *Jean* Caracciol, prince de Melphe; du ſieur de *Deſſé*, dit l'Epanvilliers; de *René*, ſieur de Montejan; & de *Pierre* Strozzi, Florentin.

PAVILLON [Nicolas] avocat au parlement de Paris, &c. *Ajoutez à l'édition du Dictionnaire hiſtorique de 1725. & à celle de 1732.* qu'il étoit grand pere de M. Pavillon, évêque d'Alet, & que ſa famille eſt originaire de Tours, mais établie à Paris depuis longtems.

PAVILLON [Nicolas] évêque d'Alet, &c. *Ajoutez aux mêmes éditions, que* l'auteur de la vie manuſcrite de ce prélat dit qu'Etienne Pavillon ſon pere, étoit correcteur de la chambre des comptes, & non tréſorier de France, *comme on le dit dans le Dictionnaire.* A l'égard de *Catherine* de la Biſtrade, mere de ce prélat, *que l'on ſe contente de nommer*, elle étoit d'une famille de Paris, noble & alliée à la maiſon de Karhai originaire de Bretagne, dont étoit madame la ducheſſe de Coiſlin mere du cardinal de ce nom. M. l'évêque d'Alet n'a jamais été de la congrégation de la Miſſion de S. Lazare établie par M. Vincent, comme on l'inſinue dans l'oraiſon funebre de ce prélat. *Ajoutez auſſi après la date de ſa mort qu'il* avoit 80 ans. & 38. d'épiſcopat. Il fut enterré dans le cimetiere de ſon égliſe, où on lit cette épitaphe.

Hic jacet NICOLAUS *epiſcopus Electenſis, pauperum pater, piorum conſiliarius, cleri lumen & præſidium, diſciplinæ, veritatis, & libertatis eccleſiaſticæ propugnator. Vir in magna ſapientia, in virtutum cumulo, in laudum præconiis humillimus, in rerum viciſſitudine ſibi ſemper æqualis : ſpiritu fervens, ſollicitudine impiger, patientiâ conſummatus. Implevit annum epiſcopatûs trigeſimum octavum, ætatis octogeſimum. Obiit anno Chriſti 1677. octavâ die menſis Decembris.*

Cette épitaphe a été traduite en vers françois, & le P. du Mas, prêtre de la congrégation de la Doctrine a conſacré auſſi à ce prélat un eloge latin très-eſtimable qui a été pareillement imprimé. Le necrologe de Port-Royal entre auſſi dans quelque détail des vertus de M. d'Alet, mais nous avons ſur ce ſujet des monumens plus étendus dont les ſuivans ſont publics, ſçavoir, la Relation du voyage d'Alet, de Claude Lancelot, depuis moine à S. Cyran, imprimée en 1732. *in-12.* & les *Memoires pour ſervir à la vie de M. Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, &c. in-12.* en 1733. Les monumens ſur cette matiere qui ne ſont point encore publics, ſont une vie de M. d'Alet, & ite en partie par feu M. Paris, mort ſouvicaire de S. Etienne du Mont à Paris; il l'a compoſée ſur un journal de M. Dangiers, prêtre, que M. Vineent avoit donné à M. d'Alet & qui fut vicaire general de ce prélat. Ce journal va juſqu'en 1660. qui eſt l'année de la mort de M. Dangiers. Il a été continué par M. Ragot, chanoine & archidiacte d'Alet ſous M. Pavillon : & on s'eſt ſervi auſſi d'un memoire de M. Bourdin, beneficier de Laon, parent de M. Pavillon. Les Memoires ſur ce ſujet que l'on prétend que M. du Vaucel a dreſſés, n'ont jamais exiſté. *Voyez* PARIS & du VAUCEL: Dom Mattenne dans ſon premier volume, 2. partie de ſon *Voyage litteraire* rapporte l'épitaphe latine de M. Pavillon, la traduction françoiſe en vers, & une troiſiéme piéce ſur le même ſujet auſſi en vers.

PAVILLON. [Etienne] *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve dans le Moreri.* Pavillon, Pariſien, ancien avocat general au parlement de Mets, de l'académie Françoiſe, & de celle des inſcriptions & belles lettres, naquit à Paris en 1632. & après ſes études, fut envoyé auprès de Nicolas Pavillon évêque d'Alet, ſon oncle, connu par pluſieurs ſçavans écrits, & par ſa grande piété. Ce fut à cette excellente école qu'Etienne Pavillon prit gout à l'étude de l'Ecriture-Sainte & des Peres dans laquelle il fit de grands progrès. A ſon retour, il fut pourvu de la charge d'avocat general à Mets, & quoique fort jeune encore, il ne tarda guère à faire connoître les grands talens qu'il avoit pour l'éloquence, & ſa capacité dans les affaires. Le droit romain, les ordonnances de nos rois, les conſtitutions du royaume lui étoient toujours preſentes, & il n'étoit pas moins bien inſtruit des déciſions des conciles, des décrets des papes, & des libertés de l'Egliſe Gallicane. Mais la délicateſſe de ſon temperament, & l'amour du repos ayant eu part dans la réſolution qu'il prit de ſe défaire de ſa charge, il ſe retira à Paris où ſon cabinet & ſes amis lui tinrent lieu de tout. Peu flaté par l'ambition, ayant été appellé à l'éducation d'un jeune prince près duquel il pouvoit ſe promettre une fortune éclatante, on ne put jamais le réſoudre à accepter cet emploi quelques agrémens qu'il pût y trouver & qu'on lui promît en effet. Ce fut même, ſans aucune ſollicitation de ſa part, ſans même qu'il y eût penſé, qu'il fut choiſi en 1691. pour occuper une place dans l'académie Françoiſe. Ce furent ſes amis qui lui procurerent cet honneur, & l'académie partagée entre deux ſujets qui ſe préſentoient, les laiſſa l'un & l'autre, pour ſe réünir en faveur de M. Pavillon, dès qu'on le lui eut nommé. Cette illuſtre compagnie acquit en ſa perſonne un membre non-ſeulement ſçavant, judicieux & poli, mais dont les mœurs étoient auſſi douces, & dont la converſation étoit charmante & ornée de la plus belle érudition. Perſonne n'a mieux réuſſi que lui dans le gout de Voiture, il a même quelque choſe de plus naturel. La mort de M. Racine lui donna place auſſi dans l'académie des inſcriptions & belles lettres, à laquelle il

Digitized by Google

fut fort utile par ſes conſeils malgré ſon abſence involontaire. Il mourut après de longues infirmités, le 10. Janvier 1705. âgé de 73. ans. On a recueilli ſes poëſies dans un volume *in-12.* imprimé à la Haye en 1715. Elles conſiſtent principalement en Stances, en Lettres dont quelques-unes ſont mêlées de proſe & de vers, & en pluſieurs autres piéces, dans leſquelles on trouve beaucoup de délicateſſe & de naturel. On trouve ſon éloge à la tête de ce recueil, dont on a fait une nouvelle édition à Amſterdam en 1720. & à Paris la même année, avec des augmentations conſidérables. Car dans l'édition de 1715. près de la moitié des piéces n'eſt pas de M. Pavillon, & cependant on ne parle que de cette édition dans le *Parnaſſe François*, ſans avertir qu'elle contient tant de piéces ſuppoſées à M. Pavillon. * *Deſcription du Parnaſſe François* par M. Titon du Tillet, p. 164. & p. 503. édit. *in-fol.* Eloge de M. Pavillon, à la tête de ſes poëſies; & celui que M. Tallemant en a fait, qui ſe trouve dans les *Mémoires de l'academie des belles Lettres, page 337. &c.*

PAVIN (Denys Sanguin de Saint) *dont on a déja parlé dans le Dictionnaire par rapport à ſon talent pour la poëſie*, étoit diſciple du poëte Theophile, auſſi-bien que Desbarreaux, Bardouville & quelques autres. Il avoit beaucoup d'eſprit, & très-peu de religion. Voici la peinture qu'il a faite lui-même de ſes ſentimens.

Je n'ai l'eſprit embarraſſé
De l'avenir ni du paſſé;
Ce qu'on dit de moi peu me choque,
De force choſes je me mocque;
Et ſans contraindre mes deſirs,
Je me donne entier aux plaiſirs, &c.

Cependant il ne put ſouffrir que M. Boileau Deſpreaux l'eût accuſé d'incrédulité dans ſa premiere ſatyre, & qu'il eût mis ſa converſion au rang des impoſſibilités morales; il s'en vengea par cette épigramme qu'il fit contre M. Boileau.

Deſpreaux grimpé ſur Parnaſſe
Avant que perſonne en ſçût rien;
Trouva Regnier avec Horace,
Et rechercha leur entretien.

ꝯ

Sans choix & de mauvaiſe grace
Il pilla preſque tout leur bien,
Il s'en ſervit avec audace,
Et s'en para comme du ſien,
Jaloux des plus fameux Poëtes;
Dans ſes Satyres indiſcretes
Il choque leur gloire aujourd'hui.

ꝯ

En verité je lui pardonne.
S'il n'eût mal parlé de perſonne
On n'eût jamais parlé de lui.

M. Boileau repliqua à cette épigramme, par celle-ci, que tout le monde connoît, & qui eſt dans ſes œuvres.

(ou S. Pavin étoit très-goutteux & ne pouvoit marcher.)

Alidor aſſis dans ſa chaiſe (a)
Médiſant du ciel à ſon aiſe,
Peut bien médire auſſi de moi.
Je ris de ſes diſcours frivoles,
On ſçait fort bien que ſes paroles
Ne ſont pas articles de foi.

Adrien de Valois s'eſt trompé lorſqu'il a dit (Valeſiana, p. 32.) que S. Pavin s'étoit converti après avoir entendu, dit-on, une voix terrible au moment de la mort de Theophile, qui mourut en 1626. Gui Patin nous apprend la mort de S. Pavin dans une lettre du 11. Avril 1670. & il ajoute que le curé de S. Nicolas l'obligea d'employer en legs pieux le bien qui lui reſtoit. On trouve pluſieurs morceaux de ſes poëſies; tels que des lettres, ſonnets, rondeaux, épigrammes, au quatriéme tome du recueil de vers imprimé chez Barbin, & ailleurs. * M. Broſſette, notes ſur les œuvres de M. Boileau, t. 1 p. 25. & t. 2. p. 368. Titon du Tillet, *Parnaſſe François, in-folio, p. 297.*

PAUL, ſurnommé *Egineta*, parce qu'il étoit né dans l'île d'Egine, aujourd'hui Engia dans le golfe de ce nom, fut un des plus celebres medecins de ſon tems. Pluſieurs auteurs le font vivre à la fin du III. ſiécle, & au commencement du IV. *& on l'a dit auſſi dans les dernieres éditions du Dictionnaire hiſtorique; mais il faut le reculer juſqu'au* VII. ſiécle, puiſqu'il a copié dans ſes ouvrages beaucoup de paſſages d'Alexandre de Tralles qui ne floriſſoit que dans le VI. ſiécle. Paul voyagea beaucoup, & dans tous les pays qu'il parcourut, il s'attacha à examiner les differentes méthodes de pratiquer la medecine & la chirurgie. Il pratiqua auſſi lui-même la derniere, comme on le voit par un de ſes traités, qui ne contient que des deſcriptions d'opérations de chirurgie. Celles qu'il donne des maladies ſont courtes, & cependant ne laiſſent rien à déſirer. Il nous a auſſi conſervé quelques fragmens des anciens medecins, & ſur-tout la lettre de Diocles à Antigonus touchant la maniere de ſe conſerver en ſanté. * Voyez Freind, *hiſtoire de la medecine, premiere partie.*

PAUL III. pape. *Dans le Dictionnaire hiſtorique édition de 1725. on dit qu'il* avoit été marié avant que d'embraſſer l'état eccléſiaſtique. *C'eſt une faute*, il n'avoit jamais été engagé dans le mariage.... *& que* Jules II. lui ſuccéda. *Ce fut* Jules III.

PAUL IV. *Même édition, & édition de 1732. au lieu de* Chieti, *liſez* Chiezi..... S. Gaëtan de Théate, *liſez* de Thienne. Ce fut le 23. de Mai, non le 25. que ce pape mourut.

PAUL. (Vincent de) *Dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. on dit qu'il* préféra la cure de Chichi à l'abbaye de S. Leonard de Chame; *liſez* à l'abbaye de S. Leonard de Chaumes. *Ajoutez qu'il* a été beatifié ſous l'épiſcopat de M. Vintimille du Luc, actuellement archevêque de Paris, après le milieu de l'année 1729.

PAULET, inſtituteur des freres Mineurs de l'Obſervance, fils d'un gentilhomme Suédois, nommé *Vagnotius de Trinci*, établi à Foligni, avoit reçu au baptême le nom de *Paul*, & entra dans l'ordre de S. François en 1523. âgé de 14. ans. Comme il étoit jeune & petit, on l'appelloit communément *Paulet* entre les religieux, & le nom lui demeura. Il ne voulut être que frere laïc ou lay par humilité, & afin de s'occuper davantage aux exercices de pieté. Thomas de Foligni qui demeuroit alors dans le même couvent, connut ſa vertu, & ſe lia avec lui. Paulet profita de ſa confiance pour lui témoigner ſes penſées ſur le relâchement où les religieux de ſon ordre vivoient, & il lui fit part du deſſein qu'il avoit de le réformer. Avant d'entreprendre cet ouvrage difficile il ſe retira ſur le mont Ceſi d'abord, enſuite dans une tour de Foligni, & enfin dans l'hermitage de Brulliano, malgré les contradictions que ſes confreres lui faiſoient ſouffrir fréquemment. Ce fut dans cet hermitage qu'il jetta en 1368. les fondemens de l'*Obſervance*. Paulet dans un lieu ſtérile & marécageux, où l'on ne voyoit que quelques payſans qui deſcendoient de la montagne, couverts de peaux de brebis, & n'ayant pour chauſſure que des ſoques ou ſandales de bois, eut néanmoins des imitateurs & des compagnons. Il ſe ſervit de la même chauſſure que ces payſans, & l'uſage en devint commun dans pluſieurs provinces où les religieux de l'Obſervance ont été appellés *Soccolanti* ou *portes ſocque*. Le nombre de ceux qui voulurent l'imiter devint ſi grand qu'il fallut bien-tôt augmenter les bâtimens de Brulliano

Hugolin de Trinci, parent de Paulet, y contribua par ſes libéralités, & le général leur accorda quelques autres couvens de l'ordre de S. François, mais Brulliano, fut toujours le chef de l'Obſervance. Leonard de Giffon, général, élu en 1373. permit à Paulet & aux gardiens des couvens qu'on lui avoit accordés d'aller & d'envoyer de leurs religieux dans les provinces voiſines pour remettre les autres dans la regle de la premiere obſervance. Les *Freres* s'étant répandus en Italie, on leur oppoſa auſſi Paulet & ſes religieux, & le premier eut avec eux une diſpute publique à Pétouſe où il les confondit. Par reconnoiſſance on lui donna en 1374. le couvent de ſaint François du Mont près de Perouſe. En 1390. on lui donna encore trois couvens dans la province de la Marche, avec le même pouvoir de les gouverner que s'il eût été provincial. Enfin étant caſſé & aveugle, ſes parens ſouhaiterent qu'il vînt mourir à Foligni entre leurs bras. Paulet s'y rendit à pied, & y mourut l'an 1390. * Voyez le P. Helyot dans ſon *Hiſtoire des ordres monaſtiques, &c. Tome VII. page 71. & ſuiv.*

PAULET. (Guillaume) *Dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. on dit que* ſon fils aîné *Jean* lui ſuccéda; *& de ſuite*, il eut deux femmes, &c. ce qui ſe rapporte à ce *Jean*, mais ce qui n'eſt pas vrai. *Il faut dire après ces mots* lui ſuccéda: le fils aîné de celui-ci, nommé auſſi *Jean*, eut deux femmes, &c.

PAULLI. (Simon) *Même édition: ajoutez, qu'*il naquit le 6. d'Avril 1603. *& qu'*il mourut le 23. d'Avril 1680. *& non en* 1682.

PAULMIER DE GRENTEMESNIL (Julien le) né dans le Cotentin d'une famille noble & ancienne, fit ſes études de philoſophie & de médecine à Paris, dont il fut créé docteur de la faculté de la même ville, après avoir obtenu le même dégré dans l'univerſité de Caen. Il demeura onze ans avec Fernel, & profita ſi bien ſous ce ſçavant maître, qu'il fut eſtimé lui-même un des plus habiles medecins de ſon ſiecle. Des veilles immoderées ayant réduit le roi Charles IX. à une extrémité dont tous ſes medecins ne pouvoient le tirer, Paulmier entreprit de guerir ce prince & y réuſſit. Il ſuivit le duc d'Anjou, frere de Charles IX. dans les Pays-Bas en qualité de ſon medecin, & il lui fut d'un grand ſecours en quelques occaſions importantes. Il accompagna auſſi le maréchal de Matignon à pluſieurs ſiéges où il ne fit pas moins paroître de prudence, de valeur même, que d'habileté dans ſon art; & au retour de la campagne, le maréchal en ayant fait l'éloge à Henri III. ce prince le coucha ſur ſa maiſon, le combla de préſens, & le déclara par des lettres patentes très-digne de la nobleſſe. Guillaume le Paulmier conſeiller & ſecretaire de Henri III. & Nicolas le Paulmier auſſi conſeiller & aumônier du même roi, craignant que ces lettres patentes ne donnaſſent lieu de croire que leur famille n'avoit point avant elles la nobleſſe, voulurent l'obliger à les refuſer: mais Julien les accepta comme une confirmation de nobleſſe & une nouvelle illuſtration. Il épouſa le ſix de Juin 1574. *Marguerite* de Chaumont, de l'illuſtre famille de ce nom, damoiſelle d'un mérite diſtingué, & dont Michel de Montagne parle avec éloge dans une lettre qu'il lui avoit écrite, & que l'on a imprimée à la fin du troiſiéme volume de ſes Eſſais de l'édition de Paris 1725. *in* 4°. Elle étoit née en 1554. & mourut en 1599. Julien le Paulmier étoit comme elle de la religion prétendue reformée. Sur la fin de ſes jours il ſe retira avec elle à Caen où il mourut au mois de Décembre 1588. âgé de 68. ans. On a de lui un traité *De vino & pomaceo*, imprimé à Paris en 1588. & Jaeques de Cahaignes medecin celebre qui avoit été ſon diſciple, le traduiſit en françois, de même qu'un autre traité du même *De lue venerea*. Il avoit eu de *Marguerite* de Chaumont ſa femme JACQUES le Paulmier, qui ſuit.

PAULMIER DE GRENTEMESNIL (Jacques le) fils du précedent & de *Marguerite* de Chaumont, naquit au pays d'Auge près de ſainte Barbe, où ſa mere fut ſurpriſe en allant voir ſes parens. Sa naiſſance arriva le 5. de Décembre 1587. Il n'avoit qu'un an lorſqu'il perdit ſon pere, & ſa mere ſe chargea de ſon éducation. Il n'avoit que douze ans lorſqu'il perdit ſa mere dans cette ville, d'où il étoit parti depuis quelque tems; mais dès-lors il avoit fait de ſi grands progrès qu'il étoit un ſujet d'admiration à Caen depuis quelques années. Dans un voyage qu'il avoit fait à Rouen, une de ſes tantes l'y avoit retenu & lui avoit donné un maître pour apprendre la langue grecque dans laquelle il s'avança beaucoup en peu de tems. La mort de ſa mere lui fit changer de lieu. Son frere aîné ſieur de Vandeuvre l'envoya à Paris où il le confia à Pierre du Moulin, qui le prit chez lui. Il écouta auſſi les leçons de pluſieurs autres ſçavans qui étoient dans cette ville en grand nombre, & principalement Caſaubon, qui y expliquoit alors Herodote. A l'âge de 16. ans il alla à Sedan, où il acheva de ſe perfectionner dans la langue grecque. & où il étudia la philoſophie. Mais la lecture des Romans pour la quelle il prit malheureuſement goût, le retira de toute application ſerieuſe, & ce ne fut qu'après une année de ſeduction qu'il reconnut le vuide de ces ſortes de lectures. Lorſqu'il eut achevé ſon cours de philoſophie, il alla étudier en droit à Orleans, où il logea chez Joachim du Moulin, pere de Pierre, chez qui il avoit demeuré à Paris. Son frere le rappella à Caen à l'âge de 19. ans. pour lui remettre entre les mains le maniment de ſon bien, & lorſque cette affaire eut été conſommée il ſe hâta de revenir à Paris où il apprit les mathématiques & la muſique, & tous les exercices qui conviennent aux jeunes gens de qualité. Il voyagea enſuite dans la France, mais en homme curieux & qui veut mettre ſes voyages à profit pour les connoiſſances de l'eſprit. Las de courir, il ſe retira enfin chez lui où il ſe donna tout entier à la lecture des bons auteurs Grecs & Latins, ſans négliger ceux qui ont écrit en italien, en eſpagnol, en allemand & en anglois: car il ſçavoit paſſablement toutes ces langues. Les Prétendus Reformés inquiets ſur la conſervation de leurs privilèges, le députerent au roi avec pluſieurs autres, & il s'acquitta bien de cette commiſſion. Il entra dans le ſervice à l'âge de 33. ans, & ſervit dans les troupes des Hollandois contre les Eſpagnols, ſous le prince Maurice d'abord, & enſuite ſous le prince Henri de Naſſau. Après la paix il retourna chez lui, où lorſqu'il vivoit tranquille, un gentilhomme qui en opprimoit un autre contre toute juſtice & qu'il n'avoit pu reddire à la raiſon par la douceur, l'attaqua étant ſoutenu dans cette action par un grand nombre de perſonnes, & obligea le Paulmier à ſe défendre, ce qu'il fit avec tant de ſuccès que le gentilhomme fut tué & que les autres furent mis en fuite. Cette affaire lui cauſa beaucoup d'embarras, dont il ſortit enfin avec honneur. Un voyage qu'il avoit été obligé de faire à cette occaſion à Paris, le lia avec bien des ſçavans, dont il entretint toujours depuis la connoiſſance, quoique retiré de nouveau dans ſa patrie qu'il quitta encore pour marcher en Lorraine à la tête d'une compagnie de cavalerie que le duc de Longueville lui donna, & avec laquelle il fit beaucoup d'actions d'habileté & de courage, qui lui firent beaucoup d'honneur. En 1648. il perdit ſon frere avec lequel il avoit preſque toujours demeuré juſques là dans ſa terre de Vandeuvre, lorſque les voyages & les autres occupations dont on vient de parler, ne l'avoient point appellé ailleurs. Il continua de demeurer au même lieu avec ſa veuve, & lorſqu'elle fut morte il ſe retira à Caen, où il épouſa dans un âge avancé, *Marguerite* Sambora, Angloiſe, fille âgée, mais riche, qu'il perdit en 1663. il lui ſurvécut ſept ans, & mourut le premier d'Octobre 1670. âgé de 83. ans. C'étoit un homme d'un eſprit excellent & d'un jugement exquis, dont les mœurs étoient irrépréhenſibles, & qui étoit l'ennemi déclaré du menſonge & de la diſſimulation. Il a écrit pluſieurs

Digitized by Google

ouvrages en proſe & en vers, en françois, en italien, en eſpagnol, en latin & en grec, entr'autres un poëme grec de la chaſſe de la beccaſſe adreſſé à Samuel Bochart ; une hiſtoire en grec de quelques amourettes de ſa jeuneſſe ; un Dialogue en vers grecs entre le dauphin du ciel & le dauphin de la mer, qu'il compoſa à la naiſſance de monſeigneur le Dauphin, & qui a été imprimé, *Exercitationes in optimos auctores Græcos*, à Leyde en 1668. *in-4°.* Ce fut M. Huet qui lui perſuada de recueillir & de mettre au jour ces obſervations. Depuis ſa mort on a imprimé ſa Deſcription latine de l'ancienne Grece, ſon ouvrage favori, & auquel il avoit long-tems rapporté toutes ſes études. C'eſt un gros volume *in-4°.* qui parut à Leyde en 1678. par les ſoins d'Etienne Morin, ſon parent, qui a mis à la tête une ample vie de l'auteur. On trouve encore de lui dans les *Diſſertationes ſelectæ criticæ de poetis*, &c. de Jean Berkel imprimées à Leyde en 1704. une Diſſertation qu'il avoit faite en 1619. & dans laquelle il examine le merite de Lucain & de Virgile, & fait un parallele entre ces deux poëtes. Quelques auteurs, entr'autres le pere Niceron Barnabite, dans ſes mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres dans la république des lettres, lui attribue l'édition des lettres de Claude Sarrau faite à Orange en 1614. *in-8°.* & l'éloge de ce magiſtrat qui eſt à la tête. Pour l'éloge, il eſt en effet de M. le Paulmier ; mais il n'y a pas d'apparence qu'il ſoit l'éditeur du recueil des lettres, puiſque l'épître dédicatoire à Chriſtine de Suede eſt ſignée d'Iſaac Sarrau, fils de Claude, qui y parle en ſon propre nom, & qui s'y déclare l'éditeur des lettres de ſon pere. On trouve auſſi des notes de Jacques le Paulmier dans un recueil d'anciens Geographes, imprimé à Leyde en 1700. *in-4°.* avec celles d'Iſaac Voſſius, de Gronovius, &c. * *Voyez* M. Huet dans ſes *Origines de Caen* de la ſeconde édition, & dans ſon *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, p. 47. 48. 49. 140. 146. Etienne Morin, miniſtre de la prétendue reforme à Caen, dans la vie de Jacques le Paulmier au commencement de la *Deſcription de l'ancienne Grece* de celui-ci ; Niceron, *Memoires*. 8. & t. 10. ſeconde partie ; *Eſſais* de Montagne, au volume *cité dans cet article*.

PAULMIER (Jacques le) ſieur de Vandeuvre, brigadier des armées du roi, & chevalier de ſaint Louis, neveu du précedent, n'eut pas autant d'érudition que ſon oncle ; mais il eut un eſprit plus aiſé encore & plus délicat. Il étoit poëte, & il a produit une infinité de vers, de chanſonnettes, & de billets enjoués d'un tour fin & délicat, mais où la pudeur n'eſt pas toujours auſſi reſpectée qu'elle doit l'être. Quand il étoit égayé par la chaleur de la converſation ou de la bonne chere, qui étoit une de ſes paſſions, il eût diſputé aux in-promptu du fameux Belot, ſinon l'acreté, au moins la facilité & la douceur. Quoique les armes ayent fait ſon occupation principale, elles ne furent pas l'unique ; & dans cinquante campagnes qu'il a fournies, il s'eſt reſervé aſſez de tems pour écrire des relations curieuſes de pluſieurs grands évenemens auſquels il a eu part, & de 48. ſieges ou batailles où il s'eſt trouvé ; il a choiſi les plus mémorables pour les apprendre par ſes écrits à la poſterité. Il étoit né à Vandeuvre en Décembre 1624. Il profeſſa la religion prétendue Réformée juſqu'en 1685. qu'il en fit abjuration entre les mains de Pierre-Daniel Huet, mort ancien évêque d'Avranches, & il ſignala cette action par une ode en l'honneur de la ſainte Vierge, qui lui mérita le prix du Palinod. C'étoit lui qui avant ſon abjuration avoit retouché avec M. Conrart, ſecretaire de l'académie Françoiſe, la verſion ſirnannée des Pſeaumes compoſée en vers françois par Marot & par Bezc. Il mourut le 13. d'Avril 1702. âgé de 77. ans. M. Huet en parle avec beaucoup d'éloge dans ſes *Origines de Caen*, de la ſeconde édition, *pag. 387. & 388.* & dans ſon *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, page 49.

PAULO. La raiſon de *Paulo* dont étoit iſſu ANTOINE de Paulo, grand maître de l'ordre de ſaint Jean de Jeruſalem, &c. *Corrigez ce qui ſuit dans cette généalogie, rapporté dans ce Dictionnaire, édition de 1725.*

IV. JEAN de Paulo, I. du nom, &c. avoit épouſé 1°. *Marguerite* de Bagis, fille de *Jean* de Bagis, &c. liſez, *Marguerite* de Bachis, fille de *Jean* de Bachis.

IV. JEAN de Paulo, II. du nom, &c. *Anne*, qui épouſa Pierre de Montfaucon, baron de Viſſet, &c. *liſez*, baron de Viſſec, &c.

PAULUCCI, (Fabrice) cardinal, en dernier lieu évêque d'Oſtie & de Velletri, doyen du ſacré Collége, premier miniſtre, & ſecretaire d'état du Pape, vicaire général de Rome, & de ſon diſtrict, ſecretaire de l'inquiſition Romaine, & univerſelle, préfet de la congrégation des évêques & régullers, &c. étoit né à Forlix, ville de l'état eccléſiaſtique, le 3. Avril 1651. Il fut fait à l'âge de 34. ans évêque de Macerata, & de Tolentin, unis, dans la Marche d'Ancone, & ſacré en 1695. nommé nonce apoſtolique à Cologne, & archevêque de Fermo, en Janvier 1696. puis nonce extraordinaire auprès du roi & de la république de Pologne, en Janvier 1698. & déclaré en même tems évêque de Ferrare, ayant été déſigné dès le mois de Novembre précedent pour remplir le ſiege de cette égliſe, qui fut propoſée pour lui par le pape, le 27. du même mois de Janvier. Il avoit été créé cardinal le 12. Juillet 1697. mais reſervé *in petto*, & il ne fut déclaré que le 19. Décembre 1698. Le pape Clement XI. à ſon avenement au trône le nomma premier miniſtre & ſecretaire d'état le 3. Décembre 1700. & pour mieux vaquer à l'exercice des fonctions de cette charge, il ſe démit en 1701. de ſon évêché de Ferrare. Il fut nommé en 1709. pour faire les fonctions de celle de grand pénitencier de la ſainte égliſe Romaine, vacante par la mort du cardinal Léandre Colloredo ; & il fut pourvu de cette charge en titre au mois de Juin 1710. Il laiſſa ſon titre de ſaint Jean & ſaint Paul, pour opter l'évêché d'Albano, qui étoit devenu vacant par la mort du cardinal Ferdinand d'Adda, & qui fut propoſé pour lui dans un conſiſtoire par le cardinal Paracciani, vicaire de Rome, le 8. Février 1719. Le pape Innocent XIII. à ſon avenement au pontificat lui demanda ſa démiſſion des charges de ſecretaire d'état, & de grand pénitencier, & lui offrit le 9. Mai 1721. la charge de vicaire général, vacante par la mort du cardinal Paracciani. Il l'accepta le lendemain, & donna enſuite ſa démiſſion de celle de grand pénitencier en faveur du cardinal Conti frere du nouveau pontife, après la mort duquel il fut rétabli par Benoît XIII. ſon ſucceſſeur, dans la charge de ſecretaire d'état, & conſerva dans le vicariat de Rome, le 31. Mai 1724. & étant devenu ſoûdoyen du ſacré college par l'exaltation de ce dernier, il opta l'évêché de Porto, que ce nouveau pape propoſa pour lui dans ſon premier conſiſtoire, le 12. Juin de la même année 1724. Il ſuccéda à la place de doyen par la mort du cardinal Giudice, & les évêchés d'Oſtie & de Velletri furent propoſés pour lui par le pape, le 19. Novembre 1725. dans un conſiſtoire, dans lequel il fit inſtance pour le *Pallium*, qu'il reçut en cérémonie le lendemain 20. dans la chapelle de Sixte, du palais du Vatican par les mains de ſa ſainteté. Il mourut à Rome après une rude & longue maladie, la nuit du 11. au 12. Juin 1726. âgé de 75. ans 2. mois 8. jours, & de cardinalat 28. ans 10. mois 20. jours. Son corps fut tranſporté la même nuit du Quirinal, où il étoit décedé, à ſon propre palais ſur la place des SS. Apôtres ; & après avoit été expoſé dans une ſale tout le jour, le 12. & le 13. il fut porté le ſoir à l'égliſe paroiſſiale des douze Apôtres, où ſes obſeques furent celebrées le 14. dans la matinée, le pape y ayant aſſiſté avec 20. cardinaux, & toute la prélature, & le ſoir il fut tranſporté, accompagné de la cavalcade ordinaire pour les cardinaux-doyens, en l'égliſe de ſaint Marcel au cours des religieux Servites, où il fut inhumé dans la chapelle du B. Pellegrin Laziosi, qu'il avoit fait conſtruire de neuf

Digitized by Google

pour lui ſervir de ſépulture. Le 7. Novembre ſuivant ; les prêtres de la congrégation de la miſſion de S. Jean & S. Paul, pour donner des marques de leur reconnoiſſance envers la mémoire de ce cardinal, leur bienfacteur, lui firent célebrer des obſéques ſolemnelles avec un grand appareil de deuil dans l'égliſe de la ſainte Trinité du mont Citorio, dont il avoit été autrefois titulaire. Le marquis Paulucci, neveu de ce cardinal, & le dernier de ſa famille, étant mort ſans poſtérité, le 9. Mars 1720. ſon éminence avoit nommé de ſon vivant pour heritier, à la charge de porter ſon nom, Cosme Merlini, ſon neveu, qui prit le titre de *marquis Paulucci*, en épouſant au mois de Novembre 1723. *Lucrece* Calcagnini d'une famille originaire de Ferrare, & niéce de *Charles* Calcagnini, auditeur de Rote. Ce nouveau marquis Paulucci eſt frere de *Camille* Merlini Paulucci archevêque d'Iconie, camerier d'honneur du pape, & ſecretaire des chiffres, que le cardinal ſon oncle fit en dernier lieu par ſon teſtament héritier univerſel de ſes biens, à la charge d'une penſion au profit du marquis ſon frere.

PAULUS JULIUS, juriſconſulte Romain dans le II. ſiécle de l'égliſe. *On en a donné mal-à-propos deux articles dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. & plus mal-à-propos encore on ſe contredit dans tous les deux, & l'on n'eſt exact dans aucun.* Bartachinus dit que Paulus Julius étoit de Padoue. Mais le préſident Bertrand dans ſes vies des juriſconſultes écrites en latin, croit qu'il étoit de Tyr, & que c'étoit en particulier pour cette raiſon qu'il reçut tant de marques d'eſtime d'Ulpien ; avec qui il fut toujours aſſocié, & de Mammée femme d'Alexandre. Il eſt vrai que Paulus s'exprimoit fort mal en latin, que ſon langage ſentoit l'étranger, qu'il ſe ſervoit ſouvent des comparaiſons & des termes des arts de la Grece dans ſes explications de droit, qu'il s'appuyoit de l'autorité d'Hippocrate, & qu'il lui arrivoit fréquemment d'éclaircir & d'expliquer les dictions latines par des termes grecs. Quoi qu'il en ſoit, il avoit une connoiſſance du droit fort au-deſſus du commun des juriſconſultes, & il fut très bien venu à cauſe de ſa ſcience, de l'empereur Alexandre Severe, & de pluſieurs autres. Il fut du conſeil de Septimius Severe, avec Triphonien, Meſſius, & Papinien, & de celui d'Antonin Caracalla, fils de Septimius. Heliogabale l'éloigna de la cour, & l'on croit que c'étoit parce que Paulus n'entroit pas dans toutes les vues de cet empereur, & qu'il étoit ſouvent d'un avis contraire. Mais Alexandre le rappella, parce qu'il avoit plus de diſcernement, & qu'il ne cherchoit point à être applaudi quand il n'avoit point raiſon, & il ſe ſervit utilement de ſes avis, & l'éleva aux dignités où ſon merite avoit droit d'aſpirer. Paulus Julius a eu un fils à qui il a adreſſé ſes livres intitulés *Receptarum ſententiarum libri.* Ses autres écrits ſont : *ad Edictum libri octoginta* ; 33. livres de queſtions ; autant de réponſes ; trois ſur les fidei-commis ; *Brevis edicti lib.* 23. & beaucoup d'autres, dont le préſident Bertrand donne le catalogue dans ſes vies des juriſconſultes, pag. 149. & ſuivantes, de l'édition *in-12.* faite à Leyde en 1675. Malheureuſement pour Paulus Julius, non ſeulement il n'a pas eu le bonheur d'être Chrétien, il a même été ennemi déclaré de tous ceux qui profeſſoient la religion de J. C. Aulugelle parle d'un autre PAULUS JULIUS, qu'il dit avoir été poëte : mais on a dit dans le *Dictionnaire qu'il étoit de Cappadoce, mais cela eſt peu vraiſemblable.* L'auteur au commencement de ſes *Eliaques* ſemble dire lui-même plus poſitivement le pays où il étoit né. Car parlant en cet endroit de Tantale & de Pelops, „ On ne peut douter, dit-il, „ que l'un & l'autre n'ayent demeuré dans nos contrées.“ Or ces mots, *dans nos contrées*, que preſque tous les interprétes ont entendus de la Grece, ne peuvent s'entendre que de la Lydie, le vrai pays de Tantale & de Pelops. D'un autre côté il eſt certain que Pauſanias étoit Grec d'origine ; on ſent même qu'il parle des villes Grecques de l'Aſie mineure avec une complaiſance qu'inſpire d'ordinaire l'amour de la patrie ; il y a donc lieu de croire qu'il étoit de quelqu'une de ces villes, & de la plus voiſine du mont Sipyle. Il a écrit ſon grand ouvrage ſur la Grece, le ſeul qui nous reſte de ſes productions, l'an de Rome 927. le 16. de l'empire d'Antonin le Philoſophe ; & l'on croit qu'il eſt mort ſous le regne de cet empereur. Cet excellent ouvrage a été traduit en françois, & enrichi de notes utiles par M. l'abbé Gédoin, chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, de l'académie Françoiſe, & de celle des inſcriptions & belles lettres. Cette traduction très-eſtimée eſt en 2. volumes *in-4°.* & a été imprimée à Paris en 1731. ſous le titre de *Pauſanias*, ou *Voyage hiſtorique de la Grece.* * Gedoin, préface de la traduction de Pauſanias, & notes ſur le chap. 13. du voyage de l'Elide.

PAYS (René le) *Ajoutez à ſon article*, ſieur du Pleſſis-Ville-neuve, étoit né à Nantes, *& non* à Fougeres, *comme on l'a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.* Il s'appliqua aux affaires qui regardent les droits du Roi, & comme il parvint à les bien entendre, on lui donna la direction generale des gabelles de Dauphiné & de Provence. M. Boileau Deſpreaux l'a fait entrer dans ſa troiſiéme ſatyre, où il décrit un feſtin.

Le Pays ſans mentir eſt un bouffon plaiſant,
Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture, &c.

fait-il dire à un campagnard de mauvais goût. Le Pays loin de s'en fâcher, écrivit de Grenoble, où il étoit alors, une lettre badine ſur ce ſujet à un de ſes amis qui étoit à Paris. On la trouve dans ſes nouvelles œuvres qui ſont la ſuite du premier volume. Il fit plus : étant à Paris, il alla voir M. Boileau, ſoutint en ſa préſence le caractere enjoué qu'il avoit pris dans ſa lettre, & ils ſe ſeparerent bons amis. Le Pays eſt enterré dans l'égliſe de ſaint Euſtache à Paris. M. Titon du Tillet lui a donné place dans ſon *Parnaſſe François*, *in-folio*, mais il ne dit preſque que ce que l'on trouve *dans le Moreri, édition de 1725. auquel ce que nous venons de rapporter ſert de ſupplément.* * Voyez les notes de M. Broſſette ſur Boileau.

PEACOCK (Reginald, ou Raynauld) évêque de Chicheſter, en Angleterre, obtint cette dignité en 1450. après avoir été évêque de ſaint Aſaph pendant ſix années. Ce fut Humphrey, duc de Glocester qui l'éleva à ces deux places, à cauſe de ſon ſçavoir & de ſa grande probité. Peacock fit connoître ces deux qualités dans ſes ouvrages, qui ſont des traités. 1. De la Religion Chrétienne en général. 2. du Mariage. 3. Du veritable ſens de l'Ecriture ſainte, en trois parties. 4. Un traité intitulé, *Donat de la Religion Chrétienne*, avec une ſuite de ce traité. 5. Un autre de la Foi. 6. Un autre qui a pour titre, *Accompliſſement des quatre tables.* 7. Un du culte divin. 8. Une exhortation aux Chrétiens. 9. Des réflexions & conſeils utiles. Il a toujours eu pour but dans ſes écrits & dans ſes diſcours, l'édification & l'inſtruction du public. Il s'éleva contre les annates, le droit appellé en Angleterre *le denier S. Pierre* & contre pluſieurs autres articles concernans l'autorité de la cour de Rome en Angleterre. L'annate eſt un droit que l'on paye au pape ſur tous les benefices conſiſtoriaux, & lorſqu'il donne les bulles, ou d'une abbaye, ou d'un évêché. C'eſt le revenu d'une année qui a été taxé ſelon l'évaluation du revenu du benefice, faite au tems du concordat. Ainſi ce droit eſt nouveau. Le denier S. Pierre eſt plus ancien : c'eſt une impoſition d'un denier ſur chaque maiſon pour être payé au pape par forme d'offrande ou de redevance, qui fut établi en l'an 740. par Offa roi de Mercie, & Ina roi de Weſtſex, & qui fut augmenté dans la ſuite. On le payoit encore au tems de la revolte de Henri VIII. contre l'é-

Digitized by Google

gliſe. Tant que le duc de Gloceſter vécut, on laiſſa Peacock s'élever contre ces prétentions de la cour de Rome; mais après la mort de ſon bienfacteur, on alla juſqu'à l'accuſer d'héréſie devant Thomas Bourchier archevêque de Cantorberi. On dit qu'il enſeignoit 1. Qu'il n'étoit pas néceſſaire de croire la deſcente de J. C. aux enfers. 2. Que pour être ſauvé on n'étoit pas obligé de croire à la ſainte Egliſe Catholique, ni la communion des ſaints, ni que le corps de J. C. eſt préſent d'une maniere materielle dans le ſacrement de l'Autel. 3. Que l'égliſe univerſelle peut errer dans les articles de foi. 4. Que tous les Chrétiens ne ſont pas obligés de croire les articles décidés dans chaque concile general. 5. Que le devoir principal d'un évêque Chrétien eſt de prêcher la parole de Dieu. 6. Que les évêques qui achétent leur confirmation du pape, péchent. 7. Que perſonne n'eſt obligé d'adopter les deciſions de l'égliſe de Rome. 8. Que les ordres des religieux mendians etoient vains & inutiles. 9. Que les Eccleſiaſtiques ne devroient pas poſſeder de biens temporels. 10. Que les dîmes perſonnelles ne pouvoient pas être exigées, comme étant d'inſtitution divine, &c. Ces accuſations étoient graves, la plûpart regardant des points de foi. Peacock s'efforça de montrer que les plus importantes lui étoient calomnieuſement ſuppoſées, & de faire voir que celles qu'il avouoit ne pouvoient pas rendre un homme criminel, parce qu'il ne s'y aſſiſtoit que d'opinions qui ne touchoient point la foi. Cependant tous ſes collegues lui ayant perſuadé de retracter tous ces ſentimens, il le fit par un acte public le 4. de Décembre 1457. devant l'égliſe de ſaint Paul à Londres, où il reconnut auſſi que c'étoit avec raiſon que l'on avoit brulé ſes écrits. Mais comme l'on croyoit que ſa retractation n'étoit point ſincere, il fut privé de ſon évêché, & eut ſa maiſon pour priſon. On lui permit quelque tems après de ſe retirer dans une abbaye, & on lui accorda une penſion honnête. Ce fut-là qu'il finit ſes jours: nous ignorons en quelle année. * *Voyez* Spond. ſous l'an 1486. Gesner dans ſa *Bibliotheque*; & les hiſtoriens de l'égliſe d'Angleterre.

PECQUET [Jean] *Ajoutez à ce que l'on a dit dans le Moreri, qu'*il avoit découvert le reſervoir du chyle, *que* Louis Gayant, chirurgien-juré à Paris, & membre de l'académie des ſciences, a beaucoup contribué à cette découverte. *Voyez* GAYANT. M. Baillet parle de Pecquet & de ſa découverte en pluſieurs endroits de la vie de M. Deſcartes, dans l'édition *in-4°*.

PEDRUZZI. [Paul] *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve dans le Moreri.* Pedruzzi Jeſuite Italien, ſçavant antiquaire, né à Mantoue d'une famille diſtinguée par ſa nobleſſe, floriſſoit à la fin du XVII. ſiécle, & au commencement du XVIII. Les qualités de ſon eſprit & de ſon cœur l'ont fait aimer & eſtimer de ceux qui l'ont connu. Il entra dès l'âge de 15. ans chez les Jeſuites, & y fit de grands progrès dans l'étude. Feu M. le duc de Parme, Ranuce, l'ayant choiſi pour arranger ſon riche & curieux cabinet de medailles, & pour en donner des explications uriles, le pere Pedruzzi s'eſt appliqué ſerieuſement à ſe rendre digne de ce choix, & à contenter les deſirs de ce prince. C'eſt ce qui a produit les 8. vol. *in-fol.* où l'on voit tant de recherches d'antiquité. Il n'y en a eu que ſept qui ayent été imprimés pendant la vie de leur auteur, qui eſt mort à Parme le 20. de Janvier 1721. âgé de 75. ans. * *Memoires du tems. Memoires de Trevoux, mois de Janvier 1721.*

PEERSON, [Jæran] que d'autres nomment GEORGE PETRI, étoit fils d'un prêtre Suedois de Dalberge. Son eſprit inſinuant, & ſon zele apparent pour le bien de l'état, l'introduiſirent auprès du roi Eric XIV. du nom, qui le fit ſon ſecretaire, & enſuite ſon conſeiller privé. Peerſon abuſa de la confiance de ſon maître, & du crédit qu'il avoit auprès de lui. Il entreprit pluſieurs choſes inexcuſables. & pour s'avancer davantage dans le trouble & la diſſenſion, il fit courir le bruit que l'on tramoit une conſpiration contre le roi. La maiſon des Sturs en fut accuſée, & elle ſouffrit beaucoup de cette calomnie. Stenon Stur y perdit la vie; & lorſque le roi revenu à lui-même, après cette exécution précipitée, en eut apperçu toute l'horreur, il entra dans un chagrin accablant, & condamna Peerſon lui-même à la mort. Sur cela 48. nobles s'étant aſſemblés, le condamnerent pareillement à mort, non-ſeulement à cauſe de ce crime, mais parce que ce miniſtre infidéle avoit fait exécuter 120. perſonnes à l'inſçu du roi. Cependant Eric caſſa la ſentence, & par une foibleſſe qu'on ne peut excuſer, il rendit ſa faveur à un homme qui en étoit ſi indigne. Les Etats indignés, demanderent au moins qu'on l'éloignât, & ſur le refus du roi ils ſe revolterent, refuſerent toute obéiſſance à leur prince légitime, & mirent en ſa place ſon frere Jean, qui aſſiegea Stockolm en 1568. & demanda hautement qu'on remît Peerſon entre ſes mains. Ce malheureux fut livré à ce prince, qui le condamna au ſupplice. Il avoua à la torture pluſieurs actions abominables, & fut enfin exécuté comme coupable de trahiſon, de vol, & de diſſenſion. Ses oreilles & ſes lettres de nobleſſe furent d'abord clouées à la potence, où il fut enſuite attaché lui-même. Peu de tems après l'on coupa la corde, & on lui caſſa les bras & les cuiſſes. Enſuite on lui coupa la tête avec une hache, & on plaça les quartiers de ſon corps ſur quatre roues. Sa mere fut en même tems conduite au bucher, comme ſorciere; mais en chemin elle tomba de cheval, & ſe caſſa la tête. * Voyez Puffendorf dans ſon *Hiſtoire de Suede.*

PEIRESC, [Nicolas-Claude FABRI, ſeigneur de] conſeiller au parlement de Provence, & l'un des plus grands génies du XVII. ſiécle. *Suppléez cet article à celui qui eſt déja dans le Moreri, mais extrêmement ſuperficiel.* M. de Peireſc étoit fils de RENAUD Fabri, ſeigneur de Beaugenſier, &c. & de *Marguerite* de Bompar, & naquit au château de Beaugenſier le 1. de Decembre 1580. Sa mere qui avoit vécu pluſieurs années dans le mariage ſans avoir d'enfans, promit à Dieu, dès qu'elle ſe vit enceinte, que l'enfant qu'elle mettroit au monde ſeroit tenu ſur les fonts de Baptême par le premier pauvre qui ſe rencontreroit, ce qui fut exécuté. Il commença ſes premieres études à Brinon, ou Brignon dès l'âge de 7. ans; & comme la peſte ravageoit alors la Provence, il fut rappellé ſucceſſivement en 1588. à Beaugenſier, & à Aix en 1590. Cette même année on l'envoya avec ſon frere Palamede, qu'il avoit toujours eu pour compagnon d'études, à Avignon, où ils étudierent cinq ans chez les Jeſuites. Le jeune de Peireſc y eut principalement pour maîtres Antoine Collombat, & le fameux André Valladier, qui quitta la Societé dans la ſuite, & devint abbé de ſaint Arnould de Metz. *Voyez* VALLADIER. Il revint à Aix en 1595. & y étudia une année la philoſophie. Ce fut alors qu'on preſenta à ſon pere une médaille d'or d'Arcadius qui avoit été trouvée à Beaugenſier. Le jeune de Peireſc l'ayant examinée, la porta tout joyeux à ſon oncle, qui lui en donna encore deux, & des livres, & depuis ce tems-la ce jeune ſçavant eut toujours beaucoup de gout pour les antiquités, dans l'étude & la connoiſſance deſquelles il s'eſt fort diſtingué. Il alla en 1596. achever ſon cours de philoſophie à Tournon dans le college des Jeſuites, où il prit du gout pour les mathématiques, ſans abandonner l'étude des médailles qu'il cultivoit ſous les yeux de Pierre Royer, profeſſeur célebre en ce tems-la. Rappellé par ſon oncle en 1597. il retourna à Aix, où il commença ſon cours de droit ſous François Force, & il s'y lia particulierement avec Pierre-Antoine Raſcaſe, qui étoit très-verſé dans la connoiſſance des médailles. En 1599. on l'envoya voyager en Italie avec ſon frere & un gouverneur, & il s'arrêta à Padoue pour y continuer ſes études de droit: Il alloit de-là de tems en tems à Veniſe pour y voir les ſçavans les plus diſtingués, comme Paul Sarpi, plus connu ſous le nom de *Fra Paolo*, & Frederic Contarini, procurateur de ſaint Marc, qui avoit un beau ca-

Digitized by Google

binet de médailles & d'antiquités. Peiresc lui en fit connoître le prix ; il lui découvrit le sens des inscriptions des médailles grecques, & profita lui-même pour l'augmentation de ses connoissances, de tout ce qu'il y trouva digne de son attention. En allant à Rome il vit à Florence chez Nicolas Brulart de Sillery, à qui il étoit recommandé de la part de Charles de Lorraine, duc de Guise, les fiançailles du roi de France avec Marie de Medicis. Etant arrivé à Rome, il y vit tous ceux qui étoient habiles dans la connoissance de l'antiquité ; le cardinal Baronius, Jacques Sirmond, sçavant Jesuite, Lælius Pascalinus, Fulvio Ursini, &c. & il parcourut avec soin tous les endroits où il y avoit quelques antiquités. Après les fêtes de Pâques de l'an 1601. il alla à Naples, où il vit avec la même exactitude les sçavans & les cabinets où il y avoit quelques raretés. Il vint à Padoue vers le mois de Juin de la même année, & s'y appliqua au droit, & à l'étude des langues, qui pouvoient lui servir pour mieux entendre les médailles, comme l'hebreu, le samaritain, le syriaque, & l'arabe ; & il eut en particulier pour maître dans ces langues, le Rabin Salomon, qui étoit alors à Padoue. L'étude du grec & celle des mathématiques y emporterent néanmoins la plus grande partie de son tems. En 1602. il se rendit à Montpellier, où il prit des leçons en droit de Jules Pacius ; & son oncle l'ayant rappellé à Aix en 1604. il y prit le degré de docteur en droit. Il soutint pour cela des thèses trois jours de suite avec beaucoup d'applaudissement. Deux jours après il fut lui-même le promoteur de son frere au doctorat. Il se rendit à Paris en 1605. où il devint très-ami d'Auguste de Thou, d'Isaac Casaubon, de Scevole & Louis de Sainte-Marthe, de François Pithou, &c. Il passa en Angleterre en 1606. & fut présenté au roi Jacques, qui le reçut avec beaucoup d'honneur. Il vit les sçavans qui étoient à Londres & à Oxford, & se rendit ensuite en Hollande, où il vit Joseph Scaliger à Leyde, Hugues Grotius à la Haye, &c. Ayant traversé la Flandre, & de retour en sa patrie, il fut fait conseiller au parlement d'Aix, & retourna à Paris en 1612. où il demeura peu. En 1618. le roi le nomma à l'Abbaye de Guistres dans la Guienne, ordre de saint Benoît au diocèse de Bourdeaux, & lui permit de conserver ses premiers emplois, quoiqu'il se fût engagé dans l'état ecclesiastique. Il mourut à Aix le 24. de Juin 1637. Jean-Jacques Bouchard, Parisien, fit son éloge funebre à Rome le 21. de Decembre de la même année, dans une nombreuse assemblée de cardinaux & de sçavans. On celebra d'ailleurs ses louanges en toute sorte de langues ; & ce recueil d'éloges a été imprimé dans un volume intitulé, *Panegyrica sive generis humani lessus in funere delicis sui Nicolai Claudii Fabri*, &c. On a aussi sa vie composée en latin avec beaucoup de pureté & d'élegance par Pierre Gassendi. Cette vie a été imprimée plusieurs fois *in-4°.* tant à Paris qu'en Hollande. On trouve à la fin de cet ouvrage le discours de Jean-Jacques Bouchard, & une lettre de Gabriel Naudé à Gassendi sur la mort de M. de Peiresc, avec quelques lettres sur le même, & un catalogue des manuscrits de sa bibliotheque. L'épitaphe de M. de Peiresc est conçue en ces termes.

Hic situs Nicolaus FABRY PEIRESCIUS ;
Amplissimi ordinis in Aquar. sext. curiâ
Senator,
Christianam resurrectionem expectat.
Recondit issimos antiquaria supellectilis thesauros,
Sagacitate, consilio, liberalitate,
Cunctis orbe toto,
Disciplinarum studiosis aperuit.
Doctissimis unde proficerent, sæpe monstravit,
Mirâ beatitate felix.
Sæculo satis vixoso notissimus, sine querelâ vixit.
VIII. *Calend. Jul. anno Chr.* CIↃIↃCXXXVII.
Ætatis suæ LVII.
Optimo viro bonos omnes bene adprecari decet.

La trop vaste érudition de M. de Peiresc faisant qu'il ne finissoit jamais aucun ouvrage, & qu'il n'étoit jamais content de ce qu'il avoit écrit, cet cause sans doute qu'il n'a jamais rien fait imprimer. On compte entre ses ouvrages manuscrits, une histoire de la Gaule Narbonnoise ; les origines des familles nobles de la même province, & de celle de Fabri en particulier ; des memoires de ce qui est arrivé de plus remarquable de son tems ; un traité des œuvres bizarres de la nature ; des traités de mathematiques & d'astronomie ; des observations mathematiques ; des lettres au pape Urbain VIII. &c. Les auteurs anciens Grecs & Latins qui ont traité des poids & des mesures ; des éloges & des épitaphes ; des inscriptions anciennes & nouvelles ; la genealogie de la maison d'Autriche ; un catalogue de la bibliotheque du roi ; diverses poësies ; des médailles en grand nombre avec leur explication ; des remarques sur les langues Orientales ; des *index* des livres qui traitent de ces langues ; des observations sur differens auteurs. M. THOMASSIN de Mazaugues, habile magistrat à Aix, & parent de M. de Peiresc, possede un très-grand nombre de ses lettres manuscrites. En 1731. on a imprimé une assez longue dissertation françoise de M. de Peiresc sur un trépied ancien qui avoit été trouvé à Frejus en 1629. Cette dissertation qui est curieuse & sçavante est imprimée dans le tome 10. partie 2. des *Memoires de litterat. & d'hist.* recueillis par le pere Desmolets de l'Oratoire. * *Voyez* la vie de Peiresc par Gassendi ; Bouche, *histoire de Provence* ; Pitton, *hist. de la ville d'Aix* ; Charles Patin, *relation de ses voyages* ; *Menagiana*, *t. 2. p. 2.* Freheri *Theatrum* ; Colomesii *Gallia Orientalis*, & du même, la *Bibliotheque choisie* ; l'avertissement qui est au devant de la dissertation sur un ancien trépied, &c. M. Baillet, *dans ses enfans devenus celebres par leurs études*, &c.

PELE' (François) sieur de Landebri, s'est distingué par sa valeur dans le XVI. siécle. Comme il étoit de la religion prétendue reformée, lorsque ceux de son parti se furent saisis de Sablé au Maine en 1590. Henri IV. qui n'avoit point encore embrassé alors la religion Catholique, lui confia cette place qu'il défendit plusieurs fois avec courage contre ceux qui voulurent la prendre. En 1591. les troupes ennemies cherchant à s'emparer de cette place, M. le maréchal d'Aumont en donna avis au sieur de Landebri par une lettre qu'il lui écrivit du Mans le 6. de Mars de la même année, & qu'il lui envoya par le capitaine Pinson. Il fit faire aussi l'examen de cette place, afin de la munir contre toutes les attaques qui pouvoient lui être données. Ces précautions n'empêcherent point qu'elle ne fût prise en 1593. La nuit du 16. au 17. de Juillet de cette année, le capitaine de Plan, accompagné de plusieurs habitans de Sablé même, entrerent dans le château de cette ville par la trahison de la sentinelle qui étoit un des domestiques du gouverneur. Le sieur de Landebri s'en étant apperçu trop tard, voulut se sauver, & se jetta du haut d'une tour dans le fossé ; mais s'étant cassé une cuisse en tombant, il ne put fuir, & il fut tué par le capitaine de Plan. Cette tour s'appelle encore aujourd'hui la *Tour de Landebri*. Son corps fut exposé deux jours durant à la vue du peuple dans les halles de Sablé, & enterré ensuite dans un lieu profane. M. de Thou, qui en parle dans son histoire, dit que cette action fut faite par les habitans de Sablé, plutôt par la haine qu'ils portoient au gouverneur, à cause de ses rapines & de ses vexations, que par l'aversion qu'ils eussent pour le parti du roi. François Pelé étoit fils de *François* Pelé, & de *Claude* Furet ; & François étoit fils de *Claude* Pelé, seneschal de Chemillé, & de *Renée* Gautier, de la famille des GAUTIER seigneurs des Places, dans laquelle famille la terre de Landebri étoit encore vers la fin du siécle dernier. François Pelé sieur de Landebri, *qui fait le sujet de cet article*, n'étoit point marié. Mais dans le tems qu'il fut tué il étoit accordé avec une demoiselle d'Angers, qui étoit attendue à Sablé pour la consommation de ce mariage, le lendemain du

Digitized by Google

du jour qu'il fut tué. * *Voyez* M. de Thou dans son *hiſtoire* ſous l'année 1593. & la continuation manuſcrite de l'hiſtoire de Sablé par l'abbé Menage.

PELESTRE, ou PELHESTRE (Pierre) né à Rouen vers le milieu du XVII. ſiécle, fut ſçavant dès ſa premiere jeuneſſe, & paſſa toute ſa vie dans l'étude. Etant venu à Paris dès l'âge de dix-ſept ou dix-huit ans, M. de Perefixe qui en étoit archevêque, en ayant entendu parler, le manda & lui dit: „ J'apprens, Monſieur que „ vous liſez des livres des Héretiques: êtes-vous aſſez „ ſçavant pour cela? Monſeigneur, (répondit le jeune „ Pelheſtre,) votre queſtion m'embarraſſe; ſi je dis que „ je ſuis aſſez ſçavant, vous me direz que je ſuis orgueil- „ leux: ſi je dis que non, vous me défendrez de les „ lire. „ Sur cette réponſe le prélat lui permit de continuer. M. Pelheſtre avoit alors l'habit eccléſiaſtique, & il eſt entré dans les ordres mineurs. Il fut même employé dans les miſſions que l'on fit en Languedoc pour les nouveaux Convertis. Mais enſuite il quitta l'habit eccléſiaſtique, & après quelques années il entra chez les Cordeliers du grand couvent de Paris, pour y être ſous-bibliothecaire, mais ſans changer ni d'état ni d'habit. Son motif principal en ſe mettant dans cette maiſon fut d'avoir des livres à ſa diſpoſition, ſans dépendre de perſonne. Il y eſt mort ſubitement le 10. Avril 1710. âgé d'environ 65. ans. C'étoit un homme d'une lecture prodigieuſe, & qui ſçavoit une infinité de faits. Il avoit fait une étude particuliere de la controverſe & de la connoiſſance des auteurs eccléſiaſtiques. Il avoit beaucoup lu, en particulier la *Bibliotheque des Auteurs eccleſiaſtiques* de M. Dupin, & il en avoit fait une critique amere dans laquelle on ne laiſſe pas, dit-on, de trouver bien des remarques utiles. Il cite pluſieurs auteurs dont ce ſçavant bibliothecaire n'a point parlé & qui ont vécu ſeulement depuis le XII. ſiécle. Il s'étend beaucoup ſur les diſputes du tems de Berenger, de Paſchaſe Ratbert, & de Jean Scot Erigéne. Il y a peu de choſes ſur les ſiécles précedens. Il n'y a que la moindre partie de cet ouvrage manuſcrit qui ſoit paſſée entre les mains de dom Ceillier, ſçavant Benedictin de la Congrégation de S. Vanne, prieur titulaire de Flavigni en Lorraine, qui ne peut en faire qu'un uſage fort médiocre dans ſon *Hiſtoire des auteurs ſacrés & eccléſiaſtiques* dont on a déja cinq volumes *in-4°*. M. Pelheſtre avoit auſſi rempli de notes toutes les marges de la *Bibliotheque des Auteurs eccléſiaſtiques*, de M. Cave. Il eſt de plus auteur de la ſeconde édition du *Traité de la lecture des Peres de l'Egliſe*, qu'il a augmentée de la moitié. C'eſt un gros volume *in-12.* imprimé à Paris, chez Louis Guerin, en 1697. La premiere édition qui n'eſt qu'un petit volume, eſt de dom Bonaventure d'Argonne, Chartreux, connu par d'autres ouvrages. On s'eſt obſtiné pendant quelque-tems à attribuer à M. Pelheſtre les *Eſſais de litterature* qui ont paru à Paris en 1702. & depuis, en pluſieurs brochures, mais il les a toujours déſavoués. Il ſe fâchoit quand on prétendoit l'en faire auteur, & il a fait même imprimer en 1703. des *Remarques Critiques* contre ces Eſſais, qui étoient en effet de M. l'abbé Tricaut. Vers le même-tems il publia dans les Mémoires de Trevoux une petite *Piéce ſur l'Indulgence de la Portiuncule*, pour faire plaiſir à M. Vincent Loger, alors curé de Chevreuſe, homme très-habile, à qui il avoit indiqué déja pluſieurs Ecrits ſur cette matiere. Feu M. de Rancé abbé de la Trappe, l'avoit voulu auſſi engager à répondre au traité du ſçavant P. Mabillon ſur les études monaſtiques, & pour cet effet il voulut le retenir pluſieurs mois auprès de lui dans un voyage que M. Pelheſtre avoit fait à la Trappe, quoique cet abbé lui eût dit auparavant qu'il ne vouloit faire aucune réponſe à ce traité. Mais M. Pelheſtre ne voulut pas entrer dans cette diſpute: il connoiſſoit le P. Mabillon & étoit en relation avec pluſieurs autres ſçavans du premier ordre. Il avoit viſité la plûpart des ſolitudes de France, & avoit demeuré quelque tems dans celle de Perrecy; mais il diſoit à ſes amis, que s'il ſe retiroit ce ſeroit au mont Athos à cauſe des manuſcrits grecs qu'il y trouveroit en grande quantité. On croit que les ſiens ſont tombés entre les mains des Benedictins. Lorſqu'il avoit quelque ouvrage en tête, il prenoit un pain, quelques bouteilles de vin, & une cruche d'eau: il mettoit une couverture ſur un méchant fauteuil de paille, fermoit ſes feuêtres pour ne point voir le jour, s'enveloppoit de ſa couverture & travailloit ainſi nuit & jour ſans interruption, ne buvant & ne mangeant que lorſque le beſoin l'en avertiſſoit, ſans ſortir de ſa place. On a ouï dire au P. le Long de l'Oratoire, qu'il l'avoit trouvé pluſieurs fois en cet état. On le trouva mort dans ſa chambre, & l'on croit que ce fut une goutte remontée qui l'étouffa. Il faut ajouter à ſes travaux litteraires, qu'il avoit revu la traduction françoiſe des Lettres de S. Paulin que le P. Claude Fraſſen, Cordelier, fit imprimer *in-8°.* mais dont le veritable traducteur eſt Claude de Sainteul, de S. Magloire, frere du poëte. * *Mém. du tems. Lettre de* D. Petit Didier, parmi les *autres poſthumes* du P. Mabillon, *t. 1. p. 395.*

PELETIER (Jacques le) *mal appellé dans le Moreri édition de 1725. & dans celle de l'édition de Baſle*, JACQUES PELLETIER, docteur en medecine, mathematicien célebre, &c. *En parlant de ſes ouvrages dans ces deux éditions*, l'on dit qu'il a fait *un Dialogue ſur l'orthographe, l'arithmetique, l'algebre:* il falloit dire des *Dialogues de l'orthographe & prononciation françoiſes; des Traités ſur l'arithmetique & l'algebre; des Commentaires latins ſur Euclide. Ajoutez, à ces ouvrages, ceux-ci dont on n'a point parlé ni dans l'édition de 1725. ni dans celle de 1732. L'art poetique d'Horace* mis en vers françois, L'Oraiſon funebre ſur la mort de Henri VIII. roi d'Angleterre. Exhortation à la paix entre Charles V. & Henri II. en latin & en françois. *Enſeignemens de vertu au petit ſeigneur Timoleon de Coſſé.* Deſcription du pays de Savoye. Deſcription de deux planettes, Jupiter & Saturne. *De conciliatione locorum Galeni, &c.* Il eut cinq freres qui furent tous célebres dans la république des Lettres, *Alexandre, Victor, Pierre, Jean, & Julien* le Peletier. Jacques le Peletier, curé de S. Jacques de la Boucherie qui étoit du conſeil des Seize, *& dont on a parlé au même article*, étoit neveu des précédens.

PELETIER (Claude le) étoit le ſecond fils de Louis le Peletier qui s'étoit acquis par ſon intelligence & ſa probité, toute la confiance de M. le chancelier le Tellier ſon parent, & de *Marie* Leſehaſſier qui étoit petite-fille unique du fameux *Pierre* Pithou. Ils eurent quatre fils, *Louis*, qui mourut jeune, CLAUDE, dont il s'agit ici, *Jerôme*, & MICHEL, *dont nous parlerons dans l'article ſuivant.* Claude naquit en 1631. & eut pour precepteur, avec Jerôme & Michel, Philippe Dormei, homme de beaucoup d'eſprit, & d'une rare probité qui mourut dans un âge avancé, & qui fut enterré à Villeneuve dans le lieu de la ſépulture de Mrs le Peletier. Claude étudia principalement au college des Graſſins, qui étoit alors un des plus célebres de Paris, & il s'y diſtingua. Ses progrès dans les Lettres & dans la vertu furent tels qu'à l'âge de douze à treize ans il fut admis chez le grand Jerôme Bignon, à qui il rendoit compte de ſes études, & avec qui il prenoit inſenſiblement, & même que ſes deux autres freres, les principes des grands ſentimens & le gout de la plus ſublime juriſprudenee. Claude le Peletier frequentoit auſſi ſouvent dès ſa premiere jeuneſſe Matthieu Molé, qui fut depuis garde des ſceaux, & qui lui donna du gout pour les ouvrages de S. Auguſtin dont il lui faiſoit lire & lui expliquoit les beaux endroits. Il ne tarda pas même à ſe faire connoître d'une maniere avantageuſe à Gaſton duc d'Orleans, au grand prince de Condé, & à pluſieurs amis illuſtres, qui ſe reuniſſoient aſſez ſouvent à la bibliotheque du Roi, où il alloit lui-même, & ſon merite perſonnel joint à ces liaiſons furent la principale cauſe de ſon élevation. Après la mort de ſon pere arrivée en 1649. & celle de ſa mere en 1651. il fut fait conſeiller au parlement en 1652. & dans la ſuite il monta à la grande

Digitized by Google

chambre. Il épousa en 1656. n'ayant que 25. ans, *Marguerite* Fleuriau, veuve de M. de Fourci le conſeiller, dont il avoit laiſſée fort jeune. Gaſton duc d'Orleans étant mort en 1660. M. le Peletier fut chargé de la tutelle des trois princeſſes qu'il laiſſoit, & il eut ſoin de leur procurer des mariages convenables. En 1662. il fut fait préſident de la quatriéme des enquêtes, & peu après il entreprit avec Guillaume de Lamoignon, premier préſident de corriger le Droit François, ou plûtôt il aida ce magiſtrat dans ce penible travail que ce dernier avoit déja commencé. Il fut fait Prevôt des marchands en 1668. & pendant huit ans qu'il en remplit les fonctions, il employa tous ſes ſoins, pour otner la ville de Paris, contribuer à tous les avantages qu'il pouvoit lui procurer, & faire du bien à ſes habitans. Ce fut lui qui fit faire le quai que l'on appelle encore de ſon nom *le Quai Peletier*. Il perdit ſa femme en 1667. & reſta veuf avec dix enfans, envers leſquels il s'eſt toujours comporté en pere ſage, ami, & très-prudent; & quelques propoſitions qu'on lui ait faites depuis pour l'engager à de ſecondes noces, il n'a jamais voulu y conſentir. Il fut fait conſeiller d'état en 1673. & quitta en 1676. ſa charge de Prevôt des marchands, & quelques années après, c'eſt-à-dire, en 1683. il fut appellé à la cour, & nommé controlleur general, à la place de M. Colbert. Il ſe défendit long-temps de remplir un poſte ſi difficile par lui-même, & que la reputation de ſon prédeceſſeur pouvoit ſeule rendre plus difficile encore: mais ce qui aida le plus à vaincre ſa repugnance, ce fut la liberté qu'il eut de faire venir auprès de lui, M. le Peletier de Souzy, ſon frere, & de l'aſſocier intimement à ſes travaux, en qualité d'intendant des finances. Claude le Peletier fut fait en même-tems miniſtre d'état. Quelques années auparavant, toujours plein du deſir de faire fleurir l'étude du droit, il fit dreſſer de nouveaux reglemens pour les écoles où on l'enſeigne, & pour les profeſſeurs, dont il fit augmenter les appointemens; & ce fut par ſes ſoins que l'on créa une chaire particuliere pour le droit françois. Il ne fut controlleur general que pendant ſix ans, & en ayant encore paſſé huit à la cour, toujours eſtimé & honoré, & ſe ſervant toujours de ſon crédit pour faire du bien, il ſe retira de la cour & de tout emploi en 1697. pour ne plus s'occuper que de l'éternité. Quelque tems avant cette retraite entiere, il avoit ſçu au milieu même des affaires partager ſon tems entre ſes occupations & des études auſſi utiles que ſerieuſes. Comme il s'étoit formé une bibliotheque bien choiſie, & qu'il avoit acquis les manuſcrits de Pierre Pithou, il en fit uſage, & en 1684. il publia le *Comes theologus* compoſé par ce ſçavant, mais il le revit auparavant & l'augmenta, & y ajouta une préface en forme de lettre qu'il adreſſa à ſes enfans. Deux ans après il fut fait préſident à Mortier, & il fit imprimer le corps du droit canon avec les notes de Pierre & de François Pithou. Peu après on vit ſortir par ſes ſoins de l'Imprimerie royale le Code des canons, recueilli par Mrs Pithou, avec des *Miſcellanea eccleſiaſtica* à la fin; & enſuite les Obſervations de Pierre Pithou ſur le code & les novelles. M. le Peletier ſe ſervit, pour procurer ces éditions, d'Antoine Allen & de M. Domat, tous deux juriſconſultes très-célebres. Lui-même faiſoit des recueils de tout ce qu'il liſoit, ſur quelque matiere que ce fût, & il en a laiſſé un grand nombre de volumes où ſon goût & ſon diſcernement ſe montrent preſque à chaque page, & où l'on voit ſon érudition & l'eſprit de réflexion qui le conduiſoit dans tout. Lorſqu'il ſe retira de la cour en 1697. après en avoir obtenu la permiſſion du roi qui eut beaucoup de peine à la lui accorder, il s'enfuit à Villeneuve, âgé de 66. ans. François d'Aligre, abbé de Provins, ſi connu par la ſainteté de ſa vie & de ſa mort, vint l'y trouver, & après l'avoir felicité du courage que Dieu lui avoit donné de s'arracher aux grandeurs du ſiécle, il l'excita de profiter de ſa retraite pour ne plus travailler que pour l'éternité, & ce fut ſur les conſeils de ce ſaint penitent que M. le Peletier regla dès-lors ſa conduite. Sa retraite a produit deux ouvrages fort connus & très-eſtimés, qu'il a écrits en latin avec beaucoup d'élegance & intitulés, à l'imitation du *Comes theologus* de M. Pithou, l'un *Comes ſenectutis* (le manuel d'un vieillard) & l'autre *Comes juridicus* (le manuel d'un juriſte.) Cinq ans avant ſa retraite il en avoit publié un autre ſous le titre de *Comes ruſticus* (le manuel d'un homme qui eſt à la campagne.) Ce dernier parut pour la premiere fois en 1692. & l'on en a donné depuis une nouvelle édition plus correcte & plus châtiée. Ces petits ouvrages ne ſont proprement que des recueils de penſées de différens auteurs, mais bien choiſies, & rangées ſous différens ſujets. Claude le Peletier fit auſſi des Memoires de la vie de Jerôme Bignon dont M. Bourgoin de Villefore, pieux & ſçavant laïc, encore vivant, s'eſt ſervi pour compoſer la vie de ce grand magiſtrat. Mais ces Memoires & cette vie ſont encore manuſcrits. M. le Peletier écrivit auſſi des Memoires de Matthieu de Molé, & ſur pluſieurs autres perſonnes illuſtres qu'il avoit connus, & il s'amuſa auſſi à faire des inſcriptions, genre de litterature pour lequel il avoit beaucoup de gout. Ce fut au milieu de ces occupations & des exercices particuliers d'une vie vraiment chrétienne qu'il mourut le 10. d'Août 1711. âgé d'un peu plus de 80. ans, & il fut enterré dans l'égliſe de S. Gervais. On mit ſur ſon tombeau l'épitaphe ſuivante.

Hic jacet
CLAUDIUS LE PELETIER,
Regni adminiſter,
Vir clarus geſtis honoribus,
Clarior ſpretis ac relictis.
In quarta inquiſitionum claſſe
Senator primùm, deinde præſes,
Complures annos jus ſanctè dixit.
Præfectus urbi,
Præclaris operibus Lutetiam auxit,
Et ornavit.
Faſtus indè conſiſtorianus comes,
Ad reſtituenda juriſprudentiæ ſtudia,
Operam & autoritatem feliciter contulit.
Mox ad ærarii regnique adminiſtrationem
Vocatus.
Et titulo præſidis infulati auctus,
Inter ſummas dignitates,
Veterem modeſtiam:
Inter lucri contagia,
Nobilem pecuniæ abſtinentiam
Retinuit.
Adhuc integer animo, florenſque gratiâ,
Sed meliora meditans,
Ærarii curam lubentiùs abjecit,
Quam ſuſceperat.
Tandem aulâ ſpontè & cupidè feſſus,
Ut Deo ac ſibi liberiùs vacaret,
Otium dulce, nec inglorium.
Inter ſelectos amicos,
In ſacrarum litterarum meditatione
Ac pietatis officiis
Conſumpſit.
Patria tamen & principis ſemper
Memor,
Utrique ad extrema percarus,
Viribus paulatim deficientibus,
Octogenario major obiit an. MDCCXI.
Menſ. Auguſt. X.
Lud. le Peletier S. P. R.
Cæteraque ſuperſtites liberi,
Optimo parenti
Mœrentes ac memores
Poſuere.

* *Voyez* la vie de Claude le Peletier écrite en latin avec beaucoup d'élegance par feu M. Boivin le cadet, de l'academie Françoiſe & de celle des belles lettres, &c.

Digitized by Google

& une Lettre ſur cette vie par M. Gibert, profeſſeur de rhétorique au college Mazarin. Cette Lettre eſt imprimée dans le *Journal litteraire de la Haye, t. 9. 2. partie article 20.* A la fin de la vie écrite par M. Boivin, on trouve trois petits écrits latins de M. le Peletier; ſçavoir, une deſcription de ſa maiſon de Villeneuve; une deſcription de Fleuri près Fontainebleau, adreſſée à M. Rollin; & un petit écrit à ſes enfans, en leur offrant le *Comes Theologus*.

PELETIER DE SOUZY (Michel le) frere du précedent, né à Paris le 12. de Juillet 1640. & élevé avec ſon frere, *comme on l'a vu dans l'article dernier*, eut comme lui, & merita d'avoir ſes entrées dans les conferences ſçavantes de Jerôme Bignon, dès ſa premiere jeuneſſe. Il prit le parti du barreau, reſolut de ſe conſacrer aux fonctions d'avocat, & les remplit avec beaucoup de ſuccès, il n'acquit enſuite la charge d'avocat du roi au Châtelet que ſur les inſtances ſouvent réiterées de ſa famille, & pour obéir à M. le Tellier. Il l'exerça pendant cinq ans avec un applaudiſſement univerſel, & il fut reçu, malgré lui, conſeiller au parlement à la fin de 1665. En 1666. il fut nommé avec Jerôme le Peletier ſon ſecond frere pour l'exécution des arrêts de la cour des grands jours tenus à Clermont en Auvergne, & le feu roi content de ſes ſervices le choiſit au mois de Février 1668. pour aller établir l'intendance de la Franche-Comté, dont ce prince venoit de faire la premiere conquête, mais qui fut rendue à l'Eſpagne par le traité conclu à Aix-la-Chapelle le 2. de Mai ſuivant. A ſon retour il fut nommé intendant de Lille, de toutes les conquêtes de Flandres, & des armées que le roi y entretenoit. A cette nomination ſuccéda celle de commiſſaire choiſi pour le reglement des limites, en exécution des traités d'Aix-la-Chapelle & de Nimegue; & en 1683. on le fit conſeiller d'Etat. La même année Claude le Peletier ayant été nommé controlleur général, ſe laſſocia en qualité d'intendant des finances, dont il continua les fonctions juſqu'en 1701. qu'il les remit entre les mains de M. le Peletier des Forts ſon fils. Après la mort de M. le marquis de Louvois, le roi forma en ſa faveur la commiſſion de directeur général des fortifications des places de terre & de mer, & voulut qu'il lui en rendit compte à lui-même une fois la ſemaine. En 1701. le roi le nomma à une place de conſeiller au conſeil royal; & M. de Souzy l'a remplie avec zéle, fidelité, & déſintereſſement, de même que celle de directeur général des fortifications juſqu'à la mort de Louis XIV. Les changemens qui furent faits alors dans la forme générale du gouvernement déchargerent M. de Souzy de ce qui regardoit les fortifications; mais on voulut lui conſerver les premiers appointemens, qu'il refuſa, contenu de l'honneur qu'on lui avoit fait de l'appeller au conſeil de regence, & il ne demanda à ſon alteſſe royale que la conſolation de l'inſtruire de l'immenſité du travail, de l'étendue, & des difficultés du département, & de lui en remettre à elle-même tous les plans & tous les mémoires. Homme de lettres au milieu de ces occupations, il connoiſſoit tous les auteurs Latins des bons ſiécles; il les avoit lus avec tant de fruit & d'application, que dès qu'on lui en indiquoit quelque endroit remarquable, il le rapportoit communement dans les termes de l'original: Ciceron, Horace, & Tacite étoient les compagnons inſéparables de ſes voyages, & il ſçavoit preſque tout le dernier par cœur. Il parloit aiſément & avec grace l'italien & l'eſpagnol; & M. de Tourreil avoit coutume de le définir par cette expreſſion de Ciceron, *Homo limatiſſimi ingenii*. Il fut demandé par l'académie des belles lettres lors de ſon renouvellement en 1701. pour y être au moins académicien honoraire; il a montré plus d'une fois à cet illuſtre corps qu'il étoit digne d'un tel choix. On en a donné un échantillon dans les premiers mémoires, à l'occaſion des Curioſolites, anciens peuples de l'Armorique, dont il eſt parlé dans les commentaires de Céſar. Agé de 80. ans, M. le Peletier quitta la cour & tout emploi, à l'exemple de ſon frere aîné, mais beaucoup plus tard que lui, & alla établir ſa demeure à l'abbaye de ſaint Victor, où il vécut près de ſix ans dans les exercices d'une vie très-chrétienne; & les dernieres années dans des ſouffrances très-aigues qu'il ſouffrit avec beaucoup de patience & de réſignation. Il mourut le 10. du mois de Decembre 1725. dans la 86. année de ſon âge. * *Voyez* ſon éloge dans les *mémoires de l'Académie des belles lettres tome 7.*

PELHESTRE. (Pierre) *Voyez* PELESTRE.

PELLETIER. (Jacques) *Voyez* PELETIER. (Jacques le)

PELLETIER, (Laurent le) religieux Benedictin, & ſacriſtain de l'abbaye de ſaint Nicolas d'Angers, étoit né lui-même dans l'Anjou. Il s'eſt fait connoître par quelques ouvrages qui ont paru de ſon vivant; c'eſt-à-dire, vers la fin du XVI. ſiécle, & au commencement du XVII. On connoit de lui un traité de la chaſteté des femmes illuſtres; une *Legende de Robert d'Arbriſſelles, avec le catalogue des abbeſſes de Fontevraud*, in-4°. à Angers en 1586. & une hiſtoire latine de l'abbaye de ſaint Nicolas d'Angers, en latin, ſous ce titre, *Breviculum fundationis & ſeries abbatum ſancti Nicolai Andegavenſis*, in-4°. à Angers en 1616. On en a fait une ſeconde édition au même lieu en 1635. ſous ce nouveau titre: *Rerum ſcitu digniſſimarum à prima fundatione monaſterii ſancti Nicolai Andegavenſis ad hunc uſque diem epitome, necnon ejuſdem monaſterii abbatum ſeries*. Il a fait auſſi une *Hiſtoire des ordres de religion & congrégations eccleſiaſtiques*, en françois *in-8°.* à Angers en 1626. On croit qu'il étoit patent du fameux Claude Menard, Angevin. * Le Long, *Bibliot. hiſt. de la France p. 252. & 280. Mem. du tems.* Helyot, *hiſt. des Ordres monaſt. t. 1. p. 36. du catal. des auteurs.*

PELLETIER (Guillaume) Jeſuite, natif de Clinchamps, avoit un grand talent pour la prédication, & s'eſt acquis beaucoup de réputation par ſon éloquence, & l'amitié de ceux qui l'ont connu, par la douceur de ſes mœurs, ſa candeur & ſa politeſſe. On a de lui l'oraiſon funébre de Henri d'Orleans, duc de Longueville, qu'il avoit prononcée à Caen, & qui fut imprimée en 1663. Il a été recteur du college de ſa ſocieté à Caen, & il l'étoit de celui de Paris lorſqu'il mourut le 4. de Juillet 1668. âgé de 55. ans. Il étoit né en 1610. & s'étoit fait Jeſuite à l'âge de 22. ans. * *Voyez* M. Huet dans ſes *Origines de Caen.*

PELLETIER, (Paul le) ſeigneur des Touches. Il mépriſa le monde avant que celui-ci pût le ſéduire; & pour en éviter tous les piéges il ſe conſacra de bonne heure à la vie retirée & pénitente. Il ſe trouvoit déja maître d'un bien conſidérable lorſqu'il étudioit en philoſophie ſous M. Guillebert, docteur de Sorbonne, qui a été curé de Rouville en Normandie, où il s'eſt fait beaucoup eſtimer par ſon zele & la ſolidité de ſes inſtructions, & qui eſt mort le premier de Mai 1666. M. des Touches acquit par le moyen de ſon profeſſeur la connoiſſance de M. du Verger de Hauranne, abbé de ſaint Cyran, qui gouta ſi fort le caractere de ſon eſprit, qu'il l'engagea à demeurer avec lui. M. des Touches a été en effet un de ſes plus chers confidens; & ce fut lui qui écrivit en partie les penſées ſur la pauvreté & ſur la mort que nous avons de M. de ſaint Cyran. Après la mort de cet abbé M. des Touches s'attacha à M. de Barcos neveu de M. du Verger, & ſon ſucceſſeur à l'abbaye de ſaint Cyran, & il le ſuivit dans cette retraite avec M. Guillebert & quelques autres. Dans la ſeconde guerre de Paris, l'abbaye de ſaint Cyran fut pillée par des coureurs, qui cauſerent dans cette maiſon pour plus de 12. ou 15. mille livres de perte, & ils emmenerent M. des Touches & quelques autres de qui ils exigerent une rançon. M. des Touches ſuivoit à ſaint Cyran toutes les obſervances de la nouvelle reforme, que M. de Barcos y établit; & après la mort de cet illuſtre reformateur, il ſe retira à Paris, où il continua le même genre de vie. Il eſt mort le 22. de Juin 1703. âgé de 81. ans. Il avoit toujours été uni à Port-Royal, & à tous les ſolitaires qui y étoient attachés. M. de ſaint Cyran avoit fait pour lui un reglement de vie étendu qui n'a point été imprimé. * *Mémoires du tems. Lettres de M.* Arnauld, *tome 2. p. 375.*

PELLETIER. (Pierre du) *Supplée, cet article à celui*

Digitized by Google

qui se trouve déja dans le Moréri. Du Pelletier avocat à Paris dans le XVII. siécle, étoit un mauvais rimeur que M. Boileau a fait connoître dans ſes ſatyres, où il en parle pluſieurs fois, de même que dans ſon diſcours au Roi. Du Pelletier étoit Pariſien. Sa principale occupation étoit de compoſer des ſonnets à la louange de toute ſorte de perſonnes. Dès qu'il ſçavoit qu'on imprimoit un livre, il ne manquoit pas d'aller porter un ſonnet à l'auteur, pour avoir un exemplaire de l'ouvrage. Il gagnoit ſa vie à aller en ville enſeigner la langue françoiſe aux étrangers. Il fut aſſez ſimple pour prendre pour une louange ce vers de M. Boileau dans ſa 2. ſatyre.

J'envie, en écrivant, le ſort de Pelletier.

Et dans cette penſée, il fit imprimer cette ſatyre dans un recueil de poëſies où il y avoit quelques-uns de ſes vers: „ parce, dit-il, au libraire, qu'elle étoit à ſa louange. " M. Boileau l'a accuſé auſſi d'être un vrai paraſite, dans ces vers de la ſatyre 1.

Tandis que Pelletier crotté juſqu'à l'échine,
S'en va chercher ſon pain de cuiſine en cuiſine.

Cependant Richelet, dans ſon traité de la verſification françoiſe en parle ainſi: „ Jamais perſonne ne fut moins „ paraſite que le bon homme du Pelletier: hors qu'il „ alloit montrer en ville, c'étoit un vrai reclus. " C'eſt pourquoi l'ingénieux écrivain *de la guerre des auteurs* (M. Gueret) a fait parler ainſi du Pelletier dans un ſonnet:

On me traite de paraſite,
Moi qui, plus reclus qu'un hermite,
Ne mangeai jamais chez autrui.
O fatalité ſans ſeconde!
Faut-il, &c.

Du Pelletier eſt mort après l'an 1664. & non en 1660. comme l'a dit Richelet dans ſes lettres choiſies tome 1. On a encore de lui des lettres qu'il a intitulées *Nouvelles*. L'auteur étoit connu de M. le chancelier Seguier, qui lui a fait pluſieurs gratifications. * M. Broſſette, notes ſur les endroits cités de Boileau. L'abbé de Marolles, dans le *Dénombrement de ceux qui lui ont fait préſent de leurs ouvrages*, parle de du Pelletier avec eſtime.

PELLETIER, (N. le) prieur de Ste Gemme près de Segré en Anjou, & de Pouencé, de l'aead. Françoiſe d'Angers, étoit fils d'*Armand* le Pelletier, prévôt général des maréchaux d'Angers. L'aeadémieien étoit un homme de beaucoup d'eſprit, & qui avoit un grand goût pour les belles lettres. Il leur préfera néanmoins d'abord la théologie; mais ayant un jour été traité ſérieuſement d'hérétique dans une diſpute, il dit, qu'il ne vouloit plus s'appliquer à une ſeience où l'on pouvoit ſi facilement devenir hérétique, même malgré ſoi; & dès-lors il ſe tourna entierement du côté des belles lettres. Il avoit la converſation très-agréable, & pleine de ees ſaillies ſpirituelles qui ſurprenoient d'autant plus, qu'elles étoient naturelles, & toujours nouvelles. Il s'eſt fait connoître dans la république des lettres par pluſieurs ouvrages, entr'autres par trois que l'on lit encore avec plaiſir. Le premier eſt un panégyrique du feu roi qu'il prononça à l'aeadémie d'Angers en 1690. le ſeqond eſt la traduction de l'hiſtoire de la guerre de Chypre, écrite en latin par Antoine Maria Gratiani, & imprimée d'abord à Rome en 1624. *in-folio*, & enſuite à Nuremberg *in-12.* en 1661. La traduction françoiſe parut pour la premiere fois à Paris en 1685. & en ſecond lieu en 1701. l'une & l'autre *in-4°*. Le troiſiéme eſt la traduction de la vie de Sixte V. écrite en italien par Gregoire Leti en 2. vol. *in-12.* à Paris. La premiere édition à la fin du XVII. ſiécle; la ſeconde en 1711. & la troiſiéme en 1713. chez David. Cette derniere édition eſt augmentée d'une liſte des cardinaux créés par le pape Sixte V. M. le Pelletier eſt mort en 1700.

PELLETIER, (N. le) docteur de Sorbonne, abbé de ſaint Aubin d'Angers, & frere de M. *Michel* le Pelletier, qui ſuccéda immédiatement à M. Henri Arnauld, dans l'évêché d'Angers, & qui fut auſſi de l'académie d'Angers dès le mois de Mars 1693. On a de lui un éloge de M. Henri Arnauld, qu'il prononça le 26. de Novembre 1692. dans l'académie d'Angers, dont ce prélat étoit membre. Cet éloge ſe trouve à la fin des 14. lettres théologiques imprimées en 1712. contre M. de Biſſi, aujourd'hui évêque de Meaux, & cardinal. * *Mém. du tems.*

PELLETIER, (Jean le) étoit de Rouen, & quoiqu'occupé du commeree, il n'a pas laiſſé de cultiver les ſciences ſçavantes, le latin, le grec, & l'hebreu, & poſſédoit aſſez bien l'antiquité ſacrée & prophane. Il n'a preſque rien écrit que pour éclaiteir différens endroits de l'Ecriture ſainte, & il fait paroître beaucoup d'érudition dans tout ce qu'il a écrit. En 1700. il donna une *Diſſertation ſur l'arche de Noé*: c'eſt un gros volume *in-12.* qui parut à Rouen. Il y joignit une ſeconde diſſertation ſur l'*Hermine, ou la lettre de ſaint Benoît*; & l'un & l'autre faiſoient partie d'un plus grand ouvrage qui n'a point paru. Dans les *Mémoires de Trévoux* l'on trouve de M. le Pelletier des diſſertations ſur le mot Keſit ah (נשיטה) qui ſe trouve dans la Geneſe, 33. 19. dans Joſué 24. 32. & dans Job 42. 11. *Mémoires de Trév. Mai 1704.* Sur la chevelure d'Abſalon, dans les mêmes Mém. *Août 1714.* Sur les poids & meſures des anciens. Diſcours contre l'opinion commune que Soerate a ſouffert la mort pour la défenſe de l'unité d'un Dieu; dans les mêmes *Mémoires*. L'explication du temple d'Ezechiel, & de quelque choſe ſur le temple de Salomon, dans les *Eſſais de Litterature*, *Mai 1703.* Remarques ſur les erreurs des Peintres, dans les *Mémoires de Trevoux*, *Mai & Décembre 1704. & Septembre 1705.* Dès 1683. M. le Pelletier avoit publié à Rouen une traduction françoiſe de l'ouvrage anglois, où le chevalier Robert Naunton donne les caracteres des favoris de la reine Elizabeth: la traduction eſt intitulée *Fragmenta Regalia*, ou *Caractere véritable d'Elizabeth reine d'Angleterre, & de ſes favoris.* Cet ouvrage ſe trouve auſſi avec le ſecret des cours traduit de l'anglois de François Walſingham, à Lyon 1695. *in-12.* M. le Pelletier eſt mort ſubitement à Rouen en 1711.

PELLEVE', maiſon noble de Normandie, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Dictionnaire édition de 1725.* 1. Que Thomas de Pellevé ne vivoit pas, *comme on l'a dit*, en 1553. *mais en 1453.* 2. *Qu'il faut effacer ce que l'on a ajouté* sur Thomas de Pellevé II. du nom, qu'il fut écuyer, vicomte de Valognes dans le Cotentin, & qu'il prêta ſerment en cette qualité l'an 1428. 3. Que *Denys* de Pellevé, marquis de Boury, le dernier de ſa branche, fut tué à l'aſſaut de Carthagene en Amerique, en 1697. 4. Que *Robert* de Pellevé, fille de *Jean* de Pellevé, & *non* ſa ſœur, épouſa *Nicolas* de Moy, ſeigneur de Riperpré. 5. Que *Robert* de Pellevé, évêque de Pamiers, fut d'abord docteur en droit en l'univerſité de Caen, & profeſſeur en cette ſcience, & qu'il y fut auſſi recteur de cette univerſité, comme M. Huet le prouve dans ſes *Origines de Caen*.

PELLEVE' (Nicolas de) eartlinal, &c. *Dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. on met* ſa mort le 26. de Mars 1594. âgé de 76. ans. Elle arriva le 28. de Mars 1594. & il étoit âgé de 80. ans. M. de l'Etoille dans ſon Journal du regne de Henri IV. dit, qu'il étoit bon Eſpagnol & mauvais François. *Voyez* le tome 1. de ce Journal, page 14.

PELLICIER. (Guillaume) *Dans l'édition de ce Diction. de 1725. il eſt dit que* les ouvrages de ce prélat ne ſe trouvoient plus, & qu'il ne reſtoit de lui que des lettres qu'il écrivoit étant ambaſſadeur à Veniſe, &c. *Il falloit dire que* la plûpart de ſes ouvrages ſe trouvent manuſcrits dans la bibliothéque du collége des Jeſuites de Paris, & qu'il y a entr'autres de ce prélat des lettres qu'il écrivoit étant ambaſſadeur à Veniſe, mais qui ne ſont pas non plus imprimées.

PELLISSON FONTANIER. (Paul) *Corrigez & ajoutez ce qui ſuit pour ſervir aux éditions du Dictionnaire hi-*

Digitized by Google

fer. de 1725. & de 1732. 1. On a dit qu'il naquit à Beziers, ou à Caſtres. Ce fut à Beziers. 2. On s'exprime fort peu correctement ſur la maladie qui l'obligea de ſe retirer à la campagne chez M. de Villebreſſieux. M. Pelliſſon brilloit au barreau à Caſtres lorſqu'il fut tout-à-coup arrêté par une petite verole, qui non-ſeulement lui déchiqueta les joues, & lui déplaça preſque les yeux, mais qui affoiblit pour toujours ſon temperament. Ce fut alors qu'il ſe retira à la campagne, & enſuite il revint à Paris, ou il fit pluſieurs voyages avant que de s'y fixer. 3. On dit qu'il fit ſon abjuration dans l'égliſe ſouterraine de ſaint Denys de la Chartre. Cette égliſe eſt à Paris; & ce fut dans la ville de Charetres, & dans l'égliſe ſouterraine de la cathédrale qu'il fit ſon abjuration, le 8. d'Octobre 1670. Il prit l'ordre de ſoûdiacre quelque tems après, & le feu roi Louis XIV. lui donna, non l'abbaye de ſaint Barthelemi de Benevent, mais celle de Gimont, ordre de ſaint Benoît, au diocèſe d'Auch. Il eut auſſi le prieuré de ſaint Orens, au même diocèſe. Quant à ſes ouvrages, comme on en a mis pluſieurs dans le Dictionnaire hiſtorique, & que l'on a parlé peu exactement de quelques-uns de ceux qui y ſont rapportés, il eſt bon d'entrer dans un nouveau détail. M. Pelliſſon avoit à peine donné quelques mois à l'étude du droit, qu'il entreprit de paraphraſer les *Inſtitutes* de Juſtinien. A la vérité il n'en paraphraſa que le premier livre: mais ce premier livre ſuffiroit pour nous faire douter que ce pût être l'ouvrage d'un jeune homme, ſi la date de l'impreſſion n'en faiſoit foi. C'eſt un volume *in-8°.* qui fut imprimé à Paris en 1645. & l'auteur n'étoit né qu'en 1624. Il fit enſuite, à la priere de *Faur Fondamente*, ſon ami, ſa *Relation contenant l'hiſtoire de l'académie Françoiſe*, qui parut pour la premiere fois en 1653. à Paris, qui a été ſi ſouvent réimprimée depuis dans le royaume & dans les pays étrangers, & qui lui acquit une place dans cette académie, où il ne fut reçu d'abord qu'en qualité de ſurnumeraire, parce qu'il n'y avoit point de place vacante. Ses autres ouvrages ſont: Diſcours ſur les œuvres de M. Saraſin, à Paris *in-4°.* en 1655. Diſcours au roi par un de ſes fidèles ſujets, ſur le procès de M. Fouquet, avec divers autres écrits ſur le même procès, à Paris *in-4°.* en 1661. Le Prologue en vers à la louange du roi, pour *les Facheux*, comédie de Moliere; lorſque cette piéce fut jouée à Vaux chez M. Fouquet, en préſence du roi, au mois d'Août 1661. L'abbé d'Olivet n'a point parlé de cette piéce dans ſa liſte des ouvrages de M. Pelliſſon. Panégyrique du roi Louis XIV. à Paris *in-4°.* en 1671. c'eſt celui qui a été traduit en tant de langues. Epitaphe de Marie-Eleonor de Rohan, abbeſſe de Malnoue *On en a parlé un peu au long dans le Dictionnaire hiſtorique, & nous ne répeterons point ici ce qui en eſt dit.* M. d'Olivet a encore omis cette piéce. Courtes prieres durant la meſſe, à Paris, *in-12.* en 1677. Productions ſur l'affaire du prieuré de ſaint Orens d'Auch, trois petits volumes, à Paris *in-12.* en 1681. Réflexions ſur les différends de la Religion, &c. à Paris *in-12.* en 1686. Seconde partie de cet ouvrage, contenant une Réponſe aux objections d'Angleterre & de Hollande, & traitant de l'autorité du grand nombre dans la Religion, *in-12.* en 1687. troiſiéme partie. Les *Chimeres de M. Jurieu, Réponſe générale à ſes lettres paſtorales*, &c. dans un même volume, à Paris *in-12.* en 1691. Quatriéme partie, ou de la tolerance des Religions: Lettres de M. Leibnits, & réponſes de M. Pelliſſon, à Paris, *in-12.* en 1692. Traité de l'Euchariſtie, à Paris, *in-12.* en 1694. Un aſſez grand nombre de poëſies diverſes dans differens recueils de ſon tems, & ſur-tout dans celui qui a pour titre: Recueil de pieces galantes en proſe & en vers, de madame la comteſſe de Suze, & de M. Pelliſſon, 4. volumes *in-12.* Hiſtoire de la conquête de la Franche-Comté en 1668. imprimée dans le tome VII. des *Mémoires de litterature & d'hiſtoire*, recueillis par le pere Deſmolets bibliothécaire de la maiſon des PP. de l'Oratoire de Paris, en 1729. Lettres hiſtoriques, & œuvres diverſes, 3. vol. *in-12.* à Paris en 1729. par les ſoins de l'abbé d'Olivet. *Prieres au ſaint Sacrement de l'autel pour chaque ſemaine de l'année, avec des méditations ſur divers pſeaumes de David*, in-18. *Prieres ſur les Epîtres & Evangiles de l'année*, in-18. Ces deux volumes n'ont paru qu'en 1734. à Paris. On lui donne encore une rélation latine de l'état de la Religion en 1682. dont M. d'Olivet n'a rien dit, non plus que de la belle inſcription latine pour une demi-lune de Tournay. *Voyez* pour le reſte de ce qui regarde ſa perſonne & ſes ouvrages, *ce que l'on en a déja dit dans le Moréri*: ſon éloge par l'abbé d'Olivet dans ſa continuation de l'*Académie Françoiſe*, &c. *Il faut encore remarquer, 1°. que dans le Dictionnaire hiſtorique, éditions de 1725. & de 1732. il eſt dit qu'on* lui vola un jour quatorze cens piſtoles. Des perſonnes qui ſe croient mieux informées diſent qu'il n'y en avoit que 500. d'autres ne font monter cette ſomme que juſqu'à cent. *2°. Que* M. Pelliſſon avoit été nommé pour écrire ſeul l'hiſtoire de Louis XIV. Dans la ſuite ſa Majeſté fit un don à madame de Monteſpan d'un certain droit ſur les boucheries de Paris, qui ſe trouva litigieux. L'affaire fut portée au conſeil; M. Pelliſſon fut rapporteur, & fit perdre le procès à madame de Monteſpan. Cette dame piquée engagea le roi à nommer MM. Boileau & Racine pour écrire ſon hiſtoire, & en exclure M. Pelliſſon: mais celui-ci n'en reçut pas moins un ordre de continuer d'écrire ſeul de ſon côté.

PELOT (N.) ſorti d'une famille noble & ancienne de Lyon, entra dans l'état Eccléſiaſtique, & y brilla par ſes talens. Il prit des degrés en Sorbonne, fut reçu docteur, & eut l'abbaye de Landais, ordre de Cîteaux, dans le diocèſe de Bourges. Son eſprit, ſon amour pour les ſciences, & ſa politeſſe le firent eſtimer & rechercher des ſçavans, & par les meilleures compagnies. Il s'y livra d'abord, s'en dégoûta dans la ſuite, & renonçant même à toutes les eſperances du ſiecle, il courut ſe cacher dans la grande Chartreuſe, où il fit profeſſion, & mena une vie fort auſtere. On l'en tira pour le faire ſuperieur en différentes maiſons de ſon ordre. Ses amis ſouhaitoient qu'on le plaçât ſur quelque ſiége épiſcopal; & l'on aſſure qu'il avoit toutes les qualités que demande ſaint Paul pour le bien remplir: mais depuis ſa retraite il préfera l'obſcurité & la penitence à tout l'éclat des grandes places: & ce ne fut jamais que malgré lui qu'il accepta même les ſupériorités des maiſons de ſon ordre, où il fut envoyé pour les remplir. Nous ignorons le tems de ſa mort. Il vivoit encore en 1680. Il a eu pour frere un premier préſident du parlement de Normandie. L'abbé de Marolles parle de l'un & de l'autre avec beaucoup d'eſtime dans le *Dénombrement de ceux qui lui ont donné de leurs livres, ou qui l'ont honoré de leur eſtime ou de leur amitié*, pag. 429.

PEMBLE, (Guillaume) philoſophe & théologien Anglois, fils d'un miniſtre, né à Egerton en Kent vers l'an 1592. commença le cours de ſes études à Oxford, où il fut reçu au college de la Magdeleine, dans lequel il fut enſuite lecteur & tuteur. Il reçut depuis le degré de maître-ès-arts; & après qu'il ſe fut voué à la théologie, il en fut nommé lecteur au même college. Il demeura dans ce poſte juſqu'à ſa mort, arrivée en 1623. n'étant âgé que de 31. ou 32. ans. Malgré ſa jeuneſſe il s'étoit déja acquis la réputation de bon prédicateur, de philoſophe, d'orateur, & de mathématicien; & il paſſoit pour fort habile dans les langues orientales. Il étoit entré dans les ſentimens de Calvin ſur la théologie, & il en ſuivoit les erreurs. Ses ouvrages philoſophiques ont été imprimés en un recueil, & l'on en a pluſieurs autres qu'il n'a donnés qu'en anglois. * Heerebord, Meletem. philoſoph. Wood. *Antiq. & Athen. Oxon.* &c.

PENA, (Jean) *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve déja dans le Moréri.* Penanarif de Mouſtiers, ville de Provence, dans le diocèſe de Riez, & profeſſeur royal des mathématiques à Paris, étoit d'une maiſon illuſtre de la ville d'Aix. Il étoit ſçavant en grec, en latin, & en philoſophie, & avoit un eſprit capable de réuſſir dans toutes ſortes de ſciences. Il avoit été diſciple de Ramus pour les belles lettres; mais on aſſure qu'il fut le maître de ce ſçavant pour les mathématiques. On croit que ce fut à Jacques Charpentier de Beauvais qu'il ſuccéda dans la chaire

Digitized by Google

de mathématiques du college royal, vers l'an 1556. D'autres prétendent que l'on créa une chaire exprès pour lui, que l'on supprima après sa mort, arrivée l'an 1560. selon Guillaume Duval dans son histoire des Professeurs du college royal, & en 1558. selon M. de Thou, dans son histoire. Pena avoit enseigné au college de Presle, en même-tems que Ramus. Il a beaucoup travaillé sur Euclide, dont il a publié, expliqué & traduit en latin un assez grand nombre de traités; entr'autres la *Catoptrique*, avec une préface où il démontre beaucoup de choses de l'usage du miroir cylindrique. On a encore de lui *Euclidis rudimenta musices: scilicet regula harmonica*, en grec & en latin; & une version latine avec le texte grec de trois livres des spheriques de Théodose Tripolite, à Paris en 1558. *in-4°*. Il n'avoit que 30. ans lorsqu'il mourut, le 23. d'Août, & il fut enterré dans le cloître des Carmes. *A l'égard des hommes sçavans que sa famille a produits, voyez cet article dans le Moréri.* * *Voyez* outre les auteurs cités dans cet article, l'*Histoire de Provence & des poëtes Provençaux* par Nostradamus; la *Bibliothèque* de la Croix du Maine, &c.

PENITENTES D'ORVIETE, ordre de religieuses en Italie, qui suivent la regle des Carmes. Antoine Simoncelli, gentilhomme d'Orviéte, fit bâtir dans cette ville une maison qui fut d'abord destinée à recevoir de pauvres filles abandonnées de leurs parens, & en danger de perdre leur honneur. En 1662. cette maison fut érigée sous le pape Alexandre VII. en monastere, pour y renfermer les filles & les femmes qui ayant vécu dans la débauche voudroient faire pénitence. Plusieurs demanderent à entrer dans ce couvent, & on leur donna la regle des Carmes approuvée par Innocent IV. & mitigée par Eugene IV. avec des constitutions particulieres que l'évêque d'Orviéte approuva. Ces religieuses ne font point de noviciat. Elles restent seulement quelques mois dans le monastere en habit séculier; & quand on leur donne celui de religion, elles renoncent publiquement à l'année d'épreuve, & prononcent leurs vœux. Elles ont les mêmes observances & le même habillement que les Carmelites déchaussées: mais au lieu de sandales, elles ont des pantoufles assez élevées, & leur voile noir est doublé d'une toile blanche. * Hélíot, *histoire des ordres monastiques tome premier page 374. & suivantes.*

* PENN (Guillaume) fils unique du chevalier Penn, vice-amiral d'Angleterre, & favori du duc d'Yorck, depuis Jacques II. fut élevé avec beaucoup de soin dans l'université d'Oxford, où il fut dressé à tous les exercices qui forment l'esprit & le corps. Sa curiosité l'attira depuis en France. Il parut d'abord à la cour, & se façonna dans Paris à la politesse françoise. L'amour de la patrie l'ayant rappellé en Angleterre, & le vaisseau qu'il montoit ayant été obligé de relâcher dans un port d'Irlande, il entra par hazard dans une assemblée de Quakers ou Trembleurs, dont la pieté, le recueillement, & les persécutions qu'ils souffroient alors, le toucherent si vivement qu'il se livra tout entier à leur parti. Il se fit instruire des principes de cette secte, & revint Trembleur en Angleterre. Un auteur très-moderne prétend qu'il l'étoit avant que de sortir d'Angleterre, qu'il le devint par la connoissance qu'il fit à Oxford même avec un Quaker, & que dès l'âge de 16. ans il se trouva un des chefs de cette secte. Mais cet auteur n'a point examiné en historien ce qu'il dit des Quakers dans quatre *lettres philosophiques* où il en parle très-superficiellement. Un serieux extrême, une modestie génée, un grand amour de la retraite, le refus public de rendre les salutations ordinaires, firent bientôt connoître Penn pour un nouveau prosélyte de la secte de Fox. Sa famille s'efforça, mais en vain, de dissiper ses illusions; on fut obligé de l'abandonner à ses caprices. Il ne tarda pas à séduire beaucoup de jeunesse: & Georges Fox étant venu le voir à Londres sur sa réputation, tous deux résolurent de faire des missions dans les pays étrangers. Ils s'embarquerent pour la Hollande, où la princesse Palatine Elizabeth, tante de Georges I. roi d'Angleterre, à qui le célebre Descartes avoit dédié sa philosophie, leur fit un accueil très-favorable. De retour en Angleterre, Guillaume Penn y reçut les derniers soupirs de son pere, & recueillit ce qu'il put de la succession, dont on avoit eu d'abord le dessein de le priver. Comme il avoit de grands talens, & qu'il étoit d'ailleurs l'homme le plus pacifique que l'on connût, le duc d'Yorck & le roi Charles son frere prirent soin de lui après la mort du vice-amiral. Guillaume Penn joignoit en effet à la connoissance des langues sçavantes, & à l'étude des écritures, une érudition profonde, un style pur, & beaucoup d'éloquence. Il avoit de plus de grandes richesses, un grand crédit, & une réputation si bien établie, qu'il n'est pas étonnant qu'il fût toujours pendant sa vie le soutien de sa secte en Angleterre, & son fondement le plus solide. Il sçut par ses discours persuasifs lui concilier la bienveillance, & la protection même de Charles II. & lorsque le roi Jacques fut monté sur le trône, ce prince, quoique Catholique, ne put refuser son amitié à un homme doué d'aussi grandes qualités qu'en avoit Penn, & une espèce même de protection à la secte des Trembleurs. Celle-ci étoit d'ailleurs trop pacifique & trop considérable pour avoir de justes sujets de la persécuter: ou pour l'attaquer sans risque, sur-tout n'étant affis que sur un trône mal affurés. Sous le régne de ce prince, Penn fit encore quelques voyages, sur-tout en Hollande, où il s'efforça d'attirer beaucoup de partisans à sa secte: mais ce fut avec peu de succès. Il tenta aussi en vain d'amener la princesse d'Orange au même parti, & il ne se consola de ces mauvais succès qu'en s'associant les restes de diverses sectes. Le roi Jacques II. ayant été obligé de fuir d'Angleterre, & de chercher un asyle en France, Penn fut accusé d'entretenir des liaisons secrettes avec ce prince. Il s'en justifia, & parla en cette occasion à ses juges avec toute l'éloquence & toute la raison les plus capables de confondre, & ses accusateurs, & ses juges, auſſi le renvoya-t-on absous; mais Penn en conclut que sous le regne du roi Guillaume il devoit garder une étroite solitude, pour ne pas donner lieu à de nouveaux soupçons. Il avoit en propre dans le continent de l'Amérique une province, qui de son nom & des bois qui l'environnent, a pris le nom de *Pensylvanie*: son pere l'avoit reçue en présent du roi Charles II. & dès 1655. les Quakers s'y étoient établis. Penn y alla lui-même, & lorsqu'il eut vu son nouveau gouvernement & sa nouvelle secte solidement fondés, il revint en Angleterre après la mort de Charles II. Le roi Jacques qui avoit aimé son pere, eut la même affection pour lui, & ne le considera plus comme un sectaire obscur, mais comme un homme doué de très-grandes qualités. Après la fuite de ce prince, & le couronnement de Guillaume III. Penn envoya dans la Pensylvanie une nouvelle recrue de Quakers, & à l'ombre de la liberté sans réserve qu'il y avoit établie, la colonie se peupla en très-peu de tems, de maniere qu'elle devint une des plus considérables & des plus peuplées. Les habitans du Palatinat du Rhin sur-tout y vinrent en foule: on y bâtit des villes considérables: enforte que Penn est considéré comme le fondateur & le legislateur de sa secte en Amerique. Il retourna en Pensylvanie sous le regne de Guillaume; resta quelques années à Philadelphie, ville capitale de cette contrée, & étant encore revenu à Londres, il y vécut jusqu'à une extrême vieillesse. Il n'est mort qu'en 1718. *Voyez* PENSYLVANIE. * Le P. Catrou, *Histoire des Trembleurs*. Arouet de Voltaire, *quatrième lettre philosophique*, &c.

PENNA. (Jean) *cherchez* PENA.

PENSIONNAIRE de HOLLANDE, *adsessor juris peritus*: c'est le nom que porte le premier Ministre d'état de la province de Hollande. Les Etats de Hollande le nomment Penſionnaire du Conſeil. C'est un député perpetuel à l'assemblée des Etats généraux. Il est aussi du conseil des Etats de Hollande, où il a son rang parmi les députés de la noblesse; mais il n'a point de suffrage décisif. Il propose seulement les matieres qui doivent faire le sujet des déliberations, recueille les suffrages, digere & prononce les résolutions prises, & en fait une courte récapitulation. Il ouvre toutes les lettres adressées aux Etats;

Digitized by Google

il confere avec les miniſtres étrangers & ceux des provinces ſur les affaires de la Republique ; & il eſt obligé de veiller ſur les finances, de maintenir les droits de la province & des Etats, & de veiller à l'exécution des reglemens qui concernent le repos & le bien public. Il ſe trouve auſſi aux aſſemblées de la nobleſſe de Hollande, & fait de ſa part les propoſitions aux Etats. Sa commiſſion n'eſt proprement que pour cinq ans, au bout deſquels les Etats la lui renouvellent, à moins qu'il n'en demande la démiſſion. Chaque ville a auſſi ſon penſionnaire particulier, outre celui de toute la province. Ce mot *Penſionnaire* vient de la *penſion* qu'on fixa dans le commencement pour cette charge. * *Voyez* l'Apologie d'Olden Batnevelt, Guillaume Temple, &c.

PENSYLVANIE. (la) *Suppléez cet article à celui qui ſe trouve déja dans le Moreri.* La Penſylvanie eſt une agréable & fertile region dans le continent de l'Amerique, nommée d'abord *la nouvelle Suede*, parce que les Suedois la découvrirent les premiers ; enſuite *la nouvelle Tork*, lorſque les Anglois s'en furent rendus maîtres, & enfin *la Penſylvanie*, à cauſe des forêts, qui y étoient, & de Guillaume Penn, vice-amiral d'Angleterre, à qui le roi Charles ſecond la donna en preſent, pour lui & toute ſa famille après lui. Cette region eſt ſituée entre la Virginie & les nouveaux Pays-Bas. Elle eſt aujourd'hui le ſiege où le Quakeriſme, c'eſt-à-dire, la ſecte des Trembleurs, a établi ſon domaine, & où il regne en liberté, Dès 1655. Jean Burniat, un des apôtres de cette ſecte, y établit avec beaucoup de peine la premiere égliſe. Le Preſbyteriſme qui y dominoit s'y oppoſa de toutes ſes forces, & l'on en vint ſouvent aux invectives, & même aux mains ; mais Guillaume Penn, fils du vice-amiral, devenu maître de cette contrée, s'y ſervit de ſon autorité pour y étendre ſa ſecte ſous le regne de Guillaume III. & par la liberté & les privileges qu'il accorda à tous ceux qui voulurent s'y retirer, il en fit en peu de tems une colonie des plus floriſſantes. Comme elle ne pouvoit ſubſiſter que par l'union, la ville capitale qui y fut bâtie fut appellée *Philadelphie*. La juſtice y fut adminiſtrée par un tribunal dont on n'appella qu'à la cour d'Angleterre. Pour l'y conſerver, on obligea les juges à promettre avec ſerment de ne jamais s'en écarter. On y établit une école pour l'éducation de la jeuneſſe ; il y eut un miniſtre public ; la diſcipline fut reglée : mais la diviſion arrivée entre les miniſtres, & l'ambition de pluſieurs freres, l'ont un peu alterée. Après la mort de Guillaume Penn, arrivée en 1718. on conſerva la Penſylvanie à ſes deſcendans, qui en vendirent le gouvernement au roi pour douze mille pieces. Mais les affaires du roi ne lui ayant permis d'en payer que mille, & n'ayant pu ſatisfaire au reſte dans le tems marqué, le contrat fut déclaré nul, & la famille de Penn rentra dans ſes droits. *Voyez* PENN & KEITH.

PEPIN, dit *le bref*, ou *le Petit*, roi de France, &c. *Il faut reformer tout ce qu'on a dit à cet article dans l'édition du Dictionnaire hiſtorique de 1725.* du jugement du pape Zacharie en faveur de Pepin, & de tout ce qui regarde ce ſujet, *comme n'étant point exact. Ainſi tout le commencement de cet article doit être auſſi rapporté, pour être conforme à la verité.* Pepin dit *le Bref*, ou *le Petit*, roi de France, le premier de la ſeconde race de nos rois, étoit fils de CHARLES *Martel*, & frere de *Carloman*, avec lequel il partagea le gouvernement de l'état, après la mort de leur pere. Carloman s'étant depuis retiré en Italie, Pepin demeura ſeul, enſorte que Childeric III. fils de Chilperic II. n'eut que le nom de roi. Chilperic ayant abdiqué volontairement la couronne en 752. ſans laiſſer de poſterité, Pepin aſſembla les Etats du royaume à Soiſſons. Ses amis & ſes partiſans, après y avoir exalté ſes grandes qualités, & les ſervices ſignalés qu'il avoit rendus à la monarchie, propoſerent de l'élever ſur le thrône. La propoſition fut bien reçue, & alors les François le leverent Pepin ſur un bouclier, & le proclamerent roi la même année 752. Tous les anciens hiſtoriens diſent que l'aſſemblée des François envoya des ambaſſadeurs au pape Zacharie, pour lui demander s'il n'étoit pas plus à propos que celui qui faiſoit toutes les fonctions de la royauté fût roi lui-même, que celui qui n'en avoit que le nom : ils ajoutent que ce pape répondit affirmativement, & que ſur cette reponſe, les François déclarerent Pepin roi. Ce fait eſt regardé comme faux par pluſieurs critiques, & il a été attaqué par le pere le Cointe de l'Oratoire, dans ſes *Annales de l'hiſtoire eccleſiaſtique de France.* Baronius & Bellarmin, tous deux cardinaux, prétendent le contraire. Sponde abbréviateur de Baronius, ſuppoſe auſſi que la dépoſition de Childeric par Zacharie eſt vraie. Le cardinal Bellarmin tâche de le prouver avec appareil au ſecond livre de ſon traité *de Romano Pontifice*, auſſi-bien que dans ſa réponſe à Barthlai. Serrarius, auſſi Jeſuite, ſoutient le même ſentiment dans ſes notes ſur la vie de S. Boniface de Mayence, & c'eſt à preſent le ſentiment de preſque tous les Ultramontains. Le pere le Cointe au contraire a prétendu que Rome n'avoit eu aucune part à cette dépoſition ; qu'on n'avoit jamais conſulté le pape ſur cela, & que la députation des François à Zacharie eſt une fable qui a été crue mal-à-propos durant neuf ſiécles. Le pere du Boſi, prêtre de l'Oratoire, a embraſſé ce ſentiment dans ſon *Hiſtoire de l'égliſe de Paris*, où il s'eſt trompé néanmoins en citant Fauchet comme le premier auteur de l'opinion du pere le Cointe, quoique Fauchet ait poſitivement établi le contraire. Enfin le pere Alexandre ſoutient vivement l'opinion des PP. le Cointe & du Bois, dans ſa dixiéme diſſertation du VIII. ſiécle. Il y a deux choſes à examiner dans cette queſtion. La premiere, ſi l'on a conſulté le pape Zacharie pour ſçavoir ſi Pepin, qui étoit aimé, reſpecté, ou du moins craint par tous les principaux ſeigneurs, & qui faiſoit toutes les fonctions d'un roi dont Childeric n'avoit que le nom, & qu'il étoit incapable de remplir, quoiqu'âgé de 34. ou de 35. ans, pouvoit être élu roi au lieu de Childeric ; & ſi ce pape a décidé en faveur de Pepin. La ſeconde, ſi le pape Zacharie a prétendu exercer un acte de juriſdiction pour dépoſer Childeric, & élire Pepin, comme le diſent Bellarmin, Serrarius, & quelques autres. Il eſt certain que tous les hiſtoriens rapportés dans la collection de Duchêne répondent affirmativement à la premiere queſtion, & pour prouver que l'on a cru pendant neuf ſiécles une fable qui eût, ce ſemble, été ſi facile à découvrir, il faudroit des raiſons & des autorités beaucoup plus fortes que les ſemi-preuves & les conjectures des PP. le Cointe, du Bois, & Alexandre. Le fait d'ailleurs n'a rien d'extraordinaire. Pepin avoit toute l'autorité, il étoit aimé & reſpecté, ou du moins craint, Childeric III. paſſoit pour un roi inſenſé & ſtupide, s'il ne l'étoit effectivement. Pepin fit entendre aux principaux ſeigneurs qu'il étoit important d'élire un roi capable de gouverner l'Etat. On en convint, & toute la difficulté ſe reduiſant à vaincre la peine qu'auroient quelques-uns de violer la foi promiſe au roi légitime, on réſolut de conſulter le pape Zacharie, qui paſſoit preſque pour l'oracle de ſon tems, & de s'en tenir à ſa déciſion. Tout ce que ce pape décida fut qu'il convenoit que celui qui étoit en état de regner, gouvernât ſouverainement ; & que puiſqu'il avoit toutes les qualités d'un roi avec toute l'autorité, il en eût auſſi le titre. Encore une fois il n'y a guére de fait ſi bien atteſté dans l'hiſtoire de France. Mais Zacharie ne prétendit point exercer un acte de juriſdiction : ſa réponſe étoit une ſimple déciſion d'un cas de conſcience qu'on lui propoſoit ; & les hiſtoriens ont eu ſoin de remarquer que cette déciſion détermina ſeulement les Etats genetaux à agir en faveur de Pepin : ainſi ce fut par la déliberation de ces Etats, & non par la ſentence du pape que Childeric fut dépoſé, & Pepin élu. La déciſion du pape eſt-elle juſte ? C'eſt une autre queſtion, & ce n'eſt pas ici le lieu de l'examiner. *Voyez* au reſte ſur cette matiere une *Diſſertation* fort curieuſe *touchant la part qu'eut le pape Zacharie à la dépoſition de Childeric*, & qui ſe trouve dans un *Recueil d'hiſtoire & de litterature*, imprimé à Paris chez Chaubert en 1731.

PEQUIGNI. (Bernardin de) *Bernardinus à Piconio*, Capucin, &c. *Ajoutez, à ce que l'on en a dit dans les*

Digitized by Google

éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. 1°. que ce qu'il a donné en françois ſur ſaint Paul n'eſt qu'un abregé de ſa triple expoſition latine. Cet abregé parut *in-12.* à Paris en 1706. en trois volumes. Son commentaire ſur les quatre Evangeliſtes, auquel il travailloit quand il mourut en 1709. a été imprimé en 1726. *Ajoutez aux citations* la Bibliotheque ſacrée du pere le Long, *in-folio*, pag. 653.

PERCHE. (le) *Corrigez & ajoutez ce qui ſuit pour ce qui regarde les comtes du Perche, pour ſervir à l'édition du Dictionnaire hiſtorique de 1725.* Roger ne laiſſa pas pluſieurs enfans d'*Adelais* ſa ſeconde femme, mais ſeulement un fils qui embraſſa l'état Eccléſiaſtique. Il avoit eu de ſa premiere femme, divers enfans, entr'autres, *Robert II. &c.* Guerin ou Warin de Bellefme, ſeigneur de Damfront, de Mortagne, & de Nogent: l'un des fils de Guillaume comte d'Alençon & de Bellefme, fut la tige des Comtes du Perche. Il épouſa *Meliſende*, vicomteſſe de Châteaudun, dont il eut Geoffroi I. du nom, &c.. Rotrou I. de ce nom *n'eſt point* comte de Mortagne, *mais* ſeigneur de Mortagne, & vicomte de Châteaudun... *Fulcois-Elie*: liſez *Fulcois* & *Elie*. Geoffroi II. du nom, comte de Mortagne, *liſez* ſeigneur de, &c. Il ne mourut pas vers l'an 1110. *mais* vers l'an 1100. Rotrou III. du nom, *ajoutez*, de Mortagne, & premier comte du Perche. *On ajoute qu'*il mourut vers l'an 1149. Sa mort arriva l'an 1143. Robert de France, comte de Dreux, &c. *ajoutez qu'*il ſe qualifia comte du Perche, à cauſe d'*Herviſe* de Dreux, fille de *Gautier* baron de Satisburi en Angleterre, qu'il avoit épouſée. Entre les enfans de Rotrou III. du nom, & de *Mahaud*, fille de *Thibaud IV.* comte de Champagne, on a oublié *Rotrou*, évêque, & comte de Châlons. Geoffroi III. du nom ſe croiſa, *non en 1198. mais en 1200.* Mais il ne put faire ce voyage, étant mort dans le Carême de l'an 1202. avant le départ des autres Croiſés. On met la mort de *Guillaume* évêque de Châlons en 1321. cela eſt avancé ſans preuves. Il eſt ſûr que ce prélat mourut depuis le 8. de Septembre 1225. & avant le mois de Juin de l'année ſuivante.

PEREFIXE. (Hardouin de Beaumont de) *Dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. on le dit* de la maiſon de Beaumont en Poitou, *ce qui n'eſt pas vrai.* Il étoit, ſelon l'abbé d'Olivet, d'une famille originaire de Naples, établie depuis un ſiécle dans le Mirabalais. *Dans la même édition l'on ne parle que* de ſon hiſtoire d'Henri IV. qui parut en 1661. *in-4°.* à Patis, & enſuite en Hollande: il a compoſé un autre ouvrage qui eſt en latin, & qui parut dès 1647. *in-16.* à Paris ſous le titre de *Inſtitutio principis*. C'eſt un recueil de maximes qui renferment les devoirs d'un roi enfant. Pluſieurs auteurs ont écrit que M. de Perefixe avoit emprunté la plume du célebre Eudes de Mezerai pour ſon hiſtoire de Henri IV. mais outre qu'ils l'ont dit ſans preuves, il eſt certain que le ſtyle de cette hiſtoire eſt pur, élegant, & même noble, au lieu que Mezerai, dans tout ce qui eſt certainement de lui, retombe à tout moment dans un ſtyle dur & peu châtié. M. de Perefixe fut reçu à l'académie Françoiſe en 1654.

PERDIGON, (N.) gentilhomme du Gevaudan, fut tout enſemble poëte, muſicien, joueur d'inſtrumens, & comique. Le Dauphin d'Auvergne le fit chevalier, & lui donna des terres d'un bon revenu. Mais ce prince étant venu à mourir, ſon fils qui n'avoit point de goût pour la poëſie, congedia Perdigon. Celui-ci ſe retira chez le comte Raymond Berenger, dernier du nom, qui repara les pertes que Perdigon avoit faites. Le poëte plein de reconnoiſſance célebra dans ſes vers provençaux les victoires du comte, & ſon poëme fut intitulé pour cet effet, *Las victorias de Monſeinr lon Comte*. Perdigon épouſa une dame de Provence de la maiſon de Sabran, dont il n'eut point d'enfans. Quand ils furent l'un & l'autre dans un âge avancé, ſe voyant ſans poſterité, ils firent une donation de tous leurs biens au comte de Provence. Ils moururent tous les deux vers l'an 1269. * *Voyez* Noſtradamus dans ſes *vies de poëtes Provençaux*, & l'*hiſtoire du Théatre François*, *tome 1.*

PEREZ (Gonzalo) Eſpagnol, premier ſécretaire d'Etat, ſous Philippe II. fut chargé depuis l'an 1563. des dépêches ſecrettes de ce prince, particulierement de celles qui étoient adreſſées au cardinal Granvelle. Juſqu'à cette année 1563. Philippe II. s'en étoit chargé ſeul. Perez avoit beaucoup d'habileté & de ſçavoir, l'eſprit grand, le cœur ferme, le ſtyle net & concis; & ce qui eſt rare aux Eſpagnols, il n'écrivoit guère moins bien en latin qu'en ſa propre langue, dans laquelle il n'y avoit perſonne dans toute l'Eſpagne qui écrivit mieux que lui. Philippe II. lui témoignoit beaucoup de confiance & d'eſtime, & néanmoins il l'avança peu, enſorte qu'après un eſclavage de 36. ans, tant ſous Philippe II. que ſous l'empereur ſon pere, Perez commença à s'ennuyer d'un ſervice qui n'étoit adouci par aucun bienfait. Comme il étoit bénéficier, il eût bien voulu devenir cardinal: ſes amis en écrivirent au pape & au roi: le premier ne s'en ſeroit pas éloigné; mais le roi qui ne vouloit pas perdre un miniſtre qui lui étoit néceſſaire, y mit obſtacle. Perez en fut très-piqué, & il le fit connoître au cardinal Granvelle, à qui il en écrivit d'une maniere très-forte. C'eſt ce qu'on peut voir dans ſes lettres. Néanmoins quoiqu'il menaçât ſans ceſſe de ſe retirer, le deſir de faire la fortune d'un de ſes neveux le retint beaucoup plus longtems qu'il ne l'auroit ſouhaité. Ce neveu eſt le fameux Antonio Perez, *dont on peut conſulter l'article dans le Dictionnaire.* Gonzalo Perez l'aimoit comme ſon enfant, & ayant ſçu que le duc d'Albe vouloit faire avancer à la cour un nommé Cayas, d'abord en qualité de ſous-ſécretaire; il s'appliqua ſerieuſement à empêcher l'exécution de ce deſſein. „ J'ai les os trop durs, écrivoit-il ſur ce „ ſujet au cardinal Granvelle, ils n'ont pas d'aſſez bonnes „ dents pour les caſſer. Je leur garde un neveu qui ſçaura „ bien me venger de leurs intrigues; il m'eſt peut-être „ quelque choſe de plus. Je l'éleve avec grand ſoin; je le „ mets peu à peu dans les affaires; il a infiniment d'eſprit, „ & il y réuſſira admirablement bien. „ Gonzalo Perez mourut dans un âge avancé. * Projet de la vie du cardinal de Granvelle, par l'abbé Boiſot, dans la *Bibliothéque Françoiſe*, & dans les *Memoires de Litter. & d'hiſt. t. 4. premiere partie.*

PERIER (Charles du) *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve déja dans le Moreri.* Du Perier, gentilhomme Provençal, natif d'Aix, étoit neveu de *François* du Perier, l'un des plus beaux eſprits de ſon tems, à qui Malherbe a adreſſé ces belles ſtances, qui commencent par ce vers:

Ta douleur, du Perier, *ſera donc éternelle.*

François étoit fils de Laurent du Perier, avocat au parlement d'Aix, & petit-fils de *Gaſpard* du Perier, conſeiller au même parlement, lequel étoit frere de *Jacques* du Perier, chevalier de Rhodes, qui fut tué au ſiege de Rhodes. Ce François a eu pour fils Scipion du Perier, avocat célebre à Aix, qui mourut en 1666. Charles du Perier étoit fils de *Charles* du Perier, gentilhomme de Charles de Lorraine, duc de Guiſe, gouverneur de Provence. Il fit ſes délices de la poëſie latine, & il réuſſit tellement, qu'il eut rang parmi les ſept poëtes qui compoſent la Pleiade Pariſienne, formée dans le XVII. ſiécle à la gloire des François qui ont excellé en ce genre. Ses odes ſont fort eſtimées, & il donna ſouvent de bons avis à M. de Santeul, dont il étoit ami. Mais dans la ſuite il devint un peu jaloux de la gloire de ſon diſciple. La diſpute s'échauffa d'abord dans la converſation: ils en vinrent enſuite aux écrits. Etant un jour à dîner tous les deux chez M. Menage, M. de Santeul s'emporta contre du Perier qui critiquoit ſes vers, & lui dit qu'il y avoit autant de difference entre ſes vers & les ſiens, qu'il s'en trouve entre un aſne & un methéore. Cette comparaiſon offenſa M. du Perier, qui dit à M. de Santeul qu'il ne ſçavoit que ce qu'il lui avoit appris. La diſpute s'échauffa, & M. du Perier paria dix piſtoles qu'il mit entre les mains de M. Ménage, qu'il ſeroit un ode plus belle que celle que M. de Santeul venoit de faire ſur la deſtruction de l'hereſie

Digitized by Google

l'hérésie par Louis XIV. en 1682. M. Menage, qu'ils prirent tous deux pour juge, leur douna un sujet, & pendant que M. du Perier travailloit à le remplir, M. Santeul donna son ode intitulée, *Rivales poëtæ de Ludovici magni laudibus decertantes*, où il celebre sa querelle avec du Perier. Cependant il exhorta celui-ci avec beaucoup d'amitié dans une piece qu'il fit exprès à terrancher de leur dispute les expressions trop piquantes. M. Menage donnoit gain de cause à du Perier qu'il ne fait pas difficulté d'appeller le prince des poëtes lyriques. Il composa sur la dispute de ces deux amis une fort belle piece qu'on trouve dans ses œuvres & dans celles de Santeul, de l'édition de Paris 1729. M. du Perier cultivoit aussi la poësie françoise avec beaucoup de succès, comme on le voit par ses traductions de plusieurs pieces de Santeul qui se trouvent dans les œuvres de celui-ci, & par celles qui lui ont mérité plusieurs fois le prix de l'Académie Françoise. A l'égard de ses poësies latines, elles n'ont jamais été recueillies : on en trouve un certain nombre dans les *Deliciæ poëtarum Latinorum* ; dans le recueil des pieces faites sur la mort du P. Lallemant, chanoine regulier de sainte Geneviéve ; dans celui qui avoit été donné en l'année 1663. sur la mort du P. Fronteau de la même Congrégation, & ailleurs. M. du Perier est mort à Paris, le 28. de Mars 1692. C'est de lui dont M. Boileau parle dans le quatriéme chant de son art poëtique :

Gardez-vous d'imiter ce rimeur furieux
Qui de ses vains écrits lecteur harmonieux
Aborde en recitant quiconque le salue,
Et pourſuit de ſes vers les paſſans dans la rue, &c.

* *Voyez* les notes de l'édition des œuvres de Santeul en trois volumes en 1729. Les trois premiers volumes du *Menagiana* ; M. Baillet dans ses *Jugemens des Sçavans*, *c. 5.* de l'édition *in 4°.* Titon du Tillet, *Parnasse François*, in fol. *page 431. &c.* Voyez aussi *le Denombrement que l'Abbé de Marolles a fait de ceux qui lui ont donné de leurs livres* : il y dit entr'autres que du Perier avoit fait un éloge en vers latins, pour servir à la seconde édition de la version d'Horace de l'abbé de Marolles lui-même.

PERIERS. (Bonaventure des) valet de chambre de Marguerite de Valois reine de Navarre. *Ajoutez à son article que l'on trouve dans le Dictionnaire, que le Cymbalum mundi* dont il est auteur, n'est plus un ouvrage rare depuis qu'il a été réimprimé en 1711. à Amsterdam, *in-12.* avec une Lettre critique de Prosper Marchand libraire de Paris, retiré en Hollande. Cette nouvelle édition est intitulée, *Cymbalum mundi*, ou *Dialogues satyriques sur différens sujets, par Bonaventure des Periers.* Il y a quatre Dialogues. Le second qui est contre ceux qui cherchent ce qu'on appelle la pierre philosophale, est le meilleur des quatre. Les trois autres ne meritent presque aucune attention. Ceux qui ont voulu faire passer ce livre pour l'ouvrage le plus impie & le plus dangereux qu'on ait jamais fait, ne l'avoient pas lu sans doute. Car à quelques obscenités près, que l'auteur auroit dû nous épargner, cet ouvrage péche bien plus contre le bon sens que contre la religion, & il est bien moins recommandable par lui-même, que par la réputation qu'on lui donnée en le censurant. La faculté de Theologie de Paris, entr'autres l'a censuré le 19. de Mai 1538. Bonaventure des Periers n'étoit pas né à Bar-sur-Aube, *comme on l'a dit dans le Dictionnaire historique, éditions de 1715. & de 1732.* mais à Arnay-le-Duc en Bourgogne, au diocése d'Autun. * D'Argentré, *Collect. judicior. de nov. error.* Continuation de l'*Histoire ecclesiastique* de M. Fleuri, *t. 28. p. 221. in-4°. &c.* Lettre critique sur le *Cymbalum mundi*, par Marchand.

PERINGSKIOLD (Jean) né le 6. d'Octobre 1654. à Strengnes, ville épiscopale de Suede, dans la Sudermanie, où son pere *Laurent-Frederic.*, étoit professeur en éloquence & en poësie. Il commença ses études sous son pere & les acheva à Upsal. Les progrès qu'il fit dans la connoissance des antiquités, lui mériterent une place d'étudiant dans le college destiné à cette sorte d'étude, & ensuite une de professeur en 1689. Cinq ans après il fut fait secretaire antiquaire du roi de Suede, & en 1719. conseiller de la chancellerie pour les antiquités, en conservant les deux premieres qualités. Son vrai nom étoit *Peringer*, & ce fut en 1693. qu'il prit celui de *Peringskiold.* En 1687. il avoit épousé la fille d'Elie Jacob sénateur de la ville de Nicoping, qui lorsque son gendre mourut en 1720. le 24. de Mars jouissoit encore d'une assez bonne santé, quoiqu'âgé de 102. ans, étant né le 12. d'Avril 1618. Les ouvrages de Peringskiold sont : une Histoire des rois du Septentrion ; celle des rois de Norwege ; celle des Wilkiens ; celle du roi Hialmar ; une édition de l'ouvrage de Jean Messenius touchant les rois de Suede, de Danemarck & de Norwege en quatorze volumes *in folio* en 1700. La vie de Theodoric roi des Ostrogoths par Cochlée, avec des additions & des remarques. *Genealogia Biblica Caroli XII. regis. Genealogia ab Adamo usque ad J. C. Monumenta Sueco-Gothica*, en deux livres. *Chronicum genealogicum*, *&c.* en suedois. Les autres Ouvrages sont en latin. * *Voyez* les actes litteraires de Suede pour l'année 1720.

PERION, (Joachim) *voyez* PERRION.

PERIZONIUS (Jacques) d'une famille originaire de Scuttorp, petite ville du comté de Bentheim, dans la Westphalie, qui s'appelloit anciennement *Vorbrek* & que l'un d'eux changea en *Perizonius*, mot grec qui répond à celui de *Vorbrek*, étoit l'aîné des enfans de Perizonius recteur de l'école de Dam, & ensuite professeur en theologie & en langue hébraïque à Stam, & enfin à Deventer. Il nâquit à Dam le 26. d'Octobre 1651. étudia à Deventer sous Theophile Hogerstus, alors professeur en histoire & en éloquence, & sous Gisbert Cuper qui lui succéda ; & en 1671. il alla à Utrecht où il se trouva aux leçons de Georges Grævius. La guerre l'obligea de retourner chez lui en 1672. & lorsque la tranquillité eut été rendue en 1674. il alla à Leyde où il continua ses études sous Theodore Rickius qui y professoit l'eloquence & l'histoire. Revenu à Deventer il se livra à l'etude d'une maniere particuliere, fut fait recteur de l'école latine à Delf, & eut ensuite la chaire en histoire & en éloquence à Franeker en 1681. & celle d'histoire, d'éloquence & de la langue grecque à Leyde en 1693. Il mourut le 6. d'Avril 1715. âgé de 63. ans & 5. mois. L'amour qu'il avoit pour l'étude lui fit préferer le célibat au mariage, & cet amour a produit un grand nombre d'ouvrages, dont la multitude surprend d'autant plus qu'il revoyoit chaque écrit qu'il faisoit avec beaucoup de soin & d'application. Ces ouvrages sont : *Dissertationum triar. Erunditio M. T. Ciceronis. Dissertatio de Augustea orbis terrarum descriptione & loco Lucæ eam memorantis. Dissertatio historica de duobus L. Flori locis. Animadversiones historicæ.* Ce sont des explications de plusieurs endroits de différens auteurs anciens Grecs & Latins. *Francisci Sanctii Minervæ, sive de causis latinæ linguæ commentarius*, avec des additions & des notes. *Dissertatio de significatione & usu vocum* prætoris & prætorii, *&c. Dissertatio de prætore Cæsarum ejusque præfectis. Abstersio censuræ Huberianæ, &c.* C'est un écrit sur le même sujet. *De origine & natura imperii, &c. Specimen errorum ex uno & primo tomo historiæ civilis Ulrici Huberti, &c. De usu atque utilitate græcæ romanæque linguæ historiæ & antiquitatis in gravioribus disciplinis. Laudatio funebris Mariæ II. Angliæ reginæ.* Plusieurs pieces contre M. Francius professeur d'éloquence à Amsterdam, publiées en 1695. sous le nom de *Valerius Accinctus. Orationes duæ de pace. Æliani sophistæ variæ historiæ*, avec un commentaire *Dissertatio de morte Judæ, &c. Responsio ad nuperam notitiam de variis Æliani & Plinii rum locis. Curtius Rufus in integrum restitutus, & vindicatus, &c. Oratio de fide historiarum, &c. Æther Britannis & Batavis militans, &c. De doctrina studiis nuper cultis & desideratis, nunc rursus neglectis, &c. Rerum per Europam sæculo XVII. maximè gestarum commentarii historici. Origines Babylonica & Ægyptiacæ. Dissertatio de ære gravi. Dissertatio de censoribus populi Romani. Panegyricus regi Wilhelmo Aru-*

Digitized by Google

ſtace dilſus, à Leipſic en 1694. M. Perizonius avoit amaſſé une bibliotheque très-nombreuſe & bien choiſie qui a été vendue après ſa mort, & dont on a le catalogue imprimé à Leyde en 1715. On trouve à la fin une liſte de toutes les anciennes médailles que ce ſçavant avoit recueillies & dont le nombre étoit conſidérable. Par ſon teſtament il a laiſſé à la magnifique bibliotheque de l'univerſité de Leyde environ cinquante manuſcrits, la plûpart anciens, & pluſieurs éditions anciennes de differens auteurs qui n'étoient point dans cette bibliotheque. * *Voyez* l'avertiſſement qui eſt au-devant du catalogue. de ſa bibliotheque, donné en 1715. ſous le titre de *Bibliotheca Perizoniana*; *Memoires* du P. Niceron, *t. 1. & t. 10. I. partie p. 6. & II. partie, page 3. Journal litteraire de la Haye, t. 7. Acta eruditor. Lipſienſ. an. 1716. &c.*

PEROT (Nicolas) archevêque de Manfredonia, où a été transferé le ſiége de Siponto, dans le royaume de Naples, &c. *Corrigez* que Saſſo Ferrato où il naquit n'eſt point une ville de l'Ombrie, *comme on l'a dit dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725.* ſous le *nom* PERROT (Nicolas) archevêque de Siponte, &c. mais une ville de l'état de l'égliſe dans la Marche d'Ancone. Il mourut, non à Figuiera, mais à Fugicura. *Ajoutez à l'édition de 1725. & de 1732. que* ſon pere, François Perot, fut honoré par le pape Nicolas V. en 1449. du titre de chevalier apoſtolique, & de comte du ſacré palais de Latran, & en 1454. par Calixte III. de celui de ſon domeſtique & de noble, & qu'il obtint de plus par un acte du 26. de Janvier 1458. le droit de bourgeoiſie à Veniſe. *Ajoutez aux ouvrages de* Nicolas Perot, des traités *de Generibus metrorum. De Horatii Flacci ac Severini Boetii metris, &c.*

PEROU. *Dans le Dictionnaire hiſtorique, éditions de 1725. & de 1732. on a parlé* de ce pays, de ſes édifices, de ſes philoſophes, de la religion de ſes habitans, &c. *Nous ajouterons ici la*

CHRONOLOGIE DES VICEROIS DU PEROU depuis la conquête.

SOUS LE REGNE DE CHARLES V.

I. FRANÇOIS PIZARRE, marquis de Los Charcas, & Atavillos, qui avoit fait la conquête du Perou, fonda Lima en 1535. & y établit le ſiége du gouvernement général, qu'il occupa pendant plus de ſept ans, juſqu'à ce que, ſurpris par la trahiſon de Diego Almagro, il fut tué le 26. de Juin 1541. Il fut enterré dans la cathédrale.

II. Le licencié VACA DE CASTRO, qui étoit du conſeil royal, ayant été envoyé pour informer ſur ce qui s'étoit paſſé, & trouvant le gouvernement vacant, s'en empara, en vertu des ordres que lui en donnoit le pouvoir. Il diſſipa la faction d'Almagro, remit l'autorité à ſon ſucceſſeur, qui vint d'Eſpagne avec la qualité de vice-roi, & retourna prendre ſa place dans le conſeil royal.

III. BLASCO NUNNE'S Vela, chevalier d'Avila, amena l'audience royale, & fit ſon entrée à Lima le 15. de Mai 1544. En qualité de viceroi il ſe mit ſous le dais, comme on a continué de faire juſqu'à preſent; mais ſon excès de rigueur le fit arrêter quatre mois après par l'audience royale, qui le renvoya en Eſpagne. Mais le Ordor qui le conduiſoit lui ayant declaré dans le chemin qu'il étoit prêt de le favoriſer dans ce qu'il deſireroit, Blaſco débarqua à Tumbes, ramaſſa quelques troupes, & alla ſe faire tuer dans un combat auprès de Quito, où on l'enterra le 15. de Janvier 1546. Il avoit été tué par Gonzale Pizarre, qui s'étoit emparé du gouvernement pendant que Blaſco Nunnés étoit priſonnier.

IV. Huit mois après la mort de Blaſco, PIERRE de la Gaſca, prêtre du conſeil ſouverain de l'inquiſition, arriva à Panama en Septembre 1546. publia une amniſtie generale, & s'étant avancé près de Guſco avec des troupes, il prit Gonzale Pizarre, à qui il fit trancher la tête, & fit pendre pluſieurs de ſes adherens. Il fonda la ville de la Paz, & enſuite fit ſon entrée à Lima, où il fit porter les ſceaux du roi ſous un dais. Après avoir retabli l'audience royale, il revint en 1550. en Eſpagne, où il fut fait évêque de Palencia & de Siguenza.

L'audience royale gouverna pendant la vacance.

V. ANTOINE de Mendoça, quatriéme fils du marquis de Mondexar, qui avoit été ſeize ans viceroi de la nouvelle Eſpagne, fit ſon entrée à Lima le 23. de Septembre 1551. Il y mourut en 1552.

L'audience royale gouverna pendant la vacance.

VI. Dom ANDRE' HURTADO de Mendoza, marquis de Canette, fit ſon entrée à Lima le 5. de Juillet 1555. & y mourut en 1561.

Sous PHILIPPE II. *dit* le Prudent.

VII. Dom DIEGO LOPEZ de Zunniga & Velaſco, comte de Nieba, fit ſon entrée à Lima le 13. d'Avril 1561. il y mourut ſubitement en 1562.

L'audience royale gouverna pendant la vacance.

VIII. Le préſident & gouverneur licencié LOPE GARCIA de Caſtro, du conſeil royal des Indes, fit ſon entrée à Lima le 22. Septembre 1564. il retourna en Eſpagne en 1569.

IX. Dom FRANÇOIS de Toledo, ſecond fils du marquis de Oropeſa, fit ſon entrée à Lima le 26. de Novembre 1569. il viſita tout le royaume en perſonne, & fit de bons reglemens. Il retourna en Eſpagne en 1581.

X. Dom MARTIN HENRIQUE's, ſecond fils du marquis de Alcanniaes, qui avoit été viceroi de la nouvelle Eſpagne, fit ſon entrée à Lima le 23. de Septembre 1581. il y mourut en Mars 1583.

L'audience royale gouverna pendant la vacance.

XI. Dom FERDINAND de Torres & Portugal, comte de Villardon-Pardo, fit ſon entrée à Lima le 30. Novembre 1588. & retourna en Eſpagne en 1589.

XII. Dom GARCIA HURTADO de Mendoza, marquis de Canette, qui avoit le gouvernement du Chily, du tems que ſon pere étoit viceroi, fit ſon entrée à Lima le 8. de Janvier 1590. & retourna en Eſpagne en 1596.

XIII. Dom LOUIS Velaſco, qui avoit été viceroi de la nouvelle Eſpagne, fit ſon entrée à Lima le 24. de Juillet 1596. & retourna au Mexique, dont il fut une ſeconde fois viceroi avec la qualité de marquis de Salinas.

Sous PHILIPPE III. *dit* le Miſeticordieux.

XIV. Dom GASPARD de Zunniga & Azevedo, comte de Monterrey, qui avoit été viceroi de la nouvelle Eſpagne, fit ſon entrée à Lima le 18. Janvier 1604. & y mourut au mois de Mars 1606. en grande reputation de vertu.

L'audience royale gouverna pendant la vacance.

XV. Dom JEAN de Mendoza & Luna, marquis de Montefclaros, qui avoit été viceroi de la nouvelle Eſpagne, fit ſon entrée à Lima le 21. Décembre 1607.

XVI. Dom FRANÇOIS de Borja & Aragon, prince d'Eſquilache, fit ſon entrée à Lima le 12. Janvier 1614. & retourna en Eſpagne à la fin de 1621.

L'audience royale gouverna pendant la vacance.
Sous le regne de PHILIPPE IV. *dit* le Grand.

XVII. Dom DIEGUE FERNANDE's de Cordova, marquis de Guadalcazar, qui avoit été viceroi de la nouvelle Eſpagne, fit ſon entrée à Lima le 2. de Juillet 1622.

XVIII. Dom JERÔME FERNANDE's de Cabrera Bobadilla & Mendoza, comte de Chiuchon, des conſeils d'état & de guerre, fit ſon entrée à Lima le 14. Janvier 1629.

XIX. Dom PIERRE de Toledo & de Leyba, marquis de Manzera, qui étoit du conſeil de guerre, fit ſon entrée à Lima le 18. de Décembre 1639.

XX. Dom GARCIA SARMIENTO de Sotomayor, comte de Salvatierra, qui avoit été viceroi de la nouvelle Eſpa-

Digitized by Google

gne, fit ſon entrée à Lima le 20. Septembre 1648. Il y mourut le 26. de Juin 1659. après avoir remis le gouvernement à ſon ſucceſſeur.

XXI. Dom Louis Henrique's de Guzman; comte de Alva de Aliſte, grand d'Eſpagne, qui avoit été viceroi de la nouvelle Eſpagne, fit ſon entrée à Lima le 24. de Février 1655.

XXII. Dom Diego de Benavides & de Cueva; comte de Santiſteban, du conſeil de guerre, fit ſon entrée à Lima le 31. Juillet 1661. Il y mourut le 16. de Mars 1666.

L'audience Royale gouverna pendant la vacance. Sous le regne de Charles II. *dit* le Juſte.

XXIII. Dom Pierre Fernande's de Caſtro & Andrade, comte de Lemos, grand d'Eſpagne, fit ſon entrée à Lima le 21. Novembre 1667. & y mourut le 6. Decembre 1672.

L'audience Royale gouverna pendant la vacance.

XXIV. Dom Balthasar de la Cueva Hentiquès & Savedra, comte de Caſtellar, qui étoit du conſeil & de la chambre des Indes, fit ſon entrée à Lima le 15. d'Août 1674. il quitta le gouvernement le 7. de Juillet 1678. & retourna en Eſpagne.

XXV. Dom Melchior de Linnan, & Ciſneros, archevêque de Lima, y fut reçu en qualité de viceroi le 7. de Juillet 1678. Le tems de ſon gouvernement fini, il reprit les fonctions de ſon miniſtere.

XXVI. Dom Melchior de Navarre & de Roeafull, duc de la Palata, qui étoit des conſeils d'état & de guerre, fit ſon entrée à Lima le 20. de Novembre 1681. Il mourut en retournant en Eſpagne, à Portobelo le 13. d'Avril 1691.

XXVII. Dom Melchior Portocarrero Laſo de la Vega, comte de la Monclova, qui étoit du conſeil de guerre, & viceroi de la nouvelle Eſpagne, fit ſon entrée à Lima le 16. d'Août 1689. il y mourut en 1706. ſous le regne de Philippe V.

L'audience Royale gouverna pendant deux ans après la mort du comte de la Monclova.

XXVIII. Le marquis de Castel dos Rios, fit ſon entrée à Lima en 1708. & y mourut à la fin de 1711.

XXIX. Dom Diego Ladron de Guebara, évêque de Quito, lui ſuccéda. Au mois de Mars 1716. on reçut à la cour de Lima des ordres de la cour d'Eſpagne pour le dépoſſeder, & mettre en ſa place l'évêque de Chuquiſaca, juſqu'à l'arrivée du prince de Santo-Hueno, qui étoit en chemin; & à qui la vicerоyauté, étoit donnée.

PERPIGNAN ville de France, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit* Pierre de la Lune, *au lieu de* Pierre de Lune.... *Dans le même article, à la fin on cite* Guillaume de Niem, *c'eſt* Thierri de Niem.

PERPIGNAN [Pierre Jean de] Jeſuite, né à Elché dans le royaume de Valence, fit admirer ſon éloquence dans les univerſités de Conimbre, de Rome & de Paris. Paul Manuce & Muret lui donnent de grandes louanges. Il mourut en 1570. âgé d'environ 40. ans. On a de lui dix-huit harangues en latin. Le pere Lueas de la même ſocieté, a fait imprimer à Paris en 1683. pluſieurs lettres de ſon confrere, où il explique pluſieurs paſſages d'Ariſtote ſur les lieux de la Rhetorique, & la maniere d'apprendre les langues grecque & latine. * *Catalog. ſcript. ſocict. Jeſ.* Petri Ribadeneiræ. Freheri *Theatrum*. Teiſſier, *Eloges tirés de* M. de Thou.

PERRAULT, [Claude] medecin & architecte, &c. *A la fin de cet article dans le Moreri des éditions de 1725. & de 1732. on dit que* Nicolas Perrault, docteur de Sorbonne, a fait une *Théologie morale*. Cela n'eſt point vrai: il a ſeulement donné en 1667. un volume *in-4°.* ſous le titre de *Theologie morale des Jeſuites*, qui a été auſſi imprimée en 3. vol. *in-12.*

PERRAULT. [Charles] *Mêmes éditions, ajoutez à ſes ouvrages*, un Recueil de pieces, *in-4°. & in-12.* dont les plus conſiderables ſont: l'examen de la Tragédie intitulée *Alceſte*, &c. le Dialogue de l'amour & de l'amitié; le Miroir d'Orante; un diſcours ſur l'acquiſition de Dunkerque par le roi [Louis XIV.] en 1663. la traduction en vers françois d'une Epître du Chancelier de l'Hôpital au cardinal de Lorraine; la Peinture, poëme; & l'Apologie des femmes. Cette Apologie eſt une eſpece de réponſe à la ſatyre de M. Boileau Deſpreaux contre les femmes & ſur le mariage. Cela forma une querelle ſerieuſe entre ces deux écrivains. M. Perrault ſembla vouloir mettre M. Arnauld de ſon côté, en lui envoyant ſon Apologie des femmes, avec une lettre de politeſſe. Mais ce docteur, qui étoit lié partieulierement avec M. Deſpreaux, qu'il voyoit traité dans cette Apologie d'une maniere, dit-il, *très-injuſte & pleine de calomnies*; & qui ne pouvoit d'ailleurs approuver ce que M. Perrault diſoit dans la même piece en faveur de l'Opera, & de la lecture des Romans, prit le parti d'abord de ne point répondre à M. Perrault. Mais il en écrivit à M. Germain Willart, laïc, mort peu après qu'il eut été délivré de la Baſtille, d'où il ſortit à la mort de Louis XIV. & qui avoit envoyé à M. Arnauld l'écrit de M. Perrault. La lettre eſt du 17. d'Avril 1694. Enſuite M. Arnauld écrivit une grande lettre où il juſtifioit M. Deſpreaux contre M. Perrault; par rapport à la ſatyre des femmes. Mais ayant changé encore de ſentiment, il refondit cette lettre, & en compoſa la lettre à M. Perrault, qui ſe trouve dans les dernieres éditions des œuvres de M. Deſpreaux, mais qui n'eſt entiere & bien exacte que dans les lettres mêmes de M. Arnauld. Cette lettre eſt du cinq Mai 1694. Comme elle ne fut pas également bien reçue par-tout, M. Arnauld ſe vit obligé de la juſtifier par pluſieurs autres lettres; & enfin il travailla à réunir les eſprits, & à réconcilier enſemble MM. Deſpreaux & Perrault. M. Dodard y travailla auſſi avec pluſieurs autres amis, & cette réconciliation ayant été faite, il l'écrivit à M. Arnauld. La lettre eſt du 6. d'Août 1694. Mais M. Arnauld mourut le 8. ſuivant ſans l'avoir reçue. * *Voyez* la plûpart des pieces concernant ce differend dans le ſeptiéme volume des lettres de M. Arnauld.

PERRECI, prieuré célebre dans le Charolois. Il y a environ quarante ans que la réforme y a été établie, ſur un plan encore plus auſtere que celle de Notre Dame de la Trappe, & de Septfonds. Le réformateur, frere de M. Bertrier de la Ferriere, doyen des doyens des maîtres des requêtes, & conſeiller d'état ordinaire, eſt M. l'abbé Bertrier encore vivant en 1734. Il a été conſeiller au parlement, & archidiacre de Brie dans l'égliſe de Paris. Il avoit, lorſqu'il fut touché de Dieu, cinq ou ſix benéfices, dont il ſe défit, de même que de ſa charge; & il ne ſe reſerva que ſon prieuré de Perreci, pour y faire penitence le reſte de ſes jours. Il y prit l'habit de religieux, & la réforme qu'il y a établie, ſubſiſte encore dans ſa vigueur.

PERREL, [Jean] de la ville de Châtillon en Bourgogne, au dioceſe de Langres, fut quelque tems attaché à la famille de Pierre Paulmier archevêque de Vienne, & eut quelque emploi dans cette maiſon. Il fut enſuite chargé des études & de l'éducation de Guillaume Philandier, ou Philandrier; ſon compatriote, qui lui fit beaucoup d'honneur par ſa ſcience & par tous les talens qui l'ont rendu ſi célebre dans la ſuite. Perrel ne ſe fit pas une moindre réputation par ſon habileté dans la médecine; & pendant que ſon diſciple ſuivoit la fortune de George d'Armagnac, ſon Mecéne qui devint enſuite cardinal, il brilloit à Paris par ſa ſcience & la réputation qu'elle lui avoit acquiſe. Il a traduit du grec en latin le traité *des mois* de Theodoze Gaza, de Theſſalonique. Cette traduction a été imprimée à Paris chez Colines en 1535. *in-8°.* Perrel y a joint un traité *De ratione lunæ, epactarum, & menſis intercalarii*, à la priere de Jacques Touſſains, & dédia ce volume à Pierre Paulmier, archevêque de Vienne. * Guillelmi Philandri *Vita, à Philib.* de la Mare *pag. 5. & 10.* &c.

PERRENOT, [Antoine] cardinal de Granvelle, &c. *Dans le Moreri édition de 1725.* on approuve ceux qui ont accuſé ce cardinal d'une partie des déſordres du Pays-

Digitized by Google

bas. Mais ceux qui en ont parlé ainſi, comme Strada, un de ceux qui le maltraitent davantage, l'ont mal connu. Les qualités d'homme dur & opiniâtre, lui conviennent peu auſſi. *Voyez* le projet de la vie de ce cardinal par l'abbé Boiſot, dans les *Memoires de litter. & d'hiſt. recueillis* par le pere Deſmoulets de l'Oratoire, *tome quatrième, partie premiere.*

PERRIER, [Charles du] *voyez* PERIER.

PERRIER, [François] peintre, &c. *Ajoutez à ce que l'on a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & 1732. qu'*il étoit né à ſaint Jean de Lône en Bourgogne, & qu'il mourut au mois de Mai 1650.

PERRIN, [Pierre] natif de Lyon, vint à Paris dans le ſiécle dernier, portant le petit collet, & ſe donnant le titre d'abbé. Comme il avoit de l'eſprit, & qu'il étoit d'un genie aſſez intriguant, il ſut ſe procurer un accès aſſez favorable auprès de pluſieurs grands ſeigneurs, & fut pourvu, après le célébre Voiture, de la place d'intro ducteur des Ambaſſadeurs près Gaſton de France duc d'Orléans. Il eſt le premier qui ait imaginé de donner des opera François. Il compoſa les paroles des deux premiers qui ont paru ; ſçavoir *la Paſtorale* en cinq actes, repréſentée d'abord à Iſly en 1659. & enſuite à Vincennes devant le roi, & *la Paſtorale de Pomone* en cinq actes, repréſentée à Paris en 1671. Ce fut Lambert, ſurintendant de la muſique de la reine, mere de Louis XIV. qui mit les paroles de ces deux pieces en muſique. En 1669. Perrin obtint du roi le privilege pour l'établiſſement des opera en France ; mais en 1672. il ceda ce privilege à Lully. Avant ce tems-là il avoit fait une autre piece en cinq actes intitulé: *Ariane*, que la mort du cardinal Mazarin, arrivée en 1661. empêcha d'être jouée ; & lorſqu'il eut cedé ſon privilege de l'opera, il ceſſa de compoſer des piéces en ce genre : mais ſon amour pour la poëſie, quoiqu'il y réuſſit aſſez mal, ne l'abandonna point; cependant on a de lui des piéces aſſez eſtimées. M. Deſpreaux a dit de lui dans ſa huitiéme épitre :

Perrin a de ſes vers obtenu le pardon.

Mais ce vers dans le ſens de l'auteur n'eſt point une louange. Les poëſies de Perrin ont été imprimées en 1661. à Paris en trois volumes *in-12.* La premiere partie porte le titre de, *Jeux de poëſies ſur divers inſectes*, & contient pluſieurs petits poëmes ſur le papillon, l'abeille, le grillon, le ver à ſoie, la puce, la fourmi, le moucheron. Ce recueil peut être regardé comme l'ouvrage qui fait le plus d'honneur à ſon auteur, par la deſcription ingenieuſe qu'il fait de la figure, des petits travaux, & des amuſemens de ces ſortes d'animaux. Les autres volumes contiennent des odes, ſtances, ſonnets, élegies, virelais, divertiſſemens, dialogues, noëls, chanſons. On trouve de belles choſes dans ſon poëme intitulé, *la Charrenſe*, ou *la ſainte ſolitude*, diſtribuée en dix odes. Il a fait auſſi pluſieurs traductions en vers, dont les plus conſiderables ſont : celle de l'éneide de Virgile, en vers héroïques ; & celle de la pompe royale de l'entrée de la reine dans Paris en 1660. d'après le poëme latin de Buray, avocat au Parlement. Il a fait auſſi des motets que l'on a mis en muſique, & qui pouvoient reuſſir dans les concerts, dont il connoiſſoit la méthode. Il eſt mort vers l'an 1680. M. Titon du Tillet lui a donné place dans ſon *Parnaſſe François, in-folio, page 385.* & il en parle encore à l'article de Lully, & plus amplement dans les remarques ſur la poëſie & la muſique françoiſe, à la fin de ſon ouvrage. *Voyez* encore l'abbé de Marolles dans ſon *Dénombrement de ceux qui lui ont fait préſent de leurs ouvrages, page 430.* & Maupoint dans ſa *Bibliotheque des Théatres.*

PERRION ou PERION, [Joachim] *Dans les édit. de ce Diction. de 1725. & de 1732. on dit qu'*il mourut fort âgé. *C'eſt mal s'exprimer* : Perrion n'avoit guére que 60. ans quand il mourut. C'étoit un aſſez mauvais critique, qui faiſoit ſouvent le ciceronien à contre-tems ; & il ne méritoit pas toutes les louanges qu'on lui donne. M. Baillet dit qu'il ignotoit l'art de traduire qu'il vouloit enſeigner aux autres, ou qu'il en a très-mal obſervé les regles. Joſeph Scaliger en parle encore plus mal. Cependant Perrion expliqua l'Ecriture ſainte à Paris pendant pluſieurs années, & vit parmi ſes diſciples les perſonnes les plus illuſtres de cette ville. Henri II. devant qui il avoit prononcé pluſieurs diſcours, l'envoyoit chercher ſouvent pour converſer avec lui ; & l'on dit qu'on ne pouvoit parler alors avec plus de délicateſſe qu'il le faiſoit. Sur la fin de ſes jours il compoſa la vie des Apôtres, à la priere du cardinal de Guiſe ; mais comme il voulut y ajoûter à l'écriture, il donna dans des fables que le reſpect dû à la vérité devoit lui faire ſupprimer. Il prononça l'oraiſon funébre de Denys Briçonnet évêque de Saint Malo, qui a été imprimée en latin, &c.

PERRON, [Jacques Davi du] cardinal, &c. *Dans l'édition du Dictionnaire hiſtorique de 1725. on dit qu'*il étoit ſorti des maiſons de Cretteville & de Langerville : *liſez* des maiſons de Cretteville & de Langueville. Il vint au monde, non à ſaint Lô en baſſe Normandie, comme le dit M. le Clerc dans ſa *Bibliothéque du Richelet*, mais dans le canton de Berne. *Aux citations des éditions de 1725. & de 1732. on cite* Fuligat, *en la vie du cardinal Bellarmin*, c'eſt Fuligati ; & Sainte-Marthe en la France Chrétiennne, c'eſt MM. de Sainte-Marthe, dans leur *Gallia Chriſtiana. Il faut auſſi réformer ainſi ce qui regarde le* Perroniana *dans l'édition de Moreri de 1725.* Chriſtophe du Puy, procureur de la Chartreuſe de Rome, frere des célebres MM. du Puy, ayant recueilli diverſes penſées, & pluſieurs traits d'érudition & d'hiſtoire du cardinal du Perron, ſur ce qu'il avoit appris d'un de ſes freres, attaché à ce cardinal, donna à ce recueil le titre de *Perroniana*; & Iſaac Voſſius le fit imprimer à la Haye, & Daillé le fils à Rouen, en 1669. *Ajoutez aux citations*, Baillet, *Vie de Richer* ; le Braſſeur, *Hiſtoire eccleſ. & civile d'Evreux, chap. 40. & 41.*

PERROT, [Nicolas] *voyez* PEROT.

PERROT, [Nicolas] ſeigneur d'Ablancourt, &c. *Il y a pluſieurs choſes à ajouter & à corriger dans cet article pour ſervir aux éditions du Moreri de 1725. & de 1732.* 1°. *En parlant de* Paul Perrot, ſeigneur de la Salle, *on écrit que* l'on diſoit de lui, qu'en ſa vie il avoit fait cent mille vers, ſans en avoir jamais pu faire deux de ſuite. *Ce n'eſt pas cela.* Mais on diſoit de lui, que quoiqu'il eût fait cent mille vers en ſa vie, cependant ſon fils d'Ablancourt n'en avoit pu faire jamais deux de ſuite. 2°. Nicolas Perrot d'Ablancourt naquit à Châlons ſur Marne le 5. d'Avril 1606. Il fut reçu à l'académie Françoiſe en 1637. & mourut de la gravelle le 19. de Novembre 1664. en ſa terre d'Ablancourt en Champagne, où il s'étoit retiré. 3°. *Comme dans l'édition de 1725. on a confondu les ouvrages du neveu*, François Fremont d'Ablancourt, *avec ceux de l'oncle, ce qui a été relliſé dans l'édition de 1732. il ſuffit d'avertir ici en faveur de ceux qui n'ont que l'édition de 1725. qu'il faut joindre dans la page 880. ſeconde colonne, cette ligne*, il avoit publié en 1684. *& les trois ſuivantes, à celle-ci*, y mourut vers l'an 1694. ou 1695. *en ſupprimant les cinq lignes qui ſont dans l'intervalle.* 4°. *Outre les traductions de* M. d'Ablancourt *dont on a parlé dans le même article, il faut ajouter que* l'on a encore de lui, *la Preface du livre* du P. du Boſc, Cordelier, intitulé *l'Honnête femme* ; un traité de la bataille des Romains, à la fin de la traduction de Frontin, qui eſt auſſi de M. d'Ablancourt ; un diſcours ſur l'immortalité de l'ame, & ſix lettres à M. Patru, à la fin des œuvres de celui-ci. 5°. *Touchant la traduction des ſermons italiens* du pere Narni, imprimée ſous le nom du pere *du Boſc* & que M. Colomiés dit être de M. d'Ablancourt ; *il faut remarquer que* ce dernier à l'âge de vingt ans ſe deſtinant à prêcher, traduiſit quelques beaux endroits de ces ſermons, & que cinq ou ſix ans après ayant de nouveau embraſſé le Calviniſme, il donna le peu qu'il avoit traduit de ces ſermons au pere du Boſc, qui par-là fut détetminé à faire le reſte. Voilà toute la part que M. d'Ablancourt a eue à cette traduction. 6°. Quand M. Colbert ſe fit donner des mémoires ſur

Digitized by Google

les gens de lettres vivans en 1662. comme ſon deſſein principal étoit de voir en quel genre chacun pourroit travailler à la gloire du Roi, on examina la capacité de chacun, & M. d'Ablancourt fut jugé le plus propre de tous à bien écrire l'hiſtoire de ce grand prince. Il accepta la propoſition qui lui en fut faite par M. Colbert, & qui fut accompagnée d'une penſion de mille écus. M. d'Ablancourt alloit venir à Paris, & s'y établir, pour être à portée de recevoir les inſtructions dont il auroit beſoin. Mais M. Colbert, lorſqu'il en rendit compte au Roi, ayant dit que M. d'Ablancourt étoit Proteſtant, le Roi lui dit „ Je ne veux point d'un hiſtorien qui ſoit „ d'une autre religion que moi. „ Cependant comme le mérite eſt de toute religion, ſa majeſté lui conſerva ſa penſion de mille écus. M. Tallemant des Reaux a fait cette épitaphe pour M. d'Ablancourt.

*L'illuſtre d'*ABLANCOURT *repoſe en ce tombeau.*
Son génie a ſon ſiécle a ſervi de flambeau,
Dans ſes fameux écrits toute la France admire
Des Grecs & des Romains les precieux treſors.
A ſon treſpas on ne peut dire
Qui perd le plus des vivans ou des morts.

A l'égard de François Frémont d'Ablancourt, il ne mourut, *ni en 1694. ni en 1695. mais a la fin de 1693. Ajoutez à ſes ouvrages* celui qu'il donna en 1684. à Amſterdam, ſous ce titre : *M. Perrot d'Ablancourt vengé*, ou *Amelot de la Houſſaie convaincu de ne parler françois, & d'expliquer mal le latin.*

PERSONA. (Gobelin) *Ajoutez ce qui ſuit à ce qui manque a ſon article.* Il naquit en Weſtphalie l'an 1538. Comme les lettres étoient alors fort négligées en Allemagne, il paſſa en Italie; où elles commençoient à renaître; il s'arrêta long-tems à Rome, où ſon mérite lui ouvrit une entrée chez les grands. Il fut ordonné prêtre en 1586. Trois ans après il fut fait recteur de la chapelle de la Trinité à Paderborn. A l'âge de 31. ans, il quitta ce bénéfice pour être curé du palais dans la même ville. En 1605. les magiſtrats ayant fait une ordonnance qu'il crut contraire aux conſtitutions des papes, & aux édits des empereurs, il prêcha contre avec force, & ſe fit des ennemis. Pour leur céder il permuta ſon bénéfice, & l'on croit que ce fut vers ce tems-là qu'on le fit official à Paderborn. Guillaume évêque de cette ville lui ayant donné ordre de réformer les Benedictins, il y travailla, & faillit, dit-on, à être empoiſonné par l'un d'eux, ce qui l'obligea de transférer l'officialité à Bilfelde ville du diocéſe de Paderborn. Il fut fait enſuite doyen de ſainte Marie de la même ville, & enfin il ſe fit moine à Bodekem. On ne ſçait point quand il mourut. Il vivoit encore en 1418. & il avoit alors 60. ans. C'étoit un homme fort laborieux, qui s'étoit beaucoup appliqué à l'érude. Il avoit bien lu ſaint Auguſtin & ſaint Iſidore, & il en employoit ſouvent les manieres de parler, & les phraſes entieres.

PERSONNA. (Chriſtophe) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans ce Dictionnaire, éditions de 1725. & de 1732. que* le pape Innocent VIII. le nomma en 1484. préfet de la bibliothéque du Vatican, après Barthélemi Manfredi de Batinoro. Les traductions qu'il a faites de grec en latin ſont peu eſtimées, ſoit que ſa capacité en ce genre n'ait pas été aſſez étendue que le prétendent ceux qui ont parlé de lui, ſoit qu'il manquât des ſecours néceſſaires pour rendre ſes traductions plus parfaites, tels que ſont les manuſcrits, comme le prétendent les journaliſtes de Veniſe.

PERTUIS eſt appellé *Bourg de Provence* dans le Moreri, *édition de 1725.* c'eſt une ville du diocéſe d'Aix, ſituée ſur la Durance. Il y a des prêtres de la congrégation de l'Oratoire, des religieux Carmes, des Capucins, &c.

PERTUIS (Pierre de ou du) ſeigneur d'Eragni de la Riviere, gentilhomme de Normandie, ſervit long-tems dans les troupes françoiſes, & montra beaucoup de valeur en toute rencontre. On dit même qu'il portoit quelquefois la bravoure juſqu'à la témérité. Il vécut long-tems engagé dans l'hereſie de Calvin, à laquelle ſa famille étoit livrée, & après même qu'il en eut fait abjuration, il n'en ignora pas moins le fond de notre Religion, & les véritables devoirs des Chrétiens. Il aimoit les plaiſirs, étoit homme de cour, & ne cherchoit que ſa propre gloire dans les armes. Dieu ſe ſervit enfin de la converſation & de l'exemple du pieux prélat Litolphi Maroni évêque de Baſas, pour lui inſpirer d'autres ſentimens, & le faire changer de conduite. Sa naiſſance, ſon courage, ſon ſçavoir & ſes autres qualités naturelles l'avoient rendu vain & plein de lui-même; mais depuis ſa converſion, il pouſſa l'humilité, la douceur, la modeſtie & la pénirence même preſqu'auſſi loin qu'un Chrétien ſolide peut les porter ſur la terre. Quelque tems après ſe défiant de lui-même & craignant toujours le monde qu'il avoit aimé, il quitta le metier des armes & la cour, & ſe retira dans le monaſtere de Port-Royal des Champs où il prit pour emploi le ſoin de garder les bois des religieuſes toute l'année, & les fruits au tems de la moiſſon. Son application fut ſi continuelle dans cette retraite, que malgré l'occupation dont on vient de parler, il trouva encore le tems de bien apprendre le latin, le grec, l'hebreu, l'italien & l'eſpagnol. Il ſe ſervit de la connoiſſance de cette derniere langue pour traduire en françois pluſieurs ouvrages de ſainte Thereſe. Il mourut dans la ferme des granges dépendante de la maiſon de Port-Royal le 29. de Mars 1668. après avoir vécu 22. ans dans la ſolitude & dans la penitence, & fut enterré dans l'égliſe de Magni. Il a eu pluſieurs freres qui ont tenu un rang conſidérable dans la Normandie; l'un d'eux a été lieutenant de roi à Caen. On trouve un Pierre du Pertuis, ſeigneur d'Eragni de la Riviere qui épouſa après le commencement du XVII. ſiécle, *Eve* de Poix, fille de *Jean* de Poix, IV. du nom, ſeigneur de Fretin, puis de Sechelles, Blancfoſſé, &c. & de *Catherine* de Dampierre, fille de *François*, ſeigneur de Licamont, & de *Magdelene* de Lannoy. Il y a lieu de croire que c'eſt le Pierre de Pertuis, *dont nous parlons*, ou l'un de ſes freres. * *Memoires du tems. Mem. manuſcrits* de M. Thomas du Foſſé. *Necrologe de l'abbaye de Port-Royal, &c.*

PERUZZI. (Balthaſar) *A la fin de cet article dans l'édition du Moreri de 1725. on cite* Felibien, *Entretiens des Peintres*, au lieu de dire, *Entretiens ſur les vies des Peintres*, ce qui fait un ſens fort différent. *Cette faute a été copiée comme une infinité d'autres par les éditeurs du* Moreri *imprimé* à Baſle.

PET, *crepitus ventris*, divinité adorée chez les Egyptiens. *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve déja dans le Moreri.* Quelque ridicule que fût ce culte & ce qui en étoit l'objet, il eſt ſûr qu'il étoit obſervé chez les Egyptiens. L'auteur des recognitions attribuées fauſſement au pape ſaint Clement, parlant, livre 5. des Dieux des Egyptiens, dit : *Crepitus ventris pro numinibus habendos eſſe docuere.* Ils enſeignerent qu'il falloit tenir les vents qui ſortent du ventre pour des divinités. Minutius Felix dit auſſi, que les Egyptiens ne craignent pas moins Serapis que les vents qui ſortent du bas-ventre : *Ægyptii non Serapidem magis quam crepitus per pudenda corporis emiſſos extremiſcunt.* S. Jerôme ſur Iſaïe *c. 46.* „ Je ne parlerai point, „ dit-il, du vent qui ſort du ventre, lequel eſt un objet „ de Religion en Egypte. " *Taceam de crepitu ventris inflati, qua Peluſiaca religio eſt.* On trouve un pareil témoignage dans le 1. des Dialogues de S. Ceſaire : *Niſi forte*, dit-il, *de Ethneſis Ægyptius loquamur, qui flatus ventris, non ſine furore quodam inter deos referunt.* On repréſentoit cette ridicule divinité ſous la figure d'un petit enfant accroupi, qui ſemble ſe preſſer pour donner la liberté au vent qui l'incommode. On lui mettoit un ſcarbot ſur la tête, inſecte fort convenable, puiſqu'il vit dans l'ordure. Telle eſt la figure que M. Terrin d'Arles avoit, & qui a été gravée avec ſa diſſertation ſur le dieu Pet dans le premier volume, premiere partie, des Memoires de litterature & d'hiſtoire, chez Simart. On en voit une autre figure dans la deſcription du cabinet du

Digitized by Google

marquis de Coſpi, imprimée ſous le nom de *Muſæum Coſpinianum*. Voſſius croit au reſte qu'il n'y avoit que le bas peuple qui reconnût cette ridicule divinité, & qu'il l'implotoit dans les coliques & aux autres maladies du ventre, ou pour demander d'en être préſervé; mais les ſçavans & les autres perſonnes inſtruites ne regardoient ces prétendus effets de religion que pour des divinités allégoriques & des ſignes de la puiſſance divine ou des agens ſubalternes dont l'être ſuprême employoit la violence ou la douceur pour exercer ſa juſtice ou pour répandre ſes bienfaits ſur le genre humain. *Voyez* les auteurs cités dans cet article; *Diſſertation ſur le dieu* Pet *par* M. Tetrin, *t. 1. des Mémoires de litterature & d'hiſtoire, 1. partie.*

PETERSBOURG, capitale de la Ruſſie & la réſidence de Pierre I. ſurnommé *le Grand*, czar de Moſcovie & empereur de Ruſſie, qui en a été le fondateur, & qui en a fait en peu de tems une des plus grandes & des plus conſidérables villes de l'Europe; eſt ſituée peu loin de la Narva entre la Finlande & l'Ingrie, dans une iſle marécageuſe autour de la Narva, grande riviere, qui ſe diviſe en pluſieurs bras avant de ſe jetter dans le golfe de Finlande. Cette iſle inculte & déſerte n'étoit auparavant qu'un amas de boue pendant le peu d'été de ces climats, & dans l'hiver qu'un étang glacé où l'on ne pouvoit aborder par terre qu'à travers des forêts ſans fonde & des marais profonds. Elle n'avoit été juſqu'alors que le repaire des loups & des ours. Le czar Pierre I. choiſit ce lieu pour y faire un nouvel établiſſement, traça lui-même le plan de la ville, de la forteresſe, du port, des quais qui l'embelliſſent, & des forts qui en défendent l'entrée. Malgré les obſtacles des Suedois & pluſieurs autres qu'il vint à bout de rompre par ſa prudence, ſon intelligence & ſa valeur. Ce lieu étoit déja rempli en 1703. de plus de 300000. hommes que ce prince avoit raſſemblés dans les extrémités de ſes états. Les payſans du royaume d'Aſtracan & ceux des frontieres de la Chine furent tranſportés à Peterſbourg. Il fallut percer des forêts, faire des chemins, ſécher des marais, élever des digues, avant de jetter les fondemens de la ville. La nature fut forcée par-tout. Le czar s'obſtina à peupler un pays, qui paroiſſoit n'être point deſtiné pour des hommes. Il ne fut point rebuté par les grandes difficultés qu'il rencontra. Ni les inondations qui ruinérent ſes ouvrages; ni la ſtérilité du terrein, ni l'ignorance des ouvriers, ni la mortalité même qui fit périr environ 200000. hommes dans les commencemens de cet établiſſement, ne furent point capables de lui faire changer de réſolution. Les fortifications de cette ville qui fut achevée en 1705. (Son port étoit dès-lors rempli de vaiſſeaux) furent finies en quatre mois. Il y périt plus de 100000. ouvriers. Il fit travailler en même tems à la ville, & y attira les étrangers par des bienfaits, diſtribuant des terres aux uns, donnant des maiſons aux autres, & encourageant les artiſans, qui venoient s'y habituer. Le fort eſt au centre de la ville & environné de tous côtés de la Narva. Les fortifications ne furent d'abord que de terre; mais depuis 1710. on commença à les revêtir de bons murs dont la hauteur eſt de trente pieds juſqu'aux remparts. Dans les flancs il y a des caſemattes voûtées, de deux rangs les unes ſur les autres. Dans la courtine, à la droite, eſt l'apothicairerie, l'une des plus belles de l'Europe, & l'une des mieux fournies. La grande Egliſe eſt dans le fort que la ville environne. Celle-ci eſt large & longue d'environ deux lieues de France. La plûpart des maiſons ne ſont que des poutres couchées les unes ſur les autres & les toits ne ſont faits que de planches de ſapin. Cette ville eſt fort ſujette aux inondations & aux incendies. En 1715. le czar y forma une académie de marine, & y fonda pluſieurs colléges pour les ſciences & pour les arts. Quatre ans après (1719.) il y établit des aſſemblées dont il régla la forme. L'heure de s'aſſembler fut fixée à quatre ou cinq heures, & celle de ſe retirer à dix. Cet intervalle eſt rempli par la danſe, la converſation, le jeu & ſur-tout celui des échecs où la plûpart des Ruſſiens excellent. Le 10. de Février 1724. il donna des lettres patentes pour établir une académie dans cette ville & il lui aſſigna des fonds conſidérables. Il mourut le 8. Février 1725. dans cette nouvelle ville qu'il a rendue une des plus belles & des plus conſidérables du Nord. *Voyez* MOSCOVIE *dans ce Supplément*. L'académie qu'il avoit fondée tint ſa premiere aſſemblée le 8. de Janvier 1726. ſous le regne de la czarine. M. Bulfinger en fit l'ouverture par une harangue ſur le but, le devoir & l'utilité d'une académie des ſciences. Les leçons commencérent le 24. de Janvier. Les profeſſeurs & les autres académiciens doivent s'aſſembler toutes les ſemaines le Mardi & le Vendredi. A chaque aſſemblée un des membres doit préſenter un diſcours ou des obſervations concernant quelques points de ſciences auſquelles il s'attachera le plus, ſur quoi chacun doit dire ſon ſentiment. On doit publier chaque année un recueil de ces diſcours ou obſervations & nous en avons en effet déja pluſieurs volumes. Il y a auſſi à Peterſbourg une imprimerie bien pourvue, ſur-tout de caracteres Ruſſiens. * *Voyez* Perry, *état préſent de la grande Ruſſie. Bibliothèque germanique, tome 8. pag. 188. tome 7. pag. 417. & tome 11. pag. 208.* Atouet de Voltaire, *Hiſtoire* de Charles XII. *tome 1. liv. 3. p. 124.*

PETIS DE LA CROIX (François) étoit fils de Petis de la Croix, qui fut revêtu de la charge de ſecretaire interprête du roi dès l'année 1650. & qui en a rempli les devoirs avec honneur pendant 45. ans. François fut élevé pour le même emploi; on lui apprit dès l'enfance les langues orientales, les mathématiques, la géographie, l'aſtronomie, la muſique & le deſſein, & il n'avoit pas encore 16. ans accomplis lorſque M. Colbert miniſtre & ſecretaire d'état le fit partir par ordre du roi pour la Syrie, la Perſe & la Turquie. Il s'embarqua à Toulon en 1670. aborda à Alexandrette, d'où il alla à Alep où il a demeuré pluſieurs années: il ſut enſuite à Iſpahan, capitale de la Perſe, & enfin à Conſtantinople. Pendant ce premier voyage, qui dura dix ans, M. Petis de la Croix traduiſit en françois beaucoup d'ouvrages faits par les Orientaux, & il mit en langue orientale pluſieurs livres François. La vie du feu roi Louis XIV. juſqu'en 1673. & la relation de la campagne de 1672. qu'il publia en arabe furent très-bien reçues. De retour à Paris ſur la fin de 1680. il rendit compte au miniſtre de ſon ſéjour au Levant & en 1681. le roi étant venu à ſa bibliothéque, il expliqua devant ſa majeſté pluſieurs endroits des livres orientaux. En 1682. le roi l'envoya à Maroc avec un brevet de ſecretaire-interprête en la marine du roi, & avec la qualité de ſecretaire de l'ambaſſade auprès de M. de Saint Amand ambaſſadeur de ſa majeſté vers le roi de Maroc, Moula Iſmaël. Il prononça en Arabe en préſence de ce prince la harangue de l'ambaſſadeur, mais d'un ſtyle ſi élégant & ſi poli, que Moula Iſmaël & toute ſa cour avoua-rent qu'il ſçavoit & parloit leur langue avec plus de pureté qu'eux-mêmes. Le prince eut pluſieurs entretiens avec lui pendant la nuit ſur la grandeur du roi & de la France, ſur l'hiſtoire & ſur la religion. Les deux années ſuivantes Mrs du Queſne, de Tourville & d'Amfreville, lieutenans généraux des armées navales de ſa Majeſté, le demandérent ſucceſſivement pour les accompagner à la guerre contre la république d'Alger, & il a fait ſept voyages avec ces généraux. Il y a ſervi à la négociation de la paix de 1684. en traduiſit en turc le traité, le lut & le publia dans le divan. Il accompagna en France l'ambaſſadeur Safar qui vint demander pardon au roi au nom de cette république, comme on le voit encore par une médaille qui fut frapée à ce ſujet avec ces mots *Africa ſupplex*. M. Petis de la Croix ſervit d'interprête à cet Ambaſſadeur en préſence du roi, & en 1685. il exerça la même fonction auprès d'un autre envoyé d'Alger qu'il avoit auſſi accompagné en France. La même année il monta l'eſcadre que Louis XIV. envoya par deux fois à Tunis, ſous le commandement de M. le Maréchal d'Eſtrées. Ces infideles demanderent la paix qu'on leur accorda. M. Petis en traduiſit les conditions, & les publia en plein divan, comme à Alger, & lorſque ceux de Tripoli eurent demandé & obtenu la paix, il fut encore chargé d'en traduire les

Digitized by Google

conditions, & de les lire pareillement dans le divan. Les Tripolins obligés par ce traité à rembourser au profit du roi de France une somme de 600000. francs, offrirent à M. Petis de la Croix une somme considerable s'il vouloit mettre dans le traité le mot d'écus de Tripoli, au lieu d'écus de France, ce qui auroit produit une difference de plus de 100000. livres: mais sa fidélité fut victorieuse de cette tentation, d'autant plus dangereuse qu'il eût été presque impossible de sçavoir qu'il y eût succombé. Il fut chargé seul aussi d'une négociation secrette avec les princes Arabes de la campagne de Tripoli, & il s'en acquitta avec beaucoup de prudence. En 1687. il traita à Maroc sous M. le duc de Mortemar, avec l'Alcaïde Ali ministre de la marine. Enfin c'est lui qui a conduit & disposé sous les ordres immédiats des ministres & secretaires d'état, les affaires des ambassadeurs & envoyés de Maroc, de Constantinople, d'Alger, de Tunis, de Tripoli, qui sont venus en France, & qui a expliqué au roi leurs harangues, compliments & lettres, depuis 1680. jusqu'à sa mort, excepté quelques audiences où M. Petis de la Croix son pere a fait les fonctions ordinaires de sa charge auprès de sa majesté. En 1692. il obtint du roi une chaire de professeur pour la langue arabe au college royal, & la survivance de l'ancienne charge d'interprète du roi en arabe, turc & persan dont jouissoit son pere, & depuis ce tems-là il n'est plus forti du royaume; mais il s'appliqua tout entier à traduire des auteurs Orientaux. Outre les langues arabe, turque, persanne & tartare, il sçavoit bien aussi l'éthiopienne & l'armenienne. Les principaux ouvrages orientaux qu'il a traduits sont: la Bibliotheque orientale de Hadgi-Calfa cadi de Constantinople, 2. volumes *in fol.* L'Histoire de toutes les monarchies Mahometiſmes, par Huſſein Efendi Hezarfen, Turc moderne. L'Histoire de la conquête de la Syrie par les Arabes dans le VII. siécle; celle des arabes d'Espagne depuis le VII. siécle jusqu'au XIV. L'Histoire de Maroc, depuis le VII. jusqu'au XVI. celle de Tunis depuis l'XI. jusqu'au XV. Description de la ville d'Alep, traduite de l'arabe. Traité de la religion des Druſes en arabe, traduit en françois. La Geographie de Bakouzi, Arabe; celle de Bin Rabya, Arabe. Voyage de Mirtidy Aly amiral de la flotte Ottomane dans les mers des Indes orientales & son retour par terre à Constantinople. Histoire des animaux de Demiri. Description de Constantinople. Histoire de Tripoli de Barbarie. Grammaire arabe. Dictionnaires françois & arabe, françois & turc, françois & persan, françois & armenien, armenien & françois. Histoire d'Armenie, traduite de l'armenien en françois. Etat general de l'empire Ottoman depuis sa fondation jusqu'à présent, avec l'abregé des vies des empereurs, traduit d'un manuscrit turc, à Paris en 1683. 3. vol. *in-12.* L'Histoire du grand Genghiscan premier empereur des anciens Mogols & Tartares, tirée des anciens auteurs Orientaux, 1710. Histoire de Timur-Bec connu sous le nom du *grand Tamerlan*, empereur des Mogols & Tartares, &c. traduite du persan, *in-12.* 4. vol. à Paris 1722. Il a traduit aussi de françois en persan l'Histoire du roi par les medailles, qui fut présentée en 1708. au roi de Perſe. M. Petis de la Croix est mort à Paris sur la fin de 1713. * *Memoires du tems.* Préface de l'histoire de Timur-Bec, donnée au public par les soins de M. Petis de la Croix, fils de celui *dont on a parlé dans cet article* & qui est aussi interprète du roi pour les langues turque & arabe.

PETIT. (Jean) *On a parlé dans le Dictionnaire de ce fameux docteur qui fit tant de bruit dans le XIV. siécle, & au commencement du XV. mais il est à propos de faire remarquer qu'il n'a jamais été de l'ordre des Franciſcains ni particulierement Cordelier, comme beaucoup d'auteurs celebres l'ont avancé, entr'autres M. Fleuri & son Continuateur, dans l'Hiſtoire eccleſiaſtique qu'ils nous ont donnée, M. l'Enfant dans son Hiſtoire du concile de Conſtance*, M. Dupin dans son recueil qu'il a fait en 1717. des censures de la faculté de Theologie de Paris contre les auteurs qui ont écrit contre l'autorité des rois, & l'indépendance de leur couronne; Vadingue même annaliſte des Freres Mineurs, & beaucoup d'autres. Les auteurs contemporains, mieux instruits, disent que Jean Petit étoit prêtre seculier, Normand de nation, docteur & professeur en Théologie dans le college des Trésoriers à Paris, où les religieux, soit Cordeliers ou autres n'ont aucun droit d'enseigner. On lit aussi dans un manuscrit de la bibliotheque de Harlai, qu'on fit choix de trois docteurs pour parler en faveur & au nom de l'Egliſe de France, dans l'affaire de Pierre de Lune; sçavoir, M^e. Pierre des Bœufs, Cordelier, M^r. Jean Petit & M. Jean de Cremau depuis patriarche d'Alexandrie. Si Jean Petit eût été Cordelier, pourquoi ne l'eût-on pas marqué, comme on l'a dit du premier? Juvenal des Ursins, archevêque de Reims, hiſtoriographe de ce tems, dit que dans la conference que l'on tint devant le roi Charles VI. en 1406. il y eut deux propositions de la part de l'université, dont la premiere fut faite, dit cet hiſtorien, par *un notable docteur de l'ordre de S. François nommé* Pierre aux Bœufs, *natif de Paris....Une autre journée*, ajoute-t-il, *propoſa M. Jean Petit un docteur en theologie ſeculier bien notable clerc.* Voilà qui est décisif. Du Boulai dans son hiſtoire latine de l'université de Paris, rapporte de même le même fait sur l'an 1406. *fol.* 132. Dans le procès verbal de l'information faite par la faculté de Theologie de Paris contre la doctrine dudit Jean Petit, celui-ci n'est point nommé ni Franciſcain, ni Cordelier, non plus que dans la condamnation qui en fut faite en 1414. par Gerard de Montaigu, évêque de Paris. Dans le concile de Conſtance où l'on nomma des commiſſaires pour examiner ladite doctrine de Jean Petit, on remarque que l'évêque d'Arras, Dominicain, nommé Porrée, obtint du concile, à la sollicitation du duc de Bourgogne, que le cardinal d'Ailly ne seroit point du nombre des commiſſaires, parce qu'il avoit eu procès avec Jean Petit *pour raiſon d'un benefice*: or un Franciſcain n'eût pu posseder de benefice. Enfin beaucoup d'autres auteurs, qui ont parlé de Jean Petit, comme Monſtrelet, le moine de S. Denys, du Tillet évêque de Meaux, Richer, Sponde, Dupleix, Caballſut, Mezerai, Cave, le P. Alexandre, &c. ne le disent point Cordelier, plusieurs même l'appellent docteur seculier. Convaincu par ces raiſons & frapé de ces autorités, M. l'abbé Fleuri avoit promis au P. Mercier, Cordelier de Paris, & docteur en theologie, de corriger dans la suite de son hiſtoire ce qu'il avoit déja dit sur la foi de pluſieurs auteurs que Jean Petit étoit Cordelier, & de le retracter; & en 1717. après la publication des censures sur l'autorité des rois, dont nous avons parlé au commencement de cet article, le même P. Mercier, ayant vu que M. Dupin qui avoit recueilli ces censures avoit donné à Jean Petit, dans le catalogue des auteurs censurés, à la tête du recueil, la qualité de Cordelier, en porta ſes plaintes à la faculté de Théologie, dans une aſſemblée extraordinaire tenue le 27. Septembre de la même année 1717. Sur quoi la faculté l'ayant chargé lui-même du soin de faire corriger la faute dont il se plaignoit, comme contraire à la verité, & peu honorable à son Ordre, il communiqua à M. Dupin les preuves qui démontroient que Jean Petit n'avoit jamais été Franciſcain, & sur ces témoignages & autorités, M. Dupin se retracta publiquement & la faute fut reparée dans la nouvelle édition qui fut publiée des censures sur le temporel & l'autorité des rois en 1720. **Voyez* les auteurs cités dans cet article, & le Memoire manuſcrit du P. Mercier, Cordelier, docteur en Theologie.

PETIT (Pierre) celebre mathematicien & Phyſicien né vers le commencement du XVII. siécle à Montluçon petite ville de Bourbonnois, & du diocèſe de Bourges, a été assez long-tems officier dans l'artillerie, & ensuite intendant des fortifications; & il nous a donné des ouvrages de mathematiques & de phyſique que l'on estime encore. On a entr'autres: *l'Uſage ou le moyen de pratiquer par une regle toutes les opérations du compas de proportion, avec une ample conſtruction de l'un & de l'autre, augmentée des tables de la peſanteur & de la grandeur des métaux, & la réduction de toutes les meſures de l'Europe,*

Digitized by Google

de l'Asie & de l'Afrique, à celle de Paris ; la construction & l'usage du calibre d'artillerie, in 8°. en 1625. selon le privilege : mais l'ouvrage ne parut que plusieurs années après. 2. *Carte du gouvernement de la Cappelle. Discours chronologiques contenant l'intention, l'ordre, les maximes des parfaites chronologues*, in 4°. en 1636. à Paris. *Observations touchant le vuide, faites pour la premiere fois en France, contenues en une lettre à M. Chanut, résident pour sa majesté en Suede*, en 1647. in-4°. *Calculus duarum eclipsium anni 1652. &c.* broch. *in fol. Raisonnement contre les pronostics de l'éclipse du soleil, du 2. Août 1654.* avec une piéce de vers latins, & une autre en vers françois sur le même sujet, à Paris, 1654. *Discours touchant les remedes qu'on peut apporter aux inondations de la riviere de Seine dans Paris, avec la carte necessaire*, in-4°. à Paris, en 1668. A la fin de l'*Astronomia physica* de J. B. Duhamel, il y a une lettre & trois petits traités de M. Petit ; le premier sur l'éclipse du soleil du 14 Novembre 1659. le second, sur la latitude de Paris, & la déclinaison de l'aimant dans cette ville, en latin. C'est l'extrait d'une plus longue dissertation ou lettre qu'il avoit adressée à M. Sauval pour être mise dans l'*Histoire de la ville de Paris* : le troisiéme est, *De novo systemate mundi*, contre l'*Abregé de l'astronomie inferieure* publié par un anonyme en 1645. La lettre qui précede ces trois traités est une réponse à une autre de M. Duhamel dans laquelle celui-ci donne à M. Petit les titres de *chevalier, seigneur de Portail. Avis & sentimens de* Pierre Petit *sur la jonction proposée des mers Oceane & Méditerranée, par les rivieres d'Aude & de la Garonne, &c.* in-4°. *Dissertation sur la nature des cometes, avec un Discours sur les pronostics des éclipses & autres matieres curieuses, &c.* in-4°. Petit fit cette dissertation par ordre de Louis XIV. *in-4°.* à Paris en 1665. On trouve plusieurs autres petits ouvrages du même dans les journaux des sçavans de 1666. & de 1667. touchant la profondeur de la mer, la nature de l'eau qui est au fond, sur l'éclipse de lune du 16. Juin 1666. & sur un passage de Pline restitué à cette occasion, &c. La même année 1666. il donna une longue lettre touchant le jour auquel on doit célebrer la fête de Pâques. On la trouve dans le *Journal des sçavans du 15. Mars 1666.* & dans les *Memoires de litterature & d'histoire* recueillis par le P. Desmolets, *t. 1. I. partie.* La lettre de M. Petit, au sujet d'un passage de Pline inserée dans le même journal du 21. Juin 1666. se retrouve aussi dans le même volume desdits Memoires, dans la lettre d'un professeur d'Angers au sujet de la correction que le P. Hardouin a faite dans son édition de Pline du même passage de cet ancien auteur dont il s'agit dans la lettre de M. Petit. Au reste ce prétendu professeur d'Angers n'est autre que le P. Desmolets de l'Oratoire, bibliothecaire de la maison de la rue S. Honoré. Enfin on a encore de M. Petit des *Dissertations académiques sur la nature du chaud & du froid, avec un discours du cylindre arithmetique inventé par l'auteur*, in-12. à Paris en 1671. Une Dissertation sur la figure & l'extension de l'ame, à M. de la Chambre medecin, &c. M. Petit étoit mort avant 1677. Il étoit en relation avec M. Cassini, avec M. Descartes, & la plupart des celebres philosophes de son tems. Il avoit visité tous les ports de mer par ordre de Louis XIII. & du cardinal de Richelieu, & il avoit fait quantité d'experiences sur les pierres d'aimant, & sur beaucoup d'autres objets qui sont considerés par la physique.* *Memoires du tems.* Le Clerc, *Biblioth. du Richelet, &c.*

PETIT (Antoine le) sieur de la Garenne, prêtre recommandable par sa pieté, sa douceur, son humilité, sa charité, étoit né à Caen le 4. de Mai 1616. & fut pourvu à l'âge de 16. ans d'une prébende dans l'église collégiale du Saint Sepulcre de la même ville. Mais le désir d'être utile aux autres par la prédication, le porta à résigner ce bénéfice à un ecclésiastique qui avoit été son précepteur, & avec lequel il vécut dans une étroite union jusqu'à la mort de celui-ci. Ses liaisons avec plusieurs personnes dont les sentimens ne plaisoient pas, le mirent mal dans l'esprit de son évêque, qui lui ôta toute direction, & tout exercice de la prédication. Cependant il a merité les éloges de M. Huet, ancien évêque d'Avranches, qui le comble de louanges dans ses Origines de Caen, où il ne fait pas difficulté de dire que M. le Petit profita de son interdit pour achever de se consommer, auprès des Peres de l'Oratoire, dans toutes les vertus convenables à son état. Il mourut âgé de 60. ans le 10. de Novembre 1676. Il est auteur du *Catechisme de la devotion* qui fut imprimé à Lyon après sa mort en 1680. sous le nom d'un autre. Il avoit fait aussi un traité sur le jubilé & sur les indulgences, imprimé à Caen en 1662. & il a laissé plusieurs autres ouvrages qui sont encore manuscrits. Il a eu deux freres qui se sont distingués par leurs talents, mais on ne connoit d'eux aucun ouvrage imprimé. François qui étoit le plus jeune eut un fils nommé *Adrien* qui eut du genie pour la poésie françoise, comme il l'a fait voir par plusieurs piéces qui ont merité l'approbation qu'on leur a donnée. Il mourut à la bataille de Nerwinde, aux pieds du duc de Chartres auquel il étoit attaché, l'an 1693. âgé de 44. ans.

PETIT. (Samuel) *Supplée, cet article à celui qui est dans le Moreri.* Ce ministre, célébre entre les Prétendus Reformés, sortoit d'une bonne famille de Paris. François Petit, son grand pere, qui étoit docteur en droit, s'étant retiré de Paris avec un fils qu'il avoit, après la journée de saint Barthélemi, a allé en Allemagne, & de-là en Suisse, où il mourut. Son fils se rendit à Genève, où on le fit ministre ; & ensuite on l'appella en Languedoc, où il se maria avec Noëmi Olivier, dont il eut Samuel Petit, qui naquit le 25. de Décembre 1594. Après ses études d'humanité & de philosophie où il réussit, il étudia en théologie à Genève sous le fameux Diodati, & s'appliqua aussi à l'étude de l'hebreu, du syriaque, du chaldéen, du samaritain, & de l'arabe. L'ardeur avec laquelle il se livra à l'étude fut telle, que pendant un an il y passa toutes les nuits. Mais son pere l'ayant appris, le rappella en Languedoc, où peu après on le fit ministre, quoiqu'il n'eût que 17. ans. On le donna ensuite à l'academie de Nismes, où il fut professeur en theologie, en hebreu & en grec. De plus il prêchoit souvent & visitoit frequemment les malades. On dit qu'étant un jour dans une synagogue à Avignon avec quelques amis, un Rabin les injuria en hebreu, s'imaginant n'en être point entendu. Mais Samuel Petit lui ayant répondu en la même langue, le Rabin étonné lui demanda excuse. Ce sçavant est mort à Nismes le 12. de Décembre 1648. Il travailloit alors à des notes sur Joseph, dont le manuscrit, quoiqu'imparfait, fut, dit-on, acheté 150. louis d'or par milord Clarendon, chevalier d'Angleterre, qui en fit present à l'université d'Oxford. Les ouvrages imprimés de Samuel Petit, sont : neuf livres de Mélanges, où il explique & corrige quantité de passages de differens auteurs, en 1630. Eclogues chronologiques, où il traite des années des Juifs, des Samaritains, & de plusieurs autres peuples, &c. en 1631. Quatre livres de diverses leçons, où il explique les usages de l'ancien & du nouveau Testament, les cérémonies, & plusieurs choses qui appartiennent à l'antiquité ecclésiastique, en 1633. Les loix d'Athenes, ouvrage où il explique & corrige quantité d'endroits de divers auteurs Grecs & Latins, en 1635. Trois autres livres d'observations diverses, en 1642. Dissertation sur le droit & les édits des princes, &c. en 1649. Tous ces ouvrages sont en latin. On a de plus de lui des vers latins sur la mort de Guillaume Schikard, qui se trouvent à la suite du discours prononcé à l'occasion de la mort de ce sçavant. * *Voyez* les lettres de Saumaise ; Freheri *Theatrum* ; Colomiés, dans sa *France orientale*, où l'on trouve beaucoup de témoignages de sçavans à l'honneur de Samuel Petit.

PETIT, (Pierre) docteur en medecine, &c. *En parlant des ouvrages de ce sçavant dans le Moreri, édition de 1725, on dit que* sa version d'Aretée n'a point encore vu le jour. 1°. Ce n'est point une version d'Aretée, mais un commentaire sur les trois premiers livres de cet auteur ; 2°. Cet ouvrage a été imprimé à Londres en 1726. *in-4°.* On

trouve

Digitized by Google

trouve à la tête la vie de Pierre Petit, qui eſt curieuſe. La diſſertation de cet auteur ſur le Nepenthès celebré par Homere, a été imprimée à Utrecht en 1639. *in-8°.* Il mourut non le ſix Décembre, mais le 13. de l'an 1687. âgé de 71. ans. Il étoit né à Paris, & fils du greffier de ſaint Victor. L'abbé Nicaiſe ſon ami a fait ſon éloge. *Voyez* le reſte de ce qui le regarde *dans l'article du Moreri, auquel celui-ci ſert de ſupplément.*

PETIT-DIDIER, (Dom Matthieu) religieux Bénédictin de la congrégation de ſaint Vanne & de ſaint Hydulphe, abbé de ſaint Pierre de Senones, & enfin promu à l'évêché de Macra par le pape Benoît XIII. Ce religieux né au bourg de ſaint Nicolas en Lorraine, le 18. de Décembre 1659. fit ſes premieres études au college des Jeſuites de Nanci, & entra au noviciat dans l'abbaye de ſaint Michel le 18. de Mai 1675. Il y fit profeſſion le 5. de Juin de l'année ſuivante, & y fit ſes études de philoſophie & de théologie. N'étant encore que ſoûdiacre, le chapitre général de ſa congrégation tenu en 1682. le deſtina pour enſeigner la philoſophie & la théologie aux jeunes religieux du même monaſtere. Quelque tems après on le mit à la tête d'une eſpéce d'académie compoſée de pluſieurs religieux, avec leſquels il entreprit la lecture des premiers peres de l'Egliſe. Le célebre M. Du Pin éprouva le premier que ce religieux joignoit, comme ce docteur l'a dit lui-même, à une grande étude, beaucoup de talens pour la compoſition. C'eſt ce que Dom Petit-Didier fit paroître dans les trois volumes *in-8°.* de Remarques ſur les premiers tomes de la Bibliotheque Eccleſiaſtique de M. Du Pin. Le premier volume parut en 1691. Le ſecond en 1692. & le troiſiéme en 1696 Ces remarques étoient en partie le fruit des réflexions & des notes de l'académie dont on vient de parler, dans laquelle pluſieurs Benédictins étoient occupés ſous la direction du pere Petit-Didier à la lecture des Peres, & liſoient en même-tems la Bibliotheque de M. Du Pin. Dom Petit-Didier les ayant cru aſſez importantes pour être données au public, les revit, les fortifia, les augmenta, & les fit paroître. Dans le même tems il travailloit ſérieuſement à répondre aux *Entretens de Cléanthe & d'Eudoxe*, du P. Daniel, contre les fameuſes Lettres au Provincial, que tout le monde ſçait être de M. Paſcal. La réponſe du pere Petit-Didier eſt en dix-ſept lettres, ſous le titre d'*Apologie des Lettres Provinciales de Louis Montalte, contre la derniere réponſe des PP. Jeſuites, intitulée : Entretiens de Cléanthe & d'Eudoxe.* La premiere de ces dix-ſept lettres eſt datée du 6. Juillet 1696. C'eſt par erreur qu'on a mis 1697. dans l'imprimé. La ſeconde, du 3. du même mois, & de la même année, quoiqu'on y liſe encore 1697. La troiſiéme, du 20. Août 1696. & la quatriéme du 20. Octobre ſuivant. Ces quatre lettres furent imprimées enſemble en 1697. *in-12.* Les ſuivantes ne tarderent pas à paroître ; la cinquiéme, du 20. Juin 1697. la ſixiéme, du 12. Juillet ; la ſeptiéme, du 2. Août ; & la huitiéme du même mois 1697. parurent auſſi la même année de leur date. Les quatre lettres ſuivantes, ſçavoir, la neuviéme, du 14. Septembre 1697. la dixiéme, du 9. Octobre de la même année ; la onziéme, du 2. Novembre ſuivant ; & la douziéme, du 26. du même mois, furent imprimées en 1698. & l'on y joignit l'Epitre de M. Deſpreaux ſur l'amour de Dieu, & un Cantique de M. Racine ſur le même ſujet, tité de ſa tragédie d'Athalie. Enfin la même année 1698. on imprima la treiziéme lettre datée du 10. Décembre 1697. la quatorziéme, du vingt du même mois ; la quinziéme, du 4. Janvier 1698. la ſeiziéme, du 16. ſuivant ; & la dix-ſeptiéme, du premier Février. Cette dix-ſeptiéme lettre eſt ſuivie d'une dix-huitiéme écrite au pere de Lingendes en 1652. touchant le livre du pere le Moine Jeſuite, intitulé : *la Dévotion aiſée.* Mais cette dix-huitiéme lettre n'eſt point du pere Petit-Didier, qui n'étoit pas né lorſqu'elle fut écrite ; il l'a ſeulement fait réimprimer, comme ayant un vrai rapport aux matieres traitées dans les autres lettres. Cependant quoique Dom Petit-Didier ait toujours paſſé pour l'auteur de cette apologie des Lettres Provinciales, qu'il l'ait ſouvent avoué à ſes amis, & que le fait ſoit très-certain ; il jugea à propos de déſavouer cet ouvrage, & de déclarer que c'étoit témérairement & fauſſement qu'on le lui imputoit. Ce déſaveu ſe trouve dans une lettre écrite au cardinal Corradini du 30. Septembre 1726. & imprimée la même année à Rome, dans un recueil de piéces intitulé : *Documenta ſane & orthodoxæ doctrinæ P. Matthæi Petit-Didier*, in-folio pag. 4. Les autres piéces de ce petit Recueil ſont une proteſtation de ſes ſentimens, du 28. Février 1721. ſur les matieres conteſtées depuis Innocent X. Alexandre VII. & Clement XI. des Lettres teſtimoniales du ſuffragant de Bâle, ſur ſa vie, ſes mœurs & ſa doctrine ; enfin un acte paſſé à Rome par-devant notaire, le 13. Septembre 1726. Dans cet acte Dom Petit-Didier nous apprend, ou plutôt nous confirme, 1°. Que vers l'an 1700. il a donné au public des *Diſſertations latines ſur l'Ecriture ſainte de l'ancien Teſtament*, dédiées au duc de Lorraine. C'eſt un *in-4°.* imprimé à Toul en 1699. 2°. Qu'en 1724. il a fait imprimer à Luxembourg un Traité théologique pour l'autorité & infaillibilité du pape, dédié à Innocent XIII. C'eſt contre ce Traité que l'on a vu paroître, le *Faux Proſelyte*, ou premiere lettre (de l'abbé de Bonnaire) au R. Petit-Didier, *in 4°.* de 40. pages, datée du 18. Mars 1724. une Diſſertation ſur la faillibilité des papes par le P. de Gennes de l'Oratoire, &c. C'eſt auſſi contre cet ouvrage que M. Lenfant emploie la fin de ſa Diſſertation hiſtorique & apologetique pour Gerſon & pour le concile de Conſtance, dans le ſecond volume de l'hiſtoire de ce concile de la deuxiéme édition d'Amſterdam. Outre ces ouvrages dont le P. Petit-Didier s'avoue l'auteur, on a encore de lui, 1°. une *Diſſertation hiſtorique & theologique, dans laquelle il examine, quel a été le ſentiment du concile de Conſtance, & des principaux théologiens qui y ont aſſiſté ſur l'autorité des papes & leur infaillibilité*, ſuivie d'une autre Diſſertation, où l'on examine, *Si en ſoutenant l'infaillibilité des papes en matiere de foi, on détruit les libertés de l'Egliſe Gallicane*, à Luxembourg, 1725. *in-12.* Cet ouvrage eſt dédié à Benoît XIII. C'eſt une ſuite de ſon traité de l'infaillibilité, &c. 2°. La *Juſtification de la morale & de la diſcipline de l'egliſe de Rome & de toute l'Italie, contre le parallele de la morale des Payens & de celle des Jeſuites*, in-12. en 1727. 3°. *La défenſe de la preſéance des Bénédictins en Lorraine, ſur les Chanoines réguliers*, en trois memoires imprimés en 1698. ou 1699. 4°. Pluſieurs brochures pour maintenir l'autorité du prince de Lorraine contre les entrepriſes de l'official de Toul. On trouve une de ſes lettres dans le premier volume des œuvres poſthumes du pere Mabillon : elle eſt adreſſée à ce ſçavant Bénédictin au ſujet de ſon Traité des études monaſtiques. On le croit encore auteur d'un ouvrage anonyme, & ſans nom d'imprimeur, mais qui a été imprimé à Metz chez Brice Antoine, & qui a pour titre : *Traité hiſtorique & dogmatique des privileges & exemptions eccleſiaſtiques*, in-4°. en 1699. Il défendit les curés de Verconcourt & de Lorrey, contre les cenſures de l'official de Toul, par trois lettres imprimées *in-12.* Il a laiſſé quelques ouvrages manuſcrits, entr'autres un Traité de controverſe ; des Diſſertations hiſtoriques, critiques & chronologiques ſur le nouveau Teſtament en latin ; un petit ouvrage qui contient des Remarques ſur l'ouvrage du feu pere le Brun de l'Oratoire, touchant les Liturgies ; un aſſez gros recueil manuſcrit tiré des ouvrages de ſaint Auguſtin ; & pluſieurs autres recueils tirés de quelques autres peres. En 1699. le premier d'Août, Dom Petit-Didier fut élu abbé de Bonzonville ; mais cette élection fut ſans effet, ſon alteſſe royale de Lorraine ayant en même tems nommé à cette abbaye le prince François ſon frere. En 1715. le 28. de Septembre, il fut élu abbé de Senones ; & après pluſieurs années de conteſtations avec M. le prélat de Bonzey, dévolutaire de la même abbaye, il fut maintenu en poſſeſſion du bénéfice. Il fit le voyage de Rome en 1725. & le pape Benoît XIII. le nomma en 1726. évêque de Macra *in partibus infidelium*, &

Digitized by Google

lui accorda un indult pour l'élection de son abbaye à perpetuité. Benoît XIII. voulant faire lui-même la cérémonie de sa consécration ; & en lui mettant la mitre sur la tête, il le félicita sur ce qu'il avoit écrit en faveur du S. Siege ; c'est-à-dire, en faveur de la prétendue infaillibilité des papes, & des autres prétentions ultramontaines, & contre les libertés de l'église Gallicane. Ce religieux évêque mourut subitement dans son abbaye de Senones le quatre de Juin 1728. dans la 69. année de son âge. * *Memoires du tems. Documenta sana & orthodoxæ doctrinæ P. M.* Petit-Didier. *Memoires de Trevoux, Mars 1726.* Du Pin, *XVIII. siécle tome 7.* D. Ceillier, préface du premier volume de *l'histoire des Aut. sacr. & eccles.* &c.

PETIT-PIED, (Nicolas) Parisien, & d'une famille très-honorable, fut reçu docteur de la maison & société de Sorbonne le 20. d'Août 1658. & conseiller-clerc au Châtelet en 1662. Il avoit rempli pendant quelque tems la cure de saint Martial à Paris, qui a été réunie depuis à celle de saint Pierre des Arcis, & il est mort en 1705. fouchantre & chanoine de l'église de Paris. Il étoit âgé d'environ 75. ans. Il y avoit déja plusieurs années qu'il exerçoit la charge de conseiller-clerc au Châtelet de Paris, en même tems qu'il possédoit la cure de saint Martial, lorsqu'en 1678. ayant prétendu présider en l'absence de MM. les Lieutenans, parce qu'il se trouvoit alors le plus ancien, les conseillers-laïcs reçus depuis lui s'y opposerent, & prétendirent que les clercs n'avoient pas le droit de *présider* & de *décanser*. M. Petit-Pied en forma plainte, & fit ses protestations ; mais la contestation s'étant échauffée, il intervint arrêt définitif donné le 17. Mars 1682. qui décida en faveur des conseillers-clercs. Toutes les recherches que M. Petit-Pied fut obligé de faire dans la poursuite de ce procès, qui dura plusieurs années, ont donné occasion à un excellent ouvrage, dans lequel il traite au long *du droit & des prérogatives des Ecclesiastiques dans l'administration de la justice seculiere.* C'est un gros *in-4°.* qui fut approuvé par M. Pirot dès 1683. & pour l'impression duquel le privilege du roi fut obtenu la même année, & qui cependant n'a été imprimé qu'en 1705. à Paris, aux dépens de l'auteur, chez Muguet. On trouve à la fin de tes arrêts rendus sur l'affaire qui avoit donné lieu à l'ouvrage. * *Memoires du tems.*

PETRA, (Vincent) Napolitain, des ducs del Vasto Gerardi, d'une maison ancienne du royaume de Naples, naquit le 23. Novembre 1662. & étant votant & pouant de la signature de Grace, dont il devint doyen, fut fait lieutenant de l'auditeur de la chambre Apostolique le deux Janvier 1700. secretaire de la congrégation du concile au mois de Mai 1706. & de celle des évêques & reguliers, le 16. Décembre 1715. archevêque de Damas, consulteur du saint Office & dataire de la Penitencerie. Le pape Benoît XIII. le créa cardinal de la sainte église Romaine le 20. Novembre 1724. fit la cérémonie de lui donner le chapeau dans un consistoire public le 23. du même mois, & celle de lui fermer & ouvrir la bouche le 20. Décembre suivant, & lui assigna ensuite le titre presbyteral de saint Onufre. Ce cardinal fut fait préfet de la congrégation *de Propaganda fide* au mois de Janvier 1727. & prit possession dans l'église de la Minerve de la place de député de la congrégation du saint Office le 21. Septembre 1729. Il fut élu le 26. Avril 1730. par le sacré college assemblé au conclave, grand pénitencier de la sainte église Romaine, pour exercer par *interim* cette charge, vacante par la mort du cardinal Conti. Le pape Clement XII. après son élection lui confera cette charge, dont il prit possession dans la Basilique Liberienne, le 24. Septembre de l'année 1730.

PETRARQUE, (François) *dans l'édition du Moreri de 1725. on cite* M. de Grenaille, *le sage résolu.* Cela ne s'entend point. *Il faloit dire*, lisez le livre de M. de Grenaille, intitulé, *le Sage résolu contre la fortune.* Cet ouvrage imprimé pour la seconde fois en 1650. *in-12.* est une traduction fort libre des dialogues de Petrarque, *De remediis utriusque fortunæ.*

PETREIUS, (Théodore) &c. *Dans l'édition du Moreri de 1725. & dans celle de 1732. on dit* qu'il se fit Chartreux à l'âge de 22. ans. Il n'en avoit que 18.

PETRINEAU DES NOULIS, fils de *Nicolas* Petrineau, avocat & échevin d'Angers, & de *Guionneda* Mesnil, fille d'*Etienne* du Mesnil, maire de la ville, naquit le 15. Juillet 1648. Il s'appliqua particulierement à l'étude des belles lettres, & à celle du droit, & il devint président de la prévôté d'Angers dans le tems que René Trochon entroit juge de la même prévôté. Petrineau eut beaucoup à souffrir avec ce dernier, qui étoit un homme dur & entier dans ses sentimens ; & afin de l'arrêter dans ses prétentions, il se vit obligé de renoncer pendant trois années à l'étude des belles lettres, & de passer ce tems à examiner les droits des deux offices, & à faire venir de toutes les villes du royaume les reglemens établis pour fixer à chaque officier l'étendue & les limites de son pouvoir. Enfin ennuyé de toutes ces contestations, il proposa à Trochon de prendre les deux charges, ou de les lui ceder. Trochon les accepta, & Petrineau quittant le palais sans regret, reprit avec joie l'étude des belles lettres qui faisoient ses délices. Il fut fait échevin en 1685. ce qui lui facilita les moyens d'éxaminer tous les titres & tous les registres de l'hôtel de ville, & augmenta les materiaux qu'il amassoit dans la vue de composer une histoire de l'Anjou. Il en dressa un projet & un plan qu'il lut à l'académie d'Angers, dont on l'avoit fait membre lors de son établissement, & l'un & l'autre furent si fort goûtés, que l'hôtel de ville les fit publier, dans le dessein d'engager les sçavans à communiquer leurs memoires à l'auteur. Mais on lui en a peu fourni ; & l'histoire qu'il projettoit & qu'il a fort avancée, n'a point été imprimée. Ses maladies assez fréquentes, & ses affaires domestiques le distrairent aussi beaucoup de la composition de cet ouvrage. Le duc d'Anjou petit-fils de Louis XIV. ayant été appellé à la couronne d'Espagne par Philippe IV. Petrineau en prit occasion de rechercher combien les maisons d'Anjou avoient fourni de rois à l'Europe & à Jerusalem : c'est à ces recherches que l'on est redevable de l'*Histoire des Rois de Sicile & de Naples de la maison d'Anjou*, qui parut *in-4°.* à Paris en 1707. ce premier volume, qui devoit être suivi de plusieurs autres, ne contient que l'histoire de Charles I. comte d'Anjou, mort en 1284. & de Charles II. dit *le Boiteux*, mort en 1309. Petrineau mourut en 1709. Il legua ses manuscrits à Claude Pocquet de Livoniere, conseiller honoraire, & professeur de droit françois, qui a été directeur, chancelier, & ensuite secretaire perpetuel de l'académie d'Angers ; & en 1710. Gabriel Pocquet, fils de Claude, plaida pour ces manuscrits, prêts à devenir la proie des créanciers ; & ils furent adjugés au légataire par sentence de la prévôté du doux d'Avril de la même année, ensorte qu'ils sont aujourd'hui entre les mains de Gabriel Pocquet, fils aîné de Claude & maintenant professeur de droit françois. Petrineau avoit proposé de mettre une Bibliotheque dans l'académie d'Angers, dont il avoit été secretaire perpetuel, & il offrit d'y contribuer le premier pour une somme considerable, à condition qu'il en seroit bibliothecaire sa vie durant ; mais cette proposition n'a point été acceptée. * *Memoires du tems.*

PETRONE, (Caïus ou Titus Pettonius Arbiter) *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732 on revoque en doute que* Petrone soit né aux environs de Marseille dans la Gaule Narbonnoise. Cependant Sidoine Apollinaire semble le dire assez expressement dans ces vers :

Et te Massilienſium per hortos
Sacri ſtipitis aſpiter colonum
Helleſpontiaco parem priapo.

Pour infirmer cette autorité, l'on dit qu'il y a apparence que Sidoine entend par-là, que Petrone étoit Marseillois d'inclination, & par sa liberté de parler peu décente. Mais les vers de Sidoine disent plus : on convient d'ailleurs que le proverbe *Massiliam naviges*, est appliqué

Digitized by Google

par bien des critiques aux Maſſyliens, peuples d'Afrique ; & il eſt certain que l'on ne voyoit point chez les payens de mœurs plus reglées que chez les Marſeillois, & qu'ainſi ce ſeroit une comparaiſon fauſſe, que de prétendre que Petrone étoit Marſeillois d'inclination, parce qu'il aimoit à ſe conduire & à parler peu décemment. L'autorité de ſaint Sidoine ſe trouve d'ailleurs appuyée par une inſcription détertée en 1560. ſelon laquelle il ſemble que Petrone avoit donné ſon nom à un village du diocèſe de Sifteron, dit *Petrus*, en latin *Vicus Petronii*, ou ſelon d'autres ; à la ville de Pertuis en Provence, dans le diocèſe d'Aix. *A l'égard des fragmens de ce poëte découverts dans le ſiécle dernier, ce qu'on en dit n'eſt ni ſuffiſant ni bien exact.* En 1663. on en découvrit une conſidérable qui contient la ſuite du récit de ce repas magnifique que Trimalcion donna à ſes amis. On doit cette découverte à M. Petit, qui ſe cacha ſous le nom de *Marinus Statilius*. Il détertra ce fragment à Trau en Dalmatie dans la bibliotheque de Nicolas Cippius, & dès qu'il l'eut publié pluſieurs ſçavans prirent parti pour & contre. MM. Henri de Valois, Wagenſeil, & Thomas Reineſius, prétendirent que ce fragment étoit ſuppoſé. Adrien de Valois ſoutint la même choſe dans une diſſertation publiée en 1666. M. Petit fit l'apologie du fragment, & envoya le manuſcrit nouvellement découvert à M. Grimani ambaſſadeur de Veniſe à Rome. Il y eut à ce ſujet une aſſemblée à Rome le 28. d'Août 1668. où le manuſcrit fut reconnu pour être du XV. ſiécle. Le manuſcrit eſt maintenant dans la bibliotheque du roi de France. Il y eut auſſi quelques conférences ſur le même ſujet en France, en préſence du prince de Condé ; & comme on y décida pour M. Petit, quelques critiques attaquetent encore l'authenticité de ce fragment, & d'autres le defendirent ; & il paſſe aujourd'hui pour certain que c'eſt l'ouvrage de Petrone. On n'a pas jugé ſi favorablement des autres fragmens tirés d'un manuſcrit trouvé à Belgrade en 1688. que M. Nodot publia en 1694. à Paris, après l'avoir fait copier ſur un manuſcrit qui étoit entre les mains de M. Dupin gentilhomme François, qui étoit alors au ſervice de l'empereur. Quoique M. Nodot & M. Charpentier, de l'académie Françoiſe, & pluſieurs autres les ayent crus de Petrone, les galliciſmes & les autres expreſſions barbares, & fort éloignées de la pureté du ſtyle de Petrone & de ſon élégance, ont fait juger ces piéces indignes de cet auteur. Voyez ſur ces faits la *Traduction de pluſieurs piéces tirées de Petrone*, &c. publiée par M. Nodot en 1694. à Paris *in-8°*. avec la lettre de M. Nodot à M. Charpentier, & la réponſe de celui-ci à la tête de ce volume ; la réponſe de M. Nodot aux critiques, imprimée ſéparément ; & ſur-tout le premier volume de l'*Hiſtoire litteraire de la France* par Dom River, & quelques autres ſçavans Bénédictins de la congrégation de S. Maur. Il ne ſera pas hors de propos de remarquer que ces habiles écrivains diſent que M. Nodot envoya ſa copie à M. Charpentier : mais que M. Nodot dit au contraire qu'il n'en envoya qu'une partie à cet académicien. Il faut conſulter cette *hiſtoire litteraire de France* pour les éditions de Petrone. Nous remarquerons ſeulement qu'ils diſent que la traduction de M. Nodot avec le texte latin, a été imprimée en 1694. en deux volumes *in-12.* ſous le titre de *Cologne*. Ces ſçavans religieux ont ignoré ſans doute l'édition *in-8°*. faite à Paris en 1694. même chez Moëtte, avec des figures. Nous ne connoiſſons pas l'édition donnée ſous le titre de *Cologne*.

PEUCER, (Gaſpard) médecin & mathématicien. *Ajoutez aux éditions de Morери de 1725. & de 1732.* qu'il naquit à Bautzen dans la Luſace le ſix de Janvier 1525. qu'il fit ſes premieres études à Gotberg, & les continua à Wittemberg ; qu'il fut reçu dans la maiſon de Melanchthon en 1540. fait maître-ès-arts en 1545. qu'il commença la même année à s'appliquer aux mathématiques ; qu'il enſeigna dès 1559. & qu'il fut fait docteur & profeſſeur en medecine à Wittemberg, où il acquit l'eſtime du public, & d'Auguſte électeur de Saxe. *Ajoutez auſſi à ſes ouvrages*, un traité des fiévres ; la maniere de guérir les maladies internes ; un traité des noms des quadrupedes, des inſectes, &c. les noms des monnoies, des poids & des meſures ; & les vies des medecins illuſtres. Ces ouvrages ſont écrits en latin.

PEURBACH, *voyez* PURBACH. *Dans l'édition du Moreri faite à Bâle, on donne cet article comme nouveau quoiqu'il ſoit au mot* PURBACH, *& l'on n'y a pas même corrigé quelques fautes que nous montrerons en ſon lieu.*

PEUTINGER, (Conrad) *Supplée, cet article à celui qui ſe trouve déja dans le Moreri.* Peutinger né à Augsbourg, ville d'Allemagne, le 15. Octobre 1465. d'une famille originaire de Baviere, connue dès le XIII. ſiécle ſous le nom de *Peutingan*, après avoir étudié dans les principales villes de l'Italie, revint dans ſa patrie, où il montra bientôt les fruits des connoiſſances qu'il avoit acquiſes. Il étoit docteur en l'un & l'autre droit ; & en 1493. le ſénat d'Augſbourg, qui connoiſſoit ſon merite, le fit ſecretaire de la ville. Il fut preſque toujours depuis député pour aſſiſter au nom du ſénat & du peuple aux dietes fréquentes que l'empereur Maximilien I. aſſembla pendant ſon regne. On l'envoya auſſi en differentes occaſions en pluſieurs cours pour des affaires importantes. Maximilien l'honora du titre de ſon conſeiller ; & ce prince étant mort en 1519. Peutinger fut envoyé l'année ſuivante à Bruges pour y complimenter le nouvel empereur Charles V. qui lui accorda, de même que ſon prédéceſſeur, la qualité de ſon conſeiller. Il ne s'eſt ſervi de ſon crédit que pour faire du bien à ſa patrie. C'eſt à ſes ſoins qu'elle doit en particulier le privilége qui lui fut accordé de battre monnoie, qu'elle n'avoit point eu juſques-là. Il s'étoit marié le 20. Novembre 1498. & avoit épouſé *Marguerite* Velſer, fille d'*Antoine* Velſer, commandant de Memmingen, dont il eut dix enfans, ſix filles, & quatre garçons. Il eſt mort le 28. Décembre 1547. âgé de 82. ans. Il avoit amaſſé une bibliotheque nombreuſe, qui s'eſt conſervée dans ſa famille juſqu'à Didier-Ignace Peutinger, doyen de l'égliſe d'Elwangen, le dernier de cette famille, mort vers l'an 1715. & qui laiſſa en mourant cette bibliotheque aux Jeſuites d'Augſbourg. Les ouvrages de *Conrad Peutinger* ſont : 1. *Romanæ vetuſtatis fragmenta in Auguſta Vindelicorum & ejus diœceſi*, &c. en 1508. à Augſbourg. On a réimprimé cet ouvrage en 1520. ſous ce titre : *Inſcriptiones vetuſtæ Romæ & earum fragmenta in Auguſta Vindelicorum*, &c. à Mayence, *in-folio*. Marc Velſer en a donné une troiſiéme édition augmentée, à Veniſe 1590. 2. *Sermones convivales*, imprimés pluſieurs fois. La meilleure édition eſt celle de 1683. à Jene *in-8°*. 3. Diſcours latin à la louange de Charles V. empereur, & de ſes ancêtres. Il fut prononcé le 26. Juillet 1519. 4. Une lettre latine fort longue au cardinal Carvaſal, en 1507. imprimée en 1521. Peutinger y rapporte des exemples de pluſieurs empereurs d'Allemagne qui ont donné au ſaint Siége des marques de leur reſpect & de leur attachement. 5. *De inclinatione Romani imperii, & exterarum gentium præcipue Germanorum commigrationibus, epitome*. Beatus Rhenanus, à la priere de qui Peutinger avoit fait cet ouvrage, le fit imprimer dans ſon édition de Procope, *De rebus Gothorum*, &c. à Bâle en 1531. Il eſt auſſi dans les *Sermones convivales* de 1683. 6. Les actes de la diéte d'Eſlingen, en 1499. à laquelle Peutinger avoit aſſiſté, en latin, à Augſbourg en 1500. 7. en 1531 ce ſçavant publia pour la premiere fois les Emblêmes d'Alciat. Outre ces ouvrages, Peutinger a publié les éditions de pluſieurs autres qui n'étoient pas à lui, & a fait des Préfaces pour quelques-uns. On en peut voir le catalogue dans les *Memoires du* P. Niceron, Barnabite, *t. 13.* A l'égard de la carte que l'on nomme *la Table de Peutinger*, c'eſt une carte dreſſée vers la fin du IV. ſiécle, ſous l'empire de Théodoſe *le Grand*, où ſont marquées les routes que tenoient alors les armées Romaines dans la plus grande partie de l'empire d'Occident. On en ignore l'auteur. Peutinger l'ayant reçue de Conrad Celtes, qui l'avoit trouvée dans un monaſtere

Digitized by Google

d'Allemagne, eut deſſein de la donner au public, & ne l'exécuta pas. Elle diſparut même après ſa mort; mais ayant été retrouvée environ quarante ans après, au moins par fragmens, Marc Velſer donna ces précieux reſtes, ſous le titre de *Fragmenta tabulæ antiquæ ex Peutingerorum bibliotheca*, &c. à Veniſe, 1591. *in*-4°. On a réimprimé ces Fragmens pluſieurs fois depuis. Enfin en 1714. on a retrouvé cette table en entier parmi les manuſcrits de Peutinger, & elle eſt maintenant dans la bibliothéque du prince Eugene. * Niceron, *Memoires*, *t. 13.*

PEYRARÈDE, (Jean de, *& non* Jean de la, *comme on l'a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. & dans l'édition de Bâle.*) *Ajoutez*, qu'il naquit le 14. de Mai 1571. *& à ſes ouvrages*, qu'il a fait encore des Hemiſtiches latins, où il tache de bien achever les vers imparfaits de Virgile. Ces Hemiſtiches ſont dédiés à la reine Chriſtine de Suede. Feu M. Huet eſtimoit beaucoup l'érudition de Peyrarede, & ſon talent pour la poëſie, dans lequel il dit qu'il étoit peu inférieur à Madelenet, que l'on ſçait avoir excellé en ce genre.* *Voyez* cet éloge dans les Mémoires mêmes de la vie de M. Huet, compoſés par lui-même en latin, & imprimés en Hollande en 1718. page 168. Voyez auſſi la page 429. du *dénombrement* qu'a fait l'abbé de Marolles *de ceux qui lui ont donné de leurs livres.*

PEYRAT, (Jean du) Lieutenant de roi dans la province de Lyon, ſous le maréchal de Saint André, étoit l'ami & le Mécene de pluſieurs ſçavans étrangers qui demeuroient à Lyon de ſon tems, entr'autres du poëte Vulteïus, ou Vouré. Du Peyrat fut d'abord Lieutenant général à Lyon, & général du Piémont. Il a paſſé pour un juriſconſulte profond, pour un homme ſage, poli, & inſtruit dans les ſciences, & qui aimoit à les faire fleurir dans ſa famille, & dans ſa patrie. En même-tems qu'il exerçoit les charges dont nous avons parlé, il étoit Lieutenant criminel & civil dans la ſénéchauſſée de Lyon. Il eut un fils qui fut fiancé à la célebre *Clemence* de Bourges; mais qui fut tué avant que de l'épouſer, étant allé combattre contre les Proteſtans de Beaurepaire en Dauphiné. Clemence en mourut de douleur.

PEYRAT, (Guillaume du) petit fils de JEAN, fut aumônier de Henri IV. & de Louis XIII. & eſt auteur de pluſieurs ouvrages qui lui ont fait honneur. Sçavoir: *Hiſtoire Eccleſiaſtique de la cour, ou Antiquité & Recherches de la chapelle ou oratoire du roi de France depuis Clovis I. juſqu'à notre tems*, à Paris *in-folio* en 1645. *Origine des cardinaux du ſaint Siége, & particulierement des François, avec deux traités curieux des Légats* à latere; *& une Relation exacte de leur reception, & des vérifications de leurs facultés au parlement de Paris*, à Cologne *in-12.* en 1670. *Traité ſur les autres de vrai-Chrétien, de fils aîné de l'Egliſe, de Catholique, & de défenſeur de la foi, donnés au roi de France en 1629. in-8°.* dedié à Louis XIII. Ce traité fut mis au jour à l'occaſion de la priſe de la Rochelle par ce Prince. Du Peyrat a donné à la fin une piéce en vers françois ſur cette priſe, avec la traduction en vers latins, par le ſçavant Gilbert Gaumin. *Guillelmi du Peyratii Lugdunenſis ſpicilegia poetica, & amorum libri tres*, à Paris en 1601. *in-12. Diſcours ſur la vie & la mort de Henri IV. avec un Recueil de 37. oraiſons funebres de ce prince, & une Réponſe de* du Peyrat *à ſes amis ſur les raiſons qui l'obligerent à quitter la cour pour ſe retirer dans une ſolitude*, où il mourut en 1645. Cette auteur avoit promis un traité *des Propos de table*, qu'il avoit recueillis de la bouche de Henri IV. de celle du cardinal du Perron, & de pluſieurs autres ſçavans hommes. Louis Archon, chapelain du roi, & facriſtain de la chapelle de Verſailles, a donné une nouvelle hiſtoire de la chapelle de nos rois juſqu'à la naiſſance de Louis XIV. en deux Volumes *in-4°.* * Le Long. *Bibliot. hiſt. de la France. Les poëſies latines de* Vulteïus. Le pere Colonia, *Hiſt. litt. de Lyon, t. 2.*

PEYRE. (Jacques d'Auzolles ſieur de la) *Supplée; cet article à celui que ſe trouve déja dans le Dictionnaire.* De la Peyre, ſecretaire du prince de Montpenſier, & ſon homme de confiance, étoit un gentilhomme Auvergnat, fils de *Pierre* d'Auzolles, & de *Marie* de Fabry, d'Auvergne. Il aima les ſciences, & s'y appliqua avec aſſez de ſuccès pour ſon tems. Il fut conſideré de M. de Montpenſier, qu'il ſervit utilement, bien reçu chez pluſieurs grands, mais peu eſtimé des ſçavans & en particulier des Jeſuites Petau, Salian, & quelques autres qui l'ont maltraité dans leurs ouvrages, & contre qui il n'a pas écrit avec moins de vivacité. Il s'étoit appliqué particulierement à la chronologie; & comme elle n'étoit pas encore fort débrouillée, ce qu'il publia ſur ce ſujet parut aux ignorans preſque un chef-d'œuvre, & on alla juſqu'à lui donner le titre de *Prince des Chronologiſtes*, & à faire frapper une médaille avec ſon portrait, & ce titre honorable. Le pere Evrard Buillon, Auguſtin, lui dédia ſes théſes, qui ont été imprimées, & où il ne manqua pas de louer beaucoup ſon mécene. Cependant on lit peu ſes ouvrages aujourd'hui, & la plûpart même ſont preſque entierement oubliés. En voici la liſte. *Sanctæ Evangeliæ*, dédiés au Roi, *in-folio* en 1610. *Les Evangiles en françois* dédiés à la reine mere du roi, *in-4°.* 1610. *La généalogie de Melchiſedech*, en 1622. *in-8°.* dédiée à M. le Prince. *La véritable généalogie de Job, in-8°.* en 1623. *Apologie contre le Pere Salian jeſuite, du tems auquel a vécu Melchiſedech*, dédiée au clergé de France, en 1629. *in-8°. La ſainte Géographie*, ou *la Deſcription de la terre, & la véritable démonſtration du paradis terreſtre*, en 1629. dédiée à Monſieur. *Le diſciple des tems*, ou *Réponſe au pere Petau, ſur l'origine de Job, in-8°.* en 1631. dédiée à M. le maréchal d'Eſtrat. L'*Antibahan contre le pere Jacques Bolduc, Pr. Capucin, in-8°.* en 1632. dédiée à M. de Château-neuf garde des ſceaux. *La ſainte Chronologie*, dédiée au maréchal de Thoyras, *in-folio*, en 1632. *Le Berger chronologique contre le pere Petau*, Jeſuite d'Orleans, dédié à M. de la Vrilliere, ſécretaire d'état en 1634. *Ariadne contre le pere Petau*, dédiée au duc d'Anguien en 1634. *in-8°. Eccliarciſſemens chronologiques*, en 1635. *in-8°.* L'*Epaphane*, en 1638. dédiée à M. de Harlay, archevêque de Rouen. *Le Mercure charitable*, ou *contre-touche, & ſouverain remede pour déſeſperer le pere Petau, jeſuite d'Orleans; depuis metamorphoſé en fauſſe pierre de touche, in-folio*, en 1638. L'auteur avoit fini cet ouvrage dès 1636. Mais ayant été obligé de faire un voyage en Languedoc, d'où il ne revint que ſur la fin de 1637. il ne put le faire imprimer plûtôt. Il y combat vivement le pere Petau, qui l'avoit fort maltraité dans ſa pierre de touche; & il y reveille avec ſoin la plupart des éloges, tant en vers qu'en proſe, qu'on a faits de ſa perſonne & de ſes ouvrages pour ſe venger des mépris des PP. Petau, Salian, & Bolduc, & de ceux de M. Petit commiſſaire provincial de l'artillerie, & ingénieur du roi, qui avoit auſſi écrit contre lui. Il ſe reconcilia néanmoins avec les PP. Salian & Bolduc, & ils ſe jurerent mutuellement une amitié réciproque. Ils n'eurent guère le tems de la violer, M. de la Peyre étant mort d'apoplexie à Paris le 19. de Mai 1642. Il étoit né le 14. de Mai 1571. Il a laiſſé pluſieurs ouvrages manuſcrits, entr'autres une généalogie de la maiſon de Harcourt. Le pere le Long la cite dans ſa *Bibliotheque de France, p. 851.* & dans ſa *Bibliotheque ſacrée*, *in fol.* il cite quatre ou cinq autres des ouvrages du même, *que nous venons de rapporter.* Il avoit fait encore un grand ouvrage ſous le titre *Pantheon*, qui n'a point été oublié. Il avoit quelquefois des ſentimens aſſez extraordinaires. On lui reproche entr'autres d'avoir ſoutenu que let impoſtures d'Annius de Viterbe pouvoient être juſtifiées; qu'on pourroit ne donner à l'année que 364. jours, afin qu'elle commençât toujours par un Dimanche, & finît par un ſamedi, & autres réveries ſemblables.* *Memoires du tems*

PEYRERE, (Iſaac la) auteur du fameux traité des Prédamites. *On en a déja parlé dans le Dictionnaire; mais l'on y a dit ſans preuves que ſon livre intitulé: Præadamitæ, ſive exercitatio ſuper verſibus 12. 13. & 14. capitis V. Epiſt. Pauli ad Rom. quibus inducuntur primi homines*

Digitized by Google

ante Adamum conditi, avoit paru pour la premiere fois en 1653. *C'eſt une faute que l'on a corrigée dans l'édition du Dictionnaire de 1732.* Ce livre des Préadamites n'a paru pour la premiere fois qu'en 1655. en Hollande *in-4°.* & il fut réimprimé *in-12.* la même année. Dès que cet ouvrage fut public à Paris, on l'y fit bruler par la main du bourreau ; & il a été refuté & cenſuré, *comme on l'a dit dans le Dictionnaire.* On dit que ce fut par hazard que la Peyrere liſant un jour le cinquiéme chapitre de ſaint Paul aux Romains, il lui vint dans l'eſprit qu'on pourroit démontrer par les verſets 12. 13. & 14. qu'il y a eu des hommes au monde avant Adam. Cette opinion bizarre, qu'il ne regardoit d'abord que comme un jeu d'eſprit, lui entra tellement dans la ſuite dans la tête, qu'on n'a jamais pu la lui ôter, & que toute ſon application a été de donner des ſens forcés à l'Ecriture, pour tâcher d'appuyer ſur ſon autorité ſon ſyſtême inſenſé. Il reconnut néanmoins, en préſence d'Alexandre VII. à Rome, qu'il étoit contraire à la tradition, & il le retracta, comme on l'a dit dans le Dictionnaire ; mais dès qu'il fut hors de l'Italie, il déclara hautement qu'on ne pouvoit le convaincre de faux par l'Ecriture ſainte, & l'on prétend qu'il eſt mort dans cette erreur. Etant à Bruxelles en 1656. il y fut arrêté au mois de Février par l'autorité du le crédit du vicaire général de l'archevêque de Malines. Il ſortit de ce danger par l'autorité du prince de Condé, dont il préfera la protection à celle du pape Alexandre VII. ſous lequel il avoit fait à Rome abjuration du Calviniſme, & qui lui offrit pluſieurs bénéfices, qu'il refuſa, ne voulant point demeurer à Rome. Lorſque le prince de Condé fut revenu en France en 1659. la Peyrere qui étoit retourné avec lui, eut la qualité de ſon bibliothecaire, & une penſion modique que le prince lui permit de garder, lorſque la Peyrere entra au Séminaire des Vertus, où il mourut l'an 1677. On lui fit cette épitaphe, mal rapportée dans le Dictionnaire de Richelet.

LA PEYRERE *ici gît, ce bon Iſraëlite,*
Huguenot, Catholique, enfin Préadamite.
Quatre religions lui plurent à la fois,
Et ſon indifference étoit ſi peu commune
Qu'après 80. ans qu'il eut à faire un choix,
Le bon homme partit, & n'en choiſit pas une.

Outre les ouvrages qu'il a compoſés, & *dont on a parlé dans le Dictionnaire*, on a encore de lui : 1. Un traité fort ſingulier du rappel des Juifs, imprimé *in-8°.* en 1643. & diviſé en cinq livres. Cet ouvrage eſt fort rare. Ce n'étoit que l'eſſai & l'extrait d'un plus grand intitulé, *Synopſis doctrinæ chriſtianæ ad uſum Judæorum & Gentium* ; celui-ci n'a point été imprimé, s'il a été compoſé. 2. *La bataille de Lens donnée le 20. Août 1648.* à Paris en 1649. *in-folio.* 3. *Recueil de lettres à M. le comte de la Suze, pour l'obliger par raiſon à ſe faire Catholique*, à Paris en 1661. *in-12.* 4. Suite de ces lettres, en 1662. 5. *Apologie de la Peyrere*, en 1663. à Paris. Il n'y a rien de nouveau dans cette apologie ; & on n'y voit pas trop pourquoi l'auteur l'a publié. Le traité par lequel il défavoua ſon ſyſtême des Préadamites parut en 1657. en latin, & en 1658. en françois. * La continuation de l'Hiſtoire eccléſiaſtique de Michælius par Hartnaccius. Niceron, *Memoires t. 12.* Simon, *Lettres, t. 2. Lettr. 2. & 4.* de l'édition de 1730. de M. Bruzen de la Martiniere.

PEZELIUS (Chriſtophe) théologien Proteſtant, né en 1539. à Plaven dans le Voitgland, où il profeſſa cinq ans, fut enſuite appellé à Wittemberg, pour y profeſſer la théologie, & y exercer les fonctions d'une cure. Son zele pour le parti des Prétendus Reformés, le fit priver de ſes emplois, & mettre en priſon. Pour lui rendre ſa liberté, on l'obligea de promettre de ſortir de Saxe, & de ne jamais écrire contre l'Electeur : il le promit, & tint peu ſa parole. Il ſe retira à Eger d'où le comte de Naſſau le fit venir à Siegen, où il le fit regenter. On l'appella enſuite au paſtorat à Herborn, & en 1588. à une chaire de théologie, & à la ſurintendance des égliſes de Bremen, où il mourut en 1604. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de controverſes contre les Lutheriens ; un commentaire latin ſur la Geneſe ; une explication des premiers chapitres de l'Evangile de ſaint Jean, auſſi en latin ; un ouvrage intitulé, *Mellificium hiſtoricum, &c.*

PEZRON (Paul) abbé de la Charmoie, &c. *Corrigé & ajoutez ce qui fut pour ſervir à l'édition du Moreri de 1725. L'antiquité des tems retablie*, a été imprimée *in-4°. non en 1690. mais en 1687. Sa Defenſe de l'antiquité des tems* eſt de l'an 1691. Son eſſai d'un *Commentaire ſur les Prophéties* parut en 1693. Son *hiſtoire Evangelique* en 1696. en deux volumes *in-12. Ajoutez, à ſes ouvrages* deux diſſertations inſerées dans les *Memoires de Trevoux*, l'une touchant l'ancienne demeure des Cananéens, dans le mois de Juillet 1703. L'autre ſur les anciennes & véritables bornes de la terre promiſe, dans celui de Juin 1705. *Ajoutez auſſi aux citations*, la *Bibliotheque ſacrée* du feu pere le Long, de l'Oratoire, dans l'édition *in-folio.*

PFAFF (Jean Chriſtophe) théologien Lutherien, né à Pfullinge dans le duché de Wirtemberg, le 28. de Mai 1651. fils de *Guillaume* Pfaff, alors miniſtre du lieu, & d'*Anne-Catherine* Eſſinger, fut promu au miniſtere après ſa théologie, & donné pour diacre à une égliſe en 1683. Il eut le gouvernement de l'égliſe de Sturgard en 1685. La chaire de morale à Tubingue en 1697. Celle de théologie en 1699. La charge de profeſſeur ordinaire en théologie, & celle de paſteur de l'égliſe de Tubingue en 1705. & le 2e. poſte dans l'ordre de théologie en 1707. avec la dignité de doyen de l'Egliſe. Il mourut le 6. de Février 1720. On compte entre ſes bons ouvrages, un recueil de controverſes où il paroît zelé Luthérien ; les dogmes des Proteſtans prouvés par le droit canon ; une diſſertation ſur les paſſages de l'ancien Teſtament allegués dans le nouveau. Il a donné les remarques de Theodore Thummius théologien de Tubingue, ſur la Synopſe. Tous ces ouvrages ſont en latin. Il en a laiſſé d'autres encore manuſcrits, comme un commentaire ſur les livres prophétiques de l'ancien & du nouveau Teſtament. * Voyez *Bibliotheca Bremenſis anni 1720.* page 772. Le Long, *Bibliotheca ſacra* édit. *in-folio.* Le plus célebre des enfans de JEAN-CHRISTOPHE Pfaff eſt *Chriſtophe-Matthieu* Pfaff, docteur & profeſſeur en théologie, & chancelier de l'univerſité de Tubingue, connu par beaucoup d'ouvrages, entr'autres ceux-ci : *Sancti Irenæi fragmenta anecdota*, en grec & en latin, à la Haye en 1715. *in-8°. Diſſertatio critica de genuinis librorum novi teſtamenti lectionibus*, &c. *Oratio de Egoiſmo*, à Tubingue en 1722. *in-4°. Diſſertatio de prajudiciis theologicis*, &c. à la Haye en 1715. *in 8°. Diſſertatio apologetica de contradictoriis*, &c. en 1718. *in-4°.* Trois diſſertations latines contre Bayle. L'auteur s'y eſt déguiſé ſous le nom d'un prétendu abbé qui fait le ſceptique, & qui attaque les dogmes de la religion Chrétienne, en 1720. *in-4°. Inſtitutiones theologiæ dogmaticæ & moralis*, à Tubingue, 1720. *in-8°. De cœlo beatorum*, à Tubingue, en 1722. *in-4°.* &c.

PFANNER, (Tobie) fils d'un conſeiller du comte d'Oetingen, né à Augſbourg en 1641. étudia d'abord dans cette ville au college de ſainte Anne, enſuite à Altorf d'où on l'appella à Gotha, où il s'avança dans la théologie, la juriſprudence & la philoſophie, & ayant acquis l'eſtime du duc de Gotha, ce duc lui donna une penſion & l'envoya à Jene. Il fut ſucceſſivement gouverneur de pluſieurs gentilshommes, & il eut enſuite la place de ſecretaire des archives du duc de Gotha, & fut chargé d'inſtruire les princes Erneſte, & Jean Erneſte, dans la politique & dans l'hiſtoire. En 1686. il fut nommé conſeiller de toute la branche Erneſtine, & il paſſa l'année 1687. à Weymar. On le rappella à Gotha en 1699. & il mourut en 1717. dans ſa 75. année. C'étoit un homme très-mélancolique. Ses ouvrages ſont : *Le Chemin dela repentance & de la vie ; Hiſtoire de la paix de Weſtphalie ; Hiſtoire des aſſemblées de 1652. 1653.*

Digitized by Google

1654. Un *Traité des princes d'Allemagne :* la *Théologie des Payens : De principio fidei hiſtorica.* Tous ces ouvrages ſont en latin.

PFEFFERCORN. (Jean) *Supplézez cet article à celui qui ſe trouve déja dans ce Dictionnaire ſous le nom de* PFEFFERCON, *il faut lire* Pfeffercorn. Pfeffercorn né Juif, portoit d'abord le nom de *Joſeph*. Il embraſſa la religion Chrétienne vers le commencement du XVI. ſiécle, & pendant qu'il étoit à Cologne, animé d'un zele plus qu'indiſcret contre tous les livres hébreux & ceux qui les étudioient, il tâcha de perſuader à l'empereur Maximilien de faire bruler tous ces livres, excepté la Bible, „ Parce „ que, diſoit-il, ils contiennent des blaſphêmes, des prin„cipes de magie, & autres auſſi dangereux. “ L'empereur ſurpris par ſes déclamations, publia un édit en 1510. par lequel il ordonnoit qu'on apporteroit tous les livres hébreux à l'hôtel de ville, à l'exception de la bible, afin que tous ceux qui contiendroient quelques blaſphêmes fuſſent brulés. Jean Capnion qui ſçavoit que Pfeffercorn n'agiſſoit que pour tirer de l'argent des Juifs, refuſa d'obéir, & montra le dangereux de cet édit, & de-là vint une conteſtation entre ceux qui approuvoient les livres des Juifs, & ceux qui les déſapprouvoient, & cette diſpute produiſit des écrits aſſez vifs. Ce fut alors que Ulric Huttin publia ſes *Epiſtolæ obſcurorum virorum* pour tourner les moines en ridicule. Ceux de Cologne firent bruler les écrits de Capnion dit Reuchlin ; le procès fut vif & plaidé en préſence des évêques, devant les academies & le pape même: Hoogſtraten prit la défenſe de Capnion, & celui-ci triompha. On croit communément que Pfeffercorn embraſſa de nouveau la ſecte des Juifs, & qu'en 1515. il fut tenaillé & brulé vif pour ſes crimes : mais c'étoit une autre perſonne de même nom : celui qui fait le ſujet de cet article vivoit encore en 1517. On a de lui *Speculum adhortationis Judaica ad Chriſtum, Narratio de ratione celebrandi Paſcha apud Judæos, Hoſtis Judæorum, Panegyricus*, &c. * Sleidani Comment. t. 2. Maii, *Vita Reuchl.* La Croſe, Entretiens, &c.

PFEIFFER, (Auguſte) né à Lavenbourg le 27. d'Octobre 1640. étudia d'abord dans ſa patrie & à Hambourg, paſſa enſuite à Wittemberg, y fut fait Maître-ès-arts, & en 1668. profeſſeur en langues orientales. En 1671. on le fit doyen de Medzibor en Siléſie, & aſſeſſeur du Conſiſtoire de Wurtemberg-Oels. En 1673. il eut le paſtorat de Stroppen, & celui de Meſſein en 1675. Il prit le dégré de docteur en théologie en 1681. & fut fait archidiacre de l'Egliſe de S. Thomas à Leipſic, profeſſeur ordinaire en langues orientales, & profeſſeur extraordinaire en théologie. Enfin on l'appella en 1690. à Lubeck, où il fut ſurintendant des Egliſes. Il y mourut le 11. de Janvier 1698. Il a laiſſé une très-belle bibliotheque où il y avoit quantité de manuſcrits rabbiniques, arabes, turcs, perſans & chinois, &c. Ses ouvrages ſont : *Critico-ſacra de ſacri codicis partitione, editionibus, interpretatione*, &c. in-8°. en 1660. & en 1688. augmentés. *Exercitatio de Targumin*, &c. en 1685 *Exercitatio de Maſora*, en 1665. *De Triharefi Judæorum*, en 1670. *Antiquitates hebraicæ ſoleſſæ*, en 1687. *Scriptophia ſyſtematis antiquitatum hebraicarum, &c. Theſaurus hermeneuticus*, en 1684. *Decades duæ de antiquis Judæorum ritibus*, &c. en 1664. *Specimen antiquitatum ſacrarum*, en 1668. & un grand nombre d'autres dont on peut voir la liſte dans la bibliotheque ſacrée du pere le Long, *in-folio*, où l'on trouvera auſſi la plupart des differentes éditions de ces ouvrages.

PFINTZING, (Melchior) conſeiller de l'empereur Maximilien I. prévôt de S. Alban à Mayence, & de Saint Sebalde à Nuremberg, doyen de ſaint Victor à Mayence, & chapelain de Charles, roi d'Eſpagne depuis empereur, a écrit en vers allemands la vie de l'empereur Maximilien I. où il s'eſt ſervi de celle que cet empereur avoit dictée lui-même à ſon ſecretaire Trauth-Sautwein. Pfintzing intitula ſon ouvrage *Theurdanck*, & comme il fut imprimé en 1517. *in-folio* avec des caracteres fort gros, ces caracteres ont retenu le nom de *Theurdanck*. Cet ouvrage eſt orné de figures, & dédié au roi Charles. Richard Sbrolius en a fait une traduction en vers latins. * Voſſius, *de hiſtor. Latin. l. 3. c. 10.* Morhof, &c.

PFORTZHEIM, ville du bas marquiſat de Baden, laquelle appartient aux princes de Bade-Dourlac. Elle eſt ſituée dans une contrée fort agréable ſur les frontieres du Greichgau. L'Enze y paſſe, & y reçoit la Nogolt & la Wurme. C'étoit la patrie du fameux Reuchlin. Elle étoit autrefois la réſidence ordinaire des princes de Bade-Dourlac. Mais la mauvaiſe conduite de la bourgeoiſie détermina le margrave Charles II. à faire bâtir le château de Carlſbourg près de Dourlac, & d'y transferer ſa réſidence en 1565. Les margraves y ont cependant encore leur ſépulture. Les François prirent cette ville en 1689. en démolirent les murs, & y mirent le feu en divers endroits, & par pluſieurs reprifes, en ſorte qu'elle fut preſqu'entierement conſumée. On l'a rebâtie depuis, au-moins la plus grande partie, & l'on y a établi diverſes fabriques d'étoffes.

PHACRODDIN, eſt le nom de pluſieurs princes, gouverneurs & ſçavans Arabes. Un juge ſupérieur de Bagdab le porta. Les hiſtoires orientales parlent d'un Phacroddin gouverneur du château d'Alep. Phacroddin Ajas étoit gouverneur de Malatias ; un autre de ce nom fut tué par les Francs. Parmi les ſçavans de même nom, on connoit Phacroddin Alachlati, medecin célebre, & Phacroddin Raſie originaire de l'ancienne Hircanie ou Tabareſtan, & peut-être de la ville d'Amol, capitale de ce pays. Il étoit né à Rey ou Raïa, ville célebre des Parthes, l'an de l'hégire 543. ou 544. qui répond à l'an de J. C. 1149. Il mourut l'an de J. C. 1209. de l'hégire 606. & laiſſa divers ouvrages, entr'autres un Commentaire ſur l'Alcoran. * Geogr. Nubien. Gregor. Abulphar. *Hiſtor. Dynaſt.* Golius, *in Alfergan*, &c.

PHALARIS, tyran d'Agrigente, &c. *dans le Moreri édition de 1725. on dit que* nous avons encore des lettres de Sabaris à ce tyran, avec les réponſes, & que ces piéces ſont apparemment de la façon de Lucien. Mais c'eſt un fait que l'on a avancé ſans preuves. Ces lettres ſont ſous le nom de Sabaris & n'en ſont point : & les reponſes de Phalaris viennent auſſi d'une autre main. Qu'elles partent les unes & les autres de celles de Lucien, c'eſt, il eſt vrai, l'opinion de quelques ſçavans. Mais elles ſont plus vraiſemblablement du ſophiſte Atrien qui vivoit ſous l'empire de Marc Antonin. * *Voyez* Jean Albert Fabricius, dans ſa bibliotheque Grecque, *tome 1. liv. 2. chap. 10.*

PHARAMOND, que l'on fait premier roi des Francs, *Dans le Moreri édition de 1725. on dit que* Pharamond eut deux fils *Clenus* & *Clodion* qui regna après lui. Clenus ne regna point, ſuppoſé même qu'il ait été fils de Pharamond. Mais ce fut Clodion ſurnommé *le Chevelu* qui regna après Pharamond.

PHARASDAC, ou ALFARASDAC, étoit un fameux poëte Arabe, dont pluſieurs prétendent que le vrai nom étoit *Hammam* ou *Homaim*, *Ebn Caleb*. Ebn Chalican en a écrit la vie dans ſon hiſtoire des Sçavans. Jacques Golius, ſi habile dans les langues orientales, poſſédoit un très-beau manuſcrit de ſes poëſies qui ſortoit de la bibliotheque du roi d'Egypte. Pharaſdac a vécu environ 100. ans, & mourut l'an de l'hégire 110. de Jeſus-Chriſt 728. Comme il étoit plus propre à faire une deſcription poëtique d'un ſabre, qu'à s'en ſervir, les Arabes diſent proverbialement *L'épée de Pharaſdac*, pour ſignifier qu'une épée dans la main d'un poltron n'eſt d'aucun uſage. Ce poëte étoit vain, & ſouffroit impatiemment qu'on louât d'autre poëte que lui en ſa préſence. Il étoit particulierement jaloux des femmes qui ſe mêloient de poëſie. Il répondit une fois à une dame diſtinguée par ſa naiſſance, qui avoit fait un beau poëme : „ Qu'il „ faut tuer les poules qui ſe mêlent d'imiter le chant des „ coeqs. “

PHEDRE, poëte Latin, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit que* l'on a trois traductions de Phedre en

Digitized by Google

françois, que l'on appelle traductions de MM. de Port-Royal. *C'eſt fort mal s'exprimer. Il faut dire :* Nous avons pluſieurs traductions des fables de Phedre, entr'autres une de MM. de Port-Royal. On l'attribue communément à M. le Maître de Saci qui la fit principalement pour ſervir aux jeunes gens, que l'on élevoit alors à Port-Royal, & à l'inſtruction deſquels M. de Saci a utilement ſervi pendant quelques années. Entre les autres traductions françoiſes des fables de Phedre il faut compter celle qui a été faite par le pere Fabre, prêtre de l'Oratoire, celle de M. Prevoſt, & celle en vers françois par M. Denyſe. *C'eſt à tort que l'on en attribue une* à Madame Dacier. * *Voyez* un catalogue de preſque toutes les éditions de Phedre, juſqu'en 1718. dans les *nouvelles litteraires de Hollande, tom. 8. pag. 266.*

PHELIPPEAU (Jean) Jeſuite, d'une ancienne famille de Blois, étoit fils d'*Ambroiſe* Phelippeau, dont parle Menage dans la vie de Matthieu Menage. Il naquit le 27. Février 1577. & à l'âge de 18. ans il alla à Paris, où il entra chez les Jeſuites. Après y avoir fait ſon noviciat & ſes études de philoſophie & théologie, il fut envoyé à Pontamouſſon, où il eut occaſion de voir le ſieur Fouquet de la Varenne, conſeiller de la cour qui étoit en grand crédit auprès d'Henri IV. La Varenne paſſoit par cette ville avec la maiſon du duc de Lorraine, & dans la viſite qu'il reçut du P. Phelippeau, il reconnut qu'il étoit ſon parent, de-même que le P. Broſſard, compagnon du premier, ce qui les lia étroitement. Dans les converſations qu'ils eurent enſemble, ces deux peres ne manquerent pas de parler de ce qui intereſſoit la Societé, qui avoit eu ordre de ſortir du royaume, & ſur-tout des moyens de la rétablir en France. La Varenne offrit ſes ſervices : ils furent acceptés ; le P. Phelippeau le ſeconda autant qu'il fut en lui, & ces ſollicitations jointes à quelques autres conſidérations, produiſirent l'édit du mois de Septembre 1603. qui ordonna le rétabliſſement de la Societé. Mezerai qui parle aſſez au long de ce rétabliſſement des Jeſuites en France, ne dit rien des PP. Phelippeau & Broſſart. Le premier après avoir profeſſé la rhétorique & la rhéologie, s'adonna à la prédication par le conſeil du cardinal de Joyeuſe, & il prêcha à Paris, à Rouen, à Senlis, à Bourges, à Reims, à Lyon, à Nanci, à Angers, & encore ailleurs. Il fut recteur à Rouen, & du conſeil ſecret du cardinal de la Rochefoucaut. Enfin devenu vieux, il ſe renferma dans l'étude de l'écriture ſainte & des Peres, & l'on a de lui quelques ouvrages qui ſont les fruits de cette étude, ſçavoir : deux volumes de commentaires ſur les petits Prophetes, à Paris en 1633. Ils devoient être ſuivis de quelques autres qui auroient achevé d'expliquer les petits Prophetes, mais ils n'ont point été publiés. Un commentaire particulier ſur le prophete Oſée avec une préface ſur les verſions grecques de la Bible, & leurs différentes corrections, *in-folio*, à Paris en 1636. en latin. L'auteur traite dans ce gros ouvrage toutes les matieres de la prédeſtination & de la grace ſuivant les principes de S. Auguſtin & de S. Thomas. On lui donne encore un traité Aſcetique de la vraie beatitude. Le pere Phelippeau ſçavoit bien le grec & le latin. Il eſt mort en 1643. * *Mem. mſ.* Du Pin, *Biblioth. des aut. Eccl. du XVII. ſiecle.* Lelong, *Bibliot. ſacra*, in-fol. *p. 904.* Mezerai, *abregé chronologique de l'hiſt. de France tom. 3.* édit. in-4°. *Recueil de Litterature, de Philoſophie & d'Hiſtoire*, à Amſterdam en 1730. *page 96. juſqu'à 103.* Maichel, *introd. ad hiſtor. Litterariam de Bibliothecis, &c. p. 94.* Cet auteur a attribué mal à propos à M. Fouquet ſurintendant des finances ce qu'il falloit donner à M. Fouquet de la Varenne.

PHELYPEAUX, maiſon célebre & illuſtre, &c. *Ajoutez & corrigez ce qui ſuit à la généalogie de cette maiſon, rapportée dans ce Dictionnaire.*

IV. Guillaume Phelypeaux vivoit à Blois vers 1488. *Ajoutez qu'*il mourut en 1523.

V. Raimond Phelypeaux, ſeigneur de la Cave, de la Vrilliere & de Lubin, *liſez* de Saint Lubin.

VI. Louis Phelypeaux, ſeigneur de la Cave, &c. On dit qu'*Anne* Phelypeaux mourut âgée de 87. ans : elle n'en avoit que 82. *Raimond*, ſeigneur d'Herbaut, *dont on ne marque point l'âge*, mourut auſſi dans ſa quatre-vingt-deuxiéme année.

VII. Raimond Phelypeaux, ſeigneur d'Herbaut, &c. 4. *Antoine*, épouſe de *Henri* de Buade, liſez *Anne*, épouſe de *Henri* de Buade.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'HERBAUT.

VIII. Balthasar Phelypeaux, chevalier ſeigneur d'Herbaut, &c. 2. *Balthaſar*, abbé de Bourgmoyen ; *ajoutez*, qu'il mourût le 27. de Février 1688.

IX. François Phelypeaux, ſeigneur d'Herbaut, &c. Ajoutez à ſes enfans, *Marie-Anne* Phelypeaux, morte fille en 1688.

X. Antoine-François Phelypeaux, ſeigneur d'Herbaut, &c. *Ajoutez* qu'il épouſa le 5. de Mai 1695. *Jeanne* Galon, fille de *Georges* Galon, écuyer, de *Suſanne* Rigioli, morte à Paris le 17. Mai 1734. âgée d'environ 80. ans, dont il eut entr'autres enfans, Georges, *dont il eſt parlé dans le Dictionnaire* ; & *Marie-Anne*, qui fut mariée par contrat du 17. Juillet 1725. avec *Gabriel-Bertrand* du Gueſclin, ſeigneur de Beauce.

XI. Georges Phelypeaux, ſeigneur d'Herbaut, aîné de la famille, s'étant demis de la charge de conſeiller au parlement de Paris, fut pourvu de celle de lieutenant pour le roi au gouvernement du Blaiſois, pour laquelle il prêta ſerment entre les mains de ſa majeſté, le 2. Mars 1727.

BRANCHE DES MARQUIS de la Vrilliere, Comtes de Saint-Florentin.

VIII. Louis Phelypeaux, ſeigneur de la Vrilliere, & de Château-neuf ſur Loire, &c. *Ajoutez* à ſes enfans, 8. *Agnès*, morte en bas âge.

X. Louis Phelypeaux, marquis de la Vrilliere, de Châteauneuf & de Saint Florentin, &c. miniſtre & ſecretaire d'état, commandeur des ordres du roi, & conſeiller au conſeil de regence pendant la minorité du roi Louis XV. mourut à Fontainebleau, le 17. Septembre 1725. ſur les trois heures du matin, dans la cinquante-quatriéme année de ſon âge. Son corps fut tranſporté le 20. ſuivant en ſa terre de Châteauneuf ſur Loire, où il fut inhumé dans l'égliſe de ce lieu. *Françoiſe* de Mailly, ſa veuve, ſe remaria le 14. Juin 1731. avec *Paul-Jules* de la Porte-Mazarin-de-Rozé, duc de Mazarin, de la Meilleraye & de Mayenne, pair de France, prince de Château-Portien, marquis de Chily, Lonjumeau, &c. gouverneur des villes & citadelles de Port-Louis, Hennebon, & Quimperlai en Bretagne, mort le 7. Septembre ſuivant. Elle fut nommée dame d'atours de la reine par la démiſſion de la comteſſe de Mailly, ſa mere, pour laquelle charge elle prêta ſerment le 19. Août de la même année.....6. *Marie-Jeanne*, née en Juin 1704. mariée le 19. Juin 1718. *liſez* née en Mars 1704. mariée le 19. Mars 1718. &c..... *Louis-Robert Hippolyte* de Brehant, &c. *Après le mot* de Flandres, *ajoutez*, depuis meſtre de camp d'un regiment de dragons, & enſuite ambaſſadeur en Danemarck en 1728. tué à l'attaque des retranchemens des Ruſſiens devant Dantzic le 27. Mai 1734.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU VERGER.

VIII. Antoine Phelypeaux, ſeigneur du Verger, troiſiéme fils de Raimond Phelypeaux, &c. Ajoutez à 2. *Jacques-Antoine* Phelypeaux, évêque & ſeigneur de Lodeve, qu'il fut d'abord agent général du clergé de France. Il eut au mois d'Avril 1688. l'abbaye de Bourgmoyen, ordre de S. Auguſtin, diocèſe de Chartres, dont il donna ſa démiſſion en 1692. pour être unie à l'évêché de Blois. Il fut nommé le 31. Octobre 1690. à l'évêché de Lodeve, qui fut préconiſé & propoſé pour lui à Rome le 25. Juin, & 1. Juillet 1692. enſuite fut ſacré le 24.

Digitized by Google

Août de la même année. L'Abbaye de Nants, ordre de S. Benoît, diocèſe de Vabres, lui fut donnée le 27. Décembre 1694. & celle de S. Sauveur de Lodeve, du même ordre, le 31. Octobre 1697. Il harangua le roi à la tête des députés des états du Languedoc le 10. Août 1706. & il obtint encore l'abbaye de S. Gilles ſur le Rhône, ordre de S. Benoît, diocèſe de Nîmes, le 8. Janvier 1721. Il mourut dans ſon diocèſe, ſur la fin du mois d'Avril 1732.

BRANCHE DES COMTES de PONTCHARTRAIN.

XI. Louis Phelypeaux, chevalier comte de Pontchartrain, né le 29. de Mars 1643. fut reçu conſeiller au parlement de Paris le 11. de Février 1661. à l'âge de 17. ans. Il exerça cette charge avec diſtinction juſqu'en 1667. qu'il fut choiſi au mois d'Août par le feu roi Louis XIV. pour remplir la place de premier préſident au parlement de Bretagne. Il contribua à affermir la paix dans cette province qui avoit été fort agitée. En 1687. il fut nommé intendant des finances. En 1689. il ſuccéda à M. le Peletier dans la charge de contrôleur général des finances. A la fin de 1690. il fut fait ſecretaire d'état après M. de Seignelai mort au mois de Novembre de cette année, & réunit à cette charge le ſoin & la direction des académies qui en avoient été détachées & particuliérement de celle qui eſt à préſent connue ſous le nom de l'*Académie des belles lettres*, à laquelle il donna une nouvelle forme. Il fut fait chancelier & garde des ſceaux de France en 1699. Peu après, le roi le nomma commandeur de ſes ordres. Après avoir encore ſervi l'état pendant quinze années comme chancelier, ne voulant plus penſer qu'à ſervir Dieu, il demanda au roi la permiſſion de ſe retirer. Sa majeſté qui la lui accorda avec peine, lui conſerva tous les honneurs attachés à la premiere dignité du royaume, & le gratifia d'une penſion conſidérable. Il ſe retira dans la maiſon de l'Inſtitution des PP. de l'Oratoire où il faiſoit d'abondantes aumônes & n'étoit occupé qu'à des œuvres de ſanctification. Louis XV. aujourd'hui régnant l'honora une fois de ſa viſite par reſpect pour ſa vertu, & l'on peut dire qu'il étoit encore plus grand dans ſa retraite que dans les places les plus diſtinguées dans le ſiécle où ſa capacité & ſon mérite ſingulier l'avoient élevé. Il mourut dans ſon château de Pont chartrain, au milieu de ſa famille le 22. de Décembre 1727. dans la 83. année de ſon âge. Il fut inhumé ſans aucune pompe ni monument, comme il l'avoit ordonné, dans ſa chapelle de l'égliſe de S. Germain l'Auxerrois à Paris.

X. Jerôme Phelypeaux, comte de Pontchartrain & de Palluau, marquis de Chefboutonne & de Châteauneuf-ſur-Cher, baron des îles de Bouyn, & de Rie, &c. commandeur des ordres du roi, & ci-devant ſecretaire d'état, a été marié deux fois, *comme il eſt marqué dans le Dictionnaire*. Il a eu de ſon premier mariage *Louis-François* Phelypeaux, comte de Maurepas, né le 9. Mai 1700. mort le 23. Janvier 1708. & inhumé le 24. à S. Germain l'Auxerrois; Jean Frederic Phelypeaux, comte de Melleran, puis de Maurepas, qui ſuit; *Paul-Jerôme* Phelypeaux, marquis de Chefboutonne, appellé d'abord *le Chevalier*, puis le *marquis de Pontchartrain*, né le 25. Avril 1703. & reçu de minorité chevalier de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem au grand prieuré de France le 4. Août de la même année; nommé ſous-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la reine le 1. Février 1719. puis capitaine-lieutenant de celle des gendarmes Anglois le 12. Septembre 1726. fait brigadier des armées du roi en 1734. *Charles-Henri* Phelypeaux de Pontchartrain, qui fut auſſi reçu de minorité chevalier de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem au grand prieuré de France le 12. Août 1706. mais qui depuis embraſſa l'état eccléſiaſtique. Il obtint l'abbaye de Royaumont, ordre de Cîteaux, au diocèſe de Beauvais le 26. Novembre 1728. fut reçu docteur en théologie de la faculté de Paris le 2. Avril 1732. & le roi le nomma à l'évêché de Blois, le 21. Mai 1734. après la mort de M. de Caumartin, mais il mourut d'une verole rentrée le 24. Juin ſuivant à l'âge de 28. ans, & il fut inhumé le lendemain à S. Germain l'Auxerrois; & *Marie-Françoiſe-Chriſtine* Phelypeaux de Pontchartrain, née le 17. Janvier 1698. & morte le 21. Septembre 1701. Du ſecond mariage du comte de Pontchartrain ſont venus deux filles *Marie-Louiſe-Roſalie* Phelypeaux de Pontchartrain, née au mois de Juin 1714. & mariée le 12. Mai 1729. avec *Maximilien-Emmanuel* de Watteville, des comtes d'Altorff, marquis de Conflant & d'Illiers, comte de Buſſelin, baron de Châteauvillain, de Foncine, de Cirod, & du Chêne-Doré, ſeigneur de Chargey, de Dampierre, de Deveze, &c; & *Helene-Angelique-Françoiſe* Phelypeaux de Palluau, née au mois de Mai 1715. & mariée le 18. Décembre 1730. avec *Louis-Jules* Barbou Mazarini Mancini, duc de Nivernois, pair de France, né en 1716. nommé colonel du regiment de Limoſin le 20. Février 1734.

XI. Jean Frederic Phelypeaux de Pontchartrain, comte de Maurepas, né le 9. Juillet 1701. fut reçu de minorité chevalier de l'ordre de Malte au grand prieuré de France le 4. Août 1703. Il fut pourvu de la charge de ſecretaire d'état, & des commandemens de ſa majeſté par la démiſſion de ſon pere, en prêta ſerment le 13. Novembre 1715. & l'exerça au commencement de 1718. Il fut fait commandeur, ſecretaire des ordres du roi, & prêta ſerment pour cette charge le 26. Mars 1724. ayant été élu honoraire de l'académie royale des ſciences le 11. Avril 1725. il y prit ſéance le 4. Juillet ſuivant. *Voyez* ſon mariage *dans le Dictionnaire*.

CINQUIE'ME BRANCHE DE PHELYPEAUX.

XI. Jean Phelypeaux, conſeiller d'état, ſecond fils de Louis Phelypeaux, ſeigneur de Pontchartrain, &c. & *François* Phelypeaux, ſeigneur d'Outreville, ... laiſſant de *N.* Voiſin, *liſez*, laiſſant de *Marie-Catherine* Voiſin, fille de *Louis* Voiſin, ſeigneur de S. Paul, conſeiller au parlement de Rouen, & de *Marie* le Blais, morte le 2. Février 1727. âgée d'environ 39. ans, & inhumée le 4. à S. Germain l'Auxerrois, pour fille unique *Marie-Catherine* Phelypeaux, mariée le 13. Janvier 1734. avec *Louis-Charles* de Gouffier, ſeigneur marquis d'Heilly, Pipemont, &c. meſtre de camp lieutenant du regiment de Condé cavalerie.

PHELIPEAUX (Jean) né à Angers, étudia à Paris & y prit des dégrés en Théologie, juſqu'au doctorat inclufivement. Feu M. Boſſuet évêque de Meaux, qui étoit ſi bon juge du vrai merite, l'ayant entendu en Sorbonne, diſputer à une theſe, conçut une idée ſi avantageuſe de ſon eſprit, de ſa capacité & de ſes talens, qu'il le demanda à M. Pirot docteur de la maiſon & ſociété de Sorbonne, pour le mettre en qualité de précepteur auprès de M. Boſſuet, ſon neveu, aujourd'hui évêque de Troyes. M. l'évêque de Meaux le fit dans la ſuite treſorier & chanoine de ſon égliſe cathedrale. Il a été official, ſeul grand-vicaire, ſuperieur de pluſieurs communautés religieuſes, & l'on peut juger par ces marques d'une confiance ſi diſtinguée, de l'eſtime qu'en faiſoit cet illuſtre prélat, une des plus grandes lumieres qui ait éclairé la France de nos jours. M. Phelipeaux méritoit cette eſtime. C'étoit un homme d'un eſprit élevé, pénétrant, profond. Il avoit paſſé la plus grande partie de ſa vie dans une étude aſſidue des Peres de l'Egliſe, & des livres de piété. M. l'abbé Boſſuet, celui qui remplit maintenant le ſiége de Troyes, étant allé à Rome, M. Phelipeaux l'y accompagna, & ils y étoient lorſque l'affaire de feu M. de Fenelon, archevêque de Cambrai, au ſujet de ſon livre des Maximes des Saints, y fut portée par ce prélat même. Ainſi M. l'abbé Boſſuet, & M. Phelipeaux ſe trouverent comme naturellement engagés à la pourſuite de cette affaire, & à inſtruire les conſulteurs & les cardinaux que le pape avoit nommés pour l'examiner. M. Phelipeaux n'épargna rien pour être informé des moindres particularités. Il écrivoit chaque jour ce qu'il pouvoit apprendre

Digitized by Google

apprendre de ce qui ſe paſſoit dans les Congrégations. C'eſt ce Journal qu'il mit avant ſa mort en état de voir le jour, mais à condition qu'on ne le publieroit que vingt ans après; il a paru en 1732. & 1733. *in-12.* ſans nom de ville, ni d'imprimeur, ſous le titre de *Relation de l'origine, du progrès & de la condamnation du Quiétiſme répandu en France, avec pluſieurs anecdotes curieuſes.* M. Boſſuet ne parle pas avantageuſement de ce journal dans la relation qu'il a donnée de l'affaire de M. de Cambrai, & qui ſe trouve dans les Mémoires du Clergé. Cette hiſtoire eſt curieuſe, mais tout ce que l'on y dit contre les mœurs de Madame Guyon, eſt dit ſans preuves & a été réfuté en 1733. par les trois lettres à un ami, &c. du pere de la Bletterie de l'Oratoire. En 1730. on avoit déja donné de M. Phelippeaux des *Diſcours en forme de méditations ſur le ſermon de Jeſus-Chriſt ſur la montagne*, vol. *in-12.* à Paris. Cet auteur étoit mort dès le troiſième de Juillet 1708. dans un âge aſſez avancé. Il a laiſſé en manuſcrit une chronique ou eſpéce d'hiſtoire des évêques de Meaux, écrite en latin, depuis l'origine de cette égliſe juſqu'à la mort de M. de Ligni, évêque de Meaux, arrivée le 27. d'Avril 1681. Cet ouvrage eſt travaillé avec beaucoup d'exactitude. * Préf. ſur les *Diſcours en forme de méditations, & celle* que M. Phelippeaux avoit faite pour ſervir à ſon hiſtoire du Quiétiſme, réimprimée au-devant de cet ouvrage. Averriſſement qui eſt à la tête du même ouvrage. D. Touſſaint du Pleſſis, préface de ſon *Hiſtoire de l'Egliſe de Meaux.*

PHÉNICIE, province de Syrie, &c. *Aux citations du Moreri, édition de 1725. ou marque* Cluviet, *inter Georg.* liſez, *inter Geograph.*

PHILANDER (Guillaume) qui s'appelloit proprement *Philandrier*, ſçavant du XVI. ſiécle *dont on n'a dit que quelques mots dans le Dictionnaire hiſtorique de Moreri*, étoit de la ville de Châtillon en Bourgogne, vers la Champagne, dans le diocèſe de Langres. Il naquit en 1505. d'une famille honnête, plus recommandable encore par la vertu que par les titres & les honneurs humains. L'une de ſes deux ſœurs fut mariée à Giſſei de Poitiers, maire de Châtillon, & la deuxiéme à Jean Mechelinot qui avoit auſſi une charge dans la même ville. Il a eu un frere dont on ne connoît point les emplois. Guillaume fut élevé avec ſoin: il eut pour précepteur Jean Perrel, ſon compatriote, qui devint dans la ſuite médecin célebre, & ſe fit un grand nom à Paris où il vint exercer ſon art. Philander s'appliqua ſous lui à la grammaire, à la rhétorique, à la dialectique, & ſur-tout à cette partie de la philoſophie qui apprend à pénétrer dans les ſecrets de la nature, & il devint habile dans toutes ces ſciences. En 1533. George d'Armagnac, de l'illuſtre famille de ce nom, qui avoit ſuccedé en 1529. dans l'évêché de Rhodès à François d'Eſtain, & qui fut cardinal en 1544. ayant entendu parler des belles connoiſſances que Philander avoit acquiſes, comme il aimoit les gens de lettres, il réſolut de ſe l'attacher, & le fit ſon lecteur, ou plutôt ſon ami & ſon confident. Depuis ce moment Philander s'attacha à la fortune de ce prélat, & pour conſoler ſes amis de Châtillon qui regrettoient ſon éloignement, il leur envoya ſon portrait, qu'il grava lui-même & qu'il accompagna de ces vers.

Affinité à me lier s'efforce
Pour demourer & vous reconforter,
Mais Apollo lui vient rompre ſa force,
A le ſuivre me voulant tranſporter:
Les Muſes lors pour tous deux contenter,
Ont conſeillé une choſe opportune,
Laiſſer memoire à tous pour m'abſenter,
Et pourſuivir ma meilleure fortune.

A peine fut-il à Rhodès qu'il eut occaſion de faire pluſieurs inſcriptions qui furent gravées dans cette ville, l'une à l'occaſion du paſſage de François I. avec les trois princes, François dauphin, Henri & Charles, freres, par ladite ville; une autre lorſque Henri II. roi de Navarre, & ſa femme Marguerite de Valois, ſœur de François I. allerent à Rhodès en 1535. pour être couronnés comtes de Rhodès. Dans le même tems Philandet, qui avoit du goût pour l'art oratoire, travailloit à commenter les 12. livres des Inſtitutions de Quintilien; & Marguerite de Valois ayant vû une partie de ce travail, conçut beaucoup d'eſtime pour Philander, l'exhorta à continuer ſon ouvrage, & l'excita à publier ce qu'il en avoit déja fini. Elle engagea même Louis Columbel, médecin de Rouen, qui étoit alors à Rhodès, de faire paroître cet échantillon: ce qui fut fait la même année 1535. par les ſoins de l'imprimeur Gryphe. C'eſt tout ce qui a paru du long commentaire que notre auteur préparoit ſur Quintilien: on ne ſçait ce que le reſte eſt devenu. Philander s'appliqua enſuite à l'architecture, & prit Vitruve pour ſon modèle: non-ſeulement il connut la théorie de cet art, il paſſa même juſqu'à la pratique, & l'on voit encore à Rhodès pluſieurs monumens de ſon habileté. Pendant qu'il étoit occupé à orner la ville de divers édifices, George d'Armagnac fut envoyé à Veniſe en qualité d'ambaſſadeur du roi François I. Philander ſuivit ſon Mecene, & profita du voiſinage de Rome pour y étudier l'architecture ſous le célebre Serlio; enſuite de retour à Veniſe, il s'y appliqua à corriger & à éclaircir Vitruve. Ce travail lui coûta beaucoup de peines & de recherches. Serlio & Bramante lui furent d'un grand ſecours: il profita des lumieres de tous ceux qui purent lui en donner; & lorſque ſon ouvrage fut prêt, il le dédia au roi François I. Peu de tems auparavant on lui avoit fait l'honneur à Rome de le déclarer citoyen Romain. En 1544. Philander revint à Rhodès avec le prélat qu'il avoit accompagné, & il lui vint alors le deſſein d'entrer dans l'état eccléſiaſtique & de s'y engager par les ordres ſacrés; mais ce ne fut que dix ans après qu'il exécuta ce deſſein. Dans cet intervalle il continua à exercer l'architecture à Rhodès, & eut le ſoin de dreſſer lui-même des inſcriptions latines pour les édifices publics dont il eut la direction. M. de la Mare, de Dijon, les a toutes rapportées dans la vie de ce Savant. Philander publia auſſi en 1552. à Lyon une deuxiéme édition de ſon Vitruve, corrigée & augmentée de nouvelles notes, & la dédia à Georges d'Armagnac, parce que François I. étoit mort. C'eſt à tort que Frizon dans ſa *Gallia purpurata*, met cette édition en 1541. Enfin en 1554. Philander entra dans l'état eccléſiaſtique & fut fait chanoine de Rhodès, & enſuite archidiacre dans l'égliſe de S. Antonin de cette ville. George d'Armagnac étoit alors archevêque de Toulouſe: mais Philander attaché à l'égliſe de Rhodès, ne ſuivit pas ce prélat dans ſa nouvelle demeure. Il y faiſoit ſeulement un voyage tous les ſix mois, & ce fut dans un de ces voyages qu'il mourut à Toulouſe même, le deuxiéme de Février 1565. âgé de 60. ans. Il fut enterré dans l'égliſe de ſaint Etienne; & l'archevêque ſon Mecene ne put lui refuſer d'abondantes larmes. Il lui fit ériger un mauſolée avec cette inſcription honorable.

D. O. M.

Guillelmo PHYLANDRO *Caſtilionæo, civi Romano: eximiâ eruditione, ac doctrinâ ſingulari: virtute, nobili: ſcientiâ claro: pietate, integrâ: religione, non alienâ: morum ſuavitate facili: animi candore ſimplicuo: ſenſu erga omnes probo: antiquitatis & architecturæ peritiſſimo: famaque celebratæ, etiam exteris, noto: qui in ſtudiis literarum, multis annis conſumptis, dum antiquorum monumenta evolveret, ac ſe anagnoſten illuſtriſſimo cardinali Armaniaco præberet: tandem attritis viribus corporis, leni ſuſpirio vitam efflavit. Georgius cardinalis Armaniacus, fidelisſimo anagnoſtæ ſuo, ſpe futuræ reſurrectionis hoc monumentum mœſtiſſimus P. C. Vixit annos LX. fato verò ſuo functus eſt X. Kal. Mart. anno Domini M. D. LXV.*

Outre les ouvrages de Philander que nous avons rapportés, il a encore écrit: *De ſectionibus marmorum & politurâ: De lapidum coloribus: De pictura & colorum compoſitione. De hyalurgia, plaſtice, & baphicè. De um-*

Digitized by Google

bris. Mais ces écrits n'ont pas vû le jour. C'eſt à tort que Mr de Thou & de Sainte-Marthe lui reprochent d'avoir paſſé ſes dernières années dans la pareſſe. Ces ouvrages prouvent le contraire. * Voyez, *Philiberti de la Mare, ſenator. Divion. de vita, moribus, & ſcriptis, Guillelmi Philandri, epiſt. 1667.*

PHILANTROPOS, célebre monaſtere de religieuſes de l'ordre de S. Baſile à Palerme, porte le titre de monaſtere royal, & eſt le plus fameux de cet ordre. Il y a ordinairement juſqu'à 120. religieuſes, nobles & des meilleures familles du royaume. Elles faiſoient d'abord l'office en grec ; mais dans la ſuite, à cauſe de la difficulté que les Siciliennes ont d'apprendre cette langue, le pape Alexandre VI. les en diſpenſa, & leur permit d'oſficier ſelon le rit de l'égliſe Latine, & de réciter le breviaire des Dominicains. Innocent par un bref de l'an 680. leur ordonna de ſuivre le Romain, & leur permit néanmoins de célebrer toutes les fêtes de l'ordre de ſaint Baſile, & d'en faire l'office. * Helyot, *Hiſt. des ord. monaſt. tom. 1. pag. 237. &c.*

PHILE' ou PHILES (Manuel) poëte Grec, étoit d'Epheſe, & florifloit vers l'an 1321. ſous l'empire de Michel Paléologue le jeune, auquel il dédia un poëme grec où il traite des propriétés des animaux. Il eſt écrit en vers iambes. Arſenius, archevêque de Malvaſie, le fit imprimer en grec pour la premiere fois à Veniſe, en 1530. *in-8°.* & le dédia à l'empereur Charles-Quint. Enſuite Gregoire Berſman d'Amberg, l'ayant traduit en vers iambes latins de même meſure, il le fit imprimer ſa verſion à côté du texte grec, revû & corrigé par Joachim Camerarius, & enrichi de quelques additions. Cette édition parut à Leipſic en 1574. *in-4°.* puis à Heidelberg en 1596. *in-8°.* mais les prétendues corrections de Camerarius ont entiérement défiguré le texte de l'ouvrage, parce que prenant pour des fautes tout ce qui dérogeoit à la régularité des vers iambes, il a changé & dérangé, ſelon ſes idées propres, les termes de ſon auteur, & l'a rendu méconnoiſſable. En 1730. Jean Corneille de Paw, Anglois, a donné à Oxford *in-4°.* une nouvelle édition de cet auteur, faite, non ſur celle de Camerarius, mais ſur la premiere de Veniſe, & ſur quelques manuſcrits, enſorte qu'il a rétabli ſon auteur dans l'état où il devoit être. On trouvé cependant dans le ſeptiéme tome de la Bibliotheque grecque de Jean Albert Fabricius, *pag. 697.* un morceau conſidérable du poëme de Philé qui n'eſt point dans l'édition de M. de Paw. Ce morceau eſt une hiſtoire naturelle de l'éléphant, compoſée de 378. vers ſemblables à ceux du reſte de l'ouvrage. Ce poëme ſur les animaux n'eſt pas le ſeul ouvrage de Philé. On a de lui un autre poëme de 976. vers iambes qui contient l'éloge de Jean Cantacuzene, grand domeſtique de l'empereur de Conſtantinople, puis empereur lui-même. On a de lui, outre cela, des iambes funébres, des prieres en vers des épigrammes, des épitaphes, &c. La plûpart de ces poëſies ne ſont point imprimées. On en trouve cependant quelques morceaux dans la bibliotheque grecque de M. Fabricius. Le poëme des propriétés des animaux n'eſt preſque qu'une copie de ce qu'Elien a écrit ſur le même ſujet. * Cotelier, *Monum. eccl. Græca, t. 3. p. 875.* Fabricius, *loco citato. Journal des Sçavans de Juillet 1731.*

PHILELPHE. (François) *Suppléez cet article à celui qui ſe trouve dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. quoique donné plus correctement dans celle de 1732.* François Philelphe naquit à Tolentino, petite ville de la Marche d'Ancone en Italie, le 25. de Juillet 1398. de parens pauvres, qui vivoient du travail de leurs mains. Son heureux naturel les engagea à le faire étudier. Il commença ſes études dans ſa patrie, & quelques protecteurs qu'il trouva lui faciliterent les moyens de les continuer à Padoue. Les progrès qu'il y fit, le firent eſtimer ; mais les débauches où il tomba le perdirent, & on fut contraint de le chaſſer. Il ſe retira à Veniſe, où deux ans après il obtint le droit de bourgeoiſie, & la charge de ſecretaire du bayle de Conſtantinople. Il alla dans cette ville en 1419. à l'âge de vingt-un ans, & s'y perfectionna tellement dans le grec ſous Jean Chryſoloras qu'il acquit l'amitié des grands, & même de l'empereur, & que Chryſoloras lui fit épouſer ſa fille *Theodora.* Il retourna en Italie après ſept ans & cinq mois d'abſence, alla à Veniſe, d'où la peſte l'obligea peu après de ſe retirer à Bologne, où le cardinal Louis Aleman, légat, archevêque d'Arles, lui donna une chaire de profeſſeur en éloquence & en philoſophie morale, avec 450. écus d'appointement. En 1428. ayant fait de grandes pertes cauſées par les guerres, & Bologne ſe trouvant ravagée par les troupes du pape, il accepta une chaire de profeſſeur en éloquence à Florence, où il ſe rendit au mois de Mars de cette année. Il y eut plus de 400. auditeurs, entre leſquels il vit des ſénateurs, Côme de Medicis, Pallas Stroza, & Léonard Aretin, qui devinrent ſes amis. Mais leur protection n'empêcha pas qu'il ne fut mis en priſon pour ſes dettes, & ces mêmes amis furent obligés de ſe cottiſer pour ſa délivrance. Il s'engagea après ſa ſortie de profeſſer encore trois ans, à condition qu'il auroit par an 350. écus : mais ſes envieux lui ſuſciterent tant de traverſes, qu'il fut obligé de quitter dès que ſes trois ans furent finis, & d'aller demeurer à Sienne en 1435. L'attachement qu'il y eut pour Laurent de Medicis, qui avec Côme ſon frere ſe diſputoient le gouvernement de la république, l'obligea d'en ſortir lorſque Côme en fut devenu le maître, & alors il retourna à Bologne en 1439. où on lui rendit la chaire qu'il avoit occupée auparavant. Quatre mois après ennuyé du ſéjour de cette ville, il alla à Milan, où il fit venir ſa famille en 1440. & où il perdit ſa femme le trois de Mai 1441. Il ſe remaria en 1442. avec *Urſine* Bomagi, Milanoiſe. Après la mort de Marie Viſconti, duc de Milan, ſon protecteur, arrivée le 13. d'Août 1447. il eſſuya bien des chagrins, qui diminuerent beaucoup dès que François Sforce eut été reconnu duc de Milan. La peſte qui affligea Milan en 1451. l'obligea de ſe retirer à Crémone, d'où il revint à Milan à la fin de la même année ; & en 1453. il alla à Naples, dans le deſſein de préſenter au roi Alphonſe ſon ouvrage ſatyrique qui lui étoit dédié. Il paſſa par Rome, où le pape Nicolas V. le reçut fort bien, & lui fit un préſent de 500. ducats. Il trouva à Capoue le roi Alphonſe, qui reçut ſon livre avec beaucoup de marques d'eſtime, & lui donna à Naples, en préſence de ſa cour, l'ordre de chevalerie, la couronne de poëte, & le pouvoir de porter ſes armes. A ſon retour ſe pape lui donna le titre de ſecretaire apoſtolique. Le pape Calixte II. ayant eu deſſein de vendre la bibliotheque que ſon prédeceſſeur avoit amaſſée, Philelphe l'en diſſuada, ce qui plut tant à Pie II. qui ſuccéda à Calixte, que ce pape lui donna une penſion de 200. ducats. Philelphe alla à Rome remercier ſon bienfaiteur en 1458. Il alla à Mantoue en 1459. de la part du duc de Sforce ; & le pape Sixte IV. le fit revenir à Rome en 1475. & il y expliqua avec ſuccès les queſtions tuſculanes de Ciceron, quoiqu'âgé de 77. ans. Enfin étant allé de Milan à Bologne, il y mourut l'an 1481. Les ouvrages de ce Sçavant ſont : *Legum apud veteres ſcriptores commemoratarum annotatio. Liſia oratorii orationum duarum latina verſio. Hippocrates de flatibus & paſſionibus, latine. Apophtegmata Plutarchi &c. latine. Xenophontis de padia Cyri, de republ. Lacedemon. De regis Ageſilai laudibus, latine. Vita Lycurgi & Numæ Pompilii à Plutarcho conſcripta, latine. Galbæ & Othonis Cæſarum vita, è Plutarcho, latine. Plutarchi apophtegmata Laconico, latine. Satyrica exhortatio verſibus ſcripta. &c. Conviviorum libri duo. Commentationum Florentinarum l. 3. ſatyræ. Carmen de laudibus Nicolai V. Sforzias ſive opus metricum de rebus Italicis, &c. De vita & rebus geſtis Franc. Sforziæ. De moralis diſciplina. l. 5. Orationes, &c. Oda & Carmina. Epiſtolæ. Opus Lyricum.* C'eſt à tort que Varillas a dit que Philelphe ayant trouvé le livre de Ciceron, *de Gloria*, le jetta au feu après avoir compoſé un traité *de contemptu mundi* ; tiré de cet ouvrage : car Philelphe n'a jamais fait de tel

Digitized by Google

traité, & ce fait eſt attribué par pluſieurs à Alajonius. * Johan. Hentiei Toppii, *hiſt. vita & ſcript. Philelphi*, &c.

PHILELPHE (Marius) fils du célebre FRANÇOIS Philelphe, & de *Theodore* Chryſolotine, fille de *Jean* Chryſoloras, & petite fille du ſçavant *Emmanuel* Chryſoloras, naquit à Conſtantinople l'an 1426. L'année ſuivante, ſon pere l'emmena avec lui en Italie, où il retourna ſept ans & plus après en être ſorti. Marius Philelphe ſe nommoit alors Jean-Marie-Jacques : mais dans la ſuite il ne fut nommé que Marius Philelphus. Il avoit de l'eſprit, mais aimant le plaiſir autant que les lettres, il acquit moins d'érudition que ſon pere, quoiqu'il écrivit en proſe & en vers avec plus de facilité. Sabellie au dialogue *De latina lingua reparatione*, & après lui Lilius Gyraldus, au dialogue 1. des poëtes de ſon tems, diſent que cent perſonnes lui propoſant, chacune par ordre, une matiere, il la leur rendoit en vers ſur le champ dans le même ordre qu'il l'avoit reçue. Il mourut en 1480. un an devant ſon pere, dans la cinquante-cinquiéme année de ſon âge. On a imprimé de lui à Volfembutel un recueil de diverſes piéces en vers élegiaques, qui ne donnent pas de leur auteur l'idée d'un poëte eſtimable. On n'y voit ni expreſſion, ni penſée. * M. de la Monnoie, notes ſur les *Jug. des ſçav.* de M. Baillet, *t. 4. p. 298.* Niceron. *Mem. tom. 10.* &c.

PHILES, (Manuel) *voyez* PHILE'.

PHILICUS, poëte tragique Grec, qui eut rang dans la pleïade, ou parmi les ſept poëtes les plus diſtingués du tems de Ptolomée Philadelphe. On dit que les vers *Phaleuciens* tirent leur nom de lui, ſoit qu'il en fût l'inventeur, comme il le diſoit, ſoit qu'il eût fait un poëme dans ce genre de vers. Mais il eſt sûr, & Hephæſtion le prouve que d'autres avant Philicus avoient écrit en vers phaleuciens. Suidas fait mention de quelques autres qui ont porté le nom de Philicus. * *Voyez* Voſſius dans ſes poëtes Grecs, &c.

PHILIPPE, (Marc-Jule) Empereur Romain. *Supplérez cet article à celui qui eſt déja dans le Moréri, mais qui n'y eſt ni circonſtancié, ni exact en pluſieurs endroits.* Marc-Jule-Philippe étoit d'Arabie, né dans la Traconite d'un pere qui étoit chef de voleurs, ſelon la plûpart des hiſtoriens. Il prit parti dès ſa premiére jeuneſſe dans les troupes Romaines, où il joignit la valeur & l'expérience qu'il y acquit, à la trahiſon & à la étuauté, vices aſſez ordinaires à ſa nation. Après la défaite de Sapor roi de Perſe par l'empereur Gordien, l'an de J. C. 242. Philippe jaloux de la gloire & de l'autorité de Miſithée, qui étoit préfet des cohortes prétoriennes, & qui commandoit, pour ainſi dire, en chef, quoique l'empereur fût preſent, l'empoiſonna pour avoir ſa place, au moins fut-il ſoupçonné de ce crime. Miſithée fut ſubitement attaqué l'an 243. d'un mal ſi violent qu'on le jugea d'abord ſans remede, & qu'il en mourut. Gordien trop jeune encore pour pénetrer les deſſeins ambitieux de Philippe, fut ſi éloigné de le croire coupable de cette mort, qu'il lui confia tous les emplois du défunt, & le fit général de ſes armées. Ce prince s'ouvrit par-là, ſans le ſçavoir, le précipice où il tomba bientôt après. L'ambition du nouveau favori s'accrut en effet avec ſa fortune. Il ſuivit, pour parvenir à la fin qu'il ſe propoſoit, les toutes marquées par la plûpart des uſurpateurs. Il ſe rendit agréable aux ſoldats par ſon affabilité ; prévint leurs déſirs dès qu'il put les connoître, & ne perdit aucune occaſion de les animer contre Gordien. Afin même de le rendre odieux aux armées, il fit enſorte que le camp ſe trouvât dépourvu de vivres, & rejettant ce défaut ſur la jeuneſſe & l'incapacité de l'empereur, il engagea les troupes à lui donner un collegue ſous le nom de tuteur & de gouverneur du prince, & ce collegue fut lui-même. Alors Philippe ne mit plus de bornes à ſon ambition : il oublia qu'il avoit, ſinon un maître, au moins un aſſocié. Le jeune empereur bleſſé de ſa conduite, s'en plaignit avec force en préſence de l'armée, qu'il aſſembla exprès. Son diſcours fut touchant, mais il ne produiſit rien, parce que Philippe avoit prévenu les eſprits, & s'étoit formé un puiſſant parti. Gordien déclaré incapable, & abandonné de tout le monde, envoya ſupplier l'uſurpateur de lui conſerver au moins le titre de céſar ; & ſur ſon refus, il lui fit demander d'être ſeulement préfet du prétoire ; & enfin il ſe réduiſit à ne ſolliciter que le rang d'un de ſes capitaines. Mais Philippe fit ceſſer ſes ſollicitations, en ordonnant qu'on le tuât. Ce détail ſe trouve dans Jule Capitolin : eependant cette baſſeſſe de Gordien paroit peu vraiſemblable. Auſſi les autres auteurs diſent ſimplement que Philippe ſe fit déclarer empereur, & qu'il fit mourir celui dont il uſurpa le rang & l'autorité. La mort de Gordien arriva l'an de Rome 997. de l'Empire 267. de J. C. 244. Ce prince n'avoit que vingt-deux ans. Philippe ayant été auſſi-tôt reconnu empereur par toute l'armée, écrivit au ſenat qu'il avoit été élu d'un conſentement unanime, à la place de Gordien mort de maladie. Le ſénat confirma ſon élection après quelques delais, & lui donna le titre d'Auguſte ; & Philippe aſſocia à l'empire ſon fils, qui portoit le même nom, qui n'avoit encore que ſix ou ſept ans, & qui étoit d'un temperament ſi mélaneolique, qu'il étoit impoſſible de le faire même ſourire. Dans l'impatience de retourner à Rome pour ſe rendre maître de cette ville, Philippe fit une paix honteuſe avec les Perſes, & leur céda toute la Meſopotamie, & une partie de la province de Syrie ; & avant que de revenir à Rome, il alla en Arabie, où il fonda la ville de Philippopolis, proche du lieu où il étoit né. Il fut reçu enſuite à Rome de la maniere dont on y recevoit tous les empereurs ; mais les applaudiſſemens furent moins ſenſibles, parce que l'on étoit irrité de ce qu'il avoit cedé aux Perſes. Cet uſurpateur politique s'apperçut de cette raiſon, & pour reparer ſa faute il ſe montra extrémement liberal ; & ayant cherché une nouvelle occaſion de faire la guerre aux Perſes, qui étoient très-affoiblis, il en obtint pour les laiſſer en repos, tout ce qu'il leur avoit cedé. La quatriéme année de ſon regne, l'an mil de la fondation de Rome, il ordonna la célebration des grands jeux ſéculaires, deſtinés à ſolemniſer la naiſſance de cette ville, & il rendit cette fête plus magnifique que tous les princes qui l'avoient précedé. On prétend que ce fut à cette occaſion que lui & ſon fils embraſſerent le Chriſtianiſme, & que le premier ayant été baptiſé par le pape ſaint Fabien, participa aux ſaints myſteres après la confeſſion de ſes péchés. Euſebe même raconte que cet empereur ſe trouvant à Antioche la veille de Pâques de l'an 248. il alla à l'égliſe des Chrétiens pour aſſiſter aux prieres, & que S. Babylas évêque du lieu lui en défendit l'entrée juſqu'à ce qu'il eût fait une confeſſion publique de ſes péchés, & qu'il ſe fût mis au rang des pénitens, pour expier tous les crimes qu'il avoit commis, & il ajoute que Philippe y conſentit. Quelques-uns attribuent ſa converſion au célebre Origene, mais d'autres croient qu'elle n'étoit que ſimulée, afin de mettre les Chrétiens dans ſon parti, & d'être plus en état de reſiſter à Dece, qu'il avoit déja pour concurrent. L'opinion du Chriſtianiſme de Philippe eſt fondée ſur de grandes autorités, & appuyée de circonſtances qui ne permettent pas d'en douter, en ſorte qu'il eſt proprement le premier empereur qui ait porté le nom de Chrétien : mais il a deshonoré ce nom ſi vénerable par des actions indignes même d'un payen : car on croit qu'il étoit Chrétien, auſſi-bien que ſa femme l'imperatrice Severa, avant même que d'être empereur ; & il eſt vraiſemblable qu'ils avoient élevé leur fils dans la même religion ; au moins ſaint Jerôme & Oroſe aſſurent que ce fils mourut Chrétien comme ſon pere. Euſebe dit qu'Origene écrivit à l'empereur Philippe une lettre hardie, où il ne lui déguiſoit point la vérité, & où il lui parloit en maître & en docteur. Philippe avoit joui juſques-là tranquillement de l'empire uſurpé ; mais les Gots repouſſés du tems de Gordien, ayant encore une fois traverſé la Méſie, & ravagé la Thrace, il fallut penſer à les en chaſſer. Durant cette guerre P. Carvilius Marinus, & Dece furent ſucceſſivement proclamés empereurs par les

troupes. Le premier fut tué peu après par ceux mêmes qui l'avoient élevé. Mais le second eut l'adresse de se maintenir. Philippe néanmoins ayant ſçu ſon élection marcha contre lui ; mais ſans conſiderer que dans une occaſion ſi importante, il étoit plus que jamais intéreſſé à gagner l'amitié de ſes ſoldats, il eut l'imprudence de s'en faire haïr par une fierté à contre tems. Les legions bleſſées du peu d'égard que ce prince avoit pour elles, avant même que de quitter l'Italie, ſe declarerent pour Decc, & le proclamerent à Verone. Enſuite ſe croyant en droit de tout oſer contre Philippe, elles ſe jetterent ſur lui & lui donnerent un coup de ſabre qui ſépara ſon viſage par la moitié, c'eſt-à-dire, la partie d'enhaut d'avec celle d'en-bas. Il étoit alors en la 45. année de ſon âge, & la ſixiéme de ſon regne. Il perdit l'empire & la vie par des moyens ſemblables à ceux dont il s'étoit ſervi pour ôter l'un & l'autre à ſon prédéceſſeur, & par les mêmes ſoldats qu'il avoit armés contre lui. Son fils périt comme lui, & fut tué peu de tems après à Rome par les cohortes pretoriennes, pour avoir pris ſeulement la qualité d'empereur, ſans en avoir pourtant fait aucune fonction, à cauſe de ſa trop grande jeuneſſe. Philippe finit ſon regne l'an de Rome 1002. de la naiſſance de Jeſus-Chriſt 249. * Jules Capitolin en la vie des Gordiens. Aurelius Victor, *in Philip.* Euſeb. *l. 6. c. 31.* Caſſiod. *in chron.* Tillemont, *Hiſt des Empereurs, t. 3.* Echard, *Hiſtoire Rom. tom. VI. de la traduct. françoiſe.* Joſephe Scaliger fut Euſebe. David le Clerc, *in queſtionib. ſacris.*

ROIS DE FRANCE.

PHILIPPE I. roi de France, &c. *Dans le Moréri éditions de 1725. & de 1732. on met* la premiere abſolution de ce prince de l'excommunication qu'il s'étoit attirée à cauſe de ſon adultere, en 1095. *il faut la mettre en 1096.* & la ſeconde depuis qu'il ſe fut repenti de ſa rechute, *non en 1102. mais en 1104.*

PHILIPPE II. *Dans le Moréri édition de 1725. on dit qu'il* répudia *Ingerbourge* pour épouſer *Agnès* de Meranie, mais que ſa prompte pénitence mit bientôt fin à ce ſcandale. *Tout ce récit n'eſt point exact*, & les noms ſont plus qu'eſtropiés. Celle que Philippe II. répudia ſe nommoit *Gelberge* de Danemarck, & il prit au lieu d'elle *Agnès* ou *Marie* fille du duc de Moravie. Mais environ cinq ans après, c'eſt-à-dire, en 1201. il reprit *Gelberge*, & fut abſous des cenſures de l'égliſe, qu'il avoit encourues en la répudiant, & en prenant Agnès.... *Il faut ajouter que* ce prince après avoir fondé l'abbaye de Notre-Dame de la Victoire, près de la ville de Senlis, y mit des chanoines qu'il tira de la maiſon des chanoines reguliers de ſaint Victor de Paris. Philippe II. mourut *non* le 14. *mais* le 25. de Juillet 1223. âgé de 59. ans, *non* de 58. ſeulement.

PHILIPPE III. *Dans la même édition*, Bernard III. comte de Foix, eſt appellé *Roger-Bernard* ; c'eſt *Raymond-Bernard.* Celle qu'il épouſa en premieres noces eſt nommée *Iſabeau* d'Arragon, au lieu d'*Elizabeth* d'Arragon. *Il falloit ajouter* la raiſon que Philippe apporta pour vouloir que l'archevêque de Reims fit la cérémonie du ſacre de Marie ſa ſeconde femme dans la Sainte-Chapelle de Paris, au préjudice de l'archevêque de Sens, alors métropolitain. „ C'eſt, dit le roi, que ma chapelle eſt „ exemte de toute juriſdiction. „ Le favori qui accuſa cette reine d'avoir fait empoiſonner *Louis*, fils aîné de Philippe ne ſe nommoit pas *la Broſſe*, mais *Pierre de la Broſſe* : Il étoit chirurgien de profeſſion. Il fut ſoupçonné lui-même, non convaincu, *comme on l'a encore dit*, d'être auteur du crime qu'il vouloit faire retomber ſur la reine : & quoique ce fait n'ait pas été abſolument averé, comme le ſoupçon étoit violent, il fut pendu en 1276.

PHILIPPE IV. *Dans la même édition*, l'évêque de Pamiers que l'on nomme *Bertrand* de Seilleti, ſe nommoit *Bertrand* de Saiſſet.

PHILIPPE V. *On dit dans la même édition que* quelques auteurs prétendent que ce prince mourut à Vincennes : non ; les uns diſent qu'il mourut à Fontainebleau, d'autres à Paris.

ROI D'ESPAGNE.

PHILIPPE V. ne fut pas déclaré roi d'Eſpagne à Fontainebleau, comme *on l'a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.* mais à Verſailles.

PRINCE D'ORANGE.

PHILIPPE GUILLAUME, fils de GUILLAUME, fameux prince d'Orange, qui jetta les fondemens de la republique des Provinces-Unies des Pays-bas, & d'*Anne* fille de *Maximilien* comte d'Egmont, né le 19. de Décembre 1554. fit ſes études dans l'univerſité de Louvain ; & ſon pere ayant été mis au ban par les Eſpagnols, le duc d'Albe fit conduire le fils en Eſpagne en 1567. quoique l'Univerſité ſe fût oppoſée à ce violement de ſes privileges. Philippe demeura vingt-neuf ans enfermé dans un château, où l'on ſe contenta pour toute éducation, de l'inſtruire de la religion Catholique, où il a demeuré toute ſa vie. On dit que le capitaine du château ayant un jour mal parlé de ſon pere en ſa préſence, Philippe ſe jetta ſur lui & le jetta par la fenêtre. En 1596. l'archiduc Albrecht l'emmena avec lui dans les Pays-bas, dont il étoit gouverneur. Philippe ſe maria en 1606. avec *Eleonore*, fille de *Henri* de Bourbon, prince de Condé ; & en conſidération de ce mariage, Henri IV. roi de France lui accorda la poſſeſſion tranquille de la principauté d'Orange. Il mourut ſans poſterité en 1619. & MAURICE ſon frere lui ſuccéda dans tous ſes biens. * *Voyez* l'Hiſt de M. de Thou, l. 115. 136. Grotii *Annales* ; *Hiſt. d'Angl.* par de Larrey, *t. 2.* &c.

GRANDS HOMMES DE CE NOM.

PHILIPPE dit *le Solitaire*, &c. *Dans les deux précédentes éditions de ce Dictionnaire, on dit qu'il* compoſa ſa *Regula rei Chriſtiane* vers l'an 1135. *liſez*, vers l'an 1105.

PHILIPPE DE BONNE ESPERANCE, vulgairement dit, *le Harvinge* & l'*Aumônier*, a cauſé des grandes aumônes qu'il répandoit ſur les pauvres, fit profeſſion dans l'ordre de Prémontré dans l'abbaye de Bonne Eſperance en Hainault près de Binche. Etant prieur de cette abbaye ſous l'abbé Odon, il écrivit aſſez vivement à S. Bernard, pour revendiquer le frere Robert, ſon religieux, que ce ſaint avoit reçu à Clairvaux. Sa vivacité déplut ; ſaint Bernard crut devoir s'en plaindre, & Philippe fut dépoſé par l'abbé Odon, & envoyé dans une autre abbaye, avec l'agrément de l'abbé de Prémontré. Pendant ſon exil il écrivit ſon apologie, qu'il envoya à Eugene III. en 1151. il écrivit auſſi à S. Bernard pour ſe reconcilier avec lui, & lui demander ſon amitié. Il fut rappellé dans ſon abbaye en 1155. & il en fut abbé. Dans cette place il ſe conduiſit avec douceur ; ſi fleurir les ſciences dans ſa maiſon ; conſacra ſon loiſir à l'etude, & compoſa pluſieurs ouvrages que le pere Chamart, abbé de Bonne Eſperance, a fait imprimer en 1623. ſous ce titre : *D. Philippi Bonæ Spei ſacri ordinis Præmonſtratenſis auctoris diſertiſſimi & D. Bernardo abbatis Claravallenſi contemporanei opera omnia.* Ces ouvrages ſont : des Queſtions théologiques traitées par lettres, un Commentaire myſtique & moral ſur le Cantique des Cantiques, où il y a des lacunes ; l'inſtruction des Clercs, & quelques vies & éloges de pluſieurs Saints connus. * *Voyez* la Préface du pere Chamart, Caſimir Oudin dans ſon ouvrage latin ſur les *Auteurs Eccleſiaſtiques* ; M. Dupin dans ſa *Bibliotheque*, &c.

PHILIPPE DE GREVE ou GREVIUS. *Dans les deux précédentes editions de ce Dictionnaire*, Dans la diſpute qui arriva en 1238. *liſez*, en 1235.

PHILIPPE GAUTIER DE CHASTILLON. *Mêmes éditions* ; *on cite* un auteur du nom de *Gabriel*, il falloit dire Gabriel.

Digitized by Google

PHILIPPE D'ALENÇON. *Mêmes éditions* : ce ne fut pas Gregoire XI. qui le fit Patriarche d'Aquilée, mais Urbain VI. le même qui le fit cardinal. Gregoire l'avoit fait Patriarche de Jerusalem. *On ajoute qu'*Urbain lui ôta depuis ſes bénéfices ; *cela n'eſt pas vrai* : il lui ôta ſeulement ſa charge de vicaire-general. *Dans l'édition de 1725. on cite* Gregoire IX. *pour* Gregoire XI.

PHILIPPE DE LUXEMBOURG, &c. *Dans les citations de ce Dictionnaire de l'édition de 1725. on dit* le Corvaiſier, *pour* le Courvaiſier.

PHILIPPE, Juif converti, &c. *Il faut remarquer que c'eſt à tort que l'on a répeté cet article ſous ce nom, étant déja au mot* AQUIN.

PHILIPPE, ſurnommé *le Magnanime*, landgrave de Heſſe, fils de GUILLAUME & d'*Anne* de Mecklenbourg, né le 13. de Novembre 1504. perdit ſon pere en 1509. & fut ſous la puiſſance de ſa mere, qui après bien des conteſtations, en obtint enfin la tutelle en 1516. Dès 1518. l'empereur lui accorda une diſpenſe d'âge, pour entrer en poſſeſſion du gouvernement de tous les états ; & quoiqu'il n'eût que quatorze ans, il montra dès-lors qu'il meritoit de gouverner par lui-même. Il prit le château de Kronberg en 1522. & aida à mettre à la raiſon François de Seckingen, avec qui il avoit déja eu affaire ; & qui attaquoit alors l'électeur de Treves. En 1525. il ſe joignit à ceux qui ſe mirent en campagne contre les payſans. Il leur prit Fulde, & ſe trouva à la bataille de Frankenhauſen. Quoique le plus jeune des princes avec qui il étoit alors, il harangua les ſoldats avec beaucoup de feu & d'éloquence avant le combat ; & dans l'action il donna de grandes marques de valeur. La connoiſſance qu'il fit alors avec Jean électeur de Saxe, & avec le prince ſon fils, le détermina à embraſſer la ſecte des Luthériens, pour laquelle il avoit déja beaucoup de penchant, & pour laquelle Luther, qu'il avoit entretenu à Worms en 1521. & les livres de ce prétendu réformateur lui avoient donné du goût. En 1526. il conclut à Torgau avec l'électeur de Saxe, une alliance défenſive contre les adverſaires de la prétendue reforme ; & étant allé à la diete de Spire, il y fit prêcher dans ſon appartement par un miniſtre Luthérien. Comme un crime en attire un autre, de retour chez lui, il donna ſes ſoins prineipaux à faire autoriſer & accréditer les erreurs de Luther ; & ce fut par ſes ordres que François Lambert, François de naiſſance, écrivit d'aſſez mechantes théſes favorables au Luthéraniſme ; & enſuite il obligea les moines à ſortir des ſes états. On changea une partie de leurs couvents en hôpitaux, & l'autre fut jointe à l'academie de Marpourg. Averti en 1527. par Othon de Pack, qu'on avoit conclu, diſoit-on, à Breſlau, une ligue pour arrêter les progrès de la ſecte Luthérienne, le landgrave en zelé proſelyte, s'unit auſſi-tôt à l'électeur de Saxe pour la défendre. Mais ce projet s'en alla preſque en fumée. Toute ſa vie ſe reſſentit de ce zele pour l'erreur. En 1529. il ſ'oppoſa dans la diete de Spire à ce que l'on y avoit réſolu de peu favorable aux Prétendus Reformés. En 1530. à la diete d'Augſbourg il remit ſa confeſſion de foi ; & lorſqu'il vit que ſes chers amis les Proteſtans n'avoient rien à y gagner, il ſe retira ſans prendre congé. La ligue de Smalcade l'élut pour ſon chef en 1531. & en 1532. il refuſa d'accepter la paix de religion traitée à Nuremberg. Enfin après s'être bien tourmenté toute ſa vie pour une mauvaiſe cauſe, il mourut le 31. de Mars 1567. après avoir partagé ſes états entre ſes quatre fils. * *Voyez* M. Boſſuet dans ſon exeellente *Hiſtoire des variations des Egliſes Proteſtantes*, &c.

PHILIPPE LEVI, Juif converti. Il a fait une Grammaire hebraïque qui eſt fort eſtimée. Elle a été imprimée en 1705. à Oxford en anglois. Il en eſt parlé avantageuſement dans les nouvelles de la République des lettres du mois de Janvier 1706. *Voyez* auſſi Jean Chriſtophe Wolfius dans ſa Bibliothéque hébraïque ecrite en latin.

PHILON D'ALEXANDRIE, ou PHILON le Juif, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit qu'*il étoit frere d'Alexandre Alabarque ; *liſez* : de Lyſimaque Alabarque. *On ajoute qu'*il fleurit prinelpalement ſous Caligula, *au lieu de dire* ſous Caius. Ce fut vers ce prince qu'il fut envoyé. *Ce qu'on dit que* Caius refuſa de lui donner audience *n'eſt point vrai.* Il eſt vrai que ſon voyage fut ſans effet ; mais l'empereur lui donna audience, l'écouta, & le renvoya ſans lui rien accorder. *En parlant dans le même article des éditions des ouvrages de* Philon, *on dit que* la derniere eſt de l'an 1640. *Il faloit dire* : l'avant derniere eſt de Paris, & de l'an 1640. & la derniere de Wittenberg en 1690. l'une & l'autre de la verſion de Sigiſmond Gelenius. * *Voyez* ce que dom Ceillier dit de Philon & de ſes ouvrages dans ſon *Hiſtoire des Auteurs ſacrés & eccléſiaſtiques, tome 1.*

PHOCAS, (Jean) après avoir ſervi dans l'armée de l'empereur Emmanuel Comnene, quitta les armes, ſe fit moine, & viſita les ſaints lieux. Il étoit natif de Calabre ; & étant venu au Mont-Carmel après une revelation qu'il croyoit avoir eux du prophéte Elie, il y fit bâtir une petite égliſe, où il demeura avec dix religieux qui s'étoient joints à lui. Il a fait une rélation de ſon voyage. * *Voyez* ce qu'en dit le pere Helyot, religieux de Piepuce, dans ſon *Hiſtoire des ordres monaſtiques, religieux, & militaires, tom. 1.*

PHRYNIQUE, ou *Phrynicus*. *Dans le Moreri on le ſurnomme l'*Arabe, comme s'il étoit d'Arabie. *Il faut lire*, ſurnommé *Arrhabius* ; c'étoit un ſophiſte de Bithynie, & un orateur.

PHYLARQUE, ancien hiſtorien. On ignore le tems précis de ſa naiſſance & de ſa mort, & les ſentimens ſur ſa patrie ſont ſi partagés, qu'il paroît impoſſible de s'arrêter à l'un plutôt qu'à l'autre. On le fait de Sicyone, ou d'Athénes, ou de Naucratis qui eſt compée parmi les villes de l'Egypte. Il floriſſoit un peu avant Polybe. Le plus conſiderable de ſes ouvrages étoit, ſelon Suidas, une hiſtoire de l'expédition de Pyrrhus, roi d'Epire dans le Peloponneſe. Mais cette hiſtoire avoit certainement beaucoup plus d'étendue : elle étoit compoſée de vingt-ſept livres, & rouloit auſſi ſur des faits poſtérieurs à Pyrrhus. Polybe en parle beaucoup : mais elle n'eſt pas venue juſqu'à nous. Il ne nous en reſte que quelques fragmens qui font juger que Phylarque commençoit à la mort d'Alexandre, & finiſſoit à celle de Cléomene roi de Lacedemone arrivée ſous le regne de Ptolomée Philopator. Cet intervalle comprend plus de cent ans. Polybe accuſe cet hiſtorien d'avoir ſouvent déguiſé la verité. Phylarque avoit fait encore un *abregé de la Mythologie* ; un traité de l'apparition de Jupiter, & un autre qui traitoit, ſelon Suidas, περὶ παραπλησίων, terme inconnu, & qui eſt peut-être mis au lieu de περὶ παραδόξων, *des digreſſions*. Mais ce ne ſont que des conjectures. Tous ces traités ſont perdus. * *Voyez* les Recherches ſur la vie & les ouvrages de Phylarque, par M. l'abbé Sevin, dans le tome 8. des *Memoires de l'Academie des Inſcriptions & belles lettres, pag. 118.*

PIAZZA (Jules) né à Forli dans l'état eccléſiaſtique, le 13. Mars 1663. Après avoir été Internonce apoſtolique à Bruxelles, pendant quatre ans & demi, fut rappellé à Rome par le pape Innocent XII. qui le fit à ſon retour clerc de la chambre apoſtolique au mois de Juillet 1696. Il n'exerça cette charge que quelques mois, ayant été nommé nonce apoſtolique auprès des cantons Suiſſes Catholiques, avec le titre d'archevêque de Rhodes, qui fut propoſé pour lui dans un conſiſtoire à Rome au mois de Décembre 1697. Il paſſa de-là à la nonciature de Cologne, & fut nommé en Juin 1706. à celle de Pologne, d'où il fut appellé à Rome par le pape Clement XI. qui le fit ſecretaire des mémoriaux avec entrée dans toutes les congrégations, le premier Août 1707. Il y fut nommé au mois de Décembre 1709. nonce extraordinaire à Vienne, où il reſta enſuite avec le caractere de nonce ordinaire auprès des empereurs Joſeph, & Charles VI. pendant ſon ſéjour en cette cour. Il fut nommé au mois de Mai 1710. à l'évêché de Faënza, qui fut propoſé pour lui à Rome le 13. Juillet ſuivant. Il

Digitized by Google

avoit alors le titre d'archevêque de Nazaret. Clement XI. le créa cardinal le 18. Mai 1712. & lui en envoya la barrette à Vienne, qu'il reçut des mains de l'empereur. Il fut auſſi déſigné légat de Ferrare au mois de Juillet 1713. A ſon retour de Vienne à Rome s'étant rendu en cavalcade à un conſiſtoire public, il y reçut le chapeau le 15. Mars 1714. & le pape fit la cérémonie de lui fermer la bouche le 21. du même mois, & celle de la lui ouvrir le 16. Avril ſuivant, & lui aſſigna le titre preſbyteral de S. Laurent *in pane, & perna*, enſuite de quoi il fut déclaré membre des congregations des évêques, & réguliers, de l'immunité, & de la propagation de la foi. Après avoir exercé quelques années la légation de Ferrare, il la quitta, & vint réſider en ſon évêché de Faënza, où il mourut après une maladie de deux mois, entre 7. & 8. heures du ſoir, le 24. Avril 1726. âgé de 63. ans, 1. mois, & 10. jours, & de cardinalat, 13. ans, 11. mois, 5. jours, univerſellement regreté pour ſa candeur, ſon déſintéreſſement, & les autres louables qualités, qui le rendoient agréable à tous ceux qui le connoiſſoient.

PIC, maiſon d'Italie. *Dans l'édition de Moreri de 1725. où l'on en parle au long, il faut lire par tout* comtes de Concorde, *non* de la Concorde.

I. François Pic fut honoré du titre de vicaire de l'empire dans la même ville, *liſez* dans la ville de Modene.

XI. Galeotti Pic, ſeigneur de la Mirandole, &c. *Frederic*, mort ſans poſtérité, liſez *Frederic*, ſeigneur de la Mirandole & comte de Concorde, mort ſans poſtérité.

PIC. (Jean) fils de Jean-François, ſeigneur de la Mirandole, &c. *Ajoutez aux éditions de ce dictionnaire de 1725. & de 1732. que* ce ſçavant mort à Florence le 17. Novembre 1494. fut enterré dans l'égliſe de Saint Marc, où on lit cette Epitaphe qui dit beaucoup en deux vers.

Hic ſitus eſt Picus Mirandula; cætera norunt:
Et Tagus & Ganges, forſan & Antipodes.

PICARD (Benoît) dit *Benoit de Toul*, Capucin, né à Toul, où il eſt mort en 1720. au mois de Janvier, âgé d'environ 57. ans, a beaucoup écrit ſur l'hiſtoire Eccléſiaſtique, principalement pour ce qui regarde les évêchés de Toul & de Lorraine. Il a donné au public, 1°. un *Pouillé Eccléſiaſtique & civil du diocéſe de Toul*, 2. volumes *in-8°*. à Toul en 1711. Les auteurs des *Memoires de Trevoux*, mois de Décembre 1715. font beaucoup de cas de cet ouvrage. 2°. *Hiſtoire Eccléſiaſtique & Politique de la ville & du diocéſe de Toul* en 1707. *in-4°*. 3°. *Vie de Saint Gerard avec des notes hiſtoriques, in-12.* à Toul en 1700. Ce Saint eſt mort en 994. 4°. *Ordinis Seraphici monumenti nova illuſtratio*, in-12. à Toul en 1705. On trouve dans cet ouvrage *Synopſis hiſtorica, chronologica, & topographica ortûs & progreſſûs ordinis ſancti Francisci apud Lotharingos, ejuſque ſimtimos Leucos, Metenſes, & Virdunenſes.* 5°. *L'Origine de la très-illuſtre maiſon de Lorraine, avec un abregé de l'hiſtoire de ſes Princes*, in-12. à Toul, en 1704. Feu M. de Camps abbé de Signy, a fait ſur cet ouvrage des remarques critiques, qui n'ont point été imprimées. Le pere Hugo, Prémontré, aujourd'hui abbé d'Eſtival, l'attaqua auſſi dans ſon *Traité hiſtorique & critique ſur l'origine de la maiſon de Lorraine*, in-8°. en 1711. ſous le nom de *Balesdourt*, & cet ouvrage rempli de traits hardis & ſéditieux, a été condamné & flétri par un arrêt du parlement de Paris, du 17. Décembre 1712. Le P. Benoit de Toul y a auſſi répondu dans ſon *Supplément à l'hiſtoire de Lorraine, &c.* in-12. à Toul en 1712. 6°. *Lettre à M** * ſur la vie de Saint Sigiſbert* douziéme roi d'Auſtraſie III. du nom, &c. par Vincent de Nancy (c'eſt-à-dire comme on le croit, par le P. Hugo, Prémontré.) 7°. Le P. Picard, dit *Benoit de Toul*, a auſſi compoſé l'hiſtoire de la ville & évêché de Verdun, & celle des évêques de Mets; ces deux ouvrages ne ſont encore que manuſcrits. 8°. *Diſſertation pour prouver que la ville de Toul eſt le ſiége épiſcopal des Leucois*, in-4°. à Nanci en 1701. avec le Syſtéme chronologique, & hiſtorique des évêques de Toul, & les Mémoires pour la vie de Saint Dié, par l'abbé Riguet, grand prévôt de l'égliſe de Saint Dié. Cette diſſertation & la préface du *Syſtéme*, &c. ont été attaqués par feu M. Clement garde de la bibliothéque du roi de France, dans un écrit où il s'eſt caché ſous le nom d'*Antimon*. Voyez CLEMENT. 9°. Apologie de l'hiſtoire de la Portiuncule, en 1714. Cette apologie fut aſſez vivement attaquée dans trois lettres critiques ſur ce ſujet, la premiere datée du mois de Février 1715. la ſeconde, du mois de Mars ſuivant, & la troiſiéme du mois d'Avril. Le P. Benoit répondit à chacune, & ſa réponſe parut au commencement de l'année 1716. *in-12.* Elle ſe trouve avec les trois lettres critiques. La plûpart des ouvrages de cet auteur Capucin, ſont ſolides, & contiennent beaucoup de recherches, mais ils ſont fort mal écrits. * *Mémoires du tems. Calmet, hiſtoire de Lorraine*, dans le catalogue des auteurs. Le Long, *Biblioth. hiſt. de la France.* Lenglet, *Méthode pour étudier l'hiſtoire*, dans le catalogue des hiſtoriens, &c.

PICART. (François le) *Dans le Moreri édition de 1725. on dit que* ſa mere s'appelloit *Jacqueline* de Champagne, *liſez* Jacqueline de Champanges.

PICCOLOMINI, famille originaire de Rome, &c. *Corrigez & ajoutez, ce qui ſuit pour ſervir à l'édition du Moreri de 1725.*

II. Silvio Piccolomini ... eut pour enfans Laudomie, non Laudamie Piccolomini ... Jacques, qui a *fait la branche des Seigneurs de* Montemarciano Camporsevoli, non Camporvoli.

VI. Alphonse Piccolomini eut ... *Pompée* évêque de Lanciano; *ajoutez* en 1556. puis de Torpeia en 1560.

BRANCHE DES MARQUIS D'ILICETO.

V. Jean-Baptiste Piccolomini d'Aragon, &c. *Vincent* mourut ſans poſterité de *Diane* de Cardines; non de Carnidés.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Monte-Marciano *&* de Camporsevoli.

Dans les V. degrés de cette branche, il faut lire par-tout Laudomie, *au lieu de* Laudamie *&* Camporſevoli, *au lieu de* Camporſevoli; *& de même dans les autres branches.*

BRANCHE DE CASTIGLIONE.

IV. Andre' Todeſchini, &c. *Bernardin*, frere de *Victoire* fut évêque de Teramo, non de Taramum.

V. *Au lieu de ce que l'on a dit d'*Alexandre Piccolomini, *mettez ce qui ſuit:*

V. Pierre-François Piccolomini, ſeigneur de Caſtiglione, capitaine du peuple de Sienne en 1515. fut marié avec *Françoiſe* Savelli, & en eut *Alexandre* Piccolomini, pere d'un fils *naturel* nommé *Æneé*, duquel ſont deſcendus les Piccolomini de Venise; *Aſcagne* Piccolomini, mort ſans poſterité; & *Silvie* Piccolomini, mariée avec *Inuico* Piccolomini d'Aragon, duc d'Amalfi.

PICCOLOMINI. (Alexandre) *Dans la même édition, l'on met* entre les ouvrages de ce ſçavant, une paraphraſe ſur la rhétorique d'Ariſtote, *il falloit dire* ſur les trois livres de la rhétorique de ce philoſophe; *de même on dit qu'il a fait* une traduction de la poétique d'Ariſtote; c'en eſt une entiere & ample paraphraſe (*Piena è larga paraſraſe.*)

PICHEREL (Pierre) ſçavant du XVI. ſiécle, loué beaucoup par M. de Thou, & par les plus illuſtres de ſon tems, étoit au celebre colloque de Poiſſi, entre les théologiens de l'égliſe Romaine; & Theodore de Beze, quoiqu'engagé dans les erreurs de Calvin, en faiſoit beaucoup d'eſtime. Picherel étoit prêtre, né près de la Ferté-ſous Jouarre, en Brie, & ſçavoit non-ſeulement le grec

Digitized by Google

& le latin, mais auſſi l'hébreu. Colomiès lui a donné une place honorable dans ſa France Orientale. M. de Thou rapporte qu'à ſon retour de Suiſſe, il alla le voir, & que quoiqu'âgé de 79. ans, il avoit étudié ce jour-là quatorze heures. Il mourut l'an 1590. dans un petit prieuré de l'abbaye d'Eſtomes, & le pere Lelong dans ſa bibliotheque ſacrée, dit qu'il étoit moine de cette abbaye. Comme c'étoit un homme fort ſçavant, pluſieurs théologiens Proteſtans ont débité qu'il n'étoit point éloigné de leurs ſentimens, ce qui ne paroît pas par ſes ouvrages. Ses opuſcules théologiques, qui ſont écrits en latin, ont été recueillis par André Rivet, théologien de Leyde, & imprimés en 1629. à Leyde *in-12.* « Mais, dit M. Colomiès » dans ſa *Bibliotheque choiſie*, il voudroit preſque autant » que nous ne les euſſions point, que de les avoir dans » l'état qu'il les a donnés; je veux dire, défectueux preſ- » que par-tout, &c. » Pichereł avoit compoſé d'autres ouvrages ſur l'écriture-ſainte, dont on a imprimé entr'autres celui qui eſt intitulé, *Coſmopoeiam ex quinque primis Geneſeos capitibus paraphraſi*, in-4°. à Paris en 1579.

PICQUET (François) ſi connu dans le dernier ſiécle par ſes voyages, ſes emplois, & ſes dignités, étoit de Lyon où il naquit le 12. d'Avril 1626. fils de *Geoffroi* Picquet, banquier, & d'*Anne* Monnery. Il étoit le dernier de trois garçons, dont les deux premiers firent profeſſion de la regle des Carmes déchauſſés, & de trois ſœurs, dont deux moururent auſſi religieuſes; & la troiſiéme épouſa M. de la Chambre, gentilhomme de Lyon. François Picquet fut élevé avec dignité dans la pieté & dans les lettres; & dès qu'il eût fini ſa philoſophie, on le fit voyager. Il parcourut la plus grande partie de la France & de l'Italie, & ne revint à Lyon qu'en 1650. Peu après il fut obligé pour ſes propres affaires de paſſer en Angleterre, où il demeura peu de tems. En 1652. le conſulat d'Alep en Syrie ayant vacqué par la mort de M. Bonin, on le donna à M. Picquet, quoiqu'il n'eût encore que 26. ans. Il partit la même année, au mois de Septembre, & il fut reçu à Alep avec beaucoup d'honneur & d'applaudiſſement. Son intelligence dans les affaires, ſur-tout dans celles du commerce, y étoit déja connue, & le rendit capable de bien exercer cet emploi, & d'y ſervir la France qui l'envoyoit avec utilité. La charge de conſul François eſt une eſpéce de magiſtrature, qui donne juriſdiction ſur les marchands, & le droit de prononcer, ſans obſerver les formalités de juſtice, ſur les différens du commerce qui naiſſent entre eux. Le déſintéreſſement & les lumiéres que M. Picquet fit paroître dans cet emploi, ſa fermeté tempérée par une grande douceur, & ſon amour pour la juſtice, lui gagnerent les cœurs des infideles comme ceux des Chrétiens, & le bacha d'Alep à qui il avoit réſiſté courageuſement en plus d'une occaſion, lui donna ſon eſtime, & le fit Kadi de cette ville, c'eſt-à-dire juge ſouverain de toutes ſortes d'affaires, tant civiles que criminelles qui naîtroient entre les Chrétiens du païs. M. Picquet, dans ce double emploi tendit de très-grands ſervices aux François, à tous les Chrétiens, & aux Turcs eux-mêmes, ſur-tout dans la révolte du bacha d'Alep, qui arriva pendant les commencemens de ſon conſulat, & dont il empêcha les mauvais effets par ſa prudence & ſes bons conſeils. L'auteur de la vie de ce grand homme en fait dès-lors un ſaint, & il eſt vrai qu'il marquoit chaque jour par quelque bonne action, mais ſans doute que ſon panégyriſte n'a pas prétendu mettre de ce nombre la comédie du *Paſtor fido*, que M. Picquet fit repréſenter pour ſe concilier les bonnes graces d'un nouveau bacha. Celui-ci donna une pareille fête à M. Picquet, qui y aſſiſta ſans en témoigner aucune répugnance, & peu de tems après la république de Hollande, inſtruite de ſon mérite, le choiſit auſſi pour ſon conſul à Alep, & dans ſes dépendances. M. Picquet ne ſe ſervit du crédit que lui donnoient ces différens emplois, de la confiance que l'on avoit en lui, & de l'eſtime preſque générale qu'il s'étoit ſi juſtement acquiſe, que pour le bien des nations qu'il ſervoit; & l'utilité de l'égliſe. Non-ſeulement le commerce fut rétabli par ſes ſoins à Alep, & dans ſes dépendances; mais ce qui lui fut encore plus ſenſible, il eut la conſolation de ramener un grand nombre de Schiſmatiques à l'unité. Les Maronites d'abord, & enſuite les Syriens à qui il fit donner pour archevêque un nommé *André*, homme digne d'une telle place, ſe ſentirent de l'effet de ſon zéle. Il n'épargna ni ſes ſoins, ni les converſations, ni les dépenſes, ni tout ce qui pouvoit contribuer à les éclairer, & un grand nombre renonça au ſchiſme & à l'héréſie. En un mot il ſe montra auſſi zélé miſſionnaire, que conſul fidele & intelligent. Pour le mettre plus à portée d'exercer la premiere qualité, l'archevêque André ayant ſçû qu'il avoit réſolu d'abdiquer inceſſamment le conſulat, de retourner en France, & d'y entrer dans l'état eccléſiaſtique, lui donna lui-même la tonſure cléricale le 10. Decembre de l'an 1660. Peu de tems après il eut la conſolation de voir ſe réunir à l'égliſe Catholique, Macarios, patriarche des Grecs qui avoit principalement été touché des grands exemples de zéle & de charité de notre conſul, & des Catholiques d'Alep & des lieux circonvoiſins. Mais ce patriarche eut la douleur de perdre peu après M. Picquet, qui ayant fait nommer pour le conſulat, M. Baron, de Marſeille, *dont nous avons donné un article en ſon lieu*, partit d'Alep, univerſellement regretté des pauvres Chrétiens dont il étoit le pere, & de tous les états de cette grande ville, témoins de ſes vertus & de ſes talens. Il s'embarqua à Alexandrette au commencement de Janvier 1662. & prit la route de Rome, où le pape Alexandre VII. l'avoit invité, pour ſçavoir de lui-même l'état de la religion en Syrie. Il emmena avec lui vingt-cinq jeunes gens pour être élevés à Rome, où il n'arriva qu'au commencement de Mars, & en ſortit le premier de Juin pour retourner en France. Il arriva à Lyon ſa patrie, ſur la fin de la même année; & le 23. de Décembre 1663. il reçut le ſoûdiaconat à Marſeille, des mains de l'évêque Etienne Puget. Ce fut vers ce tems-là, & depuis, qu'il ſervit utilement M. Nicole qui travailloit alors au grand ouvrage de la Perpétuité de la foi de l'égliſe, ſur le ſacrement de l'Euchariſtie, comme on le voit dans l'*hiſtoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole*. M. Picquet écrivit à ce ſujet quelques lettres, & envoya pluſieurs atteſtations des égliſes Orientales. Quoiqu'engagé dans l'état eccléſiaſtique, on le conſultoit néanmoins encore ſur les affaires du commerce du Levant, & l'on trouve dans ſa vie (page 112.) un mémoire qu'il dreſſa ſur ce ſujet en 1664. par ordre de la cour, & qu'il envoya à M. Colbert. Ce fut la même année que M. Picquet reçut le diaconat & le ſacerdoce, l'un le 7. de Juin, & l'autre le 13. de Juillet, n'ayant pas encore 39. ans accomplis. Il étoit déja chargé de pluſieurs bénéfices. Mais il refuſa conſtamment le conſulat d'Alep, quoique le preſſa de reprendre, comme incompatible avec le recueillement & les obligations que demandoit le nouvel état qu'il avoit embraſſé. Revenu à Lyon, il s'y occupa aux fonctions de ſon ordre: il prêcha, il dirigea, il devint ſupérieur de religieuſes; ſa maiſon fut l'hoſpice le plus ordinaire des Chrétiens du Levant, & toujours plein d'amour & de zéle pour eux, il favoriſa par ſes libéralités & ſon crédit, l'établiſſement d'un college à Alexandrie pour les Grecs, & fit ſupprimer par ſes ſoins un libelle calomnieux contre l'égliſe Romaine, que l'on avoit répandu dans le Levant. Il ſoûtint par les mêmes moyens, Joſeph archevêque des Chaldéens ou Neſtoriens, dans ſon ſiége de Diarbeker, malgré les intrigues du patriarche ſchiſmatique. Pendant ce tems-là on travailloit à l'élever lui-même à quelques dignités où ſon zéle pût avoir plus d'étendue, & produire plus d'effets, & malgré ſes répugnances, il fut fait en Décembre 1674. vicaire apoſtolique de Bagdat, ou Babilone, & au mois de Juillet de l'année ſuivante, évêque de Céſarople dans la Macédoine, dépendance du patriarchat de Conſtantinople. Il fut ſacré à Aix le 26. de Septembre 1675. dans la cinquante-deuxiéme année de ſon âge, & avec cette

Digitized by Google

nouvelle dignité, & celle de visiteur apostolique pour trois ans, des églises de Chypre, d'Alep, de Tripoli, de la Syrie, du Mont-Liban, de Seyde, &c. il reprit la route d'Alep en 1679. & pendant tout le tems de son vicariat, il n'épargna ni travaux, ni soins, ni argent, ni son crédit, pour procurer le bien des fidèles dans tous les pays qu'on avoit commis à son zéle, & jusques dans la Perse, où il demeura du tems avec le titre d'ambassadeur du roi de France auprès de celui de Perse. Le détail de tout ce qu'il y fit, & des grands services qu'il y rendit à la religion, seroit trop long à rapporter, & n'entre point dans notre dessein. On peut le lire dans la vie de ce prélat, imprimée à Paris en 1732, & attribuée à M. Anthelmi, évêque de Grasse. Hamadan distante de cinq journées d'Ispahan, capitale de la Perse, fut le terme des travaux de M. Picquet. Il y mourut le 26. d'Août 1685. âgé de 59. ans. 4. mois.

PICTET (Benoît ou Benedict) d'une famille ancienne & illustre de Genève où il nâquit le 30. de Mai 1655. fils d'André Pictet, syndic de cette république, & de *Barbe* Turrettin, sœur de *François* Turrettin, célebre parmi les Protestans, après avoir fait ses humanités & sa philosophie avec éclat, se mit à voyager à l'âge de vingt ans. Il parcourut la France, où il se lia avec les plus fameux ministres de son tems; passa en Hollande, où il soûtint à Leyde des theses publiques sous M. Spanheim, & alla ensuite en Angleterre. De retour dans sa patrie après deux ans d'absence, il fut reçu au ministére; aggregé deux ans après dans la compagnie des pasteurs & des professeurs, & en 1680. attaché à l'église de saint Gervais. Il épousa la même année *Catherine* Burlamachi d'une noble famille, & en 1686. il fut fait professeur en théologie. Il fut fait recteur de l'académie en 1690. & le fut jusqu'en 1694. En 1706. il fut aggregé dans la société de la propagation de la foi en Angleterre, & à l'académie royale des Sciences de Berlin en 1714. Dès 1710. il avoit encore été établi pasteur de l'église Italienne, & chef de la direction des Proselytes dès 1712. où il fut encore recteur de l'académie jusqu'en 1718. Sa santé commença à s'alterer considérablement au mois d'Août 1723. & il mourut le 9. de Juin 1724. Il avoit beaucoup de douceur, de politesse & de candeur. Il aimoit les pauvres & les secouroit de tout ce qu'il pouvoit. Son éloquence étoit admirée de ses compatriotes, & toute la république des lettres a estimé ses talens & son érudition. Le système de la tolerance lui plaisoit beaucoup, & son humeur pacifique le lui faisoit soûtenir & pratiquer. Il a fait un grand nombre d'ouvrages applaudis de ceux de son parti: sçavoir: Entretiens de Philandre & d'Evariste sur l'avertissement pastoral fait aux églises de France. Oraison funebre (en latin) d'Alfonse Turrettin. *Quatuor Dissertationes de magno pietatis mysterio.* Traité contre l'iodifférence des religions. La morale chrétienne, ou l'art de bien vivre. Théologie chrétienne en latin. *De consensu & dissensu inter Reformatos & Augustana confessionis fratres.* Trois Sermons sur divers sujets, & huit sur l'examen des religions. Courte réponse au livre intitulé: *Remontrances aux nouveaux Convertis.* Neuf lettres de controverse sur diverses matières. Réponse à une dissertation de Daniel Sev. Scultet des points controversés entre les Protestans, en latin. *Gracorum recentiorum sententia cum Gracorum veterum placitis brevis collatio. Vindicia dissertationis de consensu ac dissensu inter Protestantes.* Accord de Luther & de Calvin, sur la matière de la prédestination, avec un exposé de la doctrine de saint Augustin, (telle que M. Pictet l'entendoit) sur le même sujet, en latin. Lettres contre les mariages bigarés. 54. Cantiques sur divers sujets. L'art de bien vivre & de bien mourir. Les vérités de la religion chrétienne, &c. Entretiens pieux, avec une suite sous le titre de saintes conversations d'un Chrétien, &c. *Medulla Theologiæ. Medulla Ethicæ, Syllabus Controversiarum.* Prieres sur chaque jour de la semaine, & sur divers sujets. Histoire de l'Eglise & du monde de l'onziéme siécle pour servir de continuation à celle de le Sueur. Dialogue entre un Protestant & un Catholique Romain. Prieres sur les principales solemnités des Chrétiens. Les Devoirs des Chrétiens, &c. Catéchisme familier. La religion des Protestans, justifiée d'héresie, &c. contre M. Claude Andri, ecclésiastique Romain. Défense de la religion des Protestans, ou réplique à la réponse de M. Andri. Dissertation sur les temples, leurs dédicaces, &c. Lettres à un Catholique distingué, ou réponse au livre du sieur Papin *Wiclefus, oratio academica.* Dissertations sur l'excellence & la divinité de la religion Chrétienne, en latin. Quatre sermons sur différens textes. Discours académiques, en latin. La conduite du Chrétien dans ses maladies. Réponse à l'abbé Nogaret. Lettre contre les faux infpirés. Réponse à M. l'évêque de Valence en Dauphiné, (Jean de Catellan) Lettres de consolation pour ces tems fâcheux. Prieres sur les pseaumes. Consolations chrétiennes pour les affligés. Réponse à M. le Vasseur, prêtre de Blois. Elevations de l'ame fidéle à Dieu. Prieres sur tous les chapitres de l'écriture sainte. Théologie chrétienne, plusieurs fois imprimée: la derniere édition qui est en trois volumes *in-4°.* est de 1721. *Dissertationes duæ, de sole justitiæ, & de calculo albo. De notis Ecclesiæ.* La maniere de bien sanctifier le Dimanche, & de bien communier. Paraphrase du pseaume 90. &c. Préparation au jeûne, &c. L'oraison funebre de M. Pictet a été prononcée par Antoine Maurice, pasteur de l'église de Geneve, & son successeur dans la charge de professeur. * *Bibliotheque Germanique, tom. 9. 10°. Nova Litteraria helvetica, an. 1702.* Niceron, *Mémoires, tom. 1. & 10. 1. & 2. partie.*

PIE II. (Enée Sylvio Bartholomeo Piccolomini.) *Ajoûtez, à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1715. & de 1732. que* les ouvrages ont été imprimés *in-folio* à Basle en 1551. par les soins de Marc HOPPER, *dont on a parlé en son lieu*: ils ont été réimprimés à Helmstad en 1700. aussi *in-folio.* A l'égard de ses mémoires ou commentaires donnés sous le nom de son secretaire *Jean Gobelin*, on en a une assez belle édition faite à Rome *in-4°.* en 1584. & une autre *in-folio*, à Francfort en 1614. avec les mémoires & les lettres de Jacques Piccolomini cardinal de Pavie.

PIE V. pape. *En parlant de lui dans le Dictionnaire historique, on dit qu'*il fut canonisé par Clement XI. le 22. de Mai 1712. *Ce fut* le 7. d'Août. *Ajoûtez*, que l'on a un volume de lettres de ce pape qui a été imprimé *in-4°.* à Anvers en 1640. par les soins de François Goubeau, sous ce titre: *Apostolicarum Pii Quinti pontificis maximi epistolarum libri quinque.* Il paroît par ces lettres qui sont dédiées à Ferdinand d'Autriche, Infant d'Espagne, & viceroi des Pays-bas, que Pie V. avoit un grand zéle contre les héretiques. Il y en a quelques-unes écrites à Charles IX. roi de France, où il l'exhorte à agir contre eux avec fermeté & sévérité. *Il est bon de remarquer aussi que* Pie V. contribua beaucoup à la victoire que les Chrétiens remporterent sur les Turcs à la bataille de Lepanthes. C'étoit à ses vives sollicitations qu'il s'étoit conclu une ligue entre lui, l'Espagne, & les Vénitiens. Aussi après cette fameuse bataille, il institua une solemnité particuliere en l'honneur de la sainte Vierge, sous le nom de *Notre-Dame de la victoire*, que tout l'ordre des Dominicains célebre chaque année le premier Dimanche d'Octobre. Dès que ce pape fut mort, on fit ce distique latin:

Papa Pius quintus moritur, res mira tot inter
Pontifices, tantùm quinque fuisse pios.

Mais ce n'est qu'un jeu de mots qui se trouve faux dans la pensée, l'église reconnoissant un grand nombre de papes pour saints, & ne jugeant point des autres.

PIERCE (Thomas) théologien Anglois, né en 1622. à Devise en Wiltshire, fit ses études à Oxford, où il fut reçu membre du college de la Magdelaine, & maître-ès-arts en 1644. Son attachement au parti du roi lui ayant fait perdre la place qu'il avoit dans ce college en 1640. Il accepta celle de Ministre de Brington en Northamptonshire,

Digitized by Google

hamptonshire, & il y demeura durant le gouvernement de Cromwel. Dès que Charles II. eut été rétabli, il fut chapelain de ſa majeſté, chanoine de Cantorberi, prébendaire de Langford, & prefet du college de la Magdelene à Oxford. Il prit auſſi le degré de docteur en théologie. Il quitta quelque tems après la place de préfet, pour laquelle il étoit peu propre, & en 1675. il fut nommé doyen de Saliſburi, où il mourut le 28 de Mars 1691. Il avoit beaucoup lû les anciens & les modernes, & il étoit également verſé dans les ſciences eccléſiaſtiques & profanes. Il avoit auſſi beaucoup d'eloquence, & il prêchoit bien, ſur-tout en anglois. Mais le ſtyle de ſes écrits eſt peu naturel. Il avoit abandonné les ſentimens de Calvain ſur la prédeſtination, pour prendre un ſentiment mitoyen, par lequel il croyoit concilier les différens partis. En 1683. il eut une diſpute avec le docteur Seth-Ward ſur la queſtion, à qui appartenoit le droit de nommer aux dignités de Saliſburi. Pierre prétendoit que c'étoit au Roi, & Ward à l'évêque: & tous les deux écrivirent pour défendre leur ſentiment. Pierre a beaucoup écrit en latin & en anglois, & ſur-tout contre Barley, Baxter & autres. * *Voyez* ce qu'en dit Wood dans ſes *Antiquitates*, & dans ſes *Athenæ Oxonienſes*.

PIERIUS VALERIANUS, de l'ancienne famille des Bolzani, étoit de Belluno dans la Marche Trevifane, où il nâquit après le milieu du XV. ſiécle. Son nom de baptême étoit *Jean-Pierre*, & ce fut Marc-Antoine Sabellicus ſon maître, qui changea ſon dernier nom en celui de *Pierius*, pour faire alluſion aux Muſes, en latin *Pierides*, dont Valerianus fut favoriſé preſque dès ſon enfance. Il perdit ſon pere à l'armée, n'ayant encore que neuf ans, & avec lui il perdit tout ſon bien, & ſe trouva dans l'indigence avec ſa mere, & deux ſœurs, qui n'étoient point encore pourvues; ce qui l'obligea de ſe mettre au ſervice de quelques Sénateurs de Veniſe. Il ſe plaint lui-même de l'état où il fut alors réduit, dans une de ſes élegies, où il déplore ainſi ſon infortune.

At genitrix pauper, gemina ſine dote ſorores,
Quas miſeras fruſtra ſpes fovet una mei;
Expoſcunt a me fraterni præmia juris;
Sed cartæ nullæ, carmina nulla volunt.

Urbain Valere ſon oncle paternel, religieux de S. François, qui avoit été précepteur du pape Leon X. le tira de cet état, & l'inſtruiſit dans les belles lettres, où il fit de ſi grands progrès, qu'il ſe vit bien-tôt pour amis les perſonnes les plus ſçavantes de ſon tems, entr'autre Baptiſte Egnace, Cœlio Calcagnini, Sannazar, & ſur-tout le cardinal Bembo, avec lequel il eut d'étroites liaiſons. Leon X. & après lui Clement VII. papes, lui témoignerent beaucoup d'eſtime, & lui en firent ſentir les effets. Toute la famille de Medicis l'honora de ſa protection & de ſa bienveillance. Mais il ſe contenta toujours d'un état & d'un bien mediocre, & il préfera un honnête loiſir, où il pût ſe livrer à ſon amour pour l'étude, à tout ce qui pouvoit l'en diſtraire en l'élevant. Content de la dignité de protonotaire apoſtolique & de comte, il refuſa l'évêché d'Avignon, comme il n'avoit pu ſe réſoudre à accepter celui de Juſtinopoli. Il fut néanmoins chargé de pluſieurs négociations importantes de la part de pluſieurs princes, & il s'en acquitta toujours avec honneur. Il mourut à Padoue, le jour de Noël 1558. âgé de 81. ans. On voit ſon portrait dans l'égliſe des freres Mineurs de Veniſe, avec cette inſcription:

D. O. M.
PIERIO VALERIANO BOLZANIO, *Bellunenſi*,
Cujus ſi negotia diu apud ſummos principes
Curata norit,
Nihil eum unquam legere, nedum ſcribere
Potuiſſe dicat.
Sin qua multa tam docta ſcripſerit
Inſpiciat.
Nulli hominum otia quietiora contigiſſe judicet.

Joan. Cornelius Fantini patricii Veneti filius, & fratres,
Locum amico ſuo intimo
Unanimes conceſſere.

Dans le Dictionnaire de Moreri on dit qu'il mourut en 1550. âgé de plus de 82. ans, & l'on ſe fonde ſur Imperiali qui dit le contraire, & qui met ſa mort, *comme on vient de le dire*, en 1558. & qui ne lui donne que 81. ans. L'ouvrage le plus conſidérable de Pierius Valerianus eſt ſes hyeroglyphes ou ſes commentaires latins ſur les lettres ſaintes des Egyptiens & des autres nations auſquels Cœlio Auguſtin Curion ajouta deux livres, qu'il orna de figures, & qu'il fit imprimer en 1579. *in-folio*. Henry Schvalenberg en donna un abregé en 1606. à Lipſic *in-12*. Les autres ouvrages de Valerianus ſont: 1°. Son traité ſi connu, *de infelicitate litteratorum* (du malheur des gens de lettres) en deux livres, que ſon premier état lui donna occaſion dans la ſuite de compoſer, & qui fut imprimé pour la premiere fois en 1620. à Veniſe par les ſoins de Louis ou Aloyſius Lollini, évêque de Belluno, qui en conſervoit le manuſcrit dans ſa bibliotheque. Il a été réimprimé depuis avec ſes hyeroglyphes; & en 1647. à Amſterdam, avec un traité de Corneille Tollius ſur le même ſujet; & depuis encore en 1707. à Lipſic dans le recueil intitulé, *Analecta de calamitate litteratorum*, *in-8*. avec une préface de Burchard Mencken. 2°. *Pro ſacerdotum barba apologia*, en 1533. *in-8°*. adreſſée au cardinal Hippolyte de Medicis qui avoit été ſon diſciple: & réimprimée avec les traités de Muſonius & d'Hoſpinien ſur l'uſage de ſe raſer la barbe, & de ſe couper les cheveux, à Leyde, 1639. *in-12*. 3°. Les antiquités de Belluno, en 1620. à Veniſe *in-8°*. avec ſon traité, *de infelicitate litteratorum*. 4°. Des diverſes leçons & corrections ſur Virgile, dans l'édition de Virgile avec les commentaires de Servius, chez Robert Etienne en 1532. *in-folio*, & pluſieurs fois depuis. 5°. Des poëſies latines, &c. * *Voyez* Joan. Imperialis *Muſeum hiſtoricum*, *pag. 32. & ſuiv.* la préface de Mencken au devant des *Analecta de calamitate litteratorum*: Cornelius Tollius à la fin de ſon traité, *De infelicitate litteratorum*, &c.

PIERRE (Saint) L. de ce nom, évêque d'Alexandrie, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit qu'il ſuccéda à Theonas vers l'an 200. C'eſt vers l'an 300.*

PIERRE de Clugni, dit *le Venerable. Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Dictionnaire hiſtorique, éditions de 1725. & de 1732. que* ce ſaint abbé ayant fait traduire l'alcoran en latin, voulut engager ſaint Bernard à écrire contre les Mahometans, dont la ſecte faiſoit alors de grands ravages. Mais le ſaint abbé de Clairvaux n'ayant pas jugé à propos d'écrire ſur une matiere qui méritoit ſi bien d'exercer ſon zéle & ſa plume, Pierre le Vénerable qui avoit déja écrit contre les Juifs & contre les hérétiques de ſon tems, compoſa quatre livres *contre la ſecte déteſtable des Sarraſins*; c'eſt le titre qu'il donna à ſon ouvrage. On n'a pu juſqu'à préſent recouvrer que deux de ces quatre livres, que les PP. DD. Martene & Durand ont donné dans le tome neuviéme de leur *Ampliſſima collectio veterum monumentorum*, à Paris en 1733. *in-folio*.

PIERRE I. cinquante-ſeptiéme évêque de Meaux, fut ſucceſſeur d'Etienne de la Chapelle vers l'an 1172. puis cardinal du titre de S. Chryſogone, & enfin évêque de Tuſculum. Il avoit monté par degrés aux plus hautes dignités. Il étudia d'abord dans l'univerſité de Paris, où il reçut le bonnet de docteur: quelque tems après il fut archidiacre & abbé; mais on ne ſçait de quelle égliſe, ni de quel monaſtere. Il monta enſuite ſur le ſiége de Meaux, & parvint au cardinalat. Le pape Alexandre III. qui l'eſtimoit beaucoup, le fit trois fois légat en France, la premiere en 1173. contre les Vaudois, la deuxiéme en 1177. pour établir la paix entre Henri roi d'Angleterre, & Richard ſon fils qui avoit épouſé une fille du roi Louis le Jeune, & enfin en 1178. contre les Albigeois. Quoique nommé au cardinalat, il retint pendant quelque-tems l'évêché de Meaux, ſur quoi Alexandre III. lui écri-

vit en ces termes : „ Plus vous êtes élevé en dignité, plus „ vous devez veiller sur votre conduite. Il faut que l'on „ trouve en vous beaucoup de choſes à imiter, & rien à „ reprendre. Vous réſervez encore l'évêché de Meaux & „ vous jouiſſez des revenus de cette égliſe, enſorte que la „ liberté d'en élire un autre eſt ôtée. Une pareille con- „ duite ternit votre réputation, & vous deshonore. On „ vous taxe d'avarice. Je vous conſeille, & je vous en- „ joins même de vous déſister inceſſamment de cet évê- „ ché, &c. Sur cette lettre datée de Feranre le 8. Sep- tembre, Pierre quitta l'évêché de Meaux, & on en élut un autre en ſa place. * D. Du Pleſſis, *Hiſt. de l'égliſe de Meaux, t. 1.*

PIERRE D'AICHSPALT, électeur & archevêque de Mayence, né dans le Tirol de pauvres parens, ne pou- vant trouver ſa ſubſiſtance dans ſa maiſon, tâcha de la gagner en chantant par les rues. Comme il avoit eepen- dant appris à lire, il chercha à l'apprendre aux autres; & s'étant formé lui-même, il y eut des perſonnes diſtinguées qui lui confierent leurs enfans. Le gain qu'il fit dans cet emploi, lui ayant donné plus de facilité pour s'appliquer à quelque étude particuliere, il choiſit celle de la Médé- tine, dans laquelle il fit de très-grands progrès, de même que dans la philoſophie. Il ſe fit recevoir docteur, & exer- ça ſa nouvelle profeſſion avec tant de ſuccès, que Henri comte de Lurtzelbourg le nomma ſon médecin. Il parvint dans la ſuite à un canonicat de Mayence & à l'évêché de Bâle, qu'il a poſſedé environ neuf ans. Gerad comte d'Epſtein & archevêque de Mayence étant mort, le comte de Lurtzelbourg l'envoya ſecrettement à Rome en 1304. auprès de Clement V. pour demander l'archevêché de Mayence pour Baudouin frere cader du comte. Le pape le refuſa, à cauſe que Baudouin étoit extrêmement jeune. Dans cet intervalle, Clement V. tomba malade, & Pier- re conſulté ſur cette maladie dont tout le monde déſeſpe- roit, ayant rétabli le pape en ſanté en trois jours de tems, Clement lui accorda pour lui-même l'archevêché de Mayence, & l'obligea de l'accepter. Pierre gouverna ce ſiége pendant quinze ans. D'autres prétendent que ce fait ſin- gulier de ſon élevation ne regarde que l'évêché de Bâle, & que ce fut après qu'il eut été ainſi élevé ſur ce ſiége, qu'il paſſa à celui de Mayence par la voie ordinaire. Il mourut le 5. de Juin 1320. En 1310. il avoit couronné roi de Bohême Jean, fils du comte de Lurtzelbourg. * Trithem. *in chronic. & de vir. illuſtr.* Urſtiſius, *chron. Baſil.* Mel. chior-Adam, *in vitis medicor. Germanor.* Bruſch. *de epiſcop. Moguntin.*

PIERRE de la famille de *la Gazata*, famille noble de Reggio en Italie, fut élevé avec ſoin; & dès ſa plus ten- dre jeuneſſe, il embraſſa la régle de S. Benoît dans le mo- naſtere de S. Proſper de Reggio. Ce fut l'abbé Albertini qui le reçut au nombre de ſes moines le premier de No- vembre 1348. L'année ſuivante 1349. n'ayant que qua- torze ans, il manqua d'être enlevé par les ennemis de ſa famille, dans le château de Gazata qui leur appartenoit, au territoire de Reggio. Mais le prompt ſecours de ſon pere le tira de leurs mains. En 1363. par un bref du pape Urbain V. donné la premiere année de ſon pontificat, il fut fait abbé du monaſtére même de S. Proſper. Urbain VI. le fit *ſous-collecteur* en 1384. & en 1391. Ugolin évêque de Reggio le fit vicaire général. Il mourut en 1414. âgé d'environ 80. ans, & fut enterré dans l'égliſe de S. Matthieu, qui porte aujourd'hui le titre de *S. Roch*, où l'on voit encore ſur une pierre l'inſcription ſuivante :

Hic jacet reverendus pater dominus noſter PETRUS DE LA GAZATA, *abbas monaſterii ſancti Proſperi inferioris de Regio. Qui promotus fuit MCCCLXIII. menſe Aprilis, die XVII. obiit autem die XXVI. Februarii anno MCCCCXIV.*

Pierre de la Gazata eſt repréſenté ſur cette tombe, que l'on trouve gravée dans le tome XVIII. de la collection des écrivains de l'hiſtoire d'Italie par M. Muratori. Pierre a continué la chronique de Reggio commencée par ſon grand oncle Sagacio de la Gazata, *dont nous parlerons en ſon lieu.* Celui-ci avoit commencé ſa chronique à l'an 1272. & l'avoit terminée à l'an 1353. Pierre la reprit à cette année, la continua juſqu'en 1388. & fit quelques notes ſur pluſieurs endroits de l'ouvrage de Sagacio ſon oncle ou ſon grand oncle. M. Muratori qui le premier a publié cette chronique dans le tome de la collection *dont on vient de parler*, en fait beaucoup d'eſtime. *Voyez* SAGACIO DE LA GAZATA.

PIERRE CANDIDE DECEMBER de Vigevano, étoit fils de *Pierre* Uberti December, ſecretaire de Jean-Ma- rie Viſconti duc de Milan, homme diſtingué par ſon elo- quenee & ſon érudition. Il naquit en 1399. & il s'appli- qua de bonne heure aux lettres Grecques & latines avec une telle ardeur, qu'il parvint dans un âge peu avancé à une réputation que peu de gens acquierent après bien des années paſſées dans l'étude. Il eut différens emplois, tous fort honorables, auprès du pape Nicolas V. de philippe- Marie Viſconti, duc de Milan, & d'Alphonſe roi de Naples & de Sicile. Il mourut l'an 1477. & ſi on en croit ſon épitaphe, il laiſſa plus de 127. ouvrages, ſans comp- ter ceux qu'il avoit publiés de ſon vivant. Lazare-Augu- ſtin Cotta a donné une liſte des uns & des autres dans ſon *Muſæum Novarienſe*. Mr Muratori en a fait imprimer trois dans ſon vingtiéme tome de la collection des écrivains de l'hiſtoire d'Italie, ſçavoir : les Vies de Phi- lippe-Marie Viſconti, troiſéme duc de Milan; celle de François Sforce, quatriéme duc de Milan, & celle de Nicolas Picinin, capitaine très-fameux. Cette derniere eſt en Italien de la traduction de Poliſmagne : car Candide l'avoit écrite en latin. Celle de Philippe-Marie avoit déja paru : mais l'édition de M. Muratori eſt augmentée. Les deux autres n'avoient jamais été publiées.

PIERRE DE SABLE', ou PIERRE DE BOUHERE, (en latin *Petrus Sabulenſis*, ou *Petrus Bouherius Sabulen- ſis*) étoit peut-être de la ville de Sablé en Anjou, ou du village de Sablé dans le comté d'Avignon. C'eſt la con- jecture de l'abbé Menage dans ſa continuation manuſ- crite de l'hiſtoire de Sablé. Ce ſçavant ajoute qu'il y a eu autrefois au Maine une famille du nom de Bouheré, ainſi appellée du village de Bouhere dans le voiſinage de Sablé; mais qu'il ignore ſi Pierre *dont nous parlons*, étoit de cette famille. Quoiqu'il en ſoit, ce Pierre de Sablé ou de Bouhere, a fait imprimer un livre de Conrad in- titulé : *Magiſtri Conradi Thuricenſis magnum Elucida- rium, omnes hiſtorias & poëticas fabulas continens, qua ſuper montes, valles, amnes, fontes, locas, urbes & omnia in poëtarum monumentis loca famigerabilia.* Ce Conrad vivoit en 1473. & ce livre a été imprimé *in-4°.* à Paris en 1513. chez Gormont. L'éditeur a mis au com- mencement une élégie latine, où il dit entre autres cho- ſes, qu'il a fort corrigé cet ouvrage.

Malleo at interea debetur gratia noſtro
Vindice quo terſas proſilit iſte liber.

Il a mis auſſi à la fin du livre ces vers hendecaſyllabes à la louange de cet ouvrage :

Quiſquis hiſtorias recentiores
Fabellas quoque litterariores
Exoptas minimis habere nummis,
Gormonti citò quæruo officinam.
Illà, quod petis, ære quippe parvo
Ubertim invenies. Gravem crumenam
Diſſolvens, ſophiâ ſacratiore
Ibis lucidus, expolitus, auctus,
In quaſcumque voles migrare terras.

PIERRE I. czar ou empereur de Moſcovie, né le 11. Juin du czar ALEXIS Michaëlowitz, & de *Natalie* Kivi- louna Nariskim ſa ſeconde femme, fut proclamé czar à l'âge de 10. ans, au préjudice de Jean ſon aîné, dont la ſanté étoit fort foible & l'eſprit imbecille. Mais pour ap- paiſer une révolte que ce choix occaſionna, il fut reglé que les deux freres regneroient enſemble; ce qui

Digitized by Google

eut lieu jusqu'à la mort de Jean arrivée au commencement de 1696. Pierre alors le ſeul maître de l'empire, ſe vit en état d'exécuter les grands deſſeins qu'il avoit pour policer un peuple qui juſques-là avoit été dans une ignorance & une groſſiereté preſque pareilles à celles qui accompagnent preſque toujours les premiers âges des nations. Né avec une inclination vive pour les exercices militaires, qui ſe déclara dès ſa premiere jeuneſſe, & avec des diſpoſitions ſurprenantes pour former & exécuter heureuſement de grandes entrepriſes, il ſe mit en devoir d'exécuter ce qu'il n'eût pu avec une autorité partagée. Il avoit déja formé une compagnie de 50. hommes commandés par des officiers étrangers, & qui étoient habillés & faiſoient leurs exercices à l'allemande. Il prit dans cette troupe le moindre de tous les grades, celui de tambour, & il ſervoit avec toute l'exactitude & toute la ſoumiſſion que demandoit ſon emploi. Il ne vivoit que de ſa paye, & ne couchoit que dans une tente de tambour à la ſuite de ſa compagnie. Il devint ſergent, après l'avoir merité au jugement des officiers, & il ne fut jamais avancé que comme un ſoldat de fortune, dont ſes camarades même auroient approuvé l'élévation. Par-là il vouloit apprendre aux nobles que la naiſſance ſeule n'étoit point un titre ſuffiſant pour obtenir les dignités militaires, & à tous ſes ſujets que le merite ſeul en étoit un. A cette premiere compagnie de 50. hommes, il en joignit de nouvelles, ſelon la fortune de la premiere, & comme il avoit alors la paix, il faiſoit combattre une troupe contre une autre: par-là il les aguerriſſoit, il eſſayoit leur valeur, & s'aſſuroit de troupes & mieux inſtruites & plus fidelles que les ſtreltitz, dont la trop grande puiſſance lui faiſoit juſtement ombrage, & qu'il avoit deſſein d'abattre dans une occaſion favorable. L'ouverture de ſon nouveau tegne fut le ſiége d'Azof ſur les Turcs. Il ne le prit qu'en 1697. après avoir fait venir des Venitiens pour conſtruire ſur le Dan des galeres qui en fermaſſent l'embouchure, & empêchaſſent les Turcs de ſecourir la place. Il connut par-là mieux que jamais l'importance d'une Marine. Il en avoit déja formé un projet; & deux campagnes de ſuite il étoit parti d'Arkangel ſur des vaiſſeaux hollandois ou anglois, pour s'inſtruire par lui-même de toutes les opérations de la mer. Mais en 1698. pouſſant ce projet infiniment plus loin, & beaucoup plus au-delà de ce que l'on avoit lieu d'attendre, & de ce que la prudence même ſembloit demander, n'ayant encore regné ſeul que près de deux ans, il envoya en Hollande une ambaſſade, dont les chefs étoient M. le Fort Genevois, qu'il honoroit d'une grande faveur, & le comte Golowin grand chancelier, & il ſe mit dans leur ſuite *incognito*, pour aller apprendre lui-même la conſtruction des vaiſſeaux. Il entra à Amſterdam dans la maiſon de l'Amirauté des Indes, & ſe fit inſcrire dans le rolle des charpentiers ſous le nom de Pierre Michaëlof. Il travailloit dans le chantier avec plus d'aſſiduité & plus d'ardeur que ſes compagnons qui n'avoient pas de motifs comparables aux ſiens: tout le monde connoiſſoit le czar, & on ſe le montroit avec un reſpect que s'attiroit moins ce qu'il étoit, que ce qu'il étoit venu faire. Avant que de partir de ſes états il avoit envoyé les principaux ſeigneurs Moſcovites voyager en différens endroits de l'Europe, leur marquant à chacun ſelon les diſpoſitions qu'il leur connoiſſoit, ce qu'ils devoient particulierement étudier: il avoit auſſi ſongé à prévenir par la diſperſion des grands les perils de ſon abſence. Voyant en Hollande que la conſtruction des vaiſſeaux ne ſe faiſoit que par la pratique, & ayant appris qu'elle ſe faiſoit en Angleterre ſur des plans où toutes les proportions étoient exactement marquées, il jugea cette maniere préférable, & paſſa en Angleterre. Sorti de ce royaume il repaſſa en Hollande pour retourner dans ſes états par l'Allemagne, remportant avec lui la ſcience de la conſtruction des vaiſſeaux acquiſe en moins de deux ans. Il fut appellé bruſquement de Vienne par la révolte de 40000 ſtrelitz. Arrivé à Moſcou à la fin de 1699, il les caſſa tous ſans heſiter, & l'année ſuivante il avoit déja remis ſur pied 30000. hommes d'infanterie reglée, dont faiſoient partie les troupes qu'il avoit déja eu la prévoyance de former, & de s'attacher particulierement. Alors ſe déclara dans toute ſon étendue le vaſte projet qu'il avoit conçu. Tout étoit à faire en Moſcovie, & rien à perfectionner. Le czar ouvrit les grands etats juſques-là fermés: après avoir envoyé ſes principaux ſujets chercher des connoiſſances & des lumieres chez les étrangers, il attira chez lui tout ce qu'il put d'étrangers même capables d'en apporter à ſes ſujets, officiers de terre & de mer, matelots, ingenieurs, mathematiciens, architectes, gens habiles dans la découverte des mines & dans le travail des métaux, médecins, chirurgiens, artiſans de toutes les eſpeces. Il fit changer à ſon peuple ſes anciens habits, il retrancha les longues barbes, & deſcendit juſques dans les moindres détails pour en faire des hommes d'abord, & enſuite des hommes raiſonnables & policés. En 1700. ſoutenu de l'alliance d'Auguſte roi de Pologne, il entra en guerre avec Charles XII. roi de Suede, l'Alexandre de ce ſiécle, s'il eût eu ſes vices & plus de fortune. Il s'en falloit beaucoup que l'égalité qui pouvoit être entre les deux ſouverains ennemis, ne ſe trouvât entre les deux nations. Les Moſcovites n'avoient encore qu'une legere teinture de diſcipline militaire, & les Suedois étoient depuis très-longtems un peuple belliqueux, & exactement diſcipliné. Le czar n'ignoroit pas cette différence; „ mais, diſoit-il en „ commençant cette guerre, je ſçais bien que mes troupes „ ſeront long-tems battues, mais cela même leur apprend- „ dra enfin à vaincre. „ Cependant après que les mauvais ſuccès des premiers commencemens eurent été ſurvûs il remporta quelques avantages aſſez conſiderables, & au bout de quatre ans, il avoit déja fait d'aſſez grands progrès dans la Livonie & dans l'Ingrie, provinces dépendantes de la Suede, pour être en état de ſonger à bâtir une place, dont le port ſitué ſur la mer Baltique pût contenir une flotte, & il commença en effet le fameux Peterſbourg en 1704. Jamais tous les efforts des Suédois n'ont pu l'en chaſſer, & il a rendu Peterſbourg une des meilleures forteresſes de l'Europe. Après de grands deſavantages qu'il eut contre ces peuples depuis 1704. enfin il remporta ſur eux en 1709. devant Pultova une victoire complette. Une grande partie de l'armée ſuedoiſe fut priſonniere de guerre, & on vit un heros tel que le roi de Suede fugitif ſur les terres de Turquie, & enſuite preſque captif à Bender. Le czar ſe crut digne alors de monter au grade de lieutenant général; car, ſelon la loi qu'il s'étoit preſcrite à lui-même, de n'avancer dans les dignités de la guerre, qu'autant qu'il le meritoit, il n'avoit ſervi juſques-là dans ces dernieres expéditions qu'en qualité de colonel. Il profita au reſte du malheur & de l'éloignement du roi de Suede: il acheva de conquerir la Livonie & l'Ingrie, & y joignit la Finlande, & une partie de la Pomeranie Suedoiſe. Il fut auſſi plus en état que jamais de donner ſes ſoins à Peterſbourg naiſſant. Il ordonna aux ſeigneurs d'y venir bâtir, & le peupla tant des anciens artiſans de Moſcovie, que de ceux qu'il raſſembloit de toute part. Il fit conſtruire des galeres inconnues juſques-là dans ces mers, pour aller ſur les côtes de Suede & de Finlande. Il acheta des vaiſſeaux d'Angleterre, & fit travailler ſans relâche à en bâtir encore. Il parvint enfin à en bâtir un de 90 pieces de canon, qui fut lancé à la mer en 1718. Il eut le ſenſible plaiſir de n'y avoir travaillé qu'avec des ouvriers Moſcovites. Pluſieurs années auparavant, c'eſt-à-dire, en 1712. il avoit fait une faute dont les ſuites pouvoient le mener bien loin. Les Turcs ayant rompu la tréve qu'ils avoient avec lui, il ſe laiſſa enfermer par leur armée ſur les bords de la riviere de Pruth où il étoit perdu ſans reſſource ſans l'expédient qu'imagina la czarine *Catherine*. Cette princeſſe envoya negocier avec le grand viſir, en lui laiſſant entrevoir une groſſe ſomme d'argent: il ſe laiſſa tenter en effet, & la prudence du czar acheva le reſte. En memoire de cet évenement, il voulut que la czarine inſtituât l'ordre de ſainte Catherine, dont elle ſeroit chef, & où il n'entreroit que des femmes. Il continua la guerre en 1713. & depuis ce tems-là il en vint pluſieurs fois aux

mains avec l'armée du roi de Suede, sur laquelle il remporta encore plusieurs victoires, tant sur mer que sur terre. En 1716. il alla avec la czarine voir le roi de Danemarck à Coppenhague, & y passa trois mois. Là il visita tous les colléges, toutes les académies, & vit tous les sçavans. Tous les jours il alloit dans une chaloupe avec deux ingenieurs côtoyer les deux royaumes de Danemarck & de Suede, pour mesurer toutes les sinuosités, sonder tous les fonds, & porter ensuite le tout sur des cartes fi exactes que le moindre banc de sable ne leur eût pas échapé. De Danemarck il alla à Hambourg, à Hanovre, à Wolfembutel, & de-là en Hollande, où il laissa la czarine, & vint en France en 1717. toujours observant & réfléchissant sur tout. Il vit dans ce royaume, & principalement à Paris, tout ce qui pouvoit augmenter ses lumieres & ses connoissances. Il vint le 19 Juin à l'academie des sciences, dont il a été depuis membre honoraire, & quand il fut de retour chez lui, il envoya à cette célebre societé, le plan où il avoit tant de part lui-même, de la jonction de la riviere de Volkova qui passe à Petersbourg, avec le Volga. Il étudia aussi lui-même son vaste pays en géographe & en physicien, il leva ou fit lever quantité de plans, & des voyages de trois ou quatre cens lieues ne lui couterent rien, pourvu qu'il en revint plus instruit. On ne peut que parcourir les différens établissemens que lui doit la Moscovie. Une infanterie de cent mille hommes, aussi belle & aussi aguerrie qu'il y en ait en Europe : une marine de 40 vaisseaux de ligne & de 200. galeres : des fortifications selon les dernieres regles à toutes les places qui en meritent : une excellente police dans les grandes villes : une académie de marine & de navigation, où toutes les familles nobles sont obligées d'envoyer quelques-uns de leurs enfans : des colleges à Moscou, à Petersbourg, & à Kiof, pour les langues, les belles lettres & les mathématiques : de petites écoles dans les villages où les paysans apprennent à lire & à écrire : un collége de médecine & d'apothicairerie publique à Moscou : des leçons publiques d'anatomie : un observatoire pour l'astronomie : un jardin des plantes que l'on a le soin d'enrichir : des imprimeries telles qu'il y en a dans les royaumes les mieux policés : des interpretes pour toutes les langues de tous les états de l'Europe, & pour plusieurs autres : une bibliotheque royale formée de trois grandes bibliotheques qu'il avoit achetées en Angleterre, en Holstein & en Allemagne, &c. Il a fait plusieurs de ces établissemens au milieu même des guerres qu'il a eu à soutenir, & pendant la révolution arrivée en Perse par la révolte de Mahmoud, qui attira de ce côté-là les armes du czar & du grand Seigneur. Le premier s'empara de la ville de Derbent sur la côte occidentale de la mer Caspienne, & de tout ce qui lui convenoit par rapport au projet d'étendre le commerce de Moscovie. Il fit lever le plan de cette mer, & c'est à lui que l'on doit la connoissance de sa véritable figure fort différente de celle qu'on lui donnoit communément. Il a envoyé à l'académie des sciences de Paris une carte de cette mer, & a attiré chez lui plusieurs membres de cette académie, pour le seconder par leurs lumieres & étendre les connoissances qu'il a introduites parmi ses peuples, & qu'il avoit déja vu fructifier beaucoup, lorsqu'il mourut le 28. Janvier 1725. âgé seulement de 53. ans. Il avoit introduit chez lui une architecture reguliere, & il avoit vu avant sa mort s'élever un grand nombre de maisons regulieres & commodes, des palais, des bâtimens publics, &c. Il avoit fait aussi divers reglemens ecclésiastiques sages & utiles, & avoit tenu la main à leur exécution ; mais il avoit établi une pleine liberté de conscience dans ses états, & aboli la dignité de patriarche de Constantinople, quoique dépendante de lui. Il a laissé ses états à la czarine sa veuve, qui a continué de travailler sur le même plan que le czar avoit tracé, & dont l'exécution étoit déja si fort avancée. * *Mémoires du tems.* Eloge de Pierre I. czar de Moscovie, dans l'*Hist. de l'Acad. des sciences pour l'année 1725.*

PIERRE-PORT, ou PIERRE PERTUIS, passage étroit, taillé dans le roc, qui sert de communication entre l'Uchtland, l'Erguel & le Munsterthal. Il est fort proche de la source de la Birff, & le village de Tavane. Ce passage sert de limite entre les évêchés de Basle & de Lausane. Plusieurs auteurs croient que c'est l'ouvrage de Jules César : il est certain au moins qu'il vient de quelque empereur Romain, ou d'un de ses lieutenans chez les Helvetiens. Il a été fait, selon toute apparence, pour avoir un passage abregé du pays nommé *Aventicum*, dans le Sequanique. L'arcade est haute, & longue d'environ cinq brasses. Du côté de Tavane, au-dessus de la voute, on voit une inscription presque effacée, que les uns lisent ainsi :

Nominis Augusti via dudla per ardua montis,
Feliciter scindens petram in margine fontis.

D'autres lisent : *Nimis Augusti via dudla.*

Pierre Pithou l'a copié ainsi :

Numini Augusti.
Via falla per
Qu. Ursum paternum
II. vir. col. Helvet.

L'auteur des délices de la Suisse lit cette inscription de cette maniere.

Numinib. Augusti.
. . . . . *um* . . .
Via falla per
Ur . . . . um pater . . . . um.
II. vir. col. Helvet.

Cet auteur ajoute que par ce peu de mots, on apprend que ce chemin a été fait par les soins d'un Paterius ou Paternus, duumvir ou chef de la colonie Helvetique qui étoit Avenche sous l'empire des deux Antonins. Ce passage est fait de telle façon qu'avec très-peu de monde on peut arrêter toute une armée à cause de la hauteur des rochers qui sont tout autour, & du peu de largeur qu'a le passage. En 1367. les Bernois faisant la guerre à Jean de Vienne évêque de Basle, prirent d'assaut ce passage, que l'évêque avoit fait garder par un retranchement, & s'ouvrirent ainsi un chemin dans le Munsterthal. Ils ne perdirent que dix-huit hommes dans cette expédition. *Urstis. *t. 1. Stumpf. l. 12. Etat & délices de la Suisse. t. 3. p. 275. &c.*

PIETISTES, secte en Allemagne, presque aussi ancienne que le Lutheranisme. Schwenfeld en avoit ébauché le plan, & Weigel l'avoit perfectionné. Jacques Bohm, cordonnier de Silesie, l'avoit répandue dans sa patrie. C'étoient des hommes entêtés de la théologie mystique, qu'ils poussoient au-delà de ses véritables bornes. Ils outroient cette union de l'ame avec Dieu, si recommandée par les vrais spirituels. Ce n'étoit plus seulement un attachement ferme par la foi & par amour pour le souverain bien, dont on adoroit la présence. A ne juger de leurs sentimens que par leurs expressions, c'étoit une unité réelle, & une indentité physique de l'ame transmuée en Dieu, & en J. C. Ainsi, l'on pouvoit dire, selon eux, sans métaphore, & dans un sens propre, " que l'ame étoit Dieu, & que J. C. „ étoit en nous le nouvel Adam. Qu'ainsi adorer son „ ame, c'étoit adorer Dieu & son Christ. „ A cet article capital, ils en ajoutoient d'autres qui n'en étoient que des conséquences. Ils envelopoient un sentiment si contraire au bon sens, sous des termes de mysticité qui paroissoient intelligibles. Bohm sur-tout s'étoit fait un jargon qui n'étoit admiré de quelques-uns que parce qu'il étoit impénetrable. Le Piétisme tout extravagant qu'il fût se fit donc des partisans ; mais il fut enfuite long-tems oublié, & ce ne fut que vers le milieu du XVII. siécle qu'il se renouvella, & qu'il prit l'ascendant dans les Universités Luthériennes. En 1661. Theophile Broschbandt, & Henri Muller, l'un diacre de l'église de Rostock, au Duché de Meckelbourg ; l'au-

Digitized by Google

tre ſçavant docteur de la même Univerſité, le reſſuſciterent entierement. Ils commencerent d'abord à invectiver contre le reſte des cérémonies Romaines, que les Luthériens ont conſervées. Autels, baptiſteres, chants eccléſiaſtiques, prédication même, tout devoit être aboli, comme autant de veſtiges de l'ancienne ſuperſtition. D'abord on les ſuſpçonna d'être dans les principes de la ſecte des Quakers ou Trembleurs, que George Fox avoit établie depuis peu, & qui faiſoit déja de grands progrès depuis quelques années. Les Piétiſtes s'en défendirent, & publierent des apologies. Grand nombre de jeunes théologiens prirent leur parti. Le docteur Spenher, & Jean Horbs, l'un à Francfort, l'autre à Traërbach, ſuivirent les traces des Piétiſtes de Roſtock. Ils retrancherent dans les égliſes dont ils étoient paſteurs, tout l'appareil des cérémonies extérieures. Les temples mêmes furent abandonnés ; & ce ne fut plus que dans les maiſons particulieres qu'on s'aſſembla pour y faire la lecture des livres ſaints. La prédication fut changée en des entretiens de pieté myſtiques & guindés. Par cette conduite, Spenher ſe fit aſſez de réputation, pour devenir à Dreſden, le prédicateur en chef de l'électeur de Saxe, & il appuya le parti Piétiſte de ſon crédit & de ſa protection. L'Univerſité de Lipſic en fut bientôt infectée. On courut en foule aux aſſemblées de ce parti, qu'on nomma les colleges de la parole de Dieu (*Collegia Philobiblica.*) Les profeſſeurs qui ſe trouverent abandonnés en eurent du chagrin ; & contre leur gré, & par intérêt, ils enſeignerent le Piétiſme. Les écoles ſe peuplerent également des femmes comme des hommes. Les clameurs des adverſaires, leurs brigues, leurs écrits, n'empêcherent pas la multitude des auditeurs de s'augmenter. Lorſque le mal parut extrême, on eut recours à Dreſden au conſiſtoire eccléſiaſtique. L'électeur y préſida, & malgré le crédit de Spenher, il fut reſolu d'abolir les colleges du Piétiſme. Spenher en vrai courtiſan, obéit à ce qu'il ne put empêcher. Les plus opiniâtres ſoutinrent l'œuvre autant qu'ils purent, & décrierent tous leurs adverſaires ; & le plus grand nombre des Piétiſtes alla chercher un aſyle dans les terres de Brandebourg. Là ils vécurent en ſureté, ſous la protection de l'électeur, & remplirent les premieres places de l'Univerſité de Hall. C'eſt-là que le Piétiſme a jetté de plus profondes racines. Horbs l'étendit auſſi à Hambourg, depuis que la priſe de Traërbach par Louis XIV. l'eut obligé d'en ſortir ; & il y fut prédicant dans l'égliſe de ſaint Nicolas. Cependant quand on s'y fut apperçu de ſes nouvelles opinions, on ſe ſouleva d'abord contre lui : mais il s'étoit fait des partiſans ; & chacun ſe défendit par quantité d'écrits, dont Hambourg ſe vit inondée. La paix ſuceeda enfin à ce trouble. Par l'ordre du magiſtrat, les chefs des deux partis ſe reconcilierent, & la liberté fut accordée d'embraſſer le Piétiſme, ou de le fuir. Cette ſecte eſt auſſi repandue en Hollande ; & elle a compté bien des ſçavans au nombre de ſes partiſans. * *Mémoires du tems.* Le pere Catrou, Jéſuite, dans ſon *Hiſtoire des Trembleurs, livre 3.*

PIETRO AZARIO, ou PIERRE AZARI, hiſtorien d'Italie, qui floriſſoit dans le XIV. ſiécle, étoit de Novarre, plûtôt que de Tortone, que pluſieurs prétendent avoir été ſa patrie. Il étoit Notaire : c'eſt lui-même qui nous l'apprend dans ſa Chronique des princes de la maiſon de Viſconti. Matthieu II. de Viſconti, ſeigneur de Milan & de Bologne, lui donna le ſoin des dépenſes qui étoient néceſſaires pour la ſolde & pour l'entretien de ſon armée ; & Pierre Azari s'acquitta de cette commiſſion, tant à Bergame qu'à Bologne. Il fut auſſi juge & chancelier de Jean Pirovano à Tortone, dont celui-ci étoit préteur. On l'employa encore dans d'autres affaires publiques, où il fit également connoître ſa prudence, ſon intelligence, & ſa fidélité. Il a écrit en latin une chronique, où il rapporte les actions principales des princes de la maiſon de Viſconti depuis l'an 1250. juſqu'en l'an 1362. Il l'a écrite en homme inſtruit & judicieux, & qui avoit été le témoin d'une grande partie des faits qu'il raconte. Son ſtyle eſt dur ; mais il y a du feu dans ſa narration ; & ſes deſcriptions plaiſent ordinairement. Il s'arrête beaucoup ſur les malheurs de Novarre, ſa patrie, & ſur ce qui regarde les princes de Milan ; mais ſans négliger de faire connoître ce qui ſe paſſoit ailleurs. On a encore de Pietro Azari une hiſtoire abregée de la guerre Canepiciene, où il décrit les différens accidens arrivés dans le comté de Canepiciano, aujourd'hui *il Canavese*, dans le Piémont. Il compoſa cet écrit à Tortone, en Janvier 1363. M. Muratori l'a fait imprimer, après la chronique dont nous avons parlé, dans le tome XVI. de ſa collection des hiſtoriens de l'Italie. Le petit écrit qui regarde le comté de Canepiciano avoit déja été imprimé dans le *Galleria di Minerva, t. 2.* du ſieur Albrizzi, Venitien ; mais avec des changemens & des additions qui ne ſont point d'Azari. La Chronique vient de paroître pour la premiere fois dans la collection de M. Muratori. * *Voyez* la Préface de ce ſçavant.

PIGHIUS. (Etienne Vinaud) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit que* ſa mere étoit niéce d'*Albert* Pighius : elle étoit ſa ſœur.

PILARIK, (Etienne) fils d'un pere de même nom & ſurnom, qui étoit paſteur d'une égliſe de Hongrie, dans le comté de Zolnoch, naquit en 1615, & fut dès l'âge de quatre ans envoyé aux écoles, où il fit en peu d'années de grands progrès dans les langues allemandes & latines, dans la connoiſſance de la religion, & dans tout ce qu'on put lui apprendre. Plus âgé il ſe tourna du côté de la théologie ; mais ſans négliger l'étude des belles lettres, ni même celle de la muſique, pour laquelle il eut toujours beaucoup d'attraits & de goût. La connoiſſance ſpeculative & pratique qu'il en acquit le fit choiſir pour une chantrerie dans ſon pays ; & en 1639. on le chargea du miniſteriat d'une égliſe, poſte qu'il remplit après dans pluſieurs autres égliſes de Hongrie avec beaucoup de zéle & d'applaudiſſement. Comme il prêchoit avec facilité, & qu'il s'étoit acquis une grande reputation dans cet exercice, on l'envoya à un ſynode de Hongrie pour en être l'orateur, ce qui fit plaiſir à tous ceux qui compoſoient cette aſſemblée. En 1649. il fut fait eccléſiaſte de l'égliſe de ſaint André, & enſuite on le fit predicateur de la cour du comte Gabriel Illyeshazi. Mais il quitta encore ce lieu pour aller exercer le miniſtere ailleurs où on l'appelloit. Les Turcs ayant fait une irruption en 1663. dans le lieu où il étoit, il prit la fuite, & ſe cacha ; mais il tomba entre les mains des Tartares, qui le réduiſirent à l'eſclavage. Il ſouffrit beaucoup dans cette triſte ſituation ; mais la Providence l'en ayant enfin délivré, comme par miracle, il alla à Miſnie, où il continua d'annoncer la parole de Dieu avec autant de zéle que d'aſſiduité, juſqu'à ſa mort, arrivée en 1678. ou environ. Il a écrit ſon hiſtoire, où il entre dans un grand détail de ſes accidens, de ſes infortunes, & de ſes tranſmigrations, ce qui la rend intéreſſante & fort touchante. Il a publié un autre écrit ſous le titre ſingulier de *Currus Jehova mirabilis*, & quelques autres. Il prit ſoin auſſi de donner au public les écrits de pluſieurs ſçavans, comme *Primi labores & continuationes Johannis Hermanni* : *Salomonea poſtilla Joh. Gerardi* : *Poſtilla Teleſii in tabellas ſynopticas.* Il avoit lui-même rédigé cet ouvrage : *Geminus Dominicales & feſtivales Evangeliorum* : *Meditationes hebdomadales*, &c.

PILARIK, (Etienne) *fils du précedent*, s'appliqua aux humanités, & à la théologie, dans ſa patrie & dans l'Univerſité de Wittemberg, & paſſa la plus grande partie de ſa vie à l'exercice du miniſtere de la parole en différentes égliſes de Hongrie, de Boheme, & de Miſnie, & à l'adminiſtration des ſacremens. Son attachement au Luthéraniſme lui occaſionna quelques traverſes, qui ne contribuerent pas à lui ouvrir les yeux ſur ſes erreurs, & qui, comme il arrive ordinairement, ne le convertiſſant point, l'endurcirent davantage. Il

Digitized by Google

mourut dans ſon aveuglement vers la fin du XVII. ſiécle. On a de lui quelques ouvrages écrits en ſa langue; & ſa vie a été compoſée par Gaſpar Loſcherus, docteur en théologie, & profeſſeur à Wittemberg.

PILARIK, (Etienne) fils & ſucceſſeur du mérite & des erreurs de celui *dont on vient de parler*, a eu la ſurintendance générale des égliſes Luthériennes de Hongrie, & fut enſuite élevé ſur le ſiége épiſcopal de Schemnitz, ville de Hongrie. Il eſt auſſi connu dans ſon pays par pluſieurs ouvrages écrits en ſa langue, & qui ſont fort ignorés en France. * *Voyez* ſur les Pilarik, la préface d'Iſaïe Pilarik, *De perſecutione vera Eccleſiæ*, & *Hungaria Literata* de David Czuittinger, *pag. 3. & ſuiv.*

PILARINO, (Jacques) né le 9. de Janvier 1659. dans l'iſle de Cephalonie, d'une famille noble, paſſa à l'âge de 10. ans à Veniſe, où il demeura quelques années. Après y avoir fait ſes humanités & ſon droit, il alla ſe faire recevoir Docteur en cette faculté à Padoue. Revenu dans ſa patrie, après ſix ans d'abſence, il ſe dégouta du droit, retourna à Veniſe, y étudia deux ans en Medecine, ſe fit recevoir docteur, & ſe mit à voyager. Il alla en Candie, où il demeura quatre ans au ſervice d'Iſmaël, capitan-bacha de ce royaume, d'où il paſſa à Conſtantinople, où il reſta peu. En 1684. il alla en Valachie avec le titre de medecin du prince Cantacuzene; & après être revenu dans ſa patrie, en 1687. il alla en 1688. en Moſcovie. avec la qualité de premier medecin du Czar. Il retourna chez lui en 1689. & peu après le doge François Moroſini, ayant été élu pour la quatriéme fois capitaine général dans le Levant, le prit à ſon ſervice, & le retint juſqu'à ſa mort, arrivée en 1694. Du Levant Pilarino retourna à Veniſe, d'où il paſſa en Valachie, où il demeura l'eſpace de quatre ans au ſervice du prince Serbano. Au bout de ce tems-là il revint faire un tour dans ſa patrie, d'où après un ſéjour d'un an il repaſſa à Veniſe, & de-là à Livourne, à Smirne, & à Conſtantinople, juſqu'à ce qu'en 1701. il fut appellé de nouveau en Valachie par le prince Serbano, qui lui donna une penſion de 1500. ſequins. Soit inconſtance naturelle, ſoit quelque autre motif, Pilarino alla trois ans après à Conſtantinople, enſuite à Veniſe, s'embarqua à Livourne en 1707. & fit un voyage à Smirne, à Alep, & au Caire. De retour à Smirne, il y demeura pendant cinq ans en qualité de conſul de la Republique de Veniſe; & ſon tems fini il retourna à Veniſe, où il fut attaqué d'hydropiſie quatre ans après. L'habileté des profeſſeurs en medecine de l'Univerſité de Padoue l'engagea à ſe faire tranſporter dans cette ville. Mais leurs ſoins furent inutiles. Il languit neuf mois, & mourut le 18. de Juin 1718. dans ſa 60. année. Sur la fin de ſa vie il a fait imprimer ces deux ouvrages. 1. *Nova & tuta variolas excitandi per tranſplantationem methodus, nuper inventa, & in uſum traſta, quâ rite peractâ, immunia in poſterum præſervantur ab hujuſmodi contagio corpora*, à Veniſe, en 1715. *in-12.* Cet ouvrage, comme on le voit, eſt en faveur du nouveau ſyſtême de l'inſertion ou inoculation de la petite verole, qui a occaſionné tant d'écrits pour & contre il y a quelques années. 2. *La medecina diſeſa, overo, riſleſſi di diſinganno, ſopra i nuovi ſentimenti contenuti nel libro intitolato. Il modo ingannato da falſi medici, di Giacomo Pilarino*, à Veniſe, en 1717. L'auteur que Pilarino entreprend ici de combattre eſt Joſeph Gazola. Pilarino a fait auſſi une relation de ſes voyages, qui eſt encore manuſcrite. * *Journal de Veniſe, tome 31. page 332.* Le pere Niceron, Barnabite, dans ſes *memoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres dans la republique des lettres, tome 15.*

PILES (Roger de) étoit d'une famille du Nivernois, diſtinguée dans le pays par la nobleſſe, par les biens, & par les emplois. Il naquit à Clamecy l'an 1635. eut pour parrein & marreine, le duc de Bellegarde, & la ducheſſe de Nevers; & après avoir fait ſes premieres études, partie à Nevers, & partie à Auxerre, il vint à Paris pour y étudier en philoſophie. Son cours fini il prit pendant trois ans des leçons de théologie dans les écoles de Sorbonne. Mais ſon goût l'entraînoit vers la peinture; & ayant appris de bonne heure à deſſiner, ſous le frere Luc, Recollet, deſſinateur & compoſiteur aſſez bon, mais mauvais coloriſte, il ſurpaſſa dans la ſuite ſon maître, pour qui néanmoins il eut toujours une tendre amitié. En 1662. il entra chez M. Amelot maître des requêtes, & ancien préſident du grand conſeil, pour être precepteur de ſon fils, qui n'avoit alors que ſept ans, & qui a été depuis conſeiller d'état. Il y demeura environ neuf ans; & en 1673. il alla avec ſon éleve en Italie, où il eut lieu de ſatisfaire ſon goût pour la peinture. Ce voyage fut de quatorze mois, & M. de Piles vit tout à loiſir ce qu'il y a de plus beau & de plus précieux en Italie, & s'y fit eſtimer par la ſolidité de ſon eſprit, & la bonté de ſon goût. Libre de tout engagement en 1674. & de retour à Paris, il ne conſulta plus que ſon penchant pour la peinture, & joignant la théorie de cet art à la pratique, il ſe rendit illuſtre parmi les peintres & parmi les connoiſſeurs. Son merite qui lui avoit fait déja des amis de MM. Menage, du Freſnoi, & autres, lui attira auſſi l'eſtime & l'amitié même de pluſieurs perſonnes de qualité, qui aimoient encore plus en lui ſa probité & ſa candeur, que ſes talens. M. le duc de Richelieu lui a ſouvent donné des marques d'une bonté particuliere, & il vouloit l'avoir ſans ceſſe auprès de lui. En 1682. M. Amelot, qui depuis cinq ans étoit maître des requêtes, ayant été nommé ambaſſadeur de Veniſe, il engagea M. de Piles à l'accompagner en qualité de ſecretaire de l'ambaſſade; & il y avoit déja près de trois ans qu'il étoit avec l'ambaſſadeur, lorſque M. Amelot reçut une lettre de M. de Louvois, qui le prioit de diſpoſer M. de Piles à aller en Allemagne voir les riches cabinets qui y étoient, ſur-tout à Graz, afin d'y acheter des tableaux pour le roi. Mais ce Miniſtre ordonna en même-tems à M. de Piles de paſſer à Vienne, où le Marquis de Chiverny étoit alors envoyé extraordinaire du roi, & de s'informer exactement de la ſituation des affaires. M. de Piles exécuta cette commiſſion avec ſoin, revint à Paris en rendre compte au miniſtre; & partit de nouveau en 1685. avec M. Amelot, qui avoit reçu ordre de paſſer en Portugal, en la même qualité d'ambaſſadeur. M. de Piles le ſuivit encore depuis dans ſon Ambaſſade en Suiſſe en 1689. il y ſigna le traité de neutralité que cet ambaſſadeur avoit conclu avec les Cantons, & le porta à ſa majeſté. En 1692. il fut envoyé en Hollande pour y demeurer *incognito*, ſous les prétextes que lui fourniſſoit ſa réputation parmi les curieux de peinture; & en effet pour y agir de concert avec les perſonnes qui ſouhaiteroient la paix. On découvrit ſon vrai motif, & il fut arrêté par ordre de l'etat, & retenu priſonnier à la Haye pendant deux ans. Mais le peuple qui étoit las de la guerre, & qui apprit que M. de Piles n'étoit en priſon que pour avoir voulu procurer la paix, s'étant mis en devoir de le délivrer, on le tranſfera au château de Louveſtein, où il fut encore gardé pendant trois ans; c'eſt-à-dire, juſqu'à la paix de Riſwik. Il s'occupa dans ſa priſon à compoſer les vies des peintres; & à ſon retour en France, le roi lui donna une penſion. Il ſuivit encore en 1705. M. Amelot, qui étoit depuis dix ans conſeiller d'état, & qui alloit alors en Eſpagne en qualité d'ambaſſadeur extraordinaire. Mais l'air de Madrid fut ſi contraire à M. de Piles, déja fort infirme, & avancé en âge, qu'il fut obligé de revenir la même année. Depuis ce voyage il vécut encore quatre ans, & mourut le cinq d'Avril 1709. âgé de 74. ans. Sa maniere de peindre conſiſtoit dans une imitation parfaite des objets, & dans une grande intelligence du clair-obſcur, & du coloris. Il prenoit plaiſir à faire les portraits de ſes amis; & il a peint entr'autres M. Deſpreaux & Madame Dacier. Il étoit conſeiller d'honneur de l'académie de peinture & de ſculpture, dans laquelle il liſoit ſouvent les ſçavantes diſſertations, qu'il donnoit enſuite au public. Ses ouvrages imprimés ſont: 1°. *Abregé d'anatomie*

Digitized by Google

accommodé aux arts de peinture & de ſculpture, &c. ſous le nom de *François Tortebat*, à Paris en 1667. *in-folio*. 2°. L'*Art de la peinture* de Charles-Alphonſe du Freſnoy, traduit en françois, avec des remarques, & le texte latin à côté, à Paris en 1668. *in-12*. avec des remarques. On en a une troiſiéme édition de 1684. avec des augmentations. L'ouvrage de du Freſnoy, & les remarques de M. de Piles ont été traduits en anglois par M. Dryden, & imprimés à Londres en 1695. *in-4°*. 2°. *Dialogue ſur le coloris*, à Paris en 1673. *in-12*. 4°. *Converſations ſur la connoiſſance de la peinture, & ſur le jugement qu'on doit faire des tableaux*, où par occaſion il eſt parlé de la vie de Rubens, & de quelques-uns de ſes plus beaux ouvrages, à Paris en 1677. *in-12*. M. de Piles étoit l'admirateur de Rubens, & on l'a accuſé d'avoir pouſſé trop loin ſon admiration à cet égard. 5°. *Les premiers élemens de la peinture-pratique*, &c. à Paris en 1684. *in-12*. 6°. *Abregé de la vie des peintres, avec des réflexions ſur leurs ouvrages*, & un *Traité du peintre parfait, de la connoiſſance des deſſeins, & de l'utilité des eſtampes*, à Paris en 1699. *in-12*. réimprimé en 1715. avec la vie de l'auteur, & traduit en anglois, avec une addition touchant l'école d'Angleterre, à Londres en 1706. *in-8°*. 7°. Deſcription de deux ouvrages de ſculpture faits par M. Zumbo, Sicilien, dans le Supplément du *Journal des ſçavans de Novembre 1707*. & dans l'ouvrage ſuivant. 8°. *Cours de peinture par principes*, à Paris en 1708. *in-12*. avec une lettre de M. l'abbé du Guet à M. de V... ſur la peinture, à l'occaſion d'un *Traité du vrai-beau en peinture* de M. de Piles, qui ſe trouve auſſi au-devant de ſon *Cours*. * Son éloge par feu l'abbé Fraguier, à la tête de la ſeconde édition de l'*Abregé des vies des peintres*. *Mém. du tems*.

PILON, (Germain) excellent ſculpteur, &c. *Ajoutez, à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. que* le ſaint François que l'on voit de lui dans le cloître des grands Auguſtins à Paris, fut fait en 1588. & que cet habile homme mourut vers 1608.

PILTEN, province de Livonie, ſoumiſe au duc de Curlande, Son nom vient du lieu nommé *Pilten*, près de la riviere de Windaw, où Woldemar roi de Danemarck, fit conſtruire un château en 1219. pour la réſidence d'un évêque, qu'il voulut établir en ces quartiers-là, afin d'y affermir la foi Catholique, que ſon zéle y avoit introduit avec ſes conquêtes. Quelques années après, toute la Livonie, l'évêque de Curlande & les autres evêques de la province furent faits membres de l'empire Germanique, ce qui dura juſqu'en 1559. que le dernier évêque de Pilten, effrayé de l'invaſion des Moſcovites, qui avoient inondé le pays, vendit cet évêché & celui d'Oeſel à Frederic II. roi de Danemarck, qui les donna en appanage à ſon frere Magnus duc de Holſtein, qui étoit Luthérien, & qui les ſécularisa. Lorſque Godhard dernier grand-maître de l'ordre Teutonique, ſoumit la Livonie à la Pologne, il fut ſtipulé que le roi Sigiſmond Auguſte joindroit la contrée de Pilten au duché de Curlande: après la mort de Magnus en 1583. ceux de Pilten ayant refuſé de dépendre ni de la couronne de Pologne, ni du duché de Curlande, & ne voulant être ſoumis qu'à la couronne de Danemark, Etienne roi de Pologne reſolut d'emporter par la force ce qu'on ne vouloit pas lui donner de bon gré; & le roi de Dannemarck ſe diſpoſa également à ſoutenir ſon droit: mais George Frederic marquis de Bandebourg, & duc de Pruſſe, moyenna un accommodement, en vertu duquel le pays de Pilten fut rendu aux Polonois, à condition que le roi de Pologne payeroit à celui de Danemarck la ſomme de trente mille écus. Le marquis de Brandebourg compta l'argent, & on lui donna la ville de Pilten pour hypotheque, qui en 1617. fut tranſportée à la ducheſſe de Brandebourg-Anſpach, ſœur de Chrétien duc de Lunebourg & de Brunſwic; & un gentilhomme de Curlande, nommé Maydel, acheta ce domaine de la ducheſſe, en acquittant l'hypotheque. La joüiſſance lui en fut confirmée par le roi de Pologne ſous le titre de ſtaroſte de Pilten. Depuis ce tems-là la maiſon de Curlande a toujours tâché de faire valoir ſes droits ou ſes prétentions ſur le pays de Pilten; & il y a eu ſur ce ſujet bien des conteſtations qui n'ont rien terminé. Après la paix conclue à Grobin en 1660. entre les Suedois & les Polonois, la nobleſſe de Pilten ſe ſoumit au duc de Curlande à des conditions avantageuſes. En attendant qu'on eût reçu le conſentement du roi de Pologne, Maydel garda la ville & le bailliage de Pilten. Le duc ayant acheté tous les autres domaines engagés, obtint par un acte du parlement la ſouveraineté de toute la province, qu'il exerce & qu'il conſerve encore aujourd'hui. * *Voyez* la nouvelle Relation de la Livonie.

PIN (Louis Ellies du) prêtre, docteur en théologie de la faculté de Paris, profeſſeur au college royal de France, naquit à Paris le 17. de Juin 1657. de Louis Ellies, écuyer ſieur du Pin, iſſu d'une ancienne famille noble de Normandie, & de Marie Vitart, d'une famille de Champagne. Inſtruit des premiers élemens de la grammaire par ſon pere & par des maîtres, il ſe trouva en état à l'âge de dix ans, d'entrer en troiſiéme ſous M. Lair, alors recteur de l'univerſité de Paris; & il prit de telle ſorte ſous cet excellent maître le goût des belles-lettres, que depuis ce tems-là il fit ſon unique occupation de l'étude. Après ſon cours de philoſophie, il fut reçu maître-ès-arts dans la thèſe qu'il ſoûtint avec diſtinction en 1672. Déterminé enſuite à l'état eccléſiaſtique, il prit les leçons de Sorbonne; & dès qu'il eut achevé le cours ordinaire de cette étude, il s'appliqua entiérement à la lecture des conciles, des peres & des auteurs eccléſiaſtiques Grecs & Latins. Il n'avoit alors d'autre vûe que de s'occuper utilement, & de ſe préparer ſérieuſement aux études néceſſaires pour fournir le cours de ſa licence, que ſa jeuneſſe l'empêchoit de commencer. En 1680. il prit le degré de bachelier, & ſit enſuite ſa licence, dans laquelle il eut un des premiers rangs. Le premier de Juillet 1684. il reçu le bonnet de docteur, & entrepit auſſitôt après de donner ſa *Bibliotheque univerſelle des auteurs eccléſiaſtiques*, contenant l'hiſtoire de leur vie, le catalogue, la critique & la chronologie de leurs ouvrages; un ſommaire de ce qu'ils contiennent; un jugement ſur leur ſtyle & ſur leur doctrine; & le dénombrement des différentes éditions de leurs œuvres. Ce projet étoit immenſe: mais le courage de M. du Pin n'en fut point effrayé; & il ne s'eſt pas même borné, comme on le verra à ce ſeul ouvrage, dont l'exécution ſuffiſoit, ce ſemble, à la vie de pluſieurs hommes. Le premier volume parut en 1686. & fut réimprimé dans la ſuite avec des changemens & des augmentations conſidérables. Les autres ſuivitent avec promptitude. En 1681. dom Matthieu Petit-Didier, alors moine Benédictin de la congrégation de ſaint Vannes, & mort évêque de Macra le 14. de Juin 1728. fit imprimer un volume *in-8°*. contenant des *Remarques* ſur les premiers volumes de la Bibliotheque de M. du Pin. Il en donna un ſecond en 1692. & un troiſiéme en 1696. Ces Remarques qui étoient le fruit de l'étude des peres, que pluſieurs Benedictins faiſoient ſous la direction de dom Petit-Didier, qui les revit, les augmenta, & les mit en ordre, étoient ſolides pour la plûpart; mais elles déplûrent à M. du Pin. Il en témoigna ſon chagrin, & y répondit avec une vivacité qui ne nuiſit point à ſon adverſaire. La réconciliation ſe fit néanmoins après le troiſiéme volume des Remarques, auſquelles le cenſeur mit fin. Dans le même tems M. du Pin fut inquiété au ſujet de la nouvelle Bibliotheque. M. de Harlay acheveque de Paris, à qui on avoit porté des plaintes contre cet ouvrage, le fit examiner par différens docteurs; & en conſéquence de l'examen qui en fut fait, & du rapport des docteurs, M. du Pin donna une retractation d'un aſſez grand nombre de propoſitions qui avoient paru repréhenſibles. L'ouvrage n'en fut pas moins ſupprimé par une ordonnance publique du 16. d'Avril 1693. à laquelle on joignit la déclaration de M. du Pin qui eſt étenduë. La ſuppreſſion n'eut pourtant point lieu, & l'auteur obligé ſeulement de changer le titre de ſon ouvrage, eut la li-

Digitized by Google

berté de le continuer ; ce qu'il exécuta ſans aucun nouvel empêchement. Pendant ce tems-là ſa facilité prodigieuſe, & ſon extrême application à l'étude, lui faiſoient enfanter encore bien d'autres volumes, comme on peut le voir par la liſte ſuivante ; & il étoit de plus commiſſaire dans la plûpart des affaires de la faculté, & profeſſeur de philoſophie au collége royal. Il a travaillé auſſi pendant pluſieurs années au Journal des ſçavans. Il fourniſſoit aux uns des mémoires, aux autres des avis, des préfaces à pluſieurs livres ; & malgré tout cela, il trouvoit encore le moyen de ſe délaſſer une partie de la journée avec ſes amis, & ne ſe refuſoit à perſonne. L'affaire du cas de conſcience l'inquiéta pendant quelque tems. Le parti qu'il y prit ayant déplû, il fut exilé à Chatellerault, & privé en même-tems de ſa chaire, qui ne lui fut pas rendue lorſqu'il eut obtenu ſon retour, en faiſant ceſſer ce qui avoit cauſé ſes diſgraces. Il mourut à Paris le 6. de Juin 1719. âgé de 62. ans, regretté de ſes amis & du public. Il fut enterré ſous les charniers de l'égliſe paroiſſiale de S. Severin, où le ſieur Vincent, libraire, qui a imprimé pluſieurs de ſes ouvrages, a fait placer par reconnoiſſance une pierre de marbre à ſon honneur, avec l'épitaphe ſuivante, qui eſt de la compoſition du célebre M. Rollin.

Hic jacet.
Ludovicus ELLIES DU PIN
Sacræ theologiæ Pariſienſis doctor,
Veritatis vindex & indagator non otioſus,
Veterâ eccleſiæ monumenta
Indefeſſo labore illuſtravit.
Regni jura
Et eccleſiæ Gallicanæ libertates
Acriter non minùs quàm eruditè propugnavit.
Immenſa in omni genere lectionis & doctrinæ
Laude conſpicuus.
Idemque animo mitis ac modeſto,
Nihil in omni vitâ viſus eſt obliviſci,
Præter injurias.
Eccleſiæ munitus ſacramentis
Obiit ſexto die Junii anno R. S. H.
MDCCXIX. ætatis verò LXII.

Quelque jugement que l'on porte des ouvrages de M. du Pin, on ne peut lui refuſer la louange d'avoir eu un goût excellent, une grande exemption des préjugés ordinaires, un eſprit net, préciſ, méthodique, une lecture immenſe, une mémoire heureuſe, une imagination vive, mais réglée, un ſtyle leger & noble, un caractére équitable & moderé, ſans parti, ſans violence, ſans prévention ; plein de reſſource dans les beſoins ; plus porté à la paix qu'à la diviſion, & propre à former des projets de réunion, s'il y avoit eu lieu d'en eſpérer quelqu'une de la part des communions étrangeres. C'eſt ce qui lui avoit attiré le commerce de pluſieurs ſçavans de différens partis ; & l'on ſçait que Guillaume Wake, archevêque de Cantorberi, l'a honoré de pluſieurs lettres par l'eſtime qu'il faiſoit de ſa modération & de ſon jugement. Ce fut par les mêmes vûes que pendant le ſéjour du czar Pierre à Paris, il fut conſulté ſur quelques projets de réunion, qui malheureuſement n'ont point eu d'effet. Nous allons donner un catalogue exact des ouvrages de M. du Pin, qui ſervira de preuves *à ce que nous venons de dire* de ſon amour, & de ſa facilité pour le travail : nous le tirerons en partie de celui qu'il avoit dreſſé lui-même, & qui a été imprimé en huit pages *in-4°.*

Catalogue & notice des œuvres de M. du Pin.

Nouvelle Bibliotheque des auteurs Eccléſiaſtiques, &c. *in-8°.* le premier tome contenant les auteurs des trois premiers ſiécles, parut en 1686. avec une Diſſertation préliminaire ſur la Bible. On le réimprima en 1688. avec peu de changement : & en 1698. avec des augmentations conſidérables, entr'autres la ſucceſſion des évêques des grands ſieges, l'hiſtoire des perſécutions, & celle des conciles & des héréſies, deux vol. *in-8°.*

Prolegomenes ſur la Bible, trois vol. *in-8°.* en 1699. c'eſt la Diſſertation préliminaire ſur l'ancien & le nouveau Teſtament, conſidérablement augmentée.

Bibliotheque des auteurs eccléſiaſtiques, contenant le IV. ſiécle, in-8°. un vol. 1687. ſeconde édition 1689. deux vol. troiſiéme édition, 1701. trois vol. *V. ſiécle*, premiere partie, 1688. ſeconde édition, 1692. deux vol. deuxiéme partie, peu après, & ſur réimprimée en 1702. *VI ſiécle*, en 1690. premier volume, réimprimé depuis ſans beaucoup de changement. *VII. & VIII. ſiécles*, en un volume, en 1691. M. du Pin y joignit une réponſe au premier volume des remarques de dom Petit-Didier.

Juſqu'ici, depuis la ſeconde édition des trois premiers ſiécles, l'auteur n'avoit parlé que de la vie & des ouvrages des auteurs eccléſiaſtiques, & des actes & des canons des conciles. Il a donné en 1711. un *Supplement* aux tomes précédens, contenant les principaux points de l'hiſtoire des IV. V. VI. VII. & VIII. ſiécles de l'égliſe. On y voit la ſucceſſion des évêques des grands ſieges, l'hiſtoire des perſécutions, celle des héréſies & des conteſtation ſur la doctrine, avec une table chronologique de l'hiſtoire de ces ſiécles. Ce Supplément eſt en un ſeul volume *in-8°.*

Quand M. du Pin fut parvenu au IX. ſiécle, il fut obligé de changer de titre, *comme on l'a dit*, & ſans preſque changer de méthode, ſinon pour faire entrer plus de matiere à ſon ouvrage, & faire un corps d'hiſtoire eccléſiaſtique, ſa Bibliotheque parut ſous les titres ſuivans :

Hiſtoire des controverſes & des matiéres eccléſiaſtiques, traitées dans le IX. ſiécle. premiere édition, 1694. ſeconde édition, 1697. un vol. *in-8°.*

Hiſtoire des controverſes, &c. du X. ſiécle, en 1696. un vol. *in-8°.*

Hiſtoire des controverſes du XI. ſiécle, en 1696. un volume *in-8°.*

Hiſtoire des controverſes, &c. du XII. ſiécle, en 1696. deux vol. *in-8°.*

Hiſtoire des controverſes, &c. du XIII. ſiécle, en 1696. & 1698. un vol. *in-8°.*

Hiſtoire des controverſes, &c. du XIV. ſiécle, en 1698. un vol. *in-8°.*

Hiſtoire des controverſes, &c. du XV. ſiécle, *in-8°.* deux vol. en 1699. On trouve à la fin du ſecond volume une Diſſertation curieuſe ſur l'auteur du livre de l'Imitation de J. C. au ſujet duquel il y eut en ce tems-là une longue & vive conteſtation entre les Benedictins & les Chanoines réguliers de la congrégation de ſainte Geneviéve.

Hiſtoire de l'égliſe & des auteurs eccléſiaſtiques du XVI. ſiécle, en cinq vol. *in-8°.* dont le premier en 1701. & le dernier en 1703.

L'auteur reprit au XVII. ſiécle le titre ancien de *Bibliotheque des auteurs eccléſiaſtiques.* Il y en a ſept vol. *in-8°.* qui parurent en 1708. M. du Pin n'y mit point ſon nom, comme dans les volumes précédens. Il donna auſſi en 1711. la *Bibliotheque des auteurs eccléſiaſtiques depuis 1700. juſqu'en 1710.* deux volumes *in-8°.* On continue actuellement cette Bibliotheque depuis 1710. & l'on donne un Supplément depuis 1700.

Hiſtoire eccléſiaſtique du XVII. ſiécle, quatre volumes en 1714. *in-8°.* M. du Pin avoit fait imprimer un Supplément à cette hiſtoire, & une continuation où il entame celle du XVIII. ſiécle : mais ces deux ouvrages n'ont point paru, & peu de perſonnes en ont des exemplaires.

Table univerſelle des auteurs eccléſiaſtiques, cinq vol. en 1704. *in-8°.* Les deux premiers contiennent les noms, la patrie, le tems des auteurs, & le catalogue de leurs ouvrages, ou de ceux qui leur ſont attribués, par ordre chronologique ; le troiſiéme une Table alphabetique de

ce

Digitized by Google

ces mêmes auteurs, avec un traité des études théologiques ; un supplément aux auteurs ; une table chronologique des conciles, & l'indice de leurs actes & de leurs canons ; le quatrième, les auteurs séparés de la communion Romaine, par ordre chronologique, avec le catalogue de leurs ouvrages ; le cinquième, le titre des ouvrages de tous ces auteurs par ordre des matieres.

Bibliotheque des auteurs séparés de la communion de l'église Romaine du XVII. siecle, deux volumes *in-8°*. le premier en 1718. le second en 1719. L'auteur y suit le plan & la méthode de la Bibliotheque des auteurs ecclésiastiques. Le pere le Courayer, chanoine régulier de sainte Genevieve, ayant donné une idée de cette Bibliotheque dans le journal intitulé, *Europe sçavante*, qui paroissoit alors, & dont il connoissoit les auteurs ; & ayant repris bien des fautes que M. du Pin avoit commises dans cette nouvelle Bibliotheque, celui-ci y fit faire sous son nom par le sieur le Cointe, qui demeuroit avec lui, une réponse très-vive, qui engagea le pere le Courayer à prendre dans un autre volume de l'*Europe sçavante* la défense de ses remarques & de montrer encore de nouvelles fautes dans l'ouvrage de M. du Pin. La mort de ce docteur mit fin à cette dispute, & à sa *Bibliotheque des auteurs séparés de la communion de l'église Romaine*, dont il promettoit encore deux volumes.

De antiqua ecclesiæ disciplina dissertationes historicæ, en 1686. Cet ouvrage est dédié à M. Talon, alors avocat général du parlement de Paris, & contient sept dissertations. C'est un volume *in-4°*.

Liber psalmorum cum notis quibus eorum sensus litteralis exponitur, en 1691.

Livre des pseaumes traduit en françois selon l'hebreu, avec de courtes notes, en 1710. un volume *in-12*.

La juste défense du sieur du Pin, pour servir de réponse à un libelle anonyme, publié depuis peu contre les pseaumes qu'il a donnés au public, en 1693. sous le titre de *Cologne*, un volume *in-8°*.

Notæ in Pentateuchum, en 1701. deux vol. *in-8°*.

Dissertations historiques, chronologiques & critiques sur la bible, t. 1. en 1711. un vol. *in-8°*.

Traité de la doctrine chrétienne & orthodoxe, un vol. *in-8°*. 1703. c'étoit le commencement d'une théologie françoise, qui n'a pas eu d'autre suite.

Défense de la censure de la théologie de Paris contre les mémoires de la Chine du pere le Comte, Jesuite, en 1701. un volume *in-12*. Il avoit eu part à la censure même.

De la nécessité de la foi en J. C. à Paris chez Osmont, en 1701. deux volumes *in-12*. L'ouvrage est de M. Arnauld, docteur de Sorbonne, la préface, & une addition considerable, sont de M. du Pin.

Dialogues posthumes de M. de la Bruyere *sur le Quiétisme*, un volume *in-12*. chez Osmont : deux de ces dialogues sont de M. du Pin.

Sancti Optati Afri, Milevitani episcopi, opera in-fol. en 1700. M. du Pin y ajouta une préface sur la vie & les ouvrages d'Optat, des notes ; une histoire des Donatistes fort ample ; une Geographie sacrée d'Afrique, & plusieurs autres monimens.

Joannis Gersonis doctoris & cancellarii Parisiensis opera, quibus prafixa sunt Gersoniana & adjuncta aliorum hujus temporis scriptorum opera, ac monumenta omnia ad negotium Joan. Parvi spectantia, à Amsterdam en 1703. cinq volumes *in-folio*.

Traité de la puissance ecclésiastique & temporelle, en 1707. *in-8°*. Il y en a plusieurs éditions.

Dissertation sur l'histoire d'Apollonius de Thiane, convaincue de fausseté, un vol. *in-12*.

Bibliotheque universelle des historiens, suivant le plan de sa bibliotheque ecclésiastique, chez Giffart, 1707. deux volumes *in-8°*. avec une table des époques des empires jusqu'à Alexandre le Grand. On les a réimprimés en Hollande en un seul volume *in-4°*. l'auteur a laissé une suite de cet ouvrage.

Histoire de l'Eglise en abregé depuis le commencement du monde jusqu'à présent, premiere édition, en 1712. seconde en 1714. chez Vincent, quatre vol. *in-12*.

Histoire profane depuis son commencement jusqu'à présent : les deux premiers volumes en 1714. les quatre autres en 1716. chez Vincent.

Lettre sur l'ancienne discipline de l'église touchant la célebration de la messe, chez Damonneville, en 1708. *in-12*. réimprimée depuis ailleurs.

Histoire des Juifs depuis J. C. jusqu'à présent, &c. pour servir de supplément & de continuation à celle de Josephe, chez Roulland, en 1710. sept volumes *in-12*. C'est l'ouvrage de M. Basnage publié en Hollande, auquel M. du Pin a ajouté & retranché ce qu'il a jugé à propos.

Analyse de l'Apocalypse, avec des dissertations, chez de Nully, en 1714. en deux parties, réimprimée en 1720.

Traité historique des excommunications, &c. *in-12*. chez Etienne en 1715.

Methode pour étudier la théologie, avec une table des principales questions à examiner & à discuter dans les études théologiques, & les principaux ouvrages sur chaque matiere, à Paris chez Coutelier, 1716. un vol. *in-12*. Cet ouvrage a été traduit en latin, & imprimé en Allemagne par quelques Lutheriens.

Dénonciation à M. le procureur général d'un libelle injurieux aux évêques, à son alteſſe royale M. le duc d'Orleans regent du royaume, intitulé : *Memoire pour le corps des évêques qui ont reçu la conſtitution* Unigenitus, un volume *in-12*.

Défense de la monarchie de Sicile, avec les actes & piéces pour servir de preuves, un volume *in-12*. 1716.

Traité philoſophique & théologique ſur l'amour de Dieu, chez Vincent en 1717. *in-8°*.

Continuation de ce traité pour servir de réponse à la dénonciation du sieur le Pelletier, *in-8°*. chez Vincent.

Il a eu part à l'avis des censeurs ou commissaires nommés pour examiner l'édition des conciles du pere Hardouin. Il a revu la traduction françoise du *Rationarium temporum* du pere Petau, & l'histoire du regne de Louis XIII. qui parut en 1716. en sept volumes, chez Montalant, & qui étoit de M. le Cointe, qui demeuroit avec lui. Il a eu beaucoup de part au *Dictionnaire de Moreri* des éditions de 1712. & de 1718.

On a donné depuis sa mort un *Traité philoſophique & théologique de la vertu*, in-12. à Paris, sous le titre d'*Utrecht* : ce traité avoit été imprimé quelque tems avant la mort de M. du Pin.

PINA, (Jean de) né à Madrid en Eſpagne l'an 1582. entra chez les Jeſuites en 1602. Après avoir exercé en divers endroits le ministere de la parole, & la charge de recteur dans ſa compagnie, il parvint à la dignité de Provincial à Tolede, & mourut en 1657. On dit qu'il avoit lu tous les Peres Grecs & Latins, qu'il en avoit extrait cent volumes, chacun de cinq cens pages, & tous écrits de ſa main. Il a publié des commentaires latins ſur l'eccléſiaſtique, imprimés en cinq volumes *in-fol.* à Lyon depuis 1630. juſqu'en 1648. Il a fait auſſi des commentaires ſur l'eccléſiaſte en deux volumes *in-folio*, & deux autres volumes d'éloges de la ſainte Vierge : le tout en latin.

PINAMONTI, mal nommé PINAMOUTI *dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.* (Jean-Pierre) *Dans l'édition de 1725. on a joint* ces deux ouvrages en un ſeul ; *la Religioſa in ſolitudine ; le Specchio*, &c. Le traducteur du livre de ce Jeſuite intitulé, *il Direttore*, &c. & de *la Religioſa in ſolitudine* n'eſt pas le P. de Combeville, mais le P. de Courbeville, Jeſuite qui a donné pluſieurs autres traductions, ſur-tout de Gracian. Ce Jeſuite eſt encore vivant, & a beaucoup d'eſprit.

PINART (Michel) né à Sens au mois de Juillet 1659. de parens honnêtes, qu'il perdit jeune, & le laiſſerent ſans biens, fut élevé dans la communauté de M. Gillot à Paris, & y apprit le latin, le grec, & les premiers élémens de l'hebreu. Cette derniere langue fit dans la ſuite le principal objet de ſon application, & au ſortir de chez M. Gillot il étoit déja en état de n'être pas inutile

au P. Thomaſſin de l'Oratoire qui travailloit alors à ſon Gloſſaire hebraïque. M. Pinart enſeigna cette langue en ville & eut un grand nombre de diſciples, enſorte que ſa réputation bientôt étendue, lui valut d'abord la place de ſous-maître au college Mazarin, & enſuite une d'élève à l'académie des belles lettres en 1712. Il fut nommé cette année-là à la Theologale de Sens qu'il a conſervée juſqu'à ſa mort arrivée à Sens même le 3. de Juillet 1717. à l'âge de 58. ans. Les matieres ſur leſquelles il y a entretenu l'académie dont il étoit membre, rouloient ſur les médailles juives & ſamaritaines; ſur les taliſmans chargés de mots hebreux ou arabes; ſur les premiers & véritables caracteres de nos anciennes bibles; ſur cette queſtion: „ Si David s'étoit revêtu de l'éphod du ſouverain „ pontife pour conſulter par lui-même l'oracle du Sei- „ gneur, &c. " On n'a rien imprimé de lui qu'une notice exacte de toutes les bibles hebraïques imprimées avant 1707. & qui ſe trouve dans le ſupplement du *Journal des ſçavans* de cette même année. * Son éloge par M. de Boze dans les *Mem. de l'acad. des Inſcript. t. 3.*

PINAULT (Matthieu) ſeigneur des Jaunaux, premier préſident au parlement de Flandre, naquit à Château-Gontier après le commencement du ſiécle dernier, & fut, dit-on, ſucceſſivement Jeſuite & de la congregation de l'Oratoire. Rentré dans le monde il s'y appliqua tout entier à l'étude de la juriſprudence, & ſon merite l'éleva juſqu'à la dignité de premier préſident au parlement de Tournai, qui fut érigé en 1688. & transferé à Douay en 1713. Matthieu Pinault eſt mort après l'an 1691. Il a donné au public, 1°. *l'Hiſtoire du parlement de Tournai, contenant l'établiſſement & le progrès de ce tribunal, avec un détail des édits, ordonnances & reglemens concernans la juſtice y envoyée*, *in-4°.* à Valenciennes, en 1701. on n'y donne à l'auteur que le titre *de conſeiller du roi en tous ſes conſeils, & de préſident à mortier.* 2°. Un *Recueil d'arrêts* de cette cour. 3°. *La Coutume de Cambrai commentée*, à Douay en 1691. *in-4°.* * *Memoires du tems.*

PINCHAR (Pierre) d'une famille ancienne de Normandie qui ſubſiſtoit encore vers la fin du XVII. ſiécle, étoit né vers l'an 1320. dans le fauxbourg de Vaucelle à Caen. Etant jeune il fit connoiſſance avec un religieux de ſainte-Croix, du pays de Liege, qui étoit alors à Caen, & il le ſuivit lorſque celui-ci retourna dans ſon pays. Il prit même l'habit de ſainte-Croix dans la maiſon d'Huy, chef de cet ordre, & après ſa profeſſion il alla à Louvain achever ſes études qu'il avoit commencées à Caen. Il y prit le degré de docteur, & acquit enſuite beaucoup de réputation par ſes prédications. On le fit prieur de la maiſon de Caen vers l'an 1355. Ce fut-là qu'il compoſa ſon livre intitulé: *Veſtis nuptialis*, qui eſt une explication myſtique des habits de ſon Ordre. En 1363. on l'élut général, ce qui l'obligea d'aller réſider à Huy. Il s'appliqua dans cette charge à réformer ſon Ordre, & il y réuſſit en partie. Les affaires de la maiſon de ſa religion à Caen l'y ayant appellé vers l'an 1372. il y vint, mit tout en regle & retourna à Huy d'où il ſe retira encore ſur la nouvelle qu'il eut qu'on l'avoit élu évêque de Spire. Ce n'eſt pas que ſon deſſein fût de ne point accepter cet évêché; mais c'eſt qu'il vouloit auparavant achever la réforme de ſon Ordre qu'il avoit à peine ébauchée. Il commença l'an 1381. par la viſite des monaſteres de ſa dépendance en France, & le roi Charles VI. l'appuya de ſon autorité, quoique Pinchar eût pris le parti d'Urbain, & Charles celui de Clement, qui ſe diſputoient mutuellement l'épiſcopat de Rome pendant le ſchiſme qui diviſoit alors l'Egliſe. Pinchar viſita enſuite les couvens d'Angleterre, d'Ecoſſe, de Hollande & d'Allemagne, mais la mort l'arrêta ſur la fin de ſa courſe au monaſtere de ſainte Agathe en Brabant l'an 1382. * *Voyez* Hnet, *origines de Caen.*

PINEAU (Severin) fameux chirurgien, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. toujours fidélement copiée dans celle de Baſle, l'on dit que* Pineau avoit compoſé en françois ſon traité *De motu virginitatis*, & que ſon deſſein étoit de le donner en cette langue. Pineau dit au contraire lui-même dans ſa preface qu'il l'a compoſé en latin, de peur qu'une édition en langue vulgaire ne fût plus nuiſible qu'utile, n'y traitant que d'une matiere plus propre aux gens du métier qu'à d'autres, & étant capable de ſalir l'imagination de ceux qui ne liroient ſon ouvrage que par curioſité. *Ajoutez qu'on* a encore de lui trois diſſertations en françois ſur la maniere de tirer la pierre de la veſſie, & qu'il mourut doyen de ſa compagnie. *Aux citations ajoutez* Devaulx, *index funereus chirurgor. Pariſienſ.* & dom Liron dans ſa *Bibliotheque chartraine*, où il a donné dans la mépriſe de ceux qui veulent que Pineau ait d'abord voulu publier ſon ouvrage en françois.

PINEAU (Gabriel du) *Supplérez cet article à celui qui ſe trouve dans le Moreri.* Gabriel du Pineau eſclebre juriſconſulte, conſeiller au préſidial d'Angers, naquit dans cette ville l'an 1573. de *Claude* du Pineau, fameux avocat, depuis procureur de l'Hôtel-de-Ville d'Angers, & de *Renée* Nyvard, proche parente des Bautru dont la maiſon eſt fondue dans celles de Montauban, d'Argouges, Rambure & Maulevrier. Gabriel du Pineau après ſes études d'humanités, étudia en droit & ſuivit le barreau à Angers, avec une réputation ſupérieure à ſon âge. Enſuite il ſe rendit à Paris où le parlement & le grand-conſeil retentirent bientôt de ſes plaidoyers. Une éloquence mâle animoit ſes diſcours, & le choix des cauſes dont il entreprit la défenſe donna une haute idée de ſon équité. Il ſe maria en 1600. à *Françoiſe* Lavocat, fille d'*Amaury* Lavocat, écuyer, ſeigneur des Fougerez, conſeiller au préſidial d'Angers, & *d'Iſabelle* de la Poëze. Du Pineau rappellé par ſes compatriotes, revint à Angers où il fut conſeiller au préſidial, & s'y diſtingua tellement qu'on le conſultoit de toutes les provinces voiſines & qu'il eut part à tout ce qui ſe fit de grand de ſon tems. Les princes & les ſeigneurs qui avoient des terres en Anjou ambitionnoient ſon ſuffrage pour terminer leurs différents. Marie de Medicis qui eut occaſion de le connoître dès 1619. eut pour lui beaucoup de conſidération, & le créa maître des requêtes de ſon hôtel. Dans ſes diſgraces elle chercha à s'appuyer de ſon credit & de ſes conſeils; mais du Pineau, toujours attentif à ce qu'il devoit d'un côté à la mere de ſon roi & de l'autre à ſon ſouverain, ne ceſſa d'inſpirer à cette princeſſe des ſentimens de paix qui furent enfin ſuivis. Louis XIII. par reconnoiſſance le nomma le 2. Juin 1632. maire & capitaine général de la ville d'Angers, & du Pineau merita dans cette charge l'aimable titre de *Pere du peuple*. M. de Livoniere dit qu'il étoit peu inferieur au fameux Du Moulin pour le droit civil, & plus exact pour le droit canon. Menage ajoute que quand Guillaume Menage ſon pere & M. du Pineau qui étoient ſouvent de différent ſentiment, s'accordoient ſur une même queſtion, les Angevins avoient coutume de dire ce que Cujas rapporte des juriſconſultes Julianus & Marcellus: " Il faut que cela „ ſoit vrai, puiſque du Pineau confirme la déciſion de „ Menage. " Comme on venoit conſulter du Pineau de toutes parts on nomma la rue où il demeuroit, *la rue Pineau.* Menage dit encore de lui en le regretant.

PINELUS *periit Themidis pius ille ſacerdos,*
In proprio judex limine perpetuus.

Du Pineau ne fut pas moins Chrétien, exact & fidele, qu'habile juriſconſulte; & comme il connoiſſoit parfaitement l'étendue de la religion, il ne ſe diſpenſa d'aucun devoir à cet égard. Sa maiſon devint auſſi une eſpece d'académie. Il ſe tenoit chez lui des conferences reglées où aſſiſtoient les jeunes officiers, les avocats & les autres ſçavans. Chacun y propoſoit ſes difficultés librement ſur les matieres les plus épineuſes du droit & de l'hiſtoire; & quand il avoit parlé tout étoit éclairci. Ce grand homme mourut le 15. Octobre 1644. dans ſa ſoixante-onziéme année, & non à ſoixante & treize ans, comme le diſent Menage & Bayle. Un ami (M. Gaillard, avocat) lui fit cette inſcription.

Digitized by Google

Interpres fidus, lux juris, & arbiter æqui;
Omnia plena falsi, plena leporis habens.
Consultus docuit vivens componere lites,
Jurgia cuncta fori terminat in tumulo.

On a conſacré quantité d'éloges à ſa memoire. Ses écrits ſont : *Obſervations, queſtions & réponſes ſur quelques articles de la coutume d'Anjou*, à Angers *in folio* en 1646. *Notes latines oppoſées à celles de Du Moulin ſur le droit canon*, en 1681. avec les œuvres de Du Moulin par les ſoins de François Pinſſon, avocat au parlement. *Commentaire latin ſur la coutume d'Anjou.* Cet ouvrage ne parut que 54. ans après la mort de ſon auteur ; traduit en françois ſelon quelques-uns, par M. de Launay, profeſſeur du droit françois en l'univerſité de Paris, & par M. Nyvard ancien avocat au parlement. Le premier a traduit la premiere partie. M. Nyvard, le reſte, ſi l'on en croit ceux qui font honneur de cette traduction à ces deux célebres avocats. Mais nous avons donné une preuve qui nous paroît très-forte, *à l'article de* Jacques GOUREAU pour revendiquer cette traduction à ce dernier. *Voyez* GOUREAU (Jacques) conſeiller, &c. *Conſultations ſur pluſieurs queſtions importantes tant de la coutume d'Anjou, que du droit françois, avec des diſſertations ſur differens ſujets.* En 1725. on réimprima tous les ouvrages de du Pineau, excepté ſes notes latines ſur le droit canon. Ce fut M. de Livoniere qui eut ſoin de cette nouvelle édition, qui parut en deux volumes *in folio*, & que l'éditeur a enrichie de remarques très-utiles. JEAN-GABRIEL du Pineau ſon petit-fils, religieux Benedictin, a conſacré à ſa memoire ces vers françois, que l'on lit au bas de ſon portrait :

Tel fut l'illuſtre DU PINEAU,
De l'uſage & des loix, cet interprête habile ;
A l'Egliſe, à ſon prince il ſçut ſe rendre utile,
Et de ſçavans écrits enrichit le barreau.

GABRIEL du Pineau, chanoine regulier de ſainte Geneviéve, ſon arriere-petit-fils, a donné auſſi un abregé de ſa vie en françois qui a été imprimé à Paris *in-12.* en 1731. & qui ſe trouve pareillement dans les *Memoires* du P. Niceron, *tome XIV.* Dans la vie ſéparée de ces Memoires on a ajouté les titres des conſultations, queſtions & diſſertations de du Pineau qui ſont imprimées, ſon portrait, & beaucoup de vers latins & françois à ſa louange. Parmi les diſſertations on en trouve une en faveur du S. Siége au ſujet du patriarchat d'Occident contre le célebre Du Moulin. Cette diſſertation a donné lieu à pluſieurs épigrammes qui font honneur à Gabriel du Pineau, & entre autres à celle-ci qui eſt du P. Janvier, chanoine regulier de ſainte Geneviéve.

Auſſi docte écrivain que Chrétien vertueux,
Cet auteur a des loix penetré le dédale,
Et ſa vaſte ſcience à Du Moulin fatale
Du ſchiſme a confondu les cris tumultueux.

Et celle-ci de M. Gibert, en vers latins :

Aſpice PINELLUM *quo non præſtantior alter,*
Andinos ritus patriaſque exponere leges,
Munere vel precibus placet : neſcius illis.
Quis Themidis melius libret æquo pondere lancem ?
Gallica Romanis dolus componere jura,
Jam conjuratos Petri reſcindere ſedem
Vindicibus ſcriptis meturndus terruit hoſtes ;
Regibus uſque ſuis vixit dilectus & aulæ :
Immortale decus ſervat poſt fata ſuperſtes.

PINELLE (Louis) quatre-vingt-douziéme évêque de Meaux, né à Montluc en Bourbonnois, après avoir été archidiacre de Bourges, doyen de S. Martin de Tours, chanoine, chancelier & grand vicaire de Paris, fut élu évêque le 4. de Novembre 1510. pour ſuccéder à Jean de Pierrepont, mort le 2. Septembre précedent. Pinelle jouiſſoit d'une prébende dans l'égliſe de Meaux depuis le 26. Octobre de la même année, lorſqu'il fut élu. Son élection ſouffrit pluſieurs difficultés. Quoique Louis XII. l'eût fort recommandé, il n'eut que dix voix, & Jean de la Place chanoine & archidiacre de Brie en ayant eu ſeize, fut déclaré élu, l'élection fut publiée, & l'on chanta le *Te Deum* ſelon l'uſage. Mais le 29. du même mois Pierre Fabri l'un des ſcrutateurs, fut mandé en cour avec le nouvel élu ; & quelques autres chanoines : on y examina l'élection, elle fut trouvée défectueuſe, & Louis Pinelle prit poſſeſſion de l'évêché de Meaux en vertu d'une ſentence de l'archevêque de Sens du 19. Mars 1511. Il fit ſon entrée publique au mois de Juillet ſuivant. Ce prélat avoit été fait grand maître du college de Navarre en 1497. & ce fut lui qui acheva la bibliotheque de ce college. En 1505. pendant qu'il y enſeignoit la Theologie, le cardinal George d'Amboiſe archevêque de Rouen lui donna pouvoir de mettre la derniere main à la réforme des monaſteres de S. Severin de Château-Landon au diocéſe de Sens, de S. Calliſte de Siſoin au diocéſe de Tournai & de Notre-Dame de Livri au diocéſe de Paris. Il y travailla avec ſuccès & tint pour ce ſujet le 16. Janvier 1507. un chapitre general à Livri même, où il publia des ſtatuts pour affermir cette reforme. Il mourut le 2. Janvier 1516. Ce prélat eſt loué dans ſon diocéſe pour s'être acquité dignement de toutes les fonctions attachées à ſon miniſtere. * D. Touſſ. Du Pleſſis, *Hiſt. de l'égliſe de Meaux*, t. 1. p. 325. &c.

PINET. (Antoine du) *On en a parlé dans le Dictionnaire hiſtorique, mais il y a ici une remarque à faire. On lui donne* une traduction françoiſe du livre de Levin Lemne, intitulé, *Les ſecrets miraculeux de la nature.* Il eſt vrai que la Croix du Maine le dit, mais ce qui fait douter qu'il ait eu raiſon, c'eſt qu'il marque la même année une traduction de cet ouvrage par Jacques Gohorry, & que du Verdier Vauprivas qui pouvoit être auſſi inſtruit de ce fait que la Croix du Maine ne marque point cette traduction parmi les ouvrages de du Pinet.

PINON, (Jacques) abbé de Condé, chanoine de l'égliſe de Paris, célebre dans le XVII. ſiécle, étoit fils de *Jacques* Pinon, doyen du parlement, auteur du fameux poëme *De anno Romano*, & de pluſieurs autres ouvrages. L'abbé Pinon étoit auſſi poëte Latin ; & l'on a de lui beaucoup de piéces en ce genre, qui ne ſont nullement à mépriſer. Il a écrit auſſi en proſe, & on lui eſt redevable d'une édition qu'il fit faire des œuvres de Plutarque de la traduction d'Amyot en quatre volumes *in-folio*. Il étoit intime ami de Nicolas Bourbon.

PINS, (Roger de) *Dans cet article du Moreri de l'édition de 1725. on nomme* Innocent VII. où il faut Innocent VI.

PINS, (Jean de) évêque de Rieux, &c. *Dans les éditions du Moreri de 1725. & de 1732. on le dit diſciple de Beroalde ; il faut dire, pour ne point donner lieu de confondre les tems*, diſciple de Beroalde *l'ancien*, vers la fin du XV. ſiécle. *On ajoute que* la famille de Jean de Pins ſubſiſte encore ; *il faut dire qu'elle* ſubſiſtoit encore en 1725.

PINSSON. (François) *Dans les mêmes éditions ajoutez à ſes qualités* celle de docteur en droit, & que *Marie* Bengy, qu'il épouſa en premieres noces, étoit fille d'*Antoine* Bengy, conſeiller en la prévôté de Bourges, docteur & profeſſeur ès droits en l'univerſité de la même ville, & de *Françoiſe* Amignon. *

PINSSON, (François) *fils du précedent*, & de ſa premiere femme *Marie* Bengy. *On a mis ſa mort dans le Moreri, édition de 1725.* en 1661. *au lieu de la mettre en 1691.* Son grand-pere maternel, *dont il eſt parlé dans le même article*, ſe nommoit *Antoine* Bengy.

PINSSONAT, (Jacques) profeſſeur royal en langue hébraïque, curé de ſaint Sauveur des petites maiſons, docteur en théologie de la faculté de Paris dès l'an 1686. & cenſeur royal des livres, s'eſt diſtingué dans le ſiécle

Digitized by Google

dernier ; & au commencement de celui-ci, par sa piété, son zele, & son érudition, qui étoit accompagnée d'une modestie encore plus grande. Il étoit de Chalons sur Saone, ou des environs. Il a passé toute sa vie occupé à l'étude, ou aux exercices de son ministere. Nous avons de lui une *Grammaire hébraïque, des Considérations sur les mysteres, les paroles, & les actions principales de J. C. avec des prieres pour s'entretenir en la présence de Dieu.* Il y a eu deux éditions de cet ouvrage. La seconde, qui est augmentée de plus de moitié, est de 1720. *in-12.* à Paris chez Dupuis. M. Pinsonnat est mort à Paris le neuvieme Novembre 1723. âgé de 70. ans. Il a legué sa bibliothèque aux Peres de la Doctrine Chrétienne, de la maison de saint Charles à Paris. Au commencement des contestations présentes de l'église, il publia une brochure qu'il intitula, *La veuve de Sarepta.* * *Mémoires du tems*

PIPIA, (Augustin) natif d'Oreſtan, dans l'isle & royaume de Sardaigne, religieux de l'ordre de saint Dominique, né le premier d'Octobre 1660. étoit théologien du cardinal Calanate, lorsqu'il fut fait au mois de Mai 1711. secretaire de la congrégation de l'Indice, à la place de Gregoire Selleri, qui étoit devenu maître du sacré palais. Après avoir passé par les principales charges de son ordre, il en fut élu général le 31. Mai 1721. Le pape Benoit XIII. qui étoit du même ordre, proposa pour lui dans un consistoire, les évêchés d'Osimo, & de Cingoli, unis dans la Marche d'Ancone ; & ensuite le créa cardinal de la sainte église Romaine le 20. Décembre 1724. Il fut continué en même-tems dans le généralat de son ordre jusqu'au premier chapitre général par un bref exprès de sa Sainteté, qui fut lu le lendemain 21. en chapitre dans une assemblée des religieux de cet ordre tenue dans leur couvent de sainte Marie sur la Minerve. Il reçut le chapeau dans un consistoire public le 23. & il fut sacré le 31. du même mois dans la chapelle interieure du même couvent de sainte Marie sur la Minerve par le pape, assisté des évêques de Geravina, & de Giorenazzo, tous deux aussi Dominicains. Benoit XIII fit la cérémonie de lui fermer & ouvrir la bouche dans un autre consistoire le 29. Janvier 1725. & lui assigna en même-tems le titre presbyteral de saint Sixte le vieux. Il assista la même année au concile Romain tenu dans le palais de saint Jean de Latran, & continua de faire les fonctions de général de son ordre jusqu'au 19. Mai ; ensuite de quoi il partit de Rome le 21. de Juillet pour se rendre à son évêché. Il fut déclaré le 12. Juin 1726. protecteur des hermites de la porte Angelique ; & la même année le duc de Savoie, roi de Sardaigne, le nomma protecteur de ce royaume auprès du saint Siege, avec 4000. écus de pension sur les évêchés de cette isle. Il fut encore fait protecteur de la congrégation de Valombreuse le 22. de Septembre 1727. Il démit au mois d'Avril 1728. de son évêché d'Osimo, & obtint le 9. Mars 1729. par échange fait avec le cardinal de Noailles, le titre de sainte Marie sur la Minerve, dont il prit possession le 12. du même mois. Il mourut à Rome à huit heures du soir le 21. Février 1730. peu d'heures après le pape Benoit XIII. lon patron, à l'âge de 69. ans, quatre mois & vingt jours, ayant cinq ans, deux mois & un jour de cardinalat. Ses obséques furent célebrées le 24. suivant au matin dans l'église de Ste Marie sur la Minerve, où son corps fut ensuite enterré le soir. Le cardinal Pipia laissa tous ses effets à trois couvents de son ordre, qui furent celui d'Oreſtan, où il avoit reçu l'habit, celui de Majorque, où il avoit fait profession, & celui de la Minerve à Rome, où il avoit été élu général de cet ordre.

PIPIN, (François) religieux de l'ordre des Freres Prêcheurs dans le XIV. siécle, voyagea pendant plusieurs années, à commencer à l'an 1320. dans la Palestine, l'Egypte, la Syrie & à Constantinople. Il a laissé en latin une relation de ses voyages, où il décrit principalement les lieux dignes de veneration qu'il a visités. Cet ouvrage est manuscrit dans la bibliothèque du duc d'Est. Pipin est aussi le traducteur latin de l'histoire des états & des coutumes des pays Orientaux, du célebre Marc Paul de Venise, qui avoit été composée d'abord en langue vulgaire ; c'est-à-dire, en venitien, & de l'histoire de la conquête de la Terre sainte écrite en françois par Bernard le Trésorier, auteur qui vivoit au commencement du XIII. siécle, & que M. Muratori a donnée en latin, & la traduction de Pipin, dans le septiéme tome de son recueil des écrivains d'Italie. Ce traducteur fit plusieurs additions à cette histoire, dont plusieurs ne sont pas faciles à démêler d'avec la traduction du texte. Pipin étoit de Boulogne, où il avoit fait profession. M. Muratori a donné encore dans le IX. tome de son recueil une chronique latine de Pipin depuis l'an 1176. jusqu'en 1314. ou environ. On y voit qu'il avoit demeuré long-tems à Milan, & qu'il avoit lu avec soin les historiens de son tems, & même ceux qui l'avoient précedé. Sa chronique est divisée en quatre livres, & contient bien des faits curieux, & détaillés avec soin. * L. A. Muratori, *praf. ad hist. Bernardi Thesaurarii de acquisitione Terra sancta*, dans le septiéme volume des écrivains d'Italie. Le même, dans sa preface sur l'histoire ou la chronique de Pipin, au neuviéme feuillet du même recueil.

PIRCKHEIMER. (Bilibalde) *Supplée, cet article à celui qui est déja dans le Moreri*, Pirckheimer étoit conseiller de l'empereur & de la ville de Nuremberg. Il naquit en 1470. d'une famille ancienne. JEAN Pirckheimer son pere étoit un fameux jurisconsulte, qui fut successivement conseiller de l'évêque d'Aichstett, d'Albert duc de Bavière, & de Sigismond archiduc d'Autriche. Bilibalde fut élevé à la cour de l'evêque, & instruit par les soins de son pere dans les arts libetaux, & dans les exercices convenables à sa noblesse. Il accompagna aussi son pere dans plusieurs négociations afin d'apprendre dès sa jeunesse à connoître les cours étrangeres. On l'instruisit aussi dans la musique vocale & instrumentale, pour lesquelles il eut beaucoup de goût ; & il donna bien des marques de valeur pendant deux ans qu'il défendit l'évêque d'Aichstett, qui étoit attaqué. A l'âge de vingt ans son pere l'envoya à l'académie de Padoue, où il demeura trois ans appliqué principalement à la jurisprudence, & à l'étude du grec. On le fit aller ensuite à Pavie pour continuer la premiere étude sous Jason Mainus, Lancellot, & Philippe Decius, & il y apprit l'italien à fond, un peu de théologie, les mathématiques, l'histoire, & même la médecine. Après sept ans de séjour en Italie il vint à Nuremberg auprès de son pere, s'y matia, & y fut peu après conseiller de cette ville. La distinction avec laquelle il exerça cette charge fit qu'on l'employa dès les premieres années dans des affaires importantes en diverses cours d'Allemagne. Trois ans après, la guerre entre l'empereur Maximilien & les Suisses s'étant allumée, & ceux de Nuremberg envoyant des secours à l'empereur, Pirckheimer fut déclaré chef de ces troupes ; & à son retour, comblé d'honneur & de gloire, on lui accorda son ancienne place dans le Senat, qu'il servit très-utilement dans la suite en différentes légations auprès des empereurs Maximilien I. & Charles V. Les envieux que sa gloire lui suscita, & l'amour de l'étude & du repos du cabinet l'engagérent dans la suite à se demettre de la charge de conseiller ; & depuis ce tems-là il ne fut plus occupé pendant plusieurs années qu'à augmenter ses connoissances, & à en acquerir de nouvelles. Il se fit une bibliothéque nombreuse & choisie, assez riche même en manuscrits ; & il travailla à traduire plusieurs auteurs Grecs en latin, entr'autres les sept livres de Xenophon sur l'histoire des Grecs. Il se fit aussi une belle suite de medailles & d'autres monumens utiles pour l'éclaircissement de l'antiquité ; & comme il aimoit beaucoup la peinture, il fit amitié avec Albert Durer. Après la mort de sa femme qu'il perdit trois ans après sa retraite, on le sollicita si vivement de rentrer dans le Senat, qu'il ceda aux instances qu'on lui fit, & en 1512. il fut député à la diéte de l'empire à Cologne, pour veiller aux intérêts de la ville de Nuremberg. Il fit encore plusieurs fois la même fonction

Digitized by Google

dans les assemblées du Cercle, & par-tout on eut lieu d'admirer son éloquence, sa science, & la sagesse de sa conduite. Il fit une fois un voyage en Suisse pour calmer des troubles qui inquiétoient sa patrie, & il y réussit. Enfin il rentra de nouveau dans le repos qu'il desiroit, après avoir promis seulement de ne point refuser ses avis quand on les lui demanderoit. Il mourut le 22. Décembre 1530. à l'âge de 60. ans, & après avoir dit ces paroles remarquables : *Plut à Dieu que ma patrie jouïsse du bonheur apres ma mort ! plut à Dieu que l'Eglise fust tranquille !* Melchior Goldaste a recueilli & publié ses ouvrages, à Francfort, en 1610. *in folio* avec les figures d'Albert Durer, & la vie de Pirckheimer, par Conrad Ritterhusius. On a une édition séparée de sa description de l'Allemagne, en 1585. *in-8°.* & de plusieurs autres de ses ouvrages en différens tems. Eobanus Hessus a fait une belle élegie sur sa mort. Pirckheimer fut le dernier de sa famille. Il avoit eu deux sœurs, toutes deux fort sçavantes, & toutes deux religieuses ; l'une se nommoit *Charité*, & l'autre *Claire*. Il a dédié à la premiere la traduction d'un traité de Plutarque, & ses œuvres de saint Fulgence ; & à la seconde, la traduction des sentences de saint Nil. On trouve plusieurs lettres de la premiere parmi ses œuvres. C'est de ces deux sœurs qu'Erasme parle à la fin d'un de ses colloques entre un abbé & une femme sçavante, & qu'il designe par le titre de *Bilibaldica*, comme *Morica* dans le même colloque, sont les filles de Thomas Morus chancelier d'Angleterre, Marguerite, Elisabeth, & Cecile ; & *Blaurerica*, Marguerite Blaurer, celebre en ce tems-là * *Voyez* sa vie par Ritterhusius ; & M. Colomiés dans sa *Bibliothèque choisie, page 197. & suiv.* dans l'édition de Paris en 1731.

PISAN, (Thomas de) celebre astronome, étoit de Boulogne en Italie ; mais il fut attiré de bonne heure à Venise par un docteur de Forlique la Republique y pourvut d'une charge de conseiller. Ce docteur donna sa fille en mariage à *Thomas*, & les Venitiens, qui ne tarderent pas à connoître sa capacité, le retinrent chez eux & le firent aussi conseiller de la Republique. Après quelque tems de residence à Venise, étant allé à Boulogne pour ses propres affaires, le roi de France & celui de Hongrie lui firent offrir chacun des conditions très-avantageuses, s'il vouloit se rendre auprès d'eux, & s'attachet à leur personne Thomas de Pisan préfera la France, & étant arrivé auprès du roi Charles *le sage*, ce prince lui donna presqu'en arrivant une place dans son conseil. Un an après Thomas voulut rejoindre sa famille à Boulogne, qui y étoit retournée depuis qu'il avoit pris congé de la seigneurie de Venise. Mais Charles, loin d'y consentir, voulut qu'il mandât sa femme, & qu'il la fit venir en France avec ses enfans, & le reste de sa famille pour s'y établir. Thomas obéit. La femme & les enfans de cet astronome, habillés magnifiquement à la lombarde, parurent devant le roi, qui voulut les voir, & qui les reçut très-gracieusement dans son château du Louvre ; c'étoit au mois de Décembre, vers l'an 1308. Mais après la mort du roi Charles arrivée en 1380. à l'âge de 44. ans, l'astronome déchut bientôt de son crédit. On lui retrancha une partie de ses gages ; le reste fut mal payé. Ses infirmités augmenterent, & le mirent au tombeau quelques années après. Ainsi se termina la course de ce philosophe, le plus célebre, & apparemment le plus habile de ce siécle. Il avoit vécu, & il est mort dans la religion Catholique. Sa fille CHRISTINE, *dont nous allons parler*, assure qu'il décéda à l'heure qu'il avoit prédit, & que la prospérité des armes de Charles V. & la sagesse de son gouvernement, furent en partie le fruit des bons conseils qu'il donna à ce prince. Le roi lui donnoit tous les mois cent francs de gages, qui reviennent à peu près à 700. l. d'aujourd'hui. Il en recevoit d'ailleurs de grandes & de fréquentes gratifications, & il lui avoit fait espérer de plus un fonds de terre de cinq cens livres de revenu pour lui, & pour ses héritiers : tant l'astronomie, & particulierement celle que l'on nomme *judiciaire*, étoit à la mode dans ces tems-là, où la plupart des princes, même ceux qui avoient de la piété, étoient si prevenus en sa faveur, qu'ils n'entreprenoient rien de considerable qu'après avoir consulté cette science superstitieuse.

PISAN, (Christine) fille de THOMAS, naquit à Venise, & n'avoit qu'environ cinq ans lorsque son pere l'emmena à Paris, *comme on l'a dit dans l'article précedent*. Elle fut élevée à la cour du roi Charles en fille de qualité. Elle apprit le latin, & elle avoit déja fait quelques progrès dans cette langue, lorsqu'on parla de la marier. Elle fut recherchée par un grand nombre de personnes de distinction ; mais Thomas son pere leur préfera un nommé *Castel*, jeune homme de Picardie, qui avoit de la naissance, de la probité, & du sçavoir, mais peu de bien. Christine n'avoit que quinze ans lorsqu'il l'épousa ; & bientôt après il fut pourvu de la charge de notaire & secretaire du roi, qu'il exerça avec distinction, aimé & considéré du roi Charles son maître. Après la mort de Thomas, Etienne Castel soutint sa famille par sa bonne conduite, & par le credit que sa charge lui donnoit, mais une maladie contagieuse l'ayant emportée en 1389. à l'âge de trente-quatre ans, il laissa cette famille desolée & presque sans appui. Christine âgée seulement de vingt-cinq ans, & chargée de trois enfans, se vit obligée de passer les premieres années de son veuvage à poursuivre des procès contre des debiteurs de mauvaise foi, ou des chicaneurs injustes qui chercheoient à lui enlever le peu qui lui restoit. Enfin après avoir couru envain de tribunal en tribunal, lasse de cette situation, elle resolut de se renfermer dans son cabinet, & ne chercha plus de consolation que dans la lecture des livres que son pere & son mari lui avoient laissés. Elle fit une étude particuliere de l'histoire & de la fable ; & lorsqu'elle se sentit capable de produire quelque chose d'elle-même, elle suivit son genie, & s'appliqua à la composition. Ce fut en 1399. qu'elle commença, & six ans après elle publia le livre intitulé : *Vision de Christine*, dans lequel elle assure qu'elle avoit déja composé quinze volumes, sans compter d'autres écrits plus courts qui étoient en plus grand nombre. Ses premiers ouvrages furent ce qu'elle appelle de petits *dictiés*, c'est-à-dire, de petites piéces de poésie, des ballades, des lais, des virelais, des rondeaux. Elle avoit commencé à en faire dès le tems même de ses procès. La ballade où elle se plaint de ce que les princes refusent de l'entendre est de ce tems-là. Parmi ces petites piéces, il y en a de fort tendres, & sur la lecture que l'on en fit on l'a cru véritablement amoureuse, & cette opinion enfanta de mauvais discours, qui lui donnerent bien du chagrin. Mais la mauvaise reputation qu'elle s'attira par ces *dits amoureux*, comme elle appelle ces petites piéces, n'empêcherent pas que sa muse ne fût d'ailleurs avantageusement recompensée. Ses premieres productions lui acquirent l'estime des François & des étrangers. Le comte de Salisbery, favori de Richard roi d'Angleterre, étant en France, la prit en affection, & emmena son fils aîné en Angleterre. Henri de Lancastre, successeur de Richard, ayant vu quelques ouvrages de Christine, voulut l'attirer elle-même en Angleterre : le duc de Milan lui fit aussi des offres très-avantageuses ; mais elle ne voulut pas quitter la France, où elle s'attacha d'abord à Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, qui l'engagea d'écrire la vie de Charles *le Sage*. Ce prince mourut en 1404. avant que cet ouvrage eût été achevé. Il avoit pris à ses gages le fils aîné de Christine, qui étoit revenu d'Angleterre depuis que le comte de Salisbery avoit été décapité, après que Henri de Lancastre eut usurpé la couronne sur Richard ; & il lui avoit fait à elle-même plusieurs bienfaits qui purent bien soulager sa misere, mais qui ne la mirent pas à son aise. Cependant il paroît que dans la suite elle fut reconciliée avec la fortune, puisque dans un registre de la chambre des comptes de l'an 1411. il est fait mention d'une somme de 200. livres, somme assez considerable pour ce tems-là, que le roi Charles VI. lui avoit accordée par des lettres du 13. de Mai de ladite année. Voici la liste des ouvrages de cette sçavante dame. *Cent Ballades :*

Digitized by Google

Lays : Virelays : Rondeaux : Jeux à vendre, autrement, *vente d'amour : l'épitre au Dieu d'amour : le débat des deux amans : le livre des trois jugemens : le livre du dit de Poissy : le chemin de longue étude*. On en a donné une édition à Paris en 1549. *in-12*. sous ce titre : *Le chemin de longue étude, par Christine de Pise, traduit de langue Romanne, par Jean Chaperon. Lesdits moraux, ou les enseignemens que Christine donne à son fils : le Roman d'Othea, ou l'épitre d'Othea à Hector : le livre de mutation de fortune*. Tous ces ouvrages sont en vers : les suivans sont en prose : *l'Histoire du roi Charles le Sage : la vision de Christine*, où l'on voit une partie de sa vie. *La Cité des Dames : les épitres sur le Roman de la Rose : le livre des faits d'armes & de chevalerie : l'instruction des princesses, dames de la cour, & autres lettres à la reine Isabelle en 1405. les proverbes moraux : le livre de Prudence*. La plûpart de ces ouvrages se trouvent aussi dans la bibliothéque du roi de France. * Du Verdier Vauprivas, *Bibliot. Franç. Mém. de l'acad. des inscript. & bell. lett. t. 2. p. 762.* On y trouve une vie de Christine par feu M. Boivin le cadet, &c.

PISANT, (Dom Louis) né à Salfetot, village situé à deux lieues de l'abbaye de Fécamp, l'an 1646. profés dans la congrégation de saint Maur le 6. Mai 1667. & mort dans l'abbaye de saint Ouen de Rouen au mois de Mai 1726. Il est auteur de deux lettres imprimées en 1708. & qu'il suppose avoir écrites à un curé du diocèse d'Orleans, pour lui persuader qu'on ne peut signer le formulaire en usant du silence respectueux. Il a fait encore un gros ouvrage imprimé, sans nom de lieu, ni d'imprimeur, sans date, sans privilege, ni approbation, ni avertissement, ni préface, intitulé : *Traité historique & dogmatique des privileges & exemptions ecclesiastiques*. L'auteur fait bien des efforts pour en prouver la validité ; mais il s'égare souvent dans ses raisonnemens. Au reste cet ouvrage a été imprimé à Luxembourg, chez Chevalier, quoiqu'on l'ait déguisé ; & il n'a point eu l'approbation de la Congrégation. * Dom le Cerf, *Biblioth. hist. & crit. des auteurs de la congregation de saint Maur. Défenses de cette bibliothéque* par la Pipardiere, (c'est-à-dire) D. le Cerf, lui-même, *p. 18.*

PISCATOR, (Pierre) né à Hanau le 7. d'Avril 1571. fit ses études à Marpourg & à Jene. Il fut reçu maître-ès-arts dans cette Université le 5. de Février 1594. En 1595. il fut aggregé à la faculté de philosophie, & fait professeur en hebreu. Il sçavoit non-seulement cette langue, mais aussi le grec, le syriaque, & le chaldaïque. Le 20. de Mars 1605. il fut associé aux professeurs en théologie, & le 19. Juillet suivant il reçut le bonnet de docteur. Il mourut de mélancolie le 10. de Janvier 1611. On a de lui divers ouvrages, comme : *Arsculus de baptismo*, &c. *De aterna praedestinatione*, &c. *Problemata sacra. Oratio de Judais theologicis rite conformandis & instituendis. Commentarius in formulam concordiæ*, &c. * Voyez *Freheri Theatrum viror. doctrinâ illust.*

PISSELEU, maison de Picardie. *Corrigez & ajoutez ce qui suit pour servir à l'édition du Moreri de 1725.*

III. Jean de Pisseleu, chevalier seigneur de Fontaine-Lavangan, &c. *Peronne* la fille épouſa en secondes noces *Hutin* de Mailly, non seigneur de Rumesnil, *comme on l'a dit*, mais seigneur d'Auchy & de la Neuf-ville-le-Roi.... *Antoinette* de Pisseleu ne fut pas mariée en 1365. mais en 1565.

IV. Guillaume de Pisseleu, seigneur de Heilly, &c. Sa premiere femme, *Isabeau* le Josne, dite *de Contay*, étoit fille de *Louis*, seigneur de Contay, & de *Jacqueline* de Nesle.... *Charles* de Pisseleu, évêque de Condom, mourut en 1563. *non en* 1593.

VI. Jean de Pisseleu, seigneur de Heilly, &c. fiancé en 1585. à *Charles* d'Estourmel, *lisez* d'Estourmel.

PISTORIS, (Modeſtin) célebre jurisconsulte, fils aîné de Simon Pistoris, *dont on a parlé dans le Dictionnaire historique sous le nom de* PISTORIUS, (Simon) né à Lipsic le 9. Décembre 1516. étudia le droit en Italie sous Alciat & plusieurs autres pendant cinq ans. Il fut pourvu ensuite des emplois de professeur & d'ordinaire de la faculté de droit à Lipsic, où il mourut en 1565. On a de lui *Consilia* imprimés avec ceux de Fachsius, dont il avoit épouſé la fille, & qui fut son successeur. Il a eu un fils nommé *Louis*, qui fut docteur en droit, & assesseur de la chambre imperiale de Spire. * Albin Joach. Beust. *De vita Modest. Pistor.*

PISTORIS, (Hartman) frere cadet du précedent & fils de Simon du troisiéme lit, fut pareillement un habile jurisconsulte. Sous l'électeur Auguſte, il fut d'abord assesseur du conseil Aulique, & de la justice à Lipsic, & ensuite juge d'appel, & conseiller privé à Dresde. Il mourut en 1601. On a de lui, *Quæstiones juris Romani & Saxonici* en quatre volumes dont il ne publia que les deux premiers. Les deux autres parurent par les soins de Simon Ulric Pistoris son fils, qui suit.

PISTORIS (Simon Ulric) s'appliqua comme ses ancêtres à la jurisprudence, & comme eux il y devint habile. Il étoit auſſi fort versé dans la littérature. Il joignit des remarques aux deux derniers volumes des *Quæstiones juris* de son pere, qu'il publia ; & il montra qu'il étoit affez bon critique dans l'explication qu'il donna de divers paſſages difficiles de differens auteurs. Il joignit à ces talens celui de la poésie, & Gruter a inseré ce qu'il a fait en ce genre dans les *Delicia poetarum Germanorum*. Ces poésies de Pistoris se sentent assez du genie allemand.

PITHOU, (Pierre) *Il est bon d'ajouter à ce que l'on a dit de cet habile homme dans le Dictionnaire historique, éditions de 1725. & de 1732.* qu'il étoit d'une ancienne famille que l'on fait remonter jusqu'à Guillaume Pithou, gentilhomme de Vitre en baſſe Normandie, qui fut employé aux guerres de la Terre-Sainte dès l'an 1190. On voit dans la suite un autre Guillaume Pithou, Normand d'origine, qui suivit la fortune de Charles roi de Navarre son maître, lorsqu'il fut contraint de laisser Cherbourg au roi Charles VI. en échange de Nemours & d'Etvy en Champagne en l'an 1408. Son fils Milot, ou Emilius Pithou, écuyer, sieur d'Etvy, s'habitua en Champagne, & fut pere d'André Pithou, écuyer sieur de Luyeres qui eut Pierre Pithou, écuyer sieur de Luyeres, homme d'armes de la compagnie de Gaston de Foix, duc de Nemours, marié à damoiselle *Agnès* de Fontaine, qui fut pere de *Pierre* Pithou grand jurisconsulte. Ce Pierre Pithou fut pere de *Pierre* Pithou *dont il s'agit ici*, & lequel eut de *Catherine* Palluau six enfans, sçavoir quatre fils & deux filles ; les deux fils moururent sans posterité du vivant de leur pere. Des deux filles, l'aînée nommée *Louise*, fut mariée à *Pierre* Luillier, non l'Huillier, sieur de Montigni, & mourut sans enfans ; la cadette, nommée, *Marie*, épouſa N. *Jean* Leſchaſſier, ou l'Eſchaſſier, mere de M. le Peletier miniſtre d'état. *Dans le Moreri, édition de 1725. on se contente de dire que* Josias Mercerus a écrit la vie de Pierre Pithou. Il n'eſt pas le seul qui ait rendu ce service à la république des lettres. Papire Maſſon l'a fait auſſi, & en la même langue, c'eſt-à-dire, en latin. M. Loyſel a fait pareillement, mais en françois & avec plus d'étendue. La meilleure de toutes les hiſtoires de la vie de Pierre Pithou, est celle que feu M. Jean Boivin, garde de la bibliothéque du roi, & membre de l'académie françoiſe & de celle des belles lettres nous a donnée en latin, & qui a été imprimée en 1716. à Paris, *in-4°*. Ceux qui voudront approfondir ce qui regarde M. Pithou, doivent lire cette vie : ils y trouveront les éloges que l'on a faits de ce grand homme, un détail circonſtancié de ſes actions, un catalogue exact de tous ſes ouvrages, une diſſertation hiſtorique touchant ſa bibliothéque, la généalogie de ſa famille, ſon reſtament qui eſt très-édifiant & où l'on voit ſon caractere au naturel, &c.

PITHOU, (François) frere du précedent, &c. *Ajoutez aux éditions du Dictionnaire historique de 1725. & de 1732.* 1°. *Qu'*il naquit à Troies, comme ſon frere, en 1544. 2°. Il fut procureur général de la chambre de juſ-

Digitized by Google

tice qui fut établie ſous le regne de Henri IV. contre les gens d'affaires, & il exerça cette commiſſion avec beaucoup d'habileté. Il fut choiſi pour aſſiſter à la conference de Fontainebleau, & fut du nombre des commiſſaires qui reglerent les limites entre la France & les Pays-bas. C'étoit un homme d'une vertu rare & d'une modeſtie exemplaire. 3°. Il mourut l'an 1621. le 7. de Février, non le 26. 4°. *Au lieu de* M. Pelletier, *il faut lire* M. le Peletier. 5°. Le *Comes Theologus* de François Pithou parut d'abord en 1608. & enſuite en 1684.

PLACCIUS. (Vincent) *Ajoutez ces circonſtances de la vie de ce ſçavant aux éditions du Dictionnaire hiſtorique de 1725. & de 1732.* Il étoit fils d'un medecin. Ayant fait ſes premieres études à Hambourg ſa patrie, il alla en 1659. à Helmſtadt & enſuite à Leipſic pour ſe perfectionner dans les ſciences. Il voyagea après cela en Allemagne, en Italie & en France. Il prit à Orleans le titre de licencié en droit. De retour en ſa patrie en 1667. il s'occupa à plaider, & en 1675. il fut fait profeſſeur en morale & en éloquence, emploi qu'il a rempli avec diſtinction pendant 24. ans. Son ouvrage des auteurs Pſeudonymes parut fort augmenté après ſa mort en 1708. *in-folio*, 2. vol. à Hambourg, avec une préface & la vie de l'auteur par Jean-Albert Fabricius. On en donna un extrait dans les *Nouvelles de la republique des lettres du mois de Septembre 1710.* dans lequel on releve un grand nombre de fautes de l'imprimeur & de l'auteur. La premiere édition de cet ouvrage avoit paru en 1674. *in-4°.* à Hambourg, ſous le titre de *De ſcriptis & ſcriptoribus anonymis atque Pſeudonymis ſyntagma*, avec le *Catalogus auctorum ſappoſitiorum* de Jean de Rhodès, ou Rhodius, & des notes de Placcius

PLACE (Pierre de la) en latin *Plateanus* ou *Platea. Supplée, cet article à celui qui ſe trouve déja dans le Moreri.* Pierre de la Place natif d'Angoulême, s'appliqua au droit, & il n'avoit que 22. ans lorſqu'il donna une paraphraſe latine ſur les titres des inſtituts impériaux *De actionibus, exceptionibus, & interdictis*, en 1548. *in-4°.* Il frequenta enſuite le barreau au parlement de Paris où il a paſſé pour un avocat ſçavant, éloquent & vertueux. François I. inſtruit de ſon merite, le fit avocat en ſa cour des aides à Paris. De la Place s'acquitta de cette charge avec beaucoup de probité, ce qui fit que le roi Henri II. le choiſit pour être ſon premier preſident dans la même cour des aides. On croit que dès l'an 1554. il ſe livra aux erreurs des prétendus Reformés ; ce qui eſt vrai, c'eſt qu'il en fit profeſſion ouverte après la mort de François II. Les troubles qui s'éleverent alors l'engagerent de ſe retirer dans une de ſes maiſons en Picardie. Il profita du calme qui reparut en 1562. pour ſe juſtifier devant le roi de pluſieurs accuſations formées contre lui, & le roi en parut content. Le prince de Condé lui donna la ſurintendance de ſa maiſon, & de la Place montra par ſon zele pour les intérêts de ce prince qu'il étoit digne de ſa confiance. Les troubles ayant recommencé vers 1568. il ſe retira au château du Vé en Valois ; & enfin ayant vu de nouveau quelque paix il retourna en ſa maiſon, fut pourvu une ſeconde fois de la charge de premier préſident qu'il garda juſqu'à la journée de S. Barthelemi où il perit avec tant d'autres. Outre ſa *Paraphraſe*, &c. il a fait encore un *Traité de la vocation*, dédié au roi Charles IX. Un *Traité du droit uſage de la philoſophie morale avec la doctrine chrétienne.* Un *Traité de l'excellence de l'homme Chrétien*, dédié à la reine de Navarre. * Conſultez la Croix du Maine dans ſa *Bibliotheque*, *&c.*

PLACE, (Claude de la) prêtre profeſſeur de rhetorique, &c. *Dans les éditions du Moreri de 1725. & de 1732. comme dans celle de Bâle, on dit que* cet auteur a fait un traité *de la réſidence des Parties* : ce qui eſt ridicule. Cet ouvrage de Claude de la Place eſt un traité latin *de la néceſſité de la réſidence des Paſteurs dans leurs égliſes*, pour expliquer un décret de l'univerſité de Paris de l'an 1652. ſur ce ſujet. C'eſt un volume *in-8°.* imprimé à Paris en 1655. Il eſt dédié à M. Pompone de Bellievre ; l'auteur y prend le titre d'ancien recteur de l'univerſité de Paris. Il avoit donné dès 1650. un autre volume *in-8°.* auſſi en latin où il traite au long *De clericorum ſanctimonia.* Il en donna une deuxiéme édition augmentée en 1670. Les augmentations conſiſtent principalement dans les écrits de pluſieurs auteurs qui ont rapport à cette matiere. Glaude de la Place étoit auſſi poëte Latin, & l'on a de lui pluſieurs piéces en ce genre qui ont été applaudies en ſon tems, & qui meritent encore de l'être aujourd'hui.

PLACETTE (Jean de la) de Pontac en Bearn où il naquit le 19. Janvier 1639. étoit fils d'un miniſtre du lieu, & ſe conſacra à la théologie dès qu'il eut fait ſes humanités. Reçu miniſtre en 1660. on lui donna d'abord l'égliſe d'Orthès, & quatre ans après celle de Naï dans la même province, où il demeura juſqu'à ce qu'en 1685. l'édit de Nantes ayant été revoqué, il fut obligé de ſe retirer dans les pays étrangers. Il accepta les offres que lui fit faire la reine de Danemarck pour le paſtorat de l'égliſe françoiſe de ſa ſecte que cette reine avoit fondée à Coppenhague, & il y demeura juſqu'à la mort de cette princeſſe arrivée en 1711. M. de la Placette ſe retira la même année en Hollande, d'abord à la Haye, & enſuite à Utrecht où il eſt mort le 25. d'Avril 1718. dans la quatre-vingtiéme année de ſon âge. Il a fait un grand nombre d'ouvrages, tous eſtimés dans ſa ſecte, & pluſieurs même fort approuvés des Catholiques, entr'autres ceux qu'il a compoſés ſur la morale, où, à quelques principes près, conformes aux erreurs dans leſquelles il avoit le malheur d'être engagé, on trouve beaucoup de lumiere & de ſolidité. Les ouvrages de cet auteur ſont : *Nouveaux eſſais de Morale*, 6. volumes *in-12.* le premier en 1692. le ſecond en 1693. le troiſiéme & le quatriéme en 1697. le cinquiéme & le ſixiéme en 1714. C'eſt un des ouvrages de M. de la Placette où il y a le plus à profiter. *Traité de l'orgueil*, en 1693. & 1699. augmenté. *Traité de la conſcience*, en 1695. *Traité de la reſtitution*, en 1696. *La communion dévote*, en 1695. & pluſieurs fois réimprimée avec des augmentations : l'édition de 1699. eſt la meilleure. *Traité des bonnes œuvres en général*, en 1700. M. de la Placette en reconnoît la neceſſité. *Traité du ſermens*, en 1701. *Divers traités ſur des matieres de conſcience*, en 1698. Ces traités attaquent fortement le menſonge, les équivoques, les reſtrictions mentales, &c. *La mort des juſtes*, ou *la maniere de bien mourir*, en 1695. *Traité de l'aumône. Traité des jeux de hazard défendu contre les objections de M. de Joncourt, & quelques autres*, en 1714. *La morale chrétienne abregée*, &c. en 1695. & 1701. augmentée. *Réflexions chrétiennes ſur divers ſujets de morale*, &c. en 1707. *Obſervationes hiſtorico-Eccleſiaſticæ quibus eruitur veteris Eccleſiæ ſenſus circa pontificii Romani poteſtatem in definiendis fidei rebus*, en 1695. Il avoit déja donné un eſſai de cet ouvrage contenant treize obſervations : cette nouvelle édition en contient trente-ſix. *De infanabili Romana eccleſiæ ſcepticiſmo diſſertatio*, en 1696. on l'a abregée & traduite en anglois. *De l'autorité des ſens contre la Tranſubſtantiation*, en 1700. *Traité de la foi divine*, en 1697. & 1716. augmenté. *Diſſertations ſur divers ſujets de theologie & de morale*, en 1704. Réponſe à deux objections qu'on oppoſe de la part de la raiſon à ce que la foi nous apprend ſur l'origine du mal, & le myſtere de la ſainte Trinité, &c. 1707. Cet ouvrage eſt contre M. Bayle, de même que le ſuivant, intitulé : *Eclairciſſement ſur quelques difficultés qui naiſſent de la conſideration de la liberté neceſſaire pour agir moralement*, &c. en 1709. Réponſe à une objection qui tend à faire voir que ſi Dieu a réſolu les évenemens, on peut négliger les ſoins néceſſaires, &c. Nouvelles réflexions ſur la promotion phyſique & ſur les jeux de hazard, &c. en 1714. Lettre à M. Roi contre ſon ſentiment ſur les ſoixante & dix ſemaines de Daniel, inſerée dans la république des lettres, mois de Février 1709. Avis ſur la maniere de prêcher, en 1733. *in-8°.* C'eſt M. Cartier de Sainr Philippe qui a publié cette piéce que M. de la Placette avoit faite en 1711. on

Digitized by Google

1712. Il y a ajouté un abregé de la vie de l'auteur. *Traité de la justification*, en 1733, publié par les soins d'Alfonse Turrettin.* *Voyez* l'abregé de sa vie par Cartier de Saint Philippe, *Ecr. Sçav. t. 18. Nouv. litter. du 30. Juillet 1718.* Niceron, *Memoires, t. 2.*

PLANCHETTE (D. Bernard) se consacra à Dieu dans la congrégation de saint Maur à l'âge de près de 30. ans, & il y a vécu jusqu'à sa mort dans une grande regularité. Il fit imprimer en 1652. la vie de S. Benoît en françois, *in-4°.* dédiée à la reine. Dans le troisiéme livre de cette histoire l'auteur fait l'éloge des personnes les plus illustres qui ont professé la regle de S. Benoît. En 1671. il a donné *in-12.* à Caen, une histoire abregée des miracles que l'on prétend s'être faits dans l'abbaye de S. Pierre sur Dive par l'invocation de la sainte Vierge. C'est une traduction d'un ancien manuscrit de Haimon abbé de ce monastere. Enfin nous avons du P. Planchette un volume *in-3°.* de panegyriques imprimé à Paris en 1675. car il s'étoit donné à la prédication & y avoit assez bien réussi. Il étoit né à Aubignac au diocèse de Reims: il avoit fait profession le 5. d'Août 1637. & il est mort à S. Remi de Reims le 6. d'Avril de l'an 1680. âgé de 71. ans.* D. le Cerf de la Viéville, *Biblioth. hist. & crit. des aut. de la congr. de S. Maur.*

PLANCHUS. (L. Munatius) *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve déja dans ce Dictionnaire.* Plancus célebre orateur né à Tivoli, disciple de Ciceron, fut, selon Eusebe dans sa chronique, & selon plusieurs autres écrivains avant lui, le fondateur de la ville de Lyon. Il commanda une légion dans les Gaules sous Jules Cesar. L'an 708. de la fondation de Rome il fut tribun du peuple; & l'année d'après il commanda trois legions dans la Gaule Transalpine. Il n'avoit que 30. ans lorsque deux ans après ce dernier commandement il fut fait consul avec le célebre Brutus, honneur auquel il fut élevé une deuxiéme fois étant âgé de plus de 80. ans. Il avoit été censeur avec Paul Emile; il avoit triomphé avec Tibere, & ce fut pendant qu'il gouvernoit la partie des Gaules qu'Eusebe appelle la Gaule *Chevelue*, qu'il fonda la ville de Lyon. D'autres croient qu'il ne fit que la reparer. (C'étoit environ 43. ans avant Jesus-Christ.) Horace a adressé à Plancus la septiéme ode de son premier livre qui commence ainsi: *Laudabunt alii claram Rhodon, &c.* Ciceron étoit en grand commerce de lettres avec lui, & l'on en trouve encore 25. (Le P. Colonia dit 24. *p. 12.* de son *Histoire litteraire de Lyon, t. part. & 25. p. 22. de la 1. partie du premier tome.*) de Plancus au commencement du dixiéme livre des épitres familieres du premier. On y trouve une latinité pure & presque égale à celle de Ciceron. Plancus avoit fait aussi plusieurs harangues qui sont perdues. Quelques auteurs lui ont faussement attribué la vie de Caton d'Utique; cette vie étoit l'ouvrage de Tharaséas qui relut, dit-on, cet ouvrage avant que de se donner la mort.* Colonia, Jesuite, *Histoire litteraire de Lyon, t. 1. I. partie, p. 12. II. partie, page 22.*

PLANTA de Wildenberg (la famille des barons de) dans les Grisons a possedé la charge d'échanson hereditaire de l'évêché de Coire. On dit que Pompée Planta a été capitaine en Egypte du tems du roi Trojan. Conrad fut en 1113. capitaine du haut Engaddin de la part de l'évêque de Coire. André son petit-fils acheta le comté du haut Engaddin pour 1050. marcs d'argent. Parcifal fut en 1490. le premier gouverneur de la Valteline, & Conrad son fils lui succeda dans cette dignité en 1508. après s'être distingué auparavant en qualité de colonel. Thomas fut évêque de Coire & mourut en 1565. Pierre de Planta, seigneur de Wildenberg fut employé par les Grisons en diverses ambassades, & mourut en 1647. laissant cinq fils, Pierre, André, Jacques, Henri & François.* Bucellin. *Stemm. part. 4.*

PLANTAGENET (Arthus) fils *naturel* d'Edouard VI. roi d'Angleterre, & d'*Elizabeth* Lucey, épousa la fœur & heritiere de *Jean* Gray vicomte de Lisle, dont les titres lui furent aussi accordés par Henri VIII. qui l'avoit pris en affection, le créa chevalier de la Jarretiere & le nomma gouverneur de Calais. Quelques-uns des gens de Plantagenet ayant comploté pour remettre Calais aux François, la conspiration fut découverte, & Plantagenet, que l'on soupçonnoit y avoir part, fut mis à la tour. Il prouva son innocence, d'autres circonstances l'attesterent aussi, & on le remit en liberté. Le roi lui envoya même sa bague en présent. On assure qu'il en mourut de joie. Ce qui est vrai est qu'on le trouva mort le matin dans son lit, le trois de Mars 1541.* *Voyez* les historiens d'Angleterre; & Imhoff, *Histoire genealogique des maisons d'Angleterre, p. 1. c. 8.*

PLANTAVIT DE LA PAUSE (Jean) évêque de Lodeve, &c. *Dans l'édition du Moreri de 1725. on dit que* ce prélat eut pour oncle Gabriel Plantavit, seigneur de Marolle: 1°. *il faloit dire* seigneur de Marossen: 2°. ce n'étoit point son oncle, mais son cousin issu de germain. Mais l'évêque de Lodeve étoit oncle de *Theophile-François* Plantavit de la Pause, seigneur de Margon & de Beteyrac, au diocèse de Beziers, qui après avoir servi dans sa jeunesse, se retira auprès de son oncle qui l'instruisit de la religion Catholique, *& le reſte tel qu'on le trouve dans le Dictionnaire hiſtorique, édition de 1725, dont il faut retrancher les quinze premieres lignes de l'alinea commençant par ces mots* Il descendoit, &c. *parce qu'elles contiennent une pure fable.* M. l'abbé de la Pause, prédicateur du roi & M. l'abbé de Margon sont de cette famille.

PLANTIN (Christophe) célebre imprimeur, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. qu'*il étoit né à Mont-Louis, bourg en Touraine près de Tours; & *qu'*il mourut en 1598. âgé de 75. ans.

PLAON (Pierre) *voyez* PLAOUL.

PLAOUL (Pierre) que quelques-uns nomment *Playon* & d'autres *Plauſi. Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve déja dans ce Dictionnaire.* Plaoul docteur de Sorbonne, & évêque de Senlis, étoit originaire de Picardie selon un manuscrit de la maison de Sorbonne (corté 9.) M. Bourgeois du Chatenet dans son supplement à l'histoire du concile de Constance, prétend qu'il étoit Liegeois. Il fut procureur de la maison & societé de Sorbonne en 1384. Il eut le premier lieu de la licence en 1393. L'année suivante il fut fait chanoine de Notre-Dame de Paris & sous-chanelier. Il professa long-tems la Théologie avec applaudissement, & l'on garde dans la bibliotheque de S. Victor un recueil manuscrit de ses leçons que l'on estime beaucoup. Lorsque la soustraction & l'obédience de Benoît XIII. fut résolue en France dans un concile national, l'université de Toulouse se déchaîna contre cette soustraction par une lettre qu'elle écrivit au roi Charles VI. Cette lettre déplut à l'université de Paris, elle en demanda la condamnation, par la bouche de Jean Petit, docteur de Paris, comme injurieuse au roi & au royaume, & cette affaire avec celle de la soustraction ayant été renvoyée au parlement, Pierre Plaoul y harangua fortement contre la lettre de Toulouse. Jean Juvenal des Ursins avocat du roi prononça le lendemain de cette harangue que cette lettre de l'université de Toulouse seroit lacerée, & qu'on se retireroit de l'obédience de Benoît, parce qu'il n'avoit pas tenu la parole qu'il avoit donnée de céder, quand on la lui redituа. Pierre Plaoul harangua encore le 15. & le 16. Décembre de la même année 1406. en présence du roi contre les deux concurrens à la papauté, Clement VII. & Urbain VI. Il fut envoyé au Concile général de Pise en 1409. & dans la XIII. session tenue le 29. Mai, il y fit au nom de la faculté de Théologie de Paris un discours qui fut fort applaudi dans lequel il prouva entre autres, par plusieurs raisons, que Pierre de Lune étoit schismatique & heretique opiniâtre: que comme il étoit de droit retranché de l'Eglise de Dieu, & privé du pontificat, le concile devoit l'en retrancher & le priver de fait du pontificat: que c'étoit-là l'avis des universités d'Angers, d'Orléans & de Toulouse. Il soutient fortement dans ce discours la supériorité des conciles généraux

Digitized by Google

taux au-dessus des papes. Pierre Plaoul fut nommé peu de tems après Evêque de Senlis. On ne sçait si ce fut par Alexandre V. ou Jean XXIII. Ce dernier le députa avec Alemanna Adimari, archevêque de Pise vers l'université de Paris, qui lui donna audience le 13. Novembre 1410. & dans cette députation on lui donna la qualité d'évêque de Senlis. Il mourut à Paris le 11. Avril 1415. & fut enterré dans l'église de S. Marcel à côté de Pierre Lombard. Jean d'Acheux fut son successeur dans l'évêché de Senlis: il est ainsi qualifié dans le concile de Constance dès le 26. Mai 1415. * *Hist. des Conc. de Pise & de Constance* par Lenfant. Histoire mss. des évêques de Senlis par M. du Ruel, curé de Sarcelles.

PLATER (Thomas) recteur du college de Bâle, né à Grænchen, village du paysde Vallais, en 1499. de parens très-pauvres, fut employé dès l'âge de 6. ans à garder les chevres, & vers l'âge de 10. ans on le confia pour l'instruire à un prêtre, quidit-on, le châtioit si rudument, qu'il s'enfuit à Lucerne, ensuite à Zuric, & de là à Meissen. Il visita aussi les écoles de Dresde, de Breslau, de Nuremberg & de Munich, vivant des charités qu'on lui faisoit, & cinq ans après il revint chez son pere qu'il quitta encore peu après pour aller à Ulm, & ensuite à Selestatt, où il étudia sous Jean Sapidus. Il avoit alors 18. ans, & quand il eut appris à lire il alla à Soleure, d'où il revint dans sa patrie où il apprit à écrire. Il passa ensuite à Zuric, où il fut entretenu dans la maison de la mere de Rodolphe Gualther encore au berceau, & fréquenta le college où Myconius enseignoit. Revenu de nouveau dans sa patrie, & ensuite à Zuric, il s'y livra à l'étude avec une ardeur incroyable, & menoit une vie si dure qu'il ne vivoit pour l'ordinaire que de pain & d'eau. On l'employoit à porter les lettres que Zwingle & Myconius s'écrivoient. Le dernier le reçut quelque-tems après dans sa maison, & ayant étudié l'hebreu sous Bibliander, il l'enseigna aux autres. Mais ayant entendu Zwingle prêcher contre les désordres du clergé, il renonça au desir qu'il avoit d'y entrer, & il aima mieux apprendre le métier de cordier. Pendant même son travail il lisoit les poëtes Grecs, & Latins, & son maître lui ayant enfin laissé une heure libre chaque jour, il l'employa à faire des leçons publiques d'hebreu avec son habit d'ouvrier. Il suivit son maître à la bataille de Cappel, & après la paix il alla à Zuric, où à l'âge de 30. ans il épousa la fille de Myconius. Il se retira ensuite dans son pays, où il exerça son métier, vendit du fruit & du vin, & néanmoins ouvrit une école catholique, qu'il abandonna bientôt par les avis de Myconius, pour aller à Bâle avec sa femme & un enfant qu'il en avoit eu, & qu'il porta sur ses épaules, & il y obtint d'abord la place de précepteur sous Oporin avec 40. florins d'appointement. Son application à l'étude lui ayant causé des vertiges, Epiphane, ci-devant medecin de l'électeur de Baviere, & puis de l'évêque de Bâle, s'offrit de le guérir, & même de lui apprendre la medecine, à condition qu'il entreroit à son service comme domestique, & sa femme comme servante; & quelque dure que fût cette proposition, Plater l'accepta, & alla à cet effet à Porentru avec sa famille. Epiphane mourut peu après, & laissa un livre de recettes que Plater copia avec Oporin, & étant retourné à Bâle, après un voyage fait à Zuric, il obtint dans cette derniere ville la chaire de professeur en grec; & y fervit de correcteur d'imprimerie pendant quatre ans chez Herwage. Il s'associa ensuite avec Oporin & deux autres pour établir lui-même une imprimerie, & il fut reçu bourgeois à Bâle. Mais la société avec laquelle il s'étoit uni s'étant endettée & divisée, il imprima seul & se mêla de librairie. Il imprima plusieurs ouvrages pour le compte de Froben, d'Episcopius, d'Herwage & d'Isengrin, & eut toujours un grand nombre de pensionnaires à sa table. Enfin cédant aux sollicitations de ses amis, il abandonna la librairie, & accepta la chaire de recteur du college avec 200. florins d'appointement, dont 100. pour lui, & 100. pour l'entretien de trois sous-précepteurs. Il prit ensuite le degré de maître-ès-arts, & ayant ainsi dirigé le college de Bâle pendant 38. ans, il cessa d'en exercer les fonctions à l'âge de 79. ans, à cause du dépérissement de sa santé, & mourut le 28. de Janvier 1582. âgé de 83. ans. Il a écrit lui-même l'histoire de sa vie qui est remplie d'événemens singuliers, d'aventures extraordinaires, & qui a plus l'air d'un roman que d'une histoire, & il l'a adressée à son fils FELIX qui suit, & qui y a ajouté le recit & la date de la mort de son pere.

PLATER (Felix) fils du précedent, naquit à Bâle en 1536. Il étudia la medecine pendant cinq ans à Montpellier, & ensuite dans la patrie, où il prit le degré de docteur. Il y épousa aussi *Magdelene* Jeckelman, avec laquelle il vécut cinquante-six ans. En 1557. le magistrat le nomma medecin de la ville, & en 1560. il fut nommé professeur en medecine. Il en a exercé la profession pendant 57. ans avec beaucoup de succès, & il s'est vu plusieurs fois consulté pour Catherine sœur de Henri IV. pour les maisons de Saxe, de Brandebourg, de Lorraine, des Wurtemberg & de Bade. Il n'étoit pas moins habile dans les méchaniques, dans la botanique, dans ce qui regarde les métaux, & même dans la musique où il égaloit les meilleurs maîtres. Il se fit un beau cabinet de livres, & principalement d'antiquités, & mourut de phthisie & d'hydropisie le 28. de Juillet 1614. âgé de 78. ans. On a de lui *De fabrica & usu corporis humani tractatus*, avec des figures: *Praxeos libri tres: Observationum libri tres.* Il avoit travaillé pendant 62. ans à cet ouvrage, qu'il ne publia que l'année de sa mort. Il a publié encore un traité latin des fievres. Ceux qu'il a faits en latin sur la composition des remedes, sur les alimens, & un autre des animaux, des plantes, &c. que la terre produit, ne sont pas imprimés.

PLATER (Thomas) frere du précedent, né à Bâle en 1574. fut adopté par son frere dès l'âge de huit ans, & s'appliqua aussi à la medecine comme son frere, auquel il succéda dans les emplois de professeur en medecine & de medecin de la ville. Il s'est rendu célebre par ses écrits, & est mort en 1628.

PLATER (Felix) fils du précedent, né à Bâle en 1608. & medecin, fut professeur en physique & ensuite membre du conseil & medecin de la ville. Il mourut en 1671. laissant deux fils, 1. *Felix* qui étudia en medecine, soutint des theses pour le Doctorat, & laissant là ensuite toutes ses études, alla en France où il eut une compagnie Suisse, & fut enfin lieutenant-colonel; 2. *François*, né le 2. Mai 1645. qui exerça la medecine à Bâle pendant près de 40. ans, fut medecin de l'évêque de cette ville, mourut le 17. de Novembre 1711. & fut le dernier de sa famille. Il a ajouté *Mantissa observationum medicarum*, à celles de son pere.

PLATINA (Barthelemi) historien si connu par ses vies des Papes, &c: *Ajoutez, à cet ouvrage & aux autres dont on a parlé dans le Dictionnaire historique, éditions de 1725. & de 1732. qu'*il est encore auteur de la vie de Nerio Capponi de la famille noble & ancienne des Capponi de Florence, qui a rendu de si grands services à sa patrie dans le XV. siécle. Cette vie qui est curieuse & utile pour l'histoire de ce tems-là, après avoir été longtems cachée, a été enfin publiée en 1731. Louis-Antoine Muratori dans le tome XX. de sa collection des écrivains de l'histoire d'Italie. Cette vie est en latin, & dédiée à Gini Capponi fils de Nerio. *Voyez* NERIO CAPPONI. 2°. Dans le tome second de la même collection, on trouve un autre ouvrage de Platina qui est beaucoup plus considérable. C'est une histoire latine de Mantoue depuis son origine jusqu'en 1464. Lambecius l'avoit déja donnée au public pour la premiere fois: cette édition de M. Muratori est la seconde. *Ajoutez, aussi que notre historien* fut nommé *Platina* du bourg de Piadena, en latin *Platina*, où il étoit né, & que son nom de famille étoit *Sacco*.

PLATUS. (Guillaume) *Ajoutez, ce qu'on en a dit dans ce Dictionnaire qu'il est mort vers le milieu du XVII. siécle.*

PLAUTE. (Marcus Accius Plautus) *Dans le Moreri, édition de 1725.* en parlant des comedies de ce poëte,

Digitized by Google

ou lit les *Menachmi*, *pour* les *Menechmes* ; la *Perſa*, *pour* la *Perſa* ; *& aux citations*, Crinitius *pour* Crinitus.

PLÉIADE, &c. *Ajoutez aux pleiades dont on parle dans l'édition de Moreri de 1725.* trois autres pleiades chantées en vers françois par M. de Callieres de l'académie Françoiſe, à la fin de ſon livre intitulé, *la Science du monde*. La premiere contient Mrs Corneille, Racine, Moliere, la Fontaine, Voiture, Sarrazin & Chapelle. La ſeconde, Mrs Boileau Deſpreaux, Pavillon, Peliſſon, Benſerade, Quinault, Segrais, le Duc de Nevers. La troiſiéme enfin, mademoiſelle de Scuderi, M. de la Fayette, meſdames de la Suze & la Sabliere, des Houlieres, de Villedieu, & le Fevre Dacier.

PLESSIS-RICHELIEU, maiſon, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui ſuit, pour ſervir à l'édition du Moreri de 1725.*

Cette maiſon a, ſelon André Ducheſne, tiré ſon nom & ſon origine de la terre du Pleſſis en Poitou, tenue à foi & hommage de l'évêque de Poitiers, à cauſe de ſa baronnie & châtellenie d'Angle, dont elle eſt éloignée de trois lieues.

III. GUILLAUME II. du nom, ſeigneur du Pleſſis, &c. *ajoutez*, vivoit encore en 1308.

IV. PIERRE II. du nom, ſeigneur du Pleſſis des Breux, &c. & *Alips* du Pleſſis, *liſez Alips* du Pleſſis.

V. GUILLAUME III. du nom, ſeigneur du Pleſſis, &c. fille de *Jean* de la Celle, ſeigneur de Carcaſſonne, *liſez* ſénéchal de Carcaſſonne.

VI. SAUVAGE du Pleſſis... mort vers l'an 1401. *liſez* mort l'an 1409... *Iſabeau* le Groing, ſa femme, mourut en 1401... mariée à *Gilles* Fretard, ſeigneur du Sauve, *liſez* Fretart, ſeigneur de Sauvée.

VII. GEOFFROI du Pleſſis, ſeigneur de la Vervoliere, &c. *Jean* Herpin, ſeigneur du château de Merjou, *liſez* de Merio.

VIII. François du Pleſſis, ſeigneur de la Vervoliere, &c. *Aimée*... *Jeanne*... & *Renée*, dont on parle à la fin de ce degré, appartiennent au ſuivant, *comme on va le dire.*

IX. François du Pleſſis II. du nom, &c. épouſa, 1°. *Guionne* de Laval, qui ne mourut pas ſans enfans, *comme on l'a dit*, mais qui fut mere de trois filles, ſçavoir : *Aimée*, qui épouſa le 25. d'Octobre 1707. *Leon* de Barbançois, ſeigneur de Sarzay, chevalier de l'ordre du roi ; *Jeanne*, alliée le 28. d'Octobre 1514. à *Mathurin* du Theil, ſeigneur du Freſne ; & *Renée* du Pleſſis, morte jeune.... 2°. *Anne* le Roi, dame de Chilou, *liſez* du Chilou... mariée à *François* d'Alogny, *liſez* d'Aloigny.

XI. François du Pleſſis III. du nom, &c. avoit épouſé *Suſanne* de la Porte, fille de *François*, ſeigneur de la Lunadiere, *liſez* ſeigneur de la Lunardiere, célebre avocat au parlement de Paris... *Henri* du Pleſſis ſon fils fut tué en 1619.

XII. FRANÇOISE du Pleſſis épouſa, &c. *Dans ce degré & les ſuivans, au lieu de* Vignerod, *liſez toujours* Vigneror ; *au lieu de* du Pont de Courlay, *liſez par-tout* de Pont-Courlay... *Antoine* de Roure, *liſez Antoine* de Beauvoir du Roure.

XIV. ARMAND-JEAN du Pleſſis ne naquit point, *comme on l'a dit*, le 2. d'Octobre 1631. mais en 1629. & fut baptiſé le 20. d'Octobre 1631. Il mourut dans ſa quatre-vingt-ſixiéme année en 1715. *non* dans ſa quatre-vingt-quatriéme année... *Ajoutez auſſi à celle de 1732.* que *Marie Thereſe* Rouillé ſa troiſiéme femme, eſt morte le 27. Octobre 1729. dans la ſoixante-neuviéme année de ſon âge, étant née le 17. Juin 1661. Elle fut inhumée le 31. Octobre 1729. en l'égliſe de Sorbonne..... à *François Bernardin* du Châtelet, comte de Clermont, *liſez* comte de Clémont.... & *Marie-Eliſabeth* du Pleſſis, *liſez Marie-Gabrielle-Eliſabeth* du Pleſſis... religieuſe en l'abbaye du Port-Royal. *Ajoutez auſſi à l'édition de 1732.* que cette religieuſe profeſſe de l'abbaye de Port-Royal, fut nommée au mois d'Août 1722. coadjutrice de l'abbaye royale de ſainte Perrine de la Villette, & au mois de Février 1724. abbeſſe de celle du Treſor diocèſe de Rouen.

XV. *Il faut auſſi reformer ainſi ce degré* LOUIS-FRANÇOIS-ARMAND du Pleſſis, duc de Richelieu & de Fronſac, pair de France, &c. né le 13. de Mars 1696. ſervit en 1713. à la priſe de la ville de Fribourg, où il fut bleſſé par des pierres. Il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie, petit vieux-corps, au mois de Mars 1718. fut reçu l'un des quarante de l'académie Françoiſe, le 12. de Décembre 1720. & prit ſéance au parlement de Paris, en qualité de pair de France, le 6. de Mars 1721. Il fut nommé au mois de Mai 1724. ambaſſadeur extraordinaire auprès de l'empereur ; & s'étant rendu à Vienne, il y fit ſon entrée publique le 7. de Novembre 1725. Il eut ſon audience de congé de la cour Impériale, le 6. de Septembre 1727. & fut nommé chevalier des ordres du roi, le premier de Janvier 1728. Il en reçut la croix à ſon retour de Vienne, le premier de Janvier 1729. *Ajoutez auſſi à l'édition de 1732.* qu'en 1733. il ſervit au ſiége du fort de Kell, & en 1734. à la priſe de Philiſbourg. Le 20. Janvier de la même année, il fut fait brigadier des armées du roi. Il avoit été marié le 12. de Février 1711. avec *Anne-Catherine* de Noailles, fille de *Jean-François* marquis de Noailles, & de *Marguerite-Thereſe* Rouillé ſa belle-mere, morte ſans poſtérité le 7. de Novembre 1716. âgée de 20. ans. Il s'eſt remarié le 7. Avril 1734. avec la ſeconde fille d'*Anne-Marie-Joſeph* de Lorraine, comte & prince de Guiſe ſur Moſelle, comte d'Harcourt, de Monlaur, & de ſaint-Romaiſe, marquis de Maubec, &c. & de *Marie-Louiſe-Chriſtine* Jeannin de Caſtille, marquiſe de Montjeu. *Il faut ajouter ce ſecond Mariage à l'édition de 1732.*

PLESSIS-RICHELIEU (Armand-Jean du) cardinal, &c. *Dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. on dit qu'il* ſe retira en 1616. à Avignon ; ce fut en 1617.

PLESSIS-RICHELIEU (Armand-Jean du) fils de François du Pleſſis-Richelieu, & frere du cardinal de même nom, fut nommé à l'évêché de Luçon par le roi Henri IV. mais avant que d'être ſacré, il céda cet évêché à ſon frere cadet & ſe fit Chartreux. Il quitta alors le nom de *François* pour prendre celui d'*Alphonſe-Louis*. Il vécut long-tems dans cet ordre ſans montrer de déſir de rentrer dans le ſiécle. Mais lorſque ſon frere fut en crédit à la cour de France, il accepta l'archevêché d'Aix, auquel celui-ci le fit nommer (c'étoit en 1615.) & en 1618. il paſſa à celui de Lyon. En 1619. le pape Urbain VIII. le nomma cardinal-prêtre, quoique ſelon l'ordonnance de Sixte V. deux freres ne duſſent jamais porter la pourpre en même-tems. Il fut enſuite grand-aumônier de France, chevalier de l'ordre du S. Eſprit ; & obtint pluſieurs abbayes fort riches. En 1635. le roi l'envoya à Rome pour des affaires très-importantes. Dans ce voyage il obtint le titre de cardinal de la ſainte Trinité, *au mont Pincio*. Après ſon retour à Lyon en 1638. la peſte ravageant ſon diocèſe, il n'abandonna point ſon troupeau, & ſe montra plein de zéle & de charité pour lui, en une occaſion ſi périlleuſe. En 1644. il ſe trouva à l'élection du pape Innocent X. & en 1645. il préſida à l'aſſemblée du clergé de France, tenue à Paris. Il mourut d'hydropiſie le 23. de Mars 1653. âgé de 71. ans, & fut enterré à Lyon dans l'égliſe de la Charité. Voici l'épitaphe qu'il ſe fit lui-même : *Pauper natus ſum, pauperitatem novi, pauper morior, & inter pauperes ſepelri volo.* * Palatii *Faſti cardinalets. Mémoires du tems.*

PLESSIS (du) avocat au Parlement, &c. *Ajoutez à ſon article rapporté dans ce Dictionnaire, qu'il ſe nommoit Claude.*

PLESSIS (Guillaume du) de Geſté de la Bruneriere, évêque de Saintes, né en Anjou le 4. Novembre 1630. fut, ſelon l'abus de ſon tems, tonſuré dès l'âge de huit ans. Il étudia dans l'univerſité de Paris, & prit le bonnet de docteur de la maiſon de Navarre, le 27. Juillet 1656. L'année ſuivante Guy Laſnier, ſon oncle maternel, lui réſigna l'archidiaconé de Brie dans l'égliſe de Paris. Hardouin de Perefixe, alors archevêque de Paris, le fit ſon grand-vicaire, & cet office lui fut continué ſous

Digitized by Google

M. de Harlay de Chanvalon. Il fut nommé par ſon chapitre pour préſider aux conférences ſur la réformation du Bréviaire, & il a compoſé une partie des hymnes que l'on y recite encore : la plûpart des autres ſont de M. de Santeul chanoine régulier de S. Victor. Il fut nommé en 1676. évêque de Saintes, & il fit de grands biens à ſon diocèſe. Louis XIV. après l'avoir choiſi pour cet évêché, dit : „ Je viens de donner un évêché à un „ homme que je n'ai jamais vu ; mais je n'en parle à „ perſonne, qui ne m'en diſe du bien. „ Et lorſque le nouveau prélat alla remercier le Roi, ce prince lui dit : „ Quand je n'aurois pas donné cet évêché à votre mé„ rite, je l'aurois accordé à votre perſonne, après vous „ avoir vu. „ Le nouvel évêque, ayant trouvé ſon diocèſe rempli d'héretiques, s'appliqua à les inſtruire, demanda à Dieu leur converſion, & fit venir des miſſionnaires zélés pour l'aider dans cette œuvre. Il les viſitoit lui-même fréquemment, les ſecourut de livres & d'argent, entroit avec eux en conférence, outre les conférences publiques qu'il faiſoit pour le même ſujet ; il écoutoit leurs doutes, & y répondoit avec force & avec douceur. Son zele ne fut pas inutile, & lors de la revocation de l'édit de Nantes, il avoit eu la conſolation de voir que beaucoup s'étoient déja réunis à l'égliſe. Dès que cet édit parut, il pria le comte de Jarnac d'aſſembler la nobleſſe à l'évêché, où il patla avec tant de force & d'onction, que de ſoixante qui étoient des principaux gentilshommes, trente-cinq ſe réunirent ſur le champ, & les autres ne tarderent pas long-tems à ſe rendre. Il fit enſuite aſſembler les bourgeois avec le même ſuccès. Ce fut la même choſe à S. Jean d'Angely. Ce prélat a établi pluſieurs communautés, une de nouvelles Catholiques à S Pons, & une d'Hoſpitalieres, & un Hôpital général à Saintes. Choiſi pour inſtruire la jeune princeſſe de Conti pour ſa premiere communion, il lui inſpira un grand mépris du monde & de la beauté corporelle, & une grande eſtime pour l'innocence & la pureté des mœurs. Sa modeſtie éclatoit ſur ſon viſage. Il répondit un jour à une perſonne qui louoit l'antiquité de ſa nobleſſe : *Qua utilitas in ſanguine meo, dum deſcendero in corruptionem.* En 1700. il reçut Philippe V. roi d'Eſpagne, avec les princes ſes freres, & deux ans après s'étant mis en chemin pour aller à l'aſſemblée provinciale de Bourdeaux, la fievre le fit revenir à Saintes, où il mourut peu de tems après. Lorſqu'on lui apporta l'extrême-onction il fit un diſcours très-touchant, & depuis ce moment juſqu'à ſa mort il ne s'entretint que du bonheur de l'éternité. * *Mém. du tems.*

PLEUREUSES. *Suppléez ces article à celui qui ſe trouve dans le Morery.* Les Pleureuſes étoient des femmes à gage que les anciens plaçoient à la tête des convois ou enterremens de leurs morts, & qui par des larmes affectées, & par des chants lugubres, tachoient d'intéreſſer le public à la mort de celui que l'on avoit perdu. Cet uſage étoit particulierement ſuivi chez les Romains. Cette troupe de femmes compoſoit un chœur de muſique, & avoit à la tête une autre femme qui regloit le ton ſur lequel elles devoient pleurer. Les noms les plus connus dont les Romains ſe ſervoient pour deſigner ces femmes étoient ceux de *Lamentatrices*, de *Præfica*, & de *Reputatrices*. Le premier s'entend facilement. Mais il y a des difficultés ſur les deux autres. Il y en a qui ont cru que le terme *Præfica* étoit un abregé de celui de *Præfeſta*, ou qu'au moins il ſignifioit la même choſe, & que ce terme ne convenoit qu'aux femmes qui préſidoient aux chœurs des pleureuſes, & qui commençoient à pleurer pour donner le ton aux autres. D'autres font venir ce mot de celui de *Præfiſcine*, terme dont on ſe ſervoit autrefois avant que de commencer à ſe louer ſoi-même, ou à louer les autres : ce qui revient à cette expreſſion, dont on ſe ſert aſſez communement en françois, quand on dit quelque choſe à ſa louange, *Cela ſoit dit ſans vanité* : ou, *Cela ſoit dit ſans flaterie*, quand c'eſt des louanges d'autrui dont il s'agit. Nous liſons dans l'*Aſinaire* de Plaute act. 2. ſc. 4. que Leonida accuſé de quelques tours de ſoupleſſe, commence à ſe juſtifier par ce mot *Præfiſcine*,

Præfiſcine hoc nunc dixerim nemo etiam me accuſavit,
Merito meo, neque Athenis eſt alter hodie quiſquam,
Cui credi rectè aque putem.

„ Je puis dire ſans vanité, que je n'ai jamais été accuſé, „ & que perſonne dans Athènes n'eſt eſtimé plus hon„ nête homme que moi. „ Or comme les Pleureuſes affectoient de donner de grandes louanges au mort, celle qui commençoit, ſe ſervoit d'abord du terme de *Præfiſcine*, d'où elle a été appellée *Præfica*. Le mot de *Reputatrices* paroît moins obſcur ; & cependant on lui donne pluſieurs ſignifications, dont quelques-unes paroiſſent trop tirées. Sopranus prétend que l'on appelloit ainſi ces *Pleureuſes*, parce que leurs diſcours remettoient à l'eſprit des aſſiſtans les belles actions du défunt. Menochius dit que c'eſt parce que ces éloges établiſſoient la reputation du mort, ou faiſoient connoître ſur quoi celle qu'il avoit eue étoit fondée. D'autres prétendent que ce nom de *Reputatrix* a été donné à ces Pleureuſes, parce qu'en faiſant le détail des actions du défunt, il ſemble qu'elles les couchoient, pour ainſi dire, en ligne de compte, comme ſi elles en avoient eu par devers elles un état bien ſupputé, & calculé au juſte. On a donné une quatriéme explication de ce terme qui paroît plus naturelle ; c'eſt de dire que ces femmes ont été appellées *Reputatrices*, parce qu'elles tenoient lieu, en quelque ſorte, par leur contenance, leurs geſtes, & leurs pleurs de tout ce que les parens ou les plus proches du mort auroient dû faire, comme étant les véritables perſonnages du deuil, *ad quos luctus pertinet*, dit Eſope dans la fable du Riche. Peut-être même que ce mot *Reputatrix* n'eſt qu'une abreviation de celui de *Repræſentatrix*, que quelques copiſtes auront trouvé trop long, qu'ils auront abregé eux-mêmes, & qui par la ſuite des tems aura été pris pour un terme véritablement uſité. On ſçait que ces changemens cauſés par les abréviations des copiſtes ne ſont point ſans exemple. En admettant cette ſuppoſition, il faudra dire que ces Pleureuſes ont été appellées *Repræſentatrices*, parce qu'elles étoient reputées agir au nom de ceux qui auroient dû paroître ſur la ſcene. C'étoient des actrices gagées pour ſuppléer à ce que certaines circonſtances empêchoient qu'on ne laiſſât faire aux parens du défunt. On appelloit encore ces femmes *Pſalfrie*, chanteuſes, à cauſe de leur fonction, *dont nous avons parlé*. Quand on alloit bruler un corps, ces Pleureuſes dans la pompe funebre étoient placées les premieres, ayant leur conducteur à leur tête : elles ſe rangeoient enſuite autour du bucher, & elles ne ceſſoient de pouſſer des cris & de verſer des larmes juſqu'à ce que le corps eût été conſumé par le feu, & que les cendres euſſent été enfermées dans une urne deſtinée à cet uſage. Quand toute la cérémonie étoit finie, la conductrice diſoit à haute voix, *ilicet*, c'eſt-à-dire, *ire licet*, " il eſt permis de „ s'en aller. " L'habit de Pleureuſes étoit conforme à leurs fonctions. C'étoit une robe noire de l'eſpece de celles que les Romains appelloient *pulla*. On appelloit les vers qu'elles chantoient ou recitoient, *Nenia*. Et comme l'on donnoit ſouvent des louanges outrées aux plus petites choſes, l'on appella dans la ſuite *Nenia* des bagatelles, des puerilités, &c. Les Grecs ont eu de ces Pleureuſes avant les Romains. Euripide en fait mention dans ſes Phenices. * *Antiq. Grec & Rom.* Cuperi *obſervat.* Plaut. *ad inſ. Delph. not.* Archimbaud, *Pièces ſugit. t. 2. part. 2. Diſſert. ſur les pleur. de l'antiq. Merc. de Fr. Avril 1730. Conjecl. ſur les noms donnés aux pleureuſes*, &c.

PLINE, (C. Cæcilius) *Plinius ſecundus*, dit *le jeune*, &c. *Dans le Morery, éditions de 1725. & de 1732. alnea*. Quelques auteurs Chrétiens ont cru que Pline *le jeune* embraſſa le Chriſtianiſme, &c. *On dit* l'évêque Eſquilin raconte dans le livre 7. &c. *liſez*, Pierre de Natalibus évêque d'Eſquilin, raconte, &c.

PLOMBIERS, ou PEZURES, peuple groſſier & obſcur, dont il eſt fait mention dans l'inſcription du Pont

d'Alcantara, ſous le nom de *Pezures* ſeulement, habitoient autrefois le Pont Herminius, au pied duquel on voit encore les ruines de *Meidobriga*. On trouve ſur cette montagne pluſieurs debris de tours, de ponts, d'aqueducs, qui prouvent inconteſtablement qu'elle a été autrefois très-peuplée. On y trouvoit auſſi quantité de mines d'or & de plomb, ce qui fit donner le nom de *Plombiers* aux habitans. Le ſommet de ce mont, connu ſous le nom de *Serra Deſtrella*, eſt toujours couvert de neiges. On voit dans une de ſes vallées deux gouffres, dont on prétend que l'on n'a jamais pu trouver le fond, Leur eau eſt crouiſſante, & ne porte rien qui vive. On y trouve quelquefois des debris de vaiſſeaux, ce qui donne lieu de croire qu'ils communiquent avec la mer. Cette montagne nourrit quantité d'arbres fruitiers, & ſes vallées ſont arroſées par des fontaines dont les eaux ſont excellentes. Les pâturages y ſont bons & en abondance. Les Pezures ou Plombiers qui en étoient les maîtres, l'étoient auſſi de la contrée de Covilham. Ils avoient pour bornes le Mondego au nord, le Coa à l'orient, le Zezaro au midi, & les Belitains à l'occident. Ceux-ci s'étendoient depuis le mont Herminius juſqu'au bord oriental du Mondago, qui prend ſa ſource dans ce mont, & jette dans l'Ocean ſes eaux ſous Buarcos. * *Voyez* les hiſtoriens anciens de Portugal; & parmi les modernes, l'hiſtoire de ce royaume par M. le Quien de la Neuſville, & *l'hiſtoire de Portugal* par M. de la Clede, ſecretaire de M. de Cogni, tome premier. Cette derniere hiſtoire eſt un peu plus ample & mieux écrite que la premiere, qui ſe retrouve cependant dans celle-ci pour la plus grande partie.

PLUVIERS, PITHIVIERS, & PIVIERS, petite ville avec ſiege d'une élection. Elle eſt dans la Beauſſe, province de France, ſur la riviere d'Oeuf, non dans l'Orleanois, *comme on l'a dit dans le Moreri édition de 1725.* & à huit lieues de la ville d'Orleans vers le nord, non à trois ſeulement, *comme on l'a dit dans la même édition.*

POCCIANTO. (Michel) *Dans l'édition du Moreri de 1721. on dit* le Ferrini; *liſez* Luc Ferrini... Le recueil ou catalogue que cet auteur a fait des écrivains de Florence va juſqu'en 1589. mais il péche par-tout dans le ſtyle, & preſque par tout dans les faits; ainſi il ne merite point les éloges qu'on lui donne *dans cette édition du Moreri.*

POCOCK. (Edduard) *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve déja dans le Moreri.* Pocock, fils d'un bachelier en théologie du college de la Magdelene à Oxford, naquit dans cette ville le 8. de Novembre 1604. & entra dans le même collége en 1618. Deux ans après il obtint une place au collége du corps de Chriſt, où il prit ſes degrés de philoſophie, & il fut enſuite reçu membre de ce collége. Comme il avoit de l'inclination pour les langues, il alla dans le Levant, y paſſa quelques années, & à ſon retour il fut créé bachelier en théologie. Peu après on le fit premier lecteur en langue arabe lorſque l'archevêque Laud eut fondé cette charge en 1636. Ce prélat l'envoya en 1637. à Conſtantinople pour y acheter des manuſcrits orientaux; & lorſqu'il fut revenu on lui donna la cure de Childrey, dans le comté de Bercks, où il ſe maria. En 1648. il fut nommé profeſſeur en hebreu, & chanoine de l'égliſe de Chriſt à Oxford, à la ſollicitation du roi, qui pour lors étoit priſonnier dans l'iſle de Wight. Quand on réforma ce collége, Selden parla en ſa faveur, & il fut confirmé dans ſon poſte; mais il en fut privé en 1650. parce qu'il refuſa de prêter le ſerment d'indépendance qu'on lui propoſa. Il ſe retira alors dans ſa paroiſſe de Childrey, d'où il revint à Oxford le printems ſuivant, où il fit les fonctions de lecteur en arabe dans le collége de Balliol, qu'il avoit choiſi pour ſa demeure, ce qui fut toleré, parce qu'il ne ſe trouva alors perſonne dans le collége qui fût capable de cette fonction. Peu après on voulut le priver de ſa cure, ſous prétexte d'incapacité pour la remplir: mais les rémoignages avantageux que l'on rendit à ſa ſuffiſance, le firent maintenir. Au retabliſſement de Charles II. en 1660. on le remit en poſſeſſion de ſon canonicat; & il fut créé docteur en théologie. Il mourut à Oxford le 10. de Septembre 1691. Il étoit d'une grande douceur & d'une moderation aimable dans toute ſa conduite. Il étoit ennemi des diſputes, & parloit toujours bien des autres, même de ſes ennemis. Il a traduit, non en hebreu, *comme on le dans le Moreri de Raſle*, mais en arabe, le traité de Hugues Grotius, de la vérité de la religion Chrétienne, & la liturgie de l'égliſe Anglicane, dont le plus grand nombre d'exemplaires de cette traduction a été envoyé en Turquie. Il avoit recueilli auſſi trois mille des meilleurs proverbes arabes, qu'il avoit deſſein de publier avec ſa verſion: mais cet ouvrage eſt demeuré manuſcrit. Il a encore traduit de l'arabe les annales d'Eutychius patriarche d'Alexandrie; l'hiſtoire des Dynaſties d'Abul-Pharaje, avec un ſupplément; la préface de Moïſe Maimonides ſur la Miſne. Il a publié de plus une verſion des quatre épitres ſyriaques de ſaint Pierre, de ſaint Jean, & de ſaint Judes, tirées d'un manuſcrit, avec des notes; le livre intitulé: *Porta Moſis*, en arabe, & en latin, avec diverſes notes ſur pluſieurs endroits de l'Ecriture; un traité *De ratione variantium in Pentatencho arabice lectionum verſio ac notæ ad Togras carmen arabicum*: un commentaire latin ſur les prophétes Michée, Malachie, Oſée, & Joël; un recueil de lettres; & un ouvrage intitulé, *Maſſeuth Beracoh* à l'uſage des étudians du collége de Chriſt. * Wood, *Athen. Oxon.* Grotii *Manes, t. 1. pag. 199. & tom. 2. pag. 817.* Je. Alb. Fabricius, *in fragm.* Euſeb. *c. 30. p. 551.* &c.

PODIKOVE, ou PODOKOVE, (Jean) natif de Valachie, & que Leunclavius dit cependant avoir été Polonois, s'eſt fait, quoique ſans naiſſance, une eſpéce de réputation dans le XVI. ſiécle, par ſa force extraordinaire, & par ſes entrepriſes. Sa force étoit ſi grande, que l'on aſſure qu'il rompoit en deux un fer à cheval. Ce malheureux aſſembla une troupe de gens de néant comme lui, entra à leur tête en Valachie, attaqua le prince Pierre qui en étoit Vaivode, allié des Bathori, & le dépoüilla de ſes états avant qu'il eût eu ſeulement le tems de penſer à ſe mettre en défenſe. A la nouvelle de cette revolution, le roi de Pologne écrivit à Chriſtophe ſon frere prince de Tranſilvanie, de donner du ſecours au prince déthrôné. Chriſtophe paſſa donc en Valachie, & le fort des armes s'étant déclaré pour lui, Podikove fut obligé de chercher un aſyle dans Nimirow, place appartenante à la Pologne; mais ne s'y trouvant pas encore en ſureté, il ſe rendit à Nicolas Sieniawski gouverneur de Kaminiek, & commandant des milices de la Ruſſie, à condition qu'on lui laiſſeroit la vie ſauve. De-là il fut envoyé à Bathori roi de Pologne. Tout cela ſe paſſoit en 1579. Podikove ne fut pas plus en ſureté en Pologne. Le grand ſeigneur Amurat envoya un exprès pour demander qu'on le lui remît, & après qu'on eut déliberé quelque tems dans le conſeil de Pologne, ſur le parti que l'on prendroit, on prit celui de ſatisfaire Amurat. Podikove eut la tête tranchée à Varſovie, même en préſence de l'envoyé du grand ſeigneur, comme perturbateur du repos public, & comme ayant violé par ſon entrepriſe l'alliance qui étoit entre les deux nations, celle des Polonois & celle des Turcs. Quand on repréſenta à Bathori qu'on lui avoit promis la vie ſauve, il répondit qu'il n'étoit pas juſte qu'au mépris des traités, un perturbateur comme lui, jouât du privilége que le droit des gens a établi pour les ſauf-conduits. * *Voyez* l'hiſtoire de M. de Thou, livre 69. ſous l'année 1579. & le regne de Henri III. roi de France.

POELENBURG (Arnold) ſçavant Flamand, natif de Horn, diſciple de Gerard Jean Voſſius, ſuivit le parti des Remontrans ou Arminiens, parmi leſquels il étoit paſteur à Horn en 1613. Il fut enſuite à Rotterdam en Hollande. Après la mort d'Etienne de Courcelles en 1659. il eut la chaire de profeſſeur en théologie parmi les Remontrans d'Amſterdam; & il en exerça les fonctions juſqu'à ſa mort, arrivée en 1667. Il eut pour ſucceſſeur Philippe Limborch. Poëlenburg avoit de l'éloquence, &

Digitized by Google

s'exprimoit purement en latin. Comme il avoit auſſi étudié les Rabbins, il ſe ſervoit de cette connoiſſance pour expliquer l'Ecriture ſainte, qu'il aimoit beaucoup. Il a publié le ſecond tome des œuvres d'Epiſcopius, & en a fait la préface. Il a prononcé auſſi l'oraiſon funebre d'Etienne de Courcelles, qui ſe trouve à la tête des œuvres de celui-ci. Défenſeur de la doctrine des Remontrans, il a ſouvent écrit en leur faveur contre MM. Hoornbeck & Frederic Spanheim, entr'autres une diſſertation contre l'abregé des controverſes du premier, & un examen des théſes du ſecond. Il a eu auſſi pour adverſaire Ryſſenius, à qui ſon parti ne voulut pas qu'il répondit. On trouve encore pluſieurs de ſes lettres dans les *Epiſtola præſtantium virorum.* M. Colomiés dans ſa *Bibliothéque choiſie* parle auſſi d'un recueil particulier de lettres de Poëlenburg, & de deux éditions de ce recueil.

POESIE. *Dans cet article, éditions du Dictionnaire hiſtorique de 1725. & de 1732. on lit* Lambert Licors, *il faut* Lambert Li Cors. *Dans le même article on met* la Bible Guyot ſous Charles V. quoiqu'elle ſoit plus ancienne d'environ un ſiécle. *Comme ce que l'on dit dans tout cet article au ſujet de l'hiſtoire de la poëſie Françoiſe eſt ſuperficiel, & que l'on ne renvoie à aucun auteur pour y puiſer de plus grands éclairciſſemens, il n'eſt pas hors de propos d'avertir qu'on les trouvera dans le* traité des poëtes François par Fauchet; dans l'*hiſtoire de la poëſie Françoiſe*, par Merveſin, *mais qui n'eſt pas exakte par-tout*; dans pluſieurs diſſertations qui ſe trouvent répandues dans les *Mémoires de l'académie de belles lettres*; dans le *Parnaſſe François* de M. Titon du Tillet, de l'édition *in-folio*, qui n'eſt pas non plus exempte de fautes, & dans pluſieurs autres ouvrages qui ſont connus de tous ceux qui ont un peu de litterature.

POGGIO BRACCIOLINI, ou POGGE FLORENTIN. *Supplié, cet article à celui qui eſt déja dans le Moreri ſous le nom de* POGEBRACCIOLINI. Ce ſçavant naquit l'an 1380. à Terra Nuova, au territoire de Florence, de Guicio Bracciolini, & prit le nom de *Poggio* de ſon aïeul notaire à Lanciolina, qui le portoit. Il alla à Florence en 1398. y étudia la langue latine ſous Jean de Ravenne, & la grecque ſous Emanuel Chryſoloras. Il apprit dans la ſuite l'hebreu, & inſtruit ſous de ſi bons maîtres, il alla à Rome ſous Boniface IX. & y entra au ſervice du cardinal de Bari, Ludolf Marramoro, ou Marramuldo, Neapolitain. Il eut enſuite l'emploi d'écrivain des lettres apoſtoliques, qu'il remplit pendant pluſieurs années depuis Boniface IX. juſqu'à Alexandre V. après leſquels il fut ſécretaire des papes Jean XXIII. Martin V. Eugene IV. Nicolas V. Caliſte III. Pendant la tenue du concile général aſſemblé à Conſtance, il y fut envoyé en 1414. avec Barthélemi de Montepulciano pour y chercher des anciens livres, & il y deterra en effet pluſieurs anciens manuſcrits. Ce fut de-là qu'il écrivit à Leonard Aretin une lettre apologetique, pour le fameux héretique Jerôme de Prague, à l'occaſion du ſupplice qu'on fit ſouffrir à cet apoſtat. Elle ſe trouve imprimée dans divers recueils, comme dans les actes du concile de Conſtance recueillis par Vonderhardt, dans les *Icones* de Théodore de Beze imprimés en 1580. &c. & Simon Goulart l'a traduite en françois, & l'a fait imprimer en 1581. avec ſa traduction des portraits de Beze. Pogge de retour du concile de Conſtance, fit un voyage en Angleterre, ſéjourna à Londres, viſita la plûpart des monaſteres, & y chercha des manuſcrits; mais il en trouva peu. Revenu de ſes courſes, il ſe maria à Florence en 1435. avec *Vaggia* ou *Selvaggia* di Chino di Manerite, de la famille des Buondelmonti. Il avoit alors cinquante-quatre ans, & il avoit déja eu pluſieurs enfans naturels. Il retourna à Rome avec ſa femme, y continua ſon emploi de ſécretaire, en ſortit après environ cinquante ans de ſéjour, & revint à Florence, où on lui donna la charge de ſécretaire de la République, après la mort de Charles Aretin arrivée en 1453. Il ne laiſſa pas que de continuer d'être ſécretaire en partie de Caliſte III. & il le fut même encore de Pie II. pendant quelque tems. Il fit bâtir à Val-d'Arno près de Florence une maiſon de campagne, où il ſe retiroit ſouvent. Mais il n'en jouit pas auſſi long-tems qu'il le deſiroit, étant mort à Florence le 30. d'Octobre 1459. âgé de ſoixante-dix-neuf ans & trois mois. Il laiſſa de ſa femme légitime cinq fils & une fille nommée *Lucrece*, qui épouſa en 1446. *François* di Niccolo Corchi Donati. Pogge Bracciolini étoit d'un génie mordant & ſatyrique, & fort peu reglé dans ſes mœurs: mais d'ailleurs bon ami, & déſintéreſſé. Outre ſa lettre ſur le ſupplice de Jerôme de Prague, & la découverte qu'il a faite des ouvrages de Quintilien, qu'il trouva dans une vieille tour du monaſtere de ſaint Gal, il découvrit auſſi en 1414. ou 1415. une partie de l'Aſconius Podianus, des trois premiers livres des huit de Valerius Flaccus, une partie du quatriéme des livres de Ciceron, *De finibus* qu'on n'avoit point encore vus en Italie, un exemplaire d'Ammien Marcellin plus ample que celui qui avoit déja été déterré, quoiqu'encore incomplet; des manuſcrits de Lucrece, de Manilius, de Silius Italicus, du traité des aqueducs par Frontin, &c. Le Pogge a compoſé auſſi de lui-même pluſieurs ouvrages, entr'autres pluſieurs oraiſons funébres prononcées au concile de Conſtance, & que l'on trouve dans le recueil des actes de ce concile; une hiſtoire de Florence, un traité *De varietate fortuna*, deux livres d'épîtres, & un de contes fales & impies, & une traduction latine de Diodore de Sicile, qui a paru ſéparement dans la belle édition de Colines de l'an 1531. en caracteres italiques, & avec le reſte de Diodore dans l'édition de Gryphe *in-16.* en 1552. A l'égard de l'hiſtoire de Florence, Pogge l'avoit faite en latin; mais juſqu'en 1715. on n'avoit imprimé que la traduction italienne faite par Jacques ſon fils. Ce ne fut qu'en 1715. que Jean-Batiſte Recanati, noble Venitien, fit imprimer l'original à Veniſe. Louis-Antoine Muratori l'a inſeré dans le vingtiéme tome de ſa grande collection des écrivains de l'hiſtoire d'Italie; & cette nouvelle édition a été revue & augmentée par M. Recanati, qui y a joint une vie du Pogge. Le traité *De varietate fortuna* en quatre livres, avec cinquante-ſept lettres du même, qui n'avoient point encore paru, n'a été imprimé qu'en 1723. à Paris *in-4°.* par les ſoins de Jean Oliva, bibliothécaire de M. le cardinal de Rohan. Les fils de Pogge ſe ſont auſſi diſtingués par leurs talents. Pierre-Paul entra dans l'ordre de ſaint Dominique, & mourut à Rome le 6. de Septembre 1464. à l'âge de vingt-ſix ans, étant prieur de ſainte Marie ſur la Minerve. *Jean-Batiſte* fut docteur en droit, & chanoine de Florence & d'Arrezzo, acolyte du pape, & clerc aſſiſtant de ſa chambre. Il mourut en 1470. Il a écrit en latin la vie de Nicolas Piccinini, un des premiers capitaines de ſon tems; & celle du cardinal Dominique Captanica. PHILIPPE fut un an chanoine de Florence, après lequel il reſigna ſon bénéfice à ſon frere *Jean-François*, & épouſa *Alexandra del Beccuto*, d'une famille illuſtre. *Jacques* fut un beau génie: il traduiſit, *comme on l'a dit*, l'hiſtoire de Florence de ſon pere du latin en italien, & la dédia à Frederic de Feltro, comte d'Urbin. *C'eſt à tort que l'on dit dans le Moreri de Baſle*, que ce fut une hiſtoire de France qu'il traduiſit: Pogge Bracciolini n'a jamais compoſé une telle hiſtoire. Jacques fit auſſi une verſion italienne de la vie de Cyrus, traduite du grec par ſon pere, & la dédia à Ferdinand roi de Naples. Il mit de plus en italien les vies d'Antonin le pieux, & de Marc-Antonin le philoſophe, empereurs, tirées de Jules Capitolin, & celle d'Alexandre Severe, par Ælius Lampridius, & d'Ælius Adrien par Spartien. Il publia de ſa propre compoſition un commentaire ſur le poëme italien de François Petrarque, intitulé, *le Triomphe de la Renommée*; un traité de l'origine de la guerre entre les Anglois & les François; une vie latine de Philippe Scholarius, autrement de *Pippo Spano*; & il fut ſécretaire du cardinal Riario, juſqu'à l'an 1458. qu'ayant trempé dans la conjuration des Spazzi, il fut pendu avec pluſieurs autres, à une fenêtre du palais. *Jean-François*, qui fut chanoine de Florence, clerc de la chambre du pape, & abreviateur des lettres apoſtoliques, étoit fort verſé dans le droit canon, comme on

Digitized by Google

le voit par ſon traité du pouvoir du pape & de celui du concile. Leon X. qui l'eſtimoit le fit ſon ſécretaire. Il mourut à Rome le 25. de Juillet 1522. âgé de ſoixante-dix-neuf ans. * Paul Jove, *in Elog. c. 10.* Raphaël de Volterre, *l. 21.* Philippe de Bergame, *in Supplement. chron. a. c. 1416.* La vie du Pogge par M. Recanati. *Poggiana*, par Lenfant, & l'*Hiſtoire du concile de Conſtance*, du même. Varillas, *Anecdotes de Florence. Iſtoria de gli ſcritori Fiorentini*, par Negri, &c.

POGIANUS. (Jules) *Ajoutez à ce qui en eſt dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.* qu'il mourut le cinq de Novembre 1568. dans ſa quarante-ſeptiéme année. C'étoit un homme éloquent; & il eut l'honneur d'être ami du cardinal Commendon.

POICTEVIN, (N.) religieux de l'abbaye de ſaint Cyran ſous M. l'abbé de Barcos, neveu & ſucceſſeur de M. du Verger de Hauranne. Il étoit de Poitiers, & très-jeune lorſqu'en 1651. il donna une traduction françoiſe d'un ouvrage latin de M. Janſenius évêque d'Ipres, qu'il intitula, *La défenſe de la foi de l'égliſe Catholique contre le deſi des miniſtres de Bois-le-Duc.* Cette traduction a été imprimée chez Savreux. En 1662. ayant ſigné le formulaire avec cette reſtriction, *Nous ſignons par ſoumiſſion, quoique nous n'entendions rien à ces matieres, ni dans le livre de Janſenius*; il revint contre ſa ſignature, quitta l'habit de religieux, la maiſon, & fit l'écrit ſuivant: *Conſiderations ſur la ſignature du formulaire faite à ſaint Cyran par quelques religieux par ordre de l'abbé, lui étant abſent.* C'eſt tout ce que nous avons pu apprendre de ce religieux.

POICTOU, province de France, &c. *Dans cet article du Moreri édition de 1725. on lit* Luſignan, *au lieu de* Leſignem.

POIRET, (Pierre) né à Metz le 15. d'Avril 1646. fils d'un fourbiſſeur de la ville, fut mis dans ſa jeuneſſe chez un ſculpteur qui lui apprit à deſſiner. Mais il quitta le deſſein & la ſculpture pour s'appliquer aux ſciences. Il avoit treize ans quand il commença à apprendre le latin à Metz, & il en continua l'étude à Buxoville près de Straſbourg, où il alla en 1661. à la ſollicitation de M. de Kircheim, gouverneur du comte de Hanau, qui l'engagea d'apprendre le françois à ſes enfans. En 1664. il alla à Baſle, où il apprit les langues grecque & hebraïque; la philoſophie & la théologie. En 1667. il alla à Hanau, & en 1668. à Heidelberg, où il fut fait miniſtre. Il ſe maria en 1670. & en 1672. on le fit miniſtre de l'égliſe d'Anweil, ville du duché des Deux-Ponts. Pendant ſon ſéjour dans cette ville, la lecture des ouvrages de Jean Taulere, de Thomas à Kempis, & de quelques autres myſtiques le toucha ſi vivement, qu'il reſolut de rendre à la perfection, telle qu'il la concevoit, & ce deſir s'augmenta beaucoup plus quand il eut lu les ouvrages de la fameuſe Antoinette Bourignon. Il a conſervé toute ſa vie une extrême vénération pour cette fille, dont il fit le portrait long-tems après qu'elle eut paſſé de ce monde à l'autre. Les troubles de la guerre l'ayant obligé de ſortir d'Anweil en 1676. il alla à Hambourg, où il vit cette demoiſelle, comme il le deſiroit; & pendant huit ans qu'il eſt demeuré dans cette ville, on ne l'a vu occupé qu'à des exercices de pieté. En 1688. il ſe retira à Rheinſburg, bourg de Hollande près de Leyde, où il a demeuré plus de trente ans; c'eſt-à-dire juſqu'à ſa mort, arrivée le 21. Mai 1719. âgé de ſoixante & treize ans. Ces trente ans furent employés comme ceux qu'il avoit paſſé à Hambourg, excepté qu'il s'occupa dans la ſolitude à compoſer la plupart des ouvrages que nous avons de lui, & qui roulent tous ſur la pieté & la myſticité. Ses principes ne s'accordent pas toujours avec ceux de l'Ecriture & des Peres, qui en fait de morale & de ſpiritualité, comme en fait de théologie, doivent être les guides de tout homme ſenſé. Son goût pour la myſticité lui a fait entreprendre de reveiller les ouvrages de mademoiſelle Bourignon, & une partie de ceux de madame Guion, les deux plus fameuſes Quietiſtes de nos jours. Il publia ceux de la premiere en dix-neuf volumes *in-8°.* à Amſterdam, en 1679. & les années ſuivantes; il mit à la tête une vie de l'auteur, ſur laquelle il avoit déja donné un mémoire dans les *Nouvelles de la République des lettres de 1685.* Et comme il fut mécontent de l'extrait que M. Seckendorf donna de la vie & des œuvres de cette fille dans les *Actes de Lipſie du mois de Janvier 1686.* il montra ſon mécontentement dans un *Monitum neceſſarium*, &c. ou mémoire latin, qu'il publia ſur ce ſujet en 1686. *in-4°.* & qui lui attira une très-vive réponſe de la part de M. Seckendorf, ſous le titre de *Defenſio relationis de Antonia de Burignonia*, &c. A l'égard de M^r. Guion, il en a fait imprimer, ou mis en état, 1°. *Les opuſcules ſpirituels*, où l'on trouve ſon *Traité des Torrens*, avec une préface de l'éditeur touchant la perſonne & les ouvrages de cette dame, *in 12.* en 1704. 2°. Ses *poéſies & ſes cantiques ſpirituels*, en 1722. *in-8°.* quatre volumes. 3°. Sa vie écrite par elle-même, en trois volumes, en 1720. avec une longue & ennuyeuſe préface de l'éditeur. 4°. Un autre recueil de divers traités ſpirituels, qui contient le *moyen court* de madame Guion, & ſon *Explication du cantique des cantiques*, auſquels il a joint l'éloge, les maximes ſpirituelles, & quelques lettres du frere Laurent de la Reſurrection, autre myſtique; les mœurs & entretiens du même; & ſa pratique dans l'exercice de la préſence de Dieu, avec une préface contenant des particularités de la vie de M^r. Guion; mais qui ſouvent manquent d'exactitude. 5°. Les *Lettres ſpirituelles* de la même madame Guion, en quatre volumes *in-8°.* en 1717. & 1718. Les *livres de l'ancien Teſtament, & ceux du nouveau, avec les explications & réflexions* de la même; les premiers en douze tomes, en 1715. les autres en huit tomes, en 1713. Par le même *amour de la myſticité*, il a publié de nouveau les plus célebres auteurs qu'il a cru conformes à ſon goût & à ſes idées; comme, *La vie & les œuvres de ſainte Catherine de Genes*, nouvelle traduction, ſous le titre de *Théologie de l'amour*, en 1691. *in-12. La vie du marquis de Renty* par le pere de Saint Jure, Jeſuite, avec celle de la mere Eliſabeth de l'Enfant Jeſus, nouvelle édition, en 1701. & 1702. *Le Saint refugié, ou la vie & la mort édifiante de Wernerus*, mort en 1699. vol. *in-12.* à Cologne 1701. Une traduction de l'Imitation de Jeſus-Chriſt, en 1683. quoique la ſpiritualité de cet ouvrage ſoit bien différente de la fauſſe myſticité qui regne dans la plupart des écrits de Poiret; *La vie de la bonne Armelle*, compoſée par une religieuſe, nouvelle édition, augmentée d'un avant-propos, *in-12.* en 1704. Cette vie eſt d'une Urſuline de Vannes, nommée *D. O. Eſchallard*, dite, *Jeanne de la Nativité*, & avoit déja été imprimée deux fois en France, en 1676. & 1683. ſous le titre de *Triomphe de l'amour divin*, &c. *La vie & les œuvres de la B. Angele de Foligny*, avec les exercices de la paſſion, par Bloſius, en 1696. *in-12. Le Catechiſme Chrétien* de M. Olier, inſtituteur & fondateur du ſeminaire de ſaint Sulpice à Paris, *in-12.* en 1703. *La vie de Gregoire Lopés*, de la traduction de M. Arnauld d'Andilly, avec une préface de l'éditeur, en 1717. *in-12. La vie & les œuvres du frere Laurent de la Reſurrection*, en 1710. *in-12.* avec un *Traité de l'importance de la préſence de Dieu*, par l'éditeur. Quelques opuſcules du fameux Malaval, & de M. de Bernieres, en 1709. *L'Analiſe de l'oraiſon mentale*, par le pere de la Combe, Barnabite, directeur de madame Guion, avec les ſoliloques de Gerlach, & les aphoriſmes de l'hermite Blaquerne, en latin, en 1711. *in-12.* Outre les éditions, ou traductions de ces vies & de ces ouvrages, auſquels Poiret a ajouté des préfaces, des avertiſſemens, ou des notes, ou qu'il a accompagnés de quelques autres piéces de ſa façon, on a de lui d'autres ouvrages qui ſont entierement de ſa compoſition; comme, *Cogitationes rationales de Deo, anima & malo*, en 1677. & pluſieurs fois réimprimées, avec des augmentations: *L'Oeconomie Divine, ou Syſtéme univerſel & démontré des œuvres & des deſſeins de Dieu envers les hommes*, &c. ſept volumes *in-8°.* en 1687. *La paix des bonnes ames dans tous les partis du Chriſtianiſme*, avec

Digitized by Google

plusieurs pièces convenables au ſujet, en 1687. *in-12.* Ce livre eſt propre à faire des hypocrites & des indifférens en matiere de culte exterieur : *Les principes ſolides de la religion Chrétienne, appliqués à l'éducation des enfans*, &c. en 1705. *in-12.* & enſuite traduit par lui-même en latin, avec des augmentations, où il tâche de répondre principalement à la cenſure que les théologiens de Hambourg en firent : la *Théologie réelle*, ou *la Théologie Germanique*, avec quelques autres traités de la même nature ; une lettre & un catalogue ſur les écrivains myſtiques ; & une préface apologetique ſur une théologie myſtique, avec la nullité du jugement d'un Proteſtant ſur cette théologie, en 1700. *in-12.* C'eſt un recueil de pièces, dont la plûpart ſont traduites par M. Poiret de différens auteurs, mais le catalogue eſt entierement de lui. *De eruditione triplici, ſolida, ſuperficiaria & falſa, libri tres*, &c. en 1692. & 1707. augmenté. Les ſçavans ſe ſont ſoulevés contre bien des opinions ſingulieres répandues dans les pièces qui compoſent une partie de ce volume, & le corps du livre. *De eruditione ſolida*, &c. en 1707. *in-4°.* La plupart des traités qui compoſent ce volume avoient déja paru. *Fides & ratio collatæ*, &c. en 1708. *in-12.* contre M. Locke & quelques-autres : il n'y a que la préface qui ſoit de Poiret. *Idea theologiæ Chriſtianæ, juxta principia Jacobi Bohemi* (Boëhm.) en 1687. *in-8°. De natura idearum ex origine ſua repetita*, &c. en 1715. *in-12.* contre Abraham Pungelet, profeſſeur en théologie à Herborn. *La théologie du cœur*, &c. en 1697. deux tomes. *Poſthuma*, c'eſt un recueil de traités divers, en 1721. *in-4°. Virtutum Chriſtianarum infinuatio facilis*, en 1705. *Theologia pacifica & myſtica ædea*, en 1702. Traduction des pieux deſirs de Herman Hugo, & des Embles de Vœnius, &c. *Bibliotheca myſtica*, en 1708. * *Voyez Anonymi epiſtola ad amicum de morte ac ſcriptis P. Poireti*, dans la Bibliothéque de Breme claſſ. III. faſcic. I. Eloge de Poiret, à la tête de ſes *œuvres poſthumes*. Niceron, *Memoires, tome IV. & X.*

POISSI, &c. *Dans cet article, éditions du Dictionnaire de 1725. & de 1732. on lit* Clement XII. *où il faut* Clement XI.

POISSON. (Nicolas-Joſeph) *Subſtituez cet article à celui que ſe trouve déja dans ce Dictionnaire.* Poiſſon, Pariſien, entra dans la congrégation de l'Oratoire, en 1660. & quelques années après il alla en Italie, où il fit un ſéjour aſſez long. Comme il avoit beaucoup d'eſprit & de l'érudition, il fut toujours bien reçu chez les ſçavans des différentes villes où il ſéjourna. Il vit principalement ceux qui étoient de ſon tems à Rome, à Veniſe, à Padoue ; & il eut ſoin de mettre par écrit ce qu'il put connoître de leurs actions & de leurs ouvrages, & ce qu'il put apprendre des autres ſçavans dans les converſations qu'il eut avec ceux qu'il put voir. Il en fit une relation circonſtanciée en 1676. & l'ayant retouchée en 1678. il l'envoya de Rome à un de ſes amis. Cette relation n'a jamais été imprimée. Le pere Poiſſon y a diſtingué en cinq claſſes ceux dont il parle. 1°. Des théologiens, & des ſçavans en droit. 2°. Des philoſophes, & des mathématiciens. 3°. Des médecins. 4°. Des poëtes, & des ſçavans dans les belles lettres. 5°. Des hiſtoriens, & des gens d'érudition. Le ſtyle de cet ouvrage eſt très-peu correct ; mais on y trouve beaucoup de particularités qui en feroient deſirer l'impreſſion. Le pere Poiſſon eſt beaucoup plus connu par ſa Somme des conciles qu'il fit imprimer à Lyon en 1706. en deux volumes *in-folio*, ſous ce titre : *Delectus actorum eccleſiæ univerſalis, ſeu nova Summa conciliorum, epiſtolarum, decretorum SS. pontificum, capitularium, &c. quibus eccleſiæ fides & diſciplina nititi ſolent.* Près de la moitié du ſecond volume eſt occupé par des notes ſur les conciles. *Voyez* le jugement que M. Salmon a porté de ce recueil dans ſon excellent *Traité de l'étude des conciles.* On y verra auſſi les défauts qu'il a remarqués dans cette collection. Le pere Poiſſon étoit auſſi mathématicien ; & il avoit beaucoup étudié les ouvrages de Deſcartes ſon ami. En 1670. il fit imprimer à Vendôme des remarques fort eſtimées, ſur le *Diſcours de la méthode* de ce grand philoſophe. Deux ans auparavant, c'eſt-à-dire, en 1668. il avoit fait imprimer à Paris ſon traité *De la méchanique*, & celui *De la muſique*, avec un commentaire. La reine Chriſtine de Suede, & M. Clerſelier, diſciple de Deſcartes, voulurent auſſi l'engager à compoſer la vie de ce philoſophe, & s'offrirent de lui fournir tous les materiaux dont il auroit beſoin pour cet ouvrage. Mais quelques obſtacles ſurvenus, avec le prétexte plauſible de s'occuper de choſes moins éloignées de la ſainteté de ſa profeſſion, l'ont empêché d'entreprendre cette hiſtoire. Ce furent ſans doute les mêmes raiſons qui mirent obſtacle au commentaire qu'il avoit promis ſur tous les traités de M. Deſcartes. Le pere Poiſſon eſt mort à Lyon le trois de Mai 1710. dans un âge avancé. Il avoit achevé deux ouvrages qui n'ont point été publiés, ſçavoir ; un traité des bénéfices, & un autre ſur les uſages & les cérémonies de l'égliſe. Il poſſedoit pluſieurs écrits de Clemangis & de Theophylacte, qui ne ſe trouvent point dans les ouvrages imprimés de ces auteurs. Le pere Poiſſon avoit été pendant du tems ſupérieur de la maiſon de ſa congrégation à Vendôme. * *Preface de la Relation mſſ. des ſçavans d'Italie*, citée dans cet article. *Vie de Deſcartes*, par M. Baillet, *préf. pag. 12. 13. 26. & tome premier, édit.* in-4°. *p. 285. 317. 318. tome deuxiéme, pag. 400.* Salmon, *traité de l'étude des conc. pag. 275. & ſuiv. 617. 621.*

POISSON. (Jacques) chevalier noble, & commandeur eccleſiaſtique des ordres royaux & militaires de Notre-dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jeruſalem, étoit né à Bellon en Auvergne, au diocèſe de Clermont, & fut baptiſé dans l'égliſe de ſaint Cerneuf le 28. d'Avril 1646. Il étoit fils de *François* Poiſſon, avocat en Parlement, & de dame *Alix* Pradier, tous deux de famille noble & ancienne. Il entra dans l'état eccléſiaſtique au commencement de 1667. & dans le ſacerdoce au mois de Mars 1676. Le feu roi Louis XIV l'honora des principales charges de ſa Chapelle pendant plus de trente ans, & le donna, pour remplir les mêmes fonctions, à madame la Dauphine Adelaïde de Savoie. Pendant ce tems-là il fut pourvu d'un bénéfice dans l'égliſe de Paris, du prieuré commendataire de ſaint Gilles de Queré, des abbayes de Bournet, ordre de ſaint Benoît, diocèſe d'Angoulême, & de Breuil du même ordre, au diocèſe d'Evreux. Il fut reçu dans l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel le 17. de Décembre 1698, après avoir fait ſes preuves de nobleſſe. C'étoit un homme d'eſprit, fort appliqué à l'étude, & qui avoit fait de grands progrès dans les lettres. Pluſieurs académies d'Italie, & même de toute l'Europe, avoient deſiré de l'avoir pour membre, & il s'en étoit toujours excuſé, ſur ce que le genre d'occupations, qui faiſoient l'objet ordinaire de ſon application, ne lui permettoient pas de ſatisfaire aux devoirs de ces ſçavantes ſocietés. Il avoit entrepris en effet une traduction françoiſe de tous les conciles, que l'on trouve dans la collection de Binius, & un ſupplément à cette collection, avec des diſſertations & des notes. Il avoit auſſi entrepris de traduire en latin & en grec l'hiſtoire de France par Mezeray ; & l'on aſſure qu'il a travaillé à ces ouvrages pendant plus de 60. ans : cependant on n'en a rien imprimé, & l'on ne voit pas à qui une hiſtoire de France en grec eût pu être utile. M. Poiſſon avoit prêché auſſi, &, dit-on, avec éclat. On prétend qu'il a refuſé pluſieurs évêchés, de peur que les ſoins épiſcopaux ne le détournaſſent de l'étude. Il avoit une nombreuſe bibliothéque, & il étoit fort communicatif, d'un caractere ouvert, & toujours prêt à faire part de ſes lumieres à ceux qui le conſultoient. Il eſt mort à l'âge de quatre-vingts ans, le 11. de Janvier 1724. & a été inhumé dans l'égliſe de Notre-Dame de Paris. * *Mémoires du tems. Archives de l'ordre de ſaint Lazare, & de Notre-Dame du Mont-Carmel.*

POIX, maiſon. *Dans l'édition du Moreri de 1725. on a fait les fautes ſuivantes, qu'il faut corriger.*

X. Jean Tyrel, I. du nom, ſeigneur de Poix, &c. marié à *Jean* ſeigneur de Tilloy, *liſez* de Tilloy.

Digitized by Google

BRANCHE DES SEIGNEURS D'IGNAUCOURT & de CAMPS.

XII. ROGUES de Poix, quatriéme fils de JEAN II. &c. & *Pierre* de Poix, seigneur de Camps, de Warlus, & d'Eſtau-Menil, *liſez* & d'Eſpeau-Menil.

SEIGNEURS DE SECHELLES.

XV. JEAN de Poix, III. du nom, ſeigneur de Sechelles, &c. veuve de *François* de Crequi, ſeigneur de Couriers, *liſez* de Doutiers.

XVI. JEAN de Poix, IV. du nom, ſeigneur de Fretin, &c. & *Eve* de Poix, mariée à *Pierre* du Pertuis, d'Eragny, *liſez* à *Pierre* du Pertuis, ſeigneur d'Eragny de la Riviere, gentilhomme de Normandie, *dont nous avons parlé plus haut.*

XVII. DAVID de Poix, ſeigneur de Sechelles, &c. & de *Louiſe* de Halluin, *liſez* de Hallevin.

SEIGNEURS DE BRIMEU.

XII. LOUIS de Poix, ſeigneur de Brimeu, mourut à la bataille d'Azincourt, *ajoutez* en 1415.

POLE (de la) famille, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui ſuit pour ſervir à l'édition du Moreri de 1725.*

III. MICHEL de la Pole, &c. *on met* ſa mort en 1589. elle arriva en 1389.

IV. MICHEL de la Pole, II. du nom, &c. *On dit* que *Jean* de la Pole fut pere de *Marguerite* de la Pole: *liſez*, on le croyoit pere de *Marguerite* de la Pole, alliée à *Jean* de Foix, comte de Candale, à cauſe d'elle; mais on voit par une preuve d'un chanoine de Lyon, que *Marguerite* étoit fille de *Richard* de la Pole, duc de Suffolck, & de *Marie*, dite de *Sicile*; quoique la généalogie de la famille de la Pole ne faſſe point mention de ce Richard.

VI. JEAN de la Pole fut retabli, &c. *Catherine*, mariée à *Guillaume*, baron de Stournon, *liſez* de Stourton.

POLI (Martino) nâquit à Loques le 21. Janvier 1662. d'une honnête famille, & devint dès ſa plus tendre jeuneſſe un chymiſte habile. Etant allé à Rome à l'âge de 18. ans, il s'y livra tout entier à ſon genie, il s'appliqua avec ardeur à la connoiſſance des métaux, il inventa pluſieurs opérations nouvelles qui firent du bruit, & en 1691. il obtint du cardinal Altieri, camerlingue, le pouvoir d'établir dans Rome un laboratoire public, en qualité de chymiſte. En 1700. il eut la qualité d'apothicaire, & on lui en donna des lettres de maîtriſe. Il ne renferma pas ſes études dans ce laboratoire: il alloit chercher tous les chymiſtes & les phyſiciens de réputation qui étoient en differens lieux de l'Italie, & il la parcourut ainſi toute entiere en pluſieurs voyages. Ayant trouvé un ſecret qui regardoit la guerre, il vint en France l'offrir au roi Louis XIV. qui loua l'invention, & pour recompenſer l'habileté de l'inventeur, il lui donna une penſion & le titre de ſon ingenieur, avec celui d'aſſocié étranger ſurnumeraire de l'académie royale des ſciences, en attendant qu'il vint à vaquer une des huit places deſtinées aux étrangers. Mais ce prince ne voulut pas ſe ſervir du ſecret de M. Poli, & voulut même qu'il fût ſupprimé: préferant ainſi l'interêt du genre humain au ſien propre. M. Poli retourna en Italie en 1704. & deux ans après, c'eſt-à-dire en 1706. il publia à Rome un grand ouvrage intitulé: *Il trionfo de gli acidi*, dedié au roi de France. Le but de cet ouvrage eſt de faire l'apologie des acides. En 1708. le pape Clement XI. ayant levé des troupes contre l'empereur, fit M. Poli ſon premier ingenieur. La campagne finie il alla à Veniſe où il fut reçu très-honorablement. Le prince Cibo, duc de Maſſa l'appella auprès de lui en 1712. pour examiner des mines qu'il avoit dans ſes terres, & voir ec qui s'en pouvoit retirer. Quand M. Poli eut ſatisfait aux deſirs du prince qui eut tout lieu d'être content de ſon attention, il revint en France en 1713. & il prit ſa place d'aſſocié étranger de l'académie des ſciences, qui n'étoit plus ſurnumeraire, parce qu'en 1703. il avoit eu celle de M. Viviani. Le roi augmenta l'année ſuivante ſa penſion de plus de la moitié, & ayant reçu ordre de faire venir toute ſa famille en France, il y obéit avec joie, mais cette joie fut courte; ſa famille prompte à obéir à ſes volontés, vend tout ce qu'elle poſſede à Rome, ſe met ſur mer où elle ſouffre beaucoup, arrive enfin à Paris le 28. Juillet 1714. & trouve M. Poli qui ne parloit déja plus, qui ne la reconnut qu'à peine, & qui mourut le lendemain. * Son éloge par M. de Fontenelle, dans les *Memoires de l'Académie des ſciences*, ou dans le *Recueil des éloges des Académiciens.*

POLI (Matthieu) Anglois, né à Londres, miniſtre de la ſecte Calviniſte, mort en 1685. eſt auteur du grand ouvrage intitulé: *Synopſis criticorum*, ſi utile à ceux qui veulent faire une étude profonde de l'Ecriture ſainte. Il fut aidé dans ce travail par Jean Wilkins, évêque de Chicester, par Thomas Brogrove de Hartford baronnet, Jean Ligfoot, & Thomas Guidotti, medecin de Bath. L'ouvrage a paru en cinq vol. *in-folio* à Londres en 1669. & 1674. & à Francfort en 1694. Jean Leuſden le revit avec ſoin, & il fut imprimé ainſi à Utrecht en 1686. en cinq vol. *in-folio*. L'édition de Francfort de 1694. qui n'eſt qu'en cinq volumes *in-4°*. eſt ornée d'une préface où l'on s'étend ſur l'utilité de l'ouvrage, & les jugemens que l'on doit porter ou que l'on a déja portés des auteurs dont il eſt compoſé. Enfin, en 1709. on réimprima cet ouvrage à Francfort en ſix volumes *in-folio*, avec un ſupplément par rapport aux livres apocryphes que l'on n'avoit point imprimés dans les éditions précedentes, & avec un appendix très-utile. Matthieu Poli a fait encore des notes ſur la Bible, qui ont été imprimées avec le texte même, les diverſes leçons, &c. deux volumes *in-folio* à Londres, le premier en 1683. le deuxiéme en 1688. après la mort de l'auteur. Cet ouvrage eſt écrit en Anglois. * Le Long, *Bibliot. ſacra, edit. in folio. 2e. partie, pag. 900.*

POLIGNAC, l'une des plus anciennes maiſons d'Auvergne, & non de Languedoc, *comme on l'a dit dans le Moreri de l'édition de Paris 1725. & dans celle de Bâle, &c. Corrigez ce qui ſuit pour ſervir à la même édition de 1725.*

1°. *On nomme* SIDOINE-APOLLINAIRE premier comte d'Auvergne, quoiqu'il ſoit certain que les comtes d'Auvergne ſoient bien poſterieurs à ce tems-là. 2°. *On dit plus bas qu'Arcade* fils d'APOLLINAIRE, nom que l'on a, *dit-on*, changé en celui de *Polignac*, fit la branche des anciens comtes d'AUVERGNE: mais tout cela eſt pour le moins fort incertain. 3°. *On ajoute que* les vicomtes de Velay, ont été nommés *Rois des montagnes*: les termes *Reguli montium* ne ſignifient proprement que *ſeigneurs des montagnes.*

4°. GASPARD-ARMAND vicomte de Polignac, ne fut pas gouverneur d'Auvergne & du Velay, mais gouverneur ſeulement de la ville du Puy en Velay. *Ajoutez aux enfans de ce* vicomte, *Philiberte* de Polignac, mariée avec *Chriſtophe Melchior* de Bauffremont, comte de Cruiſilles. . . . . à *Jean* de Peſteils de Levi, liſez *Jean* de Peſteils de Levis.

5°. LOUIS-ARMAND vicomte de Polignac, &c. *Ajoutez à ſes qualités*, gouverneur de la ville du Puy en Velay, & des pays de Velay & de Vivarets... & de *Marie* Olliet de Nointel, *liſ.* Olliet de Nointel. 6°. *Ajoutez auſſi que* le cardinal *Melchior* de Polignac, a été reçu Commandeur de l'ordre du S. Eſprit le 1. de Janvier 1733. & qu'il eſt actuellement archevêque d'Auſch. Il eſt auſſi non-ſeulement de l'académie Françoiſe, mais membre honoraire de celles des belles lettres & des ſciences. Ce Cardinal n'a pas moins d'eſprit, d'érudition, & d'éloquence, que d'intelligence dans les affaires & d'habileté dans les négociations. Il excelle auſſi dans la philoſophie & dans la poéſie latine. „ Il a ſçu pénetrer dans les ſecrets de la premiere, dit l'ab-„ bé Geneſt, dans la préface de ſes *principes de philoſophie* „ en vers françois, & nous les expliquant par des vers „ plus harmonieux, plus riches & plus expreſſifs que ceux „ de

Digitized by Google

» de Lucrece, il ſurmonte ce fameux poëte avec ſes pro-
» pres armes, & diſſipe tous les enchantemens de la dan-
» gereuſe doctrine d'Epicure. » Cet éloge de l'anti-Lucrece compoſé en vers latins par M. le cardinal de Polignac, & le peu que feu M. de Sallengre a publié de ce poëme dans *ſes mémoires de litterature*, en font deſirer la publication.

POLINIERE (Pierre) prit naiſſance l'an 1671. le 8. de Septembre, dans une paroiſſe nommée Coulonce proche Vire, petite ville de la baſſe Normandie; ſon pere s'appelloit *Jean-Baptiſte* Poliniere, ſa mere *Françoiſe* Vanier. Il fit ſes études d'humanité dans l'univerſité de Caen, & ſes hautes claſſes à Paris au college d'Harcourt. Il s'appliqua enſuite particulierement aux Mathematiques, & en peu de tems il donna un ouvrage intitulé: *Les élemens de mathematiques*. Il embraſſa enſuite avec ardeur l'étude de la Phyſique, de la Géographie, de l'hiſtoire naturelle, de la Medecine, & de la Chymie, & il prit ſes dégrés en medecine. Il épouſa à Vire l'an 1707. demoiſelle *Marguerite* Aſſelin, de laquelle il a eu quatre enfans, deux fils, dont l'un, *Julien-Pierre*, eſt docteur en medecine, & *Daniel*, & deux filles nommées *Jeanne* & *Marie*. Il fit imprimer en l'année 1709. un ouvrage concernant la phyſique experimentale, intitulé: *Experiences de phyſique*, qui a été aſſez eſtimé pour être traduit en pluſieurs langues. Il a été imprimé pour la quatriéme fois avec une augmentation conſidérable de l'auteur en 1734. 2. volumes *in-12*. Il a démontré les experiences de phyſique pendant plus de 30. ans, & a été le premier qui en a fait profeſſion dans l'univerſité de Paris. Il en a fait un cours en préſence du roi. Il eſt mort ſubitement en ſa maiſon de campagne de Coulonce le neuf du mois de Février 1734. âgé de 63. ans, & non à Vite même, ni le 15. de Février, comme on l'a dit dans le mercure de Mars 1734. Il venoit exactement chaque année vers la fin du cours des Claſſes pour y faire ſes experiences phyſiques dans l'univerſité, après quoi il s'en retournoit chez lui, où il n'avoit guére plus de commerce avec les hommes que pendant ſon ſéjour à Paris; auſſi ne les attiroit-il pas par des manieres prévenantes, & il ne paroiſſoit ouvert que lorſqu'il étoit au milieu des écoliers, pour qui il faiſoit principalement ſes experiences. * *Memoires du tems.*

POLOGNE. *Corrigez ce qui ſuit pour ſervir à l'édition du Moreri de 1725. & de 1732.*

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES DUCS, Princes & Rois de POLOGNE.

On met le commencement du regne de SIGISMOND, I. en 1584. *il faut le mettre* en 1546.

1705. Staniſlas Leczinski, *liſez* Lezczinski.

Dans les auteurs qui parlent de la POLOGNE, *on cite* Duval, *in oper. Georg.* liſez dans ſes ouvrages géographiques; *ajoutez*, la nouvelle hiſtoire des rois de Pologne donnée en 1734. en pluſieurs volumes *in-12*.

POLTROT (Jean) ſieur de Merey. *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve déja dans ce Dictionnaire.* Poltrot étoit un gentilhomme Angoumois, qui avoit été élevé parmi les pages de François Bouchard, baron d'Aubeterre. Il avoit paſſé ſa jeuneſſe en Eſpagne, & il avoit tellement pris l'air, la voix, la contenance & les mœurs de la nation, qu'étant outre cela bafanné & petit, on lui avoit donné le nom d'*Eſpagnol*. De retour en ſon pays, il avoit embraſſé avec beaucoup d'ardeur la religion proteſtante, & il s'étoit attaché à monſieur de Soubiſe, ſous qui il avoit ſervi dans la guerre de Normandie. En 1563. irrité de la proſperité & des heureux ſuccès du duc de Guiſe, il prit la réſolution de le tuer, & s'en vanta. Mais comme il étoit naturellement très-réſervé, on ne crut pas qu'il fût aſſez temeraire pour oſer déclarer un deſſein d'une telle conſequence, s'il eût voulu l'exécuter. Il l'accomplit néanmoins autant qu'il fut en lui. Le 18. de Février de la même année 1563. vers le coucher du ſoleil, le duc de Guiſe qui étoit au ſiege d'Orleans étant à cheval, aſſez loin de ſes gens qui matchoient devant lui, & s'entretenant avec Triſtan Roſteing que la reine lui avoit envoyé, Poltrot après avoit fait au ciel une priere impie pour demander un heureux ſuccès du crime qu'il alloit commettre, s'avança vers le lieu où étoit le Duc, & lui tira de très-près un coup de piſtolet dans l'épaule proche l'aiſſelle; & s'étant enfui dans les bois, il ne put être atteint pour lors par ceux qui le cherchoient. Il courut toute la nuit ſans ſçavoir où il alloit, & ſe trouva le matin au pont d'Olivet. De-là il avança juſqu'à un lieu inconnu qu'il crut bien éloigné; & s'y étant endormi, il fut arrêté ſur un ſimple ſoupçon, & bientôt reconnu par ceux qui le cherchoient. Deux jours après on le conduiſit à la reine dans le camp proche ſaint Hilaire, où en préſence du cardinal de Bourbon, du duc d'Eſtampes, de M. de Martigues, de Sebaſtien de Laubeſpine évêque de Limoges, & de pluſieurs autres, il fut interrogé ſur ſon action, le motif qui l'avoit fait agir, & ſes complices. Il avoua le fait & déclara que Theodore de Beze & un autre miniſtre lui avoient fait enviſager cette action comme glorieuſe & utile à la religion, & l'avoient preſſé de la faire, il en déchargea entierement le prince de Condé, d'Andelot, & M. de Soubiſe; chargea au contraire l'amiral de Coligni, & fit entendre que M. de la Rochefoucault étoit complice du deſſein. Interrogé de nouveau le lendemain, il fit les mêmes réponſes qu'il ſigna & dont en envoya copie à l'amiral de Coligni, qui tâcha de ſe juſtifier dans un memoire daté du quatre de Mars, & de montrer qu'il avoit ignoré le deſſein de Poltrot. Beze proteſta de ſon innocence dans le même écrit, de même que M. de la Rochefoucault, & l'on n'exigea point d'eux d'autres preuves. Le duc de Guiſe mourut de ſa bleſſure le dixiéme jour. A l'égard de Poltrot, on l'appliqua à la queſtion; il rétracta ſa premiere confeſſion, varia beaucoup ſur le compte de l'amiral, & n'en fut pas moins condamné au dernier ſupplice. Il entendit ſon jugement à Paris où on l'avoit conduit, & il y fut exécuté le 18. de Mars. Il fut déchiré avec des tenailles ardentes, tiré à quatre chevaux & écartelé. Tous les hiſtoriens modernes de France ont parlé de ces faits, & M. de Thou en a fait un récit détaillé dans ſon *hiſtoire*, livre 34. ſous l'année 1563. & en traitant le regne de Charles IX. roi de France.

POLVILLER (Nicolas, baron de) étoit un gentilhomme natif d'Alſace, où il avoit de belles terres. Il étoit gouverneur de Haguenau, & colonel entretenu au ſervice d'Eſpagne, à la maniere de ce tems-là, dans le XVI. ſiécle. Il étoit hardi, entreprenant, & intriguant autant qu'un homme de ſon ſiécle. On s'étoit ſervi de ſon entremiſe pour ramener à la religion Catholique le prince de Condé & le duc de Virtemberg. Chrétienne de Danemarck, ducheſſe de Lorraine, lui donna la conduite d'une entrepriſe qu'elle ménageoit ſecrettement en Danemarck, pour en chaſſer l'uſurpateur, & il n'omit rien de ce qui dépendoit de lui. Longtems auparavant il avoit entrepris de pénétrer juſques dans la Breſſe, & de ſe ſaiſir de Bourg, ou même de Lyon. Les meſures furent bien priſes; mais les Eſpagnols ne ſe trouverent pas au rendez-vous. Polviller tepaſſa en bon ordre par le comté de Bourgogne, où n'ayant pas de quoi payer les Allemands qu'il avoit menés à cette vaine expedition, il s'aviſa de ſurprendre Veſoul & de leur en donner le pillage. Mais le Frais-puits, creux qui eſt ſur une hauteur à une petite lieue de-là, d'où il fort ſouvent comme une eſpece de riviere, lorſqu'on s'y attend le moins, ayant rempli la plaine d'eaux pendant la nuit, ſauva la ville. On conſerve manuſcrit un grand nombre de lettres du baron de Polviller, qui ſont pleines d'eſprit & de bon ſens; mais les faits n'y ſont pas toujours exacts. * Boiſot, projet de la vie du cardinal de Granvelle, dans la *Bibliotheq. Franç.* & dans les *Memoires de litter. & d'hiſt. t. 4. premiere partie.*

Digitized by Google

POLYDORE DE CARAVAGGIO, peintre, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'*il fut employé en Sicile en 1539. *lisez* en 1536.

POLYGLOTTE de Paris, &c. *Edition de 1725. de ce Dictionnaire*, M. le Jay, *lisez* Gui-Michel le Jay; ce qui eſt neceſſaire pour le diſtinguer du preſident le Jay, avec lequel la plupart le confondent.

POLYXO, prêtreſſe d'Apollon dans l'île de Lemnos, &c. *même édition*. Elle n'excepta qu'Hyſipyle, *lisez* Hypſipyle.

POMEY (François) Jeſuite, connu dans la république des lettres par un *Dictionnaire françois-latin*, dont on a pluſieurs éditions, & par pluſieurs autres ouvrages. La plume de ce pere étoit plus féconde que correcte, & le P. Joubert de la même Societé a fait comme lui, un Dictionnaire que les connoiſſeurs préferent au premier. Le P. Pomey mourut à Lyon en 1673. dans le college de la Trinité, où il fut long-tems préfet des baſſes claſſes. Il a beaucoup travaillé pour l'inſtruction de la jeuneſſe; & outre ſon Dictionnaire, il a fait pour eux, *Flos latinitatis*, qui eſt une eſpece d'abregé du Dictionnaire de Robert Etienne; un *Indiculus*, des Colloques ſcholaſtiques & moraux; *Lubitina*, ou traité des funérailles des anciens, en latin; des *Particules*; *Pantheum Mythicum ſeu fabuloſa deorum hiſtoria*, à Lyon en 1659. in-12. *Novus Rhetorica Candidatus*. Les Journaliſtes de la Haye ayant dit que cet ouvrage étoit le livre du monde le plus propre à gâter le goût pour jamais, les Jeſuites répondirent dans leurs *Memoires de Trevoux*, qu'ils n'ont ni lu, ni fait lire cet ouvrage à leurs écoliers. Le P. Jouvenci, celebre rhetoricien de leur Societé, l'a fait réimprimer en 1712. corrigé & augmenté, pour l'uſage du college de ſa Societé à Paris. Le P. Pomey a fait auſſi quelques ouvrages de pieté, & même un *Catéchiſme Théologique*, imprimé à Lyon, d'abord ſous le titre d'*Inſtruction chrétienne*, & en 1664. ſous celui de *Catéchiſme Théologique*, in-18. L'auteur y enſeigne *p. 210.* l'opinion condamnée d'une béatitude éternelle, & d'une exemption totale de peines pour les enfans qui meurent ſans avoir reçu le baptême. * Le P. Colonia, Jeſ. *Hiſt. lit. de Lyon, t. 2. Journ. litt. de la Haye, Mai & Juin 1713. p. 94.* Gibert, *Jugem. des Sçav. ſur la Rhet. t. 3. p. 162. Mem. de Trev. 1713. Janv. art. 1.*

POMMERAYE (Dom Jean-François) *dont on a parlé fort peu exactement dans le Moreri, édition de 1725. mérite de reparoître ici de nouveau, quoique nous ayons corrigé ſon article dans celle de 1732.* Ce religieux étoit né à Rouen en 1617. Il entra dans la congrégation de S. Maur, ordre de S. Benoît, en 1637. & fit profeſſion dans l'abbaye de S. Pierre de Jumieges, le 31. de Juillet, 1638. âgé de vingt-un ans. Il a toujours été fort laborieux, & dans tous ſes ouvrages il n'a jamais cherché que l'utilité de l'égliſe. C'eſt dans cette vue, qu'il publia en 1662. l'*Hiſtoire de l'abbaye de S. Ouen de Rouen*, & celle de *S. Amand* & de *Ste Catherine* de la même ville, en un volume *in-folio*, imprimé à Rouen même, & dédié au grand-prieur, & aux chanoines de la cathédrale. Elle eſt diviſée en cinq livres, dans leſquels il décrit la vie de S. Ouen, la fondation de cette abbaye, ſes progrès, ſes événemens, ſes droits. Il y fait l'éloge des abbés & d'autres perſonnes conſidérables, &c. Le cinquiéme livre contient les preuves. En 1667. il donna au public l'*Hiſtoire des archevêques de Rouen*, en un vol. *in-folio*, c'eſt le meilleur de ſes ouvrages: on voit à la fin la remontrance que fit au roi en 1658. François de Harlay III. du nom, en faveur des trois-états de Normandie. Il donna en 1677. un recueil *in-4°.* des conciles & des ſynodes de Rouen, qu'il publia après la mort du P. dom Jean Anger Godin, qui en eſt le veritable auteur, & qui avoit accompagné ſon ouvrage de notes, qui ne vont que juſqu'au concile de Lilebonne. Les conciles de Normandie ont été donnés de nouveau en 1717. par M. Beſſin, avec des augmentations conſidérables en un vol. *in-folio*. Dom Pommeraye eſt encore auteur de l'*Hiſtoire de la cathédrale de Rouen*, volume *in-4°.* dédié aux chanoines, & imprimé en 1686. & de la *Pratique journaliere de l'Automne*, petit ouvrage fait pour exhorter à donner à ceux qui quêtent pour les pauvres. Ce religieux étant allé faire viſite à M. Bulteau, avec le prieur de S. Ouen, il fut frapé d'apoplexie dans la maiſon de ce ſçavant, & en mourut ſur les dix heures du ſoir, le 28. d'Octobre 1687. âgé de 70. ans. Le ſtyle du P. Pommeraye eſt dépourvu de tout agrément; mais il y a bien des recherches dans ſes ouvrages, quoiqu'avec bien des manques d'exactitude. * *Memoires du tems. Bibliotheque hiſtor. & critique des auteurs de la congrégation de S. Maur*, par dom le Cerf, *page 418. & ſuiv.*

POMMERAYE. L'abbaye de Notre-Dame de la Pommeraye, ordre de S. Benoît, pour des religieuſes, a été fondée par Mathilde comteſſe de Blois, qui y a été enterrée avec ſon mari. Elle étoit réduite à cinq ou ſix religieuſes ſans diſcipline, lorſque Bathilde de Harlay, religieuſe de Chelles, en fut nommée abbeſſe. Cette Dame ne croyant pas pouvoir entretenir la régularité dans une abbaye champêtre preſque ruinée, & avec ſi peu de ſujets aſſez mal diſpoſés, la transfera à Sens, y rétablit une bonne obſervance, & par ſa ſageſſe & ſon œconomie, la fit bâtir entierement, & la mit en état d'avoir juſqu'à ſoixante religieuſes. Madame de Harlay ſa ſœur, qui lui ſuccéda, marchant ſur ſes traces, y a conſervé la régularité qu'elle y avoit trouvée, & après l'avoir long-tems gouvernée, elle ſe démit volontairement de ſon abbaye entre les mains du roi, qui la donna à madame de Crenant; mais cette dame, par humilité & par reſpect pour madame de Harlay, ne voulut jamais porter la croſſe, ni prendre la place d'abbeſſe, tant que celle-ci vécut. C'eſt encore un effet de l'humilité de ces dames, qu'elles ne portent point de croix, contre la coutume des autres abbeſſes. * *Voyez* le voyage litteraire des PP. DD. Martenne & Durand, religieux Benedictins de la congrégation de ſaint Maur, *tome 1. pages 82. & 83.*

POMPADOUR, maiſon noble, & l'une des plus anciennes de la province de Limoſin qui portoit au commencement le ſurnom de HELIE. *Corrigez ce qui ſuit pour ſervir à l'édition de 1725.*

V. GEOFFROI Helie, IV. du nom, ſeigneur de Pompadour, &c.....mariée à *Jourdain* de Monceôeal, *lisez* de Montcocul.

VI. RANULPE Helie, II. du nom, ſeigneur de Pompadour, &c. épouſa 1°. en 1355. *Galienne* de Chanac.... morte en 1364. *lisez* en 1361.

VII. JEAN I. du nom, ſeigneur de Pompadour, Cromieres, &c. étoit mort en 1404. *lisez* en 1424.

VIII. GOLFIER ſeigneur de Pompadour, Cromieres, &c. & *Catherine* de Pompadour, alliée à *Alain* de Royeres, *lisez* à *Alain* de Rouyeres.

X. ANTOINE ſeigneur de Pompadour, Lauriere, Ris, &c.....1°. à *Bertrand* de Luſtrac, baron de Gavaudan, *lisez* baron de Gavaudun.

XIV. LEONARD PHILIBERT vicomte de Pompadour, chevalier des ordres du roi, &c.... & *Jeanne* de Pompadour, femme de *Henri* de San-Marſal, *lisez* de ſaint-Martial.

XV. JEAN III. du nom, marquis de Pompadour, baron de Freignac, &c..... mourut en 1664. *lisez* en 1684.... *Marie-Anne-Henriette* d'Eſpinoi, vicomte de Rochechouart, *lisez* d'Eſpinay, vicomteſſe de Rochechouart....mariée à *François-Iſaac* marquis d'Hautefort, *lisez* mariée à *François-Marie*, &c.

BRANCHE DES MARQUIS de LAURIERE.

XIV. JEAN de Pompadour, ſecond fils de Louis vicomte de Pompadour, &c. IV. de Pompadour, marquis de Bourde, *lisez* marquis du Bourdé.... mariée à *François* Bruneau, marquis de la Rabaſteliere, mort en Avril 1657. *lisez ainſi*, mariée à *François* Bruneau, mar-

Digitized by Google

quis de la Rabasteliere, morte en Avril 1657.

XVI. Leonard Helie de Pompadour, &c. eut pour fille unique *N.* de Pompadour, mariée le 17. Juin 1708. &c. *Helez* eut pour fille unique *Françoise* de Pompadour, mariée le 16. de Juin 1708. &c.

POMPONIUS LÆTUS. (Julius) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. 1°. Que c'eſt mal-à-propos que* pluſieurs l'appellent *Pierre de Calabre.* 2°. *Qu'il* naquit l'an 1425. à Amendolara, petite ville de la Haute Calabre, & qu'il étoit, à ce qu'on prétend, fils *naturel* d'un prince de Salerne de la maiſon de Sanſeverin. 3°. *Que c'eſt à tort qu'*on l'accuſa d'avoir conſpiré contre le Pape Paul III. 4°. *Qu'*il mourut l'an 1495. & que l'on a quelques preuves que ſur la fin de ſes jours, & même quelques années avant ſa mort, il avoit ſincérement renoncé à l'impieté & à l'Athéiſme, pour embraſſer les ſentimens, vraiment chrétiens. * *Voyez* la Diſſertation de feu M. de la Monnoie ſur ce ſçavant, dans les *Jugemens de ſçavans*, donnés par M. Baillet, *tome ſecond*, de l'édition de Paris, *in-4°. p. 233. & ſuiv.*

PONA, (François) medecin de Verone, & d'une des bonnes familles de Verone. *On n'a rien dit de ſes ouvrages dans l'édition du Moreri de 1725.* Il en a cependant compoſé pluſieurs en proſe & en vers, entr'autre, *La Lucerna, Dialogo da Eurcta Miſoſcole, cioè inventore nemico d'ozio, opera teſtata da un genio libero*, in-1°. à Veniſe en 1628.

PONCE evêque de Valence en Dauphiné, un peu avant le milieu du onziéme ſiécle, a été célebre par ſa régularité, & fort eſtimé du pape Leon IX. Ce Prelat aſſiſta au concile de Verceil, qui fut tenu ſous ſon épiſcopat, que l'on fait durer depuis l'an 1037. juſqu'en 1044. & peut-être depuis, & il ſe diſtingua dans cette aſſemblée. Il ſe démit entre les mains de Leon IX. d'une petite abbaye qu'il avoit à Valence, ſous le nom de *ſaint Victor*, & ce pape l'unit à perpétuité à l'abbaye de ſaint Victor de Marſeille. On croit avoir trouvé depuis peu, dans l'endroit où eſt encore aujourd'hui, aux portes de Valence, une maiſon & des fonds qui portent le nom de *S. Victor*; on croit, diſje, y avoir trouvé les fondemens d'une ancienne égliſe, qui étoit ſans doute celle de cette abaye. L'Evêque Ponce avoit déja donné cette abbaye à une autre du diocèſe du Puy, nommée dans ce tems-là, *Calmaleucum*, autrement dit S. Théofrede: mais cette donation ne ſubſiſta point; & celle qui a été faite à l'abbaye de S. Victor de Marſeille a ſubſiſté. * *Voyez* ſur ces faits *Theſaur. nov. analector. tom. 1. p. 171. Antiquités de l'égliſe de Valence*, par Jean du Catellan, évêque & comte de Valence. *liv. IV. pages 216. & ſuivantes.*

PONCE, fut abbé de Clugni après ſaint Hugues, qui mourut le 29. Avril de l'an 1109. Juſqu'alors ce monaſtere n'avoit eu que de ſaints Abbés, d'une pieté & d'une ſageſſe ſinguliere. Ponce en interrompit le cours. C'étoit un jeune homme de qualité qui avoit de grands talens; mais qui oubliant la ſainteté & l'humilité ſi convenables à ſon état, donna dans un luxe entierement contraire à la profeſſion monaſtique. Mais comme la régularité étoit bien établie dans cette ſainte communauté, l'exemple de l'abbé, loin de l'alterer, engagea les moines à s'adreſſer au pape, pour corriger leur abbé. Il eſt vrai que Ponce défendoit avec vigueur les droits & les biens de ſon monaſtere; & Humbald archevêque de Lyon s'étant plaint au concile de Reims de l'an 1119. qu'il lui enlevoit ſes dîmes, & lui refuſoit les ſoumiſſions qui lui étoient dûes, il parla avec autant de modeſtie que de force pour ſa défenſe, & empêcha que les plaintes de cet évêque & de pluſieurs autres prelats, ne produiſiſſent un mauvais effet contre ſa communauté; mais il s'embarraſſoit peu de l'interieur de ſon monaſtere. Il en étoit preſque toujours dehors, & marchoit avec un train ſi ſuperbe, que l'on aſſure qu'en allant viſiter le monaſtere de ſaint Bertin, il avoit juſqu'à cent mulets pour porter ſon bagage. Les moines ſe plaignirent donc de ces excès; & ayant pris le tems qu'il étoit à Rome, ils en firent avertir le pape Honorius II. Ponce étant allé prendre congé de ſa Sainteté, Honorius lui donna des avis ſi conformes à ſa conduite, & entra avec lui dans des détails ſi particuliers, que l'abbé ſentit bien d'où lui venoit ce coup qu'on lui portoit. Mais au lieu de rentrer en lui-même, il répondit avec hauteur qu'il aimoit mieux abdiquer ſa charge que de gouverner des moines mécontens de ſon adminiſtration. Honorius après quelques difficultés reçut ſon abdication, & Ponce ſe retira dans la Pouille en 1124. Il alla enſuite à Jeruſalem, où il diſoit qu'il vouloit paſſer le reſte de ſa vie; mais ſe repentant bientôt de n'être plus abbé, il repaſſa en France, & revint à Clugni avec main-forte pour en reprendre le gouvernement, qui avoit été donné à Hugues, prieure de Marcigni; & après ſa mort, arrivée au bout de cinq mois, à Pierre Maurice, dit *le Venerable*. Ponce étant entré par force dans le monaſtere, s'y maintint par la violence pendant pluſieurs mois de l'année 1125. Honorius affligé de ſes déſordres, envoya en France le diacre Pierre, cardinal, accompagné de Humbald, archevêque de Lyon, excommunia Ponce & ſes partiſans; & les parties ayant été citées à Rome, Ponce & Pierre Maurice ſe rendirent en cette ville. Les partiés furent entendues; & après un ſérieux examen, le pape prononça en faveur de Pierre, & fit enfermer Ponce dans une tour, où il mourut peu de tems après. Il fut enterré à ſaint André ſans aucun appareil, & il y a apparence qu'il fut transferé dans la ſuite à Clugni. On y voit du moins ſon tombeau, où il eſt repreſenté les pieds liés, parce qu'il étoit mort excommunié. Il eſt étonnant que le martyrologe des Benedictins le mette au nombre des ſaints de l'ordre. En 1119. il avoit été l'un des députés que le pape Calixte II. avoit envoyés vers l'empereur Henri pour terminer la grande affaire des inveſtitures, qui fit tant de bruit alors. * *Acta concilii Rhemenſ.* Mabillon, *tom. 5. Annal. ord. S. Bened. Petrus* Venet, *l. 1. 2. de miraculis. Hiſt. de l'égl. Gall. par le* pere Longueval, *Jeſ. tom. 8.*

PONCE DE LAVAZE, gentilhomme du diocèſe de Lodéve dans le XII. ſiecle, après avoir deshonoré aſſez long-tems ſa nobleſſe par ſes brigandages & ſes violences, & s'être rendu le fleau de ſa province, fut ſubitement touché de Dieu, & prit tout d'un coup la réſolution de faire une pénitence auſſi éclatante que ſes crimes avoient été publics. Il découvrit ſon deſſein à ſa femme, qui l'approuva, en le priant cependant de pourvoir auparavant à l'établiſſement d'un fils & d'une fille qu'ils avoient. Ponce offrit ſon fils au monaſtere de ſaint Sauveur de Lodéve, & ſa fille & ſa femme entretent dans le monaſtere de Drinon ou Drinonie. L'exemple de Ponce attira à Dieu pluſieurs de ceux qui avoient été compagnons de ſes déſordres; & après avoir vendu tous ſes biens & ſes meubles, paya tous ſes créanciers, & tous ceux à qui il avoit fait quelque tort. S'étant rendu à Lodéve le Dimanche des Rameaux avec les ſix compagnons qu'il avoit gagnés à Dieu, & ayant attendu que la proceſſion fût arrivée à la place publique, où l'on avoit dreſſé une eſtrade pour faire de-là un ſermon au peuple, il s'y fit conduire la corde au col, & les épaules découvertes, ſe faiſant frapper de verges par ceux qui l'accompagnoient. Là étant monté ſur l'eſtrade où l'évêque & ſon clergé avoient pris place, il ſe proſterna aux pieds du prélat, & lui préſenta un papier où il avoit écrit tous ſes péchés, le conjurant d'en faire faire la lecture devant le peuple; & il fit ſur cela tant d'inſtances, qu'il fallut le ſatisfaire. Ce exemple ſinguliér de pénitence & d'humilité fut l'occaſion de la converſion de pluſieurs perſonnes. Quand il eut achevé de payer ce qu'il devoit, & de réparer avec uſure tous les torts qu'il avoit faits, il alla avec ſes ſix compagnons à S. Guillaume du deſert ou de Gellon, & de-là à ſaint Jacques en Galice; & à leur retour ils paſſerent au Mont S. Michel, à S. Martin de Tours, à S. Martial de Limoges, & à S. Leonard. Etant à Rhodès, l'évêque Adémare voulut les retenir, & leur offrit des terres pour bâtir un monaſtere. Mais Ponce trouva ces lieux trop fréquentés, alla à Camarés, où un ſeigneur fort riche, nommé Ar-

Digitized by Google

nauld du Pont, les arrêta, & leur donna le lieu appellé *Salvanès*, où ils bâtirent des cabanes. Le nombre de disciples de Ponce étant considérablement augmenté, ils résolurent de se soumettre à la regle de quelque ordre religieux; & après avoir délibéré & consulté sur le choix, ils embrasserent celle de Cîteaux. Ce fut Pierre, abbé de Mazan, monastere de cet ordre, bâti en 1119. qui les en instruisit, leur donnat l'habit, & nomma Adémare, l'un d'entr'eux, pour leur abbé. Ponce ne voulut point avoir d'autre rang que celui de frere convers. On rapporte la fondation de Salvanès à l'an 1136. Ponce mourut quelque tems après dans une grande odeur de sainteté. * Stephani Baluzii *Miscellanea*, tome 3.

PONCE, religieux de l'ordre des freres Mineurs, fut pourvû en 1345. par le pape Benoît XII. de l'archevêché de Seleucie sous le patriarche d'Antioche. Mais ce prélat donna dans les erreurs des Fratricelles, qui firent tant de bruit en ce siecle-là, & dont on a parlé dans le Dictionnaire historique. Il composa en latin, & traduisit en Armenien un commentaire sur l'évangile de saint Jean, où il soûtenoit l'erreur condamnée touchant la prétendue pauvreté de J. C. montra ce commentaire à plusieurs Orientaux, & en donna des copies. On le fit sçavoir au pape Benoît XII. qui écrivit promptement à l'archevêque de Sultanie, & à ses suffragans, de s'informer soigneusement de ces faits; & au cas qu'ils fussent trouvés véritables, comme ils l'étoient en effet, il défendit à tous les fidéles, sous des peines dont il laissa le choix à ceux à qui il écrivit, d'ajouter foi à ce commentaire, ou d'en prêcher la doctrine; & les pressa d'engager au contraire à la rejetter, ou à la refuter, comme condamnée par l'église Romaine. Il leur manda aussi que sa volonté étoit, qu'ils obligeassent l'archevêque Ponce à abjurer publiquement son erreur & condamner aussi son commentaire en présence du clergé & du peuple assemblé, & à prêcher le contraire. „S'il ne veut pas obéir, ajoutoit le pape, ou s'il re„tombe après son abjuration, vous le citerez à compa„roître devant nous dans quatre mois. „ La lettre est du dernier de Juillet 1346. Mais il étoit difficile de faire exécuter une telle citation, & c'étoit un des inconveniens des missions si éloignées. On ne voit pas au reste que Ponce ait fait bien des partisans; & son commentaire n'est pas venu jusqu'à nous. Wadingue en parle dans ses *Annales des freres Mineurs*, sous l'an 1345. *n.* 8. Rainaldus en fait aussi mention dans sa *Continuation des annales de Baronius*, sous l'an 1346. *n.* 70. & M. l'abbé Fleuri, dans le tome vingtiéme de son *Hist. Eccl. livre* XCV. sous l'an 1346. &c.

PONCHER, (Etienne) évêque de Paris, &c. *En parlant de sa famille dans le Moreri, édition de 1725. on dit* 1°. *que*

JEAN Poncher, seigneur de Chanfreau, épousa en premieres nôces *Perrine* Briçonnet, fille de *Jean* Briçonnet, *il faut ajouter*, Briçonnet *le jeune*, seigneur de Chanfreau. 2°. *Jean* Pommereu, *dont il est parle quelques lignes plus bas*, étoit maître des comptes à Paris. 3°. Le second mari de *Denyse* ne le nommoit pas *Adrien*, seigneur de Launay, S. Sylvain; mais *Adrian* de Launay, seigneur de S. Sylvain. 4°. *Etienne* Poncher fit l'an 1514. des constitutions synodales, que l'on estime, & dans lesquelles il entre en particulier dans de grands détails pour la maniere d'administrer les Sacremens. *François* Poncher son neveu, abbé de saint Maur-des-Fossés, conseiller au parlement de Paris, qui fut évêque de Paris par la résignation de son oncle en 1519. *& dont on a parlé au même article dans le Moreri*, mourut prisonnier à Vincennes le 12. Septembre 1532. & fut enterré dans le cœur de Notre-Dame de Paris. Il a fait des commentaires sur le droit civil, qu'il dédia à son oncle.

PONCTICULAIRE, c'est le nom d'une maladie singuliere qui affligea l'Espagne en 1557. & qui y fit de grands ravages. On l'appelloit *Fiévre Ponticulaire*, à cause des petites taches qui paroissoient sur le corps de ceux qui en étoient attaqués. Ces taches étoient différentes de celles qui paroissent dans les fiévres pourpreuses. Cette maladie qui étoit du genre des putrides, a été inconnue aux anciens, au moins n'en trouve-t-on point de vestiges dans leurs écrits. Elle étoit maligne & épidémique, & ressembloit assez à la peste. Elle n'étoit pas néanmoins entiérement contagieuse; elle ne se communiquoit point par la respiration, mais seulement par l'attouchement. Il n'y avoit aucune partie du corps où elle s'attachât particuliérement. Son principe étoit, tantôt dans la bile, tantôt dans la pituite, & tantôt dans l'humeur mélancholique: ç'a été au moins le sentiment de Louis de Toro, medecin de Plaisance: d'autres medecins ont pensé différemment. Cette maladie, après avoir fait de grands ravages en Espagne, alla en diminuant jusqu'à l'année 1570. mais peu de tems après la guerre de Grenade, elle commença à renaître, & fit encore périr beaucoup de monde. Elle devint enfin aussi commune dans l'isle de Chypre, & en Asie, qu'elle étoit en Europe. Jean-Baptiste Adriani rapporte que la sévre que les Florentins appellent *Petecchie*, & qui en 1556. avoit beaucoup ravagé sur les côtes de la mer de Toscane, se répandit aussi dans toute l'Italie. Il ajoute que les personnes qui étoient atteintes de cette fiévre, avoient la peau couverte de taches livides, & que cette maladie n'étoit différente de la peste, qu'en ce qu'elle n'étoit pas si contagieuse: ce qui ressembe assez à la maladie Ponticulaire *dont on vient de parler*, & dont M. de Thou a fait la description dans son *Histoire livre XIX.* sous l'année 1557.

PONT, (Louis du) Jesuite, *dont les éditeurs du Moreri de Basle ont fait deux articles séparés, l'un sous son vrai nom de* Louis du Pont *& l'autre sous celui de* Louis de Ponte; *ajoutez que* la plupart de ses ouvrages ont été traduits en latin par son confrere, le pere Trevinnius: que ses méditations ont été aussi mises en François, & que sa vie a été écrite par le pere Chachupin, de la même societé.

PONTANUS. (Jean-Jovien) *Substituez cet article à celui qui est déja dans ce Dictionnaire.* Pontanus né à Cerreto dans le duché de Spolette, au mois de Decembre 1446. ayant vû périr son pere, & une partie de sa famille dans les troubles qui agitoient alors l'Italie, sortit jeune & sans bien de sa patrie, & se retira à Naples, où la réputation du roi Alphonse I. l'attiroit. Il y gagna les bonnes graces d'Antoine Panormita secretaire du cabinet de ce prince, & par lui la bienveillance du prince même. Ferdinand, successeur d'Alphonse lui fit donner le droit de bourgeoisie à Naples, le prit avec lui pendant ses campagnes; & après la mort de Panormita, arrivée en 1471. le fit son secretaire. Dix ans auparavant il lui avoit fait épouser Adrienne Sassonia, riche héritiere, qu'il perdit le premier de Mars 1490. après en avoir eu plusieurs enfans, dont il ne lui resta que deux filles. Il fut encore honoré dans la suite de la charge de viceroi de Naples, & Ferdinand le fit gouverneur de son fils Alphonse II. dont il fut dans la suite secretaire. Dans la révolte des seigneurs du royaume de Naples contre Ferdinand, où son fils Alphonse étoit entré, Pontanus tâcha de les réconcilier, & y réussit. Cette paix se fit à Rome en 1486. Chagrin de n'en avoir pas été recompensé par Ferdinand, il fit un dialogue peu mesuré *de l'ingratitude*, & il tomba lui-même dans ce vice, en louant dans un discours public avec une flatterie basse, Charles VIII. roi de France, lorsque ce prince se fut emparé du royaume de Naples en 1495. & en décriant dans ce même discours la maison d'Arragon, dont il avoit reçû tant de bienfaits. Cependant Ferdinand II. ayant succedé la même année au roi Alphonse son pere, & ayant chassé les François, lui continua sa charge de secretaire, ce qui fut admiré avec raison comme un acte de générosité digne d'un grand prince. Pontanus mourut au mois d'Août 1503. dans sa 77. année, la même année & le même mois de la mort du pape Alexandre VI. De son vivant il s'étoit fait construire un superbe tombeau digne de sa vanité, & s'étoit composé quatre épitaphes: mais n'ayant pas marqué dans son testament celle qu'il de-

Digitized by Google

firoit que l'on choisit, on mit la ſuivante :

Vivus domum hanc mihi paravi
In quâ quieſcerem moriuus :
Nolo, obſecro, injuriam mortuo facere,
Vivens quum leſerim nemini.
Sum etenim JOVIANUS PONTANUS,
Quem amaverunt bona muſa,
Suſpexerunt viri probi,
Honeſtaverunt reges, domini.
Scio jam qui ſim, vel qui potius fuerim.
Ego verò te hoſpes in tenebris noſcere nequeo,
Sed teipſum, ut noſcas rogo. Vale.

Pontanus a écrit l'hiſtoire des guerres de Ferdinand I. & de Jean d'Anjou, & divers autres ouvrages en proſe & en vers. Ses poëſies ont été recueillies & imprimées à Veniſe en 1535. *in*-8°. & dans le quatrième volume de toutes ſes œuvres, publiées à Baſle en 1556. en quatre volumes *in*-8°. Ses ouvrages de proſe, imprimés de même en différens tems, ont été auſſi recueillis, & imprimés, 1°. à Veniſe, en 1518. en trois volumes *in*-4°. 2°. à Baſle, en 1538. en trois volumes *in*-4°. 3°. à Baſle, encore en 1556. en quatre volumes *in*-8°. * Felinus Sandeus, *Epit. de Reg. Sicil.* Lilio Giraldi, *Dialog. 1. de poët.* Voſſius, *de hiſtor. Latin.* Baillet, *jugement des ſçavans ſur les poëtes*, &c.

PONTANUS (Jean-Iſaac) originaire de Harlem, & né en Danemarck, &c. *Ajoutez, à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.* qu'il a laiſſé manuſcrite une ſuite de ſon hiſtoire de Danemarck, qui après avoir été cachée juſqu'à préſent dans la bibliotheque royale de Coppenhague, doit être inceſſamment donnée au public par les ſoins de M. des Roches, qui ornera cette édition d'une préface, & de la vie de l'auteur. Ce qui avoit déja paru de cette hiſtoire de Danemarck ne paſſe pas l'avenement de la maiſon d'Oldembourg à cette couronne; ce que l'on attend comprendra ſix regnes de cette maiſon.

PONTAS (Jean) célebre dans le dernier ſiecle, & dans les premieres années de celui-ci par ſes ouvrages, & par ſon zele dans le miniſtere eccléſiaſtique, étoit né à ſaint Hilaire de Harcouet, au dioceſe d'Avranches, le dernier jour de l'an 1638. & fut baptiſé le premier de Janvier 1639. IEAN Pontas ſon pere, ſieur de la Chapelle & *Guillelmine* du Meſnil ſa mere, l'ayant laiſſé en bas âge, il fut élevé par les ſoins de M. d'Arqueville, ſon oncle maternel, qui lui fit apprendre la grammaire chez lui, & l'envoya enſuite à Rennes, où il fit ſa ſeconde & ſa rhétorique en 1657. & 1658. ſous le pere de la Trimouille, Jeſuite. De-là il vint à Paris, où il étudia en philoſophie & en théologie au college de Navarre. Il embraſſa l'état eccléſiaſtique en 1662. & M. André du Sauſſai, évêque de Toul, qui lui avoit donné la tonſure clericale, le ſiege de Paris vacant, lui conféra en 1663. à Toul, tous les ordres, depuis les mineurs juſqu'à la prêtriſe, en dix jours de tems, en vertu d'un dimiſſoire de Gabriel de Boyleve, évêque d'Avranches, qui permettoit à M. Pontas de recevoir les ordres, ſans garder les interſtices accoutumés. Comme l'étude du droit canon avoit beaucoup d'attrait pour M. Pontas, ce fut celle dont il s'occupa plus volontiers; & en 1665. il reçut le bonnet de docteur en droit canon, & en droit civil. Deux ans après, M. de Perefix, archevêque de Paris, le fit vicaire de la paroiſſe de ſainte Geneviève des Ardens, & M. Pontas travailla dans ce poſte au ſalut des ames, pendant vingt-cinq ans, avec tout le zele & toute l'application d'un miniſtre attentif à remplir exactement les devoirs de ſon état. Mettant à profit le peu de loiſir que lui laiſſoient les fonctions du miniſtere, il s'appliqua à compoſer des ouvrages pieux & utiles aux fidéles. En 1690. il donna un volume d'*Exhortation aux malades ſur les attributs de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie*, *in*-12. à Paris & l'année ſuivante 1691. il donna un deuxiéme volume, par le conſeil de M. Boſſuet, évêque de Meaux, contenant des *Exhortations ſur le baptême, les fiançailles, le mariage, & la bénédiction du lit nuptial.* La même année il donna deux autres volumes d'*Exhortations ſur les évangiles du dimanche, pour la réception du ſaint Viatique, & de l'extrême-onction.* Ces quatre volumes ſont dédiés à M. Boſſuet, évêque de Meaux. En 1693. il publia ſes *Entretiens ſpirituels pour inſtruire, exhorter, & conſoler les malades dans les différens états de leurs maladies*, en deux volumes *in*-12. imprimés, comme les précédens, à Paris chez Hériſſant, mais dédiés à M. de Harlay, archevêque de Paris. Le deſir de la retraite l'ayant porté à quitter cette année Sainte-Geneviève des Ardens, M. de Harlay l'arrêta, & le fit ſon pénitencier de l'égliſe de Paris. Il y avoit dé, à pluſieurs années qu'il rempliſſoit ce poſte, peu capable de flatter l'amour propre, lorſqu'il donna en 1698. un ouvrage latin ſous ce titre: *Sacra ſcripturæ ubique ſibi conſonans*, *in*-4°. à Paris, chez Boudot. Son but eſt de faire voir qu'il n'y a aucune contradiction réelle dans l'Ecriture-Sainte. Ce premier volume ne touche que le Pentateuque. L'auteur vouloit ſuivre ainſi les autres livres de l'Ecriture: mais il n'a publié que ce volume, dans lequel on voit que M. Pontas avoit bien étudié les langues originales, qu'il avoit lû l'Ecriture-Sainte avec beaucoup d'application, & qu'il avoit l'eſprit juſte. Cet *in*-4°. eſt dédié à M. de Noailles, archevêque de Paris. Mais le plus grand ouvrage de M. Pontas, & celui qui l'a plus fait connoître, eſt ſon *Dictionnaire des cas de conſcience*, qui parut en françois en 1715. en deux volumes *in-fol.* & dont il donna un ſupplément en un volume *in-fol* en 1718. Ce ſupplément fut refondu dans la nouvelle édition du dictionnaire, qui fut donnée en 1724. avec des additions nouvelles à la tête de chaque matiere, & trois tables chronologiques & hiſtoriques: l'une des conciles; la deuxiéme des papes, la troiſiéme des auteurs cités dans l'ouvrage. Cette derniere marque aſſez ſouvent d'exactitude. Enfin on a imprimé ce dictionnaire en 1726. & en 1730. & il a été traduit en latin, & imprimé à Genève en 1731. & en 1732. en trois volumes *in-folio*; avec des notes du traducteur pour expliquer ou rectifier même quelques déciſions de l'auteur. En 1728. M. Pontas publia un *Examen des péchés qui ſe commettent en chaque état* vol. *in*-12. à Paris chez Vincent. Cet auteur mourut la même année le 27. Avril âgé de 89. ans & près de quatre mois, & fut enterré dans l'égliſe des Hermites de ſaint Auguſtin, au fauxbourg ſaint Germain. Il y avoit pluſieurs années qu'il s'étoit retiré dans un appartement voiſin du couvent de ces peres, dans lequel il pouvoit entendre ſans ſortir au-dehors; & il leur a fait beaucoup de bien pendant ſa vie & à ſa mort, ſur-tout pour leur égliſe, leur cloître, & leur bibliotheque. Voici l'épitaphe qui ſe lit ſur ſon tombeau, & qui eſt de la compoſition du feu pere Maillot, alors bibliothecaire de la maiſon, & homme de beaucoup d'eſprit.

Hic jacet JOAN. PONTAS *Abrincenſis, dignitate preſbyter & viſa, doctor in utroque jure; in eccleſia Pariſienſi pro-pœnitentiarius; vir pudore virgineo, ſanctâ gravitate, hilari modeſtiâ reverentiæ amabilis. In oratione, vel in ſacra lectione perpetuus; hinc pietatem hauſit, & ſcientiam utramque in omnes refudit egregiis conſcriptis voluminibus. Ægris horatur, quos docet ad vitam. Scripturæ vindex quam probat ubique ſibi conſonam. Morum magiſter, quos æquat ad regulam, veri ſemper ac reëti tenax. Auſterus in jejuniis prodactis ad veſperam, etiam in ſenectute. Pauperatis amator & pauperum unmquam ipſis defuit vivus & morions. In magna ſapientia, in virtutum cumulo humillimus. Obiit in Chriſto proximè nonagenarius, die 27. April. an. 1728. pro ſacerdote ſyncellus olim ſacerdos D.* PETRUS RICHARD *M. E.* * *Mémoires du tems.*

PONT-CHATEAU (Sebaſtien-Joſeph du Cambout de) s'eſt acquis de la réputation dans le dernier ſiecle, par le genre de vie qu'il a mené, étoit né le 29. de Janvier 1634. jour de ſaint Sebaſtien, d'une famille illu-

Digitized by Google

ſtre depuis plus de 500. ans, & M. ſon pere étoit couſin germain des cardinaux de Richelieu & de Lyon. Il avoit deux ſœurs, dont l'une épouſa M. le duc d'Epernon, & l'autre, M. le comte de Harcourt. Il étoit oncle de M. le duc de Coiſlin, & de M. de Coiſlin, évêque d'Orleans, prédeceſſeur de M. Fleuriau. Etant encore tout jeune, il vint à Paris faire ſes études, & il fut élevé ſelon ſa qualité. Comme il avoit l'eſprit ſolide & pénétrant il fit de grands progrès dans les ſciences, & principalement dans la théologie, car il avoit embraſſé l'état eccléſiaſtique; & dès ſa premiere jeuneſſe, il ſe vit chargé de trois abbayes, & en voye de parvenir aux plus grandes dignités de l'Egliſe. Pourvû d'un talent ſingulier pour s'inſinuer dans les eſprits, & pour leur perſuader une partie de ce qu'il vouloit, & par ſes paroles & par ſes lettres, pour former & entretenir des liaiſons, il ſe fit aimer & rechercher avec empreſſement dans les compagnies: & comme il étoit extrêmement propre à tout ce qui dépend du commerce du monde, le monde l'aima, & il aima le monde pendant quelque tems. Mais Dieu lui en ayant fait connoître la vanité, il ſe mit ſous la conduite de M. de Singlin, & il eut dès-lors quelque deſir d'abandonner tous ſes biens, & de ſe conſacrer à la pénitence. M. Singlin l'arrêta dans ſon zele, parce qu'il avoit deſſein de l'éprouver auparavant, & la ſuite fit voir que cette ferveur n'étoit encore que paſſagere. Les liaiſons qu'il conſervoit toûjours avec quelques perſonnes qui fréquentoient le grand monde, & les grands biens dont il jouïſſoit, le dégoûterent peu à peu de la retraite & du ſilence: il voulut voyager, & s'en alla à Rome vers l'an 1652. Il fit dans cette grande ville toutes les connoiſſances qu'un homme de ſa naiſſance, & d'un eſprit très-aimable pouvoit contracter. De l'Italie il paſſa dans l'Allemagne, parcourut diverſes Provinces, & étant rentré en France, il s'arrêta à Lyon auprès de M. le cardinal Alphonſe de Richelieu, archevêque de cette ville, qui l'aimoit beaucoup. Il y demeura juſqu'à la mort de ce cardinal, arrivée en 1653. qui lui avoua dans ſa derniere maladie qu'il étoit plein de regret d'avoir quitté la grande Chartreuſe, & qu'il aimeroit beaucoup mieux mourir *Dom Alphonſe* que *cardinal de Lyon*. Cet aveu fit une vive impreſſion ſur M. de Pont-Château: mais le ſéjour qu'il vint faire à Paris la diminua conſidérablement. Il penſa s'y marier d'une maniere avantageuſe, & il acheva de traîner ſes chaînes juſqu'à la mort de la demoiſelle qu'il rechercheit. Il partit de nouveau pour Rome au mois d'Avril 1658. & finit ce voyage dont il a fait une relation, le 14. de Septembre 1659. qu'il arriva à Paris. Il en partit le 12. d'Octobre de la même année, & viſita la Bretagne & le Maine juſqu'au 4. de Novembre. Enfin, après bien de combats, le Jeudi-Saint de l'an 1662. après avoir reçû Jeſus-Chriſt dans la communion, il prit une réſolution entiere de renoncer ſans réſerve au monde & à lui-même, & il l'exécuta. Il retourna de nouveau chercher MM. de Port-Royale; & comme ceux à qui il s'adreſſa avoient été témoins de ſon inconſtance, ils refuſerent de le recevoir dans leur ſocieté, juſqu'à ce que vaincu par ſes inſtances, un d'eux le reçut, & le fit peu après agréer de tous. M. de Saci ayant été conduit à la Baſtille au mois de Mai 1666. M. de Pont-Château s'en plaignit par une lettre qu'il écrivit à M. de Perefixe, archevêque de Paris, & qui a été imprimée. Avant ce tems-là, & dès le 7. de Mai 1664. il partit pour aller viſiter l'iſle de Noordſtrant, en laquelle il avoit mis du bien, alla par la Hollande, arriva en Danemarck, où eſt cette iſle, revint par l'Allemagne & par la Lorraine à Paris où il arriva le 26. d'Octobre de la même année. On a encore une relation de ce voyage en forme de journal qu'il a dreſſé lui-même, & qui eſt manuſcrit comme le premier. Pendant que M. de Saci étoit à la Baſtille, il fit un autre voyage pour lequel il partit de Paris le 4. de Juin 1667. alla en Hollande & en Flandres, & fut de retour le deux de Septembre de la même année. Le but de ce nouveau voyage étoit de conferer encore avec les intéreſſés dans l'iſle de Noordſtrant, & de faire imprimer par Elzevir le nouveau Teſtament de la traduction de MM. de Port-Royal, connue ſous le nom de *verſion de Mons*, quoiqu'elle n'ait point été imprimée dans cette ville. Il y avoit déja pluſieurs années qu'il avoit renoncé à ſes benefices, diſpoſé même de ſon patrimoine, & qu'il ne s'étoit reſervé que deux cens écus qu'il avoit mis à fonds perdu ſur l'hôtel de Ville, & qu'il avoit choiſi pour retraite quand il étoit à Paris une maiſon particuliere dans la rue Baſroi près Pincours, au fauxbourg ſaint Antoine. Là uni avec quelques amis, & ſur-tout avec M. Claude de Sainte-Marthe, connu ſeulement ſous le nom de *M. Le Mercier* & inconnu à toute ſa famille, il travailloit comme les pauvres, & vivoit même encore plus auſterement que la plûpart d'entre eux, ne ſe permettant preſque jamais l'uſage de la viande. En 1668. il s'enrôla dans le deſert de Port-Royal des Champs où il ſe chargea de l'office de jardinier dont il fit pendant dix ans toutes les fonctions les plus baſſes & les plus laborieuſes. Obligé de ſe retirer en 1679. il alla de nouveau à Rome où il agit avec force en faveur des amis de Port-Royal. Il demeurait dans cette ville ſous un nom emprunté, & il s'y fit aimer & reſpecter. Mais la cour de France ayant fait demander ſon expulſion de Rome, il revint & ſe retira dans l'abbaye de Haute-Fontaine près ſaint Didier en Champagne, où il demeura avec M. le Roi qui en étoit abbé juſqu'à la mort de cet ami arrivée le 19. de Mars 1684. Comme cet abbé avoit entrepris de réformer les moines de ſon abbaye, qu'il avoit obtenu pour cela quelques religieux d'Orval, & que M. de Pont-Château l'avoit ſecondé dans ſes vues, il n'abandonna point le projet de cette réforme après la mort de cet abbé, ce qui l'engagea à reſter encore près d'un an dans cette abbaye; mais l'entrepriſe ayant manqué, il alla ſe cacher lui-même dans l'abbaye d'Orval, où ſous le nom de *M. Fleury* il vécut plus auſterement encore que les religieux. Il y arriva le 10. de Février 1685. & y demeura cinq ans dans la plus auſtere pénitenee. Au bout de ce terme, quelques affaires de charité l'ayant rappellé à Paris, il y tomba malade pendant le carême de l'an 1690. & dès qu'il ſe fut un peu ſenti ſoulagé, ayant recommencé ſes grands jeûnes, la maladie revint, & l'emporta le huitieme jour; c'étoit le 27. de Juin 1690. dans la cinquante-ſeptieme année de ſon âge, étant né le 20. de Janvier 1634. jour de ſaint Sebaſtien. Son corps fut porté à Port-Royal des Champs. C'eſt M. de Pont-Château qui eſt auteur des deux premiers volumes de la *morale pratique des Jeſuites*, dont M. Arnauld a fait les ſix autres. Feu M. Duguet a aſſuré qu'on devoit auſſi à M. de Pont-Château la traduction françoiſe des Soliloques de M. Hamon ſur le pſeaume 118. que l'auteur de la ſeconde traduction de cet ouvrage a cru être de M. le Roi, ou de M. Fontaine: *cherchez* FONTAINE. Ce fut auſſi entre ſes mains que M. Hamon remit ſes manuſcrits, & c'eſt à ſes ſollicitations que l'on doit l'édition que M. Nicole en a donnée. Il a fait auſſi des remarques ſur un breviaire manuſcrit qui eſt dans la maiſon de l'Inſtitution des peres de l'Oratoire à Paris. Ces remarques ne ſont point imprimées. Etant à Orval, il fit un petit écrit ſur un jeûne établi dans la maiſon, qui eſt auſſi manuſcrit. M. Beaubrun a compoſé la vie de M. de Pont-Château qui eſt encore manuſcrite. * *Mémoires du tems.* Nicole, *lettre 80. de l'édition de Paris. Necrol. de P. R.* & Arnauld, *lett.* en bien des endroits. *Hiſtoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole* en pluſieurs endroits.

PONTHION en Champagne. *On a parlé de ce lieu ſous le nom de* PONTION *ou* PONT-YON *dans le Dict. hiſt. Il faut s'arrêter ici ſur le concile qui y a été tenu.*

CONCILE DE PONTHION,
(en latin, *Pontigonenſe Concilium.*)

Ce concile ſe tint l'an 836. l'empereur Charles le

Digitized by Google

chauve y aſſiſta avec Ratbert, célebre évêque de Valence en Dauphiné, & pluſieurs autres prélats, avec qui il établit de concert des regles fort utiles. Le canon VI. porte entr'autres, que tous les évêques auront une entiere liberté de remplir dans leurs villes tous les devoirs auſquels leur miniſtere les oblige, comme d'inſtruire, de corriger, de faire de nouveaux établiſſemens, &c. Que perſonne ne les troublera dans l'exercice de ces devoirs, mais qu'au contraire, s'ils avoient beſoin du ſecours des puiſſances ſéculieres pour remédier aux déſordres qu'ils trouveroient, aucune de ces puiſſances, aucun enfant de l'égliſe ne leur refuſeront ce ſecours. Le VII. ordonne en propres termes, que les évêques prêcheront & inſtruiront par eux-mêmes, ſelon le commandement que Jeſus-Chriſt en a fait ſi ſouvent aux paſteurs ; qu'ils inſtruiront au moins par leurs prêtres & par leurs eccléſiaſtiques, s'ils ne ſont pas en état de le faire par eux-mêmes ; & afin, ajoute le Concile, que cette inſtruction ne manque à perſonne, nous ordonnons que tout le peuple s'aſſemble dans l'égliſe du lieu, & qu'il ne ſoit permis à perſonne de faire dire la meſſe dans des chapelles domeſtiques ſans le conſentement de l'évêque. Le VIII. canon porte que les évêques établiront un cloître au voiſinage de leur égliſe, pour y vivre avec leurs chanoines, qu'ils obligeront ceux de leur clergé qu'ils admettront à la prêtriſe, de ne jamais quitter les égliſes auſquelles ils les attacheront, & de ne point s'établir ailleurs ; que les uns & les autres ſeront également ſoumis à la juriſdiction de l'évêque, & qu'ils ne trouveront point de protection pour en être exempts. Il ne doit pas être permis, ajoute ce canon, de ſouſtraire à l'autorité de l'évêque ceux qui n'entrent dans les ordres & dans les fonctions eccléſiaſtiques que par ſon canal & par ſon miniſtere. Le neuviéme canon preſcrit ; qu'on ne voye point habiter, ni même entrer trop fréquemment des femmes dans la maiſon des prêtres & des autres eccléſiaſtiques, de peur que le nom de Dieu ne ſoit blaſphemé à l'occaſion de ceux qui ne doivent ſervir au contraire qu'à le louer & à le ſanctifier. Les autres canons ſont moins importans. * Voyez les conciles de l'édition du pere Labbe, tome 9.

PONTICO VERUNIO (Louis) né à Belluno vers l'an 1467, d'une mere qui étoit ſçavante, & qui lui apprit elle-même la langue grecque, étudia la latine à Veniſe ſous George Valla. & à Ferrare ſous Jean-Baptiſte Guarini. Après avoir paſſé, dit-on, douze ans ſous ce dernier, & s'être inſtruit dans la philoſophie & les mathematiques, il profeſſa les langues grecque & latine en divers endroits, ſur-tout à Rimini, & lorſqu'il fut revenu à Ferrare, Viſconti, ambaſſadeur de Louis Sforce, l'envoya à Milan pour être précepteur des enfans de ce dernier. Lorſque les François entrerent dans le Milanois, il s'enfuit déguiſé à Reggio, où il profeſſa les langues grecque & latine, & y expliqua les poëmes de Claudien qui n'y étoient pas encore connus. L'amour des femmes lui fit une mauvaiſe réputation, & on l'accuſa même de ce qu'il n'avoit pas fait ; & pour effacer les idées qu'on avoit conçues de lui, il épouſa Gerantine Ubalde, ſœur d'André Ubaldo qui a écrit ſa vie. Il partit enſuite de Reggio, dans le deſſein de viſiter tous les endroits de l'Italie dont les poëtes parlent dans leurs ouvrages, afin de les expliquer plus ſurement ; mais on l'arrêta à Forli pour y enſeigner les langues grecque & latine. Cette ville étoit alors partagée entre deux factions, & Nicolas Buonafede commiſſaire du pape, ayant ſoupçonné Pontico d'être contre lui, il le fit mettre en priſon avec Ubaldo. Jules II. étant venu ſur les lieux en Novembre 1506. Pontico le vit, prouva ſon innocence, & fut laiſſé en priſon dont Juſtinien évêque d'Amelia qui en étoit gouverneur, lui adoucit le ſéjour en le viſitant ſouvent, & en lui procurant toutes ſortes de commodités. Le cardinal Hypolite d'Eſte lui ayant enfin procuré la liberté, il revint à Reggio, achera des preſſes & des caracteres pour imprimer les ouvrages qu'il avoit faits juſques-là, & ſe laiſſa peu après tromper par le médecin Bonaccioli, qui l'engagea à venir à Ferrare, & qui lui vola, dit-il, ſes caracteres & ſes preſſes. Pour ſurcroit d'infortune, il ne put avoir juſtice de ce procedé, & il s'en vengea en compoſant à Lugo un livre d'invectives contre Bonaccioli. Etant tombé malade dans ce lieu, il alla à Bologne, où il rétablit ſa ſanté chez Marc Montalbani ſon ami, qui le reçut chez lui. La guerre entre les François & le pape Jules ayant recommencé, il ſe retira à Seſi dans la marche d'Ancone, & le cardinal Sigiſmond de Gonzague l'ayant pris à ſon ſervice, il le mena à Macerata, où il enſeigna le grec & l'aſtronomie au marquis Frederic de Gonzague neveu de ce cardinal. Il mourut à Bologne en 1520. Il a fait des commentaires ſur Salluſte, ſur les metamorphoſes d'Ovide, ſur l'Achilleïde & les ſylves de Stace, ſur Claudien, ſur la ſphere de Sacroboſco, ſur l'art poëtique & les épitres d'Horace, ſur Virgile, ſur les offices & ſur les tuſculanes de Ciceron, ſur Heſiode, ſur Callimaque, ſur le livre d'Orphée des vertus des perles, ſur le 4. livre de l'anthologie, ſur les *erotemata* de Chryſoloras ; deux livres de Grammaire, un traité des ſecrets de la beauté, huit livres ſur les noms corrompus ; trois d'oraiſons funebres & d'épithalames, ſuite ſur l'art divinatoire des anciens, une hiſtoire d'Italie, une hiſtoire Britannique, un traité des erreurs des anciens, une invective contre Bonaccioli & une contre Pandulfe Colenuccius en faveur de Nicolas Leonicenus, un traité du deſtin, une invective contre un nommé *Gothard* imprimeur à Milan, un dialogue adreſſé à Robert Malateſta, la vie d'Emanuel Chryſoloras, les traductions de Pindare, d'Homere, d'Heſiode, d'Apollonius, de Theocrite, de Muſée, de Phocylide, de Demetrius Moſius, de trois tragédies d'Euripide, de deux comedies d'Ariſtophane, de quelques dialogues de Lucien, de quelques oraiſons d'Iſocrate, de Demoſthene & d'Ariſtide. de la muſique de Ptolomée & de Plutarque, de Théophile, d'un livre de l'hiſtoire de Zonare, de quelques traités d'Æginette, Ærius & autres medecins Grecs, des *epiſtolici characteres* du ſophiſte Libanius. On a encore de lui deux livres *de miſeria literarum*, quatre livres d'élegies, & d'épigrammes grecques & latines, un volume de lettres, & un éloge en vers de Beatrice femme de Louis Sforce duc de Milan. * Sa vie par André Ubaldo, &c.

PONTIS (Louis de) *Ajoutez à ce qu'on en a dit dans les éditions de 1725. & de 1732. de ce Dictionn. qu'il naquit*, non vers l'an 1583. mais en 1583. qu'il étoit ſeigneur de Pontis & d'Ulbaie, & qu'il avoit été avant ſa retraite gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. On ne nomme point le régiment dans lequel il eut une compagnie : ce fut le regiment de Breſſe, & la ſolitude où il ſe retira, que l'on n'a point nommée non plus, étoit celle de Port-Royal des champs. Il y eut pour directeurs, M. Singlin d'abord, & enſuite M. le Maître de Sacy. Il y a paſſé environ dix-neuf années, & il y eſt mort, *comme on l'a dit dans le Dictionnaire*....mais il avoit été obligé d'en ſortir, comme les autres, en 1660. & il demeura à Paris, juſqu'à ce qu'il lui fût libre de retourner à ſa retraite, où il demeura encore dix ans. M. Marin le Roi de Gomberville a fait ces vers à ſon ſujet.

Loin de la Cour & de la guerre,
J'apprends à mourir en ces lieux :
Que ne meurt long-tems ſur la terre,
Ne vivra jamais dans les cieux.

A l'égard des Memoires que nous avons ſous le nom de M. de Pontis, c'eſt proprement le fruit que l'on a retiré des converſations où on le mettoit exprès ſur ce qui lui étoit arrivé. Ces Memoires ont été principalement rédigés par M. Pierre Thomas, écuyer, ſieur du Foſſé, qui les a écrits d'un ſtyle fort agréable. & les a ſemés de réflexions fort judicieuſes. Il s'eſt fait un grand nombre d'éditions de ces Memoires.

PONT-LE-VOI, bourg du Bloſois, avec une abbaye de Benedictins, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. que* l'on doit mettre la fondation de cette abbaye vers l'an

Digitized by Google

1038. & que l'on en eſt redevable à un ſeigneur du pays nommé *Gildain*. Anſbert premier abbé de Pont-le-Voi, aſſiſta à la dédicace de l'égliſe de Vendôme, que l'on rapporte à environ l'an 1042.

POPLE (Guillaume) gentilhomme Anglois, & riche négociant habitué à Bourdeaux en France, malgré ſon commerce avoit une litterature & une capacité fort au-deſſus du vulgaire. Il a fait en Anglois pluſieurs ouvrages fort eſtimés, entr'autres un intitulé : *Carechese raiſonnable*, qui a été fort goûté. Capable de juger par lui-même du vrai mérite d'autrui, il s'eſt toujours fait un plaiſir de le ſeconder ſelon ſes moyens, & de le ſoutenir par ſes lumieres. Lorſqu'Iſaac Papin, entr'autres, d'abord Proteſtant, enſuite Anglican, & mort dans la communion de l'égliſe Catholique, eut été mal reçu de l'académie de Saumur, parce qu'il n'avoit pas voulu ſigner un acte qui condamnoit la doctrine de M. Pajon ſon oncle, (*Voyez* PAJON.) M. Pople fit ce qu'il put pour ſe l'attacher intimement. Il le fit venir chez lui, & tâcha de lui perſuader d'apprendre le négoce, & lui promit une de ſes filles en mariage. Mais l'affaire ne réuſſit pas, parce que M. Papin y mit volontairement obſtacle. Ces demoiſelles Pople avoient beaucoup écrit, & M. Papin étant à Effick en Angleterre, leur adreſſa ſon traité intitulé : *La vanité des ſciences, ou réflexions d'un Philoſophe Chrétien ſur le veritable bonheur.* * Voyez la vie de M. Papin par ſa veuve, à la tête de ſes œuvres, & le tome troiſiéme des mêmes œuvres, pag. 182. 183.

POPMEN, ou A POPMA. (Auſonius) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. que* Tite ſon frere, a travaillé ſur Aſconius Pedianus; Sixte ſon autre frere, ſur Cornelius Celſus; & lui Auſone avec Cyprien ſon troiſiéme frere, ſur les Epîtres de Ciceron. *Ce que l'on ajoute, qu'*il eſt aſſez rare que tous les enfans d'un même pere ſoient habiles, eſt plus commun qu'on ne penſe, & l'on en a beaucoup d'exemples.

POPPON, archevêque de Treves, que pluſieurs ont confondu mal-à-propos avec Poppon abbé de Stavelo, dans l'onziéme ſiécle, vivoit dans le même tems, & occupoit le ſiége de Treves, lorſque vers l'an 1026. il alla à Jeruſalem avec la permiſſion du pape Jean XIX. Ces ſortes de pélerinages étoient alors la dévotion du tems, & contre la regle & la diſpoſition des canons; les prélats quittoient ſouvent leurs égliſes; pour ſatisfaire à ces dévotions. S. Simeon moine du mont Sinaï, accompagna Poppon dans ce voyage; & à ſon retour, ayant voulu vivre en reclus, le prélat l'enferma lui-même avec cérémonie dans une tour proche la porte de Treves l'an 1028. Quand ce ſaint ſolitaire fut mort, le premier de Juin de l'an 1035. & ſa ſainteté n'ayant pas tardé à éclater par ſes miracles, Poppon en écrivit au pape Benoît IX. tant en ſon nom qu'en celui du clergé & du peuple de Treves en 1041. & ayant reçu peu après le decret de la canoniſation du Saint, il en fit la cérémonie le 17. de Novembre de l'an 1042. Il fit enſuite bâtir ſur le tombeau de S. Simeon, une belle égliſe qui ſubſiſte encore, & que l'on croit avoir été une forteresſe ou un temple des anciens Romains, dont le prélat fit une égliſe, moyennant quelques changemens. Cet édifice paſſe avec raiſon pour un des ouvrages d'architecture les plus ſurprenans, par la grandeur extraordinaire des pierres, & par la maniere ſinguliere dont elles ſont jointes ſans mortier ou ciment. Poppon fonda pour la deſſervir une collégiale en aſſemblée de chanoines, qui étoient en pluſieurs égliſes plus eſtimés & mieux réglés que la plupart des moines, qui n'avoient point embraſſé la reforme. Ce prélat mourut le 16. de Juin 1045. comme le marque ſon épitaphe, au lieu que Poppon abbé de Stavelo, avec qui on l'a confondu, ne mourut qu'en 1048. L'archevêque fut enterré dans l'égliſe qu'il avoit fait bâtir, & ſon corps fut trouvé entier & ſans corruption au commencement du XVI. ſiécle. Il étoit revêtu des habits pontificaux, ſçavoir d'une chaſuble de ſoie noire, de deux étoles rouges, d'un manipule blanc, & d'une dalmatique auſſi rouge. Il tenoit de la main droite une patene d'or, & un bâton paſtoral de bois, orné au haut d'une lame d'argent ornée elle-même de pluſieurs fleurs d'or. Il avoit un anneau d'or au quatriéme doigt, & de la main gauche il tenoit un petit calice d'or. Ce détail nous apprend avec quel appareil on entretoit alors les évêques, au moins en quelques égliſes. * *Voyez* Bollandus *au premier de Mai, & l'hiſtoire de l'égliſe Gallicane par le pere* Longueval Jeſuite, *tome 7.*

PORCELLUS ou PORCELLIUS. (Pierre) *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve déja dans le Morery, ſous le nom de* PORCELLI. Porcellus hiſtorien célebre & poëte Latin, étoit Néapolitain, & l'on prétend que dans ſa premiere jeuneſſe il garda les pourceaux, d'où lui eſt venu le nom de Porcellus. Pour déguiſer un peu ſon origine, il ſe faiſoit appeller *Porcellius*, ce qui n'approche pas une grande difference. Voſſius dans ſes *Hiſtoriens Latins*, & M. Baillet dans ſes *jugemens des Sçavans*, le font contemporain de Petrarque & de Boccace, & prétendent qu'il fleuriſſoit vers l'an 1370. Ces deux ſçavans ſe ſont trompés. Il eſt certain que Porcellius n'eſt né qu'après l'an 1400. & qu'il écrivoit encore en 1452. On ignore comment il ſortit de l'obſcurité où ſa naiſſance paroiſſoit l'avoir condamné : ce qui eſt certain, c'eſt qu'il ſe qualifie ſecretaire du roi de Naples; qu'il étoit bien venu auprès de Frederic duc d'Urbin, ce célebre général d'armée qui mourut en 1482. & qu'il en avoit été choiſi pour écrire les memoires de ſa vie. Porcellus ſe trouva auſſi en 1452. avec les troupes des Venitiens qui étoient alors en guerre avec les Milanois. Il y étoit, non pour combattre avec elles, mais pour être témoin de ce qui ſe paſſoit & des grandes actions de Jacques Picinin, qui combattoit à ſes frais pour les Venitiens, & il écrivoit le tout à Alphonſe d'Arragon roi de l'une & l'autre Sicile, allié des Venitiens. Ce qu'il écrivit en cette occaſion, il l'intitula, Les commentaires du comte Jacques Picinin, appellé Scipion Emilien. Ce morceau d'hiſtoire écrit en latin, eſt diviſé en neuf livres & plaît autant par l'agrément du ſtyle, que par l'eſprit & l'élegance qui regnent dans les réeits. L'auteur y prodigue ſes louanges à Picinin ſon heros, qui l'honora toit de ſon eſtime, qui le logeoit avec lui, & qui l'admettoit tous les jours à ſa table; mais il le fait avec tant de graces, qu'il donne envie de tout lire, lors même qu'on s'apperçoit que la ſeule flatterie conduit ſa plume. Cet ouvrage n'a été donné au public qu'en 1731. par M. Muratori, dans le tome XX. de ſa collection des écrivains de l'hiſtoire d'Italie. Porcellus étoit poëte auſſi & même poëte *Laureat*, ou couronné, ſelon l'uſage aſſez ordinaire de ſon ſiécle, & ſur-tout en Italie. Nous avons de lui des élegies & des épigrammes, où l'on trouve plus de naturel que d'art, plus de ſimplicité que d'élegance. Il avoit continué l'hiſtoire de Jacques Picinin pendant l'année 1453. Mais cette ſeconde partie eſt encore manuſcrite à Verone. On croit auſſi que l'on conſerve dans la bibliotheque du Vatican pluſieurs autres ouvrages de notre auteur qui n'ont point encore été imprimés, & qui ſe trouvoient autrefois dans la bibliotheque des ducs d'Urbin, où les manuſcrits de cette bibliotheque ont été tranſportés. * *Voyez* les auteurs cités dans cet article, & la préface de M. Muratori, ſur les commentaires hiſtoriques de Jacques Picinin; les additions d'Apoſtolo Zeno faites au traité de Voſſius des *Hiſtoriens Latins*, &c.

PORCHERES D'ARBAUD, (François de) ou plutôt ARBAUD DE PORCHERES : car ARBAUD eſt le nom de famille, laquelle eſt noble & ancienne, qui eſt diviſée en pluſieurs branches, dont une ſubſiſte avec diſtinction dans le parlement d'Aix. Porcheres eſt un petit village près de Forcalquier, dont Arbaud avoit une portion. Arbaud de Porcheres étoit de S. Maximin, & s'eſt diſtingué par ſon talent pour la poëſie françoiſe. Malherbe l'avoit élevé dans ſa jeuneſſe à Paris, l'aima juſques à la mort, & lui légua la moitié de ſa bibliotheque par teſtament. Arbaud ſe maria en Bourgogne avec une demoiſelle de la maiſon de la Chapelle-Senevois, dont il eut un fils, & il y mourut en 1640. Il étoit de l'académie

Digitized by Google

démie Françoiſe, & avoit été gouverneur d'un fils de M. de Chenoiſe, & depuis d'un fils de M. le comte de S. Heram. M. de Boiſrobert lui fit donner une penſion de 600. liv. par le cardinal de Richelieu. Il eſt bon d'avertir qu'il n'étoit pas de la famille de M. Laugier de Porcheres, comme l'ont cru pluſieurs ſçavans. Ses poëſies ſont 1 une paraphraſe des Pſeaumes graduels; des poëſies diverſes ſur différens ſujets, *in-8°.* à Paris 1635. & pluſieurs autres pieces inſerées dans les recueils de ſon tems. On lui attribue entr'autres un ſonnet ſur les yeux de la belle Gabrielle d'Eſtrées, qui lui valut, dit-on, une penſion de quatorze cens livres. Il ſe trouve dans un recueil de 1607. intitulé, *Le Parnaſſe des plus excellens poetes de ce tems*, ou *les Muſes Françoiſes ralliées de diverſes parts*, t. 1. p. 286. une Ode à la louange du cardinal de Richelieu, pour le remercier de lui avoir donné une place à l'académie.

JEAN d'Arbaud ſieur de Porcheres, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, étoit ſon frere, & avoit le même talent pour la poëſie, mais avec moins de juſteſſe & de correction. Il a traduit auſſi quelques Pſeaumes en vers françois, dont il s'eſt fait deux éditions; la premiere à Grenoble en 165*. & l'autre plus ample à Marſeille en 1684. * Pelliſſon, *Hiſt. de l'Acad. Franç. avec les notes de M.* d'Olivet, *t. 1. de l'édition in-12.*

PORCHERON, (Dom David-Placide) *Ajoutez à ce que l'on a dit de cet habile Benedictin, dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. 1°. qu'*il naquit en 1652. qu'il entra dans la congrégation de S. Maur en 1670. y fit profeſſion le 27. de Juillet 1671. dans l'abbaye de S. Remi de Reims, & mourut dans celle de S. Germain des Prés à Paris le 14. de Février 1694. 2°. *Ce que l'on a dit dans cette édition*, qu'il a compoſé en latin un traité de l'éducation du Prince, & publié un vieux manuſcrit ſur l'ancienne geographie, *n'eſt pas exact.* Il a publié, il eſt vrai, en 1690. *des maximes pour l'éducation d'un jeune Seigneur.* Mais cet ouvrage n'eſt pas de lui: il eſt d'un auteur anonyme du dernier ſiécle; le manuſcrit lui ayant été confié par M. de Longpré, il le retoucha, en reforma le ſtyle, & y ajouta une traduction de ſa façon, des inſtructions de l'empereur Baſile le Macedonien pour Leon ſon fils, avec la vie de ces deux princes. A l'égard de l'ouvrage ſur l'ancienne geographie, c'eſt celui d'un anonyme qui écrivoit au VII. ſiécle, ou environ, & qui étoit de Ravenne. Il publia cet ouvrage en 1688. *in-8°.* ſur un manuſcrit de la bibliotheque du roi de France, & l'enrichit d'un grand nombre de notes très-curieuſes, & d'une fort bonne preface latine, qui eſt la langue de l'anonyme.

PORDAGE, (Jean) prédicateur Anglois, & auteur myſtique, fils de Samuel Pordage bourgeois de Londres, mort en 1626. fut d'abord paſteur de l'égliſe de S. Laurent à Reading, enſuite à Bradfield en Berkshire, d'où il fut chaſſé ſous prétexte de ſcandale & de commerce avec le démon. Il fit ſon apologie dans un livre anglois, qu'il oppoſa à celui de Thomas Ford, intitulé, *Damonium meridianum*; mais n'ayant pu obtenir d'être rétabli, il ſe mit à exercer la medecine. Il étoit fort eſtimé de Pierre Poiret, qui prétendoit qu'il ſurpaſſoit Jacques Boehm en mérite; auſſi le fait-on chef d'une nouvelle ſecte, que l'on appelle les *nouveaux Behmiſtes*. Il a écrit de plus deux autres traités, *Theologia myſtica*, & le ſecond intitulé, *Sophia*, tous en anglois. On les a traduits & imprimés en allemand à Amſterdam en 1698. & 1699. après la mort de l'auteur.

PORTA, (Jean-Baptiſte) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. qu'*il mourut le 4. de Février 1615. étant au commencement de ſa ſoixante & dixiéme année. Un anonyme a fait ces vers ſur ſon portrait, que l'on trouve gravé dans le *Muſæum hiſtoricum* de Jean Impeſtali.

Pingitur hic, graphicè mores qui pinxit; idemque
Ingenium in libris ſpirat, & in fabula.
Ergo, quis fuerit, cognoſcere ſi cupis, ipſum
Conſule, & ex ipſo auſcito, quantus erat.

Supplément. II. Partie.

PORT-D'ANNIBAL. Annibal fils de Saphon & couſin de Hannon, ayant été nommé au gouvernement d'Eſpagne avec Magon ſon ami & celui d'Himilcon de Gigon & de Hannon; Magon s'arrêta dans les Baléares, & Annibal ſe rendit à Cadix. Ce fut lui qui fit bâtir endeça du cap de S. Vincent, une ville qu'on appella *Port-d'Annibal*, aujourd'hui *Portimaon*. Quelques-uns ſoutiennent que le Port-d'Annibal étoit bâti dans l'endroit où l'on voit preſentement Villa nova, d'autres, où eſt la ville d'Alvor. De ce nombre eſt l'hiſtorien Reſende, qui prétend auſſi que Lacobriga étoit où eſt aujourd'hui la ville de Lagos.

PORTES (Philippe des) poëte François, &c. *On dit dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. que* le roi Henri III. lui donna 800. écus d'or & trente mille livres, pour le mettre en état de publier ſes ouvrages: *cela n'eſt pas exact*: voici le fait. Henri III lui donna trente mille liv. pour le mettre en état de publier ſes ouvrages, & c'étoit Charles IX. qui étant encore jeune, lui avoit donné 800. écus d'or pour ſon Rodomont.

PORTIMAON, *cherchez* PORT-D'ANNIBAL.

PORTIUS. (Gregoire) *Dans l'édition du Moreri de 1725, on dit qu'*il eut beaucoup de talent pour la poëſie grecque: mais ce fait n'a rien de ſût. Nicius Erythreus, ou Vincent le Roux, dit au contraire que ſon attachement immoderé à la langue latine, l'avoit rendu incapable d'écrire en grec, ſoit en proſe, ſoit en vers.

PORTLAND (Guillaume de Bentinck, comte de) iſſu d'une ancienne famille noble de Hollande, entra dans ſa jeuneſſe en qualité de page au ſervice de Guillaume prince d'Orange, qui fut depuis roi d'Angleterre. Il fut enſuite gentilhomme de ſa chambre, gagna ſes bonnes graces par ſa fidelité, ſon zele à le ſervir, & ſon habileté dans les affaires, & ce prince l'envoya en 1677. en Angleterre pour y propoſer ſon mariage avec la princeſſe Marie, fille aînée de Jacques, alors duc d'Yorck. Jacques étant monté ſur le thrône d'Angleterre en 1685. & ſe trouvant en danger par la rebellion du duc de Montmouth, Guillaume lui envoya du ſecours par Portland, qui en 1688. & 1689. contribua beaucoup par ſes avis & par ſes actions à faire couronner ſon maître roi d'Angleterre. Guillaume reconnoiſſant de ſes ſervices, le fit ſon conſeiller privé & ſon grand écuyer; & le 9. d'Avril 1689. il fut fait pair d'Angleterre, baron de Cirencefter, vicomte de Woodſtock, & comte de Portland. Le 19. de Février 1697. il eut l'ordre de la jarretiere; & il eût eu dès 1695. pluſieurs terres conſiderables dans la principauté de Galles, ſi le parlement n'eût cru avoir des raiſons pour arrêter les liberalités du roi envers ce comte. Portland accompagna le roi Guillaume dans preſque toutes ſes expéditions de guerre, & il fit toujours paroître autant de prudence que de valeur. Ce fut lui qui par ſes conferences avec le maréchal de Boufflers, jetta les fondemens de la paix de Riſwick. Peu de tems après il alla à la cour de France, en qualité d'ambaſſadeur de la grande Bretagne. Son ambaſſade ne dura pas cinq mois, & cependant il y fit des dépenſes immenſes, tant ſa magnificence fut exceſſive. Arnold Juſte de Keppel, comte d'Albermale, ayant profité de ſon abſence pour ſe mettre en credit, Portland n'eut plus la premiere place dans la faveur; mais le roi ne laiſſa pas de l'employer toujours dans les affaires d'état, ſur-tout dans celles d'Ecoſſe & dans les étrangeres. En 1700. il aida avec le comte de Jerſey, à conclure le fameux traité de partage au ſujet de la monarchie d'Eſpagne. Après la mort du roi Guillaume III. arrivée le 19. de Mars 1702. il quitta la cour, mena une vie privée, & mourut dans ſa terre de Bulſtrode en Buckshire le 14. de Novembre 1709. âgé de 62. ans. Il fut enterré à Weſtminſter dans la chapelle de Henri VII. Il avoit épouſé *N.* Villiers, fille d'honneur de la princeſſe d'Orange, dont il eut *Guillaume*, qui mourut jeune en Hollande; HENRI, qui ſuccéda à ſon pere dans le titre de *comte de Portland*; & pluſieurs filles.

PORTUGAL, royaume hereditaire de l'Europe, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui ſuit dans la ſucceſſion genealogi-*

Digitized by Google

que des rois de ce royaume. Les corrections ne regardent que l'édition de ce Dictionnaire de 1725.

SUCCESSION GENEALOGIQUE des Rois de PORTUGAL.

III. SANCHE II. du nom, dit *le Populaire*, roi de Portugal, &c. *Ferdinand* son second fils, ne sortit point de prison en 1217. mais en 1227.... *Sanche*, sa troisiéme fille, abbesse de Lorvano, lisez *Sancie*, abbesse de Lorvano.

VI. DENYS roi de Portugal, surnommé *le pere de la Patrie*, né le 12. Octobre 1261. *lisez* né le neuf Octobre 1261.

BASTARDS DE PORTUGAL, QUI APRE'S LA mort du roi HENRI *prétendirent à la couronne.*

XVI. LOUIS-GUILLAUME prince de Portugal, marquis de Tramoſo, &c. dont il eut *Emmanuel-Eugene* de Portugal, III. du nom.... mort à Rome ſans alliance en Septembre 1607. *lisez* en Septembre 1687.

ROIS DE PORTUGAL DE LA MAISON de BRAGANCE.

XVII. JEAN IV. du nom, roi de Portugal, duc de Bragance & de Barcellos, &c. *Ajoutez ſeulement à l'édition de ce Dictionnaire de 1725.* que Marie, *ſa fille naturelle, mourut à Liſbonne le quatre de Février 1693.*

XVIII. PIERRE II. du nom, roi de Portugal, des Algarbes, &c. né le 28. Avril 1648.... ſuccéda à la couronne en 1684. *lisez*, né le 26. Avril 1648.... ſuccéda à la couronne en 1683.... *Antoine-François-Xavier*, né le 15. Décembre, *lisez* né le 15. de Mars.... Louiſe, *ſa fille naturelle, eſt morte après une longue maladie à Liſbonne, le 23. Décembre 1732. Elle avoit eu le titre de* Princeſſe de Cainide, *& avoit été légitimée le 25. Mai 1701. Etant reſtée veuve en 1700. de* Louis-Ambroiſe *de Mello, duc de Cadaval, elle avoit été remariée en 1702. avec* Jacques *de Mello, duc de Cadaval, ſon beau-frere, grand écuyer du roi, de ſon conſeil d'état, & préſident du conſeil de conſcience & des ſes ordres. Elle ne laiſſa point d'enfans...* Louiſe-Antoinette-Caſimir *de Naſſau & Souſa, qui avoit été créée* ducheſſe de la Foëns, *à la naiſſance de ſon premier fils au mois de Juillet 1718. & à laquelle le tribunal de la Relation avoit accordé par ſentence du 7. Décembre 1722. le titre d'*Alteſſe, *& les mêmes honneurs dont jouiſſoit Dom* Michel *ſon mari, premier fils naturel* de ce roi, *mourut après une longue maladie à Liſbonne, le 16. Mars 1729. à l'âge de 35. à 36. ans. Elle étoit fille unique de* Charles-Joſeph *Prince de Ligne, & du ſaint Empire, ſénéchal de Haynault, deuxieme marquis d'Arronchés, & de* Marie-Anne-Louiſe-Françoiſe *de Souſa Tavarés de Silva, & Maſcarenhas, heritiere de la maiſon d'Arronchés.* Pierre *duc de la Foëns ſon fils, né au mois de Juillet 1718. fut fait le 11. Octobre 1732. grand alcade, commandeur de Tomar, & commandeur de ſainte Marie de Marmeleiro & de ſainte Marie de Gologam dans l'ordre de Chriſt, & le cinq de Novembre ſuivant, auſſi commandeur des iſles des Açores, & Madere. Toutes ces commanderies étoient vacantes par la mort de Dom* Michel *ſon pere.*

XIX. JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE-JOSEPH-BERNARD-BENOÎT V. du nom, roi de Portugal, actuellement regnant, &c. JOSEPH-PIERRE-JEAN-LOUIS, prince du Breſil, fils aîné de ce prince, né le ſix de Juin 1714. fut baptiſé le 27. Août ſuivant, & tenu ſur les fonts au nom du roi très-chrétien Louis XIV. & de l'imperatrice regnante. Son mariage fut arrêté & conclu le premier Octobre 1725. avec *Marie-Anne-Victoire* infante d'Eſpagne, née le 30. Mars 1718. fille de *Philippe* roi d'Eſpagne, & d'*Eliſabeth* Farneſe ſa ſeconde femme. Il l'épouſa par procureur à Madrid, le 27. Décembre 1727. & enſuite en perſonne à Elvas le 19. de Janvier 1729. *Alexandre-François-Joſeph-Antoine-Nicolas* infant de Portugal, ſon quatriéme fils, mourut de la petite verole le deux Août 1728. à ſept heures du ſoir, âgé de quatre ans deux mois & neuf jours. *Marie-Magdelene-Joſeph-Thereſe-Barbe* infante de Portugal, premiere fille de ce prince, née le quatre Décembre 1711. ayant été accordée dès le 1. Octobre 1725. avec *Ferdinand*, prince des Aſturies, fut épouſée au nom de ce prince dans l'égliſe patriarchale de Liſbonne le 11. de Janvier 1728. Elle partit de Liſbonne le huit de Janvier 1729. fut échangée le 19. ſuivant contre la princeſſe du Breſil, en preſence des deux cours d'Eſpagne & de Portugal; & étant arrivée le ſoir du même jour à Badajoz, elle reçut le lendemain la benediction nuptiale par les mains du cardinal Borgia. *Ajoutez, à l'édition de ce Dictionnaire de 1725.* pour cinquiéme fils de ce prince, *Pierre Clement*, né le cinq de Juillet 1717.

BRANCHE DES COMTES, ET NON DUCS D'OROPESA.

XIX. EMANUEL-JOACHIM-ALVARE'S de Tolede-Portugal-Cordoue-Mendez-Monroy-Ayala, comte d'Oropeſa, d'Alcaudete, & de Deleytoſa, marquis de Flexilla, & de Xarandilla, ſeigneur de Cebola, grand d'Eſpagne, né en 1642. fut capitaine général du royaume de Caſtille, puis étant conſeiller du conſeil d'état, & préſident du conſeil de Caſtille, il fut nommé au mois d'Août 1690. préſident du conſeil d'Italie, avec retention des honneurs & prééminences attachés à la charge de préſident de celui de Caſtille. Il fut admis en même tems aux honneurs de la grandeſſe de la premiere claſſe. Il fut cheri du roi Charles II. & il étoit regardé comme le premier miniſtre d'état de la monarchie d'Eſpagne; mais le mauvais uſage qu'il fit de ſon crédit, le rendit odieux à la plus grande partie des ſeigneurs & miniſtres de la cour, ce qui fut cauſe de ſa diſgrace. Il eut ordre de quitter la cour, & de ſe retirer à Montalvan, à quoi il obéit en ſortant de Madrid le 26. Juin 1691. Il fut rappellé à la cour après en avoir été éloigné près de ſept ans, & y étant de retour, il rentra le 18. Mars 1698. en poſſeſſion de la charge de préſident du conſeil de Caſtille, qu'il avoit exercée ci-devant pendant pluſieurs années. Il la garda peu de tems; car ſous prétexte de ſes indiſpoſitions continuelles, il eut ordre au mois de Mai 1699. de donner ſa démiſſion, & de ſe retirer. Sa conduite étant devenue ſuſpecte ſous le regne de Philippe V. qu'il avoit reconnu, il fut exilé. Il ſe déclara enſuite en 1706. pour l'Archiduc, & il mourut à Barcelone le 25. Decembre 1707. âgé d'environ ſoixante-ſix ans. Il laiſſa d'*Iſabelle* Pacheco d'Arragon Velaſco, ſa femme, PIERRE-VINCENT-FERDINAND-ALVARE'S de Tolede-Portugal, comte d'Oropeſa, qui ſuit; *Antoine* de Cordoue-Portugal-Tolede, comte d'Alcaudete, qui embraſſa avec ſon pere le parti de l'archiduc Charles, depuis empereur, qui lui aſſigna une penſion de 4000. écus ſur le royaume de Naples au mois d'Octobre 1716; *Joſeph-Antoinette* de Portugal-Tolede, née le 8. Octobre 1681. mariée en 1697. avec *Emanuel-Gaſpard* de Sandoval-Giron, marquis de Belmonte ſon couſin germain, & fils aîné de *Jean-François* Pachceo-Gomez de Sandoval Giron, duc d'Uceda; *Roſe* de Portugal-Tolede; *Marie-Petronille* de Portugal-Atocha, née le 29. de Juin 1683. mariée avec *Bernardin Fernandez* de Velaſco, comte de Haro, depuis neuviéme duc de Frias, marquis de Jodar, grand d'Eſpagne, & connétable de Caſtille, mort à l'âge de quarante ans, ſans poſterité, au mois d'Avril 1727, *Anne-Monique* de Portugal-Tolede, religieuſe à Oropeſa.

XX. VINCENT-PIERRE-FERDINAND-ALVARE'S de Tolede-Portugal-Monroy & Ayala, comte d'Oropeſa, d'Alcaudete & de Deleyroſa, marquis de Flexilla, & de Xarandilla, grand d'Eſpagne, né le 5. d'Avril 1685. embraſſa avec ſon pere & ſon frere, en 1706. le parti de l'archiduc, qui étant devenu empereur, le fit ſon chambellan de la clef d'or, & chevalier de l'ordre de la toiſon

Digitized by Google

d'or en 1712. Il fut fait depuis garde des ſceaux du conſeil ſuprême de Flandres ; mais après la concluſion de la paix entre l'empereur & le roi d'Eſpagne à Luxembourg, il remit cette charge, & prit le parti d'aller jouir en Eſpagne du bénéfice de l'amniſtie accordée par le traité de paix aux ſujets reciproques de ces deux puiſſances. Il prit congé de ſa majeſté imperiale, le 17. Juillet 1725. & il partit enſuite de Vienne le onze Août pour s'en retourner en Eſpagne, où il fut reçu de leurs majeſtés Catholiques avec bonté, & où il prit poſſeſſion des honneurs de la grandeſſe, en ſe couvrant devant le roi, le 24. Décembre de la même année 1725. ayant eu pour parrein à cette cerémonie, le marquis de Liche. Il mourut à Madrid le 4. Juillet 1728. dans la quarante-quatriéme année de ſon âge. Il avoit été marié avec *Marie-Catherine* de Velaſco, fille de *Joſeph* de Velaſco-Carvajal, & Tovar, duc de Frias, comte de Haro, marquis de Jodar, grand d'Eſpagne, connétable de Caſtille, & d'*Angelique* de Benavidès ſa premiere femme. Il en laiſſa *Pierre-Vincent-Alvarès* de Toledo & Portugal, comte d'Oropeza, d'Alcaudete & de Deleytoſa, marquis de Flexilla & de Xarandilla, grand d'Eſpagne, qui ſurvéquit de peu de jours à ſon pere, étant mort en ſa terre de Terrefou, le 15. du même mois de Juillet 1728. le même jour, & à la même heure qu'il accompliſſoit la vingt-deuxiéme année de ſon âge, & de la même maladie dont ſon pere étoit mort ; & *Anne-Marie-Bernardine* de Portugal & Toledo, qui fut mariée à Madrid le 24. Octobre 1727. avec le comte de San-Eſtévan de Gormaz, fils du marquis de Villena. Par la mort de ſon frere elle devint comteſſe d'Oropeza, &c. & herita de tous les biens de cette maiſon de plus de 80000. ducats de revenu ; mais elle en jouit peu de tems, étant morte elle-même à Madrid le 13. Octobre 1729. dans la vingt-uniéme année de ſon âge, laiſſant ſeulement deux filles.

BRANCHE DES DUCS DE CADAVAL.

XVII. Nuno-Alvare's Pereyra de Mello-Portugal, premier duc de Cadaval, quatriéme marquis de Ferreira, cinquiéme comte de Tentugal, du conſeil d'état, & de guerre du roi de Portugal, préſident du Dezembargo du palais, major-dome-major des reines de Portugal Marie-Françoiſe-Iſabelle de Savoie, Marie Sophie de Neubourg, & Marie-Anne-Joſeph d'Autriche, meſtre de camp général auprès de la perſonne du roi, & général de la cavalerie de la province d'Eſtramadoure, & ci-devant gouverneur de la province de-là les monts, né le quatre de Novembre 1638. fut en crédit durant la régence de la reine Louiſe de Guſman ; mais lorſque le roi Alphonſe prit les rênes du gouvernement en 1662. le connoiſſant trop attaché à ſa mere, il le relegua fort loin de la cour. La reine Marie-Françoiſe Iſabelle le fit rappeller & rétablir dans le miniſtere, & il fut nommé premier plenipotentiaire pour traiter la paix avec l'Eſpagne en 1667. & 1668. Il eut en 1680. le commandement de la flotte Portugaiſe, qui fut envoyée à Nice pour y prendre le duc de Savoie, qui devoit épouſer l'infante de Portugal, ce qui n'eut point lieu. Il repréſenta la reine douairiere d'Eſpagne, & tint en ſon nom ſur les fonts de baptême Alexandre-François infant de Portugal le 16. Décembre 1723. Il mourut à Liſbonne le 29. de Janvier 1727. à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Son corps fut tranſporté à Evora, & y fut inhumé dans le monaſtere des chanoines de la congrégation de ſaint Jean l'Evangeliſte, lieu de la ſépulture de ſa maiſon. Le tribunal de l'inquiſition lui fit célebrer le 17. Février ſuivant un ſervice ſolemnel dans l'égliſe du couvent de Notre-Dame de Grace à Liſbonne, auquel aſſiſta toute la Cour. Son oraiſon funebre y fut prononcée par le pere Manuel de Figueirédo, docteur en théologie, & prieur de ce couvent. *Marguerite* de Lorraine, veuve du duc de Cadaval, dont elle étoit la troiſiéme femme, mourut à Liſbonne le 16. Décembre 1730. âgée de ſoixante-huit ans & vingt-neuf jours, & elle fut inhumée le lendemain dans l'égliſe de la Mere de Dieu du couvent royal de Xabregas. Le duc de Cadaval avoit eu d'elle *Ferdinand-Alvarès* Pereyra, mort jeune ; *Louis-Ambroiſe-Alvarès* Pereyra de Mello-Portugal, deuxiéme duc de Cadaval, par la démiſſion de ſon pere, né à Liſbonne au mois de Mai 1677. & mort de la petite vérole le 13. Novembre 1700. ſans enfans de *Louiſe* fille *naturelle* & légitime de Pierre II. roi de Portugal, qu'il avoit épouſée au mois de Mai 1695 ; Jacques-Alvare's, duc de Cadaval, qui ſuit ; Rodrigue de Mello, *dont il ſera parlé apres* Jacques-Alvare's *ſon frere* ; *Catherine* de Lorraine Mello-Portugal, morte jeune ; *Anne* de Lorraine de Mello, née au mois de Septembre 1683. qui étant reſtée veuve de *Louis-Bernard* de Tavora, cinquiéme comte de Saint-Jean, prit l'habit de Capucine dans le monaſtere de la Mere de Dieu de Xabregas le 2. d'Octobre 1721. & y fit profeſſion le 4. d'Octobre 1722 ; *Eugene-Roſe* de Lorraine-Portugal-Mello, mariée à Liſbonne le 4. Septembre 1698. avec *Emanuel* Tellès de Silva, troiſiéme marquis d'Alegrette, comte de Villarmayor, conſeiller du conſeil du roi de Portugal, & ſecretaire de l'académie royale de l'hiſtoire à Liſbonne, morte le 24. de Mars 1724. âgée de 40. ans, laiſſant deux fils & quatre filles, & inhumée le 25. dans la ſacriſtie des Carmes de Liſbonne, lieu de la ſépulture de la maiſon d'Alegrette ; *Jeanne* de Lorraine de Mello-Portugal, mariée à Liſbonne au mois de Septembre 1699. avec *Bernard* de Tavora, comte d'Alvor, dont elle a eu entr'autres enfans *François* de Tavora, marié au mois de Mars 1718. avec *Leonor* de Tavora ſa couſine germaine, fille unique du comte de Saint-Jean, & d'*Anne* de Lorraine de Mello ; & *Philippe-Angelique* de Lorraine-Portugal.

XVIII. Jacques-Alvare's Pereyra-Mello-Portugal, troiſiéme duc de Cadaval, marquis de Ferreira, comte de Tentugal, grand écuyer du roi de Portugal, de ſon conſeil d'état, préſident du conſeil de conſcience, & des ordres, né à Liſbonne le 7. Décembre 1679. prit poſſeſſion au mois de Juillet 1701. des honneurs attachés à ſon rang, & qui lui étoient échus par la mort de ſon frere aîné. Il fut marié avec diſpenſe le 16. Septembre 1702. avec Louiſe, *legitimée* de Portugal, veuve de *Louis-Ambroiſe*, duc de Cadaval, ſon frere aîné. Elle mourut à Liſbonne ſans enfans le 23. Décembre 1732.

XVIII. Rodrigue de Mello Peteyra, frere puiné du précédent, mourut dans un âge peu avancé, après avoir épouſé *Anne* de Lorraine de Sa & Menezès ſa niéce, fille de *Rodrigue-Anne* de Sa de Almeyda & Menezès, marquis d'Abrantès & de Fontès, comte de Penaguiaom, gentilhomme de la chambre du roi de Portugal, ci-devant ſon ambaſſadeur à Rome, puis nommé le premier Février 1726. ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne, pour la concluſion du double mariage arrêté entre les deux cours, & chevalier des ordres de Chriſt, & de la toiſon d'or, & d'*Iſabelle-Henriette* de Lorraine-Pereyra de Mello Portugal, fille de *Nuño*, premier duc de Cadaval, & de *Marie-Angelique-Henriette* de Lorraine-Harcourt ſa ſeconde femme. La veuve de Rodrigue de Mello, étant nommée pour camareira-major de la princeſſe de Breſil, fit ſon entrée publique au palais le premier de Mai 1728. pour exercer par *interim* le même emploi auprès de la princeſſe des Aſturies, juſqu'à ſon départ pour l'Eſpagne. Elle a eu de Rodrigue de Mello, ſon mari, *Marie-Marguerite* de Lorraine de Mello-Pereyra-Portugal, fille unique, qui a été mariée à Liſbonne le 22. Février 1727. avec *Joachim-Anne* de Sa de Almeyda & Menezès, marquis de Fontès, comte de Penaguiaom, ſon oncle maternel.

BRANCHE DES DUCS DE VERAGUAS, iſſus des marquis de Ferreira *de* Mello.

XVIII. Pierre-Emanuel-Nuno Colomb de Portugal, duc de Veraguas & de la Vega, grand d'Eſpagne, marquis de la Jamaïque, comte de Gelves, amiral des Indes, chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, auquel il

fut nommé en 1675. d'abord vicerοi de Galice, puis en 1679. de Valence, d'où il fut revoqué & banni de la cour à la ſollicitation de l'archevêque de Valence, pour avoir fait pendre un moine apoſtat pris à la tête d'une troupe de bandits, fut enſuite rappellé, & fait général des galeres d'Eſpagne, charge dont il ſe démit au mois de Février 1693. Il fut nommé ſur la fin de Décembre 1695. à la vice-royauté de Sicile, dans laquelle il fut continué pour trois autres années au mois d'Août 1698. Il l'exerça juſqu'en 1701. ayant été déclaré conſeiller d'état dès la fin du mois de Novembre 1699. Il fut fait au mois de Novembre 1703. préſident du conſeil des ordres; & il étoit encore revêtu de cette charge, lorſqu'il mourut le 10. de Septembre 1710. à Madrid, d'où le roi Philippe V. étoit parti le jour précédent avec ſa cour pour ſe retirer à Valladolid, & de-là à Burgos. Il laiſſa de *Thereſe-Marine* d'Ayala de Tolede, fille de *Ferdinand* troiſiéme comte d'Ayala, & de *Catherine* Faxardo Mendoſa ſa deuxiéme femme, qu'il avoit épouſée en 1674. PIERRE, duc de Veraguas, qui ſuit; & *Catherine* Colomb, & Portugal, mariée à Madrid le 31. Décembre 1716. avec *Jacques* Fits-James, duc de Leiria, & de Xerica, comte de Tinmouth, baron de Boſworth, grand d'Eſpagne, chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, & gentilhomme de la chambre du roi d'Eſpagne, colonel du régiment d'infanterie de Limerick, puis ſucceſſivement brigadier, & maréchal de camp, ambaſſadeur extraordinaire de ſa majeſté Catholique à la cour de Ruſſie, & ſon plénipotentiaire à celle de Vienne, & enfin lieutenant général de ſes armées.

XIX. PIERRE Colomb de Portugal, duc de Veraguas, & de la Vega, comte de Celves, marquis de la Jamaïque, grand d'Eſpagne, commandeur d'Aravaca, fut nommé par le roi d'Eſpagne au mois de Juillet 1705. pour aller en France en qualité de ſon envoyé extraordinaire, faire des complimens de condoléance au roi ſur la mort du duc de Bretagne, & fut déclaré au mois de Février 1707. vicerοi, & capitaine général du royaume de Sardaigne, où ayant été aſſiégé en 1708. dans le château de Cagliari par les troupes impériales, il fut obligé de ſe rendre, & demeura priſonnier de guerre. Il fut depuis échangé; & ſe trouvant à Madrid dans le tems de la mort de ſon pere, après lui avoir rendu les derniers devoirs, il ſe rendit auprès du roi à Burgos. Il fut fait vicerοi, & capitaine général de Navarre au mois de Février 1712. & conſeiller au conſeil de guerre au mois de Novembre 1726. Il avoit été marié le 17. Avril 1702. avec *Marie-Françoiſe* de Borgia, fille aînée de *Felix-Ferdinandès* de Cordoue-Cardone, & de Requeſens, duc de Seſſa, de Baëna, & de Soma, & de *Marguerite* d'Arragon de Segorbe, & Cardona, ſa deuxiéme femme. Elle mourut au mois de Mai 1712. âgée de 23. ans, & demi, laiſſant un fils & une fille.

*BRANCHE DES COMTES DE VIMIEIRO, iſſus des Comtes d'*ODEMIRA.

XV. FRANÇOIS de Portugal de Faro II. du nom, &c. *Sanche* ſon quatriéme fils, mort en Flandres en 1644. au ſervice de la couronne d'Eſpagne, eut entr'autres enfans SANCHE de Faro & Souſa, qui ſuit.

XVI. SANCHE de Faro & Souſa, comte de Vimieiro, commandeur de Mora dans l'ordre d'Avis, & gouverneur général du Breſil, où il mourut après neuf jours de maladie, dans la ville de Saint-Salvador le 13. Octobre 1710. a continué cette branche. Il avoit épouſé *Thereſe-Joſeph* de Mendonça, fille de *Louis-Manuel* de Tavora, quatriéme comte d'Atalaya, laquelle prit l'habit de religieuſe dans le monaſtere de la Conception à Liſbonne le 28. Mai 1729. & y fit profeſſion le 30. Mai 1730. Il laiſſa de ce mariage DIEGUE comte de Vimieiro, qui ſuit; & *Meſſie* de Faro, qui fit profeſſion dans le couvent royal de la Mere de Dieu à Liſbonne, au mois de Novembre 1730.

XVII. DIEGUE de Faro & Souſa, comte de Vimieiro, fut marié à Liſbonne le 28. Février 1729. avec *Marie-Joſeph* de Menezès, dame de la reine, & fille de *Diegue* de Menezès, & Tavora, vifiteur de la maiſon de la reine, & de *Marie-Barbe-Joſeph*, née comteſſe de Breſner, dame camariſte de la reine. Il en a eu *Marie-Barbe* de Faro & Souſa, née à Caparica, maiſon de campagne de ſon aïeul maternel, ſur les onze heures avant minuit, le 9. Janvier 1730. baptiſée le 25. ſuivant, & morte de la petite vérole dans la ville de Vimieiro au mois d'Août 1732. un fils né le 30. Avril 1731. & une fille née à Caparica ſur les neuf heures du matin, le 17. Octobre 1732.

BRANCHE DES COMTES DE VIMIOSO, ſortis de la maiſon de BRAGANCE.

XVII. MICHEL de Portugal, troiſiéme fils d'ALPHONSE de Portugal, IV. du nom, comte de Vimioſo, marquis d'Aguiar, & de *Marie* de Mendoza-Maura, devint l'aîné de cette branche par la mort de ſes freres, & fut comte de Vimioſo. Il mourut en 1681. âgé de 51. ans ſans enfans de *Jeanne* d'Albuquerque ſa femme; mais il laiſſa un fils *naturel*, qui ſuit.

XVIII. FRANÇOIS de Portugal, bâtard de Vimioſo, né en 1678. fut inſtitué héritier par ſon pere, & légitimé par le roi Pierre II. qui le fit élever parmi les jeunes ſeigneurs de ſa cour. Il fut créé marquis de Valence en 1715. Imhoff dans ſon *Stemmate regio Luſitanico*, imprimé en 1708. lui donne pour femme *Françoiſe*, fille d'*Emanuel* Tellez de Silva, marquis d'Alegrette. Quoi qu'il en ſoit, il a eu pour enfans entr'autres JOSEPH de Portugal, comte de Vimioſo, qui ſuit; & *Michel-Jean-François* de Portugal, né le 13. Décembre 1722. & baptiſé le premier Janvier 1723.

XIX. JOSEPH de Portugal, comte de Vimioſo, fut élu à la pluralité des voix membre de l'académie royale de Liſbonne, au mois de Janvier 1731. il a été marié à Liſbonne le 24. Octobre 1728. avec *Louiſe* de Lorraine, troiſiéme fille d'*Emanuel* Tellez de Silva, marquis d'Alegrette, conſeiller d'Etat, & de feue *Eugenie-Roſe* de Lorraine-Portugal-Mello-de-Cadaval, & n'en a encore eu qu'une fille née à Liſbonne le premier Janvier 1733. & baptiſée le 25. ſuivant, ayant eu pour patrein & marreine le marquis de Valence ſon aïeul, & la comteſſe de Tarouſa ſa tante.

A l'égard des corrections qui regardent les différens comtes de Portugal, il faut conſulter l'édition de ce Dictionnaire de 1732. où elles ſe trouvent.

PORTUGAL (Michel de) fils de Louis de Portugal Vimioſo, qui ſe fit religieux de ſaint Dominique du conſentement de *Jeanne* de Mendoſe ſa femme, laquelle ſe retira chez les religieuſes déchauſſées du monaſtere du ſaint Sacrement de Liſbonne, & frere d'ALPHONSE de Portugal, IV. du nom, comte de Vimioſo, & créé en 1644. marquis d'Aguiar, fut évêque de Lamego, & ſe rendit célébre par ſa capacité. Lorſque Jean IV. duc de Braganee & de Barcellos, dit *le Fortuné*, eut été proclamé roi de Portugal le premier de Décembre 1640. comme on avoit lieu de craindre que la cour de Rome, empêchée par le crédit que la Caſtille y avoit, refuſât de le reconnoître pour roi, les Portugais réſolurent de ſolliciter Urbain VIII. en ſa faveur. Pour cet effet ils envoyerent en ambaſſade à ce pape, Michel de Portugal évêque de Lamego, & Pantaleon Roiz Pacheco, inquiſiteur du conſeil général du ſaint office, & depuis évêque d'Elvas. Ces ambaſſadeurs partirent de Liſbonne le 15. d'Avril: ils ſe rendirent à la Rochelle, traverſerent la France, s'embarquerent le 20. d'Octobre à Toulon, & arriverent peu de tems après à Civita-Vechia, port de mer ſitué à treize lieues de Rome. Le pape qui craignoit de déplaire au roi d'Eſpagne, parut fort embarraſſé à la nouvelle de cette ambaſſade; & ayant appris que les François, les Catalans & les Portugais qui étoient dans Rome, étoient venus à Civita-Vechia pour défendre les ambaſſadeurs Portugais contre les Eſpagnols, qui vouloient

Digitized by Google

les empêcher d'arriver juſqu'à Rome, & que l'on faiſoit des proviſions d'armes de part & d'autre, charges le cardinal Antoine Barberin d'envoyer battre l'eſtrade par quarante cavaliers, depuis Civita-Vechia juſqu'à Rome, pour prévenir tous les accidens. Les Eſpagnols ſe contenterent de menacer le pape de ſe retirer de Rome, s'il en permettroit l'entrée aux ambaſſadeurs, ce qui n'empêcha point l'évêque de Lamego d'y entrer bien accompagné, & d'aller chez le marquis de Fontané ambaſſadeur de France. Ceux d'Eſpagne irrités firent ce qu'ils purent auprès des cardinaux Eſpagnols pour les engager à lui faire refuſer l'audience; & ils préſenterent même à ce ſujet un écrit au pape, qui ayant fait une vive impreſſion ſur ſon eſprit, obligea les Portugais à prouver par pluſieurs mémoires l'injuſtice qu'on leur faiſoit. Les Eſpagnols ne tenterent d'y répondre que par la violence la plus ouverte. Ils ameuterent deux cens ſcelerats, avec leſquels ils prétendirent enlever l'évêque de Lamego, & le faire conduire à Naples pour l'y faire mourir. Ce complot fut découvert. Le pape déclara qu'il prenoit dom Michel de Portugal ſous ſa protection; ce qui ne l'empêcha pas d'être attaqué un ſoir à main armée; mais comme il étoit bien accompagné, le combat fut rude entre les François & les Eſpagnols; & ceux-ci ayant eu le deſſous, furent contraints de ſe retirer avec honte. Cette violence des Eſpagnols révolta tous les honnêtes gens; & l'ambaſſadeur de France préſenta un mémoire au pape au nom de l'évêque de Lamego, pour lui demander juſtice de cet attentat. Mais le prélat n'obtint rien; & après avoir demeuré un an & un jour à Rome au milieu du trouble & de la confuſion, & toujours expoſé à de nouvelles violences, il fut obligé de s'en retourner en Portugal ſans avoir pu pénétrer juſqu'au pape. Il arriva ſain & ſauf à Livourne, malgré les piéges que les Eſpagnols lui firent tendre ſur la route, & les deſſeins qu'ils avoient de le faire aſſaſſiner. Il s'embarqua à Livourne pour Liſbonne, où il arriva heureuſement, & il mourut peu après; c'eſt-à-dire, en 1644. plein de vertus, & emportant avec lui les regrets de tous les gens de bien. Il n'avoit que quarante ans. * *Voyez* les hiſtoriens de Portugal qui ſont entrés dans le détail de ces faits.

PORZIA. (Leandre) de Frioul, né le 22. de Décembre 1673. moine de l'ordre de ſaint Benoît de la congrégation du Mont-Caſſin, conſulteur du ſaint office, & membre de pluſieurs congregations à Rome, fut élu en 1725. abbé de l'abbaye réguliere de ſaint Paul hors les murs à Rome, aſſiſta en cette qualité au concile Romain tenu à ſaint Jean de Latran, & fut benit le 9. de Juin de la même année 1725. dans ſon égliſe abbatiale par le pape, aſſiſté des abbés du Mont-Caſſin, & de Caſamare. Il fut nommé au mois de Janvier 1728. à l'évêché de Bergame dans l'état de Veniſe, qui fut propoſé pour lui en conſiſtoire le 12. d'Avril ſuivant, après avoir été diſpenſé par le pape de l'examen, pour avoir donné continuellement des marques de ſa profonde doctrine dans les différens emplois qu'il avoit exercés depuis vingt années qu'il réſidoit à Rome. Il fut créé cardinal de la ſainte égliſe Romaine le trente du même mois d'Avril 1728. & reçut le même jour la barette des mains du pape, qui fit la fonction de le ſacrer le 2. Mai dans l'égliſe des religieuſes de ſainte Ambroiſe, ayant pour aſſiſtans l'archevêque de Trajanople, & l'évêque de Cirene. Le quatre ſa ſainteté fit la cérémonie de lui donner le chapeau, & le dix celle de lui fermer & ouvrir la bouche; enſuite de quoi elle lui aſſigna le titre preſbyteral de ſaint Jerôme des Eſclavons, qu'il laiſſa, en optant celui de ſainte Caliſte le 20. de Septembre de la même année 1728. Benoît XIII. en l'honorant de la pourpre, pour lui donner le moyen d'en ſoutenir l'état, lui aſſigna une penſion de cent écus d'or par mois, à prendre ſur la chambre apoſtolique, juſqu'à ce qu'il fût pourvu de quelques benéfices. Il fut déclaré par le pape Clement XII. député de la congrégation *de propagandâ fide*, & prit poſſeſſion de cette place le 8. Avril 1731.

POSSIN (Pierre) Jéſuite, *voyez* POUSSINES.

POSTEL. (Guillaume) *Dans les éditions du Moreri de 1725. & de 1732. on dit que* Humbert de Montmorel lui donne de grands éloges dans ſon poëme de la guerre de Ravenne. 1°. *Il faut lire*, Humbert de Montmoret. 2°. *Ce n'eſt pas* Poſtel que cet auteur loue, *mais* Guillaume Poret. 3°. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit que* Poſtel fut enfermé comme fou à ſaint Martin des Champs à Paris: *mais ce fait ſouffre bien des contradictions, & n'a pas aſſez de fondemens ſolides pour être adopté avec certitude. Tout ce qui eſt ſûr*, c'eſt que Poſtel mourut dans le monaſtere où il étoit retiré. Le pere Niceron Barnabite, a donné un article curieux de Poſtel dans le *tome 8.* de ſes *Mémoires*, qu'il faut lire avec les additions & corrections qu'il a inſerées dans la ſeconde *partie* de ſon deuxiéme *tome*.

POTIER, famille noble & ancienne de Paris, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui ſuit pour ſervir aux deux dernieres éditions de ce Dictionnaire.*

Le premier de cette famille dont on ait connoiſſance, eſt SIMON Potier, &c. *Edition de 1725. Catherine* mariée à *Jean* Potier, *liſez* mariée à *Jean* Foitier.

II. NICOLAS Potier, ſeigneur de Groſlay, &c. *Même édition, ajoutez*, qu'il fut conſeiller du roi, & général de la chambre des monnoies, & reçu à ce dernier office le 23. de Décembre 1473.

III. NICOLAS Potier, II. du nom, ſeigneur de Groſlay & de Blanc-Meſnil, &c. *Même édition, ajoutez*, fut reçu conſeiller du roi, & général des monnoies, par la réſignation de ſon pere: il fut auſſi par deux fois prevôt des marchands de la ville de Paris; la premiere fois par lettres du roi en 1499. & enſuite continué par deux arrêts du parlement des 16. Mars 1500. & 16. d'Août 1501. On l'obligea d'accepter cette charge, parce qu'on ne connoiſſoit perſonne qui fût plus digne de la remplir.

V. NICOLAS Potier, III. du nom, ſeigneur de Blanc-Meſnil, &c. *Même édition.... Bernard* Potier, ſeigneur de Silly, l'un de ſes fils, fut reçu conſeiller au parlement de Paris le trois de Mai 1600. puis préſident au parlement de Bretagne le 10. de Septembre 1609.... *Iſabeau*, mariée à *Ondard* Hennequin, &c. liſez *Renée*, mariée, &c.

VI. NICOLAS Potier, IV. du nom, ſeigneur d'Ocquerre, &c. *Même édition*, épouſa *Marie* Barré, fille d'*Antoine*, ſeigneur de Couſteau, & de *Jeanne* Tardif, dame d'Ouſſcy, *liſez* dame Douſſcy.... *René*, mort jeune, *liſez Renée*, morte jeune. *Cette faute ſe trouve auſſi dans l'édition de 1732.... Jeanne*, mariée à *Michel* de Marillac.... morte en Juin 1681. *liſez* morte le premier de Juillet 1681.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE NOVION.

VII. NICOLAS Potier, ſeigneur de Novion, &c. *Editions de 1725. & de 1732. Claude* Potier, comte de Novion, qui après avoir été capitaine de chevaux-legers, fut fait colonel du régiment de Bretagne infanterie, & brigadier des armées du roi, mourut à Paris le 4. de Juillet 1721. âgé d'environ 84. ans, & fut inhumé le lendemain aux ſaints Innocens. Sa premiere femme, *Catherine* Broſſamin, morte le 25. Décembre 1703. âgée de 39. ans, étoit fille de *Charles* Broſſam'n, conſeiller du roi en ſes conſeils, tréſorier général de l'extraordinaire des guerres, & ſecretaire de ſa Majeſté & de ſes finances, & de *Catherine* Yvelin. Il avoit épouſé en ſecondes noces *Magdelene* le Couſturier de Neuville, morte le quatre Novembre 1733. fille de feu *Henri* le Couſturier, ſeigneur de Neuville, vivant, capitaine commandant le premier bataillon du régiment du roi, & de *Catherine-Françoiſe-Louiſe* de la Broiſe. Il avoit eu de la premiere *Nicolas* Potier de Novion, clerc tonſuré du diocèſe de Paris, l'an 1703. & *Jacques* Potier de Novion, capitaine de dragons, l'an 1705.

IX. *Mêmes éditions, ajoutez ce qui ſuit.* ANDRÉ Potier, ſeigneur de Novion, marquis de Grignon, avoit été reçu conſeiller au parlement de Paris le 6. Septembre

Digitized by Google

1680. maître des requêtes de l'hôtel du roi le 28. de Février 1687. & président au parlement le 23. de Novembre 1689. Il fut nommé à la charge de premier président, pour laquelle il prêta serment entre les mains du roi le 15. Décembre 1723. & il y fut reçu le 20. du même mois. Il y prêta aussi serment le 19. de Mars 1724. pour la charge de commandeur-secretaire, & greffier des ordres du roi, dont il se démit peu de jours après, ayant obtenu un brevet pour en conserver les marques & les honneurs. Ce magistrat, qui étoit fort habile & integre, donna sa démission de la charge de premier président le 9. Septembre 1724. Il mourut en sa terre de Grignon le 22. Septembre 1731. âgé d'environ 72. ans. *Ajoutez ce qui suit à l'édition de 1725. seulement.* Il avoit épousé le 9. Octobre 1680. *Anne* Berthelot, &c. dont il eut NICOLAS Potier, marquis de Novion, qui suit; *Antoinette* Potier de Novion, mariée à l'âge de vingt-deux ans, le 22. de Juin 1709. avec *Charles-Adolphe* de Lyons, comte d'Espaulx, diocèse de Soissons, son parent du troisième au quatrième degré, & morte le 19 de Mai 1726. & *Anne* Potier de Novion, mariée à l'âge de 24. ans, le 28. de Janvier 1713. avec *François* de Montholon, inspecteur général, & commissaire de la marine & des galeres, puis nommé le 6. d'Octobre 1720. intendant à Saint-Domingue, restée veuve de lui en 1725. & morte elle-même le 24. de Mai 1726.

X. NICOLAS Potier, comte de Novion, marquis de Grignon, seigneur de Courances, reçu conseiller au parlement de Paris le 22. de Mai 1715. & mort en sa terre de Courances en Garinois au mois d'Octobre 1720. avoit épousé le onze de Décembre 1708. *Anne-Marguerite* Gallard sa cousine, fille unique de *François Gallyot* Gallard, seigneur de Courances, de Poinville, &c. guidon des gendarmes Flamands, & d'*Anne-Jeanne* Auzannet. Il en laissa un fils unique qui suit.

XI. ANDRE' Potier de Novion, marquis de Grignon, seigneur de Courances, &c. né le 22. de Janvier 1711. reçu conseiller au parlement de Paris le 27. de Décembre 1729.

BRANCHE DES DUCS DE TRESMES & de GESVRES.

VII. LEON Potier, duc de Gesvres, pair de France, &c. *Edition de 1725.* épousa, 1°. *Marie-Françoise-Angelique* du Val.... fille de *Suzanne* de Monceaux, d'Auxi, *non* d'Auzi, laquelle mourut âgée de soixante & dix ans, *non* de soixante & dix-huit. 2°: *Marie-Renée* de Romilly, *non* de Romilly.... *Substituez ce qui suit à ce qui est dit du suivant dans les deux précédentes éditions de ce Dictionnaire.* 2. *Leon* Potier, cardinal de Gesvres, né le 15. Août 1656. ayant été destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, obtint en 1666. l'abbaye de Bernay, ordre de saint Benoît, diocèse de Lisieux; & au mois de Juillet 1679. celle de saint Geraud d'Aurillac, du même ordre, diocèse de saint Flour. Il fut dans sa jeunesse l'un des douze protonotaires apostoliques du saint siége participans, ayant été nommé le 29. Mai 1694. à l'archevêché de Bourges, qui fut proposé pour lui à Rome par le cardinal de Janson le 28. Août, il prit le bonnet de docteur en théologie de la faculté de Paris le 30. Septembre suivant. Il fut sacré le 23. de Janvier 1695. dans l'église du noviciat des Jésuites à Paris, par le cardinal d'Estrées, assisté des évêques d'Evreux & de Clermont; & le 30. du même mois il prêta serment de fidélité entre les mains du roi dans la chapelle du château de Versailles. Il assista en qualité de député de sa province aux assemblées générales du clergé de France, tenues à Paris en 1705. 1710. & 1715. & fut l'un des présidens à la derniere. Le pape Clement XI. le déclara cardinal sur la nomination du roi de Pologne, le 29. de Novembre 1719. & la barette ou bonnet lui ayant été envoyée par Ubaldini, camerier d'honneur de sa sainteté, il la reçut des mains du roi avec les cérémonies accoutumées le 26. de Mai 1720. & ensuite il prêta serment de fidélité entre les mains de sa majesté, à cause de sa nouvelle dignité. L'abbaye de saint Amand, ordre de saint Benoît, diocèse de Tournay, lui avoit été donnée au mois de Février précédent. Il assista au sacre du roi le 25. Octobre 1722. y ayant été invité: il obtint encore au mois de Juillet 1723. l'abbaye de saint Nicolas d'Arouaise, ordre de saint Augustin au diocèse d'Arras; & ayant été proposé le 2. de Février 1724. pour être commandeur des ordres du roi, il en reçut la croix le 3. de Juin suivant. Il remit au mois de Janvier 1729. son archevêché entre les mains du roi, qui lui donna en même tems l'abbaye de saint Remi de Reims, ordre de saint Benoît. *Corrigez ce qui suit seulement dans l'édition de 1725. 3. Louis*, marquis de Gandelus en 1660. *lisez* naquit en 1660. *Dans ce degré & le suivant*, au lieu de marquis de Gandelu, *lisez par-tout* marquis de Gandelus.... 3. *François*, chevalier de Malte, mort jeune: *ce François n'a point existé*.... 7. *François*, chevalier de Malte, &c. dans la Morée en 1676. *lisez* en 1685.

VIII. BERNARD-FRANÇOIS Potier, duc de Gesvres, &c. *Edition de 1725.* Il avoit épousé.... *Marie-Magdelene-Genevieve-Louise* de Seglieres de Bois-Franc, *lisez par-tout* de Seigliers.... Elle mourut le 13. d'Avril, *lisez* le 3. d'Avril... *Substituez ce qui suit à ce qui est dit des suivans dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.*

Louis-Leon Potier, appellé d'abord *le marquis de Gandelus*, & ensuite *marquis de Trêmes*, né le 28. de Juillet 1695. a quitté la marine, & a été maître de camp du régiment de Gesvres cavalerie, par la démission de son frere aîné. Il a épousé le 26. d'Avril 1729. *Eleonor-Marie* de Montmorency-Luxembourg, née le 19. de Mars 1715. fille aînée de *Christian-Louis* de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, souverain de Luxe, comte de Beaumont, seigneur de Dollot, lieutenant général des armées du roi, & au gouvernement de la Flandres Françoise, gouverneur de Valenciennes, & de *Louise-Magdelene* de Harlay de Beaumont, & en a eu un fils né le 9. de Mai 1733. ETIENNE-RENE' Potier de Gesvres, né le 21. de Janvier 1697. fut d'abord vicaire général du cardinal de Gesvres son oncle, archevêque de Bourges, & obtint l'abbaye d'Orcamps de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Noyon, le 17. d'Octobre 1723. Il fut nommé au mois de Février 1728. à l'évêché de Beauvais, comté-pairie de France, qui fut préconisé & proposé pour lui à Rome, avec son abbaye d'Orcamps, les 12. & 24. d'Avril, ensuite de quoi il fut sacré le 6. de Juin dans l'église paroissiale de saint Ouen, près de saint Denys en France, par l'archevêque de Rouen, assisté des évêques de Châlons sur Marne & de Sarepte; & le 21. du même mois il prêta serment de fidélité entre les mains du roi dans la chapelle du château de Compiegne. Il prit séance au parlement en qualité de pair de France, après avoir fait le serment accoutumé le 12. d'Août de la même année 1728.

IX. FRANÇOIS-JOACHIM-BERNARD Potier, duc de Gesvres, pair de France, frere aîné des deux précédens, né le 29. de Septembre 1692. fut fait maître de camp du régiment de cavalerie, ci-devant des Marests, par commission du 7. de Janvier 1710. obtint en 1716. la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi en survivance du duc son pere, & en prêta le serment le 27. de Février 1717. Il eut aussi celle de grand bailli de Valois, avec le gouvernement & capitainerie des chasses de Monceaux, en survivance du comte d'Evreux. Il fut déclaré brigadier des armées du roi au mois de Juillet 1719. avec rang du premier Février précédent. Son pere s'étant demis en sa faveur de son duché, il prêta le serment accoutumé, & prit séance au parlement de Paris en qualité de pair de France le quatre de Mai 1722. Il obtint le 8. de Novembre suivant, jour du retour du roi de son voyage de Reims, la survivance du gouvernement de la ville de Paris, & fut reçu en cette qualité au parlement le 10. de Décembre, & en l'Hôtel

Digitized by Google

de ville le 22. du même mois. Il fut nommé chevalier des ordres du roi le deux de Février 1728. & il en reçut la croix & le cordon le 16. de Mai ſuivant.

POTIERE, abbaye de l'ordre de ſaint Benoît, au diocèſe de Langres, de la congrégation de ſaint Vannes, aſſez près de Moleſme, a été fondée dans le IX. ſiécle par Gerard de Rouſſillon, l'un des plus puiſſans princes de ſon tems, & par la princeſſe Berte ſa femme, que l'abbaye de Vezelai reconnoît auſſi pour ſes fondateurs. Potiere n'a plus rien de ſon ancienne ſplendeur; mais la ſituation en eſt très-belle & très-agréable. Le ſanctuaire de l'égliſe paroît être de la premiere fondation. Du côté de l'évangile on voit le tombeau du fondateur & celui de la fondatrice au côté de l'épître: les inſcriptions qui ſont ſur ces deux monumens ſont gécentes. L'épitaphe de Thierri leur fils, qui eſt ſur le pavé devant le grand autel eſt bien plus ancienne; elle eſt en ces termes, qui méritent d'être rapportés, à cauſe des faits hiſtoriques que l'on y trouve.

Francia quem genuit, Lugdunus flumine ſacro
Diluit, & Chriſtum participare dedit.
Theodricum innocuum rotimet hic urna ſepultum
Quem dura ex matris mors tulit uberibus:
Nec tamen in mortis poterit conſiſtere regno
Quem vita aterna fons facer exhibuit.
Germine preclaro claris natalibus ortus
Vix annis unius tranſierat ſpatium, &c.

* *Voyage litteraire* des PP. DD. Martenne & Durand, *tome premier, premiere partie.*

POTTER, (Chriſtophe) Théologien Anglois, né en Weſtmorland l'an 1591. étndia à Oxford, & y prit le degré de maître-ès-arts. En 1613. il obtint une place au collége de la reine, dont il fut nommé préfet en 1626. après *Barnabé* Potter ſon oncle. En 1635. il eut le doyenné de Worceſter, & le titre de chapelain du roi. Dans ſa jeuneſſe il fut puritain zelé; dans un âge plus avancé il s'attacha au parti du roi, & ſouffrit dans les troubles qui agiterent l'Angleterre. Il mourut en 1646. Il étoit ſçavant, & avoit beaucoup de probité & de politeſſe. Il a fait un ſermon anglois ſur la conſecration de *Barnabé* Potter, qui ayant été attaqué par un Jeſuite, l'engagea à en prendre la défenſe. Il a auſſi traduit de l'italien en anglois, & publié l'hiſtoire du different du pape Paul V. avec les Vénitiens. On a encore de lui quelques traités ſur la Predeſtination & la Grace. * Wood, *Hiſt. & Athen. Oxon.*

POTTER, (François) ſçavant Anglois, né en Wilts en 1594. fut fait maître-ès-arts, & bachelier en théologie à Oxford, & curé de Kilmanton en 1637. après ſon pere. Il aimoit la peinture & les méchaniques avec paſſion, & inventa une machine pour l'eau, qu'il préſenta à la ſociété royale de Londres, qui l'approuva & le mit au nombre de ſes membres. Son ouvrage intitulé, *Explication du nombre de la Bête*, que l'on a traduit en latin, eſt plein de reveries & de calomnies contre l'égliſe Romaine. Potter mourut aveugle en 1678.

POUGET, (D. Antoine) Benedictin de la congrégation de ſaint Maur, où il a fait profeſſion le huit de Mai 1694. âgé de vingt-quatre ans, étoit né dans le diocèſe de Beziers en 1650. Ce pere étoit très-habile mathématicien, quoiqu'il n'eût rien publié en ce genre; & le célebre Varignon, ſi profond mathématicien lui-même, en a ſouvent parlé avec admiration. Il poſſedoit de plus les langues grecque & hébraïque; & il a profeſſé la derniere avec beaucoup de ſuccès, & a formé d'habiles diſciples, entr'autres D. Guarin. Pendant qu'il enſeignoit cette langue, il dreſſa des tables hébraïques d'une methode très-facile; elles ſont intitulées: *Inſtitutiones linguæ hebraicæ*: elles n'ont point été imprimées, mais on en a beaucoup de copies. D. Pouget a donné, conjointement avec le pere de Montfaucon, la traduction latine d'un volume *in-4°.* d'analectes grecs, avec ſes remarques, en 1688. Il a travaillé avec D. Martianai à la nouvelle édition des œuvres de ſaint Jerôme, dont le premier volume a été publié ſous l'un & l'autre nom. D. Pouget eſt mort dans l'abbaye de Notre-Dame de Soreze, le 14. d'Octobre 1709. âgé de cinquante-neuf ans. * D. le Cerf, *Bibliothéque des auteurs* de la congrégation de ſaint Maur.

POUGET, (François-Aimé) prêtre de l'Oratoire, docteur de Sorbonne, & abbé de Chambon, &c. *Ajoutez, à ce que l'on a dit des ouvrages de cet habile théologien, dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. que* ſes inſtructions en forme de catéchiſme, connues ſous le nom de *Catéchiſme de Montpellier*, ont été traduites en eſpagnol par M. de Villegas, ſécretaire de M. le marquis de Richelbourg, capitaine général de Galice. Cette traduction eſt rare, parce que l'inquiſition d'Eſpagne fit ce qu'elle put pour en retirer les exemplaires. Le pere Pouget avoit traduit lui-même en latin ſon propre ouvrage, & avoit travaillé à le publier, avec les paſſages entiers des auteurs qui ne ſont que cités dans l'original françois; mais ce travail a été achevé & mis au jour par le pere Des Moletz de l'Oratoire, bibliothécaire de la maiſon de ſaint Honoré. Cet ouvrage eſt en deux volumes *in-folio*, imprimés en 1725. à Paris. Le pere Pouget a donné auſſi des inſtructions chrétiennes ſur les devoirs des chevaliers de Malte, volume *in-12.* dont il n'eſt preſque que le reviſeur & l'éditeur. 2°. Une très-belle lettre contenant une relation exacte & détaillée de la converſion de feu M. de la Fontaine de l'académie Françoiſe, dont le pere Pouget avoit été le miniſtre, étant vicaire de la paroiſſe de ſaint Roch à Paris. Cette lettre ſe trouve dans les *Memoir. de litterat. & d'hiſt. recueillis par le pere* Des Moletz, de l'Oratoire, *tome premier, partie deuxiéme.* 3°. Une lettre à feu M. le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, datée du 27. de Mars 1714. ſur la bulle *Unigenitus*, ſignée du pere Pouget même, & imprimée *in-12.* Cet pere eſt mort à Paris, dans la maiſon de ſaint Magloire, en 1723.

POULANGY, abbaye de religieuſes, près de Langres. Les religieuſes font profeſſion de la regle de ſaint Benoît; mais ſemblables à des chanoineſſes, elles vivent chacune en leur particulier avec une ſervante qui les ſert. Elles ne gardent point la clôture: elles vont chez leurs parens quand elles veulent, & y demeurent autant qu'il leur plaît. Elles ont toutes une penſion qu'elles apportent du ſiécle; & l'abbeſſe donne à chacune pour ſon entrétien, de l'argent, du bois, du bled & du vin. Tout leur vœu de pauvreté conſiſte en ce que tous les ans le Jeudi-ſaint elles préſentent à l'abbeſſe la clef de leur argent, & ne peuvent donner plus de deux écus ſans ſa permiſſion. Elles ſont toutes filles de qualité, quoiqu'elles ne faſſent pas preuve de nobleſſe. Il eſt très-conſtant qu'elles ont autrefois gardé la regle de ſaint Benoît dans toute ſa pureté, & que pour l'obſerver avec toute l'exactitude poſſible, elles ſe donnerent à l'ordre de Cîteaux, & ſe ſoumirent à l'abbeſſe du Tard, qui avoit droit de viſite & de correction dans Poulangy, aſſiſtoit & préſidoit à l'élection de l'abbeſſe, & la faiſoit venir à ſon chapitre général au Tard. Quelques-uns même croient que l'abbaye de Poulangy a été fondée par ſainte Salaberge, & que c'eſt ce monaſtére que l'auteur de la vie de cette ſainte dit qu'elle fonda au fauxbourg de Langres; mais le pere Mabillon a refuté ce ſentiment. * *Voyez les Actes des ſaintes de l'ordre de ſaint Benoît*, & le *Voyage litteraire* de D. Martenne & de D. Durand, *tome premier, partie premiere.*

POURCHOT. (Edme) à qui la philoſophie de l'école doit en partie la pureté du langage dont on ſe ſert aujourd'hui dans les écoles de philoſophie de l'univerſité de Paris, & la ſolidité qui ſe trouve dans la plûpart des queſtions que l'on y traite, étoit né au village de Poilly à 3. lieues d'Auxerre, au mois de Septembre 1651. Il étoit fils d'un ſimple habitant du lieu; mais ſon génie & ſon application à l'étude, ne tarderent pas à diſſiper l'obſcurité de ſa naiſſance. L'univerſité de Paris le poſſeda de bonne heure, ſentit toute l'étendue de ſon mérite, fut conſtia très-long-

Digitized by Google

tems ſes intérêts les plus chers, & le regardera toujours comme un de ſes membres les plus zelés, & comme l'un de ſes plus grands ornemens. M. Pourchot y profeſſa la philoſophie avec toute la diſtinction & tout l'applaudiſſement poſſible, pendant l'eſpace de vingt-ſix ans tant au collége des Graſſins, qu'au collége Mazarin, dit des quatre-Nations. Il a toujours été laïc, & vécu dans le célibat, & il n'a jamais pris d'autres degrés que ceux de Maître-ès-arts & de Licencié en droit-canon & civil. Mais l'univerſité de Paris l'a élevé à tous les honneurs qu'elle pouvoit lui procurer. Il en avoit été ſept fois recteur, & il l'eût été encore plus ſouvent, ſi l'on eût pu forcer plus de fois ſon humilité & ſa modeſtie. Pendant plus de quarante ans qu'il en a été ſyndic, c'eſt-à-dire, juſqu'à ſa mort, on ne peut dire avec quel zele il a ſervi ſon Corps, combien de ſoins & de peines il s'eſt donné pour maintenir ſes droits, conſerver ſa diſcipline & ſes priviléges, reformer les abus, augmenter le bon ordre, & rendre ſervice à ſes membres; combien il lui a fallu prononcer de diſcours, former de déciſions, porter de decrets. Il étoit de plus doyen de la Tribu de Sens; & dans tous ces poſtes, il n'a jamais ſéparé la modeſtie la plus exacte, des honneurs & des applaudiſſemens les plus réitérés qu'il recevoit ſans ceſſe. Il parloit & écrivoit en latin avec une pureté & une élegance fort approchante de celle des auteurs du tems d'Auguſte, comme on peut le voir dans les différens diſcours que l'on a de lui; dans ſes *Inſtitutiones philoſophicæ* en pluſieurs volumes *in-12.* dont on a donné depuis peu une nouvelle édition plus correcte encore que la premiere, & revue & augmentée par l'auteur; & dans les prolegomenes qui ſont au-devant de la grammaire hebraïque de feu M. Maſclef chanoine d'Amiens, & auſquels M. Pourchot a travaillé pour le ſtyle. Au commencement de ce ſiecle il eut quelque part à une eſpece de diſpute litteraire qui s'éleva entre M. le Comte alors profeſſeur de ſeconde au collége Mazarin, & quelques autres: en voici le ſujet. M. le Comte fit une piece de vers latins, qu'il intitula: *Satyra prima*, & où il introduiſit pour interlocuteurs M. Duhan connu par ſon *Philoſophus in utramque partem*: & M. Viel profeſſeur de Rhétorique au collége du Pleſſis, qui a été recteur de l'univerſité de Paris, & qui eſt mort le 13. de Mars 1728. L'auteur ſe railloit dans cette piece de l'ancienne philoſophie enſeignée par M. Duhan, & faiſoit la critique de quelques pieces de M. Gibert, profeſſeur au collége Mazarin. Cette ſatyre ingénieuſe fut imprimée; & étant devenue rare, M. Pourchot la publia de nouveau avec quelques notes de ſa façon. Ces notes ne ſont pas le ſeul endroit où M. Pourchot a fait voir qu'il n'avoit pas cru devoir être toujours du ſentiment de M. Gibert. Celui-ci ayant attaqué cette propoſition tirée de la philoſophie du premier: *La connoiſſance du mouvement des eſprits animaux dans chaque paſſion, eſt d'un grand ſecours à l'orateur pour les exciter par le diſcours.* Il s'éleva entre l'un & l'autre une diſpute qui devint ſerieuſe. Le P. Lami Benedictin adopta l'opinion de M. Pourchot, & attaqua vivement M. Gibert, qui fit pour lui répondre, ſon *Traité de la véritable éloquence.* M. Pourchot ſe défendit auſſi lui-même dans un écrit qu'il intitula pour cette raiſon, *Défenſe du ſentiment d'un Philoſophe contre un Rhéteur.* M. Gibert repliqua, & s'attira un nouvel écrit de M. Pourchot, intitulé, *Lettre d'un Jeriſte à l'auteur du livre de la veritable éloquence*, & M. Gibert y fit encore une réponſe. Ce dernier a fait le catalogue de cette diſpute dans le troiſiéme volume de ſes *Jugemens des ſçavans ſur les Rhéteurs.* On ſçait auſſi que M. Pourchot eſt auteur des mémoires ſuivans, dont le P. le Long fait mention dans ſa *Bibliothéque hiſtorique de la France, ſçavoir* 1°. *Mémoire pour l'Univerſité de Paris*, concernant le droit de préſeance de cette univerſité ſur le corps de ville, *in-4°.* à Paris 1701. Charles Hibert avocat de la ville, y répondit la même année pour le prévôt, les échevins, & les marchands de la ville de Paris. 2°. Second mémoire pour l'univerſité de Paris, contenant la réponſe au mémoire de Mrs de ville, *in-4°.* 1701. 3°. Mémoire touchant la ſeigneurie du Pré-aux-Clercs, appartenante à l'univerſité de Paris, *in-4°.* 1694. 4°. Mémoire pour répondre à celui de M. Rollin, alors procureur de la nation de France, au ſujet de la nomination à la cure de S. Côme, pour laquelle MM. Beſogne & Godeau eurent des voix. Ce fut M. Godeau qui l'emporta, & qui eſt encore curé. Ce mémoire eſt de 1718, & a été réimprimé de même que celui de M. Rollin, avec quelques additions. Outre ces mémoires dont parle le P. le Long, M. Pourchot eſt encore auteur de la lettre d'une perſonne de la Tribu de Tours, ſur l'aſſemblée de la faculté des arts du 10. d'Octobre 1715. dans laquelle le ſieur Poirier fut deſtitué du rectorat de l'univerſité. M. Pourchot poſſedoit bien auſſi la langue grecque, & ſon amour pour l'écriture ſainte, lui avoit fait étudier l'hebreu pluſieurs années avant ſa mort, & pendant du tems, plein de zele pour l'étude de cette langue, il en donna lui-même des préceptes au collége de ſainte Barbe, ſelon la méthode de M. Maſclef, avec qui il étoit lié, d'une amitié très-étroite. *Voyez* MASCLEF. M. Pourchot eſt mort à Paris le 22. de Juin 1734. ſur les dix heures du ſoir, & il a été inhumé à S. Etienne du Mont. Il étoit dans ſa quatre-vingt-troiſiéme année. On trouve ſon caractere en peu de mots, dans ces quatre vers qu'on lit au bas d'un de ſes portraits gravés.

Ille eſt PURCHOTIUS, *quo principe, ſe ſchola jactat,*
Spretis tetra ſequi dogmata quiſquiliis.
Religioni amans, idem ſophiæque magiſter
Egregius, mores format & ingenium.

M. Balthaſar Gibert profeſſeur d'éloquence au collége Mazarin, qui eſt actuellement (1734.) recteur de l'univerſité de Paris, & qui n'eſt pas moins eſtimé des ſçavans, même étrangers, pour ſon érudition, que cheri de ſon corps, où il a ſouvent exercé les premiers emplois avec autant de dignité que de capacité, fit l'éloge du défunt ſon ami, en préſence de l'univerſité, le 1. d'Octobre de cette année 1734. & ce diſcours latin plein de grands ſentimens, & d'une éloquence mâle & énergique, a été fort applaudi.* *Voyez* le diſcours *cité dans cet article*, & inſeré dans les regiſtres de l'univerſité de Paris. *Mémoires du tems.* Lettre françoiſe de M. Maſclef à M. Pourchot, pour répondre à quelques objections de dom Guarin Benedictin, ſur les points-voyelles, &c. Cette lettre eſt une brochure *in-12.* M. Maſclef l'écrivit à M. Pourchot, pour commencer à combattre le ſentiment du Benedictin, & à répondre à ſes objections, en attendant qu'il pût le faire plus amplement, comme il l'eſperoit, & comme il s'y préparoit en effet, lorſque la mort l'enleva. Ce qu'il n'a pu exécuter, le P. la Bletterie prêtre de l'Oratoire, & homme très-habile, l'a fait pour lui & en ſon nom, dans la nouvelle édition de la grammaire hebraïque de M. Maſclef. *Voyez* MASCLEF.

POURMAN, (Matthieu-Godefroi) en latin, *Purmannus*, a été dans le ſiécle dernier & au commencement de celui-ci, un chirurgien fort célebre en Pologne. Il a fait imprimer une *Chirurgie verſtable*, compriſe en cinq traités, qui paſſe pour être d'une grande utilité à ceux de ſa profeſſion, principalement à ceux qui l'exercent dans les armées. Il avoit été lui-même chirurgien d'armée depuis 1671. juſqu'en 1679. Il a fait auſſi un traité du devoir d'un chirurgien pendant la peſte, (*De Chirurgo peſtilentiali*) où il donne pour modele ce qu'il avoit fait durant une telle calamité. Enfin il a écrit ſur la maniere de guérir les maladies veneriennes, &c. M. Manget en parle aſſez au long dans ſa bibliothéque latine des auteurs médecins, au mot *Purmannus.*

POURPOINTIER. On appelloit autrefois de ce nom un maître dans un corps des marchands de Paris, qui vendoient ſeulement des pourpoints & des manteaux. Pour éviter les différens qu'il avoit avec le corps particulier des drapiers-chauſſetiers, on a uni le corps des pourpointiers à celui des tailleurs.

POU-

Digitized by Google

POURPRE eſt un petit poiſſon de mer à coquilles, qui a un bec long & creux comme un canal, tout armé de cercles, & garni de pointes. La pourpre a, dit-on, autant de cercles ſur le dos qu'elle a d'années. Sa langue eſt grande d'un doigt, & eſt ſi dure & ſi piquante, qu'elle en perce les écailles des autres poiſſons de mer dont elle ſe nourrit. Elle prend ſa grandeur en un an. Elle porte en ſon goſier une veine blanche qui enferme une liqueur de couleur de roſe parfaitement rouge, tellement eſtimée par les anciens, qu'on en teignoit les habits des empereurs & des rois. Mais on dit qu'il falloit prendre la pourpre vive pour avoir cette liqueur, & qu'elle la perdoit en mourant. Les cabinets des curieux ſont pleins encore de ces coquilles, & ſi l'on ne s'en ſert plus aux teintures, ce n'eſt pas qu'on ait perdu les moyens de l'employer, comme pluſieurs le croient, c'eſt qu'on a trouvé celui d'en faire de plus belle & à moindres frais avec de la cochenille ou de la graine d'écarlate. Les anciens eſtimoient fort la pourpre Tyrienne qui étoit rouge. L'ordinaire étoit violette. Thomas Gage, voyageur célebre, dit dans ſes rélations que la plus grande richeſſe de Nicoya en l'Amerique, eſt la teinture de pourpre qui ſe fait avec un poiſſon à coquilles, qui, ſelon lui, vit ordinairement ſept ans, & que l'on trouve, dit-il, ſur le bord de la mer. Il ajoute qu'il ſe cache vers le lever de la canicule, & qu'il ſe tient ainſi caché durant trois cens jours. Selon le même récit, on ramaſſe ces poiſſons au printems; & en les frottant l'un contre l'autre, ils rendent une certaine ſaliveou glaire épaiſſe comme de la cire molle: & ainſi cette teinture eſt dans leur gueule, & la plus fine eſt dans une petite veine blanche, n'y ayant plus rien dans le reſte du corps qui puiſſe ſervir à quelque uſage. *On avoit deja dit quelques mots de la pourpre dans le Dictionnaire hiſtorique. Ce que nous venons de dire ici ſervira d'addition à cet article.*

POURPRE'TURE, ou PORPRISE & PORPRISON, en latin, *Purpreſtura*, eſt un terme fort uſité dans beaucoup d'actes & d'ouvrages du moyen âge. On le trouve dans le roman de Garin employé ainſi:

Viſt de payens mult grant oſt aünée,
Soiſſante mille en a premiers eſmée,
Par quatre fens ont porprins la valée.

Le roman de Vatce manuſcrit, dit:

Donc ont pourpris Meullent & toute la contrée.

Purpreſtura ou *Propreſtura*, Pourpreture ou Pourpriſure, ſe dit quand quelqu'un s'empare injuſtement de quelque choſe qui appartient au roi, comme dans ſes domaines ou ailleurs, & generalement tout ce qui ſe fait au détriment du tenement royal. On peut commettre cette injuſtice contre ſon ſeigneur ou contre ſon voiſin; & dans pluſieurs de ces occaſions l'on trouve le même mot employé dans la même ſignification dans Matthieu Paris, dans Britton, dans le *Monaſticum Anglicanum*, dans Guillaume Torn, dans Jacques de Vitri & dans beaucoup d'autres. Le mot de *Pourpriſure*, que l'on trouve auſſi dans beaucoup d'actes, a la même origine, & a auſſi differentes ſignifications, comme dans le roman d'Athis manuſcrit.

Hors de la ville a telle pourpriſſure
Trois grands lieues la place endure.

Dans la chartulaire de l'hôtel-dieu de Pontoiſe on trouve ces mots: *Cum pourpriſura eidem domui adjacente*; & dans une charte du monaſtere de Lagni de l'an 1195. *Conceſſimus elecmoſynam abbati & conventui ſancti Petri Lagniacenſis.... locum capella, cum purpriſura adjacente.* On peut voir dans le *Gloſſarium mediæ & infimæ latinitatis* du ſçavant M. du Cange les autres ſignifications de ces termes, & les preuves tirées des hiſtoriens, des chartes, des actes, &c. *Il faut conſulter principalement* le tome 5. de la nouvelle édition de ce Gloſſaire procurée par les Benedictins de la congregation de S. Maur, qui eſt augmentée ſur ce ſujet, comme ſur une infinité d'autres, d'un très-grand nombre d'articles pleins de techeches. *On peut conſulter auſſi l'Hiſtoire de la ville de Paris* par les PP. D. Felibien & D. Lobineau, Benedictins de la même congregation de S. Maur: on y voit le terme de *Pourpriſure* employé en pluſieurs occaſions & en differentes ſignifications; ce que l'on peut obſerver encore dans l'*Hiſtoire de Bretagne* donnée par le même D. Lobineau, & dans pluſieurs autres hiſtoriens qu'il ſeroit trop long de rapporter ici.

POURPRISIA, POURPRISURA, &c. *conſultez l'article précedent.*

POURRE'E ou PORRE'E (Martin) en latin *Porranus*, évêque d'Arras, docteur en théologie de la faculté de Paris, entra dans l'ordre des Freres Prêcheurs ou Dominicains, & fut confeſſeur de Jean duc de Bourgogne. Séduit ou par ſes préventions, ou par la doctrine meurtriere de Jean Petit, auſſi docteur de la faculté de Paris, & que l'on a fait mal-à-propos Cordelier, *comme nous l'avons démontré à ſon article*, il oſa entreprendre à ſon exemple, de juſtifier l'aſſaſſinat commis en la perſonne de Louis duc d'Orleans. Cette juſtification qui ne pouvoit que deshonorer ſon auteur, plut ſi fort au duc de Bourgogne, que ce prince le fit élever ſur le ſiege épiſcopal d'Arras en l'an 1408. Martin Pourrée plein de reconnoiſſance pour ſon bienfacteur, ne ſe contenta plus de parler en faveur d'une action que toute la poſterité a détteſtée, il eut la hardieſſe de vouloir la juſtifier par écrit. C'eſt le but d'un ouvrage latin qu'il fit ſur ce ſujet, & que l'on conſerve manuſcrit dans la bibliotheque du college nouveau à Oxford. Cet écrit a pour titre: *Tractatus compoſitus per epiſcopum Atrebatenſem pro parte ducis Burgundiæ, quòd licitè fecit occidi ducem Aurelianenſem.* On répondit à cet ouvrage par un autre qui ſe trouve avec le même manuſcrit, & qui eſt intitulé: *Materia reſponſionis ad tractatum Atrebatenſis ſuper interfectione ducis Aurelianenſis.* Nous ignorons le nom de l'auteur de cette réponſe, que l'on dit être ſolide. Il n'étoit pas difficile de renverſer en effet les raiſons & les preuves de ceux qui ſoutenoient une ſi mauvaiſe cauſe, qui a été attaquée vers le même tems avec tant de lumiere & de zele par le célebre Gerſon, chancelier de l'univerſité de Paris. Martin Pourrée fut envoyé au concile general de Conſtance par le même duc de Bourgogne avec Pierre Cauchon, & le 26. du mois de Mai de l'an 1415. ces deux envoyés préſenterent aux députés de la nation Gallicane au concile une lettre du même duc, qui étoit une réponſe à deux lettres qu'il avoit reçues de cette nation par l'évêque de Saint-Pons & par l'abbé de Monſtier-Saint-Jean, abbaye en Bourgogne. Comme cette réponſe contenoit pluſieurs traits fort piquans, & que le duc y faiſoit ſes efforts pour ſe juſtifier, Jean Gerſon & Pierre de Verſaille Benedictin, & profeſſeur en theologie, ſon collegue de députation, ſe crurent obligés de proteſter contre, mais en leur propre & privé nom, & à en demander juſtice au concile. D'un autre côté l'évêque d'Arras & Pierre Cauchon déclarerent qu'ils ſe ſoumettoient auſſi au concile, & qu'ils en implorotient la juſtice de la part du duc leur maître. Dans la treiziéme ſeſſion tenue le 15. de Juin de la même année 1415. le concile ayant nommé entre les commiſſaires pour les cauſes de foi Pierre d'Ailly évêque de Cambrai le decret en fut approuvé par tous, excepté par l'évêque d'Arras, qui proteſta contre la nomination de l'évêque de Cambrai. Il dit qu'il rendroit raiſon par écrit de cette proteſtation en tems & lieu; mais ſur-tout qu'il recuſoit Pierre d'Ailly dans l'affaire du duc de Bourgogne avec les Pariſiens. La proteſtation fut admiſe, & il en demanda acte. La raiſon de cette récuſation étoit que Gerſon avoit au concile de très-grandes liaiſons avec le cardinal de Cambrai touchant l'affaire du duc de Bourgogne, & que c'étoit même chez lui que le premier tenoit des conferences pour faire condamner les propoſitions de Jean Petit. La proteſtation fut bien admiſe, comme on l'a dit; mais les actes du concile ne diſent point ſi la récuſation le fut auſſi. Quoi qu'il en ſoit, l'évêque d'Arras demanda enſuite que la ſentence de l'évêque de Paris & de l'inquiſiteur de la foi fût caſſée & déclarée nulle par le concile, tant parce qu'ils n'avoient pas eu droit, ſelon lui, de prononcer ſur une cauſe dont il diſoit que la connoiſſance appartenoit au S. Siege, que

Digitized by Google

parce que les propoſitions condamnées étoient, diſoit-il, probables & ſoutenues par un grand nombre de docteurs. Il demanda auſſi que l'on impoſât ſilence à l'évêque de Paris, à Jean Gerſon & au promoteur du concile, à cauſe de l'irrégularité de leurs procedures dans cette affaire. Il fit encore pluſieurs autres demandes que l'on peut voir dans les actes que M. du Pin a recueillis à la fin de ſa belle édition des œuvres de Gerſon, où l'on trouve, comme le remarque M. Lenfant dans ſon Hiſtoire du concile de Conſtance, quantité de particularités très-curieuſes que l'on avoit ignorées juſqu'ici. Le 25. du même mois de Juin le même Martin Pourrée évêque d'Arras, profitant de l'abſence de l'empereur qui s'étoit retiré pour quelques jours à Uberlingen, petite ville à quelques lieues de Conſtance, ſoit pour ſe délaſſer l'eſprit, ſoit pour y penſer avec plus de liberté aux importantes affaires qu'il y avoit encore à terminer, preſenta aux commiſſaires un long mémoire contre Gerſon, comme ſi celui-ci eût été l'ennemi déclaré du duc de Bourgogne, & que ſous prétexte de zele pour la foi, il n'eût eu en vue que de flétrir la réputation de ce prince. Ce mémoire eſt extrémement vif & paſſionné, & l'auteur y révoquoit même en doute la qualité d'ambaſſadeur du roi de France que Gerſon prenoit, quoiqu'il fût notoire qu'il étoit réellement revêtu de ce titre. On voit bien quel étoit le but de ces plaintes de l'évêque d'Arras. Comme il n'avoit pas envie que l'affaire en queſtion fût jugée au concile, il ne pouvoit ſouffrir que Gerſon en ſollicitât le jugement avec un ſi grand empreſſement : mais le concile ſçut toujours rendre juſtice à Gerſon, & mettre la différence convenable entre l'accuſé & l'accuſateur. Ce ne fut pas la derniere fois que l'on vit l'évêque d'Arras s'oppoſer avec chaleur au célebre Gerſon : mais une des plus marquées fut dans une ſéance du 2. de Mai de l'an 1416. Ce jour-là Martin Pourrée prononça un long plaidoyer contre la procedure de l'évêque de Paris, & même contre celle des commiſſaires de la foi au concile. Son plaidoyer fut ſi long, qu'on ne put entendre que lui ce jour-là. Mais le lendemain Gerſon ayant obtenu audience malgré cet évêque, qui prétendoit l'avoir avant lui, fit un diſcours où il répondit à tout ce que le prelat avoit allegué contre la ſentence de Paris, & où il produiſit l'apologie du duc de Bourgogne & les neuf aſſertions du docteur Jean Petit, les lettres du roi de France qui en preſſoient fortement la condamnation, & pluſieurs pieces qui avoient été compoſées pour juſtifier la ſentence de l'évêque de Paris. L'évêque d'Arras y répondit comme il put, quelques jours après, & produiſit une lettre de la faculté théologique de la province de Picardie, par laquelle il paroiſſoit que cette province n'avoit point conſenti à une lettre de l'univerſité de Paris, dont Gerſon venoit de faire la lecture : mais la lecture de cette lettre de la province de Picardie fut ſuivie d'un ſi grand tumulte, qu'il fallut ſe ſéparer. On voit encore paroître l'évêque d'Arras dans pluſieurs autres occaſions du concile, & par-tout il eſt aiſé de remarquer que ce prélat avoit fort à cœur les intérêts du duc de Boutgogne, ſon bienfacteur & ſon maître. Après la tenue du concile de Conſtance, il fut envoyé en Angleterre avec le prevôt de S. Donatien de Bruges. Nous ignorons quel étoit le ſujet de ce voyage. Martin Porrée mourut le 6. de Septembre de l'an 1426. & fut enterré dans ſon égliſe, où l'on mit ſur ſa tombe l'épitaphe ſuivante,

Hic jacet MARTINUS PORÆ'
De conventu Senonenſi
Ordinis Fratrum Prædicatorum :
Olim confeſſarius illuſtriſſimi principis
Joannis
Ducis Burgundiæ, Flandriæ, Artefiæ,
Et
Burgundiæ comitis ;
Deinde Atrebatenſis epiſcopus.
Obiit anno Domini MCCCC XXVI.
Die ſextâ Septembris.

* *Voyez* ſur ce prélat la *Gallia Chriſtiana* de MM. de Sainte-Marthe, tome 2. page 218. à l'article des évêques d'Arras ; Ceſar Egaſſe du Boulay dans ſon Hiſtoire latine de l'univerſité de Paris, tome 5. ſiécle VII. ſur l'an 1415. page 284. & ſuivantes ; Caſimir Oudin, apoſtat de l'ordre de Prémontré & de la religion Catholique, dans ſon grand commentaire latin ſur les écrivains eccléſiaſtiques, tome 3. *in-folio*, ſiécle XV. p. 2262 ; l'*Hiſtoire du concile de Conſtance*, par M. Lenfant, en beau coup d'endroits du premier volume ; M. du Pin, dans ſa Bibliotheque des auteurs eccléſiaſtiques du XV. ſiécle, & dans le dernier volume *in folio* de l'édition qu'il a donnée des œuvres de Jean Gerſon, & pluſieurs autres auteurs.

POURRE'E ou POURE'E (Denys) étoit de la ville de Caen en Normandie, ou des environs de cette ville. Il floriſſoit dans le XVI. ſiécle, où il ſe diſtingua par ſes talens & par ſa piété. S'il avoit pu façonner ſon ſtyle par le commerce d'un monde poli, & en ôter la rudeſſe de la province, il avoit aſſez d'élévation de génie, aſſez de goût pour la belle poéſie, & l'oreille aſſez fine pour le diſcernement de la cadence nombreuſe des vers, pour être en état de tenir un rang, même diſtingué, entre tant d'excellens poëtes ſes contemporains, qui brilloient alors. Ses flammes ſaintes & ſes méditations qu'il fit imprimer à Caen en l'année 1588. & qui marquent le caractere de ſon eſprit, font auſſi connoître la diſpoſition de ſon ame envers Dieu, ou du moins font croire qu'il avoit une piété tendre, ſolide & éclairée. „ Quand on loueroit ſa poéſie, dit le ſçavant „ M. Huet, on loueroit principalement la piété qui la ſou„ tient & qui l'anime. „ Il ſeroit à ſouhaiter que cet éloge pût convenir à tous les poëtes. Denys Pourrée écrivoit bien, & ſa latinité n'eſt pas à mépriſer. Nous ignorons les emplois qui l'ont occupé dans le monde, & l'année de ſa mort. * *Mémoires du tems.* Pierre-Daniel Huet, ancien évêque d'Avranches, dans ſes *Origines de Caen*, deuxiéme édition, *in-8°.* pages 347. & 348. &c.

POURSS, en latin, *Porſius* (Matthias) étoit né dans cette province du Danemarck, que les géographes appellent *Cimbria* ou *Jutia*. Il fut paſteur dans la ville de Rype ou Ripe, nommée auſſi *Ripa*, dans la même province, depuis l'an 1595. juſqu'à la mort arrivée l'an 1616. C'étoit un homme habile, qui avoit étudié l'antiquité, & qui poſſedoit bien les langues greeque & latine. On a de lui les deux ouvrages ſuivans. *De Nomenclaturis Romanis recèns dance faciis, pars gracatilm recenſione*, en quatre livres, *cum elencho gemino latino & danico.* Cet ouvrage a été imprimé à Francfort en 1594. *in-8°.* Le deuxiéme ouvrage de cet auteur eſt un recueil de ſentences & de maximes de Saxon le grammairien, imprimé à Sleswig en 1585. *in-12.* ſous ce titre : *Scitè & ſententioſè dicta Saxonis grammatici.* Albert Bartholin parle de Matthias Porſius dans ſon traité, *De ſcriptis Danorum, Norvvagorum & Iſlandorum*, publié après la mort de l'auteur, par Jean Mollerus ſçavant Danois, qui a recueilli pluſieurs autres auteurs qui ont écrit des célebres écrivains du Nord. Ce recueil a été imprimé à Leipſic en 1698. *in-8°.* * *Voyez* la page 100. & la ſuivante.

POURSUIVANT D'ARMES s'eſt dit autrefois des gentilshommes qui s'attachoient aux héraults pour aſpirer à leur charge. Ils ne pouvoient y parvenir qu'après ſept ans d'une eſpece d'apprentiſſage qu'ils paſſoient dans cet exercice. C'eſt ce que les Latins appelloient *candidati miliția*, & *flagitatores*. Ils étoient de la dépendance des héraults, & aſſiſtoient à leur chapitre. Un ſeigneur banneret pouvoit avoir des *pourſuivans* ſous l'aveu de quelque héraut. On les baptiſoit dans les fêtes ſolemnelles après le ſouper, c'eſt-à-dire, qu'on leur donnoit alors des noms plaiſans, & ſouvent ridicules, comme ceux de *jolicœur, verduiſant, ſans mentir, gaillardet, beau-ſemblant, haut-le-pied*, &c. Leurs cottes-d'armes étoient différentes de celles des héraults, & ils avoient des bâtons ſans ornement.

POUSS (Jean) que pluſieurs nomment en latin *Poncinus*, étoit un théologien Danois, qui ſuivoit la ſecte de Luther, & qui a fleuri dans le dix-ſeptiéme ſiécle. Il a deſſervi l'égliſe de Ringſtad, & a montré du zele pour ſes

Digitized by Google

fonctions. Il a fait un ouvrage estimé de ſes compatriotes, mais fort peu connu au-delà du Nord, où il traite de la réparation du genre humain par l'incarnation du Fils de Dieu. Ce traité eſt intitulé : *Prosopopaia ſacra, de generis humani per Verbum incarnatum reparatione.* Il a été imprimé à Coppenhague en l'année 1634. C'eſt un volume *in-4°*. Il faut conſulter l'ouvrage poſthume d'Albert Bartholin, *De ſcriptis Danorum, Norvvagorum & Iſlandorum*, publié par Jean Mullerus, Danois fort connu dans la république des lettres, & fort zélé pour la gloire de ſa patrie. * *Voyez* la page 86. de ce recueil imprimé à Leipſic en 1698. *in-8°*.

POUSSAY, abbaye de filles en Lorraine. La fondation de cette abbaye a été commencée par BERTHOLD, évêque de Toul, & achevée par BRUNO ſon ſucceſſeur, qui fut élu pape ſous le nom de Leon IX. le 12. Février 1049. & mourut le 19. Avril 1054. Saint Leon qui depuis ſon avenement à l'évêché de Toul, n'omettoit rien de tout ce qu'il jugeoit devoir profiter à l'égliſe Chrétienne, ayant conſideré les pieux deſſeins de ſon prédeceſſeur Hermand, notamment à Portſas, ſitué un peu plus bas que la ville de Mircourt ſur la riviere de Madon, y édifia le monaſtere de ce lieu ; & l'ayant doté de revenus, y établit des vierges nobles, ainſi qu'autrefois S. Romaric avoit fait au S. Mont, S. Goëric à Epinal, ou plutôt l'évêque Thierry Lallemand, & premier coutin de l'empereur Othon, environ l'an 970. S. Gauzelin à Bouxiere, &c. Le même S. Leon voulut pour illuſtrer ce nouveau college, y transferer auſſi les précieuſes reliques de ſainte Menne, laquelle depuis a été retenue par les dames pour patrone. Cette tranſlation fut célebrée le 15. Mai de l'an de notre Seigneur 1036. *Berenna*, dame d'une famille très-illuſtre, fut la premiere abbeſſe inſtituée; elle ſe comporta ſi vertueuſement, que la dévotion & la ferveur au ſervice divin prirent accroiſſement dans ſa maiſon à l'édification des peuples. Ce peu ſuffit en cet endroit, le lecteur pouvant recourir aux auteurs que nous citons, pour apprendre l'hiſtoire entiere, nous dirons ſeulement que ce noble college de Portſas perſevere en ſa ſplendeur. La bulle de fondation en date de l'an 1051. porte que Bruno s'étant propoſé d'exécuter le projet de ſon prédeceſſeur Bertholdus, évêque de Toul, d'établir une abbaye à Portſas, en latin, *Portus ſuavis*, qui eſt Pouſſay, il avoit conſacré l'égliſe au nom de la ſainte Vierge & de ſainte Menne, dont le corps y repoſoit, & y avoit legué pluſieurs biens, dont l'abbeſſe Berenne lui en demandoit la confirmation, lorſqu'étant venu de Rome il faiſoit ſéjour à Toul pour paſſer en France, afin d'y affermir la religion, & par cette bulle il confirme tous les biens donnés à cette maiſon, leſquels y ſont ſpécifiés. Il ſe trouve auſſi dans les archives de cette abbaye une bulle de Lucius III. de l'an 1085. dans laquelle il eſt dit que ce pape, à l'exemple de Leon d'heureuſe mémoire, ſon prédeceſſeur, met ſous la protection de S. Pierre & de la ſienne, l'égliſe de ſainte Menne de Portſas, & confirme toutes les donations qui lui ont été faites. Ce chapitre eſt compoſé d'une abbeſſe, une doyenne & quinze dames. Il y a quatre chanoines pour célebrer les meſſes. On voit par des uſages très-anciens dans ce college, que les dames pour y être reçues, font preuve de ſeize lignes d'ancienne nobleſſe militaire paternelle & maternelle; leſquelles entraînent la preuve de 32. qui ſont jurées par trois chevaliers, qui atteſtent ſur les ſaints évangiles que ces lignes ſont bonnes, vraies & anciennes. On ne déroge point aux anciens uſages, & on ne reçoit dans ce chapitre que des filles de qualité qui font leurs preuves & ſont jurées, ſuivant la coutume. Ce chapitre a droit de s'élire une abbeſſe, qui peut choiſir une coadjutrice du conſentement des dames dudit chapitre. Monſieur Jean Ruyer dans ſes *Antiquités de Vôges*, dit que S. Leon fonda l'abbaye de Portſas qui eſt à Pouſſay, pour des filles nobles, ainſi que S. Romarie avoit fait au S. Mont, qui ſont les dames de Remiremont, S. Goërie ou Thierry Lallemand à Epinal, & S. Gauzelin à Bouxiere, page 304. Le révérend pere dom Calmet, fort inſtruit de ce qui concerne les abbayes de Lorraine, dit dans ſon *Hiſtoire eccléſiaſtique & civile de Lorraine*, que le chapitre de Pouſſay eſt dans l'uſage depuis plus de trois ſiécles, de ne recevoir que des filles nobles faiſant preuve de ſeize quartiers paternels & maternels, page 1048. On trouve dans les archives de l'abbaye de Pouſſay pluſieurs patentes des ducs de Lorraine, qui prennent cette égliſe ſous leur protection & ſauve-garde, & confirment leurs droits, immunités & privileges. Premierement, des patentes du duc Matthieu, des années 1220. 1226. 1240. & autres, du duc Ferry, des années 1284. 1289. 1292. du duc Jean, de l'an 1340. du duc Raoul, de l'an 1342. du duc René, de l'an 1477. un ordre de Charles V. qui défend de rien entreprendre contre les immunités, exemptions & privileges de ce chapitre, dans leſquels il le confirme. Cet ordre eſt daté du 8. Février 1677. Son alteſſe royale Leopold I. a fait un échange & fondation à ce chapitre, par leſquels il lui a marqué ſa bienveillance. Cet acte eſt daté du 22. Juin 1707.

LISTE DES DAMES ABBESSES DE POUSSAY, dont on a pu avoir connoiſſance, & dont les tombes de pluſieurs exiſtent dans l'égliſe dans leur entier; d'autres ſont briſées, & les autres détruites par le tems.

Berenne, premiere abbeſſe dénommée dans la bulle de Leon IX. dont il eſt parlé ci-deſſus. Dom Calmet & M. Ruyer font l'éloge de la vertu & de la nobleſſe de cette abbeſſe.

Beatrix dénommée dans la bulle de Lucius III. en date de l'an 1085.

Berthe, en 1206. & 1209.

Jeanne, dite *Sibylle*, en 1308.

Jeanne de Beaufremont, en 1341.

Jeanne de Mendre mourut en 1400.

Iſabelle de Mitcourt vivoit en 1413.

Yolande de Germiny, élue abbeſſe en 1455. Elle fit démiſſion de ſon abbaye en faveur de Claude de Ligniville, laquelle *Claude* de Ligniville mourut le 6. Mars 1529.

Philippe de Ligniville, qui mourut le 24. Septembre de l'année 1538.

Anne de Barbay fut élue le 24. de Septembre 1538. & mourut le 19. Décembre 1576. Elle avoit eu pour coadjutrice Claude d'Anglure, qui entra en poſſeſſion le 19. Décembre 1576. & mourut en 1586.

Françoiſe du Chatellet mourut le 27. Septembre 1586. deux mois & demi après ſon élection.

Emonde d'Amoncourt, qui mourut le 7. Novembre 1625. Elle avoit eu pour coadjutrice Catherine de Damas, laquelle étant abbeſſe, mourut en Octobre 1638.

Anne-Perrette de Damas fut élue le 29. d'Octobre 1638. & mourut le 12. Mars 1690. Elle avoit eu pour coadjutrice Marie-Claire de Luxembourg, princeſſe de Tingris, qui remercia.

Angelique-Cunegonde de Montmorency fut élue, mais elle ne prit point poſſeſſion; elle fit ſon remercîment en 1694. & épouſa le 7. d'Octobre Louis-Henri de Soiſſons prince de Neufchatel.

Marie-Eliſabeth de Gramont fut élue le 6. Janvier 1695. Elle eut le 1. Octobre 1728. pour coadjutrice *Charlotte* de Beauveau-Craon, abbeſſe par la démiſſion pure & ſimple que ladite *Marie-Eliſabeth* de Gramont lui a faite de ſon abbaye le 2. Mai 1730. au monaſtere des dames religieuſes de l'ordre de S. Dominique à Charmes, où elle s'eſt retirée.

Charlotte, de Beauveau-Craon s'étant depuis mariée avec le marquis de Baſſompierre de Baudricourt, le ſiége abbatial eſt préſentement vacant.

LISTE DES DAMES CHANOINESSES DE POUSSAY, dont les tombes ſe trouvent dans l'égliſe.

Mahaut de Fontenoy mourut en 1272.
Aliſſe de Bourmont. La date de ſa mort eſt effacée.
Jeanne de Barbay mourut en 1509.
Philippe de Savigny mourut en 1568.
Anne de Honeſtetn mourut en 1578

Digitized by Google

Judith d'Apremont mourut en 1606.
Marguerite de Faulquier mourut en 1608.
Françoise de Choiſeul mourut en 1633.
Louiſe de Chauviray mourut en 1651.
Françoiſe d'Aubonne mourut en 1662.
Antoinette de Gordiége de Lis mourut en 1669.
Chriſtine-Françoiſe de Scrocourt de Romain, mourut en 1674.
Eliſabeth de Chauviray doyenne, mourut en 1700.
Catherine-Thereſe des Fours doyenne, mourut en 1706.
Barbe de Seraincamps mourut en 1719.
Nicole-Françoiſe de S. Belin de Vaudremont mourut en 1725.
Ignace-Bonaventure de Roſieres-Sorand mourut en 1727.
Louiſe-Françoiſe de Cuſtine mourut en 1728.
Jeanne-Angelique de Choiſeul d'Eguilly mourut à Chaumont en 1714. & y fut enterrée.

Il y a deux tombes cachées ſous le marchepied de l'autel, l'une d'une dame d'Hauſſonville, & l'autre d'une dame d'Haraucourt.

LISTE DES DAMES CHANOINESSES qui compoſent le chapitre de Pouſſay actuellement.

Thereſe-Eleonore de Chauviray, doyenne.
Anne-Claude de Jouffroy de Nouillatel.
Antoinette de Roſieres de Sorand.
Thereſe de Jouffroy.
Helene de Cuſtine.
Louiſe-Françoiſe de Froiſſard de Broiſſia.
Barbe de la Vaulx.
Anne de Cuſtine de Marſilly.
Henriette-Auguſtine de Beauveau-Craon.
Menne de Fulley.
Marie Jeanne-Gabrielle de Froiſſard de Broiſſia.
Sophie de Ligniville.
Louiſe Walhs.
Thereſe-Claudine-Gabrielle de Fuſſey.
Deux prébendes à remplir.

* *Memoires manuſcrits.* Mabillon, *annal. ordin. ſancti Bened. tome 4. page 330.*

POUSSIN (Nicolas) peintre très-célebre, &c. *On en a déja parlé dans le Morery aſſez au long : mais il eſt bon d'ajouter l'épitaphe ſuivante.* Elle eſt de la compoſition de M. l'abbé Nieaiſe, chanoine de la Ste Chapelle de Dijon, homme fort connu parmi les ſçavans, *comme on peut le voir dans l'article que nous en avons donné ci-devant.* Cet habile homme qui avoit connu le Pouſſin, & qui avoit été de ſes amis, ſe crut obligé de lui donner cette marque de ſon eſtime ; & en cela il n'a été que l'écho de toute l'Europe. Il compoſa cette piece à Rome, où il étoit dans le tems de la mort du Pouſſin. Mais jamais cette épitaphe n'a été miſe ſur le tombeau de cet illuſtre peintre ; & juſqu'à preſent ce grand homme n'a été décoré d'aucun monument ni d'aucune inſcription, quoique bien des gens en differentes occaſions ayent témoigné de vouloir lui rendre ce juſte honneur. Voici cette épitaphe.

D. O. M.
Nicolao Pussino *Gallo*,
Pictori ſua ætatis primario,
Qui artem
Dum pertinaci ſtudio proſequitur,
Brevi aſſecutus, *poſtea vicit*.
Naturam
Dum linearum compendio contrahit,
Se ipſâ majorem expreſſit.
Eamdem
Dum novâ opicum induſtriâ
Ordini, *lucique reſtituit*,
Seipſâ fecit illuſtriorem.
Illam
Græcis, *Italiſque imitari*,
Soli Pussino *ſuperari*.
Datum.
Obiit in urbe æterna XIV. Kalend. Decemb.
An. M DC LXV.
Annos natus LXXI.
Ad ſanct. Laurent. in Lucina
Sepultus.
Claudius Nicasius *Divionenſis*,
Regis ſacelli canonicus,
Dum amico ſingulari parentaret,
Veteris amicitiæ memor,
Monumentum hoc poſuit ære perennius.

Le Bellori qui a écrit la vie du Pouſſin en italien, compoſa auſſi ces quatre vers latins en ſon honneur.

Parce piis lacrymis, *vivit* Pussinus *in urna*,
Vivere qui dederat, *neſcius ipſe mori.*
Hic tamen ipſe ſilet : *ſi vis audire loquentem*,
Mirum eſt, *in tabulis vivit & eloquitur.*

Il faut encore ajouter que le Pouſſin ayant eu le manuſcrit original du traité italien de Leonard de Vinci touchant la peinture, y ajouta, pour éclaircir le texte, des figures aux endroits qui paroiſſoient le demander : mais les deſſeins qu'il avoit faits n'étant qu'au trait, & à proprement parler, de ſimples eſquiſſes, Errard fut chargé d'y mettre les ombres, & de leur donner la derniere main, avant que de les abandonner au graveur. Il augmenta même quelques figures qui avoient échapé au Pouſſin. Celui-ci ſe plaignit dans la ſuite avec raiſon qu'on avoit tellement alteré ſes deſſeins en les gravant, qu'il ne s'y reconnoiſſoit plus. *Voyez ce que l'on en dit ci-après à l'addition faite dans ce ſupplément à l'article de Leonard de* VINCI. * *Voyez auſſi* la lettre de M. Mariette ſur Leonard de Vinci, adreſſée à M. le comte de Caylus, & miſe au-devant du recueil de têtes de caracteres & de charges, deſſinées par Leonard de Vinci, & gravées par le même comte de Caylus, *in-4°.* à Paris, 1730. *Cherchez* les pages 8. & 9. de cette lettre, aux notes.

POUSSIN, (Pierre) *cherchez* POUSSINES.

POUST (Jean) en latin, *Poſthius*, né à Germersheim, ville du palatinat inferieur, l'an de Jeſus-Chriſt 1537. avoit pour pere Jean Pouſt, citoyen de la même ville. Il avoit environ vingt & un ans, lorſqu'en 1558. il fut fait maître en philoſophie à Heidelberg. Environ neuf ans après, c'eſt-à-dire en 1567. l'académie de Valence dans la Gaule Narbonnoiſe, l'éleva à la dignité de docteur en médecine, & peu après il eut ſouvent occaſion de faire briller ſon ſçavoir, & d'augmenter ſa réputation par la confiance qu'un grand nombre de perſonnes eut en lui, & par le choix que l'on fit de lui en pluſieurs rencontres importantes, où il réuſſit dès l'année ſuivante 1568. l'évêque de Wirtzbourg ou Wirtzburg, ville épiſcopale de Franconie en Allemagne, ſous l'archevêché de Mayence, l'appella auprès de lui, & le fit premier médecin de la ville. Jean Pouſt occupa ce poſte pendant dix-ſept ans, & s'y fit beaucoup d'honneur. En 1585. il fut rappellé à Heidelberg, où l'électeur Frideric IV. le fit ſon premier médecin, & il demeura douze ans dans cette ville. La peſte commençant à faire du ravage à Heidelberg, les conſeillers de l'électeur ſe retirerent à Morbach, & y menerent avec eux Jean Pouſt, qui y mourut la même année à l'âge de ſoixante ans. Son corps fut reporté à Heidelberg. On a de lui en latin 1. des obſervations anatomiques qui ſe trouvent dans l'anatomie de Reald Colombe, de Cremone, & dans un autre traité du même ſur l'anatomie, imprimé à Franefort chez Jean Wechel en 1590. *in-8°.* 2. Deux lettres concernant la médecine, qui ſont imprimées dans le livre de Jean Hotnung, intitulé, *Ciſta medica*, à Nuremberg en 1625. *in-4°.* Ces deux lettres ſont auſſi en latin. Il a eu le ſoin de corriger & de publier les deux livres d'Iſaac l'Iſraëlite des dietes generales & particulieres, traduits en latin. Enfin on a de lui *Mantiſſa anatomica* dans les centuries 5. & 6. des hiſtoires anatomiques de Thomas Bartholin, à Coppenhague en 1661. *in-8°.* * *Voyez* M. Manget, *in bibliotheca ſcriptorum medicorum*, livre xv. page 545.

Digitized by Google

POUSSINES (Pierre) Jeſuite, étoit de Narbonne où il naquit en 1609. Il a demeuré long-tems à Rome, & il y étoit fort eſtimé, particulierement de la reine Chriſtine de Suede, & du cardinal Barberin. C'étoit un des plus habiles hommes de ſon tems dans la langue grecque; & il étoit auſſi fort verſé dans l'étude des Peres. Il s'eſt appliqué ſingulierement à faire des corrections & des notes ſur un grand nombre d'auteurs Grecs, qui ont vécu ſous les empereurs Chrétiens, entr'autres, ſur Nicetas, le ſophiſte Polemon, l'empereur Leon, Anne Comnene, Theophylacte, Nicephore Brienne, Pachymere, &c. Il a joint à celui-ci de ſçavans commentaires. Il a traduit auſſi preſque tous ces auteurs. On lui eſt redevable encore de quelques opuſcules de S. Nil, qu'il a traduits du grec, & qu'il a fait imprimer en grec & en latin *in-4°.* à Paris en 1639. Le P. Pouſſines étoit alors à Toulouſe. Il étoit encore dans cette ville à la fin de 1654, lorſqu'il dédia au cardinal Barberin les lettres du même ſaint Nil, qu'il fit imprimer en grec & en latin, *in-4°.* avec des notes, à l'imprimerie royale à Paris en 1657. Mais il paroît par ſon épître dédicatoire, qu'il étoit appellé à Rome dès 1654. & qu'il étoit prêt de s'y rendre. Il y étoit encore en 1678. mais je ne ſçais s'il y eſt mort. Il a travaillé auſſi ſur Methodius, ſur Theophylacte, & ſur pluſieurs autres, & en 1678. il donna une chaîne des PP. Grecs ſur S. Marc. Ce Jeſuite fait paroître dans tous ces ouvrages beaucoup d'érudition, & une grande connoiſſance des affaires eccléſiaſtiques & civiles de l'empire d'Orient. * *Voyez* les épît. dédic. des opuſc. & des lett. de S. Nil; Baillet, *Jugem. des ſçav. édition in-4°. t. 2. p. 489.* Poiſſon de l'Orat. *Relation manuſcrite des ſçavans d'Italie.*

POYET, (François) docteur de Sorbonne, de l'ordre de S. Dominique, né à Angers vers le commencement du XVI. ſiécle, eſt un de ceux qui dans ce même ſiécle a le plus ſouffert de la fureur des héréticques. Il prêchoit avec zele contre leurs erreurs, & par ce courage il s'attira leur haine déja trop marquée contre tous les Catholiques en général. Etant prieur d'Angoulême lorſque l'amiral de Coligni s'empara de cette ville, il vit pendre ſous ſes yeux à un marier Michel Grelet, qui prédit à l'amiral, qu'il ſeroit traité comme Jeſabel; que ſon cadavre ſeroit jetté par la fenêtre & foulé aux pieds. Ce qui arriva à la journée de S. Barthelemi. Les héréticques n'ayant pû, par cet horrible ſpectacle, entraîner Poyet dans leur parti, ils le confinerent en priſon avec Jean Chauveau âgé de ſoixante & dix ans, qui y mourut mangé de vermine. Enſuite ayant tâché de vaincre le P. Poyet dans la diſpute & par des conferences réitérées; mais n'en ayant remporté eux-mêmes que de la confuſion, ils le tirerent de priſon, le promenerent par la ville, en lui faiſant déchirer le dos & la poitrine avec des tenailles ardentes, l'habillerent après cela de haillons en forme de chaſuble, lui mirent des brides au cou & aux bras en forme d'étole & de manipule, & le précipiterent enfin dans la Charente, où ils achevérent de le tuer à coups de fuſil. On rapporta l'année ſuivante ce martyre au chapitre général, en la preſence du pape Pie V. * *Vies des Saints de l'ordre de S. Dominique*; par Charles de S. Vincent. *Biblioth.* de la Croix du Maine. *Mem. du tems.*

POYET, (Guillaume) chancelier de France, &c. *Ajoutez aux éditions du Moreri de 1725. & de 1732.* qu'il naquit aux Granges, petite maiſon dans la paroiſſe de S. Remi de la Varanne en Anjou.

PRADON, (N.) poëte François. *Ajoutez aux mêmes éditions*, qu'il étoit de Rouen, & qu'outre les piéces *dont on parle à ſon article*, il a fait encore *Regulus*, qui eſt la meilleure de ſes piéces, en 1688. & *Scipion l'Africain. Arſace* roi des Parthes, autre tragedie que quelques-uns lui donnent, eſt de M. de Prade auteur de *Sillanus* & d'*Annibal*. Les piéces de Pradon ont été recueillies en un volume en 1700. à Paris.

PRAGUERIE. Ce fut le nom que l'on donna en 1440. à un parti de factieux qui ſe revolterent contre Charles VII. roi de France: voici ce qui y donna lieu. Charles mécontenta de M. de la Trimouille qui avoit la principale place dans le miniſtere, l'exclud de la cour & des affaires & mit en ſa place le connétable Artus de Bretagne. La Trimouille aigrit contre le Roi quelques princes du ſang & principalement les ducs de Bourbon, & d'Alençon, le comte de Dunois & pluſieurs autres, qui étoient ennemis du connetable. Leur deſſein étoit de faire entrer le dauphin Louis dans cette conjuration; & de faire ſoulever ſous ſon nom tout le royaume; s'il étoit poſſible, & le dauphin eut la foibleſſe d'y conſentir. Philippe le Bon duc de Bourgogne refuſa au contraire de prendre parti pour les rebelles, & voulut faire connoître l'injuſtice de cette faction; mais malgré ſes remontrances, elle eut quelques partiſans qui prirent le nom de *Praguoni*. Le Roi informé de ce qui ſe paſſoit, attaqua les rebelles, les vainquit, & les fit arrêter, au moins la plupart. Le dauphin & ſes adherens furent obligés de lui demander grace à genoux. Le premier voulut intercéder pour la Trimouille, & ſur le refus que le roi fit de l'écouter, il dit à ſa majeſté, qu'il avoit promis de lui obtenir la grace, & que ſi elle perſeveroit à le refuſer, lui-même ſeroit obligé de ſe retirer de la cour. Le roi indigné lui repartit: „ Si la cour n'eſt pas de votre gout; les portes „ de Paris ſont ouvertes, & ſi elles ne ſont pas aſſez lar„ ges, je les ferai élargir de cinquante toiſes, afin de „ vous en faciliter la ſortie. * Le roi maîtraita auſſi le duc de Bourbon, & quoique celui-ci eût promis de ſe mieux comporter à l'avenir; Charles VII. voulut que pour gage de ſa fidélité future, il lui remît les places fortes qui lui appartenoient. Ainſi fut diſſipée la Praguerie. * *Hiſtoire d'Artus III. duc de Bretagne. Hiſt. de Charles VII. par* Chartier. Monſtrelet, *fol. 168.* Mezerai, *Hiſt. de France, tome 2. page 629.* Daniel, *Hiſt. de France, tome 2. &c.*

PRALON, abbaye de religieuſes de l'ordre de S. Benoît, à quatre lieues de Dijon, fut fondée l'an 1149. par Gui de Sombernon, à la ſollicitation de S. Bernard, qui en reçut la fondation. Les religieuſes prétendent que ſainte Humbeline ſa ſœur y prit l'habit, & qu'elle en fut la premiere abbeſſe; mais il eſt certain que cette Sainte ſe fit religieuſe dans l'abbaye de Jully, dépendante de Moleſme; qu'elle y a toujours vécu depuis ſa converſion, qu'elle n'a jamais été abbeſſe, & qu'elle eſt morte avant la fondation de Pralon. Outre les preuves que l'on en trouve dans les hiſtoriens de la vie de S. Bernard, cela eſt auſſi certain par la vie du bienheureux Pierre prieur de Jully, qui détruit auſſi l'opinion des religieuſes du Tard qui croient qu'elle leur appartient. On dit que S. Bernard venoit ſouvent à Pralon pour conſoler les religieuſes, & les ſoutenir dans la vertu par ſes conſeils. On voit encore à un quart de lieue du monaſtere une fontaine que ce Saint obtint, dit-on, miraculeuſement du ciel, & qui a retenu le nom de *Fontaine de S. Bernard*. On y montre de même un calice & des habits ſacerdotaux dont on prétend que ce Saint s'eſt ordinairement ſervi chez lui. Pour le calice il eſt certain qu'il eſt ancien, & que tout porte à croire qu'il eſt de ce tems-là. A l'égard des ornements, il eſt peu vraiſemblable que ce Saint qui faiſoit profeſſion d'une ſimplicité entiere, & qui aimoit la pauvreté en tout, en ait porté de tels que ceux-ci parés & enrichis de broderie. Il y a plus d'apparente que ce ſont les ornements ordinaires du monaſtere, dont le ſaint abbé de Clairvaux ſe ſervoit comme les autres, lorſqu'il y venoit, & qu'on les a conſervés en mémoire de lui, parce qu'ils lui avoient ſervi quelquefois.

PRAT, famille originaire d'Auvergne, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui ſuit, pour ſervir à l'édition du Moreri de 1725. dès les premieres lignes on cite* Pierre Anthoni, *il faut* Pierre Antoine.

I. ANNE du Prat, dit *Ricot*, *ajoutez* natif d'Iſſoire en Auvergne... *Claude* de qui ſont deſcendus les ſeigneurs de Haurerive, Nyols & d'Auzat, *liſez* Nyol & d'Auzat... *Ajoutez aux qualités de* Bohyer, celle de conſeil d'Iſſoire.

II. ANTOINE du Prat I. du nom, ſeigneur de Voyſ

Digitized by Google

rieres, &c. *Anne* ſeigneur de Bos de Gondole, *liſez* ſeigneur de Bouſde, de Gondoles, &c. *Effacez tout ce que l'on dit de* Geraude, *qui n'appartient point à ce degré, mais au ſuivant.*

III. ANTOINE du Prat II. du nom, &c. épouſa *Françoiſe* de Veny, qui mourut le 19. d'Août 1507. *non* 1527. *Ajoutez à ſes enfans* Geraude du Prat, mariée 1°. avec *Meri* de Saint-Simon, ſeigneur de Precy & de Balogny ſur Terrain: 2°. le 23. Février 1557. avec *René*, baron d'Arpajon, ſire de Severac. Nicolas *Dangu qui fut*, dit-on, *fils naturel d'*Antoine *du Prat, mourut en 1567.*

V. ANTOINE du Prat IV. du nom, &c. *Le dernier de ſes enfans, que l'on ne nomme que* Catherine, *ſe nommoit* Catherine-Charlotte, fut abbeſſe de Norre-Dame des Clerets, & mourut le 15. de Novembre 1640. âgée de cinquante-ſept ans.

VIII. FRANÇOIS du Prat, chevalier de Nantouillet, &c. mourut le 23. *non* le 24. Juin 1695.

IX. FRANÇOIS du Prat, de Barbançon, &c. *On lui donne* un fils & une fille, *liſez* deux fils & trois filles.

BRANCHE DES BARONS DE THIERN, de VITEAUX, *Marquis de* FORMERIES, &c. *non de* FORMERY.

V. FRANÇOIS du Prat, baron de Thiern, &c. *Gabriel* baron de Coſnac: *liſez, Clement.*

VI. ANTOINE du Prat, baron de Formery, *liſez* Formeries.... *Chreſtienne* de Sayne, *liſez* de Sayve.... *René* du Prat, baron de Jumeaux, *ajoutez* maréchal de bataille, mort en 1643.... *Charlotte* du Prat, *ajoutez* mariée le 12. de Mai 1624. à *Pierre* du Fay, ſeigneur de la Mezangere.

VIII. LOUIS-ANTOINE du Prat, &c. *On lui donne* pour fils unique ANTOINE-BERNARD. 1°. Ce fils ſe nommoit LOUIS-BERNARD, étoit né le 21. Février 1687. & épouſa *Charlotte-Angelique* Bourgoing. 2°. Il eut un frere, *Jacques* du Prat, & une ſœur *Antoine* du Prat.

PRAT. (Antoine du) *Dans cet article, éditions du Moreri de 1725. & 1732. on dit que* le pape Paul II. fut élu deux jours après la mort de Clement VII. *il falloit dire* 20. jours.

PRATEOLE *ou* du Preau. (Gabriel) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. que* dès l'an 1562. il avoit publié une harangue ſur les cauſes de la guerre entrepriſe contre les Calviniſtes rebelles; & en 1559. une autre harangue latine *De jucunda Francisci II. apud Remos inauguratione.* Son hiſtoire de l'égliſe eſt intitulée: *Hiſtoire de l'état & ſuccès de l'égliſe*; en deux vol. *in-fol.* imprimés à Paris en 1583. Il y joignit un abregé de l'hiſtoire de France juſqu'à la même année, & l'on réimprima l'un & l'autre ouvrage en 1604. Son catalogue des heretiques eſt fort peu exact, & multiplie d'ailleurs beaucoup les hérétiques & les hérésies.

PRÉAUX, abbayes, l'une d'hommes, nommée *Saint Pierre de Préaux*, qu'un ſeigneur Normand nommé *Hunfroi* avoit fait bâtir avant le milieu de l'onzième ſiécle dans la Normandie; l'autre de filles conſacrées à Dieu, ſous l'invocation de la ſainte Vierge, fondée peu après par le même ſeigneur, par le conſeil d'Alberade ſa femme. Ces deux monaſteres ſont ſur la Rille à une lieue ou environ au-deſſous de Pont-Audemer. Hunfroi mourut avant que le monaſtere de filles fût achevé; mais Robert de Beaumont ſon fils, eut le ſoin de faire conſommer cet ouvrage. Anſfroi fut le premier abbé de l'abbaye des hommes; & Emma la premiere abbeſſe de celle des filles. Ces deux monaſteres ſubſiſtent encore.

PREGELL, en latin *Pragallia, Prajulia*, eſt une contrée de la haute Rhétie vers Chiavenne, le long du Mœra. Elle s'appelloit anciennement *Præulia*, comme cela paroît par un ancien diplome de l'année 630. Cette contrée fait une des Droitures de la Cadée, & ſe diviſe en deux parties, qui ont leur nom du bourg de *Porta*, qui les ſépare: l'une s'appelle *Au-deſſus de Porta*, l'autre *Au-deſſous de Porta*. Au-deſſus de Porta ſont les bourgs, 1. de Cæſatſch, où S. Gaudence a, dit-on, été enterré; 2. de Veſpran, en latin *Vicusperanum* ou *Viceprevanum*; 3. de Stampa. Au-deſſous de Porta, ſont la ville & le château de Caſtel-Muti, en latin *Caſtromunum*: Bond, en latin *Bundium*: Soglid, en latin *Solium*, & *Caſtafegnia*. En 1024. l'empereur Henri II. confirma à cette vallée tous les privileges dont elle avoit été privée, & la reçut ſous la protection de l'empire. Dans le diplome expedié à cette occaſion, il nomme cette vallée un comté, & les habitans des gens libres. * Spreccher, *Chron. Rhæt. pag. 292. 293.* & ailleurs *pag. 76.* Guler, *hiſtor. Rhætor. pag. 105.* &c.

PREMIERFAIT ou PRIMFAT, (Laurent de) en latin *Laurentius de Primo-fato*, vivoit ſous le regne de Charles VI. roi de France. Il eſt l'auteur de la premiere traduction de Bocace & des œconomiques d'Ariſtote. Il fit cette ſeconde traduction *à la requête de Simon du Bois, Varlet de chambre du Roi très-Chrétien, l'an 1417.* C'eſt ainſi qu'on lit dans le manuſcrit qui eſt entre les mains de l'archevêque de Vienne. La Croix du Maine s'eſt trompé en faiſant vivre cet auteur en 1483. ſous Charles VIII. & l'on voit auſſi par cette inſcription du manuſcrit, que l'on a tort de dire que la qualité de roi très-Chrétien n'a commencé à être donnée qu'à Louis XI. puiſque cet auteur la donne à Charles VI. ſous lequel il vivoit. Il eſt mort à Paris en 1418. & fut enterré dans le cimetiere des ſaints Innocens. Il étoit poëte & orateur célebre en ſon tems. Parmi les lettres de Jean de Monſtreuil (Joannes de Monſtrolio) prevôt de l'Iſle, ſecretaire de Charles VI. que le P. dom Martenne de la congrégation de ſaint Maur, a publiées dans le tome ſecond de ſon *Theſaurus noviſſimus anecdotorum*, on en trouve pluſieurs qui ſont adreſſées à Laurent *de Primo-fato*, & qui rendent de grands témoignages à ſa ſcience. * *Mem. de l'acad. des belles lettr. t. 7. page 205. Epiſt.* Joan. de Monſtrolio *in t. 2. Theſ. noviſ. Anecdot.* Préf. de dom Martenne ſur ces lettres.

PRE'MONTRE', (Adam de) ainſi appellé, parce qu'il fut premierement chanoine, & élevé à Prémontré même, étoit docteur de Sorbonne, & plus ſçavant que le commun des docteurs de ſon tems. Il ſe fit religieux de l'ordre de S. Norbert inſtituteur des Prémontrés en 1158. & fut abbé dans ſon ordre. S. Norbert qui voyoit qu'il avoit bien étudié l'écriture ſainte & la tradition, l'envoya dans l'abbaye de Létang-*verd* en Ecoſſe, pour y enſeigner l'une & l'autre. Adam étoit originaire de ce pays. Il en fut tiré, quoi qu'en diſe Caſimir Oudin, pour être fait évêque de Withern, en latin *Candida caſa*, dont la cathedrale étoit unie à l'ordre de Prémontré. Son nom ſe trouve dans le catalogue des évêques de Withern, après Wautier. Molanus, Aubert le Mire, Poſſevin, parlent de ce prélat, mais ils ſe trompent en le faiſant général de l'ordre, ou en le faiſant vivre en 1518. Au milieu de ſes occupations Adam de Prémontré trouva encore le tems de compoſer des ouvrages eſtimés en ſon tems; mais dont le plus grand nombre n'eſt peut-être pas parvenu juſqu'à nous. Le P. de Saint-Amat abbé regulier de Chambre-Fontaine, ordre de Prémontré au diocèſe de Meaux, en fit imprimer une partie en 1518. Le pere Godefroi Ghiſelbrecht chanoine Prémontré de l'abbaye de S. Nicolas de Turnes & curé de la même ville, donna à la priére du chapitre de l'ordre, une nouvelle & plus ample édition de ces ouvrages en 1659. à Anvers chez Pierre Beller. Il a orné cette édition d'une ample préface, trop diffuſe, mais où l'on trouve des notes utiles & recherchées. Le pere Pez Benedictin Allemand a fait imprimer ſur deux anciens manuſcrits, dans le premier tome de ſes pieces anecdotes, *pag. 336.* les ſoliloques d'Adam de Prémontré. Ses autres ouvrages imprimés ſont quarante-ſept ſermons du tems & des Saints. Un traité de l'ordre, de l'habit & de la profeſſion des chanoines Prémontrés, avec une explication de la regle de S. Auguſtin. Un traité du triple tabernacle de Moiſe. Un traité des trois genres de contemplations. Ses lettres, ſes traités de la création, de la rédemption, délivrance & captivité de l'homme, &c. & beaucoup de ſes ſermons, ou

Digitized by Google

ſont perdus, ou ſont encore manuſcrits. * *Voyez* Caſimir Oudin, dans ſon commentaire latin ſur les auteurs eccléſ. le pere Pez *dans l'endroit cité*, & les autres éditeurs des ouvrages d'Adam de Prémontré, &c.

PRE'POSITE, en latin *Præpoſitus*. Ce nom étoit donné à tous ceux qui avoient le commandement ou l'inſpection de certaines perſonnes ou de certaines affaires. Voici les principaux *Prépoſites* dont il eſt parlé dans les anciens auteurs. *Præpoſitus argenti potorii*, étoit celui qui avoit le ſoin de la vaiſſelle d'argent des empereurs : *Præpoſitus auri ſcrarii*, étoit celui qui avoit ſoin de la vaiſſelle d'or : *Præpoſitus barbaricariorum* : celui qui avoit ſoin de faire faire pour l'empereur toutes ſortes de vaiſſelles & d'armes. Il n'y avoit point de ces Prépoſites dans le Levant ; mais il y en avoit trois en Occident, à Arles, à Reims & à Tréves. *Præpoſitus baſtaga*, celui qui avoit ſoin des habits, de la vaiſſelle & des meubles de l'empereur lorſqu'il étoit en voyage. Il y avoit quatre officiers ſemblables dans le Levant, à qui on donnoit les titres de *Præpoſiti baſtaga prima orientalis*. Ils étoient obligés de fournir quatre fois par an de la laine, de la ſoie, des toiles fines, de la pourpre, du ſuere & de la canelle. Ils envoyoient tout cela du Levant par mer. Il y en avoit auſſi quatre en Occident, qu'on appelloit *Præpoſiti baſtaga prima, ſecunda, &c. Gallicanorum* : ce qui ſignifie qu'ils étoient Prépoſites des choſes qu'on envoyoit des Gaules à Rome, ou qui paſſoient par les Gaules. Le mot de *Baſtaga* vient du grec βαστάζω, qui ſignifie *porter*. *Præpoſitus camera regalis* étoit la même choſe que *Cubicularius*, qui ſignifie *un valet de chambre*. *Præpoſitus comitis*, étoit en Eſpagne, celui qui étoit chargé des affaires en l'abſence de l'autre. *Præpoſitus cubiculi* étoit le premier homme de chambre qui commandoit les autres. En vertu de ſa charge, il étoit attaché à la perſonne de l'empereur, & dormoit même à côté de lui dans un lit ſéparé. Il jouiſſoit de divers privilèges, comme de ne point payer d'impôts pour les chevaux qu'il entretenoit, de ne point faire de corvées avec ſes chevaux, & de n'être pas obligé à loger des étrangers. Du tems des Paléologues, ces officiers s'habilloient de pourpre, & ornoient leurs habits de broderie en or & en argent. *Præpoſitus curſorum* étoit le grand intendant des poſtes. *Præpoſitus fibulæ*, celui qui avoit le ſoin des boucles des ceintures dont on ſerroit & attachoit les habits que l'empereur mettoit à table. *Præpoſitus domûs regiæ* étoit une eſpece d'intendant de la maiſon. *Præpoſiti laborarum* étoient ceux qui dans les proceſſions portoient l'étendard ou banniere appellée *Labarum*, devant l'empereur. Il en avoit cinquante, ſelon Euſebe. *Præpoſitus latis ou latorum* étoit celui qui avoit ſoin des biens fonds & des terres qui appartenoient au public, car le mot de *lata* ou *terra latica*, ſignifie les champs. *Præpoſitus largitionum Romanarum* étoit le threſorier de l'empereur. Cette charge étoit la même que celle de *Comes ſacrarum largitionum*, parce que la ville de Rome portoit le titre de *Sacra*. *Præpoſitus limitum* étoit un officier de diſtinction, qui commandoit les troupes qui étoient dans les places frontieres. Il y en avoit huit, & ils étoient preſque tous en Aſie ou en Afrique. *Præpoſitus menſæ* étoit un maître d'hôtel. *Præpoſitus palatii ou ſacri palatii*, étoit chez les empereurs de Conſtantinople, le Majordome. *Præpoſitus Provinciarum* étoit l'inſpecteur des frontieres d'une certaine Province, dont chacune avoit le ſien. *Præpoſitus theſaurorum* étoit chez les Romains un certain magiſtrat dans les provinces, qui recevoit les ſommes provenantes des péages & des impôts. *Præpoſitus Tyrii textrini*, dont Ammien fait mention, *lib. 14. pag. 22.* étoit l'inſpecteur de la fabrique de la pourpre ou de l'écarlate. Le mot de *Præpoſitus* ſignifie auſſi une charge eccléſiaſtique, c'eſt-à-dire, celle de Prévôt des égliſes cathédrales. On appelloit auſſi de ce nom, ceux qui gouvernoient les terres d'un chapitre. L'égliſe de S. Martin de Tours a pluſieurs de ces prévôts, qui ſont aujourd'hui ſéculiers comme le reſte du chapitre, & qui ſont beneficiers titrés, ſans les fonctions qui étoient autrefois attachées ſingulierement à ce titre. * *Voyez* Gauthiettes (Gucherius) dans ſon traité *De officiis domûs auguſtæ* imprimé *in-4°.* en 1628. *lib. 3.* Pancirol, *Notitia utraque dignitatum cùm Orientis tum Occidentis ; ultra Arcadii Honoriique tempora* : Euſebe dans la vie de Conſtantin, &c.

PRESIDENTS des Provinces, en latin, *Præſides Provinciarum*, étoit le titre que les Romains donnoient aux gouverneurs de leurs provinces. D'abord on n'y envoyoit que des Préteurs ; qui étoient chargés d'adminiſtrer la juſtice, de faire des loix, & de marcher contre l'ennemi, lorſque la néceſſité le demandoit. Mais lorſque la guerre étoit plus ſérieuſe, on y envoyoit des conſuls. Lorſqu'un conſul pendant ſon conſulat n'avoit eu aucune guerre à ſoutenir, & qu'il étoit enſuite envoyé pour gouverner une province, il portoit le titre de *Pro-préteur* ou de *Proconſul*. Quand les conſuls ou les proconſuls alloient dans les provinces, ils étoient toujours précedés de douze licteurs, portant les faiſceaux & les haches. Les préteurs & les propréteurs n'avoient que ſix licteurs, parce que leur autorité étoit de beaucoup inférieure. Avant leur départ de Rome, on étoit obligé de leur fournir tout ce qui étoit néceſſaire pour la conſervation de la province où ils alloient, pour l'entretien de l'armée ; pour leur propre entretien, & pour les frais de leur voyage, c'eſt ce qu'on appelloit *Ornare provinciam*. Suivant les dépenſes que l'on faiſoit dans ces occaſions, le conſul ou le proconſul paroiſſoit auſſi plus ou moins honoré. Avant que d'entreprendre le voyage, ils avoient coutume d'aller au Capitole pour y invoquer leurs prétendus dieux, & leur demander un heureux ſuccès de leur voyage & de leur commiſſion. Ils y faiſoient auſſi des vœux, & y mettoient pour la premiere fois le *Paludamentum* ou l'habit de guerre. Sortis du Capitole ils partoient au plutôt, & on les complimentoit à la porte de Rome, & leurs amis les accompagnoient une partie du chemin. Ils entroient en charge le jour de leur arrivée dans la province où ils étoient envoyés ; & ayant fait annoncer leur arrivée à celui qui gouvernoit alors, ils confetoient avec lui ſur l'état où la province ſe trouvoit actuellement. Lorſqu'ils ſortoient de la province, ils étoient obligés de regler & de finir les comptes des deniers publics qu'ils y avoient levés, & de les mettre en dépôt dans deux diſtertentes villes de la province. Arrivés à Rome, ils rendoient auſſitôt compte de leur adminiſtration. Auguſte fit enſuite d'autres arrangements dans les provinces, & les diviſa en *Provinces de Ceſar* ou *Préſidiales*, & en *Provinces du peuple*. Comme les premieres étoient plus importantes, ſituées ſur les frontieres, & munies de fortes garnitions, elles étoient réſervées à l'empereur, qui y envoyoit des perſonnes du premier ordre, & qui avoient déja été dans des emplois conſiderables, comme dans le conſulat, &c. Ceux-ci avoient le titre de *Proconſuls* & de *Clariſſimi*. Le ſenat envoyoit des gouverneurs dans les provinces du peuple. Ils étoient appellés *Propréteurs*.

PRESLES. (Raoul de) *On a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. que* quelques-uns lui attribuent le ſonge du Vergier : *voyez ce que nous avons dit ſur cet ouvrage & ſur ſon auteur* au mot ACHILLINI. On attribue plus vraiſemblablement à Raoul de Preſles, la traduction de la Bible que MM. Naudé, Sorel, de Launoy, Baillet & Huet donnent à Oreſme, ſur la foi de la Croix du Maine, que l'on prétend s'être trompé en cela.

PRESTET, (Jean) prêtre de l'Oratoire, a été un des plus habiles mathématiciens du ſiécle dernier (le XVII.) Il étoit né à Châlon-ſur Saône, où ſon pere étoit huiſſier au bailliage, & fort peu avantagé des biens de la fortune. Etant venu jeune à Paris, il entra après ſes études au ſervice du célebre pere Malebranche de l'Oratoire, qui lui trouvant de l'eſprit, & beaucoup de diſpoſitions pour les ſciences, cultiva ces talens, & lui apprit les Mathématiques. Le diſciple, par ſon application continuelle, fit en peu de tems de ſi grands progrès qu'à l'âge de vingt-ſept ans il donna la premiere édition de ſes *Elemens de Mathematiques* en un

Digitized by Google

vol. *in-4°*. Ce furent les premiers qui parurent en françois. C'étoit en 1675. Il entra au mois de Décembre de la même année, dans la congrégation de l'Oratoire, où il a enſeigné les mathématiques avec beaucoup d'applaudiſſement pendant pluſieurs années, principalement à Angers. En 1689. il donna à Paris une ſeconde édition de ſes *Elemens de Mathématiques*, qu'on avoit attribués au pere Mallebranche. Cette ſeconde édition eſt en deux volumes *in-4°*. & parut ſous le titre de *Nouveaux élémens de Mathématiques, ou principes généraux de toutes les ſciences qui ont la grandeur pour objet*. Dans la préface, il releve avec aſſez de force ce que M. Wallis grand mathématicien, avoit dit contre cet ouvrage & contre Deſcartes, qu'il prétendoit avoir dérobé d'un Anglois, nommé Hariot, tout ce qu'il avoit de meilleur ſur l'Algebre. Il ſortit la même année 1689. de l'Oratoire, parce que quelqu'un l'y avoit taillé, ſur ce qu'il avoit été au ſervice du P. Mallebranche, & qu'il s'étoit imaginé fauſſement qu'on le mépriſoit pour cette raiſon dans la congrégation; mais il y tentra en 1690. & il fut envoyé à la maiſon de Marines, où il mourut le 8. de Juin de la même année. * *Mémoires du tems.* Bayle, *lett. t. 1. p. 320. de l'édit.* de M. Deſmaiſeaux. Le Clerc, *Biblioth. du Richelet.*

PRESTRE, (Sebaſtien le) ſeigneur de Vauban, &c. *Dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. on le dit* né le premier Mai 1633. *liſez* le 12. Mai 1633.

PRESTRE. (Antoine le) *Subſtituez, ces article à celui qui ſe trouve déja dans le Moreri.* Antoine le Preſtre chevalier comte de Vauban, de Buſſeul & de Boyer, marquis de Magny, ſeigneur d'Eſſertine, Moulins ſur-l'Arconſe, Poiſſon, la Baſtie, &c. lieutenant général des armées du roi, grand-croix de l'ordre militaire de S. Louis, gouverneur des ville & château de Bethune, ingénieur général & directeur des fortifications des places de la province d'Artois, neveu à la mode de Bretagne, du maréchal de Vauban, étoit fils de Paul le Preſtre, ſeigneur de Champignolles, major de la citadelle de Lille, & d'*Anne* Gueſdin, & a toujours été connu ſous le nom du *Puy-Vauban*. Il entra dans le ſervice en 1672. ayant obtenu une lieutenance au régiment de Champagne. Il eut en 1674. une compagnie dans celui de Normandie, & il commença la même année à ſervir en qualité d'ingénieur au ſiége de Beſançon, où il fut bleſſé de deux coups de fuſil, en faiſant le logement de la contreſcarpe. Il ſervit enſuite à tous les ſiéges dont Sebaſtien le Preſtre de Vauban, depuis maréchal de France, eut la direction. Il le ſuivit auſſi dans preſque toutes les viſites que celui-ci fit des places du royaume, travaillant ſous lui aux projets de fortifications qui ont été executés ſur ſes deſſeins. Ce travail embraſſoit la conſtruction & plus de ſoixante nouvelles places, & la réparation de plus de quatre-vingt anciennes. Après cela, il fut chargé de la conduite en chef de pluſieurs ſiéges. A celui de Courtrai en 1683. il fut bleſſé d'un coup de fuſil à la main, dont il demeura eſtropié. Il fut encore bleſſé à celui de Huy en 1693. & legerement à celui d'Ath en 1697. Il fut fait brigadier d'infanterie le 30. Mars 1693. & chevalier du nouvel ordre militaire de S. Louis, avec deux mille livres de penſion, le 10. de Mai ſuivant. Il en fut nommé commandeur avec trois mille livres de penſion, le 12. de Mars 1694. & depuis il en fut fait grand-croix. Il fut nommé maréchal de camp le 29. Janvier 1702. & ſervit la même année à la défenſe de Keſerwert, ſous les ordres du duc de Bourgogne, & en 1703. au ſiége de Briſack, où il conduiſit l'attaque de la gauche avec ſuccès, ce qui opera la reddition de la place. Le gouvernement de Bethune lui fut donné le 17. Septembre 1704. & le roi le fit lieutenant général de ſes armées le 26. Octobre ſuivant. Il fut employé en 1708. à la défenſe de Lille, ſous les ordres du maréchal de Boufflers. En 1710. il fut aſſiégé dans Bethune, & quoique cette place fût petite, mauvaiſe, mal munie, & la garniſon fort foible, il y tint, contre l'attente des deux armées, quarante-deux jours, au bout deſquels il obtint une capitulation honorable. En 1714. il fut choiſi par les rois de France & d'Eſpagne, pour faire en chef, ſous les ordres du maréchal duc de Berwick, le ſiége de Barcelone, où il reçut un coup de fuſil au travers du corps. Le roi, en conſidération de ſes longs & importans ſervices, par ſes lettres données à Chantilli au mois d'Août 1725. érigea pour lui & pour ſes enfans & poſterité mâle, en titre & dignité de comté, la terre & ſeigneurie de S. Sernin, ſituée dans le Mâconnois, qu'il poſſedoit du chef de ſa femme, avec jonction & union de celle de Boyer, joignante & contigue de l'autre, ſous la dénomination de *Comté de Vauban*. Il mourut dans ſon gouvernement de Bethune, le 10. d'Avril 1731. dans la ſoixante & dix-ſeptiéme année de ſon âge, après cinquante-huit ans de ſervice preſque continuels, s'étant trouvé à quarante-quatre ſiéges d'attaque ou de défenſe de places, villes, citadelles ou châteaux, & dans un grand nombre d'actions, où il avoit reçu en divers tems ſeize bleſſures conſiderables. Il vit périr de ſon tems plus de ſix cens ingénieurs. Il avoit perdu au ſervice du roi, ſon pere, deux freres, un beau-frere, deux oncles, & onze couſins germains ou iſſus de germains. Son corps a été enterré dans l'égliſe des Capucins de Bethune, où on lui a dreſſé une épitaphe ſur un marbre blanc, dont le contenu eſt rapporté dans le *Mercure de France du mois de Mai 1731.* avec les lettres d'érection de la terre de S. Sernin en comté. Il avoit épouſé par contrat du 2. Mars 1699. *Anne-Henriette* de Buſſeul, fille unique & heritiere de *François* de Buſſeul, ſeigneur comte de S. Sernin, & de *Marie-Anne* de Cours. Il a eu d'elle *Jacques-Philippe-Sebaſtien* le Preſtre, comte de Vauban, lieutenant de roi en Franche-Comté, guidon de la compagnie des gendarmes d'Orleans l'an 1731. depuis enſeigne de celle des gendarmes de Flandres; *Louis-Gabriel* le Preſtre, chevalier de Vauban, lieutenant dans le régiment du roi infanterie l'an 1731; *Perrette* le Preſtre de Vauban, religieuſe profeſſe au Port-royal, ſous le nom de *Sœur de ſainte Valerie*, le 7. Mai 1722; & *Jeanne-Louiſe* le Preſtre de Vauban. * *Mercures de France, Avril & Mai 1731. p. 810. & 1183. Hiſt. des grands Officiers, tom. 7. p. 854.*

PRETI, (Matthias) dit *le Chevalier Calabrois*, parce qu'il étoit de Taverna, ville avec évêché dans le royaume de Naples, fut, comme on le croit, diſciple de Lanfranc, & on le trouve inſcrit au nombre des académiciens de Rome l'an 1657. Naples eſt la ville où il a le plus brillé, & le plus long-tems. Le grand maître de Malte l'ayant appellé à Malte, le fit peindre dans l'égliſe de la nation Italienne, & lui fit faire d'autres ouvrages, qui ne contribuerent pas peu à ſoutenir la grande réputation qu'il s'étoit acquiſe. Pour le récompenſer, il le fit chevalier, & lui donna la commandetie de Syracuſe. Ses tableaux ſont peints avec beaucoup de force, & l'on y trouve une grande intelligence de clair obſcur. Il avoit un goût de deſſein très-reſolu. Il cherchoit moins à paroître gracieux, qu'à faire produire de l'effet à ſes ouvrages. Il eſt mort vers l'an 1678. * *Abecedario pittorico, p. 319.* Felibien, *Entret. ſur les vies des peintres, neuvième entretien. Lettere memorabili iſtoriche e politiche d'Antonio Bulifona.*

PREUIL, (François de Juſſac d'Embleville, ſeigneur de ſaint) gouverneur de la ville & comté d'Arras, & maréchal de camp des armées du roi, connu dans l'hiſtoire du regne de Louis XIII. par ſa bravoure & par ſa fin tragique, étoit fils puiné de François de Juſſac, ſeigneur d'Embleville, gentilhomme d'une ancienne nobleſſe de Saintonge, lieutenant général pour le roi en ſes pays de Saintonge, Angoumois & Aulnis, & d'*Eliſabeth* de Bourdeille ſa femme, d'une des plus illuſtres maiſons de Perigord. Suivant le portrait que fait de lui le comte de Buſſy-Rabutin dans ſes mémoires, il étoit brun, & il avoit les cheveux naturellement friſés, le viſage aſſez agréable, mais ſur-tout la mine haute & fiere autant que le courage. Dans les commencemens de ſa jeuneſſe il fut fort galant, & il eut une intrigue entr'autres avec une dame, auprès de laquelle il eut pour

Digitized by Google

sival Charles de la Porte de la Meilleraye, alors enseigne des gardes de la reine Marie de Medicis, & depuis maréchal de France, dont il s'attira par-là l'inimitié. Il fut d'abord capitaine au régiment des gardes; & ce fut lui qui fit prisonnier le maréchal duc de Montmorency à la bataille de Castelnaudary, le premier Septembre 1632. ce qui lui procura les bonnes graces, & lui mérita la faveur du cardinal de Richelieu. Depuis, s'étant battu contre de Fiecelles, & l'ayant tué, il sortit hors du royaume pour se mettre à couvert de la rigueur des édits faits contre les duels. Il demeura à Bruxelles, jusqu'à ce que les Espagnols ayant assiegé Corbie en l'année 1636. il se jetta dedans, ayant passé la Somme à la nage à la vue des assiégeans. Il retarda même par sa valeur la prise de cette place. Le cardinal de Richelieu qui l'estimoit, fit tant valoir au roi cette action, que ce prince consentit qu'on fit passer son duel pour une rencontre. Il eut depuis le gouvernement de la ville d'Ardres, & ensuite au mois de Novembre 1637. celui de Dourlens, & fut fait aussi maréchal de camp. En 1640. la ville d'Arras ayant été assiégée, il en facilita la prise par les convois qu'il eut soin de faire conduire au camp. Le gouvernement lui en fut donné, & le cardinal de Richelieu, qui lui fit en même tems présent d'un diamant de prix, lui dit que s'il n'étoit pas le cardinal de Richelieu, il voudroit être S. Preuil. Il fatiguoit si fort les ennemis dans son gouvernement, qu'ils ne l'appelloient pas autrement que *la tête de fer*. Il étoit continuellement en campagne; mais après avoir rendu de grands services à l'état, le maréchal de la Meilleraye, qui ne le pouvoit souffrir, obtint un ordre de la cour pour le faire arrêter, parce qu'il venoit de tailler en pieces la garnison de Bapaume dont il ignotoit la reddition, & qui n'étoit escortée, contre l'usage ordinaire, que par un trompette du maréchal de la Meilleraye. Ce maréchal fut seconde dans sa poursuite pour perdre ce brave homme, par François Sublet des Noyers, secretaire d'état, ayant le département de la guerre, qui conservoit encore dans son cœur le ressentiment de quelques coups de bâton que Saint-Preuil avoit un jour donnés à un de ses parens nommé *d'Ambray*, qui étoit dans Arras commis pour les vivres. On accusa aussi Saint-Preuil de concussions, & de quantité de violences; entr'autres, d'avoir enlevé une meûniere qu'il entretenoit publiquement, & dont on excita le mari à se porter accusateur contre lui. Il fut conduit à la citadelle d'Amiens, où son procès lui ayant été fait par des commissaires, il eut la tête tranchée le samedi 9. de Décembre 1641.

PREVOST (Jean) abusa beaucoup de la crédulité du peuple ignorant dans le XIV. siecle, par ses prestiges. Il est incroyable combien on avoit la foiblesse de s'adonner alors en France à ce que l'on regardoit comme des malefices & des prestiges: en voici un exemple singulier qui fit beaucoup de bruit alors, & dont Prevost fut la victime. Un abbé de l'ordre de Cîteaux, qui avoit perdu une somme d'argent considerable, traita avec un de ces prestigiateurs, qui lui promit non seulement de lui faire trouver ce qu'il avoit perdu, mais même de lui découvrir les voleurs: voici le prestige insensé dont il se servit. Il prit un chat noir, & l'enferma dans un petit coffre, avec la nourriture qu'il lui falloit pour trois jours, composée de pain trempé dans le saint chrême & dans l'eau benite. Ayant fait ensuite une fosse dans un chemin public, il y enterra le coffre & le chat, & mit deux tuyaux qui montoient depuis le coffre jusqu'au-dessus du chemin par où le chat pouvoit respirer, jusqu'au troisiéme jour qu'il devoit venir le déterrer. Des bergers ayant passé par-là, les chiens qui les accompagnoient sentirent le chat, fouillerent à l'endroit où il étoit, le découvrirent; & l'un de ces bergers alla trouver le juge voisin, & lui fit rapport de ce qu'il venoit de voir. Le juge se transporta sur les lieux, examina le coffre & ce qu'il contenoit; & pour tâcher de decouvrir celui qui l'avoit mis en cet endroit, il fit venir devant lui tous les menuisiers de Paris. Celui qui avoit fait le coffre, lui dit qu'il l'avoit vendu à un nommé *Jean Prevost*, mais qu'il ignoroit l'usage qu'il vouloit en faire. Sur cet avis Jean Prevost fut pris, & avoua tout à la question: il dit entr'autres, que le grand-maître dans l'art des fortilége & des malefices, étoit le nommé *Jean de Persant*, & que ses complices étoient un moine apostat de l'ordre de Cîteaux, disciple de Persant, abbé de Sarconcelles du même ordre de Cîteaux, & quelques chanoines réguliers. Tous ces accusés furent pris aussi-tôt, & conduits devant l'official de l'archevêque, & les autres inquisiteurs de la foi. On demanda aux auteurs du prestige ce qu'ils prétendoient faire de ce chat enfermé. Ils répondirent qu'après trois jours ils l'auroient écorché, & divisé sa peau en plusieurs courroies, qui jointes ensemble auroient fait un cercle dans lequel un homme auroit pu se tenir: Que le prestigiateur placé dans ce cercle, & ayant derriere lui une partie de la nourriture destinée au chat, auroit invoqué un demon nommé *Berich*, qui seroit venu, & qui auroit déclaré le lieu de l'argent volé, & les voleurs. Après cet aveu, Jean de Persant & Jean Prevost furent condamnés à être brulés vifs, & l'abbé & les autres que l'on avoit convaincus de sortilége, & ceux qui avoient donné le saint chrême à Jean Prevost, furent dégradés & condamnés à une prison perpetuelle; ce qui fut exécuté. * *Voyez* entre ceux qui rapportent ce fait, ce qu'en dit dom Bernard de Montfaucon, dans ses *Monumens de la Monarchie Françoise, regne de Charles IV.* dit *le Bel, pag. 230. & 231.*

PREYSIUS, (Christophle) ami du fameux héretique Philippe Melanchthon, étoit né en Hongrie, & professa la philosophie dans l'université de Francfort. Melanchthon en faisoit une estime particuliere. Dans ses lettres, dont un grand nombre lui est adressé, il le loue sur la science, sur son érudition, sur sa sagacité, & sur son attachement à ce qu'il appelloit *la Vérité*, c'est-à-dire, aux erreurs des héretiques de son tems, que Preysius & lui ont soutenues avec opiniâtreté, & qu'ils se sont efforcés d'accréditer & d'étendre. Preysius a fait en latin une vie de Ciceron que l'on estime; il y entre dans le détail des études & des actions de cet excellent orateur Romain, & tout ce qu'il en rapporte, il le tire ou de ses écrits, ou des auteurs contemporains, & des autres témoignages les plus recevables de l'antiquité. Cette histoire de Ciceron parut à Basle en 1555. *in-8°.* avec un traité ou discours *de imitatione Ciceroniana*, qui est aussi de Christophle Preysius. Gaspard Peucer estimoit singulierement ces deux ouvrages; & il fit, pour en conseiller la lecture & en louer l'auteur, une élegie latine, qui se trouve imprimée dans le même volume. On y lit entr'autres ces vers:

Ipse sua feriem si vellet scribere vitæ
Tullius, 'ant Latio commemorare foro:
Tali forte stylo, verbis aut talibus usus
Posset cum rigida plebe movere patres:
Æmula tam tenuit hunc Ciceronis cura sequendi
Cujus quod cernis dextera scripsit opus.

* *Voyez* les lettres de Philippe Melanchthon, principalement le cinquiéme livre, où l'on trouve cinquante-quatre lettres de celui-ci adressées à Preysius, qui ne s'y trouve nommé que *Christophorus Pannonius*: la préface de la vie de Ciceron par Preysius même; & *Hungaria literata* de David Czuittinger, *pag. 308. & 309.*

PREZ (des) de Montpezat, maison, &c. *Dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. corrigez ce qui suit.*

XII. Melchior des Prez, seigneur de Montpezat & du Fou, &c. & *Magdelene* des Prez, abbesse de Saints Puis de Nonenque, *sisez* abbesse de Saintes, puis de Nonenque.

PRIE. Maison noble & ancienne, &c. *Ajoutez à ce qui est rapporté de cette maison dans le Moreri, édition de 1725. ce qui suit.*

XIII. Louis de Prie, baron de Plannes, dit *le Marquis de Prie*, &c. *Agnès* Berthelot sa femme est morte en 1728.

Digitized by Google

PRIE (Renè) cardinal, fils d'Antoine de Prie, chevalier, ſeigneur de Buſançois, &c. *Ajoutez à ſon article rapporté dans le Moreri, que* ce cardinal voulut être enterré dans le monaſtere de la Prée, à deux ou trois lieues d'Iſſoudun en Berri, dont il étoit abbé commendataire, aux pieds de ſainte Fauſte, dont on conſerve les reliques dans cette abbaye. On lit cette épitaphe ſur ſon tombeau.

Hic jacet, heu mortales! Eminentiſſimus ac Reverendiſſimus DD. Renatus de Prie, *filius* Antonii *Baronis de* Prie, *Domini de Buſançois, & Magdalenæ d'Amboiſe, S. R. E. Cardinalis titulo ſanctæ Sabinæ, Epiſcopus Bajocenſis ac Lemovicenſis, Abbas ſanctæ Mariæ de Prato: ab humanis diſcedens animam Deo Optimo Maximo tradidit, ſummque cadaver juſſit humiliter recondi juxta ſanctam Fauſtam.*

Obiit V. Idus Septembris (le 9. de Septembre) 1519. non 1516. *comme on l'a dit dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.*

Cette abbaye de la Prée eſt de l'ordre de Cîteaux, & eut pour fondateur Raoul ſeigneur d'Iſſoudun, & de Mareuil.

PRIEUR (Philippe le) en latin, *Priorius*. Cet habile critique qui floriſſoit dans le dernier ſiécle (le XVII.) étoit de Normandie. Il a retouché les éditions de Tertullien (*in fol.* à Paris 1675.) & de S. Cyprien (*in fol.* à Paris 1666.) faites par M. Rigaut. Il y a ajouté quelques notes des autres & les ſiennes mêmes avec des argumens. Il a fait encore un traité des formules de lettres eccléſiaſtiques ſous ce titre: *Philippi Priorii diſſertatio de literis canonicis, cum appendice de Tractoriis & Synodicis*, à Paris en 1675. *in-8°.* Il a écrit auſſi, ſelon quelques-uns, contre Iſaac la Peyrere, auteur du livre des Préadamites. La réfutation de ce pernicieux ouvrage par M. le Prieur eſt intitulée: *Animadverſiones in librum Præadamitarum, per Euſebium Romanum, an* 1656. *in-8°.* M. le Prieur ſe cacha ſous le nom d'*Euſebe Romain*, & deux ans après il fit réimprimer cette critique à la ſuite de la lettre ſuivante: *Epiſtola gratulatoria ad Iſaac Peyrerium, de ejus converſione ad Rom. fidem. an* 1658. *in-8°.*

* *Mémoires du tems.*

PRIEZAC (Daniel) *Dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. on dit qu'il* écrivit contre un livre de l'abbé de Métroſe, *liſez*, de Melroſe.

PRIMASIUS, ou PRIMASE, évêque d'Adrumet dans la province Biſacene. *Ajoutez à ce que l'on a dit de ſes ouvrages, que* ſes commentaires ſur l'apocalypſe ſont en cinq livres. Le célebre Caſſiodore chancelier & premier miniſtre de Theodoric le grand, enſuite abbé de Viviers, parle des commentaires de Primaſius qui vivoit de ſon tems, & de ce que S. Auguſtin en a auſſi touché dans ſes livres de la cité de Dieu. *Il eſt bon de remarquer encore que* Caſſiodore appelle Primaſe, évêque de Juſtinianopolis (in Pſalm. 118. v. 2.) Ce nom ou celui de *Juſtinienne*, qui eſt la même choſe, fut donné à Adrumet en l'honneur de l'empereur Juſtinien, après que cette ville eut été repriſe ſur les Vandales. *Voyez* Baronius ſur l'an 535. & la vie de Caſſiodore par D. Denys de Sainte-Marthe Benedictin de la congrégation de S. Maur, & enſuite général de ſon ordre. La ville de Carthage fut auſſi appellée *Juſtinienne* dans le même tems, & pour la même raiſon.

PRIMUS, (Marcus Antonius) né à Toulouſe après les premieres années du premier ſiécle de l'égliſe, porta dans ſon enfance le ſurnom de *Bec-de-coq*. Il fut honoré de bonne heure d'une charge de Senateur de Rome. Mais il fut chaſſé du Senat ſous Neron, pour quelque fauſſeté. Il y rentra ſous Galba, qui le fit tribun de la ſeptiéme légion. Martial qui étoit ſon ami, & qui avoit reçu de lui pluſieurs bienfaits, le loue avec profuſion dans ſes épigrammes, dont pluſieurs lui ſont adreſſées. L'hiſtorien Tacite plus ſincere, nous le repréſente comme un homme d'intrigue, calomniateur, médiſant, impérieux, & prompt à piller, & à prodiguer enſuite ce qu'il avoit pris aux autres. Ses actions juſtifient ce caractere. Par ſes intrigues il ſe fit général d'armée, & s'offrit à Othon, qui mépriſa ſes ſervices. Sous Vitellius ſucceſſeur d'Othon, il prit le parti de Veſpaſien; & profitant du mauvais état des affaires de Vitellius, il ſervit utilement ſon concurrent à l'empire. En peu de jours il remporta pluſieurs victoires, prit & brula Cremone deux cens quatre-vingt-ſix ans après ſa fondation, ſubjugua toute l'Italie, ſe rendit maître de Rome, & donna ſur-tout de grandes marques de valeur à la bataille de Bedriac, aujourd'hui *Canete*, où il fit tout enſemble le métier de capitaine & de ſoldat. Vitellius fut tué à Rome, tous ſes gens furent défaits, & Veſpaſien par reconnoiſſance, fit Primus conſul; mais ſeulement ſubrogé, comme on le conjecture, parce que ſon nom ne ſe trouve point dans les faſtes conſulaires. Dans la ſuite, & comme on le croit, lorſque Domitien eut ſuccedé à Tite fils & ſucceſſeur de Veſpaſien, Primus ſe retira dans le lieu de ſa naiſſance, où ſa principale occupation fut l'étude des lettres & l'exercice de la poéſie. Il avoit beaucoup d'eſprit, de l'éloquence, de l'érudition même, & Martial le rendoit juge de ſes ouvrages, qu'il lui envoyoit de Rome lorſqu'il ſe fut retiré. Ce poëte fait mention d'un recueil d'épigrammes de la compoſition de ſon ami, dont il ne nous reſte plus rien. Tacite nous a ſeulement conſervé quelques-unes de ſes lettres & quelques fragmens de ſes harangues, & il paroît par le même hiſtorien, que Primus avoit fait auſſi une relation de ce qui s'étoit paſſé en Germanie avant la journée de Cremone. Il vécut au moins juſqu'à l'âge de 75. ans. Martial avoit ſon portrait, ſur lequel il a fait cette épigramme trop flateuſe:

Hæc mihi qua colitur violis pictura roſisque;
Quos refert ut vultus, Cadiſtane, rogas?
Talis erat Marcus *mediis* Antonius *annis*
Primus; *in hoc juvenem ſe videt ore ſenex.*
Ars utinam mores, animumque effingere poſſet!
Pulchrior in terris nulla tabella foret.

* Martial dans pluſieurs endroits de ſes épigrammes. Tacite en divers endroits de ſon hiſtoire. Suetone dans ſes douze Ceſars, l. 7. *Hiſt. lite. de la France, t. 1.* &c.

PRISCUS, fameux ingénieur, qui floriſſoit après le milieu du II. ſiécle de l'égliſe, ſous l'empire de Septime Severe. Il étoit très-habile dans ſon art, & Severe reſpecta ſon mérite, lorſqu'en l'an 196. de J. C. la ville de Byſance, la plus riche & la plus peuplée de toute la Thrace eut été priſe. On ſe mourit par l'ordre de Severe tous les magiſtrats & tous les ſoldats. La ville fut ruinée, ſes murailles furent raſées, ſes théatres, ſes bains, & tous ſes ornemens furent abattus. On vendit enſuite les biens de tous les habitans; Byſance privée de la liberté fut ſoumiſe comme un ſimple bourg, à la ville de Périnthe. Priſcus ſeul fut épargné dans ſa perſonne, dans ſa liberté & dans ſes biens. L'empereur Severe lui donna même des marques d'affection, & il ſe ſervit depuis très-avantageuſement de lui, & ne paya pas ſes ſervices d'ingratitude. * *Voyez* l'hiſtorien Spartien, & l'*Hiſtoire Romaine* par Laurent Echard, ſous l'an 196.

PRISONS. On appelle ainſi les lieux deſtinés à enfermer des coupables. Ces lieux ont probablement toujours été en uſage depuis l'origine des villes, parce qu'il a toujours fallu que la juriſdiction s'y exerçât, que l'ordre y fût maintenu, & que le crime y fût puni ſelon ſa qualité & le degré de ſa malice. Cependant, la premiere fois qu'il eſt fait mention de priſon dans l'écriture ſainte, c'eſt à l'occaſion de Joſeph fauſſement accuſé d'un crime qu'il n'avoit pas même voulu commettre en étant ſollicité. La plûpart des hiſtoriens diſent que ce fut *Ancus Martius* qui fit conſtruire le premier une priſon à Rome; Eutrope eſt preſque le ſeul qui en fait auteur *Tarquin* le Superbe. Tullus y ajouta dans la ſuite un lieu qui répond à nos cachots noirs; & par cette raiſon on appella long-tems ce lieu *Tullianum* ou *Tullianus*. Selon Juvenal, il n'y a eu long-tems qu'une ſeule priſon à Rome.

Digitized by Google

Felices prouorum atauos, felicia dicas
Secula, qua quondam ſub Regibus atque Tribunis
Viderunt uno contentam carcere Romam.

Sous Tibere fils adoptif d'Auguſte, on conſtruiſit une autre priſon qui fut appellé *la priſon de Mamertin*. Ces priſons ont été beaucoup multipliées dans la ſuite, & il n'y a point de doute, qu'il n'y en ait eu chez tous les peuples de l'Univers. Dans toute l'étendue de l'empire Romain, il y en avoit un grand nombre au tems des perſécutions ſuſcitées contre les Chrétiens, comme on le voit par les actes des Apôtres, & par l'hiſtoire des premiers ſiécles de l'égliſe. Les Juriſconſultes parlent ſouvent de priſons dans leurs interprétations des loix civiles; mais ceux qui ont expliqué *Mala manſio*, qu'on trouve dans Ulpien & ailleurs, de la priſon, ſe ſont trompés. Par *Mala manſio*, il faut entendre, ou la préparation à la queſtion que l'on donnoit aux criminels pour leur faire avouer leur crime ou leurs complices, ou même une eſpéce de ſupplice, dans lequel on tourmentoit les pieds & les mains, en les faiſant étendre avec violence, & en les diſloquant. Ce que les anciens ont appellé *Lautumia & Lapidicinæ* n'étoit pas non plus ce que pluſieurs ont prétendu *être condamné aux Mines*, genre de ſupplice que l'on a ſouvent employé contre les martyrs de notre Religion. C'étoit une autre eſpéce de priſon que l'on faiſoit dans ce que nous appellons *des Carrieres*. Quand on avoit tiré beaucoup de pierres de certains endroits, l'eſpace vuide & profond que cette extraction laiſſoit, ſervoit à renfermer des miſerables, & l'on avoit ſoin de boucher exactement tous les endroits par où ils auroient pu ſortir: tels étoient les lieux connus ſous les noms de *Lautumiæ* & de *Lapidicinæ*. On croit que c'eſt de cette ſorte de priſon, dont le poëte Prudence veut parler dans ces vers.

Eſt intus imo erga ſtulo
Locus tenebris nigrior,
Quem ſaxa merſi fornicis
Anguſta clauſum ſtrangulant.

Il y avoit cependant cette difference entre les *Lautumia* & les *Lapidicinæ*, que ceux qui étoient mis dans les premieres, n'étoient renfermés que par une pierre qui bouchoit l'entrée de ces lieux; & que ceux qui étoient detenus dans les ſecondes, y étoient de plus chargés de fers. On trouve dans les loix Romaines, differens officiers commis, ſoit à la garde, ſoit à l'inſpection des priſons & des priſonniers. Ceux qu'on appelloit *Commentarii*, étoient ceux qui avoient ſoin de tenir regiſtre des dépenſes faites pour la priſon dont on leur commettoit le ſoin; de l'âge & du nombre de leurs priſonniers; de la qualité du crime pour lequel ils étoient enfermés; du rang qu'ils avoient dans la priſon. Il y avoit des priſons que l'on appelloit *libres*, parce que les priſonniers n'étoient point enfermés, mais ſeulement commis à la garde d'un magiſtrat, d'un ſenateur, &c. ou arrêtés dans une maiſon particuliere, ou laiſſés même à leur propre garde dans leur maiſon, avec defenſe d'en ſortir. Chez les Romains on mettoit auſſi en priſon les débiteurs, comme on le fait aujourd'hui en France & ailleurs; mais chez les premiers, on les a pendant long-tems affligés de peines ſenſibles & publiques, qui ont été ſouvent portées juſqu'à une cruauté inexcuſable, & contraire à toute humanité. Sous les empereurs Trajan, Adrien, les deux Antonins, Aurele, &c. où l'on faiſoit un crime d'avoir des priſons particulieres, il étoit néanmoins permis à un pere d'enfermer chez lui un fils qui lui manquoit de reſpect, qui ſe conduiſoit mal, qui paroiſſoit incorrigible, &c. & à un mari, d'exercer la même juriſdiction ſur ſa femme pour des ſujets graves: on donnoit même à un mari, droit de vie & de mort ſur ſa femme; ce droit étoit à plus forte raiſon donné aux maîtres ſur leurs eſclaves. L'uſage d'empriſonner les eccléſiaſtiques coupables, n'eſt pas ſi ancien que ce que l'on vient de rapporter, & quand on a commencé à exercer ſur eux cette ſeverité, ç'a été moins pour les punir, que pour leur donner plus de moyens de faire penitence. Tel étoit en particulier le but de ces priſons ſi connues dans les anciennes conſtitutions eccléſiaſtiques, ſous le titre de *Decanica*, & que pluſieurs auteurs ont confondu mal à propos avec le *Diaconium*, qui n'étoit autre que ce que nous appellons maintenant *la Sacriſtie*. Les *Decanica* étoient pour ſoumettre aux regles preſcrites par les canons, ceux qui les avoient violés dans des points eſſentiels. Ainſi quand le juriſconſulte Duaren dit que le pape Eugene II. eſt le premier qui a établi des priſons pour les eccléſiaſtiques, il s'eſt trompé; & ce ne ſeroit pas même l'excuſer ſuffiſamment, en diſant comme pluſieurs ont fait, qu'il a ſeulement voulu dire, que ce pape eſt le premier qui s'eſt ſervi de la peine de l'empriſonnement contre les eccléſiaſtiques. Les *Decanica*, & l'uſage que l'on en faiſoit, ſont beaucoup plus anciens. Il eſt vrai ſeulement que les peines ont été autrefois fort differentes, & qu'elles le ſont encore à pluſieurs égards dans les tribunaux eccléſiaſtiques & dans les ſeculiers. Cette diverſité vient des differences ſins que l'on s'y eſt propoſé, & des differentes diſpoſitions qui doivent être dans l'eſprit des juges. Dans la juſtice ſeculiere on a en vue principalement de conſerver & de reparer le bon ordre, & d'imprimer de la terreur aux méchans. Mais dans la juſtice eccléſiaſtique, on doit avoir égard ſur-tout au ſalut des ames. Dans la premiere, c'eſt la ſeverité & la rigueur qui y préſident ordinairement; mais c'eſt l'eſprit de charité, de compaſſion, & de miſericorde, qui doit l'emporter dans la juſtice eccléſiaſtique; & loin que l'on y ait approuvé la dureté, on a vu de ſaints & ſçavans prélats, forcer les juges ſeculiers par de ſaintes violences, à relâcher les peines des coupables, juſqu'à employer les miracles pour les tirer des priſons, comme on en voit pluſieurs exemples dans l'hiſtoire eccléſiaſtique par M. l'abbé Fleuri. C'eſt par ces raiſons que les priſons des monaſteres ont ſi ſouvent été blâmées dans l'antiquité. Toute la peine que S. Benoît preſcrit au chapitre XXV. de ſa regle, contre les religieux incorrigibles ou ſcandaleux, eſt qu'ils ſoient exclus & retranchés de la communauté, à l'égliſe, à la table, & au travail. Au chapitre XXVII. il parle même du ſoin que les ſuperieurs doivent avoir de ces religieux qu'il appelle *excommuniés*, & ordonne qu'on leur envoye de tems-en-tems quelques religieux ſages & vertueux pour les conſoler, de peur que l'excès de la triſteſſe ne les accable, & ne rende leur pénitence infructueuſe. Ces penitens demeuroient pendant l'office divin à la porte de l'oratoire, comme on l'apprend du chapitre XLIV. de la regle; & à la fin de chaque heure de l'office, ils étoient obligés de ſe proſterner aux pieds de leurs freres à la ſortie de l'oratoire. Ils mangeoient plus tard & en plus petite quantité que les autres, ſuivant la prudence charitable du ſuperieur, & l'on ne beniſſoit point ce qu'on leur donnoit à manger. Saint Benoît ne parle nullement de priſon dans ſa regle, quoique dans le chapitre XXVIII. il faſſe un dénombrement exact de toutes les précautions & de tous les degrés de pénitence qu'il veut que l'on garde, avant que de chaſſer les incorrigibles hors du monaſtere. On ne demeura pas longtems dans un ſi juſte temperament, & la dureté de quelques abbés alla juſqu'à un tel excès, qu'ils mutiloient les membres, & crevoient quelquefois les yeux à ceux de leurs religieux qui étoient tombés dans des fautes conſidérables. C'eſt ce qui obligea les religieux de Fulde, d'avoir recours à Charlemagne, pour reprimer à l'avenir de tels excès, & c'eſt auſſi ce qui donna occaſion à la défenſe que fit ce prince dans ſes capitulaires de l'an 780. & à celle du concile de Francfort tenu cinq ans après où l'on condamna ces ſortes de ſupplices, & où l'on réduiſit les choſes aux termes de la regle, & à la diſcipline reguliere. Ce fut enſuite de cette défenſe, que tous les abbés de l'ordre étant aſſemblés en 817. à Aix-la-Chapelle, ordonnerent que dans chaque monaſtere il y auroit un logis ſeparé pour les coupables, conſiſtant en une chambre à feu & une antichambre pour le travail; ce qui montre que c'étoit plutôt une retraite qu'une

Digitized by Google

prison. Le second concile de Verneuil tenu en 844. ne prescrit pas même aucune peine corporelle contre ceux qui ayant quitté l'habit, ou qui ayant été chassés du monastere pour leur incorrigibilité, retournoient d'eux-mêmes. Il ordonne seulement que ceux que l'on reprendroit de force, seroient renfermés dans des prisons, & macerés par des pénitences convenables, que la pieté suggeteroit à leurs supérieurs, jusqu'à ce qu'ils donnassent des marques de leur repentir & de leur conversion. Dans la suite des tems on inventa une espece de prison affreuse où l'on ne voyoit point le jour; & comme ceux que l'on y renfermoit devoient ordinairement y finir leur vie, on l'appella pour ce sujet *Vade in pace*. Pierre *le Venerable* nous fait entendre que Matthieu prieur de S. Martin-des-Champs à Paris, est le premier qui ait inventé ce supplice. Il fit construire une cave souterraine, en forme de sepulchre, où il condamna pour le reste de ses jours un miserable qui lui paroissoit incorrigible. Il est vrai que Pierre *le Venerable* ajoute que cette rigueur ne fut pratiquée qu'une fois du tems de Matthieu: mais comme ces sortes d'exemples sont toujours d'une fâcheuse conséquence, d'autres supérieurs useront bientôt de cette inhumanité envers leurs religieux coupables. Cette rigueur alla si loin, qu'au commencement de l'année 1351. le roi Jean étant logé à Villeneuve près d'Avignon, le vicaire général d'Etienne Aldebrand archevêque de Toulouse, vint le 27. de Janvier de la part de ce prélat, se plaindre au roi de cette cruauté. *Conquestus de horribili rigore quem monachi exercebant adversus monachos graviter peccantes; eos conjiciendo in carcerem perpetuum, tenebrosum & obscurum, quem* VADE IN PACE *vocitant.* Ceux qui étoient dans cette prison, y étoient réduits au pain & à l'eau; on leur ôtoit toute communication avec leurs confreres; on leur retranchoit toute consolation humaine; en sorte que ces malheureux mouroient presque toujours désespérés. Le roi Jean, touché de cette inhumanité, ordonna que les supérieurs visiteroient ces prisonniers deux fois par mois, & donneroient outre cela deux fois permission à d'autres religieux, à leur choix, de les aller voir; c'est-à-dire, qu'il ordonna qu'on les verroit au moins une fois la semaine. Il fit expédier sur cela des lettres patentes, comme on l'apprend des registres du parlement de Languedoc de cette année; & en commit l'exécution au sénechal de Toulouse, & aux autres sénechaux de Languedoc. Les freres Mineurs & les freres Prêcheurs se donnerent de grands mouvemens pour la revocation de cette ordonnance, & reclamerent l'autorité du pape; mais le roi demeura ferme, & voulut qu'ils obéissent, ou qu'ils fortissent de son royaume. Ils exécuterent donc son ordre pour lors, mais avec grande repugnance: l'on a vu encore depuis de ces sortes de prisons parmi ces religieux, & dans quelques maisons d'autres ordres. * *Voyez* sur cette matiere le traité d'Antoine Bombardini de Padoue, *De carcere & antiquo ejus usu*, partie premiere, à Padoue en 1713. *in-12.* les *réflexions sur les prisons des ordres religieux*, par le P. Mabillon, au *tome 2.* des œuvres posthumes de ce sçavant Benedictin, & de dom Thierri Ruinart; le *tome 20.* de *l'Hist. eccléf.* de M. l'abbé Fleuri, *livre 95.* les *Capitulaires* de Charlemagne, *tome 2.* de l'édition de M. Baluze; & le continuateur de Nangis, &c.

PRIULI (Pierre) *Substituer cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Priuli noble Venitien, né le 14. Mars 1669. s'étant attaché au service de la cour de Rome, fut fait au mois de Decembre 1701. président de la chambre apostolique, dont il fut déclaré clerc au mois de Septembre 1705. Il fut créé cardinal de la Sainte Eglise Romaine le 17. Mai 1706. par le pape Clement XI. qui lui assigna le 25. Juin suivant, le titre de Diacre de S. Adrien. Il fut nommé au mois d'Avril 1708. à l'évêché de Bergame, qui fut proposé pour lui à Rome dans un consistoire le 14. Mai suivant. Il passa dans l'ordre des cardinaux prêtres, & opta le titre de S. Marc, vacant par la mort du cardinal Louis Priuli, le 9. Mai 1720. & le pape lui accorda dans le même tems l'abbaye de S. Zenò aussi vacante par la mort du même cardinal. Le pape Innocent XIII. le déclara au mois de Juin 1721. grand-pénitencier de l'état de Venise, en reconnoissance de ce que ses parens de la maison de Conti, venoient d'être aggrégés à perpétuité à la noblesse Venitienne. Etant venu de son évêché à Rome pour se faire traiter de ses indispositions, il y mourut le 22. Janvier 1728. vers les dix heures du matin, dans la cinquante-neuviéme année de son âge, & la vingt-deuxiéme de son cardinalat. Son corps fut transporté le 14. Février suivant à Bergame, où il fut inhumé le 22. du même mois dans son église cathédrale.

PRIULI (Louis) noble Venitien, & de même famille que le précédent, étant auditeur de la Rote à Rome pour la nation Venitienne, fut aussi créé cardinal par le pape Clement XI. le 18. Mai 1712. Il reçut le chapeau dans un consistoire public le 21. suivant, & le pape fit la cérémonie de lui fermer la bouche le 1. Juin, & celle de la lui ouvrir le 11. Juillet de la même année. Le titre de S. Marc étant venu à vaquer par le decès du cardinal Jean Badoëro, il l'opta dans un consistoire le 4. Juin 1714. Il mourut à Rome le 15. Mars 1720. âgé de 70. ans, & fut inhumé dans l'église de son titre.

PROCILLUS (Caïus Valerius) fils de *Caius Valerius Caburus*, qui avoit été fait citoyen Romain par Caïus Valerius Flaccus, étoit le premier & le plus honnête homme de la Gaule Narbonnoise sous l'empereur César. Il joignoit à sa noblesse & à sa probité beaucoup d'éloquence & de courage; & ces qualités lui ayant acquis l'estime de César, cet empereur lui donna toute sa confiance. Comme Procillus possédoit parfaitement la langue gauloise, & qu'il étoit d'une fidélité la plus exacte, César le choisit avec Marcus Mettius, pour ses ambassadeurs auprès d'Arioviste roi de ces Germains, qui après avoir passé le Rhin, s'étoient établis dans la Sequanoise. Mais Arioviste fit charger de chaînes Procillus, contre le droit des gens, & l'on délibera trois fois en sa présence si on le feroit brûler; mais le sort qui fut jetté ayant voulu que sa mort fût différée, César eut le tems de défaire Arioviste, & de délivrer son ambassadeur. Pline l'ancien parle d'un Procillus, qui avoit profité de ses écrits pour les faire passer dans les siens; mais nous ignorons si c'est de celui-ci dont il veut parler. Procillus cité dans Varron comme un excellent grammairien, n'étoit pas non plus le Gaulois ni du même tems. * *Voyez l'Hiſt. lit. de la France* par D. Rivet, & quelques-autres Benedictins, *tome 1.* &c.

PROCOPE-RASE, surnommé *le Grand*, gentilhomme Bohémien, ayant peu de bien, fut adopté par son oncle maternel, qui après lui avoir fait faire ses études, le fit voyager en France, en Italie, en Espagne, & dans la Terre-sainte. A son retour il le fit tondre, & à ce qu'on prétend ordonner prêtre malgré lui, ce qui lui a fait donner le surnom de *Rase*. Mais lorsque la guerre des Hussites s'alluma au commencement du XV. siécle, il quitta la robe, prit l'épée, & s'attacha entierement à Zisca chef de ces hérétiques. Zisca, qui ne tarda pas à connoître la grandeur de son zele & sa valeur, lui donna son estime, & Procope acquit par ses exploits militaires le surnom de *Grand*. En 1422. l'archiduc Albert étant entré en Moravie à main armée, assisté de quelques troupes auxiliaires de l'empereur Sigismond, & assiégeant la ville de Juttemberg qui avoit embrassé le Hussitisme, les Juttembergeois appellerent à leurs secours Zisca, qui commit le soin de les défendre à Procope. Celui-ci alla en effet en Moravie, se fit passage l'épée à la main au travers de l'armée des assiegeans, entra dans Juttemberg, la pourvut de vivres, & chassa enfin l'armée de l'archiduc. Ce siege dura trois mois. Zisca mourant en 1424. recommanda à Procope de faire petrir par le fer & par le feu tout ce qui s'opposeroit à sa religion, & lorsqu'il fut mort, son armée se divisa en trois bandes, dont une se choisit Procope pour chef; & ce partage n'empêcha pas qu'ils ne s'unissent étroitement quand il s'agissoit de la cause commune. Procope-Rase à la tête des Taborites & de

Digitized by Google

de cœur de Prague, marcha peu après vers la Baviere & l'Autriche par la Moravie, & alla mettre le ſiége devant Hranditz, ſelon d'autres. Retz, place bien fortifiée dans la Moravie. Il la prit, la fit réduire en cendres, & les habitans furent paſſés au fil de l'épée. Après ſa retraite, l'archiduc profitant des troubles interieurs de la Bohéme, pour recouvrer ce qu'il avoit perdu dans la Moravie, il y fit quelques tentatives en 1426. Mais Procope l'ayant appris, marcha au devant de lui, l'obligea de ſe retirer, & prit lui-même quelques forts. Etant venu devant Kamenitz, ville ſur les frontieres de la Bohéme & de la Moravie, où il y avoit une bonne forteresſe, il y trouva une réſiſtance à laquelle il ne s'étoit pas attendu. Agnès fille de Procope de Sezima d'Auſt, en ſoutint elle-même le ſiége; & lorſque Procope la fit ſommer de ſe rendre, avec de grands cris & beaucoup de haureur, elle répondit: „ Je ne ſuis qu'une jeune fille foible; mais j'ai aſſez „ de cœur pour ne pas m'alarmer de la ferocité de votre „ langage, & pour ne pas ceder ma place ſans la dé„ fendre. “ La valeur éclata de part & d'autre: Agnès fit durer le ſiége quinze jours, & ne ſe rendit qu'après une capitulation la plus avantageuſe qu'elle put faire. Elle eut la permiſſion de ſe retirer où elle voudroit, comme elle l'avoit demandé, & elle fut conduite en ſureté au lieu qu'elle avoit choiſi. Procope paſſa peu après en Autriche, où il fit bien du ravage; & ſe rendant redoutable par-tout, Sigiſmond lui-même le craignit, & envoya en 1428. des ambaſſadeurs aux Huſſites, pour leur expoſer ſes droits ſur le royaume de Bohéme, & leur faire de ſa part des offres avantageuſes Procope ayant appris ces bonnes diſpoſitions de l'empereur, & ſe trouvant un peu las de la guerre, lui fit demander une entrevue: elle fut acceptée. Procope ſe rendit en Autriche, propoſa ſes conditions, offrit la paix; mais Sigiſmond n'ayant rien voulu lui accorder de ce qu'il demandoit, il s'en retourna en Bohéme irrité de ſon refus; & ne penſant plus qu'à la vengeance, il paciſia à ſon retour les diviſions des habitans de Prague, & fit en Sileſie, en Saxe & en Brandebourg, des courſes qui incommoderent beaucoup le pays où il les fit. Dès que la tenue du concile de Baſle eut été indiquée en 1431. Procope écrivit une longue lettre latine circulaire, en ſon nom & en celui des Huſſites, à tous les états & à toutes les conditions, dans laquelle il ſe déchaîne avec fureur contre le pape & contre les évêques, & preſſe les princes Chrétiens d'envoyer leurs évêques & leurs docteurs, pour diſputer avec les docteurs de ſa ſecte, à condition de ne prendre pour fondement de leur diſpute, que le texte ſeul de l'écriture. Après s'être plaint ſans raiſon, que l'on a forcé lui & ſon parti à prendre les armes, parce que l'on les avoit excommuniés, & qu'on a refuſé d'examiner leur doctrine ſur l'écriture, il rapporte ſeize articles où il ſe plaint, 1. De ce qu'on exige du patrimoine, ou un benefice dans ceux que l'on éleve au ſacerdoce. 2. De ce qu'on prend de l'argent de ceux que l'on ordonne. 3. De ce que ceux qui prennent le parti de l'égliſe, ne le prennent, ſelon lui, que pour mener une vie oiſive & plus commode. 4. Des frequentes excommunications. 5. De l'honoraire donné pour faire dire des meſſes & prier pour les défunts. 6. De la fierté & de l'orgueil qu'il attribuoit fauſſement à tous les membres du clergé catholique. 7. De leur avarice, dont il prétendoit auſſi les rendre tous coupables. 8. De ce que la fornication étoit commune parmi eux: plainte vague & non prouvée. 9. De ce qu'ils étoient envieux, & de ce qu'ils avoient de frequentes diſputes pour les biens temporels ou la juriſdiction avec les monaſteres, comme ſi le bon ordre ne demandoit pas que chacun ſe tint dans ſa place, & n'uſurpât point ſur les droits d'autrui. 10. De ce que les évêques, & ſur-tout les chanoines entre les prêtres menoient une vie oiſive, de ce qu'on les voyoit toujours dans les promenades, dans les jeux, &c. 11. De ce qu'ils avançoient bien des fables dans leurs diſcours pour en impoſer au peuple. 12. De ce qu'ils ne diſtribuoient point la ſainte Euchariſtie ſous les deux eſpéces. 13 De ce que dans leurs jugements, ils avoient égard au ſang, à la liaiſon, à la faveur, plutôt qu'à la juſtice. 14. De ce que dans le tribunal de la pénitence, ils recevoient des préſens des uſuriers, des raviſſeurs du bien d'autrui, &c. & en agiſſoient avec eux par cette raiſon, avec une condeſcendance criminelle. 15. De ce qu'ils étoient uſuriers eux-mêmes, & favoriſoient ceux qui l'étoient. 16. De ce qu'ils prétendoient que les décimes leur étoient dues de droit. La plûpart de ces plaintes étoient juſtes, ſi ceux contre qui il les faiſoit étoient coupables des crimes ou des abus dont il les accuſoit. Mais ignoroit-il, qu'outre que ces abus n'étant nullement généraux, il étoit défendu de condamner l'innocent avec le coupable; l'égliſe catholique loin d'approuver ces abus, s'élevoit contre avec encore plus de force que lui-même. Ignoroit-il d'ailleurs que les abus, quels qu'ils ſoient, ne peuvent jamais ſervir de fondement légitime à la révolte qu'il prétendoit juſtifier? Procope termine ſa lettre, en diſant que lui & ſon parti combattent ces quatre articles: ſçavoir, que l'on doit empêcher les déſordres publics des prêtres; réduire le clergé à l'état de pauvreté obſervé par les diſciples du Seigneur; laiſſer la liberté à tous ceux qui exercent le miniſtere, de prêcher de la maniere, dans le tems, & ſur la matiere qu'ils voudront; enfin de diſtribuer l'Euchariſtie ſelon l'inſtitution de J. C. c'eſt-à-dire, ſous les deux eſpeces. On ſent aſſez l'injuſtice de ces demandes, & le peu de droit que les Huſſites avoient de les faire. M. l'Enfant n'a rien dit de cette lettre dans ſon *Hiſtoire du concile de Baſle*. Procope, avant que de venir à ce concile avec les principaux de ſon parti, écrivit à l'empereur Sigiſmond le 22. de Mai 1432. pour l'engager à s'y trouver avec eux. M. Lenfant n'a point non plus parlé de cette lettre, que l'on a encore, ni de la réponſe qu'y fit Sigiſmond, & qui eſt fort civile. Mais ce ne fut qu'au commencement de 1433. que Procope & ceux qu'il avoit avec lui, parurent dans le concile, où ils défendirent avec chaleur les quatre articles *dont on vient de parler*. Ils en repartirent vers le 16. d'Avril, fort irrités de ce qu'on n'avoit pas ſatisfait à leurs prétentions, & Procope continua ſes courſes. Il entreprit le ſiege de Piſſen, la plus conſiderable ville de la Bohéme après Prague; mais il fut obligé, de le lever avec beaucoup de perte & de confuſion le 8. de Mai 1434. Ce mauvais ſuccès le mit en fureur, il ſaccagea tout aux environs de Prague, alla à Cutremberg, ſollicita par-tout du ſecours; & ayant été bleſſé dans la chaleur d'un combat, il en mourut peu après. Les lettres de Procope, dont on a parlé dans cet article, & la propoſition qu'il fit au nom des Taborites, ſur ce que les orateurs du concile avoient dit des déſordres que la guerre des Huſſites cauſoit, & du danger de cette guerre, ſe trouvent dans le dernier volume de la grande collection des anciens monumens publiés par les PP. DD. Martenne & Durand, Benedictins de la congrégation de S. Maur. Voyez auſſi Balbinus dans ſon *Hiſtoire de Bohéme*. & *l'hiſtoire de la guerre des Huſſites*, & du *concile de Baſle* par Lenfant, tit. 1. Il y a eu du tems de Procope le Grand, un autre Procope ſurnommé *le Petit*, qui étoit auſſi dans le parti des Huſſites, qui fut chef d'une partie de leur armée, qui accompagna Procope le Grand dans pluſieurs de ſes courſes, fit lui-même pluſieurs expéditions en particulier, & fut tué dans la même action de 1434. où Procope le Grand fut frapé des bleſſures dont il mourut. Balbinus, Lenfant, & pluſieurs autres hiſtoriens en parlent auſſi; mais beaucoup moins au long que de Procope-Raſe ſurnommé *le Grand*.

PROCULUS. (Licinius) *Subſtituez, cet article à celui qui ſe trouve déja dans le Moreri ſous le nom de* PROCULE (Licinius) *Proculus*. Proculus ancien juriſconſulte Romain, fut, ſelon Tacite, auſſi habile dans l'art de la guerre que dans la juriſprudence. Il étoit préfet du prétoire dans la guerre que l'empereur Othon eut contre Vitellius dans le premier ſiécle de l'égliſe. Il eſt vrai que Titien frere d'Othon en avoit le nom & l'honneur; mais tout le pouvoir étoit entre les mains de Proculus. Heu-

Digitized by Google

reux s'il s'en fût servi avec prudence & avec succès ! Il fut l'occasion de la perte de l'armée d'Othon, en l'obligeant de combattre contre Vitellius, malgré l'avis de Celsus & de Paulin. Quand il eut vu Vitellius vainqueur, il se rangea de son côté ; & quoiqu'il en fût mal reçu d'abord, il sçut peu après gagner une partie de son affection. Il agit néanmoins pour Othon dans la république, & lui rendit service, après cette sédition qui pensa, selon Tacite, entraîner la perte de Rome. On convient assez que Proculus avoit succedé au jurisconsulte Nerva, & qu'il acquit plus d'autorité que Caïus Cassius Longinus. Ils formerent deux partis, dont chacun fut le chef ; & ce qui les distinguoit, étoit la differente maniere de proceder dans l'étude du droit, & de décider quand ils étoient consultés. C'est ce qui fit que l'on appella *Proculeiens* ceux qui se conformoient à la doctrine & à la methode de Proculus ; & *Cassiens*, ceux qui suivoient celle de Cassius. Il est à remarquer que le premier faisoit un si grand cas d'Homere, qu'il appuyoit souvent ses décisions, même dans des affaires importantes, de l'autorité de cet ancien poëte Grec ; & cette marque d'estime donnée aux poëtes d'Homere, se trouve encore dans plusieurs autres anciens jurisconsultes. Il est vrai que le bon sens est d'une égale autorité dans un poëte & dans un juriste ; & ce bon sens est très-ordinaire dans Homere. Proculus avoit laissé huit livres de lettres & des notes sur quelques livres de Labeon. Il est fait mention de ces écrits dans l'index de Justinien. Jean Bertrand président au parlement de Toulouse, s'étend au long sur Proculus, dans ses vies des jurisconsultes, *page 47. & suivantes*, de l'édition de cet ouvrage à Leyde 1675. *in-12.*

PROCULUS, poëte dont parle Ausone, joignoit, selon celui-ci, au talent d'écrire & de parler avec graee & politesse, celui de faire aisément des vers. Il vivoit dans le IV. siécle de l'église ; & il est certain, au moins cela paroît-il ainsi par ce qu'en dit Ausone, qu'il possédoit quelque charge considerable. C'est ce qui a fait croire à Vinet qu'il étoit le même que celui qui est qualifié préfet du prétoire dans divers rescrits des empereurs Valentinien, Theodose & Arcade. Ausone lui a adressé la troisiéme épigramme de ses fastes ; & dans son épigramme trente-quatriéme il se plaint de ce que Proculus ne vouloit point publier ses ouvrages.

Irascor PROCULO *cujus facundia tanta est,*
Quantus bonus : scripsit plurima, quæ cohibet.
Hunc studeo ulcisci, & prompta est hac ultio vati :
Qui sua non edit carmina, nostra legat.

C'est tout ce que l'on sçait de ce Proculus. Il y en a qui conjecturent qu'il descendoit d'Aurelius Proculus gouverneur de la Sequanoise en 295. & qu'il comptoit entre les grands hommes sortis de sa famille, Procule proconsul d'Afrique en 340. & Valerius Proculus préfet de Rome en 311. & 312. mais il n'y a rien de certain sur cela. Ausone flatoit le Proculus dont nous parlons du consulat, & lui faisoit esperer qu'il seroit bientôt élevé à cette dignité. Nous ignorons s'il y eut parvenu en effet : ce qui est vrai, est que son nom ne paroît point dans les fastes publics entre ceux des consuls ordinaires.* *Voyez* Ausone, *Epigr. 34. & 149.* Vinet, sur ces endroits du poëte Ausone ; l'abbé Souchai dans ses notes sur le même poëte, principalement à la *page 29. & l'Histoire literaire de la France* par Dom Rivet Benedictin, & quelques autres de ses confreres, *tome premier.*

PROCURATEUR DU THRESOR, *procurator aræarii*, étoit le titre de celui qui avoit le soin du thrésor chez les Romains. Ces peuples avoient deux thrésors, le grand & le petit. Dans le grand étoit l'argent que l'on tiroit des contributions des provinces, avec toute sorte d'habits précieux, des joyaux, &c. Sous le procurateur du thrésor étoient les préfets des teinturiers, des tisserans, des fabricans de tapis & d'étoffes. Le PROCURATEUR D'AFRIQUE étoit le directeur des biens-fonds dont les empereurs avoient hérité en Afrique. Il pouvoit vendre ou ammodier les terres qui n'étoient pas données aux soldats, & il étoit obligé d'en remettre le provenu au *comes rerum privatarum.* Il y avoit encore chez les Romains un grand nombre d'emplois, où ceux qui en étoient revêtus portoient tous le nom de Procurateurs. * *Voyez* Rosin dans ses *Antiquités Rom.* Le pere Cantel Jesuite dans son ouvrage sur le même sujet, & les autres auteurs qui ont traité la même matiere.

PROPAGANDE. Société établie en Angleterre pour la propagation de la religion Chrétienne. Les Anglois ayant pénétré dans le nouveau monde, penserent à attirer les Indiens à leur religion, & à instruire les colonies qu'ils envoyoient dans ces pays. Il y eut une ordonnance du mois de Juillet 1649. pour la propagation de l'évangile, qui erigeoit une société perpetuelle sous le nom de *Societé pour la propagation de l'évangile dans la nouvelle Angleterre.* Le roi Charles II. accorda en 1661. des lettres patentes pour la même société, & plusieurs personnes, entr'autres Robert Boyle, fournirent de grandes sommes pour soutenir cette entreprise. Charles II. avoit établi Boyle gouverneur de cette société, qui prit une forme plus parfaite sous le regne de Guillaume III. qui par ses lettres patentes du 16. de Juin 1701. fixa le nombre des membres de cette société à quatre-vingt-dix personnes, tant ecclesiastiques que laïques, sous la presidence de l'archevêque de Cantorberi. La société se choisit des lieutenans, des thrésoriers, des auditeurs des comptes & un sécretaire ; & chacun avança une somme en argent comptant, ou par voie de souscription. Quantité de particuliers concoururent à augmenter les fonds de la société obligée à faire de grands frais ; & celle-ci envoya des missionnaires dans les nouvelles colonies. Les Indiens prevenus de l'avarice de ces nouveaux venus, n'écouterent pas tranquillement les discours des missionnaires même désinteressés, & il se fit peu de conversions, au-moins sinceres. Les Anglois eux-mêmes montrerent qu'ils ne se soucioient pas que l'on instruisît leurs esclaves, parce qu'ils craignoient qu'on ne les obligeât ensuite de les mettre en liberté, mais on obtint un acte qui obligea les maitres à laisser instruire leurs esclaves, & qui ordonna que ceux-ci ne fortiroient point de leur état en changeant de religion. Cette société de la *Propagande* a un Bureau fixe qui s'assemble, au-moins une fois la semaine, dans le chapitre de saint Paul à Londres ; & ce qui y a été préparé par ce bureau est ensuite proposé à la société même, qui s'assemble dans la bibliotheque que l'archevêque a établie à saint Martin de Westminster. Les assemblées se font tous les mois. L'assemblée anniversaire du trois de Février, s'est ordinairement tenue dans le Revertiaire de l'église de Bowchurch à Londres. On prêche dans cette assemblée sur la matiere qui occupe la société ; & l'on a déja imprimé plusieurs de ces sermons. Le roi de Danemarck a établi une mission pour le Tranquebar depuis l'an 1705. * *Voyez* la *Relation de la Société établie pour la propagation*, &c. à Rotterdam en 1708. la Croſe, *Histoire du Christianisme des Indes : Relation historique des conversions dans les Indes*, &c. à Hall. en 1713. Sur la *Propagande* de Rome, *voyez l'article de* ROME, *dans le Dictionnaire historique.*

PROSE. *Subſtituez ce article à celui qui se trouve dans le Moreri de 1725.* On a donné le nom de *Proſe* dans les derniers siécles à certains hymnes composés de vers sans mesure, mais de certain nombre de syllabes avec des rimes qui se chantent après le Graduel, d'où on les appelle *ſequence*, *ſequentia* ; c'est-à-dire, qui suit après le graduel. L'usage des proses a commencé au plûtard au IX. siécle. Notker, moine de saint Gal, qui écrivoit vers l'an 880. & qui est regardé comme le premier que l'on connoisse qui ait fait des proses, dit dans la préface du livre où il en parle, qu'il en avoit vu dans un antiphonaire de l'abbaye de Jumieges, laquelle fut brulée par les Normans en 841. Nous avons quatre proses principales, le *Veni ſancte Spiritus*, pour la Pentecôte, que Durand attribue au roi Robert ; mais qui est plus probablement de Hermannus Contractus ; c'est la proſe *Sanctis*

Digitized by Google

Spiritus adſit nobis gratia, qui eſt du roi Robert, ſelon quelques anciens, entr'autres Brompton, plus ancien que Durand. Le *Lauda Sion Salvatorem*, pour la fête du ſaint Sacrement, qui eſt de S. Thomas d'Aquin; le *Victimæ paſchali laudes*, dont on ignore l'auteur: c'eſt la proſe du tems de Pâques. Le *Dies iræ, dies illa*, que l'on chante aux ſervices des morts. On l'attribue mal-à-propos à S. Gregoire, ou à S. Bernard, ou à Humbert, général des Dominicains. Cette proſe eſt du cardinal Frangipani, dit *Malabranca*, docteur de Paris, de l'ordre des Dominicains, qui mourut à Perouſe en 1294. A l'imitation de ces proſes, on en a compoſé beaucoup d'autres pour les fêtes locales; & parmi ces proſes, la plûpart mal compoſées, on en trouve beaucoup de ridicules. C'eſt par cette raiſon que l'on en a retranché un grand nombre dans les dernieres réformes des offices divins; & l'on pourroit ſans ſcrupule pouſſer ce retranchement beaucoup plus loin. La plûpart de celles qu'on y a ſubſtituées ſont au moins ſupportables; & il y en a même pluſieurs qui méritent d'être eſtimées. De nos jours feu le pere Gourdan, mort religieux de ſaint Victor de Paris, & M. Vivant, chanoine de Notre-Dame, encore vivant, ont compoſé beaucoup de proſes.

PROSEUQUES; lieux de priere parmi les Juifs. Ces proſeuques ou oratoires différoient à quelques égards des ſynagogues. 1°. Dans les ſynagogues les prieres ſe faiſoient en commun; mais dans les proſeuques chacun faiſoit la ſienne en particulier, comme il le jugeoit à propos. 2°. Les ſynagogues étoient couvertes; mais les proſeuques étoient à découvert. Saint Epiphane dit que ces cours qui ſervoient d'oratoires étoient faites comme les places Romaines, qu'on appelloit *forum*, qui n'étoient qu'un enclos à découvert, où le peuple s'aſſembloit pour les affaires publiques. Il dit encore que de ſon tems les Samaritains avoient encore un de ces oratoires près de Siehem. 3°. Les ſynagogues étoient toujours bâties dans les villes; mais les oratoires l'étoient dans les fauxbourgs, & ſur des lieux élevés. M. Prideaux croit que ces proſeuques avoient lieu avant la captivité de Babylone, & que ce ſont les *haut-lieux* dont il eſt ſi ſouvent parlé dans l'ancien Teſtament. Maimonides dit que ces proſeuques devoient être bâtis de maniere que ceux qui y entroient tournaſſent le viſage du côté du temple de Jeruſalem. Joſeph & Philon confondent ſouvent les proſeuques & les ſynagogues, & ils les mettent auſſi dans les villes. Juvenal, poëte payen, parle des proſeuques dans la troiſiéme ſatyre; c'eſt au moins le ſentiment de pluſieurs auteurs; mais ce qu'il en dit eſt bien obſcur, & il nous paroît que c'eſt un peu deviner que de prétendre que Juvenal a eu ces lieux en vue. * *Voyez* le commencement de cette troiſiéme ſatyre; M. Prideaux, *Hiſtoire des Juifs, tome 2. page 242.* Dom Calmet, dans ſon *Dictionnaire de la Bible.*

PROSPER. (Saint) *Dans l'édition du Mercure de 1725. on dit que* ce ſaint a refuté Caſſien: *il faut ajouter*, lequel dans ſa treiziéme conference favoriſe le Semipelagianiſme: l'ouvrage de ſaint Proſper eſt intitulé, *Adversus Collatorem* (contre l'auteur des conferences.) *Plus bas on ajoute que* MM. de Port-Royal ont traduit le poëme de ſaint Proſper en vers françois: cette traduction eſt l'ouvrage d'un ſeul, qui eſt M. le Maiſtre de Sacy. La meilleure édition des œuvres de ſaint Proſper, *dont on ne parle point*, eſt celle de Paris en 1711. *in-folio.*

PROSPER. Outre le ſaint défenſeur de ſaint Auguſtin, qui étoit d'Aquitaine, & pluſieurs autres de ce nom, *dont on a parlé dans le Dictionnaire hiſtorique, il y a encore en un autre* PROSPER vers le tems de Caſſiodore, & un peu antérieur à lui. Ce Proſper étoit Africain, & pouſſé par la tempête de la perſecution des Vandales, il vint d'Afrique en Italie. Il témoigne lui-même qu'il a vécu à Carthage étant jeune, ce qui ne convient pas à ſaint Proſper d'Aquitaine, que pluſieurs ont confondu avec lui. C'eſt à ce Proſper l'Africain que pluſieurs bons critiques attribuent le traité *De vocatione gentium*, que d'autres ont donné trop legerement, les uns à ſaint Ambroiſe, les autres à ſaint Proſper d'Aquitaine, quelques-uns à un Proſper évêque, d'Orleans, qui vivoit dans le même tems: & cet ouvrage ſe trouve auſſi dans quelques éditions de S. Leon. On a eu tort auſſi de donner ce traité à un quatriéme Proſper, qui ſouſcrivit au concile de Carpentras en 527. & à celui de Vaiſon en 529. On a tout lieu de croire que c'eſt auſſi ce Proſper l'Africain qui a écrit l'épître à la vierge Demetriade, juſqu'ici fauſſement attribuée à Proſper d'Aquitaine. Mais il eſt étonnant que Caſſiodore ait paru être à ce dernier la chronique que l'on a toujours donné ſous ſon nom, pour en faire honneur au premier. *Voyez* ſur cela ce que dit le pere dom Denys de Sainte-Marthe, général de la congrégation de S. Maur, dans pluſieurs endroits de la vie de Caſſiodore, qui eſt un ouvrage bien fait & utile pour l'hiſtoire du tems de cet illuſtre chancelier, & premier miniſtre du roi Theodoric. *Voyez auſſi* la préface de la nouvelle édition des œuvres de ſaint Proſper d'Aquitaine, & ceux qui ont écrit des auteurs eccleſiaſtiques, & de leurs ouvrages, avec un eſprit de critique & de diſcernement. Feu M. le Maiſtre, célebre avocat, & enſuite ſolitaire à Port-Royal, faiſoit une eſtime particuliere du traité de la vocation des Gentils, que l'on croit être de Proſper l'Africain, & dont le ſtyle & les expreſſions ſentent en effet beaucoup le génie de cette nation; & il avoit engagé M. Henry, avocat au parlement, fort connu, d'en donner une traduction françoiſe, avec une préface hiſtorique & critique: mais ce travail, s'il a été fait, n'a point encore été rendu public: *cherchez* HENRY.

PROU (Claude) & non Prouſt, comme le dit l'auteur de l'*hiſtoire des Celeſtins de France*, étoit d'Orleans, & a fait profeſſion chez les Celeſtins le 15. de Novembre 1666. & depuis ce tems-là, il s'y eſt diſtingué par ſa regularité, & par pluſieurs ouvrages eſtimés; ſçavoir: 1°. *Les regrets d'une ame touchée d'avoir abuſé long-tems de la ſainteté du* Pater, *in-12.* à Orleans en 1691. M. du Pin donne un ouvrage qui porte le même titre, & qu'il dit imprimé en 1684. à Nicolas Fontaine: mais il y a lieu de croire qu'il ſe trompe. Ce petit ouvrage a été applaudi avec fondement; & on le recherche toujours avec raiſon. 2°. *La vie de ſaint Lié, ſolitaire de Beauſſe*, à Orleans en 1694. *in-8°.* 3°. *Reflexions chrétiennes ſur la Virginité*, in-8°. à Orleans en 1693. & réimprimées en 1700. augmentées de ſept chapitres, ſous ce titre: *Reflexions importantes ſur la Virginité.* 4°. *La guide des pelerins de Notre-Dame de Verdelays*, à Bourdeaux, en 1700. *in-8°.* Le monaſtere de Verdelays (*de viridi luco*) eſt un lieu de dévotion dans le diocèſe de Bourdeaux. 5°. *Diſpoſitions néceſſaires pour gagner le jubilé de l'année ſainte*, à Bourdeaux en 1700. 6°. *Inſtructions morales touchant l'obligation de ſanctifier les Dimanches & les Fêtes*, à Bourdeaux, en 1703. *in-8°.* Il a fait encore quelques autres ouvrages, & il eſt mort au monaſtere de Verdelays le 20. de Décembre 1722. après plus de cinquante ans de profeſſion. * *Hiſtor. Cong. Celeſt. in Gallia, p. 242. Mem. du tems.*

PROVENZALIS (Jerôme) Italien, né à Naples, s'acquit une grande réputation par la divertité de ſes talens & de ſes études. Il s'appliqua ſérieuſement à la philoſophie, à la medecine, à la théologie même; & ceux qui parlent de lui le font regarder comme le plus habile homme de ſon tems en Italie. Il exerça particulierement la medecine; & étant allé à Rome, le pape Clement VIII. le choiſit pour ſon medecin, & lui donna ſa confiance. Il lui fit auſſi beaucoup de biens; & enfin il le fit archevêque de Sorrento au royaume de Naples. Ughelli dit que ce prélat joignit une grande politeſſe à une ſcience profonde. Il fit divers embelliſſemens dans ſon égliſe, quelques augmentations, & divers préſens magnifiques. Il s'y fit faire auſſi ſon tombeau; & après avoir gouverné ſon diocèſe avec beaucoup de vigilance & de régularité pendant treize ans & ſept mois, il mourut fort regreté en 1612. dans le tems que le pape Paul V. l'avoit deſtiné pour être envoyé vers le roi de Pologne. On a de lui un

Digitized by Google

traité *De ſenſibus*, imprimé à Rome en 1597. *in-4°.* Il y a eu pluſieurs autres perſonnes de cette famille qui ſe ſont rendus illuſtres dans les lettres, comme IGNACE Provenzali, dont Nicolas Toppi fait un grand éloge dans ſa Bibliotheque Néapolitaine; & THOMAS Provenzali, l'un des plus célebres avocats de Rome dans ces derniers tems. * *Voyez* Nicolas Toppi, *in Biblioth. Neapolit.* Jean Zecchio dans la dédicace qu'il a faite à Jérôme Provenzali de ſa theſe ſoutenue à Rome ſur la maniere de guérir les fievres, &c. Mandoſius, *De vitis archiatr. Pontific.* Manget, *Biblioth. ſcriptor. medicor. lib. XV.*

PROUST de CHAMBOURG, (Aymon) docteur & profeſſeur en droit à Orleans, d'une famille originaire d'ancienne nobleſſe de Flandres. Ses ancêtres depuis un ſiecle & demi ont eu des marques de diſtinction à cauſe de leur capacité & de leur mérite. En 1589. le parlement étant transferé à Tours, & ſiégeant dans la ſale de l'abbaye de ſaint Julien, ordre de ſaint Benoît, on vit un de ſes ancêtres plaider ſa premiere cauſe devant le roi Henri IV. M. Aymon Prou de Chambourg pourroit compter dans ſa famille dix profeſſeurs qui ſe ſont tous diſtingués par leur habileté. Entr'autres, Antoine Prouſt, dit Prouſt de Chambourg, qui commença à enſeigner en 1619. & qui fut mis profeſſeur à Bourges à la place de M. François Pinſſon, & mourut dans cette ville. Ce fut à la perſuaſion de M. Abel de Sainte-Marthe le pere qu'il étudia le droit. M. Proouſt ou Prouſt, étoit proche parent de ce ſçavant, une de ſes rantes *Renée* Proouſt, ayant épouſé M. de Sainte-Marthe de Chant d'Oiſeau. Aymon Proouſt de Chambourg s'appliqua, comme ſes ancêtres, à la juriſprudence, & le fit de bonne heure eſtimer à Orleans & ailleurs. François le Grand, profeſſeur en cette ville, n'ayant pû par incommodité exercer toutes les fonctions de ſon emploi pendant quelque tems, M. Proouſt de Chambourg fut pour lui quatre diſcours pour l'ouverture des écoles après la ſaint Martin, ès années 1697. 1698. 1699. & 1700. Il fit auſſi dans les mêmes années quatre diſcours ſur la pénitence la veille du Dimanche des Rameaux. Ayant diſputé le premier une place de docteur aggrégé à Orleans, il y fut élu le onze d'Août 1711. en exécution de la déclaration du roi du mois de Janvier 1700. Le ſieur Berche profeſſeur en droit, étant mort en 1713. M. de Chambourg ſe préſenta pour remplir ſa place; mais cette chaire n'ayant pu être adjugée par la voie de la diſpute, ſelon l'uſage, à cauſe des différentes conteſtations ſurvenues entre les contendans, elle demeura vacante juſqu'en 1721. Mais en cette année, le roi informé du mérite & de la capacité de M. Proouſt de Chambourg, & des ſervices que ſon pere & ſon aïeul avoient rendus ſucceſſivement depuis près d'un ſiécle, dans cette profeſſion, évoqua à ſoi & à ſon conſeil toutes les conteſtations formées pour raiſon de ladite chaire de profeſſeur en droit en l'univerſité d'Orleans, & nomma pour la remplir M. de Chambourg, qui la poſſede encore avec diſtinction. La déclaration du roi qui le nomma à cette chaire, & qui eſt imprimée, eſt du 28. Juillet 1722. * *Voyez* la déclaration citée; *Mem. du tems.*

PROUSTEAU, (Guillaume) célebre profeſſeur en droit à Orleans, étoit fils d'un marchand de Tours, où il naquit le 28. de Mai 1626. Il fit ſes humanités avec ſuccès, d'abord chez les Jéſuites de Tours, enſuite chez ceux de ſa Fléche, & fit ſa philoſophie dans leur college, dit aujourd'hui de Louis le Grand, à Paris. Après ſa philoſophie, il alla étudier en droit à Orleans, & enſuite à Poitiers, & revint en 1655. à Orleans, où il prit le degré de docteur en droit, fréquenta le barreau pendant quatre ans en qualité d'avocat, & s'acquit dans cette fonction une réputation d'autant plus flateuſe, qu'il la devoit toute entiere à ſon mérite. Cependant le deſir d'approfondir davantage l'étude des loix civiles & canoniques l'ayant porté à quitter le barreau, il parcourut pendant deux ans, c'eſt-à-dire, pendant les années 1660. & 1661. les Provinces-Unies, l'Allemagne, l'Italie & l'Eſpagne; & dans ces différens royaumes il écouta les meilleurs juriſconſultes, & s'informa avec exactitude des loix qui y étoient en uſage. Etant revenu à Orleans, il diſputa en 1668. pour une chaire de droit & l'obtint. Le choix des matieres qu'il entreprit de traiter, les agrémens de la methode dont il ſe ſervit, ſon travail infatigable, la clarté & la ſolidité de ſes leçons, l'émulation qu'il ſçavoit inſpirer aux moins appliqués, lui attirerent de toute part un grand nombre de diſciples. Tous les gens de lettres trouvoient auſſi en lui un ami ſolide & utile dans le beſoin. Il avoit un très-grand zele pour la perfection des arts & des ſciences, & il y contribua lui-même autant qu'il fut en lui. Il étoit d'ailleurs, ce qui eſt le plus eſtimable, le premier obſervateur des loix qu'il expliquoit. Un grand fonds de religion, des mœurs ſimples, un extrême déſintéreſſement, une charité conſtante envers les pauvres, l'ont fait aimer & eſtimer de tous ceux qui l'ont connu, ou qui n'en entendoient même que parler. Ses largeſſes furent ſi grandes pendant la diſette de 1709. qu'on l'honora publiquement du titre glorieux de pere des pauvres. Son frere qui avoit amaſſé de gros biens dans le commerce, étant mort, il employa une partie de ſa ſucceſſion à acheter la bibliotheque du ſçavant Henri de Valois, que la republique des lettres avoit perdu depuis peu, & il l'augmenta beaucoup tant qu'il vécut. Il a legué cette bibliotheque par une donation entre-vifs aux Benedictins du monaſtere de Bonne-Nouvelle d'Orleans, à condition de la rendre publique trois jours de la ſemaine (ce qui s'exécute) & leur aſſigna un fonds pour l'augmenter. Dom Meri Benedictin, qui en étoit bibliothecaire en 1721. & qui eſt mort vers la fin de 1723. en a fait imprimer le catalogue *in-4°.* à Orleans en 1721. M. Proouſteau eſt mort d'apoplexie le 15. de Mars 1715. âgé de 89. ans. Il a laiſſé beaucoup de diſſertations, remarques, & autres écrits qui n'ont point été imprimés. Ceux qui ont paru, ſont *Recitationes ad legem 23. contractus, de diverſis regulis juris*, à Orleans en 1684. La vie de M. Deſmahis, chanoine d'Orleans, & auparavant miniſtre de la Religion Prétendue Réformée. L'épitaphe du même qui ſe lit dans le lieu de ſa ſepulture à Orleans, & que l'on trouve auſſi imprimée: trois diſcours latins ſur la pénitence, à Orleans en 1680. *in-4°.* M. Proouſteau n'a jamais été marié, il étoit lié avec un grand nombre de ſçavans, avec qui il étoit en commerce de lettres, & à qui il communiquoit avec joie ſes lumieres & ſes livres; & c'eſt à cette facilité que nous devons les éditions de pluſieurs ouvrages, comme l'Heſychius & l'Harpocration. Les ſçavans ſe ſont, par reconnoiſſance, empreſſés d'honorer la memoire de M. Proouſteau; & nous avons pluſieurs éloges conſacrés à ſon honneur, dont on trouvera la plus grande partie imprimée au commencement du catalogue *in-4°. dont nous avons parlé dans cet article.* Entre ces éloges, on eſtime, ſur-tout pour ſa délicateſſe & ſon éloquence, celui que fit feu D. Mopinot, ſçavant Benedictin de la congregation de ſaint Maur, & celui de M. Perdou de la Perriere, gentilhomme d'Orleans, très-verſé dans les belles-lettres. * Eloge de M. Proouſteau imprimé en une feuille vol. à Orleans. *Ejuſdem elogium*, par D. Meri, au-devant du *Catal. de la bibliotheque publique d'Orleans.* Les differens éloges en proſe quarrée, & en vers latins, recueillis au-devant du même catalogue.

PRUDENCE (Saint) évêque de Troie, *Voyez* GALINDO.

PRUDENCE, (Aurelius Clemens) *Il eſt bon d'ajouter à ce qu'on a dit dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. comme on a fait en 1732. que* pluſieurs critiques prétendent que l'*Enchiridion veteris & novi Teſtamenti* qu'on lui donne communément, n'eſt point de lui. Leur raiſon eſt que ce livre paroît moins poli & moins travaillé que ſes autres ouvrages: mais cette raiſon ne ſuffit pas pour le lui ôter.

PRUDENCE, évêque dont on ignore le ſiége, peut avoir vécu dans le dixiéme ſiécle. M. du Pin n'en a rien dit dans ſa Bibliotheque des auteurs Eccléſiaſtiques. Mais le cardinal Tomaſo en parle dans la préface qu'il a miſe à

Digitized by Google

la tête du double pſeautier qu'il publia à Rome l'an 1683. Il dit que ce Prudence avoit compoſé un opuſcule intitulé : *Flores pſalmorum*, qui eſt conſervé manuſcrit dans la Bibliotheque du Vatican. Cet évêque dit dans ſon prologue, qu'il y avoit encore de ſon tems pluſieurs perſonnes pieuſes qui imitoient l'exemple des ſaints Peres, & chantoient chaque jour le pſeautier. S'il veut parler du chant du pſeautier entier, on ne croit pas qu'il ait trouvé bien des exemples de ces longues prieres dans l'antiquité, même parmi les ſolitaires; ils prioient ſouvent; mais leurs prieres étoient courtes & ferventes, & ſouvent ils n'interrompoient pas pour cela le travail de leurs mains. Ces recitations journalieres de tout le pſeautier ſont beaucoup plus modernes.

PRULLI, abbaye de l'ordre de ſaint Benoît en Touraine, *dont on ne rapporte que deux lignes dans le Monaſticon ſous le nom de* PRUILLI, *au-lieu de* PRULLI, *qui eſt ſon vrai nom*, fut fondée au commencement de l'onzième ſiécle par Effroy, ſeigneur de Prulli, comme on le voit par ces vers conſervés dans les archives de ce monaſtere, dans un cartulaire un peu recent;

Inter mortales quos Gallia nobilitavit
Quondam regales genus exilitas decoravit,
Tutor eram patriæ, pax juris & emolumentum;
Dux quoque militiæ ſubvertens caſtra furentum;
Sic cùm viderent mihi falla, meique valerent
Senſus & mores in Chriſto ſplendidiores;
Stannum fundavi, cultugue ſacro decoravi;
In qua nunc jaceo ſublimis honore trophæa,
GOFFRIDUS nomen, plebs, clerus, funera nomen
Suppleat, ſubveniat prece, voto, munere, fiat.

Effroi ſe repoſa du ſoin d'y mettre des religieux ſur Hervé thréſorier de ſaint Martin de Tours, dont il eſt ſouvent parlé dans l'hiſtoire de ce tems-là. L'an 1100. l'on y en comptoit trente-quatre. Dans un vieux livre de la chancerie, autrement appellé *Greffier de l'égliſe de ſaint Martin de Boſſay*, on trouve les vers ſuivans, qui nous apprennent le nom du fondateur de cette égliſe, & l'année de ſa fondation.

L'an mil quatre & vingt de grace,
Monſeur de PRULLI GODEBERT,
*Fiſt d'*EFFROI *fonda cette égliſe*
De ſaint Martin, comme il appert:
Regnant en France roi ROBERT,
Grand clerc renommé en tous lieux,
Paradis leur puiſſe être ouvert,
Et à nous auſſi avec eux.

On voit dans le château de Prulli des reſtes d'une ancienne égliſe, deſſervie autrefois par des chanoines. Elle fut détruite par une dame de Prulli, qui embraſſa la Religion Prétendue Réformée, & à qui Dieu ouvrit enſuite les yeux, & fit la grace de reconnoître & d'abjurer ſes erreurs: mais le mal qu'elle avoit fait dans l'héréſie demeura irreparable. L'abbaye de Prulli eſt ſur la riviere de Caiſe, à ſix lieues de Châtellerand vers le levant. * *Voyez* Mati, *Diction. geograph.* & le *Voyage litteraire* de M. Martenne & de D. Durand, *t. 1.*

PRULLI, autre abbaye près de Provins dans le diocèſe de Sens, poſſedée par les religieux réformés de l'ordre de Cîteaux, eſt un monument de la piété de la comteſſe Adele, & de ſon fils Thibauld, comte de Blois & de Champagne. Elle fut fondée dès le commencement de l'ordre de Cîteaux Artaud en fut le premier abbé. On a toujours exercé une ardente charité dans ce monaſtere, depuis que ſaint Pierre de Tarentaiſe en eut diſtribué aux pauvres toutes les proviſions. On trouve auſſi dans cette maiſon des manuſcrits précieux de pluſieurs peres de l'égliſe, & autres auteurs eccléſiaſtiques. * *Voyez* le *Voyage litteraire* de Dom Martenne, & de D. Durand, *tome premier, premiere partie*; & l'*hiſtoire de l'égliſe Gallicane du pere* Longueval Jéſuite, *tome VIII.*

PRUM, abbaye de l'ordre de ſaint Benoît, *dont on a parlé auſſi peu correctement que ſuperficiellement dans le Moreri*, eſt ſituée dans la forêt d'Ardennes, au pied d'une montagne ſur la petite riviere de Prum, qui a donné ſon nom au monaſtere & à la ville. Elle a été fondée par *Bertrade*, grand'mere de la reine Berte, femme du roi Pepin, laquelle avoit un château à une lieue de-là, & qui la fit bâtir dans ſon propre fonds l'an 721. qui étoit le premier du roi Thierri. Quarante ans après, Pepin, à l'inſtance de la reine Berte ſa femme, transféra le monaſtere dans le lieu où il eſt aujourd'hui, le bâtit avec tant de magnificence, & le dota ſi richement, qu'il éclipſa la premiere fondation. Aſſurerus, comte d'Anjou, qui en fut le premier abbé, & quelques autres ſeigneurs qui avoient ſuivi ce comte dans ſa converſion, lui donnerent preſque en même-tems de ſi grands biens dans l'Anjou, dans le Maine & dans la Bretagne, qu'ils auroient ſuffi pour faire bâtir un autre monaſtere. Les princes, les rois & les empereurs lui firent auſſi de ſi grandes donations, que l'abbaye paſſoit pour la plus floriſſante qui fût en Allemagne. L'empereur Lothaire, fils de Louis le Debonnaire l'aimoit beaucoup; & après avoir fait trembler les royaumes par la terreur de ſes armes, il y fit un ſacrifice à Dieu de toutes ſes grandeurs, en y prenant l'habit de moine, avec lequel il mourut en l'an 855. Il fut enterré au milieu du chœur, où l'on voit ſon tombeau, qui eſt aſſez ſimple. Les empereurs ſes ſucceſſeurs honorerent les abbés de Prum de la qualité de prince du ſaint empire, & firent auſſi de ſi grands biens à cette abbaye, que les archevêques de Treves la regarderent avec envie, & qu'ils voulurent plus d'une fois s'emparer de ſes biens, & les unir à la menſe archiepiſcopale. Vernier de Koningſtein obtint une bulle de Boniface IX. qu'il ſurprit, en vertu de laquelle il prétendit exécuter ce projet; mais Boniface ayant reconnu la fauſſeté de l'expoſé, révoqua lui-même ſa bulle. Jean de Bade fit la même tentative ſous Sixte IV. & ne réuſſit pas mieux. Mais Jacques de Eltz, plus adroit, eut un meilleur ſuccès ſous Gregoire XIII. Le pretexte des prétendus dommages qu'il diſoit avoir ſouffaits de la part des Lutheriens, & quelques autres motifs auſſi mal fondés arracherent à ce pape une bulle, avec laquelle ſans autre formalité, il s'empara à main armée de tous les biens de l'abbaye, dont les électeurs de Treves ont joui juſqu'à preſent. Encore aujourd'hui ils jouiſſent de trente-ſix mille écus de rente du monaſtere de Prum, ſans parler des grandes terres qu'ils ont aliénées. Cependant cette abbaye eſt encore une des plus réguliéres de toute l'Allemagne. Il y a près de trente religieux qui vivent ſelon les uſages de la congrégation de Burſfeld, quoiqu'ils n'y ayent jamais été unis. Ils obſervent la retraite, le ſilence, & la pauvreté exactement; & l'on trouve en eux les autres vertus religieuſes. Ils font l'office divin & les autres exercices de leur regle avec beaucoup de pieté. L'égliſe qui ſubſiſte aujourd'hui eſt ancienne & fort ſimple. Les PP. DD. Martenne & Durand diſent dans le ſecond volume de leur *Voyage litteraire*, qu'ils y trouverent pluſieurs manuſcrits anciens & précieux; entr'autres, un texte des évangiles écrits en lettres d'or, avec des concordances des évangeliſtes à la marge: un autre texte des évangiles, dont les commencemens ſont écrits en lettres d'or unciales: la chronique de Reginon, qui differe en pluſieurs endroits des imprimés: le livre des cens, écrit de la main de l'abbé Ceſarius, qui après avoir gouverné quelques années l'abbaye de Prum avec édification, renonça à ſa dignité, & ſe retira au monaſtere du Val-Saint-Pierre, qu'on nomme aujourd'hui *Eſterbach*, pour y paſſer le reſte de ſes jours dans les exercices de la pénitence la plus auſtere. Le fameux Wendalbert, dont nous avons un martyrologe en vers, & quelques autres poëſies, étoit religieux de Prum. Tous les religieux de cette abbaye doivent être nobles, comme dans toutes les autres abbayes qui ſont primipaurés de l'Empire, ainſi qu'eſt celle-là. L'adminiſtration perpetuelle de Prum accordée à l'électeur de Treves, a été confirmée dans la diete de Ratiſ-

Digitized by Google

bonne en 1654. * *Voyage litteraire de* D. Martenne & de D. Durand, de la Congreg. de saint Maur, *tome deuxiéme.* Heiſſ. *Hiſtoire de l'Empire, livre ſixiéme.*

PRUNELE', maiſon d'ancienne nobleſſe en Beauce. *Subſtituez cette généalogie à celle qui ſe trouve déja dans le Moreri.* Cette maiſon eſt du nombre de celles dont l'origine ſe perd dans l'antiquité des tems. Le plus ancien dont la memoire ſe ſoit conſervée par les titres, & depuis lequel on puiſſe ſuivre une filiation certaine, eſt celui qui ſuit :

I. GUILLAUME Prunelé, premier du nom, vivoit ſous le regne du roi Philippe-Auguſte. Son nom ſe trouve au nombre des chevaliers du Vexin, qui portoient banniere, ſuivant l'hiſtoire latine des Normands d'un ancien écrivain, recueillie par André Ducheſne, & imprimée à Paris en 1619. page 1035. Il étoit ſeigneur de la Porte, terre ſituée dans le bailliage d'Eſtampes, & il eſt employé en cette qualité dans le rolle & dénombrement qui fut fait ſous le même regne des chevaliers du bailliage d'Eſtampes, qui tenoient leurs fiefs du roi, & qui avoient 60. liv. de revenu. Il donna du conſentement d'*Agnès* ſa femme, & d'*Adam* & *Pierre* Prunelé, ſes freres, aux lepreux d'Illiers, la dîme du bled & du vin, & la menue dîme qu'il avoit au même lieu d'Illiers, par lettres données à Eſtampes au mois de Juin 1202. Geoffroi, ſire d'Illiers, confirma cette donation par ſes lettres du jeudi de devant l'aſſomption Notre-Dame de l'année 1313. On ne peut dire au juſte ſi ce Guillaume Prunelé étoit frere ou pere de *Florimonde* Prunelé, qui, ſuivant la genealogie de la maiſon de Thiville en Vendomois, fut mariée vers l'an 1208. avec *Jacques* de Thiville, ſeigneur de la Rochevert en Dunois, & de Seri près Beaugency. Cette derniere terre ſe trouve encore aujourd'hui dans cette maiſon de Thiville. Guillaume Prunelé eut d'*Agnès* ſa femme, pour enfans, GUILLAUME Prunelé, qui ſuit ; *Pierre* & *Geoffroi* Prunelé, qui moururent avant l'an 1248. ayant eu pour heritier GUILLAUME, leur frere ; & *Agnès* Prunelé, dame de Chaſſonville & des Coutures, mariée avec *Payen* d'Orleans, ſeigneur d'Egry & de Clery, qui legua conjointement avec elle, aux abbeſſe & religieuſes de Voiſins, de l'ordre de Cîteaux au diocèſe d'Orleans, quatre muids d'avoine par an ſur le champart de Bonneville, le Dimanche avant la fête de la decollation de ſaint Jean 1267. Ils ſont enterrés l'un & l'autre dans l'égliſe de cette abbaye.

II. GUILLAUME Prunelé, II. du nom, ſeigneur d'Herbaur & de la Porte, eſt nommé dans les lettres données à Montpenſier le plus prochain mardi d'après la Touſſaints de l'an 1226. & mentionnées dans les memoires du greffier du Tillet, avec les autres ſeigneurs, qui jurerent & promirent au roi Louis VIII. de faire couronner ſon fils, qui fut depuis ſaint Louis, au cas qu'il vînt à mourir pendant le voyage de la Terre-Sainte, qu'il vouloit entreprendre. Guillaume Prunelé eſt mentionné dans differens titres avec la qualité de chevalier, entr'autres par un de l'an 1242. énoncé dans l'inventaire des titres de la maiſon de Vendôme, par lequel il paroît qu'il tenoit en fief de la châtellenie de Montdoubleau le lieu de la Fredonniere, & par des lettres du jour de la Touſſaints de l'an 1244. ſcellées d'un ſceau en cire jaune chargé de dix annelets, par leſquelles il reconnoît avoir vendu ſes haies d'Herbaut par la volonté & octroi de monſeigneur le comte de Blois. Hugues de Chaſtillon, comte de Blois & de ſaint Pol, lui avoit donné & à ſes freres 50. liv. de rente à prendre ſur le fétage de Blois par lettres du mois d'Avril 1236. Jean de Chaſtillon, comte de Blois, fils de celui-ci, par autres lettres du mois de Juin 1248. du conſentement de Marie d'Aveſnes, ſa mere, fit échange avec Guillaume Prunelé, qualifié *Chevalier*, de ces 50. liv. de rente qui lui appartenoient en total comme heritier de ſes freres, & lui donna à la place le bois de Bardere, & la terre qui appartenoit à Renaud d'Orleville. Cet acte porte que la donation de 1236. lui avoit été faite du vivant d'*Anne*, ſa premiere femme ; ce qui ſuppoſe qu'il fut remarié, mais on ignore à qui. Ses enfans furent GUILLAUME Prunelé qui ſuit ; III. & *Geoffroi* Prunelé, dont on ne connoît que le nom.

III. GUILLAUME Prunelé, III. du nom, ſire d'Herbaut & de la Porte, auſſi ſeigneur d'Alzone & de Montreal dans la ſenechauſſée de Carcaſſonne en Languedoc, fut un des ſeigneurs François qui ſuivirent en Italie Charles, duc d'Anjou & roi de Sicile, frere du roi ſaint Louis, & qui ſe diſtinguerent à la bataille que ce prince gagna ſur Mainfroi, tyran de Sicile, & oncle de Conradin, le 4. Mars, ou ſuivant Mezerai, le 26. Février 1266. dans la ſeconde année du pontificat de Clement IV. ainſi qu'il ſe voit dans le livre intitulé, *Hiſtoriæ Francorum ſcriptores per Franciſcum Ducheſne, tom. 5. p. 826.* Ce fut lui, qui fit élever une eſpece de forteresſe dans ſa terre de la Porte, qu'il tenoit du roi, à l'occaſion de quoi il eut procès contre Guillaume de Ligneris, ſeigneur de Metteville, dit depuis *Merinville* en Beauce, ſuivant un arrêt du parlement de Paris, rendu dans l'octave de la Chandeleur de l'année 1266. Il tranſigea au ſujet des haies d'Herbaut avec ſon très-cher ſeigneur Jean de Chaſtillon, comte de Blois, par acte du mois de Décembre 1268. ſcellé de ſon ſceau, ſur un côté duquel eſt *un homme à cheval, tenant de la main droite une épée, & de la gauche un écuſſon chargé de ſix annelets, le cheval caparaçonné & ſemé d'annelets ſans nombre* ; & de l'autre côté du ſceau eſt *un écuſſon chargé de ſix annelets poſés 3. 2. & 1.* C'eſt ce qui fait préſumer que ce fut ce Guillaume Prunelé III. du nom, qui le premier réduiſit les armes de ſa maiſon au nombre de *ſix annelets poſés 3. 2. 1. d'or en champ de gueules.* C'eſt ainſi que ſa poſterité les a toujours portées depuis, & on les voit telles dans un armorial de l'an 1310. qui étoit dans la bibliotheque de feu le préſident de Maiſons, à l'article *des ſeigneurs d'Herbaut & de la Porte*, de même que dans les châteaux de la Porte, d'Herbaut, de Gazeran, de Lionville, Saint-Aignan, Duchée, le Pleſſis, Saint-Benoît, Louville, Ouarville, Baudreville, Saint-Germain le Deſiré, & autres lieux & égliſes. Guillaume Prunelé III. laiſſa d'*Iſabelle*, ſa femme, du chef de laquelle il ſembleroit avoir été ſeigneur du château d'Alzone & de la châtellenie de Montreal, deux fils, GUILLAUME Prunelé IV. qui ſuit ; & *Jean* Prunelé, qui fut ſeigneur du tiers d'Alzone, Rieux, Leve & Aladerne. Son frere aîné tranſigea pour lui par procureur, comme avant la garde de ſa terre, avec noble dame Helie de Rochefort, veuve de noble homme Berenger *de Gogimehis, militis quondam ex Alzona*, comme tutrice d'Helie de Gogimehis, ſa petite fille, par acte du 18. Juin 1315. ſuivant des memoires de famille. La femme de ce *Jean* Prunelé ſe nommoit *Dannou* ; quoi qu'il en ſoit, il fut pere de *Jeanne* la Prunelé, dame de Bullou l'an 1350. & auſſi dame du tiers d'Alzone, Rieux, Leve & Aladerne. Elle fut mariée avec *Robert* d'Harcourt, fils de *Robert* d'Harcourt, baron de Beaumenil, & de *Jeanne* de Villequier, qui étant ſire de Bullou à cauſe d'elle, reçut un aveu le Dimanche jour de ſaint Laurent de l'année 1354. De leur mariage vint *Robert* d'Harcourt, ſeigneur, du chef de ſa mere, de Bullou & du tiers d'Alzone, Rieux, Leve & Aladerne, qui fut partie pour ſon tiers dans la vente qui fut faite de ces terres, le 11. Avril 1372.

IV. GUILLAUME Prunelé, IV. du nom, écuyer, ſeigneur d'Herbaut & de la Porte, & des deux tiers d'Alzone, Rieux, Leve, Aladerne, Montreal & Licairac en Languedoc, étant demeuré mineur après la mort de ſes pere & mere, fut mis avec ſon frere ſous la tutelle de Bernard de *Monteſquivo*, leur plus proche parent, qui pendant leur minorité & leur abſence, étant réſidens en France, eut la garde de leur château d'Alzone, & par ſa négligence laiſſa le châtelain de Montreal s'emparer au nom du roi des premieres appellations, qui avoient toujours appartenu aux juges d'Alzone ; ce qui s'apprend par l'expoſé d'une requête en date du Jeudi avant la Purification de Notre-Dame 1318. préſentée en leur nom par leur procureur au ſenechal de Carcaſſonne, & tendante à ce qu'ils fuſſent retablis dans la juriſdiction des premieres appellations, attendu qu'ils étoient majeurs, & reçus en foi & hommage du roi pour les terres d'Alzone & de Montreal, & que le bail de leur tuteur étoit fini. Leur

Digitized by Google

procureur preſenta encore une autre requête en leur nom au même ſenechal de Carcaſſonne, de même date que la premiere, ſur ce que les procureur & gens du roi avoient uſurpé la juſtice d'Aladerne & de Licairac, lieu dépendant d'Aladerne, par la pareſſe & négligence de dame Meline des Arcis, veuve de Foulques de Compens, leur oncle, laquelle tenoit pour ſon douaire viager à la coutume de la prévôté de Paris, les châteaux de Leve & d'Aladerne, & le territoire appellé *Licairac*, dépendant d'Aladerne, pendant leur minorité & leur abſence, quoique Foulques de Compens, & ſes prédéceſſeurs euſſent joui de tout temps de la juſtice haute, moyenne & baſſe dans les lieux en queſtion, demandant qu'ils fuſſent rétablis dans leurs droits, attendu leur majorité, & qu'ils étoient en foi & hommage du roi pour ces terres, qui leur étoient venues par la mort de ladite dame Meline des Arcis, comme aux plus proches par droit & coutume. Ces deux freres obtinrent des lettres de Charles IV. ſurnommé *le Bel*, roi de France & de Navarre, données à S. Paul le 27. Avril 1322. & adreſſantes au ſenechal de Carcaſſonne, leſquelles portoient que l'un pour deux tiers, & l'autre pour un tiers, avoient rendu les hommages qu'ils étoient tenus de faire au roi pour la terre qu'ils avoient dans la ſenechauſſée de Carcaſſonne. Guillaume Prunelé IV. avoit rendu hommage au comte de Blois, à cauſe de ſa terre d'Herbaut, en 1317. Il fut marié avec *Jeanne* d'Averton, fille de *Geoffroi* d'Averton, chevalier, & de *Marguerite* ſa femme, avec laquelle il tranſigea par acte de l'an 1326. où il eſt qualifié de *chevalier*. Après ſa mort, *Jeanne* d'Averton ſa veuve ſe remaria avec *Jean* de Vieuxpont, chevalier, ſeigneur de Chalaney, qui rendit aveu à cauſe d'elle au comte de Blois pour la terre d'Herbaut le Samedi avant la Conception de l'année 1335. Les enfans de GUILLAUME Prunelé & de *Jeanne* d'Averton, furent Gui Prunelé, ſire d'Herbaut, qui ſuit; *Guillaume* Prunelé, ſeigneur en partie de Rieux, Alzone, Leve & Aladerne, qui tranſigea le 21. Septembre 1371. tant en ſon nom qu'en celui des conſeigneurs de ces lieux, avec les conſuls d'Alzone, pour raiſon de la garde des clefs du même lieu. Il mourut ſans poſterité avant la vente d'Alzone du 11. Avril 1372. Hugues Prunelé, ſeigneur de la Porte, *qui a fait la branche des ſeigneurs* DE LA PORTE, *rapportée ci-après*; *Iſabeau* Prunelé, femme l'an 1335. de *Jean* le Jay, écuyer; & *Marie* la Prunelé, mariée avec *Jean* de Courvoy, chevalier, ſire dudit lieu, dont elle laiſſa *Jean* de Courvoy, chevalier, ſire de Courvoy, *Guillaume* de Courvoy, *Guyon* de Courvoy, & *Pholipot* de Courvoy, qui paſſerent procuration à noble homme M. *Jean* Prunelé, chevalier, ſire d'Herbaut, leur couſin germain, le dernier Decembre 1371. pour vendre tous les biens qu'ils avoient dans la ſenechauſſée de Carcaſſonne, à eux avenus par la mort & ſucceſſion de feue leur mere.

V. Gui, dit *Guiot*, Prunelé, chevalier, ſire d'Herbaut, ſeigneur en partie d'Alzone, Rieux, Leve & Aladerne, rendit aveu au comte de Blois, à cauſe de ſa terre d'Herbaut le 11. Avril 1345. en reçut un de Martin de Bourges le mardi avant la Fête-Dieu 1345. fit partage avec le comte de Blois, de certains bois & haies près de ſa terre d'Herbaut en 1346. obtint des lettres d'état du roi Jean, données à Breteuil en Normandie le 6. Juillet 1356. ſur l'expoſé qu'il fit qu'il ſervoit ce prince dans ſes guerres avec armes & chevaux, & tranſigea en 1360. avec les habitans de Rieux touchant & pour raiſon de la fortification & cloture de ce lieu. Il avoit fait ſon teſtament dès l'an 1346. le jour de l'Aſcenſion, dans lequel il fait mention de *Jean* Prunelé ſon fils, comme étant alors en bas âge. Il avoit été marié avec *Marguerite* de Pathay, laquelle étant veuve de lui, fit ſon teſtament en 1363. & nomma pour ſes exécuteurs teſtamentaires JEAN Prunelé ſon fils, qui ſuit, & *Pierre* de Pathay ſon pere, chevalier, ſeigneur de Machenainville & de Bauverger.

VI. JEAN Prunelé, chevalier, ſire d'Herbaut, Machenainville & Beauverger, ſeigneur en partie de Rieux, Alzone, Leve & Aladorne, étoit en bas âge en 1346. comme il paroit par le teſtament de ſon pere. Il paſſa procuration conjointement avec Robert d'Harcourt ſon couſin pour raiſon de leurs terres en Languedoc le 6. Avril 1366. à Jean Garcias, qui rendit aveu au roi en leurs noms pour ces terres entre les mains du ſenechal de Carcaſſonne le 18. Mars 1371. Jean Prunelé rendit auſſi aveu dans le même mois de Mars 1371. au comte de Blois pour la terre & ſeigneurie d'Herbaut. Il vendit les terres de Rieux, Leve, Aladerne, Alzone, & leurs dépendances, conjointement avec les autres copropriétaires de ces terres à Nicolas de la Jugie, chevalier, ſeigneur de la Livinière, baron de Puyſalicon, par contrat du 11. Avril 1372. confirmé par lettres patentes du roi données à Paris au Louvre le 12. des mêmes mois & an. Il obtint au mois de Juillet 1374. ſous certaines conditions, permiſſion du comte de Blois, de fortifier une tour à Machenainville. Il fut un de ceux que Gui de Chaſtillon, comte de Blois & de Dunois, établit ſes procureurs par ſes lettres du 23. Mars 1391. pour la vente de ſes comtés de Blois & de Dunois, à Louis duc d'Orleans. Il fut auſſi établi par lettres du roi Charles V. de l'an 1392. gouverneur du duché, & bailli & capitaine de la ville d'Orleans; & il eſt employé en cette qualité dans un compte de Jean le Briçon, receveur, de l'an 1398. & dans un acte d'amortiſſement fait au prieur de S. Donatien d'Orleans, le 6. Juillet 1403. Il fut encore conſeiller & chambellan du roi & du même duc d'Orleans, & gouverneur de ſon fils Charles, comte d'Angoulême, depuis duc d'Orleans, dans le conſeil duquel il fut admis en 1409. ainſi qu'il paroit par les lettres de ces princes. Il mourut en 1417. dans un âge avancé. Il avoit été marié, comme il eſt prouvé par un regiſtre du parlement de l'année 1390. intitulé, *Olim*, avec *Mabille* le Baveux, fille de *Gui* le Baveux, baron de Tilliéres, & de *Marie* d'Amboiſe: il en eut *Gui* Prunelé, chanoine de l'égliſe cathédrale de ſainte Croix d'Orleans, & conſeiller maître des requêtes, clerc ordinaire de l'hôtel du roi, employé en cette qualité pour les gages dans les comptes de Raimond Raguier, maître de la chambre aux deniers des années 1392. & 1393. Il donna quittance à Jean de la Cloche, receveur de Paris, le 14. Décembre 1398. d'une ſomme de 729. liv. 18. ſols pariſis, qui lui étoit due de pluſieurs termes de ſes gages, à cauſe de ſon office de maître des requêtes. Il étoit déja évêque d'Orleans, où il fit ſon entrée le 20. Mars 1398. avant Pâques Il aſſiſta au neuviéme concile d'Orleans tenu en 1411. à l'occaſion des diviſions d'entre les maiſons d'Orleans & de Bourgogne; & le 6. Mai 1417. il obtint de Charles duc d'Orleans, comte de Blois, une ſurſéance d'un an, pour venir à la foi pour ſa terre d'Herbaut, qui lui étoit nouvellement échue par la mort de ſon pere, & qui étoit mouvante en fief de ce prince à cauſe de ſa châtellenie de Château-Renaud: il mourut en 1425. dans la vingt-ſeptiéme année de ſon épiſcopat, & fut enterré dans ſon égliſe épiſcopale, à laquelle il laiſſa par ſon teſtament ſes habits & ornemens pontificaux; GUILLAUME Prunelé V. du nom, qui ſuit; *Perinet* Prunelé, mort jeune en 1393. *Jaquin* Prunelé, auquel ſon pere céda en 1392. ce qui appartenoit à Perinet ſon frere nouvellement décedé. Jaquin étoit alors étudiant en l'univerſité d'Orleans; & *Catherine* Prunelé, laquelle étant femme de *Louis* Manſſart, ſeigneur d'Atebloy & Noirépinay, paſſa en 1392. un contrat du conſentement de ſon pere, & de Gui & de Guillaume Prunelé ſes freres.

VII. GUILLAUME Prunelé, V. du nom, écuyer, ſurnommé *le jeune*, pour le diſtinguer de ſon pere, rendit aveu en 1403. pour la terre d'Ouarville dont il étoit ſeigneur du chef de ſa femme. Il fut conſeiller & chambellan de Charles duc d'Orleans, & comte de Blois, & il perdit la vie à la journée d'Azincourt, le 25. Octobre 1414. du vivant de ſon pere. Il avoit été marié par contrat du 6. Janvier 1394. avec *Philippe* de Machery, fille de défunt *Guillaume* de Machery écuyer, & de *Marguerite* de Goutes ſa veuve, qui fit ſon teſtament le Mardi après la ſaint Denys 1395. elle étoit niéce & heritiere de Philippe de Guiencourt, ſeigneur de Gazeran & d'Ouarville. De ce

Digitized by Google

mariage vinrent GUILLAUME Prunelé, seigneur d'Herbaut, qui suit ; & *Jean* Prunelé, abbé de S. Lomer de Blois, de l'ordre de S. Benoît en 1447.

VIII. GUILLAUME Prunelé, VI. du nom, chevalier, seigneur d'Herbaut, Machenainville, Beauverger, Gazeran & Ouarville, transigea avec Charles duc d'Orleans, comte de Blois, pour raison de la chasse des moulins d'Herbaut le 25. Avril 1444. fut capitaine de Harfleur & de Bonneval, bailli de Caux, & fait conseiller & chambellan du roi Charles VII. par lettres du 11. Novembre 1457 : & mourut en 1461. comme il est justifié par les lettres du roi Louis XI. portant don de l'office de capitaine de Bonneval en faveur de son valet de chambre Jean du Plessis. Il avoit été marié 1°. avec *Bertrande* d'Illiers, veuve de *Martin* de Rouvray, chevalier, seigneur de Courtalin en Dunois, & fille de *Pierre* sire d'Illiers, & de *Marguerite* de Taillecourt, à cause de laquelle il transigea avec Mile d'Illiers, doyen, & depuis évêque de Chartres, & Florent d'Illiers ses beaux-freres, le 15. Mai 1449. & 2°. avec *Marie* de la Chapelle, fille du seigneur de la Chapelle & de la Salle. Du premier mariage sortirent GUILLAUME Prunelé VII. seigneur de d'Herbaut qui suit ; PIERRE Prunelé, seigneur d'Ouarville, *qui a fait branche, rapportée ci-après en son rang* ; *Jean* Prunelé, prieur de S. Nicolas d'Auneau, qui passa un bail en cette qualité par-devant Robert Saillard, tabellion à Chartres, le 12. Septembre 1489 ; & *Jeanne* Prunelé, mariée avec *Pierre* de Cugnac, chevalier, seigneur de Dampierre, d'Imonville, &c. conseiller & chambellan du roi Louis XI. & maître des eaux & forêts de Normandie, dont elle resta veuve en 1484. Elle fit une donation à *Antoine* de Cugnac son fils, le 15. Septembre 1489.

IX. GUILLAUME Prunelé VII. du nom, chevalier, seigneur d'Herbaut, Gazeran, Machenainville & Beauverger, rendit aveu au chapitre de Chartres le 30. Juin 1461. pour un muid de terre assis à Morainville, & relevant du château de Leves, & au comte de Dunois, seigneur du Châteauneuf, en 1489. pour sa terre d'Herbaut. Il donna souffrance le 16. Juillet 1493. à Etienne de Morainville, pour sa terre de Châtignonville. Il fut conseiller chambellan de Charles duc d'Orleans ; & suivant la preuve de Claude-Adrien le Roux, d'Esneval, l'un de ses descendans par femme pour l'ordre de Malte, & la Roque dans son *histoire de la maison d'Harcourt*, il fut gouverneur de la personne de Louis duc d'Orleans, fils du duc Charles, & depuis roi XII. du nom, pendant sa minorité. Il avoit été marié par contrat du 27. Août 1470. avec *Catherine* de Beauveau, fille de *Pierre* de Beauveau, chevalier, seigneur de la Besliere & du Rivau, conseiller & chambellan du roi, & d'*Anne* de Fontenais. Il en eut FRANÇOIS de Prunelé, seigneur d'Herbaut, qui suit ; & *Anne* de Prunelé, mariée par contrat du 5. Mai 1495. avec *Guillaume* de Gaillon, écuyer, baron de Macy, seigneur de Croify, Ardencourt, Chatignonville, Chaumuſſon, Limours, &c. dont elle eut deux filles, l'une desquelles fut mariée dans la maison d'Harcourt-Beuvron où elle porta de grands biens, étant restée unique heritiere par la mort de sa sœur sans enfans.

X. FRANÇOIS de Prunelé, chevalier, seigneur d'Herbaut, Gazeran, Machenainville & Beauverger, fut marié par contrat du 15. Janvier 1508. avec *Antoinette* le Roy, fille de *René* le Roy, chevalier, seigneur de Chavigny, la Bauſſonniere, &c. conseiller & chambellan du roi Louis XI. & de *Magdelene* Gouffier, gouvernante des enfans du roi François I. & dame d'honneur de Catherine de Medicis, duchesse d'Orleans, & ensuite dauphine, sœur d'*Artus* Gouffier, seigneur de Boify, grand-maître, & de *Guillaume* Gouffier, seigneur de Bonnivet, amiral de France, & fille de *Guillaume* Gouffier, seigneur de Bonnivet, premier pannetier du roi, & de *Marie* d'Amboiſe, sa premiere femme, sœur de *Georges* cardinal d'Amboiſe. De cette alliance vinrent RENÉ de Prunelé, seigneur d'Herbaut, qui suit ; *François* de Prunelé, écuyer tranchant du dauphin, seigneur de Machenainville, Beauverger & Glatigny, qui fit partage avec son frere aîné le 21. Septembre 1540. & mourut depuis sans enfans ; *Jacques* de Prunelé, abbé du Bourg-Dieu en Berri, prieur de S. Georges & de S. Severt, seigneur de Milly, Brouart, Fontenai, & du fief Beon en Touraine, qui fit auſſi partage avec son frere aîné le 24. Juillet 1541. il renonça depuis à ses bénéfices, & épouſa *Magdelene* Payen, veuve en premieres noces de *Claude* le Roux, seigneur de Tilly, Bourgetoude & Beedal, conseiller au parlement de Rouen ; & en secondes, de *François* de Marcillac, baron de Courcelles & de Combres, châtelain de S. Sulpice & de Joderez en Perigord, premier président du même parlement de Rouen, mort le 13. Septembre 1543. mais il mourut sans enfans ; *Louiſe* de Prunelé, abbeſſe du monaſtere de S. Remi des Landes, de l'ordre de S. Benoît diocèſe de Chartres ; & *Bonaventure* de Prunelé, mariée par contrat du 5. Janvier 1530. avec *Nicolas* de Chambray, chevalier, seigneur dudit lieu, de Blanday, Varenne, Chicou, Thevray, baron d'Auffai, &c. d'une ancienne maiſon noble de Normandie dans le diocèſe d'Evreux, où ſa poſtérité ſubſiſte encore aujourd'hui avec diſtinction. *Voyez* CHAMBRAY *dans le Dictionnaire.*

XI. RENÉ de Prunelé, chevalier, seigneur d'Herbaut & de Gazeran, pannetier ordinaire du roi, fit partage avec ses deux freres les 21. Septembre 1540. & 24. Juillet 1541. & par ces actes il ſubſtitua à perpetuité, conjointement avec eux, la terre & ſeigneurie de Gazeran & le fief de Lavau au plus prochain hoir mâle, né ou à naître, portant le nom & les armes de la maiſon de Prunelé. Des memoires portent qu'il mourut en 1543. à la fleur de ſon âge. Il avoit été marié par contrat du 19. Janvier 1528. avec *Anne* de Dreux, du ſang royal de France, fille de *Jacques* de Dreux, chevalier, baron d'Eſneval & du Freſne, ſeigneur de Pavilly, de Muſy, Berville, Piercourt & de Louye, vidame de Normandie, & de *Magdelene* de Hames, ſa premiere femme. Il en eut ANDRÉ de Prunelé, ſeigneur de Gazeran, &c. qui ſuit ; *Louis* de Prunelé, chevalier, ſeigneur châtelain d'Herbaut, qui donna procuration le 7. Juin 1559. à Me Antoine Deſcartes, chanoine de S. Jacques de Blois, pour ratifier en ſon nom pluſieurs contrats de partage faits entre ſon frere aîné & lui. Il comparut par procureur au procès verbal de la réduction de la coutume de Touraine, du 18. Octobre 1559. & il fut marié avec *Marie* de Maroles, fille du ſeigneur de Longcorme, de laquelle il n'eut qu'une fille unique, nommée *Marie* de Prunelé, dame d'Herbaut, qui fut mariée avec *Jean* de la Perſonne ; mais n'en ayant point eu d'enfans, la terre d'Herbaut retourna à *Charles* de Prunelé ſon couſin germain ; *Jacques* de Prunelé, écuyer ſeigneur de Machenainville & Beauverger, qui plaida longtems contre *André* de Prunelé, ſon frere aîné, au ſujet de ſon partage, comme il paroît entr'autres par deux arrêts du parlement de Paris, des 10. Janvier 1561. & 14. Février 1573. Il fut marié à Paris dans la chapelle de l'hôtel de S. Denys en la paroiſſe de S. André des Arcs, le 25. Décembre 1566. avec damoiſelle *Jacqueline* Groſlier, fille de défunt *Jean* Groſlier, chevalier, vicomte d'Aguiſy, tréſorier de France & de Milan, & d'*Anne* Briçonnet, dame de Couvay & de Santeins ; mais il ne paroît pas qu'il en ait eu des enfans ; & *Françoiſe* de Prunelé, partie dans l'arrêt du 14. Février 1573. étant alors fille. Elle fut depuis mariée au ſeigneur de la Beaudere en Normandie.

XII. ANDRÉ de Prunelé, chevalier de l'ordre du roi, ſeigneur de Gazeran, baron d'Eſneval & de Pavilli, vidame de Normandie, mourut en 1581. Il avoit été marié par contrat du 15. Juin 1558. avec *Marguerite* le Veneur, fille de *Jean* le Veneur, chevalier, chambellan du roi, baron de Tillieres, ſeigneur du Homme & de Carouge, capitaine de Vire, & bailli de Rouen, & de *Gilonne* de Montejan, ſœur du maréchal de France de ce nom. Il en laiſſa CHARLES de Prunelé, baron d'Eſneval, qui ſuit ; *Claude* de Prunelé, écuyer, ſeigneur & patron de Criquetot, d'Eſneval, Engleſquevil-le-l'Eſneval, Meſlemont, l'Eſpinay, de Lavau, & des Rotis, qui tranſigea avec ſon frere aîné le 6. Avril 1599. & qui

Digitized by Google

qui mourut ſans alliance le 24. Janvier 1654. à Criquetot-l'Eſneval, diocèſe de Rouen, dans l'égliſe paroiſſiale duquel lieu il fut enterré le 27. ſuivant; *Claudine* de Prunelé, mariée par contrat du 18. Février 1577. avec *Jean* de Laval, ſeigneur de Tartigny, d'Aveluis, Gournay-le-Guerin & Freſnai-le-Samſon; *Magdelene* de Prunelé, mariée par contrat du dernier Avril 1578. avec *Jean* le Seſne, chevalier, ſeigneur de Menilles, la Heuniere, la Champaigne, & Clermont en Caux; & *Marguerite* de Prunelé, religieuſe à Poiſſi.

XII. Charles de Prunelé, chevalier de l'ordre, & gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de cinquante hommes des ordonnances, baron d'Eſneval & de Pavilly, vidame de Normandie, ſeigneur châtelain de Gazeran, Machenainville, Beauverger & Glatigny, fit ſon teſtament le 2. Avril 1618. par lequel il legue à *Claude* de Prunelé, ſon frere, la ſomme de dix mille livres, & ſubſtitue tous ſes biens-fonds à *Nicolas* de Prunelé, ſon fils, & à ſes enfans, & à leur défaut à *Françoiſe* & *Eliſabeth* de Prunelé, ſes filles, & à leurs enfans. Il mourut à Paris dans ſon hôtel d'Eſneval, rue du Jardinet, paroiſſe S. Coſme, au mois d'Avril 1624. ſuivant l'inventaire fait après ſon décès le 2. Mai & jours ſuivans de la même année. Il avoit été marié par contrat du 12. Septembre 1583. avec *Magdelene* Pinart, vicomteſſe de Combliſi, dame de Cramailles, de Montouri, de Marolles & de Sérvenay, morte à Paris le 6. Avril 1654. & inhumée le 7. en l'égliſe paroiſſiale de S. Coſme. Elle étoit fille de *Claude* Pinart, chevalier, conſeiller du roi en ſes conſeils, ſécretaire d'état & de ſes commandemens, ſous le regne de Henri III. ſeigneur de Cramailles, premier baron de Valois, vicomte de Combliſi, baron de Louvois, & de *Marin* de Laubeſpine, l'une des dames de la reine-mere. Les enfans ſortis de ce mariage furent *Nicolas* de Prunelé, chevalier, ſeigneur baron d'Eſneval & de Pavilly, vidame de Normandie, ſeigneur de Gazeran, &c. capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, mort ſans avoir été marié au mois de Novembre 1653. étant le dernier des mâles de la branche ainée de la maiſon de Prunelé; *Marie* de Prunelé, abbeſſe du monaſtere de la Guiche en Bleſois; de l'ordre de ſainte Croix, diocèſe de Chartres; *Marguerite* de Prunelé, religieuſe au même lieu; *Claude* de Prunelé, religieuſe à Chelles, diocèſe de Paris; *Magdelene* de Prunelé, religieuſe à Poiſſi; *Françoiſe* de Prunelé, mariée par contrat du 19. Mai 1615. avec *Anne* de Tournebu, baron de Livet, ſeigneur de Bouges & du Montdelis, conſeiller & premier préſident aux requêtes du palais du parlement de Rouen, laquelle étant veuve, rendit avec le 14. Octobre 1658. à François Rouſſelet comte de Châteaurenaud, pour la terre d'Herbaut, conjointement avec la comteſſe de Moucy, ſa ſœur, autoriſée par juſtice au refus de ſon mari, comme héritieres en partie de leur pere, & pour le tout de leur mere, & par benefice d'inventaire de leur frere. Elle fit partage avec ſa ſœur à la fin de l'année 1668. & eut pour ſa part la baronnie d'Eſneval avec le vidamé de Normandie, la châtellenie de Pavilly & le vicomté de Combliſi. Elle fit une donation de la baronnie d'Eſneval, & du vidamé de Normandie au mois de Novembre 1677. ſous condition & à la charge d'en prendre les noms & armes à *Robert* le Roux, baron d'Acquigny, ſon petit-fils; & *Eliſabeth* de Prunelé, baptiſée à Paris en l'égliſe paroiſſiale de S. André des Arcs, le dernier Mars 1603. qui fut mariée en 1620. avec *Jean* le Bouteiller de Senlis, comte & ſeigneur de Moucy le vieil, de Moucy le neuf & de Vinueil. Elle eut pour ſa part de la ſucceſſion de ſon frere par le partage qu'elle fit avec ſa ſœur en 1668. les terres & châtellenies d'Herbaut, Gazeran, Machenainville & Beauverger, que *Marie* le Bouteiller de Senlis, ſa fille, porta en mariage à *Henri-Auguſte* d'Orleans, marquis de Rothelin.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'OUARVILLE, ainée.

IX. Pierre, dit *Perroquin*, Prunelé, ſecond fils de Guillaume Prunelé VI. du nom, ſeigneur d'Herbaut & de *Bertrande* d'Illiers, ſa ſeconde femme, fut ſeigneur d'Ouarville en Beauce, de Voiſe & de Machety, & épouſa ſur la fin du mois de Janvier 1466. *Anne* de Tillay, dame de Brano, veuve de *Michel* de Beauvilliers, ſeigneur de la Ferté-Hubert, chevalier de l'ordre du Camail, échanſon du roi, bailli de Mantes & de Meulan, capitaine & gouverneur de Montreau & de Chartres, & fille de *James* de Tillay, bailli de Vermandois, & de *Jeanne* d'Anneville, dame d'Aſmieres. Elle mourut à la Ferté-Hubert vers la fin de l'hiver 1472. âgée d'environ 50. ans, & fut inhumée dans l'égliſe du même lieu avec ſon premier mari. Pierre Prunelé ſon ſecond mari, eut d'elle Antoine Prunelé, ſeigneur d'Ouarville, qui ſuit; *Françoiſe* Prunelé, femme de *Jean* de la Chapelle-Rainfouin, ſeigneur de la Touſſeliere au Maine, qui tranſigea à cauſe d'elle le 15. Juillet 1491; & *Louiſe* Prunelé, morte fille.

X. Antoine Prunelé, écuyer, ſeigneur d'Ouarville de Châteauvieux & de Courbenton, tranſigea pour raiſon des biens de ſa mere avec Jean de Beauvilliet, ſeigneur de la Ferté-Hubert, ſon frere uterin, le 15. Juillet 1491. Il fut marié deux fois, 1°. avec *Jeanne* de Mornay, née vers l'an 1479. fille de *Jean* de Mornay, ſeigneur de Buhi, Boiſemont, Pommereuil, & la Chapelle la Reine, & de *Catherine* de Fouilleuſe, dame de Boves: & 2°. avec *Marguerite* de Refuge, fille de *Pierre* de Refuge, ſeigneur de Fougeres, chambellan du duc d'Orleans, & gouverneur d'Aſt pour ce prince, & de *Marguerite* Chambellan. Cette ſeconde femme étant reſtée veuve, ſe remaria avec *Abel* de Maillé, ſeigneur de Liſſerte & de Villeromain; & étant auſſi veuve de celui-ci, donna procuration en 1519. pour recevoir cent livres de ſon douaire ſur la terre d'Ouarville. Antoine Prunelé eut de ſa premiere femme *Hugues* Prunelé, ſeigneur d'Ouarville, mort ſans alliance; Jacques Prunelé, ſeigneur d'Ouarville, qui ſuit; *Claude* Prunelé, marié depuis l'an 1521. avec *Galois* des Chelles, ſeigneur de Miermagne & de Macheny; & *Françoiſe* Prunelé, mariée auſſi depuis 1521. avec *Jean* de Villiers, ſeigneur de Chavernay-le-petit.

XI. Jacques Prunelé, écuyer, ſeigneur d'Ouarville, Châteauvieux & Courbenton, rendit aveu en 1521. tant pour lui que pour ſes ſœurs de la terre d'Ouarville, qui leur étoit échue par le décès de leur frere aîné. Il épouſa *Jeanne* de Fontenil, avec laquelle il fit vente à Jacques de S. Meſmin, bourgeois d'Orleans, par acte du 21. Mai 1528. Il en eut *Louiſe* Prunelé, dame de Châteauvieux, qui comparut en cette qualité au bombre des nobles de la châtellenie de Beaugenci, à la redaction de la coutume d'Orleans en 1583. & qui fit don à Catherine de Puy, ſa niéce, en faveur de ſon mariage avec Lancelot du Lac, ſeigneur de Chemerolles, de la ſomme de mille livres & de ſa terre de Châteauvieux, qu'elle lui ſubſtitua & à ſes enfans. Elle mourut ſans avoir été mariée; & *Jeanne* Prunelé, dame d'Ouarville & de Courbenton, qui fut mariée avec *Jean* du Puy, ſeigneur du Molin en Berri, dont elle eut quatre autres filles, qui furent toutes mariées.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA PORTE, cadette.

V. Hugues Prunelé, chevalier, ſire de la Porte, & ſeigneur en partie de Rieux, Leuc, Alzorine & Aladerne, qui commença cette branche, étoit troiſiéme fils de Guillaume Prunelé IV. du nom, ſire d'Herbaut & de la Porte, & de *Jeanne* d'Averton. Il eut pour femme *Perronelle* de Liouville; ce qui ſe prouve par une tranſaction paſſée ſous le ſcel de Montmeliand le 12. Février 1355. entre Guillaume Choiſel, écuyer, ſeigneur de Chauvenieres d'une part & Denys de Beauvillier, écuyer au nom & comme procureur de meſſire Hugues Prunelé, chevalier, ſire de la Porte, tant en ſon nom que comme ayant la garde noble de Guillaume Prunelé ſon fils, qui ſuit, pour raiſon des héritages échus par le décès de made-

Digitized by Google

me Jeanne de Praſlly, mere dudit de Choiſel, & de défunte madame Perronnelle de Liouville.

VI. GUILLAUME Prunelé, chevalier, ſire de la Porte, de Liouville, de Beraut & de Tiercelieu en Brie, étoit ſous la tutelle & garde de ſon pere en 1355. Il fut depuis ſous celle de *Jean* Prunelé, ſire d'Herbaut ſon couſin germain, comme il paroît par l'aveu rendu au roi le 18. Mars 1371. pour les terres de Rieux, Alzone, Lenc, & Alcaderne, dont il vendit ſa portion avec les autres coproprietaires le 11. Avril 1372. Il rendit aveu à l'abbé de S. Denys le 11. Février 1377. pour dix livres de cens ſéant à Angerville la Gate, qu'il tenoit par *indivis*. Il fut rendu arrêt au parlement de Paris le 11. Juin 1388. entre le ſeigneur de Ligneris, ſeigneur châtelain de Mereville & lui, pour raiſon de la haute juſtice de ſa terre de la Porte, qui étoit en diſpute entre eux. Il reçut divers aveux, comme ſeigneur de cette terre ès années 1402. 1403. 1404. & 1407. Il avoit été marié par contrat de l'an 1378. avec *Jeanne* Lange † dame de S. Aignan près de Mereville, & des cens de Brouarderies, fille d'*Edouard* Lange, chevalier, vicomte de Troyes, ſeigneur de Tiereelieu en Brie, & de *Fague* de Neuville, dame de S. Aignan en Beauce, & des cens des Brouarderies. Il obtint avec elle par ſentence du lieutenant du bailli de Troyes en date du 8. Décembre 1405. le gouvernement de la perſonne & des biens maternels d'Edouard Lanharé; leur neveu, fils de défunts Georges Lanharé & d'Agnès Lange. Leurs enfans furent *Jean* Prunelé, ſeigneur de la Porte, qui rendit aveu de cette terre le 26. Mars 1410. & qui par acte du 14. Septembre 1414. paſſa une obligation de vingt-huit écus d'or au profit de Geoffroi de Beauvillier, ſon beau-frere, pour raiſon des droits de ſa femme. Il mourut ſans avoir été marié; & ſa ſucceſſion fut partagée le 9. Décembre 1424; GUI Prunelé, ſeigneur de la Porte, qui ſuit; COLINET Prunelé, ſeigneur de Liouville, *qui a fait la branche de ce nom, qui ſera rapportée en ſon rang*; *Jeanne* Prunelé, mariée par contrat du 11. Novembre 1399. avec *Pierre* des Hayes, chevalier, ſeigneur d'Acoulx, Gaubertin, Iſy, Igny, Herville & Bouſſonville; & *Catherine* Prunelé, mariée par contrat du 19. Décembre 1404. avec *Geoffroi* de Beauvillier, écuyer, ſeigneur de Ruaudin, de Morſant en partie, & de Montlivaut; ſa dot fut de 350. écus d'or, dont 250. furent payés comptant, & pour les 100. reſtans lui furent aſſignés 10. écus d'or de rente à prendre ſur tous les cens d'Angerville la Gate, appartenant à ſon pere.

Dans le même tems vivoit *Bellis*, appellé par d'autres *Burrix* Prunelé, capitaine de Bois-commun, à 30. livres de gages par an, qui par acte de l'an 1392. reçu par Giraud, notaire à Orleans en preſence de Bernard de Bereil, écuyer, conſtitua pour ſes procureurs Geoffroi de Beauvillier, écuyer, ſieur de Ruaudin, & Jean de Charonville, auſſi écuyer. On ne connoît point ſes pere & mere; ce qui fait conjecturer qu'il pouvoit être bâtard.

VII. GUI Prunelé, écuyer, ſeigneur de la Porte; & de S. Aignan en Beauce, de Tiercelieu, & de Berault en Brie, fit partage des biens des ſucceſſions de ſes pere & mere & de ſon frere aîné avec Colinet Prunelé, ſieur de Liouville, ſon frere puîné le 9. Décembre 1424. & tranſigea avec les enfans de feue *Catherine* Prunelé ſa ſœur, pour raiſon des biens des ſucceſſions de leurs aïeuls maternels le 12. Juillet 1440. Il vivoit encore le 20. Novembre 1458. comme il paroît par un bail à cens, fait à ſon profit le même jour; mais il mourut avant l'année 1464. Il avoit été marié 1°. par contrat du 10. Octobre 1423. avec *Coline* de la Barre, fille de *Jean* de la Barre, ſeigneur de Gaudreville, tréſorier du Dauphiné, & d'*Agnès* Valleton: & 2°. avec *Marguerite* d'Allonville, qui vivoit veuve de lui les 11. Février 1471. & 14. Août 1474. Du premier mariage ſortirent HUGUES de Prunelé II. du nom, ſeigneur de la Porte, qui ſuit; *Iſabeau* Prunelé, mariée par contrat du 17. Janvier 1457. avec *Guillaume* de Valennes, ſeigneur de la Queue-aux-bois en Champagne; *Françoiſe* Prunelé, femme de *Perceval* de Vauvier, écuyer, ſeigneur de Chaſtenay; & *Jeanne* Prunelé, femme de *Guion* Douſſe du pays de Brie, morte ſans enfans avant l'an 1485. Du ſecond mariage vint *Claude* Prunelé, qui étoit encore ſous la tutelle de ſa mere en 1474. & qui fut mariée depuis avec *Hector* de Boiſſy, écuyer, ſeigneur de Rouville, & à cauſe d'elle de Boiſſy-le-Girard, dont il rendit aveu le 19. Décembre 1492.

VIII. HUGUES Prunelé II. du nom, ſeigneur de la Porte, de Gaudreville, du Pouſſier, de Trapeau, de Courcelles, de Marolles-le-Gouet, Angerville-la-Gate, & de Guillerval, eut la terre de Gaugreville par la donation que lui en fit *Jean* de la Barre ſon aïeul maternel en 1435. & par acquiſition celle de Guillerval, dont il rendit aveu à l'abbé de S. Denys en France le 28. Janvier 1481. Il aſſiſta avec François de Cugnac, ſeigneur de Dampierre, & *Guillaume* Prunelé VII. du nom, ſeigneur d'Herbaut, comme parens à une tranſaction paſſée le 18. Août 1482. entre les dames de Courcillon, belle-mere & bru, tutrices de leurs petits enfans & enfans. Il mourut avant l'an 1486. ayant été marié par contrat du 20. Juin 1452. avec *Guillemette* de Tuſſay, fille de *Guillaume* de Tuſſay, chevalier, ſeigneur de l'Eſtang, & de *Gilone* d'Illiers: & 2°. par contrat du 13. Février 1465. avec *Jeanne* du Pleſſis, fille de *Guillaume* du Pleſſis, chevalier, ſeigneur de la Roche Pichemer, & d'*Anne* du Bois-cornu, Jeanne du Pleſſis étant veuve, tranſigea comme tutrice de ſes enfans, avec les enfans du premier mariage de feu ſon mari, le 18. Février 1485. De la premiere femme vinrent ETIENNE Prunelé, ſeigneur de la Porte, qui ſuit; *Jean* Prunelé, mort chanoine avant l'an 1486; *Magdelene* Prunelé, dame du Pouſſier en Dunois, & femme de *Jean* d'Alonville, chevalier, ſeigneur de Louville la Chenart, qui tranſigea à cauſe d'elle le 18. Février 1485. & le 12. Avril 1486; & *Marie* Prunelé, dame des cens d'Angerville-la-Gate & de Trapeau, femme de *Jean* Douard, écuyer, ſieur de Rochefort, qui tranſigea auſſi à cauſe d'elle le 18. Février 1485. & le 12. Avril ſuivant. De la ſeconde femme d'HUGUES Prunelé II. du nom, ſortirent LIONET Prunelé, ſeigneur de Guillerval, qui fit branche *rapportée ci-après en ſon rang*; *Pierre* Prunelé, prieur de S. Nicolas d'Auneau, qui rendit aveu au nom & comme procureur de Lionet Prunelé ſon frere, de la terre de Guillerval en 1499; *Bertrande* Prunelé, femme d'*André* de la Taille, écuyer, ſeigneur du Monceau; *Barbe* Prunelé, mariée avec le ſeigneur de Crepinville; *Catherine* Prunelé, qui tranſigea avec *Etienne* Prunelé, ſieur de la Porte, ſon frere, le 14. Décembre 1498; *Perrette* Prunelé, nommée dans la même tranſaction, & depuis mariée avec *Colinet* de Verdun, écuyer; & *Jeanne* Prunelé auſſi partie dans la même tranſaction du 14. Décembre 1498. depuis femme de *Guillaume* du Lion, écuyer, ſeigneur de Coullu.

IX. ETIENNE Prunelé, ſeigneur de la Porte & de Gaudreville, tranſigea avec ſa belle-mere, tutrice de ſes enfans le 18. Février 1485. fit partage avec ſes deux ſœurs germaines le 12. Avril 1486. & tranſigea avec ſes autres freres & ſœurs conſanguins le 14. Décembre 1498. Il avoit fait ſon teſtament le 9. Juillet de la même année 1498. & il mourut vers l'an 1500. Il avoit été marié par contrat du 22. Janvier 1486. avec *Louiſe* de Balu, fille de *Jean* de Balu, écuyer, & de *Catherine* des Ormes, qui étoit fille de *Giles* des Ormes, chevalier, ſeigneur de S. Germain-le-deſiré, près d'Yenville en Beauce, & de Jodainville, & de *Charlotte* d'Avy, & ſœur de *Giles* des Ormes, premier maître d'hôtel du roi Louis XII. & ſeigneur de S. Germain-le-deſiré, mort dans le château le 13. Avril 1505. & inhumé dans l'égliſe de ce lieu, où l'on voit ſa tombe. Par ſa mort Louiſe de Balu, ſa niéce & la ſeule héritiere devint dame de S. Germain *le Deſiré*, & de Jodainville, & *Jean* de Ligneris ſon ſecond mari, chevalier, ſeigneur de Tachere, rendit aveu en ſon nom de la terre de S. Germain au ſeigneur

Digitized by Google

de Meſlay le vingt-ſix de Mai 1505. il mourut au château de S. Germain le 7. Juin 1520. *Louiſe* de Balu, ſa veuve, y mourut pareillement depuis l'an 1537. dans une extrême vieilleſſe, & elle eſt enterrée dans le chœur de l'égliſe du même lieu, ſous une tombe, ſur laquelle elle eſt repréſentée au milieu de ſes deux maris, avec des écuſſons mi-partis de leurs armes & des ſiennes. L'année de ſa mort n'y eſt point marquée, non plus que de celle de ſon premier mari, qui laiſſa d'elle GILES de Prunelé, ſeigneur de la Porte, &c. qui ſuit; *Marguerite* de Prunelé, mariée depuis 1513. & avant 1525. avec *Jean* de Rimbert, écuyer, ſeigneur de la Chapelle; *Jeanne* de Prunelé, marié pareillement depuis 1513. & avant 1525. avec *Jean* de Bazenne, écuyer, ſeigneur de la Chapelle; & *Philippe* de Prunelé, auſſi mariée avant 1525. avec *Pierre* de Monſtiers, écuyer, ſeigneur d'Emanville, qui tranſigea à cauſe d'elle avec *Giles* de Prunelé, ſeigneur de la Porte, ſon beau-frere le 17. Mars 1530. & le 19. Septembre 1533.

X. GILES de Prunelé, chevalier, ſeigneur de la Porte, Gaudreville, S. Germain *le deſiré*, Jodainville, Belleſart, la Riviere, S. Paul, Sanges, &c. l'un des cent gentilshommes de l'hôtel du roi, tranſigea avec ſon beau-pere, par raiſon de la ſucceſſion de ſon pere le 7. Août 1513. aſſiſta au contrat de mariage de *Jeanne* de Ligneris, ſa ſœur uterine le dernier Juillet 1525. acquit le moulin de Freſnay-l'Evêque par contrat du 22 Juin 1529. & ayant hérité de la terre de S. Germain *le deſiré* par la mort de ſa mere, il en rendit aveu le 10. Septembre 1538. Il mourut vers le commencement de l'année 1554. Il avoit été marié avec *Renée* de Meſange, fille de *Chriſtophle* de Meſange, écuyer, & de *Jeanne* Girard, de laquelle il eut *René* de Prunelé, ſeigneur de la Porte, l'un des cent gentilshommes de la maiſon du roi, qui fit partage avec ſes freres & ſœurs, alors mineurs, des biens de la ſucceſſion de feu leur pere le 12. Mai 1554. & qui mourut ſans alliance en 1556; EDME de Prunelé, auſſi ſeigneur de la Porte, qui ſuit; JACQUES de Prunelé, ſeigneur, baron de S. Germain, *qui fit la branche des ſeigneurs de ce nom rapportée ci-après*; *Giles* de Prunelé, ſeigneur de Gaudreville, qui fit partage avec ſes freres & ſes ſœurs le 27. Juin 1561. & qui mourut ſans alliance avant l'an 1566; *Yolande* de Prunelé, femme de *Guillaume* de Briards, écuyer, ſeigneur de Mouhaiſon, & de la Beroudiere, laquelle fit partage le 27. Juin 1561. & étant reſtée veuve ſans enfans, elle ſe remaria par contrat du 28. Octobre 1566. avec *Charles* de Royers, écuyer, ſeigneur de la Brizoliere, S. Martin, Villeneuve, &c. pannetier ordinaire, & gentilhomme de la maiſon du roi, auſſi depuis chevalier de ſon ordre; *Françoiſe* de Prunelé, femme de *Pierre* le Gentilhomme, écuyer, ſeigneur de la Barre en Valois, d'Iſy en Beauce, & de Digny en Gâtinois, laquelle fit auſſi le partage le 27. Juin 1561. Elle mourut au château de la Barre, près de la Ferté en Valois, la nuit du 15. au 16. Juillet 1579. & ſon corps fut inhumé dans l'égliſe de la Ferté, ſon cœur & ſes entrailles furent portés en celle d'Iſy, ainſi qu'elle l'avoit ordonné par ſon teſtament, dont elle avoit nommé ſon mari pour exécuteur; & *Lucrece* de Prunelé, dame du Portau, au nom de laquelle *François* de Prunelé, écuyer, ſieur de Guillerval ſon curateur, fit partage le 27. Juin 1561. Elle épouſa depuis *Robert* de Piedefer, écuyer, ſeigneur de Guyencourt, de Viry, & de Châtillon-ſur-Seine, avec laquelle elle vivoit en 1576. & 1599.

XI. EDME de Prunelé, ſeigneur de la Porte, ayant hérité de cette terre par la mort de ſon frere aîné, en paya les profits à Lazare de Selve, ſeigneur de Villiers le Châtel, qui lui en donna quittance le 21. Décembre 1556. Il partagea avec ſes freres & ſœurs la ſucceſſion de leur pere, & celle de leur frere aîné le 27. Juin 1561. & il échangea pour une rente de 1500. liv. conjointement avec *Jacques* de Prunelé ſon frere, ſeigneur de S. Germain, la terre & ſeigneurie de Gaudreville qui leur étoit échue par le décès de *Gilles* de Prunelé leur frere, avec maître Jean Camus, notaire & ſecretaire du roi par contrat du 7. Juillet 1566. Il épouſa par contrat du 9. Février 1570. *Marie* de Gaudin, fille d'*Odon* de Gaudin, écuyer, ſieur de la Pommeraye, & d'*Iſabeau* Ourry, laquelle étant veuve de lui, fit un bail le 6. Septembre 1601. de la ſeigneurie de Lerville, qui lui appartenoit. Leurs enfans furent *Urban* de Prunelé, mort jeune; RENÉ de Prunelé, ſeigneur de la Porte, qui ſuit; & *Jacqueline* de Prunelé, qui fut mariée par contrat du 11. Juillet 1591. en préſence d'*Iſabeau* Ourry, ſon aïeule maternelle, avec *Joachim* de Leſcot, écuyer, ſeigneur de la Motte-Mouton & des Marais, capitaine d'une compagnie de 50. chevaux, & d'une autre compagnie de 50. arquebuſiers à cheval pour le ſervice de la Ligue.

XII. RENÉ de Prunelé, chevalier, ſeigneur de la Porte, étant encore mineur, fut marié de l'autorité de René de Tachere, écuyer, ſieur de Beaulieu, ſon curateur & ſon couſin, par contrat du 22. Novembre 1598. avec *Marie* de Riole, fille de *Simon* de Riole, conſeiller du roi, lieutenant général & préſident au bailliage & ſiége préſidial de Blois, & de *Louiſe* de Villebreſme. Il tranſigea avec *Jean* de Montiers, ſeigneur, vicomte de Merceville, pour raiſon des droits reſpectifs de leurs terres les 6. Septembre 1612. & 23. Décembre 1616. & aſſiſta avec ſa femme au mariage de *Diane-Louiſe* de Prunelé, leur fille, le 18. Août 1632. Il mourut dans ſon château de la Porte au mois d'Avril 1648. & fut enterré dans l'égliſe d'Autruy, ſa paroiſſe, où l'on voit ſa tombe. Ses enfans furent *Rene* de Prunelé, mort à Tours, étant page du duc de Guiſe; *Lucrece* de Prunelé religieuſe à la Pommeraye; *Marie* de Prunelé, religieuſe en l'abbaye du Lis; *Henriette* de Prunelé, religieuſe à Orleans; *Iſabelle* de Prunelé, femme du ſieur de Chamgrand, morte ſans poſterité; & *Diane-Louiſe* de Prunelé, dame de la Porte & d'Autruy, qui fut mariée. 1°. en l'égliſe paroiſſiale de S. Sulpice à Paris, le 18. Août 1632. par contrat du 16. précedent, avec *Charles* de S. Simon, chevalier, ſeigneur de Montbleru, lieutenant-colonel du régiment de Navarre, tué à la bataille de Thionville le 7. Juin 1639: & 2°. le 29. Juin 1645. avec *Giles-François* d'Oſtrel, chevalier, ſeigneur de Ferlingan, qui rendit la foi & hommage de la terre de la Porte à cauſe d'elle le 3. Août ſuivant. Elle vendit la terre de la Porte à François le Sceq, ſecretaire du roi par contrat du 21. Décembre 1655. Elle mourut à Paris veuve de ſon ſecond mari, le 2. Septembre 1678. âgée de 66. ans, & elle fut inhumée le lendemain à S. Sulpice.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET BARONS de S. GERMAIN, *ſortis des ſeigneurs* DE LA PORTE.

XI. JACQUES de Prunelé, I. du nom, chevalier, ſeigneur & baron de S. Germain, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant d'une compagnie de 100. hommes d'armes des ordonnances du roi, ſous la charge & conduite de Charles de Montmorency, ſeigneur de Meru, puis de Damville, troiſiéme fils de GILES de Prunelé, ſeigneur de la Porte, &c. & de *Renée* de Meſange, étoit mineur lors du partage proviſionnel des biens de la ſucceſſion de feu ſon pere, fait entre lui, & ſes freres & ſœurs le 22. Mai 1554. Par un ſecond partage du 27. Juin 1561. il eut pour ſa part & portion la terre de S. Germain *le deſiré* au bailliage de Chartres. Il obtint l'érection de cette terre & ſeigneurie en titre de baronnie, par lettres du roi Charles IX. données à Blois au mois d'Octobre 1571. en conſideration des ſervices notables & recommandables, qu'il avoit ci-devant faits au roi & à ſes prédéceſſeurs rois au fait des guerres, s'étant trouvé à toutes les batailles qui s'étoient données pendant les dernieres guerres du royaume. Ces lettres, dans leſquelles il eſt qualifié *chevalier de l'ordre du roi, & lieutenant d'une de ſes compagnies de gendarmerie ſous la charge du ſieur de Meru*, furent enregiſtrées au parlement de Paris le

Digitized by Google

dernier Janvier 1582. en la chambre des comptes, le 10. Février, & au bailliage & siége présidial de Chartres le 2. Mars suivant. François duc d'Anjou & d'Alençon, frere du roi, le fit son chambellan ordinaire, par lettres données au camp de Hondecourt le 3. Septembre 1581. & il eut commission du roi Henri III. le 9. Mai 1585. pour lever une compagnie de 200. hommes de pié. Après la mort de ce prince il continua ses services au roi Henri IV. son successeur, qui n'étant encore que roi de Navarre, le chargea par commission donnée au camp d'Estampes le 9. Juillet 1589. de lever & mettre en garnison dans Fresnay-l'Evêque dix hommes de pié soudoyés des revenus de ce lieu. Par autre commission de ce prince alors roi de France, donnée au camp d'Aubervilliers le 27. Juin 1590. il fut établi gardien du même château de Fresnay-l'Evêque, dont il s'étoit déja emparé pour le service de sa majesté, & il eut ordre d'y mener 20. soldats pour le garder. Il fut commis par lettres données au camp de Chartres le 21. Avril 1591. pour recevoir ce château des mains des rebelles, qui l'avoient repris, & pour le faire démantelet. Par lettres du même jour 22. Avril, le roi Henri IV. lui fit don d'une ferme située à Fresnay-l'Evêque confisquée sur les rebelles, & par autres lettres du 23. Août de la même année 1591. il eut encore le don de deux tiers des revenus des fermes de ce lieu de Fresnay-l'Evêque, appartenantes à l'évêque de Chartres, & à trois habitans rebelles au roi. Il fit la foi & hommage pour sa terre de S. Germain au seigneur de Meslai le 3. Avril 1597. & il est encore mentionné dans une sentence des requêtes du palais du 24. Novembre 1598. rendue entre lui & *René* de Prunelé, écuyer, seigneur de la Porte, son neveu. Il avoit été marié par contrat du 23. Octobre 1558. avec *Jacqueline* de Graffart, fille de *François* de Graffart, chevalier de l'ordre du roi, seigneur d'Aunè sur Connie, & de *Jeanne* des Fugerets. Etant veuve, elle fit partage avec ses enfans majeurs le 9. Août 1608. tant en son nom que comme usufruitiere, & encore comme tutrice de ses enfans mineurs, & elle mourut en sa maison seigneuriale de Marvilliers en 1618. JACQUES de Prunelé avoit eu d'elle EDME de Prunelé, seigneur & baron de S. Germain, qui suit; *Jacques* de Prunelé, III. du nom, seigneur de Marvilliers en partie, qui fut dans sa jeunesse, l'un des cent chevaux-legers de la troupe du roi, & ensuite maréchal des logis de la compagnie du comte de S. Paul. Il devint baron de S. Germain par la mort de *Jacques* de Prunelé, II. du nom, son neveu, & après son decès le scellé fut apposé dans ses châteaux de S. Germain & de Viabon le 9. Juillet 1633. Il avoit été marié par contrat du 22. Juin 1603. avec *Magdelene* de Marvilliers, dame de Lavau à Viabon, fille de *Charles* de Marvilliers, chevalier, lieutenant de 50. hommes d'armes des ordonnances de sa majesté sous la charge du seigneur de Montigny, & seigneur de Viabon, & de *Catherine* d'Allonville d'Oysonville; mais il n'en laissa point d'enfans; PIERRE de Prunelé, seigneur de Marvilliers, puis baron de S. Germain, *qui continua la posterité, comme on le verra ci-après*: *Marie* de Prunelé, mariée, 1°. avec *Huet* du Pin, écuyer, seigneur de la Riviere, Pitallier & de la Maison-neuve, premier chevau-leger de monseigneur le Prince, demeurant à la Maison-neuve, paroisse de Serre, pays de Mirebalais, qui ratifia à cause d'elle le 13. Juin 1614. le partage fait le 9. Août 1603. entre sa belle-mere & ses beaux-freres & belles-sœurs: & 2°. avec *Hardouin* de Lestang, écuyer, sieur de Boisgillet, dont étant séparée quant aux biens, elle passa un bail à rente le 7. Septembre 1627; *Magdelene* de Prunelé, mariée, 1°. par contrat du 6. Mars 1577. avec *Michel* de Marolles, écuyer, seigneur, baron du Puiset: & 2°. avec *Guillaume* de S. Martin, écuyer, seigneur de Bereis, paroisse de Chanceville en Beauce, & de Hurtebise, qui fut présent au contrat de mariage de *Magdelene* le Gentilhomme, cousine germaine de sa femme, le 4. Mars 1585. & qui étant veuf, fit partage à cause d'*Anne* de S. Martin, sa fille, des biens de la succession de *Jacques* de Prunelé, baron de S. Germain, le 19. Août 1603. & ratifia ce partage le 13. Juin 1614; *Jacqueline* de Prunelé, mariée, 1°. avec..... de Hallot, écuyer, seigneur de la Carré entre le Puiset, & saint Germain *le desiré*: & 2°. avec *Claude* de Reviers, écuyer, seigneur de Souzy, qui assista au contrat de mariage d'*Edme* de Prunelé, son beau-frere, le 8. Septembre 1586. partagea à cause de sa femme, le 9. Août 1603. & ratifia ce partage le 13. Juin 1614; & *Marthe* de Prunelé, qui étant restée mineure au décès de son pere, fut mise sous la tutelle de sa mere, qui fit partage en cette qualité, le 9. Août 1603. Depuis elle fut mariée 1°. avec *Jean* du Lac, écuyer, seigneur de la Jonchere: & 2°. avec *Marin* de Regnard, écuyer, seigneur de Preuilly; & étant morte sans enfans, sa succession fut partagée le 18. Février 1644. par *Pierre* de Prunelé, son frere, & par les enfans de feue *Jacqueline* de Prunelé, sa sœur.

XII. EDME de Prunelé, chevalier, seigneur & baron de Saint Germain *le desiré*, & de Marvilliers, suivit le parti de la Ligue; & étant lieutenant de la compagnie du sieur de Vitry, un des principaux chefs de ce parti, Charles de Lorraine, duc de Mayenne, se disant *lieutenant général de l'état & couronne de France* par brevet donné à Neufchâtelle dernier Février 1592. lui accorda une gratification de la somme de 800. écus pour le rembourser des frais qu'il avoit faits à la levée d'une compagnie de chevaux-legers faite par le commandement du sieur de la Chastre dans Clereau, & laquelle somme de 800. écus lui avoit déja été ordonnée par ledit sieur de la Chastre. Il fut aussi lieutenant de la compagnie de cent chevaux-legers du duc de Guise, pair & grand-maître de France, gouverneur & lieutenant général en Champagne & Brie, comme il paroit par des lettres de ce prince données à Paris le onze Novembre 1593. par lesquelles il lui marque, qu'ayant avisé d'assister d'un bon nombre de ses amis le sieur de Villars, amiral de France, dans une occasion particuliere, il le commet pour commander les forces de cheval & de pied, & les conduire en Normandie, comme le destroit ledit sieur amiral. Il quitta depuis ce parti, & obtint du roi Henri IV. un passeport donné au camp devant Laon le 17. Juin 1594. pour lui & dix hommes armés, équipés & montés, pour aller de Reims en Beauce voir son pere, après la mort duquel il fit partage à ses freres & sœurs le 19. Août 1603. & rendit hommage le 4. Août 1606. de sa terre & baronnie de Saint Germain, à Charles d'Angennes, chevalier de l'ordre, & gentilhomme ordinaire du roi, seigneur de Maintenon, & baron de Meslay. Le roi Louis XIII. en considération des services qu'il lui avoit rendus, & au feu roi Henri IV. lui accorda une pension de quatre mille livres par son brevet du six Décembre 1616. Il vivoit encore au mois de Février 1625. Il avoit été marié par contrat du 8. Septembre 1596. avec *Isabelle* de Boullehard, fille de *Guillaume* de Boullehard, écuyer, seigneur du Chesne-Brichanteau, & de la Vallée-Johannet en partie, & de *Genevieve* de Poirer. Il n'en eut que JACQUES de Prunelé, II. du nom, qui suit.

XIII. JACQUES de Prunelé, II. du nom, seigneur & baron de Saint Germain, fut émancipé par lettres de bénéfice d'âge enthérinées au bailliage de Chartres, le 5. de Juillet 1624. & ensuite assisté de messire Michel de la Ferriere, chevalier, seigneur dudit lieu, son curateur. Il transigea avec son pere, comme majeur, pour raison des droits de feue sa mere, le 16. Juillet 1624. & le 8. Février 1625. Depuis il fut tué dans un combat singulier par le sieur de Plainville dans avoit été marié, de sorte que la terre de Saint Germain *le desiré* retourna à *Jacques* de Prunelé, III. du nom, son oncle.

XII. PIERRE de Prunelé, chevalier, seigneur, baron de Saint Germain, & de Marvilliers, troisiéme fils de JACQUES de Prunelé, I. du nom, baron de Saint Germain, & de *Jacqueline* de Graffart, étoit mineur, & sous la tutelle de sa mere, en 1603. acquit par contrat du 24. Dé-

Digitized by Google

cembre 1627. la ſixiéme portion de la terre de Marviliers, & bois de Saint Lyé, d'Urbain Challer, écuyer, demeurant à Bereis, paroiſſe de Chanceville, comme pere & gardien noble de ſes enfans, & de feue *Anne* de Saint Martin ſa femme, fille de *Guillaume* de Saint Martin, écuyer, ſieur de Bereis, & de *Magdelene* de Prunelé, hérita en 1633. de la terre & baronnie de Saint Germain par la mort de *Jacques* de Prunelé, III. du nom, ſon frere; & ayant ſurvêcu à tous ſes freres & ſœurs, il recueillit encore la ſucceſſion de *Marthe* de Prunelé la derniere d'elles, conjointement avec les enfans de feue *Jacqueline* de Prunelé ſes neveu & niece, avec leſquels il fit partage le 18. Février 1644. Il avoit épouſé par contrat du 24. Décembre 1615. *Cecile* de Mondoré, fille de *Germain* de Mondoré, écuyer, ſeigneur de Rondeau, & de damoiſelle *Anne* Roger. Il en eut Jacques de Prunelé IV. du nom, qui ſuit; *Edme* de Prunelé, ſeigneur de Marvilliers, mort ſans alliance au mois d'Octobre 1645. au retour de l'armée; & *Marie* de Prunelé mariée avec *Jean* Sachet, écuyer, ſeigneur de Villebourgeon, & morte peu après ſans enfans.

XIII. Jacques de Prunelé, IV. du nom, baron de S. Germain, ſeigneur de Marvilliers, mort avant l'année 1680. avoit été marié par contrat du 18. Août 1656. avec *Jeanne-Agnés* de Rigné, fille de *Barthelemi* de Rigné, chevalier, ſeigneur de la Guétiniere, Dammarie & Blemars, conſeiller maître-d'hôtel ordinaire du roi, & de *Magdelene* du Perray, dame de Chançay, Vaumorin, & le Moteux en Touraine. Elle mourut veuve à Paris le 27. Juin 1681. ſur les onze heures du ſoir, & fut inhumée le lendemain ſur les huit heures du ſoir à S. André des Arcs. De ce mariage vinrent Jules de Prunelé, baron de S. Germain, qui ſuit; *Antoine-Agnés* de Prunelé, prieur commendataire du prieuré de S. Gilles du Tertre, près de Châteaudun, dont il ſe défit, enſuite de quoi il s'embarqua ſur mer vers l'an 1684. depuis lequel tems on n'entendit plus parler de lui, non plus que du vaiſſeau qu'il montoit; *Jeanne-Magdelene* de Prunelé, religieuſe aux Veroniques de Blois, nommée abbeſſe de l'abbaye des chanoineſſes régulieres de ſainte Genevieve de Chaillot près de Paris, de l'ordre de S. Auguſtin, par brevet du roi du 15. Août 1713. Elle en prit poſſeſſion le 6. Décembre de la même année; & après l'avoir gouvernée ſagement pendant près de 18. ans, elle la remit entre les mains du roi au mois de Juin 1732. & ſe retira le 31. Décembre ſuivant au couvent des Cordelieres de la rue de Grenelle à Paris; *Louiſe* de Prunelé, née au château de S. Germain le 14. Avril 1668. reſtée fille, & vivante en 1734; & *Marie-Anne* de Prunelé, religieuſe au couvent des Veroniques à Blois, où elle mourut en 1697.

XIV. Jules de Prunelé, chevalier, ſeigneur & baron de S. Germain de Marvilliers, &c. fut fait enſeigne-colonel du régiment des Gardes Françoiſes par lettres du roi du 24. Mars 1682. puis lieutenant au même régiment en 1684. & quitta le ſervice en 1688. Il mourut dans ſon château de S. Germain le Deſiré le Février 1698. à l'âge de 40. ans, & fut inhumé dans l'égliſe de ce lieu. Il avoit été marié 1°. en l'égliſe de S. Merry à Paris le 12. Novembre 1686. par contrat du 3. précedent, avec *Louiſe* de Marvilliers, morte à Paris le 30. Juin 1687. âgée de 27. ans, tranſportée le 2. Juillet ſuivant de S. Sulpice, ſa paroiſſe, à Viabon, diocèſe de Chartres, pour y être inhumée, fille unique & héritiere de *Jean* de Marvilliers, chevalier, ſeigneur de Viabon en Beauce, & d'*Anne* de Certieux, dame de la Manauriere au Perche, & du Breuil près d'Illiers au pays Chartrain: & 2°. en l'égliſe de S. Sulpice à Paris le 17. Février 1689. par contrat du 15. précedent avec *Marguerite* Dorat, morte dans le couvent des Cordeliers du fauxbourg S. Germain à Paris le 18. Avril 1730. dans la ſoixante-quinziéme année de ſon âge, étant née le 15. Avril 1656. & inhumée le lendemain dans la cave de l'égliſe de cette maiſon. Elle étoit fille de *Jean* Dorat, écuyer, conſeiller du roi, doyen des auditeurs de la chambre des comptes de Paris, & de *Philippe* de Chaillou. Du premier mariage vinrent Jules-Cesar de Prunelé, baron de S. Germain, &c. qui ſuit; & un autre fils jumeau du précedent, mort en venant au monde. Du ſecond mariage ſortirent *Marie-Agnés* de Prunelé, née à Paris le 12. Novembre 1689. & morte en bas âge; *Marie-Jeanne* de Prunelé, née à Paris le 29. Décembre 1691. & mariée dans l'égliſe paroiſſiale de Chaillot-lès-Paris le 10. Janvier 1720. par contrat du 13. Décembre 1719. avec *Ceſar* de Courtarvel de S. Remi, chevalier, ſeigneur de Lierville, Verde & Bourſay en Dunois. Elle eſt morte au château de Lierville le 28. Mai 1733. à une heure & demie du matin, dans la quarante-deuxiéme année de ſon âge, laiſſant poſterité, & elle a été enterrée dans l'égliſe de Verde ſa paroiſſe; *Marguerite-Charlotte* de Prunelé, née le 7. Decembre 1693. religieuſe aux cordelieres de la rue de Grenelle à Paris, où elle fit profeſſion le 12. Juillet 1712; & *Louiſe-Antoinette* de Prunelé, née le 29. Avril 1695. auſſi religieuſe dans le même couvent des Cordelieres, où elle fit profeſſion le 23. Juillet 1713.

XV. Jules-Cesar de Prunelé, chevalier, baron de S. Germain & de Molitart, ſeigneur de Marvilliers, Viabon, Valieres, Charet, &c. né à Paris le 14. Juin 1687. & ondoyé le 16. ſuivant, reçut les cérémonies du baptême en l'égliſe de S. Sulpice le 15. Mars 1689. Il fut fait capitaine au régiment des Landes infanterie, par commiſſion du 17. Octobre 1706. & il fut bleſſé d'un coup de fuſil à la bataille de Blaugies ou Malplaquet près de Mons en Hainault le onze Septembre 1709. comme il eſt atteſté par un certificat de chirurgien, contreſigné du comte de Middelbourg, colonel du régiment des Landes, en date du 28. Novembre 1709. Il quitta depuis le ſervice, & fut marié dans l'égliſe de Champigny près de Blois le 14. Juin 1719. par contrat du jour précedent, avec *Antoinette* Paillet, fille d'*Anger* Paillet, écuyer, ſeigneur de la Gouevre près de la ville épiſcopale de Rieux en Languedoc, & d'*Antoinette* Ponthon. Elle mourut après une longue maladie de langueur au château de S. Germain le Deſiré le 18. Novembre 1729. âgée d'environ trente ans, & fut enterrée le lendemain dans l'égliſe de ce lieu. Elle ne laiſſa qu'un fils, nommé *Jules-Etienne-Honoré* de Prunelé, né au château de S. Germain le Deſiré le 16. Mai 1722. & baptiſé le lendemain dans l'égliſe de ce lieu par le curé de Freſnai, vivant en l'année 1735.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GUILLERVAL, *ſortie des ſeigneurs* DE LA PORTE.

IX. Lionet Prunelé, écuyer, ſeigneur de Guillerval en Beauce, fils aîné de Hugues Prunelé, ſeigneur de la Porte, II. du nom, & de *Jeanne* du Pleſſis, ſa ſeconde femme, tranſigea avec *Etienne* Prunelé, ſeigneur de la Porte, ſon frere conſanguin, ſur le partage des biens de leur pere, le 14 Décembre 1498. & la terre de Guillerval lui ayant été délaiſſée en partage, le prieur d'Auneau ſon frere germain en rendit aveu pour lui en 1499. Il vivoit encore en 1527. & étoit alors veuve de *Beatrix* de Miolans ſa femme, de laquelle il avoit eu Urban de Prunelé, ſeigneur de Guillerval, qui ſuit; *Jean* de Prunelé, qui par l'avis & conſentement de noble homme *Giles* de Prunelé, ſeigneur de la Porte, l'un des gentilshommes de l'hôtel du roi, & ſon couſin germain, fit une donation entre-vifs à *Urban* de Prunelé ſon frere aîné, & à ſes hoirs & ayans cauſe, de tous & chacuns les héritages & poſſeſſions immeubles qui pourroient lui appartenir, tant à cauſe de la ſucceſſion de feu ſa mere, que par la ſucceſſion future de ſon pere, retenant & ſe réſervant l'uſufruit d'iceux immeubles ſa vie durant, par acte du Dimanche trente-uniéme jour de Mars 1526. avant Pâques, & *Anne* Prunelé, mariée avec *Juſt* de Primerie, ſieur de Lemps.

X. Urban de Prunelé, chevalier, ſeigneur de Guillerval, Saint Aignan & de Jodainville, fit la foi & hommage, comme fils aîné de feu ſon pere, le 30. Juin 1532. à Louis cardinal de Bourbon, évêque duc de Laon, pair de France, en qualité d'abbé de S. Denys en France, à

Digitized by Google

cauſe de deux fiefs aſſis à Guillerval en Beauce, donna procuration le 27. Mai 1559. à Jean Girant, procureur & praticien en court-laie à Eſtampes, pour faire & porter en ſon nom la foi & hommage qu'il étoit tenu de faire & porter envers Claude de Chaſtillon, ſeigneur d'Argenton, Bouville & Fareheville, pour raiſon d'un autre fief ſéant à Guillerval, appellé la Maiſon-neuve, à lui appartenant & avenu par le décès de ſon pere, rendit encore differens avec à cauſe de ſa femme, pour raiſon de ſon lieu & terre de Jodainville, paroiſſe de Domarville, les 15. Juin 1539. & 10. Octobre 1542. fit un échange à Jodainville par acte du 16. Octobre 1545. dans lequel il eſt qualifié *noble & puiſſant ſeigneur*, & fut préſent à la renonciation faite à ſa future ſucceſſion par *Louiſe* de Prunelé ſa fille le 4. Mars 1548. il mourut la même année. Des memoires de ſa famille portent qu'il fut tué dans une rencontre des ennemis près de Boulogne ſur mer, & qu'il avoit été lieutenant de la compagnie d'ordonnance de François de Bourbon, comte d'Enguien. Il avoit épouſé par traité du 31. Juillet 1525. *Jeanne* de Ligneris, ſeconde fille de *Jean* de Ligneris, chevalier, ſeigneur de Tachete, & de *Louiſe* de Balu ſa veuve, auparavant femme d'*Etienne* de Prunelé, ſeigneur de la Porte & de Gaudreville. *Jeanne* de Ligneris après la mort de ſon mari, obtint ſouffrance du ſeigneur d'Arnouville pour ſes fiefs de Jodainville le 15. Octobre 1549. & elle en fit la foi & hommage en perſonne le onze Mars 1552. elle conſentit au mariage de ſon fils aîné par procuration du 14. Avril 1567. & fit partage à ſes enfans des biens de la ſucceſſion de feu leur pere le 12. Juillet 1571. La ſienne fut partagée après ſon décès le 12. Décembre 1572. Les enfans d'URBAN de Prunelé & de *Jeanne* de Ligneris ſa femme, furent FRANÇOIS de Prunelé, ſeigneur de Guillerval, &c. qui ſuit; *Gilles*, & *Claude* de Prunelé, morts avant le partage du 12. Juillet 1571; *Louiſe* de Prunelé, qui fut mariée par contrat du 18. Janvier 1548. avec *Gabriel* de Barbançois, écuyer, ſeigneur d'Auzan & de Corbillé, & qui moyennant la ſomme de 3500. liv. tournois qui lui fut promiſe par ſon contrat de mariage, renonça aux ſucceſſions futures de ſes pere & mere par acte du 4. Mars 1548. Antoinette de Miolans, femme de Pierre d'Aumont, baron de Châteauroux, lui donna en faveur de mariage la ſomme de 500. liv. tournois pour ſes robes & habillemens, dont ſon mari & elle donnerent quittance le même jour 4. Mars 1548. De leur mariage ſortirent un fils & une fille, qui après leur mort furent mis ſous la tutelle du ſeigneur de Sarzay leur oncle paternel, comme il paroît par les partages des 12. Juillet 1571. & 12. Décembre 1572; *Marie* de Prunelé, qui vivoit veuve en 1571. de *Jean* du Ru, écuyer, ſeigneur de Biſay & du grand hôtel de Baudreville; *Gillon*, & *Charlotte* de Prunelé, religieuſes au monaſtere des Dominicaines de Montargis, auſquelles leurs freres & ſœurs cederent par le partage du 12. Décembre 1572. quelques héritages pour en jouir en uſufruit leur vie durant; *Jacqueline* de Prunelé, qui fut mariée par contrat du 2. Septembre 1563. avec *Claude* de Languedoc, écuyer, ſeigneur de Puſſay en partie, de la Barre, de Retreville, & de ſaint-Aignan, qui fit partage à cauſe d'elle le 12. Décembre 1572. Ils eurent pluſieurs enfans, & furent préſens & conſentirent au mariage de leur fils aîné le 17. Octobre 1593; & *Marie* de Prunelé la jeune, qui étoit encore fille lors du partage du 12. Décembre 1572. Elle fut mariée depuis avec *René* de Tachere, écuyer, ſeigneur de Beaulieu, qui comme curateur de René de Prunelé, ſeigneur de la Porte, ſon couſin, à cauſe de ſa femme, l'aſſiſta & l'autoriſa à ſon contrat de mariage le 22. Novembre 1598.

XI. François de Prunelé, chevalier de l'ordre du roi, ſeigneur châtelain de Guillerval, Jodainville, Chicheny, & en partie de Tignonville, baron de la baronnie & châtellenie de Caniel en Caux, fut fait à l'âge de 16. ans guidon de la compagnie des gendarmes du comte d'Enguien, & fut bleſſé d'un coup de lance à la journée de Ceriſolles, le lendemain de Pâques 14. Avril 1544. Après la mort de ce prince, il fut lieutenant de la compagnie d'ordonnance du ſieur d'Eſtrées. Il fit & porta la foi & hommage au ſeigneur de Mereville le 7. Janvier 1550. à cauſe de quelques héritages aſſis au terroir de Villiers, & à lui appartenant par le décès de ſon pere. Il fit encore la foi & hommage au ſeigneur de Mereville, pour raiſon de ce qui lui appartenoit à cauſe de ſa femme dans la terre & ſeigneurie de Tignonville les 20. Janvier 1571. 5. Juillet 1578. & 27. Juin 1582. & il reçut différens aveux à cauſe de ſa ſeigneurie & baronnie de Caniel en la prévôté de Drozan, par actes des 20. Novembre 1584. 15. Juillet 1585. & 2. Juillet 1586. dans le premier deſquels la qualité de chevalier de l'ordre du roi lui eſt donnée, & dans tous les trois celle de haut & puiſſant ſeigneur. Il avoit embraſſé la religion Proteſtante. Ce changement, & ſon attachement pour le parti de Henri IV. alors roi de Navarre, furent cauſe de ſa mort; car étant tombé entre les mains de ſept Ligueurs près de Marneuf en Beauce, il fut tué par eux en 1587. vers le mois d'Octobre, les Reiſtres étant alors à Guillerval & aux environs. Sa mémoire fut honorée par les ſiens de l'épitaphe ſuivante, qui ſent ſa naïveté gauloiſe.

Cy gît un, dont le ſang demande à Dieu vengeance
Pour l'outrage à lui fait, jaçoit qu'il ait été
Un patron de vertu, de zele & de pieté;
Un pere au pauvre peuple, un portrait d'innocence.
Dans un priſt (vers qu'il fut des plus nobles de France,)
Bras & jambes froiſſés, on l'a tout vif jetté:
Et puis à coup de pierre on l'a accravanté,
Pour ce qu'il ſervoit Dieu en pure conſcience.
Qui l'a ainſi meurtri? La ligue auprès d'un bois,
Lorſqu'elle avoit rendu de notre champ François,
Fourmillant d'étrangers, la face épouvantable,
Afin que par tels coups, qui n'ont point de ſemblable,
Hormis ceux qu'elle adreſſe au flanc même des Rois,
Aux hommes, comme à Dieu, elle fut exécrable.

François de Prunelé avoit été marié par contrat du 15. Avril 1567. avec *Marguerite* du Monceau, fille de *Lancelot* du Monceau, chevalier, ſeigneur de Tignonville, premier maître d'hôtel de la reine de Navarre, & de *Marguerite* d'Alençon, fille de Charles *bâtard* d'Alençon, ſeigneur, baron de Cani & de Caniel en Normandie, pays de Caux, & de *Germaine* Ballue. Charles, *bâtard* d'Alençon, étoit fils *naturel* de René duc d'Alençon, mort le premier Novembre 1492. *Marguerite* du Monceau, dame de Tignonville en partie, & baronne de Caniel en Caux, étant veuve, demanda ſouffrance pour ſes enfans au ſeigneur de Mereville le 14. Mars 1588. pour raiſon des héritages ſitués au terroir de Villiers en la châtellenie de Mereville, à eux échus par la mort de leur pere, obtint ſouffrance du ſeigneur d'Arnouville le 24. Octobre de la même année 1588. pour ſon fils aîné, à raiſon d'un fief aſſis à Jodainville; tranſigea pour raiſon de ſes droits avec ſes enfans le 20. Avril 1594. & fit un rachat de rente au nom & comme tutrice de ſes deux derniers fils & de ſa derniere fille, mineurs, le 20. Avril 1599. Les enfans de François de Prunelé, & de *Marguerite* du Monceau ſa femme, furent JOSIAS de Prunelé, ſeigneur de Guillerval, qui ſuit; THEODORE de Prunelé, ſeigneur de Jodainville, *qui a fait branche rapportée en ſon rang ci-après*; ETIENNE de Prunelé, ſeigneur d'Ocqueville, *qui a formé la branche des ſeigneurs de* TIGNONVILLE, *auſſi rapportée ci-après*; *Anne* de Prunelé, née le 24. Janvier 1568. & mariée par contrat du 19. Avril 1596. avec *Abel* de Poilloue, écuyer, ſeigneur de Saelas, qui étant veuf d'elle, tranſigea avec ſes beaux-freres au nom & comme tuteur des enfans mineurs de lui & de la défunte, le 18. Février 1622. & leur donna quittance le 12. Janvier 1624; *Jeanne* de Prunelé, née le 18. Février 1570. qui étant veuve d'*Antoine* des Fourneaux, écuyer, ſeigneur de Lumery & de la Cocherie, enſaiſina le 6. Avril 1611. un contrat de vente faite à la fabrique de Challo S. Mard, le 6. Mars précedent; *Magdelene* de Prunelé,

Digitized by Google

née le 16. Novembre 1573. qui fut mariée depuis en l'an 1595. avec *Esprit* de Poilloue, écuyer, sieur d'Alainville, qui demeurant à Tignonville, fut témoin à la transaction passée entre le sieur de Saclas & ses beaux-freres le 18. Février 1622 ; & *Susanne* de Prunelé, qui étoit encore mineure & sous la tutelle de sa mere, le 20. Avril 1599. Elle fut mariée depuis avec *René* de Villeran, écuyer, seigneur en partie de Guillerval à cause d'elle. Il transigea avec ses beaux-freres le 12. Juillet 1621. & sa femme ratifia cette transaction le 13. Mars 1622.

XII. Josias de Prunelé, écuyer, seigneur de Guillerval, du Trapeau & du grand Chicheny, baron, châtelain de Caniel en Caux, seigneur en partie de Tignonville, né le 26. Janvier 1569. fut élevé à la cour du roi de Navarre Henri depuis IV. du nom roi de France, pour le service duquel il commanda pendant les troubles de la Ligue une compagnie de carabiniers & arquebusiers à cheval. Il transigea avec ses freres & le sieur de Saclas, son beau-frere, le 28. Février 1622. Il mourut dans son château de Guillerval avant l'an 1628. & fut enterré dans une tour du parc de ce lieu, comme il est porté dans le partage des biens de sa succession fait par ses enfans le 3. Mai 1637. par lequel il est dit que cette tour n'a point été compriſe dans l'eſtimation des héritages pour le reſpect de la ſépulture du corps de défunt leur pere inhumé en icelle, & qu'elle demeurera pour ſépulture à ceux de la famille, ſi bon leur ſemble. Il avoit épouſé par contrat du 9. Juillet 1591. *Jeanne* de S. Pol, fille d'*Etienne* de S. Pol, écuyer, ſeigneur de Hécourt, des Emondans & de la Haye, demeurant au lieu des Emondans près de la Briche, au bailliage d'Etampes, & de *Gabrielle* le Prince. Etant veuve, elle obtint ſentence au bailliage d'Etampes contre le ſieur de Villezan ſon beau-frere, au ſujet de la chaſſe du moulin de Guillerval, le 18. Janvier 1628. De ce mariage vinrent Jacques de Prunelé, ſeigneur de Guillerval, qui ſuit ; *François* de Prunelé, écuyer, ſeigneur de Trapeau, dont la ſucceſſion fut partagée en même tems que celle de ſon pere par ſes ſœurs & nièce le 3. Mai 1637 ; *Eſther* de Prunelé, qui partagea la ſucceſſion de ſon pere & de ſon frere en 1637. étant alors femme de *Claude* le Frétard, écuyer, ſeigneur d'Outarville, Mondeſir & de Poilly, qui étoit remarié en 1652. avec *Anne* de Hérouard, ſœur du ſeigneur de Courtinville ; *Gabrielle* de Prunelé, femme de *Jean* de Hellin, écuyer, ſeigneur de Villeneuve ſous Dourdan, l'an 1637 ; & *Marguerite* de Prunelé, qui étant fille uſante & jouiſſante de ſes droits ſous l'autorité d'*Eſprit* de Poilloue, écuyer, ſeigneur d'Alainville, fit partage avec ſes ſœurs & ſa nièce en 1637. Elle épouſa depuis *Jacques* de Bœuille, écuyer, ſeigneur de Mondeſtour.

XIII. Jacques de Prunelé, écuyer, ſeigneur & baron de Caniel & de Tignonville en partie, aſſiſta & fut préſent au contrat de mariage d'*Etienne* de Prunelé, ſeigneur d'Ocqueville & de Tignonville, ſon oncle, le 25. Décembre 1625. & mourut depuis fort jeune avant ſon pere, & ſix mois après la naiſſance de ſa fille. *Julie* de la Taille ſa veuve, fille de *Louis* de la Taille, chevalier, ſeigneur d'Annorville & de Bouilly en Beauce, & de *Julie* de Lanfernat, ſe remaria en 1630. avec *Pierre* de Lanfernat ſon couſin germain, chevalier, ſeigneur de Courteilles, Sourmont, Milan, la Goevrotiere, Annorville, Chamoteux, capitaine-commandant le regiment d'infanterie du comte d'Harcourt, ingénieur & maréchal des camps & armées du roi, qui fut tué d'un coup de canon devant Roſes en Catalogne. *Julie* de la Taille ſa veuve étant morte, ſa ſucceſſion fut partagée entre ſes enfans le 19. Novembre 1655. Elle n'avoit eu de ſon premier mariage qu'une fille nommée *Julie* de Prunelé, qui fut dame de Guillerval, de Chicheny, & en partie de Tignonville, baronne de Caniel au moyen du partage qu'elle fit le 3. Mai 1637. de la ſucceſſion de ſon aïeul paternel, & de celle du ſieur de Trapeau ſon oncle, avec ſes tantes, de l'autorité du ſieur de Courteilles ſon beau-pere & ſon tuteur, & d'*Etienne* de Prunelé, ſeigneur d'Ocqueville & Tignonville, ſon grand oncle & curateur. Elle fut mariée le 26. Septembre 1645. avec *Jacques* de la Taille, chevalier, ſeigneur de Marcinvilliers & des Eſſars, dont elle reſta veuve au mois de Janvier 1683. Elle mourut au château des Eſſars le 25. Septembre 1695. laiſſant poſterité, & elle fut enterrée dans le parc de ce lieu, ayant fait toujours profeſſion de la religion Proteſtante.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Jodainville *&* de Montpoulin, *éteinte.*

XII. Théodore de Prunelé, chevalier, ſeigneur de Jodainville en partie, de Montpoulin, de la Salle, de Mareau-aux-bois près de Pithiviers, & en partie de Tigonville, né le 4. Décembre 1577. ſecond fils de François de Prunelé, chevalier de l'ordre du roi, ſeigneur de Guillerval, & de *Marguerite* du Monceau de Tignonville, rendit aveu tant pour lui que pour *Etienne* de Prunelé, écuyer, ſeigneur d'Ocqueville, ſon frere, à la dame de Gomarville à cauſe de leurs fiefs & terres aſſis à Jodainville, mouvans en plein fief de la terre & ſeigneurie de la Grand-court de Gomarville, le 16. Mai 1606. Il vivoit encore le 26. Mai 1645. comme il paroît par un aveu & dénombrement du même jour qui lui fut rendu, & à *Etienne* de Prunele ſon frere à cauſe de leur fief, terre & ſeigneurie de Jodainville. Il avoit été marié par contrat du 28. Mars 1606. avec *Marie* de la Lande, fille de *Moyſe* de la Lande, écuyer, ſeigneur de Montpoulin, tué pour le ſervice de Henri IV. à la bataille d'Ivry le 14. Mars 1590. & de *Renée* de Chardon. De cette alliance ſortirent François de Prunelé, ſeigneur de Montpoulin, qui ſuit ; *Charlotte* de Prunelé, dame en partie de Montpoulin, de Mareau-aux-bois, la Salle & de Jodainville, mariée depuis la mort de ſes pere & mere par contrat du 30. Décembre 1652. avec *Simon* de Hérouard, chevalier, ſeigneur de Courtainville, demeurant au lieu ſeigneurial de Baillolet, paroiſſe de Baillaux ſous Galardon, & morte ſans poſtérité ; *Charlotte* de Prunelé la jeune, dame en partie des ſeigneuries de Montpoulin, la Salle & Mareau-aux-bois, & de Jodainville, mariée par contrat du 12. Novembre 1634 avec *Samuel* de la Fetriere, chevalier, ſeigneur de la Gaultrie, la Mairie, les Eſpinaux, &c. demeurant au lieu ſeigneurial de la Gaultrie, paroiſſe de Montvillier, & morte ſans poſterité ; *Marie* de Prunelé, dame de Jodainville en partie, mariée par contrat du 29. Février 1659. avec *Guillaume* de Leviſton, chevalier Ecoſſois, lieutenant-colonel du régiment Ecoſſois du marquis de Douglas, fils de Thomas de Leviſton, chevalier, baron de Banton, & de *Marguerite* Hamilton. Elle mourut auſſi ſans laiſſer d'enfans ; & *Louiſe* de Prunelé, morte fille.

XIII. François de Prunelé, chevalier, ſeigneur de Montpoulin, la Salle & Mareau-aux-bois, & en partie de Jodainville, ſervit à l'arriere-ban ſous la charge de Dominique d'Eſtampes, ſeigneur d'Aplaincourt, dans l'armée du roi en Lorraine, commandée par Charles de Valois duc d'Angoulême, ſuivant un certificat de ce prince donné à Bar-le-Duc le 21. Novembre 1635. en conſequence duquel il obtint par acte du 12. Février 1636. une déchargé des taxes qui avoient été impoſées ſur les terres de ſon pere. Il obtint des lettres de grace du roi le 7. Avril 1647. pour avoir battu & maltraité le prieur de Mareau-aux-bois, pour lequel fait il avoit été banni par ſentence du préſidial de Chartres. Depuis il fut élu pour être un des deux députés de la nobleſſe de ſa province à l'aſſemblée des états généraux du royaume, indiquée à Orleans, & reçut ſon inſtruction pour cet effet le 20. Septembre 1651. mais cette convocation n'eut point lieu. Il mourut peu de temps après ſans avoir été marié, & laiſſa des mémoires généalogiques de ſa maiſon, qu'il avoit raſſemblés avec ſoin & exactitude, principalement pour ce qui concerne les branches cadettes de la famille.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Tignonville, *ſortis des ſeigneurs de* Guillerval.

XII. Etienne de Prunelé, chevalier, ſeigneur d'Oc-

Digitized by Google

queville, Tignonville, Jodainville, &c. troiſiéme fils de François de Brunelé, chevalier de l'ordre du roi, ſeigneur de Guillerval, &c. & de *Marguerite* du Monceau de Tignonville, étoit mineur & ſous la tutelle & adminiſtration de ſa mere, le 20. Avril 1594. Il ſervit en Flandres en 1606. dans l'armée du prince Maurice, tranſfigea, tant pour lui que pour *Theodore* de Prunelé ſon frere, avec le ſieur de Saclas ſon beau-frere, le 18. Février 1622. rendit la foi & hommage à Eſtampes le 26. Avril 1635. pour raiſon de la moitié de la juſtice de Tignonville, qu'il avoit acquiſe par decret aux requêtes du palais à Paris, ſur Clerétien de Monceau, écuyer, cidevant ſeigneur en partie de Tignonville, ſervit la même année dans l'armée du roi en Lorraine à la ſuite de l'arriereban ſous la charge de Dominique d'Eſtampes, ſeigneur d'Aplaincourt, duquel ſervice le duc d'Angoulême général de cette armée, lui accorda certificat le 21. Novembre 1635. obtint un *committimus* en qualité de l'un des cent gentilshommes de la maiſon du roi, le 26. Janvier 1636. & eut des lettres de ſa majeſté en date du 22. Août de la même année 1636. pour lever une compagnie de cent hommes dans le régiment du Bruel Guetibalde. Il mourut le 11. Février 1663. dans un âge fort avancé. Il avoit été marié par contrat du 15. Décembre 1615. avec *Marie* de Cormont, fille d'*Antoine* le Febvre de Cormont, chevalier, ſeigneur de Cormont & la Celle, paroiſſe de Vendiere proche Montmirel en Brie, gentilhomme d'honneur de la chambre du roi, capitaine de cent hommes d'armes ſous la charge du duc de Bouillon, pour le ſervice du roi, & de feue *Magdelene* de Hotman. Elle ne vivoit plus en 1658. De ce mariage vinrent *Antoine* de Prunelé, chevalier, ſeigneur de Tignonville, capitaine d'une compagnie de chevaux-legers au régiment du comte de l'Iſlebonne, qui aſſiſta au contrat de mariage de ſon frere, tant en ſon nom que comme porteur de procuration de ſon pere, le 28. Avril 1658. & qui mourut en 1659. d'une bleſſure qu'il avoit reçue dans un combat ſingulier près de la ville de Furnes en Flandres, ſans avoir été marié; & Charles de Prunelé, ſeigneur de Tignonville, qui ſuit.

XIII. Charles de Prunelé, chevalier, ſeigneur de Tignonville, de Jodainville, Argeville, &c. fut d'abord capitaine-lieutenant de la compagnie de chevaux-legers du comte de l'Iſlebonne, dont il fut pourvu ſur la démiſſion de ce comte par lettres du roi du 15. Mars 1659. Après la mort de ſon pere il fit la foi & hommage, tant au ſeigneur de Gomerville, à cauſe de ſon fief de la Grancourt, pour raiſon de ſes terres de Jodainville, qu'au duc d'Eſtampes, à cauſe du château & groſſe tour d'Eſtampes, pour raiſon de ſa juſtice de Tignonville & autres heritages, les 12. & 15. Mars 1663. & rendit enſuite aveu au roi & au duc d'Eſtampes le 17. Mars 1665. Etant capitaine réformé du régiment de cavalerie de Sultzbach il eut ordre le 6. Juin 1668. de ſe rendre à Metz pour ſervir à la ſuite de la compagnie de chevaux-legers de Joyeuſe, qui y étoit logée, & le 31. Janvier 1670. de paſſer inceſſamment à Verdun pour y ſervir pareillement à la ſuite de la compagnie de chevaux-legers de Montauban, qui y étoit logée. Il fut choiſi pour avoir le commandement de l'une des nouvelles compagnies de cavalerie, dont le roi pour le bien de ſon ſervice, avoit réſolu d'augmenter ſes troupes; & il eut ordre par lettres de ſa majeſté en date du 9. Août 1671. d'en faire inceſſamment la levée. Après l'avoir miſe ſur pied, il eut un autre ordre le premier Mars 1672. de joindre avec cette compagnie le régiment de la Rabliere, pour y ſervir avec les autres compagnies dont il devoit être compoſé. Il fut tué en Catalogne au mois de Juin 1676. étant capitaine-commandant & major de ce régiment de la Rabliere, ſuivant un certificat du maréchal duc de Navailles, daté de Perpignan le 22. Janvier 1678. Il avoit été marié à Eſpeuilles en Nivernois le 29. Avril 1658. par contrat du jour précedent avec *Judith* de Jaucourt, fille de *Pierre* de Jaucourt, chevalier, ſeigneur baron d'Eſpeuilles, Huban, Brinon-les-Allemans & Michaugues, & de *Françoiſe* d'Anlezy. Elle mourut de la petite vérole à Paris le 27. Janvier 1670. douziéme jour de ſa maladie, âgée d'environ 37. ans. De ce mariage ſont venus François-Antoine de Prunelé, ſeigneur de Tignonville, qui ſuit; *Charlotte-Judith* de Prunelé, née à Tignonville le 21. Juin 1660. & baptiſée le 4. Septembre ſuivant. Elle fut mariée par contrat du 27. Avril 1687. avec *Louis* de Villereau, chevalier, ſeigneur de Genonville au pays Chartrain, & embraſſa peu de tems après la religion Catholique. Elle mourut à Genonville le 6. Septembre 1728. dans la ſoixante-neuviéme année de ſon âge, laiſſant poſterité, & fut inhumée le lendemain dans l'égliſe paroiſſiale de Voves; *Charles-Louis* de Prunelé, né à Tignonville le 30. Juillet 1661. qui fut fait capitaine de cavalerie dans le régiment de la Rabliere au lieu de feu ſon pere, & qui ſervit en cette qualité dans l'armée du roi en Rouſſillon pendant les campagnes de 1676. 1677. & 1678. juſqu'à la paix qu'il fut reformé, ayant fait ſon devoir dans toutes les occaſions qui s'étoient préſentées avec tout l'honneur & la fidelité poſſible, comme le témoignent les certificats du marquis de la Rabliere, & du maréchal duc de Navailles en date des 12. & 15. Décembre 1679. Il mourut à Tignonville le 3. Mai 1681. dans la vingtiéme année de ſon âge; *Pierre* de Prunelé, né à Tignonville le 14. Décembre 1661. & mort le premier Janvier 1665; Jacques-Philippe de Prunelé, ſeigneur du grand hôtel des Carnaux, *dont la poſterité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné*; & *Marie-Mauricette* de Prunelé, née à Tignonville le 27. Mars 1667. laquelle depuis la révocation de l'édit de Nantes ſe retira hors du royaume en 1688. & après avoir été en Hollande & en Brandebourg, paſſa en Angleterre, où elle épouſa *Pierre* Carle, François réfugié comme elle pour la Religion, capitaine dans un régiment d'Infanterie au ſervice de la couronne d'Angleterre, & depuis lieutenant général des armées du roi de Portugal.

XIV. François-Antoine de Prunelé, chevalier, ſeigneur de Tignonville & de Jodainville, né au château de Tignouville le 9. Mars 1659. & baptiſé le 11. ſuivant, fut emmené en Allemagne dès l'âge de 10. ans par Philippe de Baviere, prince de Sultzbach, qui avoit un régiment de cavalerie au ſervice de France, & qui le fit élever ſoigneuſement. Il fut d'abord page de ce prince, & eut enſuite le commandement d'une compagnie de cavalerie pour le ſervice de l'empereur. Il revint en France depuis la mort de ſon pere, & fit la foi & hommage au ſeigneur d'Arnouville pour raiſon de ſes héritages de Jodainville le 3. Juin 1681. Il mourut dans ſon château de Tignonville le premier Octobre 1705. dans la quatante-ſeptiéme année de ſon âge, & fut inhumé le lendemain dans l'égliſe de ce lieu, ayant embraſſé la religion Catholique depuis pluſieurs années. Il avoit été marié au lieu des Bordes près de Sezanne en Brie le 16. Juillet 1679. avec *Suſanne* de Cormont, fille d'*Abraham* le Febvre de Cormont, chevalier, ſeigneur de Nuiſement, de Rieux, la Cloche, &c. & d'*Anne* le Febvre de Cormont. Elle embraſſa auſſi la religion Catholique, & elle mourut au château de Tignonville au mois de Mai 1710. & fut inhumée dans l'égliſe du même lieu. De ce mariage ſortirent *Charles-Albert* de Prunelé, né à Tignonville le 13. Avril 1681. qui fut fait ſous-lieutenant au régiment de Bearn par brevet du 26. Décembre 1696. & enſuite lieutenant au même régiment, ſuivant un certificat de ſervice à lui accordé par le lieutenant-colonel de ce régiment daté à Keſerlautre en Allemagne, du premier Avril 1697. Il mourut peu de tems après; *François-Hector* de Prunelé, né à Tignonville le 4. Mai 1682. & mort le 11. Août 1683; *Samuel-Antoine-Maurice* de Prunelé, né aux Bordes en Brie le 10. Novembre 1683. & mort au même lieu en bas âge; *Gabriel-François* de Prunelé, né à Tignonville, & baptiſé par le curé de la paroiſſe de ce lieu. Il mourut âgé de dix à onze mois; & François-Antoine de Prunelé, ſeigneur de Tignonville, qui ſuit.

XV.

Digitized by Google

XV. François-Antoine de Prunelé, chevalier, seigneur de Tignonville, né en ce lieu le 31. Octobre 1690. a été enseigne-colonel du régiment d'Artaignan infanterie, & se trouva en cette qualité à la défense de la ville & citadelle de Tournay assiegée par les Alliés, qui s'en rendirent maîtres en 1709. Il fut marié dans la chapelle du château de Morinville en Beauce le 25. Juin 1710. par contrat du jour précédent, avec *Marie-Angelique* Raulin, fille de *Louis* Raulin, écuyer, conseiller-secretaire du roi maison-couronne de France & de ses finances, & de *Marie-Magdelene* Thieulin; & il en a eu *Angelique-Henriette* de Prunelé de Tignonville, née à Tignonville le 8. Octobre 1713. & morte de la petite-vérole à Pithiviers en Gâtinois le 31. Juillet 1731. dans la dix-huitiéme année de son âge sans avoir été mariée; & *Angelique-Geneviéve* de Prunelé de Tignonville, née au château de Tignonville le 20. Février 1715. & baptisée le 23. Avril suivant. Elle a pris l'habit de religion dans le couvent des Cordelieres rue de Grenelle fauxbourg saint Germain à Paris le 17. Octobre 1730. & elle y a fait profession le 16. Décembre 1731.

XIV. Jacques-Philippe de Prunelé, chevalier, seigneur de Chalo Saint-Mars, appellé *le grand hôtel des Carneaux*, de Chalo Saint-Mars en partie, du grand Guignard sur Authon en Beauce, du fief de Moeville, &c. fils puîné de Charles de Prunelé, seigneur de Tignonville, capitaine-commandant le régiment de la Rabliere, & de *Judith* de Jaucourt, est né au château de Tignonville le 20. Décembre 1665. & a été baptisé au même lieu le 19. Avril 1666. Il commença à servir dès l'âge de 15. ans dans le régiment de la Fere, d'abord en qualité de cadet, & ensuite de lieutenant; puis ayant quitté ce poste, il entra en 1684. dans la compagnie des cadets gentilshommes nouvellement créée & établie dans la citadelle de Strasbourg, où il fit la même année abjuration de la Religion Protestante, & embrassa la Catholique. En sortant des cadets, il fut fait lieutenant dans le régiment Royal Infanterie, d'où le maréchal d'Humieres, grand-maître de l'artillerie, le tira pour le mettre dans le corps de l'artillerie, dont après quatre ans de service il le fit commissaire provincial, & depuis aussi major de ce corps. Il se trouva à la bataille de Fleurus le premier Juillet 1690. servit en 1692. au siége de Namur, que le roi Louis XIV. fit en personne, au combat de Steinkerque, & au bombardement de Charleroi; se trouva encore à la canonnade de Peer en 1702. le duc de Bourgogne commandant alors l'armée, & fut enfin fait lieutenant d'artillerie par brevet du grand maître du 9. Avril 1703. la vénalité des charges introduite dans ce corps lui fit quitter le service en 1705. Il fut marié dans l'église de Chalo Saint-Mars, à deux lieues d'Estampes, diocèse de Chartres le 14. Février 1695. par contrat du jour précédent, avec *Marie* de Savoye, fille de *Benoit* de Savoye, écuyer, seigneur de Nanteau, Formarville, &c. conseiller du roi, trésorier général des fortifications de Champagne, Metz, Toul, Verdun, Lorraine & Barrois, mort le quatre Août 1683. & d'*Anne* Parfaict sa veuve. De ce mariage sont sortis Parfaict de Prunelé, qui suit; *Armand* de Prunelé, né à Saint-Mars le 31. Octobre 1697. ondoyé sur le champ, & baptisé pour les cérémonies dans l'église du même lieu le 6. Mars 1700. qui étant lieutenant en premier dans le régiment du Roi infanterie, & montant la garde à Valenciennes en Haynault, tomba dans un regard ouvert de l'aqueduc de l'Escaut, & s'y noya malheureusement le 24. Septembre 1719. dans la vingt-deuxiéme année de son âge, & fut inhumé le lendemain dans le chœur de l'église paroissiale de saint Jacques de la même ville; *Catherine* de Prunelé, née à Saint-Mars le 6. Janvier 1699. & baptisée le 10. Février suivant dans l'église du même lieu, vivante en 1733. non mariée; *Henri*, appellé *le chevalier de Prunelé*, né à Saint-Mars le 20. Juin 1700. & baptisé le 22. suivant, fait enseigne-colonel du régiment de la Marine infanterie, par brevet du 4. Janvier 1718. lieutenant par autre brevet du 8. Février suivant, & capitaine en pied dans le même régiment par commission du 12. Août 1724; *Jean-Prosper* de Prunelé, né à Saint-Mars le 31. Juillet 1714. ondoyé le 6. Août suivant, & baptisé pour les cérémonies le 25. Juin 1715. mort à Nemours dans la quatorziéme année de son âge le 8. Novembre 1727. & inhumé le lendemain au cimetiere de l'église paroissiale de saint Jean de la même ville; & *Antoinette-Felicité* de Prunelé, née à Saint-Mars le 15. Décembre 1721. morte le vingt suivant, & enterrée dans la chapelle des Carneaux en l'église de Saint-Mars.

XV. Parfaict de Prunelé, chevalier, né à Chalo-Saint-Mars, le 13. Décembre 1695. ondoyé sur le champ à cause de la nécessité urgente & du peril de mort où il se trouvoit, & baptisé le lendemain, pour les cérémonies, dans l'église du même lieu. Ayant été destiné à l'état ecclésiastique, il reçut la tonsure cléricale à Orleans le 28. Juin 1711. & après avoir achevé sa philosophie, il entra au seminaire le 18. Octobre 1714. & commença alors ses études en théologie dans les écoles de Sorbonne. Il fut pourvu d'un canonicat de l'église cathédrale de Notre-Dame de Chartres, par lettres de l'évêque de Chartres du 16. Octobre 1716. Il en prit possession en personne le 4. Décembre suivant, & fut ordonné soûdiacre le 19. du même mois. Il acquit le grade de bachelier en théologie de la faculté de Paris, par une these publique qu'il soutint dans la sale de Sorbonne, le 30. Juin 1718. mais depuis il renonça à l'état ecclésiastique pour épouser *Marie* des Acres de l'Aigle, fille ainée de *Jacques-Louis* des Acres, chevalier, seigneur, marquis de l'Aigle, la Chapelle, Aspres, Escorlay, Belle-fait, &c. brigadier des armées du roi, lieutenant de roi en la province de Normandie, & de *Marie* Chopin. Ils passerent ensemble en Angleterre, où ils furent mariés d'abord dans l'église de saint Martin des-Champs à Londres, par un Ministre de l'église Anglicane le 30. Août 1721. Cette premiere célébration de leur mariage fut suivie d'une autre, qui fut faite le 27. Septembre 1722. dans la chapelle du Marquis de Cottence, ministre de Sardaigne à Londres, par un prêtre Catholique, en conséquence d'un bref du Pape Innocent XIII. en date du 13. Août précédent, par lequel Parfaict de Prunelé étoit dispensé de l'empêchement du soûdiaconat. Depuis étant de retour en France, ils furent mariés de nouveau en l'église de S. Sulpice à Paris, du consentement & en la présence de leurs parens, le 11. Mai 1724. en conséquence du contrat de mariage passé entr'eux le 7. Janvier précédent, dont l'exécution fut ordonnée par arrêt du parlement de Paris du 10. Mai 1724. Par cet arrêt les procédures faites au présidial de Chartres, & la sentence qui y avoit été rendue le 11. Décembre 1721. contre Parfaict de Prunelé, furent annulées, & lui renvoyé de l'accusation du crime de rapt contre lui intentée. De ce mariage sont venus *Anonyme* de Prunelé, né à Londres le 11. Juillet 1722. fait enseigne colonel du régiment d'Enguien, par lettres du mois de Juin 1732. qui a fait en cette qualité la campagne en Allemagne, & s'est trouvé au siége de Philisbourg en 1734; *Marie-Anne-Adelaïde* de Prunelé, née à Paris au palais du Luxembourg, le 12. Décembre 1724. & baptisée le 16. à S. Sulpice, & reçue au nombre des Damoiselles de la maison royale de S. Louis à saint Cir, le 12. Décembre 1731. en vertu d'un brevet du roi du même jour; & *Louise-Françoise-Leontine* de Prunelé, aussi née à Paris au Luxembourg le 27. Novembre 1725. & baptisée à S. Sulpice le 3. Décembre suivant.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LIOUVILLE, DE RICHARVILLE, &c. sortis des Seigneurs DE LA PORTE, & éteints.

VII. Colinet Prunelé, écuyer, troisiéme fils de Guillaume Prunelé, sire de la Porte, de Liouville, &c. & de *Jeanne* Lange, dame de S. Aignan, emporta de la succession de son pere la terre de Liouville en Beauce, par le partage qu'il fit avec *Gui* Prunelé, seigneur de la Porte, son frere aîné, le 9. Décembre 1424. & fut marié 1°. avec *Alix* Paviot, des Seigneurs de Boissi-le-Sec: & 2°. avec *Jeanne*, fille de *Pierre* seigneur de Frouville.

Il eut de la premiere, PIERRE Prunelé, seigneur de Richarville, qui suit; JEAN Prunelé, écuyer, seigneur de Lezanville, *qui sera mentionné après son frere aîné*; & *Huguette* Prunelé, femme de *Jean* de Nacelles, écuyer sieur de la Fosse. De la seconde, vinrent aussi deux fils nommés *Jean* & *Pierre* Prunelé, qui étoient sous la garde de leur pere en 1444. suivant une quittance qu'il donna en cette qualité.

VIII. PIERRE Prunelé, écuyer, seigneur de Richarville, fit conjointement avec *Jean* Prunelé son frere un bail à Moiſon, le 1. Mai 1473. par lequel ils font dits *fils de feu Colinet* Prunelé & d'*Alix* Paviot ſa femme. Il partagea avec le même la terre de Richarville, le 7. Février 1481. lui & *Jean* Prunelé ſon frere, firent échange le 6. Mars 1481. d'une rente & cenſive venue de la ſucceſſion d'*Alix* Paviot leur mere, contre la terre de Rouvre, avec Guillaume du Monceau, écuyer, ſeigneur dudit Rouvre. Par cet acte, *Pierre* Prunelé eſt qualifié *Ecuyer, Prevôt des Maréchaux de France*. Le même *Pierre* Prunelé, ſieur de Richarville, *n'agueres Prevôt des Maréchaux de France*, fut retenu en la charge de conſeiller du roi & maître ordinaire de ſon hôtel, par brevet du 5. Juillet 1493. Les mémoires de la famille lui donnent pour femme *Jeanne* de Nacelles, & pour fille, *Marguerite* de Prunelé, dame de Liouville, qui fut mariée avec *Pierre* Couette, ſeigneur de Riablé, d'où vint *Charles* Couette, ſeigneur de Liouville, Riablé, Thuré la Couetterie, &c.

On trouve un PIERRE Prunelé, écuyer, ſeigneur de Richarville, qui avoit épouſé *Marie* d'Alonville, laquelle ſe remaria avec *Jean* d'Auquoy, écuyer, ſeigneur du Fay, qui tranſigea à cauſe d'elle le 6. Février, 1508. Cette *Marie* d'Alonville, étoit fille de *Charles* d'Alonville, écuyer, ſeigneur dudit lieu en Beauce, maître d'hôtel ordinaire du roi, mort au mois d'Août 1479. & de *Bertranne* de Richebourg, dite d'*Orval*, dame d'Oyſonville en Beauce. On trouve encore une *Marthe* de Prunelé, qui porta la terre de Richarville dans la maiſon de Cugnac, qui la poſſede encore en 1733. en épouſant *Louis* de Cugnac, baron d'Imonville, qui fut tué à la bataille de S. Denys, le 10. Novembre 1567.

VIII. JEAN Prunelé, écuyer, ſeigneur de Lezanville, ſecond fils de COLINET Prunelé, écuyer, ſieur de Liouville & d'*Alix* Paviot ſa premiere femme, tranſigea le 27. Avril 1464. avec *Hugues* Prunelé, écuyer, ſeigneur de la Porte ſon couſin germain, pour raiſon & à cauſe de certains traités & accords faits & paſſés entre leurs peres. Dans cet acte il eſt fait mention de la femme de *Jean* Prunelé, nommée *Charlotte* de S. Guydart; lui ou ſon fils qualifié *noble homme Jean* de Prunelé, écuyer, ſieur de Lezanville, & de Romainville, reçut un aveu pour un muids de terre ſcis à Ninouville: paroiſſe de S. Valerien de Châteaudun, le 10. Septembre 1711. *Jacqueline* de Prunelé héritiere de cette branche, fut mariée avec.... de Valleteau ou Balleteau, écuyer, ſeigneur de la Varenne, & à cauſe d'elle, de Romainville, ſuivant l'aveu qui lui fut rendu le 20. Août 1573. pour raiſon d'héritages ſitués au terroir de Ninouville.

Les armes de la maiſon de Prunelé ſont *de gueules à ſix annelets d'or poſés 3. 2. & 1.* * *Hiſtoria Normannorum* donnée par Duchesne. *Hiſtoria Francorum ſcriptores*, par le même. *Mémoires & recherches du greffier* du Tillet. *Hiſtoire de la maiſon d'Harcourt par* la Roque. *Additions aux mémoires de Caſtelnau par* le Laboureur. *Antiquités d'Eſtampes par* Fleureau. *Annales d'Orleans par* la Sauſſaye. *Hiſtoire de la ville d'Orleans par* le Maire. *Gallia Chriſtiana* de 1656. Sainte-Matthe, le P. Anſelme, &c. *Titres originaux, & mémoires de famille.*

PRZIBRAM, (Jean) zelé Huſſite, & fort accrédité dans ſon parti, qui avoit été établi l'un des directeurs du clergé de Prague dans le ſynode tenu en 1421. ſous l'archevêque Conrad, ſe retracta dans la ſuite ſolemnellement de ſes erreurs, & écrivit même contre les Taborites un traité, où examinant les raiſons qui peuvent rendre une guerre légitime, il prouve que celle des Taborites ou Huſſites, n'avoit point ces conditions. Il prétend entr'autres, & cela avec fondement, qu'il n'eſt point permis aux prêtres de porter les armes & de faire la guerre. Sa retractation fit beaucoup de peine à Procope-Raſe, l'un des chefs ou capitaines des Huſſites, qui étoit prêtre, & toujours en guerre; & il fit inutilement tout ce qu'il put pour le ramener. Przibram eut une autre diſpute avec Pierre Peyne, ſurnommé *l'Anglois*, Wicléſiſte, & docteur à Prague. Cette diſſention éclata, & ceux de Prague firent mettre Przibram & pluſieurs autres en priſon. Ces captifs ayant recouvré leur liberté, ſe joignirent aux Orphelins, branche des Huſſites, & leur perſuaderent de déclarer la guerre à ceux de Prague, ce qui augmenta la diſſention. Cela ſe paſſoit avant que Przibram eût quitté le parti des Taborites. Il eut dans la ſuite, c'eſt-à-dire, en 1439. la charge d'adminiſtrateur du conſiſtoire Calixtin. En 1447. il aſſembla l'univerſité dans le college de Charles IV. où l'on dreſſa une profeſſion de foi ſur la Trinité, contre quelques articles du concile de Florence; ce qui montre que Przibram, pour avoir abjuré le Huſſitiſme, n'en étoit pas plus catholique, ou qu'il étoit retourné à ſes erreurs. Il mourut le 24. de Décembre de cette même année 1447. étant Paſteur dans la paroiſſe de S. Gilles à Prague, & profeſſeur en théologie dans cette univerſité. Il avoit été du nombre des ambaſſadeurs de Bohême au concile de Baſle, & y avoit ſoutenu qu'il falloit donner la communion ſous les deux eſpeces, & la diſtribuer aux enfans ſelon la pratique de la primitive égliſe. Lupacius dit qu'il écrivit un traité ſur la même matiere, & pluſieurs autres ſur divers ſujets de doctrine. Theobald le repréſente comme un homme de beaucoup de feu; mais fort inconſtant. * *Voyez* Cochlée dans ſon hiſtoire latine des Huſſites; Theobaldus; & Lupacius Balbinus, dans *ſon abregé de l'hiſt. de Bohême*; Lenfant dans ſon *hiſt. de la guerre des Huſſites & du concile de Baſle*, en pluſieurs endroits des deux volumes de ſon ouvrage, &c.

PSEAUME, (Nicolas) évêque de Verdun, étoit fils d'un ſimple laboureur du village de Chaumont-ſur-Aire en Barrois, du diocèſe de Verdun. Son pere ne ſe trouvant pas en état de faire cultiver les talens qu'il apperceVoit dans ſon fils, l'envoya à Verdun dans l'abbaye de S. Paul, dont François Pſeaume ſon frere, oncle du jeune Nicolas étoit abbé. Il y fit une partie de ſes études, qu'il continua à Paris, à Orleans, à Poitiers, & en d'autres écoles fameuſes. Etant de retour à Verdun, ſon oncle lui réſigna ſon abbaye en 1538. Il la poſſéda d'abord en commende, & ayant pris l'habit monaſtique dans l'ordre de Prémontré, dans le tems qui lui avoit été preſcrit, il la poſſeda en regle. C'étoit au mois de Janvier 1540. Il étoit à Paris en 1541. & il y prit le bonnet de docteur avec un grand applaudiſſement, en preſence du cardinal de Lorraine & de pluſieurs autres prélats. L'année ſuivante il fut député par le chapitre général de ſon ordre, pour aller faire des remontrances au roi François I. ſur ce que le cardinal Piſan avoit obtenu en cour de Rome l'abbaye chef-d'ordre de Prémontré. Le conſeil du roi entra dans ſes raiſons, & lui adjugea le titre d'abbé général de l'abbaye & de l'ordre de Prémontré. Mais le cardinal trouva moyen de ſe maintenir malgré les pourſuites de Pſeaume, qui fut envoyé depuis à Rome pour ſolliciter les affaires de ſon ordre contre ce cardinal, & en particulier pour avancer la canoniſation de S. Norbert. Il y fit connoiſſance avec S. Ignace, avec le P. Salmeron Jeſuite, avec Guillaume Poſtel, & Jean Magnus, frere d'Olaüs Magnus. Ce fut le plus ſolide avantage de ſon voyage. De retour à Verdun, on lui offrit de l'envoyer au concile de Trente, ce qu'il accepta, & il ſe préparoit à ce voyage, lorſque le cardinal Jean de Lorraine lui réſigna l'évêché de Verdun, dont il prit poſſeſſion le 12. Juillet 1548. Le cardinal de Lorraine s'y réſerva néanmoins le regrès & les revenus, ſelon l'abus de ce tems-là, mais en 1548. Pſeaume lui ayant réſigné ſon abbaye de S. Paul, parvint à jouir au moins d'une partie des revenus. Comme il trouva bien des difficultés

Digitized by Google

dans le commencement de ſon épiſcopat, il travailla à les applanir ; il réforma beaucoup d'abus ; il fit revenir des terres & autres revenus qui étoient aliénés, & au commencement de 1551. il ſe rendit au concile de Trente, où il parla avec tant de force contre les commendes dans la treiziéme ſeſſion, que perſonne n'oſa en prendre enſuite la défenſe. On dit que pendant qu'il parloit, l'évêque d'Orviette dit en raillant, *Voyez comme ce coq chante bien* ; faiſant alluſion au mot latin *Gallus* qui ſignifie un *Coq* & un *François* ; mais Pierre Danès évêque de Lavaur repliqua : *Plut-à-Dieu qu'un chant de ce coq, Pierre renrrât en lui-même* ! Ce fut lui encore qui fut chargé de dreſſer les canons le 2. de Janvier 1552. Ce prélat a compoſé un journal de ce qui s'eſt fait au concile depuis le premier Mai 1551. juſqu'au 8. d'Avril 1552. Il étoit de retour à Verdun le 25. de Mai ſuivant. Le 12. de Juin de la même année, le roi Henri II. y fit ſon entrée, ce qui fut ſuivi de grands dérangemens dans la ville. L'abbaye de S. Paul qui étoit hors des murs fut détruite, parce qu'elle étoit environnée de murailles comme une forteresſe ; le gouverneur Tavannes profitant de l'abſence de Pſeaume, qui s'étoit retiré à Vanaux-les-Dames près Vitry, ſe ſaiſit du palais épiſcopal & s'y logea. Le prélat revint à Verdun, le cœur pénétré de chagrin ; mais ſans ſe laiſſer trop abattre, il fit bâtir un nouveau monaſtere pour les religieux de S. Paul, qui fut achevé dès 1553. & répara autant qu'il étoit en lui, les autres déſordres que les malheurs des tems avoient cauſés. Pendant qu'on travailloit aux fortifications de la ville, il portoit lui-même la hote pour animer les bourgeois au travail. En même tems il fit publier une défenſe à tous ſes dioceſains & autres qui dépendoient de lui, de faire profeſſion d'aucune autre religion que de la Catholique ; & croyant que cette défenſe ſeroit mieux exécutée, il établit le 15. Décembre 1558. pour inquiſiteur de la foi dans ſon dioceſe, frere Regier-le-Beau, docteur en théologie, & gardien du couvent des Cordeliers de Verdun. En 1562. il inſtitua le duc de Guiſe comte, marquis, gardien & protecteur des biens de ſon évêché, & lui laiſſa les châteaux, terres & prévôté de Dieu-le-wart, pour être tenus en fief par lui & ſes ſucceſſeurs mâles, s'en réſervant à lui & à ſes ſucceſſeurs évêques, le reſſort & la ſouveraineté. Le concile de Trente ayant repris ſes ſéances le 18. Janvier 1562. Pſeaume reçut ordre de l'empereur de s'y rendre au plûtôt. Il ne partit néanmoins que le 2. d'Octobre ſuivant, le cardinal de Lorraine l'ayant prié de différer ſon voyage ; il arriva à Trente au commencement de Novembre, & y demeura juſqu'à la fin. Il écrivit en latin les actes de ce concile depuis le 13. de ce mois 1562. juſqu'à ſa concluſion en Décembre 1563. Ces actes ont été imprimés par les ſoins du P. Hugo Prémontré, abbé d'Eſtival, en 1725. Pſeaume compoſa auſſi pendant ſon abſence un traité intitulé : *Préſervatif contre le changement de Religion* ; & il le fit imprimer pour l'utilité de ſon peuple, qui étoit attaqué au-dedans & au-dehors par les Religionnaires. Le prélat retourna à Verdun au commencement de 1564. & il aſſiſta la même année au concile de Reims, dont il écrivit les actes & l'épître ſynodale. Il fit beaucoup de biens aux Jeſuites qui s'établirent à Verdun en 1570. & il leur donna l'hôpital de Gravieres, & des revenus ſuffiſans pour leur entretien. Cinq ans après, c'eſt-à-dire, en 1575. il établit auſſi dans ſa ville les religieux Minimes, pour qui il avoit beaucoup d'affection, & il mourut la même année le 10. d'Août, environ huit mois après la mort du cardinal de Lorraine, dont la perte l'avoit extrêmement affligé. Il fut enterré dans ſa cathédrale, & on grava ſur ſon tombeau cette épitaphe qu'il avoit faite lui-même.

Nicolaus PSALMEUS *à Calvomonte ad fluvium Erram, humilibus quidem, ſed piis natus parentibus, prius Sancti Pauli ad Virduni mœnia abbas, poſtea ad Epiſcopatum Virdunenſem vocatus, ſanctè & religioſè de futura reſurrectione cogitans, ſepulcrum hoc, dum adhuc in vivis ageret, ſibi exſtruendum curavit, anno Domini 1572.* On y ajouta ce qui ſuit, *In eo verò mortui corpus Clerus, populuſque Virdunenſis mœſtiſſ. poſuer. ann. 1575. 10. Auguſt.* * *Voyez* le P. Hugo, préf. du t. I. de l'ouvrage intitulé : *Sacra antiquitatis monumenta*, &c. D. Calmet, *Hiſt. de Lorraine, t. 3. p. 96. & ſuiv.*

PSYCHRESTUS, (Jacques) medecin & philoſophe habile dans le VI. ſiécle, étoit d'Alexandrie, quoique ſa famille fût originaire de Damas. Il avoit beaucoup appris ſous Heſychius ſon pere, qui avoit voyagé dans pluſieurs pays pour y chercher de nouvelles matieres à ſa curioſité, & tâcher d'y faire de nouvelles découvertes. Pſychreſtus fut fait comte, & premier medecin de l'empereur Leon le Grand, ou de Thrace, & il fut ſi aimé de ce prince & du peuple, que le Senat lui fit ériger une ſtatue dans les bains de Xeuxippe, que Severe avoit bâtis. On lui en avoit érigé une autre à Athénes. Il avoit acquis une ſi grande connoiſſance de la medecine pour la théorie & pour la pratique, qu'il ſurpaſſa tous ſes contemporains. Il en eſt parlé dans Suidas & dans Photius, & Alexandre de Tralles le loue en pluſieurs endroits de ſes ouvrages. * *Voyez* les auteurs nommés dans cet article ; & l'*Hiſt. de la medecine par* Freind, *traduite par* Couler *premiere partie.*

PSYLLES, peuples d'Afrique, &c. *Ajoutez à l'édition du Moreri de 1725. qu'*il n'eſt pas vrai que Xenophane de Colophon ait compoſé un poëme des Pſylles, *comme on l'a dit dans cette édition après pluſieurs auteurs mal informés : & de l'édition de 1732. que* M. l'abbé Souchay de l'académie des belles lettres, a fait une ſçavante & curieuſe diſſertation ſur les Pſylles, qui eſt dans les *Mémoires* de la même académie, *t. 7. p. 273.*

PTACZECKO de BIRKEINSTEIN, (Hynec) eſt repréſenté dans les hiſtoriens du XVI. ſiécle, qui ont eu occaſion de parler de lui comme un homme de tête & de main, & comme chef d'un parti redoutable. Ce parti étoit celui des *Calixtins*, c'eſt-à-dire, de ceux qui prétendoient qu'il étoit de néceſſité abſolue de diſtribuer l'Euchariſtie aux fidéles ſous les deux eſpéces. Ptaczecko conſideroit cependant, dit-on, plus l'intérêt du bien public, que celui du parti auquel il étoit dévoué. C'eſt ce qu'il fit paroître lorſqu'après le concordat fait pour appaiſer les differens de la Bohéme, les états écrivirent aux autres gouverneurs de Bohéme pour ſe défendre contre les Taborites qui s'oppoſoient à ce concordat. On eut dans cette occaſion tant de confiance en lui qu'il fut joint aux autres gouverneurs de Bohéme élus dans cette preſſante néceſſité. Ce fut lui qui eut plus de part à la mort du grand Procope l'un des principaux chefs des Huſſites, & par conſéquent à la ruine de ce parti. Cependant après la mort de Sigiſmond, les Bohémiens ayant voulu appeller Albert d'Autriche ſon gendre, il ſe déclara le chef du parti oppoſant, parce qu'il le regardoit comme un ennemi de la Religion, telle que Ptaczecko l'entendoit, & de la patrie. Alors il eut recours à l'imperatrice douairiere Barbe, mais ceux qui l'ont le plus flaté conviennent qu'il conſulta plus alors ſon intérêt particulier que le bien public qu'il ſe vantoit tant de procurer en toute rencontre. Ce fut dans la même occaſion qu'il tenta une négociation ſecrette pour engager l'empereur Sigiſmond à accepter la poſſeſſion du royaume de Bohéme au lieu de ſon adminiſtration ; & afin de le porter à ſe rendre à cette propoſition, il lui fit offre de l'aſſiſter dans cette entrepriſe, & s'engagea à ſoumettre à ſon obéiſſance ceux de ſon parti & de ſa religion. Sigiſmond qui ne vouloit pas dépouiller de ce royaume celui à qui il étoit dû, refuſa d'entrer dans les vues de Ptaczecko, quelques inſtances que celui-ci pût faire, & quelque explication qu'il donnât aux conſtitutions du royaume pour le faire conſentir à l'accepter. Il fallut donc en venir à des adminiſtrateurs, & les principaux furent Ptaczecko lui-même pour les Calixtins, & la Maiſon-neuve pour les Catholiques, quoique pluſieurs l'accuſent de Huſſitiſme. C'étoit en 1441. Lorſque l'imperatrice Barbe eut accepté la couronne de

Digitized by Google

Bohéme, Ptaczecko, qui ne cherchoit que ſon intérêt propre, prit en 1442. le titre de *ſuprême gouverneur des villes de Prague*, & toute ſa vie il menaça l'amitié de ces villes. Sa faction devint ſi puiſſante qu'elle donna beaucoup d'ombrage aux grands qui réſolurent de donner un frein au pouvoir & au crédit de ce chef ambitieux. Il s'en apperçut, fit ce qu'il put pour aller au-devant, & n'ayant pas réuſſi, il profita de quelques nouveaux troubles arrivés en Bohéme pour commettre diverſes hoſtilités qui auroient augmenté beaucoup la diviſion ſi Ptaczecko ne fût pas mort ſur ces entrefaites en 1444. Balbinus & Theobaldus en parlent aſſez au long. Lenfant en parle auſſi dans ſon *Hiſtoire de la guerre des Huſſites & du concile de Baſle*, *t. 2.* en pluſieurs endroits.

PTOLOME'E XI. roi d'Egypte, &c. *A la fin de cet article dans l'édition du Moreri de 1725. on cite* un ouvrage de M. Baudelot d'Arval : le nom de cet auteur étoit Baudelot de Dairval.

PTOLOME'E MACRON, fils de Dotymenes, fut établi gouverneur de l'iſle de Chypre par Ptolomée Philometor, roi d'Egypte, durant la minorité de ce prince. Mais par une prudence particuliére, il retint tous les revenus qu'il tiroit de cette grande iſle ſans en rien envoyer aux regens du royaume, & dès que le roi fut majeur il lui rendit un compte exact de ce qu'il avoit amaſſé pendant ſa minorité. Quelque tems après s'étant cru payé d'ingratitude, & ſe plaignant de quelque mécontentement il livra l'iſle de Chypre à Antiochus Epiphanes roi de Syrie, qui lui donna le commandement des troupes qu'il avoit dans la Phenicie & dans la Celeſyrie. Nous apprenons du deuxiéme livre des Machabées que Ménélaüs uſurpateur de la ſouveraine ſacrificature, étant accuſé devant Antiochus Epiphanes, & étant prêt de ſuccomber à cette accuſation, offrit de l'argent à Ptolomée Macron & le pria de prendre ſa defenſe. Ptolomée le fit tant que le roi fut à Tyr, & il fut cauſe qu'on le déclara innocent quoique coupable, & que ſes accuſateurs furent condamnés à mort. Après que Judas Machabée eut mis en déroute Apollonius gouverneur de Samarie, & Seron gouverneur de la Celeſyrie, Philippe qui étoit à Jeruſalem de la part du roi Antiochus Epiphanes, envoya demander du ſecours à Ptolomée Macron. Celui-ci fit partir Nicanor & Gorgias, deux capitaines experimentés, mais Judas les defit encore, ainſi qu'il eſt marqué dans le premier livre des Machabées. Après la mort d'Antiochus Epiphanes, Ptolomée n'eut plus la même faveur. On prevint contre lui le jeune Eupator, les courtiſans le regarderent comme ſuſpect, parce que dans pluſieurs occaſions il avoit témoigné qu'il n'approuvoit pas la conduite que l'on tenoit envers les Juifs. Ptolomée trop foible ou trop rempli d'amour propre pour ſupporter ces reproches, prit du poiſon & mourut. L'auteur de la verſion latine du ſecond livre des Machabées le nomme *Ptolemæus Macer*, au lieu de *Ptolomæus Macron*, qui étoit ſon nom. *Macer* veut dire *maigre*, & *Macron*, qui vient du grec, ſignifie *long* : ainſi il s'appelloit *Ptolomée le long*, non *le maigre*. * Voyez le premier livre des Machabées *ch. 3.* & le ſecond livre *chap. 4.* &c. *le Dictionnaire de la Bible* du R. P. dom Calmet, abbé de Senones.

PTOLOME'E, Medecin, &c. *Aux citations de l'édition de 1725. on cite*, Tertull. *in Apocal.* il faut *in Apologetico*.

PTOLOME'E de Lucques, ainſi ſurnommé du nom de ſa patrie, étoit de la famille des Fiadoni que l'on comptoit déja entre les nobles de Lucques dès l'an 1200. Ptolomée étoit au monde en 1236. comme on le croit, & il entra dès ſa jeuneſſe dans l'ordre de S. Dominique. Il fut deux fois ſupérieur d'un couvent de ſon ordre à Lucques même ; enſuite à Florence en 1301. & 1302. & remplit d'autres poſtes encore plus conſidérables. Il étoit habile dans ſon tems, & on a de lui de courtes annales de l'hiſtoire profane depuis l'an 1060. juſqu'en 1303. & une hiſtoire eccléſiaſtique en 24. livres aſſez ample depuis Jeſus-Chriſt juſqu'à envir on l'an 1312. Ces deux ouvrages, qui ſont écrits en latin, ſe trouvent dans le tome I. des écrivains de l'hiſtoire d'Italie par L. Ant. Muratori, *in-folio* à Milan en 1727. L'hiſtoire eccléſiaſtique y paroit pour la premiere fois : à l'égard des annales elles avoient déja été imprimées ailleurs : mais on les donne ici plus correctes. Le mérite de Ptolomée fut récompenſé par l'évêché de Torcello dans le duché & ſous le patriarche de Veniſe. M. du Pin s'eſt trompe en faiſant ce religieux évêque de Toricelli, & en lui donnant trois ouvrages, ſçavoir, les annales & l'hiſtoire eccléſiaſtique dont nous venons de parler, & une chronique des papes & des empereurs : car cette chronique & l'hiſtoire eccléſiaſtique eſt un ſeul & même ouvrage. * Voyez le P. Echard dans ſa bibliothéque des écrivains de l'ordre de S. Dominique t. I. & la préface de M. Muratori ſur l'hiſtoire eccléſiaſtique de Ptolomée de Lueques dans le volume cité dans cet article.

PTOLOME'E. (Claude) mathématicien, &c. *Dans les éditions du Moreri de 1725. & de 1732. on dit* qu'il vivoit vers l'an 138. avant Jeſus-Chriſt, *liſez* après Jeſus-Chriſt.

PUBLIUS SYRUS, poëte, &c. *Dans l'édition du Moreri de 1725. on donne* l'édition de cet auteur par M. le Févre de Saumur comme la meilleure édition : *ce jugement n'eſt pas exact* ; on préfere à cette édition celle que MM. Havercamp & Preiger ont donnée en 1708. en Hollande. On y trouve avec les notes de ces deux éditeurs celles de Gruter qui n'avoient jamais paru, & une partie de la verſion grecque que Joſeph Scaliger avoit faite des ſentences de ce poëte & qui n'avoit point non plus été publiée. Enfin on y trouve auſſi les ſentences de Seneque. Céſar eſtima Decius Laberius juſqu'à ce qu'il en eut été choqué, ou plutôt juſqu'à ce qu'il eut connu & goûté Syrus.

PUCCI. (François) *Dans l'édition de Moreri de 1725. on cite* Hornibeck ; *il faut* Hoornebeck.

PUFENDORF. (Samuel de) *Ajoutez aux ouvrages de cet auteur dont on a parlé dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. Elementorum juriſprudentiæ univerſalis libri duo*, à la Haye en 1660. à Jene en 1669. avec un appendix *De ſphæra morali*, qui eſt d'une autre main. *Joannis Meurſii Miſcellanea Laconica*, à Amſterdam en 1661. *in-4°.* C'eſt par ſes ſoins que ce volume a paru, de même que la *Grece ancienne* de Jean Lauremberge, la même année 1661. *in-4°. Severini de Monzambano de ſtatu imperii Germanici*, en 1667. *in-12.* & ſouvent réimprimé depuis, & traduit en pluſieurs langues, quoique vivement cenſuré par pluſieurs ſçavans dont les critiques ont été imprimées. Son traité *De jure naturæ & gentium*, ſi bien traduit en françois par M. Barbeyrac, a eu auſſi pluſieurs adverſaires qui ont plus d'une fois obligé M. Pufendorf à prendre la plume pour ſe défendre : l'on peut voir dans le *t. XVII. des Memoires* du P. Niceron Barnabite, les différens écrits qu'il s'eſt cru engagé de faire à ce ſujet. Le recueil de pluſieurs piéces ſur cette matiere qui parut en 1686. *in-4°. & dont on parle dans le Moreri, n'eſt point intitulé*, comme on le dit, *Eris Scandica*, mais *Eris Scandica* (Querelle de Scandinavie.) En 1675. M. Pufendorf donna un recueil de Diſſertations académiques en latin, réimprimé en 1677. & encore depuis. En 1679. il donna en allemand une Deſcription hiſtorique & politique de l'empire du pape qui a été traduite en flamand & en latin. Son introduction à l'hiſtoire des principaux états qui ſont aujourd'hui dans l'Europe, qui eſt un de ſes bons ouvrages, qui parut en 1682. en allemand, & dont il a donné une ſuite en 1686. & une addition contre Varillas en 1687. a été traduite en françois par Claude Rouxel, & en 1722. un anonyme rectifia cette traduction, continua l'ouvrage, l'enrichit de notes, & publia le tout à Trévoux ſous le titre d'*Amſterdam* en 1722. en ſept volumes *in-12.* * Voyez ſur tout cela & ſur les autres écrits de M. Pufendorf l'article des *Mémoires* du P. Niceron *que l'on vient de citer* ; & la préface de la

Digitized by Google

traduction de l'ouvrage *Du droit de la nature & des gens*, &c.

PUFFENDORF (Iſaïe) né à Flæh, village de Miſnie, à une lieue de Chemnitz où ſon pere avoit été miniſtre, prit le degré de maître-ès-arts à Leipſic & y ſoutint des théſes fort ſçavantes touchant les Druides anciens prêtres des Gaulois idolâtres. Après pluſieurs changemens dans ſa fortune, il fut fait gouverneur d'un jeune comte de Kœnigſmarck. Quelque tems après, le chancelier Oxenſtiern le recommanda ſi bien à la cour de Suede qu'il y fut employé, & il rendit des ſervices très-conſidérables à cette couronne en différentes légations. Il avoit tant de goût pour les *Colloques d'Eraſme* qu'il les portoit preſque toujours avec lui-même dans ſes voyages. Il fut enſuite chancelier du duché de Brême. Vers l'an 1686. l'envie & la jalouſie de ſes ennemis l'ayant obligé de quitter ce poſte, il alla à Copenhague, & en 1686. il alla à Ratiſbonne en qualité d'ambaſſadeur du roi de Danemarck. Il y mourut le 5. de Septembre 1589. Pierre-Loüis a recueilli les ouvrages qu'il avoit compoſés dans ſa jeuneſſe, & il les publia en 1700. *in-8°.*

PUGA de FEIJOO (Jean) juriſconſulte Eſpagnol, né à Salamanque en 1653. étoit fils de *François* Puga de Feijoo celebre docteur qui a été premier anteceſſeur en droit canon dans l'univerſité de Salamanque. Il eut d'excellens maîtres, entr'autres les deux Zamora, Joſeph & François, fils d'Antoine célebre medecin, Joſeph Riteſio, Serna, & Jean de Ferdinand ou Ferdinandi de Heneſtroſa. Il apprit d'eux principalement à ſe former à l'étude du droit, & à y faire de grands progrès. On prétend qu'il lut avec application dès ſa jeuneſſe preſque tous les interprétes du droit civil anciens & modernes, & comme ſon pere qui étoit très-habile, prenoit ſoin auſſi de le diriger dans ſes études, il n'eſt pas étonnant qu'il ait ſi fort approfondi cette ſcience. Auſſi parut-il avec éclat dans toutes les diſputes qu'il fut obligé de ſoutenir lorſqu'il prenoit ſes degrés en droit & lorſqu'il fut fait docteur de l'univerſité de Salamanque. Il s'exerçoit auſſi dans le même tems à compoſer pluſieurs écrits qu'il ne faiſoit que pour ſon propre uſage; mais qui méritent d'être conſacrés à celui du public, entr'autres ceux, *De legato debiti : De falſis demonſtrationibus : De lege commiſſoria : De in diem addictione : De diſpoſitione in incertam perſonam collata : De ſervo pignoris dato manumiſſo.* Le 19. d'Octobre 1678. il obtint la chaire des inſtituts, & tant qu'il la remplit il eut ſoin de ne dicter que des traités utiles qu'il accompagnoit d'explications ſolides; & qui augmenterent beaucoup la réputation qu'il s'étoit déja acquiſe. Le 15. de Juillet 1679. il paſſa à la chaire du code qu'il occupa avec le même éclat juſqu'à la fin de Décembre 1681. qu'il eut celle du digeſte. En 1682. à la fin il fut fait antécеſſeur du ſoir, & premier antécеſſeur en 1684. En 1689. Charles II. roi d'Eſpagne, qui étoit informé de ſon mérite, le choiſit pour préſident du conſeil royal de ſainte Claire à Naples, où il alla la même année & y vécut quatre ou cinq ans. Il n'en ſortit que lorſque le même prince l'eut créé conſeiller du conſeil ſouverain de Caſtille. Puga ſe hâtant de profiter de cet honneur, s'embarqua pour retourner en Eſpagne; mais il mourut ſur mer, & ſon corps fut porté à Alicante où on l'enterra. Dom Gregorio Majanſio, (Dom Gregoire Mayans) antécеſſeur à Valence en Eſpagne s'eſt donné beaucoup de ſoin pour recueillir ſes écrits tant imprimés que manuſcrits, pour les revoir & les faire imprimer. L'édition s'en fait à Lyon en France. Ce recueil contiendra deux volumes *in-folio.* * *Voyez* les lettres latines de ce Dom Gregorio imprimées *in-4°.* à Valence en Eſpagne en 1732. *pag. 335. & ſuiv. & pag. 285.*

PUGET (du) maiſon noble & ancienne de Provence; nous la recommencerons à

I. BERTRAND du Puget épouſa par contrat de mariage du 26. d'Août 1427. *Marie* de Pujet ou Puget de la famille des Puget de Toulouſe, fille unique & ſeule héritiere de *Guillaume* du Puget & de damoiſelle *Bertrande* de Calquets à condition de porter leurs armes qui étoient *d'or à un arbre de ſynope au chef d'azur à trois étoiles d'or.* La condition fut acceptée & exécutée juſqu'au XVI. ſiécle que la maiſon du Puget a repris les armes de ſon ancienne maiſon de Provence. Bertrand du Puget eut de ſa femme trois fils, *Guillaume*; PIERRE, qui ſuit; & *Bertrand.*

II. PIERRE du Puget, ſeigneur de Caſtillon, deuxiéme fils de BERTRAND & de *Marie*, étoit capitoul en la partie de S. Barthelemi en 1466. Il épouſa *Jeanne* de Ruffy ou du Roux, niéce de *Gilbert* du Roux, conſeiller au parlement de Toulouſe, dont il eut deux fils GUILLAUME, qui ſuit; & *Raymond* du Puget.

III. GUILLAUME du Puget, fils aîné de PIERRE & de *Jeanne* de Ruffy, capitoul en la partie de la Dealbe l'an 1500. épouſa damoiſelle *Jeanne-Simonet* du Prat, fille d'*Arnaud* du Prat, chevalier, & de *Bertrande* Gilbert. Bon du Prat, chancelier de France ſe trouva à ſon mariage comme parent. Guillaume teſta l'an 1502. & entre autres legs faits à différentes perſonnes, il laiſſa à ſon frere *Raymond* du Puget ſon livre des Décrets. Il eut pour fils

IV. JEAN du Puget, ſeigneur de Montoron, des Carles, de la Sere, maître d'hotel ordinaire du roi, & l'un des cent gentilshommes de ſa maiſon, fils de GUILLAUME du Puget & de *Jeanne-Simonet* du Prat, épouſa damoiſelle *Iſabeau* le Brun de la Sere, fille de *Jacques* le Brun, ſeigneur de la Sere & de dame *Jeanne* Gailliac, deſquels ſont iſſus trois fils, *Claude* du Puget, chevalier, ſeigneur de la Sere qui a eu pour fille madame la princeſſe de Naſſau; GABRIEL du Puget, ſeigneur de Montoron, des Carles Cauſſidieres, qui ſuit, & qui a fait *la branche des Seigneurs de la* MARCHE *en l'Iſle de France & Etienne* du Puget, ſeigneur de Pomeuſe, de Cheva & de Tillemont, conſeiller du roi en ſes conſeils d'état & privé, tréſorier de ſon épargne, qui épouſa à Paris l'an 1587. *Louiſe* Prevôt, fille de *Jean* Prevôt, conſeiller du roi en ſes conſeils d'état & privé, & ſon avocat général en la chambre des comptes, & de *Marguerite* le Maçon. De leur mariage ſont iſſus pluſieurs enfans, entr'autres *Etienne* du Puget, qui étoit l'aîné, & qui eſt mort évêque de Marſeille en 1668; & *Henri* du Puget, qui fut reçu chevalier de Malte en 1619.

V. GABRIEL du Puget, ſeigneur de Montoron, des Carles & Cauſſidieres, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & lieutenant de l'artillerie en la province de Languedoc l'an 1595. a ſervi ſous Henri IV. & ſes prédéceſſeurs pendant quarante ans dans leurs armées. Il étoit fils de JEAN du Puget & d'*Iſabeau* le Brun de la Sere, & il épouſa *Anne* Daviat dont il a eu PIERRE du Puget, qui ſuit; & deux filles, *Claire* & *Anne* du Puget.

VI. PIERRE du Puget, chevalier, ſeigneur de Montoron, des Carles & Cauſſidieres, la Chevrete & la Marche, conſeiller du roi en ſes conſeils & ſon premier préſident au bureau des finances de Montauban, fils de GABRIEL du Puget, épouſa 1°. *Louiſe* du Puget ſa couſine germaine, fille de meſſire *Etienne* du Puget, conſeiller du roi en ſes conſeils & ſon tréſorier de l'épargne, & ſeigneur de Pomeuſe, & de dame *Louiſe* Prevôt, dont il eut *Marie* du Puget, qui fut mariée à meſſire *Gedeon* Tallemant, maître des requêtes & intendant de juſtice en Languedoc, dont il eut *Paul* Tallemant, abbé de S. Albin, reçu à l'académie Françoiſe en 1666. & mort en 1710; & *Marie* Tallemant, qui épouſa le baron de Clermont de la maiſon du Puget ſaint Marc: 2°. l'an 1643. damoiſelle *Iſabelle-Diane* de Michel, dame de la Marche, dont il eut PIERRE du Puget, qui ſuit; & BERTRAND-CHARLES, qui ſuit après ſon frere.

VII. PIERRE du Puget, chevalier, ſeigneur de la Marche, épouſa l'an 1668. *Anne-Nicole-Godefroi, dont nous parlerons plus bas dans un article ſéparé:* il en eut par le moyen de l'opération Céſarienne qui donna la mort à la mere, *Pierre-Alexandre* du Puget de la Marche, chevalier, qui fut commiſſaire des guerres, & qui épouſa

Digitized by Google

dame *Anne Denyse* le Fevre des Chevalier, dont il eut *Jean-Alexandre-Auguſtin* de la Marche, chevalier, ingénieur du roi; & *Pierre* du Puget de la Marche, chevalier, ingénieur du roi, établi à Troyes en Champagne.

VII. BERTRAND-CHARLES du Puget de la Marche, major au gouvernement de Calais, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, fils puîné de PIERRE du Puget de Montoron & d'*Iſabelle-Diane* de Michel, épouſa *Magdelene* le Prevôt, fille de *François* le Prevôt, chevalier, feigneur de Sulli, Glimont, Martimont, &c. & de dame *Anne* de Licque, dont il eut, *1. Paul-Charles* du Puget, capitaine au régiment de Picardie, tué à la bataille de Ramilly l'an 1706; *2. François-Louis*, capitaine au régiment de Boufflers, depuis prince de Pont; *3. Charles* du Puget, capitaine au régiment de Picardie; *4.* & une fille, ſçavoir *Marie-Charlotte* du Puget, qui épouſa *N.* Dauphin, écuyer, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, major de la citadelle de Lille en Flandre.

CHEVALIERS DE MALTE DE LA MAISON du PUGET, *avec la date de leur reception.*

Beranguier du Puget fut reçu à Rhodes en 1506.
Antoine du Puget reçu auſſi à Rhodes en 1525.
Antoine du Puget reçu encore à Rhodes en 1529.
Jacques du Puget fut reçu à Malte le 25. de Mai 1547.
Gaſpard du Puget reçu à Malte le 6. Décembre 1547.
François du Puget reçu à Malte le 19. d'Octobre 1548.
François du Puget reçu à Malte le 13. de Juillet 1549. Il fut grand-prieur de S. Gilles.
Boniface du Puget reçu à Malte le 19. d'Avril 1561. Il fut commandeur d'Avignon, grand-commandeur de l'ordre, capitaine avec Romagus, de la galere capitale du pape à la bataille de Lepante.
Levis du Puget reçu à Malte le 6. de Juin 1552. mort au ſiége de Malte en 1565.
Melchior du Puget reçu à Malte le 20. de Mai 1558. mort commandeur de Jules.
Jean François du Puget reçu à Malte en 1562.
Jerôme du Puget reçu à Malte le 13. de Février 1567.
Horſorat du Puget reçu le 19. de Mars 1568. mort commandeur de Marſeille, a été chevalier d'élection.
Jean-François du Puget reçu à Malte le 9. Décembre 1574. grand-commandeur & bailli de Monaſque.
Jean-Baptiſte du Puget reçu à Malte le 6. de Novembre 1582. mort commandeur de Palliers.
Jean-Louis du Puget reçu à Malte le 16. d'Avril 1588.
Claude du Puget reçu à Malte le 31. Janvier 1594.
Antoine du Puget reçu à Malte en 1601. Il a été grand-maître de l'artillerie, patron de la galere capitale de l'ordre, commandeur de Grenier & Turceval d'Avignon, grand-commandeur, chevalier d'élection & grand-maître de la maiſon de ſon éminence de Rhedin.
Jean, Céſar, Antoine, & Jean du Puget, tous quatre morts novices.

* *Mémoires manuſcrits.*

PIERRE du Puget de ſaint Albant, chevalier, ſeigneur & baron dudit lieu, lieutenant des maréchaux de France au département de Toulouſe, eſt chef du nom & des armes de l'ancienne maiſon du Puget originaire de Provence, comme il paroît dans le nobiliaire où il a reconnu que les branches des Puget de la Marche, de la Sere, & celle de Pomeuſe depuis éteinte en la perſonne d'Etienne du Puget, mort évêque de Marſeille en 1668. ſont ſorties de ſa maiſon. * *Memoires manuſcrits.* Noſtradamus, *hiſtoire de Provence.* La Faille, *annales de Toulouſe*, *&c.*

PUGET (Anne-Nicole-Godefroi du) épouſa en 1668. *Pierre* du Puget, chevalier, ſeigneur de la Marche, dont elle prit le nom, & dont on a parlé plus haut. Elle mourut à l'âge de 25. ans, aimant mieux ſouffrir la mort en ſe livrant à l'opération céſarienne & donner la vie à l'enfant qu'elle portoit dans ſon ſein, & que l'on ne pouvoit ſauver autrement. Elle fut enterrée à S. Rieul de Senlis, & ſon mari touché de douleur de ſa perte lui fit ériger le mauſolée que l'on voit dans cette Egliſe, & dont la deſcription ne ſera point ici inutile.

Au-deſſous d'un demi relief, Anne-Nicole-Godefroi paroît avec un enfant qui ſort de ſon côté au milieu de nuages en marbre blanc, & en la main de l'enfant eſt un écriteau avec ce mot *Mernuſti* : au-deſſous eſt une grande écharpe tenue par des anges, avec ce vers :

Mors & amor tanto potuerunt funere jungi.

Au-deſſous on lit ce qui ſuit :

Hic ſita ſunt mortales exuvia D. ANNÆ-NICOLÆ-GODEFROI, *virtutum omnium ornatiſſima mulieris, ſexui decoris, uxoris chariſſimæ* PETRI DU PUGET, *equitis domini de Montoron & de la Marche, quæ primâ Septembris anni 1673. in puerperio diem claſſe immaturum, felice ejus ſobole ſtatim renata quam nata, & æternam in cœlis libertatem ſimul aſſecuta, ac ex uteri materni carcere in terris ſoluta.*

Quam merito beata illa infans palmam martyrii pia ſua matri protendit, quæ mortem acerbiſſimam, tam fortiter paſſa eſt, ut æternum illi baptiſmatis virtute vitam impetraret!

Quam juſte mœrens viduus ad perenne cum defuncta conſortium ſuſpirat, cui unus omne ejus conſolatium è terra peregrinationis in cæleſtem patriam ſecum tranſtulerit: militet ille in ſpe, Requieſcat illa in pace.

Cariſſimis cineribus jungi expectans, tam fideli, pia, amabili, amanti, amantiſſimæque uxori, in ſpiritu, mœſtiſſimus vir ſemper adhæreus, hoc doloris amoriſque æterni monumentum poſuit.

Hic fera mors, hic fidus amor junxere ſagittas!
Illibus ut geminis pereat cum conjuge conjux.
Nec perit! ô miſerum! qui tanto vulnere mortis
Non moritur, renuitque mori cum vita negatur.
O amor, ô conjux, ô mors, ô luctus, ô meror,
Jungite mortiferas vires, & amica marito
Fulnera: mors lenis eſt tot ceſſaura dolores.

Au-deſſous de l'Epitaphe, & d'un marbre noir, ſont encore gravés ces vers :

Hic jaceo, vivum ſub eodem marmore conjux
Me tenet, ac tandem deficit hora necis.

Et au-deſſous on voit un cœur de marbre blanc renverſé autour duquel eſt ce vers :

Luctu ſubverſum proprio conſumitur igne.

PUGET, (Pierre) ſculpteur, peintre & architecte, naquit à Marſeille en 1623. avec les plus heureuſes diſpoſitions pour le deſſein, qui parurent dès qu'il put manier le crayon. On le mit à l'âge de quatorze ans chez le ſieur Roman, le plus habile ſculpteur & le meilleur conſtructeur de galeres, qui fut bientôt ſi content de ſon éleve, qu'après deux ans d'apprentiſſage, il lui confia le ſoin de la ſculpture, & de la conſtruction d'un de ces bâtimens. Après ce coup d'eſſai, le jeune Puget partit pour l'Italie, & demeura près d'un an à Florence où il fit pluſieurs ouvrages, & enſuite il alla à Rome où il s'appliqua unique-

Digitized by Google

ment à la peinture. Il prit ſi bien la maniere de Pierre de Cortone, que ce fameux peintre voulut le voir, ſe lia avec lui, & l'engagea à l'accompagner à Florence où il alloit peindre une galerie pour le grand duc. Puget ne demeura guère dans cette ville : il revint à Rome, & y reſta à ce ſecond voyage près de quinze ans; après quoi il revint à Marſeille pour recueillir la ſucceſſion de ſon pere. Le duc de Brezé, grand Amiral de France, lui fit faire le modele du vaiſſeau qui fut nommé la Reine, & ce fut pour lors qu'il inventa ces belles galeres, que les étrangers ont ſi ſouvent admirées, & qu'ils ont tâché d'imiter. Il fit pluſieurs tableaux à Toulon & à la Valette proche de cette ville, à Marſeille, à Aix, & ailleurs. M. Puget eut en 1657. une maladie ſi dangereuſe, qu'après ſa convaleſcence on lui conſeilla de renoncer à la peinture pour le reſte de ſes jours, & en effet il ne fit plus que des ouvrages de ſculpture. Il travailla quelque tems après à cette belle porte de l'hôtel de ville de Toulon, dont les deux termes qui en ſoutiennent le balcon, frapperent ſi fortement le marquis de Seignelai, qu'il propoſa au feu roi Louis XIV. de les faire venir à Verſailles. Enſuite M. Puget fit les armes de France en bas relief de marbre, qui ſont un des principaux ornemens de l'hôtel de ville de Marſeille. Il vint à Paris en 1659. & quelque tems après M. Fouquet qui vouloit le faire travailler aux ouvrages de Vaux-le-Vicomte, l'envoya en Italie avec ordre de choiſir autant de blocs de marbre qu'il jugeroit à propos, & c'eſt lui qui a commencé à nous rendre le marbre commun. Pendant qu'il en faiſoit charger trois bâtimens à Genes, il fit ce bel Hercule qui eſt préſentement à Seeaux. Comme la diſgrace de M. Fouquet qui arriva alors, le retint plus long-tems à Genes qu'il n'avoit projetté, il y fit pluſieurs ouvrages conſidérables. Le Duc de Mantoue lui fit faire dans le même tems un bas relief de l'aſſomption qui fut admiré, entr'autres du fameux cavalier Bernin. D'autres voulurent l'employer auſſi, mais M. Colbert qui craignit qu'on ne l'enlevât à la France, le fit revenir en ce royaume par ordre du roi qui lui donna une penſion de douze cens écus en qualité de ſculpteur & de directeur des ouvrages qui regardoient les vaiſſeaux & les galeres. Puget, au milieu de ces occupations, entreprit un bas-relief d'Alexandre & de Diogene. C'eſt le plus grand morceau de ſculpture qu'il ait exécuté, mais il ne l'a achevé que ſur la fin de ſes jours. M. le marquis de Louvois, ſurintendant des bâtimens, après la mort de M. Colbert, écrivit à M. Puget, que le roi ſouhaitoit qu'il travaillât à un grouppe pour accompagner celui de Milon Crotoniate, qui eſt la premiere & la plus belle ſtatue qui ait paru à Verſailles de la main de cet habile homme. Louis XIV. diſoit de lui, que ce n'étoit pas ſeulement un grand & un habile ſculpteur, mais qu'il étoit inimitable. Egalement heureux dans l'invention, la fécondité, la nobleſſe, le grand goût, & la correction du deſſein, il animoit le marbre, & lui donnoit de la tendreſſe. Les pierres les plus dures s'amolliſſoient ſous ſon ciſeau, & prenoient entre ſes mains cette flexibilité qui caracteriſe ſi bien les chairs, & les fait ſentir même au travers des draperies. M. Puget mourut à Marſeille en 1695. âgé de 72. ans. * *Voyages de* M. Pitton de Tournefort, *tome 1.*

PUGET (Louis de) fils du procureur du roi au préſidial de Lyon, a été un des plus célébres diſciples de l'illuſtre philoſophe Deſcartes, & s'eſt beaucoup diſtingué parmi les phyſiciens du ſiécle dernier (le XVII.) Il étoit auſſi poli que profond, & Chrétien auſſi ſolide, que ſçavant eſtimable. Il étoit le pere des pauvres; & il leur diſtribua en un ſeul jour tout le prix de ſa vaiſſelle d'argent qu'il fit vendre ſecrettement dans un tems de diſette. Son cabinet étoit un des plus rares & des plus riches qu'il y eût en Europe, en aimants & en microſcopes. Il ſçavoit bien le grec & le latin, poſſédoit à fond l'hiſtoire des anciens & des nouveaux philoſophes, & avoit bien lu tous les poëtes Latins, dont il citoit à propos les plus beaux endroits. Il faiſoit même des vers françois, & il a traduit en ce genre les plus belles odes d'Horace. Mais ſes ouvrages les plus conſidérables roulent ſur la phyſique. On a de lui des obſervations ſur la ſtructure des yeux de divers inſectes, & ſur la trompe des papillons, imprimées en 1706. à Lyon *in-8°.* trois lettres ſur le double cours de l'aimant qui produiſitent une conteſtation entre lui & M. Joblot qui ne convenoit pas de ce double cours de l'aimant, &c. M. de Puget étoit de l'Académie litteraire de Lyon. Il mourut à la fin de Décembre 1709. âgé de 80. ans, ſans avoir été marié. * Son éloge par l'abbé Tricault de Belmont, chan. d'Aiſnay, & Académicien de Lyon, dans les *Mem. de Trevoux, Sept. 1710.* Le P. Binet Jeſ. éclogue ſur la mort de M. de Puget, imprimée en 1710. Le pere Colonia, *hiſt. litt. de Lyon, tome 2.*

PULCI (Luigi) dit Le PULCI, poëte Italien, étoit de Florence, non d'Aquila au royaume de Naples, comme l'avoit conjecturé M. Baillet. Il s'eſt fait connoître principalement par un long poëme intitulé, *Morgante maggiore.* Il l'entreprit à l'inſtance de Lucrece Tornabuoni, mere de Laurent de Medicis, mort le 25. de Mars 1482. C'eſt un poëme en rime octave de vingt-huit chants, d'un goût original. L'auteur s'y eſt mis au-deſſus des regles, parce qu'il les ignoroit, & non à deſſein, comme Vincent Gravina l'a cru. Fort en repos ſur le jugement des critiques, il a confondu les lieux & les tems, & allié le comique au ſerieux. Il a fait mourir burleſquement de la morſure d'un cancre marin au talon le Geant ſon heros, & cela dès le vingtiéme livre, en ſorte qu'il n'en eſt plus parlé dans les huit ſuivans. La naïveté de ſa narration a couvert tous ces défauts. Les amateurs de la diction Florentine font encore leurs délices du Morgante, ſur-tout l'édition de Veniſe 1546. ou 1550. accompagnée des explications de Jean Pulci, neveu de l'auteur. Quelques-uns, comme Theophilo Folengo, ſtance vingtiéme du chant premier de ſon Orlandino, & après lui Orteſio Lando dans ſa *Sferza de gli ſcrittori*, ont prétendu que Politien étoit auteur de ce poëme, & qu'il en avoit cedé l'honneur à Pulci. Mais outre que la poëſie de Politien eſt d'un ſtyle bien different, ce ſçavant étant mort à quarante ans, & ayant tout écrit en proſe & en vers, eſt-il probable qu'il ait fait encore un poëme de ſi longue haleine? Le Morgante du Pulci, & ſes ſtances à la villageoiſe *in lode de la Beca*, ont place parmi les écrits claſſiques dans le dictionnaire de la Cruſca, quoiqu'ils ne ſoient point un modele pour le ſtyle, & qu'ils ſoient ſouvent très-indécens dans les choſes. Le Pulci eſt mort vers l'an 1487. Il y a eu un Aleſſio Pulci, de qui l'on a un Panegyrique du roi d'Eſpagne Philippe IV. * Baillet *jugemens des ſçavans, tome IV. de l'édition in-4°.* & la note de feu M. de la Monnoye ſur cet article. Le pere Rapin, *Reflexions ſur la poëtique, &c.*

PULLUS (Robert) cardinal, &c. *On dit dans la Morerí, que* l'ouvrage des Sentences de ce cardinal a été donné par Dom Mathoud en 1643. 1°. ce fut en 1655. que cet ouvrage parut en un vol. *in-fol.* à Paris avec les Sentences de Pierre de Poitiers. 2°. Dom Claude Hugues Mathoud, Benedictin de la congrégation de S. Maur, fut aidé dans ce travail par D. Hilarion le Fevre, un des plus habiles théologiens qu'ait eu cette congregation.

PURBACH. (George) *Dans les deux dernieres éditions de ce Dictionnaire on dit qu'*il mourut le 8. d'Avril 1462. âgé de 39. ans, *liſez*, il mourut le 8. d'Avril 1461. dans la trente-huitiéme année de ſon âge.

PUTSCHIU. (Elie) *Dans l'édition du Moreri de 1725. on ſe contente de dire qu'*il mourut jeune en 1606: ſa mort arriva le neuviéme de Mars 1606. étant mort dans ſa vingt-ſixiéme année.

PUY (Girard du) cardinal, &c. *Dans l'édition du Moreri de 1725. on le dit* de la famille de RAYMOND du Puy, deuxiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jetuſalem, il n'en étoit pas. M. Baluze parle de ce cardinal dans ſon hiſtoire de Tul, écrite en latin.

PUY (Modeſte du) plus connue ſous le nom de *Moderata fonte*: c'étoit une dame Venitienne du bourg de S. Samuel, qui s'eſt fait connoître par ſa vertu & par ſes

Digitized by Google

ouvrages, vers l'an 1555. On a d'elle des poëſies & d'autres pieces que l'on eſtime, & un Traité ou Dialogue du mérite des femmes. Elle fut mariée à Philippe Georgi; homme de lettres, & eut deux fils & deux filles. Une des filles, nommée *Cecile du Puy*, fit une préface aux ouvrages de ſa mere qui mourut en 1592. Nicolas Bergolioni a écrit ſa vie. * Ribera, *Théatre des femmes ſçavantes.* Louis Jacob, *biblioth. des femmes ſçavantes.* Hilarion de Coſte, *Eloges des dames illuſtres.*

PUY. (Henri du) *Ajoutez à ce qui en eſt dit dans le Moreri qu'*il mourut dans la ſoixante-douziéme année de ſon âge.

PUY (Charles du) dit *le brave Montbrun*, l'un des plus vaillans capitaines, &c. *Corrigez ce qui fait dans cet article du Moreri de l'édition de 1725. N.* du Puy Montbrun, liſez *Didier* du Puy Mont-brun, qui fut tué en 1557. non en 1552. *Tout ce que l'on ajoute* d'un autre qui fut tué en 1557. *eſt imaginé*: c'eſt une confuſion faite avec Didier du Puy.

PUY (Germain du) *voyez* DUPUY.

PUY (Pierre du) conſeiller du roi, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & 1732. que* cet habile homme & Jacques ſon frere eurent ſoin avec Nicolas Rigault de l'hiſtoire de Jacques Auguſte de Thou de l'édition de 1620. & de celle de 1626. Ils mirent à profit dans cette derniere édition les recherches qu'ils avoient faites depuis 1620. On en a profité dans la belle traduction françoiſe que l'on en a donnée en 1734. en 16. vol. *in-4°. Ajoutez encore aux travaux de* Pierre du Puy, *ſes memoires & inſtructions pour ſervir à juſtifier l'innocence de meſſire François-Auguſte de Thou conſeiller du roi en ſon conſeil d'état.* Ces memoires imprimés anciennement ont été donnés de nouveau dans le XV. volume de la nouvelle traduction françoiſe de l'hiſtoire du préſident de Thou.

PUY HERBAULT (Gabriel) religieux de Fontevrault. *Ajoutez à ce qui en eſt dit dans le Moreri*, qu'un de ſes plus célébres ouvrages eſt ſon Théotime; ou ſes trois livres de la condamnation des mauvais livres, en latin à Paris en 1549. *Ajoutez auſſi aux citations* une note de M. le Duchat à la fin du trente-deuxiéme chapitre du quatriéme livre de Rabelais.

PUYLAURENS, (Antoine de Lage, duc de) ſortoit d'une famille noble de Languedoc, & entra au ſervice de Gaſton duc d'Orleans, frere de Louis XIII. roi de France. Il s'inſinua dans l'eſprit de ce prince, devint premier gentilhomme de ſa chambre, ſon plus cher favori, & le ſuivit dans ſes deux retraites à la cour de Lorraine & à Bruxelles. Pendant ſon ſéjour à Nanci, Puylaurens aequit la faveur de la princeſſe de Pfaltzbourg, & à Bruxelles, celle de la princeſſe de Chimei. La premiere irritée de cette nouvelle connoiſſance, voulut s'en venger, & Puylaurens fut plus d'une fois en danger de ſa vie. La reine-mere retirée dans les Pays-bas, le perſecuta auſſi à la ſollicitation du pere Chanteloube ſon confident. D'un autre côté, le cardinal de Richelieu vouloit le mettre dans ſes intérêts; il l'avoit toujours refuſé, mais ces pourſuites le rendirent plus traitable. Il écouta les propoſitions du miniſtre, & en conſéquence il n'épargna rien pour engager Gaſton à ſe réconcilier avec le roi ſon frere. Le cardinal reconnoiſſant ſes ſerviees, & voulant ſe l'attacher plus particulierement, lui fit épouſer le 28. de Novembre 1634. Marguerite-Philippine du Cambout de Coiſlin, fille puînée du baron de Pont-Château, dont l'aînée épouſa en même tems le duc de la Valette. On acheta enſuite la ſeigneurie d'Aiguillon de la princeſſe Marie de Gonzague, & elle fut érigée en duché pairie ſous le titre de Puylaurens, & donnée à Antoine de Lage. Le 7. de Décembre 1634. il fut ſolemnellement introduit dans le parlement. Mais ſa faveur dura peu. Il fut arrêté au Louvre le 14. de Février 1635. & conduit à Vincennes, ſous prétexte qu'il entretenoit la diſſention entre Louis XIII. & Gaſton. Il mourut dans ſa priſon le 1. de Juillet de la même année. Comme il ne laiſſa point d'enfans, la duché-pairie érigée en ſa faveur, s'éteignit par ſa mort. Sa veuve épouſa en 1639. *Henri* comte de Harcourt-Armagnac, & mourut en 1674. Il eſt faux que M. Arnauld d'Andilli ait eu la moindre part à la détention du duc de Puylaurens, comme on le voit par les mémoires même de M. d'Andilli, qui ſont imprimés; par la lettre juſtificative de M. d'Andilli par le P. Bougerel de l'Oratoire, inſerée dans la *Biblioth. raiſonnée*, &c.

PUYSEGUR. *Dans l'édition du Moreri de 1725. on a fait les fautes ſuivantes en parlant de cette famille. Au lieu de* Catherine de Foix Rabat, *il faut* Catherine de Saman. Au lieu de *Jeanne* de Foix, fille de *Gaſton IV.* comte de Foix, *il faut* Jeanne *bâtarde* de Bearn, fille *naturelle* de Gaſton IV. comte de Foix. Jean Chaſtenet de Puyſegur mourut dans ſon château de Bernouille près de Guiſe, le 4. de Septembre 1682.

PYRRHUS, fameux dans l'hiſtoire des Croiſades, étoit un des premiers officiers à Antioche, lorſque cette ville fut aſſiégée par Boamond & les François. Quoique de race Turque il fit amitié avec Boamond qui le ſervit de la confiance & de l'eſtime qu'il lui témoignoit pour l'engager à lui faciliter les moyens d'entrer dans Antioche. Boamond lui promettoit de grandes richeſſes & des honneurs capables de flater un cœur ambitieux, s'il ſe rendoit à ſes deſirs. Ses ſollicitations furent enfin écoutées. Pyrrhus lui fit dire: „ Je garde trois jours; & je „ les promets volontiers, à l'heure que l'on voudra venir, je recevrai Boamond. " Celui ei chartrié de cette réponſe, la fit ſçavoir aux autres chefs de l'armée, & lorſqu'il eut pris les arrangemens convenables pour cette action, il fit ſçavoir à Pyrrhus qu'il alloit agir ſur ſa parole, & en reçut de nouvelles aſſurances de ſon amitié & de ſa protection. Pour faire voir même à Boamond qu'il agiſſoit ſincerement, il lui envoya ſon fils en ôtage pour gage de ſa parole, & le fit avertir de la maniere & du tems qu'il falloit prendre pour réuſſir. Ainſi Boamond envoya environ ſoixante perſonnes qui trouverent une échelle préparée, & qui monterent ſans beaucoup de peine, & s'emparerent des trois tours. Boamond qui ſuivoit de près voulut monter par la même échelle, mais celle-ci s'étant rompue, ceux des François qui étoient dans la ville en enfoncerent une porte, & donnerent entrée aux autres. Boamond fit arborer ſon étendard, & il ſe fit dans la ville un très-grand carnage de Turcs & de Sarraſins. Les François délivrerent auſſitôt le patriarche qui étoit dans les fers depuis huit mois, & qui y avoit beaucoup ſouffert. *Voyez* ces faits plus étendus dans une hiſtoire de la guerre ſainte (*Hiſtoria belli ſacri*) que le P. Mabillon a fait imprimer vers la fin du tome premier de ſon *Muſæum Italicum*. Cette hiſtoire eſt d'un témoin oculaire; mais dont on ignore le nom. Ce qu'il dit de lui-meme porte à croire qu'il étoit Franc ou Normand, & laïeil combattoit près d'Antioche ſous Etienne comte de Chartres. Son hiſtoire finit à la mort de Boamond prince d'Antioche, qui arriva l'an mil cent.

PYTHEAS, *dont on a parlé trop ſuperficellement dans le Dictionnaire hiſtorique*, n'étoit pas ſeulement geographe, comme on l'a dit, mais auſſi philoſophe & aſtronome. Il étoit né à Marſeille, qui étoit une colonie de Phocéens établie depuis long-tems dans les Gaules, & il eſt le premier Gaulois que nous ſçachions qui ſe ſoit fait connoître par ſon ſçavoir & par ſes écrits. Il a compoſé au moins dès le tems d'Ariſtote & d'Alexandre le Grand; qui mourut en la cent-treiziéme Olympiade, ou la premiere année de la cent-quatorziéme, environ 325. ans avant notre ére vulgaire, puiſque Polybe cité par Strabon, témoignoit que Dicéarque diſciple d'Ariſtote avoit lu les ouvrages de Pytheas. Cet habile Marſeillois étoit philoſophe, mathématicien, aſtronome & geographe. Il s'appliqua à la recherche de la verité, telle que les payens eſpereient de la connoître, & Ariſtoxenes le met au nombre des ſectateurs de Pythagore, parce que, de même que ceux de ſon pays, il avoit une opinion particuliere ſur l'immortalité de l'ame, mais qui n'étoit pas le ſyſtême abſurde & ridicule de la Metempſycoſe, dont on fait Pythagore le pere l'inventeur. A l'égard de la géographie

Digitized by Google

phie qui fut ſon occupation principale, pour s'y perfectionner il parcourut lui-même toutes les côtes de l'Ocean depuis Cadix juſqu'à l'embouchure du Tanaïs, & mit par écrit ce qu'il avoit vu, & les obſervations qu'il avoit faites; mais il mêla ſes recits de tant de fables, que pluſieurs critiques anciens & modernes, en ont pris occaſion d'attaquer & de rejetter ſon autorité ſur tout. Les ouvrages qu'il laiſſa ſur la Géographie étoient écrits en grec, qui étoit la langue vulgaire des Marſeillois. Le plus célebre eſt celui qu'il intitula περίπλους, le tour de la terre, & que l'on croit être le même que celui qui eſt nommé *Periplus orbis*, dans l'abregé d'Artemidore d'Epheſe. Celui que l'aſtronome Geminus cite ſous le titre de l'Ocean, l'aiſoit, comme on le croit, partie de celui-ci. Ni cet ouvrage, ni les autres de Pytheas, ne ſont point parvenus juſqu'à nous: mais pluſieurs ont ſubſiſté long-tems, puiſqu'ils ſont cités par Etienne de Byſance ou le Géographe, qui n'écrivoit qu'après le IV. ſiécle de l'égliſe. Polybe, Strabon, & pluſieurs autres anciens, ne s'arrêtant qu'aux fautes & aux contes qu'ils avoient appetçus dans ces écrits, ont traité l'auteur d'impoſteur, & ſe ſont déchaînés contre ſes productions, comme contre des monſtres qu'il falloit étouffer. D'autres plus équitables, ſans adopter ni ſes fables ni ſes fautes, ſont convenus que ſes ouvrages répandoient ſur pluſieurs parties de la géographie une lumiere que l'on n'avoit point eue avant lui; qu'on lui devoit la découverte de l'iſle de Thulé, qu'il avoit aſſez bien connu les pays Septentrionaux & leurs propriétés, par rapport à leur propre nature, & aux aſpects du ſoleil, &c. *Voyez* Voſſius. *de hiſtor. Græc. l. 1. c. 17.* Stephan. Byzant. *pag. 771.* Strabon, *l. 2. & ailleurs.* Plin. *hiſtor. l. 4.* & les auteurs de l'*Hiſtoire litteraire de la France, t. 1.*

PYTHIUS, (Jean) miniſtre de la religion Prétendue Réformée à Swartewaël, a écrit pour combattre le livre & le ſyſtême des Préadamites d'Isaac la Peyrere, un ouvrage intitulé: *Reſponſio exegetica ad tractatum cui titulus, Preadamitæ*, à Leyde en 1656. in-12. *ainſi l'article de ce* Pythius, *tel qu'il eſt dans le Moreri, édition de 1725. n'eſt point exact.*

Q

QUADERNA-DISTRUCTA, bourg d'Italie dans le Boulonois. Il eſt ſitué ſur une riviere que l'on nomme auſſi *Quaderna*, à deux lieues de la ville de Boulogne du côté de l'orient. C'étoit anciennement une petite ville de l'Emelie, que l'on nommoit *Claterna* ou *Cluterna*. * Mati. *Diction. géograph.*

QUADIM, village de la haute Egypte rempli de mines, qui font connoître que c'étoit autrefois une ville très-conſiderable. Il eſt à cinq ou ſix lieues de Tuat, de l'autre côté du Nil. On y voit plus de deux cens colomnes plus groſſes & plus hautes que la colomne de Pompée à Alexandrie. Dans un vieux temple qui paroît avoir été revêtu de marbre blanc & noir, ſont diverſes chambres pratiquées dans la nouraille, où il y a des puits que l'on croit avoir ſervi de ſépultures. Ces chambres ſont toutes remplies de bas-reliefs & de figures toutes couvertes de hieroglyphes. Autour de ce temple ſont encore debout pluſieurs obéliſques, deux entr'autres de granite rouge & noir, avec quelques taches blanches, de plus de cent pieds de haut ſur quinze de large par le bas, & pleins de caractéres hieroglyphiques. Un peu plus loin eſt un grand palais ſi magnifique, que pluſieurs conjecturent, & avec aſſez de vraiſemblance, qu'il a été la demeure des anciens rois d'Egypte. * *Voyage* du ſieur Paul Lucas au Levant, *t. 1. c. 13. Diction. géograph.* de Th. Corneille, &c.

QUADRASE'S, ville d'Eſpagne dans le royaume de Valence. Elle eſt peu conſiderable, mais fermée de murailles avec quelques fortifications. Pendant la révolte de ce royaume contre Philippe V. les Portugais qui s'en étoient rendus les maîtres, y avoient mis une compagnie de cavalerie & quelque infanterie, qui faiſoient des courſes ſur la frontiere, & elle ſervoit comme de place d'armes à des milices commandées par le curé, qui s'étoit acquis tant de réputation dans le parti, que tous le reconnoiſſoient pour leur général. Dom Gonçalo de Carvajal, brigadier, détaché avec le régiment de Pacheco & deux cens chevaux, s'approcha de cette place au commencement du mois de Mai 1707. & y entra par eſcalade. Tous les Portugais qui s'y trouverent furent tués, & le curé ſe trouva entre les priſonniers. * *Mémoires du tems. Diction. géograph.* de Thomas Corneille.

QUADRATUS, diſciple des Apôtres, &c. *Ajoutez à l'édition du Diction. hiſtor. de 1725. qu'il fut fait évêque d'Athénes vers l'an 125.* A l'égard de ſon apologie, il n'eſt pas ſûr qu'il la préſenta l'an 129. Il y a plus lieu de croire que ce fut l'an 131. *Dans la même édition du Moreri on diſtingue* l'Apologiſte de l'évêque d'Athénes, diſtinction que les bons critiques ne font pas. * *Voyez* ce qu'en dit D. Ceillier, prieur de Flavigny en Lorraine, au *tom. 1.* de ſon *hiſtoire des auteurs ſacrés & eccléſ.*

QUAHOE, province d'Afrique au dedans du pays des Negres. Elle confine au petit Acara & à Cammonah du côté du midi, & à Tafoé du côté de l'oueſt. On en tire beaucoup d'or qu'on porte vendre au marché du grand Acara dans la contrée d'Abanoë. * De la Croix, *Relation de l'Afrique, t. 3.* Thomas Corneille, *Diction. géograph.*

QUAKERS, &c. *Ajoutez aux citations de cet article rapporté dans ce Dictionnaire*, que l'on a une bonne hiſtoire de ces fanatiques par le pere Catrou Jéſuite, en un volume *in-12.* à Paris en 1733.

QUALIFICATEURS, c'eſt ainſi que l'on nomme les membres eccléſiaſtiques de l'Inquiſition. Ils prononcent ſur les diſcours de ceux qui ont été déférés à ce tribunal, & jugent ſi ces diſcours ſont hérétiques ou approchent de l'héreſie, s'ils contiennent une erreur, s'ils ſonnent mal, s'ils choquent les oreilles pieuſes & délicates, s'ils ſont inconſiderés, ſchiſmatiques, blaſphématoires, ſéditieux, &c. Les Qualificateurs jugent auſſi ſi la défenſe de l'accuſé eſt valable & ſolide, ou ſi elle n'a pas ces qualités. Lorſque les Inquiſiteurs héſitent s'ils doivent faire empriſonner une perſonne, ils conſultent les Qualificateurs, qui donnent leurs reponſes par écrit, afin qu'elles puiſſent être jointes aux actes de tout le procès, & lui ſervir de baſe. Il faut cependant remarquer que les avis des Qualificateurs ne ſont que des conſultations, & qu'ils n'obligent pas les Inquiſiteurs à les ſuivre. * *Voyez* Limborch, *Hiſtor. Inquiſition. Diction. Anglois*, &c.

QUAM-TUNG ou QUANTUNG, province maritime de la Chine, à pour bornes du côté de l'oueſt le royaume de Tunquin; du côté du nord-oueſt la province de Quamſi; vers le nord celles de Huquam & de Kiamſi; & vers le nord-eſt celle de Fokien, dont elle eſt ſeparée par la riviere de Ting, & par des montagnes inacceſſibles. Le reſte eſt bordé de l'Ocean, ce qui fait qu'on y trouve beaucoup de ports & de havres fort commodes. On compte dix villes principales dans cette province, & ſoixante & treize moins conſiderables, ſans y comprendre celle de Macao. Les dix villes principales ſont Quang-tung ou Canton, *dont on a parlé dans le Moreri au mot* CANTON; Xaocheu, Nanhiung, Hoci-

Digitized by Google

cheu, Choachea, Chaoking, Caokeu, Liencheu, Luytheu, & Kiunscheu. L'on y compte quatre cens quarante-trois mille trois cens ſoixante familles, & près de deux millions d'hommes. Elle produit abondamment tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. Elle eſt riche en or, en pierres précieuſes, en perles, en ſoie, en étain, en mercure, en ſucre, en cuivre, en acier, en fer excellent, en ſalpêtre, en bois d'aigle, &c. Les habitans ſont induſtrieux, & quoiqu'ils ne paroiſſent pas fort inventifs, les Européens ne peuvent guère leur montrer d'ouvrage, qu'ils ne le comprennent avec facilité, & qu'ils ne le contrefaiſent avec beaucoup de delicateſſe. On y fait éclorre les œufs, ou dans un four tiédé, ou dans du fumier. Quand cette province commença de recevoir les loix des monarques de la Chine, ſortis des derniers de la race de *Cheva*, on l'appelloit le royaume de *Nanme*. Mais elle ne tarda pas à ſecouer le joug de ceux de cette lignée, pour retourner à l'obéiſſance de ſes anciens rois. Hiaovus de la race impériale de Hana, employa la douceur & la ſévérité pour les faire rentrer ſous le joug de leur roi; & depuis ils ſe ſont ſi fortement attachés aux intérêts de la couronne, que l'empereur de la Chine les regarde aujourd'hui comme les plus fidéles de ſes ſujets. Il y établit un gouverneur, qui a la même puiſſance qu'un vicerοi en Europe. Les vicerois de Quam-Tung ont rang avant ceux de toutes les autres provinces; auſſi les choiſit-on ordinairement entre les plus puiſſants, les plus illuſtres, & les plus fidéles de l'empire, parce que cette province eſt aſſujétie aux alarmes continuelles des pirates, & que ſa perte pourroit ébranler l'empire entier de la Chine. * *Ambaſſade de la compagnie Orientale des Provinces-Unies vers l'empereur de la Chine, chap. 18.* Mandelſlo, *Voyage des Indes, liv. 2.* Thomas Corneille, *Dictionn. géograph. Voyez dans le Moreri*, CANTON capitale de la province de Quam-Tung dans la Chine. &c.

QUARANTE, (Sainte Marie de) abbaye ſituée dans le diocèſe de Narbonne, à trois lieues de cette ville vers le nord. Il eſt fait mention de cette égliſe dès l'an 961. dans le teſtament de Raymond I. comte de Rouergue, qui eſt de cette année, & dans d'autres actes du X. ſiécle. Il y avoit auſſi dès-lors des chanoines qui deſſervoient cette égliſe. En 990. Adelaïde vicomteſſe douairiere de Narbonne, donna à ladite égliſe un aleu qu'elle avoit acquis à Oveillan de l'évêque Arnauld, & des chanoines de ſaint Felix de Gironne, à condition que les chanoines de Quarante jouiroient en commun du don qu'elle leur faiſoit, ſous l'adminiſtration d'un prêtre nommé Aigulfe. Les chanoines de Quarante embraſſerent la regle de ſaint Auguſtin au onziéme ſiécle, & ils étoient gouvernés par un abbé en 1037. ſuivant un teſtament qui eſt aux archives de cette abbaye, par lequel un nommé Guillaume Aribert *s'y donne pour chanoine entre les mains de Raquin abbé, fait héritier Pierre Aribert ſon fils, & donne dix ſols de Beziers à Marie ſa filleule.* L'abbaye de Quarante ſubſiſte encore aujourd'hui, & eſt deſſervie par les chanoines reguliers de la congrégation de Sainte Geneviéve. Il en eſt ſouvent parlé dans le ſecond volume de l'*Hiſtoire générale de Languedoc*, par deux Benedictins de la congrégation de S. Maur. * *Voyez* particulierement le livre XIII. & les preuves à la fin du volume.

QUARANTE Martyrs, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on cite* à cet article, *Nilus apud Bollandum*; il falloit citer; *Nili monachi narrationes, editione Petri Poſſini è ſoc. Jeſu*, en 1639. *in-4°.*

QUARRE'E, village du duché de Boutgogne, dans le reſſort du bailliage royal d'Avalon, dans ce qu'on appelle le pays de Morvende. Nous n'en parlons ici que par rapport aux tombeaux que l'on trouvoit dans ce village, que l'on ſurnomme par cette raiſon *Quarrée-les-Tombes*, & qui ont exercé les ſcavans depuis environ 15. ans. Ces tombeaux ſont vuides, tous de la même figure, de pierre, de cinq à ſix pieds de longueur chacun, taillés, bartus au marteau à petit grain, & fort polis. On n'y voit aucune marque de Paganiſme ni de Chriſtianiſme, excepté que l'on trouve une croix ſur cinq ou ſix. Lorſqu'on ouvrit ces tombeaux, on n'y trouva ni oſſemens, ni cendres, ni rien qui pût faire ſoupçonner qu'on y eût jamais dépoſé des corps morts. Feu M. Bocquillot, chanoine d'Avalon, dans une diſſertation ſur ce ſujet imprimée à Lyon en 1724. *in-12.* prétend que Quarrée étoit un entrepôt où l'on amenoit des cercueils tout faits pour y être achetés, & de-là tranſportés dans les lieux où l'on en avoit beſoin, & que c'eſt pour cela qu'on ne voit dans ces cuiſons demeurés ou que l'on en a ôtés, ni écriture, ni aucune marque qui faſſe connoître qu'ils ont ſervi. Il fonde principalement cette conjecture ſur l'autorité d'un ancien poëte dont il ignore le nom, qui dans un poëme en vieux langage de Roman, dédié à Jeanne de Bourgogne femme du roi Philippe *le Long*, & dont Girard de Roſſillon eſt le heros, dit que dans le village de Quarrée en Bourgogne, on voyoit un grand nombre de tombeaux de pierre, qui n'avoient jamais ſervi. D'autres ont cru que ces tombeaux marquoient qu'il y avoit eu autrefois une bataille donnée en ce lieu, & qu'on y avoit fait inhumer les principaux de ceux qui étoient morts; quelques-uns veulent qu'il y ait eu au même endroit une dévotion très-célebre qui attiroit une foule nombreuſe, & que beaucoup de pelerins y étant morts, on les avoit enterrés dans ces tombeaux. Enfin il y en a qui prétendent qu'on n'a aucune connoiſſance dans l'antiquité qu'il y ait eu des lieux dont on ſe ſoit ſervi pour y dépoſer des tombeaux. Mais tout cela eſt avancé gratuitement. On ne peut trouver qu'il y ait jamais eu aucune raiſon particuliere de ſe faire enterrer dans le village de Quarrée, plutôt que dans aucun autre de la Bourgogne. Les pélerinages dont on parle ſont chimériques; d'ailleurs il n'y a point d'apparence que l'on eût mis ainſi les pélerins morts dans des tombeaux de cette nature. La bataille dont on parle eſt une fable, il eſt impoſſible d'en fixer le tems, ni la raiſon, il ne s'en trouve aucun veſtige dans nos hiſtoires. Enfin ces entrepôts de tombeaux ne ſont pas ſans exemple. M. le Bœuf chanoine d'Auxerre en rapporte pluſieurs dans une aſſez longue diſſertation ſur le même ſujet, où il appuie par de nouvelles conjectures, & même de nouvelles preuves, le ſentiment de M. Bocquillot en faveur des tombeaux du village de Quarrée. Cette diſſertation de M. le Bœuf ſe trouve imprimée dans les *Mémoires de litterature & d'hiſtoire*, recueillis par le P. Deſmolets de l'Oratoire, *tome 3. p. 1. pag. 216. & ſuivantes.* Voyez auſſi *le Mercure de France, mois de Février de l'an 1725.*

QUATREMAIRES, (D. Robert) de Couſteraux au diocèſe de Sées en Normandie, a fait profeſſion de la regle de ſaint Benoît dans la congrégation de ſaint Maur le 7 d'Avril 1630. Il étoit né en 1611. Il n'a preſque travaillé que pour ce qu'il prétendoit intéreſſer la gloire de ſon ordre. C'eſt par cette raiſon qu'il eſt entré dans la conteſtation qui partageoit alors pluſieurs écrivains ſur l'auteur du livre de l'Imitation, qui fut beaucoup plus ſerieuſe & plus longue que le ſujet ne le demandoit. Les uns donnoient l'Imitation à Thomas à Kempis, comme le pere Fronteau, chanoine regulier de ſainte Geneviéve, les autres à Gerſen ou Geſſen, abbé de Verceil, de l'ordre de ſaint Benoît, comme le pere Quatremaires, qui écrivit ſur ce ſujet contre le pere Fronteau l'ouvrage qui parut en 1649. ſous ce titre: *Joannes Gerſen Vercellenſis, ordin. S. Bened. abbas. libror. de imit. Chriſti, contra Thom. à Kempis vindicatum Joann. Fronæi canon. regul. ordin. S. Auguſt. auctor aſſertus.* Le pere Fronteau ayant répondu, le pere Quatremaires fit l'année ſuivante la réplique intitulée: *Joannes Gerſen iterum aſſertus contra refutationem Joan-Fronteau.* Gabriel Naudé, piqué au vif de ce qui étoit dit contre lui dans ces ouvrages, préſenta requête au prévôt de Paris, ou à ſon lieutenant civil le 17. Août 1650. par laquelle il demandoit qu'il lui fût permis de faire ſaiſir les exemplaires de ces livres, ce qui lui fut accordé, & ce qui fut réellement exécuté. Il y eut défenſe à Billaine libraire, de vendre & diſtribuer ces écrits. Les Bénedictins ſe pourvurent contre Naudé, & après pluſieurs incidens, les peres Rouſſel & Quatre-

Digitized by Google

maires firent paroître un *Factum*, la congrégation des Benedictins intervenant contre Naudé. Les chanoines reguliers de sainte Genevieve intervinrent aussi dans l'affaire, & demanderent que tous les écrits en faveur de Gerſen demeurassent supprimés. On vit alors les écrits se multiplier de part & d'autre, & l'affaire toujours traîner en longueur. Le pere Quatremaires n'en vit point la fin : il mourut dans l'abbaye de Ferrieres en Bourgogne le 7. de Juillet 1671. âgé de 59. ans. Ses autres ouvrages sont : *Privilegium Sangermanense propugnatum contra Joan. Launois inquisitionem* ; in 8°. en 1658. cet ouvrage est contre M. de Launoi, qui avoit prétendu démontrer la fausseté du privilege qu'a l'abbaye de saint Germain-des-Prés, d'être immediatement soumise au saint Siege, &c. M. du Hamel chancelier de l'église de Bayeux, ayant refuté le pere Quatremaires, celui-ci repliqua par l'ouvrage intitulé : *Joannis Launoi doct. Paris. & Joan. Bapt. du Hamel eccles. Bajoc. cancel. paradoxa.* M. Bulteau traduisit cet ouvrage en françois, & fit imprimer cette traduction en 1668. sous le nom du pere Quatremaires, sans avertir que c'étoit une traduction. En 1659. ce dernier publia une semblable dissertation pour autoriser de pareils droits de l'abbaye de saint Medard de Soissons. Elle est dédiée au cardinal Mazarin. En 1663. il publia une nouvelle dissertation aussi latine, où il prétend démontrer qu'il ne s'est jamais tenu de concile à Reims pour terminer le differend de Godefroi évêque d'Amiens avec les religieux de saint Valeri, dont il étoit abbé ; c'est un *in 8°.* qui a été imprimé à Paris chez Billaine. Le 28. de Janvier de la même année il publia une prose carrée sur la mort de la reine Anne d'Autriche. On a encore de lui une requête en françois présentée au clergé pour la fête de saint Michel, & le pelerinage du Mont-Saint-Michel. Dom le Cerf, dans sa *Bibliotheque historique & critique des auteurs de la congregation de saint Maur*, dit qu'on lui attribue encore le recueil de plusieurs auteurs du IX. siécle sur la grace & la prédestination, sous le titre de : *Veterum auct. qui IX. sæc. de grat. & prædest. scripserunt, opera & fragmenta*, & qui a paru en 1650. sous le nom de *Gilbert Mauguin*, présidents en la cour des monnoies, en deux volumes *in 4°.* dont le premier contient les auteurs ; & le deuxieme une histoire de la controverse de Gothescalque, une dissertation très-étendue sur le même sujet, & une refutation de la fable de l'hérésie prédestinatienne du pere Sirmond Jesuite, adoptée depuis par plusieurs autres : mais M. l'abbé d'Olivet, de l'académie Françoise, donne ce deuxiéme volume à l'abbé de Bourzéis de la même académie, dans la continuation de l'histoire de cette académie, *p.* 390. *in 12.* On trouve encore dit pere Quatremaires un éloge funebre en prose carrée du célebre Jerôme Bignon, avocat général. C'est la derniere piéce du recueil intitulé : *Lacryma in lutuoso funere Hieron. Bignonii*, &c. Dom le Cerf n'a point parlé de cette piéce. * *Voyez* outre les écrits cités dans cet article, ceux d'autres la *Bibliotheque* de Dom le Cerf ; *l'histoire de la contestation au sujet de l'autorité du livre de l'imitation par* Dom Thuillier, au commencement du premier des *Oeuvres post.* du pere Mabillon & du pere Ruinart.

QUATTROMANI (Sertorio) Néapolitain, né à Cosence vers l'an 1542. d'une famille illustre, s'est distingué dans le XVI. siecle par sa litterature, & sur-tout par son goût pour la poëtie ; mais il a gâté ces belles qualités par son orgueil insupportable, & par son esprit vindicatif, qui lui a souvent fait oublier ce que la religion demande d'un Chrétien, & ce que la raison même exige d'un homme. Etant à Rome en 1561. il y connut les bons auteurs ; il s'y lia avec les sçavans, & s'introduisit, par le moyen de Paul Manuce, dans la bibliothéque du Vatican, où il lut avec application les poëtes Grecs, & même les anciens Provençaux, Siciliens, & Toscans, dont il faisoit peut-être plus de cas que ces auteurs n'en meritent en effet. En 1588. il entra au service de Ferrante Carafa duc de Nocera, qui aimoit les gens de lettres ; & il lui dédia en 1589. un abregé de la philosophie de Bernardin Telesio, qui est assez peu lû aujourd'hui. Il demeura au service de ce duc jusqu'à ce que la mort le lui eût enlevé en 1593. Obligé ensuite de chercher de quoi subsister, il accepta les offres du prince de *Stephano*, seigneur de *Sabionetta*, de la maison de Carafa, auprès duquel il eut beaucoup de crédit pendant quelque tems ; mais que la jalousie, dit-on, & les rapports des courtisans lui ôterent dans la suite, ce qui obligea Quattromani à se retirer en 1597. Il passa l'année 1598. partie à Cosence, & partie à Naples ; & il acquit la même année l'estime du prince *della Scalea* de la maison Spinelli, qu'il perdit en 1600. Cette perte lui fit beaucoup de peine, & depuis ce tems-là il vécut en homme privé, soit à Cosence, soit dans la Calabre. Il vivoit encore à Cosence le 28. de Mai 1603. comme on le voit par la date de la derniere de ses lettres, & il étoit mort sûrement avant 1616. puisque Charles Tramontano dans son épitre dedicatoire des œuvres d'Horace Marta, imprimées cette année, en parle comme d'un homme mort depuis quelques années. Outre son abregé italien de la philosophie de Bernardino Telesio, imprimé à Naples en 1589. *in 8°.* sous un nom supposé, on a encore de lui : *Istoria del gran Capitano, scritta da monsignor Cantalicio, Vescovo di civitta di Penna, tradotta in lingua volgare*, en 1595. *in 4°.* à Cosence, sous le nom de *Incognito academico Cosentino*, & à Naples en 1607. *in 4°.* sous son vrai nom ; *Spositione delle rime di monsignor della Casa*, imprimée avec les œuvres d'Horace Marta, à Naples en 1616. *in 4°.* & dans une édition des poëties *della Casa*, à Naples en 1694. *in 4°.* Ses lettres italiennes en deux livres, avec le quatriéme livre de l'Eneïde de Virgile traduit en italien, à Naples en 1624. *in 8°.* On a teimprimé l'un & l'autre à Naples en 1714. *in 8°.* avec les pieces suivantes : *Trattato della Metaphora. Paraphrasi Toscana della poetica d'Orazio. Traduzione della medesima poetica in verso Toscano. Alcune annotazioni sopra di essa. Alcune poesie Toscane e latine.* Matthieu Egizio a eu soin de cette édition, à laquelle il a joint la vie de l'auteur. * *Voyez* cette vie, & ce qu'en dit le pere Niceron Barnabite dans le tome XI. de ses *Memoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la republique des Lettres.*

QUE'AQUILLE, ville de l'Amerique dans la nouvelle Espagne, est située sur une riviere de même nom, dans laquelle on entre par deux embouchures. On trouve deux isles assez considerables en deux endroits de cette riviere ; ce sont les plus larges, & ils peuvent avoir une demi-lieue d'étendue. La ville de Quéaquille est assez grande ; son négoce principal est le cacao, qui sert à faire le chocolat. Les Flibustiers s'étant rendus maîtres de cette ville en 1689. y firent un butin considérable de marchandises, presque de toute espéce ; entr'autres de perles, de pierreries, de vaisselle d'argent, & de soixante-dix mille piéces de huit. Les Flibustiers firent poursuivre par la riviere ceux qui fuyoient avec ce qu'ils avoient pu emporter ; mais on ne put les atteindre, & l'on prit seulement un paon d'argent de vingt-deux mille piéces de huit, & un aigle de vermeil doré, qui avoit servi de tabernacle à quelque église, & qui pesoit soixante-huit livres. Les Flibustiers firent sept cens prisonniers, tant hommes que femmes. Le gouverneur pour se racheter avec sa famille, pour racheter les habitans, la ville, le fort, le canon, les navires, convint de leur payer un million de piéces de huit en or, & quatre cens paquets de farine. Les femmes de Quéaquille sont assez belles, mais peu chastes. * Ravenau de Lussan, *Voyage de la mer du Sud en 1688.* Thomas Corneille, *Diction. geograph.*

QUEBEC. *Dans le Moreri édition de 1725. on nomme* le prédecesseur de M. de Saint-Vallier dans l'évêché de Quebec, M. de La Val ; *c'est* M. de Laval. Il n'occupe plus ce siége, non plus que M. de Saint-Vallier. Il y a eu depuis, M. de Mornay, prieur d'Arbois, ordre de saint Benoît, au diocèse de Bezançon, qui eut pour coadjuteur dans l'évêché de Quebec M. Dosquet en 1729. qui en est actuellement titulaire sur la demission de M. de Mornay. *Il faut aussi ajouter*, que l'évêché de Quebec

Digitized by Google

n'est suffragant d'aucun archevêque, qu'il est soumis immédiatement au pape; & que l'abbaye de Benevent, diocèse de Limoges, ordre de S. int Antoine, & celle de l'Estrée, diocèse d'Evreux, ordre de Cîteaux, lui sont unies. Quebec fut érigée en évêché par le pape Clement X. en 1674. Le revenu est d'environ douze mille livres.

QUECCIUS, (George) fils d'un pere de même nom & surnom, qui étoit professeur public en philosophie dans l'académie d'Altorf, naquit à Altorf même en 1596. & y prit le degré de maître en Philosophie. Il obtint celui de docteur en medecine à Bâle en 1620. & étant revenu peu après, il fut reçû dans le college des medecins de Nuremberg, & y pratiqua la medecine avec beaucoup de reputation & de succès. Il fut premier medecin de l'hôpital du saint Esprit au même lieu pendant dix ans. Il mourut à Nuremberg d'une dysenterie épidemique maligne en 1632. n'ayant encore que trente-six ans. On a de lui une anatomie philosophique en latin, contenant des discours sur la noblesse & les avantages de l'homme contre ceux qui rabaissent trop, selon lui, la condition humaine. On n'a que la premiere partie de cet ouvrage, qui a été imprimée à Nuremberg en 1632. *in 4°.* & à Leipsic en 1654. aussi *in 4°.* M. Manget parle avec éloge de ce medecin dans sa *Bibliotheca scriptorum medicorum veterum ac recentiorum, lib. XVI. pag. 556.*

QUEENBOROUG, capitale de l'isle de Shepey dans la province de Kent en Angleterre. Cette ville qui est au couchant de l'isle a le privilege d'envoyer deux députés au parlement. * *Etat de la grande Bretagne sous George II. tome 1. page 80.*

QUEIXOME, isle de l'Asie. Elle est située proche de la terre ferme de la Perse, dont elle est séparée par un bras de mer, qui a trois lieues en sa plus grande largeur, & moins de demi-lieue en quelques endroits. Cette isle que ceux du pays appellent *Broche*, & quelques autres *Quixume*, est environ à trois lieues d'Ormus. Sa longueur est de vingt-cinq à trente lieues, & sa largeur à peu près de trois. Il y a deux villes principales, dont l'une s'appelle *Arbez*, & l'autre *Homécat*. Les autres lieux sont Lapht, port de cette isle, de même que Darbagon, proche de Lapht, &c. Les Portugais s'en étant rendus les maîtres vers l'an 1623. y bâtirent une forteresse, qui fut estimée une des meillentes du Levant. * *Voyez* Davity, *Description du Royaume d'Ormus;* Thomas Corneille, *Diction. geographique.*

QUENDI, ou CHENDI FERENTZ, ou FERENTY, (François) intime ami du cardinal Georges Martinusius, primat & regent du royaume de Hongrie dans le XVI. siécle, eut aussi un grand credit dans le pays, ce qui lui attira pour ennemis ceux qui l'étoient du cardinal Martinusius, qui avoit été assassiné par les ordres du marquis Castaldo, lieutenant-général du royaume de Hongrie de la part de Ferdinand roi des Romains, le 19. de Décembre 1551. Les Heiduques, sorte de troupes connues en ce pays pour leur valeur, se retirerent avec leurs armes, & se rallierent à la campagne sous le commandement de Paul Banco leur capitaine, bien resolus de venger la mort du cardinal. Ils comptoient beaucoup sur Quendi Ferentz, & ils l'attendirent pour lui faire part de leur dessein; mais Quendi sur le point de monter en carrosse pour s'éloigner d'un lieu qu'il détestoit depuis la mort de son ami, fut arrêté par Castaldo, & par crainte, ou par politique, il se laissa gagner, au-moins en apparence, par les grandes promesses que lui fit ce général de la part de Ferdinand. Paul Banco informé du parti que Quendi venoit de prendre, congedia ses heiduques, jusqu'à ce qu'il trouvât avec eux une occasion plus favorable pour venger la mort du cardinal. Castaldo craignant ensuite que cette vengeance ne fût resolue à la diéte des Sekels, se rendit avec Quendi à Segesvard, peu distant de Vasshorel, pour rompre les desseins de cette diéte, ou pour se les rendre favorables. Quendi se rendit même en personne à cette assemblée, & tant par son crédit, que par sa prudence, il menagea si bien les esprits, qu'il leur fit comprendre que dans les conjonctures présentes, un soulevement ne pouvoit que causer des révolutions ruineuses. Il calma le ressentiment de ceux qui étoient plus capables d'écouter la raison, & arrêta les plus emportés par des promesses. Enfin il fit terminer cette assemblée par une députation à Castaldo, pour l'assurer de leur fidelité; & il est aisé de juger avec quelle affection & quelle magnificence ces députés furent reçûs: car le politique est humain ou cruel, selon qu'il importe à ses vûes d'être l'un ou l'autre: il n'y a que la pieté qui ne connoisse qu'une route, qui est celle de la verité. Cependant Quendi, après avoir été d'un grand secours à Castaldo, pour affermir en Hongrie l'autorité du roi Ferdinand, se joignit en 1552. à Petrowitz, qui avoit beaucoup de crédit parmi la noblesse & le peuple, pour traverser Castaldo lui-même, & le chasser, s'il étoit possible, de la Transylvanie. Il fit entrer dans son parti Etienne, vaivode de Moldavie, qui après avoir accusé devant les Turcs le légitime seigneur du pays, avoit été mis en sa place. Mais la mort violente du vaivode, qui fut assassiné la même année dans Sareste, fit échouer ces projets. Quendi & Petrowitz voyant leur coup manqué, chercherent à en porter un autre plus surement. Ces deux seigneurs tendirent de nouveaux piéges à Castaldo, en lui conseillant de reprendre la ville de Lippe, que celui-ci avoit lâchement abandonnée après la prise de Temeswar. Ils tâcherent de lui persuader que son honneur & la tranquillité de la province dépendoient de cette expédition; qu'en y réussissant on pouvoit reparer les pertes que l'on avoit faites cette année-là, & relever le courage des peuples que la prise de cette ville avoit abattu. Quoique Castaldo vit parfaitement où tendoient ces avis de Quendi & de Petrowitz, cependant pour ne les pas offenser en faisant paroître quelque soupçon, il dissimula ce qu'il penſoit, & feignant d'approuver leurs conseils, il trompa leurs espérances par ses retardemens. En 1553. Castaldo se servit même du crédit de Quendi, & de celui de Thomas Varococz, pour tâcher d'appaiser la reine Isabelle, veuve de Jean Rapol vaivode de Transylvanie, qui après la mort de Louis s'étoit fait proclamer roi de Hongrie. Cette reine irritée de l'insolence des Espagnols, excitoit tous les ordres de la province à se soulever; & comme elle se sentoit appuyée des forces de son frere Auguste Sigismond, & de la faveur des seigneurs, elle remua tout pour recouvrer par la force & l'artifice ce qu'elle avoit quitté volontairement. Mais Quendi obtint peu de chose. Ce seigneur conserva toujours beaucoup de crédit; & l'histoire en parle comme d'un homme très-politique, brave, & de bon conseil dans les occasions importantes. * *Voyez l'Histoire* de M. de Thou, livres IX. & XII. l'abbé Beehet dans son *Histoire du cardinal Martinusius, livre VI. en plusieurs endroits, &c.*

QUENSTEDT. (Jean-André) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. qu'il est mort le 22. de Mai 1688. âgé de 71. ans.*

QUENTIN, (Mont-Saint) abbaye de l'ordre de S. Benoit de la congregation de saint Maur, située sur une petite élevation, autrefois appellée le *Mont-des-Cygnes*, à un quart de lieue de la ville de Peronne. Cette abbaye reconnoit pour son fondateur Erchinoald maire du palais sous le roi Dagobert. Cet officier après avoir fondé l'abbaye de Lagni pour saint Fursi, fonda encore celle du Mont-des-Cygnes pour le même saint, qui y établit pour premier abbé saint Ultain, un de ses compagnons venu d'Ecosse; & fit consacrer l'église par saint Eloi. Ce saint lieu ayant été détruit par les barbares, fut rétabli sur la fin du dixiéme siécle par le comte Albert, & fleurit dès-lors en sainteté. Un des plus grands hommes qui l'ayent gouverné est l'abbé Godefroi, aussi grand par sa pieté & sa religion, que par son illustre naissance, comme on l'apprend par son épitaphe, que l'on ne sera pas fâché de voir ici.

Digitized by Google

Quisquis
Hujus basilicæ vestigia teris,
Siste hic tantisper
Ad tumulum venerabilis GODEFRIDI,
Hujus loci abbatis,
Genere, probitate, meritis
Post sanctos FURSEUM *&* ULTANUM
Nulli forte secundi.
Genus duxit ex nepte ejus IDA
Comitis Namurcensis filiâ,
Qua Eustachio Comiti Bolonienſi
Illustres duos filios procreavit
GODEFRIDUM *&* BALDUINUM
Sacræ expeditionis Duces & Reges.
Probitatem probat Religio,
Quam in hoc monasterio
Asseruit, auxit, illustravit.
Merita denique, annus præ cæteris GODEFRIDUS
Votorum & orationum ejus fructus
E sacro fonte filius & alumnus,
Quem Ecclesia Ambianenſi
Pastorem formavit.
Longe plura celat hic lapis,
Animus in cœlo majora.
Obiit die XXIII. Februarii anno M XCVIII.
Regiminis Sui XL.
Bene merito patri & abbati
Hujus loci asceta
Titulum cum tumulo erexerunt
Anno M D CXCIII.

Les PP. DD. Martenne & Durand ont recueilli dans le deuxiéme volume de leur *Voyage litteraire* pluſieurs autres epitaphes, tant des autres abbés de ce monaſtere, que des autres perſonnes illuſtres qui y ont été enterrés.

QUENTIN, (Saint) ville & élection de Picardie, capitale du Vermandois, ſur la riviere de Somme. D'habiles geographes prétendent que l'ancienne Auguſte du Vermandois (*Augusta Veromanduorum*, nom que l'on donne encore à la ville de ſaint Quentin) étoit ſituée dans le lieu où eſt aujourd'hui l'abbaye & le village de Vermand; ils ajoutent que cette ville ayant été détruite par les barbares, on la rebâtit auprès du tombeau de ſaint Quentin, dont elle a pris le nom. Il paroît plus probable à d'autres qu'elle a toujours été à peu près où elle eſt aujourd'hui. L'invention des reliques de ſaint Quentin l'an 640. ſelon d'autres 641. ayant augmenté tellement la dévotion envers ce ſaint martyr, que l'égliſe ne pouvoit plus ſuffire au concours des fidéles, ſaint Eloi fut obligé de la faire agrandir & embellir. Cette égliſe devint en très-peu de tems fort célébre, & c'eſt aujourd'hui une des plus illuſtres collegiales de France.

QUENTIN, (Saint) abbaye près de Beauvais en Picardie. Gui, doyen de ſaint Quentin de Vermandois, ayant été élevé ſur le ſiége de Beauvais l'an 1067. voulut faire fleurir en cette ville le culte de ſaint Quentin. Dans ce deſſein il fit bâtir proche de Beauvais une égliſe conſacrée à Dieu ſous l'invocation de ce ſaint martyr; & il y établit des chanoines reguliers. La dédicace de cette égliſe, où le corps de ſainte Romaine fut transferé, ſe fit avec une grande ſolemnité. Pour rendre la fête plus auguſte, on y porta du Vermandois le corps de ſaint Quentin, & pluſieurs autres reliques. Yves, depuis évêque de Chartres, fut le premier abbé de ſaint Quentin de Beauvais, & il rendit ſa communauté ſi floriſſante, que Philippe évêque de Troies voulant établir des chanoines dans l'égliſe de ſaint Georges, les tira de ſaint Quentin de Beauvais, déclarant que c'étoit la communauté la plus capable de faire honneur à la Religion par ſa régularité. La piété & l'édification ſont encore aujourd'hui dans cette maiſon, toujours habitée par des chanoines reguliers de ſainte Geneviéve de la congrégation de France. * *Voyez* la vie de ſainte Romaine, au tome deuxiéme du *Spicilege* de Dom Luc d'Acheri; & le pere Longueval, Jeſuite, dans ſon *Hiſtoire de l'égliſe Gallic. livre XXI. ſous l'an 1067.*

QUENTOVICUM, ou QUENTAVICUM, lieu où le roi Charles *le Chauve* permet la fabrique de la monnoie dans ſes capitulaires, n'eſt point la ville de Caën en Normandie, comme l'a cru le préſident Fauchet, & comme pluſieurs autres l'ont dit après lui. Ces auteurs ont ignoré que c'étoit une ville ſituée dans l'Artois à l'embouchure de la Quanche, *ad Quantiam*, ou *Quentiam*. Cette riviere après avoir paſſé à Montreuil & à Etaples, ſe déchargе dans la mer au-deſſus de Saint Joſſe. M. Huet nomme ce lieu *Quentovic*. M. Baluze dans ſes notes ſur les capitulaires de nos rois dit: „ *Quentavicus* eſt un bourg de France dans le Ponthieu, en „ la province de Picardie, ainſi appellé, parce qu'il eſt „ ſitué ſur la riviere de la Quanche, c'étoit où l'on voyoit „ le monaſtere de S. Joſſe, dont ce lieu a retenu ce nom.“ enſorte que ſelon ce ſçavant, *Quentovicum* eſt le lieu que l'on nomme aujourd'hui vulgairement, *Saint Joſſe ſur mer*. Ce lieu eſt du diocéſe d'Amiens. C'etoit autrefois un port fameux. Les Normans ayant fait une deſcente à Quentovic vers l'an 843. ils y commirent les plus cruelles hoſtilités, ſaccageant & brulant tout ce qu'on ne racheta pas. Car il n'y avoit que leur avarice qui pût mettre un frein à leur cruauté. * Baluz. *Not. in capitul.* Fauchet, dans ſes *Antiq. Gaul.* Huet, dans ſes *Origines de Caën, pages 9. 283. 310.* Baudrand, *Lexicon geograph. verbo* QUENTAVICUS. Le pere Longueval, Jeſuite, dans ſon *Hiſtoire de l'égliſe Gallicane, tome V. page 402.*

QUE'RAS (Mathurin) docteur de la maiſon & ſocieté de Sorbonne, né à Sens ou dans le diocéſe le 1. d'Août 1614. d'une famille pauvre & de baſſe extraction, mais qu'il a beaucoup honorée par la ſcience & par ſes vertus eccléſiaſtiques. Louis-Henri de Gondrin archevêque de Sens, qui ſe connoiſſoit en merite, le mit à la tête de ſon ſéminaire, lui donna le gouvernement de pluſieurs monaſteres de filles, & le fit un de ſes grands vicaires. M. Quéras fut d'un grand ſecours à ce prélat par ſon zele, & à tout ſon diocéſe par ſes inſtructions & par les conférences eccléſiaſtiques qu'il établit entre les curés, & à toute l'égliſe par ſes écrits. Le plus connu, qui eſt devenu fort rare, eſt celui où il éclaircit le ſentiment du concile de Trente touchant la neceſſité de l'amour de Dieu dans le ſacrement de penitence. C'eſt un gros volume *in 8°.* qui a été imprimé à Paris en 1685. ſous ce titre: *Eclairciſſement de cette celebre & importante queſtion, Si le concile de Trente a décidé ou déclaré que l'attrition conçue par la ſeule crainte des peines de l'enfer, & ſans aucun amour de Dieu, ſoit une diſpoſition ſuffiſante pour recevoir la remiſſion des pechés, & la grace de la juſtification au ſacrement de penitence.* Il n'édifia pas moins par ſon exemple, qu'il inſtruiſit par ſes livres, par ſes conſeils & par ſes exhortations. Il étoit extrémement humble, & ami de la pauvreté & des pauvres. Il s'eſt toujours contenté de ſon titre qui étoit des plus modiques & du prieuré de S. Quentin de Troyes dont il diſtribuoit une partie des revenus à ceux qui étoient dans le beſoin. Il fut exclus le Sorbonne pour avoir refuſé de ſigner le formulaire, & pendant les trente-einq dernieres années de ſa vie il fut preſque continuellement infirme & dans la douleur, & rien ne fut capable de lui faire perdre la patience. On dit qu'il devoit cet état d'infirmité, non-ſeulement aux fatigues du miniſtere, mais plus encore aux jeûnes fréquens & rigoureux qu'il ajoutoit à ceux qui ſont ordonnés par l'égliſe. Dans ſes plus grandes langueurs même il ne les diſcontinuoit pas, il eſt mort le 9. d'Avril 1695. âgé de 80. ans, 8. mois & 9. jours. Son corps repoſe à Troyes dans la chapelle de S. Quentin dont il étoit prieur. Nous n'avons fait preſque qu'abréger ſon épitaphe qui eſt en latin. Ce fut M. Quéras qui fit faire ſous ſes yeux par M. Martin Baugrand prêtre de Troyes, ſon diſciple, l'ouvrage intitulé, *Sancti Auguſtini doctri-*

Digitized by Google

ne christiana praxis catechistica, imprimé à Troye en 1678. *in 8°.* & qui dirigea l'auteur dans la compoſition de cet ouvrage, que M. Baugrand dédia à M. François Malier, évêque de Troyes. M. Baugrand eſt encore auteur de l'abregé des Morales du pape S. Grégoire.

QUERCETANUS (Joſeph) *voyez* QUESNE. (du)

QUERCI, province de France, &c. *Dans le Moreri éditions de 1725, & de 1732. au lieu de* Autexerre *qu'on lit dans les citations, liſez* Hauteſerre.

QUERFURT, ville avec château ſur les frontieres de Thuringe. Elle eſt peu conſidérable aujourd'hui, mais les anciennes maſures prouvent qu'elle étoit beaucoup plus grande autrefois. Elle fut preſque toute conſumée par le feu en 1655. Le château ſeul, une maiſon de la ville, & quelques-unes du fauxbourg, furent conſervées. Lorſqu'on la rebâtit, on environna le château de murs & de foſſés. Depuis 1630. juſqu'en 1642. cette ville avoit beaucoup ſouffert de la guerre. Il y a dans ſon voiſinage une prairie nommée *le pré de l'Aſne* dès l'an 1006. comme on le croit, & à cette occaſion, on dit qu'alors Brunon, que d'autres nomment Burchard, gentilhomme de Querfurt, & chapelain de l'empereur Henri II. voulant aller en Pruſſe dont il avoit converti les habitans, ſon âne s'arrêta ſubitement ſur ce pré, ſans vouloir avancer. Gebhard ſon frere crut y trouver du myſterieux, lui conſeilla de retourner à Querfurt; & en memoire de ce fait Brunon fit bâtir au même lieu une chapelle à la viſite de laquelle le pape accorda des indulgences. Cela donna occaſion d'y établir une foire annuelle, que l'on appelle encore aujourd'hui *la foire du pré de l'Aſne*. La ville de Querfurt a eu autrefois ſes ſeigneurs propres dont l'empereur Lothaire, huit burggraves de Magdebourg, & pluſieurs évêques ſont ſortis. Leur famille s'éteignit en 1496. & la ville paſſa en la poſſeſſion de l'archevêché de Magdebourg, juſqu'en 1635. que par le traité de Prague, elle fut donnée, avec ce qui en dépend, à la maiſon électorale de Saxe. Aujourd'hui la maiſon de Saxe-Veiſſenfels la poſſede ſous le titre de principauté immédiate. Cette principauté comprend avec la ville de Querfurt, Dahme, Juterbock, Burg, & quatre bailliages dans la Thuringe, qui ſont Saxenbourg, Heldrungen, Wendelſtein, & Sittrichenbach. La maiſon électorale de Brandebourg ayant formé quelques prétentions ſur les ſeigneuries ſituées dans le pays de Magdebourg, on accommoda cette affaire le 14. de Juillet 1687. en cedant à l'électeur de Brandebourg la ville & le bailliage de Burg. * Zeiller, *Topograph. Saxon. ſuperior.* Muller, *annal. Saxonia*, &c. *Il eſt bon de remarquer que dans le Moreri on a dit quatre lignes ſur* QUERFURT, *au nom impropre* QUERENURT.

QUERHOENT, maiſon de Bretagne, &c. *Remarquez que pour ſervir à l'edition du Moreri de 1725. il faut rayer la qualité* de chevalier, à commencer au premier degré juſqu'au onziéme incluſivement: cette qualité n'étoit pas tant en uſage autrefois. *Il y a encore pluſieurs autres corrections ſur leſquelles il faut conſulter l'edition du Moreri de 1732.*

QUERINI (Ange-Marie) noble Venitien, fils d'un procurateur de S. Marc, eſt né à Veniſe le 20. Mars 1680. & étant moine de l'ordre de S. Benoît de la congrégation du Mont-Caſſin, il fut nommé au mois de Février 1723. à l'archevêché de Corfou, qui fut propoſé pour lui par le pape dans un conſiſtoire le 22. Novembre ſuivant, enſuite de quoi il fut ſacré le 30. du même mois dans l'égliſe de S. Marc à Rome, par le cardinal Barberin, aſſiſté de l'ancien archevêque de Corfou, ſon prédéceſſeur, déſigné évêque de Treviſe, & de l'archevêque d'Apamée. Il fut transferé à l'évêché de Breſcia le 2. Juillet 1727. & cette égliſe fut propoſée pour lui à Rome le 30. du même mois. Le pape Benoît XIII. le créa cardinal de la ſainte égliſe Romaine le 9. Decembre 1726. mais il fut reſervé alors *in petto*, & ne fut declaré que le 26. Novembre 1727. Comme il ſe trouva alors à Rome, il reçut le lendemain la barette des mains du pape, qui lui donna le chapeau dans un conſiſtoire public le 29. ſuivant, & fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche le 22. Decembre de la même année, enſuite de quoi il lui aſſigna le titre preſbyteral de S. Auguſtin. Il quitta ce titre & opta celui de S. Marc le 8. Mars 1728. & le lendemain il partit de Rome pour ſe rendre à ſon évêché de Breſcia. Il fut déclaré au mois d'Août 1730. bibliothecaire de la librairie du Vatican à la place du feu cardinal Pamfile, avec permiſſion de renoncer à ſon évêché de Breſcia, en retenant deſſus une penſion. Il prit poſſeſſion de ce poſte le 14. Septembre ſuivant.

QUERQUENEZ, iſle formée par la mer Mediterranée dans la province de Tripoli, royaume de Tunis. Elle eſt devant les Eſſaques, & il y a beaucoup de hameaux de Bereberes, gens méchans & pauvres. Tous les environs ſont des terres ſeches; & le courant de l'eau y eſt ſi fort que les vaiſſeaux à rames ont de la peine à y aborder. Elle eſt de la dépendance des Geſues. Quelques-uns de ces barbares ſont gens de mer, & ſi amis des Turcs, qu'ils vont en courſe avec eux. Cette iſle & la forteresſe qu'on y trouve ont été longtems ſoumiſes aux Chrétiens. * *L'Afrique de* Marmol, *t. 3. l. 6. ch. 40.* Thomas Corneille, *dictionnaire geographique*, &c.

QUESNEL (Paſquier) prêtre de l'Oratoire, &c. *On a promis dans le dictionnaire de Moreri de l'edition de 1732. une liſte des ouvrages de ce pere, parce qu'on n'y a preſque parlé que de ſes Reflexions ſur le Nouveau-Teſtament, & de ſon edition des ouvrages de S. Leon. Nous donnerons cette liſte en ſimple hiſtorien, & ſans aucunes reflexions, principalement ſur les ouvrages de conteſtation. Nous ne repeterons pas non plus ce que l'on a dit de* l'édition des ouvrages de S. Leon, ni des Reflexions morales ſur le Nouveau-Teſtament; *nous ſerons ſeulement remarquer que dans l'article du* P. Queſnel *donné dans l'edition de ce dictionnaire de 1725. fort différent de ce qu'il l'a été depuis en 1732. on dit que* ce fut le P. Beuzian qui donna le manuſcrit de S. Leon *dont on a parlé*: ce P. s'appelloit Berzian. *Nous remarquerons auſſi* ſur les Reflexions morales que le P. Queſnel commença à donner en 1671. ſous le titre de, *Abregé de la Morale de l'Evangile, ou Penſées chrétiennes ſur le texte des quatre Evangeliſtes pour en rendre la lecture & la meditation plus facile à ceux qui commencent à s'y appliquer*, qu'il n'y a des reflexions que ſur les quatre Evangiles, & que ce ne fut que quinze ans après que le P. Queſnel en fit autant ſur le reſte du Nouveau-Teſtament.

LISTE DES AUTRES OUVRAGES du P. QUESNEL.

Tradition de l'Egliſe Romaine ſur la prédeſtination des ſaints & ſur la grace efficace, à Cologne en 1687. quatre volumes *in 12.* ſous le nom du ſieur *Germain* docteur en théologie. Outre une longue analyſe de l'épître de S. Paul aux Romains, on trouve dans cet ouvrage, la doctrine de l'Egliſe depuis le commencement juſqu'au concile de Trente, la doctrine de ce concile, l'hiſtoire de la congrégation de *auxiliis*, une partie de ſes actes originaux, les principaux canons & decrets ſur cette matiere, &c. la réfutation de la tradition du P. Deſchamps, Jeſuite, compoſé preſque tout le troiſiéme volume. Ce qui regarde la congrégation *de auxiliis* avoit paru ſéparément en 1686. ſous le titre de *Hiſtoire abregée* des congrégations *de auxiliis*, mais cette hiſtoire eſt mieux digerée, & plus ample dans ce ſecond volume de la Tradition de l'Egliſe.

Apologie hiſtorique des deux cenſures de Louvain & de Douai ſur la matiere de la grace, ſous le nom du ſieur *Gery*, bachelier en theologie, *in 12* à Cologne en 1688. Cet ouvrage fut fait à l'occaſion de la *Défenſe des nouveaux Chrétiens de la Chine*, &c. par le P. Tellier, Jeſuite. Le P. Queſnel s'adreſſa à M. Couteier docteur de Sorbonne, & théologal de Paris.

Digitized by Google

La diſcipline de l'Egliſe tirée du Nouveau-Teſtament, & de quelques anciens conciles, deux volumes *in-4°.* en 1689. à Lyon. Comme ce ne ſont que des mémoires imparfaits, fruits des conférences ſur la diſcipline qu'il avoit été engagé de faire par ſes ſupetieurs, & qu'il ne les avoit point revus, il en deſavoua l'impreſſion qui avoit été faite malgré lui & ſans ſa participation, par une lettre écrite à M. Baſnage de Beauval qu'on trouve dans l'hiſtoire des ouvrages des ſçavans, au mois d'Août 1690.

Regles de la diſcipline eccleſiaſtique recueillies des conciles, des ſynodes de France & des SS. peres de l'Egliſe, touchant l'état & les mœurs du clergé. Cet ouvrage eſt du P. Darcis, de l'Oratoire. Mais l'édition de 1679. qui eſt beaucoup corrigée & augmentée, eſt du P. Queſnel.

Cauſa Arnaldina, in-8°. 1699. en Hollande : c'eſt un recueil de piéces latines qui ſont preſque toutes les unes de M. Arnauld, les autres de M. Nicole ; & toutes en faveur du premier & de ſa conduite ou de ſes ſentimens.

Juſtification de M. Arnauld docteur de Sorbonne contre la cenſure de 1656. contenue dans les écrits faits en françois ſur ce ſujet, à Liege, en 1702. trois volumes *in-12.* C'eſt encore un recueil de piéces. Le premier volume dont l'avertiſſement eſt du P. Queſnel, contient les écrits compoſés par M. Arnauld même : le ſecond, pluſieurs piéces du même, & de quelques autres théologiens : le troiſiéme, un diſcours hiſtorique & apologetique qui eſt du P. Queſnel, & diviſé en deux parties, dont la premiere contient un abregé de la vie de M. Arnauld, &c. la réfutation de pluſieurs endroits de l'hiſtoire des cinq propoſitions, & un recueil de lettres nouvelles de M. de Saint-Cyran, de M. Arnauld & de quelques autres perſonnes.

Lettre à M. Van Sufteren en 1703.

Motif de droit, en 1704. principalement contre l'archevêque de Malines & ſa procedure.

Lettre au roi contre les Jéſuites, 1704.

Lettre à M. le Chancelier, 1704.

Lettre à un archevêque, 1704.

Lettre d'un particulier à un ami, 1704.

Idée générale du libelle du fiſcal de Malines, 1705.

Anatomie de la ſentence de l'archevêque de Malines contre le P. Queſnel, *in-12.* 1705.

Memoire juſtificatif du recours qu'a le P. Queſnel au roi, 1712.

Edition des lettres de M. le prince de Conti & du P. Déchamps, Jéſuite, avec des notes, 1689.

Divers écrits touchant la fourberie de Douai, 1691.

Le Roman ſéditieux du Neſtorianiſme renaiſſant convaincu de calomnie & d'extravagance, 1693. brochure *in-4°.*

Trois humbles remontrances à M. Humbert de Precipiano, archevêque de Malines, ſur ſon décret du 15. Janvier 1695. portant défenſe de lire, retenir, & débiter pluſieurs livres, & particulierement celui *de la frequente Communion* compoſé par M. Antoine Arnauld, *in-12.* 1695.

Memorial touchant les accuſations de Janſeniſme & de Rigoriſme & de nouveauté, 1696.

Hiſtoire abregée de la vie & des ouvrages de M. Arnauld, ou queſtion curieuſe, &c. à M.... conſeiller du conſeil privé de ſon alteſſe monſeigneur l'évêque & prince de Liege, en 1696. & pluſieurs fois réimprimée depuis, avec des augmentations. La premiere édition eſt de 1690.

Défenſe des deux brefs de N. S. P. le pape Innocent XII. en 1697.

Lettre à M. Steyaërt pour ſervir de ſupplément à la défenſe des deux brefs, en 1697.

Premier & ſecond memoire en faveur du ſeminaire de Liege contre les prétentions des Jéſuites, *in-12.* en 1698.

Motif de droit ou défenſe du ſeminaire de Liege & du droit de MM. ſes proviſeurs ; M. Van Eſpen a travaillé auſſi à cet écrit, & la traduction françoiſe en eſt attribuée au P. Queſnel. Cet écrit eſt de près de cinq cens pages *in-12.* On croit qu'il y en a encore quelques autres du P. Queſnel ſur le même ſujet.

Solution de divers problémes très-importans pour la paix de l'égliſe, tirée du problémе eccléſiaſtique propoſé depuis peu contre M. l'archevêque de Paris (M. de Noailles) *in-12.* en 1699. Suite de la ſolution de divers problémes, pour ſervir de réponſe à la lettre du P. Daniel à M. l'archevêque de Paris, *in-12.* en 1700.

La foi & l'innocence du clergé de Hollande défendues, en 1700.

Le P. Bouhours, Jéſuite, convaincu de ſes calomnies anciennes & nouvelles contre MM. de Port-Royal, ou recueil des divers écrits faits contre ſes deux lettres & d'autres libelles ; avec une réponſe au nouvel écrit, intitulé, *Lettre à l'auteur des avis importans, &c.* in-12. 1700. Ce dernier écrit intitulé, *Réponſe*, qui commence ce recueil & qui eſt très-long, eſt du P. Queſnel éditeur du reſte.

Avis ſinceres aux Catholiques des Provinces-Unies ſur le décret de l'Inquiſition contre M. l'archevêque de Sebaſte (M. Codde) en 1704.

Trois memoires ſur l'introduction du formulaire dans les Pays-Bas, en 1707.

Lettre à M. Decker contre ſon nouveau ſyſtême du Janſeniſme, en 1707.

Divers abus & nullités du décret de Rome du 4. d'Octobre 1707. contre M. l'archevêque de Sebaſte, en 1708.

Défenſe de la juſtice, &c. dans la cauſe de M. Vandeneſſe, paſteur de ſainte Catherine de Bruxelles, contre M. l'archevêque de Malines, *in-4°.* en 1708.

Deſaveu d'un libelle calomnieux fauſſement attribué au P. Queſnel.

Réponſe aux deux lettres de M. l'archevêque de Cambrai (M. de Fenelon) en 1711.

Réponſe à M. de Witte ſur ſon dernier écrit, où il prétend juſtifier ſa dénoncіation de la bulle de N. S. P. Clement XI. contre ce qui en eſt dit dans les lettres de M. l'archevêque de Cambrai au P. Queſnel, en 1712.

L'intrigue découverte au ſujet de la lettre de M. l'abbé Bochart de Saron en 1711.

Le nouvel Adam.

Entretiens ſur le décret de Rome du 13. de Juillet 1708. contre les Réflexions morales du nouveau-Teſtament.

Edition de la juſtification des Réflexions morales, par M. Boſſuet, en 1710.

Lettre au pape Clement XI. touchant le livre des Réflexions morales, en 1712.

Explication apologetique des ſentimens du P. Queſnel dans ſes Réflexions ſur le Nouveau-Teſtament par rapport à l'ordonnance de MM. les évêques de Luçon & de la Rochelle, du 15. Juillet 1710. *in-12.* 1712.

Vains efforts des Jéſuites contre la juſtification des Réflexions ſur le Nouveau-Teſtament compoſée par feu M. Jacques-Benigne Boſſuet, évêque de Meaux, *in-12.* en 1713.

Lettre à l'aſſemblée du clergé de France de 1714. au ſujet de la conſtitution *Unigenitus*, en 1714.

Lettre adreſſée à un des évêques de la même aſſemblée de 1714. ſur le même ſujet.

Proteſtation & plainte du P. Queſnel contre la bulle *Unigenitus*, *in-12.* 1715. Le même ouvrage traduit en latin, & imprimé en 1716.

Sept mémoires pour ſervir à l'examen de la conſtitution de N. S. P. le pape contre le Nouveau-Teſtament en françois avec des réflexions morales, ſept volumes *in-12.* en 1713. 1714. 1715. & 1716.

Premiere lettre à M. l'évêque de Poitiers, du 12. Mars 1716. ſur le même ſujet.

Réponſe à une conſultation ſur le devoir d'une religieuſe, ſur le même ſujet, en 1716.

Lettre à M. le cardinal de Rohan, ſur le même ſujet, en 1716.

Digitized by Google

Lettre apologetique à M. l'évêque & comte de Beauvais, pair de France, en date du mois de Novembre 1716. au ſujet de ſon ordonnance du 14. Juin 1714. & du diſcours fait aux curés de ſon diocèſe, avec un avertiſſement de l'éditeur, & un avis du P. Queſnel, du 18. Mars 1717. &c.

Deux actes d'appel de la bulle *Unigenitus*, l'un du 15. Juin 1717. l'autre du 15. de Juillet ſuivant.

Réponſe à quelques accuſations des évêques, &c. 1719. ſur le même ſujet.

Inſcription en faux, & la ſuite, ſur le même ſujet, en 1719.

Juſtification du droit des chapitres d'Utrecht, &c. *in*-4°. en 1719.

Mémoire ſur les droits de l'égliſe d'Utrecht, &c. *in*-4°.

La paix de Clement IX. contre l'hiſtoire des cinq propoſitions de M. du Mas, docteur de Sorbonne, &c. à Chambéri, en 1700. *in-12.*

Lettre au R. P. de la Chaiſe, Jéſuite, *in-12.* Nous ignorons la date de cette lettre, qui a été imprimée en 1734. elle eſt de 62. pages.

Pluſieurs lettres ſur le ſyſtême de la grace générale.

Peut-être oublions-nous dans cette liſte quelques-uns des ouvrages du P. Queſnel ſur les conteſtations de ſon tems; nous n'avons cité que ceux que nous connoiſſons. Il y a d'autres ouvrages de ce pere d'un autre genre; outre ceux dont nous avons déja parlé au commencement de cette liſte, voici ceux dont nous n'avons rien dit.

L'idée du ſacerdoce & du ſacrifice de Jeſus-Chriſt, dont la premiere partie eſt du P. de Condren, ſecond ſuperieur général de l'Oratoire; la ſeconde du P. Touſſaint Deſmarets, de la même congrégation; la troiſiéme & la quatriéme du P. Queſnel. On a pluſieurs éditions de cet ouvrage, qui eſt *in-12.*

Les trois conſécrations, la conſécration baptiſmale, la ſacerdotale, & la conſécration religieuſe, *in-18.*

Elévations à J. C. N. S. ſur ſa paſſion & ſa mort, &c. *in-18.* Cet ouvrage eſt plus du P. Deſmarets. *Voyez* DESMARETS.

Jeſus pénitent, *in-12.*

Du bonheur de la mort chrétienne, *in-12.*

Prieres chrétiennes avec des pratiques de piété, deux volumes *in-12.*

L'office de Jeſus avec des réflexions.

Nouvelles prieres chrétiennes avec des pratiques de piété, ſur la dédicace des égliſes, & les fêtes de ſainte Geneviéve, de ſaint Etienne, & de ſaint Denys, *in-12.*

Priere à N. S. J. C. au nom des jeunes gens, & de ceux qui deſirent de lire la parole de Dieu, & ſur-tout l'Evangile, brochure *in-12.*

Eloge hiſtorique de M. Deſmahis, chanoine d'Orleans, au-devant de *la vérité de la religion Catholique*, &c. de ce chanoine.

Tous ces ouvrages ont été ſouvent réimprimés.

Recueil de lettres ſpirituelles ſur divers ſujets de morale & de piété, *in-12.* trois volumes, à Paris; chez Barois, en 1731. La premiere partie eſt adreſſée à feu M. d'Hericourt, chanoine de Soiſſons, mort en 1731. le 19. de Février: la ſeconde partie eſt adreſſée à une dame; & une partie du troiſiéme volume à madame de Monglat, abbeſſe & reformatrice de Notre-Dame du Val-de-Gif, au diocèſe de Paris. La derniere lettre de ce troiſiéme volume adreſſée à une dame ſur la mort de ſon directeur, eſt l'abbé Richard, chanoine de Ste Opportune à Paris. *Voyez* RICHARD.

QUESNEL (Joſeph) couſin du précedent, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. & de 1732. on dit qu'*il mit la derniere main au catalogue de la bibliotheque de M. de Thou; *ajoutez que* Pierre & Jacques du Puy l'avoient rangé & diſtribué par ordre alphabetique; ce fut Joſeph Queſnel qui le fit imprimer à Paris.

QUETIF. (Jacques) *Ajoutez ce qui ſuit à ce qu'on a dit de ce ſçavant religieux dans le Dictionnaire hiſtorique de Moreri.* Il étoit né à Paris le 6. d'Août de l'an 1618. de Pierre Quétif notaire de cette ville, & de Barbe Brunet. Il fit profeſſion dans l'ordre des Freres Prêcheurs, ou Dominicains, le 19. de Septembre 1635. Il étudia enſuite en philoſophie à Paris, & en théologie à Bourdeaux, où il fut ordonné prêtre en 1641. Enſuite après avoir demeuré dix ans hors de Paris en diverſes maiſons de ſon ordre, il y revint en 1652. n'en ſortit plus, & y mourut le deux de Mars 1698. dans ſa 80. année. Ce qu'on a dit de quelques-uns de ſes ouvrages n'eſt pas entierement exact. Il n'a pas donné toutes les œuvres ſpirituelles de Savonarole, mais ſeulement ſes lettres ſpirituelles & aſcetiques dont il a traduit du toſcan celles qui étoient écrites en cette langue. Il a auſſi publié l'abregé des révelations de ce religieux & un diſcours qu'il prononça à Piſe en 1494. à la fin de ſa vie. Mais il faut remarquer que cette vie de Savonarole, écrite en latin, eſt de Jean-François Pie, prince de la Mirandole & de Concordia. Le P. Quétif non-ſeulement en a été l'éditeur, il a de plus accompagné ſon édition de notes, & y a ajouté des actes, des lettres, les apologies de Savonarole, &c. La préface qui eſt au-devant des opuſcules & des lettres de Jean Morin de Blois imprimés à Paris en 1675. *in-12.* eſt de notre ſçavant Dominicain, & c'eſt lui qui eſt éditeur de ces opuſcules, quoique la bibliotheque des écrivains de ſon ordre n'en ait pas fait mention, non plus que de ſon édition du concile de Trente qui parut en 1666. *in-12.* à Paris, ſous le titre de *Concilii Tridentini canones.* Le P. Quétif a rendu le même ſervice à la ſomme de théologie de S. Thomas. (*ſumma angelica*) *dont on a parlé à l'article du P.* QUETIF *dans le Dictionnaire hiſtorique. Nous ajoutons ſeulement ici que* cette ſomme eſt en trois volumes *in-folio*, & que l'on y trouve pluſieurs préfaces qui ſont toutes de ce Pere. Il a mis auſſi un abregé de la vie du P. Jean de S. Thomas, Dominicain Portugais, confeſſeur de Philippe IV. roi d'Eſpagne, mort en 1644. à la tête du huitiéme volume de ſa théologie, qu'il a eu le ſoin avec le P. François Combefis de donner à Paris en 1667. *in-folio.* Ce volume traite des ſacremens en général, de l'euchariſtie & de la penitence. Le P. Quétif avoit été long-tems chargé du ſoin de la bibliotheque des Dominicains rue S. Honoré, & il l'a beaucoup augmentée. * *Mémoires du tems. Scriptores ordinis Prædicatorum*, &c. Niceron, *Mémoires*, *t.* 24.

QUESTEUR. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on ne parle* des Queſteurs que comme d'officiers qui avoient la charge des deniers publics. Leurs fonctions s'étendoient beaucoup plus loin, ou du moins ſe ſont étendues bien davantage dans la ſuite. C'eſt ce qui ſe voit en particulier par la formule des proviſions que le prince donnoit de cette charge; il y parle ainſi: „ Si les „ dignités ſont d'autant plus relevées qu'elles ſont davan„ tage approcher de nous ceux qui en ſont revêtus, il „ n'y a point de juge plus comblé d'honneur que celui „ qui entre dans la participation de nos ſecrettes pen„ ſées. Il y en a d'autres à qui l'on confie la garde & l'ad„ miniſtration du tréſor public (c'eſt-à-dire, de l'épargne) d'autres à qui l'on donne le ſoin de juger les „ cauſes des particuliers, d'autres qui ſont chargés du „ recouvrement des droits de notre domaine; mais pour „ la Queſture, nous la regardons comme une charge „ diſtinguée, & celui qui l'exerce, pourroit être appellé „ la voix & la langue du prince. Il faut donc qu'un „ Queſteur ſoit toujours auprès de nous, afin d'entrer „ mieux dans nos ſentimens, & de ſe rendre capable de „ les expliquer, ce qui eſt difficile: car il n'eſt pas naturel „ à un ſujet de parler en ſouverain. Conſiderez attenti„ vement le poids du travail & de l'honneur que vous „ avez à ſoutenir. Quand nous ſommes dans le doute, „ nous vous conſultons pour nous déterminer. Le Queſ„ teur tient entre ſes mains la réputation des citoyens & „ l'honneur du public. Il eſt la bibliotheque vivante des „ loix. Il doit être préparé à parler ſur le champ avec „ tant de ſuccès, qu'il ſe rende maître des eſprits, qu'il „ les tienne attachés, & qu'il diſpoſe de la volonté des „ hommes comme il lui plaît. Il faut qu'un Queſteur „ imite

» imite les anciens ; qu'il faſſe voir en ſa perſonne toute » leur ſageſſe ; & qu'en corrigeant les mœurs déreglées » d'autrui, il veille avec ſoin ſur les ſiennes, afin d'em- » pêcher que rien n'altere leur innocence. Il faut qu'il » ſoit digne d'être regardé comme l'image du prince, » qu'il ait une parfaite connoiſſance du droit, qu'il » ſoit d'une grande circonſpection dans toutes ſes pa- » roles, qu'il ait beaucoup de fermeté, qu'il ſoit tou- » jours prêt à donner de bons conſeils au roi. « On voit par ce diſcours ce qu'étoit un Queſteur. C'étoit lui qui portoit la parole au ſenat de la part de l'empereur, & qui y haranguoit en ſon nom. Il avoit ſéance dans tous ſes conſeils. Il répondoit les requêtes qui étoient preſen- tées à ſa majeſté. Il faiſoit de nouvelles loix. Enfin ſon au- torité n'étoit pas moins étendue que celle des chanceliers d'aujourd'hui. Theodoric l'appelle dans une de ſes lettres l'interprete des loix, & il dit que l'on n'arrive pas à cette dignité, ni par les grandes richeſſes, ni par la faveur d'une illuſtre naiſſance ; mais qu'un grand fond de ſcience joint à beaucoup de prudence & d'habileté peut la méri- ter. Il ajoute que lorſqu'il donne les autres dignités, il fait un preſent, mais qu'en conferant celle-la, il eſt lui- même celui qui reçoit le bienfait, parce qu'un Queſteur, dit-il, doit le ſoulager dans tous les ſoins & dans tous les travaux du gouvernement ; qu'il eſt le confident de tous ſes ſecrets, que toute ſa réputation dépend de lui. Le roi Athalaric parle auſſi avantageuſement de la charge de Queſteur. *Voyez* auſſi tout ce que l'on en dit dans le premier livre de la vie de Caſſiodore qui avoit rempli cette charge, & qui fut chancelier & premier miniſtre de Theodoric le Grand & de pluſieurs autres rois d'Italie, enſuite abbé de Viviers. Cette vie eſt du R. P. de Sainte- Marthe, qui a été general de la congregation de S. Maur.

QUEVEDO (Dom Juan de) de l'ordre de S. François, premier évêque de Terre-Ferme, ou du Darien, dans les Indes occidentales. Il avoit ſon ſiege à Sainte-Marie l'An- cienne : ce Prelat étant venu en Eſpagne en 1519. s'y plaignit du caractere des Indiens, & donna pluſieurs avis ſur la maniere dont il croyoit qu'on les devoit traiter pour en faire des hommes raiſonnables d'abord, & enſuite des Chrétiens. Il eut ſur cela pluſieurs diſputes avec le licentié Don Barthelemi de las Caſas qui défendoit la cauſe des In- diens, & attribuoit aux Eſpagnols tous les déſordres qui regnoient chez les naturels du pays. Charles-Quint vou- lut les entendre l'un & l'autre, & leur donna une audien- ce ſolemnelle en preſence de ſon conſeil & de pluſieurs autres perſonnes. Quevedo n'entra pas dans un grand détail, mais de las Caſas parla fort au long, & avec feu, & il fit une peinture horrible du gouvernement des Eſpa- gnols dans les Indes. Le prelat voulut répliquer, mais on lui dit de mettre ſa réponſe par écrit : il le fit, & dreſſa deux memoriaux qui ne concernoient que la Province du Darien dont il étoit évêque. Mais il n'eut pas le temps de pourſuivre cette affaire : une fievre l'emporta la même an- née en trois jours, & il ne ſe parla plus des Indes. * Le pere Charlevoix, Jeſuite ; *Hiſt. de l'iſle de S. Domingue, tom. 1. Voyez auſſi l'art. de* las CASAS *dans le Diction. hiſtorique.*

QUEVEDO DE VILLEGAS. (François) *Dans le Mo- reri, éditions de 1725. & de 1732. on dit que* cet auteur, gentilhomme Eſpagnol, &c. mourut très-âgé *en* 1647. 1°. il mourut le 8. de Septembre 1645. 2°. il n'avoit que ſoixante-cinq ans, ce qui ne fait pas un âge très- avancé.

QUEVILLY, bourg de Normandie, ſitué ſur la Seine à une lieue au-deſſous de Rouen. Il étoit fort frequenté avant la révocation de l'Edit de Nantes, parce que les prétendus Réformés de Rouen y avoient un temple fa- meux. Il y a le grand & le petit Quévilly. Ce dernier n'eſt éloigné de Rouen que d'une demi-lieue.

QUIEN (Jacques le) de la Neufville, né à Paris le premier de Mai 1647. étoit d'une ancienne famille du Boullenois, qui dans les titres eſt quelquefois appellée *le Chen*, & plus ſouvent *le Quien*, ſuivant la prononciation vulgaire du pays. Il eut pour pere Pierre le Quien de la Neufville, capitaine de cavalerie, que ſes bleſſures avoient obligé de très-bonne heure à quitter le ſervice, & qui ſe flat- tant que ſon fils y ſeroit plus heureux, le fit entrer à l'âge de quinze ans cadet dans le regiment des Gardes Fran- çoiſes. Mais il ne fit qu'une campagne, & changeant preſqu'auſſi-tôt après d'etat, il ſe deſtina au barreau, & s'appliqua ſérieuſement à l'étude de la philoſophie & du droit. Il alloit être pourvû de la charge d'avocat general de la cour des monnoyes, lorſqu'une banqueroute conſi- dérable que l'on fit à ſon pere dérangea ſes projets, & le reduiſit à chercher dans les travaux particuliers de ſon cabinet la conſolation d'une vie obſcure & privée. Le fa- meux Scarron de qui il étoit parent, voulut lui inſpirer du goût pour la poëſie ; mais M. le Quien négligea cet amuſement, & aima mieux ſuivre les avis plus ſolides de M. Peliſſon qui lui conſeilloit de s'appliquer à l'hiſtoire. Il ſe propoſa dès-lors d'écrire celle de Portugal qui man- quoit en notre langue, & qu'aucun auteur étranger n'a- voit encore ſeparée de celle d'Eſpagne. Pour y réuſſir, M. le Quien ſe perfectionna dans la connoiſſance des lan- gues eſpagnole & portugaiſe, dont il n'avoit eu juſques-là qu'une teinture ; il établit diverſes correſpondances pour tirer des archives du pays, des copies ou des extraits des piéces manuſcrites neceſſaires à ſon deſſein enſuite en 1700. il donna 2. volumes *in* 4°. ſous le titre d'*Hiſtoire generale de Portugal*, qui furent imprimés chez Aniſſon, directeur de l'imprimerie royale à Paris. Il ne s'y borne pas à écrire cette hiſtoire depuis le tems auquel le Portugal ſeparé de l'Eſpagne commença à avoir ſes rois particuliers, ce qui ne fut qu'à la fin du XI. ſiecle, lorſque le comte Henri, prince de la maiſon de France, pouſſé du deſir de faire ſes premieres armes ſous le fameux Rodrigue de Bivar, ſurnommé *le Cid*, paſſa en Eſpagne, & y ſignala ſon cou- rage contre les Maures avec tant de ſuccès, qu'Alphonſe VI. roi de Caſtille, pour ſe conſerver un tel appui, lui donna une de ſes filles en mariage avec le Portugal qu'il avoit preſque tout conquis. M. de la Neufville remonte, à l'exemple des hiſtoriens Eſpagnols & Portugais, juſqu'à Tubal, cinquiéme fils de Japhet, dont les deſcendans nommés Iberiens, occuperent, dit-il, cette contrée nom- mée Iberie. Des deſcendans de Tubal il paſſe aux Cartha- ginois qui après avoir poſſedé le même pays pendant plus de trois cens cinquante ans, en furent chaſſés par les Ro- mains, & des Romains qui en furent les maîtres pendant plus de dix ſiecles, il paſſe aux Alains, dont l'invaſion fut ſuivie de celle des Wandales, des Suéves, des Goths, & enfin des Maures, que Rodrigue, le comte Henri & ſes ſucceſſeurs eurent tant de peine à repouſſer au-delà des mers. A ces révolutions ſuccede l'établiſſement des rois, que M. le Quien de la Neufville n'a conduit que juſqu'en 1521. à la mort d'Emanuel premier. M. de la Clede, aujourd'hui ſecretaire de M. le maréchal de Coi- gni, prêteud qu'il a ſupprimé dans cette hiſtoire un grand nombre de faits importans, & paſſé legerement ſur beau- coup d'autres qui ne le ſont pas moins. Ce ſont les mo- tifs principaux qu'il apporte pour perſuader qu'il a eu raiſon d'entreprendre la nouvelle hiſtoire de Portugal qu'il a donnée à la fin de 1734. (quoique le titre porte en 1735.) en 2. vol. *in* 4°. & en huit volumes *in* 12. Cette nouvelle hiſtoire a au moins cet avantage qu'elle eſt conduite juſqu'à nos jours. M. de Neufville avoit eu la même intention, & l'on aſſûre qu'il avoit preſque mis la derniere main à un troiſiéme volume de ſon ouvrage, lorſqu'il eſt mort : mais ce nouveau volume n'a poi t paru. Son hiſtoire, telle qu'il l'a donnée, lui a acquis dès qu'elle parut une grande réputation, & le nom qu'elle lui fit, fut preſque l'unique ſollicitation qu'il employa pour entrer dans l'Academie des inſcripions & belles- lettres, où il fut reçu aſſocié en 1706. Il y choiſit pour objet de ſes recherches l'hiſtoire de l'établiſſement des poſtes chez les anciens, & après en avoir lû à la com- pagnie dont il étoit membre, differens morceaux, il les raſſembla en un corps, auquel joignant tous les regle- mens concernant les poſtes depuis Louis XI. qui en fut le reſtaurateur en France, juſqu'en 1708. qui étoit l'année dans laquelle il écrivoit, il forma du tout un traité digne

de la curiosité des sçavans, & une espece de code necessaire à ceux qui veulent s'instruire à fond de cette portion singuliere de notre droit public. M. le marquis de Torci à qui M. de la Neufville dédia son traité de l'origine des postes, réimprimé depuis avec des augmentations sous le titre de *l'Usage des postes chez les anciens & les modernes*, lui fit donner peu de tems après la direction d'une partie de celles de la Flandre françoise. Pour l'exercer avec plus de liberté, il demanda à l'academie des belles-lettres des lettres d'académicien veteran, & alla s'établir au Quesnoy, où il demeura jusqu'en 1713. que la paix conclue à Utrecht ayant fait rétablir les ambassades dans les cours étrangeres, M. l'abbé de Mornay, nommé à celle de Portugal, demanda & obtint M. le Quien de la Neufville pour l'accompagner, & celui-ci trouva en arrivant dans ce royaume, qu'il y étoit non seulement connu, mais generalement estimé. Le roi de Portugal lui fit en particulier un grand accueil, & pour reconnoître l'honneur qu'il avoit fait à la nation en écrivant son histoire, il le nomma chevalier de l'ordre de Christ, le plus considerable des trois ordres de ce royaume, & celui que le prince porte lui-même. Il y ajouta un brevet de 1500. liv. de pension payable en quelque lieu qu'il fût, & lui demanda ses vûes & ses avis sur l'établissement d'une Académie d'histoire qu'il avoit dessein de fonder à Lisbonne, & qui depuis qu'elle y est établie, procure beaucoup d'honneur & d'utilité à la nation. M. de la Neufville est mort à Lisbonne même le 20. de Mai 1728. âgé de 81. ans. Il avoit été marié fort jeune, & à l'âge de 34. ans s'étant trouvé veuf, & pere de neuf enfans, il s'appliqua sérieusement à leur éducation; mais il en perdit sept dans un âge fort jeune, & des deux qui lui ont survécu, l'aîné est chevalier de S. Louis, & major du regiment Dauphin-étranger cavalerie, & le cadet est directeur general des postes à Bourdeaux. * *Memoires du tems.* Eloge de M. le Quien de la Neufville par M. de Boz dans le *tome vij. des Memoires de l'Académie des inscriptions & belles-lettres. Mercure de France, Février 1729.* Préface de l'*Hist. de Portugal* par M. de la Clede.

QUIEN, (Michel le) religieux de l'ordre de S. Dominique, & l'un des sçavans distingués de ce siecle, étoit fils d'un marchand de Boulogne sur mer où il naquit le 8. d'Octobre 1661. Après avoir fait ses humanités dans sa patrie, il vint étudier la philosophie à Paris au college du Plessis, où il eut pour condisciple feu M. l'abbé de Lorraine, depuis évêque de Bayeux, qui l'a toujours honoré de son estime & de son amitié. Agé d'environ vingt ans il résolut de se consacrer à l'état religieux, & choisit l'ordre des Dominicains où il eut pour maître dans son noviciat le pere Souages qui s'est rendu recommandable par la sainteté de sa vie & sa grande mortification. Le pere Massoulié si connu par ses ouvrages, entr'autres par son gros traité sur la grace, &c. intitulé, *Divus Thomas sui interpres*, in-folio, lui apprit les premiers élemens de la langue hébraïque qu'il approfondit dans la suite, & à laquelle il joignit l'étude du grec, & même de l'arabe. L'étude de ces langues jointe à celle de l'écriture sainte, & de la critique, le mirent en état de se mesurer, tout jeune qu'il étoit, avec le sçavant pere Pezron, religieux de l'ordre de Cîteaux, & abbé de la Charmoye, qui avoit entrepris de rétablir la chronologie du texte des Septante, & de la soutenir contre celle du texte hébreu de la Bible. Il n'avoit pas trente ans lorsqu'il publia en 1690. *in* 12. la *Défense du texte hébreu & de la version vulgate* contre le livre de ce pere intitulé, *L'antiquité des tems rétablie*, &c. Dom Pezron ayant répondu, le pere le Quien lui opposa *L'antiquité des tems détruite* qui parut en 1693. *in* 12. Ces essais firent beaucoup d'honneur à leur auteur. L'on y trouva beaucoup de sçavoir & de justesse, & bien des critiques croyent encore aujourd'hui que l'on n'a rien de meilleur pour la défense du texte hébreu & de la supputation ordinaire des chronologistes, ce qui est peut-être pousser l'éloge un peu trop loin. L'habile Dominicain attaqua une troisiéme fois le sçavant Cistercien dans des *Remarques* qu'il fit sur un livre de ce dernier, intitulé, *Essais de commentaire sur les Prophéties.* Ces remarques se trouvent imprimées dans les memoires de Trevoux du mois de Mars 1711. L'année suivante il publia une édition grecque & latine des ouvrages de S. Jean Damascene en 2. vol. *in-folio* à Paris, & il y joignit plusieurs dissertations où il montre de l'érudition & de la théologie. Il devoit donner un troisiéme volume, où son intention étoit de mettre les ouvrages faussement attribués à S. Jean Damascene, & quelques autres qui sont de ce Saint, comme un Discours sur les Anges, & un Dialogue d'un Chrétien avec un Sarrazin. Le premier se trouve manuscrit dans la bibliotheque de Turin, & le second en grec dans la panoplie d'Euthymius; mais ce troisiéme n'a point été rendu public. Le pere le Quien publia depuis son édition de saint Jean Damascene, celle des œuvres de Leon de Bizance, qui sont aussi en deux volumes *in-folio.* Dans les dissertations qui accompagnent son édition des ouvrages de S. Jean Damascene, on voit qu'il avoit étudié la controverse, mais plus dans les écrits des Scholastiques que dans ceux des Peres & dans les définitions des Conciles; & c'est encore ce que l'on remarque dans la réfutation du livre de Nectaire, patriarche de Jerusalem, touchant la primauté du Pape, qu'il publia en latin en 1718. *in* 4°. à Paris sous ce titre singulier: *Stephani de Alnemura Pontificis contra schisma Græcorum Panoplia, quâ Romana & Occidentalis Ecclesia defenditur adversus criminationes Nectarii nuperi patriarcha Hierosolymitani, quas congessit in libro cui inscribit τὸ πέλαγος.* Quoique le titre de cet ouvrage semble n'annoncer qu'un traité polémique contre les erreurs des Grecs, & sur-tout contre leur opposition à reconnoître la superiorité du pape, c'est pourtant moins un ouvrage dogmatique contre les Grecs, qu'une réponse à leurs plaintes, ou une apologie de l'Eglise Romaine contre les reproches qu'ils ne cessent de lui faire de ses hauteurs, de ses usurpations, & du trouble qu'elle a causé par le desir ambitieux d'étendre par-tout sa juridiction. L'auteur a jugé ces reproches injustes, & il y répond. L'ouvrage de Nectaire qu'il entreprend de réfuter, est écrit avec éloquence & avec adresse; & comme il a servi à fortifier les Grecs dans leur schisme, le pere le Quien crut qu'il devoit prendre la défense de l'Eglise Romaine, & il y a assez bien réussi. Le succès a été beaucoup moindre dans la dispute qu'il a eue sur la fin de sa vie avec le pere Courayer, chanoine regulier de sainte-Genevieve, & bibliothécaire de la maison de sainte-Genevieve du Mont à Paris, maintenant en Angleterre, mais toujours Catholique. Le sujet de cette dispute étoit les ordinations des Anglois dont le pere le Courayer avoit soutenu la validité, ce qui lui attira beaucoup d'adversaires. Les écrits de part & d'autre se sont fort multipliés; l'affaire est devenue très-sérieuse; on en voit le détail dans l'apologie du pere le Courayer faite par lui-même: notre but n'est pas d'en parler ici. Comme feu M. le Cardinal de Noailles avoit cru devoir décider contre le chanoine régulier, le pere le Quien engagé d'écrire contre cet auteur, dédia son ouvrage à cette éminence dont il étoit connu & estimé: l'épître dédicatoire est de M. Badoire, vicaire de la paroisse de S. Germain l'Auxerrois, ami du pere le Quien; il a aussi eu quelque part à l'ouvrage même qui a pour titre: *Nullité des ordinations anglicanes*, ou *Réfutation du livre intitulé, Dissertation sur la validité des ordinations des Anglois*: ce sont deux volumes *in-12.* qui parurent chez Simart à Paris en 1725. Le pere le Courayer ayant répondu à ses adversaires, & au pere le Quien, comme aux autres, dans sa Défense de la validité des ordinations des Anglois en 4. volumes, le pere le Quien crut devoir répliquer, ce qu'il fit par deux nouveaux volumes imprimés à Paris chez Babuti en 1730. & intitulés: *La nullité des ordinations anglicanes démontrée de nouveau tant pour le fait que pour le droit.* Depuis cet ouvrage il a encore donné sur la même matiere une lettre datée du 14. de Fevrier 1731. & insérée dans le Mercure d'Avril de la même année. Il est fort dans cette dispute du caractere de douceur & de modération qui

Digitized by Google

éclate dans ſes autres écrits, & qui eût, ce ſemble, été d'autant mieux placé ici, que ſes écrits ſur cette matiere paroiſſent fort inférieurs en tout à ceux de ſon adverſaire. On a de lui dans les *memoires de litterature & d'hiſtoire* recueillis par le pere Desmolets de l'Oratoire, ſes Diſſertations *ſur S. Nicolas évêque de Myre*, tome VI. premiere partie; ſur le *portus Iccius*, qu'il prétend être le port de Boulogne; dans le tome VIII. *ſur l'auteur Phenicien Sanchoniaton*; & une *Hiſtoire abregée de la Ville de Boulogne ſur mer, & de ſes comtes*, dans le tome X. quatriéme partie. Il a laiſſé une hiſtoire beaucoup plus ample de Boulogne, que l'on pourroit donner au public. Enfin on trouve de lui des *Obſervations* ſur le livre intitulé, *Petra fidei*, compoſé par Etienne Javorski, archevêque de Rezan, dernier exarque ou patriarche Moſcovite. L'ouvrage de ce patriarche ayant fait de la peine aux Luthériens, ils engagerent François Buddée, profeſſeur de leur ſecte à y répondre. Le pere Ribera Dominicain, qui avoit accompagné le duc de Liria, ambaſſadeur de ſa majeſté Catholique à la cour de Ruſſie, en qualité d'aumônier, & avec le titre de Miſſionnaire apoſtolique, répliqua à Buddée en 1731. Les obſervations du pere le Quien roulent ſur le *Petra fidei*, & cette réplique, elles ſont courtes, mais judicieuſes: on les trouve dans le mercure de France, mois de Mars 1733. Le pere le Quien mourut le 12. du même mois & de la même année, âgé d'environ 70. ans. Il demeuroit dans la maiſon de ſon ordre, rue ſaint-Honoré à Paris. On imprime au Louvre ſon *Oriens Chriſtianus & Africa*, en pluſieurs volumes *in-folio*. Cet ouvrage contiendra non ſeulement les notices de toutes les égliſes d'Orient faites en divers tems; mais auſſi l'hiſtoire abregée des évêques des differens ſieges, ſur le même plan que le livre ſi connu ſous le titre de *Gallia Chriſtiana*. Le pere le Quien n'étoit pas moins recommandable par ſa piété & ſa regularité toujours conſtant, toujours uniforme, que par ſon érudition & ſon genie communicatif. Il avoit été lié de bonne heure avec les ſçavans les plus diſtingués, entre autres avec l'abbé de Longuerue, le pere de Montfaucon, les PP. Serri & Quétif, & beaucoup d'autres, qu'il ſeroit trop long de détailler. * *Memoires du tems.*

QUIETISTES. *Dans le Moreri au mot* QUIETISTES, *on renvoie à* MOLINOS, *où il n'eſt preſque neanmoins parlé que de ces Auteur & de ſes écrits. Il faut ſuppléer ici à ce qui y manque touchant les* QUIETISTES. Ce nom fut donné dans l'Egliſe Grecque au XIV. ſiecle, à une ſorte de perſonnes qui ſe vantoient d'une tranquillité d'eſprit extraordinaire, qu'ils avoient, diſoient-ils, acquiſe par la priere. On les appelloit en grec, *Heſychaſtes*, qui ſignifie la même choſe que *Quiétiſtes*. Leur chef fut *Simeon*, prieur d'un couvent près du mont Athos, qui avoit un grand crédit parmi les ſiens. Gregoire Palamas, depuis évêque de Salonique, homme ſçavant & éloquent, ſe joignit à lui. Barlaam, moine de l'ordre de S. Baſile, s'oppoſa à eux; & ſe ſervit adroitement de la ſimplicité de quelques moines du parti de Simeon, pour en apprendre tous leurs ſecrets; après quoi il commença à leur reprocher publiquement leurs erreurs & leurs foibleſſes. Il dit entr'autres, qu'ils prétendoient voir des choſes ſingulieres en baiſſant la tête ſur la poitrine, retenant leur haleine, & regardant fixement le nombril. Il ajoute qu'alors, ſi on les en croit, ils ſe ſentoient remplis de la lumiere divine, qu'ils ſouffloient l'ardeur du Saint-Eſprit par les narines, & ſe trouvoient affectés de ſenſations très-ſuaves. Barlaam leur donna par cette raiſon le nom de *Omphalopſychi*, ou de *Umbilicanimi*. Ils ſe glorifioient ſur-tout de voir alors, des yeux du corps, la Sainte Trinité, & ſoutenoient que de cette divine lumiere dont ils ſe diſoient environnés, naiſſoit la tranquillité ou la *Quiétude* d'eſprit dont ils ſe vantoient. Barlaam ayant reproché ces extravagances aux Quiétiſtes, Gregoire Palamas lui fit dire, que ce qu'il reprochoit à ceux qu'il attaquoit, il ne le tenoit que d'un moine ignorant, qui n'avoit aucune idée juſte, ni de leurs dogmes, ni de leur maniere de vivre; que d'ailleurs, ce n'étoit pas une choſe ſi oppoſée au bon ſens, de dire que l'on pouvoit voir des yeux du corps, une lumiere ſainte & non créée, puiſque les diſciples de Jeſus-Chriſt avoient vû la même choſe ſur le Tabor. Barlaam voulut bien croire que les autres articles ridicules qu'on lui avoit rapportés, n'étoient ſourenus par aucun d'eux, mais s'arrêtant à ce que Palamas avoüoit, il en conclut que celui-ci ſuppoſoit une double divinité, puiſqu'il diſtinguoit la lumiere non créée d'avec la Divinité elle-même. Il y eut à cette occaſion de grandes conteſtations entr'eux, & l'empereur Andronic le Jeune ſe vit obligé de convoquer un ſynode pour décider la queſtion. Barlaam qui craignit de n'être pas en état de prouver aux Quiétiſtes tout ce dont il les accuſoit, s'accommoda avec Palamas à la ſollicitation de ſes amis. Mais à peine Andronic fut-il mort qu'il recommença la diſpute, & ſoutint que le ſynode, qui n'avoit pas moins été tenu, n'avoit pas procedé ſelon l'ordre, dans l'examen de cette affaire. Il paſſa enſuite en Italie, & laiſſa ſon diſciple Gregoire Acyndinus, qui pouſſa la controverſe contre les Quiétiſtes aſſez loin. Le patriarche de Conſtantinople aſſemble un autre ſynode, dans lequel les Quiétiſtes furent encore abſous, & Gregoire Acyndinus avec les autres partiſans de Barlaam, furent exclus de la communion de l'égliſe orthodoxe. Les Barlaamites & les Acyndiniens ne ſe rendirent point à ce jugement, ce qui obligea d'aſſembler un troiſiéme ſynode où Acyndinus refuſa de comparoître. Après ſa mort on tint un quatriéme ſynode qui condamna de nouveau les Barlaamites. Les ſentimens furent fort partagés parmi les Grecs & les autres fut cette affaire. Manuel Calécas & Jean Cyparriſote ſoutenoient que les Barlaamites avoient été injuſtement condamnés, & que les Quiétiſtes avoient des ſentimens erronés. Jacques Greteſer & Leon Allatius ont été de cette opinion. Philotée patriarche de Conſtantinople, & quelques autres, croyoient au contraire la condamnation des Barlaamites fort juſte.

Dans l'Egliſe Latine, le Quiétiſme ſe montra auſſi dès le XIV. ſiecle. Jean Ruſbrock prêtre & chanoine regulier, que l'on peut regarder comme l'un des premiers auteurs de la théologie myſtique, nous fait ainſi le portrait de ces faux Spirituels de ſon tems, c'eſt-à-dire, du XIV. ſiecle. Comme tous les hommes, dit-il, cherchent naturellement le repos, ceux qui ne ſont pas éclairés & touchés de Dieu, ne craignent qu'un repos naturel ſous prétexte de contemplation. Ils demeurent aſſis & entierement oiſifs, ſans aucune occupation intérieure ni extérieure. Mais ce mauvais repos produit en l'homme l'ignorance & l'aveuglement, & enfuite la pareſſe, par laquelle il ſe contente de lui-même, oubliant Dieu & tout autre choſe. On ne peut trouver Dieu dans ce repos naturel où peuvent arriver les plus grands pechеurs, s'ils étouffent les remords de leur conſcience, & ſe delivrent de toutes les images & de toute ſorte d'actions. Au contraire, cette mauvaiſe quiétude produit la complaiſance en ſoi-même & l'orgueil, ſource de tous les autres vices. Ces faux Spirituels n'ont aucun deſir ni exercice de vertu. Ainſi parle Ruſbrock dans le traité qu'il a intitulé, des Nôces ſpirituelles: il n'en parle que pour les condamner, & cependant il ne paroît pas qu'il ait évité lui-même tous les reproches qu'il leur fait; & ce n'eſt peut-être pas ſans raiſon, que M. l'abbé Fleury & quelques-autres, l'ont regardé comme le plus ancien Quiétiſte de l'Egliſe Latine. Sa maniere d'écrire étoit, que quand il ſe croyoit éclairé par la grace, il ſe retiroit dans la forêt voiſine du lieu où il demeuroit & s'y cachoit; c'eſt ainſi qu'il compoſa tous ſes ouvrages. Ce qui a fait dire au célebre Gerſon ſi ſenſé ſur ces matieres, qu'il s'étoit égaré dans ſes viſions, & que l'enthouſiaſme lui avoit un peu trop échauffé l'imagination. Ruſbrock diſoit en effet qu'il n'avoit rien écrit que par le mouvement du Saint-Eſprit, & en préſence de la Sainte-Trinité. Mais on a été beaucoup plus loin dans la ſuite, comme on le voit en particulier par les ouvrages de la religieuſe Marie d'Agreda, de Jean Labadie, de mademoiſelle Bourignon, du miniſtre Poiret, & de pluſieurs autres qui ſont connus.

Digitized by Google

Michel Molinos, prêtre seculier du diocèse de Sarragosse en Espagne, est un des Quiétistes du XVII. siecle, qui a fait le plus de bruit, & qui a eu plus de partisans sur certains points. Etant allé s'établir à Rome, il y vécut fort longtems, mais avec une réputation & une fortune fort différentes. Il y fut plusieurs années en grande réputation de pieté, honoré & consulté comme un homme très-éclairé dans la vie spirituelle. Ensuite il y fut soupçonné & accusé de mauvaise doctrine, & d'une conduite déreglée. Ces soupçons s'étant augmentés, il fut déferé à l'Inquisition, & empriſonné par ordre de ce tribunal, & enfin solemnellement condamné comme coupable, & convaincu de diverses erreurs & de divers crimes, qui sont devenus publics, par l'impression qu'on a fait à Rome du jugement rendu contre lui. Ce qui lui donna le moyen de cacher longtems la corruption de sa doctrine & de sa conduite, c'est que s'étant rempli l'esprit d'expressions & d'idées mystiques, il enveloppoit ses erreurs sous des termes peu intelligibles & peu entendus, & à l'égard desquels le commun du monde est prevenu qu'ils renferment souvent des verités sublimes & importantes, dont il ne faut pas juger temerairement. Mais enfin sa doctrine étant examinée avec plus de soin, & les déreglemens de sa vie qui vinrent à être connus, y servant d'éclaircissement, on commença à le connoître à fond, & on ne crut pas pouvoir réparer autrement le scandale qu'il avoit causé, qu'en le condamnant solemnellement. Ainsi Molinos fut regardé comme le chef des Quiétistes, & ses écrits furent envisagés comme les sources de leurs erreurs, quoique, outre ce que l'on a rapporté des Hesycastes chez les Grecs, & de Ruisbrock chez les Latins, il ne soit pas difficile de trouver avant lui des semences des mêmes erreurs, & même divers dogmes précis répandus en plusieurs livres anciens & nouveaux. On trouve en effet dans la bibliotheque des peres, un auteur Grec de l'onzième siecle, qui soutenoit la plûpart des erreurs des Quiétistes, & qui fut condamné comme tel en ce tems-là. Dans un livre espagnol imprimé à Bruxelles en 1606. on trouve aussi plusieurs propositions conformes aux dogmes des Quiétistes, qui y sont refutées par le pere Jerôme Gratien Carme déchaussé, assez connu par l'histoire de son ordre. Mais il n'y a pas lieu de croire que Molinos ait puisé ses erreurs dans ces écrits. Ce n'étoit point là son inclination ni sa coutume. Il n'avoit aucun commerce avec les livres d'un autre siecle que celui où il vivoit. Sa science se bornoit à quelques mystiques de son tems, où il avoit lû quelques passages de saint Bernard, de saint Thomas, & du faux saint Denys; à la lecture de quelques vies celebres en Espagne, d'une Françoise Lopez, d'une mere Escobar, & de quelques écrits de sainte Therese, dont il abusoit. Il crut aussi se devoir couvrir de quelques passages de saint François de Sales, de madame de Chantal institutrice de l'ordre de la Visitation, qu'il appelle mal à propos madame de Cantal. Il faisoit aussi beaucoup d'état du mystique Falconi, & de quelques autres écrivains semblables. C'a été avec cette legere provision de science qu'il s'est mis à composer le système du Quiétisme, sans qu'il ait eu besoin pour cela d'autre secours que de la chaleur de son imagination, de la confusion de son esprit, & de la corruption de son cœur. On seroit porté à croire sur ces apparences, que des opinions aussi bizarres que les siennes, ne pouvoient trouver d'approbation dans le commun de l'Eglise; mais ce n'auroit pas été bien connoître la foiblesse & le déreglement de l'esprit humain. Il y en a qui se piquent de trouver de la raison dans les opinions des auteurs où il en paroît le moins, & pour qui c'est un appas qui les y attire, d'être bizarres, extraordinaires & inconcevables. Ainsi il y eut des personnes qui prirent goût en effet aux écrits de Molinos, comme à ceux de la religieuse Marie d'Agreda, si ridicule principalement dans sa Cité mystique, où il y a lieu de croire qu'elle ne s'entendoit pas elle-même, & qui s'efforcerent d'en répandre la doctrine en Italie & en France.

Ceux qui l'ont fait avec le plus d'éclat en France, ont été, premierement un homme d'esprit de Provence nommé Malaval, qui recueillit une partie des sentimens de Molinos, dans un livre auquel il donna le titre de *Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation.* Ce livre ayant un certain feu d'imagination, & étant fait par une personne qui étoit aveugle, ce qui le faisoit plus estimer, eut beaucoup de cours en divers lieux, & attacha plusieurs personnes à cette doctrine, où l'on ne découvroit encore aucun venin. Quelque tems après l'abbé d'Estival en Lorraine, l'ordre de Prémontré, très-sçavant dans la science des auteurs mystiques, ayant fort goûté le livre de Malaval, qu'il appelle souvent l'éclairé Provençal, eut la hardiesse de venir faire des leçons de cette spiritualité au milieu de Paris, & les conférences qu'il y fit sur ce sujet, ont été imprimées après son départ. Madame de la Motte-Guyon, aussi connue par sa naissance, que par ses autres qualités qui la rendoient estimable, s'étant aussi témérairement engagée dans cette nouvelle spiritualité, l'embrassa avec tant de chaleur, comme nous l'avons fait remarquer à son article, qu'elle a paru se croire obligée de la répandre dans le monde, & par ses courses & par ses écrits dont nous avons donné ailleurs le détail. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que la plûpart de ses livres sont imprimés avec approbation, & qu'il ne tient pas aux docteurs qui les ont approuvés, qu'on ne les regarde comme des ouvrages orthodoxes, quoiqu'ils soient remplis des plus dangereuses erreurs des Quiétistes. Ils ont porté le même jugement du *Chrétien intérieur*, de M. de Bernieres de Louvigni, des ouvrages du pere Pini, & de plusieurs autres qui sont aussi pleins de propositions fausses & erronées, tant les Quiétistes commençoient alors d'être en possession, qu'on laissât passer leurs erreurs sans reflexion. Le livre de l'*Explication des maximes des Saints sur la vie intérieure*, publié en 1694. auroit peut-être renouvellé ces sentimens, si l'auteur ne se fût soumis au jugement que l'Eglise en porta, & si le clergé de France ne se fût élevé avec beaucoup de force contre tous les écrits & toutes les erreurs des Quiétistes; & leurs instructions pastorales, mandemens, & autres monumens de cette espece, sont pleins de lumiere & de solidité. La dispute, après avoir été poussée extrémement loin, s'est enfin dissipée par leur zele & leur attention. On fut moins heureux en Italie, & sur-tout au royaume de Naples, où l'Inquisition établie & protegée par les papes Alexandre VIII. & Innocent XII. quelque rigoureuse qu'elle fût, ne servit presque qu'à aigrir les esprits. Ceux qui voudront connoître à fonds l'histoire des Quiétistes, peuvent lire les écrits suivans: Jean Cantacuzene, *Historiar. l. 2.* Carpzovius, *Dissertat. de religione Quietistarum*; Mayer, *Dissert. de Quietistarum perfectionibus*: la préface du traité de M. Nicole, intitulé, *Refutation des principales erreurs des Quiétistes*; Discours de M. Goujet chanoine de S. Jacques l'Hôpital, sur le renouvellement des études ecclésiast. dans les XIV. & XV. siecles, à la tête du trente-troisième vol. de l'*Hist. eccles.* article *Mystiques*: *Relations du Quiétisme par MM.* Bossuet & Phelypeaux; *Histoire ecclésiast. du XVII. siecle*, par M. du Pin, *tom. 4. Hist. du Quiétisme*, ou de ce qui s'est passé à Dijon au sujet du Quiétisme, *in* 4°. 1703. *Voyez aussi dans le Supplément les articles*, FENELON, GUYON, QUILLOT, MALAVAL, &c.

QUIGNONES (François de) cardinal, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit que* Clement VIII. avoit approuvé son breviaire: c'étoit Clement VII. *Ajoutez qu'il* fut supprimé par Pie V. & que la belle préface qui étoit au-devant, se trouve dans plusieurs ouvrages, entr'autres dans la seconde édition du traité de Claude Joli, *De reformandis horis canonicis.* Ajoutez aussi aux citations, Claude Joli, *Prafat. nova appendicis ad librum de reform. horis canonic. secundâ editione. Dans la même édition du Moreri, & dans celle de 1732. on dit que* François de Quignones étoit à Assise en 1525. *C'étoit en* 1527.

QUILLAN, ville de France. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on l'appelle* QUILHAN,

Digitized by Google

*& l'on dit qu'*elle eſt ſous l'archevêché de Narbonne. Cette ville eſt du diocèſe d'Alet: ce n'étoit autrefois qu'un village. Il en eſt parlé dans le jugement des commiſſaires du roi Charlemagne ſur un différend entre Daniel archevêque, & Milon comte de Narbonne, rendu en l'an 782. en faveur de Daniel, contre Milon qui y acquieſça de bonne grace. L'acte de ce jugement ſe trouve parmi les preuves de l'*Hiſtoire generale de Languedoc*, par deux Benedictins, *tome premier*. Quillan y eſt nommé *Quilian*.

QUILLET. (Claude) *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve déja dans le Moreri.* Claude Quillet étoit de Chinon en Touraine, où il naquit vers le commencement du XVII. ſiecle. Il ſe tourna d'abord du côté de la medecine, & en exerça la profeſſion pendant quelques années. Une affaire qui lui arriva à Loudun pendant la poſſeſſion vraie ou fauſſe des religieuſes de cette ville, l'obligea de quitter la France & ſa profeſſion. Voici le fait. Pendant que M. Laubardemont informoit de la poſſeſſion de ces religieuſes, le diable prétendu menaça d'élever le lendemain juſqu'à la voute de l'égliſe le premier incrédule qui ſe trouveroit. Quillet qui entendit cette menace tevint le lendemain, & en préſence de M. Laubardemont & d'une grande aſſemblée, il défia le diable de tenir ſa parole; & proteſta qu'il ſe mocquoit de lui. Le diable ne répondit rien & n'agit point, ce qui ſurprit l'aſſemblée. M. de Laubardemont s'en ſcandaliſa, & décreta contre Quillet. Mais celui-ci qui voyoit que, quoique cette poſſeſſion ne lui parût qu'un jeu, on la prenoit au ſerieux, parce que l'on avoit interêt de la faire croire réelle pour avoir occaſion de perdre Urbain Grandier, quitta promptement Loudun, ſortit de France, & paſſa en Italie. C'étoit, comme on le croit, en 1634. tems auquel Grandier fut exécuté. Quillet ſe trouvant à Rome, & fréquentant la maiſon du maréchal d'Eſtrées qui y étoit ambaſſadeur de la part de la France, il entra chez lui en qualité de ſecretaire de l'ambaſſade. On croit qu'il revint avec lui en France après la mort du cardinal de Richelieu. On ignore pour quelle raiſon il ſe fâcha contre le cardinal Mazarin, dont il parla fort mal dans ſon poëme latin de la Callipédie, ou de la maniere d'avoir de beaux enfans. Ce poëme, où il prit le nom de *Calvidius Latus*, eſt intitulé *Callipædia, ſeu de pulchra prolis habenda ratione: poema didacticum ad humanam ſpeciem belle conſervandam opprimè utile.* Il fut imprimé à Leyde en 1655. *in* 4°. L'auteur n'étoit encore ni beneficier, ni engagé dans aucun ordre ſacré quand il le compoſa. Le cardinal Mazarin ayant été informé de la maniere dont il parloit de lui & de ſa famille, le manda, ſe plaignit avec douceur de ce qu'il l'avoit ſi peu ménagé, & lui promit la premiere abbaye qui vaqueroit. Quillet touché de cette bonté, ſe jetta aux genoux du cardinal, lui demanda pardon, & promit de corriger ſon poëme, & lui demanda la permiſſion de le lui dédier. Il lui tint parole dans l'édition qui fut faite à Paris *in* 8°. en 1656. On y trouve de plus une épître dédicatoire au cardinal Mazarin, & deux nouvelles pieces de vers: l'une eſt une épître *ad Endoxium*, en vers hexametres; & l'autre, une élégie auſſi latine, ſur la mort du célebre philoſophe Gaſſendi. Dans l'intervalle le cardinal lui avoit donné une abbaye, & c'eſt, ſans doute, pour cette raiſon, qu'il prend dans cette ſeconde édition, la qualité de *Abbas Dadavilleus*. Son poëme fut bien reçu à cauſe de la ſingularité de la matiere qui y eſt traitée librement, mais néanmoins peu ſolidement. Rien de plus frivole que tout ce qu'il débite dans le ſecond livre touchant les diverſes influences des ſignes du Zodiaque par rapport à la conception. A l'égard de la verſification que tant de gens ont louée ſi fort, on n'y reconnoît ni le tour de celle de Lucrece, ni celui de celle de Virgile; la diction même n'en eſt pas correcte, & l'on y trouve pluſieurs fautes de quantité. Quillet avoit fait encore un poëme latin en douze livres intitulé *Henriciados*, parce qu'il étoit en l'honneur de Henri IV. & une traduction en vers françois des ſatyres de Juvenal, qui n'ont point été imprimées. Il avoit laiſſé le premier avec tous ſes papiers & 500. écus, à l'abbé Ménage, qui a cependant negligé de répondre à l'intention de l'auteur, qui ne lui avoit accordé cette ſomme que pour faire imprimer ce poëme. Quillet mourut à la fin de Septembre ou au commencement d'Octobre 1661. âgé d'environ 59. ans. Voici ce que Loret en dit dans ſa gazette du 15. d'Octobre 1661.

> QUILLET, *bel eſprit qui jadis*
> *Affectoit peu le paradis,*
> *Par erreur ou par contenance;*
> *Mais qui touché de repentance*
> *D'en avoir de la ſorte uſé,*
> *D'un feu divin fut embraſé:*
> *Après avoir fait maint bons livres,*
> *A depuis peu ceſſé de vivre,*
> *Plaint & regretté dans Paris*
> *De la pluſpart des beaux eſprits,*
> *Qui faiſoient cas de ſa ſcience.*

* *Sorberiana, pag. 201. Menagiana, tome 3. pag. 232. & ſuiv.* Les lettres de Coſtar, & non de Toſtat, *comme on l'a dit dans le Moreri.* Baillet, *Jugem. des ſçav. ſur les poëtes modernes, avec les notes de M.* de la Monnoie, *tom. 5.* Bayle, *Dictionn. critique. Bibliotheque du Richelet par* M. l'abbé le Clerc. Titon du Tillet, *Parnaſſe François in fol. pag. 267. 268.* Niceron, *Memoires, &c. tom. 28.* L'abbé de Marolles, dans le *Dénombrement de ceux qui lui ont fait préſent de leurs livres.*

QUILLINIUS, que d'autres nomment *Celinnius*, étoit un des prélats à qui le moine Leporius, converti par ſaint Auguſtin, adreſſa la retractation de ſes erreurs ſur la grace, qu'il avoit puiſées à l'école de Pelage, & ſur quelques autres touchant l'incarnation du Verbe, qui l'ont fait regarder comme l'avancoureur de Neſtorius, qui troubla l'Egliſe quelques années après. Quillinius étoit un évêque diſtingué dans les Gaules, mais on ignore quel ſiége épiſcopal il occupoit. Les uns le placent à Aix, d'autres à Frejus. On reconnoît en effet un ſaint Quillin, (*Quillinus*) pour évêque de Fréjus avant ſaint Léonce: mais il paroît certain que ce dernier occupoit ce ſiege quand Leporius fit ſa retractation vers l'an 424 * Voyez l'*Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane*, par le pere Longueval Jeſuite, livre III.

QUILLOT, (Claude) qui a été l'occaſion, ſans doute innocente du QUILLOTISME, dont on a fait une ſecte qui a fait beaucoup de bruit à Dijon & dans toute la Bourgogne, à la fin du XVII. ſiecle, & au commencement du XVIII. Il étoit fils d'un artiſan d'Arnay-le-Duc; & l'on croit qu'il fit ſes premieres études dans ſa patrie. Il vint les continuer à Dijon, où il entra chez M. de Chantrey conſeiller au parlement, pour être précepteur des enfans de ce magiſtrat. Après y avoir demeuré quelque tems, le deſir d'une vie plus parfaite le porta à entrer chez les Chartreux, où il édifia beaucoup par ſa regularité, mais l'auſtérité de cet ordre étant au-deſſus de ſes forces, il retourna dans le ſiecle, prit ſes ordres ſacrés, & fut attaché à la paroiſſe de S. Pierre de Dijon, en qualité de prêtre habitué, ou mépartiſte. M. l'évêque de Langres l'ayant chargé du miniſtere de la confeſſion, il devint en peu de tems un directeur celebre. On le conſultoit ſans ceſſe dans Dijon, & ſon confeſſional étoit aſſiegé d'un très-grand nombre de perſonnes qui ſe mettoient ſous ſa conduite. Ce concours, fruit de ſa reputation, lui attira des affaires, & fut pour lui l'occaſion d'une vive & longue perſécution. On envenima toutes ſes actions, on ne craignoit pas de lui ſuppoſer des crimes honteux; & pour le perdre, on eut l'impudence d'attaquer la reputation des meilleures familles de Dijon. Comme on étoit troublé alors en France par les erreurs des Quiétiſtes, on en chargea auſſi M. Quillot, & l'on prétendit que, peu content d'enſeigner ces erreurs à ſes penitentes, il les reduiſoit en pratique avec elles. Il eſt vrai que pluſieurs choſes eoloreront un peu cette accuſation. Claude Quillot avoit pris du goût pour la lecture des nouveaux myſtiques, & même pour les écrits de

Digitized by Google

Molinos: il reçut chez lui en 1686. madame Guyon & le P. de la Combe, lorſque ces deux célebres Quiétiſtes paſſerent par cette ville; il répandit pluſieurs de leurs ouvrages, & fut tout ceux de la dame. Mais il eut cela de commun avec bien d'autres, qui n'appercevant pas encore le venin de ces livres, étoient trompés par l'apparence de pieté que la premiere lecture de ces écrits préſentoit. D'ailleurs il ne s'enſuivoit nullement de ces erreurs d'eſprit, que Claude Quillot fût livré aux erreurs du cœur où le Quiétiſme entraîne ordinairement ceux qui s'y abandonnent. De plus, on n'a aucune preuve qu'il ait enſeigné leurs maximes, même celles qui ſont le moins criminelles, depuis que le S. Siege & l'Egliſe de France les eurent condamnées. Cependant, quelques liaiſons qu'il avoit eues avec Robert curé de Seurre, qui fut condamné au feu en 1698. par le parlement de Dijon (*Voyez* ROBERT,) & cette apparence de Quiétiſme dont Quillot ne s'étoit point aſſez garanti, ſervirent de prétexte à ſes ennemis pour le pourſuivre comme un criminel & un homme perdu de vices. On entendit des témoins contre lui, on reçut leurs dépoſitions: & quoique la plûpart fuſſent ou fauſſes ou exagerées, on engagea l'official de Dijon à donner une ſentence contre les adhérens & ſectateurs de Robert, & l'on y comprit M. Quillot. Cette ſentence eſt du 17. de Juillet 1700. Les coupables, ou ceux que l'on y juge tels, ſont condamnés par cet acte à différentes peines, & M. Quillot y eſt déclaré bien & dûement contumace, atteint & convaincu d'avoir diſtribué quelques livres ſuſpects des erreurs du Quiétiſme; d'avoir tenu des diſcours conformes à ces erreurs; & d'avoir eu des liaiſons ſuſpectes avec Robert & autres. Pour réparation de ces crimes la ſentence le condamne à trois ans de priſon dans un monaſtere, à y jeûner pendant ledit tems au pain & à l'eau tous les Vendredis, à reciter l'office de la ſainte Vierge & le Pſeaume 50. à genoux; lui interdit à perpetuité l'adminiſtration du Sacrement de pénitence, & le ſuſpend pendant un an de la fonction de ſes ordres. La même ſentence le condamne à trente livres d'aumône, & à faire ſa profeſſion de foi entre les mains de l'évêque de Langres, avant que d'entrer dans le monaſtere qui lui ſera indiqué. Pendant le cours de cette procedure, qui avoit commencé dès le mois de Decembre 1698. M. Quillot qui ne ſe croyoit pas en ſûreté, malgré le nombre de ſes amis & de ſes protecteurs, s'étoit pluſieurs fois caché, & ne s'étoit montré que lorſqu'il avoit crû que la fureur de ſes ennemis étoit un peu appaiſée. Mais lors de la ſentence il étoit retiré, & comme on ne ſçavoit où il étoit, on le ſonna à ſon de trompe, & on appoſa les ſceaux à ſa maiſon. La juſtice ſeculiere examinoit de ſon côté toute cette affaire pour ce qui la regardoit: il y eut ſucceſſivement pluſieurs commiſſaires nommés pour cet examen, dont le réſultat fut, que le parlement de Dijon le mit hors de cour, ſur le cas privilegié par ſon arrêt du 27. d'Août 1700. Durant cette longue procédure, M. Quillot produiſit pluſieurs factums en ſa faveur, & ſes adverſaires y répondirent par d'autres, mais plus encore par quantité de ſatyres en vers & en proſe, dont ils inonderent toute la ville de Dijon. Après l'arrêt du parlement, Quillot voyant que ſes ennemis n'avoient triomphé qu'à-demi, crut qu'il pourroit bien leur arracher entierement une victoire dont ils poſſedoient même une partie injuſtement. Il fit ſolliciter la reviſion du procès & de la ſentence de l'official, & quand il eut été aſſuré d'un examen impartial, il ſe rendit en priſon, & peu de tems après l'official rendit une nouvelle ſentence qui *le renvoie à pur & à plein de l'accuſation formée contre lui.* Ce nouvel acte eſt du 10. d'Avril 1701. Claude Quillot ſortit de priſon le 21. du même mois, & reprit ſes fonctions, excepté l'adminiſtration du Sacrement de pénitence, dont on ne juges pas encore à propos de le charger. Nous ignorons combien il a ſurvécu à cette affaire. Ses ennemis irrités de ce ſuccès, tâcherent au moins de le noircir dans la poſterité, en forgeant une ſecte imaginaire qu'ils appellerent de ſon nom, le *Quillotiſme*, & en donnant une hiſtoire pleine de fauſſetés & de calomnies, de la vie de Quillot, & du procès qu'ils lui avoient ſuſcité. Elle eſt intitulée: *Hiſtoire du Quillotiſme, ou de ce qui s'eſt paſſé à Dijon au ſujet du Quietiſme, avec une réponſe à l'apologie en forme de requête* (compoſée par M. Menelet, avocat celebre à Dijon,) *produite au procès criminel par Claude Quillot, Prêtre habitué de l'Egliſe de S. Pierre de Dijon, & de depuis, les mêmes charges ſubſiſtant, mis hors de cour par le même juge.* A Zell, chez Henriette Hermille, à l'image du bon Paſteur, *in* 4°. Cette hiſtoire parut au mois d'Avril 1703. & fut répandue le ſoir du neuviéme du mois dans les principales maiſons de Dijon, & même dans les monaſteres des religieuſes, où elle fut jettée par-deſſus les murs. Il y regne une grande partialité, & une paſſion effrenée de médire de tout le monde. Dès que Meſſire Clermont de Tonnere évêque de Langres, en eut connoiſſance, il la fit examiner, & la condamna ſeverement par une ordonnance paſtorale du 21. d'Avril de la même année 1703. qui fut lûe, publiée & affichée à Dijon, & lûe aux prônes des meſſes paroiſſiales de ladite ville. Ce prelat y déclare que Claude Quillot avoit fait connoître ſon innocence devant tous ſes juges, & que cette hiſtoire du Quillotiſme bleſſoit également la vérité des faits par les calomnies dont elle eſt remplie; & la pureté des mœurs, par le détail honteux dans lequel elle entre. Le parlement de Dijon de concert avec l'autorité eccleſiaſtique, faiſant droit ſur les concluſions du procureur général du roi, condamna pareillement la même hiſtoire le neuviéme de Juin ſuivant, à être lacerée & brûlée par l'exécuteur de la haute juſtice, comme calomnieuſe, bleſſant également le ſacerdoce & l'empire, & attaquant ſans menagement & ſans verité les miniſtres du Seigneur, & quantité de familles honnêtes que l'on s'y efforçoit de deshonorer. Au reſte on tira un très-petit nombre d'exemplaires de cette hiſtoire, & on la trouve avec peine dans les cabinets de quelques curieux. C'eſt un *in* 4°. de 434. pages, en y comprenant la requête de M. Menelet, accompagnée de reflexions longues qui reſpirent le même eſprit que l'hiſtoire. L'ordonnance de M. de Langres, & l'arrêt du parlement de Dijon ont auſſi été imprimés. * *Memoires du tems.*

QUILOA, &c. *Ajoutez ce qui ſuit au peu que l'on en a dit dans le Dictionaire hiſtorique éditions de 1725. & de 1732.* La ville de Quiloa, capitale d'un royaume appellé de ce même nom, eſt à ce que l'on prétend, la même ville que le fameux géographe Ptolomée appelle *Rapta*, auttefois, ſelon le même auteur, capitale de la Barbarie. Il la place au ſeptiéme degré de latitude auſtrale; mais Quiloa eſt au neuviéme. Le royaume de Quiloa forme une iſle fertile & abondante en toute ſorte de fruits & de vivres. L'air y eſt pur & ſain. Le roi de Quiloa étoit autrefois ſouverain du Mozambique. Les habitans ſont en partie Payens, & en partie Mahometans. Ils ſont blancs, & vont vêtus de divers ſortes de draps, tant de Laine que de ſoie. Les femmes portent pour ornemens des chaînes & des bracelers d'or. Ils bâtiſſent leurs maiſons de pierre, de bois, & d'autres matériaux, & elles ſont belles & commodes.

QUIMPERLE', célébre abbaye en Bretagne, au diocéſe de Quimpercorentin. Ce fut Alain Cagnard comte de Cornouaille qui fonda ce monaſtere vers l'an 1034. en l'honneur de la ſainte Croix, dans un lieu nommé auparavant *Anamrot*. Il y établit pour premier abbé un ſaint moine nommé *Gurloeſe*, qui fut tiré du monaſtere de Rhedon, & beni par Orſcand évêque de Quimper. Le fondateur mit ce monaſtere ſous la protection du ſaint Siége, & l'obligea de payer tous les ans à l'égliſe Romaine un cens de deux deniers d'or. Le Monaſtere de Quimperlé, ou Quimperlay, eſt de l'ordre de ſaint Benoît. L'abbaye eſt aujourd'hui en commende. Au ſiécle dernier cette maiſon a eu pour abbé commendataire un homme célébre par ſa grande pieté: c'étoit M. Charrier. C'eſt dans ce monaſtere que Dom claude Lancelor, ſi connu par ſes ouvrages, & par la grande auſterité de ſa

Digitized by Google

vie, eſt mort, & a été inhumé dans la nef même de l'égliſe abbatiale, du côté de l'évangile, ſans épitaphe ni pierre ſépulchrale. Il étoit exilé en cette maiſon depuis qu'on l'avoit fait ſortir de l'abbaye de ſaint Cyran, où il avoit fait profeſſion de la vie religieuſe. *Voyez* LANCELOT. * *Hiſtoire de Bretagne* par dom Lobineau, Benédictin de la congrégation de ſaint Maur. *Hiſtoire de l'égliſe Gallicane* par le pere Longueval, Jeſuite, *tome VII. livre XX. Necrologe de Port-Royal des Champs, pag. 179.*

QUINAULT (Philippe) Pariſien, auditeur en la chambre des comptes de Paris, &c. *Ajoutez & corrigez ce qui ſuit pour les éditions du Moreri de 1725. & de 1732. Dans l'édition de 1725. on le dit* d'une baſſe naiſſance, après Furetiere dans ſon *Factum contre l'académie Françoiſe*. Ses contemporains, qui devoient en être plus inſtruits que Furetiere, le diſent au contraire d'une bonne famille. *Ajoutez, à ſes opera, Le triomphe de l'amour; Perſée, Phaeton, Amadis;* outre ſes opera, il a fait encore ſeize pieces de théâtre qu'il donna avant l'âge de trente ans, ſçavoir: *les Rivales*, comédie, en 1653. *L'amour indiſcret, ou le maitre indiſcret*, comédie, en 1654. *La comédie ſans comédie*, en 1654. *La genereuſe ingratitude*, tragi-comedie, en 1654. *La mort de Cyrus*, tragédie, en 1656. *Le mariage de Cambiſe*, tragi-comedie, en 1656. *Stratonice*, tragi-comedie, en 1657. *Les Coups de l'amour & de la fortune*, tragi-comédie, en 1657. *Amalaſonte*, tragédie, en 1658. *Le feint Alcibiade*, tragi-comédie en 1658. *Le fantôme amoureux*, tragi-comedie, en 1659. *Agrippa, ou le faux Tiberinus*, tragi-comédie, en 1660. *Aſtrate, roi de Tyr*, tragédie, en 1663. *La mere coquette, ou les amans broüillés*, comédie, en 1664. *Bellerophon*, tragédie, en 1665. *Pauſanias*, tragédie, en 1666. Toutes ces pieces ſont en vers & en cinq actes. Outre ces ſeize pieces, & ſes opera, *dont on a parlé à ſon article dans le Moreri*, M. Quinault eſt encore auteur de quelques poëſies d'un autre genre, entr'autres de quelques épigrammes, où l'on voit qu'il badinoit agréablement, & de la *Deſcription de la maiſon de Sceaux de M. Colbert*, petit poëme écrit avec beaucoup d'eſprit & de délicateſſe. Il avoit compoſé auſſi une Paſtorale ſous les noms de *Lyſis & d'Heſperie*, au ſujet de la négociation de la paix, & du mariage du roi Louis XIV. Cette piéce fut compoſée de concert avec M. de Lyonne, miniſtre & ſecretaire d'état pour les affaires étrangeres, ſur les memoires que fournit le cardinal Mazarin. On la répréſenta au Louvre devant leurs majeſtés le 9. de Décembre 1660. mais elle n'a pas été imprimée. Pendant que Quinault travailloit à un opera dont le roi lui avoit preſcrit le ſujet, il fit ces jolis vers, où il dit que l'opera le plus difficile à ſon gré, ce n'eſt pas celui que le roi lui demande, mais d'avoir cinq filles à marier:

C'eſt avec peu de bien un terrible devoir
De ſe ſentir preſſé d'être cinq fois beau-pere.
Quoi! cinq actes devant notaire,
Pour cinq filles qu'il faut pourvoir!
O ciel peut on jamais avoir
Opera plus fâcheux à faire?

Plaiſanterie toute pure: car M. Quinault étoit riche. Sa femme lui avoit apporté plus de cent mille écus; le roi lui donnoit deux mille livres de penſion; & Lulli, pour chaque opera, quatre mille livres. Trois de ſes filles ont été religieuſes, & deux avantageuſement mariées. Il n'avoit point de fils. M. Titon du Tillet dit dans ſon *Parnaſſe François*, que l'on attribue fauſſement à Quinault dans le Moreri les paroles qui ſe chantent dans la Pſyché de Moliere: il devoit citer l'édition: car il n'en eſt pas queſtion dans la *derniere édition de ce Dictionnaire*: mais M. l'abbé d'Olivet les attribue en effet à Quinault dans ſa continuation de l'*Hiſtoire de l'académie Françoiſe*. M. Titon auroit mieux rencontré s'il eût retpis *dans le Moreri même de la derniere édition*, ce que l'on y dit que pluſieurs prétendent que Quinault avoit été domeſtique de Mondori, fameux comédien, & que c'étoit ſous ce maître qu'il avoit appris à faire des vers: car ce que pluſieurs prétendent eſt, qu'il avoit été domeſtique de Triſtan l'Hermite; & il eſt certain que ce fut celui-ci qui ſe fit un plaiſir de le former dans le genre dramatique.

QUINCAY, *chercher* QUINCY.

QUINCY, ou QUINÇAY, abbaye de l'ordre de Cîteaux de la filiation de Pontigni, qui par les reſtes qui ſont demeurés paroît avoir été autrefois conſidérable, eſt ſituée ſur la petite riviere de Mizzo, à une lieue & demie de Poitiers. Sa fondation eſt du VII. ſiécle. Elle avoit été faite par les parens de ſaint Aicadre, vulgairement Achard, abbé de Jumiéges, & pour Aicadre lui-même. Saint Philibert en prit la direction, ſelon l'intention des fondateurs, dont le deſſein étoit de la lui ſoumettre, & à l'abbaye de Jumieges. Il fit venir auſſi de celle-ci des religieux pour habiter ce nouveau monaſtere: & il y établit ſaint Achard pour premier abbé. Peu de tems après il envoya ſaint Achard pour gouverner Jumieges en ſa place; & l'on mit à Quincy un religieux fort intelligent & de grande vertu nommé Probe. Eudes de Châtillon, qui en étoit abbé dans le XVI. ſiécle, ayant renoncé à la foi de ſes peres, la déſola de telle ſorte, que juſqu'à preſent elle n'a pû ſe relever de ſes ruines. Il ne reſte de l'égliſe que le chœur, & les deux croiſées, dans leſquelles il y a ſept autels de chaque côté. On prétend que les ſatellites de Châtillon s'étant un jour revêtus au nombre de cinq cens des ornemens des miniſtres ſacrés, y firent par dériſion comme une proceſſion autour d'une croix; & qu'enſuite ils y bruleront tous ces ornemens. On montre dans l'égliſe le tombeau de ſaint Gautier abbé du monaſtere, que l'on fait auſſi évêque d'Auxerre, & martyr: mais on ne trouve point d'évêque d'Auxerre de ce nom, & le ſiége de cette égliſe ſe trouve certainement rempli par d'autres évêques dans le tems où l'on dit que ce ſaint a vécu. MM. de Tanlay, de Vergy & de Noiers ont eu autrefois leur ſepulture dans cette abbaye. On trouve encore à Quincy un aſſez grand nombre de manuſcrits; la pluſpart ſont des ouvrages de ſaint Ambroiſe, de ſaint Auguſtin, de ſaint Jerôme, de ſaint Gregoire, de ſaint Bernard, & du vénérable Bede. On y voit de plus les lettres de Hildebert évêque du Mans, la vie de ſaint Bernard écrite par Guillaume abbé de ſaint Thierri, qui eſt ſuivie d'une hiſtoire des Albigeois, dont le commencement eſt ſemblable à celui de l'abbé des Vaux de Cernay; mais la fin eſt différente. On honore à Quincy un ſaint Benoît qu'on ſuppoſe avoir été évêque de Samarie, & être paſſé en France, où il mena, dit-on, la vie érémitique. Mais un ancien calendrier écrit ſous le régne de Charlemagne, ne lui donne que la qualité de prêtre. * *Voyez* le Voyage litteraire des PP. DD. Martenne & Durand, Benedict. de la congrégation de ſaint Maur, tome premier, premiere partie, & l'*Hiſtoire des évêques d'Auxerre*, &c. Le pere Longueval, Jeſuite, *Hiſtoire de l'égliſe Gallicane, livre X. Hiſtoire de Tournus*, par l'abbé Juenin, *premiere partie, chapitre IV.*

QUINIDE, évêque de Vaiſon dans le VI. ſiecle, &c. *On en a parlé dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. mais il eſt bon de remarquer que* les peres dom Martenne & Durand, de la congrégation de S. Maur, l'appellent *Quinin*: en quoi il y a lieu de croire qu'ils ſe ſont trompés. La preuve eſt que tous ceux qui nomment ce Saint, l'appellent en latin *Quinidius*. Il y a une égliſe ſous ſon nom à Vaiſon, qui étoit autrefois une abbaye. Cette égliſe fut ancienne fut réparée vers la fin du XVII. ſiecle, par l'illuſtre & ſçavant Joſeph Maria Suarès, évêque de Vaiſon, qui y fit graver ces deux vers, qui confirment encore notre opinion.

Sancto QUINIDIO *reparo venerabile templum,*
Ut mihi cœleſtem pararet ipſe thronum.

L'autel eſt d'un très-beau marbre, il eſt creux, & plu-

Digitized by Google

sieurs critiques croyent que c'eſt le tombeau même de Saint *Quinide*. * *Voyez* le voyage litteraire des PP. DD. Martenne & Durand, *tome 1*.

QUINOT ou GUYNOT DE LAUZIERE, ſenechal de Querci, étoit un homme de confiance de Louis XI. roi de France. Il faiſoit du bien dans ſa province, & ce fut lui que Louis XI. chargea de lui faire venir François de Paule, inſtituteur des religieux Minimes. On ſçait l'empreſſement avec lequel ce roi deſira de faire ſortir ce ſaint homme de la Calabre pour le faire venir en France, dans l'eſperance qu'il avoit qu'il le guériroit de ſes infirmités, & qu'il retarderoit de beaucoup le tems de ſa mort. Quinot s'acquitta avec zele de ſa commiſſion, & détermina François de Paule à venir. Louis XI. par reconnoiſſance, donna à Quinot une penſion de ſix cens livres tournois. François de Genas conſeiller & général des finances du roi en Languedoc, ayant retranché la moitié de cette penſion, en alléguant que c'étoit par l'ordre du roi, Quinot s'en plaignit, & Louis XI. qui n'avoit point donné un tel ordre, écrivit à François de Genas de ſatisfaire au plus vîte Quinot, avec menaces, ſi la ſatisfaction n'étoit pas prompte, entiere, & perſeverante, d'ôter tout emploi à Genas. Les lettres de ce prince ſur ce ſujet, ſont beaucoup d'honneur à Quinot : elles ſont datées du Pleſſis près de Tours le 15. de Mai 1482. Ces lettres ſe trouvent dans le *Voyage litteraire* des PP. DD. Martenne & Durand, Benedictins de la congrégation de S. Maur, *tome 1*.

QUINQUARBRES ou CINQARBRES, (Jean de) en Latin *Quinquarboreus*. *On en a donné deux courts articles dans le Moreri differens l'un de l'autre : le premier au mot* CINQARBRES, *le ſecond au mot* QUINQUABRES, Jean de Quincabres ou Quinquarbres, étoit d'Autillac en Auvergne. Il ſe rendit très-habile dans la langue hébraïque, qu'il profeſſa au collége royal à Paris dès l'an 1558. Il paroît qu'il en continua l'exercice juſqu'à ſa mort, & qu'il mourut en 1587. au moins François Jourdain de Normandie lui ſuccéda : t - il dans cette fonction en cette année 1587. Il a donné une grammaire hébraïque qui n'a rien de remarquable, quoiqu'après Jean le Mercier ſon collégue, il paſsât pour un des plus habiles dans la connoiſſance de cette langue. Jean le Mercier avoit encore au-deſſus de Cinqarbres l'avantage d'être plus ſçavant dans le grec & dans les autres ſciences ; quoique Jacques Prévoteau régent de Montaigu, ait donné la preference à Cinqarbres. On a encore de ce dernier une traduction latine de la paraphraſe chaldaïque de Jonathas le Chaldéen, ſur les prophétes Oſée, Joël, & Amos, & de la paraphraſe d'un auteur incertain ſur Ruth, & les lamentations du prophéte Jeremie. Jean de Quinquarbres a ajouté des ſcholies à ſa traduction, qui a été publiée à Paris chez le Jeune en 1556. *in* 4°. Sa traduction de la paraphraſe ſur les Lamentations, avoit déja paru ſéparément en 1549. & celle ſur Oſée, en 1554. l'une & l'autre *in* 4°. à Paris chez Martin le jeune. Cinqabres a auſſi fait quelques traductions de pluſieurs ouvrages d'Avicenne, de l'arabe en latin, ſçavoir : *Avicenne libri tertii fen ſecunda, qua eſt de agritudinibus nervorum*, à Paris 1570. *in* 8°. & *Avicenna libri tertii fen prima, de agritudinibus capitis*, &c. à Paris 1572. *in* 8°. *Voyez* le Long, *Biblioth. ſacra*, premiere partie, édition *in folio*. Paul Colomiés, *Gallia Orientat. pag. 65. & 66.* Baillet, *Jugement des ſçavans ſur les Grammairiens Hebreux*, dans l'édition *in* 4°. *to. 2.* Duval, *le College royal de France*, *&c.* Manget, *Biblioth. ſcriptor. mediocr. lib. xvj.*

QUINSY, *cherchez* QUINCY.

QUINTALA, iſle qui eſt dans l'embouchure de la riviere de Zaire en Afrique. Il y a dans cette iſle une idole d'argent, que perſonne, dit-on, n'oſe toucher, excepté un miniſtre dont la fonction particuliere eſt d'empêcher qu'on n'approche de ce faux-dieu, & qu'on ne trouve le chemin qui y conduit. Toutes les fois que ce miniſtre va y exercer quelque acte de ſuperſtition, il prend une route détournée qu'il change continuellement, de peur qu'un chemin trop battu ne ſe faſſe remarquer. Les rois & les peuples font ſans ceſſe des offrandes conſiderables à cette fauſſe divinité, & l'on pend ces oblations à des pieux autour de l'idole, qui eſt dans une grande cour fermée d'une muraille d'yvoire. Ceux de ces inſulaires qui ſont libres, ſe font un chef qu'ils éliſent à la pluralité des ſuffrages ; mais ceux qui relevent du roi de Congo, ſont gouvernés par des gentilshommes qu'il leur envoie. Les uns & les autres trafiquent du vin de palmier & de Matombe. Les armes dont ils ſe ſervent en tems de guerre, ſont l'arc, les fléches, & la zagaye. * De la Croix, *Relation de l'Afrique, tome 3.* Thomas Corneille, *Diction. geograph.*

QUITTIANUS STOA. (Jean-François) Le vrai nom de cet auteur né au commencement de 1486. à Quinzano, bourg du territoire de Breſſe, étoit *Conti*. Il prit le nom de Quintianus de Quinzano lieu de ſa naiſſance, ou parce que, comme ſa vanité le lui faiſoit dire, il prenoit ſoin de garantir des plagiaires, les poëtes de ſon tems avec qui il étoit lié, à l'exemple de ce *Quintianus*, qui en préſervoit le poëte Martial, comme celui-ci le témoigne dans ſes épigrammes, liv. 1. ch. 53. Pour le ſurnom de *Stoa*, enfanté encore par la vanité, il lui venoit à ce qu'il prétendoit, de ſon extrême facilité à faire des vers, qui l'avoit fait nommer, diſoit-il, *panem extra, le portique des Muſes*. Il commença ſes études ſous Jean ſon pere, qui étoit homme le lettres, & qui avoit une école à Quinzano, où il enſeigna la langue latine pendant plus de ſoixante ans. Il les continua à Breſcia ſous Jean Britannicus, & vint ſe perfectionner à Paris, où il fit imprimer quelques-unes de ſes poëſies en 1514. Quoiqu'elles ſoient aſſez mauvaiſes, comme il y en avoit peu qui cultivaſſent alors ce genre d'écrire, elles lui firent de la réputation, & Louis XII. lui donna même la couronne poëtique. Ghilini ajoute qu'il fut fait précepteur du roi François I. & peu après recteur de l'univerſité de Paris ; deux faits abſolument faux. De retour en Italie, on le chargea de profeſſer les belles lettres à Pavie, ce qu'il fit pendant pluſieurs années. La guerre qui déſola le pays, l'ayant obligé à le quitter, il ſe retira à Quinzano, où il mourut le 7. d'Octobre 1557. dans ſa ſoixante & douziéme année. Sur la fin de ſes jours on lui avoit offert la conduite d'un college à Padoue, que ſon âge & ſes infirmités l'avoient obligé de refuſer. Quintianus avoit beaucoup lû ; mais ſon jugement & ſon goût ne répondoient nullement à ſa memoire & à ſon érudition. Sa proſe & ſes vers ne ſont gueres remarquables, que par la dureté du ſtyle & l'obſcurité des penſées. Ce qu'il fit imprimer en 1514. à Paris chez Badius, eſt un volume *in fol.* qui contient une ode ſur la naiſſance de Jeſus-Chriſt ; une tragédie de la paſſion de Notre-Seigneur ; quelques pieces ſur ſa réſurrection, une ſur ſon aſcenſion ; une tragédie dont le ſujet eſt le tête du jugement dernier ; un diſcours à la louange de la ſainte Vierge ; le tout en latin. La préface qui eſt à la tête du panegyrique de la ſainte Vierge, eſt un chef-d'œuvre d'obſcurité ; on peut la voir dans le premier tome du *Menagiana*. La tragédie ſur la Paſſion a été imprimée ſéparément à Baſle en 1547. *in* 8°. avec quelques autres poëſies chrétiennes. La même année 1514. Quintianus Stoa donna quelques autres poëſies latines, ſçavoir à la louange de la ville de Paris, *Orpheos libri tres* ; des diſtiques ſur toutes les fables des métamorphoſes d'Ovide ; des élegies ; monodies, & autres, à Paris *in* 4°. Les diſtiques ſur Ovide ont été imprimés avec le livre intitulé, *Bartholomæi Bolognini, & Franciſci Nigri epitome elegiaca in Ovidii Metamorphoſes*, à Baſle 1544. *in* 8°. dans un recueil qui a pour titre : *Poëmata aliquot inſignia illuſtrium poëtarum recentiorum*, à Baſle 1544. *in* 16. On trouve encore de Quintianus une élegie ſur la mort de Philippe Berolde, l'épitaphe du même, une autre piece en l'honneur du même ; une lettre à Jacques Evrault ou Evralt, évêque d'Autun, en proſe, & datée de Blois, 1514. &c. Ces pieces ſont en latin. La lettre ſert de dédicace pour les poëſies ſuivantes du même recueil : ſçavoir, une élegie

Digitized by Google

ſur la mort d'Anne reine de France ; des épitaphes pour la même ; une monodie en l'honneur de la même avec quelques autres piéces ; & une monodie pour Marguerite reine d'Ecoſſe. Outre ces poéſies dont pluſieurs, avec quelques autres qui ne ſont point ailleurs, ont été inſerées dans la ſeconde partie des *Delicia poëtarum Italorum*, on a encore de Quintianus Stoa un traité *de Syllabarum quantitate*, imprimé à Veniſe en 1544. *in-8°.* & pluſieurs fois réimprimé depuis. C'eſt un traité de proſodie, où voulant enſeigner la juſte meſure des ſyllabes, il enſeigne ſouvent à faire breves les longues, & les longues breves : on trouve à la ſuite, *Ars brevis Quintiani Stoæ, de aliquibus metrorum generibus.* Enfin on voit pluſieurs de ſes lettres parmi celles de Jean Planerius, qui a donné ſon éloge dans l'ouvrage intitulé, *Joannis Planerii Quintiani patria deſcriptio*, imprimé à Veniſe en 1584. *in-4°.* * *Voyez* l'ouvrage de Planerius cité dans cet article ; Ghilini, *Theatro d'huomini letterati, tom. 1.* Niceron, *Mémoires, &c. tome 27.*

QUINTIEN (Saint) évêque de Rhodès, puis de Clermont en Auvergne, dans les V. & VI. ſiécles, &c. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. où l'on parle de ce prélat, l'on dit que* ce furent les Viſigoths qui le chaſſerent de Rhodès, lorſqu'ils furent devenus les plus forts dans cette ville. Ce récit n'eſt point exact, voici le fait. Theodoric ayant repris le Rouergue ſur les François après la mort de Clovis, & s'en étant rendu le maître vers l'an 512. ſur Thierri roi de Metz ; Quintien qui étoit alors évêque de Rhodès, & qui étoit fort zélé pour la religion Catholique, ſe vit avec douleur retombé ſous la domination des Ariens hérétiques & l'on croit qu'il chercha à s'en délivrer en tentant quelques années après de livrer ſa ville épiſcopale au roi Thierri. Il en fut au moins ſoupçonné, & ſoit que ce ſoupçon fût bien ou mal fondé, les Goths chercherent à s'aſſurer de ſa perſonne ; mais ſur l'avis qu'il eut de leur deſſein, il prit la fuite de lui-même, & ſe retira à Clermont en Auvergne, auprès de ſaint Euſraiſe qui en étoit évêque, & à qui il ſuccéda l'an 515. Saint Euſraiſe en le recevant auprès de lui, lui avoit dit : „ Les biens de „ mon égliſe ſuffiſent pour nous entretenir l'un & l'au„ tre ; conſervons ſeulement la charité que l'apôtre nous „ recommande. “ * Valeſ. *Rer. Franc. l. 6. pag. 269.* Pagi, *critic. annal.* Baron. *ad ann. 507. n. 3. & ſeq. hiſt. générale de Langued.* par les peres DD. de Vic & Veyſſete, Benedictins de la congregation de S. Maur, *liv. v. p. 257.* L. P. Longueval Jéſuite, dans ſon *Hiſt. de l'Egliſe Gallicane, livre* v.

QUINTILIEN. (Marcus Fabius) *Ajoutez ce qui ſuit à ce qui en eſt dit dans ce Dictionnaire.* La meilleure édition de cet ancien rhéteur, eſt celle du ſçavant M. Capperonier, diacre de Montdidier, licencié en théologie, & profeſſeur pour la langue grecque au collége Royal, encore vivant. Son édition qui eſt dédiée au roi, a été imprimée à Paris chez Coutelier en 1725. *in-fol.* avec quantité de notes. M. Burmann, Hollandois, critique fort aigre, a attaqué cette édition, plus par des injures ſans nombre & groſſieres, que par des raiſons. A l'égard des traductions françoiſes de Quintilien, *dans l'édition de Moreri de 1725. on dit que* M. Nicole en a fait une, *ce que l'on a ſupprimé dans l'édition de 1732.* pour ne laiſſer que celle de l'abbé de Pure, & celle de M. l'abbé Gedoin, chanoine de la ſainte Chapelle à Paris, & membre des Académies Françoiſe & des Inſcriptions & belles lettres. Cependant l'abbé de Marolles dit dans le dénombrement de ceux qui lui ont fait préſent de leurs ouvrages, que Jean Nicole avocat à Chartres, & pere du célebre M. Nicole ſi connu par ſes ouvrages de doctrine & de morale, lui avoit donné une traduction qu'il avoit faite des déclamations de Quintilien ; il devoit dire, attribuées à Quintilien. Ce n'eſt que l'*Orateur* que l'abbé Gedoin a donné en françois avec une belle & ſçavante préface.

QUINTILIEN, (Saint) abbé célebre par ſa ſainteté dans le VII. ſiécle, comme on le croit, gouverna avec une grande pieté les religieuſes que S. Eloi établit à Paris ; & qui y ont ſubſiſté long-tems. Le même Saint fit auſſi bâtir, comme on le ſçait, une égliſe hors de la ville de Paris, pour la ſépulture des religieuſes, & dédiée en l'honneur de S. Paul. C'eſt aujourd'hui l'égliſe paroiſſiale qui porte le nom de ce ſaint apôtre, & qui eſt une des plus conſidérables de Paris. Saint Quintilien y fut enterré, & l'on voit encore aujourd'hui ſon tombeau dans cette égliſe. Le P. le Cointe de l'Oratoire, dans ſes annales de l'hiſtoire eccléſiaſtique de France, en rapporte cette épitaphe, qui fut miſe, ſelon lui, ſur ſa tombe, l'an 1490. Il l'appelle *Quintinien.*

QUINTINIANUS *ibi jacet, abbas eſſe beatus*
Qui ſcriptis fertur patrum, ſed canonizatus
Nondum temperitur, ut ab Eccleſiâ veneretur.

* *Voyez* auſſi l'*Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane, livre IX.* par le P. Longueval Jéſuite.

QUINTILIEN, abbé de S. Germain d'Auxerre dans le VIII. ſiécle, fut élevé ſur le ſiege épiſcopal de cette ville après Theodran. Il a été reconnoiſſable, non-ſeulement par ſes bonnes qualités perſonnelles, mais encore parce qu'il étoit fils de ſaint *Quintilien*, lequel fonda pour les pelerins Bretons, le monaſtere de Melleret, aujourd'hui nommé *Montier*. Ce dernier eſt connu du peuple ſous le nom de ſaint *Quintquelm.* * *Hiſtor. Epiſcopor. Altiſſiodor. c. 27.* Le P. Longueval, Jéſuite, *Hiſtoire de l'égliſe. Gallic. livre XI. page 281. &c.*

QUINTIN. (Jean) *Dans l'édition du Moreri de 1725. on dit que* Ramus le choiſit pour arbitre de ſa diſpute avec Govea, en 1543. c'étoit en 1544. *On ajoute auſſi dans l'édition de 1732.* Mais Ramus & Jean de Beaumont, &c. *liſez*, Mais Quintin & Jean de Beaumont, &c.

QUINTUS-CALABER, &c. *Ajoutez à l'édition du Moreri de 1725. que* Michel Neander a fait imprimer ſéparément le douziéme & le treiziéme livre du poëme de cet auteur, leſquels livres M. Baillet a eu tort de regarder comme un ouvrage ſéparé.

QUINZE-VINGTS, c'eſt ainſi qu'on appelle un fameux hôpital de Paris, établi par le roi ſaint Louis, en faveur de trois cens pauvres aveugles. Ce ſaint roi fit, dit-on, cette fondation en mémoire de ce qui arriva en 1253. en Egypte, à trois cens gentilshommes François, à qui les Egyptiens, pour témoigner leur mépris pour la nation, creverent les yeux, & qu'ils renvoyerent ainſi à leur roi. Telle eſt l'opinion du vulgaire ; mais ce fait ne ſe trouve point dans aucun auteur du tems. La maiſon de l'hôpital des Quinze-vingts fut commencée en 1254. la chapelle fut bâtie en 1260. C'étoit proche le lieu où l'on faiſoit des tuiles, *ubi lateres coquebantur.* C'eſt delà qu'eſt nommé le palais des *Tuleries* ; & dans les titres de la fondation, l'égliſe eſt appellée l'*Egliſe de Sainte Remi.* * *Voyez* l'*Hiſtoire de la ville de Paris* par les Benedictins ; l'*Hiſtoire de l'égliſe, de la ville, & de l'univerſité de Paris*, par Grancolas, *tome 2.* Mezerai, *hiſtoire de France, tome 1. &c. Monumens de la Monarchie Françoiſe*, par le pere D. de Montfaucon, *tome 2.*

QUIRANDES, Sauvages de l'Amerique qui habitent le rivage méridional de la riviere de la Plata, du côté que la ville de *Buenos-Aires* eſt ſituée. Ces ſauvages ſont errans, & changent ſouvent de place à la maniere des Scythes. Ils demeurent dans des cabanes par villages. C'eſt une nation furieuſe, agile, vaillante, & qui a cauſé autrefois de grands dommages aux Eſpagnols. Ces peuples étoient antropophages. * Laët, *Deſcription des Indes occidentales, livre 14. chap. 5.*

QUIRIMBA, iſles qui commencent vis-à-vis de la côte de Zanguebar dans l'Afrique, & qui s'étendent dans un golfe juſqu'à *Capo del Gado*, pendant plus de vingt lieues. Il y en a de grandes & de petites, & quelques-unes qui ſont plus près de la côte que les autres. Les canaux qui les ſéparent ont ſi peu de profondeur & de largeur, qu'ils ſont guéables lorſque l'eau eſt baſſe. Quoique chaque iſle ait ſon nom particulier, les Portugois leur ont

Digitized by Google

donné à toutes celui de *Quirimba*, qui eſt la premiere que l'on découvre en venant de *Mozambique*. C'eſt la plus grande & la mieux peuplée. Il y a vingt-cinq maiſons bien bâties, éloignées les unes des autres comme des metairies. Elle a une égliſe au milieu, & l'archevêque de Goa y envoie un Dominicain pour célebrer la Meſſe. Tous les habitans ſont égaux, & ont chacun leurs affaires & leurs eſclaves à part. Il y a une autre iſle appellée *Osbo*, qui n'eſt pas ſi grande, & en general la plûpart de ces iſles n'ont pas plus de deux ou trois milles de circuit. Elles ſont extrémement fertiles en fruits, en dattes, en oranges, en citrons, en raiſins, en herbes potageres, & en pâturages pour le bétail, qu'on y voit en quantité tant gros que menu. On y trouve des puits d'eau fraîche & beaucoup de bons poiſſons. Il y a beaucoup de chaſſe, des pigeons ramiers, & des tourterelles, & les habitans reçoivent d'Ormus, du froment, du riz, des confitures ſeches. Ces iſles étoient anciennement peuplées d'Arabes, & on le remarque aux maſures de maiſons qui étoient bâties de chaux, de pierres, & de briques. Mais dans les premieres navigations que les Portugais firent aux Indes, ils ne ſe contenterent pas de piller les habitans, ſous prétexte qu'ils étoient Mahométans, ils étendirent leur cruauté juſqu'à en tuer un très-grand nombre. Cela fut cauſe que ces iſles demeurerent longtems depuis déſertes; juſqu'à ce qu'enfin quelques Portugais de Mombaze, de Mozambique, & des quartiers des Indes les plus voiſins s'y vinrent habituer. Chaque famille prit d'abord poſſeſſion d'une iſle, y bâtit une maiſon, ſe fournit d'armes à feu, & acheta des eſclaves pour les occuper à l'agriculture, & contribuer à leur dépenſe, ſous la protection du gouverneur de Mozambique, qui leur envoie tous les ans un juge pour les accorder ſur leurs différens. * De la Croix, *Relation de l'Afrique, tome 4.* Thomas Corneille, & les autres qui ont fait des dictionnaires géographiques.

QUIRINALIS, (Clodius) ancien rhéteur dont Suétone avoit compoſé la vie, qui eſt perdue, étoit né à Arles dans la Gaule Narbonnoiſe. Il s'appliqua avec tant de ſuccès à l'étude des belles lettres, qu'il ne tarda pas à ſe trouver en état de les enſeigner aux autres, & de s'acquerir beaucoup de réputation dans cette profeſſion. On croit qu'il commença à l'exercer dans la ville de Marſeille, & qu'il fut dans le premier ſiécle de l'Egliſe, un de ces illuſtres rhéteurs qui contribuerent à rendre ſi célebres les écoles de cette ville. Mais, ſelon S. Jerôme il quitta dans la ſuite les Gaules, & paſſa à Rome où il profeſſa publiquement la rhétorique avec une grande réputation. C'eſt ce que dit ſaint Jerôme; *Roma infigniſſime docet*, dit-il, en parlant de Quirinalis; & ce ſaint Docteur place cet évenement vers la ſeconde année du régne de l'empereur Claude. Il y en a qui s'éloignant beaucoup de ce ſentiment, & comme nous le croyons, de la vérité; ne font fleurir Clodius Quirinalis que ſous l'empereur Veſpaſien, environ trente ans après le tems où le place S. Jerôme. Mais ces auteurs ſe ſont trompés, & il eſt preſque ſûr que Quirinalis mourut dès les premieres années de l'empire de Neron. Il y a même tout lieu de croire que c'eſt le même que ce Clodius Quirinalis, qui au rapport de Tacite, étoit préfet ou intendant des forçats que l'on entretenoit à Ravenne. Il n'étoit pas rare alors de voir des gens de lettres élevés à différentes charges & dignités de l'état. Quirinalis ſe comporta mal dans la ſienne; il y commit des concuſſions & des malverſations odieuſes, qui engagerent Neron à l'enveloper dans la proſcription qu'il fit de quelques officiers. Quirinalis évita le châtiment, en ſe donnant lui-même la mort par le poiſon. Tacite met cette mort ſous le conſulat de P. Voluſius, & de P. Cornelius Scipio; ce qui ſe rapporte à la cinquante-ſixiéme année de notre ére commune, & la deuxiéme du regne de Neron. * S. Jerôme dans ſa chronique. Le pere Gueſnai Jéſuite dans ſes *Annales de Marſeille*. Les auteurs de l'*Hiſtoire literaire de France, tome premier.*

QUIRINI (Antoine) ſénateur de Veniſe l'un des plus diſtingués de la république du tems de l'interdit jetté par le pape Paul V. fut auſſi l'un des plus ardents à écrire contre cet interdit. Le deſſein de ſon écrit eſt de juſtifier la conduite du ſénat dans la publication & dans le renouvellement des decrets qui faiſoient la matiere du différent. Il tâche d'y démontrer que le ſénat n'avoit rien décidé qui ne fût juſte, honnête, & néceſſaire, qu'il étoit ſurpris que Paul V. dès les premiers jours de ſon inſtallation, eût voulu non-ſeulement, révoquer une autorité que le ſénat exerçoit depuis tant de ſiécles, avec droit, & avec l'agrément & l'approbation de pluſieurs papes, mais qu'il eût encore frapé de ſes anathêmes des perſonnes qu'il n'avoit pas même entendues; que le ſénat avoit toûjours laiſſé au clergé la connoiſſance du délit commun, mais qu'il avoit cru devoir ſe reſerver celle du délit privilégié, parce que la ſureté de la république demandoit que les crimes de tous les ſujets, de quelque condition qu'ils fuſſent, ne reſtaſſent point impunis; que le ſénat ne pouvoit, ſans rendre ſon autorité mépriſable, ſe laiſſer lier les mains dans la punition des crimes publics. Il s'étend beaucoup ſur les richeſſes du clergé, ſur les abus qu'il en faiſoit, & ſur la neceſſité où le bon ordre mettoit d'y obvier autant qu'il étoit poſſible. On voit que l'auteur avoit bien lu les écrits du celebre Gerſon chancelier de l'univerſité de Paris, & qui, comme on le ſçait, avoit été l'ame du concile de Conſtance. Il fait un grand uſage des principes de ce théologien, par rapport à la matiere qu'il traite, & il ſçait les mettre dans un beau jour. Cet écrit eſt de l'an 1607. Six théologiens & quatre juriſconſultes l'approuverent avec éloge, & le conſeil des dix l'autoriſa de ſon approbation. M. de Thou en parle auſſi avec beaucoup d'eſtime, dans ſon hiſtoire, livre 137. ſous le regne de Henri IV. & l'année 1607.

QUISTORP (Jean) théologien Allemand de la confeſſion d'Auguſbourg, né à Roſtock de parens fort pauvres en 1584. fit ſes études dans ſa patrie, à Berlin & à Francfort ſur l'Oder. Il fit enſuite un voyage en Hollande, dans le Brabant & en Flandre, en qualité de gouverneur du fils d'un patricien de Lubeck. Ayant obtenu la chaire de profeſſeur en théologie à Roſtock en 1614. il viſita les Académies d'Allemagne, de Leipſic, de Wittemberg, de Jene, de Marpourg, de Heidelberg, de Bâle, &c. A ſon retour il prit le degré de docteur en théologie. En 1645. il fut nommé paſteur de l'égliſe de ſainte Marie dont il avoit été auparavant archidiacre, & obtint en même tems la charge de ſurintendant des égliſes. Le célebre Grotius ſi connu par ſes ouvrages & par ſes emplois, étant tombé malade à Roſtock où il mourut, Quiſtorp lui rendit en cette occaſion tous les ſervices d'un ami tendre & fidéle. Il mourut lui-même le 2. Mai 1648. Outre pluſieurs ſermons & diſſertations ſur différens ſujets, on a de lui, *Articuli formulæ concordiæ illuſt. Manuductio ad ſtudium theologicum. Annotationes in omnes libros biblicos. Commentarius in epiſtolas ſancti Pauli.* Une lettre latine adreſſée à Calovius & datée de Roſtock le 28. de Septembre 1645. ſur la mort de Grotius. Il y fait le détail de la maladie & des derniers ſentimens de ce ſçavant. Cette lettre ſe trouve dans la *Biblioth. choiſie* de Colomiés, & dans les *Vindiciæ Grotianæ*, page 82. du livre en deux volumes *in-8°.* intitulé *Grotii Manes.* * Voyez cet ouvrage depuis la page 481. juſqu'à 484. &c. Witte, *Mem. theolog. Dec. 1. & 4.* &c. Meric Caſaubon, *de uſu verborum.*

QUISTORP (Jean) fils du précedent, né auſſi à Roſtock en 1624. étudia à Greifswalde, à Koniſberg, à Coppenhague, à Leyde, & fut paſteur & profeſſeur en théologie à Roſtock où il mourut en 1669. étant recteur de l'académie. Il a écrit ſans ménagement comme ſans raiſon contre l'Egliſe Romaine, & avec beaucoup moins de modération que ſon pere. Ses ouvrages ne lui ont fait un nom que parmi ceux de ſa ſecte: on connoit les ſuivans; *Catecheſis antipapiſtica: Pia deſideria, Repetitiones Decalogi antipapiſt. Nebo, unde perluſtratur Terra ſancta.* Une lettre allemande adreſſée à la reine

Digitized by Google

Chriſtine de Suede : elle eſt ſans nom. Un autre ouvrage allemand intitulé, *le Threſor dans le champ. Diſputationes theologica.*

QUOAQUIS, ſauvages de l'Amerique ſeptentrionale. Les hommes ſont extrémement basanés, ont le viſage plat, les yeux noirs, grands & bien fendus, les dents très-blanches, le nez ecaché, & la taille libre & dégagée. Ils ont des corcelets d'un double cuir à l'épreuve de la fléche. Les femmes qui ne ſont pas ſi basanées que les hommes, ont le corps couvert d'une veſte d'un tiſſu très-fin juſqu'à la cuiſſe. A deux lieues des terres de ces ſauvages eſt une belle riviere, ſur les bords de laquelle on voit paître de nombreux troupeaux de *Cibolas*. Ce ſont des bœufs d'une groſſeur extraordinaire, boſſus depuis le chignon du cou juſqu'au milieu du dos. Ils paiſſent dans les cannes, & s'attroupent quelquefois juſqu'à 1500. Les ſauvages ſe ſervent de divers ſtratagêmes pour les faire ſortir de ces forts & les tuer. * *Nouvelle relation de l'Amerique ſeptentrionale en 1697.*

QUOADIQUIO, ſauvages de l'Amerique ſeptentrionale, joints avec des nations appellées *Nagoes chi & Naſſones*. Ils habitent le long de la riviere Rouge, que l'on nomme ainſi, parce qu'elle jette un ſable qui la rend rouge comme du ſang. Les trois nations parlent un même langage, & ne ſont pas aſſemblées par villages, mais par habitations aſſez éloignées les unes des autres. Leurs terres ſont fort belles. Ils ont la pêche & la chaſſe en abondance, mais peu de bœufs. Ils ſont une guerre cruelle à leurs voiſins. Pour tout ouvrage, ils font des arcs & des fléches, dont ils trafiquent avec des nations éloignées. Les hommes & les femmes ſont tous piqués au viſage & par tout le corps. C'eſt parmi eux un trait de beauté. * *Nouvelle relation de l'Amerique ſeptentrionale*, &c.

QUOD-VULT-DEUS, &c. *Dans les éditions du Moreri de 1725. & de 1732. on met* la priſe de la ville de Carthage par Genſeric l'an 459. *il faut la mettre en 439.*

R.

RABANUS-MAURUS-MAGNENTIUS, &c. *Ajoutez à ſes ouvrages dont on a parlé dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* trois livres ſur Joſué, que Raban explique preſque par-tout d'une maniere allégorique. Dom Lannoy religieux de Citeaux, & le pere Chifflet Jeſuite, avoient envoyé des copies de ces trois livres au P. dom Luc d'Acheri, Benedictin de la congrégation de S. Maur, pour être inſerés dans ſon ſpicilege : mais n'ayant point été mis dans ce recueil, les peres dom Martenne & dom Durand, de la même congregation, les ont fait imprimer dans le tome IX. de leur *Ampliſſima collectio veterum monumentorum, &c.* C'eſt la premiere fois que cet ouvrage de Raban a été imprimé.

RABARDEAU, (Michel) Jeſuite, &c. *Ajoutez à l'édition du Moreri de 1725.* qu'il eſt mort le 24. de Décembre 1649. âgé de 77. ans, & que ſa réponſe au liv. de Charles Herſent intitulé : *Optatus Gallus de cavendo ſchiſmate*, avoit été imprimée en 1640.

RABEL (Jean) peintre François, a fleuri dans le XVI. ſiécle. Il étoit, ſelon les auteurs de ſon tems, un des premiers dans ſa profeſſion ; & ce qui ſortoit de ſon pinceau étoit recherché avec avidité. C'étoit auſſi un bel eſprit, & qui ne manquoit pas d'érudition. Il excelloit ſur-tout dans les portraits. Il mourut à Paris le quatriéme de Mars 1603. Pierre de l'Etoille le loue dans ſon *Journal du regne de Henri IV. tome IV. page 226.*

RABELAIS. (François) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. que* ſelon bien des critiques ſenſés & habiles, il ne faut chercher aucune ſuite hiſtorique dans le roman de Rabelais : ce qu'il y a de ſatyrique ſelon eux, porte moins ſur les perſonnes que ſur les choſes ; l'auteur s'eſt plus attaché à peindre en général le ridicule de ſon ſiécle, qu'à faire ſentir les défauts des particuliers. C'eſt l'idée qu'en donne M. de Thou, qui étoit ſans doute mieux inſtruit du but & des vues de Rabelais, que ne le ſont ceux qui y cherchent tant d'allégories. Ce n'eſt pas qu'en faiſant la ſatyre de tous les états de la vie & de toutes les conditions du royaume, il n'ait auſſi plaiſanté ſur le caractére de pluſieurs perſonnes qui vivoient alors ; mais toutes les découvertes qu'on peut faire aujourd'hui là-deſſus, ne ſçauroient s'étendre fort loin, ſelon M. Deſmaiſeaux ; & c'eſt moins dans les ouvrages hiſtoriques de ce tems-là qu'on découvre ces ſortes d'alluſions que dans de petits écrits ſatyriques ou d'autres piéces fugitives, qu'il eſt, dit-il, très-difficile de déterrer. Le célebre Berniet medecin de Blois fort connu par ſes ouvrages, en a fait un ſur Rabelais, qui eſt très-curieux ; il eſt intitulé : *Jugement & nouvelles obſervations ſur les œuvres Grecques, Latines, Toſcanes & Françoiſes, de maître François Rabelais, D. M.* ou *le véritable Rabelais réformé, avec la carte du Chinonois, pour l'intelligence de quelques endroits du Roman de cet auteur, ſes médailles, celle de l'auteur du jugement & des obſervations, & celle du medecin de Chanidray, auquel cet ouvrage eſt dedié par un medecin ſon contemporain & admirateur*, à Patis en 1697. *in-12.* Pierre le Morteux, Proteſtant, penſe différemment que les Critiques *dont on a parlé au commencement de cet article*, ſur le ſujet des ouvrages de Rabelais ; il croit que cet auteur a repreſenté l'hiſtoire de ſon tems ſous ſes fictions ; & il a fait pour les expliquer, une préface & des remarques qui ſe trouvent avec la traduction angloiſe de Rabelais dont les trois premiers livres ſont de M. Thomas Urwart, chevalier & baronnet ; & les deux derniers de M. le Motteux. Les remarques de celui-ci ſe trouvent traduites en François dans le premier volume de la Bibliotheque britannique. *Cherchez* MOTTEUX. (Pierre le) * Deſmaiſeaux, notes ſur les *lettres de Bayle, tome 2. pag. 546. tom. 3. pag. 904.* & ailleurs. *Remarques* de M. le Motteux, &c.

RABUEL, (Claude) commentateur du célebre Deſcartes, étoit Jeſuite, né à Pont-de-Vele dans la Breſſe, & mourut à Lyon le 12. d'Avril 1728. dans ſa ſoixantiéme année. Il avoit été 43. ans chez les Jeſuites, & il avoit profeſſé pendant 20. ans les mathématiques dans le college de la Trinité à Lyon avec beaucoup de ſuccès. Nous avons de lui un commentaire eſtimé ſur toute la géométrie de Deſcartes, qui n'a été publié qu'en 1730. à Lyon *in-4°.* après la mort de ſon auteur, par les ſoins du P. l'Eſpinaſſe ſon ancien diſciple, & de la même ſociété. Meſſieurs de Beauuc, de Fermat, & de Wirt, avoient déja éclairci quelques parties de l'ouvrage que le P. Rabuel a commenté en entier. Ce pere a laiſſé d'autres ouvrages ſur l'algebre, ſur les ſections coniques, ſur les lieux géometriques du calcul differenciel & du calcul inégal. Le P. Rabuel avoit auſſi du gout pour les Belles-lettres, & paſſoit pour bon poëte Latin. * *Préface du comment. ſur la Géom.* de Deſcartes. Le P. Colonia Jeſuite, *Hiſt. litter. de Lyon, t. 2.*

RABUS (Pierre) habile Flamand, étoit profeſſeur de belles lettres à Rotterdam au commencement de ce ſiécle

& dès avant la fin du dernier. Il s'eſt diſtingué par ſon érudition & par ſes écrits. Le plus connu de ſes ouvrages eſt un journal litteraire écrit en flamand, qui a eu beaucoup de débit en Hollande, où il s'imprimoit à Rotterdam & dans les Pays-Bas. M. Rabus le commença au mois de Juillet 1692. & le continua juſqu'au mois de Juin 1701. Il le reprit enſuite ſous un autre titre; mais il ne le conduiſit que juſqu'au mois de Juin 1702. étant mort peu de tems après. * Struvius, *Introduct. in notitiam rei litterariæ, cap. VI. ſect. 47.* M. Deſmaiſeaux, notes ſur les *lettr. de Bayle, tom. 2. pag. 565. &c.*

RABUSSON, (Dom Paul) né le cinq de Septembre 1634. à Ganat ville du Bourbonnois, étoit fils du lieutenant de l'élection du même lieu, homme très-conſideré de M. le prince de Condé, qui l'employa dans diverſes affaires importantes, & en 1645. le chargea de l'œconomat de l'abbaye de Cluni, dont le prince de Conti étoit pour lors abbé. Le fils de M. Rabuſſon, réſolu de ſe conſacrer à la retraite, choiſit cette maiſon, y prit l'habit à l'âge de 21. ans. & y fit profeſſion le 25. d'Août 1655. Comme la congrégation de ſaint Vannes étoit alors unie à celle de Cluni, dom Rabuſſon fit ſes études en Lorraine, mais ces deux ordres ayant été ſéparés en 1661. il revint à Cluni, où il enſeigna d'abord la philoſophie. La réforme ayant été demandée par le monaſtere de ſaint Martial d'Avignon, il fut choiſi pour en être prieur, & pour y enſeigner en même tems la théologie. Après s'être acquitté avec beaucoup d'honneur de ce double emploi, il retourna à Cluni, où le conſeil de l'ordre, appellé *la Voute*, qui exerçoit alors toute la juriſdiction, le choiſit pour ſecretaire. Les entrepriſes que l'on avoit formées pour détruire toute l'autorité de ce conſeil, furent une ample matiere pour l'érudition de D. Rabuſſon. Il défendit avec une grande lumiere & beaucoup de force les droits de ce conſeil, & les mémoires qu'il fit en cette occaſion, ont toujours été recherchés avec empreſſement. Sa modeſtie lui ayant fait refuſer d'être élu abbé de Cluni, le choix tomba ſur le P. de Beuvron. Cette élection déplut à la cour; l'ordre en fut troublé; la reforme ſe vit près de ſa ruine; mais dom Rabuſſon, par ſa prudence & par ſa lumiere, agit ſi efficacement à Paris où il vint, & en cour où il fut obligé de ſe préſenter plus d'une fois, que tout fut pacifié, & que les ennemis de la réforme furent confondus. Ce fut au milieu de cette tempête qu'il fit imprimer ſon ſçavant traité *du droit de l'élection de l'abbé de Cluni*, qui fit ceſſer abſolument le cours des partis formés pour détruire la réforme. Il enſeigna enſuite la théologie dans le monaſtere de ſaint Martin des Champs à Paris, où il fit ſoutenir des theſes célebres ſur la théologie morale. Les deux chapitres qui ſe tinrent en 1676. & 1678. le chargerent de compoſer le fameux breviaire de Cluni, qui a ſervi de modele à tant d'autres, & on lui aſſocia dom Claude de Vert de l'ancienne obſervance, qui ne ſe chargea que des rubriques. D. Rabuſſon engagea auſſi M. de Santeul de S. Victor, à conſacrer à des poëſies plus dignes d'un Chrétien, le talent qu'il avoit pour ce genre d'écrire; & le poëte fit à ſes ſollicitations ces belles hymnes dont le pere Rabuſſon lui fournitſoit les penſées, qui furent d'abord inſerées dans le breviaire de Cluni, & que pluſieurs autres breviaires de France ont adoptées. En 1693. D. Rabuſſon fut élu malgré lui ſupérieur général de la réforme; & pendant près de huit ans qu'il gouverna de ſuite, il fit regner dans Cluni la paix & toutes les vertus religieuſes. Le cardinal de Bouillon qui l'eſtimoit beaucoup, le ſervit ſelon ſon gré à Rome, pour y cimenter tout ce qu'il avoit fait en faveur de la réforme. M. de Harlay archevêque de Paris, & ſon ſucceſſeur M. de Noailles, ne lui firent pas moins d'accueil, & le dernier le chargea du ſoin de gouverner en qualité de viſiteur, les abbayes de Montmartre, du Val-de-Grace, de Malnoue & de Gerſi. Il fut encore élu ſupérieur général de la réforme en 1708. & continué dans le chapitre général tenu à Cluni en 1711. Il ſe démit en 1714. & ne voulut plus ſonger qu'à ſe préparer à la mort, qu'il avoit toujours eue devant les yeux, ſa pieté prit de nouvelles forces, ſa charité s'enflamma encore plus, & il mourut ainſi à Paris dans le monaſtere de S. Martin des Champs, le 23. d'Octobre 1717. âgé de 83. ans. * Son éloge dans les *Mém. de Trévoux de Février 1718. Nouvelles litter. de la Haye du 23. Juillet 1718.* Niceron, *mémoires, tome premier, &c.*

RABUTIN. *Corrections & additions à faire à ce qui regarde cette maiſon, pour le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. 1°. Antoinette & Louiſe* ſont dites abbeſſes de S. Julien ſur la riviere de Dune: *il faut lire* prieures. 2°. Au lieu de *Jeanne* de Montaign, *liſez, Jeanne* de Montagu. 3°. Celse-Benigne & Roger. *&c. ajoutez qu'*il fut tué à l'âge de trente ans. 4°. *Charles*, marquis de Sevigné, *ajoutez*, fut ſucceſſivement guidon, enſeigne, & ſous-lieutenant des gendarmes de monſeigneur le Dauphin, & lieutenant de roi au comté Nantois, & mourut le 27. de Mars 1713.

BRANCHE DE BUSSY RABUTIN.

François de Rabutin, baron de Buſſy, &c. 1°. *Charlotte* étoit *prieure* de S. Julien, *non abbeſſe*. 2°. *Gilbert* de Langeac ne fut point tué au ſiége de Condé; mais il y mourut d'une maladie maligne dont il fut attaqué au camp dans le tems du ſiége. 3°. *Louiſe-Françoiſe* de Buſſy Rabutin femme en premieres noces de *Gilbert* de Langeac, ſe remaria le 13. de Mai 1681. avec *Henri-François* de la Riviere, connu par ſes emplois, par la délicateſſe de ſon eſprit, par ſes écrits, & plus encore par ſa retraite, où il mêne depuis un aſſez grand nombre d'années, une vie édifiante, uniforme & pénitente, quoique dans un âge très-avancé: ſon mariage avec mademoiſelle Buſſy de Rabutin, lui occaſionna des affaires fâcheuſes, dans leſquelles il a fait entr'autres un *Factum*, qui a été imprimé, & qui eſt un chef-d'œuvre d'eſprit & de délicateſſe. 4°. *Michel-Roger* de Rabutin, n'eſt point docteur de Sorbonne, *comme on l'a dit, & il faut ajouter qu'*en 1732. il a été reçu à l'académie Françoiſe en la place de M. Houdart de la Moche..... & *Louiſe-Françoiſe-Eleonore*, ſeconde femme de *Louis* de Madaillon de l'Eſparre. *liſez, de Louis* de Madaillan de l'Eſparre.

RABUTIN, (Roger de) comte de Buſſy, &c. *On en a parlé au long dans le Moreri: nous ajouterons ici, 1°. qu'*il étoit né à Epiry en Nivernois le trois d'Avril 1618. *& non* le cinq d'Avril 1622. *comme on l'a dit*; 2°. ſon épitaphe, telle qu'on la lit dans l'égliſe de Notre-Dame d'Autun; & 3°. la liſte de ſes ouvrages, qui eſt fort imparfaite & peu exacte *dans le Dictionnaire hiſtorique.*

EPITAPHE DE M. ROGER DE RABUTIN COMTE DE BUSSY, &c.

Ici repoſe haut & puiſſant Seigneur, Meſſire ROGER DE RABUTIN, *Chevalier, Comte de* BUSSY *plus conſidérable par ſes rares qualités, que par ſa grande naiſſance; plus illuſtre par ſes belles actions qui lui attirerent de grands emplois, que par ces emplois mêmes.*

Il entra auſſi-tôt dans le chemin de la gloire, que dans le commerce du monde: & dès ſa quinzieme année, il préféra l'honneur de ſervir ſon Prince, aux plaiſirs d'une jeuneſſe molle & oiſive.

Capitaine en même tems que ſoldat, il fut d'abord à la tête de la premiere compagnie du Regiment de Leonor de Rabutin, Comte de Buſſy ſon pere; & bientôt après, Colonel du regiment, qu'il n'acheta que par des périls & par d'heureux ſuccès. Il ne dut auſſi qu'à ſa conduite & à ſon courage, la Lieutenance-de-Roi de Nivernois, & la charge de conſeiller d'Etat.

La fortune d'intelligence cette fois avec le mérite, lui fit avoir la charge de Meſtre-de-camp de la cavalerie légere. Le Roi le fit enſuite Lieutenant général de ſes armées à l'âge de 35. ans. Une ſi prompte élevation fut l'ouvrage de la juſtice du Souverain, & non de la faveur d'aucun patron.

Il joignit toutes les graces du diſcours à toutes celles de ſa

Digitized by Google

perſonne, & fut l'auteur d'un genre d'écrire inconnu juſqu'à lui. L'Académie Françoiſe crut s'honorer en lui offrant une place d'Académicien.

Enfin, preſque au comble de la gloire, Dieu arrêta ſes proſperités; & par des diſgraces éclatantes, il le détrompa du monde, dont il avoit été juſques-là trop occupé.

Son courage fut toujours au-deſſus de ſes malheurs. Il les ſoutint en juſte ſoumis, & en Chrétien reſigné. Il employa le tems de ſon exil à ſe bien inſtruire de ſa Religion, à former ſa famille & à loüer ſon Prince.

Après avoir été long-tems éloigné de la Cour, il y fut rappellé avec agrément, & honoré des bienfaits de ſon Maître.

La mort le trouva dans de ſaintes diſpoſitions. On le perdit le neuviéme d'Avril 1693. en la ſoixante & quinziéme année de ſon âge. Que que vous ſoyez, priez pour lui.

Louiſe de Rabutin Comteſſe d'Alets, ſa chere fille, & ſa fille déſolée, a voulu par cette épitaphe inſtruire la poſterité, de ſon reſpect, de ſa tendreſſe, & de ſa douleur.

OUVRAGES DU COMTE DE BUSSY RABUTIN.

Hiſtoire amoureuſe des Gaules, 1665.

Diſcours à ſes enfans ſur le bon uſage des adverſités, & ſur les divers évenemens de ſa vie, à Paris, *in-12. en 1694.*

Mémoires, 2. vol. *in-4°.* à Paris, 1694. Ils ſont remplis de faits curieux & très-bien écrits.

Lettres, 4. vol. *in-12.* à Paris, 1697.

Lettres nouvelles, 3. vol. *in-12.* à Paris, en 1709. Dans les dernieres éditions ces trois volumes ont été incorporés aux quatre précedens, & toutes les lettres rangées par ordre chronologique.

Hiſtoire abregée de Louis le Grand, à Paris, *in-12.* en 1699. Ce n'eſt preſque qu'un panegyrique.

La vie en abregé de Madame de Chantal, in-12. à Paris, en 1697. Cette vie paſſe pour être de madame la comteſſe d'Alets, plutôt que du comte ſon pere.

Lorſque M. Deſpreaux eut publié ſa IV. Epitre, qui eſt adreſſée au roi, on l'aſſura que M. de Buſſy-Rabutin en avoit fait une violente critique qui couroit le monde; mais le comte proteſta du contraire, & demanda à M. Deſpreaux ſon eſtime & ſon amitié. * *Voyez* ſur cela les notes de M. Broſſette à la fin de cette quatriéme épître.

RABUTIN, (Marie de) dame de Chantal & de Bourbilly, naquit le cinq de Février 1626. de *Celſe-Benigne* de Rabutin, baron de Chantal, Bourbilly, &c. chef de la branche aînée de la maiſon de Rabutin, & de *Marie* de Coulanges. Le baron de Chantal ſon pere étoit fils de *Jeanne-Françoiſe* Frémiot, illuſtre par ſes vertus & par ſa pieté, & qui a été fondatrice de l'ordre de la Viſitation. Il fut tué le 21. Juillet 1627. à la deſcente des Anglois en l'iſle de Ré, où il commandoit l'eſcadron des gentilshommes volontaires. Marie de Rabutin âgée alors d'un an & quelques mois, demeura par cette mort ſeule heritiere des biens de cette branche de Rabutin. En 1644. à l'âge de 18. ans, elle épouſa *Henri* marquis de Sevigné, maréchal des camps & armées du roi, & gouverneur de Fougeres d'une très-ancienne maiſon de Bretagne. Elle en eut un fils & une fille. On prétend que ſon mari n'eut pas pour elle tout l'attachement dont elle étoit digne, ce qui n'empêcha pas madame de Sevigné de le regretter très-ſincerement à ſa mort, arrivée en 1651. dans un combat qu'il fit avec le chevalier d'Albret. La tendreſſe qu'elle eut pour ſes enfans ſe fit voir non ſeulement par le ſoin qu'elle prit de leur éducation, mais encore par ſon attention à rétablir les affaires de la maiſon de Sevigné. Elle y fut aidée des conſeils de Chriſtophle de Coulanges ſon oncle, abbé de Notre-Dame de Livry, mort le 23. d'Août 1687. âgé de 80. ans, homme de mérite & d'une grande capacité dans les affaires. Madame de Rabutin-Sevigné eut tout lieu de s'applaudir de ſes ſoins: ſon fils & ſa fille *de laquelle nous parlerons au mot* SEVIGNE', lui firent beaucoup d'honneur, & l'on voit par les lettres de la mere, combien ſa tendreſſe pour ſa fille, fut grande, ſincere & conſtante. Ces lettres ſi connues, ſi eſtimées, ſi applaudies, ſur-tout pour le tour, les expreſſions & l'ingenieux des penſées, parurent pour la premiere fois en 1726. en 2. vol. *in-12.* & l'on en donna la même année deux éditions; mais l'une & l'autre ſi informes, ſi défectueuſes, qu'elles n'ont ſervi qu'à en faire deſirer une plus complette, plus exacte, en un mot plus digne de l'illuſtre auteur de ces lettres. L'édition de 1733. en 3. vol. *in-12.* n'ayant encore rempli aucune de ces qualités, M. le chevalier Perrin, homme de beaucoup d'eſprit, a pris ſur lui le ſoin de recueillir, autant qu'il a été en lui, les originaux de ces lettres, de les ranger par ordre chronologique, & d'en donner une édition exacte & fidele qu'il a publiée en quatre vol. *in-12.* à Paris en 1734. avec des notes utiles, le portrait de madame de Sevigné, & une préface auſſi curieuſe que delicatement écrite.

RABUTIN, (Jean-Louis, comte de) proche parent de Roger de Rabutin, comte de Buſſy, né en 1642. entra dans ſa jeuneſſe au ſervice de l'empereur, ſe diſtingua en Hongrie; & après la paix de Carlowitz en 1699. il eut le gouvernement de la Tranſylvanie, par rapport au commandement des troupes qui s'y trouvoient. En 1704. il fut nommé Felt-Maréchal. Lorſque la guerre des mécontens ſe fut allumée, ſon zele éclata contre eux, & le ſervit avec ſuccès dans pluſieurs occaſions importantes. Il fit décapiter en 1704. Bethlen chancelier de Tranſylvanie, parce qu'il s'apperçut qu'il penchoit pour le parti du prince Ragotzi, qui avoit deſſein de s'emparer de la Tranſylvanie. Il battit pluſieurs fois ceux du parti de ce Prince, & leur fit lever le ſiege de Clauſembourg. Comme ce ſiége fut long, & que Rabutin manquoit d'argent, il fit fondre ſa vaiſſelle d'argent, en fit frapper de la monnoie, & en paya les ſoldats. Malgré cette généroſité & ſes précautions, on l'enferma l'année ſuivante 1705. dans la Tranſylvanie, on lui coupa le chemin des proviſions, & il ſe trouva preſque réduit à l'extrémité avec ſon armée. En 1707. il tenta de ſortir, & ſans craindre les fatigues & les perils auſquels il s'expoſoit, il marcha droit en Hongrie; mais Ragotzi profita de ſon abſence pour s'emparer de pluſieurs endroits, & ſe faire proclamer prince de Tranſylvanie. Rabutin ne le laiſſa pas long-tems jouir en paix de ſes ſuccès, & l'obligea peu après de décamper. Cependant comme il agiſſoit avec trop de ſeverité, & que ſes deſſeins manquoient ſouvent dans l'exécution, la cour de Vienne le rappella en 1708. & donna ſa charge au général *Kriechbaum*. Il fut ſans emploi juſqu'en 1712. qu'il fut nommé membre du conſeil privé. Il mourut d'une maladie chronique le 15. de Novembre 1717. âgé d'environ 75. ans. Il avoit épouſé en 1682. Dorothée-Eliſabeth, fille de Philippe-Louis duc de Holſtein-Wiſſembourg, & veuve de George-Louis comte de Sinzzendorff. Il en eut pluſieurs fils, dont quelques-uns ont pris le parti de l'égliſe, & les autres ſont entrés au ſervice de ſa majeſté imperiale. L'un d'eux eſt arrivé par ſon mérite à l'emploi de colonel & de général, & a ſervi fort utilement ſon prince dans pluſieurs ambaſſades à la cour de Berlin & à celle de Peterſbourg. * *Mémoires du tems.*

RABY, ville de Bohéme dans le diſtrict de Prachin. Ziſca l'aſſiégea vers l'an 1420. & la prit d'aſſaut; mais il y perdit le ſeul œil qui lui reſtoit. * Voyez l'*Hiſtoire de la guerre des Huſſites* & du *concile de Baſle* par Lenfant, *tome 1. page 114. &c.*

RACAN, (Honorat de Bueil, marquis de) *Supplée; ces article à celui qui eſt dans le Moreri.* Le marquis de Racan né en 1589. à la Roche-Racan, château ſitué à l'extrémité de la Touraine, ſur les confins du Maine & de l'Anjou, avoit pour pere N. de Bueil, marquis de Racan, chevalier des ordres du roi & maréchal de camp ordinaire des armées de ſa majeſté. En 1605. il étoit page de la chambre du roi Henri IV. ſous M. de Bellegarde, qui, par l'ordre exprès du roi, avoit pris Malherbe dans ſa maiſon, lui avoit donné ſa table, un cheval, & mille livres d'appointemens. Racan couſin germain de madame de Bellegarde, & qui déja commençoit à cultiver le talent pour la poëſie, que la nature lui avoit don-

Digitized by Google

né, eut par cette occaſion la connoiſſance de Malherbe, & profita de ſes lumieres, de ſon goût & de ſes avis. A ſon retour de Calais, où il fut porter les armes lorſqu'il eut ceſſé d'être page, il conſulta le même Malherbe ſur le genre de vie qu'il devoit choiſir. Mais celui-ci, pour toute déciſion, ſe contenta de lui réciter cet ingénieux conte de Poge, dont la Fontaine a fait une de ſes plus jolies fables, intitulée : *Le meunier, ſon fils & ſon âne.* Enfin à l'âge de 39. ans, le marquis de Racan ſe maria, & ſa poſtérité eſt aujourd'hui tout ce qui reſte de la maiſon de Bueil, une des meilleures qu'il y ait en France. Il n'avoit point étudié ; mais la nature ſuppléa en lui à l'étude, & ſon inclination pour la poéſie françoiſe le porta à ne preſque rien compoſer qu'en ce genre d'écrire. Voici le jugement que M. Deſpreaux en porte dans une lettre à M. de Maucroix. „ Racan, dit ce judi„cieux critique, avoit plus de génie que Malherbe ; mais „ il eſt plus négligé, & ſonge trop à le copier. Il excelle „ ſur-tout, à mon avis, à dire les petites choſes ; & c'eſt „ en quoi il reſſemble mieux aux anciens, que j'admire „ ſur-tout par cet endroit. Plus les choſes ſont ſeches & „ mal-aiſées à dire en vers, plus elles frapent quand elles „ ſont dites noblement, & avec cette élegance qui fait „ proprement la poéſie. “ Le même a dit dans le premier chant de ſon art poëtique :

Malherbe d'un héros peut vanter les exploits ;
RACAN *chanter Philis, les bergers & les bois.*

Et dans ſa neuviéme ſatyre :

Tout chantre ne peut pas ſur le ton d'un Orphée,
Entonner en grands vers, &c.
Sur un ton ſi hardi, ſans être temeraire,
RACAN *pourroit chanter au défaut d'un Homere.*

La Fontaine, Charles Perrault & M. Rouſſeau, n'ont pas moins loué RACAN ; le premier dit au commencement du troiſiéme livre de ſes fables :

Autrefois à RACAN, *Malherbe l'a conté,*
Ces deux rivaux d'Horace, heritiers de ſa lyre,
Diſciples d'Apollon, nos maîtres, pour tout dire.

Le ſecond, dans ſon épître au roi :

Aux Homeres divins, aux Virgiles ſuperbes,
On voit ſe meſurer nos RACANS, *nos Malherbes.*

Et le troiſiéme dans ſon épître aux Muſes, qui lui promettent un rang ſur le Parnaſſe :

Ton rang y fut marqué par nous ;
Et ſi ce rang à ton chagrin jaloux,
Paroit trop bas, près des places ſuperbes
Des Saraſins, des RACANS, *des Malherbes, &c.*

Racan fut un des premieres membres de l'académie Françoiſe, comme on le voit par le diſcours qu'il y prononça en 1635. qui a été imprimé. Il mourut au mois de Février 1670. Ses ouvrages ſont : *les Bergeries*, à Paris en 1625. *in-8°* ; *Lettres diverſes*, dans le recueil des lettres nouvelles de Faret, *in-8°.* à Paris, en 1627. *Les ſept Pſeaumes de la penitence*, &c à Paris, *in-8°.* en 1631. *Poëſies diverſes*, dans les recueils de 1621. 1627. 1633. *Odes ſacrées, dont le ſujet eſt pris des Pſeaumes de David, & qui ſont accommodées au tems*, avec un *Diſcours contre les ſciences*, in-8°. à Paris, 1651. *Mémoires ſur la vie de Malherbe*, à Paris en 1651. *in-12. Dernieres œuvres & poëſies chrétiennes de M. Honorat de Rueil, chevalier, ſeigneur de Racan, tirées des Pſeaumes & de quelques cantiques du vieux & nouveau Teſtament*, à Paris, *in-8°.* en 1660. On doit la publication de ce recueil aux ſollicitations de deux amis de M. de Racan, l'abbé de Remefort & M. Nublé. Ce volume adreſſé par une épître de l'auteur à l'académie Françoiſe, contient les 150. Pſeaumes, un petit recueil de vers lyriques ſur quelques cantiques de l'ancien & du nouveau Teſtament, & ſur quelques hymnes de l'Egliſe ; & deux odes, l'une au roi, l'autre à la reine, au commencement du volume ; & à la fin, l'épitaphe d'un de ſes fils, qui mourut page de Mademoiſelle en 1652. âgé d'environ 16. ans. Feu M. Coutelier libraire à Paris, donna en 1724. en 2. vol. *in-12.* une nouvelle édition des œuvres de Racan, qu'il prétendoit complette. Il eſt vrai qu'on y trouve ſes bergeries, ſes pſeaumes, quelques autres poëſies ; ſon diſcours à l'académie Françoiſe ; ſa lettre à la même académie, au ſujet des paraphraſes qu'il avoit commencé des pſeaumes, & une réponſe de M. Conrart au nom de cette compagnie ; mais l'on n'y trouve point ni ſes ſept lettres qui ſont dans le recueil des lettres de Faret, ni une longue ode au cardinal de Richelieu, qui eſt dans le recueil de poëſies, intitulé : *Les nouvelles Muſes*, in-8°. en 1653. ni un ſonnet à M. de Puyſieux, ni une épitaphe de douze vers, qui l'une & l'autre ſont inſerées dans les délices de la poëſie françoiſe, *in-8°.* à Paris en 1621. ni les mémoires ſur la vie de Malherbe. * *Voyez*, outre les auteurs cités dans cet article, *l'hiſt. de l'académie Françoiſe*, avec les notes de M. l'abbé d'Olivet ; M. Baillet, dans ſes *jugemens des ſçavans, tome 5.* Titon du Tillet, *Parnaſſe François*, in-fol. le *Mercure de Septembre 1724.* &c.

RACINE. (Jean) *Ajoutez, ce qui ſuit pour ſervir aux éditeurs du Moreri de 1725. & de 1732.* Raeine nâquit à la Ferté-Milon le 21. Décembre 1639. Son pere, après avoir été élevé dans le régiment des gardes en qualité de cadet, s'étoit établi en cette ville ; il y prit la charge de contrôlleur au grenier à ſel qu'avoit ſon pere. Il épouſa *Jeanne* Sconin, le 12. Septembre 1638. fille de *Pierre* Sconin procureur des eaux & forêts de Villiers-Cotrets. Ils ne vécurent pas longtems enſemble. La femme mourut le 14. Janvier 1641. & le mari le 6. Février 1643. laiſſant de leur mariage deux enfans, un garçon, qui eſt celui *dont nous parlons*, & une fille qui vivoit en 1734. Ils vécurent tous deux ſous la tutelle de leur grand-pere, qui mourut au mois de Septembre 1650. Après ſa mort, *Marie* des Moulins ſa veuve ſe retira à Port-Royal de Paris, où elle avoit une fille religieuſe, qui depuis a été abbeſſe triennale de Port-Royal des Champs, ſous le nom de la mere *Agnès de ſainte Thecle Racine.* Marie des Moulins y mourut le 12. Août 1661. comme on le peut voir dans le necrologe de Port-Royal. Voilà ce qui donna occaſion au jeune Racine de faire ſes études dans cette maiſon, & d'y recevoir une éducation exellente, dont il fut particulierement redevable à M. le Maiſtre, frere de M. de Sacy. Il dut en particulier ſon intelligence dans la langue grecque, aux leçons du ſacriſtain de ce monaſtere, homme très-habile dans cette langue. En ſortant de Port-Royal, il vint à Paris, & fit ſa logique au college de Harecourt. En 1660. tous nos poëtes d'alors voulurent célebrer le mariage du roi Louis XIV. M. Racine fit une ode intitulée, *la Renommée aux Muſes.* Ce coup d'eſſai fut ſuivi d'une autre plus reguliere, à laquelle il donna pour titre, *la Nymphe de la Seine à la Reine.* Celle-ci eut un grand ſuccès, & Chapelain à qui le jeune Raeine l'avoit lue, en fit ſi bien valoir le mérite à M. Colbert, que ce miniſtre envoya d'abord cent louis à l'auteur de la part du roi, & peu de tems après il le mit ſur l'état pour une penſion de ſix cens livres, qu'on lui a conſervée juſqu'à ſa mort. Ce fut vers ce tems-là qu'il fit un voyage en Languedoc, où demeuroit ſon oncle maternel le P. Sconin, chanoine régulier de ſainte Genevieve, homme fort eſtimé dans ſon ordre, qui en avoit été général, & auquel pour récompenſe, on avoit donné le prieuré de S. Maximin dans l'évêché d'Uzès, dont il étoit outre cela official & grand-vicaire. Cet oncle auroit bien voulu qu'il eût pris l'habit de ſon ordre, pour lui réſigner ſon benefice : il le fit même dans cette vue étudier en théologie, mais le jeune homme entraîné par le goût de la poëſie, ſe retira à Paris où il donna en 1664.

Digitized by Google

ſa premiere piece de théatre, qui fut *la Thebaïde* ou *les freres ennemis*, tragédie; *Alexandre*, tragédie, en 1666. elle fut ſuivie d'*Andromaque*, tragédie, en 1668. Ce fut dans ce tems-la qu'il trouva moyen d'avoir le prieuré de l'Epinay, & l'on voit en effet que dans le privilege de cette piece, qui eſt du 28. Decembre 1667. il en prend le titre; mais il n'en jouit pas long-tems, le bénéfice lui fut diſputé, & il n'en retira pour tout fruit qu'un procès, *que ni lui ni ſes juges n'entendirent jamais*, comme il le dit dans la préface de ſa comédie des *Plaideurs*, dont ce procès fut en partie l'occaſion; auſſi abandonna-t-il & le bénéfice & le procès. Il donna *les Plaideurs* en 1668. *Britannicus*, tragédie, en 1670. *Berenice*, tragédie, en 1671. *Bajazet*, tragédie, en 1672. *Mithridate*, tragédie, en 1673. *Iphigenie*, tragédie, en 1675. *Phedre*, tragédie, en 1677. Ce fut ſa derniere piece profane, & il renonça dès-lors à ce genre de poëſie. Il épouſa la même année la fille d'un tréſorier de France d'Amiens, nommée *Catherine* de Romanet. Il penſa alors à ſe réconcilier avec ſa tante la religieuſe, & meſſieurs de Port-Royal, qui n'avoient plus voulu le voir depuis qu'il eut commencé à travailler pour le théatre, & avec leſquels même il avoit eu une querelle perſonnelle, dont voici le ſujet. M. Nicole ayant dans une de ſes lettres viſionnaires, fait une critique contre les Romans & les pieces de théatre en general, M. Racine, que cela ne regardoit pas plus que les autres auteurs de ces genres d'ouvrages, & qui d'ailleurs ignoroit que cette critique générale regardoit particulierement Desmarets de ſaint Sorlin, s'aviſa de prendre lui ſeul le parti de tous ſes confreres. Il écrivit d'abord une lettre contre ces meſſieurs, qui fit un grand bruit dans le monde, pleine d'eſprit; mais peu exacte dans pluſieurs faits. M. Nicole négligea d'y repondre, mais deux autres perſonnes le firent pour lui. La premiere de ces deux réponſes eſt datée du 22. Mars 1666. & attribuée à Barbier d'Aucour; la ſeconde eſt du premier d'Avril ſuivant, & on la donne à M. du Bois. M. Racine repliqua à ces deux réponſes par une ſeconde lettre, mais qu'il ſupprima par le conſeil de M. Deſpreaux, parmi les œuvres duquel elle ſe trouve dans l'édition d'Hollande de 1722. Auſſi-tôt après ſon mariage, le roi le choiſit avec M. Deſpreaux pour écrire ſon hiſtoire. Cette occupation acheva de l'arracher tout-à-fait à la poëſie, qu'il n'eût peut-être jamais repriſe ſi pour obéir aux ordres du roi & de madame de Maintenon, il n'avoit été obligé de compoſer pour les damoiſelles de S. Cyr, la tragédie d'*Eſther*, imprimée en 1689. & celle d'*Athalie* en 1691. & des *Cantiques ſpirituels* en 1689. Le roi, qui avoit fait communiquer à M. Racine tous les mémoires néceſſaires pour la compoſition de ſon hiſtoire, voulut encore qu'il l'accompagnât dans ſes campagnes, pour être témoin lui-même des choſes qu'il devoit confier à la poſterité; mais les morceaux de cette hiſtoire qu'il en avoit compoſés, périrent dans l'incendie total de la maiſon de M. de Valincourt à S. Cloud, à qui M. Deſpreaux avoit remis en manuſcrit ces papiers. L'hiſtoire de Port Royal n'a pas eu un ſort plus heureux. M. Racine deux jours avant ſa mort remit l'ouvrage entier qu'il venoit d'achever, entre les mains d'un ami, lequel eſt mort auſſi; & depuis on n'a jamais ſçu ce que l'ouvrage étoit devenu. Mais on a ouï-dire à M. Deſpreaux, que c'étoit le plus parfait morceau d'hiſtoire que nous euſſions dans notre langue. M. Racine mourut le 21. d'Avril 1699. Son corps fut d'abord porté à S. Sulpice ſa paroiſſe, & mis en dépôt toute la nuit dans le chœur de cette égliſe, & tranſporté le jour ſuivant à Port-Royal-des-Champs, où il fut enterré le 23. non aux pieds de M. Hamon, comme il l'avoit demandé dans ſon teſtament, mais au-deſſus, parce qu'il ne ſe trouva point de place au-deſſous. Il laiſſa aux religieuſes de Port-Royal, une ſomme de 800. liv. par ſon teſtament, daté de ſon cabinet à Paris, le 10. Octobre 1698. Après la deſtruction de Port-Royal, ſa veuve obtint la permiſſion de faire exhumer le corps de ſon mari le deux Decembre 1711. & le fit apporter à Paris en l'égliſe de ſaint Etienne du Mont pour lors ſa paroiſſe, où il repoſe auprès de la tombe de monſieur Paſcal, derriere le maître autel en face de la chapelle de la Vierge, où elle repoſe auſſi elle-même, ayant été miſe auprès de ſon mari. Elle mourut le .... Novembre 1732. ayant eu de M. Racine ſept enfans, deux garçons & cinq filles. L'aîné, à qui le roi avoit donné la ſurvivance de la charge de gentilhomme ordinaire de ſon pere, l'a exercée longtems, le cadet, qui eſt de l'académie des belles lettres eſt auteur du *Poëme de la Grace*; de deux lettres en vers ſur l'ame des bêtes; d'une ode & d'une épître à M. de Valincourt, où le Public a trouvé avec plaiſir le genie du pere. Il a fait outre cela un *Poëme ſur la vérité de la religion Chrétienne*, qui n'eſt point imprimé. Il eſt encore auteur de pluſieurs diſſertations écrites avec autant de ſolidité que d'agrément, recueillies dans les derniers volumes des *Memoires de l'académie*. M. Deſpreaux a fait ces quatre vers pour être mis au bas du portrait de M. Racine.

Du Théatre François l'honneur & la merveille.
Il ſçut reſſuſciter Sophocle en ſes écrits,
Et dans l'art d'enchanter les cœurs & les eſprits,
Surpaſſer Euripide, & balancer Corneille.

* *Ajoutez aux citations qui ſe trouvent après cet article dans le Moreri.* Lettre de M. de Valincourt à M. l'abbé d'Olivet; & *Réponſe* de M. l'abbé d'Olivet, dans la continuation de l'*Hiſtoire de l'académie Françoiſe*; *hiſtoire de la vie & des ouvrages de M.* Nicole, premiere partie, pag. 172. & *ſuiv. Mémoires du tems & Necrologe de l'abbaye de Port-Royal des Champs*, où l'on trouve en particulier deux longues épitaphes de M. Racine en proſe latine, l'une par M. Boileau Deſpreaux; l'autre par M. Tronchay, ſous le nom de *Tronchon*.

RADEGAST, ou RADAGOSTE, idole des anciens Slaves, qui eut le nom de *Raſvovz*, qui ſignifie un *général d'armée*. Selon le ſentiment de quelques-uns, c'eſt le même que Radagaiſe roi des Goths & des Huns, qui ſe diſtingua dans la guerre, du tems des empereurs Arcadius & Honorius, qui inonda l'Italie avec 20000. hommes, & qui depuis ſa mort fut reveré comme un dieu. Mais ce n'eſt qu'une conjecture de quelques ſçavans, qui paroît d'autant moins probable, que la malheureuſe iſſue de ſes deſſeins n'étoit guére propre à perſuader à ſes peuples guerriers de l'adorer comme une divinité. La ſtatue de Radegaſt étoit d'or maſſif. Sur ſa tête étoit un caſque de métal ſurmonté d'une aigle avec ſes ailes étendues. Sa poitrine étoit couverte d'un bouclier, dans lequel paroiſſoit une tête de bœuf, & de ſa main gauche il tenoit une hallebarde. En Méranie on l'adoroit ſur une montagne, qui par cette raiſon porte le nom de *Radhorſt*. Encore aujourd'hui les payſans des environs s'aſſemblent ſur cette montagne après la ſaint Jean, & s'y divertiſſent à danſer & à ſauter. Il y avoit une ſtatue de Radegaſt à Rethra dans le Mecklenbourg, & l'empereur Othon premier la détruiſit en 960. Il y en a qui croient que Radegaſt eſt le même qu'Apollon l'Hyperboréen. D'autres, que c'étoit le nom d'un bois ſacré près de Rethra, ancienne ville des Obotrhites. * Adam Brem. *Hiſt. eccleſ. l. 12. c. 11.* Marſchalc. *Thur. Annal. Herul. l. 2. c. 14.* Schedius, *de diis Germanis Syngrammata.* Maſſi, *Antiquitat. Meckel.* &c.

RADON. Dans la chartre de la fondation du monaſtere de Rebais, faite par ſaint Ouen l'an 635. laquelle chartre eſt attribuée au roi Dagobert, il eſt parlé de Radon comme d'un ſecond frere de ſaint Ouen, dont le premier étoit Adon. Le ſçavant pere Mabillon qui donne cette chartre pour authentique, croit néanmoins que ce qui eſt dit de Radon eſt une addition de quelque coppiſte. Quoi qu'il en ſoit, on attribue à Radon la fondation du monaſtere de Reuil ſur Marne (*Rodolium*) qui n'eſt plus qu'un prieuré de Clugni dépendant de la Charité.

RADZIEJOWSKI, (Jerôme) ſeigneur de Krylow,

Digitized by Google

sous-chancelier du royaume de Pologne. Ce fut en 1650. qu'il parvint à cette dignité, à la sollicitation de la reine femme du roi Jean Casimir, quoique la noblesse & le roi lui-même ne lui fussent pas favorables, à cause de son extrême ambition. Vers le même tems il épousa Elizabeth, fille d'Alexandre Slutzaka, palatin du Novogorod, & veuve d'Adam Kasanowsky, premier maréchal de la cour. Elle n'avoit environ que vingt-trois ans: elle étoit belle, d'une humeur enjouée; & l'on soupçonne qu'elle avoit quelque intrigue avec le roi, ce qui fit naître à Radziejowsky une telle jalousie, qu'il s'en expliqua avec la reine, parla fort imprudemment, & découvrit ce qu'il sçavoit, ou ce qu'il croyoit sçavoir de la conduite secrette du prince dans la guerre contre les Tartares & les Cosaques en 1651. La jeune Elizabeth qui souffroit aussi de cette humeur jalouse, voyant son mari absent de Varsovie, chassa tous ses domestiques, s'empara des joyaux les plus précieux, & se retira dans un couvent. Radziejowsky de retour se mit dans une grande colere, attaqua son palais avec cinq cens hommes parce qu'il étoit occupé par son frere, qui se défendit avec vigueur, & il excita les Cosaques à une nouvelle révolte, dont le roi fut bientôt informé. Ce prince priva Radziejowsky de sa charge de sous-chancelier; & le dix de Janvier 1652. il fut déclaré infame, & coupable de haute trahison, coudamné à la mort, & ses biens furent confisqués par la diéte de Varsovie. On y condamna aussi à la prison sa femme & son frere. Radziejowsky qui s'étoit retiré à Petertkow, & qui avoit emporté avec lui le sceau du royaume, passa de-là à Stockholm, où il arriva au mois de Mai 1652. Il demanda la protection de la reine Christine, & publia que sa disgrace ne venoit que d'un commerce secret de sa femme avec le roi. La reine Christine envoya en Pologne M. Roe, François de nation, pour intercéder en faveur du chancelier. Mais le roi loin de s'appaiser demanda qu'il fût chassé de la Suede. Radziejowsky, plus heureux dans cet autre royaume, fut d'abord en grand crédit auprès de la reine Christine, & en eut encore plus lorsque Gustave fut monté sur ce thrône en 1654. après la démission de la reine. Gustave s'étant même brouillé avec la Pologne en 1655. Radziejowsky eut un rang honorable dans la premiere armée qui marcha sous le commandement du felt-maréchal Wittemberg, & fut un de ceux qui traiterent avec les généraux Polonois qui se trouvoient sur les frontieres avec leurs troupes, & les engagerent à prendre le parti de la Suede. Ceux-ci y ayant consenti, Radziejowsky commanda les troupes conjointement avec les autres généraux, & servit ainsi contre sa patrie. Peu de tems après le roi de Suede crut avoir quelque raison de soupçonner sa fidelité; il le fit arrêter à Elbingen le 14. de Decembre 1656. & le fit conduire en Suede, d'où il ne sortit de prison qu'après la mort du roi en 1660. & la paix conclue avec sa patrie. Il alla ensuite à Dantzic, & travailla à se réconcilier avec la Pologne; mais la diéte de Varsovie tenue en 1661. lui permit seulement d'y venir pour y arranger ses propres affaires, avec ordre d'en sortir dans le tems qui lui fut marqué. La diéte de 1661. lui fut plus favorable; plusieurs seigneurs y agirent pour lui efficacement, jusqu'à menacer de continuer leur ligue s'il n'étoit point remis en possession de ses biens héréditaires, & de ceux qui dépendoient de la couronne, & de ses dignités. Il se trouva lui-même à la diéte de 1665. où il eut le chagrin de voir que les protestations faites contre lui furent plus nombreuses que celles qui étoient en sa faveur, ce qui l'obligea de sortir du royaume, pour détourner la guerre dont les Polonois se croyoient menacés. Le 27. de Mai 1665. il fit son entrée publique à Adrianople, & eut audience du Turc au camp de Tuntocko, à sept lieues d'Adrianople. Il mourut en 1677. avant que d'avoir reçu une réponse positive de la Porte. On a attribué sa mort en partie à une fiévre causée par une trop grande quantité de melons qu'il mangea, & en partie à l'ignorance d'un médecin Juif qui le traita.* *Mémoires du tems.*

RAGENFROI, abbé de Fontenelle, avant le milieu du VIII. siécle, étoit de la premiere noblesse françoise; mais vain & ambitieux. Il ne consultoit que ses propres intérêts, & rendoit insupportable le joug de ceux qui lui étoient soumis. Comme il laissoit en particulier manquer ses moines du nécessaire, ceux-ci en porterent leurs plaintes à Pepin fils de Charles Martel, qui en fut touché & qui ôta à Ragenfroi le gouvernement de cette abbaye. Celui-ci n'étoit pas meilleur évêque qu'abbé; car depuis qu'il eut succedé à Grimon dans le siége de Rouen, il se comporta si mal, que Pepin devenu roi de France, le fit déposer, & donna l'an 715. le siege de Rouen au prince Remi son frere, qui répara par les vertus les scandales qu'avoit donné son prédécesseur. Cependant parce que Ragenfroi étoit d'une naissance très-illustre, & qu'il avoit tenu sur les fonts du baptême un enfant de Pepin, on lui laissa pour sa subsistance quelques terres de l'église de Rouen. Il est loué dans une histoire des évêques de Rouen, pour avoir fait de grands biens à cette église, ce qui pourroit faire croire qu'il changea de conduite, si l'auteur de cette histoire méritoit plus de croyance, & si la plûpart de ces chroniqueurs ne donnoient souvent plus de louanges aux prélats qui ont fait quelque donation aux églises, ou aux monasteres, qu'à ceux qui les ont édifiés par une vie reguliere. * *Chronicon Fontanellense. Annales Petaviani ad annum 715. Alla Episcopor. Rothomag. in tom. 2. Analector. patris Mabillonii, in edit.* in-8°.

RAGNEMODE évêque de Paris, fut élevé de saint Germain évêque de la même ville, & fit honneur à l'éducation qu'il en avoit reçue, par le zéle qu'il montra pour le maintien & la conservation de la discipline. Il succeda à son maître l'an 576. à la fin de Mai, ou au commencement de Juin. Car saint Germain mourut à l'âge de près de quatre-vingt ans le 28. de Mai de cette année. Ragnemode se trouva peu après à Tours, on ne sçait pour quelle raison. Il étoit dans cette ville lorsque le prince Mérouée, échapé de son monastere d'Anisse, se refugia dans l'église de saint Martin pendant que l'évêque Gregoire y célebroit les saints mysteres, & ce fut lui qui conseilla à ce prélat d'accorder les asyles que le prince demandoit, & que Gregoire lui avoit d'abord refusées. Ragnemode donna ce conseil à l'évêque de Tours, de peur que Mérouée, irrité de ce refus, ne se portât à quelque violence. Après le V. concile de Paris tenu en 577. où Gregoire de Tours s'étoit opposé à la condamnation de Pretextat évêque de Rouen, que le roi Chilperic vouloit perdre; Gregoire ayant été accusé auprès de ce prince, comme s'il eût été son ennemi, & ayant paru devant lui dans son palais, y trouva Ragnemode, qui ne put désapprouver le fermeté avec laquelle ce saint prélat parla au prince en cette occasion, & qui, sans doute, tâcha aussi de calmer l'esprit de Chilperic. Ragnemode étoit en effet assez bien dans l'esprit de Chilperic, puisqu'en 584. il fut parrein de Thierri fils de ce prince, quoiqu'il fût assez ordinaire autrefois que les évêques fussent les parreins des fils de nos rois: car outre Ragnemode, qui le fut du prince Thierri, nous voyons entr'autres que saint Pretextat de Rouen le fut de Mérouée, saint Ageric de Verdun de Childebert II. saint Veran de Cavaillon de Thierri fils de Childebert II. &c. En l'an 590. un imposteur habillé à peu près comme un moine d'Egypte, portant une croix qu'il disoit être remplie de reliques, & se faisant suivre du peuple, étant venu de Tours à Paris pendant les Rogations, & ayant troublé la procession où l'évêque assistoit, ce prélat, sans donner le tems au peuple avide des nouveautés, de se laisser séduire, le fit empriſonner, & quelque tems après il ne lui pardonna, quoiqu'il se fût enfui, & qu'il eût été repris, qu'aux sollicitations de Gregoire de Tours. Ragnemode mourut l'année suivante 591. & les troubles qui suivirent sa mort firent sentir vivement la perte que son église avoit faite. * Voyez *Gregoire de Tours, en plusieurs endroits de son histoire.* Le pere Longueval, *Hist. de l'église Gallic. tome III.* &c.

RAGUEAU. (François) *Dans le Moreri, éditions de*

Digitized by Google

*1725. & de 1732. on dit qu'*il fut profeſſeur en droit à Bourges, & lieutenant au ſiége de Meung en Berri : *il fallut dire*, il fut d'abord lieutenant au ſiége de Meung en Berri, puis profeſſeur, &c. en 1584. *Ajoutez à l'édition de 1725. qu'*il y a encore deux augmentations conſidérables à ſon indice des droits royaux, qui n'ont pas été inſérées dans l'édition que M. de Lauriere en a donnée en 1704.

RAGUENET (François) étoit de Rouen, & embraſſa l'état eccléſiaſtique ; mais il ſuivit le penchant qu'il avoit pour l'étude de l'hiſtoire, & celle des belles lettres. Dans ſa premiere jeuneſſe il travailla comme beaucoup d'autres jeunes gens, pour le prix de l'académie Françoiſe ; & en 1687. ſon diſcours concourut pour le prix avec celui de M. de Fontenelle, qui le remporta. Le ſujet étoit : *De la patience & du vice qui lui eſt contraire.* Le diſcours de l'abbé Raguenet eſt imprimé dans le recueil de l'académie de ce tems-là. En 1689. il eut en effet le prix, & ſon diſcours, qui traite du mérite & de la dignité du martyre, a été auſſi imprimé. Ce petit ſuccès l'encouragea : mais le croyant trop foible pour ſe faire une prompte réputation, il entreprit quelques années après de donner les *Monumens de Rome*, c'eſt-à-dire, une *Deſcription des plus beaux ouvrages de peinture, de ſculpture, & d'architecture de Rome, avec des obſervations*, en 1700. à Paris *in-12.* & réimprimée au même lieu en 1702. Ce petit volume, d'ailleurs peu recherché, plut cependant aux Romains, & valut à l'auteur des lettres de citoyen Romain, dont il a toujours pris le titre depuis ce tems-là. Par reconnoiſſance pour ceux qui le lui avoient donné, il publia en 1702. *Le parallele des François avec les Italiens dans la muſique & dans les opera ;* & il donna la preference aux Italiens. Cette déciſion fut vivement attaquée en 1704. par un jeune auteur, Jean Laurent le Cerf, écuyer, ſieur de la Viéville, garde des ſceaux du parlement de Normandie, lequel prit la défenſe des François dans un livre intitulé : *Comparaiſon de la muſique italienne, & de la muſique françoiſe.* Le Journal des ſçavans prit parti contre l'abbé Raguenet. Celui-ci repliqua à ſon adverſaire, par un écrit intitulé : *Défenſe du Parallele*, & le Journal changeant de ton, ſe déclara contre l'auteur de la *Comparaiſon*, ce qui lui attira une vive cenſure de la part de M. le Cerf. *Voyez le détail de cette diſpute à l'article de* LE CERF. Longtems avant ce démêlé litteraire, M. Raguenet avoit donné en 1671. l'*Hiſtoire d'Olivier Cromwel*, in-4°. à Paris, & réimprimée depuis en deux volumes *in-12.* L'auteur conduit cette hiſtoire juſqu'à la mort de ce tyran de l'Angleterre en 1658. & il y a joint quelques piéces pour ſervir de preuves. L'abbé Raguenet a donné de plus une *Hiſtoire de l'ancien teſtament.* Il avoit compoſé auſſi une hiſtoire du vicomte de Turenne ſur les memoires de ſa famille, & par ſon ordre ; mais elle n'a point encore été imprimée. On lui attribue les voyages & aventures (imaginaires) de Jacques Sadeur dans le voyage & la découverte de la terre auſtrale, à Paris en 1692. *in-12.* L'abbé Raguenet eſt mort vers 1720. Pluſieurs auteurs lui ont attribué l'*Hiſtoire des conclaves depuis Clement V. juſqu'à preſent*, imprimée à Cologne en 1694. en deux volumes ; mais elle eſt du baron de Huiſſen, conſeiller de guerre de ſa majeſté Cæſarienne. * *Mémoires du tems.*

RAHN, (Jean-Henri) politique fameux, & hiſtorien célebre de Zurich, né le 29. de Mars 1646. paſſa à l'univerſité de Heidelberg en 1660. & en 1662. au college de Steinfurt, d'où il fit enſuite un voyage dans les Pays-Bas. En 1664. il vint à Straſbourg pour y profiter des Leçons de Boëcler. L'année ſuivante il vint en France, & de retour dans ſa patrie il fut nommé un des curateurs de la bibliotheque publique, & membre du grand conſeil. En 1676. il obtint une place parmi les ſecretaires du conſeil ; fut fait en 1687. ſecretaire de l'état ; & en 1689. élu membre du petit conſeil. En 1697. il parvint aux charges de threſorier & de membre du conſeil ſecret. Il exerça ces emplois avec diſtinction juſqu'à ſa mort, arrivée le 26. de Septembre 1708. Il a laiſſé manuſcrits trente volumes concernants l'hiſtoire & la politique de la Suiſſe, & quatre tomes de l'hiſtoire de la Suiſſe juſqu'à l'an 1701. En 1690. il avoit publié un abregé de ce dernier ouvrage. * Scheuchzer, *Nova litterar. Helvet.* &c.

RAICSANI (George) Jeſuite, s'eſt diſtingué en Hongrie dans le ſiécle dernier, & après le commencement du XVIII. par ſa ſcience, & ſur-tout par ſa connoiſſance de la philoſophie. Il profeſſa cette ſcience avec éclat pendant un aſſez grand nombre d'années dans l'univerſité de Tirnaw ; & il étoit profeſſeur émerite & ſenieur de la faculté vers l'an 1707. Il eut beaucoup de diſciples qui s'empreſſerent de prendre ſes leçons ; & pluſieurs inſtruits par un tel maître, contribuerent beaucoup à étendre & à faire honorer l'étude de la philoſophie en Hongrie. Le pere Raicſani avoit auſſi du goût pour la poéſie latine ; quoique l'on ne puiſſe pas le mettre au rang des meilleurs poëtes de ſa ſociété, qui, comme tout le monde ſçait en a produit d'excellents, ſur-tout dans le XVII. ſiécle. Entre les piéces de ce genre que le pere Raicſani a données, les plus connues ſont, *Tyrnavia naſcens ſive Bela II. rex Hungariæ : cognomento Cæcus*, *Tyrnavia conditor, heroico carmine celebratus*, en 1707. *Tyrnavia creſcens*, en 1707. Dans cette derniere piéce le pere Raicſani s'attache à faire l'éloge de cinq prélats de Hongrie qui ont honoré l'académie de Tirnaw, principalement par leur mérite ; ſçavoir, Pierre Pazmany, qui a été cardinal ; George Lippai archevêque de Strigonie : George Szelepcheni, qui après avoir été évêque de Nitrie, & enſuite de Colocſa, fut archevêque de Strigonie ; Jean Teleghi, archevêque de Colocſa ; & Ferdinand Palfi, évêque d'Agria, ou Eger dans la haute Hongrie. * Czuittinger, *in ſpecimine Hungaria litteraria*, &c.

RAIMBAUD, fils puiné de GUILLAUME d'Omelas, & de la comteſſe *Tiburge*, comte ou ſeigneur d'Orange dans le XII. ſiécle, n'eſt pas différent de Raimbaud d'Orange, dont il eſt parlé en divers endroits d'un recueil manuſcrit des vies & des écrits des anciens poëtes Provençaux écrit vers le milieu du XIII. ſiécle. Ce recueil eſt dans la bibliotheque du roi de France. Raimbaud y eſt placé au rang des mêmes poëtes, & l'on y voit quelques piéces de ſa façon ; mais ſa vie n'y eſt pas décrite comme celle de pluſieurs autres. Jean de Noſtradamus en parle fort au long dans ſes vies des poëtes Provençaux, & il le dit, " ſeigneur de Courteſon, bon chevalier, vaillant aux armes, & bien eſtimé en la poëſie provençale. " Mais on ne peut pas faire beaucoup de fond ſur ce qu'il rapporte ; car outre que l'ouvrage de cet auteur eſt un tiſſu de fables & d'anachroniſmes, il fait mourir Raimbaud en 1229. & diſant enſuite qu'il fut exilé aux Iles d'Hieres par Raymond comte de Provence, il le fait rappeller de ſon exil par Marguerite de Provence, fille de ce comte, *lorſqu'elle fut reine de France.* Or Marguerite de Provence n'épouſa ſaint Louis qu'en 1234. Le même auteur attribue à Raymond un traité intitulé, *La maeſtria d'amour.* Suivant ce recueil manuſcrit dont on vient de parler, la comteſſe de Die, *femme de Guillaume de Poitiers*, ſe rendit amoureuſe de Raimbaud, & fit des vers à ſa louange. Raimbaud quitta le nom d'Omelas que portoit ſon pere, & prit celui d'Orange. Il engagea en 1168. à Guillaume de Montpellier ſon couſin, tout ſon domaine d'Omelas ſitué dans le diocèſe de Beziers & de Maguelonne, pour la ſomme de quatre mille ſous melgorians ; mais il le retira, ſans doute, bientôt, puiſqu'il l'engagea de nouveau en 1171. à Aymar de Mutviel ſon beau-frere, pour la ſomme de dix mille deux cens ſous melgotiens. Il mourut ſans enfans vers l'an 1173. à Courteſon dans la principauté d'Orange, & partagea par ſon teſtament tout ſon domaine à ſes deux ſœurs. * *Voyez* outre les auteurs cités dans cet article, ceux de l'*Hiſtoire générale de Languedoc*, principalement au livre XVIII.

RAIMOND, ou REMOND. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on ajoute entre deux crochets*, (Florentin) *il faut*, (Florimond).

RAIMOND. *Dans le Moreri, édition de 1725. en*

parlant des comtes de ce nom, on dit plusieurs fois Lusignan, *au lieu de* Lesignem.

RAINEVAL, (Raoul Sire de) Pierrepont, Coudun, &c. *Corrigez ce qui suit dans ce qui est rapporté de l'édition de ce Dictionnaire de 1725. de la famille de ce Chambellan du roi.*

II. JEAN Sire de Raineval, & de Pierrepont, servit dans les guerres de Gascogne en 1376. *lisez* en 1296.

V. RAOUL II. du nom Sire de Raineval, de Pierrepont, &c. *Aubert* de Rainceval, seigneur de Betesscourt, *lisez*, seigneur de Betencourt.

RAINFROI, (Reginfridus) évêque de Meaux, successeur de Hildeger, auteur d'une vie de saint Faron, que l'on croit être celle qui se trouve dans le deuxième tome des actes Benedictins, fut notaire ou secretaire de Charles le Chauve roi de France, avant que d'être élevé à l'épiscopat. C'est du moins l'opinion de quelques sçavans. Ce prélat souscrivit au concile de Pont-lon (*Pontigonense concilium*) en 876. D. Toussaints Duplessis, auteur de l'*Histoire de l'église de Meaux*, qui a paru en 1731. dit que c'est à ce prélat que Loup, abbé de Ferrieres, a écrit une de ses lettres, (c'est la soixante-sixiéme dans l'édition des œuvres de cet abbé par M. Baluze) mais il y a lieu de croire que ce Benedictin s'est trompé. Loup étoit mort avant que Rainfroi fût évêque de Meaux, puisque selon les meilleurs critiques, cet abbé mourut peu après l'an 661. & que selon D. Duplessis même, Hildeger, prédecesseur de Rainfroi, étoit encore vivant, & sur le siége de Meaux en 869. Il faut donc mieux dire avec M. Baluze, qu'on ignore d'où le Rainfroi, à qui Loup a écrit, étoit évêque. * D. Duplessis, *Histoire de l'église de Meaux, tome 1. p. 81.* Baluze, *Nota ad Lupum Ferr. p. 401. & 34. editio an. 1664.*

RAINIER, religieux de l'ordre de saint Dominique, &c. *Ajoutez* à ses ouvrages, *Poëma de praliis Tusciæ*, en huit livres. L'auteur s'y montre assez mauvais poëte, & presque aussi mauvais historien. M. Muratori est le premier qui ait publié ce poëme dans le tome X. de sa grande collection des écrivains de l'histoire d'Italie. Il y en a cependant qui prétendent que ce poëme est d'un autre RAINIER, qui étoit aussi religieux Dominicain & de Pise.

RAINOLD, (Jean) presbyterien Anglois, &c. *Ajoutez* à ses ouvrages: *De sacra scriptura. De ecclesia. Colloquium inter Rainoldum & Gentilem.* Sermon sur les pseaumes 18. 47. & 48. *Theses de sanctâ scriptura. Orationes duodecim. Explanatio prophet. Aggæi & Obadiæ.* * *Voyez* Picket, dans sa Théologie, *tome 3. p. 158.*

RAINSANT (D. Firmin) a été un des plus saints religieux de la congrégation de saint Maur, dans laquelle il fit profession le 2. d'Avril 1613. âgé de dix-sept ans. Il étoit né à Suippe au diocèse de Reims en 1596. Son merite l'éleva aux premiers emplois de la congrégation; & il a été prieur de l'abbaye de saint Germain-des-Prés. En 1651. il fut nommé visiteur de la province de Bretagne, & il mourut en odeur de sainteté dans le cours de ses visites, au monastere de saint Lehou-sur-Rance près Dinan le 8. de Novembre de la même année. Nous avons de lui un volume *in-4°.* de *Méditations Chrétiennes pour tous les jours de l'année*, dont il y a eu plusieurs éditions. La premiere, qui est de 1633. n'étoit qu'*in-12.* En 1650. il adressa une lettre à M. le duc François de Lorraine, évêque & comte de Verdun, au sujet des differens mus entre les religieux Benedictins de la congregation de saint Vanne, & de saint Hidulphe. * D. le Cerf, dans sa *Bibliotheque des auteurs de la cong. de saint Maur.*

RAINSSANT, (Pierre) médecin, antiquaire, & garde du cabinet des médailles de sa majesté Louis XIV. étoit de Reims. Sa vocation pour les médailles lui vint comme par hazard. Un fermier de M. Oudinet, pere de celui qui a été de l'académie des Inscriptions, & *dont nous avons parlé à son article*, ayant trouvé en labourant la terre une grande urne pleine de médailles de bronze, le jeune Rainssant se jetta dessus, & piqué de curiosité, il s'appliqua à en déchiffrer les legendes, & à en expliquer les types. Ses efforts ne furent pas inutiles: il pénétra dans ces obscurités, & son goût pour les médailles se fortifia avec le tems. Il étudia avec encore plus de soin la médecine, dont il avoit dessein de faire son occupation principale; & étant venu à Paris, il en exerça la profession avec succès. Son merite le fit choisir pour être garde du cabinet; & comme il y avoit beaucoup à travailler, par rapport au catalogue & à l'arrangement des suites, il appella auprès de lui M. Oudinet le fils, son parent, qui avoit le même goût que lui pour les médailles. *Voyez* OUDINET. M. Rainssant mourut quelques années après le septiéme du mois de Juin 1689. Un accident l'emporta en un moment. Il étoit fort sujet aux vapeurs qui lui ôtoient la liberté de la tête; & pour ce sujet il prenoit souvent de l'*opium*. On le trouva noyé dans le pare de Versailles, dans la piéce d'eau qu'on appelle *la piéce des Suisses*. Comme on trouva une tasse d'argent sur le bord, l'on présuma qu'un étourdissement ou une vapeur l'avoit précipité dans l'eau en voulant détremper quelque drogue dans cette tasse. D'autres disent qu'il tomba dans cette piéce d'eau en se promenant sur le bord. La place de garde du cabinet du roi fut offerte au célebre antiquaire André Morele, (*voyez* MORELE) & donnée à Marc-Antoine Oudinet. François Dron, chanoine de saint Thomas du Louvre, & habile antiquaire, pouvoit y prétendre; mais son desintéressement lui interdit toute démarche à ce sujet. *Voyez* DRON. M. Rainssant a donné au public une dissertation sur douze médailles des jeux seculaires de l'empereur Domitien, avec un extrait de l'historien Zosime sur le même sujet, *in 4°.* à Versailles, de l'imprimerie de François Muguet, en 1684. Explication des tableaux de la galerie de Versailles, & de ses deux salons, à Versailles, de l'imprimerie de François Muguet, *in-4°.* en 1687. Dissertation sur l'origine de la figure des fleurs de lis, *in-4°.* à Paris en 1678.

RAINULFE, I. du nom, comte de Poitiers depuis l'an 839. jusqu'en 866. est le premier comte de cette ville, auquel les anciens monumens donnent le titre de duc d'Angoulême. L'auteur de l'*Histoire généalogique des grands officiers de la couronne*, prétend qu'il fut institué premier duc de Guienne par Charles le Chauve en 854. lorsque ce prince fut couronné roi de Guienne en la ville de Limoges le 6. de Juin de la même année. Il se contente de citer Aymar, ou la chronique d'Ademar de Chabanes pour preuve de cette institution: mais cet auteur n'en dit rien, non plus que la chronique de Maillefais, ni le quatriéme catalogue des abbés cités par le pere Ange lui-même. Ademar suivi par les autres, rapporte seulement que le roi Charles se fit couronner roi à Limoges la quinziéme année après la bataille de Fontenai. En quoi il s'est trompé, comme le pere Labbe, Jésuite, l'a remarqué, puisque ce fut Charles, fils puîné de ce prince qui fut couronné roi d'Aquitaine à Limoges, suivant l'annaliste de saint Bertin, auteur contemporain, & non pas de Charles le Chauve lui-même. D'ailleurs cet évenement arriva en 855. non en 854. Si ce dernier institua donc duc d'Aquitaine, Rainulfe I. du nom, comte de Poitiers, ce fut plus vraisemblablement en 841. après le traité de saint Benoît-sur-Loire, par lequel il se reserva le Poitou, l'Angoumois & la Saintonge. Il lui donna sans doute alors le duché ou gouvernement général de cette partie de l'Aquitaine; tant à cause de son attachement à ses intérêts, (car Louis le Debonnaire l'avoit établi comte de Poitiers en 839. après avoir dépouillé de cette dignité Emenon partisan de Pepin) que parce qu'il étoit, à ce qu'il paroît, de la famille & proche parent de saint Guillaume duc de Toulouse ou d'Aquitaine. Il étoit en effet fils de Gerard comte d'Auvergne, & non fils de Bernard & de Blichilde, comme l'ont avancé nos généalogistes modernes, trompés en cela par Besly. Rainulfe avoit beaucoup de courage & de valeur, comme

Digitized by Google

il l'a montré en pluſieurs occaſions importantes dont l'hiſtoire fait mention. Ce fut lui qui arrêta priſonnier Pepin II. roi d'Aquitaine. Mais enfin il fut tué en 866. ou 867. dans un combat contre les Normans, de même que Robert le Fort & quelques autres. * *Voyez* outre les auteurs cités dans cet article, l'*Hiſtoire générale du Languedoc* par quelques Benedictins de la congrégation de ſaint Maur, en pluſieurs endroits du *tome premier*, ſoit dans le texte, ſoit dans les notes & dans les preuves.

RAINULFE II. fils de BERNARD II. marquis de Gothie, & tige des ducs héréditaires d'Aquitaine, poſſedoit ce duché avec le comté de Poitiers en 887. ce qui fait voir que s'il ne ſuccéda pas immédiatement dans l'un & dans l'autre à Bernard II. ſon pere, à quoi il y a beaucoup d'apparence, il les obtint peut-être vers l'an 880. des rois Louis & Carloman, fils de Louis le Begue, après que le duc Bozon qui les poſſedoit ſe fut revolté contre ces princes, & eut uſurpé le royaume de Provence. Ce duché d'Aquitaine, dont les comtes de Poitiers furent pourvus, ne comprenoit au reſte qu'une partie de cette ancienne province; l'autre dépendoit du duché de Touloufe, poſſedé alors par Eudes, qui augmenta conſidérablement ſon autorité dans le pays, en uniſſant vers le même tems à ſon domaine le comté particulier d'Albigeois. Eudes comte de Paris, fils du fameux ROBERT le Fort, ayant été élu roi en 888. par une partie des François; ceux à qui cette élection déplut, en élurent d'autres, & Rainulfe fut choiſi par ſon parti pour roi d'Aquitaine. Dès qu'il ſe vit élu il ſongea à envahir toute l'Aquitaine, la Septimanie, & la Marche d'Eſpagne, & ſe fit en effet proclamer roi d'Aquitaine. Eudes l'ayant appris, vint dans le pays, s'aſſura de la ville de Poitiers; & Rainulfe ſe retira en Auvergne où il trouva de l'appui. La guerre entre lui & Eudes dura, à ce qu'il paroit juſqu'en 893. Vers le commencement de cette année, Eudes ſe rendit à Poitiers, où il fit, comme on le croit, un traité avec Rainulfe II. l'abbé Ebles, & Guillaume le Preux, comte d'Auvergne, qu'il avoit eu pour ennemis. On voit du moins que Rainulfe fut rétabli dans le comté de Poitiers. Mais Eudes qui ſe doutoit apparemment de la ſincerité de la réconciliation du comte, & voulant s'aſſurer de ſa perſonne, lui perſuada de le ſuivre, & le fit empoiſonner quelque tems après. Rainulfe avant que d'expirer fit appeller le comte Gerard, ſon parent & ſon ami, qui ſe trouvoit alors à la cour, & lui recommanda le jeune Ebles ſon fils, qu'il avoit eu d'une concubine. Sa mort arriva en 893. après le 15. du mois d'Octobre. * *Voyez* en particulier l'*Hiſtoire générale du Languedoc*, *livre XI.* & dans les notes & les preuves à la fin du volume.

RALEIGH, ou RAWLEIGH, (Sir Walter) natif de Budley en Devonſhire, étoit cadet d'une bonne famille, diſtinguée par ſa nobleſſe; mais s'il en eut peu de bien, la nature l'avoit doué d'un corps bien fait, d'un eſprit ſuperieur & d'un courage intrépide. Connu de bonne heure de la reine Elizabeth, il en gagna l'affection dès l'an 1580. lorſque de retour d'Irlande il ſe fut défendu devant le conſeil ſecret avec autant de grace que de force contre les accuſations du lord Grey. Le comte de Leiceſter l'avoit outre cela recommandé avec ſoin. En 1584. étant allé faire un voyage dans l'Amerique meridionale, il introduiſit la premiere colonie Angloiſe dans Mocoſa, & donna à ce pays le nom de Virginie. Ces marques de zele engagerent la reine à le choiſir pour commander la flotte avec laquelle elle avoit réſolu en 1592. de s'oppoſer aux progrès des Eſpagnols dans l'Amerique. Il ſe mit en mer avec quinze vaiſſeaux de guerre, ayant ſous lui le lord Bortough, & le fameux Martin Forbisher. Quoique la tempête d'un côté, & de l'autre la réſiſtance des Eſpagnols l'euſſent empêché de s'emparer entierement de leurs galions, ou de les couler à fond, il leur enleva cependant une caraque Portugaiſe, dont la cargaiſon étoit eſtimée deux millions de livres ſterling, & leur cauſa d'autres pertes. A ſon retour il fut capitaine des gardes de la reine; mais ayant abuſé d'une de ſes filles d'honneur, il fut mis en priſon, & enſuite banni de la cour, quoiqu'il eût épouſé cette fille. Le chagrin que lui cauſa cette diſgrace, & de nouveaux projets de fortune, firent qu'en 1595. il ſe mit en mer, partit de Plimouth le ſixième de Février, & alla attaquer les Eſpagnols dans l'île de la Trinité aux côtes meridionales de l'Amerique, brula la ville de ſaint Joſeph, & fit priſonnier le gouverneur de la ville, Dom Antoine Berreo. Il s'avança enſuite ſur la riviere d'Orenoque; mais n'ayant pu aborder dans la Guyane, il reduiſit en cendres la ville de Comana dans la nouvelle Andalouſie, & les maiſons des gouvernemens de Sainte-Marthe & de Rio de la Hacha. Revenu de ces voyages, il fit préſent à la reine des ſtatues d'or qu'il y avoit trouvées, & lui fit une deſcription ſi avantageuſe de ces pays, qu'en 1597. il fut envoyé avec la grande flotte deſtinée à enlever les galions des Eſpagnols. Le comte d'Eſſex commanda en chef toute la flotte, & Raleigh une des trois eſcadres, & montra beaucoup de valeur dans cette expedition. Mais ſon vaiſſeau ayant été fort endommagé par la tempête, il fut obligé de demeurer près des Açores, & d'aller enſuite attendre le comte vers l'iſle de Fayal. Avant que le comte y arriva, il fit deſcendre ſes troupes dans l'iſle, s'empara de la ville, battit les Eſpagnols, & fit du butin. Comme cette action avoit été entrepriſe contre les ordres du comte, celui-ci n'eut aucun égard au ſuccès, & voulut faire trancher la tête à Raleigh; mais le comte Howard qui commandoit auſſi une des trois eſcadres obtint ſa grace. Il en reſulta néanmoins une déſunion qui arrêta les progrès de la flotte, mais qui n'empêcha point que la reine ne parût toute ſa vie avoir beaucoup d'affection pour Raleigh. Il ne trouva pas le même avantage au commencement du regne de Jacques I. A peine ce prince eut-il été couronné en 1603. que Raleigh fut accuſé avec pluſieurs autres, d'avoir voulu mettre ſur le thrône Arbelle Stuart, dante du ſang royal. En conſequence Raleigh fut condamné au ſupplice deſtiné en Angleterre à ceux qui ſont accuſés de haute trahiſon; mais le roi ſe contenta de la priſon, où il demeura treize ans dans la tour de Londres. Le captif profita de cette retraite forcée pour écrire une hiſtoire du monde, dont la premiere partie fut imprimée en 1614. C'eſt un des meilleurs ouvrages que l'on ait fait en ce genre. Le deuxiéme volume étoit achevé lorſque le libraire, nommé *Burre*, étant allé voir l'auteur, celui-ci lui demanda combien il avoit vendu d'exemplaires du premier volume; „ J'en ai ſi peu débité, répondit le libraire, que j'en ſuis „ ruiné. “ Raleigh prit cette plainte à la lettre, & en préſence du ſieur Burre, il jetta au feu le manuſcrit du deuxiéme tome: perte d'autant plus conſidérable, que le public ne tarda pas beaucoup à reconnoître l'excellence de cet ouvrage. Raleigh fut mis en liberté le 20. de Mars 1616. par ordre de Jacques I. & obtint peu après une commiſſion pour aller de nouveau conquerir en Amerique ce que les Eſpagnols y poſſedoient. Il s'embarqua vers le milieu du mois d'Août 1617. avec douze vaiſſeaux, dans le deſſein d'aller faire ſon coup d'eſſai dans la Caſtille d'or, & ſur les côtes de la Guyane: mais il trouva plus de réſiſtance qu'il ne s'y étoit attendu. Il perdit ſon fils dans une deſcente qu'il tenta ſur la riviere d'Orenoque le deux de Janvier 1618. Ketnish ſon meilleur capitaine & pilote s'égorgea. Rien ne lui réuſſit, & il fut obligé de retourner honteuſement en Angleterre. Il voulois ſe retirer en France, mais forcé de relâcher au port de Plimouth, on l'y mit aux arrêts, d'où il fut conduit à la tour de Londres, & condamné à mort par le conſeil de guerre, mais ſur-tout à la ſollicitation de Gondomar, ambaſſadeur d'Eſpagne, qui avoit un grand credit ſur l'eſprit de Jacques I. On prétendit, pour couvrir ce jugement, que la premiere ſentence rendue contre lui n'avoit pas été invalidée par ſon élargiſſement, ni par les titres de *chev* & de *fidèle* dont le roi l'avoit honoré dans la derniere commiſſion; & il eut la tête tranchée dans la place de Weſtminſter le 29. Octobre 1618. âgé, ſelon les uns, de ſoixante-ſix ans, ſelon d'autres, de ſoixante-ſeize. Son eſprit & ſon érudition lui avoient fait

Digitized by Google

une telle réputation, qu'on l'appelloit communément l'*Oracle* & l'*Apollon* d'Angleterre. Outre ſon hiſtoire du monde, on a auſſi de lui quelques relations de ſon premier voyage en Amerique. * *Mémoires du tems.* Camden, *vita Elizabeth.* De Larrey, *Hiſtoire d'Angleterre, tome deuxiéme, pages 400. 520. 550. 579. 648. 648. 713. 715.* & pluſieurs autres hiſtoriens contemporains.

RAMAZZINI (Bernardin) étoit de Carpi, ville d'Italie, à dix milles de Modene. Il nâquit le cinq de Novembre 1633. dans une honnête famille, fit ſes humanités dans ſa patrie, & ſa philoſophie à Parme. Déterminé enſuite pour la médecine, il l'étudia pendant trois ans dans la même ville, & reçut le bonnet de docteur le 21. de Février 1659. Voulant joindre la pratique à la théorie, il alla à Rome, où il s'exerça ſous Antoine-Marie Rubei, qui dans la ſuite lui procura de l'emploi dans le duché de Caſtro. Ramazzini demeura peu dans ce pays: contraint par ſa mauvaiſe ſanté de reſpirer l'air natal, il revint à Carpi, s'y matia, y continua l'exercice de ſa profeſſion; & à la ſollicitation de ſes amis, alla s'établir à Modene en 1671. Comme il y trouva les médecins peu prevenus en faveur de la ſcience & de ſon habileté, il s'appliqua à les convaincre de l'une & de l'autre par ſon attention ſinguliere & par ſes ouvrages: & ceux que la jalouſie empêchoit de reconnoître ſon mérite, il les y força en les confondant par les écrits même qu'il fit contre eux. En 1682. il fut fait profeſſeur en médecine théoretique dans l'univerſité de Modene, qui venoit d'être établie par le duc François II. & il conſerva cet emploi pendant dix-huit ans, ſans ceſſer de viſiter les malades, & ſans diſcontinuer l'étude des belles lettres qu'il aima & qu'il cultiva toute ſa vie. Il quitta cet emploi en 1700. pour aller à Padoue, où il étoit appellé pour profeſſer la médecine-pratique. Il perdit la vue dans ſa vieilleſſe, & cet accident l'empêchant de lire par lui-même & d'écrire, il y ſuppléa par le ſecours de trois de ſes petits-fils qu'il avoit pris chez lui. En 1708. le ſenat de Veniſe le nomma recteur du collége, & en 1709. il lui donna la premiere chaire de profeſſeur en médecine-pratique à Padoue, où il étoit toujours, & où l'on ſe faiſoit un honneur ſi grand de le poſſeder, qu'on ne lui permit d'exercer ce dernier emploi qu'autant que ſes forces le lui permettroient, pour vu ſeulement qu'il voulût bien l'accepter. Ramazzini s'en acquitta le mieux qu'il put, ſelon que ſon âge & ſes infirmités le lui permettoient; & il mourut dans cet emploi. Il ſe préparoit à faire ſa claſſe, lorſqu'une attaque d'apoplexie le ſurprit, & l'enleva de ce monde le cinq de Novembre 1714. âgé de quatre-vingt-un ans. Son merite lui procura l'entrée dans quatre académies; dans celle de *Diſſonants* de Modene; des curieux de la nature de la même ville; dans la ſocieté royale de Berlin en 1706. & dans celle des *Arcadiens* de Rome en 1609. Ramazzini étoit d'une humeur aſſez douce. Dans le commerce ordinaire de la vie, il ſe fâchoit rarement; & lors même qu'on l'avoit aigri, il n'alloit jamais au-delà des bornes de la modération, mais il les violoit quelquefois dans les diſputes litteraires; ſa bile s'enflammoit alors, & ſa vivacité ſe portoit quelquefois à l'excès. Il parloit peu ordinairement; paroiſſoit même froid à ceux qui ne le connoiſſoient pas; mais il étoit gai avec ſes amis, & ſes converſations étoient communément fort utiles. Un de ſes grands principes étoit, que pour conſerver ſa ſanté, il falloit varier ſes occupations & ſes exercices, & il le mettoit en pratique. Malgré ſa ſcience & ſon habileté, il étoit fort timide dans les actions publiques, la hardieſſe étant moins une ſuite de la capacité que du temperament. Ses ouvrages ſont, un centon latin tiré de Virgile ſur la guerre de Sicile, adreſſé à Louis XIV. Une réponſe latine à un écrit d'Annibal Cervio docteur en médecine. Un diſcours latin ſur le renouvellement de l'académie de Modéne. Une Relation italienne de l'accouchement & de la mort de la marquiſe Martellini Bagneſi, avec la cenſure du docteur Jean-André Moniglia, & une réponſe à la cenſure. De la température de l'an 1690. & de la maladie épidémique qui affligea cette année le territoire de Modene & des environs, principalement les campagnes & leurs fruits, diſſertation latine. Un traité latin, phyſique, & hydroſtatique ſur les fontaines de Modene. Ephemeriques barométriques de Modene pour l'an 1694. &c. en latin. Une nouvelle édition revue, corrigée, & augmentée d'une lettre de l'éditeur, du livre de François Atioſte, *De oleo montis Zibinis, ſeu petreolo agri Mutinenſis*: la premiere édition fut donnée en 1690. par Oliger Jacobæus. Diſſertation latine ſur les maladies des artiſans. Un recueil de diſcours latins, prononcés aux renouvellemens annuels des exercices du collége de Padoue: ils roulent ſur des ſujets de médecine. Traité de la conſervation de la ſanté des princes, en latin. Remarques latines ſur le livre de Louis Cornaro, des avantages de la vie ſobre. Diſſertation épiſtolaire latine de l'abus du Quinquina. De la maladie épidémique contagieuſe qui s'eſt répandue dans le territoire de Padoue & d'ailleurs, diſſertation latine. Autre diſſertation latine ſur la peſte de Vienne. Tous les ouvrages de médecine & de phyſique de Ramazzini, ont été recueillis, & l'on trouve à la tête l'hiſtoire de ſa vie. * *Mém.* du P. Niceron, *tom. 6.*

RAMBURES, ancienne maiſon de Picardie. *Corrigez ce qui ſuit pour ſervir au Moreri de l'édition de 1725.*

VI. ANDRÉ II. du nom, ſire de Rambures, &c. ſe trouva au ſiége de Ponteau-de-Mer, *liſez* au ſiege de Pont-eau-de-Mer. *La même faute ſe trouve au degré ſuivant, en diſant que*

VII. JACQUES ſire de Rambures, Eſcouys, &c. fut fait chevalier au ſiege de Ponteau-de-Mer . . . . & de *Jeanne* de Nielles, dame d'Orchain, *liſez*, & de *Jeanne* de Nielle, dame d'Olechain.

RAME'E, (N... la) impoſteur qui parut en France en 1596. ſous le regne de Henri IV. Il ſe diſoit *fils naturel* du roi Charles IX. & prétendant monter ſur le thrône de France, il alla à Reims, où il eut la hardieſſe de demander qu'on le ſacrât roi. C'étoit un jeune homme de 23. à 24. ans, qui ſe diſoit né à Paris; mais avoit été nourri ſecrettement à trois lieues de Nantes, chez un gentilhomme Breton. Il avoit l'air noble, & des manieres qui ſembloient prouver une éducation peu commune. Mais il avoit l'eſprit peu ſenſé, & ſon projet extravagant en étoit une marque certaine. Lorſqu'il fut arrêté, on lui trouva une écharpe rouge dans ſa poche; ſur quoi interrogé par le préſident de Riant, il répondit que c'étoit pour marquer qu'il étoit bon & franc Catholique, ennemi juré des Huguenots dont il étoit réſolu de tuer le plus qu'il pourroit. M. de Riant lui demanda alors, par quelle autorité & de quelle puiſſance il prétendoit agir ainſi; il repliqua, que c'étoit comme fils du roi Charles ſon pere, qui avoit commencé la ſaint Barthelemi, laquelle il acheveroit, ſi jamais Dieu lui faiſoit la grace de rentrer en poſſeſſion de ſon royaume, qu'on lui avoit uſurpé. Il s'appuya auſſi ſur pluſieurs prétendues révélations, dont il produiſit même des témoins, qui le deſavouerent. Lorſqu'on fit le rapport de cette hiſtoire au roi Henri IV. ce prince répondit que la Ramée venoit trop tard, & qu'il devoit ſe hâter lorſqu'il étoit à Dieppe. Néanmoins comme cet impoſteur fut auſſi accuſé d'avoir voulu attenter à la vie du roi, il fut condamné à être pendu, & exécuté en place de Greve, à Paris le 8. de Mars 1596. * *Journal du regne de Henri IV. par* Pierre de l'Eſtoille, *tome 1. pag. 124. & 125.*

RAMI, iſle de la mer des Indes. Le ſieur d'Herbelot, dans ſa bibliotheque orientale, dit qu'elle n'eſt éloignée de celle de Serendibh, que de trois journées de navigation ordinaire. Il ajoute que ſon terroir eſt très-fertile, & qu'il porte l'arbre que les Arabes appellent *Bacam*, & que nous nommons *bois de Breſil*. Selon lui, on y trouve auſſi l'animal nommé *Kerchedan* par les Arabes & par les Perſans, & que pluſieurs croient être le Rhinoceros. Thomas Corneille dit à peu près les mêmes choſes de cette iſle dans ſon *Dictionnaire géographique*. Voyez auſſi les *voyages des Indes*.

RAMIRE ou REXIMIRE, abbé d'un monaſtere du

Digitized by Google

diocèſe de Niſmes, entra en 672. dans la révolte de Hilderic comte de Niſmes, contre Wamba roi des Wiſigoths, qui ſe voyoit élevé malgré lui ſur le trône après la mort de Receceſvinde. Ramire étoit une ame mercenaire qui ne conſultoit que ſes propres intérêts, ſans trop s'embarraſſer s'ils s'accordoient avec la juſtice. Il avoit contribué avec Gumildus évêque de Maguelonne, à rappeller les Juifs non convertis dans le gouvernement de Niſmes par l'autorité de Hilderic; & craignant, comme le comte, d'en être punis par Wamba, ils prirent des meſures pour ſe ſouſtraire à l'obéiſſance de ce roi, & ſe dérober à la rigueur de ſa juſtice. Hilderic ayant auſſi voulu engager dans ſon parti Arégius évêque de Niſmes, & ce prélat, qui étoit très-vertueux & fort éclairé, ayant refuſé de donner les mains à une révolte que tout le portoit à condamner, le comte le chaſſa de ſon ſiege; le fit charger de fers, & l'exila chez les François, & fit élire en ſa place tumultuairement & par force, l'abbé Ramire, que deux évêques gagnés eurent la lâche complaiſance de ſacrer. Ramire ne ſe ſervit de ſa nouvelle autorité, que pour ſoutenir le comte dans ſa révolte; & les armes à la main, on le vit lui-même s'emparer de pluſieurs terres, & forcer ceux qui réſiſtoient à reconnoître l'autorité d'Hilderic. Wamba marcha au-devant des rebelles, & après s'être ſoumis la Catalogne, & emparé des paſſages des Pyrenées, il entra dans la Septimanie, deſcendit dans la plaine du Rouſſillon, y campa avec ſes troupes, & fit inveſtir Narbonne. Le duc Paul, qui juſqu'alors s'étoit tenu enfermé dans l'enceinte des murs de cette ville, ayant appris l'approche de Wamba, ſe retira après avoir ſeulement confié le commandement de la garniſon de Narbonne au duc de Wittimir, à qui il donna pour adjoint Ramire & quelques-autres. Mais Ramire ne tarda pas à abandonner Wittimir. Cet évêque intrus, auſſi mauvais ſoldat qu'évêque, prit la fuite, & fut enſuite fait priſonnier dans le territoire de Beziers. C'étoit en l'an 673. Nous ne ſçavons ce qu'il devint depuis. *Voyez *Marca Hiſpanica*, par M. de Marca, & *l'Hiſtoire générale de Languedoc* par quelques Benedictins, livre VII.

RAMIRE, troiſieme fils de SANCHE roi d'Arragon, & de *Felicie* ſa premiere femme, fut offert vers le mois de Mai de l'an 1093. par ſon pere même, à l'abbaye de S. Pons de Tomieres, dans le voiſinage du comté de Toulouſe pour être moine dans ce monaſtere ſous la conduite de l'abbé Frotard. Sanche donna à cette occaſion à la même abbaye des domaines très-conſiderables, ſuivant l'uſage pratiqué dans ce tems-là, non ſeulement parmi les princes, mais auſſi parmi les ſimples ſeigneurs, & enſuite il retourna dans ſes états où il continua la guerre contre les Sarraſins. Il fut tué au commencement de Juin 1094. au ſiege d'Hueſca. Ramire fit profeſſion dans l'abbaye de S. Pons, & fut promu au ſacerdoce; mais il eſt faux qu'il ait été ſucceſſivement abbé de Sahagun, & évêque de Burgos, de Pampelune, & de Balbaſtro, comme Mariana & quelques autres hiſtoriens modernes l'ont avancé. Il étoit depuis quarante ans tranquille dans l'abbaye de S. Pons, lorſqu'en 1134. Alphonſe I. roi d'Arragon étant mort ſans poſterité, & ayant laiſſé par ſon teſtament les chevaliers du Temple heritiers de tous ſes états, qui comprenoient les royaumes de Navarre & d'Arragon; les peuples de ces deux royaumes, ſans avoir égard à cette diſpoſition, s'aſſemblerent pour élire un roi. Après s'être d'abord ſéparés ſans rien conclure, ils ſe raſſemblerent enſuite en particulier, les Navarrois à Pampelune, les Arragonois à Jacca; les premiers éluren Garcias IV. qui étoit de la race royale, & les autres Ramire, qu'ils tirerent de ſa retraite pour le faire monter ſur le trône d'Arragon. Après la cérémonie de ſon couronnement qui ſe fit à Hueſca, les grands du royaume l'obligerent à ſe marier, & il prit pour femme la ſœur du comte de Poitiers, dont il eut une fille à laquelle on donna le nom de *Petronille*, & dans la ſuite celui d'*Urraque*. Il la promit en mariage à *Raymond-Berenger* comte de Barcelone, & quelque tems après il retourna à ſon monaſtere, qu'il avoit enrichi pendant ſon regne, en lui donnant pluſieurs terres & pluſieurs égliſes ſituées dans l'Arragon & dans la Navarre, que cette abbaye poſſede encore aujourd'hui. Par le mariage d'*Urraque* avec le comte de Barcelone, le royaume d'Arragon entra dans la maiſon de ce comte, & fut depuis uni à ſes états. On trouve ces circonſtances du regne de Ramire dans Roderic archevêque de Tolede, qui acheva d'écrire ſon hiſtoire en 1243. la trente-troiſieme année de ſon épiſcopat, & qui par conſequent eſt preſque contemporain. Ce prélat ajoute que Ramire fut heureux dans la guerre, doux, moderé, & liberal. Il eut à ſe défendre en particulier contre Alphonſe VII. roi de Caſtille, qui lui diſputa la couronne d'Arragon, & contre Garcias roi de Navarre, & il eut quelqu'avantage ſur eux. On voit dans quelques chartres de ce prince, qu'il ſe qualifioit *Roi & Prêtre*, & non pas *Roi & Evêque*, comme quelques-uns l'ont avancé. Un auteur du tems fait entendre qu'il ne s'étoit marié qu'avec la permiſſion du pape Innocent II. qui s'étoit cru ſans doute en droit de lui accorder une telle diſpenſe. La date de l'abdication que Ramire fit de ſes états, n'eſt pas bien certaine: tout ce qui paroît de plus aſſuré, eſt qu'il n'abdiqua pas, du moins entierement, le gouvernement du royaume pour ſe retirer dans le cloître, auſſitôt après qu'il eut promis ſa fille en mariage au comte de Barcelone, comme quelques-uns le pretendent. On pourroit croire qu'il fit cette abdication par l'acte du 13 Novembre 1137. quoiqu'il paroiſſe qu'il ſe reſerva ſeulement par cet acte une autorité ſuperieure à celle du comte. Comme on n'a cependant aucune preuve qu'il ait fait depuis uſage de cette autorité, il eſt du moins très-probable qu'il retourna bientôt après dans le cloître. C'etoit avant 1142. & au plutôt à la fin de l'an 1137. & il auta par conſequent regné au-delà de trois ans. Il paroît qu'il fut élu archevêque de Tarragone & évêque de Barcelone avant ſon abdication; car on voit la ſouſcription ſuivante dans un ancien acte de l'abbaye de Bagnols au diocèſe de Gironne: „Moi Ramire, roi „par la grace de Dieu, & élu de Tarragone & de Bar„celone, j'accorde & je confirme ce qui eſt écrit ci„deſſus. “ Mais il y a apparence qu'il n'a pas été ſacré: peut-être renonça-t-il de lui-même à l'épiſcopat dans le deſſein de retourner à ſa ſolitude. Roderic, & après lui un auteur Catalan, qui a écrit à la fin du XIII. ſiécle, diſent que ce fut à S. Pons de Tomieres qu'il retourna, quoique pluſieurs autres auteurs Eſpagnols prétendent qu'il choiſit un autre lieu pour ſa retraite. Mariana a avancé pluſieurs fables ſur le compte de ce prince, que Roderic, Sandoval, Surita, & pluſieurs autres n'ont point adoptées. * *Voyez* ces auteurs & l'*Hiſtoire générale du Languedoc* par deux Benedictins de la congrégation de S. Maur: ce qui regarde le prince Ramire eſt diſcuté à fond dans cette hiſtoire avec cet eſprit de critique & de diſcernement qui fait le caractere principal de cet excellent ouvrage.

RAMPEGOLI. (Antoine) *Dans le Moréri, éditions de 1725. & de 1732. on le dit* né dans le XV. ſiécle; *il falloit dire* dans le XIV.

RAMUS ou LA RAME'E. (Pierre) *Ajoutez ce qui ſuit à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionn. de 1725. & de 1732.* Lorſque la ſentence qui interdit les livres de Ramus par tout le royaume, & qui défend à l'auteur d'enſeigner par la voie de la philoſophie, eut été rendue en 1543. ſelon les uns, ou 1544. ſelon d'autres, elle fut publiée en latin & en françois dans toutes les rues de Paris, & dans tous les lieux de l'Europe où l'on put l'envoyer. Ses ennemis firent paroître leur joie avec un éclat ſurprenant. Les princes ne font point tant de fracas après la priſe d'une grande ville. On fit des pieces de théatre avec un grand apparat, dans leſquelles Ramus fut bafoué en mille manieres, au milieu des acclamations des Ariſtoteliciens. Pierre Danès, qui avoit été l'un de ſes juges, étoit alors profeſſeur de la langue grecque & fut depuis évêque de Lavaur. Ramus trouva un ſi puiſſant patron en la perſonne du cardinal de Lorraine, qu'il obtint de Henri II. la main-levée, & de ſa plume & de

Digitized by Google

ſa langue, en 1547. & la chaire de profeſſeur royal en philoſophie & en éloquence au mois de Juillet 1551. Le Parlement de Paris l'avoit déja maintenu dans la liberté de joindre des leçons de philoſophie avec celles d'éloquence. Cet arrêt avoit mis fin à pluſieurs perſécutions que Ramus & ſes écoliers avoient ſouffertes. On les avoit chicanés en pluſieurs manieres, & devant les juges académiques, & devant les juges civils. Dès qu'il ſe vit profeſſeur royal, animé d'un nouveau zele pour perfectionner les ſciences, il y travailla avec beaucoup d'ardeur, malgré la haine de ſes ennemis qui ne pouvoient ni demeurer en repos, ni l'y laiſſer; & qui prirent même, dit-on, pour une matiere de procès en crime d'innovation, la maniere dont lui & ſes collegues prononçoient la lettre *Q*. Ils la prononçoient comme on la prononce par-tout aujourd'hui en latin; ſes ennemis au contraire vouloient qu'on la prononçât comme on le fait en françois: Ramus prononçoit *Quiſquis*, *Quanquam*, ſes ennemis prononçoient *Kiſkis*, *Kankam*. Ils faiſoient un tel crime de prononcer autrement, que l'on aſſure qu'ils avoient voulu dépouiller un bénéficier de ſes revenus, pour n'avoir pas parlé comme eux. On eroit que Ramus & ſes partiſans, qui prirent la défenſe du bénéficier, auroient ſuccombé, ſi les profeſſeurs royaux n'euſſent été à l'audience pour repréſenter vivement à la cour l'indignire d'un tel procès, & combien il étoit peu ſéant à des magiſtrats de s'embarraſſer de ces diſputes grammaticales, qui d'ailleurs ne les regardoient pas... En 1558. Ramus qui vint alors en Allemagne, fit des leçons à Heidelberg, & y communiqua pour la premiere fois avec les Prétendus reformés. Le waivode de Tranſylvanie Jean Zapol, lui offrit des appointemens conſidérables avec le rectorat de l'académie de Weiſſembourg; mais il refuſa ces offres. Ayant écrit vers le même tems, de même que du Roſier, Bergeron, & quelques autres, contre la diſcipline des égliſes prétendues réformées de France, leurs livres furent cenſurés par le ſynode national de ces égliſes, tenu au mois de Mai 1572. & le ſynode leur écrivit pour les engager à ne pas s'opiniâtrer dans leurs ſentimens.... Les ouvrages de Ramus, *dont on n'a point parlé dans le Moreri*, ſont: une édition latine d'Euclide, en 1544. & 1549. *in-8°.* dédiée au cardinal de Lorraine. Pluſieurs diſcours latins prononcés en différentes occaſions, & recueillis en 1559. *in-8°.* à Marpurg, avec ſa vie par Thomas Freigius, ſon teſtament, ſon écrit intitulé, *Baſilea*, & les diſcours d'Omer Talon, de Jean Pena, & de Frideric Reiſnerus, & quelques autres pieces des mêmes. *Prælectiones in Ciceronis ſomnium Scipionis*, à Paris en 1546. *in-8°. Brutina queſtiones*, Paris, en 1549. *in-8°. Rhetoricæ diſtinctiones in Quintilianum*, en 1549. *in-8°*, à Paris. *Orationes in Logicam*, à Paris, en 1551. *in-8°.* avec celles de Nicolas Charton ſur le même ſujet. *Enarrationes in ſecundæ & tertiæ orationi Ciceronis de lege Agraria; in orat. pro Rabirio, & in quatuor Catilinarias*, à Baſle, en 1553. *in-8°. Ariſtotelica libri tres*, en 1555. à Paris, *in-4°.* & réimprimés en deux livres à Baſle, en 1569. avec quelques changemens. Cet ouvrage a été ſouvent réimprimé depuis. *La dialectique de Pierre de la Ramée*, à Paris, en 1555. *in-4°. Ciceronianus*, à Baſle, en 1557. & pluſieurs fois depuis. *Annotationes in epiſtolas familiares Ciceronis. Grammatica græca quatenus à latina differt*, en 1560. & pluſieurs fois depuis. *Oratio de profeſſione liberalium artium*, à Paris, en 1563. *in-8°. Commentarii in Ciceronem de fato*, en 1563. *Scholarum phyſicarum libri tres*, &c. en 1565. *Remontrance* faite au conſeil privé en la chambre du roi au Louvre le 18. Janvier 1567. touchant la profeſſion royale en mathématiques, en 1567. *in-8°.* On y apprend pluſieurs particularités de la vie de Ramus. *Lettres patentes du roi touchant l'inſtitution de ſes lecteurs en l'Univerſité de Paris avec la Preface de Pierre de la Ramée ſur le poëme des mathématiques, à la reine mere du roi*, en 1567. *in-8°. Proœmium mathematicum*, &c. en 1567. *Grammaire françoiſe*, &c. en 1567. *Scholæ in artes liberales, &c.* en 1569. *Scholarum mathematicarum, libri 31.* en 1699. *Baſilea ad Senat. Populumque Baſileenſem*, en 1571. *Defenſio pro Ariſtotele*, en 1571. *Prælectiones in orationes ollo conſulares*, en 1574. *Commentarius de Religione Chriſtiana*, en 1576. *Geometria*, en 1577. *Algebra explicata*, &c. en 1586. *De cauſis affectionum & proprietatum quarumdam ſingularium*, &c. en 1579. *Ariſtotelis politica Græcè & Latinè cum notis*; en 1601. *Schola dialectica in Organon Ariſtotelis*, en 1581. *Schola metaphyſica in metaphyſicos libros Ariſtot.* en 1583. *Prælectiones in quatuor libros Georgic. & Bucol. Virgilii*, en 1584. *Platonis epiſtola cum verſione & notis*, en 1549. *Grammatica lat. libri quatuor*, en 1559. *Libri duo de veris fontis literarum*, &c. en 1564. *Cynoſura virtutis juris*, &c. en 1604.

RANCÉ, (Dom Armand Jean le Bouthillier de) abbé de la Trappe, &c. *L'article que l'on a donné de ce pieux & ſçavant abbé dans le Moreri, quoique long, demande encore quelques remarques.* 1°. *Dans l'édition de 1725. on n'a point nommé* l'auteur des lettres contre le traité des *devoirs de la vie monaſtique*: il eſt ſûr, *comme on l'a dit dans celle de 1732.* qu'elles ſont du R. P. de Sainte-Marthe, alors religieux, & depuis général de la congrégation de S. Maur. Elles ſont au nombre de quatre, qui parurent en 1692. Il y a beaucoup d'eſprit, de l'étudition, un détail fouvent intéreſſant, mais beaucoup trop de vivacité. Dans la derniere on fait un examen du commentaire du pere Abbé ſur la regle de S. Benoît. M. de Rancé y répondit le cinq de Novembre de la même année 1692. & adreſſa ſa lettre, qui eſt fort courte, à M. de Santeul chanoine régulier de S. Victor, ſi connu par ſes poëſies latines. Un ami de l'auteur des quatre lettres, ou l'auteur lui-même, repliqua dans une autre lettre qu'il adreſſa auſſi à M. de Santeul, & dans laquelle il éclaircit & modifie pluſieurs endroits des quatre lettres. Cette replique fut ſuivie d'une autre qui eſt de l'auteur des quatre lettres, & qu'il adreſſa à M. l'abbé de la Trappe lui-même; & comme M. Thiers avoit fait contre les quatre lettres une apologie fort étendue de M. de Rancé, un anonyme que l'on prétend encore être le P. de Sainte Marthe, y fit une longue replique, où il examine cette apologie. Toutes ces lettres ont été recueillies en un volume ſous le titre de, *Recueil de quelques pieces qui concernent les quatre lettres écrites à M. l'abbé de la Trappe*, en 1693. *in-12.* à Cologne, ſelon le titre. 2°. M. le Roi, abbé de Haute-Fontaine, ayant écrit à M. de Rancé pour improuver ſa pratique des humiliations, ſans aucun deſſein que le public eût connoiſſance de leur diſpute, M. de la Trappe fit imprimer la lettre de cet abbé, avec une longue reponſe à ſes raiſons, ce qui lui attira une replique de M. l'abbé le Roi. 3°. *On n'a point mis non plus au nombre des ouvrages de* M. de Rancé ſon diſcours ſur la pureté d'intention, avec une retraite pour une octave de l'aſſomption, &c. volume *in-12.* imprimé à Paris chez Muguet. 4°. *On n'a rien dit de la diſpute avec* M. le Nain de Tillemont, dont voici l'occaſion. M. Walon de Beaupuis, prêtre de Beauvais, qui a demeuré longtems à Port-Royal des Champs, ayant été à la Trappe, ce qu'il avoit coutume de faire de tems à autre, & lui ayant refuſé de voir M. de Rancé quand il y alla en 1696. quoiqu'il eût été juſques-là en liaiſon avec cet abbé; & enfin le même refus ayant été fait à un autre prêtre, nommé M. de Maupas, à qui on n'avoit pas même voulu parler à la Trappe, M. de Tillemont ami de M. Walon de Beaupuis, entre les bras de qui ce pieux & ſçavant hiſtorien eſt mort, jugea à propos d'en écrire à M. de Rancé. Sa lettre qui eſt très-longue, & qui eſt ſurement de la fin de 1696. ou du commencement de 1697. ne fut imprimée qu'en 1705. *in-12.* ſous le titre de *Nancy*. M. de Tillemont s'y plaint de la lettre de M. de Rancé à l'abbé Nieaiſe, où il parloit de la mort de M. Arnauld, & de la maniere dont on avoit reçu à la Trappe MM. de Beaupuis & Maupas, & de pluſieurs autres articles; & ces plaintes ſont accompagnées de cet eſprit de douceur & de cette tendreſſe de la piété dont on ſçait que M. de Tillemont étoit pourvu à un ſi

Digitized by Google

haut degré. Mais M. de Rancé laiſſant-là ces plaintes, ſe contenta de faire une réponſe très-courte, que l'on trouve après la lettre de M. de Tillemont. Cette réponſe n'offenſa point cependant, ni M. de Tillemont, ni ſes amis, qui avoient pour M. de Rancé une grande & juſte vénération. Mais après la mort de l'abbé de la Trappe, on fit paroître ſous ſon nom, un projet d'une réponſe beaucoup plus longue, à la lettre de M. de Tillemont; & quoiqu'il fût facile de reconnoître au ſtyle & au langage de ce projet, qu'il n'avoit point certainement été dicté par le pieux abbé, M. de Tillemont ſe crut obligé de faire imprimer de nouveau ce projet, avec des remarques qui en montrent la fauſſeté, & détruiſent les calomnies dont il eſt rempli : *cherchez* TILLEMONT. En 1689. M. l'abbé de la Trappe eut une diſpute avec dom Maſſon général des Chartreux, *dont on n'a point parlé dans le Moreri.* Dom Maſſon fort choqué de ce que M. de Rancé avoit dit des Chartreux dans ſon traité des devoirs & de la ſainteté de la vie monaſtique, s'efforça de le réfuter dans ſes annales de l'ordre des Chartreux : mais M. de Rancé ſe juſtifia par une ample apologie en forme de lettre datée du 20. Juillet 1689. qui ne courut d'abord que manuſcrite. Un exemplaire étant tombé entre les mains de Dom Maſſon, ce pere tâcha de la réfuter dans ſon *Explication des anciens ſtatuts des Chartreux*, qui ne fut imprimée que ſecrettement dans la grande Chartreuſe, & que la cour lui fit défenſe de faire paroître. Cette explication donna lieu à quelqu'un d'envoyer en Hollande la grande lettre de M. de Rancé, qui fut imprimée en 1710. dans les *Nouvelles de la République des lettres.* C'eſt une excellente piéce. 5°. L'abbé de la Trappe, *dont il eſt parlé dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* & qui fit tant de peine à cette abbaye, eſt le fameux dom Gervaiſe, ſi connu par ſes aventures & par ſes écrits. On peut voir le portrait qu'en fait le pere le Courayer dans ſa défenſe des ordinations des Anglois, & dans ſon apologie. 6°. *Ajoutez aux citations de l'article de* M. de Rancé, la vie de cet abbé par dom le Nain, frere de M. de Tillemont, en trois vol. *in-12.* & l'apologie de M. de Rancé par dom Gervaiſe, contre ce qu'en dit dom Vincent Thuillier dans ſon hiſtoire de la conteſtation excitée au ſujet des études monaſtiques, au tome premier des œuvres poſthumes des PP. DD. Thierri Ruinart, & Jean Mabillon. Il y a d'excellentes réflexions dans cette apologie, mais trop de hauteur & de vivacité. *Voyez auſſi* l'écrit intitulé, *Imago R. P. Domini Armandi Joannis le Bouthillier de Rancé abbatis de Trappa, ad numeros epitaphii deſcripta*, &c. en latin & en françois, *in 8°.* en 1708.

RANCONET, (Aimar de) célebre magiſtrat, &c. *Ajoutez ce qui ſuit à ce que l'on en a dit dans le Moreri.* M. Ménage dit que ce magiſtrat étoit fils d'un avocat au parlement de Bourdeaux, & qu'il étoit né dans cette ville. François Pithou le loue comme le plus habile qui ait jamais été : l'éloge eſt un peu exceſſif. Il ajoute, qu'il a compoſé le dictionnaire qui porte le nom de Charles Etienne, & qu'il fut mis en priſon, parce que le cardinal de Lorraine voulant ſçavoir le ſentiment des conſeillers du parlement de Paris touchant la punition des hérétiques, & les ayant fait aſſembler pour cela, Ranconet y porta les œuvres de Sulpice Severe, & y lut l'endroit où cet auteur parle du fait de Priſcillien dans la vie de S. Martin de Tours. En 1557. Cujas lui dedia ſes notes, *In Julii recep. Senat.* On a de Ranconer *le thréſor de la langue Françoiſe tant ancienne que moderne.*

RANDERSEN. *Supplérez cet article à celui qui ſe trouve dans le Moreri.* Randerſen, petite ville de Danemark, dans le Jutland Septentrional, eſt ſituée près de l'embouchure du Gude, à ſix lieues d'Arthuſen vers le nord. Elle eſt fort ancienne. L'incendie qui la conſuma preſque entierement en 1447. l'a rendue fameuſe dans l'hiſtoire, de même que la mort de Gerard *le Chauve*, comte de Holſtein, qui y fut aſſaſſiné en 1340. * Mati, *Diction. géogr.* Thomas Corneille, *Diction. géogr.* D'Audiffret. *Géographie ancienne & moderne*, in-4°.

RANGOUSE. (N. de) *Puiſque l'on a tant fait que de parler de cet écrivain dans le Moreri, il falloit ajouter que* ſes lettres ſont intitulées : *Lettres panegyriques aux heros de la France*, & qu'elles ont été imprimées à Paris en 1648. *in-8°.* avec figures. L'abbé de Marolles, & pluſieurs autres auteurs ſemblables, ſe trouvent au nombre de ces heros, que le ſieur de Rangouſe loue avec profuſion.

RANULPHE-HYKEDEN, ſurnommé *Ceſtrenſis* ou de *Cheſter*, moine Benedictin de Cheſter, mourut en 1363. après avoir été religieux pendant 64. ans. Amateur de l'hiſtoire, il l'étudia preſque toute ſa vie, & il compoſa une chronique univerſelle ſous le titre de *Polychronicon*, depuis la création du monde juſqu'en 1357. Cet ouvrage fait en latin, fut traduit en anglois, & continué juſqu'en 1398. par Jean de Treviſe, moine de Cornouaille. Guillaume Caxton ou Capton, le premier imprimeur qui ait été en Angleterre, en fit auſſi une continuation juſqu'en 1460. & critique aſſez judicieuſe, il en ôta tout ce qu'il y reconnut d'expreſſions ſurannées, & l'imprima en anglois à Londres *in-fol.* en 1482. Thomas Gale en a tiré ce qui regardoit l'hiſtoire d'Angleterre, & l'a inſeré dans ſes *Scriptores hiſtor. Sax. Angl.* Le Polychronicon ſe trouve tout entier manuſcrit à Breſlau, & dans pluſieurs autres bibliotheques. * Voſſius, *de hiſtor. Latin.* Cave. Warthon, &c. Maittaire, *Annales typographici*, tom. 1. pag. 166. Cet auteur ne marque point le lieu de l'impreſſion de la continuation du Polychronicon.

RAOUL-LE-VERD, premierement chanoine, enſuite prevôt, puis archevêque de Reims, étoit lié d'une amitié étroite avec S. Bruno. Ils firent vœu enſemble de quitter les vanités du ſiécle pour ſe faire religieux, & Bruno commença le premier. Ce Saint après s'être retiré dans le deſert affreux de la Chartreuſe, écrivit à ſon ami une lettre vive & preſſante, pour le faire reſſouvenir de la promeſſe qu'ils avoient faite enſemble, d'embraſſer la vie religieuſe, & pour l'exhorter à la mettre en exécution. Juſqu'à nos jours on a cru que cette lettre n'avoit point eu d'effet; mais il eſt ſûr que l'on s'eſt trompé. Raoul ſe fit certainement religieux à S. Remi de Reims, d'où il fut tiré peu après pour être élevé ſur le ſiege épiſcopal de cette égliſe. On trouve ſon nom avec la qualité d'archevêque, dans une ancienne matricule du monaſtere, où tous les noms des religieux ſont écrits d'un caractére qui eſt de ſon tems. On voit encore aujourd'hui dans l'égliſe de S. Remi, un tombeau orné de figures, que pluſieurs croient être celui de Raoul-le-Verd; mais la plûpart des meilleurs critiques prétendent que ce monument eſt plus ancien que ce prélat, & que c'eſt le tombeau de Hinemar, qui avoit été auſſi archevêque de Reims. C'eſt en particulier le ſentiment des PP. DD. Martenne & Durand, Benedictins de la congrégation de S. Maur, comme on peut le voir dans le tome premier de leur voyage littéraire, où l'on trouvera auſſi une gravure de ce tombeau.

RAOUX, (Jean) peintre célebre, natif de Montpellier, étoit éleve de feu M. de Boullogne l'aîné; & il ſe diſtingua de bonne heure dans ſon art. Feu M. de Vendôme grand-prieur de France, qui avoit été un des premiers qui eût connu ſon merite, l'engagea à faire quelque ſejour en Italie pour s'y perfectionner, & ſe faire connoître davantage. M. Raoux ſuivit ce conſeil, & il a paſſé pluſieurs années en Italie, & ſur-tout à Veniſe, où les tableaux qu'il y a faits ſont fort eſtimés. Sa maniere de peindre étoit tendre, délicate, agréable à la vue & extrêmement finie. Il fut reçu à l'académie royale de peinture le 28. d'Août 1717. & il eſt mort le 10. de Février 1734. âgé d'environ 57. ans. On voit dans les meilleurs cabinets de Paris quantité de ſes tableaux, qui ſont très-eſtimés. Feu M. le duc d'Orleans regent du royaume, amateur éclairé des beaux arts, reçut de lui le tableau qui repréſente Télémaque dans l'iſle de Calypſo, après ſon naufrage, & le fit placer dans ſon grand appartement, après avoir rendu juſtice au peintre & à l'ouvrage.

Digitized by Google

Ce fut feu M. le prince de Vendôme qui préſenta ce tableau de M. Raoux à ſon alteſſe royale.* *Voyez* le mercure de France, mois de Février 1734. où l'on a donné une liſte des principaux tableaux de ce peintre, qui ſont à Paris & dans quelques maiſons de campagne des environs de cette ville : on y a oublié celui de M. Saonen évêque de Senez.

RAPERSWEIL, ou RAPERSCHWIL. *Supplées, cet article à celui qui ſe trouve dans le Moreri.* Raperſweil, en latin, *Ruperti villa*, eſt une petite ville de la Suiſſe, aſſiſe ſur un côteau ſur le rivage droit de la partie orientale du lac de Zurich, elle eſt un peu fortifiée, & le château principalement eſt aſſez fort. Son nom lui vient de *Rupert*, général de Louis roi des Germains, qui, à ce qu'on prétend, avoit fait bâtir en cet endroit un château, à cauſe de la belle ſituation du lieu. Cette ville a eu autrefois ſes comtes, qui étoient en même-tems ſeigneurs de Wemdelbourg, & protecteurs du monaſtere d'Einſiedlen. Cette maiſon s'éteignit vers le commencement du XIV. ſiécle par la mort du comte Rodolphe, & preſque tous les biens qu'elle poſſedoit paſſerent entre les mains d'Eliſabeth fille de ce comte, qui fut mariée à Werner l'aîné comte de Hombourg près de Havenſtein. De ce mariage ſortit Werner le jeune, qui étant mort ſans enfans mâles en 1329. tout le comté parvint à ſon couſin germain, Jean de Haſbourg de Leuffenbourg. Les archiducs d'Autriche, Albrech & Othon, lui perſuaderent de leur céder toutes ſes terres, & de les recevoir d'eux comme un fief. Jean de Haſbourg ayant eu part aux troubles & aux meurtres commis à Zurich en 1350. fut fait priſonnier dans la ville ; & ceux de Zurich, accompagnés de ceux de Schaffhouſe & de Saint Gall, marcherent vers Raperſweil, prirent cette ville, & les deux châteaux, les pillerent, & les reduiſirent en cendres. Il y a là un pont de 1900. pas de longueur, qui va depuis Raperſweil juſqu'au village de Hurden, & que l'on croit avoir été bâti l'an 1365. en faveur des pelerins qui vont à Einſiedlen. L'auteur de l'état & des délices de la Suiſſe, dit que ce pont fut commencé en 1357. par les ſoins & aux frais d'Albert II. archiduc d'Autriche, ſurnommé *le Sage*, & qu'il fut achevé quelques années après par le zèle de ſes fils Rodolphe IV. & Léopold III. L'archiduc Frederic ayant été mis au ban en 1415. par le concile de Conſtance, & par l'empereur Sigiſmond ; & les Suiſſes ayant executé ce qui les regardoit, & ſaiſi la ville de Bade, celle de Raperſweil fit un traité de neutralité avec le canton de Schwity, & ſe mit ainſi hors de danger d'être attaquée. Mais en 1442. elle entra dans l'alliance de Zurich avec l'Autriche, contre ceux de Schwitz, & reçut garniſon autrichienne. Ce procedé fit qu'en 1443. les alliés Suiſſes l'aſſiegerent, mais ce fut inutilement. En 1458. il y eut des diviſions dans la ville ; une partie des bourgeois s'étant déclarée pour la maiſon d'Autriche, & l'autre pour les Suiſſes ; de ſorte qu'à cette occaſion la ville de Raperſweil tomba entre les mains des alliés d'Ury, de Schwitz, d'Underwald & de Glaris, à qui elle prêta hommage, en ſe reſervant ſes privileges. En 1531. il y eut des troubles à l'occaſion de la Religion, & à la fin la prétendue réforme y fut introduite. Mais après la bataille de Cappel, les Catholiques y reprirent le deſſus, & chaſſerent les miniſtres. Pluſieurs bourgeois de Raperſweil ſe retirerent alors à Zurich. Une guerre de religion s'étant allumée en 1656. entre les cantons de Zurich & de Berne, & les cinq anciens cantons Catholiques, ceux de Zurich aſſiegerent Raperſweil ſous le général Werdtmuller, la canonnerent & la bombarderent, mais ſans avoir pu s'en rendre les maîtres. En 1712. une nouvelle guerre s'étant encore allumée à l'occaſion du Toggenbourg, les cantons de Zurich & de Berne eurent un meilleur ſuccès, & après la bataille de Villmergen, la ville de Raperſweil ſe rendit par accord, en ſe reſervant tous ſes privileges ſpirituels & temporels. Ces articles furent ratifiés par le troiſiéme article du traité d'Arau. Il y a dans Raperſweil deux conſeils : le petit eſt compoſé de quinze perſonnes, en y comprenant le *Schultéis* ou Avoyer, le ſecretaire de la ville ; & l'adminiſtrateur de la cour. Le grand conſeil eſt compoſé de 27. perſonnes. En 1646. les Jéſuites demanderent la permiſſion de s'établir dans cette ville ; mais elle leur fut refuſée. En 1689. en creuſant dans un champ près de la ville, on trouva un petit tonneau rempli de pieces de monnoies Romaines. Il y en avoit de Valerien, de Claude II. d'Aurelien, &c. & l'année ſuivante on trouva encore 1700. pieces de cette vieille monnoie.* *Annales Einſiedlenſes*, p. 344. Simler, *de repub. Helvet. Etat & délices de la Suiſſe, tom. 2. pag. 52.* &c. Stumpf, *lib 6. pag. 139. &c.*

RAPHIA. *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve dans le Moreri.* Raphia eſt une ville célebre ſur la Mediterranée entre Gaze & Rhinocorure. Philopator remporta auprès de cette ville, une victoire ſur Antiochus ſurnommé *le Grand*, roi de Syrie. Joſeph dit que Raphia fut priſe par Alexandre Jannée, & qu'ayant été ruinée dans les guerres, elle fut rétablie par Gabinius. Le même auteur & Polybe mettent Raphia pour la premiere ville de Syrie que l'on rencontre en venant d'Egypte. On trouve quelques anciennes médailles frapées en cette ville. Il y en a une de l'empereur Commode, & une de M. Aurele Antonin Caracalla. L'évêque de Raphia ſe trouva au concile d'Epheſe, & dans celui de Conſtantinople en 553. On lit la ſouſcription d'Etienne évêque de la même ville, laquelle étoit de la premiere Paleſtine. * Strabon, Baudrand, Réland dans ſa Paleſtine en latin, livre troiſiéme. Dom Auguſtin Calmet, dans ſon *Dictionnaire de la Bible.*

RAPIN, (Nicolas) poëte François & Latin, &c. *On en a donné un article dans le Moreri, mais il faut y corriger les fautes ſuivantes, dans leſquelles* M. Titon du Tillet eſt auſſi tombé en partie dans ſon *Parnaſſe François.* 1°. *Les plaiſirs du Gentilhomme champêtre*, ouvrage poëtique de Rapin, parurent en 1583. *non en 1683.* 2°. *Ce n'étoit pas en 1582.* qu'il avoit écrit à l'occaſion de la *Puce* que l'on trouva ſur la fille de madame des Roches, mais en 1579. 3°. *Au lieu de* Guillaume Critton, *& de* Minard, *liſez* George Critton & Charles Ménard. 4°. *Ce ne fut pas le* 13. de Février 1609. que Rapin mourut, *mais le* 15. de Février 1608. Ce fut à Tours, ſelon M. Broſſette, que ſa mort arriva, non à Poitiers. Il étoit âgé de 68. ans, quoique le pere Garaſſe Jéſuite, qui en parle dans ſa *Doctrine curieuſe*, lui en donne 74. Toutes les œuvres latines & françoiſes ont été imprimées à Paris en 1610. *in*4°. C'eſt à lui à qui Regnier le ſatyrique a adreſſé ſa neuviéme ſatyre, qui commence par cet éloge

Rapin le favori d'Apollon & des Muſes,
Pendant qu'en leur métier jour & nuit tu t'amuſes,
Et que d'un vers nombreux, non encore chanté,
Tu te fais un chemin à l'immortalité, &c.

Le même poëte lui a conſacré l'épitaphe ſuivante, qui n'a paru parmi les œuvres de Regnier que dans l'édition de Londres avec des notes.

Paſſant, cy gît Rapin, *la gloire de ſon âge,*
Superbe honneur de Pinde & de ſes beaux ſecrets,
Qui vivant ſurpaſſa les Latins & les Grecs,
Soit en profond ſçavoir ou douceur de langage.
Eternisant ſon nom avec maint haut ouvrage.
Aux futurs il laiſſa mille poignants regrets
De ne pouvoir atteindre, ou de loin ou de près,
Au but où le porta l'étude & le courage.
On dit, & je le crois, qu'Apollon fut jaloux,
Le voyant comme un Dieu réveré parmi nous,
Et qu'il mit de rancœur ſitôt fin à ſa vie.
Conſidere, paſſant, quel il fut ici bas :
Puiſque ſur ſa vertu les Dieux eurent envie,
Et que tous les humains y pleurent ſon trépas.

5°. *Aux citations, au lieu de* Baillet, *Diction. critic.* liſez Bayle, &c. *& ajoutez* le Clerc, *Biblioth. du diction. de Richelet*, où l'auteur fait l'apologie de Rapin contre une accuſation

accuſation de Joſeph Scaliger, rapportée par Bayle; Broſſette, notes ſur les œuvres de Regnier, en deux endroits; Titon du Tillet, *Parnaſſe françois*, édit. *in-fol.*

RAPIN (René) Jéſuite, &c. *Ajoutez à ſes ouvrages rapportés dans ce Dictionnaire*, trois petits volumes ſur des matieres de Religion, ſçavoir: *La fin des derniers ſiécles: la vie des prédeſtinés: & l'importance du ſalut.* On a recueilli ces trois ouvrages avec ſes comparaiſons, ſes reflexions, & le poëme latin des Jardins, le tout en trois vol. *in-12.* à Amſterdam en 1709. & 1710. Ses comparaiſons des grands hommes de l'antiquité, qui ont le plus excellé dans les belles lettres; & ſes réflexions ſur l'éloquence, la poëtique, l'hiſtoire & la philoſophie, avec le jugement qu'on doit faire des auteurs qui ſe ſont ſignalés dans ces quatre parties des belles lettres, avoient déja été recueillies en deux vol. *in-4°.* à Paris en 1684. On n'y trouve point un autre ouvrage du même, *dont on n'a rien dit dans le Moreri*, ſçavoir: un traité du grand, ou du ſublime dans les mœurs; ou dans les differentes conditions des hommes, avec quelques obſervations ſur l'éloquence des bienſéances en 1686. *in-12.* Ses réflexions ſur la poëtique ont été vivement attaquées par le pere Vavaſſeur ſon confrere, qui fit ſur cet ouvrage des *Remarques françoiſes*, que l'on imprima *in-12.* à Paris, en 1675. & que M. le préſident de Lamoignon fit ſupprimer, pour faire plaiſir au pere Rapin, avec qui il étoit lié d'amitié. Cette ſuppreſſion ayant rendu ces remarques fort rares, l'éditeur des œuvres du P. Vavaſſeur, recueillies à Amſterdam en 1709. *in-fol.* les fit réimprimer dans ce recueil, avec la *Réponſe du pere Rapin à ces remarques* dont *on n'a rien dit non plus dans le Moreri.* A l'égard du poëme des Jardins, le chef-d'œuvre des poëſies latines de ce Jéſuite, pluſieurs critiques prétendent qu'il n'en étoit que le pere adoptif, & que ce poëme ſe trouve tranſcrit dans un ancien manuſcrit lombard, qu'un prince de Naples a montré, dit-on, à pluſieurs perſonnes à Naples même. Mais n'eût-il pas fallu nommer ce prince, & la bibliothéque où ſe trouve ce manuſcrit? Le bibliothécaire de ce prince, ajoute-t-on, interrogé ſur cela, dit qu'il n'y avoit point de difference entre ce manuſcrit & ce qui étoit imprimé ſous le nom du pere Rapin, à quelques additions près, qui ſont ſeulement imitées de ce poëme. Ce témoignage eſt poſitif: mais quels garans en donne-t-on? *On a encore oublié parmi les ouvrages du pere* Rapin, l'opuſcule intitulé, *le Magnanime, ou éloge de Louis de Bourbon prince de Condé II. du nom, premier prince du ſang*, à Paris, en 1687. *in-12.*

RAPIN (Paul de) ſieur de Thoyras, d'une ancienne famille noble originaire de Savoye, naquit à Caſtres le 26. Mars 1661. Il commença l'étude du latin dans la maiſon de ſon pere, après quoi il fut envoyé à Puylaurens, & de-là à Saumur. Il eut quelques querelles dans cette ville, une entr'autres avec un homme qu'il vint chercher juſqu'à Paris, pour tirer vengeance de l'offenſe qu'il croyoit en avoir reçue. Mais cette querelle finit par la prudence de ceux qui s'en mêlerent, & qui en arrêterent les ſuites qui ne pouvoient manquer d'être fâcheuſes. En 1679. M. de Rapin ſe rendit auprès de M. ſon pere, dans le deſſein de s'appliquer ſérieuſement à l'étude du droit, & il ſe fit recevoir avocat. Les chambres de l'édit ayant été ſupprimées cette même année, la famille de M. de Rapin ſe vit obligée de ſe tranſporter à Toulouſe. Après la révocation de l'édit de Nantes en 1685. M. de Rapin qui avoit perdu M. ſon pere deux mois avant cette révocation, ſe retira en Angleterre au mois de Mars 1686. mais il n'y fit pas un long ſéjour; & paſſant en Hollande, il entra dans une compagnie de cadets François, qui étoit à Utrecht, commandée par M. de Rapin ſon couſin germain. En 1689. milord Kinſton lui donna l'enſeigne colonelle de ſon régiment avec lequel il paſſa en Irlande. La même année il eut une lieutenance, & quelque tems après on lui donna la compagnie dans laquelle il avoit été enſeigne. Il ſe trouva à pluſieurs ſiéges & à pluſieurs combats dangereux: & dans tous il montra beaucoup de valeur & de courage. Sur la fin de 1693. il eut ordre d'aller en Angleterre, où on le mit auprès du fils de milord Portland, qui a été depuis duc du même nom. Il cedz alors ſa compagnie à un de ſes freres qu'il avoit amené avec lui en Angleterre dans ſon premier voyage, qui avoit ſervi dans le même régiment, & qui eſt mort en 1719. après avoir été lieutenant-colonel dans un régiment de dragons Anglois. Le nouvel emploi de M. de Rapin l'obligea à paſſer ſouvent, tantôt en Hollande, & tantôt en France, pendant que milord Portland y fut en ambaſſade; juſqu'à ce que le jeune Lord ſe fixa pour quelque tems à la Haye. Ce fut pendant ce tems-là, c'eſt-à-dire, en 1699. que M. de Rapin épouſa *Marianne* Teſtard; ce qui ne l'empêcha pas d'accompagner ſon éleve dans les voyages qu'il fit en Allemagne, en Italie, & ailleurs. Quand milord Portland n'eut plus beſoin de ſes ſervices, il ſe retira à la Haye, où il reprit l'étude des fortifications, & ſur-tout de l'hiſtoire; ce qui l'engagea à dreſſer quantité de tables généalogiques & chronologiques, générales & particulieres. En 1707. il ſe tranſporta avec ſa famille à Weſel, où il a demeuré juſqu'à ſa mort, arrivée le 16. Mai 1725. C'eſt dans cette ville qu'il a compoſé la *Diſſertation ſur les Whigs & les Torys*, qui a été imprimée à la Haye en 1717. *in-12.* & ſon *Hiſtoire d'Angleterre*, qu'il a compoſée avec beaucoup de ſoin & d'exactitude, ſur les actes publics d'Angleterre, & ſur les meilleurs hiſtoriens ſoit de la nation, ſoit étrangers. Cette hiſtoire a été imprimée à la Haye en 1725. & 1726. en 9. volumes *in-4°.* & réimprimée en dix volumes *in-4°.* à Trevoux en 1728. Cette ſeconde édition eſt augmentée d'une table des matieres à chaque volume, de l'éloge de M. de Rapin Thoyras, de ſa diſſertation des Whigs & des Torys, & de ſes extraits des actes de Rymer. Le célebre monſieur Peliſſon ſon oncle, lui ayant envoyé ſes *Réflexions ſur les differens de la Religion*, M. de Rapin lui en marqua ſon ſentiment avec aſſez d'étendue; mais cet écrit n'a pas vu le jour, non plus que des remarques ſur diverſes hiſtoires, qui étoient le fruit de pluſieurs de ſes lectures. Cet habile hiſtorien ſçavoit l'anglois, l'italien, & l'eſpagnol, outre le grec, le latin & le françois, & il s'étoit fort appliqué aux mathématiques, & ſur-tout aux fortifications. Le nom de Rapin eſt placé avec honneur dans les hiſtoriens François, ſur-tout à l'occaſion de l'aîné de quatre freres de cette famille, qui étoient venus s'établir en France ſous le regne de François I. pour y profeſſer la religion Proteſtante, qu'ils avoient embraſſée dans leur pays, & dont M. de Rapin Thoyras a toujours fait profeſſion. Il y eut néanmoins un de ces quatre freres qui quitta cette ſecte pour embraſſer la religion Catholique, & il fut aumônier de Catherine de Médicis. PHILIBERT de Rapin, biſaïeul de M. Rapin Thoyras, fut gentilhomme du prince de Condé, puis maître d'hôtel de ſa maiſon. Il n'eut pas moins de réputation à la guerre, que de capacité dans les affaires; cependant le parlement de Toulouſe lui fit trancher la tête, lors même qu'il venoit par ordre du roi, pour faire enregiſtrer l'édit de paix de l'an 1568. Les Huguenots pour s'en venger, mirent le feu à toutes les terres & maiſons des conſeillers, ſur les maſures deſquelles les ſoldats écrivoient avec des charbons tout fumans, ces mots: *Vengeance de Rapin. Pierre* de Rapin, baron de Mauvert, fils de PHILIBERT, porta les armes dès ſa premiere jeuneſſe, & ſuivit le roi Henri IV. dans toutes ſes expeditions. Il laiſſa pluſieurs enfans, dont le ſecond, Jacques de Rapin, ſieur de Thoyras, fut pere de notre hiſtorien. Quand M. Fouquet fut mis à la baſtille, il fut l'un des trois qui travaillerent aux factums faits pour la défenſe de cet illuſtre priſonnier. Il y fournit tout ce qu'on y lit qui regarde le droit romain. M. de Rapin Thoyras, l'hiſtorien a laiſſé un fils & ſix filles. Il étoit de la même famille que *Daniel* de Rapin, colonel d'infanterie au ſervice des Etats-Generaux des provinces unies des Pays-bas, qui fut le premier officier François qui ſe réfugia en Hollande. Il arriva à la Haye cinq jours après la révocation de l'édit de Nantes, & il y mourut le 16. d'Avril 1719. dans la quatre-vingt-huitiéme année.

Digitized by Google

de ſon âge. * Lettre contenant quelques particularités de la vie de M. de Rapin de Thoyras, à la tête du neuvième volume de ſon *Hiſtoire d'Angleterre*, édition de Trevoux. *Biblioth. German. tome X. Hiſtoire litteraire de l'Europe, tome I. page 153.*

RAPINE. (Claude) religieux Celeſtin, &c. *Ajoutez ce qui ſuit à ce que l'on en a déja dit dans le Dictionnaire hiſtorique.* Il compoſa un petit traité latin, *De ſtudiis monachorum* (des études des moines) pour faire voir que les moines doivent s'occuper à l'étude : & dans un autre traité qu'il a fait de la vie contemplative, il reprend certains religieux, qui ſous prétexte d'humilité, ſe diſpenſent d'une application ſi importante & ſi néceſſaire à tous les ſolitaires, mais principalement aux ſuperieurs. Il eſt d'avis qu'on ne borne pas les eſprits à un certain genre d'études, & que l'on ait égard aux talens d'un chacun. Cet auteur eſt cité avec éloge par Jean Mauburn dans ſon *Roſetum ſpirituale*. A la fin de ſon traité des études, Rapine remercie Dieu de ce qu'il lui a fait la grace d'aimer toujours les livres, l'étude & la verité, & de n'avoir pas eu moins d'averſion des emplois exterieurs, que d'amour pour les connoiſſances utiles : il avoue qu'il en recueilloit des fruits très-agréables dans ſa vieilleſſe, & il exhorte les jeunes religieux d'en faire l'épreuve à ſon exemple. Le pere Mabillon s'eſt appuyé de cette autorité dans ſon excellent traité des études monaſtiques, l'un des ouvrages les plus judicieux que l'on ait faits dans le dernier ſiécle. Claude Rapine mourut ſimple religieux en 1493. après avoir exercé dignement la charge de ſuperieur dans ſon ordre, & avoit été appellé en Italie pour en réformer les monaſteres. * *Voyez* le traité des études monaſtiques, édition *in-12.* t. 1. part. 1. l'*Hiſt.* des Celeſtins de la congrégation de France, écrite en latin par le feu pere Becquet bibliothécaire de la maiſon de Paris.

RAPINE (Charles) religieux Récollect, étoit de l'une des principales familles de Nevers. Il floriſſoit dans le XVII. ſiécle. Il a beaucoup écrit tant en latin qu'en françois. On a entr'autres en cette derniere langue les *Annales eccléſiaſtiques de Châlons en Champagne, par la ſucceſſion des évêques de cette Egliſe, depuis S. Memie juſqu'en 1636.* in-8°. à Paris, en 1636. *Diſcours de la vie, mort & miracles de ſaint Memie, avec un catalogue des évêques qui lui ont ſuccedé*, in-12. à Châlons en 1625. *Hiſtoire générale de l'origine & progrès des freres Mineurs, appellés* Recollects, Réformés ou Déchaux, *in-fol.* à Paris, en 1631.

RAROI, monaſtere fondé vers la fin du XII. ſiécle, par Simon vicomte de Meaux, & par *Ade* ſa femme, à quatre ou cinq lieues au nord-eſt de la ville même de Meaux, aſſez près de la riviere d'Ourq. Les fondateurs le donnerent aux religieux de l'ordre de *Grand-Mont*, appellés alors *bons Hommes*, qui s'y établirent entre les années 1164. & 1171. En 1317. le pape Jean XXII. érigea cette maiſon en prieuré, & lui unit Vaiſſin & Sarvigny, deux autres petits monaſteres du diocèſe de Soiſſons. Sur la fin du XVI. ſiécle, les Jéſuites voulurent ſe l'approprier ; mais leurs tentatives furent inutiles ; & au commencement du XVII. ſiécle, ce monaſtere qui étoit tombé en ruine, fut donné aux Feuillans, qui en prirent poſſeſſion par lettres patentes du mois de Janvier 1615. Mais n'ayant pu y ſubſiſter, & voyant que tout étoit ruiné dans la maiſon, ils en ſortirent au bout de trois mois, & remirent le prieuré entre les mains du duc de Geſvres, de qui ils l'avoient reçu. Ce ſeigneur le propoſa à M. de Berulle, depuis cardinal, ſuperieur général de la congrégation de l'Oratoire, qui l'accepta dans le deſſein de rétablir dans ce monaſtere le ſervice divin, en y établiſſant ſa congrégation alors naiſſante. Nicolas le Sage abbé de S. Martin de Laon, alors titulaire de ce prieuré, s'en démit le 28. Octobre 1619. entre les mains du pape, en faveur de cette union, & l'abbé de Grandmont y ayant pareillement conſenti, de même que les Feuillans, les bulles furent pourſuivies en cour de Rome & obtenues ; & depuis ce tems-là cette maiſon dépend de celle de l'Oratoire de Paris. Le duc de Geſvres prit la qualité de fondateur, avec la haute, moyenne, & baſſe juſtice dans tout le territoire. Les peres de l'Oratoire de Raroi payent encore tous les ans la penſion d'un oblat ou d'un religieux lai, aux Invalides, ſelon l'arrêt du conſeil d'état du roi, du ſixiéme Mai 1715. * D. Dupleſſis, *Hiſt. de l'Egliſe de Meaux, tome I. l. 2.*

RASCHICK (Ebn) ou RASCHIKIDES, dont le nom entier eſt *Abu-Ali-Al-Haſan-Ebn-Raſchick*, étoit un ſçavant Arabe du XI. ſiécle, que l'on connoît encore ſous le nom de *Al-Kaira-vouani*, qu'il paroît avoir reçu de l'ancienne capitale de l'Afrique propre. Il naquit l'an de l'hégire 390. qui répond à l'an 1000. de J. C. & étoit fils d'un eſclave Grec. Il mourut l'an de l'hégire 463. ou ſelon d'autres, 456. Ce qui répond aux années de J. C. 1070. & 1063. Il a fait pluſieurs ouvrages qui ſont connus de peu de perſonnes aujourd'hui. On voit dans l'un, en quelle eſtime les poëtes Arabes étoient déja avant le tems de Mohammed. Lorſqu'un poëte d'une famille s'étoit rendu celebre, les autres familles venoient l'en féliciter. Celle du poëte faiſoit un grand repas, les femmes jouoient du tambour, & témoignoient autant de joie & obſervoient les mêmes ſolemnités que dans les noces. C'étoit en action de graces, de ce que cette famille avoit acquis une perſonne qui défendroit ſon honneur, & qui chanteroit dignement les hauts faits de ſes héros. * *Voyez* Pococke, *Specim. Arab. &c.*

RASEZ, pays de France aux environs d'Aleth, dans le Languedoc, avec titre de comté : en latin, *Rheda* ou *Reda*. Limoux eſt la ville capitale de ce comté, qui fut donné, ſuivant le continuateur du moine Aymon ou Aymoin, à Bernard II. comte de Toulouſe, par Charles le Chauve, en 871. Il appartint enſuite aux comtes de Carcaſſonne, & il étoit fort ſouvent l'apanage de leurs ſeconds fils. Raimond Trincavel, fils de Raimond Roger comte de Carcaſſonne, abandonna malgré lui à Simon de Montfort en 1211. les droits qu'il avoit au pays de Raſez, qu'Amauri de Montfort fils de Simon, céda à Louis VIII. roi de France, en 1227. & en 1247. Trincavel déclara à ſaint Louis, qu'il n'avoit aucun droit ſur le comté de Raſez, qui depuis ce tems-là a appartenu à la couronne, ſur-tout depuis que Jacques roi d'Arragon eut cedé au même S. Louis en 1258. les prétentions qu'il y pouvoit avoir. Les anciens monumens nous apprennent que dès la fin du VIII. ſiécle, & au commencement du IX. les comtés de Raſez & de Fenouilledes, qui furent démembrés de celui de Narbonne, ou de l'ancien diocèſe de cette ville, ſubſiſtoient alors. L'ancien comté de Raſez tiroit ſon nom d'un château du pays appellé *Redæ*, lequel ne ſubſiſte plus. Il s'étendoit ſur tout ce qu'on appelle encore aujourd'hui *le Raſez*, ou *Officialité de Limoux*, qui dépend pour le ſpirituel du diocèſe de Narbonne, & ſur une partie de celui d'Aleth, dont le reſte étoit compris dans le comté ou pays de Fenouilledes. Comme les anciens comtés avoient la même étendue que les diocèſes il arriva dans la ſuite que l'on donna quelquefois le nom de diocèſe à pluſieurs de ces nouveaux comtés démembrés des anciens : c'eſt peut-être ce qui donna lieu aux archevêques de Narbonne de ſe dire *Archevêques de Narbonne & de Raſez*. Il eſt pourtant plus vraiſemblable que ce fut à cauſe que le Raſez demeura uni au royaume d'Aquitaine, après que le comté de Narbonne en eut été démembré en 817. avec la plus grande partie de la Septimanie, & parce que le diocèſe de Narbonne demeura partagé depuis ce tems-là pour le temporel, entre deux gouvernemens differens. Cette diſtinction dure encore de nos jours. Les archevêques de Narbonne ont actuellement un official ou vicegerent à Limoux, capitale du Raſez pour le jugement des affaires eccléſiaſtiques de ce pays, qui pour le temporel fait un diocèſe particulier. Il eſt joint pour les contributions & la députation aux états avec celui d'Aleth. * Graverol, *Abregé hiſtorique des villes, chefs des diocèſes de Languedoc.*

Digitized by Google

Hiſtoire générale de Languedoc, par deux Bénédictins, *livre* IX.

RASILLY, (Marie de) *Voyez* RAZILLY.

RASSICOD, (Etienne) *Ajoutez à ce que l'on a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. de ce célebre avocat*, que le bel éloge que l'on trouve de lui dans le journal des ſçavans de l'année 1718. eſt de M. l'abbé de Gujon, de la famille des ſçavans de ce nom, ami de M. Raſſicod, & auteur lui-même de quelques autres écrits; comme de la *Relation de la vie & de la mort de Magdelene de Clermont, abbeſſe de S. Paulet-Beauvais*, imprimée en 1709. à Paris; & du livre intitulé, *les apophthegmes, ou les belles paroles des Saints*, à Paris, *in-12.* en 1721. avec une préface de cinquante pages, auſſi bien écrite que remplie de réflexions judicieuſes. M. Raſſicod a laiſſé un fils qui eſt diſtingué dans le barreau du parlement de Paris, où il exerce la même profeſſion d'avocat, & de cenſeur royal des livres.

RAT. (Geoffroi ou Godefroi le) *dans le Moreri, édition de 1725. on le dit* le troiſiéme grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem: il ne fut que le treiziéme. *Cette faute a été copiée comme une infinité d'autres, par les éditeurs du Dictionnaire hiſtorique imprimé à Baſle.*

RATBODE, duc des Friſons avant la fin du VII. ſiécle, & qui regnoit encore au commencement du VIII. fut un cruel perſécuteur de l'Evangile, que S. Vulfram enſeignoit dans ſon pays, & que ce ſaint miſſionnaire ſoutenoit par ſes miracles. Cependant Ratbode lui-même connut la vérité, & ſe diſpoſa au baptême. Mais, ſelon les hiſtoriens les plus exacts, il étoit déja deſcendu dans les ſacrés fonts pour le recevoir, lorſqu'il s'aviſa de demander à Vulfram ſi les princes ſes prédeceſſeurs étoient dans le paradis ou dans l'enfer. Vulfram lui dit qu'il ne falloit pas douter que les princes ſes ancêtres étant morts ſans baptême, ne fuſſent dans la damnation éternelle. Alors Ratbode ſe retirant, dit qu'il aimoit mieux ſe voir en enfet avec tous les princes Friſons, que d'être avec un petit nombre de gueux dans le royaume celeſte: Reponſe inſenſée, qui montre la groſſiereté de ce prince, & combien peu ſes lumiéres étoient étenduës! Cependant, comme il avoit connu la vérité juſqu'à un certain degré, il ne put demeurer tranquille dans l'infidélité. Il voulut encore conférer ſur la religion avec S. Willebrod; mais comme il cherchoit moins à s'éclaircir qu'à s'autoriſer dans ſon incrédulité, les nouvelles lumiéres qu'il reçut, ne ſervirent qu'à l'aveugler davantage. Ceci ſe paſſoit vers l'an 696. Ratbode plus endurci, devint auſſi plus perſécuteur: il fit ce qu'il put pour ſe porter aux dernieres violences contre les ouvriers évangeliques. Mais ſa mort arrivée aſſez promptement l'an 719. laiſſa une libre carriere aux progrès de l'Evangile, que pluſieurs zélés miſſionnaires Anglois prêchoient dans la Friſe ſous la protection des princes François. * *Appendix ad vitam Vulfrandi apud Bolland.* M. Fleuri dans ſon *Hiſt. eccléſ.* vers l'an 696. Le pere Longueval Jéſuite, dans ſon *Hiſtoire de l'Egliſe Gallic. tome IV.*

RATCLIFFE (Thomas) comte de Suſſex, étoit fils de HENRI Ratcliffe, comte de Suſſex, & d'*Eliſabeth*, fille de *Thomas* Howard, duc de Nortfolck. Thomas eſt loué par les hiſtoriens pour ſa candeur, ſa prudence, ſa valeur, ſa bonté, & ſon grand amour pour ſa patrie. Ces qualités le firent généralement eſtimer, & il fut élevé aux plus grands emplois. Après la mort du roi Edouard VI. lorſque la faction qui vouloit mettre Jean Grey ſur le thrône, paroiſſoit être la plus forte, Thomas ſe chargea du commandement des troupes de la princeſſe Marie, & contribua beaucoup par ſa prudence à la maintenir dans la poſſeſſion du thrône. Cette princeſſe reconnut ſon zéle, & pour le lui témoigner, elle l'honora de la Jarretiere, & lui accorda le privilege de ſe couvrir en ſa préſence, exemple peut-être unique en Angleterre. Elle l'envoya enſuite comme ſon ambaſſadeur auprès de Charles V. roi d'Eſpagne, & lorſqu'elle penſa à ſe marier avec Philippe II. Ratcliffe fut un des principaux de ceux qui conclurent le traité de ce mariage. En 1556. elle le nomma viceroi d'Irlande. Il revint l'année ſuivante de ce royaume, où on le renvoya peu après. Lorſque la reine Eliſabeth fut parvenue à la couronne d'Angleterre, cette reine eut pour lui la même conſidération & la même confiance, & l'employa pareillement dans les affaires les plus importantes. Elle n'eut pas lieu de s'en repentir; Ratcliffe s'acquitta toujours avec ſuccès de ſes commiſſions, & il ſçut en particulier obliger le fameux rebelle Irlandois O-Néal, de venir en perſonne à Londres, en 1562. & en 1563. pour demander ſa grace aux pieds de la reine. Lorſque l'empereur Maximilien II. faiſoit ſolliciter le mariage d'Eliſabeth avec l'archiduc Charles ſon frere, Ratcliffe qui y donnoit les mains, trouva dans le comte de Leiceſter un adverſaire violent, qui ſe ſervit de cette occaſion, pour faire éclater contre lui un reſſentiment qu'il conſervoit depuis du tems dans ſon cœur. La reine fit ce qu'elle put pour les reconcilier; elle gagna en effet les dehors, mais elle ne put empêcher que les cœurs ne demeuraſſent ulcerés. Peu de tems après Ratcliffe fut envoyé à Vienne pour porter la Jarretiere à l'empereur Maximilien II. & pour traiter en même-tems du mariage d'Eliſabeth avec Charles, mais il ne réuſſit point dans le ſecond. Cinq mois ſe paſſerent en conférences inutiles, après leſquelles il ſe vit obligé de retourner en Angleterre, où en 1569. il fut employé à calmer les troubles excités par les comtes de Northumberland & de Weſtmorland; ce qu'il exécuta heureuſement. L'année ſuivante, les Ecoſſois ayant fait une irruption en Angleterre, Ratcliffe fut chargé de marcher contre eux, & il les reduiſit à une telle ſituation, qu'ils furent contraints de réparer les dommages qu'ils avoient faits, & qu'Eliſabeth obtint du gouvernement d'Ecoſſe, tout ce qu'elle demanda. Après cette expédition, la reine honora le comte de Suſſex du titre de conſeiller d'état, & en 1579. il demanda, & obtint la grace du comte de Leiceſter, quoique ſon ennemi, qui avoit encouru la diſgrace d'Eliſabeth, pour s'être marié ſecretement & à ſon inſçu. Enfin, Ratcliffe revêtu encore des charges de préſident du conſeil des affaires du Nord, de grand chambellan, & de grand foreſtier d'Angleterre, dans les pays au-delà de la Trente, mourut le neuviéme de Juillet 1583. ſans laiſſer des enfans de ſon double mariage, le premier avec *Eliſabeth* Wriotheſley, le ſecond avec *Françoiſe* Sidney. Son frere HENRI, gouverneur de Portſmouth, fut ſon héritier. Celui-ci mourut en 1593. laiſſant un fils nommé ROBERT, qui étant mort en 1629. laiſſa le comté de Suſſex à ſon fils *Edouard*, qui mourut ſans enfans, & qui fut ainſi le dernier comte de Suſſex de la famille des Ratcliffe. Le titre de comte de Suſſex fut enſuite accordé en 1644. à Thomas Lord Savil de Pontfract. * Camden, *Britannia, pag. 180. 182.* Le même dans la vie d'Eliſabeth. M. de Thou dans ſon *Hiſtoire* ſous les années *rapportées dans cet article.* De Larrey, & de Rapin Thoyras, dans leur *Hiſtoire d'Angleterre.*

RATGAIRE, troiſiéme abbé du célebre monaſtére de Fulde, troubla extrémement cette maiſon au commencement du IX. ſiécle. C'étoit un homme hautain, inquiet, dur & inflexible, auſſi indulgent pour lui-même, qu'il étoit ſevere à l'égard des autres. Un ſupérieur de ce caractére fair bien des chagrins à ſes inferieurs, & s'en attire bien à lui-même. Ratgaire ſe mit en tête de changer toute la diſcipline du monaſtére, & commença par en changer toute la face extérieure. Aimant à bâtir, il ſe perſuada que la ſplendeur d'un monaſtére dépendoit de la magnificence des édifices; & dans cette penſée ſuggerée par l'amour propre, il entreprit de ſuperbes bâtimens peu convenables à la pauvreté religieuſe. Pour avancer l'ouvrage, il faiſoit ſervir ſes moines de manœuvres, & les obligeoit de travailler même les jours de fêtes. Cette dureté & cette irregularité tomberent même ſur Raban, qui faiſoit alors tant d'honneur à Fulde par ſon érudition & par ſes doctes écrits. Ratgaire lui ôta

ſes livres pour l'empêcher d'étudier, & l'appliqua comme les autres au travail des mains. Tout ce que put faire Ruban, fut de s'en plaindre à cet abbé par une piéce de vers qu'il lui adreſſa, & qui ne le fléchit point. Les moines de Fulde voyant leurs prieres & leurs plaintes inutiles, députerent à la cour douze d'entr'eux, qui au nom des autres préſenterent à Charlemagne une requête qui contient tous les griefs dont ils chargeoient leur abbé. On la trouve imprimée dans le tome ſecond des annales du P. Mabillon, ſous le titre de *Libellus Fuldenſis*. L'abbé Ratgaire, qui ne put ignorer cette démarche, ſe rendit auſſi à la cour pour ſe défendre contre ſes accuſations. Charlemagne entendit les parties, & les renvoya pardevant des commiſſaires qu'il nomma, & qui ne reconcilierent qu'en apparence Ratgaire avec ſes moines. Cet abbé demeura cependant aſſez tranquille tant qu'il craignit Charlemagne, mais à peine ce prince fut-il mort, qu'il ſe potta contre ſes religieux à des excès encore plus criants que ceux dont ils s'étoient plaints auparavant. L'empereur Louis en ayant été informé, & ayant tenté inutilement de reconcilier Ratgaire avec la juſtice & la raiſon, le fit dépoſer, & l'exila. Dans un ancien manuſcrit de l'abbaye de Fulde, cet abbé eſt repréſenté avec une licorne qui pourſuit & diſperſe un troupeau de brebis. C'eſt un ſymbole pour exprimer, ſans doute, la diſperſion qu'il avoit faite d'une partie de ſes religieux, depuis la mort de Charlemagne. L'humiliation changea cet abbé, & Eigil ſon ſucceſſeur ayant obtenu ſon rappel en 818. il ne ſongea plus qu'à vivre en paix, & à y laiſſer vivre les autres. Mais comme il aimoit toujours à commander & à bâtir, après ſon retour il fit conſtruire un petit monaſtére dédié en l'honneur de la ſainte Vierge, ſur une montagne proche de Fulde, nommé *le mont S. Boniface*; & apparemment qu'on lui en laiſſa le gouvernement, pour le conſoler de celui de Fulde, qu'il avoit perdu par ſa mauvaiſe conduite. * *Voyez* les Hiſtoriens de Fulde; Fleuri, *Hiſtoire eccléſiaſt.* & Longueval, *Hiſt. de l'Egliſe Gallic. tom. V.*

RATHIER, ou RATHERIUS, qui ayant été évêque de Veronne & de Liége, fut obligé de quitter ces deux ſiéges, parce qu'il déclamoit, à ce que dit un auteur ancien, avec beaucoup de vivacité contre les vices de ſon tems, ce qui lui attira la haine des grands. *On a parlé de ce prélat ſous le nom de* RATHERE *ou* RATHIER, *& de la plupart de ſes ouvrages*, donnés par le pere d'Acheri, dans le tome ſecond de ſon ſpicilege, *dans le Dictionnaire hiſtorique des éditions de 1725. & de 1732. il faut ajouter que* les PP. DD. Martenne & Durand en ont donné une conſidérable dans le tome IX. de leur *Amplifſima collectio veterum monumentorum*. Cet ouvrage eſt intitulé *Prælaquiorum libri ſex*, ſix livres de diſcours. Ce ſont des méditations, dans leſquelles l'auteur explique les devoirs des perſonnes de tous les états & de toutes les conditions. Il y inſiſte particulierement ſur le reſpect qui eſt dû à la dignité & au caractére dont les évêques ſont honorés, & il donne quelques préceptes ſur la maniére dont on doit ſouffrir l'adverſité. Il y fait en pluſieurs endroits ſon apologie ſur la vivacité dont on l'accuſoit dans ſes exhortations & dans ſes diſcours, & ſur les autres accuſations que l'on formoit contre lui. Ce prélat étoit habile.

RAVAILLAC. (François) *On a parlé de ce meurtrier du roi Henri IV. dans le Morery, mais comme on n'y donne aucun détail de ſon ſupplice, & que nous ne le trouvons bien circonſtancié dans aucun hiſtorien, nous avons cru qu'il ne ſeroit pas inutile d'y ſuppléer ici. Nous tirerons ce recit d'un* Journal manuſcrit de Jean-Baptiſte le Grain, *connu par* ſes Décades de Henri IV. & de Louis XIII. *qui étoit préſent au ſupplice de Ravaillac.* Ce fut le Jeudi 27. de Mai 1610. que ce miſérable fut exécuté. L'arrêt de ſa condamnation eſt du même jour. Le Mardi précédent il avoit eu la queſtion, & le Mercredi on le laiſſa tranquille. Il avoit été treize jours en priſon, enfermé dans la conciergerie du palais dans la tour de Montgommeri, lié ſur une chaiſe, avec les fers aux pieds, & les mains derriere le dos. On lui avoit donné des gardes qui le veilloient jour & nuit, & que l'on changeoit de douze heures en douze heures. La premiere fois qu'il fut amené devant Mrs du parlement, les trois chambres aſſemblées en la ſalle de S. Louis; ſçavoir, la grand'chambre, la tournelle & la chambre de l'édit, il avoit la tête voilée, & on ne le dévoila que lorſqu'il fut arrivé en la ſalle. Il avoit une contenance aſſurée: cependant il ſe mit d'abord à genoux, feignit de prier devant le crucifix, baiſa la terre, & ſe tourna enſuite vers les juges. Sur l'interrogation du premier préſident, il confeſſa le crime qu'il avoit commis, mais on ne put jamais lui faire déclarer ſes complices. Sur les neuf heures du matin on l'appliqua de nouveau à la queſtion qui fut extrémement rigoureuſe, mais on ne tira aucun aveu de ſa bouche. Son arrêt lui ayant été prononcé, on le mena dans la chapelle, ſelon l'uſage, enſuite de quoi il dina fort bien. Sur les deux heures on le tira de priſon, & on le conduiſit dans un tombereau devant la principale porte de l'égliſe de Notre-Dame, où il fit amende honorable, ayant en la main une torche ardente. On l'attacha enſuite de nouveau dans le tombereau, où il étoit ſeul avec l'exécuteur, ſans aucun prêtre. On eut une peine extrême à le faire parvenir juſqu'à la gréve, parce que le peuple en fureur vouloit le maſſacrer, & s'il eût été traîné au lieu du ſupplice ſur une claie, ſuivant l'uſage obſervé, au moins alors, à l'égard des criminels de lezemajeſté, on n'eût jamais pû empêcher le peuple de ſe jetter ſur lui, tant il étoit acharné. Il arriva à la gréve ſur les quatre heures, & quoiqu'il fût très-bien eſcorté, on fut près d'une demie-heure à le faire arriver juſqu'à l'échaffaut à cauſe de la multitude du peuple. Les princes de la maiſon de Guiſe étoient aux fenêtres de l'Hôtel de ville avec beaucoup d'autre nobleſſe; & autour de l'échaffaut il y avoit quatre à cinq cens gentilshommes montés ſur leurs chevaux. Mrs Filefac, docteur de Sorbonne, curé de S. Jean en Greve, & Gamache, auſſi docteur de Sorbonne & profeſſeur en théologie, étoient près de l'échaffaut, montés chacun ſur un cheval, pour exhorter le criminel à ſe repentir de ſes fautes, & à déclarer ſes complices, & ils montrérent après lui fur l'échaffaut même. Après une courte priere, Ravaillac fut couché ſur le dos par l'exécuteur, lui lia les deux pieds & les deux bras à quatre chevaux, laiſſant ſon corps ſerré & lié entre deux petits poteaux qui étoient au milieu de l'échaffant. En cette ſituation, les docteurs, le greffier, & l'exécuteur même le preſſerent vivement de confeſſer toute vérité: mais voyant qu'il gardoit toujours le ſilence, un des docteurs commença à entonner le *Salve*, ce qui irrita le peuple qui refuſa de continuer, & qui vomiſſant mille imprécations contre Ravaillac, empêcha que cette antienne ne fût chantée. Alors l'exécuteur le tenailla par tout le corps avec des tenailles ardentes: ſa main droite dont il tenoit le couteau avec lequel il avoit aſſaſſiné Henri IV. fut miſe ſur le feu & brulée lentement juſqu'au delà du poignet; & durant ce ſupplice, l'exécuteur verſoit de tems en tems dans le feu des cornets de ſoufre. Lorſque ſa main fut brûlée, on verſa du plomb fondu ſur les plaies que les tenailles avoient faites, enſuite de l'huile bouillante & de la poix-raiſine brûlante, de la cire & du ſoufre fondus enſemble. A chaque tourment, on l'exhortoit, mais toujours en vain, à décharger ſa conſcience. Quand on l'eut aſſez long-tems tourmenté de la maniére *dont on vient de le dire*, on anima les chevaux qui le tirerent avec violence pendant une heure au moins. Un gentilhomme qui étoit préſent voyant qu'un des chevaux étoit preſque hors d'haleine, deſcendit du ſien, détacha l'autre, mit en ſa place celui ſur lequel il étoit monté, & l'anima lui-même à bien tirer. L'exécuteur voyant que Ravaillac étoit prêt d'expirer, il acheva de ſéparer les membres de ſon corps avec des couperets, & chaque cheval emporta ſa partie. On ne put alors retenir le peuple, il ſe jetta ſur le cadavre, le foula avec les pieds, diviſa tous les membres,

Digitized by Google

les traîna par les rues, & on ne put brûler que ce que l'on put en recueillir ; mais le peuple brûla lui-même en différens quartiers de la ville, ce qu'il avoit emporté. Pierre de l'Etoile dans ſon Journal du regne de Henri IV. ajoute à ce recit extrait du manuſcrit de M. le Grain, & qui eſt écrit de ſa propre main, que lorſque Ravaillac eut vû que le peuple avoit reſuſé de chanter l'antienne *Salve*, & qu'il le chargeoit d'imprécations, il ſe tourna vers l'un des deux docteurs, & lui déclara que s'il avoit penſé voir ce qu'il voyoit, un peuple ſi affectionné à ſon roi, il n'eût jamais entrepris ce qu'il avoit fait, & qu'il s'en repentoit de tout ſon cœur ; mais qu'il avoit été fortement perſuadé, vû ce qu'il en entendoit dire, qu'il ſeroit un ſacrifice au public ; & que le public lui en auroit de l'obligation : qu'il voyoit au contraire que c'étoit lui qui fourniſſoit les chevaux pour le déchirer. Il ajoute qu'enſuite il pria l'un de ces deux docteurs de lui donner l'abſolution, & que le docteur ayant inſiſté à la lui refuſer, à moins qu'il ne voulût dévoiler ſes complices, & ſes fauteurs ; Ravaillac lui répondit qu'il n'en avoit point ; que M. Filefac, car c'étoit à lui à qui le criminel parloit, ayant repliqué qu'il ne pouvoit l'abſoudre, il demanda qu'on lui donnât au moins l'abſolution ſous condition, c'eſt-à-dire, au cas qu'il fut vrai ce qu'il diſoit, qu'il n'avoit ni complices, ni fauteurs, & qu'alors M. Filefac lui dit : „ Je le veux en ce cas-là, & „ vous la donne ; mais où le contraire ſeroit vrai, au „ lieu d'abſolution, je vous prononce votre damnation, „ & vous déclare dès maintenant qu'au ſortir de cette „ vie que vous allez perdre, votre ame va droit en enfer „ avec tous les diables, ſans aucune reſſource, ni eſpoir „ de miſéricorde, & penſez-y ſi vous voulez. „ Pierre de l'Etoile ajoute que Ravaillac ajouta : „ Je la reçois & accepte à cette condition. „

RAUBER (André-Eberhard) de Talberg, & Weinek en Carniole, ſeigneur de la forteresſe de Petronel, chevalier Allemand, & conſeiller du conſeil de guerre de l'empereur Maximilien II. étoit ſorti de l'ancienne & riche maiſon des Rauber dans le duché de Carniole, que l'empereur Maximilien I. éleva à la dignité de baron le 24. de Décembre 1516. Ce titre après avoir été éteint pendant quelque tems, fut renouvellé & confirmé de nouveau par l'empereur en 1651. André Eberhard Rauber ſervit l'empereur Maximilien II. dès ſa jeuneſſe, voyagea avec lui dans les pays étrangers, & fut toujours dans ſes bonnes graces. Ce prince le fit conſeiller de ſon conſeil de guerre, & lui donna pour femme *Helene* Scharſeginn, ſa fille *naturelle*. Rauber étoit d'une taille extrémement haute, il avoit une force extraordinaire, & l'on aſſûre qu'il portoit une barbe ſi longue, qu'elle deſcendoit juſqu'à ſes pieds, & de-là lui remontoit juſqu'à la ceinture, d'où enſuite il l'entortilloit autour d'un bâton. Un cavalier Eſpagnol qui étoit auſſi d'une taille giganteſque, ayant ſçu que Maximilien vouloit donner Helene à Rauber, entreprit de la lui diſputer, & l'empereur conſentit que celui des deux qui mettroit ſon antagoniſte dans un ſac, épouſeroit la princeſſe. La condition fut acceptée, & Rauber remporta la victoire. Il n'eut point d'enfans d'Helene. Il épouſa en ſecondes nôces *Urſule* de Tſchillack de Hongrie qui mit au monde huit jumeaux, parmi leſquels il y avoit un fils qui fut appellé *André-Eberhard*, & ſept filles, dont une mourut ſans ſe marier. La force de Rauber étoit ſi grande que l'on prétend qu'il caſſoit le plus gros fer à cheval. Etant à Gratz avec l'archiduc, celui-ci voulut éprouver ſi la force d'un Juif baptiſé qui étoit dans le lieu, & qui par ſa hauteur & ſa force reſſembloit à un géant, ſurpaſſoit celle de Rauber. Dans ce deſſein il les engagea à recevoir chacun un coup de poing l'un de l'autre. Le Juif ayant eu par le ſort la préference de frapper le premier, donna un coup ſi rude à Rauber que celui-ci fut obligé de garder le lit huit jours, & la chambre encore plus long-tems. Quand il fut en état de ſe repréſenter, il entortilla la barbe du Juif de ſa main gauche, & le frappa de la droite ſi rudement qu'il abattit la barbe & la machoire, & que le Juif mourut peu après de cette bleſſure. Ces ſortes d'épreuves étoient auſſi contraires à la raiſon qu'à la religion, & peut-être les hiſtoriens qui font mention de celle-ci ont-ils exaggeré. Rauber mourut en ſon château de Petronel en 1575. l'an 68. de ſon âge. * Valvaſor, *la gloire du duché de Carniole*. Bayle, *Diction. critique*, &c.

RAVECHET. (Hyacinthe) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Moreri, édition de 1725. & de 1732.* qu'il fut enterré dans le chœur de l'abbaye de S. Melaine de Rennes en Bretagne, où l'on lit ſur ſa tombe une épitaphe honorable, qui fait mention de ſon ſyndicat & de la ſageſſe avec laquelle il s'eſt conduit dans cette place. Pour juger de la vérité de cet éloge, il n'y a qu'à lire les actes de cette même faculté imprimés en 1730. on y verra que cette compagnie a improuvé la conduite que M. Ravechet avoit tenue pendant ſon ſyndicat ; qu'elle a reconnu que mal-à-propos il avoit fait déclarer faux & ſuppoſé le decret du 10. Mars de 1714. par lequel la Conſtitution *Unigenitus* avoit été reçue en faculté ; qu'enfin elle a annullé & biffé de ſes regiſtres l'appel interjetté en 1717. auquel M. Ravechet eut tant de part.

RAVENGER, fut d'abord moine de ſaint Maximin de Treves, abbaye qui a eu un grand nombre de perſonnages illuſtres. Il en fut tiré pour être abbé d'Epternac, à quatre lieues de Treves, qui reconnoit pour ſon principal fondateur ſaint Wilbrod apôtre de Friſe. Il y avoit un ſiécle que cette abbaye étoit gouvernée par des commendataires, lorſqu'il en fut mis en poſſeſſion. Mais animé d'un grand zéle pour la regularité de la diſcipline monaſtique, il emmena avec lui quarante moines de ſaint Maximin, fit ſortir les clercs d'Epternac, & rétablit la diſcipline monaſtique dans cette maiſon. C'eſt ce qui l'a fait ſurnommer *le pere des Moines*. Il mourut dans cette maiſon où on fit encore ſon épitaphe dans un ancien manuſcrit : comme elle apprend quelques circonſtances de ſa vie, nous la rapporterons ici.

Hâc recubans foſſâ RAVENGERI *patris oſſa,*
Et ſunt hominis lege ſoluta cinis
Hunc Otto primus tranſmiſit Cæſar optimus,
Sifridi montis egregii comitis,
Miſit & hunc talem qui vitam cœnobialem
Hic reparare pio ſufficeret ſtudio.
Nam locus iſte bonis hoc tempore refligionis
Fallus erat vacuus, rebus & exiguus.
Dumque vir in luſtris tribus annis ſex quoque luſtris
Præfuit, Eccleſiam reddidit egregiam.
Septembris ſtendis nonis deniſque calendis
Clauſerat ipſe diem : nunc habeat requiem.

* *Voyez* le Voyage litteraire des PP. DD. Martenne & Durand, *t. 2. p. 283. & 299.*

RAVENSBERG. *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve dans le Moreri.* Ravensberg château & comté de Weſtphalie. Le château eſt ſitué ſur une montagne près de la riviere de Haſſel, & le comté a une aſſez grande étendue. Il eſt entouré des évêchés de Paterborn, d'Oſnabruck & de Munſter, & de la principauté de Minden, & du comté de la Lippe. Les gouvernemens, châteaux & villes qui appartiennent à Ravensberg ſont ; Bielefeld, Heervorden, Limburg ſur le Lettena, Ravensberg, Sparenberg, & Vloote. Les anciens comtes & ſeigneurs de ce comté, deſcendoient, ſelon Kranzius, de Hermann comte de Calvele, qui eut deux fils de ſa femme Ethelinge, fille d'Otton, duc ſur la Weſer & comte de Northeim. Ces deux fils furent les premiers qui ſe dirent comtes de Ravensberg. Il vivoient ſur la fin du XI. ſiécle. Louis un de leurs deſcendans fut élu évêque d'Oſnabrugg en 1296. & Otton comte de Ravensberg, fut

Digitized by Google

sûr la fin du XIV. siécle le dernier de sa race. Marguerite sa fille porta par son mariage le comté de Ravensberg dans la maison de Juliers & de Cleve. Cette maison s'étant éteinte, ce comté passa dans la maison de Brandebourg en vertu d'un traité fait avec la maison Palatine. * Zeiller. *Topograph. Westphal.* Krantzius, *Saxon. lib. 5. cap. 15.* Spener, *Historiæ insignis prolegomen.* &c.

RAVENSPURG. *Substituez cet article à celui qui se trouve dans ce Dictionnaire.* Ravenſpurg ville imperiale de la Souabe dans l'Algou ſur le Schuſſ, aſſez près du célebre couvent de Weingarten & du bourg d'Altorff. Cette ville eſt aſſez belle, quoique de grandeur médiocre, & elle eſt ceinte de bons murs. Du tems de Charlemagne elle fut le ſiége des comtes d'Altorff, & l'on voit encore leur ancien château ſur la montagne de S. Vite. Par les monumens du couvent de Steingade en Baviere, il paroît que Ravenſpurg fut autrefois une ville municipale des comtés d'Altorff. On croit qu'elle ne fut environnée de murailles que vers l'an 1100. C'eſt le lieu de la naiſſance de l'empereur Frederic Barbetouſſe. En 1646. les Suedois la pillerent, & en 1647. ils la défendirent contre ceux qui l'aſſiegoient. Ils furent néanmoins obligés de la rendre. Dans la paix de Weſtphalie il fut conclu que dans cette ville de Ravenſpurg les Catholiques & ceux de la confeſſion d'Auſbourg auroient les mêmes droits dans les affaires de police & dans les affaires eccléſiaſtiques; & que les charges ſeroient occupées ſans diſtinction par les uns & par les autres. Cette ville poſſede la ſeigneurie de Smalneck qu'elle achera autrefois des comtes de Werdenberg & Heiligenberg. * Merian, *Topograph.* pag. 137. Zeiler, *Topograph. Reunſet, de urbib.* &c.

RAUGRAVES, anciens comtes de l'empire, &c. *Corrigez ce qui suit dans la seconde branche de ces anciens comtes rapportée dans ce Dictionnaire, édition de 1725.*

X. Jean Raugrave, dit *de Haraucourt*, des comtes de Salme, ſeigneur du vieux & neuf Beimberg, &c. frere de *Gerard* de Groefbeek, élu évêque de Liége, &c. mort le 28. Décembre 1580. *liſez* le 28. Décembre 1579.

RAVIERES, ville de Bourgogne dans le diocèſe de Langres. Elle eſt ſituée ſur la riviere d'Armançon à deux lieues d'Argenteuil & de Rougemont, & à huit de Tonnerre. Il y a pluſieurs foires qui s'y tiennent dans l'année: la principale ſe tient le jour de ſaint Roch. Le territoire produit des bleds & des vins, & il y a d'excellentes prairies où l'on nourrit beaucoup de beſtiaux. * *Mémoires dreſſés ſur les lieux.* Piganiol de la Force, *Deſcription de la France*, &c.

RAULIN. (Jean) *On dit dans le Moreri, édition de 1725. qu'*il étoit du diocèſe de Sens: *c'eſt une faute*: il étoit né à Toul l'an 1443. Ce ne fut pas non plus en 1491. qu'il ſe retira dans l'abbaye de Cluni, mais en 1497. Il fut employé l'an 1501. par le cardinal d'Amboiſe pour travailler à la réforme de l'ordre même de Cluni. Il mourut le ſix de Février 1514. L'édition de ſes ſermons & autres œuvres faites à Anvers en 1612. *& dont on parle dans le Moreri* eſt en 6. volumes *in-4°*. En 1642. on imprima ſes ſermons à Paris: Ils ſont pleins d'hiſtoriettes ridicules, de fauſſes applications de l'Ecriture-Sainte, de puerilités & de moralités fort vagues & ſouvent inſipides.

RAY (Jean) célebre botaniſte & phyſicien Anglois dans le XVII. ſiécle, & au commencement du XVIII. étudia à Cambridge, & fut membre du college de la Trinité. Ayant pris les degrés académiques, & enfin celui de maître-ès-arts, il s'appliqua à la théologie, & fut reçu miniſtre. Mais comme il ne voulut pas ſe conformer entiérement à l'égliſe épiſcopale, il ne put jamais obtenir de bénéfice eccléſiaſtique. L'étude des choſes naturelles fut celle qu'il aima le plus & qu'il approfondit davantage. Il avoit pour tout ce qui pouvoit ſervir à l'y faire avancer un zéle ardent & un courage infatigable. Il n'y a peut-être rien en Angleterre où il ait pu pénétrer qu'il n'ait recherché avec ſoin & examiné avec application. Ce même amour le tranſporta en Italie & dans d'autres pays avec MM. François Willoughby & Philippe Skippon qui avoient la même ardeur pour rechercher les curioſités naturelles. M. Ray fut reçu dans la ſocieté royale de Londres qui s'empreſſa de le poſſeder, & qui a ſouvent été témoin de ſes lumieres. Il avoit auſſi beaucoup de litterature, & l'on aſſure qu'il n'étoit pas moins bon théologien. Il mourut en 1705. ou 1706. Il a tant écrit que ſes ennemis ayant pris occaſion de lui reprocher ce grand nombre d'ouvrages comme un vice, il ſe crut obligé de ſe défendre contre eux par une apologie. En 1676. il publia un in-fol. l'*Ornitologie* de François Willoughby, dont il avoit travaillé les deux premiers livres. En 1686. il fit imprimer l'*Hiſtoire des poiſſons* de même, avec de très-belles figures. Il compoſa enſuite ſon hiſtoire des plantes, en latin, qui parut d'abord en deux volumes *in-folio*, en 1686. & 1688. à Londres, & à laquelle il ajouta depuis un troiſiéme volume. Ses autres ouvrages ſont: *Methodus nova plantarum*, à Londres en 1682. *in-8°. Synopſis methodica animalium quadrupedum & ſerpentini generis. Catalogus plantarum Angliæ & inſularum adjacentium*, à Londres en 1677. *in-8°. Syllogæ ſtirpium Europæarum extra Britanniam naſcentium*, à Londres en 1694. *in-8°*. Un autre catalogue de plantes avec des figures, mis au jour par les ſoins de Jacques Petiver, qui a publié auſſi en anglois le catalogue des plantes de l'herbier de M. Ray, avec des additions de l'éditeur. *Synopſis methodica aviuum*, à Londres en 1713. *in-8°. Hiſtoria inſectorum cum appendice Martini Liſter de Scarabæis Britannicis*, à Londres en 1710. *in-4°. Epiſtola ad Rivinum de methodo plantarum. Methodus inſectorum. Diſſionariolum trilingue*, &c. M. Ray a compoſé auſſi pluſieurs ouvrages en anglois, entr'autres celui qui a paru traduit en françois ſous ce titre, l'*Exiſtence & la ſageſſe de Dieu manifeſtées dans les œuvres de la création*. L'original anglois a ſouvent été réimprimé, & il en parut une ſixiéme édition en 1714. Gaſpar Calvoër le traduiſit en allemand, & le fit imprimer avec des notes en 1717. *in-4°*. La traduction françoiſe fut imprimée à Utrecht dès 1714. & réimprimée au même lieu en 1729. *in-8°*. 2°. Trois diſſertations ſur le chaos, la création du monde, le déluge, & l'embraſement futur du monde, à Londres en 1693. *in 8°.* & en 1697. Cet ouvrage a été imprimé en allemand à Hambourg en 1698. & après la mort de l'auteur il parut augmenté conſidérablement, à Londres en 1713. C'eſt ſur cette édition qu'on l'a traduit & imprimé en flamand en 1719. à Roterdam. 3°. Une exhortation à la pieté, fondée principalement ſur ce qu'elle rend heureux en cette vie & en l'autre, à Londres en 1700. & 1719. Ce diſcours eſt en particulier contre Bayle, qui dans le deuxiéme tome de ſes penſées ſur les comettes avoit paru nier qu'une république compoſée de Chrétiens qui obſerveroient exactement les préceptes de Jeſus-Chriſt, pût ſe ſoutenir. 4°. Divers diſcours ſur différentes matiéres théologiques, à Londres en 1692. *in-8°.* & pluſieurs autres ouvrages de même nature. On voit dans tous beaucoup de ſolidité, de jugement, & d'érudition, & ils montrent combien l'auteur a été pénétrant & laborieux. * *Mémoir. du tems.* Joan. Alberti Fabricii *Delectus argumentorum & ſyllabus ſcriptorum qui veriat. relig. Chriſtianæ aſſuerunt*, &c.

RAYMOND, évêque de Balbaſtro, que l'égliſe honore comme ſaint, étoit né dans le XI. ſiécle, au château de Durban, baronie du comté de Foix, ſituée ſur les confins des diocéſes de Toulouſe & de Conſerans. Suivant l'auteur contemporain de ſa vie, il étoit d'une naiſſance illuſtre, & appartenoit par le ſang *aux rois & aux comtes*. On croit qu'il deſcendoit en effet des anciens comtes de Carcaſſonne, de Foix & de Comminges. Ses parens l'éleverent d'abord pour les armes; mais

Digitized by Google

ils l'offrirent bientôt après dans l'abbaye de S. Antonin de Fredelas, où il apprit les lettres humaines, & embraſſa la vie canoniale. Ses vertus & ſes talens, & ſurtout le don de la parole, lui acquirent dans peu une ſi grande réputation, que les chanoines réguliers de S. Sernin de Toulouſe l'élurent unanimement pour leur prieur ou prevôt vers l'an 1101. L'évêché de Balbaſtro, ville que Pierre roi d'Arragon enleva aux Sarraſins la même année, étant venu a vaquer, les chanoines de l'égliſe de Rota, unie avec celle de Balbaſtro, jetterent les yeux ſur Raymond, & l'élurent pour leur évêque à ſon inſçu. C'étoit à la fin de l'an 1104. dans le tems que des affaires particulieres l'avoient engagé à faire un voyage au royaume d'Arragon. Il fit beaucoup de difficulté de conſentir à ſon élection; mais le clergé, le peuple, & Alfonſe I. roi d'Arragon, qui venoit de ſucceder à Pierre ſon frere, lui firent tant d'inſtances, qu'il céda. Il fut ſacré par Bernard archevêque de Tolede & ſes comprovinciaux. Il gouverna ſon diocèſe avec une ſageſſe & une pieté peu communes, & livra ſon corps à une auſtere pénitence. Il établit ſa principale réſidence à Balbaſtro; mais Etienne évêque d'Urgel prétendant que cette ville étoit de ſon diocèſe, la lui diſputa, mit le prince dans ſes interêts, & vint chaſſer Raymond à main armée. Le ſaint prélat céda à la violence, & ſortit nuds pieds. Quand il fut à une certaine diſtance de la ville, il s'arrêta, & excommunia publiquement l'uſurpateur en préſence d'une partie de ſon peuple qui l'avoit ſuivi. Il appella en même temps au pape Paſcal II. qui avoit uni les deux évêchés de Rota & de Balbaſtro, & transfera ſa réſidence à Rota. Il continua néanmoins de ſe qualifier évêque de Balbaſtro juſqu'à ſa mort. Il fit pluſieurs voyages en deça des Pyrenées, & aſſiſta à divers conciles de France, entr'autres à celui de Toulouſe de l'an 1119. Il étoit ſans doute réconcilié en 1126. avec le roi d'Arragon, puiſqu'il ſervoit alors dans une expedition que ce prince entreprit contre les Maures. La mortalité s'étant miſe dans l'armée, il eut occaſion d'exercer ſa charité envers les malades. Il fut attaqué lui-même du mal contagieux dans la ville de Malaga, après une grande victoire que le roi d'Arragon remporta ſur les infidèles auprès de cette ville. Cette maladie obligea Raymond à retourner dans ſon diocèſe: mais il mourut en chemin à Hueſca le 21. Juin de la même année 1126. au milieu des chanoines de ſa cathédrale de Rota, qui étoient venus au-devant de lui, & qui tranſporterent ſon corps dans leur égliſe. Les miracles qui s'opererent à ſon tombeau lui attirerent bientôt un culte public, & l'on prétend que le pape Honoré II. le mit au catalogue des ſaints. * Bollandus, *Act. Sanctor. t. 4. Junii. Marca Hiſpanica, p. 477.* Les PP. DD. de Vic & Veyſſete dans le tome 2. de leur *Hiſtoire générale de Languedoc, livre XVI. pag. 359. & note XLVIII. à la fin du volume, &c.*

RAYMOND, chanoine de S. Sernin de Toulouſe s'eſt ſanctifié dans l'onziéme ſiécle par le nombre & l'excellence de ſes vertus. Il étoit d'une famille que l'on croit avoir été diſtinguée dans le ſiécle. Ses parens l'offrirent de bonne heure dans l'égliſe de S. Sernin, où il fit l'office de chantre & de choriſte. Il quitta dans la ſuite l'état eccléſiaſtique, ſe maria; & après la mort de ſa femme, il ne s'occupa plus que des œuvres de charité. Il les exerça même envers les Juifs. Il fonda entr'autres un hôpital pour l'entretien de trente pauvres, fit conſtruire un pont pour la commodité publique vers l'embouchure du Lers dans la Garonne, & employa une grande partie de ſes revenus pendant pluſieurs années à la conſtruction de l'égliſe de S. Sernin, dont on commença le bâtiment vers l'an 1060. & qui étoit preſque achevé en 1096. Le chœur étoit déja fini, lorſque Raymond voulut contribuer au reſte. Peu après, touché du deſir de mener une vie plus parfaite, il prit l'habit regulier dans l'égliſe de S. Sernin, & à ſon exemple pluſieurs autres embraſſerent le même genre de vie: „ainſi, dit l'auteur de „ſa vie, qui n'a écrit qu'après le milieu du XIII. ſiécle, „le relâchement ceſſa entierement dans cette égliſe, & „la vie canoniale y fut établie: " ce qui montre que Raymond embraſſa la réforme des clercs de S. Sernin lorſqu'elle y fut introduite; ce qui arriva ſous le pontificat de Gregoire VII. entre l'an 1073. & l'an 1076. On ignore le tems de la mort de Raymond. On aſſure que les miracles éclaterent peu après par ſon interceſſion. La ville de Toulouſe lui rendoit un culte public dès le milieu du XII. ſiécle. Ce culte diminua beaucoup dans la ſuite; mais les Toulouſains le rétablirent en 1672. après avoir éprouvé la puiſſante interceſſion du ſaint durant la peſte qui déſoloit alors le pays; ce qui donna lieu de transferer auſſi ſes reliques du collége de ſon nom, où elles avoient toujours demeuré depuis ſa mort: on les mit dans l'égliſe de S. Sernin. * Bollandus, *au tome 1. de Juillet.* DD. de Vic & Veyſſete, *Hiſtoire générale de Languedoc, livre XV.*

RAYNAUD, appellé auſſi *Reginaldus, Raynaldus, & Raginaldus*, étoit maître-école d'Angers après le milieu de l'onziéme ſiécle. Il avoit étudié ſous Fulbert de Chartres, qui eut un grand nombre de diſciples, dont la plûpart répandit la lumiere dans toute la France. Raynaud entendoit parfaitement les affaires eccléſiaſtiques & les civiles. On croit qu'il étoit de Touraine, & que c'eſt le même dont Adelman évêque de Breſſe fait l'éloge entre ceux qui avoient étudié avec lui ſous S. Fulbert. Il le loue ſur ſon ſtyle, & le qualifie de docteur diſert & bon grammairien.

Martini quoque concivem, ſed non aque fabrilem,
Dignum duco memoratu RAINALDUM *Turonicum,*
Promptum linguâ, ſtylo largum, valentem grammaticum.

Il y a apparence qu'il fut appellé à Angers par l'évêque Aubert de Vendôme, en même tems que Berenger; & Foulques de Nerra, comte d'Anjou, ſe ſervit de l'un & de l'autre pour dreſſer un état de la fondation de S. Nicolas d'Angers. Il eut beaucoup de part au jugement du procès entre les moines de cette abbaye, & les chanoines de S. Maurille d'Angers, au ſujet de certaines dîmes que les chanoines vouloient exiger des moines. L'évêque Euſebe Brunon ordonna, ſelon le mauvais uſage de ce ſiécle, que l'affaire ſe décideroit par l'épreuve de l'eau chaude. Le comte y conſentit; le champion des chanoines prêta ſerment, & perdit ſa cauſe, parce que l'on s'apperçut que l'eau le brûloit. Raymond fut encore préſent à une pareille épreuve qui ſe fit dans l'égliſe d'Angers, l'an 1066. dans une affaire qui intéreſſoit Sigo, abbé de S. Florent, ſon ami. Il vivoit encore en 1074. mais il eſt certain que Marbœuf lui avoit ſuccedé dès l'an 1077. dans l'emploi de maître-école d'Angers. Il a fait un traité des miracles de S. Florent, les répons de ſon office, deux hymnes à ſa louange, & une chronique qui finit à l'an 1075. * Mabill. *Veter. annal. t. 1. p. 421. Mém. mſſ.*

RAYNAUD DE SEMUR ſoixante & treiziéme archevêque de Lyon & legat apoſtolique, dans le XII. ſiécle, avant S. Bernard, fut d'abord moine de Cluni, ſous le nom de frere Hugues. On a de lui la vie de S. Hugues, ſon oncle, ſixiéme abbé de Cluni, imprimée avec les notes d'André Duchêne, dans la bibliothéque de Cluni de D. Martin Marrier, en 1614. *in-folio*, à Paris. M. du Pin a eu tort de dire que S. Hugues étoit frere de Raynaud. Le P. le Long cite un autre ouvrage de l'évêque de Lyon, intitulé, *Synopſis vitæ metricæ.* Raynaud fut auſſi abbé de Vezelai, avant que de monter ſur le ſiége de Lyon. Il fut enterré d'abord dans l'égliſe de S. Irenée de cette ville, & porté enſuite dans l'égliſe de Cluni. On le regarde comme un ſaint prélat. Pierre le Venerable qui avoit été ſon maître, & qui lui a ſurvécu, fit des vers à ſon honneur en forme d'épitaphe, que nous avons encore. * *Voyez* les auteurs *cités dans cet art.* c'eſt-à-dire, M. du Pin dans ſa *Bibliothèque des aut. eccléſ. XII. ſiécle*; le P. le Long, *Biblioth. hiſt. de la France*; & le P. Colonia, *Hiſt. litteraire de Lyon, t. 2.*

Digitized by Google

RAYNAUD (Theophile) Jéſuite, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.* qu'il mourut à Lyon le 31. d'Octobre 1663. Le P. Girin, Cordelier de l'Obſervance, dont M. du Pin a fait mal-à-propos un Jéſuite, dans ſa bibliotheque des auteurs eccléſiaſtiques du XVII. ſiécle, prononça après la mort du P. Raynaud un Diſcours de pieté, où il fit entrer un éloge aſſez étendu de ce Jéſuite. Les Carmes l'ont loué auſſi beaucoup, & ils lui rendirent des honneurs funebres dans tous les couvens de leur ordre, à cauſe de l'ouvrage qu'il avoit fait ſur le ſcapulaire. Le P. Raynaud a fait pluſieurs ouvrages de théologie, qui lui ont attiré bien des critiques: il étoit plus capable de traiter des ſujets ſinguliers, & de les traiter ſingulierement, comme on le voit en effet par ſes ouvrages, que d'écrire ſur des matieres de dogme. Il a fait, par exemple, ſept diſcours ſur la voyelle O, en la conſiderant comme une lettre de l'alphabet, comme un nom, comme un zero, comme un verbe, comme un adverbe, comme une interjection, comme un ſymbole de pluſieurs choſes. Auſſi le libraire des ouvrages du P. Raynaud, nommé *Boſſuet*, ſe ruina-t-il, & mourut à l'hôpital.

RAZEBOURG, ville forte avec château dans le pays des Salles à ſept lieues de Hambourg & de Lunebourg, & à quatre de Lubeck. Elle appartient au duché de Saxe-Lavembourg. Elle eſt ſituée ſur une hauteur qui s'étend juſques vers Lubeck, & le château eſt ſur ſon côté méridional. Elle a eu autrefois ſes comtes qui deſcendoient de Henri de Badewide, qui eut le Holſtein en 1139. d'Albert l'Ours, duc de Saxe. Mais n'ayant pu le conſerver contre Henri *le Lion* & Adolphe II. de Schavenbourg, il reçut en échange le pays des Polabes aux environs de Razebourg. Bernard ſon fils ſe brouilla enſuite avec Henri le Lion, qui le chaſſa de ſon pays en 1181. mais qui le rétablit peu après. Il eut trois fils, Henri, Woltade & Bernard II. Ce dernier eut pour fils Bernard III. qui fut le dernier de ſa race. Après cela le comté revint aux ducs de Lavenbourg comme ſeigneurs feudataires, après l'extinction deſquels en 1689. la maiſon de Lunebourg en prit poſſeſſion, elle eut cependant à cette occaſion des différens avec la maiſon électorale de Saxe, & avec celle des princes d'Anhalt. * Krantzii *Vandal. l. 6. c. 31.* Helmold. *l. 1. c. 58. &c. l. 2. c. 5. Topographia Saxon. inferior. pag. 197. & ſeq.* &c.

RAZEBOURG (l'évêché de) fut fondé par Albert archevêque de Breme, vers l'an 1158. du tems de l'empereur Henri IV. Il fonda en même tems l'évêché de Mecklenbourg, afin de contribuer par-là à la converſion des Vandales. Il nomma pour premier évêque *Ariſton*, que l'égliſe honore comme ſaint. Les Vandales détruiſirent entierement cet évêché, qui demeura dans cette triſte ſituation pendant 84. ans. Henri *le Lion* le rétablit vers l'an 1153. & nomma pour évêque *Evermode*, qu'il tira du chapitre de Magdebourg, & qui introduiſit l'ordre de Prémontré dans cet évêché. Evermode mourut en 1178. La ſucceſſion des évêques continua juſqu'en 1610. Alors les ducs de Mecklenbourg adminiſtrerent l'évêché, & on y joignit celui de Schewerin comme une principauté ſéculiere avec voix & ſeſſion, comme un équivalent de la ville de Wiſmar, qu'ils avoient cedée à la Suede. Dans le partage fait en 1701. l'évêché de Razebourg demeura dans la ligne Strelitz. Les terres & l'évêché ſont toutes dans le Mecklenbourg; & dans la ville de Razebourg rien ne lui appartient que la cathedrale, quelques maiſons & quelques champs.

RAZILLY (Marie de) fortie d'une famille des plus anciennes & des plus nobles de la Touraine, s'eſt autant diſtinguée par la beauté de ſon genre dans le XVII. ſiécle, qu'elle l'étoit par ſa naiſſance. La poëſie faiſoit ſon amuſement le plus ordinaire, & pluſieurs connoiſſeurs conſervent avec ſoin les piéces de ce genre de ſa compoſition qu'ils ont pu recueillir. L'on en a imprimé auſſi un certain nombre dans les recueils de ſon tems où l'on trouve beaucoup d'élegance & de naturel. Dans le recueil donné à Cologne chez Pierre Marteau en 1667. on trouve entr'autres d'elle un *Placet au roi*, & des *Stances à M. le duc de Nouailles*, deux piéces fort eſtimées. Le placet au roi contient plus de 120. vers: il eſt précedé d'une requête en proſe, où elle expoſe au roi la triſte ſituation où le peu de bien que ſa famille lui avoit laiſſé la réduiſoit. M. le duc de Nouilles, premier capitaine des gardes du corps, qui étoit de ſes parens, & qui avoit pour elle beaucoup d'eſtime, ſe chargea avec plaiſir de la préſenter au roi, qui lui accorda une penſion de deux mille livrés. Mademoiſelle de Razilly la mériteit par ſon eſprit, quand ſon état & ſa famille n'euſſent pas été des motifs ſuffiſans pour la lui accorder. Son pere, aîné de la famille de Razilly, & tous ſes freres, étoient morts dans le ſervice; elle étoit demeurée orpheline à l'âge d'un an, & ſon frere aîné, qui étoit maréchal de camp, & lieutenant-général dans les armées de ſa majeſté, avoit achevé de dépenſer au ſervice du roi, tout ce qu'il avoit, & dont il pouvoit faire part à ſa ſœur. Les bienfaits de Louis XIV. l'engagerent à chanter plus d'une fois les conquêtes de ce prince, & la plûpart des piéces qu'elle fit ſur cette matiere, ont autant d'élevation que de force: on a ſur-tout admiré un ſonnet qu'elle fit ſur la priſe de Luxembourg le 7. de Juin 1684. Elle étoit en liaiſon avec la plûpart des beaux génies de ſon tems. Mademoiſelle Lheritier qui avoit pour elle une eſtime ſinguliere, lui dédia ſon *Apotheoſe de Mademoiſelle de Scuderi*, piéce mêlée de proſe & de vers qui fut imprimée à Paris en 1702. Mademoiſelle de Razilly mourut dans la même ville, le 26. de Février 1704. âgée de 83. ans. M. Titon du Tillet lui a donné place dans ſon *Parnaſſe François*, in-folio. * *Voyez* cet ouvrage; & le placet même de Mademoiſelle de Razilly. *Memoires du tems, &c.*

READING, (Jean) théologien Anglois du XVII. ſiécle, né à Buckingham vers l'an 1588. fut élevé à Oxford, où il prit les degrés de maître-ès-arts, de bachelier, & de docteur en théologie. Il fut d'abord chapelain de l'archevêque Laud, qui lui donna un benefice dans le Kentois. Au rétabliſſement de Charles II. il préſenta à ce prince une bible au nom de ſon troupeau; ce qui plut tant au roi, qu'il lui donna une prébende à Cantorberi, & le rectorat de l'égliſe de Chartham. Il mourut le 26. d'Octobre 1668. Il étoit bon théologien & fort eſtimé parmi ceux de ſa ſecte. On a de lui quelques ouvrages que les théologiens Anglois recherchent, entr'autres: *Mandultio ad civitatem ſanctam*: Antidote contre les Anabaptiſtes: *Tractatus de menſura templi: Commentar. in quatuor Evangeliſtas. Divers ſermons, &c.* * Ant Wood, *Hiſtoria Univerſitatis Oxonienſis*, page 375.

REAME, ville de l'Arabie Heureuſe, éloignée d'une lieue de celle d'Almaracana. Elle eſt à-peu-près de deux mille maiſons, & a une montagne à côté avec un château très-fort. L'air y eſt très-pur, & il n'eſt pas rare, dit-on, d'y voir vivre juſqu'à plus de 100. ans, & même juſqu'à 120. ans. Près de cette ville on voit des moutons d'une groſſeur ſi prodigieuſe, qu'il y en a dont on aſſure que la queue peſe plus de 40. livres. * Davity, *Deſcription de l'Arabie.* Thomas Corneille, *Dictionnaire geograph.*

REAUTE', (Jean de la) conſeiller au parlement de Paris, & profeſſeur en droit dans le XV. ſiécle, étoit fils de *Gilles* de la Reauté, juge d'Anjou & du Maine, & chevalier du Croiſſant, ſelon ſon épitaphe, que l'on voit encore dans l'égliſe de ſainte Croix d'Angers, où il eſt inhumé. Jean de la Reauté, homme d'eſprit & verſé dans l'étude du droit, commença à ſe diſtinguer dans le barreau de Paris, où il eut pluſieurs cauſes d'éclat. L'auteur du *Dialogue des avocats*, parle entr'autres d'une conſultation célebre pour les fils de Jacques Cœur, argentier du roi Charles VII. & maître des monnoies de Bourges, qui fut puni pour ſes malverſations en 1453. Cette conſultation eſt de Jean de la Reauté, de M. de

Beſançon,

Digitized by Google

Besançon, de Chaillier avocat du roi, & de quatre avocats fameux du tems de Charles VII. Jean de la Reauté fut fait ensuite professeur en droit, & doyen de l'église de S. Pierre à Angers. En 1449. il fut député avec le docteur Rohalle maître-école, à une assemblée tenue à Rouen pour l'exécution de la pragmatique-sanction; il paroît qu'on leur donnoit 40. sols tournois par jour à chacun, ce qui étoit en ce tems-là une somme considérable. Jean de la Reauté y est appellé *très-excellent docteur ès loix*: preuve de la grande capacité; car on n'étoit rien moins que prodigue alors de ces qualifications honorables. Depuis qu'il fut fait conseiller au parlement de Paris, il fut pourvu d'une prébende dans l'église d'Angers, & le parlement écrivit le huit de Janvier 1473. pour demander qu'on le dispensât d'une partie de la résidence à laquelle les canons l'obligeoient en estier, & à cette recommandation il en fut dispensé, afin qu'il fût plus utile au célebre corps dont sa dignité le rendoit membre. On ignote l'année de sa mort. * *Mémoires manuscrits.* Mezerai, *Hist. de France abregée, t. 2.* in-4°. p. 272. *Dialogue des avocats* par Loysel, *seconde conférence.*

REBE'. (Claude de) *Ajoutez* aux qualités de *Leonard* du Maine, marquis du Bourg, qui a épousé *Marie-Josephe* de Rebé, celles de meître de camp du régiment royal cavalerie, & de brigadier des armées du roi, au lieu de la qualité de lieutenant général des armées du roi, *qu'on lui donne dans le Moreri, édition de 1725.*

REBECCA, femme noble & sçavante, fille du Rabbin *Meir Tikuner.* Elle a écrit le livre intitulé, *Mineket Rifka, la nourrice de Rebecca.* C'est un livre de morale écrit en allemand. Il est tiré de la Gémare & des commentaires allégoriques. Il a été imprimé à Cracovie en 1618. *in-quarto.* * Joan. Christ. Wolfii *Bibliotheca hebræa.*

REBLA, REBLATA, ou RIBLATA, ville de Syrie dans le pays d'Emath. S. Jerôme a pris cette ville pour Antioche de Syrie, ou pour le pays des environs d'Emath ou d'Emmas, qui étoit encore de son tems le premier gîte de ceux qui alloient de Syrie en Mesopotamie. Dom Calmet trouve de la difficulté dans ce sentiment, parce qu'Antioche étoit assez éloignée d'Emese ou d'Emath, & qu'elle n'étoit pas sur le chemin de la Judée en Mesopotamie. La demeure de Rebla étoit des plus agréables de la Syrie, d'où vient que le rois de Babylone y faisoient volontiers leur demeure. Pharaon-Néchao roi d'Egypte, s'y arrêta au retour de son expédition de Carchemis, & y ayant fait venir Jozchaz roi de Juda, le dépouilla de sa royauté, & mit à sa place Joachim C'est là que Sedecias eut les yeux crevés. * *Voyez* D. Calmet dans son *Dictionnaire de la Bible.*

REBOURS, famille que l'on prétend être originaire de Normandie près de Falaise, &c. *On en a parlé dans le Moreri, & l'on en a corrigé ou changé plusieurs articles dans l'édition de 1732. mais il est difficile d'adopter la correction du VII. degré. On y dit que:*

VII. GERMAIN le Rebours II. du nom, &c. fut avocat au parlement de Paris, où il s'acquit une telle réputation par son éloquence, qu'il fut un des plus employés dans sa profession, ce qui faisoit dire de son tems *que tout alloit à Rebours au palais.* M. Loysel dans son *Dialogue des avocats*, qui devoit être mieux informé de ce fait, nomme *Pierre Rebours*, celui qui donna lieu à cette espece de proverbe, & dans trois endroits où il en parle, il le nomme toujours *Pierre Rebours*, & jamais *Germain le Rebours.* Dans les notes de l'indice alphabetique des avocats, qui suit ce dialogue, ce même Pierre Rebours n'est point dit non plus petit-fils de *Germain* le Rebours, seigneur de Maizieres, mais petit-fils de *Claude* Rebours célebre medecin, de qui Pasquier au livre IV. de ses épigrammes, *n. 56.* dit, *qu'Apollon lui avoit fait don de la science de la poesie, aussi bien que de la médecine.* Nous ignorons si ANTOINE de Rebours, qui a été directeur de Port-Royal, étoit de la même famille. Quoi qu'il en soit, c'étoit un homme très-versé dans les belles lettres & dans les autres sciences humaines. Après avoir vécu dans le monde environ 48. ans, il se retira dans le monastere de Port-Royal pour y achever sa course dans la retraite. Ce fut M. Singlin, qui l'obligea d'entrer dans l'état ecclésiastique. Il mourut le 12. Août 1661. âgé de 70. ans. On peut voir son éloge dans le nécrologe de l'abbaye de Port-Royal des Champs.

REBUFFE ou REBUFFI, (Pierre) étoit un sçavant jurisconsulte, *dont on n'a dit que deux mots dans le Dictionnaire de Moreri.* Il étoit né en 1487. dans un lieu du territoire de Montpellier, & il enseigna de très-bonne heure dans cette ville. Il étoit bachelier en droit quand il en sortit pour aller à Toulouse, où il continua ce qu'il avoit fait à Montpellier. Il fit sa licence & prit le doctorat à Cahors, où il enseigna pendant cinq ans. Etant ensuite passé à Poitiers, la princesse Marguerite (depuis reine de Navarre) duchesse de Berri, l'attira à Bourges en 1525. Six ou sept ans après il se fixa à Paris, où il fut professeur en droit canon. La réputation qu'il s'étoit si justement acquise dans les autres villes du royaume, où il avoit enseigné, & qui augmenta beaucoup dans la capitale, porta le pape Paul III. à lui offrir une place d'auditeur de Rote à Rome. On voulut aussi l'engager à accepter une charge de conseiller, puis de président au grand conseil, & successivement une de conseiller au parlement de Rouen en 1536. au parlement de Toulouse en 1541. à celui de Bourdeaux en 1555. & la même année une semblable au parlement de Paris. Mais cet homme aussi modeste qu'il étoit sçavant, refusa toutes ces places, & se contenta d'être utile à la partie dans le simple rang de professeur. En 1547. étant âgé de 62. ans, il entra dans le sacerdoce, & s'appliqua particulierement à l'étude de l'hebreu, afin d'être plus en état d'étudier l'écriture sainte. Il mourut à Paris le second de Novembre 1557. âgé de 70. ans. Nous avons de lui: *Praxis beneficiorum, in concordata Bononiensia: ad regulas Cancellariæ; in practicam Pauli Barchon*, dans un même volume *in-fol.* imprimé à Lyon, en 1586. *Commentaria in titul. Dig. de verborum significationibus*, dont il y a une seconde édition au même lieu, & de la même année 1586. *in-fol. Repetitiones variæ cum variis tractatibus*, à Lyon, en 1581. *in-fol. Commentaria in constitutiones, seu ordinationes regias*, à Lyon, en 1581. *in-fol.* Il est parlé de Rebuffe avec honneur dans le *Dialogue des avocats*, de Loisel.

RECOURT, &c. *Dans les articles de cette famille de l'édition du Moreri de 1725. au lieu de* Camblin, *lisez par-tout* Cambelain.

VII. JACQUES Châtelain de Lens, &c. fille de *Laurent*, seigneur du Hallus, *lisez* seigneur du Hullus... & baron de Lens, *lisez* baron de Licques.

REDI (François) premier médecin du grand duc de Toscane, Ferdinand II. & de Cosme III. & docteur en philosophie & en médecine dans l'université de Pise, né à Arezzo ville de Toscane, le 18. Février 1626. d'une famille noble. Il a toujours passé pour médecin habile, ce qui ne l'avoit pas empêché de cultiver les belles lettres. Il donnoit presque tous ses momens de loisir à l'étude de la langue italienne, & il a beaucoup travaillé au dictionnaire de la *Crusca.* Il aimoit fort les sçavans, & il communiquoit ses lumieres avec joie à ceux qui vouloient le devenir. Il fut reçu dans l'académie de la *Crusca* de Florence, dans celle des *Gelati* de Boulogne, & dans celle des *Arcadi* de Rome. Il fut trouvé mort dans son lit le premier Mars 1697. Il étoit âgé de 71. ans. Il a beaucoup écrit sur les insectes & sur les choses naturelles, & il a donné au public les vies du Dante & de Petrarque, écrites par Leonard Arctin. Il réussissoit aussi dans la poésie italienne, & l'on a imprimé en ce genre plusieurs pieces pendant sa vie & après sa mort, qui sont estimées des connoisseurs. En 1712. on a recueilli tous ses ouvrages que l'on a fait imprimer à Venise en trois volumes *in-8°.* sous ce titre: *Opere di Francesco Redi in questa nuova edizione accresciute & migliorate.* A la tête du premier volume est la vie de l'auteur

Digitized by Google

par l'abbé Salvino Salvini. * *Voyez* cet éloge donné par l'abbé Salvino. *Le vite degli Arcadi.* Nicéron, *mem. t. 3. & 10.*

REDUSIO, (André de) surnommé *de Quero*, étoit de Tarvisio, d'une famille noble & distinguée dans l'état militaire. En 1380. ennuyé de vivre au milieu de sa famille, il obtint la permission d'aller à Padoue, où il s'appliqua sérieusement à l'étude des belles lettres, & il y fut notaire pendant sept ans. Il y étoit encore, lorsque François Carrari le jeune recouvra en 1390. la ville de Padoue. En 1405. il prit les armes contre lui pour les Vénitiens, & il se distingua entre les autres. Depuis ce tems-là il se trouva à différentes autres expéditions, & les Vénitiens l'envoyerent en 1425. ou 1426. vers les Florentins & les Génois, pour détourner la ville de Gênes de l'obéissance de Philippe Marie duc de Milan. Il fut aussi chancelier ordinaire de Tarvisio. Ces différentes occupations ne l'empêcherent pas de continuer l'étude des lettres pour lesquelles il a montré beaucoup de goût. Il s'est aussi appliqué à l'histoire, & il a écrit celle de Tarvisio sous le titre de *Chronique*, depuis l'an 1368. jusqu'en 1428. Elle a été donnée pour la premiere fois par M. Muratori, dans le tome XIX. de sa collect. des écrivains de l'histoire d'Italie.

REGENSBERG, bailliage du canton de Zurich. La capitale du même nom, est une ville petite mais jolie, bâtie sur une branche du mont Jura ou Letterberg, où l'on trouve plusieurs especes de pierres figurées. Cette ville avoit autrefois des seigneurs, dont le dernier devint si pauvre, qu'il fut contraint de vendre sa terre à la seigneurie de Zurich, & de se retirer dans cette ville, où il mourut. Ce bailliage à l'orient de la ville de Bade, comprend un beau pays avec plusieurs beaux bourgs & villages, & s'étend jusqu'à demi-mille de Bade. Le château de Regensberg fut bâti en 1540. & fortifié en 1687. C'est-là où le bailli fait sa résidence. Il y a un puits creusé dans le roc de la profondeur de 36 toises. * *Etat & Délices de la Suisse, &c. tome second, page 31.*

REGINALD, (Antoine) religieux de l'ordre de saint Dominique, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on a fait les fautes & les omissions suivantes.* 1°. *On dit que* dès l'an 1649. il fit imprimer en latin une *Question théologique & historique*, &c. Cette question parut dès 1644. & elle est intitulée, *Question théologique, historique & canonique touchant le sentiment du concile de Trente, au sujet de la grace efficace & de la science moyenne.* On l'attaqua la même année par un écrit intitulé, *Theses adversus quæstionem theologicam, &c.* & Reginald repliqua en 1645. dans ces *Theses apologeticæ adversus solutionem quæstionis*, &c. 2°. *Au lieu de* Massollier, *lisez* Massoulié. *Dans le Moreri de Basle*, on fait vivre Reginald dans le XVI. siècle. Ce Dominicain mourut en 1676.

REGIS (Pierre) né à Montpellier en 1656. y commença ses études & les acheva dans l'académie de Puylaurens. Son cours de philosophie étant fini, il retourna à Montpellier, où il se lia avec le célebre philosophe Pierre Sylvain Regis, qui y étoit alors, & *dont on a donné un article dans le Moreri.* Regis devint avec joie le disciple de cet excellent maître, qui de son côté s'appliqua à diriger ses études philosophiques, & à lui expliquer son nouveau système de philosophie. Regis le pénétra facilement, passa de la philosophie aux mathématiques, & fit-tout à la géometrie, aux méchaniques, à l'algebre, & aux sections coniques. Mais il fit son capital de la médecine qu'il avoit soin d'étudier à fond, & dont l'exercice devoit faire son occupation ordinaire, par son inclination propre, & par la destination de ses parens. Il étudia l'anatomie & la pratique sous Charles Barbeytac, un des plus fameux praticiens de son tems, & ensuite il pratiqua lui-même & avec succès, deux ans après qu'il eut pris le bonnet de docteur, qu'il reçut à Montpellier en 1678. à l'âge de 22. ans. Peu de tems après il vint à Paris, où il profita des lumieres de M. du Verney pour l'anatomie, & de celles de M. Lemeri le pere, pour la chimie. Il fréquenta dans cette grande ville, non seulement tous ceux qui brilloient le plus dans sa profession, mais aussi les plus sçavans en tout genre. MM. Despreaux, Pelisson, Perrault, Renaudot, Menage, & plusieurs autres. Ce fut chez le dernier qu'il forma avec plusieurs académiciens, des liaisons qu'il a toujours entretenues depuis. De retour à Montpellier, il y exerçoit tranquillement sa profession, lorsque la révocation de l'édit de Nantes l'engagea d'en sortir avec sa famille, parce qu'il suivoit la Religion Prétendue Réformée. Il se retira en Hollande, & choisit Amsterdam pour le lieu de sa demeure. La pratique de la médecine & la composition de plusieurs ouvrages, ont partagé tout son tems. Il mourut le 30. Décembre 1726. d'un abcès dans l'estomac, âgé de 70. ans. Il étoit naturellement doux & complaisant, sans ambition, incapable de nuire à personne. On a de lui une lettre à M. Chauvin sur la proportion selon laquelle l'air se condense; des observations touchant deux petits chiens d'une ventrée, qui sont nés ayant le cœur situé hors de la capacité de la poitrine; il a revu & augmenté le dictionnaire de Furetiere de l'édition de M. Basnage de Beauval, pour tout ce qui regarde la botanique & la médecine, il a publié les œuvres posthumes du sçavant Malpighi, & y a joint des supplémens & une préface. En 1721. dans le tems de la peste de Provence, il écrivit à son frere qui demeuroit alors à Marseille, pour lui communiquer les moyens de se garantir de ce fleau, & cette lettre a été imprimée. Enfin on lui attribue l'ouvrage intitulé : *Préjugés legitimes contre les réflexions qu'on vient d'imprimer* sous le nom du *Consistoire Vallon d'Amsterdam; sur le mémoire historique & instructif pour le changement d'une version françoise des Pseaumes, revue & corrigée.* Il a travaillé long-tems à un dictionnaire de médecine, qu'il a supprimé lui-même, au moins en partie, avant sa mort, de même que ses autres manuscrits. * *Bibliotheque françoise* ou *Histoire litteraire de la France, tome IX. page 139.* Nicéron, *Mémoires, &c. tome VII.*

REGNIER (Jean) seigneur de Guerchy, bailli d'Auxerre, fut officier du duc de Bourgogne, pour lequel il avoit beaucoup de zele. Il étoit avec lui lorsque ce prince faisoit la guerre au roi Charles VII. & il fut fait prisonnier à Beauvais en 1432. Comme le parti qu'il avoit pris étoit un acte de révolte, il crut qu'on le puniroit de mort, & pour charmer ses ennuis, il composa dans sa prison un assez grand nombre de poésies françoises; il fit aussi son testament, & le fit sérieusement; mais ayant eu enfin l'espérance que son affaire n'iroit pas si mal qu'il l'avoit cru, il fit un second testament moins sérieux & en vers, où il décrivit d'une maniere badine les cérémonies qu'il vouloit que l'on observât à ses funerailles. Le recueil de ses poésies, composées la plupart dans la prison, *comme nous venons de le dire*, a été imprimé à Paris en 1524. sous ce titre : *Les fortunes & adversités de Jehan Regnier, vivant, seigneur de Guerchy*, in-8°. impression gothique.

REGNIER. (Mathurin) *Supplées cet article à celui qui est déja dans le Moreri.* Mathurin Regnier naquit à Chartres le 21. de Décembre 1573. & fut baptisé dans l'église de S. Saturnin. Il étoit fils aîné de *Jacques* Regnier, bourgeois de la même ville, & de *Simonne* Desportes, sœur de l'abbé Desportes, fameux poëte. Jacques Regnier, dans son contrat de mariage passé le 5. de Janvier 1573. est qualifié *honorable homme*, titre qui dans ce tems-là ne se donnoit qu'aux plus notables bourgeois. Il eut trois enfans de ce mariage, *Mathurin; Antoine*, qui épousa *Anne* Godiet; & *Marie*, qui fut mariée à *Abdenago* de la Palme, officier de la maison du roi. Jacques Regnier leur pere, qui étoit un homme de plaisir, fit bâtir en 1573. dans la place des halles un jeu de paume, des démolitions de la citadelle de Chartres, qui lui furent données par le crédit de l'abbé Desportes, & comme ce tripot a porté le nom de Tripot-Regnier, tant qu'il a subsisté, c'est apparemment ce qui a donné lieu de dire, que Regnier le satyrique étoit fils d'un tripotier

Digitized by Google

Jacques Regnier & Simonne Deſportes moururent de la contagion, le premier à Paris, le 14. de Février 1597. pendant qu'il y étoit en qualité de député de la ville de Chartres, dont il étoit actuellement échevin : il fut enterré dans l'égliſe de ſaint Hilaire. La femme mourut à Chartres le 20. de Septembre 1629. & fut enterrée au cimetiere de S. Saturnin. Mathurin Regnier leur fils aîné fut tonſuré le 31. de Mars 1582. par Nicolas de Thou, évêque de Chartres. Quelques années après, il obtint par dévolut un canonicat dans l'égliſe de Notre-Dame de la même ville, & en prit poſſeſſion le 30. de Juillet 1604. Il eut encore d'autres benefices, & une penſion de deux mille livres que Henri IV. lui donna en 1606. ſur l'abbaye des Vaux-de-Cernai, après la mort de l'abbé Deſportes qui en étoit revêtu. La tradition à Chartres eſt que Regnier dès ſa premiere jeuneſſe, marqua ſon inclination pour la ſatyre. Les vers qu'il faiſoit contre divers particuliers, obligerent ſon pere à l'en faire châtier plus d'une fois, en lui recommandant de ne point écrire, ou du moins d'imiter ſon oncle & de fuir la médiſance. Le déreglement dans lequel il vécut ne le laiſſa pas jouir d'une longue vie. Il mourut à Rouen dans ſa quarantiéme année le 22. d'Octobre 1613. Ses entrailles furent portées en l'égliſe paroiſſiale de Sainte Marie de Rouen, & ſon corps fut tranſporté dans l'abbaye de Royaumont, lieu qu'il aimoit beaucoup, & où il vouloit être enterré. Le pere Garaſſe Jéſuite dit dans ſa *Recherche des recherches*, que Regnier s'étoit fait l'épitaphe ſuivante, aſſez digne de ſes mœurs, & des ſentimens qui regnent dans pluſieurs de ſes ſatyres.

J'ai vécu ſans nul penſement,
Me laiſſant aller doucement
A la bonne loi naturelle,
Et ſi m'étonne fort pourquoi
La mort oſa ſonger à moi
Qui ne ſongeai jamais à elle.

Il y en a cependant qui croient que Regnier ſe convertit long-tems avant ſa mort ; & ils apportent en preuves le petit nombre de poéſies ſpirituelles que l'on trouve parmi ſes œuvres : mais ſans vouloir affoiblir cette preuve, rien n'eſt moins rare que de voir des poëtes travailler également ſur le licencieux & le ſacré ſans changer de conduite. On a un grand nombre d'éditions de poéſies de Regnier : les meilleures ſont celles de Londres *in-4°.* 1730. & de Rouen là même année *in-8°* avec les remarques de M. Broſſette. Il ne faut pas oublier cet éloge & ce blâme, que M. Deſpreaux fait de Regnier.

De ces maîtres ſçavant diſciple ingenieux,
Regnier ſeul parmi nous formé ſur leurs modéles,
Dans ſon vieux ſtyle encore a des graces nouvelles ;
Heureux ſi ſes diſcours craints du chaſte lecteur,
Ne ſe ſentoient des lieux où fréquentoit l'auteur,
Et ſi du ton hardi de ſes ſaintes cyniques,
Il n'allarmoit ſouvent les oreilles publiques.

REGNIER Des Marais (François Seraphin) ſecretaire de l'académie Françoiſe, &c. *Ajoutez ce qui ſuit pour ſervir à l'édition du Moreri de 1725.* 1°. Sa relation de l'affaire des Corſes eſt intitulée, *Hiſtoire des démêlés de la cour de France avec la cour de Rome, au ſujet de l'affaire des Corſes.* C'eſt un volume *in-4°.* qui outre la partie hiſtorique, eſt remplie de pieces curieuſes concernant cette affaire. 2°. En qualité de ſecretaire de l'académie Françoiſe, ce fut lui qui fit tous les mémoires que l'académie publia dans l'affaire qu'elle eut avec Furetiere pour ſon dictionnaire. 3°. Sa grammaire françoiſe eſt de 1706. non 1707. ni 1705. 4°. Ses poéſies françoiſes, italiennes, latines & eſpagnoles, de l'édition de 1708. ſont en deux volumes *in-12.* non *in-8°.* Les Françoiſes avoient déja paru ſéparément en partie, & les unes & les autres ont été réimprimées avec pluſieurs pieces nouvelles en deux volumes à Paris 1730. 5°. Sa traduction des cinq livres de Ciceron. *De finibus bonorum & malorum*, a paru en 1721 *in-12.* à Paris. 6°. Les mémoires de ſa vie envoyés à l'académie *de la Cruſca*, ſe trouvent dans les *Mémoires de litterature* de M. de Sallengre, tome premier, & à la tête de l'édition de ſes poéſies françoiſes faites à la Haye en 1716.

REIDERLAND, petite contrée de la Weſtphalie, qui fait partie du comté d'Embde. Elle eſt renfermée entre l'Emlend, la riviere d'Emds, le Dollert, & le marais de Bortange. Cette contrée étoit autrefois plus grande qu'elle ne l'eſt préſentement. Il y en eut la moitié d'engloutie par l'inondation de la mer, le 25. de Décembre 1277. Le bourg de Venet eſt le lieu principal de cette contrée.

REINHOLD (Eraſme) de Salfeld dans la Thuringe. *Supplément article à celui qui ſe trouve déja dans le Moreri.* Reinhold enſeigna les mathématiques à Wittemberg, & mourut l'an 1553. en prononçant ces vers,

Vixi, & quem dederas curſum mihi, Chriſte, peregi.

On a de lui : *Scholia in theoricas Planetarum. Georgii Purbachii obſervationes, cum methodica tractatione de illuminatione Lunæ. Kalendarium tabulæ Prutenicæ & directionum. Commentarii in libros Ptolomæi mathematica conſtructionis.* On le diſtingue d'un autre Eraſme Reinold qui a vécu dans le même ſiécle, qui étoit auſſi mathématicien, & de qui l'on a *Praſtica anni 1575. cum explicatione novæ ſtellæ ejuſdem anni.* * Voſſius, *de mathematic. cap. 36. ſect. 18.* Les éloges de M. de Thou recueillis par Teiſſier, *voyez* la quatriéme édition.

REISER (Antoine) né à Augſbourg en 1628. y commença ſes études qu'il continua à Straſbourg, où il alla en 1646. Après avoir viſité les univerſités de Tubinge & de Gieſſen, il prit le degré de maître-ès-arts à Altorf en 1651. La même année il alla à Preſbourg, & fut appellé au diaconat de Schemnitz. En 1659. il fut appellé au paſtorat à Preſbourg, & il demeura dans ce poſte juſqu'en 1672. qu'il en fut privé dans la révolution qui arriva cette année. Le refus qu'il fit de revoquer ſes écrits, & de remettre les clefs de ſon égliſe, le fit mettre en priſon & condamner à mort. Il eut ſa grace dans le tems qu'on alloit lui trancher la tête. Il perdit dans cette déroute ſa bibliotheque & ſon bien, & il fut exilé avec ſa femme qui étoit enceinte, & quatre filles. Il arriva en ce triſte état à Augſbourg, où on lui donna la charge de recteur du college qu'il occupa trois ans. En 1675. il fut appellé au paſtorat d'Oeringen dans le comté de Hohenlohé. En 1678. il fut appellé à Hambourg où il fut paſteur à S. Jacques & ſcholarque. Il y mourut en 1686. Voici la liſte de ſes ouvrages : *Sanctus Auguſtinus veritatis Evangelico-catholicæ in potioribus fidei controverſiis teſtis & confeſſor contra Bellarminum & alios ſcriptores papæos vindicatus. Roma non glorioſa. Johannes Launoius theologus & Sorboniſta Pariſienſis, teſtis & confeſſor veritatis Evangelico-catholicæ. Anti-Barclaius, &c.*

RE'LAND. (Adrien) Ajoutez à ſes ouvrages ceux qui ſuivent *Notæ ad hiſtoriam doctorum Miſchnicorum. Galatea, luſus poëticus. Remarques ſur les vies des poetes Grecs en abregé. Ode in poëſim Lucretianam. Oratio de incremento quod philoſophia cepit hoc ſæculo*, prononcée au mois d'Octobre 1699. lorſqu'il commença à profeſſer la philoſophie. *Oratio pro lingua Perſica & cognatis literis Orientalibus*, prononcée en 1701. lorſqu'il eut été fait profeſſeur des langues Orientales à Utrecht. *Analecta rabbinica*, c'eſt un recueil d'ouvrages de pluſieurs ſçavans ſur ces matieres. *De religione Muhamedica*, l. 2. on a traduit cet ouvrage en françois avec des additions. *Oratio in obitum Pauli Bauldi. Decas exercitationum philologicarum de vera pronunciatione nominis Jehovah.* Ces diſſertations ſont de pluſieurs auteurs. *Oratio de galli cantu Hieroſolymis audito*, prononcée le 26. de Mars 1709. *Enchiridion ſtudioſi arabici conſcriptum* : l'auteur Arabe eſt Alzernouchi, & Reland y a joint deux traductions latines, celle de Rooſtgaard, & celle d'Abrahams

Digitized by Google

Echellensis. *Elenchus philologus* : cet ouvrage regarde plusieurs difficultés sur le texte & les versions de l'écriture sainte. Une édition du manuel d'Epictète & du tableau de Cebés, &c. avec une traduction. Il a publié les fastes consulaires recueillis & mis en ordre par son frere Pierre Reland jurisconsulte. *Oratio de usu antiquitatum sacrarum. De spoliis templi Hierosolymitani in arcu Titiano Romæ conspicuis.* La vie de Ebnjokdan, en hollandois. *Disputatio philologica de Tryphone Judæo, &c. Disputatio philologica de uxore Domiseda, in epistol. ad Titum*, c. 2. v. 5. Reland a aussi donné quelques cartes comme celles du Japon & de la Perse. *Voyez* le reste de ce qui regarde sa personne & ses ouvrages *dans l'article qu'on lui a donné dans le Moreri, auquel celui-ci sert de supplément.*

RELY (Jean de) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on a fait les fautes suivantes.* 1°. *On le dit* docteur de Sorbonne en 1472. *il falloit ne lui donner cette qualité* qu'en 1478. il reçut le bonnet le 18. de Mai de cette année. 2°. *Ajoutez qu'*il avoit été fait recteur de l'université de Paris le deuxième d'Octobre 1471. Il fut chancelier & archidiacre de la même église de Paris, *& non* chanoine, *comme on le dit dans le Moreri.* L'église de Paris le députa en 1483. aux états de Tours, où il fit trois discours très-éloquens, qui plûrent tellement au roi Charles VIII. qu'il le fit son prédicateur & son confesseur: le chapitre de saint Martin de Tours le fit aussi doyen. Il accompagna le roi Charles VIII. à la conquête de Naples, & fit l'oraison funebre de ce prince. En Décembre 1491. il fut fait évêque d'Angers. Il ne mourut pas, *comme on l'a dit*, le 27. de Mars 1498. *mais* le 27. de Mars 1499. puisqu'il a survécu à Charles VIII. mort le septième d'Avril 1498.

REMBDA, petite ville & seigneurie dans la Thuringe, située sur la Rinne, non loin de Rudelstatt. Les comtes de Schwartzenbourg en furent anciennement en possession. Les comtes de Gleichen la possederent ensuite. Jean-Louis, le dernier comte de Gleichen, étant mort sans héritiers en 1631. la seigneurie de Rembda parvint aux ducs de Saxe de la branche Ernestine. Les ducs d'Altenbourg & de Weymar la donnerent en 1633. à l'université de Jene, en se reservant les droits de la haute justice. La branche d'Altenbourg s'étant éteinte, ce droit appartient aujourd'hui à celle d'Eisenach * Mulleri *Annales Saxon. pag. 349.* Beieri, *Geograph. Jenens. pag. 226.*

REMI, (l'ordre de saint) ou de la sainte Ampoule, fut fondé par Clovis roi de France, l'an 499. après qu'il eut été baptisé par saint Remi évêque de Reims. Il n'y a que quatre seigneurs, sçavoir, les barons de Terrier, de Belleftre, de Sonaftre, & de Louversy, qui soient de cet ordre. Ils ont ces baronnies en fief de l'Abbé de saint Remi de Reims. Le symbole de l'ordre consiste en deux troncs d'arbres dépouillés de branches & de feuilles, mis en croix, & au-dessus on voit une main tenant une ampoule, sur laquelle voltige une colombe. Au sacre du roi, ces quatre chevaliers portent le dais, sous lequel la sainte Ampoule est transportée de l'abbaye de S. Remi dans la cathédrale de Reims. * Palliot, *Ind. armorial.* pag. 483. Bonanni, *Catalog. ordin. equeſt.* &c.

RENARD (Simon) natif de Vesoul, fut d'abord lieutenant général au bailliage d'Amont; mais le chancelier de Granvelle, qui lui trouva de l'esprit & du sçavoir, le tira de cet emploi pour le faire maître des requêtes de l'Empereur. On dit que la chancelière (Nicole Bonvalo) tâcha de détourner son mari de la pensée d'avancer Renard, & qu'elle prédit que leur maison n'en recevroit que de l'ingratitude. La prédiction se trouva vrai longtems après. Cependant, avec l'appui de M. de Granvelle, Renard parvint aux plus hauts emplois. Il fut envoyé deux fois ambassadeur en France, & une fois en Angleterre, & ce fut lui avec le comte de Lalain, qui conclut le traité de Vaucelles. Le chancelier de Granvelle l'aimoit tendrement, & lui écrivoit souvent: le cardinal de Granvelle ne l'aimoit guère moins, & il lui donnoit souvent de ces marques de confiance qu'on ne donne qu'aux plus chers amis. Il lui envoyoit aussi de l'argent sans en être prié, sçachant qu'on ne payoit pas toujours ses appointemens avec exactitude. Mais leur amitié ne dura pas toujours. Renard, au desespoir que Philippe II. roi d'Espagne, en quittant les Pays-Bas, ne l'y avoit laissé que simple conseiller d'état, s'en prit au cardinal, se déchaîna contre lui, fit quelques palquinades sanglantes sur l'érection des nouveaux évêchés; se railla de la gouvernante & du ministre; s'attacha aux mécontens, & cabala si bien avec les grands seigneurs indignés, que tout ne passoit pas par leurs mains, qu'il porta le prince d'Orange & deux autres, à écrire au roi contre le cardinal, & l'on prétend qu'il composa leurs lettres. Le cardinal pour se venger, recueillit plusieurs sujets de plaintes que l'on avoit contre Renard, entr'autres ce qui s'étoit passé au traité de Vaucelles, où il avoit formellement contrevenu aux ordres préeis de la cour, & en dit quelque chose dans le conseil d'état. Renard en prit feu, demanda réparation, s'exclut lui-même du conseil jusqu'à ce qu'on la lui fît, présenta plusieurs requêtes fort emportées contre le cardinal, qui n'y fit point de réponse, en un mot, il se gouverna si mal, que le roi lui commanda d'aller servir dans le comté de Bourgogne. Renard ne voulut point obéir, se fiant sur ses protecteurs; mais un an après, craignant qu'ils ne pussent le soutenir jusqu'à la fin, il alla en Espagne, & tenta tout pour décrier le cardinal & le perdre: mais il se perdit lui-même par ses imprudences. Il acheva d'aigrir le roi par une requête qu'il fit présenter à ce prince, dans laquelle il exagergit ses services & ses mécontentemens; faisoit beaucoup de reproches imprudens, entr'autres qu'il avoit mis la couronne d'Angleterre sur la tête du roi; faisoit une démission pure & simple de la charge de conseiller d'état, & demandoit pour toute grace d'être payé de ses appointemens, & un certificat des services qu'il avoit rendus. Philippe irrité avec raison de cette requête audacieuse, reçut Renard très-froidement, se contenta de lui donner une audience fort courte, & ne voulut plus le voir. En sorte qu'après avoir langui à Madrid plusieurs années, le pauvre Regnard y mourut ou de chagrin, ou autrement le huit d'Août 1575. C'étoit un homme fort habile, adroit, ardent, beau parleur, mais railleur & turbulent. Il se conduisit très-adroitement dans la négociation, où il conclut le mariage de Philippe prince d'Espagne, avec Marie d'Angleterre: & il surmonta en cette occasion bien des obstacles qu'il ne paroissoit pas possible de vaincre. Mais il n'en tira pas de grands avantages pour sa fortune, parce qu'il n'eut pas la force de se contenter de gouverner, sans en affecter la réputation. * Boisot, projet de la vie du cardinal Granvelle, dans la *Bibliotheque Françoise*, & dans les *Mémoires de litterature & d'histoire, tome 4. partie premiere.*

RENARDI (Guillaume) nâquit à Hermal, village de l'évêché de Liege, situé sur la Meuse entre Liege & Maftricht, l'an 1651. Il fit ses humanités à Maftricht, & obtint ensuite dans l'université de Louvain, une des premieres places de la promotion annuelle de tous les étudians en philosophie. Cette promotion est un usage que l'on a introduit, & qu'il faut suivre pour être en état de prétendre à quelque régence. M. Renardi, après avoir suivi cet usage, en éprouva pour lui-même l'utilité, quelques années après qu'il eut fait sa théologie au college du pape Adrien VI. sous le célebre François Van Viane; car alors il fut choisi pour professer la philosophie au college du Port où il avoit étudié, & il exerça cette fonction pendant treize ans. Ayant été fait ensuite président du college de Bay, il prit l'an 1691. le degré de docteur en théologie, & fut choisi presque en même-tems pour remplir une place de régent dans cette faculté. Il joignit à la théologie de l'école dans laquelle il étoit très-versé, une étude continuelle des saints Peres, sur-tout de saint Auguftin, & il fut l'un des plus attachés à la doctrine de la célebre censure de Louvain. Cependant il eut des ennemis, & le duc de Baviere gouverneur des Pays-Bas, ayant été prévenu contre lui, lui ôta la *Leçon royale du catechisme*, pour laquelle il lui avoit donné des lettres

Digitized by Google

patentes en bonne forme. Mais Rome lui rendit plus de juſtice. Sa doctrine y fut déferée, examinée, & jugée orthodoxe par le pape Clement XI. même, & la leçon *dont on vient de parler* étant venue à vaquer de nouveau, le conſeil d'état la lui donna ſans la moindre ſollicitation, & uniquement pour le mettre en poſſeſſion de ſon premier droit. Les biens qu'il a faits au college de Bay l'en font regarder comme un ſecond fondateur. Pendant quarante ans qu'il le gouverna, il le rétablit, & y établit une diſcipline exacte, une étude aſſidue, & une pieté ſolide, autant par ſon exemple que par ſes exhortations. Toute ſa vie s'étant paſſée à prier, à étudier, à enſeigner, il mourut le 14. Décembre de l'an 1731. à l'âge de 80. ans. Il a laiſſé des remarques ſur les queſtions les plus épineuſes de la théologie. On avoit voulu qu'il les publiât de ſon vivant, mais l'ayant toujours refuſé, on compte qu'elles ne tarderont pas maintenant à être imprimées. Pluſieurs perſonnes qui ont lu cet ouvrage, diſent qu'on y voit un profond théologien & un auteur maître de ſa matiere, qui ſçait donner du jour & de la netteté aux queſtions même les plus abſtraites. * *Mém. du tems.*

RENAU d'Eliſagaray (Bernard) né dans le Bearn en 1652. étoit d'une très-petite taille, mais il avoit l'air adroit, vif, ſpirituel, courageux, & ſes actions juſtifierent ce qu'il patoiſſoit. M. Colbert du Terron, intendant de Rochefort, le prit chez lui dès l'enfance, & le fit élever comme ſon propre fils. On lui fit apprendre les mathématiques, & il réuſſit beaucoup dans cette étude, quoiqu'il s'appliquât peu à la lecture. C'étoit un homme de réflexions, & ce qui eſt plus étonnant, il méditoit beaucoup plus au milieu des compagnies où il ſe trouvoit ſi fréquemment, que dans la ſolitude où on le trouvoit peu. Il devint de bonne heure l'ami intime & le partiſan zelé du P. Malebranche. Quand il fut aſſez inſtruit dans la marine, qui a fait ſon étude particuliere, M. du Terron le fit bientôt connoître de M. de Seignelai, qui devint ſon protecteur. Il lui procura en 1679. une place auprès de M. le comte de Vermandois amiral de France, qui lui donna une penſion de mille écus. Le feu roi (Louis XIV.) voulant perfectionner les conſtructions des vaiſſeaux, on fit venir à la cour les conſtructeurs les plus habiles, & M. Renau fut du nombre. Il donna ſes avis avec M. du Quesne, & les ſiens eurent la préference, que M. du Queſne lui-même lui donna en préſence du roi. En conſéquence, il eut ordre d'aller à Breſt & dans les autres ports, pour y exécuter en grand ce qui avoit été fait en petit devant le roi. En 1680. ayant conſeillé le bombardement d'Alger, il inventa pour cette expédition les galiotes à bombes, & ſe rendit devant cette ville avec ſes cinq bâtimens de nouvelle fabrique. Un accident imprévu fit manquer le ſuccès d'une premiere épreuve. On fut plus heureux dans une ſeconde, & les Algeriens conſternés envoyerent demander la paix. Mais les vents & la mauvaiſe ſaiſon les délivra pour cette fois, & ce ne fut que dans une ſeconde expédition qu'Alger fut foudroyé. Les galiotes à bombes inventées par M. Renau, en eurent le principal honneur. Après la mort de l'amiral il alla joindre M. de Vauban en Flandres, & après le bombardement de Gennes où il ſe trouva, il eut la conduite du ſiege de Cadaquiers en Catalogne, & le finit au bout de quatre jours. De-là il alla retrouver M. de Vauban en Flandres, & en 1688. ils furent envoyés l'un & l'autre à Philiſbourg, dont on devoit faire le ſiege, & M. Renau y eut tout le ſoin de l'exécution & tout le péril. Il conduiſit enſuite les ſieges de Manheim & de Frankendal, & au milieu d'une vie ſi agitée, il travailloit ſa *Théorie de la manœuvre des vaiſſeaux*, qui parut en 1689. La même année il entreprit de faire voir au roi, contre l'opinion générale, que la France étoit en état de tenir tête ſur la mer à l'Angleterre & à la Hollande unies, & il le prouva ſi bien qu'on en fut perſuadé. Ces ſervices rendus à la France, déterminerent le roi à lui donner une commiſſion de capitaine de vaiſſeau, un ordre pour avoir entrée & voix déliberative dans les conſeils des généraux, une inſpection générale ſur la marine, & l'autorité d'enſeigner aux officiers toutes les nouvelles pratiques dont il étoit l'inventeur; le tout accompagné de douze mille livres de penſion. La mort de M. de Seignelai retarda l'exécution de ces récompenſes, & M. Renau n'alla point au-devant. Ineonnu à M. de Pontchartrain qui eut la marine, il ne ſe mit point en peine de ſe faire préſenter à lui, & il retourna vers M. de Vauban. Ce fut le roi lui-même qui penſa pour lui à ſon avancement, le fit chercher, eut ſoin que tout ce qu'il avoit eu deſſein de faire en ſa faveur fût exécuté. M. Renau très-reconnoiſſant de cette attention de ſa majeſté, redoubla de zele pour le ſervice de la France, & il la ſervit en effet dans un grand nombre d'occaſions importantes pour elle, & très-glorieuſes pour lui. Après la guerre d'Eſpagne, d'où il rapporta le titre de lieutenant général des armées du roi Catholique, la paix ayant été faite, il profita de ſon loiſir pour reprendre la queſtion de la route du vaiſſeau, ſur laquelle M. Huguens qui étoit mort, avoit formé pluſieurs difficultés, dans le tems que M. Renau donna ſa *Théorie de la manœuvre des vaiſſeaux*. Il eut alors pour adverſaire M. Bernouilli, au lieu de M. Huguens, & cette diſpute qui commença en 1713. & qui coûta bien des lettres aux deux contendans, M. Bernoulli voulut la terminer en 1714. par ſon *Traité de la manœuvre des vaiſſeaux*, qui parut cette année. Peu de tems après M. Renau fut demandé par le grand-maître de Malte, & envoyé en effet dans cette iſle que l'on croyoit menacée par les Turcs, mais qui ne fut point attaquée. A ſon retour, Louis XIV. étant mort, M. le duc d'Orleans régent, le fit conſeiller du conſeil de marine, & grand-croix de l'ordre de S. Louis, & le chargea de travailler à un eſſai d'une taille proportionnelle ou dîme, qu'avoit propoſée feu M. de Vauban. Il mourut quelque tems après, c'eſt-à-dire, le 30. Septembre 1719. Il avoit été choiſi en 1699. pour être honoraire de l'académie des ſciences. Il étoit de la maiſon d'Eliſagaray, maiſon ancienne dans la Navarre, & ce fut par hazard qu'il apprit qu'il en étoit, ce qu'il avoit ignoré preſque juſqu'aux dernieres années de ſa vie. * *Voyez* ſon éloge par M. de Fontenelle dans l'*Hiſtoire de l'académie des ſciences.*

RENAUD DE SABLE' ou DE SABEUIL. *Supplez cet article à celui qui ſe trouve déja dans le Moreri.* Renaud de Sablé ou de Sabeuil, étoit de la maiſon de Sablé, ſelon M. l'abbé Menage, qui en parle dans une continuation encore manuſcrite de ſon hiſtoire de Sablé. Mais il n'eſt pas certain qu'il fût né à Sablé même. Renaud étoit poëte François, & eſtimé en ſon tems. La Croix-du-Maine dans ſa bibliotheque en parle ainſi. " Renaud „ de Sabeuil grand ſeigneur, & ancien poëte François, „ vivant en l'an de ſalut 1260. ou environ. Il a écrit „ quelques poëmes françois non encore imprimés. " L'auteur du roman Guillaume de Dole, & Guyot de Provins en parlent auſſi avec éloge. M. Menage, dans l'ouvrage cité dans cet article, rapporte de Renaud de Sablé une chanſon fort naïve, & où l'on trouve de l'eſprit & du ſentiment.

RENAUDIE. (Jean de Barry, & non Jean Godefroi de Bari, *comme on l'a dit dans le Moreri, édition de 1725.* ſieur de la) *Dans la même édition il eſt dit* d'une noble & ancienne maiſon d'Angoumois, *au lieu de dire*, du pays de Perigord. *Ajoutez encore à la même édition*; que le ſieur de la Renaudie fut tué le 16. de Mars 1559. ſuivant l'ancienne ſupputation, c'eſt-à-dire, 1560. avant Pâques.

RENAUDOT. *On a parlé dans le Dictionnaire de Moreri des hommes de lettres de ce nom qui ont fleuri dans le dernier ſiécle & dans celui-ci: ce que nous en allons dire ſervira de corrections aux fautes que ſe trouvent dans ces articles, & d'additions à ce qu'on auroit dû y rapporter.* Theophraſte Renaudot étoit né en 1584. Il prit le bonnet de docteur en médecine à Montpellier l'an 1606. En 1612. il fut appellé à Paris, où la reine, mere de Louis XIII. alors régente, lui fit donner un brevet de médecin

Digitized by Google

ordinaire du roi, & il prêta serment entre les mains du sieur Herouard alors premier médecin. Mais il ne fut point couché sur l'état, ni payé d'aucuns gages, & il ne servoit point par quartiers, ce qui donna lieu à la faculté de médecine de Paris, de l'attaquer sur l'exercice qu'il faisoit de la médecine dans ladite ville, & en particulier sur ce qu'il tenoit un bureau d'adresse où l'on s'assembloit à jours reglés. Renaudot en appella au conseil : mais la cause fut renvoyée au châtelet, où intervint sentence qui défendoit à l'appellant de faire la médecine dans Paris. Enfin après plusieurs autres procédures de part & d'autre, la cour de parlement rendit le premier jour de Mars 1644. un arrêt solemnel, prononcé en l'audience de la grand'chambre, qui condamne Theophraste Renaudot à l'amende & aux dépens ; lui ordonne de représenter dans huitaine les lettres patentes qu'il disoit avoir obtenues pour l'établissement du bureau d'adresse, & cependant lui fait défenses *de vendre ni prêter à l'avenir sur gages*, jusqu'à ce qu'autrement par la cour en ait été ordonné, & que les officiers du châtelet se transporteront chez lui pour faire inventaire de toutes les hardes qui se trouveront en sa maison, & les rendre & distribuer à qui il appartiendra. Cet arrêt, avec le plaidoyer de M. Talon, & ceux des parties, a été imprimé *in-4°.* à Paris, chez Morlot, 1644. Ces pieces contiennent plusieurs faits injurieux à M. Renaudot ; mais comme ils se trouvent dans le plaidoyer de ses parties, doit-on y ajouter une foi entiere ? Cependant on trouve à peu près les mêmes choses dans deux discours latins prononcés en 1643. & en 1644. par M. de la Vigne, de Vernon, docteur en médecine, & doyen de la faculté de Paris. Ces deux discours ont été aussi imprimés *in-4°.* en 1644. à Paris, chez Morlot. Theophraste Renaudot ne mourut que le 25. d'Octobre 1653. dans sa soixante & dixiéme année. Il continua jusqu'à sa mort les *Gazettes* qu'il a le premier introduites en France, & pour lesquelles il avoit obtenu un privilege de Louis XIII. qui fut confirmé par Louis XIV. Il les avoit commencées en 1631. & ISAAC Renaudot son fils, qui étoit docteur en médecine de la faculté de Paris les continua pareillement depuis 1653. jusqu'à sa mort, arrivée en 1680. Il avoit eu long-tems pour associé dans ce travail, Eusebe Renaudot son frere puîné, qui mourut le 19. Octobre 1679. étant depuis quelques années premier médecin de monseigneur le dauphin. Ces deux freres avoient aussi travaillé sous leur pere à ce qu'on appelle les *Conférences du bureau d'adresse*, dont il y a cinq volumes *in-8°.* imprimés aussi en six volumes *in-12.* Après la mort d'Isaac, les gazettes furent continuées, à commencer au mois de Mai 1680. par EUSEBE Renaudot son neveu, & fils du médecin Eusebe. C'est cet Eusebe second du nom, qui a été si connu depuis sous le nom de l'*Abbé Renaudot*. Il naquit à Paris le 20. Juillet 1646. & fut l'aîné de quatorze enfans. Il fit ses humanités au college des Jésuites, sa philosophie dans celui de Harcourt, où il soutint publiquement des theses en grec & en latin, qui lui firent beaucoup d'honneur, & il entra peu de tems après dans la congrégation de l'Oratoire, qu'il quitta au bout d'un séjour assez court en 1665. Il demeura néanmoins dans l'état ecclésiastique, afin d'avoir plus de liberté pour se consacrer à l'étude, & il n'a jamais songé ni à entrer dans les ordres, ni à prendre aucun degré. Il se jetta d'abord dans l'étude des langues orientales, & il en acquit une telle connoissance, qu'il a toujours passé pour un des plus habiles dans cette science. On dit qu'il possédoit jusqu'à dix-sept langues, dont il en parloit le plus grand nombre avec facilité. Tout son dessein étant de faire servir ses connoissances à l'utilité de l'église, il étudia à fond l'histoire & la créance des églises orientales, & presque tous les ouvages qu'il a donnés au public, ne roulent que sur ces matieres. Comme l'emploi du premier médecin que son pere exerçoit auprès de monseigneur le dauphin, l'avoit produit de bonne heure à la cour, son esprit, ses rares talens, sa politesse, l'y firent estimer des plus grands. Il y parla plusieurs fois de son dessein : M. Colbert en fut informé, voulut sçavoir par lui-même ses vues, & ce qu'il avoit commencé sur cette matiere, & après l'avoir entendu, il l'approuva, l'exhorta à continuer, & lui promit toute sorte de secours. Ce ministre avoit conçu le dessein de rétablir en France les impressions en langues orientales, qui y sont presque entierement perdues, & il sentoit de quelle utilité M. Renaudot pouvoit lui être pour rendre ce rétablissement utile à l'état, & sur-tout à l'église. Pour commencer à donner à M. Renaudot des marques de sa protection, il résolut de le faire garde de la bibliotheque du roi après la mort de M. Carcavi, & lui en fit porter parole par feu M. le duc de Chevreuse, en lui recommandant le secret qu'il garda. M. Colbert mourut peu après. M. l'archevêque de Reims entra dans les mêmes vues, & conçut le dessein de faire donner la même place à M. Renaudot après la mort de M. Varet à qui on l'avoit conferée ; mais le projet ne fut point exécuté. Il avoit rendu plusieurs services importans à l'état dans des affaires de confiance, dans lesquelles le feu roi trouvoit bon qu'il travaillât, principalement en celles de Rome, d'Angleterre, d'Espagne, &c. comme aussi sur le cérémonial. Les travaux qu'on l'obligeoit de faire dans ces occasions, le détournoient beaucoup de ses études ecclésiastiques orientales, qu'il ne laissa pas néamoins de continuer avec application ; mais les dégoûts & les traverses qu'il avoit essuyées, & qu'il éprouvoit encore presque journellement, l'avoient tellement éloigné de toute pensée de rien donner au public, qu'il en avoit absolument abandonné le dessein. Dans le voyage qu'il fit à Rome en 1700. avec feu M. le cardinal de Noailles archevêque de Paris, avec lequel il entra au conclave, où le feu pape Clement XI. fut elu, il trouva quelques nouvelles pieces dans la bibliotheque du Vatican, & d'autres plus importantes à Florence dans celle du grand duc, qu'il eut soin de recueillir. Le nouveau pape, qui étoit informé depuis long-tems de son mérite, l'engagea à demeurer encore sept ou huit mois à Rome après le départ du cardinal, lui demanda des nouvelles exactes de ses ouvrages, & lui insinua qu'il seroit fort aise qu'il lui en dédiât quelqu'un. Cet accueil ranima le courage de M. Renaudot, mais de nouveaux chagrins tant personnels que publics, qui vinrent l'accueillir peu après son retour à Paris, le replongerent plus que jamais dans l'éloignement où il avoit été de rien mettre au jour. *Les monumens authentiques de la religion des Grecs*, ouvrage où Jean Aymon, apostat de la religion Catholique, attaqua en 1707. *la perpetuité de la foi sur l'Eucharistie*, donnée par feu M. Nicole, le reveillerent : il entreprit de réfuter l'ouvrage d'Aymon, & il le fit dans le livre intitulé, *Defense de la perpetuité de la foi, contre les calomnies & les fausſetés du livre qui a pour titre, Les monumens, &c.* 1708. *in-8°.* à Paris. C'est le premier ouvrage que M. Renaudot ait mis au jour, à moins qu'on ne veuille compter pour un ouvrage les extraits des pieces qui se trouvent inserées dans les derniers volumes de la perpétuité de la foi, & les attestations des églises d'Orient touchant leur créance sur l'Eucharistie, qu'il traduisit en latin dès l'âge de 25. ans, & qui se trouvent dans le troisiéme volume de cet ouvrage. Comme le livre contre le sieur Aymon n'étoit pour ainsi dire, qu'une ébauche, ainsi que le cardinal d'Estrées le fit remarquer à l'auteur, M. Renaudot entreprit d'ajouter un quatriéme volume à l'ouvrage de la *perpetuité de la foi*, pour examiner la conformité de la doctrine des Grecs, & de tous les chrétiens Orientaux, avec celle de l'Eglise Latine, &c. Ce quatriéme volume qui est aussi *in-4°.* parut en 1711. & l'auteur le dédia au pape Clement XI. à qui il envoya l'épître dédicatoire avant que de la faire imprimer. Le pape l'en fit remercier par le nonce Salviati ; mais M. Renaudot lui ayant envoyé l'ouvrage même lorsqu'il fut imprimé, avec la défense de la perpétuité, & n'en ayant reçu aucun remercîment, il discontinua de lui envoyer les fruits suivans de ses études. Le premier fut un cinquiéme volume *de la perpétuité*, *in-4°.* à Paris en 1713. dans lequel il n'y a

Digitized by Google

pas moins d'érudition que dans le quatriéme. L'un & l'autre avoient été précedés des homelies de Gennadius, patriarche de Conſtantinople, de Melece d'Alexandrie, de Nectaire de Jéruſalem, de Melece Syrigus, & de quelques autres ſur l'Euchariſtie, en grec & en latin, *in-4°.* à Paris 1709. Après le cinquiéme volume de la Perpetuité, il donna ſucceſſivement l'*hiſtoire des patriarches d'Alexandrie Jacobites*, en latin en 1713. *in-4°.* une *collection des Liturgies orientales*, en deux vol. *in-4°.* à Paris 1716. avec des diſſertations très-ſçavantes; la défenſe de l'hiſtoire des patriarches d'Alexandrie contre un écrit intitulé, *Defenſe de la mémoire de M.* Ludolf, à Paris en 1717. *in-12.* L'ouvrage de M. Renaudot, répond à un écrit où il eſt accuſé de mauvaiſe foi & traité avec beaucoup de hauteur, & qui eſt dans le *Journal Literaire de la Haye*, tom. 9. pag. 277. On répliqua à ſa réponſe dans le tom. 10. & le tom. 11. du même Journal, & M. Renaudot répliqua à la replique; mais ce dernier écrit eſt demeuré ſupprimé. Peu de tems après que M. de Pontchartrain eut abdiqué la chancellerie, M. de Voiſin qui lui ſuccéda, ôta à M. Renaudot la penſion qu'il avoit ſur le ſceau dès le tems de M. Boucherat. Mais ce ſçavant Chrétien, accoutumé à ſouffrir ſans ſe plaindre, ne continua pas ſes travaux avec moins d'ardeur, parce qu'il ne cherchoit qu'à y être utile à l'Egliſe & à ſon propre ſalut. Lorſque Dom Montfaucon donna l'édition des œuvres de ſaint Athanaſe, ce pere y inſera une traduction latine, faite par M. l'abbé Renaudot, de la vie de ſaint Athanaſe écrite en arabe: elle eſt dans le premier volume. Pendant la régence de feu M. le duc d'Orleans, connoiſſant quelle étoit l'étendue du génie de ce prince, il l'entretint pluſieurs fois de ſes projets, de l'utilité de rétablir en France les impreſſions en langue orientale, & il en fut toujours écouté avec beaucoup d'attention & de cordialité, mais les changemens arrivés dans le gouvernement firent avorter de nouveau ces deſſeins. M. Renaudot ne fit donc plus imprimer que quelques *anciennes relations des Indes & de la Chine, de deux voyageurs Mahometans du neuviéme ſiécle*, traduites de l'arabe, à Paris en 1718. *in-8°.* Mais le nombre des ouvrages manuſcrits qu'il a laiſſés, & auſquels il a mis la derniere main, pour la plûpart, ſurpaſſent de beaucoup le nombre de ceux qu'il a fait imprimer. Ces manuſcrits ſont entre les mains de M. de Vertheuil ſon neveu, ſecretaire du cabinet du Roi, & qui a la continuation du privilege des Gazettes. On peut en voir la liſte dans le mercure de France, mois de Janvier 1731. M. l'abbé Renaudot eſt mort, très-regreté des pauvres à qui il faiſoit de grands biens, & des ſçavans à qui il communiquoit volontiers ſes lumieres, le premier de Septembre 1720. âgé de 74. ans. Il a laiſſé aux Benedictins de l'abbaye de ſaint Germain-des-Prés ſa bibliotheque qui étoit de huit à neuf mille volumes. Il avoit été reçu à l'académie Françoiſe en 1689. à la place de M. Doujat, & dans celle des inſcriptions & belles lettres en 1692. Il aſſiſtoit volontiers aux aſſemblées de cette académie, & il y a pluſieurs diſſertations qui ſe trouvent dans les mémoires de ce corps célébre; ſçavoir, 1°. de l'*Origine de la ſphere* dans le tom. 1. Cette diſſertation a été attaquée par M. des Vignoles dans le cinquiéme tome de la bibliothéque Germanique. 2°. De l'Origine des lettres grecques, en deux mémoires, tom. 2. 3°. Eclairciſſemens ſur les explications que les Anglois ont données de quelques inſcriptions de Palmyre, &c. tom. 2. 4°. Eclairciſſement ſur le nom de Septimia joint à celui de Zenobia dans quelques médailles de cette princeſſe. Cinq lettres à M. Daciet ſur les verſions ſyriaques & arabes d'Hippocrate, inſerées dans la traduction d'Hippocrate par M. Dacier. Ayant été chargé par le miniſtere d'examiner le *Dictionnaire* de Bayle, il dreſſa un mémoire très-deſavantageux à cet ouvrage, qui étant tombé entre les mains du miniſtre Jurieu, celui-ci le fit imprimer avec quelques extraits de lettres anonymes, & des remarques fort vives, ſous ce titre: *Jugement du public, & ſur-tout de M.* Renaudot, *ſur le Dictionnaire, &c.* à Roterdam, *in-4°.* 1697. M. Bayle y répondit. Jurieu répliqua: S. Evremont railla le jugement de M. Renaudot, & le dictionnaire ne fut point imprimé en France, comme on l'avoit demandé. M. Renaudot étoit auſſi de l'académie de la Cruſca. * *Mémoire manuſcrit, compoſé par M.* Renaudot lui-même. Son éloge dans les *Mémoires de l'académie des inſcriptions*, tome. 5. Niceron. *Mém. &c.*

RENIA, iſle de l'Archipel peu éloignée de celle de Delos. Plutarque en parle dans la vie de Nicias. Strabon *liv. 10. de ſa Géographie*, rapporte que les tombeaux des Déliens étoient dans cette iſle, parce qu'il n'étoit point permis à Delos ni d'y bruler, ni d'y enterrer aucun corps. Le même Strabon place Renia à quatre ſtades de Delos. Il ajoute que cette iſle ſe nommoit autrefois *Ortygia*. Pline, *livre 4. ch. 10.* dit qu'Anticlides a nommé cette même iſle *Celadoſſa*, & Helladius *Artemiris*. Quelques-uns lui donnent aujourd'hui le nom de *Sdylle*, de même qu'à Delos qu'on appelle particuliérement *Fermene*. * *Voyez* les tables géographiques du P. Lubin; le *Dictionnaire géographique* de Thomas Corneille, &c.

RENNEL, maiſon illuſtre & ancienne, établie en Lorraine depuis plus de deux ſiécles, & qui ſubſiſtoit auparavant en Picardie, on n'en rapporte ici la poſterité que depuis

I. GUILLAUME de Rennel eſt qualifié dans les actes publics noble & généreux Chevalier, & capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances de Louis XI. roi de France. Il épouſa *Iſabeau* de Hangeſt d'une des plus grandes Maiſons, & des mieux alliées de la province de Picardie; ils décederent tous deux à Boulogne ſur-mer, & y furent inhumés dans l'égliſe des Cordeliers, où ſe voyoit encore leur mauſolée avant le rétabliſſement de cette égliſe; ils eurent de leur mariage JEAN, qui ſuit; *Bonaventure*, qui ſe diſtingua dans l'ordre des Cordeliers, dont il fut trois fois provincial, & confeſſeur des ſérénissimes ducs de Lorraine Antoine & François. Il mourut à Nancy caſſé de vieilleſſe le 24. Janvier 1547. laiſſant des recueils ſur l'hiſtoire de la maiſon de Lorraine, qui ſervirent à Vaſſebourg pour celle qu'il a faite de cette auguſte maiſon.

II. JEAN de Rennel, chevalier, capitaine d'une compagnie entretenue pour la garde de Boulogne-ſur-mer, fit ſon teſtament le 10. Juin 1550. Il avoit épouſé *Catherine* d'Aumale, fille de *Jean* d'Aumale, chevalier, ſeigneur d'Eſpaigny, & de *Jeanne* de Moteuil-Soiſſons, vicomteſſe du Mont-notre-Dame, ayant eu de cette alliance 1. *Claude*; 2. *Jean*, on ignore leur poſtérité: ces deux reſterent en Picardie; BONAVENTURE, qui ſuit; 3. *Nicolas*, qui vint en Lorraine, où il fut ſeigneur du fief de Rennel, érigé à Delmes en ſa faveur, par Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, duc de Mercœur, il épouſa *Hélöiis* de Janin, fille de *Jean*, ſeigneur de Manoncourt, & de *Jeanne* de Marimont, dame de Brin, de laquelle il eut deux filles, *Françoiſe*, dame de Manoncourt, mariée 1°. à *Nicolas* de Bardin de Condé, maréchal-de-logis en l'état de Charles III. duc de Lorraine: 2°. à *Jean* de Maujean, ſeigneur de Lioville, Bouillonville, Euyezin, Rambaucourt, & Reſſonnourt, capitaine d'Aſpremont; & *Louiſe*, dame du fief de Rennel à Delmes, mariée à *Nicolas* de Saulxrotte, ſeigneur dudit lieu & de Leriſe, capitaine, gouverneur de Château-Salin.

III. BONAVENTURE de Rennel, fut amené à la cour de Lorraine par le pere Bonaventure ſon oncle: il y fut reçu page du Duc Antoine, avec les enfans duquel il eut l'honneur d'être élevé. Il s'attacha tellement au prince Nicolas, connu enſuite ſous le nom du comte de Vaudemont & duc de Mercœur, qu'il entra à ſon ſervice lorſque le duc Antoine ſon pere, lui forma ſa maiſon: il fut ſucceſſivement conſeiller, gentilhomme de la chambre, controlleur général des finances, & chancelier. Tous ces différens emplois qui l'attachoient au ſervice de ce prince duquel il avoit toute la confiance, ne l'empêcherent pas de paſſer à celui du grand duc Charles, duquel il fut fait ſecretaire d'état en 1552. le comte de Vaudemont étant pour lors régent des états du grand duc

Digitized by Google

Charles son neveu. Le premier Avril de l'année ſuivante 1553. il obtint des lettres patentes du même duc, portant reconnoiſſance de l'antique nobleſſe de ſes aïeux, qu'il avoit déja juſtifiée lors de ſa réception au nombre des pages du duc Antoine, & qui avoit été arrêtée pour lors par le cardinal Jean de Lorraine. Il fut ſeigneur des fiefs de la grande Beſange & de Rozicres, & des terres de ſaint Martin & Perricourt. Il décéda à Nancy le 16. Mars 1584. dans un âge fort avancé, & fut inhumé dans l'égliſe des Cordeliers. Il avoit épouſé 1°. le 3. Août 1548. par les moyens & conſentement du comte de Vaudemont *Marie* de Janin, fille aînée de *Jean*, ſeigneur de Manoncourt, & de *Jeanne* de Marimont, dame de Brin. Il eut de cette alliance BALTASAR, qui ſuit; 2°. le 13. Mai 1561. *Françoiſe* de Boyleaue des barons de Moiertrey, fille de *Simon*, ſeigneur de Deſcrowes & de Grand-menil-lez-Tour, & d'*Iſabeau* Bauldouyw, iſſue des maiſons de Domp-Remy, & Barizy. Les enfans de ce mariage futent; 1. *Simon*, ſeigneur d'Arth-ſur-Meurthe, qui de *Nicole* de Chavenel, dame de Xourdailles, eut *Marie-Dieudonné*, mariée à *Jacques* Furrecourt, chevalier ſeigneur dudit lieu, Baihlemont, Henaſmenil, Xures, Xaurey, la Grange, & la Hazelle, bailli & gouverneur de Nomeny, colonel de cavalerie & d'infanterie pour le ſervice du duc Charles IV. & ſergent de bataille de ſes troupes; 2. *Bonaventure*, prêtre & chanoine & grand doyen de l'inſigne égliſe de S. Diez, mort en 1621. âgé de 52. ans. Il fonda les Benedictins de Rozieres aux Salines; 3. *Charles*, ſeigneur de Lupcourt & S. Martin, conſeiller d'état du duc Charles IV. mort ſans hoirs de ſa femme, *Renée* de Seichamps, fille de *Melchior-Henri* de Seichamps, ſeigneur dudit lieu, & de la Tour de Fremonville, ſecretaire du grand duc Charles, & de *Jeanne* de Friſche; 4. *Renée*, mariée à *Jacob* de Berman, ſeigneur d'Inſming, Saint-Martin, Putligny, Cintrey & Voinnemont, oncle de *Françoiſe* de Berman, femme de *Simon* de Pouilly, marquis d'Eſne, conſeiller d'état, maréchal de Lorraine & Barrois, & gouverneur des ville & citadelle de Stenay.

IV. BALTASAR de Rennel I. du nom, chevalier, ſeigneur de Brin, Jaraille, S. Germain, & du fief de la grande Beſange, s'attacha comme ſon pere au comte de Vaudemont, qui lui donna la charge d'écuyer d'écurie du prince Philippe-Emanuel de Lorraine, marquis de Nomeny, connu par après ſous le nom de *Duc de Mercœur*. Il paſſa enſuite au ſervice des ducs de Lorraine, & fut fait conſeiller d'état par le grand duc Charles, & préſident de Lorraine, par le duc Henri. Il bâtit & fonda une magnifique chapelle dans l'égliſe des Minimes de Nancy, dans laquelle il fut inhumé le 16. Novembre 1637. âgé de 83. ans. Il avoit épouſé la neuviéme Juin 1575. *Barbe* de l'Eſcut, fille aînée de *Jean* de l'Eſcut, chevalier, ſeigneur de Pixerecourt & Malaiſville, & de ſa ſeconde femme *Barbe* le Clere, dame de la Cour de Malocourt, & nicce de *Nicolas* de l'Eſcut, chevalier, ſeigneur de Saint-Germain, ſecretaire d'état des ſéréniſſimes ducs de Lorraine, Antoine, François, & Charles, & leur ambaſſadeur vers l'empereur Charles-Quint, qui lui accorda le 30. Mai 1544. un diplome de comte du S. Empire pour lui & ſes deſcendans à perpétuité, faute deſquels cette dignité paſſeroit à Jean de l'Eſcut ſon frere, & à ſes hoirs mâles. Nicolas de l'Eſcut étant mort ſans poſtérité, & Barbe de l'Eſcut fille aînée de Jean, étant reſtée la derniere de ſon nom, s'eſt trouvée au droit de faire paſſer le titre de comte de S. Empire à ſa poſtérité maſculine: elle mourut le 29. Mars 1637. âgée de 79. ans, & elle fut inhumée dans la chapelle qu'elle avoit fait conſtruire avec ſon mari dans l'égliſe des Minimes de Nancy. Elle eut de ſon mariage, 1. *François*, ſeigneur de Brin, conſeiller d'état, & créé préſident de la chambre des comptes de Lorraine en 1641. Il mourut en odeur de ſainteté le 21. Janvier 1649. âgé de 65. ans deux mois, & fut inhumé dans le caveau des filles de Notre-Dame du Refuge de Nancy, qui le regardent comme leur bienfacteur & fondateur, ayant beaucoup contribué à l'établiſſement de cette maiſon avec la bienheureuſe mere Eliſabeth de Raufaing, inſtitutrice de cet ordre. Il eut de ſa femme *Eſther* de Barnette, fille de *Louis*, ſecretaire d'état du grand duc Charles, *Marie* de Rennel, dame de Brin, qui épouſa *Claude* de Voillot de Valleroy, ſeigneur dudit lieu, Madecourt, Agecourt, & Moironcourt, ſecretaire d'état, & préſident de la chambre des comptes de Lorraine, fils de *Jean*, ſeigneur de Valleroy, premier ſecretaire d'état du duc Charles III. & de *Renée* de Longeville; 2. *Barbe*, mariée en 1607. à *Claude* de Bouvet, ſeigneur de Heillecourt, ſecretaire d'état du duc Henri; 3. *Catherine*, mariée à *Jean* de Baillivy, ſeigneur de Houdemont, & de la Cour de la Neuveville, conſeiller d'état, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du duc de Lorraine, &c; 4. BALTASAR, qui ſuit.

V. BALTASAR de Rennel II. du nom, chevalier, ſeigneur de Jarville & Andilly, conſeiller du duc Charles IV. décéda le 2. Novembre 1658. âgé de 65. ans. Il avoit épouſé en Janvier 1621. *Claude* Guérin du Montet, fille de *Baltajar*, ſeigneur du Monter, ſecretaire d'état du duc Henri, & de *Marie* de la Ruelle, & petite-fille de *Claude*, ſeigneur du Montet, ſecretaire du duc Charles III. & préſident de Lorraine, & de *Claude* Fournier de Macheville. Il laiſſa de ſon mariage, 1. *Barbe*, damoiſelle de Rennel, morte ſans alliance le 7. Septembre 1689; 2. FRANÇOIS, qui ſuit; BALTASAR qui a fait *la branche des comtes de* RENNEL *de l'Eſcut rapportee ci-après*; 4. *Claude*, mort Benedictin; *Marie-Françoiſe*, morte Religieuſe aux dames Prechereſſes de Nancy; 6. *Charles-Jean*, chevalier, ſeigneur d'Andilly, conſeiller d'état, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel de ſon alteſſe royale Leopold I. décedé le 14. Avril 1716. âgé de 80. ans, qui de ſon mariage avec *Thereſe-Françoiſe*, fille unique & héritiere de *Charles* de Rouſſelot, & de *Chriſtine* de Berman, qu'il avoit épouſée le 23. Novembre 1669. a eu quatre filles, *Catherine-Valerie*, mariée le 19. Octobre 1669. à *René*, marquis de la Gerard, chevalier, ſeigneur de Beauregard & de la Chârellenie de Greſignac, en Perigord; *Marie-Thereſe*, mariée le 22. Juin 1699. à *Charles-François* de Serre, chevalier, ſeigneur de Romecourt & Ventron, conſeiller d'état, maître des requêtes ordinaires de l'hôtel de ſon Alteſſe royale Leopold I. *Marguerite Reine*, mariée à *Jean-Baptiſte-André* de Laugier, chevalier, capitaine au régiment de Languedoc; & *Marie-Antoinette*, mariée le 4. Février 1709. à *Claude* de la Rode, chevalier, ſeigneur de Charney & S. Romain, baron de Monconny en Bourgogne, dont elle a *Marguerite-Reine* de la Rode, mariée à *François*, comte de Scoraille, chevalier, ſeigneur de Reure; *Gabrielle*, & *Marie* de la Rode, dames chanoineſſes à Neuville en Breſſe; *Charles-Louis*, comte de la Rode, & *Louis*, dit *le chevalier de Charney*; 7. *Anne-Magdelene* de Rennel, morte religieuſe au grand couvent des dames Prechereſſes de Toul le 8. Décembre 1727. âgée de 86. ans.

VI. FRANÇOIS de Rennel, chevalier, ſeigneur de Jarville, Andilly, Mchoncourt, Franconville, Landecourt, Ancy, d'Erbamont, & Circourt, conſeiller d'état du duc Charles IV. mourut à Nancy le 21. Février 1687. âgé de 61. ans. Il avoit épouſé le 6. Novembre 1649. *Antoinette* le Febvre d'Ancy, fille de *Jean*, ſeigneur d'Ancy, gentilhomme de ſon alteſſe royale, Marguerite de Lorraine ducheſſe d'Orleans, & de *Marie* Daſſelincourt, elle étoit alliée aux maiſons de Martimont, Conflans, Pullenoy, Haraucourt, Stinville, & Bildſtein. Elle décéda le 15. Mars 1663. Il prit une ſeconde alliance le 8. Juin 1664. avec *Antoinette* le Mareſchal, fille unique & héritiere de *Jean*, ſeigneur en partie de Corny, couſin germain de *Claude* Richard de Clevant, femme du marquis de Fabert, maréchal de France. Elle mourut le 2. Juin 1680. Du premier mariage ſortirent 2. DIEU-DONNÉ-JOSEPH-BALTASAR, qui ſuit; 3. *Marie-Françoiſe*, mariée à ſon couſin *Charles-Henri* de Juvrecourt, Chevalier, ſeigneur de Bathlemont Henaſmenil, & Arth-ſur-Meurthe

Digitized by Google

Menurthe, lieutenant des mouſquetaires, gentilhomme de la garde du duc Charles IV ; 3. JEAN-BAPTISTE-HENRI de Rennel, qui a fait *la branche des comtes de* RENNEL, *ſeigneurs d'*AMELCOURT, *rapportée ci-après*. Du ſecond lit ſont venus : 1. *Jeanne-François*, mariée à *Joſeph* le Begue comte du S. Empire & de Germini, baron de Torſchevil-ler, chevalier, ſeigneur de Chantereine, chef des conſeil-lers d'état & des finances de ſon alteſſe royale de Lorrai-ne, premier miniſtre & garde de ſes ſceaux, dont elle a eu *Leopold-Joſeph* le Begue, comte du S. Empire, & de Germini, baron de Torſchevillet, chambellan de ſon alteſſe royale Leopold I. qui a épouſé ſa couſine *Gabriel-Agnès* Hunolſtain, fille d'*Antoine-François* comte de Hunolſtain, maréchal de Lorraine & Barrois, & de *Mar-gueritte* le Begue ; *Charles-Erneſte* le Begue, comte du S. Empire, chevalier de Juſtice, & profès de l'ordre de Malte, chambellan de ſon alteſſe royale de Lorraine ; *Anne-Marie-Eliſabeth* le Begue, mariée à *Louis-Hubert* le Danois, marquis de Softreville, Novion, Secy, & Proviſy, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, & meſtre de camp de cavalerie pour le ſervice de France ; 2. *Marie-Anne-Eliſabeth* de Rennel, morte le 27. Mai 1719. religieuſe de la Viſitation à Nancy ; & 3. *Claude*, comte de Rennel & du S. Empire.

VII. DIEU-DONNÉ-JOSEPH-BALTASAR de Rennel, che-valier, ſeigneur de Mehoncourt, d'Erbamon, & Cir-court, conſeiller d'état de ſon alteſſe royale Leopold I. & premier préſident de la chambre des comptes de Lor-raine. Il décéda à Nancy le 24. Février 1726. âgé de 71. ans 5. mois. Il avoit épouſé le 23. Novembre 1687. *Françoiſe* de Huyn, fille de *François-Henri*, conſeiller d'état, & procureur général du parlement de Lorraine & Barrois, & nièce de *Jean-Joſeph* comte de Huyn, conſeiller de guerre de l'empereur, maréchal général de ſes armées, & gouverneur général du Grandzageth, & des pays entre le Drave & la Save. Il a eu de ce mariage 1. NICOLAS-FRANÇOIS, qui ſuit ; 2. *Joſeph-Ignace*, comte du S. Empire, prêtre, chanoine & chantre en dignité de l'inſigne égliſe de S. Dié ; 3. *Charles-François*, comte du S. Empire, prêtre & chanoine de la même égliſe ; 4. *Jean-Baptiſte Balthaſar*, dit *le Chevalier de Rennel*, comte du S. Empire, ſeigneur de Derbamont & Cir-court, capitaine aux gardes de ſon alteſſe royale de Lor-raine.

VIII. NICOLAS-FRANÇOIS comte de Rennel & du S. Em-pire, chevalier, ſeigneur de Mehoncourt, ſecretaire d'état de ſon alteſſe royale de Lorraine, ayant fait connoître à ſon alteſſe royale aujourd'hui regnante, l'illuſtration & l'an-cienne nobleſſe de ſa maiſon, de même que le droit qui lui étoit acquis & à ceux de ſon nom & de ſes armes iſſus de BALTASAR de Rennel, & de *Barbe* de l'Eſcut, de ſe qualifier de *Comtes du S. Empire*, conformément à la clauſe énoncée au diplome accordé le 30. Mai 1544. à NICOLAS de l'Eſcut, par l'empereur Charles-Quint, les titres juſtificatifs ayant été examinés contradictoirement avec le procureur général de la chambre des comptes de Lorraine & Barrois, par cinq conſeillers d'état, le rap-port en ayant été fait en plein conſeil, ſon alteſſe royale y étant, en a obtenu arrêt le 31. Août 1730. qui lui per-met, & à ſa poſterité maſculine enſemble, aux mâles de ſon nom & de ſes armes, iſſus de Baltaſar de Rennel, & de Barbe de l'Eſcut, de ſe dire & ſe qualifier *Comtes du S. Empire*. Ce même arrêt rappelle tous les titres originaux, qui juſtifient les filiations des maiſons de Rennel & de l'Eſcut. Il a été enregiſtré à la chambre des comptes de Lorraine le 11. Septembre 1730. & au parlement le 13. du même mois. Il avoit épouſé le 13. Août 1725. *Marie-Scholaſtique* de Saraſin, dame d'Abocourt & S. Agenian, décédée le 24. Novembre 1729. laiſſant une fille qui mourut le 24. Août ſuivant. Il prit une ſeconde alliance le 21. Février 1732. avec *Magdelenê* de Pons-Renepont, fille de *Claude-Alexandre* marquis de Pons-Renepont, chevalier, ſeigneur dudit Renepont, Roche, Bettain-court, Cultru & Moyeuvre, brigadier des armées du roi Très-Chrétien, chevalier de l'ordre royal & mili-taire de S. Louis, & meſtre de camp au régiment royal des Cravates ; & d'*Anne-Dorothée* de Batainvillers, & petite-fille de *Pierre* comte de Pons-Renepont, maréchal des camps & armées du roi Très-Chrétien, & de *Mar-gueritte* de Choiſeul-Meuze.

*BRANCHE DES COMTES DE RENNEL ; Seigneurs d'*AMELCOURT.

VII. JEAN-BAPTISTE-HENRI comte de Rennel & du S. Empire, chevalier, ſeigneur d'Amelcourt, colonel d'infanterie pour le ſervice de ſon alteſſe royale de Lor-raine, ſecond fils de FRANÇOIS de Rennel, & d'*Antoinette* le Febvre d'Ancy, a ſervi dans les troupes de France dès ſa plus tendre jeuneſſe ; il étoit un des premiers faction-naires du régiment de Dauphiné, lorſqu'en 1697. il quitta le ſervice de France pour ſe rendre en Lorraine, où le duc Leopold I. lui donna une compagnie au régi-ment de ſes gardes, dont ſon alteſſe royale venoit de faire la création : il a été fait colonel d'infanterie en 1721. étant pour lors capitaine commandant le régiment des gardes. Il avoit épouſé en 1692. *Nicole* de Baillivy, fille de *Henri-Philippe* de Baillivy, de Gueblanges, lieute-nant des gendarmes de la garde du roi Charles IV. & de *Marie Louiſe-Françoiſe* de Voillot de Valleroi. Il avoit épouſé en ſecondes noces, *Marie-Anne* de Hoffelize, veuve de N. de Belle-brune, major du régiment royal des Cravates : il n'a pas eu d'enfans de ce mariage ; ceux du premier lit ſont, 1. *Charles-Jean-Baptiſte*, qui en-tra au ſervice de France dès l'âge de 13. ans, & fut lieu-tenant au régiment Royal-Comtois : en 1717. ſon alteſſe royale l'honora d'un brevet de capitaine au régiment de ſes gardes : il fit la même année la campagne de Belgrade en Hongrie en qualité de volontaire : & en 1719. il épouſa ſa couſine, *Claude Catherine* le Febvre de Saint-Germain, fille de *Joſeph*, chevalier, ſeigneur de Saint-Germain, Paſſoncourt, Vilacourt, Pullenoy, la Neu-ville-aux-bois & Samboin, & de *Catherine-Roſe* d'Ohe-ville. Il eſt mort en 1723. laiſſant pour enfans *Jean-Baptiſte Sigiſbert* ; & *Anne-Catherine*, née poſthume, pourvue d'une place de chanoineſſe à Neuville-les-Dames en Breſſe ; 2. *François-Africain*, dit *le Chevalier de Rennel*, enſeigne au régiment de Lorraine, pour le ſervice de l'empereur : il reçut pluſieurs bleſſures dangereuſes à la bataille de Peterwaradin ; & ſans en attendre la guériſon, il voulut ſe trouver au ſiége de Temeſwar, où il donna des preuves de ſa bravoure & de ſa valeur ; & après être revenu de l'aſſaut meurtrier qui s'y donna, étant com-mandé de tranchée, il y eut la tête emportée d'un bou-let de canon ; 3. *Charles-François*, ſeigneur de la Bor-de, lequel après avoir ſervi en France en qualité de *Volon-taire*, épouſa en 1723. *Anne-François-Scholaſtique* de Greiche, fille de *Joſeph* de Greiche, chevalier, ſeigneur de Saint-Martin, & d'*Anne-Catherine* de Greiche la-locourt. Il eſt mort en 1720. laiſſant *Anne-Catherine*, *Antoine-Africain* & *Marie-Henriette-Adelaïde* de Rennel, pourvue d'une place de chanoineſſe à Neuville en Breſſe. Ces deux derniers ſont morts le 6. Janvier 1732.

*BRANCHE DES COMTES DE RENNEL de l'*ESCUT.

VI. BALTASAR de Rennel de l'Eſcut, III. du nom, chevalier, ſeigneur de Jarville & de Valfroicourt, ſe-cond fils de BALTASAR de Rennel, II. du nom, & de *Claude-Guerin* du Montet, fut ſubſtitué au nom de l'Eſcut par ſon aïeule *Barbe* de l'Eſcut. Il épouſa en 1658. *Eliſabeth* de Vitou, fille unique & héritiere de *Charles*, ſeigneur de Valfroicourt, & d'*Anne* de Saint-Laurent. Il mourut le 26. Octobre 1707. âgé de 80. ans huit mois, ayant eu pour fils unique JEAN-SIGISBERT, qui ſuit.

VII. JEAN-SIGISBERT de Rennel de l'Eſcut, chevalier, ſeigneur de Jarville & Petroncourt, conſeiller d'état &

Digitized by Google

préſident à mortier en la cour ſouveraine de Lorraine & Barrois, mourut à Nancy en 1707. âgé de 44. ans trois mois. Il avoit épouſé le 4. Février 1687. *Catherine* de Huyn, fille de *Ceſar*, ſeigneur de Pettoncourt, & de *Marguerite* de Rulland, de laquelle il a eu : 1. *Marguerite*, mariée à *Pierre-Paul-Melchior-Henri* de Scichamps, chevalier, ſeigneur dudit lieu ; 2. *Eliſabeth-Catherine*, mariée à *François* de Lançon, capitaine au régiment de Chartres pour le ſervice de France ; 3. THOMAS-BALTASAR, qui ſuit ; 4. *Françoiſe*, damoiſelle de Rennel ; 5. *Jean-Joſeph*, comte du S. Empire, prêtre & chanoine de l'égliſe inſigne de S. Diez ; 6. *Catherine*, religieuſe Benedictine aux dames du S. Sacrement à Nancy ; 7. *Charles*, dit *le Chevalier de l'Eſcut*, comte du S. Empire, capitaine au régiment des gardes de ſon alteſſe royale de Lorraine ; 8. *Thomas-Baltaſar* comte de Rennel, de l'Eſcut & du S. Empire, chevalier, ſeigneur de Pettoncourt, Burthecourt, & Robert d'Eſpagne, lieutenant colonel d'infanterie, pour le ſervice de ſon alteſſe royale de Lorraine, & capitaine au régiment de ſes gardes : il épouſa le 26. Septembre 1722. *Marie-Anne* de Hoffetzize, fille de *Ceſar*, chevalier, ſeigneur de Chambrey, Burthecourt & de Robert d'Eſpagne, capitaine au régiment de la Serre, & d'*Antoinette* de Bouvet. Elle eſt morte en 1730. laiſſant à ſon époux quatre enfans, *Gabriel Catherine ; Joſeph-Baltaſar ; Marie & Marguerite* de Rennel de l'Eſcut. Cette maiſon porte, *écartelé au premier & quatrième, d'azur à la croix ancrée d'or, chargée en cœur d'une boule de gueule qui eſt de Rennel ; & au ſecond & troiſieme d'or au lion de ſable armé & lampaſſé de gueule chargé ſur l'épaule ſenefire d'un écuſſon d'argent, qui eſt de l'Eſcut* ; pour deviſe, *Domine, ut ſcuto bona voluntatis tua coronaſti nos.* * *Titres conſervés dans le tréſor royal des chartres du duc de* Lorraine. *Regiſtres de ſa chancellerie, des greffes de ſon conſeil d'état, cour ſouveraine & chambre des comptes.*

RENTY. (Gaſton-Jean-Baptiſte, baron de) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire, &c. que* le pere Saint-Jure, Jéſuite, a donné la vie de ce baron, & que l'on en a huit ou dix éditions en françois. Elle a été traduite en anglois ; voici ce que M. Burnet évêque de Salisbury en dit, » Quelque entête-» ment, dit ce prélat, qu'on ait encore pour la fable, il » faut avouer que la vie de M. de Renty ne s'en reſſent » pas. L'en y remarque de ſi excellentes vertus, qu'on » doit mettre avec juſtice celui qui les a pratiquées, entre » les plus grands modeles que la France ait fournis à notre » ſiécle. " Le miniſtre Poiret l'eſtimoit auſſi beaucoup, comme on le voit dans ſa lettre touchant les auteurs myſtiques.

REQUESENS (dom Louis de Zuniga y de) eut le premier de ces noms, de ſon pere, & le deuxiéme de ſa mere, unique heritiere de la maiſon de Requeſens. Il étoit grand commandeur de Caſtille, & avoit donné de bonnes preuves de ſa valeur & de ſa prudence, tant au fameux combat naval de Lépante, que dans le duché de Milan, dont Philippe II. lui avoit confié le gouvernement. Dans ce dernier poſte, il eut pluſieurs démêlés au ſujet des privileges eccléſiaſtiques avec le ſaint cardinal Charles Borromée, alors archevêque de Milan, qui ſe crut obligé de venger & de ſoutenir les droits & les immunités de l'Egliſe contre tous ceux qui avoient l'injuſtice de les attaquer ou de les violer. Le duc d'Albe ayant été rappellé des Pays-Bas en 1574. le roi y envoya Requeſens en qualité de gouverneur. Celui-ci témoigna dans ſon emploi autant d'humanité & de douceur, que ſon prédéceſſeur avoit montré de cruauté & de barbarie. Il s'attacha particulierement à détacher la reine Elizabeth des Provinces-unies, à augmenter les forces navales des Eſpagnols ſur les côtes de Flandres, à appaiſer les troupes mutinées à cauſe du manque d'argent, & à faire rentrer dans l'obéiſſance les villes révoltées. Pendant ſon gouvernement ceux des Provinces-unies furent battus près de Mockertheyde à deux lieues de Nimegue, le 13. d'Avril 1574. & en 1575. ils furent forcés à permettre aux Eſpagnols le ſiege de Zirickzée, qui ſe rendit le 30. de Juin 1576. Requeſens étoit mort dès le mois de Mars de la même année 1576. à Bruxelles, où il étoit allé pour calmer la révolte générale des troupes Eſpagnoles. Le fameux dom Jean d'Autriche lui ſuceeda dans le gouvernement des Pays-Bas. * Voyez l'*Hiſtoire de M.* de Thou ; *les annales de Grotius* ; Strada, *de bello Belgico, &c.*

REQUESTES DE L'HOTEL DU ROI, (Maîtres des) en latin, *Libellorum ſupplicum magiſtri.* C'eſt ainſi qu'on nommoit en France ceux qui ſe trouvoient auprès de la perſonne du roi, pour recevoir les requêtes qu'on vouloit lui préſenter. Aujourd'hui les maîtres des requêtes de l'hôtel ont le droit de décider tous les differens qui s'élevent entre les gens qui compoſent la maiſon du roi, & d'autres perſonnes privilegiées. L'on peut appeller de leurs déciſions au parlement, excepté dans les cas où il s'agit des titres d'offices, de la taxe des frais devant le conſeil du roi, & des privileges des libraires ; où leurs jugemens ſont ſans appel. On les conſidere comme membres du parlement, & ils y ont rang après les préſidens, & ſur tous les conſeillers : mais ils ne peuvent ſe trouver plus de quatre à la fois au parlement. Dans les provinces ils ont le droit de préſider dans les tribunaux préſidiaux. En vertu d'un édit de 1599. ils ont le privilege de tenir le petit ſceau du parlement de Paris, chacun pendant un mois, ſelon l'ancienneté de leur reception. Ils ſont les rapporteurs des requêtes & des procès qui ſont devant le conſeil d'état ou le conſeil privé. On les envoie auſſi dans les armées & dans les provinces avec des commiſſions extraordinaires, comme intendans de juſtice, de police & de finances. Leur nombre étoit fixé autrefois à ſoixante & douze ; mais en 1674. il fut augmenté juſqu'à quatre-vingt. Ils forment quatre claſſes, enſorte que chacun d'eux ſert ſix mois par an, trois aux requêtes de l'hôtel, & trois au conſeil du roi. Chaque claſſe a ſon doyen, qui préſide aux requêtes de l'hôtel. Ceux qui ſont ſous la juriſdiction de ce collége, ont le choix de porter leurs affaires, ou devant les requêtes de l'hôtel, ou devant celles du palais. Les membres des requêtes du palais ſont en échange obligés de ſe ſoumettre aux requêtes de l'hôtel ; & les membres des requêtes de l'hôtel, de ſe ſoumettre aux requêtes du palais.

REQUESTES DU PALAIS ; c'eſt ainſi qu'on nomme en France certaines chambres des parlemens, où l'on reconnoît & décide en premiere inſtance les affaires des officiers de la couronne, & d'autres qui ont le privilege appellé *Committimus* du grand & du petit ſceau. Chaque parlement de France a ſa chambre des requêtes : celui de Paris en a deux depuis l'an 1580. Les membres de cette chambre ſont des conſeillers ordinaires du parlement, qui achétent ces commiſſions à part ; c'eſt pourquoi ils commencent leurs jugemens par ces mots : *Les gens tenant les requêtes du palais, conſeillers en la cour, & commiſſaires en cette partie.*

RESBUTES, anciens peuples qui ont habité le Sinde, aujourd'hui dans les états du Mogol. Batboſa croit que c'étoient des cavaliers ſortis de Cambaye. Ils ſont appellés *Raſbootes, Raſbootties* & *Reſontes*. Leur pays aboutit du côté de la Perſe à celui des Motages ; du côté de l'Inde à la ville de Cambaye, s'étendant juſqu'au royaume de Dely ; & du côté du Sud juſqu'à la mer. Il eſt ſitué au droit chemin de Surate à Agra ; & confine du côté de l'oueſt avec la Carmanie. Les villes de ce pays ſont Agra, Crodi, Vatmiſta, Argeng, Satau & Sarrimac. Les Reſbutes ſont rudes, malicieux, uſés, ne s'attachent qu'à faire des courſes & à ſe prendre les uns les autres. Ils ont quelques ports de mer où ils tiennent des barques avec leſquelles ils pillent ceux qui ne peuvent leur réſiſter. Ils marchent nuds juſqu'au nombril, & ont des turbans differens de ceux des Mogols. Les femmes ſe jettent dans le feu qui brule le corps de leurs maris morts. Du tems des rois payens de Cambaye, les Reſbutes étoient des cavaliers ou gentilshommes de ce royaume. Ils gou-

Digitized by Google

vernoient le pays, & le défendoient contre les étrangers. A préſent ils vivent dans des montagnes, & ſont ſans ceſſe la guerre aux Mahometans, à qui ils ne veulent point obéir. Leurs montagnes ſont la plûpart inacceſſibles, & ſont pour eux des forteresſes ſûres. Il s'y trouve quelques lieux peuplés, & des vivres ſuffiſamment. Leurs armes ſont l'épée, le bouclier & la lance. Leurs boucliers ſont grands & creux, ils y font boire leurs chameaux, & y donnent à manger à leurs chevaux, qui ſont forts, bons, vites, & ſervent dès l'âge d'un an. La plûpart ſe ſervent de cavales pour la guerre, & ils ſont tous adroits & vaillans. Ils avoient autrefois des rois; mais en ayant tué un dans quelque rebellion, ils n'ont point voulu en créer depuis. Ils ont ſeulement quelques ſeigneurs qui leur commandent. Il y a dans ce pays des tribus ou lignées, qui ont chacune leurs ſeigneurs ſouverains. Quand l'une de ces lignées ne s'accommode pas avec les autres, le Grand-Mogol qu'ils reconnoiſſent pour plus puiſſant qu'eux, mais non pas pour leur ſeigneur, prend ſoin d'appaiſer ce different. Ils n'ont jamais permis aux Mahometans de ſe mêler parmi eux, & ils ont une ſuperſtition qui leur interdit la chair du buffle & du bœuf. Ils honorent beaucoup ces deux animaux, & ſont tous payens. * *Voyez* les differens hiſtoriens du Mogol.

RESENIUS, (Jean de Jean) fils de *Jean-Paul* Reſenius évêque de Roſchildt en Séeland ou Zelande, nâquit à Coppenhague en 1596. & après avoir demeuré pluſieurs années, tant dans l'univerſité du lieu de ſa naiſſance, que dans celles de Roſtock, de Wittemberg, & de Straſbourg, il voyagea deux fois en France, & vit une fois les principales villes d'Allemagne. Enfin de rétour en Danemarck, il y prit le degré de maître-ès-arts, & obtint en 1624. une chaire de profeſſeur en philoſophie à Coppenhague. En 1633. il fut nommé profeſſeur en théologie, & en 1652. évêque de Roſchildt, & ſurintendant général des égliſes de Séeland. Il mourut en 1656. Il a fait quelques ouvrages contre l'égliſe Romaine, où il ne fait que rebattre ce que les docteurs Catholiques ont une infinité de fois refuté & détruit, entr'autres dans ſon *Heptas duplicata queſtionum Pontificiarum*, & dans ſon *Heterodoxia Pontificorum de adoratione Sanctorum*. Ce dernier ouvrage eſt rempli de fauſſes imputations.

RETHEL, ville de France en Champagne, &c. *Dans le Moreri, edition de 1725. on dit que* ce comté paſſa dans la maiſon de Flandres, par le mariage de *Jeanne*, fille unique & heritiere de *Jacques* comte de Rethel, *il faloit dire*, heritiere de *Hugues* IV. du nom, comte de Rethel, & d'*Iſabeau* de Grand-Pré. *Ajoutez auſſi que* le comté de Rethel fut érigé en comté-pairie, conjointement avec le comté de Nevers & la baronnie de Donzi. Il fut érigé en duché en 1681. & de nouveau en duché-pairie, par lettres du mois de Décembre 1663.

RETICE, (ſaint) évêque d'Autun au commencement du IV. ſiécle. Saint Gregoire de Tours dit qu'il étoit d'une race très-noble. Il fut engagé d'abord dans le mariage, où du conſentement de ſa femme, il garda une perpetuelle continence. Ils s'appliquoient l'un & l'autre à la priere & aux bonnes œuvres, loin des affaires & des occupations du ſiécle. Quelque tems après la mort de ſa femme, Retice fut choiſi évêque d'Autun par les ſuffrages du peuple de cette ville. C'étoit avant l'an 1313. Vers le même tems l'empereur Conſtantin le nomma pour juge dans l'affaire des Donatiſtes, avec Materne, évêque de Cologne, & Martin d'Arles. L'année ſuivante il ſe trouva au concile d'Arles, aſſemblé par l'empereur à la priere des Donatiſtes, & ſon nom ſe trouve encore aujourd'hui dans les ſouſcriptions de ce concile. Il fit auſſi le voyage de Rome par ordre de Conſtantin, pour juger l'affaire de Cecilien, conjointement avec le pape Melchiade, & non avec Silveſtre, comme le dit S. Jerôme dans ſa lettre à Marcelle. C'eſt tout ce que nous ſçavons de l'épiſcopat de ſainte Retice. Ce Prélat mourut plein de mérite & de vertus, & fut enterré dans le tombeau de ſa femme. Il a laiſſé divers écrits, dont il ne nous reſte plus que les titres. Saint Jerôme lui trouvoit de l'éloquence. Il lui attribue un commentaire ſur le cantique des cantiques, & un autre grand ouvrage contre les Novatiens. Il nous reſte un fragment du commentaire dans l'apologie de Berenger. S. Auguſtin en rapporte un autre dans ſon premier livre contre Julien, chap. 1. tiré de l'ouvrage contre les Novatiens. * Gregor. Turon. *l. De gloria Confeſſorum, c. 35.* & ailleurs. D. Ceillier, *Hiſt. des aut. ſac. & eccl. t. 4.*

RETS. L'ancien pays de Rets, dont il eſt parlé dans notre hiſtoire de France & ailleurs, ſitué en Bretagne, s'étendoit juſques vers S. Maixent dans le Poitou. On croit que c'eſt ce pays qui porta autrefois le nom de *Portenſe ſolum*, à cauſe de la multitude de ſes ports, & qu'il fut appellé depuis *Pagus Ratiatenſis*, de *Ratis*, mot latin, qui ſignifie *Vaiſſeau*, à cauſe de la multitude des vaiſſeaux qui y abordoient, ou que l'on y bâtiſſoit. Ce pays étoit alors de l'Aquitaine. Quelques auteurs, comme M. Baillet & le P. de Sainte-Marthe, croient qu'il eut pendant quelque tems un évêque particulier, qui réſidoit ordinairement au lieu nommé *Ratiate*, aujourd'hui *Saint Viau*, ſelon quelques écrivains. Mais cet évêché particulier eſt bien inconnu, ſi jamais il a exiſté; il eſt plus probable que ce pays étoit ſoumis à l'évêque de Poitiers, que l'on a pu appeller quelquefois *Ratiatenſis epiſcopus*, à cauſe du ſejour qu'il faiſoit quelquefois à Ratiate. On bâtit monnoie dans ce lieu du tems du roi Theodoric II. car c'eſt de ce lieu que S. Gregoire de Tours & quantité d'autres, expliquent le mot *Raciate*, qu'on lit ſur quelques monnoies d'or de ce prince. M. le Blanc croit que c'eſt Reſtail ou Riez; mais jamais ces deux lieux n'ont porté le nom latin *Ratiate*. Machecou eſt la ville principale du pays de Rets. Elle eſt du diocèſe de Nantes. Elle s'appelloit autrefois la ville de ſainte Croix, *Oppidum ſanctæ Crucis*. Le château qui appartenoit à madame la ducheſſe de Leſdiguieres, a été démoli par ordre de Louis XIV. En 1055. Haſcoüet II. du nom, baron de Rets, fonda à Machecou l'abbaye de la Chaume, ordre de S. Benoît. * Le Blanc, *tr. hiſt. des monnoies, p. 23.* de l'édition de Hollande 1692. Baillet, *topogr. des SS. ſur les mots* S. Viau, Scobrit & Raciate. Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt.* au mot *Pictav. epiſc. Hiſt. abreg. des Ev. de Nantes*, par Travets, *au tome ſeptieme part. 2. des Mémoires de litterature & d'Hiſtoire p. 339. & 340.*

REUBEN, fils de Hoſchke, rabin, fut long-tems préſident de la ſynagogue de Prague ſur la fin du XVII. ſiécle. Il eſt auteur des ouvrages ſuivans: *Jalkuth Rubenis*, qui eſt un recueil des divers paſſages d'auteurs par ordre alphabetique, pour l'uſage des prédicateurs. Le grand *Jalkuth*, où l'on trouve l'explication de pluſieurs paſſages difficiles, tirée le plus ſouvent des auteurs eccléſiaſtiques, à Amſterdam, 1700. *in-fol. Homeg ſcabbath*, ou les délices du ſabath, imprimé à Prague en 1700. * J. C. Wolfii *Bibliotheca Hebræa.*

REVEREND, (Dominique) d'une famille de Paris engagée dans le commerce, & bien alliée du côté de l'épée & de la robe, nâquit à Rouen le 14. de Novembre 1648. Il fut ramené à Paris ciné ans après avec toute ſa famille; & lorſqu'il y eut appris à lire & à écrire, on l'envoya commencer ſes humanités dans la ville de Beauvais. Il fit ſa rhétorique & ſa philoſophie à Paris; & dès ce tems-là ſans conſulter ſon inclination, on le deſtina à l'état eccléſiaſtique. Il avoit un oncle abbé de S. Cheron près de Chartres, chanoine de la cathédrale de Rouen, & aumônier ordinaire de Monſieur, frere unique de Louis XIV. qui, pour s'acquitter envers ſon pere d'une partie de ce qu'il lui devoit, fit avoir au fils la ſurvivance de cette charge d'aumônier. L'abbé Reverend étudia donc en théologie, & prit le degré de bachelier de Sorbonne. Vers le même tems il fut reçu dans l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jeruſalem; & le doyen de S. Cloud lui ayant réſigné peu après ſon doyenné, il prit les ordres juſqu'au diaconat. Le troiſiéme de Mai 1677. n'étant encore que

Digitized by Google

ſoudiacre, il fut pourvu de la chapelle de S. Medard, fondée dans le bourg même de S. Cloud au diocèſe de Paris, & qui eſt à la collation du chapitre de ce lieu. Pour le doyenné, le ſieur Georges Canquet, qui le lui avoit réſigné, n'ayant pas tardé à ſe repentir de ſa démarche, l'abbé Reverend lui remit ce bénéfice, & ſe contenta de ſa chapelle qu'il eut enſuite, & de la charge d'aumônier de Monſieur, dont il avoit été mis en poſſeſſion, mais qu'il n'exerça qu'environ un an & demi. Au milieu de ces differens changemens, il s'en prépatoit un autre pour l'abbé Reverend qui devoit avoir des ſuites. En 1672. ſon frere aîné qui étoit tréſorier dans l'armée du roi, qui fit la conquête de la Hollande, fit connoiſſance avec M. le marquis de Bethune, & prêta l'argent qui étoit neceſſaire pour le tirer des mains des ennemis: qui l'avoient fait priſonnier de guerre. Ce ſervice l'ayant lié encore plus particulierement à ce ſeigneur, celui-ci devint l'ami & le protecteur de la famille de ſon bienfacteur. En 1674. Jean Sobieski, grand général & grand maréchal de Pologne, ayant été élu roi, & la ſœur de madame la marquiſe de Bethune, ayant été par conſéquent déclarée reine de Pologne, Louis XIV. chargea le marquis de Bethune d'aller féliciter le nouveau roi ſur ſon avénement à la couronne. Le marquis partit avec la qualité d'envoyé extraordinaire, & engagea le frere de l'abbé Revetend à être du voyage. Le marquis de Bethune étant revenu, fut nommé pour retourner en Pologne en qualité d'ambaſſadeur extraordinaire: & ce fut alors que l'abbé Reverend, qui devoit être du premier voyage, l'accompagna. Il s'embarqua avec lui au mois de Juin 1676. dans un yacht que le roi d'Angleterre avoit fourni, à cauſe que la France étoit en guerre avec la Hollande & l'Allemagne. Ils arriverent à Dantzick ſur la fin du mois de Juillet, & allerent au devant du roi & de la reine de Pologne, qui impatiens d'embraſſer monſieur & madame de Bethune, s'étoient avancés par la Viſtule à quinze lieues de Dantzick. Le roi ayant eu cette ſatisfaction, partit deux jours après pour ſe rendre à ſon armée, qu'il commandoit en perſonne contre les Turcs. La reine vint juſqu'à Dantzick, où elle fit ſon entrée. Quelques jours après le marquis de Bethune & l'abbé Reverend partirent pour Leopold, pour être plus près de la perſonne du roi & l'abbé le ſervit beaucoup, mais à ſes propres riſques, pour hâter les ſecours dont le roi avoit beſoin, & qui ne ſe preſſoient nullement de partir. Il étoit obligé de paſſer ſouvent à travers quantité de ſoldats Polonois, pour l'ordinaire ivres d'eau de vie, & plus d'une fois il manqua de perdre la vie dans ces courſes où ſon intrépidité ſeule le ſoutenoit. Le roi de Pologne ayant fait la paix, & étant revenu dans la ville de Zoulkien, qui étoit un de ſes biens hereditaires, M. de Bethune lui préſenta la croix de l'ordre du S. Eſprit, & l'abbé Reverend fut chargé de la cérémonie de l'en revêtir. Enſuite le marquis & l'abbé travaillerent enſemble à faire le projet d'une diverſion en Hongrie, & le cinquiéme jour veille de Noël, l'abbé fut obligé de partir en caleche découverte attelée de quatre chevaux, avec ordre d'arriver à Dantzick en treize jours. Il reçut dans cette ville dix mille ducats, qu'il remit au marquis de Bethune à Varſovie, où la cour s'étoit tendue pendant ſon voyage. Le deux de Février 1677. il reçut des ordres de M. le marquis de Bethune, pour aller joindre en Hongrie les principaux des mécontens de ce royaume, & d'en amener quelques-uns en Pologne pour faire le traité de la diverſion que le roi ſouhaitoit de faire, à deſſein d'obliger l'empereur d'y envoyer ſes meilleures troupes, & de les retirer de deſſus le Rhin, comme il fit en effet dans la ſuite. M. de Bethune donna pour adjoint à l'abbé Reverend, M. de Forval gentilhomme de Normandie, qui avoit beaucoup d'eſprit & d'adreſſe. Le prétexte dont ils devoient ſe ſervir pour paſſer en Hongrie, étoit d'acheter du vin pour le roi de Pologne & toute leur ſureté conſiſtoit en un paſſeport de ce prince, que l'abbé Reverend avoit entre ſes mains. Lorſqu'ils ſe furent rendus ſur la frontiere de Hongtie & de Tranſylvanie, ils tenterent d'entrer dans cette derniere; & pour cela ils écrivirent des lettres au prince & à ſon miniſtre, où ils marquoient qu'ils avoient des ordres de ſe rendre auprès d'eux pour traiter d'affaires importantes. Pour réponſe, on leur envoya un Hongrois chargé de les diſſuader d'entrer en Tranſylvanie. Ce Hongrois étoit lui-même un des mécontens, domeſtique du comte Tekeli. Il écouta les raiſons des envoyés, en fut perſuadé, & leur laiſſa faire ce qu'ils voulurent. L'abbé Reverend & M. de Forval marcherent jour & nuit, & arriverent à Fogaras, où étoit le prince de Tranſylvanie, avant que ſon conſeil, qui étoit aſſemblé, fût ſeparé. Ils y furent reçus avec les mêmes honneurs que l'on a coutume de rendre aux envoyés du roi; ils montrerent leurs lettres de créance pour le prince & ſon premier miniſtre, pour le comte Tekely & les principaux des mécontens; lettres que l'abbé avoit fabriquées lui-même, ayant eu la précaution de ſe munir avant ſon départ, de pluſieurs blancs-ſeings, & d'un cachet aux armes de M. de Bethune. Ils firent enſuite entendre au prince que le roi étant dans la réſolution de donner un puiſſant ſecours d'hommes & d'argent aux mécontens de Hongrie, ils étoient venus le prier d'envoyer en Pologne une perſonne de confiance, pour aſſiſter au traité qui en ſeroit fait avec M. le marquis de Bethune, qui en avoit les pleins pouvoirs du roi. Pour engager le premier miniſtre à faire condeſcendre le prince à cette propoſition, ils lui promirent une récompenſe digne d'un tel ſervice, & de le faire déclarer généraliſſime de l'armée que le roi vouloit avoir en Hongrie à ſes dépens. Enfin après bien des entrevues & des intrigues, ils obtinrent en cinq jours de tems, que le prince de Tranſylvanie leveroit cinq mille hommes dans ſon état, qu'il les joindroit aux troupes des mécontens; qu'il marcheroit lui-même en perſonne, s'il pouvoit en obtenir la permiſſion du Turc, & qu'à ſon défaut, ſon premier miniſtre ſeroit généraliſſime. Ils obtinrent de plus, qu'au printems toutes les troupes des mécontens ſeroient prêtes à ſe joindre aux cinq mille hommes, que ceux qui parloient, promettoient de faire venir de Pologne. Etant convenus de tout, l'abbé Reverend partit de Tranſylvanie après quinze jours de demeure dans ce pays, y laiſſa M. de Forval, & retourna en Pologne avec ceux dont il avoit beſoin pour conclure un traité ſolide. Ce traité fut fait en moins de huit jours, du conſentement du roi de Pologne, qui permit à M. de Bethune de lever des troupes, & de leur donner même des quartiers d'aſſemblées dans ſes propres biens. L'abbé Reverend épuiſé, ayant encore la fievre, repartit en diligence pour la Tranſylvanie, & y demeura ſeul pour ménager les affaires auprès de la perſonne du prince, pendant que M. de Forval ſe tiendroit ſur les frontieres pour veiller à la jonction des troupes qui devoient venir de Pologne. Pendant trois années de ſejour que l'abbé Reverend fit en Tranſylvanie, il s'étudia à ſe concilier l'amitié du prince, celle de ſes miniſtres & des ſeigneurs les plus conſidérables de ſa cour, & il y réuſſit en ſe conformant à toutes leurs manieres, en ne déſapprouvant aucune de leurs actions, ni de leurs coutumes ou uſages, qui ſont très-differens de ceux des François. Quoique ſouvent obligé de redreſſer même le premier miniſtre, il ne l'en eut pas moins pour ami conſtant, & jamais les contrarietés qu'il éprouva de ſa part, ne le détournerent non plus de maintenir avec zele les droits du roi qui l'avoit envoyé. Cependant les troupes qu'il attendoit de Pologne, n'arriverent qu'au commencement d'Octobre 1677. encore leur nombre montoit-il à peine à quinze cens hommes d'infanterie, de cavalerie & de dragons, la levée en ayant été traverſée en Pologne par des ſeigneurs affectionnés au parti de l'empereur. Il n'y eut auſſi que mille à douze cens Hongrois mécontens qui allerent au-devant de ces troupes Polonoiſes, ce qui ne forma d'abord une armée que de deux mille cinq cens hommes. Le général Smith que l'empereur avoit envoyé en Hongrie pour commander, informé de ce petit nombre, voulut en prevenir la jonction; mais il fut défait, & perdit

Digitized by Google

plus de la moitié de ſes troupes. Pendant tout le tems que l'on fut obligé d'être en quartier d'hiver, l'abbé Revérend prépara tout pour mettre ſon parti en état de faire à l'empereur une guerre encore plus inquiétante. Il vit en effet l'année ſuivante plus de quatre mille hommes de troupes auxiliaires, & huit ou neuf mille hommes qui compoſoient les troupes des Hongrois. Le premier miniſtre commandoit cette armée; mais quelque tems après ayant abandonné le commandement, M. de Boham général des troupes auxiliaires de Pologne, devint généraliſſime, & le comte Tekely, qui n'avoit alors que 18. à 19. ans, fut reconnu général des troupes des Mécontens en l'abſence du général Paul Veſſelini, qui étoit malade. Ces deux généraux traverſerent toute la haute Hongrie, s'emparerent de pluſieurs châteaux & de pluſieurs villes conſidérables. Ils occuperent pluſieurs mines abondantes en or & en argent, où ils trouverent plus d'un million d'eſpéces, qui ſervit à payer l'armée; ils firent des détachemens qui allerent faire des ravages juſqu'en Moravie, & en tirerent des contributions. Ils voulurent pénetter juſqu'à Vienne, & en bruler les fauxbourgs; & ils l'auroient exécuté, ſi l'on n'eût employé juſqu'à la garde ordinaire de l'empereur pour en défendre les paſſages. Cette extrémité fit conſentir l'empereur à faire la paix avec la France, en abandonnant même ſes alliés; ce qui étoit tout le but de cette diverſion. Après cette paix, l'abbé Reverend ne tarda pas à quitter la Tranſylvanie. Il y retourna cependant encore une fois l'année ſuivante en 1679. pour porter au prince l'incluſion que le roi lui avoit accordée dans le traité de paix fait à Nimegue avec l'empereur. Après quelques mois de ce nouveau ſejour, M. Akakia, qui avoit été nommé envoyé extraordinaire près du prince de Tranſylvanie, vint le relever, & M. de Bethune ayant été auſſi rappellé en France, l'abbé Reverend en reprit pareillement le chemin. Il emmena avec lui un envoyé des mécontens de Hongrie, & quelques jeunes ſeigneurs Hongrois, qu'il défraya pendant tout le voyage. En paſſant par la Pologne, il eut une longue audience du roi dans ſon jardin. Il traverſa toute la Pologne, les états de Brandebourg, paſſa par Hambourg, vint en Hollande, & arriva en France. Etant allé en cour, Louis XIV. le fit entrer dans ſon cabinet, où il lui temoigna qu'il étoit très-ſatisfait de ſes ſervices, & l'aſſura qu'il lui donneroit des marques de ſa bienveillance. Peu de tems après, le même doyen de S. Cloud qui lui avoit réſigné ſon bénéfice qu'il avoit repris, s'étant trouvé à l'extrémité, le lui réſigna de nouveau; mais étant mort quatre jours après, & le courier n'ayant pu aller juſqu'à Rome, cette réſignation fut nulle. Pour dédommager l'abbé Reverend, le chapitre de S. Cloud l'elut lui-même le 31. de Janvier 1681. n'étant encore que diacre, & il prit poſſeſſion de ce bénéfice le 17. de Février ſuivant. Il fut élevé au ſacerdoce au mois de Décembre de la même année, & ſes confreres lui rendirent ce témoignage, qu'il les a toujours édifiés par la régularité de ſa conduite, charmés par la beauté de ſon eſprit, inſtruits par ſon érudition; & qu'il leur a ſouvent été très-utile dans leurs affaires temporelles par ſa pénétration & ſa capacité. Pluſieurs fois il en fut député pour aller à S. Cloud en Beauce & en d'autres lieux, où le chapitre de S. Cloud eſt gros décimateur; & jamais il ne fut chargé d'aucune affaire, qu'il ne l'ait terminée avec ſuccès. Son déſintéreſſement a été juſqu'à faire préſent à ſon chapitre d'une partie des ſommes dont il étoit en avance pour ſes confreres, & il a beaucoup contribué, tant par ſon diſcernement, qu'autrement, à la décoration du chœur & de l'égliſe de S. Cloud. Le cinq de Février 1682. il fut encore pourvu d'un canonicat de cette égliſe par permutation de ſa chapelle de ſaint Medard & de celle de Jean-Dauſque, au diocèſe de Boulogne, & le 22. Juin 1697. il réſigna ſon doyenné & ſon canonicat à Jacques Marpon, moyennant une penſion de 500. livres. Pendant l'année 1694. que la famine déſola la France, il avoit donné pluſieurs mémoires pour faire venir des bleds de Pologne, & le ſouvenir de ce ſervice, & de ceux qu'il avoit rendus en Tranſylvanie, lui fit obtenir en 1697. ou 1698. une penſion de 600. livres. Avec ce revenu, quoique mediocre, content du repos qu'il ſe procuroit, il ſe livra avec une nouvelle ardeur à l'étude, qu'il avoit toujours aimée. Paſſionné pour la philoſophie en particulier, mais prévenu contre celle de Deſcartes, il tâcha de faire revivre celle des anciens, & ſur-tout leur phyſique. Il voulut auſſi pénetrer dans les ſecrets de la chymie, de la philoſophie Hermetique, & de ce qu'on appelle la pierre philoſophale, ſur laquelle il fit deux diſſertations qui n'ont point paru, & compoſa un ouvrage étendu ſur le même ſujet en forme d'entretiens, que l'on a trouvé manuſcrit parmi ſes papiers, & par lequel il paroit qu'il avoit employé beaucoup de tems à ces recherches, plus curieuſes, & ſouvent plus nuiſibles qu'utiles. A l'égard des fruits de ſes études, quil a tendu publics, nous ne connoiſſons que deux ouvrages; le premier dédié au roi, & imprimé à Paris *in-12.* chez Coignard, eſt intitulé, *La phyſique des anciens.* L'auteur qui la croyoit plus ſimple, plus aiſée, & plus commode pour connoître les effets de la nature, & pour découvrir ce qu'il y ont de plus utile & de plus caché, eſſaye dans cet ouvrage de la faire revivre; & il faut avouer que l'on y trouve quelque ſolidité dans la plûpart des raiſonnemens, & un ſtyle naturel & aiſé, qui diminue beaucoup de la ſechereſſe ou de l'obſcurité de la matiere. Le ſecond ouvrage conſiſte en deux lettres remplies d'érudition, *Sur les premiers Dieux ou rois d'Egypte*, adreſſées à M. Herincx, petit-neveu de l'évêque d'Ypres, de ce nom. Ces lettres ont été reimprimées en 1733. *in-12.* augmentées d'une troiſiéme *ſur la chronologie des premiers tems depuis le Deluge.* Comme cette derniere édition eſt pleine de fautes d'impreſſion fort conſidérables, l'auteur s'en eſt plaint dans un *Errata* manuſcrit, que l'on trouve à la tête de la plûpart des exemplaires. Il eſt mort à Paris le 26. de Juillet 1734. âgé de 85. ans & ſix mois, & ſon corps fut tranſporté dans l'égliſe de S. Cloud, comme il l'avoit ordonné par ſon teſtament. Outre ſon grand ouvrage ſur la philoſophie Hermetique, il a encore laiſſé manuſcrite une hiſtoire du comte de Betlem Niklos, ce célebre Tranſylvain, qui a porté ſes armes juſques dans l'Autriche & dans la Bohéme, & dont les actions de valeur ont éclaté au milieu de celles de pluſieurs autres perſonnages illuſtres qui ont agité dans ces derniers tems l'Allemagne, & enſuite toute l'Europe. Cette hiſtoire eſt ample & détaillée, & conduite juſqu'au tems où l'abbé Reverend abandonna la Tranſylvanie. M. Reverend a encore un frere chanoine d'Ypres, & une ſœur religieuſe, l'un & l'autre fort âgés. * *Mémoires du tems. Extrait des regiſtres du chapitre de S. Cloud.*

REVERSEY, (Urbain de) prédicantre de l'égliſe de Sens, dans le XVI. ſiécle, fut évêque titulaire de Bethleem, dont le ſiége eſt à Clamecy dans le Nivernois, mais de la juriſdiction de l'évêque d'Auxerre pour le ſpirituel. Reverſey occupoit ce ſiége en 1558. Il a écrit en latin l'hiſtoire des archevêques de Sens, qui n'eſt plus connue que par une citation de M. Pithou dans ſes notes ſur les capitulaires de nos rois. On apprend par cette citation tirée de l'hiſtoire d'Urbain de Reverſey, que ce ne fut que pour un tems que Louis XII. roi de France, obtint des évêques que l'on chanteroit l'antienne *O ſalutaris hoſtia*, à l'élevation des meſſes canoniales, pour l'oppoſer aux oraiſons du pape Jules II. qui étoient injurieuſes à la France. * *Voyez* une lettre de M. le Bœuf, chanoine d'Auxerre, ſur Clameci & Bethleem, dans le *Mercure de France, mois de Janvier 1725.*

REVOL (Louis) ſecretaire d'état, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'il* mourut le 24. de Septembre 1594. Pierre de l'Etoille qui étoit contemporain, & vivant dans la même ville de Paris, dit qu'il mourut le Samedi 17. dudit mois de Septembre à neuf heures du matin. Il ajoute qu'il fut enterré dans l'égliſe de S. Germain l'Auxerrois, le Lundi 19. à dix heures du ſoir. " A ſon convoi, dit-il, aſſiſterent le ma-

Digitized by Google

„réchal de Rets, qui conduiſoit le deuil, meſſieurs de „Briſſac, S. Luc, le marquis de Piſani, & autres grands „ſeigneurs : le poële fut porté par Forget & Beaulieu „ſecretaires d'état, & par Denys Thielement ſecretaire „du roi. „ Le même en fait cet éloge : „ Louis Revol, „dit-il, étoit homme de peu de montre, mais grand „d'eſprit & d'entendement, qui craignoit Dieu, & „avoit l'ame droite, contre l'ordinaire des courtiſans „de ſa profeſſion..... Le roi le regreta, & dit tout haut „qu'il avoit fait perte en lui d'un bon ſerviteur & d'un „très-homme de bien. " *Il faut ajouter auſſi aux perſonnes de cette famille rapportées dans le Moreri*, Louis de Revol de la Rameliere, de Dauphiné, docteur de Sorbonne, prieur de Villiers & de Montuliers. Il étoit petit-neveu du ſecretaire d'état, & neveu d'*Antoine* de Revol évêque de Dol. C'étoit un bel eſprit qui a fleuri dans le XVII. ſiécle. Dans ſa jeuneſſe il s'appliqua à la poëſie, & l'on a de lui pluſieurs piéces imprimées en ce genre. Depuis il ne fit plus rien imprimer que ſes theſes de théologie, & il s'appliqua au miniſtere de la prédication, dans lequel il réuſſit aſſez pour ſon tems. Il étoit lié avec la plûpart des habiles gens de ſon ſiécle.

REYHER, (Samuel) premier profeſſeur du code, & profeſſeur ordinaire en mathematiques à Kiel, conſeiller du duc de Saxe-Gotha, & membre de la ſocieté royale des ſciences de Berlin, nâquit à Schleuſingen dans le comté de Henneberg, le 19. d'Avril 1635. *André* Reyher ſon pere, avoit été ſucceſſivement recteur des colleges de Schleuſingen, de Lunebourg & de Gotha. Son fils commença ſes études ſous lui, & les continua à Leipſic, où il alla en 1654. Il fréquenta les leçons de Jacques Thomaſius pour la philoſophie, celle de Philippe Muller pour les mathematiques, & celles d'Amedée Eckolt pour le droit. André Winckler, conſeiller & marchand à Leipſic, qui eut ſoin de lui pendant ſon ſéjour en cette ville, l'emmena enſuite en Hollande, où Reyher écouta à Leyde les leçons de Jacques Golius ſur l'algebre de Viete, & devint ſon ami. Il fréquenta auſſi les leçons publiques & particulieres de Nicolas Goldmann, & de François de Schooten pour l'architecture civile & militaire. De retour à Leipſic, il ſe mit à enſeigner, & il fut peu après nommé précepteur du jeune prince de Gotha, fils aîné du prince Erneſt, qui ayant été très-ſatisfait de Reyher, lui permit d'aller en Hollande pour y prendre le degré de docteur en droit. Mais la peſte arrêta Reyher à Rintelin ; & pendant qu'il y étoit, on le nomma à une chaire de Mathematiques à Kiel, qu'il accepta en 1655. après avoir pris le degré de docteur à Leyde. En 1673. il fut nommé profeſſeur extraordinaire en droit ; en 1683. profeſſeur ordinaire des Inſtituts, & en 1692. profeſſeur du code. Il mourut le 22. de Novembre 1714. Il a traduit en allemand & démontré par l'algebre, les œuvres d'Euclide. Sa *Mathefis biblica* lui a acquis ſur-tout une grande réputation. On a encore de lui, *De ſingularibus obſtagii juribus ; de Guarris ; de proportione ; de codice mercuriano : Hiſtoria juris ; de auro & argento chymico ; de nummis quibuſdam ex metallo chymico factis ; de tribus nummis argenteis ; de dulcedine maris ; de Pneumatica ; aerometria & hydraulica ; de mundo ; de bacillis ſexagenalibus ; de Mathefi regia ; de milite mathematico ; de arte muniendi nova ; de epactis ſolaribus.* * *Voyez* ſon éloge funebre en latin.

REYNEAU (Charles-René) fils de *Charles* Reyneau, maître chirurgien, & d'*Anne* Chauveau, nâquit à Briſſac diocèſe d'Angers, en 1656. & entra dans l'Oratoire à Paris, âgé de 20. ans. Son but n'étoit pas de s'y fixer, mais ſeulement d'y demeurer quelque tems pour s'y former à la pieté, & y prendre le goût de la bonne litterature. Cependant après y avoir reflechi plus mutement, il crut qu'il ne pouvoit mieux faire que de s'y attacher pour toujours. Il a profeſſé la philoſophie pendant pluſieurs années dans cette congrégation à Toulon & à Pezenas, & il s'attacha à la philoſophie de Deſcartes ; ce qui l'engagea à devenir dès-lors un peu géometre. Il le devint bien davantage, depuis que les officiers municipaux d'Angers, ayant fondé dans cette ville une chaire de mathematiques, on eut jetté les yeux ſur le pere Preſtet d'abord, & enſuite ſur lui en 1683, pour remplir cette chaire. Il fut ſi goûté, que l'Academie d'Angers, qui juſques-là ne s'étoit aſſociée aucune perſonne de congrégation, & qui ne s'en eſt plus aſſociée depuis le pere Reyneau, crut devoir le rendre un de ſes membres le quatorziéme de Mai 1694. & pendant 22. ans on a profité à Angers de ſes lumieres, & de la bonté avec laquelle il les communiquoit. Il ſe rendit familier tout ce que la géometrie moderne a produit de découvertes ingenieuſes & de hautes ſpéculations. Il fit plus, il entreprit pour l'uſage de ſes diſciples de mettre en un même corps les principales théories répandues dans les ouvrages des plus célebres mathematiciens, dans les Mémoires de l'académie des ſciences à Paris, dans les actes de Leipſic & ailleurs ; & de-là eſt né le livre de l'*Analyſe démontrée*, qu'il publia en 1708. *in-4°*. Cet ouvrage fut ſi goûté, & l'eſt encore tant aujourd'hui, qu'on le prend ordinairement pour guide dans cette étude, & que le pere Reyneau eſt devenu le premier maître, l'Euclide de la haute géometrie. *Sa ſcience du calcul* qu'il donna en 1714. n'a pas reçu de moindres éloges, & n'eſt pas moins recherchée. Il n'y en a qu'un volume *in-4°*. Le pere Reyneau a laiſſé dans ſes papiers de quoi en faire un ſecond : mais cela demande encore les ſoins d'un ami intelligent & zelé. Lorſqu'en 1716. l'académie des ſciences de Paris eut de nouveaux membres ſous le titre d'aſſociés libres, le pere Reyneau fut auſſitôt de ce nombre, & il a été très-aſſidu aux aſſemblées de ce célebre corps. Il fut obligé dans ſes dernieres années de ſe ménager ſur le travail ; & enfin, après s'être toujours affoibli pendant quelque tems, il mourut à Paris le 24. Février 1728. Sa vie a été la plus ſimple & la plus uniforme qu'il ſoit poſſible ; l'étude, la priere, deux ouvrages de mathematiques en ſont tous les évenemens. Il ſe tenoit fort à l'écart de toute affaire, encore plus de toute intrigue, & il comptoit pour beaucoup cet avantage ſi peu recherché, de n'être de rien. Seulement il ſe mêloit d'encourager au travail, & de conduire, quand il le falloit, de jeunes gens à qui il trouvoit du talent pour les mathematiques. * *Hiſtoire de l'Académie des Sciences*, pour l'année 1728.

REYNEL, (Juſte de Clermont d'Amboiſe, chevalier de) brigadier de cavalerie dans les armées du roi, étoit fils de Louis de Clermont d'Amboiſe, & de *Diane* de Pontalier, heritiere de l'illuſtre maiſon de Vergis. Il nâquit le 10. de Mai 1636. au château de Blaiſe, ancienne terre de ſa maiſon ; & à quatre ans, on lui donna une compagnie de cavalerie dans le régiment de M. le marquis de Reynel ſon frere. Il fut d'abord aux ſiéges de Barle-duc, Château-Porcien & Rethel, & il s'y diſtingua par une valeur hereditaire aux perſonnes de ſon nom, & par une conduite très-ſage. Il fut fait priſonnier au ſiége de Valenciennes, & y aſſiſta à la mort du marquis de Reynel ſon frere, qui mourut chargé de bleſſures & de gloire. Au commencement de la guerre de Hollande, il eut le régiment du marquis de Reynel ſon ſecond frere, que le roi avoit fait lieutenant général & meſtre de camp général de cavalerie, & qui près du comble des honneurs, fut tué d'un coup de canon devant Cambrai. Le chevalier de Reynel ſervit dans l'armée de nos alliés. Seul à la tête de ſon régiment il défendit la petite ville de Verle contre toutes les troupes de Brandebourg. Elles furent battues, & le ſiége fut levé. Il rentra dans l'armée de M. de Turenne ; il enleva aux ennemis un quartier de grande conſequence, & défit un gros parti d'Imperiaux, commandé par un fameux partiſan. Après la bataille de Senef, il alla à la tête d'un détachement, attaquer les ennemis ſur une hauteur ; & quoiqu'il eût un cheval tué ſous lui, & qu'il fût lui-même dangereuſement bleſſé au genou, après avoir fait mettre le premier appareil à ſa plaie, il revint à la charge, & ne quitta point qu'il n'eut chaſſé les ennemis. En Allemagne, il fit rompre à leur vue un pont qui ſéparoit les deux ar-

Digitized by Google

mée. Il étoit brigadier général quand M. de Turenne fut tué. A la retraite qui ſe fit après cette mort, il commandoit l'arriere-garde. Il ſoutint long-tems les efforts des ennemis avec une grande fermeté, & juſqu'à ce que notre avant-garde & le reſte de notre armée eût déhlé & fût en ſureté. Il s'eſt trouvé à plus de vingt ſiéges, à pluſieurs batailles, à des enlevemens de quartiers, à des lignes forcées: & par-tout toujours ſage, toujours intrépide, & grand ſerviteur du roi. La campagne de 1678. étant finie, il eut pour quartier d'hiver le village de Stinville ſitué en Lorraine, où les converſations qu'il eut ſur le néant du monde, avec un hermite qui étoit proche de ce lieu, acheverent de lui donner du mépris pour tout ce qui paſſe avec le tems, & fortifierent les penſées de retraite dont il s'étoit déja pluſieurs fois occupé. Dans le deſſein de rendre ces penſées efficaces, après avoir fini quelques affaires à Blaiſe, où ſa réſolution prit de nouveaux accroiſſemens, il partit ſecrettement pour aller parler au roi de ſon deſſein. Après avoir eu ſon agrément, il revint à ſa garniſon, remit ſon régiment & ſon équipage en bon état; & dans le tems qu'on le croyoit prêt à partir pour entrer en campagne au mois de Mai de l'an 1679. il partit pour aller ſervir Dieu le reſte de ſa vie à Branquencourt, dans un couvent de Minimes fondé par ſes ancêtres en 1493. & ſitué au bout d'une allée du château de Blaiſe. Là à l'âge de 44. ans, content d'une ſeule penſion qu'il partageoit avec les pauvres; & malgré les oppoſitions de ſa famille, il vécut dans la retraite & dans les jeûnes, occupé de la priere & de l'exercice des bonnes œuvres, attentif aux beſoins des pauvres & des malades, & mettant ſa joie à les ſoulager. Comme il n'entendoit point la langue latine, il diſoit ſon Breviaire en françois, afin de ſe procurer plus d'attention, & d'édification; & il employoit trois heures chaque jour au travail des mains. Il y avoit environ dix ans qu'il menoit ce genre de vie ſi digne d'un vrai pénitent, lorſqu'on lui écrivit de la cour de France, pour l'engager à aller commander un corps d'armée en Iſlande au ſecours du roi Jacques. Mais rien ne fut capable de lui faire quitter ſa retraite, où il mourut le 16. Février 1702. Sa vie a été écrite en françois avec beaucoup d'élegance par M. le marquis de la Riviere, & imprimée *in 18.* à Paris en 1706.

REYNER (Edouard) non-conformiſte Anglois, né dans la province d'Yorek en 1600. fut élevé dans l'univerſité de Cambridge. Etant maître-ès-arts, il ſubſiſta en enſeignant la jeuneſſe; mais en 1627. on le nomma paſteur à Lincoln dans le tems qu'il étoit encore non-conformiſte. Les ſcrupules qu'il avoit ſur la conformité, lui firent refuſer une prébende que l'évêque William lui offrit. Durant les guerres civiles, il ſouffrit de grandes pertes, & fut enfin obligé de ſe ſauver; & en 1641. il aima mieux retourner à ſa cure de Lincoln, que d'accepter d'autres emplois fort lucratifs qu'on lui offrit à cauſe de ſa grande capacité. Il pencha peu-à-peu du côté des indépendans, ſans pourtant approuver leurs ſentimens; ce qui paroît par le refus qu'il fit de ſigner la confeſſion de foi qu'ils dreſſerent en 1658. Il eſt auteur de pluſieurs ouvrages écrits en anglois, comme des Préceptes-practiques du Chrétien, des Conſiderations concernant le mariage, un traité des Sciences académiques, un de l'Etre du Chrétien, & pluſieurs autres.

REYNER (Jean) *fils du précédent*, & membre du collége d'Emanuel à Cambridge, perdit cette place à cauſe de ſa non-conformité en 1662. Il s'occupa enſuite à donner des leçons aux étudians; occupation pour laquelle il avoit un talent extraordinaire. Il mourut à la fleur de ſon âge. Il a accompagné d'une préface, & augmenté d'un chapitre *de l'utilité de la langue Arabe dans l'explication de l'Ecriture ſainte*, l'ouvrage de ſon pere, des Sciences académiques. Il a auſſi ajouté un diſcours ſur la Grace, au livre de ſon pere, qui traite de l'Etre du Chrétien.

REYNOLDS, (Edouard) fils d'*Auguſtin* Reynolds, né à Southampton en 1559. étudia au collége de Merton à Oxford. Lorſqu'il eut pris les degrés académiques, il ſe dévoua au miniſtere, & fut paſteur à Lincolns-Inn, & recteur à Braynton en Northampton. Durant la rebellion d'Angleterre, il accepta le *Convenant*, & fut membre de ce que l'on appelloit l'aſſemblée des Théologiens. A la reddition d'Oxford, il entra tellement en faveur ſous Cromwel, dans le parti regnant, qu'il fut un des viſitateurs d'Oxford, doyen de l'égliſe de Chriſt, & vice-chancelier de l'univerſité. Ce fut alors qu'il prit le degré de docteur en théologie. Quoique preſbyterien rigide, il refuſa d'accepter l'*Engagement*, ce qui le fit priver de ſon doyenné; il s'acquit une grande réputation à Londres par ſes ſermons. Il témoigna un grand zéle pour le rétabliſſement de Charles II. qui le nomma ſon chapelain en 1660. & lui donna l'évêché de Norwich. Il mourut dans ſon palais épiſcopal le 28. de Juillet 1676. C'étoit un homme très-ſçavant, qui écrivoit bien, parloit avec éloquence, & donnoit beaucoup de force à tout ce qui ſortoit de ſa plume. Ses ouvrages ſont des Sermons, un traité des paſſions & des forces de l'ame, que l'on trouve enſemble *in-folio*. Dans les remarques ſur la Bible, publiées par l'aſſemblée des théologiens, celles qui ſont ſur l'Eccléſiaſte, ſont de ſa compoſition. * Wood, *Athenæ Oxonienſes*, *&c.*

RHEINFELDE, ville ſur le Rhin qui appartient à la maiſon d'Autriche. Elle eſt ſituée dans la Souabe. On y voyoit l'ancien fort ou château bâti ſur un rocher qui s'éleve du milieu du Rhin. Le pont de cette ville eſt couvert & très-conſidérable. Dans la guerre des Suiſſes contre la nobleſſe en 1445. Rheinfelde le déclara pour les premiers, & ceux du château pour la nobleſſe. Mais celui-ci étant canonné, ſe rendit en 1446. & il fut démoli. La ville eſt fortifiée à l'antique avec des murs, des foſſés, & quelques ouvrages; la Suiſſe l'a priſe ſous ſa protection, parce que cette ville, la couvre en quelque ſorte. C'eſt par cette raiſon que les François, quoiqu'ils euſſent toute la Souabe, ne l'attaquerent point dans la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne. Jean de Werth la défendit vigoureuſement & efficacement contre eux & contre les Suedois dans la guerre de 30. ans. Mais ce général ayant été battu & pris près de cette ville en 1638. elle paſſa entre les mains des ennemis, qui cependant furent obligés par la paix ſuivante à la rendre à la maiſon d'Autriche. En 1678. cette ville ſouffrit auſſi beaucoup des François, qui avec tout cela, n'y gagnerent rien; car lorſqu'ils croyoient d'entrer dans la ville avec une ſortie qu'on avoit faite ſur le pont, il ſe trouva qu'on avoit déja coupé quelques piliers du pont, ce qui fit qu'un grand nombre de François qui voulurent paſſer, furent précipités dans le Rhin.

RHEINFELDS ou RHINFELS. *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve deja dans le Moreri.* Rheinfelds eſt une bonne forteresſe ſur le Rhin dans la partie inférieure du comté de Catzellenbogen, ſituée au-deſſus de la ville de ſaint Gouaire, ſur un rocher eſcarpé. Ce fut Théodoric comte de Catzenellenbogen qui la fit bâtir en 1245. Ce comte ayant voulu forcer en 1255. les vaiſſeaux qui deſcendoient le Rhin, à lui payer un péage, ſoixante villes ſur le Rhin ſe liguerent, & aſſiegerent ce fort inutilement pendant un an & quatre ſemaines. Le péage ſubſiſta, & ſubſiſte encore. Il rend annuellement quelques milliers de florins au landgrave. En 1569. ce fort fut aggrandi par le landgrave Philippe le jeune, qui fit tailler dans le roc à grands frais un jardin & une fontaine. Depuis ce tems-là cette place a été, tantôt entre les mains de la branche de Darmſtatt, & tantôt dans celle de Caſſel, juſqu'à ce que celle ci le fit prendre en 1647. par ſon général de Mortaigne. En 1648. il fut donné ſous de certaines conditions au landgrave Erneſt, qui y forma la branche de Heſſe-Rhinfels. Mais comme cette branche apanagée n'étoit pas en état d'entretenir les troupes néceſſaires pour la défenſe de cette place, dont la conſervation intéreſſe tout l'Empire, le landgrave de Heſſe-Caſſel y envoya en 1702. ſes troupes, ſous l'approbation de l'empereur, & après la fin de la

Digitized by Google

guerre il refuſa de les retirer, prétendant que cette place lui appartenoit, tant par le droit de guerre que par celui d'amélioration. La branche de Rhinfels en porta ſes plaintes à la cour imperiale, & obtint des ordres d'évocation de la place contre celle de Caſſel. Mais celle-ci ſe croyant fondée dans ſa prétention, refuſa d'abord de ſe ſoumettre aux ordres de l'empereur, qui fit ce refus donna ordre & pouvoir au cercle du haut d'en venir à la violence contre la maiſon de Caſſel. Mais le landgrave de Caſſel, pour prévenir cette extrémité, retira ſes troupes, & reſtitua la forteresſe.

RHEINTAL, ou vallée du Rhin, eſt une vallée longue d'environ ſix lieues, mais étroite au bord occidental du Rhin. Elle s'étend depuis la baronnie de Saxe juſqu'au lac de Conſtance, & elle eſt bornée à l'oueſt par le canton d'Appenzel. Ce pays eſt partagé en deux parties, le haut & bas Rheintal. Alſtetten eſt une ville du haut, & Rhyneck dans le bas. Ce territoire eſt fertile en bled & en vin. On y fait un commerce très-conſiderable de toiles & de lin, que l'on envoie à S. Gal & en d'autres lieux. La ſouveraineté de Rheintal appartient aux huit anciens cantons, & à celui d'Appenzel, qui y a été admis en ſe faiſant canton. Ils y envoient tour à tour un bailli qui réſide à Rhyneck, & qui exerce pendant deux ans. L'abbé de S. Gal partage avec ces cantons la juriſdiction & les autres droits ſeigneuriaux. Quoique le Rheintal ſoit pour la plus grande partie de la religion Prétendue Réformée, l'abbé de S. Gal a le patronat des égliſes réformées, qui ſont, Alſtetten, Marbach, Balgaels, & S. Margretha. Ces égliſes ont le droit de choiſir leurs paſteurs; mais elles ſont obligées d'en élire deux qu'elles préſentent à l'abbé, qui choiſit celui qui lui plaît. Elles prennent ordinairement leurs paſteurs du canton de Zurie. L'abbé de S. Gal a de très-grands revenus dans le bas Rheintal, & preſque tous ceux du haut Rheintal. Lorſque les abbés, ſoutenus des Cantons Catholiques, ſoſeignoient du Rheintal, y y plaçoient les miniſtres, ils les obligeoient à ne point parler contre l'égliſe Romaine; & pour s'en aſſurer, ils leur faiſoient donner chacun cent & un gouldes. * *Etat & délices de la Suiſſe, &c. tome 3. p. 179. & ſuiv.*

RHINFELDE, *voyez* RHEINFELDE.

RHINFELS, *voyez* RHEINFELDS.

RHINGRAVE. *Corrections & additions à faire dans la généalogie de cette maiſon, rapportée dans ce Dictionnaire, édition de 1725.*

PRINCES DE SALM.

XI. Leopold-Philippe-Charles Rhingrave, prince de Salm, &c. *Dorothée-Marie*, abbeſſe de Remiremont, née en 1651. morte, *ajoutez* le 14. Novembre 1702..... & *Marie-Chriſtine*, chanoineſſe dans ladite abbaye, née en 1653. *liſez*, née le 22. Décembre 1655.

Reformez dans la même édition de 1725. le XII. degré ainſi qu'il ſuit, & qu'il eſt rapporté dans celle de 1732.

XII. Charles-Theodore-Othon, prince du S. Empire Romain & de Salm, comte foreſtier de Dauhn, & Kirburg, comte du Rhin à Stein, ſouverain régalien de Feneſtrange, & libre baron de Veſtingen & d'Anhold, né le 27. Juillet 1645. fut conſeiller intime de l'empereur Leopold, maréchal de camp général de ſes armées, colonel d'un régiment d'infanterie, & depuis, premier miniſtre & grand maître de la maiſon de l'empereur Joſeph, dont il avoit eu l'honneur d'être le gouverneur pendant ſa jeuneſſe. Il mourut à Aix-la-Chapelle le 10. Novembre 1710. dans la 66. année de ſon âge. Il avoit été marié 1°. en 1665. avec *Godefride-Anne-Marie-Agnes-Ignace* comteſſe de Geleehn, morte en couches le 2. Novembre 1667. fille & heritiere de *Wolffgang* comte de Geleehn, & de *Marie* comteſſe de Armſtemract: & 2°. le 10. Mars 1671. avec *Louiſe-Marie* comteſſe Palatine du Rhin, ducheſſe de Baviere, morte le 11. Mars 1679. fille aînée d'*Edouard* comte Palatin du Rhin, duc des deux Bavieres, & d'*Anne* Gonzague, née ducheſſe de Mantoue. Du premier mariage vint *Marie-Godefride-Dorothée-Chriſtine* princeſſe de Salm, née deux heures avant le décès de ſa mere le 2. Novembre 1667. & mariée le 15. Juillet 1687. avec *Leopold-Ignace*, prince de Dietrichſtein, né le 18. Août 1660. chevalier de l'ordre de la Toiſon d'or, grand écuyer & conſeiller d'état de l'empereur, mort le 13. Juillet 1708. Les enfans du ſecond mariage, qui ont droit à cauſe de leur mere ſur la couronne d'Angleterre, & ſur le marquiſat de Montferrat, ſont Louis-Othon prince de Salm, qui ſuit; un autre fils, né le 16. Juillet 1675. mort peu d'heures après; *Louiſe*, princeſſe de Salm, née le 13. Mai 1672. retirée depuis longues années dans le couvent des religieuſes de la Viſitation à Nancy en Lorraine; une fille morte en naiſſant, le 6. Septembre 1673; *Louiſe-Apollonie*, née le 21. Janvier 1677. & morte le 22. Mai 1678; & *Eleonor-Chriſtine-Eliſabeth* princeſſe de Salm, née le 14. Mars 1678. & mariée en 1714. avec *Conrad-Albert-Charles* duc d'Urſel. *Ajoutez*,

XIII. Louis-Othon, prince du S. Empire Romain & de Salm, Rhingrave à Stein, comte foreſtier de Dauhn & Kirburg, ſouverain régalien de Feneſtrange, libre baron de Veſtingen & d'Anhold, né le 24. Octobre 1674. fut marié le 20. Juillet 1700. avec *Albertine-Jeannette-Catherine* princeſſe de Naſſau-hadamar, née le 5. Juillet 1679. & morte le 24. Avril 1716. fille de *Maurice-Henri* prince de Naſſau-hadamar, & d'*Anne-Louiſe*, née comteſſe de Manderſcheid: il en a eu un fils né avant terme, & mort au mois de Février 1701; *Dorothée-Françoiſe-Agnes* princeſſe de Salm, née le 21. Janvier 1702. & mariée le 25. Mars 1719. avec *Nicolas-Leopold* Rhingrave, & Wildegrave à Dauhn & Kirburg, comte de Salm, chambellan actuel de l'empereur, colonel-commandant à ſon ſervice, & général major du cercle du haut Rhin; *Elizabeth-Alexandrine* princeſſe de Salm, née le 20. Juillet 1704. & mariée le 18. Mars 1721. avec *Claude* Lamoral, prince de Ligne & du Saint Empire Romain, chevalier de l'ordre de la Toiſon d'or, lieutenant général des armées de l'empereur, & colonel d'un régiment d'infanterie imperiale; & *Chriſtine-Anne-Louiſe-Oſwvaldine* princeſſe de Salm, née le 29. Avril 1707. & mariée le 8. Mars 1726. avec *Joſeph* landgrave, regent de Heſſe-Rhinfelds-Rotembourg, depuis 1731. né le 23. Septembre 1705.

RHINGRAVES SEIGNEURS DE NEUVILLERS, ſortis de la branche de Salm.

XI. Charles-Florent Rhingrave, &c. *Ajoutez*, qu'*Henri-Gabriel Joſeph*, coadjuteur du grand prevôt de S. Servais de Maſtricht, né le 21. Juin 1674. ayant quitté l'état eccléſiaſtique qu'il avoit embraſſé, fut en 1706. brigadier des armées du roi d'Eſpagne Philippe V. mais qu'il abandonna ce ſervice en 1709. Il avoit épouſé *Marie-Thereſe* de Croy, morte à Hochſtraten le 18. Juin 1713. fille de *Philippe-François* de Croy, des comtes de Rœux, marquis de Warneck. Il a eu d'elle *Jean-Dominique-Albert* Rhingrave, né en 1708; *Philippe* Rhingrave, né en 1709; *Marie-Thereſe* & *Henriette*. Ajoutez qu'*Albertine-Eliſabeth* comteſſe de Bronay, ſœur de *Henri-Gabriel-Joſeph*, reſta veuve en 1709. & mourut le 29. Janvier 1715.

XII. Guillaume-Florent, ou plûtôt Florentin Rhingrave & Wildgrave, &c. *Ajoutez qu'il* mourut le 6. Juin 1707. étant alors chambellan & conſeiller intime actuel d'état de l'empereur, & général-feld-maréchal lieutenant de ſes armées. *Ajoutez ſeulement pour l'édition de 1725. qu'il* avoit été marié le 28. Septembre 1699. avec *Marie-Anne* de Mansfeld, née le 16. Octobre 1682. fille de *Henri-François* comte de Mansfeld, prince de Fondi, chevalier de l'ordre de la Toiſon d'or, chambellan de l'empereur, ſon conſeiller intime, grand maréchal de ſa cour & de ſes armées, & de *Marie-Louiſe*, née comteſſe d'Aſpremont, ducheſſe douairiere de Lorraine. De ce mariage eſt venu Nicolas-Leopold, qui ſuit.

XIII.

Digitized by Google

XIII. Nicolas-Leopold Rhingrave & Wildgrave de d'Haun, & Kirburg, comte de Salm, fils unique, né le 22. Janvier 1700. chambellan actuel de l'empereur, général major du cercle du Haut-Rhin, & colonel commandant au ſervice de ſa majeſté Imperiale, fut marié le 25. Mars 1719. avec *Dorothée-Françoiſe-Agnès*, princeſſe de Salm, née le 21. Janvier 1702. fille ainée de *Louis-Otton*, prince de Salm, & de *Albertine-Jeannette-Catherine* de Naſſau-hadamar. Il a eu d'elle *Gabrielle-Marie-Chriſtine* Rhingrave, née le 8. Janvier 1720. chanoineſſe de Thorn & de Vreden; *Louis-Charles-Otton* Rhingrave de Salm, né le 22. Août 1721; *Guillaume-Florentin-Claude* Rhingrave, né le 18. Février 1723; *Eliſabeth-Leopoldine*, née le 8. Février 1724. & morte le 14. Juillet 1725; *Louiſe-Françoiſe*, née le 2. Mars 1725. chanoineſſe de Mons; *Marie-Chriſtine*, née le 14. Août 1717; *Marie-Eliſabeth*, née le 4. Avril 1729; & *François-George-Leopold* Rhingrave, né le 18. Juin 1730.

*RHINGRAVES DE GRUMBACH, ſortis de la branche de d'*Haun.

XII. Leopold-Philippe-Guillaume Wild, & Rhingrave comte de Salm, à Grumbach, &c. *Corrigez ainſi ce qui regarde ce degré.* Leopold-Philippe-Guillaume, né le 26. Décembre 1641. mourut le 25. Août 1719. ayant été marié le 23. Septembre 1673. avec *Frederique-Julienne*, née le 9. Octobre 1651. & morte le 7. Février 1705. fille de *Georges-Frederic* Wild, & Rhingrave à Kyrbourg. De ce mariage vinrent *Frederique-Agathe-Eliſabeth*, née le 28. Mai 1674; Charles-Louis-Philippe, qui ſuit; & *Erneſt-Chrétien*, né le 6. Mai 1682. & mort le 9. Février 1683.

XIII. Charles-Louis-Philippe Wild, & Rhingrave à Grumbach, comte de Salm, né le 25. Mai 1678. fut marié 1°. le 10. Janvier 1701. avec *Guillelmine Henriette* de Naſſau, née le 12. Avril 1679. & morte en 1719. fille de *Volrad* prince de Naſſau-Uſingen: & 2°. le 13. Juillet 1720. avec *Sophie-Juliane-Dorothée* de Naſſau, née le 22. Juillet 1670. fille de *Guſtave-Adolfe*, comte de Naſſau-Saarbruk. Il a eu de la premiere, Charles-Volrad-Guillaume, qui ſuit; *Leopold-Frederic-Erneſt*, né le 4. Janvier 1705. capitaine dans les troupes du cercle du haut-Rhin; *Guillelmine-Louiſe*, née le 3. Mars 1706; *Philippe-François*, né le 10. Février 1708; *Albertine-Charlotte*, née le 4. Avril 1709; *Guſtave-Frederic*, né le 9. Mars 1710; & *Chrétienne-Henriette*, née le 2. Mars 1711.

XIV. Charles-Volrad-Guillaume Wild, & Rhingrave à Grombach, né le 10. Octobre 1701. capitaine dans le régiment d'Alſace, ſe maria en 1727. mais l'on ignore avec qui. Il a eu de ce mariage *Charles-Louis-Theodore*, né le 14. Juin 1729.

RHINGRAVES DE GREENWEILER, ou de Rhingrafenſtein, *ſortis de la branche de* Grumbach.

XII. Frederic-Guillaume Wild & Rhingrave, né le 11. Octobre 1644. fit ſa réſidence à Rhingrafenſtein, juſqu'à ce que cette place ayant été démolie par les François, il alla demeurer à Greenweiler: il mourut le 24. Mai 1706. Il avoit été marié le 25. Juin 1684. avec *Louiſe-Charlotte* de Leiningen, née en 1655. & morte le 5. Avril 1724. fille de *Louis-Eberhard*, comte de Leiningen-Weſterburg. Il eut d'elle Jean-Charles-Louis, qui ſuit; & *Otton-Frederic*, né en 1692. mort.

XIII. Jean-Charles-Louis Wild, & Rhingrave à Greenweiler, né le 24. Juin 1685. fut marié le premier Septembre 1713. avec *Sophie-Magdelene* de Leiningen, née le 14. Avril 1691. & morte le 18. Mars 1727. fille de *Jean-Charles-Auguſte*, comte de Leiningen-Heidelheim. Il a eu d'elle *Charlotte-Jeanne*, née le 6. Juin 1714. *Caroline-Magdelene*, née le 21. Juillet 1725; *Charles-Magne*, né le 26. Mars 1718; *Louiſe-Sophie*, née le 2. Avril 1719; *Louis-Guillaume*, né le 17. Janvier 1721; *Theodore-Otton-François*, né le 10. Juillet 1722; & *Chrétienne-Eliſabeth*, née le 15. Avril 1724.

RHINGRAVES DE D'HAUN, derniers de cette branche ainée des Rhingraves.

XII. Jean-Philippe Rhingrave; &c. *Walrade* ou *Volrad*, frere de *Charles*, né le 26. Avril 1686. *ajoutez* colonel d'un régiment de cavalerie au ſervice de l'empereur, & faiſant ſa réſidence ordinaire à Putlingen, ſeigneurie ſituée en Lorraine, que *Charles* ſon frere lui céda; & qu'il fut marié le 8. Février 1721. avec *Dorothée* de Naſſau, née le 10. Mars 1692. fille de *Frideric-Louis* comte de Naſſau Ottweiler.

XIII. Charles-Rhingrave & Wildgrave, comte de..... né le 21. Septembre 1695. *Ajoutez*, a été marié le 19. Janvier 1704. avec *Louiſe-Amelie* de Naſſau, née le 17. Octobre 1686. fille de *Frederic-Louis* comte de Naſſau-Ottweiler.

RHODIEN. (le droit) Les habitans de l'iſle de Rhodes ſont fort célebres dans l'hiſtoire ancienne pour leur expérience dans la navigation, & cette expérience ayant fait fleurir leur commerce maritime, les obligea avant de tomber ſous la puiſſance des Romains, à faire de très-bonnes loix par rapport aux naufrages, & autres cas. Ces loix, fondées ſur l'équité naturelle, furent généralement approuvées dans la Méditerranée. Rome même en reconnut l'autorité, & l'on voit que du tems de Jules-Ceſar & d'Auguſte, les juriſconſultes Servius, Oſilius, Labeo & Sabinus les adoptoient & les appliquoient dans les mêmes cas, ſur-tout par rapport à l'article du jet des marchandiſes, *de jactu mercium*. On trouve que les empereurs Claude, Veſpaſien, Trajan, Hadrien, & Antonin confirmerent les loix des Rhodiens, & qu'ils ordonnerent que l'on décidât tous les cas du commerce maritime ſelon ces loix. Il nous reſte encore un fragment grec intitulé, *Narrationes de legum Rhodiarum confirmatione*, qui ſe trouve à la tête des *Leges Nautica*. Simon Schardius le fit imprimer *in-8°.* à Baſle en 1561. & Marquard Freher le publia enſuite à la page 265. du ſecond tome de ſon *Jus Græco-Romanum*; imprimé en 1596. Il y en a qui croient que Voluſius Mæcianus qui vivoit ſous Antonin le pieux, a écrit un livre *De lege Rhodia*: mais ils ſe trompent; le titre de L. 9. ff. *Ad L. Rhod. de jactu*, ſignifie ſeulement que Mæcianus tira ce texte de la loi Rhodienne. * *Voyez* l'ouvrage de Moriſot intitulé, *Orbis maritimus*; Jacques Godefroi dans ſa diſſertation *De imperio maris*, *c. 2.* & dans ſa *Bibliothèque du droit*, *c. 2.* Grotius, *In floribus ad jus Juſtinianeum*, *p. 117.* &c.

RHODIGINUS. (Cœlius) &c. *Ajoutez à l'édition du Morery de 1725. que* Paul Colomiers eſt le premier qui ait prétendu, & cela ſans preuves; que le nom de la famille de ce ſçavant eſt *Riccieri*, & que celui de *Rhodiginus* étoit celui de ſa patrie. M. Baillet s'eſt auſſi trompé en mettant la mort de Rhodiginus en 1520. elle n'arriva qu'en 1525.

RHODIUM, ou *Rhodiena nummiſmata*. C'eſt le nom que l'on donne entre les ſçavans, à deux médailles d'argent, que l'on conſerve, l'une dans le threſor de l'égliſe de ſainte croix en Jéruſalem, dans la ville de Rome; l'autre dans S. Jean de Latran à Paris, & que l'on prétend être de celles que le Sanhedrin donna au traître Judas. Ces monnoies ſont anciennes, comme le montre l'inſcription *Rhodion*, & la roſe imprimée d'un côté, & de l'autre la tête du Coloſſe ou du ſoleil. Golzius & Antoine Piſon ont eu en mains de pareilles médailles, & les ont fait graver. Dom Calmet en parle auſſi dans ſon dictionnaire de la bible.

RHODIUS (Jean) natif de Coppenhague, fut nommé profeſſeur en botanique à Padoue en 1631. Son érudition, ſa connoiſſance de la médecine, ſa ſcience dans les antiquités, lui acquirent une grande réputation. Il retourna dans ſa patrie en 1640. & s'y appliqua à inſtrui-

Digitized by Google

re la jeuneſſe dans la phyſique & dans la médecine. Il étoit très-verſé dans la médecine des anciens, & poſſédoit parfaitement leurs ouvrages. Il mourut en 1659. ſans avoir été marié. On lui doit, *Analecta in Ludov. Septalii animadverſ. medic. 2. vol. Nota & lexicon in Scribonium Largum. De medic. compoſition. Obſervation. medicinal. centuria tres. Franciſci Frigimeliſca de thermis artific. Mantiſſa anatom. Lib. de natur. medicina. Catalogus ſexaginta auctorum ſuppoſititiorum. Diſſertatio de acia ad mentem Cornelii Celſi.* * Bartholin, *de ſcript. Dan. cum Mollerii hypomnematibus.*

RHOSSUS, ville maritime de la Syrie. Strabon, livre 16. de ſa géographie, dit qu'elle étoit bâtie entre Iſſus & Seleucie. Ptolomée en parle auſſi, *livre 5. c. 5.* & fait mention de l'écueil ou rocher, dit *Roſſicus*. Cette ville étoit autrefois épiſcopale ; & entre les provinces eccléſiaſtiques, elle ſe trouve placée dans la ſeconde Cilicie, ce qui a donné lieu à quelques auteurs de la mettre dans la Cilicie. * *Voyez* entr'autres le pere Lubin dans ſes *Tables géographiques.*

RIANCOUR ou RIENCOUR, (Jean de) correcteur en la chambre des comptes de Paris, qui épouſa une fille de M. Parmentier, voulut joindre dans le dernier ſiécle les titres d'hiſtorien & de théologien, à celui de magiſtrat, auquel il eût peut-être mieux fait de s'arrêter. Comme théologien, il compoſa une *Hiſtoire de la grace* en deux petits volumes, où il ne mit point ſon nom. Il eſt vrai que cet ouvrage eſt plus hiſtorique que théologique ; mais l'on ſent bien qu'il n'étoit pas poſſible de bien traiter l'un ſans l'autre. Comme hiſtorien, il a écrit un *Abregé chronologique de l'hiſtoire de France*, en deux volumes *in-12.* à Paris, 1675. & 1678. & une *Hiſtoire de la Monarchie Françoiſe*, ſous le regne de Louis XIV. contenant ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable depuis 1643. juſqu'en 1688. à Paris, deux vol. *in-12.* 1688. Cette hiſtoire a été publiée de nouveau, augmentée par Thomas Corneille, en 3. vol. *in-12.* à Paris 1697. M. de Riancour eſt mort en 1693. L'abbé Lenglet l'appelle mal à propos *Simon* au lieu de *Jean.*

RIANTS. (Denys) *Son article étant plein de fautes dans le Moreri, édition de 1725. on l'a reformé entierement dans l'édition de 1732. tel que nous le redonnons ici, à quelques additions & quelques changemens près.* Denys RIANTS ou RIANT, comme l'appelle Loiſel dans ſon *Dialogue des Avocats*, ſeigneur de Villerai au Perche, ſuivit long-tems le barreau au parlement. „ C'étoit lors, „ dit Loiſel, un grand perſonnage, plus chargé de cau- „ ſes qu'aucun des autres, & fort tompu aux affaires du „ palais ; mais il ne ſembloit pas être tant verſé aux bon- „ nes lettres ; néanmoins il étoit aſſez éloquent, & très- „ affectionné envers la jeuneſſe du palais. " Il fut pourvu de la charge de ſecond avocat du roi au parlement, en laquelle il fut reçu le 11. de Juin 1551. en la place de M. de Marillac. Il devint premier avocat du roi en 1554. Dans les fonctions de cette charge, il gagna l'affection du public, & les bonnes graces du roi Henri II. qui lui donna une charge de préſident à mortier, à laquelle il fut reçu le 18. d'Août 1556. Il en jouit peu, étant mort en ſa terre de Villerai, le premier de Mai 1557. *n'étant pas grandement âgé*, dit Loyſel. Paſquier, livre ſix de ſes lettres, écrivant à M. de la Bite, juge de Mayenne, dit que Riant fut un des quatre avocats, *qui furent appellés aux grands états pour leurs vertus, vers l'an 1553. au tems du ſemeſtre du parlement.* Il laiſſa de Gabrielle Sapin, ſa femme, Gilles de Riants, baron de Villerai, qui après avoir ſuivi quelque tems le barreau, fut reçu conſeiller au même parlement de Paris, le 22. d'Avril 1567. puis maître des requêtes ordinaire de l'hôtel, le 30. de Septembre 1570. Il fut fait conſeiller d'état ordinaire au mois d'Août 1582. & il fut auſſi chancelier de François de Valois, duc d'Anjou & d'Alençon. Après la mort funeſte du roi Henri III. il ſuivit le parti de Henri IV. qui depuis lui donna une charge de préſident à mortier, en laquelle il fut reçu au parlement ſéant à Tours, le 18. de Janvier 1592. Il mourut le 26. de Janvier 1597. âgé de 53. ans, & fut enterré dans l'égliſe des Cordeliers de Paris. Pierre de l'Etoille dans ſon journal du regne de Henri IV. met ſa mort le Mardi 21. de Janvier, & il y a apparence que c'eſt cette date qu'il faut ſuivre, de l'Etoille vivant alors à Paris, & écrivant chaque jour ce qu'il nous a laiſſé. Il le nomme auſſi Riant, non de Riants, & le dit *ſeigneur de Villeverar, préſident en la cour, homme d'eſprit & de ſçavoir.* Il avoit épouſé Magdelene Fernel, morte à Villerai au mois de Mars 1642. âgée de 94. ans. Elle étoit fille du célebre Jean Fernel, premier médecin du roi Henri II. & de Magdelene de Tournebulle. Il en eut pour fils aîné Denys de Riants, baron de Villerai, cornette de la compagnie des gendarmes du prince de Conti, qui fut marié avec *Louiſe* de Blavette, baronne de Goron, dont il eut entr'autres enfans, *Denys* de Riants de Villeray, ſeigneur de Bures, qui épouſa *Marie* des Prez, nièce de *Claude* de Rebé archevêque & primat de Narbonne, commandeur des ordres du roi : leur fils, Claude de Riants, comte de Villerai, baron de la Broſſe, ſervit long-tems, & fut bleſſé en différentes occaſions ; il avoit beaucoup d'étude, & s'adonna aux ſciences les plus abſtraites. De *Marie* Hervé ſa femme, fille de *Charles* Hervé, doyen du parlement de Paris, & de *Marie* Doujat ſa premiere femme, il laiſſa *Claude* de Riants de Villerai, prêtre, docteur en théologie de la faculté de Paris, de la maiſon royale de Navarre, ancien recteur de l'univerſité de Paris, qui renonça à ſes droits d'aîné en faveur de *Denys* de Riants ſon frere puîné, baron de Villerai & de la Broſſe, connu ſous le nom de *Marquis de Riants*, qui fut ſucceſſivement guidon des gendarmes Anglois, enſeigne des gendarmes de la reine, ſous-lieutenant des gendarmes Anglois, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, & capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de Berri, & qui fut créé brigadier des armées du roi, le 29. de Janvier 1709. Il quitta depuis le ſervice, après s'être diſtingué en diverſes occaſions, & avoit reçu pluſieurs bleſſures.

RIBADENEIRA (Pierre) Jéſuite, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on a oublié un ouvrage de ce Jéſuite, & l'on en a fait mal connoître un autre dont on parle. Celui que l'on a oublié*, eſt ſon *Prince*, contre Machiavel. Cet ouvrage eſt latin, & a été traduit en françois par le pere Ballinghem de la même ſociété, & ainſi imprimé à Douai *in-8°.* en 1610. Si la politique du Prince de Machiavel eſt juſtement rejettée en beaucoup de points ; le Prince de Ribadeneira n'eſt guère moins condamnable pour la maniere peu honorable dont il parle des rois & des princes, ſur-tout dans le livre premier, qui traite des vertus du prince Chrétien ; auſſi eſt-ce un des livres dont on reſtreint la doctrine en France. L'ouvrage du P. Ribadeneira, *que l'on fait mal connoître*, eſt celui qui traite des écrivains de ſa Société ; c'eſt proprement un catalogue latin imprimé *in-f°.* à Lyon en 1609. qui contient un dénombrement aſſez curieux des réſidences, provinces, geſtes, écrits & nombre de ceux de cette Société. On y trouve auſſi un catalogue de leurs martyrs, où l'on en voit neuf de plus que dans leur martyrologe, qui avoit été imprimé auparavant en une grande feuille *in-folio* en taille douce. Les vies des Saints par Ribadeneira ſont écrites purement & élégamment en eſpagnol, mais c'eſt un ouvrage rempli de fables : on en a néanmoins pluſieurs traductions Françoiſes. *Voyez* ce qu'en dit l'auteur du diſcours ſur le renouvellement des études eccléſiaſtiques, au devant du tome trente-troiſiéme de l'*Hiſt. eccléſ.* continuée par le pere Fabre de l'Oratoire, article *Legendaires*, & M. Baillet dans ſon excellent diſcours ſur les vies des Saints, au-devant de ſon grand ouvrage ſur cette matiere. * *Voyez* auſſi ſur Ribadeneira en général, *le journal du regne de Henri IV.* par Pierre de l'Etoille, *tom. 2. pag. 196. 197. & 198.*

RIBAS, (Jean de) religieux Dominicain de Cordoue en Eſpagne, mort le quatriéme de Novembre 1687. âgé de 75. ans. *On a dit aſſez article dans le Dictionnaire que* les critiques ne ſçauroient ſans doute jamais ſi ce religieux eſt auteur du *Theatro Jeſuitico*, qui parut ſous le nom ſup-

Digitized by Google

posé de *Francisco de la Pietad*, mais on a des preuves que cet ouvrage eſt ſorti de ſa plume. Outre que la voix publique le lui a donné en France, en Eſpagne & dans les d'ays-bas, on a un mémoire eſpagnol de 1688. imprimé en eſpagnol & en françois, dans lequel on a fait connoître que dans toutes les maiſons des Dominicains d'Eſpagne, & par tout ailleurs dans ce royaume, il n'y avoit preſque qu'une voix pour donner cet ouvrage au pere de Ribas. Dom Ildefonſe de Saint-Thomas, auſſi religieux Dominicain, fils naturel de Philippe IV. roi d'Eſpagne, & qui, après avoir été nommé ſucceſſivement aux évêchés d'Oſma, de Placentia, & de Malaga, ne fut ſacré que pour ce dernier, avoit paſſé pendant quelque tems pour être l'auteur de ce livre, mais il a déclaré le contraire par un acte public. Le pere Jean Cortés Oſſorio Jeſuite, qui a demeuré long-tems dans le college impérial de Madrid, a aſſuré lui-même que le pere maître F. Jean de Ribas eſt auteur du *Theatro jeſuitico*. C'eſt ce qu'il dit poſitivement dans le livre fait contre ce religieux, intitulé : *Reſpueſta monopantica à don fris fras de la Borraga*, en 1685. Le P. de Ribas étoit habile théologien ; il a enſeigné pendant pluſieurs années avec réputation la philoſophie & la théologie dans le célebre couvent de S. Paul à Cordoue. Il a été long-tems régent & chef des études, & le plus habile prédicateur qu'on ait vu dans le XVII. ſiécle dans l'Andalouſie. Il n'a pas moins été eſtimé dans toute l'Italie, & juſques dans les Indes. Il n'eſt pas vrai, comme on l'a publié dans quelques écrits, que *ſes propres freres avoient été contraints de l'abandonner, & que mépriſé, décrié, & chaſſé de ſon ordre, il eut eu beſoin de la charité d'un évêque étranger pour ſubſiſter*. Il eſt conſtant qu'il eſt toujours demeuré dans ſon ordre, honoré, cheri, reſpecté: & employé dans toutes les fonctions les plus diſtinguées ; & quand il fut mort, on s'empreſſa de toutes les maiſons de ſon ordre en Eſpagne, de déplorer cette perte. On a encore pluſieurs lettres où l'on voit ces témoignages. A l'égard de l'évêque qui, dit-on, l'aſſiſta par charité : le fait eſt également faux, & c'eſt au contraire le pere Saliſanés général des Cordeliers, qui ayant été nommé par le roi d'Eſpagne à l'évêché de Cordoue, rechercha avec beaucoup d'empreſſement l'amitié du P. de Ribas, qui avoit alors plus de 70. ans. Outre les ouvrages de ce religieux Dominicain *rapportés à ſon article dans le Dictionnaire*, il y a encore de lui : 1°. Pluſieurs ſermons, deux entr'autres ſur le myſtere de la Conception, dont l'un eſt intitulé : *La ſépulture & les funérailles du péché originel*, & un autre ſur ſaint Thomas. 2°. Un écrit intitulé *Barragan Botero*, contre quelques écrits des Jéſuites. Philippe IV. roi d'Eſpagne avoit tant d'eſtime pour ce livre, qu'il ſe faiſoit lire après dîner par forme d'entretien & de récréation. 3°. Un traité ſur les indulgences, & pluſieurs écrits particuliers pour défendre ſon ordre, contre les Jéſuites qui l'avoient attaqué. Il a laiſſé pluſieurs ouvrages manuſcrits. * *Memoire eſpagnol de l'an 1688.* A. Arnauld, *Lettres, t. 5.* en pluſieurs endroits, & ſur-tout, *lettres 384. & 413.* Cette derniere eſt une réponſe à l'ouvrage de l'évêque de Malaga, intitulé : *Querimonia Catholica.*

RIBIER (Guillaume) *Ajoutez que* Jacques Ribiet I. du nom, *dont il eſt parlé à cet article dans le Morery, éditions de 1725. & de 1732.* eſt auteur des deux écrits ſuivans : le premier intitulé, *Mémoires & avis concernant les charges des chanceliers & gardes des ſceaux de France*, à Paris en 1629. Le ſecond, qui a pour titre : *Diſcours ſur le gouvernement des Monarchies & principautés ſouveraines*, à Paris, en 1630. *in-4°.*

RICARD, (Jean-Marie) avocat, &c. *Ajoutez que* ſes ouvrages contenant ſon traité des donations, & ſon commentaire ſur les coutumes de Senlis & d'Amiens, ont été imprimés à Paris en 1713. en deux volumes *in-folio.*

RICARD, (Dominique de) plus diſtingué encore par ſa grande pieté que par ſa naiſſance, après avoir brillé par les armes, a encore plus éclaté aux yeux de Dieu par l'obſcurité même de la retraite à laquelle il s'eſt conſacré & où il eſt mort. Il étoit le ſeptiéme fils de feu Jules de Ricard, ſeigneur de Joyeuſegarde, terre qui a été érigée depuis en titre & dénomination de marquiſat de Ricard, conſeiller de grand'chambre au parlement d'Aix, & de feue *Louiſe* de Piolenc, l'un & l'autre célebres par leur pieté, & dont la vie a été remplie de bonnes œuvres. Dominique de Ricard enreçut une éducation très-chrétienne, & fut formé dès l'enfance à la vertu & aux lettres. Né avec un eſprit vif, & une conception aiſée, il cultiva l'hiſtoire & la litterature, & dans les converſations du monde avec lequel il a vécu juſqu'au tems de ſa retraite, on s'appercevoit facilement, non-ſeulement qu'il avoit lu, mais, ce qui eſt plus eſtimable, qu'il avoit beaucoup de goût, & qu'il avoit ſçu profiter de ſes lectures. On tient cette circonſtance d'un homme de lettres qui l'a connu, & qui s'eſt plus d'une fois entretenu avec lui, toujours avec plaiſir. Dès 1696. âgé d'environ 20. ans, il fut reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem, de la langue de Provence, mais il n'a jamais fait profeſſion dans cet ordre. Il fut dans ſa jeuneſſe enſeigne d'une galere de France, puis lieutenant d'une galere de Malte, qui étoit commandée par ſon frere Sextius de Ricard, bailli grand-croix de l'ordre de Malte, commandeur & baron de la Ville-Dieu en Languedoc. Dominique de Ricard fut bleſſé ſur cette galere à l'abordage & priſe d'un vaiſſeau Turc de ſoixante & dix pieces de canon, dont le principal étendard fut envoyé à Aix, lieu de la naiſſance de MM. de Ricard, par ordre du grand-maître, pour être placé dans l'égliſe de la commanderie de ſaint Jean, en mémoire de cette action. La grace lui ayant ouvert les yeux ſur le néant du monde, & ſur les vanités des grandeurs de la terre, il reſolut de renoncer à tout, & ſa réſolution ne tarda pas à être efficace. Perſuadé par cette lumiere céleſte qui éclaire les cœurs où elle brille, qu'il n'y a que ceux qui ſe font une ſalutaire violence qui emportent le ciel, il quitta toute ſa famille, ſes amis, ſes liaiſons ; & dans un âge, avec un bien, une naiſſance, & des protecteurs, qui pouvoient le faire aſpirer à ce qu'il y a de plus diſtingué dans le ſiécle, il n'enviſagea plus que le ciel, & choiſit la route la plus ſure pour y arriver. Il ne chercha point une retraite dans une maiſon écartée, ni dans une ſolitude inconnue ; il la prit au milieu de Paris dans l'enclos des peres Dominicains réformés de la rue S. Honoré. Là, ignoré pour ce qu'il étoit, ne vivant preſque que de pain & d'eau en très-petite quantité, ne ſe ſervant pour tout lit que d'un fauteuil un peu renverſé, & méditant le jour & la nuit la loi du Seigneur, ſoit dans la priere, ſoit dans la lecture des divines ecritures, il ne ſe montroit à perſonne, il gardoit une retraite encore plus étonnante que ſes autres auſtérités, & ne s'en diſpenſoit que pour des œuvres de charité qu'il cachoit avec ſoin, & qu'il avoit encore plus d'attention de ſe cacher à lui-même. Il mortifioit d'ailleurs ſon corps par quantité d'autres rigueurs que ſon ardent amour pour la penitence lui ſuggeroit. Telle eſt la vie qu'il a menée conſtamment, & ſans la plus legere ombre de viciſſitude, pendant l'eſpace d'environ douze années, c'eſt-à dire, juſqu'à ſa mort, arrivée le douze de Décembre de l'an 1734. Il avoit environ cinquante-quatre ans. Le bruit d'une mort ſi précieuſe aux yeux du Seigneur fut à peine répandu, qu'on accourut en foule dans ſa chambre, & le concours fut prodigieux à ſon convoi, qui ſe fit dans l'égliſe même des Dominicains, qui avoient demandé à M. le curé de S. Roch, la grace de conſerver ce riche dépôt. Outre Sextius de Ricard, *dont on a parlé*, il a eu encore pour freres, Joseph-Paul marquis de Ricard & de Brégançon, conſeiller de grand'chambre au parlement d'Aix ; & Pierre de Ricard, premier préſident de la chambre des enquêtes au même parlement. Il étoit auſſi couſin germain de Jule de Ricard, baron de Courgy, ci-devant conſeiller au parlement de Dijon, & maintenant ſecond préſident de la cour des aides de Paris ; de Ferdinand de Ricard, bailli, grand-croix de Malte, commandeur de Châlons en Champagne, & de Pontaubert en Bour-

Digitized by Google

gogne ; & d'Etienne Ricaut, commandeur de la Romagne, tous deux freres du préſident. On voit dans Boſio, l'abbé de Verrot, & les autres hiſtoriens de l'ordre de Malte, que les chevaliers, commandeurs & grands-croix de cette famille, tant à Rhodes qu'à Malte, ſe ſont toujours ſignalés pour la gloire & les intérêts de la religion. * *Mémoires du tems.*

RICAUT, (Paul) chevalier Anglois, étoit le dixiéme fils de Pierre Ricaut. Il reçut une bonne éducation, fut bien inſtruit dans les lettres, & voyagea pendant pluſieurs années en Aſie, en Afrique, & en Europe. Il fut d'abord ſecretaire du comte Winchelſea ambaſſadeur extraordinaire de Charles II. auprès du ſultan Mahomet IV. Comme il demeura pluſieurs années dans cet emploi, il eut occaſion de lier connoiſſance dans le camp des Turcs en Hongrie, avec le fameux viſir Cuprioglı, & il en profita pour s'inſtruire de bien des particularités qu'il vouloit ſçavoir. Il fut enſuite conſul de la nation Angloiſe à Smyrne, pendant onze ans, au grand contentement de la compagnie de Turquie. Etant de retour en Angleterre, le comte de Clarendon le nomma en 1685. ſon premier ſecretaire pour les provinces de Leinſter & de Gonnaught en Irlande. Le roi Jacques II. le nomma auſſi ſon conſeiller privé pour l'Irlande, & juge de l'amirauté. Il demeura dans ces poſtes juſqu'à la révolution arrivée en 1688. Peu de tems après il entra en faveur auprès de Guillaume III. & en obtint le caractere de réſident d'Angleterre dans les villes anſéatiques de Hambourg, Lubeck, Breme, &c. Il demeura dans cette fonction pendant dix ans, au bout deſquels il obtint la permiſſion de retourner en Angleterre en 1700. Il y mourut la même année. On a de lui divers ouvrages fort eſtimés : comme l'*Hiſtoire de l'état préſent de l'empire Ottoman*, en anglois, *in-8°.* à Londres. Cet ouvrage a eu deux traducteurs François ; le premier eſt Pierre Briot, dont la traduction imprimée en 1670. *in-4°.* & *in-12.* eſt ornée dans l'*in 4°.* de figures en taille douce du célebre Sebaſtien le Clerc. Le ſecond eſt le ſieur Beſpier, qui a enrichi ſa traduction qui parut à Rouen en 1677. en deux volumes *in-12.* de remarques très-curieuſes, & auſſi de figures. 2°. Une hiſtoire des Turcs auſſi en anglois, depuis l'an 1623. juſqu'en 1677. contenant les regnes d'Amurath IV. d'Ibrahim & de Mahomet IV. à Londres en 1680. *in-fol.* C'eſt une continuation de l'hiſtoire des Turcs, écrite en anglois par Richard Knolles, *in-12.* à Paris, 1683. 4. vol. 3°. Une autre hiſtoire des Turcs depuis l'an 1679. juſqu'en 1699. avec des figures, à Londres, 1700. *in-fol.* en anglois, pareillement traduite en françois par M. Briot, Amſterdam, 1709. 3. vol. *in-12.* 4°. L'état préſent (en 1678.) des égliſes de la Grece & de l'Armenie, en anglois à Londres, 1679. *in-8°.* 5°. Une traduction angloiſe de la vie des papes. 6°. Commentaire royal du Perou, deux volumes *in-folio.* * *Mémoires du tems.* Cherchez l'article KNOLLES, (Richard.)

RICCI, (Catherine de) de l'illuſtre maiſon de ce nom, qui a donné des évêques & des cardinaux à l'égliſe, étoit de Florence, où elle naquit le deux d'Avril 1522. Elle fut douée d'une grande pieté dès ſa jeuneſſe, & voulant ſe mettre à l'abri des tentations du ſiécle, elle fit profeſſion du tiers-ordre de S. Dominique, au monaſtere de la ville de Prato dans la Toſcane. L'odeur de ſes vertus s'étant répandue dans toute l'Italie, & preſque dans tout le monde Chrétien, elle ſe vit conſultée des perſonnes mêmes les plus éminentes en dignité, & ce qui eſt rare, elle n'en devint que plus humble. S. Philippe de Neri inſtituteur de l'Oratoire de Rome, a été ſouvent témoin de ſes vertus & de ſes lumieres, & il ne pouvoit ſe laſſer de les publier. On aſſure que Dieu confirma ſa ſainteté par des miracles. Elle mourut le troiſiéme de Février de l'an 1589. dans la ſoixante & dix-ſeptiéme année de ſon âge. M. Cartari évêque de Fiéſoli a donné ſa vie au public. Le bruit des merveilles que l'on diſoit s'operer par l'interceſſion de cette Sainte, engagea l'évêque de Piſtoie d'en faire les informations dès l'an 614. cependant elle ne fut béatifiée qu'en 1733. par le pape Clement XII. à l'inſtance du grand-duc de Toſcane, & de tout l'ordre de S. Dominique.

RICCI, (Matthieu) Jéſuite fameux, *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri*, naquit à Macerata dans la marche d'Ancone, le ſix d'Octobre de l'an 1552. Il étoit fils de Jean-Baptiſte Ricci & de *Jeanne* Angiolleli, l'un & l'autre de bonne famille. Après qu'il eut étudié quelque tems les belles lettres à Macerata, on l'envoya étudier en droit à Rome, où trois ans après il entra dans la ſocieté des Jéſuites l'an 1571. le 15. d'Août. Il n'avoit pas achevé ſa théologie, qu'il ſuivit aux Indes ſon maître de noviciar, le pere Alexandre Valignan, qui lui avoit inſpiré ce goût. Il acheva ſa théologie à Goa, où il arriva en 1578. Il y enſeigna enſuite la rhétorique, & pendant ce tems-là, ayant été deſtiné à la miſſion de la Chine, il apprit ſerieuſement la langue du pays. Il s'embarqua enſuite pour la province de Canton, d'où il fut obligé de retourner à Macao ; mais croyant être plus heureux dans une nouvelle tentative, il partit de nouveau au commencement de Septembre 1583. arriva dix jours après à Caoquin, & s'établit avec quelques autres prés de cette ville. Comme il avoit étudié les mathématiques à Rome ſous le ſçavant Clavius, il ne tarda pas à ſe faire de ce côté une grande réputation chez des peuples fort avides de ces connoiſſances. Il fit auſſi pour eux une carte de géographie, pour les détromper de l'erreur où ils étoient, dit-on, que la plus grande partie du monde fût la Chine, & que tout le reſte ne fût que comme des monceaux de terre rangés autour d'elle pour lui ſervir d'ornement. Mais en même tems, pour ne leur point déplaire, il diſpoſa tellement la carte, en changeant le premier méridien, que la Chine leur y parut, comme ils la croyoient, au milieu du monde, ce qui flatoit leur vanité. Ricci compoſa enſuite un petit catéchiſme, où il ne mit preſque, dit le pere d'Orleans, que les points de la morale & de la religion les plus conformes à la lumiere naturelle, ce qui n'étoit nullement capable d'inſtruire ces infidéles de la vérité de nos myſteres. Cependant ce miſſionnaire & ſes compagnons n'étoient pas toujours bien traités des Chinois, malgré ces ménagemens, & en 1589. Ricci ſe trouva ſeul à ſoutenir cette miſſion, & quelque tems après on l'obligea de ſortir lui-même de ce royaume. Mais on le rappella comme il alloit s'embarquer, & il s'établit à Choacheu. Juſques-là il n'avoit pu pénétrer juſqu'à la cour de l'empereur, il le tenta enfin en 1595. arriva dans la province de Kianſi, & fit naufrage ſur la riviere du Ché. Il ſauva néanmoins ſa vie, pourſuivit ſon chemin, alla à Nanquin, de là à Peking, où il ne fit pas grands fruits, ce qui l'obligea de revenir à Nanquin, où il s'établit. Au mois de Mai de l'an 1600. il tenta de retourner à Peking, ſous prétexte de porter au roi des curioſités de l'Europe. Le voyage fut heureux juſqu'à Licin, mais là il fut arrêté & conduit avec les ſiens dans une tour à quelque diſtance de la ville, ſans permettre à aucun d'en ſortir, qu'un garde ne l'accompagnât. Mais lorſque Ricci ſe croyoit perdu ſans reſſource, l'empereur informé de ſa détention & des préſens qu'il portoit, le manda à la cour, où il fut fort bien reçu. On lui permit de s'établir à Peking, & il s'y appliqua à gagner l'eſtime des lettres par ſa connoiſſance des mathématiques, qu'il tâcha de faire fleurir de plus en plus dans la Chine. Il y forma auſſi des ſujets à ſa ſocieté, qu'il anima du même eſprit, & il acheta une maiſon où il fit une égliſe. Il mourut quelques années après à Pexing même, l'an 1610. âgé de 58. ans, laiſſant des mémoires curieux ſur la Chine, dont le pere Trigault s'eſt ſervi pour écrire l'hiſtoire de ce vaſte état. Le pere d'Orleans de la même ſocieté a écrit la vie du P. Ricci, qui a été imprimée à Paris, en 1693. Il en fait un apôtre, un ſaint, un nouveau Xavier.

RICCIOLI, (Jean-Baptiſte) né à Ferrare en 1598. entra dans la ſocieté des Jéſuites en 1614. Il enſeigna la théologie à Parme & à Bologne, où il mourut en 1671. Il étoit ſçavant dans l'aſtronomie & dans les autres par-

Digitized by Google

ties des mathématiques, & ſes ouvrages, ſont eſtimés. Voici ceux que l'on connoît : *Profodia. Crucis geograph. fabricacum tabula omnium eclipſium uſque ad annum 1700. Geograph. & hydrograph. lib. 12. Aſtronom. tom. 2. Vindicia calendar. Gregorian. adverſus F. Laver. Chronologia reformata.* Cet ouvrage ayant été fort attaqué par ſes ſupérieurs & par pluſieurs autres, il ſe vit obligé d'y faire pluſieurs changemens. *De diſtinctione eorum in Deo & creat. Evang. unicum. De immunitate ab errore definit. S. Sedis Apoſtolicæ.*

RICHARD ſurnommé *de S. Germain*, parce qu'il étoit notaire ou ſecretaire dans une ville de ce nom, floriſſoit au commencement du XIII. ſiécle. M. Cave a eu tort de lui donner la qualité de ſecretaire du roi de Sicile. Richard étoit un homme judicieux, bon hiſtorien, & même poëte. Il a compoſé une chronique, où il décrit avec exactitude ce qui s'eſt paſſé dans l'univers depuis la mort de Guillaume roi de Sicile, c'eſt-à-dire, depuis l'an 1189. juſqu'à l'an 1243. C'eſt l'auteur que l'on peut ſuivre avec plus de ſureté pour l'hiſtoire de l'empereur Friderie II. Ferdinand Ughelli a donné le premier cette chronique dans le tome troiſiéme de ſon Italie ſacrée, mais M. Muratori l'a donnée de nouveau, beaucoup plus exactement dans le ſeptiéme tome de ſon recueil des écrivains d'Italie, p. 965. * *Voyez* la préf. de Muratori, *au livre cité.*

RICHARD-FIELDE, théologien Anglois, fort célebre, natif de Kent, étudia à Oxford, & y prit le degré de maître-ès-arts en 1584. Il préſida enſuite aux leçons & aux diſputes de philoſophie, & traita les inſtitutions de théologie & les controverſes, que les Proteſtans ont avec les Catholiques. En 1594. il fut fait profeſſeur en théologie; il fut auſſi chapelain de la reine Eliſabeth, & de Jacques II. doyen de Glocester, & pourvu encore de quelques autres prébendes. Il mourut le 25. de Novembre 1616. âgé de 55. ans. Son traité de l'égliſe lui a fait un grand nom parmi ceux de ſa communion, & montre dans l'auteur une profonde lecture. Quelques théologiens Proteſtans en ont blâmé cependant pluſieurs principes. Henri Alting en attaqua pluſieurs articles, & ſoutint en particulier que Fielde n'avoit pas bien rapporté l'état préſent de l'égliſe Orientale, ni en partie celui de l'Occidentale. Les Catholiques en général penſerent comme Alting, & Fielde ſe vit auſſi attaqué par quelques-uns de leurs auteurs. Ces diverſes réfutations engagerent Richard-Fielde à faire un *Appendice* au troiſiéme livre de ſon ouvrage, dans lequel il avança bien des paradoxes auſſi abſurdes que ridicules, qui ne pouvoient que ternir beaucoup ſa réputation. Cependant ſon fils NATHANEL ne craignit pas de le publier tel qu'il le trouva après la mort de ſon pere, Jean le Neve a publié en anglois une vie fort détaillée de Richard-Fielde. Il en eſt auſſi parlé dans l'hiſtoire de les *Antiq. d'Oxf.* par Wood.

RICHARD comte de S. Boniface, d'une noble famille de Verone, fut dans le XIII. ſiécle un des plus grands adverſaires du tyran Ezzelin ſi connu par ſes cruautés & ſes autres déſordres. Les deux partis des Guelphes & des Gibelins, ſi célebres ſous l'empereur Friderie II. firent grand bruit de ſon tems, & Richard encore jeune; mais d'une valeur au-deſſus de ſon âge, ſe rangea du côté des premiers lorſque Verone ſe fut diviſée comme les autres villes d'Italie : l'une prenant un parti, & l'autre en prenant un autre, même dans la même ville. Louis ſon pere étant préteur de Verone, Richard eut le commandement des troupes, & il vint à bout de ſe rendre maître d'une citadelle dont l'on avoit tenté depuis du tems de s'emparer, mais inutilement. Des brigands s'y étoient retirés, & à la faveur des avantages de ce lieu qui le rendoient preſque inacceſſible, & le mettoient à l'abri des efforts des hommes, ils commettoient mille déſordres. Mais la valeur de Richard en triompha. Il s'empara auſſi de pluſieurs villes conſidérables que l'empereur Othon avoit enlevées à l'égliſe, & il les rendit au pape. Uni avec un nommé Azon, & le marquis de Monteferrat, il ſe déclara contre Friderie II. & le pourſuivit ſeul juſqu'au ſault des Alpes. Il en vint ſouvent aux mains avec Ecelin de Romain, un des capitaines du parti de ce prince, dont il déteſtoit l'inhumanité. Louis ſon pere étant mort, ſon parti fut banni de Verone, en ſon abſence, par l'infidélité de quelques perſonnes à qui il s'étoit fié; mais il y rentra par la force & en chaſſa à ſon tour ceux qui lui avoient été infidéles. Il en fut même créé préteur, & tant qu'il fut dans cette dignité, on n'implora jamais inutilement ſon ſecours. Il força ceux de Crémone & de Reggio de lever le ſiége qu'ils en avoient mis devant Mantoue, & de ſe retirer. Mais une nouvelle conjuration qui avoit été tramée ſecrettement contre lui, ayant éclaté, il fut encore chaſſé de Verone, rétabli peu après, expulſé preſque dans le même-tems une troiſiéme fois, & fait priſonnier. Ceux de Padoue, de Vicenee, de Mantoue, & pluſieurs perſonnes illuſtres s'intéreſſerent pour ſa liberté, & les gouverneurs de Lombardie venant à leur appui, ils l'obtinrent. Sa valeur parut augmenter par ſes diſgraces : & ſes ennemis eurent lieu de ſe repentir d'avoir mépriſé ſon amitié. Lorſque le pape Innocent IV. revint de France il ſe fit honneur de l'accompagner pendant quelque-tems, & de ſoutenir ſes intérêts. Enfin après avoir cauſé beaucoup de pertes & de dommages à la faction des Gibelins, il mourut à Breſcia dans un âge avancé, au mois de Février 1253. & fut enſeveli dans l'égliſe des Freres Prêcheurs de cette ville. * *Vie du comte* Richard par un auteur anonyme *ap. Lud. Murator. t. 8. Collect. ſcriptor. rer. Italic. in-fol.* à Milan, en 1726. *p.* 121.

RICHARD (Claude) né à Ornay dans la Franche-Comté, a été un des plus célebres mathématiciens que l'Eſpagne ait vu enſeigner dans ſes états, dans le dernier ſiécle. Il étoit Jéſuite, & a profeſſé long-tems les mathématiques à Lyon dans le college de la Trinité. Ayant enſuite deſiré de ſe conſacrer aux miſſions, il partit pour celle de la Chine, & paſſa par Madrid pour s'embarquer à Liſbonne. Mais Philippe IV. roi d'Eſpagne, le retint & l'engagea de profeſſer les mathématiques dans le college imperial. Le P. Richard obéit & continua cet exercice juſqu'à la fin de ſa vie qu'il termina à Madrid en 1664. âgé de plus de 70. ans. On a de lui 1. des Commentaires latins ſur tous les livres d'Euclyde; 2. Une méthode aiſée & nouvelle ſur les tables des Sinus & des Tangentes, ſans nom d'auteur; 3. Des Commentaires latins ſur quatre livres des Coniques d'Apollonius de Perge, à Anvers 1655. *in-fol.* avec figures. Le P. Colonia s'eſt trompé en diſant que Richard a fait des commentaires ſur les ſix livres des chroniques de cet auteur. Il a voulu dire des coniques. Mais on ne pouvoit pas dire ſur les ſix livres, Apollonius en ayant fait ſept, & Richard n'en ayant commenté que quatre. Ce Jéſuite étoit habile. * Le P. Colonia. *Hiſt. litter. de Lyon, t. 2. Mémoires du tems.*

RICHARD (Jean) prêtre, bachelier en théologie, naquit à Paris, & fut baptiſé à S. Jean en Greve le premier jour de Décembre de l'an 1615. On y voit encore à un des piliers des fonts baptiſmaux un témoignage édifiant de la reconnoiſſance qu'il a eue toute ſa vie de la grace du baptême qu'il avoit reçu dans cette égliſe. Il prit des dégrés en Sorbonne; mais il ſe contenta du baccalaureat. Après avoir été dix-huit ans & neuf mois curé de S. Martin de Triel dans le vicariat de Pontoiſe, il quitta cette cure le 3. de Juillet 1673. & la donna à M. Deſalleurs qui lui céda le prieuré de Notre-Dame de Beaulieu-ſainte-Avoie dans la paroiſſe de S. Remi près Chevreuſe. M. Richard étoit un homme de beaucoup de bon ſens, & de pieté, & qui avoit une grande connoiſſance de l'écriture & des peres. On a de lui pluſieurs ouvrages excellens, ſçavoir, l'*Agneau Paſchal*, ou explication des céremonies que les Juifs obſervoient en la manducation de l'agneau de Pâque, appliquées dans un ſens ſpirituel à la manducation de l'agneau divin dans l'euchariſtie, *in-8°.* à Cologne en 1686. *Pratique de pieté* pour honorer Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, &c. *in-8°.* au même lieu, en 1683. *Aphoriſmes de controverſe. Regle*

Digitized by Google

de conduite pour les cures. Sentimens d'Erasme conformes à ceux de l'église Catholique sur tous les points controversés, in-12. à Cologne en 1688. On a réimprimé cet ouvrage en 1715. & l'on en a été une épître dédicatoire au roi Jacques II. de la Grande Bretagne, qui étoit dans la premiere édition. Les auteurs du Journal litteraire de la Haye disent en parlant de cet ouvrage qu'on l'attribuoit à Louis Gorin de S. Amour, docteur de Sorbonne, & que le nom de Jean Richard, prieur de sainte Avoie, est un nom déguisé. Ils se sont trompés : M. Richard étoit un personnage réel, comme on le prouve ici, & l'ouvrage en question est de lui. Lettre contre la signature pure & simple du formulaire d'Alexandre VII. Ce refus de signer purement & simplement ce formulaire, suscita bien des embarras à M. Richard. Il fut arrêté, & conduit en 1665. dans les prisons de l'officialité de Rouen, & pendant qu'il étoit dans le bateau dans lequel on le conduisoit, il écrivit une profession de foi que M. Magnet docteur de Sorbonne, chanoine & archidiacre du Vexin François dans l'église de Rouen fit imprimer. Etant dans la prison de l'officialité de Rouen M. Richard fit encore une autre profession de foi qui n'est qu'une répétition de la premiere, un peu plus étendue : elle est datée du Mercredi septiéme de Novembre 1663. & a été imprimée aussi *in-4°*. Enfin on trouve du même un écrit intitulé : *Justification de la foi & de la conduite de M. Richard, curé de Triel*, du 10. Janvier 1664. & on lui attribue *Note in censuram Hungaricam (archiepiscopi Strigoniensis) quatuor propositionum cleri Gallicani anni 1682.* qui se trouvent dans les *vindiciæ doctrinæ Majorum scholæ Parisiensis*. Il a fait encore quelques autres écrits sur son empriſonnement qui ne sont point imprimés. Il est mort à Paris le 26. de Septembre 1686. à l'âge de 71 ans. Son corps a été porté à Triel où il a fondé une école pour l'instruction des filles. * *Mémoires du tems. Necrol. de P. R. p. 382. Journal litteraire ann. 1715. t. VII. page 442.*

RICHARD (René) fils d'un notaire de Saumur, naquit dans cette ville le 23. Juin 1654. & entra jeune dans la congrégation de l'Oratoire. Il y enseigna les humanités & la rhétorique, après quoi ayant été élevé au sacerdoce, il fut employé dans les missions faites par ordre du feu roi, dans les diocéses de Luçon & de la Rochelle. Etant venu ensuite à Paris, il y prêcha pendant douze ans. Peu de tems après qu'il eut quitté la congrégation de l'Oratoire, il fut pourvu d'un canonicat de sainte Opportune à Paris dont il prit possession le 6. Juillet 1693. par permutation avec Charles-Simon Bolduc, pour le prieuré simple de S. Leonard des Bruyeres, & de la chapelle de sainte Catherine dans l'église de S. Didier de Poitiers. Il est mort doyen des chanoines de cette église, selon la qualité qu'il prenoit, quoiqu'il ne fût réellement que l'ancien chanoine dudit chapitre lequel a pour seule dignité celle de chanoine chevecier-curé. M. Richard étoit de plus censeur royal des livres, prieur seigneur de Regny, & de l'hôpital sous Rochefort lorsqu'il mourut le 21. d'Août 1727. Il avoit eu le titre d'historiographe de France. Par son testament, fait long-tems avant sa mort, il avoit ordonné qu'il fetoit inhumé sans tentures, billets, ni sonnetie, au cimetiere des SS. Innocens dans la fosse commune, mais le chapitre de sainte Opportune ne suivit de ces dispositions testamentaires, que le dernier article qui regarde le lieu de l'inhumation. Cet auteur avoit des opinions singulieres qu'il a fait passer dans presque tous ses ouvrages, & jusques dans les approbations qu'il donnoit aux livres qu'il examinoit comme censeur royal, & dans lesquelles on trouve bien des traits d'un esprit particulier. Ses ouvrages sont 1. *Maximes chrétiennes* pour les demoiselles de S. Cyr. 2. *Choix d'un bon directeur & les qualités qu'il doit avoir*, dédié aux mêmes demoiselles. 3. *Lettre de consolation à une dame de qualité sur la mort de son directeur.* Cette lettre est datée du 10. Juin 1688. & avoit été approuvée dès-lors par M. Grandin pour être publiée, mais elle n'a été imprimée qu'en 1723. à la fin du troisiéme volume des *Lettres spirituelles* du P. Quesnel de l'Oratoire, imprimées à Paris, chez Batoli. 4. *Vie de Jean-Antoine le Vachet, prêtre, institueur des Sœurs de l'Union Chrétienne*, à Paris en 1692. *in-12.* chez Varin. M. le Vachet est mort en 1681. *Histoire de la vie du P.* Joſeph du Tremblay, Capucin, employé par Louis XIII. dans les affaires d'état, 2. vol. *in-12.* à Paris en 1702. réimprimée en 1704. L'abbé Richard nous represente dans cet ouvrage le pere Joſeph comme un saint homme qui étoit toujours en prieres, qui ne faiſoit rien qu'en vue de Dieu, c'est-à-dire qu'il nous fait le portrait du P. Joſeph tel qu'il auroit dû être. Mais soit qu'il eût senti que ces traits étoient trop peu ressemblans avec l'original, pour n'être pas méconnus, soit par quelque raiſon plus secrette, il ne tarda pas à nous présenter le P. Joſeph tel qu'il étoit en effet, en nous donnant en 1704. le livre intitulé : *le Véritable P. Joseph Capucin, contenant l'histoire anecdote du cardinal de Richelieu*, in-12. à S. Jean de Maurienne, c'est-à-dire, à Rouen : & pour se mieux déguiſer, il fit 6. une critique de cette hiſtoire, sous le titre de *Réponse au livre* intitulé : *Le véritable P. Joſeph*, en 1704. *in-12.* 7. *Parallele du cardinal de Richelieu, & du cardinal Mazarin*, à Paris en 1704. *in-12.* réimprimé en 1706. Cette deuxiéme édition est précédée d'un *avis* que l'abbé Richard appelle *important*, & dans lequel il inſtruit le public d'un long démêlé qu'il a eu avec un de ses neveux, & qu'il eût dû enſevelir dans l'oubli. Ce neveu irrité de cet avis, qui seroit mieux appellé en effet un vrai libelle satyrique, s'en plaignit en cour, & obtint un arrêt du conseil d'état du roi, du 17. Février 1716. qui ordonne que cette piece sera & demeurera supprimée, fait défenſes sous peine de 500. liv. d'amende de vendre ni imprimer le *Parallele* avec cet *Avis* dont il est ordonné de rapporter tous les exemplaires à la chambre syndicale pour y être supprimés. Cette diſpute de l'abbé Richard avec son neveu a produit de la part du premier pluſieurs mémoires & requêtes qui ont été imprimés, *in-4°.* & quelque tems de prison à l'officialité de Paris. Ceux qu'il attaque principalement dans ces factums sont M. le Promoteur & son neveu. A l'égard du *Parallele*, &c. il n'intéreſſe guére plus que l'*Avis* prétendu *important*. L'auteur avoit trop d'action, & trop peu de réflexions & de connoiſſance des affaires pour y réuſſir. Il péche d'ailleurs en bien des endroits contre la vérité de l'hiſtoire, & ces défauts ont été relevés en partie dans quatre lettres adreſſées à l'abbé Richard lui-même, & que l'on trouve dans le tome 4. des *Nouvelles litteraires de la Haye* pour l'année 1716. *pp.* 25. 39. 105. 123. &c. On trouve à la fin du *Parallele* un dialogue entre le cardinal Mazarin & le cardinal de Richelieu, que l'auteur aſſure être de M. de Fenelon. 8. L'abbé Richard qui n'étoit point épargné dans les quatre lettres *dont on vient de parler*, se crut obligé de faire une *Apologie du parallele*, &c. *contenant les Réponses aux critiques.* Mais cette apologie ne ſatisfit perſonne. 9. *Diſcours ſur l'hiſtoire des fondations royales, & des établiſſemens faits ſous le regne de Louis le Grand, en faveur de la Religion, de la juſtice, des ſciences & des beaux arts, de la guerre & du commerce*, à Paris en 1695. *in-12.* L'auteur prend dans ce livre le titre d'*Hiſtoriographe des fondations royales de Louis le Grand.* 10. *Traités des penſions royales*, à Paris *in-12.* où il prouve que le roi a droit de donner des penſions ſur les bénéfices de ſa nomination même à des laïques : dans la deuxiéme édition qui est de 1718. il y a des additions en faveur des chevaliers de S. Lazare. 11. *Diſſertation ſur l'indult du parlement*, contenant les expédiens ſûrs d'en rendre la jouiſſance prompte & utile, avec les moyens de réformer les abus du dévolut, *in-8°.* à Paris en 1723. Cet ouvrage très-ami de la cupidité, & plein de traits ridicules devoit avoir deux parties : mais on s'est contenté de permettre l'impreſſion de la deuxiéme, qui étoit la moins mauvaiſe. Un anonyme ne laiſſa pas que de la tourner en ridicule dans une critique vive, mais délicate, qui a couru long-

Digitized by Google

tems en manuſcrit. 12. *Diſſertation ſur la pratique de la primitive Egliſe, de n'enterrer les morts qu'avec l'euchariſtie dans la bouche & ſur l'eſtomac.* Je ne ſçais ſi cette diſſertation eſt imprimée. L'abbé Richard avoit promis de donner encore au public les paralleles des deux derniers archevêques de Paris (Mrs de Harlai & de Noailles.) des deux derniers confeſſeurs de Louis XIV. (les PP. de la Chaiſe & Tellier) & de quelques-uns de nos Miniſtres. Il avoit dreſſé le plan de ces paralleles, & à juger des ouvrages par ce projet, qui a été imprimé, il eſt heureux de n'avoir pas eu le tems de les exécuter, ou on doit lui applaudir s'il les a ſupprimés de lui-même. L'abbé Richard faiſoit auſſi des vers françois, & on lui attribue en particulier les ſuivans, qui ſe trouvent au bas de ſon portait gravé par des Rochers.

Ce docteur ſi ſoumis au ſaint Pere, à ſon Roi
En défendant leurs droits fit éclater ſa foi,
Et dans tous ſes écrits le zéle & la ſcience
Sont en parfaite intelligence.

* *Mémoires du tems.*

RICHARD (Jean) natif de Verdun en Lorraine, après avoir fait ſes études dans le college de Pont-à-Mouſſon, vint à Paris pour y étudier en même-tems en droit & en théologie. Dans la ſuite il fit plus d'uſage de la ſeconde que du premier. Il ſe fit cependant recevoir avocat à Orléans: mais ce fut plus pour avoir un titre que pour en exercer les fonctions, & on ne l'a point vu ſuivre le barreau, ni deſirer d'y briller. Quoique laïque & marié il choiſit pour ſon partage un genre d'occupations que l'on ſe fait très-rarement dans cet état, mais qui étoit conforme à ſon goût. Il prêcha toute ſa vie, non dans les chaires où ſon état ne lui permettoit pas de monter, mais par écrit, & ce qui paroîtra peut-être plus étonnant, il prêcha ſolidement. Dès 1685. devenu non-ſeulement prédicateur, dans le ſens que nous venons de le dire, mais en quelque ſorte le directeur ou précepteur des prédicateurs, il publia des *Diſcours moraux* ſur les Evangiles de tous les Dimanches de l'année, avec un volume contenant des exordes, & des inſtructions pour un Avent & pour un Carême, le tout en cinq volumes *in-12.* qui ne tarderent pas à être ſuivis de cinq autres contenant auſſi des *Diſcours moraux* en forme de prônes, avec un Avent ſur les commandemens de Dieu. En 1697. il ajouta encore deux volumes à cette ſorte de Diſcours moraux, ſur les myſtéres de Notre-Seigneur & les fêtes de la Vierge. Dans cet intervalle il voulut être auſſi panegyriſte, & en 1695. il publia en cette qualité quatre volumes *in-12 d'Eloges hiſtoriques des Saints, avec les myſteres de Notre-Seigneur, & les Fêtes de la Vierge* pour tout le cours de l'année. Il dédia ce recueil à feu M. le cardinal de Noailles archevêque de Paris, depuis cardinal, qui loua ſon travail & ſon goût pour ce genre d'occupations. Il augmenta ce recueil d'éloges hiſtoriques des ſaints en 1700. & y joignit encore des Diſcours ſur les myſtéres de Notre-Seigneur & ſur les fêtes de la ſainte Vierge, & ce nouveau recueil contient encore pluſieurs volumes *in-12.* La même année 1700. il commença à donner les premiers volumes du *Dictionnaire moral ou de la ſcience univerſelle de la chaire.* dans lequel ouvrage on trouve par ordre alphabetique ce que les prédicateurs François, Eſpagnols, Italiens, Allemands, &c. ont dit de plus curieux & de plus ſolide ſur différens ſujets. L'on ne peut nier que ce recueil ne renferme en effet beaucoup d'inſtructions utiles. Mais il faut conſidérer ces ſortes d'ouvrages comme la *Bibliotheque des Prédicateurs*, & autres recueils pareils qui ſont plus propres à favoriſer la pareſſe, qu'à former ceux auſquels ils paroiſſent deſtinés, & qui en détournant de l'étude de l'écriture & des peres, ſans laquelle on ne peut jamais devenir un prédicateur bien ſolide, ne font preſque jamais que des genies ſuperficiels. Quoi qu'il en ſoit, ce Dictionnaire moral dédié à M. le cardinal de Polignac eſt en cinq volumes *in-8°.* qui parurent ſucceſſivement, & auſquels M. Richard fit un ſupplément qu'il donna en 1715. & qui contient des exhortations morales ſur la ſainteté, les devoirs, les dangers de la vie religieuſe. Cet amour pour les ſermons, qui fut toujours la paſſion de M. Richard, étoit tel, qu'il ne voyoit qu'avec regret que l'on perdit les diſcours de ceux qui avoient eu quelque talent pour la chaire. Il alla autant qu'il put au-devant de ces pertes, & ſon zéle trouva encore à cet égard une ample moiſſon. C'eſt à ce zéle que nous devons le *Carême de M.* Fromentieres évêque d'Aire, qu'il publia en 1690. en deux volumes *in-12.* Les *Panégyriques, Myſtéres & autres diſcours* du même prélat en trois volumes. Les Oeuvres mêlées du même en un volume, qui contient ſes oraiſons funebres & divers diſcours. M. Richard ayant recueilli toutes ces piéces, les mit en ordre, ſuppléa aux lacunes, fit les préfaces, & ſe chargea de les faire imprimer. Il rendit le même ſervice aux *Prônes* de M. Joli évêque d'Agen, qui parurent en huit volumes *in-12.* & aux *Diſcours* de M. l'abbé Boileau, prédicateur ordinaire du roi, & l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, dont il publia en 1711. les homelies & les ſermons prononcés devant le roi ſur les Evangiles du Carême. Des autres diſcours qui n'étant qu'ébauchés ne pouvoient être donnés au public, il en tira les plus belles penſées, les mit par ordre alphabétique, & les publia en 1707. ſous le titre de *Penſees de M.* l'abbé Boileau, & ce recueil eſt dédié à M. l'abbé Bignon. En 1718. il publia du même un volume *in-12.* des Panégyriques choiſis, & ce fut-là où ſe terminerent les travaux de M. Richard, qui mourut le 24. de Février de l'année ſuivante 1719. dans la 81. année de ſon âge. Il fut enterré dans l'égliſe de ſaint Medard ſa paroiſſe. Il a laiſſé deux enfans, dont le premier JEAN-EDME, eſt licencié en la faculté de theologie de Paris & curé de l'égliſe paroiſſiale de ſaint Aſpais de Melun, au diocéſe de Sens; & le ſecond, nommé FRANÇOIS, eſt avocat au parlement de Paris.

RICHELET, (Pierre) avocat au parlement, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Moreri, édition de 1732. qu'en* 1665. il fut admis dans l'académie que M. l'abbé d'Aubignac avoit établie, & où l'on faiſoit publiquement des diſcours académiques le premier jour de chaque mois. Outre ſon *Dictionnaire* qui eſt connu de tout le monde, & les autres ouvrages dont on a parlé dans le Moreri, on lui doit encore les ſuivans dont on n'a rien dit: Un Traité de la *Verſion Françoiſe*, imprimé en 1671. *in-12.* L'*Hiſtoire de la Flandre*, en 1687. Un *Recueil des plus belles Lettres des auteurs François, avec des notes*, augmenté d'un deuxiéme volume en 1705. *La connoiſſance des genres françois, tirée de l'uſage & des meilleurs auteurs de la langue*, à Paris 1694. *in-12.* C'eſt l'ouvrage *des genres* & *des noms* que l'on cite *dans le Moreri. Ce qu'on appelle dans le même endroit* ſa grammaire françoiſe eſt l'ouvrage qui a pour titre, *Les commencemens de la langue Françoiſe, ou grammaire tirée de l'uſage & des bons auteurs*, in-12. à Paris. *Hiſtoire de la Floride*, ou *Relation du voyage de* Ferdinand de Soto *pour la conquête de ce pays* en 1538. traduit de l'Eſpagnol de l'Inca Garcilaſſo de la Vega, à Paris en 1670. *in-12.* deux vol. A l'égard de ſon Dictionnaire françois, il falloit remarquer qu'il parut d'abord en 1680. *in-4°.* & qu'il a été réimprimé depuis à Geneve en 1710. auſſi *in-4°.* à Lyon en 1719. *in-fol.* à Rouen en 1721. à Lyon en 1728. Toutes ces éditions *in-fol.* ſont conſidérablement augmentées par différens auteurs. Celle de 1719. l'a été par le P. Fabre de l'Oratoire, *comme on le dit dans le Moreri, édition de 1725. mais après y avoir dit que l'éditeur fut obligé en conſéquence de ſortir de ſa Congrégation, il fallut ajouter qu'*il y eſt rentré depuis, & qu'il y vit encore aujourd'hui avec beaucoup d'honneur. On ſçait que c'eſt le continuateur de l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique* de M. l'abbé Fleuri. L'édition de Lyon de 1728. eſt de feu M. Aubert, & l'on a donné à la tête une bibliothéque des auteurs cités dans le Richelet, où l'on trouve quelques particularités touchant la vie & les ouvrages de pluſieurs ſçavans. L'auteur eſt l'abbé le Clerc

Digitized by Google

de la congrégation de S. Sulpice, demeurant à saint Irenée de Lyon, ainsi que les Jésuites l'ont déclaré dans leurs *Mémoires de Trevoux*. Dans le *Moreri édition de 1725. on n'a pas non plus exaltement marqué le tems de la mort de Richelet, ni son âge* : cet auteur mourut le 29. de Novembre 1698. âgé de 67. ans.

RICHELIEU, petite ville de France, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'*elle eſt ornée d'une académie. Cette académie ne ſubſiſte plus depuis long-tems, & elle a même fort peu duré.

RICHEOME (Louis) Jéſuite, &c. *Ajoutez que* dans le XV. volume de la traduction françoiſe de l'*Hiſtoire de* M. de Thou, l'on trouve deux lettres de ce Jéſuite, datées de Rome, l'une le 22. de Juin 1610. l'autre le 11. Janvier 1611. écrites l'une & l'autre à M. de Thou lui-même : la premiere pour aſſurer que ſa Société n'avoit aucune part à la condamnation de ſon hiſtoire, dont ce pere fait même un grand éloge : la ſeconde, pour ſe plaindre de l'arrêt donné contre l'ouvrage de Bellarmin *de ſummo Pontifice* dont les maximes ſont fort contraires à celles que l'on tient en France ſur ce ſujet.

RICHER ou RICHIER (Pierre) religieux de l'ordre des Carmes, & enſuite apoſtat, &c. *Voyez les additions néceſſaires à cet article dans celui de* VILLEGAIGNON. (Nicolas-Durand de)

RICHER. (Edmond) *On a fait pluſieurs fautes en parlant de ce docteur dans le Moreri, édition de 1725.* 1. Il ne nâquit pas le 1. d'Octobre 1559. mais le dernier de Septembre 1560. 2. Il n'eut pas plutôt reçu le bonnet de docteur en 1590. qu'il ſe porta ouvertement pour Henri IV. & qu'il travailla puiſſamment dans la faculté de Paris à ramener les eſprits, & à les faire rentrer dans leur devoir. 3. Ce fut en 1594. qu'il fut fait grand-maître & principal du college du cardinal le Moine. 4. Richer n'eſt pas mort le 19. de Novembre 1631. mais le 28. de Novembre 1630. non âgé de 73. ans, mais de 71. & deux mois. A l'égard du livre *De la puiſſance Eccléſiaſtique & politique* de Richer, il eſt bon d'entrer dans le détail ſuivant. Richer le publia en latin en 1611. ce n'étoit alors qu'un petit ouvrage qu'il groſſit beaucoup depuis. Un anonyme le traduiſit en françois dès 1612. ſur l'original de 1611. mais cette traduction eſt infidele & peu exacte. Comme l'ouvrage de Richer fut condamné le 13. de Mars 1612. par les évêques de la province de Sens, Richer en appella, & Boucher le ligueur fit ſur ſon appel un *Avis* plein de vivacité, qu'il publia la même année ſous le nom de Paul de Gimont, ſieur d'Eſclavolles. Il y joignit la cenſure des prélats & l'appel de Richer. Le tout forme un *in-12.* de 106. pages. Claude Dutand, docteur de Sorbonne fit imprimer la même année ſon *Avis* particulier *ſur le livre de la puiſſance Eccléſiaſtique & politique*, & l'adreſſa au cardinal de Gonzague. C'eſt un écrit de près de 200. pages *in-12.* André du Val, docteur de Sorbonne, & profeſſeur royal en théologie, fit paroître la même année en latin une aſſez ample refutation de l'écrit de Richer, qu'il adreſſa à Jacques Davy du Perron, cardinal & archevêque de Sens, & l'on fit courir alors ſur cette réfutation & ſur celle de Durand cinq vers latins qui ont été imprimés, & où ces deux cenſeurs ne ſont nullement ménagés. Dans le même-tems, c'eſt-à-dire, en 1612. un nouveau converti, nommé Pierre le Pelletier, entreprit auſſi de ſe meſurer avec Richer, & il entra en lice par un écrit françois qu'il intitula, *La monarchie de l'égliſe, contre les erreurs d'un certain livre*, intitulé, *De la puiſſance eccléſiaſtique & politique*. Le Jacobin dont Richer arrêta la theſe au mois de Mai 1611. ſe nommoit *Le Maleus* : le ſujet de ſa theſe étoit *An Papa ſuper Concilium aut Concilium ſuper Papam*, & il y décidoit que le pape étoit au-deſſus du concile. Outre les ouvrages de Richer *dont on parle dans le Moreri, il faut ajouter* un livre intitulé, *Obſtetrix animorum*, *in-4°.* pour former les eſprits & les rendre capables des ſciences. Cet ouvrage n'eſt pas indigne de lui, & „ l'on y trouve, dit M. Baillet dans ſes *Jugemens „ des ſçavans*, des marques de ſa ſageſſe & de la ſolidité „ de ſon eſprit. „ En 1600. il donna une édition du livre de Tertullien du Manteau, & en même-tems une traduction françoiſe de ce livre. * *Voyez* Baptiſte le Grain dans l'apologie de ſes Décades. Cet ouvrage eſt manuſcrit ; & *La vie du P.* Joſeph, capucin, par l'abbé Richard, mais cet auteur n'eſt pas toujours ſûr.

RICOBALDI, hiſtorien du XIII. ſiécle, *dont on n'a dit que deux mots peu exacts dans le Moreri*, étoit de Ferrare. Jérôme Rubeüs dans ſon hiſtoire de Ravenne, prétend qu'il ſe nommoit *Gervais*, & qu'il fut chanoine de l'égliſe metropolitaine de Ravenne. Mais il dit l'un & l'autre ſans preuves. Les auteurs contemporains de Ricobaldi, & ceux qui ſont venus peu après lui, ne lui donnent aucun titre, & le nomment ſimplement *Ricobaldi* ſans prénom. Ainſi l'on a eu tort de ſuivre aveuglement Rubeüs *dans le Dictionnaire de Moreri, où l'on a parlé de* Ricobaldi *en quatre lignes*. Cet auteur eſt mort vers l'an 1313. ou même plutôt. Il avoit déja quelques années en 1251. puiſqu'il dit qu'il avoit entendu prêcher, cette année-là même étant encore fort jeune, le pape Innocent IV. à Ferrare. Jean-George Echard, & Louis-Antoine Muratori ont fait imprimer deux ouvrages latins de cet auteur, ſçavoir : une Hiſtoire des empereurs depuis Charlemagne juſqu'à l'an 1298. ſous le titre de *Pomarium*, & une hiſtoire des papes depuis S. Pierre juſqu'à Boniface huitiéme incluſivement ; le premier dans ſon recueil des écrivains du moyen âge, imprimé à Leipſic en 1723. en 2. vol. *in-fol.* & le ſecond dans le neuviéme volume de ſon grand recueil des écrivains de l'hiſtoire d'Italie, à Milan en 1726. On trouve à la fin de l'hiſtoire des papes, une addition de Ricobaldi ſur les différentes parties de l'Italie, & une compilation chronologique depuis l'origine du monde juſqu'à l'an 1312. Mais il n'eſt pas ſûr que cette compilation ſoit de Ricobaldi. Philippe *de Ligname*, de Meſſine, chevalier de Sicile, & imprimeur Romain, a continué cette chronique depuis l'an 1316. juſqu'en 1469. Cette continuation qui ſe trouve dans Echard, ou Ecard, & dans Muratori avoit déja été imprimée à Rome en 1474. & dédiée à Sixte IV. par Philippe. Ricobaldi avoit fait auſſi un traité des villes d'Italie qui eſt demeuré manuſcrit, & le poëte Matthieu-Marie Boiardo a donné ſous le nom de ce même auteur, une hiſtoire des empereurs depuis Charlemagne juſqu'à Othon IV. qu'il dit avoir traduite en italien du latin de Ricobaldi. Mais on a tout lieu de croire que cette hiſtoire, qui eſt preſque par-tout un vrai Roman, eſt l'ouvrage entier de Baiardo lui-même. C'eſt le ſentiment du ſçavant Muratori qui a fait imprimer cet ouvrage dans le neuviéme volume du recueil *cité dans cet article.* * *Voyez* les préfaces de Mrs Echards & Muratori.

RIDLEY. (Nicolas) *Ajoutez, ce qui fait à ce que l'on a dit de cet évêque Proteſtant dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.* Ce prélat quoiqu'alors priſonnier, fut un des trois évêques que le conſeil d'Angleterre choiſit pour diſputer en 1554. à Oxford avec les députés du clergé Romain. On voit encore le diſcours qu'il fit en cette occaſion. Comme il refuſa toujours de reconnoître l'autorité de la reine Marie, on lui fit ſon procès le 28. de Septembre 1555. & le 16. d'Octobre demeurant dans ſon obſtination, il fut conduit au ſupplice avec Latimer. Outre ſon traité *De cœna Dominica* qui eſt contre la croyance de l'égliſe Catholique, on a encore de lui, *Amica valedictio Oxonia in carcere ad amicos ſcripta. Lugubris lamentatio de miſera conditione eccleſia Anglicana propter recentem Evangelii apoſtaſiam.* Ces deux derniers ouvrages montrent bien juſqu'où peut aller un faux zéle.

RIEDLINUS (Gui) né à Ulm, ville d'Allemagne dans la Souabe, le 14. de Mars 1656. fils d'un médecin de cette ville, y fit ſes humanités & ſa philoſophie, y apprit les élemens de la médecine, & paſſa au mois de Février 1674. à Tubinge, où il s'appliqua deux ans à cette derniere ſcience. En 1676. il alla pour s'y perfectionner, à Padoue, où il fut reçu docteur en philoſophie & en

Digitized by Google

en médecine le 27. de Septembre de la même année. Il revint l'année ſuivante dans ſa patrie, fixa ſa demeure à Augſbourg, & y fut reçu le 4. de Mai 1679. dans le collége des médecins. Le 19. de Septembre 1682. il fut nommé profeſſeur ordinaire en phyſique, & le 5. Novembre ſuivant doyen du collége des médecins, dignité qu'il remplit encore en 1699. En 1689. il fut admis dans l'académie des curieux de la nature, & le 19. de Septembre 1704. il retourna à Ulm qui le redemandoit avec inſtance, & on le dédommagea par une forte penſion des emplois qu'il quittoit. Il continua à y exercer la médecine, & en 1707. on lui commit le ſoin de l'examen des chirurgiens. Le 6. d'Avril 1713. il fut fait doyen du collége de médecine, & paſſa depuis par d'autres dignités. Il eſt mort en 1724. âgé de 68. ans. Il eut de ſa femme, Anne-Magdelene Millier, fille d'un marchand d'Ulm, qu'il avoit épouſée en 1678. onze fils & ſept filles, dont un fils ſeulement & trois filles lui ſurvécurent. Il a fait un grand nombre d'ouvrages eſtimés de ceux de ſa profeſſion, ſçavoir : *Obſervationum medicarum centuria. Ejus medica ſingulos per menſes dicta. Iter medicum, &c. Georgii Riedlini, chirurgi olim Ulmenſis obſervationes chirurgica rariores* : c'eſt un ouvrage de ſon oncle qu'il publia. *Methodus curandi febres. Manuductio ad ſtudium medicum* : c'eſt un ouvrage de ſon pere, que le fils publia & enrichit de notes. *De embrochis. Medulla pharmacopeia auguſtanæ, ultimò edita, &c. Curarum medicarum millenarius ; quo ſimul ephemerides naturæ curioſorum continuantur.* Avis court & ſolide ſur la maniere de guérir les principales maladies, en allemand. On trouve auſſi pluſieurs de ſes obſervations de médecine en différens volumes des éphémerides des curieux de la nature.

RIENCOURT, (Jean de *cherchez* RIANCOUR.

RIENZI. (Nicolas Gabrini, dit de) *Subſtituez ces article à celui qui ſe trouve déja dans ce Dictionnaire.* Rienzi tyran de Rome en 1347. eſt un de ces hommes fameux dans l'hiſtoire, & dont la vie a quelque choſe de ſi ſingulier, que le récit de leurs actions intéreſſe ſouvent plus que celle des grands héros. On en a déja parlé dans le Moreri, mais très-ſuperficiellement & peu exactement. L'obſcurité de ſes premieres années ne nous laiſſe preſque rien ſçavoir de ſa naiſſance, ſinon qu'il naquit à Rome dans le quartier de la Régle, parmi des meuniers & des gens de la lie du peuple. Son pere nommé *Laurent* Gabrini, & ſa mere *Magdelene*, étoient, l'un cabaretier, & l'autre porteuſe d'eau & lavandiere. On nomma toujours leurs fils *Nicolas Laurent*, ou *fils de Laurent* : car Rienzi eſt l'abregé de Lorenzi, & Gabrini étoit ſon nom propre. Il n'eut point les ſentimens conformes à la baſſeſſe de ſon extraction. Il fit d'excellentes études ; & comme il avoit autant d'eſprit que d'élevation dans ſes idées, il ſe rendit en peu de tems aſſez habile pour ſe donner la réputation d'un homme extraordinaire, & pour mériter l'eſtime & l'amitié du célebre Petrarque ſon contemporain. Après l'étude de la grammaire & de la rhétorique, il ſe mit en tête d'étudier l'antiquité. Il lut, non pour s'amuſer, mais pour s'inſtruire, & pour comparer ſes lectures avec ce qui ſe paſſoit ſous ſes yeux, & il en tiroit des réflexions, ſur leſquelles il regla depuis tout le plan de ſa conduite. Sa mémoire vive & facile lui rendoit tellement préſent ce qu'il avoit lu, qu'il poſſedoit parfaitement Ciceron, Valete-Maxime, Tite-Live, les deux Seneques, & ſur-tout les commentaires de Céſar, qu'il ne ceſſoit de relire & de méditer. Il paſſoit les jours entiers à déchiffrer les bas reliefs & les inſcriptions qui ſe trouvoient à Rome, & il en acquit une connoiſſance ſi parfaite, qu'on lui donnoit le nom d'antiquaire par excellence. Mais ſes vues le porterent plus loin qu'à la réputation de ſçavant. A peine eut-il atteint l'âge où l'on commence à refléchir ſur l'uſage du monde, qu'il conçut l'idée de ſe ſervir de ſa ſcience pour ramener dans les Romains l'amour de la liberté. Tout jeune qu'il étoit encore, il avoit un air de gravité qui lui concilioit une ſorte de vénération. Comme il ſe plaiſoit à ſe promener ſouvent parmi les débris de l'ancienne Rome, il affectoit de s'extaſier ſur quelque buſte ou quelque reſte de ſtatue ; & à force de repeter les mots de juſtice, de liberté, d'ancienne grandeur, il vint à ſe perſuader à lui-même, & aux oiſifs du petit peuple, qu'il pourroit devenir un jour le reſtaurateur de la république Romaine. Il eut l'adreſſe de s'inſinuer même dans les bonnes graces du ſénateur, de ſes conſeillers, & des bannerets ou douze capitaines de quartier. Il ſe fit nommer député vers le pape Clement VI. à Avignon pour lui repréſenter la ſituation des affaires de Rome, & l'engager, s'il étoit poſſible, à rétablir la cour Romaine & ſon ſiége dans la capitale du monde. Il charma le pape par ſon éloquence & par la légereté de ſa converſation. La cour s'empreſſa de le voir & de lui faire amitié ; & flaté de ce premier ſuccès, il s'émancipa un jour juſqu'à dire au pape que les grands de Rome étoient des brigands avérés, des voleurs publics, d'infames adulteres, qui par leur exemple autoriſoient les crimes les plus affreux. En un mot il en fit une peinture ſi vive, que Clement en conçut une extrême indignation contre les Seigneurs Romains. Mais ce fut cette peinture même qui nuiſit pour lors à Rienzi : le cardinal Jean Colonne s'en ſentit d'autant plus piqué, que ces invectives retomboient preſque toutes ſur ceux de ſa maiſon : il rendit le député ſuſpect, le fit diſgracier ; & cette diſgrace lui ayant été très-ſenſible, il tomba malade, ſe vit abandonné, & fut réduit à demander place dans un hôpital. Ce malheur ne dura pas. Soit caprice, ſoit quelqu'autre raiſon, le cardinal en eut pitié, le fit paroître de nouveau devant le pape, & en parla ſi avantageuſement, que Clement le fit notaire apoſtolique, & le renvoya comblé de faveurs, ſans lui répondre néanmoins s'il retourneroit ou non à Rome. Dès que Rienzi fut de retour à Rome, il commença à exercer ſa charge de notaire apoſtolique, avec une affectation d'honneur, de juſtice & de probité, qui jointe à ſes déclamations contre les grands, rendoit encore ceux-ci odieux, & lui attiroit l'affection du peuple. Quand il ſe crut bien établi dans la réputation de bon concitoyen, il oſa cenſurer vivement le conſeil Romain dans le conſeil même. Le camerlingue lui donna un ſoufflet ; il affecta de ſupporter cet affront avec patience : mais pour faire un ſecond éclat avec plus de ſuccès & moins de riſque, il fit peindre un tableau ſymbolique, où il prétendoit repréſenter toute la ſituation des affaires d'Italie, & il l'attacha au capitole devant la porte du Senat. Le peuple dévoila l'énigme, & conſidera de plus en plus Rienzi comme un homme capable de prendre en main ſes intérêts, & de relever l'état chancelant. Le ruſé politique profita de cette diſpoſition, & la fomenta par un autre ſpectacle à peu près de même nature, qui ſuivit de près le premier, & où il invita la nobleſſe & le peuple. Enfin il fit une troiſiéme peinture prophétique ſur ſa propre élévation, & peu après un quatriéme écrit dans le même goût ; & la nobleſſe qui s'en moquoit, apperçut trop tard quelle impreſſion tout cela avoit fait ſur le peuple. Rienzi qui ſentoit que le peuple étoit pour lui, & que quelques nobles même commençoient à entrer dans ſes vues, il ſe déclara ſur la conjuration qu'il méditoit à pluſieurs de ceux du peuple qu'il jugea les plus diſcrets, à des gentilshommes mêmes, à des marchands, & à des gens de toute condition qu'il crut être mécontens ; & quand il les vit bien avant dans ſes intérêts, il réſolut de les réunir. Il leur indiqua un lieu ſecret ſur le Mont-Aventin, vers la fin du mois d'Avril 1347. lorſque le gouverneur Erienne Colonne étoit allé au château de Corneto pour la proviſion des grains. Dans cette aſſemblée on délibera ſur les moyens de procurer *le bon état*. C'étoit le cri public que Rienzi avoit appris depuis long-tems aux mutins : & ſans trop leur donner le tems de réfléchir ſur ce qu'ils venoient faire, s'étant levé au milieu d'eux pour haranguer, il leur peignit avec tant d'energie la miſere, la ſervitude, & la chute prochaine de Rome, entra dans un ſi grand détail des moyens de ſe relever de l'opprobre qui les couvroit, qu'ils ſe dévouerent tous à ſes volontés. Pour les engager

ſans retour, il prend un papier, ſigne un ſerment de procurer *le bon état*, & fait ſigner à tous la même formule avant que de les congédier. Il tenta enſuite de mettre le vicaire du pape dans ſa confidence & dans ſes intérêts, & y réuſſit ; & le 18. Mai ſuivant, il oſa faire crier dans les rues de Rome à ſon de trompe que chacun eût à ſe trouver ſans armes la nuit du lendemain dix-neuvième dans l'égliſe du château S. Ange, au ſon de la cloche, afin de pourvoir *au bon état*. Cette nuit-là même, il fit dire preſque en même tems trente meſſes du ſaint Eſprit, auſquelles il aſſiſta depuis minuit juſqu'à neuf heures environ du matin. Vers les neuf heures, il ſortit de l'égliſe, armé de toutes piéces, tête nue pourtant, accompagné de Raymond vicaire du pape, & environné de cent hommes armés. Une foule innombrable le ſuivoit avec de grands cris de joie, ſans trop ſçavoir ce que tout ceci alloit devenir. Il arrangea ſa marche avec le plus d'ordre qu'il lui fut poſſible. Les gentilshommes conjurés portoient devant lui trois étendards, où l'on voyoit differens ſymboles, qui tous enſemble inſinuoient le deſſein de Rienzi, qui étoit ſelon lui, de rétablir la liberté, la juſtice & la paix. Au milieu de cette pompe, traînant toute la populace après lui, il marcha droit au capitole, entra dans le palais, monta ſur la tribune, & harangua le peuple avec plus de force & de hardieſſe qu'il ne l'avoit fait juſqu'alors. Sa harangue finie, il fit lire quinze loix ou reglemeus qu'il avoit dreſſés pour parvenir, diſoit-il, *au bon état* auquel ils aſpiroient, & ce plan fut approuvé tout d'une voix. Alors le peuple flaté des douces idées d'une liberté qu'il n'avoit pas, entra avec paſſion dans tout le fanatiſme de Rienzi ; remit la prétendue autorité des Romains en ſa perſonne, & lui accorda le droit de vie & de mort, avec le pouvoir de punir & de récompenſer, de faire & d'abroger des loix, de traiter avec les étrangers, de mettre des bornes aux terres ; en un mot la pleine & ſuprême autorité dans toute l'étendue du territoire qui pouvoit appartenir au peuple Romain. Rienzi parvenu au comble de ſes vœux, feignit alors de ne vouloir ſe rendre qu'à ces deux conditions : la premiere, qu'on lui donnetoit le vicaire du pape pour collégue ; la ſecoude, qu'il n'accepteroit la charge que ſous le bon plaiſir même du pape qu'il ſe flatoit de gagner : & par cet artifice où il ne riſquoit rien, il paſſa encore pour modeſte & deſintereſſé. Cependant Etienne Colonne revenu dans la ville, fit grand bruit, menaça Rienzi : mais ces menaces étoient hors de ſaiſon : Rienzi devenu le plus fort, contraignit Colonne lui-même de s'enfuir, chaſſa toute la nobleſſe, & exerça ſon autorité avec la derniere rigueur. Il trouva enſuite le ſecret de ſe faire autoriſer par le pape dans ſon uſurpation, ſe fit donner par le peuple le titre de *Tribun*, & contraignit les nobles à lui rendre hommage. Alors voyant ſon autorité bien affermie par la ſoumiſſion des grands & du peuple, il créa un nouveau conſeil qu'il nomma *la chambre de juſtice & de paix* ; il fit choix des plus gens de bien parmi le peuple pour en remplir les places, & les nomma juges pacificateurs, par rapport à l'exercice de leurs charges, qui conſiſtoit à pacifier les differens, & à réconcilier les eſprits par l'obſervation exacte de la loi du Talion. Le fruit de cette attention à réformer la juſtice, à veiller ſur les juges mêmes, & à purger Rome en peu de tems de tout ce qu'il y avoit de malfaiteurs, de meurtriers, d'adulteres, de voleurs, & de gens décriés ou ſuſpects ; fut ce qui porta par-tout où ces gens ſe retiroient, la terreur du nom de Rienzi. Celui-ci qui avoit prévu cet effet, s'en ſervit bientôt pour étendre ſes vues ſur le reſte de l'Italie, qu'il ne deſeſpera pas de réduire ſous ſon obéiſſance. Dans ce deſſein, il aſſembla un parlement général, où il inſinua ſes vues avec autant d'adreſſe que d'éloquence, & envoya des couriers à toutes les ſeigneurs & républiques pour les ſolliciter à entrer dans la ligue *du bon état*. Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt que preſque par-tout on le remercia de ſon zéle pour l'honneur de la patrie, & qu'on le preſſa d'exécuter un deſſein, diſoit-on, ſi glorieux pour elle & pour lui. Ses couriers marchoient ſans armes, & n'avoient en main qu'une ſimple bagueite argentée. Dès qu'on voyoit paroître cette matque de leur commiſſion, ils étoient reçus par-tout avec honneur & avec toute ſorte de bons traitemens. Cependant Rienzi craignant qu'une autre révolution ne le réduiſit à un état plus funeſte que celle qui l'avoit élevé, fit fortifier la capitale & ſon palais aux dépens des nobles, dont il fit ôter les armoiries de leurs maiſons : il forma un corps de troupes de mille ſix cens ſoixante hommes pour ſa ſureté, exigea des hommages, & leva une taxe qui ne ſe payoit plus. Jean de Vic, gouverneur de Viterbe, s'étant mis en devoir de lui réſiſter, il prononça contre ce gouverneur une ſentence de condamnation, fit attaquer Viterbe, & ſe diſpoſa à aller lui-même ſe mettre à la tête de ſes troupes, lorſque Jean de Vic ſe ſoumit. Enfin il ne chercha qu'à abaiſſer la nobleſſe pour la mettre hors d'état de remuer, & à faire trembler le peuple pour l'obliger à demeurer dans la dépendance. Lorſqu'il n'eut plus beſoin de ſon collégue le vicaire du pape, qui n'avoit eu qu'un fantôme d'autorité, il le congédia, dans le tems que lui-même par la réputation de juſtice qu'il s'étoit acquiſe, ſe faiſoit juge univerſel des procès de l'Italie. On vit en effet l'empereur Louis de Baviere, négocier avec lui : le roi de Hongrie Louis d'Anjou, & la reine Jeanne de Naples, traiter & l'attirer chacun dans leurs intérêts, l'un & l'autre le choiſir pour juge du procès qui étoit entre eux ; le pape & les cardinaux obligés de lui faire compliment. Il n'y eut que Philippe de Valois roi de France, qui ne lui écrivit que pour lui inſulter ; mais il ne reçut pas cette lettre. Rienzi enflé de ces honneurs, donna pluſieurs fêtes bizarres, & un feſtin au peuple Romain. Il ſe fit recevoir chevalier avec des cérémonies indécentes. Il eut la hardieſſe de citer à ſon tribunal les deux empereurs rivaux, Louis de Baviere, & Charles de Luxembourg ; & de déclarer publiquement que toute la terre lui appartenoit. Dans une autre fête il ſe fit donner devant tout le monde des couronnes pour marquer ſa ſouveraineté : il fit arrêter pluſieurs ſeigneurs, tant des Colonnes que des Urſins, les obligea à ſe confeſſer comme s'il alloit les faire mourir, & feignit de ne leur accorder leur grace qu'aux ſollicitations du peuple, qui en effet eût pu ſe ſoulever, s'il eût voulu enſanglanter la ſcene. Tant d'attentats irriterent ſi fortement les nobles perſécutés, qu'ils prirent enfin des meſures pour ſe venger ; mais Rienzi l'ayant appris, leur fit des ſommations de mettre les armes bas, des menaces s'ils oſoient remuer ; & paſſant à quelque choſe de plus efficace, il arma lui-même contre eux, ſortit de Rome à la tête de plus de vingt mille hommes, & y rentra triomphant, & en triomphateur. Le pape voulut en vain arrêter ces excès par un bref dont il chargea le cardinal Bertrand ; Rienzi le moqua du bref & du légat ; & l'armée des ſeigneurs toujours ſur pié contre lui, fut la victime de ſon entrepriſe. Il fit ſon fils chevalier en l'aſpergeant du ſang des Colonnes, & il devenoit cruel à proportion qu'il trouvoit de réſiſtance. Cette conduite ne tarda pas à lui faire perdre l'affection d'une partie de ſes troupes, & ſon orgueil & ſa tyrannie lui enleverent bientôt celle du peuple. Il ſe ſentit trop tard ; & de peur de tomber dans un état encore plus funeſte, il remit ſon autorité entre les mains du peuple ſept mois après l'avoir reçue de lui. Alors il ſe cantonna dans le château ſaint Ange, où il demeura plus d'un mois ; mais ne s'y croyant pas trop en ſureté, il profita de la conquête de Naples par le roi de Hongrie pour ſe retirer auprès de ce prince, avec lequel il s'étoit ligué. Il arriva à Naples ſur la fin du mois de Janvier 1348. il y trouva un aſyle, & y fut reçu avec toutes ſortes d'honneurs ; mais ſes ennemis, & en particulier le pape & ſa cour, firent tant par leurs intrigues, qu'ils le forcerent à s'éloigner davantage, & il ſe vit contraint de s'aller cacher dans l'hermitage de Mont-Mayelle déguiſé ſous un habit de pénitent, il y vécut avec les hermites toute l'année 1349. mais au commencement de 1350. profitant du premier jubilé de Clement VI. il rentra ſecrette-

Digitized by Google

ment dans Rome, confondu dans la foule, & sans être connu. Il ne tarda pas à y exciter une sédition : il y attenta sur la vie du cardinal légat Ceccano ; du moins en fut-il accusé, & on le poursuivit comme auteur de ces troubles : mais il se sauva & se retira à Prague où étoit le roi des Romains, qui le traita honorablement. Peu après par une politique qui n'étoit pas surement selon les regles ordinaires, Rienzi déclara à ce prince qu'il pouvoit, & qu'il devoit même faire sçavoir sa retraite au pape, & que pour lui il ne craignoit point d'aller à Avignon, & que même il le souhaitoit. Charles IV. qui ne le désiroit pas moins, y consentit. Rienzi partit pour Avignon, se remit entre les mains de Clement VI. qu'il espetoit encore de pouvoir changer en son protecteur par son éloquence. Mais on le conduisit par ordre du pape dans une tour où il fut enfermé seul & attaché par le pié à une chaîne qui tenoit à la voute. On nomma ensuite trois cardinaux pour lui faire son procès : mais Clement VI. étant mort, & Innocent VI. ayant été élu, celui-ci le retira de sa prison & l'envoya à Rome pour s'opposer à François Baroncelli qui s'étoit saisi du gouvernement de cette ville, & s'étoit fait nommer second Tribun de Rome. Baroncelli en ayant été la victime, Rienzi fit ce qu'il put pour remonter lui-même sur l'espece de thrône qu'il avoit déja occupé ; & lorsqu'il se fut assuré d'un parti assez considerable, il alla demander l'agrément au légat, qui ne put le refuser, leva quelques troupes, brusqua son départ, & fut honorablement reçu à Rome. Mais son administration dura peu & fut extrémement traversée. Enfin les nobles trouverent moyen d'exciter une sédition parmi le peuple pour le perdre : il fit de vains efforts pour l'appaiser ; il fut trahi par un de ses parens, arrêté & percé de coups au milieu du tumulte, le 8. d'Octobre 1354. On fit ensuite mille insultes à son cadavre pendant plusieurs jours. Son histoire a été écrite en italien par Thomas Fortifiocca, auteur contemporain : mais nous en avons une en françois, qui est extrémement curieuse & très-bien écrite, par le P. du Cerceau Jésuite, avec des additions & des notes du P. Brumoy, de la même societé. Cette histoire a été imprimée à Paris en 1733. *in-12.* sous le titre de *Conjuration de Nicolas Gabrini, dit Rienzi, tyran de Rome en 1347.* L'histoire italienne de Fortifiocca parut à Bracciano en 1624.

RIETI. *Substituez cet article à celui qui est rapporté dans ce Dictionnaire.* Rieti ville épiscopale de l'état de l'église dans le duché de Spolette, en latin *Reate.* Elle est située sur la riviere de Velino, vers les confins de l'Abruzze, à sept ou huit lieues de Spolette du côté de l'Orient, & à quatre ou cinq de Norcia. Cette ville dont l'évêché dépend immédiatement du pape, donne son nom à un lac qui est un peu à son occident, & que les Latins appellent *Reatinus lacus & Rietina palus.* Ce lac, nommé autrement *de sainte Susanne*, est fort petit, & se décharge dans celui de Pié-de-Luco, cinq milles au-dessous de Rieti.

RIEUX, ville du haut Languedoc, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit que* l'on trouve entre les abbayes de ce diocèse, celle de Salangues, dite l'*Abondance-Dieu.* Cette abbaye ne subsiste plus dans ce diocèse, ayant été ruinée par les Religionnaires en 1574. Elle a été depuis transferée à Toulouse. Le diocèse de Rieux contient quatre-vingt-dix paroisses, & confine avec ceux de Toulouse & de Pamiés. Il y a six petites villes qui, comme diocesaines, entrent aux états par tour ; sçavoir, Montesquieu, Carbonne, Foussesecat, Cazeres, Saint-Sulpice, & Gaillac-Toulsa. On prétend que la ville de Rieux tire son nom de la riviere de Rise, qui passe fort près ; aussi l'appelle-t-on indifferemment, *Rivi, Rivene, & Villa de Rivis.*

RIEUX, maison très-noble & très-ancienne ; &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit dans la généalogie de cette maison rapportée dans ce Dictionnaire de l'édition de 1725.*

III. Gilles sire de Rieux, &c. épousa *Marguerite* d'Amboise. C'est sans fondement ; le nom de sa femme n'est point connu.

VI. Jean I. du nom, sire de Rieux, &c. Il avoit épousé 1°. *Isabeau* de Clisson, tante du connétable de ce nom, *lisez* sœur.

VII. Jean II. du nom, sire de Rieux, &c. maréchal de France & de Bretagne, *effacez* & de Bretagne..... 3. Pierre de Rieux, dit de *Rochefort*, ajoutez né le 9. de Septembre 1389.

IX. François sire de Rieux & de Rochefort, &c. Petit avant sa mort, le roi Louis XI. encore dauphin, le retint pour son chambellan, par lettres du 15. Juin 1458. *lisez* 1448.

X. Jean IV. du nom, sire de Rieux & de Rochefort, &c. Il avoit épousé 1°. en 1461. *Françoise* Raguenel, dame de Malestroit, &c. morte l'an 1471. *lisez* l'an 1481.

*BRANCHE DES SEIGNEURS & Marquis d'*Asserac.

XI. François de Rieux, second fils de Jean IV. du nom, sire de Rieux, &c. & *Jean* de Rieux, fils aîné, en faveur duquel le roi Henri III. &c. Il avoit épousé *Philippe* de Saint-Amadour, vicomtesse de Guignen, fille de *Claude*, vicomte de Guignen, *lisez* vicomtesse de Guiguen, fille de *Claude*, vicomte de Guiguen.

XIII. Jean de Rieux, seigneur de la Feillée, &c. Il épousa *Marie* de Rieux sa cousine, lisez *Susanne* de Rieux sa cousine.

XIV. Jean-Emmanuel de Rieux, marquis d'Asserac, &c. gouverneur de Guerande, du Croisig, &c. *lisez* du Croisil.

XV. Jean Gustave de Rieux, marquis d'Asserac, &c. *Ajoutez* mort à Paris le 29. de Janvier 1713. âgé de 64. ans.....dont il a eu *Jean-Severe* de Rieux, *ajoutez* marquis d'Oüessant, baron de la Hunaudaye & de Montafilant..... & *Louis-Auguste* de Rieux, *ajoutez* colonel du régiment du Perche, par commission du 15. Mars 1718.

BRANCHE DES SEIGNEURS & Comtes de Chateauneuf.

XI. Jean de Rieux, troisiéme fils de Jean IV. du nom, sire de Rieux & de Rochefort, &c. & mariée à *Philippe* Altoviti, Florentin, comte de Castelane en Provence, &c. *lisez*, baron de Castelane en Provence, &c.

XII. Gui de Rieux, seigneur de Châteauneuf, &c. aux fiéges de la Rochelle, de S. Jean d'Angely, & de Lesignan, *lisez* & de Lezignem..... *Jeanne* dame du Chastel, &c. de Pornic, *lisez* de Polnic..... *Marie*, alliée à *Jean* de Rieux, &c. lisez *Susanne*, alliée à *Jean* de Rieux, &c.

BRANCHE DES SEIGNEURS & Marquis de Sourdeac.

XII. René de Rieux, second fils de Jean, seigneur de Châteauneuf, &c. Ce fut en considération de ses services, que le roi lui donna le collier de ses ordres le 31 Janvier 1598. *lisez* le 2. Janvier 1599.

XIII. Gui de Rieux, seigneur de Sourdeac, marquis d'Oüessant, vicomte de la Bouteviaye, *lisez* vicomte de la Bouteveillaye.... Ses biens furent confisqués par arrêt de 1631. *lisez* par arrêts des 17. & 20. de Novembre 1631.... *Après ces mots*, seigneur d'Aunoy, *ajoutez Anne-Marie*, femme de *Leon* de Balsac d'Illiers, marquis d'Entragues, de Gié & de Marcouffis, &c..... & *Anne-Catherine*, mariée l'an 1647. à *Robert* de Maleville, &c. *lisez seulement* & *Catherine*, mariée l'an 1647. à *Robert* d'Esmalleville, &c.

XIV. Alexandre de Rieux, marquis de Sourdeac & d'Oüessant, &c. mourut le 7. de Mai 1695. *Louise* des Courtils dont il avoit épousé la fille, mourut le 3. de Février 1703. âgé de 82. ans. Entre ses enfans, au lieu de *René-Louise*, il faut mettre *René-Louis* comte de Rieux, mort au commencement de Février 1713. qui avoit épousé *Anne-Elisabeth* Nivelle. Ce mariage fut contesté par le marquis de Sourdeac son pere, & con-

Digitized by Google

fitué par arrêt de la Tournelle, du 29. Août 1682. Ajoutez auſſi, *Henri* de Rieux, officier dans le régiment des Gardes, mort le 4. de Décembre 1693. âgé de 35. ans. Il faut mettre enſuite *Louiſe & Anne-Helene*.

RIEUX (Jean de) II. du nom, fite de Rieux, &c. *Corrigez, ce qui ſuit dans cet article rapporté dans ce Dictionnaire, édition de 1725.* Il eut la charge de maréchal de France le 29. *non* le 19. de Décembre 1397. Il fut deſtitué en 1411. à cauſe de quelque indiſpoſition qui lui étoit ſurvenue. Il fut rétabli dans ſa charge le 24. d'Octobre 1413. mais ſon grand âge & ſes infirmités ne lui permettant pas d'en faire l'exercice, il ſe démit le 10. d'Août 1417. en faveur de, &c.

RIGAULT. (Nicolas) *Supplée, cet article à celui qui eſt dans le Moreri.* Nicolas Rigault naquit l'an 1577. à Paris, où ſon pere étoit médecin. Il fit ſes études dans le college des Jéſuites, qui tenterent inutilement de le faire entrer dans leur ſociété. Son *Funus paraſiticum*, piéce ſatyrique contre les paraſites, qu'il publia en 1596. commença à lui faire un nom. M. de Thou en fut ſi charmé, qu'il voulut avoir l'auteur chez lui, & en faire le compagnon de ſes études. Rigault embraſſa d'abord la profeſſion d'avocat; mais on prétend qu'il y renſſit mal. Il ſut choiſi avec le ſçavant Caſaubon, pour mettre en ordre la bibliotheque du roi de France, & il en fut fait garde après celui-ci. Le roi le nomma conſeiller au parlement de Metz, au commencement de la création de ce parlement faite en 1633. & il en eſt mort le doyen. Il eut auſſi la commiſſion de procureur général de la chambre ſouveraine de Nanci, & fut depuis intendant de la province de Metz. Il mourut à Toul au mois d'Août 1654. non le deux Février 1653. ni le premier de Mars 1652. comme plusieurs l'ont dit. Il étoit âgé de 77. ans. La plus grande partie de ſes ouvrages conſiſte en éditions d'auteurs qu'il a ornés de notes, & auſquels il a ſouvent joint celles de pluſieurs ſçavans, & ſa traduction latine, quand les originaux de ces auteurs étoient en grec. Ces éditions ſont : *Onoſandri ſtrategicus, ſive de Imperatoris inſtitutione, nec non Urbicii inventum, &c.* grec & latin, en 1599. *in-8°.* & en 1600. *in-4°.* avec de nouveaux commentaires de Janus Gruterus, & d'Æmilius Portus. *Phædri fabulæ*, 1599. 1617. 1630. l'édition de 1617. eſt la meilleure. *Artemidori & Achmetis oneirocritica ſeu de divinatione per ſomnia, &c.* grec & latin, 1603. La verſion n'eſt pas de Rigault, mais de Jean Cornato, & de Jean Leunclavius. *Martialis epigrammata*, en 1601. Outre ſes notes, on y trouve celles de Didier Heraulđ, de Calderini & de George Merula. *Vita ſancti Romani Archiepiſcopi Rothomag.* en 1609. & 1652. Rigault tira cette vie d'un ancien martyrologe, & y joignit une diſſertation, où il réfute la fable du dragon, qu'il dit être le fondement du privilege de la Fierte-Saint-Romain. Adrien Behot y répondit en 1609. par ſon *Apologia pro ſancto Romano. Accipitraria rei ſcriptores, & liber de cura canum*, gr. & lat. en 1612. *in-4°. Rei agrariæ ſcriptores veteſque*, en 1613. Outre ſes obſervations, il joignit un gloſſaire pour l'intelligence de ces auteurs. Ce recueil a été réimprimé depuis à Amſterdam, en 1674. *in-4°.* avec quelques additions, & de nouvelles notes de Guillaume Goës. *Menandri & Philiſtionis ſententiæ comparatæ* en 1613. Rigault reconnoît que ces ſentences ne ſont point de ceux dont elles portent les noms. *Q. Tertulliani libri novem*, en 1628. *in-8°. Ejuſdem Tertulliani opera*, en 1634. *in-fol.* Outre ſes notes & des index, il a joint un gloſſaire utile. *Minucii Felicis Octavius, & Cæcilius Cyprianus de idolorum vanitate*, en 1643. & en 1652. *Sancti Cypriani opera*, en 1649. *in-folio.* Il y joignit avec ſes obſervations ſur S. Cyprien, de nouvelles remarques ſur Tertullien. *Commodiani inſtructiones adverſus gentium deos*, en 1650. *in-4°. Bartholomæi Baratherii de fendis liber ſingularis*, en 1612. C'eſt Rigault qui a fait imprimer cet ouvrage de Barathier, célebre juriſconſulte du XV. ſiécle; mais il auroit dû en conſerver le vrai titre, qui eſt, *Libellus feudorum reformatus* : Jean Schilter l'a rétabli dans ſon édition de 1696. *in-4°.* à Straſbourg. Voilà toutes les éditions que nous connoiſſons de M. Rigault. Ces auteurs, comme, nous l'avons dit, ſont tous ornés de notes, ou obſervations, ou commentaires, & la plûpart accompagnés de ſa traduction, quand ces auteurs ont écrit en grec. Le ſçavant M. Huet, ancien évêque d'Avranche, ne jugeoit pas favorablement de ces traductions de Rigault. Il dit qu'il ne s'attache point aſſez au choix de les mots, & qu'il donne à ſes penſées un tour un peu groſſier & peu étudié. Sa dixneuviéme obſervation ſur quelques traités de Tertullien, fit beaucoup de bruit. Comme il prétendoit que l'on pouvoit montrer par un paſſage de cet auteur tiré de ſon exhortation à la chaſteté, que les laïques ont droit de conſacrer l'Euchariſtie en cas de néceſſité, lorſqu'ils ne peuvent recourir aux miniſtres ordinaires de l'égliſe; M. de l'Aubeſpine évêque d'Orleans entreprit de le réfuter dans le ſecond livre de ſon traité de l'ancienne police de l'égliſe, &c. & Rigault lui témoigna qu'il étoit ſatisfait de ſes raiſons, dans une lettre qu'il lui écrivit à ce ſujet; ce qui n'a pas empêché Grotius & Saumaiſe de prendre la défenſe du ſentiment de Rigault. Le P. Vavaſſeur Jéſuite fit contre une autre de ſes obſervations ſur Tertullien, ſon traité *de forma Chriſti*, parce que Rigault avoit ſoutenu que Jeſus-Chriſt étoit dépourvu de tous les avantages de la nature; diſpute au moins inutile. Les autres ouvrages de Rigault, ſont : *De verbis quæ in Novellis conſtitutionibus poſt Juſtinianum occurrunt Gloſſarium, μεθοδικῶς*, en 1601. *in-4°. De la prélation & retenue féodale*, en 1612. *in-4°. Diatriba de ſatyra Juvenalis*, dans l'édition de ce poëte, donnée par Robert Etienne, à Paris, en 1616. *in-12. Exhortations Chrétiennes imitées des anciens peres Grecs & Latins*, en 1620. *Epiſtola Joan. Bapt. Ædui*, contre Jacques Cellarius, en faveur de Jacques-Auguſte de Thou, en 1626. *in-4°. Apologeticus pro rege Ludovico XIII. adverſus factioſa admonitionis calumnias in cauſa Principum fœderatorum*, en 1626. & traduit la même année en allemand. *Diſſertatio cenſoria ſuper editione libelli parænetici de cavendo ſchiſmate*, à Paris 1640. *in-4°.* L'ouvrage qu'il attaque eſt celui de Charles Herſent; mais ſa cenſure n'eſt qu'une déclamation & un panegyrique du cardinal de Richelieu. *De lege vendiſtonis dicta obſervatio duplex ad legem* CURABIT PRÆSES, à Toul, en 1643. & en 1644. *in-4°. Obſervatio ad conſtitutionem regiam anni 1643. de modo fœnoris propoſito*, en 1645. *Obſervatio de populis fundis, &c.* à Toul, en 1651. *in-4°.* & avec les ouvrages d'Ismaël Bouillaud, & de Henri de Valois ſur le même ſujet, à Dijon en 1656. *in-8°. Vita Petri Puteani*, avec l'oraiſon funebre du même, par Adrien de Valois, &c. en 1652. *in-4°.* & pluſieurs fois depuis. M. le préſident de Thou ayant chargé par ſon teſtament Pierre Dupui & M. Rigault de procurer au public une édition complette des cent trente-huit livres de ſon hiſtoire, ces deux ſçavans envoyerent l'ouvrage à Geneve, où on l'imprima, & convinrent avec Michel de Lingelsheim conſeiller à la chambre de Spire, qu'il en paſſeroit pour l'éditeur. Cette édition, qui parut en 1620. eſt en 5. vol. *in-fol.* & contient auſſi les mémoires de la vie de l'auteur, avec quelques autres pieces. Rigault avoit fait pour ces mémoires une préface latine; mais n'ayant pas voulu enſuite qu'elle fût imprimée, elle eſt demeurée manuſcrite juſqu'en 1734. qu'on l'a donnée en françois ſeulement dans le tome premier de la traduction françoiſe de l'hiſtoire de M. de Thou. M. Rigault avoit ajouté auſſi trois livres aux cent trente-huit de ſon ami. Ces trois livres qui ne regardent que les affaires de France, finiſſent à la mort de Henri IV. & contiennent des choſes très-curieuſes qu'on ne trouve point ailleurs. On n'en imprima que le premier livre, dont on ne connoît même que deux exemplaires, l'un dans la bibliotheque du roi, l'autre qui, de celle de M. de Thou, avoit paſſé dans celle de M. Colbert. Les deux autres livres qui ſe trouvent dans la bibliotheque du roi en manuſcrit, n'avoient jamais été imprimés. On les a donnés tous les trois traduits en françois, en 1734. dans le quinziéme volume de la traduction françoiſe de

Digitized by Google

l'hiſtoire de M. de Thou. A l'égard du *Funus paraſiticum*, le premier écrit de M. Rigault, il eſt bon d'ajouter ici que depuis l'édition de 1596. on en a fait pluſieurs autres ſéparément, & qu'on l'a inſéré dans pluſieurs recueils d'ouvrages ſur la même matiere, même dans ceux qui furent faits à l'occaſion du paraſite Montmaur, quoique Rigault n'eût pu avoir celui-ci en vue, Montmaur n'ayant encore que vingt ans quand cette piece fut imprimée. Il faut avertir ici qu'à la fin de l'édition de cette piece de 1601. on trouve de M. Rigault une lettre en grec de l'empereur Julien, avec la traduction latine de M. Rigault lui-même, & que c'eſt tout le travail que ce ſçavant a fait ſur les ouvrages de Julien, quoique M. Bailler & pluſieurs autres, ayent fait entendre que ce travail avoit été beaucoup plus conſidérable.

RIGORD, autrement RIGAULD ou RIGOT ; car on le trouve écrit de ces trois façons. *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve déja dans le Moreri.* Rigord paroît avoir paſſé la plus grande partie de ſa vie dans le XII. ſiécle. Il dit lui-même qu'en 1205. il étoit ſur le déclin de l'âge. Il étoit natif de Gothie, ou Languedoc, médecin de profeſſion, hiſtoriographe du roi de France, & moine de S. Denys. C'eſt lui-même qui nous apprend ce détail dans l'épître adreſſée à Louis fils de Philippe-Auguſte, qui ſe lit à la tête de ſon hiſtoire. Il mourut le 17. de Novembre, mais on ne ſçait de quelle année. M. l'abbé le Gendre & quelques autres avant lui, ont donné à Rigord la qualité de medecin du roi, mais ſans preuve, & à ce qu'il paroît, ſans fondement. On aura joint mal-à-propos ces paroles, dans les titres qu'il ſe donne, *Profeſſione phyſicus*, avec celles-ci, *Regis Francorum chronographus*, en ſorte qu'on aura lu, *Profeſſione phyſicus Regis, Francorum chronographus :* ce qui eſt ridicule. M. Pithou & M. Dueheſne nous ont donné l'un & l'autre l'hiſtoire de Rigord, qui eſt en latin, & qui commence au couronnement de Philippe-Auguſte, fait en 1179. du vivant du roi Louis VII. ſon pere qui mourut l'année ſuivante. Il la continue juſqu'en 1209. Ce qu'on y trouve de plus, appartient à Guillaume le Breton ſon continuateur. Cette hiſtoire a été en très-grande eſtime du tems de Rigord, & même après. Il n'y en a guére en effet de mieux écrite, de toutes celles qui nous reſtent de ces tems-là. Il n'y en a point de plus detaillée & de plus exacte, & elle paroît à d'habiles gens préferable à toute autre pour les trente premieres années du regne de Philippe, qui y ſont décrites. Il faut remarquer cependant que l'eſprit de ſuperſtition ſi commun dans ces ſiécles groſſiers, y regne par-tout, & qu'elle eſt trop remplie de viſions, de ſonges, de prophéties & de miracles, admis ſans diſcernement. * *Memoires contenant la vie & les ouvrages de Guillaume* le Breton & de Rigord, par M. de la Curne, dans les *Mémoires de l'académie des Inſcriptions & belles lettres, tom. 8.* Le Gendre dans ſes *Jugements ſur pluſieurs anciens hiſtoriens de France*, à la tête de ſon *Hiſt. de France*, in-fol.

RIGORD (Jean-Pierre) chevalier de l'ordre de ſaint Michel, ancien commiſſaire de la marine, ſubdelegué de feu M. le Bret intendant en Provence, a été dans le dernier ſiécle & dans celui-ci, encore plus illuſtre par ſa profonde érudition que par ſes emplois. Il avoit particulierement étudié l'antiquité, & étoit très-verſé dans la connoiſſance des médailles & dans les belles lettres. Auſſi avoit-il été lié avec les plus célebres antiquaires de ſon tems, les Toinards, les Morelles, les Vaillants, les Rainſſants, les le Drons, &c. Il étoit de l'académie de Marſeille, & mourut dans cette ville le 29. de Juillet 1727. âgé d'environ 75. ans. Il a donné pluſieurs ouvrages au public, entr'autres, une *Diſſertation hiſtorique ſur une médaille d'Herode Antipas*, en 1689. *in-4°.* Une *Réponſe* à la diſſertation que M. Graverol lui avoit adreſſée *ſur l'explication d'une médaille grecque, qui porte le nom du dieu Pan*, en 1689. *in-4°.* On imprime ſon éloge.

RINTHON, de Syracuſe, & que quelques-uns font de Tarente, étoit un poëte comique, fils d'un potier de terre. Il vivoit ſous le regne de Ptolomée Lagus. Les écrivains lui attribuent trente-huit pieces. C'étoient des tragi-comédies. Ciceron, Varron, Columella, Athenée, Suidas & Ephaſtion parlent de ce poëte. * *Voyez* Raguſa, *Elegia Siculorum.*

RIOLAN (Jean) médecin, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on met* ſa mort le 18. d'Octobre 1605. Elle arriva le 18. d'Octobre 1606, „ C'étoit, dit Pierre de l'Etoille, dans ſon journal de „ regne de Henri IV. un des premiers & des plus doctes „ de ſa profeſſion, non ſeulement de la France, mais de „ l'Europe.

RIPARFONT, (Etienne-Gabriau de) natif de Poitiers, étoit gentilhomme : ſon pere avoit d'abord été conſeiller au parlement de Bretagne, & fut enſuite lieutenant particulier au préſidial de Poitiers. Pour lui, il fut encore plus diſtingué par la nobleſſe de ſes ſentimens, que par celle de ſa naiſſance. Entre les differens emplois que ſon pere lui propoſa, il choiſit par inclination la profeſſion d'avocat, & l'exerça au parlement de Paris avec autant d'honneur que de ſuccès. Les qualités du cœur égalerent en lui celles de l'eſprit ; la candeur & la modeſtie formerent ſon caractere ; ce qui ne diminuoit rien de ſa grandeur d'ame ni de ſa fermeté, lorſqu'il s'agiſſoit de ſoutenir la gloire de l'ordre dont il étoit membre. Il ſe faiſoit un devoir d'embraſſer la défenſe des perſonnes qu'il ſçavoit dans l'oppreſſion & le beſoin ; le déſintereſſement avec lequel il fit uſage de ſes talens, ne lui permit pas de faire une grande fortune. Il fut marié à *Anne-Marie* Durideau, dont il n'eut point d'enfans. Le 14. d'Août 1703. M. de Riparfont fit ſon teſtament, que l'on conſerve comme un monument précieux de l'eſprit qui animoit ce grand homme ; on y voit éclater ſa ſageſſe autant que ſa générosité. Après avoir diſpoſé en faveur de ſa famille des biens qu'il avoit eus de patrimoine, il donne à ſes confreres des témoignages de l'eſtime qu'il avoit pour eux, & leur legue ſa bibliotheque avec 1400. livres de rente pour l'entretenir. Il avoit formé lui-même cette bibliotheque, & la rendit conſidérable, & par le grand nombre de volumes, & encore plus par le choix des livres rares, & par ſes manuſcrits ; enſorte qu'il ne pouvoit faire à l'ordre des avocats un préſent plus utile & plus digne de lui. Il invite par ſon teſtament ſes confreres à tenir des conferences de doctrine, dans le lieu où ſa bibliotheque ſera placée après ſa mort ; ce qui a été exécuté juſqu'à preſent. Il mourut le 5. de Decembre 1704. âgé de ſoixante-trois ans ou environ, juſtement regretté de ſes confreres & de tous ceux qui l'avoient connu. * *Voyez* ce qu'en a dit M. Bretonnier en ſes obſervations ſur l'onziéme plaidoyer d'Henrys, *t. 2. pag. 861. édition de 1708.* Il eſt bon de rapporter ici l'inſcription latine compoſée à l'honneur de M. de Riparfont, & que l'on trouve au commencement des *Mémoires concernant l'obſervation du ſenatuſconſulte Velleien*, par M. Froland, imprimés *in-4°.* en 1729. Voici cette inſcription.

INSCRIPTIO.

Quam vides hic bibliothecam
Sibi chariſſimo patronorum ordinis
Teſtamento dedit
Dominus Gabrian de RIPARFONT
In primo Galliæ ſenatu patronus.
Origine nobilis ;
Ingenio, doctrinâ, virtute, famâ præcellens ;
Conſiliarius prudentiſſimus,
Facilis difficultatum ſolutione inſignis,
Sæculi ſui deſiderium, futuri invidia.
Tot ſunt venerati homines quot noverunt,
Tot mirati quot in conſiliis adierunt.
Hunc ſibi Dynaſta & patronum & amicum eſſe voluerunt,
Hos fama primùm clientes fecit,
Virtus ſubin'de amicos.
Ureebantur ſenatus clariſſima lumina
Conſiliario peritiſſimo.
Sociis proderat exemplo, neque his unis proderat ;

Digitized by Google

Habebat unde prodesset omnibus.
Totum, dum vixit, omnibus se præbuit.
Dum moritur, res inter sanguinem & amicitiam fortitur,
Patrimonium propinquis,
Libros & Manuscripta,
Nobiliorem animæ ac fortunæ partem,
Nominis & scientiæ thesauros,
Sociis amarè de socii fato querentibus relinquit.
Quisquis es, tam bene meriti testatoris nomen
Ama, memento, cole.
Vivens, ab omnibus cultus: moriens, ab omnibus desideratus.
Ludov. FROLAND, *in eodem senatu patronus, auditor.*

* *Memoires du tems.*

RITTERHUSIUS. (Conrad) *Supplicx, cet article à celui qui se trouve déja dans le Moreri, sous le nom* RITTERSHÜYS. Ritterhusius étoit un jurisconsulte célebre, né à Brunswick en 1560. Il avoit fait dans sa patrie d'excellentes études. Les langues grecques & latines, l'éloquence & la poésie l'avoient occupé sérieusement, & il y avoit fait beaucoup de progrès. Il alla ensuite dans l'université de Helmstadt dans le dessein d'y étudier la théologie; mais auparavant il voulut se fortifier dans la philosophie & dans la philologie grecque & hébraïque. Ce fut alors qu'il se mit à traduire les pseaumes de David en vers latins. Peu après il entra dans l'étude de la théologie; mais il n'alla pas loin, & son inclination pour la jurisprudence l'emporta bientôt de ce côté-là. Il eut pour maître dans cette science Jean Borchole, qu'il écouta cinq ans. En 1584. il quitta Helmstade pour aller continuer cette étude à Altorff, où il prit les leçons de Donneau ou Donellus, ou Giphanius. Il accompagna le dernier à Ingolstadt, où il écouta encore le jurisconsulte Italien Fachineo. Comme il étoit alors très-avancé dans la science du droit, il reprit dans le même tems l'étude des humanités qu'il a aimé toute sa vie. Homere, Isocrate, Demosthene, Platon, Xenophon, Thucidide, &c. faisoient ses délices. Parmi les Latins, les commentaires de Cesar étoient l'ouvrage qui lui plaisoit le plus. Il alla ensuite en Hongrie, dans la Bohême, & par toute l'Autriche. On lui offrit dans ces voyages la charge de comte de Sulms, qu'il ne voulut point accepter. En 1591. il prit le degré de docteur en droit à Basle, de peu après il fut nommé professeur en droit à Altorff, où il mourut en 1613. On lui doit les ouvrages suivans. *Sententiæ Julii Pauli cum scholiis Asiani. Partitiones juris feudalis Consilia Altorfina. Disputationes ad instituta. Jus Justinianeum, sive Novellarum methodica explicatio. In duodec. tabul. leges commentarius. Differentiæ juris civilis & canonici. Commentarius in institutiones. Commentarius in Oppiani libr. 4. de venatione, & libr. 5. de piscatione, cum latina interpretatione & varia lectione. Salvianus de providentia & ultimo judicio. Guntheri Ligurinus cum commentario. Commentarius in fabulas Phædri. Commentarius in Porphyrium de vita Pytagoræ. Commentarius in epistolas Plinii. Antonini Imperat. lib. de vita sua Græc. & Roman.* * Ponsa, *in vita Ritterhusii.*

RITTHERHUSIUS, (Nicolas) *fils du précedent*, né à Altorff en 1597. s'appliqua particulierement à l'histoire, aux généalogies, aux mathematiques, & à la litterature grecque & latine. Quand il eut fait du progrès dans ces connoissances, à l'exemple de son pere, il passa à Helmstadt, & depuis fit son occupation principale de l'étude de la jurisprudence. Il voyagea en France, en Angleterre, en Italie, en Pologne, en Danemarck & en Hollande, & fit par-tout connoissance avec les sçavans. A son retour, il prit le dégré de docteur en 1634. & fut nommé professeur du droit féodal. Il mourut en 1670. Il a écrit un ouvrage considérable, intitulé: *Genealogia Imperatorum, Regum, Ducum, Comitum, præcipuorumque aliorum procerum, orbis Christiani deducta ab anno 1400. continuata ad annum 1614.* in-folio.

RIVIERA, (Dominique) né à Urbin le troisiéme de Décembre 1671. cardinal prêtre de l'église de Rome, du titre de saint Quirice & de sainte Julitte, étant protonotaire apostolique, fut déclaré secretaire des chiffres par le pape Innocent XII. le 9. Mai 1721. Il fut aussi secretaire des congrégations du consistoire, & des eaux, marais, ponts & chaînes, & du college des cardinaux, chanoine de la basilique de S. Pierre du Vatican, & garde des archives du château S. Ange. Le pape Clement XII. qui lui avoit donné la charge de secretaire de la congrégation de la Consulte, le 13. Juillet 1730. le créa & déclara cardinal le 2. Mars 1733. & lui donna la barrette le même jour avec les formalités ordinaires. Le 5. du même mois il reçut le chapeau dans un consistoire public, & le 13. d'Avril suivant, sa Sainteté ayant fait dans un consistoire secret la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche, lui donna le titre presbyteral de saint Quirice & sainte Julitte, & lui assigna ensuite les congrégations consistoriales du concile, de la consulte & des eaux. Il prit solemnellement possession de son titre le seize de Juin 1733.

RIVINUS (André) sçavant médecin, & habile critique du XVII. siécle, dont le vrai nom étoit *Bachmann*. Il naquit à Halle en Saxe le 7. d'Octobre 1600. & après avoir commencé ses études dans sa patrie, il passa à Jene où il s'appliqua à la philosophie & à la médecine. Il voulut visiter ensuite la France, les Pays-bas & l'Angleterre. A Leyde il entendit les leçons de Daniel Heinsius, de Pierre Cunæus, de Vossius, de Heurnius & de Jacchæus. A Paris il fréquenta celles de Pierre Bertius, de Jean de Beauchesne & d'Antoine Charpentier. De retour en Allemagne, il prit le degré de maître-ès-arts à Leipsic en 1625. & celui de docteur en médecine en 1644. Après avoir été reçeur du college de Nordhausen pendant trois ans, il retourna à Leipsic, où il fut nommé professeur en poésie, & en 1655. professeur en médecine. Il avoit beaucoup de respect pour les peres de l'église, & il lut particulierement les anciens poëtes Chrétiens & les expliqua à ses auditeurs, parmi lesquels il vit quelque tems Jean-George Græwius. Reinesius ayant blâmé severement dans ses *Variæ lectiones*, l'édition *secundum*, que Rivinus avoit donnée sous le nom supposé de *Rhyackinus*, Rivinus y repondit par une vive satyre intitulée: *Lanx satura*, à laquelle Reinesius repliqua par sa *Defensio variarum lectionum contra nigram censuram poëta.* Rivinus mourut le quatriéme d'Avril 1656. Outre les ouvrages *nommés ci-dessus*, on a de lui, *Padagerontagogus. Aristoteles cum Platone comparatus. Cælum terræfire poeticum. Liber physicalium virtutum, compassionum & curationum*, &c. *Nota in Dracontium. Cæcilii Cypriani Genesis & Sodoma. Drepani Flori psalmi. Victorini carmen de Jesu Christo. Hildeberti sermones. Dissertatio de Majumis, Maicampis, & Roncalisii. Dissertationes duæ de venilia & falacia, necnon malacia.* Græwius a inséré ces deux dissertations dans son *Syntagma variarum dissertationum variorum*, à Utrecht en 1702. * *Parentalia* And. Rivini. Græwius, *in præfat. syntagmatis*, &c. Fabricius, *biblioth. latin. l. 4. c. 2.*

ROBBE (Jacques) géographe fort connu, étoit de Soissons, où il naquit en 1643. & où il mourut au mois d'Avril 1721. pendant la semaine sainte. Son ouvrage le plus connu est sa *Méthode pour apprendre facilement la géographie*, dans laquelle on trouve aussi un *abrégé de la sphere*, & un *traité de la navigation*. La premiere édition est de Paris, en 1678. & la sixiéme & derniere est de 1714. Guillaume Sanson, fils de Nicolas Sanson, ayant un peu maltraité M. Robbe dans un avertissement qu'il mit à la fin de son *introduction à la géographie*, *in-12.* à Paris, en 1681. & qu'il intitula: *Avertissement touchant quelques nouvelles géographes & les copistes de nos cartes.* M. Robbe se défendit en peu de mots dans la préface d'une nouvelle édition de sa méthode, mais sans nommer son adversaire, & la dispute n'alla pas plus loin. Les autres ouvrages de M. Robbe, sont: *Emblême sur la paix*, presentée au roi le 29. Mars 1679. Cette piece a eu un applaudissement universel. *Trictracus carminibus elegiacis illustratus*, brochure *in-4°.* de dix-huit pages, imprimée à Paris en 1710. M. Robbe avoit fait une addition de deux cens vers à ce poëme, sur quatre coups singuliers

Digitized by Google

de Trictrac, mais elle n'eſt pas imprimée. Il a laiſſé auſſi manuſcrites deux diſſertations latines ſur quelques points de l'hiſtoire de France, par rapport à la géographie. La premiere eſt une diſſertation ſur le lieu de *Bibrax*, *oppidum Rhemorum*, dont il eſt parlé dans les commentaires de Céſar. La ſeconde, touchant le lieu où s'eſt donné la fameuſe bataille de True dans le Soiſſonnois, ſous Clotaire II. en 593. L'auteur prétend que cette bataille s'eſt donnée au village de Peeſle-ſur-l'Aiſne, au nord de Braine. M. Robbe étoit ingénieur & géographe du roi, & avocat au parlement. Il avoit été auſſi maître perpétuel de S. Denys en France. * *Mémoires du tems.*

ROBERT DE COURTENAI, empereur de Conſtantinople, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit qu'*il ſuccéda à ſon pere Pierre II. du nom, vers l'an 1220. *Il faut dire*, qu'il partit de France ſur la fin de l'année 1220. pour aller prendre poſſeſſion de l'empire de Conſtantinople, &c. Il y fut couronné, non en 1222. *comme on l'a dit encore*, mais le 25. de Mars 1221.

ROBERT GROSSE-TESTE, évêque de Lincoln, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. que* ce fut en 1242. qu'il traduiſit en latin l'ouvrage apocryphe intitulé, *Le teſtament des XII. Patriarches*, dont l'original grec ſe trouve dans pluſieurs bibliothéques, & eſt même aſſez commun dans le Levant. On en ignore l'auteur. Mais cet ouvrage eſt ancien puiſqu'il eſt cité par Origene. On conjecture que c'eſt la production de quelque Juif converti à la religion Chrétienne, ou de quelqu'un de ces anciens ſectaires, qui ſemblent avoir pris plaiſir à ſuppoſer des livres ſous des titres ſpécieux. On voit que les douze prétendus Teſtamens viennent d'une ſeule main, tant le ſtyle en paroît uniforme. Les prophéties qu'on y lit quoiqu'elles appuyent la religion Chrétienne contre les Juifs, ne ſont néanmoins que de pures viſions. C'eſt ſans doute la belle morale qui eſt contenue dans cet écrit, qui a porté l'évêque de Lincoln à le traduire en latin. Ce fut la même raiſon qui engagea feu M. Macé, curé-chefcier de l'égliſe de ſainte Opportune à Paris, à en donner une traduction françoiſe. *Voyez* MACE'. Dom le Nourri, Benedictin de ſa congrégation de S. Maur, mépriſe beaucoup trop cet ouvrage dans ſon *apparatus ad bibliothecam Patrum*: & le ſçavant Grave, Proteſtant, en a beaucoup mieux jugé. Voyez auſſi ce qu'en dit M. Simon dans ſa bibliothéque critique donnée ſous le nom de *Sainjorre*, tom. 2. chap. XIV. L'auteur du diſcours qui eſt ſur ce ſujet dans cette bibliothéque, avoit eu deſſein de publier l'original grec de cet ouvrage, il l'avoit même promis; mais il n'a pas exécuté cette promeſſe. Un ſçavant Allemand l'a executé il y a pluſieurs années, à Oxford, avec quelques autres anciennes piéces.

ROBERT, ſurnommé *Abolanz*, chanoine de l'égliſe cathédrale d'Auxerre dans le XII. & le XIII. ſiécle, eut dans ſon chapitre la qualité de Lecteur, qui lui donnoit la direction de toutes les charges de l'égliſe d'Auxerre, & le ſoin des archives & des manuſcrits. C'étoit un homme ſtudieux, & ſur-tout fort attaché à l'hiſtoire. Il fit écrire à ſes dépens, l'art de l'imprimerie n'étant point encore inventé,) deux grands volumes d'actes de Saints à l'uſage de ſon égliſe: l'un qui contenoit les mois de Mai, Juin, Juillet, Août; l'autre, les quatre derniers mois de l'année; & d'autres livres encore de pareille eſpece. Ces livres étoient achevés, lorſqu'un mouvement de pieté le porta à ſe retirer dans l'ordre des Prémontrés. Avant que de quitter le monde, il fit ſon teſtament dans le chapitre d'Auxerre, par lequel il nous apprend ces circonſtances. Ce teſtament eſt de l'an 1205. Il prit l'habit de Prémontré dans le monaſtere de S. Marien-lez-Auxerre, qu'il viſitoit ſouvent auparavant, étant en relation avec Milon qui en étoit abbé. C'eſt ce Robert qui eſt auteur de la célebre chronique connue ſous le nom de Chronique de S. Marien d'Auxerre, parce qu'il la compoſa ou la rédigea en partie dans ce monaſtere, ou qu'il y mit la derniere perfection. Il mourut dans cette maiſon en 1212. Les deux vers latins qu'on lit dans cette chronique à l'an 1172. où celui qui les a écrits marque qu'il n'étoit alors que dans ſa ſeiziéme année, & qu'en ce tems il prit la tonſure, ou qu'il ſe fit moine; ces deux vers ſont une addition qui vient d'une main étrangere, qui parle de lui-même, & non de l'auteur de la chronique. Peut-être cet anonyme eſt-il le continuateur de cette chronique, mais ce n'en eſt pas l'auteur. Il y a beaucoup d'autres vers de cet anonyme dans cette chronique, qu'il ne faut point mettre ſur le compte de Robert. M. Camuzat, l'un des plus ſçavans chanoines qu'ait produit l'égliſe de Troyes, & fort connu par pluſieurs collections importantes, fit imprimer cette chronique à Troyes, l'an 1608. ſur un manuſcrit qu'il trouva dans l'abbaye de Pontigni; mais on a des manuſcrits de cet ouvrage plus amples & plus parfaits. M. le Venier, pénitencier d'Auxerre, mort en 1669. avoit deſſein d'en donner une nouvelle édition, ce qu'il n'a pas exécuté. Il eſt bon de remarquer que le ſçavant P. Mabillon, Benedictin, & pluſieurs autres, ſe ſont trompés en donnant le nom de Hugues à l'auteur de la chronique de S. Marien. Cette mépriſe vient de ce qu'il y a à la tête de cet ouvrage une chronique de Hugues de S. Victor, & qui porte ſeulement le nom de Hugues, laquelle devoit ſervir de guide à Robert pour ſes époques, & qu'il fit mettre à la tête du volume; ce qui a fait confondre les deux ouvrages en un. Celui qui a continué cette chronique eſt inconnu; ceux qui le nomment Hugues, devient. * *Voyez* une ſçavante diſſertation ſur cette chronique de S. Marien d'Auxerre, par M. le Boeuf, ſçavant chanoine d'Auxerre, au *tom. 8. part. 2. des Mém. de litt. & d'hiſt. chez Simart.*

ROBERT, autre religieux de Prémontré, contemporain du premier, mais qui demeuroit dans le prieuré d'Auxerre, appellé Notre-Dame là d'Hors (c'eſt-à-dire, hors les murs) qui dépendoit alors de l'abbaye de S. Marien. On croit que ce fut lui que Guillaume de Seignelay, alors ſimple doyen d'Auxerre, fit punir en lui faiſant donner la diſcipline dans le chapitre d'Auxerre, & le faiſant renfermer à S. Marien, pour y jeûner au pain & à l'eau, parce qu'il étoit le plus diſtingué entre ceux qui n'avoient pas obſervé l'interdit jetté par Guillaume lui-même. Ce Robert étoit alors prieur de Notre-Dame là d'Hors. Ce n'eſt pas lui, mais le précédent dont on a parlé plus haut, qui eſt auteur de la célebre chronique de S. Marien d'Auxerre. On ne connoît de Robert le prieur, qu'un ouvrage intitulé: *Tradition de l'égliſe d'Auxerre*, imprimé en 1719. * *Voyez* la diſſertation *citée à l'article précédent*; *Geſta Guillel. de Seleg. Ep. Autiſſ. apud Labb. bibliot. nov. manuſc. tom. 1. p. 481.* la préface de la *Tradition de l'égliſe d'Auxerre.*

ROBERT DE SERY (Pierre-Ponce-Antoine) a été un peintre habile, qui, au jugement des connoiſſeurs, avoit beaucoup de talens naturels pour la peinture, & principalement pour la belle diſpoſition des figures & les expreſſions. Lorſque M. le cardinal de Rohan le ramena de Rome où il avoit travaillé dix-huit ans, il en a rapporté une collection importante de *Calques* & d'*Eſquiſſes* à huile faites de ſa main, des tableaux des meilleurs maîtres. Son épitaphe qui ſe lit ſur ſa tombe dans l'égliſe des Capucins du Marais à Paris, indique le reſte de ſa vie, la voici:

Cy git PAUL-PONCE-ANTOINE-ROBERT, *Peintre de ſon A. E. M. le Cardinal de Rohan, né à Sery en Portien, le XI. de Janvier 1686. Reims l'a élevé, Rome a perfectionné ſes talens. Paris poſſede un petit nombre de ſes ouvrages. Son pinceau eſt regretté de tous les connoiſſeurs. Ses lumieres & ſa probité ne le ſont pas moins de tous ſes amis. Il mourut le 29. Décembre 1733.* * Mercure de France, Février 1734. &c.

ROBERT (Philibert) fameux Quiétiſte de la fin du ſiécle dernier, & qui n'eſt mort qu'au commencement de celui-ci, étoit fils d'un cabaretier qui étoit en même tems menuiſier en Bourgogne. Il fit d'aſſez mauvaiſes études; & cependant il fut long-tems précepteur dans

Digitized by Google

quelques maiſons diſtinguées dans ſa province. Ayant trouvé moyen de parvenir à la cure de Seurre, petite ville de Bourgogne ſur la Saone, il ne tarda pas à y faire éclater les déſordres de ſon cœur, & ſes mauvais ſentiments. Attaché à la doctrine du célebre Quiétiſte Molinos, il l'enſeignoit aſſez ouvertement, ſur-tout aux filles & aux femmes qui s'adreſſoient à lui dans le tribunal de la pénitence, même depuis que cet héretique eut été ſolemnellement condamné. Il faiſoit faire chez lui de fréquentes retraites à ſes dévotes, dont il rempliſſoit l'eſprit de viſions & d'extravagances, ſous le faux prétexte de perfection; & après avoir ſéduit leur eſprit, il corrompoit leur cœur. De-là vintent un grand nombre d'abominations, qui ayant enfin été connues & prouvées[a], obligerent la puiſſance eccléſiaſtique & la puiſſance civile d'agir contre lui. Il fut condamné à être brulé vif par arrêt du parlement de Dijon du treiziéme d'Août 1698. Robert évita ce ſupplice par la fuite. Il ſe retira d'abord à Avignon, où il demeura trois mois chez M. Sequin chanoine, puis il s'embarqua à Marſeille, & vint à Rome, où il demeura deux mois ſous le nom de la Roche; mais ayant été reconnu par le marquis de Broiſſia genillhomme Francomtois, il prit le parti de s'en aller le 11. de Mai 1699. Dès le lendemain on manda ſon départ à l'évêque de Marſeille, afin que ce prélat pût le faire arrêter à Marſeille ou à Toulon; on en donna auſſi avis au cardinal Caſanata, qui fit ordonner qu'on enverroit ſe ſaiſir de lui. On l'arrêta, enfin à Florence, & on le ramena au ſaint Office. Nous ignorons ce qu'il devint enſuite. * *Hiſt. du Quiétiſme, en 1703.* in-4°. *pag. 32. & ſuiv.* Phelippeaux, *Relation du Quiétiſme, 2. part. pag. 248. 249.*

ROBORTELLO. (François) *Dans l'article qu'on lui a donné dans le Dictionnaire de Moreri, on dit que* Baptiſte Egnace répondit à ſes injures par un coup de bayonnette. Il eſt vrai qu'il mit l'épée à la main contre lui à Veniſe, mais il ne le tua pas, & Robortello ſurvécut même Egnace de pluſieurs années. Jean Imperiali a parlé du premier comme il le devoit, & a fort bien repreſenté ſon humeur aigre & jalouſe qui alloit juſqu'à la fureur quand elle étoit contredite. Il ajoute qu'il avoit été convaincu d'homicide à Lucques, & il s'étonne avec raiſon qu'après cette conviction, & avoir été exilé en conſequence, il ait eu enſuite le reſte de ſes jours les meilleures chaires dans les plus fameuſes univerſités d'Italie. A l'égard des diſputes qu'il eut avec Charles Sigonius, *voyez ci-après l'article de ce ſçavant.* Robortello mourut à Padoue le 18. de Mars 1567. âgé de 50. ans 6. mois & 9. jours, & fut enterré dans le cloître de l'égliſe de ſaint Antoine, où on lui conſacra cette épitaphe:

Francisco Robortello *Utinenſi, Rhetorico artis, moraliſque*
Philoſophiæ profeſſori clariſſimo, qui in florentiſſimis quibuſque
Italiæ gymnaſiis, magnâ fama celebritate triginta totos
Annos publicè docuit
Natio Germanica præceptori
Bene merito in perpetuam
Grati animi memoriam
Unanimis
Poſuit.

ROCHECHOUART. *Corrections & additions à faire dans cette généalogie, rapportée dans ce Dictionnaire.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BASTIMENT, devenus vicomtes de ROCHECHOUART.

Subſistnez, ce qui ſuit aux derniers degrés de cette branche, à commencer par

XXII. Louis-Joseph de Rochechouart, ſeigneur du Bâtiment, appellé *le comte de Rochechouart*, n'a point été lieutenant des gardes du corps du roi, comme il eſt marqué dans toutes les généalogies imprimées. On l'confondu avec un autre ſeigneur du Bâtiment, de maiſon différente, qui étoit revêtu de cet emploi. Il fut marié avec *Marie* des Cars, fille de *Charles* comte des Cars, baron de la Renaudie, de Caubon & d'Ajx, & de *Jeanne* des Cars de S. Bonnet. Etant veuf d'elle, & âgé d'environ 40. ans, il ſe remaria le 20. Juin 1689. avec *Magdelene* de Bermondet, âgée d'environ 35. ans, veuve de *Louis* de Bourbon, comte de Buſſet. Ce mariage fut depuis declaré nul par ſentence de l'official de Paris, du 25. Janvier 1696. à cauſe de la compaternité, qui étoit entre les parties, la comteſſe de Buſſet ayant tenu ſur les fonts de baptême le 8. Avril 1680. un fils du comte de Rochechouart; outre qu'ayant réciproquement des affaires, ils étoient convenus entr'eux de ne point conſommer le mariage qu'elles ne fuſſent terminées. Louis-Joſeph de Rochechouart, laiſſa de *Marie* des Cars François de Rochechouart, qui ſuit; Bertrand de Rochechouart, *dont il ſera parlé après ſon frere*; un autre fils appellé *le chevalier de Rochechouart*, capitaine au régiment des cuiraſſiers, tué au ſiége de Turin en 1706; & une fille.

XXIII. François de Rochechouart, vicomte dudit lieu, ſeigneur du Bâtiment, appellé *le marquis de Rochechouart*, capitaine de cavalerie dans le régiment du Maine, l'an 1703. fut marié 1°. au mois de Décembre 1715. avec *Marie-Anne-Henriette* d'Eſpinay-Saint-Luc, vicomteſſe de Rochechouart, morte ſans enfans le 24. Avril 1731. dans la cinquante-huitiéme année de ſon âge; fille unique de *François* d'Eſpinay, marquis de Saint-Luc, comte d'Eſtelan & de Norville, & de *Marie* de Pompadour, vicomteſſe de Rochechouart: & 2°. au mois de Février 1732. avec une fille de *Gervais* Geſſin, ſeigneur de Trémargat, préſident aux requêtes du palais du parlement de Bretagne.

XXIII. Bertrand de Rochechouart, baptiſé le 8. Avril 1680. appellé *le vicomte de Rochechouart*, ſecond fils de Louis-Joseph de Rochechouart, & de *Marie* des Cars, étoit encore en 1703. dans l'état eccléſiaſtique, qu'il quitta depuis. Il a été marié le 3. Août 1728. avec *Julie-Sophie* de Rochechouart, fille d'*Alexandre* de Rochechouart, appellé *le marquis de Jars*, capitaine colonel des gardes du corps, & major-dome de Louiſe-Eliſabeth d'Orleans, reine douairiere d'Eſpagne, & d'*Anne-Marie* Angier de Loheac de Crapado. Il en a eu *Louiſe-Alexandrine-Julie* de Rochechouart, née le 10. Janvier 1730.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CLERMONT, iſſue de celle de Faudoas.

Réformez ainſi les derniers degrés de cette branche, à commencer par

XXI. Jean-Joseph-Gaston de Rochechouart, baron de Clermont, fut marié 1°. en 1666. avec *Marie* de Monteſquiou, fille & heritiere de *Pierre* de Monteſquiou, ſeigneur de Saint-Louis de Solages, & d'*Anne* de Hautpoul: & 2°. avec une fille de la maiſon de Montfaucon de Rogles, de laquelle il n'eut qu'un fils, mort jeune au ſervice. Il laiſſa de la premiere Charles de Rochechouart, comte de Clermont, qui ſuit; *Jean-François* de Rochechouart, mort ſans alliance; *Anne-Marie* de Rochechouart, femme du ſeigneur d'Eſpanez; & *Chriſtante* de Rochechouart, premiere femme de *Pierre* du Bouzet, ſeigneur de Montegut, diocéſe d'Auch.

XXII. Charles de Rochechouart, comte de Clermont, vicomte de Soulan, ſeigneur d'Aureville, la Barthe, le Scure & Goyrans, épouſa 1°. par contrat du 27. Novembre 1702. *Françoiſe* de Monteſquiou, fille de *Jean-Hiacinthe* de Monteſquiou, baron de la Tour-de-France, & de *Marie-Anne* de Roux Montet: & 2°. vers l'an 1728. d..... de Maniban, ſœur de *François-Honoré* de Maniban de Caſaubon, archevêque de Bourdeaux. & auparavant évêque de Mirepoix, & veuve de *Jean-Galbert* de Campiſtron, chevalier de l'ordre de Saint Jacques en Eſpagne, commandeur de Ghimenes, marquis de Penango dans le Montferrat, l'un des quarante

Digitized by Google

rante de l'académie Françoiſe, & membre de celle des jeux floraux de Toulouſe, ci-devant ſecretaire général des galeres de France, mort le 11. Mai 1723. Du premier mariage ſont venus FRANÇOIS-CHARLES de Rochechouart, marquis de Faudoas, qui ſuit; *Marie-Anne* de Rochechouart, née le 26. Août 1704. morte jeune; *François-Claude* de Rochechouart, appellé *le vicomte de Clermont*, né le 16. Décembre 1705. lieutenant dans le régiment royal de Vaiſſeaux infanterie, l'an 1724; *Jean-Louis* de Rochechouart, né le 19. Janvier 1707. mort en bas âge; *Jean-François-Joſeph* de Rochechouart de Faudoas, né le 28. Janvier 1708. prieur de Saint-Etienne de Caſtillon, diocèſe de Carcaſſonne, l'an 1724. nommé abbé commendataire de l'abbaye de la Magdelene de Châteaudun, ordre de ſaint Auguſtin, diocèſe de Chartres, au mois d'Août 1731. puis de celle de ſaint Serge d'Angers au mois de Novembre 1732. Cette derniere fut preconiſée & propoſée pour lui à Rome les 11. Mai & 22. Juin 1733; *Pierre-Paul* de Rochechouart Faudoas, né le 7. Juin 1709. chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jeruſalem, lieutenant dans le régimens du roi infanterie, l'an 1724; *Joſeph* de Rochechouart, né le 7. Juin 1710. mort en bas âge; *Gaſton* de Rochechouart, né le 26. Août 1711; *Roger* de Rochechouart, né le 22. Octobre 1713; *Alexandre* de Rochechouart, né le 20. Août 1714. mort en bas âge; & *Jean-Louis* de Rochechouart, né le 1. Février 1717.

XXIII. FRANÇOIS-CHARLES de Rochechouart, marquis de Faudoas, né le 27. Août 1703. capitaine de cavalerie dans le régiment du roi, l'an 1724. puis colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom, & ci-devant de Louvigny, par commiſſion du 20. Février 1734. fut bleſſé le 19. Septembre de la même année à la bataille de Guaſtalla en Italie. Il a été marié le 13. Décembre 1728. avec *Marie-Françoiſe* de Conflans d'Armentieres, né le 19. Mars 1713. fille de feu *Michel* de Conflans, marquis d'Armentieres, comte de Nanteuil, vicomte d'Ouchy-le-châtel, premier gentilhomme de la chambre de Philippe, petit-fils de France, duc d'Orleans, régent en France, & de *Diane-Gabrielle* de Juſſac, ſa veuve.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA BROSSE, & du MONCEAU *ſortie de celle de* JARS.

Pour faire connoître l'état préſent de cette branche, il faut remonter au degré ſuivant.

XXI. ISAAC-LOUIS de Rochechouart, ſeigneur de Montigny de la Broſſe, & du Monceau, baron de Loury, né le 25. Novembre 1632. & maintenu dans ſon ancienne nobleſſe par jugement de l'intendant de la généralité d'Orleans, du 29. Mars 1667. mourut vers le commencement de l'année 1683. Il avoit épouſé 1°. par contrat du premier Décembre 1659. *Françoiſe* le Conquérant, fille de *Jean* le Conquérant, écuyer, ſeigneur de Préfontaine, & de *Françoiſe* Harlaut: & 2°. le 27. Octobre 1677. *Marie-Chriſtine* de Machau, veuve de *Florimond* de Pathay, baron de Clereau en Beauce, & fille de *Chriſtophe* de Machau, ſeigneur de Chambon, capitaine au régiment de Conty, & lieutenant de roi à Saint-Jean-de-Loſne, & de *Louiſe* Favereau. Du premier mariage ſont venus Louis de Rochechouart, ſeigneur de Montigny, qui ſuit; & *Elizabeth-Louiſe* de Rochechouart, mife avec ſon frere ſous la tutelle de *Gilles* de la Granche, ſeigneur d'Arquien par acte du 24. Mars 1683. Du ſecond mariage ſont venus *Marie-Suſanne* de Rochechouart, mariée en 1697. avec *François-René* du Bellay, ſeigneur de la Courbe, né le 7. Novembre 1651. chef du nom & armes de ſa maiſon, & premier écuyer du prince de Conti, mort en 1709; & *Alexandre* de Rochechouart, aîné de la précedente, né en 1678. appellé d'abord *le Chevalier* & enſuite *le marquis de Jars*, capitaine de cavalerie, fait capitaine colonel des gardes du corps de Louiſe-Eliſabeth d'Orleans, Reine ſeconde douairiere d'Eſpagne, le 7. Février 1726. & mort de la petite vérole au château de Meudon, le 12. Août 1731. dans la cinquante-quatriéme année de ſon âge. Il avoit été marié le 8. Février 1701. avec *Anne-Marie* Angier de Lohéac de Crapado, fille de *Henri-Albert* Angier de Lohéac, marquis de Crapado, & de *Louiſe* de Chaſtelier. De cette alliance ſont venues *Adelaide-Celeſte* de Rochechouart, née en 1701; & *Julie-Sophie* de Rochechouart, mariée le 23. Août 1728. avec *Bertrand* vicomte de Rochechouart, des ſeigneurs du Baſtiment.

XXII. Louis de Rochechouart, ſeigneur de Montigny & du Monceau, fut dans ſa jeuneſſe enſeigne & lieutenant de galéres. Il épouſa par contrat du 11. Avril 1692. *Elizabeth* de Cugnac, fille de *Philippe* de Cugnac, baron de Jouy, près de Pithiviers en Beauce, & d'*Elizabeth* de Motainville. Il en a eu *Louis-Philippe-Eſprit-ſuvenal* de Rochechouart, ſeigneur de Monceau, reçu chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-carmel, & de Saint-Lazare de Jeruſalem, le 6. Décembre 1721. capitaine dans le régiment de la Reine infanterie; *Pierre-Jules-Ceſar* de Rochechouart, Montigny, d'abord vicaire général de l'évêque d'Orleans, & nommé prieur commendataire du prieuré de Saint-Lo de Rouen au mois de Novembre 1724. puis nommé au mois d'Août 1733. à l'évêché d'Evreux, qui fut préconiſé, & propoſé pour lui à Rome les 2. Décembre 1733. & 15. Février 1734. enſuite de quoi il fut ſacré le 21. Mars de la même année dans l'égliſe du noviciat des Jéſuites à Paris, par l'archevêque de Rouen ſon métropolitain, aſſiſté des évêques de Coutances & de Metz, & il prêta ſerment de fidélité entre les mains du roi, le 25. du même mois; *Joſeph* de Rochechouart, qui a été élevé page de la chambre du roi; & *Louiſe-Elizabeth* de Rochechouart, née le 5. Décembre 1702. reçue au nombre des demoiſelles de Saint-Cyr en 1713. puis mariée le 10. Décembre 1731. avec *Henri-Lambert* d'Erbigny, marquis de Thiboutville, né le 4. Décembre 1710. meſtre de camp du régiment de dragons de la Reine, par commiſſion du 5. Décembre 1731. qui s'eſt démi de ce régiment au mois de Janvier 1734.

On n'a rien à ajouter dans la branche de FONTAINE-BAUDAN, *ſortie de la précedente, à ce qui en eſt rapporté dans le Dictionnaire.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DUCS de MORTEMART.

XX. LOUIS-VICTOR de Rochechouart, &c. *Ajoutez* que *Gabrielle*, abbeſſe de Beaumont-lès-Tours eſt morte en ſon abbaye le 24. Octobre 1733; & qu'*Anne-Charlotte* ſa ſœur, ducheſſe d'Elbeuf, mourut à Paris le 28. Avril 1729. dans la ſoixante-neuviéme année de ſon âge.

XXI. LOUIS de Rochechouart, duc de Mortemart, &c. 2°. le 10. Décembre 1722. à *Jean-Charles* de Talleyrand (*édition de 1732.*) de Talleyan (*édition de 1732.*) *liſez* de Taleyrand.

XXII. Louis de Rochechouart II. du nom, duc de Mortemart, pair de France, &c. *Ajoutez* qu'il a été marié en ſecondes nocces le 31. Mars 1732. avec *Marie-Charlotte-Eliſabeth* Nicolaï, veuve de *Jules* Malo de Coëſquen, comte de Combourg, meſtre de camp de cavalerie, & gouverneur en ſurvivance des villes & château de Saint-Malo, mort le 13. Janvier 1727. & fille unique de *Nicolas* Nicolaï, marquis de Preſle & d'Yvor, vivant brigadier des armées du roi, & ancien colonel du régiment d'Auvergne, & de *Marie* de Brion. Les enfans qu'il a eus de *Marie-Henriette* de Beauvillier, ſa premiere femme, ſont *Marie-Louiſe* de Rochechouart, née à Paris le 22. Septembre 1704; une autre fille née à Vaucreſſon près de Verſailles, & morte en bas âge; une troiſiéme fille, née & morte à Paris le 26. Septembre 1710. après avoir été ondoyée; PAUL-LOUIS de Rochechouart, duc de Mortemart, qui ſuit; CHARLES-AUGUSTE de Rochechouart, auſſi duc de Mortemart, *dont il ſera parlé après ſon frere*; & *Marie-Thereſe* de Rochechouart, damoiſelle de Tonnay Charente, née à Paris le 28. Août 1715.

Digitized by Google

XXIII. Paul-Louis de Rochechouart, prince de Tonnay-Charente, puis duc de Mortemart, pair de France, appellé *le duc de Rochechouart*, né à Paris le 24. Octobre 1711. & baptisé le lendemain à S. Sulpice, fut nommé premier gentilhomme de la chambre du roi en survivance du duc son pere, le 27. Septembre 1718. en prêta le serment le 27. Novembre suivant, & il entra en exercice de cette charge le 1. Janvier 1729. Il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie, ci-devant Laval, & auparavant Mortemart, par commission du 4. Octobre de la même année 1729. Son pere le démit en sa faveur de son duché & pairie au mois d'Avril 1730. mais il mourut de la petite vérole à Paris le 4. Décembre 1731. dans la vingt-unième année de son âge, sans laisser d'enfans de *Marie-Anne-Elisabeth* de Beauveau, fille unique de *Pierre-Magdelene* de Beauveau, marquis du Rivau, appellé *le comte de Beauveau*, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, directeur général de cavalerie & de dragons, gouverneur de Douay, & de *Marie-Therese* de Beauveau. Il avoit été marié avec elle le 4. Mai 1730.

XXIII. Charles-Auguste de Rochechouart, duc de Mortemart, pair de France, appellé *le duc de Rochechouart*, ci devant *le marquis de Lussac*, né à Paris le 10. Octobre 1714. & baptisé le lendemain à S. Sulpice, obtint après la mort de son frere aîné la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi, à la survivance de laquelle il avoit été nommé en cas de mort de son frere, dès le 4. Décembre 1718. Il fut fait aussi colonel du régiment d'infanterie de Mortemart, au lieu & place de feu son frere, par commission du 15. Décembre 1731.

BRANCHE DES COMTES DE MAURE, issus des ducs de Mortemart.

Corrigez, les articles concernans cette branche, ainsi qu'il suit.

XXII. Jean-Baptiste de Rochechouart, comte de Maure, marquis de Blainville, de l'Isle-Dieu, & d'Everly, baron de Bray sur Seine, appellé *le comte de Rochechouart*, né le 25. Octobre 1682. d'abord capitaine dans le régiment de Champagne, & ensuite colonel du régiment de Bearn, au mois de Novembre 1702. puis du régiment Dauphin infanterie, au mois de Janvier 1704. servit à la tête de ce régiment au siége de la ville & du château de Nice, qui s'étant rendu le 4. de Janvier 1706. il fut commandé le lendemain avec le premier bataillon de son régiment pour prendre possession de la porte du secours, laquelle s'étant trouvée comblée par les débris des ouvrages que l'artillerie avoit abattus, il fut obligé de monter par la bréche. Il servit encore la même année au siége de Turin, il fut fait prisonnier le 7. Septembre à l'attaque des lignes qui furent forcées. Il se défit de son régiment, & se retira du service au mois d'Avril 1710. Il étoit en 1713. surintendant des mines, & minieres de France. D'*Anne* Colbert de Blainville, sa cousine germaine, fille de feu *Jules-Armand* Colbert, marquis de Blainville, & de l'Isle-Dieu, lieutenant-général des armées du roi, & de *Gabrielle* de Rochechouart de Tonnay-Charente, qu'il épousa le 26. Mai 1706. il a eu *Louis* de Rochechouart, né le 8. Février 1708. baptisé le 5. Mars suivant à S. Sulpice, & mort le 21. Janvier 1725. à l'âge de 17. ans; *Marie-Anne-Magdelene* de Rochechouart, née le 22. Août 1710; & Jean-Victor de Rochechouart, qui suit.

XXIII. Jean-Victor de Rochechouart, appellé *le comte de Mortemart*, né à Paris le 30. Octobre 1712. & baptisé le lendemain à S. Sulpice, fait colonel du régiment de Dauphiné le 20. Février 1734. a été marié le 10. Février 1733. avec *Eleonore-Gabrielle-Louise-Françoise* de Crux sa cousine du côté maternel du cinq au quatre, & du côté paternel au sixiéme degré, & fille unique d'*Armand Gabriel* de Crux, marquis de Montaigu, de Vieille-Vigne, & Granlieu, seigneur des châtellenies de Touvois, & Saint Etienne, Saffré, Rochefervieres, Bois-renaud, Plessis, Loudrieres, &c. & d'*Angelique-Marie-Damaris-Eleonore* Turpin de Crissé. Il en a eu *Victor-Gabriel* de Rochechouart, né à Paris le 21. Mai 1734.

On n'a rien de nouveau à ajouter à la branche des marquis de Montpipeau, *sortie de celle de* Mortemart, *& la derniere de cette maison, qui subsistoit en l'année 1731.*

A l'égard de plusieurs autres corrections & additions faite dans le Moreri de l'édition de 1732. à la généalogie de cette maison de Rochechouart, voyez *cette édition de 1732. plus parfaite en cela, comme en beaucoup d'autres articles à toutes les éditions précedentes.*

ROCHE-FLAVIN, (Bernard de la) étoit né en 1552. à saint Cernin en Rouergue. Il fut reçu docteur en droit à Toulouse à l'âge de 18. ans, & avocat à 19. Le premier de Septembre 1574. on le reçut conseiller au présidial, ou au sénéchal, ce qui est la même chose. Il n'avoit encore que vingt-deux ans; mais il produisit un faux certificat d'âge, afin de paroître avoir celui qui étoit requis pour posséder cette charge. „ Il trouva, dit-il lui-même à cette „ occasion, des amis qui lui prêterent plus volontiers des „ années, qu'ils ne lui eussent prêté des écus. „ Le 19. de Janvier 1581. il fut reçu président aux requêtes. On lui disputa la qualité de premier dans cette chambre, parce que son concurrent, quoique reçu après lui, avoit succedé à celui qui étoit premier. Le procès se poursuivit au conseil, ce qui obligea la Roche-Flavin de venir à Paris. Il y étoit encore en 1583. & il y fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement. Mais ayant gagné son procès par arrêt du 13. Février 1584. il retourna à Toulouse, où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1627. âgé de soixante & quinze ans. Il donna en 1617. à Bourdeaux, un volume *in-folio*, contenant *treize livres des Parlemens*, c'est-à-dire, de leur institution, des presidens, conseillers, gens du Roi, & de leur rang, séance, gages & privileges, & contre lequel le parlement de Toulouse rendit un arrêt, en date du 12. Juin 1617. qui „ ordonne „ sur la requête du procureur du roi, que le sieur de la „ Roche sera admonesté, que son livre sera lacéré par le „ greffier de la cour en sa presence, comme contenant „ plusieurs faits faux & supposés contre les parlemens, „ & quelques officiers d'iceux; que tous les exemplaires „ en seront supprimés aux frais dudit de la Roche, qui „ pour ce contignera trois mille livres, & avec défenses „ à lui de faire imprimer aucun livre, & de plus l'inter- „ dit pour un an de son office. " *Voyez le reste de ce qui regarde la* Roche-Flavin *dans l'article qu'on lui a donné dans le Dictionnaire de Moreri, auquel celui-ci servira de corrections & d'additions.*

ROCHEFORT, ville & port de France dans le pays d'Aunis, &c. *Ajoutez, ce qui suit à ce qu'on en a dit dans le Moreri.* Le conseil du roi Louis XIV. ayant fixé l'établissement de la marine à Rochefort. M. Colbert de Terron, à qui l'exécution du projet fut remise, pensa d'abord à acheter le château & toutes les dépendances si appartenoit au sieur de Cheuses, gentilhomme de la Rochelle, qui refusa de le vendre. Mais M. de Terron ayant appris que la terre de Rochefort avoit été aliénée de la couronne, la retira de la part du roi, avec promesse de rembourser cinquante mille écus qu'avoit donné pour la posseder Adrien de Loseré, dont M. de Cheuses avoit épousé la petite fille. M. de Terron ayant pris ensuite possession de Rochefort pour sa majesté, fit jetter les premiers fondemens de la ville qu'on vouloit bâtir, & dont M. Blondel, ingénieur du roi, avoit tracé le plan, & de la marine qu'on vouloit établir. L'époque de la fondation de cette ville est en 1666. selon la médaille qui fut frapée à ce sujet. On voit d'un côté le buste de Louis XIV. avec cette legende, *Ludovicus XIV. rex Christianissimus.* Au revers est le plan de la ville, du port, & de l'arsenal. Neptune y paroît sur son char au milieu de la Charente, avec cette inscription; *Urbe & navali fundatis.* On lit dans l'exergue, *Rupefortium 1666.* Mais cette médaille ne parle que de la préparation la plus éloignée de la ville & de l'arsenal, car Rochefort ne fut érigé en bourg muré qu'en 1669. & ce

Digitized by Google

ne fut que quelque tems après qu'elle fut en état d'être appellée ville. En 1673. cette ville naissante contenoit déja près de vingt mille habitans. En 1733. on a donné une bonne *histoire de Rochefort, contenant l'établissement de cette ville, de son port & arsenal de marine, & les antiquités de son château.* C'est un volume *in-4°.* imprimé à Paris chez Briasson.

ROCHEFORT, famille, &c. *Corrigez ce qui suit pour servir à l'édition du Moreri de 1725.*

I. Gui de Rochefort, que l'on tient être fils puîné de Pierre de Rochefort, *ajoutez* château sur le Doux en Franche-Comté.

III. Jacques seigneur de Rochefort, &c. épousa *Marguerite* de Montravers, *lisez* Vautravers.

IV. Jacques seigneur de Rochefort, Labergement, de Pleuvaut, &c. & d'*Antoinette* Bourgeois, dame de Chasteteule, *lisez* dame de Chalereule.

V. Guillaume seigneur de Rochefort, de Pleuvaut & de Longeau, &c. *Charlotte*, mariée en 1489. *lisez* mariée avant le mois de Janvier 1489.... & *Louise* de Rochefort, mariée en 1490. à *Antoine* Bouton, seigneur de Pierre, Moiſemont, &c. *lisez* mariée le 19. d'Août 1488. à *Antoine* Bouton, seigneur de Pierre, Moiſenant, &c.

VII. Claude de Rochefort, seigneur de Pleuvaut, &c.... allié à *François* Levêque, seigneur de Motconnai, *lisez* seigneur de Matconnay.

VIII. Joachim de Rochefort, seigneur de Pleuvaut, &c. Il épousa en 1576. *lisez* en 1573.

X. François de Rochefort, marquis de la Bonlaye, &c. fille de *Chriſtophle* comte de Châlin, *lisez* fille de *Chriſtophle* comte de Chalan.... mariée à *Nicolas* de Changi, *lisez* de Chaugi.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LUÇAT.

VIII. Claude de Rochefort, second fils de Claude, seigneur de Pleuvaut, &c. *Claude*, alliée à *Antoine* le Roux, *lisez* à *Antoine* du Roux.

X. Claude de Rochefort, comte de Luçay, &c. & de *Magdelene* de Rochefort, *lisez* & de *Magdelene-Renée* de Rochefort..... Ceux qu'il eut du premier lit furent *N.* mort en 1657. *lisez* furent *Samſon*, dit *le marquis de Luçai*, mort, &c.

X. *lisez* XI. Charles-Joseph de Rochefort, comte de Luçay, &c. mourut en 1688. *lisez* mourut le 28. d'Août 1686..... & *N.* de Rochefort, née posthume, *lisez* & *Françoiſe* de Rochefort, née posthume le 20. de Juillet 1687. & morte jeune.

XI. *lisez* XII. François de Rochefort, comte de Luçay, &c. a épousé *Louiſe* de Beauvau, *non* de Beaulieu.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA CROISETTE.

VII. René de Rochefort, troiſiéme fils de Jean de Rochefort, seigneur de Pleuvaut, &c.... fille de *Jean*, seigneur du Veuil, *lisez* fille de *Jean*, seigneur de Vueil.... & de *Roberte* de Vienne-Clermont, *lisez* & de *Roberte* de Vienne-Clervaut.

VIII. Anne de Rochefort, seigneur de Mauteuil, de Croiſette, &c..... qui furent *Magdelene*, mariée le 16. Août 1607. à *Charles* de Brouilly, *lisez* qui furent *Magdelene-Renée*, mariée le 16. Août 1607. à *Charles* de Brouilly.... & *Françoiſe* de Rochefort, *lisez* & *Françoiſe-Aimée* de Rochefort.

ROCHEFORT, (Gui de) chancelier de France, &c. *Ajoutez à ce qu'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.* qu'il mourut le 15. de Janvier 1507. & qu'il fut enterré dans le chœur de l'abbaye de Cîteaux, où l'on voit ſon tombeau, & celui de *Marie* de Chambellan, ſa femme, avec cette inſcription écrite autour.

Hic jacent Dominus Guido de Rochefort *integerrimus olim Francia cancellarius, qui obiit 15. Jann. 1507. & illuſtriſſima Domina* Maria de Chambellan *uxor ejus,*

cujus fidei tutela ac regiminis credita eſt juvenilis ætas ſereniſſimæ principis Claudiæ à Francia majoris natu e filiabus piiſſimi regis Ludovici XII.

On voit enſuite leur épitaphe, ou plutôt l'abregé de leur vie & de leurs vertus en plus de deux cens mauvais vers françois, ſans trente-quatre autres vers de même goût pour le cœur de Gui de Rochefort. On peut lire ces deux piéces dans le *Voyage hiſtoriare* de dom Martenne & de dom Durand, *tome premier. On remarquera ſeulement ici que* Gui de Rochefort avoit eu la qualité de chevalier ès loix, de même que *Guillaume* de Rochefort ſon frere, & qu'il eſt également loué pour ſon érudition & pour ſa valeur, comme on le voit par ces vers.

Extrait étoit de très-noble ligniage
Du nom des armes & haute vaſſellaige
De Rochefort *ou comté de Bourgoigne:*
Chevalier fut, en loix, prudent & ſaige
Et chevalier en armes, bien le ſçay-je:
Aimant honneur, fuiant honte & vergoigne:
Vaillant & preux, comme chacun teſmoigne.
Ung Hercule, ung Hector, ung Samſon,
Ung Ariſtote, homme de grand faiſon,
Ung Cicero, ung Bartole, ung Oroſe,
Ung Socrate, ung Bocaſſe, ung Platon,
Ung Cypion, une excellente choſe.

ROCHEFOUCAUD, (la) *que l'on écrit mal-à-propos* Rochefoucault *dans l'édition du Moreri de 1725. Corrigez & ajoutez ce qui ſuit dans la généalogie de cette maiſon rapportée dans ce Dictionnaire. Les corrections & additions qui ſuivent regardent ſeulement l'édition de 1725.*

V. Aymar ſeigneur de la Rochefoucaud, & de Vertueil, &c. après la mort de Jourdain Eſquivat, *lisez* de Jourdain Eſchivat.

IX. Gui VI. du nom ſeigneur de la Rochefoucaud, &c. furent *Fergant* de la Rochefoucault, *lisez* furent *Fergant* de la Rochefoucaud.

X. Aimeri II. de ce nom ſeigneur de la Rochefoucaud, épouſa *Dauphine* de la Tour, *ajoutez* veuve de *Raynaud* d'Aubuſſon, & fille de *Bernard* de la Tour, V. du nom, ſeigneur de la Tour en Auvergne, & d'*Iolande*, ſa femme.... *Gui*, pere de *Foucault*, *lisez* pere de *Foulques*.

XVI. François I. du nom (depuis lequel tous les aînés, &c.) avoit épouſé en 1488. *lisez* avoit épouſé par contrat du 30. Avril 1470. *Louiſe* de Cruſſol, &c.

XVIII. François III. de ce nom comte de la Rochefoucaud, &c. fut tué par les Ligueurs à S. Yrier de la Perche, *lisez* à Saint Yriet la Perche... *Anne* de Villautreis, fille de *Nicolas* de Villautreis, *lisez* de Villotreys. *Ajoutez* que *Nicolas* de Villotreys étoit tréſorier de l'extraordinaire des guerres, & de la cavalerie legere de France.... & d'*Anne* de Moulins, *lisez* & d'*Anne* du Moulin.... François de la Rochefaucaud, baron d'Eſtiſſac, qui épouſa en 1637. *Françoiſe* de Gélais de Voiſins, *lisez*, qui épouſa en 1658. *Marie-Françoiſe*, &c. *On ajoute qu'il* eut deux fils morts, *lisez* morts jeunes.... Entre ſes filles *on dit qu'il* eut *N.* mariée à *N.* de Leſignan, *lisez Marie-Catherine*, mariée à *Henri* de Lezay-Lezignem. La derniere de ſes filles ſe nommoit *Marguerite* de la Rochefoucaud.

XX. François V. du nom, premier duc de la Rochefoucaud, &c. né en 1587. *lisez* né le 7. Septembre 1588. Entre ſes enfans, *on dit* que *Henri* fut abbé de Sainte-Colombe de Celles, *lisez* de Sainte-Colombe, de Notre-Dame de Celles, &c. *On ajoute que* ce même *Henri* mourut le 12. de Décembre 1656. *l'erreur eſt conſidérable*; il ne mourut que le 16. de Décembre 1708.

XXI. François VI. du nom duc de la Rochefoucaud, &c. *Ajoutez* que *Marie-Catherine*, une de ſes filles, *dont il eſt parlé à la fin de l'article*, mourut le cinq d'Octobre 1711. & qu'*Henriette*, dont on parle enſuite, mourut le trois de Novembre 1721.

Digitized by Google

XXVII. *lisez* XXII. François VII. du nom, duc de la Rochefoucaud, prince de Marſillac, &c. né le 15. Juillet 1634. *lisez* né le 15. Juin 1634. *On ajoute que Jeanne-Charlotte* du Pleſſis-Liancourt, ſa femme, mourut le premier d'Août 1674. elle mourut le 30. de Septembre 1669. âgée d'environ vingt-quatre ans.

Les corrections & additions qui ſuivent regardent auſſi l'édition de 1732.

XXIII. François VIII. du nom, duc de la Rochefoucaud, pair de France, prince de Marſillac, uſufruitier du duché de la Rocheguyon, marquis de Barbezieux, comte de Duretal, baron de Monclard, de Cahuzac, de Noyen, de Pilmil, de Verteuil, Montignac, Toutiere, Eſtiſſac, Saint-Clau, Genac, Anville, &c. chevalier des ordres du roi, grand-maître de ſa garderobe, & maréchal de ſes camps & armées, mourut à Paris le 22. Avril 1728. dans ſa ſoixante-cinquiéme année de ſon âge, étant né le 17. Août 1663. (& non vers l'an 1665. *comme il eſt dit dans ce Dictionnaire édition de 1725.*) Ses entrailles furent enterrées le 24. ſuivant à S. Sulpice ſa paroiſſe, & ſon corps fut porté depuis à la Rochefoucaud, & ſon cœur à Verteuil en Poitou, pour y être dépoſé dans l'égliſe des Cordeliers de ce lieu, fondée par ſes ancêtres. Ce ne fut ſeulement qu'en titre de duché, & non de pairie, *comme il eſt dit mal-à-propos dans le Dictionnaire*, que la terre de la Rocheguyon fut érigée en ſa faveur par lettres patentes données à S. Germain-en-Laye au mois de Novembre 1679. qui furent enregiſtrées au parlement de Paris le 27. Mars 1681. Ce ſeigneur, qui avoit été fait colonel du régiment de Navarre le 4. Septembre 1683. avoit ſervi en 1684. au ſiége de Luxembourg. Depuis il ſe ſignala à la bataille de Fleurus en 1690. au combat de Steinkerque en 1692. & à la bataille de Nerwinde en 1693. Il fut bleſſé dangereuſement au pied dans cette derniere, & il en demeura eſtropié. Il ſe trouva auſſi aux ſiéges de Mons, & de Namur, & il commanda à la priſe de pluſieurs places dans le Palatinat. Il fut fait brigadier d'infanterie en 1691. & maréchal de camp le trois Janvier 1696. & il quitta le ſervice en 1702. étant devenu pair de France par la mort de ſon pere. Il prêta ſerment & prit ſéance au parlement en cette qualité le deux de Septembre 1715. & il fut reçu chevalier des ordres du roi, le trois de Juin 1724. *Ajoutez pour l'édition de 1725. que Michel-Camille* fut prince de Marſillac, puis duc de la Rocheguyon, *qu'il* nâquit le ſix de Juillet 1686. *qu'il* fut fait maître de camp d'un régiment de cavalerie en 1705. *& qu'il* mourut de la petite-vérole à Cambrai le cinq d'Août 1712.... *Ameri*, comte de Damville, (*même édition*) *lisez* comte d'Anville.... *Gui* de la Rochefoucaud, ſon huitiéme fils, né le huit de Septembre 1698. & reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem au grand prieuré de France le 22. de Décembre 1699. fut pourvu en 1703. par le grand-maître de l'ordre de Malte de la commanderie magiſtrale de Pezenas. Il fit ſes caravanes; mais après la mort de *Roger* de la Rochefoucaud, prince de Marſillac, ſon frere, arrivée en 1717. il quitta la religion de Malte, & prit alors le titre de comte de la Rochefoucaud. Il obtint le premier Avril 1719. une commiſſion de meſtre de camp reformé à la ſuite du régiment de cavalerie de la Rocheguyon. Il en fut fait meſtre de camp en pié ſur la démiſſion du duc de la Rochefoucaud, ſon frere, par commiſſion du 25. Novembre 1728. Il devint duc de la Rocheguyon, comte de Duretal, & baron d'Eſtiſſac, par la ceſſion qui lui en fut faite au mois de Mai 1730. par le duc, ſon frere, qui lui deſtina alors en mariage ſa fille aînée. Mais comme il étoit ſur le point de l'épouſer, ayant reçu de Rome les diſpenſes néceſſaires à cet effet, il fut attaqué de la petite-vérole, dont il mourut à Paris le 16. de Novembre au ſoir, cinquiéme jour de ſa maladie, dans la trente-quatriéme année de ſon âge. Il fut inhumé le dix-huit ſuivant en l'égliſe abbatiale de ſainte Geneviéve-du-Mont, au tombeau du cardinal de la Rochefoucaud. *Ajoutez à l'édition de 1725.* que *Magdelene-Françoiſe*, née le onze Septembre 1689. &c. eſt morte le 22. Avril 1717. & qu'*Emelie* de la Rochefoucaud, née le 9. Novembre 1700. a épouſé le 4. Janvier 1725. *Charles-Emanuel* de Cruſſol, duc d'Uzès, pair de France.

XXIV. Alexandre duc de la Rochefoucaud, & de la Rocheguyon, pair de France, prince de Marſillac, &c. & grand-maître de la garderobe du roi, chevalier de ſes ordres, & brigadier de ſes armées, né à Paris le 29. Septembre 1690. porta d'abord le titre de comte de Montignac, & enſuite de Duretal, & il entra dans le ſervice de mer en qualité de garde marine en 1707. fit la même année ſa premiere campagne ſur l'eſcadre du chevalier de Forbin; fut fait enſeigne de vaiſſeau en 1708. & s'embarqua ſur l'eſcadre qui fit voile pour l'Ecoſſe. En 1709. il fut fait lieutenant, & en 1710. capitaine de vaiſſeau, & il ſervit en cette qualité. Il eut au mois d'Août 1712. le régiment de cavaletie, vacant par la mort du prince de Marſillac ſon frere, & à la tête duquel il ſervit aux ſiéges de Douai, du Queſnoy, & de Bouchain. Il devint duc de la Rocheguyon, & il en prit le titre par la ceſſion que lui en fit ſon pere en vertu des lettres patentes du roi données à Marli au mois de Février 1713. & regiſtrées au parlement le quatre Mars ſuivant. La même année il fit la campagne en Allemagne, & il ſervit aux ſiéges de Landau & de Fribourg. Le roi lui accorda la ſurvivance de la charge de grand-maître de ſa garderobe, le 27. de Septembre 1718. & il le nomma l'année ſuivante brigadier de ſes armées, avec rang du premier Février 1719. Il ſervit la même année en cette qualité ſur les frontieres d'Eſpagne; fut reçu chevalier des ordres du roi le 16. Mai 1728. & ſe démit au mois de Novembre ſuivant de ſon régiment en faveur de ſon frere. Il prêta ſerment, & prit ſéance au parlement en qualité de pair de France le 22. Février 1729. *Ajoutez à cet article édition de 1725.* que d'*Eliſabeth-Marie-Louiſe-Nicole* de Caylard de Toiras d'Amboiſe, (& non de Calyar, *comme il eſt dit dans la même édition*) ſon épouſe, il a eu *François*, né le 31. de Décembre 1717. baptiſé le premier Janvier 1718. & mort au mois de Septembre ſuivant; *François*, prince de Marſillac, né le 21. Octobre 1720. & mort le 19. d'Avril 1721; *Louiſe-Eliſabeth*, damoiſelle de la Rochefoucaud, née le 22. de Septembre 1716. *Ajoutez auſſi dans l'édition de 1732. qu'*elle fut d'abord deſtinée pour épouſer *Gui* de la Rochefoucaud, duc de la Rocheguyon, ſon oncle; mais que ce ſeigneur étant mort avant l'accompliſſement de ce mariage, pour lequel on avoit obtenu diſpenſe de Rome, elle fut mariée le 18. Février 1732. avec *Jean-Baptiſte-Louis-Frederic* de Roye de la Rochefoucaud, marquis de Roucy, lieutenant général des galeres de France, qui en conſidération de cette alliance fut fait duc d'Anville; *Marie* de la Rochefoucaud, damoiſelle de la Rocheguyon, née au mois de Décembre 1718; & *Adelaide* de la Rochefoucaud, damoiſelle de Marſillac, née le 21. de Janvier 1722.

BRANCHE DES DERNIERS SEIGNEURS de Barbezieux.

Les corrections & additions qui ſuivent regardent ſeulement l'édition de ce Dictionnaire de 1725.

XVII. Antoine de la Rochefoucaud, ſeigneur de Barbezieux, &c. *Gilbert*, grand ſénéchal d'Auvergne, *lisez* grand ſénéchal de Guienne.

XVIII. François de la Rochefoucaud, *lisez* Charles de la Rochefoucaud.... & de *Françoiſe* de Longwic, *lisez* de Longwy.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHAUMONT & de Langheac.

XVIII. Antoine de la Rochefoucaud, troiſiéme fils d'Antoine, ſeigneur de Barbezienx, &c. mariée à *Marc* de Polignac, ſeignenr d'Adiac & de Landrol en Auvergne, *lisez* ſeigneur d'Abdiac & de Lardeyrol en Auvergne.

XIX. Jacques de la Rochefoucaud, ſeigneur de Chau-

Digitized by Google

mont, &c. *François*, baron de Monclas, *lisez* baron de Monclar.... qui épouſa *Dauphine* de Tallac, *lisez Dauphine* de Taillac.... CHARLES-IGNACE, ſeigneur d'Omerac, *lisez* ſeigneur d'Omeyrac.... mariée à *Balthaſar*, ſeigneur de Chavignac, *lisez* ſeigneur de Chavagnac.

XX. LOUIS-ANTOINE de la Rochefoucaud, ſeigneur de Chaumont, &c. & *Marie* de la Rochefoucaud, femme de *Chriſtophe*, comte d'Apcher, *lisez Philibert-Chriſtophe*, comte d'Apchier, *ajoutez* ſeigneur de la Garde.

Ce qui ſuit doit être ajouté auſſi à l'édition de 1732.

XXII. JEAN-ANTOINE de la Rochefoucaud, marquis de Langheac, ſeigneur de S. Ilpice, Laſtie, & Rochegoud, épouſa en 1695. *Marie-Thereſe* de Guerin de Lugeac, fille de *Gilbert* de Guerin, baron de Lugeac en Auvergne, comte titulaire de Beuil en Provence, ſeigneur de Pouſols, du Buſſiol, de Marſat, de S. Genex, & en partie de la Vaudieu, & d'*Anne-Françoiſe-Aimée* des Roches. Il en a eu LOUIS CHRISTOPHE de la Rochefoucaud, comte d'Urfé, qui ſuit; & une fille mariée le huit Février 1718. avec *Alexandre-Louis* de la Tude, marquis de Ganges, mort à Montpellier vers le 12. Janvier 1720.

XXIII. LOUIS-CHRISTOPHE de la Rochefoucaud de Laſcaris, comte d'Urfé, marquis de Langheac, hérita des biens de la maiſon d'Urfé en vertu des ſubſtitutions, après la mort de *Joſeph-Marie* Laſcaris, comte d'Urfé ſon grand oncle maternel, arrivée le 13. Octobre 1724. & il lui ſucceda auſſi dans la charge de grand bailli du pays & comté de Forez. Il fut capitaine dans le régiment de cavalerie de la Rocheguyon, dont il fut fait meſtre de camp au lieu du feu duc de la Rocheguyon, par commiſſion du 25. Novembre 1731. Il mourut de la petite-verole au camp près de Tortonne dans le Milanés le ſept de Janvier 1734. dans la trentiéme année de ſon âge. Il avoit été marié le 11. Septembre 1724. avec *Jeanne* Camus de Pontcarré, fille de *Nicolas-Pierre* Camus, ſeigneur de Pontcarré-les-Fontaines, Eſves, Ninville, Coigners, Sainte-Oſmanne, &c. & premier préſident du parlement de Normandie, & maître des requêtes honoraire de l'hôtel du roi, & de *Marie-Françoiſe-Michelle* de Bragelogne ſa deuxiéme femme. Il en laiſſa pluſieurs enfans, entr'autres *Agnès-Marie* de la Rochefoucaud, née à Paris le 17. Février 1732.

BRANCHE DES COMTES DE LORAC, & de GONDRAS.

XX. CHARLES-IGNACE de la Roche foucaud, quatriéme fils de JACQUES, ſeigneur de Chaumont, &c. *Corrigez ce qui ſuit dans l'édition de 1725.* épouſa *Claude-Guillemine* du Cluſel, fille de *Louis* du Cluſel, *lisez* épouſa *Claude-Guillemine* du Cluzel, fille de *Louis* du Cluzel.... alliée à *Pierre* de Cordebœuf, ſeigneur de Beauverge, *lisez* ſeigneur de Beauverger. *Ajoutez auſſi à l'édition de 1732.* que *Charles-Louis* de la Rochefoucaud, marquis de Gondras, comte de Magny, avoit épouſé *Marie-Claude* de Reymond, de laquelle il a eu deux filles, dont l'une a été mariée avec le marquis de Rochebaron ſon couſin iſſu de germain, capitaine de cavalerie dans le régiment de Sully, & l'autre religieuſe en l'abbaye des Chaſes, diocèſe de S. Flour.

XXII. CHARLES-IGNACE de la Rochefoucaud, marquis de Rochebaron, a eu de *Magdelene* d'Eſcoubleau, morte au mois de Février 1720. *Chriſtine* de la Rochefoucaud, morte à l'âge de quatre à cinq ans, le neuf Septembre 1684. *Benigne-Conſtance* de la Rochefoucaud, née le 12. Juin 1683. morte religieuſe aux filles de la Viſitation Sainte-Marie, rue du Bac à Paris, le 30. Septembre 1723. après 24. ans de profeſſion; *Joſeph-Jean-Baptiſte* de la Rochefoucaud, né à Paris le 12. Mai 1691; & un autre fils qui étoit l'aîné, & marquis de Rochebaron, ci-devant capitaine de cavalerie dans le régiment de Sully, & qui a épouſé ſa couſine iſſue de germain, fille de *Charles-Louis* de la Rochefoucaud, marquis de Gondras, comte de Magny, & de *Claude* de Reymond, dont il a eu un fils, marquis de Rochebaron, mort de la rougeole au college d'Harcourt à Paris, où il faiſoit ſes études, le 15. Septembre 1732.

BRANCHE DES BARONS D'ARLES, & des comtes de COUSAGE.

XXI. FRANÇOIS de la Rochefoucaud, comte de Couſage, &c. qui épouſa *Louiſe* de San-Marſal, *lisez* qui épouſa *Louiſe* de Saint Martial. *Cette correction & celles qui ſuivent ne regardent que l'édition de 1725.*

BRANCHE DES MARQUIS DE SURGERES, ſortis de celle des marquis de MONTENDRE.

XVIII. FRANÇOIS de la Rochefoucaud, ſeigneur de Montguyon, &c. marié 1°. à *Amoine* du Châtelet, ſeigneur de Saint Amand & de Circy, *lisez*, & de Circy.... 2°. à *Louis* de Saint George, ſeigneur de Loupigné, *lisez* ſeigneur de Loubigné.... femme de *Joſias* de Bremont, ſeigneur des Arts, *lisez* ſeigneur d'Arts.

XIX. ISAAC de la Rochefoucaud, baron de Montendre, &c. *Ajoutez auſſi ce qui ſuit à l'édition de 1732. François*, ſeigneur de Surgeres, &c. *ajoutez*, dont la poſtérité *ſera rapportée après celle de ſon frere aîné.* Après le XXII. degré, *lisez*

XX. FRANÇOIS de la Rochefoucaud, ſeigneur, marquis de Surgeres près de Rochefort en Aunix, ſecond fils d'ISAAC de la Rochefoucaud, baron de Montendre, & d'*Helene* de Fonſeque de Surgeres, épouſa *Anne* Philippier, de la ville de Coignac, & en eut FRANÇOIS-CHARLES de la Rochefoucaud de Fonſeque, marquis de Surgeres, qui ſuit; & deux filles religieuſes.

XXI. FRANÇOIS-CHARLES de la Rochefoucaud de Fonſeque, ſeigneur marquis de Surgeres, fut marié en 1662. avec *Anne-Charlotte-Françoiſe* de la Rochefoucaud, d'Eſtiſſac, fille de *Benjamin* de la Rochefoucaud, baron d'Eſtiſſac, & d'*Anne* de Villotteys. Elle mourut veuve à Paris le 29. Juin 1710. âgée d'environ ſoixante & douze ans, & elle fut inhumée le lendemain à S. Sulpice. Leurs enfans ont été *Charles-François* de la Rochefoucaud, marquis de Surgeres, né le onze Février 1663. qui étant lieutenant de vaiſſeaux, quitta le ſervice, & y étant enſuite rentré, fut fait capitaine de vaiſſeaux. Il mourut au mois de Décembre 1714. ſans enfans de *Françoiſe* Chabot de Jarnac ſa femme, fille de *Louis* Chabot, comte de Jarnac, & de *Catherine* de la Roche-Beaucourt; FRANÇOIS de la Rochefoucaud, marquis de Surgeres, qui ſuit; & *Alexandre-Benjamin* de la Rochefoucaud, baptiſé pour les cérémonies à l'âge de quatre ans, dix mois vingt-huit jours, le 15. de Janvier 1672. & mort à Paris le huit Avril ſuivant.

XXII. FRANÇOIS de la Rochefoucaud, ſeigneur marquis de Surgeres, né le 14. Février 1664. fait chevalier de l'ordre militaire de ſaint Louis en 1699. & capitaine de vaiſſeaux en 1701. acheta de ſon frere aîné la terre de Surgeres, & ſes autres biens, en payant ſes créanciers, & moyennant une penſion. Il épouſa en 1704. *Angelique* Lée, veuve de *François* Lucas de Demuin, capitaine de vaiſſeaux. Il en a eu *Charles-François* de la Rochefoucaud, né le premier Septembre 1705. & mort en 1720; *Anne-Louiſe* de la Rochefoueaud, née le 23. Décembre 1706. & mariée par contrat du 10. Septembre 1724. avec *Charles* Germanie le Maſtin, comte de Nuaillé, & de Ferrieres, colonel d'infanterie, & brigadier des armées du roi; *Suſanne-Charlotte* de la Rochefoucaud, née à Paris le 24. Janvier 1708. & baptiſée le lendemain à ſaint André des Arcs, morte ſix mois après; ALEXANDRE-NICOLAS de la Rochefoucaud, marquis de Surgeres, qui ſuit; *Auguſte Magdelene* de la Rochefoucaud, née le 22. Juillet 1710. & morte en 1720; & *Iſaac-Charles* de la Rochefoucaud, né le 10. Mai 1712.

XXIII. ALEXANDRE-NICOLAS de la Rochefoucaud, marquis de Surgeres, né le 29. Janvier 1709. mouſque-

Digitized by Google

taire de la garde du roi en 1728. enſuite gaidon de la compagnie des gendarmes d'Anjou, fut nommé capitaine-lieutenant de celle des chevaux-legers de la Reine le 25. Mars 1734. Il a été marié le 29. Juillet 1718. avec *Jeanne-Thereſe* Fleuriau de Morville, née le 27. Décembre 1712. fille de feu *Charles-Jean-Baptiſte* Fleuriau, comte de Morville, chevalier de l'ordre de la Toiſon d'or, miniſtre d'état, ci-devant ſecretaire d'état, & de *Charlotte-Eliſabeth* de Vienne. Il en a eu un premier fils mort au berceau; & un ſecond fils né au mois de Septembre 1731.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE ROISSAC.

La correction & l'addition qui ſuit regarde ſeulement l'édition de 1725.

XVIII. Louis de la Rochefoucaud, quatriéme fils de Louis, ſeigneur de Montendre, &c. & *Judith* de la Rochefoucaud, &c. *ajoutez qu'*elle épouſa en ſecondes noces *Renaud* de Pons, marquis de Thors, & *qu'*elle mourut à Utrecht en Mars 1713.

XX. Louis de la Rochefoucaud, ſeigneur de Roiſſac, &c. alliée à *N.* de Pont, comte de Rochefort, *liſez* comte de Roquefort.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BAYERS & de la Bergerie.

Reformez auſſi dans l'édition de 1732. le dernier degré de cette branche ainſi qu'il ſuit.

XXIII. Matthieu de la Rochefoucaud, ſeigneur marquis de Bayers, né à Paris le trois Juillet 1660. d'abord enſeigne de la compagnie colonelle du régiment Dauphin, enſuite capitaine dans celui de Navarre, puis en 1692. colonel du régiment d'Oleron, dont il ſe démit au mois de Décembre 1702. en quittant le ſervice, mourut à Paris le 12. Juin 1721. dans la ſoixante & uniéme année de ſon âge, & fut inhumé le lendemain à S. Jacques du Haut-Pas ſa paroiſſe. Il avoit été marié au mois d'Octobre 1704. avec *Marie-Anne* de Turmenyes, remariée en 1722. avec *Gui-André* de Laval, marquis de Lezay, & de Magnac, comte de la Bigeotiere, colonel d'un régiment d'infanterie, & fille de *Jean* de Turmenyes, ſeigneur de Nointel, Preſles, Boues, &c. conſeiller d'état, & garde du tréſor royal, & de *Marie-Anne* le Bel. Il eut d'elle *Jean-François* de la Rochefoucaud, né le huit Septembre 1706. mort en bas âge; *Louis* de la Rochefoucaud, né le 29. Janvier 1708. & mort le 16. Août de la même année; *Louiſe-Françoiſe* de la Rochefoucaud, âgée de ſept ans & demi le 21. Juillet 1721; & *Matthieu* de la Rochefoucaud, ſeigneur marquis de Bayers, né à Paris le 28. Novembre 1714. & vivant le 21. Juillet 1721.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ORBE', de Momont, *&c. puinés des ſeigneurs de* Bayers.

Il faut réformer cette branche, ainſi qu'il ſuit, dans les deux dernieres éditions de ce Dictionnaire.

XX. François de la Rochefoucaud, ſeigneur d'Orbé, du Chaſtenet, de Momont, Maignac, & Barros, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de ſa chambre, ſecond fils de Louis de la Rochefoucaud, chevalier de l'ordre du roi, ſeigneur de Bayers, la Bergerie, Loumée, la Vallée, & la Forêt, & d'*Angelique* Gallier de Puygarreau, fut marié, 1°. par contrat du 20. Mai 1607. avec *Bertrande* des Aages, fille de *François* des Aages, ſeigneur de Magneville, Dardaine & de Ruelle, enſeigne de la compagnie de cinquante hommes d'armes du baron de Vailhac, & de *Renée* des Aages: & 2°. avec la fille du ſieur de Reaux, avocat du roi en Engoulême, dont il eut une fille. De la premiere il eut Pierre de la Rochefoucaud, ſeigneur de Momont, qui ſuit; & *Philippe* de la Rochefoucaud.

XXI. Pierre de la Rochefoucaud, chevalier de l'ordre du roi, ſeigneur de Momont, Maignac, & Barros, épouſa par contrat du 16. Janvier 1636. *Catherine* de Chaumont, fille d'*Emery* de Chaumont, chevalier, ſeigneur baron du Cluzeau, Mornay, Beignes, & le Pigné, & de *Françoiſe* du Grenier; & il en eut François de la Rochefoucaud, ſeigneur de Momont, qui ſuit; *Pierre* de la Rochefoucaud, mort ſans poſterité le 19. Mars 1719; *Jean-Baptiſte* de la Rochefoucaud, mort en Flandres en 1667; *Louiſe* de la Rochefoucaud, religieuſe Benedictine à Niord; & *Angelique* de la Rochefoucaud, morte fille en 1713.

XXII. François de la Rochefoucaud, deuxiéme du nom, ſeigneur de Momont, Maignac, & Barros, fit partage avec *Pierre* de la Rochefoucaud, ſon frere, le quatre Avril 1668. Il avoit épouſé par contrat du huit Mars 1660. *Marie-Eleonore* Cheſnel, fille de *Joſias* Cheſnel, chevalier, ſeigneur de Château-Cheſnel, Eſcoyeux, Fourtras, Reaux, S. Maurice, & Ménac, & de *Marie* de Polignac d'Eſcoyeux. Il laiſſa d'elle François-Joſeph de la Rochefoucaud, ſeigneur de Momont, qui ſuit; *Louis* de la Rochefoucaud, mort religieux de l'ordre de Grandmont; *Louiſe*; *Marie-Eleonor* de la Rochefoucaud, née le 29. Avril 1675. reçue au nombre des demoiſelles de S. Cyr, le cinq Juin 1688. & morte en cette maiſon; & *Jean* de la Rochefoucaud, deuxiéme fils, qui épouſa *Marie-Eliſabeth* Menaud, fille de *Clement* Menaud, écuyer, ſieur de Bois-Renaud, avocat au parlement de Paris, & de *Françoiſe* du Bois, de laquelle il eut *Pierre-Jean-François* de la Rochefoucaud, né en 1595. mort moine de l'ordre de Grandmont, en 1717; *Marie-Angelique* de la Rochefoucaud, née en 1698. religieuſe hoſpitaliere à Engoulême; *Clement* de la Rochefoucaud, ſeigneur de Maignac, né en 1700. non marié en 1729; *Marie-Roſe-Charlotte* de la Rochefoucaud, damoiſelle de Maignac, non mariée en 1729; & *Louis* de la Rochefoucaud, mort en bas âge.

XXIII. François-Joseph de la Rochefoucaud, ſeigneur de Momont, Maignac, & Barros, capitaine au régiment de Navarre, fut marié en 1685. avec *Anne* Thomas, fille de *Jean* Thomas, écuyer, ſieur des Bretonnieres, conſeiller garde des ſceaux au préſidial d'Engoulême, & de *Marie* Gendron, & il en eut Jean de la Rochefoucaud, ſeigneur de Momont, qui ſuit; *François-Victorin* de la Rochefoucaud, non marié en 1729; & *Marie-Anne* de la Rochefoucaud, mariée avec *Jean* de Ravard, chevalier, ſeigneur de S. Amand, ci-devant capitaine dans le régiment de Bearn.

XXIV. Jean de la Rochefoucaud, ſeigneur de Momont, Maignac, Barros, Chetarniac, Chaumont, & Curſac, reçu chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jeruſalem, le ſix Février 1705. épouſa en 1722. *Marie-Marguerite* des Eſcaud, fille de *Gabriel-François* des Eſcaud, chevalier, ſeigneur du Vivier, & de *Charlotte* de la Place. De ce mariage ſont venus *Marie-Roſe-Charlotte* de la Rochefoucaud, née le 10. Mai 1723; *François-Jean-Charles* de la Rochefoucaud, née le 20. Mai 1724; *Louiſe* de la Rochefoucaud, née le 14. Mai 1725; *Catherine-Hippolyte* de la Rochefoucaud, née le 22 Mai 1726; *François-Joſeph* de la Rochefoucaud, né le 7. Août 1727; & *Louiſe-Marguerite* de la Rochefoucaud, née le ſix Octobre 1728.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE NEUILLI Le Noble.

Ajoutez auſſi ce qui ſuit à l'édition de 1732.

XXII. Antoine de la Rochefoucaud, ſeigneur de Neuilli-le-Noble, & *Renée* de Sainte-Marthe ſa femme ont eu, outre les deux fils *mentionnés dans la généalogie*, trois filles, l'une religieuſe aux Urſulines de Loches, vivante en 1716; une autre mariée dans la famille de Fumée; & la troiſiéme mariée avec *Bernardin* Gigault de Bellefont, capitaine, puis meſtre de camp de cavalerie, exempt, & enſuite enſeigne des gardes du corps du roi, mort le neuf Mars 1733.

Digitized by Google

XXIII. Paul-Louis l'Hermite de la Rochefoucaud, ſeigneur de Neuilli-le-noble, de la Chatiere, & de la Bertaudiere, baptiſé en la paroiſſe de Neuilli-le-noble, diocèſe de Tours, à l'âge d'environ un an, le 8. Octobre 1663. d'abord lieutenant, puis capitaine au régiment du Maine en 1682. fut eſtropié à la bataille de Fleurus en 1690. d'un coup de mouſquet à la cuiſſe, ce qui l'obligea de ſe retirer du ſervice, après avoir obtenu une penſion. Il mourut le 12. Juillet 1716. au ſoir. Il avoit épouſé par contrat du 6. Août 1708. *Jeanne* Gruter, fille & héritiere de *Jean-Georges* Gruter, chevalier ſeigneur de Chanſſeuil, & de Verderin, meſtre de camp de cavalerie, & d'*Helene* de Carion. Elle mourut le même jour que ſon mari le matin. Leurs enfans furent *Cyr-Silveſtre-Louis* de la Rochefoucaud, né le 13. Janviet 1710. mort jeune; *Marie-Anne-Julie* de la Rochefoucaud, née le 17. Mars 1711. & nommée au mois de Janvier 1716. pour être reçue au nombre des demoiſelles de S. Cyr, morte depuis; *Jeanne-Françoiſe-Antoinette* de la Rochefoucaud, née le 5. Septembre 1712. reçue à S. Cyr le 20. Juillet 1720. & enſuite miſe par la princeſſe de Conti, troiſiéme douairiere, dans l'abbaye de Beaumont-lès-Tours, d'où elle fut tirée & mariée à Veret près de Tours chez le duc d'Aiguillon en préſence de la même princeſſe au mois d'Octobre 1731. avec *Jean-Etienne* de Blanes, appellé *le comte de Blanes*, chevalier d'honneur hereditaire au conſeil ſuperieur de Rouſſillon; & un deuxiéme fils, ſeigneur de Neuilli-le-noble, de la Chatiere, & de la Bertaudiere, mort d'une fluxion de poitrine, à l'âge de 17. ans, vers le commencement du mois de Février 1732. par ſa mort la comteſſe de Blanes ſa ſœur reuenillit les biens de cette branche.

ROCHEFOUCAUD (Alexandre de la) prieur de S. Martin en Vallé, &c. *Dans l'édition du Moreri de 1732. au lieu de* & le pape qui l'avoit prevenu, *liſez*, & le pape que l'on avoit prévenu.

ROCHELLE. (la) *Ajoutez à ce que l'on a dit de cette ville dans les éditions du Dictionnaire de 1725. & de 1732. qu'*on y a érigé une académie royale pour les belles lettres en 1734. ſous la protection de M. le prince de Conti. *On met* la reddition de cette ville le 29. d'Octobre 1628. *ce fut* le 28.

ROCHESTER (l'évêché de) en Angleterre fut fondé par le ſaint moine Auguſtin en l'année 604. Saint Juſte fut ſon premier évêque, dès la même année, ou en 606. Il eut pluſieurs ſucceſſeurs illuſtres. Mais cette égliſe changea de face dans le XVI. ſiécle, comme preſque toute l'Angleterre qui prêta l'oreille, d'abord au ſchiſme & enſuite à l'héreſie. Quelques auteurs ont ſoutenu qu'il y a eu une véritable ſucceſſion d'évêques dans cette égliſe, comme dans le reſte de ee Royaume. Ceux qui ont gouverné le ſiége de Rochefter depuis la prétendue réforme ſont, ſelon l'ordre chronologique,

Ans de J. C.	
1547.	Nicolas Ridley, profeſſeur en theologie, évêque de Londres en 1550.
1550.	Jean Poynel, profeſſeur en theologie, & depuis évêque de Vinchefter.
1551.	Jean Scory, nommé à l'évêché de Chichefter en 1552. Le ſiége demeura alors vacant pendant trois ans.
1554.	Maurice Griffith, bachelier en theologie, mort en 1558.
1559.	Edmond Gheaſt, bachelier en theologie, nommé à l'évêché de Saliſbury en 1571.
1571.	Edmond Freacke, profeſſeur en theologie, fut nommé à l'évêché de Norwich en 1575.
1575.	Jean Piers, profeſſeur en theologie, nommé à l'évêché de Saliſbury en 1577.
1577.	Jean Joung, profeſſeur en theologie, mort en 1605.
1605.	Guillaume Barlon, profeſſeur en theologie, fut nommé à l'évêché de Lincoln.
1608.	Richard Neyle, profeſſeur en theologie, fut enſuite évêque de Lichfield & Conventry.
1610.	Jean Buckeridge, profeſſeur en theologie, & enſuite évêque d'Ely.
1628.	Walter Curle, profeſſeur en theologie, & depuis nommé à l'évêché de Bath & Wells.
1629.	Jean Bowle, profeſſeur en theologie, mort en 1637.
1637.	Jean Warnet, profeſſeur en theologie, mort en 1666. âgé de 86. ans.
1666.	Jean Dolben, profeſſeur en theologie, nommé enſuite à l'archevêché d'York en 1683.
1683.	François Turner, profeſſeur en theologie, depuis évêque d'Ely.
1684.	Thomas Sprat, profeſſeur en theologie, célebre par ſes écrits, mort en 1713. *Cherchez* SPRAT.
1713.	François Atterbury, profeſſeur en theologie. Ayant été accuſé de trahiſon, il fut dépoſé, empriſonné, & enſuite banni de l'Angleterre. Il a demeuré long-tems en France, & ſur-tout à Paris où il mourut ſubitement, âgé de 69. ans, le 4. de Mars 1732. C'étoit un fort bel eſprit, qui avoit beaucoup de belles lettres, ami des ſçavans, & rempli lui-même d'érudition. En 1734. on a imprimé en anglois deux vol. *in-8°.* contenant vingt-quatre des ſermons de ce prélat. L'éditeur eſt Thomas Moor, docteur en theologie, ſon chapelain. M. Atterbury avoit laiſſé un bien plus grand nombre de ſermons; mais comme il avoit marqué dans un écrit, que l'on a trouvé parmi ſes papiers, qu'il n'y avoit que ceux-là qui lui paroiſſoient dignes d'être donnés au public, on a brulé tous les autres. Son corps a été tranſporté en Angleterre & inhumé à Weſtmunſter dont il étoit doyen. On a pluſieurs de ſes lettres écrites en latin dans le recueil de pieces fugitives de l'abbé Granet.

ROCOLLES. (Jean-Baptiſte de) *Supplée, cet article à celui qui eſt dans le Moreri.* Jean-Baptiſte de Rocolles fut dans ſa jeuneſſe chanoine de S. Benoît à Paris, & s'appliqua particulierement à l'étude de l'hiſtoire. En 1660. il donna une édition, augmentée de plus d'un tiers, de la *Deſcription générale du monde* par Davity, en ſix volumes *in-folio.* Il ſe qualifioit alors *conſeiller & aumônier du roi, & hiſtoriographe de ſa majeſté.* En 1664. il publia une *Introduction générale à l'hiſtoire*, qui a été eſtimée. Il ſe retira à Geneve en 1672. & y embraſſa la religion prétendue réformée. De-là il paſſa en Allemagne, & s'arrêta à Berlin où il ſe maria. Il fut nommé hiſtoriographe de ſon alteſſe electorale de Brandebourg. Ne trouvant pas ſon compte en ce pays-là, il vint en Hollande, & publia un *Abregé de l'hiſtoire de l'empire d'Allemagne*, où il ſe qualifie *hiſtoriographe de France & de Brandebourg.* Après la paix de Nimegue en 1678. il retourna en France, & rentra dans l'Egliſe Catholique. Il fit imprimer à Paris les *Impoſteurs ſuſpens, ou l'Hiſtoire de pluſieurs hommes de néant, ſcelerats & impoſteurs, qui ont uſurpé la qualité d'empereurs*, &c. Et les *Amours d'Antiochus prince de Syrie, & de la reine Stratonice.* L'envie de changer de religion l'ayant encore pris, il alla trouver M. Baſnage miniſtre à Rouen, qui lui facilita les moyens de paſſer en Hollande. Il y publia en 1683. la *Vie du ſultan Gemes*, & l'*Hiſtoire véritable du Calviniſme, ou Mémoires hiſtoriques touchant la réformation, oppoſés à l'hiſtoire du Calviniſme de M. Maimbourg.* En 1684. il donna un livre intitulé, *Vienne deux fois aſſiegée par les Turcs en 1529. & en 1683. avec des reflexions ſur la maiſon d'Autriche, & ſur la puiſſance Ottomane*, & un autre ouvrage qu'il intitula, *La fortune maîtreſſe de pluſieurs princes & grands ſeigneurs de toutes nations depuis environ deux ſiécles.* Enfin dégouté des pays étrangers, il retourna en France pour la deuxiéme fois, & mourut en 1696. Les uns diſent que ce fut à Paris, d'autres que ce fut à Beziers. Comme il avoit dit dans ſon *Hiſtoire du Calviniſme* que Marot avoit été page du ſeigneur Nicolas de Neuville qui fut le premier ſecretaire d'état de ſa famille, & qu'il avoit dédié à ce ſeigneur

Digitized by Google

une de ſes poëſies ſous le titre de *Temple de Cupido*, datée de Lyon le 15. de Mai 1538. M. Bayle dans l'article de Marot nia qu'il eut été page d'un Nicolas de Neufville ſecretaire d'état, & douta que Marot eut dédié ſon temple de Cupido à Nicolas de Neufville, ſur quoi il reprend aſſez fortement de Rocolles. C'eſt néantmoins Bayle qui s'eſt trompé. On trouve cette épître dédicatoire dans l'édition de Marot faite à Niort chez Thomas Portau en 1596. Dans une édition de Paris de 1540. chez Jehan Bignon, on trouve l'*épitre dedieatoire à meſſire Nicolas de Neufville, chevalier, ſeigneur de Villeroi.* * *Mémoires du tems.* M. Deſmaiſeaux, *notes ſur les lettres de Bayle, t. 1. & 3.*

ROCROI, ville de France, &c. *Ajoutez que* Henri de Beſſé, ſieur de la Chapelle-Milon a fait une relation de ce qui s'eſt paſſé dans les campagnes de Rocroi en 1643. & 1644. Ce morceau d'hiſtoire qui paſſe avec raiſon pour un chef-d'œuvre, a été pluſieurs fois imprimé. Il ſe trouve en particulier au tome 2. du choix des pieces recueillies par M. de la Monnoye.

RODE (la) abbaye de l'ordre de Cîteaux au diocéſe de Caſtres. Elle a plus l'air d'un château que d'une maiſon religieuſe. Auſſi n'étoit-elle originairement qu'une grange de l'abbaye d'Ardorelle fondée par *Cecile* vicomteſſe de Beziers l'an 1125. dans une affreuſe ſolitude du diocèſe de Lavaur. L'abbaye ayant été ruinée dans le XVI. ſiécle par les heretiques, qui ont fait tant de ravages en France, & une partie des religieux avec leur abbé, ayant été tués & jettés dans un puits, ceux qui reſterent, ſe retirerent à leur grange de la Rode, où ils ſe bâtirent une maiſon qui a quatre pavillons en pointe & un cloître au milieu. L'abbaye d'Ardorelle ou de la Rode, ne laiſſe pas que de rapporter encore à l'abbé commendataire environ trois mille livres par an.

RODOLPHE (Jean) doyen des paſteurs de l'égliſe de Berne, & profeſſeur en theologie, né à Zoffingue le 4. Octobre 1646. de Maurice Rodolphe, membre du grand conſeil de Zoffingue, & aſſeſſeur de la juſtice, & de Veronique Scharrer, commença ſes études dans le lieu de ſa naiſſance & les continua à Berne, où il fut reçu miniſtre en 1671. Il fit quelques voyages dans leſquels il ſe lia avec pluſieurs ſçavans, entre autres avec Tanaquil le Fevre, pere de la célebre madame Dacier, avec Hobbes, Lighfoot, & fur-tout Lamius. Ce dernier lui enſeigna les mathematiques, & par reconnoiſſance Rodolphe lui apprit l'hebreu qu'il poſſedoit bien. Ce ſçavant demeura aſſez long-tems à Saumur à cauſe des habiles gens qu'il y trouva. De retour à Berne en 1674. il fut fait paſteur de l'égliſe de Seen. Il épouſa peu après Suſanne Seiter dont il a laiſſé un fils qui marche ſur les traces de ſon pere, & une fille. En 1686. il diſputa publiquement pour la chaire d'hebreu & de morale, qu'il emporta. Il paſſa en 1688. à la chaire de la catéchéſe, & en 1697. à celle de profeſſeur des controverſes. En 1700. il eut l'emploi de profeſſeur en théologie poſitive. Enfin en 1716. il fut doyen des paſteurs. Il mourut au mois de Septembre 1718. George Altman fit ſon oraiſon funebre. On a de Jean Rodolphe, *Ethica* en deux livres, à Amſterdam en 1696. ſous le nom de *Philaretes. Analyſis catecheſeos Heidelbergenſis* avec un commentaire théologique. On a traduit & imprimé cet ouvrage en allemand. Un dialogue latin ſur cette queſtion, *An uſque adeo neceſſe ſit miniſtrum eccleſiæ eſſe regenitum*, & une theologie chrétienne, en latin, à Berne 1714. Des Diſſertations théologiques & philoſophiques en latin. On a encore de lui un volume de ſermons en allemand, imprimé en 1719. après la mort de l'auteur. * *Voyez* la Bibliotheque de Breme pour l'année 1720. en latin, &c.

RODON. (David de) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans ce Dictionnaire des éditions de 1725. & de 1732. que* de Calviniſte il ſe fit Catholique en 1630. & qu'il retourna dans la ſuite au Calviniſme. Ce fut en 1663. qu'il fut banni de France, non en 1662. Gui Allard, dans ſa Bibliotheque de Dauphiné, ajoute que David de Rodon a fait une philoſophie en latin, des traités de la lumiere de la raiſon, contre les Athées, & deux diſſertations, l'une ſur les atômes, l'autre ſur la liberté, outre ſon traité *De ſuppoſito* & ſon *Tombeau de la Meſſe*, dont on a parlé dans le Moreri. Ce fut ce livre qui le fit bannir de France en 1663. Le roi ordonna que ce mauvais ouvrage fut brûlé à Nîmes où l'auteur demeuroit. Il condamna les libraires à mille livres d'amende, défendit de donner à chacun des colléges des prétendus Réformés le titre de collége royal, & de faire imprimer aucun ouvrage ſans permiſſion de quelque juge royal, & ſans l'approbation. De Rodon mourût, ſelon le même Allard, vers 1670.

RODRIGUEZ (Alfonſe) Jéſuite, &c. *Ajoutez qu'il* naquit à Valladolid en 1526. *On dit qu'il* fut recteur de Monteroi en Galice : *c'eſt une faute*, ce fut à Montille dans la province de l'Andalouſie. Sa *Pratique dans la perfection chrétienne*, eſt un bon ouvrage, aux hiſtoriettes près que l'auteur auroit dû épargner à ſes lecteurs. Cet ouvrage eſt écrit en eſpagnol, & l'on en a pluſieurs traductions françoiſes; la premiere de 1621. écrite dans un langage & dans un ſtyle qui en faiſoit ſouhaiter une nouvelle. Auſſi en a-t-on imprimé depuis quatre : une à Lyon en 1667. deux à Paris en 1670. & 1674. La derniere de ces trois ; que l'on attribue à Mrs de Port-Royal, eſt plutôt une compilation qu'une ſimple traduction : le traducteur dit lui-même qu'il avoit travaillé ſur trois diverſes copies eſpagnoles, prenant de chacune ce qu'il y avoit de meilleur. La quatriéme traduction, qui eſt eſtimée la meilleure, eſt celle que M. l'abbé Regnier Deſmarets fit ſur l'édition eſpagnole donnée à Seville en 1615. Cette traduction eſt en trois volumes *in-4°.* imprimés à Paris chez Cramoiſi, ou en quatre volumes *in-8°.* imprimés à Lyon, ſous le titre de *Paris*, en 1682.

ROGER. (Pierre) *Suppléez cet article à celui qui ſe trouve dans le Moreri.* Roger fut dans ſon jeune âge chanoine d'Arles : mais le goût de la poëſie, & l'envie de briller dans le monde, lui firent prendre la réſolution de ſe faire poëte comique, & d'aller ainſi parcourir l'Europe. Il avoit tout ce qu'il falloit pour plaire, de l'eſprit, du bien, de la jeuneſſe, & de la bonne mine. Il compoſa pluſieurs comedies, & fut reçu avec beaucoup d'agrément des princes & des grands ſeigneurs. Etant à la cour du comte de Foix, il devint amoureux de Huguette de Baux, damoiſelle d'honneur de la comteſſe, lui conſacra ſa muſe & ſes ſoins, & trouva le moyen de la ſeduire. Cette damoiſelle épouſa dans la ſuite Blacas de Baudinard, ſeigneur d'Aups en Provence. Pour Roger il fut aſſaſſiné en 1330. par les parens de ſa maîtreſſe, ſur des rapports déſavantageux qui leur avoient été faits, & que l'on prétend avoir été mal fondés. * *La bibliotheque* de Duverdier ſieur de Vauprivas. *L'Hiſtoire du théatre François depuis ſon origine juſqu'à preſent, t. 1.*

ROGER ou ROGIER, famille, &c. *Il faut reformer ainſi les deux premiers degrés de cette famille qui ſont faux tels qu'on les a donnés dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725.*

I. PIERRE Roger ou Rogier, ſeigneur de Roſiers en Limoſin vers l'an 1300. eut pour enfans GUILLAUME, qui ſuit; *Nicolas* Rogier, archevêque de Rouen en 1342. mort en 1347; & *Pieronne* Rogier, femme de *Pierre*, ſeigneur de la Vigerie.

II. GUILLAUME Rogier I. du nom, ſeigneur de Roſiers, mort avant l'an 1313. avoit épouſé *Guillemette* de la Monſtre, dont il laiſſa *Guillaume* II. du nom, *dont on peut voir l'article dans le Moreri; Pierre* Rogier, moine de l'ordre de S. Benoît, & qui fut ſucceſſivement abbé de Feſcamp, & de la Chaiſe-Dieu, évêque d'Arras, chancelier ou garde des ſceaux de France, archevêque de Sens & de Rouen, créé cardinal le 18. de Décembre 1337. & élu pape le 7. de Mai 1342. ſous le nom de Clement VI. mort le 6. de Décembre 1352; *Hugues* Rogier, moine à Tulles, abbé de S. Jean d'Angely, évêque de Tulles en 1342. créé cardinal par le pape Clement VI. ſon frere, au mois de Septembre de la même année,

mort

Digitized by Google

mort le 21. d'Octobre 1363 ; *Guillemette* Rogier, mariée en 1313. avec *Jacques* de la Jugie, annobli en 1338 ; & *Almodie* Rogier, femme de *Jacques* de Besse.

ROGER ou ROGIER (Hugues) fils de GUILLAUME Rogier I. du nom, seigneur de Rosiers & de GUILLEMETTE de la Monstre, fut offert à Dieu dès son enfance dans un monastere de l'ordre de S. Benoît à Tulles, suivant l'usage assez ordinaire en ce tems-là. Il y fit profession de la vie monastique, & s'étant distingué par sa régularité, il fut fait abbé de S. Jean d'Angely. Le pape Clement VI. son frere lui procura l'évêché de Tulles, en 1342. le 15. des calendes d'Août. Mais Hugues ne fut qu'élu, & non consacré comme on le lit dans un ancien manuscrit qui étoit dans la bibliotheque de M. Colbert. Voici le fait. Clement VI. ayant dessein de mettre son frere au nombre des cardinaux, lui donna l'évêché de Tulles, afin qu'il pût être nommé *le cardinal de Tulles*, selon l'usage de ce tems-là où les cardinaux qui avoient été évêques avant leur promotion au cardinalat, avoient coutume de retenir le nom de leur église. Ainsi Hugues ayant été fait cardinal-prêtre du titre de S. Laurent *in Damaso*, au mois de Septembre de la même année 1342. fut appellé vulgairement le cardinal de Tulles. En 1350. Hugues obtint de Jean roi de France la permission de faire des acquisitions dans le royaume jusqu'à la somme de deux cens livres tournois de revenu perpetuel & annuel, & d'en faire des fondations soit de chapelles, soit pour d'autres œuvres pieuses & utiles. A la fin de 1352. il accompagna le convoi de son frere le pape Clement VI. au monastere de la Chaise-Dieu en Auvergne, où ce pape avoit voulu être enterré. En 1362. lorsque les cardinaux étoient assemblés après la mort du pape Innocent VI. pour élire un successeur à ce pape, un moine de l'ordre de S. Benoît, évêque, de mœurs pures, & d'un âge assez avancé, eut quinze voix, dit Matthieu Villani. Il est vrai que cet historien ne nomme pas ce moine évêque, & que Guillaume d'Aigrefeuille, qui avoit ces qualités étoit aussi dans le conclave; cependant Sponde, M. Baluze & plusieurs autres prétendent que ce fut le cardinal de Tulles qui eut le nombre de voix ; & en effet Guillaume d'Aigrefeuille n'avoit alors que quarante-cinq ans, ce qui ne convient point à celui que désigne Villani. Cet historien ajoute que ce cardinal voyant qu'il avoit les deux tiers des voix, & qu'ainsi il seroit pape, avoit renoncé sur le champ à son élection par humilité. Hugues mourut le 21. d'Octobre 1363. dans le monastere du Mont-Olieu, au diocèse de Carcassonne, & il y fut enterré. Dans la suite, son corps fut porté dans le Limousin & déposé dans l'église de saint Germain de Maseré, assez près de Tulles. * *Voyez* M. Baluze, dans son *Histoire de Tulles*, écrite en latin, l. 3. c. 3.

ROHAN, maison, *Voici les corrections & additions plus considerables, faites touchant cette maison dans l'édition du Moreri de 1732. & qui ne se trouvent point dans celle de 1725.*

VII. ALAIN IV. du nom vicomte de Rohan..... *On dit qu'*il mourut en 1221. Il vivoit encore en 1222. Il mourut sans enfans.

IX. ALAIN VI. du nom vicomte de Rohan, &c. épousa 2°. *Thomasse* de la Roche, *lisez* de la Roche-Bernard.

X. OLIVIER II. du nom vicomte de Rohan, &c. fille aînée d'*Hervée* de Leon, seigneur de Noyon-sur-Andenne, *lisez* seigneur de Noyon-sur Andelle.

XII. JEAN I. du nom vicomte de Rohan, &c. épousa *Jeanne*, héritiere de Leon ... morte le 19. de Novembre 1372. *lisez* le 19. de Septembre 1372.

XIV. ALAIN IX. du nom vicomte de Rohan & de Leon, &c. & de *Jeanne* de Navarre sa troisiéme femme, morte le 13. Avril 1428. *lisez* le 13. Avril 1418.

XV. JEAN II. du nom vicomte de Rohan, &c. eut pour la dot de sa femme cent mille écus, *ajoutez* c'étoient des écus d'or neufs, à vingt-deux sols onze deniers la piece.

BRANCHE DE ROHAN-GUEMENE.

XXI. Louis de Rohan VII. du nom, prince de Guemené, &c. *On dit qu'*il fut enterré dans l'église des Trinitaires de Coupvrai en Brie. *Dans le Moreri de 1732. on a corrigé* Coupevetay ; *mais ce n'est d'aucune de ces deux manieres que l'écrit ce nom ; on écrit* Coupeverez : c'est un bourg du diocèse de Meaux. L'église des Trinitaires qui est dans l'erendue de cette paroisse, est un couvent appellé *le Mont-de-pieté* : c'est une maison de l'ordre de la sainte Trinité, où l'on éleve par charité quelques enfans, dont les places sont données par les princes de la maison de Guemené. La chapelle de ce monastere étoit autrefois dédiée sous le titre de saint Louis roi de France ; mais depuis que les Trinitaires y sont établis, elle a pris le nom de la sainte Trinité. *Cette addition n'est point dans le Moreri de 1732.*

XXII. CHARLES de Rohan II. du nom, &c. *Jean-Baptiste Armand* de Rohan, &c. son second fils, est mort le 4. d'Octobre 1704. âgé de 47. ans ... *(Ce qui fait dont être ajouté aussi à l'édition de ce Dictionnaire de 1732.) Ajoutez*, que *Charlotte* de Bautru sa veuve, mourut à Paris le 10. Décembre 1725. âgée de 84. ans, & fut inhumée le 12. suivant en l'église des Feuillans rue S. Honoré, auprès de feu son mari ; elle étoit fille de *Nicolas* Bautru, comte de Nogent, capitaine des gardes de la porte de la maison du roi, & de *Marie* Coulon ; & que *6. Jeanne-Therese* de Rohan, damoiselle de Montauban, mourut au mois de Septembre 1728.

XXIII. CHARLES de Rohan III. du nom, prince de Guemené, duc de Montbazon, pair de France, qui en cette qualité avoit prêté serment, & pris séance au parlement de Paris, le 30. Juin 1692. mourut en son château de Rochefort en Beauce, le 10. Octobre 1727. âgé de 72. ans. *Ajoutez seulement à l'édition de 1725.* que *Louis-Henri-Casimire*, l'un de ses fils, fut comte de Rochefort, & se fit chanoine régulier de l'ordre de Sainte-Croix-au-verger en Anjou : il est né le 6. de Janvier 1686. au lieu de 4. *IV.* de Rohan, né en Novembre, &c. *qu'il faut effacer*, mettez HERCULES-MERIADEC, *dont on va parler. Ajoutez aussi à l'édition de 1732.* que 5. *Charles* de Rohan, prince de Montauban, né le 7. Août 1693. fut d'abord guidon de la compagnie des gendarmes de la garde du roi, & ensuite colonel du regiment de Picardie, par commission du 5. Septembre 1717. & fait gouverneur de Nismes & de Sainte Hippolite, au mois de Septembre 1722. Il servit à la tête de son régiment au mois de Novembre 1733. au siége de la forteresse de Gherrat d'Adda sous Pizzighitone, & au mois de Décembre suivant à celui du château de Milan. Il fut fait brigadier le 20. Février 1734. *ainsi c'est mal-à-propos qu'on lui a donné cette qualité dans les deux dernieres éditions du Dictionnaire*, & dans la nouvelle *Histoire des grands officiers de la couronne.* Il fut blessé à la main & au bras le 29. Juin 1734. à la bataille de Parme, étant à la tête du régiment de Picardie, avec lequel il se trouva encore le 19. Septembre suivant à la bataille de Guastalla. Il fut dépêché le lendemain pour porter le détail de cette action à la cour de France, où il arriva le 28. au soir. Il fut fait maréchal de camp le 18. d'Octobre suivant, & il a été nommé au mois de Février 1735. pour faire en cette qualité la campagne en Italie. *Eleonore-Eugene* de Bethisy de Mezieres son épouse, née en 1707. fut faite dame du palais de la reine au mois de Mars 1729. Il avoit eu d'elle en 1733. un fils & une fille, nommée *Eleonore-Louise-Charlotte* de Rohan, &c. née le 15. Janvier, 1728 ; que 7. *Louis-Constantin* de Rohan, appellé *le prince Constantin*, né le 24. Mars 1697. & qui avoit été fait lieutenant de vaisseaux le premier Avril 1716. & capitaine le 24. Février 1720. embrassa l'état ecclésiastique en 1732. & fut reçu chanoine de l'église cathédrale de Strasbourg. L'abbaye de Lire, ordre de saint Benoît, diocèse d'Evreux, lui fut donnée le 23. Mai 1734; quez. *Charlotte* de Rohan, veuve d'*Antoine François-Gaspard*

Digitized by Google

de Colins, comte de Mortagne, ſe remaria en 1729. avec *Hugues* de Crequy, frere puiné de *Jean-Antoine* de Crequy, comte de Canaples, baron de Frohans. Elle mourut d'une apoplexie de ſang dans ſon château de Beaumont au Perche, le 20. Septembre 1733. dans la cinquante-troiſiéme année de ſon âge, laiſſant de ſon premier mari *Louiſe-Elizabeth* de Colins de Mortagne, fille unique, née au mois de Février 1718. & mariée le 8. Mai 1733. à *Philippe-Claude* comte de Montboiſſier-Beaufort de Canillac, né le 21. Décembre 1712. capitaine dans le régiment de cavalerie de Clermont, prince, fils aîné de *Philippe-Claude* de Montboiſſier-Beaufort de Canillac, capitaine lieutenant de la ſeconde compagnie des Mouſquetaires du roi, & maréchal de camp de ſes armées du 20. Février 1734. & de *Marie-Anne-Geneviéve* de-Maillé; que 9. *Anne-Thereſe* de Rohan de Guemené, qui avoit été nommée abbeſſe de Preaux le 31. Octobre 1713. & benite dans l'égliſe de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés par le cardinal de Biſſy, évêque de Meaux, le 13. Juin 1717. fut transferée à l'abbaye de Jouarre, ordre ſaint Benoît, diocéſe de Meaux, au mois de Novembre 1729. *Corrigez ce qui ſuit ſeulement dans l'édition de 1725.* que 10. *N.* de Rohan, née en Novembre 1687. n'a point été abbeſſe de Penthemont. Il faut donner cette qualité à ſa ſœur; 11. *Marie-Anne* de Rohan, née en Août 1690. *Ajoutez, auſſi ce qui ſuit à l'édition de 1732. Angelique-Eleonor* de Rohan de Montbazon, religieuſe profeſſe de Jouarre, fut nommée abbeſſe de Preaux, ordre ſaint Benoît, diocéſe de Lizieux, au lieu de ſa ſœur, au mois de Décembre 1729. d'où elle fut transferée à l'abbaye de Marquette, près de Lille en Flandre, au mois d'Août 1731. *Ajoutez ſeulement dans l'édition de 1725.* & 13. *Charlotte-Julie* de Rohan, née en 1696. religieuſe en l'abbaye de Preaux.

XXIV. *Même édition, au lieu de* Louis-Henri-Casimir de Rohan, comte Rochefort, &c. *liſez* Hercules-Meriadec de Rohan, duc de Montbazon, pair de France, prince de Guemené, comte de Rochefort, &c. appellé *le prince de Montbazon*, né le 13. Novembre 1688. non le 6. Janvier 1686. *comme il eſt dit ſeulement dans l'édition de 1725. Ajoutez, auſſi à l'édition de 1732.* qu'il ſe démit au mois de Mars 1726. de la charge de guidon de la compagnie des gendarmes de la garde du roi, en laquelle il avoit été reçu le 4. Mars 1718.

BRANCHE DE ROHAN SOUBISE.

XXI. François de Rohan, prince de Soubiſe, &c. *Corrigez ce qui ſuit ſeulement dans l'édition de 1725.* On dit que 3. *Alexandre-Meriadec* de Rohan, l'un de ſes fils, mourut en bas âge: il mourut âgé de dix-ſept ans, le premier de Mars 1687; *Henri*, qui ſuit après, ſe nommoit *Henri Louis. Ajoutez même édition*, qu'il mourut à Paris le 20. Juillet 1693. *Ajoutez auſſi à l'édition de 1732. ce qui ſuit*: 8. *Anne-Marguerite* de Rohan, née le 6. Août 1664. prit l'habit de religieuſe Benedictine dans le monaſtere de Notre-Dame de Conſolation, rue du Chaſſemidi, au fauxbourg Saint-Germain à Paris, le 23. Novembre 1679. ayant reçu le voile des mains de la reine; & elle y fit ſes vœux le 27. Décembre 1680. Elle fut nommée abbeſſe de Jouarre, du même ordre, diocéſe de Meaux, ſur la démiſſion de Henriette de Lorraine-Chevreuſe ſa couſine, le 25. Décembre 1691. & elle fut benite par l'évêque & prince de Strasbourg ſon frere, dans l'égliſe des Jéſuites de la rue Saint-Antoine à Paris le 11. Décembre 1707. Elle mourut en ſon abbaye le 21. Juin 1721. dans la cinquante-ſeptiéme année de ſon âge.

XXII. Hercules-Meriadec de Rohan, duc de Rohan-Rohan, pair de France, prince de Soubiſe & de Maubuiſſon, marquis d'Annonay, de Saint-Geran, Lhers, Preaux & Sainte-Marie-du-Mont, comte de la Voulte, Tournon, Albon, & Rouſſillon, baron de Serrieres, Herment, Nonent & Donzenac, de Vigny, & de Longuiſſe, appellé le Prince de Rohan, né le 8. Mai 1669. étant cadet fut deſtiné à l'état eccléſiaſtique, & l'abbaye de ſaint Taurin d'Evreux lui fut donnée au mois d'Avril 1685. mais après la mort de ſon frere aîné arrivée le 5. Novembre 1689. il s'en démit, & prit le parti de l'épée. Il fut fait en 1690. meſtre de camp d'un regiment de cavalerie, ſe trouva au combat de Leuze en 1691. à ceux de Steinkerque & de Tongres en 1692. & à la bataille de Nerwinde en 1693. & ſervit aux ſiéges de Mons, de Namur, d'Huy, de Charleroy & d'Ath. Il fut fait gouverneur & lieutenant général des provinces de Champagne & de Brie dès 1694. brigadier des armées du roi le 3. Janvier 1696. & maréchal de camp le 30. Janvier 1702. Il fut nommé au mois de Mars ſuivant pour être employé en cette qualité dans l'armée de Flandre. Le prince de Soubiſe ſon pere, s'étant démis en ſa faveur au mois de Novembre 1703. de la charge de capitaine lieutenant de la compagnie des gendarmes de la garde, le roi le fit recevoir à la tête de la compagnie le 21. Janvier 1704. Il eut enſuite la croix de l'ordre de Saint-Louis, & il fut fait lieutenant général le 26. Octobre de la même année 1704. Il reçut une bleſſure le 23. Mai 1706. à la bataille de Ramillies, en combattant à la tête des gendarmes. Il ſe trouva auſſi au combat d'Oudenarde en 1708. & à la bataille de Malplaquet le 11. Septembre 1709. En 1712. il ſervit au ſiege de Douay & du Quesnoy, & il reçut à ce dernier une contuſion à la cuiſſe d'un éclat de bombe. L'année ſuivante il fut encore employé aux ſiéges de Landau & de Fribourg. Le roi en conſidération de ſa haute naiſſance & de ſes ſervices, érigea pour lui & ſes deſcendans mâles la terre de Frontenay, premiére baronnie du pays de Saintonge, en titre de duché & pairie ſous la dénomination de Rohan-Rohan, par lettres du mois d'Octobre 1714. leſquelles furent regiſtrées le 18. Décembre ſuivant au Parlement de Paris où il prit ſéance le même jour, après avoir fait le ſerment accoutumé. Le roi lui accorda au mois de Février 1717. un brevet de retenue de quatre cens mille livres ſur le gouvernement de Champagne & Brie, avec la ſurvivance de ſa charge de capitaine lieutenant des Gendarmes de la garde pour le prince de Soubiſe ſon fils. Il fut chargé de la part du roi au mois de Novembre 1721. d'aller recevoir l'infante d'Eſpagne des mains des Eſpagnols, & de leur remettre la princeſſe de Montpenſier qui alloit épouſer le prince des Aſturies. Il eut l'honneur de donner la main à l'infante lorſqu'elle entra ſur les terres de France le 9. Janvier 1722. & il l'accompagna juſqu'à Paris. Il fit la fonction de grand maître de France au ſacre du roi Louis XV. le 25. Octobre 1722. *Anne-Geneviéve* de Levis de Ventadour ſon épouſe, mourut à Paris après une longue maladie, la nuit du 20. au 21. Mars 1727. dans la cinquante-cinquiéme année de ſon âge, & fut inhumée le 22. au ſoir dans l'égliſe de la Merci. Il épouſa en ſecondes noces le 2. Septembre 1732. *Marie-Sophie* de Courcillon, née le 6. Août 1713. veuve de *Charles-François* d'Albert d'Ailly, duc de Piquigny, colonel d'un regiment d'infanterie, & capitaine lieutenant de la compagnie des chevaux legers de la garde du roi, & fille unique de feu *Philippe-Egon* de Courcillon, marquis de Dangeau, meſtre de camp de cavalerie, & brigadier des armées du roi, gouverneur & lieutenant général pour ſa majeſté de la province & duché de Touraine, mort le 20. Septembre 1719. & de *Françoiſe* de Pompadour, dame du duché de la Valette, ſa veuve; 3. *Charlotte-Armande* de Rohan, ſeconde fille du prince de Rohan, avoit fait profeſſion le 24. de Septembre 1715. dans l'abbaye de Jouarre: elle en devint abbeſſe le 21. Juin 1721. par la mort de ſa tante, dont elle étoit coadjutrice. Elle ſe démit de cette abbaye au mois de Novembre 1729. & elle ſe retira dans un couvent à Paris, où elle mourut au mois de Mars 1733. dans la trente-huitiéme année de ſon âge; 4. *Marie Iſabelle-Gabrielle* de Rohan, ſœur puînée de celle-ci, & ducheſſe de Tallart, qui avoit été faire dame du palais de la reine en 1725. fut nommée le 4. Septembre 1729. gouvernante des enfans de France en ſurvivance de la ducheſſe de Ventadour ſon aïeule,

Digitized by Google

maternelle, & elle prêta ſerment pour cette charge entre les mains du roi, le 6. du même mois. La ducheſſe de Ventadour lui en donna ſa démiſſion au mois de Mars 1732. (*Corrigez ſeulement ce qui fait dans l'édition de 1725.*) & 5. *Louiſe-Gabrielle-Julie*, l'une de ſes enfans, naquit le 11. Août, non de Mai 1704. Son mari que l'on nomme *Louis-Henri*, ſe nommoit *Hercules-Meriadec* de Rohan.

XXIII. Louis-François-Jules de Rohan, prince de Soubiſe, &c. *Ajoutez auſſi ce qui ſuit à l'édition de 1732.* eut d'*Anne-Julie-Adelaïde* de Melun, fille de *Louis*, prince d'Epinoy, *non* d'Epinay....*Charles* de Rohan, prince de Soubiſe, petit-fils du prince de Rohan, né le 16. Juillet 1715. Il commença ſes exercices militaires dans la premiere compagnie des mouſquetaires du roi le 8. Mai 1731. & il fut fait guidon de la compagnie des gendarmes de la garde au mois de Mai 1732. Il fit en cette qualité la campagne en Allemagne en 1734. Le prince de Rohan ſon aïeul, s'étant démis en ſa faveur au mois de Juillet de la même année de la charge de capitaine lieutenant de cette compagnie, fut reçu par le roi à Fontainebleau à la tête de la compagnie le 11. Novembre ſuivant. Il a été marié le 30. Décembre 1734. avec *Anne-Marie-Louiſe* de la Tour de Bouillon, née le premier Août 1722. fille unique de feu *Emanuel-Theodoſe* de la Tour, ſouverain duc de Bouillon, duc d'Albret & de Château-Thierri, pair & grand chambellan de France, comte d'Auvergne, d'Evreux & de Beaumont le Roger, vicomte de Turenne, gouverneur & lieutenant général du haut & bas Auvergne, & de feue *Anne-Marie-Chriſtine* de Simiane de Moncha-de-Gordes, ſa troiſiéme femme. (*Ce qui ſuit, regarde ſeulement l'édition de 1725.*) *Armand* de Rohan, comte de Tournon, né le premier Décembre 1717; *François-Auguſte* de Rohan, né le 7. Septembre 1721. deſtiné à l'égliſe; *René* de Rohan, marquis de Preaux, né le 26. Juillet 1723; & *Marie-Louiſe* de Rohan, née le 5. de Janvier 1720.

BRANCHE DE ROHAN-CHABOT.

Ce qui ſuit, regarde auſſi l'édition de ce Dictionnaire de 1732.

XXII. Louis de Rohan-Chabot, duc de Rohan, pair de France, prince de Leon, comte de Porrhoët, & de Moret, marquis de Blain, de Montleu & de Saint-Aulaye, baron de la Garnache-Beauvoir-ſur-mer, &c. avoit été baptiſé dans la chapelle du Louvre à Paris, par l'évêque de Meaux premier aumônier du roi, le 4. Novembre 1652. & avoit été tenu ſur les fonts par le roi Louis XIV. & par la reine regente, Anne d'Autriche. Il fit la campagne de 1667. & ſe trouva aux priſes des villes de Tournai, de Douai & de Lille. Il prêta ſerment & prit ſéance au parlement de Paris en qualité de Pair de France, le 12. Mai 1689. Il eſt mort à Paris la nuit du 17. au 18. Août 1727. dans la ſoixante-quinziéme année de ſon âge. Il eſt inhumé aux Céleſtins dans la chapelle d'Orleans. *Gui-Auguſte* de Rohan-Chabot ſon ſecond fils, né le 18. Août 1683. appellé d'abord *le chevalier de Rohan*, & depuis ſon mariage *le comte de Chabot*, fut fait au mois de Décembre 1702. meſtre de camp d'un régiment de dragons, ci-devant Sainte-Hermine, & qui fut réformé après la paix d'Utrecht en 1714. Il ſe trouva le 25. Octobre 1708. à l'attaque du fort de Leſſingue en Flandres, & il y fut fait priſonnier; mais il fut échangé peu après. Il fut fait ſucceſſivement brigadier le 29. Janvier 1709. maréchal de camp le 1. Février 1719. & lieutenant général des armées du roi, le 20. Février 1734. Il a été marié le 8. Février 1729. avec *Yvonne-Silvie* du Breil de Raiz, riche heritiere en Bretagne, de laquelle il a eu *Louis-Antoine-Auguſte* de Rohan-Chabot, né le 20. Avril 1733; *Julie-Victoire* de Rohan-Chabot, née le 3. Décembre 1688. L'une des filles du feu duc de Rohan, mort en 1727. mourut d'une pleuréſie dans le monaſtere de Notre-Dame de Lieſſe à Paris, dont elle étoit prieure perpétuelle, le 10. Octobre 1730. dans la quarante-deuxiéme année de ſon âge, fort regretée de ſa communauté, qu'elle ſoutenoit par ſes bons exemples & par la douceur de ſon gouvernement.

XXII. Louis-Bretagne de Rohan Chabot, prince de Leon, duc de Rohan, pair de France, comte de Porrhoët, marquis de Blain, &c. né le 26. Septembre 1679. & ondoyé le lendemain, reçut les cérémonies du baptême dans l'égliſe de S. Gervais à Paris, le 12. Février 1680. & il fut tenu ſur les fonts de baptême par les députés des états de Bretagne au nom des mêmes états & par Anne de Baviere, ducheſſe d'Enguien. Ses pere & mere lui firent donation par contrat du 21. Juin 1708. du duché-pairie de Rohan, de la principauté de Leon, du comté de Porrhoët, & du marquiſat de Blain, à la charge que les ſubſtitutions graduelles à l'infini contenues en ce contrat auront lieu; ce qui a été confirmé par lettres patentes du roi, données à Fontainebleau dans les mêmes mois & an, regiſtrées au parlement de Paris, le 13. Juillet ſuivant. Ayant ſuccedé au duché de Rohan par la mort de ſon pere, il prêta ſerment & prit ſéance au parlement en qualité de pair de France, le 12. Août 1728. Une de ſes filles prit l'habit de religieuſe au monaſtere de la Magdelene de Trenel, le 29. Septembre 1729.

XXIII. Louis-Marie de Rohan-Chabot, duc de Rohan, né le.... *Il faut ajouter aux citations l'hiſtoire de Bretagne* par dom Lobineau, Benedictin de la congrégation de S. Maur. Deux autres Benedictins ont preſque fini une hiſtoire généalogique de cette même maiſon, qui ſera exacte & pleine de recherches. Dom Duval, l'un de ces deux Benedictins, eſt actuellement bibliothécaire de l'abbaye de S. Germain des Prés.

ROHAN (Henri de) II. du nom, &c. *On dit dans le Mercure qu'il fut bleſſé le 13. Avril 1628. & qu'il en mourut peu après. Ce fut le 28. de Février 1633. qu'il fut bleſſé, & le 13. d'Avril ſuivant, qu'il mourut.* Dès qu'il ſe vit bleſſé dangereuſement, il ſe fit tranſporter à Zurich, & enſuite dans l'abbaye de Kunigsfeld dans le canton de Berne, comme on l'a dit. Il faut ajouter encore que ce fut à la priere de la ducheſſe douairiere, que ſon corps fut tranſporté à Genéve, où il arriva le 27. de Mai, & où il fut enterré dans une chapelle du temple de S. Pierre, où l'on a gravé l'inſcription ſuivante en lettres d'or ſur un marbre noir.

D. O. M. S.
Henricus
Rohannii, *Dux inclytus,*
Priſcorum Armorica regum genuina & maſcula ſobole,
Navarræ & Scotiæ Princeps,
Summis Europæ Dynaſtis aſſimilate innexus,
Hic jacet.
O viator, nolis in altum geſta inquirere!
Non ſunt illa manſolei:
Manent in animis hominum,
Famâ rerum, æternitate temporum.
Abi contentus quod ſtrictim tibi edidero:
Anno ætatis XVI. fatis offenſus,
Sub Ambiani mœnibus obſeſſis,
Ante Henrici Magni ora equo proſtrato caſuque,
Audax juventa opima reportavit.
Apud Belgas Grollocenſi
Apud Sicambros Juliacenſi obſidione illuſtris,
In Taurini ad Feliſſanum feliciter pugnavit,
Germanos & Iberos in Rhætia & Inſubria
Quadruplici præſio debellavit.
Ad Rhenum in campis Rhinfeldiacis in devexo Hercinia
Kalendis Martii anno M. D C. XXXVIII.
Cæſaris exercitu fuſo,
Conſuſſus vulneribus,
Parte victoria ſuperſtes
Majus gloria
Obiit Kunigsfelda Idibus Aprilis
Anno ætatis LIX.
Felix claritate lethi,

Digitized by Google

Felicior claritate vitæ,
Mortalitatis exuviis totum per orbem dividendas,
Supremâ voluntate in urbe dilectâ
Perpetuum servari voluit.
De decreto senatus populique Genevensis
MARGARETA BETHUNIA
Maximiliani Bethunii Sulliaci ducis filia,
Conjux tanti marito fata intrepide secuta,
Mœrentem ingenio affecuta,
Mandata invicto animo executa,
Domo militiaque in fluctibus & bella comes,
Posuit infelix æternum æterni luctus monumentum,
Quod manes cinereisque diu testentur amatos.

ROHAN. (Marie-Eleonore de) *Supplément cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Marie-Eleonore de Rohan, ſi célebre dans le dernier ſiécle par ſa pieté & par ſes écrits, étoit fille de HERCULE de Rohan Guemené, duc de Montbazon, pair & grand-veneur de France, comte de Rochefort en Iveline, &c. & de ſa ſeconde femme, *Marie* de Bretagne, fille de *Claude* de Bretagne, comte de Vertus, & de *Catherine* Foſquet de la Varenne. Dès l'âge de ſept ans, ſon éducation fut confiée dans un monaſtere à une religieuſe habile, pieuſe & deſintéreſſée, qui ayant ſçu profiter des belles diſpoſitions qu'elle trouva dans ſon cœur & dans ſon eſprit, les remplit bientôt de la connoiſſance & de l'amour du vrai bien. Dans un âge plus avancé où ſa raiſon fut entierement formée, elle fit un choix libre, & ſe déclara pour la retraite. M. le duc de Montbazon ſon pere, s'y oppoſa autant qu'il fut en lui; mais à force de prieres, de larmes & de perſeverance, elle obtint enfin ſon conſentement. Elle choiſit l'ordre de S. Benoît, & fit profeſſion dans le couvent de Montargis, le 12. d'Avril 1646. Elle pratiqua ſa regle ſans ſe permettre d'adouciſſement; & dès ſon noviciat elle fut un modéle, même pour les plus ferventes. Elle n'avoit guére encore que vingt deux ans, lorſqu'elle fut nommée abbeſſe de la Trinité de Caen après Laurence de Budos; elle refuſa d'abord cette dignité, & il fallut lui faire violence pour la porter à l'accepter. Elle en prit poſſeſſion le 23. de Décembre 1651. Après avoir gouverné cette abbaye avec une admirable ſageſſe, & défendu ſes droits avec une fermeté inébranlable contre toutes ſortes de puiſſances; comme l'air de la mer lui étoit ſi contraire, qu'elle avoit été plus d'une fois expoſée au danger de mourir, & que d'ailleurs elle étoit laſſe des démêlés qu'elle ſe trouvoit obligée d'avoir avec l'évêque de Bayeux pour la juriſdiction de ſon abbaye, elle écouta les propoſitions qu'on lui fit d'une permutation de ſon abbaye pour celle de Malnoue, proche de Paris, quoique fort diſproportionnée. Elle alla s'y établir le 13. de Novembre 1664. En changeant de demeure, elle ne changea pas de conduite: toutes ſes vertus la ſuivirent, & elle perſevera dans la juſtice & dans la ſainteté, comme l'égliſe le lui avoit préſcrit. On fit une enquête exacte de ſa vie & de ſes mœurs, & les fidelles atteſtations de ſon mérite qui furent envoyées à Rome, étoient ſi avantageuſes, que le pape touché & édifié, dit qu'*il y avoit là de quoi canoniſer la jeune abbeſſe*. Egalement éloignée des fauſſes vues de la préſomption & des faillies aveugles de l'imprudence, elle conduiſit ſon troupeau avec autant d'humilité que de douceur, de prudence & de ſageſſe. En 1632. les religieuſes de la congrégation de Notre-Dame de Laon avoient fondé à Paris, rue du Chaſſemidi, un monaſtere de leur ordre, & celles qu'on y mit, y vécurent juſqu'en 1669. ſous la regle de S. Auguſtin, & le titre de religieuſes de S. Joſeph. En 1669. cette maiſon qui étoit très-endettée, fut changée en un prieuré perpetuel de l'ordre de S. Benoît, & elle fut vendue pour acquitter les dettes des premieres religieuſes. Mais celles-ci, pour prévenir l'extinction de leur monaſtere, firent un concordat avec l'abbeſſe de Malnoue, & ſe mirent ſous la dépendance de cette abbaye, & prirent l'office & la regle de S. Benoît. On y mit trois religieuſes de l'abbaye de la Trinité de Caen pour commencer cet établiſſement, qui fut érigé en 1669. ſous le nom de *Religieuſes Benedictines de Notre-Dame de Conſolation du Chaſſemidi*. Madame de Rohan ſe chargea du gouvernement de cette maiſon le 11. de Novembre 1669. ſans néanmoins abandonner la conduite de l'abbaye de Malnoue. Elle donna au Chaſſemidi de très-belles conſtitutions qu'elle avoit dreſſées elle-même, & qui ont été imprimées. C'eſt un excellent commentaire de la regle de S. Benoît. On n'admire pas moins ſa pieté, ſes lumieres, & ſa connoiſſance de l'Ecriture dans ſa *Morale du ſage*, qui eſt une paraphraſe admirable des livres des Proverbes, de l'Eccléſiaſtique & de la Sageſſe, & dans ſa *Paraphraſe des pſeaumes de la Pénitence*. Ces deux ouvrages ſe trouvent enſemble, & ont été imprimés à Paris en 1667. 1675. 1681. & 1691. On a auſſi imprimé pluſieurs des exhortations qu'elle avoit faites aux vêtures ou aux profeſſions de ſes filles, ſoit à la Trinité de Caen, ſoit à Malnoue, & l'on y voit beaucoup d'onction, de ſolidité & d'éloquence. La mode des portraits qui eut cours en France pendant peu d'années, lui en attacha auſſi quelques-uns, pleins de délicateſſe & d'agrément. Elle mourut dans le couvent du Chaſſemidi le 8. d'Avril 1681. en la cinquante-troiſiéme année de ſon âge. M. l'abbé Anſelme prononça dans la même maiſon ſon oraiſon funebre, le 11. d'Avril 1682. Elle a été imprimée. M. Pelliſſon, ſi connu par ſes écrits, eſt auteur de l'épitaphe qu'on lit ſur le tombeau de cette digne abbeſſe, & qui mérite d'être rapportée.

Ici repoſe très-illuſtre & très-vertueuſe princeſſe MARIE-ELEONORE DE ROHAN,
Premierement abbeſſe de Caen, puis de Malnoue:
Seconde fondatrice de ce prieuré, qu'elle redonna à Dieu,
Et où elle voulut finir ſes jours:
Plus révérée par ſes grandes qualités que par ſa haute naiſſance.

Le ſang des rois trouva en elle une ame royale:
En ſa perſonne, en ſon eſprit, en toutes ſes actions
Eclata tout ce qui peut rendre la pieté & la vertu plus aimables.

Sa profeſſion fut ſon choix & non pas celui de ſes parens;
Elle leur fit violence pour ravir le royaume des cieux.
Capable de gouverner des états, autant que de grandes Communautés,
Elle ſe réduiſit volontairement à une petite, pour y ſervir,
avec le droit d'y commander;
Donce aux autres, ſévere à elle-même:
Ce ne fut qu'humanité au-dehors, qu'auſterité au-dedans.

Elle joignit à la modeſtie de ſon ſexe, le ſçavoir du nôtre.
Au ſiécle de Louis le Grand rien ne fut plus poli, ni
plus élevé que ſes écrits:
Salomon y vit, y parle, y regne encore,
Et Salomon en toute ſa gloire.

Les conſtitutions qu'elle fit pour ce monaſtere, ſerviront de
modéle pour tous les autres.
Comme ſi elle n'eût vécu que pour ſa ſainte poſtérité,
Le même jour qu'elle acheva ſon travail,
Elle tomba dans une maladie contre & mortelle,
Et y ſuccomba le 8. d'Avril 1681.
En la 53. année de ſon âge.
Juſqu'en ſes derniers momens, & en la mort même,
Bonne, tendre, vive & ardente pour tout ce qu'elle
aimoit,
Et ſur-tout pour ſon Dieu.

Tant que cette maiſon aura des Vierges, épouſes d'un
ſeul époux,

Digitized by Google

Tant que le monde aura des Chrétiens, & l'Eglise des Fidèles,
Sa mémoire y sera en benediction.

ꝏ

Ceux qui l'ont vue, n'y pensent point sans douleur,
Et n'en parlent point sans larmes.

ꝏ

Qui que vous soyez, priez pour elle,
Encore qu'il soit bien plus vraisemblable que c'est maintenant a elle à prier pour nous;
Et ne vous contentez pas de la regretter ou de l'admirer;
Mais tâchez de l'imiter & de la suivre.

ꝏ

Sœur François de Longanay
Premiere prieure de cette maison
Sa plus chere fille, l'autre moitié d'elle-même,
Dans l'esperance de la rejoindre bientôt
Lui fit élever ce tombeau.

ꝏ

Le moindre & le plus affligé de ses serviteurs
Eut l'honneur & le déplaisir de lui faire cette épitaphe,
Où il supprima, contre la coutume, beaucoup de justes louanges,
Et n'ajouta rien à la vérité.

Cette épitaphe fut imprimée dans le tems *in-4°.* avec une traduction latine d'une autre main, & une traduction italienne par l'auteur de *La congiura di Rafaello della Torre.* L'original françois a été donné de nouveau en 1729. dans le troisiéme volume des lettres de M. Pellisson. * *Mémoires du tems. Son oraison funebre*, par l'abbé Anselme. M. Huet dans ſes *Origines de Caen*, *de la deuxiéme édition, ch. 22.* & dans ſon *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus, p. 182. 190. 197. 254.* On voit dans ce dernier ouvrage que madame de Rohan avoit beaucoup de liaiſon avec M. Huet, & que celui-ci faiſoit une grande eſtime de ſon eſprit, de ſes talens & de ſa piété.

ROHAULT (Jacques) célébre philoſophe Carteſien, &c. *On en a parlé dans le Dictionnaire hiſtorique. Ajoutez*, que ſa phyſique a été traduite en latin par Samuel Clarcke, ſçavant Anglois. *Voyez* CLARCKE. *Ajoutez auſſi aux ouvrages de* Rohault, *Entretiens ſur la Philoſophie*, à Paris chez Michel le Petit, *in-12.* 1671. Ces entretiens où il parle, dans le premier, de l'euchariſtie & dans le ſecond, de l'ame des bêtes, ont été vivement attaqués par un médecin de la Rochelle, nommé Elie Richard. Cette critique eſt la ſixiéme piéce du *Recueil de divers traités touchant l'euchariſtie*, imprimé à Rotterdam en 1713. en deux volumes *in-12.* Voyez auſſi ce qui eſt dit de M. Rohault dans la préface des *Pièces fugitives ſur l'euchariſtie*, à Genéve 1730. *in-8°.* Le célébre de Santeul, chanoine régulier de S. Victor, a conſacré cette épitaphe à M. Rohault.

Diſcordes jam dudum æquis rationibus amba
Et natura & religio ſibi bella movebant:
Tam rerum cauſas, fides & myſteria pandens,
Concilias utraque, & amico fœdere jungis.
Munere pro tanto, Deus immortale ſophorum,
Hoc memores poſuere tibi venerabile buſtum.

ROI (Guillaume le) *voyez* ROY.

ROLANDIN, hiſtorien & grammairien célébre dans le XIII. ſiécle. *Supplée, ces article à celui qui eſt dans le Moreri.* Rolandin étoit né à Padoue en 1200. Il étudia à Boulogne avec beaucoup de ſuccès, principalement ſous Boncompagno de Florence, dont l'éloquence fit du bruit en ſon tems. Rolandin revenu dans ſa patrie avec la réputation d'être déja grammairien & rhéteur, exerça la charge de notaire que ſon pere avoit poſſedée. Celui-ci ayant recueilli avec exactitude les principaux evenemens qui s'étoient paſſés de ſon tems, remit ce recueil entre les mains de ſon fils qui n'avoit encore que 23. ans en 1222. & lui ordonna de le continuer. Rolandin fidele à cet ordre de ſon pere, mit par écrit les faits remarquables dont il fut témoin, & dont il eut des preuves ſûres; & comme cette chronique pouvoit être d'une grande utilité pour l'hiſtoire de la marche Treviſane, on l'engagea en 1260. à la revoir & à y mettre la derniére main. Il employa deux années à cette réviſion; & quand il l'eut corrigée & augmentée, elle fut lue dans l'académie publique de Padoue, devant pluſieurs ſçavans choiſis qui l'examinerent avec ſoin. Rolandin mourut 14. ans après, c'eſt-à-dire en 1276. le 25. de Février & fut enterré à Padoue dans l'egliſe de S. Daniel, où on liſoit autrefois cette épitaphe qui mérite d'être conſervée.

Grammatica doctor ſimul artis Rhetoricorum
ROLANDINUS *eram: nunc rege jubente polorum*
Vermibus hic eſca jaceo: quam tu tibi ſortem
Qui legis, exiſtella: neque ſit tibi fallere mortem.
Ergo roga tibi, poſtque roga mihi parcere Chriſtum.
Mille ducenteni Chriſti current tibus annis,
Tunc ego natus eram; ſed ab his poſt ſeptuaginta
Sex, ſimul alma pia redeunt dum feſta Maria.
In Februi menſe, cui peto fercula menſa.
Rex pie, rex cœli, nato miſerere fideli.
O primum flamen, tunc hic ſit ſpiritus. Amen.

Rolandin commence ſa chronique ou ſon hiſtoire par une notice des familles ſouverraines & principales de la marche Treviſane, dont la premiere eſt celle des marquis d'Eſt. Il raconte enſuite ce qui s'eſt paſſé depuis environ l'an 11 8. & conduit ſa narration juſqu'en 1260. Cet ouvrage fort beaucoup pour l'hiſtoire du tyran Ecelin, & Rolandin eſt celui qui en a écrit le plus exactement. On a une édition de ſon ouvrage faite à Veniſe en 1636. avec d'autres chroniques, par les ſoins de Felix Oſius profeſſeur d'éloquence à Padoue. M. Antoine Muratori l'a donnée de nouveau dans le tome huitiéme de ſes hiſtoriens d'Italie, *in-fol.* à Milan en 1726. Cette chronique eſt partagée en douze livres. Fauſtus de Longiano en a fait un abregé en italien, qu'il a publié ſous le nom de Pierre Gerard, avec quelques changemens & quelques additions, ſans en déclarer l'auteur. * Lud. Ant. Muratori, *au lieu cité, p. 155. & 156.*

ROLDUC. *Supplée, cet article aux trois ou quatre lignes que l'on en trouve dans le Moreri.* Rolduc, bourg avec château & abbaye dans le duché de Limbourg ſur le Worme, à deux lieues d'Aix-la-Chapelle, vers le nord, eſt chef d'une grande ſeigneurie, qui appartenoit ci-devant aux Eſpagnols. L'abbaye de Rolduc eſt de l'ordre de ſaint Auguſtin, & fort ancienne. Les premiers religieux de cette maiſon vivoient dans un grand détachement de toutes choſes, & leur ſainteté éclatoit dans tout le pays. Saint Norbert, inſtituteur des Prémontrés, s'y retiroit quelquefois pour vaquer à l'oraiſon & à la méditation. On prétend que c'eſt dans la crypte de cette maiſon, qu'il reçut la regle de S. Auguſtin. Mais ſur quel fondement le prétend-t-on? Il s'en faut bien que la vie de ces religieux ſoit aujourd'hui ſi auſtere. Celui qui étoit abbé de Rolduc à la fin du XVII. ſiécle & au commencement de celui-ci, étoit un très-grand homme de bien: il réforma ſa maiſon à peu près ſur le modele des chanoines réguliers de ſainte Geneviéve. C'eſt à lui à qui l'on attribue l'ouvrage intitulé, *Jour évangelique en trois cens ſoixante-ſix vérités tirées de la morale du Nouveau Teſtament, &c. pour ſervir de méditation chaque jour de l'année*; ouvrage *in-12.* plein de maximes très-ſolides. Il fut imprimé à Liege en 1699. & l'a été depuis pluſieurs fois à Paris. Cet abbé fit ce recueil pour ſon édification & l'uſage de ſes religieux.

ROLFINCK, (Guernet) l'un des plus célebres profeſſeurs de l'univerſité de Jene, & l'un des premiers médecins étrangers du XVII. ſiécle, étoit né à Hambourg en 1599. fils d'un profeſſeur de cette ville, qui le laiſſa en bas âge. Schelammer ſon oncle, prit ſoin de ſon édu-

Digitized by Google

cation. A l'âge de 17. ans on l'envoya à Wirtemberg, où après deux ans passés dans l'étude de la philosophie, il s'appliqua à celle de la médecine sous le célebre Sennert. Il étoit déja fort instruit dans cette science, lorsqu'il alla à Leyde, où il s'en occupa encore deux ans, jusqu'en 1618. Le desir de se perfectionner le porta ensuite à parcourir l'Angleterre, la France & l'Italie. Il s'arrêta du tems à Padoue, où il acquit bientôt la réputation d'un très-habile anatomiste, & il y fut recherché par les grands comme par les sçavans, & par ceux qui vouloient profiter de ses lumieres. Le 7. d'Avril 1625. étant encore dans cette ville, il y fut créé, avec de grandes marques de distinction, docteur en philosophie & en médecine. Au bout de cinq ans de séjour en Italie, comme il se préparoit à retourner dans sa patrie en 1628. on voulut l'engager à accepter à Padoue même une chaire de professeur d'anatomie. Mais pendant qu'il déliberoit sur l'acceptation, la ville de Jene l'appella pour remplir le même emploi, auquel elle joignoit celui de professer la chirurgie & la botanique, & il accepta cette derniere vocation. Si on le vit partir de Padoue avec regret, il fut reçû à Jene avec beaucoup de démonstration de joie; & lorsqu'il commença, on ne put en retenir les marques qui furent les plus sensibles. En 1641. le 21. de Fevrier, on le chargea encore d'enseigner la chymie, & il est le premier professeur en ce genre qui ait été dans cette université. On ne sera pas surpris qu'un homme de ce mérite, un sçavant si desiré, ait été recherché dans la plûpart des cours de l'Allemagne & du Nord, & qu'il ait souvent été obligé de quitter ses fonctions pour aller donner ses soins aux plus grands princes qui l'appelloient dans leurs maladies. Il eut un si grand nombre de disciples, & une si grande multitude de ceux qui prirent ses leçons, s'est distinguée dans leur profession, que c'est avec raison qu'il étoit appellé communement le pere des médecins. Il mourut à Jene en 1673. On loue beaucoup la bonté de ses mœurs, sa modestie, sa prudence, & sa sagesse. On lui doit aussi les ouvrages suivans, qui font encore mieux son éloge, *Dissertationes anatomica*, &c. à Nuremberg, 1656. *in-4°.* Une édition de la chymie de Zaehatie Brendell, avec une préface, &c. à Jene, en 1641. *in-4°.* & à Leyde en 1671. *in-12.* *Epitome methodi cognoscendi & curandi particulares corporis affectus*, &c. à Jene, en 1655. *in-4°.* & 1677. auſſi *in-4°.* *Dissertatio de hepate*, &c. à Jene, en 1653. *in-4°.* *Dissertatio de corde*, &c. à Jene, en 1654. *in-4°.* *Methodus cognoscendi & curandi affectus capitis particulares*, &c. à Jene en 1653. & 1671. *in-4°.* *Ordo & methodus cognoscendi & curandi febres*, &c. à Jene, en 1658. *in-4°.* *Chymia in artes formam redacta*, &c. à Jene, en 1661. & 1679. *in-4°.* à Genéve en 1671. *in-4°.* *Ordo & methodus generationi dicatarum partium, per anatomen, cognoscendi fabricam*, &c. à Jene, en 1664. *in-4°.* *Ordo & methodus medicinæ specialis commentatoria*, &c. à Jene & à Francfort, en 1665. *in-4°.* *Ordo & methodus medicinæ specialis consultatoriæ*, &c. à Jene, en 1669. *in-4°.* & à Francfort sur le Mein, en 1676. *in-4°.* *De vegetabilibus, plantis, sufrutucibus, fruticibus in genere*, &c. à Jene, en 1670. *in-4°.* *Ordo & methodus medicinæ specialis commentatoriæ*, &c. different du premier qui est sous le même titre, à Jene, en 1671. *in-4°.* *Nova entia chymica*, &c. à Jene, en 1670. *in-4°.* *Dissertationes chymicæ sex*, &c. en 1679. *in-4°.* *De purgantibus*, &c. à Jene, en 1667. *in-4°.* *Syntagma universæ medicinæ practicæ*, &c. à Francfort, en 1688. *in-4°.* outre un assez grand nombre de dissertations particulieres imprimées séparément ou dans des recueils, sur quoi voyez le *Lindenius renovatus; Gymnas. Patav. tom. 2.* & Manget, *Biblioth. scriptor. medicor.* l. xvij.

ROLIN. (Jean) *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit qu'*il fut fait cardinal en 1448. Il ne fut élevé à cette dignité que le 13. de Janvier 1449.

ROLLE (dom Anſelme) Benedictin, fit profession au monastere de S. Vannes, le 23. Mai 1612. Dans la suite il entra dans la congregation de S. Maur, où il remplit les supériorités. Il mourut à sainte Croix de Bourdeaux le 13. d'Août 1627. Il a publié plusieurs petits ouvrages qu'on a faussement attribués à S. Benoit, avec des notes. C'est le premier auteur de la congrégation de S. Maur. D. le Cerf l'a oublié dans sa bibliothéque des auteurs de cette congrégation; mais il en parle dans une lettre écrite à M. le Clerc de la communauté de S. Sulpice, contre plusieurs de ses remarques insérées dans la *Biblioth. de Richelet.* La lettre de dom le Cerf est datée de Fescamp, le 21. Avril 1731. & se trouve dans la *Biblioth. françoise, tome 18. premiere partie.*

ROLLE, (Michel) né à Ambert petite ville de la basse Auvergne, le 21. d'Avril 1652. fut destiné d'abord à la pratique, & s'y exerça dans son pays chez plusieurs procureurs. Mais dégoûté de cette occupation pour laquelle il n'avoit aucun penchant, il vint à Paris à l'âge de 23. ans, & y subsista d'abord en montrant à écrire, & l'arithmétique. Il cultiva particulierement cette derniere science, poussa jusqu'à l'algebre, & s'enfonça dans la plus abstraite analyse. En 1682. âgé de 30. ans, il résolut un probléme difficile proposé par M. Ozanam, & montra tant de sagacité dans sa résolution, que M. Colbert informé de son mérite, lui donna une gratification qui devint ensuite une pension fixe. Encouragé par ce premier succès, il se dévoua entierement à l'algebre, & en 1685. il fut jugé digne d'être reçu à l'académie des sciences, où il prit place cette année-là. Il apprit les élemens des mathématiques à un des fils de M. de Louvois, & celui-ci lui donna par reconnoissance une seconde place au bureau de l'extraordinaire des guerres. Mais ne pouvant accorder les fonctions de cette place avec celles de l'académie, il quitta la premiere, quoique lucrative, pour s'attacher à l'autre, sans s'embarrasser si sa fortune déja fort étroite, en souffriroit. En 1690. il publia un *Traité d'algebre*, in-4°. & l'année suivante il donna une *Démonstration d'une méthode pour résoudre les égalités de tous les degrés, suivie de deux autres methodes, dont la premiere donne les moyens de résoudre ces mêmes égalités par la géometrie; & la seconde, pour résoudre plusieurs questions de Diophante qui n'ont point été resolues.* La premiere de ces méthodes est celle que l'on appelle *La méthode des cascades*, qui resout les équations déterminées de tous les degrés. Il donna en 1699. une autre *Méthode pour résoudre les questions indéterminées de l'algebre.* Il entra fort avant dans la dispute qui s'éleva dans le sein même de l'académie, & dont M. l'abbé Gallois fut le principal promoteur, contre la nouvelle géométrie; & l'académie fut obligée d'imposer silence. On voit dans l'histoire de cette même académie, en particulier pour l'année 1710. une autre dispute dans laquelle il fut un des principaux tenans contre la géométrie de Descartes, où il eut M. de la Hire pour adversaire. Il est mort le 8. de Novembre 1719. âgé de 68. ans. * *Voyez* son éloge par monsieur de Fontenelle, dans l'*Histoire de l'académie des sciences.*

ROMAIN, (Nicolas) poëte François, qui vivoit sous François comte de Vaudemont, pere du duc de Lorraine Charles IV. a traduit en vers françois le premier livre de la Nancéide de Pierre de Blaru, & a dédié sa traduction au comte de Vaudemont. Mais l'original latin est supérieur à cette traduction. Pierre de Blaru (*Petrus de Blarro-rivo*) a écrit en bon latin son poëme intitulé: *Insigne Nanceidos opus, de bello Nancëiano*, & qui fut imprimé au bourg de S. Nicolas en Lorraine, par M. Pierre Jacques, curé du lieu, en 1518. *in-fol.* L'auteur étoit né en 1417. & mort en 1505. Il fut chanoine de S. Diez. Il prend dans son ouvrage le surnom de *Parhisianus*, c'est-à-dire, de Paris, abbaye de Cîteaux, au diocèse de Basle, dans les montagnes de Vosge, à quatre lieues de S. Diez. Ce fut Jean Balin de Sandaucourt, qui procura l'édition de la Nancéide après la mort de son auteur. De Blaru a vécu aveugle pendant quelques années, & le duc René eut pour lui la complaisance de dicter à Chrétien son secretaire, le précis de la guerre contre le duc de Bourgogne, afin que le poëte pût travailler sur de bons mé-

Digitized by Google

moires. * *Voyez* le catalogue alphabetique des écrivains de Lorraine, dans l'*Hiſtoire de Lorraine*, par le pere D. Calmet Benedictin de la congrégation de S. Vannes, aux articles, BLARU & ROMAIN.

ROMAIN. (Guillaume) *Comme cet article eſt fort different dans l'édition du Moreri de 1732. de celui qui eſt dans l'édition de 1725. il faut le donner ici de nouveau conformément à cette édition de 1732.* Guillaume Romain, religieux Celeſtin, étoit de Paris. Il avoit déja embraſſé l'état eccleſiaſtique, lorſqu'il paſſa en 1435. dans l'ordre des Celeſtins. Pluſieurs prétendent qu'il avoit été auparavant chanoine régulier; mais il n'en eſt fait aucune mention dans la liſte des profés des Celeſtins. Il s'appliqua au miniſtere de la chaire, & y réuſſit pour ſon tems. Le roi Louis XI. accompagné de toute ſa cour, ſe plaiſoit à l'entendre, & il alloit ſouvent l'écouter dans l'égliſe de S. Paul. Ce prince qui lui connoiſſoit beaucoup de talens, l'envoya auſſi en ambaſſade vers Charles le Hardi, dernier duc de Bourgogne, pour traiter de la paix. Romain mourut à Paris en 1475. On dit qu'il fut empoiſonné par les ordres mêmes de Louis XI. auprès duquel on l'avoit calomnié. On a ſous ſon nom un volume de ſermons, où il eſt qualifié ambaſſadeur & prédicateur ordinaire du roi. Ils ne ſont point imprimés, & l'on croit qu'il n'en eſt pas l'auteur, mais qu'ils ſont d'un religieux de S François. * *Voyez* le pere Becquet dans ſon hiſtoire latine des Celeſtins de la congrégation de France, imprimée à Paris *in-4°.* page 116. &c.

ROMAIN, médecin & mathématicien, *dont on parle dans le Moreri.* On lui donne pour nom de baptême, *Adrien?* mais M. Manget l'appelle *Gilles. Il faut ajouter qu'il* ne fortit de Pologne qu'avec les titres de mathématicien du roi, & de chevalier doré. Il mourut à l'âge de 54. ans. *Ajoutez auſſi à* ſes ouvrages *De formatione corporis humani in utero*, à Paris en 1615. *in-4°.*

ROMAIN (François) *voyez* FRANÇOIS ROMAIN.

ROMANELLI (Jean-François) né en 1617. le 14. de Mai à Viterbe, a été un des meilleurs ſujets qui ſoient ſortis de l'école de Pierre de Cortonne. Il a cherché à imiter la maniere de ce grand maître, qui avoit pour lui une affection de pere. Ses talens ayant été connus du pape Urbain VIII. & des princes de la maiſon Barberine, Romanelli trouva beaucoup d'occaſions de ſe diſtinguer. Peut-être eût-il été à ſouhaiter qu'elles ſe fuſſent préſentées moins fréquemment, il n'eût pas abuſé, comme il fit quelquefois de l'extrême facilité avec laquelle il mettoit au jour ſes productions. Lorſque le pape Innocent X. fut monté ſur la chaire de S. Pierre, Romanelli ſe vit contraint de ſuivre la fortune de ſes protecteurs. Il vint en France à la ſuite du cardinal Antoine Barberin, qui le fit connoître au cardinal Mazarin. Celui-ci le choiſit pour peindre pluſieurs chambres de ſon palais, & lui procura de peindre l'appartement de la reine-mere au Louvre. Romanelli de retour à Rome, continua d'y être extrêmement employé. Enfin s'étant retiré à Viterbe, il y mourut en 1662. le 8. de Novembre. Il a laiſſé un fils nommé Urbain, qui embraſſa la même profeſſion que ſon pere: il promettoit beaucoup, mais il mourut à la fleur de ſon âge. * *Abced. pittor. p. 243.* Felibien. *Entretien ſur les vies des peintres, ſeptiéme ent.* Baldinucci. *Mém. du tems.*

ROME. CONCILE DE ROME

Sous le pape BENOIST XIII.

Ce pape voulant ſe conformer à ce que les anciens conciles ont ſouvent ordonné de tenir des conciles provinciaux tous les trois ans, indiqua celui-ci dès la premiere année de ſon pontificat. La bulle d'indiction eſt datée de la veille de Noël, le 24. Décembre 1724. & fixe l'ouverture du concile au Dimanche de la *Quaſimodo.* Mais par une autre bulle il la prorogea au ſecond Dimanche après Pâques, 15. d'Avril 1725. Le pape en fit lui-même l'ouverture par un diſcours où il s'étendit particulierement ſur les motifs qui doivent engager les papes & les évêques à tenir de fréquens ſynodes, & ſur les avantages qui en reviennent à l'égliſe. Il y inſinua auſſi que les cardinaux ne pourroient teſter à l'avenir, ni diſpoſer de leurs revenus, que conformément aux anciens canons. Ce concile fut achevé en ſept ſeſſions, dont la derniere fut tenue le 27. de Mai. La cloture ne ſe fit que le 29. Ce concile fut ſouſcrit par trente-deux cardinaux, & par quarante-ſept prélats, tant archevêques qu'évêques, & par trente-cinq procureurs d'évêques ou autres qui n'avoient pu s'y trouver en perſonne. Ce concile a fait un grand nombre de reglemens utiles, concernans la diſcipline eccléſiaſtique. On les a imprimés avec les autres déciſions de ce concile ſur quelques autres matieres, les actes de cette aſſemblée, & deux catéchiſmes abrégés, écrits en italien. On a une édition de ces actes & reglemens *in-4°.* à Rome, & une *in-12.* ſous le titre de *Bruxelles* en 1726.

ROMEO (Michel) de Marſala en Sicile, ſe fit Jéſuite, mais il cultiva plus les muſes que la théologie. Son goût pour la poéſie, & ſes talens dans ce genre d'écrire le firent rechercher par pluſieurs académies qui s'empreſſerent de l'aſſocier à leur corps. Il a été de celle des *Ricovrati* de Padoue, des *Gemali* de Palerme, des *Occulti* de Trapano, & des *Vaticinanti* de Marſala. Il eſt mort à Draparu le 6. de Septembre 1729. Il eſt auteur de la lyre *a due cordes* *la lyra a due corde*) recueil de poéſies ainſi intitulées, parce qu'elles ſont italiennes & ſiciliennes. *La correſpondenza in Parnaſſo, o vero la lira a due corde parte II.* Cette deuxiéme partie des poéſies italiennes & ſiciliennes n'a paru qu'après la mort de ſon auteur, à Palerme en 1732. *in-4°.* ſous le nom de *Melchior Pomé.* Romeo avoit encore publié de ſon vivant, en vers ſiciliens, *La ſolaudine da Manresa raddoluta d'all'armonia, delle muſe Siciliane.* Ce ſont les exercices de S. Ignace; ou cantiques ſiciliens. * *Voyez* les *Mémoires de Trevoux, mois de Juillet 1733. p. 1313.*

ROMILLION (Jean-Baptiſte) étoit de l'Iſle, petite ville du comtat, ſon pere s'étant fait Calviniſte l'emmena tout jeune ſervir dans ce parti pendant les guerres de religion. Dieu lui deſilla les yeux par la lecture du traité de l'oraiſon de Grenade, & il fit abjuration en 1579. entre les mains de l'évêque de Cavaillon, & entra dans le commerce, mais il le quitta bientôt pour embraſſer l'état eccléſiaſtique. Dans cette vue il ne dédaigna pas à l'âge de trente ans d'apprendre la langue latine, malgré les duretés de ſon pere à ſon égard, qui alloient juſqu'à lui refuſer le néceſſaire. L'évêque de Cavaillon inſtruit de ſa piété & de ſes progrès dans les ſciences le nomma à un canonicat de la collégiale de l'Iſle ſa patrie, pendant qu'il étudioit encore en philoſophie. Ayant aſſiſté à des catéchiſmes que faiſoit un pere Jéſuite, il préfera cette maniere d'enſeigner à la prédication pour laquelle il avoit beaucoup de talent. Il eſt incroyable quelle foule de peuple venoit l'entendre. Sur la réputation qu'il ſe fit d'excellent catéchiſte, il fut appellé deux fois à Viviers, où il établit l'exercice de la doctrine chrétienne, alors inconnu dans la plûpart des dioceſes. Au ſecond voyage, il travailla à cette ſainte œuvre avec Céſar de Bus, chanoine de Cavaillon à qui ſon prélat l'avoit donné pour adjoint, & qui de retour à Cavaillon exerça avec zele les mêmes fonctions que M. Romillion exerçoit à l'Iſle. Le fruit que ces deux hommes apoſtoliques tiroient de ces fonctions les engagea à établir la Congrégation de la Doctrine Chrétienne pour en étendre & perpetuer l'uſage. Cette Congrégation prit naiſſance à l'Iſle en 1592. Le pere Romillion alla peu après à Avignon afin d'y pourſuivre un établiſſement pour la nouvelle Congrégation. Pendant qu'il travailloit à cette œuvre, il apprit que ſon pere étoit à Villeneuve; il l'alla trouver; lui dit les choſes les plus touchantes pour l'engager à ſortir de ſon erreur; mais tout ce qu'il put gagner fut qu'il viendroit à Avignon voir Céſar de Bus. Après bien des conférences inutiles, enfin les prieres du P. Romillion obtinrent la converſion de ſon pere, qui abjura entierement ſes erreurs. De retour d'Avignon, il établit à l'Iſle une maiſon de Religieuſes Urſulines, ſur le modele de celles de Milan, qui n'étoient point cloîtrées ni aſtreintes à aucun vœu, & qui étoient

Digitized by Google

deſtinées à enſeigner *gratis* les jeunes filles, tandis que Céſar de Bus faiſoit un ſemblable établiſſement à Avignon. Peu après Céſar de Bus l'envoya à Aix pour y faire un pareil établiſſement. Il y revint quelques années après pour y établir une maiſon de ſa Congrégation. Il engagea l'archevêque Hurault de l'Hopital à faire ſa viſite de ſon diocèſe, & l'accompagna dans cette pénible fonction, dont il porta preſque tout le poids, prêchant, catéchiſant, pour préparer les peuples à la réception de la Confirmation, &c. En 1601. il fut rappellé par Céſar de Bus à Avignon pour y aſſiſter à une aſſemblée générale, dans la vue de donner une forme fixe à la nouvelle Congrégation. Céſar de Bus y propoſa de faire des vœux ſimples de ſtabilité & d'obéiſſance, & en donna le premier l'exemple qui fut ſuivi d'un plus grand nombre. Le pere Romillion n'y voulut jamais conſentir, non plus que quelques autres qui lui étoient attachés. Cela cauſa un différent, qui fut enfin terminé en 1609. en ſtipulant que ceux qui tenoient pour les vœux, reſteroient maîtres de la maiſon d'Avignon, & le P. Romillion & les ſiens de la maiſon d'Aix à perpetuité & de celle de l'Iſle durant ſa vie. Après la ſéparation faite, le P. Romillion écrivit au cardinal Tauregui ſon ami, pour lui demander conſeil ſur ce qu'il devoit faire de ſa nouvelle communauté. Ce cardinal qui avoit été prêtre de l'Oratoire de Rome, lui conſeilla de prendre cet inſtitut, & le cardinal Baronius lui offrit ſes ſervices pour cela; ce qui fut accepté unanimement par tous ceux qui compoſoient alors ſa communauté. Il eut bientôt la conſolation de ſe voir demander des perſonnes de ſa maiſon pour faire de nouveaux établiſſemens dans les villes des environs, & de voir auſſi ſes cheres filles les Urſulines s'étendre en divers endroits, ſur-tout à Paris, où il envoya en 1610. la ſœur Françoiſe de Bermond, accompagnée du P. de Bermond ſon frere & du P. de Rés, pour commencer au fauxbourg S. Jacques le premier couvent des Urſulines, fondé par madame de Sainte Beuve. M. de Berulle qui étoit alors logé dans les dehors de la maiſon des Carmelites, qu'il venoit d'établir en France, fit connoiſſance avec ces deux Peres, & les goûta fort; de ſorte que ſe trouvant preſſé par M. de Paris de commencer ſa Congrégation, il écrivit à M. Romillion une longue lettre où il lui rend compte de ſon deſſein, & le prie de lui prêter pour quelques-tems le P. de Rés, & quelqu'autre de ſes ſujets pour l'aider à donner la premiere forme à ſon établiſſement; cette lettre ne fut point rendue; mais le P. Romillion étant venu lui-même en 1612. à Paris, il lia connoiſſance avec M. de Berulle, & lui envoya le P. de Rés. Déja ſa Congrégation naiſſante avoit formé des établiſſemens à Marſeille, à la Ciotat, à Brignolles, à Arles, à Pezenas, &c. Mais ces établiſſemens étant modiques, ces maiſons ne pouvoient ſubſiſter iſolées, comme ſont celles de l'Oratoire de Rome, il conçut qu'il ne pouvoit mieux faire que de ſe joindre à la Congrégation de l'Oratoire déja établie en France. Leurs offres furent acceptées de M. de Berulle, & l'union établie & ratifiée du conſentement des uns & des autres en 1619. & on obtint ſur cela des bulles de Rome en 1626. Le P. de Romillion demeura toujours chargé de la conduite des maiſons de Provence, comme il l'étoit avant l'union. Il mourut trois ans après, âgé de 68. ans le 14. de Juillet 1621. en odeur de ſainteté. Tout ceci eſt tiré de ſa vie écrite par le P. Bourguignon, & des lettres tant imprimées que manuſcrites des PP. Berulle & Dellhon.

ROMUALD, archevêque de Salerne, *dont on a dit quelques mots dans le Dictionnaire hiſtorique*, étoit d'une famille illuſtre, qu'il a honorée par ſa prudence, ſa pieté, & ſes écrits. Il fut élevé ſur le ſiege de Salerne en 1153. ou 1154. & il gouverna cette égliſe juſqu'en 1181. avec une grande réputation de ſageſſe. Il mourut cette année, & fut fort regretté. C'étoit un prélat fort ſçavant pour ſon tems: il s'étoit appliqué à l'hiſtoire & aux belles lettres, & même à la médecine, autant qu'aux ſciences qui convenoient à ſon état. Il fut en grand crédit auprès des rois de Sicile, & principalement auprès de Guillaume II. ſurnommé *le Bon*: qu'il avoit couronné, & qu'il ne faiſoit rien d'important ſans ſes conſeils. Ce prince l'envoya à Veniſe pour travailler avec pluſieurs autres aux moyens de faire la paix entre le pape Alexandre III. & l'empereur Frideric Barberouſſe; & il reçut de grands honneurs dans cette occaſion. Nous avons de Romuald une chronique qui commence à la création du monde, & finit à l'an 1178. c'eſt la premiere piece du ſeptiéme volume du recueil des écrivains de l'hiſtoire d'Italie, donné par le ſçavant Louis-Antoine Muratori en 1725. *in-folio*, à Milan. Outre cette chronique, qui contient 244. pages *in fol.* Romuald avoit écrit auſſi les vies de pluſieurs Saints, comme on le croit, & il eſt auteur du breviaire dont l'égliſe de Salerne s'eſt ſervi juſqu'en l'an 1587. & qui eſt différent du breviaire Romain. * Préface de M. Muratori.

RONDEL (Jacques du) étoit François; mais ſon attachement opiniâtre à la ſecte des Calviniſtes, dans laquelle il étoit né, le porta à ſe retirer en Hollande. Il avoit été long-tems profeſſeur à Sedan, & il ne quitta cette ville que lorſque l'académie qui y étoit établie eut été raſſée en 1681. Ce fut alors qu'il ſe retira en Hollande. C'étoit un habile homme, bon philologue, bon poëte, bon grec, ayant le goût de l'ancien & du moderne, fort ſobre ſur les louanges, & en donnant peu aux autres. C'eſt à lui à qui M. Bayle a adreſſé la préface du projet de ſon Dictionnaire critique, en forme de lettre, que l'on trouve à la fin du troiſiéme vol. de ce Dictionnaire dans quelques éditions. M. du Rondel étant profeſſeur des belles lettres à Maëſtricht, emploi qu'il a exercé long-tems, publia une vie d'Epicure en latin (*De vita & moribus Epicuri*) livre rempli de beaucoup d'érudition. Il y ſoutient qu'Epicure reconnoiſſoit la providence; & il a tourné ſes preuves d'une maniére à faire impreſſion. On trouve auſſi cette vie en françois par le même, imprimée en 1679. à Paris *in-12.* L'année précédente 1678. M. du Rondel avoit publié à Paris en grec, avec une verſion latine & des notes, le poëme de Muſée, contenant l'hiſtoire de Hero & de Léandre; & en 1680. on publia de lui à Leyde une diſſertation latine ſur la gloire. Ses autres ouvrages ſont; des réflexions ſur un chapitre de Théophraſte; l'hiſtoire du fœtus humain; & une diſſertation ſur le chenix de Pythagore. Ce ſçavant mourut fort âgé à Maëſtricht en 1715.

RONDELET, (Guillaume) médecin célebre, &c. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on le dit* mort près d'Alby. Il mourut à Réalmont en Albigeois.

RONSARD. (Pierre) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. 1°. que* le vrai nom de ſa famille étoit *Rouſſard*. Jean Bouchet de Poitiers, dit le Traverſeur de voies périlleuſes, parle ſouvent dans ſes épîtres de Louis de Ronſard, pere de Pierre, & ne le nomme jamais autrement que *Louis Rouſſard*. C'eſt ce qu'on peut voir épître 96. & 97. La 129. eſt adreſſée à meſſire Louis Rouſſard, chevalier, maître d'hôtel de M. le Dauphin, & ſieur de la Poiſſonniere, par l'entremiſe duquel Jean Bouchet avoit obtenu pour ſa fille Marie, une place gratuite dans le monaſtere de ſainte Croix de la ville de Poitiers, dont Louiſe de Bourgon étoit abbeſſe. On prononçoit encore *Rouſſart* en 1550. ce qui paroît par une élegie de Salmon Macrin, imprimée cette année-là parmi ſes *Nenia*, ſur la mort de la *Gelonis*, où pour dire qu'il auroit bien voulu que Mellin de Saint-Gelais & Ronſard l'euſſent célebré par leurs vers, comme tant d'autres l'avoient fait, il dit:

Mellinum iis utinam, Rouſſartumque addere poſſem.

On ſçait par tradition que Ronſard étoit roux, & c'eſt ſans doute, parce que la plûpart de ceux de cette famille naiſſoient ainſi, qu'ils eurent le nom de Rouſſart, qu'on a depuis prononcé Ronſard. 2°. On dit que Ronſard à ſon retour d'Ecoſſe en France, fut employé par le duc d'Orléans

Digitized by Google

d'Orleans en diverſes négociations : cela ne peut être, ce poëte n'ayant pas encore quinze ans alors. 3°. Quand il accompagna Lazare Baïf, ce fut en qualité de page. 4°. Ronſard a eu des commentateurs célebres. Muret a commenté le premier livre des amours. Belleau le deuxiéme. Nicolas Richeler une partie du deuxiéme livre des amours : les odes ont été commentées auſſi par Beſly : Pierre Marcauſſus a commenté la Franciade : Claude Garnier a commenté le reſte. Ronſard a eu auſſi des critiques. Il parut entr'autres en 1563. un écrit *in-4°.* contenant trois réponſes en vers qui lui ſont adreſſées. La premiere par A. Zamariel ; les deux autres par B. de Mont-Dieu. Cet A. Zamatiel n'eſt autre que le miniſtre Antoine de la Roche-Chandieu, qui dans ſes ouvrages, par rapport à ſon nom François compoſé de *champ*, ou de *chant*, & de *Dieu*, s'eſt appellé en hebreu, *Sadéel* & *Zamariel*. Florent Chrétien eſt auſſi auteur de diverſes pieces en proſe & en vers contre Ronſard ; il s'eſt caché ſous le nom de *François de la Baronnie* ; ſon poëme intitulé *le Temple*, eſt une de ces pieces ; on croit que Grevin y eut part. 5°. On dit encore dans le Moreri que du Perron étoit nouveau venu à la cour quand il fit l'oraiſon funebre de Ronſard : il eſt ſûr qu'il y étoit depuis ſept à huit ans. M. Deſpreaux dans ſon art poëtique a donné de Ronſard l'idée que l'on doit en avoir : c'eſt dans ces vers, où après avoir loué Marot, il dit :

> RONSARD, *qui le ſuivit, par une autre méthode,*
> *Réglant tout, brouilla tout, fit un art à ſa mode ;*
> *Et tomba ſous long-tems eut un heureux deſtin.*
> *Mais ſa muſe en françois parlant grec & latin,*
> *Vit dans l'âge ſuivant par un retour groteſque*
> *Tomber de ſes grands mots le faſte pedanteſque.*

Le ſatyrique Regnier faiſoit plus de cas de Ronſard, comme on le voit par ſa troiſiéme ſatyre, à M. le marquis de Cœuvres. Ronſard mourut âgé de 61. ans, le 27. de Décembre 1585. *comme on l'a dit dans le Moreri, où il faut lire le reſte de ce qui le regarde.*

ROQUE. (Gille-André de la) *Ajoutez ce qui ſuit à ce que l'on en a dit dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* Il étoit né dans la paroiſſe de Cormelles, proche de Caen, & dans ſa jeuneſſe il étoit entré dans l'état eccléſiaſtique, & avoit même reçu le ſoûdiaconat. Il eut enſuite diſpenſe pour ſe marier. Mais la diviſion s'étant miſe entre lui & ſa femme, il s'en ſépara, & lui paya une penſion tant qu'elle vécut. Cette penſion l'incommodoit, car il avoit peu de bien : mais la mort de ſon frere, qui ne laiſſa point d'enfans, & celle de ſa femme, rétablirent un peu ſes affaires. Sur ſes vieux jours il reprit l'habit eccléſiaſtique. Il mourut le trois de Février 1687. âgé de 90. ans, ſuivant l'auteur du Mercure Galant, & de 88. ſelon M. Huet, qui dans ſes origines de Caen met ſa mort en 1686. Il voulut être enterré dans le cloître des Cordeliers de Paris. Il n'avoit jamais bu de vin. *Ajoutez à ſes ouvrages*, 1°. Eloges de la maiſon de Bellievre, 1653. *in-folio.* 2°. *Traité de l'origine des noms & des ſurnoms, de leur diverſité, de leurs proprietés, & de leurs changemens chez les nations : avec les noms des fondateurs d'un grand nombre de communautés, & pluſieurs queſtions importantes ſur les noms & les armoiries*, à Paris en 1681. *in-12.* M. Hermant s'eſt trompé dans ſon *Hiſtoire du diocèſe de Bayeux*, en intitulant ce livre, *De l'origine & des fondateurs d'ordre.* 3°. Un traité *Des antiquités de Caen*, cité par M. Huet. 4°. Un *Traité de l'origine des armes des fleurs de lis*, dont M. l'abbé de Marolles dit que M. de la Roque lui fit preſent, de même que de ſon *Projet de l'hiſtoire de Normandie. Ajoutez aux citations où l'on n'allegue que* le pere le Long, Huet dans ſes *Origines de Caen*, deuxiéme édition, *page 401 & ſuiv.* le même dans ſon *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, pag. 141. L'abbé de Marolles, dans le dénombrement de ceux qui lui ont fait preſent de leurs ouvrages. Le pere Niceron, tome 21. de ſes *Mémoires*, où il a omis pluſieurs des écrits de M. de la Roque, *que nous venons de rapporter.*

ROQUE (Jean-Paul de la) l'un des auteurs du Journal des Sçavans, que l'on continue encore, étoit né dans la ville d'Alby, embraſſa l'état eccléſiaſtique, fut élevé au Sacerdoce, & ſe diſtingua dans la prédication & par ſes ouvrages. Il prend dans quelques-uns de ceux-ci la qualité de protonotaire du ſaint ſiege. M. l'abbé Galois ayant abandonné entierement le *Journal des Sçavans* à la fin de 1674. M. de la Roque s'en chargea, & depuis 1675. juſqu'en 1687. excluſivement, il y travailla avec une grande aſſiduité. Sans ſe piquer d'enchérir ſur ſes deux prédéceſſeurs, MM. de Sallo & Galois ; il s'en eſt tenu au plan qu'ils avoient ſuivi, & il l'a exécuté, ſinon avec autant d'agrément, du moins avec autant & plus même de ſolidité. On voit dans la plûpart de ſes extraits une analyſe complette des livres dont il parle, & il en dévelope le ſujet, les preuves, & les objections, ce que ſes prédéceſſeurs avoient fait rarement. Peut-être a-t-il été trop indulgent envers les mauvais auteurs ; en général on trouve peu de critique dans ſon ouvrage, & quelquefois trop de louanges. Pendant qu'il travailloit à ce journal il entreprit des *Mémoires Eccléſiaſtiques*, dont il donna le plan ſur la fin de l'année 1680. mais M. le chancelier Seguier s'oppoſa à la publication de cet ouvrage, parce qu'il étoit trop conforme au Journal des Sçavans. M. Seguier étant mort, M. de la Roque reprit ſon deſſein en 1681. Cependant il n'eut d'exécution qu'en 1690. & nous n'avons qu'un volume *in-4°.* de ces Mémoires, qui comprend ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable dans l'Egliſe pendant les années 1685. & 1686. L'abbé de la Roque entreprit auſſi des *Journaux de medecine*, contenant des obſervations des plus fameux médecins, chirurgiens, & anatomiſtes de l'Europe, tirées des journaux étrangers, & des mémoires qu'on lui envoyoit. Il les commença en 1683. & les finit la même année : ils ſont utiles & curieux. Il les reprit en 1686. mais ils n'eurent pas d'autre ſuite. C'eſt tout ce que nous ſçavons de cet auteur. M. Camuſat parle au long de la part qu'il a eue au Journal des Sçavans, & en peu de mots de ſes autres journaux, dans ſon *Hiſtoire des Journaux imprimés en France*, qui parut à Beſançon en 1721. & qui n'eſt qu'un eſſai d'un plus grand ouvrage que le ſieur Camuſat n'a point achevé.

ROQUELAURE. (Antoine de) *Dans le Moreri édition de 1725. au lieu de* Mirepoix, *liſez* Mirepeix ; & de Lontgart, *liſez* du Longart. *On ajoute que* M. de Roquelaure fut chevalier du S. Eſprit en 1585. ce ne fut qu'en 1595.

Corrigez ce qui ſuit dans la généalogie de cette maiſon rapportée dans ce Dictionnaire.

V. JEAN de Roquelaure, I. du nom, ſeigneur de Saint Aubin, &c. 2°. *Cecile* Gouth, remariée à *Benedict* de Pauſſade, *liſez* 2°. *Cecile* de Gouth ou Goth, remariée à *Benedict* de Pauſſade.

VII. JEAN III. du nom ſeigneur de Roquelaure, de Gaudoux, &c. mariée en 1520. à *Hugues* de Sicurat, *liſez* de Sievrat.

VIII. BERNARD ſeigneur de Roquelaure, de Gaudoux, &c. *Miremonde*, alliée en Avril 1524. *liſez Miramonde*, alliée en Avril 1524.

IX. GUILLAUME ſeigneur de Roquelaure, de Gaudoux, &c. & d'*Iſabeau* d'Eſthuet, *liſez* & d'*Iſabeau* d'Eſthuert.

X. ANTOINE ſeigneur de Roquelaure, &c. & de *Brunette* de Cornil, *liſez* & de *Brunette* du Cornil.

RORENCO, (Marco Aurelio) conſeigneur de la vallée de Lucerne, & grand prieur de S. Roch à Turin, étoit né dans la vallée de Lucerne, & fils du comte Jean-Baptiſte Rorenco. Il étudia en droit, embraſſa l'état Eccléſiaſtique, & lorſqu'il fut prêtre, il alla à Rome, où on lui donna le prieuté de Lucerne, en l'exhortant à travailler à faire rentrer dans l'Egliſe les Prétendus-Réformés qui l'avoient abandonné. Rorenco avoit en effet du zele, & ne manquoit pas d'inſtruction : il connoiſſoit les points controverſés entre les deux partis, & ſe trouvoit en état de ſoutenir une diſpute. De retour à Lucerne il fonda

Digitized by Google

à la Tour un couvent de l'ordre de saint François, qui fut habité dès le 23. de Juin 1628. & il fit tout le bien qu'il put à cette maison. En 1632. il écrivit contre les Prétendus-Réformés des vallées. Son livre a pour titre *brevis narratione*. Valere Gros, pasteur de l'église de Villar, fut chargé d'y répondre; mais les Protestans affecterent beaucoup de mépris pour ce livre, & Valere Gros n'y fit point la réponse qu'on lui avoit demandée, on la supprima. Rorenco se joignit alors à Belvederé pour composer ensemble des *Lettres apologétiques*, qui firent enfin sortir les hérétiques de leur silence. Pierre Gilles, ministre de la Tour, fit contre ces lettres l'écrit intitulé, *Considerations sur les lettres apologétiques des sieurs Marc-Aurel Rorenc, prieur de Luzerne, & Theodore Belvedere, prêtres des moines*. Belvedere y repliqua en latin par l'écrit qui a pour titre, *Turris contra Damascenum, id est, arx tuta ecclesiæ Romanæ contra Calvinistas*. Il fut imprimé en 1636. Gilles y répondit encore, & Belvedere opposa à sa nouvelle réponse un livre italien dont le titre rendu en françois, est *La lumiere de la vérité Chrétienne pour connoître la vraie église & la fausse prétendue-réformée*. Enfin Pierre-Gilles termina la dispute par sa *Turris evangelica* en quarante-huit chapitres, dont il fait le précis dans son histoire des Vaudois, chapitre 61. Rorenco vivoit encore en 1668.

ROSAMONDE. Cette femme est fameuse dans l'histoire d'Angleterre du XII. siécle, & ses folles amours ont été chantées par plusieurs poëtes. Elle étoit fille de *Gautier* lord Clifford. On dit qu'elle étoit d'une rare beauté; mais elle en fit un très-mauvais usage. Henri II. roi d'Angleterre la prit pour sa concubine. Pour derober autant qu'il étoit en lui, cet objet de ses criminelles amours à la reine Eleonore sa femme, il fit bâtir, dit-on, une maison d'une architecture si mysterieuse, qu'on ne pouvoit y entrer, que l'on n'en eût appris le secret. C'étoit dans cette espece de labyrinthe que Rosamonde passoit la plus grande partie de son tems, & que le roi alloit la voir. Mais malgré cette précaution, Eleonore découvrit le mystere par le moyen du fil qu'elle apperçut un jour à un des pieds de ce prince. Elle pénétra jusque dans le lieu où étoit Rosamonde, & la maltraita si fortement par des injures ou autrement, que la pauvre infortunée en mourut peu de tems après. On a dit sans preuves qu'Eleonore l'avoit empoisonnée. Rosamonde fut néanmoins enterrée à Godstowe dans un cloître de religieuses, près d'Oxfort, & l'on mit ces deux vers latins sur sa tombe:

Hic, jacet in tumba ROSA MUNDI, *non Rosa munda,*
Non redolet, sed olet, quæ redolere solet.

Mais en 1191. Hugo évêque de Lincol, passant par cette abbaye en faisant la visite de son diocèse, fit détruire ce monument, & déterrer le corps de Rosamonde, que l'on plaça ailleurs dans le chapitre du même monastere, comme on le croit. On dit au reste que Rosamonde mourut pénitente; mais on n'en a pas de preuves bien certaines. Pour se dédommager de cette perte, le roi Henri fit élever des croix dans tous les lieux où le corps de Rosamonde avoit reposé lorsqu'on le portoit en terre, & il poussa l'impieté jusqu'à faire mettre sur ces croix les deux vers suivant qui font de Rosamonde une sainte:

Qui meat hâc, oret, signum salutis adoret:
Utque sibi detur veniam ROSAMUNDA *precetur.*

* *Dissertation sur Rosamonde* par M. Hearne à la fin de l'*hist. d'Angleterre* de Guillaume le Petit, de l'édition de ce sçavant Anglois en 1719. *Biblioth. ang. t. 7. 2. part.*

ROSCELIN, &c. *Dans le Moreri-édition de 1725. & de 1732. on dit qu'il* étoit chanoine de Saint Martin, mais qu'on ignore de quelle église: on a des preuves que c'étoit de l'église de S. Martin de Tours.

ROSEBECQUE *dans l'article se trouve dans le Moreri édition de 1725. au mot* ROSEVECQUE, *d'une maniere très-peu exacte*, est un petit bourg de Flandres, connu par la sanglante bataille que Charles VI. roi de France, gagna le 27. Septembre de l'an 1382. contre les rebelles de la ville de Gand. Plus de 25000. hommes de Gantois ou de ceux qui étoient dans leur parti, furent tués dans cette action avec Philippe d'Artevelle leur général.

ROSCIUS. (Quintus) *Supplée, cet article à celui qui se trouve dans le Moreri.* Quintus Roscius le plus fameux comédien de l'antiquité, étoit Gaulois de nation, & selon quelques-uns, de la Gaule Narbonoïse. On ne sçait en quel tems il passa à Rome: mais il y étoit avec Esope qui avoit de si grands talens pour représenter les pieces tragiques. Roscius en avoit encore plus pour le comique, & tout est plein des éloges qu'on lui a donnés sur ce sujet. Ciceron, son ami particulier, a souvent employé son éloquence pour relever, sur-tout en ce genre, son mérite & ses talens. On regarda en effet Roscius comme un comédien si accompli dans sa profession, que pour relever le mérite de ceux qui excelloient, non seulement dans cet art, mais aussi dans tout autre, on disoit de chacun d'eux, c'est un autre Roscius. Il étoit en une estime si extraordinaire, que tous ceux qu'il formoit pour le théatre, passoient pour sçavoir plus qu'ils ne sçavoient effectivement. Il avoit encore plus de bonne foi que d'industrie, plus de sincerité que d'habileté, & passoit parmi les Romains pour plus grand homme de bien encore, qu'habile homme pour le théatre. Personne ne passoit pour avoir ni des mœurs plus reglées, ni plus de pudeur, ni plus d'humanité, ni plus de zele pour obliger, ni plus de liberalité. La république lui payoit par jour cent deniers de pension, sans y comprendre ce qu'elle donnoit à ceux de sa suite. Cette pension alloit par an, selon Pline, à un nombre de sesterces qui faisoit environ cinquante à soixante mille livres de notre monnoie. Quoique Roscius fût dix ans de suite sans être payé, on remarque comme un effet de sa générosité, qu'il ne cessa pas pour cela de représenter. Pison & Sylla avoient pour lui une affection singuliere, & le dernier étant dictateur lui fit present d'un anneau d'or. Quoique Roscius eût les yeux un peu de travers, & la vue difforme, on assure que ces défauts ne diminuoient rien de la bonne grace qu'il avoit à parler & ne l'obligerent jamais à se servir de masque. C'est donc à tort que l'on a avancé qu'il fut le premier, à cause de ces défauts, qui usa de masque sur le théatre. Ce comédien avoit composé un livre pour faire le parallele des jeux de théatre avec l'éloquence; mais cet ouvrage n'est pas parvenu jusqu'à nous. Roscius mourut à Rome sous le consulat de M. Pappius Piso Frugi, & de Marcus Valerius Messala Niger, 61. ans avant le commencement de notre ère vulgaire. On tire cette époque du discours de Ciceron *Pro Archia*, où il pleure la mort de Roscius comme recente, & comme ayant été un sujet de douleur à toute la ville. Le même Ciceron avoit pris la défense de ce comédien dans un plaidoyer qu'il fit exprès pour lui contre C. Fannius qui étoit en different avec Roscius. * *Voyez*, ce discours *pro Roscio*, celui *pro Archia poëta*, & celui *pro Publio Quintio*; Macrobe; Pline dans *son Hiſtoire*; Horace, *l. 2. epiſt. 1.* &c. & les auteurs de *l'Hiſt. litteraire de la France, t. 1.*

ROSCOMON (N. Dillon, comte de) d'une famille noble, originaire d'Irlande, étoit lui-même pair d'Irlande, & s'est rendu célebre dans le dernier siécle par un grand nombre d'excellentes qualités, & en particulier par son talent pour la poëſie. Il fit ſes premieres études à Caen en Normandie où il étoit déja lorsqu'à l'âge de dix ans il perdit Jacques Dillon, comte de Roscomon son pere qui mourut en Irlande. On rapporte à ce sujet un trait fort singulier. Un jour que ce jeune homme étoit à se divertir avec plus d'ardeur & de legereté qu'il n'en marquoit ordinairement, un de ses domestiques qui le regardoit attentivement dit à un autre fort sérieusement, „ Dieu veuille que cette joie exceſſive ne soit pas „ un mauvais préſage. “ Un moment après ils l'entendirent crier, sans rien diminuer de son agitation: „ Mon

Digitized by Google

» pere eſt mort. " Ils étoient fort éloignés de regarder ce cri comme une vérité ; cependant ils reçurent dans moins de quinze jours des lettres d'Irlande qui leur apprirent la mort du vieux comte. On a des témoins oculaires de ce fait, & le comte de Roſcomon l'a certifié lui-même. Le même ſeigneur, après ſon retour en Angleterre où il paſſa pluſieurs années, eut quelque affaire à la cour qui le força de ſe retirer en Irlande. Comme il avoit peu de bien, le duc d'Ormond, qui étoit viceroi du pays, le fit capitaine de ſes gardes. Sa paſſion pour le jeu l'ayant retenu un jour fort tard dans un lieu aſſez dangereux, il fut attaqué en ſortant par trois ſcelerats qui n'en vouloient pas moins à ſa vie qu'à ſa bourſe. Il ſe défendit vaillamment, mais le nombre l'auroit emporté s'il n'eût été ſecouru par un pauvre officier réformé qui l'aida à ſortir de cet embarras. Le comte en fut ſi reconnoiſſant qu'il alla trouver le viceroi & en obtint par ſes preſſantes ſollicitations la permiſſion de réſigner ſa charge à cet officier. Trois ans après, ce dernier étant mort, le viceroi qui avoit admiré cet acte de généroſité, le fit rentrer dans ſon emploi. Nous ignorons le tems de ſa mort. On aſſure qu'au moment qu'il expira ſon imagination vive & ardente lui fit former ſa priere en deux vers convenables à ſon état. Car, comme nous l'avons dit, il excelloit dans la poëſie, & ſur-tout dans la ſatyre. Il nous reſte de lui une traduction en vers anglois de l'art poëtique d'Horace ; un poëme intitulé, *Eſſai ſur la maniere de traduire en vers* ; & beaucoup d'autres poëſies qui ſont toutes marquées au bon coin. Mais il ne s'étoit pas borné à faire des vers, & ſon étudition étoit fort étendue. La différence qu'il y avoit entre lui & le duc de Boukingham, dont nous avons parlé ailleurs, c'eſt que le dernier faiſoit vanité de n'être point ſçavant, & que le premier l'étoit réellement ſans en tirer vanité. Voici l'éloge que le célebre Pope, poëte Anglois, fait du comte dans ſon eſſai ſur la critique. Nous le rapporterons d'après la belle traduction qu'en a donnée en 1730. M. l'abbé de Reſnel, chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, & depuis membre de l'académie des Inſcriptions & belles Lettres.

Tel étoit ROSCOMON, *auteur dont la naiſſance*
Egaloit la bonté, l'eſprit & la ſcience.
Des Grecs & des Latins partiſan déclaré,
Il aimoit leurs écrits, mais en juge éclairé :
Injuſte pour lui ſeul, pour tout autre équitable,
Toujours au vrai mérite on le vit favorable.

* *Voyez* la traduction *citée* du poëme de Pope, *Chant IV. p. 71. 72. Le pour & contre, n. VII. p. 185. & ſuiv.*

ROSE (D. François) Benedictin de la Congrégation de S. Maur, né à Breteuil, diocèſe d'Evreux en Normandie en 1648. fit profeſſion le 2. d'Août 1668. & mourut à Laon le 28. d'Octobre 1703. Il s'eſt exercé à la poëſie, & nous avons de lui quelques tragédies chrétiennes ; *Le nouveau ſyſtême par penſées ſur l'ordre de la nature*, en proſe, imprimé *in-8°.* en 1696. & une brochure où il prétend démontrer que les Convers de la congrégation de S. Maur ne ſont pas religieux. Cette brochure a paru *in-12.* en 1702. Il y a de l'eſprit & de la force dans cette piece. D. Roſe avoit auſſi compoſé un ſyſtême de la grace, & un ſyſtême de la gloire, dans le goût de celui de la nature : mais ces deux écrits ne ſont point imprimés. " D. le Cerf, *Biblioth. hiſt. & crit. des aut. de la congr. de S. Maur.*

ROSE (Salvator) dit *Salvatoriel*, Neapolitain, eſt un des peintres les plus eſtimés du dernier ſiécle. Comme il avoit un genie extrémement fecond, il ſe plaiſoit à repreſenter des ſujets d'hiſtoire qui n'avoient pas encore été traités par d'autres. Il préferoit dans le choix qu'il en faiſoit ceux qui avoient du rapport à ſon genie. C'étoit un homme bizarre, ſingulier, & très-porté à la ſatyre. Il donnoit beaucoup à ſon imagination, & il a fait pluſieurs ſatyres en vers qui devoient entierement ſon caractere. On y voit beaucoup de feu : il ſeroit à ſouhaiter, qu'elles fuſſent moins licencieuſes. Il avoit appris la peinture ſous Anniello Falconi, Neapolitain, & il a demeure long-tems à Florence & à Rome. Il y a de ſes ouvrages dans ces villes, même par toute l'Europe, mais ſur-tout en Angleterre où ils ſont dans une haute réputation. Ses payſages ſont merveilleuſement bien coloriés & touchés avec tout l'art poſſible, & ne lui font guère moins d'honneur que ſes tableaux d'hiſtoire. On a auſſi pluſieurs eſtampes de ce maitre, qu'il a gravées lui-même & qui le font ſur-tout diſtinguer par le beau feu dont elles ſont remplies. Il eſt mort à Rome, âgé de 58. ans, l'an 1673. ⁴ *Abecedario pittor.* p. 386. Felibien, *entret. ſur les vies des peintres, 9. entret.* Paſcoli, *Vies des peintres mod.* en italien, *in-4°.* 1730.

ROSET (Michel) à qui la république de Genéve a eu tant d'obligation dans le XVI. ſiécle, & au commencement du XVII. étoit fils de *Claude* Roſet, qui avoit exercé avec honneur les charges de ſyndic & de ſecretaire d'état. Avant ſepris elle-ci les dernieres années de ſa vie, & ſon âge avancé ne lui permettant plus d'en faire les fonctions, Michel Roſet ſon fils, qui venoit d'être fait membre du conſeil des deux cens, lui fut ſubrogé au mois d'Avril 1555. quoiqu'il n'eût pas encore vingt-deux ans. Son pere mourut la même année, mais on fut ſi content du fils, qu'il fut continué dans cette charge juſqu'au commencement de l'année 1560. qu'il fut élu ſyndic. La maniere dont il ſe comporta dans le ſyndicat, les biens qu'il y fit, le zele qu'il montra pour ſa patrie, engagerent à l'appeller dans la ſuite à la même charge de 4. ans en 4. ans, juſqu'à l'année qui précéda celle de ſa mort : enſorte qu'il l'a exercée quatorze fois, & qu'il a tenu douze fois le premier rang dans le ſyndicat. Pendant ce long eſpace de tems, il n'y a preſque aucune affaire d'état, ou de négociation importante, dans laquelle il n'ait été, ou mêlé ou employé, & où l'on ne ſe ſoit bien trouvé de la part qu'il y avoit eue. Etant encore fort jeune, & admis depuis peu de tems dans le conſeil, il fut employé dans la négociation de l'alliance perpétuelle avec les ſeigneurs de Berne, qui fut conclue au commencement de l'année 1558. Il ſe trouva pour ſoutenir les intérêts de ſes ſuperieurs, dans diverſes dietes tenues en Suiſſe, avant la concluſion du traité de Lauſanne de 1564. Il fut en 1570. le principal négociateur du *Mode de vivre* que les Bernois conclurent avec les envoyés du duc de Savoye, & en 1579. le principal agent du traité de Soleurre, qui fut fait pour la conſervation de Genéve. Il négocia à Zurie & à Berne l'alliance avec ces deux cantons en 1584. il fut un des commiſſaires députés aux conférences d'Hermanee en 1598. & de ceux qui négocierent le traité de S. Julien en 1603. Quoique les affaires d'état, & au-dedans & au-dehors, roulaſſent pour la plus grande partie ſur lui, il ſçut cependant ſe ménager aſſez de tems, ſur-tout dans les premieres années qu'il fut dans la magiſtrature, pour travailler à l'hiſtoire de ſa patrie, qu'il tira des anciens monumens qui lui étoient très-connus, & des regiſtres. Il la pouſſa juſqu'au mois de Mai 1602. & la préſenta la même année au conſeil. Sur la fin du XVI. ſiécle, la continuation de la guerre ayant épuiſé d'argent la ville de Genéve, Michel Roſet fut envoyé pour en chercher dans toutes les villes proteſtantes de Suiſſe, mais malgré ſon induſtrie, ſes manieres inſinuantes, ſon ton perſuaſif, & la ſuperiorité de ſon genie, il tira fort peu de profit de ſon voyage. M. Spon, dans ſon hiſtoire de Genéve, dit que ce magiſtrat mourut en 1610. Il s'eſt trompé : ſa mort arriva au mois d'Août 1613. L'hiſtoire de Genéve de Roſet eſt encore manuſcrite. *Voyez* la nouvelle édition de l'*Hiſtoire de Spon* avec des notes en pluſieurs endroits du *t. 1. in-4°.*

ROSETTI (Donato) né à Livourne, ſortit aſſez jeune de ſa patrie pour enſeigner la philoſophie & les mathématiques en différentes univerſités. N'étant encore que profeſſeur de logique à Piſe, il fit un traité, qui a été reçu avec applaudiſſement, ſur le ſyſtême de la terre. Cet ouvrage eſt intitulé : *Anniguenne ſiſico-mathematiche con il nuovo orbe e ſiſtema terreſtre.* Il y a auſſi de lui un re-

Digitized by Google

cueil d'inſtructions phyſico-mathematiques ; un Ecrit ſur la compoſition des verres & des larmes de Hollande ; un Recueil de démonſtrations phyſico-mathematiques ſur ſept propoſitions que Roſetti avoit promis de démontrer. Tous ces ouvrages ſont écrits en italien. Dans ſon *Antignome* il a une opinion ſinguliere ſur le nombre des ſens, dont on peut dire qu'il eſt l'inventeur, & peut-être que perſonne ne l'a ſoutenue depuis. On compte ordinairement cinq ſens ; c'eſt à ce nombre que l'on a coutume de reduire toutes les ſenſations, quoique l'on convienne que ce nombre pourroit être étendu à quelque choſe de plus. Ainſi les uns en ont compté ſept, d'autres neuf. Roſetti prenant les modes ou manieres dont nous touchons les corps pour autant de ſens differens, que d'autres rapporteroient au tact en général, il en compte onze. Il veut, par exemple, que le ſens qui diſtingue ſi la ſuperficie d'un corps eſt rude ou polie, ſoit differente du ſens qui juge ſi cette même ſuperficie eſt dure ou molle, ſeche ou humide, & il veut que le ſens qui ſert à meſurer les grandeurs en les touchant, ſoit different de celui qui y reconnoit certaines figures quand il les touche. Il veut même qu'il y ait encore un ſens diſtinct du précedent qui juge en touchant un corps, non ſeulement qu'il eſt grand, mais qu'il eſt plus grand qu'un autre. Il a fait un autre traité qu'il a intitulé, *Poliſia fedele*, pour expliquer l'inclination qu'ont les corps de ſe joindre par les pôles, & pluſieurs phénomenes de la nature, touchant la dureté, le reſſort avec lequel les corps ſe rétabliſſent dans l'état d'où on les a fait ſortir par une force étrangere, leur allongement, ce qui les rend liquides, &c. Cet habile homme vivoit encore à Piſe en 1678. * *Relat. mſſ. des ſçavans d'Italie* par le P. Poiſſon de l'Oratoire.

ROSIN, (Jean) *ſur lequel on n'a rapporté que quatre lignes dans le Moreri*, a été en ſon tems un des plus verſés dans les antiquités Romaines, & ce qu'il a fait ſur cette matiere ſera toujours eſtimé. Il étoit né à Eiſenac dans la Thuringe en 1550. & y commença ſes études. Il les continua à Weimar, & enſuite à Jene. Ce fut dans cette derniere ville, qu'outre ſes humanités & ſes antiquités, il voulut auſſi étudier la théologie. Il ne paroît pas par ſes ouvrages qu'il ait beaucoup approfondi cette derniere ſcience, ou du moins qu'il en ait fait beaucoup d'uſage. Il fut d'abord correcteur au gymnaſe poëtique de Ratisbonne, & dans la ſuite il eut ſucceſſivement un emploi de prédicateur à Wickenſtætt dans le duché de Weimar, & à Naumbourg. Il mourut de la peſte à Aſchersleben, en 1626. âgé de 76. ans. Le plus connu de ſes ouvrages eſt celui où il traite en latin *des Antiquités Romaines*, qui a été ſouvent imprimé, comme à Baſle, en 1583. *in-folio*, à Paris, en 1613. *in-fol. in-4°.* en 1606. à Lyon, à Cologne, en 1620. à Genéve en 1622. & 1640. à Lyon, en 1663. & 1685. à Utrecht, en 1701. *in-4°.* Cette derniere édition eſt très-belle & très-correcte : outre les notes & additions du juriſconſulte Thomas Dempſter, que l'on trouve auſſi dans la plûpart des autres éditions, on a de plus dans celle-ci deux livres de Paul Manuce *de legibus & de ſenatu* ; les *Electa* d'André Schott, qui traitent des familles anciennes des Romains, des Tribus Romaines, des jeux & des fêtes de ce peuple, &c. Thomas Reineſius mépriſoit beaucoup l'ouvrage de Roſin, mais celui-ci a eu encore plus d'apologiſtes que de critiques, & Samuel Pitiſcus en particulier l'a vengé dans l'édition d'Utrecht, des mépris de Reineſius. On a encore de Roſin, *Appendix ad chronicon Drechſleri de Turcis ; exempla pietatis illuſtria* : cet ouvrage contient la vie de trois électeurs, Frideric ſurnommé *le Sage* ; Jean *le Conſtant* ; & Jean-Frideric *le Magnanime*. Leichfelder a fait la vie de Roſin, qui n'eſt point encore imprimée. * *Voyez* Hanekius dans l'ouvrage où il parle de ceux qui ont écrit de l'hiſtoire Romaine, *premiere partie, chap. 80. & partie ſeconde*, &c. Paullini, *in annal. Iſenacenſ.*

ROSWEIDE (Heribert) Jéſuite, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on met* ſa mort en 1626. elle arriva en 1629. *On ajoute qu'il* publia les œuvres de ſaint Paulin avec des notes : ſon recueil qui eſt *in-8°.* ne contient pas tous les ouvrages de S. Paulin, & avec ſes notes on a joint celles du P. Fronton-le-Duc. *Dans le même article on dit qu'il* commença l'hiſtoire des vies des Saints qui a été depuis continuée par Bollandus, &c. *cela n'eſt pas exact.* Roſweide donna ſeulement en 1618. à Anvers, un volume *in-fol.* qui comprend les vies des peres des déſerts. Ce n'eſt qu'improprement que ce recueil, qui eſt eſtimé, fait partie de la collection des Bollandiſtes. Roſweide entra fort avant dans la conteſtation ſur l'auteur du livre de l'Imitation de Jeſus-Chriſt, qui échauffa ſi fort les ſçavans dans le XVII. ſiécle. Il attaqua Conſtantin Cajetan, Benedictin de la congrégation du Mont-Caſſin, qui prétendoit que l'auteur de ce livre étoit Jean Gerſen, abbé de Vercel ou de Verceil. Roſweide voulut au contraire que ce fût Thomas à Kempis, chanoine regulier : c'eſt ce qui fit qu'il intitula ſa réponſe à Cajetan, *Vindiciæ Kempenſes, &c.* Cette réponſe parut à Anvers, en 1617. Cajetan ayant repliqué en 1618. le Jéſuite fit réimprimer ſes *Vindiciæ* à Anvers en 1621. & y joignit une nouvelle réponſe à ſon adverſaire, qu'il intitula, *Commonitorium, &c.* En 1627. il publia une nouvelle édition des livres de l'Imitation, & l'accompagna de beaucoup de témoignages qu'il prétendoit déciſifs, pour Thomas à Kempis. Roſweide a écrit auſſi contre les *Exercitationes contra Baronium* d'Iſaac Caſaubon, qui parurent à Londres, *in-fol.* en 1614. *Voyez le reſte de ce qui regarde Roſweide dans le Moreri, ſur-tout édition de 1732.*

ROTA. (Bernardin) *Ajoutez à ce qu'on a dit de ce poete Italien & Latin dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* que l'on voit ſon ſepulcre à Rome dans l'égliſe de S. Dominique, (*di ſan Dominico Maggiore*) avec ſa ſtatue, où l'on voit entr'autres la repréſentation du Tibre, & cette inſcription latine :

ROTAM *flet Arnus atque Tibris extinctum,*
Cum Gratiis queruntur Aonii divæ.
Ars ipſa luget, luget ipſa natura,
Florem perviſe candidum poetarum.
BERNARDINO ROTÆ *patri optimo,*
Antonius Joannes Baptiſta & Alfonſus filii
Poſuere.
Moritur M. D. LXXV. ann. agens LXVI.

Ses œuvres latines furent imprimées à Naples en 1572. *in-4°.* & les italiennes l'ont été à Veniſe en 1576. *in-8°. Dans le Moreri, édition de 1732. en parlant de ſes poëſies italiennes, on dit qu'il* a fait *Sonnette Canzoni*, il faut lire *Sonnetti, e Canzoni.*

ROTA, (Michel Ange) originaire de Bergame, étoit né à Veniſe. Après avoir fait dans ſa patrie de grands progrès dans les humanités, il vint à Padoue, & ſon goût pour la médecine l'entraîna dans cette étude, & l'y retint très-appliqué. Il revint à Veniſe avec la qualité de docteur, & quoique fort jeune encore, il fit des cures ſi heureuſes, qu'il ſurpaſſa bientôt en réputation & en gloire ceux qui profeſſoient la médecine depuis longtems, & même avec honneur. La république de Veniſe ayant vers ce tems-là envoyé un ambaſſadeur en France, voulut que Rota l'accompagnât en qualité de ſon médecin. Rota s'acquit en France une réputation égale à celle qu'il avoit à Veniſe. M. Manget, qui en convient, ne rend pas juſtice à notre nation, lorſqu'il prétend qu'elle eſt extrémement reſervée à louer les étrangers. Ignore-t-il combien ſous le regne de Louis XIV. ont été attirés en France par ce prince, & comblés de bienfaits, & quels éloges ils y ont reçus de la part des François ? Rota de retour fut bientôt appellé à Parme, où il fut d'un grand ſecours aux Farneſes, dont la ſanté ſe rétablit par ſes ſoins. Ces princes le renvoyerent à Veniſe, après l'avoir comblé de bonanges & de preſens. Rota ne rendit pas de moindres ſervices à Veniſe, où pendant 34. ans il exerça

Digitized by Google

la médecine avec un succès étonnant, qui l'a fait regarder comme le premier médecin de son tems, sur-tout dans ce pays. On assure qu'il ne se fit pas moins estimer par sa probité, un sincere attachement à la vraie religion, & sa grande liberalité envers les pauvres. Il mourut à Venise en 1662. âgé de 74. ans, sans avoir été marié. Il fut enterré honorablement dans l'église de S. Jean & S. Paul, où l'on voit son tombeau & son épitaphe. Les ouvrages qu'il a fait imprimer, sont : *De peste Veneta anni 1630.* à Venise, 1634. *in-4°. Consiliorum medicorum centuria III. De curatione morborum internorum. Commentarius super Hippocratem de elementis. Commentarius super lib. III. de morbis epidemicis.* * Voyez *Gymnas. Patavin. tom. 2.* & Manget, *in biblioth. scriptor. medicor. lib. XVII.*

ROTGANS, (Luc) célebre poëte Hollandois, né à Amsterdam au mois d'Octobre 1645. d'une famille distinguée, s'appliqua dès l'enfance avec succès à l'étude des belles lettres, & en particulier à la lecture des anciens poëtes. Le triste état où la Hollande se trouva en 1672. lui fit prendre le parti des armes; mais dégoûté de ce métier, après deux ans de service, il le quitta & il se retira à une maison de campagne fort belle, située sur le *Vegt*, petite riviere entre Amsterdam & Utrecht, & il ne s'y occupa que de l'étude, & sur-tout de la poésie. La paix ayant été conclue entre la France & la Hollande, il vint à Paris, & après y avoir satisfait sa curiosité, il retourna chez lui, & s'y maria avec *Anne-Adrienne* de Salengre, qui mourut quelque tems après en 1689. le laissant pere de deux filles. Rotgans se consola avec les muses dans son agréable maison de campagne, où il mourut de la petite verole le 3. de Novembre 1710. âgé de 66. ans. Ses ouvrages sont, la *Vie de Guillaume III. roi d'Angleterre* : c'est un poëme épique en huit livres. *Leçons de morale tirées de quelques fables anciennes. Oeuvres mêlées, ou recueil de poemes héroïques, d'épithalames & d'eloges funebres.* Deux tragédies, sçavoir : *Enée & Turnus*, & *Scylla*. On a réimprimé toutes ces poésies hollandoises, excepté la *Vie de Guillaume III.* sous le titre de *Mélange de poésies de Luc Rotgans*, avec figures, à Leuvarde, *in-4°.* 1715. Rotgans tient le premier rang parmi les poëtes de sa nation avec *Vondel & Antonides.* * Préface de ses œuvres. *Le Dictionnaire Hollandois* de Halma. Niceron, *Mém. tome 2.*

ROTROU. (Jean de, non Eustache) *Supplées cet article à celui que l'on a mal donné dans le Moreri.* Jean de Rotrou, poëte François, nâquit à Dreux le vingt-un d'Août 1609. D'autres mettent sa naissance au 19. Il étoit frere du sieur de Rotrou, seigneur de Sodreville, receveur des consignations du parlement de Paris, dont le petit-fils est aujourd'hui conseiller au grand-conseil. Le cardinal de Richelieu estimoit beaucoup de Rotrou. Cette éminence le mit au nombre des cinq poëtes auxquels elle croyoit pouvoir donner des sujets de comédie ou de tragédie, afin que chacun contribuât à la composition de la piece, qui étoit par cette raison appellée *des cinq Auteurs.* Les quatre autres étoient de l'Estoille, Bois-Robert, Colletet, & Pierre Corneille. Ce dernier des quatre appelloit ordinairement de Rotrou son pere. Ce poëte s'est distingué du commun des poëtes, & les maîtres de l'art en font encore beaucoup d'estime, sur-tout en ce qui concerne la pratique réguliere du théatre. Il étoit, dit-on, grand dépensier, par conséquent mal à son aise, & lorsqu'il étoit pressé d'argent, il faisoit une piéce en deux mois. Il composoit d'ailleurs très-facilement. Il obtint une pension du roi de mille livres, & dans la suite il acheta la charge de lieutenant particulier au bailliage de Dreux. Il l'exerça jusqu'à sa mort arrivée le 28. de Juin 1650. Il mourut à Dreux, & y fut inhumé dans l'église paroissiale de S. Pierre. Colletet lui fit cette épitaphe.

Passant, vois en ROTROU *l'impuissance du sort :*
Il est mort, & pourtant son nom se renouvelle,
Car si de ses beaux vers la grace est immortelle,
N'a-t-il pas de quoi vivre en dépit de la mort ?

On dit que de Rotrou avoit composé plus de trente piéces de théatre, tant tragédies que comédies. Celles que l'on connoit, sont : *l'Hypocondre* ou *le mort amoureux. La bague de l'oubli. Diane. Dorisflée*, & *Cléagenor. Les occasions perdues. L'heureuse constance. Celimene. Hercule mourant. Les Menechmes. Celiane. La pelerine amoureuse. L'innocente infidélité. Philandre. Agesilan de Colchos. Clorinde. L'heureux naufrage. Amelie. Les Sosies. Alphrede. Antigone* ou *la Thébaide. Laure perfectuée. Crisante. Les captifs. Iphigenie. Clarice. Bellisaire. Célie* ou *le Viceroi de Naples. La sœur genereuse.* Dom *Alvare de Lune.* Dom *Bernard de Cabrera. Saint Geneſt. Venceslas. Cosroès.* Dom *Lopès de Cardone. Amarillis. Les deux pucelles. Florimonde.* C'est sa derniere piéce qui fut représentée en 1654. Antigone est une de ses meilleures piéces. Elle n'est pourtant pas dans les regles du théatre. Il fait mourir les deux freres d'Antigone, Etéocle & Polynice, enfans de Jocaste, dès le commencement du troisiéme acte. * Racine, *préf. sur sa Thébaide.* Baillet, *Jugement des sçavans sur les poëtes modernes.* Titon du Tillet, *Parnasse françois, in-fol. pag. 235. 236.* Maupoint, *biblioth. des théatres, pag. 141. 142.*

ROUCY. Maison originaire de Champagne, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui suit dans la généalogie de cette maison rapportée dans ce Dictionnaire.*

BRANCHE DES COMTES de ROUCY-SARBRUCK.

Les corrections qui suivent, regardent seulement l'édition de 1725.

XVII. ROBERT III. du nom comte de Roucy, &c.... Il mourut, &c. ses enfans furent 1. JEAN, qui suit; 2. AMÉ premier du nom, *dont on a donné un article dans le Moreri*; 3. *Marie*, qui épousa *Jean* de Melun, vicomte de Gand; 4. *Jeanne*, mariée avec *Christophe* de Barbançon, seigneur de Cany.

XVIII. JEAN comte de Roucy, fut marié avec *Catherine* d'Orléans, fille de *Jean*, comte de Dunois, & de *Marie* de Harcourt. Il mourut sans enfans légitimes le 19. de Juin 1397. *mais il laissa un fils naturel*, nommé Louis, *bâtard de Roucy, seigneur de Sissonne, qui épousa* 1°. Jacqueline *de Coucy*, &c. Voyez *le reste comme dans le Moreri.*

COMTES DE ROUCY-LA-ROCHEFOUCAUD.

XXV. François II. du nom, dit *de Roye*, comte de Roucy, &c. Il avoit épousé, *non* en Avril, mais par contrat du 13. de Décembre 1627. *Julienne-Catherine* de la Tour, &c. *Ajoutez auſſi ce qui suit à l'édition de 1732.*

XXVI. FRIDERIC-CHARLES, comte de Roye & de Roucy, lieutenant général des armées du roi, &c. 5. *Charles* de Roye de la Rochefoucaud, comte de Blanzac, lieutenant général des armées du roi, & gouverneur de Bapaume, est mort à Paris le 4. Septembre 1732. âgé de 67. ans. Il avoit épousé en 1691. *Marie-Henriette* d'Alloigny.... fille de *Henri-Louis* d'Alloigny (*non* d'Allogny, *comme l'on dit seulement dans l'édition de 1725.*) *Louis-François-Armand* de Roye de la Rochefoucaud son fils, comte de Marton, colonel-lieutenant du régiment de Conti infanterie, par commission du 2. Décembre 1713. obtint au mois de Septembre 1732. le gouvernement de Bapaume, vacant par la mort de son pere, & prit alors le titre de *comte de Roucy.* Il fut fait brigadier des armées du roi le 20. Février 1734. Outre la comtesse de Tonnerre, il a encore pour sœur *Marie-Louise* de Roye de la Rochefoucaud, qui fut mariée en 1718. avec *Gui-Marie* de Lopriac de Coëmadeve, comte de Donges, capitaine de cavalerie dans le régiment de Courtanvaux, & mestre de camp à brevet; 6. *Louis* de Roye de la Rochefoucaud, marquis de la Ferté au col sous Jouarre, appellé *le marquis de Roye*, lieutenant général des galeres de France, depuis le premier Janvier 1704. a eu de *Marthe* du Cassé *François-Jean-Baptiste-Jerôme* de Roye de la

Digitized by Google

Rochefoucaud, né le 14. Août 1606. mort le 22. Mai 1708 ; *Elisabeth-Marthe* de Roye de la Rochefoucaud, née le premier Octobre 1707. & morte le 22. Janvier 1709 ; JEAN-BAPTISTE-FREDERIC-LOUIS de Roye de la Rochefoucaud, duc d'Anville, qui suit ; & *Marthe-Charlotte* de Roye de la Rochefoucaud, née & ondoyée le 10. Décembre 1713. & baptisée pour les cérémonies, le 4. Juin 1726. JEAN-BAPTISTE-FREDERIC-LOUIS de Roye de la Rochefoucaud, duc d'Anville, auparavant connu sous le nom de marquis de Roucy, né à Paris le 17. Août 1709. lieutenant général des galeres de France, pourvu de cette charge en survivance de son pere, au mois de Septembre 1720. a été marié le 28. Février 1732. avec *Louise-Elisabeth* de la Rochefoucaud, fille ainée d'*Alexandre* duc de la Rochefoucaud & de la Rocheguyon, pair de France, prince de Marsillac, grand-maître de la garde-robe du roi, chevalier de ses ordres, & brigadier de ses armées, & d'*Elisabeth-Marie-Louise-Nicole* de Bermond du Caylard de Toirasd'Amboise, comtesse d'Aubijoux, baronne de Sauveterre : en faveur de ce mariage le roi lui accorda un brevet de duc ; 10. *Barthelemi* de Roye de la Rochefoucaud, appellé *le marquis de la Rochefoucaud*, mort le 3. Novembre 1724. âgé de 51. ans, laissa de *Pauline-Marguerite* Prondre une fille unique, qui a été mariée le 10. Août 1733. à l'âge de 16. à 17. ans avec *Alexandre-Maximilien-Balthasar-Dominique* de Gand-Willain de Merode & de Montmorency, comte de Middelbourg, colonel du régiment de la Marine, brigadier des armées du roi, & gouverneur de Bouchain, fait maréchal de camp le 20. Février 1734.

XXVII. FRANÇOIS de Roye de la Rochefoucaud, comte de Roucy, & *Catherine-Françoise* d'Arpajon, outre les trois fils *mentionnés dans la généalogie*, ont encore eu *Eleonore* de Roye de la Rochefoucaud, cette derniere née le 2. Octobre 1699. toutes trois religieuses en l'abbaye de Notre-Dame de Soissons ; *Frederic-Jerome* de la Rochefoucaud de Roye de Roucy, qui avoit été député de la province de Vienne à l'assemblée générale du clergé de 1723. & qui avoit été fait vicaire général de l'archevêque de Rouen à Pontoise au mois de Decembre 1725. fut nommé au mois de Janvier 1729. à l'archevêché de Bourges, que le pape proposa pour lui au consistoire le 6. Juillet, ensuite de quoi il fut sacré le 7. Août dans l'église des Théatins de Paris par l'archevêque de Rouen, assisté des évêques de Laon & de Beauvais, & le 14. du même mois d'Août 1729. il prêta serment de fidelité entre les mains du roi à Versailles. L'abbaye de Beaulieu en Argonne, diocèse de Verdun, lui fut donnée au mois d'Avril 1729. & il remit alors celles de S. Romain de Blaye & de Beauport. Il assista à l'assemblée générale du clergé tenue à Paris en 1730. en qualité de député de sa province.

XXVIII. François de Roye de la Rochefoucaud, comte de Roye & de Roucy, vidame de Laon, baron de Pierrepont, marquis de Severac, fait mestre de camp d'un nouveau régiment de cavalerie par commission du 18. Novembre 1705. réformé après la paix d'Utrecht, fut nommé brigadier des armées du roi le premier Février 1719. & eut en même tems le régiment de cavalerie de Marteville. Il mourut à Paris le 26. Février 1725. au matin, âgé de 36. ans, & fut inhumé à S. Sulpice sa paroisse, ayant eu de *Marguerite-Elisabeth* Huguet sa femme, outre deux enfans morts au berceau, *Marthe-Elisabeth* de Roye de la Rochefoucaud, damoiselle de Roucy, née le 13. Décembre 1720 ; *Françoise-Pauline* de Roye de la Rochefoucaud, damoiselle de Roye, née le 2. Mars 1723 ; & *Isabelle-Eleonore* de Roye de la Rochefoucaud, damoiselle de Severac, née posthume le 23. Août 1725. & morte le 20. Mai 1726.

ROVERE. Nom d'une famille dont les auteurs parlent diversement, &c. *Corrigez ce qui suit dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725.*

I. LEONARD de la Rovere.... dont il eut *François* de la Rovere, né le 20. de Juin 1414. *lisez* né le 22. Juillet 1414.

II. RAPHAEL de la Rovere épousa *Theodore* Manorola. *lisez* épousa *Theodore* Manerola.... *Leonard* duc de Sera ; *lisez* duc de Sora.

III. JEAN de la Rovere prince de Sora & de Senigaglia, *lisez* duc de Sora & de Senigaglia.

IV. FRANÇOIS-MARIE de la Rovere, &c. *Julie*, mariée à *Alfonse* d'Est, marquis de Montechis, *lisez* marquis de Montechio.

VI. FRANÇOIS-MARIE de la Rovere II. du nom, &c. épousa *Lucrece* Farnese, *lisez* épousa *Lucrece* d'Est.

ROVERE ou ROUVERE (Christophe de la) ... *On dit dans la même édition du Moreri de 1725.* qu'il mourut en 1478. en la quarante-quatriéme année de son âge. Sa mort arriva le premier de Février 1479. âgé de 43. ans, sept mois & 29. jours.

ROUGE-CLOISTRE, monastere célebre situé à une lieue environ de Bruxelles, est une des plus belles maisons que les chanoines réguliers ayent dans les Pays-bas. Trois choses y attirent principalement les étrangers & leur admiration. Les cloîtres qui sont très-grands, bien voûtés & vitrés ; le réfectoire orné de tableaux faits par les plus habiles peintres du pays, & dont les vitres sont aussi toutes peintes avec tant de délicatesse, qu'on ne peut assez les admirer ; & la bibliothéque où il y a un grand nombre de manuscrits, la plûpart, à la vérité, récens, mais qui ne laissent pas d'avoir leur mérite. On trouve dans un manuscrit de S. Bernard le portrait de ce saint representé avec l'ancien habit des religieux de Cîteaux, qui avoient le capuchon attaché à la robe ; & dans un autre les chanoines reguliers portant leur aumuce sur l'épaule. Il paroît par quelques manuscrits que les religieux de Rouge-Cloître qui étoient de la congrégation de Windesheim, gardoient autrefois la clôture, comme font aujourd'hui les Chartreux. Il y a environ cent ans qu'ils ont cessé de la garder. Ce qu'il y a de plus considerable dans les manuscrits, est la collection de Guillimanus prieur du monastere, en quatre gros volumes *in-fol.* Elle comprend les histoires des guerres de la Terre-Sainte, & plusieurs actes des saints, & principalement de ceux du pays. On y trouve aussi l'épitaphe suivante de Jean André célebre Jurisconsulte, habile sur-tout dans le droit-canon, qui est enterré à Boulogne dans le monastere des Freres Prêcheurs.

Hic jacet Andreas notissimus orbe Johannes,
Primo qui sexti Clementis atque novellas,
Hieronymi laudes, speculique jura peregit,
Rabbi doctorum, lux, censor, normaque morum;
Occubuit fato pradire pestis in anno.

Voyez dans le *Voyage litteraire* des PP. DD. Martenf & Durand Benedictins de la congrégation de S. Maur, tome 1. 2. partie, une liste des manuscrits principaux & moins connus qui se trouvent dans cette collection de Guillimanus ; le tome 2. de ce même Voyage litteraire, *pages 114. & suivantes* : on y trouve encore une autre liste de quelques manuscrits qui sont dans le monastere de Rouge-Cloître. On y parle entre autres, de la collection des Vies des Saints en quatre volumes d'une écriture très-menue, recueillies par Jean Ghentius chanoine regulier de ladite maison.

ROULLIARD. (Sebastien de) *Ajoutez à ses ouvrages dont on a parlé dans le Moreri, celui qui suit dont on n'a rien dit*, ni dans la bibliothéque chartraine de D. Liron qui a donné un article à Roulliard : *Capitulaire*, &c. au sujet de l'impuissance de l'homme & de la femme, à l'occasion d'un gentilhomme pour lequel il plaidoit, & que sa femme poursuivoit en dissolution de mariage pour cette raison. Cet ouvrage où l'auteur n'a nullement traité sa matiere chastement, a été imprimé à Paris en 1600. & pour la seconde fois en 1604. Cette seconde édition est augmentée. Roulliard étoit en grande relation avec Juste-Lipse, parmi les lettres duquel on en trouve plusieurs qui lui sont adressées.

ROUSSEL (Gerard) abbé de Gerac, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on a fait les fautes suivantes*

Digitized by Google

que l'on a laiſſées dans l'édition de 1732. & qu'il faut corriger auſſi. 1°. *On dit que* Rouſſel embraſſa l'ordre de S. Dominique : cela eſt faux, il ne fut jamais ni Dominicain, ni religieux d'aucun ordre. 2°. *On ajoute que* Luther le ſéduiſit, & cependant il eſt sûr qu'il ne fut jamais ni Luthérien ni Calviniſte. 3°. La reine de Navarre lui procura, *dit-on*, l'évêché d'Oleron en 1540. Rouſſel poſſedoit cet évêché dès 1537. 4°. *Tout ce qu'on dit qu'*il n'avoit qu'un dehors de piété, qu'il trompoit le peuple, &c. eſt injurieux à ſa mémoire, faux, & ne pourroit être prouvé. *Il faut encore remarquer que* Rouſſel ayant pris dans pluſieurs de ſes ouvrages les noms de *Gerardus Ruffus*, a donné lieu à M. Colomiès & à quelques autres de le nommer tantôt le Roux & tantôt Ruffi ou Rouſſeau. Nicolas Bourbon dans ſes *Nuga* ne le nomme jamais autrement que *Gerardus Ruffellus*.

ROUSSEL ou ROUXEL (Jean) *Supplées cet article au peu que l'on en a dit dans le Moreri des éditions de 1725. & de 1732.* Caen n'a peut-être point eu de citoyen dont le nom lui ait été plus glorieux que celui de Jean Rouxel : pluſieurs prétendent cependant qu'il n'eſt pas né à Caen même, mais à Bretteville près de cette ville. Quoique d'autres lui ſoient préférables pour l'élevation de l'eſprit, perſonne néanmoins, dit M. Huet, n'a été orné de tant de belles connoiſſances, & n'a tant acquis de réputation parmi les ſçavans de ſon ſiécle. Il fit ſes premieres études à Caen & à Paris, où déſlors il mérita par ſes vers l'eſtime du ſçavant Muret. Déterminé enſuite à l'étude de la juriſprudence, il alla l'étudier dans les univerſités d'Orleans & de Bourges ſous les célebres juriſconſultes Duaren, Baudouin & Donel. Il paſſa en Allemagne avec Baudouin, & fit à Heidelberg une étroite liaiſon avec Hotman. De-là il paſſa en Suiſſe où il acquit l'amitié de Caſtalion qui le reçut dans ſa maiſon, & qui avoit la modeſtie de lui communiquer ſes ouvrages, & de déferer à ſes jugemens. Rouſſel obligé de revenir en France à cauſe de ſa mauvaiſe ſanté, ſe fit recevoir avocat au parlement de Paris, & il s'y lia d'amitié avec les plus illuſtres ſçavans de ſon tems, & entr'autres avec Turnebe. Mais le tumulte du barreau l'ayant dégoûté, il revint dans ſon pays & s'y maria, préférant cette retraite aux ſollicitations d'un prince Allemand qui lui avoit offert des conditions très-avantageuſes pour l'attirer chez lui. D'un eſprit doux, d'une humeur paiſible, ennemi du faſte & de l'ambition, ſon cabinet, ſeul ſit ſes délices, & les affaires publiques firent ſon averſion. Il ne put néanmoins éviter qu'il ne fût élu & continué deux fois dans l'emploi de premier échevin de Caen. Dans le rétabliſſement de l'univerſité on le fit profeſſeur royal d'éloquence & de philoſophie, & enſuite des loix. Le concours de ſes auditeurs fut extraordinaire, & il eut parmi eux des hommes diſtingués par leur naiſſance & par leur eſprit. Il devint ſourd dans ſa vieilleſſe, & mourut en 1586. Scevole de Sainte-Marthe, Dorat, Critton, Federic Morel, & beaucoup d'autres l'honorerent de leurs éloges après ſa mort. Jacques de Cahaignes profeſſeur royal en médecine recita publiquement ſon oraiſon funebre, honneur qui n'avoit point encore été fait à aucun de cette univerſité : il recueillit auſſi & publia les vers qui avoient été faits à ſa memoire, & il nous a laiſſé ſon éloge. Dans le recueil des oraiſons & des vers de Rouſſel, M. Huet dit que l'on apperçoit clairement le caractere de l'antiquité. Le même ajoute que François Malherbe avoit été écolier de Rouſſel pour l'éloquence. En 1636. on donna à Caen une ſeconde édition des diſcours & des poëſies de ce profeſſeur, *in-8°*. Guillaume Rouſſel ſon neveu, conſeiller au préſidial de Caen, fut auſſi un homme ſpirituel, d'un eſprit agréable, & aſſez bon poëte Latin. * Huet, *origines de Caen, deuxiéme édit. pages 343. 344. 348. 360. 364.*

ROUSSEL (D. Guillaume) de Conches, petite ville de Normandie au diocèſe d'Evreux, peut être avec juſtice regardé comme un des plus beaux eſprits de la congrégation de S. Maur, dans laquelle il fit profeſſion le 23. de Septembre 1680. âgé de 21. ans. Il prêcha d'abord, & prêcha avec ſuccès : car il étoit très-bon orateur : mais préférant bientôt le repos d'une vie privée, il ſe retira à Reims où il s'appliqua à traduire en notre langue les lettres de S. Jerôme. Cette belle traduction a été imprimée en trois vol. *in-4°.* à Paris : les deux premiers en 1704. & le troiſiéme qui contient les lettres critiques de ce ſaint docteur ſur l'écriture ſainte, en 1707. On les a réimprimées en 1713. ces trois volumes ſont ornés d'une belle préface, de notes & de remarques utiles & ſçavantes, & de maximes morales tirées des ouvrages de S. Jerôme. Ces maximes finiſſent le troiſiéme volume. L'éloge du P. Mabillon en proſe quarrée eſt auſſi de D. Rouſſel : c'eſt un chef-d'œuvre d'élegance & d'eſprit. On le trouve dans la *Biblioth. des aut. de la congr. de S. Maur* de D. le Cerf à l'art. du P. Mabillon ; dans la Bibliotheque des mêmes auteurs écrite moins correctement en latin, par le pere Pez, & imprimée en Allemagne avant celle du P. le Cerf, & ailleurs. D. Rouſſel avoit entrepris une hiſtoire litteraire de la France à laquelle il a travaillé quelques années. Il avoit déja diſpoſé des materiaux conſidérables pour mettre la main à l'œuvre, lorſque ſes ſupérieurs le chargerent de travailler à l'hiſtoire de la congrégation. Mais à peine en avoit-il tracé le plan, qu'une mort prématurée qui l'enleva du monde à Argenteuil le 5. d'Octobre 1717. âgé de 59. ans, fit échouer ce projet dès ſa naiſſance, & arrêta le cours du premier. On trouva parmi ſes papiers pluſieurs portefeuilles de mémoires ſur ſon hiſtoire litteraire de la France des derniers ſiécles par où il avoit commencé, & l'hiſtoire ébauchée de ſaint Irenée, juſques auquel il paroît qu'il avoit au moins deſſein de remonter. Ces mémoires ont été remis à dom Rivet ſon confrere, actuellement à S. Vincent du Mans, qui avoit conçu le même deſſein, ſans ſçavoir que dom Rouſſel l'eût auſſi projetté, & qui l'execute heureuſement, ayant été aidé dans ce travail depuis 1723. juſqu'en 1732. par dom Maurice Poncet, & l'étant encore depuis 1727. par dom Jean Colomb. Ce travail a déja produit trois volumes *in-4°.* dont les deux derniers ſont preſque achevés pour l'impreſſion, & le premier diviſé en deux parties a paru en 1733. Dom Rouſſel a laiſſé auſſi une Diſſertation manuſcrite ſur le Narsès dont parle S. Gregoire. * D. le Cerf, *Biblioth. des aut. de la congr. de S. Maur. Mémoires du tems. Preface de l'hiſt. liter. de la France cuée dans cet article.*

ROUSSILLON de BERNEX (Michel-Gabriel de) évêque & prince de Genéve, ſuffragant de l'archevêché de Vienne, &c. étoit ſorti d'une des plus anciennes & des plus illuſtres maiſons de Savoye. Il entra dans ſa jeuneſſe & fit profeſſion dans l'ordre de ſaint Antoine. Il en prit l'habit le 17. de Novembre 1672. & fit ſes vœux le 21. du même mois de l'année ſuivante. Il s'y eſt diſtingué par ſa piété, par la régularité de ſes mœurs & par ſon amour pour les ſciences, dans leſquelles il fit des progrès peu communs. Il enſeigna la théologie à Toulouſe avec beaucoup d'applaudiſſement, & il s'appliqua auſſi au droit civil & canonique avec un tel ſuccès, qu'en 1691. les theſes qu'il fit ſoutenir ſur l'un & l'autre droit en preſence du chapitre général de ſon ordre, lui acquirent un très-grand honneur. Dans un autre chapitre général précédent tenu en 1688. après le decès du général Antoine Pain la Jaſſe, il avoit été choiſi pour haranguer l'aſſemblée au mois de Mars, & il s'en acquitta avec une éloquence & une généreuſe liberté qui ſervirent beaucoup à augmenter les ſentimens d'eſtime & de vénération que tout l'ordre avoit déja conçu pour lui. Il fut dans ce chapitre ſecretaire de l'aſſemblée, & dans le ſuivant on le fit ſupérieur de la maiſon de ſon ordre à Toulouſe. Pendant les ſix ans qu'il occupa ce poſte, il fit conſtruire ce ſuperbe édifice qui fut un des plus beaux monumens de cette ville, ſans interrompre pour cela ſes travaux pour l'égliſe dans le miniſtere de la prédication & dans celui de la direction des ames, & il eut un ſoin particulier de faire fleurir les études dans ſa communauté. Victor-Amedée roi de Sardaigne, informé de ſon mérite, le nomma à l'évêché de Genéve en 1697. & il fut ſacré le 6. d'Octobre de la même année. M. de Rouſſillon qui avoit accepté cet évêché avec peine,

Digitized by Google

ne s'en fut pas plutôt chargé, qu'il ſe propoſa ſaint François de Sales, l'un de ſes prédéceſſeurs, pour modèle, & il a eu, comme ce ſaint, une piété tendre & affectueuſe, un amour ardent pour les pauvres, un grand zele pour les réunions des hérétiques. Il l'imita encore par le bon ordre qu'il maintint dans ſon clergé, par ſes travaux & ſes fatigues immenſes dans les viſites de ſon diocèſe, par ſa modeſtie dans ſes habits, la frugalité de ſa table, ſa ſimplicité & toutes les autres vertus qui font les bons évêques. Epuiſé par ſes travaux & par ſon âge, il mourut à Anneci dans ſon diocèſe en odeur de ſainteté le 23. d'Avril 1734. le jour du Vendredi Saint dans ſa ſoixante-dix-ſeptiéme année. Le pere Gaſparini, aujourd'hui général de l'ordre ſaint Antoine, a promis de donner au public l'hiſtoire de la vie & des vertus de ce pieux prélat. *Voyez* la lettre de ce général inſerée dans le *Mercure de France premier volume du mois de Juin 1734.*

ROWE (Thomas) ſcavant Anglois, étoit doué d'un diſcernement exquis, & ſçavoit diſtinguer dans l'hiſtoire ancienne le réel d'avec le fabuleux. Par une étude aſſidue il avoit acquis une connoiſſance univerſelle de l'hiſtoire grecque & romaine, & de toutes les parties de la belle litterature, dans un âge où les autres commencent à peine leurs premieres rechetches de l'antiquité. Voyant que Plutarque a omis les vies de pluſieurs grands hommes de l'antiquité, il avoit entrepris d'y ſuppléer, & s'il eût exécuté ſon deſſein nous aurions aujourd'hui un recueil complet des vies des anciens héros que Plutarque a omiſes, ou qui ont été perdues, ſuppoſé qu'il les ait écrites. Mais pendant qu'il ſe préparoit à enrichir de ce travail la république des lettres, une mort prématurée l'a enlevé à l'âge d'environ 28. ans. Il n'a laiſſé que huit de ces vies, ſçavoir, celles d'Enée, de Tullus Hoſtilius, d'Ariſtomène, de Tarquin l'ancien, de L. Junius Brutus, de Gelon, de Cyrus & de Jaſon. Elles ſont écrites en anglois & ont été imprimées pour la premiere fois en 1728. *in-8°.* à Londres, après la mort de l'auteur. M. l'abbé Bellanger déja connu dans la république des lettres par des ouvrages qui lui font honneur, entr'autres par ſa traduction de Denys d'Halicarnaſſe, a traduit ces vies en françois, & ſa traduction a paru à la fin de celles des hommes illuſtres de Plutarque par M. Dacier, dans l'édition de Hollande *in-4°.* & *in-12.* 1734. Il y a joint quelques notes & une préface où il relève pluſieurs fautes que M. l'abbé Gedoin a faites dans ſa traduction françoiſe de Pauſanias en parlant d'Ariſtomène.

ROUX (Gerand le) natif de Toulouſe, fils d'un pauvre chevalier, cultiva la poëſie françoiſe avant le milieu du XII. ſiécle. Il floriſſoit ſous Alphonſe Jourdain, comte de Toulouſe, fils du comte Raymond l'*Ancien* qui ſe diſtingua ſi fort à la premiere croiſade. Le Roux ſe rendit particulierement célebre par ſes chanſons que lui inſpira l'amour qu'il avoit follement conçu pour la comteſſe fille d'*Alphonſe* dont la naiſſance & la qualité étoient trop au-deſſus de lui pour qu'il pût raiſonnablement eſperer qu'elle lui fût accordée en mariage. Il nous reſte encore quelques-unes de ces chanſons de Geraud le Roux qui vivoit encore en 1148. lorſque le comte Alphonſe mourut peu après ſon arrivée au port d'Acre ou de Ptolémaïde, vers la mi-Avril de cette année, âgé de 45. ans. * MSS. de la Bibliotheque du roi de France. *Hiſtoire générale du Languedoc*, par quelques Bénédictins, t. 2. l. XVII. &c.

ROUX. (Rémond le) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on donne ce nom pour véritable : c'eſt un nom ſuppoſé.* Ce fut Pierre Gregoire, natif de Toulouſe, ſçavant juriſconſulte qui ſe cacha ſous ce nom. *Cherchez* GREGOIRE (Pierre) *dans le Dictionnaire & dans ce ſupplément.*

ROUXEL (Jean) *cherchez* ROUSSEL.

ROY, en latin *Regius*, (Louis le) né à Coutance en Normandie vers le commencement du XVI. ſiécle, devint fort habile dans les langues grecque & latine, & s'efforça même de polir & de perfectionner la langue françoiſe qu'il parloit bien pour ſon tems. Après avoir paſſé pluſieurs années en Italie, & ailleurs, il ſe fixa à Paris où il ſe livra au cabinet & à la compoſition de pluſieurs ouvrages & traductions. En 1570. il ſuccéda au fameux Lambin dans la chaire de profeſſeur royal en langue grecque. Il mourut le 2. de Juillet 1577. dans un âge aſſez avancé, & non en 1579. comme l'ont dit Mrs de Sainte-Marthe, de Thou, & pluſieurs autres. Il fut enterré dans l'égliſe de ſainte Opportune. Son ſucceſſeur dans la charge de profeſſeur royal fut Jacques *Heliot*, qui entra en exercice la même année. Louis le Roi étoit d'un caractere vif & d'un eſprit impetueux. Sa vanité & ſa fierté lui firent bien des ennemis, & lui cauſerent bien des chagrins. Comme ſon application à l'étude lui avoit fait négliger ſes affaires domeſtiques, il fut obligé ſur la fin de ſes jours de vivre aux dépens d'autrui, ce qui l'humilia beaucoup. Joachim du Bellay avec qui il s'étoit brouillé, fit contre lui pluſieurs vers qui le tourmerent en ridicule : mais ils ſe réconcilierent dans la ſuite. Le Roy étoit bon humaniſte, & avoit beaucoup d'érudition. On recherche encore pluſieurs de ſes ouvrages qui ſont : 1a Vie de Guillaume Budé, en latin, *in-4°.* à Paris; dediée à Guillaume Poïet, chancelier de France. Le Roy y a joint les épigrammes latines de pluſieurs poëtes faites à l'honneur de Budé, & pluſieurs de ſes propres lettres qu'il avoit écrites à Budé & à pluſieurs autres ſçavans, les unes en grec, les autres en latin. L'élegance avec laquelle la vie de Budé eſt écrite, acquit d'abord à l'auteur une grande réputation, & le fit regarder comme un des plus célebres écrivains de ſon ſiécle. 2. Le Timée de Platon, avec les trois olynthiennes de Demoſthene, le tout traduit de grec en françois, avec une explication des endroits difficiles, à Paris, chez Vaſcoſan 1551. *in-4°.* 3. Diſcours latin ſur la mort de Charles de Valois, duc d'Orleans, à Bâle, en 1552. *in-8°.* 4. Le Phedon de Platon ſur l'immortalité de l'ame ; le dixiéme livre de la république, du même, & deux autres paſſages du même, ſur le même ſujet, avec les avis de Cyrus à ſes enfans & amis avant que de mourir, traduit du grec, à Paris en 1553. *in-4°.* 5. Hiſtoire de Diodore de Sicile, à Paris, en 1554. *in-fol.* & au même lieu, en 1585. C'eſt la traduction de Robert Macault & de Jacques Amyot, avec des notes de le Roy. 6. Le premier, le ſecond & le dixiéme livre de la république de Platon, traduit du grec en françois, *in-4°.* à Paris en 1555. avec une traduction du grec en françois d'un ſermon de Theodoret, évêque de Cyr ſur la providence & la juſtice de Dieu. 7. Diſcours latin adreſſé à Henri II. roi de France, & Philippe roi d'Eſpagne ſur la paix faite entre eux, & la neceſſité de faire la guerre aux ennemis de la religion, à Paris en 1559. *in-4°.* 8. Un recueil de ſes lettres latines, à Paris en 1559. *in-4°.* 9. Le banquet de Platon, traduit de grêc en latin, avec des commentaires, à Paris en 1559. *in-4°.* & en 1581. les paſſages des poëtes qui ſe trouvent dans ces commentaires traduits en vers françois, ſont de la traduction de Joachim du Bellay. 10. L'exhortation d'Iſocrate à Démonique ; Diſcours du regne & de la maniere de bien regner ; le Symmachique ou du devoir du prince ; le premier livre de l'inſtitution de Cyrus par Xenophon ; les louanges d'Ageſilas, par le même, le tout traduit du grec en françois, à Paris en 1560. 11. Conſolation à la reine Catherine de Médicis, ſur la mort du roi Henri ſon mari, &c. en latin, à Paris en 1560. *in-4°.* 12. Conſidérations ſur l'hiſtoire françoiſe & univerſelle de ce tems, &c. à Paris en 1562. 1568. & 1576. *in-8°.* 13. Diſcours ſur le royaume des Perſes, &c. à Paris en 1562. *in-8°.* 14. Traité d'Ariſtote, touchant les changemens, ruines & conſervation des états, &c. avec des commentaires, à Paris en 1566. *in-8°.* 15. De l'origine & excellence de l'art politique & des auteurs qui en ont écrit, &c. à Paris en 1567. *in-8°.* 16. Les politiques d'Ariſtote, &c. avec des commentaires, qui ont été fort eſtimés, *in-fol.* à Paris en 1600. 17. Des troubles & differents advenus entre les hommes par la diverſité des religions, &c. à Paris en 1567. *in-8.* 18. Projet ou deſſein du royaume de France pour en répreſenter en

dix

dix livres l'état entier, &c. à Paris en 1569. *in-8°.* 19. Exhortation aux François pour vivre en concorde & jouir du bien de la paix, à Paris en 1570. *in-8°.* 20. Traduction françoiſe du diſcours latin de Jean Zamoski envoyé de Pologne, pour feliciter Henri duc d'Anjou ſur ſon élection à la couronne de Pologne, à Paris *in-4°.* en 1574. 21. Traduction d'un traité de Xenophon du bien qui revient aux princes de leur bonne intelligence, &c. à Paris en 1575. *in-8°.* 22. Les monarchies de Louis le Roy ou de la monarchie, & des choſes requiſes à ſon établiſſement & conſervation, &c. à Paris en 1570. *in-8°.* 23. Sept oraiſons de Demoſthene, trois olympiques, & trois philippiques, traduites du grec, à Paris en 1575. *in-4°.* 24. Prolegomenes politiques, en latin, avec le diſcours latin qu'il prononça au commencement de ſa poſſeſſion de la chaire royale, lorſqu'il expliqua les politiques d'Ariſtote, à Paris en 1575. *in-4°.* 25. Deux diſcours latins prononcés à Paris en 1575. le premier ſur les mouvemens de la France, & les malheurs des autres nations; le deuxiéme ſur la néceſſité de bien écrire & avec ſageſſe, à Paris en 1576. *in-4°.* 26. De l'excellence & du gouvernement royal, avec une exhortation aux François d'y perſeverer, &c. à Paris en 1576. *in-4°.* 27. Deux diſcours françois prononcés au mois de Février 1576. l'un ſur les langues ſçavantes & ſur les vulgaires; & de l'uſage de l'éloquence; l'autre de l'état de l'ancienne Grece depuis ſon commencement juſqu'à ce qu'elle fut tombée ſous la puiſſance des Macedoniens, &c. à Paris en 1576. *in-4°.* 28. Douze livres de la viciſſitude ou varieté des choſes, &c. *in-folio*, en 1576. & 1583. *in-8°.* * *Voyez* les Eloges de Scévole de Sainte-Marthe, livre troiſiéme; les Eloges de M. de Thou avec les additions de Teiſſier; les Bibliotheques françoiſes de Duverdier & de la Croix du Maine; *le college royal de France*, par Guill. Duval, pag. 21. Niceron, *Mémoires, &c. t. 20.*

ROY (Guillaume) dont le ſçavant M. Huet, ancien évêque d'Avranches, fait un ſi grand éloge dans ſes origines de Caen, & *dont on n'a parlé que ſuperficiellement & peu exactement dans le Moreri, édition de 1725. & même dans celle de 1732. où d'ailleurs on a fait pluſieurs corrections & additions*, étoit né à Caen le 10. de Janvier 1610. Il étoit fils de David le Roy, ſecrétaire du roi, & d'Opportune de Choiſy, niéce de M. de Choiſy, pere du chancelier de feu Monſieur onele du roi, & grand pere maternel de feu M. de Caumartin, conſeiller d'état. Il fut amené à Paris dès ſon bas âge, y fit toutes ſes études, entra dans l'état eccléſiaſtique, & eut fort jeune un canonicat de l'égliſe de Notre-Dame. Ce fut auſſi à Paris qu'il reçut tous les ordres juſqu'à la prêtriſe. Comme il avoit du goût pour l'éloquence, & pour le miniſtere de la parole, M. Grillé, évêque d'Uſez, fort ami de ſa famille, & que l'on eſtimoit en ſon tems grand prédicateur, s'engagea de le former lui-même à la prédication. Il le mena dans ce deſſein à Uſez, & lui communiqua tout ce qu'il put de ſon talent. Mais le diſciple s'apperçut bientôt que le langage & les manieres du maître vieilliſſoient beaucoup, que ſon ſçavoir étoit fort commun, & qu'on le pouvoit aiſément paſſer, ſur-tout en s'appliquant plus que ce prélat n'avoit fait à l'étude de l'écriture & des Peres qui a formé les grands prédicateurs du dernier ſiécle. Revenu de ce voyage, il s'attacha à enrichir ſa bibliothéque des meilleurs livres dans le deſſein d'en faire uſage; & il profita beaucoup de celle de M. de Peireſc dont il acheta alors une partie. Il eut ſoin auſſi de ſe choiſir pour amis les perſonnes les plus pieuſes & les plus ſçavantes de ſon tems, dans l'égliſe, dans l'état régulier, & parmi les ſéculiers, & même entre les Proteſtans, comme on le voit par ſes lettres manuſcrites à M. Conrart, & par celles que celui-ci lui écrivoit fréquemment. Il eut une liaiſon ſi particuliere avec M. Godeau évêque de Graſſe & de Vence, que ce prélat voulut lui donner alors le premier de ces deux évêchés alors unis; & ce projet dont l'exécution s'avançoit beaucoup, alloit réuſſir lorſqu'il fut rompu d'une maniére inespérée. Il lia une amitié fort étroite avec M. Arnauld qui augmenta toujours juſqu'à la fin de ſa vie. Auſſi prit-il part autant qu'il put à la défenſe des ſentimens ſur la grace, que M. Arnauld avoit embraſſés, & compoſa à cet effet pluſieurs ouvrages: ſon coup d'eſſai fut *la priere de la grace*, ou ſur les miſéricordes de Dieu; qu'il nommoit ſa confeſſion de foi ſur cette matiere, & qu'il compoſa pour une de ſes ſœurs qui étoit religieuſe; & qui lui avoit demandé une priere pour ſolliciter auprés de Dieu la grace de la converſion. Cette priere a été employée en eſpagnol par Jean de Palafox, alors évêque d'Angelopoli; dans une inſtruction paſtorale que ce prélat donna ſur le même ſujet. Elle a été auſſi imprimée pluſieurs fois à Bruxelles, & miſe en françois ſur l'eſpagnol par un nommé du Perron qui la dédia à la feue reine Marie-Thereſe, un peu après le mariage de cette princeſſe. Elle a été encore traduite en latin, en italien, en françois & en anglois, & en quelques autres langues. Nous ne parlerons point ici de ſes autres ouvrages qui ſont en très-grand nombre: nous renvoyons au catalogue qui eſt à la fin de cet article. Touché de l'amour de la ſolitude, il mit en 1653. ou 1654. une partie de ſon patrimoine à l'acquiſition d'une maiſon de campagne où il ſe retiroit fréquemment, pour s'occuper à la lecture de l'Ecriture, des Peres, des conciles, & de l'hiſtoire de l'Egliſe. Elle étoit à près de ſix lieues de Paris, & ſe nommoit Merentais Quelques-uns de ſes amis trouvant ce nom triſte, le chargerent en celui de Mérancy, qui lui eſt demeuré, & qui eſt le nom d'un aſſez bel étang qui en eſt voiſin, & qui en dépendoit. Il y avoit dans cette maiſon une chapelle où l'on voyoit par une inſcription qui étoit au-dehors au-deſſus de la porte, qu'il conſacroit ſa ſolitude à la vie retirée, au ſilence, & à l'eſprit de pénitence. C'eſt de ce lieu qu'il a écrit la plûpart des lettres adreſſées à M. Conrart, qui mériteroient de voir le jour, auſſi-bien que les réponſes de cet académicien que M. le Roi aimoit ſincerement, & qu'il avoit ſi fort deſiré de voir rentrer dans le ſein de l'égliſe Catholique, dont M. Conrart étoit malheureuſement ſéparé. Le même amour de la ſolitude lui fit écouter ſur la fin d'Octobre 1653. les propoſitions de Louis Stuart, ſeigneur d'Aubigni pour une permutation de l'abbaye de Hautefontaine, ordre de Cîteaux, au diocéſe de Chalons en Champagne, avec ſon canonicat de l'égliſe de Notre-Dame de Paris, permutation qui fut faite avant le 5. de Novembre, puiſque ce fut ce jour-là que M. d'Aubigni prit poſſeſſion dudit canonicat. M. le Roy connoiſſoit déja l'abbaye de Hautefontaine; il y avoit fait pluſieurs voyages, & il y alla ſe retirer de tems en tems lorſqu'il en eut pris poſſeſſion, juſqu'à ce qu'il s'y fut fixé entiérement, comme nous le dirons. La même année 1653. il fut pourvû du perſonat de Manerbe, par le crédit de M. le Tellier, depuis chancelier de France, comme on le voit par une lettre de celui-ci datée du 7. de Novembre de la même année, & par la réponſe de M. le Roy, l'une & l'autre encore manuſcrites. Dès 1651. M. le Roy l'aîné qui avoit rendu de grands ſervices à la cour de France, avoit auſſi demandé & obtenu pour ſon frere l'abbaye de ſaint Nicolas de Verdun, & non celle de S. Paul, comme il eſt dit dans pluſieurs lettres de M Arnauld; & l'on voit par une longue lettre manuſcrite de l'abbé qu'il poſſédoit deja quelque autre bénéfice avec ſon canonicat dont il ne s'étoit point encore démis; & que cette pluralité lui paroiſſoit, avec raiſon, contraire aux canons. Il paroît néanmoins par pluſieurs lettres de M. Arnauld qu'il conſerva encore du tems cette pluralité. Ce docteur le lui reproche avec amitié dans une lettre de 1665. où il le preſſe de ſe démettre de ſon abbaye de Verdun pour ne conſerver que celle de Hautefontaine; & il le rappelle aux régles des conciles ſur cette matiére, qu'il lui rapporte en abregé. M. le Roy écouta ces avis, & y obéit quelque tems après. Il ſe démit de ſon abbaye de Verdun en faveur de l'abbé Danet qui en prit poſſeſſion, *comme on l'a dit à l'article de cet abbé.* En 1659. ſes retraites à Hautefontaine devinrent plus fréquentes, & ayant obtenu de M. l'abbé de Clairvaux qu'il

Digitized by Google

luſt donneroit pour prieur de ſon abbaye, dom Rigobert Levêque, alors maître des novices à Clairvaux, & qui eſt mort religieux profès de la Trappe, le 14. de Novembre 1679. il ſongea tout de bon à ſe fixer à Hautefontaine, non-ſeulement pour s'y ſanctifier, mais encore pour travailler avec ces religieux à rendre cette maiſon plus reguliere, & à y faire regner entierement l'eſprit de ſaint Bernard qu'il regardoit comme un fidéle diſciple de ſaint Auguſtin, & auquel il avoit une dévotion particuliere. Dom Rigobert ayant donc été envoyé à Hautefontaine ſur la fin de 1661. M. le Roy l'y ſuivit de près. Il y arriva la veille de Noël de la même année : mais ce ne fut qu'en 1663. qu'il s'y fixa & qu'il y fit tranſporter ſa bibliothéque. La même année il traita par procuration de ſa terre de Métancy à penſion viagere avec l'Hôtel-Dieu de Paris, ſi réſolu d'en laiſſer le fonds aux pauvres qu'il refuſa l'offre qu'on lui fit de lui en donner 4000. livres de rente en contrats ſur les meilleurs particuliers de la ville. Mais environ huit jours après, les adminiſtrateurs informés de cette offre, la trouvant avantageuſe, cederent la terre à l'offrant, & l'Hôtel-Dieu demeura chargé de la penſion. M. le Roy libre alors de tout ſoin, n'en eut plus d'autre que celui de travailler à ſa ſanctification & à la regularité de ſes religieux. Il conferoit avec eux en certains jours marqués ; il leur faiſoit des exhortations dans l'égliſe les dimanches & les Fêtes ; il les écoutoit en particulier, les reprenoit avec charité, les portoit à l'amour de leur état, leur donnoit lui-même l'exemple de toutes les vertus chrétiennes & religieuſes. Il reçut ſouvent dans ſa maiſon des amis diſtingués, entr'autres MM. Arnauld, Nicole, de Pontchâteau, &c. Ce dernier qui avoit auſſi fort à cœur la reforme entiere de Hautefontaine, y travailla ſérieuſement avec l'abbé, & il ne tint pas à eux qu'elle n'y fût ſolidement établie. M. le Roy eut long-tems avec lui un pieux laïe, nommé Germain Willart qui lui ſervoit de ſecrétaire par amitié & qui lui a ſurvécu longtems. La retraite de M. le Roi fut ſi entiere, que depuis qu'il ſe fut fixé dans ſon abbaye, juſqu'à ſa mort, il n'eſt venu qu'une ſeule fois à Paris pour une affaire néceſſaire, & il ſe repandoit rarement aux environs. Il fut toujours dans une liaiſon intime avec Port-Royal, & tous les amis de cette maiſon ; néanmoins ſes charités étoient preſque ſans bornes. Il payoit des penſions à pluſieurs religieuſes en différens monaſtéres, faiſoit des aumônes à tous les pauvres de ſon voiſinage. Il a établi des fonds très-conſidérables pour les hôpitaux, entre autres pour ceux de Vitry & de ſaint Dizier, voiſins du lieu de ſa retraite, & il laiſſa aux Benedictins de ſaint Pierre de Chaalons ſa riche bibliothéque, dont il avoit traité avec eux pour environ le tiers de ſon prix. Sur la fin de ſes jours il eut quelque peine de ce qu'il poſſedoit une abbaye en commende, & il s'en ouvrit à M. Arnauld qui le confirma dans le deſſein où il étoit de ne point mourir abbé commendataire. Ce docteur le fit reſſouvenir de cette réſolution & le preſſa de l'exécuter, dans une lettre qu'il lui écrivit à ce ſujet le 3. d'Août 1681. & qui eſt parmi les lettres imprimées de ce docteur. Cependant M. le Roi garda Hautefontaine juſqu'à la fin de ſa vie, & il mourut dans cette maiſon le 19. de Mars 1684. étant entré dans ſa ſoixante-quatorziéme année. Un de ſes amis qui a paſſé avec lui vingt-quatre ans, & que l'on croit être M. Germain Willart, lui fit cette épitaphe qu'on lit ſur ſon tombeau où elle eſt gravée.

D. O. M.
Hic jacet
GUILLELMUS LE ROY
Olim inſignis Eccleſiæ Parienſis
Canonicus & ſacerdos.
Tum hujus monaſterii de Alto-fonte
Per triginta circiter annos,
Vere abbas, incola, & cultor.
Exemplo, continuis precibus,
Laboribus ſacris,
Effuſiſſimâ in pauperes liberalitate,
Omnibus notus, omnibus carus.
Hunc habuere aſylum ſacerdotes
Beneficiorum aſcetæ,
Sacra virgines patrem & ducem,
Oppreſſi defenſorem,
Afflicti conſolatorem,
Sanctæ patres interpretem,
Evangelica morum doctrina, ſidelique veritas,
Vindicem acerrimum ſimul & miſtem,
Necnon intrepidum amatorem.
Obiit anno ætatis 74.
A Chriſto nato 1684. die 19. Martii.

M. Huet dit que M. le Roy ne laiſſa pas de travailler pour le monde qu'il fuyoit, & de l'inſtruire par ſes écrits ; comme par l'exemple de ſa vie : mais ſe cachant toujours, dit-il, & ſupprimant ſon nom dans ſes ouvrages : c'eſt ce que l'on va voir par la liſte que nous en allons donner.

OUVRAGES ET TRADUCTIONS de l'abbé LE ROY.

La priere de la grace. *Voyez ce que l'on en a dit dans cet article.*

Traduction d'un excellent diſcours de S. Athanaſe, contre ceux qui jugent de la vérité par la ſeule autorité de la multitude ; avec des réflexions adreſſées à Dieu, leſquelles repréſentent les calamités ſpirituelles de notre ſiécle, & le beſoin qu'on a maintenant de renouveller les plaintes de S. Athanaſe, & d'imiter le zéle de ce pere, à Paris en 1651. *in-4°.* avec approbation des docteurs. La traduction a été réimprimée *in-4°.* en 1732. ſans les réflexions.

Lettre à dom Pierre de S. Joſeph, Feuillant, en lui envoyant le livre des conférences de deux théologiens Moliniſtes, du 1. Avril 1650.

Lettres à des Religieuſes en leur envoyant copie de la précédente, du 3. Avril 1650.

Lettre ſous le nom de M. de la Tour, au P. Adam, Jéſuite, ſur la traduction de ce Pere de quelques hymnes de l'égliſe en vers françois, *in-4°.* en 1651.

Diſcours d'un religieux profeſſeur en théologie ſur le ſujet d'un voyage qu'il a été obligé de faire à Paris à l'occaſion de la doctrine de la grace, avec une lettre importante du cardinal Baronius ſur les ſentimens de Molina, Jéſuite, à Paris 1652. *in-4°.* Ce diſcours contient le recit des conférences que le P. Gaboreau, religieux Recollet de Meun ſur Loire, avoit eues avec les profeſſeurs en théologie de divers ordres à Paris. Ce pere fournit ſes mémoires à M. le Roi qui s'en ſervit pour dreſſer ce diſcours.

Traduction d'une lettre d'Etienne, évêque de Tournai, pour juſtifier & encourager quelques religieux de l'ordre de Grandmond, qui étoient entrés dans l'ordre de Cîteaux, & pour montrer qu'on peut paſſer d'un ordre moins auſtére dans un ordre plus auſtére, à Paris en 1652. *in-4°.*

Traduction de l'écrit intitulé, *Diſtinction abregée des cinq propoſitions*, en trois colonnes, *in-4°.* en 1653.

Traduction de deux lettres de Gentien Hervet, docteur en théologie, &c. ſur la réſidence des évêques, l'une au P. Salmeron, Jéſuite, l'autre au cardinal Hoſius, à Paris, en 1658. *in-4°.*

Cenſure des ſentimens des Jéſuites touchant la doctrine & l'autorité de S. Auguſtin, par l'inquiſition de Valladolid, *in 4°.* précédée d'une feuille volante où eſt l'extrait d'une lettre d'un Capucin de Flandres du 6. de No-

Digitized by Google

vembre 1650. par laquelle il promet la ſuſdite cenſure, & mande quelques nouvelles importantes.

Lettre d'un Capucin de Flandres du 2. Mars 1651. qui montre combien eſt faux le decret attribué à ſon ordre touchant la doctrine de S. Auguſtin, &c. avec une réflexion à la fin.

Traduction de la cenſure de pluſieurs propoſitions des nouveaux caſuiſtes, demandée à la faculté de Louvain par M. Trieſt évêque de Gand, &c. *in-4°.* 1658.

Traduction de la cenſure du catechiſme des Jéſuites de Douai par la faculté de Louvain, *in-4°.*

Sermons de S. Bernard ſur le pſeaume 90. *Qui habitat*, &c. traduits en françois *in 8°.* puis *in-12.* à Paris chez Charles Savreux, 1658.

Lettre ſur la conſtance & le courage qu'on doit avoir pour la vérité : avec les ſentimens de S. Bernard ſur l'obéiſſance qu'on eſt obligé de rendre aux ſupérieurs, & ſur le diſcernement qu'on doit faire de ce qu'ils commandent, tirés de ſa VII. lettre, *in-4°.* 1661. réimprimée en 1700. dans le Recueil *in-12.* intitulé, *Le pere Bouhours convaincu de ſes calomnies anciennes & nouvelles contre MM. de Port-Royal*, & réimprimé encore dans un autre recueil de pieces *in-8°.* & enfin *in-4°.* en 1726.

Lettre d'un ſolitaire à .... ſur la perſécution qu'on faiſoit aux religieuſes de Port-Royal, 1661. *in-4°.*

Morale de ſaint Baſile le grand, & les regles du même, *in-12.* à Paris chez Savreux. Ce furent MM. de Contes & de Hodenc alors grands vicaires de Paris, qui engagerent M. le Roy à publier cette traduction.

Inſtructions recueillies des ſermons de S. Auguſtin ſur les pſeaumes, à Paris chez Savreux, 7. vol. *in-12.* 1662.

Inſtruction tirée des ſaints peres ſur la penitence de David, à Paris chez la veuve le Mire, *in-12.* 1663.

Lettre à M. l'archevêque d'Embrun, (d'Aubuſſon de la Feuillade) touchant la lettre ſur la conſtance & le courage qu'on doit avoir pour la vérité, du 22. Juillet 1668. *in-4°.* & réimprimée dans *Le Bouhours convaincu*, &c. & encore ailleurs.

Diſcours de S. Charles Borromée à ſes conciles provinciaux & à ſon dernier ſynode diocéſain, à Châlons chez Seneuſe, 1665. *in-12.*

Homelies de S. Auguſtin ſur la premiere épître de ſaint Jean, à Paris chez Jean-Baptiſte Coignard, 1670. *in-12.*

Lettre ſous le nom d'un ſçavant & ſaint Capucin, &c. à l'occaſion de ce qui eſt arrivé dans leur monaſtere d'Eſtampes pendant la viſite de M. l'archevêque de Sens le 9. de Juillet 1672.

Prieres propres à obtenir le don de la penitence, de la confiance & de la foi, à Paris chez Savreux, 1660. *in-24.*

Inſtruction ſur l'Avent, à Paris chez Savreux, 1660. *in-24.*

Pratiques & inſtructions pour employer chaque journée ſelon les devoirs du Chriſtianiſme ; avec des obſervations ſur la fauſſe dévotion, à Paris chez Savreux, 1660.

Reflexions ſur un paſſage de ſaint Auguſtin (tiré du troiſiéme livre de la doctrine chrétienne) ſur l'Euchariſtie, *in-4°.* 1679. à Châlons chez Seneuſe. Ces reflexions ſont contre les Proteſtans, qui alleguent ce paſſage pour combattre la préſence réelle de J. C. dans l'Euchariſtie.

Dans un recueil *in-16.* imprimé chez la veuve Savreux en 1670. commençant par les cérémonies & les prieres de l'Egliſe pour le baptême, &c. il y a ceci de M. le Roy : Avertiſſement traduit de S. Jean Chryſoſtome touchant la modeſtie qu'on doit garder dans les égliſes. Diſcours tiré du même Pere ſur l'éducation des enfans. Inſtruction ſur le gémiſſement intérieur tirée de S. Auguſtin, avec une priere pour le demander. Sur l'obligation d'aimer & de chercher Dieu pour lui-même, tirée de S. Auguſtin. Priere pour nous offrir & nous conſacrer à Dieu. Expreſſion de l'amour & de la fidélité que N. S. J. C. demande à nos ames en qualité de leur époux, &c.

Explication de l'Oraiſon Dominicale, compoſée des penſées & des paroles mêmes de S. Auguſtin, à Paris chez Guill. Deſprez, 1674. *in-12.* C'eſt une traduction françoiſe de l'ouvrage latin du pere Lardenois Céleſtin, intitulé, *Philoremi Paleologi monachi de Oratione Dominica, liber ex ſententiis ſancti Auguſtini contextus*, *in-12.* imprimé à Paris en 1672. un an après la mort de l'auteur, mort en 1671. Le traducteur y a ajoûté une longue préface, où il fait entr'autres l'éloge de l'auteur. M. Flechier loue beaucoup cette traduction dans une lettre écrite ſur cela à M. le Roy.

Du devoir des meres avant & après la naiſſance de leurs enfans, à Paris chez Deſprez, 1675. *in-12.* C'eſt une inſtruction qui lui fut demandée par une dame de qualité.

Traité du diſcernement des eſprits, traduit du latin du cardinal Bona, à Paris chez L. Bilaine, 1675. *in-12.*

Du renouvellement des vœux du baptême & des vœux de religion, à Paris chez Deſprez, 1676. *in-12.*

De la lecture de l'écriture ſainte, traduit du latin de M. de Neercaſſel, évêque de Caſtorie, vicaire apoſtolique en Hollande, &c. à Cologne, ſelon le titre, 1681. *in-12.*

Du culte des Saints, traduit du latin du même, à Paris chez Deſprez, 1679. *in-8°.*

La ſolitude chrétienne, 3. vol. *in-12.* chez Savreux. C'eſt un recueil de traductions des Peres & de quelques autres concernant la ſolitude. M. Hüet lui attribue ce recueil dans ſes origines de Caen. M. Conrart remercie auſſi M. le Roy du preſent qui lui avoit été fait en ſon nom des deux volumes de ce recueil dont il parle avec éloge dans une lettre du 16. Mai 1659. & dans une autre du 30. Août ſuivant ; lettres qui ſont encore manuſcrites. Nous avons auſſi une lettre manuſcrite du cardinal de Rets écrite de Commercy le 14. de Mars 1663. pour remercier M. le Roy de pluſieurs de ſes ouvrages, entr'autres des deux premiers volumes de la Solitude chrétienne. Enfin M. le Roy parle auſſi du troiſiéme volume ſur la ſolitude, comme étant de lui, dans ſa lettre à M. Conrart du 21. Février 1665. La traduction des deux lettres de S. Eucher qui ſe trouvent dans ce recueil, eſt de M. Arnauld d'Andilli. M. l'abbé le Roy avoit été auſſi engagé d'écrire ſur cette matiere ſi ſçavoir, ſi c'eſt une pratique légitime & ſainte de mortifier & d'humilier des religieux par des fictions, en leur attribuant des fautes qu'ils n'ont point commiſes, & des défauts qu'on ne voit point en eux. Il ſoutint la négative, & envoya ſa diſſertation à M. l'abbé de Rancé réformateur de l'abbaye de la Trappe, qui y répondit fort au long en 1685. M. le Roy qui n'approuvoit point cette réponſe, l'apoſtilla d'abord par des notes marginales, & enſuite il donna des éclairciſſemens détaillés ſur cette réponſe. Pluſieurs de ces pieces, entr'autres la premiere lettre de M. le Roy & une de M. de Rancé, ont été imprimées.

La petite lettre ſur les enluminures de l'Almanach des Jéſuites, qu'on met après la grande lettre, eſt encore de M. le Roy. Outre tous ces écrits, on trouve pluſieurs de ſes lettres dans le recueil de celles de M. Arnauld, une entr'autres dans le premier volume écrite à ce docteur en 1661. au ſujet d'un Mandement des grands vicaires de Paris ſur la ſignature du Formulaire. On trouve un plus grand nombre de lettres du même dans le recueil de celles de M. Nicole, qui n'ont paru qu'en Hollande : elles roulent toutes ſur le refus que M. Nicole avoit fait de continuer à travailler avec M. Arnauld au ſujet des conteſtations qui agitoient alors l'égliſe de France, & ſur ſa lettre à M. l'archevêque de Paris. Ces lettres de M. le Roy ſont longues pour la plûpart, vives, pleines de force, mais peut-être inférieures en ſolidité à celles que M. Nicole écrivit pour y répondre. Il faut voir ſur cette conteſtation *l'Hiſtoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole*, à Luxembourg, 1733. & *l'Apologie de M. Nicole*, faite par lui-même, & imprimée en 1733. A l'égard des ouvrages manuſcrits que M. le Roy a laiſſés, les plus conſidérables que nous connoiſſions, ſont ſes lettres à M. Conrart depuis le 17. de Juillet 1659. juſqu'au 6. de Mai 1665. que nous avons lues avec les réponſes de M. Conrart ; & une traduction françoiſe de l'*Amor panitens* de M. de Caſtorie. Ce prélat avoit fait préſent de ſon livre à M. le Roy : celui-ci qui avoit eu deſſein de travailler ſur le même ſu-

Digitized by Google

jet, crut, après l'avoir vu, qu'il devoit ſe contenter de traduire cet ouvrage en françois. Il en traduiſit donc les deux premieres parties ſelon la premiere édition, & il avoit achevé le tout quand l'auteur lui manda qu'il venoit de donner une nouvelle édition de ſon livre tellement augmenté, qu'au lieu d'un volume *in-8°.* celle-ci en avoit deux. M. le Roy ne fit donc point uſage de ſa traduction dans le deſſein de la rendre conforme à cette ſeconde édition; mais il mourut avant que d'avoir pu exécuter ſon projet. Dans une de ſes lettres à M. Conrart du 26. Décembre 1659. il dit qu'il avoit fait une *Inſtruction ſur la ſainteté de Dieu*, qu'il envoyoit à ſon ami avec une *traduction d'un chapitre de Tertullien*, encore manuſcrits quand il les envoya. Dans la même lettre il dit qu'il travailloit à juſtifier la créance des premiers ſiécles de l'égliſe ſur l'Euchariſtie. M. le Roy avoit auſſi traduit pluſieurs livres de l'ancien teſtament. Il a laiſſé encore manuſcrit un diſcours ſur le hériſſon. Il eſt parlé de tous ces écrits dans ſes lettres à M. Conrart. C'eſt à tort qu'on a donné à M. le Roy la traduction de l'ouvrage latin de M. Hamon ſur le pſeaume 118. elle n'eſt point de lui, & on la croit de M. de Pontchatean. M. le Roy a eu cinq freres & ſix ſœurs, tous nés à Caen, & recommandables par leur mérite. „ Caen, dit M. Huet, ſe ſouvient avec reconnoiſſance „ des ſervices continuels & importans que lui a rendus „ dans le long cours de ſes fonctions M. le Roy l'aîné, „ premier commis des trois ſecretaires d'état, M. Ser„ vien, M. des Noyers, & M. le Tellier de qui il étoit „ allié. Peu de gens ſçavent, ajoûte-t-il, qu'après la diſ„ grace de M. des Noyers le roi Louis XIII. le propoſa „ dans ſon conſeil pour remplir ſa place, & que le prince „ de Condé, Henri de Bourbon, appuya fort cette pro„ poſition, mais ſans ſuccès. Il mourut à Amboiſe le 9. „ Septembre 1659. à la ſuite de la cour qui alloit à Bour„ deaux. Il laiſſa cinq enfans. Un autre frere, continue „ M. Huet, gouverneur des tours de Toulon, fut tué au „ ſiége de Turin au mois d'Août 1639. & eut ſon quatriéme frere pour ſucceſſeur dans ſon gouvernement, „ mort à Paris en 1657. „ Le cinquiéme, chanoine de S. Victor à Paris, fut élu abbé de S. Eloi près d'Arras, & y mourut au mois de Février 1685. après l'avoir gouverné plus de trente ans. Le plus jeune de tous ces freres fut M. de Prefontaine, qui après pluſieurs emplois importans & honorables, fut long-tems ſecretaire des commandemens de Mademoiſelle, & ſe retira à la campagne. Les ſix ſœurs furent toutes religieuſes. * *Mémoires du tems.* Huet, *origines de Caen, 2. édit. chap. 24.* Baillet, *jugem. des ſçav. t. 3. édit. in-4°.* du Pin, *table des auvr. à la fin de ſon Hiſt. Eccléſ. du XVII. ſiécle. Lettres de M.* Arnauld, *t. 2. lettr. 121. 126. t. 3. p. 123. t. 6. lett. 435. 440.* & les autres ouvrages *cités dans cet article. Voyez* de plus les *lettres* de M. Fléchier évêque de Niſmes. On en trouve pluſieurs écrites à M. le Roy.

ROYE, (François de) Angevin, fils de *Claude* de Roye, conſeiller au préſidial d'Angers, fit dès ſa premiere jeuneſſe des progrès ſi conſiderables dans la juriſprudence, qu'il diſputa des chaires à Bourges & à Orleans avec beaucoup d'applaudiſſement. Mais dans le tems où il y a lieu de croire qu'il en eût emporté quelqu'une, il vint en diſputer une à Angers, afin d'y vivre au milieu de ſes parens & de ſes amis. Devenu profeſſeur, il redoubla ſon aſſiduité à l'étude, & fit d'excellens diſciples. Les matieres qu'il traitoit étoient toujours approfondies, & il les expliquoit avec tant de clarté, qu'il les mettoit à la portée de tous ceux devant qui il en parloit. Ses infirmités même, que ſon application continuelle lui avoit cauſées, ne l'empêchoient preſque jamais de donner ſes leçons; & il diſoit à cette occaſion, que ſes infirmités lui étoient auſſi glorieuſes que les bleſſures à un homme de guerre, quoique ce genre de mérite ne fût pas ſi éclatant. Sa récréation conſiſtoit à être entouré de jeunes gens qui le queſtionnoient, & à qui il répondoit. Ses manieres affables les lui attiroient, & ſes lumieres les éclairoient. Il ne s'appliquoit pas moins à en faire des gens pleins de probité, que de ſçavans juriſtes, & pendant plus de 40. ans il a formé quantité de magiſtrats, & de défenſeurs de la veuve & de l'orphelin, auſſi habiles qu'integres. En 1681. le feu roi ayant donné des réglemens pour les univerſités de ſon royaume, en vertu deſquels M. de Roye ſe vit obligé de ceder la ſeconde place qu'il occupoit au profeſſeur du droit françois, ce ſage profeſſeur qui ne demandoit que le bien des autres, ſe ſoumit ſans peine à ces réglemens, & ne diminua rien de ſon zéle pour l'inſtruction de ceux qui étoient avides de prendre ſes leçons. Son premier ouvrage eſt un petit livre qu'il compoſa à Orleans à l'occaſion d'une diſpute qu'il eut dans cette ville ſur trois loix très-difficiles. Il compoſa enſuite ſon livre ſur le canon *Ego Berengarius: 42 de conſecrat. Diſtinct. 2.* où il traite (en latin) de la vie, de l'héréſie, & de la pénitence de Berenger, archidiacre d'Angers, mort en 1088. ou 1091. & dans lequel il juſtifie Euſebe Brunon évêque d'Angers, que l'on avoit voulu envelopper dans les erreurs de ſon archidiacre. Ce livre a été imprimé *in-4°.* à Angers en 1656. On a imprimé à la fin un petit traité du même pour prouver l'authenticité & la vérité du paſſage de l'hiſtorien Joſephe en faveur de Jeſus-Chriſt. Pluſieurs années après il fut obligé de prendre la défenſe de toutes les univerſités de droit du royaume, tant contre les entrepriſes de celle de Paris qui donnoit des degrés en droit civil, que contre les mercenaires qui l'enſeignoient en particulier. Son ouvrage a pour titre: *Franciſci de Roye, antecceſſor Andegavenſis ad caput ſuper ſpecula 28. de privil. & excell. privil. apud Gregor. ubi apologeticus pro omnibus Galliarum antecceſſoribus contra Pariſienſis canonici juris profeſſores*, in-4°. à Angers en 1665. Son livre du droit de patronage & des droits honorifiques, imprimé en latin à Angers en 1667. *in-4°.* eſt un ouvrage que tout le monde reconnoît pour excellent. Il travailla enſuite à ſon livre *de miſſis dominicis, eorum officio & poteſtate*, qui parut *in-4°.* à Angers en 1672. ce livre traite des officiers que nos rois de la premiere & ſeconde race envoyoient quelquefois dans les provinces pour y régler ce qui regardoit la juſtice, la police & les finances; & dont les fonctions étoient différentes de celles qu'ont en ce tems-ci les intendans des provinces. Le dernier ouvrage de M. de Roye eſt celui des inſtitutions du droit canonique, qui au jugement des ſçavans, méritoit d'être donné pour régle de la juriſprudence eccléſiaſtique. Sa réputation engagea le feu roi Louis XIV. à le nommer profeſſeur dans la faculté de Paris, que ſa majeſté venoit de renouveller; mais il s'en excuſa ſur ſes infirmités, & peut-être ne voulut-il pas dementir par ſa conduite ce qu'il avoit écrit en faveur des autres facultés. Sa modeſtie égaloit ſa ſcience, & il n'aimoit point la réputation. Il a toujours vécu dans le celibat. Il eut quelque part à l'établiſſement de l'académie des belles lettres établie à Angers en 1685. & il fut nommé un des académiciens; mais ſa mort arrivée en 1686. l'empêcha d'en faire aucune fonction. Feu M. Frain du Tremblay ſut chargé de faire ſon éloge. * *Mém. du tems.* Le Long, *Biblioth. hiſtorique de la France, p. 74. 687. 865.*

ROZ (François) Jéſuite, originaire de Gironne en Catalogne, étoit un homme très-habile dans les langues orientales. Il enſeigna d'abord le ſyriaque dans le college occupé par ſa ſociété à *Vaipicota*, ſur les côtes du Malabar. En 1597. Menezés le nomma gouverneur & vicaire apoſtolique de l'évêché d'Angamale. Gouvea dit que le pere Roz avoit beaucoup de vertu, de l'érudition, de la prudence, & une grande connoiſſance de la langue ſyriaque, & de celle du Malabar. Il prêchoit auſſi, & avec applaudiſſement, & il ſçut gagner l'amitié & la bienveillance des Chrétiens du lieu. Cependant le conſeil de Goa déſapprouva qu'il eût été nommé pour le poſte dont on vient de parler. Ce Jéſuite fut le principal auteur des décrets du ſynode de Diamper, qui le chargea de traduire en ſyriaque le miſſel Romain, de réformer la verſion ſyriaque de l'ancien & du nouveau Teſtament ſur la Vulgate, & de traduire en ſyriaque le ſymbole de S. Athanaſe, afin que les eccléſiaſtiques puſſent le reciter tous les

Digitized by Google

dimanches à l'heure de prime. Roz continua beaucoup à soumettre les Chrétiens de S. Thomas à l'église Romaine, & à l'autorité du pape. Ayant été établi avec trois autres prêtres pour revoir & examiner les livres syriaques des églises de S. Thomas, il fit corriger les uns, & brûler les autres. M. l'abbé Renaudot approuvoit la plupart des changemens que le P. Roz fit avec ses adjoints dans la liturgie des Chrétiens de S. Thomas pour l'accommoder à celui de l'Eglise Latine. Le P. Roz eut enfin l'évêché d'Angamale, qui a été transferé à Cranganor. Il mourut vers l'an 1617.

RUAR, en latin RUARIUS. (Martin) *On a parlé dans le Moreri de ce ministre Socinien: mais il faut ajouter ce qui suit.* Il avoit été élevé dans le Lutheranisme, & il regarda d'abord Luther comme un homme inspiré de Dieu : mais engagé dans le Socinianisme par Ernest Sonerus, comme on l'a dit, il soutint cette secte & la défendit. On voit par deux de ses lettres, que sa mere, Joachim & Pierre Ruar, ses freres, alarmés des bruits qui couroient sur son compte à ce sujet, les deux derniers lui en avoient écrit pour s'en plaindre, & sçavoir de lui-même ce qu'il penſoit. Ruar leur écrivit pluſieurs lettres pour répondre aux leurs, & dans deux qui nous sont restées, on voit qu'il se défend de l'accusation d'hérésie dont ils le soupçonnoient ; mais en même-tems il montre par tout ce qu'il leur dit, qu'elle étoit bien fondée. Il ne parle dans ces deux lettre que de la liberté qu'on doit laisser aux hommes pour suivre leurs sentimens en fait de religion, & de s'en tenir à l'écriture qu'il entendoit mal, quoiqu'il dit qu'il l'étudiât continuellement. Dans la deuxieme de ces lettres il prodigue sans mesure à Luther des louanges dont il étoit absolument indigne, & il ajoute que comme cet hérésiarque, qu'il traite de saint, n'avoit pas tout réformé, il étoit permis d'aller plus loin que lui, & d'achever ce qu'il n'avoit qu'ébauché ; c'est-à-dire, que sous prétexte de simplifier de plus en plus la foi, il la réduisoit preſque à rien ; & que sous l'ombre d'accorder la liberté des sentimens, il croyoit pouvoir pousser les siens, juſqu'à nier les dogmes les plus certains. Dans toute cette lettre, qui est fort longue, on voit de l'esprit, & une sorte d'élegance de style ; mais en protestant souvent qu'il n'est tombé dans aucune hérésie, il ne le prouve pas une seule fois, & ne se défend que d'une maniere fort vague. Il emploie une partie de cette lettre à donner à l'un de ses deux freres des conseils sur les livres qu'il doit lire, dont il lui nomme une partie, & sur lesquels, pour la plûpart, il porte son jugement. Dans une autre lettre à Heinon Voglerus, Ruar nous apprend de lui-même les circonstances suivantes, *dont on n'a rien rapporté dans le Moreri.* Ruar après ses premieres études s'appliqua sérieusement à la lecture des meilleurs auteurs Grecs & Latins, qu'il lut dans leur langue originale, pour apprendre par cette étude à former son style, & pour orner son esprit de tout ce que ces auteurs lui offroient de plus digne d'être retenu. Il commença auſſi l'étude de l'hebreu sous Tarnovius, & l'approfondit ensuite dans son particulier. Il ne négligea pas même les Rabbins, & il voulut au moins les connoître afin de pour sçavoir quel cas on devoit en faire. Le sçavant Erpen, & les Maronites qui étoient à Paris lui apprirent la langue arabe. Il voyagea dans preſque toute l'Allemagne, dans la France, en Italie, dans les Pays-Bas, en Angleterre, & il apprit les langues vulgaires en usage dans ces pays, excepté la langue angloise qu'il négligea, & dont il dit qu'il s'en repentit dans la suite. „ Ce fut, ajoute-t-il, pour s'en punir qu'il apprit „ la langue polonoise. „ Il n'y eut aucune partie de la philoſophie qu'il ne voulût étudier, & il y joignit la connoissance du droit naturel, & celle du droit public, ce qui l'engagea à examiner les loix & les coutumes anciennes & modernes des Grecs, des Romains, & des autres peuples qui ont été ou qui sont encore dignes d'être connus. Il voulut également connoître l'hiſtoire & les dogmes de toutes les sectes, tant anciennes que modernes, „ mais, „ dit-il, sans prétendre prendre parti pour aucune ; mais en „ prenant de toutes, les vérités qu'il trouvoit dans chacune. On lui offrit différens emplois en Angleterre, en Silesie & ailleurs ; mais il exposé dans la même lettre les difficultés qui l'empêchoient de se déterminer. *Il faut voir dans le Morery auquel ces article sert de supplément*, quels postes il occupa. *Enfin dans le même article on parle peu exactement des lettres de* Ruar. On en a deux volumes *in-12.* dont chacun en contient cent. Le premier fut imprimé à Amsterdam en 1677. chez David Ruar, fils de l'auteur, & par les soins de Joachim Ruar, frere de Martin, qui y ajoura une préface. Le deuxieme volume fut imprimé au même endroit, & chez le même en 1681. avec un court averiſſement de David Ruar ; il contient auſſi cent lettres. Mais il y en a quelques-unes de plus que ce nombre dans le premier volume. On trouve avec ces lettres celles de pluſieurs sçavans à Martin Ruar, entr'autres du pere Mertenne, de Hugues Grotius, de Bergius, de Naeranus, d'Etienne Courcelle, de Girtichius, de Bongars, de Cruſius, & de pluſieurs Sociniens fameux dans leur parti. Ces lettres sont curieuſes & intéreſſantes ; on y apprend bien des faits utiles pour l'hiſtoire du Socinianisme, & des anecdotes de litterature.

RUBENS. (Albert) *Dans le Morery édition de 1732. on lui donne* un traité que l'on intitule fort mal, *dire vestiaria & late clavo*, ce qui n'a pas de sens : ce traité est intitulé, *De re vestiaria, & lato clavo.* Fertari profeſſeur des belles lettres à Padoue a réfuté cet ouvrage avec aigreur. Le commentaire latin de Rubens sur les médailles de Charles duc d'Arſchot, *dont on a parlé dans le Moreri*, parut à Anvers en 1654. *in-folio*, avec les médailles mêmes du duc. M. Colomiés avoit attribué ce commentaire à Pierre-Paul Rubens, pere d'Albert, mais il a reconnu dans la suite qu'il s'étoit trompé. * *Voyez* sa Bibliotheque choiſie de l'édition de Paris 1731. avec des notes. Il y a auſſi un commentaire de Jean Hemelar, chanoine d'Anvers sur les médailles du duc d'Arſchot.

RUBEUS, (Jerôme) hiſtorien & médecin, *sur lequel on n'a dit que trois lignes dans le Moreri*, étoit de Ravenne, d'une naiſſance illuſtre, & s'est encore plus distingué par son propre mérite, ce qui a fait dire à François Corelli :

Et licèt illustris RUBEA *sit gente, niteſces*
Virtutes propriæ nobilitate magis.

Il fut médecin du pape Clement VIII. & eut toute sa confiance. Il avoit un ſtyle aiſé & naturel, une élocution pure & animée, une érudition aſſez étendue, & une critique, pour l'ordinaire, aſſez saine. Comme il étoit habile dans les affaires, il fut pluſieurs fois chargé de négociations importantes, dont il s'acquitta au gré de ceux qui l'employoient. C'étoit un génie mâle, adroit, & propre à manier les esprits, & à les faire condeſcendre à ce qu'il deſiroit. Sa science d'ailleurs, jointe à sa candeur, à sa moderation, & à l'éloquence avec laquelle il parloit, lui gagnoit ordinairement les cœurs. Auſſi est-il loué par les écrivains les plus célebres de son tems, & par pluſieurs de ceux qui sont venus après lui : comme par Jacques Gaddi, au tome deuxieme de ses écrivains ; par Antoine Poſſevin, au livre XVI. de sa Bibliothéque choiſie ; par Nicolas-Ange Caſertio, dans son *Synthema vetustatis* ; par Vanderlinden, dans sa Bibliothéque des médecins, & par beaucoup d'autres. Rubeus mourut d'une dyſenterie le huit de Septembre 1607. âgé de 68. ans, ne laiſſant qu'un fils, ANTOINE-MARIE Rubeus, qui a été profeſſeur en médecine à Rome, où il a été regardé comme un des premiers médecins. Jerôme Rubeus a fait imprimer de son vivant, 1°. Une hiſtoire latine de Ravenne sa patrie, en dix livres, qu'il augmenta d'un onziéme, & de pluſieurs autres endroits dans la nouvelle édition qu'il en donna à Veniſe en 1589. *in-fol.* La premiere édition est de 1572. Quoiqu'elle ne soit pas ſi ample que celle de 1589. elle est recherchée à cause de quelques retranchemens qui ne se trouvent pas dans cette nouvelle édition, qui est devenue rare. Cette hiſtoire, digne d'être eſtimée, a été encore imprimée en 1503. & en 1607. Dans l'édition de 1589.

Digitized by Google

on trouve les anciens conciles provinciaux de Ravenne, qui ne sont pas dans la premiere. 2°. Discours latin sur l'élection de Grégoire XIII. au souverain pontificat. Rubeus prononça ce discours devant le peuple de Ravenne. Il a été imprimé à Césenne en 1572. *in-4°.* 3°. Un traité latin de la distillation des liqueurs, où il explique beaucoup d'opérations chymiques, &c. Ce traité, loué par tous ceux qui en ont parlé, a été imprimé plusieurs fois, à Ravenne, à Venise, à Bâle, & ailleurs, *in-4°.* & *in-8°.* 4°. Un traité de *Melonibus, cum responso medicinali pro asthmate, Vincentii Alsarii à Cruce*, à Venise en 1607. *in-4°.* Rubeus a eu un oncle, nommé JEAN-BAPTISTE, qui s'est distingué dans l'ordre des Carmes par son esprit, sa science, sa piété, & son adresse dans le gouvernement & le maniment des affaires : il mourut à Rome en 1578. & fut enterré dans l'église des SS. Silvestre & Martin. Il étoit aussi de Ravenne, & avoit été pendant 16. ans général de son ordre.

RUBYS. (Claude de) *Ajoutez ce qui suit à ce qu'on en a dit dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* Il naquit à Lyon vers 1535. Il fut échevin en 1583. & pour la deuxième fois en 1592. Il fut exclus de l'échevinage en 1594. à cause de son attachement à la Ligue. Il se refugia alors à Avignon, où il composa son histoire de Lyon. Après six ans d'exil, on lui permit de revenir à Lyon. *On dit à son article qu'on* lui attribue un traité de la messe contre les hérétiques. Il en est véritablement auteur : ce traité est intitulé, *La Resurrection de la Messe, contre le livre d'un hérétique, intitulé, La mort & enterrement de la messe.* Celui de Rubys fut imprimé en 1563.

RUCCELLAI, (Jean) en latin *Oricellarius*, né à Florence le 20. d'Octobre 1475. de BERNARD Ruccellai ou Oricellarius *duquel on a donné un article dans le Moreri au mot* ORICELLARIUS, & de *Nannina* de Medicis, nièce de *Cosme* de Medicis, étoit d'une des premieres familles de Florence. Il érudia principalement sous Cattani, qui professoit la philosophie à Florence, & il se rendit habile dans cette étude & dans celle des langues grecque & latine. Il posseda aussi sa langue, qui étoit l'italienne, dans une grande perfection, comme on le voit par ses ouvrages. Il étoit à Venise en qualité d'ambassadeur de l'état de Florence, vers l'an 1505, comme on le voit dans la vie de Dedius par Pancirolle. Laurent de Medicis ayant été fait en 1513. gouverneur de Florence par le pape Leon X. son oncle, il fit Ruccellai son grand veneur, & en 1515. il voulut lui donner la charge de *Provediteure dell' arte della lana* : mais Ruccellai aima mieux demeurer auprès de son bienfacteur, dont cette charge l'eût en quelque sorte séparé, & elle fut donnée à son frere Palla. Il accompagna Leon X. dans le voyage que le pape fit pour cette fameuse entrevue qu'il eut avec le roi François I. Leon X. qui aimoit les gens de lettres, lui témoigna d'abord beaucoup d'affection; mais ce pape s'étant depuis ligué avec l'empereur Charles V. contre la France, Ruccellai fut obligé de sortir de ce royaume. De retour en Italie, il se retira à Florence, parce que Leon X. étoit mort le premier de Décembre 1521. & le 13. d'Octobre 1522. il fut choisi avec cinq autres personnes des familles les plus considerables de Florence, pour aller complimenter le nouveau pape Adrien VI. sur son exaltation. Comme la peste regnoit alors à Rome, ils ne partirent qu'au mois d'Avril 1523. & Ruccellai fit en cette occasion un discours dont l'éloquence fut admirée des Romains. Adrien VI. étant mort peu après, & Jules de Medicis ayant été élu sous le nom de Clement VII. Ruccellai, qui étoit son cousin, retourna à Rome, où il fut bien reçu, & nommé gouverneur du château S. Ange. Il fut aussi protonotaire apostolique, & en 1524. élu curé de la paroisse de S. Martin du Pallaia, château qui étoit alors du diocèse de Lucques, & qui est à présent de celui de *San-Miniato* : mais il ne put jamais parvenir au cardinalat, comme il l'avoit espéré & desiré. Il mourut en 1525. Son discours prononcé sur l'élection d'Adrien VI. en latin a été imprimé, & l'on a de lui en italien les ouvrages suivans : *Romandar di messer Giovanni Ruccellai patricio Fiorentino & della Rocca di Adriano difensore fidelissimo. Le api*, composés à Rome en 1524. dans le tems qu'il étoit gouverneur du château Saint-Ange. *Oreste*, &c. * *Le journal de Venise, tome 31.* Ciceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la République des lettres, tome XIII.*

RUDBEKIUS, (Olaüs) natif d'Arosie dans la province Suédoise de Westermanland, fut professeur en médecine à Upsal, & s'acquit une grande réputation par ses ouvrages. Celui qui est intitulé *Atlantica* ou *Manheim* en deux volumes *in-folio*, est estimé pour l'érudition qu'on y trouve. Il tâche d'y prouver que les Allemands, les Anglois, les François & plusieurs autres peuples doivent leur premiere origine à la Suede. On voit par cet ouvrage qu'il avoit beaucoup lu; mais ses preuves ne sont pas toujours bien concluantes; & plusieurs de ses arguments ne sont tien moins qu'évidents. En 1654. il fit imprimer *in-4°.* à Arosie une dissertation anatomique, dont le sujet est, *Dissertatio anatomica de dustibus novis hepaticis aquosis & vasis glandularum serosis.* Il y met principalement au jour sa découverte anatomique des vaisseaux lymphatiques. Mais comme il s'attribue à lui seul l'honneur de l'invention, Martin Bogdan qui prétendoit que Thomas Bartholin y avoit eu au-moins autant de part, prit la défense de celui-ci contre Rudbeck. L'ouvrage de Bogdan est intitulé, *Apologia pro vasis lymphaticis Thomæ Bartholini contra Olaum Rudbeck.* Ce dernier repliqua à Bogdan par une lettre où il s'attribue de nouveau la découverte des *vasa serosa hepatis*; & comme Bartholin lui-même lui a cedé l'honneur de l'invention, il y a apparence que c'étoit mauvaise humeur ou pure chicane à Bogdan de le lui disputer. On a encore de Rudbeck un traité latin sur la comete de l'an 1667. que l'on a inséré dans le *Theatrum cometicum* de Lubienitius. * Scheffer, *in Suecia litterata, pag. 112.* Molletus, *in hypomnemat. pag. 413.*

RUDELS, non RUGEL, *comme on l'a dit dans le Moreri*, (Geoffroy) *Son article est peu exact dans le même ouvrage, parce qu'on y a suivi aveuglement* Jean de Nostradamus. Hugues de Saint-Cire, qui a écrit vers l'an 1225. la vie des poëtes Provençaux, étoit plus instruit de ce qui regarde Rudels, comme ayant vécu bien plus proche de ce poëte, qui florissoit vers le milieu du XII. siécle. „ Geoffroi Rudels, dit-il, natif de Blaye, fut grand „ gentilhomme & prince de Blaye. Il devint amoureux „ de la comtesse de Tripoli, sur le seul rapport que lui „ firent de sa personne les pelerins qui venoient d'Antio„ che. Il composa pour elle diverses chansons, & eut un si „ grand desir de la voir, que pour se satisfaire il se croisa „ & passa la mer. La maladie s'étant mise dans le vaisseau „ durant le voyage, Geoffroi en fut attaqué, & arriva „ fort mal à Tripoli, où il se mit dans une auberge. La „ comtesse informée du sujet de son voyage l'alla voir, „ ce qui rétablit un peu ses forces : mais bientôt après il „ expira entre ses bras, content de l'avoir vue. Cette „ princesse le fit inhumer dans la maison du temple, & pe„ netrée de douleur de sa mort, elle prit l'habit religieux. On voit par ce recit que Jean de Nostradamus a eu tort de dire que Rudels étoit seigneur de Blieux en Provence, au lieu de Blaye auprès de Bourdeaux. Ce qu'il ajoute que Geoffroi duc de Bretagne fils de Henri II. roi d'Angleterre le retint quelques tems à sa cour, ne paroit pas plus fondé. Il n'est pas d'ailleurs entierement exact sur les circonstances du voyage de Geoffroi de Rudels vers la comtesse de Tripoli, ni sur celles de sa mort. Cette comtesse étoit veuve de Raymond II. dernier comte de Tripoli, de la maison de Toulouse. * *Mss. de la biblioth. du roi de France. Histoire générale de Languedoc*, par quelques Benedictins, à la fin du *livre XVII. tome second* de cette histoire.

RUDESINDE ou ROSENDE, (Saint) évêque de Dume, dans le X. siécle. Il étoit de la plus haute noblesse, fils de GUTTIERE Mendez, & petit-fils d'ERMENGILDE, parent du roi Alfonse *le Grand*. Ses nand parent de Ru-

Digitized by Google

deſinde occupoit le ſiége d'Izia, qui fut depuis transféré à Compoſtelle. Il négligeoit ſes fonctions, ne s'adonnant qu'aux jeux & aux vanités du ſiécle. Ses déſordres le rendirent odieux, non-ſeulement à ſon clergé & à ſon peuple, mais même aux grands. Dom Sanche le Gros après l'avoir averti pluſieurs fois, le mit en priſon, & du conſentement du clergé & du peuple, lui ſubſtitua Rudeſinde; c'eſt-à-dire, qu'il l'engagea à prendre ſoin de cette égliſe, car il n'en fut jamais évêque titulaire; & dans tous les actes qui reſtent de lui, il ne ſe nomme qu'évêque de Dume. Rudeſinde voyant les Normands d'un côté, & les Arabes de l'autre, qui ravageoient la Galice & la Luſitanie, leva des troupes, repouſſa les Maures juſques ſur leurs frontieres, & chaſſa les Normands. Dom Sanche étant mort, Siſenand trouva le moyen de rompre ſes fers, alla attaquer Rudeſinde, & le força l'épée à la main de quitter Compoſtelle. Quelque tems après, ſous le regne de Ramire, Siſenand fut ſuſ par les Normands qui étoient revenus ravager la Galice, ſous la conduite de leur roi Gondrede. Pour Rudeſinde, il ſe retira dans le monaſtere de Celle-neuve, où l'on aſſûre qu'il renonça à ſa dignité, prit l'habit monaſtique, & ſe ſoumit à l'obéïſſance de l'abbé Franquilan, après la mort duquel il fut élû lui-même abbé de ce monaſtere, & en gouverna pluſieurs autres en Galice, & en Luſitanie. Il mourut âgé de 70. ans, en 977. Il avoit pour parente Segnoride abbeſſe de Baſle au diocèſe de Brague, qui eut toujours avec lui une relation intime; dont elle ſçut profiter pour l'avantage de ſon cœur. Elle étoit recommandable par une grande piété. Elle mourut en l'an 982. à l'âge de 58. ans. Les hiſtoriens d'Eſpagne & de Portugal parlent avec éloge de Rudeſinde qui a été mis dans le catalogue des ſaints. * *Voyez* en particulier l'*Hiſtoire de Portugal*, par M. de la Clede, *tome premier in-4°.*

RUDIGER, (Jean-Chriſtophe) ſçavant Allemand, qui vivoit encore au commencement du XVIII. ſiécle, a écrit en ſa langue naturelle les vies des ſçavans illuſtres, & pluſieurs autres ouvrages concernant l'hiſtoire eccléſiaſtique. Il a fait imprimer auſſi ſous le nom ſuppoſé de Adolphe Clarmond (*Adolphus Clarmundus*) une hiſtoire critique en latin des principaux auteurs qui ont traité des Topiques, avec un abregé de leurs vies & des éloges que ces auteurs ont mérités. C'eſt un petit *in-8°.* imprimé à Leipſic, en 1708. On ſçait que les Topiques font partie de la Rhétorique. Rudiger rapporte ce que les ſçavans en ont dit, & il en donne auſſi ſon jugement. Il ne veut pas que l'on regarde la doctrine des Topiques comme inutile, épineuſe, & déſagréable; il y trouve des charmes & du merveilleux, même pour ceux qui n'ont aucune teinture des lettres, & de grands avantages, en beaucoup d'occaſions, pour les études. Son ouvrage eſt fort court: l'auteur ne fait preſque qu'indiquer les ſources. Cet Allemand étoit habile, modeſte, judicieux, zélé pour le progrès des lettres & des ſciences. Mais les louanges qu'il donne à la doctrine des Topiques ſont certainement fort outrées. C'eſt en particulier le ſentiment de M. Gibert, profeſſeur de Rhétorique au college Mazarin, qui a parlé de cet auteur & de ſon ouvrage dans ſes Maîtres d'éloquence, à la fin du tome troiſiéme.

RUDIUS (Euſtache) de Belluno, eut tout ce qui eſt néceſſaire pour acquerir une grande réputation, un eſprit orné, une grande pénétration, un deſir ardent de connoître le vrai, une vive paſſion pour en perſuader les autres, beaucoup de gagacité, & une entiere ſupériorité dans la diſpute. Il aima toutes les ſciences & approfondit toutes celles qui ont pour objet la nature, de même que toutes les parties de la philoſophie. Il excella particulierement dans la médecine; ce qui le fit appeller à Padoue pour y enſeigner publiquement. Depuis 1599. qu'il fut chargé de cet emploi, juſqu'en 1611. qu'il mourut au milieu de ſes exercices, il fut toujours honoré, eſtimé, & recherché avec empreſſement. Ses ouvrages répondent à la réputation qu'il s'étoit acquiſe, & ont beaucoup eux-mêmes contribué à la lui former, & à l'étendre. Ces ouvrages écrits en latin, ſont 1°. Un livre où il traite de l'uſage de tout le corps humain, à Veniſe, en 1588. *in-4°.* 2. Trois livres où il entre dans le détail des vertus & des vices du cœur, c'eſt-à-dire, de ſes fonctions, de la palpitation, de la ſyncope, &c. 3. Un livre de l'ame, ſelon les principes de Galien; il y entre auſſi dans les preuves de ſon immortalité: c'eſt un *in-4°.* imprimé à Padoue. 4. Deux livres ſur le pouls & les autres battemens naturels, &c. c'eſt proprement un abregé de ce que Galien a dit ſur ce ſujet en dix-huit livres, volume *in-4°.* publié à Padoue en 1602. à Francfort *in-8°.* la même année, & encore dans cette derniere ville en 1641. *in-8°.* 5. L'art de la médecine, où il traite en trois livres de la maniere de guérir toutes les maladies internes & externes du corps, à Veniſe, en 1590. 1592. & 1608. pour le premier livre. Le ſecond parut les mêmes années, & le troiſiéme en 1596. 6. Sept autres livres ſur les maladies des parties extérieures du corps, en 1606. *in-fol.* 7. Trois livres touchant les ulceres, à Padoue, en 1602. *in-4°.* 8. Trois livres des tumeurs contre nature, à Veniſe, en 1610. *in-4°.* 9. Cinq livres des maladies occultes & venimeuſes, *in-fol.* à Venite, en 1610. on dit que c'eſt le premier ouvrage où ce ſujet eſt dignement traité. 10. Cinq livres *de morbo Gallico*, à Veniſe, en 1604. 11. Enfin, un traité *de conſtitutione cordis*, à Veniſe, en 1600. *in-4°.* * *Hiſtor. gymnaſ. Patav. tom. 1. pag. 343.* Manget, *Biblioth. ſcriptor. medicorum, lib. XVII. tom. IV. pag. 97.*

RUE (Charles de la) Jéſuite, *dont on a déja dit quelque choſe dans le Dictionnaire hiſtorique de 1725. & dont on a un peu augmenté l'article en 1732.* étoit né à Paris en 1643. Après ſes premieres études il entra chez les Jéſuites, dont il prit l'habit en 1659. Il y eſt demeuré juſqu'à ſa mort arrivée à Paris dans le collége de Louis le grand, le 27. de Mai 1725. âgé de 82. ans. Genie facile & élevé, on n'eut pas de peine à reconnoître ſes talens, & on les cultiva avec ſoin. Il les fit briller avec éclat dès qu'il eut commencé à profeſſer les humanités à Paris, & ayant fait en 1667. un poëme latin ſur les conquêtes de Louis XIV. le célebre Pierre Corneille le traduiſit en françois, & parla avec beaucoup d'avantage au roi de l'auteur de l'original lorſqu'il en préſenta la traduction à ſa majeſté. Tel fut le commencement de la bienveillance que Louis XIV. eut pour ce pere de la Rue, & dont ce prince lui donna ſouvent des marques dans la ſuite. Cependant le jeune Jéſuite bruloit d'ardeur de voir d'autres pays que la France, & de s'occuper à d'autres fonctions qu'à celles dont il étoit chargé; il vouloit s'engager dans les miſſions du Canada; il le demanda avec inſtance; on fut conſtant à le refuſer; il fallut obéïr. Pendant qu'il étudioit la théologie, ſon attrait pour les belles-lettres, qu'il vouloit aller étendre dans le Canada, l'emporta toujours, & ce fut ſans doute en ſuivant les mouvemens, qu'il s'appliqua dans le même-tems à interpréter Virgile, & à l'enrichir de notes. Son travail parut *in-4°.* en 1682. c'eſt ce qu'on appelle le Virgile *ad uſum delphini.* On l'a auſſi en trois volumes, *in-12.* Pour favoriſer ſes inclinations, on le chargea de profeſſer la rhétorique à Paris, & il a exercé cet emploi pendant pluſieurs années avec beaucoup de ſuccès. Il brilla également dans l'éloquence & dans la poëſie. Ses tragédies latines & françoiſes mériterent les éloges du grand Corneille. Ses harangues ne furent pas moins admirées: il parut un beau génie juſques dans les catéchiſmes mêmes, qu'il faiſoit en latin pour ſes diſciples. Après pluſieurs années paſſées dans ces exercices du college, on le vit orateur Chrétien, briller dans les chaires, de nos temples, dans les provinces, à Paris & à la cour. On a imprimé ſes panegyriques des ſaints, ſes oraiſons funebres, ſes ſermons de morale: on en a quatre volumes *in-8°.* pour le Carême & l'Avent, qui ont auſſi été imprimés à Lyon en 4. vol. *in-12.* On n'y trouve cependant ni le fonds, ni la beauté de ceux de ſon confrere le pere Bourdaloue. Il n'avoit pas aſſez étudié l'ecriture & les peres pour atteindre la ſolidité de ce dernier. On dit qu'il fut plus orateur dans les Cevennes où le feu roi l'en-

Digitized by Google

voya, parce que le zéle avec lequel il parla aux rebelles de ce pays, où il demeura trois ans entiers, lui donna du feu, & lui fit trouver sur le champ des expressions & des tours moins secs & moins dénuées que ceux de ses discours composés dans le cabinet. Il fut aussi choisi pour confesseur de Madame la Dauphine d'abord, & de M. le duc de Berry ensuite. Au milieu de ses fonctions, il se retiroit de tems en tems à Pontoise, où il s'étoit pratiqué une retraite, qu'il quitta pour n'être plus qu'à lui dans la solitude du collége. Mais dans ses maladies même on trouvoit du plaisir à l'entretenir, parce qu'il avoit la conversation belle, riche, feconde, & qu'ayant du goût pour tous les arts, il pouvoit parler de tout à propos. Outre ses discours françois, ceux qu'il a faits en latin en différentes occasions ont aussi été imprimés. Le recueil de ses poëties est en quatre livres. Le premier contient ses tragédies; le second les pièces qu'il appelle *Panegyrici*, parce qu'elles contiennent les louanges de quelques victoires de Louis XIV. ou les éloges de plusieurs autres personnes. Pierre Corneille a traduit en vers celui où il célebre les victoires du roi en Flandre, & celui où il décrit les victoires de ce prince sur les états de Hollande. Ce troisiéme livre est intitulé *Symbolicus*, parce qu'il renferme des devises & des emblêmes avec leurs explications. Le quatriéme est rempli par des pièces de différent genre. On y trouve même un ode en vers françois, que l'auteur fit en 1670. & qui remporta le prix à Caen sur la conception de la sainte Vierge, & plusieurs inscriptions en style lapidaire. Les trois derniers livres ont paru à Rouen en 1669. & à Paris en 1672. sous le titre seul d'*Idylles*. On a recueilli les quatre à Paris, en 1680. & à Anvers en 1693. Le titre de cette édition porte que c'est la sixiéme. Les freres Barbou en ont donné une nouvelle à Paris depuis quelques années. On trouve beaucoup de délicatesse & de sentimens dans ses poëties. Le pere de la Rue prêchant à Alençon en 1680. dit que les auteurs de la traduction de la bible de Geneve, avoient falsifié le huitiéme verset du huitiéme chapitre de Nehemie, c'est-à-dire, du second livre d'Esdras. M. Benoît ministre de la Religion prétendue Reformée de la même ville, fut choqué de cette accusation, & dès le 29 de Janvier 1681. il écrivit au Jésuite pour justifier les traductions de Geneve; le pere de la Rue répondit par une lettre longue & solide, où il défend ce qu'il avoit dit, & il paroît par cette réponse, qu'il entendoit la langue hébraïque. Il consulta M. Huet évêque d'Avranches, son ami, sur le même sujet, & ce prélat refuta aussi la lettre du ministre. Ces trois pièces sont en françois, & imprimées dans le tome premier des *dissertations sur diverses matières de Religion & de philologie*, recueillies par l'abbé de Tilladet. * *Voyez* la préface du recueil de ces dissertations, page 10. *Huetii commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, p. 350. *Mercure de France, Juin 1725.* Baillet, *Jugemens des sçavans sur les poëtes modernes, &c.*

RUEIL (Claude de) Parisien, fils d'un président de la monnoie de Paris, & petit fils par sa mere d'*Aymon* Boucherat avocat général au parlement de Paris, perdit son pere & sa mere dès son enfance, & fut élevé à Angers par les soins de Guillaume Ruzé évêque de cette ville, son grand oncle maternel. Il entra lui-même dans l'état ecclésiastique, & fut successivement chanoine de Chartres, syndic du clergé, aumônier & prédicateur des rois Henri IV. & Louis XIII. grand archidiacre de Tours, & enfin évêque de Bayonne en 1622. Il assista en cette qualité à l'assemblée du clergé de 1625. & à celle des notables tenue à Paris en 1626. Il passa en 1628. de l'évêché de Bayonne à celui d'Angers, où il fut reçu le six de Juillet. C'étoit un prélat ami de la paix, & qui chercha toujours à la procurer dans les lieux où il eut quelque autorité ou quelque crédit. Il établit dans son diocèse plusieurs maisons religieuses, & en reforma d'autres. On trouve les statuts qu'il dressa en différentes occasions dans le recueil de ceux du diocèse d'Angers, *in-4°.* en 1680. On lit aussi un beau mandement de ce prélat à la tête du traité de Jacques Eveillon, *de processibus ecclesiasticis*, imprimé en 1641. *in-8°.* à Paris. Claude de Rueil mourut le 20. de Janvier 1649. âgé de 74. ans, après 27. ans d'épiscopat. *Voyez* EVEILLON. * *Mem. du tems.*

RUELLE, (Jean de la) médecin, &c. *Dans l'édition du Moreri de 1725. on se contente de dire qu'il* avoit donné quelques ouvrages au public. *Ajoutez*, comme trois livres *de natura stirpium*, in-fol. *Veterinaria medicinæ per varios authores Græcos, latinèredditos*, en deux livres *in-fol.*

RUFFY (Louis-Antoine de) troisiéme fils d'Antoine de Ruffy, conseiller d'état, & de *Claire* Cyprian, de la famille des seigneurs de Cabries, né à Marseille le dernier jour de Décembre 1657. fit ses études au college des prêtres de l'Oratoire de Marseille, & sacrifia ensuite comme son pere, ses travaux & ses études à la gloire & à l'utilité de sa patrie. En 1696. il donna à Marseille en deux volumes *in-fol.* l'histoire même de Marseille, que son pere avoit publiée en 1643. Cette seconde édition est enrichie d'augmentations considérables, qui sont de Louis-Antoine de Ruffy. Ce sçavant étoit exilé à Castelnaudary, lorsque cette seconde édition parut. Il y avoit été relégué sur de faux rapports faits à Louis XIV. qui ayant reconnu son innocence, le rappella quelques mois après. En 1712. il donna des *Dissertations historiques & critiques sur l'origine des comtes de Provence, de Venaissin, de Forcalquier, & des vicomtes de Marseille*, à Marseille, *in-4°.* & en 1716. une *Dissertation historique, chronologique & critique sur les évêques de Marseille, suivie d'un abregé chronologique de ces évêques*, à Marseille, *in-8°.* L'auteur y attaque principalement les annales de Marseille du pere Jean-Baptiste Guesnay Jésuite. On a encore de lui *l'Histoire de S. Louis évêque de Toulouse, & de son culte*, à Avignon en 1714. Il ne pensoit qu'à mettre la derniere main à son histoire des évêques de Marseille, de même qu'à la seconde édition de l'histoire des comtes de Provence de son pere, lorsqu'il eut en 1720. une attaque d'apoplexie, qui le rendit pour la suite incapable d'aucune application. Il est mort le 26. de Mars 1724. âgé de 66. ans. Il a laissé un fils & trois filles. * Son éloge par le pere Bougerel prêtre de l'Oratoire dans les *Mem. litt. & d'hist. chez Simart, tom. 1.* le P. le Long dans sa *Biblioth. hist. de la France*; & MM. de Sainte-Marthe dans le *Gallia Christiana.*

RUFIN (Trebonius) ami de Pline le Jeune, naquit à Vienne capitale de la Viennoise, où il exerça depuis une des premieres charges de magistrature de la ville. Il florissoit sous l'empire de Trajan à la fin du I. siécle de l'église, & au commencement du II. siécle. Pline en parle comme d'un homme d'un mérite très-distingué. Il l'avoit connu à Rome où Rufin parut dans le barreau avec beaucoup d'éclat: son éloquence qui y brilla lui fit plusieurs autres amis illustres. Rufin étant revenu à Vienne entretint toujours un commerce de lettres avec eux, & sur-tout avec Pline. Il fut élevé dans cette ville au duumvirat, charge ainsi nommée parce qu'elle s'exerçoit par deux personnes conjointement, & que l'on avoit établie dans les villes qui jouissoient du droit de bourgeoisie Romaine. Pendant que Rufin en exerçoit les fonctions avec honneur, on établit à Vienne, en conséquence du testament d'une personne qui n'est point nommée, des combats où des hommes tout nuds s'exerçoient à la lutte. C'étoit sous l'empire de Trajan. Rufin, tout payen qu'il étoit, sentit que de tels jeux étoient déraisonnables; & ne pouvoient être qu'une source de corruption & d'infamies. Il usa du droit que lui donnoit sa charge, il abolit ces honteux exercices. Mais quelque louable que fût cette action, on lui en fit un crime, prétendant qu'il n'avoit pas pour cela une autorité suffisante. L'affaire fut portée à Rome devant l'empereur. Rufin y alla, & plaida lui-même sa cause avec autant de succès que d'éloquence. Il parla avec tant d'énergie, de sagesse, & de gravité, que non-seulement le sénat approuva ce qu'il avoit fait, mais que quelques sénateurs même opinerent que l'on fît la même chose à Rome. * *Voyez* les lettres de Pline le Jeune en plusieurs

Digitized by Google

plusieurs endroits, & l'*Hiſt. litter. de la France*, par quelques Bénédictins, *tom. 1. &c.*

RUFIN, miniſtre d'état ſous l'empereur Théodoſe. *Comme on ne le fait connoître dans le Moreri que par ſa révolte contre l'empereur, il faut ſuppléer ici à ce qui manque à ſon article.* Rufin étoit Gaulois de nation, de l'aveu même des écrivains étrangers. Il faiſoit ſa demeure à Euſe ou Eauſe, dans l'ancienne Aquitaine troiſiéme. Vers le commencement de l'empire de Théodoſe, il quitta ſa patrie, & alla à la cour de Conſtantinople, où regnoit ce prince. Il gagna bientôt ſes bonnes graces par la vivacité & l'élévation de ſon eſprit, & par ſes manieres inſinuantes. Théodoſe lui donna toute ſa confiance, & l'éleva aux plus grands honneurs. Dès l'année 390. au plus tard, il lui donna la charge de grand-maître du palais. En 392. il le fit conſul, & lui donna pour collegue ſon fils Arcade. Pendant ſon conſulat, il le revêtit encore de la dignité de préfet du prétoire, & deux ans après, allant faire la guerre au tyran Eugene, il le laiſſa auprès des jeunes princes Arcade & Honorius, maître abſolu de tout l'Orient. Le comte Marcellin dit auſſi qu'il eut encore la dignité de Patrice. Pendant l'abſence de Théodoſe, Rufin fit aſſembler les plus illuſtres évêques d'Orient, pour faire la dédicace d'une égliſe qu'il avoit fait bâtir avec un palais de ſon nom auprès de Calchédoine, & pour recevoir le baptême à cette ſolemnité. Au ſortir des fonts, les évêques le mirent entre les mains du ſaint ſolitaire Ammone, qu'il regarda depuis comme ſon pere, & dont il ſuivit quelque tems les conſeils. Saint Ambroiſe regardoit auſſi Rufin comme ſon ami, & ſe réjouiſſoit de ſon élévation, ce qui ſuppoſe qu'il avoit alors beaucoup de pieté & de religion. Mais l'ambition le perdit enfin, & comme on l'a dit dans le Moreri, où l'on ne rapporte que ce ſeul trait de ſon hiſtoire, que nous ne repeterons point ici. Lorſqu'il eut été la victime de ſa perfidie & de ſa révolte, le poëte Claudien, pour faire plaiſir à Stilicon ſon héros, fit contre Rufin une invective en deux livres, remplie de traits fort piquans; elle eſt en vers latins, & ſe trouve parmi les autres poëſies de Claudien. On aſſure que Rufin étoit lui-même poëte, & pluſieurs critiques lui donnent la fable de Paſiphaé, compoſée de vers d'autant de différentes meſures, qu'il s'en trouve dans les poëſies d'Horace. On trouve cette piece dans le recueil des épigrammes & petites poëſies des anciens, & à la fin de quelques éditions de Perrone. Symmaque étoit en grande relation avec Rufin, comme on le voit par les lettres du premier, qui s'y montre trop ſon admirateur. * *Voyez* les lettres de Symmaque; *la vie de Théodoſe* par M. Fléchier; M. de Tillemont, au tome cinquiéme de ſon *Hiſt. des empereurs*; *l'hiſt. litter. de la France*, par dom Rivet, & quelques autres Bénédictins, tome premier, *outre les autres autorités citées à l'article de* RUFIN, *dans le Moreri, auquel cet article ſert de ſupplément.*

RUFIN, prêtre d'Aquilée, &c. *dans le Moreri, édition de 1725. on dit qu'*il fut baptiſé vers l'an 370. *il falloit dire* vers l'an 372. *Dans le même ouvrage il faut corriger auſſi ce que l'on dit de ſes voyages.* Rufin ſortit d'Aquilée vers l'an 373. pour aller dans ſon pays. Après pluſieurs courſes, il revint à Rome en 397. Il n'eſt pas vrai qu'il ait été avec Mélanie de Rome en Orient, & d'Orient à Rome. Quand ſaint Paulin appelle Rufin, le compagnon de Mélanie dans ſes voyages, ce Saint entend parler des voyages que Rufin & Mélanie firent enſemble durant les vingt-cinq ou trente ans qu'ils demeurerent en Orient, & de ceux qu'ils firent encore en Sicile après leur retour en Occident. L'apologie de Rufin contre S. Jerôme, a été traduite en françois par dom Gervaiſe ancien abbé de la Trappe, & ſe trouve dans la vie de Rufin. *On a tort de donner à* cette apologie, *dans le Moreri* & ailleurs, le titre d'*invective*, & à l'écrit de S. Jerôme contre Rufin, celui d'*apologie*. Ces deux pieces ſont toutes deux apologétiques.

RUFIN, prêtre, & peut-être moine, Syrien de nation, & maître du fameux Pelage, le plus grand adverſaire de la grace de Jeſus-Chriſt. Il avoit été lié d'amitié avec S. Jerome, avec Pammaque, & avec tous ceux qui à la fin du IV. ſiécle, & au commencement du V. s'étoient déclarés contre Origene. Mais apparemment que S. Jerôme ignoroit ſes mauvais ſentimens ſur la grace Chrétienne, ou du moins il n'en a jamais été l'approbateur. Ce Rufin eſt celui dont parloit Celeſtius diſciple & aſſocié de Pelage, lorſqu'interrogé par les peres du concile de Carthage, & preſſé par le diacre Paulin ſon accuſateur, pour ſçavoir où il avoit appris à nier le peché originel, il répondit qu'il l'avoit appris à Rome d'un prêtre Syrien qui logeoit chez Pammaque, & qui vivoit encore. C'étoit en 412. Pluſieurs auteurs, comme le P. Alexandre Dominicain, ont eu tort de confondre ce Rufin avec Rufin d'Aquilée. Ce dernier étoit Italien & non Syrien. Il n'a jamais logé chez Symmaque. Il n'avoit pu voir même Pelage à Rome ni ailleurs, avant que cet héréſiarque eût commencé à répandre ſes erreurs, ce qu'il fit ſous le pontificat du pape Anaſtaſe, ſur la fin du IV. ſiécle; or Rufin d'Aquilée ne mit jamais le pied dans Rome durant tout le regne de ce pape, & il en étoit ſorti long-tems avant qu'il fût élu. Enfin Rufin d'Aquilée étoit mort dès l'an 410. au plus tard, & Rufin le Pelagien vivoit encore en 412. De plus, Rufin d'Aquilée n'auroit jamais parlé d'Origene, ſon auteur favori, auſſi mal qu'il en eſt parlé dans deux petits écrits que Marius Mercator rapporte de Rufin maître de Celeſtius. Voyez les autres raiſons dans la ſeconde partie de la *Diſſertation* de D. Gervaiſe, où cet ancien abbé de la Trappe examine les fautes où ſont tombés pluſieurs auteurs au ſujet de Rufin. Cette diſſertation eſt à la fin du ſecond volume de *la vie de* Rufin, écrite par ce religieux, mais miſe en ordre & publiée par une autre perſonne.

RUFUS (Satrius) *dont on n'a preſque fait que rapporter le nom & la qualité dans le Moreri*, étoit un orateur célebre qui floriſſoit ſous l'empire de Veſpaſien dans le premier ſiécle de l'ére chrétienne. Juvenal le met au nombre de ceux qui profeſſoient de ſon tems les lettres & l'éloquence à Rome. Il ajoûte qu'il ſouffroit impatiemment celle qui étoit en uſage alors, & qu'il oſa même diſputer ſur ce ſujet la palme à Ciceron.

Sed RUFFUM *atque alios caſtit ſua quaque juventus,*
RUFFUM *qui toties Ciceronem Allobroga dixit.*

Rufus, ſelon l'ancien ſcholiaſte de Juvenal, étoit Gaulois de nation. Il paroît qu'étant à Rome il y enſeigna d'abord la jeuneſſe, & qu'il ſe mit enſuite à fréquenter le barreau, où il acquit la réputation d'un des plus diſerts orateurs de ſon ſiécle. Il avoit eu beaucoup moins de ſatisfaction dans le premier emploi: la jeuneſſe inſolente ſe révoltoit alors fréquemment contre les maîtres, & leur inſultoit impunément, & eux-mêmes étoient d'ailleurs fort mal récompenſés par l'état. C'eſt ce qui a donné occaſion à la VII. ſatyre de Juvenal, qui nous y repréſente Rufus comme un des plus maltraités. Nous avons deux lettres de Pline le jeune adreſſées à un Rufus ſon ami, & ſelon pluſieurs critiques, c'eſt le même que celui dont il s'agit ici. Comme Pline le nomme ailleurs *Satrius Rufus*, on pourroit croire qu'il deſcendoit de ce Satrius Rufus qui ſuccéda à Atteïus Capito dans la charge d'intendant des eaux à Rome ſous le conſulat de L. Martius & d'Antiſtius Vetus, quelques années avant le commencement de notre ére vulgaire. Il y en a même qui ſe ſont perſuadés que notre orateur exerça lui-même cette charge, & que c'eſt lui que Frontin nomme dans l'énumeration qu'il fait des intendans des eaux. Mais le tems où Frontin place ce Satrius Rufus, eſt bien éloigné de celui où floriſſoit l'orateur qui fait le ſujet de cet article. * Juvenal, *Satyr. VII.* vers la fin. Frontin, *de aq. l. 2.* Pline, *l. 1. Epiſtol. Epiſt. 5.* Les auteurs de *l'Hiſtoire litter. de la France, tom. 1. page 217. & ſuivantes.*

RUINART. (Dom Thierri) *Supplée, cet article à celui qui ſe trouve dans le Moreri.* Dom Thierri Ruinart né à Reims le 10. de Juin 1657. entra fort jeune dans la con-

Digitized by Google

grégation de ſaint Maur. Il fut admis au noviciat à Reims même le 18. d'Octobre 1674. & fit profeſſion le 19. du même mois 1675. dans l'abbaye de ſaint Faron de Meaux, où avoit été transferé le noviciat. Il étudia en philoſophie & en théologie dans l'abbaye de S. Pierre. Il s'appliqua enſuite avec tant de ſuccès à l'étude de l'écriture ſainte & à la lecture des peres & des auteurs eccléſiaſtiques, qu'en 1682. le pere Mabillon le choiſit parmi pluſieurs autres, comme un ſujet dont il pouvoit tirer beaucoup de ſecours dans ſes grands travaux, & qu'il rendroit capable de les continuer enſuite lui-même. Dom Ruinart profita ſi bien ſous un tel maître, qu'en 1689. non 1690. comme pluſieurs l'ont écrit, il publia *in-4°.* à Paris les *Actes ſinceres des Martyrs*, ouvrage qui eut une approbation générale. Il y joignit des notes & une ſçavante préface, dans laquelle il s'attacha particulierement à réfuter un paradoxe inoui juſqu'alors, que M. Dodwel avoit avancé dans une de ſes diſſertations ſur S. Cyprien, qu'il n'y avoit eu que peu de martyrs dans l'égliſe, & il combattit le ſyſtême de ce ſçavant par des raiſons qui ſont demeurées ſans replique. Ce recueil des Actes ſinceres des martyrs a été réimprimé pluſieurs fois depuis *in-folio* avec des augmentations des éditeurs. La plûpart de celles qui ſe trouvent dans l'édition de Hollande 1713. ſont de dom Ruinart, qui a, dit-on, été aidé dans ce travail par dom Placide Porcheron. Ce recueil a été auſſi traduit en françois avec la préface, par M. l'abbé Drouet de Maupertuy, & publié pour la premiere fois en 1708. à Paris en deux volumes *in-12°.* En 1694. le pere Ruinart publia *in-8°.* à Paris l'Hiſtoire de la perſecution des Vandales compoſée en latin par Victor évêque de Vite en Afrique, que le pere Chiflet Jéſuite, avoit déja donnée en 1664. & le P. Labbe avant eux, dans ſa Bibliotheque des manuſcrits. D. Ruinart joignit à ſon édition des notes & des remarques ſçavantes & ſenſées, & quatre monumens remarquables de l'égliſe d'Afrique: ſçavoir, 1. le martyre de ſept moines qui ſouffrirent à Carthage ſous Hunneric. 2. Une Homélie qui contient l'éloge de S. Cyprien. 3. Une Chronique abregée qui va juſqu'à la fin du V. ſiécle. 4. Une Notice de l'égliſe d'Afrique. L'Homélie & la Chronique parurent alors pour la premiere fois, & les deux autres pieces avec des changemens ſi conſidérables, qu'elles peuvent paſſer pour nouvelles. Comme l'hiſtoire de Victor de Vite étoit d'ailleurs imparfaite, D. Ruinart y ſuppléa par un Commentaire hiſtorique latin, qu'il joignit à cette édition, & qui eſt très-eſtimé. En 1699. le ſçavant religieux donna en un vol. *in-folio* une nouvelle édition des ouvrages de S. Gregoire de Tours avec une excellente préface, & il y joignit la Chronique de Fredegaire & ſes continuateurs, avec d'autres monumens. En 1700. il publia conjointement avec le P. Mabillon, le VI. ſiécle des actes des Saints de l'ordre de S. Benoît en deux volumes *in-folio.* En 1702. il donna au public en françois l'Apologie de la Miſſion de S. Maur en France, où il tâche de prouver que ſaint Maur abbé de Glanfeuil eſt le diſciple de S. Benoît dont il eſt parlé dans les dialogues attribués à ſaint Gregoire pape. Il y a joint une diſſertation touchant ſaint Placide, où ſon but eſt de faire voir que ce diſciple de S. Benoît fut envoyé en Sicile, & qu'il y ſouffrit le martyre. Il traduiſit enſuite ce même ouvrage en latin, & l'inſera ainſi à la fin du premier tome des Annales de l'ordre de S. Benoît. En 1706. il fit imprimer à Paris une Diſſertation latine *in-8°.* ſous le titre de *Eccleſia Pariſienſis vindicata*, pour ſoutenir la chartre du teſtament de Vandemire & d'Erchamberte contre la critique du pere Germon, Jéſuite. Après la mort du pere Mabillon, il donna un abregé de ſa vie en françois, qui fut imprimé à Paris *in-12.* Il compoſa cet écrit autant par reſpect pour la mémoire de ſon maître, que pour ſatisfaire aux inſtances de pluſieurs perſonnes conſidérables, entr'autres de milord duc de Perthe, auquel il eſt dédié. Dom Claude de Vic, mort en Janvier 1734. traduiſit cette vie en latin, l'augmenta en quelques endroits, & la publia ainſi à Padoue en 1714. La même année 1709. le P. Ruinart donna ſes ſoins à la nouvelle édition de la Diplomatique du P. Mabillon, y joignit les additions de celui-ci, & celles que lui-même avoit découvertes, avec une ample préface. Il avoit en même-tems mis la derniere main au cinquiéme volume des Annales de l'ordre de S. Benoît, que le P. Mabillon avoit achevé peu de tems avant ſa mort, & avec le même ſoin il avoit mis le dernier volume des Actes des Saints de cet ordre en état d'être imprimé. Il étoit allé en Champagne pour viſiter les archives des égliſes & des abbayes de la province, & chercher ce qui pouvoit entrer dans la continuation de l'Hiſtoire Bénédictine. En revenant il tomba malade à l'abbaye d'Hautvillers; & après dix-neuf jours d'une fiévre continue, il mourut le 29. de Septembre 1709. âgé de 53. ans, dont il avoit paſſé 35. dans la religion. Il fut enterré dans la nef de l'égliſe de cette abbaye, & les religieux de cette maiſon ont fait graver cette épitaphe ſur ſa tombe.

Hic jacet domnus THEODORICUS RUINART *Remenſis Preſbyter & monachus ſancti Germani à pratis: Pietate, morum lenitate & doctrinâ conſpicuus; Qui in hoc monaſterio hoſpes exceptus, Gravi ſobre decumbens, Obiit die 29. Septembris anni 1709, Requieſcat in pace. Amen.*

Ses ouvrages qui ſont entre les mains de tous les ſçavans, font voir qu'il étoit un digne éleve du P. Mabillon. L'on y reconnoît un grand jugement, une critique ſenſée, une exactitude particuliere, un ſtyle net & fort correct, un caractere de ſimplicité & de modeſtie pareil à celui de ſon maître. S'il l'avoit pris pour regle de ſes études, il étoit encore plus occupé du ſoin de profiter de ſes exemples, comme il a toujours fait. Ses grands travaux n'ont jamais diminué en lui l'eſprit de régularité, & l'attachement aux devoirs de l'état religieux dans lequel il ne s'eſt pas moins diſtingué par toute ſorte de vertus, qu'il l'a été parmi les ſçavans par ſa grande érudition. Il a laiſſé un journal manuſcrit très-circonſtancié de ce qui s'eſt paſſé au ſujet de l'édition des ouvrages de S. Auguſtin donnée par ſes confreres, & qui, comme l'on ſçait, ſouffrit beaucoup de contradictions. Ce journal n'a jamais paru: mais en 1725. D. Vincent Thuillier fit imprimer *in-4°.* à Paris avec quelques opuſcules du P. Mabillon, une longue vie latine du pape Urbain II. par D. Ruinart, avec la relation écrite en latin par le même, d'un voyage qu'il avoit fait en Alſace & en Lorraine en 1696. & une longue diſſertation du même, auſſi latine, ſur le *pallium* des archevêques, dont l'auteur examine l'uſage & l'origine.

* *Mémoires du tems. IX. Journal des ſçav. pour l'année 1718.* Eloge de D. Ruinart par D. Maſſuet, au-devant du cinquiéme volume des *Annales de l'ordre de S. Benoît.* D. le Cerf, *Biblioth. des auteurs de la congreg. de S. Maur.* Du Pin, *Biblioth. des aut. eccl. du XVII. ſiécle.*

RUISCH, (Frederic) *cherchez* RUYSCH.

RUSBROC ou RUISBROECH, (Jean) *Cet auteur étant trop célebre pour ſe contenter du peu que l'on en a dit, encore imparfaitement dans le Moreri, il faut y ſuppléer par l'article ſuivant.* Jean Ruſbroc prêtre & chanoine régulier, auteur fameux pour la théologie myſtique & la pratique de l'oraiſon, naquit en 1294. à Ruſbroc ou Ruiſbroëch, village ſur la Sambre dans le Brabant. A l'âge d'onze ans il commença à étudier ſous la conduite d'un chanoine ſon parent; mais environ quatre ans après, c'eſt-à-dire à quinze ans, ayant à peine bien appris les fondemens de la grammaire, il réſolut de renoncer aux études humaines, pour ſe donner tout entier à celle de la ſageſſe divine & à la pratique de la vertu. Il fut ordonné prêtre à l'âge de 24. ans, & continua de s'adonner à la vie intérieure. Il parloit ſi peu, & négligeoit tellement ſon extérieur, qu'il ſe rendit mépriſable aux gens du monde. Il paroît qu'il parcourut differens monaſteres, s'appliquant à y mettre la réforme; & il eſt preſque conſtant qu'il la mit dans l'abbaye de ſaint Severin de Château-Landon, aujourd'hui poſſedée par des chanoines réguliers. On y poſſede encore dans la bibliotheque une grande partie de

Digitized by Google

ſes lettres. On aſſure qu'il fut auſſi vicaire de l'égliſe de ſainte Gudule de Bruxelles. Il avoit déja 60. ans, & avoit fait paroître quelques livres de ſpiritualité fort eſtimés en ſon tems, quand il ſe retira à Vauvert près de Bruxelles dans la forêt de Soignies, où étoit une communauté de chanoines réguliers. Ruſbroc y fit profeſſion, & quelque tems après il fut élu prieur. Il étoit élevé à cette charge, lorſqu'il fut viſité par Gerard Groot, docteur & ſçavant théologien, qui demeuroit à Deventer, & qui donna depuis l'idée de la fondation de la congrégation de Windesheim. Gerard l'avertit que pluſieurs étoient ſcandaliſés de ſes écrits, & en prenoient occaſion de le calomnier : c'eſt qu'ils étoient remplis de beaucoup d'idées ſingulieres d'une ſpiritualité qui n'eſt pas fort commune dans les écrits moraux des peres de l'égliſe. Ruſbroc écouta les avis de Gerard, & lui répondit qu'il devoit être aſſuré qu'il n'avoit pas mis un mot dans ſes écrits que par le mouvement du S. Eſprit, & en la préſence ſinguliere de la ſainte Trinité ; réponſe qui n'étoit pas, ce ſemble, bien capable de ſatisfaire Gerard, mais qui ſembloit aſſez conforme aux idées de Ruſbroc. La maniere d'écrire de ce dernier étoit que quand il ſe croyoit éclairé par la grace, il ſe retiroit dans la forêt & s'y cachoit : c'eſt ainſi qu'il compoſa tous ſes ouvrages. Quelquefois il étoit pluſieurs ſemaines ſans écrire ; & quand il recommençoit, quoique, dit-on, il eût oublié ce qu'il avoit écrit, ſon diſcours étoit auſſi ſuivi, à ce que l'on prétend, que s'il l'avoit compoſé tout en un jour. Comme il ſçavoit peu de latin, il écrivoit en ſa langue vulgaire, c'eſt-à-dire, en flamand ou bas allemand : mais tout fut depuis traduit en latin, tant par Denys le Chartreux, que par d'autres ; & c'eſt ainſi que nous l'avons. Sa réputation lui attira pluſieurs perſonnes nobles & puiſſantes de l'un & de l'autre ſexe qui venoient le conſulter, même pluſieurs docteurs : il en venoit de Straſbourg, de Baſle & d'autres villes du Rhin. Le plus celebre fut Jean Thaulere de l'ordre des Freres Prêcheurs, docteur en théologie, fameux pour ſa ſcience & ſa verru, & beaucoup meilleur théologien que Ruſbroc. Ce dernier étant devenu fort vieux, n'en relâcha rien de ſes exercices : malgré ſon application continuelle à l'oraiſon, il travailloit quelquefois de ſes mains avec les autres chanoines de ſa communauté pour leur donner l'exemple, & il ne dédaignoit point les travaux les plus bas, comme de porter le fumier. Il mourut le deuxiéme jour de Décembre de l'an 1381. étant parvenu à la quatre-vingt-huitiéme année de ſa vie, & à la ſoixante-quatriéme de ſa prêtriſe. Nous avons diverſes éditions de ſes ouvrages : celle de Cologne en 1609. *in* 4°. eſt la plus eſtimée ; on y trouve ſa vie compoſée par Henri de Pomere. Les principaux traités ſont : *Summa vitæ ſpiritualis : Speculum ſalutis æternæ : Commentaria in tabernaculum Moſis : De nuptiis ſpiritualibus*, en trois livres, &c. Ce dernier traité a été cenſuré par le célebre Gerſon. Le cardinal Bellarmin, après Denys le Chartreux, Surius, & quelques autres, a allegué pour le défendre, qu'en fait de théologie myſtique, on ne doit pas chicaner les auteurs ſur leurs opinions & leurs ſentiments particuliers : mais au moins faut-il que ces opinions & ces ſentimens ſoient conformes en tout à la doctrine de l'égliſe, & qu'ils ne puiſſent pas eux-mêmes induire perſonne dans l'illuſion : autrement l'égliſe auroit eu tort de condamner la fauſſe ſpiritualité qui a cauſé tant d'égaremens, & qui a enfanté tant de ſectes pernicieuſes, ſous prétexte même d'une plus grande perfection. Outre la vie de Ruſbroc compoſée par Pomere, *conſultez* celle qui a été écrite par le P. Thomas de Jeſus Carme déchauſſé ; Marc Maſtelin dans ſon *Nécrologe de Vauvert* ; Trithéme & Bellarmin dans leur *Biblioth. des aut. eccléſ.* M. l'abbé Fleuri, tome 20. de ſon *Hiſt. eccléſe le voyage litter.* des PP. DD. Martene & Durand, tome 1. le diſcours de M. l'abbé G. C. D. S. J. L. ſur le renouvellement des études eccléſiaſtiques, &c. au devant du tome 33. de l'*Hiſt. Eccléſ.* article des Myſtiques, &c.

RUSCINO, ville autrefois fameuſe, aujourd'hui ruinée. Elle étoit la ville principale des Sardons, *Sardones*, qui faiſoient partie des Volces Tectoſages, *Volca Tectoſages*. Les Sardons s'étendoient ſur toute la côte du Rouſſillon depuis Cervera juſqu'à Salſes dans l'eſpace de 64. milles. Ruſcino étoit proche d'une riviere de même nom, qu'on appelloit auſſi Vernodubre, & qu'on nomme aujourd'hui Ter. Polybe fait mention de cette ville & de la riviere de même nom au ſujet du paſſage d'Annibal. Ruſcino devint colonie Romaine, comme il paroît par les médailles qui nous reſtent. Du tems de Pline, cette ville n'avoit que l'uſage du droit latin : c'eſt d'elle que le comté de Rouſſillon a emprunté ſon nom. Elle fut détruite par les Sarazins, & ruinée une ſeconde fois en 859. par les Normands ; ce ſont les reſtes de tous ſes édifices il ne reſte plus aujourd'hui qu'une tour, que l'on nomme la tour de Rouſſillon, ſituée à une demie-lieue de Perpignan, qui s'eſt accrue des ruines de Ruſcino. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. article, ROUSSILLON, on a fait pluſieurs fautes dans ce que l'on y dit de* Ruſcino, *qu'il faut corriger ſur ce que nous en diſons ici.* * *Marca Hiſpanica, pag. 18. 303. 328.* Vaillant, *Numiſm. Colon. Hiſtoire générale de Languedoc*, par quelques Bénédictins, *tome 1. livre 2.* en pluſieurs endroits, & *livre 10.* &c.

RUSCONI (Camille) naquit à Milan en 1658. Après avoir fait ſes premieres études de ſculpture dans cette ville, il vint à Rome, où il acheva de ſe perfectionner ſous Hercule Ferrata. Le plus grand ouvrage qu'il ait fait eſt le tombeau de Gregoire XIII. qui eſt dans l'égliſe de S. Pierre. On y reconnoît un heureux génie, ſoutenu d'une très-belle exécution. Il mourut à Rome en 1728. * Paſcoli, *vies des peintres ſculpteurs, &c.* en italien, *in*-4°. 1730. à Rome.

RUSPOLI, nom d'une famille Romaine qui a le titre & rang de prince à Rome. Cet honneur fut accordé par le pape Clement XI. à François-Marie Ruſpoli, prince de Cerveteri, comte de Vignanello, marquis de Riano, &c. en conſidération du zele qu'il avoit témoigné, en levant un régiment d'infanterie à ſes dépens pour le ſervice du S. Siége, dans le tems de l'invaſion de Comacchio par les Allemands. Il prit poſſeſſion de ſa nouvelle dignité le 5. Février 1709. étant allé ce jour-là à l'audience du pape, à laquelle il fut introduit en qualité de prince, avec l'épée & le chapeau. Il s'y étoit rendu avec quatre caroſſes, dont le premier avoit les fiocchi ou houpes d'or. Ce Seigneur ayant fait rebâtir l'égliſe collégiale de ſainte Marie dans le bourg de Vignanello au diocéſe de Civitta-Caſtellana, le pape Benoît XIII. ſe rendit en ce lieu pour conſacrer en perſonne cette égliſe ; ce qu'il fit le 8. Novembre 1725. avec beaucoup d'appareil, & le lendemain il adminiſtra lui-même dans cette nouvelle égliſe le ſacrement de Confirmation au ſecond fils & aux deux derniers filles du prince Ruſpoli, qui ſe démit au mois de Février 1726. de la charge de premier gardien de la vénérable archiconfrerie des Agonitans. Ce ſeigneur, qui étoit neveu du cardinal Galeas Mareſcotti, mort le 23. Juillet 1726. dans ſa quatre-vingt-dix-neuviéme année, voulant donner des marques publiques de ſa vénération pour la mémoire de cette éminence, fit célebrer pour lui dans l'égliſe de S. Laurent *in Lucina*, titre du défunt, un ſervice funebre avec beaucoup de magnificence & un ſomptueux appareil, le jour de l'octave de ſa mort. Le prince Ruſpoli mourut à Rome d'une hydropiſie de poitrine, après une longue maladie, le 11. Juillet 1731. à une heure du matin, à l'âge d'environ 63. ans. Son corps fut porté le lendemain au ſoir à l'égliſe de S. Laurent *in Lucina*, ſa paroiſſe, où il avoit fait rétablir & embellir la chapelle dédiée à la bienheureuſe Hiacinte Mareſcotti ſa grande tante, & le 19. ſuivant il fut tranſporté à ſa terre de Vignanello, où il fut inhumé dans l'égliſe collégiale de ce lieu. Il avoit épouſé une fille de *Joſeph* de Ceſi, duc d'Aqua-Sparta, & d'*Hiacinte* Conti, ſœur du pape Innocent XII. & il en eut BARTHELEMI Ruſpoli, cardinal, *qui ſera mentionné ci-après dans un article ſéparé* ; ALEXANDRE Ruſpoli, prince de Cerveteri, qui ſuit ; *Marie Iſabelle* Ruſpoli, religieuſe au monaſtere de S. Sixte à Rome, & l'ordre de S. Dominique ; *Cencie* Ruſpoli, qui après avoir reçu le ſacre-

Digitized by Google

ment de Confirmation par les mains du cardinal Conti, depuis pape, ſon grand oncle maternel, fut mariée par lui dans la chapelle du palais de ſon pere à Rome, le 17. Avril 1718. avec *Ferdinand-Bernualde-Philippe* Orſini ou des Urſins, duc de Gravina, prince de Solafra & de Vallata, comte de Muro, & neveu du pape Benoît XIII; deux autres filles, qui ayant été élevées depuis l'âge de quatre ans dans le monaſtere des religieuſes Carmelites de ſainte Thereſe à Rome, y firent leurs vœux entre les mains du pape Innocent XIII. leur grand-oncle maternel, le 20. Juillet 1721; *Marie-Victoire* Ruſpoli, qui reçut le ſacrement de Confirmation des mains du pape Benoît XIII. à Vignanello le neuf Novembre 1725. & qui fut mariée à Rome le neuf Février 1727. avec *Etienne* Conti, duc de Guadagnola, & de Poli, prince du Soglio, ſon couſin du deuxiéme au troiſiéme degré, étant neveu du pape Innocent XIII; & *Anne-Marie* Ruſpoli, qui fut auſſi confirmée à Vignanello par le pape Benoît XIII. le neuf Novembre 1725. ALEXANDRE Ruſpoli, prince de Cerveteri, comte de Vignanello, marquis de Riano, reçut le ſacrement de Confirmation dans l'égliſe de Vignanello, par les mains du pape Benoît XIII. le neuf Novembre 1725. & eut à cette cérémonie pour parrein le cardinal Nicolas Coſcia. Après la mort de ſon pere, le cardinal Ruſpoli, ſon frere aîné, ayant renoncé en ſa faveur à ſon droit de primogeniture, il ſe rendit en cérémonie le 20. de Juillet 1731. à l'audience du pape, pour être reconnu en qualité de prince de Cerveteri.

RUSPOLI, (Barthelemi) Romain, né le 25. Août 1697. fils aîné de *François-Marie* Ruſpoli, prince de Cerveteri, prit le parti de la prélature, & fut nommé le neuf Mai 1721. ſecretaire des mémoriaux par le pape Innocent XIII. ſon grand-oncle maternel, qui le fit auſſi protonotaire apoſtolique participant, & après la mort duquel il perdit cette charge de ſecretaire des mémoriaux, dont le pape Benoît XIII. diſpoſa à ſon avénement en faveur de *Nicolas* Coſcia, depuis cardinal. Mais il fut déclaré par celui-ci ſecretaire de la congrégation *de propaganda fide* le 21. de Novembre 1724. reçut les ordres mineurs par les mains du cardinal Nicolas Spinola, dans l'égliſe de ſaint André du noviciat des Jéſuites à Rome le 26. Juillet 1725. & prit poſſeſſion de la charge de primicier de l'archiconfrerie des Pélerins & Convaleſcens, ſur la démiſſion d'Etienne Conti ſon couſin le 27. Janvier 1726. Le pape Clement XII. de la famille de Corſini, ſon parent, le créa & déclara cardinal de la ſainte égliſe Romaine le deux Octobre 1730. & fit le cinq ſuivant dans un conſiſtoire public la fonction de lui donner le chapeau; & le 22. de Novembre dans un conſiſtoire ſecret, celle de lui fermer & ouvrir la bouche; enſuite de quoi il lui aſſigna le titre de S. Côme & S. Damien de l'ordre des Diacres, & le fit des congrégations du concile, *de propaganda fide*, de la Conſulte, & de la Fabrique. Il prit ſolemnellement poſſeſſion de ſon titre le ſept Janvier 1731. fut pourvu le trois de Juillet ſuivant par ſa Sainteté du grand prieuré de Rome de l'ordre de ſaint Jean de Jeruſalem, vacant par la démiſſion du cardinal Camille Cibo; en prit poſſeſſion le 18. du même mois dans l'égliſe de ſainte Marie ſur le Mont-Aventin, & reçut la croix de Malte le neuf Septembre ſuivant des mains du cardinal François Barberin, qui fit cette cérémonie dans la chapelle de ſon palais. Après la mort du prince ſon pere, il céda ſes droits d'aîneſſe à D. *Alexandre* Ruſpoli ſon frere puîné, moyennant une penſion de 12000. écus, avec la reſerve du fief de Vignanello.

RUSSILIANUS, (Tibere) philoſophe du XVI. ſiécle, eſt plus connu encore par la ſingularité & l'extravagance de ſes ſentimens, que par ſon érudition, quoiqu'il n'en manquât pas. Il étoit né dans la Calabre, & fut diſciple de Niphus. C'étoit un homme d'un génie vif, hardi, & ſi impétueux, que dans la diſpute il en venoit ſouvent aux mains avec ceux qui n'entroient pas dans ſes ſentimens: procedé fort mauvais, & très-indécent dans un homme de lettres. Il prétendoit approcher de l'érudition de Pic de la Mirande, & il vouloit faire le même éclat. Dans ce deſſein, il fit afficher en divers colléges de l'Italie quatre cens propoſitions tirées de preſque toutes les ſciences, ſur leſquelles il diſputa enſuite publiquement. La fauſſeté & l'impieté même de pluſieurs de ces propoſitions lui firent des affaires, & l'inquiſition en particulier le chagrina. Ce n'étoit pas ſans raiſon: Ruſſilianus avoit eu la hardieſſe de ſoutenir, que le monde étoit de toute éternité, & ſujet alternativement aux inondations & aux embraſemens, d'où il concluoit que le déluge univerſel ne devoit pas être regardé comme un effet ſingulier de la juſtice de Dieu. Il ajoutoit que la conjonction de Jupiter avec Saturne dans le dernier degré du Cancer vis-à-vis la conſtellation du navire des Argonautes avoit néceſſairement cauſé le déluge, & que cette conſtellation avoit préfiguré l'arche de Noé, propoſition auſſi ridicule que contraire à l'Ecriture ſainte. Un de ſes ſentimens favoris étoit, que tous les corps, & même la nature humaine de Jeſus-Chriſt, étoient ſujets aux influences des aſtres. L'inquiſition ayant donc condamné ces propoſitions comme des erreurs, Ruſſilianus les défendit avec aigreur, & plus par des injures que par des raiſons: ſon ouvrage eſt intitulé: *Apologeticus adverſus cucullatos*, Jerôme Arnullin, de l'ordre de ſaint Dominique, écrivit fortement contre lui. Ruſſilianus fit encore une harangue où il introduiſit la philoſophie produiſant ſes griefs au pape Leon X. * Naudé, *in judicio de Nipho*, &c.

RUST, (George) docteur en théologie, & ſçavant évêque Irlandois, fit ſes études à Cambridge, où il fut membre du collége de Chriſt. Il ſe fit eſtimer de tout le monde par la régularité de ſa conduite, & par ſon érudition. Il fut preſque un des premiers qui s'appercut que la théologie Scholaſtique étoit trop foible pour triompher des héréſies, & trop ſtérile pour rendre un homme bien inſtruit de la Religion. Prenant donc une autre route, il s'appliqua principalement à l'étude de l'Ecriture ſainte, des premiers peres, & de l'hiſtoire de l'Egliſe. Charles II. étant remonté ſur le thrône d'Angleterre en 1660. & Jeremie Taylor, évêque Irlandois, ayant demandé qu'on lui envoyât de Cambridge un homme capable de remplir le doyenné de Connor, Ruſt fut propoſé, & il arriva à Dublin au mois d'Août 1661. & peu après il prit poſſeſſion du doyenné. L'évêque Taylor étant mort en 1667. & ſon évêché ayant été partagé en deux, Ruſt obtint celui de Dromore, & le docteur Bayle celui de Down & de Connor. Ruſt garda néanmoins le doyenné de Connor. Il mourut jeune au mois de Décembre 1670. Il avoit une grande pénétration d'eſprit, étoit ſçavant, bon philoſophe, ſage. Il a fait un diſcours ſur la mort de Taylor, & un autre ſur la vérité, qui ont été imprimés. Le dernier fut publié avec des remarques, que l'on attribue à Henri Morus.

RUTGERSIUS, (Jean) fils de Vinandus Rutgerſius, & de Cornelie Muſie de Holy, d'une famille noble & ancienne, qui a donné pluſieurs hommes illuſtres à la république de Hollande, vint au monde à Dordrecht le 28. d'Août de l'an 1589. Lorſqu'il fut un peu avancé dans les lettres, on le confia aux ſoins de Gerard-Jean Voſſius, dont la ſcience & l'érudition ſont très-connues. En 1605. on l'envoya à Leyde, où il demeura chez Dominique Baudius, ſous lequel il acheva de ſe perfectionner dans l'étude, & ſous qui il augmenta beaucoup ſes connoiſſances. De Leyde il vint en France en 1611. & après y avoir paſſé deux ans, partie à Paris chez Frederic Morel, partie à Blois & à Orleans, où il prit le degré de licencié en droit pour complaire à ſes parens, il retourna dans ſa patrie trop tard pour trouver encore ſa mere vivante, & aſſez tôt pour aſſiſter à ſa pompe funebre. Etant à Paris, il fit imprimer quelques notes ſur Horace en 1613. & y joignit le texte de ce poëte. C'eſt un *in-12.* imprimé chez Robert Etienne, & que Pierre Burmann a donné de nouveau dans ſon édition d'Horace faite à Leyde en 1699. *in-12.* Pour ſoulager la douleur que la mort de ſa mere lui cauſoit, Rutgerſius alla à la Haye, où il accepta l'offre que lui fit Jacques Dyk, ambaſſadeur

Digitized by Google

du roi de Suede auprès des Provinces-Unies, de l'emmener avec lui en Suede. Quoiqu'il n'eût pas encore 23. ans accomplis, il fut si bien reçu dans ce royaume, que le roi Gustave-Adolphe l'honora du titre de son conseiller en 1614. Il revint peu après dans sa patrie pour y mettre ordre à ses affaires, & retourna en Suede l'année suivante 1615. & il visita une partie des pays du Nord. Il revint encore en Hollande en 1616. pour des affaires importantes; & dès qu'elles furent terminées, il retourna de nouveau en Suede au commencement de 1617. Mais il fallut encore partir la même année & la suivante; enforte que dans l'espace de 3. années il fut envoyé trois fois dans sa patrie pour des négociations qui lui firent honneur, & qui prouvent la confiance que le roi de Suede avoit en lui. Ce prince pour reconnoître les services de Rutgersius, lui donna le rang de noble dans une nombreuse assemblée des grands du royaume, & lui fit présent d'un très-riche collier d'or dans la même assemblée, qui fut tenue le 21. de Décembre 1619. Au commencement de l'année suivante 1620. le roi de Suede l'envoya à Prague dans la Bohême pour tâcher de remédier aux troubles survenus dans le royaume, parce que les Bohémiens avoient choisi Frederic pour roi après l'abdication de l'empereur Ferdinand. Sur sa route Rutgersius vit le sénat de Lubeck & celui de Hambourg, l'archevêque de Breme, & plusieurs autres princes & prélats, & il s'acquitta envers eux des ordres dont sa majesté Suedoise l'avoit chargés. A peine fut-il de retour, qu'il fut envoyé dans le Danemarck, & ensuite dans plusieurs autres provinces, & ses courses ne finirent qu'en 1623. Cette année il fut envoyé en Hollande pour la cinquiéme fois en qualité d'envoyé auprès de la République, & il demeura en cette qualité à la Haye, jusqu'à sa mort, arrivée en cette ville le 26. d'Octobre 1625. n'ayant encore que trente-six ans. Il avoit publié en 1618. six livres de diverses leçons en latin, *in-4°.* à Leyde. Nicolas Heinsius, fils de Daniel, publia ses poésies latines avec les siennes propres en 1666. *in-12.* à Amsterdam; & en 1699. l'on publia encore de lui à Franefort une lettre intitulée: *Jani Rutgersii de orbe flagneo, aut nummo potius adulterino seu reprobo Antinoi epistola*, in-4°. Il préparoit plusieurs autres ouvrages, lorsque la mort l'enleva. Ses poésies latines font en petit nombre; mais elles sont élegantes, & on les lit avec plaisir. Heinsius a mis au commencement un abrégé de la vie de l'auteur en latin écrite par Rutgersius même jusqu'en 1623. M. Baillet n'a point parlé de cet auteur, ni parmi le poëtes, ni parmi les critiques grammairiens, quoiqu'il méritât place entre les uns & les autres.

RUTHD'ANS, (Paul-Ernest) né le 23. Février 1653. à Vervier, ville du pays de Liege, près de Limbourg, étoit de famille patricienne, fils de JEAN Ruthd'Ans, capitaine Bavarois, & d'*Anne* le Vasseur. Il dit lui-même dans un de ses écrits, où il fait son apologie, & qui est signé de sa main dans tous les exemplaires, qu'il pourroit prouver par sa généalogie faite en bonne forme par un héraut d'armes, & approuvée dans l'Empire, que sa famille est noble, & que ses ancêtres ont eu l'honneur d'être au service des princes de l'auguste maison de Baviere, depuis le prince Ernest jusqu'à Maximilien Henri. Il fit ses études dans l'université de Louvain, fut tonsuré le 28. Mai 1663. par le suffragant de Liege, & environ un an après sa philosophie, M. Randax, sous qui il l'avoit étudiée, ayant été député à Rome avec un autre par l'université de Louvain, il les accompagna, n'ayant alors que seize ou dix-sept ans. Etant de retour à Louvain, il étudia en théologie, portant la soutane comme les autres théologiens. Il prit ensuite le degré de bachelier; & étant sur le point d'entrer dans les ordres sacrés, on lui conseilla d'aller à Paris pour y passer quelque tems dans un séminaire. Il suivit ce conseil, y vit M. Arnauld, qui demeuroit alors dans cette ville; & depuis ce tems-là il est toujours entré fortement dans son amitié & dans sa confiance. Pendant le premier carême qu'il passa à Paris, il alla faire une retraite à Port-Royal des Champs, où il arriva le 20. de Mars 1675. & le lieu eut pour lui tant d'attraits qu'il y retourna quelque tems après, & y fit un plus long séjour. Plus de trois ans après qu'il eut quitté cette maison, il vint demeurer à Bruxelles, où il fit les dix & onziéme volumes de l'*Année Chrétienne*, commencé par M. le Tourneux. Il reçut le soûdiaconat à Rotterdam le 19. de Décembre 1682. & le diaconat à Amsterdam le 18. de Mars 1684. l'un & l'autre par les mains de M. de Néercassel, évêque de Castorie, vicaire apostolique en Hollande, & la prêtrise le 24. Septembre 1689. par celles de M. Codde évêque de Sebaste son successeur, en vertu d'un démissoire qui lui fut accordé par son propre évêque, & parce que M. Alphonse de Borghes son prélat diocésain étoit attaqué alors d'une maladie fort dangereuse, dont il mourut. Son dessein étoit de faire sa licence à Louvain, & d'y prendre le degré de docteur, comme il y avoit reçu celui de bachelier. Il y alla à cet effet; mais y ayant trouvé des difficultés, il ne jugea pas à propos de suivre ce projet, & se contenta du titre de *Bachelier formé* en théologie de la faculté de Louvain. Il ajouta depuis à ce titre, ceux de docteur de la sapience de Rome, de protonotaire apostolique, d'aumônier de M. la duchesse de Baviere, de chanoine de sainte Gudule à Bruxelles, & de chanoine & doyen de l'église cathédrale de Tournai, parce qu'en effet il fut revêtu de tous ces honneurs, & qu'il remplit toutes ces fonctions. La duchesse de Baviere dont il fut aumônier, étoit la fille du roi de Pologne, Sobieski, qui fit lever le siége de Vienne assiégée par les Turcs. M. Ernest qui avoit l'esprit insinuant, s'étoit ménagé beaucoup de crédit à la cour du duc de Bavière, alors gouverneur général des Pays-Bas Espagnols, sous le regne de Charles II. Le duc se servit de lui pour faire élire évêque & prince de Liege son frere, qui étoit électeur de Cologne, & M. Ernest alla exprès à Liege en 1694. pour obtenir des voix en sa faveur contre le prince de Neubourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, frere de l'imperatrice femme de l'empereur Leopold. M. Ernest réussit; mais M. Arnauld & ses amis n'ont jamais approuvé qu'il se fût mêlé de cette affaire, quaud ils en eurent sçu toutes les circonstances. M. Ernest demeura toujours néanmoins ami de ce docteur, & il l'accompagna dans plusieurs de ses voyages. Il étoit venu le trouver à Bruxelles dès le 28. de Septembre 1690. & il se trouva à sa mort en 1694. & se chargea avec M. de Guelphe d'apporter son cœur à Port-Royal des Champs le neuf de Novembre de la même année. Ce fut dans cette cérémonie qu'il fit le discours françois que l'on trouve sous le nom de M. Guelphe, dans l'abrégé de la vie de M. Arnauld, donné par le pere Quesnel. Ayant été exilé des Pays-Bas, il y revint lorsque l'empereur s'en fut rendu maître, & il y a toujours résidé depuis. M. de Precipiano, archevêque de Malines, ayant présenté contre lui à la cour de Bruxelles, & envoyé en Espagne un mémoire, qu'il ne jugea pas à propos de laisser sans réfutation, il y répondit par un écrit de huit pages *in-4°.* sous le titre d'apologie, qui a été imprimé. En 1703. il présenta une requête à M. le marquis de Bedmar, qui a été pareillement imprimée *in-12.* Il y confirme plusieurs des particularités de sa vie, que nous avons rapportées, & montre que la lettre de cachet qu'il avoit reçue le 17. de Janvier 1704. étoit subreptice. Il alla aussi exprès à Rome pour se justifier aux pieds du pape du crime d'hérésie dont M. de Précipiano l'avoit accusé; & ce fut alors qu'il se fit docteur de la sapience. Innocent XII. le reçut favorablement, l'admit plusieurs fois à des audiences particulieres, & le renvoya après l'avoir déclaré innocent. M. Ernest fit beaucoup rire ce pape, en lui apprenant entr'autres preuves de sa catholicité, qu'en passant par Naples avant que de venir à Rome, le sang de saint Janvier que l'on garde dans cette ville s'étoit liquefié en sa présence. En 1708. il prit aussi la défense contre le même prélat, de M. Guillaume Vande-Nesse, pasteur de sainte Catherine à Bruxelles. Cette défense imprimée en 1708. *in-4°.* divisée en deux parties, a pour titre: *Réfutation d'un monitoire de M. l'archevêque de Malines, signifié à M. Guillaume Vande-*

Digitized by Google

Neſſe, paſteur de ſainte Catherine à Bruxelles, le 17. de Février 1703. & comprend 74. pages. M. Erneſt Ruth-d'Ans a fait auſſi la vie de ſainte Goule, qui a été imprimée à Bruxelles en 1703. *in-12.* & un écrit ſur les dots des religieuſes. Il eſt mort à Bruxelles le 24. de Février 1728. Le prince Erneſt Lantgrave de Heſſe Rheinfelt lui écrivoit ſouvent, & il étoit auſſi en relation avec quelques cardinaux. Il avoit de grandes liaiſons avec le médecin de l'empereur aujourd'hui regnant; & il envoyoit au prince Eugene tous les écrits qui paroiſſoient, & qui méritoient d'être achetés, & lui écrivoit ſouvent. Il aimoit les François: mais ſous Philippe V. roi d'Eſpagne, après l'exil de M. Opſtraët, il s'attacha aux Impériaux. Il étoit généreux; mais il aimoit la dépenſe. Il rendoit volontiers ſervice quand il le pouvoit, & il pratiquoit l'hoſpitalité avec beaucoup de nobleſſe & d'attention. * *Mémoires du tems. Apologie* de M. Erneſt Ruthd'Ans; *Hiſtoire de la vie & des ouvrages de* M. Nicole, *ſeconde partie, &c.*

RUTILIUS NUMATIANUS (Claudius) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on n'a parlé que de ſon* Itineraire, *ſans s'embarraſſer de faire connoître ni ſa perſonne, ni ce qui donna occaſion à cet ouvrage: il faut y ſuppléer.* Claudius Rutilius Numatianus, ne dans les Gaules, & à ce qu'il paroît dans la ville de Toulouſe, étoit fils d'un autre ſeigneur Gaulois, qui s'étoit acquis beaucoup de gloire & de réputation dans les charges de queſteur, de gouverneur de Toſcane, & d'intendant des largeſſes, qu'il avoit exercées ſucceſſivement. Il paroît auſſi qu'il fut honoré de la dignité de préfet. Les peuples charmés de ſa bonté, de ſon amour pour la juſtice, & ſur-tout de ſon attention à les ſoulager, lui firent ériger, autant par eſtime que par reconnoiſſance, pluſieurs ſtatues en divers endroits de l'empire. Rutilius Numatianus, digne fils d'un tel pere, ne ſe rendit pas moins célebre par ſon eſprit, ſa politeſſe, & ſes grandes qualités, qui répondoient parfaitement à l'éclat de ſa naiſſance. Il parvint aux premieres dignités de l'empire: il fut honoré d'abord de la charge de maître des offices, & exerça enſuite vers l'an 414. celle de préfet de Rome. Quelque agrément qu'il trouvât à faire ſon ſéjour dans cette capitale du monde, il voulut bien l'interrompre pour venir au ſecours de ſa patrie affligée, & tâcher de la relever par ſa préſence, ſon crédit & ſon autorité, des maux que les Barbares venoient de lui faire. C'eſt dans cette vue qu'il entreprit un voyage dans les Gaules, après que les Viſigots les eurent abandonnées pour paſſer en Eſpagne, & avant le retour de ces peuples en deça des Pyrénées. Rutilius vit dans ſa route ſon ami Victorin, illuſtre Toulouſain, dans la retraite qu'il s'étoit choiſie en Toſcane; & c'eſt à cette occaſion qu'il en fait l'éloge. Il paroît qu'ils étoient liés depuis long-tems d'une amitié fort étroite, & ſans doute dès leur enfance, s'il eſt vrai que Rutilius fut né à Toulouſe, comme on le croit. Nous ignorons le ſuccès de ſon voyage, parce que nous n'avons qu'une partie du poëme, où il en fait le récit. Ce qui nous reſte de cet ouvrage fait aſſez connoître la bonté de ſon eſprit, l'étendue & l'élévation de ſon génie. L'élegance de ce poëte eſt en effet beaucoup au-deſſus de celle de ſon ſiécle. Le malheur qu'il avoit d'être enveloppé dans les ténebres du Paganiſme eſt cauſe, ſans doute, du portrait odieux & peu fidéle qu'il fait dans ce poëme des ſolitaires qui habitoient les iſles de la mer de Toſcane: on doit l'attribuer plutôt à ſon aveuglement & à ſes préventions contre la religion Chrétienne, qu'à un deſſein formé de décrier une profeſſion dont il ignoroit la ſainteté. * *Voyez* le poëme même de Rutilius, en pluſieurs endroits; M. de Tillemont, article 67. ſur Honoré; l'*Hiſtoire générale de Languedoc*, par quelques Bénédictins, *tom. 1. livre IV. article XXI. & note XLV.* &c.

RUTILIUS, (Bernardin) &c. Ses vies des juriſconſultes parurent en 1537. *non* en 1536. *comme on l'a dit dans le Moreri, édition de 1725.* Elles furent imprimées à Baſle *in-4°.* pour la premiere fois, & en 1557. à Baſle, pour la deuxiéme fois.

RUYSCH, (Frederic) né à la Haye le 23. de Mars 1638. fils de *Henri* Ruyſch, employé par la république de Hollande, & *d'Anne* Van-Bergbem, a été un des plus célebres médecins & phyſiciens de ces derniers tems. L'inclination qu'il avoit pour ces ſciences, le fit aller de bonne heure à Leyde, où toutes les parties de la médecine, l'anatomie ſur-tout, & la botanique, étoient deſſors cultivées avec ſoin. Il y eut pour maître Jean Van-Horn, célebre anatomiſte, ſous qui il fit des progrès ſurprenans, & comme pour ſe délaſſer, il alloit chercher avec ſoin toutes les plantes qu'il pouvoit trouver à Leyde, afin d'en connoître la nature & les propriétés. De Leyde il alla à Franeker, où il prit le degré, & reçut les honneurs de docteur en médecine. Revenu à la Haye, il ſe maria n'ayant pas encore vingt-quatre ans, le quatre de Décembre 1661. il épouſa *Marie*, fille de *Pierre* Poſt, architecte de Frederic-Henri, prince d'Orange & de Naſſau, dont il eut un fils & pluſieurs filles. M. Ruyſch pratiqua la médecine avec d'autant plus de ſuccès à la Haye, qu'il ne ſéparoit point de cette étude celle de la botanique, & encore moins celle de l'anatomie, pour laquelle il n'épargnoit ni les diſſections frequentes, ni la lecture des meilleurs ouvrages, ni les réflexions les plus profondes. Il montra ſes progrès dans cette ſcience dès 1665. par le livre qu'il publia cette année *in-12.* à la Haye, intitulé, *Diluciditio vaſorum in vaſis lymphaticis & lacteis.* Cet ouvrage fut ſi bien reçu, que dès 1665. il fut appellé à Amſterdam pour y être profeſſeur en anatomie. Il exerça cet emploi avec beaucoup d'honneur, & il fixa dès-lors ſon ſéjour à Amſterdam, où il a vécu 65. ans, c'eſt-à-dire, juſqu'à ſa mort. Son zele pour l'anatomie, la lumiere avec laquelle il ſe conduiſoit dans cette ſcience, les experiences ſans nombre qu'il fit, les diſciples qu'il forma, conduiſirent cette étude à un degré de perfection, auquel perſonne n'étoit encore arrivé juſques-là, au moins dans les Pays-Bas. Il fit bien des découvertes que l'on n'avoit point encore faites, & il s'acquit une réputation, qui ne périra ſans doute qu'avec le monde. Il perfectionna tellement l'art de préparer & de conſerver les cadavres, qu'il en doit paſſer pour l'inventeur; & c'eſt en vain que Godefroi Bidloo a voulu s'attribuer l'honneur d'une découverte que l'on ne doit qu'au ſçavant dont nous parlons. On peut voir cette découverte & beaucoup d'autres dont on lui eſt redevable, dans ſes *Obſervationes anatomico-chirurgicæ*; dans ſon *Muſæum Ruyſchianum*; dans ſes *Reſponſiones ad epiſtolas problematicas*; dans ſes *Theſaurs anatomici*; dans ſes *Adverſaria anatomico-chirurgica*; & dans ſes *Curæ poſteriores*. On voit auſſi par ces ouvrages que l'oſtéologie étoit parfaitement connue à M. Ruyſch; qu'il n'ignoroit rien de ce qui regarde les vaiſſeaux du corps humain; que tout ce qui concerne les viſceres n'avoit rien pour lui de caché, qu'il n'y avoit aucune partie qui entre dans la compoſition du corps de l'homme, qu'il n'eût examinée avec le ſoin le plus exact, avec l'attention la plus ſcrupuleuſe, dont il ne connût la nature, les maladies, les propriétés, & ſur quoi il n'eût fait quelques experiences que l'on n'avoit point fait avant lui, ou que l'on n'avoit fait qu'imparfaitement. Il avoit approfondi d'ailleurs l'hiſtoire naturelle dans toutes ſes parties; & c'étoit la réputation que la profondeur de ſa ſcience lui avoit ſi juſtement acquiſe, qui lui avoit attiré le concours étonnant d'auditeurs qui venoient, même de bien loin, pour prendre ſes leçons. Il eut l'honneur d'expliquer la fabrique & toute la méchanique du corps humain au Czar Pierre, roi de Moſcovie, que l'on ſçait avoir été paſſionné pour tous les arts, & preſque toutes les ſciences: & ce prince l'écouta avec autant d'ardeur que de plaiſir, & rendit à ſes connoiſſances le tribut de louanges qu'elles méritoient. Le mérite de M. Ruyſch le fit deſirer auſſi dans la plûpart des académies de l'Europe. Il fut aſſocié à l'académie impériale des *curieux de la nature*, & aux académies royales des ſciences de Paris & de Londres. Il fut reçu dans celle de Paris en 1727. pour y remplir la place du célebre M. Iſaac Newton. Juſques dans l'âge le plus avancé, il aimoit à faire

Digitized by Google

des experiences, à contempler la nature, à faire des démonſtrations utiles, ſur-tout aux jeunes gens, en qui il voyoit du goût & de l'inclination pour ces connoiſſances. Il étoit d'un accès ſi facile, que dans ſa vieilleſſe il ne prenoit pas toujours les précautions de prudence qu'il eût dû garder; ce qui eſt cauſe que parmi ceux qui ne venoient chez lui que pour profiter de ſes lumieres, il s'en eſt ſouvent trouvé d'autres qui ne ſe rendoient familiers que pour le piller plus aiſément, & enlever de ſon cabinet bien des choſes dont la conſervation eût été utile. Il mourut à Amſterdam le 22. de Février 1731. âge de 92. ans & onze mois. Son fils HENRI, l'unique enfant mâle qu'il eut, eut auſſi une grande inclination pour les mêmes ſciences où ſon pere s'étoit rendu ſi habile, & il y fit pareillement de grands progrès. Il fut docteur en médecine, & excella particuliérement dans la connoiſſance de l'hiſtoire naturelle & de la botanique. Il eut ſoin de l'impreſſion de pluſieurs des ouvrages de ſon pere, auſquels il travailla lui-même; & l'on trouve beaucoup de ſes obſervations parmi celles de Frederic Ruyſch, imprimées en 1692. Mais ce fils qui faiſoit la conſolation & les délices de ſon pere, mourut pluſieurs années avant lui d'une maladie épidémique, à Amſterdam, au mois de Février 1727. M. Ruyſch ne ſe contenta de cette perte, que par la compagnie que lui faiſoit la plus jeune de ſes filles, qui avoit auſſi beaucoup étudié la botanique & l'anatomie, & qui a ſouvent aidé ſon pere dans ſes expériences & dans ſes démonſtrations. Tous les ouvrages de M. Ruyſch, dont nous avons déja nommé une partie, ſont: *Dilucidatio valvularum in vaſis lymphaticis & lacteis. Obſervationum anatomico-chirurgicarum centuria*, à Amſterdam, en 1691. *in-4°. Epiſtola problematica ſexdecim. Reſponſio ad Godofredi Bidloi libellum vindicarium. Adverſariorum anatomico-medico-chirurgicarum decades tres*, à Amſterdam en 1717. *in-4°. Theſaurus animalium primus. Theſaurus anatomici decem. Muſæum anatomicum. Cura poſteriores, ſeu theſaurus omnium maximus. Cura renovata poſt curas poſteriores. Reſponſio ad J. C. Bohlium, de uſu novarum Cave propaginum. Reſponſio de glandulis ad Cl. Boerhave. Tractatio de muſculo in fundo uteri obſervato, & à nemine antehac detecto*, à Amſterdam en 1726. *in 4°.* En 1731. Jean-Frederic Schreiber publia à Amſterdam l'hiſtoire de la vie & des mérites de Frederic Ruyſch (*Hiſtoria vitæ & mortis rum Frederici Ruyſch*) dans laquelle il s'étend beaucoup ſur les talens de cet habile homme, ſur ſes découvertes, &c. C'eſt un *in-4°.* de 80. pages, *dont nous avons fait uſage pour cet article.*

RUZE', (Guillaume) fils de GUILLAUME RUZÉ, ſeigneur de Beaulieu, receveur général des finances en Touraine, & de *Marie* Teſtu, & frere aîné de *Martin* Ruzé, ſecretaire & tréſorier des ordres du roi, & auſſi ſeigneur de Beaulieu, Chilly & Longjumeau, fit ſes études à Paris où il étoit né, embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut docteur de la faculté de Paris & de la maiſon de Navarre. Il a vécu ſous les rois Charles IX. & Henri III. dont il a été confeſſeur. Il aſſiſta à la conference tenue en 1566. avec les miniſtres de la religion Prétendue Reformée. Henri III. le nomma à l'évêché de S. Malo; & avant que d'avoir été ſacré, il fut nommé à celui d'Angers, dont il prit poſſeſſion le 29. d'Août 1572. par procureur. Comme la fonction de confeſſeur du roi l'obligeoit de s'abſenter de tems en tems de ſon diocèſe, il crut que la réſidence étant de droit divin, il devoit la préferer à cet emploi; & depuis qu'il l'eut quitté, il s'appliqua ſans relâche à gouverner ſon troupeau en paſteur bon & fidéle. Il avoit beaucoup de douceur & de charité, & il ſe regardoit plutôt comme le confrere de ſes chanoines que comme leur évêque. Il n'étoit pas moins le pere de ſon peuple, que l'ami de ſon clergé. Dès la premiere année de ſon épiſcopat, il aſſiſta à l'aſſemblée du clergé tenue à Blois en 1572. & ce fut lui qui prêcha à l'ouverture. Il ſe trouva auſſi au concile de ſa province, tenu à Tours en 1583. & y eut le ſecond rang après l'archevêque Simon de Maillé qui y préſidoit. Il fit imprimer peu de tems après en françois la profeſſion de foi qui avoit été arrêtée dans ce concile, & qui fut ſuivie preſque par tout le royaume; elle eſt intitulée: *Maniere de profeſſion de foi que doivent tenir ceux du diocèſe d'Angers, qui ſe voudront remettre au giron de l'égliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine.* Ce prélat étant allé à Paris pour les affaires de ſon clergé, y mourut le 28. de Septembre 1587. & fut enterré dans l'égliſe de S. Paul. C'eſt à lui à qui Scevole de Sainte-Marthe a dedié ſes cantiques de pieté. Les ſtatuts de Guillaume de Ruzé ſe trouvent dans le recueil *in-4°.* de ceux d'Angers. Ce prélat eſt auſſi auteur d'une traduction françoiſe du *Commonitorium* de Vincent de Lerins. * *Gallia Chriſtiana anc. édit. tome ſecond, page 147. Hiſtoire de la Ligue, tome premier, page 306. Mémoires du tems.*

RUZE' (Arnoul) *Dans le Moreri, édition de 1725. on avoit dit ſur la foi de dom Liron dans ſa bibliotheque Chartraine, qu'*Arnoul Ruzé étoit né à Blois. Il eſt ſûr qu'il étoit de Tours, comme l'a montré M. Perdou de la Perriere, gentilhomme d'Orleans, dans ſa lettre critique ſur l'ouvrage de dom Liron, publiée ſous le titre de *Lettre d'un conſeiller de Blois, &c.*

RYCKIUS, (Theodore) ſçavant profeſſeur en hiſtoire à Leyde, avoit voyagé en Angleterre, en France, & en Italie, après ſes études académiques, & par-tout il s'étoit fait eſtimer par ſes manieres & par ſon eſprit. De retour en Hollande, il ſuivit quelque tems la profeſſion d'avocat à la Haye; mais bientôt dégoûté d'un genre d'étude & de vie pour lequel il n'avoit point d'inclination, il accepta une chaire de profeſſeur en hiſtoire à Leyde, & il y fit honneur. Ses leçons étoient fort goûtées, on les entendoit avec plaiſir, ſes auditeurs étoient en grand nombre, & vantoient par-tout ſes talens. Ryckius fit connoître par ſes ouvrages qu'il métitoit ces éloges. On lui doit une excellente édition de Tacite, avec des notes d'autant plus eſtimables, qu'elles éclairciſſent un grand nombre d'endroits de ces auteurs, que ſes commentaires précedens, & Juſte-Lipſe lui-même, avoient laiſſé dans leur obſcurité. Il a publié encore une diſſertation *De primis Italiæ colonis, & adventu Æneæ in Italiam*, pour refuter le ſentiment du ſçavant Samuel Boehart, qui avoit prétendu qu'Enée n'avoit jamais vu l'Italie. Il fit imprimer auſſi un diſcours ſur les Geans, en latin, où il rapporte les faits les plus remarquables qu'on lit dans les hiſtoires ſur les Geans de tous les tems. C'eſt enfin à lui que l'on doit l'édition du commentaire de Luc Holſtenius ſur Etienne de Byſance, & de quelques-autres ouvrages de ce ſçavant bibliothecaire du Vatican. Ryckius avoit apporté ces ouvrages à ſon retour du voyage qu'il avoit fait en Italie, & ils furent imprimés en 1692. Ryckius étoit mort dès le commencement de 1690. Dans les œuvres poſthumes de Francius on trouve pluſieurs de ſes lettres, & de Grævius au même Francius.

RYER. (Pierre du) *Supplêez cet article à celui qui eſt dans le Moreri.* Pierre du Ryer étoit Pariſien, né d'une famille noble. Il fut reçu de bonne heure à l'académie Françoiſe. En 1626. il fut pourvu d'une charge de ſecretaire du roi. Mais ayant fait un mariage peu avantageux, il vendit cette charge en 1633. & la néceſſité où il ſe trouva de pourvoir à la ſubſiſtence d'une famille, l'obligea de s'attacher, en qualité de ſecretaire, à Ceſar duc de Vendôme. Il eut ſur la fin de ſes jours un brevet d'hiſtoriographe de France, avec une penſion ſur le ſceau. Il mourut le ſix de Novembre 1658. âgé de 53. ans, & fut enterré à S. Gervais dans le tombeau de ſes ancêtres. Il avoit un ſtyle coulant & pur, égale facilité pour les vers & pour la proſe: il ne manquoit que de loiſir. Comme il travailloit pour vivre, il ne ſe donnoit pas le tems de travailler ſes ouvrages, qui ſont éloignés de la perfection où l'on ſent qu'il étoit capable de les porter. La plûpart de ſes poéſies conſiſtent en pieces de théatre. Voici celles que nous connoiſſons: *Le mariage d'amour*, paſtorale, avec quelques mélanges du même, à Paris, *in-8°.* 1621. Dès 1610. il avoit paru ſous le même titre une paſtorale d'un Iſaac du Ryer, de qui l'on a

Digitized by Google

encore *Les amours contraires & la vengeance des satyres. Argenis & Poliarque*, ou *Théocrine*, premiere journée, avec un recueil d'autres œuvres poëtiques du même, à Paris en 1630. *in-8°. Argenis*, &c. seconde journée, à Paris, *in-8°.* en 1631. *Lysandre & Calliste*, tragi-comédie, à Paris, en 1632. *in-8°. Alcimedon*, tragédie, à Paris, *in-8°.* en 1633. *Cléomedon*, tragicomédie, à Paris, *in-4°.* en 1636. *Les vendanges de Suresne*, comédie, à Paris, *in-4°.* en 1636. *Lucrece*, tragédie, à Paris, *in-4°.* en 1638. *Clarigene*, tragicomédie, à Paris, *in-4°.* en 1639. *Alcionné*, tragédie, à Paris, *in-4°.* en 1640. *Saül*, tragédie, à Paris, *in-4°.* en 1642. *Esther*, tragédie, à Paris, *in-4°.* en 1644. *Berenice*, tragicomédie en prose, à Paris, *in-4°.* en 1645. *Scévole*, tragédie, à Paris, *in-4°.* 1647. *Nitocris*, reine de Babylone, tragicomédie, à Paris, *in-4°.* en 1650. *Amaryllis*, pastorale, à Paris. *in-4°.* en 1650. *Dynamis*, reine de Carie, tragicomédie, à Paris, *in-4°.* en 1653. *Anaxandre*, tragicomédie, à Paris, *in-4°.* en 1655. Outre ces dix-neuf pieces de théatre imprimées, il en reste deux manuscrites dans la bibliotheque de M. le maréchal d'Estrées, qui sont Artéphile & Clitophon, tragédies. Toutes ces pieces qui auroient coûté beaucoup de tems à un grand poëte, ne l'ont pas empêché de donner un plus grand nombre encore de traductions, sçavoir : Traité de la providence de Dieu, traduit du latin de Salvien, à Paris, *in-8°.* en 1634. Isocrate, de la louange de Busire, avec la louange d'Helene traduite par Giry, à Paris, *in-12.* en 1640. Les Pseaumes de D. Antoine roi de Portugal, &c. à Paris *in-12.* en 1645. L'abbé de Bellegarde & plusieurs autres ont donné depuis de meilleures traductions françoises de ce petit ouvrage, dont il n'est point certain que D. Antoine soit l'auteur. Histoire de la guerre de Flandres, traduite du latin de Strada, en 2. vol. *in-fol.* à Paris, le premier en 1644. le second en 1649. Les histoires d'Hérodote traduites du grec, à Paris, *in-fol.* en 1645. Les supplémens de Freinshemius, au-devant du Quinte-Curce de Vaugelas, à Paris, *in-4°.* en 1647. La vie de S. Martin, traduite du latin de Sulpice Severe, à Paris, *in-12.* en 1650. Les Décades de Tite-Live, avec les supplémens de Freinshemius, en 2. vol. *in-fol.* à Paris, en 1653. Les histoires de Polybe avec les fragmens, &c. *in-fol.* à Paris, en 1655. Histoire de M. de Thou, des choſes arrivées de ſon tems, en trois vol. *in-fol.* à Paris, en 1650. Cette traduction ne contient que les vies de Henri II. de François II. & de Charles IX. Elle eſt d'ailleurs pleine de fautes, & en mille endroits du Ryer n'a point entendu ſon auteur, qu'il fait de plus parler ſi mal, qu'il l'a tout-à-fait deshonoré. On a donné en 1734. une traduction complette & digne d'eſtime de cet excellent Hiſtorien, en 16. vol. *in-4°.* Les métamorphoſes d'Ovide, avec de nouvelles explications hiſtoriques, morales, & politiques, à Paris, *in-fol.* en 1660. Cette traduction a été réimprimée à la Haye, en 1728. en 4. vol. avec des diſſertations & des explications mythologiques fort eſtimées, mais qui ne ſont pas de du Ryer. Ce dernier a traduit encore preſque toutes les œuvres de Ciceron, ſçavoir ; le Traité du meilleur genre d'orateurs, la plûpart des Oraiſons, les Epîtres familieres, les Tuſculanes, la Nature des dieux, les Offices, la Vieilleſſe, l'Amitié, les Paradoxes, en 12. vol. imprimés ſéparément en diverſes années. Enfin il a traduit toutes les œuvres de Seneque, excepté ce que Malherbe & Lesfargues en ont traduit, en 9. vol. imprimés ſéparément en diverſes années. * *Mémoires du tems. Hiſt. de l'académie Françoiſe*, par M. Pelliſſon, avec les notes de l'abbé d'Olivet. *Bibliotheque choiſie* de M. Colomies, en pluſieurs endroits. Maupoint, *Bibliotheque des théatres*, *&c.*

RYFFIUS, (Pierre) né à Baſle en 1552. d'une famille très-ancienne, s'eſt diſtingué dans la ſcience des mathématiques. Il prit le degré de maître-ès-arts en 1576. & s'appliqua enſuite à l'étude de la médecine. Il fut reçû docteur en médecine en 1584. & profeſſeur des mathématiques en 1586. Quelque tems après on l'aggrégea au collége des médecins, & deux fois il fut honoré du rectorat de l'univerſité. Il donna tous ſes ſoins aux devoirs de ſon état, & il ſe fit eſtimer & rechercher par ſon habileté & ſa ſcience. Il compoſa pluſieurs abregés de mathématiques, dans le deſſein qu'ils fuſſent expliqués aux étudians, & on les trouva ſi utiles, qu'on s'en ſervit à cet uſage. Il mourut en 1629. Il eſt auteur des écrits ſuivans : *Queſtiones geometricæ. Geodaſia per uſum radii geometrici. Elementa ſphæra. Compendium arithmeticæ.* * Ueſſii *Ephemerides. Archiva academ. Baſileenſis*, *&c.*

S

SAo ou SAA, (Emmanuel) Jéſuite Portugais, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'il* mourut âgé de 75. ans. Il n'étoit que dans ſa ſoixante-ſixiéme année lorſque ſa mort arriva. *Ajoutez auſſi que* l'on aſſure qu'il fut quarante ans à compoſer ſon livre des aphoriſmes des confeſſeurs pour les cas de conſcience, quoique ce ne ſoit qu'un petit volume ; & cependant le maître du ſacré palais en fit retrancher ou corriger plus de quatre-vingt endroits où les principes & les déciſions ne s'accordoient pas avec l'écriture & les regles des mœurs établies dans les écrits moraux des peres de l'égliſe ou dans les déciſions des conciles. L'édition de cet ouvrage de 1601. eſt de Barcelone, non de Madrid. On en a des éditions de Paris en latin, & quelques-unes en françois mais tronquées. * *Voyez* ce qu'en dit Pierre de l'Etoille dans ſon *Journal du regne de Henri IV. tome ſecond.*

SABA. *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve dans le Moreri.* Saba, ſelon l'hiſtorien Joſephe, étoit l'ancien nom de la ville de Méroé, avant que Cambyſe lui donnât le nom de ſa ſœur. Cette ville fut ſelon quelques auteurs, le ſéjour de la reine que la réputation de Salomon attira en Judée pour voir ce prince & s'entretenir avec lui. Joſephe appelle cette reine *Nicolis*, d'autres la nomment *Makeda*. Les Ethiopiens ſoutiennent encore aujourd'hui que cette princeſſe étoit de leur pays, & que ſes deſcendans y ont regné pendant un tems conſidérable. Ils en conſervent les noms, la liſte, & la ſucceſſion. Ces peuples la nomment conformément à l'écriture, Negheſta-Azeb, la reine du Midi. Ils veulent, auſſi-bien que les Arabes, qu'elle ait été femme de Salomon, qu'elle retourna enceinte dans ſon pays ; qu'elle y accoucha d'un fils qu'elle éleva juſqu'à ce qu'il fût en état d'avoir des maîtres & de profiter des leçons de Salomon ; qu'elle l'envoya alors à Jeruſalem, pour y être élevé auprès de lui ; qu'il y paſſa pluſieurs années ; qu'il fut oint & ſacré dans le temple ; qu'en mémoire de ſon aïeul il prit le nom de David ; qu'étant de retour & parvenu à la couronne, il introduiſit la religion des Juifs dans ſes états, & que c'eſt de-là que ſont venues tant de cérémonies Juives qui ſe conſervent encore parmi les Abyſſins ou Ethiopiens. Mais preſque tous les plus habiles interprétes veulent que cette reine ait demeuré particuliérement dans cette partie de l'Arabie Heureuſe, connue

Digitized by Google

connue ſous le nom d'Yémen. Saint Juſtin, ſaint Cyprien, ſaint Cyrille d'Alexandrie, enfin le plus grand nombre des peres & des interprêtes, décident qu'elle étoit véritablement Arabe. Philoſtorge en patle de même, & le géographe de Nubie place en Arabie la ville de Saba, & dit que Belkis femme de Salomon étoit de ce lieu-là. Ces ſentimens en apparence ſi oppoſés, ſont aiſés à concilier dès que l'on conviendra que ces peuples ont été unis, & n'ont eu qu'un même maître: ils ont porté le même nom, ils ont la même origine, puiſque les Abyſſins ſont ſortis de la terre de Chus & du pays des Sabéens. C'eſt ce que M. l'abbé le Grand prouve un peu plus au long dans ſa *Diſſertation ſur la reine de Saba*, qui eſt la ſeptiéme des diſſertations qu'il a jointes à la *Relation hiſtorique d'Abyſſinie*, par le pere Jerôme Lobo, Jéſuite, *pag. 266. & ſuiv. Voyez* auſſi le *Dictionnaire de la Bible* du P. Calmet, & Joſephe dans ſes *Antiquités Judaïques*, *liv. 2. chap. 5. &c.*

SABBATIENS, *voyez* SABBATIUS.

SABBATIUS, *dont on n'a dit que très-peu de choſe dans le Morери, au mot* SABATHIUS, étoit Juif d'origine. S'étant fait Chrétien dans la ſecte des Novatiens, il y fut ordonné prêtre par Marcien leur évêque, qui avoit ſuccedé à Agelius à Conſtantinople vers l'an 383. Sa converſion à la foi ne lui fit pas renoncer aux pratiques des Juifs, & il demeura toujours fort attaché à l'obſervation de la loi Judaïque. Sa vie étoit fort reglée & même auſtere. Mais il étoit ambitieux, & deſiroit d'être évêque: dans ce deſſein il s'aſſocia deux évêques de ſa ſecte, Théréſtiſte & Macaire, réſolu de ſuivre ce qui avoit été arrêté touchant la Pâque, dans un concile des Novatiens tenu à Paze ſous le regne de Valens; ſçavoir, que l'on ſe conformeroit au calcul des Juifs pour la célébration de cette fête, excepté qu'on la célébreroit toujours le dimanche. Paze étoit une petite ville de Phrygie: le decret du concile qu'on y avoit tenu, paroît n'avoir été qu'un prétexte que Sabbatius avoit cherché pour faire ſchiſme & ſe former un parti. Mais il en allegua un autre: il dit qu'il ne ſe ſéparoit de l'égliſe que pour ſuivre une plus grande perfection. Marcien voyant qu'il commençoit à tenir des aſſemblées à part, ſe repentit de l'avoir ordonné prêtre, & diſoit, » Il eût mieux valu „ mettre mes mains ſur des épines, que de les impoſer „ ſur ſa tête. „ Cependant comme il vit que Sabbatius diviſoit les Novatiens, il aſſembla un concile des évêques de ſa ſecte à Sangare, port de mer dans la Bithynie près d'Hélenople. Sabbatius y fut mandé. On l'interrogea ſur le ſujet de ſon mécontentement, & il dit qu'il venoit de ce que l'on n'obſervoit pas le decret du concile de Paze touchant la Pâque. Marcien & les autres évêques ſe douterent bien que ſon mécontentement avoit une autre cauſe, & que ſon véritable deſir étoit de parvenir à l'épiſcopat. Pour rompre ſes meſures, on lui demanda qu'il fit ſerment de n'accepter jamais cette dignité. Il le fit: & auſſi-tôt le concile, qui vouloit lui ôter tout prétexte de ſe diviſer, fit un canon qui fut ſurnommé l'*Indifferent*, par lequel il fut ordonné que chacun célébreroit la Pâque tel jour qu'il voudroit, pourvu que l'on ne quittât point les aſſemblées, & que l'on ne ſe ſéparât point des autres. Par ce decret ils violerent la diſcipline que le concile de Nicée avoit cru devoir établir d'une maniere uniforme dans toute la terre. Mais leur condeſcendance en ce point, qui n'étoit pas l'effet d'une vraie charité, eut de fâcheuſes ſuites. Sabbatius, quoiqu'uni de communion avec les autres Novatiens, ne voulut pas s'accorder avec eux ſur la célébration de la Pâque; & quand la Pâque commune ne s'accordoit pas avec la ſienne, il prévenoit la commune, faiſant en ſon particulier le jeûne & les autres céremonies de cette fête. Divers Novatiens de Phrygie & de Galatie ſuivirent ſon exemple, & mirent ainſi le trouble dans leur ſecte. Sabbatius ſe ſépara même ouvertement de Siſinnius qui avoit ſuccedé à Marcien, ſous le même prétexte de célébrer la Pâque avec les Juifs, & tint ſes aſſemblées à part. On raconte de lui que liſant un jour publiquement cet endroit de l'évangile: *La fête des Azymes qu'on appelle Pâque approchoit*, il y ajouta comme texte de l'évangile: *Maudit eſt celui qui fait la Pâque hors les jours des Azymes.* Pluſieurs laïques ignorans ſe laiſſerent tromper par cette fourberie, mais la fauſſeté en fut bientôt découverte. Comme il célébroit la fête de Pâque avec quantité de monde qu'il avoit ſéduit, il ſe répandit un bruit parmi eux, que l'évêque Siſinnius venoit les attaquer à main armée. La frayeur s'étant ſaiſi de la multitude, ils ſe preſſerent ſi fort de ſortir, qu'ils s'étouffferent les uns les autres, & il y en eut ſoixante & dix qui y perdirent la vie. Cet accident fit abandonner à pluſieurs le parti de Sabbatius, mais il eut toujours des diſciples. Après la mort de Siſinnius, arrivée ſur la fin de l'an 407. comme on vouloit mettre en ſa place Chryſante, & que celui-ci pour l'éviter, demeuroit caché, Sabbatius prit ce tems pour ſe faire évêque, & ſe fit ordonner, malgré le ſerment qu'il avoit fait de ne pas même accepter l'épiſcopat. Cette tentative ne lui réuſſit pas: les Novatiens indignés de ſon ambition, continuerent à chercher Chryſante, & firent bannir Sabbatius à Rhode, où il finit ſes jours. * Socrate, *Hiſtor. l. 7.* Baronius, dans ſes *Annales* ſous l'an de Jeſus-Chriſt 391. *n. 7.* Sanderus, *Hæreſ. 88.* Dom Remi Ceillier, *Hiſtoire des auteurs ſacrés & profanes, tome V.* Godeau, *Hiſtoire eccléſ. &c.*

SABELLICUS. *Cet article eſt ſi défectueux dans le Morери, édition de 1725. qu'il convient de le donner ici de nouveau, quoique beaucoup plus correct dans celle de 1732.* Marcus Antonius Coccius Sabellicus naquit vers l'an 1436. dans une petite ville d'Italie qui s'appelloit Valetia, ou Vicus Valerius, dans le pays des anciens Equicoliens. Sabellicus, pour rendre ce lieu plus célebre, lui donna le nom de *Vicus Varronis*, d'où on l'appelle aujourd'hui Vicovaro. Le nom de ſa famille étoit *Coccius*, dont il fit *Cocceius*, pour le rendre plus Romain. Quelques flateurs l'ont fait deſcendre de la famille de Cocceïens, mais Paul Jove aſſure qu'il étoit fils d'un pauvre maréchal, ce qui n'eſt pas mieux fondé. Il étoit d'une famille honnête, & qui avoit du bien. JEAN ſon pere étoit fort à ſon aiſe, & avoit ſervi ſous Robert Urſini, ſa mere ſe nommoit *Dacia*. Il eſt faux que Sabellicus ait été obligé pour ſubſiſter, d'inſtruire la jeuneſſe à Tivoli. Au contraire, il alla fort jeune lui-même à Rome, où il étudia quelque tems ſous Gaſpard de Veronne, & ſous Potcellio Neapolitain. Il prit enſuite des leçons de Domitio Calderino, ſous lequel il fit briller & perfectionna ſa grande facilité à faire des vers. La réputation avec laquelle Pomponius Lætus enſeignoit auſſi à Rome, l'engagea pareillement à étudier ſous lui, & ce ſçavant, charmé de ſes progrès, le mit de ſon académie, & lui fit prendre le nom de *Sabellicus*. Il quitta enſuite Rome pour aller enſeigner la jeuneſſe à Udine, où on le demandoit avec empreſſement. C'étoit vers l'an 1475. Pendant ce tems-là il étudia lui-même la logique, les mathématiques, & la langue grecque. La peſte l'obligea de ſe retirer à Trieſte où il fit quelque ſéjour. En 1484. il fut appellé à Veniſe pour y enſeigner les belles lettres. Mais la peſte l'obligea encore de fuir, & il ſe réfugia à Veronne, où il compoſa ſon hiſtoire de Veniſe qu'il fit imprimer à ſon retour dans cette derniere ville. Il fut le premier chargé du ſoin de la bibliothéque de S. Marc, que le cardinal Beſſarion avoit donnée à la république de Veniſe. Ses infirmités, qui étoient encore plus le fruit de ſes débauches que de ſes travaux, l'engagerent à préſenter en 1505. une requête au ſenat pour le ſupplier de le décharger de ſon emploi, & de lui donner une penſion de deux cens ducats, ce qui lui fut accordé. Il mourut le 18. d'Avril 1506. d'une maladie honteuſe, comme l'a marqué Latomus dans cet épitaphe:

Magnus in hoc tumulo jacet ille SABELLICUS, *orbis*
Cujus ad ingenium non ſatis unus erat.
Tempora per modicis incluſerat omnia chartis,
Servire exemplo qua potuere aliquo.

Digitized by Google

In venere incerta tamen hic conta buit, atque
Multus Italicus Gallica fata pati.
Quid juvat humanos ſcire atque evolvere caſus,
Si fugienda facis, & facienda fugis?

Les ouvrages de Sabellicus ſont : *De vetuſtate Aquileja libri ſex.* Il y a bien des contes dans cet ouvrage. *Rerum Venetarum Hiſtoria*, à Veniſe, *in-fol.* en 1486. en trente-deux livres. Hermolao Barbaro y fit ajouter un trente-troiſiéme livre avec la date de 1487. qui étoit l'année en laquelle Auguſtin Barbadico avoit ſuccedé au doge Marc Barbadico ſon frere. Cette hiſtoire de Veniſe a été réimprimée à Baſle chez Hervagius, en 3. vol. *in-fol.* l'an 1560. & pluſieurs autres fois ailleurs. Elle a été miſe auſſi en 1718. dans le recueil des hiſtoires de Veniſe, écrites par ordre de la république en 10. vol. *in-4°.* quoique Sabellicus n'eût pas fait la ſienne par le même ordre. Elle a été traduite en italien par trois auteurs differens. *De Venetis magiſtratibus liber*, à Veniſe, en 1488. *in-4°.* Des notes latines ſur quelques endroits de Pline, de Tite-Live, de Valere Maxime, de Lucain, de Stace, de Catulle, avec des obſervations tirées de differens auteurs, à Veniſe, en 1487. *in-4°.* à Paris, en 1511. *in-fol.* avec d'autres écrits ; & dans le premier tome du *Theſaurus criticus* de Gruter. Les notes de Sabellicus ſur Pline le Naturaliſte, ayant déplu à Hermolao Barbaro, celui-ci en reprit pluſieurs dans ſes *Caſtigationes Plinianæ*, mais ſans nommer Sabellicus. Une édition de Valere Maxime, avec l'interprétation & les commentaires d'Olivier d'Arzignano, à Veniſe, en 1488. *in-fol.* & en 1491. & 1494. Une édition de Suétone avec une paraphraſe & des notes, à Veniſe, en 1480. *in-fol. De officio Prætoris*, en 1491. *De Venetæ urbis ſitu libri tres. De latina linguæ reparatione*, à Veniſe en 1494. *De officio ſcribæ. Oratio in funere Zacharia Barbari, equitis & procuratoris D. Marci, &c. Oratio in funere Benedicti Rugii, regii oratoris, &c.* Courtes notes (latines) ſur Tite-Live, dans l'édition de cet auteur faite à Veniſe en 1495. *in-fol. Juſtinus & Florus emendati*, à Veniſe, en 1495. *in-fol. Nota in Horatium* : on les trouve dans pluſieurs éditions de ce poëte. *Rapſodia hiſtoriarum Enneades*, c'eſt une hiſtoire univerſelle, qui a paru en diverſes parties & en differens tems, elle eſt fort imparfaite & pleine de fautes. Il y a encore de Sabellicus dix livres d'exemples, des poëmes, des lettres, des harangues, & l'on trouve la plus grande partie de ſes ouvrages dans le recueil qui en a été fait en 1560. en 4. vol. *in-fol.* * *Voyez* ſa vie par Apoſtolo-Zeno à la tête de l'*Hiſt. de Veniſe*, de l'édition de 1718. Sabellicus laiſſa un *fils naturel* qui mourut en 1506.

SABINE, province d'Italie, compriſe entre le Tibre, le Teverone, le Velino, & les Apennins. Elle eſt fertile en bleds, en vins, & en huile ; mais elle n'a point de ville murée. De trois chemins qui conduiſent de Rome dans la Sabine, le premier eſt appellé *Via Salaria*. A deux milles de Rome on paſſe le Teverone ſur le pont *Salario*, réparé par Narſès, comme le porte l'inſcription. A trois milles de-là ſur la rive du Tibre, eſt une ferme du chapitre de S. Pierre, appellée *Caſtel Giubileo*. C'eſt où étoit l'ancienne ville de *Fidenes*, & à deux milles de-là eſt *Marcigliano vecchio*, c'étoit l'ancienne ville de *Cruſtumium*. Le bourg appellé *Monte Rotundo*, appartenant aux Barberins, en eſt à ſix milles, on l'appelloit anciennement *Mons erectus* : c'eſt où la *Via Salaria* & la *Via momentana* ſe réuniſſent. La Sabine embraſſe aujourd'hui tout ce qui eſt contenu entre le lac de Piedi, Luco, Riéti, le Tibre, la Negra, & le Teverone. On a des ordonnances ſynodales de Ptolomée, cardinal, évêque de Sabine, en 1590. Gabriel Paléotte en dreſſa l'an 1593. & 1595. & Louis Madruce en 1597.

SABINIEN, pape, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on met* ſa mort le 19. de Février de l'an 605. *il faut* 606.

SABINIENS, c'étoit le nom d'un parti parmi les anciens juriſconſultes Romains. Ce parti ſoutenoit les opinions d'Artejus Capiton, qui étoit en grande réputation & en grand crédit ſous Auguſte. Les Sabiniens tiroient leur nom de Maſſurius Sabinus, qui vivoit ſous Tibere, ou ſelon d'autres, de Cælius Sabinus. Caſſius Longin les appelle Caſſiens. Ils étoient oppoſés ſur pluſieurs articles aux Proculiens ou Pégaſiens, & ſe faiſoient un devoir de ne jamais s'écarter des opinions de leurs docteurs. Ces deux partis ſe ſont ſoutenus juſqu'au tems des Antonins, où ils ont commencé à s'éteindre, parce que les juriſconſultes faiſoient un mélange des opinions des deux ſectes, & que les empereurs décidoient les affaires, plutôt ſelon leur volonté propre, que ſelon les loix, & qu'ils privoient par-là les juriſconſultes de leur ancienne autorité. * Balduinus, *ad ff. l. 1. de jure natur. Gent. &c.* François Hotman dans ſon Anti-Tribonien, ou diſcours de l'étude des loix. Godefroi, *in hiſtoria juris, c. 7. &c.*

SACCHI, (André) peintre Romain, né l'an 1600. fut diſciple de l'Albane, & hérita du génie de ſon maître. Il ſçut mettre, comme lui, dans ſes ouvrages des graces qui les rendent extrêmement agréables. Son coloris, de même que celui de l'Albane, n'eſt pas des plus vigoureux ; mais il eſt d'une ſuavité & d'un accord parfait. Le plafond qui repréſente la ſageſſe divine, qu'il a peint dans une des chambres du palais Barberin, eſt un de ſes principaux ouvrages. Il y en a encore pluſieurs autres diſperſés dans l'égliſe de Rome : mais rien n'égale celui où ce peintre a repréſenté S. Romuald inſtruiſant ſes diſciples. Ce tableau qui eſt dans l'égliſe de S. Romuald à Rome, eſt regardé d'un conſentement unanime, non ſeulement comme le plus bel ouvrage de Sacchi, mais comme un des plus parfaits tableaux qui ſoient dans Rome. Sacchi avoit le rare talent de bien enſeigner, auquel il joignit des manieres douces & affables : ce qui faiſoit que ſon école étoit toujours remplie d'éleves, & il lui eſt très-glorieux d'avoir formé le chevalier Charles Matatti, qui doit à ſes enſeignemens la gloire qu'il a acquiſe dans la peinture. Sacchi eſt mort à Rome en 1661. âgé de 61. ans.* *Abecedario piſtorico.*

SACCO, (Joſeph Pompée) médecin, né à Parme le 14. de Mai 1634. fils de *Flavio* Sacco, médecin, & de *Barbe*, fille de *Paul* Simonetta, de Plaiſance, profeſſeur en chirurgie à Parme, paſſa à l'étude de la médecine après celle des humanités & de la philoſophie, & fut reçu docteur en philoſophie & en médecine le 19. d'Août 1652. Il fut enſuite aggregé au college des philoſophes & des médecins, dans le tems que Bonaventure ſon frere, qui avoit été fait avec lui docteur en philoſophie, fut aggregé au college des philoſophes. Le duc de Parme nomma Joſeph Pompée Sacco, profeſſeur en médecine théorique, le 3. de Novembre 1691. & celui-ci remplit ce poſte juſqu'en 1694. avec tant de réputation, que la faculté de médecine fit mettre ſes armes accompagnées d'une inſcription honorable, dans la ſale où il enſeignoit. La même année 1694. la république de Veniſe lui offrit une place de premier profeſſeur extraordinaire en médecine - pratique dans l'univerſité de Padoue : mais Sacco ne remplit pas long-tems ce poſte. Il paſſa peu après à la chaire de premier profeſſeur ordinaire en médecine théorique, & eut encore depuis le titre de préſident de l'univerſité. Le duc de Parme qui ſentoit la perte que ſon univerſité avoit faite, le rappella en 1702. pour lui donner la chaire de premier profeſſeur en médecine ; & ce fut dans ce poſte que Sacco mourut le 23. de Février 1718. dans ſa quatre-vingt-quatriéme année. Il fut enterré dans le tombeau de ſes ancêtres, qui eſt dans l'égliſe de S. Jean l'évangeliſte. On a de lui, *Iris febrilis, ſedus inter antiquorum & recentiorum opiniones febribus promittens*, à Genéve. 1683. *in-8°. Nova Methodus febres curandi fundamenti alkali & acidi ſuperſtruſta*, en 1683. *in-8°. Novum ſyſtema medicum ex unitate doctrinæ recentiorum & antiquorum*, à Parme, 1693. *in-4°. Medicina theorico-practica*, &c. à Parme, 1696. *in-fol. Medicina practica rationalis Hippocratis, &c.* à Parme 1717. *in-fol.* C'eſt un ouvrage complet de médecine-pratique. * *Voyez* l'éloge de Sacco dans le *Journal de Veniſe, tom. 32. pag. 467.* & le pere Niceron, *tome 13.* de ſes *Mémoires*, &c.

Digitized by Google

SACHS (Philippe-Jacques) de Lewenheimb, nâquit à Breſlau le 26. d'Août 1627. d'une bonne famille. Il commença ſes études dans ſa patrie, alla faire en 1646. ſa philoſophie à Leipſic, où il étudia enſuite la médecine, & où il ſoutint en 1649. une theſe, dont le ſujet étoit, *De phthiſi*. Il voyagea après ſes études en Hollande, en Flandres, en France, en Italie, & tâcha de profiter des connoiſſances des ſçavans qu'il trouva ſur ſa route. Il demeura un hiver à Padoue pour entendre les leçons des profeſſeurs en médecine & en anatomie, qui brilloient dans l'univerſité de cette ville. Il ſe maria à la fin de 1653. & fut reçu en 1658. dans l'académie des curieux de la nature, dont il a enrichi les mémoires d'un grand nombre d'obſervations. Il mourut le 7. de Janvier 1672. n'étant âgé que de 44. ans. Les préfaces de l'arrangement des materiaux des trois premiers volumes des memoires des curieux de la nature ſont de lui. Il a encore donné *Ampeloghaphia, ſive de vitis vinifera ejuſque partium conſideratione, cum appendice. Gammarologia, id eſt, gammarorum ſive cancrorum conſideratio phyſico-chymica. De mira lapidum natura diſſertatio. Oceanus macro-microcoſmicus Uraniſtavia.* * *Voyez* ſon éloge à la fin du *tom. IV des Mémoires des curieux de la nature*, & le pere Niceron, *tome 2. de ſes Mémoires pour ſervir a l'hiſtoire des hommes illuſtres dans la république des lettres*, &c.

SACONAY. (de) La famille de Saconay eſt d'une nobleſſe très-ancienne. On ne parlera ici que de la ligne directe de la maiſon de Saconay établie à Burſinel, dans le bailliage de Morges, au pays de Vaud en Suiſſe, & l'on ne commence-a qu'a VILLERMUS de Saconay.

VILLERMUS & cinq freres qu'il avoit, vivoient au commencement du treizième ſiécle. C'eſt ce qui paroît par trois aumônes qu'ils firent à la Chartreuſe du Jorat près de Lauſanne, & dont on a conſervé les actes authentiques. Le premier eſt de l'an 1210. le ſecond de l'an 1215. & le troiſiéme eſt de l'an 1219. Les ancêtres dudit ſeigneur avoient fondé ladite Chartreuſe.

VILLERMUS de Saconay épouſa en 1243. *Mathilde*, ſeconde fille de *Guillaume*, comte de Genevois. Elle étoit ſortie d'un couvent après la mort de ſon pere, & de ſa ſœur ainée : il en eut AMEDE'E, qui ſuit.

AMEDE'E épouſa *Lucie* fille du baron des Alinges, de ce mariage ſortit BE-NARD, qui ſuit.

BERNARD épouſa *Bertrande*, fille de *Varax* du Châtel, gouverneur de Liſle, dont il eut entre autres enfans,

THEOBALD, qui épouſa *Amblarde* de Turay, ſœur de *Pierre*, cardinal, & de *Philippe*, archevêque de Lyon. Il eut entr'autres enfans :

GUICHARD, qui épouſa *Flandrine* de Luſſinge, dont il eut quatre fils. PIERRE, qui ſuit, en étoit un.

PIERRE épouſa *Andrée* de Bellegarde. Il en eut ſept fils. *Humbert* l'aîné mourut ſans enfans ; GUILLAUME reprit la branche, & eut deux fils, dont l'un fut FRANÇOIS, qui ſuit.

FRANÇOIS a commencé la branche de Saconay-Burſinel en Suiſſe. Il épouſa *Loniſe* de Prez : il en eut ANDRA', qui ſuit ; & un autre.

ANDRE' épouſa *Jeanne* de Villette, dont il eut JEAN-PHILIBERT, qui ſuit.

JEAN-PHILIBERT épouſa *Suſanne* de Martine. Il en eut trois fils, entre autres, MARC-MICHEL, qui ſuit.

MARC-MICHEL fut capitaine de cavalerie au ſervice de l'Empereur. Il mourut le 5. Mars 1659. Il avoit épouſé *Claire* Turretin, d'une très-noble maiſon de Luques, réfugiée à Genéve pour la religion. Il en eut pluſieurs enfans, & entr'autres, JEAN, qui ſuit.

JEAN épouſa 1°. *Marie* le Cordelier, dont il eut un fils qui eſt mort jeune, & quatre filles : 2°. *Louiſe* de Chandieu-Chabot, dont il a eu deux fils & trois filles. Le cadet des fils a peu vécu : l'aîné eſt

MARC-FREDERIC-CHARLES, ſeigneur de Burſinel, né le 14. Avril 1714.

Comme JEAN s'eſt diſtingué de nos jours par ſon rare mérite, & par le zele avec lequel il a defendu ſa patrie, on a cru que l'on ne pouvoit pas, ſans injuſtice, lui refuſer ici un article un peu étendu. JEAN de Saconay fut, *comme on veut de le dire*, fils de MARC-MICHEL de Saconay & de *Claire* Turretin. Il naquit le 23. Septembre 1646. JEAN étoit en 1659. à Genéve, où il étudioit les humanités. Il en fut retiré quelques mois après la mort de ſon pere, & on l'envoya à Berne pour apprendre la langue allemande. Il y demeura juſques au mois d'Août de l'an 1661. qu'il revint à Burſinel, où il fut comme abandonné à lui-même pendant quatre ans, ſans qu'aucun maître fût chargé de ſon éducation, excepté l'eſpace d'environ trois mois, qu'on lui donna des leçons de philoſophie. Laſſé d'une vie preſque oiſive, qui ne s'accordoit point avec ſon inclination, il obtint de ſes ſupérieurs la permiſſion de ſortir du pays ſur la fin de Juillet de l'an 1665. Il partit de Burſinel pour ſe rendre au fort de la Perouſe ; il entra dans les Cadets commandés par M. de Cinq-Mars. Après y avoir porté le mouſquet juſqu'au commencement d'Avril 1668. ſon capitaine lui procura un drapeau dans le régiment de Chalcinberg, qui étoit alors en Lorraine : mais comme il alloit s'y rendre, il apprit que ce régiment avoit été réformé enſuite de la paix qu'on venoit de faire. Notre cadet revint donc à Burſinel, où il demeura juſqu'au milieu d'Avril 1669. qu'il en repartit pour ſe rendre à Paris. Son deſſein étoit de ſervir dans le régiment des gardes Suiſſes. Monſieur Stoppa le reçut agréablement dans ſa compagnie : après y avoir ſervi quelques mois, ſon capitaine le fit enſeigne d'une nouvelle compagnie commandée par monſieur de Salis Griſon. Cette compagnie fut envoyée à Pignerol, de-là en Allemagne, & enſuite dans les Pays-bas. Ce fut-là que monſieur de Saconay commença à donner des preuves de ſa valeur. L'an 1672. il ſe diſtingua à l'attaque d'un fort auprès de Vorden, où il enleva deux drapeaux aux ennemis, & fit un major Hollandois priſonnier ; il y fut légerement bleſſé d'un coup de piſtolet à la hanche, & plus dangereuſement d'un coup de mouſquet, à peu près au même endroit. Au commencement d'Octobre 1673. monſieur le colonel Stoppa le fit lieutenant de ſa compagnie. Il ſe trouva l'année ſuivante à la bataille de Senef, où il fit des actions qui lui attirerent l'eſtime de pluſieurs officiers généraux. Deux années après le Roi fit le ſiége de Valenciennes : monſieur de Saconay à la tête des grenadiers, attaqua & emporta deux demi-lunes l'épée à la main, la garniſon battit la chamade, & fut faire priſonniere de guerre. La même année, l'armée que le roi commandoit en perſonne, étant campée près de Ninove, la déſertion ſe mit parmi les troupes : le roi demanda à monſieur Stoppa l'aîné, maréchal de camp, un officier ſur lequel on pût compter, pour commander un parti de la nation, monſieur Stoppa nomma M. de Saconay, & le préſenta au roi. Chargé de cette commiſſion, il part avec ſon monde, tombe ſur un parti Eſpagnol, le défait & emméne onze priſonniers au camp. M. Stoppa le conduiſit au quartier du roi, qui lui fit rendre compte de ſa petite guerre : ce prince parut fort content, & dit obligeamment à M. de Saconay qu'il ſe ſouviendroit de lui. L'hiver de la même année, il fut fait capitaine-lieutenant de la compagnie colonelle de M. Stoppa le jeune. Le régiment paſſa l'hiver à Marſeille : le 4. Avril 1677. il eut ordre de ſe rendre à Toulon, où il s'embarqua le 14. pour l'expédition de Sicile, & y arriva le 26. M. le maréchal de Vivonne commandoit en Sicile ; il demanda un officier de confiance à M. Stoppa, qui lui indiqua M. de Saconay. Le général l'ayant fait appeller, lui donna le commandement de trois barques armées en courſe, ſur leſquelles on mit un détachement compoſé de Suiſſes & de bandits, pour faire une deſcente dans le royaume de Naples. Elle ſe fit avec tout le ſuccès poſſible ſur les côtes de la Calabre : à ſon retour en Sicile, M. de Saconay fut nommé pour commander dans le château d'Auguſte. Cette place eſt à quatre lieues de Syracuſe. Le 20. Mars 1678 les troupes Françoiſes s'embarquerent ſous les ordres de M. le maréchal de la Feuillade, & laiſſerent les Meſſinois au deſeſpoir, & à la merci des Eſpagnols. L'année ſuivante on donna une compagnie à M. de Saconay. Il ſe maria le 23. Février 1680. & épouſa

Digitized by Google

mademoiſelle *Marie* le Cordelier de Chenevieré ; c'étoit une dame d'un très-rare mérite : elle étoit fille de M. de Chenevieré, ſeigneur de Verneuil. La guerre ayant recommencé, le régiment où ſervoit M. de Saconay, fut de l'armée que M. le maréchal de Bellefonds commandoit en Catalogne. Ce général qui en vouloit à Gironne, fit ouvrir la tranchée devant cette place le 21. Mai 1684. on donna un aſſaut, où M. de Saconay emporta un baſtion, & s'y logea avec ſon monde : mais comme on avoit été battu par-tout ailleurs, il ſe vit obligé de quitter ſon poſte, ſur les ordres réiterés de M. de Bellefonds. Le maréchal lui donna de grandes louanges, & dit en propres termes, que ſi tout le monde eût fait ſon devoir comme M. de Saconay, on ſe ſeroit rendu maître de la place. Il fut bleſſé dans cette action d'un coup d'épée au bras droit. L'année 1685. fut remarquable par la révocation du fameux édit de Nantes ; M. de Saconay fut tenté de quitter le ſervice de la France ; cependant il ſe contenta d'emmener ſon épouſe en Suiſſe, pour la mettre à couvert de l'orage qui fondit bientôt après ſur la maiſon de madame de Verneuil, où les dragons furent logés. On voulut envoyer le régiment de Stoppa en Languedoc : ſur quelques diſcours un peu hardis que certains officiers tinrent, on changea d'avis. Le régiment fut deſtiné pour la Flandre ; il partit de Mont-Louis le 19. Juillet 1686. L'électeur de Cologne étant mort en 1688. il s'agit de lui donner un ſucceſſeur. La France appuyoit le cardinal de Furſtemberg, & l'empereur ſouhaitoit que l'élection tombât ſur le prince Joſeph-Clement de Baviere. Ce dernier l'emporta, nouveau ſujet de guerre. Louis XIV. fit avancer des troupes dans l'électorat de Cologne. Les deux régimens Suiſſes de Greder & de Stoppa le jeune eurent ordre de ſe rendre dans les Ardennes. M. le marquis de Sourdis voulut envoyer M. de Saconay à Keiſerwert, au-delà du Rhin. Il fit ſes repréſentations, & refuſa de paſſer pour ne point encourir l'indignation de ſon ſouverain, dont il n'ignoroit pas la capitulation avec la France. On lui en ſçut bon gré à Berne ; mais M. de Sourdis en écrivit en cour : M. de Saconay en fit autant de ſon côté. Appuyé par le général Stoppa frere de ſon colonel, il effaça les mauvaiſes impreſſions qu'on avoit fait naître dans l'eſprit de M. le marquis de Louvois, qui lui rendit juſtice. La bataille de Fleurus ſe donna le 30. Juin 1690. M. de Saconay y fut bleſſé au pied d'un coup de fuſil. Deux ans après il fut encore bleſſé au poignet à la bataille de Steinkerque. Alors M. de Saconay, las du ſervice, demanda l'an 1694. un congé abſolu, & l'obtint. Il ſe retira chez lui ; quelques affaires l'engagerent à aller à Berne. M. Hervart envoyé d'Angleterre, lui offrit la lieutenance colonelle du régiment de Melune, qu'il accepta : mais ayant eu occaſion de faire le voyage de Zurich, il y trouva milord Galoway, qui lui dit que le roi Guillaume ayant ouï parler de lui, ſouhaitoit qu'il levât un régiment, qui ſerviroit en Piémont ſous les ordres de ſon alteſſe royale. La propoſition fut goûtée, la captulation faite, & le régiment levé avec ſuccès. L'année ſuivante milord préſenta M. de Saconay au duc de Savoye, qui le reçut très-gracieuſement, & lui donna pluſieurs marques de ſon eſtime. Le duc de Savoye ayant fait ſon traité avec la France, l'armée des alliés ſe mit en marche pour ſortir de Piémont le 3. Août 1696. Le 27. M. de Saconay fut détaché par M. le prince Eugene, pour marcher du côté du Milanez à la tête de quatre bataillons ; on croyoit que les ennemis en vouloient à Alexandrie. Notre colonel ſe jetta dans la place ; il y reſta juſqu'au premier Décembre, qu'il en partit pour aller en Allemagne joindre l'armée de M. le prince Louis de Bade. Ce prince le chargea l'année ſuivante d'une commiſſion importante pour le roi Guillaume ; il partit du camp de Brouxal le 8. Août, & prit le chemin de la Haye, où il ne trouva pas le roi ; il étoit à Loo. Ce fut-là qu'il eut l'honneur de lui faire la révérence, & de lui remettre la lettre du prince de Bade. M. de Saconay s'apperçut qu'on méditoit une réforme très-déſavantageuſe aux Suiſſes. Il ſonda le roi là-deſſus, qui lui laiſſa entrevoir que ce bruit étoit fondé, l'aſſura en même tems qu'il n'avoit rien à craindre ni pour lui-même ni pour ſon régiment : mais M. de Saconay zelé pour les troupes de ſa nation, chercha à parer le coup qu'on vouloit leur porter. Rien ne lui parut plus propre à produire cet effet, que d'inſinuer au roi qu'il conviendroit de donner aux Suiſſes un général de diſtinction ; comme ils en avoient un en France. Il falloit un ſeigneur qui eût du crédit, milord d'Albermale fut indiqué & agréé ; ce ſeigneur en fit mille remercimens à M. de Saconay, & autant de proteſtations d'amitié & de reconnoiſſance. M. de Saconay n'ayant plus rien à faire en Hollande, en partit le 8. Septembre, & arriva le 14. chez M. le prince de Bade, à qui il rendit compte de ſa commiſſion. Il fut détaché avec deux mille hommes d'infanterie, & trois cens chevaux pour couvrir le ſiége du château d'Eurembourg. La garniſon capitula le 24. après la reduction de cette place. M. de Saconay retourna en Hollande avec M. le comte de Friſe. Son régiment le ſuivit, & arriva à Maſtricht le 22. Novembre. Dès le commencement de l'année 1702. les Provinces-unies des Pays-bas déclarerent la guerre à la France ; on ſçait à quelle occaſion. M. de Saconay ſe trouva aux ſiéges de Venlo, de Ruremonde & de Liége ; il y ſervit comme à ſon ordinaire, avec beaucoup de diſtinction. L'année ſuivante M. le comte d'Auvekerk l'envoya commander à Liége. L'an 1704. S. A. S. monſeigneur le landgrave de Heſſe-Caſſel lui fit offrir la charge de lieutenant général dans ſes troupes, avec un régiment d'infanterie, qu'il ne trouva pas à propos d'accepter ; il s'en alla conduire ſa famille en Suiſſe. Il y étoit encore, lorſqu'il reçut en 1705. une lettre de compliment de milord d'Albermale, qui lui apprit que L. H. P. l'avoient fait brigadier d'armée : là-deſſus il s'en retourna en Hollande ; il fut envoyé à Berg-Op-Zom pour y commander : ce fut là qu'il reçut la nouvelle de la maladie de madame de Saconay. Il pria milord de lui accorder un congé pour ſe rendre auprès d'elle, milord le lui refuſa d'une maniere ſeche. Piqué d'un refus auquel il n'auroit pas dû s'attendre, & plein du deſir de voir encore une fois une épouſe qu'il aimoit, & dont il étoit tendrement aimé, il demanda ſa demiſſion à Meſſieurs les Etats Généraux. L'ayant obtenue, il partit de Gorcum le 29. Janvier 1706. pour ſe rendre chez lui, avec toute la diligence poſſible. A ſon arrivée, il trouva que madame de Saconay étoit morte depuis quelques jours. Ce fut pour lui un coup terrible. Monſeigneur le landgrave de Heſſe-Caſſel ayant appris que M. de Saconay avoit quitté le ſervice de Hollande, le fit inviter par une nouvelle lettre à entrer dans le ſien. Ce prince eut la bonté de lui offrir de le faire préſident de ſon conſeil de guerre, & lieutenant general de ſes armées, avec le régiment de Tettau, dont le colonel avoit été tué à la bataille de Spirbach ; mais notre brigadier laiſſa du ſervice, & ſouhaitant de vivre en repos chez lui, remercia S. A. S. pour vivre plus agréablement dans ſa retraite ; il penſa à ſe remarier ; il lui falloit une femme de mérite : il la trouva le 21. Janvier 1707. il épouſa en ſecondes noces mademoiſelle *Louiſe* de Chandieu, qui étoit ſœur de ſon gendre, & la troiſiéme des filles de M. de Chandieu-Chabot, d'une famille illuſtre, dans laquelle on peut dire ſans flatterie, que la bonté de cœur, l'eſprit & la politeſſe ſont comme héréditaires. On ne peut pas être plus heureux que M. de Saconay l'a été dans ſes deux mariages : à peine avoit-il commencé à goûter les douceurs du repos dans ſa terre de Burſinel, qu'il en fut tiré en 1708. pour aller commander dans le comté de Neufchatel. La France, après la mort de madame la princeſſe de Nemours, fit marcher des troupes ſur la frontiere. M. de Saconay mit les milices de Neufchatel & de Valengin ſur le meilleur pied qu'il put, & le pays à couvert d'inſultes, autant qu'il fut poſſible. Les differens ſe terminerent par un traité, & M. de Saconay ſe retira chez lui. Il ſemble qu'il étoit deſtiné à faire la guerre toute ſa vie ; LL. EE. de Berne ſes ſouverains, en ayant une à ſoutenir l'an 1712. contre l'abbé de S. Gall & ſes alliés, au ſujet de quelques troubles arrivés dans le Tokembourg. M. de Saconay fut appellé pour aller commander un camp volant

Digitized by Google

de 5000. hommes auprès de Payerne ; il partit de chez lui le 29. Avril ; il visita les postes, & donna tous les ordres nécessaires. On lui écrivit ensuite de se rendre incessamment à Berne. LL. EE. le firent leur premier lieutenant général, & il partit pour l'armée assemblée auprès de Lentzbourg. Après avoir fait ses dispositions, il debuta par forcer un pont défendu par 900. hommes. De-là il alla à l'ennemi, qui se retira dans un bois. Il l'y laissa & il rabattit sur Mellingen, dans le dessein d'en faire le siége. La bourgeoisie fit sortir la garnison & rendit la place, sans attendre qu'elle fût investie. Après cela on résolut d'attaquer Bremgarten. Cette ville est mal fortifiée, mais de difficile accès, à cause de sa situation entre la riviere de Rus, & un marais. Le 16. Mai on se mit en marche en ordre de bataille ; on rencontra l'ennemi, on le battit : la nuit suivante le magistrat de Bremgarten capitula ; M. le général Tscharner ayant demandé d'être rappellé à cause de ses incommodités, LL. EE. lui accorderent son congé, & firent sçavoir à la Généralité par une lettre du 4. Juin, signée l'Avoyer, petit & grand conseil de la ville de Berne, qu'ils avoient trouvé bon de remettre le commandement de l'armée à M. de Saconay, avec le même pouvoir & la même autorité qu'avoit M. de Tscharner, ordonnant en même tems d'en donner la connoissance à tous les hauts & bas officiers de l'armée, de même qu'aux soldats, pour se conformer à l'intention de LL. EE. Après la prise de Bremgarten, M. de Saconay alla faire le siége de Bade ; M. le comte de Trautmannsdorf ambassadeur de l'empereur auprès des L. cantons, demanda par une lettre adressée à M. de Saconay une suspension d'armes jusqu'à ce qu'il fût sorti de la ville avec ses équipages. Notre général profita de l'occasion ; il envoya à ce feigneur un de ses aides de camp, qui eut ordre de parler au conseil & à la garnison. On les intimida ; des députés accompagnerent M. le comte au camp, & demanderent à capituler ; la garnison étoit forte de 1200. hommes, sans compter les bourgeois. Le 25. Juillet les troupes de Berne remporterent dans la plaine de Vilmergue une victoire complette sur celles de l'abbé de S. Gall & de ses alliés, composées de 14000. hommes. M. de Saconay contribua beaucoup à cette victoire par ses bons conseils & par sa valeur. La perte des ennemis fut considerable ; les Bernois n'avoient que 7600. hommes ; ils eurent environ 1200. morts ou blessés : M. de Saconay fut du nombre des derniers. Il eut la clavicule gauche cassée, & l'épaule traversée d'un coup de balle à l'endroit de la jointure. Il reçut ces blessures en se rendant maître d'une batterie, où il tua quelques canoniers de sa main. Après s'être fait traiter quelque tems à Lentzbourg, il se rendit à Berne le 31. Août. Il fut reçu de la maniere la plus gracieuse & la plus honorable. Pour reconnoître ses services, le souverain le fit bourgeois de la capitale, & membre du grand conseil. Il partit de Berne pour se rendre à Lausanne, où il arriva le 20. Octobre. Le magistrat lui envoya un député de son corps à une lieue de la ville, pour le complimenter. Tout ce qui put monter à cheval, alla au devant de lui. Il entra dans la ville au bruit du canon : les habitans étoient sous les armes. Deux conseillers furent nommés pour aller lui offrir des lettres de bourgeoisie. Dix ans après (1722.) LL. EE. de Berne donnerent à M. de Saconay le bailliage d'Oron pour six années. Il y fut généralement chéri, estimé & honoré. Le tems de sa préfecture finit, il vint s'établir à Lausanne, où il mourut le 27. Juillet 1729. plein de jours & de la gloire de ce monde, dans la quatre-vingt-troisiéme année de son âge. M. de Saconay étoit bien fait, d'une taille fort avantageuse. Il a toujours vécu d'une maniere exemplaire, son attachement pour sa religion étoit à toute épreuve. Simple soldat, officier subalterne, capitaine, colonel, général, il a donné dans toutes les occasions où il s'est trouvé, des marques de sa bonne conduite & d'une valeur distinguée ; on ne l'a jamais vu se démentir sur les qualités d'honnête homme, de zelé compatriote, de bon mari, de pere tendre, & d'ami sincere. Il laissa en mourant sept filles, & un seul fils âgé de quinze ans, qui marche à grands pas sur les traces de son illustre pere.

Trois branches de cette famille ont donné treize comtes de S. Jean de Lyon, dont voici les noms.

I BRANCHE.

1. *Aimon* de Saconay, fils de BERNARD, fut reçu le 15. Novembre 1361. On ne trouve pas qu'il ait eu aucune dignité, parce que les livres du chapitre de ce tems-là n'ont que quelques feuilles mal suivies.

2. *François* neveu d'*Aimon*, fils de THEOBALD, reçu l'an 1383. il ne paroît pas qu'il ait eu aucune dignité à Lyon ; parce qu'aussi-tôt après sa réception, il se retira auprès du pape Robert de Genéve son parent, qui le fit son grand camerier ; & après la mort dudit pape, il fut fait archevêque de Narbonne l'an 1398. & mourut l'an 1427.

3. *Henri* fils de GUICHARD & neveu de *François*, fut reçu le 23. Juin 1396. fait sacristain l'an 1406. & ensuite doyen. Il fut député aux Etats généraux à Orleans, délegué pour le S. Siege, juge conservateur & exécuteur des privilèges concedés aux chevaliers de S. Jean de Jerusalem, ainsi qu'il paroît au septiéme livre des archives de S. Jean, *fol.* 128. C'est lui qui a fait bâtir la chapelle de S. Thomas, à côté de la petite horloge où est son tombeau, & celui de tous ses successeurs. Il mourut le 29. Janvier 1444.

4. *François* II. du nom, fils de PIERRE, neveu de *Henri*, frere de Peterman & de *Jacques*, tous deux comtes de Lyon, fut reçu l'an 1455. fait maître du chœur le 2. Mai 1497. sacristain le 31. Juillet 1503. custode le 14. Août de la même année.

5. *Martial* fils d'AMEDE'E II. & neveu de *François*, fut reçu l'an 1545.

6. *Jacques* II. du nom, fils de MARIN, & neveu de *Martial*, fut reçu l'an 1596.

7. *François* IV. du nom, fut reçu le 10. Novembre 1609. Il a été prévôt de l'église de S. Jean. Il fut fait camerier le 18. Mars 1630. Il est mort l'an 1660.

II. BRANCHE.

1. *François* III. du nom, fils de JEAN, fut reçu le 22. Décembre 1483. Il a été grand custode de l'église de S. Jean. C'est lui qui a fait bâtir la chapelle de Notre-Dame de grace à S. Etienne.

2. *Gabriel* fils de PIERRE, & neveu de *François*, fut reçu le 4. Février 1527. fait précenteur le 21. Octobre 1546. archidiacre le 12. Août 1572. doyen par la promotion de Pierre d'Epinai à l'archevêché le 27. Septembre 1574. mourut au mois d'Août 1580. Il étoit sçavant, fort zelé pour la religion Catholique. Il a composé plusieurs livres, dont voici les titres. 1. *De la vraie idolatrie du tems présent.* 2. *Discours des principaux troubles avenus en la ville de Lyon.* 3. *De la providence de Dieu sur les rois de France très-Chrétiens, avec l'Histoire des Albigeois.* 4. *Exposition sur le VI. chapitre de S. Jean.* 5. *Du principal, & presque seul different qui est présentement à la religion chrétienne.* Voyez son article dans le Moreri ; *& au lieu de* Pierre d'Epinay avec lequel il eut des démêlés, *lisez* Pierre d'Epinac.

3. *Theodore* fils d'AMEDE'E, III. du nom, & neveu de *Gabriel*, fut reçu l'an 1572. Cet AMEDE'E pere de *Theodore*, étoit capitaine des gardes du corps de Charles IX. roi de France, qui lui écrivit une lettre, dont voici la copie. L'Original est entre les mains de monsieur le comte de Saconay-Brinda auprès de Lyon.

» Monsieur de Saconay, pour vos vertus, vaillances & » mérites, vous avez été choisi & élu à l'assemblée des » chevaliers, freres & compagnons de l'ordre de Monsei» gneur saint Michel, pour être associé à ladite compa» gnie : pour laquelle élection vous notifie & vous pré» sente de ma part, le collier dudit ordre, si vous l'avez » agréable ; j'envoie présentement mémoire & pouvoir » au sieur vidame du Mans, vous priant vous rendre

Digitized by Google

», dans le lieu pour cet effet, & d'être content d'accepter », l'honneur que la compagnie vous desire faire, qui sera », pour augmenter de plus en plus l'affection & bonne vo- », lonté que je vous porte, en vous donnant occasion de », perseverer à la bonne dévotion qu'avez de me faire », service, ainsi que vous sera plus en plein entendre de », ma part le sieur vidame du Mans, auquel vous prie », d'ajouter autant de foi que vous feriez à moi-même, », priant Dieu, monsieur de Saconay, qu'il vous ait en », sa sainte & digne garde. Ecrit au camp de S. Jean d'An- », geli le 12. jour de Novembre 1569. Signé CHARLES.

Et plus bas DE L'AUBINE.

III. BRANCHE.

Louis fils de JEAN II. du nom, fut reçu le 24. Décembre 1572. fait maître du chœur le 15. Novembre 1577. chanoine le 24. Août 1600. camerier le 23. Décembre 1604. mourut le 21. Juin 1601. *Cet article a été fourni par monsieur du Fresne, pasteur de l'église de Bursinel, & second ministre de l'église de Rolle, très-distingué par ses talens, ses lumieres & son zele. La matiere de cet article a été puisée dans les archives du château de Bursinel & dans quatre volumes de mémoires écrits de la main de M. le général de Saconay, dont on fait espérer l'histoire détaillée.*

SACRIPANTE (Joseph) de Narni, dans l'état Ecclésiastique, né le 19. Mars 1642. fut d'abord référendaire de l'une & l'autre signature, & soudataire des papes Innocent XI. Alexandre VII. & Innocent XII. Ce dernier le créa cardinal le 12. Décembre 1695. le déclara peu de jours après préfet de la congrégation du concile, lui assigna le titre de sainte Marie Transpontine, le deux Janvier 1696. & le fit protecteur de l'ordre des Carmes au mois de Novembre 1698. Le pape Clement XI. le déclara dataire de sa Sainteté le trois Décembre 1700. & préfet de la congrégation *de propaganda fide*, au mois de Décembre 1704. Il fut fait aussi protecteur des Catholiques d'Ecosse. Il quitta son premier titre, & opta celui de sainte Praxede, vacant par la démission du cardinal François Barberin le trois de Mars 1721. Il laissa aussi ce titre; & comme le plus ancien de l'ordre des cardinaux-prêtres, il opta celui de saint Laurent *in Lucina* le 31. de Juillet 1726. & en prit possession le 11. Août suivant. Il mourut à Rome la nuit du trois au quatre Janvier 1727. d'une inflammation de poitrine, dont il avoit été attaqué le 28. du mois précédent. Il étoit âgé de 84. ans neuf mois & seize jours, & avoit trente-un ans & vingt-trois jours de cardinalat. Le soir du même jour quatre son corps fut porté à l'église de saint Ignace des Jésuites, où ses obsèques furent célebrées le cinq, auſquelles le pape assista avec le sacré college, & toute la prélature; & le soir il fut inhumé dans la sépulture qu'il avoit fait faire de son vivant dans la chapelle de saint Joseph de la même église. Ce cardinal n'eut pas la réputation de laisser de grands biens, ayant fait beaucoup d'aumônes, qu'on faisoit monter à 200000. écus. Il partagea également par son testament, ce qui lui restoit, à tous ses neveux, qu'il substitua les uns aux autres, assignant par préciput une somme de 25000. écus à celui d'entre-eux qui se marieroit au gré & du consentement de ses neveux ecclésiastiques. Il fonda pour ceux-ci une espece de prélature, à laquelle il attacha de gros revenus sur divers monts-de-piété. Le cardinal Sacripante avoit pour freres PHILIPPE Sacripante, qui fut fait avocat consistorial-fiscal de la chambre apostolique le 31. Décembre 1707. & qui mourut le 23. Avril 1714. âgé de 70. ans, laissant des enfans, & le P. *Hiacinte* Sacripante de sainte Marie, qui fut élu général de l'ordre des Carmes déchaussés le six de Mai 1713. & qui étant venu en France pour visiter les couvens de son ordre, eut audience du Roi le 26. de Mai 1714.

SACY, (Louis de) avocat au conseil, fut reçu en 1701. à l'académie Françoise à la place de Toussaint Rose. La traduction des lettres de Pline le jeune, dont il donna les quatre premiers livres en 1699. & les six autres deux ans après, lui valurent cet honneur. Cette traduction très-estimée, & qui a été réimprimée plusieurs fois, est en trois volumes *in-12*. On trouve à la tête du deuxiéme la vie de Pline, bien écrite & fort détaillée. Pline étoit un des auteurs favoris de M. de Sacy, il en connoissoit toutes les beautés; & l'on peut dire qu'il les a fait valoir d'une maniere très-avantageuse dans sa traduction. Il a donné aussi celle du panégyrique de Trajan composé par le même auteur. M. Esprit en avoit déja publié une, & depuis ce tems-là le comte de Quart en a fait imprimer une troisiéme en 1724. à Turin, avec des notes, parce qu'il n'a pas regardé celle de M. Sacy comme assez fidéle. Avant ces traductions des ouvrages qui nous restent de Pline le jeune, M. de Sacy, qui n'avoit pas moins approfondi le droit que les belles lettres, avoit fait imprimer en 1687. un excellent memoire sur le privilege de la fierte saint Romain de Rouen, qui lui a fait beaucoup d'honneur. Il est encore auteur de la requête présentée au roi par les correcteurs & auditeurs de la chambre des comptes de Paris, contre les maîtres des comptes, touchant plusieurs de leurs droits, *in-fol.* à Paris en 1701. Vers le même tems il donna son *Traité de l'amitié*, réimprimé à la Haye en 1703. & dont on fit à Paris une troisiéme édition en 1704. Il a été suivi quelques années après du *Traité de la gloire*, que l'on n'estime pas autant que le premier. En 1718. M. Dupui, ci-devant secretaire au traité de la paix de Ryswick ayant fait paroître des *Reflexions sur l'amitié*, à Paris *in-12*. chez Etienne, dans lesquelles il n'est pas toujours d'accord avec M. de Sacy, il s'éleva un anonyme qui prit avec beaucoup de vivacité la défense de celui-ci, dans une brochure adressée ironiquement à M. Dupui lui-même. M. de Sacy n'a eu aucune part à cette querelle; il étoit mort dès le 26. d'Octobre de l'année précédente 1727. âgé de 73. ans. Quelque tems avant sa mort il avoit recueilli & fait imprimer tous ses factums & quelques autres pieces en deux volumes *in-4°*. On a aussi réimprimé en un volume de pareille forme ses lettres & son panégyrique de Pline, avec son traité de l'amitié, à Paris en 1722. *in-4°*. Quinze jours ou environ avant qu'il parsât à une autre vie, il donna une consultation sur l'affaire de la demoiselle Gardel, en faveur de cette demoiselle, contre M. Cochin, célebre avocat du parlement de Paris, qui plaidoit pour la partie adverse de ladite demoiselle. M. de Sacy étoit fort uni avec feu M. l'abbé Massieu, qu'il avoit retiré chez lui à cause de son rare mérite, & qu'il eut le chagrin de perdre en 1722. de même que mademoiselle Lhéritier. * *Mém. du temps.*

SACY, (Isaac le Maistre de) *voyez* MAISTRE. (le)

SAGACIO ou SAGACINO, de la famille noble de la Gazaia, qui a été autrefois très-florissante à Regio, mais qui est éteinte aujourd'hui, est auteur d'une chronique de sa patrie, fort estimée, & que M. Muratori a donnée pour la premiere fois dans sa collection des écrivains de l'histoire de l'Italie, *tome XVIII.* Elle commence à l'an 1272. & finit en 1353. qui fut l'année de la mort de l'auteur. Elle a été continuée jusqu'en 1388. par Pierre de la Gazata son neveu, ou petit-neveu, abbé de saint Prosper de Regio de l'ordre de saint Benoît. *Voyez* PIERRE de la GAZATA. Sagacio, ou comme d'autres écrivent, *Sachacino*, fut exilé quelque tems de sa patrie dans les troubles dont elle fut agitée. Gui Pancirolle en parle avec éloge, comme d'un homme de lettres, qui avoit beaucoup d'érudition pour son tems, & qui écrivoit avec assez d'élegance. Il se trouve plusieurs lacunes dans sa chronique qui mériteroient d'être remplies par ce que l'auteur avoit écrit lui-même, s'il étoit possible de le recouvrer, à cause de la lumiere que cette chronique jette sur l'histoire de son tems. Il mourut âgé d'environ 90. ans. Pancirolle l'appelle *Sagacius Mutus, cognomento Gazadius.* * Voyez la préface de Louis-Antoine Muratori sur cette chronique.

SAGONDINO, (Nicolas) *dont on n'a dit que trois lignes dans le Moreri au mot* SECUNDINUS, se trouve en effet appellé tantôt *Secundinus*, & quelquefois *Segundinus*, *Secundisminus*, & *Saguntino* ou *Sagustino*, mais son

Digitized by Google

vrai nom eſt *Sangondino*. C'eſt ainſi qu'il l'écrivoit lui-même, comme on le trouve dans pluſieurs actes qu'il a ſignés en qualité de ſecretaire de la république de Veniſe. Il étoit natif de l'iſle de Negrepont, & il paſſa en Italie avec ſa femme & ſes enfans vers l'an 1438. à l'occaſion du concile général qui devoit ſe tenir pour la réunion de l'Egliſe Grecque avec la Latine, réunion que l'on eſt encore à déſirer. Comme Palmieri l'appelle Nicolas *Euboicus*, parce que l'iſle de Negrepont étoit appellée *Euboea* par les anciens, le pere Mabillon a douté ſi Nicolas *Sagondinus*, comme il l'appelle, & Nicolas *Euboicus*, étoit le même homme. Nicolas Antonio s'eſt encore plus trompé en le mettant au rang des auteurs Eſpagnols, & ſuppoſant fauſſement qu'on l'appelloit Sagondino, parce qu'il étoit de Sagunte. Enfin ceux qui prétendent que ce nom lui venoit de ce qu'après le concile de Florence le pape Eugene IV. l'avoit fait évêque de Sagunte, ſe ſont encore mépris; & il eſt sûr que cet auteur ne fut jamais évêque. Comme il poſſedoit bien le grec & le latin, il fut choiſi pour interprête du concile de Florence, & lorſque le concile fut fini, il ſortit de cette ville & alla à Veniſe, où il s'embarqua pour l'iſle de Chypre avec ſa famille & ſes effets. Mais le vaiſſeau ſur lequel il étoit monté perit dans une tempête preſque à la vue de Veniſe même, & Sagondino eut la douleur de voir ſubmerger dans les eaux, ſa femme, trois de ſes enfans, & ſes effets. Pour lui il ſe ſauva avec peine avec un de ſes fils, qui étoit déja grand, & cinq de ſes filles. Cet accident lui fit oublier la Grece: il rentra dans Veniſe, & la République qui connoiſſoit ſon mérite lui accorda auſſitôt le droit de bourgeoiſie, & l'employa même dans les affaires de l'état. Il fut le reſte de ſa vie ſecretaire de cette République dans les tribunaux les plus conſiderables, & particulierement dans le conſeil des dix. Il eut auſſi la même qualité dans pluſieurs ambaſſades envoyées au pape, à Alphonſe roi de Navarre, & à la cour Ottomane. On ignore le lieu & l'année de ſa mort. Le pere Mabillon a inſeré dans le tome premier de ſon *Muſæum Italicum* ſa traduction latine de la confeſſion des Grecs ſur les paroles de la conſecration, & ſur la tranſubſtantiation preſentée en grec au concile de Florence par le célebre Beſſarion. Sagondino a revu auſſi & corrigé la traduction latine d'Arrien, faite par Barthelemi Facio, qui a été imprimée à Peſaro, en 1509. *in-folio*. Il en avoit fait auſſi une nouvelle qui n'a point paru. On doit encore à Sagondino une traduction du grec en latin du livre d'Onoſander *de optimo imperatore eligendo*, à Baſle, en 1541. 1548. & 1580. *in-8°*. Cette traduction n'eſt pas eſtimée; enfin une traduction latine du livre de Plutarque *de civili inſtitutione*, imprimée à Breſcia en 1485. *in-4°*. & parmi les œuvres de Plutarque. Il a fait quelques autres ouvrages qui n'ont pas été publiés, entr'autres un traité *de origine Turcarum*, que Leo Allatius avoit deſſein de faire entrer dans le troiſiéme volume de ſes *Symmilla*. * Voſſius, *de hiſtoricis Latinis, libr. 3.* Mabillon, *Muſæum Italicum, t. 2. Journal de Veniſe, tome XIV. pag. 375. &c.*

SAINCTES, (Claude de) en latin *Sanctesius*, évêque d'Evreux *dont on a parlé peu exactement dans le Moreri édition de 1725. & trop ſuperficiellement dans cette édition & dans la ſuivante*, étoit du Perche, & non de Chartres, comme pluſieurs l'ont dit. Il fut reçu chanoine régulier dans l'abbaye de S. Cheron proche de Chartres en 1536. & y fit profeſſion à l'âge de quinze ans en 1540. Ne voulant pas demeurer oiſif dans l'obſcurité de ce monaſtere, il vint étudier à Paris, où le cardinal de Lorraine, qui connoiſſoit ſon mérite naiſſant, le mit au college de Navarre. De Sainctes fit ſes humanités, ſa philoſophie, & ſa théologie dans ce college, & ſe rendit fort habile dans ces connoiſſances, & dans celle des langues. Il prit le bonnet de docteur en théologie en 1555. Enſuite il fut curé de Belleville-le-Comte au diocèſe de Chartres, & en 1561. principal du college de Boiſſi à Paris. Il étoit dans ce poſte lorſque le cardinal de Lorraine, ſon protecteur, engagea la reine Catherine de Medicis à l'employer au colloque de Poiſſi contre les Calviniſtes. Il le fit députer enſuite au concile de Trente avec Simon Vigor, au nom de l'univerſité de Paris. Après la concluſion du concile, de Sainctes revint à Paris, où il eut ſouvent des conferences avec les Calviniſtes, & fit contre eux quelques écrits. Quelques années après Henri III. le fit évêque d'Evreux, à la ſollicitation du cardinal de Lorraine, le 30. de Mars 1575. A peine fut-il ſur ce ſiége qu'il travailla à réformer le breviaire, le rituel, & le miſſel de ce diocèſe. En 1576. il aſſiſta aux états de Blois, où il donna des preuves de ſa capacité & de ſon ſçavoir. Dès 1566. lui & Simon Vigor avoient tenu une conference où ils confondirent les miniſtres Rotier & Lépine, fameux dans leur parti. Les actes en furent imprimés en 1568. En 1576. il commença à tenir ſes Synodes, où il traita de la régularité de la vie eccléſiaſtique, & de la néceſſité de s'inſtruire de la doctrine & de la tradition de l'égliſe ſur les matieres conteſtées par les hérétiques, afin d'être en état de reconnoître les fauſſes doctrines, de les rejetter, & de maintenir & de défendre le dépôt ſacré de la vérité. Comme il vouloit gagner le cœur de ſon clergé, il ne lui propoſoit rien avec autorité; mais attaché aux anciennes regles, quand elles étoient conformes en tout à la vérité, il propoſoit dans les ſynodes ce qu'il croyoit utile ou convenable, écoutoit les avis & les objections de chacun, peſoit tout, & ſe rendoit aux conſeils d'autrui quand il ſentoit qu'ils étoient plus ſages que les ſiens. C'eſt ainſi qu'ont été formées ſes ordonnances ſynodales. Ce fut auſſi dans ce tems-là qu'à raiſon des baronnies de Condé, des Baux, de la vicomté d'Evteux, &c. il rendit foi & hommage à François duc d'Anjou, quatriéme fils de Henri II. frere unique de Henri III. alors regnant, roi de France & de Pologne, & qui avoit érigé de nouveau le comté d'Evreux en duché-pairie en faveur de ſon frere. Ce fut par ſes ſoins qu'en 1581. on tint un concile à Rouen, dont il redigea les actes en latin & en françois, & il les publia avec les ſynodes de ſon diocèſe. Ce fut auſſi vers ce tems-là qu'il vendit l'hôtel que les évêques d'Evreux avoient à Paris rue S. Antoine, pour ſubvenir aux beſoins des pauvres de ſon diocèſe, & à ceux de ſon égliſe. Le zele de ce prélat contre l'héreſie le fit tomber dans quelques opinions qui n'étoient pas elles-mêmes conformes à la foi, mais qu'il ne ſoutint pas avec opiniâtreté. Il prétendit qu'on devoit rebaptiſer ceux de la prétendue Reforme qui retournoient à l'égliſe Catholique. Le pape en ayant été informé, lui en fit quelques reproches, lui défendit de ſoutenir à l'avenir de pareilles maximes, & le prélat ſe ſoumit, reconnut ſon erreur, & enſeigna le contraire dans le ſynode d'Evreux aſſemblé en 1587. Il travailla ſérieuſement à faire recevoir le concile de Trente dans toute l'étendue du royaume, & dans ſon diocèſe en particulier. Mais il eut le malheur d'entrer dans la Ligue qui avoit pris naiſſance dans les dernieres années du regne de Henri III. mort en 1589. & qui éclata ſi vivement à l'avenement du roi Henri IV. à la couronne de France. Le parti que prit Claude de Sainctes entraina bientôt dans la rebellion toute ſa ville épiſcopale, qui ouvrit ſes portes aux Ligueurs. Mais cette ville ayant été aſſiegée & priſe par le parti du roi, le prélat s'enfuit à Louviers, qui tenoit encore pour la Ligue, & il y fut arrêté quelque tems après. On envoya des commiſſaires à Evreux pour faire l'inventaire de ſes papiers, parmi leſquels on en trouva un écrit de ſa main, où l'on s'efforçoit de juſtifier l'horrible aſſaſſinat commis en la perſonne du roi Henri III. ce qui obligea à faire conduire de Sainctes dans le château de Caen. On ne tarda pas alors à inſtruire ſon procès; & le prélat convaincu du crime de léſe-majeſté, fut condamné ſelon la rigueur des loix. Mais le roi ſollicité par le cardinal de Bourbon ſon oncle, commua la peine de mort en une priſon perpétuelle, & l'envoya priſonnier au château de Creveœur dans le diocèſe de Liſieux. Il y mourut après environ deux ans de priſon l'an 1591. Son corps fut tranſporté dans l'égliſe cathédrale d'Evreux, où on lit ſon épitaphe en ces termes:

Siſte quiſquis hanc ædem oraturus adis,
Hoſpes, ſive incola.

Digitized by Google

CLAUDIUS DE SAINCTES, *magnus ille Theologus,*
Eburovicenſi antiſtes,
Hoc angulo, pompâ tenui, ſitus eſt.
Quod ſepulcrum imagines, columnave non exornant,
Ne mirare.
Sufficit anguſtus parvo corpori locus:
Nec pompa mortuus optabit,
Qui vivens faſtus & ſæcli riſit ludibria;
Et qua columna ſatis digna erigi potuit illi
Qui columna eccleſiæ fuit?
Imago, non corporis (vanum) ſed ingenii, mentiſque divinæ,
Illius in libris admirandis cernitur.
Conciones in conſpectu regum populique frequentis habita
Sat nomen illuſtrant.
Si hæc neſcis, cæcus & ſurdus,
Iſta non ſunt ſcripta tibi.
Vade & ora.
Obiit anno M D X C I.

L'ouvrage le plus conſidérable de Claude de Saincte en eſt ſon grand traité ſur l'Euchariſtie, diviſé en dix livres, & imprimé *in-folio* en 1575. On peut voir la liſte de ſes autres ouvrages dans la bibliothèque des auteurs eccléſiaſtiques par M. du Pin, ſiécle XVI. & dans ſa table des auteurs eccléſiaſtiques. Voyez auſſi l'*Hiſtoire eccléſiaſtique & civile du comté d'Evreux*, par M. l'abbé le Braſſeur, *chapitres 39. & 40.* la préface du traité de Claude Turrien ſur l'Euchariſtie; M. de Launoi, dans ſon *Hiſtoire du college de Navarre*, &c.

SAINT-ANTHOT. (Antoine de) *Dans le Moreri édition de 1725. on le nomme ſans raiſon*, Nicolas de Saint Anthoſt.

SAINT-BONNET, (Jean de) ſeigneur de Toiras, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit qu'*il fut privé de ſes gouvernemens; *ajoutez*, en 1633.... & en attaquant la forteresſe de Fontaine, ou de Fontenette dans le Milanez, *liſez* ou de Fontantette dans le Milanez.

Dans la généalogie de ce ſeigneur, même édition, corrigez & ajoutez ce qui ſuit.

VI. GUILLAUME du Caylar, dit de *Saint-Bonnet*, &c. fit ſon teſtament le ſept Février 1507. *liſez*, le ſept Février 1506.... fille de *Guillaume*, vicomte de Trolans, *liſez* vicomte de Trelans.

VII. ANTOINE de Saint-Bonnet, ſeigneur de Toiras, Montferrier, Reſtangles, *liſez* Reſtanclieres.

IX. FRANÇOIS de Saint-Bonnet, de *Louiſe* du Gros, dame du Beaufols, *liſez* dame de Beaufols.

VIII. AYMAR de Saint-Bonnet, troiſiéme fils d'ANTOINE, ſeigneur de Toiras, &c. *Françoiſe* Claret de Saint-Felix, dame de Paliet, *liſez* dame de Palieres.... & de *Philippe* Polet, *liſez* & de *Philippe* Palet.

XI. FRANÇOIS-JACQUES de Bermond-du-Caylar-de-Saint-Bonnet, &c. *Marie-Louiſe-Nicole* du Cayla-de-Toyras-d'Amboiſe, &c. liſez *Marie-Louiſe-Nicole* du Caylar-de-Toiras-d'Amboiſe, &c.... à *Alexandre* de la Rochefoucault, *liſez* de la Rochefoucaud, duc de la Roche-Guyon, *ajoutez* duc de la Rochefoucaud.

SAINT-CYRE, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit qu'*il deſcendoit de JEAN Bouchet, *liſez* de PIERRE du Bouchet: lui-même s'appelloit *Tanneguy* du Bouchet.

SAINT DIEZ, petite ville de Lorraine, dans la province de Vôges, eſt célebre par ſon égliſe collégiale, l'une des plus illuſtres égliſes des Gaules après les cathedrales. Cette égliſe a en effet tous les droits de celles-ci, & à la reſerve de la puiſſance de l'ordre, ſes prélats exercent toutes les fonctions qui dépendent du miniſtére épiſcopal. Elle tient ſes biens temporels de la conceſſion de Childerie II. roi d'Auſtraſie, de la premiere race des rois de France. A l'égard de ſon autorité ſpirituelle, on prétend qu'elle la tient 1°. du caractere de ſon fondateur, qui eſt ſaint Dié, qui après avoir été quelques années évêque de Nevers, ſe retira dans les montagnes de Vôges pour y ſervir Dieu dans la ſolitude; 2°. de la qualité du fonds où ce ſaint établit ſa demeure: parce qu'après avoir été trente ans ſans ſe fixer de domicile, il s'arrêta dans la vallée qu'il nomma de Galilée, & qu'on appelle aujourd'hui le Val de Saint Diez. C'étoit un déſert abſolument inculte, & où l'on croit qu'il n'y avoit point eu avant lui aucun habitant depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme dans les Gaules. Sa ſainteté lui ayant attiré un grand nombre d'imitateurs, il fut obligé d'y bâtir un monaſtere, où il établit la regle de ſaint Benoît & de ſaint Colomban; & dans la ſuite le nombre de ſes religieux s'étant beaucoup accru, Childeric II. alors roi d'Auſtraſie, détacha de ſon domaine tout le Val de Galilée, & lui en fit préſent. Cette donation eſt de l'an 666. ou environ. L'égliſe de Saint Diez prétend qu'elle a été dès ſon origine indépendante de tout évêque, non-ſeulement dans ſon monaſtere principal, qui fut d'abord conſtruit au lieu appellé *les Jumeures*, mais encore dans les maiſons du même inſtitut, & dans les paroiſſes qui ſe formerent dans l'étendue du Val de ſa dépendance. Elle ajoute que le Métropolitain a reconnu cette indépendance, & que les papes l'ont auſſi avoüée & confirmée. La vie monaſtique s'eſt conſervée pluſieurs ſiécles dans l'égliſe de Saint Diez; mais Friderie I. duc de Lorraine, voyant que les moines ne vivoient pas conformément à la ſainteté de leur état, il les chaſſa, & mit des chanoines en leur place. Cette ſéculariſation eſt de l'an 954. ou environ. Jean-Claude Sommier, qui de curé de Champs a été fait grand-prévôt de l'égliſe de Saint Diez, & archevêque de Celarée, a compoſé & fait imprimer à Saint Diez en 1726. *in-12.* une hiſtoire de ladite égliſe de Saint Diez, qui eſt aſſez curieuſe, mais qui n'eſt pas toujours exacte, & qu'il faut lire avec précaution. Cette hiſtoire eſt dédiée au pape Benoît XIII. M. Sommier eſt le quarante-troiſiéme prélat connu de l'égliſe de Saint Diez. * *Voyez* cette hiſtoire, & celle de l'abbaye de Moyen-Mouſtier écrite en latin par dom Belhomme, *in-4°.*

SAINT-EVREMONT. (Charles de Saint-Denys, ſieur de) *Ajoutez, ce qui ſuit à ce que l'on a dit de ce célebre auteur dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725.* Il naquit le premier d'Avril 1613. à Saint-Denys le Guaſt, terre à trois lieues de Coutances dans la baſſe Normandie. Il n'entra pas dans le ſervice auſſitôt après ſes études faites à Paris, ainſi qu'on l'a dit; mais il alla faire auparavant une année de philoſophie à Caen, & revint encore s'appliquer une année à la même étude au college d'Harcourt. Cette étude finie, il commença celle du droit, à laquelle il donna une année ſeulement. Ce fut après cette derniere année qu'il entra dans le ſervice. Ce fut en 1689. *non* en 1688. qu'il obtint la permiſſion de revenir en France, & le 20. de Septembre, *non* le 10. qu'il mourut. L'édition de ſes œuvres faite à Londres en 1705. que l'on donne pour la meilleure, ne l'eſt pas. On lui prefere avec raiſon celle qui fut faite en 1726. à Amſterdam en cinq volumes. On y trouve auſſi la vie de M. de Saint-Evremont par M. Deſmaiſeaux, plus exactement que dans l'édition de 1705. & de plus le mélange, en partie, des piéces attribuées à M. de Saint-Evremont. C'eſt ſur cette édition d'Amſterdam qu'on a fait celle de Rouen en ſept volumes *in-12.*

SAINT-GALL, riche abbaye, dont l'abbé eſt prince de l'Empire, &c. *Ajoutez, ce qui ſuit à ce que l'on en a dit dans les éditions de ce dictionnaire de 1725. & de 1732.* Leodigaire Burgiſſer, abbé de Saint-Gall, ayant été contraint de ſortir de ſon abbaye & de ſon pays par les cantons de Zurich & de Berne en 1713. à cauſe des conteſtations ſur le Toggenbourg, fit ſa réſidence à Neu-Ravenſpurg en Souabe. Lorſqu'il fut mort le 18. de Décembre 1717. le pere Joſeph de Laibach de Carinthie, qui fut élu en la place, confera de nouveau dans les mois de Mai & de Juin 1718. avec les deux cantons à Bade, il fut conclu à Ergau dans la principauté de Baden par meſſieurs les Pacificateurs, un *Traité de paix & d'amitié* entre les deux cantons de Zurich & de Berne d'une part, & ſon alteſſe le prélat de Saint-Gall d'autre part. Cet traité fut ratifié par les ſouverains des treize cantons au mois d'Août de l'an 1718. & les ſceaux y furent appoſés le 15. d'Octobre ſuivant.

Par

Digitized by Google

Par ce traité il eſt arrêté que le prince & prélat regnant de Saint Gall, ſera nommé & reconnu pour juſte & légitime ſouverain de Toggenbourg, dont les habitans lui rendront hommage de fidelité & d'obéiſſance, reſtans néanmoins librement & conſtamment dans leurs anciens droits & privileges. Que le conſeil de la province ſera compoſé de ſoixante perſonnes; ſçavoir, trente Catholiques, & trente de la religion Proteſtante, leſquels ſeront choiſis & appellés de tous les endroits du pays par les habitans mêmes. Que le conſeil de la province ſera obligé d'avoir ſoin des droits & privileges, & de l'intérêt commun du pays, & qu'au cas de juſtes ſujets de plaintes, il propoſera l'affaire au prince regnant, le ſuppliant d'y vouloir remédier. Que le prélat de Saint Gall aura le pouvoir de commettre un juge provincial à Toggenbourg, ſans être aſtreint à prendre pour cette fonction un habitant du lieu. Que ſi le Greffier provincial choiſi par le prince eſt de la religion Proteſtante, ſon ſubſtitut ſera de la religion Catholique, & reciproquement. Que les deux Religions ne ſe ſerviront point de l'argent qui tombe à la caiſſe du pays pour leur uſage particulier; mais qu'il ſera employé pour l'utilité & le bien commun du pays. Que l'on exercera librement & ſans empêchement dans tout le pays de Toggenbourg la religion Catholique Romaine, & la religion Proteſtante, chacun jouiſſant de tous ſes droits & privileges, & obſervant les rits, uſages, loix, fêtes, maximes, diſcipline, ſans aucun trouble. Que toutes manieres d'injurier, diffamer, qui pourroient animer & irriter les eſprits, ſeront bannies de la chaire & interdites par-tout, & que les contrevenans ſeront punis rigoureuſement. Par le même traité l'abbé de Saint Gall fut rétabli dans ſon abbaye & dans ſon pays, & le Catholique, comme le Proteſtant, maintenu & conſervé chacun dans ſes droits, coutumes, exercices, &c. Ce traité qui contient 85. articles ſe trouve imprimé dans l'ouvrage de M. Rouſſet, intitulé : *Les intérêts préſens des puiſſances de l'Europe, &c. t. VI. p. 293. & ſuiv.*

SAINT-GELAIS, maiſon illuſtre & ancienne, tire ſon nom du bourg de Saint-Gelais. *Dans la généalogie de cette maiſon corrigez & ajoutez dans l'édition de ce dictionnaire de 1725. ce qui ſuit. Par-tout où l'on trouve* Luzignen *il faut lire* Lezignem.... de Cornefort, &c. *liſez* de Romefort, &c.... Ce fut le pere du jeune Lanſac, non ſon aîné, que Catherine de Medicis employa en même tems que lui... *Alexandre*, tué au ſiége de la Fere en 1590.. *liſez* en 1596. *Ajoutez, auſſi* aux enfans d'Artus de Saint-Gelais, *Marie* de Saint-Gelais, femme de *René* de Courtalvert, ſeigneur de Peré au Maine.

SAINT-GELAIS. (Octavien de) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit que* dans ſa jeuneſſe il traduiſit l'Eneïde de Virgile en vers françois, *ajoutez*, que cet ouvrage a été imprimé ſous ce titre : *Les Eneïdes de Virgile tranſlatées du latin en françois, par Meſſire* Octavien de Saint-Gelais, *en ſon vivant évêque d'Angoulême, hiſtoriées de pluſieurs belles hiſtoires décentes & convenables, chacune en ſon lieu, pour plus facilement entendre la matiere dont le texte traite, in-fol.* à Paris, en 1545. chez Charles Langelier. Le latin eſt à côté. Les Bucoliques & les Georgiques de Virgile ont été traduites de même, & commencent ce volume, mais le traducteur eſt Guillaume Michel dit de Tours.

SAINT-GELAIS. (Melin de) *Voyez ſon article dans le dictionnaire de Moreri, mais il faut ajouter qu'*on l'a cru *fils naturel d'*Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoûlême; ce qui n'eſt pourtant pas sûr. On prétend auſſi que Melin eut une fille, qui eſt la Diane qu'il appelle ſa niéce dans ſes poëſies. Si cela eſt, il n'auroit pas été plus chaſte que ſon pere. François I. donna à Melin l'abbaye de Reclus ou de Reculs, & le nomma aumônier du dauphin, qui fut depuis Henri II. Quand ce prince fut roi, Saint-Gelais continua d'être ſon aumônier, & devint ſon bibliothecaire. On croit qu'il eſt mort en 1558. au moins ſa mort n'eſt-elle pas arrivée avant cette année, puiſqu'il a fait l'épitaphe de Jules-Ceſar Scaliger, qui mourut en 1558. Les poëtes pleurerent la mort de Melin, & l'on voit ſur ce ſujet pluſieurs épigrammes latines imprimées chez Federic Morel, *in-4°.* en 1559. Sa piece intitulée *Geneure*, eſt une imitation des IV. V. & VI. chants de l'*Orlando furioſo* de l'Arioſte, où eſt racontée l'hiſtoire de Geneuve fille du roi d'Ecoſſe. Saint-Gelais n'acheva pas cette piece, où il n'y a que 410. vers de ſa façon. Le reſte eſt de Jean-Antoine de Baïf. Les autres ouvrages de Melin ſont *Sophoniſbe*, tragédie, traduite de Jean-George Trifilin poëte Italien, & pluſieurs autres poëſies qui conſiſtent en élegies, épîtres, rondeaux, ſonnets, quatrains, chanſons, épitaphes, épigrammes. On les a imprimées pluſieurs fois. La derniere édition eſt de Paris, en 1719. Elle eſt plus ample que les précédentes, mais il y a peu d'ordre dans la diſtribution des pieces, & beaucoup d'autres défauts. On a encore de Melin de Saint-Gelais, 1°. *Le Courtiſan du comte Balthaſar de Chaſtillon traduit de l'italien en françois, par Jean Colin, revu & corrigé par* Melin, *imprimé à Paris, en 1549.* 2°. *Les Voyages aventureux du capitaine Jean Alphonſe*, à Poitiers, en 1549. ✱ *Europe ſçavante, tome II. &c.*

SAINT-JULIEN-DE-BALEURRE. (Pierre de) *On a parlé de ce gentilhomme dans le Dictionnaire hiſtorique, mais peu exactement, excepté de ſes ouvrages que nous ne repeterons point par cette raiſon.* Pierre de Saint-Julien de Baleurre, gentilhomme du voiſinage de Tournus, étoit fils de CLAUDE de Saint-Julien, chevalier, ſeigneur dudit lieu, de Baleurre, de Chaſtenay, Royer, mort le 9. d'Octobre 1544. Il fut élevé à Tournus, où par le crédit & la faveur de ſes parens, Antoine de Couvent ſoûpricur, & Antoine de Veré chantre, l'un & l'autre fort verſés dans les antiquités de leur monaſtere, il eut la commodité & la liberté d'en voir tous les titres, ce qui lui donna occaſion dans la ſuite de compoſer une eſpece d'hiſtoire de l'abbaye & de la ville de Tournus. Ayant été deſtiné à l'égliſe dès ſa jeuneſſe, il fut d'abord protonotaire apoſtolique. On l'envoya à Rome pour y ſolliciter la ſécularisation du prieuré de S. Pierre de Mâcon, & il en fut le premier chanoine ſéculier en 1537. Il obtint enſuite en vertu de ſes grades, un canonicat de S. Vincent de Châlon, & depuis il en eut un autre de S. Vincent de Mâcon, par permutation de ſon doyenné de Cuiſeti, & de ſa chapelle de Branges. Il poſſeda ſucceſſivement les quatre archidiaconés de l'égliſe de Mâcon, & celui de Tournus en l'égliſe de Châlon, de laquelle il fut élu doyen le dernier jour de l'an 1563. Il quitta ce doyenné en 1589. & mourut le 20. de Mars 1593. *On peut voir ce qui regarde ſes ouvrages dans le Dictionnaire hiſtorique de Moreri : nous ajouterons ſeulement ici, 1°. pour l'édition du Moreri de 1725. qu'en* 1585. & 1588. il publia à Paris *in-8°.* ſon écrit intitulé, *Paradoxe & néanmoins diſcours véritable de l'origine & extraction de Hugues Capet.* 2°. *Pour cette édition & celle de 1732. que* ce fut aux ſollicitations de Pierre Tamiſier, homme d'eſprit, que Pierre de Saint-Julien de Baleurre recueillit après les ravages des Huguenots, & mit par écrit ce qu'il avoit remarqué des antiquités de l'abbaye de Tournus. Il dédia ſon ouvrage en 1578. à François, abbé de Tournus, qui fut depuis le cardinal de la Rochefoucaud. Il l'intitula, *Recueil de l'antiquité & choſes plus remarquables de l'abbaye & ville de Tournus*, & le fit imprimer à Paris en 1581. à la ſuite de ſon hiſtoire des *Bourguignons*. Pierre Juenin, chanoine de Tournus a donné une meilleure hiſtoire de Tournus à Dijon en 1733. en un vol. *in-4°.*

SAINT-MICHEL, Montagne célebre avec un bourg & une abbaye dans la Normandie. *Ajoutez, ce qui ſuit à ce qu'on en a dit dans les éditions derniéres du Dictionnaire de Moreri.* Ce mont s'appelloit autrefois le *Mont de Tombe*, à cauſe de ſa figure. Une apparition de l'archange S. Michel, que l'on prétend s'être faite à S. Aubert évêque d'Avranches, non à Auguſtin, comme on l'a dit dans le Moreri, a fait changer de nom à cette montagne. On y bâtit une égliſe en 709. C'étoient des hermites qui avoient habité originairement cette montagne. S. Aubert y mit douze chanoines pour y célébrer la

Digitized by Google

ſervice divin, & ce lieu devint bientôt un lieu de dévotion & de concours. On prétend qu'une forêt occupoit autrefois tout le terrein depuis le mont juſques aux paroiſſes de Tanis & d'Ardevon ; que la mer a détruit cette forêt, & qu'elle en a pris la place ; & c'eſt de-là, dit-on, que le mont S. Michel eſt ſurnommé, au péril de la mer, *Mont in periculo maris*. Les chanoines occuperent l'égliſe pendant deux ſiécles, & reçurent pluſieurs biens des ducs de Normandie, Rolle I. en 912. & Guillaume II. en 917. Mais le relâchement extrême où ils tomberent les fit chaſſer par Richard I. ſucceſſeur de Guillaume. Richard mit en leur place en 966. des moines de l'ordre de S. Benoît, qui s'y ſont toujours perpetués depuis. Il leur donna un abbé, & voulut que l'élection des ſucceſſeurs de celui-ci, ſe fit toujours par les religieux, ce qui a ſubſiſté juſqu'au concordat entre le pape Leon X. & le roi François I. Richard orna l'égliſe & l'enrichit même d'ornemens précieux. Il fit bâtir un monaſtere pour les religieux, fit élever autour de hautes murailles, qui ont été détruites dans la ſuite pour conſtruire les bâtimens que l'on y voit à preſent. Richard donna auſſi à l'abbé & aux moines la juſtice temporelle, & Maugis, évêque d'Avranches leur accorda la juriſdiction ſpirituelle du conſentement de ſon chapitre. Le roi Lothaire & le pape Jean XIII. confirmerent cet établiſſement & ces droits. L'égliſe & les bâtimens furent conſumés par le feu en 992. & reparés la même année, & depuis ce tems-là on a fait un grand nombre de donations à ce monaſtere. La nef & le chœur de l'égliſe, tels qu'on les voit aujourd'hui, ſont du commencement du XI. ſiécle, la nef ne fut cependant achevée entierement que ſous l'abbé Ranulphe, qui gouverna depuis 1060. juſqu'en 1084. Les quatre gros piliers, arcs & voutes, qui ſoutiennent le clocher, ſont du même tems. Cet abbé Ranulphe, neuviéme abbé du monaſtere, équipa en 1066. ſix gros vaiſſeaux aux frais de l'abbaye, pour envoyer pluſieurs de ſes moines en Angleterre, y ſaluer le roi Guillaume, & le ramener lorſque ce prince voudroit repaſſer en Normandie. Cette action plut beaucoup à Guillaume, qui revint en effet ſur les vaiſſeaux de Ranulphe, & les chargea de biens pour lui & ſes religieux. En 1236. on érigea un office d'archidiacre du mont S. Michel en faveur du monaſtere, par tranſaction avec l'évêque d'Avranches. L'abbé étoit alors Radulphe de Villedieu. Dix ans après on permit aux moines de porter des calotes, à cauſe du froid qui regne ſur la montagne. En 1254. le pape Alexandre IV. donna à l'abbé Richard Tuſtin, tant pour lui que pour ſes ſucceſſeurs, le droit de porter la mitre, l'anneau, la tunique, la dalmatique, &c. & de conferer la premiere tonſure & les ordres mineurs. En 1286. le roi Philippe IV. ſurnommé le Bel, leur accorda la pêche des étourgeons, privativement à tous autres, dans toute l'étendue de la baronnie de Genets. Le même leur permit en 1310. de faire tenir tous les ans une foire en la ville du mont S. Michel, le 8. de Mai. Ce prince viſita ce lieu en 1311. & y fit de grands dons. Les gouverneurs des ports & frontieres de la Baſſe Normandie envoyerent pluſieurs fois pendant ce ſiécle, des ſoldats & des officiers pour garder la forteresſe du Mont, & voulurent obliger les moines à payer leur ſolde, mais ces gouverneurs furent toujours déboutés de leur demande, & les moines conſervés dans leur exemption. Charles V. ordonna même en 1357. au gouverneur de la province de ne mettre aucun capitaine au mont Saint Michel, que du conſentement de l'abbé & des moines. Il preſcrivit la même loi pour les ſix hommes d'armes & huit archers que l'on y envoyoit pour la ſureté de la place. Ce prince prit ce monaſtere ſous ſa protection en 1364. & l'unit à la couronne & au domaine royal. Il confirma auſſi l'abbé capitaine de la place & de la garniſon, & défendit d'entrer au Mont avec des armes, même aux nobles. Le roi Charles VI. fit la même défenſe en 1386. Ce fut ſous ce prince, & en 1417. & 1418. que la ville fut entourée de murailles, pour ſe garantir des incurſions des Anglois, & comme l'abbé Jolivet s'étoit endetté pour cet édifice, Charles VI. lui donna le droit en 1418. de prendre 1500. livres ſur le revenu des aides, & ſur le maître de la monnoie de S. Lo. Mais depuis l'an 1420. les abbés ne furent plus capitaines, & les moines pendant tout le XV. ſiécle eurent beaucoup à ſouffrir des Anglois, ce qui engagea davantage pluſieurs de nos rois à les prendre ſous leur protection & à leur accorder de tems en tems de grands dons. Vers la fin du XV. ſiécle, il y eut un accord entre Jean d'Etouteville, baron de Briquelet, huitiéme capitaine du mont S. Michel, & les moines de cette abbaye, par lequel il eſt dit que le roi mettra un capitaine, lequel entretiendra & ſoldera la garniſon, & que les moines mettront trois portiers qui ſe releveront alternativement, pour garder pendant la nuit les portes du château & les fermer, avec celui qui ſera mis par le capitaine ; & qu'une des deux clefs ſera remiſe audit capitaine, & l'autre aux moines. Cet accord a ſubſiſté juſqu'à ce que M. de Souvré ayant obtenu du feu roi Louis XIV. le gouvernement, les choſes ſont demeurées en l'état où elles étoient avant qu'on eût mis de la garniſon. * *Extrait d'un mémoire manuſcrit contenant un abregé de l'hiſtoire du mont S. Michel.*

SAINT-NECTAIRE, vulgairement SENNETERRE. Maiſon conſidérable en Auvergne, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui ſuit, 1°. pour l'édition du Moreri de 1725. & de 1732.*

XIII. HENRI II. du nom ſeigneur de Saint-Nectaire, &c. *Ajoutez* que *Louis* l'un de ſes fils qui s'eſt fait Jéſuite, eſt mort à la Fleche le 7. de Mai 1732.

2°. *Pour le Moreri, édition de 1725. ſeulement, il faut reſſaiſir par ce qui ſuit, tout ce qui eſt dit depuis le XIII. degré dans la*

BRANCHE DES COMTES de SAINT-VICTOUR *&* de BRINON.

XIII. CHARLES de Saint-Nectaire, comte de Saint-Victour, épouſa le 27. de Décembre 1633. *Jeanne* de Rabaynes, fille de *Paul*, ſeigneur d'Uſſon, & de la Tour-de-Brillac, & de *Diane* Eſtheur de Cauſſade, dont il eut PAUL, qui ſuit ; FRANÇOIS, *mentionné après ſon frere.*

XIV. PAUL de Saint-Nectaire, marquis de Saint-Victour, épouſa en Avril 1657. *Marie* Eſtourneau, fille de *N.* ſeigneur de la Motte-Turſanne, dont il a eu FRANÇOIS, qui ſuit.

XV. FRANÇOIS de Saint-Nectaire, marquis de Saint-Victour, épouſa le 9. de Février 1696. *Anne* Hoüel, fille de *Charles* Hoüel, ſeigneur de Varennes, gouverneur & lieutenant général pour le roi des iſles de Guadeloupe, marquis & ſeigneur proprietaire des mêmes iſles, & d'*Anne* Hinſelin. François de Saint-Nectaire mourut le 24. de Mars 1715. âgé de 48. ans.

XVI. FRANÇOIS de Saint-Nectaire, dit *le Comte de Senneterre*, ſeigneur de la Touche, Breſillac, &c. avoit épouſé *Marie* de Béchillon, vivante veuve en 1713. de laquelle il laiſſa JEAN-CHARLES, qui ſuit.

XVII. JEAN-CHARLES comte de Senneterre, ſeigneur de la Touche, Breſillac, d'Uſſon, &c. colonel d'un régiment d'infanterie, marié à l'âge de 28. ans, le 8. d'Octobre 1713. avec *Marie-Marthe* de Saint-Pierre de Saint-Julien, fille de *Henri* de Saint-Pierre, ſeigneur marquis de Saint-Julien-ſur-Callonge, Vaſſy, Mailloc, Grengue, Houdreville, &c. & de *Marie-Magdelene* de Boiſſeret d'Herbelay.

SAINT-OMER, ville, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit que* Gerard de Hemeticourt fut le premier évêque de cette ville en 1559. Il ne le fut qu'en 1562. l'évêché ne fut fondé qu'en 1559.

SAINT-REAL, (Céſar Vichard de) né & baptiſé à Chambery en Savoye, après le commencement du XVII. ſiécle, eut pour aïeul un juge mage de Tarentaiſe, & pour pere, un conſeiller au ſenat de Chambery. Son nom de famille étoit *Vichard*, & Saint-Real n'eſt qu'un nom de terre. Cette famille ſubſiſte encore, & tient un rang conſidérable à Chambery. L'abbé de Saint-Real vint fort jeune en France, & après y avoir été pendant

Digitized by Google

quelque tems diſciple du fameux Varillas, avec lequel il ſe brouilla pour certains papiers que celui-ci prétendoit qu'il lui avoit enlevés, il ne tarda pas à ſe faire connoître à Paris. Quelques ouvrages qu'il y publia lui acquirent bientôt de la réputation, & le firent regarder comme un habile écrivain. En 1675. il retourna à Chambery, d'où il paſſa en Angleterre avec la ducheſſe de Mazarin. Mais il reſta peu dans ce royaume, & revint bientôt à Paris. Il y vécut long-tems en ſimple clerc, ſans titre ni degrés, & uniquement occupé de ſes études. Il y publia encore pluſieurs ouvrages, dont quelques-uns lui attirerent des diſputes litteraires avec quelques ſçavans. Il en eut une avec le célebre M. Arnauld, auprès duquel il avoit été, dit-on, accuſé de Socinianiſme. Il fut auſſi deux fois aux priſes avec M. Amelot de la Houſſaye, & une fois avec Andry de Bois-Regard, auteur des *Reflexions ſur l'uſage préſent de la langue Françoiſe*. Il ſe retira en Savoye en 1692. & mourut la même année à Chambery. C'étoit un homme de beaucoup d'eſprit & de penetration, ennemi des éloges intéreſſés, mais trop ſenſible aux traits de la critique. Il aimoit beaucoup les ſciences & ſur-tout l'hiſtoire, à laquelle il s'étoit particulierement attaché. Il avoit bien étudié la Romaine, & il en a éclairci differens morceaux d'une maniere très-ſatisfaiſante. Quelques critiques lui ont reproché d'avoir employé des anecdotes, non ſeulement fort ſuſpectes, mais même abſolument fauſſes : ſes réflexions, ſelon les uns, ſont trop recherchées & trop raffinées ; ſon ſtyle, ſelon d'autres, n'eſt pas aſſez châtié, ſur-tout dans ſes œuvres poſthumes qu'il n'avoit pas eu ſans doute le tems de revoir. Mais en général ſes écrits ont toujours été bien reçus du public, & ils ſont en effet intéreſſans pour la plûpart, & remplis de remarques ſolides & ſenſées, & de réflexions utiles & ingenieuſes. Ses écrits ſont : *De l'uſage de l'hiſtoire*, à Paris, chez Barbin, en 1671. *in-12.* réimprimé dans la *Méthode pour étudier l'hiſtoire*, par l'abbé Langlet du Freſnoy, tome 2. à Paris, 1713. *in-12. Dom Carlos, nouvelle hiſtorique*, en 1672. *in-12. Conjuration des Eſpagnols contre la république de Veniſe en 1618.* à Paris, en 1674. *in-12. La vie de Jeſus-Chriſt*, à Paris, en 1678. *in-4°.* & en 1689. *in-12.* C'eſt le plus foible des ouvrages de l'abbé de Saint-Real qui étoit fort peu propre à traiter de telles matieres. *Eclairciſſement ſur le diſcours de Zachée à Jeſus-Chriſt*, à Paris en 1682. *in-12. Ceſarion ou entretiens divers*, à Paris, en 1684. *in-12. De la valeur*, à l'Electeur de *Baviere*, à Cologne, en 1689. *in-12. De la critique*, à Lyon, en 1691. *in-12. Les lettres de Ciceron à Atticus, avec le latin à côté, & des remarques*, à Paris en 1691. *in-12.* deux volumes, qui ne contiennent que les deux premiers livres des épîtres à Atticus, avec la premiere lettre du troiſieme livre de celles que Ciceron a écrites à Quintus ſon frere. *Oeuvres poſthumes*, premiere partie, à Paris, en 1693. deuxiéme partie en 1695. Nouvelles œuvres poſthumes, à Paris, en 1699. *in-12.* trois vol. chez Barbin, mais on n'y trouve preſque rien de l'abbé de S. Real. En 1725. on recueillit ces differens ouvrages en Hollande, & ce recueil a été depuis réimprimé en France. La derniere édition eſt de Paris en 1730. en cinq vol. *in-12.* Mais 1°. tout ce que contient cette édition n'eſt pas de l'abbé de Saint-Real. Les mémoires de la ducheſſe de Mazarin, & le caractere de cette dame, que l'on trouve dans le cinquiéme volume ſont d'une autre main. La vie d'Octavie, qui eſt dans le même volume, vient de M. Bourgoin de Villefore, connu par beaucoup d'autres ouvrages. Le dialogue intitulé, *La reconciliation du merite & de la fortune*, n'eſt pas non plus de l'abbé de Saint-Real, de même que la préface hiſtorique des Mémoires de la minorité de Louis XIV. Le diſcours de Xenophon ſur la maniere, d'augmenter les revenus d'Athénes : un autre diſcours du même ſur la république de Lacedemone, l'un & l'autre, dit-on, traduits du grec, ſont de M. l'abbé des-Fontaines. La Méthode pour les Déiſtes, & les remarques ſur les Eſſeniens, ſont deux bonnes pieces dont nous ignorons l'auteur. Il y a auſſi dans le quatriéme volume des pieces qui ne ſont point de l'abbé de Saint-Real. Les fragmens ſur Lépide ; les conſidérations ſur Antoine ; les fragmens ſur Auguſte ; les conſidérations ſur Livie ; le traité de philoſophie, de morale & de politique ; les maximes ; les réflexions ſur le cœur de l'homme ; celles ſur l'amour propre ; celles ſur l'inconſtance de l'homme dans les égaremens de la vie ; celles ſur les gens de cour ; ſur les femmes ; les obſervations politiques ſur la fortune ; les lettres ſur divers ſujets ; les conſiderations ſur Lucullus ; la conjuration des Gracques, les affaires de Marius & de Sylla, ſont de M. le marquis de la B. gentilhomme d'Avignon. La lettre contre la traduction de l'hiſtoire du concile de Trente par M. de la Houſſaye, eſt de Richard Simon. Enfin ce recueil eſt terminé par un petit traité de la navigation des Romains, qui eſt peu de choſe. 2°. On ne trouve point dans le recueil de 1730. les lettres à Attieus, ni le *Panegyrique de la régence de madame royale*, MARIE-JEANNE-BAPTISTE DE SAVOYE, qui parut à Turin en 1680. *in-4°.* & qui eſt plein de penſées nobles & ſublimes. L'abbé de Saint-Real l'avoit prononcé dans l'académie de Turin le 13. de Mai 1680. veille de la majorité de ſon alteſſe royale. On a réimprimé ce panegyrique dans le premier volume d'un recueil de pieces d'hiſtoire & de litterature, publié par l'abbé Granet à Paris chez Chaubert en 1731. & dont on n'a encore que deux volumes.* *Voyez* la lettre de M. D. ſur la nouvelle édition des œuvres de l'abbé de Saint-Real, dans le premier volume du *Recueil des pieces d'hiſtoire & de litterature cité dans cet article : Les ſentimens d'un homme d'eſprit ſur la Nouvelle intitulée, Dom Carlos*, dans le *tome 2.* du même recueil, l'Avertiſſement qui eſt au devant de la derniere édition des œuvres de Saint-Real, &c.

SAINT-SIMON bourg de France dans le Vermandois en Picardie, &c. a donné ſon nom à cette ancienne maiſon.

DERNIERS SEIGNEURS DE SAINT-SIMON ; dont ſont iſſus les marquis & les ducs de SAINT-SIMON *& autres.*

Corrections & additions à faire à cet article pour le Moreri, édition de 1725.

VIII. JEAN de ROUVROY, dit *le Borgne*, ſeigneur de Saint-Simon, &c. avoit épouſé *Jeanne* de Bruyeres, *& non* de Brugeres.

X. GAUCHER de ROUVROY, &c. fut gouverneur de la ville & du château de Ribiemont, *non* de Ribemont.

XI. JEAN de ROUVROY II. du nom, ſeigneur de Saint-Simon, &c. mourut le 16. Novembre 1492. *non* 1402.... baron d'Engoudeſſen, *liſez* d'Engouſſen.

XII. LOUIS ſeigneur de Saint-Simon.... ſuivit Charles VIII. en 1495. *non* en 1494. *Claude* de Saint-Simon, *dont on parle à la fin*, étoit fille, *ainſi il faut lire* morte *& non* mort.

XIV. TITUS ſeigneur de Saint-Simon, &c. *On dit qu'il* n'eut point d'enfans d'*Antoinette* de Montmorenci, ſa premiere femme : il en eut une fille, nommée *Antoinette* de Saint-Simon.

XV. ISAAC ſeigneur de Saint-Simon, &c. Parmi ſes filles, celle que l'on nomme *Anne* s'appelloit *Magdelene*, & celle qu'on appelle *Magdelene* ſe nommoit *Anne*. Celle-ci mourut le 11. de Septembre 1671. étant veuve. *Ajoutez pour l'édition du Moreri de 1725. & de 1732.* que *Charlotte* de Saint-Simon, autre fille d'ISAAC, &c. mourut au monaſtere de Port-Royal des Champs le 29. de Janvier 1672. âgée de 55. ans. Elle étoit nommée dans le couvent *Charlotte de S. Bernard de Saint-Simon.* Elle étoit religieuſe profeſſe du couvent des Annonciades des Dix-Vertus en la ville de Roye ; mais l'amour d'une vie plus pénitente l'ayant attirée à Port-Royal, elle y fut aſſociée avec la permiſſion de ſes ſuperieurs.

XVI. CLAUDE de Saint-Simon, comte de Vaux, &c. *Ajoutez qu'il* mourut le 29. de Novembre 1709. âgé de 83. ans, & que *Marie-Henriette* le Clerc de Leſſeville, ſa femme, étoit morte dès le 10. de Décembre 1698. âgée de 70. ans. *Nicolas* de Saint-Simon, leur fils, fai-

gneur de Vaux, &c. mourut le 22. de Février 1710. Celui-ci a laiſſé une fille unique nommée *Marie-Henriette* de Saint-Simon, mariée en 1710. à l'âge de ſeize ans, à *Gui-Michel* Billard de Laurieres, avocat au parlement, reçu conſeiller au grand conſeil en 1713. ſeigneur de Charenton & de Vaux, entre Triel & Meulant. *Ajoutez auſſi* que *Catherine* de Saint-Simon s'eſt faite religieuſe à Meullent.

Corrigez auſſi dans l'édition de ce Dictionnaire de 1732. ainſi qu'il ſuit, le degré XVII.

XVII. Eustache-Titus de Saint-Simon, ſeigneur de Falvy-ſur-Some, appellé *le marquis de Saint-Simon*, né à Paris le 22. Juillet 1654. fut ſucceſſivement enſeigne, ſous-lieutenant, lieutenant en 1679. aide-major en 1689. & enfin capitaine au regiment des Gardes Françoiſes en 1693. & ſervit en Flandres & en Allemagne dans toutes les guerres de ſon tems. Il obtint la croix de l'ordre de ſaint Louis le 22. Février 1700. Le maréchal de Villeroy le détacha en 1704. pour s'emparer de la ville d'Orneberg, & il fut fait brigadier des armées du roi le 26. Octobre de la même année. Il commanda en 1708. l'infanterie qui fut laiſſée dans la ville de Lille avant le ſiége de cette place. Il mourut à Paris le premier Septembre 1712. dans la cinquante-neuviéme année de ſon âge, & il fut inhumé le lendemain à ſaint Sulpice. Il avoit été marié le 17. Mars 1689. avec *Claire-Eugenie* d'Auterive, fille de *Guillaume* d'Auterive, baron de Villeſecq, & de Sauſan, & de *Marie* Plaſtrier de la Croix. Elle mourut à Paris le 31. Juillet 1725. âgée de cinquante-huit ans & 21. jours, étant née le 10. Juillet 1667. De ce mariage vinrent *Louis-Titus* de Saint-Simon, né le 13. Janvier 1690. mort en bas âge; un ſecond fils né le 19. Janvier 1691. mort en bas âge; *Jean Baptiſte* de Saint-Simon, né le 13. Mai 1692. auſſi mort en bas âge; *Bernard-Titus* de S. Simon, appellé *le marquis de Saint-Simon*, né le 25. Août 1693. & qui entra dans le régiment des Gardes Françoiſes en 1711. & y fut fait lieutenant en 1712. puis colonel d'un régiment d'infanterie, ci-devant Sourches, par commiſſion du 15. Mars 1718. Il mourut à Paris le 26. Mai ſuivant dans la vingt cinquiéme année de ſon âge, ſans avoir été marié; *Claude* de Saint-Simon né le 8. Septembre 1694. tonſuré le 16. Mars 1710. & chanoine régulier de l'ordre de ſaint Auguſtin en l'abbaye de ſaint Victor à Paris, où il fit profeſſion le 17. Avril 1712. Il réclama depuis contre ſes vœux, & après en avoir obtenu la caſſation, il entra dans l'ordre de Malte; *Claude* de Saint-Simon le cadet, né le 20. Septembre 1695. baron de Jouy-Trouville, ſeigneur & patron du Quillebeuf, & de Falvy-ſur-Some: celui-ci reçut auſſi la tonſure clericale le 16. Mars 1710. & obtint l'abbaye de Jumieges, ordre de ſaint Benoît diocèſe de Rouen, le 20. Janvier 1716. Il fut nommé au mois de Juillet 1731. à l'évêché de Noyon, comté & pairie de France, qui fut préconiſé & propoſé pour lui à Rome les 3. Septembre 1731. & 7. Mai 1732. Enſuite de quoi il fut ſacré le 15. Juin dans l'égliſe du noviciat des Dominicains à Paris, par l'archevêque de Rouen, aſſiſté des évêques d'Uzès, & de Bayeux, & il prit ſéance au parlement de Paris en qualité de pair de France, après avoir fait le ſerment accoutumé, le 12. Janvier 1733. Il fut transferé le 28. Août ſuivant à l'évêché de Mets, qui fut préconiſé & propoſé pour lui à Rome le 2. Décembre 1733. & 15. Février 1734. & pour lequel il prêta ſerment entre les mains du roi le 14. Mars ſuivant; *Alexandre* de Saint-Simon, né le 25. Décembre 1696. & mort à Paris le 8. Février 1714. dans la dix-ſeptiéme année de ſon âge; *Marie-Elizabeth* de Saint-Simon, née le 10. Mars 1698. & mariée le 30. Juin 1722. avec *Gui-Claude-Rolland* de Laval-Montmorenci, ſeigneur de Chaſton, & de Vallon, gouverneur de Philippeville, & lieutenant général des armées de Roi du premier Août 1734; *Marie-Magdelene* de Saint-Simon, née le 6. Août 1699. religieuſe de l'ordre de Fontevrault à Haute-bruyeres: *Louis* de Saint-Simon, né le 24. Octobre 1700. mort en bas âge; *Claire Anne* de Saint-Simon, née le 20. Août 1702; Henri de Saint-Simon, qui ſuit; & *Françoiſe-Elizabeth* de Saint-Simon, née le 23. Novembre 1707.

XVIII. Henri de Saint-Simon, appellé *le marquis de Saint-Simon*, né le 7. Septembre 1703. obtint par grace ſpéciale le 14. Juin 1718. le régiment d'infanterie vacant par la mort de *Bernard-Titus* de Saint-Simon ſon frere aîné. Il accompagna en Eſpagne le duc de Saint-Simon, ambaſſadeur extraordinaire, & il fut un des ſeigneurs François que le roi Catholique invita à ſervir de temoins à la ſignature de la convention du mariage de l'infante ſa fille le 25. Novembre 1721. Il ſe rendit en Italie au mois d'Octobre 1733. pour y ſervir à la tête de ſon régiment, & il fut fait brigadier le 20. Février 1734. & maréchal de camp le 18. Octobre ſuivant. Il fut nommé au mois de Février 1735. pour être employé en cette qualité dans l'armée d'Italie.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTBLERU.

XV. Charles de Saint-Simon.... *Marguerite-Claire* de Bonnieres-Souaſtre, femme de *Louis*, dit *le Comte de Saint-Simon*, qu'elle avoit épouſé le 20. d'Août 1671. mourut le 18. d'Octobre 1672.

XVI. Claude de Saint-Simon, ſeigneur de Montbleru, &c. *Ajoutez auſſi à l'édition de 1732. ce qui ſuit.* Il eſt dit d'après l'*hiſtoire des grands officiers de la couronne, de l'édition de 1712. tome 2. page 1528.* que Claude de Saint-Simon, ſeigneur de Montbleru en Saintonge, eut un bras emporté à la tranchée du ſiége de Hedin en 1639. ce qui eſt encore ainſi rapporté dans la *troiſiéme édition de la même hiſtoire, tome 4. pag. 402. mais cela n'eſt pas vraiſemblable*: Claude de Saint-Simon ne pouvoit être âgé en 1639. que de ſix ans au plus, puiſque Charles de Saint-Simon & *Diane-Louiſe* de Prunelé, ſes pere & mere, n'avoient été mariés que le 18. Août 1632. *Diane-Louiſe* de Prunelé, qui étoit fille de *René* de Prunelé, ſeigneur de la Porte & d'Autruy en Beauce, & de *Marie* de Riolle, avoit épouſé en ſecondes noces le 29. Juin 1645. *Gilles-François* d'Oſtrel, ſeigneur de Ferlingan, dont elle mourut veuve à Paris le 2. Septembre 1678. âgée de 66. ans. Des deux fils de Claude de Saint-Simon, ſeigneur de Montbleru, de Ferlingan, du Butguet, & de Villefavien, lieutenant de roi au gouvernement de la ville, château, & comté de Blaye, & de *Françoiſe* Blondel de Joigny; le cadet *Louis-Claude* de Saint-Simon, capitaine de vaiſſeau, mourut en 1711; & l'aîné auſſi nommé *Louis-Claude* de Saint-Simon, & appellé *Le comte de S. Simon*, ci-devant capitaine de cavalerie au régiment de la Motte, épouſa en 1713. *Jeanne* Souchet, fille de.... Souchet, ſeigneur des Douſſets, & de *Magdelene* Giraud de Boischarente, & en a eu *Louis-Gabriel* de Saint-Simon.

BRANCHE DES MARQUIS DE SANDRICOURT.

XVI. Louis de Saint-Simon III. du nom, &c. *Jacqueline* de Saint-Simon mourut le 18. Décembre 1705. *non* 1715. *Laurence* de Saint-Simon.... mourut, *non* en Janvier 1706. *mais* le 10. de Juillet 1696.

XVII. Louis de Saint-Simon IV. du nom, marquis de Sandricourt, &c. *Ajoutez auſſi à l'édition de 1732.* qu'il eſt mort à Paris au mois de Mai 1718. dans la ſoixante-dix-neuviéme année de ſon âge. *Marie-Anne* de Monthomer, ſa veuve, mourut auſſi à Paris, le 14. Février 1727. âgée d'environ 75. ans. *Corrigez auſſi dans l'édition de 1732. ce qui ſuit:* & heritiere de *Charles-Michel* ſeigneur de Frecourt, *liſez*, ſeigneur de Frucourt.

Réformez auſſi dans l'édition de 1732. ainſi qu'il ſuit, le degré

XVIII. Louis-François de Saint-Simon, ſeigneur marquis de Sandricourt, d'Amblainville, &c. fut fait meſtre de camp du régiment de Berri cavalerie en 1702. & brigadier des armées du roi le 14. Octobre 1705. Il ſervit en Eſpagne en 1708. & ſe trouva le 29. Juillet 1710. à l'attaque des ennemis qui avoient débarqué à Cette

Digitized by Google

en Languedoc, & qui furent contraints de ſe rembarquer. Il fut fait maréchal de camp le 8. Mars 1718. & ayant été nommé au mois d'Octobre 1733. pour être employé en cette qualité dans l'armée, qui fut envoyée en Italie, il ſervit au ſiege de la fortereſſe de la Serra d'Adda, qui capitula le 28. Novembre après douze jours de tranchée ouverte. Il fut fait lieutenant général le 20. de Février 1734. & fit la campagne en cette qualité en Italie, où il continua de ſervir en 1735. Il a été marié au mois d'Octobre 1717. avec *Louiſe-Marie-Gabrielle* de Gourgues, fille unique de *Jean-François-Joſeph* de Gourgues, marquis d'Aulnay, de Vayres, Bouteſt, &c. maître des requêtes ordinaires de l'hôtel du roi, mort le 27. Juillet 1734. & de *Gabrielle-Eliſabeth* de Bartillon de Morangis, ſa premiere femme. Il a eu d'elle *Armand-Louis-François* de Saint-Simon, né le 3. Décembre 1718. & mort le 4. Avril 1729; *Antoinette-Louiſe* de Saint-Simon, née le 17. Août 1719; *Maximilien-Henri* de Saint-Simon, né au mois de Novembre 1720; *Balthaſar-Henri* de Saint-Simon, né au mois de Novembre 1721; *Claude* de Saint-Simon, né le 27. Décembre 1723. chevalier de Malte de minorité; un fils né au mois d'Octobre 1725. mort quinze jours après; une fille née en 1726. & morte âgée de trois ſemaines; *Simeon-François* de Saint-Simon, né le 5. Avril 1727; & une fille née le 2. Janvier 1731.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE RASSE, & Ducs de S. Simon.

XV. Claude duc de Saint-Simon, pair de France, &c. *Ajoutez, auſſi dans l'édition de 1732.* que *Charlotte* de Laubeſpine, marquiſe de Ruffec, ſa veuve, mourut à Paris le 6. Octobre 1725 dans la quatre-vingt-cinquiéme année de ſon âge.

Reformez, ainſi qu'il ſuit, dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. les degrés qui ſuivent.

XVI. Louis de Saint-Simon, III. du nom, duc de S. Simon, pair de France, grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, gouverneur des ville, citadelle & comté de Blaye, grand bailli & gouverneur de Senlis, capitaine des ville & château de Pont-Sainte-Mexance & du Meſnil-les-Ponts, capitaine & concierge du château de Fecamp, ci-devant conſeiller au conſeil de régence, & ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne, vidame de Chartres, marquis de Ruffec, ſeigneur châtelain de la Ferté-Arnaud, & de Beauſſart, de Vitrezais, du marais de S. Simon en Guienne, du fief de S. Louis de la Rochelle, &c. fut propoſé le premier Janvier 1728. pour être chevalier des ordres du roi, & il en reçut la croix & le collier le 2. Février ſuivant. *Voyez le ſurplus de ce qui le regarde, dans le Dictionnaire, Armand-Jean* de S. Simon, marquis de Ruffec, ſon ſecond fils, né à Paris le 12. Août 1699. nommé grand d'Eſpagne de la premiere claſſe le 20. Janvier 1722. prit poſſeſſion de cette dignité à Madrid le premier Février ſuivant. Il fut fait maître de camp d'un régiment de cavalerie portant le nom de Ruffec, & ci-devant celui de Villepreux, par commiſſion du 26. Septembre 1717. & brigadier des armées du roi le 20. Février 1734. Il obtint au mois de Mars 1735. l'agrément du régiment de cavalerie de S. Simon, vacant par la démiſſion de ſon frere. Il a été marié le 22. Janvier 1733. avec *Marie-Jeanne-Louiſe* Bauyn d'Angervilliers, veuve de *Jean-René* de Longueil, marquis de Maiſons & de Poiſſy, ſeigneur des terres & châtellenies de Longueil, Sevre, Orgerus, Griſolles, de la vicomté & châtellenie de Neufchâtel, du Bac de la Roche, &c. préſident du parlement de Paris, mort le 13. Septembre 1731. & fille unique de *Nicolas-Proſper* Bauyn, ſeigneur d'Angervilliers, miniſtre & ſecretaire d'état, ayant le département de la guerre, & de *Marie-Anne* de Mesnpeou.

XVII. Jacques-Louis duc de S. Simon, pair de France, par la démiſſion de ſon pere en 1722. appellé *le duc de Ruffec*. & auparavant le vidame de Chartres, né à Paris le 29. Juillet 1698. fait maître de camp d'un régiment de cavalerie, portant le nom de S. Simon, & auparavant celui de S. Aignan, par commiſſion du 25. Septembre 1717. a compagna avec ſon frere le duc leur pere en Eſpagne, & fut nommé par S. M. C. chevalier de l'ordre de la Toiſon d'or, le 20. Janvier 1722. Il prit ſéance au Parlement de Paris le 12. Janvier 1723. & il fut fait brigadier des armées du roi le 20. Février 1734. mais ſa ſanté ne lui permettant pas de ſervir, il ſe démit de ſon régiment au mois de Mars 1735. Il a été marié le 26. Mars 1727. avec *Catherine-Charlotte-Thereſe* de Gramont, veuve de *Philippe-Alexandre*, prince de Bournonville, comte de Hénin, baron de Caumont, marquis de Richebourg, mort le 5. Janvier 1727. & fille de feu *Antoine* duc de Gramont, pair & maréchal de France, colonel général du régiment des Gardes Françoiſes, gouverneur pour le roi en Navarre & Bearn; & de *Marie-Chriſtine* de Noailles ſa veuve. De ce mariage eſt venu *Marie-Chriſtine* de Saint-Simon, née à Paris le 7. Mai 1728.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GRUMESNIL.

XIII. Artus de Saint-Simon, &c. *André*, ſeigneur de la Houſſaye mourut en 1534. *non* en 1634. *Aimée* de Saint-Simon, *ajoutez*, alliée 1°. à *Antoine* de Faoucq, ſeigneur de Vaudampierre: 2°. à *Jean* de Boufflers, ſeigneur de Rouverel. Elle mourut le 12. de Janvier 1596.

SAINTE-BEUVE. (Jacques de) *Ajoutez, à ce qu'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.* qu'il a profeſſé la theologie à Paris pendant 14. ans. Mais ayant été engagé dans l'affaire de M. Arnauld, il fut exclus de Sorbonne & obligé de quitter ſa chaire de profeſſeur par un ordre du roi du 26. de Février 1656. M. de Leſtoc fut fait profeſſeur en ſa place. Le frere de M. de Sainte-Beuve dont on dit auſſi deux mots dans cet article, ſe nommoit Jerôme, & on l'appelloit M. le prieur de Sainte-Beuve. C'eſt à lui à qui M. de Launoi a adreſſé la premiere de ſes lettres critiques.

SAINTE-CROIX (Nicolas Charpy de) que l'on trouve auſſi nommé, *Sainte-Croix Charpy*, étoit un fameux viſionnaire & fanatique du XVII. ſiécle. Voici ce que nous en trouvons écrit ſur un de ſes ouvrages, par le celebre hiſtorien Mezerai & de ſa propre main. „ Il „ avoit été, dit-il, ſecretaire de M. de Cinq-Mars, & „ etoit hors de ſon ſervice quand il fut arrêté à Narbon„ ne. Il s'étoit mêlé de bien des choſes. En 1648. il avoit „ fait un faux ſceau. Deux de ſes compagnons furent pris. „ Un mourut en priſon: l'autre s'évada durant la guerre „ par un trou de la Conciergerie avec quatre-vingt au„ tres priſonniers. Ils avoient accuſé Charpy qui fut pen„ du en effigie à la Greve. Il ſe tint caché pendant près „ d'un mois dans une cave, juſqu'à ce que la cour ſe fût „ enfuï la nuit de Paris. Dans ce déſordre il gagna la „ guérite, & alla en Savoye où il ſe fit nommer Sainte„ Croix. Depuis il eſt revenu en France, eſt fort bien à „ la cour, & un des ſous-miniſtres. Il eſt tombé en dé„ votion enthouſiaſtique, & fait le prophéte. " Voilà ce que dit Mezerai. Dans un éloge latin du cardinal Mazarin, compoſé en proſe quatrée, & imprimé pour la ſeconde fois *in-8°.* à Paris en 1658. Charpy qui en eſt l'auteur, y prend le titre de conſeiller d'état. Comme il eſt adreſſé à un clerc régulier Théatin, qui demeuroit à Rome, mais qui n'eſt pas nommé, on trouve avec cet éloge une lettre latine par laquelle ce clerc régulier remercie Charpy de ſa dédicace, & en prend occaſion pour louer *la vie de S. Gaëtan de Thienne*, que le même Charpy de Sainte-Croix avoit compoſée, & fait imprimer à Paris en 1657. *in-4°.* & que pluſieurs auteurs ont eu tort de ne regarder que comme un ouvrage manuſcrit. Desmarets de Saint-Sorlin, autre fanatique du même tems, ſe vante dans ſes *Avis du S. Eſprit au roi*, d'avoir été cauſe de la priſon de Charpy: mais nous ignorons s'il veut parler de l'empriſonnement dont Mezerai fait mention, ou de quelque autre. Les ouvrages où le fanatiſme de M. de Charpy ſe montre à découvert ſont: 1°. *Le Hérault de la fin des tems, ou Hiſtoire de l'Egliſe triomphante, in-4°.* de huit pages, imprimé à Paris par

Digitized by Google

Guillaume Desprez, mais sans année. 2°. *L'ancienne nouveauté de l'Ecriture-Sainte ou l'Eglise triomphante en terre*, chez Petit, *in-8°.* à Paris en 1657. Il établit dans cet ouvrage cette vision commune à Desmarets de Saint-Sorlin, & à Simon Motin, qu'il devoit se faire de son tems une réformation générale de l'église, & que tous les peuples alloient être convertis à la vraie foi. Mais il n'est pas d'accord avec eux dans le moyen. Car Charpy prétendoit que toutes ces merveilles se devoient faire par un certain lieutenant de Jesus-Christ de la race de Juda, auquel il appliquoit les plus claires prophéties du Messie. Il s'imaginoit que l'Antechrist devoit naître dans le XVII. siécle, & qu'après qu'il auroit excité une cruelle persécution contre l'église, sa puissance seroit détruite par ce lieutenant imaginaire qu'il s'étoit figuré. Il prétendoit que sous le regne de ce lieutenant les Juifs se convertiroient à la foi Chrétienne, qu'ils rebâtiroient le temple de Jérusalem; & qu'ils deviendroient les maîtres de toute la terre; qu'enfin deux mille ans après l'Ascension de Jesus-Christ tous les hommes seroient rétablis dans la justice originelle & qu'ils passeroient sans mourir, de la terre au ciel. Il tire toutes ces prédictions du rapport qu'il y a entre le corps naturel de Jesus-Christ, & son corps mystique qui est l'Eglise; & comme il veut que Jesus-Christ soit ressuscité quarante heures après sa mort, & qu'il ait apparu huit heures après à ses disciples, il soutient qu'il envoyera son lieutenant général au bout de quarante heures, & viendra en personne, après la quarante-huitiéme, c'est-à-dire, après deux mille ans, à prendre mille ans pour vingt-quatre heures. Voilà en gros quelle est la doctrine du livre de l'*Ancienne nouveauté de l'Ecriture-Sainte*: l'auteur l'a ainsi intitulé, prétendant que son opinion est nouvelle, parce qu'il a été le premier qui l'ait enseignée, mais qu'en même tems elle est aussi ancienne que l'Ecriture-Sainte, où elle étoit demeurée cachée jusqu'à lui, ainsi qu'il l'a pensé. On ne peut nier que ce fanatique n'eût beaucoup étudié l'Ecriture-Sainte: il l'avoit lue dans les langues originales; mais malgré ces secours il donna dans les écarts que l'on vient de voir, parce que son imagination étoit son seul guide. Il l'avoit vive, féconde & assez juste même pour découvrir beaucoup de rapports, mais qu'il a poussé jusqu'à un excès intolérable. Cependant il eut assez de modestie pour vouloir avoir le sentiment du célebre M. Arnauld sur son ouvrage. Il le communiqua pour cet effet à M. Nicolas Thibouſt, prêtre, né le 5. de Février 1597. tonſuré le 28. de Mai 1616. fait prêtre le 25. de Juillet 1624. chanoine de S. Thomas du Louvre le 11. de Juillet 1632. & mort le 3. de Mars 1688. M. Thibouſt, ſuivant le deſir de l'auteur, communiqua l'ouvrage à M. Arnauld, & ce docteur en réfuta les principales erreurs, & envoya cette réfutation à M. Thibouſt avec une lettre adreſſée à ce chanoine, le 28. de Juillet 1657. Cette réfutation perſuada, comme on le croit, M. de Charpy, au moins aſſure-t-on qu'il n'a pas perſiſté dans les viſions dont ce livre eſt rempli. La réfutation qu'en fit M. Arnauld après avoir couru pluſieurs années manuſcrite, fut imprimée à Paris en 1665. *in-8°.* chez Pierre Promé, ſous ce titre: *Remarques ſur les principales erreurs d'un livre, intitulé, l'ancienne nouveauté, &c.* avec un avertiſſement qui eſt de M. Nicole. Ces remarques étoient devenues très-rares lorſqu'en 1735. l'abbé de Bonnaire les a publiées de nouveau à Paris *in-12.* revues, à ce qu'il aſſure, & corrigées, ſur le manuſcrit de M. Arnauld: il y a joint la lettre de ce docteur à M. Thibouſt qui n'avoit point encore paru, des notes & une préface fort longue, où il donne une analyſe étendue de l'ouvrage de Charpy de Sainte-Croix, & prétend y prouver que les viſions de cet auteur ſont renouvellées, au moins en partie, par un certain nombre de ceux qui de notre tems ont expliqué l'Ecriture-Sainte d'une maniere allégorique & figurative. Le parallele qu'il fait de ces auteurs avec Charpy de Sainte-Croix ne ſera pas, ſans doute, avoué des premiers à qui il eſt injurieux. Nous trouvons encore de ce fanatique ou au moins ſous ſon nom, un ouvrage où il eſt nommé Sainte-Croix Charpy, & qui a pour titre, *Catéchiſme euchariſtique en deux journées*, à Paris, en 1668. *in-8°.* chez Cramoiſi, & il eſt sûr qu'il avoit fait en latin des commentaires ſur les prophétes, ſur les pſeaumes, & ſur l'apocalypſe avec des prolégoménes ſur ce dernier livre: mais ces ouvrages ſont demeurés manuſcrits. L'abbé de Marolles dans le dénombrement des auteurs qui eſt à la fin de ſon diſcours ſur les œuvres d'Ovide dit qu'il a eu pour ami JEAN de Charpy, abbé de Sainte-Croix, poëte François: c'eſt le même, ſans doute, à qui nous ſommes redevables d'une paraphraſe en vers des lamentations de Jérémie; & de pluſieurs autres pieces ſur des ſujets de piété, ou à la louange de Louis XIV. mais la paraphraſe de l'office des *Tenebres* eſt de Louis Charpy de Sainte-Croix.

SAINTE-CROIX. (André de) *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit que* Horace Juſtiniani a fait imprimer les actes du concile de Florence que Sainte-Croix avoit recueillis. Mais 1°. l'ouvrage de Sainte-Croix eſt moins un recueil d'actes qu'un mélange de tout ce qu'il avoit entendu dire de part & d'autre dans ce concile. 2°. Juſtiniani n'a point publié cet ouvrage, mais il s'en eſt ſervi pour les actes de ce concile qu'il a publiés lui-même. Voyez M. Salmon dans ſon *Traité de l'étude des Conciles.*

SAINTE-MARTHE. (Gaucher, dit *Scévole* de) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Moreri, édition de 1725.* 1°. *qu'* il naquit à Loudun. 2°. *Que* l'aſſemblée des notables de Rouen, dont on parle, eſt celle de 1597. 3°. *Qu'*il exerça l'emploi d'intendant des finances en 1593. & 1594. 4°. *Qu'*il mourut le 29. de Mars, non le 24. 5°. *Qu'*outre ſes éloges latins, &c. ſa *Padotrophie* & ſes autres poëſies dont on a pluſieurs éditions, on lui doit encore *La louange de la ville de Poitiers*, vol. *in-8°.* imprimé en 1573. *Voyez* ſa vie écrite en françois par Gabriel Michel, ſieur de la Roche-Maillet, avocat au parlement, & imprimée *in-4°.* à Paris, en 1629. & l'oraiſon funebre du même prononcée en l'égliſe de S. Pierre de Loudun, par le fameux Urbain Grandier, le 11. de Septembre 1623. *in-4°.* à Paris, 1629.

SAINTE-MARTHE, (Gaucher dit Scévole & Louis de) *Même édition corrigez ce qui ſuit*, il mourut le 7. de Septembre 1650. *non* le 17. Louis, ſon frere, fut enterré ſous les charniers, *non* dans l'égliſe de S. Severin. Ces deux Gauchers de Sainte-Marthe ſont morts âgés de 87. ans *non* de 78. *comme on l'a dit dans la généalogie de MM. de Sainte-Marthe, rapportée dans ce Dictionnaire. Il faut faire auſſi les corrections & les additions ſuivantes, dont pluſieurs ſerviront auſſi à l'édition du Moreri de 1732.*

V. GAUCHER, dit *Scévole de Sainte-Marthe*, &c. mourut le 29. *non* le 24. de Mars.

VI. ABEL de Sainte-Marthe, &c. mourut à Poitiers en 1652. âgé de 82. ans. Il avoit été avocat au parlement de Paris avant que d'être conſeiller d'état, & Abel de Sainte-Marthe, ſeigneur de Corbeville, &c. ſon fils, a recueilli les principaux plaidoyers qu'il a fait imprimer à Paris en 1693. *in-4°.* avec ceux de Nicolas Corberon. *cherchez* CORBERON. *Ajoutez auſſi qu'Abel* de Sainte-Marthe, éditeur des ſdits plaidoyers, a épouſé l'aînée des filles de *Nicolas* Corberon, & de dame *Marie* le Bel.

VI. GAUCHER, dit *Scévole de Sainte-Marthe*, &c. mourut le 7. *non* le 17. de Septembre 1652. dans ſa 79. année. *Ajoutez* qu'*Abel-Louis* de Sainte-Marthe, qui a été depuis général de l'Oratoire eſt auteur d'une piece de vers latins qui ſe trouve au commencement du premier tome de l'*Hiſtoire généalogique de la maiſon de France* par MM. de Sainte-Marthe.

VII. PIERRE-GAUCHER, dit *Scévole de Sainte-Marthe*, &c. *On a parlé peu exactement de ſes ouvrages dans le Moreri.* Nous avons de ce ſçavant homme: *L'état de la cour des rois de l'Europe*, &c. en quatre volumes *in-12. L'Europe vivante*, qui eſt comme un abregé de l'ouvrage précédent. *Traité hiſtorique des armes de France & de Navarre, & de leur origine: l'Hiſtoire généalogique de la maiſon de la Trimouille* tirée de celle que Scévole & Louis

Digitized by Google

de Sainte-Marthe avoient compoſée ; *Remarques ſur l'hiſtoire de France* du P. Jourdain Jéſuite. *Voyez le reſte dans le Moreri. A la fin de cet article on ſe contente de renvoïer dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* les poëſies tant latines que françoiſes de Scevole & d'Abel de Sainte-Marthe, pere & fils, imprimées enſemble *in-4°.* à Paris en 1632. *mais 1°. il fallout ajouter que* l'on trouve de plus dans cette édition les éloges latins compoſés par Scévole de Sainte-Marthe. 2°. *Qu'*outre les poëſies d'Abel de Sainte-Marthe, on trouve du même dans ledit recueil, trois panegyriques latins à l'honneur de Louis XIII. L'expédition de la Valteline entrepriſe ſous les auſpices du même prince, auſſi en latin ; l'expédition de la Rochelle, en la même langue ; une conſultation latine du droit de la couronne de France ; les éloges de quelques familles illuſtres de France : toutes ces pieces ſont en proſe. On a de ſuite du même en françois, divers diſcours préſentés au roi en lui dédiant ſes ouvrages latins ſur les victoires de ce prince. 3°. *Que* l'on a du même Abel de Sainte-Marthe des plaidoyers *dont on a parlé ci-deſſus.* 4°. *Que* la pædotrophie de Scévole de Sainte-Marthe a été traduite en proſe françoiſe par ſon petit-fils, *Abel* de Sainte-Marthe, ſieur de Corbeville, & publiée en 1698.

SAINTE-MARTHE (Claude de) iſſu de la famille de ce nom, fils de François de Sainte-Marthe, avocat au parlement de Paris, & de *Marie* Frubert, naquit à Paris le 8. de Juin de l'an 1620. Après avoir fait ſes études, il ſe retira à Chant-d'Oiſeau en Poitou où il vécut dans la ſolitude & dans la pénitence. Il entra enſuite dans une communauté d'eccléſiaſtiques où il fut engagé dans le ſacerdoce. Il refuſa la Tréſorerie de la Sainte-Chapelle de Paris dont le roi Louis XIII. avoit deſſein de le pourvoir, & il préfera la maiſon de Port-Royal des Champs au ſéjour de Paris, où on vouloit qu'il fît ſa demeure. Il étoit à peine dans cette ſolitude, que, pendant la ſeconde guerre de Paris, le Vicaire de Mondeville, terre dans le diocèſe de Sens, qui dépendoit de Port-Royal des Champs, ayant été tué d'un coup de mouſquet, & le curé étant mort de frayeur, on le preſſa de ſe charger de cette cure. M. de Sainte-Marthe la trouva ſi deſolée, que les plus riches même y manquoient de pain, & que preſque tous les habitans étoient ou malades ou languiſſans. Il les ſoulagea ſelon ſon pouvoir & les inſtruiſit avec ſoin. Mais étant tombé lui-même dangereuſement malade, & ſe croyant d'ailleurs incapable de gouverner une cure, il la quitta lorſqu'il eut recouvré ſa ſanté. Quelquetems après M. Singlin l'obligea de ſe charger de la direction des religieuſes de Port-Royal des Champs, & il exerça cet emploi près de ſix ans. Il fut contraint enſuite de s'éloigner pendant cinq ans dans l'affaire du formulaire, mais ayant été rétabli en 1669. il rentra dans ſon office dont il reprit les fonctions pendant dix ans. Des ordres ſupérieurs l'ayant obligé à ſe retirer de nouveau en 1679. il alla à Corbeville château de madame de Sainte-Marthe dans la paroiſſe d'Orſay, au diocèſe de Paris. Il y vécut encore environ onze ans, pendant leſquels il alla faire un voyage en Flandre & en Hollande, & il mourut à Corbeville même le 11. d'Octobre 1690. à dix heures du ſoir, âgé de 70. ans & 4. mois entre les bras de M. Burlugai, théologal de Sens. Sa mort arriva un Mercredi. Le Vendredi ſuivant, ſon corps fut porté à Port-Royal des Champs : le Samedi quand on fit l'inhumation, il fut trouvé ſans aucune corruption. On a exprimé dans ces deux vers tout ſon caractere, & preſque toute ſa conduite.

Impatiens falſi vertque tenacior, inde
Ingemuit, tacuit, fugit & occubuit.

On a ainſi paraphraſé ces deux vers latins en vers françois.

Il fut humble, pieux, ſçavant, modeſte & ſage,
D'un eſprit élevé, d'un cœur plein de courage.
Et vit avec douleur ſouffrir la vérité ;
Comme il parla pour elle, il ſçut auſſi ſe taire,
Et cacha ſes talens dans un lieu ſolitaire.
Il mourut pour revivre à l'immortalité.

Il eſt certain qu'il eſt auteur de l'écrit intitulé : *Défenſe des religieuſes du Port-Royal, & de leurs directeurs, ſur tous les faits allegués par M. Chamillard docteur de Sorbonne dans ſes deux libelles contre ces religieuſes* : adreſſée au même M. Chamillard *in 4°.* de 176. pages ; datée du 1. Août 1667. & imprimée la même année. Pluſieurs auteurs célebres, entr'autres le P. Nicéron Barnabite, lui donnent la *Lettre d'un théologien à un de ſes amis, ſur le livre de M. Chamillard contre les religieuſes de Port-Royal*, in-4°. de 12. pag. daté du 22. de Décembre 1665. mais M. de Sainte-Marthe dit lui-même pag. 5. de la *Défenſe*, &c. que *juſqu'à cette heure il étoit demeuré dans le ſilence* d'où M. Chamillard le forçoit de ſortir. On ne lui donne pas avec plus de fondement, *la Préface* & le premier *Chapitre de l'apologie des religieuſes de Port-Royal.* M. Nicole eſt l'auteur de toutes les préfaces, & M. Arnauld de la premiere partie de l'ouvrage, comme M. Nicole l'a dit dans une converſation, le Mercredi 13. de Février 1692. à Mrs Dodart & Willart. M. de Sainte-Marthe avoit fait ſon teſtament le 10. d'Octobre 1689. & il y fait legataire univerſelle & ſeule exécutrice dame Marie Heron, femme de M. de Sainte-Marthe, conſeiller du roi en ſa cour des aides ; & en cas de mort de ladite dame, feu M. Chertemps, chanoine de S. Thomas du Louvre, mort le 9. d'Avril 1714. Depuis ſa mort on a imprimé deux volumes *in-12.* de ſes *Traités de pieté, ou Diſcours ſur divers ſujets de la morale Chrétienne*, à Paris en 1703. & réimprimés en 1733. & deux volumes de même forme contenant un recueil de ſes lettres de pieté, en 1709. La préface de ces lettres, eſt, comme on le croit, de M. Chertemps, dont on vient de parler. On trouve encore douze ou quinze des lettres de M. de Sainte-Marthe qui n'avoient point encore été imprimées, dans un recueil de pieces *in-4°.* fait en 1735. pour ſervir de ſupplément au Nécrologe de Port-Royal ; & de plus un diſcours du même à l'occaſion de la mort de M. Baudri de Saint Gilles d'Aſſon, & les raiſons de l'inſtitution des petites Ecoles de Port-Royal par M. de Saint-Cyran, écrites par le même M. de Sainte-Marthe. * *Memoires du tems. Defenſe des religieuſes de Port-Royal & de leurs directeurs, pag. 5. 13. & ſuiv.* Nicéron, *Memoires, &c. t. 8. & t. 10. premiere partie. Nécrologe de Port-Royal des Champs.*

SAINTE-MARTHE (Denys de) religieux de la Congrégation de S. Maur, naquit à Paris le 24. de Mai 1650. de François de Sainte-Marthe, ſeigneur de Chant-d'Oiſeau de l'illuſtre famille de ce nom ſi connue par l'étudition qui y a été comme héréditaire ; & de *Marie* le Camus. Denys de Sainte-Marthe étoit le plus jeune de leurs enfans, & il fut élevé juſqu'à 15. ans dans le Poitou par ſes parens même qui s'y étoient retirés. A 15. ans on l'envoya étudier à Pont-le-voy pour achever ſes études ſous la conduite des Bénédictins qui gouvernent ce college, ſitué à trois ou quatre lieues de Blois. Ce fut là où il prit la réſolution de quitter le monde & d'embraſſer l'état monaſtique. Il choiſit la Congrégation même des Bénédictins, dans laquelle il entra en 1667. & il fit profeſſion dans l'abbaye de ſainte Melaine de Rennes le 12. d'Août 1668. âgé de 18. ans. Ses études finies il régenta la philoſophie & enſuite la théologie dans pluſieurs maiſons de ſon ordre pendant l'eſpace d'onze ans, & on ne le tira de ces emplois que pour l'élever aux premieres charges de ſa Congrégation. Il fut en 1690. nommé prieur de S. Julien de Tours. On l'appella enſuite à Paris pour avoir ſoin de la cure de l'enclos de l'abbaye de ſaint Germain des Prés, & de la bibliotheque, mais en 1694. on l'envoya à Rouen pour y être prieur de la maiſon de ſon ordre, dite de Bonne-nouvelle, qu'il ne quitta que pour remplir le même emploi dans l'abbaye de S. Ouen de la même ville en 1699. En 1705. il fut rappellé à Paris pour être prieur des Blancs-manteaux. Trois ans après, c'eſt-à-dire, en

Digitized by Google

1708. on le fit assistant du P. Général ; peu de tems après on le fit prieur de l'abbaye de saint Denys. Enfin il fut élu supérieur général de la Congrégation au mois de Juillet 1720. il est mort le 30. de Mars 1725, dans sa soixante-quinzième année. Ses ouvrages sont 1°. *Traité de la confession contre les Calvinistes*, in-12. en 1685. 2°. *Réponse aux plaintes des Protestans touchant la prétendue persécution de France*, in-12. à Paris en 1688. Comme à la fin de cet ouvrage le P. de Sainte-Marthe tâche de montrer que les théologiens Protestans avoient prononcé eux-mêmes leur condamnation en établissant comme un principe sûr qu'il est permis d'user du glaive pour réprimer les hérétiques; un Réfugié écrivit pour prouver que ce n'étoit pas là le système des Protestans; ce qui donna occasion à une replique intitulée, *Réponse d'un nouveau Converti à la lettre d'un Refugié, pour servir d'addition à la réponse aux plaintes des Protestans*, &c. Cette replique a été attribuée à M. Pellisson, qui l'a désavouée *dans l'histoire des ouvrages des Sçavans, Février 1690*. On a tâché d'y répondre dans la *lettre écrite de Suisse en Hollande pour suppléer au défaut de la réponse qu'on avoit promise à l'ouvrage publié sous le nom d'un nouveau Converti*, &c. à Dordrecht, en 1690. Les autres ouvrages du P. de Sainte-Marthe, sont 3°. *Entretiens touchant l'entreprise du prince d'Orange sur l'Angleterre, en 1680. & la suite de ces entretiens en 1691.* 4°. *Lettres à M. de Rancé abbé de la Trappe, où l'on examine sa réponse au traité des études monastiques*, à Tours, 1692. Ces lettres qui sont au nombre de quatre sont écrites avec esprit, mais très-satyriques. Il y en eut une cinquième qui parut en 1693. & fut réimprimée la même année dans un *Recueil de quelques pieces* qui concernent les quatre premieres. 5°. *Oraison funebre de madame de Bethune, abbesse de Beaumont-les-Tours, prononcée dans l'église de ce nom.* 6°. *La vie de Casiodore, chancelier de Theodoric, & ensuite abbé de Viviers, in-12. 1694.* 7°. *Histoire de S. Gregoire le Grand, tirée principalement de ses ouvrages, en 1697. in-4°.* la même traduite en latin, & insérée dans le quatrième tome des ouvrages de ce saint pape, avec quelques changemens. 8°. *Reflexions sur la lettre d'un abbé d'Allemagne aux PP. Benedictins sur leur dernier tome de l'édition de S. Augustin*, en 1699. *in-12.* 9°. *Lettre à un docteur de Sorbonne touchant le mémoire d'un docteur en theologie* adressé à Mrs les prélats de France contre les Bénédictins, en 1699. *in-12.* 10°. Les œuvres de S. Gregoire le Grand en latin, *in-fol.* 4. vol. Le P. Castel, Bénédictin, dans sa lettre sur la mort du P. de Sainte-Marthe imprimée en 1725. *in-4°.* dit que ce Pere est le seul auteur de cette édition de S. Gregoire : cependant en 1706. *les mémoires de Trevoux, au mois de Février*, donnerent à entendre, que le P. Besson, de la même Congrégation, étoit le principal auteur de cette édition : & le P. Besson ne s'est pas défendu de l'honneur qu'on lui en faisoit. En 1726. on trouve dans les mêmes *Mémoires de Trevoux, au mois de Septembre*, que ce P. Besson a travaillé à l'édition subsistre pendant plus de trois ans, à la priere même du P. de Sainte-Marthe, qu'il a fait seul la critique des notes de l'édition de Gousset-ville; qu'il est auteur de trois ou quatre cens des notes de la nouvelle édition & des sommaires qui sont à la tête des lettres ; enfin que c'est à lui que l'on doit la division géographique de ces lettres, & la dissertation sur le rétablissement de celles qui avoient été déplacées. Le dernier ouvrage du P. de Sainte-Marthe est le *Gallia Christiana* dont il avoit entrepris une nouvelle édition à la priere de l'assemblée du Clergé de 1710. & de cet ouvrage qui doit contenir environ dix volumes, il en a vu paroître deux ou trois avant sa mort. Il avoit associé plusieurs de ses confreres à ce travail qui se continue. L'auteur du roman allégorique & satyrique, intitulé *les Aventures de Pomponius chevalier Romain, ou l'Histoire de notre tems*, en 1734. ouvrage que l'on attribue sans fondement à M. de Themiseuil, auteur du Chef-d'œuvre d'un inconnu, sous le nom de Mathanasius. maltraite beaucoup le P. de Sainte-Marthe, & parle de ses ouvrages avec beaucoup de mépris. On ne sçait pourquoi. Il en est parlé plus avantageusement 1°. dans la *Lettre du P. Castel*, citée ci-dessus ; 2°. dans la *Bibliotheque des auteurs de la Congrégation de S. Maur de D.* le Cerf ; 3°. dans le P. Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire*, &c. t. 5, & dans beaucoup d'autres.

SALERNO (Jean-Baptiste) né à Cosenze dans le royaume de Naples, le 24. Juin 1670. se fit Jésuite ; & étant devenu confesseur du roi de Pologne, electeur de Saxe, il contribua à l'instruction du prince electoral de Saxe dans la religion Catholique. Il fut ensuite député à Rome pour donner part au pape Clement XI. de l'abjuration que ce prince avoit faite à Bologne dès 1712. de la religion Lutherienne. Le pape, pour reconnoître ce service, le créa cardinal de la sainte église Romaine le 29. Novembre 1719. Il se rendit à Rome, où il fit son entrée solemnelle le 14. Juillet 1720. ensuite de quoi le pape fit la cérémonie de lui donner le chapeau dans un consistoire public le 22. du même mois ; & ayant fait celle de lui fermer & ouvrir la bouche le 16. Septembre suivant dans un même consistoire, il lui assigna en même tems le titre de sainte Prisque. Il laissa ce titre, & opta celui de S. Etienne le Rond *in monte Celio*, le 20. Février 1726. Il mourut à Rome dans le college Romain, où il faisoit sa résidence, le 30. Janvier 1729. au matin, âgé de 58. ans 7. mois & 6. jours, & de cardinalat neuf ans deux mois & un jour. Ses obsèques furent célebrées sans aucune pompe funebre le 31. dans l'église de saint Ignace des Jésuites avec l'assistance du pape & du sacré college, & ensuite son corps fut porté dans l'église de son titre de S. Etienne *le Rond* où il fut inhumé. Ce cardinal étant mort *ab intestat*, les Jésuites obtinrent du pape Benoît XIII. un rescrit, en vertu duquel ils se mirent en possession de sa succession : mais le frere & les neveux du defunt la leur disputerent, se fondant sur un bref du pape Clement XI. qui déclaroit qu'au cas que ce cardinal vint à mourir sans tester, ses effets reviendroient à ses parens. Le cardinal Imperiali s'entremit pour accommoder cette affaire entre les Jésuites, & le marquis de Salerno frere de defunt; mais ce fut sans aucun succès, Benoît XIII. n'ayant pas voulu révoquer son rescrit en faveur des Jésuites.

SALIEZ (Antoinette de Salvan de) née à Alby, fut mariée à *Antoine* de Fontveille, seigneur de Saliez, viguier d'Alby, dont elle demeura veuve de bonne heure. *Voyez* FONTVIEILLE, maison très-ancienne. Comme elle joignoit à beaucoup de délicatesse d'esprit, de l'érudition & un grand goût pour les sciences, elle ne passa pas à de secondes noces, afin de se livrer aux muses avec plus de liberté. Elle tenoit chez elle des assemblées où les gens d'esprit & les sçavans d'Alby étoient reçus avec joie, & s'y trouvoient avec empressement. On y discouroit sur toute sorte de science & de litterature, & madame de Saliez y brilloit par son esprit & son sçavoir. En 1689. l'académie des *Ricovrati* de Padoue lui envoya des lettres d'académicienne, & elle les remercia de cet honneur qu'elle accepta. On voit sa réponse dans le Mercure du mois d'Octobre de la même année, & dans la *nouvelle Pandore* de M. de Vertron, *tom. 2. pag. 143.* Elle avoit formé une société, à qui elle donna le titre de Société des chevaliers & des chevalieres de la bonne foi. qui s'assembloient une fois la semaine, & dont elle dressa les statuts en 1704. Le premier en marque le caractere : il est exprimé ainsi,

Une amitié tendre & sincere
Plus douce mille fois que l'amoureuse loi,
Doit être le lien, l'aimable caractere
Des Chevaliers de bonne foi.

Lorsqu'elle fut aggregée à l'académie des *Ricovrati*; elle en reçut des lettres de félicitation d'un grand nombre de sçavans, entr'autres, de Charles Patin, de MM. de Vertron, de Hericourt auteur de l'Hist. de l'acad. de Soissons, de Martel secretaire de celle de Toulouse, de M. & de madame Dacier, des PP. de Mourgues, d'Enrraigues, &c. Cette dame n'est morte que le 14. de Juin 1730. à Alby, âgée

Digitized by Google

âgée de 92. ans, ayant conſervé toute la liberté de ſon eſprit juſqu'à la fin. M. de Vertron *dont on vient de parler, & dont nous donnons un article en ſon lieu*, a inſeré pluſieurs lettres & une partie des poëſies de Madame de Saliez dans *la nouvelle Pandore*, *ou les femmes illuſtres du ſiecle de Louis le Grand*. en deux vol. *in*-12. On y trouve auſſi ſon portrait de madame la Dauphine, en proſe & en vers. Outre ces poëſies, madame de Saliez a fait imprimer *la Comteſſe d'Isembourg*, *princeſſe de Hohenzolern*, roman hiſtorique, qui a été traduit en pluſieurs langues, entre autres, en allemand, & enſuite en italien par la princeſſe Capiſuti; *des Reflexions chrétiennes*, *des Paraphraſes* en vers françois, *ſur les pſeaumes de la pénitence*. *Inſcriptions tirées de l'écriture ſainte pour les arcs de triomphe dreſſés dans la ville d'Albi le 22. Septembre 1700. en la ſolemnité de la tranſlation des reliques de ſaint Clair martyr*, *premier évêque d'Albi*. *Relation de cette tranſlation* en proſe, avec quelques vers ſur le même ſujet. Cette Relation eſt adreſſée à M. de Vertron, hiſtoriographe du roi, & on la trouve dans le Mercure de Septembre 1700. & ailleurs; *Lettre écrite* par Madame de Saliez, &c. à madame de * (Mariotte de Toulouſe) *ſur l'entrée de Monſeigneur Servoni premier archevêque d'Albi*, à Albi 1679. *in*-4°. & dans les *Mercures de cette année*. Relation de l'entrée de M. de Neſmond, archevêque d'Albi, en Mars 1704. avec des vers ſur le même ſujet. Cette piéce eſt adreſſée à M. de Hericourt alors à Monrauban, auteur de l'hiſt. de l'acad. de Soiſſons. Madame de Saliez dit dans cette piéce qu'elle avoit fait auſſi la Relation de l'entrée de M. le Goux de la Berchere en Mars 1687. *Projet d'une nouvelle ſecte de philoſophie*, dans le *Mercure de Juillet 1681*. & dans la *nouvelle Pandore* de M. de Vertron. On trouve encore d'autres écrits de madame de Saliez dans les Mercures & dans d'autres Recueils de ſon tems. Elle en a laiſſé auſſi pluſieurs, tant en proſe qu'en vers, entr'autres un Roman hiſtorique intitulé: *les princeſſes de Baviere*, *Iſabelle & Marguerite*; la premiere, fille du duc Etienne, la ſeconde, fille d'Albert, comte Palatin du Rhin, qui fut élu empereur lorſque Venceſlas fut dépoſé; toutes deux aimées par le duc d'Orleans frere du roi Charles VI. Voici l'épitaphe qu'un homme d'eſprit (M. l'abbé de Panat) a dreſſée pour madame de Saliez.

D. O. M. & piis manibus
ANTONIÆ DE SALVAN
Relictæ Antonii DE FONTVIEILLE
Domini DE SALIEZ
In civitate & tractu Albienſi
Regis vicarii;
Illuſtriorum ſui ſæculi fœminarum
Facile amula,
Morum ſimplicitate commendatiſſima,
In omni modo ſcribendi genere perſuaſſima,
Veranſtiribus animis dotibus ornatiſſima,
Dulci patriæ ſuæ decori,
Quam diuturnæ meri lepores,
Cui & Patavinæ genſ ſuos inter Palaſtritas
Locum aſſeruiſſet:
Quaque longæva quamvis, *& noſtrorum pene ætſecuta annos*,
Immaturo tamen videtur rapta funere.
At non moritur cujus fama in ævum florebit,
Ejus obitum lugent camœnæ,
Deflent veneres, *cupidineſque*,
Mœrentur omnes boni.
Fato ceſſit nonagenaria major, *die* 14. *Jun. an.* 1730.

M. Titon du Tillet qui a donné place à cette dame dans ſon *Parnaſſe François*, *in-fol.* écrit Font-vielle, *au lieu de* Font-vieille. Il ajoute que M. Hericourt (c'eſt de Hericourt) de l'académie royale de Soiſſons, a fait l'éloge de madame de Saliez dans un très-beau diſcours latin. Nous n'en connoiſſons point d'autre que celui qui ſe trouve page 50. de ſon hiſtoire latine de l'académie de Soiſſons, lequel éloge eſt contenu en une page.

SALLENGRE (Albert-Henri de) fils de M. ALBERT-HENRI de Sallengre, ſeigneur de Griſoort, receveur général de la Flandre Wallonne, & de dame *Geertruyde-Jacqueline* de Rotgans, ſœur de M. de Rotgans fameux poëte Hollandois, naquit à la Haye en 1694. Il reçut de la nature beaucoup de diſpoſitions aux belles lettres, auſquelles il s'attacha dès ſa plus tendre jeuneſſe, & de ſes parens une éducation convenable à ſa naiſſance, prêt d'aller aux académies, on l'envoya à celle de Leyde, où il étudia avec application l'hiſtoire & la philoſophie. De-là il paſſa au droit; & avant que d'y prendre des degrés, il ſoutint publiquement en Juillet 1711. des theſes de philoſophie, dont il étoit lui-même l'auteur. Quelques jours après il ſoutint auſſi en public des theſes inaugurales de droit; il y déſapprouva la queſtion que l'on donne aux coupables qui s'obſtinent à nier leurs crimes. M. de Sallengre de retour à la Haye, ſe fit recevoir avocat de la cour de Hollande. Après la paix d'Utrecht il fit un voyage en France, & reſta quelque tems à Paris, preſque uniquement occupé à viſiter les bibliotheques & les ſçavans, & à profiter des lumieres de ceux-ci & des richeſſes des autres. Il fit en 1717. un ſecond voyage en France, & alla en 1719. en Angleterre, où il fut reçu membre de la ſociété royale à Londres. Il paſſa à Cambrai en 1723. & de-là en Guelldre, où l'on croit qu'il contracta la contagion de la petite vérole qui y faiſoit alors de grands ravages, & dont il fut attaqué peu de jours après ſon retour à la Haye. Il en mourut le 27. Juillet 1723. dans la trentiéme année de ſon âge. Il étoit revêtu de deux emplois. En 1716. il avoit été fait conſeiller de S. A. S. madame la princeſſe de Naſſau-Orange; & en 1717. il avoit été pourvu de la charge de commiſſaire des finances des Etats-Generaux. Le peu de durée de ſa vie & le nombre de ſes ouvrages ſont des témoignages certains de l'étendue de ſes connoiſſances & du bon emploi de ſon tems. Il a eu part avec d'autres ſçavans aux premiers tomes du *Journal litteraire*, qui fut commencé en 1713. & imprimé à la Haye, où il s'eſt continué. La même année ayant vu une piéce en vers en ſix chants, où l'auteur donne des leçons fort ſenſées ſur l'art de prêcher, il fit une lettre ſur la longueur des ſermons, qui a été imprimée, & traduite depuis en hollandois. En 1714. il publia *l'Eloge de l'ivreſſe*, piéce purement badine, mais où l'on trouve beaucoup d'eſprit. Elle a été traduite en hollandois, & imprimée en cette langue à Leyde 1715. Cette même année 1715. on vit paroître ſon *Hiſtoire de Montmaur profeſſeur royal de langue grecque*, à Paris. C'eſt un recueil en deux volumes, qui contient toutes les piéces qui ont été écrites contre ce fameux paraſite ou à ſon occaſion. M. de Sallengre y a mis une préface & quantité d'anecdotes curieuſes qui ont rapport à ſon ſujet. Ce recueil fut ſuivi la même année de la premiere partie du premier tome de ſes *Mémoires de litterature*, dont il donna une ſeconde partie en 1716. & deux autres en 1717. Ces Mémoires contiennent des pieces excellentes. L'auteur avoit de quoi faire un troiſiéme volume qui n'a pas paru. Le P. Deſmolets, bibliothécaire des PP. de l'Oratoire à Paris, a travaillé ſur le même plan, & a pouſſé le recueil de ſes *Memoires de litterature & d'hiſtoire* juſqu'au onziéme volume, compoſé chacun de deux parties. On a encore de M. de Sallengre un diſcours ſur la vie & ſur les ouvrages de M. de Mezeriac, à la tête des commentaires de ce ſçavant ſur les épîtres d'Ovide, &c. à la Haye 1716. *in*-8°. deux vol. une édition des poëſies de M. de la Monnoie, avec un éloge de l'auteur de ces poëſies, à la Haye 1716. *in*-12. M. de la Monnole a défavoué publiquement ces poëſies dans deux Mercures. *Novus Theſaurus antiquitatum Romanarum*, à la Haye 1716. 1718. 1719. *in-fol.* trois vol. On a donné depuis ſa mort un eſſai d'une *Hiſtoire des Provinces-Unies pour l'année 1621, où la tréve finit, & la guerre recommença avec l'Eſpagne*, à la Haye en 1728. *in* 4°. M. de Sallengre eſt auſſi l'éditeur de l'ouvrage de M. Huet, *De rebus ad eum pertinentibus*: & la préface eſt de ſa façon, *in*-12. à la Haye 1718. La famille des Sallengres eſt d'une ancienne nobleſſe. Elle eſt originaire du Hainaut, d'où, du tems du duc d'Albe, elle ſe retira en Hollande pour cauſe de religion. Ceux de cette famille qui vi-

Digitized by Google

voient alors, s'allierent aux illustres maisons de Teylengen & d'Egmond. La marquise de Vaugrenant sœur de M. de Sallengre, est morte à Malles sous *Pix-zigubone*, dans le Milanez, le 16. de Décembre 1733. M. le marquis de Vaugrenant, son mari, de la maison de Villers-la-Faye en Bourgogne, est ambassadeur ordinaire de la France à Turin. Elle avoit épousé en premieres noces Charles de Whirworth, baron de Galloway, & lord en Irlande, ambassadeur extraordinaire, & plenipotentiaire de la grande Bretagne au congrès de Cambrai, mort le 3. de Novembre 1725. * Son eloge par M. Cartier de S. Philippe dans le *Journal litteraire de la Haye, t. 12. p. 220. Biblioth. Franç. tom. 2. pag. 214.* Niceron, *Memoires, &c. t. 7. p. 122. & t. 10. p. 10. Nouvell. litter. in-8°.* recueillies par le P. Desmolets, au 15. Décembre 1723.

SALLO, (Denys de) *En parlant de ses ouvrages dans le Morery, édition de 1725. on oublie qu'*on lui a attribué un Traité de l'origine des cardinaux, & particulierement des François, qui est plûtôt de M. Dupeyrat, avec deux traités curieux des legats *à latere*, & une Relation de leur réception, &c. en 1665. *in-12.* On en fit une nouvelle édition en 1670. augmentée de la Relation de l'affaire des Corses.

SALLUSTE, dont il est parlé avec beaucoup d'éloge dans les écrits de Julien l'Apostat, étoit un officier de grand mérite, Gaulois de nation. Constance le donna à Julien, lorsque celui-ci vint gouverner les Gaules en qualité de césar, à la fin de l'an 355. & le chargea de l'administration de la justice; c'est-à-dire comme l'atteste Theodoret, que Salluste fut fait préfet du prétoire. Il étoit payen, homme de lettres, très-habile dans les affaires, & d'une probité reconnue. C'étoient bien des titres pour prétendre à l'amitié de Julien. Salluste avoit le talent rare de donner des avis sans humeur, & sans cet air de confiance qui ne révolte que trop souvent contre la vérité, & toujours contre ceux qui la disent. La liberté avec laquelle il reprenoit le prince, étoit affaiſonnée d'égards, de cordialité & de tendresse. Julien le respectoit comme son pere, & l'on attribuoit à Sallustе tout ce que celui-ci faisoit de bon, sans que Julien en fût jaloux. Une union si étroite excita l'envie des autres officiers. Les intrigues de Florentius & des autres lui furent nuisibles. On le rendit suspect à Constance, & cet empereur rappella Sallustе sous un prétexte qui lui étoit honorable, mais en effet pour mortifier Julien, qui demeuroit par-là à la discretion de gens indignes de leurs places, & ses ennemis déclarés. Julien fut très-sensible à la perte de Sallustе. Pour soulager sa douleur, il lui adressa un discours, où il lui dit adieu d'une maniere touchante, avec les témoignages de l'amitié & de l'estime la plus sincere. Il lui dédia aussi deux de ses ouvrages, l'un sur les saturnales, qui est perdu, l'autre sur le soleil que nous avons encore. Sallustе ne fut pas fort longtems hors des Gaules. Il y étoit surement revenu en 361. & Julien qui y avoit été déclaré Auguste l'année précédente, l'y laissa en qualité de préfet. En 363. il le prit pour collegue dans le consulat; exemple rare, qu'un prince fût consul avec un particulier. Quelque tems après, Sallustе apprenant que Julien vouloit aller faire la guerre, lui écrivit à Cereuse en Mésopotamie, pour l'engager à differer au moins cette expedition; ce fut inutilement. Julien couroit à sa perte: il fut tué en effet la même année dans cette guerre. Après sa mort Nevite, Dagalaïphe, & les plus distingués d'entre les Gaulois, s'accorderent à élire Sallustе pour empereur; mais il s'en excusa sur ses maladies & sur sa vieillesse. On ignote ce qu'il devint dans la suite. * Ammien Marcellin, *livres 21. 25. &c.* Theodoret, *Hist. l. 3.* Les Discours de Julien & de Libanius. *Vie de l'empereur Julien*, par le pere de la Bleterie, de l'Oratoire, *liv. 2. Hist. litter. de la France*, par quelques Bénédictins, tome premier, &c.

SALM (Charles-Theodore Otton prince de) comte sauvage du Rhin en Daun & Kirbourg, comte du Rhin en Stein, libre baron de Vestingen & Anholt, dynaste de Neufville, &c. maréchal général de camp, colonel d'infanterie, conseiller intime de sa majesté imperiale, &c. étoit de l'ancienne & noble maison des comtes du Rhin, & s'est encore rendu plus recommandable par ses qualités personnelles. L'Allemagne, la Hollande, l'Autriche, la Hongrie ont été témoins de sa valeur dans les combats, de sa prudence dans le gouvernement, de sa sagesse dans la conduite des affaires, de la profondeur de ses connoissances dans l'histoire, dans la géographie, dans la politique, de son zele ardent pour la religion Catholique. L'empereur Leopold plein d'estime pour son mérite universel, le choisit entre tous les grands de l'empire, pour lui confier l'éducation du prince Joseph, son fils. La maniere dont il s'en acquitta, les talens qu'il fit remarquer dans cet emploi, engagerent l'empereur à le faire son ministre, & à le mettre à la tête de ses conseils. Elevé à ces dignités dans des tems difficiles & au milieu des troubles de la guerre, il sauva l'empire par sa prudence & par la fagesse de ses conseils, des intrigues de ses ennemis du dehors & du dedans, & fit échouer les mauvais desseins qu'ils avoient formés contre lui, & qui auroient pu entraîner sa ruine. Politique Chrétien, on l'a toujours vu plein de zele pour la défense des loix, pour le maintien de la justice, pour le soutien de la vérité, protecteur de l'innocence & défenseur de la vraie religion. Quoique doué de tant de vertus, quoique tout appliqué au service de l'état & de la religion, sa pieté lui faisoit craindre d'être plus nuisible qu'utile à l'un & à l'autre, ou du moins d'être inutile à lui-même, & que la multitude des affaires ne lui fit oublier celle de son salut. C'est ce qui le faisoit soupirer souvent après la retraite; & il a autant cherché à se démettre de tous ses emplois, qu'on a eu d'ardeur pour l'y retenir. On fut enfin obligé de céder à ses empressemens; & ayant obtenu son congé, il se retira à Aix-la-Chapelle, où il a passé le reste de sa vie occupé de la pieté & des bonnes œuvres; & menant une vie pénitente & uniforme. Le Seigneur acheva de le purifier par la maladie: les douleurs de la pierre ne servirent qu'à lui faire pratiquer la patience avec plus de courage. Il mourut à Aix-la-Chapelle le 10. de Novembre 1710. & fut très-regreté des pauvres dont il étoit le pere, des afflígés dont il étoit le consolateur, des gens de bien qu'il soutenoit dans la vertu par son exemple & par ses discours, des églises particulieres d'Aix-la-Chapelle, à qui il a fait beaucoup de bien pendant sa vie & après sa mort par les legs qu'il leur a faits. Le prince de Salm a laissé trois enfans, un fils marié à Aix-la-Chapelle; deux filles, dont l'aînée appellée *Marie-Eleonore* princesse de Salm, a épousé M. le duc d'Urſel, gouverneur de la province de Namur, pour le service de l'empereur; la cadette s'est retirée à Nancy en Lorraine.

SALMON (N. de) natif de Montfort-l'Amaury, petite ville du gouvernement de l'Isle de France, ingenieur, directeur des fortifications de Saint-Omer & autres places, & brigadier des armées du roi. Après avoir servi dans la compagnie des cadets en 1684. il fut fait lieutenant au régiment royal, & employé sur l'état des ingenieurs en 1689. Il servit en cette qualité au siege de Mons en 1691. & à celui de Charleroi en 1693. Il fut fait capitaine en 1694. servit au siege d'Ath en 1697. où il eut la cuisse percée d'un coup de fusil, & en 1705. aux sieges de Nice, de Villefranche, de Saint-Hospice, de Montalban, de Chivas & du château de Nice. Il fut fait chevalier de S. Louis en 1706. après le siege de Turin. En 1708. il passa en Ecosse, & fut fait prisonnier de guerre. En 1710. il servit à la défense de Bethune, & fut fait brigadier d'infanterie. En 1712. il servit aux sieges du Quesnoy & de Bouchain, en 1713. à ceux de Landau & de Fribourg; en faisant le détail du genie sous M. de Valory lieutenant général. A la fin de l'année 1733. M. le maréchal duc de Villars & M. le marquis d'Asfeld, depuis maréchal de France, qui depuis long-tems étoient bien informés de son mérite, l'avoient vivement pressé de se rendre en Italie, pour y être chef des ingenieurs dans l'armée de France. Il se rendit à leurs instances réiterées, tomba malade à Grenoble, où il fut obligé de sejourner deux mois; & sur de nouvelles sollicitations de MM. de Villars & d'Asfeld, il en partit encore convalescent; & arriva à Milan, où sa maladie recommença,

Digitized by Google

& l'emporta le 25. de Janvier 1734. âgé de 64. ans. Il avoit toujours servi avec beaucoup d'honneur & de diſtinction : & l'on regarde ſa mort comme une vraie perte pour le corps des ingénieurs. * Voyez le *Mercure de France, mois de Mars 1734.*

SALOMON, (François-Henri) fils d'un conſeiller au parlement de Bourdeaux, fut reçu avocat général au grand conſeil en 1638. & à l'académie Françoiſe en 1644. après Nicolas Bourbon. Il fut préferé à Pierre Corneille qui avoit demandé la même place, parce que ce grand poëte faiſant ſon ſéjour en province, ne pouvoit preſque jamais ſe trouver aux aſſemblées & faire la fonction d'académicien. M. Salomon ayant exercé la charge d'avocat général pendant neuf ou dix années, l'état de ſes affaires ne lui permettant plus après ce terme, de ſe ſoutenir à Paris, il ſe retira dans ſa province, & y fut d'abord lieutenant général du ſénéchal de Guienne. Il épouſa enſuite *Iſabeau* de la Lanne, fille de M. Lancelot de la Lanne, préſident à mortier au parlement de Bourdeaux, & après la mort de ſon beau-pere, il exerça cette charge de préſident. Il mourut ſans enfans le 2. de Mars 1670. à Bourdeaux, où il étoit né le 4. d'Octobre 1620. Le roi (Louis XIV.) l'avoit honoré du cordon de S. Michel, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus à l'état durant les mouvemens de Toulouſe & de Bourdeaux. Tout ce que rapporte Vigneuil Marville (c'eſt-à-dire, D. Noël d'Argonne, Chartreux) dans le troiſiéme tome des *Mélanges d'hiſt. & de litter.* quatriéme édition *page 393.* de l'antiquité de la nobleſſe de M. Salomon, n'eſt qu'une fable, dont les propres héritiers de ce magiſtrat, gens cenſés & pleins d'honneur, ſont les premiers à ſe moquer. On ne connoît des ouvrages de M. Salomon que ceux-ci. 1°. Paraphraſe d'un pſeaume *en vers, citée par M. Pelliſſon.* 2°. Diſcours d'état à M. Grotius, ſur l'hiſtoire du cardinal Bentivoglio, à Paris, *in-8°.* en 1640. 3°. *De judiciis & pœnis : item, de officiis vitæ civilis Romanorum libri duo,* à Bourdeaux, *in-12.* en 1665. * Pelliſſon, *Hiſtoire de l'académie Françoiſe*, avec les remarques de M. d'Olivet ſur cette hiſtoire, *t. 1. in-12. p. 210. 331. 423. &c.* Vigneuil Marville, *Mélanges d'hiſt. & de litter. tom. 3. quatrième édition, p. 393. &c. Journal des ſçav. de 1665.*

SALOMON-JAPHE, Rabbin du XV. ſiécle, quitta l'Allemagne ſa patrie pour ſe rendre à Conſtantinople. Il y expliqua le Talmud de Jéruſalem, & le rendit plus complet qu'il n'étoit auparavant, en y ajoutant bien des éclairciſſemens néceſſaires. Il publia deux autres ouvrages, dont l'un contenoit des ſermons, & l'autre l'explication du Middrash Rabba ſur le pentateuque. * Baſnage, *Hiſtoire des Juifs, tome 5. page 2008.*

SALOMON-LURIA, Rabbin fameux du XVI. ſiécle. Ceux de ſa nation le nommoient la couronne d'Iſraël, & la merveille du tems. Il compoſa un ouvrage intitulé, *La mer de Salomon.* Il y examinoit particuliérement le ſtyle & les phraſes du Talmud. Il mourut l'an 1573. * Baſnage, *Hiſt. des Juifs, tome 5. page 2070.*

- SALOMON-DE-OLIVERA, Juif Portugais & Rabbin à Amſterdam, vivoit vers le milieu du XVII. ſiécle. Il a laiſſé pluſieurs ouvrages, dont l'un eſt un livre de paraboles & ſentences morales, il a été imprimé à Amſterdam en 1665. Un autre eſt une grammaire chaldaïque, un troiſiéme une logique rabbinique ; un quatriéme un indice alphabétique des devoirs ; un cinquiéme une grammaire hebraïque écrite en portugais ; un ſixiéme un lexicon hebreu & portugais, imprimé à Amſterdam en 1682. un ſeptiéme un livre en faveur de ceux qui veulent s'exercer à la poëſie ; un huitiéme un traité intitulé la révolution de l'année : il y traite du comput aſtronomique, & de la maniere d'accorder les mois lunaires avec les ſolaires ; un neuviéme qui eſt un livre des accens, ſous le titre de médecine de la langue ; enfin un ſermon pour l'inauguration de la ſynagogue des Eſpagnols à Amſterdam, & pluſieurs vers hebreux. * J. C. Volfii *Bibliotheca hebraica.*

SALOMON-SALMAN, fils de Juda Lew, Juif du XVIII. ſiécle, & qui ſe dit de la race d'Aaron. Il s'eſt appliqué en différentes villes de la Hollande & de l'Allemagne à enſeigner la jeuneſſe. Il a donné au public le *Livre de l'édifice de Salomon*, à Francfort ſur le Mein, en 1708. c'eſt une grammaire hebraïque ſacrée. Ce livre a déplu aux Juifs, parce que l'auteur y critique Aben-Eſra, Kimchi, Elias Levita, Iſaac Abarbanel, & pluſieurs autres grammairiens & docteurs de cette ſecte. Les rabbins de Francfort voulurent même faire bruler cet ouvrage, mais des avis plus moderés, & les remontrances de l'auteur, ont adouci cet orage. Ce livre eſt une grammaire complette, qui paſſe pour excellente. Salomon s'y plaint de ce que les Juifs négligent trop l'étude de la grammaire.

SALVAING. (Denys de) *Suppléez cet article à celui qui eſt dans le Moreri.* Denys de Salvaing, ſeigneur de Boiſſieu, naquit le 21. d'Avril 1600. dans le chateau de Vourey en Dauphiné, de Charles de Salvaing de Boiſſieu, & de Charles d'Arces, tous deux des premieres familles du pays. Son pere, *dont on a dit peu de choſes dans le Moreri*, étoit un homme de beaucoup de mérite. Il poſſédoit bien, ſelon le rapport de Chorier, les langues latine, grecque, hebraïque, chaldaïque, italienne, eſpagnole, & françoiſe. Denys de Salvaing ſon fils, commença ſes études dans le college de Vienne, les continua à Lyon, & les acheva à Paris. Il eut pour maîtres dans cette derniere ville, les peres Denys Petau & Nicolas Coſſin Jeſuites, ſous qui il apprit les humanités. Il étudia la philoſophie ſous Janus Cecile Frey, & Iſaac Habert, qui fut depuis évêque de Vabres, & la langue grecque ſous Jean & Frederic Morel. De retour en ſa patrie il ſongea à étudier en droit, & alla pour ce ſujet à Valence, où il fut reçu docteur en cette faculté. Il fit enſuite un ſecond voyage à Paris, où il chercha à ſe perfectionner dans ſes connoiſſances, en fréquentant les ſçavans, & il s'y appliqua auſſi aux mathématiques ſous un nommé Martin, qui donnoit beaucoup dans l'aſtrologie judiciaire, & dans la vaine ſcience des horoſcopes. Il occupoit la chaire fondée par Ramus au college royal. De Salvaing rappellé au bout d'un an en Dauphiné par ſes affaires domeſtiques, y eut bientôt occaſion de ſe faire connoître de Louis de Bourbon, comte de Soiſſons, gouverneur de cette province, qui conçut beaucoup d'eſtime pour lui, & qui aimoit à avoir avec lui de fréquens entretiens. De Salvaing nourriſſoit auſſi l'amour qu'il avoit pour la poëſie, en compoſant de tems en tems des pieces en ce genre, qu'il montroit au comte, & que celui-ci approuvoit. Il lui en échapa pluſieurs en latin & en françois, pour chanter la tendre affection qu'il avoit pour une demoiſelle de mérite du pays, qu'il n'épouſa pourtant point. Une autre paſſion l'entraîna peu après : ce fut celle des armes. Il s'en ouvrit au vicomte de Talard, qui lui donna une compagnie ; mais les troupes ayant été licenciées au bout de quelques mois, MM. de Leſdiguieres & d'Expilli, qui n'avoient point approuvé qu'il prit ce parti, l'engagerent à l'abandonner & à prendre celui de la robe, auquel il paroiſſoit s'être deſtiné d'abord. De Salvaing ſuivit ces conſeils, & en 1629. il fut ſubſtitut du procureur général au parlement de Grenoble, & enſuite lieutenant général au bailliage de Gréſivaudan. Il ſe maria vers ce tems-là avec *Eliſabeth* Deageant, fille de *Guiſchard* Deageant, premier préſident de la chambre des comptes de Grenoble, qui avoit eu tant d'autorité en France ſous le miniſtere du duc de Luynes. C'eſt ce Deageant dont on a des mémoires imprimés, & dont il eſt parlé dans les mémoires de M. Arnauld d'Andilly, & dans l'apologie manuſcrite de Baptiſte le Grain, qui n'en parle pas avantageuſement. *Cherchez* DEAGEANT. M. de Crequi étant allé en ambaſſade à Rome, emmena avec lui M. de Salvaing de Boiſſieu, qui fut chargé de haranguer le pape Urbain VIII. & qui s'en acquitta d'une maniere qui lui fit honneur, le 25. de Juillet 1633. Sa harangue écrite en latin, a été imprimée à Rome même en 1633. *in-4°.* & la même année à Paris, auſſi *in-4°.* Pelletier & Videl ont traduit cette piece en François. Urbain VIII. qui aimoit les gens de

lettres, & qui étoit homme de lettres lui-même, ſe fit un plaiſir de s'entretenir ſouvent avec M. de Boiſſieu, & lui donna pluſieurs marques de ſon eſtime & de ſa bienveillance. Après quatre mois de ſéjour à Rome, qu'il employa à faire connoiſſance avec les ſçavans, & à viſiter les bibliothéques, il alla à Veniſe par ordre du cardinal de Richelieu, qui le chargea de quelques négociations où il réuſſit. Revenu en France, il fut honoré d'un brevet de conſeiller d'état, & étant devenu veuf peu après, il ſe remaria avec Elizabeth de Villiers la Faye, veuve du baron de Saint-Leger, dont il n'eut point d'enfans, & qui mourut avant lui. En 1639. M. Deageant ſon beau-pere, ayant donné ſa démiſſion de la charge de premier préſident de la chambre des comptes, il fut nommé pour lui ſucceder, & remplit cette charge pendant pluſieurs années avec beaucoup de réputation. La mort de ſa ſeconde femme le détermina ſeule à s'en démettre & à ſe retirer entierement des affaires, pour ne plus vivre que pour lui-même. Il mourut dans ſon château de Vourey, le 11. d'Avril 1683, âgé de 83. ans. Outre ſon diſcours prononcé devant le pape Urbain VIII. il publia en 1643. à Grenoble, *in*-4°. la vie de la comteſſe Marguerite (*Vita Margaritæ comitiſſæ Albonenſis.*) célebre par ſa pieté dans le XII. ou XIII. ſiécle, & écrite en latin par Guillaume chanoine de Grenoble. Dès 1638. il publia une partie de ſes poëſies *in*-4°. où voulant décrire ce qui paſſoit pour merveilleux dans ſa patrie, il parle avec enthouſiaſme de la fontaine qui brule, de la montagne inacceſſible, de la tour ſans venin, & des cuves de Saſſenage, quatre ſingularités dont il augmenta le nombre juſqu'à ſept, lorſqu'en 1656. il donna une nouvelle édition de ſes poëſies augmentée, *in*-8°. à Grenoble, & publiée de nouveau en 1661. à Lyon, *in*-8°. Les trois autres ſingularités changées dans ſes poëſies, ſont la fontaine Vineuſe, la manne de Briançon, & le ruiſſeau de Barberon. Mais ces prétendues merveilles n'ont paru que des bagatelles à ceux qui les ont examinées, comme M. Lancelot de l'académie des belles lettres, ſçavant auſſi officieux qu'habile, l'a démontré dans un mémoire ſur ce ſujet, qui eſt imprimé dans le VI. tome des mémoires de l'académie des inſcriptions & belles lettres, pages 756. & ſuivantes. En 1633. M. de Boiſſieu publia à Lyon ſon commentaire latin ſur Ibis ſatyre d'Ovide, ouvrage qu'il avoit commencé dès le tems qu'il étudioit à Vienne, & qui a été réimprimé auſſi à Lyon en 1661. *in*-8°. avec l'ancien interprére qui manquoit dans la premiere édition. Il fit imprimer en 1652. à Grenoble *in*-8°. un *Traité du Plait ſeigneurial, & de ſon uſage en Dauphiné*, & en 1664. un traité *de l'uſage des Fiefs & autres droits ſeigneuriaux en Dauphiné*, à Grenoble, *in*-8°. réimprimé au même lieu en 1668. *in-fol.* En 1661. il donna à Lyon *in*-8°. un recueil de ſes œuvres tant en proſe qu'en vers, ſous le titre de *Miſcella, &c.* L'année même de ſa mort on imprima *in*-12. à Grenoble la *Généalogie de la maiſon de Salvaing*, qu'il avoit dreſſée. Nicolas Chorier ſon ami a écrit ſa vie en latin, & l'a publiée à Grenoble en 1680. *in*-12, elle eſt curieuſe. On trouve à la fin une élégie latine de M. de Salvaing *de vita ſua*, & quelques autres poëſies latines adreſſées à M. de Boiſſieu, ou faites à ſa louange. * *Voyez* cette vie écrite par Chorier; cette élégie de M. de Salvaing; le mémoire de M. Lancelot, *cité dans cet article, &c.* Sur la généalogie de MM. de Salvaing, *voyez le peu qu'on en a dit dans le Morery*, & l'ouvrage de M. de Boiſſieu ſur ce ſujet.

SALVANE'S, abbaye dans le Rouergue, reconnoît pour ſon fondateur Pons de Laraze, gentilhomme d'une grande vertu, que l'Egliſe reconnoît pour Saint. Ce gentilhomme s'étant aſſocié pluſieurs perſonnes, qui voulurent marcher ſur ſes traces, ſe rendit à Camarez dans les montagnes du Rouergue, où Arnaud du Pont, ſeigneur dudit lieu, leur donna aux environs un terrein déſert qu'on nommoit *Silvanès*, & qu'ils appellerent *Salvanès*. C'étoit en 1135. ou environ. Après avoir défriché ce terrein, ils y conſtruiſirent de petites hutes où ils firent leur demeure, & s'attirerent par leur vie pénitente, le reſpect & la vénération des peuples de tous les diocéſes voiſins. Pluſieurs autres ſolitaires s'étant joints à eux, ils réſolurent quelque tems après de fonder en ce lieu un monaſtere dans les formes, & d'embraſſer l'inſtitut de Cîteaux ou celui des Chartreux. Pons indeterminé ſur le choix, alla à la grande Chartreuſe pour y conſulter le bienheureux Guigues qui en étoit prieur. On lui conſeilla d'embraſſer la réforme de Cîteaux, & de s'adreſſer pour cela à l'abbaye de cet ordre la plus voiſine de Salvanés. C'étoit alors celle de Mazan en Vivarais. Pons y alla, ſe rendit au chapitre, & offrit la maiſon de Salvanés à Pierre abbé de Mazan, qui l'accepta, reçut Pons & ſes compagnons au noviciat, & après les avoir revêtus de l'habit monaſtique au bout d'un an, & leur avoir donné pour abbé l'un d'entr'eux nommé Ademar, il les renvoya à Salvanés. C'eſt ainſi que fut fondée en 1156. cette abbaye, qui eſt aujourd'hui du diocéſe de Vabres, & ſituée vers les frontieres de l'Albigeois & du diocéſe de Beziers. La ſainteté de ces premiers religieux parut avec tant d'éclat, que pluſieurs chevaliers de mérite voulurent s'y conſacrer à la pénitence. Les princes & les ſeigneurs, tant voiſins qu'étrangers, y firent auſſi des dons conſidérables. Pons de Laraze ne voulut y choiſir que l'état de frere convers, afin d'avoir plus de liberté de pourvoir aux beſoins & à la ſubſiſtance de ſes freres. Il y mourut en odeur de ſainteté. Guiraud troiſiéme abbé de Salvanés, mort en 1161. fonda pour des filles le monaſtére de Nonnenque, qui ſubſiſte encore dans le diocéſe de Vabres, vers les frontieres de celui de Lodeve. L'abbaye de Salvanés eſt aujourd'hui en commende, * *Voyez* le Pouillé général; *l'Hiſtoire générale du Languedoc* par quelques Bénédictins, *tom. 2. livre xvij.*

SALVI (Saint) évêque d'Albi dans le VI. ſiécle. On ne ſçait rien de ſa naiſſance. La tradition du pays veut qu'il ſoit né à Albi ou aux environs. Sa jeuneſſe fut très-réglée. Il fréquenta d'abord le barreau & s'y diſtingua. Il fut un avocat célebre par ſon éloquence & ſon intégrité. Le deſir d'une vie plus tranquille, lui fit quitter cette profeſſion, pour embraſſer l'état monaſtique *ſous la regle des Peres*. La piété qu'il y fit paroître, ſes talens, ſes vertus ſingulieres, le firent élire abbé de ſon monaſtere après la mort de celui qui le gouvernoit. Mais ne pouvant allier ſon attrait pour la vie contemplative, avec les devoirs de la ſuperiorité, il y renonça & ſe renferma dans une cellule, réſolu d'y paſſer le reſte de ſes jours. La réputation de ſa ſainteté le força néanmoins de rompre aſſez ſouvent le ſilence, pour répondre à ceux qui venoient le conſulter. Le ſiége épiſcopal d'Albi étant venu à vaquer, il fut élu pour le remplir, & enſuite ordonné malgré ſon extrême répugnance. Il conduiſit ſon troupeau avec autant de lumiere que de prudence & de douceur. La peſte ayant affligé l'Albigeois la dixiéme année de ſon épiſcopat, il procura à ce peuple déſolé tous les ſecours ſpirituels & temporels qu'il put lui apporter. C'eſt ſans doute la même contagion qui fit tant de ravages dans la ville d'Albi en 584. & dont Gregoire de Tours a parlé. Le duc Monmole général du roi Gontran ravageant l'Albigeois en 576. & emmenant avec lui un grand nombre de priſonniers, Salvi alla le trouver, & ſollicita leur liberté avec tant d'inſtance, qu'il obtint ce qu'il demandoit, & même des remiſes conſidérables ſur les rançons qu'il offroit de payer. Il ramena enſuite comme en triomphe, tous ces priſonniers dans ſa ville épiſcopale, où Monmole l'accompagna, & leur accorda leur liberté dans cette ville. En 580. ce ſaint prélat ſe rendit au concile de Braine dans le Soiſſonnois, où de concert avec les autres ſujets du roi Chilperic, il déclara innocent Gregoire de Tours, que Frédégonde vouloit perdre, & contre lequel elle avoit formé une accuſation des plus graves. Après le concile, ce dernier commençant à s'entretenir avec Salvi, celui-ci l'interrompit, en lui diſant: *Voyez-vous quelque choſe ſur le palais du Roi? Je n'y apperçois*, dit Gregoire, *que la nouvelle couverture que ce Prince y a fait mettre depuis peu. Quoi*, repliqua Salvi, *vous ne voyez rien davantage? Et moi*, continua-t-il,

Digitized by Google

en soupirant, *j'y vois le glaive de la colere de Dieu prêt à fondre sur cette maison.* L'événement justifia cette parole; Chilperic vit périr dans l'espace de vingt jours d'une maladie épidémique, ses deux fils Chlodobert & Dagobert qu'il avoit eus de Fredegonde, & dont la mort fut suivie quelque tems après de celle de Clovis, le seul des princes qui restoit à Chilperic de ses deux femmes précédentes. Salvi voyant quelques années après que sa fin approchoit, fit faire son cercueil, se leva de son lit, & s'étant habillé rendit son ame à Dieu le 10. de Septembre de l'an 584. ou selon d'autres, 585. Il fut inhumé dans une église de sa ville épiscopale, qui prit son nom dans la suite, & qui devint la sépulture des évêques ses successeurs. On y bâtit un monastere qui est aujourd'hui une collégiale, où l'on conserve les reliques de ce saint prélat, qui furent découvertes l'an 1194. sous une grande maçonnerie derriere l'autel de S. Saturnin. S. Salvi avoit une niece appellée Disciole, qui embrassa la profession religieuse sous la discipline de sainte Radegonde, abbesse du célebre monastere de sainte Croix de Poitiers. Elle y mourut en odeur de sainteté. * Gregoire de Tours, *l. 5. c. 45. & 51. l. 7. c. 1. l. 8. c. 22.* & la préface que D. Thierri Ruinart a mise au-devant de son édition des *œuvres de* Gregoire. Pagi, *crit. des annal.* de Baronius, sous l'année 587. *n°.* 12. &c.

SALVIATI (Alaman) cardinal de l'église Romaine, prêtre du titre de sainte Marie d'*Ara cœli*, & préfet de la signature de justice, étoit né à Florence le 20. Avril 1668. Etant protonotaire du Saint Siége Apostolique, il fut nommé par le pape Clement XI. au mois de Juin 1707. son nonce extraordinaire à la cour de France pour y porter les langes benits & autres presens de SS. destinés pour le duc de Bretagne. S'étant rendu en France, il eut sa premiere audience particuliere du roi le 6. Juillet 1708 & fon entrée publique à Paris le 9. Décembre suivant, & eut sa premiere audience publique de sa majesté le 11. du même mois. Depuis il fut déclaré au mois de Juin 1711. vicaire général du S. Siege, & vice-légat d'Avignon & du comtat Venaissin, & présidente des armes du même état. Il exerça cette vice-légation, jusqu'à ce qu'ayant été fait au mois de Mars 1717. président de la légation d'Urbain, il retourna en Italie pour prendre possession de cette charge, qu'il remplissoit encore lorsqu'il fut créé & déclaré cardinal par le pape Benoît XIII. le 8. Février 1730. à la nomination de Jacques Stuard III. roi titulaire de la grande Bretagne. Il reçut le soir du même jour la barrette des mains du pape, qui lui donna le chapeau avec les formalités ordinaires dans un consistoire public, le 11. du même mois. Le nouveau pape Clement XII. son compatriote, lui donna au mois de Juillet suivant la charge de préfet de la signature de justice, vacante par son exaltation au pontificat; & après avoir fait la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche dans son premier consistoire secret le 24. du même mois, il lui assigna le titre presbyteral de sainte Marie d'*Ara cœli*, dont il prit possession le 20. du mois d'Août. Il fut aussi déclaré protecteur de la congrégation réguliere de Valombreuse, de l'église & archi-hôpital de S. Jacques *in Augusta*, dit *des Incurables*, & des archiconfreries de l'Annonciation dans l'église de sainte Marie sur la Minerve, & de S. Antoine au bourg; & ayant été nommé député de la congrégation *de propaganda fide*, il prit séance pour la premiere fois le 8. Avril 1731. Ce cardinal mourut à Rome après une longue maladie, le 24. Février 1733. âgé de 64. ans, 10. mois & 4. jours, & de cardinalat 3. ans & 16. jours, & le 26. suivant il fut inhumé dans l'église de son titre. Il étoit le dernier des fils de JEAN-VINCENT Salviati, marquis de Montieri, mort le 26. Novembre 1693. à l'âge de 50. ans, & de *Laure* Corsi, & avoit eu pour sœur *Françoise* Salviati, mariée avec *Jean-Vincent*, marquis Capponi, & pour freres aînés ANTOINE-MARIE, qui suit; *Jean* Salviati, clerc de la chambre apostolique, mort de la petite-vérole à Rome, le 29. Juin 1705. âgé de 45. ans; & *Everard* Salviati, marquis de Bocchegiano, commandeur de l'ordre de S. Etienne de Florence, grand veneur, & commandant des carabiniers du grand duc de Toscane, & son envoyé extraordinaire à la cour de France, mort à Paris le 7. Juillet 1707. âgé de 41. ans, & inhumé le 8. dans l'église des Théatins.

SALVIATI, (Antoine-Marie) marquis de Montieri & de Bocchegiano, puis duc de Juliano par la mort sans posterité masculine du duc Antoine-Marie Salviati, arrivée le 3. Janvier 1704. fut grand veneur & capitaine des cuirassiers de la garde du grand duc de Toscane, & il mourut à Florence le 7. Février 1725. âgé d'environ 66. ans. Il avoit été marié en 1686. avec *Catherine*, fille de *Philippe*, comte d'Elci, de laquelle il laissa *Jean-Vincent* Salviati, duc de Juliano, prince de la Rocca-Marsa, marquis de Montieri & de Bocchegiano, grand veneur du grand duc de Toscane, qui succéda en cette charge à son pere en 1733. & qui avoit été marié le 23. Mai 1719. avec *Anne-Marie* Boncompagno Ludovici, seconde fille du prince de Piombino, dont il a eu un fils né à Rome le 8. Avril 1720. au soir; un second fils né à Rome le 24. Avril 1721; un troisiéme fils né à Rome au mois de Décembre 1723; une fille née à Rome au mois d'Août 1733. & un quatriéme fils, nommé *Jacques-Marie-Augustin-Melchior* Salviati, & né aussi à Rome le 4. Mai 1730.*

* Voyez Guill. Imhoff. *Geneal. 20. illustrium in Italia familiarum, p. 186.*

SALVIEN, prêtre de Marseille, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725. que* ses ouvrages de l'édition de M. Baluze, après avoir paru séparément *in-8°.* ont été réimprimés dans le recueil *in-4°.* intitulé, *Septem tubæ sacerdotales*, où ils font la *Tuba octava*. M. l'abbé Drouet de Maupertui a traduit en françois une partie de Salvien. *Voyez* MAUPERTUI. Le P. Bouret de l'Oratoire en a donné une traduction complette en deux volumes *in-12.* En 1734. un Jésuite en a donné une nouvelle traduction à Paris chez Delespine en 2 vol. *in-12.* Il y en a aussi plusieurs anciennes traductions.

SALVIUS, Espagnol, *voyez* SALVUS.

SALVIUS, (dom Jean-Adler) fameux ministre d'état Suedois, étoit né dans un village en Sudermanland, de parens pauvres, qui l'envoyerent au college de la ville de Stregnesi. Il se vit contraint de gagner sa vie en chantant devant les maisons; & cet exercice, loin de lui abattre le courage, ne servit qu'à enflammer davantage en lui le goût de l'étude. Un riche orfévre informé de ses dispositions, le prit chez lui, & lui confia son fils, avec lequel Salvius fit un voyage en Allemagne & en France. Ce poste fut la premiere source de son élévation. Salvius trouvant à profiter dans les universités d'Allemagne, y fit arrêter son disciple le plus qu'il lui fut possible. Il prit dans quelqu'une le degré de maître-ès-arts, s'appliqua ensuite à la médecine & au droit; & avec ces richesses alors fort peu connues en Suede, quand il revint dans ce royaume, il y fut admiré & estimé. Le pere de son disciple étant mort, il en épousa la veuve, qui lui apporta des biens assez considerables; & peu après le roi de Suede le nomma son conseiller aulique, & ensuite son secretaire d'état. Il suivit ce prince en cette qualité, lorsqu'il marcha avec son armée en Prusse, & de-là en Allemagne, & peu après il fut envoyé à Hambourg avec le caractere d'agent du roi pour les affaires de Saxe & de Westphalie. Il obtint ensuite le titre de protegat; & lorsque le chancelier Oxenstiern fut sorti d'Allemagne, il le remplaça en qualité d'envoyé auprès de tous les états d'Allemagne. La maniere dont il se comporta dans ces différens emplois, porta le roi à l'anoblir, à l'honorer du nom d'Adler, & à l'élever à la charge de chancelier de la cour. Depuis ce moment, les affaires les plus importantes touchant l'Allemagne, passerent par les mains, & la paix d'Osnabruck fi avantageuse aux Suedois, fut conclue en particulier par ses soins. Après la conclusion de cette affaire, il fut fait baron, & envoyé à Lubeck à la tête de la députation pour les pacifications avec la Pologne: mais on ne fit rien alors, & l'année suivante il étoit prêt de retourner à Lubeck pour la même affaire, lorsqu'une fievre de peu de tems l'emporta le 23. d'Août 1652. âgé de 63. ans. Salvius étoit d'un esprit pénétrant, habile, sçavant, affable, prudent,

fidéle à ſa patrie, lorſque ſon intérêt particulier ne s'y oppoſoit pas, & très-verſé dans les affaires ; mais il ternit ſes bonnes qualités par ſes défauts ; car il étoit ſoupçonneux, exceſſivement ſevere, ſur-tout envers ſes domeſtiques, ingrat, avare, inſenſible aux maux d'autrui, immoderé dans ſes paſſions, ſur-tout dans la colere, & voluptueux.

SALVUS ou SALVIUS, Eſpagnol, abbé du monaſtere d'Albelada, ſuccéda à Dulquite. Il étoit petit & d'une complexion foible & délicate, mais il avoit l'eſprit vif & une converſation fort agréable. Il étoit ſçavant, & plus pieux encore. Il dreſſa une regle pour les Religieuſes, & compoſa des hymnes, des oraiſons, des meſſes, & fit quelques autres écrits ſur d'autres matieres eccléſiaſtiques. Tout ce qu'il a fait eſt d'un ſtyle noble, grave, & qui inſpiroit la piété & la compoſition dans ceux qui les liſoient ou qui les entendoient lire. Il mourut du tems de Garſias I. roi d'Atragon, & de Theodomir évêque de Najere le 10. de Février de l'an 962. M. du Pin n'en a rien dit dans ſa *Bibliotheque des auteurs eccléſiaſtiques.*

• SAMSONIUS ou SAMSON (Herman) &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit qu'*il eſt auteur d'un Anti-Jéſuite ; *il faut dire* : il eſt auteur de deux Anti-Jéſuites imprimés enſemble, *in-4°.* à Gieſſen au Lantgraviat de Heſſe, l'an 1605. Ils ſont contre le pere Nicolaï de cette ſociété.

. SAMUEL, fils de Juda rabbin de Lunel, & médecin, fut lui-même un rabbin célebre dans le douziéme ſiécle, & au commencement du treiziéme il traduiſit d'arabe en hebreu le livre intitulé, *Le Docteur*, compoſé par le rabbin Moïſe Maimonide, ou fils de Maimon Juif Eſpagnol, mort en 1201. à l'âge de 70. ans. Samuel fit cette traduction du vivant même de Moïſe. Il compoſa de plus un livre intitulé, *Interprétation des mots philoſophiques*, ouvrage dont on fait beaucoup de cas. Sa traduction du livre *du Docteur* excita de grandes diſputes entre les Juifs vers la fin du douziéme ſiécle. Salomon fils de Moïſe, Juif de Montpellier, s'éleva contre ce livre avec un grand nombre de ſes diſciples, qui le firent bruler. Les partiſans de Samuel de Lunel prirent d'un autre côté ſa défenſe, & il y eut pluſieurs écrits de part & d'autre ; ce qui cauſa un grand ſchiſme parmi les ſynagogues de la province & du royaume, qui s'excommunierent réciproquement. Les Juifs de Narbonne entr'autres, ſe déclarerent pour Samuel & pour les Juifs de Lunel contre Salomon & ceux de Montpellier. Enfin le fameux David Kimchi s'étant entremis pour appaiſer ces troubles, & ayant écrit pour cela à un Juif de Lunel, la diviſion ceſſa après avoir duré quarante ans, & le livre *du Docteur* fut généralement approuvé. La ſynagogue de Lunel dont Samuel étoit, avoit alors une très-grande réputation : on s'y occupoit jour & nuit à la méditation & à l'étude de la loi. „ C'eſt là, dit „ le rabbin Benjamin dans ſon voyage, où notre grand „ docteur & maître Meſchulam, d'heureuſe mémoire, a „ enſeigné autrefois, & où il a laiſſé cinq fils, tous rab„ bins très-ſages & très-riches, & dont le dernier, nom„ mé *Aſcher*, s'eſt entierement retiré du monde par dé„ votion, pour s'appliquer uniquement jour & nuit à la „ méditation de la loi." Benjamin Juif de Tudelle en Navarre, qui parle ainſi, avoit entrepris ce voyage vers l'an 1170. Nous en avons la relation qu'il faut conſulter. • *Voyez de plus* Buxtorf, *Bibliath. rabbin. pag. 193. l'Hiſtoire générale du Languedoc*, par quelques Bénédictins, *to me 2. liv. 18.* &c.

SANADON, (Noël-Etienne) Jéſuite, étoit né à Rouen le 16. de Février de l'an 1676. Il profeſſa avec diſtinction les humanités pendant neuf ans, tant à Caën qu'ailleurs. Ce fut dans ce tems-là qu'il acquit l'eſtime de feu M. Huet évêque d'Avranches, avec lequel il eſt demeuré étroitement lié juſqu'à la mort de ce prélat. Le goût de l'un & de l'autre pour la poëſie, la facilité avec laquelle ils s'exerçoient à ce genre d'écrire, avoit été le commencement, & fut le principal nœud de cette union. Le pere Sanadon fut chargé dans la ſuite de profeſſer la Rhétorique, d'abord à la Fleche, où il exerça cet emploi pendant quatre ans ; & enſuite à Paris, où il y fut occupé pendant cinq autres ; il eut pour ſecond dans cette ville le pere Porée, qui ſe trouve encore chargé de cette fonction, qu'il remplit avec honneur. Pendant que le pere Sanadon profeſſoit la Rhétorique à Paris, il y donna un recueil de ſes poëſies latines qui parut en 1715. chez les freres Barbou. On y trouve des odes, des élégies, des épigrammes, des poëſies diverſes, & quelques piéces d'anciens poëtes en vers françois, avec la traduction que le P. Sanadon en a faite en vers latins très-élegans. Ce recueil eſt dédié à M. Huet évêque d'Avranches, qui vivoit encore. On n'y trouve point pluſieurs odes anacréontiques que le P. Sanadon avoit traduites d'après quelques imitations d'Anacréon publiées en vers françois par M. Houdart de la Motte. Ce petit recueil qui a été auſſi imprimé, eſt un fruit de la jeuneſſe poëtique du P. Sanadon. Cet habile Jéſuite a donné depuis quelques autres petites Piéces répandues dans les Mercures & autres recueils du tems, entr'autres, un aſſez long éloge latin en proſe quartée, de Pierre-Daniel Huet, ancien évêque d'Avranches, ſon ami, mort le 26. de Janvier 1721. *le Pervigilium veneris*, dont il a donné ſéparément une édition, avec une traduction françoiſe en proſe. Depuis que ce pere eut quitté les claſſes, il s'appliqua principalement à traduire en françois les œuvres d'Horace : il fut auſſi chargé pendant quelque tems de l'éducation de M. le prince de Conti après la mort du P. du Cerceau. Enfin il étoit bibliothécaire du college de Louis le Grand, lorſqu'il mourut après une maladie aſſez longue, où il fit paroître beaucoup de piété & de réſignation, le 22. d'Octobre 1733. dans la cinquante-huitiéme année de ſon âge. Sa traduction d'Horace, avec de ſçavantes remarques, *à l'uſage de ſon alteſſe ſéréniſſime monſeigneur le prince de Conti*, étoit publiée dès 1727. en deux vol. *in-4°.* avec le texte latin. Dans la préface le traducteur fait l'apologie des traductions des poëtes en proſe, & il a donné à la ſienne un air poëtique qui a été loué de pluſieurs connoiſſeurs. Il y juſtifie la liberté qu'il a priſe de faire des changemens conſiderables dans l'ordre & la ſtructure même des odes : dans ſes diſſertations il établit la véritable date des piéces, & montre le rapport qu'elles ont avec l'hiſtoire. On blâme ſon orthographe ſinguliere : il l'avoit prévu ; & dans ſa préface il tâche d'en faire l'apologie. Il a donné auſſi *in-12.* le ſimple texte d'Horace, ſéparé de ſa traduction, mais avec des notes, & conformément au ſyſtême qu'il s'étoit formé ſur les œuvres de ce poëte, & qu'il a ſuivi dans ſon édition *in-4°.* Les diſcours que le P. Sanadon a prononcés en différens tems, & qui ont été imprimés, montrent qu'il n'étoit pas moins orateur que poëte. Dans celui où il traite *De abuſu ingenii*, il a eu principalement en vue le P. Porée ſon confrere, à qui il accordoit néanmoins toute l'eſtime que celui-ci mérite. Dans ſes vers il s'eſt peint ainſi lui-même.

Auro duxit mihi ſecla filo
Lata libertas, & amica relli ;
Nec venenato mea felle tinxit
Gandia livor.
Publicas fortem removere curas
Muſa me ſemper ſtudiis profana
Plebis exemit, ſyrgiſque vatem
Invidet umbris.

L'inſcription de ces vers porte que l'auteur les avoit faits pour être mis au bas de ſon portrait. Il a laiſſé parmi ſes papiers pluſieurs ouvrages auſquels il n'avoit pas mis entierement la derniere main, entr'autres une géographie en latin, un traité de la verſification latine, quantité de remarques grammatiſales ſur la latinité, un Rudiment ſçavant, des remarques ſur Phedre, ſur Lucrece ; &c. Il avoit dicté ſa géographie à ſes écoliers, pendant qu'il profeſſoit la Rhétorique à Paris. Il a laiſſé auſſi quelques tragédies manuſcrites qu'il avoit fait repréſenter. Il avoit traduit autrefois de l'italien en françois la vie de Ni-

Digitized by Google

colas Gabtini, dit *de Rianzi*, écrite en langue vulgaire Romaine de ce tems-là, par Thomas Fortiſtocca, hiſtorien contemporain, & imprimée à Bracciano en 1624. mais il n'a point fait uſage de cette traduction; il la donna ſeulement au pere du Cerceau, ſon confrere, qui travailloit à l'hiſtoire de ce Nicolas Gabrini tyran de Rome en 1347. & ce pere s'en eſt ſervi utilement pour ſon ouvrage qui a paru après la mort de l'auteur en 1733. à Paris par les ſoins du pere Brumoy, auſſi Jéſuite, & homme de beaucoup d'eſprit & d'érudition. Parmi les poéſies latines du ſieur André François Deſlandes, dont le recueil a été imprimé pour la ſeconde fois à Londres en 1713. *in*-12. on trouve deux piéces d'une grande délicateſſe adreſſées au P. Sanadon, & dans leſquelles on n'épargne pas les louanges. Dans l'une on lui dit entr'autres:

Eia perge, pater dicacitatum,
Perge gallica regna, ſeculumque
Ditare eximiis tuis libellis:
Qui vivent magè quàm palus ſolumque;
At vives magè quàm tui libelli, &c.

On finit l'autre par ces deux vers:

Tu qui ſuaſoribus deciſque vatum
Quos nunc Gallia mollicella mirit.

SANCHEZ, (François) profeſſeur en Médecine, &c. *On en a parlé dans le Moreri: ajoutez, pour l'édition de 1725. que* celui de ſes ouvrages qui fit le plus de bruit, eſt intitulé: *Quod nihil ſcitur.* C'eſt un ouvrage où le vrai pyrrhoniſme eſt enſeigné; on y apprend à douter de tout, même de ce qu'il y a de plus clair. Ulric Widdius le réfuta dans des theſes qu'il ſoutint à Leipſic en 1661. & qu'il a intitulées par oppoſition, *Quod aliquid ſcitur.* Sanchez eut auſſi avec le Jéſuite Clavius, habile mathématicien, une diſpute ſur la geométrie, qui fit du bruit.

SANDERUS ou SANDERS (Nicolas) né à Charlewod dans le comté de Surtei en Angleterre, au diocèſe de Wincheſter, reçut par les ſoins de ſes parens *Guillaume* Sanderus & *Eliſabeth* ſa mere, une excellente éducation. Il commença ſes études au collége de Wikeham, fondé par un Anglois de ce nom dans un fauxbourg de Wincheſter, d'où il paſſa à Oxford, où en 1548. il fut agregé au collége de même nom; il devint habile théologien, & canoniſte, & en 1551. il fut fait bachelier. Dès 1557. il obtint une chaire de profeſſeur en droit canon dans cette univerſité; mais la reine Eliſabeth ayant changé la religion du pays, il s'en retira en 1560. & alla à Rome, où il fut fait prêtre & docteur en théologie; il ſuivit le cardinal Hoſius au concile de Trente, & enſuite à Pologne & dans ſes autres voyages. Ces courſes finies, il paſſa à Louvain où on le retint pour être profeſſeur royal en théologie. Il y publia en 1571. ſon traité *de viſibili Monarchia Eccleſiæ*, dont Pie V. fut ſi ſatisfait, qu'il manda Sanderus à Rome, le reçut fort bien, & étoit prêt de le récompenſer lorſqu'il mourut. Sanderus voyant ſes eſpérances tombées de ce côté-là, alla trouver le cardinal Commendon légat du S. Siége à la diéte d'Augſbourg, d'où il paſſa en Eſpagne avec le nonce Philippe Sega, évêque de Plaiſance, & depuis cardinal. Sanderus fut lui-même quelque tems après envoyé en Eſpagne en qualité de nonce par le pape Gregoire, qui l'envoya enſuite en Irlande avec la même qualité, pour animer les Catholiques du pays à ne point quitter les armes qu'ils avoient priſes, mais qui attirerent leur défaite, & rendirent inutiles les peines & les deſſeins de Sanderus. Lui-même craignant de tomber entre les mains des Anglois, erra pendant du tems dans des forêts, où il mourut de faim & de miſere vers l'an 1580. ſelon Pitſeus ſon neveu, & ſelon Wood qui en paroît mieux inſtruit en 1583. Preſque tous les ouvrages de ce zélé Catholique ſont ſur des matieres eccléſiaſtiques. Ces ouvrages ſont: un traité de la Cêne du Seigneur, & ſa préſence réelle dans l'Euchariſtie, en anglois, à Louvain 1566. *in*-4°. Traité des images contre les Iconoclaſtes en particulier, en anglois, à Louvain 1567. *in*-8°. Defenſe de la primauté de ſaint Pierre & de ſes ſucceſſeurs, en anglois, à Louvain 1567. *in*-8°. Traité de l'uſure, en anglois, à Louvain 1569. *in*-8°. *De typica & honoraria imaginum adoratione, l. 2.* à Louvain 1569. *in*-8°. *De explicatione miſſæ ac partium ejus*, à Louvain 1569. *in*-8°. Traité latin, où il prouve que Jeſus-Chriſt parle proprement du ſacrement de l'Euchariſtie dans le ſixiéme chapitre de ſaint Jean, à Anvers 1570. *in*-8°. *De viſibili monarchia eccleſiæ, l. 8.* à Louvain 1571. *in-fol.* & pluſieurs fois réimprimé depuis. *De juſtificatione contra colloquium Alexiburgenſe 1585. in*-8°. à Treves. *De origine ac progreſſu ſchiſmatis Anglicani, l. 3. &c.* à Cologne 1585. *in*-8°. il n'y a proprement que les deux premiers livres qui ſoient de Sanderus. Edouard Riſthon a fait le reſte. Cet ouvrage a été traduit en françois par trois perſonnes. La premiere traduction de l'an 1587. *in*-8°. eſt ſans nom d'auteur ni de lieu. La ſeconde de 1588. à Augſbourg, *in*-8°. a pour auteur un écrivain qui ne s'eſt déſigné que par ces lettres J. J. A. La troiſiéme qui eſt infiniment au-deſſus des deux précédentes, eſt de M. l'abbé de Maucroix, & parut en 1678. *in*-12. à Paris. Jerôme Collini, Dominicain de Florence, l'a auſſi traduit en italien, & ſa traduction a paru à Florence en 1591. *in*-4°. Il y en a auſſi une traduction angloiſe. M. Burnet ayant attaqué cet ouvrage de Sanderus, M. l'abbé le Grand en a pris la défenſe dans ſon hiſtoire du divorce de Henri VIII. *chercher* GRAND (Joachim le) *De clave David, ſeu regno Chriſti, l. 6. &c.* à Rome 1588. C'eſt une réponſe aux critiques qu'on avoit faites de ſon livre. *De viſibili eccleſiæ monarchia. Sedet Apoſtolica, ſeu de Militantis eccleſiæ Romanæ poteſtate, &c.* à Veniſe 1603. *in*-4°. C'eſt une traduction latine de ſon traité de la défenſe de la primauté de S. Pierre, &c. Pitſeus, cite encore de Sanderus les ouvrages ſuivans; mais il ne dit pas s'ils ont été publiés: *Pro defenſione excommunicationis à Pio V. latæ in Anglia reginam liber. Contra Heſſium apoſtatam Jeſuitam, l. 3. De eccleſia Chriſti, l. 2. De martyrio quorumdam ſub Elizabeth regina.* Un livre de ſes diſcours latins prononcés, partie à Louvain, & partie au concile de Trente. La vie & les mœurs de l'héretique Thomas Cramer, en latin. De la maniere & de la néceſſité d'entendre la meſſe, en latin. Des cérémonies de la meſſe, en latin. Traité de la préſence réelle de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, contre un Anglois, en latin. Une chronique de ce qui s'étoit paſſé en Irlande durant le ſéjour qu'il y fit, en latin. Deux livres de lettres écrites d'Irlande à Gregoire XIII. Un traité du libre arbitre, en latin. * *Voyez* Jean Pitſeus dans ſes écrivains illuſtres d'Angleterre, Wood dans ſon *hiſt. de l'univerſité d'Oxford*; Valere André dans ſes *faſtes de l'univerſité de Louvain, &c.*

SANDERUS. (Antoine) *Supplérez cet article à celui qui eſt dans le Moreri.* Antoine Sanderus nâquit à Anvers au mois de Septembre 1586. de *Lavinus* Sanderus, docteur en Médecine, & de *Marie* de Keyſer, qui demeuroient à Gand, mais qui ſe trouvoient alors à Anvers. Il apprit à Oudenarde les premiers élemens de la langue latine, & étudia enſuite dans le college des Jéſuites de Gand. Il fit ſa philoſophie à Douai, & y fut reçu maître-ès-arts le premier d'Octobre 1609. Après quelque ſéjour dans ſa patrie, il alla commencer ſa théologie à Louvain, & l'acheva à Douai, où il fut reçu docteur en 1619. ou ſelon d'autres, en 1621. Il gouverna pendant pluſieurs années en qualité de curé, quelques égliſes du diocèſe de Gand, pour lequel l'évêque Charles Maſius l'avoit ordonné prêtre. Il eut beaucoup de zéle pour la converſion de ceux qui avoient eu le malheur d'abandonner la religion Catholique, & principalement des Anabaptiſtes qui ſe trouvoient en grand nombre dans ce pays-là. Comme il avoit rendu au roi d'Eſpagne quelques ſervices qui avoient déplu aux Hollandois, leur reſſentiment, & les courſes trop fréquentes qu'ils faiſoient dans les environs du lieu où il étoit, l'engagerent à s'en retirer. Il entra enſuite au ſervice du cardinal

Digitized by Google

Alphonſe de la Cueva, qui étoit alors dans les Pays-bas, & qui fut ſon aumônier & ſon ſecretaire. Quelque tems après, il obtint, à la recommandation de ce cardinal, un canonicat d'Ipres, & non de Tournai, comme l'a écrit le pere Labbe dans ſa bibliothéque des bibliothéques. Enfin il eut la théologale de Terouanne. Il eſt mort en 1664. âgé de 78. ans, à Affliughem, abbaye du Brabant, dans le diocèſe de Malines. Il eſt enterré, avec cette épitaphe qu'il s'étoit faite lui-même :

D. O. M.

ANTONIUS SANDERUS
Preſbyter,
Piis ſidelium precibus
Me commendo,
Et à miſericordia Chriſti
Expecto
Donec veniat immutatio mea.
Amen.

Le grand nombre de ſes ouvrages montre que ſa vie a été laborieuſe. On connoît de lui. 1. *Funus Albertinæ ſpinulæ à variis ad ornatum ad Gaſſonem ſpinulam patrem*, à Anvers 1608. *in-fol.* 2. *Præludia Poetica*, à Douai 1612. *in-8°.* *Dira, in Iconoclaſtas*, avec un traité des ſaintes images, à Gand 1618. *in-4°.* *Diſſertatio paranetica pro inſtituto Bibliothecæ publicæ Gandavenſis*, à Gand 1619. *in-4°.* *Oratio de ſacræ ſcripturæ reverentia*, à Bruxelles 1619. *in-4°.* *Poëmatum libri tres*, 1621. *in 8°.* à Gand. *Panegyricus Virginis annuntiatæ*, à Gand 1621. *in-8°.* *Panegyrici IV. in laudem B. Virginis Mariæ*, à Gand 1621. *in-8°.* *Præfationum ad varios liber*, à Gand 1622. *in-8°.* *Oratio de Incarnatione Domini*, à Gand 1623. *in-4°.* *Panegyricus in laudem B. Thomæ de Villanova*, *&c.* à Gand 1623. *in-4°.* *Encomium ſancti Ildiberti, Agricolæ Hiſpani, patroni Madritenſis*, à Anvers 1623. *in-8°.* *De ſcriptoribus Flandriæ, l. 3.* à Anvers 1624. *in-4°.* *De Gandavenſibus eruditionis famâ claris*, à Anvers 1624. *in-4°.* *De Brugenſibus eruditionis famâ claris*, à Anvers 1624. *in-4°.* *Hagiologium Flandriæ, &c.* à Anvers 1625. *in-4°.* à l'Ille en 1639. *in-8°.* augmenté. *Funus Simonis Kercherii, preſbyteri, canonici Gandavenſis*, avec pluſieurs de ſes poëſies qui n'avoient point encore paru, à Bruxelles 1626. *in-8°.* *Elogia Cardinalium ſanctitate, doctrinâ, & armis illuſtrium*, à Louvain 1625. *in-4°.* *Gandavium, ſive rerum Gandavenſium libri 8.* à Bruxelles 1627. *in-4°.* *De claris ſanctitate & eruditione Antoniis*, à Louvain 1627. *in-4°.* *Poëmata*, à Gand 1633. *in-4°.* c'eſt un nouveau recueil de ſes poëſies. *Elogium ſancti Angeli, martyris Carmelitæ*, à Bruxelles 1633. *in-4°.* *Panegyris S. Andreæ Corſini, Carmelita, Epiſcopi Feſulani*, à Bruxelles 1633. *in-4°.* *Auctuarium ad Nic. Serrarium & Jac. Greſerum, de vita catholicarum proceſſionum*, à Ipres 1640. *in-8°.* *Bibliotheca Belgica manuſcripta, part 1.* à Lille 1641. *in-4°.* *pars ſecunda*, 1643. *in-4°.* *Flandria illuſtrata, &c.* à Cologne, deux vol. *in-fol.* le premier en 1641, le ſecond en 1644. *Brabantia ſacra & prophana*, à Anvers 1644. *in-fol. Chorographia ſacra Brabantiæ, &c.* à Bruxelles 1659. *in-fol.* *Panegyricus ſacer anno ſeculari Jubileo ſocietatis Jeſu dictus*, à Ipres 1642. *in-8°.* *Gerardi Moringi vita ſancti Auguſtini cum notis*, à Anvers 1644. *in-8°.* *Pindaricarum ſive diſſertationum Biblicarum, l. 3. &c.* à Bruxelles 1650. *in-4°.* *Elenchus Catholicorum S. ſcripturæ interpretum*, à Louvain 1650. *in-4°.* Conſidérations utiles pour connoître Dieu, & pour ſe connoître ſoi-même, en flamand, à Bruxelles. *La Chaſtelnie d'Ypres*, carte géographique, à Amſterdam 1641. *in-fol.* Swertius & Valere-André, lui donnent encore les ouvrages ſuivans, ſans dire s'ils ſont imprimés : *Ephemeridum Eccleſiaſt. l. 24.* *De S. Sanctâ Eucharistiâ, l. 3.* *Diſſertationes ſacræ ac politicæ de cauſis ac remediis calamitatum Belgicarum.* *De cauſis, malitia, fraudibus ac remediis hæreſeon hujus temporis.* *Diſſertatio de genio Muſarum.* *De bono paſtore.* * *Voyez* ſon éloge dans l'*Athena Belgica* de Swertius : dans la *Bibliotheque Belgique* de Valere-André, & au-devant de la nouvelle édition de la *Chorographia ſacra Brabantiæ, &c.*

SANDIUS. (Chriſtophe) *Ajoutez à ce que l'on a dit de ce célebre Socinien dans le Moreri, édition de 1725. & de 1732. que* ſa bibliothéque des Antitrinitaires *dont on parle*, renferme auſſi pluſieurs autres écrits qui ne ſont pas de lui, ſçavoir un abregé de l'hiſtoire des Unitaires en Pologne, par Jean Stoin : le teſtament de George Schomann, qui contient une idée de ſa vie, &c. Une notice des imprimeries des Unitaires en Pologne. Une relation du prétendu martyr J. Tyſcovicius. Un écrit de André Wiſſowatius, où il rend compte comment les Unitaires ſe ſont ſéparés des Trinitaires réformés en Pologne. Une lettre ſur la vie & la mort de Wiſſowatius, *&c. Vindicia pro Unitariorum in Polonia religionis libertate, &c.* Tous ces écrits ſont en latin. *Ajoutez auſſi pour l'édition du Moreri de 1725.* que le *Nucleus hiſtoriæ eccleſiaſticæ* de Sandius parut en 1668. & fut réimprimé avec des augmentations en 1676. & qu'en 1678. l'auteur donna encore un ſupplément à cet ouvrage.

SANGUIN (Claude) de l'illuſtre famille de ce nom, chevalier, conſeiller du roi en ſes conſeils, maître d'hôtel de ſa majeſté & de feu ſon alteſſe royale, monſeigneur le duc d'Orleans, s'eſt rendu recommandable par la piété & par ſon eſprit. Il faiſoit bien des vers françois ; & il conſacra uniquement ce talent à la Religion. L'ouvrage le plus conſidérable que l'on connoiſſe de lui eſt un *in-4°.* intitulé : *Heures en vers françois, contenans les cent cinquante Pſeaumes de David, ſelon l'ordre de l'égliſe, où ſont compris les Offices de la Vierge, les ſept Pſeaumes pénitentiaux, l'Office des Morts, les Vêpres, Complies, Heures Canoniales & Cantiques, avec pluſieurs belles Méditations ſur les vingt principales Fêtes de l'année, & Myſtéres de notre foi, dédiées à la Reine*, à Paris, chez Jean de la Caille 1660. Il y a plus de douze mille vers dans cet ouvrage. On voit à la tête deux ſonnets à la louange de l'auteur, l'un par Belin, & l'autre par Depreville, & une piéce en vers latins du Sr Belin ſur le même ſujet. DENYS Sanguin de ſaint Pavin, auſſi poëte François, étoit de cette famille. * Titon du Tillet, *Parn. Franç, édit. in-fol. pag. 28.*

SANLECQUE (Louis de) étoit d'une famille honnête, dans laquelle l'eſprit & l'amour des arts & des belles lettres étoient héréditaires depuis plus d'un ſiécle : *Voyez ce que l'on en a dit dans le Dictionnaire de Moreri.* Louis ne dégénéra point. Il étoit né à Paris l'an 1651. & il entra dès ſa premiere jeuneſſe chez les chanoines réguliers de ſainte Geneviéve, parmi leſquels il profeſſa pendant quelque tems les humanités dans leur college de Nanterre près de Paris. A peine y fut-il entré, que le P. Pilgrain, bon poëte Latin, & qui profeſſoit la rhétorique dans ce college, voulut l'engager à donner une piéce de récreation pour les jours du carnaval. Mais Sanlecque qui n'avoit qu'un mois devant lui pour compoſer & dreſſer ſes écoliers à la déclamation, fit repréſenter *le Bourgeois gentilhomme* de Moliere, & mit ſeulement à la tête de cette comédie quatre ou cinq cens vers, où il introduit des gens de différentes provinces du royaume qui ſe préſentent à la porte du théatre gardée par des Suiſſes qui en faiſoient payer l'entrée par ce refrein : *Point d'argent point de Suiſſe.* On a quelques fragmens de cette piéce qui fut fort goûtée. Il en compoſa pluſieurs autres pendant le tems qu'il régenta, qui n'ont jamais été imprimées. Il entra dans la querelle du duc de Nevers contre M. Boileau Deſpreaux, qui avoit vengé *la Phedre* de M. Racine des mépris qu'en faiſoit ce duc pour élever celle de Pradon. Le duc de Nevers avoit fait un ſonnet pour louer la piéce de ce dernier aux dépens de celle du premier. M. Racine fit un autre ſonnet ſur les rimes de celui du duc pour abaiſſer Pradon & ſon défenſeur. On dit que M. de Nevers s'en vengea autrement que par des vers. Quoi qu'il en ſoit, le P. de Sanlecque, pour plaire au duc, reprit les mêmes bouts rimés du ſonnet de M. Deſpreaux, & en commença ainſi un autre :

Dans un coin de Paris, Boileau tremblant & blême,

Fut

Fut hier bien frotté quoiqu'il n'en diſe rien ;
Voilà ce que produit ſon ſtile peu chrétien :
Diſans du mal d'autrui, il s'en fait à lui-même.

Le reſte du ſonnet eſt à la louange de M. le duc de Nevers. Ce duc prit tellement le P. Sanlecque en amitié, que quelques années après il voulut lui procurer l'évêché de Bethléem. Mais les deux ſatyres de ce pere contre les faux directeurs & contre les évêques, lui firent du tort. On lui en fit un crime auprès de Louis XIV. qui s'oppoſa à ſes bulles ; il faillut donc demeurer dans ſon prieure de Garnai près de Dreux, qu'il a tant chanté dans ſes poëſies, & dans lequel il demeura toujours malgré lui. Il y mourut le 14. de Juillet 1714. âgé de 58. ans, fort regreté de ſes paroiſſiens, qui étoient plus maîtres du revenu de ſa cure que lui-même. On dit qu'à meſure qu'il pleuvoit dans la chambre où il couchoit, faute d'en faire réparer la couverture, il ſe contentoit de changer ſon lit de place, & qu'il avoit fait ſur ce ſujet une piece qu'il avoit intitulée : *Les promenades de mon lit.* Ce qu'on a pu recueillir de ſes poëſies a été imprimé deux fois en France, ſous le titre de Harlem, quoiqu'on donne ces deux éditions dans le *Parnaſſe François* pour deux éditions de Hollande. La premiere parut *in-8.* en 1696. ſous ce titre : *Poëſies heroïques, morales & ſatyriques, par M. de *** avec quelques Epigrammes, Sonnets, Madrigaux, &c.* du même auteur. La ſeconde fut imprimée (à Lyon) en 1726. *in-12.* ſous ce titre : *Poëſies du P. Sanlecque, &c.* Cette ſeconde édition eſt très-correcte & en beaux caracteres. Ce recueil conſiſte en deux épîtres au roi : cinq ſatyres : une épître au P. de la Chaiſe : une autre à un prélat : une troiſieme au duc de Nevers : un poëme ſur le mauvais geſte des prédicateurs, qui n'eſt pas entier : pluſieurs épigrammes, placets & madrigaux, & un poëme latin ſur la mort du P. Lallemant, chanoine régulier de ſainte Geneviéve. Dans l'édition de 1696. il n'y a que quatre ſatyres, parce que celle qui eſt la ſeconde dans l'édition de 1726. & qui eſt contre les abus de la direction, ne s'y trouve point. Cette piéce avoit déja paru pluſieurs fois ſous le nom de *M. Boileau* à qui on l'avoit fauſſement attribuée. L'auteur du *Parnaſſe François* s'eſt trompé, en diſant que ce recueil de poëſies de Sanlecque conſiſte en trois épîtres, l'une au roi, l'autre au P. de la Chaiſe, la troiſiéme à M. Bontems. Il y a, *comme nous l'avons dit*, deux épîtres au roi, enſuite cinq ſatyres, & après trois autres épîtres, &c. Le poëme ſur le geſte ſe trouve dans le *Recueil de vers choiſis* du P. Boulours, p. 107. & une autre piéce du même. * *Mem. du tems.* Titon du Tillet, *Parn. Franç. édit. in-fol. p. 550.*

SANNAZAR, (Jacques) poëte Latin & Italien, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on ne lui donne que cinq Eclogues :* il y en a ſix en y comprenant celle qui a pour titre *Salices*, que Jules Scaliger ne laiſſoit pas de reconnoître pour être de Sannazar, quoiqu'il la trouvât fort mauvaiſe. *Ajoutez auſſi*, que quoique le poëme de cet auteur *de partu Virginis*, ſoit plein de licences très-blamables, il s'eſt trouvé un auteur qui a entrepris de les excuſer dans un gloſſaire imprimé à Dijon en 1720. page 342. *Ajoutez encore pour les éditions du Morery de 1725. & de 1732. en même tems, que* Sannazar s'étoit fait lui-même cette épitaphe :

Allius hic ſitus eſt, cineres gaudete ſepulti,
Jam vaga poſt obitus umbra dolore vacat.

Mais comme on la trouva payenne, on mit à ſa place celle que fit Bembo, qui n'eſt guére plus chrétienne.

Da ſacro cineri flores ; hic ille Maroni
Sincerus Muſa proximus & tumulo.

Les papes Leon X. & Clement VII. ont honoré Sannazar chacun d'un bref où ils le louent de ſes vers. Il y a une édition de ſes poëſies latines faites à Naples en 1718. *in-douze* : où l'on trouve ces brefs & ſon éloge à la tête avec quelques autres piéces.

Supplémens. II. Partie.

SANREY (Agnus-Benignus) prêtre, théologal de Beaune, chapelain de ſaint Martin de Langres, habile théologien, né à Langres ſur la paroiſſe de ſaint Martin, garda les moutons d'un boucher juſqu'à l'âge de quatorze ans, fut enſuite valet de M. Medard, avocat du roi ; puis clerc d'œuvre de la paroiſſe de ſaint Martin, où il commença à apprendre le latin. Comme dans cet état ſi pauvre il n'avoit pas de quoi avoir de l'huile pour étudier pendant la nuit, il deſcendoit dans l'égliſe, & à la faveur de la lampe qui brûloit devant le S. Sacrement, il liſoit & compoſoit, & quand le ſommeil l'accabloit il ſe contentoit de ſe coucher ſur un tas de meubles de rebut. On lui permit enſuite de prendre les leçons de quelques eccléſiaſtiques de Langres qui enſeignoient le latin, & il en profita ſi bien, qu'au bout d'environ trois ans, il fut jugé capable d'enſeigner lui-même publiquement la rhétorique dans le college de la ville. Quelque tems après il fut envoyé à Lyon, & recommandé au celebre Théophile Rainauld, Jéſuite, qui lui facilita les moyens d'étudier en philoſophie & en théologie. Sanrey après ſes études prit le ſoûdiaconat, prêcha avec applaudiſſement, & lorſqu'il fut prêtre, ayant preché à Lyon devant la reine Anne d'Autriche, cette princeſſe en fut ſi contente qu'elle lui fit donner un brevet de prédicateur ordinaire de ſa majeſté, & lui promit d'avoir ſoin de lui. Ses amis lui conſeillerent en conſéquence de ſuivre la cour ; il le tenta en effet ; mais étant tombé trois fois de cheval en chemin, il crut que la volonté de Dieu étoit contraire à cette démarche, il s'en retourna à Lyon, & pourſuivit ſes études. Ce fut peu de tems après qu'il diſputa la théologale de Beaune, qu'il emporta ſur quinze ou ſeize compétiteurs par ſon mérite & par ſa rare érudition. Pendant qu'il étoit théologal, un des collateurs des chapellenies de ſaint Martin lui ayant conferé une de ces chapelles, il revint à Langres, y reſida & y mourut le 15. Octobre 1659. âgé de 70. ans. M. Sanrey ſçavoit parfaitement le grec & le latin, & n'ignoroit pas l'hebreu. Il avoit lu tous les Peres avec attention, & entr'autres S. Auguſtin avec tant d'exactitude, qu'il ſembloit être imprimé tout entier dans ſon eſprit. Il étoit de plus très-verſé dans les belles lettres, & avoit une mémoire ſi heureuſe qu'il n'avoit preſque rien oublié de ce qu'il avoit appris. Il a été eſtimé un des plus grands hommes de ſon tems pour la capacité, il eſt mort la plume à la main, lorſqu'il écrivoit par l'ordre de ſon évêque ſur les matieres de la Grace qui faiſoient beaucoup de bruit de ſon tems. Il fit imprimer à Paris en 1643. un traité ſçavant & curieux, intitulé : *Paracletus, ſeu de recta illius pronunciatione.* Ce livre eſt fort rare. Jean Boudot a imprimé auſſi à Langres la premiere partie d'un ouvrage de Sanrey, intitulé : *Jubilus eccleſiæ triumphus.* Il devoit y en avoir cinq parties. Les quatre autres étoient achevées & ſont demeurées manuſcrites. On garde encore de lui un autre ouvrage intitulé : *Tetramonologia.* C'eſt une concorde des quatre Evangeliſtes. M. Sanrey a été enterré dans l'égliſe de ſaint Martin de Langres, où ſes amis ont fait graver ſur ſa tombe une épitaphe très-honorable. On peut la voir dans le *tom. 2. pag. 252. des Mélanges d'hiſt. & de litterat.* de Vigneul-Marville, (c'eſt-à-dire, D. Noël d'Argonne, Chartreux, quatriéme édition.) On trouve dans le même volume un mémoire que M. Sanrey dreſſa un peu avant ſa mort pour ſervir d'inſtruction à ceux qui voudroient faire imprimer ſes ouvrages, contre le pere Bagot Jéſuite, &c. * *Voyez* l'endroit cité des mélanges de Vigneul-Marville, *Fragmens d'hiſt. & de litterat.* à la Haye 1706. p. 46. où l'on parle des differens écrits faits ſur la prononciation du terme *Paracletus*, entr'autres de celui de Sanrey, & de celui de M. Thiers.

SANSON, (Nicolas) géographe fort connu. *Supplée; cet article à celui qui eſt dans le Morery.* Nicolas Sanſon naquit à Abbeville en Picardie dans le comté de Ponthieu, le 20. de Décembre 1600. de Nicolas Sanſon & de *Marie* Thomas, tous deux de famille diſtinguée dans cette ville. Son pere le mit avec deux de ſes freres au college des Jéſuites d'Amiens ; mais il fut le ſeul qui dans

la ſuite s'appliqua à la géographie, à l'exemple de ſon pere. Ses deux autres freres prirent le parti de l'égliſe, l'un fut docteur de Sorbonne, l'autre embraſſa la regle de S. François. L'inclination de Nicolas Sanſon pour la géographie le domina toute ſa vie. Dès l'âge de 18. à 19. ans il fit une carte de l'ancienne Gaule en quatre feuilles, & un traité latin avec des ſupplémens, & ajoura à la marge les noms des regions & des villes en françois, pour en faciliter l'intelligence. Cet ouvrage étoit bon; mais pour lui donner le tems de le perfectionner, de peur qu'on ne crût qu'il étoit de Nicolas Sanſon ſon pere, de qui l'on a quelques ouvrages de géographie ſur l'Allemagne, &c. ſon frere l'eccléſiaſti que lui en fit differer l'impreſſion juſqu'en 1627. que cette carte parut. Elle fut très-favorablement reçue, & le ſuccès qu'elle eut l'ayant encouragé, il donna en 1636. *in-fol.* un traité de l'ancienne Grece, ſous ce titre, *Græcia antiqua deſcripto geographica*, avec des cartes; en 1637. un traité de l'empire Romain *in-fol.* avec quinze cartes; en 1636. ſa *Britannia, ou recherche de l'antiquité d'Abbeville*, *in-8°.* qui eſt un morceau curieux. Tous ces ouvrages ont été réimprimés depuis. Ces travaux ne l'empêcherent pas de s'occuper des fortifications d'Abbeville, dont on lui donna le ſoin en qualité d'ingenieur du roi, & il fut couché ſur l'état. Il accompagna auſſi M. de Beljambe intendant de la province, dont il étoit parent, pour regler avec lui les gouvernemens particuliers des places de Picardie. En 1644. il donna la France décrite en pluſieurs cartes, avec differens traités de géographie & d'hiſtoire, ſelon les diſtinctions principales qui peuvent ſe remarquer dans les auteurs anciens & modernes, & une table méthodique où l'on voit les rapports des noms nouveaux avec les anciens. Il y a cinq cartes latines, ſçavoir; 1°. La Gaule en général. 2°. En quatre régions. 3°. En dix-ſept provinces, ſelon les Romains. 4°. En pluſieurs peuples, ſelon Ptolomée. 5°. Par les itineraires Romains, & ſelon la table de Peutinger. Il y a auſſi cinq cartes françoiſes, qui ſont: 1°. La France en général. 2°. Par les dioceſes. 3°. Par les parlemens. 4. Par les gouvernemens généraux. 5°. Par les généralités: le tout *in-fol.* & réimprimé en 1726. Il donna la même année 1644. les iſles Britanniques, l'Eſpagne & l'Allemagne, décrites de la même maniere que la France, en cinq cartes latines & cinq cartes françoiſes; & de même l'Italie, à laquelle il ajoûta un traité des princes ſouverains d'Italie, *in-8°.* 1643. Il compoſa auſſi un traité ſur le *Portus Iccius*, qui n'a pas été imprimé. C'eſt le même port ſur lequel le pere le Quien Dominicain a donné une excellente diſſertation, dont nous avons parlé en ſon lieu. Dans le cours de ſes travaux, il prépara une France très-particuliriſée, qu'il pouſſa juſqu'à l'etendue de l'ancienne Gaule, dont il a donné au public près de cent-vingt feuilles *in-fol.* En 1646. quelque tems après qu'il fut venu s'établir à Paris, il donna neuf cartes du cours du Rhin, avec une table alphabetique de toutes les villes, leurs poſitions, &c. Ce ſont des *in-fol.* qu'il dédia à M. le cardinal Mazarin. Ce fut en cette même année qu'il perdit ſon fils aîné, *Nicolas* Sanſon, qui fut tué aux barricades de Paris, en défendant contre la populace M. le chancelier Seguier. Ce jeune homme ſçachant que cet illuſtre magiſtrat étoit comme aſſiegé dans le petit hôtel de Luynes ſur le quai des Auguſtins, y courut pour le dégager. Il le fit monter dans un carroſſe de M. de Bellievre qui paſſoit, & il le rameuoit chez lui, marchant à la portiere du carroſſe le piſtolet à la main: mais ce brave jeune homme eut la cuiſſe caſſée d'un coup de mouſquet tiré d'une fenêtre, à la deſcente du pont-neuf du côté de S. Germain-l'Auxerrois, & il en mourut le lendemain lorſqu'on lui coupa la cuiſſe, n'ayant que vingt-deux ans & trois mois. Il avoit prêté peu de jours auparavant ſerment de fidelité pour la charge de géographe du roi, dont il étoit déja très-capable. On a de lui un traité de l'Europe en diſcours, *in-4°.* avec vingt cartes françoiſes & neuf cartes latines, & quelques autres ouvrages. Nicolas Sanſon le pere eut en 1641. une diſpute fort vive avec le pere Labbe Jéſuite, qui avoit voulu auſſi écrire ſur la géographie qu'il n'entendoit pas. Ce pere avoit donné en 1644. *in-12.* à Moulins, ſon *Pharus Galliæ antiquæ*, dans lequel il attaquoit les notes que M. Sanſon avoit faites ſur la carte des Gaules, & les copioit néanmoins en beaucoup d'endroits ſans en faire honneur à leur auteur. M. Sanſon piqué de cette conduite, le réfuta dans ſes *Diſquiſitiones geographica in Pharum Galliæ antiquæ*, dont il donna le premier volume en 1647. *in-12.* & le ſecond en 1648. & dans lequel il fait voir, qu'outre le plagiariſme dont il accuſoit juſtement le pere Labbe, ce Jéſuite avoit commis un très-grand nombre de fautes contre la géographie. Cette réfutation eſt par ordre alphabetique. L'auteur n'a donné que les deux premieres lettres A & B. parce que M. le chancelier Seguier l'engagea à ne pas aller plus loin, & à ſe reconcilier avec le P. Labbe. Il vouloit au moins aller juſqu'à la lettre D. inclusivement, afin, diſoit-il, qu'il pût faire l'*abécédé* du P. Labbe; mais il obéit aux inſtances de M. Seguier, & aux ſollicitations que le Jéſuite avoit faites pour l'engager à diſcontinuer ſa critique. En 1651. M. Sanſon donna des remarques ſur la carte de l'ancienne Gaule du tems de Céſar, & en 1652. il donna l'Aſie en pluſieurs cartes nouvelles & de diverſes formes: il y en a quatorze avec divers traités de géographie & d'hiſtoire. On en fit une ſeconde édition en 1653. une troiſiéme en 1658. & une quatriéme en 1667. Son *Index geographicus* parut en 1653. cet ouvrage eſt extrêmement utile pour l'intelligence de la bible. Il y joignit des diſſertations particulieres & des remarques importantes pour la géographie ſacrée. Il fit auſſi un *Index* plus court pour la concorde latine du nouveau teſtament, qui fut imprimé en 1653. avec des cartes. On a traduit en françois preſque tous ces ouvrages, pour les joindre à l'édition de la bible françoiſe & latine de M. le Maître de Sacy, faite à Paris chez Deſprez en 1717. en 4. vol. *in-fol.* On y trouve auſſi la diſſertation ſur l'empire des Elamites, qui eſt de M. Sanſon. En 1656. cet habile homme donna l'Afrique en dix-neuf cartes & differens traités de géographie & d'hiſtoire. Il donna de ſuite l'Amérique Septentrionale & la Meridionale en ſeize cartes, & differens traités de géographie & d'hiſtoire appartenans au même ſujet. En 1665. il fit la fonction d'hiſtorien & de géographe du roi. Il publia dans ces differens tems pluſieurs cartes générales & particulieres, tant latines que françoiſes, qui compoſent deux volumes *in-fol.* & un volume *in-fol.* de tables méthodiques, où l'on trouve le parallele de l'ancienne géographie avec la moderne. Il fut toujours fort eſtimé à la cour de France, & il eut l'honneur de montrer pendant pluſieurs mois & en deux tems differens, la géographie au roi Louis XIV. Le prince de Condé qui l'aimoit beaucoup, alloit ſouvent chez lui pour s'y entretenir ſur les ſciences. Tous les grands ſeigneurs le viſitoient de même, & prenoient de lui des leçons. Lorſque Louis XIV. alla à Abbeville en 1658. pendant le ſiége des villes de l'Artois, il logea dans la maiſon de M. Sanſon, & ne voulut jamais que l'on touchât à ſon cabinet pour aggrandir l'appartement. Il s'en fit même donner la clef de peur qu'on y touchât, & appella M. Sanſon dans le conſeil d'état, pour le conſulter ſur pluſieurs difficultés où ſes lumieres pouvoient être utiles. Mais jamais celui-ci ne voulut prendre la qualité de conſeiller d'état, que ſa majeſté lui accorda par un brevet, de peur, diſoit-il, d'affoiblir dans ſes enfans l'amour de l'étude. Il s'eſt toujours contenté du titre de géographe du roi, & de la penſion de deux mille livres qui y étoit attachée. Il mourut après deux ans de maladie, le ſept de Juillet 1667. dans ſa ſoixantiéme année, & la quarante-huitiéme de ſon mariage avec *Eliſabeth* le Moitier, dont il laiſſa cinq enfans, deux fils & trois filles. Il fut inhumé dans la chapelle baſſe de ſaint Sulpice. Ses deux fils GUILLAUME & ADRIEN Sanſon ont été auſſi géographes du roi. *Guillaume* mourut à Paris le 15. de Mai 1703. On a de lui des notes latines contre le dictionnaire géographique de Baudrand, *in-12.* Les filles étoient, *Marie* Sanſon, qui épouſa *Denys* Guerin, docteur regent de la faculté de

Digitized by Google

médecine de Paris ; *Françoise* Sanſon, qui fut mariée à *Pierre* Moulart, ſieur de Viſé-Marets, de qui eſt né *Pierre* Moulart-Sanſon, géographe ordinaire du roi ; & *Eliſabeth* Sanſon, morte fille. C'eſt ſous Nicolas Sanſon qu'ont été formées, non-ſeulement ſes fils & ſes petits-fils, mais auſſi M. du Val & M. de Liſle le pere, & pluſieurs autres, & ſes ouvrages ont été le fond ſur lequel tous les autres ont travaillé. M. Fréret de l'académie des inſcripitons & belles lettres, ayant cependant attaqué la mémoire de M. Sanſon, pour faire honneur à M. de Liſle, dans l'éloge de ce dernier qu'il a publié dans le *Mercure de Mars 1726*. M. Moulart-Sanſon crut devoir prendre la défenſe de M. Sanſon, ce qu'il a fait en détail & par preuves à la fin de l'éloge de ce géographe, qu'il a fourni au pere Niceron Barnabite, & que celui-ci a inſeré tel qu'il l'avoit reçu, dans le tome treizième des *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres dans la république des lettres*. M. Fréret a répondu dans un des tomes ſuivans des mêmes mémoires, & feu M. l'abbé Périer diſciple & ami de Guillaume & de Moulart-Sanſon, avoit entrepris une replique qui n'a point encore paru. M. Moulart-Sanſon a fait auſſi pluſieurs cartes de géographie, & un petit ouvrage gravé par Mony, & intitulé, *Moyen facile pour ſe préparer chez ſoi à bien entendre la Meſſe ; ce qui peut auſſi ſervir d'entrée ſuffiſante à l'étude de la langue latine, pour un Chrétien qui n'aſpire qu'à la vie éternelle* in-12. ſans date. * *Mémoires du tems*. Eloge de M. Sanſon, inſeré dans le *tome treizième des mémoires* du pere Niceron, &c.

SANSOVINO, (François) né à Rome l'an 1521. comme il nous l'apprend lui-même dans une de ſes lettres à Jean-Philippe Magnanini, ſecretaire du cardinal Bentivoglio, étoit fils de *Jacques* Sanſovino, ſculpteur celebre & fameux architecte, dont George Vaſari nous a donné l'éloge dans le ſecond volume de la troiſiéme partie de ſes vies des peintres, ſculpteurs, & architectes, & qui étoit né à Monte-Sanſovino, bourg de la Toſcane près d'Arezzo. Son nom de famille étoit Tatti ; mais ſon pere ayant pris celui de Sanſovino du lieu de ſa naiſſance, le fils ſe fit appeller de même. Jean-Marie de Monti, alors ſimple particulier, & depuis pape ſous le nom de Jules III. le tint ſur les fonts de baptême. Lorſque Rome fut priſe au mois de Mai 1527. par l'armée de Charles-Quint, Jacques Sanſovino ſe retira avec ſon fils à Veniſe, dans le deſſein de paſſer en France, où le roi François I. l'invitoit. Mais le doge André Griti, qui aimoit les beaux arts, l'engagea à reſter à Veniſe, où il fut employé à pluſieurs ouvrages, tant pour la république que qui le fit ſon ingénieur, que pour differens particuliers. François Sanſovino commença alors à apprendre les belles lettres ſous Etienne Plazone & Jovite Rapicio, & la langue grecque ſous Antoine Franeino de Monte-Varchi. Son pere qui vouloit le faire avancer à la cour de Rome, lui fit abandonner ces études qui lui plaiſoient beaucoup, pour lui faire prendre celles du droit ; & dans ce deſſein il l'envoya d'abord à Padoue & enſuite à Boulogne. Sanſovino acquit donc les titres de juriſconſulte, de docteur, & d'avocat ; mais, comme il le dit, ſans être plus habile, parce qu'il n'avoit pris aucun goût à la juriſprudence, & que l'on ne réuſſit jamais dans les études forcées. Jean-Marie de Monti qui avoit été élevé au cardinalat, ayant été élu pape le 8. de Février 1550. Sanſovino réſolut de ſe pouſſer à la cour de Rome ; il y alla à cet effet, fut bien reçu du pape ſon parrein ; mais ce pontife s'en tint aux compliments & aux promeſſes, & Sanſovino, que ſon pere & ſes amis rappelloient d'ailleurs à Veniſe, retourna dans cette ville, s'y matia, & y mourut l'an 1586. âgé de 65. ans. Il a compoſé un fort grand nombre d'ouvrages, dont beaucoup manquent de cette exactitude qu'une compoſition trop précipitée ne lui avoit guère permis d'apporter. En quel genre n'a-t-il point écrit ? Poëte, hiſtorien, humaniſte, philoſophe, traducteur, il a écrit dans tous ces genres, & l'on compte au moins cinquante deux ouvrages ſortis de ſa plume. On peut en voir la liſte & les titres dans le *tome 22. des mémoires* du pere Niceron Barnabite, *pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres dans la république des lettres*. Ces ouvrages ſont écrits en italien. Voyez auſſi la lettre même de Sanſovino à Magnanini, à la fin de ſon *Secretario* : on y apprend pluſieurs circonſtances de ſa vie, que l'on ne trouve point ailleurs ; & dont le pere Niceron a profité.

SANTA-CRUX DE MARZENADO, (dom Alvaro de Navia-Oſorio vicomte de Puerto, marquis de) étoit chef de la maiſon de Navia-Oſorio, l'une des plus illuſtres de la principauté des Aſturies. Les Oſorios marquis d'Aſtorga & grands d'Eſpagne, font gloire de venir de cette maiſon. Le marquis de Santa-Crux prit de bonne heure le parti des armes. Il étudioit en rhétorique, & avoit environ quinze ans, lorſque Philippe V. roi d'Eſpagne ayant ordonné à chaque province de ſes états de lever chacune un régiment, leur accordant la permiſſion d'en nommer les officiers, la principauté des Aſturies le choiſit pour colonel. Il ne démentit pas la bonne opinion que l'on avoit conçue de lui. On l'a vu ſe conduire avec diſtinction dans la guerre de Valence, & depuis au ſiege de Tortoſe, ſous les ordres de feu ſon alteſſe royale monſeigneur le duc d'Orleans. Il fut envoyé enſuite à la guerre de Sicile, où il ſervit avec dom Joſeph Patino, alors intendant de l'armée, qui admira dans un jeune officier toutes les lumieres d'un vieux général, jointes à une probité invariable & inflexible. Après cette guerre, il alla commander en Sardaigne, d'où il paſſa à Turin en qualité d'envoyé extraordinaire de ſa majeſté Catholique. L'on négocioit alors le traité d'Hanovre : le roi de Sardaigne lui témoigna qu'il étoit follicité par la cour de Vienne d'entrer dans cette alliance ; qu'on lui faiſoit même, pour l'y engager, des propoſitions avantageuſes : qu'il le prioit d'en écrire à ſa majeſté Catholique, pour ſçavoir quels étoient ſes ſentimens, afin de ſe pouvoir déterminer. Le marquis de Santa-Crux lui marqua qu'il étoit diſpoſé à lui obéir ; mais que s'il avoit un conſeil à lui donner, c'étoit d'attendre à ſe déterminer lorſque la guerre ſeroit commencée, parce que ſi l'on avoit beſoin de lui maintenant qu'on étoit en paix, on le rechercheroit beaucoup lorſque la guerre ſeroit commencée, & que les conditions qu'on lui feroit ſeroient beaucoup plus avantageuſes. Le roi de Sardaigne trouva l'avis ſage, & le ſuivit. En 1727. ſur la fin, la majeſté Catholique ordonna à M. de Santa-Crux de paſſer en France, pour y travailler à pacifier au congrès de Soiſſons, les affaires publiques de l'Europe, qui paroiſſoient vouloir incliner à la guerre. On ſçait avec quelle diſtinction il y parut. Sa maniere de négocier fut ſimple. Il agit naturellement & ſincerement, & il gagna ainſi la confiance de tous ceux qui négocioient avec lui. Comme il aimoit ſa nation, & qu'il étoit très-zelé pour ſon bien, il fut envoyé à Ceuta pour y ſervir de barriere contre les infidéles. L'expédition d'Oran ayant été projettée, il eut ordre de s'embarquer, & de ſe rendre directement par mer à Alicante, où à ſon arrivée il fut déclaré lieutenant général : car après trente ans de ſervices, il n'étoit encore que maréchal de camp. L'expédition ſe fit & réuſſit. Enfin arriva la triſte journée où il fit une ſortie ſi vigoureuſe contre les Maures. Un corps de troupes Eſpagnoles plioit, & tout étoit à craindre, & pour l'armée & pour la ville. Il s'y rendit avec vingt-cinq dragons & quelques officiers, & remporta cette victoire glorieuſe pour le général & pour la nation, mais fatale pour le marquis de Santa-Crux. C'étoit le 21. de Novembre 1732. Il ſortit avec courage pour ſecourir le détachement qu'il avoit envoyé ſoutre les Maures, & que ces infidéles avoient mis en déroute, & dans le tems qu'il s'avançoit avec intrépidité, il reçut un coup de fuſil à la cuiſſe, & fut renverſé de ſon cheval, & laiſſé entre les mains des Maures qui lui couperent la tête, & mirent le reſte de ſon corps en pieces, ſelon que l'ont rapporté pluſieurs perſonnes, qui ſe donnent pour les témoins oculaires de cette action barbare & digne de ceux qui l'ont commiſe. Car on n'ignore pas que l'on a été long-tems en doute s'il étoit mort, ou s'il étoit reſté

Digitized by Google

prisonnier, & que ce doute même n'eſt pas encore bien éclairci dans l'eſprit de bien des perſonnes. Le marquis de Santa-Crux étoit encore plus homme de lettres que capitaine expérimenté dans la guerre. Tout le monde connoît ſes *Reflexions politiques & militaires*, écrites en eſpagnol, dont dix volumes *in-4°.* ont paru à Turin, & l'onzième a été publié à Paris. Il finiſſoit le douzième quand il eut ordre de ſe rendre à Alicante. Le treizième qui regarde les vivres eſt une traduction du *Parfait munitionnaire des guerres*, donné au commencement du XVIII. ſiécle par le ſieur Nodot. Cette verſion eſt d'un des pages du marquis de Santa-Crux, mais en la corrigeant il l'avoit adoptée pour treizième volume de ſon ouvrage, qui devoit en contenir environ vingt. M. de Vergy, qui avoit connu particuliérement M. de Santa-Crux, a commencé de traduire cet ouvrage en françois, & il a donné déja à Paris deux volumes *in-12.* de cette traduction au mois de Mars 1735. Il ne ſuit pas l'ordre des traités de ſon auteur, cet ordre paroiſſant aſſez indifferent. Ces deux volumes dediés à M. le comte de Clermont, & qui ſeront ſuivis, à ce qu'on aſſure, de huit autres, contiennent ce que M. de Santa-Crux a dit des qualités d'un général d'armée, des diſpoſitions avant de commencer la guerre, des ſurpriſes, des embuſcades, des paſſages des rivieres, & des eſpions. Cet ouvrage de M. de Santa-Crux eſt le fruit de ſon expérience dans les armées, & de ſes réflexions ſur le grand art de la guerre. On y admire une érudition peu commune, une mémoire prodigieuſe, & nn raiſonnement toujours juſte & ſolide. M. de Santa-Crux avoit commencé auſſi l'hiſtoire des traités de paix de la Couronne d'Eſpagne avec toutes les autres puiſſances, & il avoit aſſocié à ce travail un auteur aſſez connu en France & en Hollande, le ſieur abbé Langlet du Freſnoi. Mais rien n'a paru de cet ouvrage. Etant en Piémont, le marquis de Santa-Crux aſſembloit chez lui les jeunes cavaliers de la cour, en qui il voyoit de la diſpoſition pour les études, & leur diſtribuoit à chacun la portion du travail auquel il les croyoit propres. Il avoit formé pour lors le plan d'un dictionnaire univerſel, également deſtiné aux langues, aux ſciences, aux arts, & à l'hiſtoire; & malgré les impreſſions fâcheuſes que l'on voulut donner au roi de Sardaigne ſur ces aſſemblées, le prince qui en ſçavoit l'utilité, les loua & fut ravi de les voir ſe continuer. Le marquis de Santa-Crux a été marié trois fois. En 1733. il lui reſtoit quatre enfans, deux fils & deux filles du premier mariage, & cinq du troiſiéme, c'eſt à-dire, de la fille de dom *Etienne* Villette, d'une illuſtre maiſon du royaume d'Aragon, femme d'un mérite diſtingué, & d'une intrepidité aſſez grande, pour avoir vu ſans frayeur tous les dangers auſquels elle a été expoſée dans neuf ou dix voyages maritimes qu'elle a été obligée de faire. La plûpart des enfans du marquis de Santa-Crux, ſur-tout de ſon dernier mariage, ſont aujourd'hui honorablement employés dans les charges militaires. *Mem. du tems.* Eloge de M. le marquis de Santa-Crux, à la fin de l'*Hiſt. de l'Empire des Cherifs en Afrique*, par l'abbé Boulet, imprimée à Paris en 1733. &c.

SANTIUS, martyr à Cordoue dans le IX. ſiécle. Il étoit natif d'Albi en Aquitaine. Il avoit été fait priſonnier pendant quelqu'une des incurſions des infideles dans la marche d'Eſpagne, & avoit été emmené captif à Cordoue, où Abderame roi des Sarrazins d'Eſpagne lui avoit donné la liberté avec une place parmi ſes gardes. Santius durant ſon ſéjour à la cour de Cordoue eut des liaiſons très-étroites avec ſaint Euloge, qui fut depuis martyr, qui lui fut d'un grand ſecours pour le ſoutenir dans la foi. Abderame ayant voulu l'engager d'embraſſer le Mahométiſme, Santius reſiſta courageuſement, & mérita d'être condamné à être empalé. Son martyre arriva un Vendredi cinquiéme de Juin de l'an 851. Santius étoit encore fort jeune. * *Voyez* Eulogii *Memoriale*, *l. 2. c. 3.* Bollandus, *an tom. 1. du mois de Juin*, *p. 506. & ſuiv.* *Hiſt. generale du Languedoc*, par les Bénédictins, *tome 1. livre X. n. LIV.*

SANUTUS. (Marin) les ſçavans diſtinguent deux hommes célebres de ce nom. L'un plus ancien, étoit ſurnommé *Torſellus*: il floriſſoit l'an 1320. Tranſporté de zele pour viſiter la Terre-Sainte, il fit cinq fois le voyage d'Orient, & viſita avec ſoin les lieux ſaints. Il alla trouver auſſi pluſieurs fois les princes Chrétiens & le pape Jean XXII. pour les engager à ſecourir les fidéles qui étoient dans ces lieux, & pour arracher ces lieux même des mains des infidéles. Il eſt auſſi auteur d'un ouvrage diviſé en trois livres, qu'il a intitulé: *Les ſecrets des fidéles de la croix* (*Secreta fidelium crucis.*) C'eſt une eſpece d'hiſtoire de l'Egypte, de la Syrie, & de la Terre-Sainte. Il dédia cet ouvrage au pape Jean XXII. Il a été imprimé en 1611. L'autre, MARIN Sanutus a vécu depuis. Il étoit fils de *Leonard* Sanuti, patrice ou ſenateur de Veniſe, & fut un homme diſtingué par ſon érudition, & par les grands emplois qu'il occupa dans la république de Veniſe. Alde Manuce lui a dédié ſon édition des ouvrages d'Ange Politien. Philippe de Bergame qui parle avec beaucoup d'éloge de Sanuti, dit que quoiqu'il fût occupé continuellement aux affaires les plus importantes, il a trouvé encore le tems de compoſer une hiſtoire des magiſtrats Venitiens; un livre des vies des doges de Veniſe juſqu'à ſon tems; une hiſtoire *de bello Gallico* en latin, & en italien, & quelques autres. M. Muratori a donné dans le tome XXII. de ſa collection des écrivains de l'hiſtoire d'Italie, ſes vies des doges de Veniſe en italien, depuis l'origine de Veniſe, c'eſt-à-dire, depuis l'an 421. juſqu'en 1493. Cette hiſtoire n'avoit point encore paru; elle eſt très-étendue, & contient les deux tiers du vingt-deuxiéme volume de la collection *dont nous parlons.*

SAPIDUS (Jean) né à Seleſtatt en Alſace l'an 1490. y commença les premieres études ſous Jerôme Gebweiler & Beatus Rhenanus. Il vint enſuite à Paris avec le dernier, & y prit les leçons du ſçavant le Fevre d'Eſtaples, & de Joſſe Clichtoue, outre celles que lui donnoit Rhénanus. De retour dans ſa patrie, on le mit à la tête du college de Seleſtatt, & il s'efforça d'y faire revivre l'étude des meilleurs auteurs de l'antiquité, dont il publia par cette raiſon pluſieurs éditions commodes, & où l'on voit qu'il avoit du diſcernement & de la critique. L'amour des nouvelles opinions ſurprit ſon eſprit & le gâta; il embraſſa la Prétendue réforme, & s'en montra zelé défenſeur. Ce nouvel engagement l'obligea de quitter Seleſtatt pour aller à Straſbourg, où on lui donna un emploi pareil à celui qu'il occupoit dans la premiere ville. Il mourut à Straſbourg le 8. de Juin 1560. ou 1561. Il étoit fort uni avec le ſçavant Eraſme. Outre ſes éditions diverſes d'auteurs claſſiques, Sapidus a donné des poëſies latines, comme des épigrammes & des épitaphes, une comédie ſainte ſur la reſurrection du Lazare; *Conſolatio de morte Alberti marchionis Badenſis*, &c. * *Voyez* la vie de Plater qui avoit été ſon diſciple, & qui ſe félicite beaucoup des inſtructions qu'il en avoit reçues; & Melchior Adam, dans ſes vies des philoſophes, &c.

SAPIN (Jean-Baptiſte) conſeiller-clerc au parlement de Paris, &c. *Ajoutez pour l'édition du Moreri de 1725. qu'il* étoit auſſi chanoine de ſaint Martin de Tours. Le pere Mainbourg prétend qu'il a été un des ambaſſadeurs que Charles IX. envoya à Tours & de-là en Eſpagne en 1560. & l'on a ſuivi ſon ſentiment *dans le Moreri, édition de 1725. mais ce fait eſt faux.* Jean-Baptiſte Sapin fut arrêté dans le pays Chartrain, comme il alloit en Touraine pour voir ſes parens. Lui & l'abbé de Gaſtines furent pendus en repréſailles du préſident d'Eſmandreville & du miniſtre Marlorat, que le parti Catholique avoit fait pendre à Rouen.

SARASIN. (Jean-François) *Corrigez & ajoutez ce qui ſuit touchant cet auteur François, pour ſervir au Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* 1°. Saraſin n'étoit pas né à Caen, mais à Hermanville ſur la mer, dans le voiſinage de Caen où ſon pere étoit tréſorier de France. Il fit ſes études à Caen, & vint enſuite à Paris, d'où après quelque ſéjour il paſſa en Allemagne, où il s'acquit l'eſtime de la princeſſe Sophie fille du roi de Bohême, & bonne amie de M. Deſcartes. Il mourut à Pezenas, non en

Digitized by Google

1654, mais en 1664. Une des premieres productions de Sarasin eſt ſon traité de la tragédie, que M. Pelliſſon qualifie de ſçavant & d'agréable. On peut dire que ce fut cette piece qui commença à faire connoître ſon auteur dans le monde, quoiqu'il l'air donné ſous le nom déguiſé de *Sillac d'Arbois*. Il fit cet écrit pour faire remarquer au public les beautés qu'il trouvoit dans une tragédie de M. Scuderi, intitulée *L'amour tyrannique. Ajoutez auſſi aux ouvrages* de Sarasin, la vie de Pomponius Atticus, traduite du latin de Cornelius Nepos. M. Pelliſſon a fait cette épitaphe pour Sarasin.

Adſta, viator : Sarasenus hic jacet ;
Doctus, diſertus, eruditus, elegans,
Orazione qui ſolutà commodè,
Idemque verſà ſcriberet feliciter :
Comis, venuſtus, & facetus & placens t
Aulæ peritus, & ſagax & callidus ;
Domi, foriſque, in otio, in negotio,
Pariter jocoſis, & vacabat ſeriis,
In cunctà rerum tranſiens miracula.
Lege, viator : Sarasenus hic jacet.

SARDONS, *Sardones*, ancien peuple, faiſoit partie des Volces Tectoſages, qui étoient ſoûdivifés en pluſieurs peuples, dont les principaux étoient les Sardons, les *Conſuarani*, les Bebryces, les Toulouſains, & les Lutévains. Les Sardons s'étendoient ſur toute la côte du Rouſſillon, depuis Cervera juſqu'à Salſes dans l'eſpace de ſoixante-quatre milles. La ville principale de ces peuples étoit Ruſcino, qu'on appelle à préſent la tour de Rouſſillon, ſituée à demi-lieue de Perpignan. *Voyez* RUSCINO. *Illiberis* étoit une autre ville des Sardons : Polybe en fait mention. Pline & après lui Ptolomée lui donnent rang au-deſſus de Ruſcino. Cette ville étoit ſituée, ſuivant Polybe, ſur une riviere du même nom, qu'on appella dans la ſuite Tech, *Tecum*. Elle a été autrefois très-conſiderable, mais à peine trouvoit-on dans le premier ſiécle de l'ere Chrétienne, quelque veſtige de ce qu'elle avoit été autrefois. Conſtantin la rétablit ſous le nom d'*Helene*, ou *Eine*, *Helena*, en mémoire de l'imperatrice de ce nom. D'autres attribuent ce rétabliſſement aux enfans de Conſtantin. Pluſieurs auteurs ont confondu mal-à-propos *Illiberis*, ville des Sardons, avec *Cocolibertis*, ou Collioure, qui eſt plus moderne ; & avec *Illiberis*, Elvire, fameuſe par le concile qui s'y tint au commencement du IV. ſiécle.

SARRAU (Claude) conſeiller du roi au parlement de Paris, né en Aquitaine d'une famille noble & illuſtre, a été un des ſçavans les plus diſtingués du XVII. ſiécle. Son pere qui aimoit les lettres eut ſoin de lui faire apprendre tout ce qui pouvoit orner ſon eſprit des plus belles connoiſſances. Les belles lettres, la philoſophie, la juriſprudence, furent ſon partage principal. Claude Sarrau né avec un eſprit aiſé & pénétrant, approfondit toutes ces ſciences & en ſurmonta toutes les difficultés. Il écrivoit très-purement en latin, poſſedoit bien le grec, avoit une grande connoiſſance des anciens auteurs, & s'amuſoit quelquefois à la poëſie latine & françoiſe. Il fréquenta d'abord le barreau à Rouen, & fut conſeiller dans ce parlement où il brilla par ſon éloquence & ſa ſageité. Il fut enſuite conſeiller au parlement de Paris, & pendant 16. ans qu'il exerça cette charge, il fut un des plus beaux ornemens de ce parlement, par ſa prudence, l'intégrité de ſes mœurs, & l'étendue de ſes connoiſſances. Ennemi des procès, il cherchoit preſque toujours à accommoder les parties, & il y en avoit peu qui ne ſe rendiſſent à ſes avis. Il temperoit la ſeeherelſe de l'étude des loix par celle des belles lettres, qu'il n'a ceſſé de cultiver avec ſoin, & dont il n'ignoroit aucune partie. Il a été en relation avec preſque tous les ſçavans du premier ordre, même étrangers, qui vivoient de ſon tems, & il les aſſiſtoit avec joie de ſes lumieres & de ſes avis. La reine Chriſtine de Suede lui écrivoit quelquefois, & aimoit beaucoup à recevoir de ſes lettres. Elle avoit pour Sarrau une eſtime toute particuliere. Ce ſçavant mourut le 30. Mai 1651. dans un âge peu avancé. La reine Chriſtine témoigna la douleur qu'elle reſſentoit de cette mort, à la veuve de celui qu'elle perdoit, par une lettre qu'elle lui écrivit de Stokolm le premier Juillet de la même année. La plûpart des beaux eſprits de ſon tems s'empreſſerent auſſi de célebrer en pluſieurs langues les qualités de ce ſçavant. On fit ſur la mort des vers latins, françois & italiens. Le ſçavant Paulmier de Grentemeſnil fit en proſe latine ſon éloge funebre. Pendant ſa vie, Claude Sarrau donna le recueil de lettres de Grotius & autres, intitulé, *Grotii epiſtolæ ad Gallos*, & en fit la préface. Après ſa mort, Iſaac Sarrau ſon fils ou Paulmier de Grentemeſnil, ſous le nom d'Iſaac Sarrau, qui étoit encore fort jeune alors, publia à Orange, *in-8°*. le recueil des lettres latines de ce ſçavant, ſous ce titre : *Claudii Sarravii Senatoris Pariſienſis*, en 1654. Dans l'épître dédicatoire à la reine Chriſtine de Suede, c'eſt Iſaac Sarrau qui parle, & c'eſt lui qui ſigne. On trouve parmi ces lettres quelques vers latins de Claude Sarrau. Elles ont été réimprimées avec quelques augmentations en 1697. à Utrecht *in-4°*. avec les lettres de Marquard Gudius conſeiller du duc de Holſtein, & celles de pluſieurs autres ſçavans ; & depuis encore à Leyde en 1711. par les ſoins de Pierre Burmann, avec les mêmes lettres de Gudius & des autres. On trouve bien des particularités dans les lettres de M. Sarrau ; mais il y paroît trop partiſan de Claude Saumaiſe à qui il applaudit toujours juſque dans ſes vivacités contre les autres ſçavans, & dans ſes injures contre Heinſius. Tanneguy le Fevre, pere de madame Dacier, a fait ces quatre vers pour être mis au bas du portrait de M. Sarrau.

Si quid casta fides, & honor, doctrinaque poſſent
Adverſus ſtygis jura ſevera Dei :
Quem pictum artifici nunc contemplamur in ære,
Quanto debuerat ſerius ille mori !

* *Voyez* les lettres mêmes de Sarrau ; l'éloge qu'en a donné M. de Grentemeſnil à la tête de ces lettres ; les vers faits à ſa louange, qui ſont à la fin de l'édition d'Orange qui eſt rare, & à la fin de celles faites en Hollande, la *Bibliothéque choiſie* de Colomiés.

SARTORIS (Jean-Leonard) tige de la famille de ce nom qui eſt à Genéve, naquit à Quiers en Piémont vers l'an 1500. fut reçu notaire & tabellion public le 5. de Septembre 1525. Le prince Charles, duc de Savoye, le fit ſecretaire deçà & delà les monts, par des lettres données à Chambery le 6. de Mai 1531. & la princeſſe Beatrix de Portugal, femme du duc Charles, & en ſon abſence gouvernante dans ſes états, lui donna la charge de conſeiller de la cour, & celle de tréſorier & receveur général de la ville & comté d'Aſt, par des lettres expédiées à Quierſe le 12. de Septembre 1535. & confirmées à Nice le 7. Février 1538. par d'autres lettres d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoye, fils & ſucceſſeur de Charles. Ces lettres font beaucoup d'honneur à Sartoris, & il y eſt regardé comme un homme qui a rendu de très-grands ſervices à la cour de Savoye. Il s'embraſſa la religion Prétendue Reformée & ſe montra fort zelé pour elle. Il fit en ſa faveur pluſieurs écrits pour l'accréditer qu'il répandit manuſcrits, & dans leſquels il fait bien voir qu'il ne connoiſſoit pas la religion Catholique qu'il calomnie de plus d'une maniere. Comme il ne pouvoit pas ſuivre à ſon aiſe dans le lieu où il étoit l'impétuoſité de ſon zele aveugle, il réſolut de ſe retirer à Genéve pour y jouir de la liberté qu'il deſiroit, & il étoit prêt à exécuter ſon deſſein lorſque l'inquiſition de Turin, à laquelle il fut déféré, ſe ſaiſit de ſa perſonne & le mit en priſon. Il y mourut, on ne ſçait de quelle maniere. Ce qu'il y a de ſûr eſt que s'il y mourut de mort violente, comme ceux de ſon parti le prétendent, c'eſt une conduite que la douceur & la modération dont la religion Catholique fait profeſſion ne peut approuver, étant perſuadée qu'elle doit convaincre les eſprits, & non ſe faire des proſe-

Digitized by Google

lytes par la violence. Sartoris étoit un homme d'eſprit & de beaucoup de mérite qui demandoit un autre ſort. Il a eu pluſieurs enfans qui ſe ſont diſtingués. CHARLES fut pere de JACQUES, paſteur de l'égliſe de Genéve, à qui la ſeigneurie fit préſent de la bourgeoiſie en 1610. Celui-ci eut onze enfans, parmi leſquels on compte *David*, mort en 1610. à Conſtantinople, où il avoit ſuccedé à Antoine Leger, dans le poſte de miniſtre de l'ambaſſadeur des Etats Généraux à la Porte Ottomane, & de l'égliſe Reformée à Pera; & JEAN-JACQUES, paſteur & profeſſeur à Genéve, qui eut entre autres pour fils, *Jean* paſteur & bibliothécaire à Genéve, mort ſans poſterité le 8. de Juillet 1721; & *David* docteur en droit, & ſyndic de la république de Genéve. NICOLAS Sartoris fils de Jean-Leonard, fut brulé vif le 4. de Mai 1537. pour ſon attachement opiniâtre à la prétendue reforme, & ſes déclamations inſenſées contre la religion Catholique: rigueur au reſte que les Catholiques inſtruits n'approuvent point. Il a été mis par ſon parti au nombre des martyrs, ſous le nom de *Nicolas Sartore*, parce qu'on a mal tourné en françois l'expreſſion italienne *Nicolao Sartorio*.

SATRIUS RUFUS, *cherchez* RUFUS.

SATURNIN. (Sextus Julius) *Supplérez cet article à celui que ſe trouve dans le Morery.* Sextus Julius Saturnin, le plus celebre tyran du III. ſiécle de l'Egliſe, étoit Gaulois de nation. L'hiſtorien Zoſime le fait Maure d'origine, mais il le dit ſans preuves. Il eſt vrai ſeulement que Saturnin étudia la rhetorique en Afrique. Peut-être y avoit-il été mené par ſon pere, qui, comme on le croit, y a exercé quelque charge. D'Afrique il paſſa à Rome où il s'appliqua encore à l'étude des humanités dans leſquelles il fit beaucoup de progrès; ce qui a fait dire à Vopiſque, *fuit revera non parum litterarum.* Mais ſon talent particulier fut pour la guerre. Il y parut avec éclat ſous les regnes d'Aurelien, de Tacite & de Probe. Le premier le fit général des frontieres de l'Orient. Entre les actions qui acquirent plus de gloire à Saturnin, on compte celles-ci: il rétablit les Gaules, il délivra l'Afrique des Maures qui s'en étoient emparés, il donna la paix à l'Eſpagne. Quelques affaires l'ayant appellé à Alexandrie ſous le regne de Probe, les Alexandrins, peuple naturellement vain & leger, le ſaluerent auſſi-tôt par flaterie du nom d'Auguſte. Saturnin qui vouloit être fidéle à ſon prince, refuſa cet honneur, quitta promptement Alexandrie, & s'en retourna en Paleſtine. Cependant craignant que l'empereur ne lui ôtât la vie pour empêcher qu'on ne le plaçât réellement ſur le thrône où il avoit refuſé de monter, il prit de lui-même la pourpre & le titre d'Auguſte, & reſolut d'agir comme empereur. Probe qui avoit pour lui beaucoup d'eſtime, lui écrivit pluſieurs lettres pour l'aſſurer qu'il le laiſſeroit tranquille, & qu'il lui conſerveroit toujours ſon amitié, s'il vouloit ſe contenter du rang de général où il avoit été élevé, & il paroît que Saturnin fut très-porté à deferer à ſes exhortations. Mais les ſoldats le forcerent à ſoutenir ſa révolte malgré lui; ils le proclamerent ſolemnellement empereur; & pendant qu'ils en témoignoient leur joie, il n'y répondoit que par ſes gémiſſemens, ſes plaintes & ſes larmes même. Vopiſque nous a conſervé un fragment du diſcours qu'il fit en cette occaſion: on y voit beaucoup d'éloquence & de bon ſens. Probe voyant que ſa révolte continuoit, fit marcher contre lui des troupes qui affoiblirent tellement ſon parti, qu'il fut bientôt ſans défenſe. Il fut aſſiegé dans le château d'Apamée, où il fut tué preſque contre la volonté de Probe, qui n'avoit ceſſé de l'aimer. Euſebe dit que ce fut peu après ſa proclamation que M. de Tillemont met l'an 280. Sa mort éteignit entierement ſa faction. * Euſebe dans ſa Chronique. Tillemont, *Hiſt. des empereurs, tome 3.* Vopiſcus, *vita Saturnini*, &c.

SATURNIN, évêque d'Arles dans le IV. ſiécle. *On n'a preſque dit que ſon nom & ſa qualité dans le Morери: ce prélat a fait un trop grand perſonnage dans le parti des Ariens, pour n'en pas dire davantage.* Il ſuccéda dans le ſiege épiſcopal d'Arles à Valentin, dont le nom ſe lit entre ceux des autres évêques qui ont ſouſcrit au concile de Sardique tenu en 347. Mais on croit qu'il ne fut ordonné qu'après le conciliabule d'Arles en 353. ou 354. au moins ne trouve-t-on point ſon nom parmi ceux qui ont ſouſcrit à ce conciliabule. Saturnin qui s'étoit livré à l'Arianiſme, fit ce qu'il put pour en accréditer le parti. Il étoit d'ailleurs factieux, emporté, tyrannique dans les égliſes des Gaules. & on l'accuſe de pluſieurs crimes énormes. Uni de ſentimens & de conduite avec Urſace & Valens, fauteurs zelés de la ſecte Arienne en Illyrie; il fut auſſi un des plus ardens perſecuteurs de S. Athanaſe. Ses menaces, ſa fureur, ſon crédit auprès de l'empereur Conſtance, n'empêcherent pas ſaint Hilaire & un grand nombre d'autres évêques particulierement des Gaules, de ſe ſéparer de ſa communion, à cauſe de ſa conduite ſcandaleuſe & tyrannique, & de ſes erreurs ſur la foi. Les évêques des Gaules annoncerent même ſon excommunication dans leurs lettres. Saturnin & ſon parti irrités de cette fermeté, firent aſſembler un concile à Beziers en 356. & Saturnin y aſſiſta, & peut-être même y préſida: mais ſa préſence n'arrêta pas le zele de ſaint Hilaire. Ce digne prélat s'y oppoſa ouvertement aux blaſphêmes des héretiques, s'y rendit leur dénonciateur, & s'offrit de prouver en particulier que Saturnin étoit coupable d'héreſie. Ce dernier encore plus furieux par cette fermeté, dreſſa une fauſſe relation de ce concile, l'envoya à l'empereur Conſtance, & en obtint l'exil de ſaint Hilaire, qui fut envoyé en Phrygie. Saturnin ſe trouva encore au concile de Milan en 355. aſſemblée irréguliere, où l'iniquité domina, & en conſequence de laquelle pluſieurs ſaints évêques furent exilés. En 360. il aſſiſta au concile de Conſtantinople, qui ne fut guére moins fatal aux défenſeurs de la foi que celui de Milan. Saint Hilaire qui ſe trouvoit alors à Conſtantinople, préſenta une requête à l'empereur pour avoir une conférence reglée avec Saturnin; mais celui-ci qui craignoit la lumiere & le zele du ſaint, la refuſa. Son credit & ſa haine pour la vérité, n'arrêterent pas l'ardeur des évêques des Gaules. Dans un concile tenu à Paris en 361. Saturnin fut déclaré indigne du nom d'évêque, dépoſé, chaſſé de l'égliſe, & dénoncé comme tel aux évêques Orientaux. On ignore ce qu'il devint depuis. Outre la fauſſe relation de ce qui s'étoit paſſé à Beziers qu'il avoit dreſſée, la lettre ſynodale du concile de Paris nous apprend qu'il avoit encore compoſé d'autres écrits qu'on reſpiteroit que l'impieté de l'héreſie des Ariens. Ces écrits ne ſubſiſtent plus aujourd'hui. * Mabillon, *Analect. tome 3.* Saint Hilaire en pluſieurs endroits de ſes ouvrages. *Gallia Chriſtiana nova edition. tome 1.* M. Fleuri dans ſon *Hiſtoire Eccleſiaſtique, IV. ſiécle. Hiſtoire générale du Languedoc*, par pluſieurs Bénédictins, tome 1. liv. 3. &c.

SAVA, ville de Perſe: ſa latitude eſt de 35. degrés 50. minutes, & ſa longitude de 85. degrés. C'eſt une grande ville ſituée dans une plaine fablonneuſe & ſterile, à la vue du mont Alouvent. Elle a deux milles de tour, mais elle n'eſt guére peuplée. Elle a été belle autrefois. comme on le voit par les ruines de pluſieurs édifices conſiderables. Quoiqu'il y ait un grand nombre de jardins, il n'y vient rien qu'à force d'art & de travail. L'air qu'on y reſpire eſt échauffé & mal ſain. Un Dérogué en eſt le gouverneur. Les peuples du Septentrion la ruinerent au IV. ſiécle du Mahometiſme. Coja-Schid-el-din, fils de Melec-Chereſ-el-din-ſauvegi, la fit rebâtir quarante ans après, plus grande qu'elle n'étoit avant ſa deſtruction, & la fit entourer de murs & paver de briques rouges. * *Voyez* les Voyages du ſieur Chardin, *tome 1.* &c.

SAVARY (Jacques) *Ajoutez à l'édition du Moreri de 1725. qu'*il eſt mort âgé de 63. ans le 21. de Mars 1670.

SAVARY (Jacques) né à Doué en Anjou, &c. *Dans la même édition du Moreri on dit que* ſon Parfait Négociant a été imprimé ſept fois: *dites qu'*il a été imprimé huit fois. La huitiéme édition fut donnée en 1721. *in-4°.* augmentée par M. PHILEMON-LOUIS SAVARY, chanoine de l'égliſe royale de S. Maur, dont on va donner un article. Jacques Savary mourut à l'âge de 56. ans, *non* de 59.

SAVARY (Philemon-Louis) prêtre, chanoine de l'égliſe royale de S. Maur des foſſés près de Paris, étoit

Digitized by Google

fils de *Jacques* Savary, qui a donné au public *le Parfait Négociant*, & un recueil de *Parères*, & qui avoit été un de ceux que Louis XIV. avoit employé à la rédaction de l'ordonnance du commerce de 1673. Philemon-Louis Savary fut chargé après la mort de ſon pere de l'adminiſtration des affaires du duc de Mantoue, & il s'acquitta de cette commiſſion avec beaucoup de prudence & de fidélité. Cet emploi cependant ne l'empêcha point de s'appliquer au genre d'érudé convenable à l'état eccléſiaſtique qu'il avoit embraſſé, & il avoit acquis une aſſez grande connoiſſance de l'écriture ſainte, des peres de l'Egliſe & de la morale chrétienne. Il prêcha même avec applaudiſſement pendant ſa jeuneſſe dans les chaires les plus célebres de Paris, & il compoſa en 1679. un diſcours ſur *la vraie humilité & la fauſſe humilité*, qui remporta le prix de l'académie Françoiſe cette année-là, & qui a été imprimé dans le premier volume d'un recueil de pieces d'éloquence, à Rotterdam, 1707. Mais la foibleſſe de ſon tempérament ne lui ayant point permis de continuer le pénible exercice de la prédication, il ſe retira à S. Maur des Foſſés, où il partagea ſon tems entre les fonctions canoniales & l'étude. Des experiences curieuſes de Phyſique, d'Optique & des autres parties de Mathematiques y faiſoient ſes amuſemens, & y attiroient ſouvent les ſçavans & les curieux. C'eſt dans cette retraite qu'il travailla pendant trente années à rédiger de la maniere la plus inſtructive & la plus intéreſſante les mémoires ſur le commerce, que lui communiquoit le ſieur Jacques Savary des Brulons ſon frere. Ces mémoires ſont le premier fonds du *Dictionnaire univerſel du commerce*, qui eſt aſſez connu. Pour perfectionner cet ouvrage, l'auteur a fait par lui-même pluſieurs recherches. Il a conſulté les perſonnes les plus habiles ſur cette matiere; il a tiré des relations des différens voyages ce qu'il a trouvé qui y avoit rapport au ſujet qu'il vouloit traiter; il a eu recours aux cabinets des curieux, & il a profité des archives du conſeil de commerce dont il a eu communication; auſſi les deux premiers volumes de cet ouvrage ont-ils été parfaitement bien reçus. Ces deux volumes ont paru *in-folio* en 1723. par les ſoins de M. Philemon-Louis Savary, après la mort de ſon frere, arrivée le 22. Avril 1716. En 1730. on en a donné un troiſiéme volume *in-fol.* pour ſervir de ſupplément aux deux autres; & ce troiſiéme volume, qui n'eſt ni moins curieux ni moins intéreſſant que les deux autres, a été compoſé en partie ſur les Mémoires de M. des Brulons par M. Philemon-Louis Savary, qui l'avoit entierement achevé, lorſqu'il mourut le 20. Septembre 1727. âgé de 73. ans. * *Mém. du tems. Journ. des ſçav. Mars 1731.*

SAVE, (Philippe-Ignace) médecin très-habile, étoit de Mons en Hainault. Il fut docteur médecin en la faculté de Paris, où il brilla par ſes talens & par ſon experience. Mais dans le tems qu'il étoit le plus applaudi, & que ce que le monde appelle fortune, le cherchoit avec empreſſement, craignant de perdre les biens du ciel, il ſe retira ſubitement à l'abbaye d'Orval, au diocéſe de Tréves, dans le pays de Luxembourg, & s'y conſacra au ſervice des religieux & des pauvres du voiſinage. Il y ajoûta à ſes noms celui de Joſeph. Il y mourut d'une fiévre maligne, qu'il gagna en traitant un berger, le 25. d'Avril 1702. n'étant encore que dans ſa quarante-quatriéme année. * *Mém. mſſ.*

SAUDT, (D. Jean-Paul du) né à S. Severe cap de Gaſcogne, diocéſe d'Aire, en 1650. fit profeſſion chez les Bénédictins de la congrégation de S. Maur le 21. Mai 1667. âgé de 17. ans. Il a été ſuperieur en différentes maiſons pendant plus de quarante ans, & il a publié pluſieurs ouvrages qui peuvent donner aux Chrétiens plus d'idée qu'ils n'en ont ordinairement de la ſainteté de notre religion, & aux religieux plus d'amour pour leur état. Ces ouvrages ſont: *Entretiens de J. C. dans le très-ſaint Sacrement*, à Toulouſe, 1703. 5. vol. *in-12.* réimprimés en 1705. au même lieu, en 3. vol. & un quatriéme volume publié ſéparément la même année. *Abrégé de ces Entretiens*, à Toulouſe en 1705. & le cinquiéme volume du même ouvrage, à Toulouſe en 1712. Cet ouvrage a été réimprimé encore en 1717. & 1722. *Avis & réflexions ſur les devoirs de l'état religieux*, 2. vol. *in-12.* en 1708. à Toulouſe. Nouvelle édition en 1711. augmentée en 2. vol. *in-8°.* à Avignon. Troiſiéme édition à Paris, en 1714. 3. vol. *in-12.* Quatriéme, à Avignon en 1717. La troiſiéme a été retouchée par D. Rouſſel. *Préparation à la mort*, à Avignon, 2. vol. *in-8°.* C'eſt auteur eſt mort au mois de Janvier 1724. dans le monaſtere de S. André d'Avignon. Il a plu au P. Colonia Jéſuite de mettre *les avis ſur l'état religieux* au nombre des livres janſeniſtes. C'eſt dans ſa Biblioth. Janſen. 2. édit. p. 25. où il ſe trompe, en diſant que ce livre a été réimprimé à Paris chez Godart en 1716. au lieu de dire qu'il a été imprimé à Paris en 1714. aux dépens de Godart libraire, demeurant à Reims, où l'ouvrage s'eſt vendu. * D. le Cerf, *Biblioth. des aut. de la cong. de S. Maur. Défenſe de cette Bibl. p. 89.&c.*

SAULX, maiſon de Bourgogne, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui ſuit pour l'édition du Moreri de 1725.*

V. GASPARD de Saulx, &c. *Claude*, mariée le premier Janvier 1570. *liſez*, le 21. de Janvier 1588... *Joachim* de Buſſi, ſeigneur de Deria, *liſez*, ſeigneur d'Eria.

IX. CHARLES-MARIE de Saulx, &c. Entre ſes enfans eſt *Nicolas-Charles*, docteur en Théologie, &c. né le 19. Septembre 1690. *Il n'eſt point* abbé de Lieu-croiſſant, *mais* de Mont-Benoît, diocéſe de Beſançon, depuis 1717. & de ſaint Michel en Thierache, diocéſe de Laon. Il eſt aujourd'hui archevêque de Rouen.

II. BRANCHE, MARQUIS DE TAVANNES; & de MIREBEL.

VIII. NOEL de Saulx, comte de Beaumont, marquis de Tavannes, &c. *Ajoutez* que *Marguerite-Henriette* de Saulx, mariée en ſecondes noces à *Euſtache-Louis* Marion, en reſta veuve le 4. d'Octobre 1693.

SAUMAISE, (Claude de) quatriéme fils de JERÔME de Saumaiſe, ſeigneur de Chazan, conſeiller au parlement de Bourgogne, & de dame *Catherine* de la Tour, naquit à Dijon en 1603. Il y commença ſes études au college des Jéſuites, & les acheva dans leur college de Clermont à Paris, nommé depuis de Louis le Grand. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire le 15. de Septembre 1625. âgé de 22. ans, & fut ordonné prêtre au mois d'Avril 1637. Il fut fait ſuperieur de la maiſon de Tours en 1648. puis de celles de Rouen & de Dijon. Dans l'aſſemblée de 1669. il fut élu aſſiſtant du P. Senault, alors général de la congrégation, & on le continua ſous le P. de Sainte-Marthe. Il fut chargé par l'aſſemblée de 1672. d'écrire l'Hiſtoire de la congrégation, & il a recueilli pluſieurs materiaux à cet effet: mais l'ouvrage eſt demeuré imparfait. Il mourut à Paris dans la maiſon de la rue de S. Honoré le 25. de Mars 1680. âgé de 77. ans. Il a traduit les *Directions paſtorales pour les évêques*, de dom Juan de Palafox évêque d'Angelopolis, imprimées à Paris chez Cramoiſi en 1671. *in-12.* Il étoit de la famille du fameux critique Claude Saumaiſe. Après la mort du P. Senault, on voulut élire pour général de l'Oratoire le P. du Breuil, dont M. Arnauld parle dans ſes lettres, & qui avoit été exilé à la Ciutad en 1662. mais M. de Harlai qui ne l'aimoit pas, depuis un ſermon ſur l'aumône que ce pere avoit prêché, empêcha ſon élection. Le Pere de Saumaiſe fut député avec le P. Seguenot vers ce prélat, pour l'engager à conſentir à cette élection, ou au moins à ne pas l'empêcher: mais ils ne purent rien obtenir; & ce fut le pere de Sainte-Marthe qui fut élu. * *Mém. du tems.*

SAVONAROLE, (Jean-Michel) médecin célebre du XV. ſiécle, étoit d'une des premieres familles de Padoue, & grand pere du fameux Jerôme Savonarole. Il fut médecin de trois differens marquis de Ferrare, & il fut fait chevalier de S. Jean de Jeruſalem. Il étoit fort eſtimé de ſon tems, & il parvint à une très-grande vieilleſſe. Il a compoſé pluſieurs traités, un entr'autres, de tous les bains alors connus en Italie, & un autre ſur les fiévres, qui eſt fort long. Il entreprit le premier entre les années 1440. & 1450. & il y fit encore quelques addi-

Digitized by Google

tions après l'an 1460. Il mourut à Ferrare quelque tems après. On a encore de lui *Introductio practicæ medendi, sive de compositione medicamentorum. Catalogus continens simplicium aquæ, & compositorum medicamentorum nomenclaturas, usum & summam. De 24. Italiæ miner. deque usu vitalis aquæ, & quomodo confician. De physiognomiæ specul.* Il laissa deux fils, dont le puiné fut pere du fameux Dominicain de ce nom. * Freind, Hist. de la médecine, troisiéme partie. Freheri *Theatrum*, pag. 129. Bayle, *diction. crit.*

SAVONAROLE, (Jerôme) *petit-fils du précédent*, &c. *Ajoutez, ce qui suit à ce qu'on en a dit dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* Marc-Antoine Flaninius, dont les poëties sont imprimées dans le recueil intitulé, *Carmina quinque illustrium poetarum*, a fait ainsi l'épitaphe de ce fameux Dominicain.

Dum fera flamma tuos, Hieronyme, pascitur artus,
Relligio sacras dilaniata comas
Flevit, & ô! dixit, crudeles parcite flammæ,
Parcite, sunt isto viscera nostra rogo.

Dans les mêmes éditions de Moreri on dit que la vie de Jerôme Savonarole a été écrite par le P. Quetif, & publiée en 1674. Cette vie n'est point du P. Quetif, mais du sçavant Jean-François Pic de la Mirandole, prince de la Concordia, &c. Le pere Quetif y a fait seulement des additions & des notes, & l'a publiée ainsi avec une préface, l'abrégé des révelations de Savonarole, & un recueil de Lettres spirituelles du même, écrites en italien, avec la traduction latine du P. Quetif. Ce recueil compose deux volumes *in-12.*

SAVOT, (Louis) né à Saulieu, petite ville de Bourgogne, & du diocèse d'Autun, vers l'an 1579. s'appliqua d'abord à la chirurgie, après le cours ordinaire des études; & pour y mieux réussir, il vint à Paris âgé d'environ vingt ans. Il ne tarda pas à pousser ses vues plus haut, & à penser à prendre des degrés en médecine. Il étoit bachelier en 1604. soutint ses theses en 1609. & fut licencié en 1610. Il mourut médecin du roi (Louis XIV.) vers l'an 1640. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont les plus estimés sont: 1°. *un Discours sur les médailles antiques*, vol. *in-4°.* imprimé à Paris en 1627. Cet ouvrage a été applaudi par tous les sçavans, & on le cite toujours avec louanges. 2. *L'Architecture Françoise des bâtimens particuliers*, à Paris en 1624. *in-8°.* & réimprimée plusieurs fois depuis. François Blondel l'a augmentée de notes, & l'a fait imprimer ainsi en 1673. & 1685. *in-8°.* à Paris. On trouve dans le médecin charitable de Guibert, *le livre de Galien, de l'art de guérir par la saignée, traduit du grec*, par le même Louis Savot. Cette traduction est précedée d'un discours du même à MM. les Docteurs en la faculté de médecine à Paris. * *Mémoires du tems.* L'abbé le Clerc, *Biblioth. du Richelet.*

SAVOYE. *Additions à faire dans la généalogie de cette maison, rapportée dans ce Dictionnaire.*

XXII. VICTOR-AMEDE'E-FRANÇOIS II. du nom, duc de Savoye, prince de Piémont, roi de Sardaigne, &c. est mort au château de Montcallier le 31. Octobre 1732. au soir, dans la soixante-septiéme année de son âge. *Voyez* VICTOR-AME' ou AMEDE'E II. *dans le supplément. Anne-Marie d'Orleans* sa femme, mourut d'une violente colique à Turin à sept heures & demie du matin, le 26. Août 1728. âgée de 59. ans presque accomplis. *Outre les enfans qu'il a eus d'elle, & qui sont rapportés dans le Dictionnaire*, il a laissé deux enfans *naturels*, qui sont Victor-François-Philippe-Benoît *de Savoye, marquis de Suze, légitimé au mois d'Août 1701; &* Victoire-Françoise *de Savoye, née le 9. Février 1690. légitimée en 1701. & mariée le 7. Novembre 1714. avec* Victor-Amedée *de Savoye, prince de Carignan, né le 20. Février 1690. & qui étant venu demeurer à Paris, fut fait lieutenant général des armées du roi le premier Novembre 1723. Il étoit en Savoye colonel général des Gardes, & gouverneur des places du Milanez, appartenantes au roi de Sardaigne.* Ses enfans sont mentionnés dans le Dictionnaire; *mais il faut ajouter que* Victor-Joseph *qui étoit l'aîné, est mort à l'âge de neuf mois.*

XXIII. CHARLES-EMMANUEL-VICTOR roi de Sardaigne, III. du nom, duc de Savoye, de Chablais, d'Aoufte, de Genevois & de Montferrat, prince de Piémont, d'Achaye, de la Morée & d'Oneille, marquis de Saluces, de Suze & d'Italie, comte d'Aft, de Genéve, de Niee, de Tende & de Romont, baron de Vaud, seigneur de Verceil, de Marro, de Prella, de Novello, du marquisat de Ceva, comte de Coconas, prince & vieaire perpetuel du S. empire Romain, roi titulaire de Chypre, né à Turin fut les neuf heures du matin, le 27. Avril 1701. porta d'abord le titre de *duc d'Aoufte*; & enfuite celui de *prince de Piemont*, après la mort de son frere aîné arrivée le 22. Mars 1715. Il succeda au royaume de Sardaigne, & aux érats de Savoye & de Piémont par l'abdication du roi son pere, le 3. Septembre 1730. Le fils qu'il avoit eu d'*Anne-Christine-Louise* de Baviere, née comtesse palatine de Sultzbach, sa premiere femme, nommé *Victor-Amedée-Theodose* de Savoye, duc d'Aoufte, né à neuf heures & un quart du soir le 7. Mars 1723. mourut d'une dysenterie à Turin le 11. Août 1725. au matin, âge de deux ans, cinq mois & quatre jours. *Polixene-Christine-Jeannette* de Hesse-Rhinfels-Rothembourg, sa seconde femme, mourut à Turin après une longue maladie de langueur, le 13. Janvier 1735. âgée de 28. ans, 3. mois, 23. jours, étant née le 21. Septembre 1706. Il a eu d'elle *Victor-Amé-Marie*, d'abord duc d'Aoufte, puis duc de Savoye, prince de Piémont, né à Turin à sept heures du matin le 26. Juin 1726. & baptisé le même jour par l'évêque de Mautienne, ayant eu pour parrein le roi de Sardaigne, son aïeul; *Eleonore-Marie-Therese* de Savoye, née à Turin le 28. Février 1728. & baptisée le 3. Mai 1730. ayant été tenue sur les fonts au nom du roi & de la reine de France; *Marie-Louise-Gabrielle* de Savoye, née le 25. Mars 1729; *Marie-Felicité* de Savoye, née à Turin le 19. Mars 1730. & baptisée pour les cérémonies, le 3. Mai suivant, ayant été tenue sur les fonts au nom du prince & de la princesse des Asturies; *Joseph-Charles-Emmanuel-Philibert* de Savoye, duc d'Aoufte, né à Turin le 17. Mai 1731. & baptisé le lendemain, ayant eu pour parrein & marreine Louis-Victor de Savoye, prince héréditaire de Carignan, & Anne-Therese de Savoye, damoiselle de Carignan; & *Charles-François-Romuald* de Savoye, duc de Chablais, né à Turin le 23. Juillet 1733. & mort le 28. Décembre suivant.

BRANCHE DE SOISSONS.

XXIII. THOMAS-EMMANUEL-AMEDE'E de Savoye, comte de Soissons, chevalier de l'ordre de la toison d'or, lieutenant-maréchal de camp des armées de l'empereur, colonel d'un régiment impérial de cuirassiers, & gouverneur d'Anvers, mourut de la petite verole à Vienne en Autriche, le 28. Décembre 1729. à l'âge de 43. ans, étant né le 8. Décembre 1687. son corps fut porté le 30. suivant à l'église métropolitaine de S. Etienne, où il fut mis en dépôt. Ce prince avoit été marié le 24. Octobre 1713. avec *Therese-Anne-Felicité* de Liechtenstein, née le 7. Mai 1696. fille de *Jean-Adam-André* prince du S. empire Romain, & regent de la maison de Liechtenstein à Nicolsburg, duc de Troppau & de Jagerndorff en Silésie, comte de Ruedberg, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, conseiller intime actuel, & chambellan de la clef d'or de l'empereur, & d'*Ermude-Therese-Sophie*, née comtesse de Dietrichstein. Il la laissa veuve, & mere d'un fils unique, qui suit.

XXIV. EUGENE-JEAN-FRANÇOIS de Savoye, comte de Soissons, né le 23. Septembre 1714. fut fait colonel d'un régiment Impérial de cuirassiers, vaeant par la mort de son pere, au mois de Novembre 1729. & nommé chevalier de l'ordre de la Toison d'or, le 29. Novembre 1731. Ce prince qui avoit été élevé par le feu roi de Sardaigne Victor-Amedée, après avoir achevé ses études &

Digitized by Google

les exercices dans l'académie de Turin, en partit pour ſe rendre à Vienne, où étant arrivé le 28. Octobre 1732. il fut préſenté le même jour par le prince Eugene de Savoye, ſon grand oncle, à l'empereur & à toute la famille impériale. L'empereur le nomma au mois de Novembre 1733. major général de ſes armées, où il fit en cette qualité la campagne en Allemagne ſous le prince Eugene ſon grand oncle, en 1734. mais à ſon retour de l'armée, s'étant rendu à Manheim auprès de l'électeur comte palatin du Rhin, il y fut attaqué d'une fièvre maligne, dont il mourut après trois ſemaines de maladie, le 24. de Novembre 1734. à trois heures vingt minutes du matin, âgé de vingt ans deux mois & un jour. Il fut univerſellement regreté, à cauſe du mérite extraordinaire & des qualités héroïques que l'on avoit remarquées en lui : ce qui avoit donné lieu d'eſperer de le voir un jour remplir dignement la place du prince ſon grand oncle. Son mariage avoit été arrêté & conclu au mois d'Avril 1732. avec *Marie-Thereſe-Françoiſe* Cibo, ducheſſe de Maſſa, née le 29. Juin 1725. fille ainée & principale heritiere *d'Alderan* Cibo, dernier duc de Maſſa, & prince de Carrara, mort le 18. Août 1731. & de *Richarde-Gonzague* de Novellare.

SAUSSAYE. (Mathurin de la) *Dans l'éditton du Dictionnaire hiſtorique de 1732. on l'appelle mal à propos* DE LA SASSAYE. *Dans la même édition & dans celle de 1725. on dit qu'*il fut chanoine & archidiacre de Sully : *il fallout dire*, chanoine d'Orleans & archidiacre de Sully.

SAUSSAYE (Charles de la) *& non* Jean, *comme on l'a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. Ajoutez à ſes qualités celle de* docteur en l'un & l'autre droit, *& que* lorſqu'il mourut en 1621. il étoit curé de S. Jacques de la Boucherie à Paris. Ses annales de l'égliſe d'Orleans ſont en latin, diviſées en ſeize livres, & ont été imprimées à Paris en 1615. non en 1625. comme le dit le pere le Long dans ſa Bibliotheque des hiſtoriens de France. Il eſt étonnant que l'auteur des remarques de l'ingenieuſe ſatyre Menippée, ait confondu cet auteur avec Charles du Sauſſay député de la nobleſſe ligueuſe au conſeil des quarante, & frere du cardinal de Pellevé.

SAUVE ou SAULVE. L'abbaye de ſaint Pierre de Sauve, *dont on a parlé peu exactement dans le Moreri & parlant de la ville du même nom*, eſt de l'ordre de ſaint Benoît, au diocèſe d'Alais en Languedoc, & ſituée dans la ville même de Sauve; elle eſt aujourd'hui en commende. Elle fut fondée vers la fin de l'an 1029. par GARSINDE, veuve de *Bernard* ſeigneur d'Anduſe & de Sauve au diocèſe de Niſmes. Cette pieuſe veuve fonda ce monaſtere *avec Bernard ſon fils, & Aimerade frere de ce dernier, pour la rémiſſion des péchés de Bernard leur pere.* Guillaume comte de Toulouſe, & pluſieurs autres ſeigneurs diſtingués furent preſens à cette fondation. Garſinde, Bernard & Almerade mirent le monaſtere de ſaint Pierre de Sauve ſous la dépendance de l'abbaye de Gellone ou de ſaint Guillem du deſert, & de Gauſbert ſon abbé, *à condition que les fils des nobles ou des pauvres qui ſe préſenteroient pour être religieux, prendroient l'habit monaſtique dans l'autre.* Le monaſtere de Sauve fut fondé dans le château de ce nom. Il fut ſoumis dans la ſuite à l'abbaye de ſaint Victor de Marſeille dont il dépend encore. Il eſt à preſent du diocèſe d'Alais, comme on l'a dit. Voyez l'Hiſtoire générale de Languedoc par les PP. DD. de Vic & Veyſſete, Bénédictins de la congrégation de ſaint Maur, tome 2. liv. 13. Il eſt ſouvent fait mention en beaucoup d'endroits de la même hiſtoire des ſeigneurs de Sauve & de la ville de ce nom. Il faut remarquer que dans le Moreri on parle de cette ville comme étant encore dans le diocèſe de Niſmes; en quoi l'on s'eſt trompé : elle eſt aujourd'hui du diocèſe d'Alais. Le plus ancien monument que l'on connoiſſe où il en ſoit fait mention, eſt un diplome du roi Charles le Simple, par lequel ce prince confirme en faveur d'Arnuſte archevêque de Narbonne, l'égliſe de cette ville dans la jouiſſance de ſes privileges & des domaines qu'elle avoit reçus des roiſes prédeceſſeurs. Ce diplome eſt daté *du premier de Novembre, indiction 1. la ſixiéme année du regne de Charles, & la deuxiéme depuis qu'il avoit ſuccedé à Eudes.* Mais il paroît qu'il y a faute dans cette date; car l'indiction & l'année prouvent qu'il appartient à l'an 898. Or Charles n'étoit alors que dans la premiere année de ſon regne depuis la mort d'Eudes.

SAUVE-BENITE, abbaye de filles, doit ſon origine à l'abbaye de Mazan en Vivarais, une des plus anciennes de l'ordre de Cîteaux, & eſt de ſa filiation. On n'a aucun monument qui la regarde avant l'an 1218. Elle eſt ſituée ſur les frontieres de Velay, du Forès & de l'Auvergne, à huit lieues du Puy. Les comtes de Forès en ſont les principaux fondateurs. On voit dans l'égliſe le tombeau de la bienheureuſe Marguerite religieuſe de ce monaſtere, laquelle y eſt en grande vénération.

SAUVEUR, (Joſeph) né à la Fleche le 24. Mars 1653. fut abſolument muet juſqu'à l'âge de ſept ans, par le défaut des organes de la voix qui ne ſe débarraſſerent qu'à cet âge, lentement & par degrés, & qui n'ont jamais été bien libres : en revanche, il penſoit beaucoup : & dès ce premier âge, il étoit déja machiniſte; il conſtruiſoit de petits moulins; il faiſoit des ſiphons avec des chalumeaux, des jets d'eau, &c. Son inclination ſe fortifia avec l'âge; il prit peu de goût dans le cours de ſes études, à l'eloquence & à la poëſie, & il en eut beaucoup pour l'arithmetique & les autres parties des mathematiques. Sa famille le deſtinoit à l'égliſe; & dans cette intention un de ſes oncles chanoine & grand chantre de Tournus, lui accorda une penſion pour étudier à Paris en philoſophie & en theologie. M. Sauveur étudia un peu la premiere, & très-peu la ſeconde: mais il apprit en un mois & ſans maître les ſix premiers livres d'Euclide, entra dans pluſieurs autres parties des mathématiques, fit un cours d'anatomie & de botanique, & ſe trouva aſſidument aux conférences de M. Rohaut. La connoiſſance qu'il avoit alors de M. de Cordemoi, lecteur de M. le Dauphin, & habile philoſophe, lui procura celle de M. Boſſuet, alors évêque de Condom, précepteur du jeune prince; & ce prélat lui conſeilla de renoncer à la médecine. M. Sauveur ſuivit ce conſeil, & ne s'appliqua plus qu'aux mathématiques. Il n'avoit encore que 23. ans, qu'il enſeignoit déja la géométrie, & eut pour diſciple le prince Eugene. La chaire de Ramus pour les mathématiques, qui ſe donne au concours, étant venue à vaquer au college Royal, il ſe prépara à entrer en liceſmais la difficulté de faire une harangue, & plus encore celle de l'apprendre, lui firent quitter cette entrepriſe. Comme le jeu appellé la Baſſette, étoit alors fort à la mode à la cour, M. le marquis de Dangeau demanda à M. Sauveur en 1678. le calcul du banquiet contre les pontes; celui-ci ſatisfit ſi pleinement à cette demande, que le roi & la reine voulurent entendre de lui-même l'explication de ſon calcul, & on lui demanda enſuite ceux du quinquenove, du hoca & du ſanſquenet, Quoiqu'il ne connût point ces jeux, il n'omit rien dans ſes explications de ce qui pouvoit contenter les eſprits les plus difficiles. En 1680. Il fut choiſi pour être maître de mathématiques des pages de madame la Dauphine; & l'année ſuivante étant allé à Chantilli avec M. Marlotte pour faire des expériences ſur les eaux, il fut goûté du prince de Condé, qui depuis ce tems-là l'appella ſouvent auprès de lui. Il prit le tems de ſes voyages de Chantilli pour travailler à un traité de fortification; & pour mieux y réuſſir, il alla au ſiege de Mons en 1691. & il y montoit tous les jours la tranchée. Le ſiege fini, il viſita toutes les places de Flandres. De retour, il devint le mathématicien ordinaire de la cour, & il a eu l'honneur de montrer les mathématiques à tous les jeunes princes & aux enfans de France. Dès 1686. il eut une chaire de mathématiques au college royal, & il eut un grand nombre de diſciples. En 1696. il entra dans l'académie des ſciences, qu'il a ſouvent entretenue de ſes utiles réflexions & de ſes profondes recherches ſur l'acouſtique ou la ſcience des ſons. On peut voir les fruits de ſes travaux ſur ce ſujet dans les mémoires de cette académie. Quand M. de Vauban fut fait maréchal de France en 1703. ce fut M. Sauveur

Digitized by Google

qui lui ſucceda dans l'emploi d'examinateur des ingénieurs, & le roi lui donna une penſion. Il mourut d'une fluxion de poitrine en 1716. le 9. de Juillet en ſa ſoixante-quatrième année. Il étoit officieux, doux & ſans humeur, même dans l'intérieur de ſon domeſtique il joignoit à ces qualités beaucoup de candeur & de ſimplicité. * Son éloge *dans l'Hiſt. de l'acad. des ſciences, par M.* de Fontenelle.

SAUZET, prieuré ou monaſtere de la ville de Montpellier. GUILLAUME VI. ſeigneur de Montpellier, ſi connu par ſes exploits militaires, & par les ſervices importans qu'il rendit au pape Innocent II. & au ſaint Siége, fut le fondateur de ce prieuré, conjointement avec *Ermeſſinde* ſa mere, & *Sibylle* ſa femme. La fondation fut faite avant l'an 1149. auquel ce ſeigneur quitta le monde pour embraſſer la profeſſion monaſtique dans l'abbaye de Grand-Selve au diocèſe de Toulouſe. Il fonda le monaſtere de Sauzet dans un lieu de même nom, à condition qu'on ne conſtruiroit dans ledit lieu ni ville, ni village, ni forteresſe, & qu'il ſeroit uniquement habité par les religieux. Innocent qui avoit prié Guillaume de fonder ce monaſtere, en confirma la fondation par une bulle du 28. d'Avril 1138. Il étoit ſous la dépendance de l'abbaye de Cluni. Vers l'an 1162. un different étant ſurvenu entre Jean évêque de Maguelonne & ſon chapitre d'un côté, & l'abbaye de Cluni de l'autre, au ſujet du monaſtere de Sauzet, le pape Alexandre III. termina ce different dans un concile tenu à Tours au mois de Mai de l'année 1163. Ce concile auquel Pons d'Arſac, archevêque de Narbonne, & la plûpart des évêques de la province & des royaumes de France & d'Angleterre, ſe trouverent, défendit qu'il y eût plus de douze religieux dans le monaſtere de Sauzet, & de l'ériger en abbaye. Ce prieuré qui étoit ſous l'invocation de ſaint Maurice, a été détruit durant les guerres des Calviniſtes, & uni depuis à la collégiale de ſainte Anne de Montpellier. * *Biblioth. Cluniac. p. 1404.* Gabriel, *De præſul. Magapolit. Hiſtoire générale de Languedoc*, par les Bénédictins, tome 2. en pluſieurs endroits Maan dans ſa *Métropole de Tours, ſur la fin*, &c.

SAXE. *Changemens arrivés dans la maiſon de Saxe depuis les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & 1732.*

SAXE-WEIMAR.

X. GUILLAUME-ERNEST duc de Saxe-Weimar, qui étoit aîné de toute la maiſon de Saxe-Moderne, eſt mort à ſa réſidence de Weimar, le 19. Août 1728. âgé de 66. ans moins deux mois, étant né le 19. Octobre 1662. Il ne laiſſa point d'enfans, ainſi *Erneſt-Auguſte*, ſon neveu, né le 19. Avril 1688. eſt devenu duc régent de Weimar. Il ne reſtoit à celui-ci qu'un fils unique nommé *Jean-Guillaume* prince héréditaire de Saxe-Weimar, né le 10. Janvier 1719. Ce jeune prince eſt mort de la petite verole à Dreſde le 6. Décembre 1732.

SAXE-EISENACH.

X. JEAN-GUILLAUME, ſe qualifiant duc de Saxe, de Juliers, de Cleves, de Bergh, d'Angrie, & de Weſtphalie, landgrave de Thuringe, margrave de Miſnie, prince & comte de Henneberg, comte de la Marck, de Ravensberg, de Sayn, de Wittgenſtein, ſeigneur de Ravenſtein, chevalier de l'ordre de l'Aigle noir, mourut à Eiſenach en Thuringe, après une maladie de huit jours, le 4. Janvier 1729. ſur les neuf heures du ſoir, dans la 63. année de ſon âge. *Magdelene-Sibylle* de Saxe-Weiſſenfelds, ſa troiſiéme femme, étoit morte à Eiſenach le 28. Novembre 1726. dans la 54. année de ſon âge, étant née le 2. Septembre 1673. & il s'étoit remarié en quatriémes noces au mois de Mars 1727. avec *Marie-Chriſtine-Felicité* de Leiningen, née le 29. Décembre 1692. veuve de *Chriſtophe* margrave de Bade-Dourlach, & fille de *Jean-Charles-Auguſte* comte de Leiningen-Heydesheim, & de *Jeanne-Magdelene* de Hanaw. *On a mis dans le nombre de ſes enfans*, ſortis de ſon ſecond mariage, *Jeanne-Antoinette*, née le 31. Février 1698. qui a été mariée le 8. Mai 1721. avec *Jean-Adolphe*, duc de Saxe-Weiſſenfelds. *Charlotte-Chriſtine*, ſa ſœur puinée, eſt née le 15. Avril, & *non* le 15. Août 1699.

XI. GUILLAUME-HENRI duc de Saxe, &c. né le 10. Novembre 1691. prit poſſeſſion de la régence d'Eiſenach, & autres états après la mort du duc Jean-Guillaume, ſon pere au mois de Janvier 1729. *Voyez ſes alliances dans le Dictionnaire.*

SAXE-GOTHA.

X. FREDERIC II. du nom duc de Saxe-Gotha, chevalier de l'ordre de l'Elephant, qui étoit né le 28. Juillet 1676. faiſant la revue de quelques-unes de ſes troupes aux environs de Gotha, le 9. Mai 1694. fut bleſſé dans une décharge d'un coup de feu, qui lui emporta trois bourons de ſon juſte-au-corps, & ne lui fit qu'une grande plaie dans l'eſtomac, la balle s'étant trouvée heureuſement amortie. Après ſa gueriſon, regardant cet événement comme un miracle, il ordonna que ſon habit & la balle du mouſquet ſeroient conſervés dans la galerie du château de Friedenſtein, ſitué dans la ville de Gotha. Après la mort de Guillaume-Erneſt, duc de Saxe-Weimar, arrivée le 19. Août 1728. il envoya des troupes pour reprendre le bailliage de Kraningsfeld, qui avoit été engagé à la maiſon de Weimar, & dont le défunt avoit joui ſa vie durant. Il fit ériger un magnifique mauſolée de marbre dans l'égliſe de ſainte Marguerite à Gotha, à la mémoire d'Erneſt le pieux, duc de Saxe-Gotha ſon aïeul, mort en 1675. lequel étant achevé, il fit célebrer un ſervice ſolennel pour lui le 26. Mars 1729. jour anniverſaire de ſa mort. Ce prince mourut à ſa réſidence de Gotha entre cinq & ſix heures du matin, le 23. Mars 1732. dans la 56. année de ſon âge, extrémement regreté à cauſe de ſes belles qualités, qui lui avoient acquis une eſtime générale. Ce prince étoit grand amateur de la vertu & des ſciences, dans leſquelles il étoit fort verſé, & qu'il protegea toujours hautement. Il augmenta conſidérablement la belle bibliotheque de ſes predeceſſeurs, qui eſt placée dans le château de Friedenſtein, & mit preſque dans la perfection le riche cabinet de médailles, dont le duc Erneſt le pieux avoit jetté les fondemens, ſur-tout par l'achat qu'il fit en 1712. de celui du prince de Schwartsbourg-Arnſtadt. Il fonda dans ſa ville de Gotha un hôpital pour les orphelins, & une maiſon de correction. Ceux de ſa communion le louent encore de ſon grand zele pour ſa patrie & pour la cauſe proteſtante. Il avoit eu de *Magdelene-Auguſte* d'Anhalt-Zerbſt, ſa femme, qu'il laiſſa vivante, douze fils, & ſept filles, dont il ne reſtoit au tems de ſon décès que ſept fils, & deux filles. L'aîné des fils, qui lui ſuccéda, eſt

XI. FREDERIC duc de Saxe-Gotha, né le 14. Avril 1699. qui fut marié le 8. Août 1729. avec *Louiſe-Dorothée* de Saxe-Meinungen, née le 10. Août 1710. fille d'*Erneſt-Louis* duc de Saxe-Meinungen, & de *Dorothée-Marie* de Saxe-Gotha.

SAXE-MEINUNGEN.

IX. BERNARD duc de Saxe-Meinungen, puis de Cobourg, &c. *Eliſabeth-Eleonore-Sophie* de Brunſwich-Woltembuttel, ſa veuve depuis le 27. Avril 1706. dont elle fut la ſeconde femme, mourut à Meinungen, le 15. Mars 1725. dans la 71. année de ſon âge, étant née le 30. Septembre 1658. *Antoine-Ulric* duc de Saxe-Meinungen, ſon fils, né le 22. Octobre 1687. s'eſt mésallié en épouſant *Philippe-Coſarée*, dont on rait le ſurnom, & qui obtint au mois de Décembre 1727. un decret impérial, par lequel elle eſt élevée au rang de ducheſſe, & à la dignite de princeſſe de l'empire, avec ſes enfans & héritiers nés & à naître, pour jouir de tous les privileges & prérogatives attachées à cette dignité, avec défenſe aux mêmes enfans, & héritiers de ſe mésallier à l'avenir ſous peine d'être fruſtrés des avantages accordés par ce decret.

Digitized by Google

qui fut remis par l'empereur en 1730. au conſeil auliſque pour être examiné, & vérifié. Ernest-Louis prince héréditaire de Saxe-Meinungen, eſt mort de la petite vérole le 24. Février 1729. dans la vingtiéme année de ſon âge, étant né le 8. Août 1709. Par ſa mort il ne reſte plus à Ernest-Louis duc régent de Saxe-Meinungen, qu'un fils, qui eſt *Charles-Frederic*, né le 18. Juillet 1712. devenu prince héréditaire de Saxe-Meinungen par le décès de ſon frere, & auquel l'électeur Palatin donna au mois de Juin 1724. un régiment d'infanterie Palatine, vacant par la mort du prince *Joſeph-Bernardin*, l'un de ſes freres. *Louiſe-Dorothée*, fille du duc régent de Saxe-Meinungen, née le 10. Août 1710. a été mariée le 8. Août 1729. avec *Frederic* duc de Saxe-Gotha, *comme il eſt marqué ci-deſſus.*

SAXE-HILDBURGHAUSEN, ou *HILDBOURG.*

IX. Ernest duc de Saxe-Hildburghauſen, ſixiéme fils d'Ernest duc de Saxe-Gotha, &c. *Joſeph-Marie-Frederic-Guillaume-Hollandin* duc de Saxe Hildburghauſen, né le 8. Octobre 1702. fut d'abord capitaine d'une compagnie de grenadiers au ſervice de l'empereur, & enſuite colonel d'un régiment impérial, & fit au mois d'Octobre 1727. abjuration de la religion Proteſtante à Naples, dans l'égliſe de ſaint Louis des Minimes de ſaint François de Paule, entre les mains du cardinal Pignatelli, archevêque de Naples, en préſence du cardinal d'Althang, vicerοi.

X. Ernest-Frederic II. du nom duc de Saxe-Hildburghauſen, major général des armées de l'empereur, après l'avoir été de celles de Hollande, mourut à Gotha le 19. Mars 1724. dans la 43. année de ſon âge, étant né le 21. Août 1681. *Sophie-Albertine* d'Erpach, ſa veuve, mourut après quelques jours de maladie à Erpach, le 22. Novembre 1727. dans la quarante-cinquiéme année de ſon âge, étant née le 29. Septembre 1683. *Il faut rectifier la date de la naiſſance de* Frederic-Auguſte, un de leurs fils, *& au lieu de* 1704. *mettre* 1709.

XI. Ernest-Frederic III. du nom duc de Saxe-Hildburghauſen, né le 17. Décembre 1707. étant parvenu à l'âge de majorité, prit poſſeſſion de la régence de ſes états & paye le 16. Décembre 1728. Il a épouſé une comteſſe d'Erbach, & en a eu *Frederic-Auguſte-Albert*, né le huit Août 1728; & *Frederic-Guillaume-Eugene*, né à Hildburghauſen en Franconie entre cinq & ſix heures du matin le 8. Octobre 1730.

SAXE-HILDBURGHAUSEN-SAALFELD.

IX. Jean-Ernest duc de Saxe-Hildburghauſen-Saalfeld, mourut à ſa réſidence au mois de Janvier 1730. dans la ſoixante & douziéme année de ſon âge, étant né le 22. Août 1658.

BRANCHE ELECTORALE DE SAXE.

X. Frederic-Auguste, roi de Pologne, grand duc de Lithuanie, duc de Saxe, de Juliers, de Cleves, & de Mons, d'Angrie, & de Veſtphalie, électeur & archimaréchal du ſaint Empire Romain, landgrave de Thuringe, marquis de Miſnie, & des deux Luſaces, prince & comte de Henneberg, burgrave de Magdebourg, comte de la Marck, de Ravenſberg, & de Barbi, ſeigneur de Ravenſtein, étoit né le 12. Mai 1670. Il s'attacha fortement aux intérêts de la maiſon d'Autriche, & étant jeune il reſta long-tems à la cour de Vienne, où il fut ami particulier de Joſeph roi des Romains, depuis empereur. Il commença à ſervir dans les guerres de Hongrie contre les Turcs, dans leſquelles il ſignala ſon courage, & commanda enſuite en chef l'armée impériale ſur le Rhin. Il avoit ſuccedé aux états de ſa maiſon, & à la dignité électorale par la mort de ſon frere aîné au mois de Mai 1694. Il fut élu roi de Pologne par le crédit & les ſollicitations de la maiſon d'Autriche, le 27. Juin 1697. ayant fait abjuration du Lutheraniſme le 2. du même mois, entre les mains de Chriſtian-Auguſte de Saxe-Zeitz, évêque de Javarin. Il entra enſuite en Pologne à la tête de ſes troupes, & s'étant rendu à Cracovie, il y fut couronné le 15. Septembre ſuivant par Staniſlas Dabski, évêque de Cujavie. Il avoit eu pour concurrent dans ſon élection François-Louis de Bourbon, prince de Conti; mais il diſſipa ſon parti, & par le retour de ce prince en France, il demeura paiſible poſſeſſeur de la couronne. En 1700. il attaqua la Livonie, & s'empara d'abord de pluſieurs forts & châteaux dans cette province; mais la ſuite de cette guerre ne lui fut pas favorable. Le roi de Suede après avoir délivré la Livonie, entra en Pologne, & après différens ſuccès, il fit déclarer le trône vacant, & fit élire roi le 12. Juillet 1704. Staniſlas Leczinski, palatin de Poſnanie. Malgré cette élection le roi Auguſte ne laiſſa pas de ſe ſoutenir encore en Pologne où ſon parti étoit conſiderable. Ce fut pour s'attacher d'autant plus les ſeigneurs, qui étoient dans ſes intérêts, qu'il inſtitua en 1705. un nouvel ordre de chevalerie, ſous le nom de l'*Aigle blanc* avec la deviſe *Pro fide, lege, & rege*; il fit la cérémonie de diſtribuer ce nouvel ordre aux ſeigneurs qui l'accompagnoient le 2. Novembre à Tikoczin, au retour d'un voyage qu'il avoit fait dans ſes états en Allemagne. Depuis, le roi de Suede ayant fait une irruption en Saxe, le roi Auguſte pour ſauver ſes états héréditaires, jugea à propos de faire la paix avec ce prince. Elle fut conclue entre eux, & ratifiée par le roi de Suede à Ranſtadt en Saxe, le 14. Novembre 1706. & publiée à Leipſick le 16. du même mois. Par ce traité le roi Auguſte renonça à la couronne de Pologne, & ne ſe reſerva que le ſeul titre de roi ſa vie durant. Il venoit de remporter une victoire complette ſur les Suedois & les Polonois confédérés, au nombre de plus de 20000. hommes, qu'il avoit attaqués en perſonne le 29. Octobre précédent entre Kaliſck, & Sitadic, & qu'il avoit entierement défaits. Quoique cet avantage eût pu rétablir ſes affaires en Pologne, il ne voulut point en profiter, & il retourna dans ſes états de Saxe. Mais le roi de Suede ayant été entierement défait par les Moſcovites le 8. Juillet 1709. à la bataille de Pultowa, & ce prince ayant été obligé de ſe réfugier à Bender, le roi Auguſte prit la réſolution de rentrer en Pologne, non-obſtant ſa renonciation. Il partit pour cet effet de Saxe, & ſe mit en chemin le 22. Août avec une armée de 13000. hommes, après avoir publié un manifeſte daté du jour de ſon départ, pour juſtifier ſon entrepriſe, qu'il fit à la ſollicitation du czar de Moſcovie, & de pluſieurs Polonois, qui étoient toujours demeurés attachés à ſes intérêts. Il entra en Pologne ſans aucune oppoſition; & la plus grande partie des ſeigneurs du parti contraire embraſſerent alors le ſien. Depuis il continua la guerre contre le roi de Suede juſqu'à la mort de ce prince. En 1715. les Lithuaniens qui avoient déja cauſé quelques troubles, ſous prétexte des impôts exceſſifs dont ils étoient accablés, recommencerent dès le mois de Juillet à en exciter de nouveaux; mais ils furent de peu de durée. L'accommodement de la nobleſſe mécontente fut fait au mois de Septembre ſuivant par l'entremiſe & les ſoins de l'évêque de Cujavie; mais à peine les troubles de Lithuanie furent-ils pacifiés, qu'il s'en éleva d'autres beaucoup plus vifs dans la Pologne pendant l'abſence du roi, qui étoit allé en Saxe. La plus grande partie de l'armée Polonoiſe renonça à l'obéiſſance du général de la couronne, fit une confédération, & ſe choiſit un maréchal. La nobleſſe de Cracovie, & pluſieurs autres palatinats ſe révolterent en même tems, & ſe confédérerent. Il y eut une guerre aſſez rude entre eux, & les Saxons & Polonois du parti du roi; mais enfin par la médiation du czar de Moſcovie il fut conclu le 3. Novembre 1716. un traité d'accommodement entre le roi & les confédérés de Pologne, qui fut ratifié le 24. Décembre ſuivant; & l'échange des ratifications ayant été fait, la paix fut publiée le premier Février 1717. En exécution du traité, les troupes Saxones évacuerent la Pologne, & ſe retirerent en Saxe. Le czar après pluſieurs négociations, & ſur les

Digitized by Google

ſollicitations du roi Auguſte, retira auſſi ſes troupes de Pologne & du grand-duché de Lithuanie. Par-là la tranquillité fut rétablie dans ce royaume, qui étoit déſolé depuis pluſieurs années par les guerres étrangeres & civiles, & le roi Auguſte regna depuis ce tems-là paiſiblement, faiſant de tems en tems de longs ſéjours dans ſes états d'Allemagne, d'où s'étant rendu en dernier lieu à Varſovie le 16. Janvier 1733. pour aſſiſter à une diéte générale qu'il avoit convoquée, il ſe trouva attaqué à ſon arrivée d'un ancien mal au pied & d'une fiévre lente, dont il mourut le premier Février ſuivant à quatre heures du matin, dans ſon palais à Varſovie, âgé de 62. ans, 8. mois & 19. jours, dans la trente-neuviéme année de ſa régence en Saxe, & dans la trente-ſixiéme de ſon regne en Pologne. Il avoit été marié le 10. Janvier 1693. avec *Chriſtine-Everhardine* de Brandebourg-Bareith, qui mourut ſubitement d'une attaque d'apoplexie, en ſon château de Pretſch en Saxe, lieu de ſa réſidence ordinaire, le 5. Septembre 1727. ſur les dix heures du matin, dans la cinquante-ſixiéme année de ſon âge, étant née le 29. Décembre 1671. Elle mourut dans la religion Proteſtante, dans laquelle elle étoit née. De ce mariage il n'eſt ſorti que FREDERIC-AUGUSTE, qui ſuit. FREDERIC-AUGUSTE, roi de Pologne, électeur de Saxe, laiſſa pluſieurs enfans *naturels*, *entr'autres*, Maurice, *appellé* le comte de Saxe, *chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc, qui eſt entré au ſervice de France, où il avoit été fait colonel d'un régiment d'infanterie, ci-devant Spaar, ſur le pied étranger, & maréchal de camp des armées du roi le 7. Août 1720. Il eſt né de* Marie-Aurore *de Koniſmarck, comteſſe de Weſterwoich & de Steeoldm, abbeſſe du monaſtere impérial libre & ſéculier de Quedlimbourg, morte au mois de Mars 1728*; un autre fils *appellé* le comte Rutowski ou Radowski, *qui du conſentement du roi ſon pere, entra au mois de Janvier 1728. au ſervice du roi de Pruſſe, qui le déclara major général de ſes armées, & lui confera le régiment de ſes gardes du corps à cheval, le roi de Pologne lui conſerva un même-tems la compagnie qu'il avoit dans ſes gardes*; un troiſiéme fils, *connu ſous le nom de* chevalier de Saxe & prince de Techſen, *chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc, qui fit le voyage d'Italie, d'où il fut de retour à Dreſde au mois d'Octobre 1728*; une fille *appellée* la comteſſe de Coſel, *qui fut mariée au château de Pilnitz en Saxe, le 3. Juin 1725. avec* Henri-Frederic, *comte de Friefen, grand chambellan, & grand fauconnier de l'électorat de Saxe, chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc & miniſtre du cabinet ou conſeil privé de l'électorat. Elle mourut de la petite vérole à Dreſde au mois de Février 1728*; & Anne, *comteſſe d'Orzelska, qui a été mariée à Dreſde le 10. Août 1730. avec* Frederic-Guillaume, *duc de Holſtein-Beck.*

XI. FREDERIC-AUGUSTE duc de Saxe, de Juliers, de Cleves & de Mons, d'Angrie & de Weſtphalie, électeur & archimaréchal du ſaint Empire Romain, landgrave de Thuringe, &c. prince royal de Pologne, chevalier de l'ordre de la Toiſon d'or, né à Dreſde le 17. Octobre 1696. fit profeſſion de la religion Catholique à Bologne en Italie entre les mains du cardinal Caſoni, qui en étoit légat en 1712. mais il tint ce changement ſecret juſques au 11. Octobre 1717. qu'étant à Vienne à la cour de l'empereur, il déclara publiquement qu'il étoit Catholique, en aſſiſtant ce jour-là à la meſſe célébrée par le nonce du pape. L'empereur le nomma chevalier de la Toiſon d'or le 23. Novembre 1721. & il en reçut le collier à Dreſde par les mains du roi ſon pere, chargé des pouvoirs de S. M. I. le 10. Avril 1722. Le roi ſon pere l'ayant nommé préſident de ſon conſeil de cabinet, & chargé de la direction générale de toutes les affaires au-dedans & au-dehors du royaume, ſans aucune exception, il prit ſéance en cette qualité dans le conſeil privé à Varſovie le 13. Février 1726. & commença de ce jour-là à donner audience en cette qualité aux miniſtres étrangers & à ceux de la cour. Il a ſuccedé à la dignité électorale & aux états de ſa maiſon par la mort du roi ſon pere, au mois de Février 1733. Ce prince a été marié à Vienne le 20. Août 1719. avec *Marie-Joſephe-Benedicte-Antoinette-Thereſe-Xavier-Philippine*, archiducheſſe d'Autriche, née le 8. Décembre 1699. fille aînée de feu l'empereur *Joſeph*. Il en a eu *Charles-Frederic-Auguſte-François*, né à Dreſde la nuit du 17. au 18. Novembre 1720. & bâtiſé le 19. mort le 22. Janvier 1721. à une heure du matin, & mis le 25. en dépôt dans l'égliſe des Catholiques à Dreſde; *Joſeph-Charles-Auguſte-Frederic-Guillaume-François-Xavier*, né au château de Pilnitz le 24. Octobre 1721. à deux heures après minuit, qui reçut les cérémonies du baptême à Dreſde le 8. Décembre ſuivant, après avoir été revêtu par le roi ſon aïeul de l'ordre de l'Aigle blanc. Ce jeune prince entrant dans la ſeptiéme année de ſon âge, prit poſſeſſion le 24. Octobre 1727. d'un régiment d'infanterie Saxone, dont le roi ſon aïeul le fit colonel, & il monta ce jour-là à cheval pour la premiere fois; mais ayant été attaqué de la petite vérole, il en mourut à Dreſde le 14. Mars 1728. Il fut inhumé le 16. ſuivant dans la chapelle Catholique; *Frederic-Chriſtian-Gregoire-Georges-François-Leopold*, né à Dreſde le 5. Septembre 1722. à quatre heures du matin, devenu prince électoral de Saxe au mois de Février 1733; *Marie-Amelie-Chriſtine-Françoiſe-Xavier-Flore-Walburge* princeſſe électorale de Saxe, née à Dreſde le 24. Novembre 1724. & bâtiſée le lendemain; *Marie-Marguerite-Françoiſe-Xavier*, née à Dreſde la nuit du 11. au 12. Septembre 1727; *Anne-Marie-Angelique-Xavier*, née à Dreſde à deux heures du matin, le 29. Août 1728; *Auguſte-Albert-François-Xavier-Benoît*, né à Dreſde vers les dix heures & demie du matin, le 25. Août 1730; & *Marie-Joſephe-Caroline-Eleonore-Françoiſe-Xavier*, née à Dreſde entre ſix & ſept heures du matin, le 4. Novembre 1731. & bâtiſée pour les cérémonies, le 15. Décembre ſuivant.

SAXE-HALL, ou *WEISSENFELDS.*

IX. JEAN-ADOLPHE duc de Saxe-Weiſſenfelds, &c. *Jean-Adolphe* duc de Saxe-Weiſſenfelds, né le 4. Septembre 1685. chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc, général d'infanterie des troupes Saxones, général commandant & colonel de la premiere compagnie des gardes du corps de l'électeur de Saxe, a été marié le 8. Mai 1721. avec *Jeanne-Antoinette* de Saxe, né le 31. Février 1698. fille de *Jean-Guillaume* duc de Saxe-Eiſenach, & de *Chriſtine-Julienne* de Bade-Dourlach, ſa ſeconde femme. *Anne-Marie* de Saxe-Weiſſenfelds, qui avoit épouſé en 1705. *Ertman*, comte de Promnitz, & morte à Sorau dans la baſſe Luſace après une longue maladie, au mois de Mars 1731. dans la quarante-huitiéme année de ſon âge, étant né le 17. Juin 1683.

X. JEAN-GEORGE duc de Saxe-Hall & de Weiſſenfelds, &c. *Jeanne-Magdelene* de Saxe-Weiſſenfelds, née le 17. Mars 1708. a été mariée au château de Dama dans la baſſe Luſace, le 27. Septembre 1730. avec *Ferdinand*, duc de Courlande, âgé alors de 71. ans. La mere de cette princeſſe qui avoit aſſiſté à ſes épouſailles, étant retournée à Langen-Salza en Thuringe, lieu de ſa réſidence ordinaire, y mourut le 11. Novembre 1730.

SAXE-BARBI.

IX. HENRI duc de Saxe-Weiſſenfelds-Barbi, chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc, mourut à ſa réſidence de Barbi au mois de Février 1728. dans la ſoixante-onziéme année de ſon âge, étant né le 29. Septembre 1657. *Georges-Albert*, ſon fils, duc de Saxe-Weiſſenfelds-Barbi, né le 9. Avril 1694. & auſſi chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc, lui ſuccéda, & prit la régence de ſes états. Il a été marié le 18. Février 1721. avec *Auguſte-Louiſe* de Wirtemberg, née le 21. Janvier 1698. fille de *Chriſtien-Ulrie* duc de Wirtemberg-Oëls, & de *Sophie-Guillelmine* d'Ooſt-Friſe. *Henriette-Marie* de Saxe, née le premier Mars 1697. ſœur du duc *Georges-Albert*, eſt morte fille le 10. Août 1719.

Digitized by Google

SAXE-MERSBOURG.

VIII. CHRISTIAN duc de Saxe, troiſiéme fils de JEAN-GEORGES I. &c. *Henri* duc de Saxe-Merſbourg-Spremberg, né le 2. Septembre 1661. chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc, a été fait auſſi chevalier de l'ordre de l'Elephant par Chriſtian VI. roi de Danemarck, le 6. Juin 1731. Ce prince ayant ſuccedé aux états du duc *Guillaume-Maurice* ſon neveu, prit poſſeſſion de la ville de Merſbourg, & y fut inaugurè le 6. Juillet 1731. il fit ſon entrée ſolemnelle avec la ducheſſe ſa femme, le 20. Décembre ſuivant.

X. MAURICE-GUILLAUME duc de Saxe, adminiſtrateur régent de Merſbourg, chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc, eſt mort à Merſbourg au mois d'Avril 1731. dans la quarante-troiſiéme année de ſon âge, étant né le 5. Février 1688. ſans laiſſer de poſterité maſculine : ainſi il a eu pour ſucceſſeur dans ſes états *Henri* ſon oncle, *dont on vient de parler.*

SAXE-ZEIST.

VIII. MAURICE duc de Saxe-Zeiſt, dernier des fils de l'électeur JEAN-GEORGES I. du nom, &c. *Chriſtian-Auguſte* de Saxe-Zeiſt, cardinal de l'égliſe Romaine, archevêque de Strigonie, primat de Hongrie, évêque de Javarin, prevôt de l'égliſe métropolitaine & de la collégiale de S. Gereon de Cologne, chanoine des égliſes cathédrales de Liege, Munſter, Breſlau, Aichſtat & de Cologne, grand commandeur du bailliage de Thuringe, de l'ordre Teutonique, conſeiller d'état intime actuel de l'empereur, & ſon principal commiſſaire à la diéte de l'empire de Ratiſbonne, étoit né le 9. Octobre 1666. & quoique Proteſtant, il s'engagea dans l'ordre Teutonique, & eut après la mort de ſon pere le grand bailliage de Thuringe ; puis ayant embraſſé la religion Catholique, le pape Innocent XII. lui donna un canonicat de Liege au mois d'Octobre 1691. & l'empereur le nomma au mois d'Avril 1696. à l'évêché de Raab, ou Javarin en Hongrie, qui fut propoſé pour lui à Rome par le pape le 18. Juin ſuivant, ſa tainteté lui ayant accordé en même tems le gratis de ſes bulles. Le pape Clement XI. lui confera au mois de Mai 1704. le doyenné de l'égliſe métropolitaine de Cologne, & la prevôté de l'égliſe collégiale de S. Gereon, vacans par la mort du cardinal de Furſtemberg. Le même pape le créa cardinal le 17. Mai 1706. Il étoit alors plénipotentiaire de l'empereur ſur le bas Rhin, & coadjuteur de l'archevêché de Strigonie, dont étant devenu titulaire, le *pallium* lui fut accordé le 8. Juin 1707. Il fut déclaré par l'empereur Charles VI. au mois de Septembre 1716. ſon principal commiſſaire à la diéte de Ratiſbonne, où il ſe rendit le 3. Décembre ſuivant pour prendre poſſeſſion de cet emploi qu'il exerça juſqu'à ſa mort arrivée à Ratiſbonne le 23. Août 1725. à deux heures du matin, après une léthargie de cinq jours, dans la cinquante-neuviéme année de ſon âge, & la vingtiéme de ſon cardinalat. Son corps fut porté à Marienthal en Hongrie, où il fut inhumé.

X. MAURICE-ADOLPHE-CHARLES duc de Saxe-Zeiſt, né le premier Décembre 1702. neveu du cardinal *dont il vient d'être parlé*, embraſſa en 1716. la religion Catholique, & quoiqu'il ſeſſait ſeul héritier de ſa branche, il prit le parti de l'Egliſe, & fut fait chanoine de Cologne & prevôt d'Alt-Oettingen. Il fut auſſi élu prevôt de S. Gereon de Cologne, au lieu du feu cardinal ſon oncle, au mois de Septembre 1725. Le pape Benoît XIII. propoſa pour lui à Rome dans un conſiſtoire l'archevêché de Pharſale, *in partibus Infidelium*, le 8. Février 1730. & il fut ſacré le 27. Août ſuivant dans l'égliſe métropolitaine de Prague par l'archevêque & prince de ce lieu, aſſiſté des évêques de Leitmaritz & de Mayern. L'empereur le nomma au mois d'Octobre 1731. à l'évêché de Koniegſgratz en Bohéme, qui fut préconiſé & propoſé pour lui à Rome le 17. Décembre ſuivant & le 3. Mars 1732. & ayant été déclaré conſeiller intime actuel d'état de S. M. I. il prêta ſerment, & prit ſéance en cette qualité dans ce conſeil à Vienne le 2. Janvier 1732. Il fut transféré au mois d'Avril 1733. à l'évêché de Leitmaritz auſſi en Bohéme.

SAXON (le droit) eſt celui dont les Saxons Oſtfaliens & Weſtphaliens ſe ſervoient autrefois. Ce droit ne conſiſtoit d'abord, comme celui des autres peuples de l'Allemagne, que dans les anciens *Uſ.* On croit qu'avant Charlemagne ils n'avoient point de loix écrites. Ce prince fut le premier qui leur en donna. Elles ont été publiées en partie par Heroldt, Lindenbroge, Luc Holſtenius, & autres. Les empereurs & rois d'Allemagne qui ſuivirent Charlemagne, y ajouterent quelque choſe : entr'autres, Henri l'Oiſeleur & les Ottons, à qui l'on attribue quelques loix. Ebkon de Rebkau compila vers le commencement du XIII. ſiécle une eſpece de code de toutes ces anciennes coutumes, & l'intitula, *le miroir Saxon.* Ce droit fut adopté par une grande partie de l'Allemagne, & reputé pour un droit univerſel dans le Palatinat Saxon. On l'oppoſa même au droit de Souabe, qui s'obſervoit dans les provinces ſur le Rhin & dans les Pays-bas. Le droit Saxon fut auſſi introduit en Pologne & dans les provinces qui lui appartenoient alors, où il eſt encore aujourd'hui en vigueur. Mais l'autorité des états d'Allemagne s'étant accrue de jour en jour, ces états ont preſque entierement aboli le droit Saxon, quoiqu'ils ſe trouvent proprement compris dans le Palatinat Saxon, & que l'obſervation de ce droit ſoit bornée aux pays de la branche Albertine & Ernеſtine. * Contingius, *De jure gent.* Schilter, *inſtitut. jur. publ.* Gundling, *De Henrico aucupe*, &c.

SAXON (le droit électoral) eſt celui que les électeurs de Saxe, en vertu de leur pouvoir, ont preſcrit à leur électorat & aux pays qui y ſont compris & incorporés. Ce droit eſt compoſé d'ordonnances, de déciſions, de reglemens de police, &c. On y trouve en particulier les conſtitutions de l'électeur Auguſte, diviſées en quatre parties, que Daniel Moller & Benedict ou Benoît Carpzovius ont illuſtré par d'amples commentaires. L'électeur Auguſte voyant que les tribunaux de juſtice & les facultés des juriſconſultes de ſes pays n'étoient pas d'accord, tant dans l'explication du droit Romain, que dans celle du Saxon, & ayant été pluſieurs fois requis par les états de remédier à ce deſordre, ordonna aux tribunaux d'envoyer les queſtions controverſées avec les mémoires néceſſaires pour cela. Tout ayant été éxecuté comme il l'avoit preſcrit, il établit en 1572. à Meiſſen une députation des conſeillers auliques : ſçavoir, Jean de Bernſtein, Eric Volckmer de Berlepſch, capitaine de la Thuringe ; Jerôme Kieſewetter, docteur en droit & chancelier ; Jean de Zaſch, Abraham de Bock, maréchal de la cour, Laurent Lindemann, docteur en droit, & David Pfeiffer, docteur en droit. Il leur joignit les juriſconſultes Jacques Thoming, Leonard Badehorn, & Jean Reiſtelneider, de la faculté de Leipſic ; le docteur Teuber, Joachim de Beuſt, & Matthieu Weſembeck, de la faculté de Witemberg. Ces députés après plus d'un mois de conférences, remirent leurs déciſions à l'électeur, qui les communiqua aux états aſſemblés, les ratifia, & les fit imprimer. On ne publia à Dreſde le 21. d'Avril 1572. en allemand que 171. conſtitutions, que le docteur Jacques Schultes, pour lors conſeiller de l'électeur & chanoine de Merſebourg, traduiſit en latin. Les autres 40. conſtitutions qui y étoient auſſi ſcellées & ſignées par l'électeur, furent remiſes aux tribunaux pour leur ſervir de regles en tems & lieux. Dans la ſuite on les inſera dans le corps du droit Saxon, ſous le titre de *Conſtitutions particulieres* : & elles ont force de loi comme les autres. Mais comme ces loix n'avoient pas levé toutes les difficultés, & qu'elles avoient même donné occaſion à pluſieurs abus, les états preſenterent ſur cela leurs griefs à Georges I. en 1653. & 1655. & à Georges II. ſon fils en 1657. Ce dernier fit publier en conſéquence 91. nouvelles déciſions, que Jean Philippi a éclaircies par des remarques. Depuis ce tems-là on a encore travaillé à un nouveau reglement par rapport aux procès ; mais il n'a pas été rendu public. * Daniel

Digitized by Google

Moller, *in Præfatione ad conſtitutiones Auguſti.* Mauritius, *in introductione ad praxim forenſem.* Struvius, *in Biblioth. juris*, &c.

SAYN, comté ſur le Rhin, qui comprenoit autrefois Vallendar, Altenkirchen, Freuſberg, Hachenbourg, Neumagen, Rheinbruel, & diverſes autres villes & offices. Il y en a qui placent ce comté dans le cercle de Weſtphalie. Il tire ſon nom du vieux château de *Sayn*, ſitué ſur une petite riviere du même nom. Ce château eſt à une lieue & demie de Coblentz, & l'on croit qu'il a été bâti par Frederic, fils de Walrab, comte de Naſſau. Brunon, comte de Sayn, & l'un des deſcendans de Frederic, fut électeur de Cologne depuis l'an 1205. juſqu'en 1208. Henri mort en 1246. fut le dernier de ſa race qui s'éteignit avec lui.

SCACCHI. (Fortunat) &c. *Ajoutez à l'édition du Moreri de 1725. que* l'ouvrage où cet auteur traite des huiles ſaintes, &c. eſt écrit en latin. & fut imprimé par parties. Le premier volume parut en 1625. le deuxiéme en 1627. le troiſiéme en 1629. tous trois à Rome. Ces trois volumes furent réimprimés à Amſterdam en 1701. en un volume *in-folio*.

SCALA (Barthelemi) né à Colle, petite ville de la Toſcane, vers l'an 1430. quoique fils d'un meûnier, s'eſt fait un grand nom dans la république des lettres. Etant allé à Florence vers l'an 1450. Coſme de Medicis qui vit en lui d'heureuſes diſpoſitions pour les ſciences, lui donna les moyens de s'y appliquer. Scala étudia en droit, fréquenta le barreau, & y parut avec diſtinction. Coſme étant mort le premier d'Août 1464. Pierre de Medicis, ſon fils, lui continua ſa protection, & engagea la république à ſe ſervir de lui dans des négociations importantes dont elle eut lieu d'être ſatisfaite. En 1467. les Florentins en guerre avec les Venitiens, formerent un conſeil de dix perſonnes, pour regler ce qu'il y avoit à faire ſur ce ſujet, & Scala fut un de ces dix, ſelon Philelphe. Il étoit déja avant ce tems-la ſecretaire ou chancelier de la republique. Le 13. de Septembre 1471. on lui donna le droit de bourgeoiſie à Florence pour lui & ſes deſcendans, & en 1477. il eut des lettres de nobleſſe. En 1484. il fut un des ſix ambaſſadeurs que les Florentins envoyerent au pape Innocent VIII. pour le féliciter ſur ſon exaltation; & ce fut lui qui porta la parole. Le pape fut ſi content de ſon diſcours, qu'il le fit la même année chevalier de l'Eperon d'or, & ſenateur de Rome. En 1486. il fut élu gonfalonier de la republique. Son tems fini, on le fit de nouveau chancelier. On lui ôta cette charge en 1494. ſur quelques ſoupçons qu'on avoit conçus contre lui; mais ſon innocence ayant été reconnue peu après, on l'y rétablit. Il mourut à Florence en 1497. Il avoit épouſé *Magdelene* Benci, d'une famille illuſtre de Florence, dont il eut un fils nommé *Julien*, & cinq filles. *Alexandra*, l'une de ſes filles, s'eſt diſtinguée par ſon érudition & par ſon habileté dans les langues grecque & latine. Scala eſt auteur des ouvrages ſuivans, outre ſon diſcours qui a été imprimé, *De Hiſtoria Florentina qua extat in bibliotheca medicea edita ab Oligero Jacobeo. Vita di Vitaliani Borromæo. Oratio pro imperatoris militaribus ſignis dandis Conſtantio Sfortiæ imperatori. Apologia contra vſurpatores civitatis Florentiæ;* & differentes lettres écrites, tant en ſon nom qu'au nom de la république. * *Voyez* le Journal de Veniſe, *tome 22. p. 404.* &c.

SCALIGER (Jules Ceſar) ou de l'ESCALE, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit que* ce fut un des plus grands génies du XV. ſiécle; il falloit dire du XVI. C'eſt dans ce dernier ſiécle que Scaliger a paſſé la plus grande partie de ſa vie. *On ajoute dans le Moreri de 1725. ſeulement*, qu'il mourut en 1558. âgé de 75. ans; *liſez* qu'il mourut le 21. d'Octobre 1558. dans la ſoixante-quinziéme année de ſon âge. Le traité d'Hippocrate ſur lequel il a fait des commentaires, eſt intitulé, *Des ſonges*, non *Des inſomnies*. Au lieu des 15. livres des exercices & diſputes de la ſubtilité, *liſez le quinziéme livre des exercitations exotericques*. Otez *le criſique & l'hipercritique*, & liſez ſeulement: ſans parler de ſa poëtique, qui eſt remplie de remarques grammaticales & philologiques.

SCALIGER (Joſeph-Juſte, *non* Jules, *comme on le dit dans le Moreri, édition de 1725.*) *Pour ce qui eſt dit du* Scaligerana *dans cet article d'après* Guy-Patin, *comme ce recit n'eſt ni exact ni entier; voyez l'article ſuivant.*

SCALIGERANA. *Ce qu'on a dit dans les précédentes éditions du Dictionnaire des deux recueils intitulés Scaligerana prima & ſecunda, à l'article de Joſeph* SCALIGER, *doit être auſſi rectifié & éclarci.* Il y a d'aſſez bonnes choſes dans ces deux recueils, & des traits de critique quelquefois bien frapés; mais il y a auſſi beaucoup de verbiage & de traits bien communs. Le premier a été recueilli depuis 1575. juſqu'en 1592. par François Vertunnien de Poitiers, médecin de MM. Chatelgniers de la Rochepozai, dans la maiſon deſquels Joſeph Scaliger demeuroit alors. Vertunnien qui avoit occaſion de le voir, & qui le fréquentoit même aſſez ſouvent, ſe plaiſoit dans ſes converſations; & n'ayant d'autre deſſein que de pourvoir à ſon utilité, particuliere, il recueilloit avec aſſez de ſoin des entretiens de ce ſçavant ſur traits d'érudition qu'il donnoit continuellement. Les cahiers que Vertunnien en laiſſa, après être demeurés pluſieurs années après ſa mort enſevelis dans une eſpece d'oubli, en ont été tirés enfin par M. de Sigognes avocat à Poitiers, homme de lettres, qui acheta ce recueil, & le fit imprimer ſous le titre de *Scaligerana prima*, parce qu'il ne contenoit que des traits donnés par Scaliger, dans un âge moins avancé que lorſque ſes converſations fourniſſent la matiere du ſecond Scaligerana, qui n'eſt le premier que dans l'ordre de l'impreſſion, ayant été publié deux ou trois ans avant le *Scaligerana prima*. Ce ſecond Scaligerana eſt dû à Jean & Nicolas de Vaſſan, fils de M. de Vaſſan, ſieur de Remi-Meſnil, mari de Perrette Pithou, ſieur de Pierre de François, &c. Pithou, morte ſur la fin de 1604. à Geneve, où elle s'étoit retirée. Ces freres Vaſſans étant allé faire leurs études à Leyde, y voyoient aſſidument Joſeph Scaliger, & recueilloient avec ſoin ce qu'ils lui entendoient dire de curieux. A leur retour en France, où ils ſe firent Catholiques, ils communiquerent leurs recueils à MM. Dupuy. Ceux-ci les donnerent à M. Sarrau, qui en laiſſa une copie à ſon fils Iſaac, des mains duquel ils paſſerent entre celles de Daillé le fils, qui les rangea pour ſon uſage par ordre alphaberique, comme il avoit fait du Perroniana; & Iſaac Voſſius, qui étoit alors à Paris, ayant eu communication de l'un & de l'autre, les fit imprimer chez Adrien Ulae libraire à la Haye. * *Notes* de M. de la Monnoie *ſur les jugemens des ſçavans* de M. Bailler, t. 2. p. 155. 156. *Recueil de litterature & d'hiſtoire, chez Lhonoré*, p. 66. & 67. Cet auteur dit que le premier Scaligerana eſt bon, parce qu'il eſt de Scaliger même, & que le ſecond, qui eſt, ſelon lui, de Dumoulin le pere, n'eſt qu'un enfant de Scaliger, dont Heinſius, Grotius & Voſſius ont fait les oreilles. Mais l'auteur de ce recueil de litterature ſe trompe très-ſouvent. Il a été relevé en particulier ſur cet article par les auteurs du *Journal litteraire de la Haye* (t. 16. 1. part.) qui diſent que le premier Scaligerana a été publié par Tanneguy le Fevre: mais M. de la Monnoie étoit mieux informé.

SCALKEN (Godefroi) de Dordrecht, s'eſt diſtingué dans le même talent de peindre que Gerard Dau, chez lequel il avoit appris ſon art. Il s'eſt ſouvent plû à repréſenter des ſujets de nuit, c'eſt-à dire, des figures éclairées par des lumieres artificielles, & ce ſont les tableaux où il ſemble avoir mieux réuſſi. Il eſt mort au commencemtnt du XVIII. ſiécle. * *Mémoires du tems.*

SCAURUS. (Marcus Terentius) *Supplée, cet article à celui qui eſt dans le Moreri, édition de 1725. & que l'on a reformé dans l'édition de 1732.* Marcus Terentius Scaurus grammairien ſous l'empereur Hadrien, fut pere de *Scaurinus*, lequel fut maître de l'empereur Verus. Capitolin en fait mention dans la vie de cet empereur, & Aulu-Gelle, livre 2. c. 15. Scaurinus eut un fils de même profeſſion, nommé auſſi *Scaurinus*, qui fut maître d'Alexandre Severe. On ne ſçait pas préciſément auquel de Scau-

Digitized by Google

rus ou des deux Scaurinus on doit donner un Traité des particules de la langue latine, que l'on fait paſſer ſous le nom de Scaurus. Il eſt même fort douteux ſi l'on doit donner cet ouvrage à aucun des trois; car pour celui que l'on prétend avoir été adopté par Turſelin, *c'eſt une meprise que l'on a eu tort de mettre dans les éditions du Dictionnaire hiſtorique données avant celle de 1725. & dans celle de 1721. même, dans laquelle tout cet article eſt à réformer, tel qu'on vient de le donner ici. Voyez ci-après*, SCHORUS.

SCEPEAUX. (Yves de) D'autres l'appellent *Deſcpeaux* & *Delepeaux*. Il étoit Angevin, & le maria avec Charlotte de Beauveau, fille de Bertrand de Beauveau, baron de Precigny, &c. & de Jeanne de la Tourlandri. Il prit le parti de la robe; & en 1434. étant recteur de l'univerſité d'Angers, il contribua beaucoup à l'aggrégation des facultés de Théologie, de Médecine, & des Arts. Quatre ans après, il ſuccéda à Jean Teuder, conſeiller de la cour, & le 4. de Juillet 1441. il fut reçu troiſiéme préſident à la place de Guillaume Couſinot, que l'on avoit obligé de ſe retirer. Yves de Scepeaux s'acquitta ſi dignement de ſon emploi, qu'on l'appelloit par excellence, le grand préſident. Il fut élu premier préſident du même parlement de Paris le 19. d'Août 1457. & mourut en 1461. Ce fut lui qui fit le procès en 1474. à Jean duc d'Alençon, qui étoit entré dans pluſieurs révoltes contre le roi Louis XI. Choppin s'eſt trompé, quand il a dit que ce roi dépoſſeda Scepeaux pour mettre en ſa place Elie de Tourelles. * Blanchard, *Hiſt. des préſid.* Le Laboureur, *Tomb. des Celeſt.* Mezerai, *Regne de Louis XI. ſur l'an 1473. & 1474.*

SCHAAF (Charles) né à Nuys, ville de l'électorat de Cologne, le 28. d'Août 1646. étoit fils de Henri Schaaf, major dans les troupes du landgrave de Heſſe-Caſſel, qu'il perdit avant l'âge de 8. ans. Sa mere l'accompagna à Duisbourg, où l'on avoit deſſein qu'il pourſuivit ſes études; & quand il les eut achevées, prêt à entrer dans l'état eccleſiaſtique, l'électeur de Brandebourg, Frederic-Guillaume, l'établit en 1677. ſur la demande des étudians en théologie, docteur en langues orientales dans l'univerſité de Duiſbourg. Schaaf quitta cet emploi au bout de trois ans, pour en remplir un ſemblable à Leyde, du conſentement du ſénat académique. Il y fut ſi utile, que le 8. de Mai 1683. les curateurs de l'univerſité lui firent un préſent conſiderable, & l'engagerent le 8. de Novembre ſuivant à remplir en chef le poſte de docteur en langues orientales; emploi qu'il exerça quatre ans, ſans penſer à le quitter. Mais au bout de ce terme, appellé ailleurs, & prêt à quitter Leyde, on l'y retint, on augmenta ſes gages, on lui promit une chaire de profeſſeur, on lui donna par écrit un privilege qui défendoit à tout autre d'enſeigner les langues Orientales; & ce privilege fut notifié au recteur & au ſénat académique. Au bout de 33. ans d'exercice, M. Schaaf eut encore une augmentation de gages, qui fut ſuivie d'une troiſiéme en 1719. avec le titre de profeſſeur. Il enſeigna encore dix ans avec cette qualité. Ainſi M. Schaaf a profeſſé les langues Orientales 3. ans à Duiſbourg, & cinquante ans à Leyde. Il prêchoit quelquefois, &, dit-on, avec beaucoup d'applaudiſſement. En 1711. les curateurs le prierent de faire un catalogue des livres hebreux, chaldéens, ſyriaques, ſamaritains, & des écrits des rabbins imprimés & manuſcrits, qui ſe trouvoient dans la bibliotheque de l'univerſité; ce qu'il fit en trois mois de tems. Le catalogue eſt joint à celui de la bibliotheque publique de Leyde, imprimé *in-folio* en 1711. Il avoit déja donné au public, 1. *Opus Aramæum.* 2. *Novum Teſtamentum Syriacum*, avec une traduction latine. 3. *Lexicon Syriacum concordantiale.* Son catalogue fut ſuivi 1. d'un *Epitome grammatica Hebraïca*, 2. d'une lettre ſyriaque de l'évêque *Mar-Thomas*, écrite de Malabar en 1709. au patriarche d'Antioche, & traduite en latin par Schaaf; plus, une lettre ſyriaque de ce dernier, ſuivie d'une Relation hiſtorique, *in-4°.* 1714. *Caroli* Schaaf *Sermo academicus de linguarum Orientalium ſcientia*, *&c.* prononcé le 27. de Mai 1710. Ce ſçavant mourut en 1719. Il avoit eu une correſpondance intime avec l'évêque de Malabar, qui lui écrivoit ſouvent, & Jean-Henri Schaaf ſon fils, a entretenu cette correſpondance. * *Bibliotheque Germanique, tome 22.* M. de la Croze, *Hiſtoire du Chriſtianiſme des Indes, page 421. & ſuivantes*, *&c.*

SCHADRENSIS ou SCIADRENSIS, (Iſaac) auteur Syriaque, Maronite du Mont-Liban, nommé ainſi du bourg de *Schadra*, où l'on croit qu'il étoit né, a fleuri dans le XVII. ſiécle. Il prenoit le titre d'archevêque de Tripoli en Syrie. En 1636. il fit imprimer à Rome au college des Maronites une Grammaire pour la langue ſyriaque, en ſyriaque même, pour l'uſage de ſes compatriotes. Il étoit alors dans un âge fort avancé. Dans la préface de cette Grammaire qui eſt en arabe, quoiqu'écrite en caracteres ſyriaques, on apprend qu'il étoit fils de Jean Ebn-Schadajack, qui fut envoyé à Rome en 1603. vers le pape Clement VIII. avec quatre de ſes fils, Cyriaque, Michel, Sergius, & Iſaac lui-même. Jean fut metropolitain dans ſon pays, & mourut peu après avoir été élevé à cette dignité. Iſaac profita du ſéjour que ſon pere lui fit faire à Rome, pour y étudier au college des Maronites, où il enſeigna enſuite. Etant retourné depuis dans ſa patrie, il fut pendant dix ans archipâtre de Tripoly, & en 1629. on l'éleva à la dignité de métropolitain de Canubin & des lieux qui en dépendent. Le patriarche Jean l'envoya deux fois à Alep, & en 1635. il revint à Rome avec ſes deux fils, Jacques & Jean, diacres. Il y étoit encore en 1636, *comme on l'a dit au commencement.* Nous ignorons le tems de ſa mort.

SCHAFFHOUSE, en latin *Scaphuſium*, *Probatopolis*, ville capitale d'un des cantons Prétendus-Réformés de la Suiſſe, eſt ſituée ſur le rivage droit du Rhin. Cette ville eſt le douziéme canton. Elle n'eſt pas fort grande; mais elle eſt bien bâtie, & a un très-beau pont de pierre, avec lequel elle communique avec la Suiſſe. Ses revenus ſont conſidérables, & conſiſtent en partie dans ceux du couvent ſéculariſé de *Tous les ſaints*: & en partie dans le péage que payent les marchandiſes qui y paſſent en grande quantité, parce qu'on eſt obligé de débarquer toutes celles qui deſcendent le Rhin, pour les tranſporter ſur des chariots au-deſſous de la grande cataracte du Rhin, qui eſt à une demi-lieue de Schaffhouſe. L'air y eſt fort bon & fort pur. Le commerce & les fabriques n'y fleuriſſent point; mais elle a produit de fameux ouvriers & des ſçavans célebres, ſur-tout, des médecins. Son territoire eſt fertile en bleds, en vins, en fruits, en pâturages. L'origine de cette ville eſt dûe en partie à quelques maiſons nobles de *Brunſi*, des *Am-Staad*, des *Im-Thurn*, &c. & en partie aux maiſons des pêcheurs & des bateliers qui demeuroient là, parce qu'on y traverſoit le Rhin, & que les bateaux avoient coutume d'y aborder. Les maiſons de ces bateliers furent nommées *Scaph-hauſer*, ou les maiſons des bateaux, du mot latin *ſcapha*, qui ſignifie un bateau. Ces maiſons ayant formé un village, ce lieu fut appellé *Schiffhauſe*, *Scaphauſe* ou *Scafuſe*. Les anciens ſceaux de la ville portent ce dernier nom. En 1052. l'abbaye de l'ordre de S. Benoît, qui porte le nom de *Tous les ſaints*, fut fondée par Eberhard comte de Nellenbourg, qui fit préſent à ce couvent du bourg de Scafuſe, & de tous ſes droits & dépendances. Depuis ce tems-là les richeſſes de l'abbaye & le nombre de ces maiſons ayant augmenté conſiderablement, il s'en fotma une ville dans le XIII. ſiécle. Cette ville prit alors les armoiries de l'abbaye; & l'abbé, en vertu de la donation *dont on a parlé*, avoit le pouvoir ſuprême ſur la ville, & y nommoit le préteur & la moitié des membres du conſeil. Les privileges accordés par les empereurs de la maiſon d'Autriche, lui firent peu à peu changer de face; & lorſque la maiſon des anciens ducs de Souabe fut éteinte, cette ville fut déclarée ville imperiale libre. En 1312. elle entra en alliance avec Zurich & Saint-Gall. Schaffhouſe tomba en 1330. au pouvoir de la maiſon d'Autriche, par l'accord que fit Louis de Baviere élu empereur, avec Frederic duc d'Autriche, contre qui le premier diſputoit la couronne

Digitized by Google

impériale : mais elle conſerva ſes privileges. Elle demeura ſous la domination de la maiſon d'Autriche juſqu'en 1415. où le duc Frederic fut mis au ban par l'empereur Sigiſmond & par le concile de Conſtance, parce qu'il avoit favoriſé l'évaſion du pape Jean XXIII. Schaffhouſe redevint alors ville libre de l'empire, & obtint de l'empereur une lettre, en vertu de laquelle elle ne pouvoit plus être aliénée de l'empire. En 1501. elle fut reçue dans la ligue éternelle des Suiſſes, & devint ainſi le douziéme des cantons. Elle entra en 1511. dans le traité de l'union héréditaire avec la maiſon d'Autriche, & en 1521. dans l'alliance avec la France. La même année les Prétendus-Réformés s'introduiſirent dans cette ville, & y eurent le deſſus dès 1529. Le gouvernement de Schaffhouſe comprend le grand & le petit conſeil, dont les chefs ſont les deux bourgmeſtres. Les douze tribus dont la bourgeoiſie eſt compoſée, fourniſſent chacune un nombre égal de membres à ces conſeils. La tribu des nobles tient le premier rang, & n'eſt compoſée que de ſix familles nobles. Les bourgmeſtres préſident alternativement tous les ans, en commençant à la Pentecôte. Après eux le lieutenant & les deux threſoriers ſont les plus diſtingués, & ſont élus par le grand conſeil. Le petit conſeil a 24. membres, outre le bourgmeſtre, & le grand eſt compoſé de 84. membres. On appelle des ſentences du petit conſeil au grand; mais alors le petit conſeil, excepté le bourgmeſtre régnant, n'y a ni ſéance ni voix; & pour remplir le nombre de 84. on choiſit alors 24. bourgeois. Il y a encore un conſeil privé, compoſé de deux bourgmeſtres, du lieutenant, des deux threſoriers, d'un conſeiller & du ſecretaire d'état. La Juſtice eſt compoſée de 24. juges, dont la moitié eſt tirée du petit conſeil, & l'autre de la bourgeoiſie. On n'y juge en matiere de dettes, que celles qui ne paſſent pas 60. florins; celles qui vont au-delà, ſe décident devant le petit conſeil. Il y a encore quelques autres petites tribunaux & chambres qui s'occupent des affaires matrimoniales, des procès d'injures, & des comptes que l'on rend. Le pays de Schaffhouſe eſt diviſé en bailliages qui ſont au nombre de dix: c'eſt la ville qui y envoie les baillis: elle a auſſi part aux quatre bailliages d'Italie. Les armes de la ville ſont un bélier ſautant de ſable, couronné d'or au champ de ſinople. Les valets de ville portent des manteaux moitié noirs & moitié verds. M. Ruger a fait une hiſtoire de Schaffhouſe, qui eſt encore manuſcrite.

SCHEDIUS. (Paul-Meliſſe) *Dans le Moreri, édition de 1725. on le dit* né le 2. Décembre, *liſez* le 20. Il mourut à Heidelberg le 3. de Février 1602.

SCHEELSTRATE (Emmanuel de) *que l'on nomme mal* SCELESTRATE *dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. Son article a beſoin des additions & des corrections ſuivantes.* 1°. Il ne fut point chanoine de S. Jean de Latran, mais de S. Pierre à Rome. 2°. Il avoit 32. ans, *non* 23. ſeulement, lorſqu'il publia en 1678. ſes *Antiquitates eccleſiæ illuſtratæ*. Celui qui eſt intitulé, *Eccleſia Africana ſub primate Carthaginenſi*, eſt *in-4°*. imprimé à Cologne. Il contient quatre diſſertations, l'une ſur l'origine de l'égliſe d'Afrique & ſon gouvernement ſous le primat de Carthage, &c. La deuxiéme ſur la foi & les rits de l'égliſe d'Afrique, & leur conformité avec ceux de l'égliſe Romaine. La troiſiéme ſur les conciles d'Afrique, leurs differentes éditions, &c. La quatriéme ſur la ſucceſſion des évêques de Carthage, les accroiſſemens & décroiſſemens de l'égliſe d'Afrique juſqu'à ſon extinction, dans le VIII. ſiécle, &c. Son ouvrage de *Diſciplina arcani*, a été imprimé à Rome *in-4°*. Il y attaque principalement Erneſt Tentzelius. 4°. Le livre de M. Scheelſtrate contre les decrets des IV. & V. ſeſſions du Concile de Conſtance, dont on parle auſſi à ſon article, fut fait à l'occaſion de ce qui s'étoit paſſé en 1682. dans l'aſſemblée générale du clergé de France: les quatre articles qu'elle y dreſſa, ſont connus de tout le monde; ils contiennent une déclaration préciſe de la doctrine de l'égliſe de France ſur l'autorité des deux puiſſances, l'eccléſiaſtique & la temporelle. Dans le deuxiéme de ces articles elle déclare ſon attachement inviolable aux décrets du ſaint concile général de Conſtance, contenus dans les ſeſſions IV. & V. Decrets où la ſupériorité des conciles généraux ſur toute autre puiſſance ſpirituelle qui ſoit ſur la terre, eſt clairement établie & décidée; & c'eſt ce qui a engagé M. Scheelſtrate à écrire contre, pour en affoiblir l'autorité, & par-là ſaper par le fondement la déclaration du clergé & en ébranler la doctrine. Pour cet effet s'étant imaginé avoir trouvé dans la bibliotheque du Vatican, dont il avoit ſoin, des manuſcrits authentiques, par où il ſe flattoit de pouvoir déſarmer les théologiens François, en faiſant voir ſur-tout que le premier decret de la IV. ſeſſion avoit été corrompu par les peres du concile de Baſle, il publia dans ce deſſein l'ouvrage dont on ne dit que deux mots dans le Moreri, & peu correctement, & qu'il fit imprimer en 1683. ſous ce titre magnifique : *Acta Conſtantienſis concilii ad expoſitionem decretorum ejus ſeſſionum IV. & V. facienſia nunc primum ex codicibus manuſcriptis in lucem erута & diſſertatione illuſtrata*. Pluſieurs ſçavans ont répondu à cet ouvrage, & ont refuté, chacun en ſa maniere, tous les raiſonnemens & toutes les conſéquences que l'auteur a bâties ſur ce fondement. Mais un des meilleurs ouvrages faits contre lui, eſt celui de M. Arnauld docteur de Sorbonne, intitulé, *Eclairciſſemens ſur l'autorité des Conciles généraux & des papes*, &c. *in-8°*. en 1711. après la mort de l'auteur. M. Boſſuet attaque auſſi fortement M. Scheelſtrate dans ſa Défenſe des quatre propoſitions du clergé, volume *in-4°*. écrit en latin, & qui eſt connu de tout le monde.

SCHEFFER (Jean) &c. *Dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. on dit que* ce ſçavant eſt mort en 1676. Il mourut en 1679. Dans les mêmes éditions on ne lui donne que des ouvrages de critique & d'éloquence: il a encore plus écrit ſur l'hiſtoire que ſur ces deux matieres. On a de lui, par exemple, *Upſalia antiqua* in-8°. à Hambourg en 1687. après la mort de l'auteur. *De antiquis veriſque regni Sueciæ inſignibus*, à Holme en 1678. *in-4°*. c'eſt-à-dire l'année qui précéda celle où il mourut. *De militia navali veterum libri IV*. à Upſal, 1654. *in-4°*. M. Colomiés dans ſa bibliotheque parle très-avantageuſement de cet ouvrage. *De varietate navium. De vehiculari, &c. Chronicon archiepiſcoporum, epiſcoporum, præpoſitorum, &c. eccleſiæ Upſalenſis*, avec des notes, *in-8°*. à Upſal, 1673. Cette chronique n'eſt point de Scheffer, qui n'en eſt que l'éditeur: l'auteur vivoit dans le XIV. ſiécle, & l'on en ignore le nom. Sa chronique eſt le plus ancien monument que nous ayons pour l'hiſtoire eccléſiaſtique de Suede. Scheffer a fait encore en latin une Hiſtoire de la Laponie ſous ce titre: *Laponia, ſeu gentis regionisque Laponum Deſcriptio accurata, cum figuris*, à Francfort en 1673. *in-4°*. Elle a été traduite en françois par le pere Lubin, dont la traduction a paru en 1678. *in-4°*. à Paris. Scheffer attaque dans cet ouvrage quelques endroits de la Relation latine des voyages faits en 1632. & les années ſuivantes par Henri-Louis de Lomenie, comte de Brienne, qui a été ſecretaire d'état, & qui paſſe pour l'auteur même de cette Relation; mais que l'on prétend venir de la plume de Benjamin Priolo. M. de Lionne avec qui M. de Lomenie avoit traité malgré lui de ſa charge de ſecretaire d'état, fut le premier qui lui parla de cette critique de Scheffer, & M. de Lomenie fit entendre à M. de Lionne avec qui il n'étoit pas en trop bonne intelligence, qu'il le ſoupçonnoit lui-même d'avoir engagé ou fait ſolliciter Scheffer à cette critique. Sur ce ſoupçon bien ou mal fondé, M. de Lomenie attaqua vivement l'ouvrage de Scheffer dans un écrit qui a pour titre : *Relation véritable de la Laponie oppoſée à l'Hiſtoire fabuleuſe de Jean Scheffer*. Mais cette nouvelle Relation que nous avons vue manuſcrite de la main même de M. de Brienne, n'a jamais été imprimée. Scheffer eſt encore auteur de la Suede literate, ouvrage latin qui parut à Hambourg en 1698. après la mort de l'auteur. C'eſt un petit *in-8°*. intitulé, *Suecia literata, ſive de ſcriptis & ſcriptoribus gentis Suecia, opus poſthumum*. Il y en a une premiere édition à Stockolm en 1680. mais celle de Hambourg en 1698. eſt plus exacte, & augmentée de remarques hiſtoriques de Jean Moller.

SCHELESTRATE

SCHELESTRATE, (Emmanuel) *voyez* SCHEELSTRATE.

SCHEUCHZER (Jean-Gaſpard) Anglois, docteur en médecine. Il étoit fils de M. Scheuchzer, docteur en médecine, & profeſſeur à Zurich. Quoique très-jeune, lorſque la mort l'a enlevé, il avoit déja acquis une aſſez grande connoiſſance des antiquités, des medailles & de l'hiſtoire naturelle, & il exerçoit la médecine avec ſuccès. On a de lui une traduction angloiſe de l'Hiſtoire du Japon de M. de Kæmpfer; & il travailloit à traduire dans la même langue la Relation des voyages que le même avoit faits en Moſcovie, en Perſe & dans les Indes Orientales depuis l'an 1683. juſqu'en 1689. Cet ouvrage devoit compoſer deux volumes *in-folio*, en y comprenant les *Amœnitates exotica* de M. Kæmpfer, qui devoient en faire partie. La mort prématurée de M. Scheuchzer a laiſſé cet ouvrage imparfait. Ce jeune ſçavant eſt mort à l'âge de 27. ans le 10. d'Avril 1729. * Voyez *Biblioth. raiſonnée des ouvr. des ſçav. de l'Eur. t. 3. part. 1.*

SCHILTER (Jean) né à Pegaw en Miſnie le 29. Août, vieux ſtyle, de l'an 1632. de Marc Schilter, marchand, originaire de Leipſic, & de Barbe Strauch, ſœur de Jean Strauch, aſſeſſeur à Jene, fut élevé en partie à Leipſic, & en partie à Dreſde, où les troubles de l'Allemagne obligerent ſes parens de ſe retirer ſucceſſivement. Il perdit l'un & l'autre en baſâge, & Jean Schilter ſon oncle & ſon tuteur, conſeiller de la cour électorale & du conſiſtoire de Leipſic, prit ſoin de ſon éducation. Après avoir étudié à Leipſic & à Naumbourg ſous Chriſtophle Burchard & Theophile Coletus, il fut envoyé en 1651. à l'académie de Jene, où deux ans après il ſoutint une theſe, *De ſyllogiſmis & hypotheſi*, qu'il avoit compoſée lui-même, & qui lui attira des cenſures: mais ſon profeſſeur le défendit. Il paſſa deux autres années à Leipſic pour ſe perfectionner dans la philoſophie, & il fit en public en 1654. une analyſe de la vie de Titus Pomponius Atticus écrite par Cornelius Nepos, qui lui fit beaucoup d'honneur. En 1655. il fut reçu docteur en philoſophie. Retourné à Jene, il s'y appliqua cinq ans à la juriſprudence, & alla enſuite exercer pendant deux ans la profeſſion d'avocat à Naumbourg. Le prince Maurice de Saxe, alors adminiſtrateur de cet évêché, le fit peu après garde de ſes archives, & au bout de cinq ans intendant ou directeur du territoire de Sul dans le comté de Henneberg. En 1671. Schilter ſe fit recevoir docteur en droit à Jene, fut fait enſuite conſeiller intime du duc Bernard de Saxe-Weimar, & remplit ce poſte juſqu'à la mort de ce prince arrivée en 1678. Alors dégoûté du ſéjour de Jene, il alla à Francfort ſur le Mein, d'où on le tira pour le faire conſeiller & avocat de la république à Straſbourg, & profeſſeur honoraire de l'académie. Il alla à Straſbourg en 1686. & y mourut le 14. de Mai 1705. dans ſa ſoixante-treiziéme année. Ses principaux amis entre les ſçavans, furent en Allemagne, MM. Conringius, Seckendorf, Spener, Obrecht; en France, MM. Baluze, du Cange & de la Loubete, & le P. Mabillon; & en Hollande, MM. Gronovius, Perizonius, &c. Ses écrits ſont, 1. la traduction angloiſe de l'Hiſtoire du Japon de M. Kæmpfer, *in-4°.* & en 1678. à Jene, *in-8°.* avec quelques autres pieces: 2. ſon analyſe de la vie de Titus Pomponius Atticus, qui l'a été à Leipſic en 1654. *in-4°.* 3. Diſſertation ſur les acquiſitions faites par ceux qui ſont en puiſſance, à Jene, en 1658. *in-4°.* 4. Diſſertation juridique touchant le droit & l'état des aſſiegés, en 1664. *in-8°.* 5. *Diſputatio de curſu publico, de angariis, perangariis, & de onere Teutonario*, 1671. *in-4°.* 6. La pratique du droit Romain dans le ſor Germanique, ſelon l'ordre de l'édit perpetuel, en 1675. Cet ouvrage avoit déja paru ſous une autre forme, & ſous le titre de *Exercitationes theoretico-practicæ*, &c. en 1672. *in-4°.* *Chemin de la philoſophie morale à la vraie juriſprudence*, 1676. *in-8°.* *Diſſertation ſur le droit des hoſpices*, en 1677. *in-4°.* *Diſpute ſur le droit de pourſuivre un heritage, & la poſſeſſion des biens*, en 1677. *in-4°.* *Pratique de l'art analytique dans la juriſprudence*, &c. 1678. *in-8°.* & 1687. *Inſtitutions du droit canonique accommodées à l'état de l'égliſe ancienne & moderne*, en 1681. deuxiéme édition en 1689. à Straſbourg, troiſiéme édition en 1721. Schilter s'eſt propoſé dans cet ouvrage d'accommoder le droit canon aux uſages des égliſes Proteſtantes. *Pratique du droit civil Romain touchant les tutelles* &c. 1681. & 1684. Conrard Sincerus ayant attaqué ce livre, Schilter l'a défendu par une lettre qui ſe trouve dans les actes de Leipſic de 1682. ſept livres de la liberté des égliſes d'Allemagne, avec pluſieurs autres traités qui tendent au même but, d'accorder les droits de l'empire & du ſacerdoce, à Jene, en 1683. *in-4°.* *Inſtitutions du droit naturel des gens, & civil Romain & Germanique, accommodées aux uſages modernes*, en 1685. *in-8°.* *Herennii Modeſtini fragmenta variæ lectionis commentario illuſtrata*, avec un diſcours hiſtorique ſur la diſſolution du mariage, où Schilter ſoutient que le mariage eſt diſſous par l'adultere, en 1687. *in-4°.* Notes ſur les concordats de la nation Germanique, en 1686. *in-4°.* & en 1728. *Traités des vicaires de l'empire Romano-Germanique*, en 1693. *in-4°.* *Introductio ad droit feodal d'Allemagne*, &c. 1695. *in-8°.* & 1721. *Epinikion Rythmo Teutonice Ludovico regi acclamatum*, &c. 1696. tome 2. des Inſtitutions du droit public Romano-Germanique, 1696. *in-8°.* *Codex juris Alemannici feudalis*, en allemand & en latin, &c. avec le livre de Batthelemi Barathier, intitulé, *Libellus feudorum reformatus*, &c. en 1696. *in-4°.* 3. vol. *Diſſertatio de termino, ſ. quo reſtituto bonorum Eccleſia petenda*, 1697. Une édition du livre de ſaint Auguſtin, *De adulterinis conjugiis*, avec des notes, en 1698. Ancienne chronique univerſelle qui regarde principalement l'Alſace, compoſée par Jacques Konigshofen, avec des obſervations, en allemand, en 1698. *Inſtitutes du droit civil de Juſtinien*, 1698. *Elemens de toute la juriſprudence*, &c. 1698. *Abregé du droit privé*, 1698. *Commentatio ad conſtitutionem Argentoratenſem de empenematum jure*, &c. 1698. Une édition augmentée du droit public de Limnæus, 1699. Une édition du livre de Betſius, *De ſtatutis, pactis*, &c. avec une nouvelle préface & des notes, 1699. *De pace religioſa liber*, &c. 1700. Une édition augmentée des obſervations pratiques de Wehner & de Rudinger, &c. 1700. *Marci Otthonis & aliorum conſilia Argentoratenſia*, 1701. Une édition de pluſieurs traités de différens juriſconſultes ſur les renonciations, avec des notes & des préfaces, 1701. *in-4°.* 2. vol. *Tractatus de peragio & apanagio: de feudis juris Francici*, &c. 1701. *in 4°.* *Diatribe de imperii comitum prærogativa*, &c. 1702. Une nouvelle édition du recueil des hiſtoriens d'Allemagne de Kulpiſius, avec une preface & des notes, 1702. *Diſſertatio de condominio circa ſacra*, 1704. Notes ſur le *Syntagma juris civilis* de Struvius, &c. 1704. & 1711. Les Diſſertations académiques de Jean-Georges de Kulpis, avec une preface, 1705. Pratique du droit civil, &c. 1713. *Diſſertationes de probatione per archivum & ſecretaria*, 1715. *in-4°.* *Le threſor des antiquités Teutoniques, eccléſiaſtiques, civiles & litteraires*, en 3. vol. *in-folio*, 1728. * *Voyez* le Journal litteraire de la Haye, *tome 13.* & le P. Niceron, dans ſes *Mémoires*, *tome 11.* &c.

SCHMID (Eraſme) né à Delitzſch en Miſnie, fils d'un conſeiller de la ville, s'eſt rendu habile dans les mathématiques & dans le grec, qu'il étudia l'un & l'autre à Wittemberg. En 1593. on lui offrit, & il accepta la charge de recteur à Lenchovien en Hongrie. Il réſigna cet emploi en 1596. & retourna à Wittemberg, où il fut peu après profeſſeur en grec, & en 1624. profeſſeur en mathématiques. Il mourut le 22. de Septembre 1637. âgé de 77. ans. On lui avoit offert la charge de bourguemaître à Wittemberg, qu'il refuſa. On lui doit une édition du poëte Grec Pindare, avec une traduction latine & un commentaire; un commentaire ſur Denys Periégete; une édition de Lycophron, & une d'Heſiode, avec la verſion latine; un Traité des dialectes grecs; les *Sibyllina*; une Grammaire grecque; des Oraiſons funebres en latin; une Concordance grecque du Nouveau Teſtament, & une verſion latine du même. * Spizelius, *in templo honoris*, p. 344. Clarmund.

Vitæ clariorum virorum, p. 3. Witten, *Memor. philosoph.*

SCHMID (Sebaſtien) né à Lamperthein, village de l'Alſace, de parens aſſez pauvres, fit du progrès dans les humanités & dans l'hebreu dès ſa jeuneſſe. Le peu de ſecours qu'il trouva chez lui, le fit aller à Marpurg, d'où la guerre le chaſſa peu après. Il alla alors à Wittemberg, où il prit les leçons du docteur Weller. Il en ſortit pour aller en Pruſſe, & il s'arrêta à Kœnigſberg. Son deſſein étoit d'aller enſuite en Danemarck : mais il ne l'exécuta pas, & vint à Hambourg par Dantzic & Lubeck. Ces courſes ne l'ayant pas avancé du côté de la fortune, il revint dans ſa patrie, & s'y livra à l'étude des langues Orientales. L'amour qu'il avoit pour elles, le tranſporta à Baſle, où il prit les leçons de Buxtorf, lut les livres des rabbins, & en traduiſit quelques-uns. Après trois ans de ſéjour à Baſle, étant prêt d'aller à Genève, Dorſchæus le fit venir à Straſbourg, le logea chez lui, & le nourrit. Il obtint peu après la cure d'Ensheim, & enſuite le rectorat du college de Lindau, où ſa maniere de prêcher fut ſi fort goûtée, qu'on le fit prédicateur du ſoir les jours de Dimanche, & *ſenior* en ſurvivance du miniſtre de Lindau. La chaire de théologie à Straſbourg lui ayant été offerte, il l'accepta, prit le degré de docteur en théologie, & s'acquitta de cet emploi avec honneur. Il mourut à Straſbourg en 1697. Il a fait pluſieurs ouvrages, où ſon attachement au Lutheraniſme qu'il profeſſoit, eſt clairement dévoilé. Les plus conſiderables ſont, un Traité de l'image de Dieu dans l'homme, conſideré avant ſa chute ; un autre de la Circonciſion, comme premier ſacrement de l'ancienne loi ; quelques traductions d'ouvrages rabbiniques ; un Traité des fondemens de la préſence du corps & du ſang de J. C. dans la ſainte cène ; le livre de Luther, *De ſervo arbitrio*, avec des notes contre le célebre Eraſme ; un Commentaire ſur Job, l'Ancien & le Nouveau Teſtament traduits en latin d'après les langues Orientales, &c.

SCHMIDT (Jean-André) né à Worms le 18. d'Août 1612. étoit fils de Georges Schmidt, miniſtre de cette ville. Ayant perdu ſon pere & ſa mere au milieu de ſes études en 1666. pendant la peſte qui ravagea Worms en cette année, ſon grand-pere maternel, orfévre à Auguſbourg, le mit au college de cette ville, qu'il quitta en 1672. pour continuer ſes études à Altorf, & de-là à Jene, où en 1675. il fut reçu maître-ès-arts. Il en ſortit peu après pour voyager, & y revint en 1679. S'y étant laiſſé tomber d'un deuxiéme étage, il perdit de cette chute le bras droit, & il s'habitua à écrire de la main gauche. En 1683. il fut fait profeſſeur de Logique & de Metaphyſique dans la même univerſité. En 1694. il fut reçu docteur en Théologie à Jene, & il fut peu après profeſſeur ordinaire en théologie & en hiſtoire eccléſiaſtique à Helmſtadt, où il ſe rendit en 1695. En 1699. il fut fait abbé de Marienthal ; ce qui lui donna ſéance dans les états de la province. Il mourut le 12. de Juin 1726. dans la ſoixante-quatorziéme année. Jean-Laurent Mosheim, qui lui ſucceda dans l'abbaye de Marienthal, prononça ſon oraiſon funebre le 28. de Juin 1726. Il y dit que c'étoit un ſçavant homme, qui joignoit à un beau & vaſte génie une aſſiduité infatigable ; un philoſophe ſubtil & ſolide, qui ſecoua un des premiers le joug d'Ariſtote ; un hiſtorien judicieux, qui ſçut éviter la crédule ſuperſtition & le pyrrhoniſme outré ; un théologien pacifique, qui défendit la vérité ſans ſe faire des ennemis. Mais il faut ſe ſouvenir que c'eſt ici un Luthérien qui loue un autre Luthérien ; & cela dans une oraiſon funebre, où il eſt rare qu'on puiſſe prendre litteralement les louanges qu'on y donne au héros qui en fait le ſujet. Les ouvrages de Schmidt ſont en ſi grand nombre, que nous aimons mieux renvoyer à ceux qui en ont fait le catalogue, comme à Schmidt lui-même, qui en a donné une liſte, dont la derniere édition eſt de 1705. *in-4°.* à Jean-Gaſpard Zeumerus, dans ſes vies des profeſſeurs de Jene ; à la bibliothéque Germanique, tome 14. & au P. Niceron dans *ſes Mémoires, &c. tome 9.* Il faut obſerver cependant que parmi ces ouvrages il y a beaucoup de theſes raiſonnées qui ont été compoſées par ſes diſciples, & qu'il s'eſt contenté de retoucher, & qu'il y en a encore d'autre de la même nature, que l'on ne trouve pas dans quelques-uns de ces catalogues.

SCHOLASTIQUE. *On a confondu dans l'édition du Dictionnaire de Moreri de 1725.* les dignités de *ſcholaſtique*, de *théologal* & de *primicier* ; il falloit les diſtinguer ; ce ſont trois dignités differentes. Le *ſcholaſtique*, c'eſt le chef de l'école, appellé en quelques lieux, où il y a univerſité, *le chancelier de l'univerſité*. Le *théologal* eſt un chanoine de l'égliſe métropolitaine ou cathédrale, inſtitué pour enſeigner la théologie à ſes confreres, & pour leur prêcher la parole de Dieu. Ces théologaux furent inſtitués à l'égard des égliſes métropolitaines, par le concile général de Latran ſous Innocent III. qui commença en 1215. & à l'égard des égliſes cathédrales, ils furent inſtitués par le concile de Baſle, qui commença en 1431. & comme ce concile n'eſt point obſervé en France pour la police, la pragmatique ſanction au paragraphe *Statuimus*, du titre des collations, établit les théologaux dans les égliſes cathédrales & métropolitaines, & l'ordonnance d'Orleans du mois de Janvier 1560. dans les égliſes cathédrales ou collégiales. Berenger archidiacre d'Angers, qui vivoit dans l'onziéme ſiécle, n'a donc pu être théologal de S. Martin de Tours, comme bien des auteurs l'ont avancé, trompés en cela par la dignité de maître d'école, & chancelier de ladite égliſe, que Berenger poſſedoit. A l'égard de la dignité de primicier que pluſieurs ont confondue auſſi avec celle de ſcholaſtique, c'étoit une dignité differente de celle-ci. M. du Cange dans ſon gloſſaire, rapporte pluſieurs ſignifications du mot *primicerius*, parmi leſquelles il y en a une tirée de l'*Ordo Romanus*, donné par le P. Mabillon dans ſon *Muſæum Italicum* ; & cette ſignification ſemble favoriſer l'opinion de ceux qui croient que le *primicerius* avoit le ſoin d'enſeigner les eccléſiaſtiques de ſon égliſe : mais il eſt très-vraiſemblable que ces enſeignemens ne regardoient que les offices divins, comme le chant & les cérémonies, afin que la décence & l'uniformité fuſſent gardées dans l'égliſe. Ce *primicier* n'étoit donc, à proprement parler, que ce qu'eſt le chantre. Le primicier de l'égliſe de Metz, appellé *primicer* dans cette égliſe, & qui l'eſt auſſi de l'égliſe de Toul & de celle de Verdun, n'a pas cette fonction. C'eſt la premiere dignité du diocèſe après l'évêque. Il préſide même aux aſſemblées du clergé, à l'excluſion de l'évêque ; ce qui convient à ſon nom ; car *primicerius*, c'eſt le premier, *primus in cera*, c'eſt-à-dire, *in catalogo*. On trouve dans le code Juſtinien, *Primicerius domeſticorum & protectorum principis*, *primicerius menſorum*, *primicerius ſacri cubiculi*, &c. & dans Luitprand, *Petrus primicerius Apoſtolorum. Secundus cerius Notariorum*, dans le code Theodoſien. On a dit auſſi, *Cepicerius*, d'où vient le mot de chefcier. Et quoique le primicier ou primicier, & le chefcier ſoient deux dignités differentes, ces deux mots, quant à l'étymologie, ſont de même ſignification : c'eſt pourquoi l'auteur de l'ancienne verſion françoiſe des décretales a traduit le titre, *De officio primicerii*, par ces mots, *De l'office du chefcier*. Le princier, c'eſt le premier de l'égliſe : le chefcier, c'eſt celui qui a ſoin du chevet de l'égliſe, c'eſt-à-dire, du fond de l'égliſe, depuis l'endroit où la clôture commence à tourner en rond. Dans le Nécrologe de l'égliſe de Paris de 1316. au 18. Juillet le *capicerius* eſt appellé *capitiarius*. * du Cange, *Gloſſar. med. & infim. latinit.* De la Monnoie, *notes ſur les jugem. des ſçav.* de M. Baillet, *t. 1. p. 103. & 104. Mémoire en forme de factum* de M. Mallemans, *chanoine de ſainte Opportune*, *imprimé contre pluſieurs de ſes confreres.*

SCHOMBERG (Gaſpard de) comte de Nanteuil, &c. *Ajoutez à l'édition du Moreri de 1725.* qu'il mourut d'apoplexie le 17. de Mars 1599. dans ſon carroſſe auprès de la porte S. Antoine à Paris, comme il revenoit de Conflans, où il avoit aſſiſté à un conſeil tenu par Henri IV. pour nommer des commiſſaires pour l'exécution de l'édit de Nantes.

SCHOMBERG (Frideric-Armand de) maréchal de France, &c. *Ajoutez à ce qu'on en a dit dans ce Dictionnaire, éditions de 1725. & de 1732.* que le docteur Swift.

Digitized by Google

doyen de l'égliſe de ſaint Patriee de Dublin, a fait graver cette épitaphe ſur le tombeau de ce maréchal.

Hic infra ſitum eſt corpus Frederici ducis de Schomberg ad Bubindam occiſi A. D. M D C X C.

Il a fait mettre enſuite une eſpece de ſatyre contre les héritiers de ce ſeigneur, qui n'ont pas voulu lui faire ériger de monument : cette ſatyre eſt en latin.

SCHOOCKIUS. (Martin) *Corrigez ce qui fait dans l'édition du Moreri de 1725, & de 1732.* Il naquit le premier d'Avril 1614. & mourut en 1665. âgé de 51. ans. Il a fait un grand nombre d'ouvrages, dont on peut voir le catalogue dans les *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres dans la république des lettres*, par le pere Niceron Barnabite, *tome 12. pag. 368. & ſuivantes.*

SCHORUS. *Ceux qui ont travaillé à l'édition du Moreri de 1725. ſe ſont trompés, lorſqu'ils ont donné à* Scarus grammairien célebre ſous l'empereur Hadrien un livre des particules de la langue latine : *c'eſt une mépriſe conſiderable.* Le Scaurus auteur de ce livre, eſt Sehorus grammairien moderne, né à Anvers, & mort Proteſtant à Lauſanne en 1552. Il ſe nommoit *Antoine.* Outre les ouvrages qu'on a de lui, & qui ſont très-utiles pour la connoiſſance de la bonne latinité, il en avoit promis un en effet de *Particules*, qui ne s'eſt point trouvé parmi ſes papiers. Mothof. livre 1. de ſon *Polyhiſtor*, en regrette la perte comme d'un tréſor qui eût été plus cher que l'or même. *Utinam*, dit-il, *ejus liber de particulis lingua latina non interciderit, habuiſſemus profectò theſaurum auro cariorem.* C'eſt encore une mépriſe, & quelque choſe de plus. d'avoir dit ſans preuves que cet ouvrage étoit tombé entre les mains d'Horace Turſelin, Jéſuite, qui, dit-on, ſe l'eſt approprié. Il eſt vrai que ce Jéſuite a donné un traité *De particulis linguæ latinæ* : mais pourquoi veut-on que c'eſt celui de Schorus ? Pourquoi ne dit-on pas de même que l'ouvrage de ce dernier eſt celui de Godeſchalcius Stewechius, qui en donna un ſemblable en 1580. à Cologne. * M. de la Monnoie, *notes ſur les jugem. des ſçav. de* M. Baillet, *t. 2. p. 537.*

SCHOTT (Jean-Charles) né à Heidelberg en 1672. fit ſes études ſous le ſçavant Beger, ſon parent, à qui il ſuceeda dans ſa charge. Il ſuivit le baron de Spanheim en qualité de ſecretaire d'ambaſſade en France & en Angleterre, & s'acquit dans ces voyages une grande érudition. Mais il mourut jeune à Berlin en 1718. & pendant la plus grande partie de ſa vie, il n'eut qu'une ſanté fort délicate & des maladies frequentes. Il deſſinoit parfaitement les médailles anciennes avec la plume, & égaloit en ce genre le célebre André Morell, *dont nous avons parlé ailleurs.* Ses infirmités ne lui ont pas permis de donner beaucoup d'ouvrages au public : on connoît de lui 1. une explication d'une médaille énigmatique d'Auguſte; 2. une explication nouvelle de l'apothéoſe d'Homere; 3. l'explication d'une médaille de Phidon, qui ſe trouve dans les *Miſcellanea Eruditorum* : 4. des explications de diverſes pieces gravées. Il avoit formé le deſſein d'écrire de nouvelles remarques ſur Suetone, & de publier *Opinionum conjecturarumque in gemmas, inſcriptiones, &c. centuria.* * *Nova hiſtoria Lipſienſis anni 1728.*

SCHREVELIUS. (Corneille) *Ajoutez à ſon article de l'édition de ce Dictionnaire de 1725 que* ce ſçavant eſt mort en 1667.

SCHROECK (Luc) docteur en médecine, comte Palatin, noble de l'empire, médecin de l'empereur, & de la ville d'Augſbourg, & préſident de l'académie des curieux de la nature, né à Augſbourg le 20. Septembre 1646. étoit fils du médecin de la ville. Il étudia à Jene, parcourut l'Allemagne & l'Italie, revint dans ſa patrie en 1671. & parvint aux charges dont on vient de parler, & dans leſquelles il s'eſt acquis une eſtime univerſelle. Il mourut à Augſbourg le 3. de Janvier 1730. dans ſa quatre-vingt-quatrieme année. Il a ordonné par ſon teſtament que ſa nombreuſe bibliothèque fût unie à celle de la ville. On a de lui : *Pharmacopea auguſtana reſtituta*, 1684. *Defenſio pharmacopeæ auguſtanæ. Memoriæ Welſchianæ. Modi medendi Walæo-Welſchiana. Obſervationes phyſico-medicæ Helvigianæ notis auctæ. Hiſtoria Moſchi. Memoria ſæcularis collegii medici Auguſtani.* * *Biblioth. Germanique, tome 19. pag. 182. & ſuiv.*

SCHUDT (Jean-Jacques) fils d'un paſteur de Franefort ſur le Mein, y naquit le 14. de Janviet 1664. Il s'y diſtingua dans ſes études, & en 1680. étant à Wittemberg, il ſe fit connoître par ſes theſes, *De oſeis.* En 1684. après un court ſejour dans ſa patrie, il alla à Hambourg, où il approfondit la langue grecque, & voulut étudier les rabbins ſous le célebre Edzarde. Il revint à Francfort en 1689. y prêcha avec applaudiſſement, fut nommé en 1691. premier précepteur du collége, obtint le concrétorat en 1695. & le rectorat en 1717. Il mourut le 14. de Février 1722. Il étoit profond dans les langues orientales. On a de lui, *Triſolium Hebræo-philologicum, Compendium hiſtoriæ judaicæ, Delicia Hebræorum philologicæ, Vitæ Jephte, Funiculus gracus, Judans Chriſticida, Genius & indoles linguæ ſanctæ : Commentarius in pſalmos, Memorabilia Judaica, Mentta paterna ad filium, De probabili mundorum pluralitate, Vita Hugonis Grotii, Elias cor vorum in deſerto alumnus.* * *Nova litterar. Tigurin.* &c.

SCHULTINGIUS. (Cornelle) *A la fin de cet article du Moreri, éditions de 1725, & de 1732. on cite* M. Simon, *ſans indiquer l'ouvrage.* C'eſt dans ſa bibliothèque critique donnée ſous le nom de *Sain-Jorre*, tome 2. chap. 18. que M. Simon parle au long de la bibliothèque eccléſiaſtique de Schultingius, ouvrage extrêmement rare; parce que l'auteur n'en fit tirer que trois cens exemplaires, par la raiſon qu'il faiſoit lui-même les frais de ce livre, qui eſt *in-folio.* Il y a inſeré une lettre de Jean Heſſels, docteur de Louvain, qui n'avoit point encore paru. Elle eſt contre l'opinion de la Conception *immaculée* de la ſainte Vierge, & écrite au gardien des religieux Franciſcains d'Ath en Flandres, qui l'avoit conſulté ſur cette matiere, alors fort agitée.

SCHUPART (Jean-Godefroi) né à Heinsheim, lieu dépendant des barons de Raekenitz, le 22. d'Octobre 1677. fit ſes études à Jene, & y donna enſuite des leçons en qualité de maîtres-ès-arts. Peu après il fut fait profeſſeur en théologie & en philoſophie au collége de Hall en Souabe. Enſuite le comte de Hohenloh-Pfedelbach le fit ſon prédicateur & conſeiller de ſon conſiſtoire. Cinq ans après il fut paſteur à Heilbron, & conſerva toujours ſes autres charges. Mais en 1721. le landgrave de Heſſe-Darmſtad le fit profeſſeur de théologie à Gieſſen, ſurintendant & conſeiller conſiſtorial. Il devint dans la ſuite premier profeſſeur & premier ſurintendant. Il mourut ſubitement le 3. d'Août 1730. & le 2. de Novembre ſuivant, M. Ayrmann, profeſſeur, prononça ſon oraiſon funebre. M. Schupart eſt auteur de diſſertations eſtimées ſur la ſecte des Cataires, ſur le chiliaſme ou l'opinion des Milleuaires, avancée par Nepos; ſur l'année du jubilé des Hebreux contre le fameux Richard Simon; ſur la lapidation des Juifs, &c. * *Voyez* la bibliothèque Germanique, *t. 22. p. 194. &c.*

SCHUPPIUS (Jean-Balthaſar) né à Gieſſen en 1710. y fit ſes premieres études, qu'il continua à Marpourg, où il alla à l'âge de 15. ans. Après trois ans de ſejour dans cette ville, il alla à Franefort ſur le Mein, vit une partie de l'Allemagne, vint à Kœnigſberg pour y entendre le fameux orateur Fuchs, & s'appliqua à la théologie. Il parcourut enſuite la Livonie, la Lithuanie, la Pologne & le Danemarck, & vint à Greiffswalde, où il fit connoiſſance avec le prince Savelli, gouverneur de cette ville pour l'empereur. Savelli l'envoya à Roſtock déguiſé en ſoldat, afin qu'il n'eût rien à craindre dans le chemin, & Schuppius y prit le degré de maître-ès-arts à l'âge de 21. ans, & y fit des leçons publiques. Il parcourut enſuite Lubeck, Hambourg, Breme, revint à Marpourg, où il enſeigna juſqu'à ce que la peſte l'obligea d'en ſortir. Il alla alors à Cologne, puis en Hollande, où il connut Voſſius, Heinſius, Barlæus, Sanmaiſe. Il revint enſuite à Marpourg, où à l'âge de 25. ans il fut fait profeſſeur en éloquence & en hiſtoire. En 1645. il prit le degré de docteur en théologie, & peu après Jean, landgrave de Heſſe,

Digitized by Google

le nomma ſon prédicateur & ſurintendant des égliſes. En 1647. le même landgrave l'envoya pour aſſiſter en ſon nom au traité de Munſter, & après la concluſion du traité, il prêcha ſur la paix en préſence d'un grand nombre d'ambaſſadeurs & de plenipotentiaires. Quelques années après, il fut appellé à Hambourg, pour y être paſteur de ſaint Jacques, & il y demeura juſqu'à ſa mort arrivée en 1661. C'étoit un homme fort ſatyrique, & preſque tous ſes diſcours ſe ſentoient de ce génie. Il obſervoit peu auſſi le ſérieux qui convient à la gravité de la chaire, & on l'en a repris pluſieurs fois, ſans qu'on ait pu l'engager à ſe conformer davantage aux regles. Il aimoit la ſocieté, & ſe plaiſoit à étudier les caractéres, pour en faire enſuite dans ſes diſcours des portraits ſouvent trop naturels. On a imprimé ſes ouvrages en deux volumes *in-8°.* à Francfort en 1701. C'eſt la deuxiéme édition. Nous ignorons la date de la premiére. Ses harangues latines avoient paru au même lieu dès 1659. Pierre Lambecius a écrit ſa vie en abregé dans un programme. *Voyez* Mollerus, *Introduct. ad hiſtor. Cherſonef. Cimbricæ, pag. 590. &c.*

SCHURMAN, (Anne-Marie de pu van) *On a fait pluſieurs omiſſions en parlant de cette ſçavante fille dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. 1°. On devoit dire que ſa diſſertation ſur la queſtion, Si les femmes doivent étudier,* a été traduite en françois par Colletet, & de imprimée ainſi *in-12. 2°. On n'a rien dit* de ſes liaiſons avec le fameux fanatique Labadie : il eſt ſûr cependant qu'il y en a eu de grandes entre eux. Labadie ayant trouvé de la facilité à s'inſinuer auprès de cette illuſtre fille, lorſqu'elle étoit à Utrecht, où elle faiſoit profeſſion d'une vertu ſevere, & ne connoiſſoit guére que ſon cabinet ; il en profita, & s'attacha auprès d'elle avec tout le ſoin d'un homme vain & intéreſſé. La maiſon de la demoiſelle avoit été juſqu'alors une académie de belles lettres. Elle changea de face, lorſque le nouveau directeur y fut introduit. Son logis fut le rendez-vous de toutes les perſonnes qui tendoient à la perfection, telle que Labadie la prêchoit. Celui-ci devint l'ame de la nouvelle aſſociation, qui ne fut preſque compoſée que de la nobleſſe & des plus riches citoyens ; & lorſque Labadie fut mort, mademoiſelle de Schurman établit le ſiege de la nouvelle aſſociation à Wieward (non Uliwert) proche Lawarden. Elle avoit transferé ſon domicile dans cette bourgade, où enſeveliſſant les beaux talens de ſon eſprit, elle ne s'occupa plus qu'à continuer l'ouvrage de ſon directeur, & par les ſoins Wieward fut bientôt peuplé de prétendus parfaits, dont elle dirigeoit le cœur ſur le plan de Labadie. Le pere Catrou Jéſuite, qui en parle ainſi dans ſon Hiſtoire des trembleurs, dit que cette ſçavante étoit née en 1602. en quoi il s'eſt trompé ; elle étoit née le 5. de Novembre 1607. 3°. *Dans le Moreri on dit que* M. Caree, penſionnaire de Hollande, eut deſſein d'épouſer mademoiſelle de Schurman : cet Hollandois ſe nommoit Jacques Carz. 4. *Ajoutez, que* la meilleure édition des opuſcules de mademoiſelle de Schurman eſt celle de Leyde, 1648. procurée par les ſoins de Friderie Spanheim. On trouve en tête le portrait de mademoiſelle de Schurman fait en 1640. à l'âge de 33. ans ; ce qui confirme qu'elle n'étoit née qu'en 1607. Les opuſcules contenus dans ce recueil, ſont 1. *De vita termino.* 2. *Num fœminæ Chriſtianæ conveniat ſtudium litterarum*, avec pluſieurs lettres d'André Rivet, à qui cette diſſertation eſt adreſſée, & les réponſes de mademoiſelle de Schurman ſur la même matiere, & pluſieurs autres lettres de la même ſur d'autres ſujets. 3. Ses poëſies latines. 4. Ses lettres françoiſes. Ce recueil eſt terminé par un autre, qui contient les éloges faits par differentes perſonnes en proſe & en vers à l'honneur de mademoiſelle de Schurman.

SCHWENCKFELD, (Gaſpard de) gentilhomme du XVI. ſiécle, iſſu d'une ancienne famille noble de Sileſie, né dans ſon château d'Oſlig, au duché de Liegnitz, fit d'aſſez bonnes études, après leſquelles il vécut pluſieurs années en courtiſan, à la cour de Charles duc de Munſterberg, & ailleurs. Il apprit enſuite la langue greeque, & ſe mit à lire les peres de l'Egliſe qui ont écrit en cette langue. Livré à la ſecte des Proteſtans, il défendit leur parti, & fit ce qu'il put pour l'étendre & y attirer Jacques de Salza, évêque de Breſlau, par un écrit qu'il rendit public, étant chanoine au collége de ſaint Jean à Liegnitz. Il écrivit enſuite contre les Prétendus Reformés ſon traité *de l'abus qu'on fait de l'Evangile en faveur de la ſecurité charnelle*, adreſſé à Frederic, duc de Liegnitz. Ce traité l'engagea dans une conférence avec Luther au commencement de Décembre 1525. ſur l'article de la ſainte céne, en preſence du docteur Bugenhage, & à la ſollicitation du prince de Liegnitz, & il y fit connoître une partie de ſes ſentimens hérétiques. Il ſoutenoit entr'autres, que l'Ecriture ſainte n'étoit qu'un témoignage rendu à la parole de Dieu, qui étoit J. C. en nous ; que le miniſtere public de la parole & l'adminiſtration des ſacremens n'étoient pas néceſſaires, & ne contribuoient en rien au ſalut ; que le ſeul veritable ſerviteur de Dieu, capable de contribuer à la converſion des hommes, étoit celui à qui l'eſprit de Dieu communiquoit immédiatement ſes lumieres ; que chaque fidele pouvoit enſeigner par-tout où il ſe trouvoit ; qu'il ne falloit baptiſer perſonne avant qu'il fût converti ; que la manducation ſpirituelle par la foi du corps & du ſang de J. C. ſuffiſoit ; qu'il ſuffiſoit de ſe confeſſer à J. C. mais qu'on pouvoit conſulter un homme éclairé, & lui demander de prier pour ſoi ; que J. C. ſelon ſa nature humaine n'étoit pas creature, quoiqu'il eût pris ſa chair de la Vierge Marie. Au reſte il rejettoit pluſieurs erreurs des Lutheriens & des Calviniſtes, comme la juſtiee imputative des derniers. Ses erreurs particulieres, & l'éloignement qu'il avoit pour pluſieurs des ſentimens des hérétiques de ſon tems, le firent également rejetter des Catholiques, des Lutheriens & des Calviniſtes. Les uns & les autres écrivirent contre lui, & les livres qu'il fit pour ſa défenſe ou pour enſeigner ſes blaſphémes, furent défendus & ſupprimés. Lui-même ſe vit bientôt en bute à toutes les ſectes, comme il étoit en horreur à l'Egliſe, & il fut errant pendant un tems conſiderable. Le roi Ferdinand & le duc Frederic le chaſſerent en 1527. de la Sileſie, où il avoit déja fait un grand nombre de partiſans. Le duc Frederic de Liegnitz s'étoit même déclaré pour lui ; mais les plus fameux Luthériens l'en détournerent pour le précipiter dans leurs propres abymes. Ce fanatique étant paſſé à Straſbourg, y écrivit contre Luther avec encore plus de liberté qu'il n'avoit fait, & il tint la même conduite à Augſbourg, où il fit un ſejour aſſez long, & dans pluſieurs autres villes impériales. Il mourut dans ſes erreurs à Ulm le 10. de Décembre 1561. âgé de 71. ans. Il a encore des partiſans en Sileſie, que l'on nomme des *Schwenck feldens*, mais qui ne dogmatiſent point, & qui ménent une vie paiſible. Ses écrits qui parurent d'abord ſéparément *in-8°.* & *in-4°.* ont été réimprimés en un recueil *in-folio* en 1564. par les ſoins de ſes diſciples, ſans nom de lieu. En 1592. on en a fait une nouvelle édition en quatre volumes *in-4°.*

SCHUZ (Jean Helvie Sinold de) d'une famille noble & ancienne, étoit né en 1614. à Guiſen en Heſſe. Il fut élevé aux premiers emplois ſous les empereurs Ferdinand III. & Leopold. Il exerça ſous eux pendant 17. ans la charge de conſeiller aulique, & s'y fit beaucoup eſtimer. Le duc de Brunſvic Zell le fit enſuite ſon chancelier & ſon premier miniſtre. Son mérite, ſes talens, ſa probité éclaterent dans ces dignités ; & juſqu'à ſa mort arrivée en 1677. il fit voir qu'il étoit digne des fonctions dont ces princes l'avoient chargé, & de la confiance qu'ils lui avoient donnée. Ses *Prælectiones ad jus publicum & feudalia placita*, &c. qu'il a données au public, ne ſont pas une moindre preuve de ſon érudition & de ſa connoiſſance particuliere du droit. Il étoit fils de Juſtus Schuz, conſeiller privé & chancelier du landgrave de Heſſe-Darmſtadt, qui fut envoyé au traité de la paix de Riſwick, qui fut chargé de pluſieurs autres ambaſſades qui lui ont fait beaucoup d'honneur, & qui s'eſt fait connoître des ſçavans par les diſſertations *De vicariis imperii* ; ſes *Exercitationes ad inſtituta*, & ſon *Collegium feudale*. Le chancelier, pere de Jean Helvie, eut deux freres,

Digitized by Google

Herman Adolph, & Jean Henri, qui furent faits colonels par l'empereur Ferdinand II. & tués tous deux en 1620. dans une même journée proche de la ville de Prague, à la fameuſe bataille du Mont-Blanc ou de Weiſſemberg en Bohême, où cette famille a été élevée à la dignité de comte, & y eſt encore fort eſtimée. Un troiſieme frere du chancelier nommé Chriſtophe, a été auſſi élevé aux charges, & ſa famille s'eſt établie à la cour d'Anſpach, excepté ſon ſecond fils Jean Helvic, qui a ſervi dans les troupes Angloiſes. Le chancelier Jean Helvic Sinold de Schuz, eut pour fils Juſtus Louis de Schuz, qui fut conſeiller privé & ambaſſadeur de l'électeur de Brunſwic Lunebourg à Londres, où il eſt mort pendant ſon ambaſſade en 1709. il a laiſſé trois fils, qui ſont élevés aux premiers emplois en Angleterre & à Hanovre.

SCIENCES, (Académie royale des) établie à Paris, &c. *On en a parlé dans le Morery, au mot* ACADE'MIE, *mais comme juſqu'à préſent on n'a point donné dans ce Dictionnaire la liſte de ceux qui ont compoſé, ou qui compoſent encore aujourd'hui cette ſçavante ſociété, comme on l'a obſervé à l'égard de* l'Académie Françoiſe, *nous avons cru devoir ſuppléer ici à cette omiſſion par la liſte ſuivante.*

LISTE DE MM. DE L'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES, *depuis l'établiſſement de cette Compagnie en 1666. juſqu'en 1735.*

Années de leur Exclu.		Années de la mort.
1666	Pierre de Careavi, conſeiller au parlement de Toulouſe, puis conſeiller au grand conſeil, garde de la bibliothéque du roi de France. *Géometre.*	1684
1666	Chrétien Huyghens de Zulyehem. *Géometre.*	1695
1666	Gilles Perſonne de Roberval, profeſſeur royal de mathématiques dans la chaire de Ramus, & dans celle du college de Maître Gervais. *Géometre.*	1675
1666	Bernard Frenicle de Beſſy. *Géometre.*	1675
1666	Adrien Auzout. *Aſtronome.*	1691
1666	Jean Picard, prêtre, *Aſtronome.*	1682
1666	Jacques Buot, ingénieur du roi, & profeſſeur de mathématiques des pages de la grande écurie. *Géometre.*	1675
1666	Jean-Baptiſte du Hamel, aumônier du roi, ſecretaire, & depuis anatomiſte.	1706
1666	Martin Cureau de la Chambre, médecin ordinaire du roi, de l'académie Françoiſe. *Phyſicien.*	1671
1666	Claude Perault, docteur en médecine de la faculté de Paris. *Phyſicien.*	1688
1666	Agathange Cotreau du Clos, médecin ordinaire du roi. *Chymiſte.*	1685
1666	Claude Bourdelin, docteur en médecine. *Chymiſte.*	1699
1666	Jean Pecquet, docteur en médecine de la faculté de Montpellier. *Anatomiſte.*	1674
1666	Louis Gayant, chirurgien juré à Paris. *Anatomiſte.*	1673
1666	Nicolas Marcſſant docteur en médecine de l'univerſité de Padoue, premier botaniſte de M. Gaſton de France & directeur de la culture des plantes du jardin royal. *Botaniſte.*	1678
1666	Niquet. *Géometre.*	....
1666	Claude-Antoine Couplet, profeſſeur de mathématiques des pages de la grande écurie, tréſorier de l'académie. *Méchanicien.*	1696
1666	Jean Richer. *Aſtronome.*	1722
1666	.... Pivert.	....
1666	.... De la Voye Mignot. *Géometre.*	....
1666	Edme Mariotte, prieur de ſaint Martin ſous Beaume. *Ph ſicien.*	1684
1668	Jean Galloys, abbé de ſaint Martin de Cores, bibliothécaire du roi, profeſſeur en Grec, & inſpecteur du college royal, & de l'académie Françoiſe. *Géometre.*	1707
1669	François Blondel, ſeigneur de Croiſettes & de Gaillardon, profeſſeur royal en mathématiques & en architecture, maréchal de camp aux armées du roi. *Géometre.*	1686
1669	Jean-Dominique Caſſini, premier profeſſeur d'aſtronomie à Bologne, ſurintendant des eaux de l'état de Bologne. *Aſtronome.*	1712
1669	Godefroi Guillaume Leibnitz, conſeiller aulique, préſident de la ſociété de Berlin. *Aſſocié étranger.*	1716
1672	Olaus Roemer, conſeiller d'état en Danemarck, lieutenant de Police, & premier conſul de Coppenhague. *Aſtronome.*	1710
1673	Denys Dodart, conſeiller, médecin ordinaire du roi, & docteur régent de la faculté de Paris. *Botaniſte.*	1707
1674	Pierre Borel, conſeiller, médecin ordinaire du roi, docteur en médecine. *Chymiſte.*	1689
1674	Guichard Joſeph du Verney, docteur en médecine, & profeſſeur d'anatomie au jardin royal. *Anatomiſte.*	1730
1678	Philippe de la Hire, profeſſeur royal de mathématiques & d'architecture. *Aſtronome.*	1718
1678	Jean Marchant, directeur de la culture des plantes du jardin royal. *Botaniſte.*	....
1679	.... Delanion. *Géometre.* exclus en	....
1681	.... Sedileau. *Aſtronome.*	1695
1682	Ernſtoy Walther de Tſchirnauſen, ſeigneur de Kiſſingſwald, & de Stoltzenberg. *Géometre.* aſſocié étranger.	1704 1708
1682	Laurent Pothenot, profeſſeur de mathématiques dans la chaire de Ramus. *Géometre.* exclus par abſence avant 1699.	1732
1682	.... Le Fevre. *Aſtronome.* exclus en 1702.	1706
1683	Henri de Beſſé, ſieur de la Chapelle-Milon, inſpecteur des beaux arts.	1692
1684	Jean Mery, chirurgien juré de Paris, chirurgien de la feue reine, chirurgien major des Invalides, & enſuite de l'hôtel-Dieu de Paris. *Anatomiſte.*	1722
1685	Melchiſédech Thevenot, garde de la bibliothéque du roi. *Phyſicien.*	1692
1685	Michel Rolle. *Géometre.*	1719
1685	Enemond Cuſſet. *Aſtronome.*	1697
1688	Pierre Varignon, de la ſociété royale de Londres, & de celle de Berlin, profeſſeur royal de philoſophie, & de mathématiques au college Mazarin. *Géometre.*	1722
1691	Jean-Paul Bignon, abbé de Saint Quentin, &c. doyen des conſeillers d'état, bibliothécaire du roi, & de l'académie Françoiſe, & de celle des belles lettres. *Honoraire.*	....
1691	Joſeph Pitton Tournefort, profeſſeur de botanique au jardin royal, & docteur en médecine de la faculté de Paris. *Botaniſte.*	1708
1691	Guillaume Homberg, premier médecin de M. le duc d'Orleans. *Chymiſte.*	1715
1692	Moyſe Charas, docteur en médecine à Londres, profeſſeur de chymie au jardin royal. *Chymiſte.*	1698
1693	.... De la Coudraye.	....
1693	Guillaume François de l'Hopital, chc	1704

Digitized by Google

de Notre-Dame de Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jeruſalem. *Honoraire.*

1705 François Bianchini, prélat domeſtique du pape. *Aſſocié étranger.* 1729

1705 .... Guiſnée. *Géometre.*

1705 Jean-Louis Petit, chirurgien juré à Paris, de la ſociété royale de Londres. *Anatomiſte.* 1718

1706 François Nicolle. *Méchanicien.*

1706 Claude-Joſeph Geoffroy, ancien échevin de la ville de Paris, de la ſociété royale de Londres. *Chymiſte.*

1706 Joſeph Saurin. *Géometre.*

1706 René-Antoine de Reaumur. *Méchanicien.*

1706 .... Bonnie. *Géometre.* 1728

1706 .... Saulmon. *Méchanicien.* 1725

1707 Jean Terraſſon, lecteur du roi, & profeſſeur en philoſophie au college royal de France, de l'académie Françoiſe. *Géometre.*

1707 Victor-Marie d'Eſtrées, duc, pair, maréchal de France, grand d'Eſpagne, & chevalier des ordres du roi, de l'académie Françoiſe, & honoraire de celle des belles lettres. *Honoraire.*

1708 Pierre Magnol, docteur en médecine de la faculté de Montpellier. *Botaniſte.* 1715

1708 Raymond Vieuſſens, conſeiller médecin du roi, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, membre de la ſociété royale de Londres. *Anatomiſte.* 1715

1708 Jean Sloane, docteur en médecine, préſident de la ſociété royale de Londres. *Aſſocié étranger.*

1708 Jacques-Benigne Winſlow, médecin de la faculté de Paris, interprête de la langue Teutonique à la bibliothéque du roi, de la ſociété de Berlin. *Anatomiſte.*

1709 Jean-Baptiſte Enguehard, docteur en médecine de la faculté de Paris. *Anatomiſte.* 1716

1710 Milord, comte de Pembrock. *Aſſocié étranger.* 1733

1711 Jean-Nicolas de la Hire, docteur régent de la faculté de médecine de Paris. *Botaniſte.* 1727

1711 Bernard de Bragelogne, doyen & comte de Brioude. *Aſſocié libre.*

1711 Antoine de Juſſieu, docteur régent de la faculté de médecine de Paris, profeſſeur de botanique au jardin des plantes, des académies de Londres & de Berlin. *Botaniſte.*

1711 Jean-Henri Imbert, docteur en médecine de la faculté de Paris. 1722

1712 Pierre Blondin docteur en médecine. *Botaniſte.* 1715

1712 André-François Deſlandes, commiſſaire de la marine à Breſt.

1712 Pierre-Simon Rouhault, chirurgien juré de Paris, chirurgien du feu roi de Sardaigne & de ſes armées, profeſſeur en chirurgie dans l'univerſité de Turin. *Anatomiſte.*

1714 Eugene d'Allonville, chevalier de Louville. *Aſtronome.* 1732

1714 Joſeph-Nicolas de Liſle lecteur du roi & profeſſeur en mathématiques au college royal de France, des académies de Londres, de Berlin & de Ruſſie. *Aſtronome.*

1715 Jean-Claude-Adrien-Helvetius, conſeiller d'état, premier médecin de la reine, médecin inſpecteur des hôpitaux militaires. *Aſſocié libre.*

1715 .... duc d'Eſcalone. *Aſſocié étranger.* 1715

1715 Louis Ferdinand, comte Marſigli, fondateur de l'Inſtitut des ſciences & des arts à Bologne. *Aſſocié étranger.* 1730

1716 Melchior de Polignac, cardinal, archevêque d'Auch, primat d'Aquitaine, &c. commandeur des ordres du roi, général grand maître de l'ordre du S. Eſprit de Montpellier, de l'académie Françoiſe, honoraire de celle des belles lettres. *Honoraire.*

1716 Marc-René de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenſon, garde des ſceaux de France, *Honoraire.* 1721

1716 Louis-Leon Pajot, comte d'Onz-en-Bray, intendant général des poſtes & relais de France. *Honoraire.*

1716 Pierre Chirac docteur en médecine de la faculté de Montpellier, premier médecin du roi, intendant du jardin royal des plantes. *Aſſocié libre.* 1732

1716 Jean Elie Letiget de la Faye, capitaine aux gardes. *Aſſocié libre.* 1718

1716 Pierre Rémond de Montmor. *Aſſocié libre.* 1719

1716 Charles Reyneau, prêtre de l'Oratoire, *Aſſocié libre.*

1716 Jean-Baptiſte des Chiens de Reſſons, commandeur de l'ordre militaire de S. Louis depuis le mois de Juin 1721. brigadier des armées du roi, lieutenant général d'artillerie, & lieutenant de roi du pays du Maine depuis le 26. d'Août 1720. chevalier de l'ordre de S. Lazare du 11. Juin 1686. *Aſſocié libre.* 1735

1716 Sebaſtien Vaillant, démonſtrateur des plantes du jardin royal. *Botaniſte.* 1722

1716 Ant. Triſtan d'Anty d'Iſnard, docteur en médecine, ancien profeſſeur royal des plantes au jardin du roi. *Botan.*

1716 .... De Camus. *Mechanicien.* Exclus par abſence.

1718 Jean-Baptiſte Colbert, marquis de Torcy & de Sablé. *Honoraire.*

1718 .... Marius. *Méchanicien.* 1720

1718 Henri-Jacques Nompar de Caumont, duc de la Force, pair de France, de l'académie françoiſe. *Honoraire.* 1726

1718 Jean-Jacques d'Ortous de Mairan. *Géometre.*

1719 Jean-Law, controlleur général des finances. *Honoraire.* 1729

1721 André-Hercule de Fleury, cardinal, miniſtre d'état, grand aumônier de la reine. *Honoraire.*

1721 Jean-Baptiſte-Henri du Trouſſet de Valincour, ſecretaire général de la reine, de l'académie Françoiſe. *Honoraire.* 1730

1721 Marie-Guillaume Benard de Rézay. *Aſſocié libre.*

1721 Joſeph Privat de Molieres, lecteur du roi, & profeſſeur en philoſophie au college royal de France, de la ſociété royale de Londres. *Méchanicien.*

1721 Pierre I. empereur des Ruſſies. *Honoraire.* 1725

1722 Guillaume cardinal du Bois, premier miniſtre, archevêque duc de Cambrai, de l'académie Françoiſe, & de celle des belles lettres. *Honoraire.* 1723

Digitized by Google

1721 François Petit docteur en médecine, médecin des armées du roi. *Anatomiſte.*

1722 Jacques Trant, docteur en médecine de la faculté de Paris. *Botaniſte.*

1722 Sauveur Morand, chirurgien juré de Paris, démonſtrateur royal, de la ſocieté royale de Londres, chirurgien des Invalides en ſurvivance, & de l'hôpital de la Charité en chef. *Anatomiſte.*

1723 Pierre-Louis Moreau de Maupertuis, de la ſocieté royale de Londres. *Géometre.*

1723 Camille d'Hoſtun, duc de Tallard, pair & maréchal de France, gouverneur des comrés de Foix & de Bourgogne. *Honoraire.*

1723 Charles de Ciſternay du Fay, capitaine au régiment de Picardie, intendant du jardin royal des plantes, de la ſocieté royale de Londres. *Chymiſte.*

1724 .... Beaufort. *Géometre.*

1724 Henri Pitot. *Géometre.*

1724 Pierre Senac, docteur en médecine. *Anatomiſte.*

1725 Jean-Frederic Phelypeaux de Pontchartrain, comte de Maurepas, ſecretaire d'état. *Honoraire.*

1725 Louis de Liſle de la Croyere. *Aſtronome.*

1725 Bernard de Juſſieu, docteur en médecine de la faculté de Paris, démonſtrateur des plantes au jardin du roi, de la ſocieté royale de Londres. *Botaniſte.*

1725 Pierre le Monnier, profeſſeur en philoſophie dans l'univerſité de Paris. *Géometre.*

1725 Louis Godin. *Aſtronome.*

1725 Pierre Maloët, docteur en médecine de la faculté de Paris, médecin de l'hôtel royal des Invalides. *Anatomiſte.*

1725 Jean P. de Crouſaz, ci-devant gouverneur de S. A. S. le prince Frederic de Heſſe-Caſſel, & auparavant profeſſeur en philoſophie & en mathématiques dans l'univerſité de Groningue. *Aſſocié étranger.*

1726 Jean-René de Longueil de Maiſons, préſident au parlement. *Honoraire.*

1726 Paul-Marc de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenſon, conſeiller d'état, grand-croix & chancelier de l'ordre de S. Louis, chancelier, garde des ſceaux de monſeigneur le duc d'Orleans. *Honoraire.*

1726 Louis-Claude Bourdelin, docteur en médecine de la faculté de Paris. *Chymiſte.*

1727 Michel-Robert le Pelletier des Forts, comte de S. Fargeau, &c. *Honoraire.*

1727 Euſtache Manfredi, aſtronome, de l'inſtitut des ſciences de Bologne. *Aſſocié étranger.*

1727 Friderie Rwyſch, de l'académie des curieux de la nature, & de la ſocieté royale de Londres, profeſſeur d'anatomie & de Botanique à Leyde. *Aſſocié étranger.*

1727 Charles-Etienne-Louis Camus, ſecretaire & profeſſeur de mathématiques, de l'académie royale d'architecture. *Méchanicien.*

1728 Henri-François Dagueſſeau, chancelier de France. *Honoraire.*

1728 Henri-Louis du Hamel du Monceau. *Botaniſte.*

1728 François-Joſeph Hunaud, docteur en médecine de la faculté de Paris, profeſſeur en anatomie & en chirurgie au jardin royal. *Anatomiſte.*

1729 Pierre Mahieu. *Géometre.*

1729 Edmond Halley, aſtronome de ſa majeſté Britannique, de la ſocieté royale de Londres. *Aſſocié étranger.*

1730 Joſeph-Antoine Dagueſſeau de Valjouan, conſeiller honoraire au parlement. *Honoraire.*

1730 Philippe Buache, premier géographe du roi. *Géographe.*

1730 Charles-Marie de la Condamine, lieutenant au régiment de Clermont cavalerie, chevalier de l'ordre de S. Lazare. *Chymiſte.*

1730 Herman Boerhave, profeſſeur en médecine, botanique & chymie, à Leyde, de la ſocieté royale de Londres. *Aſſocié étranger.*

1731 Louis-François Armand duc de Richelieu & de Fronſac, pair de France, chevalier des ordres du roi, ci-devant ambaſſadeur de France à la cour de Vienne, de l'académie Françoiſe. *Honoraire.*

1731 Alexis Clairaut. *Géometre.*

1731 Jean Groſſe, docteur en médecine. *Chymiſte.*

1731 .... De Valliere, maréchal des camps & armées du roi, commandeur de l'ordre militaire de S. Louis, lieutenant général d'artillerie, directeur général des bataillons de royal-artillerie, & des écoles d'artillerie. *Aſſocié libre.*

1731 François Gigot de la Peyronie, premier chirurgien du roi en ſurvivance. *Aſſocié libre.*

1731 Jean-Baptiſte Morgagny, docteur en médecine, profeſſeur d'anatomie dans l'univerſité de Padoue, de la ſocieté royale de Londres. *Aſſocié étranger.*

1731 .... Bouguer, profeſſeur royal d'hydrographie au Havre-de-Grace. *Géometre.*

1731 Jean-Dominique Maraldi. *Aſtronome.*

1732 Jean-Paul Granjean. *Aſtronome.*

1732 François Chycoineau, conſeiller d'état ordinaire, premier médecin de ſa majeſté, ſurintendant des eaux minerales & médécinales de France. *Aſſocié libre.*

1732 Etienne-Simon de Gamache, chanoine régulier de ſainte Croix de la Bretonnerie. *Aſſocié libre.*

1732 Alexis Fontaine. *Géometre.*

1733 Chriſtian Wolphius, profeſſeur de mathématiques & de philoſophie à Marpurg, de la ſocieté royale de Londres, & de celle de Pruſſe. *Aſſocié étranger.*

1734 .... Le Clerc. *Géometre.*

On n'a pu trouver les dates de réception & de la mort des ſuivans, ni leurs noms de baptême.

M. Lemery le jeune. *Chymiſte.*

M. Aubert, chirurgien juré à Paris. *Anatomiſte.*

M. Vieuſſens le fils, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, médecin ordinaire du roi. *Botaniſte.*

Digitized by Google

ETAT DE L'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES, en 1735.

HONORAIRES.

M. l'abbé Bignon, conseiller d'état ordinaire, bibliothécaire du roi.
M. le maréchal, duc d'Estrées, vice-amiral de France, & grand d'Espagne.
M. le cardinal de Polignac, grand-maître de l'ordre hospitalier du S. Esprit, &c.
M. Pajot d'Ofembray, intendant général des postes & relais de France.
M. le marquis de Torcy.
M. le cardinal de Fleury, ministre d'état, &c.
M. le comte de Maurepas, secretaire d'état.
M. le Voyer de Paulmy d'Argenson, conseiller d'état, chancelier, garde des sceaux de M. le duc d'Orleans, & de l'ordre de S. Louis.
M. le Pelletier des Forts, conseiller d'état ordinaire, &c.
M. Dagueſſeau, chancelier de France.
M. Dagueſſeau de Valjouan, conseiller honoraire du parlement.
M. le duc de Richelieu, pair de France, l'un des quarante de l'académie Françoiſe.

PENSIONNAIRE VETERAN.

M. Saurin.

PENSIONNAIRES ORDINAIRES.

Pour la Géometrie.

M. de Mairan.
M. de Maupertuis, de la ſocieté royale de Londres.
M. Pitot.

Pour l'Aſtronomie.

M. Caſſini, maître des comptes, de la ſocieté royale de Londres.
M. Godin, maître des mathématiques des pages de la reine d'Eſpagne.
M. Bouguer, profeſſeur royal d'hydrographie.

Pour la Méchanique.

M. de Reaumur.
M. Nicole.
M. Chevalier, maître des mathématiques de Louis XV. & des pages de la petite écurie.

Pour l'Anatomie.

M. Winſlow, médecin de la faculté de Paris, &c.
M. Petit, chirurgien juré à Paris, & démonſtrateur royal.
M. Petit, docteur en médecine.

Pour la Chymie.

M. Lemery, médecin de la faculté de Paris, & médecin ordinaire du roi, profeſſeur de chymie au jardin royal.
M. Geoffroy, de la ſocieté royale de Londres, maître apothicaire de Paris.
M du Fay, de la ſocieté royale de Londres, intendant du jardin royal des plantes, ancien capitaine au régiment de Picardie.

Pour la Botanique.

M. Marchant, docteur en médecine, directeur de la culture des plantes au jardin royal.
M. Reneaume de la Garanne, médecin de la faculté de Paris.
M. de Juſſieu, médecin de la faculté de Paris, profeſſeur & démonſtrateur des plantes au jardin royal, de la ſocieté royale de Londres.

SECRETAIRE.

M. de Fontenelle, de l'académie Françoiſe, de celle des belles lettres, de la ſocieté royale de Londres, & ſecretaire perpetuel de l'académie des ſciences.

TRE'SORIER.

M. Couplet, profeſſeur royal de mathématiques, des pages de la grande écurie du roi.

ASSOCIE'S LIBRES.

M. Helvetius, médecin de la faculté de Paris, premier médecin de la reine.
M. de Rézay, chargé des affaires du roi auprès de l'électeur de Baviere.
M. l'abbé de Bragelogne, doyen & comte de Brioude.
M. de Valiere, lieutenant général d'artillerie, grand-Croix de l'ordre de S. Louis.
M. de la Peyronie, premier chirurgien du roi, en ſurvivance.
M. Chicoyneau, premier médecin du roi.
M. de Gamache, chanoine regulier de ſainte Croix de la Bretonnerie.

ASSOCIE'S VETERANS.

M. Rouhault, premier chirurgien du feu roi de Sardaigne.
M. Chomel, médecin de la faculté de Paris, & médecin du roi.

ASSOCIE'S ORDINAIRES.

Pour la Géometrie.

M. l'abbé Terraſſon, lecteur du roi en philoſophie, profeſſeur au college royal, de l'académie Françoiſe.
M. de la Condamine, chevalier de S. Lazare.

Pour l'Aſtronomie.

M. de Liſle, lecteur & profeſſeur au college royal, de la ſocieté royale de Londres & de Berlin.
M. Maraldi.

Pour la Méchanique.

M. l'abbé Privat de Molieres, de la ſocieté royale de Londres, lecteur & profeſſeur royal en philoſophie.
M. Camus, ſecretaire & profeſſeur de l'académie d'architecture.
M. Clairault.

Pour l'Anatomie.

M. Morand, de la ſocieté royale de Londres, chirurgien de Paris, cenſeur & demonſtrateur royal, &c.
M. Maloët, médecin de la faculté de Paris, & de l'hôtel des Invalides.

Pour la Chymie.

M. Bouldue, apothicaire du roi, demonſtrateur en chymie au jardin royal des plantes.
M. Bourdelin, médecin de la faculté de Paris.

Pour la Botanique.

M. Danty d'Iſnard, docteur en médecine, ancien profeſſeur royal des plantes au jardin du roi.
M. Duhamel du Monceau.

ASSOCIE'S E'TRANGERS.

M. Bernoulli, profeſſeur de mathématiques, de la ſocieté royale de Londres, de l'académie des ſciences de Berlin, & de celle de Peterſbourg.
M. Sloane, docteur en médecine, préſident de la ſocieté royale de Londres.
M. de Crouzas, ci-devant gouverneur du prince Frederic de Heſſe-Caſſel, &c.
M. Manfredi, de la ſocieté royale de Londres, directeur de l'Obſervatoire, à Boulogne.
M. Halley, aſtronome de ſa majeſté Britannique, de la ſocieté royale de Londres.
M. Boërhave, profeſſeur en médecine, botanique & chymie à Leyde, de la ſocieté royale de Londres.
M. Morgagni, docteur en médecine, & profeſſeur d'anatomie dans l'univerſité de Padoue, de la ſocieté royale de Londres.

Digitized by Google

M. Wolphius, professeur de mathématiques à Marpurg, de la société royale de Londres, & de celle de Prusse.

ADJOINTS.

Pour la Géometrie.

M. le Monnier, professeur de philosophie au college de Harcourt.
M. Mahieu.

Pour l'Astronomie.

M. de Lisle de la Croyere, à Petersbourg.
M. Grandjean.

Pour la Méchanique.

M. Fontaine.
M. Clere de Buffon.

Pour l'Anatomie.

M. Senac, docteur en médecine, & médecin de l'hôpital royal de Versailles.
M. Hunauld, medecin de la faculté de Paris, & professeur d'anatomie & de chirurgie au jardin du roi.

Pour la Chymie.

M. Hellot.
M. Grosse.

Pour la Botanique.

M. Trant, médecin de la faculté de Paris.
M. de Jussieu le jeune, docteur en médecine de la faculté de Paris, démonstrateur des plantes au jardin royal, & de la societé royale de Londres.

Pour la Géographie.

M. Buache, premier géographe du roi.

ADJOINTS VETERANS

M. Simon de Valhébert.
M. Desfandes, commissaire de la marine à Brest.
M. de Senne, intendant des bâtimens de son alteſſe ſereniſſime M. le Duc.

PEINTRE ET DESSINATEUR.

M. Aubriet, peintre du roi.

SCOTTI (Bernardin) né à Milan, le 6. Octobre 1656. étant auditeur de la Rote à Rome pour la nation Milanoise, fut déclaré gouverneur de la ville de Rome & de son district, le 10. Décembre 1711. prêta le ſerment pour cette charge, & reçut le bâton de commandement le 14. ſuivant, & fut mis le 15. en poſſeſſion de la charge de vice-camerlingue de la ſainte égliſe Romaine. Le pape Clement XI. le déclara cardinal de la même égliſe le 16. Décembre 1715. & qu'il étoit un de ceux qui avoient été reſervés *in petto* à la promotion faite le 29. Mai précédent. Il reçut le chapeau dans un conſiſtoire public le 19. du même mois, & il obtint le titre de S. Pierre *in Montorio* le 5. Février 1716. Nonobſtant ſa promotion au cardinalat il continua d'exercer le gouvernement de Rome juſqu'au 21. Juin 1717. qu'il fut nommé pour faire par *interim* les fonctions de la charge de préfet de la ſignature de grace, dont il ne fut pourvu en titre que le 23. Novembre 1718. après avoir reçu l'ordre de prêtriſe. Il avoit célébré ſa premiere meſſe dans l'égliſe de ſon titre le 31. Octobre 1717. Depuis il fut fait préfet de la ſignature de juſtice, mais dans la congrégation *de propaganda Fide* au mois de Février 1719. déclaré l'un des inquiſiteurs généraux de la congrégation du ſaint Office au mois de Novembre 1725. & protecteur de la vénérable confrérie du ſaint Sacrement à S. Jean *della Malva*, dont il prit poſſeſſion le 24. Juin 1726. Il fut auſſi protecteur du collége germanique de Hongrie, & de quelques autres égliſes & confréries. Il mourut à Rome le 16. Novembre 1726. entre les ſix & ſept heures du ſoir, d'une inflammation de poumon, cauſée par un catare, & accompagnée d'une groſſe fievre, dont il avoit été attaqué le 12. précédent, à ſon retour d'un voyage qu'il venoit de faire au ſanctuaire de Lorette. Il étoit âgé de 70. ans 1. mois & 10. jours, & avoit 13. ans 9. mois & 17. jours de cardinalat. Son corps ayant été tranſporté le 18. au ſoir de ſon palais en l'égliſe de ſaint Ambroiſe, & de S. Charles de la nation Milanoiſe, dont il étoit protecteur, y fut inhumé le 19. après la célébration de ſes obſéques. Le cardinal Scotti laiſſa par ſon teſtament quelques tableaux & bijoux à divers cardinaux ſes confreres, & diſpoſa de tous ſes biens en œuvres pieuſes, à l'exception de ſes biens patrimoniaux dont il inſtitua héritier Jean-Baptiſte comte Scotti, ſon frere, avec ſubſtitution en faveur du grand hôpital de Milan, en cas de mort de ſon frere ſans enfans. Il diſpoſa de ſa bibliotheque en faveur du public, en laiſſant l'uſage à N. Cavalchino, Milanois, vorant de la ſignature de juſtice, ſa vie durant, & après ſa mort à l'auditeur de Rote de la nation Milanoiſe à perpetuité.

SCUDERY. (George de) *Suppléez cet article à celui qui eſt dans le Morery.* George de Scudery étoit d'une famille noble, originaire d'Apt en Provence, dont le nom eſt *Scutifer* dans les contrats latins, & qui porta celui de Scudier ou Eeuyer quand on commença à contracter en françois, & depuis celui de Scudery. *Elzias* Ecuyer aïeul de *George* Scudery porta les armes & ſe fit un nom dans cette profeſſion. Le ſeigneur de la Coſte ayant été fait gouverneur d'Apt ſous le regne de Charles IX. pendant les troubles du royaume, le fit major de la ville. Ce ſeigneur aimoit à ſe ſervir de lui quand il y avoit quelque expédition à faire contre les Huguenots retranchés en divers endroits du voiſinage. Son fils, pere de *George* de Scudery, ſuivit la fortune de l'amiral de Villars, André de Brancas, qui le fit nommer lieutenant de roi du Havre-de-Grace, dont il étoit gouverneur au nom de la Ligue. M. l'abbé d'Olivet s'eſt trompé quand il dit que ce fut de Scudery lui-même qui fut gouverneur de cette ville. Le fils d'*Elzias* de Scudery ſe maria en Normandie avec la fille du ſeigneur de Brilly, riche demoiſelle de cette province. *George* de Scudery naquit de ce mariage au Havre-de-Grace, non en 1603. comme le dit M. d'Olivet, mais en 1601. & fut envoyé de bonne heure à Apt où il paſſa une partie de ſa jeuneſſe. Il s'y exerça à la poéſie françoiſe pour faire plaiſir à une demoiſelle dont il étoit amoureux. C'étoit *Catherine* de Rouyere qui épouſa depuis à Aix M. de Pigenal. Si l'on en croit la préface de ſon *Logdamon* qui eſt ſa premiere piece de théatre, il avoit beaucoup voyagé, & avoit ſuivi juſques-là le parti des armes. Mais il y a un peu de fanfaronnade dans ce qu'il dit en cet endroit, & ſes voyages & ſes campagnes examinés dans le détail ſe réduiſent à peu de choſes. Lorſqu'il ſe fut établi à Paris, il publia en 1637. *des obſervations ſur le Cid*, tragedie de Corneille, qui plurent beaucoup au cardinal de Richelieu & qui obtinrent à l'auteur la bienveillance de ce miniſtre. Treize ans après, c'eſt-à-dire, en 1650. il fut reçu à l'académie Françoiſe après la mort de M. de Vaugelas, & on lui donna le gouvernement de Notre-Dame de la Garde en Provence, mais on ne ſçait en quelle année. Ce gouvernement étoit fort peu de choſe ſi l'on s'en tient à l'agréable deſcription qu'en font en ces termes Mrs Chapelle & Bachaumont dans leur voyage :

Mais il vous faut parler du fort,
Qui ſans doute eſt une merveille :
C'eſt Notre-Dame de la Garde,
Gouvernement commode & beau,
A qui ſuffit pour toute garde
Un Suiſſe avec ſa hallebarde
Peint ſur la porte du château.

La plus grande partie de ſa vie s'eſt paſſée à écrire, & ſa fecondité en ce genre a fait dire fort judicieuſement à M. Boileau Deſpreaux qui mépriſoit ſes ouvrages :

Bienheureux SCUDERY *dont la fertile plume*
Peut tous les mois ſans peine enfanter un volume !

Digitized by Google

Tes écrits, il eſt vrai, ſans art & languiſſans,
Semblent être formés en dépit du bon ſens :
Mais ils trouvent pourtant quoi qu'on en puiſſe dire,
Un marchand pour les vendre & des ſots pour les lire.
Et quand la rime enfin ſe trouve au bout du vers,
Qu'importe que le reſte y ſoit mis de travers.

C'eſt encore de lui que M. Deſpreaux veut parler quand il dit d'un auteur qui ſe trouvant quelquefois

. . . . . *trop plein de ſon objet*
Jamais ſans s'épuiſer n'abandonne un ſujet.

M. de Scudery mourut à Paris le 14. de Mai 1667. âgé de 66. ans. Il avoit épouſé un damoiſelle de Mertinvalt, bonne maiſon de Normandie dont il a eu pour fils l'abbé de Scudery. Sa veuve qui lui a ſurvécu pluſieurs années eſt morte à Paris au commencement de 1711. On voit dans la note de M. Broſſette ſur le quarante-deuxiéme vers de la ſatyre 8. de M. Deſpreaux deux fragmens de lettres qu'elle avoit écrites en 1674. à M. le comte de Buſſy pour l'animer contre M. Deſpreaux, afin de venger en quelque maniere la mémoire de ſon mari, mais qui n'eurent point d'effet.

Les ouvrages de M. de Scudery ſont : *Lygdamon & Lydiat*, ou la *Reſſemblance*, tragi-comedie, à Paris en 1631. *in-8°. Le tromperon puni* ou l'*Hiſtoire ſeptentrionale*, tragi-comedie, à Paris en 1635. *in-8°. L'Amour caché par l'amour*, piéce en trois actes, précedée de la comedie des comediens, piece en deux actes, à Paris en 1635. *in 8°. Le Vaſſal generenx*, poëme tragi-comedie, à Paris en 1636. *in-8°. Orante*, tragi-comedie, à Paris en 1636. *in-8°. Le fils ſuppoſé*, comedie, à Paris en 1636. *in-8°. Le Prince déguiſé*, tragi-comedie, à Paris en 1636. *in-8°. La mort de Céſar*, tragedie ſuivie d'autres œuvres poëtiques, à Paris en 1636. *in 8°. Didon*, tragedie à Paris en 1637. *in-4°. L'Amant liberal*, tragi-comedie, à Paris en 1638. *in-4°. L'Amour tyrannique*, tragi-comedie, à Paris en 1638. *in-4°. Eudoxe*, tragi-comedie, à Paris en 1641. *in-4°. Andromire*, tragi-comedie, à Paris en 1641. *in-4°. Ibrahim*, ou l'*illuſtre Baſſa*, tragi-comedie, à Paris en 1643. *in-4°. Ariane*, tragi-comedie en proſe, à Paris en 1644. *in-4°. Le Temple*, poëme, &c. à Paris en 1633. *in-fol. Obſervations ſur le Cid*, à Paris en 1637 *in-8°. Lettre à l'illuſtre Académie*, à Paris en 1637. *in-8°.* Cette lettre eſt adreſſée à l'Académie Françoiſe que M. de Scudery rend juge de ſes obſervations ſur le Cid. *La preuve des paſſages allegués dans les obſervations ſur le Cid*, à Paris en 1637. *in-8°. Lettre à Mrs de l'Académie Françoiſe ſur le jugement qu'ils ont fait du Cid & de ſes obſervations*, à Paris en 1638. *in-8°. Réponſe à M. de Balſac* ſur le même ſujet, à Paris en 1638. *in-8°.* L'*Apologie du Theatre*, à Paris en 1639. Les Harangues ou diſcours académiques de J. B. Manzini traduites de l'italien, à Paris en 1640. *in-8°.* Le Cabinet de M. de Scudery, à Paris en 1646. *in-4°.* premiere partie & la ſeule qui ait paru. *Diſcours politiques des Rois*, à Paris en 1648. *in-4°. Poëſies diverſes*, à Paris en 1649. *in-4°. Alaric* ou *Rome vaincue*, poëme héroïque à Paris en 1654. *in-fol.* en 1656. *in-12.* L'édition *in-fol.* eſt ornée de figures de Chauveau. On trouve au devant de ce poëme un traité du poëme héroïque fort peu eſtimable. Le Calloandre fidéle, traduit de l'Italien de J. Ambroiſe Marini, à Paris en 1668. *in-8°.* trois volumes. L'épitaphe du cardinal de Richelieu. * M. Boileau Deſpreaux, *Sat. 8.* & les notes de M. Broſſette. Voyage de Bachaumont & Chapelle. Sillac d'Arbois, (c'eſt-à-dire, Jean Saraſin ſur l'amour tyrannique de Scudery. Nouvelle allégorique, ou hiſtoire des troubles nouvellement arrivés au pays de l'éloquence, par Furetiere. Pelliſſon, *hiſtoire de l'Academie Françoiſe* avec les notes de l'abbé d'Olivet. Niceron, *Mémoires, &c. t. 15.* Baillet, *Jugemens des ſçavans ſur les poëtes modernes*, &c.

SCUDERY (Magdelene de) *ſœur du précedent*, née auſſi au Havre de Grace l'an 1607. fut menée de bonne heure à Paris, où elle fut bien élevée & eut dès ſa premiere jeuneſſe une entrée libre à l'hôtel de Rambouillet où elle fut goutée des ſçavans & des beaux eſprits qui s'y aſſembloient frequemment. Son peu de bien & ſon inclination naturelle la rendirent auteur : elle vivoit ſous le regne des romans, elle ſe conforma à ce mauvais goût, & donna à ces ſortes d'ouvrages peu dignes d'amuſer un eſprit ſerieux & ſolide, un agrément & un tour qui les firent rechercher avec avidité, & qui lui acquirent une grande réputation. Tout le monde voulut connoître l'auteur ; elle fut recherchée à la cour & par tous les gens de merite, les étrangers même s'empreſſerent de former avec elle un commerce de lettres, & l'académie des *Ricovrati* de Padoue l'aſſocia à ſon corps après la ſçavante Helene Cornaro. L'évêque de Munſter, prince de Paderborn, lui fit preſent de ſa médaille & de ſes ouvrages. Chriſtine reine de Suede l'honora de ſon amitié, de ſon portrait, d'un brevet de penſion, & ſouvent de ſes lettres. Le cardinal Mazarin lui donna auſſi une penſion par ſon teſtament. M. le chancelier Boucherat lui en établit une ſur le ſceau, que M. de Pontchartrain lui continua. Louis XIV. lui en accorda auſſi une de deux mille francs en 1683. à la ſollicitation de madame de Maintenon, & lorſque mademoiſelle de Scudery en remercia ſa majeſté, ce prince s'entretint amiablement avec elle, la loua beaucoup, & quelques années après la gratifia d'une de ſes médailles. On s'étonnera ſans doute que des romans, ſorte d'ouvrage plus propre à gâter l'eſprit qu'à le former, & preſque toujours nuiſible au cœur, ayent pu meriter tant d'honneurs & de biens : mais on, étoit alors paſſionné pour ces ſortes d'ouvrages, & ce n'étoit preſque que par cette voie qu'un auteur s'avançoit dans le monde. Mademoiſelle de Scudery eut pendant pluſieurs années une eſpece de cour chez elle, compoſée de perſonnes d'eſprit, & elle ne ſut un peu plus retirée que lorſque l'âge & les infirmités l'y obligerent. Elle mourut le 2. Juin 1701. âgée de 94. ans. Elle fut enterrée dans l'égliſe de S. Nicolas des Champs ſa paroiſſe, & quantité de gens d'eſprit honorerent ſes cendres d'éloges en proſe & en vers. Les ouvrages de mademoiſelle de Scudery ſont : *Ibrahim*, ou l'*illuſtre Baſſa*, à Paris, en 1652. *in-8°.* quatre volumes, ſous le nom de ſon frere, de même que les trois ouvrages ſuivans. Celui-ci a été traduit en italien & imprimé à Veniſe en 1684. Femmes illuſtres ou les harangues héroïques, à Paris en 1665. *in-12.* deux vol. *Artamene*, ou *le grand Cyrus*, à Paris en 1653. *in-8°.* dix vol. *Clelie*, hiſtoire romaine, à Paris en 1660. *in-8°.* dix vol. *Almahide* ou l'*Eſclave reine*, à Paris en 1660. *in-8°. Celinte*, nouvelle, à Paris en 1661. *in-8°. Mathilde d'Aguilar*, hiſtoire eſpagnole avec les jeux, à Paris en 1667. *in-8°.* 8. vol. *La promenade de Verſailles* & *l'Hiſtoire de Celamire*, à Paris en 1669. *in-8°. Diſcours de la gloire*, à Paris en 1671. *in 12.* Ce diſcours qui eſt eſtimable remporta le prix d'éloquence de l'académie Françoiſe en 1671. *Converſations ſur divers ſujets*, à Paris en 1680. *in-12.* deux volumes. *Converſations nouvelles ſur divers ſujets*, à Paris en 1684. deux volumes. *Converſations morales*, à Paris en 1686. *in-12.* deux volumes. *Nouvelles converſations de morale*, à Paris en 1688. *in-12.* deux volumes. *Entretens de morale*, à Paris en 1692. deux volumes. Ces dix volumes de converſation ſont ce que mademoiſelle de Scudery a fait de meilleur : il ne faut pas néanmoins y chercher toujours cette morale évangelique qui fait le Chretien. *Nouvelles fables* en vers, à Paris en 1685. *in-12.* On trouve dans differens recueils, des vers de ſa façon. M. Deſpreaux dans ſes écrits n'a pas plus menagé mademoiſelle de Scudery, que ſon frere, parce qu'il ne voyoit pas dans ſes écrits l'utilité & le bon goût qu'il déſiroit avec raiſon dans un auteur, & il eſt étonnant que malgré le bon goût que l'on affecte tant d'avoir aujourd'hui, on réimprime encore les romans de mademoiſelle de Scudery preſque tombés dans l'oubli. Cette fille au reſte avoit beaucoup d'eſprit, la converſation aiſée & agréable, & ne manquoit pas même d'une ſorte d'érudition. M. l'abbé Boſquillon de l'académie de Soiſſons a fait ſon éloge qui ſe trouve imprimé dans le *Journal des ſça-*

Digitized by Google

vans du 11. de Juillet 1701. C'eſt plutôt un panegyrique qu'un abregé de vie. Nous rapporterons ſeulement ici l'épitaphe de mademoiſelle de Scudery dreſſée par M. de Vertron hiſtotiographe du roi, membre de l'académie royale d'Arles, & de celle des *Ricovrati* de Padoue.

Ad felicem memoriam
MAGDALENÆ DE SCUDERY
Quæ
Pudore, fide, pietate, ingenio,
Necnon animi fortitudine
Vix inveniet parem
Pudore caſto animata
Flornit ut lilium inter ſpinas.
Fide inſtigatâ
Solit inſtar, luce & ardore amicos recreavit.
Pietate fretâ
Aquila ſimilis, terrena deſpiciens
Cœleſtibus tantum inhiavit.
Ingenio clara,
Inter Muſas emicuit
Gallica Sapho.
Animi fortitudine roborata
Corporis imbecillitatem
Superavit heroina invicta.
In arduis inconcuſſa
Velut rupes inter fluctus
Stetit.
Chriſtianam in doloribus ſe probavit Amazonem,
Utriuſque ſæculi decus,
Veteri orta, heu novo occidit,
Nunquam moritura
Si aliud ad æternitatem patuiſſet iter.
Obiit poſtridie Kalend. Junias
Anno ætat. 94.
Chriſti 1701.

Cette épitaphe ſe trouve dans les *Mélanges hiſtoriques* imprimés à Amſterdam en 1718. *pag. 21.*

SCYTALE. C'étoit une eſpéce de cylindre de bois, dont on ſe ſervoit à Sparte ou Lacédemone, pour ſignifier les ordres de la république à ceux qui en étoient abſens. Il y avoit deux de ces rouleaux, le général Lacédemonien en emportoit un, & l'autre reſtoit à Sparte. Le magiſtrat chargé d'envoyer les ordres, tortilloit autour de ce rouleau une laniere de parchemin fort déliée, & y écrivoit ce qu'il avoit à mander; enſuite il la détachoit & l'envoyoit au général, qui l'appliquant ſur le rouleau de même groſſeur, trouvoit les mots & les lignes en la même diſpoſition qu'ils avoient été écrits. Pauſanias général des Lacedemoniens s'étant retiré à Golone ville de la Troade, où il formoit des projets auſſi funeſtes à ſa patrie qu'à lui-même, & ayant pris la réſolution de ne plus retourner à Sparte, les Lacédemoniens lui envoyerent une ſeconde fois la *Scytale*, le menaçant de le traiter dans toute la rigueur des loix, s'il ne revenoit promptement. * Cornel. Nep. *v. de Pauſaniæ.* Le Gras, *notes ſur cette vie.*

SEBISCH ou SEBIZIUS, (Melchior) né à Falckenberg dans le duché d'Oppeln, fut envoyé en 1571. à Leipſic, où il eut pour maître Joachim Cameratius. Etant allé la même année à Straſbourg, François Hotman chez qui il logea, lui conſeilla de s'appliquer à l'étude du droit. Sebiſch ſuivit ce ſçavant en France où il étoit appellé, & il étoit avec lui à Paris en 1563. Hubert Languet qu'il y connut, lui perſuada d'étudier la médecine & la phyſique, & Sebiſch ſuivant cet avis, prit les leçons de Turnebe, de Ramus, de Lambin, de Dorat, & de Charpentier, tous connus dans la république des lettres, & qui ont fait honneur au collége royal de France. Sebiſch fit de ſi grands progrès dans la médecine, que le frere de Gaſpard Bauhin le fit venir à Lyon pour l'aider dans un grand ouvrage qu'il faiſoit ſur cette matiere. Cet ouvrage fini, Sebiſch alla à Montpellier, & s'enrolla dans la garniſon de cette ville, lorſ qu'elle fut priſe alternativement par les Catholiques & par les Proteſtans. Les troubles qui s'éleverent en France l'engagerent à s'en retirer, & il emmena avec lui à Straſbourg le fils de Cameratius. De-là il alla en Lorraine avec le baron de Hauteville, premier chambellan du duc de Lorraine. Mais las de la vie de la cour, il quitta Nancy en 1568. & alla à Heidelberg, où il entendit Thomas Eraſtus. Il retourna de-là à Straſbourg, & revint enfin dans ſa patrie en 1569. La même année il alla en Italie avec Matthieu Sebiſch ſon neveu, ci-devant premier médecin du duc de Leignitz, & ce voyage fait il retourna de nouveau à Straſbourg. En 1570. Jerôme Boide ſon couſin, quartier-maître de l'empereur Maximilien II. lui procura un emploi honorable pendant la diéte de Spire, auprès de la princeſſe Eliſabeth fille de Maximilien, pour laquelle il fut gouverneur de Chriſtophe baron de Redern, avec lequel il alla à Paris & à Orange. En 1571. il alla ſeul à Montpellier dans le deſſein de s'y faire recevoir docteur en médecine; mais les troubles agitans encore cette ville, il s'en retira promptement & alla prendre le degré de docteur à Valence en Dauphiné, le 25. d'Août de la même année. De Valence il reprit le chemin de Straſbourg où il ſe maria en 1576. Il obtint alors la place de médecin de la ville de Haguenaw. Il en revint en 1586. parce qu'il fut nommé profeſſeur en médecine à Straſbourg, & médecin de la ville. En 1589. il fut reçu au nombre des chanoines de ſaint Thomas à la place de Sturmius. En 1612. il réſigna ſa place de profeſſeur, qui fut donnée à MELCHIOR Sebiſch ſon fils, qui ſuit; & il mourut le 19. de Juin 1625. âgé de quatre-vingt-ſix ans.

SEBISCH (Melchior) *fils du précédent*, né à Straſbourg le 19. de Juillet 1578. étudia la médecine ſous ſon pere, & ſous Iſraël Spachius. Il ſoutint ſous ce dernier deux theſes publiques qui lui firent honneur. En 1600. il alla à Baſle où il fut diſciple de Plattrer, de Stupanus & de Gaſpard Bauhin. Il viſita enſuite les univerſités de Tubinge, Vienne, Prague, Oxford, Cambridge, Louvain, Leyde, Douai, Padoue, Bologne, Piſe, Sienne, Ferrare, Rome, Naples, Pavie, Turin, Paris, Orleans, Bourges, Angers, Saumur, Poitiers, Toulouſe, Montpellier & Valence. Il employa à ces voyages en Allemagne, Bohême, Angleterre, France, Italie, Lorraine, Savoye, & les Pays-Bas, environ ſept années. En 1610. il prit le degré de docteur à Baſle, & en 1612. il obtint la place de ſon pere, de profeſſeur en médecine à Straſbourg. Il ſe maria en 1613. L'empereur Ferdinand II. le créa en 1630. comte palatin à la diéte de Ratiſbonne, & en cette qualité Sebiſch a créé quarante ſept notaires impériaux. Il fut dix fois recteur de l'univerſité, & trente fois doyen de ſa faculté. En 1625. il avoit ſuccedé à ſon pere dans la charge de médecin de la ville & dans la place de chanoine de S. Thomas. En 1637 il fut fait doyen, & en 1658. prevôt dudit chapitre. Il eſt mort le 25. de Janvier 1673. âgé de 95. ans. On a de lui pluſieurs ouvrages, comme *Herbarium Tragi-Germanicum cum ſynonymis ſtirpium, &c. De alimentorum facultatibus: Diſſertatio de acidulis; Commentarius in libros Galeni de curanda rabie per ſanguinis miſſionem; Speculum medicinale practicum: Tractatus de Mola; Diſſertationes theoretica & practica, &c.*

SEBISCH (Jean-Albert) *fils du précédent*, né en 1614. le 22. d'Octobre, fit ſa philoſophie & ſes études en médecine dans ſa patrie, ſoutint des theſes publiques ſous ſon pere, & alla enſuite à Baſle, où il profita des leçons de Stupanus, de Gaſpard Bauhin, & de Jean-Jacques Braun. De-là il paſſa par la Suiſſe, la Savoye & le Dauphiné, juſqu'à Montpellier, où il étudia pendant ſix mois. Il continua enſuite ſon voyage par la Provence en Italie, d'où il revint à Montpellier, & de-là à Angers. Après un ſéjour de huit mois dans cette derniere ville, il vint à Paris & retourna à Straſbourg en 1639. par Lyon, Geneve, la Suiſſe & la Bourgogne. En 1640. il ſoutint des theſes *de calido nativo*, & reçut le bonnet de docteur des mains de ſon pere. En 1652. il fut nommé

Digitized by Google

profeſſeur en médecine, en 1656. chanoine de S. Thomas, & en 1678. *Senior* du chapitre. Il fut cinq fois recteur de l'univerſité, & vingt-une fois doyen de la faculté. Après la mort de ſon pere en 1675. il fut médecin de la ville, & préſident du collége des médecins. Il mourut le huit de Février 1685, âgé de 70. ans.

SEBISCH (Melchior) fils de JEAN-ALBERT, *dont on a parlé à l'article précédent*, naquit le 12. de Janvier 1664. étudia la philoſophie & la médecine dans ſa patrie, ſoutint en 1684. des theſes publiques *de riſu & fletu*, & en 1668. *de ſudore*, pour le degré de docteur. La même année il alla à Paris, & en 1691. il prit le bonnet de docteur. Il fut depuis nommé à la chaire de phyſique. Il fut fait chanoine de S. Thomas en 1697. & profeſſeur en médecine en 1701. Il fut deux fois recteur de l'univerſité, & quatre fois doyen de ſon ordre. Il mourut en 1704. âgé de 41. ans.

SECKENDORFF, (Vite-Louis de) d'Oberzenn, & Meuſelwitz, conſeiller privé de l'électeur de Brandebourg, fils de Joachim-Louis colonel au ſervice de la Suiſſe, iſſu d'une maiſon très-noble & fort ancienne de la Franconie, naquit en 1626. Après ſes humanités, il vint à la cour d'Erneſt le Pieux, duc de Gotha, qui le fit inſtruire avec deux princes de Wirtemberg. Il paſſa enſuite deux ans dans l'étude à Gotha, & de-là à Straſbourg, d'où il alla à la cour de Darmſtad, & enſuite à celle de Gotha, où il fut gentilhomme de la cour. Comme il avoit fort bien appris l'hebreu, le grec, le françois, l'eſpagnol, l'italien, le danois & le ſuedois, outre le latin, il lut les meilleurs livres écrits en ces langues, & il ſe rendit habile dans le droit, dans la théologie, la politique, l'hiſtoire, les généalogies, la géographie, la philologie, &c. Il fut gentilhomme de la chambre du duc de Gotha, conſeiller aulique, conſiſtorial, & de la chambre en 1651. & en 1663. il parvint à être conſeiller privé, premier miniſtre, & directeur en chef de la regence, de la chambre & du conſiſtoire. En 1664. Maurice duc de Saxe-Zeitz l'appella auprès de lui, & le fit conſeiller privé, chancelier & préſident au conſiſtoire. Seckendorff paſſa dix-ſept années auprès de ce prince, & lorſqu'il fut mort, il renonça à tous ſes emplois, & ſe contenta d'accepter la charge de conſeiller privé à la cour d'Eiſenach. En 1691. il fut fait conſeiller privé de l'électeur de Brandebourg, & chancelier de l'univerſité de Halle. Il mourut en 1692. âgé de 66. ans. Malgré l'aſſiduité qu'il donnoit aux fonctions que demandoient les charges dont il fut revêtu, ſon amour pour l'étude, ſon goût pour les ſciences, lui firent trouver encore du tems pour compoſer pluſieurs ouvrages qui ſont autant de monumens de ſon érudition. Les plus connus ſont, un abregé de l'hiſtoire eccléſiaſtique de Gotha; l'état du Chriſtianiſme; une hiſtoire du Lutheraniſme; un commentaire hiſtorique & apologétique pour Luther, dont il étoit zelé ſectateur; l'état des princes d'Allemagne; des Harangues en allemand; Défenſe de la relation touchant Antoinette Bourignon; Diſſertation hiſtorique & apologétique pour la doctrine de Luther ſur la Meſſe, &c. Il a auſſi beaucoup travaillé aux *Acta eruditorum* de Leipſic. N'ayant pas laiſſé d'héritiers, ſa terre noble de Menſelwitz parvint à ſon neveu *Frederic-Henri*, que l'empereur éleva en 1719. à la dignité de comte. * Juncker, *Ephemerid. eruditor.* pag. 154. Pipping, *Memoria theolog. pag. 1602.* Breithaupt, *Dodecas programmatum ſelectorum*, *&c.*

SECRETAIRES D'ETAT. *Il faut corriger & ajouter ce qui ſuit dans la*

TABLE CHRONOLOGIQUE des SECRETAIRES D'ETAT, *pour ſervir à l'édition du Moreri de 1725. & en quelques endroits à celle de 1732.*

Claude le Blanc fut pourvu, non en Octobre, mais le 25. de Septembre 1718.

François-Victor le Tonnelier, marquis de Breteuil.... donna ſa démiſſion au mois de Juin 1716.

Claude le Blanc ayant été rappellé à la cour fut rétabli dans la charge de ſecretaire d'état, avec le même département de la guerre le 15. de Juin 1726. & il en prêta un nouveau ſerment le 22. du même mois. Il mourut le 19. de Mai 1728. Il a été également grand dans l'une & dans l'autre fortune. Il joignoit à beaucoup de capacité pour les affaires, une grande prudence, de l'eſprit, de l'érudition, & de l'amour pour les lettres & pour ceux qui les cultivoient. Il avoit amaſſé une bibliotheque aſſez nombreuſe & bien choiſie, comme on peut le voir par le catalogue dreſſé par M. l'abbé Langlet, & qui a été imprimé en 1729. *in-8°.* chez Martin libraire.

Nicolas-Proſper Bauyn, ſeigneur d'Angervilliers, fut pourvu de la charge de ſecretaire d'état par la mort de M. le Blanc & en prêta le ſerment le 23. de Mai 1728.

Charles-Jean-Baptiſte Fleuriau, comte de Morville, a ſuccedé à Guillaume Dubois, depuis cardinal, &c. & donna ſa démiſſion le 19. d'Août 1727.

Germain-Louis Chauvelin, préſident à mortier au parlement de Paris, fut pourvu de cette charge avec le département des affaires le 19. d'Août 1727. & en prêta le ſerment le 23. ſuivant. Il avoit été nommé le 17. du même mois garde des ſceaux de France.

Louis Phelippeaux, comte de S. Florentin, &c. *Ajoutez qu'*il entra en exercice par la mort de M. de la Vrilliere, ſon pere, le 7. de Septembre 1725.

SEDECIAS, médecin Juif qui vivoit au commencement du IX. ſiécle. Il fut médecin de Louis le Debonnaire, roi de France, ſous lequel les Juifs avoient beaucop de crédit dans ce royaume. Ce médecin paſſoit auſſi pour magicien, & les hiſtoriens ont rapporté ſur ce ſujet, & quelquefois ſérieuſement, les contes les plus extravagans. Il fut auſſi médecin de Charles le Chauve ſucceſſeur de Louis, & il eut la foibleſſe de ſe laiſſer corrompre par Boſon, beau-frere de la reine femme de Charles, & par pluſieurs autres ſeigneurs, & l'inhumanité d'empoiſonner Charles à leur ſollicitation. C'eſt ce que rapporte Mezerai dans ſon abregé chronologique de l'hiſtoire de France, tome 2. *Voyez* auſſi l'*Hiſtoire des Juifs* par Baſnage, *tome 5. pages 144. 1402. & ſuivantes*, &c.

SEDULIUS. (Caïus Cœlius, ou Cœcilius) *Dans la Moreri édition de 1725. on dit que* ſon *Paſchale carmen* ne contient que quatre livres; il en contient cinq. Les quatre derniers ne contiennent pas non plus, *comme on l'a dit*, la vie de Jeſus-Chriſt; mais les miracles de Jeſus-Chriſt; les actions principales de ſa vie juſqu'à ſon aſcention, & les principaux points de ſa doctrine. On a fait un grand nombre d'éditions de cet auteur, & preſque dès l'origine de l'imprimerie.

SEDULIUS (Henri) né à Cleves dans le XVI. ſiécle, entra après ſes études d'humanités dans l'ordre des Freres Mineurs, où il fut définiteur & enſuite provincial. Ce religieux avoit de la pieté & de la ſcience. Il fut lié avec les ſçavans de ſon tems, principalement avec Juſte-Lipſe. Il avoit beaucoup lu les peres de l'égliſe. Il mourut à Anvers le 26. de Février 1621. après avoir paſſé environ 52. ans dans ſon ordre. On a de lui, *Præſcriptiones adverſus hereſes. Diva Virgo Moſa Trajectenſis ſive beneficia ejus & miracula. Apologeticus adverſus Alcoranum Franciſcanorum pro libro conformitatum*, &c. à Anvers en 1607. *in-4°.* Le livre des conformités de la vie de S. François avec la vie de Jeſus-Chriſt dont Sedulius tache de faire l'apologie dans cet ouvrage, eſt un livre fort rare, qui a pour auteur Barthelemi de Piſe, & qui eſt encore plus ridicule qu'impie: l'Alcoran des Cordeliers qui en eſt la critique contient auſſi bien des choſes reprehenſibles. *Hiſtoria ſeraphica, vita ſancti Franciſci & illuſtrium virorum & fœminarum qui ex tribus Ordinibus relati ſunt inter ſanctos*, in-fol. à Anvers en 1613. Il y a peu de critique dans cet ouvrage. *Vita ſancti Ludovici, filii Caroli II. regis Sicilia*, à Anvers en 1602. *in-8°.* Sedulius n'eſt pas l'auteur de cette vie; elle vient d'un hiſtorien contemporain, mais on lui en doit l'édition: il en a cor-

Digitized by Google

rigé le ſtyle, & il y a joint un commentaire. Le Saint Louis qui fait l'objet de cet ouvrage a été évêque de Touloufe. *Sancti Bonaventuræ ſpeculum diſciplinæ ad novitios Imagines religioſorum ſancti Franciſci in ædes inciſæ : additis brevibus elogiis. Provincia inferioris Germaniæ fratrum Minorum, in quâ de cœnobiis fratrum, virginumque monialium de martyribus & ſcriptoribus*, &c. Cet ouvrage eſt encore manuſcrit. * *Voyez* François Swertius dans ſes *Athenæ Belgicæ* ; *le Théatre* de Freher, &c.

SEGRAIS (Jean-Regnault, ſieur de) *Ajoutez au Moreri édition de 1725, qu'il étoit fils de* François Regnault ſieur de Segrais, & de *Colombe* de la Menardière : *que* la riche heritiere, ſa parente, qu'il épouſa ſe nommoit *Claude* Acher, fille de *Jean* Acher, ſeigneur du Meſnil-Vité, & d'*Helene* de la Menardiere, dame de Cuverville : *& enfin que* ſa traduction des Géorgiques de Virgile en vers françois, a été imprimée à Paris en 1712. *in-8°. Ajoutez auſſi ce qui ſuit à celle de 1732.* M. de Segrais avoit eu le deſſein que cette traduction des Géorgiques fût publiée avec une préface dont il avoit au moins dreſſé le projet, mais celui qui étoit chargé d'exécuter ſa volonté, ne l'ayant point accomplie, un de ſes amis qui avoit une copie de la traduction l'a donnée ſans la préface. On voit au-devant le portrait de M. de Segrais. De puis on a publié un *Segreſiana* in 12. où l'on trouve quelques anecdotes de litterature. Ce recueil a pour titre, *Segreſiana*, ou *Melange d'hiſtoire & de litterature, recueilli* des entretiens de M. de Segrais. On y a joint ſes *Eglogues*, & l'*Amour guéri par le tems*, tragédie du même auteur, non encore imprimée ; *la Relation de l'iſle imaginaire*, & *l'Hiſtoire de la princeſſe de Paphlagonie*, imprimée en 1646. par l'ordre de Mademoiſelle. Le tout forme un vol. *in-8°.* à la Haye (c'eſt-à-dire à Paris) en 1722. & cette édition a été ſuivie d'une autre faite à Amſterdam en 1723. & qui eſt beaucoup plus belle. La préface qu'on voit à la tête de l'une & de l'autre eſt de M. de la Monnoye. On y dit que les particularités contenues dans le *Segreſiana* ont été recueillies par les ſoins d'un illuſtre conſeiller d'état (M. Foncault, intendant de Caen) dont la maiſon étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit à Caen de perſonnes de mérite & de qualité. M. le Segrais y étoit reçu avec diſtinction : il y avoit pour lui, ajoute-t-on, une place de reſerve auprès d'une tapiſſerie derriere laquelle un homme de confiance écrivoit en ſecret ce qu'il diſoit ; & c'eſt de lui, dit-on, qu'a été tiré le *Segreſiana* dans lequel avec pluſieurs faits ſinguliers & curieux, on en trouve d'évidement faux qu'on ne doit pas mettre, ſans doute, ſur le compte de M. de Segrais. *Les Eglogues* au nombre de ſept, avec une lettre de M. Ogier ſur la premiere, la reponſe de M. de Segrais & des reflexions ſur l'Eglogue, ont été réimprimées à Paris en 1733. *in-8°.* avec les paſſages imités des poëtes Latins, l'*Atis* poëme paſtoral, & le portrait de Mademoiſelle, auſſi en vers, du même auteur. L'*Atis* qui eſt fait en l'honneur de ſon pays, avoit paru dès 1653. *in-4°.* à Paris. Les *Nouvelles Françoiſes*, &c. ont été réimprimées en 1722. à Paris, *in-12.* deux volumes En 1658. on avoit donné un recueil de ſes *Diverſes poëſies*, à Paris, *in-4°.* Son *Enéide de Virgile traduite en vers françois*, parut en deux volumes *in-4°.* à Paris : le premier en 1668. le ſecond en 1681. & a été réimprimée à Amſterdam en 1700. *in-8°.* deux volumes, & à Lyon en 1719. M. de Segrais a été très-uni avec M. Huet évêque d'Avranches, & ce fut à ſa priere que ce prélat compoſa ſon traité de l'origine des Romans où il fait l'apologie de ces ſortes d'ouvrages : mais le premier ſe brouilla avec le dernier à l'occaſion ſuivante. M. Huet paſſant par Caen en 1693. fut invité de ſe trouver à l'Académie qui devoit ce ſoir-là s'aſſembler chez M. de Segrais qui lui promit d'y lire ſes conjectures ſur la reſtitution d'un paſſage du quatriéme livre des Géorgiques de Virgile où ce poëte parle de l'application qu'ont les Egyptiens à la récolte du miel & qui commence au vers 287. M. Huet n'approuva point la reſtitution : il ſoutint que c'étoit faute d'entendre cet endroit de Virgile qu'on le croyoit corrompu, & faute de ſçavoir l'opinion qu'avoient les anciens de la ſituation & du cours du Nil, que Virgile en ce lieu n'avoit point parlé ſelon la vérité de la géographie, telle qu'on la connoit aujourd'hui ; mais ſelon l'opinion reçue de ſon tems. M. de Segrais qui étoit prévenu pour ſon opinion qu'il avoit puiſée dans Lacerda, commentateur de Virgile, la défendit par un écrit qu'il adreſſa à M. du Queſnai, ci-devant lieutenant général de Caen, & qu'il envoya enſuite à M. Huet à Patis avec une lettre au même. M. Huet a répondu à cet écrit par un autre beaucoup plus long : on trouve le tout dans le tome deuxiéme des diſſertations ſur diverſes matieres de religion & de philologie, recueillies par l'abbé de Tilladet en 1712. M. Huet dit que depuis ce tems-la M. de Segrais n'avoit plus pour lui ni ouverture, ni la même affection. Ce prélat n'a pas laiſſé que de le louer beaucoup dans ſes poëſies & dans ſon *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, où il en parle en pluſieurs endroits avec éloge. Le P. Noël-Etienne Sanadon, Jeſuite, a fait auſſi deux Elegies latines ſur la mort de M. de Segrais, l'une adreſſée à l'académie Françoiſe de Paris, l'autre a Elie Betoulaud, poëte François : elles ſe trouvent dans le recueil des poëſies de ce Jeſuite publiées en 1715. *in-12.* Le même dans ſon ode aux citoyens de Caen dit auſſi de M. de Segrais :

Addère magnis tu quoque vatibus
SEGRÆSE, *ſolers nunc calamos leves*
Inflare, nunc magno ſonantes
Conſociare fides Marons.

Enfin le P. Sanadon a fait ces vers pour mettre au bas d'un portrait de M. de Segrais, gravé par Etienne de Caen.

Dum vates raptum lugent ſine fine SEGRÆSUM,
Divini Stephanus ſcalpſerat ora viri.
Vidit ubi hæc Phœbus : Stephano jam cedimus, inquit :
Abſolvit luctus iſta tabella meos.

SEGUENOT (Claude) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, nâquit à Avalon dans le duché de Bourgogne le 6. Mai 1596. Après avoir fait ſes études de théologie en Sorbonne, il fréquenta le barreau à Dijon, & à Paris, où il plaida quelques cauſes. Il fut enſuite pourvu d'une charge de judicature qu'il abandonna pour entrer en 1624. dans la congrégation naiſſante de l'Oratoire où il s'appliqua particuliérement à l'étude de S. Auguſtin. En 1625. il fut un des douze PP. de l'Oratoire qui accompagnerent M. de Berulle en Angleterre, à la ſuite de la princeſſe Henriette, mariée à Charles I. roi d'Angleterre. De retour à Paris en 1626. il y reçut l'ordre de prêtriſe des mains de Jean-François de Gondy évêque de Paris, & dès 1629. il fut fait ſucceſſivement ſuperieur des maiſons de Nanci, de Dijon, de Rouen, & de Saumur. Il n'avoit aucun goût pour la théologie ſcholaſtique, & il auroit voulu que l'on eût trouvé le moyen de rendre S. Auguſtin ſi familier que chacun eût été excité à étudier particuliérement les ouvrages de ce Pere. Ce fut ce goût qui le lia particuliérement avec M. du Verger de Hauranne abbé de S. Cyran, avec M. Arnauld, & avec preſque tous les amis de l'un & de l'autre. Cette liaiſon troubla ſon repos pendant quelques années. Ayant fait paroître en 1638. *in-8°.* à Paris, chez Camuſat, une traduction françoiſe du livre de S. Auguſtin de la ſainte virginité avec d'amples notes théologiques, le ſyndic de Sorbonne dénonça cet ouvrage à la faculté pour l'examiner. La faculté nomma en effet pour cet examen Mrs Dauttuy, Bachelier, Chatelain, & Pereyret, & le 14. du même mois le P. Seguenot fut enlevé de Saumur où il étoit & conduit à la Baſtille, où il demeura juſqu'après la mort du cardinal de Richelieu. Ce fut le P. Joſeph Capucin qui ſe ſervit des ordres du roi contre quelques illuminés de ce tems-la pour faire cet enlevement. Ce Pere s'imaginoit que le P. Segue-

Digitized by Google

not l'avoit eu en vue dans pluſieurs de ſes notes. On trouve ce fait dans la vie du P. Joſeph par l'abbé Richard, chanoine de ſainte Opportune. Le lendemain de cet empriſonnement le ſyndic de Sorbonne produiſit devant la faculté une déclaration des PP. de l'Oratoire de Paris, par laquelle ils déſapprouvoient le livre du P. Seguenot tant pour la doctrine qui y étoit renfermée, que parce qu'il n'avoit point été approuvé par ſon ſupérieur, qui étoit alors le P. Charles de Coudren, ſecond général de la congrégation. Le même jour le P. Bertin de la même congrégation fit une déclaration ſemblable au nom de ſon corps, dans laquelle il dit en particulier : que ce livre avoit beaucoup déplu à la congrégation ; qu'elle n'avoit point les mêmes ſentimens, & qu'elle s'offroit de ſouſcrire à la cenſure qui en ſeroit faite par la faculté ; mais on ne voulut point en recevoir la ſignature. Le 18. Juin ſuivant on ſe raſſembla pour entendre la lecture des propoſitions que les examinateurs avoient cru dignes de cenſure. On les diſcuta, & on remit encore au vingt-troiſiéme Juin à prononcer la cenſure, afin de donner lieu à un nouvel examen. Cette queſtion fut donc encore débattue le vingt-troiſiéme Juin, & le premier jour de Juillet, dans l'aſſemblée générale, on fit la lecture de la cenſure à laquelle le P. Seguenot ſe ſoumit, ſans néanmoins qu'on lui rendît ſa liberté. Auſſi la vraie raiſon de ſa détention étoit-elle la liaiſon étroite qu'il avoit avec M. de S. Cyran, & pour ſatisfaire les moines qui ſe plaignirent de divers endroits au cardinal de Richelieu, que ce nouveau livre ſembloit n'avoir été compoſé que pour combattre la profeſſion religieuſe : ce qui n'étoit nullement vrai. Le docteur Lemée fit contre ces notes un ouvrage intitulé : Réfutation de Claude Seguenot, & apologie pour la verité contre ſes œuvres, & demanda le premier Octobre 1638. à la faculté, qu'elle approuvât cette réfutation. Le cardinal de Richelieu étant mort en 1642. le P. Seguenot fut mis en liberté peu de tems après, & rentra dans la congrégation de l'Oratoire où il occupa depuis les premieres charges. En 1661. il fut fait aſſiſtant du général ; mais il fut exilé à Boulogne, quoiqu'il eût ſigné le formulaire en 1658. & qu'il eût prétendu juſtifier ſa ſignature par écrit. Cette lettre de cachet fut revoquée, & en 1666. il fut nommé de nouveau aſſiſtant, & confirmé en 1669. Il fut fait ſupérieur de la maiſon de Paris en 1667. juſqu'en 1673. Après ſa ſortie de la Baſtille, il entreprit de défendre ſon livre contre la cenſure de la faculté de 1638. mais ſa défenſe n'a point été imprimée, & le manuſcrit fut enlevé depuis avec les papiers du P. Queſnel, parmi leſquels il ſe trouva. Le P. Seguenot eſt mort à Paris le ſeptiéme de Mars 1676. âgé de 80. ans. Dès 1634. il avoit fait imprimer une *Conduite d'Oraiſon*, dont on prétend que le pere de Condren étoit plus l'auteur que lui, & dont le P. Queſnel a donné une nouvelle édition augmentée par lui-même en 1674. En 1635. il avoit donné encore des *Elévations à Jeſus-Chriſt Notre-Seigneur au très-ſaint Sacrement, contenant divers uſages de graces ſur ſes perfections divines.* Il étoit dreſſé par articles, & ſous les mêmes titres du *Chapelet ſecret du ſaint Sacrement*, qui étoit de la mere Agnès de S. Paul-Arnauld, & non de M. S. Cyran. Le P. Seguenot a traduit auſſi en latin une partie des ouvrages de cardinal de Berulle, & il avoit fait un traité particulier de la contrition, pour ſervir d'apologie à ſes notes ſur la ſainte virginité. Cet ouvrage n'a point été imprimé. M. de Neercaſſel évêque de Caſtorie en a employé preſque tous les paſſages dans ſon *Amor pamitens*. M. Arnauld parle de cet ouvrage du P. Seguenot dans la lettre cinquante-ſixiéme du recueil de ſes lettres, tom. 8. Il eſt bon de remarquer que c'eſt à tort que pluſieurs écrivains ont prétendu que M. de S. Cyran étoit auteur des notes qui accompagnent la traduction du livre de la ſainte virginité. * *Memoires du tems.* Simon, *biblioth. critique, tom. 2. chap. 21. & 22. & critique de la bibliotheque des auteurs eccléſ. de* M. du Pin, *tome 2. chap. 7. Le véritable pere Joſeph. p. 435.* Arnauld, *lettre 211. pag. 355. du tome troiſiéme.*

SEGUIER, famille, &c. *Ajoutez & corrigez ce qui ſuit dans la genealogie de cette noble & ancienne famille, rapportée dans l'édition de ce Dictionnaire de 1725.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINT CYR.

IV. Pierre Seguier, ſeigneur de S. Cyr. *On s'eſt mal exprimé au ſujet de la* femme de *Jean* Seguier, l'un de ſes enfans. Elle étoit fille de *Guillaume* de Maulevault, écuyer de la maiſon, & gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Alençon, & de *Genevieve* d'Aſſiſtes.

Corrigez & ajoutez auſſi ce qui ſuit dans celle de 1732.

VII. Jean-Baptiſte Seguier, marquis de ſaint-Briſſon.... eſt mort à Angoulême au commencement de Décembre 1734. âgé d'environ quatre-vingt-un ans. Il laiſſe des enfans.

*Aux citations on ne renvoie qu'*à l'hiſtoire des préſidens par Blanchard, & à l'hiſtoire des grands officiers de la couronne ; *on a quelque choſe de plus particulier ſur M.M. Seguier :* c'eſt un éloge latin de cette famille aſſez détaillé, compoſé par Pierre d'Aulberoche, marquis de Magnac, & imprimé *in-4°.* à Paris, en 1636. Cet éloge eſt ſuivi d'un certain nombre de pieces de vers latins par le même, dont chacune eſt à la louange des principaux membres de cette famille. On y apprend pluſieurs faits hiſtoriques qui les regardent, & cet ouvrage peu connu ne doit point être négligé par ceux qui veulent connoître MM. Seguier & leurs alliances. L'auteur nomme *ſeigneurs de Soret*, ceux que dans le Moreri on appelle *ſeigneurs de Sorel.*

SEGUIN. Il y a eu dans le XVI. & le XVII. ſiécle quatre perſonnes de ce nom & de la même famille, illuſtres par leur ſcience, & lecteurs en médecine au college royal à Paris. Le premier, Simon Seguin, dont nous ne ſçavons rien de particulier. Il fut pere de Pierre Seguin, également eſtimé pour la chirurgie & pour la médecine. Il ſuccéda dans la chaire royale de chirurgie à Jean Martin, qui avoit remis ce poſte en ſa faveur à Martin Akakia, de qui il le tenoit. Seguin en fut pourvu par lettres patentes du roi Henri IV. données au camp devant Laon, le 26. de Juin 1594. Il n'occupa cette chaire que cinq ans, & il paſſa à la chaire royale en médecine, que Jean Duret lui offrit, & qu'il le pria d'accepter. Seguin étoit très-capable de la bien remplir. Il étoit docteur en médecine, & véritablement docte. Les lettres patentes qui lui permettent d'occuper cette chaire, ſont du 10. de Septembre 1599. Il eut un très-grand nombre d'écoliers qui s'empreſſoient d'entendre ſes leçons. Mais l'affluence de ceux qui avoient recours à ſes lumieres, & qui demandoient fréquemment ſes viſites dans leurs maladies, ne lui laiſſant plus aſſez de liberté pour vaquer à ſes leçons, il donna ſa chaire à *Michel* Seguin ſon fils, qui avoit déja beaucoup de réputation & de ſcience. Pierre Seguin fut depuis premier médecin de la reine mere de Louis XIV. & fut du conſeil du roi Louis XIII. Il vivoit encore à la fin de 1643. étant alors âgé de 77. ans, fort infirme, & doyen de la faculté de médecine de Paris, & des lecteurs & profeſſeurs du roi au collége royal. *Michel* Seguin ſon fils, qui occupoit ſa chaire royale de médecine depuis 1618. étant mort quelque tems après, Pierre Seguin ſon pere la reprit, & ne s'en démit entierement qu'en 1630. en faveur de *Claude* Seguin ſon neveu, qui la remplit peu de tems, parce qu'il fut rappellé pour partager avec ſon oncle les ſoins de la ſanté de la reine, mere de Louis XIV. *Michel* Seguin *dont on vient de parler*, avoit eu le premier lieu dans la liſte. Il fut fait docteur le deux d'Août 1616. créé doyen de la faculté de médecine ſur la fin de l'an 1621. & mourut épuiſé par le travail en 1622. à Paris. Il eſt enterré dans l'égliſe des ſaints Innocents. Il avoit environ trente ans. Pour *Claude* Seguin, neveu de Pierre, il entra en poſſeſſion de la chaire royale de médecine en 1630. pour laquelle charge il prêta ſerment entre les mains du cardinal Alphonſe de Richelieu, archevêque de Lyon & grand aumônier de France. Mais ayant été appellé, comme on l'a dit, pour

Digitized by Google

SEMELIER (Jean-Laurent le) étoit né à Paris d'une famille honnête. Son pere étoit ſecretaire du roi, & ſon grand-pere étoit notaire au Châtelet de Paris. Il entra en 1678. dans la congrégation de la Doctrine Chrétienne, où il prit les ordres ſacrés, & ſe fit conſiderer par ſa grande application au travail, & la facilité avec laquelle il rempliſſoit tous les emplois dont il étoit chargé. L'étude de la théologie fut ſa principale occupation, & il commença à l'enſeigner en 1694. ce qu'il fit pendant ſix ans. Enſuite il fut deux ans recteur de la maiſon de ſa congrégation à Vitry-le-François ; un an à Noyers en Bourgogne ; & trois ans à S. Julien de Paris. Etant dans cette derniere ville il s'attacha plus particulierement à l'etude de la théologie morale. Il ſe rendit aſſidu aux conférences publiques qui furent établies en 1697. au ſeminaire de S. Nicolas du Chardonnet. Il y parla ſouvent & s'y diſtingua toujours. Il fit plus, il ſe chargea de recueillir & de publier les déciſions que l'on donnoit dans ces conférences, ſur les matieres les plus importantes de la théologie morale, mais en ſe reſervant le droit d'y ajouter tout ce qui pourroit rendre ces recueils plus complets & plus utiles. C'eſt ce qui a produit les *Conférences ſur le mariage*, qu'il publia en 1715. en quatre volumes, & qu'il fit réimprimer en cinq volumes avec beaucoup de corrections & d'augmentations, en 1715. à Paris ; & les *Conférences ſur l'uſure & ſur la reſtitution*, publiées pour la premiere fois en 1718. en quatre volumes *in-12.* & pour la ſeconde en 1724. Cette ſeconde édition eſt beaucoup corrigée & augmentée. Les augmentations roulent ſur bien des cas que l'on avoit propoſés à l'auteur ſur cette matiere, dans les conférences qui ſe tiennent tous les mois dans les doyennés du diocèſe de Paris. Le P. le Semelier s'étoit propoſé de donner de ſemblables conférences ſur les principales matieres de la morale Chrétienne ; mais la mort ne lui a pas permis d'exécuter ce deſſein. On a cependant imprimé ſes conférences ſur les péchés en trois volumes *in-12.* mais quoique l'édition de ces volumes ſoit achevée depuis longtems, il s'en eſt répandu peu d'exemplaires dans le public. Le P. le Semelier eſt mort le deuxieme de Juin 1725. âgé d'environ 65. ans. Il étoit alors aſſiſtant du général de ſa congrégation. Ses conférences imprimées ont été approuvées par feu M. le cardinal de Noailles. * *Voyez* ſon éloge par le P. Baizé bibliothecaire de la Doctrine Chrétienne de la maiſon de S. Charles, dans le *Mercure de Juillet 1725.*

SEMINAIRES. *Année : ce qui fait à ce qu'on a dit ſur ce ſujet dans le Morery, éditions de 1725. & de 1732.* En fait de diſcipline eccléſiaſtique, rien n'eſt plus ſagement ni plus avantageuſement établi, que les ſeminaires où l'on éleve les jeunes clercs dans la piété, dans les bonnes mœurs, & dans les ſciences qui ſont convenables à leur état, afin qu'enſuite ils puiſſent ſervir l'égliſe ſous l'autorité des évêques & des curés. On a la premiere obligation de ces ſaintes écoles à S. Auguſtin, qui inſtitua dans ſa maiſon épiſcopale un ſeminaire de clercs, que Poſſidius appelle *un monaſtére*, quoiqu'il ne donne pas le nom de moines à ceux qui y demeuroient. Il s'en forma pluſieurs autres à l'imitation de celui de S. Auguſtin, même de ſon vivant & depuis ſa mort. Il y en a eu dans la plûpart des égliſes d'Occident, mais très-peu dans celles d'Orient, parce que les clercs ſuperieurs y étoient ordinairement mariés. Le cardinal Réginald Polus archevêque de Cantorberi, eſt le premier qui dans le XVI. ſiécle en ait ordonné l'érection en Angleterre, ainſi qu'il paroît par les decrets qu'il fit en 1556. pour la réformation de l'égliſe Anglicane. Le concile de Trente ordonna la même choſe dans toute l'Egliſe en 1563. & c'eſt en exécution de ſon ordonnance, qu'il y en a aujourd'hui en tant d'égliſes cathédrales, métropolitaines & autres. Nos rois très-Chrétiens ont auſſi fait de tems en tems des reglemens ſur cela. L'ordonnance de Blois de 1579. l'édit de Melun en 1580. & l'ordonnance de Louis XIII. en 1629. le témoignent. En 1644. M. Litolphi Maroni évêque de Bazas, prélat d'une grande vertu, ayant conçu le deſſein d'établir un ſeminaire dans ſa maiſon épiſcopale, à l'exemple de S. Auguſtin, en attendant qu'il pût faire cet établiſſement ailleurs, rendit le 12. Janvier 1645. une ordonnance qui a été imprimée, pour faire connoître ſes volontés ſur ce ſujet. Il fut aidé dans ce projet par M. Manguélain chanoine de Beauvais, & M. Walon de Beaupuis, eccléſiaſtique de la même ville : c'eſt le premier établiſſement de cette nature fait en France, ſi l'on en excepte la communauté de S. Nicolas du Chardonnet, que Jean-François de Gondy archevêque de Paris érigea en ſeminaire en 1644. La communauté de S. Sulpice formée par Jacques Olier, ne fut ſeminaire qu'en 1645. mais aucun de ces ſeminaires n'étoit dans la maiſon épiſcopale, & l'on n'étoit pas obligé d'y avoir demeuré un tems fixe pour entrer dans les ordres ſacrés, ainſi que monſieur de Bazas l'ordonna. En 1698. le 15. de Décembre, Louis XIV. donna une déclaration pour l'établiſſement des ſeminaires dans les diocèſes où il n'y en avoit point ; mais une clauſe qui ſe trouve dans cette déclaration, fit de la peine aux curés & aux autres eccléſiaſtiques qui ſont chargés de la conduite des ames ; & c'eſt ſur cette clauſe que M. Thiers a fait ſes *Conſidérations* ſur cette déclaration du roi, qui ont été imprimées alors *in-12.*

SENECHAL-AU-DUC. C'étoit un grand officier créé par les ducs de Normandie, qui jugeoit les affaires pendant la ceſſation de l'Echiquier. Il revoyoit les jugemens rendus par les bâillis, & pouvoit les réformer. Il avoit ſoin de maintenir l'exercice de la juſtice & des loix par toute la province de Normandie. Par les lettres qui rendirent l'Echiquier fixe & perpetuel en 1499. il eſt porté, qu'arrivant le décès du grand ſénéchal de *Breze*, cette charge demeureroit éteinte, & que ſa juriſdiction ſeroit alors abolie.

SENECHAL, en Angleterre. Le grand ſénéchal en Angleterre, nommé en anglois, *Lord High-Steward*, eſt le premier officier de l'état, & comme le viceroi. Il eſt à peu près ce qu'étoient autrefois les maîtres du palais en France. Son pouvoir étoit ſi exceſſif, qu'on s'eſt cru obligé de ſupprimer cette charge. Henri de Bulling-Brook, fils de Jean de Gand duc de Lancaſtre, qui parvint à la couronne ſous le nom de Henri IV. eſt le dernier qui l'ait eue. Il y a cependant des cas où le roi fait encore un grand ſénéchal, comme lorſqu'il s'agit du couronnement, ou de juger un pair du royaume accuſé de quelque crime capital. Dans le premier cas le grand ſénéchal tient ſa cour dans le palais de Weſtminſter. Il y reçoit les placets des nobles & d'autres perſonnes, qui ont droit de faire quelques fonctions dans la cérémonie du couronnement, & de recevoir certains émolumens. Dans la marche qui ſe fait le jour du couronnement, de l'égliſe collégiale de Weſtminſter où le roi eſt ſacré, juſqu'à la ſale où il dîne, le grand ſénéchal a rang immédiatement devant la perſonne du roi, & il porte en ſa main la couronne de S. Edouard. Sa charge finit avec la cérémonie. Quand il s'agit de juger un pair ou une pairelle du royaume pour un crime capital, le grand ſénéchal n'eſt créé encore que pour cette fois, & il fait ériger une cour exprès pour cela au milieu de la ſale de Weſtminſter. Ce ſénéchal eſt proprement alors le juge de cette cour, mais il y fait venir les douze juges de la loi. Les pairs du royaume qui ſont préſens, condamnent ou abſolvent l'accuſé à la pluralité des voix, & la ſentence eſt prononcée par le grand ſénéchal. Quand celui-ci vient à la cour, il eſt accompagné des héraults & ſergens d'armes, qui marchent avec leurs maſſes devant lui, & l'huiſſier à la verge noire lui préſente à genoux en entrant, une baguette blanche, qui eſt la marque de ſa commiſſion. Pendant le procès il eſt aſſis ſous un dais révéré comme un roi. On le traite de *Grace*, titre qu'on donnoit autrefois aux rois d'Angleterre, avant qu'on leur donnât celui de *Majeſté*. Le procès achevé, le grand ſénéchal rompt publiquement ſa baguette, & ainſi finit ſon office. * *Etat de la grande Bretagne*, tom. 2. &c.

SENECHAUX en FRANCE. Les ducs s'étant empa-

Digitized by Google

rés du pouvoir d'adminiſtrer la juſtice, & ne voulant pas l'exercer en perſonne, établirent des officiers pour la rendre en leur nom & ſous leur autorité. Ils les appelloient *Baillis* en certains lieux, & *Sénéchaux* en d'autres. Mais lorſque les rois de la troiſiéme race commencerent à réunir à la couronne les villes qui en avoient été démembrées, particulierement du tems de Hugues Capet, ils attribuerent aux juges ordinaires, c'eſt-à-dire aux baillis & aux ſénéchaux, la connoiſſance des cas royaux, & des cauſes d'appel du territoire des comtes. Sous la ſeconde race, c'étoient des commiſſaires, ou *Miſſi Dominici*, que les vieux hiſtoriens nomment *Meſſagers*, qui jugeoient ces cauſes d'appel dévolues au roi. Ainſi ces baillis & ſénéchaux ſous la ſeconde race, furent revêtus non-ſeulement du pouvoir des commiſſaires royaux ou *Miſſi Dominici*, mais ils ſuccederent en quelque ſorte à toute l'autorité des ducs & comtes, enſorte qu'ils avoient l'adminiſtration de la juſtice, des armes, & des finances. Ils jugeoient en dernier reſſort, ce qui a duré juſqu'au tems où le parlement fut rendu ſédentaire par Philippe le Bel. Avant cela on ne remarque aucuns arrêts rendus ſur des appellations des jugemens des baillis ou ſénéchaux. Mais toutes les charges étant devenues perpetuelles par l'ordonnance de Louis XI. les baillis & les ſénéchaux, non contens de n'être plus revocables, chercherent encore à devenir hereditaires. C'eſt pourquoi les rois appréhendans qu'ils n'uſurpaſſent l'autorité ſouveraine, comme avoient fait les ducs & les comtes, leur ôterent d'abord le maniment des finances, & enſuite le commandement des armées, en établiſſant des gouverneurs. On leur laiſſa ſeulement la conduite de l'arriere-ban, pour marque de leur ancien pouvoir. Enfin l'exercice de la juſtice a paſſé à leurs lieutenans. Il ne leur reſte que la ſimple ſéance à l'audience, & l'honneur que les ſentences & contrats ſont intitulés en leur nom. Lorſque le ſénéchal eſt preſent, ſon lieutenant prononce, *Monſieur dit*, & lorſqu'il eſt abſent, *Nous diſons*. Le ſénéchal de Lodunois eſt l'un des premiers ſénéchaux royaux. Les autres ſénéchauſſées n'ont été réunies à la couronne que longtems après. Les premiers rois de la troiſiéme race n'avoient conſervé que Paris, la Beauce, la Sologne, la Picardie, & une partie de la Bourgogne. Le ſénéchal de Bourdeaux eſt grand ſénéchal de Guienne. La Provence eſt diviſée en neuf ſénéchauſſées ſous un grand ſénéchal. Il y a un ſénéchal particulier dans chaque ſénéchauſſée. *Voyez* LIEUTENANT DE ROBE-COURTE. * François de Roye, *in tract. de Miſſis Dominicis, eorum officio & poteſtate*, *in-4°*. Piganiol de la Force, *Nouvelle deſcription de la France*, *&c. tom. 1.* Furetiere, dans ſon *Dictionnaire* de l'édition de 1727. &c.

SENEQUE (Lucius Annæus) philoſophe, &c. *Ajoutez, à ce qu'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732. que* ſon apothéoſe de l'empereur Claude, en proſe & en vers, a été traduite en françois, auſſi en proſe & en vers, par M. l'abbé Eſtieu, connu par quelques autres piéces écrites avec politeſſe, & où regne le bon goût. Cette traduction a été imprimée dans les *Mémoires de litterature & d'hiſtoire*, recueillis par le pere Deſmolets de l'Oratoire, *tome premier ſeconde partie*.

SENLIS, ville épiſcopale de France, &c. Juſqu'à préſent nous n'avons eu aucune bonne hiſtoire de cette ville, *dont il eſt parlé dans le Moreri*. On en attend une, faite avec beaucoup de ſoin par M. du Ruel Curé de Sarcelles au diocèſe de Paris. Cette hiſtoire qui eſt achevée, comprendra deux volumes *in-4°*. avec les piéces juſtificatives. On y trouvera l'hiſtoire eccléſiaſtique de la ville & du diocèſe de Senlis, & des principaux monaſteres qui y ſont compris, & même en partie celle des grands hommes qui y ont fleuri.

SENNIUS, nom de pluſieurs hommes illuſtres de familles romaines, dont on trouve des inſcriptions, & d'autres monumens. Il y a un C. Sennius Sabinus, qui vivoit ſous Adrien, comme on l'apprend du juriſconſulte Ulpien, en la loi *premiere*, §. 1. où il parle d'une lettre d'Adrien à Sennius. Caius Sennius ſurnommé *Sabinus*, étoit fils d'un autre Caïus de la tribu Voltinienne; il étoit intendant des ouvriers. On a découvert en 1731. une inſcription antique ſur un marbre de 30. pouces de longueur, & de 10. de largeur, lequel a été employé dans le bâtiment de l'égliſe de S. Marcel, entre Alby & Rhumilli, province de Savoye, qui parle de ce Sennius Sabinus. On voit par cette inſcription que ce Romain avoit fait faire divers ouvrages en faveur des habitans d'Alby, lieu ancien, autrefois très-conſiderable, & qui n'eſt plus aujourd'hui qu'un bourg, dont aucun des géographes ou des itineraires qui nous reſtent, n'a fait mention. Entre ces ouvrages, étoient un bain public, une place dans laquelle la jeuneſſe pouvoit s'exercer à tirer de l'arc, à lancer le javelot, à monter à cheval, & aux autres jeux d'exercices qu'on avoit ſoin d'apprendre à la jeuneſſe romaine pendant le *Tyrocinium*. Ces lieux d'exercices étoient ordinairement auprès des bains publics, & l'on ajoutoit à ces derniers édifices des portiques où l'on pût ſe promener, ſe mettre à l'abri du ſoleil, & même s'exercer dans les mauvais tems. C'eſt ce que Sennius fit encore pour les habitans d'Alby. Il leur accorda de plus des eaux pour fournir à ces bains, avec le droit de les conduire par des tuyaux. La famille Sennia ou Sennia n'a guére été connue que dans les derniers tems de la république. Il en eſt fait mention dans l'oraiſon de Ciceron pour M. Cœlius. On trouve dans Gruter un C. Sennius Severus, C. Sennius Pyramus, C. Senius Everemus, & C. Senius Diadumenus, affranchis, & beaucoup d'autres. On conſerve dans le château de Torigny, qui appartient à la maiſon de Matignon, une inſcription où il eſt parlé d'un T. Sennius Solemnis, fils de Solemninus. Il y eſt qualifié prêtre des Gaulois, homme célebre dans ſa nation, ami des empereurs, & honoré de diverſes dignités auprès des lieutenans & pro-preteurs qui commandoient pour eux dans les Gaules. La date de ce monument eſt fixée au conſulat d'Annius Pius, & de Pontianus; ce qui revient à l'an 238. de J. C. ſous l'empire du jeune Gordien. * *Mere. de France, Janv. 1728. Mém. de Trev. Nov. 1731.*

SENS, ville de France, &c. L'abbaye de S. Pierre-le-vif, *que l'on nomme dans le Moreri*, entre les abbayes de ce diocèſe, eſt au fauxbourg de cette ville, de l'ordre de S. Benoît, & de la congregation de S. Maur. Pluſieurs auteurs prétendent, & ſi paroit que c'eſt avec fondement, que ſon vrai nom eſt *S. Petre-le-vif* (*ſanctî Petri vivi.*) Le roi Louis XIV. a conſenti au mois d'Octobre 1711. à l'union de la menſe abbatiale à la congrégation des prêtres de la miſſion de Verſailles, pour augmenter la fondation & dotation de la premiere cure de Verſailles. Les prieurés & chapelles dépendant de cette abbaye, ſont à la nomination du roi par la bulle d'union.

SER CAMBIUS (Jean) hiſtorien de Lucques ſa patrie, étoit un homme inſtruit des loix, mais mauvais grammairien, & dont le ſtyle eſt bas & rempant. Il s'attacha à Guinigio qui domina dans Lucques au commencement du XV. ſiécle, & que les Lucquois regardoient comme un tyran. Il obtint en 1400. une des premieres places de la magiſtrature, & eut le titre de porte-enſeigne de la juſtice (*vexilliſer juſtitiæ.*) Il avoit écrit en deux livres une chronique de l'hiſtoire de Lucques. Le premier qui commençoit à l'an de J. C. 1164. & qui finiſſoit au mois d'Avril 1400. eſt perdu ou caché encore dans quelque coin de bibliotheque. Le ſecond depuis 1400. juſqu'en 1409. a été donné au public par M. Muratori dans le tome XVIII. de ſa collection des écrivains de l'hiſtoire d'Italie. *Voyez* ſa préface. On trouve dans ce ſecond livre pluſieurs choſes curieuſes touchant le grand ſchiſme qui affligea ſi long-tems l'Egliſe.

SERIN, SERINI, ou Zrini, famille de comtes en Hongrie, dont le château de *Zrini* fut ruiné par les Turcs dans le XVI. ſiécle, & rebâti dans la ſuite ſous le nom de *Serinvar*. *George*, ſeigneur de Czackathurn, vivoit dans le commencement du XVI. ſiécle, & eut de ſa femme, comteſſe de Corbean, 1°. *Jean*, évêque de Zagrab, qui perdit la vie près du château de Vinondola en 1542; *Nicolas*, général impérial & commandant

Digitized by Google

à Sigeth, qui fut tué en 1566. dans une ſortie qu'il fit contre les Turcs avec 217. hommes qui combattirent avec une valeur ſurprenante, juſqu'à ce qu'ils euſſent été tués avec lui, GEORGE, ſon fils, qui ſuit, cut *Nicolas* & *George*. Nicolas mourut ſans laiſſer de poſterité. *George* eut *Nicolas* & *Pierre*. *Jean-Antoine* fils de *Pierre*, fut obligé de renoncer à ſon nom de famille, & prit celui de Chade. Dans la ſuite il reprit le nom de Serini, s'inſinua à la cour impériale, & y fut gentilhomme de la chambre. En 1681. ſoupçonné d'avoir des correſpondances ſecrettes avec les mécontens de Hongrie, il fut envoyé priſonnier à Prague. Il obtint peu après ſa liberté. L'empereur ayant été obligé d'aller à Lintz en 1683. ou 1684. Jean-Antoine de Serin manqua à le faire tomber entre les mains des Turcs. Pour le punir il fut enfermé au château de Rothenberg où il perdit l'uſage de la parole & de la raiſon, & où il mourut en 1703. ſans laiſſer d'enfans. Ainſi il fut le dernier de ſa race. Helene, ſa ſœur, mariée avec le prince Ragotzky, & enſuite avec le fameux comte de Teckely, mourut quelque mois avant lui.

SERIN ou SERINI (George, comte de) fils du fameux NICOLAS comte de Serin, & de *Catherine* Frangipani, naquit en 1549. il avoit à peine 25. ans lorſque l'empereur Maximilien II. le nomma gouverneur de Caniſcha, & enſuite général de la Hongrie au de-là du Danube. En 1581. il battit près de Gorbonos, avec le comte François Nadaſti, Scanderberg fils du fameux Perſan Ulama, & en 1587. le beg-turc à Sigeth. Il aſſiſta à la diete de Preſbourg en qualité de *Magiſter Tavernicorum*. Et en 1593. il eut part à la victoire remportée ſur les Turcs près d'Albe-Royale. En 1594. il tenta une expédition contre eux dans le marquiſat de Vindichmarck, prit ſur eux Breſmiki & Segeſt, & revint dans le camp des Impetiaux au bout de dix jours. En 1595. il prit Babotzſcha ſur les Turcs, fortifia cette place, & en fit lever le ſiége que Haſſan-Baſſa y avoit mis en 1596. En 1597. il ſe trouva à la priſe de Papa, & fit diverſes expeditions contre les Turcs. Il a eu deux fils, NICOLAS, qui ſuit; & GEORGE, *dont il eſt parlé après ſon frere aîné*; & une fille, nommée *Sidonie*, qui épouſa d'abord *George* Locowitzſch, fameux dans les guerres de Hongrie, & enſuite le comte *Nicolas* Nadaſti: George de Serin mourut en 1603. * Iſthuanfius, *Chron. Hungar.* pag. 514. &c.

SERIN (Nicolas, comte de) *fils aîné du précedent*, fut un grand guerrier. Les Turcs ayant pris le fort de Varadin en 1660. il alla aſſiéger celui de Caniſcha, qu'il étoit preſque ſur le point d'emporter, lorſqu'il reçut ordre de la cour Imperiale d'en lever le ſiége. On ne vouloit pas rompre alors entierement avec le Turc. Le Comte de Serin irrité de cet ordre, ſe retira à Chackenthurn, réſolu d'y mener une vie privée. Mais les nouvelles hoſtilités des Turcs l'obligérent à ſortir de cette inaction pour travailler à la défenſe de ſa patrie & de ſes propres biens. Il fit bâtir au voiſinage de Caniſcha en 1661. un fort très-bien muni ſur une iſle du Muer près les frontiéres de Turquie, & le nomma le *nouveau Serinvvar*. L'empereur Turc fit étrangler le baſſa de Caniſcha, parce qu'il n'avoit pas empêché la conſtruction de ce fort, & peu après on en vint à une rupture ouverte. Le comte de Serin voyant les Turcs fondre ſur ſes terres, les repouſſa avec beaucoup de vigueur, & leur tua beaucoup de monde. Les Turcs ne ſe rebutérent point; ils attaquérent le nouveau fort, y perdirent beaucoup d'hommes, & furent obligés de le retirer. En 1663. le comte fit chez les Turcs une irruption qui leur fut encore plus préjudiciable. Il les battit avec un avantage pareil au mois de Novembre de la même année, quoique ceux de Caniſcha & beaucoup de Tartares ſe fuſſent joints à eux. Ces avantages tendirent ſon nom redoutable chez ces barbares, qui renférent pluſieurs fois, pour le faire perir, divers moyens qui ne leur réuſſirent point. Le comte raſſemblant lui-même toutes ſes troupes ravagea les environs de Caniſcha. Mais peu après le grand Viſir eut ſon tout; il prit le nouveau fort, & fit un grand dégât. Le comte ſurvécut peu à cette perte. Il fut bleſſé à la chaſſe par un ſanglier qu'il pourſuivoit au mois de Novembre 1664. & mourut un quart d'heure après. Son fils *Adam* comte de Serin, fit en 1687. au couronnement du prince Joſeph, pour roi d'Hongrie, les fonctions de maréchal du royaume, & perdit la vie en 1691. près de Salankemen, où il ſe trouva comme lieutenant-colonel dans les troupes imperiales. * Lorenzo Craſſo, *Elogi di capitane illuſtri*, pag. 381. *Theatrum Europæum*. Gualdo, *Iſtoria di Leopoldo*, &c.

SERIN (George de) *frere du précedent*, né en 1596. n'avoit que 7. ans quand ſon pere mourut. Il fut élevé dans les études & les exercices convenables à ſa naiſſance, & y reuſſit beaucoup. L'empereur Ferdinand II. le nomma en 1622. ban ou vicetoi de Dalmatie, de Croatie & de l'Eſclavonie. Il fit dans ce poſte de fréquentes incurſions ſur les Turcs, & toujours avec ſuccès. En 1626. le duc de Freidlan s'étant avancé en Hongrie avec l'armée imperiale, il céda ſa charge pour un tems à Sigiſmond Erdeodi, & alla joindre l'armée du duc avec quelques troupes. Ayant un jour coupé la tête d'un Turc dans une eſcarmouche, il la montra au duc, en lui diſant: " Voi-" là comment il faut traiter les ennemis de l'empereur. " Le duc lui répliqua froidement, " Y'ai bien vu d'autres " têtes coupées, mais je n'en ai point coupé. Le duc au reſte fut ſi irrité de cette action de Serin, qu'il l'empoiſonna, en lui faiſant manger dans un repas d'une rave empoiſonnée. George de Serin en mourut à Preſbourg en 1626. L'empereur Ferdinand fut fort affligé de ſa mort.

SERLIO (Sebaſtien) célebre architecte, né à Bologne, herita de la plûpart des écrits & deſſeins de Balthaſar Peruzzi, peintre de Sienne. C'étoit un homme de goût & qui avoit bien étudié l'architecture ancienne & moderne. Il a fait imprimer un livre d'architecture très-eſtimé, & qui a été réimprimé pluſieurs fois. Il floriſſoit en 1544. Pluſieurs auteurs ont parlé de ce célebre architecte avec éloge; entr'autres Vaſari, Bumaldi & Mani. Il eſt mort en France au ſervice de François premier qui l'avoit fait venir, & il a beaucoup travaillé à Fontainebleau & dans les autres maiſons royales. Il avoit eu entre ſes diſciples à Rome le célebre Guillaume Philander, ou Philandrier, qui continua ſous lui l'étude de l'architecture qu'il avoit commencée à Rhodés, & à qui il fut de quelque ſecours dans l'édition de Vitruve que celui-ci entreprit *Voyez* PHILANDER. Le diſciple ſervit auſſi le maître de ſes lumieres; & Serlio en profita volontiers. Il en eſt parlé avec éloge, mais avec ſincerité dans la vie de Guillaume Philander écrite en latin par Philibert de la Mare, depuis la page 23. juſqu'à la 28. Voyez auſſi *Abecedario Pittorico* pag. 391.

SERRE (Jean Puget de la) auteur qui a ſervi de riſée à nos meilleurs critiques, étoit né à Toulouſe vers l'an 1600. Il fut garde de la bibliotheque de Monſieur, frere du roi, & eut le titre d'hiſtoriographe. L'abbé de Marolles qui l'avoit connu, dit dans ſon *Denombrement*, &c. *pag. 430.* que d'abbé, conſeiller d'Etat, il acheva ſes jours dans le mariage. C'étoit un auteur fort mediocre, mais très-fécond, ce qui a fait dire de lui à M. de ſaint Amant: " La Serre qui livre ſur livre deſerre. " Il a beaucoup écrit en proſe & en vers. L'abbé de Marolles cite ſon *miroir qui ne flate point*; des tragédies en proſe; l'eſprit de Seneque & de Pluratque qu'il ne ſe vantoit pas, dit-il, d'avoir lus. M. Deſpreaux ſe moque de lui dans ſa troiſiéme ſatyre, en faiſant dire à un campagnard du repas, qu'il décrit dans cette piece:

Morbleu, dit-il, la Serre eſt un charmant auteur!

Cet écrivain avoit néanmoins le ſecret de bien débiter ſes livres à meſure qu'ils paroiſſoient; mais les ayant fait imprimer en un corps, perſonne ne voulut plus les acheter. Etant un jour aux conferences que M. de Richelieu ce faiſoit ſur l'éloquence dans une maiſon ſituée à Paris, place Dauphine, après l'avoir écouté juſqu'au bout, il alla l'embraſſer, en lui diſant: " Ah, Monſieur, je vous avoue " que depuis 20. ans j'ai bien debité du galimathias, mais

„ vous vencz d'en dire plus en une heure, que je n'en ai „ écrit dans toute ma vie. “ Le Secretaire de la cour, ou la maniere d'écrire les lettres, ouvrage que la Serre dédia au célebre Malherbe en 1625, fut imprimé 30. fois dans l'eſpace d'environ 20. ans, & l'a été encore depuis bien des fois. M. Gueret dans ſon ingenieuſe critique, intitulée, *Le Parnaſſe réformé*, fait tenir ce langage à la Serre. “ Il eſt étrange qu'on me faſſe des reproches „ après ma mort, ſur des livres dont on ne m'a rien dit „ pendant ma vie; & je ne comprens pas comment on „ oſe en parler mal après le bon argent que j'en ai reçu.... „ Pour moi, je vous l'avoue, je n'ai preſque point tra„ vaillé pour l'immortalité de mon nom: j'ai mieux aimé „ que mes ouvrages me fiſſent vivre, que de faire vivre „ mes ouvrages; & j'ai toûjours cru qu'un homme ſage „ devoit preferer les piſtoles de ſon ſiecle aux vains hon„ neurs de la poſterité..... J'ai laiſſé aux autres le ſoin de „ bien écrire, & je n'ai pris pour moi que celui d'écrire „ beaucoup. Enfin dans un tems où j'ai vu qu'on ven„ doit ſi bien les méchans livres, j'autois eu tort, ce me „ ſemble, d'en faire de bons, &c. „ De la Serre eſt mort ſur la fin de l'an 1665. ou au commencement de 1666. * Deſpreaux, *Satyre 3. & notes de* M. Broſſette *ſur cette ſatyre.* De Marolles, *Denombrement de ceux qui lui ont fait preſens de leurs livres, &c. Parnaſſe réformé, pag. 33. 36. & 37. de la ſeconde édition.*

SERRES (Jean de) auteur fort connu, &c. *C'eſt ſans raiſon que dans le Moreri édition de 1725. on le fait* auteur d'une remontrance au roi Henri III. contre la république de Bodin, laquelle remontrance fut imprimée chez Federie Morel à Paris, *in*-8°. 1579. Cette piéce eſt de Michel de la Serre. L'édition des œuvres de Platon, par de Serres, parut, non en 1577. mais en 1578. à Paris en 3. vol. *in-folio*, de l'édition de Henri Etienne. Son *Inventaire de l'hiſtoire de France* parut pour la premiere fois en 1597. à Paris, chez Saugrain en 2. vol. *in-16.*

SERRONI (Hyacinthe) I. archevêque d'Albi, &c. *Ajoutez ce qui ſuit à ce que l'on a dit de ce prélat dans les éditions du Moreri de 1725. & de 1732.* Antoinette de Salvan de Saliés, *dont nous avons parlé au mot* SALIE'S, a fait la relation de l'entrée de ce prélat à Albi, dans une lettre en proſe & en vers, imprimée *in*-4°. à Albi en 1679. & dans un des volumes du Mercure de la même année. Elle eſt adreſſée à Madame de Mariotte de Touloufe. Elle a fait auſſi pluſieurs piéces de vers à la louange de ce prélat, & dans quelques-unes elle a fait ſon oraiſon funébre. Elle étoit en liaiſon étroite avec lui. M. Arnauld parle auſſi de ce prélat dans pluſieurs de ſes lettres recueillies en 8. volumes. C'eſt à ce prélat que l'abbé de Camps a dû ſon élevation.

SERRY (Jacques-Hyacinthe) *Ajoutez aux ouvrages de ce Dominicain*, premier profeſſeur en Theologie à Padoue, encore vivant en Mars 1735. *rapportés dans ce Dictionnaire*, 1°. *que* ſon hiſtoire des Congregations *de auxiliis* juſtifiée, parut en 1702. & ſon ouvrage intitulé: *Le correcteur corrigé*, à Namur en 1704. 2°. *qu'outre* les autres ouvrages de ſa compoſition, *dont on a parlé dans le Moreri*, on a encore de lui un traité où il concilie S. Auguſtin avec S. Thomas, ſous ce titre, *Divus Auguſtinus divo Thomæ conciliatus*, dont on a une ſeconde édition augmentée, donnée à Padoue en 1724. & un autre ouvrage intitulé: *De Romano Pontifice in ferendo de fide, moribuſque judicio, falli & fallere neſcio, eodemque conciliis œcumenicis auctoritate, poteſtate, juriſdictione ſuperiori diſſertatio duplex. Accedit appendix de mente Eccleſiæ Gallicanæ & Academiæ Pariſienſis circa duo illa Sedis apoſtolicæ privilegia*, à Padoue, 1732. *in*-8°. L'auteur ſe montre dans cet ouvrage auſſi contraire ſur les matieres qu'il traite, qu'il avoit été autrefois plein de zéle pour leur défenſe.

SERVET. (Michel) *Il faut corriger ce qui ſuit pour ſervir à l'édition du Moreri de 1725.* Il étoit né à Villanueva en Arragon, l'an 1509. Il ne profeſſa point la médecine à Paris, mais il l'y étudia. Il s'y fit recevoir Docteur en cette faculté, & profeſſa les mathématiques dans la même ville. Vers l'an 1540. il alla s'établir à Charlieu, petite ville à 12. lieues de Lyon, & après y avoir profeſſé la médecine 2. ou 3. ans, il parcourut divers autres lieux de la France & de l'Allemagne, publiant par-tout ſes erreurs, & en empruntant quelques autres des autres ſectes, ſur-tout des Anabaptiſtes. En 1553. étant à Vienne en Dauphiné, Calvin trouva le moyen de l'y faire arrêter au commencement de Juin, principalement à cauſe des erreurs qu'il répandoit contre le myſtere de la Trinité. Servet ayant été condamné à être brulé, ſe ſauva: mais quelques ſemaines après, il fut trouvé à Genéve, & arrêté de nouveau. Le premier jugement porté contre lui fut confirmé, & il fut brulé vif à l'âge de 44. ans, le 27. Octobre de la même année 1553.

SERVIEN, famille, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on a écrit par-tout* Biviers, *il faut lire* Biviers.

VIII. ENNEMOND Servien, conſeiller du roi, receveur général des finances, *& non* tréſorier général.... Il épouſa *N.* Baſtoneau, liſez *Eliſabeth* Baſtonneau... *Geneviéve* Servien ne fut point épouſe de *N.* de Puçai, baron de Cotinville: mais épouſe de *Pierre* baron ſeigneur de Puiſay & de Corrainville.

IX. NICOLAS Servien, conſeiller du roi, &c. *Ajoutez à* ſes enfans *Ennemond* Servien, ſeigneur de Montigny, né à Paris le 30. Septembre 1620. Cet Ennemond fut d'abord conſeiller au grand conſeil, & enſuite ſecretaire du cabinet & des commandemens de la reine mere Anne d'Autriche. Il prêta ſerment pour cette charge le 23. Mai 1653. mais il ſe retira de la cour à l'âge de 35. ans, & ſe conſacra dès-lors à la retraite, partageant ſon tems entre la priere & le ſoulagement des pauvres. Il employa une grande partie de ſon bien pour ſoutenir & entretenir les écoles de charité inſtituées par le pere Barré, Minime, & il les viſitoit ſouvent avec beaucoup de zéle & d'édification. Il mourut le 16. de Juillet 1699. âgé de près de 80. ans.

SECONDE BRANCHE DE SERVIEN.

VIII. ANTOINE Servien, ſeigneur de Biviers, &c. *François*, évêque de Bayeux, &c. Il fut ſacré au mois de Janvier 1655. & mourut le 2. de Février 1659.

IX. ABEL Servien, chevalier marquis de Sablé, &c. *Ajoutez qu'*il mourut le 17. de Février 1659. dans ſon château de Meudon, âgé de 65. ans 3. mois & 17. jours. Il étoit né à Grenoble en 1593. lorſque ſon pere y étoit conſeiller au parlement. Ce ne fut pas en 1636. qu'il exerça la charge de ſecretaire d'état, mais juſqu'en 1636. *Ajoutez, ce qui ſuit pour les éditions de Moreri de 1725. & de 1732. enſemble.* Le pere Bougeant Jéſuite, dans ſon hiſtoire des guerres & des conteſtations qui précederent le traité de Weſtphalie, fait le portrait ſuivant de M. Servien. „ Il avoit, dit-il, l'eſprit vif & penétrant; il étoit „ prompt dans ſes réſolutions, & ferme juſqu'à l'opinia„ treté. Il écrivoit avec beaucoup de feu & de juſteſſe en „ françois. Il n'avoit peut-être pas l'eſprit auſſi orné que „ le comte d'Avaux. Mais il avoit le ſtyle plus ſerré & „ plus fort. Il étoit d'ailleurs naturellement fier & impa„ tient, bruſque & rude dans ſes manieres. Lorſqu'il al„ la à la Haye en 1647. faire le traité de garantie, il né„ gocia ſi durement avec les Etats généraux, qu'ils lui „ témoignerent leur mécontentement, en lui refuſant le „ preſent ordinaire. Il étoit auſſi naturellement jaloux des „ moindres avantages qu'on prenoit ſur lui, & ſon eha„ grin éclata quelquefois à Munſter de la maniere la plus „ fâcheuſe. „ Les ouvrages de M. Servien, *dont on n'a rien dit dans le Moreri*, ſont une harangue de 18. pages imprimée à Paris *in*-4°. en 1647. il l'avoit faite à la Haye en l'aſſemblée des Etats généraux. 2. Lettres de meſſieurs d'Avaux & Servien, ambaſſadeurs en l'aſſemblée de Munſter pour la paix générale, à Cologne 1650. *in*-8°. 3. Quelques écrits dans le recueil intitulé: *Divers mémoires concernans les dernieres guerres d'Italie*, à Paris *in*-12. 1669. 4. Autres écrits dans le recueil intitulé: *Négociations ſecrettes touchant la paix de Munſter & d'Oſnabrug*, &c. à la Haye, *in-fol.* 1725. Sur ſes ouvra-

Digitized by Google

ges encore manuſcrits, *voyez* la bibliothéque de France par le pere le Long. M. Servien a été un des premiers membres de l'académie Françoiſe, *ce qu'on a encore oublié de faire remarquer dans le Morery.*

SERVIERE, (Nicolas Grollier, dit de Serviere) c'eſt l'auteur du cabinet de méchanique qui porte ſon nom à Lyon, & dont les ouvrages attirent encore aujourd'hui l'attention de toutes les perſonnes curieuſes qui paſſent dans cette ville. On y voit pluſieurs pieces de tours en ivoire, qui ſont, pour ainſi dire, des chefs-d'œuvre de cet art; des horloges extraordinaires, dont les mouvemens ſemblent ſe perpetuer à l'infini; & des modéles de machine de differentes eſpeces: il y en a pour l'attaque & la défenſe des places de guerre, pour tenter des ſurpriſes, pour les prevenir, & pour des paſſages de riviere; il y en a de même en grand nombre pour des élévations d'eaux, pour la conſtruction des ponts, des maiſons, des moulins à eau, à vent & à bras, pour des manufactures; & enfin pour preſque tout ce qui peut être utile au public & aux particuliers. Tous ces ouvrages & toutes ces machines ont été inventées & exécutées par M. de Serviere: elles ſont les dignes fruits de ſa retraite, & de l'experience qu'il avoit acquiſe pendant quarante années de ſervice de guerre, dans les differentes actions où il s'étoit trouvé, & entr'autres dans nombre de ſiéges où il avoit fait les fonctions d'ingenieur, & dans la plûpart deſquels il avoit même été chargé en chef de la conduite des travaux & des attaques. Il y avoit ſi bien réuſſi, qu'on le regardoit comme un des meilleurs ingenieurs, & comme un des meilleurs officiers d'infanterie de ſon tems. Sept coups de fuſil au travers du corps & un œil crevé au ſiége de Vertue à l'âge de 14. ans, font voir qu'il n'avoit pas moins payé de ſa perſonne, que des talens de ſon eſprit. S'il ne parvint pas aux grands honneurs de la guerre, ce fut moins le défaut de l'homme de merite, que celui de courtiſan, & de cette grande & philoſophique modeſtie, dont il faiſoit profeſſion. Il mourut à Lyon au mois d'Octobre 1689. âgé de 63. ans.

La maiſon de Grollier eſt, *comme on l'a dit dans le Morery à l'article* GROLLIER, une maiſon très-ancienne; on la croit originaire de Veronne en Italie. Pluſieurs hiſtoriens en parlent avec éloge, mais nous ne connoiſſons de ſa généalogie que ce qui ſuit. ETIENNE, ANTOINE, & *Euſtache* Grollier vivoient ſur la fin du quinziéme ſiécle. *Euſtache* prit le parti de l'égliſe & fut archidiacre de S. Maurice de Vienne en Dauphiné; ETIENNE fit *la branche des vicomtes d'*AGUISI; & ANTOINE fut chef de celle des *ſeigneurs de* BELAIR, *du* SOLEIL, *de* SERVIERE *& du* CASAUT.

I. ETIENNE Grollier écuyer n'eut de *Marie* Eſbande ſa femme, que JEAN Grollier, chevalier vicomte d'Aguiſi, homme de lettres, protecteur des ſçavans. *On en a parlé dans le Morery à l'article* GROLLIER. Il fut marié à *Anne* Briçonnet, dame de Couvay & de Senteins, fille de *Nicolas* Briçonnet controlleur général des finances, & de *Charlotte* de Ponché, elle étoit petite-fille de *Guillaume* Briçonnet général des finances de France, qui après la mort de ſa femme *Rolette* de Beaune, fut archevêque de Narbonne & cardinal. Jean Grollier n'eut de ce mariage qu'un fils qui mourut jeune avant lui, & 4. filles: *Jacqueline* Grollier, femme de *Jacques* de Prunelé, chevalier ſeigneur de Macenville; *Charlotte* Grollier, mariée le 21. Février 1544. à *Jean* le Genevois, baron de Bligny; *Anne* Grollier, dame de Couvay, mariée à *François* Picot, ſeigneur de S. Briec & d'Aſonville; & *Marie* Grollier, abbeſſe de Longchamp près de Paris.

ANTOINE Grollier, écuyer ſeigneur de Belair, eut de *Louiſe* de la Fay ſa femme deux fils, *Antoine*, tué au ſiége de Naples ſous M. de Lautrec, & enterré à Averſe où l'on voit encore ſon épitaphe; & FRANÇOIS, qui ſuit.

II. FRANÇOIS Grollier, écuyer ſeigneur de Belair, de Fleuri, du Soleil, & du Boiſdoing, eſt celui dont de Rubis parle avantageuſement dans ſon *Hiſtoire de Lyon*: il fut marié à *Françoiſe* de Grillet, fille d'*Humbert* de Grillet, écuyer ſeigneur du Vernay & de Brouna, & de *Philippine* de Maliver: il eut de ce mariage deux fils & une fille. ANTOINE Grollier, qui ſuit, & qui a fait *la branche des ſeigneurs de* SERVIERE, IMBERT Grollier, qui a fait *celle des ſeigneurs du* SOLEIL *& d'*ALBISSE; & *Anne* Grollier, épouſe de *Charles* le Camus, écuyer baron de Bagniol, Chaſtillon, d'Azargue & d'Argini.

III. ANTOINE Grollier, chevalier baron de Serviere, ſeigneur de Priſy, la Chartroniére & Malcval, maître-d'hôtel ordinaire du roi, fils de FRANÇOIS & de *Françoiſe* de Grillet, fut ambaſſadeur auprés du duc de Savoye en 1588. & donna de grandes marques de ſa fidelité & de ſon zele à Henri III. & à Henri IV. pendant les guerres civiles. Il fut arrêté à Lyon de même que ſon frere Imbert, ſeigneur du Soleil, par les Ligueurs, & fut mis priſonnier au château de Pierre-en-ciſe, d'où il trouva le moyen de ſe ſauver en deſcendant le long des murs du donjon avec des cordons de ſoie que ſa femme lui avoit apportés en ſecret ſous ſon vertugadin: il ſe retira après ſon évaſion en Suiſſe, où il alla ſe mettre à la tête des troupes que M. de Sillery avoit levées pour le ſervice du roi; on lui en confia le commandement: & après les avoir conduites à Melun, il fut joindre & ſervir ſa majeſté au ſiége de Rouen. Il avoit épouſé le 14. Février 1581. *Marie* Camus, fille d'*Antoine* Camus, baron de Riverie, ſeigneur du Perron & de Chavanne: il eut de ce mariage huit fils & une fille; CHARLES Grollier, qui a fait *la branche des ſeigneurs du* CASAUT; *Claude* Grollier aumônier du roi, prieur commendataire de S. Irenée près de Lyon, dont il rétablit l'égliſe qui avoit été preſque détruite par les Calviniſtes; *Gaſpard* Grollier, chevalier de S. Jean de Jeruſalem de Malte, reçu dans l'ordre en 1602. & depuis commandeur des Echelles en Savoye, & d'Ollois en Auvergne. HENRI Grollier, qui a fait *la branche des ſeigneurs de* BELAIR; *Meri* Grollier; *Imbert* Grollier, prieur de la Magdelene; NICOLAS Grollier, qui ſuit; & qui a continué *la branche des ſeigneurs de* SERVIERE; autre *Imbert* Grollier, religieux Capucin; & *Lucrece* Grollier, femme de *Claude-Antoine* de Maliver, écuyer ſeigneur de Conſians, de Chaſle & de Cotveſia.

IV. NICOLAS Grollier, chevalier ſeigneur de Serviere, fils d'ANTOINE & de *Marie* Camus, fut lieutenant-colonel du régiment d'Aiguebonne, major de Turin, & commandant pour ſa majeſté à Pignerole: c'eſt le même *dont nous avons parlé au commencement de cet article.* Il épouſa *Catherine* du Fenoil, fille de *Michel-Antoine* du Fenoil, écuyer, & de *Marie* de Girard, de laquelle il eut entr'autres enfans ſept fils: CHARLES Grollier, qui ſuit; *Claude*, & *Imbert* Grollier, chanoines reguliers de l'abbaye d'Eſnay à Lyon; *Pierre* Grollier nommé chevalier & page du grand-maître de Malte, & qui mourut avant d'avoir fait ſes ſervices; *Joſeph*; & *Antoine* Grollier mort au ſervice du roi dans le régiment Lyonnois; *Gaſpard* Grollier grand-prieur & grand ſacriſtain de l'abbaye royale de Savigny près de Lyon, qui avoit hérité des talens de ſon pere pour les mathématiques, & qui avoit même enrichi ſon cabinet de pluſieurs de ſes ouvrages. Ce n'étoit pas là ſon ſeul mérite, il conduiſit avec beaucoup d'édification ſon chapitre dans des tems difficiles; il ſçavoit ſi bien allier les vertus chrétiennes avec les vertus morales, qu'il étoit généralement eſtimé & aimé de tous ceux qui le connoiſſoient.

V. CHARLES Grollier, chevalier ſeigneur de Serviere, fils de NICOLAS & de *Catherine* du Fenoil, fut marié, 1°. à *Jeanne* le Juge, fille de *Jacques* le Juge, écuyer, & de *Dorothée* Miniet, & ſœur de *Guillaume* le Juge, capitaine au régiment Lyonnois, tué d'un coup de canon au ſiége de Dole: & 2°. à *Marie-Anne* de Roſtaing, fille *N*..... comte de Roſtaing, ſeigneur de Vauchette & de la Roulliere, & de ..... de Luſy, de Peliſſac; il eut de ſa premiere femme quatre fils & une fille. *Charles* Grollier, mort ſans être marié, après avoir ſervi dans le régiment de Picardie; *Nicolas* Grollier prieur commendataire de Pomier en Forêt; *Daniel* Grollier, grand célerier de l'abbaye de Savigny; GASPARD Grollier, qui ſuit; & *Marguerite* Grollier, mariée à *Pierre* Dautelle de Terte-

Digitized by Google

naire, chevalier baron de Lagarde en Auvergne.

VI. GASPARD Grollier, chevalier ſeigneur de Serviere & de Grandpré, fils de CHARLES & de *Jeanne* le Juge, à été lieutenant-colonel d'infanterie, & enſuite ordonnateur des guerres, & honoré de pluſieurs commiſſions de diſtinction en tems de guerre & en tems de paix: il s'eſt retiré avec une penſion du roi de trois mille livres qui lui a été donnée en conſidération de ſes ſervices. Il fut reçu en 1716. dans l'académie des ſciences & des belles lettres de Lyon, il a eu des talens & beaucoup de goût pour les méchaniques, de même que ſon aïeul & ſon oncle; il a donné au public deux éditions de la deſcription des ouvrages de ſon cabinet imprimés à Lyon, l'une en 1718. & la derniere en 1733. Il eſt marié à *Louiſe* de Chevriers, fille de *Philibert* comte de Chevriers, chevalier ſeigneur de la Flachere & de Tanay, & de *Jeanne* de Maiſonſeulle, & ſœur de *Claude* de Chevriers, chevalier marquis de Monteillet en Breſſe, & d'*Antoine-Joſeph* de Chevriers, comte de Lyon, aumônier de la reine. Il a de ce mariage deux fils & une fille. PHILIBERT Grollier, qui ſuit; *Antoine-Charles-Joſeph* Grollier, chevalier de S. Jean de Jeruſalem, capitaine au régiment Royal-des-vaiſſeaux; & *Jeanne-Charlotte* Grollier, religieuſe au monaſtère de Ste Eliſabeth de Belle-cour à Lyon.

VII. PHILIBERT Grollier, chevalier marquis de Treſort & du Ponſdula en Breſſe, ſeigneur de Grandpré, capitaine au régiment Royal-des-vaiſſeaux, fils de GASPARD & de *Louiſe* de Chevriers, a épouſé *Gabrielle-Claude* Colbert de Villacerf, fille de *Pierre-Gilbert* Colbert, chevalier marquis de Villacerf, premier maître-d'hôtel de la reine, & de *Geneviève* de Seneſterre, ſœur de *Henri* comte de Seneſterre, lieutenant-général des armées du roi, chevalier de ſes ordres; & il a de ce mariage un fils & deux filles, *Louis-Gilbert* Grollier; *Gaſpard-Marguerite* & *Henriette-Sylvie* Grollier.

IV. CHARLES I. Grollier, chevalier ſeigneur du Caſaur, fils d'ANTOINE & de *Marie* Camus, eut de *Marie* de Girard ſa femme, entr'autres enfans, *Charles II.* Grollier, chevalier ſeigneur de Caſaur, marié à *Virgine* de Guillion qui n'a laiſſé qu'une fille, *Marie* Grollier, actuellement veuve de *Gui-Balthazard-Emé*, marquis de Marcieu, gouverneur de Grenoble, pere de *Laurent-Joſeph-Emé* marquis de Marcieu auſſi gouverneur de Grenoble, & de *Pierre-Emé* chevalier de Marcieu, maréchal des camps & armées du roi, inſpecteur général de l'infanterie, & gouverneur de Valence en Dauphiné.

IV. HENRI Grollier, chevalier ſeigneur de Belair, fils d'ANTOINE & de *Marie* Camus, fut marié à *Eleonore* Carriés, de laquelle il eut entr'autres enfans, *Antoine* Grollier qui laiſſa de ſon mariage avec *Marie* Baudoin, *Nicolas* Grollier, chevalier ſeigneur de Belair, capitaine de dragons, tué au combat de Stinquerque, & *Marie* Grollier, femme de... Joly, chevalier marquis de Choin, baron de Lange, bailli de Breſſe, & gouverneur de Bourg.

III. IMBERT Grollier, chevalier ſeigneur du Soleil, de Septeviel, fils de FRANÇOIS & de *Françoiſe* de Grillet, fut capitaine de chevaux-legers ſous le connétable de Montmorenci, & chevalier de l'ordre du roi de S. Michel: ce fut lui qui fit la capitulation du château de Mirebel reduit à l'obéiſſance du roi le 6. Novembre 1594. au nom du ſeigneur d'Ornans lieutenant général pour ſa majeſté en Dauphiné & en Lyonnois: il s'étoit marié le 16. Mars 1573. à *Lucrece* d'Albiſſe, dame de Septeviel, fille de *Jean* d'Albiſſe, chevalier ſeigneur d'Yvors, Septeviel & de la Blancherie, & de *Clemence* Viole. Les enfans qui vinrent de ce mariage ſont, NICOLAS Grollier, qui ſuit; & *François* Grollier, chevalier ſeigneur de Septeviel, mort au ſervice du roi.

IV. NICOLAS Grollier, chevalier ſeigneur du Soleil, fut capitaine au régiment de Villeroy, il épouſa *Marguerite* Armuet de Bontepos, fille de *Louis* Armuet, chevalier ſeigneur de Bontepos, & de S. Martin d'Herre en Dauphiné, lieutenant général pour ſa majeſté, & commandant dans le Briançonnois, l'Embrunois & le Gapannois, & de *Françoiſe* de S. Marcel d'Avançon: il eut de ce mariage IMBERT II. qui ſuit.

V. IMBERT II. Grollier, chevalier ſeigneur du Soleil & d'Albiſſe, capitaine au régiment de Domfelix, eut le commandement d'un corps de troupes que la ville de Lyon envoya au ſecours de Salce en 1639. & fut marié à *Catherine* du Môtet, fille unique de *Charles* du Motet, chevalier ſeigneur de Doule & de Champied en Dauphiné, & d'*Alix* de Briançon de Vattes, de laquelle il n'a laiſſé que deux filles, *Marie* Grollier mariée à *Claude* de Chevriers, chevalier comte de S. Maury; & *Marguerite* Grollier mariée à..... marquis de Valain, ſeigneur d'Hierre en Dauphiné.

Selon Guichenon dans ſon *Hiſtoire de Breſſe*, il y avoit encore en 1650. une famille des Grollier à Rome, laquelle par corruption du mot on appelloit *Glorieta* au lieu de *Grolera*. Elle portoit les mêmes armes; celui qui fut le chef de cette branche ſe nommoit CESAR Grollier, qui fut ſecretaire de trois papes, & ſa femme *Magdelene* Giron Flotentine, de laquelle il eut *Alexandre* Grollier, clerc de la chambre apoſtolique, & depuis nonce du pape Sixte V; & *Jules* Grollier, homme d'un merite ſingulier, qui fut chevalier de Chriſt de l'ordre du roi de Portugal, & marié à *Virginia* Mancini, damoiſelle Romaine, de laquelle il eut *Charles* Grollier mari de *Conſtantia* Cæciana damoiſelle Breſſane; *Lucrece* Grollier, mariée eu la maiſon des Capoci gentilshommes Romains; & *Quintilia* Grollier femme de *Louis* Pereri gentilhomme Milanois. * *Voyez* de Rubis, *Hiſt. de Lyon*; Guichenon, *Hiſtoire de Breſſe*; Jacques Strada; Gabriel Simeoni; Antoine Teiſſier; Guillaume du Choul; François de la Croix du Maine en ſa *Bibliothèque Françoiſe*; Cœlius Rodighiuus, *in lect. antiq.* Stephanus Niger; Eraſme Roterd. impreſſion de Louvain, P. Colonia, *Hiſtoire litteraire de Lyon.*

SEVERE (Cornelius) poëte Latin, &c. *Ajoutez à ce qu'on en a dit dans le Moreri, édition de 1725.* que nous avons un fragment de ce poëte ſur la mort de Ciceron: *& qu'en* 1703. on donna à Amſterdam une très-belle édition de ce poëte *in-12.* avec quelques gravures, & d'amples notes de Joſeph Scaliger, de Frederic Lindenbrog, & de l'Heoſt-de Goralle, c'eſt-à-dire, Jean le Clerc.

SEVIGNE' (Françoiſe-Marguerite de) fille de HENRI marquis de Sevigné, d'une très-ancienne maiſon de Bretagne, & de *Marie* de Rabutin, dame de Chantal & de Bourbilly, &c. a été dans le ſiécle dernier auſſi connue par la beauté de ſon eſprit, qu'elle étoit diſtinguée par ſa naiſſance & par les autres dons de la nature. Le bruit de ſa beauté, de ſa ſageſſe & de ſon eſprit l'avoit déja précedée à la cour, lorſque madame de Sevigné ſa mere l'y mena en 1663. pour la premiere fois. La cour de Louis XIV. étoit alors le centre des plaiſirs: mademoiſelle de Sevigné y plut, & repréſenta divers perſonnages dans pluſieurs ballets & fêtes qui furent données en préſence du roi & par ſon ordre en 1663. 1664. & 1665. Elle fut mariée le 27. Janvier 1669. à *François* Adhemar de Monteil, comte de Grignan, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général au gouvernement de Provence & des armées de ſa majeſté. Peu de tems après, le ſervice du roi appella M. de Grignan en Provence, où il a preſque toujours commandé en l'abſence de M. le duc de Vendôme qui en étoit gouverneur. Madame de Grignan fut obligée de l'y ſuivre, & d'y faire de fréquens voyages qui ont donné lieu en partie à ſes lettres ſi ſpirituelles, & ſi délicatement écrites de madame de Sevigné ſa mere, dont M. le chevalier Perrin, connu par la délicateſſe de ſon goût, a donné une édition en 1734. à Paris en 4. volumes *in-12.* qui depuis ont été ſuivis de deux autres. *Cherchez* RABUTIN *dans ce Supplément*, & GRIGNAN *dans le Dictionnaire.* Madame de Grignan eſt morte le 13. Août 1705.

SEXTUS ou SIXTUS, on a ſous le nom de *Sexto* ou *Sixte* un recueil de ſentences, *Enchiridion ſententiarum*, que le celebre Ruſin prêtre de l'égliſe d'Aquilée

Digitized by Google

traduiſit du grec en latin, & qu'il publia ſous le nom de ſaint Sixte, pape & martyr. Outre que l'ouvrage contient en lui-même beaucoup de maximes judicieuſes, le nom reſpectable ſous lequel on le donna, le fit recevoir avec avidité. Saint Auguſtin y fut trompé d'abord comme les autres; il crut le livre un ouvrage du pape ſaint Sixte; & lorſque dans la ſuite les Pélagiens s'en ſervirent contre lui pour ſoutenir leurs erreurs, il ſe contenta d'expliquer les paſſages qu'on lui objectoit, ſans penſer à rejetter le témoignage d'un auteur qu'il reſpectoit. Ce ne fut que dans ſes rétractations qu'il ſe crut obligé d'avertir le lecteur qu'il avoit lu que ce Sixte n'étoit pas le ſaint pape de ce nom, mais un philoſophe payen. C'étoit ſans doute dans l'épître de ſaint Jerôme à Cteſiphon; car perſonne n'avoit fait avant lui cette découverte: cependant il n'y a pas lieu de croire que ces ſentences ſoient d'un philoſophe payen. Le pape Gélaſe les donne à un Chrétien prévenu des ſentimens erronés que Pélage a débités dans la ſuite ſur le libre arbitre. En effet cet ouvrage eſt rempli de paſſages de l'écriture. On l'a inſeré dans la bibliotheque des peres, & réimprimé pluſieurs fois. Les meilleures éditions ſont celles d'Amſterdam 1688. avec les opuſcules mythologiques, phyſiques & morales de Thomas Gale, & celle de Leipſic 1725. par les ſoins de M. Sieber Allemand, qui a publié ces ſentences ſous le nom de *Sixte II.* pape & martyr, qu'il prétend en être le véritable auteur, ce qu'il tâche de prouver. Cette édition eſt un *in-4°.* d'environ 400. pages. * D. Gervaiſe, *Vie de Ruffin, p. 1. p. 73. 74.* D. Cellier, *Hiſt. des aut. ſacr. & eccléſ. t. 3.* &c.

SEYTRES-CAUMONT, maiſon ancienne, dont nous rapporterons ici la généalogie depuis

I. Guillaume de Seytres, ſeigneur du Puy-Saint-Martin en Dauphiné, &c. vivoit en 1180. Il épouſa *Marie* de Clavaiſon, dont il eut Geraud de Seytres, qui ſuit; *Pons* de Seytres qui ſe maria, on ignore le nom de ſa femme: on ſçait ſeulement qu'il fut pere de *Bernard* chanoine de l'égliſe de Romans, qui vivoit en 1309; & de *Petronille*, *Fanaſtave*, *Agnès* & *Marguerite*.

II. Geraud de Seytres I. du nom, épouſa en 1230. *Petronille* de Montault, fille de *Jean* ſeigneur de Montault, il fit pluſieurs donations aux abbayes de Bonlieu, de Soyon & d'Ayguebelle. Ses enfans furent Geraud II. de Seytres, qui ſuit; & quelques filles.

III. Geraud de Seytres II. du nom, épouſa en 1273. *Garſende* de Sablieres, dont il eut pluſieurs enfans, Arnaud de Seytres, qui ſuit; *Hugues* de Seytres, prieur de Chabrillau; *Guillaume* de Seytres, archiprêtre de Sauſon; *Portiere* de Seytres, femme de *Perrinet* de Montrond, chevalier en 1322; *Guillemette*, *Aliſée*, *Guionette*, & *Julienne*, religieuſes dans l'abbaye de Bonlieu.

IV. Arnaud de Seytres épouſa en 1336. *Alix* de Mornas, fille de *Guillaume* de Mornas, chevalier, qui le rendit pere d'Etienne de Seytres, qui ſuit; & de *Garſende* de Seytres, femme de *Guillaume* des Marais, chevalier.

V. Etienne de Seytres, capitaine gouverneur de la ville & château de Montelimar, en 1360. il donna cinquante florins d'or pour la bâtiſſe des murailles de la ville de Montelimar, ſur leſquelles ſe voient encore ſes armes. Il ſe maria 1°. avec *Marade* de Livend, qui mourut ſans enfans: 2°. avec *Marguerite* de Saillans, qui mourut ſans laiſſer de poſterité: 3°. avec *Bonne* de Gotafred, fille de *Damien* de Gotafred, ſeigneur de Molard, dont il eut *Louis* de Seytres, mort en bas âge; *Jean* de Seytres, qui épouſa *Catherine* Guillot, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Philippine*, mariée à *Charles* de Seytres, ſeigneur de Nouſan, ſon couſin; Antoine de Seytres, qui ſuit; *Roſlaing* de Seytres, chevalier de Rhodes; *Damien* de Seytres, doyen de Montelimar, prevôt de S. Apollinaire de Valence, archidiacre d'Aix en Provence; *Catherine*, de Seytres, mariée en 1403. avec *Jean* de Genas, chevalier, fils de *Guillaume* de Genas, & de *Jeanne* de Salas; & *Amourenſe* de Seytres, qui épouſa *Jean* de Genas, chevalier, ſon fils, en 1410.

VI. Antoine de Seytres épouſa en 1406. *Marete* de l'Eperon, dont il eut Jean de Seytres, qui ſuit.

VII. Jean de Seytres épouſa l'an 1441. *Delphine* Spifame, dame de Caumont, dont il eut 1. Olivier de Seytres, ſeigneur de Caumont, qui ſuit; 2. *Guillaume* de Seytres, chevalier de Rhodes, commandeur du Poët-Laval, bailli de Manoſque, mentionné en 1508. dans le teſtament de ſon frere; 3. *Pierre* de Seytres, protonotaire apoſtolique, camerier d'honneur du pape Leon X. prevôt de Cavaillon; 4. *Charles* de Seytres, ſeigneur de Nouſan & de Château-Ruthier en Dauphiné: il fut lieutenant de la compagnie d'ordonnance du duc de Valentinois, & maître d'hôtel du dauphin: il épouſa *Philippine* de Seytres, ſa couſine, dont il eut *Joſerand* de Seytres, ſeigneur de Nouſan, & de Montolion & de la Baſtide; *Claude*, qui de ſon mariage avec *Marguerite* de Xelieu eut *Alain* de Seytres, ſeigneur de Nouſan, &c. dont une fille fut mariée dans la maiſon de Monsſavaſſe en Dauphiné; 5. *Catherine* de Seytres, femme de *Nicolas* ſeigneur de Caromb en 1463; 6. *Eleonore* de Seytres épouſa *Jean* de Pellegrin, chevalier, en 1466; 7. *Polixene* de Seytres épouſa *Jean* de Merles, chevalier; en 1467; 8. *Marguerite* de Seytres épouſa en 1472. *Gilles* de Berton, ſeigneur de Crillon; 9. *Perrette* de Seytres épouſa *Pierre* de Biſquis ou Biſcheriis, conſeigneur de Caderouſſe, en 1473; & 10. *Louiſe* de Seytres, religieuſe de Ste Claire à Aix.

VIII. Olivier de Seytres, ſeigneur de Caumont, &c. épouſa en 1482. *Jeanne* de Galean, dont il eut Balthaſar de Seytres, ſeigneur de Caumont, qui ſuit; *Gillette* de Seytres, mariée en 1504. avec *Aymard* d'Urre, ſeigneur de Tyſſieres & de Venteyrol; *Delphine* de Seytres, qui épouſa *François* de Moreton, ſeigneur de Chabrillau, en 1506; *Anne* de Seytres, abbeſſe de S. Laurent d'Avignon, ordre de S. Benoît.

IX. Balthasar de Seytres, ſeigneur de Caumont, épouſa *Catherine* de Mayaud d'Eguilles, dont il eut Louis de S. Ytres, ſeigneur de Caumont, qui ſuit; *Antoine* de Seytres, ſeigneur de Verquieres, qui épouſa *Sibylle* de François, dame de Châteauneuf-les-Martigues, & qui fit la *branche des marquis de Vaucluse*, qui ſubſiſte encore à preſent; *Marguerite* de Seytres, mariée en 1549. avec *Gaſpard* de Thomas, ſeigneur de la Garde & de Ste Marguerite; *Blanche* de Seytres, femme de *Louis* de Rouvillaſt, ſeigneur de Barroux, en 1550; *Philippine* & *Françoiſe* de Seytres, religieuſes à S. Laurent d'Avignon; *Louiſe* de Seytres épouſa en 1558. *Jean-Louis* de Martine, ſeigneur de Courtilles, & du Villars, gouverneur de la principauté d'Orange.

X. Louis de Seytres, I. du nom, chevalier de l'ordre du roi très-Chrétien en 1560. & de celui du pape en 1574. épouſa en 1568. *Marguerite* de Berton-Crillon, dont il eut Gaspard de Seytres, ſeigneur de Caumont, qui ſuit; *Gilles* de Seytres, évêque de Toulon en 1599; *Chriſtophe* de Seytres, chevalier de Malte en 1584. & enſuite bailli de Manoſque; *Henri* de Seytres, qui épouſa *Gabrielle* de Valavoire, dont il eut des enfans, & entr'autres, *François* de Seytres, chevalier de S. Jean de Jeruſalem, commandeur de Ste Luce, & connu ſous le nom de *Bailli de Caumont*, fameux par ſes entrepriſes ſur mer, ambaſſadeur de ſa religion auprès de ſa Sainteté; *Richard* de Seytres, qui prit alliance avec..... de Caballol du Real, conſeigneur de Barbantane; *Françoiſe* de Seytres, qui épouſa 1°. en 1574. *Louis* de Peruſſis, conſeigneur de Caumont: 2°. *Jean* de Fortia, ſeigneur de Montreal; *Marguerite* de Seytres; *Silvie* de Seytres; *Emilie* de Seytres, femme de *Melchior* de Seytres, ſeigneur de Châteauneuf-les-Martigues, en 1594; *Catherine*, & *Jeanne* de Seytres, religieuſes de Ste Claire à Avignon.

XI. Gaspard de Seytres, ſeigneur de Caumont, perdit un bras au ſiége de la Breoule en 1586. Il ſervit alors dans l'armée du duc d'Epernon avec le brave Crillon ſon oncle, chevalier des ordres du roi, meſtre de camp du régiment des gardes Françoiſes. Il épouſa *Suſanne* d'O-

Digitized by Google

breche en 1592. dont il eut Louis de Seytres II. du nom, qui ſuit ; *Magdeléne* de Seytres, femme de *François* de Granolachs, ſeigneur de S. Martin en 1628 ; *Blanche* de Seytres épouſa en 1611. *Henri* de Pariſſe ; *Marguerite* de Seytres épouſa en 1631. *Louis* de Varadier des ſeigneurs de S. Andiol ; *Louiſe*, & *Sibylle* de Seytres, religieuſes à Ste Claire à Avignon.

XII. Louis de Seytres II. du nom, ſeigneur de Caumont & de Verquieres, élu de la nobleſſe du comtat d'Avignon en 1640. épouſa *Louiſe-Françoiſe* de Grillet-Peruzzi, dame en partie de Caumont, dont il eut *Paul* de Seytres, ſeigneur de Caumont, &c. qui épouſa en 1538. *Louiſe* de Fortia de Montreal, & mourut ſans laiſſer de poſtérité, en 1705 ; *Charles-François* de Seytres, chevalier de Malte en 1640. périt au naufrage des galeres de France aux côtes de Sardaigne en 1633 ; Louis-François de Seytres, dit le comte de Caumont, qui ſuit ; *Magdeléne-Blanche* de Seytres, femme de *Jean-Baptiſte* de Couet, marquis de Marignane & des iſles d'or en 1654 ; *Diane*, & *Françoiſe* de Seytres, religieuſes de Ste Claire à Avignon ; *Catherine* de Seytres, religieuſe & abbeſſe de S. Laurent d'Avignon.

XIII. Louis-François de Seytres, dit le comte de Caumont, épouſa en 1684. *Marie-Catherine* de Fortia de Montreal, dont il eut *Marie-Françoiſe-Pauline* de Seytres, qui épouſa en 1711. *Paul-Aldonſe-François* de Theſan-Venaſque, marquis de S. Gervais, ſeigneur de Venaſque, S. Didier, Metamis, Barbantane, &c. *Louiſe-Gaſparde* de Seytres, religieuſe de Ste Claire à Avignon ; *Gabrielle* de Seytres, religieuſe de S. Laurent à Avignon ; Joseph de Seytres, marquis de Caumont, qui ſuit ; *François-Benoit* de Seytres, mort au berceau.

XIV. Joseph de Seytres, marquis de Caumont, né le 30. Juin 1688. épouſa en 1722. *Eliſabeth* de Doni, dont il a eu *Louiſe-Marie-Catherine-Gabrielle-Eliſabeth* de Seytres, née le 15. Septembre 1723 ; *Paul-Hippolite-Emmanuel* de Seytres, comte de Caumont né le 13. Août 1724 ; *Angelique-Gabrielle-Sophie* de Seytres, née en Novembre 1725. morte le 17. Août 1729 ; *Joſeph-François-Xavier* de Seytres, né le 4. Décembre 1726. chevalier de Malte reçu le 17. Juin 1727 ; *Aldonce-Angelique-Polixene* de Seytres, née le 25. Mai 1728. morte le 31. Décembre 1728 ; *Jeanne-Baptiſte-Thereſe-Flavie* de Seytres, née le 5. Octobre 1729 ; *Louis-Auguſtin-Caſimir* de Seytres, né le 18. Octobre 1731.

Iſabeau de Seytres, d'une puiſſante maiſon de Valentinois, épouſa *Humbert* de Villeneuve, lieutenant général en la ſénéchauſſée de Lyon, premier préſident du parlement de Dijon, ambaſſadeur en Suiſſe & à Veniſe ſous Louis XII. & François I. baron de Jou-ſur-Tarare, fils de *Jean* de Villeneuve & de *Catherine* Bletterans. * Le Laboureur, *Maiſures de l'eſtoile barbe, tom. 2. page 644. & 645.* Titres originaux qui ſe conſervent dans les archives du château de Caumont, ſitué dans le comtat Venaiſſin, diocéſe de Cavaillon. Généalogie manuſcrite dreſſée en 1519. par Jean Jarſaing ſecretaire de madame Philippine de Seytres, dame de Nouſſan. *Iſtoria d'Avignone & del contado Venoſio del* P. Fantoni. Hiſt. miſte des guerres du comtat Venaiſſin par Louis de Peruſſis, ſeigneur de Caumont. *Hiſtoire de Provence* de Noſtradamus. *Hiſtoire du Dauphiné* du préſident de Valbonnays. *Gallia Chriſtiana, vol. 1. de epiſc. Tolonen. &c. & Recueil des mémoires & inſtructions ſervans à l'hiſtoire de France*, chez Bouillerot 1 [illegible] &c.

SFONDRATI (Célestin) cardinal, &c. L'écrit de ce cardinal que l'on intitule *dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. Gallia vindicata*, eſt intitulé, *Gallia vindicta* : il eſt contre l'ambaſſade du marquis de Lavardin, & il y attaque le pere Maimbourg, Jéſuite, il en donna une deuxiéme édition en 1688. comme on le voit par une lettre de Claude Etiennot, Bénédictin, à M. Thoynard, écrite de Rome le 26. d'Octobre 1688. Le cardinal Sfondrat ennemi des libertés de l'égliſe Gallicane, fit encore *Tractatus regalia*, contre l'aſſemblée du clergé de France de 1682. *Voyez le reſte de ce qui le regarde dans le Moreri.*

SHAKESPEAR (Guillaume) poëte Anglois, tragique & comique, mort en 1576. a paſſé en ſon tems pour le Corneille des Anglois. Il avoit un génie plein de force & de fécondité, de naturel & de ſublime, mais peu de bon goût, & nulle connoiſſance des régles. Il créa cependant le théatre chez les Anglois : mais les tragédies ſont, excepté quelques belles ſcénes, plutôt de mauvaiſes farces que des tragédies. Elles furent jouées néanmoins pendant un tems aſſez long avec un grand ſuccès, & la plûpart de ſes idées bizarres & gigantéſques ont été encore ſuivies par pluſieurs modernes, à qui cette imitation n'a point fait honneur. On trouve dans ſa tragédie du Maure de Veniſe, piéce d'ailleurs très-touchante, & dans celle d'Hamelet, des bouffonneries ridicules & des plaiſanteries groſſieres, qui ne pouvoient être agréables qu'à la plus vile populace. Ce poëte eſt regardé cependant encore avec une eſpéce de vénération en Angleterre, & le ſieur Arouët de Voltaire, qui n'a pas diſſimulé ſes défauts dans ſa lettre ſur la tragédie des Anglois, qui fait la dix-huitiéme de ſes prétendues *lettres philoſophiques*, lui trouve des beautés en quelque ſorte inimitables. Il en fait voir en effet quelques-unes dans cette lettre.

SHARP (Jean) archevêque d'Yorck, né à Bradford dans la province d'Yorck, le 16. de Février 1644. vint à Cambridge en 1660. & y prit ſes degrés de philoſophie. Lorſqu'il eut reçu les ordres ſacrés, il fut d'abord chapelain de Heneage Finch, qui en 1672. le fit nommer archidiacre en Berkshire, & en 1675. prébendaire de Norwich, dont il fut dans la ſuite doyen. Il étoit docteur en théologie, & avoit gouverné quelques égliſes particulieres à Londres & à Saint-Gilles en Midleſex, avant ſon élévation ſous Jacques II. qui favoriſoit la religion Catholique. Sharp zelé pour le Proteſtantiſme, ſe fit des affaires par ſes déclamations : Henri Compton évêque de Londres, eut ordre de le ſuſpendre de ſes fonctions ; & ce prélat ayant refuſé d'obéir, il fut puni lui-même de la même peine. Sharp eut cependant permiſſion quelque tems après de reprendre ſes fonctions, & en 1689. il eut le doyenné de Cantorberi, d'où il paſſa en 1691. à l'archevêché d'Yorck, que l'archevêque Tillotſon ſon ami l'engagea d'accepter. Sharp y mourut le 2. de Février 1713. On a de lui quatre volumes de ſermons, & quelques autres ouvrages. Il avoit beaucoup d'érudition, & étoit fort regle dans ſes mœurs. On le conſultoit ſouvent ſur les cas de conſcience les plus difficiles, & il avoit beaucoup de ſagacité pour les réſoudre.

SHE'RIF eſt en Angleterre un magiſtrat dont le pouvoir s'étend ſur toute une province, & dont le principal devoir eſt de faire exécuter les ſentences des juges, de choiſir les jurés, &c. c'eſt pour ainſi dire, le grand prévôt de la province. Les Shérifs étoient autrefois choiſis par le peuple ; aujourd'hui c'eſt le ſouverain qui en fait le choix en cette maniere : Les juges nomment ſix perſonnes de chaque province, chevaliers ou écuyers riches ; de ces ſix, le conſeil d'état en choiſit trois, dont le roi choiſit celui qu'il veut. Les Shérifs étoient autrefois en charge pluſieurs années de ſuite ; préſentement on les change tous les ans, & il n'y a que celui de Weſtmorland qui ſoit héréditaire dans la famille du comte de Tanet. Les Shérifs ont deux ſortes de cours : la premiere ſe tient tous les mois par le Shérif ou le ſubſtitut, qu'on appelle Under-Shérif ou ſous-Shérif. Dans cette cour il juge les cauſes civiles de la province au-deſſous de 400. ſchelins. L'autre cour ſe tient deux fois l'année, un mois après Pâques, & un mois après la Saint-Michel. On y fait la recherche de toute offenſe criminelle contre le droit coutumier, hors les cas exceptés par acte de parlement. Les pairs du royaume & ceux qui ont droit de tenir de ſemblables cours, ſont exemts de la juriſdiction de celle-ci. C'eſt encore un des devoirs du Shérif de rendre à la chréſorerie toutes les taxes publiques, les amendes & les ſaiſies qui ſe font faites dans la province, ou d'en diſpoſer ſuivant les ordres du roi. Quand les juges font leurs circuits

Digitized by Google

cuits dans les provinces, c'eſt au Shérif à prendre ſoin qu'ils ſoient bien reçus & bien gardés tout le tems qu'ils ſont dans la province dont il eſt Shérif. A Londres ſeulement il y a deux Shérifs qui portent tous deux le titre de Shérif de Londres & de Midleſex, province où Londres eſt ſituée. Dans chaque province le Shérif a un ſubſtitut qui fait preſque toutes les affaires, & ſon emploi eſt fixe. * *Etat de la Grande Bretagne ſous Georges II. tome 2. page 188. &c.*

SICARD, évêque de Cremone. *Ce prélat a déja ſon article dans les dernieres éditions du Dictionnaire hiſtorique, mais trop imparfait & trop fautif pour n'être pas donné de nouveau.* On ignore le tems de ſa naiſſance & les premieres circonſtances de ſa vie; mais on apprend de lui-même qu'ayant embraſſé l'état eccléſiaſtique, il reçut la tonſure cléricale d'Offroi évêque de Cremone, en 1179. le ſoûdiaconat de Lutce III. en 1183. & qu'il fut fait lui-même évêque de Cremone en 1185. L'année ſuivante il moyenna la paix entre l'empereur Frideric I. & les habitans de Cremone, & il réuſſit. En 1187. à la priére des mêmes habitans, il alla en Allemagne pour demander à l'empereur la permiſſion de rétablir le château de Mainfroi. Ce fut lui qui obtint d'Innocent III. la canoniſation de S. Hommebon, citoyen de Cremone. Sicard étoit alors à Rome en 1199. Il alla en 1203. en Armenie, où il eut pluſieurs conferences avec Pierre, cardinal légat du S. Siége en ce pays; & l'année ſuivante étant à Conſtantinople, il y ordonna pluſieurs clercs dans l'égliſe de ſainte Sophie par l'ordre du même légat. Ughelli s'eſt trompé en faiſant faire à Sicard un voyage en Orient l'an 1209. Ce prélat étant enfin revenu à Cremone, y mourut l'an 1215. au mois de Janvier. Il a compoſé pluſieurs ouvrages; ſçavoir, l'Hiſtoire de la vie & de la mort de ſaint Hommebon, les vies des papes & deux chroniques: on lui attribue auſſi un traité de l'humilité & un autre des offices *divins*. De ces deux chroniques, l'une étoit plus ample, l'autre l'étoit moins. Sicard donna à la premiere le titre ſimple de chronique, & à la ſeconde celui de *Mutrale*. M. Muratori a conſulté l'une & l'autre, & n'en a fait qu'une chronique, qu'il a donnée au public conformément aux manuſcrits dans ſon *tome 7.* des écrivains d'Italie, *p. 530.* Cette chronique commence à la naiſſance de J. C. & va juſqu'en l'an 1213. Ce qu'on a dit dans le Dictionnaire de Moreri après Voſſius, que Laurent Laureti Carme du XVI. ſiécle, que ſon mérite éleva à l'épiſcopat, avoit fait des remarques ſur Sicard, eſt vrai; mais la concluſion que l'on en tire, que ce Sicard n'eſt pas le même que l'évêque de Cremone, eſt fauſſe: car on n'a pas dû dire que Laurent Laureti dédia un ouvrage à Sicard, mais qu'il lui conſacra des remarques, c'eſt-à-dire, qu'il travailla ſur le traité des divins offices de ce prélat; ce qui ne ſuppoſe nullement que celui-ci fût vivant. Ainſi c'eſt le même Sicard que Laurent Laureti voulut bien éclaircir & commenter pluſieurs ſiécles après la mort de ce prélat, comme cela eſt arrivé à quantité d'autres auteurs. *Ce qu'on ajoute, que* Sicard n'avoit pas non plus continué ſa chronique juſqu'à l'an 1221. eſt encore vrai: mais il l'eſt auſſi qu'un autre a fait cette continuation depuis l'an 1213. où finit celle du prélat. * *Voyez* la préface de M. Muratori ſur la chronique de Sicard, dans le tome 7. des écrivains de l'hiſtoire d'Italie, imprimé à Milan, *in fol.* en 1725.

SICHARD. (Jean) *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve déja dans le Moreri.* Sichard fameux juriſconſulte du XVI. ſiécle, né à Biſchoffsheim en Franconie, de parens aſſez pauvres, fit ſes humanités à Erfurd & à Ingolſtadt, & le conſeil de Munich l'appella enſuite pour y venir regenter. Il n'y fit pas un long ſejour, & paſſa à Fribourg en 1522. Deux ans après il fut appellé à Baſle où il enſeigna la rhétorique pendant cinq ans. Dans ce tems-là il s'inſinua dans la faveur de Ferdinand, archiduc d'Autriche, qui par un diplome ſolemnel lui accorda l'accès libre dans les plus fameuſes bibliotheques de l'Allemagne. Ces voyages litteraires le mirent en état de publier l'abregé latin d'Anien des huit premiers livres du code Théodoſien; les Inſtitutes de Caïus: les livres *receptarum ſententiarum* de Paulus. Il retourna enſuite à Fribourg, où il acquit la bibliotheque de Jean Manlius, qui avoit été conſeiller auprès de l'empereur Maximilien. Il étudia le droit ſous Zazius & Derer, & prit le degré de docteur en 1531. en même tems que Jean Fichard. Ulric duc de Wirtemberg, ayant rétabli l'univerſité de Tubinge, offrit la chaire du code à Sichard, qui l'accepta, & qui eut en même tems le titre de conſeiller du duc Ulric, & enſuite de ſon fils Chriſtophe. Il mourut en 1552. Son commentaire latin ſur le code eſt fort eſtimé. * Simon, *Biblioth. des auteurs du droit.* Godefroi, *Bibliotheca juris*, &c.

SIENNE (Antoine de) Portugais, Dominicain, &c. *Au lieu de dire comme dans le Moreri, édition de 1725. qu'il a fait une Bibliotheque des hommes illuſtres de ſon ordre, liſez*, il a fait une bibliotheque des auteurs de ſon ordre qui ont écrit ſur la morale ou la ſpiritualité. Elle a été imprimée *in-4°.* à Venis en 1647.

SIGISMOND I. archiduc d'Autriche, & comte de Tyrol, étoit fils de l'archiduc FREDERIC l'aîné, & d'*Anne* ſa ſeconde femme, fille de *Frederic* duc de Brunſwic-Luneburg. Il naquit en 1427. & dès 1431. il fut promis à Radegonde, fille de Charles roi de France: mais il ne l'épouſa pas, cette princeſſe étant morte en bas âge. Sigiſmond ſuccéda à ſon pere en 1439. & gouverna ſous la tutelle de ſon oncle Frederic archiduc d'Autriche. Il fit enſuite la guerre aux Suiſſes, & eut ſur eux quelque avantage; mais Louis palatin du Rhin, & Rodolphe comte de Hochberg, s'entremirent pour faire la paix. En 1460. Sigiſmond ſe brouilla avec le cardinal Cuſa, évêque de Brixen, qu'il aſſiégea & qu'il fit priſonnier. Le pape Pie II. irrité de cette violence, mit Sigiſmond au ban: mais l'archiduc en appella au concile général, & dom Gregoire de Heimbourg ſon conſeiller, afficha ſon appel à Rome. De Heimbourg en fut puni par l'excommunication, dont il appella en 1461. & il publia en même tems une apologie de la conduite de Sigiſmond & de la ſienne, & une invective contre le cardinal Cuſa. Ces écrits ont été recueillis & imprimés vers le commencement du XVII. ſiécle, & ils ſe trouvent auſſi dans le deuxiéme tom. de la Monarchie de l'empire par Goldaſte. Cette querelle fut aſſoupie en 1465. par la médiation de l'empereur Frideric. Lorſque Sigiſmond ſe crut en état de pouvoir reprendre ſur les Suiſſes ce qu'ils lui avoient enlevé pendant que Frederic ſon pere étoit au ban de l'empire où il avoit été mis par l'empereur Sigiſmond, il engagea à Charles duc de Bourgogne; ſes pays héréditaires d'Autriche ſur le Rhin en 1469. & voulut les dégager en 1474. en rembourſant la ſomme qu'il avoit reçue: mais le duc refuſa de la recevoir, & Sigiſmond la dépoſa au change de la ville de Baſle. Sur cela les pays engagés qui n'aimoient pas la domination des Bourguignons, retournerent d'eux-mêmes à l'Autriche; ce qui donna occaſion à la guerre du duc de Bourgogne contre l'Autriche & les Suiſſes. Sigiſmond mourut en 1497. âgé de 71. ans.

SIGISMOND (François) archiduc d'Autriche, né le 18. de Novembre 1630. étoit fils de LEOPOLD d'Autriche & de *Claudine* de Medicis. Son pere étant mort le 3. de Septembre 1632. il fut élevé ſous la tutelle des empereurs Ferdinand II. & Ferdinand III. En 1644. il obtint l'évêché de Gurck, & en 1646. celui d'Augſbourg. En 1650. il alla à Vienne à la cour de Ferdinand III. & en 1655. il reçut à Inſpruck avec ſon frere, la reine Chriſtine de Suede qui alloit en Italie. En 1658. il fut proclamé évêque de Trente, & confirmé en 1662. par le pape Alexandre VII. Son frere étant mort le 26. de Décembre de la même année ſans laiſſer aucun héritier mâle, il eut le gouvernement du comté de Tyrol, du marquiſat de Burgau & des pays Autrichiens en Alſace. En 1665. il réſigna ſes trois évêchés, & le 3. de Juin 1665. Jean-Georges comte de Konigſteck, épouſa à Sultzbach, au nom de ſon maître, *Hedvvige-Auguſte*, fille de *Chriſtian-Auguſte*, palatin de Sultzbach. Mais Sigiſmond mourut d'apoplexie le 15. du même mois, avant que d'avoir vu la prin-

Digitized by Google

ceſſe ſa femme, il n'avoit que 34. ans & 8. mois. L'empereur Leopold voulut bien accorder à la veuve 15000. florins de penſion, & le titre d'archiducheſſe. * Gal. Gualdo, comte di Priorato, *Vita di Leopoldo Ceſare*, tome 2. &c.

SIGO ou SIGON, dont on ignore la patrie, fut diſciple de S. Fulbert, évêque de Chartres, mort en 1029. & ſon ami particulier. Après la mort de ce prélat, il eut ſoin de ſes obſéques, & d'orner ſon tombeau. Il avoit appris ſous lui les ſciences divines & humaines, & il fut toujours plein de vénération pour ſa mémoire. Sigo fut chantre de l'égliſe cathédrale de Chartres, & excella dans la muſique. Il monta juſqu'à l'ordre de diacre, mais il ſe contenta de ce degré. Adelman, clerc de Liége, & enſuite évêque de Breſſe, dans les éloges qu'il a faits en vers latins de ceux qui étudierent avec lui ſous Fulbert, loue Sigo ſur ſon talent pour la muſique, ſur ſon amour pour les pauvres & ſur ſes autres vertus.

Caritate Sigo noſter plenus atque gratiâ
Multa prabens ore, manu advenis ſolatia,
Singularis organalis regnabat in muſica.

Sigo mourut le 5. des Ides de Juillet, c'eſt-à-dire le onziéme de ce mois, ainſi qu'il eſt marqué dans le Necrologe de l'égliſe de Chartres. Le P. Mabillon, *t. 1.* de ſes analectes, avoit dit que ce Sigo étoit le même que celui qui fut abbé de S. Florent de Saumur : mais dans le denxiéme volume du même recueil il les diſtingue. On croit néanmoins que l'abbé Sigo avoit été auſſi ami de ſaint Fulbert, & que ce fut par le conſeil de ce prélat qu'il vint à Angers pour y profeſſer après la retraite du maître-école Bernard. Il s'acquit une ſi grande réputation de doctrine & de pieté dans l'Anjou, qu'en 1055. les moines de S. Florent de Saumur l'élurent unanimement pour abbé, & le préſenterent au comte d'Anjou pour avoir main-levée du temporel de l'abbaye, & enſuite à l'évêque Euſebe Brunon pour le benir. Il ſçavoit le grec, l'hebreu & le latin : ce qui étoit peut-être ſans exemple dans ſon ſiécle. Il aſſiſta à un concile de la province de Tours qui ſe tint à Saumur en 1067. & mourut le 12. Juin 1070. univerſellement regreté. On dit que Dieu opera des miracles après ſa mort par ſon interceſſion. * Mabillon, *Veter. analect. t. 1. p. 421. 423. t. 2. 551. 555. &c.*

SIGONIUS (Charles) ou Carlo Sigone, *dont on a parlé trop ſuperficiellement & trop imparfaitement dans le Moreri, pour pouvoir contenter*, ſortoit d'une ancienne & honnête famille de Modene, qui avoit eu part aux emplois de cette ville. Il nâquit en 1523. ou 1524. & après ſes premieres études il paſſa ſous François Portus, Crétois, qui enſeignoit le grec à Modene, & dont le nom eſt ſi celebre parmi les reſtaurateurs de la langue grecque. Sigonius ne paroiſſoit pas avoir beaucoup de vivacité ; il parloit peu & avec peine : mais en récompenſe, il étoit ſi appliqué à l'étude, qu'il fit de très-grands progrès dans les langues grecque & latine. C'eſt peut-être ce qui fit que ſon pere le deſtina à la médecine. Il l'envoya pour cela à Bologne ; mais au bout de quatre ans, Sigonius abandonna cette étude, & entra à l'âge de vingt ans chez le cardinal Grimani, qui l'affectionnoit beaucoup à cauſe de ſon ſçavoir. Il n'en ſortit qu'à la ſollicitation des Modenois, qui le demanderent au cardinal pour remplir la chaire de profeſſeur en grec qu'avoit occupée Portus, qui venoit de ſe retirer de Modene par des raiſons de religion. Sigonius n'avoit pas encore 22. ans. Jean Imperiali s'eſt trompé en diſant, qu'il ne ſuceeda à Portus, que parce que celui-ci étoit mort, étant certain que ce ſçavant a vécu juſqu'en 1581. Sigonius eut vers le même tems une diſpute avec Bendinelli qui enſeignoit dans la même ville. Il avoit publié une traduction de quelques harangues de Demoſthene. Bendinelli en fit une critique, Sigonius repliqua un peu vivement ſous le nom de *Savolo Lenea*. Bendinelli piqué, ayant ſçu que Sigonius devoit publier la vie de P. Cornelius Scipion, & la dédier à Côme de Medicis, grand duc de Florence, en compoſa une de ſon côté, & la fit imprimer avant que Sigonius eût donné la ſienne, ce qui mortifia beaucoup ce jeune ſçavant, & arrêta pour lors l'impreſſion de ſon ouvrage. Il ſe conſola de ce contretems, en travaillant aux *Faſtes conſulaires*. Il y entreprit d'éclaircir les tables capitolines, ou du moins les fragmens que l'on en venoit de publier ; il s'appliqua à les expliquer, & à ſuppléer à ce qui étoit perdu. Son ouvrage parut en 1550. & en moins de dix ans on en fit trois éditions. C'eſt ce qui fit penſer aux Venitiens à l'appeller chez eux pour enſeigner les belles lettres à Veniſe même, à la place de François Robortel, qui avoit été appellé à Padoue. Sigonius s'y fit tellement aimer & eſtimer, qu'on augmenta ſes gages conſiderablement. Il publia dans cette ville ſept harangues ſur des ſujets importans de litterature & des remarques ſur Tite-Live. Ces remarques occaſionnerent entre lui & Robortel, l'homme le plus aigre & le plus jaloux de ſon tems, une querelle qui eut des ſuites. Robortel commença l'attaque : il fit une critique plus mordante que ſolide : Sigonius répondit avec force, & la diſpute ſeroit allée bien loin, ſi le cardinal Seripandi ne l'avoit arrêtée ; mais il ne procura qu'une treve, & non une ſincere reconciliation. Sigonius paſſa en 1560. à Padoue pour y profeſſer l'éloquence. Robortel venoit de quitter cette place pour aller à Bologne : mais bientôt il revint de Bologne à Padoue, pour y être profeſſeur en belles lettres & en morale. La guerre entre lui & Sigonius ne tarda pas alors à ſe rallumer. Il n'y eut d'abord entre eux qu'une diſpute ſur le choix de l'auditoire, & Sigonius ceda. Robortel, pour ranimer le combat, publia un programme, dans lequel il promettoit de traiter du Dialogue, » autrement, diſoit-il, que certains quidams inepres & » ignorans, qu'il ne croyoit pas devoir réfuter. Il entendoit parler de Sigonius, qui avoit publié l'année précedente un livre ſur le Dialogue. Ce ſçavant ſentit le coup que ſon adverſaire lui portoit, & le repouſſa. Robortel en repliquant, ſe jetta ſur les défauts perſonnels, vrais ou imaginaires, de Sigonius, ſur ſa famille, ſur les fautes de ſa jeuneſſe, en un mot ſur tout ce qui étoit étranger à ſon ſujet. Un certain Rhodiginus, ami de Robortel, pouſſa l'inſulte, juſqu'à bleſſer Sigonius en pleine rue au viſage ; ce qui obligea celui-ci à demander permiſſion de ſe retirer de peur de pis. Il alla à Bologne, où il fut bien reçu : on lui donna la bourgeoiſie, la place de profeſſeur en belles lettres, & il y reſta aſſez tranquillement juſqu'à la fin de ſes jours. La république des lettres gagna beaucoup au repos dont il jouit. Non ſeulement il publia un ouvrage de la république des Athéniens, des tems des Athéniens & des Lacedemoniens ; un traité des *Jugemens*, qui a été extrêmement goûté, & quelques réponſes à Grouchi ſur les Comices ; mais ce fut dans ce tems qu'il entreprit & exécuta ſon grand ouvrage du regne des Lombards en Italie, qui lui a fait tant d'honneur. Il parut en 1574. & l'on en fut ſi content, qu'on le pria de l'étendre. Il avoit commencé à la venue des Lombards en Italie en 565. & il avoit continué juſques en 1199. Ainſi il reprit cette hiſtoire dès l'année 284. ſous le titre d'*Hiſtoire de l'empire d'Occident*, & continua l'hiſtoire du royaume d'Italie juſqu'en 1286. Mais cette derniere addition ne fut publiée qu'après ſa mort. Il offrit au magiſtrat de Bologne de travailler à l'hiſtoire de cette ville ; mais ce qu'il fit d'abord ſur ce ſujet, n'ayant pas été du goût du magiſtrat, il le ſupprima ; & ayant travaillé depuis ſur des meilleurs mémoires, ſon ouvrage fut goûté & publié : il y joignit cinq livres ſur les évêques de Bologne. Des travaux ſi conſiderables le firent regarder avec raiſon comme un hiſtorien du premier ordre, & le pape Gregoire XIII. lui donna en 1578. la commiſſion d'écrire l'Hiſtoire eccléſiaſtique. Panvinius en avoit été chargé ; mais la mort le ſurprit. Sigonius n'eut pas le tems non plus de remplir ce projet, & il ne donna qu'un commentaire ſur l'hiſtoire de Sulpice Severe, & ſept livres ſur la république des Hebreux. Le cardinal Baronius eut enfin cette même tâche, & l'exécuta, mais avec beaucoup de défauts. En 1583. Sigonius donna ſous le nom de Ciceron même un petit ouvrage intitulé, *M. T. Ciceronis conſolatio, ſive de*

Digitized by Google

tuo nimuendo. On ſçavoit que Ciceron avoit écrit ſur ce ſujet à l'occaſion de la mort de ſa fille *Tullia*, & Sigonius en avoit même publié des fragmens en 1559. avec les autres fragmens de l'orateur Romain. Il donna alors ſa piece comme étant celle de Ciceron, qui, ſelon lui, étoit complette, mais ſans préface, & ſans indiquer ni le lieu où il l'avoit trouvée, ni les autres circonſtances d'une pareille découverte. La plûpart des ſçavans tinrent l'ouvrage pour ſuſpect: Sigonius fut preſque le ſeul qui en ſoutint l'authenticité prétendue; ce qui donna lieu à une diſpute aſſez aigre entre lui & Riccoboni. Il mourut au milieu de la diſpute, & ſes amis ont tâché de faire croire qu'il avoit été de bonne foi, & qu'il n'étoit point l'auteur de cette piéce, comme on l'avoit cru. & comme bien des ſçavans le croient encore. Sa mort arriva à Modene, où il alloit ordinairement paſſer les vacances, en 1584. âgé d'un peu plus de 60. ans. Ce ſçavant avoit de la difficulté à parler, mais il écrivoit bien, & ſa latinité eſt fort eſtimée. Preſque tous ſes ouvrages ſont bien travaillés, & dignes d'être lûs. Etienne roi de Pologne voulut l'attirer chez lui, mais il le refuſa. Il ne voulut jamais ſe marier, & il diſoit à cette occaſion que Minerve & Venus n'avoient jamais été bonnes amies. Ses ouvrages après avoir été imprimés la plûpart pluſieurs fois, ont été recueillis avec ceux qui n'avoient point encore paru, & que l'on a pu recouvrer, par le ſçavant Philippe Argelati en pluſieurs volumes *in-folio* imprimés à Milan en 1732. & 1733. avec une longue vie de Sigonius par Louis-Antoine Muratori, connu depuis long-tems dans la république des lettres. *Voyez auſſi Joannis Imperialis Muſaum hiſtoricum*, pages 58. & 59. Baillet, *Jugem. des ſçav. tome des crit. &c.*

SILHON. (Jean) *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve dans le Moreri.* Silhon conſeiller d'état ordinaire, l'un des premiers académiciens de l'académie Françoiſe, né à Sos en Gaſcogne, s'appliqua beaucoup à l'étude de la religion & de la politique. Il ſervit dix-huit ans dans les affaires les plus importantes de l'état ſous les ordres du cardinal de Richelieu, & ſouffrit des pertes conſidérables durant les troubles de l'état. Le feu roi les répara par les penſions qu'il lui accorda, ou par la continuation de celles qu'il avoit eues ſous le cardinal de Richelieu, & dont néanmoins il avoit été fort mal payé pendant pluſieurs années. Il mourut au commencement de 1667. dans un âge aſſez avancé. Etant directeur de l'académie Françoiſe en 1638. il propoſa le plan d'un Dictionnaire pour la langue françoiſe, dont M. Chapelain avoit déja donné un projet que l'académie approuva, mais qui ne fut ſuivi qu'en partie. On a de M. Silhon, *les deux véritez, l'une de Dieu & de ſa providence, l'autre de l'immortalité de l'ame*, à Paris, *in-8°.* en 1626. Trois lettres, dont la derniere contient le *plan d'un ouvrage qu'il méditoit ſur la vérité de la religion*, dans le recueil de Faret, 1627. *Panegyrique au cardinal de Richelieu ſur ce qui s'eſt paſſé aux derniers troubles de France*, à Paris, *in-4°.* en 1629. *Le miniſtre d'état, avec le véritable uſage de la politique moderne*, 2. vol. *in-4°.* le premier en 1631. le ſecond en 1643. *Hiſtoires remarquables tirées de la deuxiéme partie du miniſtre d'état, & un diſcours des conditions de l'hiſtoire, in-8°.* 1632. à Paris. *De l'immortalité de l'ame*, à Paris, *in-4°.* en 1634. *Preface du parfait capitaine du duc de Rohan*, à Paris, *in-4°.* en 1638. *Eclairciſſement de quelques difficultés touchant l'adminiſtration du cardinal Mazarin*, en 1650. *in-fol.* De la certitude des connoiſſances humaines, premiere partie (Les autres n'ont pas paru) *in-4°.* en 1661. Trois traités, 1. Du traité de Monçon, 2. de l'acquiſition de Pignerol, 3. de la guerre que la république de Veniſe a faite aux archiducs de Grets, imprimés dans les divers mémoires concernant les dernieres guerres d'Italie, *in-12.* à Paris en 1669. * Pelliſſon, *Hiſt. de l'acad. Franç. avec les remarques de* M. d'Olivet, *t. 1. de l'édit. in-12. p. 137. 200. 342. & 426. Placet de* M. de Silhon *au Roi Louis XIV. en 1661* pour repréſenter à ce prince les ſervices qu'il avoit rendus à l'état, & lui demander la continuation & le payement de ſes penſions. Ce placet ſe trouve dans l'*Hiſt. de l'acad. citée.*

Supplement. II. Partie.

SILIUS ITALICUS, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit que* Petrarque n'auroit point fait ſon poëme intitulé, *Africa*, s'il eût vu celui de Silius Italicus, qui fut trouvé pendant la célébration du concile de Baſle. *Ces derniers mots contiennent une faute*; cet ouvrage de Silius fut trouvé pendant la célébration du concile de Conſtance, qui avoit commencé à la fin de 1413. & qui finit en 1417. environ quinze ans avant celui de Baſle.

SILVA (Ferdinand-Teles de) ſecond marquis de Alegrette, troiſiéme comte de Villar-Mayor, du conſeil d'état & de guerre du roi de Portugal, viſiteur de ſes finances royales, gentilhomme de ſa chambre, & commandeur de pluſieurs commanderies dans l'ordre de Chriſt, mérita toutes ces diſtinctions, non ſeulement par ſa naiſſance, mais encore par ſes grandes qualités perſonnelles. Il étoit né à Lisbonne, où il fut baptiſé le 29. d'Octobre 1662. Il y mourut le 7. de Juillet 1734. à l'âge de 72. ans, & fut inhumé dans la ſacriſtie du couvent des religieux de Notre-Dame du Mont-Carmel, fondé par ſes ancêtres. Sa grande érudition l'avoit fait entrer dans l'académie royale d'hiſtoire établie à Liſbonne; & non ſeulement il en a été membre, il en étoit auſſi lorſqu'il mourut, directeur & cenſeur. Cette académie qui connoiſſoit l'étendue de ſes talens & de ſes connoiſſances, l'avoit chargé d'écrire l'hiſtoire de l'évêché d'Elvas, à laquelle il a travaillé. Sa prudence & ſon habileté dans les négociations, l'avoient fait choiſir ci-devant pour député de la junte ou conſeil des trois états du royaume, & pour ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire de S. M. Portugaiſe à la cour Impériale, & il avoit eu l'honneur de conduire la reine régnante lorſqu'elle vint en Portugal. Il avoit épouſé *Helene* de Bourbon, fille de *Thomas* de Norogna, & de *Magdelene* de Bourbon, des comtes de Los-Arcos, & veuve d'*Etienne* de Meneſes ſeigneur de Tarocas: il en a laiſſé une nombreuſe poſterité. * *Mémoires du tems.*

SILVERIUS, pape, &c. fut élevé au pontificat en 536. *non* en 514. *comme on l'a dit dans le Moreri, édition de 1725. ..... au lieu de* Theodahat, *liſez* Théodotic.

SILVESTRE II. nommé auparavant *Gerbert*, &c. *Ajoutez à ce qu'on en a dit dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. que* l'empereur Othon I. lui donna l'abbaye de Bobio en Italie, avant que Silveſtre fût élevé ſur le ſiége de Reims. *Dans le même article on regarde comme fauſſe* le voyage de Gerbert en Eſpagne; ce voyage eſt réel; mais le motif qu'on y donne eſt entierement faux. L'auteur de ſa vie dit qu'il fit le vers ſuivant ſur ce qu'il avoit occupé trois ſiéges, commençant par la lettre R. Reims, Ravenne & Rome.

Scandit à R. Gerbertus ad R. poſt papa viget R.

SILVESTRE (ſaint) douziéme évêque de Beſançon, & le premier de ce nom, vivoit dans le IV. ſiécle de l'Egliſe. Il s'étoit marié pour obéir à ſes parens; mais ſa femme & lui garderent la continence, & ſe conſacrerent à Dieu. Elevé à l'épiſcopat après la mort d'Anien arrivée vers l'an 374. il fit bâtir à Beſançon une nouvelle égliſe qui fut dediée ſous l'invocation des ſaints martyrs d'Agaune, Maurice & ſes compagnons. C'eſt la troiſiéme égliſe paroiſſiale de la ville de Beſançon. Dieu favoriſa Silveſtre du don des miracles. Sentant ſa derniere heure approcher, il fit aſſembler ſon clergé, monta ſur ſon ſiege pontifical, & y mourut. Sa fête eſt marquée au 20. de Mai dans les anciens martyrologes de Beſançon. Quelques monumens découverts au commencement du XVIII. ſiécle & dans le précédent, ont apporté du jour à l'hiſtoire de ce prélat, entr'autres, cette inſcription qui fut trouvée gravée ſur une pierre.

Sylveſter
Epiſcopus
Qui vixit in pace
Ann. XXXXVIII. &
Manſit in epiſcopatu
An. XXII.

Digitized by Google

Cette inſcription paroît être du IV. ſiécle, & les Bénédictins de ſaint Ferjeux l'ont fait incruſter dans le mur du côté droit de leur égliſe. Elle prouve que Silveſtre a été fait évêque à 27. ans, que ſon épiſcopat en a duré 22. & qu'il eſt mort à l'âge de 48. ans, l'an 396. ſi Anien ſon prédéceſſeur eſt mort en 374. comme le portent ſes actes. * Voyez l'*Hiſtoire de l'égliſe de Beſançon par* M. Dunod, ancien avocat au parlement, & profeſſeur royal en l'univerſité de Beſançon, cette Hiſtoire ſe trouve avec l'*Hiſtoire des Sequanois*, &c. par le même, imprimée à Dijon en 1735. *in-4°.*

SIMEON, fils de Joachai, fameux rabbin, que les Juifs regardent comme le prince des cabbaliſtes, vivoit au commencement du II. ſiécle. On croit qu'il avoit été diſciple du célebre Akiba. Il eſt auteur du livre intitulé, *Zohar*, c'eſt-à-dire, la lumiere, que pluſieurs regardent comme un ouvrage fort obſcur. Il y en a qui le donnent aux diſciples de Simeon ou à ſon fils Eliézer. Mais l'on convient qu'il ne renferme que ce que Simeon a enſeigné. Il y en a cinq éditions. La premiere a été faite à Mantoue en 1560. & la cinquiéme à Amſterdam en 1714. On en a traduit quelques parties en latin. * J. C. Wolfii *Bibliotheca Hebræa*, &c.

SIMEON, fils de Zimachduran, rabbin, floriſſoit vers l'an 1191. Il paſſa d'Eſpagne en Afrique, où il a fait quelque ſéjour. Il a écrit un commentaire ſur Job, imprimé à Veniſe en 1590. un commentaire ſur la Gémare : des queſtions & des réponſes, & quelques autres ouvrages. * J. C. Wolfii *Bibliotheca Hebræa*, & M. Baſnage, *Hiſt. des Juifs*, &c. *tome 5.*

SIMEON LUZATI, ou RABBI SIMCHA, rabbin du XVII. ſiécle. Il publia à Veniſe en 1638. ſon *Socrate*, dans lequel il montre que les plus grands génies ſont foibles, & s'égarent ſouvent quand ils ne ſont pas conduits par la révélation. Il compoſa auſſi un traité ſur l'état préſent des Juifs, dont il tâche vainement de relever la gloire, & qu'il loue avec cet excès qu'on a lieu d'attendre de la plus forte prévention. * Voyez *l'Hiſtoire des Juifs par* M. Baſnage, *tome 5. page 2034. &c.*

SIMON. (Richard) *Supplées cet article à celui qui eſt dans le Moreri.* Richard Simon nâquit à Dieppe le 13. de Mai 1638. & fit ſes premieres études au college des Peres de l'Oratoire de cette ville. Il entra dans cette congrégation après ſa philoſophie, en ſortit avant l'année expirée, fit ſa théologie, & y rentra vers la fin de l'an 1662. étant déja fort avancé dans l'étude des langues orientales, pour leſquelles on ſçait qu'il a toujours eu beaucoup de goût & de facilité. Quelques chicanes qu'on lui fit ſur cette étude peu après ſa rentrée dans l'Oratoire, lui firent naître l'idée de quitter de nouveau cette congrégation pour entrer dans la ſocieté des Jéſuites : on aſſure même qu'il poſtula pour cela, & que ſur le point d'y être reçu, il en fut détourné par le pere Bertad ſupérieur de l'Inſtitution où il étoit. M. Simon, au ſortir de cette maiſon, fut envoyé au college de Juilly, au diocèſe de Meaux, pour y profeſſer la philoſophie : mais d'autres beſoins le firent rappeller à Paris. Il y avoit dans la bibliothéque de cette maiſon des livres orientaux dont on vouloit un catalogue : on ne connoiſſoit que le jeune Simon en état de le bien faire, le P. Senault ſon général l'en chargea, & M. Simon charmé de cet emploi, ne ſe borna point à dreſſer une liſte de ces livres, il les lut avec avidité, ſur-tout ceux qui convenoient le plus à ſes études. M. de Lamoignon premier préſident du parlement de Paris l'ayant trouvé un jour dans cette bibliothéque occupé de ſon emploi, le queſtionna ſur cette matiere, & en fut ſi ſatisfait, qu'il pria le pere Senault de le retenir à Paris ; & le jeune Simon y ſeroit demeuré long-tems, ſi lui-même ſentant qu'il n'avoit point de bien, & craignant d'être à charge à la maiſon, s'il y demeuroit ſans la ſervir, n'eût demandé à être renvoyé à ſon emploi de profeſſeur en philoſophie. Ainſi il retourna à Juilly en 1668. Ce fut dans ce tems-là qu'il mit les ouvrages de Gabriel de Philadelphie en état d'être publiés avec des notes qui éclairciſſent la créance des égliſes d'Orient ſur l'Euchariſtie. Ce livre eſt intitulé, *Fides eccleſiæ Orientalis, ſeu Gabrielis metropolitæ Philadelphiæ anſe opuſcula cum interpretatione & notis.* Il fut imprimé à Paris en 1671. *in-4°.* & réimprimé en 1682. Après avoir régenté ſon cours de philoſophie, il fut ordonné prêtre à Meaux ſous l'épiſcopat de M. de Ligni en 1670. La même année les Juifs de Metz accuſés d'avoir tué un petit enfant Chrétien, chercherent quelqu'un pour les défendre, & M. Simon ſe chargea de leur cauſe : il fit pour eux un factum, où l'on voit plus de théologie que de juriſprudence. Il fut réimprimé alors, & on l'a donné de nouveau dans le premier tome de la Bibliothéque critique. Dans le tems que le premier volume de la *Perpetuité de la foi touchant l'Euchariſtie*, parut, M. Simon, qui dès ſa premiere jeuneſſe avoit toujours eu bien des idées & bien des opinions ſingulieres, parla de cet ouvrage aſſez déſavantageuſement ; ce qui occaſionna quelques diſputes entre lui & pluſieurs amis de Port-Royal, dont le recit eſt rapporté avec partialité dans la vie de M. Simon par M. Bruzen de la Martiniere ſon apologiſte perpetuel, quoique d'ailleurs homme de beaucoup d'eſprit & d'érudition. En 1674. M. Simon donna ſous le nom de *Recared Simeon*, ſon traité des *Cérémonies & coutumes qui s'obſervent aujourd'hui parmi les Juifs, traduites de l'italien de Leon de Modene, avec un ſupplément touchant les ſectes des Caraites & des Samaritains*, à Paris, *in-12.* Ce livre fut réimprimé au même lieu en 1681. ſous le nom de *Simonville*, & avec un ſupplément qui contient la *comparaiſon des cérémonies des Juifs & de la diſcipline de l'Egliſe.* L'épître dédicatoire de cette ſeconde édition eſt de M. Fremont d'Ablancourt. On a encore de cet ouvrage une édition de la Haye en 1682. & de Lyon 1684. En 1675. il publia le voyage du Mont-Liban, traduit de l'italien du R. P. Dandini, avec des remarques qui font preſque tout le prix de cet ouvrage. Il fut imprimé à Paris *in-12.* & réimprimé à la Haye en 1684. Vers le même tems il fit à la priere du pere Verjus de l'Oratoire, depuis évêque de Graſſe, alors grand vicaire du prince de Neubourg abbé de Feſcamp, un factum pour le prince de Neubourg contre les religieux de Feſcamp, qui étoient en procès avec le pere de Verjus au ſujet des droits ou des prétentions de l'abbé contre eux. Ce *Factum* écrit avec aigreur, déplut beaucoup aux Bénédictins, qui s'en plaignirent aux peres de l'Oratoire ; & cela joint à d'autres mécontentemens que l'on avoit de M. Simon dans l'Oratoire, à cauſe de ſes liaiſons & de ſes opinions, engagea à chercher pour l'éloigner, des moyens qui ne réuſſirent point. Son *Hiſtoire critique du vieux Teſtament* ne raccommoda pas ſes affaires. La hardieſſe & la ſingularité des ſentimens qui y ſont répandus, alarmerent ceux qui craignoient toute nouveauté en fait de religion ; & quoique l'ouvrage fût muni de l'approbation de M. Pirot, docteur de Sorbonne, & d'un privilege du roi, on ſe crut obligé d'en arrêter la vente, & enſuite de révoquer le privilége. Cela ſe paſſoit en 1678. M. Simon ſortit la même année de la congrégation de l'Oratoire, & ſe retira à Bolleville, village du pays de Caux, où il avoit un bénéfice. Il y étoit encore à la fin de Mars 1682. & ayant quitté cette cure la même année, il ſe retira à Dieppe, d'où après un ſéjour aſſez court, il retourna à Paris, afin d'y prendre des arrangemens pour ſes études & pour l'impreſſion de quelques ouvrages. Son hiſtoire critique n'ayant pu paroître de l'édition de Paris, fut bientôt imprimée à Amſterdam chez Elzevir, ſur une copie défectueuſe faite par le chapelain de la ducheſſe de Mazarin, & Noël Aubert de Verſé en fit une traduction latine, qui fut auſſi imprimée en 1681. *in-4°.* à Amſterdam. Mais Reinier Leers, libraire de Roterdam, ayant recouvré un exemplaire de l'édition de Paris, l'imprima, & le fit paroître en 1685. augmenté d'une *apologie générale*, & de pluſieurs *remarques critiques* : c'eſt la meilleure édition de cet ouvrage, qui attira à M. Simon bien des critiques. M. de Veil, retiré en Angleterre, l'attaqua le premier par une lettre, à laquelle M. Simon répondit par une autre, qui eſt dans l'édition de 1685. à Roterdam. M. Spanheim le critiqua auſſi par une lettre qui fait un juſte volume, auquel M. Simon

Digitized by Google

oppoſa pareillement une autre lettre ; le tout ſe trouve encore dans l'édition de Rotterdam. En 1685. M. le Clerc éclara contre le même ouvrage par ſon livre intitulé, *Sentimens de quelques théologiens de Hollande ſur l'Hiſtoire critique du V. T. &c. in-8°.* à Amſterdam, & réimprimés en 1711. avec une préface. M. Simeon le prit ſur un ton plus haut dans ſa *Réponſe*, &c. qui fut imprimée à Rotterdam en 1686. *in-4°.* & dans ſa *Lettre à M. Pirot touchant l'inſpiration des livres ſacrés*, à Rotterdam 1687. M. le Clerc ayant pris la *défenſe des ſentimens de quelques théologiens, &c.* en 1686. même, M. Simon repliqua auſſitôt, & enchérit encore ſur les vivacités & les perſonalités dont les critiques de M. le Clerc ſont remplies. Il répondit auſſi au miniſtre Jurieu dans une de ces repliques, parce que ce miniſtre l'avoit attaqué, ou plutôt s'étoit défendu contre quelques traits que M. Simon lui avoit lancés. Cette querelle n'empêcha pas M. Simon de publier encore de nouveaux ouvrages, même pendant qu'elle duroit. En 1684. il donna ſous le nom de Jerôme à Coſta l'*Hiſtoire de l'origine & du progrès des revenus eccléſiaſtiques* ; qui a été réimprimée en 1709. avec beaucoup d'augmentations, en deux volumes *in-12.* L'*Hiſtoire critique de la créance & des coutumes des nations du Levant*, ſous le nom de *Mani*, en 1684. *in-12.* réimprimé en 1693. & en 1711. Cette derniere édition eſt ſous le titre de *Hiſtoire critique des dogmes, des controverſes, des coutumes & des cérémonies des Chrétens Orientaux par Richard Simon, ci-devant Prêtre de l'Oratoire*, à Trevoux. *Novorum bibliorum polyglottorum ſynopſis*, à Utrecht, 1684. *in-8°.* Il y entre dans un détail de ce que contiennent la polyglotte de Gui-Michelle Jay, & celle de Londres, & marque quelles pieces on devroit y ajouter. Cette Synopſe fut publiée ſous le nom feint d'*Origene*, & M. le Clerc lui donna des avis ſur cet écrit dans une lettre latine qu'il fit tenir à l'auteur, qui ne jugea pas à propos de l'en remercier. La même année 1684. M. Simon donna encore *Diſquiſitiones critica de variis per diverſa loca & tempora, bibliorum editionibus*, & y ajouta, *Caſtigationes ad opuſculum Iſaaci Voſſii de ſibyllinis oraculis, & ejuſdem reſponſionem ad objectiones nuper a critica ſacra*, à Londres, 1684. *in-4°.* En 1685. il donna contre le même Voſſius ſes *Opuſcula critica*, *in-4°.* & ſon *Judicium de nupera Iſaaci Voſſii ad iteratas P. Simonis objectiones reſponſione*, *in-4°.* ſous le nom de Jerôme le Camus. M. du Pin ayant attaqué M. Simon, ſans le nommer, dans ſa *Diſſertation préliminaire ſur les auteurs des livres de la Bible*, ce redoutable critique qui ne pouvoit ſouffrir aucune cenſure, fit paroître en 1688. contre ce docteur une *Diſſertation critique ſur la nouvelle bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques, où l'on établit en même tems la vérité de quelques principes que l'on a avancés dans l'Hiſt. crit. du V. T.* Michel le Vaſſor, alors prêtre de l'Oratoire, eut le même ſort : ayant attaqué M. Simon dans la vie du pere Morin, miſe à la tête des Antiquités de l'Egliſe Orientale, imprimées à Londres, M. Simon ſe vengea par une *Apologie pour l'auteur de l'Hiſt. crit. du V. T.* &c. en 1689. La même année parut ſon *Hiſtoire critique du texte du Nouveau Teſtament*, &c. *in-4°.* à Rotterdam, qui fut ſuivie en 1690. de ſon *Hiſtoire critique des verſions du N. T.* & en 1692. de l'*Hiſtoire critique des principaux commentateurs du N.T.* &c. avec une *Diſſertation critique* ſur les principaux actes manuſcrits cités *dans ces trois parties*. M. Arnauld dans la ſixiéme partie de ſes *Difficultés propoſées à M. Steyaert* répondit à ce que M. Simon avoit dit contre la verſion du N. T. de Mons, dans ſon *Hiſt. crit. des verſions*. En 1693. M. Simon eut un privilége par le crédit de M. de Harlai archevêque de Paris, en vertu duquel il fit imprimer dans cette ville *in-4°.* ſes *Nouvelles obſervations ſur le texte & les verſions du N. T.* où il attaque de nouveau le N. T. de Mons. Il ménagea davantage la verſion du P. Bouhours dans ſes *Difficultés propoſées* à ce pere *ſur ſa traduction des quatre Evangéliſtes*, ſous le nom du ſieur de *Romainville*; ce qui n'empêcha pas le P. Bouhours de lui répondre par ſa lettre au ſieur de Romainville, qui repliqua par une troiſiéme. Entre les traits qui furent auſſi lancés contre l'édition des œuvres de ſaint Jerôme par les Bénédictins, on vit paroître ſans nom d'auteur un volume de *Lettres critiques*, où D. Martianai & la congrégation de S. Maur étoient vivement cenſurés. On attribua ces lettres à M. Simon, & l'on ne ſe trompa pas. On les recueillit, & l'on en imprima un volume en 1700. qui fut réimprimé en 1702. avec des augmentations, & ſuivi d'un ſecond en 1704. & d'un troiſiéme en 1705. C'eſt ainſi que ſe forma ce recueil de lettres, que M. Bruzen de la Martiniere a donné beaucoup plus correct, orné de notes, & augmenté, en quatre volumes *in-12.* à Amſterdam en 1730. En 1701. M. Simon donna ſes *Remarques critiques ſur le Dictionnaire de Furetiere* : elles ſont dans les Mémoires de Trévoux de Mars 1701. & la ſuite dans le Supplément du mois de Septembre ſuivant. En 1702. il donna ſa traduction du N. T. avec des remarques litterales & critiques, que M. de Noailles archevêque de Paris condamna par une Inſtruction paſtorale, & M. Boſſuet évêque de Meaux par deux autres Inſtructions paſtorales. M. Simon ne put arrêter le cours de ces cenſures, malgré ſa *Remontrance* à M. de Paris, que l'on trouve dans le t. 2. du recueil de ſes lettres, de même que celles qu'il écrivit contre M. Boſſuet, & qui ſont dans le t. 4. En 1703. il donna une nouvelle édition du livre de M. le Camus évêque du Bellai, imprimé en 1640. ſous le titre de l'*Avoiſinement des Proteſtans vers l'Egliſe Romaine*; il en changea le titre, & y ajouta des remarques : c'eſt un *in-12.* intitulé, *Moyens de réunir les Proteſtans avec l'Egliſe Romaine*, &c. Enfin on a de M. Simon deux recueils de pieces, entre leſquelles il y en a beaucoup de lui : l'un ſous le titre de *Bibliothéque critique*, &c. ſous le nom de *Sain-jorre*, avec des notes, à Nanci, 4. vol. *in-12.* 2. en 1708. 2. en 1710. Ce livre fut ſupprimé par un arrêt du Conſeil. Le ſecond recueil eſt ſous le titre de *Bibliothéque choiſie*, &c. 1. vol. *in-12.* en 2. parties 1714. M. Barat qui étoit élève de M. Simon, & qui a été un des premiers membres de l'académie des belles lettres, a eu beaucoup de part à cette Bibliothéque choiſie. Enfin depuis ſa mort arrivée à Dieppe le 11. Avril 1712. dans ſa ſoixante-quatorziéme année, le pere Soucier, Jéſuite, a donné une *Critique*, que M. Simon avoit faite, *de la Bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques de M. du Pin, & des prolégomenes ſur la Bible*, du même, en 4. vol. *in-8°.* à Paris 1730. avec des éclairciſſemens & des remarques de l'éditeur. La critique des Prolégomenes eſt beaucoup plus longue que celle de la Bibliothéque, & contient bien du rabbiniſme : à l'égard des remarques, on ſent ſouvent la main qui les donne. * Eloge hiſtorique de M. Simon, *cité dans cet article. Hiſtoire de la vie & des ouvrages de* M. Niſole. *Continuation de la Biblioth. des aut. eccléſ. du XVIII. ſiécle, tome premier*, &c.

SIMON, (Jean-François) écrit de Paris, né en 1654. fils d'un chirurgien habile, qui le fit étudier & l'éleva avec ſoin. Deſtiné à l'état eccléſiaſtique, il ajouta à l'étude ordinaire des humanités & de la philoſophie, un cours de théologie & un de droit canon, dont il reçut le bonnet de docteur n'ayant pas encore trente ans. En 1684. M. le Peletier de Souzy le mit auprès de M. le Peletier des-Forts ſon fils, en qualité de précepteur. M. Simon fut enſuite ſecretaire de M. le Peletier le pere, & au bout de quelques années il eut la commiſſion de controlleur des fortifications. Cet emploi ne l'empêcha pas de cultiver les belles lettres avec ſoin. Il étoit communément chargé de travailler aux inſcriptions que l'on demandoit pour mettre ſur de nouvelles portes & autres ouvrages, que l'on conſtruiſoit dans les villes ou citadelles des frontieres, & de la plûpart des colonies. On s'adreſſoit auſſi ſouvent à lui pour les deviſes des jettons de l'ordinaire, & de l'extraordinaire des guerres ; auſſi le feu roi le nomma-t-il en 1701. entre les ſujets dont ſa majeſté augmenta l'académie des inſcriptions & belles lettres, & M. Simon y fut ſucceſſivement élevé, aſſocié, & penſionnaire. Il y a lu pluſieurs diſſertations ſçavantes, que l'on a recueillies dans les mémoires de

Digitized by Google

cette académie. On y trouve dans le premier volume une *Dissertation sur les Lemures ou les ames des morts*, & des réflexions sur les *Acclamations & les jeux de hazard en usage parmi les Romains ; sur les temples de l'ancienne Rome, & la politesse de ses citoyens.* Dans le quatrième, une dissertation *sur les dévouemens des Romains pour la patrie.* M. Simon en a fait encore d'autres sur les ajsles, l'hospitalité, la musique des anciens, &c. que l'on doit donner dans la suite des *Mémoires de l'Académie des belles lettres.* Il possédoit aussi parfaitement l'art de chiffrer & de compter, dans lequel son pere avoit été fort habile. Il étoit très-instruit dans la langue latine, il en connoissoit toutes les délicatesses, & il écrivoit très-bien en cette langue. Il a lu à l'académie des belles lettres plusieurs morceaux de l'histoire de Louis XIV. par médailles, qu'il avoit traduits très-élegamment. Il réussissoit également dans la poëtie de l'une & de l'autre langue, témoin le cantique de Debora en vers latins & en vers françois, qu'il avoit lu dans la même académie. Il excelloit surtout dans les devises & les inscriptions. En 1712. M. l'abbé de Louvois le choisit pour garde des médailles du cabinet du roi en la place de M. Oudinet, & alors il quitta l'habit ecclésiastique, parce que le roi n'avoit vu que des laïques dans cette place, & qu'il étoit prince d'habitude. M. Simon est mort le 10. de Décembre 1719. dans sa soixante-cinquiéme année. * Son éloge dans les *Mémoires de l'académie des belles lettres, tome 5.*

SIMON (Denys) doyen des conseillers du bailliage & prédidial, & ancien maire de la ville de Beauvais, *dont il est parlé dans l'édition du Moreri de 1725.* est mort au mois de Mars 1731. dans un âgé avancé. Il a laissé parmi ses manuscrits des augmentations considérables à sa Bibliotheque historique & critique des auteurs de droit, à ses Maximes du droit canonique, & à son Supplément à l'histoire de Beauvais. Il est auteur de plusieurs traités insérés dans les dernières éditions du Traité des droits honorifiques, & des additions qui ont été faites dans les dernieres éditions de M. Jean-Marie Ricard. Il a laissé encore manuscrites plusieurs observations sur les œuvres de Loyseau, sur le traité de la souveraineté de le Bret, sur la conference du droit Romain & du droit François de M. Antoine le Maitre, &c. **Memoires du tems.*

SIMONETE (Jean) fils d'*Antoine* Simonete, Calabrois, & frere de Ciccho & d'*André* Simonete, étoit de la ville de Cassaro en Sicile. Il s'avança à la cour de François Sforce duc de Milan, par le crédit d'Ange Simonete son oncle. Jean fut fait chancelier de ce prince en 1433, & ses freres eurent aussi dans la même cour des emplois honorables. François Philelphe son ami l'appelle *Secretaire ducal.* Ciccho suivit aussi la fortune de François Sforce, & lorsque ce prince eut le duché de Milan, il continua d'être secretaire comme il l'étoit auparavant. Il eut le même emploi sous Galeas Matie, fils de François, & après que celui-ci eut été tué dans une conjuration, il demeura dans la même qualité auprès de Jean Galeas son fils, qui étoit demeuré en bas âge. Comme Ciccho avoit un esprit vif, une grande experience dans les affaires, une fidelité incorruptible, la duchesse Bone tutrice du pupille, mit sa confiance en lui, & il eut après elle la premiere part dans le gouvernement. Mais en 1479. Louis Sforce, surnommé le Maure, ayant pris la conduite de l'état de Milan, & voyant que Ciccho étoit un obstacle à son ambition, il le fit mettre en prison, où il le fit mourir dans les tourmens. Toute l'Italie pleura sa mort, & détesta la cruauté du tyran. Jean Simonete fut enveloppé dans cet orage. Louis Sforce l'envoya aussi en prison, mais il respecta sa vie, & quelque tems après qu'il eut été dans les fers, il l'exila à Verceil l'an 1480. Il mourut cependant à Milan, comme il paroît par cette inscription que l'on voit dans une église de cette ville.

D. O. M.
JOANNES SIMONETTA
Sfortiana historiæ conditor
Divi Franciscus Sfortia filii & nepotis
Subinde Secretarius ;
Innocentiæ & probitatis cultor.
Et in utraque fortuna modestissimus,
Hic cubat.
Hoc sepulcrum hær. sequatur.

Jean Simonete, comme on le voit par cette inscription, est donc auteur d'une histoire de François Sforce, duc de Milan. Elle est écrite en latin, & l'on en a plusieurs éditions fort anciennes. Elle est divisée en trente livres, & commence à l'an 1421. jusqu'à l'an 1476. M. Muratori en a donné une nouvelle édition sur l'original de l'auteur, & revue, corrigée, & augmentée sur cet autographe, dans le tom. 21. de la collection des écrivains de l'histoire d'Italie. Jean Simonete avoit épousé Catherine Barbavari, dont il a eu plusieurs enfans, entr'autres Jacques, que Clement VII. a fait évêque de Pisaure, & que Paul III. éleva au cardinalat en 1535. A l'égard d'Ange Simonete qui fut oncle de Jean, il avoit été aussi secretaire de François Sforce en 1426. & en 1440. on l'envoya en ambassade vers les Venitiens, & ensuite auprès d'Alphonse I. roi de la Pouille & de Sicile. On voit son tombeau dans l'église des Carmes de Milan avec cette inscription.

Angelus hic situs est, inter clarissimos omnes
SIMONETA *viros mœstis & laudibus unis.*

SIRE. C'est le titre dont les François & les Anglois se servent dans autre addition en parlant au roi ou en lui écrivant. Il y en a qui dérivent ce mot de l'hebreu *Sar*, qui signifie *une personne distinguée ;* d'autres le font venir du grec ἄναξ, seigneur ; d'autres du latin *Senior* ou *herus ;* d'autres du vieux terme gaulois *Seir*, qui signifioit *le soleil.* Il y en a qui croient qu'il vient du mot de Syrie, parce que l'on donna ce titre aux marchands qui négocioient en Syrie. Du Cange le dérive de *Ser*, qu'on a dit dans la basse latinité pour signifier *Dominus*, dont les Italiens ont fait *Messer*, & les François *Messire.* On donne encore en France le titre de *Sire* à des particuliers, & il signifie alors *Sieur* ou *Seigneur*, comme le sire de Joinville, sire Jean, sire Pierre, &c. Alors on ajoute le nom de baptême ou celui de famille. Il n'y avoit que certaines familles d'une noblesse distinguée, qui pouvoient prendre le nom de *Sire* devant le nom de leur maison ; mais lorsque le mot de *Sire* se trouve avec le nom de baptême, il signifie très-peu de chose. Loiseau dit que les barons de France, pour se distinguer des barons inférieurs, & qui étoient barons des duchés ou des comtés relevans de la couronne, s'appelleront *Sires*, comme sire de Bourbon, &c. Il n'y en a plus à présent à qui cette qualité appartienne véritablement. Ceux qui possedent la terre de Pons en Saintonge, prennent encore la qualité de Sire. Le titre de *Sir* qui vient de *Sire*, est donné en Angleterre à toutes les personnes de distinction qui sont au-dessous des barons, & lorsqu'on parle d'un baronnet ou d'un simple chevalier, on l'appelle toujours par son nom de baptême joint à celui de Sir, comme sir Thomas d'Ath, sir Philip Sidney, &c. Lorsque le roi d'Angleterre crée un simple chevalier, il le nomme par son nom de baptême, lui commande de se mettre à genoux, & après lui avoir touché l'épaule gauche de son épée nue, il lui dit en anglois, *Rise Sir*, c'est-à-dire, *levez-vous, Chevalier*, & il le nomme. * Fuller, *Miscellan. sacr. l. 1. c. 11.* Favin, *Théatre d'honneur, l. 2.* Loiseau, *Tr. des ordres, &c. ch. 11.* Du Cange, *Glossarium*, *&c.* Miege, *Etat nouveau de la Grande-Bretagne.* Pasquier, *dans ses recherches.*

SINZENDORFF (Philippe-Joseph-Louis-Bonaventure, des comtes de) second fils de PHILIPPE-LOUIS-VENCESLAS-FRANÇOIS-ANTOINE-BONAVENTURE-ETIENNE, trésorier héréditaire du S. Empire Romain, comte de Sinzendorff à Thanhausen, libre baron à Ernstbrunn, seigneur de Gfohll, Konopich, Beniz, Teicniz, & Selowicz,

Digitized by Google

échanſon héréditaire de l'Autriche ſur l'Anáx, chambellan de la clef d'or de l'empereur, ſon conſeiller intime actuel d'état, grand chancelier de la cour impériale, chevalier de l'ordre de la Toiſon d'or, &c. & de *Carherine-Roſine-Iſabelle-Roſalie*, née comteſſe de Waldſtein, nâquit à Paris, (ſon pere étant alors envoyé extraordinaire en France,) le 14. de Juillet 1699. & fut bâtiſé le même jour en l'égliſe paroiſſiale de ſaint Sulpice. Il fut d'abord chanoine des égliſes métropolitaines & cathédrales de Cologne, d'Olmutz, & de Saltzbourg, & abbé de Petſchwar, &c. L'empereur le nomma au mois de Septembre 1725. à l'évêché de Javarin autrefois Raab, en Hongrie, qui fut propoſé pour lui à Rome par le pape le 11. de Septembre 1726. Enſuite de quoi il fut ſacré le 17. de Novembre ſuivant à Vienne, dans l'égliſe des Eſpagnols blancs, par Jerôme Grimaldi archevêque d'Edeſſe, nonce apoſtolique à la cour impériale. Le pape Benoît XIII. le créa cardinal de la Sainte Egliſe Romaine à la nomination d'Auguſte, roi de Pologne, le 26. de Novembre 1727. & lui ayant envoyé la barrette à Vienne, il la reçut en cérémonie des mains de l'empereur, le 4. d'Avril 1728. ayant prêté le jour précedent le ſerment accoutumé entre les mains du nonce du pape. Après la mort de Benoît XIII. il ſe rendit à Rome, où étant arrivé le 28. de Mars 1730. il entra le 31. au conclave, dans lequel Clement XII. fut élu. Ce nouveau pontife lui donna le chapeau dans un conſiſtoire public, le 27. de Juillet, & fit la fonction de lui fermer & ouvrir la bouche dans un conſiſtoire ſecret, le 14. d'Août, & lui aſſigna enſuite le titre preſbyteral de ſainte Marie ſur la Minerve, dont il prit poſſeſſion ſolemnelle le 20. ſuivant. Il fut en même tems declaré membre des congrégations du concile, des rites, *de propagandafide*, & du conſiſtoire; & après avoir pris congé de la cour romaine, il partit le 29. du même mois d'Août 1730. pour retourner en Allemagne. Il fut élu évêque & prince de Breſlau en Siléſie par le chapitre de cette égliſe le 14. Juillet 1732. Et ayant été propoſé à Rome par le pape pour cet évêché le 3. Septembre ſuivant, il en prit poſſeſſion le 28. du même mois. *La genealogie de la maiſon de* SINZENDORFF *eſt rapportée dans le Dictionnaire.*

SIRMICH. (conciles de) *Dans cet article du Moreri, éditions de 1725. & 1732. on a mis* Photiens, *pour* Photiniens.

SIRMOND (Jacques) Jéſuite, &c. *Dans le Moreri, mêmes éditions, on le dit* né en 1557. M. Colomiés qui a écrit ſa vie, & qui l'avoit connu, dit 1558. d'autres prétendent qu'il naquit le 12. d'Octobre 1559. Selon cette derniere date il n'avoit que 92. ans lorſqu'il mourut, & 93. ſelon ceux qui mettent ſa naiſſance en 1558. Il mourut le 6. Octobre 1651. Tous les opuſcules du P. Sirmond, dans leſquels on comprend les éditions de pluſieurs auteurs Eccléſiaſtiques, dont les ouvrages ſont peu étendus, ont été recueillis par les ſoins du P. de la Baune ſon confrere, & imprimés en 5. vol. *in-fol.* à Paris en 1696. Sa vie eſt à la tête de ce recueil: celle qui eſt ſortie de la plume de M. Colomiés eſt en françois de l'an 1671. & a été réimprimée à la fin de ſa bibliothéque choiſie de l'édition de Paris 1731. M. de Valois a fait auſſi l'éloge de ce Jéſuite, & c'eſt à cette occaſion que le cardinal François Barberin lui écrivir qu'il avoit très-dignement parlé d'un ſi ſçavant homme, mais qu'il en avoit moins dit qu'il ne meritoit. Le P. François Vaſſeur a auſſi honoré la mémoire de ſon confrere d'un poëme latin digne d'être eſtimé. M. de Valois a fait ce ſixain ſur le même ſujet.

Si tibi quis dignum vellet, SIRMONDE, ſepulcrum
Condere, vix operi marmora ſufficerent.
Sunt ſcripti potiora tibi monimenta libelli,
Quos nec livor edax rodere dente queat.
Saxa quidem & tumulos conſumit longa vetuſtas.
Nil tamen in libros tempora juris habent.

Malgré cet éloge, il eſt pourtant certain que l'on a donné de la plûpart des auteurs que le P. Sirmond a publiés, des éditions fort ſupérieures aux ſiennes. Que dans les écrits qu'a enfanté ſa diſpute avec M. de Saint Cyran, il a enſeigné plus d'une opinion que le clergé de France n'a jamais adoptée. Que ſon hiſtoire predeſtinatienne, & celle de la pénitence publique doivent être lues avec beaucoup de précaution.

SIRMOND, (Jean) neveu du P. Sirmond, &c. *Ajoutez aux ouvrages de ces Academiciens dont on n'a point parlé dans le Moreri, édition de 1725. ni de 1732.* Conſolation à M. le maréchal d'Ancre ſur la mort de Mademoiſelle ſa fille, à Paris, *in-8°.* en 1617. *Diſcours au roi ſur l'excellence de ſes vertus incomparables, & de ſes actions heroïques*, à Paris en 1624. *in-8°.* La lettre déchiffrée, *in-8°.* à Paris 1631. C'eſt un éloge du cardinal de Richelieu, publié auſſi ſous le titre de *Lettre de Timandre à Theopompe. Le coup d'état de Louis XIII.* à Paris, *in-8°.* en 1631. *Relation de la paix de Querasque*, à Paris, *in-8°.* en 1631. *Premiere lettre de change de Sabin à Nicocleon*, à Paris, *in-8°.* en 1632. *Le bon génie de la France*, à Monſieur (pour l'exhorter à mettre bas les armes) à Paris, *in-8°.* en 1632. *Avis du François fidèle aux mécontens nouvellement retirés de la cour*, à Paris, *in-8°.* en 1637. *Conſolation à la Reine regente*, ſur la mort du feu roi, à Paris, *in-4°.* en 1643. Ses poëſies latines, publiées par ſon fils en 1654. *in-4°. dont on a parlé dans le Moreri*, ſont en deux livres, dont le premier eſt de vers héroïques, le ſecond des élégies. Son ouvrage contre l'*Optatus Gallus* de M. Herſent, *dont on parle auſſi*, eſt intitulé, *La chimére défaite*, ou *Réfutation d'un libelle ſéditieux, &c.* à Paris 1640. *in-4°.* Et la traduction latine, *Chimera exciſa, ſive confutatio*, &c. en 1641.

SISINNIUS, évêque de Conſtantinople, &c... *Dans le Moreri, éditions de 1725. & 1732. on dit qu'il fut élu après Atticus, & ſacré le dernier Février 326. Ce fut après Atticus, & ſacré en 426. le dernier de Février.*

SITTI, vallée dans l'iſle de Candie, remarquable pour ſon aſſiette & pour ſa fertilité. Elle eſt ſituée entre des montagnes fort hautes & rudes, & n'a que deux entrées très-étroites & très-difficiles, qu'un petit nombre de gens peut garder & défendre contre une grande armée. Le dedans a pluſieurs fontaines, arbres, vignes & champs labourables; de ſorte qu'elle peut nourrir pluſieurs milliers d'hommes. * Daviti, *Candie.*

SIXTE DE SIENNE, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit qu'il a fait un bel ouvrage diviſé en huit livres, & l'on ne nomme point cet ouvrage. C'eſt ſa Bibliothéque ſainte*, en latin, dans laquelle il s'eſt appliqué à faire connoître les auteurs des livrés ſacrés, les anciennes verſions & les commentaires. *C'eſt à tort qu'on attribuë* à cet auteur une profonde érudition & une grande connoiſſance des langues ſçavantes: ſon érudition étoit aſſez ordinaire: il ſçavoit bien l'hebreu, médiocrement le latin, & il ſçavoit très-peu de grec. *On loue auſſi ſa bibliothéque plus qu'elle ne vaut*: l'auteur y juge ſouvent aſſez mal de la plûpart de ceux dont il parle, & ſon ouvrage eſt fort imparfait.

SLEIDAN. (Jean) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'il* paſſa en France en 1527. Ce fut dès 1517. *Dans les mêmes éditions on ajoute qu'il* ſervit les trois freres, MM. Langei, du Bellai, & Martin, tous trois de la maiſon du Bellai, portant leurs livres au collége. *Ce qui eſt faux*: ces trois freres étoient nés plus de 20. ans avant Sleidan, & conſequemment ils étoient ſortis du collége lorſque Sleidan y entra.

SLUSE. (René-François Gualter ou Walteri, baron de) étoit frere de *Jean* Gualter de Sluſe, cardinal, & de *Pierre-Louis*, baron de Sluſe, ſeigneur de Hapertingen, qui fut conſeiller d'état & du conſeil privé du Sereniſſime évêque & prince de Liége. René-François étoit né à Viſé, petite ville du pays de Liége, & fut dans la ſuite chanoine de l'égliſe cathédrale de ſaint Lambert de Liége & abbé d'Amaz. Il a paſſé pour un des plus beaux eſprits de ſon ſiécle, & l'un de

Digitized by Google

ceux qui ont eu le plus d'érudition. Il avoit étudié la théologie, le droit, les mathématiques, la médecine même, & il excelloit dans preſque toutes ces ſciences. Sa connoiſſance des mathématiques le fit recevoir dans la ſociété royale de Londres, & ſes ouvrages de géométrie prouvent qu'il méritoit d'être aſſocié à cette illuſtre compagnie. M. Baillet *page 383. du tit. 1. de ſa vie de M. Deſcartes, in-4°.* dit, que ce grand philoſophe avoit trouvé de très-belles choſes ſur ces matieres dans les lettres qu'il avoit reçues de M. Sluſe. Les mathématiciens eſtiment auſſi beaucoup ſon écrit intitulé, *Meſolabum & problemata ſolida*, imprimé à Liége en 1659. *in-4°.* Louis le Laboureur ayant publié une diſſertation adreſſée à M. de Montmor maître des requêtes ſur les avantages de la langue Françoiſe au-deſſus de la langue Latine, M. Sluſe qui en reçut un exemplaire par un de ſes propres amis, y fit des objections conſiderables qu'il envoya à Samuel Sorbiere dans deux lettres latines, écrites de Liége; la 1. le 7. de Novembre; la ſeconde le 30. du même mois. Sorbiere ayant montré ces lettres à M. le Laboureur, celui-ci repliqua à chacune, & adreſſa ces lettres à M. Sorbiere qui recueillit toutes ces piéces, celles de M. le Laboureur & celles de M. Sluſe, traduiſit les deux lettres de ce ſçavant en françois pour joindre la traduction à l'original, & fit imprimer le tout à Paris en 1669. *in-12.* ſous le titre de, *Avantages de la langue Françoiſe ſur la langue Latine*, en cinq diſſertations, &c. Il mit au commencement une préface où il rend compte des piéces, & fait un grand éloge de M. Sluſe. Outre la profonde érudition dont ce dernier étoit orné, il ſçavoit auſſi parfaitement le grec, l'hébreu, l'arabe & les autres langues orientales, & pendant un ſéjour aſſez long qu'il fit à Rome, le pape l'employa ſouvent à traduire des lettres qui lui venoient des évêques Grecs, Armeniens & autres prélats de l'Orient. Il s'acquit une eſtime ſinguliere dans cette grande ville, & il eut pu y fixer agréablement ſon ſéjour; mais il aima mieux retourner à Liége, d'où il ſervit encore le pape pour la traduction des langues orientales, il fut du conſeil ordinaire de l'évêque & prince de Liége, & grand chancelier de S. A. S. E. Il mourut à Liége le 19. de Mars de l'an 1685. âgé de 62. ans 7. mois & 17. jours, & fut enterré dans l'egliſe collegiale de Viſe où l'on voit l'épitaphe ſuivante qu'il avoit compoſée lui-même.

Adſta viator non labore inutili
Titulum ſepulchri curioſus ut legas.
Quod nunc es olim me fuiſſe, cogita,
Mortalitatis involutum ſtultitiis,
Ambigua laſa, triſtia expertum dies
Donec quietis quem vides repererim locum.
Quod ſum, memento te futurum brevi
Mortis trophæum, vile ſpolium temporis,
Putredinis fœtorem, & iſcam verminum.
Hæc mente volve, & ſortis humanæ memor,
Æternitatis ut beata particeps
Tecum eſſe merear, numen æternum roga.

RENATUS FRANCISCUS DE SLUSE, *Canonicus Leodienſis, Abbas Amanienſis, Sereniſſimi Principis Conſiliarius, ne à parentibus ſuis quos pio ſemper amore dilexit ſeparetur in morte, hic una cum illis expellare voluit beatam reſurrectionem. Depoſitus eſt in pace anno 1685. menſis Martii, die 19. vixit annos 62. menſes 7. dies 17.*

PIERRE-LOUIS baron de Sluſe, frere de René-François, & du cardinal de Sluſe, a traduit cette épitaphe en vers françois. C'eſt auſſi lui qui eſt l'auteur de l'épitaphe ſuivante du cardinal de Sluſe, *duquel on a parlé au mot* GUALTER.

D. O. M.
JOANNI GUALTERO SLUSIO *Leodienſi*
S. R. E. Diacono Cardinali
Animi atque ingenii dotibus cumulatiſſimo,
Moribus, ſcientiâ, pietate præſtantiſſimo,
Largitate in egenos, beneficentiâ in omnes effuſiſſimo.
Cujus
Doctrina inſtructiſſima bibliotheca,
Prudentia difficillima munia,
Meritorum eminentiſſima dignitas
Pene impar argumentium;
Studium verò commune bonum,
Purpura, commune gaudium,
Obitus, commune detrimentum,
Prope ſupra fidem & exemplum exiſtere.
Vixit annos LIX. menſes V. dies XXIV. Obiit An. æt. ſal. 1687. Nonis Junii.

PETRUS ALOYSIUS SLUSIUS S. R. I. *liber Baro, &c.*

Le même a traduit pareillement cette épitaphe en vers françois. Le pere le Long cite dans ſa *Bibliotheque des Hiſtoriens de France* une diſſertation latine, *De ſancto Servatio epiſcopo Tungrenſi, ejus nominis unico, adversus nuperum de ſancto Servatio, vel duobus ſervatis commentum, diſſertatio hiſtorica*, à Liége 1684. non *in-8°.* mais en un petit vol. *in-12.* Quelques années auparavant, c'eſt-à-dire, en 1679. on avoit auſſi imprimé à Liége *in-12.* une diſſertation latine, *De tempore & cauſa martyrii B. Lamberti Tungrenſis epiſcopi*, dont le ſtyle, la methode, & la maniere de raiſonner ſont les mêmes que celles ſur ſaint Servat. Il n'y a point de nom qui en faſſe connoître l'auteur. Mais celui qui l'a compoſée, dit à la fin, qu'il étoit du nombre de ceux qui étoient dévoués au culte de S. Lambert, *inter beati Martyrii cultores aſcriptus*: ce qui ſemble déſigner un chanoine de S. Lambert de Liége, & peut-être que c'eſt le même que l'auteur de la precedente diſſertation. * *Mémoires du tems. Recueil heraldique des Bourguemeſtres de la noble cité de Liége, où l'on voit la généalogie des évêques & princes, de la Nobleſſe, & des principales familles du pays*, imprimé l'an 1720. Le P. le Long dans ſa *Biblioth. hiſtor. de France*, &c.

SMITH (Richard) Anglois, fut élevé à l'épiſcopat par le pape Urbain VIII. ſous le titre d'évêque de Calcedoine. Ce pape l'envoya en Angleterre après la mort de Guillaume Bishop que le pape Gregoire XV. y avoit envoyé. Urbain VIII. donna à Smith la même puiſſance qu'ont les ordinaires, comme il le déclara par ſon bref d'inſtitution du 4. de Février 1625. Cet évêque étant arrivé en Angleterre y fut d'abord reçu de tous les Catholiques avec beaucoup de joie & de reſpect, & ſon zéle pour l'affermiſſement de la bonne diſcipline & pour les beſoins ſpirituels, augmenta encore leur conſolation & leur veneration pour lui. Mais quelques réguliers ne voulant pas ſouffrir les réglemens qu'il fit pour l'exécution du decret de Pie V. qui défend aux reguliers d'entendre les confeſſions, qu'ils ne fuſſent approuvés de leurs évêques, ſe retirerent de ſon obéiſſance, & ſouleverent contre lui un grand nombre de Catholiques d'Angleterre. Ce pieux prélat, obligé de ceder à l'orage, ſe retira en France, où le cardinal de Richelieu lui fit beaucoup d'accueil. A peine y fut-il arrivé que l'on vit commencer à ce ſujet en Flandres & en Angleterre une longue guerre par écrit, qui eut auſſi de celebres combattans en France pour la défenſe de la hierarchie eccléſiaſtique. Ce fut le docteur Kelliſon, recteur du collége des Anglois à Douai qui commença l'attaque en écrivant pour la défenſe de Richard Smith un traité anglois de la hierarchie eccléſiaſtique, dans lequel il ſoutenoit l'autorité des évêques. Le pere Edouard Knok Jéſuite lui oppoſa une *modeſte*, dit le titre, *& courte diſcuſſion* de quelques propoſitions de ce livre, ſous le nom de *Nicolas Smith*, Jéſuite, mort depuis quelque tems, & qui étoit parent du prélat. Ce livre fut cenſuré par feu M. de Gondi archevêque de Paris en 1631. avec l'*Apologie de la conduite du S. Siége*, &c. par Daniel OF Jeſu, c'eſt-à-dire, le pere Floid Jéſuite Anglois, profeſſeur à

S.

Digitized by Google

S. Omer. La faculté de théologie de Paris les cenſura auſſi. Le provincial des Jeſuites mandé par l'aſſemblée du Clergé les déſapprouva ; & néanmoins ils furent défendus par beaucoup d'autres écrits, dont pluſieurs eurent auſſi leurs réfutations en France. François Hallier fit la défenſe de la hierarchie eccléſiaſtique, & M. de S. Cyran & M. de Barcos, ſon neveu, firent le *Petrus Aurelius* qui attira dès-lors à leurs auteurs, qui étoient inconnus, une lettre pleine de louanges du clergé d'Angleterre, écrite de Londres, le 14. d'Avril 1633. Paul Hariſſe prêtre fit auſſi l'*Arelomaſtix*, ou *Edmond Urſulan chaſſé du tribunal*, &c. Cet écrit, en faveur des évêques, parut en 1631. à Paris. M. du Pin en a ignoré l'auteur ; il ne parle point non plus de la lettre du clergé de Londres. *Voyez* l'hiſtoire de cette conteſtation détaillée avec exactitude dans le même M. du Pin, *Hiſtoire eccléſiaſtique du XVII. ſiécle, tome 1. pag. 469. & ſuiv.* Nous ne trouvons aucun écrit de Richard Smith ſur cette conteſtation : il eſt certain cependant que ce prélat n'a pas moins défendu l'égliſe par ſes ouvrages qu'il l'a ſoutenue par ſon zéle & édifiée par ſa piété. Il y a eu un autre RICHARD Smith qui a fait dans le XVI. ſiécle un écrit contre Pierre martyr, intitulé : *Diatriba, de hominis juſtificatione*, à Louvain 1550. *in-8°.*

SNELLAERTS (Dominique) l'un des plus ſçavans hommes, comme l'un des plus pieux qui ait été de notre tems dans les Pays-bas, étoit né à Anvers le 18. de Mars 1650. Il fit ſes premieres études dans le lieu de ſa naiſſance, & vint les achever à Louvain, où il a fait un long ſéjour. Il y étudia la dialectique dans le collége de la ſainte Trinité, & y fit ſon cours de philoſophie dans celui du Porc. Le 15. de Janvier 1669. il eut d'une voix unanime le premier lieu dans la promotion des Arts qui ſe fit ce jour-là. Il paſſa enſuite à l'étude du droit, dans laquelle il eut pour maître au collége de S. Yves, Noël Chamart, docteur en l'un & l'autre droit, & premier anteceſſeur, homme auſſi reſpectable par la ſainteté de ſa vie, qu'admirable par ſa ſcience. M. Snellaërts embraſſa en même tems toutes les parties du droit, tant canonique que civil, & il y joignit l'étude de l'hiſtoire ſacrée & profane, celle de l'ecriture ſainte & de la théologie, ſans oublier toutes les parties des mathématiques, & après avoir paſſé trois années dans une application très-continuelle, à toutes ces ſciences, on le fit profeſſeur en philoſophie au collége du Faucon. Il en exerça les fonctions pendant environ ſeize ans avec un tel applaudiſſement, que l'on ne parloit que de ſon mérite dans tous les Pays-Bas, & que ſa réputation lui attira des diſciples de tous côtés. Comme il avoit un de ces génies heureux que la multitude des connoiſſances ne peut ni épuiſer ni fatiguer, loin d'abandonner les autres ſciences, il les cultivoit en même tems avec un nouveau ſuccès, & les faiſoit même ſervir à l'emploi qui l'occupoit principalement. Il étudia auſſi les langues ſçavantes, non pas ſuperficiellement & ſeulement dans le deſſein d'en avoir quelque teinture, mais comme un homme qui ſe deſtineroit à les enſeigner aux autres. Il ne quitta la chaire de philoſophie que pour monter en 1683. à celle de l'hiſtoire dans le collége des trois langues, & il eut en ce genre un ſi grand nombre de diſciples, que les plus anciens avoüoient qu'ils n'avoient jamais vu de maître ſi ſuivi ni ſi applaudi. Il prit le 11. de Septembre 1685. le dégré de licencié en droit canon & en droit civil ; la voix publique le nommoit déja docteur. On le fit vers le commencement de 1688. préſident du collége de S. Yves, & l'univerſité de Louvain s'applaudiſſoit de poſſeder un ſi grand homme, lorſque l'égliſe cathédrale de Gand le lui enleva la même année 1688. pour le mettre au nombre de ſes chanoines. Il fut d'autant plus regretté à Louvain, qu'on y perdoit un exemple de la plus haute piété, un ſçavant profond & preſque univerſel, & un homme de reſſources dans les affaires les plus importantes, comme il l'avoit montré pluſieurs fois dans les différentes députations dont il avoit été chargé, & dont il étoit toujours ſorti au grand contentement de ceux qui l'avoient employé. Comme il n'étoit point encore prêtre lorſqu'il prit poſſeſſion de ſon canonicat de Gand, ſon évêque l'engagea & le preſſa même de ſe laiſſer ordonner ; & M. Snellaërts y ayant enfin conſenti, ſe retira pendant quelque tems dans la célebre abbaye d'Orval, où il ſe livra à toutes les auſtérités pratiquées dans cette ſainte maiſon, pour attirer ſur lui la grace du ſacerdoce où il fut enfin élevé. Intimement convaincu des obligations importantes qu'entraînent après elles ces deux qualités de prêtre & de chanoine, il les remplit avec l'exactitude la plus grande, & la fidélité la plus ſcrupuleuſe ; & il fut le modéle de ſes confreres en même tems qu'il étoit leur maître par ſes lumiéres. Entre les ſervices qu'il tendit au chapitre de Gand, le plus éclatant fut celui de leur faire revenir les riches décimes qu'il percevoit autrefois dans l'île de Catzand & dans les lieux voiſins, & qu'il avoit laiſſé perdre. Les Provinces-unies prétendoient que tous ces biens leur appartenoient par le droit de la guerre, & les avoient réunis au fiſc. Le chapitre de Gand qui en avoit joui pendant un tems très-long, les avoit en vain redemandés bien des fois. Enfin il crut que M. Snellaërts obtiendroit ce qui lui avoit été refuſé à toutes les ſollicitations précédentes, & il ne ſe trompa pas. Cet habile chanoine ſe tranſporta à la Haye, plaida la cauſe de ſon chapitre avec force, démontra clairement la ſolidité de ſes prétentions, & l'injuſtice qu'il y auroit à ne lui pas accorder ſes demandes, en ſorte qu'il obtint tout ce qu'il déſiroit, & qu'il acquit pour ſa propre perſonne l'eſtime & l'amitié de tous ceux avec qui il fut obligé de traiter depuis ce tems-là. Les ſçavans de Hollande avec qui il avoit eu de fréquentes converſations, ne parloient que de la profondeur de ſa ſcience & de l'étendue de ſes connoiſſances ; & pluſieurs lui demanderent, comme une grace, d'avoir avec lui quelque commerce de lettres. M. Snellaërts acquit la même réputation à Paris lorſqu'il y vint en 1699. & il y fit avec feu M. Baluze & quelques autres ſçavans, une liaiſon que la mort ſeule a pu rompre. Avant ce voyage & dès 1694. il fut élu un des vicaires généraux du diocéſe de Gand, le ſiége vacant par la mort de l'évêque Albert de Hornes, & il en profita pour ne mettre en place que ceux qui étoient les plus dignes de remplir les fonctions auſquelles on les deſtinoit. Le pape Innocent XI. voulut le faire bibliothecaire du Vatican, mais M. Snellaërts, qui avoit toujours fui les honneurs, ne put ſe réſoudre à accepter celui-ci, quelque conforme qu'il fût d'ailleurs à ſon goût pour l'étude. En 1698. il fut fait chanoine gradué de ſon égliſe, & il y compoſit y finit ſes jours, lorſque l'égliſe d'Anvers, lieu de ſa naiſſance, le nomma à la dignité de chanoine gradué, & le ſollicita ſi fortement de l'accepter, qu'il ſe rendit enfin à ſes vœux. Preſque tout le tems qu'il demeura, fut un tems de douleurs, par les maladies continuelles dont il fut affligé, cauſées par celle de la pierre dont il avoit été attaqué de bonne heure. Il avoit fait à Louvain & à Gand un grand nombre de diſſertations ſur des ſujets d'hiſtoire ſacrée & prophane, de droit, de diſcipline, &c. A Anvers il ne s'appliqua preſque qu'à l'étude de l'Ecriture ſainte, autant que la ſanté pouvoit le lui permettre, & il avoit preſque fini un ample commentaire ſur les quatre Evangeliſtes, lorſque ſes douleurs le condniſirent au tombeau, le 3. de Mars de l'an 1720 âgé de 69. ans onze mois & 17. jours. Par ſon teſtament il a laiſſé ſa bibliotheque qui étoit nombreuſe & bien choiſie à l'univerſité de Louvain, à condition de la rendre publique, & le legs a été accepté. Le 16. de Mai ſuivant, cette univerſité lui fit faire un ſervice ſolemnel, & Gaſpar Magermans, alors premier profeſſeur de philoſophie au collége du Faucon, actuellement préſident du collége de S. Yves & recteur pour la 5e fois, prononça en cette occaſion l'oraiſon funebre du défunt, en latin. Elle a été imprimée la même année *in-4°.* *Voyez* cette oraiſon funebre & une autre piéce *in-fol.* ſous le titre d'*Epicedium*, &c. C'eſt un éloge hiſtorique du défunt.

SOARE (Cyprien) eſt un auteur fort connu dans les colléges des Jeſuites, où l'on ſe ſert aſſez ordinairement de la rhétorique, que ce Pere, qui étoit Jéſuite

lui-même, a composée en latin. C'eſt une des plus commodes & des meilleures pour l'uſage des claſſes, qui peut même être utile à d'autres qu'à des écoliers. Ses principes ſont ceux des maîtres les plus célebres, Ariſtote, Ciceron & Quintilien. Il prend les maximes de tous les trois, il emprunte juſqu'aux paroles des deux derniers. Cet ouvrage, tout petit qu'il eſt, l'emporte de beaucoup ſur celui du P. Cauſſin. Dans le premier, il n'y a rien que du bon à apprendre; il y a bien du mauvais dans le ſecond. Le P. Soare a réduit ſa rhétorique en tables, quelque courte qu'elle fût déja, & on les trouve à la fin de ſon ouvrage, dont on a fait beaucoup d'éditions, même avant 1626. On en a auſſi donné un abregé en 1674. à Paris chez Cramoiſi, ſous ce titre : *Summa Rhetorica expreſſa è Cypriano Soario, ſociet. Jeſu ſacerdote, &c.* in-12. * Gibert, *Jugem. des Sçav. ſur les auteurs qui ont traité de la Rhétorique, t. 2. p. 397. & ſuiv. &c.*

SOARES ou SUARES (François) naquit à Grenade en Eſpagne en 1547. entra dans la ſociété des Jéſuites en 1564. profeſſa avec réputation à Alcala de Henarès, à Salamanque & à Rome. On l'appella enſuite à Coninbre en Portugal, & il y fut le premier profeſſeur de Théologie. Il prit le bonnet de docteur à Evora, & mourut à Liſbonne en 1617. Tous ſes ouvrages roulent ſur la théologie dogmatique & la théologie morale. Ils ſont en 18. volumes *in-folio*. Les principaux traités ſont : *De auxiliis divinæ gratiæ. De religione. De ſummo Pontifice. De primatu papæ. De Antechriſto. De opere ſex dierum. De anima.* Un commentaire ſur la 3e. partie de la ſomme de S. Thomas. Son traité intitulé, *De legibus, ac de Deo legiſlatore, ſeu de obſequio divinis legibus debito*, eſt fort ſçavant, & les Anglois même en font tant de cas, qu'il fut imprimé à Londres en 1679. Comme il étoit difficile depuis long-tems de trouver le recueil complet de ces ouvrages, & qu'il ne l'étoit pas moins de le réimprimer en entier, le P. Noël de la même compagnie a jugé à propos d'en faire un extrait qui a été imprimé en 1731. à Geneve en 2. vol. *in-folio*, & afin que cet ouvrage fût complet, comme le P. Suares avoit omis deux matieres eſſentielles; ſçavoir, *De juſtitia & jure & De matrimonio*, le pere Noël y a ſuppléé par un *Appendix* en deux parties. La premiere traite *De juſtitia & jure*, & n'eſt qu'un abregé de ce que Leſſius autre Jéſuite, a écrit ſur ce ſujet : la ſeconde eſt tirée du gros traité de Sanchés, de la même compagnie, *De matrimonio*. * Table des Aut. qui eſt au devant du *Dictionn. des cas de conſcience* de M. Pontas. *Bibliotheque etalique, t. 12. pag. 217. 218.*

SOCIÉTÉ ROYALE DE LONDRES, *cherchez*, LONDRES.

SOCIN (Marianus) &c. *Dans l'édition du Morery de 1725. on ne fait qu'une* perſonne de Philippe Camille : Philippe étoit un des enfans de Socin, & Camille un autre. Alexandre, *dont on parle auſſi*, étoit pere de Fauſte Socin.

SOCIN (Lelie) premier auteur de la ſecte Socinienne, &c. *Dans la même édition du Morery on dit qu'*il mourut en Mai 1562. Ce fut le 16. de Mars 1562. *On ajoute que* s'il ne fut pas mort, il eût été ſupplicié comme Gentile; *liſez* Gentilis, *& ajoutez*, lequel perdit la vie à Berne par la main d'un bourreau le 9. de Septembre 1566.

SOCIN. (Fauſte) *Dans la même édition du Morery on met* ſa naiſſance en 1537. Il naquit le 5. Décembre 1539. *On ne nomme pas* le village où il ſe retira, à dix milles de Cracovie : c'étoit le village de Luclavie. Il s'y retira chez Abraham Blanski, *non* Blonski : *ajoutez aux citations de tous ces articles, l'hiſtoire du Socinianiſme*, écrite en françois par le pere Athanaſe, religieux Piepuce, & imprimée *in-4°.* à Paris en 1723. Cette hiſtoire eſt curieuſe, mais fort mal écrite. L'auteur avoit promis une derniere partie, où il avoit deſſein de réfuter les erreurs des Sociniens, mais il les réfutoit ſi mal, qu'on n'a pas cru devoir laiſſer paroître ce nouveau volume. Le bon pere n'étoit pas grand théologien.

SODERINI. (Geneſe) Cet abbé étoit ſorti d'une famille illuſtre de Veniſe, & il s'y eſt fait beaucoup regreter à cauſe de ſa pieté & de ſon ſçavoir, lorſqu'il mourut en 1716. Il s'étoit particulierement appliqué à la théologie, à la lecture des Peres, & à l'étude de la morale chrétienne. Comme tout ſon tems étoit partagé entre la priere & l'étude, il a laiſſé un aſſez grand nombre d'ouvrages remplis de pieté & de ſcience eccléſiaſtique. * *Mém. du tem.* Archimbault, *Pièces fugit. t. 1. & p. 90. des Nouv. litter.*

SOISSONS ſur Diſne, ville de France, &c.

CONCILES DE SOISSONS.

Dans le Morery, éditions de 1725. & de 1732. on met le concile de Soiſſons tenu contre Abailard en 1120. ou 1137. il faut s'en tenir à la premiere date.

ACADEMIE DE SOISSONS.

Dans la liſte des Académiciens, on a fait les fautes ſuivantes dans le Morery, édition de 1725.

Au lieu de Charles Bertheraud, *liſez* Charles Bertrand.

Au lieu de Chriſtophe du Haſtrel, *liſez* Chriſtophe Haſterel. *Et de même* Pierre Haſterel, *non* du Haſtrel.

Nicolas le Sueur eſt dit conſeiller du roi au préſidial de Soiſſons; *Il fallout ne lui donner que* la qualité d'avocat au parlement.

N. le Vaſſeur, prieur d'Auchy-le-Château, *liſez* François le Vaſſeur, chanoine régulier de l'abbaye de S. Jeandes-vignes, prieur-curé d'Auchy-le-château.

N. le Vayer, *liſez* Roland-René le Vayer.

N. le Vayer de Breſlac, *liſez* Charles le Vayer de Preſſac.

Jean-Joſeph Languet de Gergy, &c. *ajoutez*, aujourd'hui archevêque de Sens.

Ajoutez auſſi ce qui ſuit à l'édition de 1732.

Noël Bocquillon, reçu le 1. Décembre 1688. mort à Paris le 25. d'Août 1734. âgé de 69. ans. C'étoit un fort bel eſprit, il écrivoit avec délicateſſe en vers françois & en proſe. Il a traduit en vers françois pluſieurs pieces de M. de Santeul de S. Victor, & ſes traductions ſe trouvent parmi les œuvres du dernier. Il eſt l'auteur de l'éloge de mademoiſelle de Scuderi, qui ſe trouve dans le *Journal des Sçavans du 11. de Juillet 1702.* de la traduction de l'oraiſon funébre de M. le chancelier le Tellier, prononcée en latin par M. Herſent; de la traduction d'un diſcours de S. Ephrem, *ſur la compoſition, &c.* On trouve pluſieurs de ſes piéces en proſe & en vers dans les recueils de ſon tems, comme dans les *vers choiſis*, recueillis par le P. Bouhours; dans les *Mercures, &c.* A l'égard de MM. Julien & Louis de Héricourt, & Jean Gaſchiés, *voyez leurs articles dans ce Supplément.*

Suite de la liſte des Académiciens.

Robert Cuyret, écuyer, conſeiller du roi, préſident, tréſorier de France au bureau des finances de Soiſſons, reçu le 26. Février 1725.

Barthelemi Carreleт de Rozay, docteur de Sorbonne, chanoine & grand archidiacre de l'égliſe de Soiſſons, prédicateur du roi, prieur de ſainte Marie de Montartaut, reçu le 23. Août 1727.

Jean-François Vernier, avocat au parlement de Paris & au bailliage & ſiége préſidial de Soiſſons, reçu le 14. d'Avril 1728.

Nicolas-François le Scellier, ſeigneur de Chezelles, conſeiller du roi en ſa cour de parlement de Metz, reçu le 12. Novembre 1731.

François Chrétien de Beyne, gentilhomme de la grande fauconnerie, reçu le 12. de Novembre 1731.

Charles le Febvre de Laubrieres, évêque de Soiſſons, reçu le 26. Août 1733. Ce prélat a fondé en 1734. un prix annuel à l'académie de Soiſſons, qui doit être diſtribué à celui qui remplira le mieux au jugement

Digitized by Google

de ladite académie, le ſujet qui ſera indiqué ſur quelque ſujet d'hiſtoire ou de litterature. Le prix eſt une médaille d'or de 300. livres.

SOLDI (Chriſtophe de) de Breſcia, de profeſſion militaire, & de famille noble, floriſſoit dans le XV. ſiécle. Il a écrit en italien les annales de Breſcia depuis l'an 1437. juſqu'en 1468. & il ne dit preſque rien ou qu'il n'ait vu, ou qui ne ſe ſoit paſſé de ſon tems. M. Muratori a donné ces annales dans le tome 21. de ſa collection des écrivains de l'hiſtoire d'Italie. On y apprend quelques faits qui regardent l'auteur même. Il dit, par exemple, qu'en 1447. il poſa avec l'évêque de Breſcia la premiere pierre d'un hôpital; qu'en 1448. il ſe trouva au ſiége de cette ville; & que dès 1438. il étoit commandant de quelques troupes pour la ſureté & la défenſe de la ville. En 1453. il fut choiſi avec ſept autres notables de Breſcia pour faire fortifier & pour veiller à la conſervation de la même ville, menacée d'un ſiége prochain. En 1466. on le choiſit encore pour veiller ſur les nouvelles murailles, dont le ſenat de Veniſe venoit d'ordonner qu'elle ſeroit environnée. On fait beaucoup d'eſtime de ſes annales.

SOLE ou SOULE (jeu de la) le jeu de la ſole ou de la ſoule, étoit en uſage autrefois dans le Berry, le Bourbonnois, la Picardie, & peut-être ailleurs. Ce mot vient, ſelon M. du Cange, de *ſolea*, une ſemelle de ſoulier, parce que c'étoit avec la plante du pied que l'on pouſſoit l'inſtrument. On jouoit à la *ſole* dès le quatorziéme ſiécle en pluſieurs endroits du royaume. En certains pays ce jeu s'appelloit la *ſoule*, en d'autres *la choſole*. On voit ce jeu déſigné dans les ordonnances de nos rois & dans des ſtatuts ſynodaux. L'inſtrument du jeu, s'il étoit gros, s'appelloit *ſoule*, & *ſoulette* s'il étoit petit. En baſſe-Bretagne le jeu s'appelloit *mellat* en langue vulgaire du quinziéme ſiécle, qui eſt le tems auquel Raoul, évêque de Treguier le defendit. Son ſtatut eſt de l'an 1440. & on le trouve au tome 4. du *Theſaurus Anecdotorum* des PP. Martenne & Durand. L'ordonnance de Charles VI. qui parle de ce jeu auquel les payſans du Vexin s'exerçoient *devant la porte de l'abbaye Notre-Dame de Mortever le jour de Carême-prenant*, eſt de l'an 1387. Une autre ordonnance du roi Charles V. qui eſt de l'an 1369. met ce jeu dans le rang de ceux qui ſont défendus, comme ne ſervant nullement à dreſſer la jeuneſſe pour la guerre. La *ſole*, ſelon M. du Cange, étoit un ballon enflé de vent, ou une boule de bois, & peut-être l'un & l'autre. Dans un decret ou ſtatut du châtelet de Paris de l'an 1493. il en eſt encore parlé ſous le nom de *jeu de la ſoule*. On aſſure que les peuples de quelques villages de l'archiprêtré d'Heriſſon en Bourbonnois, croyoient autrefois honorer ſaint Jean l'Evangeliſte, ou ſaint Urſin, *en courant la ſole*; c'eſt-à-dire, que cet exercice ſe faiſoit dans l'une de ces paroiſſes le 27. de Décembre, & dans une autre le 29. du même mois. * *Voyez* M. du Cange & ſes continuateurs dans le *Gloſſarium media & infimæ latinitatis*, aux mots *Ludi choolare*, *mellat*, &c. le même M. du Change, dans ſa huitiéme diſſertation ſur Joinville; & le *Mercure de Mars 1735.* où l'on trouve pluſieurs réflexions de M. le Bœuf, chanoine & ſouſchantre d'Auxerre ſur le même ſujet.

SOLIS (Antoine de) *Ajoutez à ſon article de l'édition du Mercure de 1725.* 1°. *que* Charles II. le nomma en 1661. grand hiſtoriographe des Indes, & non pas qu'il lui donna le titre d'hiſtoriographe des Indes; 2°. *que* ſon *Hiſt. de la conquête du Mexique* va depuis l'an 1518. juſqu'en 1621. & *que* M. Citri de la Guette l'a traduite en françois. Cette traduction a été imprimée à Paris en 1691. à la Haye en 1692. & encore pluſieurs fois depuis. C'eſt un ouvrage eſtimé & la traduction eſt bien faite.

SOLMS ou HOGEN-SOLMS, maiſon, &c. *Corrigez ce qui ſuit dans l'édition du Mercure de 1725.*

IV. OTON II. du nom comte de Solms, &c. *Wolfgand*, né en 1480. *lifez* 1481.

X. HENRI-MAURICK comte de Solms, &c. avoit épouſé le 2. Septembre, *lifez* le 25. Septembre.

Supplément. II. Partie.

BRANCHE DE GREIFFENSTEIN.

IX. GUILLAUME comte de Solms, &c. né le 9. Août 1606. *lifez* 1609.....fille de *Georges-Frederic*, comte de Hohenloë-Schillinfurſt, *lifez* comte de Hohenloë Schulingsfurt.....à *Maurice*, baron de In & Kiniphauſen, *lifez* & Kniphauſen....mariée à *Albert*, comte de Lowenſtein-Wertheim, *lifez* comte de Loewenſtein-Wertheim.

BRANCHE DE NEUHANS.

IX. PHILIPPE-ADAM comte de Solms, &c. fit ſon teſtament en 1679. *lifez* en 1670.....comte de Konigſeck-Rotenfels, *lifez* comte de Kœniſgſeck-Rotenfels.

II. BRANCHE DE BARRUT.

XI. FREDERIC-SIGISMOND comte de Solms, &c. né le 6. Août 1667. *lifez* 1669.

XII. GOTTLOB-ALEXANDRE comte de Solms, né en 1677. *lifez* en 1697.

SONERUS (Erneſt) célebre docteur & profeſſeur en médecine à Altorff, nâquit à Nuremberg en 1574. de MARC Sonerus que l'empereur Maximilien II. avoit annobli avec ſes deux freres. Ayant fait ſa philoſophie & commencé l'étude de la médecine à Altorff, il fit un voyage avec quelques autres gentilshommes en Hollande, en Angleterre, en France & en Italie. A ſon retour il prit à Baſle le degré de docteur, après y avoir ſoutenu des theſes ſur la mélancolie. Il exerça enſuite la médecine dans ſa patrie avec beaucoup de ſuccès. Après la mort de Philippe Schetbius qui avoit été ſon précepteur & ſon ami, il fut nommé à ſa place profeſſeur en philoſophie & en médecine à Altorff. Il demeura dans ce poſte juſqu'à ſa mort, arrivée en 1613. Il eut toujours beaucoup de penchant pour le Socinianiſme, & il en a favoriſé les Sectaires autant qu'il a pu. C'étoit au reſte un excellent médecin, & un philoſophe ſubtil & pénétrant. Mais ſa théologie étoit fort mauvaiſe, ſurtout dans les points controverſés, comme on le voit par ſon traité de la Cene du Seigneur; par celui qui parut en 1654. dans lequel il s'efforce de prouver cette impieté: que l'éternité des peines des méchans eſt contraire à la juſtice de Dieu; par celui où il tâche de montrer que le Pere ſeul eſt le Dieu d'Iſraël. Il a auſſi écrit un traité de la ſatisfaction contre Graverus; un autre contre Radecius ſur l'immortalité de l'ame; des diſputes ſur la prédeſtination; un écrit de l'unité des ames & des intelligences; un diſcours ſur la vie contemplative, &c. Comme médecin on a de lui, *Epiſtola medica: Orationes de inſomniis, &c. De Theophraſto Paracelſo, cinſque pernicioſa medicina diſputationes*: des commentaires ſur Ariſtote qui lui ont fait beaucoup d'honneur. * Georg. Richter, oraiſon funebre en latin d'Erneſt Sonerus. Sandius, dans ſa *Bibliotheque des Anti-Trinitaires*. La vie de Crellius en latin, &c.

SORE (Jacques) Calviniſte, amiral de Navarre, né au village de Floques, à une petite lieue de la ville d'Eu, „ a été, dit Brantome dans ſes mémoires, un des bons „ hommes de mer qui fût de ſon tems, & qui eût été du „ depuis. "Voyant la guerre déclarée contre la France & l'Angleterre, au tems du ſiége du Havre-de-Grace en 1563. il arma une frégate pour aller en courſe contre les ennemis de l'Etat ſur leſquels il fit des priſes conſidérables, & il ſe rendit formidable ſur la mer. Le célébre amiral de Châtillon lui fit une penſion, lui procura des lettres de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, par leſquelles elle l'établiſſoit amiral de Navarre; ce qui lui donna lieu de courir fréquemment ſur les vaiſſeaux Eſpagnols. En ayant pris un en 1570. qui alloit au Breſil, & qui portoit des Jeſuites deſtinés pour les miſſions du pays, au nombre de 38. ou 40. il eut la cruauté de faire mourir tous ces Miſſionnaires & il les fit enſuite jetter dans la mer. Il fit beaucoup d'autres priſes où il agit moins cruellement; & les hiſtoriens qui n'en ont parlé que comme d'un pirate, ne lui ont pas rendu

Digitized by Google

juſtice. Enfin las d'une vie ſi agitée, il ſe retira au comté d'Eu ſon pays, où il eſt mort. On croit qu'il avoit embraſſé la religion Catholique quelques années avant ſa mort, & qu'il fut enterré comme tel dans l'égliſe du village de Floques. Celui qui a fait des additions à l'Hiſt. de Portugal de Jerôme Ozorius, en parle très-différemment, mais il étoit mal informé. * *Mém. hiſt. ſur les perſonnes illuſtres origin. du comté d'Eu*, par M. Capperon, dans le *Mercure de Mai 1731.*

SOREL (Charles) *dont l'éloge eſt rapporté dans le Dictionnaire hiſtorique*, avoit la qualité de conſeiller du roi en ſes conſeils, & premier hiſtoriographe de France. Ce que le P. le Long a dit de ſa patrie & de ſa naiſſance, dans ſa *Biblioth. hiſt. de la France*, n'eſt que d'après Guy-Patin, qui dans une de ſes lettres de l'année 1653. parle de Sorel, & dit qu'il étoit alors âgé de 53. ans, non marié, &c. & qu'il étoit auteur de *Francion*; du *Berger extravagant*; de l'*Orphire de Criſante*; d'une *Hiſtoire de France*; d'une *Philoſophie univerſelle*. Le pere le Long a ignoré le tems de ſon décès, mais il eſt certain qu'il fut enterré à S. Germain l'Auxerrois à Paris, le 9. Mars 1674. Il étoit frere de *Françoiſe* Sorel, au jour de ſon décès, femme de *Florent* Parmentier, premier ſubſtitut du procureur général au Parlement de Paris, laquelle fut auſſi enterrée à S. Germain l'Auxerrois log. Février 1684.

SORET ou SORETH (Jean) étoit de Caen, où il nâquit en 1420. Il fit profeſſion dans l'ordre des Carmes à l'âge de 16. ans, & vint à Paris où il prit le bonnet de docteur en théologie. Il fut élu provincial de ſon Ordre en 1451. & enſuite général. Les papes Pie II. & Calixte III. l'honorerent de leur bienveillance, & le dernier voulut l'élever au cardinalat & le faire évêque. Mais Soret refuſa conſtamment toutes ces dignités. Il mit la réforme dans toutes les maiſons de ſon Ordre où la diſcipline étoit relâchée; & quoiqu'il y trouvât bien des obſtacles, il réuſſit par ſa patience & par ſa prudence dans preſque toutes ſes entrepriſes. Il ſoutenoit par-tout les intérêts des évêques, lorſqu'ils étoient conformes aux regles, & il s'expoſa à pluſieurs dangers pour arrêter les déſordres ſur leſquels il ne crut pas devoir ſe contenter de gémir. Il fit aſſembler trois fois le chapitre général de l'Ordre, & établir cinq couvens de Carmélites. Ce pieux & zelé religieux fut empoiſonné à Nantes, & revint tout épuiſé à Angers où il mourut le 21. de Juillet 1471. Preſque à l'agonie il fit des ſtatuts excellens, dont il recommanda l'obſervation à ſes religieux. On dit que Dieu a opéré des miracles par ſon interceſſion. René, roi de Sicile & duc d'Anjou, a fort ſouvent faire ſes prieres à ſon tombeau. Ses principaux ouvrages ſont un commentaire ſur le Maître des ſentences, & des commentaires ſur les regles de ſon Ordre. M. Huet a parlé de lui dans ſes origines de Caen, *page 221. de la ſeconde édition*, mais il a fait pluſieurs fautes en cet article qu'il faut reformer, ſur ce qu'on vient de dire. Il reſte à Caen des familles de ſon nom. L'Eſpagnol Caſanata parle de Jean Soret dans ſon *Paradiſus Carmelitici decoris*, imprimé à Lyon en 1639. * *Mémoires manuſcrits*, & les ouvrages *cités dans cet article.*

SORMANI. C'eſt le nom d'une famille patricienne de Milan, auſſi illuſtre qu'ancienne, & qui a donné à l'épée, à l'égliſe & à la robe beaucoup de perſonnes diſtinguées. Dans le dernier ſiécle & dans celui-ci, l'on a vu de cette famille pluſieurs perſonnes qui ſe ſont rendues recommandables par leurs grandes actions, ſur-tout à la guerre, entr'autres, Paul, Alexandre, Antoine & François Sormani. *Paul* étoit comte de Brianza. Il fut meſtre-de-camp d'infanterie Italienne. Ce fut lui qui s'oppoſa le ſiécle dernier au duc de Rohan, & qui l'empêcha de paſſer au pont de Lecco, quoique ſes troupes fuſſent inférieures en nombre à celles du duc qui vouloient envahir l'état de Milan. *Alexandre*, frere de *Paul*, fut lieutenant-général, & ſe diſtingua en Flandres & en Italie par ſa valeur. Il défendit Crémone, & fut envoyé au ſecours de Lindo aſſiegé par les Suédois. Il mourut à Milan en 1695. âgé de 90. ans. Le comte *Antoine* Sormani étoit fils de Paul, & ſervit dans les armées de Charles II. roi d'Eſpagne. Il paſſa enſuite au ſervice de l'empereur Leopold I. qui le fit gentilhomme de ſa chambre. Quelque tems après il ſuivit Charles III. lorſqu'il paſſa en Eſpagne, & alla en Portugal où il reſta pour le ſervice de ce prince. Il y commanda dans la province de Beyra en vertu des lettres patentes de la reine Catherine regente du royaume. Ayant été rappellé auprès de Charles III. ce prince l'envoya avec la qualité de ſon miniſtre plénipotentiaire vers pluſieurs princes d'Allemagne, les Etats généraux & la reine Anne d'Angleterre. Il fut commandant & gouverneur de Tarragone & de ſa frontiére, & dans les 40. campagnes qu'il a faites en Hongrie, en Allemagne, en Eſpagne, en Portugal & en Italie, il s'eſt toujours diſtingué, ſoit par ſa valeur, ſoit par ſa prudence, ſoit par ſa politique. Après avoir paſſé par tous les degrés militaires, l'empereur Charles VI. le fit maréchal de camp général de ſes armées. Il mourut dans ſon gouvernement de Pavie en 1730. à l'âge de 74. ans. *François* Sormani, frere d'*Antoine*, fut conſeiller dans l'état de Milan, & député ambaſſadeur de ladite ville vers le pape Innocent XII. Il mourut à Milan en 1726. âgé de 80. ans. Pluſieurs auteurs parlent de la famille des Sormani, entr'autres, le Fagnano, Sanſovino, Moriggia, Bruſoni, &c.

SOUCHE DE S. AUGUSTIN (la) noble & ancienne maiſon du Bourbonnois, dont eſt

I. JEAN de la Souche, chevalier ſeigneur de la Souche & autres lieux, qui fut pere de

II. IMBAUD de la Souche, chevalier ſeigneur de la Souche, qui épouſa *Marguerite* de l'Heyron, à laquelle il fit un legs par ſon teſtament paſſé par devant Imbry notaire en l'année 1323. déclarant d'ailleurs par ſon teſtament vouloir être enterré dans ſa ſépulture de Doyes auprès du tombeau de *Jean* de la Souche ſon pere, laiſſant pour enfans *Jean* de la Souche, mort ſans alliance; &

III. IMBAUD de la Souche, II. du nom, chevalier ſeigneur de la Souche & autres lieux, qui épouſa *Marguerite* de Murat, dont il eut pour enfans, *Pierre* de la Souche, duquel la poſterité eſt ignorée; &

IV. JEAN de la Souche II. du nom, chevalier ſeigneur de la Souche & autres lieux, qui épouſa *Agnes* de Liſon, dont il eut pour enfans, *Pierre* de la Souche, duquel la poſterité eſt ignorée; &

V. JEAN de la Souche III. du nom, chevalier ſeigneur de la Souche & autres lieux, qui épouſa *Iſabelle* de Rochedragon, dont il eut pour fils unique,

VI. PIERRE de la Souche, chevalier ſeigneur de la Souche, de la Varenne & autres lieux, qui épouſa *Marie* de la Garde, de laquelle il eut pour fils unique,

VII. LOUIS de la Souche, chevalier ſeigneur de la Souche, de la Varenne & autres lieux, qui épouſa *Peronnelle* d'Eſtampes, dont il eut pour fils unique,

VIII. GILBERT de la Souche, chevalier ſeigneur de la Souche, de Beaune, de la Varenne & autres lieux, qui épouſa en 1466. *Antoinette* de S. Quintin-Beaufort, fille d'*Antoine* de S. Quintin, chevalier ſeigneur de S. Quintin de Blet & de Beaufort, & de *Jeanne* d'Aubierre, dont il eut pour enfans, *Charles* de la Souche, chevalier ſeigneur de S. Julien & autres lieux, qui épouſa en 1505. *Anne* de Chareil, veuve de *Jean* de Sarre, chevalier ſeigneur de Noyan & de S. Auguſtin, pere & mere de *Gabrielle* de Sarre, qui épouſa en la même année 1505.

IX. JEAN de la Souche IV. du nom, chevalier ſeigneur de la Souche, de la Varenne & autres lieux, gentilhomme de la maiſon de Bourbon, frere puîné dudit *Charles* de la Souche, ſeigneur de S. Julien, &c. de laquelle *Gabrielle* de Sarre, il eut pour enfans, 1. BLAISE de la Souche, chevalier ſeigneur de la Souche, de S. Auguſtin, de Pravier & autres lieux, qui ſuit; 2. LOUIS de la Souche, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem dit *de Malte*, auquel ladite *Gabrielle* de Sarre ſa mere établit une penſion par le partage qu'elle-fit à ſes autres enfans par devant Laurent notaire, le 15. Mai 1591. GA-

Digitized by Google

BRTEL de la Souche, chevalier ſeigneur de la Varenne & autres lieux, *dont la poſtérité ſera déduite après celle de ſon frere aîné.*

X. BLAISE de la Souche, chevalier ſeigneur de la Souche, de S. Auguſtin, de Pravier & autres lieux, épouſa en 1561. *Gilberte-Jeanne* de Bellenave, fille de *Louis-Jean* chevalier ſeigneur de Bellenave en Bourbonnois, gentilhomme de la chambre du roi Charles IX. & de *Magdelene* de Brouillard-Mont-Jay, de laquelle il eut pour enfans, LOUIS de la Souche, qui ſuit; JOACHIM de la Souche, *dont il ſera parlé après ſon frere*: ETIENNE de la Souche, *dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſes freres*, ainſi que celle de leur frere GABRIEL de la Souche; *Marguerite*, *Lucrece*, & *Charlotte* de la Souche, dont la poſtérité & les alliances ſont ignorées; & *Iſabelle* de la Souche, de S. Auguſtin, leur ſœur cadette, fut religieuſe à l'abbaye de Marſigny-les-Nonnains ſur Loire.

XI. LOUIS de la Souche, chevalier ſeigneur de Noyan & autres lieux, qui de *Carliſte* de Mecharin n'a eu qu'une fille nommée *Anne* de la Souche, dame de Noyan, qui épouſa *N*.... de la Motte d'Aſpremont, chevalier ſeigneur de Noyan, à cauſe de ſa femme, & autres lieux, dont il eut pour fils unique, *Jacques* de la Motte d'Aſpremont, chevalier ſeigneur dudit Noyan, &c. qui de *Barbe* d'Avretil a eu pour enfans quatre filles: ſçavoir, *Claire* de la Motte d'Aſpremont, demoiſelle d'honneur de la reine de Pologne; *Marie*, *Jeanne*, & *Magdelene* de la Motte d'Aſpremont, ſes ſœurs.

XI. JOACHIM de la Souche, chevalier ſeigneur de Pravier & autres lieux, ſecond fils de BLAISE de la Souche de S. Auguſtin, & de *Gilberte-Jeanne* de Bellenave, épouſa en 1619. *Marie-Solene* de Chalus, dont il eut entre autres enfans morts jeunes ou ſans alliance, trois fils & une fille: ſçavoir, 1. *Claude* de la Souche, chevalier ſeigneur de Pravier, &c. qui de *Jeanne* de Trouſſebois, qu'il épouſa en 1651. a eu entre autres enfans morts jeunes ou ſans alliance, *Magdelene* de la Souche, mariée en 1684. à *François* des Boyaux, chevalier ſeigneur de Coulombiere, dont des enfans; *Jeanne* de la Souche, dame de Pravier, mariée en 1690. à *Victor* des Champs, chevalier ſeigneur de Biſſeret, des Montets & autres lieux, dont des enfans; *Marie-Auguſtine* de la Souche, religieuſe de la Viſitation en la ville de Moulins en Bourbonnois, morte en odeur de ſainteté le 21. Avril 1714; 2. *Annet* de la Souche, chevalier ſeigneur de Montaigu, &c. qui épouſa *Gilberte* de Montmajour, dont il a eu entre autres enfans morts jeunes, *Jeanne* de la Souche, dame de Nobleval, décédée en 1730. dans un âge très-avancé; 3. *Gilbert* de la Souche, chevalier ſeigneur de Chauvieres & autres lieux, qui épouſa *Anne* le Groin, de laquelle il a eu *Claude* de la Souche, chevalier ſeigneur de Chauviere, marié à *Eleonor* de Courtay, dont il a eu pour fils unique, *Jean-Denys* de la Souche, chevalier ſeigneur de Chauviere & autres lieux, vivant en 1735; & 4. *Gilberte* de la Souche, qui épouſa en 1630. *Auxonne* de Sarre, chevalier ſeigneur de Neverdiere & autres lieux dont ſont deſcendus les ſeigneurs de SARRE d'aujourd'hui.

XI. ETIENNE de la Souche, chevalier ſeigneur de S. Auguſtin & autres lieux, troiſiéme fils du ſeigneur BLAISE de la Souche de S. Auguſtin, & de la dame *Gilberte-Jeanne* de Bellenave, épouſa en 1612. *Gilberte* de Moncouvier, ſeule & derniere du nom de cette maiſon, étant reſtée fille unique de *François* de Moncouvier, chevalier ſeigneur dudit Moncouvier les-Foueaux & autres lieux, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances de ſa majeſté, & d'*Eſther* d'Amanzé, laquelle étoit fille de *Pierre* d'Amanzé, chevalier ſeigneur comte d'Amanzé, & d'*Antoinette* de Coligny, couſine iſſue de germain de l'amiral de Coligny, & du cardinal de Chaſtillon ſon frere, de laquelle *Gilberte* de Moncouvier il eut pour enfans, PHILIPPE de la Souche, chevalier ſeigneur de S. Auguſtin, Moncouvier, les Foueaux & autres lieux, qui ſuit; *Peronnelle* de la Souche, mariée à *Jean* de Châteaubodeau, chevalier ſeigneur du Beſſay, de la Garde & autres lieux, dont poſtérité; & pluſieurs autres filles religieuſes.

XII. PHILIPPE de la Souche, chevalier ſeigneur de S. Auguſtin, Moncouvier, les Foueaux & autres lieux, épouſa en 1655. *Marguerite* de Bergiet, fille de *Nicolas* de Bergier, écuyer ſeigneur de Chevraye & autres lieux, & de *Marie* Feydeau, fille de *Jacques* Feydeau, ſeigneur de Veſvres, Cluſors, &c. & de *Catherine* du Four, dont il a eu entre autres enfans morts jeunes ou ſans alliance, CLAUDE, qui ſuit; *Gilbert* de la Souche de S. Auguſtin, chanoine de l'égliſe royale & collégiale de Notre-Dame de Moulins en Bourbonnois, décédé le 7. Septembre 1709; *Gilbert* de la Souche de S. Auguſtin, docteur de Sorbonne, prieur & baron commendataire d'Anzi-le-Duc, chanoine de Macon, ci-devant aumônier de feue ſon alteſſe royale madame douairiere d'Orleans; *Marie-Etiennette* de la Souche de S. Auguſtin, mariée à *Henri* de Flory, chevalier ſeigneur de la Barre, de Billy & autres lieux, dont elle a eu cinq ou ſix enfans morts jeunes ou ſans alliance; *Marguerite* de la Souche de S. Auguſtin, derniere fille du ſeigneur PHILIPPE de la Souche de S. Auguſtin a épouſé en 1697. *Jean-François* Carpentier, chevalier ſeigneur de Crecy, fils de *Jean-François* Carpentier I. du nom, chevalier ſeigneur dudit Crecy, & d'*Anne* Carpentier, dont elle a eu pour enfans, 1. *Nicolas* Carpentier de Crecy, mort en bas âge; & 2. *Gilbert* Carpentier, chevalier ſeigneur de Crecy & autres lieux, qui a épouſé en l'égliſe paroiſſiale de S. Sauveur à Paris, le 23. Février 1724. *Louiſe* Thoynard, dont des enfans.

XIII. CLAUDE de la Souche de S. Auguſtin, chevalier ſeigneur de Moncouvier, les Foueaux & autres lieux, qui a épouſé *Catherine* de Bilquin, fille du gouverneur de ce nom, de la ville de Dinan en Flandres, de laquelle il a eu pour enfans, 1. *Gilbert* de la Souche de S. Auguſtin, chevalier ſeigneur des Foueaux & autres lieux, mouſquetaire du roi de la ſeconde compagnie, qui a épouſé le 27. Mai 1733. en l'égliſe paroiſſiale de S. Paul à Paris, *Anne* d'Albon, fille de *François* d'Albon, dit le comte d'Albon, chevalier ſeigneur d'Abret, de S. Didier & de Gaudinieres, capitaine d'infanterie dans le régiment des Fuſiliers du roi, & d'*Antoinette* Chardon, fille de *Jean* Chardon, conſeiller de la cour des aides de Clermont en Auvergne, & de *Françoiſe* Fayol; 2. *Marie-Barbe* de la Souche de S. Auguſtin, religieuſe de la Viſitation de la ville de Moulins en Bourbonnois; 3. *Marguerite* de la Souche de S. Auguſtin, mariée en 1720. à *Jean* Deſchamps, chevalier ſeigneur de Pravier, de Biſſeret, les Montets & autres lieux, ſon couſin, fils aîné de *Victor* Deſchamps, chevalier ſeigneur des Montets, & de *Jeanne* de la Souche, dont des enfans.

XI. GABRIEL de la Souche de S. Auguſtin, quatriéme fils du ſeigneur BLAISE de la Souche de S. Auguſtin, & de dame *Gilberte-Jeanne* de Bellenave, fut chevalier de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem, dit *de Malte*, & commandeur de la Vault-franche, dans les preuves de nobleſſe duquel il eſt fait mention de ſon ancienneté & des illuſtres alliances de ſa maiſon, & entr'autres de celle de ſa mere deſcendue de *Magdelene* d'Anjou, fille *naturelle* de RENÉ d'Anjou roi de Naples & de Sicile, qui avoit épouſé le 11. Septembre 1496. *Louis-Jean*, chevalier ſeigneur de Bellenave, ſa mere, ainſi qu'il eſt rapporté dans le procès-verbal de ſes preuves, fait par deux chevaliers commandeurs de Malte, le 20. Octobre 1579. ſignés, de Villars & de la Maiſon-neuve.

X. GABRIEL de la Souche, chevalier ſeigneur de la Varenne & autres lieux, troiſiéme fils de JEAN de la Souche IV. du nom, chevalier ſeigneur de la Souche, &c. & de *Gabrielle* de Sarre, épouſa en 1559. *Gabrielle* du Peſchin, dont il eut pour enfans, 1. *Antoine* de la Souche, chevalier ſeigneur de Beaune, marié à *Louiſe* du Murat, de laquelle il eut deux filles, *Gilberte* & *Françoiſe* de la Souche, dont la poſtérité eſt ignorée; 2. *Gabriel* de la Souche, chevalier ſeigneur de la Varenne & autres lieux, épouſa *Marie* de Saint-Aubin, de laquelle

Digitized by Google

il eut trois fils; ſçavoir, *Jean* de la Souche, chevalier ſeigneur de Neuville, lieutenant de la meſtre de camp du régiment du Terail, qui épouſa en 1646. *Jeanne-Marie* de Villards, de laquelle il eut pour enfans, *Jean*, *Gilbert*, *François*, & autre *François* de la Souche, dont poſtérité; 2. *Antoine* de la Souche, chevalier ſeigneur de Neuville en partie, maréchal des logis de la meſtre de camp du régiment du Terail, épouſa en 1643. *Barbe* de Leſtouffé, de laquelle il eut pour enfans, *Claude* & *Pierre* de la Souche, dont poſtérité; & 3. *Gabrielle* de la Souche qui prit le parti de l'Egliſe.

Ladite maiſon de la Souche de S. Auguſtin *porte écartelé au 1. & 4. d'argent à deux léopards de ſable, couronnés d'or; qui eſt de la Souche; au 2. & 3. de ſable à trois fleurs-de-lis d'or, au chef abaiſſé, ondé de même, qui eſt Moncoquier.* * *Hiſt. des O. Off. de la touronne, t. 1. p. 232. & 233. tome 7. p. 199. tome 9. p. 470. & 471. Généalogie d'Amanzé, page 42. Indice armorial par* Paliot, *page 147. & 409. Hiſt. de Malte par* M. l'abbé de Vertot.

SOUILLAC, maiſon, &c. *Ajoutez à la branche des comtes du* BOURG.

XXII. FRANÇOIS de Souillac, ſeigneur de Verneuil, &c. *Ajoutez* que 2. *Jean-Georges* de Souillac, bachelier de Sorbonne, &c. eſt actuellement évêque de Lodeve.

SOULFOUR (Nicolas) étoit de Savoye. Saint François de Sales ſçachant qu'il devoit ſe rendre à Paris, lui procura la connoiſſance de M. de Berulle, qui étoit ſur le point d'établir la congrégation de l'Oratoire. M. Soulfour goûta fort ce projet, & ſe deſtina à être un des premiers membres de cette congrégation. Mais en 1610. le cardinal de la Rochefoucaud ayant été nommé pour aller faire au pape le compliment d'obédience de la part du roi, il emmena avec lui M. Soulfour, qui demeura deux ans de ſuite à Rome, en qualité d'intendant de la maiſon du cardinal & de protonotaire apoſtolique. Il ſervit utilement le cardinal de Berulle pendant ce ſéjour à Rome; il y ſollicita & obtint la bulle de l'inſtitution de la congrégation, fut ſon unique agent, & prit ſes intérêts fort à cœur. De retour en France en 1612. il ſe rendit à l'Oratoire, dont il étoit déja membre d'eſprit, & plus de deux ans après il donna au public les deux ouvrages ſuivans traduits de l'italien; ſçavoir, *Hiſtoire de la vie, vertus, mort, miracles de ſaint Charles Borromée, cardinal, écrite en italien par le docteur* Jean-Pierre Giuſſano, *& traduite en françois par* Nicolas de Soulfour *prêtre de la congrégation de l'Oratoire, dédiée à la reine*, à Paris, chez Pommeray en 1615. *in-4°.* L'épître dédicatoire qui eſt belle, eſt de M. de Berulle. Cette traduction eſt le premier ouvrage qui ſoit ſorti de la congrégation de l'Oratoire. Le deuxième que publia le P. Soulfour eſt une traduction des *Sermons du devoir des prélats & paſteurs de l'Egliſe, compoſés en italien par le révérendiſſime* Tullio Carreto, *évêque de Caſal*, à Paris en 1615. *in-8°.* C'étoit l'évêque de Caſal lui-même, qui en faiſant préſent de ſes ſermons en 1610. à M. Soulfour qui paſſoit par ſa ville, l'engagea à faire cette traduction. Il y a 26. ſermons. M. du Pin donne au traducteur une vie de ſaint François de Sales qui eſt ſurement du général des Feuillans. D'autres lui attribuent encore quelques autres ouvrages, mais ſans preuves. En 1618. il fut renvoyé à Rome pour y remplir une des ſix places que le roi Louis XIII. y a données à la congrégation de l'Oratoire de France. Il en revint deux ans après avec le commandeur de Sillery qui revenoit de ſon ambaſſade, & il mourut dans la maiſon de S. Magloire le 17. de Mai 1624. dans ſa ſoixante-quinzième année. * *Mémoires du tems.* Du Pin, *table des aut. eccléſ.*

SOULIER (Pierre) étoit du diocèſe de Viviers. Si l'on en croit le Miniſtre Jurieu dans ſa ſatyre pleine d'invectives, qu'il lui a plû d'intituler *l'Eſprit de M. Arnauld*, il exerça le métier de cordonnier ou de tailleur à Paris, ſous le nom de Vivarès, avant que d'entrer dans l'état eccléſiaſtique. Comme il avoit du goût pour la controverſe, il aſſiſtoit régulierement à toutes les conférences qui ſe faiſoient à Paris ſur ces matieres. Il devint lui-même aſſez inſtruit pour diſputer avec utilité; & s'étant fait connoître de madame la ducheſſe de Bouillon, cette dame l'envoya dans le vicomté de Turenne, après qu'il fut entré dans l'état eccléſiaſtique, & qu'il y eut reçu les ordres ſacrés. On aſſure qu'il fit du bien dans ſes miſſions; & comme il étoit fort déſintereſſé, il ſe contenta dans la ſuite d'une cure de très-médiocre revenu, que l'évêque de Sarlat lui donna dans ſon diocèſe. Ce prélat étant venu quelque tems après à Paris, il y mena avec lui M. Soulier, & le fit établir ſyndic des affaires concernant les temples que les Prétendus Réformés avoient dans le diocèſe de Sarlat. Il s'acquitta ſi bien de cette fonction, qu'il l'exerça auſſi pour pluſieurs autres évêques, qui s'en rapporterent volontiers à ſes ſoins & à ſes lumieres. Nous ignorons le tems de ſa mort. En 1686. il fit imprimer *in-4°.* à Paris une *Hiſtoire du Calviniſme*, appuyée de bonnes preuves & de quantité d'actes utiles. Ce n'eſt pas ſon premier ouvrage. Dès 1682. il avoit donné *in-8°.* au même lieu une *Hiſtoire des édits de pacification, & des moyens que les Prétendus Réformés ont employés pour les obtenir*, &c. En 1681. il avoit donné un *Abregé des édits, des arrêts & déclarations de Louis XIV. touchant ceux de la religion Prétendue Réformée, avec des réflexions*, &c. à Paris *in-12.* Ces ouvrages montrent que M. Soulier étoit très au fait de la matiere qu'il avoit entrepris de traiter, & bien éloigné de l'ignorance que le miniſtre Jurieu lui impute fauſſement. * *Atim. du tems.* Jurieu, *Eſprit de M. Arnauld, t. 2. p. 252.* Cet ouvrage eſt une ſatyre fort violente, & remplie de calomnies & de traits envenimés contre l'égliſe Romaine, & contre pluſieurs perſonnes qui meritent d'être reſpectées.

SOUTH (Robert) docteur en théologie, né à Londres en 1631. après avoir fait ſes études au college de Weſtminſter & à celui de Chriſt à Oxford, prit les degrés académiques, & fut nommé chanoine de l'égliſe de Chriſt en 1670. Il ſuivit enſuite en qualité de chapelain, l'ambaſſadeur Hyde en Pologne; & à ſon retour il obtint la cure d'Iſlip dans la province d'Oxford. Sous Charles II. il refuſa d'uſer du crédit de ſes amis pour ſon élevation, & ſous Jacques II. il refuſa un archevêché en Irlande. Il ne voulut pas d'abord reconnoître le prince d'Orange & ſes prétentions à la couronne, & il refuſa de ſigner l'invitation qu'on adreſſoit à ce prince. Mais le roi Jacques s'étant retiré, & le prince Guillaume ayant été couronné, il ſe ſoumit, & refuſa toujours de remplir aucun des évêchés vacans par la dépoſition de ceux qui n'avoient point voulu prêter le ſerment de fidélité. Il eut une vive & longue diſpute avec le docteur Sherlock, qu'il accuſoit de tritheiſme, & le roi fut obligé de leur impoſer ſilence à l'un & à l'autre. South mourut en 1716. Il a publié quatre volumes *in-8°.* de ſermons, & a laiſſé en manuſcrit diverſes harangues latines & des poëſies. Ses œuvres poſthumes ont été imprimées à Londres en 1717. * *Mémoires du tems.*

SOYER (François) religieux Cordelier, docteur en théologie de la faculté de Paris, conſeiller & prédicateur du feu roi Louis XIV. s'acquit en ſon tems une grande réputation dans ſon ordre & à la cour. On aſſure qu'il refuſa juſqu'à trois évêchés, & qu'il préfera toujours l'humilité ſalutaire du cloître aux dignités où il pouvoit être élevé dans l'égliſe. Il étoit intime ami de M. Nicolas Richer avocat au parlement de Paris, qui mourut le 6. de Février 1659. & fut enterré au monaſtere de Port-Royal des Champs, & il ſeconda cet avocat dans le parti qu'il prit d'abord contre ce monaſtere. M. Richer irrité de la retraite de M. le duc de Luynes à Vaumurier auprès de Port-Royal des Champs, ſe déchaîna dans quelques libelles contre les ſolitaires de cette derniere maiſon. Le P. Soyer l'animoit à cette action, en lui promettant de le faire ſecretaire du cardinal Mazarin. Mais en 1657. M. Richer étant tombé en un moment dans une maladie violente & dangereuſe, il ouvrit les yeux, retira une copie de ſon écrit qu'il avoit donnée au P. Soyer, l'a jetta au feu avec l'original, & ſe retira lui-même enſuite à P. R. Le P. Soyer

Digitized by Google

imita peu de tems après ſon ami, non en ſe retirant avec lui, mais en donnant une retractation de tout ce qu'il avoit dit contre la maiſon que M. Richer avoit choiſie pour retraite, & contre ceux qui lui appartenoient. Ce pere vécut peu après cette retractation. Il mourut en 1660. ou 1661. en faiſant la viſite des maiſons de ſon ordre. Il n'avoit fait imprimer que deux petits volumes ſous le titre de *Pratique familiere pour bien faire la profeſſion religieuſe* : mais depuis ſa mort, le P. François Courtot, ſon ami, & religieux du même ordre, a fait imprimer trois volumes d'œuvres ſpirituelles, que le P. Soyer paroiſſoit avoir deſtinés en effet à l'impreſſion pour l'utilité, diſoit-il, des perſonnes ſimples. Ces trois volumes ont été imprimés pour la premiere fois en 1664. & en dernier lieu en 1674. à Paris. On a gravé le portrait du P. Soyer avec ces vers.

Si du docte & pieux SOYER
Tu n'as pas connu le viſage,
Connois-le par la main de l'illuſtre ouvrier
Qui ſi naïvement a tracé ſon image.
Mais pour le voir en ſon entier,
Tu n'as qu'à lire ſon ouvrage.

Le P. Soyer étoit grand oncle de M. Soyer, aujourd'hui avocat au parlement de Paris. * *Mémoires du tems.*

SPANGENBERG (Cyriac) fils d'un miniſtre de Nordhauſen, y naquit le 17. de Juin 1528. Après avoir étudié la théologie pendant quatre ans à Wittenberg ſous Luther & Melanchthon, il fut appellé à Eiſleben pour y être recteur & diacre. On lui confera peu après le paſtorat de Mansfeld, & il en remplit les fonctions pendant vingt-quatre ans. Dans les diſputes au ſujet de l'*interim*, il prit parti pour Flaccius Illyricus contre Philippe Melanchthon & ſes ſectateurs en cette partie. Mais ſes vivacités qu'il ne retenoit pas même dans la chaire, lui firent perdre la protection du comte de Mansfeld, & il fut dépoſé en 1574. & chaſſé du pays. Il ſuivit alors le comte Volrade de Mansfeld, qui vivoit dans une eſpece d'exil à Straſbourg; & ce comte y étant mort en 1578. Spangenberg fut appellé à la charge de prédicateur à Schiltz. Il la remplit juſqu'à la mort de Jean-Georges de Schiltz, qui le protégeoit. Cette mort l'ayant encore obligé à ſe retirer, il demeura à Vaeh ſous la protection de Guillaume landgrave de Heſſe, juſqu'à ce que Erneſte comte de Mansfeld, l'appella avec tous les ſiens à Straſbourg, où il l'entretint juſqu'à ſa mort arrivée en 1604. Spangenberg s'eſt fait connoître comme hiſtorien & comme théologien. Comme hiſtorien, il a donné en allemand les Chroniques de Henneberg, de Querfurt, de Mansfeld ou de Saxe, & le miroir de la nobleſſe. Comme théologien, on a de lui un traité latin du péché originel, qu'il publia en 1586. ſous le nom de *Candidus Silveſter*. Gilles Hunnius l'a refuté. Spangenberg n'étoit nullement habile controverſiſte, & cependant il étoit extrêmement entêté dans ſes ſentimens, & il étoit impoſſible de l'en faire changer. * Frecht, *in Apparatu*, pag. 107. Melchior Adam, *Vit. theologor. Germanor. pag. 347.* Freheri *Theatrum*, *p. 328.* Quenſtedt, *Dialog. de patriis illuſtrib. viris, &c.*

SPANHEIM. (Ezechiel) *Dans le Mercure, édition de 1725. on dit qu'il* mourut le 25. de Novembre 1710. âgé de 82. ans. Sa mort arriva le 25. dans ſa quatre-vingt-unième année. *Ce qu'on ajoute de ſon édition de Julien l'apoſtat, n'eſt pas exact, il faut dire* : Il eſt encore auteur de la préface qui eſt à la tête de l'édition des œuvres de l'empereur Julien, à Leipſic, 1696. *in-folio*, & des notes fort amples ſur la premiere harangue de cet empereur, qui ſont dans la même édition. Ses deux exercitations latines, &c. ſe trouvent dans l'onziéme tome des *Antiquitates Romanæ* de Grævius. Elles ont auſſi paru ſéparément avec des augmentations à Londres, 1704. *in-4°.*

SPECIALIS (Nicolas) hiſtorien ecclébre, qui a vécu dans le XIII. & dans le XIV. ſiécle. On croit qu'il étoit de *Neti*, aujourd'hui *Noto*, ville de Sicile. Il vivoit encore ſous Frederic II. roi de Sicile, qui mourut l'an 1337. & il fut un de ceux que ce prince envoya en ambaſſade vers le pape Benoît XII. qui ſuceeda à Jean XXII. mort en 1334. Ceux qui furent chargés avec lui du même honneur, furent Ogier de *Perſolo* & Nicolas de *Lauria*. Specialis a laiſſé une excellente chronique écrite en latin, qui contient l'hiſtoire de Sicile depuis l'an de J. C. 1282. juſqu'en 1337. Feu M. Baluze l'a fait imprimer à la fin de l'ouvrage de M. de Marca, déſigné archevêque de Paris, intitulé, *Marca Hiſpanica*. Depuis ce tems-là le ſçavant Louis-Antoine Muratori en a donné une nouvelle édition dans ſa collection des écrivains de l'hiſtoire d'Italie t. 10. Il y a eu un autre Nicolas Specialis que pluſieurs auteurs ont confondu avec l'hiſtorien. Ce Nicolas Specialis étoit viceroi de Sicile, qualité qui ne convient point à l'autre, & d'ailleurs il mourut à Neti le 13. de Février 1444. plus d'un ſiécle après l'an 1337. où le premier a fini ſa chronique, qu'il avoit compoſée peu après la mort de Frideric II. Le viceroi de Sicile étoit auſſi de Neti, & fut très-eſtimé de ſes compatriotes, ſur-tout pour ſa prudence dans le gouvernement. * *Voyez* Marca Hiſpanica, & le t. *cité dans cet article* du recueil de M. Muratori, *p. 915. 916.*

SPENCER, maiſon en Angleterre, &c. *Corrigez & ajoutez, ce qui ſuit dans la branche de cette maiſon qui ſubſiſte, pour ſervir à l'édition du Moreri de 1725.*

II. BRANCHE DE LA MAISON DE SPENCER, qui ſubſiſte.

I. JEAN Spenceer, &c. *Ajoutez* étoit fils de JEAN Spencer de Hodenhall dans le comté de Warwick.

III. JEAN Spenceer .... *Robert* Catline, *ajoutez* lord-chef de juſtice de la cour du ban du roi.

IV. ROBERT Spencer fut créé le 21. Juillet 1603. baron de Wormleighton, & fut envoyé peu après vers Frederic duc de Wittemberg, pour lui porter l'ordre de la Jartetiere.

SPENCER (Jean) ſçavant théologien Anglois, né en 1630. commença ſes études dans l'univerſité de Cambridge, y prit les degrés académiques & celui de docteur en théologie, & en 1667. fut nommé maître du collége du corps de Chriſt. En 1672. il obtint un canonicat, & en 1677. le doyenné d'Ely, conſervant toujours ſa place de maître du collége du corps de Chriſt. Il avoit une grande litterature, tant ſacrée que profane. Il y a lieu de croire que les ſçavans eſtimeront toujours l'érudition & les recherches que l'on voit dans ſon ouvrage ſur les loix des Hebreux & les raiſons de ces loix, quoique le ſyſtême de l'auteur ne ſoit pas ſi généralement approuvé, & qu'il ait trouvé même bien des contradicteurs. Spenceer avoit fait un quatriéme livre pour ſervir de ſuite à cet ouvrage, & ce livre a été publié après ſa mort en 1727. à Cambridge avec les autres ouvrages, tant imprimés déjà que manuſcrits. Cette édition eſt en deux volumes *in-fol.* Leonard Chapelow profeſſeur en arabe à Cambridge, en a pris ſoin. On a auſſi en anglois un diſcours de Spenceer ſur les prodiges & ſur la vanité des préſages, & un traité ſur les prophéties vulgaires. Il mourut le 27. de Mai 1693. âgé de 63. ans. Il ne faut pas le confondre avec GUILLAUME Spencer né à Cambridge, & membre du collége de la Trinité, de qui l'on a entr'autres une excellente édition grecque & latine de l'ouvrage d'Origene contre Celſe, & de la philocalie, avec de fort bonnes remarques critiques. Cet ouvrage parut à Cambridge *in-4°.* en 1658. La verſion des huit livres contre Celſe eſt celle de Gelenius. * Le Neve, *Faſti eccleſ. Anglican. Biblioth. Angl. tome 12. & tome 14.* &c.

SPENER (Philippe-Jaeques) né à Rappolſtweiller en Alſace le 11. de Janvier 1635. fut élevé dans la maiſon paternelle, eut de bons précepteurs, & répondit à leur appliation par la ſienne. Entraîné par ſon gout pour l'étude de la morale & pour celle de l'ecriture ſainte, il n'étudia preſque les autres ſciences, excepté l'hiſtoire, que pour en avoir quelque teinture. En 1651. il alla à Straſbourg, où il fut fait maître-ès arts en 1653. & s'appliqua beaucoup à l'hiſtoire d'Allemagne. En 1654. il fut

Digitized by Google

nommé précepteur de Chriſtian & de Jean Charles, prince de Birckenfeld, qu'il quitta en 1656, lorſqu'ils vinrent en France. Il profita de ſon loiſir pour faire des leçons de géographie, de généalogie & d'hiſtoire à un grand nombre de gentilshommes qui eſtimoient ſes lumieres. Le ſçavant Bœeler qui profeſſoit alors l'hiſtoire à Straſbourg, en faiſoit un cas particulier. En 1659. il alla à Baſle pour y entendre Buxtorf, & il y ſoutint des theſes publiques. De Baſle il alla à Geneve, puis à Lyon, revint à Baſle, s'arrêta un peu à Tubingue, & retourna à Straſbourg, où le magiſtrat lui donna en 1663. une place de prédicateur. Spener la garda juſqu'en 1666. qu'il fut appellé au ſeniorat à Francfort ſur le Mein. C'étoit un homme doux & pacifique, qui aimoit ſon devoir, & qui le templiſſoit avec exactitude: ſes mœurs étoient pures, & ſa vie étoit fort reglée. Il ſe fit aimer à Francfort, mais les aſſemblées de pieté qu'il avoit commencé à tenir en 1670. d'abord chez lui, & qu'il transfera dans l'égliſe en 1682. déplurent. On les traita d'innovations: on le chagrina ſur cela; il ſe juſtifia dans une lettre qu'il rendit publique: les contradictions ne ceſſerent point, & l'engagerent enfin à accepter en 1686. la charge de premier prédicateur à la cour de l'électeur de Saxe, que M. de Seckendorff l'avoit ſollicité d'accepter dès 1684. Spener s'y appliqua particuliérement à l'inſtruction chrétienne des enfans, & il y forma de nouvelles aſſemblées qui déplurent encore à ceux qui avoient d'autres vues. Sur ce modéle on en fit auſſi à Leipſic, mais où il ſe paſſa quelques déſordres, dont on voulut rendre Spener reſponſable, & les adverſaires de ces ſocietés donnerent le nom de *Pietiſtes* à ceux qui en étoient partiſans. Ceux qui y étoient oppoſés pourſuivirent Spener ſi vivement, qu'ils obtinrent enfin en 1691. qu'il ſeroit congédié: mais il ne fut pas long-tems ſans emploi. L'électeur de Brandebourg lui envoya la même année une vocation écrite de ſa main pour les charges de prevôt, d'inſpecteur & de conſeiller conſiſtorial à Berlin. Spener s'acquitta de ces emplois au gré de ceux qui l'en avoient chargé, & mourut en 1705. âgé de 70. ans. Il a publié un grand nombre d'ouvrages de pieté en allemand, & pluſieurs ouvrages latins ſur les généalogies & le blaſon; comme, *Opus heraldicum*, *Theatrum nobilitatis*, *Sylloge hiſtorico-genealogica*, &c. *Voyez* l'abrégé de la vie de Spener ſous le titre de *Curriculum vitæ D. Speneri*, &c.

SPINA. (Barthelemi) *Ajoutez, à l'édition du Moreri de 1725. que* l'on a trois éditions anciennes du *Fortalitium fidei*, compoſé par cet auteur: toutes les trois ſont gothiques: la premiere eſt ſans date; la ſeconde eſt de Nuremberg en 1485. la troiſiéme en cette même ville en 1494 *in-4°*. Il y en a eu d'autres depuis. Les deux éditions de Lyon *que l'on met dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* en 1671. & 1625. ſont de 1511. & de 1552.

SPINELLI (Matthieu) étoit de Juvenatio, ville du royaume de Naples dans la province de Bari, aujourd'hui duché célebre. Il fut très-conſideré dans ſa patrie, & il réſida pluſieurs fois auprès des rois Mainfroi & Charles I. en qualité de ſyndic ou de député de ſes concitoyens. Il dit lui même qu'il alla à Naples en 1253. pour y faire viſite au pape Innocent IV. & y voit la cour Romaine, & qu'il n'avoit alors que 23. ans. Il fut dans la ſuite employé dans pluſieurs affaires, comme nous l'avons dit; ce qui ne l'empêcha pas de s'appliquer à étudier & à écrire l'hiſtoire. Il avoit fait un journal fort étendu de ce qui s'eſt paſſé depuis l'an 1247. juſqu'en 1268. dans le royaume de Naples. Nous en avons perdu une partie: le reſte a été publié en italien, comme l'auteur l'avoit écrit, par M. Muratori, à la fin du ſeptiéme volume *in-folio* de ſon recueil des écrivains d'Italie. Ce ſçavant y a joint la traduction latine que le P. Daniel Papebroch, Jeſuite, a faite de ce journal, & les notes dont il l'a accompagné. Cette traduction du ſçavant Jeſuite avoit déja paru dans le premier volume des actes des ſaints du mois de Mai, & dans le 1. de la *bibliotheque hiſtorique du royaume de Sicile*, par Jean-Baptiſte Caruſio. * Lud. Ant. Muratori, *Præfat. in ephemerides Mart. Spinelli, an 1.7. de recueil cité.*

SPINOLA. (Ambroiſe de) *Ajoutez, à ce que l'on en a dit qu'*il mourut en 1630. après avoir ſignalé ſouvent ſa valeur au ſervice des Eſpagnols, qui ne rendirent pas juſtice au mérite de ce fameux capitaine. Il en mourut de déplaiſir, répétant ſouvent dans les derniers momens de ſa vie ces paroles en Eſpagnol, *Me han quitado la Honra, ils m'ont ôté l'honneur*. Un poëte François lui a rendu plus de juſtice par ce ſonnet qui mérite d'être rapporté.

SPINOLA *git ici, paſſant, c'eſt aſſez dire:*
Son nom ſeul doit ſervir d'ornement à l'hiſtoire.
L'Europe en mille endroits fut témoin de ſa gloire.
Sa valeur l'éleva, ſa valeur le perdit.
Pour trop bien le ſervir, l'Eſpagnol le rendit
L'objet infortuné de ſa malice noire;
On fleurit ſes lauriers, on ternit ſa mémoire.
Il le dit en mourant, & le ciel l'entendit.
N'en ſois point étonné, les plus dignes ſervices
Au chemin de l'honneur trouvent des précipices;
Et pour trop mériter deviennent odieux.
Quel héros fut jamais plus héros dans la guerre?
Si plutôt il eût pris ſa place dans les cieux,
L'Eſpagnol auroit pris moins de places en terre.

SPINOSA. (Benoît) *Ajoutez ce qui ſuit pour ſervir à l'édition du Moreri de 1725. & de 1732.* Ce fameux athée naquit à Amſterdam en 1632. le 24. de Novembre. Il étoit fils d'un Juif Portugais marchand de profeſſion. Ce qu'on appelle dans le Moreri ſa démonſtration géometrique des principes de Deſcartes, eſt un ouvrage latin qui parut en 1664. & qui eſt intitulé, Les principes de René Deſcartes démontrés ſelon la maniére des géometres. Son *Tractatus theologico-politicus* a été traduit en françois ſous les trois titres ſuivans; mais c'eſt une ſeule & même traduction. 1°. *Reflexions curieuſes d'un eſprit déſintéreſſé ſur les matieres les plus importantes au ſalut, tant public que particulier, in-12.* à Cologne, ſelon le titre, 1678. 2°. *Traité des cérémonies ſuperſtitieuſes des Juifs, tant anciens que modernes, in-12.* à Amſterdam, 1678. *La clef du ſanctuaire*. Cette traduction vient du ſieur de Saint-Glain, Angevin, capitaine au ſervice de MM. les Etats de Hollande, & qui a enſuite travaillé à la gazette de Roterdam. Il avoit été zéle Proteſtant; mais dès qu'il eut connu Spinoſa, il devint un de ſes diſciples & de ſes plus grands admirateurs. D'abord il intitula ſa traduction, *La clef du ſanctuaire*: mais ce titre ayant fait beaucoup de bruit, on craignit qu'il ne préjudiciât au débit du livre; & pour en faciliter le cours, on changea le titre dans une ſeconde édition, & l'on y mit celui de *Traité des cérémonies*, &c. Pour la même raiſon, lorſqu'on en fit une troiſiéme édition, on l'intitula, *Reflexions curieuſes d'un eſprit déſintereſſé ſur les matieres les plus importantes au ſalut, tant public que particulier*. Les œuvres poſthumes de Spinoſa imprimées en 1677. *in-4°*. contiennent un gros traité de morale, pluſieurs lettres & une grammaire hébraïque. * Voyez les lettres de Bayle avec les notes de M. Deſmaiſeaux en pluſieurs endroits; la vie de Spinoſa par Colerus, &c.

SPIZELIUS. *Ajoutez, à ce qu'on a dit de cet auteur dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.* qu'il ſe nommoit *Théophile* Spizelius. M. de Pontchâteau dans ſon voyage de Hollande, d'Allemagne & autres lieux, fait en 1664. le nomme Theodore; mais il s'appelle lui-même Théophile. On n'a parlé dans le Dictionnaire hiſtorique que de ſon *Infelix litteratus*, & de ſon *Felix litteratus*, ſans parler de la date de leur édition. Ces deux ouvrages parurent, l'un en 1670. & l'autre en 1676. tous les deux à Augſbourg *in-8°*. Mais outre ces deux ouvrages, Spizelius avoua à M. de Pontchâteau qu'il étoit encore auteur de trois autres, l'un qui a ce titre: *Elevatio relationis Montezinianæ de reperto in America tribubus Iſraeliticis, meenon diſcuſſio argumentorum pro origine gentium Americ. Iſraelitica a Manaſſe Ben Iſrael conquiſitorum*, en 1661. *in-8°*. L'autre intitulé, *De re litteraria Sinenſium commentarius*, à Leyde, 1660. *in-12.*

Le

Digitized by Google

Le troiſiéme eſt *De atheiſmo. Il faut en ajouter un quatriéme*, qui eſt une notice latine des manuſcrits de théologie qui ſe trouvent dans les principales bibliothéques de l'Europe, à Augſbourg, 1668. *in-8°.* Ce fut à Hambourg que M. de Pontchâteau vit ce ſçavant qui y étoit alors paſteur de S. Jacques dans la baſſe ville. C'étoit un homme très-laborieux.

SPON. (Jacob non Jacques.) *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans l'édition du Moreri de 1725. qu'*avec ſa *Réponſe à la critique de M. Guillet* contre ſon voyage de Grece & du Levant, on trouve quatre lettres de lui ſur le même ſujet, le journal d'Angleterre du ſieur Vernon, & la liſte des erreurs commiſes par M. Guillet dans ſon Athenes ancienne & moderne. *Ajoutez auſſi pour le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. enſemble, que* l'Hiſtoire de Geneve de M. Spon a été réimprimée pour la quatriéme fois en 1730. à Geneve en deux volumes *in-4°.* & en quatre volumes *in-12.* avec beaucoup de notes qui contiennent des additions conſidérables. La troiſiéme édition, *dont on n'a point parlé dans le Moreri, édition de 1732.* a été faite à Uttecht en 1685. La réponſe de M. Arnauld à la lettre de M. Spon au pere de la Chaiſe, &c. a été imprimée en 1681. *in-12.* M. Graverol a fait un éloge de M. Spon, qui a été imprimé dans les nouvelles de la république des lettres de 1686. On dit encore dans le Moreri que M. Spon a eu ſoin de l'édition du Gloſſaire de M. Ducange, c'eſt du Gloſſaire grec.

SPONDE (Jean de) frere de Henri, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on met* ſa mort en 1598. Elle arriva le 18. de Mars 1595. ſelon ſon épitaphe qui eſt à la tête d'un ouvrage poſthume de cet auteur, imprimé en 1596. à Paris ſous ce titre : Reponſe du feu ſieur de Sponde, conſeiller & maître des requêtes du roi, au traité des marques de l'Egliſe fait par Theodore de Beze, &c.

SPOTSWOOD (Jean) archevêque de Saint-André en Ecoſſe, étoit fils de N. Spotſwood, ſur-intendant d'égliſe en Ecoſſe, mort le 5. de Décembre 1585. âgé de 76. ans, & ſortoit d'une ancienne famille qui avoit rang & ſéance parmi les pairs du royaume, & qui portoit les mêmes armes que la maiſon de Gordon, dont pluſieurs croient qu'elle étoit une branche collatérale. Jean, né en 1565. étudia dans l'univerſité de Glaſgow, où il reçut les degrés académiques à l'âge de 16. ans. Il ſuccéda à ſon pere dans le paſtorat de Calderer, & peu après il ſuivit en qualité de chapelain, Louis duc de Lenox, dans ſon ambaſſade auprès de Henri IV. roi de France. Jacques I. ayant pris poſſeſſion du trône d'Angleterre, ce prince mena Spotſwood avec lui dans ce royaume, y fit connoître ſon érudition, le nomma à l'archevêché de Glaſgow, & lui donna une place dans ſon conſeil privé d'Ecoſſe. Il fut enſuite choiſi pour ſervir la reine dans ſon voyage à Londres, & elle le nomma ſon aumônier. En 1610. il préſida dans l'aſſemblée à Glaſgow, où l'autorité épiſcopale fut rétablie. En 1615. il fut transferé à l'archevêché de Saint-André, & ainſi nommé primat & métropolitain de toute l'Ecoſſe. Ce fut lui qui en 1633. couronna Charles I. dont il fut nommé lord-chancelier en 1635. Les troubles d'Ecoſſe l'obligerent de quitter ce royaume en 1639. & à ſe retirer en Angleterre, où il mourut peu après âgé de 74. ans. On loue ſa probité & ſa charité envers les pauvres. Il fit beaucoup de bien à l'iſle d'Orekney pendant la famine qui l'affligea. On a de lui une Hiſtoire eccléſiaſtique d'Ecoſſe depuis l'an de J. C. 203. juſqu'en 1624. Elle a été imprimée à Londres en 1655. Ce fut Jacques I. qui l'engagea à la compoſer. Il a été inhumé dans l'abbaye de Weſtminſter, où l'on voit ſon épitaphe, dans laquelle on en fait preſque un ſaint du premier ordre. Il faut cependant remarquer que ce prélat a toujours été attaché aux erreurs de la prétendue réforme, & qu'il eſt mort hors de l'égliſe. * *Mémoires du tems.*

SPRAT. (Thomas) C'étoit un ſçavant Anglois, qui étoit évêque de Rocheſter, & doyen de Weſtminſter, lorſqu'il mourut le 31. de Mai 1713. On lui doit pluſieurs ouvrages eſtimés, tels que l'*Hiſtoire de la ſociété royale de Londres, établie pour les recherches de la ſcience naturelle, en anglois.* On en a une traduction françoiſe fort mauvaiſe pour le ſtyle, imprimée à Geneve en 1669. *in-8°.* Un *Poeme ſur la peſte d'Athenes*, & un autre ſur la mort d'Olivier Cromwel : il n'avoit guére plus de 24. ans, quand il fit ces deux poëmes. Les louanges outrées qu'il avoit prodiguées à Cromwel dans le deuxiéme, lui furent ſouvent reprochées depuis. Une *Réponſe à la Relation du voyage de Sorbiere en Angleterre.* La *Vie de M. Cowley*, célebre poëte, miſe à la tête de ſes poëſies. Ces ouvrages ſont en anglois. Pendant que le duc de Montmouth ſe préparoit à l'expédition malheureuſe qu'il fit en Angleterre, M. Sprat écrivit l'hiſtoire de la conſpiration que l'on avoit imputée aux Proteſtans, & dont l'hiſtorien fit tomber tout le blâme ſur les *Non-conformiſtes.* Cette piece fit tant de plaiſir au roi Jaoques II. qu'il voulut engager l'écrivain à en publier une ſeconde partie, où l'on donneroit un narré de l'entrepriſe & des deſſeins du duc. Sprat accepta la propoſition : mais les mémoires & les autres papiers originaux qu'on lui avoit mis entre les mains, lui firent ouvrir les yeux ſur l'état des affaires, & le rendirent moins favorable aux projets de la cour. Quelques autres raiſons acheverent de le déterminer à ne point faire cette ſeconde partie. M. Sprat étoit fils d'un miniſtre de la province de Devon : il naquit en 1634. & dès l'âge de 17. ans, il fut envoyé à Oxford, où il fut peu après admis aux conférences philoſophiques, qui jetterent les premiers fondemens de la ſociété royale. Il ſe piquoit de bien écrire, tant pour le tour délicat qu'il donnoit à ſes compoſitions, que pour le ſtyle élegant & fleuri qui régnoit dans tout ce qu'il écrivoit. On a trois éditions angloiſes de ſon Hiſtoire de la ſociété royale établie à Londres, qui eſt ſon chef-d'œuvre. La premiere édition eſt de 1667. Il a eu pour ſucceſſeur dans le ſiége de Rocheſter, François Atterburi, mort à Paris ſubſtérnent le 4. de Mars 1732. âgé de 69. ans. Ce prélat avoit été exilé de l'Angleterre pour une conſpiration dans laquelle on l'avoit ſoupçonné d'être entré. C'étoit un bel eſprit & un homme de beaucoup d'étudition. * Desmaiſeaux, *notes ſur les lettres de* Bayle, *tome 1. pag. 31. 32. Biblioth. Angloiſe. tom. 11. 1. part. art. 1. Mémoires du tems.*

STANLEY. (Thomas) *Supplée cet article à celui qui ſe trouve dans le Moreri au mot* STANLEY. Thomas Stanley étoit fils du chevalier Thomas Stanley, & naquit à Cumberlow dans la comté de Hartford. Il étudia au collége de Pembrock à Cambridge, & donna de bonne heure des preuves d'un génie ſuperieur. Il prit au même lieu le degré de maître-ès-arts, & fit enſuite un voyage en France, en Italie & en Eſpagne. A ſon retour, ſous la domination de l'uſurpateur Cromwel, il ne voulut point prendre de part aux affaires publiques, & il ſe mit dans la collége des juriſconſulter. Il étoit très-verſé dans l'étude des meilleurs poëtes anciens Grecs & Latins, & lui-même avoit beaucoup de talent pour la poëſie. Outre les poëmes qu'il a compoſés, il en a auſſi traduit beaucoup du grec, du latin, de l'italien & de l'eſpagnol. Ce qui lui a fait une plus grande réputation, eſt ſon *Hiſtoire de la philoſophie*, écrite en anglois, & qui contient les vies, les opinions, les actions & les diſcours des philoſophes de chaque ſecte. Elle a été traduite en flamand. Dès 1690. M. le Clerc de Hollande tradüiſit en latin la partie de cette Hiſtoire qui regarde la philoſophie des Orientaux, & il a joint depuis cette partie à ſes œuvres philoſophiques. Godefroi Olearius a traduit l'ouvrage entier de M. Stanley en latin, & cette traduction qui eſt fort eſtimée, a été imprimée à Leipſic en 1711. *in-4°.* M. Stanley a donné auſſi une verſion latine des Tragédies d'Eſchyle, avec les Scholies & un commentaire. Cet ouvrage a paru à Londres en 1664. *in-folio.* M. Stanley eſt mort le 12. Avril 1678. * *Voyez* ſa vie au-devant de la traduction latine de ſon Hiſtoire de la philoſophie. * *Faſti Oxonienſ. tom. 1.* &c.

STELLA (Georges) fils de Facino Stella, chancelier de Genes, exerça auſſi la même charge dans le XIV. ſiécle & au commencement du XV. Il y a lieu de croire qu'il

Digitized by Google

étoit de Gennes même, & la charge de chancelier eſt une preuve de ſon mérite. Car alors on ne choiſiſſoit pour cette place, dans la plûpart des villes d'Italie que des hommes lettrés, & qui étoient diſtingués par leur connoiſſance de la langue latine & par leur érudition. C'eſt ainſi que dans ce tems-la on y a vu élevé dans l'état de Florence, le ſçavant Colocius, qui fut lié d'une amitié particuliere avec Georges Stella, à Ferrare Jacques de Delayte, Raphaël Carelino à Veniſe, &c. Stella a écrit des annales de Genes, depuis l'an 1298. juſqu'en 1405. qu'il interrompit ce travail pour donner une copie de tout ce qu'il en avoit fait au gouverneur de Genes qui la lui avoit demandée avec inſtance. On n'eſt pas bien certain s'il a repris cet ouvrage comme il l'avoit fait eſperer. Pluſieurs croient qu'il le continua juſqu'en 1409. Ce qui eſt certain, c'eſt que Jean Stella ſon frere l'a continué en effet juſqu'en 1435. Il commença cette continuation du vivant même de Georges, qui mourut de la peſte en 1420. ou 1421. Georges Stella montre dans ſon hiſtoire un eſprit judicieux & moderé, ennemi des factions qui troubloient alors la paix des Genois. Il paroît qu'il n'aimoit pas plus les Ghibelins que les Guelphes qui formoient alors les deux partis les plus redoutables, quoiqu'il avoue que les parens avoient été du parti des premiers. Dans la préface de ſes annales il promettoit un ouvrage ſur les Saints & les autres perſonnages illuſtres de ſa patrie. Cet ouvrage, s'il a été compoſé, n'a point encore été donné au public : ſes annales même ſont demeurées manuſcrites juſqu'en 1730. que Louis-Antoine Muratori les a publiées dans le tome 17. de ſon ample collection des écrivains de l'hiſtoire d'Italie. Il y a joint la continuation faite par Jean Stella qui fut auſſi chancelier de Genes. Dans quelques exemplaires de ces annales, on lui donne auſſi, comme à ſon frere, le titre de Notaire. Le ſtyle de Jean eſt plus otné & plus mâle que celui de Georges. * *Conſultez* la préface de M. Muratori ſur ces annales.

STENON (Nicolas) évêque de Titiopolis & vicaire apoſtolique dans les pays Septentrionaux, naquit à Copenhague en Dannemarck le 10. Janvier 1638. Il ſuivit d'abord la religion Lutherienne, qui étoit celle de ſon pere, orfévre de Chriſtiern, quatriéme roi de Dannemarck, & il s'appliqua particulierement à la phyſique, & ſur-tout à l'anatomie. Il étudia cette derniere ſcience & la médecine ſous le célebre Bartholin, & il fit de grands progrès dans l'une & dans l'autre. Comme ſon deſſein étoit de ne rien épargner pour s'y perfectionner, il voulut écouter encore d'autres maîtres, & alla à Leyde en Hollande, où il demeura 4. ans, faiſant tous les jours des expériences & de nouvelles découvertes dans l'anatomie. Revenu à Coppenhague après la mort de ſon pere, il n'y demeura que juſqu'à celle de ſa mere, qu'il perdit un an après : enſuite il parcourut les plus fameuſes univerſités d'Allemagne afin de continuer à faire de nouvelles découvertes dans l'anatomie. Après un aſſez long ſéjour dans ces pays, il vint en France, en vit les principales univerſités, & s'arrêta à Paris où il ſe lia avec les plus habiles médecins, les phyſiciens les plus expérimentés, & même avec pluſieurs ſçavans théologiens. La connoiſſance de ces derniers, & ſur-tout celle de feu M. Boſſuet, évêque de Meaux, lui fut plus avantageuſe pour lui procurer la ſcience du ſalut, que celle des autres ſçavans ne l'avoit été pour le faire exercer dans l'anatomie & dans les autres parties de la phyſique. Il perdit peu à peu les préjugés dont il étoit rempli contre l'égliſe Catholique, & néanmoins il quitta la France après deux ans de ſéjour, alla à Vienne, & de-là en Hongrie, ſans abandonner ſes erreurs. Il vit de même Rome, & les plus fameuſes univerſités d'Italie. Ferdinand II. grand duc de Toſcane l'appella à Florence, le fit ſon médecin, & lui donna une penſion ; peu de tems après Côme III. fils du grand duc le choiſit pour être précepteur de ſon fils. Pendant qu'il exerçoit cet emploi, il lut avec application les livres des Catholiques, & convaincu, après bien des réflexions, qu'ils ont la vérité de leur côté, il s'y rendit, & abjura l'héréſie en 1669. âgé d'environ 34. ans. Il ſe mit preſque d'abord à compoſer pluſieurs ouvrages concernant la religion, où l'on trouve beaucoup de ſolidité & d'érudition eccléſiaſtique. Comme ce changement de religion ne faiſoit que le rendre un médecin plus Chrétien, il n'en devint que plus appliqué à ſa profeſſion de médecin, & ce fut alors qu'il donna pluſieurs traités d'anatomie qui lui acquirent une grande réputation. M. Winſlou, ſon petit neveu, aujourd'hui médecin, & membre de l'académie des Sciences de Paris, a fait réimprimer ſon diſcours ſur l'anatomie du cerveau qui avoit paru en 1669. *in-12.* à Paris, & qui étoit devenu très-rare. Ce diſcours a reparu en 1732. dans un ouvrage de M. Winſlou lui-même, intitulé : *Expoſition anatomique de la ſtructure du corps humain*, *in-4°.* à Paris. Frederic III. roi de Dannemarck, fâché de voir à la cour d'un prince étranger un de ſes ſujets, dont le mérite pouvoit faire tant d'honneur à ſon royaume, le rappella dans ſa patrie. M. Stenon conſentit aux deſirs de ſon prince, à condition qu'on lui accorderoit la liberté de profeſſer la religion Catholique ; & comme on ne lui répondit rien ſur cet article, il demeura à Florence. Mais en 1672. Chriſtian V. fils & ſucceſſeur de Frideric III. lui donna les aſſurances qu'il demandoit, & le fit profeſſeur d'anatomie à Coppenhague. M. Stenon s'appliqua en même-tems à éclaircir ſes compatriotes des vérités de la foi, & compoſa pour ce ſujet quelques ouvrages, dont pluſieurs ont été imprimés, mais voyant qu'il faiſoit peu de fruit de ce côté-là, il en informa le grand duc, qui le rappella à Florence, où M. Stenon revint. Il continua juſqu'en 1677. l'éducation qu'il avoit commencé de donner au jeune prince, fils du duc Côme III. Mais en 1677. il renonça entierement aux ſciences humaines, ne s'appliqua plus qu'à la lecture de l'Ecriture ſainte & des Pp. entra dans les ordres ſacrés quelque tems après ; & Innocent XI. informé de ſon rare mérite & de ſon élevation au ſacerdoce, le fit venir à Rome, & le ſacra évêque de Titiopolis en Grece. Pluſieurs mois après ſon ſacre, le duc d'Hanovre, (Jean-Frederic) prince de Bruniſwic, qui venoit d'abjurer le Lutheraniſme, l'appella auprès de lui pour l'affermir dans la foi, & travailler à la converſion de ſes peuples. Le pape donna alors à M. Stenon le titre de vicaire apoſtolique dans tout le Nord, & ce nouveau prélat ne tarda pas à voir combien un zéle ſaint & éclairé peut faire de fruit. L'égliſe d'Hanovre étoit déja fort étendue, & une des plus édifiantes lorſque le duc mourut ſubitement à Auguſbourg le 27. Septembre 1679. Comme il ne laiſſoit point d'enfant mâle pour lui ſuccéder, le trône fut rempli par l'évêque d'Oſnabruk ſon frere, prélat Luthérien, qui obligea M. Stenon de ſortir de ſes états. Le ſaint miſſionnaire ſe retira à Munſter où il ſeconda le zéle de l'évêque Ferdinand de Fuſtemberg pour la foi Catholique, & il eut la conſolation de voir que ſes travaux ne furent point infructueux. Lui-même retoubla ſes auſtérités & ſes pénitences pour leſquelles il avoit déja fait paroître un ardent amour, & prenant ſaint Charles pour ſon modéle, il s'efforça de lui reſſembler dans toute ſa conduite. Ayant perdu M. de Fuſtemberg en 1682. il alla à Hambourg pour y travailler comme ſimple miſſionnaire, & il y mena, comme il avoit fait, à Munſter & ailleurs, une vie vraiment apoſtolique. Ce fut vers ce tems-la que M. Arnauld, docteur de Sorbonne, écrivit au prince Erneſt landgrave de Heſſe-Rhinfels pour le prier d'engager M. l'électeur de Tréves de prendre M. Stenon pour ſon ſuffragant ; & comme il craignoit que ce S. homme ne fût trouvé de mœurs trop ſéveres, principalement parce qu'il avoit improuvé hautement l'élection de l'électeur de Cologne à l'évêché de Munſter, à cauſe qu'il avoit déja trois évêchés, & qu'il manquoit d'ailleurs de capacité, il s'attacha à montrer que c'étoit cela même qui faiſoit l'éloge de M. Stenon, & qui devoit le faire rechercher : mais cette affaire ne réuſſit pas, & M. Stenon demeura à Hambourg où il eut de grandes conteſtations avec les Jéſuites. Lorſqu'il crut qu'il n'étoit plus néceſſaire dans

Digitized by Google

cette ville,il alla à Meckelbourg, & de-là à Swerin, qui eſt la réſidence des ducs de Meckelbourg. Ce fut dans cette ville que Dieu couronna ſes travaux par une mort précieuſe le 25. Novembre 1686. âgé ſeulement de 48. ans. On fut douze jours ſans l'enſevelir, parce que l'on attendoit ſes habits pontificaux qui étoient reſtés à Hambourg. Lorſqu'au bout de ce tems on voulut l'enſevelir, non ſeulement ſon corps ne ſentoit point mauvais, mais il étoit flexible. Son viſage étoit devenu très-vermeil, & incomparablement plus beau que lorſqu'il vivoit. Le grand duc de Toſcane voulut avoir ſon corps & le fit enſevelir à Florence dans la ſépulture des ducs ſes ancêtres. M. Stenon avoit ſçu toutes les langues des pays où il avoit paſſé, & au milieu des honneurs que l'on s'étoit empreſſé de rendre à ſon mérite, il avoit toujours conſervé une très-grande modeſtie. Depuis qu'il fut devenu Catholique, & qu'il eut été élevé à l'épiſcopat, il excella en humilité, en amour pour l'auſtérité, en zéle pour le ſalut du prochain, en haine pour ſon propre corps, comme il avoit excellé en ſcience. Outre ſon *diſcours ſur l'anatomie du cerveau*, dont nous avons parlé, nous connoiſſons encore de ce ſaint & ſçavant homme les ouvrages ſuivans: *Obſervationes anatomica, quibus varia oris, oculorum & narium vaſa deſcribuntur, novaque ſalivæ, lacrymarum, & muci fontes detegnntur*, à Leyde 1680. *in-12.* avec fig. *Elementorum myologiæ ſpecimen, ſeu muſculi deſcriptio geometrica*, &c. à Florence 1667. *in-4°.* avec fig. & à Amſt. 1669. *in-4°.* avec fig. La vie de M. Stenon a été écrite par M. Winſlou de l'académie des Sciences, mais elle n'a point été imprimée. M. Blondel, laïque, en a donné un excellent abregé à la fin de ſa vie des Saints, imprimée *in-folio* en 1722. à Paris; mais il ne nomme aucun des ouvrages de M. Stenon. * *Voyez* cet abregé, *Mém. du tems. Lettres* de M. Arnauld, *t. 4. p. 340. 351. & 435.*

STEPHANARDUS, de la noble famille des Vicomercati de Milan. *Supplée ces article à celui qui ſe trouve dans le Morери ſous le nom* STEPHANARD *ou* ETIENNE. Stephanardus entra dans l'ordre des Freres Prêcheurs, & fut très-cher à Othon Viſconti archevêque de Milan, mort en 1292. Stephanard lui ſurvéquit & ne mourut qu'en 1297. Othon ayant fondé un lecteur pour la grande égliſe de Milan, Stephanard fut le premier qui remplit cette place. Ce religieux ne manquoit ni d'eſprit ni d'érudition, & il s'eſt fait connoître en ſon tems par un aſſez grand nombre d'ouvrages, eſtimés de ſes contemporains, mais dont la plûpart ſont demeurés manuſcrits. On cite entr'autres une chronique, un abregé du droit civil, un traité de l'irrégularité, un dialogue *de apprehenſione*, *Liber periarchon nominum*, *Chronicon metricum ſuper Lucam*. Preſque tous ces ouvrages ſe trouvent manuſcrits dans la bibliotheque des Freres Prêcheurs de S. Eutrope de Milan, & dans la bibliotheque Ambroſienne. Louis Antoine Muratori a donné dans le troiſiéme volume de ſes anecdotes, imprimé à Padoue en 1713. *in-4°.* & depuis dans le neuviéme volume de ſon grand recueil des écrivains de l'hiſtoire d'Italie en 1726. à Milan, un poëme en latin de cet auteur, de ce qui s'eſt paſſé à Milan ſous l'archevêque Othon Viſconti. Ce poëme qui eſt très-hiſtorique, eſt en 2. livres: la fin du ſecond manque. Paul Jove a confondu Gualvaneus de la Flamma, avec Stephanard de Vicomercato dans ſon éloge d'Othon Viſconti, où il appelle mal à propos *Stephanard Flamma*, celui qu'il devoit appeller Stephanard de Vicomercato. Son autorité a trompé auſſi Voſſius, qui dans ſon livre des *Hiſtoriens Latins*, l. 2. c. 62. met en doute ſi *Stephanard de Vicomercato* eſt le même que *Stephanard Flamma*, quoique le nom de Stephanard ne ſoit dû qu'à Vicomercato, & que le prénom de Flamma ſoit Gualvaneus. * *Voyez* les autorités citées dans cet article, *le t. 3. des Anecdotes* de Muratori, *p. 59. & ſuiv. & le 9. des Ecrivains de l'hiſtoire d'Italie*, p. 50. & 60.

STEPHONIUS. (Bernardin) *Ajoutez à l'édition du Morери de 1725. que* M. Naudé, *page 275.* de ſon Maſcurat, dit que la piéce de ce Jéſuite intitulée *Flavie*, n'a pas été imprimée. Elle l'a été cependant dans les *Seleƈta Supplément. II. Partie.*

Tragœdiæ patr. S. J. Antverp. apud Joann. Cnobbarum.

STEYAERT (Martin) *On en a parlé dans le Morери, mais sans y rien dire de ſes premiers emplois, ni de ſes ouvrages. Il faut ſuppléer à ces omiſſions.* M. Steyaërt étoit né à Somerghem, il n'avoit que 18. ans lorſqu'il eut le premier rang dans la promotion du college du château & des Arts. Il fit ſes études de théologie dans le grand college à Louvain, y profeſſa enſuite la philoſophie, enſuite de quoi il fut fait chanoine théologal d'Ypres. Il fut promu au doctorat à l'âge de 28. ans, &c. *Le reſte comme dans le Morери.* A l'égard de ſes écrits, voici ce que nous en ſçavons. Etant à Rome avec M. Van-Viane & le P. Lupus pour faire condamner 65. propoſitions de la Morale relachée, comme on l'a dit dans le Morери, il ſe déclara dès lors contre M. Janſenius, évêque d'Ypres, dans un petit écrit qu'il fit en cette ville. Une copie de cet écrit fort peu ſolide, étant tombée entre les mains de M. Van-Viane, celui-ci le donna à M. Nicole, qui étoit alors dans les Pays-bas, & M. Nicole y répondit par un écrit qui a été imprimé depuis, & qui a pour titre, *Diſquiſitio, &c.* On a de M. Steyaërt des *poſitions pour l'infaillibilité du Pape* (Poſitiones pro Romani Pontificis infallibilitate) dont la doctrine n'a été bien reçue qu'à Rome; mais il n'eſt point auteur du livre, *De libertatibus Eccleſiæ Gallicanæ*, dans les principes de cette cour, comme pluſieurs le lui ont attribué. Ce livre eſt de M. Chartas prêtre du diocèſe de Pamiers, qui le compoſa ſecrettement à Rome. *L'avis* de M. Steyaërt *à M. l'archevêque de Cambrai, pour lui rendre compte de ſa commiſſion, d'informer des bruits répandus contre la doctrine & la conduite des prêtres de l'Oratoire de Mons en Hainaut*, a donné lieu de lui oppoſer pluſieurs écrits où l'on trouve beaucoup de force & de théologie. Le plus conſidérable eſt celui de M. Arnauld, intitulé, *Difficultés propoſées à M. Steyaert*, dont on a pluſieurs éditions en pluſieurs volumes. Il y a cent difficultés dans tout l'ouvrage qui eſt diviſé en neuf parties. M. Arnauld y attaque auſſi les *Aphoriſmes théologiques*, autre ouvrage latin de M. Steyaërt, & M. Simon fort au long, &c. *Voyez* ARNAULD *dans le Dictionnaire & dans ce Supplément.* M. Steyaërt s'eſt néanmoins pluſieurs fois déclaré contre quelques-uns des excès de la Morale relâchée, comme on le voit par la *Theologia moralis reformata*, & par ſes theſes de morale qui ſont en grand nombre. Il en fit deux vers la fin de l'an 1685. conformément à la cenſure des propoſitions condamnées par Alexandre VII. & Innocent XI. On a encore de lui, *Note in damnatas propoſitiones; Déclaration de ſon ſentiment ſur la longueur de la converſion ordinaire: Reponſe brieve à la défenſe de la critique: Défenſe contre la critique; Corollaire ſur le Formulaire*, en 1692. cenſure d'un livre intitulé, *La doƈtrine & la pratique de S. Charles*, en 1696. Décrets ſur les brefs du pape Innocent XI. en Flandres, touchant le Formulaire & l'adminiſtration du ſacrement de Pénitence, du 23. Avril 1697. Mandement ſur la publication du Formulaire, du dernier Février 1694. Déclamation joyeuſe en 1696. M. Steyaërt eſt mort à Louvain le 17. d'Avril 1701. âgé de 54. ans & un jour, d'une maladie ſcorbutique: c'étoit un Dimanche, il avoit fait ſes leçons le Lundi précedent, il ſe trouva mal le Mardi; il voulut ſe guérir par une grande abſtinence, ſe contentant de prendre du caffé au lait, ou du lait *caffeté*. Il ſe trouva défaillant le Jeudi, & le Vendredi encore plus; il ſentit qu'il ſe mouroit, & reçut les derniers ſacremens. On a imprimé ſon éloge en une feuille *in-fol.* en latin. * *Voyez* les lettres de M. Arnauld, ſur-tout, *tome 6. pag. 177.* & en beaucoup d'autres endroits, *tome 4. page 317. &c.*

STOA, (Jean-François Quintianus) &c. *Dans le Morери, édition de 1725. ou dat qu'il étoit de Breſſe*, ce qui n'eſt pas vrai: il étoit de Quinzano, bourg du territoire de Breſſe, ce qui le porta à quitter le nom de Conti ſon vrai nom, pour prendre celui de Quintianus. Tous ſes ouvrages n'ont pas paru *in-folio* en 1514. *comme on l'a dit*: il n'en parut alors qu'une partie, le reſte fut publié *in-4°.* Stoa mourut le 7. d'Octobre 1557.

STOCKMANS (Pierre) juriſconſulte du XVII. ſiécle

Digitized by Google

étoit Flamand, fleurit dans ſa patrie par les poſtes qu'il y a remplis, & par ſon mérité qui l'y a élevé. Il fut d'abord profeſſeur ès loix dans l'univerſité de Louvain ; admis enſuite ſucceſſivement dans le conſeil ſuprême de Brabant, & dans le conſeil eccléſiaſtique en qualité de conſeiller du roi, enfin maître des requêtes, garde des archives de Brabant, & intendant de la juſtice militaire. Il a aſſiſté auſſi avec diſtinction à quelques diétes de l'Empire. Cet habile homme a donné pluſieurs ouvrages eſtimés. On connoit entr'autres les ſuivans ; ſçavoir, *Sommum Hipponeſſe, ſive de controverſiis hodiernis Auguſtini judicium, relatore Philotimo*, in-4°. en 1641. *Jus Belgarum circa receptionem bullarum Pontificiarum*, en 1649. *Defenſio Belgarum contra evocationes & peregrina judicia.* Ces deux derniers ouvrages étoient plus de ſon reſſort que le premier, quoique ſolidement traité, & il ſe montre dans ceux-ci judicieux & ſçavant. Le premier des deux a été réimprimé avec des augmentations & des corrections à Liége en 1645. petit *in-12*. & on trouve auſſi une édition du ſecond, de 1665. à Liége, & de la même ſorte. En 1667. il fit imprimer à Bruxelles chez Foppens, un traité *in-4°. De jure devolutionis, in quo explodunter obſervationes anonymi.* Tous ſes ouvrages ſur le droit ont été recueillis & imprimés en 1700. *in-4*. à Bruxelles.

STORK. (Nicolas) *Suppléez cet article au peu que l'on en a dit dans le Moreri.* Nicolas Stork étoit originaire de Zuickau en Siléſie. Son nom qui ſignifie une *cigogne* en langue du pays, fut traveſti en grec ſelon la coutume d'alors, & on ne connoit guère Stork parmi les ſçavans que ſous le nom de *Pelargus*. Il fut un des plus zelés diſciples de l'héréſiarque Luther : il avoit moins d'érudition que ce prétendu réformateur, mais il avoit plus de cette douceur engageante qui gagne les cœurs. Il converſoit avec agrément, & faiſoit recevoir ſes ſentimens par la voie de l'inſinuation. Il joignoit à l'affabilité & à la modération un grand amour pour la ſocieté & pour l'abſtinence qu'il pouſſoit même juſqu'à l'auſterité. Il prêchoit dans les compagnies les dogmes pernicieux de Luther : mais il ajoutoit à la doctrine de ſon maître, & ſes opinions particulieres furent comme les préjuges de l'Anabaptiſme, dont il fut dans la ſuite ardent partiſan. Il decrédita le baptême des enfans ; ſe donna pour un homme inſpiré ; aſſura que le Seigneur lui avoit parlé par un ange, & qu'il lui avoit promis la ſouveraineté de l'univers ; & tout extravagant que fût ſon fanatiſme, il trouva beaucoup de partiſans, & ſa ſecte devint nombreuſe. Des docteurs même, élevés à l'école de Luther, qui ſe croyoient fort habiles, donnerent dans les pieges du ſéducteur, & ſe joignirent à lui. Auſſi les plus ſincéres d'entre les Proteſtans conviennent-ils avec les Catholiques & avec les Anabaptiſtes, que la ſecte de ceux-ci a pris naiſſance dans le ſein du Luthéraniſme. Melanchthon, Muncer, & Carloſtad furent du nombre de ceux qui ſe livrerent les premiers à la ſéduction, & la ſecte de Stork y gagna beaucoup. Le fanatique plus hardi prêcha publiquement ſes héreſies & ſes impietés ; on les gliſſa dans les theſes, on les hazarda dans les prédications ; on trouva moyen de les faire agréer à la jeuneſſe répandue dans l'univerſité de Witteemberg. Stork s'étudia de mettre juſqu'aux enfans dans ſon parti par l'amour du libertinage. Luther s'étoit contenté de ne point déferer à l'autorité ſi reſpectable & ſi néceſſaire de la Tradition, l'Anabaptiſte alla juſqu'à vouloir en abolir toutes les ſources. Les monumens les plus vénerables de l'antiquité, Peres de l'égliſe & conciles étoient à ſon gré des inſtrumens de perdition. L'étude des belles lettres lui paroiſſoit un amuſement dangereux qui corrompoit les jeunes eſprits. La lecture même de l'Ecriture ſainte, ſi néceſſaire pour s'inſtruire & pour s'édifier, lui paroiſſoit une occupation au moins infructueuſe. Il ſoutenoit que les revélations de Dieu, qui s'explique ſelon lui, intérieurement à tous les fidéles, devoient prendre la place de toutes les études. Enfin il ajoutoit que l'unique application du Chrétien devoit être de ceder à l'inſpiration & de s'abandonner à la force de l'eſprit intérieur. Par-là les plus jeunes écoliers, ravis d'avoir un prétexte de renoncer à des études pénibles, ſuivirent un faux enthouſiaſme. Ils bruleront leurs livres dans le cimetiere public : on ne parla plus à Wittemberg que de recueillement intérieur, & que de ces illuſtrations ſecrettes, dont Dieu remplit ceux qui ſe rendent attentifs à ſa voix, & chacun s'en crut favoriſé. Cellarius, Luthérien rigide, fit de vains efforts pour s'oppoſer à ce déſordre ; le mal gagna & ſe répandit malgré lui. Luther alarmé pour ſa propre ſecte, obtint du duc de Saxe un édit de proſcription contre Stork, Muncer & leurs adhérens. Stork ſe retira à Zuickau & fit prophéte dans ſon pays. De ce lieu il répandit ſon fanatiſme dans preſque tout le reſte de l'Europe. Son zele l'entraina dans la Suabe & en Franconie où il travailla utilement aux intérêts de ſa faction naiſſante. Il ſouleva les payſans contre leurs ſeigneurs, & dès l'an 1524. il dreſſa les demandes auſſi ridicules que fanatiques, qu'ils oſerent propoſer à ceux à qui ils ne devoient que de l'obéiſſance. Il anima Muncer à l'imiter dans ſa conduite ; & pour le ſoutenir, il vint le rejoindre en 1525. à Franchuſen, où la révolte étoit déja fort conſiderable contre le comte de Manſfeld. Il fallut recourir aux armes pour la diſſiper : il ſe fit alors un grand carnage de fanatiques ; le reſte prit la fuite, & Stork fut aſſez heureux pour ſe ſauver : il chercha un aſyle dans ſon pays. Ce fut donc en Siléſie qu'il prêcha le plus ſes erreurs, & qu'il raſſembla une Egliſe de ſes compatriotes. Il eſt incroyable quels mouvemens le ſéducteur produiſit par ſes artifices, parmi le peuple & dans l'état Eccléſiaſtique, ſur-tout à Freiſtat. Dès qu'on l'eut écouté, on compta pour tien le ſacrilége contre Dieu, & la déſobeiſſance envers les princes : on s'empara des égliſes avec violence ; l'on en chaſſa les véritables paſteurs, & le mal eût été beaucoup plus loin, ſi Stork n'eût été chaſſé de la ville par arrêt. Le fanatique erra alors dans les campagnes, faiſant toujours de nouveaux diſciples, & paſſa juſqu'en Pologne en 1527. où par la réïteration du baptême, il prepara des ſujets à la fameuſe égliſe que les Anabaptiſtes raſſemblerent depuis en Moravie. Stork perdit cependant beaucoup de ſon crédit en Pologne, & craignant pour la propre perſonne dans ce pays, il ſe retira à Munich en Baviere, où il jetta les fondemens d'un Anabaptiſme moins outré, qui dans la ſuite s'établit en corps de république dans la Moravie, & qui fit long-tems la plus belle portion de ſa ſecte. Pour lui accablé de miſeres & de pauvreté, conſumé par les douleurs d'une maladie aiguë, & ſans ceſſe tourmenté par les remors de ſa conſcience, il expira ſans reconnoître ſes erreurs, & ſans les expier par la pénitence. * *Voyez* le P. Catrou, Jeſuite, en beaucoup d'endroits de ſon *Hiſtoire des Anabaptiſtes*, &c.

STOUP (N.) brigadier, avoit été miniſtre de l'Evangile parmi les Calviniſtes, & avoit ſervi l'égliſe de la Savoye à Londres du tems de Cromwel. Il eſt auteur du livre ſi connu, intitulé, *La Religion des Hollandois*, compoſé à Utrecht où il parut en 1673. pendant que les François en étoient les maîtres. M. Stoup y étoit alors en qualité de lieutenant-colonel d'un régiment Suiſſe. Il fut tué à la journée de Steinkerke au mois d'Août 1692. Jean Braun, profeſſeur en théologie à Nimegue & enſuite à Groningue, a refuté l'ouvrage dont on vient de parler, par un autre intitulé, *La veritable Religion des Hollandois, avec une apologie pour la Religion des Etats généraux des Provinces-unies*, en 1675. Il y a eu un autre Stoup, lieutenant-général des armées du roi de France, & colonel du régiment des gardes Suiſſes, mort en 1701. âgé de plus de 80. ans. Ils étoient tous les deux du pays des Griſons. * Bayle, *Diction. crit. 4. édition à l'article de* Spinosa. & de Larrey, *Hiſt. de Louis XIV. t. 7. Voyez* STUPPAN.

STRASBOURG, ville imperiale d'Allemagne, &c. *En parlant du chapitre de cette égliſe dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'il y a auſſi 20.* vicaires, quelques chapelains & chantres qui forment le grand cœur. *Il faut reformer & éclaircir ces endroit par ce qui ſuit.* Il y a auſſi un corps de vingt prébendiers qui

compoſent le grand chœur de ladite cathédrale : le bas chœur eſt compoſé de pluſieurs chapelains & chantres. On appelle *le grand-chœur*, le corps des prébendiers, comme ou appelle *grand chapitre* le corps des comtes ou chanoines. Ce grand chœur a ſes biens en particulier, ſes collations, ſon ſyndic, ſon receveur, ſa maiſon de recette & ſa *chambre* ; c'eſt-à-dire, le lieu où les prébendiers s'aſſemblent pour faire leurs déliberations. Les biens du grand chœur ſont gouvernés au nom du corps par quatre députés dont le premier s'appelle *ſenior deputatorum*. Ces députés ſont tirés du corps par une élection qui s'en fait tous les ans à la ſaint Jean. Ils rendent compte de leur adminiſtration une fois la ſemaine à tout le corps des prébendiers aſſemblés en chambre. * Extrait d'un mémoire envoyé de Straſbourg.

STRUVE (George-Adam) fameux juriſconſulte Allemand, né à Magdebourg le 27. Septembre 1619. après avoir fréquenté l'école de Magdebourg, fut envoyé à Schleuſingen en 1630. & y continua ſes études ſous le recteur André Reyher. Il y ſoutint en 1635. des theſes de *Theorica ſtellarum*. Il y demeura près de 6. ans, & ne retourna chez lui qu'en 1636. La même année il alla à Jene où il prit les leçons de Horſt, de Daniel Sthal, de Jean Zeiſolde & de Jean-Michel Dilhert. Il ſoutint en 1639. des theſes ſous ce dernier, *de victoria & clade*. Après avoir fait bien du progrès dans la philoſophie & dans l'hiſtoire, il s'appliqua à la juriſprudence & fréquenta les leçons de Dominique Arumœus, de Pierre Theodoric, d'Eraſme Ungebaver, & d'Ortolphe Timann. En 1641. il alla à Helmſtadt, où il profita des leçons de Conrad Hortnéius, & de celles de Herman Conringius. Il ſoutint ſous celui-ci des theſes, *De damnis, illis præſertim quæ ex dolo, culpa, aut caſu proveniunt*. En 1645. il fut appellé à la charge d'aſſeſſeur de la juſtice à Hall, & en 1646. il prit le dégré de docteur en droit & ſuivit le barreau. Sur la fin de la même année, il eut une chaire de profeſſeur en droit à Jene, où il eut un grand nombre d'auditeurs En 1661. la ville de Brunſwic le choiſit pour le conſulter dans les affaires de droit, & il eut cet emploi juſqu'en 1663. qu'il fut appellé à Weymar pour y remplir les fonctions de conſeiller aulique & de la Chambre. Lorſqu'en 1672. la branche d'Altenbourg fut éteinte, la maiſon de Weymar le nomma pour aſſiſter au traité de partage qu'il acheva heureuſement, & il obtint enſuite le titre de conſeiller privé de cette maiſon. En 1674. il retourna à Jene, & y fut premier profeſſeur en droit. Tous les ducs de Saxe s'en ſervoient dans le conſeil pour les affaires. En 1680. il fut préſident de la regence tutelaire & du conſiſtoire, & directeur de la caiſſe du pays. Cette multitude d'affaires lui fit ſuſpendre ſes leçons, qu'il reprit en 1691. après la mort du prince Jean-Guillaume de Saxe-Jene, parce qu'alors la regence de Jene finiſſant, diminua ſes occupations. Dans la même année le landgrave de Heſſe-d'Armſtadt le nomma ſon conſeiller privé. Il mourut le 15. de Décembre 1692. âgé de 73. ans. Il avoit une grande pénétration d'eſprit, beaucoup de droiture & de franchiſe, & ſon érudition lui a merité de grands éloges. Il a été deux fois marié, & s'eſt vu pere de 26. enfans. Outre ſes theſes & un grand nombre d'autres diſſertations qui ſont auſſi en forme de theſes, on a de lui : *Syntagma juris civilis : Juriſprudentia Romano-germanica forenſis : Jus ſacrum Juſtinianeum : Evolutiones controverſiarum : De vindiciis privatis : Diſſertationes criminales : Deciſiones ſabbathinæ : De invocatione nominis divini : De delictis*, &c. Burcard Gotthelf Struve, ſon fils, a écrit ſa vie qu'il faut conſulter.

STRYCKIUS (Jean-Samuel) fils du célebre juriſconſulte *Samuel* Stryckius, *dont on a donné un article dans le Morери*, nâquit à Francfort en 1668. Il étudia d'abord à Dantzic, enſuite à Wittemberg, d'où il retourna chez lui. Après y avoir ſubi des examens qui lui firent honneur, il alla en Hollande, & de-là à Ratiſbonne, d'où il partit pour Florence avec le ſçavant Schurtzfleiſch, avec qui il vit auſſi Rome, Milan & Genes. Etant à Baſle il diſputa avec applaudiſſement, revint à Ratiſbonne, & enſuite à Francfort en 1692. Il y fut reçu peu après licencié en droit. En 1693. il ſuivit ſon pere à Hall, où il fut nommé profeſſeur extraordinaire en droit, & où il prit le degré de docteur. Il fut fait profeſſeur ordinaire en 1695. & en 1702. on le nomma conſeiller aulique de la ducheſſe douairiere d'Eyſenach. L'aſſiduité à enſeigner, & la clarté dans ſes leçons l'ont rendu fort recommandable. Il a publié, *Fundamenta inſtitutionum : Brunnemanni exercitationes : Juſtiniani inſtitutiones cum notis : Antonii jus feudale auctum : Melemata de juramentis*, &c.

STUART (Louis) ſeigneur d'Aubigni en Berri, étoit fils d'*Edme* Stuart II. du nom, duc de Lenox & de Richemond, amiral & grand chamberlan d'Ecoſſe, & de *Catherine*, fille & heritiere de *Gervais* baron de Clifton de Leighton-Bromſwould. Il fut envoyé en France dès l'âge de cinq ans, & fut élevé à Port-Royal des Champs, où l'on cultiva avec ſoin ſon heureux naturel & ſon penchant pour la litterature. Il entra jeune dans la cléricature, & fut reçu chanoine de Notre-Dame de Paris le 5. de Novembre 1653. par la permutation qu'il fit de ſon abbaye de Haute-fontaine en Champagne près de Saint-Dizier, avec ce canonicat que poſſedoit M. l'abbé le Roy. Il reſigna ce canonicat à M. Fourcault au mois de Septembre 1665. Après le retabliſſement de Charles II. il vint en Angleterre ; & le roi ayant épouſé l'infante de Portugal, M. d'Aubigni eut la charge de grand aumônier de la reine. Il avoit beaucoup d'eſprit, & encore plus de franchiſe. Son commerce avoit des charmes pour ceux qui aimoient à joindre aux agrémens de la converſation l'ouverture du cœur & cette douce union qui eſt inſeparable d'une veritable amitié. Il aimoit la poëſie, & en parloit en bon connoiſſeur. Il a travaillé avec le duc de Buckingham & M. de Saint-Evremont à la comédie de *Sir Politick Would-be*, qui ſe trouve parmi les œuvres de M. de Saint-Evremont qui y a donné la forme. C'eſt une piéce de caracteres, dont le faux & le ridicule ſont bien repréſentés. M. de Saint-Evremont a rapporté auſſi une converſation qu'il avoit eue avec M. d'Aubigni au ſujet des diſputes qui firent tant de bruit de ſon tems entre les diſciples de ſaint Auguſtin & les Jéſuites. M. d'Aubigni étoit à Paris en 1665. & il comptoit en retournant en Angleterre, paſſer en Hollande, & viſiter avec M. de Saint-Evremont les principales cours de l'Allemagne. Dans le même tems on ſollicitoit pour lui à Rome le chapeau de cardinal, qu'il obtint préferablement à l'abbé de Montaigu, qui avoit auſſi de puiſſantes recommandations. Mais il n'eut pas la ſatisfaction de jouir long-tems de cette nouvelle dignité ; car il mourut à Paris le 13. de Novembre 1665. âgé de 46. ans, quelques heures après l'arrivée du courier qui lui apportoit la calote. Il fut inhumé dans l'égliſe des Chartreux de Paris. * *Vie de Saint-Evremont par* Deſmaiſeaux en pluſieurs endroits. *Regiſtres de l'Egliſe de Notre-Dame de Paris. Mémoires manuſcrits de M.* l'abbé le Roi, &c.

STUART, nom de la famille royale d'Angleterre, &c. *Corrigez les fautes ſuivantes faites dans le Morери, édition de 1721.*

V. Robert Stuart ... Euphemie mourut en 1373. *non* en 1378.

VI. Robert Stuart III. du nom ... Drummond *pour* Dromond : Rothſai *pour* Rothes : *cette faute ſe trouve encore ailleurs.*

VII. Jacques Stuart I. du nom ..... *Ajoutez à ſes enfans* une autre fille mariée au comte de Morton.

DERNIERE BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUBIGNY, ducs de Lenox & Richemond.

XV. Charles Stuart, &c. nâquit en 1639. *non* 1659.

STUMPFIUS (Jean) habile chronologue, né en 1500. à Bruchſal dans l'évêché de Spire, de parens très-pauvres, étudia en mendiant ſon pain, & viſita ainſi les écoles de Landau, de Dourlach, de Colmar, de Straſbourg, & de Heidelberg. Etant à Straſbourg, l'exemple de Jerôme Gebwiler le porta à l'étude de l'hiſtoire, qu'il a toujours

Digitized by Google

cultivée depuis, & où il a surpassé Gebwiler. En 1520. il fut envoyé à Fribourg pour y étudier aux frais de l'ordre Teutonique; mais on l'y détourna souvent de l'application aux livres, pour l'obliger à chanter au chœur. Il y fit connoissance avec le poëte Philippe Engentin. Il reçut les ordres sacrés à Basle, dit sa premiere messe à Bruchsal, & obtint en 1522. la cure de Bubikon au canton de Zurich. La nouveauté gâta son esprit & son cœur, & il enseigna les mêmes erreurs que Zwingle prêchoit alors. En 1543. il fut fait pasteur à Stamheim & doyen du chapitre. Sa vue & sa mémoire s'étant fort affoiblis, on lui permit en 1562. de passer le reste de ses jours tranquillement à Zurich, où il mourut en 1566. Les Suisses appellent Stumpfius leur *Tite-Live*. Il fit imprimer une histoire allemande du concile de Constance, beaucoup plus exacte & plus circonstanciée que celle d'Ulric de Reichental, chanoine de Constance, qui avoit été present au concile, & qui même y avoit eu part à plusieurs affaires importantes. Stumpfius profita des fautes & des lumieres de cet historien, dont l'ouvrage avoit paru en allemand à Augsbourg sur la fin du XV. siécle, & comme on le croit, de l'abregé des actes mêmes du concile dressé par ordre du concile de Basle en 1442. On trouve cependant certaines partialités dans son histoire qui viennent de son zele pour le Protestantisme, contre lesquelles il faut être en garde. Stumpfius a fait aussi une chronique de la Suisse, qui a été continuée par son fils Rodolphe, antiste de l'église de Zurich, depuis l'an 1548. jusqu'en 1586. & par Gaspard Waser jusqu'en 1606. Enfin il a écrit l'histoire de l'empereur Henri IV. & traduit plusieurs ouvrages. On conserve dans la bibliotheque publique de Zurich plusieurs de ses ouvrages encore manuscrits. * Pantaleon, *de viris illustrib.* &c. pag. 3. Préface de l'*Hist. du concile de Constance*, par M. Lenfant, &c.

STUPPAN (Jean Nicolas) professeur en médecine à Basle, né à Pontrasin, au pays des Grisons, le 21. de Décembre 1542. fut envoyé à Basle à l'âge de 15. ans, & obtint à l'âge de 27. le degré de docteur en médecine. Il succéda à Hospinien dans la charge de professeur en logique en 1575. & à Theodore Zwinger dans celle de professeur en médecine l'an 1589. Il mourut à Basle en 1621. âgé de 79. ans. Il a traduit de l'italien en latin l'Histoire de Naples de Pandolfe Collenutio; quelques ouvrages de Machiavel, les Dialogues de François Patritius de la maniere d'écrire & de lire l'histoire; & il a composé & publié aussi en latin une médecine theorique, deux lettres de medecine, un discours sur la vie & la mort de Cælius Secundus Curion. Son fils Emmanuel Stuppan, né en 1587. & mort en 1664. fut docteur en médecine, prononça l'oraison funebre de Bauhin, & publia le *Lexicon medicum Castelli*, avec des augmentations, les aphorismes d'Hippocrate dans un nouvel ordre & avec des notes, & quelques autres ouvrages. Antoine Stuppan, du pays des Grisons, & médecin, étoit, dit-on, de la même famille: il mourut de peste à Basle en 1551. Il a fait des additions au *Dispensatorium medicamentorum* de Nicolas Myrepse, imprimées à Lyon en 1543. & mis en meilleur latin les huit livres, *De judiciis aſtrorum* de Albohazen Hali fils de Abenragen, à Basle en 1551. *in-folio*. La famille des Stuppans est la même que celle des Stouppa ou Stoup: elle est originaire de *Chum* dans les Grisons, où elle s'établit au commencement du XIII. siécle. Elle fleurit encore aujourd'hui à Pontrasin, dans la haute Engadine, & à Steinberg dans la basse. Il y en a aussi une branche à Basle. Le fameux général *Stoup* & son frere le brigadier, tous deux au service de la France, sortoient de cette famille. *Cherchez* STOUP.

SUARE'S (Joseph-Marie) après avoir été évêque de Vaison dans le comtat Venaissin, se retira à Rome chez le cardinal Barberin son ami. Il est mort dans cette ville vers l'an 1678. dans un âge avancé, & non en 1668. comme l'abbé Langlet le dit dans sa Methode pour étudier l'histoire. Ce prelat avoit beaucoup d'érudition, & étoit homme d'un commerce aisé. En 1638. il donna à Lyon une description latine de la ville d'Avignon & du comtat Venaissin *in-4°*. huit ans auparavant, c'est-à-dire, en 1630. étant évêque de Vaison, il publia à Paris *Diatriba, qua universalis historia synaxim ex auctoribus Græcis nondum editis exhibet, in 8°*. Ce n'est qu'une brochure de vingt-six pages, où il est parlé de plusieurs chroniques grecques, dont la plupart ont été imprimées depuis au Louvre parmi les auteurs de l'Histoire Byzantine. En 1655. il donna à Rome *Prænestes antiquæ, libri duo, in-4°*. avec des figures. Cet ouvrage historique est sur l'état que l'on appelle ecclésiastique, & il est utile pour cette partie de l'histoire d'Italie. En 1667. il fit imprimer une dissertation sur le surnom de Tracala, qu'un ancien auteur a donné à Constantin, & qui a beaucoup exercé les sçavans. M. Suarès conjecture que ce prince s'étant arrêté à Byzance, ville de Thrace sur la mer, on l'avoit appellé Θρᾳξ ὁ πόντος, c'est-à-dire, *Thrax maris avolans*, ou bien que ce mot vient de θρασύς, violent, cruel, parce que Constantin fit mourir Crispe son fils. Ce prélat est encore auteur des ecrits suivans. 1. *Conjectura de libris de imitatione Christi, eorumque auctoribus*. Il y embrasse une opinion fort singuliere, en prétendant que chaque livre de l'Imitation de J. C. a son auteur particulier. Ainsi, selon lui, le premier livre est de Jean abbé de Vercelle, qui vivoit en 837. le deuxiéme d'Ubertino d'Ilia, qui après avoit été religieux de S. François, se fit Benedictin, & mourut Chartreux dans le XIV. siécle. Le troisiéme est de Pierre Rainalducius, qui fut quelque tems antipape; & le quatriéme livre est de Jean Gerson. Mais cette opinion est une pure imagination qui est détruite par la seule uniformité du style qui se trouve dans les quatre livres. 2. Quatre dissertations: la premiere où il donne la chronologie des ouvrages de saint Augustin, qui n'a pas néanmoins été suivie à la lettre par les PP. Benedictins. La deuxieme, où il prétend que l'œuvre imparfait de ce saint docteur contre Julien, est parfait, & qu'on doit l'appeller *opus perfectum*. La troisiéme traite de l'habit que les cardinaux portent dans le conclave, & de l'étymologie du nom de *vestis crocea*, qu'on lui donne. Dans la quatriéme il parle de M. Laborante cardinal de Florence, auteur d'une collection de canons qu'on trouve mss. dans la bibliotheque de S. Pierre au Vatican, sous le nom de *Compilatio decretorum*, & qui paroit posterieure à celle de Gratien. 3. Dissertation sur les exaples & octaples d'Origene par le P. de Rives Capucin: tout ce qui se trouve dans cette dissertation sur le Pleautier appellé des S. Pierre, est de M. Suarès. On prétend que ce Pleautier est de cette traduction, anciennement appellée *Italique* ou *Romaine*, que quelques sçavans disent avoir été faite par saint Marc l'Evangeliste. Mais un des fervices les plus importans que M. Suarès ait rendus à l'Eglise, c'est d'avoir traduit les *Opuscules de saint Nil*, & de les avoir publiés avec des notes en grec & en latin, à Rome en 1673. On a encore de ce prélat l'explication d'une inscription & des bas-reliefs qui se trouvent sur l'arc de Septimius. C'est aux sollicitations du cardinal François Barberin qu'il a fait cette description. Un des derniers opuscules de cet évêque est sur une mosaïque où saint Pierre est representé marchant sur les eaux, qui a été faite il y a plus de quatre cens ans, par le fameux Giotto restaurateur de la peinture, & que Clement X. a fait réparer par Orazio Manelli. * *Relat. mſſ. des sçav. d'Ital. par* le P. Poisson de l'Orat. Lenglet, *Meth. pour étud. l'hiſt. in-4°. t. 3. & 4.*

SUARE'S (François) Jésuite, *voyez* SOARE'S.

SUBLET (François) &c. *Dans le Mercure, édition de 1725. on dit que* François Sublet, seigneur des Noyers, &c. fit bâtir à ses dépens l'église des Jesuites, rue S. Antoine à Paris: ce fut celle du Noviciat, rue Pot-de-fer au fauxbourg S. Germain.

SUBTERMANS (Juste) nâquit à Anvers l'an 1597. Il apprit dans sa patrie le dessein sous Guillaume de Vos. Etant venu à Paris, il étudia sous François Porbus: il passa ensuite en Italie, & s'arrêta à Florence, où le rare talent qu'il avoit de faire des portraits, le fit recevoir à la cour du grand duc. Il y fit plusieurs ouvrages considérables. L'empereur Ferdinand II. l'ayant demandé pour faire son

Digitized by Google

portrait, la grande duchesse Marie-Magdelene d'Autriche sa protectrice, lui permit de se rendre à ses désirs; & comme on en fut très-satisfait, on le renvoya comblé de biens, & avec des lettres de noblesse pour lui & pour ses freres, dont trois ont été peintres, & un autre musicien de la chambre de l'empereur. Subtermans alla aussi à Rome pour faire le portrait du pape Urbain VIII. qui lui fit présent d'un riche bassin d'argent, dans lequel il y avoit grande quantité de médailles d'or & d'argent, & d'une chaîne d'or de 500. écus, & lui accorda d'autres marques de distinction. Il fit aussi le portrait de plusieurs cardinaux. Les princes de Parme lui demandérent la même chose: ce qui obligea Subtermans d'aller à Parme, d'où il retourna à Rome avec le cardinal Jean-Charles de Médicis. Dans ce second voyage il fit les portraits d'Innocent X. de la princesse Olympia, de ses fils, & de toute la maison Pamphile; ce qui lui valut de grands biens. Il mourut dans un âge avancé le 23. d'Avril 1681. * Baldinucci, *Vie des peintres.*

SUEUR (Jean le) ministre de l'Eglise Prétendue-Réformée, célebre dans le XVII. siécle, fut pasteur de l'église de la Ferté-au-col, plus connue sous le nom de la Ferté-sous-Jouarre, ville de Brie sur Marne, dans le grand gouvernement de l'Isle de France. Il a fait un traité *de la divinité de l'écriture sainte*, qui est assez estimé. Mais l'ouvrage qui lui a donné plus de réputation, est son *Histoire de l'Eglise & de l'Empire*, qu'il a conduite jusqu'à la fin du X. siécle. Elle a été imprimée à Geneve en sept volumes *in-4°*. Le premier parut en 1674. & le septiéme en 1686. On l'a aussi imprimée en huit volumes *in-8°*. Cette Histoire est bien faite, & assez estimée, même par quelques Catholiques; les préventions de l'auteur pour la secte où il vivoit, ne laissent pas néanmoins de s'y montrer assez ouvertement. Le ministre Pictet a donné une continuation de cet ouvrage en 2. vol. *in-4°*. & on assure qu'il avoit presque achevé un troisiéme volume lorsqu'il mourut. * *Mémoires du tems.*

SUICER. (Jean-Gaspard) Ce sçavant naquit en 1620. on croit que ce fut à Zurich; mais on n'en est pas certain. Vingt ans après, c'est-à-dire en 1640. il alla en France, où il étudia à Saumur en théologie sous MM. Amyrault, Cappel & de la Place, & à Montauban sous MM. Charles & Garissoles. Après un séjour de deux ans, il revint dans sa patrie, où son érudition le fit bientôt distinguer. Il professa long-tems les langues saintes à Zurich, & fut toujours regardé comme un des plus grands ornemens de cette école. Les devoirs de sa profession l'ayant engagé à lire attentivement & avec exactitude les peres Grecs, il en tira la matiere de plusieurs livres, dont le plus utile & celui qui lui coûta plus de travail, est son *Thresor ecclésiastique* en latin, tiré des peres Grecs, & rangé par ordre alphabetique. Il y donna vingt ans entiers de soins & de veilles; encore après ce tems-là le garda-t-il dix autres années dans son cabinet, s'occupant à le rendre meilleur, ou par ses propres lumieres, ou par celles des sçavans qu'il voyoit. Ce fut l'illustre Jean Rodolphe Vestein, docteur & professeur en théologie à Basle, qui le fit imprimer en Hollande en 1682. en deux volumes *in-folio*. Il a été réimprimé à Amsterdam en 1728. avec beaucoup de corrections, & un plus grand nombre d'augmentations qui en font un ouvrage tout nouveau, & l'un des plus utiles qui ait paru depuis long-tems. Il est nécessaire pour l'intelligence des peres Grecs, & l'on y trouve quantité de points d'antiquité & d'histoire ecclésiastique solidement éclaircis. Suicer mourut à Heidelberg le 28. de Septembre 1705. * Voyez *la Biblioth. raison. des ouvr. des sçav. de l'Eur. t. 2. part. 2.* Suic. *Thesaur. eccles.* &c.

SUIDAS, auteur Grec, qui vivoit, comme on le croit, avant le X. siécle, n'a point été moine, ni vécu dans l'onziéme siécle, *comme on l'a dit dans le Moreri, édition de 1725.* M. Kuster nous a donné une excellente édition du Dictionnaire de Suidas en trois volumes *in-folio* à Cambridge en 1704. avec des notes. Cet ouvrage est en latin & en grec.

SUIREAU (Marie) fille de M. Suireau avocat à Chartres, & de Marthe Fresneaut, naquit à Chartres même en 1599. Elle entra le 12. d'Avril 1615. dans la maison de Port-Royal, qui venoit d'être réformée par l'abbesse Marie-Angelique Arnauld, & elle y fit profession le 16. d'Avril de l'année suivante 1617. âgée de 17. ans. Cinq ans après on la jugea capable d'être envoyée avec Anne-Eugenie Arnauld au monastere du Lys, ordre de Citeaux, pour travailler à la réforme que madame de la Trimouille abbesse de cette maison, avoit dessein d'y établir. Marie Suireau, nommée alors la mere Matie des Anges, fut pendant trois ans maîtresse des novices au Lys, & y forma d'excellentes religieuses. Vers ce tems-la Louise de Bourbon, duchesse de Longueville, voyant que madame de Soissons sa sœur, abbesse de Maubuisson, ne pouvoit vivre encore long-tems, & se sentant pressée d'un vif desir de faire mettre la réforme dans ce monastere, où tout étoit fort en desordre, s'adressa à la mere Angelique Arnauld, & lui demanda des sujets capables de remplir ses vœux. La mere Angelique lui donna Marie Suireau, & madame de Longueville obtint pour elle un brevet de coadjutrice de l'abbaye de Maubuisson. Elle envoya dans le même tems à Rome pour avoir la confirmation du pape; mais madame de Soissons étant morte le 28. de Décembre 1626. avant que le courier fût arrivé, la princesse s'adressa encore au roi Louis XIII. & lui demanda l'abbaye vacante pour celle en faveur de qui elle venoit d'obtenir le brevet de coadjutrice. Le roi l'ayant accordée, Marie Suireau vint à Maubuisson le 7. de Janvier 1627. & pendant vingt-deux ans qu'elle fut abbesse de cette maison, elle l'édifia par sa rare sagesse, & par toutes les vertus dont elle étoit ornée; elle en dissipa peu à peu tous les desordres qui s'y étoient introduits; elle y retablit le spirituel & le temporel qu'elle avoit trouvé à son arrivée dans un état digne de pitié; elle gagna par sa douceur, par sa patience & par ses prieres celles qui, loin de vouloir se soumettre d'abord à la réforme, s'étoient soulevées contre elle avec violence. Elle eut beaucoup à souffrir au dedans de l'esprit de propriété & de dissipation qu'elle trouva dominant dans sa maison, & au dehors des moines de Citeaux, qui la traverserent autant qu'ils purent, dans ses résolutions & dans ses entreprises: mais elle eut toujours recours à Dieu dans ses peines, & elle eut la consolation de réussir dans bien des occasions, où il paroissoit d'abord que le parti nécessaire étoit de tout abandonner. C'est ce qu'elle éprouva en particulier dans un grand procès qu'elle se vit obligée de soutenir contre les habitans de Pontoise, qui vouloient se rédimer de plusieurs droits dont l'abbaye de Maubuisson jouissoit depuis sa fondation, & qui furent protegés en cette rencontre par le cardinal de Richelieu, gouverneur de Pontoise. Le procès dura deux ans, & l'abbesse le gagna, lorsque ses adversaires se glorifioient déja, comme s'ils eussent été sûrs de le gagner eux-mêmes. Lorsqu'elle eut pris la résolution de quitter Maubuisson pour se retirer à Port-Royal, elle fit agréer madame l'abbesse du Lieu-Dieu, qui obtint les provisions nécessaires, & la mere Marie des Anges sortit de la maison, si regretée, que les religieuses ne voulurent point assister à la prise de possession de la nouvelle abbesse, & que toute la ville de Pontoise marqua une telle affliction de sa sortie, que les riches comme les pauvres, vinrent sur son passage lui témoigner leur extrême affliction. Depuis sa rentrée à Port-Royal de Paris, la mere Marie des Anges qui comptoit n'y demeurer que comme simple religieuse, fut élue deux fois abbesse. Elle est morte en odeur de sainteté, & ayant même fait, dit-on, quelques miracles pendant sa vie, le 10. de Décembre 1658. âgée de 59. ans. Elle étoit parente du célebre Pierre Nicole. Sa vie a été écrite fort au long par la sœur Eustochie, religieuse de Port-Royal, fille de madame de Bregis, & M. Nicole prit soin de la revoir & de s'assurer par lui-même de l'exactitude des faits qui y sont rapportés. Elle n'a jamais été imprimée. * *Mémoires du tems.*

SULLY (Henri) Anglois, est un de ceux qui a le plus travaillé dans ce siecle pour perfectionner l'horlogetie. Il étoit extrêmement habile dans cette science. Feu M. le duc

Digitized by Google

d'Orleans regent du royaume, informé de ſon mérite, lui accorda une gratification de 1500. liv. pour l'engager à s'établir en France. M. le duc d'Aremberg lui faiſoit déja une penſion de pareille ſomme; & cette généroſité ſi grande & ſi peu commune, n'a pas moins fait d'honneur à ce ſeigneur, qu'à celui qui en étoit l'objet. M. Sully lui a marqué ſa reconnoiſſance, en lui dédiant ſon ouvrage intitulé : *Règle artificielle du tems ; traité de la diviſion naturelle & artificielle du tems : des horloges & des montres de différentes conſtructions, de la maniere de les connoître & de les régler avec juſteſſe*, vol. *in-12.* à Paris, 1717. On y trouve auſſi les réflexions du célebre géometre M. le baron de Leibnitz, & celles du pere Kreïa Jéſuite, ſur le même ſujet, avec une réponſe de M. Sully au Jéſuite, dont les réflexions avoient déja été imprimées en 1714. à Vienne en Autriche, où l'auteur ſe trouvoit alors. M. Sully a paru pluſieurs fois à l'Académie des ſciences de Paris, devant laquelle il a expliqué ſes principes, & de qui il a reçu beaucoup d'éloges & d'applaudiſſemens. Dès 1710. M. Sully a donné un *Abregé de quelques régles pour faire un bon uſage des montres, avec des réflexions utiles ſur la maniere de les bien raccommoder, & ſur les abus qui s'y commettent*, à Leyde, 1710. réimprimé en 1711. au même lieu, & en 1712. à Francfort ſur le Mein : c'eſt cette petite brochure. Il en donna une autre la même année 1712. contenant un *court eſſai ſur l'uniſon & l'excellence de l'art de l'horlogerie, ſur les raiſons pour leſquelles il n'eſt pas plus avancé, à proportion des autres arts curieux, & ſur les moyens les plus probables pour le porter au plus haut degré de perfection auquel il puiſſe atteindre*, à Francfort. Ces deux brochures ont été traduites en allemand en 1713. *Deſcription d'une montre de nouvelle conſtruction, préſentée à l'Académie royale des ſciences*, à Paris en Juin 1716. Il a fait encore un autre ouvrage plus conſidérable, intitulé : *Theorie & deſcription de l'horlogerie*. M. Sully eſt mort à Paris le 13. d'Octobre 1728. après avoir fait abjuration de la religion Anglicane entre les mains de M. le curé de S. Sulpice. C'étoit lui qui avoit dirigé le méridien de cette égliſe. * *Mémoires du tems. Europe ſçavante, 1718. Traité général des horloges*, par D. Jacques Alexandre Bénédictin, *pages 143. 251. 354.*

SULLY, maiſon, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui ſuit pour le Moreri, édition de 1725.*

I. GUILLAUME, fils aîné de HENRI, ſurnommé *Etienne*, comte palatin de Champagne, de Brie, de Blois & de Chartres, & non comte de Blois, de Chartres, de Meaux & de Sancerre. Guillaume fut privé de la ſucceſſion de ſon pere & de ſon droit d'aîneſſe, à cauſe de l'imbecillité de ſon eſprit. Au lieu de Raherius qui, dit-on, fit le voyage d'Outremer, *liſez* Raoul, ſurnommé *Rahier* de Sully, qui fit le voyage d'Outremer, & qui fut prieur de la Charité, & abbé de Clugny. Il ſe démit de cette abbaye trois ans après ſon élection, & mourut le 21. de Septembre 1176.

II. EUDES-ARCHAMBAUD ſire de Sully, &c..... *Eudes* chanoine de Bourges, *liſez* Eudes chanoine régulier de l'abbaye de S. Victor-les-Paris, & chantre de l'égliſe de Bourges, puis évêque de Paris, l'an 1196.

III. GILON ſire de Sully ... *Simon* archevêque de Bourges, mourut l'an 1232. non 1233.

V. HENRI I. du nom ſire de Sully, &c. ne mourut pas l'an 1240. mais après l'an 1248. *Marie* de Dampierre, ſa premiere femme, étoit veuve d'*Hervé* ſeigneur de Vierzon.

VII. HENRI III. du nom ... mourut l'an 1285. laiſſant de *Marguerite* de Caumez, dame de Château-Meillant, veuve de *Louis* de Beaujeu, ſeigneur de Montferrand, &c.

VIII. HENRI IV. du nom, &c... *Philippe*, ſeigneur de la Chapelle, n'épouſa pas, *comme on le dit, Jeanne* de Harcourt, mais il fut ſeulement accordé avec elle en 1320. & mourut ſans avoir accompli ce mariage... *Eleonore* épouſa *Guillaume* de Linieres, vicomte de Merveille, après la mort duquel elle ſe remaria avec *Vivien* ſeigneur de Barbezieux.... *Jeanne* de Sully fut dame de Corbigny, non de Corbefy.

IX. JEAN II. du nom, &c. *Beatrix* alliée à *Aymeri*, liſez *Amaury*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE BEAUJEU.

IV. EUDES de Sully, &c. ſeigneur de ... la Chapelle, *liſez* la Chapellote.... Arembour, *liſez* Aremburge.

V. EUDES de Sully, II. du nom .... *Françoiſe* de Sully morte l'an 1329.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VOUILLONS, DE CORS, &c.

XI. GUION de Sully .... Jean de Leſcovet, *liſez* Jean d'Eſcovet.

XII. GEORGE de Sully, &c. On ne fait qu'une perſonne de *George-François* ; il faut lire, *George* de Sully, vivant en 1498 ; *François*, religieux, &c. *Girard....ajoutez*, mort le 10. Août 1484.

XIII. GUION de Sully, &c. *Françoiſe* épouſa *Philbert* de S. Romain le 30. Juin 1522.... *Jean* de Sully, ſeigneur de Romefort, mort en 1537. eut de *Marie* du Molin.... *René* de Coigne, ſeigneur du Marteau, liſez *Jean* de Coigne, ſeigneur du Marteau.

SURGERES, maiſon, &c. *Au V. degré de cette maiſon dans le Moreri, édition de 1725. on dit que* Guillaume Maingot eut pour fils *Geoffroi* de Surgeres ; *il faut dire*, eut pour fils, *Guillaume* de Surgeres, ſeigneur d'Azay ſur Chet, pere de *Geoffroi*, &c. A la fin de ce degré on a mis 1275. pour 1372.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA BORGUERAINE, & de la FLOCELIERE.

XII. JACQUES de Surgeres.... fit ſon teſtament le 21. Décembre 1485. *liſez* 1435.... ſeigneur de Thouars, *liſez* de Thouarſeé.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GRANGES & de PUICHENIN,

Liſez par-tout Thebaut, *au-lieu de* Thibaut.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LAGORD, &c.

XI. LOUIS de Granges..... eut *Euſtache* de Granges, &c. *Ajoutez*, qui fut pere de *François* de Granges, ſeigneur de Cervayx, dit *le comte de Beaune*, dont on ignore la poſterité.

SURSIN (Jean) docteur en médecine, étoit de Nogent-le-Rotrou dans le Perche. Il fut d'abord régent de rhétorique dans le college de la Fromagerie à Angers, & il en fut le principal en 1596. Ce fut dans la même année qu'il fit imprimer en un petit volume *in-folio* une Grammaire grecque, avec un Lexicon des racines grecques. Quelque tems après il prit à Angers le bonnet de docteur en médecine, & en cette qualité il fut recteur de l'univerſité en 1611. Il fit tous ſes efforts pour faire établir dans la même univerſité une école d'hebreu. * *Mémoires du tems.*

SUTOR (Pierre) Chartreux, &c. Son vrai nom en françois n'étoit pas le Sueur, *comme on l'a dit dans le Moreri, édition de 1732. mais* Couturier. Il étoit docteur en théologie de la faculté de Paris, quand il embraſſa l'inſtitut des Chartreux.

SUZE (la Baume) maiſon, &c. *Il faut corriger & ajouter ce qui ſuit pour ſervir au Moreri, édition de 1725.*

IX. GUILLAUME de la Baume..... *Humbert* fut chanoine de S. Paul de Lyon, non de S. Pol-de-Leon.

XIV. BERTRAND de la Baume..... Entre ſes enfans on dit que *Charles* fut évêque d'Orange : mais ſon nom ne ſe trouve point dans le catalogue des évêques de cette égliſe..... *Au-lieu de* du Fay, *liſez par-tout*, de Fay. *Au-lieu de N.* ſeigneur de la Place, liſez *Jean* de Plana.... Gruel, *liſez* Grivel.

Digitized by Google

XV. Pierre de la Suze.... épouſa *Françoiſe* Alois, non Alouys, qu'on a répeté pluſieurs fois.... Gabriel, *liſez* Cabris.

XVI. Guillaume de la Baume, &c. épouſa.... *Catherine* de Lets d'Alberon.... liſez *Catherine* d'Albaron, & ainſi ailleurs.... Au-lieu de *Clermont* d'Amboiſe, ſœur de *Clermont* cardinal d'Amboiſe, & legat d'Avignon, *qu'il faut effacer*, liſez *Marguerite* de Clermont-Lodeve, ſœur de *François* de Clermont-Lodeve, archevêque de Narbonne, cardinal & légat d'Avignon.... *Louis* d'Utre, liſez *Louis* d'Eure.

XVII. François de la Baume..... reçut le brevet des charges de gouverneur de Provence & d'amiral des mers du Levant: *ajoutez*, mais il n'exerça pas ces charges, parce que les Provençaux ne voulurent pas le reconnoître.... *Suſanne* de Layre-Cornilla, liſez *Suſanne* de Lare-Cornillon.... *Marie* de l'Here, liſez *Marie* de Laire.... Comte d'Oing, *liſez*, comte de Doing..... Il avoit épouſé l'an 1393. *liſez*, 1595.... Megrien, *liſez* Merieu.... du Rouve ſeigneur de S. Breſt, *liſez* ſeigneur de S. Remeſe en Vivarais.

XVIII. Rostaing de la Baume, &c. *On dit* que *Louis-François*, l'un de ſes enfans, fut fait évêque de Viviers le 14. de Mai 1614. *Cela n'eſt pas exact.* Il fut nommé coadjuteur de Viviers en 1615. & ſacré ſous le titre d'évêque de Pompeiopolis le 14. de Mai 1618. Il ſuccéda dans le ſiége de Viviers en 1621. à Jean de l'Hoſtel dont il étoit coadjuteur.

SUZE (Henriette de Coligny, plus connue ſous le nom de la comteſſe de la Suze) étoit fille de Gaspard de Coligny, maréchal de France, colonel général d'infanterie, *dont on peut voir la généalogie dans le Moreri, ſur-tout de l'édition de 1732.* Elle fut mariée très-jeune à *Thomas* Hamilton, comte de Hadington, Ecoſſois, qui ne vécut pas long-tems. Elle épouſa en ſecondes noces le comte de la Suze, de la maiſon des comtes de Champagne, dont elle fut quelque tems après ſéparée. La jalouſie que ſon mari conçut contre elle, lui fit prendre la réſolution de la mener à une de ſes terres. Effrayée de ce deſſein, la comteſſe en détourna l'exécution, en abjurant la religion Proteſtante, qu'elle profeſſoit comme ſon mari, & en ſe faiſant Catholique. Le motif n'étoit pas pur, ni digne de la religion qu'elle embraſſa; & c'eſt ce qui fit dire à Chriſtine reine de Suede, que la converſion de la Suze s'étoit fait Catholique pour ne voir ſon mari ni en ce monde ni en l'autre. Le changement de religion, & la continuation de la jalouſie de ſon mari, qui prenoit chaque jour de nouveaux degrés, augmenterent la déſunion. Enfin ne pouvant plus ſe ſupporter, la comteſſe entreprit de faire caſſer ſon mariage par un arrêt du parlement. Quand elle ſe vit en liberté, elle ne s'occupa plus qu'à faire des vers, à écrire des billets galants, à entretenir ſes amis, à fréquenter les compagnies. Remplie de ces idées précieuſes & preſque ridicules en tout, dont la plus grande partie des romans de ſon ſiécle ſont pleins, elle ſe conduiſoit elle-même comme une heroïne de roman, & négligeoit abſolument ſes affaires domeſtiques, qui ne tarderent pas à ſe déranger, & auſquelles elle s'embarraſſa peu de remédier. On prétend que Monplaiſir & Subligny l'ont guidée dans l'art de rimer: mais tout le monde convient qu'elle avoit beaucoup d'eſprit, & une aſſez grande délicateſſe dans les ſentimens. Ses poëſies l'ont rendue célebre. Elle a excellé ſur-tout dans l'élégie: ſon ſtyle eſt touchant & plein de graces; ſes ſentimens ſont tendres & aſſez nobles, mais ſa morale n'eſt nullement celle de la religion. Elle a compoſé quelques odes, une entr'autres pour la reine Chriſtine de Suede. Elle joignit à ces talens & à la nobleſſe de ſa naiſſance, ces graces extérieures qui attirent les yeux, & dont une femme qui s'aime eſt ſi jalouſe. Faut-il être ſurpris ſi les poëtes de ſon tems ont ſi ſouvent chanté ſon eſprit & ſes appas, & ſi elle a trouvé place dans la Clélie de mademoiſelle de Scudery & dans d'autres ouvrages? Madame de la Suze mourut à Paris le 10. de Mars 1673. & fut inhumée dans l'égliſe de ſaint Paul. Une partie de ſes poëſies a été imprimée avec quelques vers du comte de Buſſi-Rabutin, en un petit volume *in-12.* à Paris chez Sercy en 1666. & depuis dans le recueil de Barbin tome 4. On les raſſembla en deux volumes *in-12.* qui parurent en 1684. En 1695. on les réimprima avec pluſieurs pieces de M. Pelliſſon & de quelques autres, à Lyon en quatre volumes *in-12.* & ce recueil a été donné de nouveau à Trevoux en 1725. auſſi en quatre volumes *in-12.* On trouve au commencement de ce recueil un extrait de la vie de madame de la Suze, dont Mignard premier peintre du roi a fait le portrait. M. Titon du Tillet lui a auſſi donné place dans ſon *Parnaſſe François*, *in-folio.*

SYAGRIA dame Lyonnoiſe, illuſtre dans le V. ſiécle par ſa pieté, & ſur-tout par ſes grandes libéralités. Ennodius de Pavie l'appelle dans ſes écrits, *le vrai threſor de l'Egliſe*, parce que Syagria retira à ſes dépens juſqu'à ſix mille eſclaves, dont elle paya la rançon à leurs maîtres, c'eſt-à-dire, aux Bourguignons-Vandales, qui dans les irruptions différentes qu'ils avoient faites, les avoient pris & emmenés dans le pays des Allobroges & des Sequaniens. Gondebaud roi des Bourguignons, qui faiſoit ſa réſidence à Lyon, facilita ce rachat, dont le ſoin fut commis par Theodoric roi d'Italie à ſaint Epiphane évêque de Pavie, lequel s'aſſocia pour cette négociation Ennodius ſon diſciple, & depuis ſon ſucceſſeur. La mere d'Ennodius étoit du nombre des captifs. * Le P. Colonia, *Hiſt. litt. de Lyon, t. 1. 2. part. p. 120.*

SYAGRIUS (Afranius) fut préfet du prétoire vers l'an 381. comme il eſt marqué dans les loix du code Theodoſien qui lui ſont adreſſées, & qui lui donnent ce titre, après lequel il eut celui de conſul Romain. Il étoit auſſi bon poëte que magiſtrat, & le célebre Auſone l'avoit pris pour un de ſes Mecenes, comme il paroît par la ſeconde de ſes trois petites préfaces:

Patronum noſtris te paro carminibus,
Pectoris ut noſtri ſedem colis, alme Syagri.

Cependant il y a quelques auteurs qui doutent que cette piece ſoit d'Auſone, & au lieu de *Syagrius*, on lit *Evagrius* dans quelques éditions. On prétend encore que c'eſt le même Syagrius dont on a vu ſi long-tems auprès de l'ancienne égliſe de S. Juſt à Lyon, le magnifique tombeau que Sidonius Apollinaris appelle *conditorium Syagrii*, ou dans d'autres éditions, *conditorium*, & à l'ombre duquel il alla ſe repoſer, comme il le dit dans ſa lettre 17. du 5. l. à Eriphius. * Le P. Colonia, Jéſ. *Hiſt. litter. de Lyon, t. 1. 2. part. p. 118.* Notes ſur l'Auſone, *ad inſ. Delph. p. 593.*

SYLVIUS. François & Jacques Sylvius, *dont on a parlé dans le Moreri*, n'étoient point d'Amiens, *comme on l'a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.* mais de Lœuilly, village près d'Amiens.

SYMPOSIUS. Il y a eu pluſieurs perſonnages illuſtres de ce nom, entr'autres Sympoſius évêque de Seleucie dans l'Iſaurie, qui ſe trouva au concile de Conſtantinople de l'an 381. Sympoſius évêque Eſpagnol qui fut preſent à celui de Sarragoce en 380. & à celui de Tolede en 400. & pluſieurs autres. Mais le plus célebre, quoique peut-être un auteur imaginaire, eſt celui ſous le nom duquel on a des énigmes en vers latins, qui furent publiées pour la premiere fois, à Paris l'an 1590. par les ſoins de Pierre Pithou dans ſa collection d'épigrammes & d'autres petits poëmes anciens. Cette collection fut réimprimée à Geneve ſix ans après, & Sympoſius parut en 1596. à Leyde, à la ſuite des fables de Phedre, avec les remarques de Joſeph Caſtillon. Barthius les a auſſi commenté. Adhelme Eccoſſois, qui mourut l'an de J. C. 709. parle d'un Sympoſius auteur d'énigmes, & habile à faire des vers. Sigebert de Gembloux dit auſſi dans ſon traité des auteurs eccléſiaſtiques qu'Adhelme dont nous venons de parler, a imité Sympoſius dans ſes énigmes, dont cet Adhelme nous a donné pareillement un recueil. Sympoſius ſe nomme lui-même dans ſon ouvrage:

Hæc quoque Symposius *de carmine luſit inepto.*

Cependant non ſeulement on ignore quel étoit cet au-

teur ; il y a même des ſçavans qui le croient imaginaire, & qui prétendent qu'au lieu de *Sympoſius* pris pour nom d'auteur, il faut mettre *ſympoſion*, le banquet à la tête du recueil d'énigmes dont nous venons de parler. Ils ajoutent que cet ouvrage n'eſt autre que celui de Lactance, que l'on croyoit avoir perdu, & que l'on poſſédoit néanmoins ſous une figure étrangere. C'eſt en particulier le ſentiment de M. Chriſtophe-Auguſte Heumann, inſpecteur du collége de Gottingen, qui a publié le ſympoſion ſous le nom de Lactance, vers l'an 1722. Voici les raiſons qu'il apporte pour revendiquer cet ouvrage à ce célebre auteur eccléſiaſtique : 1°. Il paroît par la préface des énigmes qu'elles furent propoſées dans un *banquet* ; & c'eſt ce que ſignifie en grec le mot *ſympoſion*, qui étoit en effet le titre de l'ouvrage que Lactance compoſa dans ſa jeuneſſe, & que S. Jerôme nomme ainſi dans ſon catalogue des écrivains eccléſiaſtiques, en parlant de Lactance. 2°. Saint Jerôme dit que l'ouvrage de cet auteur étoit écrit en vers hexametres : tels ſont ceux des énigmes. 3°. Cœlius Firmianus, qui eſt le ſurnom de Lactance, eſt auſſi celui du prétendu Sympoſius. M. Fabricius t. 3. de ſa Bibliotheque latine, ne trouve ces preuves que des conjectures ingenieuſes ; mais il ne dit rien pour les infirmer, & peut-être auroit-on de la peine à le faire. * Heumann. *in edit. Sympoſ.* J. Alb. Fabric. *Biblioth. Lat. t. 3. p. 27. & ſuiv. édition de 1722. Bibliotheca Philolog. theolog. Bremenſ. t. 3. p. 379. Biblioth. German. t. 1. part. 2. art. 7.*

SYNODES NATIONNAUX des égliſes Prétendues Réformées de France... C'eſt ainſi qu'on a appellé ces aſſemblées eccléſiaſtiques formées des miniſtres & des anciens que les provinces où il y avoit des Religionnaires, avoient nommés pour cet effet dans les ſynodes provinciaux. Le ſynode nationnal tenu à Paris en 1565. régla que chaque province n'enverroit que deux miniſtres & deux anciens : mais celui de Montpellier de 1598. ordonna qu'on choiſiroit trois ou quatre miniſtres pour les députer ; afin que ſi quelqu'un étoit empêché, les autres puſſent ſe trouver au ſynode. Les Prétendus Réformés ont tenu en France vingt-neuf ſynodes nationnaux, depuis l'an 1559. juſqu'en 1659.

I. Le premier ſe tint à Paris le 25. Mai 1559. au fauxbourg S. Germain. François Morel, dit de Collonges, miniſtre de l'égliſe de Paris, y préſida. On y dreſſa une confeſſion de foi en quarante articles, & un projet de diſcipline, qui fut ſouvent retouché par les ſynodes ſuivans. Jean Huiſſeau, miniſtre de Saumur, en a procuré l'édition la plus complette.

II. Le deuxiéme ſe tint à Poitiers le 10. Mars 1560. Le Bailleur fut préſident, & Roland ſecretaire. On y fit quantité de corrections & d'additions à la diſcipline.

III. Le troiſiéme ſe tint à Orleans le 25. d'Avril 1562. Antoine de Chandieu, miniſtre de l'égliſe de Paris, y préſida. C'étoit lui qui avoit donné avec quelques autres l'idée de ces aſſemblées dans une qui avoit été tenue à Poitiers en 1558. Lorſque Chandieu préſida au ſynode d'Orleans, il n'avoit que 23. ans. Robert Maſſon & Pierre Sevin, diacres de l'égliſe de Paris, furent ſecretaires. On y défendit entr'autres aux imprimeurs & aux libraires d'imprimer & de vendre des livres concernant la religion, ſans les avoir auparavant communiqués aux conſiſtoires.

IV. Le quatriéme fut aſſemblé à Lyon le 10. Août 1563. Pierre Viret, alors miniſtre de l'égliſe de Lyon, fut le modérateur & le ſecretaire du ſynode. On y réſolut de prier Théodore de Beze de mettre en latin & en françois les cauſes & les proteſtations de nullité apportées par les Prétendus Réformés contre le concile de Trente, pour les faire tenir aux miniſtres qui étoient en cour, afin qu'ils les communiquaſſent au roi. On fit auſſi cette diviſion des provinces de France par rapport aux égliſes Prétendues Réformées. 1. L'Iſle de France, Picardie, Brie, Champagne. 2. Bourgogne, Lyonnois, Foreſt & Auvergne. 3. Dauphiné, Languedoc & Provence. 4. Poitou & Saintonge. 5. Gaſcogne, Limouſin & Agenois. 6. Bretagne, Touraine, Anjou & le Maine. 7. Normandie. 8. Berry, Orleans & le comté de Chartres.

V. Le cinquiéme fut tenu à Paris le 25. Décembre 1565. Nicolas des Galards, miniſtre d'Orleans, préſida : Louis Cappel, miniſtre de Meaux, & Pierre le Clerc, ancien de l'égliſe de Paris, furent ſecretaires. On y avertit les égliſes de ſe précautionner contre le livre de Charles Dumoulin, intitulé, *Unio quatuor Evangeliſtarum*, comme renfermant pluſieurs erreurs ; & l'on y avertit les miniſtres de ne point aſſiſter aux exhortations du même ni à la participation des ſacremens adminiſtrés par lui, parce, dit-on, qu'il les adminiſtroit contre l'ordre eccléſiaſtique des aſſemblées de pieté des égliſes Réformées.

VI. Le ſixiéme fut tenu à Verteuil en Angoumois au commencement de Septembre 1567. De Leſtre fut modérateur. On y lut les déciſions de quinze cas de conſcience données par Jean Calvin, paſteur & profeſſeur à Genéve. Calvin, à la requête du ſynode, dreſſa les ſtatuts & decrets concernant le mariage.

VII. Le ſeptiéme fut aſſemblé à la Rochelle le 2. d'Avril & jours ſuivans de l'an 1571. Theodore de Beze, miniſtre de l'égliſe de Geneve, fut modérateur, & Nicolas des Galards & Jean de la Rocheraye, ſecretaires. Jeanne reine de Navarre aſſiſta à ce ſynode avec Henri prince de Navarre ; Henri de Bourbon, prince de Condé ; Louis, comte de Naſſau ; Gaſpard, comte de Coligni, grand amiral de France, & pluſieurs autres ſeigneurs. Theodore de Beze y fut invité par ces ſeigneurs, & il rapporta une copie de la confeſſion de foi qui fut dreſſée & ſignée, & l'on mit cette copie dans les archives publiques où elle eſt encore.

VIII. Le huitiéme fut tenu à Nîſmes le 6. de Mai 1572. Jean de la Place fut modérateur & ſecretaire.

IX. Le neuviéme ſe tint à Sainte-Foi en Février 1578. Pierre Merlin fut modérateur, & les ſecretaires furent François Loiſeau & Guillaume de la Jaille. Henri de la Tour, duc de Bouillon, maréchal de France, y aſſiſta de la part du roi de Navarre. On y défendit à ceux qui voudroient mettre en vers des hiſtoires ſacrées, d'y introduire les noms des dieux du Paganiſme ; & aux miniſtres d'exercer la médecine.

X. Le 10. s'eſt tenu à Figeac dans le Querci le 2. Août 1579. La Faye, miniſtre de l'égliſe de Paris, fut modérateur ; il eut Couet pour adjoint, & François de la Nouaille fut le ſecretaire. Antoine de Puramelle, viguier de Figeac, y aſſiſta. On y établit que les ſynodes nationnaux ſe tiendroient chaque année une fois ; ce qui n'eut pas lieu.

XI. Le 11. ſe tint à la Rochelle le 28. de Juin 1581. De Nort, miniſtre de la Rochelle, préſida ; de la Plante fut adjoint ; de l'Eſtang Godion, & de Chauveſton, ſeigneur de Beauvais, miniſtre de S. Martin, furent ſecretaires. On y condamna une Hiſtoire de France imprimée à la Rochelle, & un livre latin ſur la Geneſe, de Jacques Broccard, Piémontois, imprimé au même lieu.

XII. Le 12. eſt celui de Vitré en Bretagne, aſſemblé le 15. de Mai 1583. Pierre Merlin en fut le modérateur, Matthieu Virelle adjoint, René Pineau & Jérôme Farreau, ſecretaires. Il ſe tint au château du ſieur de Laval.

XIII. Le 13. ſe tint à Montauban en Juin 1594. Michel Berauld préſida ; Jean-Baptiſte Rotan fut adjoint ; Jean Gardeſi & Jacques Thomas furent ſecretaires. On introduiſit la lecture de la Bible de la verſion de Genéve, qui avoit été faite à la ſollicitation des égliſes de France. On ajoura au catalogue de ceux qu'on excommunie, *les ſorciers, charmeurs & enchanteurs*. On y réſolut de prier Theodore de Beze de mettre en rimes les cantiques de la Bible pour les chanter avec les pſeaumes.

XIV. Le 14. fut aſſemblé à Saumur en 1596. au mois de Juin. De la Touche préſida ; Pacard fut adjoint ; Vincent & Calmon furent ſecretaires. On y lut la confeſſion de foi, qui fut approuvée avec ſerment par tous les aſſiſtans.

XV. Le 15. fut aſſemblé à Montpellier en 1598. au mois de Mai. Berauld, paſteur de l'égliſe de Montauban préſida ; Montigni fut adjoint ; on eut pour ſecretaires Macefet & Cartaur. Le ſynode condamna ces deux écrits. 1. *Apparatus ad fidem Catholicam* : 2. Avis pour la paix

Digitized by Google

de l'Egliſe & du royaume de France. Le roi Henri IV. ayant accordé 43. mille & 300. écus, & un tiers pour l'entretien des égliſes Prétendues Réformées du royaume, le ſynode aſſigna 3333. écus pour l'entretien de deux académies, l'une à Saumur, & l'autre à Montauban, & pour aider à dreſſer les académies de Montpellier & de Niſmes.

XVI. Le 16. fut tenu à Gergeau au mois de Mai 1601. Georges Pacard fut préſident ; Lievin de Beaulieu fut adjoint ; Daniel Chamier & Joſias Mercier furent ſecretaires. On y diſtribua ce que Henri IV. avoit accordé aux égliſes.

XVII. Le 17. ſe tint à Gap en Octobre 1603. Daniel Chamier paſteur de Montelimart, préſida ; Jeremie Ferrier, profeſſeur en théologie à Niſmes, fut adjoint ; Nicolas Vignier & Daniel Roi furent ſecretaires. C'eſt un des plus célebres ſynodes des Prétendus Réformés de France. Du Ferrier qui avoit oſé traiter dans des theſes le pape d'antechriſt, ſur quoi il avoit été decreté d'ajournement perſonnel par le parlement de Toulouſe, dont il appella à la chambre de l'Edit qui étoit à Caſtres, fut approuvé dans ce ſynode. Cette conduite inſenſée déplut avec raiſon au roi, qui menaça le ſynode ; mais l'article où la doctrine impie de du Ferrier eſt approuvée, reſta, & fut imprimé dans le corps de la confeſſion.

XVIII. Le 18. fut aſſemblé à la Rochelle en Mars & Avril 1607. Michel Berauld préſida ; Jacques Merlin fut adjoint ; André Rivet & Daniel Roi furent ſecretaires. Le ſynode députa au roi pour demander, 1°. Qu'on nommât deux députés généraux en la place de ceux qui avoient ſervi depuis l'aſſemblée de Chatelleraud; 2°. Qu'on réduiſit le tems de leur ſervice à une année ; 3°. Que les Prétendus Réformés fuſſent tenus de nommer ſeulement deux perſonnes au roi, qu'il auroit le bonté d'agréer. Les députés ayant été gagnés à la cour, il y eut partage dans le ſynode, les uns étant favorables à la cour, les autres y étant oppoſés.

XIX. Le 19. ſe tint à Saint-Maixent en Mai & Juin 1609. Jacques Merlin préſida, & eut pour adjoint Jeremie Ferrier, & pour ſecretaires André Rivet & Gedeon Dupradel. On y reçut le livre que Vignier avoit compoſé ſur la matiere de l'antechriſt, ſelon l'ordre donné dans le ſynode précédent. On y chargea auſſi chaque province de ſe préparer ſur quelqu'une des matieres controverſées entre les Catholiques & les Proteſtans, & l'on exhorta chaque province à choiſir des perſonnes qui étudiaſſent expreſſément ces matieres. L'ouvrage de Vignier reçu dans ce ſynode, fut commencé à examiner à l'académie de Saumur, & il a été imprimé ſous le titre de *Théatre de l'antechriſt*. Il eſt plein de faux raiſonnemens & de calomnies contre le pape & l'Egliſe catholique.

XX. Le 20. fut aſſemblé à Privas en 1612. Il commença en Mai & finit en Juillet. Daniel Chamier paſteur de Montelimart, préſida, Pierre Dumoulin fut adjoint, Etienne de Monſanglard & Erienne Maniald furent ſecretaires. On y renouvella & jura l'union entre toutes les égliſes proteſtantes. Le profeſſeur Jeremie Fertier fut excommunié. On y agita pluſieurs queſtions ſur le Baptême & ſur la doctrine de Piſcator, touchant la juſtice perſonnelle de J. C. ou ſa ſoumiſſion à la loi.

XXI. Le 21. ſe fit à Tonneins en Mai & Juin 1614. Jean Gigord, paſteur & profeſſeur en théologie à Montpellier, préſida, Jean Gardeſi y fut adjoint, André Rivet & Denys Maltret furent ſecretaires. Rivet eut 600. livres de recompenſe pour quelques ouvrages qu'il avoit faits, & Gigord 1850. liv. pour avoir ſoutenu une diſpute publique à la cour avec le P. Cotton Jeſuite.

XXII. Le 22. fut aſſemblé à Vitré en Mai & Juin 1617. Andre Rivet fut préſident, Jean Chauve adjoint, & Daniel Jamet & Elie Bigot ſecretaires. On députa au roi pour le feliciter ſur la mort du maréchal d'Ancre, comme ſi elle eût été neceſſaire pour rendre la tranquillité au royaume.

XXIII. Le 23. ſe tint en 1620. à Alais, depuis le 1. d'Octobre juſqu'au deux Décembre. Pierre Dumoulin, paſteur de l'égliſe de Paris, préſida ; Laurent Brunier fut adjoint, Nicolas Vignier & Thomas Papillon furent ſecretaires. On y approuva les déciſions du ſynode de Dordrecht, auquel le roi n'avoit pas voulu que les Proteſtans de France envoyaſſent leurs députés. On y condamna auſſi de nouveau la doctrine Arminienne, & l'on y reçut Benedict Turretin, paſteur & profeſſeur en théologie à Geneve, qui apportoit une lettre de ſon égliſe.

XXIV. Le 24. fut tenu à Charenton durant tout le mois de Septembre 1623. Durand préſida, Baili fut aſſeſſeur, le Faucheur & de Launai furent ſecretaires. C'eſt le premier ſynode national où le roi ait fait aſſiſter un commiſſaire de ſa part. Les lettres patentes qui y envoyerent Auguſte Galand, membre des égliſes prétendues réformées, conſeiller du roi dans ſon conſeil privé, & procureur général du royaume de Navarre, ſont du 17. d'Avril 1623. & ordonnent qu'à l'avenir il y aura toujours dans les colloques & ſynodes un officier de la part du roi. Sa Majeſté trouva mauvais que l'on eût fait un décret pour adherer au ſynode de Dordrecht, parce que cela ôtoit la liberté de conſcience. Durand tomba malade en revenant de ce ſynode & mourut en 1626. Il avoit été miniſtre du landgrave de Heſſe, enſuite de la princeſſe Catherine ducheſſe de Bar, ſœur de Henri IV. & enfin de l'égliſe de Paris. On a 3. de ſes ſermons ſur le 19. verſet du chapitre I. de l'épître de S. Paul aux Theſſaloniciens.

XXV. Le 25. fut tenu à Caſtres depuis le 16. de Septembre juſqu'au 5. de Novembre 1626. Le ſieur Galand y aſſiſta comme commiſſaire de la part du roi, Chauvé préſida, Denys de Bouteroue fut adjoint, Blondel & Petit furent ſecretaires. On députa Bouteroue & Baleines au roi, pour demander que Pierre Dumoulin fût rétabli dans l'égliſe de Paris, & la permiſſion de tenir une aſſemblée générale : l'un & l'autre furent refuſés.

XXVI. Le 26. s'aſſembla à Charenton en Septembre & Octobre 1631. Auguſte Galand y fut encore commiſſaire, Meſtrezat fut préſident, Jamet aſſeſſeur, Blondel & Armet ſecretaires. On décida qu'il falloit admettre les Luthériens à la communion Eccléſiaſtique, ſans exiger d'eux aucune abjuration.

XXVII. Le 27. fut tenu en 1637. à Alençon en Normandie depuis le 27. Mai juſqu'au 9. de Juillet. Benjamin de Baſnage préſida, Couppé fut adjoint, Blondel & de Launai furent ſecretaires. M. de S. Marc, conſeiller d'état de ſa Majeſté fut commiſſaire. Les égliſes de Bearn furent incorporées dans ce ſynode aux ſynodes nationaux des égliſes prétendues réformées de France. On y condamna les écrits du ſieur de la Milletiere, qui vouloit réunir les deux Religions, & on y approuva ceux de Daillé qui avoit tâché de le réfuter.

XXVIII. Le 28. ſe tint à Charenton depuis le 26. Décembre 1644. juſqu'au 26. Janvier 1645. Le commiſſaire fut M. de Caumont de Boiſgrelier, conſeiller d'état. On élut Gatiſſoles, profeſſeur en théologie à Montauban, pour préſident, Baſnage pour aſſeſſeur, Blondel & le Coq pour ſecretaires.

XXIX. Le 29. fut aſſemblé à Loudun depuis le 10. de Novembre 1659. juſqu'au 10. de Janvier 1660. Daillé préſida, de Langle fut aſſeſſeur, Deſloges & Loride furent ſecretaires. Le député de la part du roi fut le ſieur de la Magdelaine, conſeiller au parlement de Paris. Le ſynode temercia Drelincourt des ouvrages qu'il avoit publiés, & l'exhorta de faire paroître ceux qu'il avoit encore compoſés. Le roi fit dire au ſynode que ces aſſemblées nombreuſes coutant beaucoup, & cauſant autant d'embarras, & que les affaires d'ailleurs pouvoient être jugées par les Synodes provinciaux, ſon intention étoit, que l'on n'en aſſemblât plus que par ſon ordre exprès. Quelques ſollicitations que les Prétendus Réformés ayent fait depuis pour faire changer d'intention à ſa majeſté ils n'ont pu rien obtenir. En ſorte que ce 29. ſynode eſt le dernier ſynode national des égliſes de France. Cette ceſſation a diminué le nombre des héréſiques dans ce royaume.* *Voyez* le recueil de ces ſynodes nationaux par le ſieur Aymon, apoſtat de l'égliſe Catholique, *in-4°.* l'Hiſtoire de l'edit de Nantes, par Benoît ; l'Hiſtoire de Geneve par M. Spon, édition de 1730. avec des notes, &c.

Digitized by Google

T

TABERNÆMONTAN ou TABERNMONTAN, (Jean-Théodore) ainſi nommé du lieu de ſa naiſſance, fut premier médecin de l'électeur Palatin, de Marquard, évêque de Spire, & de pluſieurs autres princes. Il étoit phyſicien ou médécin ordinaire à Wormes, lorſqu'il quittacette ville pour aller à Heidelberg. Il croyoit que l'on pouvoit guérir la plus grande partie des maladies, & ſe conſerver la ſanté en uſant des ſimples qui croiſſent dans le pays où l'on a pris naiſſance, & que Dieu y avoit ſuffiſamment pourvu en en produiſant d'aſſez ſalutaires dans tous les royaumes du monde. Il ne vouloit point que l'on ſe ſervît, ni de la thériaque ni du Mithridate, & il les employoit très-rarement. Pendant le ſiége de Metz en 1552. où il étoit médecin d'armée, il guérit avec une ſimple poudre un grand nombre de ceux que les armes à feu avoient bleſſés. Lorſqu'il mourut en 1590. il étoit pere de 18. enfans, entre leſquels *Jean-Jacques* & *Philippe Jacques* ſe ſont diſtingués dans l'exercice de la médecine. Jean-Théodore s'étoit formé un herbier qu'il avoit enrichi pendant 36. ans. Il en a fait part au public. Il y avoit recueilli plus de trois mille ſimples. Jérôme Bauhin célébre médecin de Baſle, l'a beaucoup augmenté depuis. Jean-Théodore Tabernmontan a donné auſſi le tréſor des bains, &c. * *Voyez* le Dictionnaire hiſtorique de Hoffman, *tome 4. page 33.* & Manget, dans ſa Bibliotheque des médecins qui ont écrit, *liv. 19.*

TABOR, petite ville de Boheme, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on cite*, Cocceïus, *hiſtor. Huſſitar.* il faut *Cochlæus.*

TABOUROT, (Etienne) plus connu ſous le nom du ſieur *des Accords. Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve déja dans ce Dictionnaire.* Tabourot, procureur du roi au bailliage de Dijon, s'eſt fait connoître dans le XVI. ſiécle par quelques ouvrages ſinguliers; le plus connu eſt celui qui eſt intitulé, *Bigarrures & Touches du ſeigneur des Accords*, dont on a pluſieurs éditions, une entr'autres avec les apophtegmes du ſieur Gaulard, & les Eſcraignes Dijonoiſes, à Paris chez Maucroi, *in-12.* Il fit cet ouvrage à l'âge de 18. ans, mais il le revit & l'augmenta en ayant plus de 39. Il n'y mit pas le nom d'Etienne Tabourot à découvert, mais il le cacha dans les lettres initiales des 15. premiers chapitres. En 1567. il publia ſous le nom de Jean Deſplanches, libraire & imprimeur à Dijon, le livre intitulé, *Synathriſie*, (*συναθροισις*) ou *Recueil confus.* Il mourut à Dijon en 1590. âgé de 43. ans. Son ſurnom de des Accords vient de ce qu'ayant une fois envoyé un ſonnet à mademoiſelle Bégar, au bas duquel il avoit mis ſa déviſe, *à tous accords*; au lieu de ſon nom, la demoiſelle en lui répondant le qualifia, *ſeigneur des Accords*; & le préſident Bégar lui ayant pluſieurs fois depuis donné ce nom, Tabourot l'adopta. Voici ſon épitaphe telle qu'on la lit dans l'égliſe de S. Benigne de Dijon.

D. M.

Et memoriæ æternæ STEPHANI TABORATII ACCORDII, *qui ſifci procurator, apud ſuos, tum meritis, tum liberalitate regiâ effectus, inter publicas patriæ diſcordias, animam quietam & concordem, non ſine amicorum dolore exhalavit.*

* M. de la Monnoie, ſur les *jug. des Sçav.* de M. Baillet, *t. 6.* in-4°. *pag. 338. & 339.*

TACHON (dom Chriſtophe) de S. Sever, au diocèſe d'Aire en Gaſcogne, entra jeune dans la congrégation de S. Maur, où il prononça ſes vœux, âgé de 19. ans dans l'abbaye de Notre-Dame de la Dorade de Toulouſe, le 7. de Janvier de l'an 1649. En 1665. il fut nommé prieur de l'abbaye de S. Guillelm du déſert, & en 1673. prieur de celle de Notre-Dame de la Montgueï, près de la ville de Narbonne. C'étoit un religieux d'une grande pieté, bien inſtruit de la morale évangélique, & plein de zele. Il prêcha avec ſuccès, & fut-tout avec édification; & pour apprendre aux autres comment ils devoient ſe conduire dans l'exercice d'un ſi ſaint miniſtére, il compoſa ſur ce ſujet un ouvrage qui eſt fort eſtimé: il eſt intitulé, *De la ſainteté & des devoirs d'un prédicateur évangelique, avec l'art de bien prêcher, & une courte méthode pour catéchiſer.* Cet ouvrage eſt terminé par un formulaire de catéchiſme pour des perſonnes déja un peu inſtruites, & par un avis aux prédicateurs touchant la maniere de ſe bien gouverner en faiſant des miſſions pour les rendre utiles. Ce livre eſt dédié aux Miſſionnaires, & fut imprimé à Toulouſe en 1685. *in-12.* & à Paris chez Jean-Baptiſte Coignard. Il renferme bien des inſtructions ſolides, & des verités très-importantes & clairement expoſées. L'auteur mourut dans l'abbaye du Mas-Garnier, le 9. Décembre de l'an 1693. M. du Pin en parle dans ſa table des auteurs eccléſiaſtiques, où il l'appelle mal-à-propos TACHOR.* *Voyez* la *Bibliotheque hiſtorique & critique des auteurs de la Congrégation de ſaint Maur*, &c. par dom le Cerf de la Vieville, religieux de la même congrégation, ſur la fin. *Mém. du tems*, &c.

TACITURNES, c'eſt le nom que l'on a donné dans le XVI. ſiécle à une branche de l'Anabaptiſme. Ceux-ci étoient perſuadés que ces mauvais jours, dont parle S. Paul, étoient arrivés; jours auſquels il falloit ſe taire, & où la porte de l'Evangile devoit être fermée. Ainſi, ſelon eux, le monde étoit indigne d'entendre la parole du Seigneur, & c'étoit faire un crime que de l'annoncer à la multitude. Lors donc qu'on les interrogeoit ſur la préference que l'on devoit donner aux diverſes religions, & ſur le choix qu'on en devoit faire dans un tems ſi orageux, ils ſe taiſoient obſtinément, & ſe répandoient, pour toute réponſe, en invectives contre les déreglemens du ſiécle. Il a comblé ſa meſure, diſoient-ils, & il ne mérite plus d'être inſtruit des vérités évangeliques. On ne peut diſconvenir que cette branche d'Anabaptiſtes n'ait été remplie d'aſſez bonnes gens, & aſſez reglés pour les mœurs. Auſſi étoit-ce de ces Anabaptiſtes de bonne foi, dans qui la ſéduction avoit corrompu la croyance, ſans leur corrompre tout-à-fait le cœur, que le parti d'ailleurs inſenſé, & toujours contraire à la verité, tiroit toute ſa gloire ſi l'on peut en tirer quelqu'une de ſon attachement à ce que l'évangile & la tradition condamnent ouvertement, & de ce que dit même ſouvent fort oppoſé au bon ſens & à la raiſon. Le pere Catrou, Jeſuite, a parlé de ce Taciturnes dans ſon *hiſtoire des Anabaptiſtes*, qui eſt ſolide & bien écrite. *Conſultez* le livre IV. de l'édition *in-12.* de Paris 1733. ſous les années 1526. & 1530.

TADDE'E (N.) Florentin, nâquit de parens obſcurs & juſqu'à l'âge de 30. ans il mena une vie oiſive, pareſſeuſe; ou occupée à des exercices très-vils. Mais ſe réveillant à cet âge, comme d'un profond ſommeil, il eut honte de lui-même, commença alors à apprendre les premiers élémens des lettres, entra enſuite plus avant dans l'étude, y réuſſit par ſa grande application, & alla à Bologne où il étudia en philoſophie & en médecine. Il ſe rendit ſi habile dans la derniere, qu'on le jugea capable d'en donner des leçons, & en peu de tems il fut un des médecins les plus renommés de toute l'Italie, & il eut 50. florins d'or.

Digitized by Google

par jour. Ayant été appellé par le pape, il voulut deux cens florins d'or par jour, & lorſqu'il l'eut gueri, le ſouverain pontife lui donna dix mille florins d'or. Taddée mourut à Bologne en 1303. âgé de 80. ans. C'eſt ce qu'en dit Jean Cinelli dans ſon hiſtoire encore manuſcrite des écrivains de Florence, au rapport de M. Manget qui en cite les propres paroles en italien dans ſa bibliotheque des écrivains médecins, livre 19. André Quenſtedt dans ſon dialogue des hommes illuſtres de ſa patrie, dit que Taddée fut le premier entre les Latins qui joignit la connoiſſance d'une philoſophie plus ſubtile avec celle de la médecine, & qu'il exerça lui-même la médecine, où il fit un gain incroyable. Vanderlinden ajoute qu'il a fait des commentaires ſur les aphoriſmes d'Hyppocrate ; ſur les pronoſtics du même ; ſur la maniere de traiter les maladies aiguës du même ; ſur un livre de Joannitius, intitulé, *Iſagoge* ; ſur les ouvrages de Jean-Baptiſte Nicolini. Il en a fait auſſi ſur l'*Ars parva* de Galien. * *Voyez* Manget au lieu cité, & les auteurs qu'il cite lui-même touchant Taddée.

TAFILET, (Muley Archi) roi en Afrique, fameux dans le XVII. ſiécle. Il fut ſurnommé Tafilet du royaume de ce nom que ſon pere avoit poſſedé. Celui-ci avoit eu ce fils d'une concubine de Mauritanie. Il naquit avec une ame guerriere, & dès ſa premiere jeuneſſe il donna de grandes preuves de ſa valeur & de ſon habileté dans le métier des armes. Sous ſon frere aîné qui ſuccéda à ſon pere, il fit valoir ſa capacité & ſon experience ; mais les deux freres s'étant brouillés, ils en vinrent aux mains, & l'aîné perdit la vie dans un combat. Tafilet craignant le reſſentiment de ſon neveu, fils du défunt, ſe retira auprès d'un prince d'Abyſſinie, contre qui il ſouleva enſuite ſes propres ſujets, qu'il étrangla pendant un repas, & des états duquel il s'empara. Il ſubjugua enſuite divers pays voiſins, par ruſe ou par force, & ſe mit en tête de conquerir toute l'Afrique. Il commença par attaquer les princes qui avoient partagé entr'eux le royaume de Maroc, & il les défit. Il épouſa enſuite la fille d'un prince des côtes de la mer Atlantique, riche & puiſſant, qu'il réduiſit peu après à être ſon vaſſal. Il vainquit le roi de Fez dans une bataille rangée, ſubjugua ſon royaume & le contraignit à ſe retirer dans les montagnes, & de-là dans la ville de Salé. Il remporta auſſi une victoire complette ſur le prince Gaſſan, ravagea ſon pays, & força la ville de Tétuan à ſe ſoumettre. Gaſſan s'étant réfugié à Argillan, il mit le ſiége devant cette ville, & il s'en ſeroit rendu maître ſans le ſecours que les Anglois y apporterent, & qui le contraignirent à ſe retirer. Il obtint cependant que Gaſſan ſortiroit de la ville, & ſe retireroit dans des lieux d'où il ne pourroit lui nuire. Après ces expéditions Tafilet ne penſa plus qu'à bien regler ſes propres états : il rendit ſes ſujets des guerriers habiles, il fit fleurir le commerce, traita avec les Anglois & les Hollandois, & fit faire une fonte conſidérable de canons, pour laquelle il employa des Chrétiens, dont il connoiſſoit l'habileté en ce genre. Quand il vit que tout étoit en bon état chez lui, que ſes richeſſes étoient fort augmentées, que ſes ſujets étoient bien aguerris, il forma le deſſein de s'emparer d'Alger ; mais ſa mort arrivée en 1670. prévint l'exécution de ce projet. * Lorenzo Graſſo, *Elogi de capitani illuſtri, pag. 128.* Hiſtoire de Tafilet écrite par un agent du roi d'Angleterre en Afrique, & en 1683. *in-12.* par le ſieur Mouette. Cette hiſtoire eſt peu de choſe.

TAGEREAU (Vincent) célébre avocat au parlement de Paris, étoit Angevin. Il eſt très-connu par ſon traité contre le congrès, ou l'uſage de la preuve d'impuiſſance par le congrès, dont M. Boileau a dit dans ſa huitiéme ſatyre en parlant des animaux :

Et jamais juge entr'eux ordonnant le congrès
De ce burleſque mot n'a fait ſes arrêts.

Cet uſage fut aboli en 1677. ſur un plaidoyé de M. le préſident de Lamoignon alors avocat général, après avoir été ſuivi long-tems dans les officialités. L'ouvrage de Tagereau eſt intitulé : *Diſcours de l'impuiſſance de l'homme & de la femme*, & a été imprimé à Paris en 1611. *in-8°.* 2. vol. Ce diſcours ſe trouve auſſi, *pag. 646.* de la bibliotheque du droit françois, par Laurent Bouchel, *t.* 3. de l'édition de Paris 1667. *in-folio*, au mot *Separation*. L'auteur y prouve, chap. 7. que le congrès eſt deshonnête, impoſſible à exécuter, & empêche plutôt de connoître la verité, qu'il ne ſert à la découvrir ; qu'ainſi l'uſage doit en être rejetté. * *Mém. du tems. Journal du Palais, t. 3. p. 466. & t. 5. p. 1.* Broſſette, notes ſur les *Sat.* de Boileau, *t.* 1. de l'édition *in-12.* en 4. vol. *p. 118.*

TAGLIACARNE ou TAILLECARNE. (Benoît) *Ajoutez ce qui ſuit à ce qui eſt dit dans le Moreri, édition de 1725.* Il fut abbé de Nanteuil en vallée, diocèſe de Poitiers, & de Font-froide au diocèſe de Narbonne : il fut nommé évêque de Graſſe en 1533. où 1534. ſur la démiſſion de René du Bellay. Il mourut à Avignon le 18. d'Octobre 1536. *Dans le même article, au lieu* de Pierre du Moulin, *liſez* Charles du Moulin : *correction qui ſervira auſſi au Moreri, édition de 1732.*

TAGO, général d'armée du tems d'Amilcar, pere d'Annibal, ſe rendit célébre par ſa valeur. Les Vetons, que tous les anciens géographes placent au voiſinage des Ovetains, des Carpetains, des Vaccéens & des Celtiberiens, & que Reſende exclut de la Luſitanie, ſe voyant preſſés par les Luſitaniens & quelques autres, & voyant que les Phocéens avec qui ils s'étoient ligués, avoient été taillés en piéces par les premiers, réſolurent de verſer juſqu'à la derniere goutte de leur ſang pour les venger. Ils choiſirent Tago, Luſitanien d'origine, pour leur général. Tago, à l'intrépidité & à l'expérience joignoit la haine des Carthaginois, dont l'ambition étoit un obſtacle à la ſienne. Il entra dans la Turditanie, & déſola toute cette province. Aſdrubal n'eut pas le tems de s'oppoſer à cette premiere fureur, mais bientôt il le joignit, le combattit & le fit priſonnier. Alors les Vetons implorérent la clémence d'Aſdrubal qui leur pardonna, afin de pouvoir regler plus tranquillement les affaires d'Eſpagne, ſur laquelle les Romains commençoient à jetter les yeux. Mais il ne voulut uſer d'aucune miſéricorde envers Tago, & il le fit mourir. Quelque tems après lorſqu'il travailloit avec ardeur à de nouveaux préparatifs de guerre qui l'occupoient depuis environ 3. ans, un eſclave de Tago le poignarda au pied des autels ; dans le tems même qu'il offroit aux faux dieux, qu'il adoroit, un ſacrifice pour le ſuccès de ſes vaſtes deſſeins. Ce fut pour venger la mort de ſon maître que cet eſclave ſe porta à une action ſi hardie, dont il ne tarda pas à être la victime. On ſe ſaiſit de lui, on lui fit ſouffrir des tourmens affreux ; mais paroiſſant inſenſible à la douleur, & ravi d'avoir vengé la mort de Tago, il expira en inſultant aux Africains. * *Voyez* ceux qui ont écrit l'hiſtoire des Carthaginois, l'*Hiſtoire de Portugal* par M. de la Clede, ſecretaire de M. de Cogni, au commencement du premier volume, *pages 17. & 18.* de l'édition *in-4°.*

TAILLE (Jean & Jacques de la) de Bondaroy, freres, auteurs dramatiques, ſe font fait connoître dans le XVI. ſiécle par pluſieurs piéces de théatre & quelques autres ouvrages de poéſie, & que Jean, qui étoit l'aîné fit imprimer à Paris chez Frederic Morel, imprimeur du roi en 1572. 1573. & 1574. en deux volumes *in-8°.* & qu'il dédia à Marguerite de France, ducheſſe de Valois, reine de Navarre. Les piéces contenues dans le premier volume ſont Saül furieux, de 1568. la mort de Daire ou de Darius & Alexandre, tragédies ; la premiere eſt de Jean, & les deux dernieres de Jacques. Le ſecond volume contient la *famine* ou *les Gabaonites*, tragédie, *les corrivaux*, comédie en proſe, & le *Negromant*, auſſi comédie en proſe, avec des élegies & poéſies ; le tout de Jean de la Taille. Outre ces piéces, on trouve encore *Le courtiſan retiré*, poéme : *Le combat de fortune & pauvreté*, poéme, par Jean, & *La mort de Paris, d'Alexandre & d'Oenone*, poéme par le même. Ces deux freres étoient gentilshommes d'une très-ancienne nobleſſe

Digitized by Google

de Beauce, & ils avoient eu pour pere & mere Louis de la Taille, seigneur haut châtelain de Bondaroy & de Farouville en Beauce, & *Jacqueline* de Leſtendart, d'une maiſon noble de Normandie, leſquels avoient été mariés par contrat du 2. Septembre 1532. Jacques de la Taille mourut à Paris en l'année 1567. dans un âge peu avancé. Jean de la Taille, ſon frere aîné, fut ſeigneur haut châtelain de Bondaroy & de Faronville; & malgré ſon attachement pour les muſes, il ne laiſſa pas de ſervir avec diſtinction dans les guerres de ſon tems. On apprend par ſon épitre dédicatoire à la reine de Navarre, qu'il s'étoit trouvé à la bataille de Dreux en 1562. & qu'à la journée d'Amay-le-duc en 1570. ſuivant les étendards du prince de Navarre, depuis roi de France, il fut dangereuſement bleſſé d'un coup de lance au viſage, & qu'au retour du combat, tout couvert de ſang & de pouſſiere, ce prince lui fit l'honneur de l'embraſſer, & le remit entre les mains de ſes chirurgiens pour le penſer. Il mourut dans ſon château de Bondaroy près de Pithiviers en Beauce, à l'âge de 97. ans. Il avoit été marié par contrat du 4. Avril 1575. avec *Charlotte* du Moulin, fille d'*Antoine* du Moulin, chevalier ſeigneur de Rouville, & de *Catherine* le Comte. Il en laiſſa un fils unique, qui fut LANCELOT de la Taille, ſeigneur haut châtelain de Bondaroy, Faronville ſur Eſſaune, Combreux & d'Ambleville, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, qui fut marié le 30. d'Octobre 1611. par contrat du 27. précédent, avec *Antoinette* de Savigny, veuve de *Jean* du Monceau, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, capitaine de cent chevaux-legers pour le ſervice de S. M. ſeigneur de Tignonville, Bagnaux Nancray, Meſrobert & d'Eſtouche, & fille de *Chrétien* de Savigny, ſeigneur de Roſne, de Tonnois, &c. maréchal de France pour la ligue, & gouverneur de Paris & de l'Iſle de France pour ce parti, dont il fut un des chefs, depuis maréchal de camp général de l'armée du roi d'Eſpagne aux Pays-bas, tué d'un coup de canon au ſiége de Hultz en 1596. & d'*Antoinette* d'Anglure, dame & vicomteſſe d'Eſtoges. De cette alliance vinrent NICOLAS de la Taille, ſeigneur de Bondaroy, qui ſuit; *Antoinette* de la Taille mariée à Paris, en la paroiſſe de S. Gervais, le 22. Novembre 1661. avec *Paul* d'Antioque, comte du Miel, veuf de *Jeanne* du Sauſſay; & *Eliſabeth* de la Taille, mariée avec *Charles* de Gauville, ſeigneur de la Motte & de Javercy, ni l'une ni l'autre de ces deux filles ne laiſſerent d'enfans.

NICOLAS de la Taille, ſeigneur haut châtelain de Bondaroy, baron du Queſne, épouſa par contrat du 26. Juin 1647. *Eliſabeth* de Guignolet, fille de *George* de Guignolet, écuyer, ſeigneur du Cheſnau, & de *Marie* de Randal. Il n'en eut qu'une fille, nommée *Marie* de la Taille, batiſée à Paris en la paroiſſe de S. Paul le 16. Juillet 1663. & mariée en 1680. avec *André* de Sainxe, écuyer, ſeigneur de Dormeville. En elle finit la branche des ſeigneurs de Bondaroy de la maiſon de la Taille, dont il reſte encore en 1735. quelques autres branches, entr'autres celle des ſeigneurs de FRESNAY près de Montfort l'Amaury, qui a été formée par VALENTIN de la Taille, ſeigneur de Freſnay, frere puîné de *Jean* & *Jacques* de la Taille de Bondaroy, *qui ont donné lieu à cet article.* Il fut marié avec *Louiſe* de Montliart, fille d'*Antoine* de Montliart, ſeigneur de Rumont, & de *Marie* de Harlay. Sa poſtérité ſubſiſte en la perſonne de *Jean-Baptiſte* de la Taille, ſieur de Freſnay, lieutenant de vaiſſeau du roi, marié avec *Claire-Marguerite* de Nevers de Cogolin. La branche des ſeigneurs des ESSARS a été commencée par JEAN de la Taille, ſeigneur des Eſſars & d'Oſſenville, grand oncle de *Jean* & *Jacques* de la Taille de Bondaroy, auteurs dramatiques. Il étoit troiſiéme fils de MARTIN de la Taille, ſeigneur haut châtelain de Bondaroy, des Eſſars, d'Oſſenville, d'Anorville, de Nacelle, de Souville, du Monceau, de Rigneville, de la Motte-Boulains & de la Chaiſe près de Sercotte, gentilhomme de l'hôtel de Marie de Cleves, ducheſſe d'Orléans, de Milan & de Valois, mere du roi Louis XII. & de *Jacquette* le Vovier. Lui & *Etienne* de la Taille, ſeigneur de Bondaroy, ſon frere aîné, épouſerent par un même contrat en date du 9. Janvier 1495. les deux ſœurs; l'aîné *Philippe*, & le cadet *Marie* de Poilloue, filles de *Jacques* de Poilloue, écuyer, ſeigneur de Saclas. La poſterité du cadet ſubſiſte. *Charles* de la Taille, ſeigneurs des Eſſars, de Marcinvilliers, du Buiſſon, &c. deſcendu de lui au douziéme degré, fut capitaine d'une compagnie de canoniers dans le régiment royal artillerie, commiſſaire provincial d'artillerie, & chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis; & en conſidération de ſes longs ſervices, le roi lui accorda une penſion, qui a été continuée après ſon decès à ſes enfans. Il mourut à Paris le 9. Décembre 1725. veuf de *Suſanne-Julie* de Champs, la couſine, fille de *Louis* de Champs, ſeigneur de Giſſé, le Boulay, Bitry & Tranelinville, & de *Suſanne* de la Taille. Il l'avoit épouſée par contrat du 18. Mai 1696. Il laiſſa d'elle *Anne-Suſanne* de la Taille, née en 1699. religieuſe de la congrégation de Notre-Dame à Eſtampes; *Eliſabeth-Marie* de la Taille, née le 27. Avril 1700. religieuſe dans le même couvent; JACQUES de la Taille, ſeigneur des Eſſars, qui ſuit; *Anne-Charlotte* de la Taille, née le 27. Juillet 1703. mariée le 9. Novembre 1734. avec *Claude* de Touſtain, ſeigneur des Mures, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, ancien capitaine dans le régiment d'Artois; *Antoine-Hector* de la Taille, chevalier des Eſſars, né le 20. Novembre 1705. lieutenant, puis en 1734. capitaine au régiment de la Marine; & *Edme* de la Taille, né le 12. Novembre 1706. capitaine aide-major au même régiment de la Marine en 1734.

JACQUES de la Taille, ſeigneur des Eſſars, de Marcinvilliers & du Buiſſon, né le 6. Août 1701. ci-devant mouſquetaire du roi dans la premiere compagnie, fut marié le 15. Octobre 1726. par contrat du jour précédent, avec *Claude-Charlotte* de Beaulcere, fille de *Charles* de Beaulcer, baron d'Acheres & de Rougemont, & de *Charlotte-Geneviève* de Marandé, & il en a eu *Charlotte-Marie* de la Taille, née le 21. Octobre 1728; *Jacques-Hector* de la Taille, né le 21. Décembre 1729; *Anne-Suſanne* de la Taille, née le 29. Décembre 1730; *Françoiſe-Julie* de la Taille, née le 22. Juin 1733; & *Edme* de la Taille, né le 11. Février 1735.

La branche des ſeigneurs de TRETINVILLE ſubſiſte en la perſonne de FRANÇOIS de la Taille, ſeigneur de Tretinville & de Bitry. Les armes de la Taille ſont *de ſable à un lion d'or, armé, lampaſſé, onglé & couronné de même.* Jean de la Taille de Bondaroy, auteur dramatique, portoit pour deviſe *un lion rempant tenant une épée nue & un livre, avec un rouleau où* étoit écrit: *In utrumque paratus.* La deviſe de Lancelot de la Taille ſon fils, étoit *un homme nud, couronné de palmes, regardant le ciel, & foulant un monde aux pieds, portant une épée nue*, avec ces mots écrits dans un rouleau: *Nou inferiora ſecutus.* *Hiſtoire du Gâtinois, Senonois & Hurepoix de D. Guillaume Morin, art. du lieu de Baignaux, imprimée à Paris en 1630. *Bibliotheque des théatres*, à Paris en 1733. *Titres & mémoires domeſtiques*

TAILLEPIED (Noël) a été un religieux de l'ordre de S. François, qui a fait quelques ouvrages. *Morveri en parle: mais il n'a rien dit* d'un Traité de l'apparition des eſprits, qui fut imprimé à Rouen chez Romain de Beauvais l'an 1606. Dans ce Traité Noël Taillepied ſe qualifie lecteur en théologie: il étoit d'ailleurs prédicateur, comme il paroît par quelques endroits de ſon livre; & dans l'extrait du privilege il eſt dit qu'il étoit religieux à Rouen. Il l'avoit auſſi été à Pontoiſe, lieu de ſa naiſſance. Le livre eſt dédié à Claude Groulard, premier préſident en la cour du parlement de Rouen. Comme ce moine ne compoſa ſon Traité que pour inſinuer que les ames reviennent, on peut bien juger que c'eſt un recueil de contes ridicules. Un anonyme fit néanmoins à l'honneur de cet ouvrage le ſonnet ſuivant, qui mérite d'être rapporté pour ſon extravagance.

A toi, mon Taillepied, ce pied nombreux je taille,

Digitized by Google

Ce pied nombreux de vers, où les pieds de Thetis
N'ont aucun parangon, non tant par mes outis
Que pour ton docte pied, que sur ce pied j'entaille.
S'il advient que mon pied hors son ornière faille,
Ton pied aux vers cieux taillé rend mes pieds garantis
De ces hors apprins par ces filets subtils;
Qui te tirent nos pieds, comme l'ambre la paille.
C'est ore à ton pied droit que la docte raison
Fera marcher les pieds de l'humaine maison:
Mais d'épouser tes pieds, il n'est de conséquence:
Car le pied pegaside heureusement ailé
Vagundant sur les cieux ton pied aux cieux moulé,
Laissant nos pieds humains danser l'humaine danse.

Il ſeroit bien difficile de pénetrer ce que le poëte a voulu dire; on ne peut guère concevoir de galimathias plus obſcur.

TAISAND (Pierre) juriſconſulte François, né à Dijon le 7. de Janvier 1644. jetta les fondemens de ſes études à Pont-à-Mouſſon, étudia le droit à Toulouſe, & prit le degré de docteur à Orleans à l'âge de 18. ans. Il plaida enſuite pendant ſeize ans à Dijon, & depuis l'an 1673 au parlement de Paris. Il retourna enſuite à Dijon, où il eut en 1680. une charge de threſorier de France. Il prenoit auſſi les qualités de conſeiller du roi & de threſorier général des finances en Bourgogne & Breſſe. Il mourut en 1715. âgé de 72. ans. Il a publié une *Hiſtoire du droit* commun, *la Coutume générale des pays & duché de Bourgogne, avec ſon commentaire*, dans lequel cette coutume eſt expliquée par le droit Romain, les loix des anciens Bourguignons, par l'uſage, le commentaire de M. de Chaſſeneuz, les annotations de M. Begat préſident au parlement de Dijon, du ſieur avocat Deſpringles & autres, &c. *in-folio* à Dijon, 1698. des *Prieres du pecheur penitent*: des *Diſcours academiques*, &c. Il a laiſſé une Hiſtoire des vies des plus célebres juriſconſultes, tant anciens que modernes, qui a été publiée depuis ſa mort, *in-4°*. par les ſoins de Claude Taiſand, ſon fils, religieux de l'ordre de Cîteaux, alors directeur des religieuſes du Pont-aux-Dames, qui en 1715. fit imprimer à Dijon la vie de ſon pere *in-4°*. en françois; mais cette hiſtoire des juriſconſultes eſt très-peu exacte. * *Voyez* cette vie; la préface des vies des juriſconſultes; la *Bibliotheque des coutumes* par MM. Berroyer & de Lauriere, &c.

TALARU (Jean de) cardinal, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on doute* s'il a été chanoine & obédiencier de l'égliſe de S. Juſt de Lyon: *le fait eſt vrai*; il fut enſuite cuſtode de la cathédrale, &c.

TALARU (Amedée de) cardinal, &c. *Dans la même édition du Moreri on nomme* ſa mere *Beatrix* de Marcelli, elle ſe nommoit *Beatrix* de Marcilli, & étoit dame de Chalnazel. *A la fin du même article ajoutez*, que *Hubert-François* de Talaru, comman dant à Toulon, brigadier des armées du roi en 1692. &c. avoit épouſé en 1681. *Marie-Anne* d'Ornaiſon, ſœur de *Louis* d'Ornaiſon, marquis de Chamarande, lieutenant général des armées du roi.

TALIACOT (Gaſpard) profeſſeur en médecine & en chirurgie dans l'univerſité de Bologne, ſa patrie, s'eſt rendu très-fameux par ſon expérience, & en particulier par ſon livre, où il enſeigne la maniere de réparer le défaut des narines, des oteilles & des levres. Mais M. Manget croit que tout ce qu'il dit ſur cela, quelque ingénieux qu'il ſoit, n'a jamais pu être que dans la théorie, & que Taliacot lui-même ne l'avoit point pratiqué. Son ouvrage eſt partagé en deux livres: dans le premier il parle en phyſicien habile, du viſage, des narines, des oreilles, des levres; explique enſuite les principes de ſa méthode, & traite de la matiere propre à la réparation, qu'il ſuppoſe poſſible, du lieu où l'on doit la prendre, en quel tems il faut l'employer, &c. s'il faut la tirer du corps même où l'on veut ſuppléer à ce qui manque, ou d'un corps étranger. Il entre dans un plus grand détail dans le ſecond livre ſur la maniere de faire cette operation; & tout l'ouvrage eſt ſemé de quantité de queſtions & de déciſions auſſi utiles que curieuſes. Cet ouvrage accompagné de figures, parut à Francfort en 1598. *in-8°*. ſur l'édition faite à Veniſe l'année précédente 1597. *in-folio*. On a encore du même une lettre latine à Jerôme Mercurialis ſur le même ſujet, avec l'ouvrage de Mercurialis, *De decoratione*, à Francfort en 1587. *in-8°*. Ces conſeils de médecine, dans le recueil de Joſeph Lautenbach, à Francfort en 1605. *in-4°*. Taliacot mourut à Bologne le 7. de Novembre 1553. & fut enterré dans l'égliſe des religieuſes de ſaint Jean-Baptiſte. Dans le lieu où l'on fait à Bologne les démonſtrations anatomiques, on voit la ſtatue de Taliacot qui tient un nez d'une main, * *Voyez* Manget dans ſa Bibliothéque des médecins-qui ont écrit, *liv. 19.* & Orlandi, *Notizia de gli ſcrittori Bolognesi*.

TALLARD, comté. *On a rapporté ſous ce nom dans le Dictionnaire la généalogie de la maiſon d'*Hoſtun, *à laquelle cette terre appartient, & qui en porte le nom. Corrigez ce qui fut pour ſervir au Moreri, édition de 1725.*

III. Jean II. du nom ſeigneur d'Hoſtun. Il laiſſa 1. *Guillaume* d'Hoſtun, &c. Il ne fut pas capitaine de cent hommes d'armes au royaume de Naples, mais gentilhomme de la chambre de Louis II. du nom, duc d'Anjou, roi de Naples & de Sicile.

IV. Antoine d'Hoſtun..... épouſa *Pauline* de Beſſey, non Polié de Beſſay. *Antoine*, l'un de ſes fils, ne fut point, *comme on le dit*, religieux à S. Antoine de Vienne, mais chevalier de Rhodes & commandeur de Grenoble: ce fut celui que l'on nomme *Joyeux*, qui fut religieux de S. Antoine à Vienne.

V. Jacques ſeigneur d'Hoſtun la Laupie, Veicors, *non* Vezicos.

VII. Louis, ſeigneur de Claveſon, &c. épouſa *Merande* de Montchenu, non *Merande* de Montchenu.

XIII. Pierre, ſeigneur de Claveſon, épouſa 2°. *Magdeleine* de Monteynard, *non* de Montignac. Il n'eut point d'enfans du premier lit, excepté une fille, qui mourut après avoir reçu le baptême: *& tous ceux qui ſont nommés dans cet article*, ſont du ſecond..... *Jean* Blanc, liſez *Jean* de Blanc: d'Anlenet, *liſez* d'Alenet.

IX. Charles, ſeigneur de Claveſon, &c. Paterin, *liſez* Patarin: *André* de Borel, liſez *Amieu* de Borel. *Laurence* d'Hoſtun n'étoit point du premier lit, mais du ſecond.

X. Florisel de Claveſon..... épouſa *Jeanne* d'Apchon, *non* d'Acphon.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA BAUME, comtes de VERDUN.

V. Jean d'Hoſtun III. du nom, &c. *Jean* de Brutin, liſez *Jean* Brotin, ſeigneur de Paris. Cernin, *liſez* Bernin.

VII. André d'Hoſtun, au lieu de Fortereſte & Loubeau, *liſez*, la Fortereſſe & Loubert. *Guillaume* d'Hieres n'étoit point chevalier, mais commandeur d'artillerie.

VIII. Jean d'Hoſtun IV. du nom, &c. au lieu de *Claudine* de la Baume-Suze, liſez *Claire*; & au lieu du 13. Juillet, *liſez* le 5.

IX. Antoine d'Hoſtun..... fut capitaine de cinquante hommes d'armes, non de cent. La mere de ſa femme ſe nommoit *Jeanne* de Sugny, non de Lugny. Il fut fait maréchal de camp des armées du roi en 1614. le 26. Juin, *non* le 19. Septembre. Il avoit été fait chevalier des ordres de ſa majeſté dès le 5. de Novembre 1612.

X. Balthasar d'Hoſtun, &c. épouſa *Françoiſe* de Tournon en 1613. *non* en 1614.

Ajoutez auſſi à l'édition de 1732. ce qui ſuit.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA BAUME, comtes de VERDUN.

XII. Gilbert de Gadagne d'Hoſtun, comte de Verdun, baron de Botheon, qui avoit été capitaine dans le régiment de Villeroy, & enſuite lieutenant de roi de la

Digitized by Google

province de Foretz, & député de la nobleſſe de Bourgogne, mourut à Paris le 5. Février 1732. dans la ſoixante-dix-huitiéme année de ſon âge. *Marie-Claire* d'Albon ſa femme, étoit morte le 21. Octobre 1727. âgée d'environ quatre-vingt ans. *Edition de ce Dictionnaire de 1732.* mariée 1°. en Février 1604. *liſez* en Février 1704.

BRANCHE DES COMTES, puis DUCS DE TALLARD.

XII. Camille d'Hoſtun, comte de Tallard, baron d'Arlan, du Poët & d'Arzeliers, ſeigneur des duchés de Leſdiguieres & de Champſaur, (par acquiſition faite en 1719.) maréchal de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur & lieutenant général du comté de Bourgogne, gouverneur particulier des ville & citadelle de Beſançon, général des armées du roi, miniſtre d'état, & préſident honoraire de l'académie royale des ſciences, naquit le 14. Février 1652. & mourut à Paris ſur les ſept heures du matin, le 30. Mars 1728. âgé de 76. ans, un mois & 25. jours, & il fut inhumé le premier Avril ſuivant dans l'égliſe des religieuſes de ſainte Eliſabeth, rue du Temple. Ce ne fut qu'en 1668. & non en 1665. *comme on l'a marqué juſqu'à preſent dans le Moreri,* qu'il eut à l'âge de 16. ans le régiment royal des Cravates, qu'il commanda pendant près de dix ans. Il avoit été fait au mois de Septembre 1667. guidon des gendarmes Anglois. *Reformez ainſi ce qui eſt dit de lui dans le Moreri.* En 1672. il ſuivit le feu roi Louis XIV. à la campagne de Hollande. Sa valeur & même ſa capacité dans le commandement, furent connues de bonne heure par M. de Turenne, qui le choiſit en 1674. pour commander le corps de bataille de ſon armée aux combats de Mulhauſen & de Turkeim. *On a omis dans ſon éloge qu'*il avoit été bleſſé d'un coup de mouſquet à la bataille de S. Denys en 1678. Dans la guerre qui commença en 1688. il eut preſque toujours non-ſeulement des commandemens particuliers pendant les hyvers, mais des corps d'armée ſeparés ſous ſes ordres ſeuls pendant les étés. Il commandoit l'hyver en 1690. dans les pays unis entre l'Alſace, la Sarre, la Moſelle & le Rhin, lorſqu'il conçut le deſſein de paſſer le Rhin ſur la glace pour mettre à contribution le Bergſtrat & le Ringau, il y réuſſit. Il fut fait lieutenant général en 1693. Après cette guerre terminée en 1697. le roi l'envoya en Angleterre en qualité d'ambaſſadeur extraordinaire, chargé de ſes pleins pouvoirs & de ceux de M. le Dauphin, pour y traiter de ſes droits à la ſucceſſion d'Eſpagne avec l'empereur, le roi Guillaume & les Etats généraux. Il conclut un traité de partage en faveur du duc de Baviere en 1698. & ce prince étant mort peu de tems après, M. de Tallard vint à bout de conclure un ſecond traité. Le roi lui en marqua ſa ſatisfaction, en le faiſant chevalier de ſes ordres, & gouverneur du comté de Foix. Les ennemis ayant aſſiegé Keyſerverth en 1702. M. le comte de Tallard qui commandoit un corps deſtiné à agir ſur le Rhin, leur en fit durer le ſiege pendant cinquante jours de tranchée ouverte. Il chaſſa auſſi les Hollandois du camp de Mulheim, où ils s'étoient établis, & ſoumit Traërbach à l'obeiſſance du roi. Il fut fait maréchal de France en 1703. & dans le même tems il défendit encore Traërbach que le prince héréditaire de Heſſe aſſiegeoit, & conſerva à la France cette conquête qu'elle lui devoit. Dans la même année il commanda l'armée d'Allemagne ſous l'autorité de M. le duc de Bourgogne; & ayant formé le ſiege de Briſac, il prit cette importante place. Il entreprit auſſi le ſiege de Landau; & malgré toutes les forces de ceux qui la défendoient, il força cette ville à ſe rendre, prit aux ennemis trente pieces de canon, & fit plus de quatre mille priſonniers. Il ne fut pas ſi heureux à la bataille de Hochſtet en 1704. l'armée Françoiſe fut défaite, M. de Tallard fut bleſſé, pris & conduit en Angleterre, où il fut détenu ſept ans. Pour le ſoulager de cette diſgrace, le roi le fit gouverneur de la Franche-comté; & quand il fut revenu d'Angleterre, ce prince le fit duc en 1712. *Il faut ajouter ce qui ſuit à ce qui a été dit de lui dans le Moreri.* Il fut fait pair de France en 1715. & Louis XIV. par ſon teſtament le nomma pour être du conſeil de régence. M. de Tallard fut quelque tems oublié; mais la place qui lui avoit été deſtinée, lui fut bientôt après rendue par M. le duc d'Orleans. Il prit ſéance le 31. Juillet 1717. Enfin ſitôt que le roi (Louis XV.) eut pris en 1726. la réſolution de gouverner par lui-même ſon royaume, il appella ce maréchal à ſon conſeil ſuprême en qualité de miniſtre d'état. Il fut un des quatre chevaliers des ordres qui porterent les offrandes au ſacre du roi le 25. d'Octobre 1722. En 1723. il entra dans l'académie des ſciences en qualité d'honoraire, & l'année ſuivante il fut préſident de cette académie. Ayant été déclaré miniſtre d'état le 23. de Septembre 1726. il prit ſéance au conſeil en cette qualité le 25. ſuivant. *François* d'Hoſtun, marquis de la Baume, ſon fils aîné, avoit été fait meſtre de camp d'un régiment de cavalerie au mois de Mars 1702. & brigadier des armées du roi au mois de Novembre 1703. lorſqu'il apporta à S. M. la nouvelle de la bataille de Spite, que le maréchal ſon pere venoit de gagner. Il eut le genou fracaſſé à la bataille d'Hochſtet le 13. Août 1704. & il mourut de cette bleſſure à Straſbourg le 20. Septembre ſuivant. *Charlotte-Louiſe* de Gadagne d'Hoſtun, ſa veuve & ſa couſine, qu'il avoit épouſée le 28. Février 1704. ſe remaria à l'âge de 27. ans, le 23. Décembre 1709. avec *Regnaud-Conſtant* comte de Pons & de Lonzac, guidon d'une compagnie de gendarmerie, & depuis de la compagnie des gendarmes de la garde du roi, & meſtre de camp de cavalerie. *Catherine-Ferdinande* d'Hoſtun, marquiſe de Saſſenage, ſa fille, & jumelle de *Marie-Joſeph* ſon frere, étant née comme lui le 17. Septembre 1683. ſon mari *Gabriel-Alphonſe* marquis de Saſſenage, capitaine de cavalerie, a été tué au ſiege de Turin en 1706. à l'âge de 24. ans & 8. mois. Elle a épouſé en ſecondes noces..... *Gilbert* de Voiſins, marquis de Villaines, brigadier des armées du roi, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, ci-devant colonel du régiment de Medoc. * *Memoires du tems. Hiſtoire de l'academie royale des ſciences*, pour l'année 1728. *Corrigez ainſi le degré qui ſuit.*

XIII. Marie-Joſeph d'Hoſtun, duc d'Hoſtun, pair de France, comte de Tallard, baron d'Arlan, du Poët & d'Arzeliers, ſeigneur des duchés de Leſdiguieres & de Champſaur, de Sillan, S. Etienne & Yſeaux, S. Bonnet-le-Chateau, S. Galmier Vertigneux, Chambeon, Marelop, &c. chevalier des ordres du roi, brigadier de ſes armées, gouverneur & lieutenant général du comté de Bourgogne, & gouverneur particulier des ville & citadelle de Beſançon, né le 17. Septembre 1684. reçut les cérémonies du baptême en la paroiſſe de S. Sulpice à Paris le 23. Décembre 1686. Il fut d'abord comme cadet, deſtiné à l'état eccléſiaſtique, & le roi lui donna le prieuré de S. Etienne du Pleſſis-Grimoud, diocéſe de Bayeux, le 21. Mai 1704. mais étant devenu l'aîné de ſa maiſon, il s'en démit au mois de Mars 1706. Il entra alors dans la compagnie des Mouſquetaires noirs, fit là même année ſa premiere campagne, & fut bleſſé dangereuſement & fait priſonnier à la bataille de Ramillies le 23. Mai. Il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie petit vieux corps, ſur la démiſſion du comte de Teſſé, par commiſſion du 30. Novembre 1707. & il ſe diſtingua au combat de Rumersheim dans la haute Alſace le 26. Août 1709. Le maréchal duc de Tallard ſon pere, s'étant démis en ſa faveur de ſon duché, & le roi l'ayant érigé en titre de pairie de France pour lui & pour ſes deſcendans mâles par lettres patentes du mois de Mars 1715. il fit ſerment & prit ſéance au parlement de Paris le 2. Avril ſuivant. Il fut fait brigadier d'infanterie le premier Février 1719. pourvu en ſurvivance du gouvernement du comté de Bourgogne & de la ville & citadelle de Beſançon, le 20. Mai 1720. & reçu chevalier des ordres du roi le 3. Juin 1724. Il a été marié le 15. Mars 1713. avec *Marie-Iſabelle-Gabrielle* de Rohan, née le 17. Janvier 1699. troiſiéme fille d'*Hercule-Meriadec* duc de Rohan-Rohan, pair de France, prince de Soubiſe, gouverneur de Champagne & de Brie, capitaine-lieutenant des gendarmes de la garde du roi.

Digitized by Google

roi, & lieutenant general de ſes armées, & d'*Anne-Geneviève* de Levis de Ventadour. Elle fut nommée dame du palais de la reine le 27. Avril 1725. & gouvernante des enfans de France en ſurvivance de la ducheſſe de Ventadour, ſon ayeule maternelle, le 4. Septembre 1729. charge pour laquelle elle prêta ſerment entre les mains du roi, le 6. du même mois, & dont la ducheſſe de Ventadour lui donna ſa démiſſion au mois de Mars 1732. Elle a eu le fils qui ſuit,

XIV. Louis-Charles d'Hoſtun, duc d'Hoſtun, pair de France, par la démiſſion que ſon pere fit en ſa faveur au mois de Décembre 1732. a été baptiſé dans la chapelle du palais des Thuilleries à Paris par le cardinal de Rohan, grand aumônier de France, le 15. Février 1716. & a été tenu ſur les fonts par le roi & par la ducheſſe de Ventadour ſa biſayeule. Il fut fait colonel du régiment d'infanterie de Tallard, au lieu & par la démiſſion de ſon pere; & par commiſſion du 10. Juillet 1732. & il a été marié le 22. Décembre de la même année avec *Marie-Victoire* de Pryc, née le 28. Novembre 1717. fille unique de *Louis* marquis de Pryc, chevalier des ordres du roi, lieutenant general pour S. M. au gouvernement de Languedoc, brigadier de ſes armées, & gouverneur de Bourbon-Lancy, & de feue *Agnès* Berthelot de Pléneuf, ci-devant dame du palais de la reine.

TALLEMANT. (François) *Supplée; cet article à celui qui eſt dans le Moreri.* François Tallemant des Reaux, abbé du Val-Chrétien, & prieur de ſaint Irenée de Lyon, étoit né à la Rochelle. Il avoit de l'eſprit, & ne manquoit pas de ſçavoir. Il fut reçû à l'académie Françoiſe en 1651. à la place de Jean de Montereul, chanoine de Toul, & ſecretaire de M. le prince de Conti. Il fut pendant 24. ans aumônier du roi, & il fut enſuite premier aumônier de Madame. Il entendoit bien l'italien, l'eſpagnol & l'anglois, & aſſez bien le grec: mais faute d'avoir bien éprouvé ſes forces, comme le veut Horace: *Quid ferre recuſant, quid valeant humeri*, il a vieilli ſur une traduction des vies de Plutarque qui n'a point eu de ſuccès, & dont M. Deſpréaux a donné le caractere dans ce vers:

On le ſec Traducteur du françois d'Amyot.

Ce qui avoit fait réuſſir celle d'Amyot: ce qui la fait encore rechercher malgré ſes défauts & ſon vieux langage, ce ſont les graces du ſtyle. Ce qui fit échouer celle de l'abbé Tallemant, c'eſt tout le contraire. Cette traduction de l'abbé Tallemant parut en 1663. en 8. vol. *in-12.* à Paris. On a reçu plus favorablement celle qu'il donna de l'hiſtoire de Veniſe, d'après l'italien de Baptiſte Nani, & qui fut publiée en 4. vol. *in-12.* à Paris: le premier & le ſecond vol. en 1679. & les deux autres en 1680. Nani, procurateur de Veniſe, lui en témoigna beaucoup de ſatisfaction par des lettres pleines de témoignage d'eſtime & de reconnoiſſance. On a encore de M. Tallemant une lettre concernant Furetiere, dans le Mercure galant, du mois de Mai 1688. Cet abbé mourut âgé de 73. ans le 6. de Mai 1693. il réuſſiſſoit aſſez bien en vers françois, & l'on trouve pluſieurs piéces de lui en ce genre, dans le recueil de vers choiſis, publié par le pere Bouhours, & dans d'autres recueils. C'eſt lui qui a fait entre autres l'épitaphe du célebre M. Patru. * *Voyez* l'hiſtoire de l'académie Françoiſe par M. Peliſſon, avec les notes de l'abbé d'Olivet; Petri Danielis Huetii *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, page 216. M. Huet marque entre autres en cet endroit, qu'il avoit corrigé bien des endroits de la traduction de Plutarque par l'abbé Tallemant, qui la lui avoit montrée, & qui n'étoient pas fideles; M. Boileau Deſpréaux, épître 7. vers 90. & la note de M. Broſſette ſur ce vers; l'abbé de Marolles dans ſon dénombrement, &c.

TALLEMANT, (Paul) de l'académie Françoiſe, &c. *Ajoutez ce qui ſuit à ce qu'on en a dit dans les éditions de ce Dictionnaire de 1725. & de 1732.* Sa mere étoit fille de *Pierre* Puget, ſeigneur de Montauron, &c. *Celui que l'on ne cite dans le Moreri que* ſous le titre *d'un ſçavant Académicien*, &c. étoit Barbier d'Aucour. M. Huet parle avec beaucoup d'éloge de Paul Tallemant dans ſon *Commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, pages 217. & 499. *Il faut auſſi ajouter aux ouvrages de cet abbé, un diſcours ſommaire touchant la vie de M. de Benſerade*, à la tête des œuvres de Benſerade, édition de Paris 1697.

TALOIRE, monaſtere célebre, n'étoit originairement qu'un prieuré dépendant de l'abbaye de Savigny dans le diocèſe de Lyon, & fondé par Ermengarde, femme de Raoul, roi de Bourgogne. Claude Granier, qui fut enſuite évêque de Genève, & qui fit François de Sales, depuis canoniſé, ſon coadjuteur, avoit été religieux d'abord, & enſuite prieur de ce monaſtere, & y avoit établi une reforme qui s'eſt unie depuis à la congrégation du Mont-Caſſin. Taloire eſt à préſent une abbaye ſituée ſur le bord du lac d'Annecy, dans laquelle il y a 20. religieux qui gardent l'abſtinence, & récitent tous les jours l'office de la ſainte Vierge. On conſerve dans la bibliotheque des manuſcrits anciens & précieux, entre autres un très-ancien, qui contient les loix des Allemands, celles des Bourguignons par Gondebaut, la loi Salique & les loix Romaines, & pluſieurs autres. * *Voyez* ce qu'en diſent les PP. DD. Martenne & Durand, dans leur voyage litteraire, *tome 1. premiere partie, page 244.*

TAMIED, abbaye de l'ordre de Cîteaux, très-célebre dans la Savoie, & qui a la même réputation dans ce pays que Notre-Dame de la Trappe en France. Elle a été reformée de notre tems par dom Arſene Jougla, abbé de cette maiſon, François de nation, né à Toulouſe d'une maiſon illuſtre. Cet abbé quitta les biens & les honneurs qu'une grande famille lui offroit, & de riches benefices qu'il poſſédoit, pour embraſſer la vie pauvre & penitente des religieux de la Trappe au diocèſe de Sées. Après y avoir fait profeſſion, il y exerça la fonction de pere-maître; de-là il fut envoyé en Toſcane au monaſtere de Buonſolazzo, colonie de la Trappe, dont il fut prieur. L'abbé de Tamied étant mort, les religieux qui avoient déja commencé à ſe reformer, l'élurent pour leur abbé. Comme il trouva en eux de bonnes diſpoſitions, il n'eut pas de peine à leur perſuader d'embraſſer une reforme encore plus exacte. Ils embraſſerent ſans difficulté le ſilence perpetuel, obſervé à la Trappe, le travail des mains durant deux heures, une entiere ſeparation du monde. Cependant les religieux de Tamied boivent du vin, mangent des œufs, & accommode leurs legumes avec du beurre, mais ils ne s'accordent l'uſage du poiſſon que trois ou quatre fois l'année, ils répandent l'odeur de leur vertu dans tout le pays, & on ne peut les voir ſans être touché de leur modeſtie & de leur recueillement. Les domeſtiques même ſont ſi recueillis, qu'ils gardent entre eux un ſilence ſevere; ils ſe voient & ſont leurs ouvrages ſans ſe parler: les hôtes y ſont reçus comme à la Trappe, avec beaucoup de charité & de propreté, mais leur appartement eſt tellement ſeparé de celui des religieux, qu'ils ne peuvent avoir de communication avec eux. On regarde les ancêtres de M. le baron de la Villette de Chevron, comme fondateurs de cette abbaye, qui eſt l'unique du diocèſe de Tarentaiſe. On y trouve une aſſez belle bibliotheque, dans laquelle il y a quelques manuſcrits dignes d'attention. L'on conſerve auſſi dans la ſacriſtie une main de ſaint Pierre de Tarentaiſe, ſes habits pontificaux, & un morceau du bois de la vraie Croix. Feu M. Duguet, ſi connu par ſes ouvrages, étoit fort ami de l'abbé de Jougla, & il a fait en ſecret quelque ſéjour dans cet abbaye, pendant lequel il eut pluſieurs longues conferences avec le duc de Savoye, qui la fréquentoit. Le chartrier de cet abbaye eſt extrêmement propre & très-bien arrangé. Parmi les manuſcrits, il y a un ouvrage de Pierre Abailard, qui a pour titre: *Petri Abalardi de univerſalibus & ſingularibus ad Oliva-rium filium ſuum tractatus.* Les peres dom Martenne & dom Durand, Benedictins de la congrégation de ſaint Maur, parlent avec beaucoup d'éloge de l'abbaye de Tamied dans leur *Voyage litteraire, tome 1. premiere partie, pages 244. & ſuivantes.*

Digitized by Google

TAMISIER (Pierre) étoit de Tournus, ville de la Gaule Celtique, ſur la riviere de Saône, entre Mâcon & Châlon. On le croit fils de Chreſtien Tamiſier, qui étoit couturier à Tournus en 1541. Pierre fut procureur au parlement de Paris, & mourut preſident à l'élection du Mâconnois le 4. de Janvier de l'an 1591. C'étoit un homme d'eſprit, & ami des ſçavans de ſon tems. Ce fut lui qui engagea Pierre de ſaint Julien de Baleurre à recueillir, après le ravage des Huguenots, & à publier ce qu'il avoit remarqué des antiquités de la ville & de l'abbaye de Tournus. Il eſt auteur des quatre odes qui ſont à la tête de cet ouvrage, que le ſieur de ſaint Julien fit imprimer en effet à Paris en 1581. Il a fait auſſi les deux odes que l'on lit au-devant des antiquités des Bourguignons, & de celles de Maçon, qui ſont du même Pierre de ſaint Julien. Lorſque Tamiſier mourut, il faiſoit imprimer une traduction qu'il avoit faite en vers françois de l'hiſtoire Evangelique, écrite en vers latins par Juvencus. Claude Paulmier, chanoine de Macon, ſon couſin, eut ſoin du reſte de l'impreſſion, & cette traduction parut à Lyon en 1591. *in-8°* ſous ce titre: *La ſacrée poeſie, & l'hiſtoire Evangelique de Juvencus, ancien poëte Chrétien, miſe du latin en vers françois.* * Voyez *Petri Tamiſerii umbra*, à la tête de la traduction, *dont on vient de parler*; & la preface de la nouvelle *Hiſtoire de l'abbaye royal & collégiale de ſaint Philibert, & de la ville de Tournus*, par Pierre Juenin, chanoine de Tournus, en 1733.

TANARA. (Sebaſtien-Antoine) *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve déja dans le Morery.* Tanara, Bolonois, cardinal évêque d'Oſtie & de Veletri, doyen du ſacré Collége, préfet de la congrégation de l'Immunité, &c. étoit né à Rome le 20. Avril 1650. d'une famille ſenatoriale de Bologne, & frere du feu marquis Tanara, qui avoit été ambaſſadeur de la ville de Bologne auprès du S. Siege apoſtolique depuis 1691. juſqu'en 1710. Il étoit nonce ordinaire à la cour de Vienne, & archevêque de Damas, lorſqu'il fut honoré de la pourpre Romaine par le pape Innocent XII. le 12. Decembre 1695. Le titre des quatre Saints Couronnés lui fut aſſigné le 21. Mai 1696. après avoir reçu le chapeau à ſon retour de Vienne. Le pape Clement XI. le déclara legat d'Urbin le 23. Avril 1703. & le continua au mois de Mai 1705. pour 3. ans dans cette legation. Il le nomma à celle de la Romagne, le 19. Février 1710. Mais il étoit encore legat d'Urbin lorſqu'il paſſa dans l'ordre des évêques, en optant l'évêché de Frascati, le premier Avril 1715. Il fut même confirmé dans cette legation le 4. Mai ſuivant, avec ordre d'établir ſa reſidence à Ancone, & avec les pouvoirs de legat *à latere* dans l'état d'Urbin & dans la Marche, & une autorité abſolue ſur les troupes dans ce pays-là. Cependant il obtint ſon rappel au mois de novembre de la même année 1715. après la mort du cardinal Fulve Aſtalli, doyen du ſacré collége; il prétendit, comme ſous-doyen, cette place, qui lui fut diſputée par les cardinaux Orſini & Giudice; mais cette conteſtation ayant été remiſe par le pape, à la déciſion d'un conſiſtoire, l'affaire fut jugée en ſa faveur, le dernier Février 1721. & ce jugement ayant été approuvé par le pape, les évêchés d'Oſtie & Veletri furent proposés pour lui dans un conſiſtoire par le cardinal Paracciani, le 3. Mars ſuivant; enſuite de quoi il demanda & obtint le pallium, que la qualité de doyen du ſacré Collége donne droit de porter. Il mourut à Rome pendant la vacance du S. Siege, le 2. Mai 1724. âge de 74. ans 12. jours, & dans la 29. année de ſon cardinalat; & il fut inhumé le 7. du même mois dans l'égliſe de Notre-Dame de la Victoire, près les termes de Dioclétien. Le marquis Franciola hérita de ſes biens patrimoniaux, à la charge d'une ſubſtitution en faveur & au profit de ſon neveu.

TANCHELIN ou TANQUELIN, nommé auſſi TANQUELIN, TANQUELME, & par d'autres TANCHEME ou TANDEME. C'étoit un fanatique, *dont on n'a dit que peu de choſe, & peu exactement dans le Morery.* Il parut à la fin de l'onziéme ſiécle, & au commencement du XII. & infecta particuliérement le Pays-Bas & la Hollande. Il étoit laïc & prêcha dans la Belgique les erreurs les plus monſtrueuſes. Il enſeignoit que les Sacremens de l'égliſe Catholique étoient des abominations; que les prêtres, les évêques & les papes n'avoient rien de plus que les laïcs; que l'égliſe n'étoit renfermée que dans les diſciples, & qu'il ne falloit pas payer la dime. Il s'appliqua d'abord à gagner les femmes, & par leur moyen il ſéduiſit bien-tôt les maris: le libertinage le plus honteux étoit le fruit & ſouvent l'amorce de la ſéduction. Les perſonnes du ſexe qu'il avoit gagnées devenoient bien-tôt les victimes de ſa paſſion, & le croyoient fort honorées de l'amour du prétendu prophéte. Les eſprits étoient tellement faſcinés, que ce malheureux abuſoit des filles en préſence de leurs meres, & des femmes en préſence de leurs maris, ſans que les uns ni les autres parûſſent le trouver mauvais. Il ne prêcha d'abord que dans les tenebres, & en ſecret dans l'intérieur des maiſons, mais quand il eut formé une ſecte qui pouvoit le mettre en état de ne rien craindre des puiſſances, il parut en public eſcorté de trois mille hommes armés qui le ſuivoient par-tout. Il étoit ſuperbement habillé & avoit l'équipage d'un roi. Quand il prêchoit, il faiſoit porter ſon étendart, & ſes gardes avoient l'épée nue. Cet appareil frappoit les yeux du peuple groſſier qui écoutoit comme un ange de Dieu, celui de ſatan. Ces ſuccès inſpirérent tant d'orgueil à Tanquelin, qu'il s'egala à J. C. Il oſoit dire, que ſi J. C. étoit Dieu, parce qu'il avoit le S. Eſprit, il devoit auſſi être reconnu pour Dieu, puiſqu'il avoit reçu la même plénitude de l'Eſprit Saint. Quelques-uns l'adorerent en effet comme un Dieu, & il donnoit lui-même l'eau dans laquelle il s'étoit baigné, à boire aux malades, comme un remede ſalutaire au corps & à l'ame. Il inſpiroit à ceux qui le ſuivoient une liberalité à ſon égard, qui n'étoit que trop exécutée. Les peuples ſéduits lui donnoient de grandes ſommes. Mais comme elles ne ſuffiſoient pas encore pour ſatisfaire ſon avarice, il eut recours à un ſtratagéme impie qui lui réuſſit. Prêchant un jour à une grande foule de peuple, il fit mettre à côté de lui un tableau de la ſainte Vierge, & mettant ſa main ſur celle de l'image, il eut l'impudence de dire à la Mere de Dieu: " Vierge Marie, je vous prens aujourd'hui " pour mon épouſe. „ Puis ſe tournant vers le peuple " " Voilà, dit-il, que j'ai épouſé la ſainte Vierge, c'eſt à " vous à fournir aux frais des fiançailles & des nôces. " En même tems ayant fait placer à côté de l'image deux troncs, l'un à droite & l'autre à gauche. " Que les hom- " mes, dit-il, mettent dans l'un ce qu'ils veulent me don- " ner, & les femmes dans l'autre, je connoîtrai lequel des " deux ſexes a le plus d'amitié pour moi & pour mon é- " pouſe. „ Les femmes s'arracherent juſqu'à leurs coliers & leurs pendans d'oreilles, pour mettre dans le tronc. Cet impoſteur fit de grands ravages dans la Zelande, à Utrecht & dans pluſieurs villes de Flandres, ſur-tout à Anvers, malgré le zele de ſaint Norbert qui l'avoit confondu plus d'une fois. Vers l'an 1105. Tanquelin alla à Rome en habit de moine prêchant par-tout ſon fanatiſme. A ſon retour il fut pris par Frederic archevêque de Cologne, & enfermé dans les priſons de l'archevêché avec deux de ſes principaux ſectateurs. Le clergé d'Utrecht ayant appris la détention de ces héretiques, écrivit à Frederic pour le conjurer de ne les pas mettre en liberté; & ce fut à cette occaſion qu'il fit le détail des impiétés & des débauches de Tanquelin, telles que nous les avons rapportées. Tanquelin ne laiſſa pas de trouver le moyen de s'échapper de la priſon. Mais il fut tué peu de tems après par un prêtre, l'an 1115. Son héreſie ne mourut pas avec lui. On découvrit à Yvois au diocéſe de Treves, d'autres hereticques qui enſeignoient preſque les mêmes erreurs dans des conventicules ſecrets, & l'on eut de la peine à les détruire. * *Voyez* la vie de ſaint Norbert, écrite par un hiſtorien contemporain, nommé Hugues, & rapportée par Surius au 6. de Juin; *Hiſtoire de l'egliſe Gallicane*, par le P. Longueval Jeſuite, tome 8. liv. 22.

Digitized by Google

TANDLER (Tobie) né à Dresde en 1571. étoit fils de *Chriſtophe* Tandler, un des meilleurs architectes de ſon tems. Il fut créé maître en philoſophie l'an 1599. à Wittemberg, & déclaré poëte lauréat ou couronné. En 1600. il fut fait docteur en médecine dans la même univerſité de Wittemberg, & le même jour il épouſa la veuve de Jerôme Nymann, profeſſeur en médecine. Quelques années après il fut fait profeſſeur de botanique & d'anatomie à Bologne. Il mourut à Wittemberg en 1617. à l'âge de 46. ans. On a de lui des diſſertations de phyſique & de médecine, ſur les ſpectres qui ſe montrent, dit-on, à ceux qui veillent ; ſur les enchantemens & les faſcinations ; ſur la mélancholie ; ſur les actions ſingulieres, & les divinations des mélancholiques, & ſur les noctambules. On trouve dans ce recueil le diſcours de Jerôme Nymann ſur l'imagination, & celui du docteur Martin Biermann ſur les actions magiques. Le tout à Wittemberg en 1613. *in-8°.* * Manget, *Bibliotheca ſcriptorum medicorum*, *lib. 19.*

TANSILLO, (Louis) poëte Italien, &c. *Il faut ajouter au Moreri, édition de 1725. que* ſa piéce intitulée, *Il vindemmiatore*, parut d'abord à Naples en 1534. & enſuite en 1553. ſous le titre de *Stanze della coltura de gli orti delle donne.*

TAPPIUS (Jacques) né à Hildesheim en 1603. fils de Jacques Tappius, paſteur & ſurintendant de Schoning, fut créé docteur en médecine dans l'univerſité de Helmſtad en 1631. L'année ſuivante il fut fait dans la même ville profeſſeur public en médecine, & dans la ſuite le ſérénissime Auguſte ſon prince le choiſit pour ſon premier médecin. Il mourut à Helmſtad en 1680. âgé de 67. ans. En 1653. il publia un diſcours latin ſur le tabac & l'abus que l'on en fait aujourd'hui. Ce diſcours imprimé d'abord à Helmſtad, *in-4°.* a été réimprimé au même lieu en 1673. auſſi *in-4°.* En 1676. il donna des diſſertations latines ſur les bleſſures qui peuvent nuire aux fonctions des ſens internes, ſur leurs cauſes, & la maniere de les guérir, à Helmſtad, *in-4°.* * Manget, *Bibliotheca ſcriptor. medicorum*, *lib. 19.*

TARANTAISE ou TARENTAISE. *On a parlé de la province de ce nom dans le Moreri, il faut dire ici quelque choſe du diocéſe.* Il eſt du duché de Savoye, & très-petit. Dans dix lieues de longueur & trois de largeur, il a néanmoins 70. paroiſſes, mais elles ont été renouvellées toutes & bâties à neuf dans le XVII. ſiécle, tant par les ſoins de l'archevêque qui ſiégeoit alors, que par la contribution des diocéſains : ce qui s'eſt fait ainſi. Tous les ans il ſort de Tarentaiſe & des autres pays d'alentour, une infinité de Savoyards qui ſe partagent par bandes & ſe répandent en pluſieurs royaumes. Les uns vont en Allemagne, les autres viennent en France, d'autres vont en Italie ; tous ſous un chef qui a ſoin d'eux, & à qui ils remettent ce qu'ils gagnent à ramoner les cheminées. Avant que de partir, ils vont tous recevoir la bénédiction de l'évêque, & après l'hiver ils font la même choſe à leur retour. Pour lors on partage en trois ce qu'ils ont apporté. La premiere partie eſt pour l'égliſe, la ſeconde pour les pauvres, & la troiſiéme pour eux. Or c'eſt en partie de ce premier lot qu'ont été rebâties toutes les égliſes du diocéſe. La cathédrale eſt aſſez belle pour le pays. La ville épiſcopale eſt peu conſidérable. On l'appelle Montier ou Moutier. Ceux du pays croient que c'eſt parce qu'elle eſt entre trois montages ; mais elle eſt plûtôt entre cinq qu'entre trois. Le mot latin, *Monaſterium*, fait voir qu'elle a plûtôt pris ce nom parce qu'originairement l'égliſe cathédrale étoit deſſervie par des moines. L'abbaye de Tamied ſi célebre par la grande régularité & par l'auſtérité des moines qui l'habitent, eſt l'unique de ce diocéſe. *Voyez* TAMIED, & *dans le Moreri, l'article de* TARANTAISE, province, &c. Il y eſt auſſi parlé de l'égliſe du même nom. Les peres dom Martenne & dom Durand en ont donné pareillement une courte deſcription dans leur *Voyage litteraire*, *tome 1. I. partie*, *page 246.* S. Pierre archevêque de Tarentaiſe dans le XII. ſiécle, a fait beaucoup d'honneur à cette égliſe, où il eſt révéré d'un culte particulier. *Voyez ce qu'on en a dit dans le Moreri ſous l'article* Pierre de TARENTAISE.

TARANTE (Valeſe ou Valois de) né à Montpellier vers l'an 1382. fut, ſelon quelques-uns, premier médecin du roi de France. Ce qu'il y a de sûr, eſt qu'il a exercé la médecine avec beaucoup d'applaudiſſement & de fruit en France pendant 36. ans. Il a recueilli ce que l'étude & l'expérience lui avoient appris, & il en a fait part au public dans un livre eſtimé, où il prend le nom de Philonius. Cet ouvrage intitulé, *Philonium pharmaceuticum & chirurgicum de tudendis omnibus, tum externis, tum internis humani corporis affectibus, &c.* a été ſouvent réimprimé. On a encore de lui, *Medicinalium obſervationum exempla rara cum annotationibus Dodonæi* avec l'ouvrage de ce dernier, à Cologne 1581. & depuis ailleurs. *Epitome operis de morbis curandis per Deſiderium*, à Lyon 1560. *in-8°.* De Tarante eſt mort après l'an 1420. * *Voyez* Manget, *in Bibliotheca Scriptorum medicorum*, *lib. 19.*

TARD-VENUS, (les) c'eſt le nom que l'on a donné après le milieu du XIV. ſiécle à des troupes conduites par quelques capitaines Gaſcons, qui après avoir ravagé la Champagne, entrerent en Bourgogne, & rodérent quelque tems autour de Beſançon, de Dole, de Dijon, de Beaune & de Chalon. Elles demeurerent aſſez long-tems à Gergy & aux environs. Ayant pillé Givry, elles vinrent à Tournus en 1361. Mais il paroît par une enquête faite en 1380. qu'elles ne purent pas s'en emparer, non plus que de Charlieu, où elles allerent enſuite. Du Maconnois elles ſe jetterent dans le Lyonnois, & le 6. d'Avril 1362. elles défirent en bataille rangée à Brignais, trois lieues au-de-là de Lyon, Jacques de Bourbon, comte de la Marche, que le roi avoit envoyé pour arrêter leur pillage. Elles ſe diviſerent enſuite en deux bandes. L'une prit le chemin d'Avignon où étoit le pape avec ſa cour, d'où elle fut eminendé en Italie par le marquis de Montferrat qui avoit guerre avec les Viſconti de Milan : l'autre revint dans le Maconnois, qu'elle pilla à ſon aiſe ; après s'être emparée du château d'Anſe qui lui ſervit de retraite. En 1365. les Tard-venus étoient campés du côté de Chalon, au nombre de plus de 30000. quand le fameux Bertrand du Gueſclin, ſur qui le roi Charles V. avoit jetté les yeux pour en délivrer le royaume, arriva à leur camp, & leur perſuada de le ſuivre en Eſpagne, pour y venger la mort de la reine de Caſtille, ſœur de la reine de France, que ſon mari Pierre le Cruel venoit d'y faire mourir par le poiſon. Divers Seigneurs qui voulurent être de cette expédition, s'étant rendus à Chalon, & les places & les forts, dont les Tard-venus s'étoient emparés, ayant été remis à la puiſſance du roi, du Gueſclin conduiſit en Eſpagne cette armée, qui chaſſa facilement le roi de Caſtille de tous ſes états. Depuis ce tems-là on ne vit plus les Tard-venus, du moins dans les pays *dont on vient de parler*, & qu'ils avoient ravagés pendant plus de quatre ans, ſi l'on en excepte cependant une troupe de ces brigands qui étant à la ſolde des Anglois firent encore une courſe dans le Maconnois en 1369. Les Tard-venus ſont encore appellés dans quelques Hiſtoriens, *les Compagnes.* * *Voyez* Gollut dans ſon *Hiſt. des Bourguignons* : Pierre Juenin, chanoine de Tournus, dans ſa nouvelle *Hiſtoire de l'Abbaye royale & collégiale de S. Philibert, & de la ville de Tournus*, *2. p. depuis la page 187. juſqu'à la 189. inclinſivement.*

TAREK, TARIK ou TARIF ABENZARCA, général des Sarraſins au commencement du VIII. ſiécle, commandoit l'armée navale d'Ulit ou Walit, calife des Sarraſins, laquelle vint débarquer ſur les côtes d'Eſpagne au mois d'Octobre ou de Novembre 711. & s'étendit enſuite dans l'intérieur de l'Eſpagne où elle porta la déſolation. Muza, lieutenant en Afrique pour Ulit, vint ſeconder ce ſuccès avec une armée formidable. & Tarek commanda en cette occaſion un grand corps avec lequel il ravagea la Bétique ou Andalouſie, & porta le fer & le feu dans toute cette province. Roderic après avoir aſſemblé ſes forces, ſe mit en marche contre ce général,

Digitized by Google

rencontra l'armée de Tarek sur les bords de la petite rivière de Guadalette auprès de Xerès de la Frontera, & lui livra bataille un jour de Dimanche 17. de Juillet 712. Mais trahi par une grande partie de son armée, il fut obligé de fuir avec le reste, & les Sarrazins en taillerent un grand nombre en pièces. Isidore de Beja auteur contemporain, assure que Roderic perdit lui-même la vie avec son royaume sur le champ de bataille; & selon ce récit, qui patoit exact, il est faux qu'il se soit réfugié en Portugal, qu'il s'y soit retiré dans un hermitage, & qu'il y ait vécu en pénitent, inconnu aux hommes. C'est ainsi que périt ce dernier roi des Visigots, après une année de règne, & que finit le royaume de ces peuples en de-çà des Alpes, après avoir duré près de 300. ans depuis qu'ils en eurent établi le siége à Toulouse, l'an 419. Tarek continua ses conquêtes & se rendit formidable à toute l'Espagne, & les Sarrazins lui eurent obligation de la plus grande partie de leurs progrès dans ce royaume. Tarek avoit passé toute sa jeunesse dans le tumulte des armes: il avoit toutes les qualités nécessaires pour conduire une entreprise importante; brave, intrépide, mais prudent, & ne donnant rien au hazard. Il avoit perdu un œil; d'ailleurs il étoit grand & bien fait, & avoit cet air avantageux si utile pour commander à des soldats, sur qui l'extérieur d'un général décide souvent du plus ou du moins de confiance qu'ils prennent en lui. Tarek passa toute sa vie dans l'embarras des armées, mais quand il fut vieux, il chercha le repos dans lequel il mourut après l'an 716. * Isidor. Pac. Vincent Ferrier, sur l'an 712. *Histoire générale du Languedoc*, par quelques Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *liv. 7. Histoire de Portugal*, par M. de la Clede, *liv. 3. & au commencement du liv. 4.*

TARIN, (Jean) Recteur de l'université de Paris, étoit fils d'un meunier, & naquit à Beaufort en Anjou, il fit ses études malgré les oppositions de son pere & de sa mere; & il ne put les commencer qu'à 18. ans. Il les fit à la Fleche sous les Jésuites, qui n'ayant pas tardé à connoître l'excellence de son esprit, & voyant les grands progrès qu'il faisoit, l'engagerent à entrer dans leur société. Mais leurs efforts furent inutiles, & Tarin même fut dans la suite fort opposé à ces Peres. Sa réputation le fit choisir pour professer la rhétorique au college de Harcourt à Paris, & Louis XIII. le fit son lecteur, & lui proposa plusieurs Evêchés. Mais Tarin qui ne se sentoit aucun penchant pour l'état ecclésiastique, ne crut pas devoir se rendre aux offres du prince, & il prit le parti du mariage. Il fut plus d'une fois recteur de l'université de Paris & soutint toujours ses droits avec fermeté; mais sans rien perdre de ses manieres douces & affables qui le faisoient aimer. Il venoit de tems en tems à Beaufort à pied pendant les vacances. Il y logeoit chez son fermier, & y mangeoit avec simplicité & avec bonté chez les parens quoique vignerons, & quelquefois d'une condition encore moindre, & il s'en retournoit de même à Paris pour l'ouverture des écoles. Il est mort en 1661. Le P. le Long met sa mort en 1666. Comme on n'a pu découvrir le tems de sa naissance, on ignore à quel âge il est mort. On a plusieurs ouvrages de lui, entr'autres, *Laudatio funebris Petri Cardinalis de Gondi, Parisiensis episcopi* (mort en 1616.) *in-4°.* à Paris 1616. une traduction latine de la Philocalie d'Origene; de l'ouvrage de Zacharie, évêque de Mitylene, *de mundi opificio*; de celui d'Anastase, prêtre du Mont-Sina, *De hominis ad imaginem & similitudinem Dei creatione*, & un recueil d'opinions célebres sur l'ame. Jean Tarin a joint le grec & des notes à la traduction de ces ouvrages, & a fait imprimer le tout à Paris en 1624. *in-4°.* * *Mém. du tems.* Le Long, *Biblioth. hist. de la France p. 178.* L'abbé de Marolles dans le *dénombrement de ceux qui lui ont fait présent de leurs ouvrages*, &c. Il y parle avec beaucoup d'éloge de Jean Tarin dont il avoit été ami, & qui avoit traduit pour lui du grec les deux premiers chapitres de S. Paul aux Ephésiens.

TARISSE (D. Jean-Gregoire) a été le premier général de la congrégation de S. Maur, dans laquelle il avoit fait profession le 29. Juin 1624. âgé de 50. ans, & qu'il a gouvernée en qualité de général depuis 1630. jusqu'en 1648. qui fut l'année de sa mort arrivée à Paris le 24. de Septembre. Il s'étoit démis dès le mois de Mai précédent. D. Tarisse étoit né le 29. Juin 1575. à Pierre-Rue, lieu de la paroisse de Cesteron, petite ville du bas Languedoc. C'étoit un homme d'un jugement solide, d'une conduite très-éclairée, d'une pieté sincere, & d'une prudence peu commune. Il éclaira la congrégation par ses lumieres; il la soutint par sa conduite; il l'édifia par ses exemples. Il fut lié étroitement avec le B. Vincent de Paul, instituteur & premier général de la congrégation de la Mission, & avec messire Alain de Solminiac, évêque de Cahors, si célebre par sa grande pieté & par sa fermeté épiscopale. Nous avons de D. Tarisse des *Avis* excellens *aux supérieurs de sa congrégation*, qui furent imprimés en 1632. *in-8°.* * *Voyez* la vie de M. Alain de Solminiac, évêque de Cahors, mort en odeur de sainteté; dom le Cerf de la Viéville, Bénédictin, dans sa *Biblioth. des auteurs de la congrég. de S. Maur.*

TARSISIE, vierge, sœur de saint Ferreol, évêque d'Uzès vers le milieu du VI. siécle, & célebre par cette belle regle qu'il composa pour le monastere d'hommes qu'il avoit fondé, mérita par son amour pour la virginité & par ses autres vertus, d'être mise au nombre des saintes vierges. Elle est honorée à Rhodès d'un culte particulier le 15. de Janvier. Elle est morte vers l'an 557.

TASSE (Bernard) pere de *Torquat* Tasse, descendoit de l'illustre maison des Torreggiani, seigneurs de Bergame, de Milan & de plusieurs autres villes de Lombardie. Les Torreggiani ayant été chassés par les Visconti, se cantonnerent entre Bergame & Côme dans les postes les plus avantageux de la montagne du Tasso, dont ils prirent le nom. De-là cette famille se répandit non seulement dans les plus grandes villes d'Italie, mais en Espagne, où elle se distingua dans les comtes de Villamediana & dans d'autres maisons considérables. Celle qui en étoit la souche, s'établit à Bergame, y fit diverses branches, & s'y soutint par des alliances jusqu'au tems de Bernard Tasse, dont la mere étoit de la maison de Cornaro. Les biens de Bernard ne répondant pas à sa naissance, il y suppléa par sa vertu. Les ouvrages en prose & en vers qu'il donna au public, sont de beaux monumens de sa science & de son esprit, & la fidelité qu'il eut pour Ferrand de Sanseverin, prince de Salerne, à qui il s'étoit attaché, le fit estimer de tous les honnêtes gens. Ce prince l'avoit fait son secretaire, & l'avoit engagé à quitter son pays pour venir s'établir à Naples, où il se maria avec Porcie de la maison des Rossi, surnommés de *Pistoie*, parce qu'ils avoient la souveraineté de cette ville, lorsqu'ils en furent chassés. Porcie étoit fille de Lucrece, de la maison de Gambacorta, qui avoient eu la seigneurie de Pise, & étoient alors marquis de Celenza. Ces deux familles ne le cédoient à aucune des plus nobles de Naples. Vers l'an 1547. Bernard Tasse suivit le prince de Salerne en Allemagne, où il alloit en ambassade, & il ne voulut point le quitter même dans tous les malheurs qui suivirent de près ce voyage, & qui obligerent le prince à se retirer en France pour éviter la fureur des Espagnols animés contre lui. Bernard y demeura quatre ou cinq ans, après lesquels il retourna à Rome, où il faisoit élever Torquat son fils. Quelque tems après, le duc de Mantoue qui avoit beaucoup d'amitié pour Bernard, lui donna le gouvernement d'Ostille sur le Pô, où il mourut dans un âge avancé. Le duc de Mantoue ayant appris sa mort, envoya lever le corps avec beaucoup de pompe, le fit porter à Mantoue dans l'église de S. Gilles, & ensevelir dans un tombeau de marbre, avec cette inscription, *Ossa Bernardi Tassi*, étant persuadé que le seul nom de cet homme illustre faisoit son éloge. Ce tombeau ayant été démoli peu après par les ordres du pape, qui croyoit qu'il embarrassoit l'église, le Tasse s'en plaignit dans un sonnet au cardinal Albano. Il lui avoit adressé auparavant une espece d'oraison funebre dans cette belle élégie qu'il fit sur sa mort, & qui est si pleine de douleur, de tendresse & de sentimens

Digitized by Google

nobles & élevés. * *Voyez* la vie de Torquat Taſſe par l'abbé de Charnes, *depuis la premiere page juſqu'à la ſoixante-troiſiéme incluſivement, &c.*

TASSE. (Torquat) *Ajoutez, ce qui ſuit, à ce que l'on a dit de ce poëte Italien dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* Il naquit, non à Bergame, mais à Sorrente, ville du royaume de Naples, le 11. Mars 1544. ſelon l'abbé de Charnes dans la vie de ce poëte, ou le 10. d'Avril de la même année, ſelon M. Baillet, dans ſes jugemens des Sçavans. L'abbé de Charnes ajoute, que ce poëte parloit & raiſonnoit à ſix mois, qu'il étudia à trois ans, & alla au college à quatre. Lorenzo Craſſo, dans ſes eloges des Hommes illuſtres, & Manſo dans ſa vie du Taſſe, diſent la même choſe, quoique Vigneuil Marville, c'eſt-à-dire, dom d'Argonne, dans ſes mélanges de litterature, tome 1. aſſure qu'aucun Italien n'a dit cela du Taſſe. A peine cet heureux genie avoit-il ſept ans, que, ſelon les mêmes hiſtoriens de ſa vie, il faiſoit bien des vers; & compoſoit des diſcours qu'il récitoit en public. Il n'avoit que douze ans lorſqu'il eut achevé l'étude des belles-lettres. Il ſçavoit bien le latin & le grec; n'ignoroit aucune regle de la poëtique, étoit rhétoricien & dialecticien. Il fit de ſi grands progrés à Padoue, qu'à l'âge de 17. ans, il ſoutint des theſes publiques de philoſophie, de théologie & de droit civil & canonique. Il s'attacha particulierement, & preſque entierement à la poëſie, malgré les défenſes de ſon pere. En 1565. à la priere d'Alfonſe, duc de Ferrare, & du cardinal d'Eſt, il choiſit Ferrare pour ſa demeure ordinaire. Le duc le loges dans ſon palais. Il y travailla à ſon poëme de la *Jeruſalem délivrée*, qu'il acheva en France dans l'abbaye de Châlis; près & dans le diocèſe de Senlis. Ceux qui ont dit, *comme dans le Moreri*, qu'il compoſa entierement ce poëme dans cette abbaye ſe ſont trompés: il y en avoit déja une partie imprimée avant qu'il vint en France avec le cardinal d'Eſt, que le pape Gregoire XIII. n'envoya en qualité de legat en ce royaume qu'en 1572. *Voyez le reſte de ce qui le regarde dans le Moreri.* Il eſt bon ſeulement d'ajouter encore ici qu'il fut enterré à Rome dans l'égliſe du monaſtere de S. Onufre, où on lit ſon épitaphe qui eſt conçue en ces termes:

TORQUATI TASSI *Poëtæ (heu quantùm in hoc uno nomine celebritatis ac laudum!) oſſa hùc tranſtulit, hic condidit Cardinalis Bevilaqua, ne qui volitat vivus per ora virûm, ejus reliqua parum ſplendido loco eſſent. Admonuit virtutis amor, admonuit adverſus patria alumnum, adverſus parentum amicum pietas. Vixit annos LI. natus magno florentiſſ. ſæc. bono, anno M DXLIV. Vivet, haud fallimur, æternùm, in hominum memoria, admiratione, cultu.*

Tous les ouvrages du Taſſe ont été recueillis, avec les écrits faits pour & contre ſa *Jeruſalem délivrée* en 6. volumes *in-fol.* à Florence en 1724. La même année 1724. M. Mirabaud, actuellement de l'académie Françoiſe, a donné à Paris une traduction en françois du poëme de la *Jeruſalem délivrée* en 2. vol. *in-12.* avec une vie de l'auteur au commencement du premier volume. Mademoiſelle Riccoboni a relevé avec beaucoup de juſteſſe une partie des défauts de cette traduction, ſur-tout pour ce qui regarde la fidelité, dans une lettre écrite en françois à M. l'abbé Conti, & imprimée à Paris *in-12.* en 1725. l'abbé Desfontaines a joint ſes propres notes à cette lettre. Un autre reproche que l'on a fait à M. Mirabaud, eſt d'avoir employé la plus grande partie de ſa préface à critiquer le jugement que M. Deſpreaux a porté du Taſſe, juſqu'à l'appeller pour cette raiſon *un critique peu ſûr.* Il eſt certain que M. Deſpreaux eſtimoit le Taſſe, il en connoiſſoit le merite, quoique M. Mirabaud ait avancé qu'il n'a jugé de ce poëte que ſur des notions vagues, & en quelque ſorte ſur le rapport d'autrui. Ce ſeul vers de l'Art poëtique, où en parlant du Taſſe, il dit:

Il n'eſt point de ſon livre illuſtré l'Italie,

fait aſſez voir qu'il le regardoit comme un poëte très-illuſtre. S'il n'eût pas lu le poëme de la Jeruſalem avec quelqu'attention, en auroit-il ſçu diſcerner les véritables beautés, comme il a fait dans les vers ſuivans.

Il n'eſt point de ſon livre illuſtré l'Italie,
Si ſon ſage heros toujours en oraſon,
N'eût fait que meſure enfin ſathan à la raiſon;
Et ſi Renaud, Argant, Tancrede, & ſa Maîtreſſe,
N'euſſent de ſon ſujet égayé la triſteſſe.

Il eſt vrai que M. Deſpreaux a reproché au Taſſe un peu de *clinquant* (car il ne dit pas qu'il en eſt plein.) Les Italiens avouent auſſi qu'il y en a un peu, mais fort rarement. Eſt-ce une raiſon pour dire que M. Deſpreaux n'eſt pas un *critique ſûr*? A qui perſuadera-t-on que certaines perſonnes ayent droit de citer à leur tribunal les plus grands maîtres?

TASZUCKI (Staniſlas) de Luelawice, étoit de l'ordre des chevaliers en Pologne: il paſſa une partie de ſa vie à la cour de l'empereur Charles V. & y fut eſtimé. Mais dans la ſuite il adopta les erreurs de Farnovius & de Wiſnovius, Sociniens. Il quitta leur parti quelque tems après; ſe fit protecteur & miniſtre de l'égliſe de Luclavie, & y prêcha les erreurs des Racoviens, qui prétendoient que le fils de Dieu n'avoit pas été avant la Vierge Marie. Ceux de ſon égliſe ſuivirent ſes opinions. Il a fait, *Prafatio ad Staniſlaum Szafranecium, caſtellanum Sendomirienſem, in M. Czechovii judicium ſuper catecheſi Pauli Gelovii:* Elle fut écrite à Luclavie le 20. de Janvier 1581. & imprimée la même année *in-8°.* en langue polonoiſe. Diſcours à Etienne, roi de Pologne, dans la cauſe d'Alexis Rodecius imprimeur, retenu en priſon en 1585. en latin. On y a ajouté la réponſe du roi, que donna Taſzicius le 12. de Septembre de la même année, où le roi affecte une grande modération & beaucoup de penchant pour tolerer les religions, mais où en même tems il paroit plus favorable aux Sociniens. Alexis Rodecius ſortit enſuite de priſon. * *Voyez* Sandius, *Bibliotheca Anti-Trinitariorum*, page 82. & *l'Hiſtoire du Socinianiſme*, en françois, *page 365.*

TAURIN (ſaint) que l'on regarde comme le premier évêque d'Evreux, &c. *Ajoutez ce qui ſuit à ce que l'on en a dit dans le Moreri.* Le tombeau de ce Saint ſe voit encore à Evreux, mais on n'y a pas ſes reliques. On les conſerve dans l'abbaye de Gigny, fondée dans les comté de Bourgogne ſur la fin du IX. ſiécle par ſaint Bernon fils d'Andon comte en Bourgogne. Il n'y a que le crâne de ſaint Taurin qui ne ſoit pas dans ce monaſtere: on dit ſur les lieux qu'il a été donné aux Benédictins de Chartres; & il y a un de ſes doigts à l'abbaye de S. Claude, où l'on fait memoire de ce ſaint. Il y a ſous le nom de S. Taurin une abbaye fort ancienne à Evreux; & il y en avoit une autre ſous le même titre à Chevines entre Chagni & Mâcon. C'eſt proprement où ſes reliques furent d'abord apportées, lorſqu'on voulut les ſouſtraire à la fureur des Normands qui étoient payens, & qui bruloient & profanoient les reliques des ſaints, après avoir pris les chaſſes & les reliquaires. Rodolphe roi de la Bourgogne Transjorane, donna Chevines à l'abbaye de Clugni, & Mainbœuf évêque de Mâcon en conſacra l'égliſe en l'an 950. L'on voit par l'acte de cette conſécration que les reliques de ſaint Taurin y étoient encore. Elles ont été apportées depuis à Gigny, & c'eſt probablement le 5. de Septembre, jour auquel on fait à Gigny & au comté de Bourgogne la fête de ſaint Taurin. Il y a ce jour à Gigny un grand concours, & il y vient tous les ans un envoyé des dames & de la ville de Remiremont en Lorraine, qui entend la meſſe, fait une offrande, & prend un certificat de ſon voyage. C'eſt l'exécution d'un vœu fait à ſaint Taurin, pour être délivré de la peſte par ſon interceſſion. * Dunod, *Hiſtoire de l'abbaye de Baume & du prieuré de Gigny*, à la ſuite de ſon *Hiſtoire des Sequanois, &c. in-4°.* en 1735. Le Braſſeur, *Hiſtoire eccléſiaſtique & civile du comté d'Evreux, &c.*

TAURODINUM. Quelques annales manuſcrites di-

Digitized by Google

sent que sous le regne de Gontran, au milieu du VI. siécle, une certaine ville nommée *Taurodinum*, fut renversée par un tremblement de terre dans le Rhône, dont le cours étant arrêté, il se déborda si furieusement, qu'il passa par dessus les murailles de Geneve. Mais nous ne connoissons aucun géographe qui parle de cette Ville. M. la Motte le Vayer récite la chose d'une maniere plus vraisemblable dans sa soixante-quinziéme lettre. „Martius, dit-„il, évêque de Lausane en Suisse, rapporte dans sa chro-„nique que le mont qu'il appelle *Tauretunenſem* en Va-„ley, tomba si subitement sur un château & sur des „bourgs voisins, que tous les habitans en furent oppri-„més, & qu'il s'ensuivit un débordement d'eaux si éton-„nant, que la ville de Geneve en fut fort incommodée. " Ainsi on est encore à sçavoir surement si *Taurodinum* étoit une ville ou seulement une montagne : mais la plûpart des critiques penchent pour ce dernier sentiment. *Voyez* en particulier l'*Hiſtoire de Geneve* par M. Spon, avec des notes, dans l'édition de 1730. tome 1. *in-4°.* p. 28. & les notes au bas de cette page. Le président Fauchet fait aussi mention de *Taurodinum*, & du fait *dont on vient de parler*.

TAYLOR (Thomas) théologien Anglois, né à Cambridge, y fut membre du college de Christ, & y reçut le degré de docteur en théologie. Il fut pasteur à Reading en Berks, où il fut fort estimé & respecté de ses auditeurs. Dans la suite il desservit une église à Londres. Il mourut en 1632. On l'a surnommé le *docteur illuminé*, titre qui avoit déja été donné à quelques théologiens de l'église Catholique. On a de lui un Commentaire Anglois sur l'épître de S. Paul à Tite & sur le douziéme chapitre de l'Apocalypse : Moyse & Aaron, ou le Christ révelé, ouvrage rempli d'allégories, par lesquelles il prétend expliquer l'Ancien Testament. Il a fait encore quelques autres ouvrages en anglois. * *Mémoires du tems.*

TEGRIMO (Nicolao) étoit de Lucques & d'une famille ancienne qui subsiste encore, & qui a été illustrée par les dignités les plus considérables où elle se voit encore élevée aujourd'hui à Lucques. Nicolas est de plus une étudition rare pour son siécle, qui étoit le XV. Il s'appliqua particulierement à la jurisprudence, & le bruit de la science se répandit dans toute l'Italie. La république de Lucques l'envoya en ambassade auprès de Ludovic Sforce, duc de Milan, qui pour récompenser son mérite, le fit chevalier & conseiller ducal; & dans un diplôme dont il l'honora, il fit mettre que c'étoit à cause de sa connoissance singuliere des loix dans laquelle il excelloit, & qui lui donnoit un des premiers rangs entre les plus habiles jurisconsultes d'Italie. Ce diplôme est de l'an 1494. En 1492. Tegrimo avoit été envoyé vers le pape Alexandre VI. & on lui témoigna la même confiance en l'envoyant vers Jules II. & Pie III. Il fut chargé de plusieurs autres ambassades, dont il s'acquitta avec beaucoup d'honneur. On lui confia aussi le gouvernement du fort de Petra sancta, qui étoit alors au pouvoir de Lucquois, & qui avoit besoin d'un homme doué de courage & de prudence. On voit par son testament qui est de l'an 1527. que l'on croit être l'année de sa mort, qu'il entra dans l'état ecclésiastique sur la fin de sa vie, & qu'il fut archidiacre de Lucques. Il a composé en latin la vie du célebre capitaine Castruccio Castracani, qui fut imprimée à Modene au mois d'Avril 1496. & que M. Muratori a insérée dans le t. XI. de son vaste recueil des écrivains de l'hist. d'Ital. *in-fol.* à Milan 1727. On a de plus trois harangues de Tegrimo qui ont aussi été imprimées, deux qu'il fit, l'une devant Alexandre VI. & l'autre en présence de Jules II. papes, lorsque la république de Lucques l'envoya en ambassade auprès d'eux; la troisiéme fut récitée devant Frideric, marquis de Mantoue, vers lequel il avoit aussi été envoyé en la même qualité. Il y en a deux autres qui sont demeurées manuscrites; la premiere fut faite lorsqu'il prit possession du gouvernement de Petra-sancta; & la deuxiéme étoit destinée à être prononcée devant le pape Pie III. mais il ne la recita pas. * *Voyez* la préface de M. Muratori sur la vie de Castruccio dans le recueil *cité dans cet article*, t. 11. p. 1309. & suiv.

TEISSIER. (Antoine) *Supplées, cet article à celui qui eſt dans le Moreri.* Antoine Teissier avocat au présidial de Nimes, puis conseiller d'ambassade, & historiographe de l'électeur de Brandebourg, naquit à Montpellier le 28. Janvier 1632. Son pere étoit receveur général de la province de Languedoc, & sa mere fille de M. Baudan, seigneur de Veirtie, & conseiller au présidial de Nimes. Etant demeurée veuve, son fils qui n'étoit encore que dans l'enfance, fut élevé en partie par ses soins. Il étudia d'abord à Lunel, ensuite à Orange, où il s'appliqua particulierement à la langue grecque; & sa mere étant morte, il alla à Andufe vile des Cevennes, où il continua cette étude & s'y perfectionna. De retour à Nimes il étudia l'hebreu & la theologie; ensuite il parcourut plusieurs académies, fit un voyage à Paris, où il fit connoissance avec MM. Pelisson, Conrart, Menage & plusieurs autres, & à son retour passant par Bourges, il s'y fit recevoir docteur en droit. Etant revenu à Nimes, il s'enrolla parmi les avocats du présidial de cette ville, & fréquenta le barreau, pendant quelque tems. Après de nouveaux voyages à Paris & ailleurs, le conseil de la ville de Nimes le voulut mettre de son corps, & le consistoire des Réformés le choisit pour être un de ses anciens. Lorsqu'on établit une académie dans la même ville, il fut nommé pour être un de ses membres. Il vécut cinquante ans avec peu d'inclination pour le mariage : mais en 1683. il épousa madame Despierres veuve d'un gentilhomme de Nimes. L'édit de Nantes ayant été révoqué deux ans après, il sortit de Nimes le 24. Septembre 1685. vint à Geneve, à Lausanne, à Zurich, où il séjourna quelque tems, alla ensuite à Berne, où il demeura deux ans, revint passer seize mois à Zurich, & enfin se fixa à Berlin, où l'électeur de Brandebourg lui donna le titre de conseiller d'ambassade & de son historiographe, avec une pension annuelle de 300. écus, qui fut augmentée dans la suite. Il mourut dans cette ville le 7. Septembre 1715. dans sa quatre-vingt-quatriéme année. Nous avons de lui 1. une traduction de la premiere & de la seconde épître de S. Chrysostome à Theodore, & des épîtres du même à Olympiade, à Berlin en 1695. *in-12.* 2. Traduction de sept homelies du même pere. 3. Les vies de Calvin & de Beze, traduites du latin, l'une de Beze, & l'autre d'Antoine de la Faye, en 1681. 4. La vie de Galeas Caracciol, & l'histoire de la mort de François Spierre, traduction. 5. Les eloges des hommes sçavans tirés de l'histoire de M. de Thou, dont on a quatre éditions : la derniere est de Leyde, 1715. en quatre volumes *in-12.* par les soins de M. de la Faye, qui y a joint des remarques & des additions aux éloges. 6. *Catalogus auctorum qui librorum catalogos, indices, bibliothecas, virorum litteratorum elogia, vitas, aut orationes funebres ſcripſere conſignârunt*, à Geneve en 1686. *in-4°.* Il a donné en 1705. un *Auctuarium* de ce catalogue *in-4°.* 7. Epître de S. Clement aux Corinthiens, traduite du grec en françois, en 1685. 8. Traité du martyre, traduit du latin d'Heidegger en 1686. Traité de la religion Chrétienne par rapport à la vie civile, traduit du latin de Puffendorf. 9. Deux traités pour la réunion des Protestans. 10. Histoire de l'ambassade envoyée au duc de Savoye par les Suisses en 1686. à Berne, *in-12.* en 1690. 11. Des devoirs de l'homme & du citoyen, traduit du latin de Puffendorf, 1696. 12. Instructions de l'empereur Charles-quint à Philippe II. & de Philippe II. au prince Philippe son fils; avec la méthode tenue pour l'éducation des enfans de France. 13. Instructions morales & politiques, 1700. 14. Abregé de l'histoire des quatre monarchies du monde, de Sleidan, 1700. 15. Lettres choisies de Calvin, traduites en françois, 1702. 16. Les vies des électeurs de Brandebourg de la maison des burgraves de Nuremberg, traduites du latin de Cernitius, 1707. *in-folio.* 17. La vie d'Ernest le pieux, duc de Saxe-Gotha, traduite du latin d'Egringius. 18. Abregé de la vie de divers princes illustres, 1710. 19. Traité de S. Chrysostome, où il montre qu'on ne souffre aucun mal que celui qu'on se fait soi-même, traduit du grec, 1710. * *Nouv. litter. t. 4. p. 126. 158.* Nicéron, *Mém. t. 5.*

Digitized by Google

TEIXEIRA, ou TEXERA (Joſeph) Dominicain Portugais, &c. *dans le Morery, éditions de 1725. & de 1732. on le nomme* Joſeph, *& l'on dit qu'*il eſt mort vers 1620. ſans indiquer le lieu. Pierre de l'Etoile, auteur contemporain, dit dans ſon journal du regne de Henri IV. 1°. qu'il ſe nommoit François: 2°. qu'il mourut à Paris dans un couvent de ſon ordre le dernier ou le penultiéme jour du mois d'Avril de l'an 1604. » C'étoit, dit-il, » un homme de bien, meilleur François qu'Eſpagnol, » grand genealogiſte, & aſſez docte pour un moine. Au » reſte homme pacifique, & formel ennemi de toute li» gue & faction: ce qui le rendoit odieux à beaucoup » de ſon couvent. » Il ajoute qu'il étoit nouvellement arrivé d'Angleterre, où Henri IV. l'avoit envoyé; qu'il avoit été fort bien reçu du roi d'Angleterre, à qui il avoit fait préſent de ſa genealogie qu'il avoit faite; & qu'il étoit prêt de retourner en ce royaume lorſqu'il tomba malade, & mourut. Pierre de l'Etoile ajoute que l'on ſoupçonna qu'il avoit été empoiſonné à Paris. * *Voyez* le journal du regne de Henri IV. *tome II. pag. 25. & 26.*

TELCIDE, *cherchez* THELCIDE.

TELESIUS (Bernardin) étoit de Coſenze, d'une famille diſtinguée par ſa nobleſſe & par ſon amour pour les lettres. Il fut mis dès l'enfance auprès d'Antoine Teleſius ſon oncle, homme très-ſçavant, qui demeuroit à Milan, & avec lequel il alla à Rome âgé de 17. ans. L'Italie étoit alors troublée par pluſieurs factions qui commettoient beaucoup de déſordres. Rome fut pillée, & Teleſius fut pris par les ſoldats, & ſouffrit pendant deux mois une dure priſon. Il ne dut ſa liberté qu'au credit de Bernardin Martiriano, ſon compatriote, qui étoit fort puiſſant dans ſon parti. Cet accident donna beaucoup de haine pour Rome à Teleſius, qui ſe retira à Padoue, où il s'appliqua ſerieuſement aux mathematiques, & fit de très-belles découvertes d'optique. La philoſophie n'eut pas moins d'attraits pour lui, mais il laiſſant là Ariſtote & ſes ſectateurs, il ſe fraya une route nouvelle, & ſe fit un grand nombre d'admirateurs & de partiſans. Sa methode parut plus facile & plus propre à conduire à la verité, qui doit être le but de la philoſophie; & tous ſes amis, entre autres Ubaldin Bandinelli & Jean de la Caſe archevêque de Benevent, n'omirent rien pour l'engager à la perfectionner. Teleſius fit une étroite liaiſon avec ces deux derniers à Rome, où il retourna quand les troubles furent paſſés, & qu'il ne quitta que pour retourner à Coſenze, où il épouſa Diane de Serſali, d'une noble famille, dont il eut trois garçons. Les deux premiers moururent jeunes & Bernardin chargea le troiſiéme du ſoin de ſes affaires domeſtiques après la mort de Diane; & ne choiſiſſant pour ſon partage que le repos de l'étude, il ſe retira dans un bois proche du fleuve Cratx, où il ne s'occupa qu'à méditer ſur la nature. Ces méditations produiſirent deux volumes, où il traitoit en maître habile des principes des choſes naturelles. Dès qu'ils furent imprimés, ils lui firent une ſi grande réputation, que toute la jeuneſſe de Naples l'envoya prier de venir dans cette ville, & il fut obligé d'y conſentir. Il s'y forma une académie, où ſes principes furent enſeignés ſous le nom de *Philoſophie Teleſienne*. Cette académie a ſubſiſté long-tems même après la mort de Teleſius, qui arriva à Coſenze, où ſon fils l'avoit fait venir dès qu'il eut appris qu'il étoit malade, au mois d'Octobre 1588. âgé de 80. ans. Il fut mis comme il l'avoit ſouhaité, dans le tombeau de ſon frere Thomas, archevêque de Coſenze. * *Voyez* ſon portrait & ſon éloge dans le *Muſæum hiſtoricum* de Jean Imperiali, *page 79. & ſuiv.*

TELLIER (Michel) naquit auprès de Vire en baſſe Normandie le 16. Décembre 1646. & fit ſes études à Caen au college des Jeſuites, dans la ſocieté deſquels il entra dès l'âge de 17. à 18. ans. Après y avoir regenté avec ſuccès les humanités & la philoſophie, ſes ſuperieurs parurent le deſtiner uniquement aux lettres: il fut chargé de travailler ſur Quinte-Curce pour l'uſage de feu M. le Dauphin, & ſon travail parut en 1678. Cette édition qui eſt eſtimée, le fit choiſir avec quelques autres Jeſuites diſtingués par de ſemblables travaux, pour établir à Paris dans le college de Louis le Grand une ſocieté de ſçavans qui ſuccedât aux Sirmonds & aux Peraux. Mais ce projet dont l'exécution étoit naturellement aſſez difficile, fut encore derangé par le goût que le P. Tellier prit pour un genre d'écrire tout différent. Il eſt l'auteur de pluſieurs ouvrages, & entre autres de la *Défenſe des nouveaux Chrétiens & des miſſionnaires de la Chine, du Japon & des Indes*, qu'il fit imprimer en françois en 1687. & qui fut réimprimée l'année ſuivante avec une addition touchant la prophetie de ſainte Ildegarde. Cet ouvrage a été attaqué par M. Arnauld dans les ſix derniers volumes de la *Morale pratique*, les ſeuls qui ſoient de ce docteur, les deux premiers étant de M. de Pontchâteau. On trouve auſſi une vingtaine de lettres de ce docteur ſur le même ſujet dans les 5. 6. & 7. vol. du recueil de ſes lettres. La *Défenſe des nouveaux Chrétiens* fut auſſi deferée au ſaint Office; & tout ce que ceux qui s'en déclarerent les protecteurs purent faire pour en empêcher la condamnation, fut de promettre que le P. Tellier changeroit dans ſon livre tout ce que l'on jugeroit à propos, & qu'il viendroit lui-même à Rome pour convenir de ce qu'il faudroit y changer. M. Arnauld ne fut pas le ſeul qui s'éleva contre cet ouvrage; M. du Vaucel qui étoit alors à Rome ſous le nom de M. *Valloni*, y fit auſſi une replique très-ſolide, & il y eut des memoires preſentés de ſa part & de celle des Dominicains pour la faire condamner. Le P. Tellier écrivit une longue lettre en 1689. ſur le même ſujet, qui ne demeura pas non plus ſans réplique, & cette affaire dura long-tems. Les deux volumes de la défenſe furent ſouvent mis à l'examen à Rome, & toûjours blâmés de la plûpart des examinateurs. Cependant le P. Tellier écrivit encore pour ſa défenſe, & en 1693. il fit imprimer à Liege un écrit contre les remarques ſur la lettre du P. Vaudripont, ſon confrere, qu'il prétend convaincre de fauſſeté. La même année on annonça de nouveau les deux volumes de ſa *Défenſe* comme une troiſiéme édition: mais c'étoit ſeulement un avertiſſement nouveau, trois ou quatre cartons, & la feuille *L.* réimprimée de nouveau. Les talens du P. Tellier le conduiſirent par degrés aux premiers emplois de ſa compagnie. Il y fut ſucceſſivement reviſeur, recteur, provincial. Enfin le P. de la Chaiſe étant mort en 1709. le P. Tellier fut nommé confeſſeur du feu roi, & académicien honoraire de l'académie des inſcriptions & belles lettres. Les diſputes ſurvenues au ſujet de la conſtitution *Unigenitus*, l'occuperent extrêmement pendant les dernieres années de ſa vie. Après la mort de Louis XIV. il fut envoyé à Amiens, & enſuite à la Fleche, où il eſt mort le 2. Septembre 1719. âgé de 76. ans. On lui a fauſſement attribué les *Réflexions ſurles jugements des ſçavans* (de M. Baillet) *envoyées à l'auteur par un académicien*, imprimées en 1691. *in-12.* & réimprimées à Pariſien 1730. à la fin de l'anti-Baillet *in-4°.* & les *Réflexions ſur la vie de Deſcartes*, du même M. Baillet. Ces deux écrits plus ſatyriques que critiques, ſont du P. Boſchet, Jeſuite. L'hiſtoire des cinq propoſitions extraites du livre de Janſenius en deux vol. *in-12.* qui a paru ſous le nom du docteur Dumas, eſt plus vraiſemblablement attribuée au P. Tellier, à qui l'on donne encore les *Obſervations ſur la nouvelle defenſe de la verſion françoiſe du N. T. imprimée à Mons*, &c. à Rouen 1684. *in-8°.* C'eſt proprement une apologie des écrits que le docteur Mallet avoit faits contre la verſion de Mons, & que M. Arnauld avoit attaqués. Il ne jugea pas à propos de répondre à celui-ci. * *Memoires du tems. Lettres de* M. Arnauld, *t. 5. 6. & 7. Mem. de l'acad. des belles lettres t. 5.*

TELLIER, (Camille le) plus connu ſous le nom de M. *l'abbé de Louvois*, étoit le quatriéme fils de François-Michel le Tellier, marquis de Louvois, miniſtre & ſecretaire d'Etat, & d'*Anne* de Souvré, fille unique de M. le marquis de Souvré, premier gentilhomme de la chambre. Il naquit à Paris le 11. Avril 1675. & dès l'âge de neuf ans, il fut nommé au prieuré de S. Belin, à l'abbaye de Bourgueil & à celle de Vauluiſant. Cet abus, qui pour être aſſez commun, n'eſt pas moins contraire à tou-

Digitized by Google

tes les regles, parut en quelque sorte plus tolérable dans M. l'abbé de Louvois, que ces benefices n'appellerent point à l'état ecclesiastique, mais qui parut y être appellé d'ailleurs légitimement. Quoiqu'il en soit, on réunit dans la même année en sa faveur sous le titre general de bibliothecaire du roi, les charges de garde de la bibliotheque & d'intendant du cabinet des médailles, dont M. l'abbé Colbert étoit pourvu, & celle de grand-maître de la librairie, que deux Jerômes Bignon avoient successivement remplie. Ces charges qui demandent, ce semble, un homme déja consommé dans les sciences, furent pour M. l'abbé de Louvois un vif aiguillon qui redoubla son ardeur pour les acquerir. Cette ardeur fut secondée par les meilleurs maîtres: M. Herfan, alors professeur en rhetorique au college du Plessis, fut choisi pour son precepteur. M. Boivin le cadet lui apprit le grec; M. l'abbé Vittement, depuis soupréceptеur du roi, lui repetoit la philosophie, pendant qu'il en faisoit un cours au college Mazarin sous M. Cordelier. M. Louail, docteur de Sorbonne, connu depuis sa mort arrivée au mois de Février 1724. pour être auteur de la premiere partie de l'Histoire *du livre des reflexions morales*, &c. servant de preface aux grands hexaples, travailloit de même avec M. l'abbé de Louvois sur les questions de théologie, dont il prenoit les leçons en Sorbonne. Il fit un cours de mathematiques sous M. de la Hire, un autre de chymie sous MM. Homberg & Geoffroi; un autre d'anatomie sous M. du Verney, & reçut ainsi de la premiere main la plûpart des connoissances utiles ou agréables, qui separent les grands genies du commun des hommes. M. l'abbé de Louvois profita si bien de l'attention que l'on avoit à l'instruire de tout, que M. Baillet crut lui devoir donner une place honorable dans son histoire des enfans devenus célebres par leurs études. En effet dès l'âge de douze ans, il possedoit déja si bien Homere & plusieurs autres poëtes Grecs, Virgile, & ceux parmi les poëtes Latins qui en ont le plus approché, qu'il en sentoit toutes les beautés, étoit en état de les faire remarquer aux autres, & répondoit, sans hesiter, aux questions de critique que l'on pouvoit former sur ces auteurs. Il soutint ses theses de philosophie & de theologie avec le même éclat; il eut le premier lieu de sa licence, & reçut le bonnet de docteur le 18. Mars 1700. âgé d'environ 25. ans. Sur la fin de sa licence, il fut député du second ordre à l'assemblée du clergé pour le diocèse de Reims, où il avoit un canonicat; & immédiatement après cette assemblée, il entreprit un voyage en Italie, qu'il fit en homme de lettres, qui regarde moins ces sortes de voyages comme un amusement, que comme une continuation d'étude. Une de ses principales attentions fut de chercher dans toutes les villes où il passoit, les livres qui y avoient été imprimés, & qui manquoient à la bibliotheque du roi, & il en ramassa plus de 3000. volumes. Au retour de ce voyage qui ne fut que d'un an, il se consacra aux fonctions de grand vicaire dans le diocèse de M. l'archevêque de Reims, son oncle, & il les remplissoit encore, lorsqu'en 1706. il fut nommé à une place de l'académie Françoise. Le discours qu'il y prononça le jour de sa reception, est le seul ouvrage imprimé qui nous reste de lui. Il fut reçu en 1708. à l'académie des inscriptions & belles-lettres. Il fut nommé au mois d'Octobre 1717. à l'évêché de Clermont; mais comme il se sentoit depuis deux ans atteint de vives douleurs de la pierre, il ne crut pas devoir accepter une charge dont il eût été resolu de porter tout le poids, & que ses infirmités l'empêchoient de porter. Le mal augmenta en effet de jour en jour: il se fit sonder, on sentit la pierre, & il se détermina à l'opération comme à une mort certaine. Dans l'intervalle il resigna trois de ses benefices, & fit un testament, dont toutes les dispositions sont pleines de sagesse, de reconnoissance, & sur-tout de charité. Enfin il fut taillé le 29. d'Octobre 1718. La pierre se trouva d'une nature molle, elle s'écrasa sous la tenette, & on ne put l'extraire que par fragmens. La fievre survint, & le malade mourut le huitiéme jour après l'operation, âgé de 44. ans & demi. M. l'abbé Bignon a eu la charge de bibliothecaire du roi.

* Son éloge dans les *Mem. de l'acad. des belles lettres*, *t. 5. Memoires du tems.*

TELON, astronome & mathematicien, étoit, comme on le croit, né en Provence, & peut-être à Marseille, vers le même tems que Jules-Cesar naquit à Rome. Il fit son étude particuliere des mathematiques & de l'astronomie, & il excella dans la marine, de même que son frere Gyarée, qui réussit aussi dans les mêmes études. C'est ce qui a fait dire à Lucain, qui nous a conservé leur mémoire, qu'ils firent la gloire de leur patrie. Jusques-là, si l'on en croit ce poëte, on n'avoit point encore vû, ni un plus sçavant astronome, ni un plus habile homme de mer que Telon.

Dirigit hoc puppim miseri quoque dextra Telonis,
Quæ nullam melius pelago turbante carinam
Audivitve manum, nec hac est notior alli
Craftina, seu Phœbum videat, seu cornua Lunæ,
Semper venturis componere carbasa ventis.

Les Marseillois ayant voulu tenter un combat naval pour prévenir Cesar qui vouloit faire le siege de leur ville, Telon & Gyarée eurent le commandement des vaisseaux de la ville, & s'y distinguerent beaucoup. Gyarée y perdit la vie; Telon y fut dangereusement blessé; mais il survécut à sa blessure. Dans le même combat, ayant perdu la main droite, il ne laissa pas de combattre encore & de manœuvrer. Il perdit peu après la main gauche, & comme il ne pouvoit plus en cet état nuire aux ennemis, il crut que c'étoit une action de courage de se jetter dans un de leurs vaisseaux, où il fut bientôt percé de coups. Ce vaisseau coula à fond, & Telon y perit avec tous ceux qui y étoient. Telon & Gyarée étoient freres jumeaux, & si ressemblant à l'exterieur, comme ils l'étoient par leurs inclinations, qu'on les prenoit souvent l'un pour l'autre. * Lucain, *de bello civili*, liv. 3. en plusieurs endroits. *Histoire litteraire de la France*, par quelques Benedictins de la congregation de S. Maur, *tome 1. pages 99. & 100.*

TEMPS. (Jean du) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on le dit né à Blois vers l'an 1520.* Il naquit sûrement vers l'an 1535. *On ajoute qu'étant à Paris, il se laissa seduire par les Calvinistes; ce qui n'est pas vrai:* il dit lui-même qu'il étoit né Calviniste.

TENNEUR ou TANNEUR. (Jacques-Alexandre le) *Ajoutez au Moreri, édition de 1725. qu'il étoit fils de Benjamin* le Tenneur, secretaire du roi & greffier du conseil privé, puis conseiller d'état, mort en 1628. Guillaume de la Boissiere qui épousa *Françoise* le Tenneur, étoit seigneur de Chambors, non comte; il n'étoit point non plus originaire de la maison de la Boissiere en Bretagne. *A l'égard de* Jacques-Alexandre le Tenneur, *il faut ajouter au Moreri, éditions de 1725. & de 1732. 1°. qu'il étoit frere* de M. le Tenneur président de la cour des Monnoies à Paris, & qu'avant 1649. qui fut à peu près le tems qu'il quitta la Guienne pour venir s'établir à Blois, afin d'y conferer avec M. de Beaune sur la geometrie de M. Descartes, il y avoit deja du tems qu'il s'étoit déclaré Cartésien, & qu'il avoit déja donné des marques de son habileté dans la physique & les mathematiques par les écrits qu'il avoit faits sur ce que Galilée dit du mouvement, & sur quelques autres sujets. 2°. Qu'avec son traité *De sacra ampulla Remensi*, &c. contre Jean-Jacques Chifflet, *dont on parle dans le Moreri*, on trouve deux autres traités du même contre Chifflet; sçavoir, 1°. *Responsio ad parergon Chiffletianum*, où il répond à beaucoup de reproches de differente espece que Jean Jacques Chifflet lui avoit faits, & rapporte une lettre que le celebre Gassendi lui avoit écrite de Digne en 1631. & qui lui a fait beaucoup d'honneur. 2°. *Chiffletus ridiculus*, contre un autre ouvrage de Chifflet, que M. le Tenneur regarde comme un libelle calomnieux, & qui a pour titre, *Tennenius expensus*. Il y a beaucoup d'érudition dans cet écrit de M. le Tenneur, mais un peu trop de vivacité; il est terminé par un appendix, où il refute ce que Chifflet avoit dit du baptême de Pepin, fils de Charlemagne. M. Baillet dans

Digitized by Google

ſa vie de Deſcartes *in-4°.* tome 2. parle avec éloge de M. le Tenneur.

TENTZELIUS (Guillaume Erneſt) né le 11. de Juillet 1659. à Arnſtad, petite ville de Thuringe, où ſon pere Jacques Tentzelius, étoit miniſtre, fit ſes humanités dans ſa patrie, & ſa philoſophie à Wittemberg, où on l'envoya à l'âge de 18. ans, & où il étudia auſſi les langues orientales & l'hiſtoire eccléſiaſtique & profane. Après la mort de ſon pere arrivée en 1685. il fut appellé à Gotha où il régenta, & où il s'appliqua à la recherche & à la connoiſſance des médailles, ce qui lui procura la charge d'hiſtorien de la branche Erneſtine de la maiſon de Saxe. En 1702. il alla à Dreſde, où il fut honoré de la charge de conſeiller & d'hiſtorien du roi de Pologne électeur de Saxe. Mais il eéda bientôt au peu de gout qu'il trouva à la cour & aux mortifications qu'il eut à y eſſuyer, & il ſe retira. Il mourut le 24. de Novembre 1707. dans ſa quarante-neuviéme année. C'étoit un homme tout occupé de ſes livres, fort peu propre aux uſages du monde, & qui ſe conſoloit facilement dans ſon cabinet du peu d'accueil qu'il recevoit de la part de ceux qui avoient un gout different du ſien. Il aimoit la retraite, & ſupportoit ſans peine une longue application; auſſi a-t-il beaucoup écrit, quoiqu'il ſoit mort dans un âge ſi peu avancé. Un de ſes premiers ouvrages eſt un parallele qu'il fait de ſon pere avec S. Jacques de Niſible, parallele aſſurément peu juſte en beaucoup de points: cet écrit latin parut en 1686. *in-4°.* Il avoit déja publié pluſieurs theſes latines; ſçavoir, *Tres diatribæ de Corban*, à Wittemberg, *in-4°.* 1678. *De medio præſcientiæ divinæ circa futura contingentia*, 1679. *in-4°.* à Wittemberg. *De profectibus Judæorum*, à Wittemberg, 1682. *in-4°.* *De profectibus Samaritanorum*, à Wittemberg, 1682. *in-4°.* La premiere theſe eſt beaucoup plus de Jean-Frederic Meinhard que de Tentzelius qui l'avoit ſeulement ſoutenuë ſous lui. Ses autres écrits ſont: *De Phœnice*, à Wittemberg, 1682. *in-4°.* contre M. Fell évêque d'Oxford, pour prouver que dans le livre de Job chap. 29. v. 18. il ne s'agit point de Phœnix. *De apophtegmate Ignatii amor meus crucifixus eſt*, à Wittemberg, 1683. *in-4°.* *De duplici baptiſmo Conſtantini magni*, à Wittemberg, 1683. *in-4°.* Il y traite de fable le baptême de Conſtantin par S. Silveſtre. Cet écrit eſt contre ce que M. Schelſtrate avoit dit ſur ce ſujet dans ſon *Antiquitas illuſtrata.* *De ſymbolo apoſtolico*, à Wittemberg, 1683. *in-4°.* Il prétend que ce ſymbole n'eſt pas des Apôtres. *De Polycarpo epiſcopo & martyre Smirnenſi*, à Wittemberg, 1684. *in-4°.* *De natalitiis epiſcoporum*, 1684. *in-4°.* à Wittemberg. *De Ephremo Syro*, à Wittemberg, 1684. *in-4°.* *De hymno*, Te Deum laudamus, à Arnſtad, 1685. *in-4°.* Il ôte cet hymne à ſaint Ambroiſe & à S. Auguſtin. *De diſciplina arcani*, à Wittemberg, 1683. *in-4°.* Cet écrit eſt contre Schelſtrate bibliothécaire du Vatican, qui dans ſon commentaire ſur le deuxiéme canon du concile d'Antioche avoit ſoutenu, mais en peu de mots que l'uſage de cacher aux catéchumenes, aux Juifs & aux infideles le myſtere de l'Euchariſtie, & de ne leur en point parler, venoit des Apôtres, & que l'on avoit obſervé deſſors la même choſe par rapport aux rits des autres Sacremens & aux autres dogmes de l'égliſe. Tentzelius ſoutient dans ſon écrit que cette diſcipline n'a commencé qu'à la fin du deuxiéme ſiécle, & qu'on ne l'obſervoit que par rapport aux rits des Sacremens, & non à l'égard des dogmes. Schelſtrate a répondu au long à cet écrit dans un ouvrage entrepris exprés, qui eſt intitulé, *De diſciplina arcani*, &c. & qui parut à Rome en 1685. *in-4°.* Tentzelius repliqua en 1687. par ſon *Epiſtola ad amicum*, &c. imprimé à Gotha en 1687. *in-4°.* Il ajouta encore quelques nouvelles preuves & raiſons ſur ce ſujet lorſqu'il fit reimprimer en 1697. à Leipſic *in-4°.* la plûpart des diſſertations dont on a parlé juſqu'ici, & auſquelles il en joignit quelques autres: ce recueil eſt intitulé, *Exercitationes ſelectæ*, &c. Il a encore publié, *De rum lectionum ſacrarum*, 1685. *in-4°.* ſur la coutume de lire l'écriture dans les égliſes, & ſur quelques autres points. *Judicia eruditorum de ſymbolo Athanaſiano*, &c. 1687. *in-12. Animadverſiones in Caſimiri Oudini ſupplementum de ſcriptoribus eccleſiaſticis*, 1688. *in-12.* Oraiſon funebre d'Adam Tribbechovius, en 1687. *Epiſtola de ſceleto elephantino Jonna nuper effoſſo*, 1696. Il ſoutient que les oſſemens trouvés proche de Tonne, bourg en Thuringe, étoient d'un elephant. *Entretiens de chaque mois entre quelques bons amis ſur pluſieurs livres*, &c. en allemand: c'eſt une eſpéce de journal commencé en 1689. qui a été fort goûté. *Bibliotheque curieuſe*, &c. en allemand: c'eſt un nouveau journal commencé en 1704. & fini en 1706. Tentzelius a travaillé auſſi pendant vingt ans à celui de Leipſic, & a fourni des diſſertations aux *Obſervationes halienſes*, & au recueil allemand intitulé, *Paquet de lettres interceptées. Diſcours ſur l'invention de l'Imprimerie en Allemagne*, 1700. en allemand: il l'attribue à Guttenberg. Le jour véritable de la mort de Marguerite d'Autriche, électrice de Saxe, déterminé par des preuves certaines, &c. en allemand, 1700. Il fixe cette mort au 12. Février 1486. En 1700. il publia l'Hiſtoire latine de Gotha, commencée par Gaſpard Sagittarius, mais revue & continuée par Tentzelius, *in-4°.* & en 1701. il donna un premier ſupplément à cette Hiſtoire, & la même année un deuxiémetous deux *in-4°. Typus genealogiæ Beichlingicæ*, &c. 1702. Trois recueils de médailles en allemand, 1697. *in-fol.* Autre recueil de médailles en 1699. *in-fol.* en allemand. *Saxonia numiſmatica*, &c. 1705. *in-4°.* allemand & latin. Cette hiſtoire métallique contient bien des choſes curieuſes ſur les électeurs de Saxe. *Saxonia numiſmatica linea Erneſtina*, &c. 1705. allemand & latin, *in-4°.* En 1713. on y a ajouté des tables des matieres fort utiles. *Vindiciæ pro Hermanni Conringii cenſura diplomatis ſiciliæ cœnobii Lindavienſis*, 1700. *in-folio.* De nouveaux ſupplémens à l'hiſtoire de Gotha, avec une préface d'Erneſt Salomon Cyprien, en latin 1716. Hiſtoire des commencemens & des progrès de la réformation de Luther, en allemand, 1718. *Annotationes ad Hieronymi librum de ſcriptoribus eccleſiaſticis*, dans l'édition de Gennadius, *De ſcriptoribus eccleſiaſticis*, par M. Cyprien, à Jene, 1703. *in-4°.* Lettre ſur la chronologie des Samaritains, au t. 12. de la *Bibliot. univerſelle* de le Clerc. * Son éloge par Clarmund dans le recueil des vies des ſçavans de Chrétien Henrici. Niceron, *Mém. t. 3.* &c.

TEROUANNE, ville des Pays-bas en Artois, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'*après la deſtruction de cette ville, l'évêché fut diviſé entre ceux de Boulogne, de S. Omer & d'Ypres. Cela n'eſt pas entierement exact. La ruine de la ville de Terouanne entraîna avec elle celle de l'abbaye de S. Jean, ordre de S. Benoît, ſituée ſur une petite éminence qui dominoit la ville. Les chanoines ſe retirérent à Boulogne; & après la paix, l'évêché fut diviſé en deux. On mit un évêque à Boulogne, & un à S. Omer. Peu de tems après on fit un démembrement de l'évêché de S. Omer, pour ériger celui d'Ypres. Ainſi d'un ſeul évêché on en a fait trois. Celui de Boulogne a plus d'étendue & moins de revenus. L'abbaye de S. Auguſtin qui étoit hors de la ville de Terouanne ſur la Liſſe, ſubſiſte encore avec éclat. Il y a un abbé régulier.

TERRAIL (Louis de Combourſier, ſieur du) étoit un gentilhomme François de bonne maiſon & fort brave de ſa perſonne. Henri IV. roi de France, le choiſit pour être cornette de la compagnie du dauphin, qui fut depuis Louis XIII. Mais ayant eu querelle au Louvre avec un gentilhomme qu'il eut ſous les yeux du roi qui étoit à ſa fenêtre, il ſe retira promptement hors de France. Il alla en Flandres ſe réfugier auprès des archiducs de qui il fut fort bien reçu. Il y fit trois entrepriſes qui ne réuſſirent point: deux ſur Berg-Op-Zoom, & l'autre ſur l'Ecluſe. Pendant la tréve, il alla en pélerinage à Lorette avec un Bourdelois nommé la Baſtide. A leur retour, paſſant par Turin, ils ſaluerent le duc de Savoye, qui s'ouvrit à eux ſur le deſſein qu'il avoit de s'emparer de Geneve par quelque ſurpriſe. Du Terrail & la Baſtide lui en propoſerent les moyens, & lui offrirent leurs ſervices. Le duc ſatisfait de leur bonne volonté, réſolut d'en profiter; & dès ce

Digitized by Google

moment il fit présent à du Terrail de 700. ducatons & d'une enseigne de pierreries qui valoit 300. écus d'or, & il donna à la Bastide 260. philippes. Il les chargea l'un & l'autre d'aller d'abord reconnoître la garde, les forces & l'état de la ville ; ce qui fut exécuté. Du Terrail étoit d'avis de surprendre par une des portes de Geneve : mais la Bastide le fit changer de dessein, & il fut convenu de surprendre le port du lac où il n'y avoit point de garde reglée. Ils allerent ensuite pour examiner les moyens de faire réussir surement leur entreprise ; mais elle fut découverte. Du Terrail étant dans un jeu de paume à Chamberi, agit & parla un peu indiscrétement ; il étoit déja soupçonné ; un garçon du jeu en découvrit davantage, communiqua ce qu'il sçavoit à un marchand de Geneve qui étoit à Chamberi, le priant d'avertir son frere, afin qu'il évitât le danger qui menaçoit la ville : mais le marchand fit plus ; il avertit les magistrats : on arrêta la Bastide & du Terrail dans le pays de Vaux : ils furent conduits à Geneve ; la Bastide avoua tout à la question ; du Terrail fit les mêmes aveux, & eut la tête tranchée au Môlard le 17. d'Avril 1609. malgré l'intercession pressante de M. de Lesdiguieres, à la famille duquel il appartenoit. La Bastide fut pendu deux jours après. Les parens de du Terrail vinrent demander son corps : mais comme il étoit déja enterré, on le leur refusa. On mit les vers suivans dans une chapelle à l'honneur du défunt.

Cavaliers, accourez aux tristes funerailles
De ce grand DU TERRAIL, *de qui l'injuste fort*
Après l'avoir sauvé de cent & cent batailles,
Dans une pleine paix l'a conduit à la mort.

On fit pour lui cet autre quatrain en forme d'épitaphe :

Tel fut de DU TERRAIL *l'injuste & triste fort ;*
Toujours victorieux, mais vaincu par l'envie,
Sa vie lui devoit une plus belle mort :
Mais sa mort lui promet une plus belle vie.

Du Terrail fut en effet regretté : c'étoit un homme fort brave, très-civil, & d'un exterieur fort prévenant. Allant au supplice, il demandoit pardon au peuple ; & le peuple en echange fondoit en larmes pour lui. * *Histoire de Geneve* par M. Spon, *liv. 5. & les notes sur cette Histoire* dans l'édition de 1730. *Voyez* depuis la page 467. jusqu'à 473. dans l'édition *in-4°.* tome 1.

TERRASSON (André) prêtre de la congrégation de l'Oratoire, étoit de Lyon, fils d'un conseiller du Présidial. „ Il s'est distingué, dit le P. Colonia Jesuite, par son rare „ talent pour la chaire ; il a prêché avec éclat dans les pro„ vinces, dans la capitale, dans la cour de Lorraine, & „ enfin dans celle de France. Il enleva par-tout les suffrages „ du public par une éloquence douce, naturelle & juste, „ soutenue d'une belle déclamation & d'une physionomie „ agréable. " Il mourut épuisé de travail, à Paris le 25. Avril 1723. Il avoit annobli ses talens par une pieté solide & éclairée. On a imprimé après sa mort quatre volumes *in-12.* de ses sermons en 1726. à Paris chez Babuty. Le quatriéme ne contient que des sermons détachés. Le P. Terrasson a laissé trois autres freres qui étoient entrés comme lui dans la congrégation de l'Oratoire : l'un d'eux qui est aujourd'hui curé de Tregny dans le diocèse d'Auxerre, n'a pas moins brillé dans la chaire que celui qui fait l'objet de cet article, & qui lui a été inferieur. M. l'abbé Terrasson de l'académie des sciences & de l'académie Françoise, connu par plusieurs ouvrages, frere des précédens, a été aussi quelque tems dans la congrégation de l'Oratoire. * Le P. Colonia, Jesuite, *Hist. litt. de Lyon, t. 2. Mém. du tems.*

TERRIN (Claude) conseiller au siége d'Arles, & de l'académie royale de la même ville. Ce sçavant antiquaire étoit d'Arles même, & il s'est rendu recommandable dans le XVII. siécle & au commencement de celui-ci par plusieurs sçavantes dissertations sur divers points d'antiquité, qui lui ont merité les éloges des Vaillant, des Spon, des Patin & des Spanheim. La découverte de la fameuse statue d'Arles lui fit beaucoup d'honneur. M. de Rebatu conseiller au siége de cette ville, avoit prétendu prouver que c'étoit une Diane ; M. Terrin soutint que c'étoit la déesse Venus. Il fut attaqué par le P. d'Augieres, Jesuite, son compatriote, & par plusieurs autres ; mais M. Terrin appuya son sentiment de preuves si fortes, que tous les sçavans presque lui adjugerent la victoire. Sa dissertation a été imprimée à Arles en 1681. sous ce titre, *La Venus & l'obelisque d'Arles*, & réimprimée en 1697. On a aussi publié dans le Journal des sçavans du 28. Août 1684. la *Nouvelle découverte du théatre dans la ville d'Arles, avec sa description & sa figure.* M. Terrin posseda it parfaitement l'histoire Grecque & Romaine, & il étoit fort versé dans les belles lettres. Il avoit un cabinet de médailles & autres antiquités bien choisi. On a imprimé plusieurs de ses dissertations, entr'autres une, où il donne son sentiment sur un cachet d'agathe orientale qu'il conservoit dans son cabinet & un autre fut le dieu Per, divinité ridicule adorée chez les Egyptiens. Ces deux dissertations sont adressées à M. Laurent Gravier, habile antiquaire, son intime ami. On trouve la seconde dans le premier volume part. 1. des *Memoires de litter. & d'hist.* recueillis par le P. Desmolets de l'Oratoire. Dans le même recueil, *t. 5. part. 1. p. 190.* Il y a de ces sçavant une addition à l'explication de la médaille de Jotapé, donné le 18. Mars 1703. Cette dissertation est de M. Oudinet, & se trouve au même endroit des Mémoires cités. M. Terrin est mort à Arles le dernier jour de l'an 1710. * *Lettre du* P. Bongerel de l'Oratoire, dans les *Memoires cités cidessus, pag. 45. du premier volume.* Le Long, *Biblioth. de la France, pag. 791.*

TERTULLIEN (Quintus Septimus Florens) prêtre de Carthage &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on met* l'excellent Traité des prescriptions entre les ouvrages de Tertullien devenu Montaniste : *dans l'édition de 1732.* on l'a rangé entre ceux qu'il a faits étant Catholique. M. Aliz, sçavant Protestant d'Angleterre, a soutenu le premier sentiment, & a été suivi en cela par M. du Pin & un petit nombre d'autres, dont M. de Tillemont a refuté les raisons avec force dans ses Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique ; en quoi il a été imité ou précedé par les critiques les plus habiles. Il n'y a pas en effet la moindre vraisemblance que Tertullien Montaniste eût fait de l'Eglise Romaine le magnifique éloge qu'il en fait, prescription 8. & ailleurs. Il lui fallut devenir heretique pour se déchaîner contre Rome ; il étoit donc Catholique lorsqu'il la combloit de louanges. De plus, une des principales erreurs des Montanistes étoit que le Saint-Esprit avoit revelé à Montan plus de verités qu'aux Apôtres même, & Tertullien a souvent fait bien des efforts pour prouver cette impieté ; mais dans le Traité des prescriptions il dit que les Apôtres n'ont rien ignoré ; que le Saint-Esprit les a fait entrer dans toutes les verités, qu'il faudroit être insensé pour penser le contraire. Ces paroles de S. Jean, *Adhuc multa habeo loqui vobis*, &c. qu'il explique en faveur de Montan dans les écrits qu'il a faits depuis qu'il en est embrassé les erreurs, il les entend ici des seuls Apôtres. Enfin dans tout l'ouvrage des prescriptions il ne parle nullement de Montan, quoique depuis il l'air si souvent nommé avec affectation dans ses autres écrits. *Dans le Moreri édition de 1725. on a oublié* d'un autre côté à mettre entre les écrits de Tertullien devenu montaniste, les livres de la pudicité, de la fuite dans la persécution, des jeûnes contre ceux qu'il appelle Psychiques, de la monogamie & de l'exhortation à la chasteté, que nous avons encore, & le traité de l'extase en six livres, & un autre contre Apollonius qui sont perdus. *Ni dans l'édition de 1725. ni dans celle de 1732. on n'a point fait mention* du catalogue des principaux heretiques qui avoient paru depuis la naissance de l'église jusques vers la fin du II. siécle, & que l'on trouve à la fin du livre des prescriptions contre les héretiques. S'il étoit certain que ce catalogue fût l'ouvrage de Tertullien, il ne faudroit point d'autre preuve pour démontrer sa catholicité lorsqu'il écrivoit ou livre des prescriptions. Montan y est traité d'hercticque & de blasphéma-

Digitized by Google

teur, avec ſes amis les Cataphryges : leurs opinions y ſont également traitées d'abſurdes & d'impies. Un homme affectionné au parti de Montan n'auroit eu garde de parler ainſi de ſon maître : mais pluſieurs critiques, comme MM. Alix, Péarſon & du Pin, ôtent ce catalogue à Tertullien. Reſte à ſçavoir s'ils ont raiſon : leurs preuves ne paroiſſent pas bien fortes, & M. de Tillemont en a refuté ſuffiſamment une partie. Le pere de Tournemine, Jéſuite, a fait la même choſe dans une diſſertation ſur ce ſujet, imprimée dans les *Mémoires de Trévoux*, *1702*. S. Jerôme & S. Auguſtin paroiſſent n'avoir point douté que ce catalogue ne fût en effet l'ouvrage de Tertullien ; & pluſieurs auteurs modernes qui le lui donnent auſſi, croient qu'il a été fait avant le livre des preſcriptions ; ce qui n'eſt pas sûr. Rhénan, Rigault, Pamelius, Lacerda, & pluſieurs autres ne font pas non plus difficulté de regarder ce catalogue comme une production de Tertullien. Les meilleurs écrits de ce dernier ont été traduits en françois : on a nommé quelques-unes de ces traductions *dans le Morery de l'édition de 1725. celle qu'on a ajoutée dans l'édition de 1732.* eſt la traduction de l'*Apologetique*, par M. l'abbé Vaſſoult, imprimée à Paris en 1714. *in-4°.* & en *1715. in-12.* l'une & l'autre avec des notes. Cet abbé avoit promis la plûpart des autres traités de TertullienCatholique, traduits en françois ; & juſqu'à preſent il n'a point dégagé ſa parole. M. Hebert a donné une traduction du livre des preſcriptions ſur la fin du XVII. ſiécle, & un Jéſuite en a donné une nouvelle en 1729. à Paris *in-12.* avec des remarques, dans leſquelles il s'attache entr'autres à prouver que ce livre fut fait par Tertullien Catholique ; que le catalogue des hérétiques eſt auſſi ſon ouvrage, & qu'il l'a fait depuis celui des preſcriptions. En 1733. le P. Caubere auſſi Jéſuite, a publié une traduction des traités du même, ſur l'ornement des femmes, les ſpectacles, le baptême & la patience, avec une lettre aux martyrs : il a accompagné ces traductions de notes, où quelquefois il avance des ſentimens qu'il auroit de la peine à ſoutenir. Le célebre Richer avoit donné autrefois une traduction du traité du manteau, &c. Il faut voir ſur cela l'article de Tertullien dans l'Hiſtoire des auteurs ſacrés & eccléſiaſtiques, par D. Remi Ceillier, aujourd'hui prieur titulaire de Flavigni en Lorraine. M. Thomas ſieur de Foſſé, a donné une vie de Tertullien & d'Origene, ſous le nom du *ſieur de la Motte*, & D. Edmond Duret, Bénédictin de la congrégation de S. Maur, a promis une nouvelle édition de tous les ouvrages de cet ancien auteur.

TESTU, (Jacques) abbé de Notre-Dame de Belval, & prieur de ſaint Denys de la Chartre, ſe fit connoître dès ſa jeuneſſe parmi les beaux eſprits de ſon tems, par ſes poéſies & par ſon eſprit. Il prêchoit ſolidement, ditoit, & avec onction, & quoiqu'il ſe fût acquis en aſſez peu de tems beaucoup de réputation dans cet emploi ; dans le deſir de le remplir encore plus dignement, il ſe renferma pendant du tems avec le célebre abbé de Rancé, ſon ami particulier, qui méditoit déja la réforme de l'abbaye de la Trappe. Mais l'abbé Teſtu ruina dans cette retraite, par ſon application trop continuelle, ſon temperament déja très-foible, & il s'en reſſentit le reſte de ſes jours. Il fut reçu dès l'an 1665. à l'académie Françoiſe, après la mort de Guillaume de Baurru, comte de Serran, conſeiller d'Etat, & il mourut dans un âge avancé en 1706. François-Joſeph de Beaupoil, marquis de ſaint Aulaire, lui a ſuccedé dans l'académie Françoiſe. L'abbé Teſtu eſt plus connu par ſes *Stances chrétiennes ſur divers paſſages de l'Ecriture ſainte & des Peres*, que par ſes poéſies profanes, dont on trouve une partie dans les recueils de ſon tems. Ces ſtances ſont en effet eſtimables, tant pour la verſification qui eſt aiſée & naturelle, que pour les ſujets qui y ſont traités. On en a une cinquiéme édition de l'année 1703. augmentée conſiderablement de beaucoup d'autres poéſies chrétiennes, d'un recueil de maximes en proſe, & de trois lettres de morale auſſi en proſe, l'une pour prouver que la vie chrétienne n'eſt point une vie ennuyeuſe, l'autre pour montrer qu'on peut ſe ſauver dans le monde quand on y eſt néceſſairement engagé, & la troiſiéme ſur les converſations du monde. La premiere ſe trouvoit déja dans les éditions précedentes. On trouve outre cela pluſieurs piéces de même genre de l'abbé Teſtu dans differens recueils ; un noël, & des ſtances ſur le *De profundis* dans le premier volume du recueil de poéſies chrétiennes, donné en trois volumes ſous le nom de M. de la Fontaine, le noël eſt dans les ſtances chrétiennes de la cinquiéme édition ; un ſonnet ſur la naiſſance de M. le duc de Valois, pag. 177. du 2. volume du même recueil, & deux autres de ſuite, l'un pour M. le duc de Mantoue, l'autre à M. le cardinal Mazarin. Une lettre en vers & en proſe ſur les conquêtes de Louis XIV. p. 72. du recueil de vers choiſis, donné par le P. Bonhours en *1693*. M. Titon du Tillet qui a donné place à l'abbé Teſtu dans la deſcription de ſon Parnaſſe François, paroît n'avoir connu que la quatriéme édition des poéſies chrétiennes de cet abbé ; & il n'a rien dit non plus des piéces qui ſe trouvent dans le recueil en 3. vol. *dont on vient de parler.* * *Mémoir. du tems. Diſc.* de M. de ſaint Aulaire, reçu en la place de l'abbé Teſtu, & Rép. de l'abbé Tallemant, dans le *Recueil de l'Acad. de l'an 1707.* Titon du Tillet, *Parnaſſe François*, édition *in-fol.* pag. 507.

TETRADE, poëte Latin dans le IV. ſiécle, fut d'abord diſciple d'Auſone ; ſoit à Bourdeaux, où Auſone enſeigna ſi long-tems ; ſoit à Tréves, où l'on croit qu'il donna auſſi des leçons, ſur-tout pour la poëtique. Tétrade fit de grands progrès dans les belles-lettres, & devint un des premiers poëtes de ſon tems : mais nous n'avons plus ſes poëſies. Il avoit beaucoup de talent pour la ſatyre, & Auſone regardoit ſes piéces en ce genre, comme des écrits dignes des bons ſiécles, & comparables aux piéces du poëte Lucille, au deſſus duquel il les met quelquefois. Tétrade fut profeſſeur à Angoulême, & il y enſeignoit encore lorſque Auſone quitta la cour pour ſe retirer dans ſes terres, ce qui arriva vers l'an 383. ou 384. Tétrade, après s'être acquis une grande réputation dans cet emploi, le quitta pour ſe retirer où à Saintes, ou dans quelque ville du voiſinage. Il fut dans ſa retraite utile aux gens de lettres par ſes avis, & à tous ceux du pays qui avoient quelque goût pour les ſciences, par les conſeils qu'il leur donna pour bien diriger leurs études. Il y en a qui croient qu'il étoit fils de ce Tetrade, homme de qualité, qui faiſoit quelquefois ſa demeure à Tréves, qui avoit été élevé à la dignité de Proconſul & qui de payen qu'il étoit, fut converti à la foi de J. C. à l'occaſion d'un miracle que fit S. Martin en faveur d'un des ſes domeſtiques que le Saint délivra du démon. * *Voyez* Sulpice Severe dans la vie de Saint Martin, *n°. 16.* Auſone, *Epiſtola 15.* & les notes de MM. Julien Fleury & Souchay ſur cet endroit, *pag. 474. & ſuiv.* de l'édition d'Auſone, *ad uſum Delphini. Hiſtoire litteraire de la France*, par pluſieurs Bénédictins, *tome 1. II. partie*, ſur la fin.

TETRALOGIE. On appelloit ainſi le combat qui a été en uſage chez les Grecs, entre les poëtes qui ſe diſputoient le prix par quatre piéces dramatiques, qui étoient compriſes ſous le nom général de Tetralogie τετραλογία parce que l'on oppoſoit quatre poëmes à quatre autres poëmes. Ce combat ſpirituel commença vers la 70. olympiade. Plutarque nous aſſure du moins que du tems de Theſpis qui vivoit vers la 60. cet uſage ne regnoit point encore parmi les poëtes, qui compoſoient des piéces de théatre. Les trois premieres piéces de la Tetralogie étoient des tragédies, & la quatriéme appellée Satyres, σάτυροι, étoit une eſpéce de comédie. Il ne nous en reſte qu'une de ce dernier genre ; c'eſt le cyclope d'Euripide. Il eſt ſouvent fait mention de ces Tétralogies chez les anciens, & nous avons encore dans les ouvrages d'Eſchyle & d'Euripide, quelques tragédies qui en faiſoient partie. On y voit ſous quel Archonte elles avoient été jouées, & les noms des concurrens qui leur avoient enlevé ou diſputé la victoire. Pluſieurs critiques prétendent que le ſujet des trois tragédies qui entroient dans la Tétralogie, avoit or-

Digitized by Google

dinairement quelque choſe de commun, & l'on en a en effet des exemples. Xenoclès, dont parle Elien dans ſes diverſes hiſtoires *l. 1. c. 8.* diſputant le prix contre Euripide, produiſit pour trois tragédies Oedipe, Lycaon & les Bacchantes, qui, comme on voit, ont un rapport par la nature du crime de ceux qui en ſont le ſujet: Oedipe avoit tué ſon pere, Lycaon mangeoit de la chair humaine, les Bacchantes égorgeoient quelquefois leurs propres enfans. Les piéces qu'Euripide oppoſa à Xenoclès, ont auſſi quelque rapport entre elles: la premiere avoit pour ſujet Alexandre ou Paris; la ſeconde, Palamede; & la troiſiéme, les Troyens, trois ſujets qui avoient tous rapport à l'hiſtoire de Troye. Il faut convenir cependant que cette regle n'étoit pas générale; nous trouvons chez les anciens des Tétralogies dont les ſujets paroiſſent n'avoir rien de commun entre eux. On choiſiſſoit pluſieurs juges qui décidoient des piéces qui mériteient le prix, & ce prix étoit une couronne ou quelque autre choſe de peu de valeur: parce que dans ces ſortes de combats ils cherchoient plus l'honneur que l'interêt, comme on peut le voir dans la premiere diſſertation de M. l'abbé du Reſnel, chanoine de ſaint Jacques-l'Hôpital, & abbé de Sept-Fontaines, inſérée dans les *Mémoires de l'Académie des belles lettres*, & où cet académicien examine l'origine, la forme, la nature, &c. des combats & des prix propoſés aux gens de lettres parmi les Grecs & les Romains.

TEUTONIQUE, (l'ordre) *On en a parlé dans le Moreri, nous ajouterons ici le catalogue de ſes Grands-Maîtres.*

*LISTE DES GRANDS-MAITRES de l'*ORDRE TEUTONIQUE, *depuis l'an 1191. juſqu'aujourd'hui.*

A ACCON OU ACRE.

I. *Henri* Walpot de Paſſenhim, mort en 1200.
II. *Otton* de Carpen, mort en 1206.
III. *Herman* Bard ou de Bard, mort en 1210.

A MARPOURG EN HESSE.

IV. *Herman* de Salza, fut le premier qui porta le titre de Grand-Maître. Sous lui l'ordre Teutonique fut reçu en Pruſſe, & commandé par des maîtres Provinciaux. Il mourut en 1240.
V. *Henri* de Hohenlohe, grand-maître vers l'an 1246. ſelon Hartknoch.
VI. *Conrad*, landgrave de Thuringe & de Heſſe, mort en 1252.
VII. *Poppon* d'Oſternau reſigna en 1253.
VIII. *Hannon* de Sangerhauſe fut d'abord provincial de Livonie, mourut en 1265.
IX. *Hartmann*, comte de Heldrungen, mort en 1275.
X. *Burchard* de Schewendi, tué à la bataille d'Acre en 1290.
XI. *Conrad* de Peuchtwangen reſida à Marpourg: ſes prédéceſſeurs s'étoient contentés de demeurer dans le voiſinage ou ailleurs: il mourut en 1297.
XII. *Gotefried* de Hohenlohe, mort en 1298.

A MARIENBOURG, ET AUTRES LIEUX DE PRUSSE.

XIII. *Siegfried* de Peuchtwangen. Ce fut ſous lui que les maîtres Provinciaux de Pruſſe ceſſerent. Il mourut en 1309.
XIV. *Charles* Beffard de Tréves, mort en 1324.
XV. *Werner* d'Urſelem fut tué en 1330. par un chevalier de l'ordre.
XVI. *Lugder*, duc de Brunſwic, mort à Konigſberg en 1335.
XVII. *Theodoric*, comte d'Oldenbourg, mort en 1341.
XVIII. *Ludolphe* Kœnig, ſeigneur de Weitzau, devint imbecille en 1346. & quoiqu'il revînt enſuite à ſon bon ſens, il ne voulut plus être grand-maître.
XIX. *Henri* Duſſver d'Arffberg reſigna & mourut en 1351.
XX. *Wenrich* de Knippenrode, mort en 1382.
XXI. *Conrad* Zœlner de Rodenſtein, mort en 1390.
XXII. *Conrad* de Wallenrod, mort imbecille en 1394.
XXIII. *Conrad* de Jungingen, mort en 1407.
XXIV. *Ulric* de Jungingen, tué dans une bataille contre les Polonois en 1410.
XXV. *Henri* Reuſs de Plaven fut dépoſé, & mourut en priſon à Lochſtatt en 1413.
XXVI. *Michel* Kuehenmeiſter & Stetnberg, fut dépoſé, & mourut à Dantzic en 1423.
XXVII. *Paul* Bellenzer de Ruſſdorff fut dépoſé & mourut en 1440.
XXVIII. *Conrad* d'Erlichshauſe fut le dernier qui eut toute la Pruſſe; il mourut en 1499.
XXIX. *Louis* d'Erlichshauſe fut obligé de prêter hommage au roi de Pologne, comme maître d'une partie de la Pruſſe, & de renverſer le ſabre, la pointe en bas, au lieu que ſes prédéceſſeurs l'avoient eu la pointe en haut, pour marquer qu'ils ne reconnoiſſoient d'autre maître que Dieu & l'épée. Il mourut en 1467.
XXX. *Henri* Reuſs de Plaven II. ne fut grand-maître qu'onze ſemaines.
XXXI. *Henri* Reffle de Richtenberg, mort imbecille en 1477.
XXXII. *Martin* Druchſeſs de Wetzenhauſe, mort en 1489.
XXXIII. *Jean* de Tieffen, mort en 1498.
XXXIV. *Frederic*, duc de Saxe, mort à Rochlitz en 1514.
XXXV. *Albrecht*, marquis de Brandebourg, reſigna & devint duc de Pruſſe en 1525.

A MER-GENTHEIM EN FRANCONIE.

XXXVI. *Walther* de Cronberg, mort en 1565.
XXXVII. *Wolffgang* Schuzbar, dit Milchling, mort en 1565.
XXXVIII. *George* hund de Menckheim, ou Weikheim, mort en 1572.
XXXIX. *Henri* de Bodenhauſe, mort en 1595.
XL. *Maximilien* archiduc d'Autriche, mort à Vienne en 1618.
XLI. *Charles* archiduc d'Autriche, mort à Madrid en 1625.
XLII. *Jean-Euſtache* de Werſternach.
XLIII. *Jean-Gaſpar* de Stadion.
XLIV. *Leopold-Guillaume*, archiduc d'Autriche, mort en 1662.
XLV. *Charles-Joſeph*, archiduc d'Autriche, mort en 1664.
XLVI. *Jean-Gaſpar* d'Ampringen, mort en 1685.
XLVII. *Louis-Antoine*, palatin du Rhin, de la maiſon de Neubourg, mort à Liége en 1694.
XLVIII. *François-Louis*, frere du précédent, né en 1664. évêque de Worms & de Breſlau, prévôt d'Elwangen, coadjuteur de Mayence en 1710. électeur de Treves en 1716. & enfin électeur de Mayence, mort en 1732.
XLIX. L'électeur de Cologne a été choiſi unanimement au mois de Juillet 1732. pour grand-maître de l'ordre Teutonique.

TEXERA, (François) *cherchez* TEIXEIRA.

TEYSSIER, (Jean) né à Tulles en Limouſin, étoit un homme habile dans les belles lettres, & dans la juriſprudence civile & canonique. Il a donné pluſieurs ouvrages dans le dernier genre qui ſont fort eſtimés. Il floriſſoit dans le XVI. ſiécle. Ayant été obligé de faire un voyage pour ſes propres affaires, on dit que ſa femme ſe remaria pendant ſon abſence. Teyſſier irrité de cet injuſte procédé, & s'en prenant à celui qui avoit ſuborné cette femme, le cita en juſtice, & le parlement de Bour-

Digitized by Google

deaux, devant qui l'affaire fut portée, la jugea en faveur de Teyſſier. Celui-ci pour en perpetuer la mémoire, inſtitua par teſtament un jeu litteraire qui s'eſt continué à Tulles pendant pluſieurs années, mais qui s'eſt aboli peu à peu. Le premier dimanche de Mai de chaque année, les enfans de Tulles s'aſſembloient dans la maiſon d'un des patens de Teyſſier, & enſuite devant le juge ordinaire. Là, en preſence du juge, du doyen de l'égliſe cathédrale, & de quelques autres, ils recitoient des vers, partie en langue du pays, partie en françois, & enſuite on leur diſtribuoit des prix. A celui qui avoit le mieux recité, on donnoit un bonnet quarré noir, & l'on en donnoit de ronds aux deux autres qui avoient le plus approché du premier. On ajoutoit à ces préſens trois aunes de ſoie verte, que l'on partageoit à chacun; & dont ceux-ci ſe revêtiſſoient paſſant cette piéce d'étoffe depuis l'epaule droite juſque ſur la gauche, & la faiſant tomber ſur les bras. Dans cet équipage ils alloient par la ville en ſautant, accompagnés d'inſtrumens de muſique, juſqu'à ce qu'ils fuſſent arrivés à la maiſon du parent d'où ils étoient partis. Dans les commencemens cette fête ſe continuoit pendant trois jours. On l'appelloit l'*Eglantine*. Le ſçavant Etienne Baluze dit l'avoir célébrée dans ſon enfance, & il ajoute que Jean Teyſſier, ſon oncle maternel, convertit en œuvres pies les dépenſes auxquelles cette fête engageoit. * Baluz. *hiſt. Tutel. l. 3. p. 255. 256.*

THASSILLON, ou TASSILLON II. duc de Baviere, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725.* on dit que Charlemagne convint avec le pape Etienne IV. &c. *liſez* avec Adrien II.

THAMIRIS, fils de Philammon, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. & de 1732.* on dit que Plutarque parle de ſon poëme ſur la guerre des Titans, *liſez* ſur la guerre des Titans.

THAULER. (Jean) *Dans le Dictionnaire hiſtorique, au mot* TAULER, *on renvoie à* THAULER, *& cet article ne s'y trouve point.* Jean Thauler eſt trop connu pour être oublié, il étoit Dominicain, & Allemand de nation. Il floriſſoit au milieu du XIV. ſiécle. Il a demeuré dans les couvents de ſon ordre à Cologne & à Straſbourg. Il eſt mort dans le dernier, & l'on y voit encore ſon épitaphe dans le cloître, qui ſubſiſte, quoique ce lieu ſoit, depuis du tems, le collége public de la ville; & qu'il ſoit occupé par les Lutheriens. Sa mort arriva le 17. de Mai 1361. M. de la Monnoye dans ſes notes ſur le premier volume des jugemens des Sçavans de M. Baillet, dit que ce fut à Cologne: il s'eſt trompé. Thauler a été un des plus grands maîtres de la vie ſpirituelle, & il a beaucoup écrit ſur cette matiere. Ses *Inſtitutions* qui ſont fort eſtimées, ont été traduites en françois par M. de Loménie de Brienne. On a auſſi de lui des ſermons. Mais on a donné ſous ſon nom pluſieurs ouvrages qui ne ſont que des extraits de ceux qu'il avoit compoſés. * *Voyez* Cave, dans ſon traité, *de Scriptoribus Eccleſiaſticis*, ſous l'année 1300. & D. Thierri Ruinart, dans la relation latine de ſon voyage d'Alſace & de Lorraine, au *tome 3.* des *Oeuvres poſthumes* du P. Mabillon, *pag. 458.* Les curieux pourront voir dans la premiere centurie des lettres de Martin Ruar, les ſentimens de ce Ruar, & ceux de V. Grunewalde, ſur Thauler, en cinq lettres, à compter depuis la troiſiéme juſqu'à la ſeptiéme.

THAUMAS de LA THAUMASSIERE. (Gaſpard) *Dans le Moreri, édition de 1725. on met* ſa mort en 1702. elle n'arriva qu'en 1712.

THAURUSIO, (François-Marie) d'une illuſtre famille, né à Politia, fut un des premiers qui embraſſerent l'inſtitut de S. Philippe de Nery, fondateur de l'Oratoire de Rome. Dans cette excellente école il devint un homme apoſtolique & un predicateur puiſſant en œuvres & en paroles. Il ſuccéda à S. Philippe de Nery dans le gouvernement de ſa congrégation, & quelque tems après le pape Pie V. voulut qu'il accompagnât en France, & en Eſpagne, le cardinal Alexandrin, pour lui donner ſes conſeils dans ſa legation en ces royaumes. Sa legation finie, Thauruſio reprit ſes fonctions apoſtoliques avec un nouveau zéle, & ſe pape Clement VIII. le fit archevêque d'Avignon. Baronius dit que dans cette place, il parut égal aux plus ſaints évêques de l'antiquité. Plein de l'eſprit des Ambroiſes, des Chryſoſtomes, & des Gregoires, il pria le pape avec inſtance de nommer quelqu'autre à cette place, mais plus il reſiſta, plus le pape voulut être obéi. Un de ſes premiers ſoins après ſon entrée dans Avignon, fut d'y faire venir Céſar de Bus inſtituteur de la congrégation de la Doctrine chrétienne, de l'entendre ſur le projet de cet établiſſement, qu'il vouloit favoriſer, & de le faire prêcher. Ces deux grands hommes montoient alternativement en chaire & firent un grand bien en peu de tems. Pour le ſoutenir & l'augmenter, Thauruſio convoqua un concile provincial à Avignon en 1594. dans lequel on fit d'excellens decrets, que le prélat eut ſoin de faire exécuter. Attentif premierement à ſa propre ſanctification, il le fut enſuite à ſanctifier ſon troupeau, & à regler ſon clergé. Il travailla auſſi à la reforme des monaſtéres, ſur-tout des religieuſes, ſur leſquelles il avoit plus de pouvoir, & il n'oublia rien pour tendre leur conduite conforme à la ſainteté de leur profeſſion. Les Hérétiques & les Juifs eurent auſſi une partie de ſes ſoins, & Clement VIII. le trouva au milieu de ces ſaintes occupations, lorſqu'il l'éleva avec Baronius au cardinalat. Cette nouvelle dignité, qu'il n'accepta qu'avec beaucoup de peine, l'obligea de faire un voyage à Rome, où il profita du ſejour qu'il y fit pour pourſuivre la confirmation de l'inſtitut de la Doctrine chrétienne; ce qui fut fait par les bulles de ce papè datées du 27. Juin 1598. Ce pieux Cardinal mourut le 11. de Juin 1608. âgé de 82. ans 9. mois & 14. jours. Il fut enterré dans l'égliſe de ſainte Marie *in Vallicella*, où le cardinal Baronius ſon ami avoit été inhumé l'année précedente. Ils eurent le même tombeau, & on leur dreſſa cette épitaphe qui leur eſt commune.

D. O. M.

FRANCISCO MARIÆ TAURUSIO, *Politiano, & CÆSARI* BARONIO, *Sorano; ex Congregatione Oratorii, S. R. E. Preſbyteris Cœdinalibus, ne corpora disjungerentur in morte, quorum animi divinis virtutibus insignes, in vita conjunctiſſimi fuerant; eadem Congregatio unum utrique monumentum poſuit.*

Taurusius vixit annos LXXXII. menſes 9. dies 14. Obiit Idus Junii 1608.

Baronius vixit annos LXVIII. menſes 8. Obiit pridie Kal. Julii 1607.

* *Voyez* la vie de Céſar de Bus, par le P. Du Mas, prêtre de la congrégation de la Doctrine chrétienne; la vie du cardinal Baronius; & ſon éloge dans le tome 27. des *Mémoires du P.* Niceron, &c.

THELCIDE (ſainte) étoit ſœur d'Agilbert évêque de Paris, & fut d'abord religieuſe à Faremoutier, d'où elle fut tirée pour être abbeſſe de Jouarre au diocèſe de Meaux. La pieté avec laquelle elle gouverna cette maiſon engagea ſainte Batilde à lui demander de ſes religieuſes pour établir la régularité dans le monaſtére de Chelles, que cette pieuſe reine faiſoit bâtir. Sainte Thelcide mourut vers l'an 660. Dans le cimetiere qui eſt proche de l'abbaye de Jouarre, mais hors des lieux reguliers, il y a une ancienne égliſe dédiée ſous l'invocation de S. Paul, premier Hermite, qui paroît être du tems de la fondation de l'abbaye. C'eſt là où fut enterrée ſainte Thelcide: on y voit encore ſon tombeau, avec cette ancienne inſcription en gros caractéres:

Hoc membra poſt ultima teguntur ſua ſepulcro,
Beata THEODLECHILDIS *inhumata Virginis,*
Genere nobilis, meritis fulgens, ſtrenua moribus;
Flagravit in dogmate almo. . . . .

Le corps de cette Sainte n'eſt pas le ſeul corps ſaint qui

Digitized by Google

ait été mis dans ce lieu, & dont on voye encore les tombeaux. * *Acles Benedictins, t. 2. Voyage litteraire de* D. Martenne, & de D. Durand, *tome 2. Hiſt. de l'Egliſe Gallicane, tome 4. l. 10.*

THEODORE II. Romain, pape, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725.* on s'exprime mal ſur le tems de ſon élection. Theodore fut élu pendant le ſchiſme de Romain I. dit *Galeſin*, qui tint le ſiége après Etienne VII.

THEODORE de Cantorberi, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1721. & de 1732. on dit d'après M. du Pin*, que l'on n'a plus du *Penitentiel* de Theodore que quelques fragmens donnés par D. Luc d'Acheri & par M. Petit : cela n'eſt pas exact. Ce ne ſont point proprement des fragmens de ce Penitentiel que D. Luc d'Acheri a donnés dans le tome 9. de ſon Spicilege, mais quelques capitules ſur la pénitence, que l'on croit être de Theodore. A l'égard de ce que Jacques Petit a publié, ſi ce n'eſt pas le Pénitentiel tout entier, c'en eſt au moins la plus grande partie. Il l'a tiré de deux manuſcrits de la bibliothéque de M. de Thou. Il y a joint les capitules de Theodore, que Nicolas Favier, avocat au parlement de Paris, avoit apportés de Flandres : d'autres capitules préſentés par Theodore aux peres du concile d'Hereford auquel il préſida, les fragmens publiés par D. Luc d'Acheri, & beaucoup d'autres fragmens tirés des canons, des livres penitentiaux, &c. Il a orné le tout de notes, & accompagné de diſſertations & d'anciens monumens appartenant au ſujet. Cette édition du Pénitentiel de Theodore eſt la premiere : elle parut en 1677. à Paris en deux volumes *in-8°.* dédiés à Antoine Vyon d'Hétouval. M. Petit a rendu par ce travail un grand ſervice à l'Egliſe.

THEODORE, que l'empereur Valens fit mourir dans le IV. ſiécle. *On en parle dans le Moreri :* mais 1°. on le fait général des armées de l'empereur, & il paroît qu'il a été ſeulement ſecretaire d'état. Il étoit né en Sicile, mais ſelon Ammien Marcellin, il étoit Gaulois d'origine, & ſa famille tenoit dans les Gaules un rang diſtingué par l'ancienneté de ſa nobleſſe. Le même hiſtorien dit qu'il s'eſt rendu très-habile dans les belles lettres. 2°. *On doit entendre dans le Moreri que* Valens fit mourir Theodore, quoique celui-ci ne fût coupable d'aucun crime. Il eſt vrai que Theodore ne ſçut rien d'abord de la conſpiration formée ou projettée contre Valens : mais enſuite ayant appris ce que les prétendus oracles avoient décidé touchant le ſucceſſeur de l'empereur, & que l'on conjecturoit que ce ſeroit lui, il conſentit ſans peine à ce dont ces prétendus oracles ſembloient le flater. Il fut d'ailleurs convaincu de trahiſon, ſur-tout par les lettres qu'il avoit écrites furtivement à ce ſujet à Hilaire, l'un des deux magiciens dont on s'étoit ſervi pour la divination. Il eut la tête tranchée avec ſes complices l'an de J. C. 374. le onziéme de l'empire de Valens. Il laiſſa un fils nommé *Iquere* ou *Here*, qui ſe rendit célebre par ſon ſçavoir. Le cardinal Baronius prétend que ce Theodore dont parle Ammien Marcellin n'eſt pas le même que celui dont il eſt fait mention dans S. Chryſoſtome : mais il s'eſt trompé. Il ne faut pas cependant le confondre avec un autre Theodore conſul en 399. à qui Symmaque adreſſe pluſieurs lettres de ſon cinquiéme livre. * *Voyez* Ammien Marcellin, *liv. 29.* & les notes ſur cet endroit ; M. de Tillemont, *tom. 5. de ſon Hiſtoire des empereurs : l'Hiſtoire litteraire de la France*, par quelques Bénédictins, *tom. 1. 2. part.*

THEODORE STUDITE, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit que* Baronius rapporte ſon teſtament : *ajoutez, que* Jacques Tollius l'a donné en grec dans ſes *Inſignia itinerarii Italici*, avec une verſion latine, imparfaite & fautive, qu'il attribue ſans raiſon au Pere Sirmond, Jéſuite, au lieu qu'elle eſt de Livineius.

THEODORE DE SAMOS, habile peintre, & ſtatuaire encore plus célebre, étoit fils de Rhécus, que l'on fait inventeur de la ſtatique & de la fonte. Theodore fut peintre, ſculpteur & architecte. C'eſt lui qui inventa la regle, le niveau, le tour & la clé : c'eſt lui qui fit le labyrinthe de Samos, & qui poſa les premiers fondemens du temple d'Epheſe. Après avoir jetté en fonte différentes ſtatues, il fit la ſienne, qui fut trouvée très-reſſemblante. Dans cette figure, il tient une lime de la main droite, & dans l'autre un char à quatre chevaux de front, ſi petit & ſi délicatement travaillé, qu'une mouche qu'il a ajoutée par-deſſus, le couvre tout entier & le cocher avec les ailes. Il gravoit les pierres les plus dures. Le fameux anneau que Polycarpe fit jetter dans la mer, étoit une émeraude ou une Sardoine, dont le cachet étoit de la façon de Theodore. * *Voyez* l'Hiſtoire de la peinture ancienne par M. Durand, miniſtre à Londres, &c.

THEODULPHE, évêque d'Orleans, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit que l'on* chante le jour du Dimanche des Rameaux l'hymne, *Gloria laus*, &c. qu'il compoſa ; *il faut dire que* l'on en chante le commencement. Cet hymne a 78. vers, & l'on n'en chante que la moindre partie. *On dit que* Theodulphe le fit chanter dans le tems que l'empereur Louis le Débonnaire étoit à Angers, le jour même des Rameaux, & que ce prince le trouva ſi bien compoſé, qu'il fit mettre en liberté le prélat qui étoit en priſon dans cette ville, *pour la raiſon rapportée dans le Moreri.* Mais on a de la peine à accorder ce fait avec les circonſtances de la vie de Louis le Débonnaire, & il ne paroît point qu'il ait pu être à Angers le Dimanche avant Pâques de l'an 818. qui eſt celui de l'empriſonnement du prélat. Théodulphe n'a point fait non plus, *comme on le dit*, un Traité de l'Ordre & du Baptême, mais un traité du Baptême & des cérémonies qui le précedent & qui le ſuivent.

THEOGAMIE, nom d'une fête que les Siciliens payens célebroient à l'honneur de Proſerpine & en mémoire de ſes noces avec Pluton. On ſolemniſoit cette fête avec des luttes & des courſes à Nyſa, ville de Carie, & l'on y étoit admis à diſputer le prix, de quelque pays que l'on fût, comme on le voit par une médaille frapée à Nyſa ſous Valerien. On y voit deux palmes, avec cette inſcription, *Theogamia oecumenica.* Le mot, Theogamie, vient de θεὸς & de γαμὲω. * Jul. Polluc. l. 1. c. 1. *ſect.* 32. Meurſius, *Græcia feriata.* Ezechiel Spanheim, *epiſt. 2. ad Andr. Morellum.*

THEON, ami du poëte Auſone, que quelques-uns ont eu tort de confondre avec le ſophiſte Theon, duquel nous avons un ouvrage ſur la rhétorique, étoit d'Aquitaine. Il faiſoit ſa demeure ordinaire à Medoune ou Medoc, (en latin *Medulum*) entre l'Ocean & la Garonne. Il paroît par Auſone que c'étoit un bon eſprit, inſtruit dans les belles lettres, & qui réuſſiſſoit fur-tout dans la poëſie. Comme il demeuroit preſque toujours à la campagne, Auſone avec qui il étoit très-familier, l'appelle quelquefois en badinant, un homme ruſtique. Il ne nous reſte plus que quatre lettres d'Auſone à Theon, & aucune des poëſies de celui-ci n'eſt venue juſqu'à nous. Scaliger a cru que Theon étoit ſurnommé Clementinus : mais dans l'endroit d'Auſone ſur lequel il ſe fonde, le poëte veut ſeulement dire qu'il accuſoit Theon d'avoir puiſé ſes vers du poëte Clementinus, dont nous ne ſçavons rien d'ailleurs. Theon floriſſoit dans le IV. ſiécle. * *Voyez* les quatre lettres d'Auſone à Theon parmi les œuvres du premier ; Scaliger, *in Auſon. l. 2. c. 12.* l'*Hiſtoire litteraire de la France*, par D. Rivet & quelques autres Bénédictins de la congrégation de S. Maur, *tome 1. 2. part.* les notes de l'Auſone *ad uſum Delphini :* ces notes ſont de Julien Fleury. & plus encore de M. l'abbé Souchay, de l'académie des inſcriptions & belles lettres.

THEOPHILE, ſurnommé VIAUT, poëte François, &c. *Il faut corriger ce qui fut pour ſervir au Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* Preſque tous ceux qui ont écrit de ce poëte, ont dit qu'il étoit né à Bouſſeres ou Brouſſeres ſainte Radegonde en Agenois, & diſent que ce village eſt ſur la rive gauche du Lot. Mais 1°. ce village n'eſt point ſur le Lot, mais ſur la Garonne 2°. Theophile, ſelon ceux qui paroiſſent mieux informés, étoit né à Clerac au diocèſe d'Agen, vers 1590. *On ajoute qu'*il étoit fils d'un cabaretier, & il falloit dire qu'il étoit fils d'un avocat de Bouſſeres. Il y en a qui revoquent en doute ſon

voyage à Londres. Ce voyage eſt réel ; Theophile le fit en 1619. Il eſt vrai que le roi d'Angleterre ne voulut pas le voir ; mais il ne l'eſt pas que ce prince l'eut mandé. *On n'a rien marqué de précis ſur les poeſies de Theophile dans le Morери, ſoit dans l'édition de 1725. ſoit dans celle de 1732.* Ces poëſies conſiſtent en élégies, odes, ſonnets, & quelques requêtes au roi & à MM. du parlement de Paris pour ſa juſtification. Il eſt un de nos premiers auteurs qui ait donné des ouvrages mêlés de proſe & de vers : Nous avons de lui en ce genre un *Traité de l'immortalité de l'ame, ou la mort de Socrate*, diſcours en forme de dialogue d'une aſſez longue étendue. Il a fait auſſi *Pirame & Thiſbée*, tragédie ; & Desbarreaux qui l'avoit connu, prétend qu'il eſt auteur de la tragédie de *Saphonisbe*, qu'on attribue ordinairement à Mairet. Jean de la Mare, imprimeur à Rouen, a donné en 1627. un recueil *in-8°.* des œuvres poëtiques de Theophile, avec trois apologies, deux en proſe françoiſe, & une en proſe latine, intitulée, *Theophilus in carcere* : ces apologies ſont de Theophile lui-même. En 1642. Mairet ſon ami, fit imprimer ſes lettres françoiſes & latines à Paris *in-8°.* & il mit au-devant le portrait de Theophile, avec la qualité de Gentilhomme ordinaire du roi. Theophile n'avoit que 36. ans lorſqu'il mourut. *Aux citations de Morери, on cite* madame d'Aunoi, *recueil des plus belles pieces des poëtes François :* c'eſt le recueil de Barbin, non de madame d'Aunoi ; *il faut conſulter* le tome 3. M. Titon du Tillet a donné place à Theophile dans ſon *Parnaſſe François in-folio.* Ce célebre auteur dit, comme bien d'autres, que Theophile étoit né à Brouſſeres-Sainte-Radegonde ; mais il doute avec raiſon, qu'il fut fils d'un cabaretier, quoiqu'il ne marque pas la qualité de ſon pere.

THEOSEBIE, fille d'Emmelie, & diaconeſſe, a été très-célebre par ſa piété. Baronius dans ſes annales, Henſchenius & Papebroch dans la vie de ſaint Gregoire de Nyſſe, & beaucoup d'autres auteurs ont cru qu'elle épouſa ce Saint. La lettre 95. de ſaint Gregoire de Nazianze, où ce Prélat tâche de moderer la douleur que Gregoire de Nyſſe a que au ſujet de la mort de Theoſebie, eſt l'unique fondement de cette opinion. Mais il paroît au contraire qu'elle ne fut que ſœur & non femme de ſaint Gregoire de Nyſſe. On trouve parmi les poëſies de ſaint Gregoire de Nazianze une épigramme qui n'eſt pas de ce Saint, mais dont l'auteur eſt fort ancien, qui décide la queſtion. Theoſebie y eſt dite femme du grand Gregoire. Or il n'y avoit que deux Gregoires à qui l'on put donner le nom de grand, celui de Nyſſe & celui de Nazianze. Theoſebie étoit ſurement ſœur de S. Gregoire de Nyſſe ; c'étoit donc de l'autre dont elle étoit la femme. Beveregius dans ſes notes ſur les canons des Apôtres, avoit déja fait remarquer que les deux Gregoires de Nazianze, le pere & le rhéologien dont il s'agit ici, avoient été mariés. On s'étoit récrie contre ſon ſentiment ; & cependant il ne paroît pas poſſible d'entendre autrement l'épigramme dont il eſt ici queſtion. L'auteur s'y exprime ainſi : *Tu quoque, Theoſebia, uxlita Emmelia filia, Gregorii magni verè conjux, hoc ſacram ſubiſtis humum ; columen feminarum parium ; è vita verò maturè exceſſiſti.* Si Theoſebie eſt nommée diaconeſſe, c'eſt qu'en effet elle ſe ſépara bientôt de S. Gregoire d'un conſentement mutuel, & que les deux parties ſe conſacrerent à Dieu. * *Voyez*, ſur cela la longue note de M. Muratori ſur cette épigramme dans les *Anecdota graca*, imprimés à Padoue en 1709. *in-4°.* page 131. & ſuivantes.

THERAIZE (Michel) *Ajoutez ce qui ſuit au Morери, édition de 1725.* Cet auteur eſt mort le 24. de Novembre 1726. âgé d'environ 58. ans. Ses *Queſtions ſur la meſſe publique & ſolemnelle*, ouvrage fort eſtimé, furent imprimées en 1699. *in-12.* à Paris. M. Theraize s'étant appliqué depuis à approfondir la matiere qui y eſt traitée, a compoſé un nouvel ouvrage ſur ce ſujet, fort étendu, & qu'il a intitulé, *Recherches hiſtoriques ſur la meſſe, l'office divin, l'adminiſtration des ſacremens, & ſur ce qu'il y a de plus beau & de plus curieux dans la diſcipline de l'Egliſe tant ancienne que moderne ; avec des remarques, des diſſertations, &c.* Cet ouvrage qui mériteroit de voir le jour, n'eſt point encore imprimé.

THEROUENNE, *cherchez* TEROUANNE.

THESPEZIUS, célebre rheteur & grammairien dans le IV. ſiécle, enſeigna avec applaudiſſement à Céſarée en Paleſtine, où il eut entre ſes diſciples Euzoïus & S. Gregoire de Nazianze. S. Jerôme le dit de l'un & de l'autre dans ſon livre des écrivains eccleſiaſtiques : *Euzoius apud Theſpeſium rhetorem cum Gregorio Nazianzeno adoleſcens Cæſarea eruditus eſt.* S. Gregoire fut ſort touché de ſa mort, & lui a conſacré une de ſes épigrammes, où il loue beaucoup ſon éloquence, l'eſtime qu'il s'étoit acquiſe dans ſa profeſſion, & aſſure que ſon nom ſera immortel. *Hen, hen*, dit-il, *& tu mortuus es, invidum verò fatum te tumulavit, Theſpeſi : tibi autem mortuo perenne eſt decus. Nuper verbis tantus manabas : exclamavit autem Attica : Quiſnam mea decus poſſidet ſapientia ?* Cette épigramme eſt en grec, & ſe trouve parmi celles que Louis-Antoine Muratori a recueillies dans ſes *Anecdota graca*, pag. 4.

THEVENIN (François) chirurgien, natif de Paris, fameux oculiſte & *operateur ordinaire de ſa majeſté*, mourut le 25. Novembre 1658. ſelon l'*Index funereus chirurgorum* donné par feu M. Devaux, p. 43. mais cette date ne paroit pas juſte : car dans deux approbations des œuvres de Thevenin, l'une du 4. Mars & l'autre du 26. du même mois de l'année 1657. il eſt nommé *feu* M. Thevenin. Ainſi il faudroit mettre ſa mort en 1656. Les ouvrages de Thevenin, qui n'ont été raſſemblés & imprimés qu'après la mort de l'auteur, par les ſoins de Guillaume Parthon, ſon neveu & oculiſte du roi, conſiſtent en un volume *in-4°.* qui parut en 1658. & qui contient un traité des operations de chirurgie, un autre des tumeurs qui ne ſont pas naturelles, & enfin un vocabulaire ou *Dictionnaire étymologique des mots grecs ſervant à la médecine.* * Je. Devaux, *Index funereus chirurgor. Pariſ.* à l'endroit cité. L'abbé le Clerc, *Bibliotheque des auteurs* au devant du *Dictionnaire de* Richelet.

THEVENIN (Michel) ſecretaire d'état de Charles III. duc de Lorraine, dans le XVII. ſiécle, eſt auteur de pluſieurs ouvrages, dont les écrivains de l'*Hiſtoire de Lorraine*, & en particulier D. Auguſtin Calmet, abbé de Senones, ont tiré beaucoup de ſecours. Ces ouvrages ſont : *La loi Salique de Lorraine démontrée, ou traité juridique & hiſtorique ſur la maſculinité du duché de Lorraine* : il écrivit ce traité en 1624. Il prétend prouver non ſeulement que la loi Salique a lieu en Lorraine, mais auſſi que les duchés de Lorraine & de Bar ſont de la ſouveraineté de l'empire d'Allemagne, & de même nature que la plûpart des duchés & comtés qui en relevent. *Commentaire ſur la coutume de S. Michel* : ouvrage fort eſtimé de ceux qui l'ont vu. Il eſt encore manuſcrit, de même que le premier.

THIARD ou THYARD. (Pontus de) *Supplées ces article à celui qui eſt dans le Morери.* Pontus de Thyard naquit à Biſſy, au diocèſe de Mâcon, l'an 1521. de JEAN de Thyard, ſeigneur de Biſſy, lieutenant général au bailliage du Mâconois & du Charolois, & de *Jeanne* de Ganay, fille de *Claude* de Ganay, ſeigneur de la Veſure, (cousin germain de *Jean* de Ganay, chancelier de France) & de *Denyſe* Couroy. Dès ſon enfance il fut inſtruit avec ſoin dans les langues hébraïque, grecque & latine. Il s'exerça enſuite à faire des vers françois, & fut le dernier poëte vivant de la Pléïade Françoiſe. Dans un âge plus avancé, il s'appliqua ſerieuſement aux mathématiques, à la philoſophie de Platon, & enfin à la rhéologie. Il a eu beaucoup de part à l'eſtime des rois Charles IX. & Henri III. & le dernier le nomma à l'évêché de Châlon ſur Saône en 1578. Il gouverna cet évêché pendant 20. ans, après leſquels il s'en démit en faveur de Cyrus de Thyard, ſon neveu. Après ſa démiſſion, il ſe retira dans ſon château de Bragny, où il paſſa la plus grande partie de ſon tems, & il y mourut le 23. de Septembre 1605. âgé de 84. ans. Ronſard dit qu'il fut l'introducteur des *ſonnets* en France. Il fut lié avec ce poëte & avec Deſportes, du Perron &

Digitized by Google

lusieurs autres illustres de son tems. Il composa lui-même son épitaphe en ces vers latins :

Non teneor longâ dulcique cupidine vitæ,
Sat vixit, cui non vita pudenda fuit.
Nec fama illustris me tangit gloria, forsan
Per genium vivent sat mea scripta suum.
Nilque moror quo sint mea membra tegenda sepulchro:
Hæc propria hæredis sit pia cura mei.
Sed cupio ut tandem mens Christo innixa leveur,
Peccata duro pondere ad astra vehar.

Etienne Pasquier lui en a consacré une autre en ces termes:

Mellito juvenis versu qui lusit amores,
Inde mathematicis artibus eminet.
Inde ecclesiasticis excellit ordine libris.
Hospes, nil mirum est. OMNIA PONTUS ERAT.

Cette derniere épitaphe caractérise en peu de mots tous les ouvrages de Pontus de Thyard. Dans sa jeunesse il composa beaucoup de vers françois, & il abusa de son talent pour chanter des amours profanes, quoiqu'il ait fait aussi des vers sur quelques autres sujets. Ses œuvres poëtiques consistent en trois livres des *erreurs amoureuses*; en un livre de *vers lyriques*; en un recueil de nouvelles œuvres poëtiques, contenant *le solitaire premier*, *le solitaire second*, *on prose de Muret & de la fureur poëtique*, avec quelques vers lyriques. Dans un âge plus avancé il s'appliqua aux mathématiques, ce qui a produit en prose son *Discours du tems*, *de l'âge & de ses parties*: son *Mantice ou discours de la vanité de divination par l'astrologie*: *l'Univers ou discours des parties & de la nature du monde*: des discours philosophiques; & en latin, *Ephemerides ultræ feræ*, & quelques autres. Il a fait aussi *De genealogia Hugonis Capeti*: *De vetta nominis impositione*, qu'il publia à l'âge de 80. ans. M. Titon du Tillet lui a donné place dans son *Parnasse François*, mais il lui est échapé quelques fautes en parlant de ses pere & mere, comme on peut le voir en comparant le commencement de cet article avec celui qui est dans le Parnasse François, édition *in-folio*. A l'égard de la famille de Pontus de Thiard, *il faut voir ce que l'on en dit dans le Moreri, sur-tout de l'édition de 1732. où l'on a corrigé plusieurs fautes de celle de 1725.* On trouve aussi une généalogie de MM. de Thiard à la fin du premier volume de l'*Histoire de l'église de Meaux*, par D. Toussaint du Plessis, Benedictin de la congrégation de S. Maur; ouvrage d'ailleurs fort infidele en bien des endroits.

THIERRI DE NIEM, &c. *Dans le Dictionnaire historique des éditions de 1725. & de 1732. on dit* qu'il composa un traité *de schismate* entre l'an 1400. & l'an 1410. 1°. Cet ouvrage n'est point un traité *de schismate*, mais une histoire latine du schisme qui affligea l'église dans le XIV. siécle depuis l'an 1379. jusqu'au concile de Constance, qui le termina en 1417. Cette histoire est en trois livres, & est fort curieuse. L'auteur fut témoin de la plus grande partie de ce qu'il rapporte. La premiere édition est de Nuremberg en 1532. *in-folio*. 2. Thierri de Niem dit en la finissant, qu'il l'a achevée le jour de S. Urbain, l'an 1410. à Boulogne, ainsi plusieurs années avant le concile de Constance, qui ne commença qu'à la fin de 1413. Thierri de Niem étoit natif de Paderborne, non Paterborn, en Westphalie. *Dans le Moreri édition de 1725. on lit* l'évêché de Ferden, au lieu de l'évêché de Verden. M. Lenfant parle avec éloge de Thierri de Niem dans son *Histoire du concile de Constance*, *pages 477. & 478. du tome premier de la deuxiéme édition de Hollande.*

THIERRAT D'ESPAGNE. (Henri, *non* Henri de) *Dans le Moreri, édition de 1725. il faut ôter par-tout le* de, *& dire que* Henri Thierrat d'Espagne n'étoit point gentilhomme du pays Senonnois, mais qu'il naquit à S. Florentin dans le Senonnois. Au degré V. au lieu de seigneur de petit-Arrès, *lisez* seigneur de Petit-Prés.

THIERS. (Jean-Baptiste) *Il faut corriger & ajouter ce qui suit pour servir aux éditions du Moreri de 1725. & de 1732.* 1°. M. Thiers avoit plus de 65. ans quand il mourut, étant né, non en 1641. comme on l'a dit, mais vers 1636. Il étoit bachelier de Sorbonne avant 1660. & l'on sçait qu'on ne l'est point, suivant les regles ordinaires, que dans sa vingt-deuxiéme année. 2. Il est étonnant que M. Thiers ait prétendu qu'il falloit prononcer *Paraclitus* non *Paracletus*; l'usage, la raison, la signification du mot veulent *Paracletus*. On lit dans les recherches de Pasquier que Sabellat, chanoine de Chartres, eut sur ce mot un procès avec son évêque. Ce fut le prélat qui l'intenta, parce que le chanoine plus instruit prononçoit *Paracletus*. 3°. L'écrit de M. Thiers *De festorum dierum imminutione*, est de Lyon 1668. *in-12*. Celui sur l'inscription du grand portail des Cordeliers de Reims, *Deo homini & beato Francisco utrique crucifixo*, parut sous le nom *du sieur de Saint-Sauveur*, en 1670. & en 1673. Cette inscription fut ôtée par l'ordre des grands vicaires, & l'on mit celle-ci à la place, *Crucifixo Deo hominis & sancto Francisco*, 1669. mais M. de Thiers les condamne toutes deux. Son Traité de l'exposition du S. Sacrement a été réimprimé en 1677. augmenté d'un deuxiéme volume. En 1676. il donna un factum contre le chapitre de Chartres *in-12. dont on n'a rien dit dans le Moreri.* Il y est traité de la veneration des portes des églises, de la censure des livres, de la jurisdiction des chapitres, des fondations, de l'origine du chapelet, &c. Ce factum est très-curieux. 4°. *On a encore oublié de parler* des écrits de M. Thiers contre M. Robert archidiacre de Chartres, que M. Thiers accusoit de passer ses pouvoirs dans l'exercice de sa dignité. Il fit dans cette dispute, 1. *La Sauffe-Robert, on avis salutaire à M. Jean Robert, grand archidiacre de Chartres, in-12.* 2. *La Sauffe-Robert justifiée, ou piéces employées pour la justification de la Sauffe-Robert*, en 1679. *in-8°.* Ces piéces sont; Remontrance à M. de Riantz procureur du roi au châtelet de Paris: Plainte rendue devant l'official de Chartres contre M. Robert, par M. Thiers, &c. Consultation des docteurs en théologie sur cette plainte: Signification faite en conséquence de la plainte, à M. Robert: Lettre de M. Thiers à un de ses amis, où il examine si un inferieur peut accuser juridiquement son supérieur: Ordonnance de l'évêque de Chartres contre les entreprises de M. Robert. 5. Ce que M. Thiers a fait sur les reliques de S. Firmin d'Amiens, & la larme de Vendôme, consiste dans les piéces suivantes: Dissertation sur le lieu où repose le corps de S. Firmin, évêque d'Amiens, à Paris en 1699. *in-12.* Il y a un S. Firmin confesseur, un S. Firmin évêque d'Amiens, & un S. Firmin Italien, que Galesinus a confondu avec S. Firmin. Dans la dissertation de M. Thiers, il s'agit de décider si le corps de S. Firmin est dans la cathédrale d'Amiens ou dans l'abbaye des chanoines reguliers de S. Acheul, près de cette ville: il décide pour la derniere. Cette Dissertation fut supprimée par un arrêt du Conseil du 27. d'Avril 1699. M. de Lestocq, chanoine d'Amiens, ayant donné depuis une Dissertation touchant le corps de S. Firmin, le confesseur, il parut en 1712. un petit écrit intitulé, *Ombre de M. Thiers pour refuter la Dissertation, &c.* & en 1731. on a donné dans le Mercure du mois de Juin, un autre écrit sous le titre de *Apparition de l'ombre de M. Thiers*, où l'on fait avouer à ce sçavant plusieurs fautes qui lui sont échapées dans ses ouvrages. Sur la larme de Vendôme, M. Thiers a fait une Dissertation, qui parut en 1699. *in-12.* où il en démontre la fausseté; & le P. Mabillon ayant entrepris de défendre cette prétendue relique M. Thiers lui repliqua par une lettre qui parut en 1700. *in-12. &.* Il faut mettre encore entre les ouvrages de M. Thiers, son *Apologie de M. l'abbé de la Trappe* contre les lettres du P. de Sainte-Marthe Bénédictin. En 1711. on a donné du même un traité des cloches, avec un autre de la sainteté de l'offrande du pain & du vin aux messes des morts à Paris, *in-12.* mais ce traité de la sainteté, &c. n'est point de M. Thiers, c'est l'ouvrage de M. de la Croix, curé de Bruyeres, au-dessus de Beaumont en Beauvoisis, encore

Digitized by Google

encore vivant. M. Blondel, connu par ſes Vies des Saints, *in-folio*, &c. auſſi actuellement vivant, a eu part à la critique des flagellans, par le même M. Thiers, qui y attaque l'ouvrage de l'abbé Boileau, chanoine de la Sainte-Chapelle.

THOMAS DE CANTIMPRE'. C'eſt ainſi qu'on le nomme *dans le Dictionnaire hiſtorique des ſéditions de 1725. & de 1732.* Son vrai nom étoit *Thomas de Chantpré. Ajoutez auſſi que* M. Baillet dans ſes auteurs déguiſés a eu tort de dire que Thomas s'eſt caché ſous le nom de *Apiarius*, dans ſon ouvrage, *De apibus. Apiarius* eſt le titre même de l'ouvrage, & non pas un nom de perſonne.

THOMAS. (Arthus) C'eſt un auteur du tems de Henri III. & de Henri IV. rois de France. Il n'eſt connu que par ſa ſatyre intitulée, *Deſcripſion de l'Iſle des Hermaphrodites nouvellement découverte*, &c. Il y peint un peu trop au naturel les déſordres de la cour de Henri III. Du reſte cette ſatyre eſt ingenieuſe: elle fut imprimée dans les premiers mois de l'an 1605. & ſe vendit d'abord fort chere. Henri IV. ſe la fit lire, & voulut ſçavoir l'auteur; mais il ne voulut pas qu'on le recherchât, ni qu'on l'inquiétât, „ faiſant conſcience, diſoit-il, de fâcher un homme pour „ avoir dit la vérité. „ Cette ſatyre a été réimprimée en France en 1724. *in-12.* avec quelques autres pieces, pour ſervir de ſupplément au journal de Henri III. * *Voyez* la préface de cette nouvelle édition, & le journal du regne de Henri IV. par Pierre de l'Etoille, *tome 2. pag. 75.*

THOMAS DE JESU, hermite de l'ordre de S. Auguſtin, étoit fils de FERDINAND-ALVARE'S d'Andrada, d'une des meilleures familles de Portugal. A l'âge de ſix ans, ſon pere le confia au P. Louis de Montaya, religieux de ſaint Auguſtin, qui l'inſtruiſit dans l'étude, & tâcha de le former à la pieté. A l'âge de quinze ans, Thomas embraſſa l'ordre de S. Auguſtin; & après avoir fait ſa philoſophie & ſa théologie à Conimbre, il prêcha, & fut fait maître des novices. Sa pieté & ſes talens le rendoient propre à cet emploi. Il voulut introduire dans ſon ordre un genre de vie plus auſtere, & plus approchant de la perfection religieuſe; mais la propoſition qu'il en fit, déplut; & l'on traverſa tellement ſon deſſein, qu'il fut contraint de l'abandonner. Sebaſtien roi de Portugal, inſtruit de ſes vertus & de ſon amour particulier pour les pauvres, le mena avec lui en Afrique en 1578. Thomas y ſecourut avec zele tous les affligés; mais à la bataille d'Alcazera il eut l'épaule percée d'une fleche, fut fait priſonnier par un Maure, & vendu à un marabou ou prêtre Mahometan. Le marabou le traita d'abord fort bien, eſperant de le gagner à ſa religion; mais Thomas le prêchoit lui-même avec tant de force, que ce marabou irrité le fit dépouiller, charger de chaines, & conduire dans un cachot, où il fut fort maltraité & très-mal nourri. A la faveur d'un foible rayon de lumiere qui entroit dans ſon cachot, il écrivit ſon livre de la Paſſion de J. C. pour ſa conſolation & celle des autres priſonniers. Enfin après bien des ſouffrances, François d'Acoſta envoyé à Maroc par Henri roi de Portugal, le racheta avec pluſieurs autres. On le mit d'abord chez un marchand Chrétien, afin qu'il reprît ſes forces; & peu après on le tranſporta à Sagene, où il y avoit plus de deux mille eſclaves Chrétiens, avec leſquels Thomas prioit lorſqu'ils avoient fini leur travail. Il les inſtruiſoit auſſi, & tâchoit de ramener les apoſtats à la religion. Il faiſoit beaucoup de fruit en celieu, lorſque la comteſſe de Linares ſa ſœur & ſes autres parens ſolliciterent ſon retour. Mais Thomas demanda avec tant d'inſtance qu'on le laiſſât à Maroc ſervir & inſtruire les eſclaves Chrétiens, qu'on fut obligé de conſentir à ſon zele. Il accompagnoit ſes travaux de grandes auſterités qui acheverent de l'épuiſer. Il mourut le 17. d'Avril 1582. âgé de 53. ans. Son traité ſur la Paſſion de J. C. a été traduit en eſpagnol par Chriſtophe de Ferreira de Sambayo, en italien par le Jéſuite Louis Flori, & en latin ſous le titre de *Arumna Dominis noſtri Jeſu Chriſti*, par Henri Lamparter, Jéſuite à Munich. Vers le milieu du XVII. ſiécle il parut en françois à Lyon ſous le titre de *Travaux de Jeſus*. Enfin le P. Alleaume Jéſuite, a traduit auſſi cet ouvrage ſous le titre de Souffrances de N. S. J. C. en deux volumes *in-12.* 1690. Il y a joint la vie de l'auteur avec un avis ſpirituel.

THOMAS (Pierre) ſeigneur du Foſſé. *Quoiqu'on lui ait déja donné un article dans le Dictionnaire: on ne ſera pas fâché qu'on ajoute ici ce ſupplément.* 1°. Dès l'âge de ſept ans il fut confirmé en recevant le ſacrement de Confirmation: mais il n'a jamais porté l'habit eccléſiaſtique. M. Bourgeois, depuis abbé de la Merci-Dieu, & le même qui fut député à Rome pour le livre de la fréquente Communion de M. Arnauld, lui apprit la philoſophie. M. le Maiſtre dirigea enſuite ſes autres études; & après la mort de ce célebre orateur pénitent, M. de Sacy continua à donner les mêmes ſoins à M. du Foſſé. 2°. *On a parlé de pluſieurs ouvrages de ce gentilhomme; mais on a gardé le ſilence ſur pluſieurs autres*: par exemple; il eſt sûr que ce fut lui qui travailla le plus à recueillir & à mettre en ordre les *Mémoires de M. de Pontis*, & qui y donna le ſtyle. Il le dit lui-même dans ſes propres *Memoires*, qui n'ont point encore été imprimés, & dans leſquels il fait connoître non ſeulement ce qui le regarde lui & ſa famille, mais encore beaucoup d'autres perſonnes illuſtres de Port-royal ou des amis de cette maiſon, dont il donne auſſi dans le même ouvrage une hiſtoire abregée. Il ne compoſa ces *Mémoires ſecrets* que ſur la fin de ſa vie, & lorſque la paralyſie qui attaqua ſa langue, l'empêcha de converſer avec les hommes. 3°. M. le marquis de Laigues ayant témoigné à M. le Maiſtre de Sacy que les Dominiquains de Paris deſiroient une vie de D. Barthelemi des Martyrs, on propoſa auſſi ce travail à M. du Foſſé; & pour l'exécuter, il apprit l'eſpagnol & l'italien en même tems; & traduiſit de la premiere langue en françois, mais librement, une vie de D. Barthelemi, qui étoit déja imprimée en eſpagnol. Il remit enſuite ſa traduction à M. de Sacy, qui s'en eſt ſervi très-utilement pour compoſer la vie de D. Barthelemi, que M. du Foſſé lui laiſſa faire, & qui a été donnée au public. 4°. Dès 1666. il avoit été mis à la baſtille à la fin du mois de Mai avec MM. de Sacy & Fontaine avec qui il demeuroit; mais il en ſortit après environ trois ſemaines de captivité. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit que* M. Thomas du Foſſé a achevé l'explication de tous les livres de l'Ancien Teſtament, commencée par M. le Maiſtre de Sacy, & qu'il a fait celle du nouveau Teſtament. *Pour un plus grand éclairciſſement, il faut dire qu'il* eſt auteur des notes Françoiſes de la moitié des Nombres où il commença, de tout le Deuteronome, des Juges, de Ruth, des trois & quatriéme livres des Rois, des livres des Paralipomenes, d'Eſdras, de Tobie, de Judith, d'Eſther, de Job, des Pſeaumes, du Cantique des cantiques, de Jeremie, de Baruch, d'Ezechiel, de Daniel, des Machabées & des quatre Evangeliſtes. On lui donne auſſi les courtes notes de la Bible Françoiſe en huit volumes *in-16.* de l'édition de Bruxelles, 1701. On a parlé de lui avec beaucoup d'éloge dans le Nécrologe de P. R. & on y voit ſon épitaphe. Mais on lui en a dreſſé une autre qui ne ſe trouve point imprimée, & qui mérite d'être conſervée. La voici:

Hic in pace quieſcit
Semper qui pacem intus in ſe fovit,
In aliis conſilio & prudentia promovit.
Amans neſcire,
Seceſſum queſivit in quo, cæteris ignotus & ſibi deliteſceret
Uni Deo notus.
Oves Chriſti dignus qui duceret, docereret, paſceret,
Elegit ovis ipſe regi, doceri, paſci.
Deſideratus in clero, laicus cœlebs vixit,
Norma facer dotum
Caſtitate, zelo, ſcientiâ, oratione, caritate.
Divum falla libris docuit, moribus expreſſit,
Et legi divinæ dum lucem ſchobis dedit,
Ipſi divina lex lux fuit,
Quâ per latentes hoſtis tenebroſi inſidias
Securus & inoffenſo pede pergeret ad patriam.
Divinam ac inſolentem ægritudinem ſic paſſus eſt,
Ut pati non videretur.

Digitized by Google

Nam paternas Dei in morbo filius agnoſcens manus,
Illi ſilentium ſacravit cui vocem dicaverat.
Siluit lingua, at non quievit animus,
Et quem per vitam nihil unquam avocavit ab opere
Otioſum in extremis
Mors non occupavit.

THOMAS A KEMPIS, *voyez* KEMPIS.

THOMAS, maiſon de Provence, &c. *Ajoutez ce qui ſuit à ce qui eſt dit de cette maiſon dans le Morery.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA VALETTE

XVII. François II. de Thomas de la Valette, &c. 2. *Gaſpard* de Thomas de la Valette, connu ſous le nom de l'abbé de la Valette, &c. eſt évêque d'Autun depuis 1723 3. *Louis* de la Valette, &c. eſt ſupérieur général de la congrégation de l'Oratoire de France depuis le milieu du mois de Juin 1733. C'eſt un homme de beaucoup de pieté, & qui a des talens ſupérieurs. Il eſt le ſeptiéme général de ſa congrégation, en comptant le cardinal de Berulle qui en eſt l'inſtituteur, & qui en fut le premier ſupérieur général. *Voyez* ORATOIRE *dans le Dictionnaire hiſtorique, & dans ce Supplément.*

THOMASIUS (Jacques) célebre philoſophe, hiſtorien & profeſſeur en éloquence à Leipſic, naquit dans cette ville le 25. d'Août 1622. Il étoit fils de Michel Thomaſius, ſeigneur hereditaire de Troſchenteuthe & de Wiedersberg, & docteur en droit. Jacques ayant perdu ſon pere & ſa mere, l'un en 1632. l'autre en 1633. Sa grand'mere prit ſoin de lui, & le fit étudier d'abord à Leipſic, & enſuite à Gera. En 1640. il vint à l'univerſité de Leipſic, & peu après à Wittemberg. En 1642. il prit à Leipſic le degré de bachelier en philoſophie, & en 1643. celui de maître-ès-arts. Il ſe fit enſuite connoître par ſes leçons & par ſes theſes publiques de philoſophie. En 1650. il fut nommé correcteur du college de S. Nicolas, & en 1676. de celui de S. Thomas. Il eut pour diſciple en philoſophie le ſçavant Leibnitz, qui eut toujours pour lui une eſtime particuliere. Il diſoit ſouvent que ſi Thomaſius avoit été inſtruit plutôt d'une philoſophie plus ſolide, il auroit porté cette connoiſſance beaucoup plus loin que qui que ce ſoit. Thomaſius avoit néanmoins peu de goût pour la philoſophie de l'école : mais il oſoit peu s'ouvrir ſur ſes ſentimens, & il craignoit les diſputes. Il avoit bien étudié Ariſtote ; il aimoit beaucoup l'hiſtoire, & poſſedoit aſſez bien l'éloquence. Sa modeſtie ſurpaſſoit ſa vaſte érudition, & il étoit d'un commerce doux & aimable. Il fut marié deux fois, & deux de ſes enfans ſont devenus illuſtres ; ſçavoir, Christian, qui ſuit, & Gottfried, docteur en médecine à Nuremberg. Jacques mourut à Leipſic en 1684. Ses principaux ouvrages ſont : Les origines de l'hiſtoire philoſophique & eccléſiaſtique : des diſſertations ſur la philoſophie des Stoïciens & ſur d'autres ſujets concernant l'hiſtoire de la philoſophie, avec une diſſertation ſur l'embraſement du monde, ſelon le ſentiment des Stoïciens ; une diſſertation philoſophique ſur le plagiat litteraire, & une liſte de cent plagiaires ; des éclairciſſemens ſur la premiere partie des regles philoſophiques de Daniel Stahlius ; la philoſophie pratique en tables ; des demandes phyſiques, metaphyſiques, logiques & de rhetorique. Tous ces ouvrages ſont en latin. * *Program. Lipſ. de morte & exequiar. Jacobi Thomaſii*, &c.

THOMASIUS (Chriſtian ou Chrétien) fils du précédent a été un des plus habiles juriſconſultes des XVII. & XVIII. ſiécles. Il étoit né à Leipſic le premier Janvier 1655. & dès 1671. il fut fait bachelier en philoſophie, & en 1672. il fut reçu maître-ès-arts. Il ſe tourna enſuite du côté du droit, & ſur-tout du droit naturel, dans lequel ſon pere qui expliquoit le traité du ſçavant Grotius, *De jure belli & pacis*, eut ſoin de l'inſtruire. Agé d'environ 20. ans, il alla à Francfort ſur l'Oder, où il prit des leçons de Rhetrus & de Stryckius, profeſſeur en droit. Il y fut reçu lui-même docteur en droit en 1679. & on lui permit enſuite de faire des leçons aux jeunes gens. Rappellé chez lui, il y frequenta quelque tems le barreau avec ſuccès. Dès 1683. il publia les notes latines theori-pratiques ſur les diſſertations de Jean Struch touchant le droit de Juſtinien privé. Ami de Puffendorff & ennemi de la méthode & des ſentimens des ſcholaſtiques, il s'attira les adverſaires du premier, & les partiſans de la ſcholaſtique, ſur-tout après la mort de ſon pere, qu'il perdit en 1684. Un journal Allemand qu'il commença à publier en 1688. & dans lequel il attaquoit ſans menagement les ſcholaſtiques, & ſe moit bien des traits ſatyriques, augmenta beaucoup le nombre de ſes ennemis, & l'on excita M. Mazius à l'accuſer publiquement d'heteſie, & même de crime de leſe-majeſté. C'eſt que Thomaſius avoit refuté dans ſon journal du mois de Décembre 1688. un traité où Mazius prétendoit qu'il n'y avoit que la religion Lutherienne qui fût propre à maintenir la paix & la tranquillité de l'état ; que les autres ſocietés, & la prétendue reforme en particulier, n'étoient capables que de les détruire, & que l'autorité des ſouverains releve immédiatement de Dieu ſeul. Thomaſius en le refutant, avoit admis le dernier principe, mais en ſoutenant qu'il n'étoit pas particulier à la ſecte des Lutheriens, & à l'égard des autres principes, il les avoit attaqués avec chaleur. Dans les mois de Mai & de Juin il ne s'elevoit pas avec moins de vivacité & des traits piquans contre un autre livre que le même Mazius avoit donné ſous le nom de Pierre Schipping ; & le docteur Valentin Alberti ayant ſoutenu Mazius dans cette diſpute, entraîna avec lui toute la faculté de philoſophie. Puffendorff dans ſon livre ſi connu, *Du droit de la nature & des gens*, avoit ſoutenu que les devoirs du genre humain dépendoient de leur penchant à la ſocieté, & que ce penchant en étoit la ſource. Alberti la cherchoit au contraire dans une conformité à l'état d'innocence de nos premiers parens : Thomaſius en étendant les principes de Puffendorff dans ſa *Juriſprudence divine*, tournoit en ridicule les raiſonnemens & les principes d'Alberti & de Mazius : Jean-Benoit Carpzovius & le docteur Auguſte Pfeiffer ſoutinrent Alberti & Mazius : voilà la diſpute fortement engagée ; chacun ſe defendit ; mais tout le corps des miniſtres de Leipſic ſe déclara contre Thomaſius, de même que la faculté de théologie ; & ce ſçavant ſe trouva dans un labyrinthe, dont il lui fut très-difficile de ſe retirer. Au milieu de ces diſputes, toujours fort deſagreables en elles-mêmes, & encore plus pour ceux qui ſont forcés d'y entrer, il arriva un nouvel incident, qui augmenta les brouilleries. Maurice Guillaume, duc de Zeitz, ayant épouſé la ſœur du roi de Pruſſe, Philippe Muller ſujet de ce roi & miniſtre Lutherien, publia en allemand un écrit pour prouver qu'un prince Lutherien ne pouvoit en conſcience épouſer une perſonne de la religion réformée. Thomaſius, quoique Lutherien, deſapprouva ce ſentiment, & le réfuta, en faiſant voir en particulier que les Lutheriens ne pouvoient regarder les Réformés comme heretiques : ſur cela il fut dénoncé à la cour de Dreſde, où on l'accuſa d'être hérétique & Calviniſte. Et comme Muller, à cauſe de ſon écrit, avoit été condamné à une priſon perpetuelle, on engagea auſſi l'électeur de Saxe à faire ſubir la même peine à Thomaſius. Celui-ci ayant appris cette demande, ſe retira à Berlin, & le roi de Pruſſe lui offrit un aſyle à Halle, où ce prince avoit deſſein de fonder une univerſité. Thomaſius s'y rendit en 1690. & y enſeigna la philoſophie & le droit pendant quatre ans, avant que l'univerſité y fût inſtallée. Il eut juſqu'à deux cens écoliers, entre leſquels il y en avoit de la premiere nobleſſe, & ce concours hâta l'éxécution du deſſein du roi de Pruſſe. Cette univerſité ayant donc été établie ſous le titre d'univerſité *Fridericienne*, Stryckius fut fait premier profeſſeur en droit, & Thomaſius le deuxiéme, & en 1710. il ſuccéda à la premiere place qu'avoit Stryckius, qui mourut cette année. M. Thomaſius étoit à peine arrivé à Halle, lorſqu'il fit imprimer un Factum en faveur de M. Franck, dont nous avons parlé en ſon lieu, & que l'on regardoit comme un des chefs de ceux à qui l'on a donné le nom de Piétiſtes. En 1713. il ſir ſoutenir des theſes, où il ſoutint ce dangereux ſentiment, que le concubinage n'a rien de contraire au droit

Digitized by Google

divin, & où il fait entendre qu'il fait ſeulement un état moins parfait que celui du mariage. M. Breithaupt, *Poëſiſte* attaqua fortement ces theſes trois ſemaines après, dans ſa Diſſertation latine du concubinage défendu par J. C. & par les Apôtres. La faculté de theologie de Halle le dénonça auſſi à la cour, qui donna ordre à la régence de Magdebourg d'enjoindre au fiſcal de le pourſuivre criminellement. Thomaſius inquiet ſur cet ordre, préſenta requête au roi pour le ſupplier de faire examiner avant tout dans ſon conſeil privé s'il y avoit quelque choſe de criminel dans ſes theſes; & en même tems il envoya un détail du procedé des theologiens de Halle contre lui. Le roi ayant égard à ſa requête, ſuſpendit la procedure du fiſcal, & nomma des commiſſaires pour examiner leſdites theſes. Le rapport fut favorable à Thomaſius, & il y eut ordre de le laiſſer tranquille, mais en laiſſant la liberté de le réfuter par écrit. Ainſi la diſpute recommença; & ſi M. Thomaſius trouva des adverſaires, il eut auſſi des défenſeurs zélés. Il mourut le 23. Septembre 1728. Il avoit été conſeiller intime du roi de Pruſſe, & directeur de l'univerſité de Halle. Il avoit épouſé en 1680. Auguſte-Chriſtine Heiland, dont il eut pluſieurs enfans. Trois lui ont ſurvécu, *Chrétien-Polycarpe*, conſeiller du roide Pologne dans la régence de Henneberg; *Chrétien Auguſte* & *Sophie-Eliſabeth*. Outre les ouvrages de Thomaſius dont on a parlé dans cet article, il a encore publié, entre pluſieurs autres, des ſcholies ſur les poſitions d'Ulric Huber ſur les inſtitutes & les pandectes; une introduction à la philoſophie de la cour, l'hiſtoire de la ſageſſe & de la folie; deux livres des défauts de la juriſprudence Romaine; les fondemens du droit naturel & des gens; eſſai de prudence judicielle, &c. premieres idées de la prudence conſultatoire des juriſconſultes; traités choiſis ſur les fiefs en deux tomes; précautions touchant les premieres notions de la juriſprudence; autres par rapport à la juriſprudence eccléſiaſtique; notes ſur chaque titre des inſtitutes & des pandectes; une édition des inſtitutes du droit canonique, avec les notes de différentes perſonnes; hiſtoire du droit naturel; hiſtoire des diſputes entre le ſacerdoce & l'empire juſqu'au XVI. ſiécle; programmes & autres petits écrits recueillis; introduction à la logique; pratique de la logique; introduction à la philoſophie morale; pratique de la philoſophie morale; diſſertations ſur différentes matieres, ſur-tout concernant le droit, &c. Outre ces écrits latins, il en a fait beaucoup en allemand, & des theſes ſoutenues à Halle. * *Programma funebre Friderici Hoffmanni, academiæ protectoris. Bibliotheque Germanique, tome 1. &c.*

THOMASSIN (Louis) prêtre de l'Oratoire, &c. *Corrigez & ajoutez ce qui faut pour ſervir au Moreri, édition de 1725.* 1°. Ce que l'on dit que ſa famille a été autrefois diſtinguée par la profeſſion des armes ſous les dues de Bourgogne, eſt faux, & doit être retranché. 2°. On n'a eu que le premier volume de ſes diſſertations latines ſur les conciles, & il parut en 1667. *in-4°.* Ses *Mémoures ſur la grace* furent imprimés en 1668. en trois volumes *in-8°.* La deuxiéme édition eſt de 1682. & *in-4°.* Le premier volume de ſes dogmes théologiques parut en 1680. le deuxiéme en 1684. le troiſiéme en 1689. Le premier volume de ſa diſcipline eccléſiaſtique eſt de l'an 1678. le deuxiéme de 1679. le troiſiéme de 1681. Son gloſſaire univerſel hebraïque parut *in-folio* en 1697. par les ſoins du P. Bordes de l'Oratoire & de M. Barat de l'académie des inſcriptions & belles-lettres. On a réimprimé depuis quelques années la Diſcipline de l'égliſe du P. Thomaſſin, & l'on trouve à la tête la vie de ce ſçavant par le P. Bougerel de la même congrégation. *Ajoutez encore aux ouvrages* du P. Thomaſſin que l'on n'a point cités, ſon jugement ſur la diſſertation du P. Mabillon, *De azymo & fermentato*, dans le tome 1. des œuvres poſthumes des PP. DD. Mabillon & Ruinart.

THORENTIER (Jaeques) étoit docteur de Sorbonne, lorſqu'il entra dans la congrégation de l'Oratoire de France, où il a vécu juſqu'à ſa mort, arrivée en 1713. M. de Harlay, archevêque de Paris, qui étoit inſtruit de ſon merite, l'avoit nommé pour remplir la place de grand-penitencier dans l'égliſe métropolitaine; mais le P. Thorentier n'en a point exercé les fonctions. C'étoit un ſaint prêtre, également reſpectable pour ſa pieté, ſes vertus & ſon expérience. Il a prêché long-tems avec zéle & avec fruit, & il a rempli avec honneur les premieres chaires dans la ville de Paris, & dans quelques autres du royaume. On a imprimé les ſermons qu'il avoit prononcés à Paris dans l'égliſe de S. Severin durant l'octave du S. Sacrement: c'eſt un volume *in-8°.* imprimé en 1682. ſous ce titre: *Les bienfaits de Dieu dans l'Euchariſtie, & la reconnoiſſance de l'homme, expliqués en huit diſcours.* Le pere Thorentier ayant prêché le Carême en 1675. dans l'égliſe métropolitaine de Sens, le pere Denyſe, Jeſuite du college de Sens, trouva à redire à pluſieurs propoſitions avancées par le prédicateur dans quelques-uns de ſes diſcours, prononcés dans la ſemaine de la Paſſion. Ces propoſitions regardoient la matiere de la contrition & de la pénitence. Le Jeſuite les trouva exceſſives, fit ſur chacune des *Reflexions* qu'il envoya au pere Thorentier, qui y répondit avec autant de lumiere que de ſolidité, mais avec beaucoup de douceur & de moderation. Deux ans auparavant le pere Thorentier fit imprimer ſous le nom de *M. du Tertre*, prêtre, un ouvrage fort eſtimé, contre l'uſure: il a pour titre: *L'uſure expliquée & condamnée par les écritures ſaintes & par la tradition univerſelle de l'égliſe, où eſt principalement refutée la lettre d'un théologien, qui permet l'uſure au regard des riches, &c.* à Paris 1673. *in-12.* Il a encore donné les *Conſolations contre les frayeurs de la mort, in-12.* Depuis ſa mort, M. le Gras, alors de la congrégation de l'Oratoire, fit imprimer une *Diſſertation ſur la pauvreté religieuſe*, que le P. Thorentier avoit faite pour quelques communautés de filles, & qui avoit fait beaucoup de bien à pluſieurs. Il y fait voir principalement que les petites rentes ou penſions, & l'argent mis en dépôt, ne peuvent s'accorder avec le vœu ſolemnel de pauvreté que l'on fait en s'engageant dans la religion. C'eſt un volume *in-12.* imprimé à Paris chez Babury en 1726. la préface eſt de l'éditeur. * *Mémoures du tems.*

THORN, fauſſe divinité très-fameuſe autrefois chez les Gots. Ce nom, chez les Danois, ſignifie *tonnant*, & quelques ſçavans croient que Thorn ou Torn, pourroit bien être le Tharamis ou Tharanis de Lucain, faux dieu adoré par les Normans idolâtres, ſous le nom de Thur, ſelon Dudon de ſaint Quentin. Il avoit donné le nom à pluſieurs perſonnes chez les Gots, comme le témoigne Jean Magnus, archevêque d'Upſal, & il l'a donné en France, & particulierement en Normandie, à pluſieurs lieux & à pluſieurs familles, comme à Tourville, ſelon ces vers du poëte Waice:

Le pere Turluphus fut Tors,
Dont en ce pays pluſieurs villes
Si ont pris les noms de Tourville:

Ce mot a donné auſſi ſon nom, ſelon M. Huet dans ſes origines de Caen, à Tournay, le Tourneur village, Tournieres, Tournebu, Tournetot, Tourneville, &c. Le même ajoûte que le nom propre de Turſtin, d'où s'eſt fait Touſtain, a la même racine. * *Origines de Caen chap. XXI.* ſeconde édition, *in-8°.*

THOU (Jacques-Auguſte de) &c. *Ajoutez ce qui ſuit à ce que l'on a dit de ce grand magiſtrat & de ces hiſtoriens célebre dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* Le 7. de Mai 1617. jour même de ſa mort, il compoſa ſur ſa maladie des vers latins, dans leſquelles on remarque autant de preſence d'eſprit, que de délicateſſe dans la diction. Sur ſon mauſolée, qui ſe voit dans l'égliſe de S. André des Arcs à Paris, on lit ſon épitaphe en ces termes:

JACOBO-AUGUSTO THUANO, *Chriſtophori* filio, in regni conſiliis adſeſſori, ampliſſimi *ſenatus præſidis, litterarum quæ res divinas & humanas ampleƈtuntur, magno bonorum & eruditorum conſenſu per triſſimo; variis legationibus ſummâ ſinceritate ac prudentiâ functo; viris principibus ævo ſuo laudatiſſimis, eximiè culto; inſtaura-*

Digitized by Google

rum scriptori, quod ipsa passim loquuntur, celeberrimo; christiana pietatis antiqua retinentissimo.
Vixit annos LXIII. *mens.* VI. *dies* XXIX.
Obiit Lutet. Parisior. non. Maii CIↃIↃ CXVII.
Parcissime censusse videtur
Qui tali vero seculum defuisse dixit.

M. de Thou avoit composé pour lui-même une autre épitaphe, qu'il avoit deſſein que l'on mît ſur ſon tombeau, & que l'on peut lire dans le XV. vol. de la nouvelle traduction de ſon hiſtoire : nous ne rapporterons ici que la traduction en vers françois, qu'un homme d'eſprit a faite de cette épitaphe :

Ici j'attends le jour où l'éternelle voix
Doit commander aux morts de revoir la lumière :
Jour où le juſte Juge à la nature entiere
Donnera ſes derniers loix.
Ma docile raiſon conſerva ſa foi pure ;
La foi de mes ayeux, & leur ſimplicité ;
Combattit ſans orgueil & ſouffrit ſans murmure
Les défauts de l'humanité.
Contredit & perſecuté
Je n'oppoſai jamais le reproche à l'injure.
Sectateur de la verité,
Et ma plume & ma voix lui ſervirent d'organe,
Sans mêler à ſon culte ou l'intérêt profane,
Ou la haine indiſcrete, ou la timidité.
FRANCE, *ſi je n'eus rien de plus cher que ta gloire,*
Du nom de citoyen ſi mon cœur fut épris,
Donne tes pleurs à ma mémoire,
Ta confiance à mes écrits.

Dans le Moreri des éditions citées, on ne parle que de l'Hiſtoire écrite par M. de Thou, on ne dit rien de ſes poëſies. Ce magiſtrat excelloit néanmoins dans ce dernier genre, & mérite un rang diſtingué ſur le Parnaſſe. Toutes ſes poëſies ſont latines, & en aſſez grand nombre. Nous avons de lui un poëme de la Fauconnerie (*De re accipitraria*) diviſé en 3. livres, imprimé à la ſuite de la Pœdotrophie & autres ouvrages de Scévole de Sainte-Marthe, dans une belle édition *in-8°.* chez Mamert Patiſſon, à Paris 1587. & c'eſt à tort que du Verdier de Vauprivas, dans ſa Bibliotheque, page 1130. a donné ce poëme à M. de Sainte-Marthe lui-même, la dédicace de M. de Thou à ce ſçavant, auroit dû le détromper. Les deux premiers chants de ce poëme avoient été imprimés à Bourdeaux dès 1582. 2. Ses poëſies diverſes ſur le chou, la violette, le lis & autres fleurs, à Paris 1611. 3. L'Eccléſiaſte, les Lamentations de Jeremie, la Conſtance de Job, & autres piéces traduites ou paraphraſées de l'Ecriture Sainte, à Tours 1588. 4. Son poëme à la poſterité, & pluſieurs autres piéces données dans les Mémoires de ſa vie, compoſée par lui-même. A l'égard de l'Hiſtoire écrite par M. de Thou en latin, il ne faudra plus dire que la meilleure édition eſt celle de Geneve : Thomas Carte, Anglois, connu à Paris ſous le nom de *Philipe*, homme recommandable par ſon érudition, par ſon zéle pour ſa patrie, par ſa probité & par ſa candeur, s'étant donné des peines extrêmes pour recueillir tout ce qui pourroit contribuer à donner une édition parfaite de ce célebre hiſtorien, cet ouvrage a été imprimé à Londres où il a paru en 1734. en ſept volumes *in-folio*, avec quantité de corrections, & un grand nombre de piéces qui n'avoient point encore paru, ou dont pluſieurs de celles que l'on avoit déja données n'avoient été publiées qu'imparfaitement. C'eſt ſur cette édition que l'on en a donné une excellente traduction françoiſe, dont Du Ryer n'avoit donné qu'une partie fort mal faite. Cette nouvelle traduction eſt en XVI. volumes *in-4°.* & a paru en 1734. On voit à la tête le portrait de M. de Thou bien gravé, avec ces vers de M. Roy, connu en ce genre d'écrire :

Tel fut ce grave hiſtorien,
Intégre magiſtrat & zélé citoyen.

Dont la plume ſans fiel comme ſans flatterie,
Défendit les autels, le thrône & la patrie.

Après une préface très-judicieuſe, on trouve les Mémoires même de la vie de M. de Thou, compoſés par lui-même. Ces mémoires avoient déja paru en françois à Rotterdam 1711. *in-4°.* avec la traduction de la préface qui eſt au-devant de la grande Hiſtoire de Mr de Thou, traductions qui ſont de M. Jacques-George le Petit, ſecretaire du roi honotaire ; & une traduction en vers françois de M. d'Ifs, gentilhomme, près de Caen, des poëſies latines, répandues dans ces Mémoires. C'eſt cette traduction que l'on redonne ici un peu retouchée dans ce qui eſt en proſe, & l'on y a ſeulement ajouté à la fin les poëſies latines de M. de Thou, rapportées en françois dans les Mémoires. Le XV. volume de cette nouvelle traduction contient en françois la ſuite de l'Hiſtoire de M. de Thou par Nicolas Rigaut, depuis 1607. juſqu'en 1610. & la plûpart des piéces qui ſont dans l'édition latine de Londres, & quelques-unes qui ne s'y trouvent point : le XIV. volume, comprend la table des matieres. M. Prevoſt d'Exiles avoit auſſi entrepris de traduire en françois l'Hiſtoire de M. de Thou ; mais il n'a publié qu'un volume de ſa traduction, où le texte ſe trouve noyé dans un long commentaire, ſouvent fort inutile : ce volume a paru en Hollande. M. Durand a donné auſſi à Londres une vie de M. de Thou en françois, fort curieuſe c'eſt un volume *in-8°.*

THOU (François-Auguſte de) conſeiller du roi en ſon conſeil d'état, &c. *Ajoutez au Moreri, édition de 1725. & de 1732.* que le célebre Pierre Dupuy a fait des mémoires pour la juſtification de M. de Thou que l'on a imprimés à la fin du XV. volume de la traduction nouvelle de l'Hiſtoire de Jacques-Auguſte de Thou, avec pluſieurs piéces ſervant au même but, dont pluſieurs avoient déja paru. On trouve dans ces Mémoires une relation détaillée de tout ce qui s'eſt paſſé au procès criminel fait à M. de Thou, & des moyens qui ont été pris pour le condamner à mort : un détail des chefs d'accuſation, avec les réponſes de Pierre Dupuy, &c. Ces Mémoires ſont une piéce très-curieuſe & bien raiſonnée.

THOYNARD (Nicolas) *On a déja donné ſon article dans le Moreri, fors juſtement dans l'édition de 1725. plus exactement dans celle de 1732. mais il n'eſt pas inutile de le donner ici de nouveau.* Nicolas Thoynard, ſeigneur de Villan-Blin, que beaucoup de ceux qui en ont parlé écrivent *Tonnard*, étoit d'une des meilleures familles d'Orléans. Il nâquit dans cette ville le 5. de Mars 1629. & étoit fils de NICOLAS Thoynard, ſeigneur de Villan-Blin, préſident & lieutenant général aux bailliage & ſiége préſidial d'Orléans, & d'*Anne* de Beauharnois, ſa femme, qui étoit fille de *François* de Beauharnois, préſident & lieutenant général aux mêmes bailliage & ſiége d'Orléans. Nicolas Thoynard s'appliqua dès ſa premiere jenneſſe à l'étude des langues & de l'hiſtoire, & en particulier à la connoiſſance des médailles, dans laquelle il a fait de très-grands progrès. On voit par les lettres manuſcrites de François Dron, chanoine de S. Thomas du Louvre, qui meriteroient d'être imprimées, & dont la plus grande partie eſt adreſſée à M. Thoynard, que cet habile homme étoit conſulté par les plus habiles antiquaires de ſon tems, & preſque toutes les lettres de M. Dron, lui-même antiquaire d'une grande réputation, ne ſont que des eſpéces de conſultations raiſonnées qu'il fait à ce ſçavant. Cependant quoique M. Thoynard ait eu une vaſte étudition, il a donné peu d'ouvrages au public. L'on connoît de lui deux petites diſſertations latines ſur des médailles, imprimées *in-4°.* l'une ſur deux médailles de Trajan & de Caracalla, & ſur une de Galba en 1689. l'autre ſur l'empereur Commode & ſur ſon âge prouvé par les médailles en 1690. La même année 1690. il publia à Paris de courtes notes, mais ſçavantes, ſur le traité de Lactance *De mortibus perſecutorum* ; elles ſont en latin, adreſſées à Guillaume Prouſteau, célebre profeſſeur en droit à Orléans. M. Thoynard avoit été en Eſpagne avec ce ſçavant, & depuis ce tems-là il y eut toujours entre

Digitized by Google

eux une amitié fort étroite. Comme il avoit déja communiqué pluſieurs de ſes notes ſur ce traité de Lactance, on en avoit inſeré quelques-unes dans les éditions de cet ouvrage, de Paris 1679. d'Oxford 1680. & d'Abo 1684. Elles ſont toutes réunies ici, & forment un volume *in*-12. de 114. pages. En 1693. M. Thoynard donna la diſcuſſion des remarques du pere Bouhours, Jéſuite, ſur la langue françoiſe, pour défendre ou pour condamner pluſieurs paſſages de la verſion du nouveau Teſtament, connue ſous le titre de Traduction de Mons, quoiqu'elle ait été imprimée en Hollande. Il ne mit pas ſon nom à cet ouvrage, & dans la préface il dit même qu'il venoit d'un abbé Albigeois, mais il en fit lui-même preſent à quelques-uns de ſes amis; il s'en déclara ouvertement l'auteur à d'autres; il en donna auſſi un exemplaire au pere Riviere, Jéſuite d'Orléans, qui l'attaqua avec vivacité dans un écrit qu'il intitula, *Apologie de M. Arnauld & du pere Bouhours, contre l'auteur déguiſé ſous le nom de l'abbé Albigeois*. Il y a quelque fineſſe dans la raillerie qui domine dans cet écrit, ſur-tout dans la II. partie. L'auteur y témoigne beaucoup de mépris pour la langue hebraïque & pour le Rabbiniſme, & à la page 11. de la II. partie, le pere Riviere dit que les Photiniens furent condamnés au concile de Smyrne, où l'on n'en a jamais tenu. Il a pris Smyrne pour Sirmich, où en effet Photin fut condamné en 349. ou 351. Dans l'écrit de M. Thoynard, quoique bizarre, il y a beaucoup plus à apprendre que dans celui du pere Riviere. M. Arnauld fit vers le même tems un écrit, où il attaque également ce ſçavant & le pere Bouhours: cet écrit qui ſe répandit manuſcrit & qui a été imprimé en 1707. ſans nom d'auteur, & qui ſeroit honneur au plus judicieux académicien, a pour titre: *Regles pour diſcerner les bonnes & mauvaiſes critiques des traductions de l'Ecriture en François, pour ce qui regarde la langue*. M. Thoynard approuvoit lui-même cet écrit; mais piqué de celui du pere Riviere, il en porta ſes plaintes à M. le chancelier Boucherat, demanda réparation d'honneur, & ſur le conſeil de ſes amis, il laiſſa enſuite tomber cette affaire, & ſupprima lui-même une partie des exemplaires de l'ouvrage que le Jéſuite avoit attaqué. On ſçait auſſi que M. Thoynard a eu une très-grande part à l'ouvrage du cardinal Noris ſur les époques ſyromacedoniennes, & qu'il eſt preſque tout de lui. Le cardinal lui-même lui fait ſouvent honneur dans cet ouvrage des lumieres qu'il en a tirées. M. Thoynard attaqua auſſi la traduction du nouveau Teſtament par Richard Simon, par un petit écrit intitulé Cayers de correction, qui parut en 1702. ſous le titre de *Bruxelles*. Ce ſçavant avoit beaucoup de douceur & de candeur: il aimoit à faire plaiſir aux perſonnes appliquées à l'étude, & il n'étoit nullement avare de ſes lumieres. Il mourut à Paris le 5. de Janvier 1706. & fut inhumé le lendemain 6. à Saint Sulpice ſa paroiſſe pendant le cours de l'impreſſion de ſa Concorde grecque des IV. évangeliſtes, & en mourant il laiſſa des fonds pour continuer & achever l'impreſſion de cet ouvrage, qui a paru en effet *in-folio*. Julien Fleury, chanoine de Chartres, y a eu quelque part. On y trouve de ſçavantes notes chronologiques & hiſtoriques. M. Thoynard a laiſſé beaucoup d'ouvrages manuſcrits, remplis de découvertes curieuſes & utiles; mais la plus grande partie eſt paſſée dans la bibliotheque de l'empereur, & dans celle de M. le chancelier Dagueſſeau. M. Thoynard avoit eu un frere, qui ne laiſſa que deux filles, *Marie-Anne* Thoynard, dame de Campoix, mariée avec *Pierre* Noël ſeigneur de Villanblin; & *Françoiſe* Thoynard, dame de Gelou, reſtée fille. La famille de Thoynard, fort ancienne à Orléans, & qui porte d'*argent au cœur de gueules, à côté de deux demi-vols, de même accompagnée en chef de trois étoiles d'azur, & en pointe d'un croiſſant de même*, ne ſubſiſte plus que dans la poſterité de feu *Barthelemi* Thoynard, ſeigneur d'Ambron & Trovigny, conſeiller du roi & de ſon alteſſe royale le duc d'Orléans, & lieutenant-criminel de robe longue & de robe-courte au bailliage & ſiege préſidial d'Orléans, qui avoit épouſé, 1°. en 1683. *Anne* de la Chaſtre: 2°. en 1686. *Catherine* de Marchelambert, dont il n'a point eu d'enfans: & 3°. *Magdeleine-Nicole* Guymont, fille d'*Hervé* Guymont, écuyer, ſeigneur de Clex, maréchal des logis de la maiſon du roi, & de *Magdelene* le Normand. Il a eu de la premiere *Barthelemi* Thoynard, écuyer, ſeigneur de Cendré, Ligny & Montfizain, baron de Vouldy, marié avec *Marie* de Saint-Pierre, dont des enfans; & de la troiſiéme, *Barthelemi* Thoynard, écuyer ſieur d'Auvilliers, mort le 19. Décembre 1714; *François de Paule* Thoynard, écuyer ſieur de Muzelles, mort le 6. Juin 1729; *Jacques* Thoynard, écuyer ſieur d'Oranté, mort le 16. Janvier 1702; *Jean-Baptiſte* Thoynard, écuyer ſieur de la Chalagniere, mort à Pontlevoy à l'âge de 11. à 12. ans; *Marie-Magdelene* Thoynard, non mariée; *Louiſe* Thoynard, mariée le 23. Février 1734. avec *Gilbert* Carpentier, chevalier ſeigneur de Crecy; (*Voyez* CARPENTIER de Crecy *dans ce Supplement.*) & *Eleonore-Conſtance* Thoynard, non mariée. * *Mémoires du tems.* Le Long, *biblioth. ſacra*, in-folio, *pag. 901. Critique de la bibliotheque des auteurs eccléſ. par* Simon, *tom. 2. pag. 401. 402.* & les Remarques du pere Souciet, à la fin de ce vol. *pag. 574. Continuation de la biblioth. des aut. eccléſ. du XVIII. ſ. tom. 1. Lettres* manuſcrites de M. François Dron, &c.

THROGMORTON (Nicolas) IV. fils du chevalier GEORGE Throgmorton de Coughton, dans la province de Warwick, a été un habile miniſtre dans le XVI. ſiécle, & a rendu de grands ſervices à l'Angleterre ſa patrie. Sous le regne de la reine Marie. Wiat le fit accuſer du crime de leſe Majeſté: il ſe défendit avec force, le procès dura quelques tems, il eut des juges pleins d'honneur, & cependant il eut bien de la peine à éviter le dernier ſupplice. La reine Eliſabeth lui fut plus favorable; non ſeulement elle le regarda comme innocent, elle ſe ſervit de lui dans des négociations importantes. Elle l'employa longtems d'abord en France, puis en Ecoſſe. Il fut chambellan de l'Echiquier, & premier ſommelier d'Angleterre. Il fut un des miniſtres du traité ſecret que l'Angleterre fit avec la France en 1559. On l'a toujours vu oppoſé au lord de Burleigh, grand thréſorier d'Angleterre, & ce fut lui qui, dans un conſeil de cabale qui ſe tint contre Burleigh, ſous les auſpices de Leiceſter, conſeilla de s'en défaire, comme étant, dit-il, le vrai moyen d'en venir à bout. On voit par-là que ſes conſeils n'étoient quelquefois rien moins que moderés. Son caractere étoit en effet l'emportement. D'ailleurs, il étoit brave, vigilant, actif, d'un eſprit pénetrant, prévoyant le danger de loin, & homme de reſſources dans les beſoins. Le dauphin de France, fils de Henri II. & depuis roi de France, ſous le nom de François II. ayant épouſé Marie d'Ecoſſe, fille de Jacques V. roi d'Ecoſſe, & ayant fait mettre ſur ſon écu les armes d'Angleterre, Eliſabeth s'en plaignit, & fit ſçavoir ſon ſentiment à Throgmorton, qui étoit alors ambaſſadeur en France. Throgmorton entra dans l'indignation de ſa ſouveraine, porta ſes plaintes au conſeil de France avec l'impétuoſité qui lui étoit naturelle, & après bien des agitations & des négociations où il ſe comporta avec beaucoup de chaleur, il obtint enfin, par le moyen du connétable de Montmorenci qu'il ſçut mettre adroitement dans ſon parti, que la reine d'Ecoſſe ne prendroit ni les armes d'Angleterre, ni la qualité de reine de cette iſle & d'Irlande, pendant la vie d'Eliſabeth & de ſes enfans, ſi cette princeſſe en avoit. Il ne ſortit de cette affaire que pour tomber dans une autre plus fâcheuſe. Soit raiſon, ſoit envie de chercher un prétexte pour faire la guerre à l'Angleterre, Throgmorton fut tourné en ridicule à la cour de France; on le joua à la comédie; on empriſonna un de ſes domeſtiques, qui fut enſuite condamné aux galeres; pluſieurs Anglois furent maltraités ſans que l'on ſe mît trop en peine d'arrêter ces déſordres, qui furent rejettés enſuite ſur la populace. Throgmorton ſe plaignit de nouveau; il s'en prit au duc de Guiſe, qui ne lui répondit qu'avec mépris, & ſe voyant ainſi traité, il reſolut de s'en venger. Pour y réuſſir, informé du mécon-

Digitized by Google

tentement des princes du ſang & de quelques autres grands contre les Guiſes, il en profita. Il anima tellement le roi de Navarre, le prince de Condé ſon frere, M. de Montmorenci, & pluſieurs autres qui étoient déja fort mécontens, & il alluma ainſi au milieu de la France une guerre civile, qui eut de longues & ſâcheuſes ſuites, & qui cauſa enfin la ruine des Guiſes. Après que Throgmorton eut ſondé les Proteſtans en France, & qu'il eut pris avec eux des meſures ſur les moyens de faire une ligue entre les deux royaumes, au cas qu'on leur donnât ſecours, il écrivit ſon ſentiment à la reine pour l'engager à entrer dans cette affaire. Il ſe fit prendre priſonnier par les Proteſtans à la bataille de Dreux, afin d'être plus en état de leur donner ſecrettement des conſeils ſans ſe rendre ſuſpect, & pour apprendre d'eux le veritable état de leurs affaires : mais ayant découvert la legereté & l'inconſtance de leurs généraux, ceux-ci s'aſſurerent de lui, le regardant comme trop fin pour la faction, & comme trop capable d'exciter des troubles & des mouvemens. La reine d'Ecoſſe ayant epouſé le lord Darley, & ayant été inſultée par ſes ſujets, Throgmorton alors de retour en Angleterre, ſoutint contre Buchanan, l'autorité royale. Mais ſentant que les Ecoſſois avoient deſſein de ſe donner aux François, & voyant qu'ils traitoient mal leur reine, il lui conſeilla de reſigner ſon royaume, & allegua pour raiſon, qu'elle pourroit s'en relever d'autant plus facilement, qu'une réſignation extorquée en priſon étoit nulle. Il conſeilla enſuite aux amis de la reine d'Ecoſſe, de traiter avec Cecill, chevalier, baron de Burleigh, pour faire paſſer de l'argent au-de-là de la mer, & de proclamer la ſucceſſion de la reine d'Ecoſſe. Il ſe joignit auſſi avec Leiceſter contre le duc de Norfolk : mais il étoit trop bien inſtruit des ſecrets de ce politique pour vivre long-tems. Auſſi croit-on que Leiceſter le fit empoiſonner. Quoi qu'il en ſoit, Trogmorton mourut en ſoupant & mangeant de la ſalade chez milord de Leiceſter, le 12. de Février 1570. âgé de 57. ans. Il fut enterré à Londres dans l'égliſe de S. Martin. * *Voyez* les Mémoires & les Inſtructions pour les ambaſſadeurs, par Walſingham, traduits de l'anglois, *page 48. 51. 303.* & les Remarques ſur la vie de Throgmorton, qui ſont à la fin de ces Mémoires, *page 620. & ſuivantes.*

THYARD (Pontus de) *voyez* THIARD.

THYMELE, muſicienne, &c. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'*elle vivoit vers l'an 85. avant J. C. *il faut dire* vers l'an 85. après la naiſſance de J. C. ou l'ére vulgaire.

TIBERGE (Loïs) abbé d'Andres, directeur du ſéminaire des miſſions étrangeres à Paris, mort en cette ville le 9. Octobre 1730. s'eſt diſtingué par ſa piété & par quelques ouvrages. Il a travaillé avec M. Briſacier, ſuperieur du même ſeminaire, à pluſieurs écrits faits dans le XVII. ſiécle ſur l'affaire de la Chine entre les Jeſuites & les autres Miſſionaires, principalement ceux du ſeminaire qu'on vient de nommer. Ces écrits ſont : *Lettre au pape ſur les idolatries & ſur les ſuperſtitions Chinoiſes : Paraphraſe de l'Exaudiat en forme de prieres pour l'Egliſe de la Chine* : on la donne à M. Tiberge ſeul. *Nouf mémoires pour Rome ſur les affaires de la Chine*, on dit que M. Loüail y a travaillé. *Proteſtation des Miſſions : Réponſe à la proteſtation des Jeſuites* : Nouvelle *Lettre au pape*. M. Tiberge a encore fait l'oraiſon funebre de mademoiſelle de Bouillon (Louiſe-Charlotte de la Tour d'Auvergne, morte en 1684.) Cette oraiſon funebre a été imprimée *in-4°.* à Paris, en 1684. On a auſſi de M. Tiberge une retraite ſpirituelle en deux vol. *in-12.* Une autre pour les Eccléſiaſtiques, en deux volumes, réimprimée pluſieurs fois. Le ſtyle de ces retraites qui ſont très-connues eſt ſimple & naturel : & en même-tems délicat, pur, & même éloquent. La retraite eccléſiaſtique fut approuvée par M. le cardinal de Noailles à qui elle eſt dédiée. Ce prélat exhortoit tous les Eccléſiaſtiques de ſon diocèſe de s'en ſervir, & d'y puiſer, comme dans une ſource très-pure, les ſentimens de piété, de zéle, & de toutes les vertus neceſſaires à leur état. Cet ouvrage contient, outre un reglement journalier pendant la retraite, des Méditations, des Conſidérations, & des lectures ſur les devoirs & les vertus des Eccléſiaſtiques, qui peuvent les occuper utilement pendant huit jours. La même méthode, & le même ordre ſont gardés dans la retraite ſpirituelle. * *Mém. du tems.* Du-Pin, *Table des auteurs & bibliotheque du XVIII. ſiécle t. 1. Continuation de cette même bibliotheque du XVIII. ſiécle par M^r. tome 1.* &c.

TIBERI (ſaint) eſt une abbaye ancienne dans le diocèſe d'Agde, à ſix lieues de la célebre abbaye d'Aniane. On croit qu'Attilio que ſaint Benoît d'Aniane alloit ſouvent conſulter, eſt le même que l'abbé de ce nom qui fonda le monaſtere de S. Tiberi, & qui le gouvernoit ſous le regne de Charlemagne. Mais Attilio n'en fut peut-être que le reſtaurateur ; car il eſt vraiſemblable qu'il ſubſiſtoit auparavant, & qu'il pouvoit avoir été détruit par les Sarrazins qui ruinerent la plûpart des anciens monaſteres de la Septimanie. On ſçait en effet que le lieu où ce monaſtere eſt ſitué étoit déja célebre long-tems auparavant par le martyre & le tombeau des ſaints Tiberi, Modeſte & Florentie qui avoient ſouffert ſous les empereurs payens. Ce lieu ſe nommoit autrefois *Ceſſero*, & il en eſt fait mention dans les anciens itineraires. Il prit ſon nom dans la ſuite du premier de ces ſaints martyrs. C'eſt aujourd'hui une petite ville du diocèſe d'Agde, ſituée ſur la petite riviere de Tongue près du lieu où elle ſe jette dans l'Eraut, dans une des plus belles campagnes du Languedoc. Charles le Chauve paſſant par Albi au commencement d'Octobre de l'an 849. donna un diplome à l'abbaye de S. Tiberi à laquelle il ſoumit celle de S. Voluſien de Foix, ſituée ſur la riviere d'Ariege au pays de Savez, dans l'ancien diocèſe de Toulouſe, & aujourd'hui dans celui de Pamiers. L'abbaye de S. Tiberi prit ſoin de rétablir ce monaſtere. C'eſt à la dixiéme année du regne de Charles le Chauve qu'il faut rapporter cette union, & non pas à la dixiéme année du regne de Charlemagne, comme l'a cru le ſçavant pere Mabillon. * Mabillon, *ad ann. 777. Hiſtoire générale de Languedoc*, par quelques Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, *tome 1.* en pluſieurs endroits.

TIBERIEN, préfet des Gaules. *Dans le Moreri, on s'eſt contenté de dire qu'*il vivoit ſous Conſtantin, & qu'il faiſoit quelquefois des vers : *c'eſt trop peu dire.* M. Pithou croyoit que Tiberien étoit d'Aquitaine, & ce ſçavant ne fait pas difficulté de le compter au nombre de ces illuſtres Gaulois qui par leur habileté dans les lettres ont fait la gloire de cette province. S. Jerôme releve auſſi l'éloquence de Tiberien. Il n'étoit pas moins verſé dans la juriſprudence & dans la connoiſſance des loix ; du moins a-t-on lieu de le croire puiſqu'il mérita d'être élevé aux premieres charges de judicature de l'Empire. Dès 336. ſous le regne du grand Conſtantin & du prince ſon fils nommé auſſi Conſtantin, Tiberien fut vicaire du préfet d'Eſpagne. Il paſſa de-là à la préfecture des Gaules, qu'il paroit avoir exercée dès l'année ſuivante 337. Nous ignorons ce qu'il devint dans la ſuite. Gyraldi, Voſſius & quelques autres croient que ce Tiberien eſt le même que celui dont Servius & Plauciades Fulgentius parlent avec honneur ; & cela peut être. Dans cette ſuppoſition qui a ſon fondement, Tiberien avoit laiſſé divers écrits. Servius dit qu'il avoit ſuppoſé une lettre apportée des Antipodes par le moyen du vent, avec cette inſcription : *Superi inferis ſalutem.* Le même ajoute qu'à cette occaſion Tiberien traitoit de la communication qu'on diſoit être entre les Antipodes & notre Hemiſphere. Fulgentius parle auſſi d'un livre que Tiberien avoit compoſé ſous le titre de *Promethée*, & dans lequel il avançoit que les dieux avoient donné à l'homme ce que chacun d'eux poſſédoit. Ailleurs il lui attribue un livre ſur Socrate, dans lequel Tiberien rapportoit que Diogene le Cynique s'étant emparé de la ſucceſſion de Platon, il n'y trouva rien qu'une langue d'or. Le même cite encore des vers de Tiberien. Il ne faut pas le confondre avec Junius Tiberianus qui exerça le conſulat & deux fois la préfecture de Rome dans les premieres années du IV. ſiécle de l'E-

Digitized by Google

gliſe, & qui avoit engagé Vopiſque dès la fin du III. ſiécle à écrire la vie de l'Empereur Aurelien. ni avec ANNIUS Tiberanius comte d'Afrique en l'an 326. ou 327. * Tillemont, *Hiſt. des emp. t. 4. en pluſieurs endroits.* Vopiſque, dans ſa *vie d'Aurelien*, n. 1. Quintilien dans ſes déclamations. S. Jerôme dans ſa chronique, p. 182. Lylio Giraldi, *Hiſt. poet. dialog. 4.* Voſſius, *de poetis Latinis*, c. 4. Fulgent. *Mythelog. lib. 3. n°. 7.* L'*Hiſt. litter. de France*, par dom Rivet, & quelques autres Bénédictins de la Congregation de S. Maur, *tome 1. 2. partie, &c.*

TICO-BRAHE ou TYCO-BRAHÉ, fameux aſtronome. *On en a parlé aſſez au long dans le Moreri : mais ſon article demande les additions & les corrections ſuivantes.* 1°. Sa femme ſe nommoit *Beate Bille*, non Bilde, *comme on l'a dit dans l'édition de 1725.* 2°. Ce ne fut point l'empereur qui réconcilia Tico-Brahé avec ſa famille, ce fut le roi de Danemarck qui fit cette réconciliation, & qui ſe ſervit de ſon autorité pour y parvenir. 3°. La rétention d'urine qui fut cauſe de ſa mort ne vint point de ce qu'étant dans le caroſſe de l'empereur, il ſe retint : elle lui fut cauſée parce qu'étant le 13. d'Octobre à manger chez un ſeigneur nommé Roſemberg, & ſe ſentant preſſé du beſoin d'uriner, il ſe retint, & demeura à table où il avoit bu plus qu'à l'ordinaire. 4°. Ce fut en 1566. non en 1556. qu'il perdit une partie de ſon nez dans un duel. 5°. Il eſt bon d'ajouter ici l'épitaphe de cet habile homme qui fut enterré à Prague dans la principale égliſe de l'ancienne ville, où on lui érigea un magnifique tombeau de marbre, avec cette epitaphe :

Eſſe potius quàm haberi.

Illuſtris & generoſus Dominus TYCO-BRAHÉ *Danus, Dominus in Knudſtrup, arcis Uraniburgi in inſula Helleſponti Danici Huennæ fundator ; inſtrumentorum aſtronomicorum qualia nec ante ſol vidit ingenioſiſſimus idemque liberaliſſimus inventor & inſtructor, antiquiſſimâ nobilitate clarus, ſui auctior, animo quacunque cœlo continenter immortali gloriâ complexus, aſtronomorum omnis ſæculi longe princeps, totius orbis commodo ſumptibus immenſis, exactiſſimas intra minuta minutorumque partes, originis amplius annorum obſervationes modo primus inſtituit, affixa ſidera intra minutum ejuſque ſemiſſem reſtituit, Hipparchi ſolius abſorbe condito vel diis improbos in octavam duntaxat gradus partes conatus longiſſime antegreſſus, utriuſque luminaris curſum exquiſite reſtauravit, pro reliquis erraticis ſolidiſſima tabularum Rudolphæarum fundamenta jecit, mathematicarum peritis inveteratam Ariſtotelis & aſſeclarum doctrinam de ſublunari cometarum novorumque ſiderum ſitu demonſtrationibus invictis exemit, novarum hypotheſium auctor : in ſpagyricis & univerſa philoſophia admirandus, evocatus ab inviſiſſimo Romanorum imperatore Rudolpho II. mira doctrinæ & candoris exempla dedit : ne fruſtra vixiſſe videretur, immortalitatem etiam apud Antipodes ſcriptor perennitate ſibi comparavit, planeque qualis eſſe quam haberi maluit, nunc vitâ functus æternùm vivit. Ejus exuviæ uxoriſque triennio poſt defunctæ heredes liberique ſacro hoc loco compoſuerunt. Obiit 4. Cal. Nov. anni Chriſtiani Dionyſiaci 1601. ætat. ſuæ 55.*

Non faſces, nec opes,
Sola artis ſcepira prævaluant.

Les ouvrages de Tico-Brahé ſont : 1. des Conjectures écrites en latin ſur une étoile nouvelle qui avoit paru le ſoir du 11. de Novembre 1572. dans l'aſterisme de Caſſiopée, qui fut plus lumineuſe l'année ſuivante, mais qui étoit déja diminuée au mois de Mai en grandeur & en éclat. Ces conjectures furent imprimées à Coppenhague en 1573. *in-4°.* 2. Un Diſcours latin ſur les mathématiques prononcé dans l'univerſité de Coppenhague en 1574. imprimé au même lieu en 1610. *in-8°.* & à Hambourg en 1621. *in-4°.* 3. *De mundi æthærei recentioribus phænomenis progymnaſmata*, en pluſieurs livres, imprimés en différens tems, & pluſieurs fois réimprimés avec des augmentations. Le roi d'Ecoſſe Jacque VI. étant en Danemarck, fit ces vers latins ſur cet ouvrage :

Æthereis bis quinque globis, queis machina mundi
Vertitur, ut cælo eſt cruſtatus fornice Olympus
Ignibus, & pictus fulgentibus undique lychnis ;
Pellucent vitreis domibus, vaſtiſque planeta
Orbibus ; ut geminant curſus, vi & ſponte rotati,
Us mitis aut torvo aſpectu longe ante futura
Pramonſtrant ; regniſque Tonans quæ fata volutet ?
Hæ tellure cupis, quæ vis, qui motus & ordo
Cernere, ſublimem, dedoctumque æthera terra
THYCONIS *pandunt opera : lege, diſce, videbis*
Mira : domi mundum inveniet, cœlumque libello.

4. Un premier livre de lettres aſtronomiques, c'eſt-à-dire ſur des matieres d'aſtronomie, en latin : la premiere édition eſt de 1596. elle a été ſuivie de pluſieurs autres ; le deuxiéme volume n'a point paru. 5. La mécanique de l'aſtronomie rétablie, en latin & en 1598. *in-folio.* 6. Réponſe apologetique à la lettre d'un certain Ecoſſois, touchant la comete de l'an 1577. en 1598. *in-4°.* en latin. 7. Lettre ſur la compoſition de l'elixir peſtilentiel, &c. en latin. 8. Elegie latine ſur ſon exil, à Roſtoc en 1614. *in-4°.* & inſerée dans ſa vie par Gaſſendi de même que pluſieurs autres de ſes poëſies : il compoſa cette élegie à Wandesbourg, après être ſorti du Danemarck. 9. *Tabulæ Rudolphinæ*, en 1627. *in-fol.* revues par Jean Kepler. 10. *Stellarum octavi orbis inerrantium accurata reſtitutio, &c.* 11. *Catalogus mille affixarum ſtellarum, &c.* 12. *Hiſtoria cœleſtis partes duæ, &c.* en 1666. *in-fol.* deux volumes. 13. Lettre à Gaſpard Peucer, en 1668. *in-4°.* Reuſner qui l'a publiée y en a joint une autre en vers latins de *Sophie Brahé*, ſœur de Tico-Brahé. Cette fille s'étoit rendue habile dans les mathematiques & dans l'aſtronomie, & à l'exemple de ſon frere, elle avoit auſſi donné dans la ſcience vaine de l'aſtrologie. Elle étoit plus jeune que lui de dix années, & mourut long-tems après, âgée de 90. ans. On doit regreter la triſte deſtinée des machines de Tico-Brahé. Il les avoit fait tranſporter de Danemarck à Prague, & de Prague au château de Benach. Il les avoit fait remener enſuite à Prague dans le palais de l'empereur, d'où on les avoit fait paſſer dans l'hôtel de Curtz. Après la mort de Tico-Brahé, l'empereur Rodolphe craignant qu'on n'en fît quelque aliénation, ou quelque mauvais uſage, les acheta aux heritiers 22000. écus d'or. Il commit enſuite un garde à gage qui les tint ſi bien enfermées qu'il ne fut plus poſſible de les voir. Ces machines demeurerent ainſi enſevelies juſqu'aux troubles de Bohême. Alors l'armée de l'électeur palatin les pilla, en briſa une partie, & en convertit une autre à des uſages tout differens. Le reſte fut tellement détruit qu'on ne ſçait ce qu'il eſt devenu. Ce déſaſtre étoit arrivé dès l'an 1619. & Borel s'eſt fort trompé quand il a dit que M. Deſcartes avoit vu ces machines en 1620. à Prague. Le grand globe celeſte d'airain fut néanmoins ſauvé de ce déſordre : on l'emporta de Prague, pour le mettre en dépôt chez les Jéſuites de Neyſſa en Sileſie, d'où il fut enlevé 13. ans après par Udalric, fils de Chriſtiern roi de Danemarck, conduit à Coppenhague & placé dans l'académie royale.

TIERCELIN (N.) celebre aventurier du dernier ſiécle dont l'hiſtoire eſt ſi ſinguliere, & en même-tems ſi certaine, qu'elle merite d'être rapportée. Il étoit prêtre & licencié de Sorbonne, & avoit été précepteur de M. le marquis de Charoſt, fils de M. le comte de Charoſt capitaine des gardes du corps & gouverneur de Calais. Comme il étoit prêt de quitter M. le marquis de Charoſt, le voiſinage d'Angleterre lui donna occaſion d'y aller. Il y vit Cromwel, & comme il avoit toujours aimé à paſſer pour un homme néceſſaire, il voulut faire entendre qu'il étoit chargé de négociations importantes. Son voyage ne fut pas long, il revint auprès de M. de Charoſt, qu'il quitta pour toujours peu de tems après, paya toutes ſes dettes à Paris, & prit la route de Flandre.

Digitized by Google

Etant un jour à Anvers, il y fit venir à ſes dépens tous les muſiciens de Bruxelles, pour la fête d'une égliſe, & donna à cette égliſe une chaire de prédicateur qui lui couta beaucoup d'argent, & ſur laquelle il fit mettre les armes du cardinal de Rets : car ſon ambition étoit qu'on le prît pour ce cardinal. Il alla quelque tems après en Italie. M. de Pontchateau qui le connoiſſoit le vit à Veniſe au mois de Juin 1658. Cet aventurier s'y fit appeller le chevalier de Valois, & il y prit une gondole avec des gondoliers qu'il fit habiller d'une maniere bizarre avec une tunique de velours noir & un petit caſaquin de taffetas rouge. Il contrefaiſoit le marchand, alloit chez les nobles Venitiennes avec des dentelles de Flandres qu'il cherchoit à leur vendre. Pendant ce tems-la il faiſoit courir le bruit qu'il étoit le cardinal de Rets, & enſuite qu'il étoit à lui & ſon homme de confiance. Il étoit vêtu de gris, une culote avec des bas à dentelle, une caſaque d'écarlate ornée d'une dentelle d'or & d'argent, & un chapeau avec un bouquet de plumes noires. Comme il avoit relation avec M. Fouquet on crut d'abord qu'il venoit en effet pour quelques affaires ſecrettes. On en étoit fort en peine à Veniſe, & tous les grands vouloient deviner qui il étoit. Il logeoit dans une auberge, mais s'ennuyant enfin de cette vie, il prit une maiſon à lui, y vécut en prince, & s'y livra à la débauche. Comme M. de Pontchateau dont il ſçavoit être connu l'incommodoit à Veniſe, il alla à Boulogne, d'abord tout ſeul, & ſe fit ſuivre quelques jours après par ſes gens. De Boulogne il alla à Florence où il fit ſa cour au grand Duc & lui fit preſent de quelques dentelles de Flandres : il l'accompagna même dans une cavalcade ſolemnelle, & enſuite il ſe rendit à Rome parce qu'il avoit appris que M. de Pontchateau venoit à Florence. Cependant celui-ci avant de ſortir de Florence reçut une lettre de M. Magnet, docteur de Sorbonne, qui lui apprit que le prétendu chevalier de Valois avoit emporté pour vingt-cinq ou trente mille écus de pierreries à madame la préſidente Gobelin, proche parente de madame la comteſſe de Charoſt, qui les lui avoit confiées pour une charge que le ſieur Tiercelin lui diſoit negocier pour un des enfans de cette préſidente. M. Magnet prioit auſſi M. de Pontchateau de tâcher de ſauver au moins ce que cet aventurier n'auroit point dépenſé. Mais il ne put rien obtenir. Le prétendu chevalier quitta Rome où il laiſſa des pendans d'oreilles valants 2000. écus en gage chez des Juifs pour 600. livres, revint à Boulogne & enſuite à Veniſe, où il prit le fils de l'hôte où il logeoit pour ſon page, ſe fit peindre armé, c'eſt-à-dire, à mi-corps, avec une cuiraſſe & les armes de Valois à côté. Mais enfin ne pouvant plus ſubſiſter, il alla à Conſtantinople pour ſe faire Turc. Le Grand-Seigneur n'y étant pas, il alla juſqu'à Andrinople, parla au Grand-Viſir, lui dit qu'il étoit de la maiſon royale de France, parent du roi, mais qu'on le traitoit mal, qu'on lui refuſoit ſon apanage, & qu'il venoit faire les offres de ſervices à ſa Hauteſſe. Le Viſir fit peu d'attention à ſes menſonges, de ſorte qu'il revint à Conſtantinople où M. de la Haye alors ambaſſadeur de France à la Porte le mit dans un vaiſſeau pour le renvoyer. Il revint donc à Veniſe, où il vécut dans la plus grande miſere. M. de Villeré Grec de nation, de la ville d'Athenes, réſident du duc de Parme à Veniſe, en ayant pitié lui donna quelque argent pour le ſoulager. Le ſieur Tiercelin alla avec ce ſecours à Turin où il ſe mit à faire de la poudre & des pommades. Il y étoit en 1663. ou 1664. Nous ignorons quel a été ſon dernier ſort. Au reſte il avoit de l'eſprit, & poſſedoit bien pluſieurs langues. * *Mém. mſſ.* de M. de Pontchateau.

TIFFLIS, ville capitale de la Georgie, & l'une de plus belles de la Perſe. Elle eſt ſituée au bas d'une montagne dont le fleuve Kur lave le pied du côté de l'orient, & elle eſt entourée de fortes murailles. Cette ville eſt fort peuplée, & il s'y fait un grand commerce. Les Georgiens l'appellent Gala, c'eſt-à-dire, la ville ou la forteresſe, nom qu'ils donnent à toutes les grandes habitations ceintes de murailles. On croit que Tifflis a environ 800. ans d'antiquité. Elle a été deux fois au pouvoir des Turcs : la premiere fois, ſous le regne d'Iſmaël II. roi de Perſe, & l'autre ſous le regne de ſon ſucceſſeur ; Soliman s'en rendit maître preſque en même-tems qu'il prit Tauris. Le prince de Georgie qui tient une cour aſſez nombreuſe à Tifflis, va recevoir hors des portes de la ville les lettres & les preſens du roi de Perſe. On y compte 14. égliſes. Les Georgiens en poſſedent 6. les autres appartiennent aux Armeniens. Il n'y a point de moſquée à Tifflis ; le peuple n'en a jamais voulu ſouffrir. * *Voyez* les Voyages du chevalier Chardin en Perſe, &c.

TIGELLIUS, fameux joueur de flute & muſicien, étoit né à Sardaigne, & petit-fils de Phamea. Il étoit fort eſtimé à la cour de Jules Céſar, & fort aimé de Cleopatre. Ciceron ſemblot craindre le crédit de ce muſicien. Après la mort de Jules Céſar, Tigellius fut commenſal d'Auguſte, & eut beaucoup de credit auprès de lui. Auguſte cependant déteſtoit ſes vices, & ſon amour pour la débauche. Horace parle de ce Tigellius dans la tar. 2. du l. 1. & M. Dacier dans ſes notes ſur cet endroit de ce poëte, &c.

TIGRE', eſt le plus conſidérable royaume de toute l'Abyſſinie. Sa longueur depuis Macua juſqu'au deſert d'Aldoba & aux monts Semen eſt de 300. milles d'Italie, & ſa largeur depuis la province de Bur juſqu'au même deſert eſt à peu près ſemblable. Axum ou Axuma, que les premiers Portugais qui ont été en ce pays-la ont appellé par corruption *Ghaſtumo* ou *Cachumo*, a été la capitale de ce royaume & de toute l'Abyſſinie ; cette ville avoit en quelque façon donné le nom à tout le pays. Comme les Abyſſins n'avoient pas autrefois l'uſage de la chaux, Axum ne pouvoit pas être fort conſidérable pour les bâtimens. On y voit pourtant encore les reſtes d'un temple magnifique qui ſe ſont conſervés. Il pouvoit avoir 220. palmes de longueur ſur 100. de largeur ; il a deux ailes de chaque côté, & un double veſtibule : on y montoit par douze dégrés. Le roi d'Ethiopie s'arrête dans le veſtibule intérieur & s'y aſſied ſur un thrône de pierre, lorſqu'il eſt couronné dans cette égliſe. Derriere le temple ſont pluſieurs obéliſques de différente grandeur, dont pluſieurs ont été renverſées par les Turcs. Le royaume de Tigré a dix-ſept provinces, dont la plus ſeptentrionale, la plus proche de l'Egypte, & la plus conſidérable, eſt Barnagas ou Barnagaio. Le déſert d'Aldoba, qui fait auſſi partie du royaume à l'occident, étoit, dit-on, autrefois comme une autre Thebaïde, habité par un grand nombre de moines, ſur les confins de Megare & de Sire. Il eſt plein de montagnes plantées d'arbres, & l'on y trouve beaucoup d'elephans, de tigres & de lions. Le fleuve Taearée coupe ce pays en deux, avant que de ſe décharger dans le Nil. On compte dans le royaume de Tigré juſqu'à 44. gouvernemens. Le terroir n'eſt pas égal partout ; mais il y a des plaines très-fertiles, & des fleuves très-agréables. A trois lieues d'Axum eſt Frémone, premiere & principale réſidence des Jéſuites. Ce lieu ſe nommoit auparavant *Maregaz* du murmure que fait un ruiſſeau qui coule auprès. Les Jéſuites changerent ce nom en celui de Fremone, de ſaint Fremona ou Feumence, apôtre des Abyſſins. * *Relation hiſtorique d'Abyſſinie*, par le pere Lobo, Jéſuite, traduite du portugais en françois, par l'abbé le Grand, *pag. 201. & 202.* De la Croix, *Réflexion de l'Afrique, tome 3.* &c.

TIGURINS, peuples dont il eſt parlé dans Tite-Live, dans Oroſe & dans pluſieurs autres anciens hiſtoriens, après avoir été vagabons & voleurs de profeſſion, ils ſe fixerent leur demeure dans le pays des Helvétiens. Animés par l'exemple des Cimbres, qui pénétrerent au-deça des Alpes, & plus encore par l'eſperance du butin, ils ſe mirent en marche pour aller joindre les Cimbres & partager avec eux les depouilles de la province Romaine. Ils s'avançoient vers le pays des Allobroges, après avoir abandonné leurs anciennes demeures, lorſqu'ayant été rencontrés par le conſul, L. Caſſius Longinus, nouveau gouverneur de la province, ils ſe virent forcés d'en venir à un combat. Ce conſul les attaqua en effet avec beaucoup de vigueur, & eut d'abord quelque avantage ſur

eux,

Digitized by Google

eux ; mais étant tombé dans une embuſcade, il y périt auprès de Genève avec L. Calpurnius Piſon, ſon lieutenant, & homme conſulaire. La défaite de l'armée Romaine ſuivit bientôt la mort de ces deux capitaines, & C. Popilius, autre lieutenant du conſul, fut preſque le ſeul Romain de conſidération qui échappa, avec un petit nombre de ſoldats. Ceux-ci ſe retirerent dans leur camp, mais ils y furent bientôt aſſiégés par les Tigurins, & preſſés ſi vivement, que Popilius fut obligé de compoſer avec ces peuples, de leur donner des ôtages, & de leur abandonner le bagage pour ſauver ſa vie & celle des ſoldats qui lui reſtoient. Cette compoſition, quoique néceſſaire, parut honteuſe à la république : on en fit un crime à Popilius ; on l'accuſa en plein ſénat d'avoir trahi ſa patrie, & il auroit été puni comme criminel, ſi par la fuite il ne ſe fût pas condamné lui-même à un exil volontaire. Après cette victoire les Tigurins ſe joignirent ſans obſtacle aux Cimbres, & ravagerent avec eux la province Romaine des Gaules. Ils battirent ſouvent les Romains, juſqu'à ce qu'ils euſſent été domptés par le conſul Marius, qui après en avoir taillé en pièces un très-grand nombre, obligea le reſte à s'en retourner dans leur pays, & conſerva ainſi celui des Allobroges, le plus expoſé à leurs courſes. * Tite-Liv. *epitom. 65.* Oroſ. *lib. 5. c. 15.* Sponde, *Hiſt. de Genève* livre I. pages 9. & 10. de l'édition *in-4°.* de 1730. *Hiſtoire gener. de Languedoc*, par quelques Benedict. de la congreg. de S. Maur, *livre 2. page 64.* &c.

TILENUS (Daniel) *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri*, étoit de Silésie, & fleurit principalement dans le XVII. ſiécle. Le maréchal de Bouillon, qui avoit de l'eſtime pour lui, l'appella à Sedan pour donner de la réputation au college qu'il y avoit fondé. Tilenus y profeſſa la théologie ſelon la doctrine des Calviniſtes dont il ſuivoit la ſecte. Il écrivit d'abord contre la doctrine d'Arminius ; mais dans la ſuite la lecture des écrits de Corvinus lui fit changer de ſentimens ; & il embraſſa ceux des Remontrans. Il eut de fortes diſputes avec le miniſtre Pierre du Moulin, & ils s'accuſerent mutuellement d'erreur ſur le myſtére de l'union hypoſtatique. Le roi d'Angleterre en écrivit en 1614. au ſynode national de Tonneins. Cette affaire produiſit pluſieurs conférences. Sur la fin de 1619. ou au commencement de 1620. Tilenus fut obligé de quitter ſon emploi à cauſe de ſes ſentimens, & il vint à Paris où il vécut du bien qu'il avoit. Il eut une diſpute dans une maiſon de campagne près d'Orleans avec Jean Cameron, profeſſeur en théologie à Saumur, touchant la coopération de la grace avec la volonté de l'homme. Cette diſpute dura cinq jours, & le réſultat en fut imprimé. Peu de tems après, Tilenus adreſſa un diſcours aux Ecoſſois, où il diſoit entr'autres, qu'on avoit fait un changement trop grand dans la religion parmi les Preſbytériens, par rapport au miniſtere, & louoit la prétendue réformation d'Angleterre. Ce diſcours fut préſenté au roi d'Angleterre qui l'approuva, le fit imprimer, ſouhaita de voir l'auteur, & l'en pria par une lettre. Tilenus ſe rendant aux deſirs du roi, paſſa en Angleterre, y fut très-bien reçû, & le roi voulut l'engager à s'établir dans ſon royaume en lui offrant une penſion. Ce théologien accepta ſes offres, & revint en France pour mettre ordre à ſes affaires : mais pendant ce voyage on le fit paſſer pour hérétique en Angleterre, & l'ayant appris, il ne penſa plus à y retourner. En 1621. il publia en françois un traité *de la cauſe & de l'origine du mal moral*, en faveur de quelques-uns de ſes amis, qui étoient ſcandaliſés de ce qu'il n'aſſiſtoit point aux aſſemblées des Prétendus-Réformés qui ſe tenoient à Charenton près Paris. Le ſynode d'Alais ayant approuvé les déciſions de celui de Dordrecht, & dreſſé un ſerment d'acceptation, Tilenus blâma ce ſerment, & la précipitation avec laquelle le ſynode d'Alais avoit reçû les déciſions de celui de Dordrecht. Les Arminiens ayant été protégés en France par la cour, Tilenus parut reconnoître cette protection en écrivant vivement contre les Réformés de France. Outre ſon *Averiſſement à l'aſſemblée de la Rochelle*, qu'il avoit publié en 1621. il donna en 1622. une réponſe à un écrit que l'on attribuoit à M. de la Milletiere, intitulé : *Diſcours des vraies raiſons pour leſquelles les Reformés de France peuvent & doivent en bonne conſcience réſiſter par armes à la perſécution ouverte qu'on leur fait.* Il écrivit enſuite en faveur des Remontrans dont il avoit approuvé la confeſſion, * G. Brandt, *Hiſtoire de la réformation, &c. tome 1. page 426. & tom. 2. pag. 228.* &c. *Hiſtoire de l'édit de Nantes, tome 2. pag. 132.* &c. Sponde, *ſous l'an 1613.* Gauthier, dans la *chronolog. Mercure françois, ſur l'an 1613. pag. 277. & ſuivantes*, &c.

TILESIUS (Bernardin) *cherchez* TILESIO.

TILLADET (Jean-Marie de la Riviere de) fils de François de la Marque & d'*Angelique* Riviere, naquit au château de Tilladet en Armagnac vers l'an 1650. ou 1651. La maiſon de la Marque dont il étoit, eſt la même que celle de Marca, l'une des meilleures du Béarn. La maiſon de Riviere dont étoit ſa mere, ne diffure pas non plus de celle de Ribeyra, dont il y a une branche conſidérable établie en Eſpagne. M. de Tilladet fit ſes humanités & un cours de philoſophie à Auſch ; de-là il paſſa à l'académie de Toulouſe, au ſortir de laquelle il fit deux campagnes, l'une dans l'arriére-ban, l'autre à la tête d'une compagnie de cavalerie. La paix de Nimegue ſuſpendit ſon ardeur pour la guerre, & le dérangement où il trouva les affaires de ſa famille à ſon retour dans la province, le dégoutterent de ſon état, & du monde. Il vendit la terre de Tilladet qui valoit preſque tout ſon bien ; il ſe fit une rente à fond perdu la plus honnête qu'il put ſe procurer, vint à Paris, entra chez les prêtres de l'Oratoire & y prit les ordres ſacrés. Alors s'étant remis à l'étude, il fit tant de progrès dans celle de la philoſophie & de la théologie, qu'il fut bientôt en état de les enſeigner, ce qu'il a fait pendant près de quinze années. Après ce terme, ſa ſanté ſe trouvant très-affoiblie, il ſe retira au ſéminaire des bons Enfans, où il ſe fit de la prédication un délaſſement chrétien, & de l'étude des belles lettres un amuſement utile. Il fut appellé dans l'académie des inſcriptions en qualité d'aſſocié, lors du renouvellement de 1701. Eh 1705. il y remplit la place de penſionnaire de feu M. Pavillon, & peu de tems après, il eut une autre penſion ſur le ſceau comme examinateur des livres. On prétend qu'une trop forte application a abregé ſes jours. Lorſque l'excellent livre de la prémotion phyſique, ou de l'action de Dieu ſur les créatures parut, il voulut en peu de tems en approfondir le ſyſtême, en faire l'analyſe & y joindre ſes réflexions : cette application trop conſtante acheva de l'épuiſer, & divers autres accidens étant ſurvenus, il mourut enfin à Verſailles le 15. de Juillet 1725. âgé de 65 ans. Il n'a jamais voulu qu'on imprimât rien ſous ſon nom ; qu'un recueil de *Diſſertations ſur diverſes matieres de religion & de philologie, contenues en pluſieurs lettres écrites par des perſonnes ſçavantes de ce tems*, à Paris 1712. 2. vol. *in-12.* Ces Diſſertations ſont preſque toutes de M. Huet, évêque d'Avranches, & il n'y en a aucune de M. de Tilladet qui s'eſt contenté d'otner ce recueil d'une aſſez longue préface hiſtorique, pour faire connoître les pièces qu'il donnoit, & les occaſions qui les avoient fait naître. On a encore de cet abbé quelques pièces de littérature & d'hiſtoire dans les *Mémoires de l'acad. des inſcriptions & belles lettres.* * *Voyez* l'Hiſtoire de l'académie des inſcriptions & belles lettres, *tome 3. Preface des Diſſertations ſur diverſes matieres de religion & de philologie*, &c.

TILLEMONT, *cherchez* NAIN (Louis-Sébaſtien le)

TILLET (Jean du) Evêque de Saint Brieu, puis de Meaux, &c. *Ajoutez à ſon article de l'édition de Moreri de 1723.* qu'il eſt vrai que Jean du Tillet, évêque, & ſon frere *Jean* du Tillet, greffier en chef du parlement de Paris, moururent tous deux dans la même année, comme le dit Scévole de Sainte-Marthe ; mais ce ne fut pas dans le même mois, comme il l'ajoûte. Le greffier, qui étoit l'aîné, mourut le 2. d'Octobre 1570. & l'évêque de Meaux, ſon frere puîné, mourut le 19. de Novembre ſuivant. Il fut inhumé avec ſon frere dans l'égli-

Digitized by Google

se de saint André des Arcs, leur paroisse, dans la chapelle de saint Jean-Baptiste, qui appartenoit à leur famille. Jeanne Brinon, belle-sœur de l'évêque de Meaux, & veuve du greffier du Tillet, mourut aussi le 8. Décembre de la même année 1570. & fut inhumée dans la même chapelle.

TILLESLEY (Richard) théologien Anglois du tems de Jacques I. naquit à Conventry, & étudia à Oxford. Dès qu'il eut été fait Me. ès arts, il s'appliqua à la théologie. Il fut chapelain de l'évêque de Rochester, & prit le degré de bachelier en théologie. En 1613. il eut, par le crédit de cet évêque, la cure de Kugston en Kent, & ensuite les postes de professeur en théologie, d'archidiacre & de prebendaire à Rochester. Il perdit son protecteur en 1621. ce qui l'empêcha, comme on le croit, de monter plus haut. Tillesley avoit beaucoup de lecture, & étoit fort attaché aux cérémonies de l'église Anglicane. Il fut un de ceux que les évêques chargerent de refuter l'*Histoire des dixmes* par Selden, qui causa la disgrace de son auteur. Tillesley publia ses *Remarques* sur cette histoire, qui firent plaisir aux évêques; mais que les sçavans regardent comme un ouvrage très-foible. Seldem y répondit dans un ouvrage qui n'a point été imprimé, où il faisoit son apologie. * Vood, *Athena oxonienses*, &c.

TIMARETE, fille de Micon *le mineur*, est à ce que l'on assure, la premiere de son sexe qui ait illustré le pinceau. La Diane de sa façon fut placée dans le temple d'Ephese parmi les plus anciens morceaux qu'on y conservoit en ce genre. * *Voyez* l'Histoire de la peinture ancienne par M. Durand, ministre à Londres, *pag. 123.*

TIME'E DE GULDENKLE'E (Balthasar) médecin fort celebre dans le XVII. siécle, étoit né à Fravenstadt au commencement dudit siécle. Fravenstadt est en Silésie. Timée né avec du goût & de l'inclination pour la médecine s'y appliqua dès sa jeunesse, après avoir jetté de bons fondemens pour la philosophie. Il fut créé ensuite docteur en philosophie & en medecine. Revêtu de cet honneur, il alla à Colberg en Pomeranie, où il fut d'abord médecin de la ville, ensuite conseiller de chambre & scholarque, enfin consul & premier médecin de Frederic-Guillaume de Brandebourg. Pendant plus de quarante ans il a exercé la médecine avec beaucoup d'honneur & de succès. Il mourut le 3. de Mai 1667. à l'âge de 67. ans. En 1630. il avoit publié à Dantzic en allemand, un avis touchant la peste, que son frere Christian Timée de Guldenklée a traduit en latin, & qui a été ainsi réimprimé, revû & corrigé en 1653. Cet ouvrage a été ajoûté aux autres écrits de l'auteur, qui ont paru sous le titre de, *Superfpondus alexiaci* Ses cas de médecine & ses observations pratiques, en latin, ont paru pour la premiere fois à Leipsic en 1662. Ses lettres & ses avis, avec sa Topographie de la médecine, & diverses inscriptions, &c. ont été publiées en 1665. Depuis sa mort, & dès 1668. son fils eut soin de donner au public ses *Responsa medica & Diætetica*. L'année même de sa mort, c'est-à-dire en 1667. on recueillit & l'on imprima en un volume, ce qui avoit paru séparément, & on intitula ce recueil, *Opera medico-practica*. Ce recueil a paru de nouveau en 1691. & pour la derniere fois en 1715. à Leipsic *in-4°*. Les écrits contenus dans cette collection sont fort estimés, & il seroit à souhaiter que les médecins en fissent une étude plus sérieuse. * *Voyez* M. Manget dans sa *Bibliotheque des médecins qui ont donné des ouvrages au public; livre XIX. tome II. pag. 221. & 222.*

TINDAL (Guillaume) docteur Anglois, qui embrassa la religion Protestante sous Henri VIII, se retira ensuite dans les Pays-Bas, où il traduisit le nouveau Testament en anglois. Cette version fut trouvée infidelle, & par cette raison elle fut brûlée en Angleterre en 1530. Tindal en fit ensuite une autre qui fut aussi critiquée & rejettée. Enfin, Tindal lui-même fut brûlé vif pour cause de religion, près de Bruxelles en 1536. Il étoit sçavant, mais très-vif dans la dispute, d'un génie impetueux, & très-satyrique. * *Mémoires du tems.* De Larrey, *Histoire d'Angleterre, tome 1. page 313. 378.* &c.

TINDAL (N.) fameux docteur Anglois, étoit né à Beer-Ferrers dans la province de Devon en 1656. Son pere étoit ministre de Beer-Ferrers, benefice de 300. livres sterling qui lui avoit été donné par l'université de Cambridge dans le tems des guerres civiles. Il étudia les humanités sous son pere jusqu'à l'âge de 17. ans, qu'il fut envoyé au collége de Lincoln à Oxford, où il continua ses études sous la direction de M. Hickes, fameux docteur non-jureur. Il avoit 22. ans lorsqu'il fut choisi membre du college d'*All-Souls*, & il en avoit 28. quand il prit parti dans les troupes du roi Jacques, qu'on envoyoit contre le duc de Monmouth. Quelque tems auparavant, il avoit été reçû docteur en droit. La seconde année du regne du roi Jacques, il embrassa la religion catholique romaine; mais soit par inconstance naturelle, soit par quelque autre motif, il rentra dans l'église Anglicane avant l'abdication du roi Jacques. Plusieurs écrits qu'il avoit publiés en faveur du gouvernement, lui avoient valu une pension de 200. livres sterling, dont il a joui jusqu'à sa mort arrivée le 16. du mois d'Août 1733. Les écrits que nous connoissons de lui sont, un *Essai concernant les loix des nations & les droits des souverains*, à Londres 1694. *in-4°*. Un autre *Essai concernant l'obéissance dûe aux puissances souveraines, & le devoir des sujets dans quelques révolutions que ce soit, avec des considérations sur la conjoncture presente des affaires, à Londres 1694. in-4°.* Une *Lettre concernant les loix qui restraignent la liberté d'imprimer*, in-4°. Des *Raisons concernans les motifs de ces loix*, in-4°. *Les droits de l'église Chrétienne, soutenus contre les prêtres de l'église Romaine, & autres, qui s'attribuent sur elle une puissance indépendante, avec une preface concernant le gouvernement de l'église d'Angleterre, telle qu'elle est établie par la loi* (c'est-à-dire par les actes du parlement.) Partie premiere en 1706. *in-8°*. *Deux défenses des droits*, &c. *in-8°*. 2. vol. *Quatre discours*, &c. *in-8°*. *Lettre au clerge des deux universités* (Oxford & Cambridge) *concernant la Tyrannie*, in-4°. *Défenses de la Lettre précedente. Quelques raisons pour abolir les statuts de l'université, touchant l'obligation d'entrer dans les SS. ordres*, in-folio. *La nouvelle haute église devenue un ancien presbytérianisme*, en 1705. *in-8°*. *Nouveau Catéchisme, avec les 39. articles du docteur Hickes, & une préface touchant le véritable interêt de la Grande-bretagne, soit par rapport à l'église, soit par rapport à l'état*, en 1710. *in-8°*. *Le jugement misericordieux de la haute église triomphante en perfectionant le clergé, & les autres sous le regne de Charles I.* in-8°. 1710. *Le Jacobitisme, le parjure & le Papisme de la haute église* (c'est-à-dire de l'église Anglicane) en 1710. *in-8°*. *La nation vengée*, &c. deux parties *in-8°*. *Traité pour dissuader de prendre le parti du Jacobitisme*, &c. en deux parties, *in-8°*. 1713. *Les principes de la révolution & de l'autre révolution comparés*, &c. 1714. in-8°. *Remarques sur la déclaration du prétendant*, en 1715. in-8°. *Abregé du rapport du comité secret, touchant les négociations de paix & de commerce, avec des remarques sur ce rapport*, &c. in-8°. *La défection considérée, & les desseins de ceux qui divisent les amis du gouvernement, mis dans leur veritable jour*, en 1717. in-8°. *La constitution expliquée*, &c. en 1719. in-8°. *Le Christianisme aussi ancien que le monde, ou l'évangile, seconde publication de la religion de nature*, en 1730. in-4°. & in-8°. *Mémoire adressé aux habitans des deux grandes villes de Londres & de Westminster, au sujet de la Lettre pastorale repandue sous le nom de l'évêque de Londres*, en 2. parties, 1728. in-8°. *Remarques sur l'Histoire d'Angleterre de M. de Rapin Thoyras*, in-4°. 2. vol. à la Haye 1732. Ces ouvrages sont en anglois, & quelques-uns ont été traduits en françois. M. Tindal a laissé les manuscrits à M. Budgell qui s'est chargé de les publier * *Mémoires du tems. Bibliothèque raisonnée des ouvrages des Savans de l'Europe, mois de Janvier, Février & Mars 1734.* &c.

Digitized by Google

TINOCO, célebre dans l'Hiſtoire de Portugal du XV. ſiécle, découvrit au roi dom Juan, ſon maître, une conſpiration très-dangereuſe, dans laquelle ce prince eût été envelopé, ſans la dépoſition de ce fidéle ſujet. Tinoco en fut informé par ſa ſœur, qui étoit entretenue par l'évêque d'Evora qui étoit entré dans cette conſpiration. Ce prélat indiſcret, découvrit tout le complot à cette femme, celle-ci le dévoila à ſon frere, & Tinoco en avertit Antoine Faria, qui étoit dans la confidence de dom Juan. Le roi inſtruit de cette conjuration par Faria, voulut voir Tinoco, lui parla en ſecret, & ſçut de lui toutes les circonſtances de ce que l'on tramoit contre ſa perſonne. Sur ces inſtructions, dom Juan prit ſi bien ſes meſures, que preſque tous les conjurés furent arrêtés, & que pluſieurs moururent ou dans les priſons ou par les ſupplices que leur crime méritoit. Ce fut en cette occaſion que dom Juan tua de ſa propre main le duc de Viſeo, un des principaux, & peut-être le chef des conjurés. C'étoit en 1483. L'évêque d'Evora fut enfermé dans un cachot obſcur & mal-propre, où il expira trois jours après qu'il y fut entré: on croit qu'il y fut empoiſonné. Les coupables étant punis, Tinoco, qui avoit paru auſſi devant le juge criminel pour faire en forme juridique les dépoſitions qu'il avoit faites d'abord en ſecret à Faria & enſuite au roi, fut recompenſé de ſa fidélité. Dom Juan lui donna mille ducats de penſion, avec un bénéfice de quinze cens écus; mais il ne profita pas long-tems de ſa fortune. La mort termina les jours bientôt après. Ceux qui haiſſoient le roi, diſoient que le ciel l'avoit puni pour avoir été l'auteur de la mort de Viſeo: mais il n'en avoit été tout au plus que l'occaſion; & d'ailleurs il avoit fait ſon devoir en découvrant ce que l'on tramoit contre la vie de ſon prince, quelque motif d'interêt qu'il eût pu avoir en faiſant cette déclaration. * *Voyez* les hiſtoriens de Portugal, qui parlent preſque tous de ce fait, entr'autres M. Le Quien de la Neuville, & M. de la Clede; ce dernier en parle dans le tome I. de ſon *Hiſtoire du Portugal*, depuis la page 504. juſqu'à la 507. de l'édition *in-4°*. &c.

TIRON, abbaye célebre, *dont on n'a preſque rien dit dans le Moreri*, ſuit la regle de S. Benoît, a été chef d'une congrégation célebre, & depuis 1629. eſt de la congrégation de S. Maur. Cette abbaye eſt dans un village de même nom dans la Beauce en France ſur la petite riviere de Tiron, entre Chartres & Nogent-le Rotrou, à huit lieues de la premiere, & à quatre de la derniere. Bernard de Tiron en fut le fondateur au commencement du XII. ſiécle. Rotrou comte du Perche lui avoit d'abord aſſigné, à lui & à ſes compagnons un lieu nommé Arcis proche de Nogent. Mais Béatrix, mere de Rotrou, lui fit craindre que Bernard ne s'accommodât pas avec les moines de Cluni, auſquels le comte avoit bâti un monaſtere à Nogent-le-Rotrou; ainſi il leur donna le lieu appellé Tiron, où Bernard ſe rendit avec ſes diſciples pour bâtir ſon monaſtere. Les habitans du pays furent ſurpris de leur habillement, on les prit pour des Sarrazins qui étoient venus du Perche par des ſouterrains pour s'emparer de la province. Mais quand on vit qu'ils ne bâtiſſoient ni tours ni châteaux, mais ſeulement de petites cellules de bois, & qu'ils ne s'occupoient qu'à chanter des pſeaumes, la défiance ſe changea en vénération. Yves, qui étoit alors évêque de Chartres, célebra la premiere meſſe dans le monaſtere de Tiron le jour de Pâques de l'an 1109. Cependant comme les moines de Nogent prétendirent que ce monaſtere étoit ſitué ſur des terres qui leur devoient la dîme, & qu'ils avoient droit d'enterrer ceux qui y mouroient, Bernard le rebâtit auprès ſur une terre qu'il obtint des chanoines de Chartres, & le conſacra à Dieu ſous l'invocation de la ſainte Vierge. Louis le Gros, roi de France, Henri I. roi d'Angleterre, David, roi d'Ecoſſe, firent de grandes libéralités au monaſtere de Tiron. En peu de tems ce monaſtere eut juſqu'à cent celles ou prieurés, qui dépendoient de lui, & qui furent habités par des colonies tirées de ſon ſein. Les moines de Tiron, pour ſe diſtinguer de ceux de Cluni, étoient habillés de gris, ce qui les fit nommer les Moines gris. S. Bernard, qui en fut le fondateur, y mourut vers l'an 1117. * *Vita S. Bernardi Tiromenſis*, &c. Le P. Longueval, *Hiſt. de l'égliſe Gallicane, livre 33.* &c.

TITIEN (Jules) géographe, orateur & rhéteur; *dont on a dit fort peu de choſes, & peu exactement dans le Moreri*, eſt nommé Tatien dans Jules Capitolin, mais tous les critiques conviennent qu'il faut lire Titien (*Titianus*) c'eſt ainſi qu'Auſone, Sidoine Apollinaire & les autres le nomment. Il floriſſoit entre le commencement & le milieu du III. ſiécle, & fut l'un des plus ſçavans hommes de ſon tems. Il étoit fils d'un pere de même nom à qui la plûpart des modernes attribuent par erreur un des principaux traits de l'hiſtoire du fils. Cette erreur conſiſte à rapporter à Titien le pere ce que dit Capitolin des écrits de Titien le fils; & elle eſt venue de la maniere dont s'exprime cet hiſtorien. En parlant des maîtres qu'eut Maximin le jeune dans les belles lettres, il dit de Titien en particulier, *Uſus eſt... Tatiano filio Tatiani, ſenioris qui provinciarum libros pulcherrimos ſcripſit.* Selon la conſtruction ordinaire, il faudroit rapporter le *qui* à Titien le pere. Mais ce n'eſt pas ce que veut dire Capitolin. Cet hiſtorien entreprend de faire l'éloge de Titien le fils, maître de ce prince pour l'éloquence latine, comme il fait les éloges de ſes autres maîtres pour l'éloquence grecque & la grammaire grecque & latine. C'eſt dans ce ſens qu'Elie Vinet & le pere Sirmond entendent le texte de Capitolin, & ce que dit Auſone de Titien le fils; paroît le confirmer. Il faut prendre garde auſſi de confondre ce Titien, comme pluſieurs auteurs l'ont fait, ou avec Titien, préfet des Gaules en 346. ou avec Tiberius Fabius Titianus, conſul en 391. ou avec un autre Tiberius Fabius Titianus qui exerça le conſulat en 245. avec l'empereur Philippe. On a lieu de croire que Jules Titien étoit Gaulois de nation; mais l'on n'en a pas de preuves bien certaines. Sa réputation le fit choiſir par l'empereur Maximin I. pour enſeigner l'éloquence latine au prince Maximin ſon fils. Ce fut ſans doute en 235. lorſque Maximin parvint à l'empire, que Titien commença à exercer les fonctions de rhéteur auprès du jeune prince, âgé alors d'environ 17. ans. Il ne fut pas long-tems auprès de lui, le pere & le fils furent tués en 238. devant Aquilée qu'ils aſſiegeoient. Titien étoit déja conſul: les deux princes l'avoient revêtu de cet honneur avant leur mort: mais comme on ne trouve point ſon nom dans les faſtes conſulaires, peut-être ne fut-il que conſul ſubrogé. Il gouverna alternativement les écoles de Lyon & de Beſançon, & s'acquit beaucoup de gloire dans cet emploi, dans l'exercice duquel il mourut. L'éloquence lui eſt redevable d'une partie de ſa beauté & de l'eſtime qu'elle a meritée, & S. Iſidore de Séville n'a pas fait difficulté de dire, que la rhétorique ayant été inventée par les Grecs, fut établie parmi les Latins par les ſoins de Ciceron, de Quintilien & de Titien. Cependant comme ce dernier affectoit d'imiter tous les orateurs qui l'avoient précédé, on le nomma le ſinge de ſon tems. La jalouſie des partiſans de l'orateur Fronton lui a fut-tout attiré cette épithete. Titien laiſſa de beaux écrits ſur la géographie; entr'autres une Chorographie ou deſcription des provinces de l'empire. Il y a tout lieu de croire que cet ouvrage eſt le même que la coſmographie de Jule l'orateur que Caſſiodore eſtimoit beaucoup, qui étoit dans ſa bibliothéque, & dont il recommandoit la lecture à ſes moines, comme d'un écrit très-propre à leur faire connoître les divers lieux dont il eſt parlé dans l'Ecriture. Titien compoſa auſſi des lettres ſous le nom de femmes illuſtres, où il tâchoit d'imiter le ſtyle de Ciceron. Mais il ne réuſſit pas à en retenir les agrémens, ſelon le jugement qu'en porte S. Sidoine qui avoit lu cet ouvrage. Savaron a cru que ces lettres n'étoient pas différentes de la Chorographie du même: mais tous les ſçavans conviennent que cet habile homme s'eſt trompé. On apprend d'Auſone que Titien avoit traduit les Fables d'Eſope de vers grecs en proſe latine. Ce poëte en les envoyant à Probe ainſi traduites, avec quelques vers de ſa façon qu'il y avoit joints, en parle ainſi:

Æsopiam trimetriam
Quam vertit exili stylo,
Podestre concinnans opus,
Fandis Titianus artifex.

Voſſius ſe fondant ſur ces paroles, qu'il a ſurement mal entendues, a avancé que Titien avoit tourné ces fables en vers iambiques, & en conſéquence il a placé le traducteur au rang des poëtes Latins. Enfin on croit que Titien a écrit ſur l'agriculture ; mais cela n'eſt pas certain. Les ouvrages de cet auteur ne ſont point venus juſqu'à nous. * Jules Capitolin, dans la *Vie de l'empereur Maximin*. Caſſiodore dans ſes *Inſtitutions*, *chap.* 25. Sidoine Apollinaire en pluſieurs endroits de ſes lettres avec les notes de Savaron ſur ces endroits. Voſſius, *de hiſtoricis Latinis*, lib. 2. Auſon. *Ep.* 16. *& les notes de* l'édition de ce poëte *ad uſum Delphini*, *&c.* Les ſçavans auteurs de l'*Hiſtoire litteraire de la France*, *tome* 1. *page* 401. *& ſuivantes.*

TITIUS (Gottlieb Gerhard) juriſconſulte célebre, né à Nordhauſe le 5. de Juin 1661. fit ſes études de philoſophie à Leipſic ſous Alberti, Thomaſius & Seligman. La peſte l'obligea d'en ſortir, & d'aller à Roſtock, où il commença un cours de droit, qu'il acheva enſuite à Leipſic ſous Bornius, Carpzovius, Ittigius & quelques autres. Il y prit le degré de docteur en 1688. Depuis ce tems-là, tout occupé de cette étude, il s'attacha particulierement à purger la juriſprudence de tous préjugés, & à la mettre dans ſon vrai jour, au moins ſelon qu'il penſoit. Il eſt certain qu'il a rendu de grands ſervices à cette ſcience, & à ceux qui l'étudient, & qu'il en a rendu l'étude & plus facile & plus utile. Il ne voulut jamais ſe prêter à la pratique du droit, dans la perſuaſion où il étoit, que la diſcuſſion des procès n'étoit guère capable que de diſtraire des études plus ſolides, & faiſoit ſouvent beaucoup de tort au goût & à la méditation. Mais il ſe rendit utile aux étudians par les leçons qu'il leur donna. En 1709. il fut reçu dans la faculté des juriſconſultes, & dans la même année on lui conféra la chaire de profeſſeur en droit, & la charge de conſeiller à la chambre des appellations. En 1713. il fut nommé aſſeſſeur de la chambre aulique, & recteur de l'Univerſité. Il mourut le 10. d'Avril 1714. étant encore recteur. Il a donné au public, *De arte cogitandi*, ou de l'art de penſer ; des notes latines ſur le traité du ſçavant Puffendorf des devoirs de l'homme & du citoyen ; Des inſtitutions du droit public ; *Monzambano cum notis variorum* : des Obſervations raiſonnées en latin ſur l'abregé de Lauterbachun Traité du droit féodal allemand, en allemaud ; une idée du droit eccléſiaſtique, en allemand ; Syſtême du droit univerſel, en latin. * *Acta erudit.* pour l'année 1714. &c.

TITON. (Maximilien) *Il faut réformer ainſi le commencement de cet article que l'on trouve dans le Moreri.* Maximilien Titon, ſeigneur de Bevre, de Lançon, d'Iſtre & d'Ognon, ſecretaire du roi, & directeur général des magazins d'armes de ſa majeſté en France, eſt ſorti, à ce que l'on prétend, d'une famille d'Ecoſſe, d'où ſon grand-pere vint s'établir à Paris. Il naquit dans cette ville, & fut tenu fut les fonts de baptême par Maximilien due de Bethune, grand-maître de l'artillerie de France, & par la maréchale de l'Hôpital. Il fut le premier qui propoſa au roi l'établiſſement des magazins *dont on vient de parler*, &c. Le reſte de cet article eſt bien.

TITON (Evrard) ſeigneur du Tillet, l'un des fils de Maximilien, ci-devant capitaine de dragons, & maître-d'hôtel de feu madame la Dauphine, mere du roi, & préſentement commiſſaire provincial des guerres, eſt auteur du *Parnaſſe françois exécuté en bronze*, & dont il a donné une ample deſcription en proſe ; d'abord en un petit volume *in* 12. & en 1732. en un volume *in-folio*. On y trouve outre la deſcription du Parnaſſe, un abregé de la vie des poëtes & des muſiciens les plus connus. *Voyez* PARNASSE FRANÇOIS. En 1734. il a donné des additions & des corrections à ſa deſcription *in-folio*, ſurtout pour ce qui regarde quelques poëtes ; & la même année, il a fait imprimer *in* 12. *des Eſſais ſur les honneurs & ſur les monumens accordés aux illuſtres ſçavans pendant la ſuite des ſiecles*. Il y donne en même tems une idée de l'origine & du progrès des ſciences & des beaux arts. Il y a des recherches dans cet ouvrage dont l'auteur fait eſperer une ſuite ou des augmentations.

TOCAR (Mélique) favori d'Idalcan, roi de Viſapour, & commandant de Dabul, gouverna toujours ce prince à ſon gré, & l'anima ſans ceſſe contre les Portugais avec leſquels Idalcan fut en effet preſque toujours en guerre. Dom Diegue de Meneſes ayant été envoyé aux Indes en qualité de viceroi vers l'an 1576. & ayant voulu dans ſon gouvernement diſpoſer toutes choſes à ſa fantaiſie, Tocar réſolut d'arrêter les effets de ſes prétentions, en tendant un piége à ceux qu'il envoyoit chargés de ſes ordres. En effet, dom Jerôme Maſcaregnas, dom Diegue & dom Antoine Sylveira, freres, & François Peſſoa, étant entré dans la riviere de Dabul, Tocar les pria de ſe trouver à un feſtin, dans le deſſein de les faire tous maſſacrer. Ils s'y rendirent tous, à l'exception de Maſcaregnas, qui apporta à Goa la triſte nouvelle de la perfidie de Tocar. Le viceroi fit partir dom Pedre de Meneſes, avec une flotte, pour venger cet aſſaſſinat. Peu après dom Louis d'Ataïde, comte d'Atouguia, ayant été nommé pour la ſeconde fois viceroi des Indiens, & étant arrivé ſur la fin du mois d'Août à Goa, ne tarda pas à faire partir quelques vaiſſeaux pour joindre dom Pedre de Meneſes, afin qu'il pût tirer une éclatante vengeance de la perfidie de Tocar. En même tems il ſe prépara pour déclarer la guerre à Idalcan, de qui Tocar dépendoit, & qui n'avoit donné aux Portugais aucune ſatisfaction du crime de ce traître. Idalcan en fut épouvanté, demanda la paix, & offrit de bannir Tocar de Dabul. Les Portugais lui accorderent la paix à cette condition. Mais Tocar retourna peu après à Dabul, & y exerça ſa charge comme auparavant, ce qui obligea dom Louis de charger Paul de Lima, d'aller avec dix vaiſſeaux le chaſſer de cette place. Paul trouva l'entrée de la riviere défendue par une excellente artillerie, & fit mille chevaux qui les attendoient ſur le rivage. Mais malgré ces obſtacles, ils deſcendirent à terre & ravagerent les lieux circonvoiſins de Dabul. Tocar appella à ſon ſecours Cartal, & Mondaviray, Pirates Malabares, fameux dans toutes les mers voiſines, & qui avoient en leur puiſſance cinq galiotes bien équipées. Tocar leur fournit encore cinq vaiſſeaux avec 500. ſoldats, Turcs, Perſans, & d'autres nations, tous d'une valeur éprouvée. Avec ces ſecours on offrit le combat. La victoire ſe déclara pour les Portugais, & toute l'armée ennemie périt excepté un ſeul ſoldat. Ainſi fut vengée la perfidie de Tocar, auſſi fameux par ſes crimes que par ſa valeur & ſa haine pour les Portugais. * *Hiſtoire de Portugal*, par M. de la Clede, *tome* II. édition *in-4°*. pages 241. & ſuivantes, ſous l'année 1576.

TOD (André) étoit de Dieppe, & docteur en droit. Au retour d'un voyage qu'il fit à Rome, il entra dans la congrégation de l'Oratoire de S. Philippe de Neri dans la maiſon de N. D. de Graces en Provence. Il fut fait vice-préfet de cette maiſon. Il travailla alors, par le commandement du cardinal de Joyeuſe, à la traduction des annales de l'égliſe du cardinal Baronius, & en publia un volume à Paris en 1614. chez Chevalier. Cette traduction eſt d'un ſtyle fort pur pour ſon tems. Le P. Tod préſida lui-même à l'impreſſion, & pendant le ſéjour que cette affaire l'obligea de faire à Paris, il y connut le cardinal de Berulle, & ſa congrégation naiſſante dont il conçut une telle eſtime, qu'étant retourné en Provence il engagea les peres de la maiſon de N. D. de Graces de s'unir à la congrégatioa de France. Cette union fut acceptée par M. de Berulle, & terminée le 24. de Janvier 1615. Tod revint à Paris en 1616. & en 1618. il fut fait ſupérieur du collége de Dieppe, & quelques mois après premier ſupérieur de la maiſon de Dijon. Il ne demeura dans cette ville que juſqu'en 1623. qu'il la quitta pour être premier ſupérieur & curé de N. D.

Digitized by Google

des Vertus, au village d'Aubervilliers, près de Paris. Il quitta encore cette maiſon en 1626. pour retourner à N. D. de Graces, dont la communauté l'avoit élu ſupérieur. Il obtint en 1628. une bulle du pape Urbain VIII. pour confirmer l'union de cette maiſon à la congrégation de l'Oratoire de France. Ce fut là qu'il termina ſes jours, le 6. de Janvier 1630. Il avoit eſpéré de continuer la traduction des Annales de Baronius; mais ſes differens voyages, ſes emplois, & les fatigues qui en ſont inſéparables ne lui en laiſſerent pas le loiſir. * *Mémoires du tems.*

TOGGENBOURG (le) comté en Suiſſe qui confine vers le levant & le couchant avec le canton de Zurich, vers le nord avec celui d'Appenzell, la Thurgovie, & l'ancien pays de l'abbé de S. Gall, & vers le ſud avec les ſeigneuries d'Uznach & de Gaſtal, qui appartiennent aux cantons de Schwitz & de Glaris. Il a environ cinq lieues d'Allemagne de longueur ſur deux de largeur. Sa capitale, appellée Liechtenſteig, diviſe le pays en haut & bas Toggenbourg. Les deux tiers des habitans de ce comté, ſont profeſſion de la religion prétendue reformée, & un tiers ſuit la religion Catholique. Il a eu autrefois ſes comtes particuliéres d'une maiſon ancienne & conſidérable, mais dont l'origine eſt fort peu connue. Ces comtes ont preſque toujours eu des diſputes avec les abbés de S. Gall, de la puiſſance deſquels ils étoient jaloux. Les ſucceſſeurs d'Ulric, abbé de S. Gall, qui vivoit après le milieu du XV. ſiécle, ont acquis peu à peu le pouvoir ſouverain ſur Toggenbourg, juſqu'au commencement du XVIII. ſiécle, que les diſputes entre l'abbé & les cantons Proteſtans ſe renouvellerent à l'occaſion de quelques droits & de quelques prétentions mutuelles, & furent portées à de grands excès. On porta l'affaire devant la diéte des cantons, & chaque parti y défendit ſa cauſe avec beaucoup de chaleur. La diéte n'ayant rien décidé, les cantons Catholiques s'aſſemblerent au mois de Novembre 1706. dans le couvent des Capucins à Bade, & y firent un projet d'accommodement qui fut rejetté par les cantons de Zurich & de Berne, & par les habitans du Toggenbourg. Dans une conférence tenue à Berne en 1707. on examina les alliances, les privilèges & les droits de ceux du Toggenbourg, & l'on dreſſa ſix articles qui furent preſentés à l'abbé par une députation. L'abbé refuſa d'y acquieſcer; mais on ne laiſſa pas de les ſuivre dans le Toggenbourg, & les habitans parurent en être ſatisfaits, même ceux qui profeſſoient la religion Catholique. Ceux de Schwitz au contraire quitterent le parti des Toggenbourgeois, & embraſſerent celui de l'abbé. Dans le canton de Glaris les Catholiques ſe ſéparerent auſſi des Proteſtans. En 1709. l'abbé de ſaint Gall mit garniſon dans le château d'Ybourg, & l'on prétendit auſſi que des Catholiques avoient inſulté pluſieurs Proteſtans, & que le clergé Catholique ne cherchoit qu'à animer ſon parti contre eux. Les Toggenbourgeois ſe ſervirent au moins de ce prétexte pour ſurprendre le château d'Ybourg, le 3. de Mai 1710. pour s'emparer dans le même tems de Schwartzenbach & de Luthiſbourg, & pour en chaſſer les gens de l'abbé. Les cantons Catholiques tinrent diverſes aſſemblées en 1711. & en 1712. Il y eut une guerre ouverte entre les deux partis. Mais l'abbé plus foible fut chaſſé de ſon pays. Les habitans du Toggenbourg, ſous la protection des cantons de Zurich & de Berne, établirent parmi eux un conſeil compoſé de 80. membres, moitié Proteſtans & moitié Catholiques. Ils ſe formerent un état démocratique, & traiterent entr'eux les affaires d'état & de religion qui les regardoient. En 1714. les cantons de Zurich & de Berne projetterent une reſtitution limitée du Toggenbourg à l'abbé de S. Gall: mais celui-ci, qui s'étoit mis ſous la protection de l'empereur, refuſa de la ratifier. Il mourut au milieu de ces fâcheuſes conteſtations en 1717. On entra de nouveau en conférence avec ſon ſucceſſeur au mois de Mai 1718 & le 15. de Juin on conclut le traité par lequel l'abbé fut rétabli dans ſes pays: avec cette réſerve néanmoins que ſes ſujets du Toggenbourg jouiroient ſans aucune contradiction, de tous leurs privilèges & droits, tant eccléſiaſtiques que politiques. *Cherchez* SAINT-GALL. La religion prétendue reformée s'eſt introduite dans le Toggenbourg en 1524. par les prédications de Maurice Miles, paſteur de Wattewyl; de Jean Doering, paſteur de Hetnberg, & de Blaiſe Faſter de Stein. Dès 1529. le nombre des prétendus réformés y étoit déja conſidérable. Le 13. de Février de la même année il s'y tint une eſpéce de ſynode nationnal, où l'on dreſſa quinze articles. En 1553. il fut ordonné que le ſynode s'aſſembleroit tous les ans à Liechſtentleig, capitale du pays, le troiſiéme mardi après Pâques. On compte dans tout le comté environ 9000. hommes capables de porter les armes. Ce pays conſiſte proprement en deux vallées, nommées le Thurtal, & le Neckartal. * *Etat de la Suiſſe, &c. tome 3. page 308.* Ruchat, *Hiſtoire de la réformation, tome 1. & tome 2. page 397. Les intérêts preſens des puiſſances de l'Europe, fondés ſur les traités conclus depuis la paix d'Utrecht inclusivement*, &c. par M. J. Rouſſet, membre de la ſocieté royale des ſciences de Berlin, *tome 6.* de l'édition *in-12.* de 1734. *pages 293. & ſuivantes*: on y trouve le traité de paix & d'amitié entre les cantons de Zurich & de Berne, & l'abbé de Saint Gall, conclu à Ergau dans la principauté de Baden, & ratifié par les ſouverains des treize cantons au mois d'Août de l'an 1718. &c.

TOGNET, que d'autres écrivent THOGNET (Nicolas) fut un des plus célebres chirurgiens de ſon tems. Il floriſſoit dans le XVII. ſiécle, & étoit de Paris. Il s'acquit une ſi grande réputation dans ſa profeſſion, qu'il fut conſideré comme le plus habile chirurgien dans un tems où il y en avoit certainement qui méritoient beaucoup d'eſtime, & qui avoient avec juſtice l'approbation du public. Nous ne croyons pas cependant qu'il ait publié aucun ouvrage, mais il a rendu de grands ſervices à ſa patrie par ſon habileté, & par l'application qu'il donnoit à ceux qui avoient recours à ſes lumieres & à ſon expérience. Il mourut le 29. de Décembre 1642. & fut enterré dans l'égliſe de S. Etienne-du-Mont, où l'on grava cette épitaphe ſur ſon tombeau.

Paſſant, qui que tu ſois, arrête & conſidere
Quoi gît ſous ce tombeau.
Tu ſçauras que THOGNET, *par un ſecret myſtere,*
Ce monde abandonna pour en prendre un plus beau.
Son art & ſon ſçavoir garantiſſoient les hommes
Bien ſouvent de mourir.
Mortels, penſez à vous, dans le ſiécle où nous ſommes
Puiſque Thognet n'eſt plus qui pourra nous guérir?

Germain Brice dans les premieres éditions de ſa deſcription de Paris a métamorphoſé Thognet de chirurgien en médecin, & a prétendu, ſans preuves, que c'étoit lui-même qui avoit dreſſé ſon épitaphe, à la vérité un peu hyperbolique. M. Devaux, célebre chirurgien de S. Côme, fit apperceyoir cette double faute dans ſon *Index funereus chirurgorum Pariſienſium*: Brice ſe retracta dans la ſeptiéme édition de ſa *Deſcription de Paris*; mais avec additions inſultantes pour M. Devaux, dont le mérite eût dû être plus reſpecté par cet écrivain. M. Devaux y fit une réponſe qu'il n'a point publiée. *Cherchez* DEVAUX (Jean) * *Index funer. chirurg. Pariſ.* pages 39. 40. & 41. Germain Brice, *Deſcription de Paris*, 7. édit. pag. 287. &c. *Memoir. du tems.*

TOGRAI, médecin fameux, hiſtorien & poëte Arabe, vivoit dans le XI. & dans le XII. ſiécle. Son nom entier eſt, *Abu Ismael Alhoſain, Ebn Ali, Alaſpahani Altograi*. Il étoit natif d'Iſpahan, capitale de la Perſe. Le nom de *Tograi* lui vint, ou de ſa charge, ou de ſon ſçavoir dans l'art d'écrire; car le mot *Tograi* déſigne auſſi les caracteres entrelacés des Arabes, dont ces peuples ſe ſervent à la tête & dans les titres des diplomes royaux. Togtaï étoit viſir ou conſeiller auprès du roi Maſud Ebn Mohammed Seljuki, dans la ville de Maufal. Il s'enrichit beaucoup dans ce poſte, & quoique ſa fortune fût immenſe, ſon avarice & ſon ambition ne furent pas encore ſatisfaites. Dans ſes poëſies il ſe plaint ſans ceſſe que la

Digitized by Google

fortune n'avoit pas assez d'égard pour lui : pour l'augmenter, il s'adonna à l'alchymie. Le roi son maître ayant été en dispute avec le roi Mahmud son frere, & en étant venus à une guerre ouverte, Tograï fut fait prisonnier l'an de l'hégire 515. c'est-à-dire l'an 1120. de J. C. On ne s'en tint point à lui faire souffrir la captivité, il fut privé d'une maniere cruelle par le visir de Mahmud, & son corps fut ensuite brulé. On croit que la jalousie eut beaucoup de part dans cette inhumanité. Tograï avoit alors environ 60. ans. Il passoit en son tems pour le meilleur orateur, & le plus excellent poëte. Les Arabes estiment singuliérement son poëme, intitulé, *Lamiato l'Ajam* : les maîtres l'expliquent à leurs disciples, & veulent qu'ils l'apprennent de mémoire. Ce poëme fut imprimé à Leyde en 1619. Le sçavant Edouard Poeoek en donna une seconde édition qui parut à Oxford en 1661. & qu'il accompagna d'une version latine, & d'une analyse grammaticale. Tograï a encore écrit, une Chronique de l'Asie ; une Chronique des Perses ; un Commentaire sur la république de Platon ; un Traité concernant l'alchymie. * *Voyez* la préface de Pocock sur le poëme de Tograï ; Hortinger, &c.

TOINARD (Nicolas) *cherchez* THOINARD.

TOLAND (Jean) fi fameux par ses impietés, & le grand nombre de ses ouvrages, naquit le 30. de Novembre 1670. dans un village nommé *Redcastle*, proche de Londonderry en Irlande. On lui donna au baptême le nom de *Janus Junius* : mais parce que les enfans avec lesquels il étudioit à l'école le railloient sur ce nom, on lui fit prendre celui de Jean. On ne connoit pas trop sa famille. On lui a reproché qu'il étoit bâtard, & il ne s'en est jamais trop défendu. On n'oppose à ce reproche qu'une attestation de trois Franciscains Irlandois, qui attestent qu'il étoit né d'une famille noble & ancienne, qui a subsisté à *Enis-Oen* peninsule en Irlande, pendant plusieurs siécles. Mais il n'est pas trop sûr de compter sur cette attestation. Toland fut élevé dans la religion Catholique pendant ses premieres années : mais étant allé en 1687. étudier dans l'université de Glaskow, & ensuite dans celle d'Edimbourg, il embrassa la religion protestante. Il fut reçu maître-ès-arts à Edimbourg le 30. Juin 1690. & passa ensuite en Angleterre, d'où il alla à Leyde pour y continuer ses études. Il y étoit lorsque Daniel Williams ministre Anglois, publia en sa langue un livre intitulé : *La vérité de l'Evangile, établie & défendue*, à Londres 1692. *in-12.* Toland envoya ce livre à M. le Clerc de Hollande, afin qu'il en donnât l'extrait dans la *Bibliothéque universelle*. Il l'accompagna d'une longue lettre historique sur ce livre de Williams, laquelle se trouve dans le 23. vol. de cette Biblioth. *pag. 105.* Après un séjour d'environ deux ans à Leyde, Toland retourna en Angleterre, & alla demeurer à Oxford, à cause des sçavans & des livres qu'il pouvoit trouver dans cette ville. Il commença dès-lors à faire connoître son goût pour les paradoxes & les nouveautés, & à attaquer les opinions communément reçues. C'est ce qu'on voit dans une dissertation qu'il fit en 1694. & dans laquelle il s'efforce de prouver *que ce qu'on dit de la mort tragique de Regulus n'est qu'un Roman.* Cette Dissertation se trouve dans ses Oeuvres posth. t. 2. Toland dit que M. Paulmier de Grentemesnil avoit avancé cette opinion avant lui dans ses observ. sur les auteurs Grecs. Il avoit fait auparavant une satyre violente contre les ecclésiastiques, intitulée *La tribu de Levi*, à laquelle on opposa un poëme anglois aussi vif, qui a pour titre *Rabsache vapulans*. dans laquelle on fait un affreux portrait de son génie & de ses mœurs. On y dit entr'autres que s'étant jetté dans les troupes du duc de Montmouth qui eut la tête tranchée en 1685, il fut pris & condamné à avoir le fouet tous les ans dans toutes les villes du comté de Dorset : mais qu'effrayé de la rigueur & de la longueur de ce châtiment, il avoit demandé à ses Juges d'être pendu, & que ceux-ci, fléchis par cette demande ou par la considération de sa jeunesse, car il n'avoit alors qu'environ 15. ans, ils ordonnérent qu'il seroit relâché. Mais ce fait n'est pas certain. Au reste Toland avança en impieté, à mesure qu'il avançoit en âgé Son livre intitulé, *La religion Chrétienne sans mystéres* : qu'il publia en 1696. à Londres, fut condamné au feu en Irlande, le 9. de Septembre 1697. & néanmoins il osa prendre la défense de cet ouvrage pernicieux, par un ouvrage qu'il donna sous ce titre : *Apologie pour M. Toland, contenue dans une lettre écrite par lui-même à un membre de la chambre des comptes d'Irlande, la veille du jour que son livre fut condamné au feu, avec une preface qui explique le sujet qui la lui a fait écrire* (en anglois.) Le docteur Payne réfuta son livre par ordre de l'archevêque de Cantorberi. Le docteur Stillingfleet, évêque de Worchester, y prenant pour un Soeinien, écrivit aussi contre lui pour le dogme de la Trinité. Il avoit donné avant son apologie *un Discours sur les monnoies*, en anglois, traduit de l'italien. En 1699. il fit imprimer les *Mémoires de Milord Holles, baron d'Ifield en Suffex, depuis 1641. jusqu'en 1648.* en anglois. La même année il donna une édition des œuvres de Milton, à laquelle il joignit la vie de cet auteur, où il avança que le livre intitulé *Le portrait du roi*, n'est pas de Charles I. mais du docteur Gaudens, évêque d'Exeter, d'où il conclut aussi mécham ment que peu sensément, qu'il ne s'étonnoit plus après cela, que des imposteurs fussent eu la hardiesse, dès les premiers tems du Christianisme, de produire de faux écrits, sous les noms de J. C. & de ses disciples. Il ajouta qu'il y avoit lieu de douter si parmi les livres qui portent le nom des Apôtres, ou de quelque homme apostolique, il n'y en avoit point encore dont la fausseté n'eût pas été découverte. Ces propositions impies & ridicules soulevérent contre lui les royalistes zelés, & d'autres sçavans. Les premiers prirent la défense de Charles, & prétendirent que c'étoit un crime de lese majesté d'avoir voulu lui enlever le *portrait du roi* ; les autres soutinrent les interêts de la religion, & le docteur Etienne Nye publia en 1700. un livre anonyme intitulé : *Hystoire & défense du Canon du N. T.* D'autres écrivirent aussi ; & Toland répondit à quelques-uns par l'écrit intitulé ; *Amyntor & défense de la vie de Milton*, à Londres 1699. *in-8°.* Il publia la même année un projet & les moyens de dresser & d'entretenir en Angleterre une milice de 60000. hommes, aussi propre à servir dans l'occasion que des troupes réglées ; mais ce projet fut rejetté par des raisons de politique. Les opinions de Toland faisant du bruit en Angleterre, la convocation du clergé en demanda la condamnation dans un mémoire présenté aux évêques, en 1700. & qui contenoit un extrait de plusieurs propositions dangereuses, tirées de ses ouvrages. Les prélats y en ajouterent une autre encore plus pernicieuse, qui portoit que les saintes Ecritures ne commandent point la foi, & qu'on n'est point obligé d'acquiescer à tout ce quelles contiennent, &c. Toland se voyant poursuivi, retracta cette proposition, & expliqua ou modifia les autres, ce qui le tira d'affaire pour cette fois. En 1700. il publia les ouvrages de Jacques Harrington, avec sa vie : & dans le même-tems il donna un poëme sous le titre de *Clitoro ou de la force de l'éloquence*, dans lequel l'on trouve l'Athéisme & le Déisme mêlés ensemble. Vers le même tems, il publia un *Plan pour unir les deux compagnies des Indes orientales*, *in-4°.* & *L'art de gouverner par parties*, *in-8°.* car Toland varioit ses occupations : mais elles avoient toujours pour but la religion & la politique. Il se montroit ennemi de la premiere, & donnoit souvent des idées assez bonnes, & des principes assez solides sur la seconde. Peu de tems après la chambre basse de l'assemblée du clergé, ayant nommé des commissaires pour faire le rapport des ouvrages impies qui se répandoient dans le royaume, on y comprit *La religion chrét. sans mystéres & l'Amyntor*. Toland ayant appris qu'on devoit procéder contre ces deux ouvrages, écrivit deux lettres au docteur Hooper, orateur de la chambre basse, pour tâcher d'empêcher ces procédures, ou pour demander d'être écouté dans ses défenses ; mais on n'eut point d'égard à ses demandes : ses livres furent examinés par la chambre basse, & ensuite par des com-

Digitized by Google

missaires nommés par la chambre haute, & toutes deux convinrent unanimement de procéder contre l'auteur & ses ouvrages : mais les jurisconsultes consultés s'il étoit contraire à quelque loi que l'assemblée du clergé prononçât qu'un livre est hérétique, impie, &c. & en particulier, si les propositions extraites de *la religion chrét. sans mystères*, contiennent un sentiment contraire à quelque loi, ayant répondu sur la première question qu'*oui*, & sur la deuxième négativement : l'affaire n'alla pas plus loin. Toland devenu plus hardi par ce défaut de condamnation, continua de publier de nouveaux écrits, & de se porter à de nouveaux excès. Dès que l'acte du parlement qui adjugeoit la succession de la couronne d'Angleterre après la mort de Guillaume III. & de la princesse Anne de Danemarck, à la princesse Sophie, électrice & duchesse douairiere de Hanovre, eut été passé au mois de Juin 1701. il publia un ouvrage anglois sur ce sujet, intitulé, *Anglia libera*, &c. *in 8°.* à Londres ; & un autre qui tend au même but, & qui a pour titre, *Paradoxes d'état*. Comme il avoit témoigné dans ces deux ouvrages un grand zele pour la maison d'Hanovre, il crut pouvoir se produire avec confiance à Hanovre même, & il y alla en 1701. dans le dessein de recueillir les fruits de son zele: mais il n'y fut pas aussi bien reçu qu'il veut le faire croire dans la relation des cours de Prusse & de Hanovre, qu'il fit paroître en 1705. & que l'on publia en françois à la Haye en 1706. La reine de Prusse l'engagea à une conférence avec M. de Beausobre, ministre François, dont il ne se retira pas avec honneur. On peut en voir le détail dans la *Biblioth. German. t. 6. p. 39.* Cela fit qu'il fut reçû très-froidement à cette cour dans un second voyage qu'il y fit en 1707. Le parlement ayant été dissous le 11. Novembre 1701. & un autre ayant été convoqué pour le 30. Décembre suivant, pendant qu'on briguoit partout pour l'élection des députés, Toland s'avisa de faire mettre dans la gazette cette fausse nouvelle, que le bruit couroit qu'il sollicitoit pour être un des députés, & il ajoûtoit qu'il n'y songeoit aucunement ; ce qui lui attira l'écrit intitulé, *La fausse modestie*, &c. & les railleries de bien des gens. La harangue du roi à l'ouverture de ce parlement, lui donna lieu de composer les *Paradoxes d'état*, dont nous avons parlé, & un autre ouvrage intitulé, *Raisons* pour faire venir en Angleterre la princesse douairiere & le prince électoral de Hanovre, & pour faire déclarer atteints & convaincus de leze-majesté le prétendu prince de Galles, & tous les autres prétendant droits comme lui : avec les motifs qui engagent à faire une vigoureuse guerre à la France, *in-4°.* 1702. Il donna en 1704. les Fables d'Esope traduites en anglois du françois de Baudouin, avec ses remarques, & la vie d'Esope par Meziriac. En 1705. *le vrai tableau du Socinianisme*, &c. les reglemens, statuts & privileges de l'académie royale établie à Berlin, &c. *Memoire* sur l'état présent de l'Angleterre pour la défense *de la reine, de l'église & du gouvernement*, en 1707. *la Philippique pour animer les Anglois contre les François*, écrite en latin par Matthieu Scheinet, & accompagnée d'une traduction angloise de Toland. Il voyagea vers ce tems-là à Hanovre, à Berlin, à Dusseldorp, à Vienne, à Prague en Boheme, d'où il retourna en Hollande, où il demeura jusqu'en 1710. Il s'y fit connoître du prince Eugene de Savoye, dont les libéralités ne lui furent pas inutiles, & il y publia divers ouvrages, entr'autres, une seconde édition de la Philippique de Sheitzer, dit le cardinal de Sion, en 1709. avec une invective contre l'auteur du Mercure galant, sous ce titre : *Gallus arcalogus, odium urbis & ludibrium, sive gallantis Mercurii galantissimus scriptor vapulans*. Il donna la même année un autre ouvrage latin, intitulé : *Adeisidemon, sive Titus-Livius à superstitione vindicatus : Annexæ sunt origines Judaicæ*, à la Haye ; c'est-à-dire, l'homme sans superstition, ou Tite-Live vengé de la superstition ; &c. Il y avance cette proposition impie, que les athées sont moins dangereux à un état que les superstitieux. Dans ses *Origines Judaicæ*, il a l'impudence de dire que Moyse & Spinosa ont eu à peu près les mêmes idées de la divinité. Feu M. Huet, évêque d'Avranches, refuta fortement cette impiété dans une lettre écrite sous le nom de M. Morin, & que l'on trouve dans le recueil des dissertations rassemblées par l'abbé de Tilladet en deux volumes *in-12.* Il annéa suivante 1710. Toland donna la *Lettre d'un Anglois à un Hollandois au sujet du docteur Sacheverell, presentement en arrêt par ordre des communes de la Grande Bretagne*, &c. C'est le seul ouvrage qu'il ait donné en françois. La révolution qui arriva cette année 1710. en Angleterre, y rappella Toland, dont la plume vénale le livra aussi-tôt aux ministres pour décrier les précédens. Il publia l'année suivante la *Description d'Epsom*, (c'étoit le lieu où il avoit une maison de campagne) *avec la traduction des quatre lettres de Pline*. Les folles dépenses qu'il fit dans ce séjour ayant épuisé ses fonds, il entassa brochures sur brochures pour subsister. On peut en voir le détail dans les *Mémoires* du P. Niceron, *t. 10. 1. part.* Il forma même le dessein de donner une nouvelle édition des œuvres de Cicéron ; il en publia le projet, & n'en vint point à l'exécution. En 1718. il mit au jour le Nazarén ou le Christianisme Judaïque, Payen & Mahometan, &c. en 1720. son *Tetradymus*, ou recueil de quatre dissertations, l'une contre le miracle de la colonne de nuée & de feu, qui dirigeoit la marche des Israélites dans le desert : la deuxième sur la prudence des Philosophes à cacher leurs sentimens ; ce qu'il étend jusqu'à J. C. & aux Apôtres : la troisième contient l'histoire de la sçavante Hypaeie : on juge bien que S. Cyrille n'y est pas épargné : M. Goujet chanoine de S. Jacques l'Hôpital, a vengé ce saint contre les calomnies de Toland & des autres adversaires du saint évêque d'Alexandrie, à la fin d'une *Differt. hist. & crit. sur Hypacie*, insérée dans le *t. 5. part. 1. des Mém. de litt. & d'hist.* recueillis par le P. Desmolets, de l'Oratoire. La quatrième dissertation de Toland est une defense de son Nazarén contre M. Mangey, qui l'avoit attaqué. En 1720. il publia son *Pantheisticon*, dans lequel il est tombé dans des excès d'impieté si étonnans, qu'il a depuis aux libertins mêmes. Cet ouvrage est intitulé : *Pantheisticon, seu formula celebrandæ sociitatis Socraticæ, in-8°.* Il n'y a eu qu'un très-petit nombre d'exemplaires de ce libelle. Le dernier ouvrage qu'il a donné, est un recueil de lettres du comte de Schaftsbury. Il est mort à Londres le 21. Mars 1722. Il se fit quelques jours avant sa mort cette épitaphe.

H. S. E.

JOANNES TOLANDUS
Qui in Hibernia prope Deriam natus ;
In Scotia & Hibernia studuit,
Quod Oxonii quoque fecit adolescens,
Atque Germania plus semel petita,
Virtutem circa Londinum transegit ætatem.
Omnium litterarum exercitor,
Et linguarum plus decem sciens.
Veritatis propugnator,
Libertatis assertor :
Nullius autem sectator aut cliens
Nec minis, nec malis est inflexus
Quin quam elegit viam perageret :
Utili honestum anteferens.
Spiritus cum æthereo patre
A quo prodiit olim, conjungitur.
Corpus item natura cedens
In matrem gremio reponitur.
Ipse verò æternum est resurrecturus
At idem futurus Tolandus nunquam :
Natus Nov. 30.
Cætera ex scriptis pete.

On a recueilli après sa mort plusieurs de ses opuscules, & on en a joint d'autres qui n'avoient point été imprimés. Ce recueil a paru à Londres en 1726. en anglois, comme sont presque tous les ouvrages de Toland. *Voyez* sa vie au devant de ce recueil, & les *Memoires* du Pere Niceron, *t. 1. part.* la préface des differt. recueillies par l'abbé de Tilladet, &c.

Digitized by Google

TOLBIAC, en latin, *Tolbiacum*, aujourd'hui Zulpich ou Zulch. *Suppléez cet article à celui qui se trouve dans ce Dictionnaire sous le nom*, ZULCH *ou* ZULPICH. Tolbiac eſt ville du cercle de Weſtphalie dans la baſſe Allemagne, au duché de Juliers, & à dix milles de Cologne. Cette ville eſt fameuſe par la célebre victoire que Clovis roi de France, remporta en 496. ſur les Allemands, & par le vœu qu'il fit d'embraſſer le Chriſtianiſme, ſi le Seigneur lui accordoit la victoire qu'il lui donna en effet. Comme nos anciens hiſtoriens ne nomment pas Tolbiac pour le lieu de cette bataille, les Jéſuites d'Anvers, compilateurs des actes des Saints, ont cru qu'il eſt plus probable qu'elle s'eſt donnée dans l'Alſace, puiſqu'il eſt marqué que Clovis revint à Reims par Toul. Mais cette raiſon ne paroît pas ſuffiſante pour abandonner l'opinion commune : car Grégoire de Tours nous apprend que Clovis après la bataille rangea les Allemands à ſon obéiſſance. Ainſi il eſt plus probable & plus naturel de croire qu'il fit une incurſion dans leur pays, & par conſéquent qu'il ne ſera pas revenu du champ de bataille à Reims par le chemin le plus court. * Gregor. Turonenſ. *l. 2. c. 30. Geſta Francorum*, *apud* du Cheſne, t. 1. Bolland. *Act. ſanctor. in vita ſancti Clodov.* Le P. Longueval, *Hiſt. de l'Egl. Gallic. liv. 5.* &c.

TOLET (François) cardinal, &c. *Dans le Moréri, éditions de 1725. & de 1732. on met* la mort en Septembre 1596. Pierre de l'Etoile, qui vivoit alors, dit dans ſon Journal du regne de Henri IV. qu'elle arriva au mois de Juin de ladite année, & que le bruit commun étoit qu'il avoit été empoiſonné. „ Le Mercredi 16. d'Octobre, ajoû„ te-t-il, fut fait par commandement du Roi (Henri IV.) „ dans la grande égliſe de Rouen le ſervice de ce cardi„ nal Eſpagnol Jéſuite, auquel ſa majeſté aſſiſta, & com„ manda qu'on eût à lui en faire par toutes les villes de „ ſon royaume. L'occaſion de cet honneur, continue-t'il, „ étoit l'avis que M. d'Evreux avoit donné à ſa majeſté du „ grand devoir que lui avoit rendu ledit cardinal à Rome „ pour le fait de ſon abſolution, à laquelle il avoit porté „ le pape. * *Journal du regne de Henri IV. t. 1. p. 143.*

TOLISTOBOGES, anciens peuples des Gaules, tiroient leur nom, ſelon Strabon, de quelqu'un de leurs capitaines, & non pas de leurs anciennes habitations qu'on ne trouve nulle part dans les Gaules. En effet tous les anciens les appellent *Toliſtoboges* ou *Toliſtobogiens*, & non pas *Toliſtoates* ou *Toliſto-Boies* : comme les nomment les hiſtoriens Bavarois, qui prétendent ſans preuves qu'ils ſont les mêmes que les Boiens qui s'établirent dans la Germanie, & qui étoient originaires de la Garonne, vers ſon embouchure dans l'océan. Les peres Cartou & Rouillé, Jéſuites, dans leur nouvelle Hiſtoire Romaine, prétendent que *les Toliſtoboges, ſelon Ptolomée & Strabon, étoient ſortis de la Gaule Narbonnoiſe, & qu'apparemment les Trocmiens avoient la même origine, quoique les anciens auteurs*, diſent-ils, *ne nous en ayent rien appris.* Mais ils ne nous inſtruiſent pas mieux de l'origine des Toliſtoboges que de celle des Trocmiens, & nous ne voyons pas que Ptolomée ait jamais dit que les premiers fuſſent ſortis de la Gaule Narbonnoiſe. Il eſt vrai que Strabon conjecture que l'origine des uns & des autres étoit la même que celle des Tectoſages, à cauſe de leur union & de la conformité de leur langage & de leurs mœurs, c'eſt-à-dire, comme il s'explique, qu'ils étoient tous originairement Celtes : mais ce n'eſt pas une conſéquence que les Toliſtoboges fuſſent des peuples de la Gaule Narbonnoiſe ; & ſi ce paſſage de Strabon le prouvoit, il prouveroit auſſi que les Trocmiens étoient originaires de la même province. Il ſuffit donc que ces peuples ſoient ſortis de la Celtique pour prétendre que pour avoir une même origine avec les Tectoſages, qui appartenoient anciennement à cette partie des Gaules ? or les pays ſitués entre la Garonne & la Loire avec les Bourdelois, dépendoient de la Celtique propre avant Auguſte. Les anciens nous donnent lieu de conjecturer qu'une partie des Toliſtoboges étoient venus immédiatement des Gaules joindre leurs compatriotes dans la Pannonie pour partager avec eux la gloire des expéditions de Brennus, général des Gaulois Tectoſages, qui porta la terreur dans toute la Grece vers l'an de Rome 475. ſous le gouvernement d'Anaxicrate archonte d'Athenes, la deuxiéme année de la cent vingt-cinquiéme olympiade. Après que Brennus eut été défait devant Delphes, & dans le tems que Démoclis étoit archonte d'Athenes, ce qui répond à l'an de Rome 476. Les Tectoſages, les Trocmiens & les Toliſtoboges ſe jetterent dans l'Aſie ; & après diverſes incurſions, s'étant emparés du milieu du pays, ils réſolurent d'y fixer pour toujours leur demeure : ils y fonderent en effet le royaume de Galatie ou Gallogrece, qui devint très-célebre dans la ſuite. Ils partagerent entre eux le pays conquis, qui depuis ce tems-là prit le nom de Galatie, & qui comprenoit une partie de la grande Phrygie, de la Maronie, de la Paphlagonie & de la Cappadoce, entre les rivieres de Sangari & d'Halys. Après ce partage chacun de ces trois peuples alla occuper le pays que le ſort lui avoit donné. Les Toliſtoboges s'étendirent vers la Bithynie & la Phrygie, appellée Epictete ; les Tectoſages habiterent une partie de la Cappadoce depuis le nord & le couchant juſques dans la grande Phrygie vers Peſſinunte, au midi des Toliſtoboges : les Trocmiens s'établirent au levant des deux autres peuples dans une partie de la Maronie & de la Paphlagonie, le long de la riviere d'Halys & ſur les frontieres du Pont & de la Cappadoce ; ces derniers furent mieux partagés, parce qu'ils eurent le meilleur pays de la Galatie. Ces peuples parloient tous la langue gauloiſe, dont l'uſage, ſelon S. Jerôme, ſubſiſtoit encore parmi eux dans le cinquiéme ſiecle de l'ére chrétienne. Chacun de ces trois peuples fut auſſi ſubdiviſé en quatre tétrarchies, dont chacune étoit gouvernée par un tétrarque, qui avoit ſous lui un juge, un général d'armée & deux lieutenans. On établit outre cela pour les douze tétrarchies un ſénat commun compoſé de trois cents Gaulois, qu'on tira indifferemment de toute la nation, & dont l'aſſemblée ſe tenoit dans un lieu appellé *Drynemetum*. Ce conſeil étoit ſouverain ; mais il ne connoiſſoit que des homicides : les autres cauſes étoient portées au tribunal de chaque tétrarchie, & étoient décidées par les tétrarques mêmes & par leurs juges. Tel étoit le gouvernement & la police des Galates, chez qui l'autorité du ſénat & du peuple ſubſiſtoit encore après la reduction de leur royaume en province, & leur ſoumiſſion à l'empire Romain. Le nombre & la puiſſance de ces trois peuples augmenterent de jour en jour, & ils devinrent ſi puiſſans, qu'on vit, ſur le bruit de leurs conquêtes, les rois d'Orient rechercher leur amitié, que les rois de Syrie en particulier, aimerent mieux devenir leurs tributaires que leurs ennemis, que les peuples libres de l'Aſie demanderent leur protection contre la tyrannie des princes qui vouloient opprimer leur liberté ou troubler leur gouvernement, & que les rois détrônés implorerent leur ſecours pour remonter ſur leur trône. Ces mêmes Gaulois partagerent entr'eux tous les pays de l'Aſie mineure qu'ils avoient rendus tributaires, ou qu'ils mirent enſuite ſous contribution : la côte de l'Helleſpont échut aux Trocmiens, l'Æolie & l'Ionie aux Toliſtoboges, & le milieu du pays aux Tectoſages. Vers l'an de Rome 494. ils ſecoururent utilement Zéilas roi de Bithynie, fils du roi de Nicomédie, & firent encore en cette occaſion de nouvelles conquêtes. Mais l'an de Rome 565. le conſul Manlius déclara la guerre aux Toliſtoboges, les attaqua ſur le mont Olympe, & les défit entiérement. On fait monter leur perte à quarante mille, tant hommes que femmes ou enfans, dont la plûpart périrent dans les cavernes & les creux des rochers. Il y eut autant de priſonniers, que le conſul fit vendre auſſi-tôt aux peuples voiſins, pour ſe diſpenſer d'emmener avec lui un ſi grand nombre de captifs. La perte totale des Gaulois fut donc de quatre-vingt mille perſonnes. Plûtus remarque que les Gaulois priſonniers aimerent mieux ſe donner la mort eux-mêmes, que de ſurvivre à leur captivité. Le conſul Manlius ſe fit apporter les armes de ces peuples avec le butin que ſes ſoldats avoient fait : il ordonna enſuite de faire un monceau de toutes les armes, auquel on mit le feu ; & après avoir fait

Digitized by Google

fait vendre la partie du butin dont le prix devoit être mis en commun, il distribua le reste aux soldats, donnant à un chacun les louanges qu'il méritoit. Manlius fit peu après la paix avec les Gaulois, qui la lui demanderent. * Strabon dans sa géographie en plusieurs endroits. Hieron. *Præfat. lib. 2. epistol. ad Galat.* Cellarii, *Notitia orbis antiqui, l. 3. c. 4.* Suidas ex Polyb. verbo Γάλλοι. Valesii *Notit. Galliar.* Catrou, *Histoire Rom. tom. 3. & tom. 10.* Les auteurs de la nouvelle *Hist. gen. de Languedoc*, en plusieurs endroits du *tome 1.* & dans les notes du même volume, page 595. & 596. &c.

TOLLIUS (Jacques) sçavant Hollandois, mort en 1696. a été en relation avec presque tous les habiles gens du siécle dernier, & a lui-même enrichi la république des lettres de beaucoup d'ouvrages pleins d'érudition. On a entr'autres les Relations de ses voyages de Berlin, de Vienne en Autriche, de Hongrie, d'Italie, &c. Il faisoit tous ces voyages en sçavant, recueilloit avec soin tout ce qui pouvoit augmenter son érudition, & faire plaisir aux gens de lettres, & s'acquit par-tout beaucoup d'estime & de considération. Il commença celui de Berlin en 1687. & partit dans ce dessein d'Amsterdam le 20. de Janvier de cette année; il visita toutes les villes qui se rencontrerent sur sa route, & demeura quelque tems à Berlin. Le voyage de Vienne suivit de près : il vit la Hongrie dans la même année, & le récit qu'il a fait de ses différens voyages est allaisonné de quantité de recherches curieuses, d'inscriptions, de notices des manuscrits, & de beaucoup de traits de litterature. Ces Relations n'ont été imprimées qu'après la mort de l'auteur, sous le titre de *Epistola itineraria*, par les soins & avec d'amples notes de Henri-Chretien Henninius, à Amsterdam, 1700. *in-4°.* avec beaucoup de figures. Le Recueil qu'il avoit donné en 1696. *in-4°.* à Utrecht, sous le titre de *Insignia itinerarii Italici*, ne contient aucune relation de voyages; mais uniquement quelques écrits d'anciens auteurs Ecclésiastiques: sçavoir, *D. Gregorii Nazianzeni Theologi carmina cygnea inedita. Euthymii Zigabeni villoria & triumphus de Massalianorum secta : Formula recipiendi eorum qui à Manichæorum & Paulicianorum hæresi ad puram & veram nostram fidem Christianorum conversuntur ; Sancti Theodori ad discipulos suos testamentum ; Sancti Macarii Alexandrini sermo de excessu justorum & peccatorum.* Ces pieces sont en grec & en latin, & enrichies des notes de l'éditeur. On doit de plus à Tollius une édition du poëte Ausone, avec les notes de différens auteurs en 1671. *in-8°.* Elle avoit été précedée d'une autre en 1669. *in-16.* où l'on n'a que la révision de l'éditeur. L'une & l'autre sont peu recherchées. On estime beaucoup plus l'édition qu'il a donnée de Longin en 1694. *in-4°.* avec une traduction latine à côté du texte grec, ses notes, celles de M. Dacier & de plusieurs autres, & la traduction françoise de M. Boileau Despreaux. Tollius avoit fait cette édition pour le prince de Brandebourg. L'année même de sa mort, il donna au public la Dissertation de Benoît Bacchini, *De fistris*, avec des notes, & une Dissertation de sa composition sur le même sujet, 1696. *in-4°.* Dès 1677. il avoit publié l'Oraison de Ciceron *pro Licinio*, avec des notes & un commentaire, & la même année un essai de ses notes critiques sur Longin. Il y a eu un CORNELIUS TOLLIUS de qui nous avons entr'autres un fort bon écrit, & d'un style assez elegant, où il traite du malheur des gens de lettres, (*De infelicitate litterarum.*) L'auteur étoit à Amsterdam, lorsqu'il le dédia en 1647. à Juste Vygh, seigneur d'Isendorn, &c. C'est un excellent supplément au traité de Pierio Valeriano sur le même sujet. Jean Burchard Mencken l'a fait réimprimer avec l'ouvrage de Valeriano, le traité, *De exilio*, de Pierre Alcyonius; & le traité de Joseph Barberius, *De miseria poetarum Græcorum*, à Leipsic, 1707. *in-18.* Ce recueil est intitulé *Analecta de calamitate litterarorum*, & orné d'une préface de l'éditeur. On a aussi d'un JACQUES TOLLIUS, *Manuductio ad cœlum chemicum*, à Amsterdam, 1688. *in-8°.* & *Sapientiæ infantes, sive promissa chemica*, &c. en 1699. *in-8°.* * *Mémoires du tems.* Tollii *Epistola itineraria.* La préface de Mencken sur les *Analecta de calamitate litterarorum.* Manget, *Biblioth. scriptor. medicor. lib. 19.*

TOLMIDE'S étoit un général de l'armée navale des Atheniens, dont Pausanias parle avec éloge dans sa description de la Grece. Après avoir porté la terreur en beaucoup d'endroits, mais particulierement sur les côtes de Peloponnese, il alla brûler l'arsenal & les vaisseaux des Lacedemoniens à Gythée. Tombant ensuite sur leurs voisins, il conquit l'Eubée & l'isle de Cythere, fit une descente dans le pays de Sicyoniens, battit l'armée qui s'opposoit à ses courses, & la poussa jusques dans les murs de Sicyone. Après ces expeditions, étant rentré dans les ports d'Athenes; il y embarqua des colonies, qu'il mena à Eubée & à Naxe. Pour dernier exploit, il fit une irruption dans la Béotie, ravagea la campagne, prit Chéronée, & s'étant avancé jusques dans le pays des Haliacartiens, il leur livra bataille : mais son armée fut taillée en pieces, & lui-même périt dans le combat. C'est tout ce que Pausanias nous apprend dans le livre premier de sa Description de la Grece. Cet auteur ajoute seulement que l'on voyoit de son tems dans l'Attique la représentation de l'augure que Tolmidés consulta sur l'une de ses entreprises, & la figure même de ce général. Mais on ignore le nom de l'augures l'endroit du texte de Pausanias où il étoit nommé, est évidemment corrompu. Kuhnius a voulu le rétablir en lisant *Endæus*, qu'il conjecture être le nom de cet augure : mais c'est une conjecture trop hazardée. Pausanias avoit parlé auparavant, à la vérité, d'un Endæus, mais statuaire, & non augure : cet Endæus étoit contemporain de Dédale, par conséquent fort antérieur à Tolmidés qui se distingua durant la guerre du Peloponnese. * Pausanias dans le livre *cité dans cet article.* Une note de M. l'abbé Gédoin sur cet endroit de Pausanias, dans la traduction françoise de cet ancien auteur, &c.

TOLO, ville celebre dans les Indes Orientales, ayant été convertie à la foi Chrétienne par François Xavier, se mit sous la protection du roi de Portugal, s'engagea à observer les mêmes loix & les mêmes ordonnances qu'on avoit introduites dans le reste des Indes. Le tyran de Gilolo, jaloux des avantages qui en revenoient aux Portugais, sous prétexte d'alliance, entra dans leur isle, s'y rendit formidable, y parla en maître, ordonna aux habitans de renoncer au Christianisme & à l'alliance des Portugais; & sur leur refus, on exerça contre eux plusieurs violences. La persécution fit tomber un de leurs magistrats, & le peuple le suivit dans sa chute. Il reprit ses anciennes superstitions, renversa ses églises, foula aux pieds les vases sacrés, déchira les images des saints, & se livra à toute impieté. Le tyran peu content, voulut encore qu'on déclarât la guerre aux Portugais, & qu'on secouât leur domination. Le peuple trop obéissant le révolta, & fut accablé de maux. La sterilité rendit leurs terres inutiles; la peste fit de grands ravages parmi les habitans; & malgré leurs préparatifs de guerre, leurs fortifications & leurs troupes, les Portugais furent les plus forts, & il périt un très-grand nombre de leurs ennemis. Le reste se soumit de nouveau à ceux dont ils venoient de sentir la puissance. Cela se passoit en 1550. Les historiens de Portugal, & même M. de la Clede dans la nouvelle histoire de ce royaume, qu'il a donnée depuis peu au public, racontent bien du merveilleux, qui, selon eux, accompagna & suivit la révolte des habitans de Tolo : mais ce recit sent un peu la fable. Au reste, la ville de Tolo étoit une des principales villes de la Batochine du Morc : elle étoit située sur une haute montagne, dont l'accès étoit très-difficile. Les campagnes voisines sont très-fertiles; elles abondent en ritz & en toutes sortes de fruits : les habitans sont les moins barbares de toutes ces contrées. * M. de la Clede, *Histoire de Portugal, tome 2.* édition *in-4°. pages 21. & suiv.* M. le Quien de la Neuville, *Histoire de Portugal*, aussi *in-4°.* sous la même année 1550.

TOLOMEI (Jean-Baptiste) né à Pistoïe le 4. Décembre 1653. Jésuite, fut créé cardinal par le pape Clement XI. le 18. Mai 1712. Il voulut d'abord se défendre d'accepter cette dignité; mais le saint pere lui ayant envoyé

un cardinal pour le déterminer à ſe ſoumettre à ſa volonté, il prit le parti d'obéir. Il ſuccédoit au ſaint cardinal Maillart de Tournon. Il reçut le chapeau dans un conſiſtoire public le 21. ſuivant, & le pape lui ferma la bouche le premier Juin, la lui ouvrit le 11. Juillet de la même année, & lui aſſigna le titre de S. Etienne le Rond. Enſuite il fut mis dans la congrégation du S. Office, du concile, des indulgences & ſaintes reliques, de l'examen des évêques, des titres, de l'indice & de la viſite apoſtolique, & fut fait député de l'académie de théologie, & protecteur de l'ordre des Trinitaires. Il fit les fonctions de camerlingue dans les conclaves tenus en 1721. & 1724. pour l'élection des papes, Innocent XIII. & Benoît XIII. & il mourut à Rome après une longue maladie, le 18. Janvier 1726. âgé de 72. ans 1. mois & 15. jours, & de cardinalat 13. ans & 8. mois. Ses funérailles furent célébrées le 21. ſuivant dans l'égliſe de S. Ignace des Jéſuites, avec l'aſſiſtance du pape, accompagné de trente-deux cardinaux & de toute la prélature, & il fut enterré enſuite dans la ſépulture commune des Jéſuites du college Romain en exécution de ſa derniere diſpoſition teſtamentaire.

TOMASI. (Joſeph-Marie) *Il faut réformer auſſi le commencement de ſon article, & ajouter ce qui ſuit pour ſervir à l'édition du Moreri de 1725.* Joſeph-Marie Tomaſi né à Alicate, ville de Sicile, le 14. Septembre de l'an 1649. étoit fils de Jules Tomaſi ou Tommaſi, duc de Palma. Dès l'âge le plus tendre, il tâcha d'imiter les vertus de la ſainte Vierge, ſous la protection de laquelle il ſe mit, & il fit vœu de chaſteté... Il mourut le premier Janvier 1713. dans ſa ſoixante-quatriéme année. Ses *Codices ſacramentorum*, &c. ſont dédiés à Chriſtine reine de Suede. Son Pſeautier que l'on dit imprimé en 1694. ne le fut, ou du moins ne parut qu'en 1697. Son *Indiculus inſtitutionum theologicarum veterum patrum*, eſt de 1701. non 1702. Outre ces ouvrages & les autres *dont on parle dans le Moreri*, on a encore du cardinal Tomaſi, la vraie maniere de glorifier Dieu & de faire oraiſon, en italien, *in-12.* 1687. *Breve riſtretto di ſalmi*, &c. *in-8°.* 1699. *Divi Auguſtini ſpeculum*, 1679. *in-8°.* C'eſt ſon premier ouvrage: les conſtitutions des religieuſes Bénédictines du diocèſe de Gergenti, en italien, 1690. *Priſci fermenti nova expoſitio, & de fermento quod dabatur ſabbato ante Palmas, in conſiſtorio Lateranenſi*, en deux diſſertations imprimées avec le traité de M. Ciampini; *De azymorum uſu*, *in-4°.* 1688. Exercice journalier, en italien, 1712. Courte inſtruction ſur la maniere d'aſſiſter utilement au ſaint ſacrifice de la Meſſe, en italien, 1710. L'office de ſaint Gaudence, &c. *Ajoutez auſſi aux citations*, les Mémoires du pere Niceron, Barnabite, pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres dans la république des lettres, tome 3. & 10. 1. part. &c. Les ouvrages liturgiques du cardinal Tomaſi ayant été attaqués, on a répondu à la critique par un livre intitulé, *La difeſa de libri liturgici della chieſa Romana*, &c. (la défenſe des livres liturgiques de l'égliſe Romaine) à Palerme, 1723.

TOMASINI (Jacques-Philippe) *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri, au mot*, THOMASINI, naquit à Padoue le 17 de Novembre 1597. de Jacques Tomaſini, d'une famille noble, originaire de Lucques, & d'Hippolyte Panizzola. Il apprit le grec, le latin & la logique de Benoit Benedetti de Legnano, juriſconſulte & théologien célebre en ce tems-là, & entra enſuite dans la congrégation des chanoines ſéculiers de S. George *in Alga*. Il s'y appliqua à la philoſophie & à la théologie, & ſe fit recevoir docteur en théologie à Padoue le 21. Février 1619. Son mérite l'éleva bientôt aux premieres charges de ſon ordre. Urbain VIII. faiſoit un grand cas de ſon mérite, & le lui témoigna lorſque Tomaſini paſſa à Rome en qualité de viſiteur de ſon ordre. Ce pape voulut lui donner l'évêché de Canée dans l'iſle de Candie; mais Tomaſini lui préféra celui de *Citta nuova*, en latin *Æmonia*, en Iſtrie, quoique d'un revenu modique, & ſitué dans un air peu ſain. Il y fut nommé par Urbain VIII. le 16. de Juin 1642. ſacré à Rome par le cardinal Antoine Bragadini le 22. de Juillet, & en prit poſſeſſion le premier de Novembre ſuivant. Le ſoin de ce diocèſe, & la compoſition de ſes ouvrages l'occuperent entierement depuis. Il mourut à la fin de 1654. âgé de 57. ans. Ses ouvrages ſont: les éloges de pluſieurs ſçavans Italiens dont il avoit les portraits dans ſon cabinet, en latin, tome premier, en 1630. tome 2. en 1644. l'un & l'autre *in-4°.* à Padoue. La vie de Tite-Live en latin, à Padoue, en 1630. & à Amſterdam, 1670. *in-4°.* augmentée. Diſcours latin à la louange de S. Jerôme, 1630. *in-4°.* le Cénotaphe de Maxime Turan, à Padoue 1931. *in-4°.* la vie, la bibliotheque & le cabinet de Laurent Pignorius, à Veniſe 1631. *in-4°.* Eſſai de la bibliotheque des auteurs de Padoue, 1633. *in-4°.* cet eſſai n'a pas eu de ſuite; la vie de Petrarque par figures; avec l'hiſtoire de la belle Laure, 1635. *in-4°.* & en 1650. avec la vie de Petrarque par pluſieurs auteurs, & une réponſe de Fortunio Liceti à la lettre de Tomaſini ſur la maniere d'écrire le nom de Petrarque; la vie de Marc-Antoine Petegrin, 1636. les lettres & les diſcours de Caſſandre, illuſtre Venitienne, avec ſa vie & des notes, 1636. *in-12.* Traité des offrandes & des tableaux votifs, 1639. *in-4°.* & 1654. avec des augmentations, dédié au cardinal François Barberin; les lettres de Laure Céréta, avec ſa vie & des notes, 1640. Catalogue des manuſcrits qui étoient de ſon tems dans les bibliotheques publiques & particulieres de Padoue, 1639. *in-4°.* même catalogue pour les manuſcrits des bibliotheques de Veniſe, 1650. Annales des chanoines ſéculiers de S. George *in Alga*, 1642. Tous ces ouvrages ſont latins. Actes du ſynode diocéſain de Citta nuova, en italien, 1644. Ce ſynode fut tenu le 17. de Mai 1544. Hiſtoire de la bienheureuſe vierge du mont Ortone, en italien, 1644. *in-4°.* Le mont Ortone eſt à ſept milles de Padoue; l'égliſe eſt deſſervie par des hermites de S. Auguſtin. Traité hiſtorique de l'hoſpitalité, en latin, 1647. *in-4°.* & en 1670. *in-12.* à Amſterdam; le Parnaſſe Euganéen ou Padouan, où il eſt traité de pluſieurs écrivains & gens de lettres illuſtres, avec un indice de ceux qui ont compoſé des éloges, & qui ont traité des auteurs, en latin, à Padoue. 1647. Le pere Labbe prétend que cet ouvrage fourmille de fautes. *Manus Æneæ Cecropii votum referentis dilucidatio*, à Padoue, 1649. Inſcriptions ſacrées & profanes de Padoue, 1649. Inſcriptions de même genre du territoire de Padoue, 1654. Jacques Salomonius de l'ordre des Freres Prêcheurs, a recueilli toutes ces inſcriptions avec d'autres, en 1696. Hiſtoire & actes de l'univerſité de Padoue, 1654. *in-4°.* La plûpart des ouvrages de Tomaſini ſont remplis de recherches ſçavantes & curieuſes, & ſont eſtimés. * Son éloge dans *le Glorie de gl'incognoſci*, qui eſt le nom d'une académie de Veniſe, dont Tomaſini étoit membre. Ughelli *Italia ſacra*, tome 8. de la nouvelle édition. Labbe, *Bibliotheca bibliothecarum*, &c.

TOMAYO, ſoldat Eſpagnol, qui ſe rendit très-célebre ſous l'empereur Charles V. dans le tems de la guerre de ce prince contre les Proteſtans d'Allemagne, un Allemand de l'armée Proteſtante, d'une taille & d'une vigueur extraordinaire, s'avançoit tous les jours entre les deux camps, armé d'une hallebarde, & défioit au combat le plus brave des Imperiaux. Charles V. fit défenſe à tous les ſiens d'accepter le défi, dans la crainte, dit-on, que ſi quelqu'un de ſes ſoldats avoit le deſſous, les autres n'en tiraſſent un mauvais augure pour le ſuccès de la guerre. Cependant comme ce fanfaron ne ceſſoit point de renouveller ſon défi & ſes injures, Tomayo, ſimple fantaſſin, ne pouvant le ſupporter, prit une hallebarde, paſſa le retranchement, & attaqua ſi heureuſement le nouveau Goliath, que l'ayant renverſé d'un coup à la gorge, il n'eut pas de peine enſuite à lui couper la tête avec ſa propre épée. Il la porta toute ſanglante aux pieds de l'empereur, & lui demanda pardon d'avoir contrevenu à ſes ordres. Mais Charles, ſans égard pour ce trait de valeur, & n'envisageant que les mauvais effets que la deſobéiſſance du ſoldat victorieux pouvoit produire, condamna Tomayo à paſſer ſous les armes. Tous les officiers, les princes étrangers qui étoient dans l'armée, le légat même s'employerent inutilement pour obtenir ſa grace. Le ſoldat géné-

Digitized by Google

feux fut le ſeul qui dédaigna de la demander. Lorſque ſa ſentence eut été prononcée, il marcha avec fermeté au ſupplice, montrant ſeulement à ſes compagnons la tête de ſon ennemi qu'il tenoit encore dans ſes mains. On lui bandoit déja les yeux, lorſque les Eſpagnols, au nombre de neuf mille, qui étoient dans le camp, abandonnerent leurs poſtes; & courant ſéditieuſement vers l'empereur, le menacerent des dernieres extrémités, s'il ne pardonnoit à un ſi brave homme. Charles voyant bien qu'il falloit céder, s'y prit avec adreſſe: „ On a raiſon, dit-il, de ſe „ ſoulever contre moi, puiſque j'ai manqué moi-même à „ la diſcipline militaire, en reprenant une autorité que „ j'ai confiée au duc d'Albe, lorſque je l'ai nommé général de mon armée. C'eſt à lui à diſpoſer ſouverainement „ de la vie & de la mort de ſes ſoldats, & je reconnois „ que je n'en ai plus le droit, puiſque je me le ſuis ôté. „ Le duc qui entendoit parfaitement ce que cela ſignifioit, ſe hâta d'envoyer le pardon à Tomayo. * Ce trait eſt tiré de *l'Hiſtoire du duc d'Albe.*

TOMBES (Jean) miniſtre puritain Anglois, qui vivoit dans le XVII. ſiécle, alla plus loin dans ſes ſentimens que les Preſbyteriens, & pencha pour les Anabaptiſtes. Il fut bachelier en théologie, & paſteur à Lemſter dans le comté de Hereford; mais il fut obligé de quitter ſon emploi à cauſe de ſa non-conformité. Il a eu des ſentimens particuliers, & même bizarres, & il les a défendus avec chaleur. Cependant il avoit beaucoup d'érudition théologique; il eſt fâcheux qu'il en ait ſi ſouvent fait un uſage ſi mauvais. Il a fait d'aſſez bonnes remarques critiques ſur l'harmonie évangelique de Bullus, un écrit intitulé, *Væ ſcandalis antiquis*; un autre ſur la providence, en anglois; *Fermentum Phariſeorum: Anthropolatria*, contre le culte des ſaints, où il impute à l'égliſe Catholique des erreurs qu'elle n'a jamais enſeignées; pluſieurs autres écrits en anglois contre la même égliſe, dont il méconnoiſſoit les dogmes, & qu'il calomnia perpetuellement; divers petits traités contre le baptême des enfans, contre Baxter; un ouvrage anglois contre les Quakers ou Trembleurs, & les Arminiens. Il mourut à Saliſbury le 25. de Mai 1676. âgé d'environ 74. ans. * *Mémoires du tems.*

TOMITANO (Bernardin) médecin & philoſophe, natif de Padoue, & mort en 1576. *On en parle dans le Dictionnaire de Morery; mais l'on a oublié de citer le Muſæum hiſtoricum* de Jean Imperiali, qui s'eſt étendu ſur ſon ſujet, & l'on cite cet ouvrage dans l'article ſuivant au ſujet de Tomitanus, ſurnommé le Petit, dont Imperiali n'a rien dit. Il falloit faire connoître auſſi Tomitano par ſes ouvrages. Cet auteur n'étoit pas ſeulement médecin & philoſophe, il étoit poëte encore & grammairien. Comme poëte, il a donné en latin des églogues ſur la culture des jardins & la maniere de les orner; une égloque intitulée, Cloridon, où il fait l'éloge des Venitiens; une autre qui a pour titre, Clonieus, qui eſt un panégyrique en vers de Raynauld Polus, depuis cardinal; Thetys, pour célebrer l'arrivée de Henri roi de France & de Pologne à Veniſe. Il a fait auſſi des poëſies italiennes, & traduit en cette langue pluſieurs pièces de même genre écrites en latin. On a auſſi de lui des diſcours ſur divers ſujets. Comme grammairien, on a de lui l'ouvrage intitulé, *Regionamenti della lingua Toſcana, con precetti della rhetorica ſecondo Ariſtotile e Cicerone*, à Veniſe, *in-8°.* en 1546. Comme philoſophe, il a publié un traité des idées, & les ouvrages ſuivans: *Animadverſiones in I. poſteriorum Ariſtotelis. Brevis methodus dilucidandorum paralogiſmorum per diviſionem. Introductiones ad ſophiſticos elenchos Ariſtotelis.* Et comme médecin, de longues explications de différens endroits d'Averroès, & deux livres, *De morbo gallico*, qui ſont imprimés dans le tome 2. de quelques ouvrages ſur la même matiere. Il fit auſſi pluſieurs fois entendre ſa voix dans le barreau, tant pour défendre ſes propres intérêts, que pour ceux de ſes amis. Il vivoit très-ſobrement, & ne faiſoit jamais qu'un repas par jour, qu'il prenoit le ſoir, & qui n'étoit compoſé que des mets les plus ſimples. Imperiali rapporte ainſi ſon épitaphe.

His artes variæ, illis ſapientia honores
Attribuit ſummus, qui regit omne, Deus.
Sed quæ diſtinxit multos, TOMITANUS abundè
Poſſidet ille unus, qui jacet hoc tumulo.

Ce fut en 1543. qu'il fut fait profeſſeur en logique à Padoue, & en 1563. qu'il demanda un autre emploi, & qu'il ceſſa d'enſeigner. Il avoit près de 70. ans quand il mourut: mais il n'eſt pas sûr qu'il mourut de la peſte, comme on l'a dit dans le Moreri. M. Manget parle auſſi de lui avec éloge dans ſa Bibliothéque latine des médecins qui ont laiſſé des écrits au public, livre 19. Voyez auſſi l'hiſtoire de l'univerſité de Padoue, tom. 1. p. 324.

TOMKO, ou TOMKUS, né en Dalmatie, fut évêque de Boſna ou Bozna, vers l'an 1631. Il eſt auteur de pluſieurs ouvrages utiles pour l'hiſtoire de ſon pays; comme un livre des ſaints d'Illyrie; la vie de Pierre Beriſlau, imprimée en 1621. Ces ouvrages ſont en latin: *Sanctus Felix epiſcopus & martyr, Spalatenſi urbi & verſatus vindicatus*, à Rome, 1634. *in-8°. Unica gentis Aurelia Valeria Saloniana Dalmatia nobilitas deſcripta*, à Rome, 1682. *in-4°.* David Czuittinger parle avec éloge de ce prélat dans ſon *Specimen Hungariæ litteratæ*, pag. 386.

TONGRELO, abbaye de l'ordre de Prémontré dans le diocèſe de Boilledue, paſſe pour la plus riche des Pays-bas. Tout eſt beau dans cette maiſon, ſur-tout l'égliſe & la bibliothéque. Dans l'égliſe l'autel principal eſt d'un très-bon goût & d'une grande magnificence. Le tabernacle qui eſt à côté de cet autel, eſt une pyramide d'albâtre qui s'éleve juſqu'à la voûte, ſur laquelle ſont repréſentés tous les ſymboles, & tout ce qui eſt écrit du S. Sacrement. La bibliothéque eſt une des plus belles du Pays-bas, & peut-être la plus belle après celle de Louvain. On y trouve des manuſcrits, parmi leſquels il y a l'hiſtoire d'Occident de Jacques de Vitry; l'hiſtoire des prieurs de la grande Chartreuſe, & des monaſteres, & une apologie de cet ordre; les lettres de Pierre de Blois; les actes du concile de Conſtance; l'hiſtoire de Boilleduc; & la vie de Luther, année par année. On éleve d'abord les religieux de Tongrelo dans la piete pendant quelques années, après leſquelles on les envoie étudier, les uns à l'univerſité de Louvain, les autres à Rome, où les abbés de Tongrelo ont fondé un collége pour leurs religieux. Il n'y a ordinairement dans la maiſon que quarante-deux religieux reſidens, quoiqu'il y ait cent trente profès; les autres ſont, ou dans les univerſités, ou deſſervent des cures, même dans la Hollande. * *Memoires du tems. Voyage litter.* de D. Martenne & de D. Durand, *tom. 1. 2. part. pag. 197. 198.*

TONNELLIER-BRETEUIL (le) noble & ancienne famille, originaire de Beauvoiſis, que l'on ne rapportera que depuis ſon établiſſement à Paris.

Il faut ſubſtituer à l'article qui ſe trouve dans le Dictionnaire, celui qui ſuit, qui eſt plus correct, & qui a été deſſé ſur les titres.

I. CLAUDE le Tonnellier, ſeigneur de Conty & de Breteuil, épouſa le 19. Mars 1502. *Angueran de* de Bailly, ainſi qu'il eſt juſtifié par les preuves pour l'ordre de Malte d'*Antoine* le Tonnellier-Breteuil ſon arriere petit-fils, admiſes au grand prieuré de France, le 13. Juin 1629. & eut de ce mariage JEAN, qui ſuit.

II. JEAN le Tonnellier, ſeigneur de Conty, & de Breteuil, conſeiller au grand-conſeil, épouſa le 18. Janvier 1536. *Eliſabeth* d'Aubray, fille de *Charles* d'Aubray, ſeigneur de la Provenchere, dont il eut ETIENNE, ſeigneur de Conty, qui ſuit; *Jean*, ſeigneur du Pleſſis-Piquet; mort ſans poſterité de *Catherine* de Creſſé ſon épouſe; & CLAUDE, ſeigneur de Breteuil, *qui a fait la branche de* BRETEUIL *dont il ſera parlé ci-après.*

III. ETIENNE le Tonnellier, ſeigneur de Conty, conſeiller au grand-conſeil, épouſa 1°. le 25. Janvier 1562. *Marie* Amelot, ſœur de *Jean* Amelot, ſeigneur de Carnetin, maître des requêtes, puis préſident aux enquêtes

Digitized by Google

du parlement, morte ſans enfans : 2°. le 19. Février 1576. *Geneviève* Mangot, ſœur de *Claude* Mangot, chevalier garde des ſceaux de France, morte ſans poſterité : 3°. le 15. Avril 1580. *Marie* Briçonnet, fille de *Jean* Briçonnet, ſeigneur de Glatigny, préſident en la cour des aides, & d'*Etiennette* de Berulle, tante du cardinal de ce nom, dont FRANÇOIS, qui ſuit ; *Françoiſe*, mariée le 28. Octobre 1605. à *Jacques* de Vion, chevalier, ſeigneur de Gaillon-le-Chauſſaye ; *Marie*, mariée le 13. Mars 1607. à *Matthieu* Brion, ſeigneur de la Pierre ; *Charlotte*, mariée le 20. Août 1611. à *Jean* Grangier, ſeigneur de Beleſme, l'un des cent gentilshommes de la maiſon du roi, & capitaine entretenu en la cavalerie légere de ſa majeſté ; & *Catherine*, mariée le 9. Juillet 1624. par contrat du 12. Janvier précédent à *Ambroiſe* Rouſſelet, procureur général des requêtes de l'hôtel.

IV. FRANÇOIS le Tonnellier, chevalier, ſeigneur de Conty, du Mas & du Boulay-d'Acheres, conſeiller au grand-conſeil le 12. Avril 1612. ſecretaire de la chambre & du cabinet du roi, le 5. Janvier 1614. maître des requêtes, le 5. Janvier 1633. intendant & commiſſaire départi en Limoſin, où il eſt mort le 15. Mai 1638. avoit épouſé le 29. Août 1613. *Marie* Sopite, fille de *Pierre* Sopite, ſeigneur de Lucienmes près Matli, premier valet de chambre des rois Henri III. & Henri IV. & de *Marie* d'Eſcheveres, dont JEAN, qui ſuit ; *Etienne*, chevalier, ſeigneur du Mas mort ſans poſterité ; *Françoiſe*, mariée le 29. Mai 1649. avec *René* Le Maire, chevalier, ſeigneur de Milliere & de Courtemanche, gentilhomme de la maiſon du roi, & gouverneur de la ville & château de Mayenne ; & *Catherine* le Tonnellier de Conty, religieuſe à l'abbaye de Poiſſy.

V. JEAN le Tonnellier de Conty, chevalier, ſeigneur du Boulay-d'Acheres, capitaine au régiment de Nice, ayant été obligé par ſes bleſſures de quitter jeune le ſervice, ſe retira dans ſon château du Boulay pays Chartrain, où il épouſa le 24. Mai 1632. *Eliſabeth* Le Noir, fille de *Jean* Le Noir, ſeigneur de Moguefoucy, & de *Marie* Le Beau, dont ETIENNE, qui ſuit ; *Hector-Jean-Baptiſte*, chanoine regulier de S. Auguſtin, prieur de S. Leonard, mort le 20. Janvier 1730 ; & *Françoiſe*, morte en 1677. ſans alliance.

VI. ETIENNE le Tonnellier de Conty, chevalier, ſeigneur du Mas, capitaine des dragons, épouſa, 1°. le 22. Janvier 1686. *Catherine* Boileau, fille de *Claude* Boileau, ſeigneur de Chauvigny, dont il eut deux filles mortes ſans alliances : 2°. le 20. Septembre 1721. *Marie-Magdeleine* de Bonnechoſe, fille de *Thomas* de Bonnechoſe, ſeigneur de Vaudrecourt, dont il n'a point laiſſé d'enfans.

BRANCHE DE BRETEUIL.

III. CLAUDE le Tonnellier, chevalier, ſeigneur de Breteuil & de Colombes, ſecretaire de la chambre & du cabinet du roi, général des finances, & ſecretaire des commandemens de François de France, duc d'Alençon, troiſiéme fils de JEAN le Tonnellier, ſeigneur de Conty & de Breteuil, conſeiller au grand-conſeil, & d'*Eliſabeth* d'Aubray, épouſa le 27. Juillet 1579. *Marie* le Charon, fille de *Jean* le Charon, ſeigneur d'Eury & de Louans, maître des requêtes, puis préſident de la cour des aides, enfin prévôt des marchands & conſeiller d'état, & d'*Anne* Guyot de Charmeaux, dont il eut CLAUDE, qui ſuit ; ANTOINE, chevalier, ſeigneur de Voïennes, conſeiller d'état, *qui a fait la branche des ſeigneurs de* VOÏENNES, *& celle des ſeigneurs de* CHARMEAUX, *qui ſeront l'une & l'autre rapportées ci-après* ; & *Marie*, née le 10. Juillet 1582. & mariée le 15. Avril 1606. à *Pierre* Sanguin, ſeigneur de Santenay & d'Ivry, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de ſa chambre.

VI. CLAUDE le Tonnellier-Breteuil, chevalier, ſeigneur de Boiſſette & de Mons, conſeiller en la cour des aides par proviſions du 15. Mai 1604. reçu le 15. Juillet ſuivant, procureur général en la même cour des aides le 13. Août 1617. conſeiller d'état la même année, directeur des finances le 20. Mai 1620. conſeiller d'honneur en toutes les cours ſouveraines du royaume, le 16. Janvier 1623. mourut le 9. Avril 1630. Il avoit épouſé le 18. Janvier 1607. *Marie* le Fevre de Caumartin, fille de *François* le Fevre de Caumartin, ſeigneur de Mormant en Brie, & de *Gabrielle* de Chantecler, de nièce de *Louis* le Fevre de Caumartin, chevalier garde des ſceaux de France, dont il eut LOUIS, qui ſuit ; *Antoine*, reçu chevalier de Malte le 13. Juin 1619. & mort à Malte en 1630 ; *Charles*, prieur de la Rocheguyon, mort en 1640 ; & CLAUDE, baron d'Eſcouché, *qui a fait la branche d'*ESCOUCHE', *dont il ſera parlé ci-après.*

V. LOUIS le Tonnellier-Breteuil, chevalier, ſeigneur de Boiſſette & de Mons, conſeiller au parlement de Bretagne le 26. Janvier 1632. conſeiller au parlement de Paris, & commiſſaire en la premiere des requêtes du palais, le 17. Décembre 1637. maître des requêtes, le 16. Janvier 1644. intendant de juſtice, police & finances ès provinces de Languedoc, Cerdaigne & Rouſſillon le 15. Octobre 1646. intendant en la généralité de Paris le 12. Août 1653. enfin controlleur général des finances, & conſeiller d'état le 20. Octobre 1657. mort le 18. Janvier 1685. âgé de ſoixante-ſeize ans, avoit épouſé le 6. Janvier 1637. *Chrétienne* Le Court, veuve de *Nicolas* de Bragelogne, chevalier, ſeigneur de la Touche, maître d'hôtel du roi, & a laiſſé de ce mariage 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; 2. *Antoine*, reçu chevalier de l'ordre de Malte le 5. Février 1650 ; mort en 1696. à Avignon, commandeur de cet ordre, & chef d'eſcadre des galeres du roi ; 3. *Louis*, reçu chevalier de Malte le 12. Février 1660. mort le 12. Septembre 1712. commandeur de cet ordre, & maréchal des camps & armées du roi ; 4. *Jean-Baptiſte*, reçu dans le même ordre le 18. Juin 1662. mort en 1668 ; 5. CHARLES-ACHILLES, ſeigneur de Ruville *qui a fait la branche de* CHANTECLER, *dont il ſera parlé ci-après* ; 6. *Claude*, évêque de Boulogne en 1681. mort le 6. Janvier 1698 ; 7. LOUIS-NICOLAS, baron de Preüilly, *qui a fait la branche de* PREUILLY, *qui ſera auſſi rapportée ci-après* : 8. *Eliſabeth-Catherine* de Breteuil, mariée à *André*, marquis de S. Blimond, & de Pandé, baron d'Ordres, dont.... marquis de S. Blimond, meſtre de camp d'un régiment de cavalerie de ſon nom, qui a épouſé *N.* d'Auxy d'Hanvoille.

VI. FRANÇOIS le Tonnellier-Breteuil, chevalier, marquis de Fontenay-Treſigny, ſire de Villebert, baron de Boitron, ſeigneur des Chapelles-Breteuil, du Meſnil-Chaſſemartin, conſeiller au parlement & commiſſaire en la ſeconde chambre des requêtes du palais, le 11. Février 1661. maître des requêtes de l'hôtel le 24. Février 1671. intendant de juſtice, police & finances en Picardie & Artois, le 13. Août 1674. intendant de juſtice, police & finances en Flandres, le 12. Novembre 1683. intendant de l'armée de Flandres, où le roi étoit en perſonne, le 13. Janvier 1684. intendant des finances de la même année, conſeiller d'état le 28. Janvier 1685. épouſa le 18. Décembre 1684. *Anne* de Calonne de Courtebourne, fille de *Charles*, marquis de Courtebourne, maréchal des camps & armées du roi, lieutenant pour ſa majeſté au pays d'Artois, & commandant à Calais, & d'*Anne* de Chaulnes. Il mourut le 10. Mai 1705. & fut inhumé dans la chapelle des ſeigneurs de ſa terre de Fontenay-Treſigny en Brie, laiſſant de ce mariage, FRANÇOIS-VICTOR, qui ſuit ; *Charles-Louis-Auguſte*, évêque de Rennes, abbé de Chaulnes, prieur de Reuil, grand-maître de la chapelle du roi, décédé le 24. Avril 1732 ; & *Claude-Alexandre*, reçu chevalier de Malte en 1699. colonel d'infanterie, capitaine au regiment des gardes, décédé en 1721.

VII. FRANÇOIS-VICTOR le Tonnellier-Breteuil, marquis de Fontenay-Treſigny, ſire de Villebert, baron de Boitron, ſeigneur des Chapelles-Breteuil, Palaiſeau, Vilnevorte, &c. eut, en conſidération des ſervices de ſes peres, diſpenſe d'âge à 18. ans pour une charge de conſeiller au parlement & de commiſſaire en la ſeconde chambre des requêtes du palais, & y fut en conſéquence reçu le 5. Août 1705. puis maître des requêtes de l'hôtel le 27. Fé-

Digitized by Google

vrier 1712. intendant de justice, police & finances des provinces du Limosin, Angoumois & la Marche le 8. Mars 1718. commandeur, prévôt & maître des cérémonies des ordres du roi, le 13. Juillet 1721. secretaire d'état, ayant le département de la guerre dont il prêta serment entre les mains du roi, à Meudon, le 4. Juillet 1723. conseiller d'état, par lettres du même jour, dont il prêta serment au conseil tenu au Louvre à Paris le 3. Août suivant, & chancelier de la reine, le 18. Mai 1725. dont il prêta serment à Fontainebleau le 6. Septembre suivant, entre les mains de la reine, épousa le 15. Octobre 1714. au château d'Ennery, près Pontoise, *Marie-Anne-Angelique* Charpentier, fille de *Jacques-Thomas-François* Charpentier, seigneur d'Ennery, d'Espiez, Livilliers, Valangouja. Amecourt & autres lieux, dont FRANÇOIS-VICTOR, qui suit; *Armand-François-Louis*, né le 2. Février 1729. mort le 17. Juin de la même année; *Louise-Laure*, né le 18. Novembre 1717. mort le 15. Septembre 1729; *Florent-Victor*, né le 25. Novembre 1728; *Marie-Anne-Julie*; *Marie-Gabrielle*, née le 29. Septembre 1723. morte le 28. Octobre suivant; & *Gabrielle-Rosalie*, née le 28. Août 1725.

VII. FRANÇOIS-VICTOR le Tonnellier-Breteuil, marquis de Tresigny, né le 25. Août 1715. &c.

BRANCHE DE BRETEUIL-CHANTECLERC.

VI. CHARLES-ACHILLES le Tonnellier-Breteuil, chevalier seigneur de Ruville, capitaine au régiment royal des vaisseaux, commandeur des ordres de Notre-Dame de Mont-Carmel & de S. Lazare, cinquiéme fils de LOUIS de Breteuil, controlleur général des finances, & de *Chrétienne* Le Court, épousa le 18. Mai 1695. *Anne-Magdelene* Testart de la Guette, fille de *Pierre* Testart, seigneur de la Guette, lieutenant général de l'artillerie & conseiller d'état, & mourut le 26. Janvier 1708. âgé de 67. ans, laissant de ce mariage CLAUDE-CHARLES, qui suit.

VII. CLAUDE-CHARLES le Tonnellier-Breteuil substitué au nom & armes de Chanteclere, comte de Sainte-Croix & de Vaux, seigneur de Beuvilliers & meître de camp de cavalerie, chevalier de l'ordre militaire de S. Louis, & capitaine-lieutenant des chevaux-legers de Bretagne, épousa le 24. Avril 1720. *Laure* Obrien de Clare, fille de feu *Charles* Obrien, comte de Clare, pair d'Irlande, maréchal des camps & armées du roi, colonel d'un regiment d'infanterie Irlandoise & de *Charlotte* de Buckley, sa veuve, dame d'honneur de feue *Marie-Beatrix-Eleonore* d'Est-Modene, reine d'Angleterre, & sœur de la maréchale duchesse de Berwick. Il est decedé le 9. Février 1735. âgé de 37. ans, & a été inhumé en la paroisse de S. Jean en Greve, sépulture de ses ancêtres, laissant de ce mariage LOUIS-CHARLES-JOSEPH, qui suit; *Jacques-Laure*, né le 10. Février 1723. page du grand-maitre de l'ordre de Malte; *Anne-François*, né le 18. Janvier 1724; *Claude-Stanislas*, né le 17. Mai 1730. reçu chevalier de Malte de minorité le 12. Août 1731; *Claude-Charles-Henri*, né le 31. Décembre 1734; *Marie-Anne-Charlotte-Sophie*, née le 19. Janvier 1725. morte le 25. Mars 1727; *Anne-Charlotte*, née le 10. Janvier 1728; *Henriette-Therese*, née le 7. Avril 1729. morte le 24. Juin suivant; *Marie-Therese*, née le 2. Juin 1732. morte deux jours après; & *Marie-Therese*, née le 14. Août 1733.

VII. LOUIS-CHARLES-JOSEPH le Tonnellier-Breteuil de Chanteclere, comte de Sainte-Croix, né le 26. Octobre 1721.

BRANCHE DE BRETEUIL-PREUILLY.

VI. LOUIS-NICOLAS le Tonnellier-Breteuil, baron de Preuilly, premier baron de Touraine, seigneur d'Azay-le-Feron, Fombaudry, Tournon & autres lieux, lecteur ordinaire de la chambre du roi, le 12. Février 1677. envoyé extraordinaire près les princes d'Italie le 18. Janvier 1688, & introducteur des ambassadeurs & princes étrangers près sa majesté, le 29. Novembre 1698. septiéme garçon de LOUIS de Breteuil, controlleur général des finances, & de *Chrétienne* Le Court, mourut le 24. Mars 1728. âgé de quatre-vingt ans. Il avoit épousé 1°. le 5. Août 1679. *Marie* le Fevre de Caumartin sa cousine, fille de *Louis* le Fevre de Caumartin, seigneur de Mormant en Brie, & de *Denyse* Gamin de Vieq, morte en 1686. dont il eut *Anne-Louise* de Breteuil, morte sans alliance le 20. Avril 1692. 2°. le 15. Avril 1697. *Gabrielle-Anne* de Froullay, fille de *Charles* comte de Froullay, grand maréchal des logis de la maison du roi, & chevalier de ses ordres, & d'*Angelique* de Baudean de Parabere, dont il eut *René-Alexandre* de Breteuil, né le 7. Février 1698. mort enseigne de la colonelle du regiment de Champagne au camp de Montargis en 1720; CHARLES-AUGUSTE, qui suit; *Gabrielle-Emilie*, née le 17. Décembre 1706. & mariée le 12. Juin 1725. à *Florent-Claude* marquis du Châtelet, comte de Lomont, gouverneur de Semur, grand bailli d'Auxois, brigadier des armées du roi, & colonel du régiment d'Haynault, infanterie; *Charles-Auguste*, reçu chevalier de Malte le 11. Mai 1706. & mort en 1710; *Elisabeth-Theodose*, né le 8. Décembre 1712. reçu chevalier du même ordre le 19. Mars 1713. à présent en l'état ecclésiastique.

VII. CHARLES-AUGUSTE le Tonnellier-Breteuil, baron de Preuilly, premier baron de Touraine, seigneur d'Azay-le-Feron, Fombaudry, Tournon & autres lieux, capitaine de cavalerie au régiment de Lorges en 1715. épousa le 6. Juin 1728. *Marie-Anne* Goujon de Gasville, fille de *Prosper* Goujon, seigneur de Gasville & de Ris, maître des requêtes & intendant de la généralité de Rouen, & d'*Anne* Faucon de Ris. Il mourut en son château d'Azay en Touraine le 13. Juin 1731. & fut inhumé, ainsi que son pere, dans l'église de l'abbaye de Preuilly, dont les barons dudit lieu sont fondateurs, laissant de ce mariage LOUIS-AUGUSTE, qui suit; & *Marie-Elisabeth-Emilie*, née au château d'Azay le 20. Mai 1731. La mere a pris une seconde allianee le 19. Mai 1733. avec *Pierre* de Marolles, comte de Rocheplatte, seigneur d'Aunay & des Greves, brigadier des armées du roi, & lieutenant pour sa majesté en la province de la Marche.

VIII. LOUIS-AUGUSTE le Tonnellier-Breteuil, baron de Preuilly, premier baron de Touraine, & né au château d'Azay le 7. Mars 1730.

BRANCHE DE BRETEUIL D'ESCOUCHE.

V. CLAUDE le Tonnellier-Breteuil, baron d'Escouché, seigneur de Mons, & conseiller au parlement le 25. Janvier 1652. quatriéme fils de CLAUDE le Tonnellier-Breteuil, chevalier, seigneur de Boissette & de Mons, procureur général en la cour des aides, puis conseiller d'état & directeur des finances, & de *Marie* le Fevre de Caumartin, épousa 1°. *Magdelene* Rogier de Neuilly, fille de *Nicolas* Rogier, chevalier, seigneur de Neuilly, morte le 9. Décembre 1676. laissant de ce mariage *Nicolas-Claude* de Breteuil, baron d'Escouché, maître de la garde-robe de Philippe de France, duc d'Orleans, frere unique du roi, mort sans alliance âgé de trente ans, le 8. Août 1703; 2°. le 10. Septembre 1686. *Marie-Therese* de Froullay, sœur aînée de *Gabrielle-Anne* de Froullay, épouse de LOUIS-NICOLAS, baron de Breteuil & de Preuilly, *dont il vient d'être parlé*, & fille de *Charles* comte de Froullay, grand maréchal des logis de la maison du roi, & chevalier de ses ordres, & d'*Angelique* de Baudeam de Parabere, dont *Charles* de Breteuil, baron d'Escouché, né le 4. Novembre 1688. mort aussi sans posterité le 2. Décembre 1719. Elle a pris une seconde alliance le 2. Août 1716. avec *René-François* marquis de la Vieuville, chevalier d'honneur de la reine Marie-Therese, & gouverneur du Poitou.

BRANCHE DE VOIENNES.

IV. ANTOINE le Tonnellier, chevalier, seigneur de

Digitized by Google

Voïennes, conſeiller d'état, ſecond fils de CLAUDE le Tonnellier, chevalier, ſeigneur de Breteuil & de Colombes, ſecretaire de la chambre & du cabinet du roi, & des commandemens de François de France, duc d'Alençon, & de *Marie* le Charon, épouſa le 3. Janvier 1612. *Anne* Brice, fille d'*Etienne* Brice, conſeiller du roi, auditeur en la chambre des comptes, & de *Marie* Ligier de Gouville, dont il eut CLAUDE, ſeigneur de Voïennes, qui ſuit; *Antoine*, chanoine régulier de S. Auguſtin; *Pierre*, chevalier, ſeigneur de Meſlay & du Menil, capitaine des gardes du duc d'Angoulême, mort ſans alliance; ETIENNE, chevalier, ſeigneur de Charmeaux, *qui a fait la branche de* CHARMEAUX, *dont il ſera parlé ci-après*; *Marguerite*, mariée 1°. avec *Antoine* de Moucy, ſeigneur de Gravelle, auditeur en la chambre des comptes de Paris, mort ſans enfans en 1642: 2°. le 21. Avril 1644. avec *Thierry* Charpentier, conſeiller au parlement, & commiſſaire aux requêtes du palais, dont poſterité; *Anne* & *Geneviève* le Tonnellier, mortes ſans alliances.

V. CLAUDE le Tonnellier, chevalier, ſeigneur de Voïennes, conſeiller du roi & auditeur en ſa chambre des comptes, épouſa le 10. Septembre 1642. *Claude* Beroul, fille de *Matthieu* Beroul, ſeigneur de Troiſville, & de *Geneviève* Hotman, dont il eut ETIENNE-CLAUDE, qui ſuit; & *Geneviève*, née le 16. Mars 1646. morte ſans alliance.

VI. ETIENNE-CLAUDE le Tonnellier, chevalier, ſeigneur de Voïennes & d'Abins, conſeiller au grand conſeil, épouſa le 23. Septembre 1675. *Marguerite* Pouſſineau, fille de *Florentin* Pouſſineau, chevalier, ſeigneur d'Abins en Poitou, & de *Marie* Oſtran, ſon épouſe, dont il a laiſſé une fille unique, nommée *Marie-Catherine* le Tonnellier, dame d'Abins, mariée le 25. Janvier 1703. à *Bernard* Bernard, marquis de Torey en Bourgogne, mort ſans poſterité le 20. Septembre 1732.

BRANCHE DE CHARMEAUX, ſortie de celle de VOÏENNES.

V. ETIENNE le Tonnellier, chevalier, ſeigneur de Charmeaux, conſeiller du roi, maître ordinaire en ſa chambre des comptes, quatrième fils d'ANTOINE le Tonnellier, chevalier, ſeigneur de Voïennes, conſeiller d'état, & d'*Anne* de Brice, épouſa le 18. Juin 1658. *Eliſabeth* de Hantecourt, fille de *Claude* de Hantecourt, & de *Paule* Favieres, dont il eut PIERRE-ETIENNE, ſeigneur de Charmeaux, qui ſuit; *Tranquile-Antoine*, mort jeune garde de la marine; *Louis*, chanoine régulier de S. Auguſtin, docteur en théologie en 1674. puis prieur de l'abbaye de S. Victor; *Jean-Jacques-Paſchal*, prieur de la Chartreuſe de Paris; & *Paule-Eliſabeth*, morte ſans alliance le 20. Novembre 1660.

VI. PIERRE-ETIENNE le Tonnellier, chevalier, ſeigneur de Charmeaux, conſeiller au grand conſeil, né le 3. Juillet 1660. mort le 7. Août 1732. avoit épouſé le 20. Juillet 1700. *Marie-Gabrielle* Legras, fille de *Jean-Baptiſte* Legras, vicomte d'Azy, & de *Marie-Genevieve* Carpentier, dont ETIENNE-PIERRE, qui ſuit; *Marie-Eliſabeth*, née le 18. Août 1701. morte peu après; *Marie-Geneviève*, née le 6. Mai 1705. mariée le 17. Mai 1726. à *Louis-François* Gaultier, marquis de Chiffreville, brigadier des armées du roi, & premier ſous-lieutenant de la ſeconde compagnie des Mouſquetaires de ſa majeſté; & *Eliſabeth-Jeanne*, née le 24. Juin 1708.

VII. ETIENNE-PIERRE le Tonnellier, chevalier, ſeigneur de Charmeaux, né le 14. Mai 1703. & mort le 24. Octobre 1709. gît en l'abbaye de S. Victor, ſépulture de ces deux dernieres branches.

TORDENSCHILD (Pierre de) vice-amiral de Danemarck, mérite de trouver place parmi les plus vaillans capitaines du XVIII. ſiécle. Il étoit fils de Jean Weſſel bourgeois & conſeiller de la ville de Dronthéim en Norwege, qui voulut lui faire apprendre un métier, ce qu'il refuſa. Le docteur Peter, conſeiller du roi, le prit depuis à ſon ſervice: mais Tordenſchild s'ennuyant bientôt de cette condition, s'enrolla d'abord ſur terre, & enſuite ſur mer. Il s'embarqua comme ſimple matelot ſur un vaiſſeau Danois qui alloit aux Indes orientales, & il ne montra pas moins de courage & une grande capacité fort au-deſſus de ſon état, que d'averſion pour la vie licencieuſe des matelots. Il étoit d'ailleurs d'un temperament robuſte, & faiſoit paroître en toute occaſion une grande ardeur pour ſe diſtinguer. A ſon retour on parla de ſes bonnes qualités au roi qui le reçut au nombre des cadets de la marine. Il s'avança par degrés & parvint à être capitaine dans la derniere guerre avec la Suede. Les Suedois éprouverent plus d'une fois ſa valeur, ſur-tout au combat donné le 8. d'Août 1715. ſur les côtes de la Pomeranie. Dans la même année il prit un paquebot Suedois, quelques galiotes & autres vaiſſeaux, ſur leſquels il ſe trouva ſix mille fuſils, & il fut appellé de la part du roi au camp devant Straſſund. Le roi l'annoblit peu après & lui donna le nom de *Tordenſchild*, pour lui inſinuer qu'il devoit continuer à être la terreur des ennemis comme il l'avoit été par le paſſé. Au mois de Novembre 1716. lorſque tout le monde s'attendoit à une deſcente dans la Scanie, il fut envoyé en qualité de commandant avec une petite eſcadre pour porter du ſecours en Norwege, & au mois de Juillet 1717. il entreprit de ruiner la batterie que les Suedois avoient dreſſée près de Stromſtette. Mais après un premier ſuccès, il fit une grande perte de monde; beaucoup d'autres de ſon armée furent bleſſés, & lui même reçut une bleſſure dangereuſe. Ne pouvant s'accorder avec les généraux qui commandoient des troupes de terre en Norwege, il en fut rappellé à ſa ſollicitation, & à ſon retour ayant été attaqué vivement par un vaiſſeau Suedois ſupetieur au ſien en hommes & en armes, il ſe défendit avec vigueur, tua le capitaine de ſa propre main, & força le vaiſſeau à prendre la fuite. Il fut bleſſé au côté dans cette action. En 1718. Il fut encore envoyé en Norwege & ce fut lui qui porta la premiere nouvelle de la mort du roi Charles XII. arrivée devant Friederichshall: le roi de Danemark par recompenſe de ſon zele le nomma contre-amiral. La même année le roi de Danemarck étant paſſé en Norwege, & la flotte Danoiſe ayant été diviſée en trois corps, Tordenſchild eut le commandement d'un, qu'il conduiſit le 20. de Juillet vers Kor Oë que les Suedois abandonnerent à ſon approche. Peu après il bombarda le château de Marſtrand où les troupes & le commandant de la place s'étoient refugiés, & il l'obligea à ſe rendre; ainſi il ſe rendit maître de la place & du fort de Carlſtein, n'ayant eu que 10. hommes tués & 12. bleſſés. Le roi de Danemarck récompenſa un ſi grand ſervice, en nommant Tordenſchild vice-amiral & ſon chambellan, & en le gratifiant d'une terre noble de 50000. écus, & de ſon portrait enrichi de diamans. Le 8. Novembre 1719. le nouveau vice-amiral qui n'avoit pas réuſſi devant le château d'Elſborg près de Gottenbourg, entra dans le port même de Gottenbourg, ſurprit deux batteries dont il encloua les canons, brula une partie des vaiſſeaux qui s'y trouverent, emmena le reſte, & retourna victorieux auprès du roi. La paix ayant été faite en 1720. il réſolut de faire un voyage en Allemagne, en France & en Italie. Il alla d'abord à Hambourg, & de là à Hanovre, où le roi d'Angleterre qui y étoit alors, le reçut fort bien, & le fit placer à ſa gauche à table. Mais ce fut là le terme de ſes honneurs & de ſes voyages. S'étant battu en duel le 12. de Novembre 1720. avec un Suedois, nommé Stahl, ci-devant colonel au ſervice de Holſtein, il fut tué n'ayant pas encore 35. ans. Son corps fut envoyé en Danemarck, & ſa mort fut fort ſenſible au roi, qui fit placer ſon portrait dans ſon cabinet. Tordenſchild n'oublia jamais ſa premiere origine: il étoit civil & plein de charité; il faiſoit des penſions à cinquante veuves, & en payoit pour pluſieurs orphelins de l'éducation deſquels il s'étoit chargé. * *Mémoires du tems.*

TORELLI (Louis) religieux de l'ordre de S. Auguſtin, né à Boulogne, a été un des plus conſiderés de ſon ordre pour ſa doctrine & pour ſon mérite. Il a été prieur

Digitized by Google

& provincial, ce qui ne l'a pas empêché de composer, après bien des recherches, l'histoire de son Ordre. Elle eſt en italien & intitulée: *Secoli Agoſtiniani, o vero Iſtoria generale del ſacro ordine Eremitano del grand dottore de S. Chieſa Aurelio Agoſtino, Veſcovi d'Hoppona, diviſa in 13. ſecoli* huit volumes *in-fol.* à Boulogne en 1659. & ſuivantes. Il eſſaye de répondre dans la préface du quatriéme volume au P. Labbe, Jéſuite, qui dans ſon traité *de ſcriptoribus Eccleſiaſticis*, s'étoit raillé de l'auteur d'un ouvrage imprimé à Bruxelles, où l'on prétendoit que la plûpart des grands hommes qui ont paru dans l'Egliſe en Occident dans les premiers ſiécles, ſont ſortis de l'ordre de S. Auguſtin. Il ſoutient auſſi, ce qu'il avoit entrepris de prouver ailleurs, que S. François avoit été du même ordre: en quoi il a été refuté par Wadingue & par pluſieurs autres. On a encore de Torelli un abregé en italien, des vies des hommes & des femmes illuſtres de ſon Ordre, *in-4°.* à Boulogne en 1647. Ce pere paſſoit pour avoir lu les ſaints Peres, & pour les avoir bien étudiés: mais il ne l'a fait paroître dans aucun ouvrage. Il eſt mort à Boulogne dans un âge très-avancé, après l'an 1678. * *Relat. des Sçav. d'Ital. par le P.* Poiſſon de l'Orat. Lenglet, *Méthode pour étudier l'hiſt.* in 4°. *t. 3. p. 171. 172.*

*TORIS (les) *cherchez* TORYS.

TORNE, fauſſe divinité, *cherchez* THORN.

TORNIELLE, maiſon originaire de Novare en Lombardie, & établie en Lorraine ſur la fin du XVI. ſiécle. *Ce qui en a été rapporté dans les précédentes éditions de ce Dictionnaire, étoit ſi peu correct, & rempli de tant de verbiage, qu'on a jugé à propos dans la derniere édition de renvoyer cet article au Supplément après l'avoir retouché.*

Les TORNIELLE ſont connus dès le XII. ſiécle, comme il paroît par *l'Hiſtoire de l'Egliſe de Novare* compoſée par un évêque de cette ville, nommé *Charles*. Il y fait mention entr'autres de *Guillaume* Tornielli, évêque de Novare, qui vivoit en 1133. & d'*Oldebert* Tornielli auſſi évêque de Novare, dont il rapporte la vie ſous l'année 1220. Il parle encore du *Payan* Tornielli, qu'il dit être mort en 1478. en réputation de ſainteté.

On met au nombre de ceux de cette famille *Jerôme* Tornielli, vicaire général de l'ordre de S. François, qui compoſa des ſermons ſur les figures de la Bible, des traités ſur la Société, ſur la Reſtitution, & ſur le Mariage, & des commentaires ſur les Decretales imprimés à Milan en 1510. *François* Tornielli, réformateur des Cordeliers de la province de Milan, mort en 1588. qui avoit écrit contre Luther un traité ſur l'unité de l'Egliſe, & *Charles* Tornielle mort à Côme en 1630. qui avoit fait imprimer le diſcours en forme de panegyrique, qu'il avoit prononcé à Rome à la cérémonie de la canoniſation de S. Charles Borromée.

Comme on n'a qu'une connoiſſance très-imparfaite des premiers degrés de cette maiſon, on ne la rapportera que depuis MELCHIOR, qui ſuit.

I. MELCHIOR Tornielli, fils de JARARD Tornielli, fut marié avec *Louiſe*, que quelques mémoires ſurnomment de *Trivulce*. Il eut entr'autres pour enfans Gui comte de Tornielle, qui ſuit; & *Manfred* de Tornielle, ſous lequel Bronne fut érigé en comté en faveur de ſa famille par Galeas Sforce, duc de Milan, en 1484. Ce Manfrede fut conſeiller pour Louis XII. roi de France, & ſon chambellan en 1500. & eut pour fils *Philippe* de Tornielle, comte de Brionne, qui commanda les troupes dans le Milanez pour l'empereur Charles V. contre les François, défendit Novare, & fut fait priſonnier en 1522, 1529. & 1536. Il eſt parlé de lui dans les hiſtoires de Belleforêt, & de Guichardin. Il épouſa *Antoinette* Gonzague & fut pere d'un autre *Manfrede* de Tornielle, comte de Brionne, qui ſervit dans le Milanez.

II. Gui comte de Tornielle, de Brionne & de Solarolle, épouſa *Lucrece* des comtes de Beccarie à Pavie, & en eut LUDOVIC comte de Tornielle, qui ſuit; *Jean-Dominique* de Tornielle, tué à la défenſe d'Albe-royale, dont il étoit gouverneur; & *Janard* de Tornielle, patrice de Milan, qui fut marié avec *Lelie*, des comtes de S. Georges, de laquelle il eut *Amrele* de Tornielle, ſeigneur de Barengue, qui de *Lucie* Raudé laiſſa *Manfrede* de Tornielle, fils unique, mort en 1654. ſans poſterité de ſa femme des comtes Mazetta.

III. LUDOVIC comte de Tornielle, de Brionne, & de Solarolle, général de l'infanterie Impériale en Piémont, fut marié en 1537. avec *Iſabelle*, fille de *Gui* comte de S. Georges, dans le Montferrat, & de *Jacqueline* des comtes de Valpergue, dans le Vercellois en Piémont, & en eut JOSEPH comte de Tornielle, qui ſuit; *Horteſe* de Tornielle, mariée avec *Alexandre* Iſambardi, patrice de Pavie; *Lucrece* de Tornielle.

IV. JOSEPH comte de Tornielle, de Brionne, & de Solarolle, épouſa en 1565. *Philiberte* de Chalant, fille aînée de *René* comte de Chalant, & de Valengin, baron de Baufrémont, ſeigneur d'Aymeville, &c. chevalier de l'ordre, maréchal & gouverneur de Savoye, & de *Mencie* de Portugal, fille de *Denys* de Portugal, des ducs de Bragance, comte de Lemos, & de *Beatrix* de Caſtro-Oſorio. Il en eut celui qui ſuit.

V. JOACHIM-CHARLES-EMANUEL comte de Tornielle, marquis de Gerbeviller, comte de Chalant, Solarolle, & Brionne, baron de Beaufremont, & de Dueilly, ſeigneur de Bazemont, Hauſſonville, Bullegneville, Solgné, & Lemont, auſſi ſeigneur de Barengue, Lizan-Manjore, & la Valaſſe, terres ſituées au duché de Milan, dans le Novarois, s'établit en Lorraine, fut premier gentilhomme de la chambre du duc Charles III. ſurintendant de ſa maiſon, & finances, & grand-maître de ſon hôtel, & fonda le couvent des Carmes de Gerbeviller en 1618. Il avoit été marié en 1590. avec *Anne* du Chaſtelet, dame d'honneur de la ducheſſe de Lorraine & fille de *Orri* du Chaſtelet, ſeigneur de Ducilly, marquis de Gerbeviller, baron de Bullegneville, & de *Jeanne* de Scepeaux, fille de *François* de Scepeaux, ſeigneur de Vielleville, & comte de Duretal, chevalier de l'ordre du roi, maréchal de France, gouverneur de Bretagne, & de *René* le Roux de la Roche-des-Aubiers. De ce mariage ſortirent CHARLES-JOSEPH comte de Tornielle, qui ſuit; & *Henriette* de Tornielle, mariée par contrat du 31. Juin 1610. avec *Georges-Africain* de Baſſompierre, marquis de Remonville, ſeigneur du Chaſtelet, Baudricourt, &c. bailli, & gouverneur de Voſges, & grand écuyer de Lorraine, qui mourut en 1632.

VI. CHARLES JOSEPH comte de Tornielle, marquis de Gerbeviller, comte de Brionne, & de Ducilly, baron de Baufremont, & de Bullegneville, grand-maître de la garde-robe, & grand-chambellan du duc de Lorraine, & ſon ambaſſadeur en Eſpagne en 1622. fut marié, 1°. avec *Claude-Dorothée* de Porcelets, fille d'*André* de Porcelets, ſeigneur de Valhay, de Guſſainville, & Ville-au-Val, &c. maréchal de Lorraine. & gouverneur de Marſal, & d'*Eliſabeth-Catherine* de Sarnay: & 2°. en 1640. avec *Suſanne* de Hautefeuille, de laquelle il eut *Anne* de Tornielle, mariée avec le baron de Samboin, du nom de Cultz. Il avoit eu de la premiere *René-Raphaël* de Tornielle, marquis de Gerbeviller, mort ſans enfans, d'*Angelique* de Choiſeul, remariée le 13. Décembre 1650. avec *Charles* l'Argentier, marquis de Chapelennes, & d'Eſgaillon, ſouverain de Freine, & grand bailli de Troyes, & fille de *Ferri* de Choiſeul, comte d'Hôtel, gouverneur de Bethune, capitaine des gardes, & premier gentilhomme de la chambre de Gaſton de France, duc d'Orleans, & de *Gabrielle* de Boves de Conrenant; *Jean Baptiſte-Gaſton* de Tornielle, comte de Brionne, marquis de Gerbeviller, ſeigneur de Gelnoncourt, de Bauzemont, de Frouart, &c. gouverneur, bailli de Nanci, grand chambellan de Charles VI. duc de Lorraine, colonel de cavalerie pour ſon ſervice, & ſon ambaſſadeur en Angleterre & en Hollande, auſſi mort ſans poſterité de *Charlotte* d'Eſtourmel, ſa femme, qu'il avoit épouſée en 1662. fille d'*Antoine* d'Eſtourmel, ſeigneur du Freroy, premier capitaine-lieutenant des chevaux-legers de Gaſton duc d'Orleans, & écuyer de la ducheſſe d'Orleans, & de *Claude-Françoiſe* de Choiſeul de Lanques; *Henri-Hyacinthe* comte de Tornielle,

Digitized by Google

qui ſuit; & *Gabrielle* de Tornielle, mariée avec le baron de Clinchamp, meſtre de camp général des armées Eſpagnoles en Flandres.

VII. HENRI-HYACINTHE comte de Tornielle, de Brionne, & de Duelly, baron de Beaufrémont, & de Bullegneville, ſeigneur de Valhay, gouverneur & bailli de Luneville, capitaine des gardes du corps de Charles IV. duc de Lorraine, conſeiller d'état du duc Leopold, & maréchal de Lorraine en 1698. fut marié avec *Marie-Marguerite-Angelique* Tiercelin, fille de *Charles* Tiercelin de Broſſe, ſeigneur de Saveuſe, & de *Marie* de Vienne, fille de *Jean* de Vienne, intendant des finances. Il en eut ANNE-JOSEPH comte de Tornielle, ſeigneur de Valhay.

VIII. ANNE-JOSEPH comte de Tornielle, marquis de Gerbeviller, comte de Brionne, conſeiller d'état du duc de Lorraine, premier gentilhomme de ſa chambre, & bailli du duché de Bar, fut marié en 1700. avec *Antoinette-Louiſe* de Lambertye, fille de *Georges* marquis de Lambertye, baron de Cons, conſeiller d'état du duc de Lortaine, bailli de Nanci, & maréchal de Lorraine, & de *Chriſtine* de Lenoncourt, ſa premiere femme.

Les armes de Tornielle ſont de *gueules à un écuſſon d'or, chargé d'un aigle impérial couronné de ſable: l'écuſſon acoſté de deux maſſues d'or.*

TORRE (Philippe della) évêque d'Adria, connu par pluſieurs ouvrages pleins d'érudition, naquit à Ciudad de Frioul le 1. Mai 1657. d'une famille noble. Après avoir fait ſa rhetorique & ſa philoſophie dans ſa patrie, il alla à Padoue où il étudia le droit, les mathématiques, & l'anatomie. De retour dans ſon pays, il fut pourvu quelques années après d'un canonicat qui lui donna lieu de partager ſon tems entre la priere & l'étude. Il s'appliqua particulierement aux antiquités, & ne trouvant point chez lui tous les ſecours qu'il deſiroit pour les approfondir, il alla les chercher à Rome en 1687. où il fit bientôt connoître ſon mérite. Le college de la Propagande le mit au nombre de ſes académiciens. Il ſuivit enſuite le cardinal Imperiali dans ſa légation de Ferrare, & il fut lié étroitement avec le cardinal Noris. Le pape Innocent XII. lui donna ſouvent des marques de ſon eſtime, & Clement XI. ſon ſucceſſeur le nomma évêque d'Adria le 13. Janvier 1702. Philippe della Torre alla gouverner ſa nouvelle égliſe qu'il édifia par ſa régularité, & il y mourut le 25. Février 1717. Il fut enterré à Rovigo, ville de ſon diocèſe où il faiſoit ſa réſidence ordinaire. Ses ouvrages ſont 1. *Monumenta veteris Antii*, à Rome en 1704. *in-4°.* Antium, aujourd'hui Anzo, eſt une ville de la Campagne de Rome. 2. *Taurobolium antiquum, Lugduni repertum an. 1704. cum explicatione*: dans la Bibliotheque choiſie t. 17. & dans le *Theſaurus antiquitatum* de Sallengre. 3. *De annis imperii M. Aurelii, Antonii Heliogabali*, à Padoue en 1714. On a encore de lui des diſſertations ſur les vers du corps humain, & ſur une éclipſe de ſoleil. Il a laiſſé un grand nombre de lettres en latin & en italien, & pluſieurs diſſertations ſur des matieres d'antiquité qui mériteroient de voir le jour. * Son éloge, par Facciolati. *Mém. de Litter.* de Sallengre tome 2. *Memoires de Trevoux, Mars 1726. Nouvelles litteraires tome 7.* où l'on met mal-à-propos la mort de ce ſçavant le 24. Février. Niceron, *Mémoires tome 1. & 10.*

TORRICELLI (Evangeliſte) né à Faënza le 15. d'Octobre 1608. de Gaſpard Torricelli, bourgeois de cette ville, étudia les belles lettres ſous Jacques Torricelli, ſon oncle, religieux Camaldule, & s'appliqua enſuite aux mathématiques ſous de bons maîtres. Après deux années d'étude des ſcienees pour leſquelles il a voit beaucoup d'inclination, il alla à Rome à l'âge de 20. ans, & y continua la même étude ſous le P. Benoît Caſtelli, abbé du Mont-Caſſin, qui avoit été diſciple de Galilée, & que le pape Urbain VIII. avoit fait venir à Rome pour y profeſſer les mathématiques. Torricelli fut un digne diſciple d'un tel maître. Il n'y avoit que peu de tems qu'il prenoit ſes leçons lorſqu'ayant vu les dialogues de Galilée, il compoſa ſur ſes principes un *Traité du mouvement* qui ſurprit tellement Caſtelli, qu'il le porta à Florence à Galilée en 1641. lorſqu'il fut obligé d'aller à Veniſe pour le chapitre général de ſon ordre. Galilée en fut très-ſatisfait & le témoigna à Caſtelli qui de ſon côté engagea le premier à faire venir chez lui Torricelli, pour l'aider dans ſes travaux, & profiter de ſes connoiſſances. Galilée âgé, infirme, ravi de trouver un jeune homme de ſi grande eſpérance, pria Caſtelli de le lui envoyer, & Torricelli ſe rendit à Florence au premier d'Octobre de la même année. Mais il eut le malheur de perdre ce grand homme dès le 8. de Janvier 1642. Il ſeroit dès-lors retourné à Rome ſi le ſenateur André Arrighetti n'eût fait connoître ſon mérite au grand duc Ferdinand II. qui le fit ſon mathématicien & qui lui donna une chaire de profeſſeur des ſciences mathématiques à Florence. L'application que Torricelli donna alors aux ſpéculations géométriques, ne lui fit point négliger la phyſique. Il travailla avec beaucoup d'ardeur à perfectionner les verres qui ſervent aux microſcopes, & aux lunettes d'approche; & il eſt le premier qui ait fait des microſcopes avec de petites boules de verre travaillées à la lampe. Il donna auſſi aux verres des lunettes une perfection qu'ils n'avoient pas, & que l'on a encore pouſſée bien plus loin depuis lui. On ſçait qu'il eſt l'inventeur des experiences du vif-argent, qui ont donné occaſion à tant de découvertes utiles, & que ſon nom eſt demeuré pour cette raiſon au tuyau de verre dont on ſe ſert pour les faire. On avoit lieu d'attendre beaucoup d'un homme dont les eſſais étoient ſi conſidérables. Mais une maladie de peu de jours l'enleva à l'âge de 39. ans & 10. jours, le 25. d'Octobre 1647. Par ſon teſtament il demanda que tous ſes écrits fuſſent envoyés à Boulogne au P. Cavalieri, & remis enſuite à Michel-Ange Ricci à Rome, qu'il chargeoit de les revoir & de faire imprimer ceux qui lui paroîtroient dignes de voir le jour. Mais Cavalieri étant mort le 3. de Décembre de la même année, & Ricci ſe trouvant diſtrait par d'autres occupations, le grand duc Ferdinand II. fit remettre ſes manuſcrits à Vincent Viviani, qui eſt mort ſans les avoir publiés: on peut en voir la liſte dans le journal de Veniſe tome 30. On n'a d'imprimé de Torricelli que ſon traité italien du mouvement, auquel il fit depuis une addition qui ſe trouve à la ſuite du livre italien de Viviani ſur la ſcience univerſelle des proportions, à Florence en 1674. *in-4°.* Ses ouvrages de géometrie, imprimés à Florence *in-4°.* dès 1644. & ſes leçons académiques en italien, qui ont paru en 1715. *in-4°.* à Florence, par les ſoins de Thomas Buonaventuri, gentilhomme Florentin, qui y a joint la vie de Torricelli. Il ne faut pas oublier que Torricelli avoit ſçu mettre à profit les papiers de Galilée, & que dans ſes ouvrages de géometrie imprimés en 1644. il attribua à celui-ci, ce qui étoit dû au pere Merſenne, d'avoir formé la queſtion de la Roulette, & à ſoi-même ce qui étoit dû à M. de Roberval & à M. Deſcartes, d'en avoir donné le premier la ſolution & la démonſtration. Cette double attribution, également fauſſe, donna matiere de rire en France à ceux qui virent qu'il s'attribuoit en 1644. une invention qui étoit reconnue depuis près de 8. ans pour être de M. de Roberval. Celui-ci s'en plaignit à Torricelli même par une lettre qu'il lui écrivit dès 1644. & le P. Merſenne en fit autant; enſorte que Torricelli ne nouvait pas que la confuſion de cette entrepriſe demeurât attachée à ſa mémoire, ſe retracta dans une lettre qu'il écrivit à Paris & qui eſt datée de l'an 1646. Il y déclare ſans détour que cette ligne Cycloïde ou la Roulette ne lui appartenoit pas, & que juſqu'à la mort de Galilée en 1642. on n'en avoit rien ſçu en Italie. Cependant Dati académicien de la Cruſca faché de voir que M. Paſcal avoit fait reconnoître toute cette hiſtoire dans ſon traité de la Roulette imprimé en 1658. ſous le nom ſuppoſé du ſieur A. D'Etonville, & dont on n'avoit tiré que 120. exemplaires, écrivit avec vivacité en faveur de Galilée & de Torricelli dans ſon hiſtoire italienne de la Roulette, imprimée en 1663. *in-4°.* ſous le maſque de *Timauro Antiate*. Mais il ne perſuada

Digitized by Google

fuada que ceux qui voulurent bien être trompés, de même que Jean Wallis, Anglois, qui a pris auſſi la défenſe de Torricelli contre M. Paſcal en plus d'une rencontre. M. Deſcartes au reſte faiſoit beaucoup de cas de Torricelli, & celui-ci n'avoit pas moins d'eſtime pour ce grand homme dont il étoit devenu l'ami quelque tems avant ſa mort. * La vie de Torricelli par Buonaventuri. *Journal de Veniſe, tome 30. Vie de Deſcartes* par M. Baillet, édition *in-4°.* en pluſieurs endroits des deux volumes. *Le Traité de la Roulette* par M. Paſcal. *Della vera ſtoria della Cicloide da Timauro Auriate*, &c.

TORRINGHTON (Artur Herbert de) fils d'Edonard Herbert qui ſervit le roi Charles II. dans ſon exil en qualité de chancelier, commanda la flotte que le même Charles II. envoya à Tanger, & fut premier maître de la garderobe ſous Jacques II. & un des commiſſaires de l'amirauté. N'ayant pas voulu dans la ſuite entrer dans toutes les vues de la cour, parce que, ſi on en croit M. Burnet, on avoit refuſé d'approuver pluſieurs articles de ſes comptes, & qu'on lui avoit préféré dans le commandement mylord Dartmond, il fut dépouillé de ſa commiſſion. Torringhton paſſa en Hollande, & commanda la flotte qui emmena le prince d'Orange en Angleterre en 1688. Ce prince ayant été couronné, le nomma baron de Torbay, comte de Torringhton, & vice-amiral de la Grande-Bretagne. Il s'attira quelque affaire pour n'avoir pas ſecondé les Hollandois dans le combat naval qui ſe donna le 10. de Juillet 1690. près de l'iſle de Wight. Quelques officiers tinrent à ſon ſujet un conſeil de guerre; mais la plûpart ayant les mêmes vues que lui, il fut déclaré innocent. Cependant il perdit ſon poſte de l'amirauté, & fut toujours dans la diſgrace du roi Guillaume. Il vécut depuis en ſimple particulier, & mourut le 25. d'Avril 1716. ſans laiſſer d'enfans.

TORSTENSON (Lennard) comte d'Ortola en Uplande, baron de Wireſtadt, général Suedois, né au château de Torſtena le 28. d'Août 1603. étoit fils de Torſten Torſtenſon, ſeigneur de Torſtena & de Reſtad, gouverneur du château d'Helſbourg, & de Mureta Poſſe, fille de Nils Poſſe, ſeigneur de Gamaëſtrop & de Saby. En 1618. il fut reçu page de la chambre de Guſtave Adolphe: & entra avec ce prince à Riga en 1621. revêtu de ſa cuiraſſe & de ſes armes. Il le ſuivit en 1623. ſur la flotte devant Dantzic, & la même année il fut avec le felt-maréchal Horn en Hollande. En 1624. il fut fait enſeigne de la colonelle des gardes du corps, ſe trouva en 1625. à la bataille de Walhoff en Livonie où il donna beaucoup de marques de valeur. En 1626. il devint capitaine au regiment des gardes de Pruſſe; en 1627. lieutenant-colonel de quatre compagnies de Nortlande, & enſuite de huit compagnies; en 1628. colonel du même regiment; en 1629. colonel d'artillerie. En 1630. il ſuivit ſa maître en Allemagne, ſe trouva aux ſiéges de Griffenhague, de Demin, de Francfort ſur l'Oder, & de Handſberg dans la Marche de Brandebourg. En 1631. il ſe trouva à la bataille de Leipſic où le général Tilly fut battu. La même année il ſuivit le roi dans la haute Allemagne, aſſiſta au ſiége de Wirtzbourg, qu'on prit d'aſſaut & reçut à celui de Creutznac un coup de pierre qui le renverſa dans le foſſé à demi-mort. En 1632. il canonna l'armée du général de Tilly ſur la Leeck, & favoriſa le paſſage de cette riviere au roi de Suede: Tilly y reçut une bleſſure dont il mourut quelques jours après. Torſtenſon fut fait priſonnier à la bataille de Merenberg, & conduit par ordre de l'électeur de Baviere à Ingolſtadt où il fut retenu pendant neuf mois dans un cachot humide & plein de ſalpêtre, & dont il s'eſt reſſenti beaucoup le reſte de ſes jours. Il fut échangé après la bataille de Lutzen contre le comte d'Arrach, beau-frere de Valſtein. Après ſa délivrance il reprit Langſberg, & conduiſit le corps de Guſtave-Adolphe de Volgaſt en Suede. En 1635. il fut déclaré grand-maître de l'artillerie du royaume, & ſuivit l'armée Suedoiſe, commandée par le felt-maréchal Jacques de la Gardie en Pruſſe, où ils conclurent une tréve de 26. ans avec la Pologne. Il joignit le gros corps d'armée que commandoit le felt-maréchal Jean Baner dans le Meckelbourg, & défit ſept regimens Saxons près de Kiritz, prit Lunebourg & Witnſens, & ſe trouva à la bataille de Wiſtoker contre les Imperiaux & Saxons. En 1636. il prit Erfurt, & aſſiſta au ſiege de Leipſic en 1637. Il prit Gratz à diſcretion en 1638. & enleva au général Gallach dans Meckelbourg pluſieurs regimens avec leurs colonels. En 1639. il s'empara de pluſieurs places dans l'évêché d'Halberſtad, prit Priman en Bohême, & la baſſe Pragues où Hoffkercken, Burcheim, Broye, & Montecuculi, généraux de l'empereur, furent faits priſonniers. En 1640. il quitta l'armée à cauſe de ſes indiſpoſitions, & en 1641. la régence de Stokholm le déclara felt-maréchal à la place du comte Jean Baner, qui étoit mort à Halſberſtadt. Il s'empara de Groſglogau en Siléſie en 1642. battit la cavalerie impériale près de Schweinitz, & fit priſonnier le duc Frantz Albert qui la commandoit en chef, & qui mourut le même jour de ſes bleſſures; il battit encore la même année l'armée imperiale, commandée par l'archiduc Leopold-Guillaume, frere de l'empereur, & par Pieolomini Abreiſtenſtelst; toute l'infanterie fut taillée en piéces, & une partie de la cavalerie, & il y eut perte des bagages & de l'artillerie: Leipſic fut le premier fruit de cette victoire. En 1643. il aſſiegea Fribourg, entra dans la haute Autriche, & étant paſſé dans le Holſtein, & en Jutland contre les Danois, il s'empara de Chriſtenprovo, défit 2000. chevaux Danois près de Coldiogen, & s'empara de ce fort. Il chaſſa Gallach qui commandoit les troupes de l'empereur dans le Holſtein, le pourſuivit juſqu'à Magdebourg & le battit près de Guterbach, fit priſonnier le général Enkefort & pluſieurs autres officiers. Il livra bataille le 29. de Janvier 1645. aux généraux impériaux Hatzfeldt & Goltz près de Jankowitz en Bohême. Le premier fut fait priſonnier & le ſecond y perdit la vie avec quantité d'officiers & 4000. ſoldats. Il s'empara de Diglan & de Zuaim en Moravie, & de pluſieurs autres places dans la même province; il quitta enſuite l'armée, & remit le commandement d'abord au comte de Wittemberg, général de l'artillerie, puis au felt-maréchal comte Guſtave Wrangel. En 1646. il alla à ſon gouvernement général de Pomeranie pour y prendre les eaux. Le 16. de Février 1647. la reine Chriſtine le créa comte, & lui fit preſent du comté d'Ortola en Uplande & de la baronnie de Wireſtadt. En 1648. il devint gouverneur général de Weſtrogothie, de Dalie & Wermelandie en Allande. Il aſſiſta au couronnement de la reine Chriſtine en 1650. & mourut à Stokholm en la 48. année de ſon âge le 18. d'Avril 1651. Il fut regretté de tout le royaume, & particulierement de la reine qui eſtimoit beaucoup ſa probité & ſa valeur. * *Voyez* la vie de Guſtave adolphe, & les hiſtoriens modernes de Suede, &c.

TORYS & WIGHS, (les) On appelle ainſi deux factions conſidérables en Ecoſſe, en Irlande, & ſur-tout en Angleterre. Differentes de principes, on du moins de conduite, elles vivent dans une défiance continuelle l'une de l'autre, & ſouvent dans une diſſenſion ouverte. Les Torys ſoutiennent ou affectent de ſoutenir les prérogatives de l'autorité royale contre ceux qui doutent qu'elle ſoit de droit divin, qui nient la ſucceſſion hereditaire & l'obéiſſance paſſive à l'égard des ſujets. Les Wighs prétendent que les Torys en poſant pour regle fondamentale de l'obéiſſance des ſujets la ſeule volonté du roi, font que les ſujets deviennent neceſſairement eſclaves, & le roi tyran, & qu'ainſi l'ancienne forme de gouvernement & la liberté de la nation ſont détruites. Les principes des Wighs ſont: Que les ſujets doivent toute ſorte de reſpect & d'obéiſſance à leus ſuperieurs, tant que ceux-ci obſervent les conditions tacites ou expreſſes ſur leſquelles on leur a remis le pouvoir ſuprême; Que ſi un prince prétendoit gouverner deſpotiquement la conſcience, la vie & les biens de ſes ſujets, & qu'il violât pour cet effet des loix fondamentales, il étoit du devoir des ſujets, tant pour leur conſervation que pour celle de leurs deſcendans, de refuſer l'obéiſſance que l'on exige d'eux;

& de prendre les meſures les plus convenables pour faire qu'à l'avenir ils ne puſſent être gouvernés que ſelon les loix. Les reproches contraires à ces maximes qui ſont en effet ſéditieuſes, ſont; que ſelon leurs principes un roi n'eſt guère différent d'un doge de Veniſe; que les couronnes ſont changées en des fardeaux inſupportables, & que les actions des princes, dont ceux-ci ne deviennent comptables qu'à Dieu, deviennent ainſi la matiere des jugemens des moindres de leurs ſujets, & ſouvent des plus ignoraus & des plus paſſionnés, ce qui ne peut manquer d'être une ſource de revoltes & de ſéditions. Outre la différence de ces principes qui diviſe les Torys & les Wighs, ils s'entretiennent encore dans cette inimitié mutuelle par l'antipathie qui ſe trouve entre ceux qui ſuivent l'égliſe Anglicane & les Preſbyteriens, ou Non-conformiſtes, qui attaquent le fondement & l'opinion de la hierarchie Anglicane. Comme ceux-ci ont le plus ſouffert ſous les rois qui portoient fort haut les prérogatives de la couronne, & qu'au contraire ſous Guillaume III. qui eſt parvenu au trône principalement par les principes des Wighs, ils ont obtenu la liberté de conſcience par un acte du parlement, & qu'ils craignent que la révoeation, de cette tolerance ne donnât un pouvoir trop étendu au roi, ſur-tout s'il étoit Catholique, ils s'attachent par-tout au parti des Wighs, qui leur accordent leur protection, & ils ont beaucoup de complaiſance pour eux. Le parti des Torys eſt en échange ſoutenu par tous ceux qui ont du zéle pour le gouvernement de l'Egliſe Anglieane. Ils regardent l'acte de tolérance comme un moyen de fortifier tellement le parti des Preſbyteriens, qu'à la fin la religion & le rit établis par les loix du pays, peuvent être un jour dans un danger évident d'être anéantis. De-là vient qu'ils parlent & qu'ils écrivent vivement contre tout ce qu'ils croient favoriſer les Non-conformiſtes, & ceux-ci à leur tour ne ſont pas moins ardens à ſoutenir & à défendre leurs propres principes. Chacun d'ailleurs cherche à entretenir le plus de perſonnes qu'il peut dans ſes opinions, & à s'avancer par ſa faction & par le crédit qu'il tâche de lui acquerir. La cour même qui ſemble devoir toujours être portée pour les Torys, a ſouvent des motifs de politique pour élever les Wighs. Jacques II. flata les premiers avant ſon avenement à la couronne & les ſeconds lorſqu'il y fut parvenu. Ces deux factions ſont ſi bien établies en Angleterre; elles ſont ſi neceſſaires aux vues d'intérêt d'un très-grand nombre, qu'il ne paroît pas poſſible de pouvoir les détruire. On donna d'abord le nom de cavaliers à ceux qui étoient pour le parti du roi, dans le commencement de la guerre contre le roi Charles I. & ſon parlement, parce que la plupart étoient des courtiſans qui étoient bien mis. Les adherens du parlement furent appellés *les Têtes rondes*, parce qu'ils portoient deſcheveux courts, & affectoient une grande ſimplicité dans leur extérieur. Lorſque dans la ſuite il y eut de grands débats dans le parlement à l'occaſion de la ſucceſſion du duc d'Yorck, qui étoit Catholique, & qu'en 1678. on découvrit une conſpiration contre le gouvernement & la perſonne de Charles II. que le parti de la cour attribua aux Preſbyteriens, & une partie du peuple aux Catholiques qui n'en étoient pas coupables, les noms de *Torys* & de *Wighs* furent introduits. Le mot de *Tory* eſt irlandois, & ſignifie *un brigand, un voleur de grand chemin*. Celui de *Wigh* eſt écoſſois & veut dire *un fanatique, un vauurien, un miſérable*, ſelon quelques-uns. M. Burnet prétend que ce mot eſt dérivé du mot écoſſois *Wiggham* qui ne ſignifie rien, & qui n'eſt qu'un cri dont les charretiers Ecoſſois ſe ſervent pour animer leurs chevaux. Ce nom fut donné pour la premiere fois aux Preſbyteriens d'Ecoſſe en 1648. lorſque le roi Charles I. étant déja priſonnier entre les mains du parlement, ils prirent les armes, attaquérent ceux du parti du roi, & s'emparerent enfin du pouvoir ſuprême. Le parti du roi donna alors le nom de Wighs aux Preſbyteriens Ecoſſois, parce que la plûpart n'étoient que des payſans & des charretiers. Dans la ſuite ce nom devint commun à tout le parti, & l'uſage s'en établit auſſi en Angleterre. Quoique dans leur origine les noms de *Tory* & de *Wigh* ſoient des noms ſatyriques, chaque parti a conſervé le ſien & perſonne ne s'en choque. Les Torys ſont auſſi appellés *le parti de la cour, le parti rigide, le parti du roi, les gens de la haute Egliſe*. Les Wighs ſont appellés *républicains, le parti relâché, les gens de la baſſe Egliſe*. * Diſſertation ſur les Wighs & les Torys par M. de Rapin Thoyras en 1717. *in-12.* & dans le dernier tome de ſon *Hiſtoire d'Angleterre. Mémoires* de M. Burnet, &c. *Europe ſçavante, tome 1. 2. partie, art. 1. &c.*

TOSCA (Thomas-Vincent) de Valence en Eſpagne, docteur en théologie, prêtre & ſuperieur de la congrégation de S. Philippe de Neri, & qui fut pluſieurs fois vice-recteur de l'univerſité de Valence. C'étoit un philoſophe & un mathématicien habile, & ſes ouvrages ſont fort eſtimés en Eſpagne. On aſſure qu'il n'étoit pas moins bon théologien. En 1721. il fit imprimer en latin un abregé de philoſophie qu'il auroit dû plutôt appeller une philoſophie étendue, cet ouvrage étant en 5. volumes *in-8°*. L'auteur y ajoute aux titres que l'on vient de voir, celui d'examinateur ſynodal de l'archevêché de Valence. Dès 1704. il s'étoit fait admirer à Valence par ſon ichnographie ſelon les loix de l'optique, qui fut fort applaudie. En 1713. il a donné en eſpagnol la vie & les vertus de la vénerable mere, ſœur Joſephe-Marie *de Santa Ines*, religieuſe déchauſſée du couvent de la conception de la Vierge, &c. On trouve auſſi pluſieurs lettres latines de ce ſçavant parmi celles de dom Gregorio Mayans, imprimées à Valence en 1723. *in-4°*. Thomas-Vincent Toſca écrivoit avec pureté & avec facilité. On voit dans ſes ouvrages beaucoup de jugement & de pénétration d'eſprit, & il joignoit à ces talens une grande candeur & une admirable modeſtie. Il avoit entrepris un abregé de théologie qui étoit fort avancé lorſque la mort l'a enlevé le 17. d'Avril 1723. âgé de 71. ans. * Voyez *Gregor. Majanſii Epiſtol. l. 6.* en pluſieurs endroits, & en particulier *pages 69. & 70.*

TOSCANE, en latin *Toſcana* ou *Tuſcia*. La Toſcane eſt une grande contrée de l'Italie, & une partie de l'ancienne Etrurie. Elle eſt bornée au levant & au nord par l'état de l'Egliſe; & au couchant par ceux de Modene & de Genes. La mer Toſcane ou Tyrrhene la baigne au midi. L'Arno eſt la principale riviere de la Toſcane. Le pays eſt très-fertile en bled, légumes, vin, huile, citrons, oranges, lin, ſafran & ſoie. On y trouve des carrieres de marbre, d'albâtre & de porphyre, & des mines d'alun, de fer, d'airain, & même d'argent. On y fabrique quantité d'étoffes de laine & de ſoie, des cuirs dorés & de la vaiſſelle de fayance. La Toſcane renferme les états du grand duc de Toſcane, le duché de Maſſa, la principauté de Piombino, l'état *delli preſidii*, la republique de Lucques, la vallée de Graſiniana & Sarſana avec ſon territoire, qui eſt aux Genois. * Mati, *Dictionnaire géographique. Voyage d'Italie par* Miſſon, &c.

TOSCANE, la mer Toſcane, Tyrrhene ou inférieure en latin *mare Tuſcum, Tyrrhenum, Inferum*. Cette mer eſt la partie de la mer Méditerranée qui eſt enfermée entre la Toſcane, l'état de l'Egliſe, le royaume de Naples, & les iſles de Sicile, de Sardaigne & de Corſe: la premiere la ſépare de la mer Ionienne, & la ſeconde de celle de Genes. Cette mer a pris le nom de Tuſque & Tyrrhene des anciens Tuſques, ou Truſques & Tyrrheniens, peuples de l'Etrurie, & on lui donna celui de mer Inférieure pour l'oppoſer au golphe de Veniſe, qu'on appelloit la mer Supérieure. * *Deſcription de l'Italie.* Mati, *Dictionn. Géographique*, &c.

TOSSANUS (Daniel) théologien du Palatinat, né à Montbeliard le 15. de Juillet 1541. d'un miniſtre du lieu, étudia à Bâle & à Tubinge, paſſa enſuite en France, & fut paſteur en 1562. à Orléans, où il ſe maria avec Marie Couet. Ayant échapé dans la funeſte journée de S. Barthelemi, il vint à Heidelberg où il fut fait prédicateur de l'électeur Frederic III. & enſuite de Jean Caſimir à Neuſtat, où il fut en même tems profeſſeur en théologie. Il fut appellé de-là à Heidelberg pour la reforme

Digitized by Google

des églises, & il y succéda aux emplois de Jean-Jacques Grynæus, qui étoit retourné à Bâle. Il reçut le degré de docteur en théologie des mains de François Junius. Etant vieux & infirme, il demanda d'être déchargé de tout emploi; mais le sénat académique l'exemta seulement de fonctions, & se contenta de lui demander qu'il les remplit autant que sa santé lui permettroit. Il mourut le 10. de Janvier 1602. On a recueilli la plus grande partie de ses ouvrages latins, françois & allemands. Les principaux sont sur l'Ecriture Sainte. * Melchior Adam, *De vit. theolog. Germ.* Freheri *Theatrum. Dictionnaire d'*Hoffman, &c.

TOSSANUS (Paul) *fils du précedent*, né à Orleans durant le massacre de la S. Barthelemi, prit le degré de docteur en théologie à Bâle en 1559. fut fait pasteur de l'église françoise de Franekenthal, & ensuite conseillet ecclésiastique à Heidelberg. Il mourut pasteur à Hanau en 1618. après avoir assisté au synode des églises prétendues réformées à Dordrecht. Il a publié en allemand des Remarques sur toute la Bible; des Concordances sur la Bible latine; la vie de son pere, en latin, &c.

TOSSANUS (Daniel) proche parent des deux précédens, né à Montbeliard en 1590. servit plusieurs églises & colleges, & fut ensuite ministre de l'église françoise de Bâle; depuis 1639. jusqu'après 1648. Il fut enfin recteur du college à Bâle, & demeura dans ce poste jusqu'en 1650. qu'il retourna à Heidelberg où il fut nommé recteur du college de la Sapience, conseiller ecclésiastique, pasteur de l'église françoise & professeur en théologie. Il y mourut en 1655. On a de lui diverses harangues prononcées à Bâle, entr'autres une sur la mort du célebre Jean Buxtorf le pere; une autre sur celle de Jean-Jacques Frey, professeur en grec; une troisiéme sur la mort de Friderie Spanheim le pere; un ouvrage inituié; χειροτονία, &c.

TOVAR (Simon de) docteur en médecine, célebre dans le XVI. siécle, étoit de Séville en Espagne. Il étoit habile dans sa profession, & assez versé dans les mathématiques. Nicolas Antoine en parle avec éloge dans sa bibliotheque des auteurs Espagnols. Simon de Tovar fut employé à faire la revue des aporhicaireries d'Espagne avec François *Santio de oprosa*, médecin de la même ville de Séville, par l'ordre de Jean de Mendoza, comte d'Orgazio, gouverneur d'Espagne. Cette visite a produit un ouvrage estimé que Simon de Tovar publia à Séville en 1587. *in*-4°. où il a traité de beaucoup de choses utiles à la médecine. En 1586. il avoit donné à Anvers chez Plantin, une nouvelle méthode pour parvenir à l'examen des remédes composés. C'est un volume *in*-4°. écrit en latin, & qui a été réimprimé avec l'ouvrage précédent. * *Voyez* outre la Bibliotheque de Nicolas Antoine, celle des ouvrages de médeeine par M. Manget, l. 19. pp. 388. & 389.

TOUBEAU (Jean) libraire & imprimeur à Bourges, étoit un homme habile non-seulement dans son commerce, mais dans les sciences, & principalement dans plusieurs parties de la jurisprudence. Son mérite le fit élever dans Bourges, sa patrie, à toutes les dignités où il pouvoit prétendre. Il fut échevin, & plusieurs fois prevôt des marchands de la juridiction consulaire de cette ville. Feu M. Colbert, qui étoit informé de son mérite, le chargea en 1678. de dresser des mémoires pour faire connoître au conseil l'utilité, la facilité & la nécessité qu'il y avoit de rétablir le commerce dans la ville de Bourges, & les moyens d'y réussir. Ces mémoires furent très-goutés, & l'auteur les imprima lui-même. Mais la mort de M. Colbert empêcha l'exécution de ces projets. Jean Toubeau ne s'en appliqua pas moins à réfléchir sur ce qu'il avoit déja écrit, à l'étendre, & à le fortifier par de nouvelles vues, & ces Mémoires ainsi revus & augmentés, sont encore entre les mains de sa famille. Dès 1643. il avoit donné un Recueil des privilèges de la ville de Bourges *in*-4°. & en 1682. il imprima lui-même un traité des *Institutes du droit consulaire*, qu'il avoit composé & qu'il dédia à M. Colbert. Il mourut pendant son échevinage, le 2. de Juillet 1685. à Paris, où il avoit été député par la ville de Bourges, pour la seconde ou la troisiéme fois: car on le chargeoit volontiers des affaires importantes qui intéressoient cette ville, & il a réussi dans toutes. François Toubeau son fils, quitta le commerce de librairie; & l'imprimerie quelque tems après la mort de son pere, en sorte qu'il n'y en a plus de ce nom qui exerce à Bourges cette profession, que les Toubeau y avoient remplie avec honneur depuis un autre Jean Toubeau, qui étoit venu d'Allemagne s'établir à Bourges environ l'an 1520. François Toubeau a rempli avec distinction les mêmes charges dont son pere avoit été revêtu. Il a été de plus secretaire en chef & en titre de l'université de Bourges, & en 1700. il donna une seconde édition de l'ouvrage de son pere, sur le droit consulaire qu'il dédia à M. Chamillard & qu'il augmenta considérablement tant de ses propres recherches, que sur les Mémoires de son pere. On en a fait depuis une troisiéme édition à Paris, Jacques Boyer, gendre de François Toubeau & le possesseur de son fonds, ayant négligé de le réimprimer. Il est bon de remarquer que Jean Toubeau, pere de François, étoit arriere-petit-fils, du côté maternel du sçavant Geoffroi TORY, *dont on a parlé dans le dictionnaire du Moreri*, t. VI. p. 561. de l'édit. de 1732. * *Journ. des sçav. du Lundi 1. Mai 1682.* I. a Thaumassiere, *Hist. du Berri pag. 574 & 267.* Le Long, *Bibliot. hist. de la France, pag. 769. Mémoires du tems.*

TOUCHARD (N.) un des écrivains de cette troisiéme faction dans l'état que l'on appelloit le Tiers-parti; sous Henri IV. roi de France, étoit un homme plein d'idées ambitieuses & chimériques. Il avoit été précepteur du cardinal de Bourbon, & il joignoit toute la souplesse d'un courtisan à l'art d'enseigner qu'il n'exerçoit plus. David du Perron qui avoit dessein de s'élever, chercha à gagner son amitié, & Touchard le fit entrer dans la maison du cardinal, qui n'avoit ni la gravité ni la conduite que son rang exigeoit de lui, mais qui se piquoit d'aimer les belles-lettres que du Perron avoit beaucoup cultivées, & dans lesquelles Touchard étoit assez habile pour son tems. M. de Thou dit dans son histoire liv. 101. que Touchard & du Perron composérent ensemble un écrit anonyme en forme de requête au roi, pour le supplier d'abjurer l'hérésie, & de se faire Catholique, afin de pacifier les troubles de la France, élevés à l'occasion de la religion. On dit oit dans cet écrit qu'autrement la plûpart de ceux qui avoient suivi le parti du roi, comme du légitime héritier de la couronne, dans l'espérance de le voir rentrer dans le sein de l'Eglise, ne balanceroient pas à l'abandonner, & prendroient les nouvelles mesures que les circonstances leur suggéreroient. Ce libelle contenoit beaucoup d'autres raisons. On s'étoit servi pour adoucir ce qu'il y avoit de trop dur, de termes suppliins arrangés avec art, afin de faire croire qu'il ne partoit que d'un homme affectionné au roi. „ Il étoit cependant certain, dit M. de Thou, „ qu'on ne l'avoit fait que par les ordres du cardinal de „ Bourbon, & qu'il avoit été imprimé dans la ville d'Anger, qui n'étoit retenue dans le devoir que par la cita„ delle. Les auteurs avoient craint qu'on ne les découvrit, „ s'ils l'eussent fait imprimer à Tours où le parlement faisoit „ sa résidence. Avant la publication de cet écrit, le cardi„ nal de Bourbon qui avoit dessein de faire tomber la cou„ ronne sur le chef de sa maison, & qui vouloit engager le „ pape dans son parti, s'ouvrit sur son dessein à son confi„ dent Touchard, qui jetta les yeux sur Scipion Balbani de „ Lucques qui avoit perdu tous ses biens, & qu'il jugea „ propre à être envoyé vers le pape pour traiter avec sa sain„ teté. Balbani partit en effet, & arriva à Rome, mais n'en „ rapporta pas des nouvelles aussi favorables que le cardinal „ & Touchard l'espéroient. ' C'est tout ce que nous avons trouvé au sujet de Touchard dans l'histoire de M. de Thou.

TOUCHET (N. du) s'est fait connoître dans notre histoire de France par son esprit remuant & inquiet. Ce fut lui qui en 1575. sous le regne de Henri III. forma une entreprise hardie sur le Mont-S.-Michel, à l'extrémité de la Normandie, appellé communément Mont-S.-Michel au peril de la mer, pour le distinguer de S. Michel en

Digitized by Google

l'Erme, qui eſt proche de la Rochelle. Du Touchet, gentilhomme du voiſinage, & Proteſtant de la religion, fut le chef de cette entrepriſe. Il avoit trouvé moyen d'introduire dans le bourg & dans le château où eſt l'abbaye occupée par des moines Bénédictins, quelques ſoldats déguiſés en pélerins. Ceux-ci commencerent par tuer le prêtre qui leur avoit dit la meſſe : enſuite ils s'aſſurerent de Percontaur gouverneur de la place, & ils alloient être renforcés par de nouvelles troupes, quand de Vic, lieutenant du maréchal de Matignon, accourut au ſecours. On coupa la communication du bourg avec le château, & les Proteſtans furent obligés de ſe rendre, à condition qu'on leur laiſſeroit la vie ſauve. Au bruit de cet accident M. de Matignon s'étoit déja rendu à Avranches. Il ne paſſa pas plus loin, lorſqu'il ſçut que la place avoit déja été rendue ; mais quelques ſoldats de du Touchet étant tombés entre ſes mains, il les fit tous pendre. * *Voyez* l'hiſtoire de Jacques-Auguſte de Thou, liv. 60. &c.

TOUL, &c. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on lit*, Saint Mauſuit, *au lieu* de Saint Manſuy. Savonieres n'eſt pas non plus un fauxbourg de Toul, mais un village à deux lieues de cette ville. L'abbaye de Saint Manſuy fut fondée par S. Gerard. On y conſerve le corps de S. Manſuy, premier évêque de Toul, & de quatre autres ſaints les ſucceſſeurs, avec le calice de S. Gerard, dont la coupe eſt fort large, & qui a des anſes ; & ſon aube qui eſt auſſi fort large par le bas. Cette abbaye a été preſque ruinée par les guerres, de même que celle de Saint Evre de l'ordre de S. Benoît, la ſeconde abbaye de Toul, & qui eſt la plus ancienne & la plus conſidérable. Elle eſt hors de la ville. Il y a encore une abbaye de chanoines réguliers qui eſt conſacrée à Dieu ſous l'invocation de S. Leon, pape, IX. du nom, qui avoit été évêque de Toul, avant que de monter ſur le ſiége de Rome. On y conſerve les reliques de Ste Libaire, & le procès-verbal des informations faites pour la canoniſation du bienheureux Pierre Fourtier, curé de Matincourt, qui a réformé les chanoines réguliers de Lorraine. Les peres dom Martenne & dom Durand Bénédictins de la congrégation de S. Maur, ont donné dans leur tome troiſieme du *Theſaurus novus anecdotorum*, page 990. & ſuivantes, les actes des évêques de Toul, qui peuvent beaucoup ſervir pour l'hiſtoire eccléſiaſtique de ce diocèſe, & même de l'Egliſe en général. L'auteur de ces actes qui n'eſt point nommé, a fleuri dans le XII. ſiécle. Les deux ſavans Bénédictins les ont donnés ſur deux manuſcrits, l'un de l'abbaye de S. Manſuy (en latin, *monaſterium ſanctis Manſuetis*) ordre de S. Benoît, de la congrégation de S. Vanne & de S. Hidulphe : l'autre de la bibliotheque du célebre monaſtere de Cambron, ordre de Cîteaux, dans le Hainault, l'une des plus illuſtres abbayes de cet ordre dans les Pays-bas, mais qui a beaucoup ſouffert des guerres. Le premier manuſcrit n'eſt point entier ; mais celui de Cambron l'eſt, & l'un & l'autre ſont à peu près du même tems. Dans ces actes on prétend que S. Manſuy vivoit du tems même de l'apôtre S. Pierre, qu'il fut inſtruit à Rome par cet apôtre, que celui-ci l'ordonna évêque, & que dès-lors Manſuy commença à combattre avec ſuccès contre l'idolatrie. Mais l'on ſçait que l'origine de la plûpart des premiers évêques, dont il n'eſt point parlé ni dans les lettres, ni dans les actes des apôtres, eſt très-obſcure, & qu'il eſt peu sûr de ſe fier aux hiſtoires qui en ont été écrites. Ce qu'il y a de vrai, eſt que ſaint Manſuy eſt regardé comme le premier évêque de Toul. Voici ceux que l'auteur des actes dont nous parlons, lui donne pour ſucceſſeurs. 1. Amon, célebre par ſes miracles & par le concours du peuple qui venoit à ſon tombeau, du tems même que l'auteur des actes écrivoit. 2. Alcha, qui veilla avec ſoin ſur le troupeau qui lui avoit été confié, & qui a marché ſur les traces de ſes prédéceſſeurs. 3. *Celſinus* ou *Celſin*, qui n'a pas été moins célebre par ſes vertus. 4. *Anſpice*, prélat dont la mémoire a toujours été en grande vénération. 5. *Urſe*, dont la douceur & la bonté n'ont rien diminué de la fermeté qui doit être inſéparable d'un bon évêque, pour s'oppoſer aux vices, & ne ſe point laiſſer intimider par les menaces ni par les perſécutions des méchans. 6. *Aper* ou *Apre*, qui prit ſaint Manſuy pour ſon modèle, & qui en imita toutes les qualités & toutes les vertus. Il gouverna peu de tems l'égliſe de Toul, qui regreta avec raiſon que la mort lui eût enlevé ſitôt un paſteur ſi ſaint & un ſi puiſſant interceſſeur pour eux auprès de Dieu. Sa vie a été compoſée, au rapport de l'auteur des actes dont nous parlons. Il mourut la ſeptiéme année de ſon épiſcopat ; & l'on célebre ſa fête le dix-ſeptieme des calendes d'Octobre. L'auteur des actes dit qu'il ne s'étend pas ſur la vie & les actions de ce ſaint prélat, parce qu'elles ſont connues, & que d'ailleurs d'autres ont traité ce ſujet fort au long. 7. *Albin*, qui acheva l'égliſe que ſon prédéceſſeur avoit commencé de faire bâtir, & qui ne fut pas moins l'imitateur de ſes vertus que de ſon zele. L'auteur des actes dit que ce prélat reçut quelque faveur des ſaints papes & martyrs, Etienne & Fabien ; mais il ſe trompe groſſierement : ces deux ſaints papes ont vécu long-tems avant Albin. 8. *Triſoric*, qui montra par ſa pieté qu'il étoit digne de ſuccéder aux ſaints évêques qui l'avoient précédé. 9. *Dulcetus*, qui fut élu du conſentement unanime du clergé & du peuple, & qui juſtifia la bonté de ce choix par la ſainteté de ſa conduite. 10. *Pramon*, homme intrépide & recommandable par les victoires qu'il remporta par ſa fermeté contre les ennemis du bien qu'il ne ceſſa de faire à ſon troupeau. 11. *Autmund*, qui par ſon exemple & par ſes exhortations attira pluſieurs perſonnes de nom au ſervice de Dieu, entr'autres Pihencius, Agencius, ſainte Colombe, & pluſieurs autres qui abandonnerent le ſiécle pour vivre avec plus de liberté dans toutes les pratiques de la vraie pieté, & ſelon les conſeils évangéliques. 12. *Eutulanus* ou *Eutulan*, à qui l'égliſe de Toul doit pluſieurs poſſeſſions & quelques éreſions de monaſteres ou lieux de pieté. 13. *Teofroid* ou *Teufrid*, à qui le roi Dagobert donna à la ſollicitation de ſa femme la reine Chimechilde, le lieu nommé Bladeneau, & lieux adjacents, & pluſieurs autres ſur la Meuſe, &c. & à qui Sigebert, fils de Dagobert, accorda pareillement Lonchamp & pluſieurs autres terres. Teufrid qui fit de ſi grands biens temporels à ſon égliſe, ne négligea pas le ſpirituel, & l'auteur des actes le repreſente auſſi comme un zelé imitateur de la vertu de ceux qui ont été auparavant les objets de ſes éloges. 14. *Leudin*, prélat d'une grande charité. 15. *Eborin*, dont la vie pénitente & laborieuſe a été un continuel martyre. 16. *Ermenté*, recommandable par ſon grand deſintéreſſement. 17. *Magnard*, qui a été grand devant Dieu & devant les hommes. 18. *Dodon*. 19. *Garibauld*, fils de Valfaud, qui fut choiſi du conſentement unanime, & dont le choix fut avec raiſon applaudi. Il donna à ſon égliſe les biens qu'il poſſedoit ; & comme il étoit en crédit auprès de la reine Ermenechilde, femme du roi Childebert, il en obtint pluſieurs autres poſſeſſions qu'il acquit auſſi à ſon égliſe. Ce fut ſous ſon épiſcopat que ſaint Dié qui avoit été évêque de Nevers, renonça au ſiécle pour ſe retirer dans la Voſge, où Dieu l'éleva à un ſi haut degré de perfection. 20. *Codon*, ſous lequel la ville de Toul fut brulée. 21. *Bodon*, qui fit conſtruire un monaſtere dédié à Dieu ſous l'invocation de la ſainte Vierge & de S. Pierre prince des apôtres. Il y mit pour le gouverner, ſa fille Teuberge. Richer dans ſa chronique de Senones fait mention de la fondation de ce monaſtere, & il ajoute qu'on y a vu long-tems une nombreuſe communauté de ſaintes filles qui y ont édifié par leurs vertus juſqu'au tems de Berthold que ce monaſtere fut détruit & réédifié enſuite ſous le nom de S. Sauveur ; qu'il fut donné à des moines, d'où il a paſſé à des chanoines réguliers. Le P. Mabillon croit avec aſſez de fondement, que l'évêque Bodon eſt le même que Baudin frere de l'abbeſſe ſainte Salaberge. 22. *Jacob*, qui acquit du roi Pepin l'abbaye de S. Dié. Ce fut ſous ſon épiſcopat, ſelon l'auteur des actes, que ſaint Hidulphe renonça au ſiécle pour ſe retirer dans la ſolitude ; mais cet auteur ſe trompe sûrement, car ſaint Hidulphe étoit contemporain de ſaint Dié, qui mourut l'an 679. 23. *Bornon*, qui a mérité d'être appellé un homme vraiment apoſtolique. 24. *Wanine*. 25. *Frotaire*, qui avoit

Digitized by Google

été abbé de S. Apre avant que d'être élevé à l'épiſcopat, & qui fit de grands biens à ce monaſtere. Il obtint en ſa faveur pluſieurs privileges & exemptions des empereurs Louis & Lothaire. Il gouverna l'égliſe de Toul pendant trente-cinq ans. 26. *Arnoul*, fils d'Alnald & de Flammola ſous l'empereur Lothaire le jeune. Ce prince marié à Zeuberge, illuſtre par ſa naiſſance & par ſa bonne conduite, ayant pris pour concubine Valdrade, Arnoul l'en reprit avec zele; & voyant que le prince continuoit dans ſes déſordres, malgré ſes avis & ſes remontrances, il crut devoir l'excommunier. Lothaire en fut irrité, & dépouilla le prélat & ſon égliſe de pluſieurs abbayes & autres biens qu'ils poſſedoient: mais le tout lui fut rendu & à ſon ſucceſſeur Arnauld après la mort du roi. Ainſi *Arnauld* eſt le vingt-ſeptiéme évêque nommé par l'auteur des actes. 28. *Lugdelme*, qui trouva l'égliſe de Toul fort en déſordre par les maux qui l'avoient affligée après la mort de ſon prédeceſſeur. Il rétablit le bon ordre, la tranquillité & la paix autant qu'il fut en lui. Lugdelme ſiegea dix ans, & eſt regardé comme bienheureux. 29. *Dregon*, qui étoit de famille illuſtre, & dont le gouvernement eſt loué. 30. *Gauzelin*, d'une famille noble chez les Francs. Il fut très-zelé pour la diſcipline monaſtique & pour la propagation de l'état religieux. Ce fut lui qui introduiſit la regle de S. Benoît dans le monaſtere de S. Apre. 31. *Gerard*, qui fut tiré d'un monaſtere où il vivoit avec pieté, pour être place ſur le ſiege de Toul, l'an 963. 32. *Etienne*, d'une famille noble de Paris. Il ne ſiegea qu'un an & demi. 33. *Berthold*, Allemand d'origine. L'auteur des actes fait un très-grand éloge du zele & de la pieté de ce prélat. 34. *Heriman*, qui avoit beaucoup de litterature pour ſon ſiecle: il étoit originaire de Cologne. 35. *Brunon*, qui fut depuis pape ſous le nom de Leon IX. 36. *Udon*, qui étoit de ſang royal, fils du comte Riquin & de Mathilde. Il avoit été élevé ſous la diſcipline de Brunon, qui prit ſoin de l'inſtruire lui-même dans les lettres. L'auteur des actes s'étend beaucoup ſur ſon ſujet. 37. *Pibon*, qui mourut l'an 1107. C'eſt par ce prélat que finiſſent les actes des évêques de Toul, rapportés par les PP. DD. Martenne & Durand. Ils rapportent enſuite la vie de ſaint Manſuy par Adſon, en deux livres: celle de ſaint Apre, avec l'hiſtoire de ſes miracles: celle de ſaint Gerard, & l'hiſtoire de ſes miracles & de ſa tranſlation, & un traité de la ſeconde tranſlation de ſaint Manſuy, compoſée par l'évêque Pibon.

TOULON, ville de France en Provence, &c. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on parle* du ſiege que ſoutint cette ville en 1707. contre le duc de Savoye, &c. *Il faut ajouter que* Armand-Louis Bonnin de Chalucet, qui étoit alors évêque de cette ville, voyant qu'elle alloit être aſſiegée, s'appliqua avec zele à mettre l'union parmi les commandans de l'armée qui devoit la défendre, fournit de l'argent & de la farine pour le pain, & pendant le ſiege demeura intrépide au milieu des bombes, qui tomberent au nombre de treize dans ſa maiſon, même au coin de ſon lit. En reconnoiſſance de ſon zele, la ville lui a fait dreſſer un monument dans la chambre de ville, avec cette inſcription:

ARMANDO
LUDOVICO BONNIN DE CHALUCET,
Epiſcopo Tolonenſi,
Quod
Urbe, terrâ, marique,
A Germanis, Anglis, Batavis & Sabaudis
Obſeſſa,
Inter miſſiles hoſtium ignes
Et diræ domus ruinas
Intrepidus,
Optimates conſilio & exemplo firmavit,
Plebem frumento & pecuniâ juvit,
Conſules
Et civitas Tolonenſis
Poſt depulſos hoſtes
Grati animi
Monumentum
P. P.
1708.

M. de Chalucet méritoit d'ailleurs beaucoup d'eſtime par ſon érudition. En 1704. il publia d'excellentes ordonnances ſynodales pour ſon diocèſe, *in 12.* à Toulon. Avant ſon épiſcopat, il avoit eu de fréquentes conférences avec les Proteſtans, pour les ramener au ſein de l'égliſe, & il étoit en effet très-habile dans la controverſe. Les miniſtres Claude & Boſſartan l'ont éprouvé en particulier. M. de Chalucet a fait contre le premier une Réponſe à l'écrit de ce Miniſtre ſur la préſence réelle, imprimée en 1682. *in-12.* avec l'écrit même de M. Claude. Rien de plus clair & de plus fort que cette courte réponſe. M. Boſſartan ayant tourné à ſon propre avantage, dans un écrit public, ce qui s'étoit paſſé entre lui & M. de Chalucet, & en préſence de pluſieurs autres, dans une conférence tenue à Niort, M. de Chalucet ſe crut auſſi obligé de le réfuter & de faire connoître la verité. C'eſt le ſujet d'une *Réponſe* très-ſolide qu'il publia en 1684. *in-12.* & qui eſt beaucoup plus longue que la Réponſe à M. Claude. Il faut remarquer que l'on ne garde point le Saint Sacrement dans la cathédrale de Toulon.

TOULOUSE, ville. *Ajoutez ce qui ſuit à ce que l'on a dit de cette ville dans le Moreri.* Toulouſe avoit été démembrée du Languedoc; depuis que Clovis l'avoit conquiſe, & Eudes duc d'Aquitaine la poſſedoit, lorſque Zama, célebre gouverneur parmi les Sarraſins, mit le ſiege devant cette place, qu'il croyoit enlever facilement: mais il avoit affaire à un prince qu'il n'étoit pas facile de ſurprendre. Eudes y accourut; & Zama étant allé au-devant de lui, perdit la bataille, & y fut tué. C'étoit l'an 722. de J. C. Les Infideles ſe voyant ſans chef, ſe retirerent dans leurs terres nouvellement conquiſes, où Zama avoit eu la prévoyance de laiſſer de bonnes garniſons. * *Voyez* entre les hiſtoriens qui ont parlé de ce fait, le P. Joſeph d'Orleans, Jéſuite, hiſtorien habile & écrivain poli, au tome premier de ſon *Hiſtoire des révolutions de Portugal*, dont on doit l'édition aux ſoins des PP. Rouillé & Brumoy, de la même compagnie, & diſtingués par leur eſprit.

TOULOUSE, ville, &c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on a parlé* de la célebre académie des jeux floraux établie depuis long-tems dans cette ville. *Nous ajouterons ici les noms de ceux qui compoſent aujourd'hui cette académie.*

ACADEMIE DES JEUX FLORAUX.

1730. MONSEIGNEUR LE CHANCELIER, PROTECTEUR.

1723. Gaſpard-Joſeph de Maniban, premier préſident du parlement, chancelier des jeux floraux à la place de M. de Bertier premier préſident du parlement, qui avoit ſuccedé à M. Morant, premier préſident du parlement, qui avoit ſuccedé à M. de Maniban, premier préſident du parlement, qui avoit ſuccedé à M. de Fieubet, premier préſident du parlement.

1694. Pierre Tournier, conſeiller au parlement, doyen de l'académie.

1704. Antoine le Comte, avocat général au parlement, à la place de M. de Reſſeguier, préſident aux enquêtes, qui avoit ſuccedé à M. de Mauriac, conſeiller au parlement.

1704. Jacques-Charles Ranchin de Montredon, à la place de M. Terſon, conſeiller au parlement.

1707. Matie-Joſeph le Mazuyer, procureur général du parlement, à la place de M. Morant, premier préſident du parlement. Lorſqu'il fut élu chancelier des jeux floraux.

1709. Pierre de Papus, chevalier de S. Lazare, à la place de M. Bayle, profeſſeur en médecine.

1710. Claude Davizard, avocat général au parlement, à la place de M. l'abbé Dauterrive, chancelier de l'univerſité.

1710. Jean Daliés, ſecretaire perpetuel après la mort de M. de Catelan, & qui ſucceda à la place de M.

l'abbé Maſſot, grand-vicaire de Mirepoix.

1711. Joſeph de Comminyhan, à la place de M. de Fieubet, conſeiller au parlement.

1711. Joſeph de Caulet, préſident du parlement, à la place de M. de la Faille, ſecretaire perpetuel des jeux floraux.

1712. Jean de Reſſeguier, conſeiller au parlement, à la place de M. l'abbé de Laborie, qui avoit ſuccedé à M. de Malepigre, conſeiller au ſénéchal.

1713. Henri-Bernard de Sapte, conſeiller au parlement, à la place de M. de Nolet tréſorier de France.

1713. Jean-Guy de Maniban de Caſaubon, à la place de M. de Valette, conſeiller au parlement.

1713. François-Joſeph de Cormouls, avocat au parlement, à la place de M. de Bettier, premier préſident du parlement, lorſqu'il fut élu chancelier des jeux floraux.

1714. Pierre-Paul de Lombrail de Rochemontez, conſeiller au parlement, à la place de M. de Fermat, conſeiller au parlement.

1714. Jean-Baptiſte Douvrier, à la place de M. de Monbrun, préſident du parlement.

1714. Henri de Ranchin de Lavergne, à la place de M. de Tourreil, de l'academie Françoiſe.

1718. Chriſtophe Mariotte, tréſorier de France honoraire, à la place de M. de Druillet, préſident aux enquêtes, qui avoit ſuccedé à M. de Caulet, préſident du parlement.

1718. Louis de Fumel, comte de Fumel, à la place de M. Dauterrive, conſeiller au parlement.

1721. Henri-Jean-Baptiſte de l'Herm, conſeiller au parlement, à la place de M. de Palaprat.

1722. Bernard Daignan, baron d'Orbeilan, préſident du parlement, à la place de M. Dulaurens, procureur du roi aux requêtes pour les eaux & forêts, qui avoit ſuccedé à M. Daldeguier, tréſorier de France.

1723. Jean de Lopes, à la place de M. de Campiſtron, chevalier de l'ordre de S. Jacques, de l'academie Françoiſe.

1724. Jean-François de Saint-Laurens, conſeiller au parlement, à la place de M. de Saint-Laurens, conſeiller au parlement, doyen de l'academie.

1725. Matthieu-François de Boiſſon, marquis Daceſſone, à la place de M. Daldeguier, chevalier d'honneur du bureau des tréſoriers de France, qui avoit ſuccedé à M. Daldeguier, conſeiller au parlement.

1725. Jean-Jacques de Boyer Dodars.

1725. Jean-Ignace de Bojat, conſeiller au parlement.

1725. Jean Galbert de Gaillac.

1725. Getaud-Joſeph Daldeguier.

Ces quatre places ci-deſſus ont été créées au mois de Juillet 1725. par des lettres patentes du roi, enregiſtrées au parlement.

1726. Jacques de Saget, avocat général au parlement, à la place de M. de Ferrieres, baron de la Croiſette.

1727. Jean-Jacques de Verdufan, comte de Miran, à la place de M. de Neſmond, archevêque de Toulouſe, de l'academie Françoiſe, qui avoit ſuccedé à M. le baron de Puget, lieutenant de meſſieurs les maréchaux de France, doyen de l'academie.

1727. Marc-Antoine de Lombrail, à la place de M. Daſſezat, conſeiller au parlement, doyen de l'académie.

1728. Pierre de Rabaudy, viguier de Toulouſe, à la place de M. de Nupces, préſident du parlement.

1729. Jean-Louis de Bertons de Crillon, archevêque de Toulouſe, à la place de M. de Laloubere, de l'academie Françoiſe, qui avoit ſuccedé à M. de Malaprade.

1730. Jean-Antoine Deſtadens, à la place de M. Caſtanier de Couffoulens, préſident du parlement qui avoit ſuccedé à M. de Druillet, évêque de Bayonne.

1730. André de Jougla de Paraza, conſeiller au parlement, à la place de M. Montaudier, avocat au parlement, qui avoit ſuccedé à M. Compaing, chanoine de l'égliſe de Toulouſe.

1723. Monſieur de Ponſan, tréſorier de France, à la place de M. de Nolet.

1723. M. Daiguebere, conſeiller au parlement, à la place de M. Catellan.

1723. M. Lardos, avocat au parlement, à la place de M. le préſident de Druillet.

M. de Labroue, évêque de Mitepoix, l'un des academiciens, étant mort en l'année 1720. la place ne fut point remplie : ainſi l'on n'a pas pu placer ſon nom aux ſucceſſions dans ce tableau.

Le chef de conſiſtoire, academicien né.

TOUR (N. la) commandant de la flotte que le prince de Condé arma à la Rochelle ſous le roi Charles IX. en 1568. Cette flotte étoit compoſée de neuf vaiſſeaux bien équipés & de quelques bâtimens legers, ſur leſquels on fit embarquer mille hommes d'équipage, tant ſoldats que matelots, & quantité de munitions de guerre. La Tour ſortit du port de la Rochelle le 10. d'Octobre; & ayant rencontre un bon nombre de navires de Flandres, de Bretagne & de Normandie, chargés de marchandiſes & de toute ſorte de meubles, il s'en rendit maître. Ayant enſuite paſſé à la vue du Conquet, port de Bretagne, à 4. ou 5. lieues de Breſt, où l'on étoit accouru de toutes parts en armes, ſur l'avis qu'il y avoit une flotte de corſaires en mer, il alla relâcher à Plimouth ſur la côte d'Angleterre. Il y prit la poſte avec quelques gentilshommes, & s'en alla trouver la reine qui étoit à Hamptonecourt; & par le moyen du cardinal de Châtillon qui avoit beaucoup de crédit en cette cour, il obtint de cette princeſſe la permiſſion d'uſer, ſous l'autorité de ce prélat, des droits de la guerre contre les Flamans & les François ſes ennemis; que les vaiſſeaux & les hommes qui ſeroient pris de l'aveu du cardinal, ſeroient déclarés de bonne priſe; & que l'argent que l'on en tireroit ſeroit employé pour les frais de la guerre & pour les interêts de la cauſe qu'il ſoutenoit. Avec cette permiſſion, la Tour, ſurnommé du Chatelier, & qui étoit frere cadet de Chatelier Portaut, fit le plus de ravages qu'il lui fut poſſible. L'année ſuivante 1569. la Tour ſe trouva à la fameuſe bataille de Jarnac. Il étoit venu joindre le prince de Condé, après avoir ramené ſa flotte à la Rochelle; & Coligni qui connoiſſoit ſa bravoure, & qui ſe fioit beaucoup à ſon experience, le fit marcher devant lui. La Tour ſe voyant à la tête de l'armée, exhorta les troupes à bien faire, en leur montrant l'exemple : mais ſon cheval ayant été tué ſous lui, il fut renverſé & pris. Par malheur on reconnut que c'étoit lui qui cinq ans auparavant avoit tué Charri, brave officier, fort attaché aux Guiſes & par cette raiſon grand ennemi d'Andelot. La Tour l'avoit tué à la barriere du pont S. Michel à Paris en 1563. & s'étoit enfui après cette action. La reine qui après la mort du duc de Guiſe avoit attaché Charri auprès de ſa perſonne, à la recommandation de Montluc, avoit été très-ſenſible à cet accident : cependant elle avoit diſſimulé alors ſon chagrin, & elle s'étoit contentée de ſatisfaire le peuple par les magnifiques obſeques qu'elle fit faire à cet officier. Dans la ſuite elle fit faire le procès à la Tour & à ſes compliees, qui n'ayant point comparus, furent condamnés à mort par contumace. Leurs effigies de paille portées dans une charrette au pont S. Michel, y furent attachées à une potence. Tout cela ſe repreſenta au moment que la Tour fut pris à la bataille de Jarnac; & ſoit pour lui épargner le dernier ſupplice qu'il n'eût pu éviter, ſoit de peur qu'il ne nommât ſes complices à la queſtion, & qu'ainſi il ne mit pluſieurs perſonnes dans de grands embarras, des qu'il eut été reconnu pour le meurtrier de Charri, il fut tué au moment même. * *Voyez* l'Hiſtoire de Jacques-Auguſte de Thou, liv. 35. & 45. &c.

Digitized by Google

TOUR (la) maiſon en Auvergne. *Corrections & additions à faire dans la généalogie de cette maiſon, rapportée dans ce Dictionnaire.*

BRANCHE DES SEIGNEURS D'OLIERGUES, vicomtes de TURENNE, *ducs de* BOUILLON, *ſires des ſeigneurs de la* TOUR.

IV. AGNE de la Tour, II. du nom, ſeigneur d'Oliergues, &c. *Jean*, chevalier de Rhodez, *liſez* chevalier de Rhodes.

VI. AGNE de la Tour, IV. du nom, ſeigneur d'Oliergues, comte de Beaufort en Anjou, &c. Il avoit épouſé l'an 1444. *Anne* de Beaufort ſa couſine germaine, fille aînée & héritiere, *ajoutez* de *Pierre* comte de Beaufort, vicomte de Turenne, ſeigneur de Limeuil, & de *Blanche* de Gimel, &c..... mariée l'an 1478. à *Jean* de Taleyand, *liſez* de Taleyrand.

VII. *Antoine* de la Tour, vicomte de Turenne, ſeigneur d'Oliergues, &c. mariée à *Scipion* Sadini, *liſez* mariée à *Scipion* Sardini.

XII. GODEFROI-MAURICE de la Tour II. du nom, duc de Bouillon, duc des duchés-pairies d'Albret, *liſez*, duc des duchés-pairies d'Albret.... 3. *Frederic-Jules* de la Tour, ſeigneur de Lanquais & de Limeuil, connu en premier lieu ſous le nom de *chevalier de Bouillon*, & enſuite ſous celui de *Prince d'Auvergne*, né le 2. Mai 1672. fut chevalier, & en 1690. grand-croix de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem, &, fait capitaine de vaiſſeaux du roi en 1692. Il quitta depuis la croix de Malte, & il mourut à Paris après une longue maladie, le 28. Juin 1733. au commencement de la 62. année de ſon âge. Il fut inhumé le lendemain au ſoir dans l'égliſe des Théatins. Il avoit été marié le 17. Janvier 1720. avec *Catherine-Olive* de Trantes, fille de *Patrice* de Trantes Irlandois, chevalier, baron & grand tréſorier d'Angleterre, qui ſuivit en France le roi Jacques II. en 1689. & d'*Eleonor* de Nagle de Monamini. Il eut d'elle *Godefroi-Jules* de la Tour, comte de Châteauthierry, mort le 11. Avril 1725. dans la cinquiéme année de ſon âge ; *Marie-Louiſe-Adelaïde* de la Tour d'Auvergne, née le 6. Décembre 1721. & morte le 7. Janvier 1727 ; & *Godefroi-Charles-Alexandre* de la Tour, duc de Châteauthierry, née le 22. Août 1725. & mort à Paris le 16. Mai 1733 ; 4. *Henri-Louis* de la Tour, comte d'Evreux, eſt né à Paris le 2. Août 1674. Il fut fait enſeigne colonelle du regiment du roi au mois de Mars 1691. pendant le ſiége de Mons; colonel du régiment de Blaiſois au mois d'Octobre 1692. brigadier d'infanterie le 29. Janvier 1702. & maréchal de camp le 26. Octobre 1704. Il avoit vendu au mois d'Avril 1703. le régiment de Blaiſois, & avoit traité en même tems d'un regiment de cavalerie, le roi lui ayant permis ce changement, afin qu'il pût avoir l'agrément de la charge de colonel général de la cavalerie legere de France, dont le comte d'Auvergne, ſon onele, ſe démit en ſa faveur au mois de Février 1705. Il fut fait lieutenant général des armées du roi le 20. Juin 1708. & gouverneur & lieutenant général de l'Iſle de France, & des villes & château de Soiſſons, Laon & Noyon, au mois de Septembre 1719. *Marie-Anne* Crozat ſa femme, mourut à Paris ſans enfans, le 11. Juillet 1729. âgée de 34. ans, & fut inhumée le lendemain aux Capucines.

XIII. EMANUEL-THEODOSE de la Tour, duc ſouverain de Bouillon, vicomte de Turenne, duc d'Albret & de Châteauthierry, comte d'Auvergne, d'Evreux, de Beaumont-le-Roger, & du bas Armagnac, baron de la Tour, & de Montgaeon, pair & grand chambellan de France, gouverneur & lieutenant général du haut & bas Auvergne, avoit d'abord été deſtiné à l'état eccléſiaſtique. Il eut en 1677. l'abbaye de Bonport, diocèſe d'Evreux, & enſuite celle de S. Sauveur de Redon, diocèſe de Vannes, au mois d'Août 1681. Il s'en démit en 1692. après la mort du Prince de Turenne, ſon frere aîné. Son pere s'étant démis en ſa faveur du duché d'Albret, il prêta ſerment & prit ſéance au parlement de Paris en qualité de pair de France le 28. Mars 1713. Il fut pourvu de la charge de grand chambellan de France, auſſi par la démiſſion de ſon pere au mois de Septembre 1715. & il prêta ſerment entre les mains du roi, le 4. Mars 1725. pour la charge de grand gouverneur de la province d'Auvergne, en laquelle il avoit ſuceedé à ſon pere dès 1721. Il mourut à Paris la nuit du 16. au 17. Mai 1730. ſur le minuit, âgé d'environ 63. ans. Son corps fut enterré le 19. aux Théatins, ſes entrailles à S. Sulpice, ſa paroiſſe, & ſon cœur aux Jeſuites de la rue S. Antoine. Il avoit épouſé en quartiémes noces *Louiſe-Henriette-Françoiſe* de Lorraine, fille d'*Anne-Marie-Joſeph* de Lorraine, prince de Guiſe, comte d'Harcourt, & de *Marie-Louiſe-Chriſtine* de Caſtille de Montjeu. Il a eu d'elle une fille née le 20. Décembre 1728..... *Marie-Horteuſe-Victoire* de la Tour, née de ſa premiere femme le 27. Septembre 1704. fut mariée le 29. Janvier 1725. avec *Charles-René Armand* de la Trémouille, ſon couſin germain, duc de Thouars, pair de France, né le 14. Janvier 1708. colonel du régiment de Champagne, & brigadier des armées du roi.... *Godefroi-Girand* de la Tour, appellé d'abord le *duc de Châteauthierry*, & en dernier lieu le *comte d'Auvergne*, qu'il avoit eu de ſa ſeconde femme, mourut d'une toux violente, le 29. Mai 1632. dans la 13. année de ſon âge, & fut inhumé le 31. aux Théatins..... D'*Anne-Marie-Chriſtine* de Simiane de Moncha de Gordes, ſa troiſiéme femme, qui étoit fille unique d'*Edme-Claude-François* de Simiane, comte de Moncha, gouverneur de Valence, & ſénéchal de Valentinois, & d'*Anne-Marie-Thereſe* de Simiane de Pontevez, héritiere de Gordes, veuve en ſecondes noces de *Charles* Pot, marquis de Rhodes, eſt venue *Anne-Marie-Louiſe* de la Tour damoiſelle de Bouillon, née le 1. Août 1722. qui a été mariée le 30. Décembre 1734. avec *Charles* de Rohan, prince de Soubiſe, né le 15. Juin 1715. & reçu capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de la garde du roi, le 11. Novembre 1734.

XIV. CHARLES-GODEFROI de la Tour, ſouverain duc de Bouillon, vicomte de Turenne, duc d'Albret, & de Châteauthierry, comte d'Auvergne, d'Evreux, de Beaumont-le-Roger, & du bas Armagnac, baron de la Tour & de Monigacon, pair & grand chambellan de France, & gouverneur & lieutenant général du haut & bas Auvergne, né à Paris, le 11. Juillet 1706. & batiſé le lendemain 12. fut fait au mois d'Octobre 1723. meſtre de camp du régiment de cavalerie de Turenne, vacant par la mort de ſon frere aîné. Son pere s'étant demis en ſa faveur des charges de grand chambellan de France, & de gouverneur de la province d'Auvergne, il prêta ſerment de fidélité entre les mains du roi à Fontainebleau, pour la premiere le 26. Août, & pour la ſeconde le 16. Septembre 1728. Il fit la campagne en Allemagne en 1733. & 1734. mais il quitta le ſervice, & ſe démit de ſon régiment au mois de Janvier 1735. De *Marie-Charlotte* Sobieska, ſon épouſe, née le 15. Novembre 1697. il a eu *Marie-Louiſe-Henriette-Jeanne* de la Tour d'Auvergne, née le 15. Août 1725 ; un fils né le 26. Janvier 1728.

BRANCHE DES COMTES D'AUVERGNE.

XII. FREDERIC-MAURICE de la Tour, II. du nom, &c. *Henri-Oſwald* de la Tour d'Auvergne, archevêque de Vienne, eſt né le 5. Novembre 1671. L'abbaye de S. Sauveur de Rédon, ordre de S. Benoît, diocèſe de Vannes, lui fut donnée le 23. Août 1692 & celle de Conches, du même ordre, diocèſe d'Evreux, le 27. Décembre 1694. Il fut reçu docteur en théologie de la faculté de Paris, le 11. Mai 1695. & Armand de Montmorin, archevêque de Vienne, le choiſit pour être ſon vicaire général. Il fut poſtulé & élu coadjuteur de l'abbaye de Cluny, chef d'ordre, diocèſe de Mâcon, le 22. Avril 1697. & il en devint titulaire le 7. Mars 1715. par la mort du cardinal de Bouillon ſon onele. Il fut auſſi élu au mois de Novembre 1698. grand-prevôt de l'égliſe

Digitized by Google

cathédrale de Strasbourg, dont il étoit chanoine, ainſi que de l'égliſe de Liége, il obtint encore au mois de Mars 1718. l'abbaye de Notre-Dame de la Valaſſe, ordre de Cîteaux, diocèſe de Rouen, ſur la démiſſion du prince Frederic Conſtantin, ſon frere, & il fut nommé au mois de Novembre 1719. à l'archevêché de Tours, d'où, avant d'en avoir obtenu les bulles, il fut transferé le 8. Janvier 1721. à celui de Vienne, qui fut préconiſé & propoſé pour lui à Rome le 10. Septembre ſuivant, & le 23. Mars 1722. le pape lui accorda le *Pallium* le 16. Avril. Il fut ſacré le 10. Mai 1722. dans la chapelle de la congrégation du noviciat des Jéſuites à Paris par le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, aſſiſté des évêques de Nantes & de Coutances, & il prêta ſerment de fidelité entre les mains du roi, en préſence du duc d'Orléans regent, le 17. du même mois. Il aſſiſta en qualité de député de ſa province à l'aſſemblée générale du clergé, tenue en 1723. & à celle qui fut tenue en 1734. ayant été des préſidens de cette derniere. Il fut pourvu de la charge de premier aumônier du roi, & il en prêta le ſerment entre les mains de ſa majeſté le 18. Décembre 1731. Le roi l'ayant nommé prélat commandeur de l'ordre du S. Eſprit, le 2. Février 1733. il prêta le ſerment accoutumé le 24. Mai ſuivant ..... *Frederic-Conſtantin* de la Tour d'Auvergne, comte d'Oliergues, appellé le *prince Frederic*, étoit né à Paris le 5. Avril 1682. Il fut élu chanoine de l'égliſe cathedrale de Strasbourg, le 25. Février 1694. & il fut prieur du Pont-ſaint-Eſprit, de Nantua en Bugey, en 1704. & de Longpont en Février 1706. Le cardinal de Bouillon, ſon oncle, le pourvut encore au mois de Décembre 1707. de celui de la Charité ſur Loire, & lui reſigna en même tems la dignité de prévôt de l'égliſe cathedrale de Liege. Il ſe démit alors du prieuré de S. Aurin d'Auch. L'abbaye de Notre-Dame de la Valaſſe, ordre de Cîteaux, diocèſe de Rouen, lui fut accordée le 6. Novembre 1717. mais il s'en démit au mois de Mars 1718. en faveur de Henri Oſwald de la Tour d'Auvergne, ſon frere. Il monta dans le même mois à une place de capitulaire du chapitre de Strasbourg, dont il fut élu grand doyen le 22. Juin 1722. & ayant été ordonné prêtre à Saverne par l'archevêque de Vienne, ſon frere, le 8. Juin 1727. il y célebra le lendemain ſa premiere meſſe. Il mourut à Strasbourg le 5. Avril 1732. âgé de 50. ans accomplis; *Louiſe-Emilie* de la Tour d'Auvergne, religieuſe profeſſe de l'abbaye de Notre-Dame de Soiſſons de l'ordre de S. Benoît, laquelle avoit été nommée abbeſſe de S. Remi de Villers-Côteretz, diocèſe de Soiſſons, au mois de Février 1707. fut transferée au mois de Novembre 1727. à l'abbaye de Montmartre-lès-Paris, dont elle prit poſſeſſion le 13. Mars 1728. mais elle s'en démit au commencement de l'année 1735.

XIII. FRANÇOIS-EGON de la Tour, marquis de Berg-op-Zoom, &c. *Henriette* de la Tour d'Auvergne, marquiſe de Berg-op-Zoom, née le 24. Octobre 1708. & mariée le 15. Février 1722. avec *Jean-Chriſtian*, duc de Baviere, comte palatin du Rhin, prince de Sultzbach, mourut de la petite vérole à Hipoltſtein, le 28. Juillet 1728. à 5. heures après midi, dans la 20. année de ſon âge, laiſſant un fils unique.

TOURBIER (Pierre) chirurgien, s'eſt fait une ſi grande réputation dans preſque toute l'Europe, que ſans avoir rien écrit, il mérite qu'on en faſſe ici mention. Il étoit de Peronne, & vint de bonne heure à Paris, où il brilla preſque dès les commencemens. Il connoiſſoit parfaitement la pratique & la théorie de ſon art. Jamais homme ne fut plus propre que lui à interroger les candidats: clair dans ſes demandes, précis dans ſes queſtions, il expoſoit les difficultés avec une netteté ſi grande qu'il étoit entendu des moins inſtruits. Il ſçavoit d'ailleurs ſe proportionner à la portée de tous les eſprits, & lorſqu'il répondoit lui-même, c'étoit avec une facilité & une lumiere peu communes. Il a été prévôt perpétuel de S. Côme, & premier conſulteur des armées du roi, & s'eſt toujours montré d'une grande fermeté pour l'obſervation des ſtatuts de ſa compagnie. Lorſqu'il eut été fait premier conſulteur de l'armée du roi de France, on ne ſçauroit croire avec quelle diligence & quelle conſtance on le vit exercer ſes fonctions en Hollande, dans les Pays-bas, en Bourgogne, au milieu des ſiéges difficiles, de combats ſanglans, il étoit à tous les bleſſés, il les ſoulageoit avec dexterité & une habileté ſurprenante, les careſſoit, leur parloit en frere, ſe montroit plein de compaſſion pour leurs maux, veilloit jour & nuit pour leur guériſon. Louis XIV. faiſant la revue de ſes camps, fut charmé de l'extérieur, des manieres, & des ſoins de M. Toutbier, mais quand ſa majeſté l'eut entendu parler elle en fut dans l'admiration, & lui donna bien des marques de bienveillance. Après la paix M. Tourbier revint à Paris où il continua de ſervir le public avec le même zéle & le même ſuccès. Il y mourut très-regreté le 5. de Septembre 1686. âgé de plus de 80. ans. Il a eu un frere aîné docteur en médecine de la faculté de Paris. * *Voyez* ſon éloge dans l'*Index funereus chirurgorum Pariſienſium*, par Jean Devaux, *pag. 64. 65.*

TOURNEFORT (Joſeph Pitton de) *Ajoutez, à ce que l'on a dit de ce ſçavant dans le Moreri, édition de 1725. qu'*outre les écrits mentionnés à cet article, on a encore de lui une Réponſe à deux lettres de Philibert Collet, dans le Journal des ſçavans du 27. de Mai 1697. ſous le nom de M. Chomel, qui n'eſt point auteur de cette Réponſe. On trouve auſſi treize Mémoires de M. de Tournefort dans ceux de l'académie des ſciences.

TOURNELY (Honoré) docteur de la faculté de théologie de Paris, de la maiſon de Sorbonne, profeſſeur royal émerite, & chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, s'eſt fait connoître dès la fin du XVII. ſiécle. Il étoit né à Antibes en Provence le 28. d'Août 1658. ſans autres biens que beaucoup d'ouverture pour l'étude, & une grande diſpoſition pour y réuſſir. Ayant trouvé le moyen de venir à Paris, il étudia avec application, & après ſa philoſophie, il fit ſon cours de théologie avec ſuccès, fut reçu en la maiſon & ſociété de Sorbonne, & prit le bonnet de docteur en 1686. Environ deux ans après, c'eſt-à-dire, en 1688. l'univerſité de Douay ayant beſoin de quelque homme capable d'y enſeigner la théologie, le roi (Louis XIV.) y envoya M. Tournely avec M. d'Eſpalongues, tous deux habiles & en état de faire honneur à la faculté par leurs talens. Le premier fut rappellé quatre ans après (c'eſt-à-dire en 1692.) pour remplir le même emploi à Paris, dans les écoles de Sorbonne, où il a profeſſé pendant vingt-quatre ans avec aſſez d'applaudiſſement. Il quitta ſa chaire en 1716. & depuis ce tems-là, il a employé une partie de ſon tems à revoir les écrits qu'il avoit dictés dans les écoles de Sorbonne. La plûpart étoient déja imprimés lorſqu'il mourut le 26. de Décembre 1729. En 1725. il avoit publié ſes traités ou leçons de théologie ſur la grace, 2. vol. *in-8°.* la même année ſon Traité des attributs de Dieu, 2. vol. *in-8°.* en 1726. celui des Sacremens en général, & celui de la Trinité, deux vol. *in-8°.* En 1727. une ſeconde édition du Traité de l'égliſe, vol. *in-8°.* & la premiere des traités de l'incarnation, *in-8°.* 2. vol. & des Sacremens de baptême & de confirmation, auſſi en 2. vol. *in 8°.* En 1728. ſes Traités des Sacremens de la penitence & de l'extrême-onction, 2. vol. *in-8°.* Enfin en 1729. les Traités du Sacrement de l'ordre & de celui de l'euchariſtie, 2. vol. *in-8°.* pour celui-ci & un pour le premier. Le Traité du Sacrement de mariage étoit preſque achevé d'imprimer lorſque M. Tournely mourut, & il a paru en 1730. en 1. vol. *in-8°.* On a auſſi deux abregés de cette Théologie, l'un plus étendu qui eſt de M. Montagne, docteur de Sorbonne, prêtre de S. Sulpice; le ſecond moins étendu, qui eſt de M. Robiner, qui a été depuis official de Paris. Tout le monde ſçait auſſi avec quel zéle M. Tournely a prêté pluſieurs fois ſa plume pour la défenſe de la bulle *Unigenitus*. * Honor. Tournely. *Prælectiun. theolog. de Sacram. matr. præfatio. Journ. des ſçav. Févr. 1731. Mémoires du tems.*

TOURNEROCHE (Jean de) profeſſeur royal d'éloquence

Digitized by Google

quence dans l'université de Caen, fit d'abord éclater ſon ſçavoir dans l'univerſité de Paris où il enſeigna la rhetorique au college d'Harcourt. Il y fut élu recteur, & s'acquitta de cet emploi avec beaucoup de dignité. Il tevint à Caen ſa patrie en 1609. & y ſucceda dans la profeſſion royale d'eloquence à Nicolas Michel, ſieur des Prez, qui avoit auſſi paru avec diſtinction dans l'univerſité de Paris. Jean de Tourneroche avoit publié dès 1593. un traité ſur le *Rideau*, qui fut réimprimé à Paris. Il fit auſſi un poëme ſur le Cirque, & il mit au jour des commentaires ſur Juvenal & Perſe. Il eut des démêlés avec Antoine Goſſelin & avec le P. Garaſſe Jeſuite, ſur des ſujets differens. Goſſelin qui enſeignoit la rhétorique dans le college du Bois dans le tems que Toutneroche occupoit la chaire de Nicolas Michel, prit occaſion de l'explication des *Florides* d'Apulée à laquelle il s'étoit engagé & que de Tourneroche avoit auſſi entrepriſe, pour déclamer contre lui au mois de Juillet 1609. Il accuſa Tournetoche d'avoir obtenu des échevins, par ſurpriſe & contre les formes, des gages de ſix mois pour profeſſer l'éloquence, d'avoir invectivé, dans ſes premiers diſcours, contre tous les profeſſeurs de l'univerſité, & contre lui en particulier, d'être plagiaire, ignorant dans la langue grecque, & de donner une fauſſe explication des Florides. Nous ignorons ce que de Tourneroche répondit; mais on ſçait que ce fut en ce tems-là qu'il publia ſon livre des jeux olympiques & du cirque des Romains, qu'il adreſſa à ſes diſciples, & qui montre beaucoup d'étudition. A l'égard du P. Garaſſe, la diſpute vint de ce que ce pere, grand déclamateur, avoit attaqué Tournetoche ſur ſa naiſſance & ſur ſa religion; mais la diſpute n'alla pas loin; le Jeſuite mieux informé fit ſatisfaction à celui qu'il avoit offenſé. L'univerſité de Caen qui eſtimoit beaucoup ſon profeſſeur, & qui craignoit de le perdre, lui offrit pour le retenir de plus grands emplois. Mais Paris le rappelloit. Il reprit ſon ancien poſte dans le college d'Harcourt, & fut élu une ſeconde fois recteur, dix ans après la premiere fois. Nous ignorons le tems de ſa mort. M. Huet, ancien évêque d'Avranches en parle avec beaucoup d'éloge dans ſes *Origines de Caen, c. 24. de la 2. édit. in-8°. pag. 362. 363. & 420.*

TOURNET (Jean) avocat au parlement de Paris, & Pariſien de naiſſance, ſe diſtingua dans ſon tems au barreau par ſa ſcience & ſa connoiſſance du droit, & il inſtruit encore par ſes ouvrages. Il travailla avec Gabriel-Michel de la Rochemaillet à augmenter le code de Henri III. redigé par le célebre Barnabé Briſſon, & leur édition parut en 1622. *in-fol.* à Paris. En 1631. il donna ſeul les *Arrêts notables des conſeils du roi, & des cours ſouveraines de France, ſur toutes ſortes de queſtions, en matieres benéficiales & cauſes eccleſiaſtiques : recueillis & mis en ordre alphabetique*, à Paris, deux volumes *in-fol.* Quatre ans après, c'eſt-à-dire, en 1635. il donna ſa traduction françoiſe des œuvres de René Chopin, en quatre volumes *in-fol.* à Paris. Il a auſſi donné des notes ſur les coutumes de Paris, que l'on trouve dans l'édition de ces coutumes, avec celles de pluſieurs autres, de 1691. *in-12.* deux volumes: Un traité latin *de abſolutione ad cautelam*, dans les ouvrages de François Florent de l'édition *in-4°.* en 1679. à Paris; Coutumes de la prévôté & vicomté de Paris, avec ſes obſervations & les notes de Charles du Moulin, par Charles Labbé, à Paris, en 1650. Dès 1625. il avoit donné une *Notice des dioceſes de l'Egliſe univerſelle, avec un ſommaire de tous les conciles tant généraux que provinciaux, rapportés à leurs provinces & dioceſes : plus une entiere & particuliere notice des benefices de la France, étant à la nomination ou collation du roi, avec les taxes de Rome*, à Paris. Cet ouvrage faiſoit d'abord partie, comme l'auteur le dit dans ſon épître dédicatoire au clergé, d'un plus grand ouvrage *de la Police ecc éſiaſtique*, qu'il avoit publié quelque-tems auparavant; & ce fut ſur les avis de quelques évêques qu'il ſépara celui-ci & en donna l'édition particuliere dont nous parlons. M. Tournet ſe piquoit auſſi de poëſie, & on a de lui quelques vers latins: enfin il ſigna la ſa reconnoiſſance envers M. de Pompone de Bellievre, chancelier de France, mort en 1607. & Nicolas Bruhart de Sillery, auſſi chancelier, en publiant l'oraiſon funebre du premier en 1607. *in-8°.* à Paris, & celle du ſecond en 1614. Le clergé de France lui faiſoit auſſi quelques gratifications.

TOURNEUX (Nicolas le) prêtre, prieur de Villiers, &c. *Cet article, tel qu'il eſt dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. a beſoin des corrections & des additions ſuivantes.* Les progrès que M. le Tourneux fit dans l'étude dès qu'il eut commencé à s'y appliquer furent tels qu'on le donna pour émule à M. le Tellier, depuis archevêque de Reims, afin de donner de l'emulation à celui-ci. Il fit ſa philoſophie à Paris au college des Graſſins ſous le célebre M. Herſent. Il fut de bonne heure vicaire de la paroiſſe de S. Etienne des Tonneliers à Rouen, & ſe diſtingua beaucoup dans ſa province par ſes prédications avant que de rendre Paris temoin de ſes talens en ce genre. Etant dans cette ville en 1675. on l'engagea à travailler pour le prix de proſe diſtribué tous les deux ans par l'Académie Francoiſe: le ſujet de cette année étoit ſur ces paroles de Jeſus-Chriſt dans l'Evangile, *Marthe, Marthe, vous vous empreſſez, & vous vous troublez dans le ſoin de beaucoup de choſes*, &c. M. le Tourneux fit ſon diſcours la veille même du jour où les pièces devoient être examinées, & il remporta le prix d'une voix unanime. M. Louis le Fournier lui avoit déja reſigné la chapelle de S. Ouen deſſervie dans l'égliſe de S. Michel, ſiſe au palais à Paris, lorſqu'il fut nommé chapelain perpétuel de la ſainte Chapelle de la même ville, ayant du ſcrupule de garder deux titres en même tems, & par le même motif de conſcience M. le Tourneux voulut ſe démettre de cette chapelle lorſque M. l'archevêque de Rouen lui eut donné le prieuré de Villiers. Mais n'ayant pas eu la liberté de la réſigner en faveur de celui qu'il avoit deſſein d'en pourvoir, il ſe vit obligé de la conſerver, & il en employa tout le revenu à l'éducation de la jeuneſſe. Il eut auſſi une penſion du roi de 300. écus. Après avoir long-tems prêché les autres dans la province avec autant de ſuccès que de diſtinction, craignant de l'avoir fait par vanité, & de s'être engagé dans le ſacerdoce ſans vocation, il quitta le peu qu'il avoit, ſon emploi de vicaire, & l'exercice du miniſtere de la parole, & M. Thomas du Foſſé, ſon ami, craignant qu'il ne manquât de tout, le retira chez lui à Paris. Là M. le Tourneux, en habit d'une étoffe groſſiere, abſorbé dans une entiere retraite, & livré aux larmes rigueurs de la pénitence, réparoit les fautes qu'il croyoit avoir faites dans les fonctions du ſacerdoce & de la prédication. Son deſſein étoit de ſe condamner pour toujours au ſilence, mais ayant donné ſa confiance à M. le Maître de Sacy, ce directeur éclairé le rendit quelque tems après à l'Egliſe & à la chaire en particulier. M. le Tourneux accepta donc par obeiſſance de prêcher le Carême dans l'égliſe de S. Benoît en la place du P. Queſnel. Jamais on ne vit d'auditoire plus rempli, comme on le tient de pluſieurs perſonnes qui ont entendu alors ſes diſcours, & qui vivent encore: jamais il n'y eut, comme ils l'aſſurent, de prédicateur plus applaudi & qui meritât plus de l'être. Cet éclat lui ſuſcita des envieux; mais M. l'archevêque de Rouen lui donna le prieuré de Villiers où il paſſa les dernieres années de ſa vie. Il mourut cependant très-ſubitement à Paris où il étoit venu pour parler à M. l'archevêque de ſon *année chrétienne*, qu'il faiſoit imprimer & qui a été achevée par M. Erneſt Rutd'Ans: *chercher* RUTD'ANS. Il mourut le 28. de Novembre 1686. âgé de 46. ans & cinq mois. *Il faut ajouter aux ouvrages de* M. le Tourneux *dont on a parlé dans le Moreri*, 1. *Une explication literale & morale ſur l'épître de S. Paul aux Romains*, imprimée en 1695. *in-12.* L'on promettoit de donner auſſi ce que l'auteur avoit laiſſé ſur les autres épîtres de S. Paul. Mais cette continuation eſt encore manuſcrite. 2. *Traité de la Providence ſur le miracle des ſept pains*, à Paris en 1701. *in-12.* L'éditeur qui a dedié ce petit ouvrage à madame Marguerite de Harlai, abbeſſe de Port-Royal, l'a diviſé en

chapitres, & a mis des sommaires à chacun. 3. *Principes & regles de la vie chrétienne*, en 1688. *in-12.* plusieurs fois réimprimés depuis, & en particulier en 1711. *in-12.* augmentés des *Avis salutaires & très-importans pour un pecheur converti à Dieu*, tirés des écrits du bienheureux Pierre de Luxembourg, par M. le Tourneux même. 4. *Instructions & exercices de pieté durant la sainte Messe*, à Paris chez Robuſtel. 5. *Office de la Vierge* en latin & en françois, *in-12.* chez le même, avec des inſtructions pour paſſer chrétiennement la journée. 6. *L'Office de la ſemaine ſainte* en latin & en françois, avec une préface, des remarques & des reflexions, *in-12.* & *in-8°.* en 1673. 7. *La catéchiſme de la pénitence*, à Paris, *in-12.* en 1676. réimprimé pluſieurs fois, & en dernier lieu en 1710. C'eſt encore M. le Tourneux qui a publié la vie du B. Pierre de Luxembourg, compoſée par le P. Bonaventure Bauduy, religieux Celeſtin, mort le 10. de Décembre 1693. Cette vie corrigée pour le ſtyle & pour les faits & les réflexions par M. le Tourneux, fut ainſi publiée à Paris chez Joſſet en 1681. *in-12.* Ce fait peu connu eſt très-certain. *Il faut auſſi ajouter que* la traduction françoiſe du Breviaire faite par cet auteur, imprimée à Paris avec privilege du roi & approbation des docteurs de Sorbonne, fut néanmoins cenſurée par une ſentence du ſieur Cheron, official de Paris, du 10. d'Avril 1688. contre laquelle M. Arnauld fit ſa défenſe des verſions de l'Ecriture-Sainte, des offices de l'Egliſe, des ouvrages des Peres, & en particulier de la nouvelle traduction du Breviaire, avec l'Avocat du public contre la requête du promoteur du 3. de Mai, *in-12.* en Hollande, ſous le titre de *Cologne*, en 1688. M. Simon a fait quelques obſervations ſur cet ouvrage de M. Arnauld dans ſa *Critique de la bibliothéque des auteurs eccléſiaſtiques de M. du Pin.* M. le Tourneux a écrit le 19. de Mai 1686. à M. l'abbé de Lavaux une lettre qui eſt imprimée dans un recueil de piéces imprimé en 1735. pour ſervir de ſupplément au Nécrologe de Port-Royal. Cette lettre répond au mémoire de M. de Lavaux pour M. le Tourneux, imprimé dans le même recueil. On apprend dans l'une & l'autre piéce que l'on avoit accuſé M. le Tourneux d'avoir été ſecrettement à Port-Royal, quoiqu'il n'y fût point retourné depuis qu'il en étoit ſorti, & qu'il n'y eût été d'abord qu'avec la permiſſion expreſſe de M. l'archevêque de Paris; que ce prélat avoit écouté les rapports qu'on lui avoit faits des diſcours de M. le Tourneux à S. Benoît, & qu'il avoit déclaré qu'il n'y avoit rien trouvé de repréhenſible; que quoique le même prélat lui eût permis de continuer à prêcher dans Paris, il n'avoit point voulu profiter de cette permiſſion; que depuis qu'il s'étoit retiré à ſon prieuré de Villiers au diocéſe de Soiſſons, il n'avoit point non plus exercé en ce lieu ni ailleurs le miniſtere de la parole, quoiqu'il y eût été exhorté par un chanoine de la cathédrale, & que l'évêque de Soiſſons eût témoigné qu'il le laiſſeroit faire volontiers; qu'il ne s'étoit point ſervi dans ſon année chrétienne de la verſion du miſſel de M. de Voiſin, ni de celle du Nouveau Teſtament de Mons, &c. Cette réponſe eſt modeſte, judicieuſe, & très-importante pour la juſtification de M. le Tourneux. On a deux autres de ſes lettres adreſſées à M. de Santeul, chanoine régulier de S. Victor, qui le conſultoit fréquemment ſur les hymnes, auſquelles on ſçait que M. le Tourneux a eu part, au moins pour les avis que le poëte ſuivoit volontiers, parce qu'il étoit convaincu des lumieres & de la beauté du génie de celui qui les lui donnoit. Enfin on attribue communément à M. le Tourneux un *Abregé des principaux traités de théologie* imprimé *in-4°.* à Paris. Cet ouvrage eſt en françois. On prétend que l'auteur le dicta à une perſonne qui étoit entrée dans l'Oratoire, & qui n'avoit aucune litterature. Mais on ne l'a point tel qu'il fut dicté par M. le Tourneux. M. Simon dit que M. Pirot & le P. Goudin Dominicain, y ont ajouté & retranché. Le même M. Simon dans ſa critique de M. du Pin, aſſure qu'on fit paſſer alors cet ouvrage pour être de M. Treuvé (qu'il appelle mal Trouvé) chanoine & théologal de Meaux ſous M. Boſſuet. Pluſieurs perſonnes ont entre les mains un aſſez grand nombre de lettres de M. le Tourneux, toutes de morale, qui n'ont point été imprimées. * *Mémoires du tems*, & les auteurs cités dans cet article.

TOURNUS, ville de la Gaule Celtique dans le pays des Eduens, qui avoient Autun pour leur capitale, étoit compriſe dans l'ancienne province Lyonnoiſe, & faiſoit partie de l'ancien royaume de Bourgogne. Cette ville eſt ſituée ſur le bord, à la droite & au couchant de la riviere de Saône, entre Mâcon & Châlon, 46. degrés 34. minutes de latitude ſeptentrionale, & 23. degrés de longitude. Elle a toujours été du diocéſe de Châlon, & dépendoit autrefois du comté de la même ville: mais aujourd'hui elle eſt du comté de Mâcon, au bailliage & préſidial duquel ſes cauſes reſſortiſſent, & par appel au parlement de Paris. Le terroir des environs abonde en bled, en vin, en páturages & en arbres fruitiers. La ſituation de Tournus eſt agréable. L'origine de cette ville eſt inconnue: on n'en voit rien dans l'hiſtoire juſqu'à l'arrivée de S. Valerien qui y ſouffrit le martyre ſous l'empire de Marc-Aurele, l'an de J. C. 177. Les actes de ce ſaint nous apprennent qu'en ce tems-là Tournus étoit un grenier ou magazin de proviſions pour les troupes Romaines, *horreum caſtrenſe*. Les anciens ont donné à Tournus le nom de *Caſtrum*, qui ne ſignifioit pas chez eux un château, mais une petite ville ou un bourg fortifié. Les anciens appelloient un château, *caſtellum*. Paris, Dijon, Châlon, Mâcon, &c. ont porté le titre de *Caſtrum*. Quant au nom propre qu'ils ajoutoient à celui de *caſtrum*, en parlant de Tournus, ils l'ont écrit différemment, auſſi-bien que les écrivains du moyen âge. Cetar, Strabon & Ptolomée n'en parlent point. L'itineraire Romain la nomme *Tinurtinum*; la table de Peutinger, *Tenurtio*; un martyrologe attribué à S. Jerôme, *Tornocium*; S. Gregoire de Tours, *Trinurcium*; Bede ou Flore & Adon dans leurs martyrologes, *Trinorchium* & *Trenorcium*. On trouve encore *Turnocium*, *Tenocium*, *Tornocium*, *Turnucnum*, &c. Dès le IX. ſiécle, & longtems après on a donné des noms differens au château, à la ville & à l'abbaye. *Caſtrum Trenorcium*, dit Charles le Chauve dans ſa donation, & *Turnucium villam*. Quant à l'abbaye, il la nomme *abbatiam ſancti Valeriani martyris*. Les prélats de la province en confirmant la donation, l'appellent *Monaſterium Tornucium*, auſſi bien que le pape Jean VIII. dans ſes bulles. Aujourd'hui l'on ne ſe ſert plus guére que du nom latin *Trenorchium* ou *Trenorcium*, qui étoit celui du château, & en françois du mot *Tournus*, qui s'eſt formé du nom de la ville *Turnucium*. Ce qui eſt compris maintenant ſous le nom & dans l'enceinte de Tournus, étoit autrefois diviſé en trois parties; l'une étoit l'ancien château ſitué au midi, vers la porte de la ville, par laquelle on entre du côté de Mâcon, & que l'on appelle encore *la porte du chaſtel*. Il occupoit preſque toute cette partie de la ville qui fait à preſent la paroiſſe de ſainte Magdelene. On y voit encore des veſtiges de murailles & de tours, & une citerne qui étoit ſans doute à l'uſage de cet ancien château. La deuxiéme étoit cette partie de la ville qui fait à preſent la paroiſſe de ſaint André. La troiſieme étoit le monaſtere, & auparavant l'égliſe de S. Valerien. Aujourd'hui que le château ne ſubſiſte plus, & que la place en a été renfermée dans l'enceinte de la ville, rien n'eſt plus diſtingué de celle-ci que l'abbaye dont elle dépend & dont nous parlerons. La ville eſt diviſée en deux paroiſſes, celle de S. André qui eſt la plus conſidérable, & celle de la Magdelene. L'une & l'autre eſt deſſervie par un curé & une ſociété de prêtres qui doivent tous être nés dans la ville. Il y a à Tournus un hôtel-de-ville, qui eſt à preſent compoſé d'un maire perpétuel, de quatre échevins choiſis & nommés par l'abbé, entre douze que le corps de la ville, lui préſente, d'un procureur du roi & d'un ſecretaire. Paul Merula, Paradin, de Rubis & Cafaubon croient que la bataille entre l'empereur Severe & Albin ſon compétiteur à l'empire, ſe donna auprès de Tournus, parce que Spartien dans la vie de Severe, dit qu'elle fut donnée *apud Tinurtium*. Mais comme Dion & Herodien, contemporains de Severe, aſſurent

Digitized by Google

qu'elle ſe donna près de Lyon, dont Tournus eſt éloigné de quinze grandes lieues, il y a plus d'apparence que ce fut du côté de Trévoux, comme veut le pere Chifflet, qui traite plus au long cette difficulté dans le chapitre 2. de ſon hiſtoire, où il fait voir que, ſelon Herodien, il n'y eut qu'une bataille entre les competiteurs, quoique, ſelon Dion, il y ait eu deux chocs.

TOURNUS, abbaye célebre, eſt hors l'enceinte de la ville du même nom; & à l'extrémité de cette ville du côté du ſeptentrion. Elle n'en eſt pourtant ſeparée du côté qu'elle la touche, que par ſes propres murailles. Elle eſt ſituée dans le lieu le plus élevé de Tournus. Elle eſt bâtie en forme ronde, avec ſes murs, ſes créneaux, ſes tours, ſes foſſés qui ſont déja preſque tous comblés; & elle reſſemble plûtôt à un fort qu'à une abbaye. Il n'y avoit autrefois qu'une grande porte avec un pont-levis, & un ravelin du côté de la campagne, & du côté de la ville une autre petite porte, que l'on nommoit *la Poterne*, anciennement *la porte orbe*: mais celle-ci fut murée en 1656. après que l'abbé Louis de Chandenier eut fait faire une autre grande porte, & ouvrir la rue qui conduit à S. Valerien. L'abbaye doit ſon origine au tombeau de ce ſaint, qui y ſouffrit le martyre, & ſur le tombeau duquel on bâtit d'abord une égliſe. Cette égliſe fut depuis érigée en abbaye, que le roi Charles le Chauve donna en 875. avec le château, la ville & tous les habitans aux religieux Bénédictins de S. Filibert ou de Nermoutier. Ceux-ci l'ont poſſedée juſqu'à l'an 1627. qu'elle fut ſécularisée & changée en égliſe collegiale. Elle eſt à preſent compoſée d'un abbé titulaire & d'un college de douze chanoines, dont trois ſont en titre de dignité; ſçavoir, le doyen, le chantre & le threſorier. Il y a outre cela ſix demi-chanoines & ſix enfans de chœur. Le chapitre eſt ſoumis à la juriſdiction de l'évêque de Châlon; mais l'abbé a été conſervé dans tous ſes anciens privileges & dans ſon indépendance de l'evêque. Il releve immédiatement du S. Siege; il eſt à la nomination du roi; il n'eſt point obligé à reſider. Quoique la ſimple tonſure ſuffiſe pour rendre habile à poſſeder ce benéfice, l'abbé a droit d'uſer de la croſſe, de la mitre & des autres ornemens pontificaux, non ſeulement dans l'abbaye, mais auſſi dans la ville. Il a la menſe ſéparée de celle du chapitre, auquel il eſt obligé de faire livrer annuellement une certaine quantité de bled, de vin & d'argent. Il eſt ſeigneur haut juſticier de la ville de Tournus, & des villages d'Huchiſi, Plotes, Preſti, la Crot, Saint-Romain, Azé, Champagne, &c. Sa juſtice eſt exercée dans l'enclos de l'abbaye, qui a ſon auditoire & ſes priſons établies dans toute ancienneté. A l'égard du chapitre, il jouit encore des terres, des dîmes & des autres droits qui dépendoient des offices réguliers avant la ſecularisation. Le doyen en eſt inſtitué par l'abbé ſur l'election du chapitre. L'abbé ſeul nomme & inſtitue les autres chanoines, & le chapitre ſeul les demi-chanoines. Il y en a qui prétendent que les abbés de Tournus faiſoient autrefois battre leur monnoie dans la tour des échelles, appellée auſſi *tour de la monnoie*. La juſtice, ſoit dans la ville de Tournus, ſoit dans ſes dépendances, appartient à l'abbé. Il a ſeul le droit d'en nommer & d'en inſtituer tous les officiers, le juge, le lieutenant, le procureur fiſcal, le greffier & les ſergens. C'eſt de lui qu'ils prennent des proviſions. Il a ſeul le pouvoir de créer des notaires & des procureurs poſtulans, en tel nombre qu'il juge à propos; ce qui n'exclut pas les notaires royaux: il y en a quelques-uns à Tournus, & de plus un notaire apoſtolique. Autrefois les habitans ne pouvoient convoquer aucune aſſemblée ſans la permiſſion expreſſe de l'abbé & du couvent, & ils les tenoient alors dans l'abbaye. Depuis l'an 1660. l'abbé leur a permis de s'aſſembler dans la maiſon de la prevôté, qui eſt aujourd'hui l'hôtel-de-ville. Quatre auteurs ont écrit ſur l'hiſtoire de Tournus, outre Machoud & les auteurs des trois Gaules chrétiennes, Falcon, moine de l'abbaye de Tournus dans l'onziéme ſiécle, Pierre de Saint-Julien, de la maiſon de Baleurre, gentilhomme du voiſinage de Tournus, dans le XVI. ſiécle, le pere Pierre-François Chifflet, Jéſuite, & Pierre Juénin, chanoine de l'abbaye de Tournus. L'hiſtoire de ce dernier qui eſt bien faite & très-curieuſe, a été imprimée *in-4°.* à Dijon en 1733. On trouve dans le corps de l'hiſtoire pluſieurs planches, & à la fin un grand nombre de preuves ſervant à cette hiſtoire, une table chronologique, un recueil d'épitaphes choiſies, le pouillé des bénéfices dépendans de l'abbaye, un eſſai ſur l'origine & la généalogie des comtes de Châlon & de Mâcon, & des ſires de Bauge, & des remarques critiques ſur le quatriéme tome de la nouvelle Gaule chrétienne. *Voyez auſſi* les articles du pere CHIFFLET & de Saint JULIEN DE BALEURRE *dans le Moreri & dans ce Supplément*, & ceux de FALCO & de TAMISIER *dans ce Supplément*. M. le cardinal de Fleury, miniſtre d'état, &c. eſt aujourd'hui abbé de Tournus.

TOUROUDE (Louis) né à Rouen, fit ſa demeure dès ſa jeuneſſe à Caen, où il étoit invité par la proximité de ſes terres, par l'agrément de la ville, & par ſon degoût particulier pour le ſéjour de Rouen. Ses parens ayant deſſein qu'il exerçât un jour la médecine, il l'étudia quelque tems; & cette étude lui fit naître l'envie d'apprendre les langues grecque & arabe. Il fit de grands progrès dans la premiere, & moins dans la ſeconde, qu'il ne laiſſoit pas cependant que d'entendre. Ayant enſuite abandonné le deſſein d'être médecin, il ſe livra entierement à l'étude des belles-lettres. Mais ayant pris part, on ne ſçait par quelle occaſion, aux diſputes ſur la grace, qui étoient fort animées alors, il approfondit ces matieres, lut avec attention les auteurs anciens & modernes qui les ont traitées, & alla enſuite en Hollande, & de-là à Louvain, pour apprendre dans ſa ſource l'origine & les progrès de ces diſputes. La lecture des livres de doctrine & de morale que ces recherches lui firent faire, lui inſpira l'envie de ſe retirer du monde, & de ſe donner entierement à Dieu. Dans cette vue, il chercha pendant long-tems une retraite dans pluſieurs couvens; & en attendant qu'il pût la trouver, il ſe retira dans une de ſes terres pour y pratiquer plus exactement tous les exercices de la pieté chrétienne. Enfin il ſe détermina à entrer dans la chartreuſe du Val-Dieu, à quelques lieues de la célebre abbaye de la Trappe. Mais ſon âge de 48. ans ne lui permettant pas de ſoutenir l'auſterité de cette vie, il fut contraint de ſortir de cette maiſon. Il revint à Caen, où il reprit l'étude des belles-lettres. Comme il avoit depuis long-tems étudié la géographie de la Grece, il ſe remit à cette recherche, & pour mieux s'éclaircir ſur les difficultés, il réſolut d'aller ſur les lieux. Il partit donc pour Veniſe: mais étant dans la barque de Padoue, on lui déroba ſa valiſe où étoient ſes recueils & ſes mémoires, qui faiſoient le ſujet de ſon voyage. Il ne laiſſa pas de s'embarquer à Veniſe, d'aller à Corfou & à Zante, & de viſiter même quelques côtes de la Morée: mais il ne paſſa pas Coron & Modon, & revint à Caen, où il demeura le reſte de ſa vie, travaillant conſtamment à ſa géographie de la Grece. Avant que d'expoſer ce grand ouvrage au jugement du public, il voulut le ſonder par un autre du même genre, mais de bien moindre ſuite. Il entreprit d'éclaircir la géographie de l'Illyrie par une eſpece de commentaire ſur le troiſiéme livre de la guerre civile de Ceſar, où les divers campemens de ſon armée & de celle de Pompée ne peuvent être bien entendus, ſans une deſcription de cette contrée plus exacte & plus fidelle que celles que l'on trouve dans les livres des géographes. Il en fit imprimer quelques feuilles, qui furent de bons garans du ſuccès qu'il pouvoit ſe promettre de ſon grand travail, qu'il continua enſuite avec une juſte confiance. Il avoit achevé la deſcription de l'Epire & de l'Achaïe, & celle du Peloponneſe étoit bien avancée: mais à force de vouloir toujours rechercher & réformer, il mourût ſans faire part au public de ſon ouvrage, qui eſt encore manuſcrit. Sa mort arriva le 30. de Janvier 1689. âgé de 75. ans. Il avoit eu deſſein peu de tems avant qu'il mourut, d'aller finir ſes jours avec les Bénédictins de l'abbaye du Bec: mais il ne put exécuter cette réſolution. * Huet, *Origines de Caen*, deuxiéme édition, *pages 437. 438. & 439.* Le même, *in commentario de rebus*

ad eum pertinentibus, pages 47. 50. 51. 52. & 140.

TOURREIL (Jacques de) naquit à Toulouſe le 18. Novembre 1656. d'une famille des plus diſtinguées dans la robe, fils de JEAN de Tourreil, procureur général du parlement de Toulouſe, & de *Marguerite* Fieubet, tante de M. de Fieubet le conſeiller d'état. Jacques de Tourreil montra dès ſes premieres claſſes une forte paſſion pour l'éloquence. Il ſe ve ngeoit volontiers de ſes camarades & même de ſes maîtres par des eſpeces de déclamations, toujours aſſez ingénieuſes pour être pardonnées à un écolier, & ſouvent aſſez vives pour ne pas faire mépriſer l'ouvrage d'un enfant. Son exemple excita l'émulation de pluſieurs de ſes jeunes gens du même âge; il ſe forma entre-eux une ſociété où l'on travailloit à l'envi, on s'y diſtribuoit tour à tour des ſujets, & le célebre M. Pariſot, avocat, ſe prêtoit volontiers à ces brateurs naiſſans pour juger de leurs debats. Au ſortir du college M. de Tourreil eut envie d'aller à l'armée, & l'on ne put le retenir, que par l'exemple de ces Romains fameux qui avoient long-tems brillé dans le barreau avant que de paroître à la tête des légions. Charmé d'entrer dans un parallele ſi flateur, il ſe contenta de ſe faire appeller M. le chevalier de Tourreil, & il vint à Paris pour ſe perfectionner dans l'étude du droit & des belles-lettres. Le goût qu'il y prit effa ça bientôt celui qu'il avoit eu pour les armes: il travailla deux fois pour le prix d'éloquence que l'Academ ie Françoiſe a coutume de donner, & il le remporta deux x fois, en 1681. & 1683. Ses diſcours ſont imprimés dans les Recueils de l'Académie de ces années. En 1691. il publia la traduction de quelques *Harangues de Demoſthene*, c'eſt-à-dire, *de la premiere Philippique, de la premiere, de la deuxiéme & de la troiſiéme Olynthienne, & du diſcours ſur la paix*. Il les rétablit dans l'ordre chronologique, & les accompagna d'un ſommaire au commencement de chaque harangue, & de notes à la fin. Cet ouvrage quoique imparfait encore lui fit une ſi grande réputation que M. le chancelier de Pontchartrain, alors controlleur général, l'attira chez lui comme un homme de mérite & de confiance dont le commerce & les ſoins pouvoient être utiles à M. le comte de Pontchartrain ſon fils qui ne faiſoit qu'entrer dans le monde. Il eut enſuite une place à l'Académie des belles-lettres, & l'année ſuivante il fut reçu dans l'Académie Françoiſe. Quand cet illuſtre corps préſenta au roi ſon dictionnaire, M. de Tourreil étoit à la tête & il fit à cette occaſion vingt-huit compliments differens qui furent tous fort applaudis. En 1694. il publia ſous le titre d'*Eſſais de juriſprudence* un petit nombre de queſtions de droit, curieuſes par elles-mêmes & ſuſceptibles d'ailleurs des agrémens qu'on ne trouve ni dans le code ni dans le digeſte. Cependant le ſtyle en eſt trop enjoué. En 1701. il donna une ſeconde édition de ſon Demoſthene augmentée de ſix harangues avec leurs ſommaires & leurs remarques, & une belle préface où il retrace le plan de l'ancienne Grece, donne un abregé de ſon hiſtoire & la vie de Demoſthene: les cinq harangues de la premiere édition, ſont ſi exactement revues & corrigées dans celle-ci qu'elles n'y ſont plus reconnoiſſables. M. de Tourreil eſt un de ceux qui a le plus contribué au recueil des Médailles ſur les principaux évenemens du régne de Louis XIV. donné en 1702. Cette édition lui valut en ee tems-la une augmentation conſidérable de ſa penſion, & trois ans après elle lui mérita le titre de penſionnaire veteran. Il mourut le 11. Octobre 1714. âgé de 58. ans moins un mois & quelques jours. Trois ou quatre ans auparavant il avoit donné une traduction paraphraſée d'un écrit italien de l'abbé Fatinelli ſur des cultes chinois, *in-4°.* en italien & en françois. Lorſqu'il mourut, il étoit ſur le point de donner une troiſiéme édition de ſon Demoſthene, augmentée de la harangue d'Eſchine contre Cteſiphon, & de celle de Demoſthene contre Eſchine. Cette nouvelle édition a été donnée en 1721. avec les autres ouvrages de M. de Tourreil par les ſoins de feu M. l'abbé Maſſieu qui a orné ce recueil d'une excellente préface qui eſt elle-même un ouvrage digne de l'eſtime de tout ce qu'il y a de perſonnes de bon goût. Ce recueil eſt en deux volumes *in-4°.* & quatre volumes *in-12.* On y voit auſſi un poëme en vers latins ſur la maiſon de M. de Fieubet, ſituée à Paris quai des Celeſtins, qui prouve que M. de Tourreil avoit beaucoup de talent pour la poëſie latine. Ce ſçavant a eu un frere dans l'état eccléſiaſtique, connu ſous le nom de M. *l'Abbé de Tourreil de Grammont*. C'étoit un homme très-habile dans la ſcience eccleſiaſtique, & qui eſt mort à Rome vers 1717. d'une hydropiſie de poitrine. Il avoit été pendant quatre ans priſonnier au château Saint-Ange, & il n'y avoit que deux mois qu'il étoit ſorti des priſons de l'Inquiſition, où on l'avoit retenu un an, lorſqu'il mourut. On l'a fait auteur de l'hiſtoire de la congregation des filles de l'enfance de Toulouſe, & de leur deſtruction: mais il eſt ſûr que cet ouvrage eſt de M. Arnauld le docteur. M. l'abbé de Tourreil a fondé deux chaires de théologie à Toulouſe. * Eloge de M. de Tourreil par M. de Boze dans les *Mem. de l'Acad. des Inſcript. & Belles-Lettres, t. 3. Mem. du tems. Lettres* de M. Arnauld, en différens endroits. Titon du Tillet, *Parn. Franç.* edit. *in fol.* pag. 553.

TOUTTÉE (D. Antoine-Auguſtin) né à Riom en Auvergne, au mois de Decembre 1677. a fait ſes études avec ſuccès ſous les PP. de l'Oratoire; & ayant embraſſé la regle de S. Benoit dans la congrégation de S. Maur, il en a fait profeſſion le 5. de Janvier 1698. Il a profeſſé dans cette congrégation la philoſophie & la théologie pendant pluſieurs années avec diſtinction. Etant à S. Denys en France, il conçut & entreprit une nouvelle édition des œuvres de S. Cyrille de Jeruſalem, qu'il acheva à Paris, où il fut appelle en 1712. & qui a été publiée en 1720. par les ſoins de D. Prudent Maran, *in-fol.* à Paris, dont Touttée étant mort des le 25. de Décembre 1718. Cette édition eſt ornée d'une préface, de notes, & de la vie de S. Cyrille. Les Jéſuites ayant attaqué quelques endroits de cette édition dans leurs memoires de Trévoux de 1721. dom Maran repliqua par une excellente *Diſſertation ſur les Semi-Ariens*, imprimée à Paris, *in-12.* en 1722. On donne encore à D. Touttée trois lettres d'un théologien à un évêque ſur cette queſtion: *Si l'on peut permettre aux Jéſuites de confeſſer & d'abſoudre.* * D. le Cerf, *Biblioth. hiſt. & crit. des aut. de la congr. de S. Maur.*

TOZZI (Luc) né vers l'an 1640. à Averſa, ville du royaume de Naples, étudia dans cette derniere ville les humanités & la philoſophie chez les Jéſuites, & la médecine ſous Onuphre Rieeio. Il fut reçu docteur en medecine en 1661. à l'âge de 21. ans, & dès 1664. il entreprit au ſujet d'une comete qui parut au mois de Décembre de cette année, un ouvrage aſtronomique & phyſique qui fut imprimé en latin en 1665. à Naples, *in-12.* & qui lui fit honneur. Ayant été reçu au nombre des profeſſeurs du college de Naples, il y enſeigna d'abord ſans appointemens, & ſupplea auſſi pendant pluſieurs années pour Thomas Cornelio de Coſence, profeſſeur en médecine théorique & en mathematiques. Il remplit encore quelque tems la premiere chaire de médecine théorique, & fut chargé de prendre la place d'André Lamez, autre profeſſeur, que le viceroi employoit ailleurs: ce qui l'obligeoit à monter juſqu'à quatre fois par jour en chaire. Enfin il eut en titre la premiere chaire en médecine théorique, qu'il a conſervée juſqu'à ſa mort. Vers 1679. l'univerſité de Padoue tâcha de l'attirer; mais il ne voulut point quitter ſa patrie: il pratiquoit auſſi la médecine & avec ſuccès. Il fut premier médecin de l'hôpital de l'Annonciade, & enſuite premier médecin général du royaume de Naples. Marcel Malpighi, médecin du pape Innocent XII. étant mort le 29. de Novembre 1694. Tozzi lui ſucceda en 1695. & ce pape lui donna la premiere chaire de médecine dans le college de la Sapience. Après la mort d'Innocent XII. arrivée en Septembre 1700. Tozzi fut élu médecin du conclave; mais il n'y put aller, Charles II. roi d'Eſpagne, qui étoit malade, l'ayant fait venir auprès de lui. Tozzi ne lui fut d'au cun ſecours; il n'étoit encore qu'à Milan, lorſqu'il apprit qu'il étoit mort; ce qui l'engagea à paſſer à Rome, où il ſalua le nouveau pape Clement XI. de qui il

Digitized by Google

étoit fort connu & eſtimé, & qui fit ce qu'il put pour l'engager à reſter à Rome. Il paroit que Tozzi ſe ſetoit rendu à ſes inſtances ; mais étant venu faire un tour dans ſa patrie, le duc de Medina-cœli, vicerοi, ne lui permit plus de ſortir. Il mourut à Naples le 11. Mars 1717. âgé d'environ 77. ans. Outre ſon ouvrage ſur la comete de 1664. on a encore de Luc Tozzi un traité général ſur la médecine en deux parties, l'une théorique & l'autre pratique ; la premiere imprimée à Lyon en 1681. la deuxiéme à Avignon en 1686. toutes deux en latin & *in-8°*. Des commentaires latins ſur les aphoriſmes d'Hippocrate, à Naples 1693. *in-4°*. 2. vol. & une deuxiéme partie enſuite. Traité latin ſur les heures équinoctiales ou égales, à Naples, 1706. *in-4°*. Commentaire ſur le livre de Galien de l'art médicinal, à Padoue, 1711. *in-4°*. Theſes de phyſique tirées de l'écriture ſainte, 1713. *in-4°*. à Naples. On a recueilli ſes ouvrages de médecine en 1721. à Veniſe, 5. vol. *in-4°*. *Journal de Veniſe, tome 35.* Proſperi Mandoſii *theatrum archiatrorum pontificum. Mém. de Trévoux, Sept. 1723.* &c.

TRANCOWITZ, ou plutôt FRANCOWITZ. (Matthias) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. au mot* FLACCIUS ILLYRICUS, *on renvoie à* TRANCOWITZ, *au mot* ILLYRICUS. *à* FRANCOWITZ, *qui aurοit dû être ſa place ; & cet article ne ſe trouve dans aucun de ces endroits.* Matthias Francowitz, plus connu ſous le nom de *Flaccius Illyricus*, qu'il prit, parce qu'il étoit né à *Albona* dans l'Illyrie, qui fait partie du pays qu'on nommoit anciennement *Illyrium*, vint au monde le 3. de Mars 1520. Son pere, André Flach, commença ſon éducation ; mais étant mort trop tôt, ſon fils fut abandonné à des tuteurs qui le negligerent. Trancowitz reprit dans la ſuite l'étude de lui-même, & s'appliqua aux belles lettres dans ſa patrie, ſous François Alcerius, Milanois, homme très-habile. Il paſſa enſuite à Veniſe, où il prit des leçons du fameux Jean-Baptiſte Egnatius, ſous qui il fit de grands progrès. A l'âge de 17. ans, il voulut ſe faire cordelier, en parla à ſon parent maternel Baldus Lupatinus, provincial de cet ordre, qui approuva d'abord ſon deſſein, mais qui l'en detourna enſuite, lorſqu'il eut examiné de plus près le genie du poſtulant. On croit que le vrai motif du provincial étoit qu'il étoit lui-même dégoûté de ſon ordre, & qu'il avoit deſſein d'embraſſer le parti des Proteſtans : ce qui eſt certain, eſt qu'il fut ſoupçonné d'héréſie, arrêté à Veniſe, mis en priſon, & qu'après y avoir langui vingt ans, il fut jetté dans la mer. Quoi qu'il en ſoit, il conſeilla à Flaccius de ſe retirer en Allemagne, & le jeune homme fort mal pourvu d'argent, ſe rendit à Baſle en 1539. où Simon Grynæus le reçut chez lui, & commença à le former à la théologie Proteſtante. Vers la fin de la même année, Flaccius alla à Tubinge, où il logea chez Matthias Garbicius, qui y profeſſoit la langue greeque, & qui avec Joachim Camerarius & quelques autres ſçavans, eut ſoin de ſes études & de ſes beſoins temporels. En 1541. Flaccius alla à Wittemberg, où il continua l'étude de la théologie ſous Luther & Melanchthon, & où il ſubſiſta de ce qu'il gagnoit à enſeigner les langues greeque & hebraïque à quelques jeunes gens. Après avoir été reçu maître-ès-arts, il ſe maria ; & par ordre de l'électeur Jean Frederic, on lui donna en 1544. un emploi public dans l'académie. La guerre ayant diſſipé les écoles de la Saxe, Flaccius ſe retira à Brunſwic, où il ſe fit une grande réputation par ſes leçons, & il retourna en 1547. reprendre ſon premier emploi à Wittemberg, lorſque les troubles furent appaiſés. Il s'oppoſa vivement à l'*interim*, & ſe déclara contre tous ceux qui le ſoutenoient ou le toleroient ; ce qui le brouilla avec Melanchthon, qui étoit d'un caractere doux & paiſible, & ce qui l'engagea à quitter Vittemberg pour ſe retirer à Magdebourg. Il publia en cette ville pluſieurs ouvrages, & y eut la plus grande part à cet informe recueil d'hiſtoire eccléſiaſtique, connu ſous le nom de Centuries de Magdebourg. Les ducs de Saxe ayant établi une nouvelle académie à Jene, Flaccius y fut appellé en 1557. & il y eut des diſputes ſi vives ſur le libre arbitre & le peché originel avec Victorin Strigelius, qu'il fut obligé d'abandonner Jene environ cinq ans après y être venu. Il en ſortit le 9. Janvier 1562. & alla à Ratiſbonne, d'où il fut appellé en 1567. à Anvers, où il demeura peu. Il paſſa enſuite à Strafbourg, & enfin à Francfort ſur le Mein, où il fut accuſé de Manichéiſme, ſe vit abandonné de la plûpart de ſes partiſans, & mourut le 11. de Mars 1574. âgé de 55. ans. Francowitz a compoſé un grand nombre d'ouvrages ; ſçavoir : Que cet endroit de S. Luc, *Beaucoup de peches lui ſont remis*, ne favoriſe point la juſticephariſaïque, en latin, à Magdebourg, en 1548. Réponſe à la lettre de Philippe Melanchthon, 1549. Des vrais & des faux indifferens, 1549. Apologie pour l'école de Wittemberg dans la cauſe des indifferens, 1549. Réfutation du catéchiſme du faux évêque de Sidon, 1549. Qu'il ne faut rien changer en ce tems en faveur des impies, 1549. Tous ces écrits ſont en latin, excepté le quatriéme, contre l'*interim*. Avertiſſement amical ſur le canon de la meſſe, 1549. Notes de la vraie & de la fauſſe religion, & de l'antechriſt, 1549. Contre la primauté du pape, 1549. Contre les défenſeurs des bulles du jubilé, 1549. Argumens ſur ſoixante pſeaumes de David, 1550. Réponſe de Galée & d'Illyricus aux lettres des prédicateurs de Miſnie, &c. 1550. Regles & traité du diſcours des ſaintes lettres, 1550. Tous ces écrits ſont latins. Remarques ſur les penſées des théologiens par rapport à l'*interim*, en allemand, 1552. Refutation de la confeſſion d'André Oſiander ſur la juſtification, à Francfort, 1552. Le catalogue des témoins de la verité, &c. en latin, 1556. à Baſle, & ſouvent réimprimé depuis : les éditions de Simon Goulard ſont augmentées. Voici ce qui a fait naître cet ouvrage tant vanté par les Proteſtans. Flaccius ayant vu dans le catalogue des auteurs de Tritheme que celui-ci citoit pluſieurs écrivains qui attaquoient les abus qui ſe trouvoient dans l'Egliſe, & la mauvaiſe conduite des papes, voulut voir les ouvrages mêmes de ces auteurs, parcourut l'Allemagne pour les chercher, emporta tous ceux qu'il put s'approprier, & en compoſa ſon catalogue, où ſans raiſon & contre toute juſtice, il applique à l'égliſe Catholique ce qui n'a été dit que de quelques-uns de ſes membres, & met ſur ſon compte des abus dont elle eſt la premiere à gémir, & qu'elle retranche autant qu'il eſt en elle. Guillaume Eiſingrenius, Catholique Allemand, y oppoſa ſon *Catalogus teſtium veritatis*, qui parut en 1565. *in-fol. Miſſa latina quæ olim ante Romanam circa 700. Domini annum in uſu fuit, bonâ fide ex vetuſto authenticoque codice deſcripta : item quadam de vetuſtatibus miſſæ ſcitu digna : adjunctâ eſt beati Rhenani præfatio in miſſam Chryſoſtomi à Leone Tuſco anno Domini 1070. verſam*, à Straſbourg, 1557. *in-8°*. Flaccius qui publia ce livre, & les Lutheriens avec lui, crurent d'abord que c'étoit l'ordre de la meſſe qui avoit lieu en France & en Allemagne avant que l'ordre Romain y fût introduit ; & comme ils le croyoient contraire à la créance & à la pratique des Catholiques, ils en triomphoient. Les Catholiques de leur côté, ſans examiner ce miſſel, le proſcrivirent. Cependant les Lutheriens venant eux-mêmes à examiner ce miſſel de plus près, & voyant qu'il ne leur étoit nullement favorable, en ſupprimerent, autant qu'ils purent, tous les exemplaires. Cette ſuppreſſion réveilla les Catholiques ; ils relurent ce miſſel, y virent ce que trop de précipitation les avoit empêché d'y voir d'abord, & ils le firent réimprimer. Le P. le Cointe de l'Oratoire, l'a inſeré dans le deuxiéme volume de ſes annales eccléſiaſtiques de France ; le cardinal Bona l'a ajoûté à la fin de ſes livres liturgiques, &c. Les autres ouvrages de Flaccius Illyricus ſont, Réfutation de la meſſe, en allemand, 1557. Réfutation des ſophiſmes apportés pour la preſence réelle de J. C. dans l'Euchariſtie, en latin, 1557. Recueil des poëſies latines de differentes perſonnes, avec une préface, 1557. à Baſle. Toutes ces poëſies attaquent l'égliſe Romaine, & viennent de plumes héretiques : la plûpart avoient déja paru ſéparément. *Unanimis primitivæ Eccleſiæ conſenſus de non ſcrutanda divinæ generationis Filii Dei*

Digitized by Google

modo, &c. 1560. *Repetitio apologiæ Flacii Illyrici de Logo & aliis quibusdam*, 1561. un recueil de pieces faites dans la diſpute d'Illyricus & de Strigelius, publié en latin par Simon Muſée, diſciple du premier, *in-4°. De ſectis, diſſenſionibus, &c. doctrina, religionis, ſcriptorum & doctorum pontificiorum liber*, 1565. *De tranſlatione imperii Romani ad Germanos, necnon de epiſcoporum electione tractatus*, 1566. *Refutatio invectivæ Bruni contra centuriat. Magdeburgicas*, 1566. *Triginta demonſtrationes quibus evidentiſſimè probatur vera præſentia diſtributioque corporis & ſanguinis Chriſti in cœna ſacramento*, 1565. *Apologia Flacii Illyrici contra Bedæ cavillationes* 1566. *Varii libelli in controverſia ſacramentaria editi*, &c. 1567. *De eſſentia originalis juſtitiæ*, &c. 1568. *De occaſionibus vitandi errorem in doctrina de eſſentia originalis juſtitiæ*, &c. 1569. *Defenſio ſana doctrinæ de originali juſtitia*, &c. 1570. *De originali peccato orthodoxa confeſſio*, &c. 1571. *Evidentiſſima demonſtrationes controverſiam de eſſentia originalis peccati determinantes*, 1571. *De Auguſtini & Manichæorum ſententia in controverſia peccati originalis*, 1572. *Sanctæ Spiritûs figuræ, ſive typi originale peccatum depingentes*, &c. 1572. Il a fait encore pluſieurs autres ouvrages ſur la même matiere, une clef de l'écriture ſainte en latin, une gloſe abregée ſur le N. T. auſſi en latin, &c. * *Voyez* Melchior Adam, *Vita theologor. Germanor.* les éloges de M. de Thou avec les additions de Teyſſier; le premier volume de la *Biblioth. des auteurs heretiques*, par M. du Pin; Niceron, *Mémoires*, *&c. tome 4.*

TRAPPE, abbaye de l'ordre de Cîteaux, &c. *Ajoutez à ce qui en eſt dit dans le Moreri la*

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ABBE'S réguliers de NOTRE-DAME DE LA TRAPPE.

Dom Armand-Jean le Bouthillier de Rancé, réformateur de cette abbaye, & premier abbé depuis la réforme, mort le 27. d'Octobre 1700.

Dom Zozime Foiſel, élu du vivant de M. de Rancé, & mort ſix mois après ſon élection, le 3. de Mars 1696. Il avoit été abbé du monaſtere de Bellême, diocèſe de Seez.

Dom Gervaiſe, ci-devant de l'ordre des Carmes réformés, élu abbé de la Trappe pendant la vie de M. de Rancé, s'eſt démis & retiré: vivant encore en 1735. Il eſt connu par ſes écrits.

Dom Jacques de la Cour s'eſt démis en 1713. mort le 2. de Juin 1720. étant alors par humilité pere-maître des novices.

Dom Iſidore d'Ennetieres, abbé depuis 1713. juſqu'à ſa mort arrivée le 24. de Juin 1727.

Dom François-Auguſtin Gonche, né à Eu, élu abbé en 1727. gouvernant encore en 1733. Il eſt religieux de la maiſon.

TRASTAMARE (Henri, comte de) étoit né d'Alphonse XI. roi de Caſtille, & d'*Eleonore* de Guſman, ſa maîtreſſe, dont ce prince eut encore d'autres enfans. Henri fut un prince plein de feu, agiſſant, entreprenant, ambitieux, aſſez moderé néanmoins pour diſſimuler, pour plier, pour temporiſer à propos, ſouple à s'accommoder au tems, attendant les occaſions ſans montrer d'impatience, & ne perdant pas un moment à en profiter, liberal, populaire, affable, bon ami pour les amis ſinceres, & adroit à donner le change à ceux qui le vouloient tromper. Il n'y eut point de ſon tems de guerrier plus brave, & peu de capitaines ſçurent mieux la guerre. Il n'y fut pas toujours heureux; mais dans ſes diſgraces, loin de s'abattre & même de ſe plaindre, il ſçut ſe ménager des reſſources, non ſeulement pour réparer ſes pertes, mais pour les faire même ſervir à l'avancement de ſes deſſeins. Lorſqu'Alphonſe ſon pere fut mort le 28. de Mars 1350. il prévit aiſément le changement qui alloit arriver dans ſa fortune & dans celle de ſa famille, & il ſe retira dans Algezire, mais il fut bientôt obligé de quitter ce poſte pour faire la paix avec Pierre *le cruel*, ſon frere, qui étoit monté ſur le thrône d'Alphonſe. Il ſe retira enſuite en Aſturie pour tâcher de ſauver la vie à ſa mere qu'on avoit fait priſonniere, & que la reine mere, veuve d'Alphonſe, vouloit immoler à ſa vengeance: mais il ne put la fléchir. Eleonore fut ſacrifiée à ſon reſſentiment dans Talavera, & Pierre parut preſque en même tems aux portes de Gijon en Aſturie, où il força le comte Traſtamare à ſe ménager pour la ſeconde fois une amniſtie en ſe ſoumettant. Henri humilié, mais plein du deſir de ſe relever, s'unit en 1354. à Dom Juan Alphonſe d'Albuquerque, *fils naturel* de Denys roi de Portugal, qui étoit auſſi mécontent du roi de Caſtille, dont il étoit devenu le principal miniſtre, & qui venoit de le diſgracier. Ils ſe ſigurent contre ce prince, attirerent dans leur parti beaucoup d'autres mécontens, & leur faction devint inſenſiblement redoutable au roi de Caſtille. Pierre marcha contre les ligués qui étoient entrés dans Alcantara; & ſon armée étant plus nombreuſe, il força cette ville, diſſipa la faction, & en arrêta les ſuites pour lors: heureuſement le comte de Traſtamare, & le grand prieur de S. Jacques qui ſoutenoient avec lui la confederation, s'échapetent, & éviterent par-là les effets de ſa vengeance. Le comte Henri ſe retira en France en 1355. & s'attacha au ſervice du roi Jean. Il ſe trouva à la bataille de Poitiers, où il ſignala ſa valeur; & peu de tems après le roi de Caſtille ayant déclaré la guerre au roi d'Arragon, ce dernier appella Henri à ſon ſecours, & lui donna le commandement de la meilleure partie de ſes troupes. La guerre fut longue, ſouvent douteuſe, & quelquefois heureuſe pour Pierre *le cruel*: mais dans le tems que celui-ci s'applaudiſſoit de ſes ſuccès, Henri remporta ſur lui en 1358. une victoire conſiderable dans la plaine d'Araviane ſur la montagne de Moneayo; & pouſſant la victoire, entra ſi avant dans la Caſtille, qu'il pénetra juſqu'à la Rioja, où il prit Haro & Najarre avec d'autres places de moindre nom. Cependant après divers autres évenemens où Pierre & Henri eurent ſucceſſivement de l'avantage & du deſavantage, la paix entre la Caſtille & l'Arragon ſe fit en 1361. Elle fut publiée à Deza le 18. de Mai de la même année, & Henri repaſſa peu après en France. Mais en 1362. la guerre ayant recommencé entre la Caſtille & l'Arragon, Henri amena de France au roi d'Arragon un ſecours d'hommes qu'il lui préſenta, & avec leſquel il marcha pour délivrer Valence dont les Caſtillans s'étoient emparés. Pierre n'oſa accepter l'offre que le roi d'Artagon & Henri lui firent d'une bataille, & s'étant retiré à Moxviedro, les Arragonois alletent à Burriana pour obſerver ſes démarches. Peu après on parla de paix, & Pierre eut la hardieſſe d'exiger pour préliminaire que l'on feroit mourir Henri de Traſtamare, qui averti de cette demande, & craignant en effet d'en être la victime, évita le piege, diſſimula habilement, & entra dans une ligue qui ſe fit vers le même tems contre la Caſtille entre le roi d'Artagon & le roi de Navarre. Du Gueſclin avec une puiſſante armée de France vint au ſecours des ligués; & ceux-ci ayant eu le deſſus, Henri fut déclaré roi de Caſtille en 1366. & couronné à Burgos. Le premier uſage que Henri fit de la ſouveraine puiſſance, fut de répandre & de donner, ſuivant en cela ſon inclination, autant que les regles de la politique. Profitant enſuite de l'ardeur de ſes troupes, il les mena droit à Burgos, où il ſçavoit que le roi ſon frere s'étoit trouvé fort abandonné, & il trouva qu'il s'étoit retiré, & qu'il étoit allé à Bayonne pour implorer la protection du prince de Galles. Ce prince prit en effet la défenſe de Pierre, & Henri ayant perdu la bataille de Navarette en 1367. il ſe réfugia en France pour la troiſiéme fois, y ramaſſa des troupes, revint en Caſtille, & remporta ſur ſon ennemi une victoire déciſive. Henri victorieux pourſuivit Pierre dans l'endroit où il s'étoit retiré, & le tua: c'étoit en 1369. Devenu par cette mort paiſible poſſeſſeur du thrône de Caſtille, il ſe fit aimer & eſtimer de ſes ſujets par ſes bonnes qualités. Il envoya des ſecours à la France, alors en guerre avec les Anglois; & après avoir terminé heureuſement des affaires importantes, il mourut d'une mort précipitée à S. Dominique de la Calcada, petite ville de la vieille Caſtille, le 29. de Mai 1379. la quatorziéme année de ſon regne, & la quarante-

Digitized by Google

ſixiéme de ſon âge. *Voyez le reſte dans le Dictionnaire à l'article d'*ESPAGNE. *Voyez auſſi* l'hiſtoire des révolutions d'Eſpagne depuis la deſtruction de l'empire des Gots, &c. par le pere d'Orleans, Jeſuite, tome 2. en pluſieurs endroits.

TREMOILLE (la) maiſon ducale. *Changemens & additions à faire dans la généalogie de cette maiſon rapportée dans ce Dictionnaire. Corrigez le XVI. degré, ainſi qu'il ſuit.*

XVI. CHARLES-RENÉ-ARMAND de la Tremoille, duc de Thouars, pair de France, prince de Tarente, comte de Laval, de Montfort, de Guines, de Benaon, de Jonvelles & de Taillebourg, marquis d'Attichy, vicomte de Rennes, de Bays, de Broſſe, de Marſillé, de Berneuil, baron de Vitré, de Mauleon, de Didonne, & la Ferté ſur Peron, préſident-né des états de Bretagne, né à Paris le 14. Janvier 1708. prêta ſerment le 8. Mai 1717. pour la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi, dont la ſurvivance lui avoit été accordée au mois de Février précédent, & en laquelle il ſucceda par la mort de ſon pere le 9. octobre 1719. Il fut fait colonel d'un régiment d'infanterie par la démiſſion du comte de Bacqueville le 7. Octobre 1728. puis de celui de Champagne par commiſſion du 25. Septembre 1731. Il ſervit à la tête de ce régiment en 1733. aux ſiéges de Gherra d'Adda & du château de Milan, où il eut le 18. Décembre ſon chapeau fritté & déchiré par une balle de mouſquet à deux doigts de la tête & en 1734. à celui de Tortonne, dont il apporta au roi la nouvelle de la réduction le 12. Février, ayant paru devant S. M. avec ſon chapeau percé devant le château de Milan. La même année il ſe trouva le 4. Juin à la repriſe du château de Colorno, où il reçut une contuſion à la cuiſſe le 29. du même mois à la bataille de Parme, dans laquelle il fut bleſſé legerement, & le 19. Septembre ſuivant à celle de Guaſtalla, où étant tombé dans un foſſé, il fut foulé aux pieds; ce qui ne l'empêcha pas, après qu'il eut été relevé, de continuer à combattre, juſqu'à ce que s'étant trouvé mal de la chute qu'il avoit faite, il fut obligé de ſe retirer. Le roi le fit brigadier de ſes armées le 18. Octobre de la même année. Il fut marié le 29. Janvier 1725. avec *Marie-Horteuſe-Pélagie* de la Tour de Bouillon, ſa couſine germaine, née le 17. Septembre 1704. fille d'*Emmanuel-Théodoſe* de la Tour, duc ſouverain de Bouillon, vicomte de Turenne, duc d'Albret & de Châteauthierry, pair & grand chambellan de France, gouverneur d'Auvergne, & de *Marie-Victoire-Armande* de la Tremoille, ſa premiere femme. Il n'eſt venu aucun enfant de ce mariage juſqu'en 1735.

BRANCHE COLLATERALE QUI COMMENCE A SE FORMER.

XIV. FREDERIC-GUILLAUME de la Tremoille, prince de Talmond, comte de Taillebourg & de Benaon, premier baron de Saintonge, marquis d'Eſpinay, vicomte de Broſſe, ſeigneur du duché de Chatelleraud & de Tonnay-Boutonne, lieutenant général des armées du roi & gouverneur de Saar-Louis, né en 1658. fut d'abord deſtiné à l'état eccléſiaſtique. Il obtint au mois de Mars 1681. les abbayes de Chartroux, diocèſe de Poitiers, & de Sainte-Croix de Talmond, diocèſe de Luçon, vacantes par le décès de Louis-Maurice de la Tremoille, ſon oncle, & il fut reçu chanoine de l'égliſe cathédrale de Straſbourg en 1684. Il ſe démit de ſes abbayes le 2. Avril 1689. & étant entré dans le ſervice militaire, il fut fait meſtre de camp d'un régiment de cavalerie, entretenu pour le ſervice du roi, & conſervé ſur pied à la paix de Riſwick. Il fut fait brigadier le 29. Janvier 1702. maréchal de camp le 26. Octobre 1704. chevalier de l'ordre militaire de S. Louis la même année, nommé au mois de Décembre ſuivant pour ſervir dans la Flandre Eſpagnole pendant l'hiver ſous les ordres du maréchal de Villeroi, & fait lieutenant général des armées du roi le 30. Mars 1710. Il ſervit au ſiége de Landeau, où commandant la tranchée le 17. Juillet 1713. il reçut une contuſion d'un gabion qui fut renverſé ſur lui. Le gouvernement de Saar-Louis lui fut donné au mois de Mars 1717. Il a été marié le 2. Décembre 1707. avec *Eliſabeth-Anne-Antoinette* de Bullion, né le 20. Février 1685. ſeconde fille de *Charles-Denys* de Bullion, marquis de Gallardon, de Pervaques & de Monlonet, comte de Thiembrune, ſeigneur de Bonnelles, &c. prévôt de Paris, gouverneur & lieutenant général pour le roi des provinces du Maine, Perche & comté de Laval, & de *Marie-Anne* Rouillé. Il a eu d'elle une fille née le 6. Décembre 1710. morte en bas âge; & un fils qui ſuit.

XV. ANNE-CHARLES-FREDERIC de la Tremoille, comte de Taillebourg, puis duc de Chatelleraud par brevet du mois d'Octobre 1730. fait capitaine de cavalerie dans le régiment royal Staniſlas au mois de Février 1731. & meſtre de camp d'un régiment de cavalerie, ci-devant Vandrey, le 20. Février 1734. fut marié à Chambord le 29. Octobre 1730. avec *Marie* Jablonowsky, fille de *Jean* comte de Jablonowsky, grand enſeigne de la couronne de Pologne, & palatin de Ruſſie, & de *Jeanne-Marie* de Bethune-Chabris. Il en a eu une fille née à Paris le 15. Novembre 1731. non encore nommée en 1735; & un fils appellé *le comte de Taillebourg*, né le 12. Avril 1734. & non encore nommé en 1735.

BRANCHE DES DUCS DE NOIRMOUTIER.

XIV. ANTOINE-FRANÇOIS de la Tremoille, duc de Noirmoutier, ſeigneur de la Ferté-Milon, &c. *Ajoutez qu'*il eſt mort à Paris le 18. Juin 1733. dans la quatre-vingt-uniéme année de ſon âge, ſans poſterité: ainſi cette branche eſt finie en ſa perſonne. Son corps fut porté le lendemain de S. Sulpice ſa paroiſſe, en l'égliſe des Céleſtins, où il fut inhumé dans la chapelle de ſa maiſon. Voici le portrait que l'on trouve de lui dans le Mercure *de France du mois de Juin 1733. vol 1. p. 1246.* Ce ſeigneur étoit né avec les plus heureuſes diſpoſitions. A la mémoire la plus ſure il joignoit le jugement le plus ſolide, une imagination riante, mais toujours juſte, & par deſſus tout, une ame ferme que rien ne pouvoit ébranler, quand il ne s'agiſſoit que de lui, mais toujours ſenſible, quand il étoit queſtion des autres, ſur-tout dans ſa famille, dont il étoit regardé comme le pere. Privé dès ſa pluſtendre jeuneſſe, & au milieu des plus grandes eſperances, de l'uſage de la vue, il avoit ſçu par ſon courage mettre ſon malheur même à profit. Il avoit orné ſon eſprit de toutes les connoiſſances qui ſervent à rendre l'homme également aimable & vertueux. Son commerce étoit auſſi rur que ſa ſocieté étoit douce; ſa maiſon étoit devenue celle de tous ſes amis, & il avoit trouvé le moyen d'y réunir en même tems la décence & la liberté. *Marie-Eliſabeth* Duvet de Chevry, ſa veuve, qui étoit ſa ſeconde femme, l'a ſurvécu de peu, étant morte le 13. Septembre de la même année 1733. âgée de 61. ans. Elle fut inhumée le lendemain auprès de lui.

TREPORT. *Supplée, cet article à celui qui eſt rapporté dans le Moreri*, village avec une abbaye & un port dans la Normandie, près de la ville d'Eu. Il y a lieu de croire que du tems des Romains la ville d'Eu & le Treport, étoient les lieux les plus conſidérables & le port de mer le plus fameux qu'il y eut alors ſur toute la côte depuis Boulogne juſqu'à l'embouchure de la Seine. Les Romains regardoient ce port comme le plus convenable pour y embarquer leurs troupes quand ils vouloient les faire paſſer en Angleterre. Il paroît que c'eſt *Ulterior portus* dont parle Céſar au IV. livre de ſes commentaires, lorſqu'il dit qu'ayant fait embarquer ſon infanterie au *port des Morins*, qui eſt Boulogne, ſelon Saligon, il envoya ſa cavalerie *in ulteriorem portum*, afin qu'elle s'y embarqua de même. Car par rapport à la Gaule Belgique, qui ſe terminoit de ce côté-ci à la Seine, ce que l'on appelle aujourd'hui le Treport, étoit le port le plus loin, *Ulterior portus*. C'étoit même le derniet, puiſque depuis Boulogne juſqu'à la Seine, on ne peut montrer dans l'antiquité qu'il y ait eu un autre port, au moins conſidérable. Dieppe n'a commencé à ſe former qu'en 1080. & S. Valery n'étoit encore qu'un déſert au VII.

Digitized by Google

siécle. De ces mots *ulterior portus*, dont les Romains ſe ſervoient pour ſignifier ce port, où ils terminoient leurs *chemins militaires*, dont on trouve encore pluſieurs veſtiges en France, les François ont fait le mot de Treport, comme pour dire, l'autre port, c'eſt-à-dire, le ſecond port après celui des *Morins* ou de Boulogne. Ptolomée appelle ce port *Geſſoriacum navale*? mais Pontus Heuterus, *Dent. Belg. l.* 11. *c.* 8. dit que c'eſt une faute de: que Ptolomée devoit dire *Eſſuviacum navale*, le port des Euſſens, c'eſt-à-dire, des peuples du comté d'Eu: car preſque tous les ſçavans ont appellé ainſi ce comté, & c'eſt le nom que lui donne Céſar. * Capperon, doyen de S. Maxent, *remarques ſur l'Hiſt. nat. civ. & eccl. du comté d'Eu. Merc. de Fr. Juill. 1730.*

TRE'SORIERS DE FRANCE. La France eſt diviſée par rapport aux finances, en vingt-quatre généralités dont il y en a dix-huit en pays d'élection, & ſix dans les pays d'états. Chaque généralité a un bureau de tréſoriers de France. Quelques-uns ſont appellés grands bureaux, parce qu'ils ſont compoſés d'un plus grand nombre d'officiers que ceux qu'on nomme petits; mais ils ont les uns & les autres les mêmes fonctions & la même autorité. Il n'y avoit autrefois qu'un tréſorier général des finances, qui étoit appellé le grand tréſorier, & qui avoit la direction de tous les revenus du roi. Philippe de Valois en erèa un ſecond; Charles V. un troiſiéme, & Charles VI. un quatriéme. Henri II. les multiplia juſqu'à ſeize, afin qu'il y en eût autant que François I. avoit établi de receveurs généraux. On remit enſuite aux charges de tréſoriers, celles des généraux des finances, & après cette union, ils en prirent la qualité, & leurs départemens ont été appellés généralités. Il n'y a guère eu de regne depuis, où le nombre des tréſoriers de France n'ait été augmenté. Ils connoiſſent des réparations des maiſons royales, ponts, chauſſées, pavé & autres ouvrages publics. Les lettres d'annobliſſement, légitimations, aubaine, deshérence, épaves, & celles de dons, péages, penſions, & autres qui concernent le domaine du roi, leur doivent être adreſſées pour être enregiſtrées dans le bureau. C'eſt auſſi aux tréſoriers de France que les lettres patentes ou commiſſions pour la levée des tailles, ſont adreſſées, & ils y mettent leur attache. Ils ont ſéance & voix délibérative dans les chambres des comptes & cour des aides, & ſont commiſſaires nés des chambres des franc-fiefs, du domaine & du terrier. Ils ſont réputés officiers, domeſtiques, & commenſaux de la maiſon du roi, & jouiſſent des mêmes privilèges. François I. créa en 1522. un tréſorier des parties caſuelles, pour recevoir ce qui lui venoit de la vente que les officiers pouvoient faire de leur charge. * *Etat de la France.* Piganiol de la Force, *Deſcription de la France, tom. 1. &c.*

TRE'VILLE (Henri-Joſeph de Peyre) comte de Troiſville, qui ſe prononce Tréville, ci-devant cornette de la premiere compagnie des Mouſquetaires, gouverneur de Foix, &c. étoit dans la confidence & des amis de Henriette d'Angleterre, premiere femme de Monſieur frere unique du roi Louis XIV. Il ſe trouva à S. Cloud à la mort de cette princeſſe arrivée au même lieu, le 30. de Juin de l'an 1670. & il en fut ſi touché qu'il quitta le monde preſque auſſi-tôt. „ Troiſville, dit M. le „ marquis de la Fare dans ſes Mémoires, que je rame„ nai ce jour-là de S. Cloud, & que je retins à cou„ cher avec moi pour ne le pas laiſſer en proie à ſa dou„ leur, en quitta le monde, & prit le parti de la dé„ votion qu'il a toujours ſoutenu depuis. " Il vécut en effet depuis ce tems-là dans une grande retraite, uniquement occupé de l'étude & des exercices de la pieté chrétienne. Il fit de fort grands progrès dans l'une & dans l'autre, & il lut avec beaucoup d'application preſque tous les peres Grecs dans leur langue originale. Il les préferoit aux Latins, quoiqu'il étudiât auſſi ceux-ci, & ſurtout S. Auguſtin. C'étoit un eſprit ſi juſte & ſi exact, qu'il *parloit* toujours *comme un livre*. Auſſi diſoit-on que cette eſpéce de proverbe ſembloit avoir été faite pour lui. Il avoit eu l'honneur d'être élevé près de la perſonne du feu roi Louis XIV. & dans ſa retraite il fut d'un grand ſecours par la juſteſſe de ſon eſprit, & les lumieres qu'il avoit acquiſes par l'étude, à pluſieurs auteurs illuſtres, qui prenoient volontiers ſes avis. Il mourut à Paris le 13. d'Août 1708. âgé de 67. ans. Son corps repoſe à S. Nicolas du Chardonnet, & ſon cœur à S. André des Arcs, dans la cave de ſa famille. Il avoit eu de grandes liaiſons avec Port-Royal des Champs, & avec M. Boileau Deſpreaux, qui en parle avec éloge dans ſa quatriéme lettre à M. Perrault de l'académie Françoiſe. M. de Tréville avoit été admis aux conferences que MM. Arnauld, Nicole, de Lalane, de Sainte-Marthe, de Saci, &c. tinrent en 1666. chez madame la ducheſſe de Longueville, pour revoir la traduction du nouveau Teſtament, commencée par M. Antoine le Maître, celebre avocat, & finie par M. de Saci ſon frere, & MM. Arnauld & Nicole. M. de Tréville donnerent beaucoup de corrections pour rendre cet ouvrage plus parfait, ſoit pour le choix des mots, ſoit pour le tour des phraſes, ou la force & la juſteſſe de la traduction. Il revit auſſi avec M. Nicole la vie de Theodoſe, écrite par M. Flechier. Comme il avoit quelque peine de ſe mêler d'écrits eccléſiaſtiques, n'étant que laïque, M. Pavillon, évêque d'Alet qu'il avoit conſulté, lui dit qu'il ne devoit point faire de difficulté de dire ſon avis lorſqu'on le lui demanderoit ſur les affaires de la vérité & de fournir les penſées qui lui viendroient; qu'il ne ſortiroit nullement de ſon état en fourniſſant des paſſages, & en faiſant même quelque écrit paſſager qui ne le commît point. M. de Tréville étoit en grande relation avec M. de Raneé, abbé & reformateur de la Trappe, qui l'appelle dans une de ſes lettres à M. de Guiſe, un ami d'une vertu ſinguliere, plein de vertu & de probité, qui s'attiroit toujours l'eſtime & l'amitié de ceux qui le connoiſſoient. * *Mémoires du tems. Note de M.* Broſſette *ſur la quatriéme Lettre* de M. Deſpreaux, *t. 4. des Oeuvres* de ce poëte, *p. 104.* Arnauld, *Lettre 124. t. 2. p. 81.* Nicole, *Nouv. lettre pag. 316. Mémoires de la Fare, pag. 84.*

TREUVE' (Simon-Michel) docteur en théologie, célebre par ſes écrits & par ſa pieté, & l'un des plus grands ornemens du diocèſe de Meaux ſous feu M. Boſſuet, & ſous le commencement de l'épiſcopat du cardinal de Biſſi. Il naquit le 8. Août 1631. à Noyers en Bourgogne, & étoit fils d'un procureur du bailliage. Né avec de grandes diſpoſitions pour l'étude, il choiſit par inclination & par religion celle de l'Ecriture-Sainte & de la tradition, & il étudia l'une & l'autre avec ſoin dès ſa plus tendre jeuneſſe. Au ſortir de ſa rhétorique, ayant à peine 16. ou 17. ans, il entra en 1668. dans la congrégation de la doctrine chrétienne avec le deſſein de s'y fixer, mais les diſputes qui diviſerent alors cette congrégation & dont on peut voir le ſujet *à ſon article dans le Dictionnaire hiſtorique*, l'ayant fait changer de réſolution il en ſortit en 1673. & reſta à Vitri le François, dont le célebre Matthieu Feydeau étoit curé, & où M. Treuvé profeſſoit les humanités avant ſa ſortie de la congrégation de la Doctrine. Quelque tems après, M. le Roi, abbé de Haute-Fontaine, ſi connu par ſes ouvrages, l'attira dans ſon abbaye, au diocèſe de Châlons en Champagne & M. Treuvé y compoſa l'ouvrage ſi eſtimé & ſi répandu, intitulé: *Inſtructions ſur les diſpoſitions qu'on doit apporter aux ſacremens de Pénitence & d'Euchariſtie*, volume *in-12.* dédié à madame de Longueville, imprimé pour la premiere fois en 1676. & ſouvent réimprimé depuis. M. Treuvé n'avoit pas encore 24. ans lorſqu'il acheva cet ouvrage, & dès qu'il fut fini, meſſire Felix de Vialart, évêque de Châlons, l'obligea d'entrer dans le ſacerdoce. Après un ſéjour d'environ trois ans à Haute-Fontaine, M. Treuvé fut appellé à Epoiſſes pour demeurer auprès de M. le comte de Guitaut, pere de M. l'abbé de Guitaut, doyen de Tours, aujourd'hui vivant, & pour être utile à ce ſeigneur par l'étendue & la ſolidité de ſes lumieres. On lui conféra peu de tems après un canonicat de l'égliſe ou chapelle du château, & il fit de fréquentes inſtructions dans ce lieu, où l'on en avoit peu entendu juſques-là. Il ne quitta Epoiſſes que

pour

Digitized by Google

pour venir à Paris, où il fut quelque tems aumônier de madame de Lesdiguieres; mais cet état convenoit peu à son amour pour la retraite & à son ardeur pour l'étude. Aussi s'en dégagea-t'il le plûtôt qu'il lui fut possible, & dès qu'il se vit libre, il se logea sur la paroisse de saint Jacques du Haut-pas dans le dessein de se consacrer entierement à l'étude de l'Ecriture & des Peres. Mais on ne tarda pas à l'enlever pour le faire sous-vicaire, & ensuite vicaire de la paroisse de S. André des Arcs. Pendant qu'il étoit sous-vicaire, il écrivit une longue lettre à M. Arnauld, docteur de Sorbonne, pour le consulter sur plusieurs cas de conscience, qu'il lui exposa avec beaucoup de netteté & de solidité. Cette lettre est imprimée avec la réponse de M. Arnauld dans le IV. vol. du Recueil des lettres de ce dernier, p. 107. Elle est du 24. Août 1684. M. Treuvé étoit encore attaché à la paroisse de S. André, où l'on venoit en foule écouter ses instructions, lorsqu'il commença un autre ouvrage qui n'a guère eu moins de cours que l'*Instruction sur la pénitence*. Il est intitulé: *Le directeur spirituel pour ceux qui n'en ont point*. vol. in-12. imprimé chez Josset, & dont on a fait beaucoup d'éditions. Un petit livre composé par un religieux, qui avoit pour titre: *Le directeur portatif*, donna occasion à cet ouvrage. M. Treuvé, choqué de ce titre, mais trouvant le fond assez bon, travailla sur le même plan, & fit un ouvrage aussi goûté que lû avec avidité. Feu M. Bossuet, évêque de Meaux, ayant connu le mérite de l'auteur l'appella chez lui, lui donna la théologale & un canonicat de son église, & le choisit pour travailler au Breviaire de Meaux. Il a demeuré dans cette ville environ 22. ans, & n'en est sorti que par infirmité, & malgré M. le cardinal de Bissi qui vouloit le retenir. M. Treuvé vint fixer son séjour à Paris où il a continué de se sanctifier par ses bonnes œuvres, par des travaux utiles, & par ses infirmités. Il est mort le 22. de Février 1730. âgé de 77. ans, & a été enterré dans le cimetiere de S. Nicolas des Champs, comme il l'avoit ordonné. Outre les ouvrages de sa composition, dont on a parlé dans cet article, on a encore de lui, 1°. un traité *des devoirs des Pasteurs, par rapport à l'instruction qu'ils doivent à leurs peuples*. 2°. Des *Discours de piété*, où l'on trouve l'explication des mysteres que l'église honore depuis l'Ascension jusqu'au dernier jour de l'octave du saint Sacrement, vol. *in-12*. à Paris 1696. Ces discours avoient été prêchés en plusieurs paroisses de Paris en différens tems. Comme c'étoit peu après la révocation de l'édit de Nantes, on y trouve en quelques endroits de la controverse solidement traitée. Ce recueil de discours contient aussi trois panégyriques; sçavoir, de S. Jean-Baptiste, de S. Pierre & de S. Paul, & de S. Gervais. M. Treuvé a laissé manuscrits d'autres discours de pieté, & il a mis en ordre les Cas de conscience de MM. de Lamet, & Fromageau que l'on a imprimés en 2. vol. *in-folio* à Paris 1732. On lui donne encore des *Prieres tirées de l'Ecriture-Sainte*, & de l'Office de l'église, avec des Prieres du matin & du soir, une Explication des cérémonies de la messe & des prieres pour y suivre le prêtre, à Paris 1698. Enfin M. Treuvé passe pour être auteur de l'*Histoire de M. Duhamel*, docteur de Sorbonne, curé de S. Merri *in-12*. Cette Histoire est bien écrite: elle est en forme de lettre adressée à M. Saehot, alors curé de S. Gervais à Paris. Elle fut composée en 1690. L'imprimé se trouve différent en plusieurs endroits du manuscrit qui est entre les mains de plusieurs personnes. Enfin M. Simon, dans sa critique de la *Biblioth. des auteurs ecclés.* de M. du Pin, tome 2. dit que lorsqu'on voulut publier l'Abregé des principaux traités de théologie, attribué à M. le Tourneux, on le fit passer comme étant de M. Treuvé; mais il le dit sans preuves. *Cherchez* TOURNEUX. *Mémoires du tems.*

TRIBUNUS, étoit originaire de la Palestine, & compatriote de l'historien Procope, qui en parle fort avantageusement. Il dit qu'il étoit l'un des plus sçavans hômmes & l'un des plus expérimentés dans la médecine, sage, modéré, sobre & d'une grande pieté. Tribunus avoit autrefois traité Chosroés, roi de Perse dans quelque maladie dont il l'avoit guéri, & après en avoir reçû de grands présens, il étoit revenu dans son pays. Lorsque Chosroés eut conclu une tréve avec l'empereur Justinien, Tribunus retourna auprès du premier, qui n'avoit même accordé cette tréve qu'à cette condition, & il demeura un an auprès de lui. Ce prince lui ayant offert de lui donner tout ce qu'il demanderoit, Tribunus se contenta de lui demander la liberté de quelques Romains qui étoient prisonniers en Perse. Chosroés admira ce désintéressement, lui accorda ceux qu'il demandoit, & accorda la même grace à trois mille autres, à sa considération. * *Voyez* l'Hist. de Procope; Freind, *Histoire de la médecine*, *I. partie*.

TRIBUR ou TRIBURE, maison royale au-delà du Rhin, &c. *Dans le Moréri, éditions de 1725. & 1732. on parle de* l'assemblée de 22. prélats qui se fit en ce lieu, l'an 895. Mais dès l'an 820. il y avoit eu au même lieu, une autre assemblée très-célebre, où l'empereur Louis le Débonnaire assista. On y ratifia les quarte articles ou réglemens touchant la discipline & la réformation des mœurs; faits la même année au concile de Thionville: après quoi l'empereur dit; " Nous voulons que celui qui refusera de " se soumettre à ces réglemens, soit condamné selon les " canons: de plus, qu'il ne puisse posseder de fief dans " notre royaume; que les terres qu'il possede en propre, " soient mises à notre ban; que si elles y demeurent un an " & un jour, elles soient confisquées à notre profit; que " le coupable soit exilé & même détenu prisonnier, jus- " qu'à ce qu'il se détermine à faire à l'église la satisfaction " qu'il avoit refusé de faire de bon gré. Dites si vous ap- " prouvez ces loix. " Tous répeterent trois fois " Nous les " approuvons. „ Ensuite l'empereur & presque tous les seigneurs de France & de Germanie les souscrivirent en faisant des eroix, pour donner plus de poids à leurs signatures, ou peut-être parce que plusieurs ne sçavoient pas écrire leur nom: ce qui n'étoit pas fort rare alors. Enfin le clergé entonna l'hymne *Te Deum*; pour rendre graces à Dieu & aux princes. * Tom. *II. Concilior. Gall. Hist. de l'église Gallicane*, par le P. Longueval, Jésuite, *tome V. livre XIV. pages 276. & 277.* &c.

TRIE. *Ajoutez à la fin de la généalogie de cette maison rapportée dans ce Dictionnaire que* la famille de PILLAVOINE prétend être une branche de la maison de Trie & le prouver: 1°. par une inscription latine écrite en lettres gothiques qui est dans une chapelle souterraine de l'église du Coudrai en Vexin près d'Ecouis. *Anno 1460. Martinus dictus panis avenarum dominus de* JEUFOSSE, *& de* VILLARCEAUX *reftituit hoc altare ex voluntate patris & avi de* TRIE, *dicti* LOHIER; c'est-à-dire, l'an 1460. *Martin* dit *Pillavoine*, seigneur de Jeufosse & de Villarceaux a rétabli cette chapelle par la volonté de son pere & de son grand pere de Trie, dit *Lohier*. 2°. Par un extraite qui est à l'abbaye royale de S. Germer dans lequel *Hugues* de Chaumont frere de *Dreu* de Trie prenoit le surnom de *Pillavoine* dès l'onzième siécle. 3°. Par les actes d'un procès que *Guillaume* de Pillavoine & *Robine* sa sœur enfans dudit *Martin* avoient pardevant le bailli de Senlis en 1495. contre les petites filles de *Jacques* de Trie, ladite *Robine* est surnommée indifféremment tantôt *Robine* de Trie sœur de *Guillaume* de Pillavoine, tantôt *Robine* de Pillavoine. Cette *Robine* de Pillavoine portoit les armes de Trie; on le voit sur un écusson mi-parti avec celle de *Guillaume* de Goulai, son mari, sur le vitrage de l'église de Coudrai en Vexin, du côté des fonts. 4°: *Guillaume* de Pillavoine, dit *le Jeune*, fils de *Guillaume*, dit *l'aîné*, & petit-fils de MARTIN restaura le prieuré de Villarceaux en 1514. Il y fit repréſenter à genouil sur un prié-Dieu armoirié des armes de Trie: la prieure & les religieuses qui les en avoient fait ôter, ont été condamnées à leur remettre en 1674. par arrêt du parlement de Paris. 5°. La fille dudit GUILLAUME de Pillavoine enterrée à Omerville, paroisse du marquisat de Villarceaux en 1525. y est représentée en pierre de grandeur naturelle avec les armes de Trie, & cette inscription. *Cy gist Marie de Trie, fille de*

Digitized by Google

noble homme seigneur de céans. 6°. A Chauſſi autre paroiſſe du marquiſat de Villarceaux, ſe voit ſur le portail de l'égliſe un écuſſon de *Magdeleine* de Pillavoine, & de *Jacques* de Mornai ſon époux, écartelé de Mornai & de Trie. 7°. *Georges* de Pillavoine, artiere-petit-fils de GUILLAUME, eſt qualifié *Georges* de Trie, dit *Lohier*, avec les armes de Trie ſur une cloche de l'égliſe du Coudrai en Vexin. L'hiſtoire genealogique de la maiſon royale de France, & des grands officiers de la couronne, tome 6. page 661. & ſuivantes, & tome 9. des additions & corrections, page 661. *Memoire communiqué.*

TRIGAULT (Nicolas) né à Douai en 1577. entra dans la ſociété des Jeſuites en 1594. En 1606. il alla aux Indes orientales, & après y avoir ſéjourné pendant un an, il fut renvoyé de la Chine en Europe pour y chercher quelques nouveaux miſſionnaires de ſa ſociété. Après ſon retour aux Indes, il fit un voyage dans la Perſe, dans l'Arabie déſerte, dans l'empire des Turcs. Il mourut en 1628. à Nanking dans la Chine. Il a publié la vie de Gaſpard Barzée, Jeſuite; l'expédition chrétienne entrepriſe par les Jeſuites à la Chine, compoſée en latin ſur les Mémoires du P. Matthieu Ricci, le fameux Miſſionnaire de la Chine. Cet ouvrage du P. Trigault où l'on décrit les mœurs, les loix, les coutumes de l'empire de la Chine, & dans lequel on entre dans le détail de quelques-unes des actions des Jeſuites en ce pays, parut dans le XVII. ſiécle, & a été réimprimé avec des augmentations en 1616. à Lyon *in-4°*. Des triomphes chrétiens dans le Japon, &c. *in-4°*. en 1623. en latin. Le P. Trigault y décrit principalement ce qui s'eſt paſſé dans les perſécutions excitées contre les Chrétiens au Japon depuis 1612. juſqu'en 1620. Il y a une addition de Raderus. Un vocabulaire chinois: Annales du royaume de la Chine en latin: Un traité du *Comput eccléſiaſtique*, écrit en chinois, &c. *Voyez* la bibliotheque des auteurs Jeſuites par Sotwel, &c.

TRINITAIRES, ou Ordre de la Trinité & Redemption des captifs, dits *Mathurins. On a parlé de cet Ordre dans le Moreri: nous ajouterons ici une liſte des Generaux.*

LISTE CHRONOLOGIQUE DES MINISTRES Generaux de l'Ordre de la Trinité & Redemption des captifs.

Saint Jean de Matha, fondateur de l'Ordre, en fut établi premier Miniſtre general en 1198. par le pape Innocent III. Il mourut à Rome le 17. Décembre 1213.

Jean II. du nom l'Anglois, docteur de l'univerſité de Paris, mort à Rome le 17. Juin 1217.

Guillaume l'Ecoſſois, élu en 1218. mort à Cordoue en Eſpagne le 13. Mai 1221.

Roger le Lepreux, élu en 1219. mort à Châlons en Mars 1227.

Michel l'Eſpagnol, élu en 1228. mort à Rome en 1230.

Nicolas I. mort & enterré à Cerfroi, diocèſe de Meaux, dont il avoit fait rebâtir l'égliſe, en Mai 1256.

Jacques Flamand. On ignore le tems de ſa mort. On croit que ces ſurnoms d'Anglois, d'Ecoſſois, d'Eſpagnol & de Flamand, matquoient leur patrie.

Alard, mort à Trépani en Sicile.

Pierre de Cuify, mort le 19. de Janvier, on ne ſçait de quelle année.

Jean Boileau, mort à Cerfroi au mois d'Avril 1291.

Pierre II. étoit general en 1297.

Thomas Loquet, mort en 1357.

Pierre de Boury, élu le 6. de Mai 1358. mort à Cerfroi au mois de Septembre 1373.

Jean de la Marche, élu le 30. d'Avril 1374. gouverna 18. ans.

Renaud de la Marche, élu le 12. Mai 1392. gouverna 19. ans.

Thierri Verreland, mort en Italie vers 1414.

Etienne Dumeſnil, miniſtre des Mathurins de Paris, fut alors élu *Cuſtos*: & comme il ambitionnoit le generalat, il s'en fit pourvoir par le pape Jean XXIII. mais le chapitre general aſſemblé à Cerfroi en 1414. ne l'élut point, & le continua ſeulement *Cuſtos* pour un an.

Pierre Candoté, élu à Cerfroi en 1415. Etienne Dumeſnil ayant fait ſchiſme dans l'Ordre, Jean de Troies fut nommé par arrêt du parlement pour en prendre le gouvernement, en attendant que le droit des deux prétendans fût jugé. Mais ils moururent avant la déciſion du procès; Erienne à Paris, & Pierre à Cerfroi. En 1421. Nicolas Petit, miniſtre des Mathurins à Paris, fut élu *Cuſtos*.

Jean Halboud, élu le 10. Mai 1422. gouverna 18. ans, mort à Paris.

Jean Thibaud, gouverna dix-neuf ans, mort à Châlons.

Roul du Vivier, mort à Paris le 23. Juillet 1472.

Roberr Gaguin, élu en 1473. mort à Paris le 22. de Mai 1501.

Gui Meunier, élu en 1502. gouverna près de huit ans.

Nicolas Meunier, neveu du précédent, gouverna pendant 34. ans & réſigna ſur la fin de ſes jours à Philippe Meunier ſon neveu.

Thibaud Meunier, frere de Nicolas; élu en 1546. mort au mois de Mai 1568.

Bernard Dominique, dont l'élection fut confirmée par arrêt du parlement du 11. Août 1570. gouverna pendant 27. ans, mort à Metz en Février 1597.

François Petit, élu en 1598. mort à Paris le 7. de Juillet 1612.

Louis Petit, neveu du précédent, élu le 26. Août 1612. mort à Paris le 5. d'Octobre 1652.

Claude Ralle, élu le 5. de Décembre 1652. mort à Paris le 14. Novembre 1654.

Pierre Mercier, élu le 25. d'Avril 1655. mort à Paris le 26. Mai 1685.

Euſtache Teiſſier, élu le 20. Mars 1686. mort à Fontainebleau le 8. Janvier 1693.

Gregoire de la Forge, élu le 7. de Novembre 1693. mort à Limais le 27. d'Août 1706. & enterré à Pontoiſe.

Claude de Maſſac, élu en 1716.

TRINOBANTES ou TRINOVANTES, que Ptolomée & quelques manuſcrits de Tacite appellent *Trinoantes*, étoient anciennement certains peuples de la Grande-Bretagne, qui occupoient à peu près le pays qu'on appelle aujourd'hui Middleſex & Eſſex. Quelques-uns ont cru que ce nom ſignifioit la même choſe que *Troja-nova*. Cambden ſoupçonne que ce nom vient du vieux Breton *Trenant*, qui ſignifie des villes ſituées dans une vallée. Imanuentius après avoir regné pendant quelque tems ſur les Trinobantes, fut tué par Caſſibelin. Mandubratius, appellé auſſi Androgeus, animé de vengeance contre le meurtrier de ſon pere, porta ce peuple à ſe ſoumettre les premiers aux Romains. * Tacit. *l. 14. Annal. cap. 31.* Ptolomée. Eutrope. Bede. Cambdeni *Britannia.*

TRISSINO (Jean-Georges) poëte Italien, &c. Jean Imperiali fait une remarque que l'on n'a point faite *en parlant de ce poëte dans le Dictionnaire hiſtorique de Moreri*: c'eſt qu'il ne commença ſes premieres études qu'à l'âge de 22. ans, & peu après qu'il fut venu à Rome. Juſques-là il n'avoit eu que du mépris pour la ſcience, & ce ne furent que les diſputes qu'il vit s'élever entre les ſçavans, qui exciterent ſon émulation. Il voulut y prendre part; & l'application qu'il fut obligé pour cela de donner à l'étude, lui donna du goût & de l'amour pour elle. On ne le repréſente que comme poëte dans le Moreri: Imperiali, qui étoit informé de ce qui le regardoit, aſſure qu'il étoit fort bon mathematicien, & ſur-tout grand géometre. Le même raporte l'épitaphe ſuivante, qu'on a gravée à ſon honneur dans l'égliſe de S. Laurent de Vicenze.

JOANNI GEORGIO TRISSINO
Patritio Vicentino, poëtæ & oratori celeberrimo,

Digitized by Google

Tam nobilitate quàm doctrinâ & integritate Leoni X. Et Clemenſi VII. Pont. Maxim. nec non Maximiliano Et Carolo V. imper. aliiſque principibus acceptiſſimo.
Legationibus pro Chriſtiana republica temporibus difficillimis Felicis cum ſucceſſu apud eoſdem peractis.
Dacia inde regi deſtinato.
In coronatione Carolo imperatoris ad ſacra palla pontificia Nutentis ferendi ſyrmatis munus, inſignioribus principibus Ad hoc ipſum aſſpirantibus poſthabitis, Bononia electo.
Aurei velleris inſignire, & comitis dignitate pro ſe Et poſteris ab iiſdem impp. decorato.
Apud ſereniſſ. rempubl. Venetam legati legati nomine, de Clodianis Sabinis, de Verone reſtitutione, de pace, deque aliis Negotiis gravibus re ad votum tranſactâ: ſublimiorem gradu Sobolis ergo recuſare.
Operibus cum antiquitate certantibus elucubratis Rebus ſuis & poſteris eidem inclyta republica Veneta ex Teſtamento commendatis, vitâ religioſiſſime functo, Anno ætatis ſuæ LXXII.
Virginei vero partûs M D L.
Pompeius Cyri comitis & equitis filius unicus ſuperſtes, nepos Et hæres, affineſque tanti anteceſſoris memores pii gratique Animi M. P. P. anno ſalutis M D C X.

Voyez Joan. Imperialis *Muſæum hiſtoricum.* On a recueilli tous les ouvrages de Triſſino en deux volumes *in-4°.* qui ont été imprimés en 1729. à Verone chez Vellarſi. Le ſieur Atouet de Voltaire parle auſſi de ce poëte aſſez au long dans ſon eſſai ſur la poëſie épique p. 54. de la traduction de l'abbé des Fontaines, & 270 de celle que M. de Voltaire a faite lui-même de ſon original anglois.

TRISSINO (Louis) étoit de Vicence, & fut un de ces heureux génies qui parvinrent dès la premiere jeuneſſe à ce haut degré de ſcience & de réputation, où peu arrivent même dans un âge avancé. Cinthius Gyraldus eut l'avantage de le recevoir chez lui à Ferrare, & de voir ce jeune homme occuper dans cette ville avant l'âge de vingt ans, une chaire de philoſophie, & la remplir avec éclat. Pendant que Triſſino l'occupoit, il publia des problêmes de médecine qui ont toujours été fort eſtimés. Il y a lieu de croire que ſa réputation eût égalé celle des plus grands hommes de ſon tems, ſi la mort ne l'eût pas enlevé dans la vingt-cinquiéme année de ſon âge. Malheureuſement pour lui, ce fut l'incontinence qui abrégea ſes jours, & il ne ſentit les dangers de cette paſſion que lorſqu'il en eut épouvé les triſtes & irremédiables effets. Gyraldi chez qui il mourut, lui conſacra cet éloge ou cette épitaphe.

ALOYSIO TRISSINO *Vicentino ſpectatæ probitatis juveni, cum bonarum omnium diſciplinarum, tum philoſophiæ & medicinæ periti ſſimo: Qui Ferrarienſis gymnaſii ſummam ſibi pene adulto biennio commiſſam magnâ cum laude ſuſtinuit. Ferrariæ philoſophiam magnâ auditorum frequentiâ publicè profeſſus eſt. Quem ann. vix natum XXV. P. M. Probrum humanarum inconſtantem viciſſitudinem! Mors impia nobis eripuit.*

L'épithete d'*impia* que Gyraldi donne à la mort, n'eſt nullement exacte, ni ſelon la vérité, ni ſelon la religion. Elle eſt fauſſe auſſi ſelon l'exactitude hiſtorique, puiſque Triſſino s'étoit procuré la mort par ſes déſordres. Par cette raiſon, je reprendrai auſſi la qualité qu'il donne à ce jeune homme de *ſpectatæ probitatis puer.* * *Voyez* le *Muſæum hiſtoricum* de Jean Imperiali, *page 89. & 90.*

TRISTAN (François l'Hermite de Soliers dit) l'un des premiers membres de l'académie Françoiſe, &c. *Ajoutez, ce qui fait à ce que l'on en a dit dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* Il ſe diſoit iſſu d'une très-ancienne maiſon, & comptoit parmi ſes ancêtres le fameux Pierre l'Hermite, auteur de la premiere Croiſade, & Triſtan l'Hermite, grand prévôt ſous le roi Louis XI. Dans ſon enfance il fut amené à la cour, & mis en qualité de gentilhomme d'honneur, auprès du marquis de Verneuil, fils naturel du roi Henri IV. Agé d'environ treize ans, il ſe battit avec un garde du corps, le tua, prit la fuite, & ſe ſauva en Angleterre, d'où après diverſes aventures, il voulut paſſer à la cour de Caſtille, pour s'y préſenter au connétable de Velaſque ſon parent. Mais ayant manqué d'argent en Poitou, il trouva moyen d'entrer chez l'illuſtre Scevole de Sainte-Marthe, qui s'étoit retiré à Loudun ſa patrie, & qui fut charmé de retenir un jeune homme vif, amuſant, porté aux belles connoiſſances, & qui d'ailleurs pouvoit, en faiſant auprès de lui l'office de lecteur, lui être d'un grand ſecours. Triſtan y demeura quinze ou ſeize mois. MM. de Sainte-Marthe le produiſirent enſuite auprès du marquis de Villars-Montpezat, qui demeuroit au grand Preſigny en Touraine, & qui le reçut en qualité de ſecretaire. Ce marquis ayant été appellé à Bourdeaux, le mena avec lui; & en 1620. la cour paſſant par cette ville, M. d'Humieres premier gentilhomme de la chambre, le retint; car juſques-là Triſtan avoit déguiſé ſon nom & ſa naiſſance, & Louis XIII. lui accorda ſa bienveillance. *Il faut ajouter à ſes ouvrages oubliés dans le Moreri*, les amours (ou poëſies galantes) Paris, *in-4°.* en 1638. *La Lyre*, *in-4°.* à Paris, en 1641. C'eſt un mélange de poëſies. Lettres mêlées en proſe, à Paris, *in-8°.* en 1642. *Plaidoyers hiſtoriques* ou *Diſcours de controverſe*, à Paris, *in-8°.* 1643. Les vers heroïques du ſieur Triſtan l'Hermite, à Paris, *in-4°.* 1648. *La Renommée*, ode, à Paris, *in-12.* 1654. La carte du royaume d'amour, dans le premier tome du recueil de pièces en proſe les plus agréables de ce tems, à Paris, *in-12.* 1658. Ses Heures de la ſainte Vierge ſont en vers françois, accompagnées de prieres, méditations & inſtructions chrétiennes, tant en vers qu'en proſe, à Paris, *in-12.* 1653. La tragédie que l'on intitule, *La mort du grand Oſman*, eſt la mort du grand Oſmar: mais Triſtan a fait une autre tragédie qui a pour titre, *Oſman*, & qui fut imprimée à Paris, *in-12.* 1656. Le Paraſite, comédie, 1654. *in-4°.* à Paris. Il a retouché la Paſtorale de Rotrou, intitulée, *Amaryllis*, à Paris, *in-4°.* 1653. Sa Mariane a été réimprimée à Paris en 1731. avec environ 150. vers changés & quelques autres corrections, & avec une préface ou avertiſſement, où l'on rend raiſon de ces changemens. Triſtan a fait lui-même ſon épitaphe en ces vers.

Ebloui de l'éclat de la ſplendeur mondaine
Je me flattai toujours (l'eſperance fut vaine)
Faiſant le chien couchant auprès d'un grand ſeigneur:
Je me vis toujours pauvre, & tâchai de paroître;
Je vécus dans la peine, attendant le bonheur,
Et mourus ſur un coffre en attendant mon maître.

Triſtan mourut à l'hôtel de Guiſe.

TROADE, ville de Phrygie, devenue dans la ſuite colonie Romaine, étoit ſituée ſur les bords de l'Helleſpont, dans cette partie de la Phrygie qui portoit auſſi le nom de *Troade*. Elle devoit ſon origine & ſa fondation à la fameuſe Troye, qui n'étoit éloignée du terrein occupé par cette nouvelle ville, que d'environ cinq ou ſix lieues. Alexandre le grand après avoir viſité les reſtes de l'ancienne Troye, fit bâtir de ſes ruines une nouvelle ville, à qui il donna le nom de *Troade*, & qui porta auſſi celui d'Alexandrie. Dans la ſuite des tems les Romains ayant conquis la Grece, & cette partie de l'Aſie qui en dépendoit, la ville de Troade fut chez eux d'une grande conſidération, & devient colonie Romaine dès le tems d'Auguſte. D'autres empereurs la favoriſerent en pluſieurs manieres; & c'eſt pour conſerver la mémoire de ces faveurs, qu'elle fit fraper pluſieurs médailles, dont on voit quelques-unes dans les cabinets des curieux. * *Voyez*, les médailles de Troade gravées dans l'ouvrage de M. Vaillant ſur les colonies, & celles que l'on trouve dans le *Mercure de Juin, 1731.*

TROIS-FONTAINES, abbaye, à deux lieues ou environ de la ville de Saint-Dizier ou Sain-Dizier en Champagne, eſt la premiere fille de Claitvaux, & l'une des plus anciennes maiſons de l'ordre de Cîteaux. Il y avoit auparavant des chanoines réguliers qui avoient reçu leur fonds de l'abbaye de S. Corneille de Compiegne. Guil-

Digitized by Google

laume de Champeaux, qui avoit beni ſaint Bernard, & qui étoit ſon ami particulier, deſirant avoir de ſes religieux dans ſon diocèſe, n'eut pas de peine à perſuader à ces chanoines de leur abandonner la place. Les abbés de S. Pierre de Châlons, de Cluny & de S. Claude par leurs libéralités augmenterent conſidérablement le fonds; enſorte qu'en peu de tems l'abbaye devint puiſſante, & en état d'en fonder pluſieurs autres qui ſont de ſa filiation. Elle eſt encore aujourd'hui fleuriſſante. On y trouve un aſſez bon nombre de manuſcrits, la plûpart ſont des ſaints peres, ſur-tout de S. Cyprien, de S. Hilaire, de S. Auguſtin, de S. Leon & de S. Gregoire. * *Deſcription de la France. Voyage literaire* des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, *tome 1. 2. part.* &c.

TROMMIUS (Abraham) né à Groningue en 1633. étudia d'abord les belles-lettres, la philoſophie & les langues ſous Deſmarets, Alting, Schockius & d'autres, & s'appliqua enſuite à la théologie, où il fit de grands progrès. En 1655. il fut examiné pour le miniſtère, après quoi il fit un voyage en Allemagne & en Suiſſe, où il ſe perfectionna dans l'hebreu ſous Buxtorf. De-là il alla en France & en Angleterre; & de retour chez lui, il obtint la cure du village de Haren, qu'il gouverna juſqu'en 1671. où il fut appellé à la charge de paſteur à Groningue. Il demeura dans ce dernier poſte pendant 48. ans, & mourut en 1719. dans un âge très-avancé. Il étoit marié pour la quatriéme fois à l'âge de 66. ans, & cependant tous ſes enfans ſont morts avant lui. Jean Martinius de Dantzic, avoit commencé en flamand des concordances de l'ancien Teſtament; Abraham Trommius acheva cet ouvrage, & le publia à Amſterdam en 1685. & 1692. en deux volumes *in-fol.* On doit auſſi à Trommius une concordance grecque de l'ancien Teſtament de la verſion des Septante. A l'âge de 80. ans, il ſe mit à retoucher ſes concordances flamander, & les réduiſit dans une forme plus commode: mais cet ouvrage ainſi corrigé n'a point paru. Trommius étoit Calviniſte. Au rétabliſſement de l'académie de Groningue il fut créé docteur en théologie en reconnoiſſance de ſes ſervices, il avoit alors 80. ans. C'étoit un homme fort pacifique & très-moderé. * *Mémoires du tems.* Le Long, *Bibliotheca ſacra*, édition *in-fol.* pages 456. & 459.

TRON (ſaint) abbaye de l'ordre de S. Benoît, au diocèſe de Liége, à trois lieues de celle d'Herkentrode, eſt ancienne, & recommandable par les grands hommes qu'elle a poſſedés, & par l'exil de ſaint Eucher, évêque d'Orleans, dont elle conſerve encore les reliques. Les religieux y ſont fort réguliers. Dom Luc d'Acheri a fait imprimer l'hiſtoire de cette abbaye. Le monaſtere de ſaint Tron étoit originairement dans une ſolitude: mais inſenſiblement elle a formé une ville, dont le roi Louis XIV. a démoli les fortifications. Il y a des Capucins, des Recolets, des Capucines, des ſœurs Begardes ou du tiers-ordre, habillées de blanc, des ſœurs griſes qui ont ſoin des malades, des Alexiens & un béguinage, &c. * *Déſcription de la France. Voyage literaire* de D. Martenne & de D. Durand. *tom. 1. 2. part. Hiſtoire de l'abbaye de ſaint Tron*, &c.

TRONCHAY (Baptiſte du) ſieur de Balladé, conſeiller du roi au préſidial du Mans, né à Sablé au Maine l'an 1508. étoit fils de Jean du Tronchay, ſieur du Hautbreil, licencié ès loix & enqueſteur de Mayenne, & de *Genevieve* de Létoré, fille de *Jean* Létoré, ſieur des Loges en Morannе, & de *Marie* Girard. Baptiſte étoit un homme de beaucoup de mérite. Il avoit joint à la ſcience du droit & aux autres qualités néceſſaires à ſa profeſſion, celle des belles-lettres. La Croix du Maine dit qu'il a compoſé pluſieurs ouvrages, tant en proſe qu'en vers françois non encore imprimés, ſçavoir une ode à M. de Langey, trois livres d'amours; un *Traité de la grammaire Françoiſe, avec l'invention d'aucuns caractéres nouveaux.* Il mourut au Mans l'an 1557. le 21. de Juin, âgé d'environ cinquante ans. Il étoit frere de *Gaſpar* ou *Gaſtal* du Tronchay, médecin de Rennes. Baptiſte épouſa le 7. de Mars 1537. *Jeanne* Pancelot, dame de la Paſquerie en Daumeray, & eut pour fils George du Tronchay qui ſuit; *Nicolas*, qui fut pere de MM. du Tronchay, conſeillers de la grand'chambre du parlement de Paris & pluſieurs autres enfans, entr'autres Louis, qui ſuit après George.

TRONCHAY, (George du) *Supplicez cet article à celui qui ſe trouve déja dans le Moreri.* George du Tronchay fils aîné du précédent, ſieur de Baladé, gentilhomme Angevin, né à Moranne à huit lieues d'Angers, en 1540. C'étoit un homme très-verſé dans la connoiſſance des médailles, tant grecques que romaines, dont il avoit formé une ſuite auſſi nombreuſe que curieuſe. Il poſſedoit auſſi le deſſein en perfection. Il a écrit pluſieurs poëmes françois & d'autres ouvrages en proſe: mais ces écrits n'ont point été imprimés. L'abbé Ménage dit que l'on faiſoit une eſtime ſinguliere de ſa *Remontrance des plaintes du tiers-état du pays & comté du Maine*, de ſa *Grammaire françoiſe*, de ſon *livre des étymologies*, de celui *des Proverbes*, & *de pluſieurs autres*, que George du Tronchay avoit compoſés. Il ajoute qu'il avoit de lui une lettre en vers, écrite à Paſcal Robin du Faux, ſur la mort de Julienne Sibylle de la Buronniere, femme dudit Robin, qui mourut à Paris en 1578. le 3. de Janvier, & qui eſt enterrée dans l'égliſe des grands Auguſtins de Paris. Par cette lettre on voit que George du Tronchay avoit entrepris pluſieurs ouvrages qu'il n'a point achevés; car voici comment il s'y exprime.

Comme une pucelle,
Qui de ceps belles fleurs veut choiſir la plus belle,
Jette l'œil incertain; or ſur cette-cy,
Ores ſur cette-la: puis ſur cette autre icy,
Et de chacune a part les beautés elle admire:
Toutes brillant d'eclat, ne ſçait laquelle élire.
Cette-cy lui plaît mieux pour ſa divine odeur,
L'autre pour ſa vertu, l'autre pour ſa couleur:
Et ſur le choix douteux de cette difference
Enfin demeure pauvre en ſi grande abondance.
Je fais tout le ſemblable, ayant entre les mains
L'argument propoſé de pluſieurs beaux deſſeins.
Si j'en veux prendre l'un, un autre s'y oppoſe;
L'un me plaît pour un point, l'autre pour autre choſe:
Je reſte cependant incertain en mon choix;
Tantôt je veux ourdir un Clothaire François,
Tantôt je veux chanter les beautés de Clymene,
Tantôt de vers plaintifs faire gémir la ſcene,
Tantôt des dieux payens repreſenter je veux
Les temples, les autels, leurs prêtres & leurs vœux,
Leurs offrandes, leurs noms, & leurs fêtes publiques,
Et tantôt les portraits des médailles antiques.

George du Tronchay mourut au Mans le 22. d'Août 1582. âgé de 43. ans. On trouve quelques-unes de ſes poëſies dans le *Menagiana*, tome 11. * *Voyez* Fauchet dans ſes opuſcules, la continuation manuſcrite de l'hiſtoire de Sablé de l'abbé Ménage, &c.

TRONCHAY (Louis du) frere puîné de George, & fils de Baptiſte, ſieur de la Forterie, né au Mans l'an 1545. fut un des plus doctes hommes de ſon tems, & l'ami de tous les ſçavans qu'il put connoître, ou qui rechercherent ſon amitié. Il poſſedoit bien le grec & le latin, & il a écrit une hiſtoire très-détaillée des troubles arrivés en France au ſujet de la religion. Elle eſt demeurée manuſcrite. Il a compoſé auſſi pluſieurs poëmes françois, qui n'ont point été publiés. Cependant il fut rué par quelques ſoldats l'an 1569. n'ayant encore que 24. ans, au village de Thoa, à environ quatre lieues de la ville de la Charité près Sancerre en Nivernois. Pour venger cette mort, ceux de la Religion Prétendue Réformée que du Tronchay profeſſoit, brulerent quelque tems après le village de Thou. * *Voyez* la Croix du Maine dans ſa Bibliothéque & la continuation de l'hiſtoire de Sablé encore manuſcrite.

TRONCHAY (Louiſe-Agnès de Bellere du) connue enſuite ſous le nom de *Sœur-Louiſe*, étoit fille de Meſſire Pierre de Bellere, écuyer, ſeigneur de la Ragotrye & du Tronchay, & de *Marguerite* Sataſſeau, fille de

Digitized by Google

meſſire *Guy* de Saraufſeau, ſeigneur de la Roche-de-Luſeau, proche Chouart en Poitou, & de dame *Claude* de Boicy-Tille, fille de meſſire de Boicy-Tille, chevalier, ſeigneur de la Chartebonchere. Louiſe-Agnès de Bellere du Tronchay, un de leurs enfans, nâquit au château du Tronchay dans la paroiſſe de Martigny-Briand, à cinq lieues d'Angers, au mois de Septembre 1639. Elle fut baptiſée au moment de ſa naiſſance à cauſe de ſa grande foibleſſe, & ne reçut qu'à douze ans les cérémonies du baptême. Quoiqu'elle ait eu dans ſa premiere jeuneſſe une partie des défauts aſſez ordinaires aux enfans, on remarquoit cependant en elle de l'amour pour la pénitence, peu commun à cet âge, & un attrait pour les pauvres qui ne lui eſt point ordinaire. Elle fut élevée durement, & même avec ſévérité; & quoiqu'on la punît ſouvent pour des fautes dont elle n'étoit pas coupable, elle ſouffroit ſans ſe plaindre, & ſe voyoit humiliée ſans vouloir ſe juſtifier. Elle aimoit la ſolitude, la priere, les lectures ſpirituelles, & fuyoit le monde & ſes vanités autant qu'il étoit en elle. Son pere & ſa mere qui vouloient lui faire prendre un autre goût, ou du moins l'élever pour un établiſſement dans le monde, l'envoyerent à Angers pour apprendre à danſer, à chanter & à jouer des inſtrumens. On lui enſeigna la philoſophie françoiſe, la géographie, l'arithmétique, le blaſon, l'hiſtoire ſacrée & profane, & la langue italienne; & elle réuſſit aſſez bien dans toutes ces connoiſſances. Elle joignoit à ces talens un génie vif & aiſé, une grande facilité à s'exprimer noblement, un eſprit pénétrant, & tous les avantages extérieurs de la nature: auſſi fut-elle recherchée avec empreſſement par les meilleurs partis de ſa province. Mademoiſelle du Tronchay les mépriſa tous, & demanda à entrer en religion: on conſentit même de la recevoir dans l'abbaye royale de Roncheray à Angers, où les dames du Tillon ſes parentes, étoient religieuſes; mais madame ſa mere ne voulut pas conſentir à ſon deſſein; & à l'âge de près de trente ans, elle l'envoya en Poitou chez une dame de ſa famille, fort attachée aux divertiſſemens du monde. Dans cette maiſon mademoiſelle du Tronchay prit bientôt part à ce qu'on y aimoit. & les maximes du ſiécle qu'on y ſuivoit, pervertirent inſenſiblement ſon eſprit, & influerent ſur toute ſa conduite: mais ce triſte écart ne fut pas bien long. Sa conſcience fut troublée de ſon changement de vie, & le Seigneur l'ayant rappellée à elle, elle voulut ſe conſacrer au ſervice des pauvres dans l'Hôtel-Dieu de Poitiers, où on exigea d'elle avant de la recevoir, de retourner au Tronchay pour y arranger ſes affaires, & y prendre le conſentement de ſes parens. Ceux-ci n'ayant pas voulu ſeconder ſes vœux, elle prit patience, fit tout le bien qu'elle put dans ſon voiſinage; & enfin ayant refuſé de ſe faire religieuſe dans l'abbaye de Roncheray où l'on ne ſervoit pas les pauvres, elle alla à Tours, où elle renta de s'établir à l'Union Chrétienne, qui étoit une communauté nouvellement établie par le pere François Guilloré, Jéſuite, dont M. Nicole a refuté les principes ſur la vie ſpirituelle dans ſon traité de l'oraiſon. Mademoiſelle de Meuvrezé ſupérieure de cette maiſon, conſeilla à mademoiſelle du Tronchay de choiſir plutôt l'Union Chrétienne de Charonne près de Paris, & celle-ci ſe rendant à cet avis, ſe mit en chemin, & arriva à Charonne en 1676. âgée d'environ 35. ans. A peine y avoit-elle été reçue, que la vue de ſes fautes paſſées lui ayant troublé l'eſprit, on l'obligea de ſe retirer, & mademoiſelle Chandenier la mit chez une dame de qualité, qui avoit dans ſa maiſon des lits pour des filles malades, qu'elle ſervoit elle-même par charité. Les filles de la Providence à Paris s'en chargerent enſuite, à la ſollicitation de mademoiſelle Chandenier; & ſon état de trouble, d'agitation & de fureur continuant toujours, elle changea encore une fois de demeure; elle fut même enfermée à la Salpêtriere comme folle; d'autres diſoient comme poſſedée ou comme ſorciere; & enfin M. Guillouard, docteur de Sorbonne, chanoine & ſous-pénitencier de l'égliſe de Paris, lui ayant un peu remis l'eſprit, elle ſe dévoua au ſervice des pauvres & des malades de cette maiſon. Elle n'en ſortit que pour faire quelque ſéjour nouveau dans la maiſon des filles de la Providence, & enſuite pour demeurer en ſon particulier, toujours conduite par les avis, tantôt de M. Briard de S. Nicolas du Chardonnet, enſuite par ceux du pere Guilloré, Jéſuite, & après la mort de ce pere arrivée en 1684. le 29. de Juin par ceux du pere Maillard, de la même ſociété. Elle vivoit d'aumônes, & ſecouroit toujours les pauvres & les malades, qu'elle alla enſuite ſervir à Loudun, & de-là à Partenay, où elle mourut d'une fluxion de poitrine ſur les onze heures du ſoir, le premier de Juillet 1694. après une maladie d'onze jours, dans la cinquante-cinquiéme année de ſon âge. Sa vie a été écrite en françois, & imprimée en 1733. à Paris, *in-12.* ſous ce titre, *Le triomphe de la pauvreté & des humiliations, ou la vie de mademoiſelle de Bellere du Tronchay, appellée communément Sœur Louiſe.* Elle eſt remplie de viſions, d'extaſes, d'états ſinguliers, de poſſeſſions, & de tout ce merveilleux que l'on trouve dans d'autres vies de même eſpéce, dont on a peine à croire que la fiction n'y tienne pas ſouvent la place de la vérité. On a fait imprimer à la fin de celle-ci un recueil des lettres de mademoiſelle du Tronchay, qui peuvent plaire à ceux qui aiment ce genre ſinguliers d'écrits, mais qui en général ſeront peu utiles au commun des fidéles éclairés.

TRONCHAY (Michel) né à Mayenne au mois de Septembre ou d'Octobre 1668. d'une famille ancienne & honnête, étudia les belles lettres au collége de cette ville, ſous M. Enjubault, diacre, dont la mémoire eſt en benediction dans le pays, & qui étoit alors principal de ce collége. Il fit enſuite ſa philoſophie au Mans ſous le pere Galipaud, prêtre de l'Oratoire, depuis aſſiſtant de ſa congrégation. Après un an de ſéjour au Mans, comme il ſe préparoit de s'unir à M. le Tourneux, qui s'étoit retiré à ſon prieuré de Villiers, & qui avoit depuis quelque tems M. Louail pour compagnon, M. le Tourneux mourut, & rompit ces meſures. M. Tronchay demeura alors à Paris, où il fit un cours complet de philoſophie au collége du Pleſſis ſous feu M. Mallemant, frere du chanoine de Ste Opportune de même nom, encore vivant en Juillet 1735. Il alla enſuite aux écoles de Sorbonne, où il prit pendant deux ans des leçons de théologie. La troiſiéme année M. de Fontpertuis le fit connoître à M. le Nain de Tillemont, qui n'ayant plus auprès de lui M. Erneſt Ruthd'ans, & ayant beſoin d'un eccléſiaſtique pour travailler avec lui, accepta M. Tronchay, qui n'avoit encore que 22. ans. Il l'eut pendant huit ans; & en mourant, il lui laiſſa 500. liv. de penſion viagere, le chargea par ſon teſtament de donner au public ce qu'il laiſſoit de fait de ſes mémoires pour ſervir à l'hiſtoire eccléſiaſtique, & pria ſes héritiers de lui laiſſer l'uſage de ſa bibliothéque. M. Tronchay plein de reconnoiſſance, s'appliqua à revoir & à achever de mettre en ordre les mémoires du défunt, publia en peu d'années les dix derniers volumes des mémoires pour ſervir à l'hiſtoire eccléſiaſtique, dont M. de Tillemont n'avoit pu donner que ſix tomes de ſon vivant, & fit les préfaces que l'on trouve dans ces dix volumes. Il compoſa de plus l'*Idée de la vie & de l'eſprit* de ſon bienfacteur, dont la premiere édition parut ſous le titre de Nanci, par l'infidélité de ſon copiſte, & a été réimprimée depuis ſans augmentations. Ce fut par la même voie & de la même maniere que l'on eut les réflexions & les lettres du même, dont M. Tronchay étoit poſſeſſeur, & que l'on a jointes dans la ſuite à la vie, où l'on voit en particulier la conduite que M. de Tillemont & lui menoient à Tillemont, petit village auprès de Vincennes, où le ſçavant hiſtorien a paſſé bien des années dans une application continuelle à l'étude, dans une grande retraite & dans une pénitence digne d'admiration. Les heures de la priere qui ſe faiſoit en commun, celles de l'étude, des repas & du ſommeil étoient reglées comme dans la communauté la plus exacte. Les jeûnes en carême y étoient prolongés juſqu'au ſoir. Eloignés de près d'une demi-lieue de Montreuil leur paroiſſe, ils y alloient exactement les Dimanches & les Fêtes. M. de Tillemont faiſoit l'office de diacre, & M. Tronchay, quoiqu'acolythe, celui de

Digitized by Google

ſoudiacre. Dans la ſuite M. de Tillemont ayant quelque peine qu'un acolythe exerçât cette fonction, écrivit, ſans le dire à M. Tronchay, à un grand vicaire de M. de Treſſan, alors évêque du Mans, pour en obtenir en faveur de ſon ami, un dimiſſoire, en vertu duquel il l'engagea de recevoir le ſoudiaconat. M. Tronchay a mis encore en état de paroître un ſixiéme volume de l'hiſtoire des empereurs de M. de Tillemont, qui eſt depuis du tems entre les mains d'un libraire de Paris. Après la mort de ſon bienfacteur, qu'il a toujours appellé ſon maître, & qu'il reverroit comme ſon pere, arrivée au mois de Janvier 1698. & après s'être acquitté de ce dont il étoit chargé par ſon teſtament, juſqu'à ce que la bibliothéque du défunt eut été partagée, il conçut le deſſein de donner une hiſtoire étendue de Port-Royal, & il en donna un eſſai ou *Hiſtoire abregée*, qui n'eſt qu'une brochure qui conduit l'hiſtoire de ce monaſtere depuis ſa fondation juſqu'à l'enlevement des religieuſes en 1709. & que l'on a réimprimée en 1720. Il fit auſſi toutes les épitaphes que l'on trouve dans le *Necrologe* du même monaſtere ſous le nom de M. Tronchon; & ſur la fin de ſes jours on lui confia les *Mémoires de M. Fontaine* touchant la même maiſon, dans le deſſein qu'il les abregeât & qu'il les mît en état d'être publiés: mais tous ſes travaux, au moins publics, ſur ce ſujet, ſe ſont réduits aux épitaphes & à l'hiſtoire abregée dont on vient de parler. Pluſieurs de ſes amis ont vu de ſon vivant une longue lettre de ſa compoſition ſur la maniere dont M. de Tillemont ſe conduiſoit dans ſes études, plus pour l'eſprit que pour le cœur, & une traduction du grec en françois du banquet des dix vierges de Methodius, que M. Tronchay avoit faite pour une de ſes propres ſœurs. Le pere Queſnel étant à Paris en 1700. M. Tronchay lia avec lui une amitié & un commerce de lettres, qui n'ont fini que par la mort de ce pere, arrivée en Décembre 1719. En 1716. il reprit le deſſein de continuer l'hiſtoire eccléſiaſtique de M. de Tillemont, & fit préſenter un placet à feu M. le duc d'Orleans, regent, pour avoir une entrée libre à la bibliothéque du roi; & les autres ſecours qu'une telle entrepriſe demandoit; mais ſes vœux n'ayant pas été exaucés, comme il le deſiroit, il abandonna ce deſſein. La même année 1716. il reçut le diaconat & la prêtriſe des mains de M. l'évêque de Montpellier, & peu après il ſe retira en province pour deſſervir un canonicat de l'égliſe collégiale de S. Michel-lés-Laval, que madame la marquiſe de Coigny lui avoit fait donner. En 1720. un de ſes amis à qui il s'étoit ouvert ſur les deſagrémens qu'il ſouffroit dans ſon chapitre où la diviſion regnoit, le fit entrer en qualité d'aumônier chez madame la princeſſe de Conty, ſeconde douairiere; mais s'accommodant peu du genre de vie qu'il lui fallut mener dans ce poſte, il ne le conſerva que cinq mois, retourna à Laval, & y reſta juſqu'au commencement de 1733. qu'il réſigna ſon benefice. Au mois de Juin ſuivant il ſe retira au château de Nonant, diocèſe de Liſieux, où il mourut le 30. d'Octobre de la même année 1733. Outre ces ouvrages cideſſus marqués, on a encore de lui une lettre écrite en 1715. à M. l'évêque de Montpellier ſur les conteſtations préſentes. * *Mémoires du tems.*

TROSTIUS (Martin) né à Hexter en Weſtphalie l'an 1588. fut très-verſé dans les langues orientales. Ce furent les diſcours de Laurent Fabricius qui l'animerent à cette étude. Il enſeigna d'abord l'hébreu à Cœthen où il ſe maria, puis à Helmſtat, enſuite à Sora en Danemark, & enfin à Roſtock, & en dernier lieu à Wittemberg. Il mourut en 1636. de douleur de la mort de ſon fils qui promettoit beaucoup. Troſtius étoit Luthérien. Il a publié un nouveau Teſtament ſyriaque, avec des leçons diverſes, tirées des éditions précédentes. Il fit imprimer lui-même & avec ſes propres caracteres ſyriaques, ce nouveau Teſtament, en 1621. *in-4°.* La verſion latine eſt de Tremellius; la préface, auſſi latine, eſt de Jacques Martin. On doit encore à Troſtius des Concordances chaldaïques & ſyriaques, tirées de Daniel & d'Eſdras, *in-4°.* 1617. à Wittemberg. Un Lexicon ſyriaque du nouveau Teſtament. Des Tables ſur la Grammaire hébraïque; & une Grammaire hébraïque. Enfin on a encore de Troſtius, *Proto-Evangelium*, *Geneſ. 3. 15. in-4°.* à Wittemb. 1631. *Depulſio nebularum falſa interpretationis in* Geneſ. 3. 16. *in-4°.* à Wittemberg 1631. * Le Long, *Biblioth. ſacra*, edit. *in-folio* pag. 106. 456. 464. 583. & 994. Wite, *Vitæ philoſophor. dec. 3.*

TROUBADOURS ou TROUVERES, c'eſt-à-dire, inventeurs. *Ajoutez ce qui ſuit à ce qui en eſt déja dit dans le Morery.* On appelle ainſi ces aimables génies que la Provence produiſit vers la fin du XI. ſiécle, qui tirerent les Muſes de l'aſſoupiſſement où elles étoient depuis long-tems en France, & qui donnerent l'idée des ſpectacles qui parurent dans la ſuite. Ces poëtes Provençaux compoſerent differentes ſortes de poëſies qui furent nommées chant, chanterel, chanſon, ſon, ſonnet, vers, mot, layz, depport, ſoulas, paſtorales, ſyrventes, tenſons & comédies. Ces Trouveres eurent de plus la gloire d'avoir les premiers fait ſentir à l'oreille les véritables agrémens de la rime. Juſqu'à eux elle étoit indifféremment placée au commencement, au repos & à la fin du vers. Ils la fixerent où elle eſt maintenant, & il ne fut plus permis de la changer. Les voyages pour le recouvrement de la Terre-Sainte, que tous les princes de l'Europe entreprirent dans le XI. ſiécle, & les victoires qu'ils remporterent ſur les infidéles, furent célebrées par les Troubadours. Les piéces qu'ils compoſerent à ce ſujet & qu'on nomma *Syrventes*, étoient des eſpéces de poëmes mêlés de louanges & de ſatyres. A l'égard des *Tenſons*, c'étoient des demandes délicates ſur l'amour & ſur les amans. Ces demandes donnoient lieu à mille ingénieuſes réponſes, & comme les ſentimens étoient partagés ſur leur valeur, il en naiſſoit d'agréables diſputes qu'on appelloit *jeux mi-partis*. Ces diſputes étoient envoyées à *la cour d'amour*, c'eſt-à-dire à une ſocieté de dames choiſies, pour prononcer ſur ces differens. Ces poëſies mirent la langue provençale en uſage dans toute l'Europe, & les Troubadours en une ſi grande réputation, que les deux empereurs, Frederic I. & Frederic II. en attirerent pluſieurs à leur cour. Richard Cœur-de-Lyon, roi d'Angleterre, les honora de ſon amitié & de ſes bienfaits. Le roi Louis le Jeune, en uſa de même: il fit plus, quand il partit en 1147. pour la conquête de la Terre Sainte, il voulut en avoir à ſa ſuite, eſperant qu'ils lui ſeroient d'un grand ſecours pour adoucir les ennuis d'un ſi long voyage. Ces Troubadours étoient differens des Conteurs, Chanteurs & Jongleurs qui parurent dans le même tems. Les Conteurs compoſoient les proſes hiſtoriques & romaneſques: car il y avoit Romans rimés & ſans rimes. Les romans rimés étoient faits par les Trouveres, & les autres par les Conteurs. Ce fut alors qu'on parla des Soudans d'Acre, de Damas, de Babylone, & autres princes de l'Aſie, inconnus avant les voyages d'outre-mer. Les Chanteurs chantoient les productions des poëtes Troubadours; les Jongleurs les exécutoient ſur differens inſtrumens. *Voyez* JONGLEURS. Lorſqu'en 1162. l'empereur Frederic I. du nom, donna la Provence en ſouveraineté à Raymond Betenger, comte de Barcelone, en faveur du mariage que ce dernier contracta avec Rixende ou Richilde, ſa niéce; comme les Maures qui avoient ſubjugué l'Eſpagne y avoient porté la poëſie, & que le comte de Barcelone & ſes courtiſans en connoiſſoient les beautés quand ils vinrent en Provence, les Troubadours n'eurent pas beſoin de Mecenes pour s'introduire à cette cour. Ils y furent toujours agréablement reçus: les comtes de Sault, les barons de Grignan, ceux de Caſtellane, & tous les ſeigneurs de Provence, faiſoient gloire d'avoir auprès d'eux de ces nouveaux poëtes, auxquels ils donnoient des chevaux, des armes & des habits magnifiques. Ces fameux poëtes Provençaux brillerent en Europe environ 250. ans, c'eſt-à-dire, depuis 1120. ou 1130. juſqu'à la fin du regne de Jeanne I. du nom, reine de Naples & de Sicile, comteſſe de Provence, qui mourut en l'an 1382. *Alors défaillirent les Mecenes, & défaillirent auſſi les poetes*, dit Noſtradamus. D'autres voulurent ſuivre les traces des premiers Trou-

Digitized by Google

veres ou Troubadours, mais n'en ayant pas la capacité, ils ſe firent mépriſer. De ſorte que tous ceux de cette profeſſion ſe ſéparerent en deux différentes eſpeces d'acteurs: les uns ſous l'ancien nom de Jongleurs, joignirent aux inſtrumens le chant, ou le recit des vers; les autres prirent ſimplement le nom de Joueurs (*ioculatores*) ainſi qu'ils ſont nommés dans les anciennes ordonnances. Avant que de finir cet article des Troubadours, il eſt bon de faire remarquer que parmi ces poëtes, il y en eut qu'on nomma *Comiques*, c'eſt-à-dire comédiens, parce qu'en effet, ils jouoient eux-mêmes dans les piéces qu'ils compoſoient, & peut-être dans celles qu'ils debitoient à la cour des rois & des princes où ils étoient admis. Les plus célebres Troubadours ſont *Arnaud Daniel*, né dans le XII. ſiécle à Taraſcon ou à Beaucaire, ou à Montpellier, d'une famille noble, mais pauvre, auteur de pluſieurs Tragédies & comédies, & d'un poëme intitulé, *Les illuſions du Paganiſme*. Petrarque a bien ſçû profiter de ſes poëſies; *Ancelme Faidit*: *voyez* FAYDIT; Hugues *Brunet*, gentilhomme de la ville de Rodez, qui, après avoir été à la cour du comte de Touloufe, & à celles du comte de Rodez & du dauphin d'Auvergne, mourut à Rodez en 1223; *Guy d'Uſez*. *Voyez* USE'S. Pierre de SAINT REMI: PERDIGON; Richard de NOUES; LUCO; PARASOLS; Pierre ROGER, &c. *dont voyez les articles*; & Giraud de Bournel, gentilhomme Limoſin, qui n'eut pour patrimoine que ſes ouvrages qu'il compoſoit, dit-on, l'hiver pour aller les reciter pendant l'été à la cour des princes, accompagné de deux muſiciens. Il ne voulut jamais ſe mettre aux gages d'aucun prince, & après avoir amaſſé du bien par ſon œconomie, il mourut en 1278. * *Voyez* Fauchet; Duverdier Vauprivas *dans ſa Bibliotheque*; Noſtradamus dans ſes *Vies des poetes Provençaux*; *L'hiſtoire du Languedoc*, par les Benedictins; *Hiſtoire du theâtre François*, *tome I.* en pluſieurs endroits, &c.

TROUILLAS (Etienne de Lombard, beaucoup plus connu ſous le nom de l'abbé du) étoit né à Forcalquier, dans le diocèſe de Siſteron, de M. Lombard, conſeiller du roi & lieutenant general de la ſénéchauſſée de Forcalquier. Le nom de Trouillas que prit ſon fils, eſt celui d'une terre de ſa famille. Il fut d'abord Jeſuite, & en porta l'habit pendant quelque tems. Il ne s'en dépouilla que pour ſe retirer à Port-royal des Champs, à qui il a toujours été uni depuis. Il s'appliqua principalement à la théologie, mais ſans négliger l'étude des belles lettres, & ayant pris part aux diſputes de ſon tems, ſur la grace & ſur la morale, il attaqua principalement deux auteurs fort connus, le P. Briſacier Jeſuite, & M. Leonard Marandé différent de M. Leonard Marandé, greffier de la cour des aides, & ami de M. Deſcartes. Il fit contre le premier une réponſe diviſée en quatre parties, où il refute deux ſermons de ce pere, prêchés à Blois en 1651. le 20. & le 29. de Mars. Cette réfutation contient beaucoup de principes ſur la Pénitence & ſur l'Euchariſtie. Elle ne répond proprement qu'au ſermon du 29. Mars, & n'arraque l'autre qu'en paſſant. Ce n'eſt pas le ſeul écrit de M. du Trouillas contre le P. Briſacier, il a publié encore contre ce pere les ouvrages ſuivans: 1°. Extrait des principales injures, fauſſetés, &c. du Janſeniſme confondu, & du ſermon du P. Briſacier. Le *janſeniſme confondu*, étoit un ouvrage de ce Jeſuite. 2°. *Défenſes de la cenſure* de M. l'archevêque de Paris, contre le livre du P. Briſacier, en 1652. M. du Trouillas a fait contre M. Marandé l'ouvrage intitulé: *Les SS. PP. de l'égliſe vengés par eux-mêmes des impoſtures du ſieur Marandé*, ſous le nom du ſieur de Sainte-Anne, à Paris *in-4°*. 1652. C'eſt l'opinion de M. Du Pin, & de pluſieurs ſçavans. Mais je crois qu'ils ſe trompent, & que cet ouvrage eſt du P. Deſmares de l'Oratoire. *Voyez* DESMARES. M. du Trouillas ayant eu quelque inſpection ſur l'éducation de M. le prince de Conti, & de M. de la Roche-ſur-Yon, ſon frere, dans le tems que M. Lancelot, connu depuis ſous le nom de T. Claude Lancelot, étoit chargé de l'éducation de ces princes, il leur faiſoit des conférences ſur l'hiſtoire, principalement par rapport à la morale & à la politique. Il avoit été auparavant gouverneur du comte de Saint Paul, fils de madame la ducheſſe de Longueville, qui étoit très-liée avec ce monaſtere & les ſolitaires qui habitoient au dehors. Lorſque M. de Janſon, mort cardinal & évêque de Beauvais, fut nommé à l'évêché de Digne, MM. de Port-Royal lui donnerent M. du Trouillas qui ſervit utilement ce prélat de ſes conſeils & de ſa plume; & on lui attribue en particulier l'ordonnance & inſtruction paſtorale que M. de Janſon donna contre l'apologie des Caſuites du P. Pirot; Jeſuite, qui fut condamnée par un grand nombre d'évêques dont nous avons encore les Inſtructions paſtorales ſur ce ſujet. M. Nicole eut part avec M. du Trouillas à celle de l'évêque de Digne. Pluſieurs années avant ſa mort, M. du Trouillas ſe retira à Forcalquier où il fut d'un grand ſecours à dame Marie-Angelique d'Aquaviva, d'Arragon, heritiere du duché d'Atrio, lorſqu'elle ſe fut retirée auprès de la même ville. Il l'aſſiſta de ſes avis, & lui fit compagnie dans ſa retraite. La princeſſe mourut le 21. Octobre 1676. & lui laiſſa toute ſon argenterie; mais M. du Trouillas la renvoya à ſa famille, qui ſe piquant d'une égale généroſité, la renvoya à celui à qui elle avoit été léguée. On ne ſçait pas préciſément le tems de la mort de M. du Trouillas. Elle arriva à Forcalquier vers l'an 1689. * *Mémoires du tems*. Du Pin, *Hiſt. eccl. du XVII. ſiecle*, dans le Catal. qui eſt à la fin du quatriéme vol. Baillet, *Vie de Deſcartes*, *t. 1. Necrol. de P. R. au 21. d'Oct.*

TROY (François de) ancien directeur & adjoint ou recteur de l'académie royale de peinture & de ſculpture, naquit à Toulouſe au mois de Février 1645. Il étoit fils de N. de Troy, peintre de l'hôtel de Ville à Toulouſe, habile dans ſa profeſſion, & qui apprit à deux enfans qu'il avoit, les premiers principes de l'art qu'il exerçoit lui-même avec ſuccès; mais dans leſquels ſes deux fils excellerent. L'aîné s'étant établi à Montpellier, François vint à Paris à l'âge de 17. ans, & continua ſes études auprès de M. Nic. Loir, adjoint recteur de l'académie royale de peinture & de ſculpture, chez qui il ſe logea. Après s'être fait connoître par des portraits en petit à l'huile, qu'il faiſoit d'un goût de couleur excellent & d'un très-beau fini, il fut reçû à l'académie dans le rang des peintres d'hiſtoire. Il n'avoit que 24. ans lorſqu'il épouſa Jeanne Cotalle, fille de M. Cotalle, peintre habile & très-digne de la réputation qu'il s'eſt acquiſe. M. de Troy ne s'adonnoit pas tellement aux portraits, qu'il ne fît voir auſſi quelquefois la beauté & l'étendue de ſon genie dans pluſieurs ſortes de grandes compoſitions de tableaux qui repréſentoient les différentes occupations héroïques de Louis XIV. dans ſa jeuneſſe. Mais après la mort de M. le Fevre, peintre de portraits, ſous lequel il avoit travaillé quelque tems, la diſette de bons peintres de portraits, & le gout particulier qu'il avoit pour cette partie de la peinture, le déterminerent à s'y attacher entierement. Il a fait un grand nombre de tableaux de ce genre, entre leſquels les portraits des femmes ſont ordinairement les plus eſtimés. Il avoit trouvé le ſecret de contenter à la fois le beau ſexe & les connoiſſeurs. Il étoit très-ingénieux à donner à une dame, dans ſon portrait, quelque rôle hiſtorique, poëtique, ou galamment imaginé, mais toujours convenable & plein de bienſéance. Ce fut le talent qu'on lui connoiſſoit pour ces ſortes d'ouvrages & ſa reputation ſi juſtement meritée, qui le firent choiſir pour aller peindre en Baviere madame la dauphine, & dans le portrait qu'il en fit, il contenta parfaitement Louis XIV. & toute la cour par la beauté de l'ouvrage & la fidelité de la reſſemblance. Entre ſes tableaux hiſtoriques, un des plus connus eſt celui qu'il fit pour M. le duc du Maine, dans lequel il repréſenta le repas que Didon donne à Enée, pendant lequel ce heros lui raconte ſes avantures. Tous les perſonnages y ſont dans la reſſemblance la plus exacte, diſpoſés & ajuſtés avec toute la grace, la décence & la convenance qu'exigeoient leurs rangs différens, & leurs caracteres. En un mot, on trouve dans les ouvrages de M. de Troy, les deux parties

Digitized by Google

principales de la peinture heureuſement raſſemblées & qu'on n'avoit guére vû encore ailleurs que ſéparement. Sans avoir vû l'Italie, ſon deſſein avoit l'exactitude & la grace de l'école romaine, & ſon coloris avec le grand goût de couleur, & toute la force de celle de Lombardie, avoit encore le ſuave & le vrai des tableaux flamands les plus exquis. Quelques jours avant ſa mort, il acheva un tableau qu'il avoit commencé quelque tems auparavant, & qui paſſe pour un chef d'œuvre en ſon genre. Il eſt dans le goût flamand, & repreſente une maîtreſſe d'école vêtue de noir, qui étale une gravité magiſtrale, au milieu d'une troupe d'écolieres, jeunes, jolies, proprement vêtues, & en des attitudes, où le vrai, l'ingénu, le naturel charment à la fois les yeux, l'eſprit & le cœur; on y voit des têtes très-finies & très-gracieuſes, qui ne ſont pas plus grandes que l'ongle. M. de Troy joignit à ces qualités qui font le bon peintre, un eſprit aiſé, inſinuant, mais ſans flatterie; une probité exacte, une amitié ardente & fidelle. Il eſt mort à Paris le 1. de Mai 1730. âgé de plus de 85. ans, & a laiſſé un fils qui dès ſon enfance avoit donné des marques de ce qu'il devoit être un jour, en courant la même carriere que ſon pere a fournie ſi glorieuſement. Ce fils, ſi connu par ſes grands talens & la fécondité de ſon génie, eſt actuellement profeſſeur de l'académie royale de peinture. * *Merc. de Fr. Mai 1730. Mém. du tems.*

TRUBER (Prime) né en 1508. à Roſterlie, village de la Carniole, à trois milles de Laybach, fit ſes humanités à Salzbourg, & étudia enſuite à Vienne où l'on dit qu'il mandioit. Etant chanoine de Laybach, il ſe laiſſa corrompre par les nouveautés profanes que S. Paul recommande tant d'éviter, & en 1531. il oſa prêcher dans la cathedrale même les erreurs de Luther touchant la communion ſous les deux eſpéces, & ſur le mariage des prêtres. Peu après il éclata encore plus, en embraſſant la prétendue reforme, & Urbain Textor, évêque de Laybach, le dépouilla de ſes benefices. On dit qu'il fut auſſi privé de ſa bibliotheque; mais on n'en voit pas la raiſon. Il ſortit de la Carniole, ſe retira dans l'empire, & la ville de Kempſon le choiſit pour ſon paſteur. Après y avoir prêché pendant quatorze ans, il fut rappellé à Laybach, d'où il fut obligé de ſortir de nouveau peu après. Il mourut à Deredingen le 29. de Juin 1586. il a traduit en langue Carniole les Pſeaumes, *in-4°.* à Tubinge 1566. le nouveau Teſtament en la même langue avec des caracteres Cyrilliens, *in-4°.* à Tubinge 1553. Il y a joint une préface en allemand adreſſée à Maximilien, roi de Bohême. On trouve une édition de cette traduction du nouveau Teſtament, dédié à Wolfang, comte palatin du Rhin, imprimé *in-4°.* à Tubinge en 1563. & en 1577. *in-8°.* 2. vol. & où il eſt dit que la traduction a été faite par Prime Truber, Antoine Dalmarin ou le Dalmate, & Etienne conſul d'Iſtrie. Il n'y a de différence que la dédicace ou préface. On a encore d'autres éditions de cette traduction. Les évangiles pour les dimanches & les fêtes, traduits par les mêmes en la même langue *in-4°.* 1561. Truber a encore traduit en la même langue, le Catéchiſme de Luther; & en ſa langue maternelle, il a traduit la Confeſſion d'Augſbourg, les Sermons allemands de Luther; des lieux communs de théologie, & quelques autres ouvrages. * Bayle, *Diction. crit. 4. édit. à l'article* DALMATIN. Valvaſſor, *la gloire du duché de Carniole.* Le Long, *Biblioth. ſacra*, in-fol. *pag. 442. 443. & 585.*

TRUCHET (Jean) né à Lyon en 1657. d'un marchand fort homme de bien, entra dans l'ordre des Carmes dès l'âge de 17. ans, & y prit le nom de *Sebaſtien*, ſous lequel il a toujours été connu depuis. La viſe du cabinet que M. de Serviere, gentilhomme d'une ancienne nobleſſe, avoit à Lyon, & qui étoit rempli d'un grand nombre d'ouvrages de tour, de différentes horloges, de modeles d'inventions propres pour la guerre ou pour les arts, que ce gentilhomme avoit preſque tous imaginés & ſçeu executé, lui-même, décida du genre d'occupation du P. Sebaſtien. Il s'y apperçut que ſon génie étoit tout pour la méchanique, & il s'y livra entierement. Cependant ſes ſuperieurs l'envoyerent à Paris au college royal des Carmes de la place Maubert, pour y faire ſes études en philoſophie & en théologie: mais la phyſique eut preſque toute ſon application, & ce ne fut pas inutilement. La rencontre qui commença à le faire connoître eſt aſſez ſinguliere pour être rapportée ici. Charles II. roi d'Angleterre avoit envoyé au feu roi (Louis XIV.) deux montres à répetition, les premieres qu'on ait vûes en France. Elles ne pouvoient s'ouvrir que par un ſecret, enſorte que s'étant dérangées, M. Martinot horloger du roi, entre les mains de qui elles furent remiſes, ne put y travailler, faute de les ſçavoir ouvrir. Cet habile homme ne rougit point de l'avouer, & encore moins de dire à M. Colbert qu'il ne connoiſſoit qu'un jeune Carme capable d'ouvrir ces montres. C'étoit le P. Sebaſtien qui les ouvrit en effet, & de plus les racommoda, ſans ſçavoir qu'elles étoient au roi. Quelque tems après il reçut un ordre de M. Colbert de le venir trouver, ſans qu'on lui expliquât le motif de cet ordre. Le P. Sebaſtien ſe trouve chez le miniſtre, à l'heure marquée, & ſe préſente à lui interdit & tremblant. M. Colbert, accompagné de M. Mariotte de l'académie des ſciences & d'un autre membre de cette académie, le loue ſur les montres, lui apprend pour qui il a travaillé, l'exhorte à ſuivre ſon grand talent pour les méchaniques, ſur-tout à étudier les hydroliques, qui devenoient néceſſaires à la magnificence du roi, & pour l'animer davantage, il lui donna 600. liv. de penſion, dont la premiere année lui fut payée le même jour. Le P. Sebaſtien qui n'avoit alors que 19. ans, encouragé, comme il eſt aiſé de le croire, par ce premier ſuccès s'appliqua d'abord à la géometrie abſolument néceſſaire pour la théorie de la méchanique, & enſuite il s'inſtruiſit à fond des différentes pratiques des arts; il étudia même l'anatomie & la chymie; & loin de rien negliger de ce qui lui pouvoit être utile par rapport aux machines, il alloit juſqu'au ſuperflu, s'il y en pouvoit avoir, pour ne rien ignorer de ce qu'il vouloit ſçavoir. Il a poſſedé à fond la conſtruction des pompes & la conduite des eaux. Il a eu part à quelques aqueducs de Verſailles, & il ne s'eſt guére fait ou projetté en France pendant ſa vie de grands canaux de communication de rivieres, pour leſquels on n'ait du moins pris ſes avis. Il a travaillé auſſi à un grand nombre de modeles pour différentes manufactures, par exemple, pour les proportions des filieres des tireurs d'or de Lyon, pour le blanchiſſage des toiles à Senlis, pour les machines des monnoyes de France; & ſur ſa réputation, M. Gunterfield, gentilhomme Suedois, dont un coup de canon avoit emporté les deux mains vint à Paris pour demander au P. Sebaſtien qu'il lui fit deux mains artificielles, qui n'auroient pour principe de leur mouvement que celui des moignons qui lui étoient reſtés, diſtribuées par des fils à des doigts qui ſeroient flexibles. Le P. Sebaſtien tenta l'entrepriſe; & il l'avoit déja aſſez avancée, lorſque ſeu Monſieur eut beſoin de lui pour le canal d'Orleans, & l'interrompit dans ce travail. En partant, il remit tout ce qu'il avoit pour l'exécution de ſon deſſein, à M. du Quet, celebre méchanicien, qui mit la main artificielle en état de ſe porter au chapeau de l'officier Suedois, de l'ôter de deſſus ſa tête de l'y remettre. Il auroit été plus loin, ſi l'officier ne fût pas retourné trop tôt dans ſon pays. Feu M. le duc de Lorraine étant à Paris *incognito*, fit l'honneur au P. Sebaſtien de l'aller trouver dans ſon couvent, & il y vit avec beaucoup de plaiſir le cabinet curieux qu'il s'étoit fait. Dès qu'il fut de retour dans ſes états où il youloit entreprendre différens ouvrages, il le demanda à M. le duc d'Orleans, régent du royaume, qui conſentit au voyage du P. Sebaſtien. Le feu czar Pierre le grand, honora auſſi ce pere d'une viſite qui dura trois heures: & ce monarque ne pouvoit ſe raſſaſier de voir dans le cabinet de cet habile homme tant de modeles de machines, ou inventées ou perfectionnées par lui, tant d'ouvrages, dont ceux qui n'étoient pas recommandables par une grande utilité, l'étoient au moins par une extrême induſtrie. Le P. Sebaſtien a imaginé pour M. le duc de Noailles, lorſqu'il

faiſoit

faiſoit la guerre en Catalogne, de nouveaux canons qui ſe portoient plus aiſément ſur les montagnes, & ſe chargeoient avec moins de poudre, & il a fait des mémoires pour M. le duc de Chaulnes ſur un canal de Picardie. Il a été appellé pour cette partie aux études des trois enfans de France, petits-fils du feu roi, & il a ſouvent travaillé pour le roi même. C'eſt lui qui a inventé la machine à tranſporter de gros arbres tous entiers, ſans les endommager. Ses tableaux mouvans ont été encore un des ornemens de Marli. Le premier que le roi a appellé ſon petit opéra, changeoit trois fois de décoration à un coup de ſifflet; car ces tableaux avoient auſſi la propriété des réſonanſons ſonores. Le deuxiéme tableau qu'il préſenta au roi, plus grand & encore plus ingénieux, repréſentoit un payſage où tout étoit animé: une riviere y couloit, des tritons, des ſyrenes, des dauphins y nageoient dans une mer qui bornoit l'horizon; on chaſſoit, on pêchoit, des ſoldats alloient monter la garde dans une citadelle élevée ſur une montagne, des vaiſſeaux arrivoient dans un port, &c. Le P. Sebaſtien y étoit lui-même, qui ſortoit d'une égliſe. Le roi nomma ce pere pour être un des honoraires de l'académie des ſciences au renouvellement de cette académie en 1699. & l'on trouve pluſieurs mémoires de ſa compoſition dans le recueil de cette ſociété. Les dernieres années de ſa vie ſe ſont paſſées dans des infirmités continuelles, & enfin il mourut le 5. Février 1729. Il a toujours paſſé pour un très-bon religieux, très-fidele à ſes devoirs, & il étoit doux, modeſte & deſintereſſé. * *Hiſt. de l'acad. des ſciences, ann. 1729. Merc. de France, Avril 1729.* p. 688.

TRUCHSES. La charge de Truchſes eſt une des quatre anciennes & principales charges de l'empire de Conſtantinople, de Franconie & d'Allemagne. On appelloit autrefois celui qui en étoit revêtu, *propoſitus regiæ menſæ*; on l'a appellé enſuite, *archidapifer*. La fonction de l'archi-Truchſes en Allemagne, au couronnement de l'empereur, conſiſte aujourd'hui à porter ſur la table de l'empereur en deux plats d'argent, une piéce du bœuf qu'on rôtit tout entier à cette ſolemnité. Autrefois les empereurs donnoient cet emploi, ſelon leur choix, à quelque prince de l'empire, juſqu'à ce que cette charge fut attachée à la maiſon Palatine. Mais l'électorat Palatin ayant été transferé dans la maiſon de Baviere en 1623. cette dignité ſuivit le ſort de l'électorat. Il en fut de même lorſqu'en 1708. la maiſon Palatine fut rétablie dans l'électorat; car elle le fut auſſi dans la charge d'archi-Truchſes, qui cependant fut rendue à la Baviere en 1714. La charge de Truchſes héréditaire de l'empire, appartient aux comtes de Waldebourg. * Codinus, *De officiis aulæ Conſtantinopolitanæ.* Eginard, *Annal. Francor.* Pancirolle, *Notitia Imperii dignitatum.* Faucher, *de l'origine des dignités.* Paſquier dans ſes *Recherches de la France*, &c.

TUGAL ou TUGDUAL, évêque de Treguier en Bretagne vers le milieu du VI. ſiécle, eſt appellé & écrit différemment. A Laval où il y a une égliſe collégiale de ſon nom, on l'appelle *Tugal*, & à Tréguier *Pabu* ou *Papu*. De *Papu-Tugdualus*, c'eſt-à-dire pere Tugdual ou Tugal, on n'a conſervé que les dernieres ſyllabes au Maine, & que les premieres en Bretagne. Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que ſur ce nom *Papu*, on s'eſt imaginé que ſaint Tugal avoit été pape, & que l'*U* ſignifioit qu'il étoit V. du nom: ainſi on l'a fait Leon V. une bévue ſi groſſiere a été inſerée dans l'office du ſaint. Tugal étoit fils de ſainte Pompaie, qu'on prétend avoir été ſœur de Rival, qui fut un des chefs de la tranſmigration des Bretons dans l'Armorique. On aſſure auſſi qu'il paſſa lui-même dans l'Armorique avec ſa ſœur & ſoixante-douze moines. Il parcourut toute la province pour annoncer la parole de Dieu avec un zele infatigable, & y bâtit divers monaſteres. Le plus conſidérable fut celui de Trécor ou Tréguier. Childebert le fit ordonner évêque; & telle eſt l'origine du ſiége épiſcopal de Tréguier: car les meilleurs critiques ne croient point tout ce qu'on débite d'une ancienne ville nommée Lexobie, dont le ſiége, fut, dit-on, transferé à Tréguier, & à laquelle on donne une longue ſuite d'évêques avant ſaint Tugal. M. de Valois, entr'autres, croit que cette prétendue Lexobie de l'Armorique eſt une ville fabuleuſe qui n'a jamais exiſté. On aſſure cependant qu'elle étoit ſituée au lieu nommé *Coſquieandet*; c'eſt-à-dire, vieille cité. Il ne ſeroit pas impoſſible que cette ville eût été détruite au IX. ſiécle par les Normands: c'eſt la tradition du pays, qui ſur un point de cette nature peut balancer l'opinion d'un ſçavant. Mais il ne s'enſuit pas que cette ville ait eu avant S. Tugal les quarante-deux évêques que des catalogues fabuleux lui aſſignent contre toute vraiſemblance. S. Tugal fit un voyage à Rome, après lequel il mourut ſaintement dans ſon égliſe un Dimanche dernier jour de Novembre; ce qui peut déſigner l'an 553. ou l'an 559. S. Ruelin fut ſon ſucceſſeur. * M. de Valois, *in notitia Galliarum. Deſcription de la France*, par M. Piganiol de la Force. *Hiſtoire de Bretagne*, par dom Lobineau. *Hiſtoire de l'égliſe Gallicane*, par le pere Longueval, Jéſuite, tome 2. &c.

TURINI (André) Italien, étoit né dans le Piſan: il excella dans le XVI. ſiécle dans la philoſophie & dans la médecine. Son mérite le fit rechercher par les grands & par les premiers ſouverains du monde. Il fut médecin des papes Clement VII. & Paul III. & de Louis XII. & de ſon ſucceſſeur, rois de France. Il a eu pendant ſa vie pluſieurs diſputes ſur la médecine avec de Court ou Curtius, Manard, Briſſot, Montiſian, & pluſieurs autres qui étoient célebres dans leur profeſſion, & il en eſt toujours ſorti avec honneur, & ſouvent avec avantage. Il vivoit encore vers le milieu du XVI. ſiécle; mais nous ignorons le tems de ſa mort. Ses ouvrages ont été imprimés à Rome en 1545. *in-folio*, mais la plûpart avoient déja paru ſéparément. On y trouve entr'autres, ſa défenſe contre Marc-Antoine Montiſian, pour prouver que la ſaignée n'eſt pas néceſſaire dans toute fiévre maligne; ſes écrits de la guériſon de la pleuréſie par la ſaignée; pluſieurs opuſcules ſur les repas que l'on nomme le dîner & le ſouper; ſur la bonté des eaux de fontaine & de riviere; les ſentimens d'Hippocrate & de Galien ſur les cauſes des jours critiques contre Fracaſtor, &c. Tous ces ouvrages ſont en latin. Turini n'a pas été le ſeul de ſa famille qui ſe ſoit diſtingué dans les ſciences. Balthaſar Turini fut un juriſconſulte habile, & qui profeſſa le droit avec beaucoup de réputation à Padoue. Le pape Paul II. l'envoya en Pologne en qualité de ſon nonce, & il eut le même emploi en Hongrie ſous Sixte IV. & le regne de Matthias Corvin. Ce prince demanda pour lui l'évêché de Sirmiſch ou Sirmich en Hongrie, où il mourut. On voit ſon épitaphe dans la grande égliſe de Piſe, en ces termes:

BALTHASARI TURINO, *Dominici filio,*
Sirmienſi in Pannonia
Epiſcopo,
Pauli II. ſummi pontificis
In Polonia, Gleſia
Et Pruſſia regnis
Ad animos illarum regum
Contra Turcas
Cæteroſque
Chriſtiani nominis hoſtes
Confirmandos,
Aliiſque magnis de rebus
Bis legato.
Sixtique Pont. IV. juſſu
Ad Matthiam Corvinum
Pannonia regem
Eodem legationis munere
Functo,
Et in eo mortuo,
Petrus Turinus pro patruo P.
Vixit annos XLVI.
Obiit anno M CCC LXXXI. menſe Martii.

Il y a eu depuis un autre BALTHASAR Turini, qui fut datiaire du pape Leon X. & ſecretaire de Clement VII. Il étoit elere de la chambre apoſtolique ſous Paul III, lorſ-

qu'il mourut. Son épitaphe se voit en ces termes dans la même église que la précédente.

BALTHASARI TURINO
Leonis X. Pontif. Max.
A supplicum libellis
Datario.
Clementis VII.
In obeundis rebus gravissimis
Nuntio.
Pauli III. Camera apostolica VII. viro
Animi integritate,
Morum elegantiâ,
Et liberalitate splendidissimo.
Julius Turinus fratris filius
Patruo pientissimo.
Vixit annos LVII. mens. VII. dies XX.
Obiit anno M D XLIII. idibus Octobris.

Il y a eu encore LAURENT Turini qui a occupé plusieurs emplois considérables à Rome, qui a été gouverneur en plusieurs villes de l'état ecclésiastique, & qui est mort en 1592. * *Il faut voir sur les* Turini *l'Italia sacra* d'Ughelli, t. 9. Mandosius, *in viris medicorum pontificum :* André Boccio dans son ouvrage intitulé, *Del Tevere*, liv. 2. Manget, *Biblioth. scriptorum medicorum* tome 4. &c.

TURLUPINS, hérétiques, &c. *Dans cet article du Moreri, édition de 1725. & de 1732. on dit*, comme dit Gerson sur Pratcole, comme si Gerson avoit commenté Prateole ; *il faut*, comme dit Gerson cité par Prateole ou Prateolus.

TURODIN (Joseph) chirurgien très-célebre, étoit d'Alet, & fut chirurgien major d'armée sous le feu roi Louis XIV. qui l'estimoit beaucoup, & qui étoit persuadé de son mérite singulier. M. Turodin ne s'attira pas moins l'estime & la bienveillance des généraux & des autres principaux officiers, qui furent si souvent témoins de sa grande habileté, de son attention à ses devoirs, de son zele pour rendre service, & de ses soins infatigables auprès des blessés & des malades. Son extrême désintéressement, & ses libéralités envers les pauvres le firent aussi aimer & respecter même des grands & des petits. Il s'est trouvé à un grand nombre d'expéditions militaires, & il y a paru toujours le même, actif, vigilant, attentif à tout, modeste, & presque indifferent pour tout ce qu'on appelle fortune. En 1709. il fut attaqué d'une fievre maligne & opiniâtre qui affoiblit beaucoup ses forces, mais qui ne diminua rien de son zele pour le service de sa majesté. Au commencement de l'été de la même année, Bethune ayant été attaqué par les confederés, impatient de remplir les mêmes fonctions qu'il avoit déja exercées si long-tems avec tant d'honneur & de succès, il ne consulta point la foiblesse où la maladie l'avoit réduit, il vola à l'armée : mais la fatigue qu'il essuya dans la route, acheva d'épuiser ses forces, & il ne put passer Chaulni sur Oise, ville de l'Isle de France. M. de Fenelon, archevêque de Cambrai, qui avoit toujours eu pour lui une estime singuliere & une sincere amitié, ayant appris sa situation, l'envoya chercher, & le fit amener à Cambrai, le logea chez lui, en eut tous les soins qu'une amitié constante & véritable peut procurer, & fit venir exprès de Paris M. Sorassio, célebre médecin Italien, qui n'omit rien pour tirer M. Turodin de cette maladie : mais la providence en avoit disposé autrement. M. Turodin mourut entre les bras de M. de Fenelon, qui fut très-affligé de cette perte qui arriva le 8. de Juillet 1710. Le prélat le fit honorablement enterrer dans sa cathédrale ; & tout ce qui se trouva de noblesse à Cambrai, assista à ses funerailles. M. de Fenelon écrivit à la veuve des lettres pleines de regrets & de motifs de consolation. * Voyez l'*Index funereus chirurgorum Parisiensium* de M. de Vaux, célebre chirurgien de S. Côme, & ancien prévôt de sa compagnie, *pages 91. 92. 93. &c.*

TURREL (Pierre) en latin, *Turellus*, né à Autun, étoit grand astrologue, & philosophe célebre du tems de Louis XII. & de François I. rois de France. C'étoit aussi un mathématicien habile. L'école de Dijon étoit alors très-renommée, & Turrel qui en étoit recteur, n'en étoit pas un des moindres ornemens. Il eut entre ses disciples Pierre du Chastel, que d'autres nomment Castelan ou Chastelain, qui fut depuis grand aumônier de France & évêque de Mâcon. Turrel ne tarda pas à remarquer en lui une grande vivacité d'esprit, & beaucoup de disposition pour les sciences ; & ayant examiné le moment de sa naissance, il lui prédit sérieusement, car ce recteur étoit très-adonné à l'astrologie, qu'il seroit un jour un grand homme ; mais qu'il ne mourroit pas vieux. Du Chastel après quelques années d'étude à Dijon, y professa publiquement sous les auspices du même Turrel ; & celui-ci ayant été accusé peu après d'impiété, & traduit en justice, parce qu'il se mêloit de prédire l'avenir & la destinée des hommes par les astres, du Chastel prit la défense de son maître. Tout jeune qu'il étoit, il se présenta devant les juges, & parla sur l'astrologie avec une solidité & une éloquence fort au-dessus de son âge. On voit par le précis de son plaidoyer que Pierre Galland nous a donné dans la vie de du Chastel, qu'il distingua deux sortes d'astrologies, l'une légitime, & l'autre condamnable & justement condamnée, & qu'il prétendit que Turrel ne se servoit que de la premiere. Ce qu'il y a de vrai, est qu'il parla avec tant d'éloquence & de force, qu'il remplit les juges d'admiration, & qu'ils renvoyerent l'accusé absous, & même avec honneur. Nous ignorons le tems de la mort de Turrel. Theodore de Beze dit dans son histoire ecclésiastique sur l'an 1549. qu'*il étoit estimé des principaux devanciers de son tems.* On prétend qu'il prédit à la régente le malheur que le roi François I. eut devant Pavie. Il est auteur d'un petit livre intitulé, *le Périnde*, c'est-à-dire, la fin du monde, contenant la disposition des choses terrestres par la vertu & influence des corps célestes. On a de lui un autre ouvrage qui a pour titre : *Fatale précision par les astres & disposition d'icelles sur la région de Jupiter, maintenant appelle Bourgoigne, pour l'an 1529. & pour plusieurs années subsequentes.* Il a aussi écrit l'*Histoire de Bourgogne* 3. une *Table chronologique du même pays.* Il ne faut pas le confondre avec Pierre Turrel avocat au parlement de Paris, qui a écrit en 1575. contre le livre de Hotman, intitulé, *Franco-Gallia.* * Galland. *in vita Petri Castellani, pag. 11. & suiv.* La premiere note de M. Baluze sur cette vie. Les bibliothéques Françoises de la Croix-du-Maine & de du Verdier de Vauprivas. Paradin, *Histoire de notre tems*, &c.

TURRETTIN (Benedict) d'une famille illustre & ancienne de la république de Lucques, étoit fils de *François* Turrettin engagé dans l'hérésie de Calvin, dont ses descendans ont toujours suivi & suivent encore le parti. Ce François Turrettin fut obligé pour cette raison, de quitter sa patrie, & ensuite Anvers où il s'étoit réfugié, & où il avoit fait connoissance avec le sieur Marnix de Sainte-Aldegonde, & de se retirer à Genève ; & de-là à Zurich, où il est mort. *Benedict* son fils, y vint au monde le 9. de Novembre 1588. & mérita dès l'âge de 33. ans, d'être pasteur & professeur en théologie à Genève. C'étoit l'an 1621. La même année, la république de Genève étant inquiete sur les levées que faisoit le duc de Savoye, le députa vers les états généraux des Provinces-Unies des Pays-bas & le prince d'Orange, & il obtint des premiers une somme de 30000. livres, & 10000. livres par mois en cas de siége, pour trois mois. Le prince d'Orange lui donna aussi plusieurs audiences, & il eut lieu d'en être satisfait. Les églises de Hambourg, d'Embden & de Brem, à qui ils écrivirent, lui procurerent 1500 écus. Il vit pendant son séjour en Hollande les ambassadeurs de France & d'Angleterre, & fut admis à l'audience du roi de Bohême, à qui il témoigna la part que les seigneurs de Genève prenoient à sa disgrace. Il revint en 1622. à Genève, qui lui témoigna combien elle étoit contente de la maniere dont il s'étoit comporté dans sa députation, & du succès de sa commission. Dès 1620. il avoit été député au synode d'Alais au sujet des décisions du synode de Dordrecht, comme on l'a dit

Digitized by Google

à l'article des *Synodes nationnaux des Prétendus Réformés de France*. Il mourut à Genéve le 4. de Mars 1631. ayant eu dans ſon parti la réputation d'un grand théologien & d'un homme très-pacifique & de beaucoup de prudence. Il avoit épouſé en 1616. mademoiſelle Michéli, dont il eut pluſieurs enfans qui lui ſurvécurent, entr'autres, FRANÇOIS TURRETTIN qui ſuit. Les ouvrages imprimés de Benedict Turrettin, ſont 1°. La défenſe des verſions de Genéve contre le pere Cotton, Jéſuite, en trois tomes imprimés dans les années 1618. & 1620. 2°. Des ſermons en françois ſur l'utilité des châtimens. 3°. Des ſermons italiens. Il a fait imprimer en 1619. l'*Index* des livres défendus de Bernard de Sandoval. Frideric Spanheim lui ſuccéda dans la chaire de théologie. * *Benedicti memoria Franc. Turretini à Benedicto Pictet*o, &c. *Hiſt. de Genéve*, de l'édition de 1730. *tomo 1*. G. Brandt, *Hiſt. de la Réformat.* &c. tome 2. Pictet, *Théologie Françoiſe*, *tome 3. page 163*.

TURRETTIN, (François) *dont on a dit peu de choſe dans le Morери*, étoit fils de *Benedict* Turrettin, & naquit à Genéve le 17. d'Octobre 1623. Après avoir fait beaucoup de progrès dans les humanités & dans la philoſophie, il ſe livra à la théologie, dont il prit d'abord les leçons ſous Jean Diodati, Theodore Tronchin, Frideric Spanheim & Alexandre Morus, profeſſeurs renommés parmi les Calviniſtes. Il ſoutint ſous le dernier des theſes publiques, *De felicitate morali & politica*, en 1640. & *De neceſſaria Dei gratia*, en 1644. Il voyagea peu après, alla à Leyde, où il défendit ſous M. Spanheim des theſes publiques, *De verbo Dei ſcripto*, vit les ſçavans de Hollande les plus diſtingués, & vint en 1645. à Paris, où il logea chez le fameux Daillé, & fit un cours de géographie ſous le célebre Gaſſendi, dont il écouta auſſi les leçons de philoſophie. Il viſita enſuite les académies de Saumur & de Montauban, d'où il ſe rendit à Nîſmes où ſon pere avoit été quelque tems miniſtre. Revenu à Genéve, il y fut reçu au miniſtére en 1647. & en 1648. il fut aggregé à la compagnie des paſteurs de cette ville, & donné pour miniſtre à l'égliſe Françoiſe & à l'égliſe Italienne. Il refuſa la chaire de philoſophie, qui lui fut offerte pluſieurs fois en 1650. mais il accepta le miniſtériat à Lyon, où il ſuceda à Aaron Morus, frere d'Alexandre, & il en exerça les fonctions juſqu'en 1653. qu'il fut rappellé à Genéve pour remplir la chaire de théologie, à laquelle Theodore Tronchin ne pouvoit plus vaquer à cauſe de ſes infirmités. Il a paſſé dans ce poſte le reſte de ſa vie. En 1661. il fut député en Hollande pour engager les états généraux à ſeconder Genéve dans le deſſein qu'elle avoit de ſe fortifier, & il en obtint la ſomme de 75000. liv. ſterins de Hollande, qui ſervirent à la conſtruction du baſtion, que l'on appelle encore le baſtion de Hollande. Il vit auſſi le prince & la princeſſe douairiere d'Orange à Turnhout en Brabant, & ayant prêché pluſieurs fois pendant ſon ſéjour en Hollande, il plut tellement, que l'égliſe Walonne de Leyde, & enſuite l'égliſe Françoiſe de la Haye, voulurent le poſſeder; mais il les remercia, & retourna à Genéve en 1662. Après avoir eu ſon audience de congé des états généraux le 4. de Janvier de cette année. Les états de Hollande & de Weſt-friſe, & les états généraux croyant l'obtenir, s'ils le demandoient eux-mêmes à la république de Genéve, lui en écrivirent avec de vives inſtances: mais on le croyoit trop néceſſaire dans cette égliſe pour le laiſſer aller. Par la même raiſon on le refuſa auſſi à l'égliſe de Leyde, qui le demanda en 1666. & de nouveau en 1672. pour remplir une chaire de profeſſeur en théologie. M. Turrettin conſulté après ſon deuxiéme refus, par la même égliſe, ſur le choix d'un profeſſeur, conſeilla M. le Moine qui fut appellé. M. Turrettin mourut à Genéve le 28. de Septembre 1687. Il avoit épouſé Eliſabeth de Maſſe, dont il eut pluſieurs enfans; & Benedict Pictet, ſon neveu, lui ſucceda dans la chaire de théologie, dont il prit poſſeſſion le 3. de Novembre 1677. en récitant l'oraiſon funebre du défunt. On a de François Turrettin une réponſe à l'écrit du chanoine d'Annecy, c'eſt un écrit de controverſe: *Inſtituto theologiæ Elenchtica*, en trois volumes, dont Leonard Riſſenitis a publié un abregé. *Theſes de ſatisfactione Jeſu Chriſti. De ſeceſſione ab eccleſia Romana*, où il s'efforce de juſtifier le honteux ſchiſme que l'héréſie a fait faire aux Calviniſtes avec l'égliſe Catholique; deux volumes de ſermons; une réponſe à la lettre que l'évêque de Lucques écrivit aux familles de Genéve originaires de ſon diocéſe, pour les exhorter à rentrer dans le ſein de la véritable égliſe, que leurs peres avoient malheureuſement abandonnée. Lettre écrite le 16. de Février 1676. au miniſtre Claude en réponſe d'une autre de ce miniſtre écrite le 20. Juin 1675. dans le livre intitulé, *Succincta formulæ conſenſus hiſtoria*. FRANÇOIS Turrettin laiſſa entr'autres enfans, JEAN-ALPHONSE Turrettin, encore vivant en 1735. né à Genéve le 13. d'Août 1671. Il commença ſa philoſophie en 1685. ſous M. Chouet, *dont nous avons parlé en ſon lieu*. Après ſa philoſophie & ſon cours de théologie, il employa à voyager les années 1691. 1692. & 1693. Etant à Leyde en 1692. il compoſa & ſoutint publiquement des theſes latines, où il montra tout ſon zele pour la prétendue réforme & toutes les préventions de ceux de ſon parti contre l'égliſe Romaine. Le ſujet eſt le pyrrhoniſme des partiſans des papes, ou theſes théologiques & hiſtoriques ſur les variations des partiſans de l'égliſe Romaine au ſujet de l'infaillibilité de l'Egliſe. De Hollande il paſſa en Angleterre, & de-là à Paris, où il vit, comme ailleurs, les ſçavans les plus connus, & en fut eſtimé pour ſa probité & ſon érudition. La fameuſe Ninon Lenclos, ſi connue par la délicateſſe de ſon eſprit, & ſi célebrée ſous le nom de *Leontium*, dans le *Dialogue ſur la muſique des anciens*, par l'abbé de Châteauneuf, en parle avec éloge dans une réponſe à M. de Saint-Evremont, qui le lui avoit récommandé. Revenu à Genéve, il fut reçu au miniſtere en 1694. & depuis ce tems-là il eut toujours un auditoire très-nombreux. Le magiſtrat qui connoiſſoit ſon mérite, érigea en ſa faveur en 1697. une chaire d'hiſtoire eccléſiaſtique, dont M. Turrettin prit poſſeſſion le 20. de Mai, en récitant un diſcours, *De multiplici ſacrarum antiquitatum uſu & præſtantia*. Il ſuceda dans la chaire de théologie à Louis Tronchin, mort le 8. de Septembre 1705. Dès 1701. il avoit été fait recteur du collége de Genéve qui tomboit en décadence, & il l'a gouverné juſqu'en 1711. Malgré ſes occupations, on a déja de lui un grand nombre d'écrits en latin, entr'autres, une diſſertation, où il examine ſi les contradictoires peuvent être crus, 1716. *in-8°*. Daniel Maichel a fait un examen de cette diſſertation imprimé à Tubinge en 1718. *in-4°*. un traité de la néceſſité de la révélation, à Genéve, 1714. Diſpute théologique de la vérité de la religion Judaïque, prouvée par l'excellence de ſa doctrine, par les miracles, les prophéties, &c. à Genéve, 1717. *in-4°*. Traité ſur la vérité de la religion Chrétienne, à Genéve, *in-4°*. Diſcours des différentes definées de la doctrine Chrétienne, à Genéve, 1708. *in-4°*. Diſſertation ſur la néceſſité de propoſer les motifs tirés des avantages temporels que l'on peut retirer en pratiquant ſérieuſement la religion, à Genéve, 1720. *in-4°*. Diſſertations de la vérité de la religion Chrétienne, de l'excellence de ſa doctrine, du caractere de J. C. & des premiers prédicateurs de l'évangile, & des miracles à Genéve, 1721. *in-4°*. Diſſertation apologetique pour la vérité de la religion Chrétienne contre les difficultés des incredules, à Genéve, 1724. *in-4°*. Preſque tout ce que M. Turrettin a fait ſur la vérité de la religion Chrétienne en général & ſur la religion Judaïque, eſt excellent, & M. Vernet, miniſtre de Genéve en a traduit en françois, & publié en cette langue une partie, retouchée & augmentée, à Genéve, 1731. *in-8°*. *Nubes teſtium*, avec une diſſertation ſur les points fondamentaux, où il eſt encore éloigné de s'accorder avec les Catholiques, quelque moderé d'ailleurs qu'il ſe montre dans preſque tout cet écrit qui a paru en 1719. Sa diſſertation ayant été attaquée, il y a répondu en 1727. M. de Bionens repliqua; mais M. Turrettin n'a pas jugé à propos de continuer la diſpute. On a outre cela de M. Turrettin des ſermons ſur la charité, ſur les jubilés de la réformation de Zurich & de Berne, ſur le jeu, &c. une let-

Digitized by Google

tre au sujet du *Consensus*, imprimée dans la Bibliothéque Germanique, rome 13. & un assez grand nombre de discours prononcés en qualité ou de professeur ou de recteur, entr'autres, les suivans: 1. *De ludis saecularibus*, à Genéve, 1701. adressé à Guillaume Lloyd, évêque & aumônier de Guillaume III. roi d'Angleterre. 2. *De eruditionis & pietatis nexu*, 1706. à Jean-Frederic Ostervald. 3. Sur la mort de Guillaume III. roi d'Angleterre, 1702. adressé aux grands d'Angleterre. 4. *De saeculo XVII. erudito, & hodiernis litterarum periculis*, prononcé en 1703. & imprimé en 1704. 5. *De studiis emendandis & promovendis*, prononcé en 1704. & publié en 1706. 6. *De scientiarum vanitate & praestantia*, prononcé en 1705. & imprimé en 1706. 7. *De theologo veritatis & pacis studioso*, prononcé en 1705. & imprimé en 1706. 8. *De pace Protestantium ecclesiastica*, prononcé & imprimé en 1707. avec une lettre des pasteurs & professeurs de Genéve au roi de Prusse; une réponse de ce prince, & une lettre du comte de Metternich, ministre d'état du roi de Prusse: ces lettres sont en latin, & enfuite traduites en françois. 9. *De componendis Protestantium dissidiis*, en 1707. * *Mémoires du tems.* Les mêmes citations qu'à l'article précédent. Joan. Alberti Fabricii *delectus argumentor. & syllab. scriptor. qui veritat. religion. Christianæ, &c. asseruerunt*, en plusieurs endroits. Le Long, *Biblioth. sacra*, *in-fol.* &c.

TURRETTIN (Michel) né à Genéve le 28. de Novembre 1646. étoit cousin germain de François Turrettin, dont on parle à l'article précédent. Il fut élu professeur des langues orientales au mois d'Août 1676. & il étoit en même tems pasteur dans l'église Françoise & dans l'église Italienne. Il mourut le 17. de Février 1721. On a de lui plusieurs sermons que l'on estime; deux entr'autres, *sur l'utilité des afflictions*. Il étoit très appliqué à ses devoirs, & avoit autant de candeur que de zele. Il avoit épousé Judith Girard des Bergeries, fille de Jacob Girard des Bergeries, professeur des langues orientales à Lausanne, & sœur de Samuel des Bergeries, professeur en hebreu dans la même ville. M. Turrettin a eu de ce mariage deux fils qui lui ont survécu, Samuel, qui suit; & *François-Jean*, qui après avoir acquis de grandes connoissances dans la jurisprudence, fert aujourd'hui très-utilement sa patrie dans les dignités de conseiller & de secretaire d'état. * *Mémoires du tems.*

TURRETTIN (Samuel) né à Genéve le 29. d'Octobre 1688. étoit fils du précédent. Il fut élevé avec soin, & il y répondit. Doué d'un esprit juste & pénétrant, & d'un grand amour pour les sciences, ses progrès furent rapides. Il se distingua dans le cours de ses cours, & dans celui de sa philosophie, pendant lequel il soutint deux theses publiques avec beaucoup d'applaudissement. Il s'appliqua ensuite à la théologie, où il eut pour maître & pour guide Jean-Alphonse Turrettin, sous qui il soutint des theses sur toute la théologie. Il voyagea ensuite en Hollande, en Angleterre & en France, & partout son nom & son mérite personnel le firent rechercher & estimer. Quand il fut revenu à Genéve, on l'éleva au ministere le 3. de Mars 1713. & peu après on le chargea de faire des leçons sur l'hebreu en la place de son pere, que son âge & ses infirmités empêchoient de vaquer davantage à cet exercice. Le 28. d'Août 1716. il fut élu pasteur de l'église de Genéve. M. son pere ayant été entierement déchargé de son emploi de professeur, il lui succeda le 16. de Décembre 1718. Mais dès l'année suivante 1719. on l'élut le 3. de Février pour remplacer Antoine Leger professeur en théologie qui venoit de mourir, & le 12. de Mars de la même année il fut fait pasteur de l'église Italienne en la place de son pere. Il fut élu recteur de l'académie au mois de Juin 1727. mais il jouit peu de cet avantage, étant mort le 27. de Juillet suivant. Il a été marié deux fois, & a laissé quelques enfans. M. Besonnet, connu par un volume de sermons & par des theses sur l'idolatrie, par professeur en théologie après lui. Samuel Turrettin avoit fait soutenir en 1722. des theses, *De sis qui ultimis saeculis divinas revelationes jactant*, que M. J. T. le Clerc, alors jeune ministre, & depuis professeur en hebreu à Genéve, traduisit en françois, & auxquelles il joignit quelques remarques. Samuel Turrettin contente de ce travail, joignit un supplément à sa dissertation, plus long que la dissertation elle-même. C'est ce qui a formé le traité intitulé, *Preservatif contre le fanatisme & les prétendus inspirés des derniers siécles*, imprimé à Genéve *in-8°.* en 1723. On a encore de Samuel Turrettin des theses *De lege naturali.* * *Memoires du tems. Biblioth. German. tome 6. & tome 14. Biblioth. anc. & mod. tom. 21.* Je. Albert Fabricius dans sa Bibliothéque latine des auteurs qui ont écrit pour & contre la vérité de la religion Chrétienne, *pages 513. &c.*

TURRIEN (François) dont on n'a dit presque rien dans le Moreri, se nommoit proprement Torrès, quoiqu'il soit beaucoup plus connu sous le nom de Turrien, en latin, *Turrianus*. Il naquit vers l'an 1504. à Herrera au diocèse de Valence en Espagne, & non à Leon, comme le dit Alegambe. Il fut élevé dans les lettres par les soins de Barthelemi Tottès évêque des Canaries, son oncle, & il prit sous lui du goût pour les matieres ecclésiastiques. Il devint habile pour le tems & le pays où il vivoit, dans les langues grecque & hebraïque, & dans les antiquités théologiques. Etant allé ensuite en Italie, il y visita les bibliothéques, en tira des ouvrages qu'il crut dignes de voir le jour, & demeura quelques années à Rome, d'abord au service du cardinal Jean Salviati, & ensuite à celui de Jerôme Seripandi, aulli cardinal. Pie IV. l'envoya avec quelques autres théologiens au concile de Trente où Turrien étoit en 1562. & où il s'opposa beaucoup à la concession de la communion sous les deux espéces. Revenu à Rome, il crut devoir se faire Jésuite, & il en prit l'habit le jour de Noël de l'an 1566. âgé de plus de 60. ans. Depuis il demeura quelques années en Allemagne, & ayant été rappellé à Rome, il y mourut le 21. de Novembre 1584. âgé d'environ 80. ans. C'étoit un homme de grande lecture, & d'assez bon sens, mais il n'avoit pas un goût sûr, & étoit assez mauvais critique, traducteur & controversiste. On l'a accusé de citer quantité de fausses piéces pour défendre ses opinions, & d'avoir forgé des manuscrits qui n'existoient pas. Cependant les catalogues des manuscrits de l'Escurial & de ceux de Scipion Tetri Napolitain, ayant été mis au jour depuis sa mort, on y a trouvé ceux qu'il a cités. Il a été décrié par bien des gens: mais personne ne l'a tant humilié que le ministre Blondel, quand il l'a entrepris dans le faux *Isidore* sur les décretales prétendues des premiers papes. On ne peut nier cependant que Turrien n'ait été très-laborieux, & qu'il n'ait travaillé quelquefois utilement pour la république des lettres. Ses ouvrages sont: 1. *In monachos apostatas*, à Rome, 1549. *in-4°.* & réimprimé sous le titre de *De votis monasticis*, à Rome, en 1561. avec un deuxiéme livre, *De inviolabili religione votorum monachorum*, à Rome, 1566. 2. *Dogmaticus de electione & justificatione divina*, à Rome, 1551. & 1557. 3. *De residentia pastorum*, &c. à Florence, 1551. Il enseigne que la résidence est de droit divin; mais il changea de sentiment au concile de Trente. 4. *De summi pontificis supra concilium auctoritate libri tres*, 1551. & 1559. 5. *De actis Nicæna, sen sexta synodi, deque canonibus qui ejusdem synodi esse feruntur, & de septima ac multiplici oblata synodo*, 1551. 6. *De sola lectione Mosis & prophetarum Judæis cum Mosaico ritu & cultu permittenda*, 1555. 7. *De commendatione perpetua administrationis ecclesiarum vacantium, & residentia pastorum*, &c. 1554. & 1562. 8. *Dogmatici caracteres verbi Dei*, l. 4. 1561. 9. *De calibatu & de matrimoniis clandestinis*, 1563. 10. *Apologeticus pro libro de residentia*, &c. 11. *Constitutiones SS. Apostolorum à sancto Clemente episcopo Romano, græcè*, 1563. 12. *De hierarchicis ordinationibus*, &c. 1569. 13. *S. Diadochi capita centum de perfectione spirituali, & S. Nili capita 150. de oratione*, trad. en lat. 1573. *in-8°.* & 1575. 14. *Pro canon. Apostolor. & pro epist. decretal. defensio adversus centuriat. Magdeb.* 1572. & depuis. 15. *Adversus capita disputationis Lipsica de ecclesia*, &c. 1574. 16. Un autre écrit dans la même dispute & sur le même sujet, 1578. 17. *De SS. Eucha-*

Digitized by Google

riſtia tractatus duo, &c. 1576. & 1577. 18. *Apologeticus contra Boquinum nominis ſocietatis Jeſu calumniatorem*, 1578. 19. *Apoſtolicarum conſtitutionum libri octo*, &c. 1578. *in-fol.* 20. *Joan. ſapientis expoſitio eorum quæ de Deo à theologis dicuntur*, &c. 1581. 21. *Epiſtola Turriani de definitione propria peccati originalis, & de conceptione Virginis ſine peccato*, &c. 1581. 22. *Defenſio locorum S. Script. de eccleſia Catholica & pontifice Romano*, &c. l. 2. 1580. 23. Un troiſiéme livre du même ouvrage, 1581. 24. Deux autres livres de la même défenſe, 1583. 25. Un troiſiéme écrit pour défendre ceux-ci, 1584. 26. *Epiſtola de redditibus eccleſiaſticis & ratione iis utendis*, &c. 1587. 27. *Contra Ubiquiſtas, Arianiſtas*, 1583. 28. *Reſponſio ad capita argumentorum Pet. P. Vergerii, de idolo Lauretano*, &c. 1584. 29. *Epiſtola ad cardinal. Hoſium*, &c. parmi les lettres de ce cardinal. 30. *Photii liber de voluntatibus in Chriſto*, &c. dans le *Theſaurus ſingularis ſuperſtitionum auctorum*, &c. de Stevart, 1616. 31. *Baſilii Seleucie epiſcopi demonſtratio adverſus Judæos*, &c. dans le même recueil. 32. *S. Maximi martyris diſputatio adverſus Pyrrhum Monotheliſtam*, dans la Biblioth. des PP. 33. treize opuſcules du même ſaint contre les Monothelites, 1605. 34. *Theodori preſb. Rhaitenſis de incarnatione divina præparatio*, &c. 1624. Turriena encore traduit divers opuſcules de Theodore Abucara, avec Jacques Gretſer; le livre de Serapion évêque de Thmuis contre les Manichéens; les trois livres de Leonce de Byſance contre les Eutychiens & Neſtoriens, & quelques autres traités du même; cinq diſcours d'Anaſtaſe le Sinaïte; le livre de l'abbé Anaſtaſe contre les Juifs; un recueil d'écrits contre les Severiens; quatre opuſcules de S. Nicephore contre les Iconomaques; la lettre de Denys d'Alexandrie contre Paul de Samoſate; la diſpute de Zacharie de Mitylene contre les Manichéens; trois livres de Tite évêque de Boſtres contre les mêmes; le livre du prêtre Timothée ſur la difference de ceux qui embraſſent la foi Chrétiennes des endroits tirés du livre de S. Hippolite ſur la théologie & l'incarnation; les raiſons ſyllogiſtiques de S. Baſile contre les Ariens; la lettre de S. Gregoire de Nyſſe contre Apollinaire; le livre de Didyme d'Alexandrie contre les Manichéens; celui de S. Jean Damaſcene contre les Acephales & les Jacobites, &c. une diſſertation du même contre les Neſtoriens; la lettre de Photius à Michel roi de Bulgarie; trois diſputes de Theodore dans le quatriéme tome de Caniſius.* *Voyez* Alegambe & Sotwel, *ſcriptor. ſociet. Jeſ.* Nicol. Anton. *Biblioth. Hiſpan.* Schott *Biblioth. Hiſpan.* les éloges de M. de Thou avec les addit. de Teiſſier. Baillet, *Jugem. des ſçav.* ſur les traduct. M. du Pin, *Biblioth. des aut. eccleſ. du XVI ſiécle*. Niceron, *Mémoires*, *&c. tome 29*.

TUY, abbaye de l'ordre de S. Benoît près de Cologne, un peu hors de cette ville; eſt nommée vulgairement Duſſe. Elle eſt ſituée ſur le bord du Rhin, & reconnoit pour fondateur ſaint Heribert archevêque de Cologne, & l'on y poſſede ſon corps & pluſieurs choſes qui lui ont appartenu. L'abbé Rupert a été le plus bel ornement de cette maiſon. Il étoit religieux de ſaint Laurent de Liége. Il fut abbé de Sibourg & de Tuy, où il mourut en odeur de ſainteté l'an 1127. Il fut enterré dans le cloître; mais aujourd'hui on n'a aucune connoiſſance de l'endroit où il eſt. Il y a toujours environ trente religieux à Tuy, ſans compter environ 19. qui deſſervent les cures qui dépendent de cette maiſon. Ils ſont de bonnes études & ſont fort réguliers. Cette abbaye a été plus d'une fois ruinée par les guerres, & elle avoit été brulée du tems de Rupert. Saint Heribert ſon fondateur, mourut en l'an 1021. comme on l'apprend de l'inſcription ſuivante qui fut trouvée dans ſon tombeau ſur une lame de plomb en ces termes: *Anno incarnationis Domini noſtri Jeſu Chriſti M. XXI. indictione V. XVIII. calendas Aprilis, obiit Heribertus archiepiſcopus, qui hoc monaſterium fecit.* Son corps eſt dans une grande châſſe faite dans le tems qu'il fut élevé de terre. *Annales de l'ordre de ſaint Benoît. Le voyage litteraire* des peres dom Martenne & dom Durand, religieux Benedictins de la congrégation de S. Maur, *t. 2. pp. 263. 264.* &c.

TYRON, abbaye de l'ordre de S. Benoît, *cherchez* TIRON.

TYRTÉE, en latin *Tyrtæus*, poëte, &c. *Suppléez cet article à celui qui eſt dans le Moreri.* Tyrtée poëte de grande réputation étoit Athénien, ſelon Platon, Lycurgue & quelques autres qui paroiſſent en cela plus croyables que des Grecs modernes qui le diſent né ou à Milet ou à Lacedemone. Il fit une grande figure dans la ſeconde guerre de Meſſene qui a duré 18. ans, & qui commença, ſelon Euſebe, dans la quatriéme année de la trente-cinquiéme Olympiade. Ceux de Meſſene ayant ſecoué le joug que les mauvais traitemens des Lacedemoniens leur rendoient inſupportable, on ſe mit en campagne de part & d'autre: les deux armées s'étant rencontrées, on en vint aux mains; la bataille fut ſanglante, & la victoire indéciſe. Les Lacedemoniens conſulterent l'oracle de Delphes, qui leur répondit de chercher chez les Atheniens un homme capable de les aider de ſes avis. Sur cette réponſe, on fit partir des ambaſſadeurs pour Athenes, & Tyrtée reçut ordre de les accompagner. C'étoit, ſelon Pauſanias, la premiere année de la guerre. Tyrtée étoit digne de ce choix, ſi l'on en croit pluſieurs anciens. Platon lui donne le titre de ſage, & Lycurgue ne craint pas de dire que les ſuccès de Lacedemone étoient dûs à ſes avis & à ſa conduite. Themiſtius & pluſieurs autres aſſurent la même choſe. Il y en a même qui croient que les Lacedemoniens lui déferent le commandement de leurs troupes. A ſon arrivée, il récita en préſence des magiſtrats des élégies & quelques pieces compoſées en vers anapeſtes, & ſi par hazard il rencontroit quelqu'un ſur ſon chemin, il ne manquoit jamais de les lui déclamer. Comme il y louoit beaucoup la valeur, l'amour de la patrie, l'intrépidité dans les combats, ces poëſies firent de vives impreſſions ſur l'eſprit des Lacedemoniens; & dans le deſſein de profiter de l'ardeur du ſoldat, on réſolut de marcher à l'ennemi. Tyrtée fut chargé ſeulement de relever par ſes exhortations le courage des ſoldats qui paroiſſoient ébranlés. Les Lacedemoniens furent défaits d'abord; mais Tyrtée ſçut ſi bien les ranimer, qu'ayant raſſemblé une nouvelle armée, ils attaquerent les Meſſéniens, & les tailleren en pieces par la trahiſon d'Ariſtocrate roi d'Arcadie. Ils aſſiegerent enſuite Ira, dont la priſe fut l'ouvrage de Tyrtée, à qui les Lacedemoniens par reconnoiſſance, accorderent le droit de bourgeoiſie; titre qui ne ſe prodiguoit pas à Lacedemone, & qui par-là devenoit très-honorable. On ne s'en tint pas là: il fut ordonné que dans toutes les expeditions militaires ſes poëmes ſeroient récités. Philocore dans Athenée, ajoute qu'on les chantoit, & qu'il y avoit un prix deſtiné pour celui qui s'en acquitteroit le mieux. Tyrtée de ſon côté, flaté de l'honneur que lui faiſoient les Lacedemoniens, fixa ſa demeure à Lacedemone, où les magiſtrats & les particuliers le regardoient comme leur libérateur. Les ſcholiaſtes d'Horace attribuent au même Tyrtée l'invention de la flûte; mais il eſt sûr que la découverte en eſt anterieure de pluſieurs ſiecles à ce poëte, dont on ne trouve plus aucune particularité qui regarde l'hiſtoire de ſa vie, depuis la conquête de Meſſene. Tyrtée, dit Suidas, a publié en faveur des Lacedemoniens un traité du gouvernement, des préceptes en vers élégiaques, & cinq livres de chants guerriers. Cet auteur diſtingue ainſi le premier de ces écrits des élégies; mais la plûpart des ſçavans n'en font qu'un ouvrage. Outre ces élegies & cinq livres d'anapeſtes, il avoit fait encore une eſpece de chanſon en vers iambes. On le fait auſſi l'inventeur d'une danſe à trois chœurs ſelon les âges, & compoſée des enfans, des hommes & des vieillards. Horace ne craint pas de le placer immédiatement après Homere. A en juger par les morceaux de ſes poëſies que les tems ont reſpectés, on ne ſçauroit nier que ſes pieces ne fuſſent dignes de paſſer à la poſterité: on y voit regner par-tout cette noble ſimplicité qui dédaigne les ornemens étrangers; les expreſſions qu'il emploie ſont également nettes & fortes. Fulvius a raſſemblé ces fragmens. * Le Fevre, *Vies des poëtes Grecs. Diſſertation* ſur Tyrtée par M. l'abbé Sevin dans le tome 8. des *Mémoires de l'acad. des belles lett.*

Digitized by Google

V

VABALLATHUS, deſcendant d'Odenat, célebre Palmyrénien, & dont Zénobie reine d'Orient, fut la ſeconde femme. Les ſçavans diſputent ſi ce Vaballathus, qui vivoit dans le III. ſiécle, étoit fils de *Zénobie* même, ou fils de *Herode* ou *Herodien*, qu'Odenat avoit eu d'un premier lit. Triſtan dans ſes *Commentaires hiſtoriques*, t. 3. p. 209. le P. Hardouin dans ſes *Nummi antiqui illuſtrati*, q. 174. M. Vaillant le pere dans une diſſertation ſur les médailles de Vaballathus, qu'il nomme *Vabalathus*, inſérée dans le deuxiéme volume des *Mémoires de l'académie des belles-lettres*, p. 574. & pluſieurs autres ſçavans prétendent que ce prince étoit fils d'*Herode*, & petit-fils d'*Odenat*. Ils ſe fondent ſur un paſſage de Trebellius Pollio, qui dans ſa vie des 30. tyrans, chap. 27. & chap. 30. dit, qu'Odenat laiſſa en mourant deux enfans, Hetrennien & ſon frere Timolaüs, au nom deſquels Zénobie gouverna la république: mais Vopiſcus, autre hiſtorien auſſi croyable que Trebellius, dit en la vie d'Aurelien, ch. 38. que *Zénobie tint l'empire au nom de Vabalathus*, c'eſt-à-dire de Vaballathus, comme preſque tous les critiques conviennent qu'il faut lire, *& non pas au nom de Timolaüs & d'Herennien*. Et au ch. 22. de la même vie d'Aurelien, il dit encore que Zénobie regnoit en Orient ſous le nom de ſes fils. Pour concilier ces contradictions apparentes, il faut dire que Vaballathus étoit l'aîné des fils de *Zénobie*, & que d'abord elle parut vouloir régner ſous ſon nom; que peu après ce fils devenu plus grand, & voyant qu'elle ne lui donnoit aucune part au gouvernement, s'échapa de ſes mains, s'empara de quelque portion des états de ſon pere; s'y maintint malgré ſa mere; y fit fraper des médailles, de l'aveu exprès ou tacite d'Aurelien, qui n'étoit pas fâché d'entretenir la diſſenſion entre la mere & le fils; & qu'enfin Vaballathus ayant joint ſes troupes à celles de cet empereur, mérita de plus en plus ſes bonnes graces. On peut accorder les deux paſſages de Trebellius Pollio avec celui de Vopiſcus, en les rapportant aux dernieres années de Zénobie, où s'étant brouillée avec ſon fils aîné, qu'elle déclara apparemment déchu de la couronne par ſa rébellion, il eſt à préſumer qu'elle éleva ſur le thrône en ſa place ſes deux autres fils, Herennien & Timolaüs. Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant que Vaballathus pendant ſept années conſecutives, fit fraper quelques médailles grecques. Il y en a auſſi de latines en petit nombre, dans quelques-unes deſquelles Vaballathus prend les qualités de Céſar, d'empereur & d'Auguſte. Ces lettres V C R I M P R que l'on trouve ſur pluſieurs médailles de ce prince, & que M. Vaillant, le P. Hardouin & pluſieurs autres expliquent par ces mots: *Vice Cæſaris rectoꝛ imperii Orientis ou Romani*, doivent plutôt s'expliquer par celles-ci: *Vir clariſſimus, reſtitutor imperii Romani*. Il eſt certain que *vir clariſſimus* eſt la ſignification ordinaire de ces lettres V C dans les médailles & dans les inſcriptions. Ce titre d'ailleurs eſt celui que prenoient ordinairement les premiers officiers de l'empire. Ainſi Vaballathus devenu perſonne privée après la défaite de Zénobie, puiſque ce ne fut pas lui qu'Aurelien chargea alors du gouvernement de l'Orient, ne pouvoit prétendre de plus grandes qualités que celles des premiers ſujets de l'empire. Le P. Hardouin a fait Vaballathus du ſang de l'empereur *Septimius Severus*: mais il l'a dit ſans preuves. Si Zénobie eût eu une origine auſſi illuſtre, elle n'eût pas manqué de la faire valoir, elle qui pour donner une haute idée de ſa nobleſſe, ſe vantoit d'être iſſue du ſang des rois d'Egypte & du ſang de Cleopatre.* *Voyez* les auteurs cités dans cet article, & ajoutez-y une excellente diſſertation de M. le préſident Bouhier ſur les médailles de Vaballathus, & une réponſe à cette diſſertation, l'une & l'autre dans le t. 9. II. part. des *Mém. de lit. & d'hiſt.* chez Simart. Ces deux pieces ſont entierement oppoſées à la diſſertation de M. Vaillant. *Voyez encore* M. de Tillemont, *hiſt. des emper. t. 3. p. 716.* Le P. Banduri en ſa préface *in nummiſm. imper.* p. 20.

VADIAN. (Joachim) *Il faut augmenter ainſi le commencement de ſon article.* Il naîquit à Saint-Gal en Suiſſe le 29. Novembre 1484. de Leonard von Wart, ſénateur du même lieu. Ce fut Joachim qui prit le nom de Vadian ou Vadianus, ſous lequel il eſt connu. Il fit ſes premieres études dans ſa patrie, & les continua à Vienne en Autriche. Il fit pendant quelque tems le bretteur, & le laiſſa aller à une grande diſſipation: mais un marchand de Vienne lui parla ſi ſenſément ſur ſa conduite, qu'il l'en fit changer, & que le goût de l'étude vint prendre en lui la place de toute diſſipation. Il ſe livra à l'étude avec une telle ardeur, qu'il y paſſoit même la plus grande partie des nuits; & l'on voit encore aujourd'hui dans la bibliothéque de Saint-Gal, parmi les livres qu'il legua à ſa patrie, un Virgile *in-folio*, qui lui ſervoit ordinairement de chevet. De Vienne il alla à Villac dans la Carinthie, où le magiſtrat le fit précepteur de la jeuneſſe. Quelque tems après, revenu à Vienne, il y fut fait profeſſeur de belles-lettres. En l'année 1515. il harangua avec beaucoup d'éloquence Sigiſmond roi de Pologne, au nom de l'univerſité de Vienne, en préſence de l'empereur & de deux autres rois, & il fut honoré de la dignité de recteur de l'académie. Il voyagea enſuite en Pologne, &c. *Il faut auſſi ajouter aux ouvrages de Vadian oubliés dans le Moreri, beaucoup de poeſies latines ſur différens ſujets*; un traité de poëtique & de la verſification; une lettre à Rodolphe Agricola, où il explique quelques endroits difficiles de Pline; l'explication d'un endroit de la premiere ſatyre de Perſe, *Si caſtam longa, &c.* quelques écrits ſur les antipodes; explications d'un endroit du liv. 6. de Lucain *De Dorio*, &c. d'un endroit du 1. liv. des Georgiques de Virgile, *De vertice auſtrino*, au ſujet ces explications ſont partie de la lettre de Vadian à Rodolphe Agricola. 6. livres d'aphoriſmes ſur l'Euchariſtie, les Sacremens, les Symboles, &c. ſur la véritable manducation du corps du Seigneur; ſur la maniere dont les anciens mangeoient la cene; ſur les cérémonies qu'on y a ajoutées, &c. Lettre ſur cette queſtion, Si le corps de J. C. à cauſe de ſon union inſéparable avec le Verbe, s'approprie des qualités étrangeres au corps. Autre lettre à Jean Zuic paſteur de l'égliſe de Conſtance, où il prouve que J. C. même dans la gloire eſt une véritable créature. Avis contre la peſte. Lettre ſur des ſignifications obſcures de certains mots. Antiquités d'Allemagne. Traité ſur les âges du Chriſtianiſme. Lettre ſur le mariage des eſclaves chez les Allemands. Ces écrits ſont en latin.

VAILLANT (D. Guillaume-Hugues) Benedictin de la congrégation de S. Maur, né à Orleans en 1619. a fait profeſſion le 18. Septembre 1638. & eſt mort le 15. de Mai 1678. âgé de 59. ans. C'étoit un habile rhétoricien, & un bon poëte Latin. Il a fait un poëme latin ſur la tranſlation du corps de S. Benoît à l'abbaye de Fleuri, dite S. Benoît ſur Loire, & trois odes latines ſur le même ſujet, *in-4°.* en 1663. Les plaintes de la France ſur la mort de la reine Anne d'Autriche: & la réponſe de l'Eſpagne à la France, en vers latins, en 1663. Un recueil d'épigrammes à la louange des SS. de toute l'année, ſous le titre de *Faſti ſacri*, 2. vol. *in-8°.* en 1674. chez Deſprez. Les hymnes à l'honneur des principaux SS. de l'ordre de S. Benoît ſont auſſi de ſa compoſition. D. Vaillant étoit profeſſeur de rhétorique à Pont-levoi, lorſqu'il mourut. * D. le Cerf, *Biblioth. des aut. de la congr. de S. Maur.*

VAILLANT DE GUESLIS. (Germain) *Dans le Mo-*

Digitized by Google

veri, édition de 1725. où dit qu'il mourut à Meu le 15. de Septembre 1587. L'année eſt juſte; mais il faut dire qu'il mourut le 25. de Septembre à Meun, petite ville ſur la Loire. Son Commentaire ſur Virgile a été imprimé à Anvers *in-fol.* en 1575. environ douze ans avant ſa mort.

VAILLANT (Jean-Foy) habile antiquaire, &c. *Ajoutez ce qui ſuit, qui a été omis à ſon article dans le Moreri, édition de 1725.* Il naquit le 24. de Mai 1632. Ayant perdu ſon pere à l'âge de trois ans, il fut élevé par un oncle maternel, qui prit un grand ſoin de ſon éducation. Cet oncle étant mort ſans enfans, & ayant fait M. Vaillant héritier de ſon nom & de la plus grande partie de ſon bien, celui-ci prit le parti de la médecine, non du droit, comme on l'a dit, & fut reçu docteur n'ayant pas encore 24. ans. On n'a pas marqué la durée de ſa captivité à Alger; elle fut de quatre mois & demi. Il mourut âgé de 74. ans & 5. mois.

VAILLANT (Jean-François-Foy) fils du précédent, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Moreri*, qu'il naquit le 17. de Février 1665.

VAILLANT (Clement) &c. Son ancien Etat de la France parut en 1605. non dès 1504. *comme on l'a dit dans le Moreri, éditions de 1725 & de 1732.*

VAILLANT (Sebaſtien) naquit le 26. Mai 1669. à Vigny près de Pontoiſe: ſon pere qui étoit marchand, ſe nommoit Denys Vaillant, & ſa mere Marguerite Pinſon. Dès ſa premiere jeuneſſe il ſe paroître tant de paſſion pour les plantes, que dès l'âge de cinq ans, il ramaſſoit toutes celles qui lui paroiſſoient les plus belles, & il les apportoit dans le jardin de ſon pere, qui lui marqua un endroit où il lui permit de les cultiver. A l'âge de ſix ans, on le mit en penſion à Pontoiſe chez un prêtre, pour lui faire apprendre à lire, à écrire & le latin. Peu de tems après il fut attaqué d'une fievre intermittente, dont il ſe guérit lui-même en mangeant des fairues, qu'il avoit cueillies & aſſaiſonnées avec du vinaigre. Pour ſe lever de bon matin, & avoir ainſi le tems d'apprendre ſes leçons, il s'aviſa de mettre ſous ſa tête tous les ſoirs en ſe couchant, un ſouffiet garni dans le milieu d'un gros clou de cuivre relevé en boſſe: par ce moyen il ne lui fut pas difficile de ſe lever de grand matin; mais à la longue ce clou lui bleſſa tellement la tête, qu'il ſurvint à la nuque du cou une loupe qui lui reſta toute ſa vie. Il fit de grands progrès dans tout ce qu'on lui apprit; & cependant il ſongeoit toujours à ſes plantes, & employoit les momens deſtinés à la recréation, à en découvrir de nouvelles. Son pere qui vouloit en faire un organiſte, lui fit apprendre la muſique & à jouer du clavecin. Il eut pour maître l'organiſte de S. Maclou de Pontoiſe; & devenu en peu de tems auſſi habile que lui, il alloit ſouvent toucher l'orgue en ſa place. Il eut même ſa place, n'ayant encore qu'onze ans, lorſque cet organiſte mourut en 1680. & il s'acquitta avec tant de ſuccès de ce nouvel emploi, que les religieuſes de la même ville lui confierent leur orgue, & lui donnerent la nourriture & un logement dans leur maiſon. Le jeune Vaillant y fit connoître aux chirurgiens qui y travailloient; & à ſes heures de loiſir, il alloit tous les jours voir penſer les malades; ce qui lui fit naître le deſir d'apprendre la chirurgie. Dans cette vue, il emprunta des livres d'anatomie & de chirurgie, qu'il lut avec beaucoup d'application, & il ſe fit recevoir à l'Hôtel-Dieu de Pontoiſe en qualité de garçon chirurgien. Enſuite il ne s'attacha plus qu'à penſer les malades, à faire des diſſections dans ſa chambre, & generalement à tout ce qui étoit neceſſaire pour ſe perfectionner dans ſon art. Il ſortit de Pontoiſe en 1688. âgé de 19. ans, & alla à Evreux, où il continua d'exercer la chirurgie ſous un maître: deux ans après, M. le marquis de Goville, capitaine dans le régiment des fuſeliers l'engagea à faire la campagne avec lui en qualité de chirurgien de ſa compagnie. Pendant ſon ſéjour à l'armée, il donna pluſieurs marques de valeur, & il ſe trouva à la bataille de Fleurus, où M. de Goville ayant été tué, il fit chercher ſon corps, & lui fit rendre les derniers honneurs. Il s'en retourna enſuite à Evreux, où il continua l'exercice de la chirurgie juſqu'en 1691. qu'il vint à Paris, où il travailla dans l'Hôtel-Dieu de cette ville en qualité d'externe. Ayant ſçu que M. Pitton de Tournefort démontroit les plantes au Jardin royal, il y alla, ſe rendit aſſidu à ſes leçons, & apprit alors les noms des plantes qu'il n'avoit connues auparavant que de vue. Il ſentit renaître ſa premiere paſſion pour les plantes, & s'y livra tellement que M. de Tournefort prédit dès lors qu'il deviendroit un très-habile botaniſte. En 1692. un chirurgien de ſes amis, l'engagea à venir demeurer avec lui à Neuilly pour y exercer la chirurgie; ce qu'il fit d'une maniere tout-à-fait déſintereſſée: ſes occupations ne l'empêchoient point de venir tous les jours au Jardin royal pour y écouter M. de Tournefort, & il y apportoit ſouvent des plantes de la campagne qui manquoient au Jardin. A la ſortie des démonſtrations de M. de Tournefort, il alloit à l'amphithéatre pour y écrire les vertus des plantes que M. Aſſorty dictoit: l'après-midi il aſſiſtoit aux leçons d'anatomie de M. du Vernay, & il ſe trouvoit enſuite à celles de chymie de M. de Saint-Yon, & tous les ſoirs il retournoit chez lui, & faiſoit en chemin la viſite de quelques malades. M. de Tournefort le conſulta, quand il voulut donner l'hiſtoire des plantes qui croiſſent aux environs de Paris, & M. Vaillant lui fit part de toutes ſes découvertes. Ayant quitté Neuilly pour demeurer chez le P. de Valois, Jéſuite, en qualité de ſon ſecretaire; il y fut connu de M. Fagon premier médecin de Louis XIV. qui le retira de chez le P. de Valois, pour lui donner chez lui le même emploi de ſecretaire. La protection de M. Fagon lui donna entrée dans tous les jardins du roi, où il herboriſa à ſon aiſe, & amaſſa en ce genre beaucoup de richeſſes. Enfin il eut la direction même du Jardin royal, qu'il a tant enrichi de plantes, qu'on ne l'a jamais vu plus abondant qu'alors. Les inſtitutions de botanique de M. de Tournefort ayant paru en 1700. M. Vaillant fit ſur cet ouvrage d'excellentes remarques, que M. Fagon approuva, & qui ont été imprimées dans les Mémoires de l'académie des ſciences en 1723. M. Fagon lui reſigna enſuite la charge de profeſſeur & de ſous-démonſtrateur des plantes du Jardin royal; & lorſqu'il eut obtenu de la liberalité du roi de faire conſtruire un cabinet de drogues, il chargea M. Vaillant de faire venir des pays étrangers toutes les drogues neceſſaires pour orner ce cabinet. Dès que M. Vaillant eut achevé cet ouvrage, il fut fait garde du cabinet des drogues du roi. Il fut le premier qui repréſenta à M. Fagon la neceſſité qu'il y avoit de faire conſtruire des ſerres à fourneaux, pour conſerver les plantes les plus précieuſes; ce qui fut exécuté. Ayant été obligé vers ce tems-là de faire la démonſtration des plantes en l'abſence du profeſſeur ordinaire, on le pria au retour de celui-ci, d'achever le cours; & ce fut dans cette occaſion qu'il prononça le beau diſcours que nous avons de lui ſur la ſtructure des fleurs & ſur l'uſage de leurs differentes parties. Il conclut auſſi le plan d'un ſyſtême de botanique, où l'on remarque beaucoup d'ordre & de juſteſſe: on en voit les fondemens dans un diſcours qu'il a prononcé le 10. Juin 1717. & dans les remarques qu'il a faites ſur la méthode de M. de Tournefort. Ses travaux immoderés furent cauſe que quelques années avant ſa mort il fut attaqué d'un aſthme incurable, & il rendit par la bouche plus de 400. pierres. Voyant que ſa fin approchoit, il écrivit le 15. Mai 1721. à M. Boërhaave, pour le prier de vouloir ſe charger du ſoin de publier ſon livre des plantes qui naiſſent aux environs de Paris, auquel il avoit travaillé trente-ſix ans. C'eſt le *Botanicon Pariſienſe, ou Démonſtrement par ordre alphabetique des plantes qui ſe trouvent aux environs de Paris, compris dans la carte de la prévôté & de l'élection de ladite ville, par le ſieur Danet, gendre du ſieur de Fer*, imprimé en 1727. à Leyde par les ſoins de M. Boërhaave, *in-folio*, enrichi de plus de 300. figures deſſinées par le ſieur Aubriet, peintre du cabinet du roi. M. Vaillant étoit mort dès le 26. de Mai 1722. Il étoit de l'académie royale des ſciences. * *Voyez* ſa vie par M. Boërhaave dans la préface du *Botanicon Pariſienſe. Journ. litter. de la Haye, 1729. premiere partie.*

VAL (Nicolas du) conſeiller au parlement de Paris,

&c. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'il mourut l'an 1584.* Cela n'eſt pas : il fut aſſaſſiné vers 1570. au plus tard. *Dans les mêmes éditions on cite* les lettres de Paſquier : mais celui dont parle Paſquier en ſes lettres, eſt Jerôme du Val, auſſi conſeiller au parlement, qui mourut en 1584.

VAL (Jean du) *cherchez* DUVAL (Jean).

VALBELLE, terre ſituée en Provence..... a donné ſon nom à l'ancienne maiſon de Valbelle, &c.

BRANCHE DE MERARGUES-RIANS.

XIX. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* celui que l'on nomme GEOFROI, ſe nommoit ANDRÉ-GEOFROI. *Ajoutez à ſes qualités*, marquis de Rians, de Montfuron & de Breſſieux, comte de Ribiers, baron de Merargues. *Ajoutez auſſi qu'*il eſt mort en ſon château de Merargues le 17. de Février 1735. âgé de 33. ans.

VALBONNAYS (Jean-Pierre Moret de Bourchenu, marquis de) ſeigneur de Peyre, &c. premier préſident de la chambre des comtes de Dauphiné, & académicien correſpondant honoraire de l'académie royale des inſcriptions & belles-lettres, s'eſt acquis une grande réputation dans le XVII. ſiécle & dans celui-ci par ſon eſprit, les belles qualités de ſon cœur, ſon amour pour les lettres, ſon application continuelle à l'étude, & les différens ouvrages qu'il a compoſés. Il naquit à Grenoble le 23. de Juin 1651. fit ſes premieres études à Notre-Dame de Grace en Foreſt, chez les peres de l'Oratoire, ſoutint avec beaucoup d'honneur ſes theſes de philoſophie, n'ayant encore que 14. ans, & peu de tems après obtint de ſes parens la permiſſion de contenter l'extrême deſir qu'il avoit de voyager. Malgré ſa grande jeuneſſe, il voyagea en curieux intelligent, à qui rien n'échape de ce qui mérite d'être remarqué. Il ſéjourna ſix mois à Rome, & plus encore à Veniſe, parce que M. de Saint-André, premier préſident du parlement de Grenoble, alors ambaſſadeur de France auprès de la république de Veniſe, l'y retint. M. de Valbonnays alla enſuite en Hollande, & de-là en Angleterre, ſe trouva au combat naval qui ſe donna entre les flottes des Anglois & des Hollandois au mois de Juin 1672. & après ce petit eſſai qu'il voulut faire de la guerre, il vint à Paris, y étudia en droit, & y prit ſes degrés : mais l'étude des mathématiques prit facilement le deſſus ſur celle des loix. Il en prenoit des leçons aſſiduement de M. Ozanam ; & lorſque de retour en Dauphiné, il eut ſuccedé à M. ſon pere dans ſa charge de conſeiller au parlement, il conſerva toujours un amour ardent pour ces ſortes de ſciences. En 1690. il acheta la charge de premier préſident de la chambre des comptes, & quelques années après il perdit la vue ; ce qui le détermina à abandonner l'étude des mathématiques : mais ne pouvant demeurer ſans application, il ſe jetta du côté de l'hiſtoire, & fit ſon occupation principale des matieres d'hiſtoire & de juriſprudenee qui concernent le Dauphiné. C'eſt à ces recherches que nous devons les curieux mémoires pour ſervir à l'hiſtoire du Dauphiné ſous les dauphins de la maiſon de la Tour du Pin, qui parurent la premiere fois en 1711. *in-fol.* & furent réimprimés en 1722. en deux volumes auſſi *in-folio* ; un autre mémoire pour établir la juriſdiction du parlement & de la chambre des comptes de la même province ſur la principauté d'Orange, avec les preuves, en 1714. pluſieurs diſſertations ſur différens ſujets d'antiquité, répandues dans les journaux de Trévoux, les nouvelles litteraires, & autres ouvrages periodiques, tels que ſont celles ſur le concile d'Epaune, ſur Raymond Duputy, deuxiéme grand-maître de Malte, dans le t. 6. des *Mém. de litt. & d'hiſt.* chez Simart, p. 154. ſur l'arc de triomphe d'Orange, des inſcriptions de Lyon & de Ventavon, le ſabbat des Juifs, des explications de paſſages d'anciens auteurs, &c. Il avoit été admis dans l'académie de Lyon dès le commencement de ſon inſtitution, & en 1728. il fut nommé académicien correſpondant honoraire de l'académie des inſcriptions & belles lettres. Il tenoit chez lui régulierement deux fois la ſemaine, des conférences ſur l'hiſtoire & la litterature avec des perſonnes de bon goût & d'érudition. Il a donné par ſon teſtament de grandes marques de pieté & de liberalité, ſoit envers les hôpitaux de Grenoble, ſoit envers ceux qui lui étoient attachés. Il eſt mort d'une rétention d'urine le 2. de Mars 1730. dans ſa ſoixante-dix-neuviéme année. * *Merc. de France. 1730. Mai.* Eloge de M. de Valbonnays par M. de Bos, ſecretaire de l'académ. des inſcript. & belles lettres. *Mem. du tems.*

VALDE'S (Jacques) *Ajoutez au Moreri, édition de 1725. & de 1732.* que le célebre Jerôme Bignon n'ayant que dix-neuf ans, réfuta le livre de cet auteur pour la préſéance des rois d'Eſpagne ; & ſe fit beaucoup d'honneur par cet ouvrage, où ſon zéle pour la gloire de la France & de nos rois éclate par-tout. *Voyez* BIGNON (Jerôme) *dans le Dictionnaire hiſtorique & dans ce Supplement.* Le livre de Valdés ou Valdéſius eſt en latin, & parut *in-fol.* à Grenade en Eſpagne en 1602. Il eſt intitulé, *De dignitate regum regnorumque Hiſpaniæ, & honoratiori loco eis ſeu eorum legatis à conciliis ac Romana ſede jure eis debito.* Pierre de l'Etoille en parle dans ſon journal du regne de Henri IV. à qui il dit que l'on trouve ce livre. * *Voyez* le tome 2. de ce journal, *pages 70. & 80.*

VAL DES CHOUX. *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve déja dans le Moreri.* Val des Choux, prieuré dans le diocèſe de Langres, à quatre lieues de Châtillon, eſt ſitué dans une affreuſe ſolitude. C'eſt un chef d'ordre, mais peu conſidérable, qui avoit une regle particuliere, differente de celle de S. Benoît. On dit dans le pays qu'il doit ſon origine à un frere Wiart ou Viard, convers de la chartreuſe de Lugny, qui ne ſe voyant occupé chez les Chartreux qu'aux affaires temporelles, ſe retira dans cette ſolitude près d'une fontaine, & y aſſembla ſes diſciples. Ce qui peut confirmer cette tradition, c'eſt que les religieux du Val des Choux avoient l'habit des Chartreux dans le commencement de leur inſtitut, & qu'ils portent encore aujourd'hui l'habit blanc : mais ils y ont changé quelque choſe. Ils prennent un chaperon au-lieu du capuchon qui tenoit autrefois à la cuculle ou ſcapulaire. Cette tradition cependant ne peut ſe ſoutenir, 1°. parce que le Val des Choux a été fondé par Eudes duc de Bourgogne, fort peu d'années après la chartreuſe de Lugny, & qu'en ce tems-là les Chartreux n'avoient pas beſoin de réforme. Ils étoient dans la plus grande ferveur ; & quoique les religieux du Val des Choux ayent pris beaucoup de pratiques des Chartreux, ils n'ont cependant jamais été auſſi auſteres qu'eux. 2°. Jacques de Vitry qui vivoit en ce tems-là, dit qu'ils ſuivoient les uſages de Cîteaux, & non pas des Chartreux. 3°. Le premier prieur du Val des Choux ne fut point le frere Wiard, mais un nommé Gui ; qui eut pour ſucceſſeur Humbert. On voit encore leur tombeau dans l'égliſe ſur lequel on lit ces deux vers :

Hic duo ſunt fratres, caput ordinis, & prothopatres ;
Guido & Humbertus : ſit Chriſtus utriſque miſerens.

Dans la même égliſe on lit encore une inſcription qui fait connoître que le frere Wiard ne ſe retira au Val des Choux qu'environ cent ans après la fondation du monaſtere, l'an 1293. *Anno Domini MCC XCIII. quarto nonas Novembris intravit frater Wiardus in chorum Vallis Caulium.* On convient cependant que le premier prieur du Val des Choux eſt venu de la chartreuſe de Lugny : les conſtitutions le diſent poſitivement. On voit dans l'égliſe le tombeau de deux enfans, que quelques-uns prétendent être des enfans des ducs de Bourgogne. Les PP. DD. Martenne & Durand l'ont fait graver dans le premier volume de leur Voyage litteraire, premiere partie. *Voyez* ce Voyage, & Jacques de Vitri, ch. 17. *Hiſtor. Occid.* Chaſſaneus, *Catalog. gloriæ mundi*, pag. 4. Le Mire, *in chron. Ciſterc. & in origin. monaſt. l. 2. c. 9.* Hermant, curé de Maltot, dans ſon *Hiſtoire des ordres religieux.* Le P. Helyot, dans ſon *Hiſtoire des ordres monaſtiques*, &c.

VAL DES ECOLIERS. *Il faut ajouter ce qui ſuit à ce que l'on en trouve déja dans le Moreri.* C'eſt une abbaye de l'ordre de S. Auguſtin, au diocèſe de Langres, à une petite

Digitized by Google

petite lieue de Chaumont, où il y a un abbé régulier de la congrégation de sainte Geneviéve. Cet abbaye qui a été chef-d'ordre jusqu'à ſon union à la congrégation de France, & qui avoit ſous ſoi des dépendances aſſez conſidérables, entr'autres le monaſtere de ſainte Catherine de Paris, doit ſon origine à quatre docteurs de l'univerſité de Paris, qui touchés de l'eſprit de Dieu, ſe retirerent dans une ſolitude affreuſe du diocèſe de Langres, au commencement du XIII. ſiécle. Leur exemple fit une ſi grande impreſſion ſur l'eſprit de l'évêque de Châlons en Champagne, nouvellement élu qu'avant que d'être ſacré, il renonça à ſa dignité pour ſe joindre à eux. Il falloit être auſſi animés qu'ils l'étoient de l'amour de la pénitence, pour choiſir un lieu environné de tous côtés de rochers & de bois, ſi étroit, qu'il eſt impoſſible de s'étendre, & qui ne préſente rien d'agréable que la mortification à ceux qui l'habitent; auſſi ni demeurerent-ils pas plus de trente ans : ils furent obligés de s'établir à une demi-lieue de-là, dans un lieu encore fort ſolitaire, mais moins deſagréable. On y transfera les oſſemens de ceux qui étoient déja morts, ſur-tout des quatre fondateurs, qui ſont ſous une belle tombe au milieu du chœur, ſur laquelle on lit ces vers :

Gallia nos genuit, docuit Sorbona, recepit
Hoſpitio præſul, pavit Eremus inops.
Juſta pius ſolvit Chriſto, quem ereximus ordo,
Oſſaque jam vallis noſtra ſcholaris habet.

L'eſprit de ſimplicité qui regnoit parmi eux, les obligea de ſe contenter de la qualité de prieur; & ce n'a été que dans la ſuite que l'envie de ſe faire appeller abbés les a pris. cette maiſon ayant été réunie à la congrégation de ſainte Geneviéve, ces chanoines réguliers y ont fait fleurir la pieté, & ont entierement rebâti l'abbaye, qu'ils ont rendue une des plus belles de leur congrégation. Les PP. DD. Martenne & Durand Bénédictins, ont fait imprimer les premieres conſtitutions du monaſtere dans leur *Voyage litteraire*, tome 1. 1. part. Ces conſtitutions ſont également édifiantes & inſtructives. Il y a auſſi à Mons une abbaye du Val des Ecoliers, qui eſt poſſedée par les chanoines réguliers de l'ordre de ſaint Auguſtin.

VAL-DIEU, abbaye de l'ordre de Cîteaux, ſituée à quatre lieues de Tongres, à autant de Maëſtrieht & de Liege, & à cinq d'Aix-la-Chapelle. Elle fut fondée l'an 1168. à Hoclut à une lieu de Maëſtrieht. Henri duc de Limbourg la transfera en 1216. dans un vallon fort ſolitaire, mais aſſez agréable, qui depuis prit le nom du Val-Dieu. L'ancienne égliſe qui ſubſiſte encore aujourd'hui, fait juger de la pauvreté des premiers habitans de ce déſert. Elle eſt dans le cloître proche du chapitre, & n'a pas plus de 25. pieds de long, environ 12. d'élevation, & 10. de largeur. Les anciens pupitres que l'on y voit, reſſentent entierement la premiere ſimplicité des premiers religieux de Cîteaux. Aujourd'hui le monaſtere eſt aſſez proprement bâti, & a plus d'étendue. On lit cette épitaphe dans le chapitre.

Hic jacet illuſtri de Monyoc ſtemmate natus
Walvannus miles, monachum quem vota creaſſent,
Si non prematuré è vivis hunc fata tuliſſent.

* *Voyez le Voyage litteraire* de D. Martenne & de D. Durand, tome 2.

VAL-SAINT-LAMBERT, illuſtre abbaye de l'ordre de Cîteaux, avoit d'abord été fondée environ à trois lieues de Liege, vers l'an 1188. mais dans un lieu ſi diſgracieux & ſi dénué de tout, que les religieux que l'on avoit tirés de Signy, s'en retournerent dans leur premier monaſtere. Hugues de Pierre-pont, évêque de Liege, fâché de leur retraite, alla lui-même au chapitre général de Cîteaux, & offrit un lieu plus commode ſur le bord de la Meuſe, à deux lieues de Liege. Son offre fut acceptée, & il y bâtit le monaſtere, & y reçut une communauté l'an 1202. Hugues de Pierre-pont avoit choiſi ſa ſépulture dans cette maiſon; mais les chanoines qui étoient fort attachés à ce pieux évêque, ſe rendirent maîtres de ſon corps. * *Voyez* le *Voyage litteraire* des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, 2. vol.

VALENCE ſur le Rhône; ville de France en Dauphiné, &c. *Cet article tel qu'il eſt dans le Moreri, a beſoin des additions ſuivantes.* L'égliſe de Valence fut établie des dernieres années du deuxiéme ſiécle, ou au commencement du troiſiéme, par les ſaints Felix, Fortunat & Achillée que ſaint Irenée évêque de Lyon y envoya. Le martyre fut la recompenſe de leur zéle & de leur prédication; & l'égliſe de Valence leur rend l'honneur qui leur eſt dû. Le plus ancien évêque de cette égliſe qui ſoit connu, eſt ſaint Emilien, qui a pu la conduire dès l'an 347. & qui la conduiſoit encore en 374. Il fut en grande liaiſon avec ſaint Euſebe de Verceil qui l'appella pour avoir part à la conſécration de ſaint Marcellin, premier évêque d'Embrun. Il aſſiſta au premier concile de Valence tenu l'an 374. & il y tint un des premiers rangs. On trouve ſon nom parmi ceux qui ont ſouſcrit à ce concile. Saint Emilien eut des ſucceſſeurs illuſtres, entr'autres Sextus qui occupa le ſiége après lui, & qui donna ſa vie pour la foi; ſaint Apollinaire, qui ſuceéda à Maxime, qui avoit été accuſé de Manichéiſme: il étoit fils d'Heſichius, ſenateur Romain, depuis archevêque de Vienne, & frere de ſaint Avite, fils & ſucceſſeur d'Heſichius. Il eut pour maître ſaint Mamert de Vienne; & ce fut celui-ci qui l'éleva aux ordres. S. Apollinaire parut avec éclat dans cette célebre conference des évêques Catholiques avec les évêques Ariens, qui fut tenue en préſence de Gondebaud roi de Bourgogne, où la vérité triompha de l'erreur. Il aſſiſta auſſi au concile d'Epaone ou Epaune l'an 517. ſous le pontificat d'Hormiſdas, le regne de Sigiſmond roi de Bourgogne, & le conſulat d'Agapite; au premier concile de Lyon tenu la même année 517. &c. Gallus, qui aſſiſta au cinquiéme concile d'Orleans en 549; Maxime II. du nom, qui envoya le diacre Abſtémius au deuxiéme concile de Lyon en 567. pour y tenir ſa place en qualité de ſon député. Ce fut ſous ſon pontificat que l'égliſe de Valence, ſelon le recit de Gregoire de Tours, fut délivrée miraculeuſement des attaques d'un eapitaine Lombard, qui étoit venu avec pluſieurs autres brigands de ſa nation pour la piller l'an 566. C'étoit auſſi ſous ſon épiſcopat que vivoit à Valence une ſainte vierge, nommée Galle, aux prieres de laquelle on attribua principalement la délivrance de la ville. Bollandus en a donné la vie écrite par un auteur anonyme de ce tems-là. Sainte Galle a vécu 90. ans, & l'on en fait la fête à Valence; Ragnould qui a aſſiſté à un grand nombre de conciles, où il a montré ſon zéle pour la diſcipline, comme au premier de Macon en 581. au troiſiéme de Lyon en 583. au deuxiéme de Valence en 584. au deuxiéme de Macon en 585. &c; Salvius qui ſe trouva à un concile d'Orléans tenu en 534. où il confondit un hérétique Monothélite; Aigiulphe, que le P. Columby a confondu avec Aygulphe abbé de S. Denys, & archi-chapelain du roi Clovis II; Ingilde ou Angilde qui étoit au troiſiéme concile de Châlons ſur Saone tenu en 650. Bonit, dont le nom ſe trouve dans les ſouſcriptions d'un concile de Narbonne tenu l'an 788. dont les actes ont été donnés par Catel dans ſon hiſtoire de Languedoc, & plus correctement depuis par M. Baluze dans ſes notes ſur le livre de M. de Marca, *De concordia imperii & ſacerdotii*; Luperoſus, que Columby nomme Lupiein, qui aſſiſta à une aſſemblée tenue par Charlemagne à Aix-la-Chapelle en preſence du pape Leon III. l'an 804. dans le deuxiéme voyage que ce pape fit en France, & de là en Allemagne pour voir cet empereur; Dunctran ou Dongtran, qui ſiegeoit l'an 842. & qui aſſiſta cette année aux funerailles de S. Bernard archevêque de Vienne, mort dans l'abbaye qu'il avoit fondée à Romans, & dont la vie a été donnée par Sainte Marthe en 1712. par le P. Fleury Ternal Jeſuite; Rathet ou Ratbert, qui aſſiſta à quelques conciles en 859. & depuis, & enfin autres en 879. à l'aſſemblée de Mantaille, au territoire de Vienne, dans laquelle le prince Boſon fut élu roi d'Arles. Isaac I. du nom, vers l'an 886. qui aſſiſta en 890. au quatriéme concile de Valence pour

l'élection de Louis fils du roi Boſon, au même royaume d'Arles; Remegaire I. qui fut le premier de tous les évêques de Valence, à qui l'on trouve que des empereurs ayent fait des donations pour ſon ſiége: il en reçut en particulier de l'empereur Louis IV. vers l'an 900. Cet empereur lui donna pluſieurs terres du comté de Dic; Aimon qui tint le ſiége de Valence vers la fin du X. ſiécle, & qui excommunia un uſurpateur des biens de ſon égliſe. D. Mabillon en a rapporté la ſentence dans le tome premier de ſes analectes. On y voit la formule des ſentences d'excommunication qui étoient en uſage alors; Guigues ou Guy, qui aſſiſta en 1023. au concile d'Auſſone en Bourgogne; ſi favorable à la juriſdiction épiſcopale; Ponce, dans l'onziéme ſiécle, qui ſe démit de l'abbaye de S. Victor près de Valence, entre les mains du pape Leon IX. qui l'unit à l'abbaye de S. Victor de Marſeille; Rainachaire ou Rainagaire, dont l'épiſcopat commença vers l'an 1060. ce fut ſous lui que S. Hugues chanoine de Valence, depuis évêque de Grenoble, commença à édifier l'egliſe par ſa vie ſainte. Hugues étoit de Châteauneuf d'Iſére, terre qui, à ce que l'on croit, appartenoit à ſes parens, & qui eſt aujourd'hui à l'égliſe de Valence. Il étoit fils d'Odilon qui quitta le monde pour ſe retirer dans la grande chartreuſe; Gontard, qui remplit le ſiege de Valence l'an 1082. & que l'on croit avoir vécu juſqu'après l'an 1100. Ce fut en 1095. le 5. Août, du tems de ce prelat, que l'égliſe cathédrale de Valence fut conſacrée par le pape Urbain II. qui étoit alors en France. La date de cette conſécration eſt marquée dans une inſcription latine qui ſe voit encore à une des portes de l'égliſe de Valence. Elle fut dédiée ſous l'invocation de la ſainte Vierge & des ſaints martyrs Corneille & Cyprien: mais aujourd'hui elle porte le titre de ſaint Apollinaire, évêque de Valence. Gontard accompagna auſſi le pape Urbain II. au concile de Clermont, où la croiſade fut reſolue. Dans le même tems, Bernard prêtre de l'égliſe de Valence, fut élu patriarche d'Antioche. Euſtache chanoine de l'Egliſe du Puy, ſuccéda à Gontard l'an 1111. S. Bernard en parle dans ſes lettres, mais mal. Euſtache eut pour ſucceſſeur Jean, qui eſt honoré comme ſaint. Il avoit été tiré de l'ordre de Cîteaux; & auparavant il avoit été chanoine de Lyon. Les PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, ont donné ſa vie dans le troiſiéme tome de leurs anecdotes. Orilbert II. du nom, prieur de l'abbaye de la Chaiſe-Dieu, ami de S. Bernard, occupa le ſiége de Valence après Jean. Odon, évêque de Valence, que l'on dit avoir été de l'ancienne maiſon de Rocrtour dans le Vivarès, a auſſi illuſtré le ſiége de Valence dans le XII. ſiécle. Il donna à ſon égliſe en 1179. ſa terre de Beauchaſtel. Il aſſiſta au troiſiéme concile général de Latran auquel le pape Alexandre III. préſida avec trois cens évêques aſſiſtans. De ſon tems la maiſon abbatiale de S. Ruf d'Avignon, chef de tout l'ordre des chanoines réguliers qui portent ce nom, fut transferée & reçue dans le diocéſe de Valence, & tout auprès de cette ville, du conſentement de l'évêque Odon, qui ajouta ſes liberalités à ce conſentement en 1158. Depuis ce tems-là pluſieurs abbés de S. Ruf devinrent évêques de Valence, comme Louis de Villars en 1332; Antoine de Balſac d'Antraigues en 1447; Louis de Poitiers en 1460; Gerard de Cruſſol en 1468; Charles de Gelas de Leberon, en 1562. Ce fut ſous lui que la maiſon abbatiale de S. Ruf fut transferée dans l'enceinte de Valence, à cauſe des perſécutions des Calviniſtes. Avant ces prélats tirés de S. Ruf, & dès 1273. l'évêché de Die fut uni à celui de Valence, par une bulle du pape Grégoire X. datée le 25. de Septembre de cette année ſous l'évêque de Valence, Amedée de Rouſſillon, d'une des plus illuſtres familles de Dauphiné, alliée à l'illuſtre maiſon de Geneve, neveu d'Amedée de Genéve, évêque de Die. Le pape entend par cette bulle, qui eut ſon exécution, que l'état des évêques qui gouvernoient alors ces égliſes, demeurant dans leur entier, celui qui ſurvivroit à l'autre, ſeroit en même tems evêque de Valence & de Die, & que les deux égliſes ſeroient dès-lors à perpétuité gouvernées par un même prélat; que l'évêque de ces deux égliſes ſeroit alternativement élu dans l'une & l'autre, à commencer pourtant par celle de Valence; mais à condition que les chanoines de l'une & de l'autre s'aſſembleroient en cette occaſion pour avoir également voix, comme s'ils ne compoſoient qu'un même chapitre. Dès l'année ſuivante 1276. l'union ordonnée par la bulle eut ſon effet par la mort d'Amedée de Geneve, évêque de Die, Amedée de Rouſſillon, évêque de Valence, fut mis en poſſeſſion de l'évêché de Die; & cette union a ſubſiſté depuis pendant 412. ans, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'an 1664. L'égliſe de Valence célebroit autrefois la fête de cette union le 25. de Septembre, & l'on voit dans ſon ancien miſſel que la meſſe qu'elle diſoit ce jour-là eſt la même à la réſerve des collectes, que celle que l'égliſe dit aujourd'hui pour implorer le ſecours de Dieu contre ſes perſécuteurs. Mais Louis XIV. croyant que chacune de ces deux égliſes avoit beſoin d'un paſteur propre, par rapport au grand nombre de Calviniſtes qui s'étoient réunis depuis peu à l'égliſe, ſépara ces deux évêchés, en nommant à Valence M. Bochard de Champigny, à Die M. de Montmorin, depuis archevêque de Vienne. Le plus illuſtre évêque de Valence depuis cette ſéparation, eſt Jean Catellan, mort au commencement de 1725. après 20. ans au moins d'épiſcopat. Il n'a pas été moins illuſtre par ſa piété & par ſon zéle, que par ſa ſcience. Tout le monde connoit ſa lettre paſtorale aux nouveaux réunis de ſon diocéſe, qui échauffa M. Baſnage Proteſtant fort connu, qui entreprit d'y répondre par pluſieurs inſtructions paſtorales, qu'on furent pas ſans replique de la part du prélat, qui fit entr'autres une nouvelle inſtruction paſtorale pour répondre aux inſtructions de M. Baſnage ſur la réponſe qu'il avoit faite à une inſtruction paſtorale de ce Proteſtant, & *les Antiquités de l'égliſe de Valence, avec des réflexions ſur ce qu'il y a de plus remarquable dans ces antiquités*, vol. *in-4°.* imprimé aux dépens du prelat à Valence en 1724. & qui ne parut qu'après ſa mort. C'eſt un ouvrage ſenſé, judicieux, & plein de recherches. *Comme dans le Moreri on a parlé auſſi fort peu exactement des conciles de Valence, il faut y ſuppléer ici.*

CONCILES DE VALENCE.

Le premier ſe tint l'an 374. ſous l'épiſcopat de S. Emilien, le pontificat du pape ſaint Damaſe, & le conſulat de l'empereur Gratien & d'Equitius. Quelque différent ſurvenu dans cette égliſe, mais dont on ignore le ſujet, donna lieu à ce concile. Florentius, archevêque de Vienne, y preſida. On ne voit dans ſes ſouſcriptions que les noms de vingt évêques, quoiqu'un ancien manuſcrit cité au bas de ſes actes, aſſure que trente évêques y aſſiſterent? Ce concile fit quatre canons. Le premier ordonne qu'à l'avenir les bigames ne pourront être ordonnés, ſoit qu'ils ayent contracté cette bigamie par des mariages faits avant ou après leur baptême. Le deuxiéme, que les filles qui, après s'être conſacrées à Dieu par le vœu de virginité, viendroient à ſe marier, ne ſeroient pas reçues à la pénitence, dès qu'elles le demanderoient; & que quand elles ſeroient reçues, on leur differeroit la communion juſqu'à ce qu'elles euſſent pleinement ſatisfait à Dieu. Le troiſiéme eſt encore ſur la penitence, & le quatriéme veut que l'on croye ceux qui ſe diront coupables de quelque crime mortel, lorſqu'on voudra les élever à quelque ordre ſacré. En conſéquence de ce quatriéme canon, le concile en écrivit au clergé & au peuple de l'égliſe de Frejus; c'eſt que ce canon avoit été fait au ſujet d'Acceptus évêque de Frejus. Nicolas de l'Aubeſpine, évêque d'Orléans, a éclairci par de fort bonnes remarques le troiſiéme canon du même concile, qui eſt contre ceux qui avoient ſacrifié aux idoles après le baptême. Le deuxiéme concile dont nous n'avons point les actes, ſe tint vers le tems du deuxiéme concile d'Orange, c'eſt-à-dire vers l'an 529. & ſur le même ſujet que celui-ci, c'eſt-à-dire, pour combattre les erreurs des Pelagiens & des Semi-Pelagiens, pour la juſtification de la doctrine de S. Céſaire d'Arles, ſur les matieres de la grace, comme on l'apprend du diacre Cyprien, auteur de la vie de S. Céſaire. Le troiſiéme concile de Valence, ou le deuxiéme, ſelon ceux qui ne

Digitized by Google

comptent point celui dont on vient de parler, eſt de l'an 584 le 25. de Mai ſous l'épiſcopat de Ragnoalde. Sapaudus d'Arles y préſida, & il y eut environ quinze autres évêques. On ne ſit preſque qu'y confirmer les donations qu'avoient faites le Roi Gontran & la Reine Auſtrechilde ſa femme, à l'égliſe de S. Marcel de Châlons & à celle de S. Symphorien d'Autun, conformément à la priere que Gontran en avoit fait faire à ce Concile par Aſclepiodore ſon envoyé. Le quatriéme ou le troiſiéme concile de Valence eſt beaucoup plus important. Il fut tenu par les évêques des trois provinces de Lyon, de Vienne & d'Arles, & par les ordres de l'empereur Lothaire, pour examiner l'affaire de l'évêque de Valence qui n'eſt point nommé, accuſé de pluſieurs crimes. On ignore le jugement du concile ſur ce ſujet : mais les peres, avant de ſe ſéparer, firent pluſieurs canons, dont les ſix premiers ſont ſur les matieres de la grace, de la prédeſtination, de la mort de J. C. pour tous les fideles, &c. la doctrine du livre de Jean Scot, autrement Jean Erigene, intitulé, les 19. chapitres, en un mot, toutes les erreurs des Pélagiens & des Semi-Pélagiens furent condamnées ſolemnellement dans ce concile, dont nous avons encore les actes : & cette ſainte aſſemblée a eu la conſolation de voir la doctrine contraire qu'elle a ſoutenue, approuvée depuis dans deux autres conciles, & en général par toute l'Egliſe. Elle fit enſuite pluſieurs canons de diſcipline très-utiles, au nombre de 18. dans les deux ſéances qu'elle tint. Ce concile, l'un des plus célebres de la France, & l'un des plus utiles par l'importance des matieres qui y furent décidées, ſe tint ſous le regne de l'empereur Lothaire, en Janvier 855. dans l'égliſe de S. Jean, & tout le clergé de Valence, y aſſiſta. Sous Iſaac I. du nom, évêque de Valence, on tint le quatriéme ou le cinquiéme concile de cette ville en 890. mais ç'a été moins un concile qu'une aſſemblée des prélats & des ſeigneurs du royaume d'Arles, dans laquelle il ne fut guère queſtion que de l'élection de Louis, fils de Boſon, roi royaume d'Arles, comme ſon pere Boſon avoit été élu pour le même royaume dans le concile ou l'aſſemblée de Mantaille. Hugues de Flavigny parle d'un cinquiéme ou ſixiéme concile de Valence, commencé à Autun, & continué à Valence ſous le pontificat de Paſcal II. & l'épiſcopat de Gontard, l'an 1100. au ſujet de Norgard, évêque d'Autun, accuſé de ſimonie. Le ſixiéme ou ſeptiéme concile de Valence ſe tint l'an 1248. ſous l'épiſcopat de Philippe de Savoye. Ce concile avoit été d'abord indiqué à Montelimart : mais il fut transferé à Valence, & les cardinaux, Pierre évêque d'Albane, & Hugues prêtre du titre de ſainte Sabine, y préſiderent comme legats du pape Innocent IV. On y fit vingt-trois canons contre l'empereur Frederic II. contre les bénéficiers qui exerçoient des charges de judicature, contre les Juifs, les parjures, les ſorciers, les excommuniés, &c. * *Voyez ſur tout cela* les auteurs cités dans cet article ; les antiquités de l'égliſe de Valence par M. de Catellan ; la vie de S. Prudence évêque de Troyes, par M. Breyer, chanoine de l'égliſe de Troye.

VALENS (Flavius) empereur, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit qu'il* étoit fils d'un cordier, nommé Gratien : *il fallut dire qu'il* étoit fils de Gratien, ſurnommé *le Cordier*, non qu'il fût cordier de profeſſion, mais parce que cinq ſoldats, malgré tous leurs efforts, ne purent lui arracher une corde qu'il tenoit entre les mains. *Il faut corriger la même faute à l'article de* VALENTINIEN.

VALENS (Pierre) étoit de Groningue dans la Frize. C'étoit un homme de bien, bon Catholique, & très-ſçavant dans les humanités & dans les langues greeque & latine. Il a été le ſeiziéme profeſſeur en grec à Paris, où il eſt mort en 1641. âgé de quatre-vingt ans. Il fut enterré à S. Etienne du Mont. Ce fut en 1619. qu'il prit poſſeſſion de ſa chaire de profeſſeur royal dans le college de Cambrai. Le diſcours qu'il prononça ce jour-là, a été imprimé *in-8°.* en 1622. Il y dit qu'il y avoit alors vingt-cinq ans qu'il enſeignoit dans l'univerſité de Paris, dont il fait un grand éloge. Les autres diſcours de ce profeſſeur que nous avons vus imprimés, ſont, *De laudibus Homeri*, en 1621. *in-8°. Lacrymarum Heraclitii & riſus Democritii ſcena*, en 1623. *in-8°. Elogia Ludovici XIII.* en 1629. *in-8°.* en vers latins. *De Rupella recepta in-8°.* en proſe. Pierre Valens avoit ſuceedé à Nicolas Bourbon dans la place de profeſſeur royal, & il eut lui-même pour ſucceſſeur Philippe du Bois, de Meaux. Guillaume Duval dans ſon hiſtoire du college royal ne dit rien des écrits de Valens, & peu de choſe de ſa perſonne. * *Voyez* cet ouvrage, page 22.

VALENZUELA VELASQUEZ (Jean-Baptiſte) évêque de Salamanque au milieu du XVII. ſiécle, noble Eſpagnol, d'une famille ancienne, naquit le 24. de Juin 1574. à Cuença dans la nouvelle Caſtille. Il fut élevé ſous les yeux de l'évêque du lieu, Gomez Zapata. Il eut pour pere PIERRE de Valenzuela, & pour mere *Jerôme* Velaſquez Davila, femme d'une grande vertu & noble. Valenzuela né avec de l'amour pour l'étude, acquit d'abord une érudition aſſez ſuperficielle par la trop grande variété des lectures auſquelles il s'appliqua. Mais enſuite il s'attacha particulierement au droit, & l'approfondit. Il fut reçu docteur en droit canon à Siguença dans la vieille Caſtille, à l'âge de dix-ſept ans ſeulement, & viſita enſuite les academies les plus célebres de l'Eſpagne. On l'employa auſſi dans pluſieurs cauſes, dont le ſuccès lui fit honneur. Réſolu de prendre l'état eccléſiaſtique, il fut conſuré en 1597. Le pape Paul V. lui donna la charge de collecteur des droits de la chambre apoſtolique ; & par reconnoiſſance, Valenzuela prit le parti de ce pape dans l'affaire de Veniſe en 1606. Il publia en 1607. une défenſe du monitoire de Paul V. contre cette république, & la dédia à ce pape, dont il ſe montre partiſan zelé juſqu'à l'excès. Paul V. ne fut point ingrat, & dès-lors il lui donna le titre faſtueux de *grand défenſeur de l'Egliſe*. Jean Pacheco, évêque de Cuença, le fit ſon vicaire ; & comme l'Eſpagne ſollicitoit alors la canoniſation de S. Julien, deuxiéme évêque de cette ville, Valenzuela fit un diſcours pour prouver la ſainteté & les miracles de ce prélat. Il le publia en 1611. & il fut bien reçu des Eſpagnols. Ce ſaint a été canoniſé depuis, & Barthelemi Alcazar a fait ſa vie en un volume *in-folio* imprimé en 1692. à Madrid en eſpagnol. Valenzuela ayant abandonné ſon vicariat à Chriſtophe ſon frere, chanoine de Cuença & juge de la croiſade de ce diocèſe, il fut honoré de la charge de ſous-collecteur & de juge Apoſtolique à Madrid. Au commencement de 1613. il fut reçu dans le ſenat de Naples, & dom Pierre Fernandez de Caſtro, comte de Lemos & vicetoi de Naples, le chargea de la conduite de ſes plus importantes affaires. En 1618. il dédia à ce comte ſa premiere centurie des conſeils, dont le quatre-vingt-dix-neuviéme avoit été fait pour ſuggerer à Fernandez de Caſtro le moyen de lever des ſubſides ſur le peuple dans les cas de neceſſité : ce qui regarde la puiſſance des princes pour l'impoſition des tributs, y eſt bien traité. Le duc d'Albe qui ſuceeda au comte de Lemos, n'eut pas moins d'eſtime pour Valenzuela, & il le créa préſident du conſeil de Sainte Claire qui ſe tient à Capoue. Valenzuela exerça cette charge plus de deux ans. Trois ans après, il publia ſon traité, *De ſtatûs & belli ratione ſervanda cum Belgis*, qui fut imprimé à Naples en 1620. *in-4°.* Il y défend les immunités eccléſiaſtiques & les droits d'Eſpagne ſur la Flandre. Cet ouvrage eſt dédié au pape Gregoire XIV. qui l'en remercia, & lui donna les abbayes de la Trinité & de Sainte Catherine. Valenzuela acheva enſuite le deuxiéme tome de ſes conſeils, qu'il envoya à Milan pour y être imprimé : mais la peſte ayant ravagé cette ville, le manuſcrit fut perdu, & ceux qui en étoient chargés, périrent, & l'auteur en envoya une deuxiéme copie à Naples, où il parut en 1634. Vers le même-tems, Valenzuela fut fait préſident du conſeil ſuprême de Grenade ; & quoiqu'il ne pût exercer cette charge que trois ans, il la remplit pendant onze. Enfin en 1643. on l'éleva ſur le ſiége épiſcopal de Salamanque, dont il ne jouit que deux ans. Il mourut en 1645. âgé de 71. ans. Ses ouvrages ont été réimprimés à Geneve en 1728. *in-folio*, ſous le titre de *Valenzuela opuſcula theologico-juridico politica.*

Digitized by Google

On y trouve 1. sa défense du monitoire de Paul V. du 17. d'Avril 1606. contre la république de Venise; & les libraires y ont ajouté un recueil sur le même sujet, qui avoit paru en 1607. & qui contient les pieces faites alors en faveur de cette république, & quelques autres. Ces pieces sont le bref de Paul V. une lettre de Leonardo Donato doge de Venise, des lettres de la république à ses sujets; une dissertation d'Antoine Quirini sur ses droits, & plusieurs autres: 2. le traité, *De statûs ac belli ratione servanda cum Belgis*, &c. 3. *Vetera aliqua Hispaniæ monumenta seu inscriptiones & lapides*. L'auteur les présenta au cardinal François Barberin, legat d'Urbain VIII. 4. son discours espagnol sur la vie & les miracles de S. Julien; 5. ses conseils ou réponses de droit, en latin. Enfin on trouve dans ce recueil des décisions de la rote-Romaine, & la vie de l'auteur par M. Nassare. Les conseils de Valenzuela avoient déja paru à Madrid chez Quinones en 1653. & en 1671. à Lyon. Valenzuela a laissé plusieurs autres ouvrages encore manuscrits. * *Voyez* la vie de l'auteur par Nassare, & Jean Zamayo de Salazar dans son troisiéme volume du martyrologe espagnol au 8. de Mai, &c.

VALERIEN (le mont) dit aussi le CALVAIRE. C'est le nom d'un pelerinage fameux, près du village de Surêne, à deux ou trois lieues de Paris. Tous les auteurs qui en ont écrit, avouent qu'on ne sçauroit marquer le tems où cette montagne a été consacrée à la solitude. La tradition du pays veut qu'elle fût sanctifiée par sainte Geneviéve, qui, dit-on, s'y retiroit souvent pour y prier. Le célebre Gerson, chancelier de l'université de Paris, l'ame du concile de Constance, adressa une de ses lettres que nous avons encore, à un reclus qui vivoit dans une grande pieté sur cette montagne. Mais on prétend qu'il n'étoit pas le seul solitaire qui y habitât. On croit même avec beaucoup de fondement, que c'étoient ceux qui y demeuroient qui avoient soin d'une ancienne chapelle de Notre-Dame de Bonnes-nouvelles, dont il est parlé dans les antiquités de Paris, & qui y entretenoient par leur pieté, & par l'estime que l'on faisoit de leur vertu, la dévotion des fideles. Dans le XVI. siécle une sainte fille, nommée Guillemette Faussart, s'y enferma en 1556. pour y vivre recluse. C'est elle qui a fait bâtir la chapelle de S. Sauveur qui subsiste encore aujourd'hui, & qui fut destinée dès ce tems-là à l'usage de plusieurs solitaires, comme il est évident par l'épitaphe de cette fille que l'on y lit encore. Les prieres qu'ils étoient obligés de dire tous les jours avant la messe, & le soir au salut, pour satisfaire à une fondation qui y avoit été faite du tems de Guillemette Faussart, y sont marquées. Dès les premieres années du XVII. siécle, il y avoit sur ce mont un reclus, après la mort duquel frere Jean du Houssai s'enferma dans la cellule du défunt, où il vécut 48. ans. Un autre hermite, appellé *Pierre de Bourbon*, natif de Blois, après avoir persévcré aux environs de cette cellule plus de vingt-un ans, la trouvant vuide par la mort de du Houssai, s'y enferma aussi, & y demeura jusqu'à sa mort arrivée en 1639. après avoir gardé la plus étroite solitude sur cette montagne cinquante-un ans & deux mois. Une année auparavant, le frere Jean le Comte natif du Mans, étoit décedé, après avoir demeuré quarante ans sur cette montagne, & n'en sortit que pour aller au ciel en 1638. Il n'est parlé dans l'histoire de ce tems-là que de ces trois hermites, parce qu'ils menerent une vie toute extraordinaire; mais on ne doute point qu'il n'y en ait eu d'autres. Dans la suite & avant le milieu du XVII. siécle, le nombre des hermites s'étoit augmenté, & dès le commencement du même siécle, ou même avant, ils faisoient communauté; ce qui a continué depuis. Ils ont tous le même superieur, qui doit examiner leur vocation à la vie herémitique, qui les reçoit au nombre des hermites, qui leur en donne l'habit, qui veille sur toutes leurs actions, & sans la permission duquel ils ne peuvent rien entreprendre d'extraordinaire. Ils suivent la regle qu'ils ont reçue de M. Hebert, alors pénitencier de l'église de Paris, & qui fut depuis archevêque de Bourges, où il mourut le 21. de Juin 1638. M. Charton qui lui succeda dans la place de pénitencier, approuva & confirma cette regle en 1624. Elle contient un si grand nombre de préceptes touchant le service divin, la conversation extérieure, la maniere de se conduire avec les séculiers & les étrangers, les habits, le travail & l'exercice du corps, qu'il y a peu de communauté réguliere que cette maison ne puisse égaler, en suivant cette regle à la lettre dans les pratiques de pieté, le jeûne, l'abstinence, &c. Il y a eu dans la suite quelques changemens à cette regle, & quelques nouveaux reglemens: mais leur vie est toujours très-pénitente; ils ne vivent que de légumes; ils travaillent eux-mêmes à la terre ou à faire des bas au métier; leur habit est pauvre & rude, le silence y est presque perpétuel; ils prient beaucoup; ils ont chacun leur cellule, mais une chapelle commune où ils entendent la messe, & recitent leur office aux différentes heures prescrites; ils sont tous laïques, & sont aujourd'hui onze ou douze. Ils sont sous la dépendance de l'archevêque de Paris, qui leur nomme un supérieur ecclésiastique. Ils ne s'engagent point par des vœux, & ils ont la liberté de se retirer. Vers l'an 1630. messire Huberr Chatpentier, prêtre licentié en théologie de la maison de Sorbonne, ayant conçu le dessein d'établir sur la même montagne la dévotion envers J. C. crucifié, tenta d'y établir dans cette vue une communauté d'ecclésiastiques auprès de la maison des hermites. Il s'ouvrit sur son dessein à M. l'archevêque de Paris, qui l'approuva. En conséquence ce prélat permit par un acte particulier fait le 12. de Septembre 1634. audit M. Hubert Charpentier *de faire construire & bâtir une chapelle sur le mont Valerien, & être supérieur d'icelle, comme aussi de choisir des prêtres jusqu'au nombre de treize au plus, pour être associés avec lui; lesquels*, ajoute le prélat, *seront par nous approuvés en par nos grands vicaires, pour y celebrer la sainte messe, à la charge que lesdis Charpentier & autres prêtres étant avec lui, & leurs successeurs, vivront & demeureront inviolablement sous notre correction, visitation, & jurisdiction, & de nos successeurs archevêques de Paris*, &c. Par le même acte, il est prescrit aux prêtres de ladite communauté de se présenter à l'archevêque de Paris avant d'y être admis, & après la mort ou la démission de M. Charpentier, de nommer & de présenter audit archevêque ou à ses grands vicaires dans un mois, un d'entre eux pour être supérieur de ladite communauté, pour en être confirmé & approuvé. En conséquence on fit des statuts & reglemens pour cette maison, qui furent approuvés par ledit archevêque le 12. de Septembre 1638. M. Charpentier eut soin aussi de se munir de lettres patentes du roi, & il en obtint facilement. Elles sont de Louis XIII. & furent données à Monceaux au mois d'Août 1633. & regîstrées en parlement par arrêt du 17. de Juillet 1634. Louis XIV. a confirmé ces lettres patentes par de nouvelles, données à Paris au mois de Février 1650. & regîstrées en parlement par arrêt du 13. de Décembre de la même année. Dès 1642. les hermites s'étant plaint que les prêtres s'étoient emparés d'une piece de terre de deux cens toises qui leur appartenoit, & qu'on en avoit abattu les murs pour faire le bâtiment des prêtres, il fut stipulé entre les contendans, que les hermites cederoient cette piece de terre aux prêtres, & que ceux-ci donneroient aux hermites une autre piece de terre de cinquante toises de long sur vingt toises de large. Ces prêtres ont fait depuis d'autres acquisitions. En 1662. les Domineains réformés obtinrent par surprise, & s'emparerent par violence de la maison du mont Valerien: mais Louis XIV. leur ordonna d'en sortir, & le tout fut restitué, tant aux prêtres qu'aux hermites. On peut voir, ce fait plus au long dans l'histoire de Paris par les Bénédictins, dans le *Factum* composé par M. Alexandre Vatet, *pour les prêtres & les hermites du mont Valerien*; dans la piece intitulée, *Le Calvaire profané, ou le mont Valerien usurpé par les Jacobins réformés du fauxbourg S. Honoré à Paris, adressé à eux-mêmes*, par Jean Duval, *in-4°.* 1664. &c. Le nombre des ecclésiastiques du mont Valerien a varié selon les tems. Mais outre ceux que l'on appelle *incorporés*, qui sont proprement les titulaires de la maison, qui ont voix active & passive, & qui sont revêtus de lettres de l'archevêque de

Digitized by Google

Paris, il y en a un plus grand nombre que l'on nomme *aggregés*, qui sont reçus seulement par les incorporés & les autres aggregés, & qui ont voix active dans les délibérations, & en particulier pour l'élection d'un supérieur, qui ne doit être choisi que parmi les incorporés, qui avec les aggregés ont seuls droit de faire cette élection. *Cherchez dans ce Supplément* CHARPENTIER (Hubert)

VALERIEN, *voyez* MAGNI.

VALERIO. (Augustin) *Substituez cet article à celui qui est en pen de mots dans le Moreri.* Augustin Valerio ou Valiero, né à Venise d'une famille des plus considérables de cette ville, le 7. d'Avril 1531. commença ses études dans sa patrie, & les continua à Padoue, où il alla à l'âge de 16. ans. Il y étudia les belles-lettres sous Lazare Bonami, & la philosophie sous Bassiano Lando & Marc-Antoine Genua. Il n'avoit que 18. ans, selon lui, lorsqu'il composa l'oraison funebre de son maître Bonamico : mais il faut qu'il se soit trompé ; Bonamico, selon la chronologie des professeurs de Padoue, ne mourut que le 10. de Février 1552. & Valerio devoit avoir alors vingt-un ans. Comme il se destinoit à l'état ecclésiastique, il étudia aussi en théologie & en droit-canon, & se fit recevoir docteur en l'une & l'autre faculté. Revenu à Venise, il alla peu après à Rome avec les ambassadeurs que le sénat envoyoit au pape Paul IV. en 1555. pour le féliciter de son exaltation au souverain pontificat. A l'âge de vingt-cinq ans accomplis, il demanda & obtint d'être admis parmi les *sages des ordres* à Venise, c'est-à-dire au nombre des cinq jeunes gens de la premiere qualité, à qui l'on donne entrée au college, où se traitent les affaires de la république, afin qu'ils se forment au gouvernement. En 1558. le sénat le nomma pour remplir la chaire de philosophie que Jacques Foscarini laissoit vacante, parce qu'il venoit d'être fait avocat général. Valerio n'avoit alors que vingt-huit ans, mais son mérite surpassoit de beaucoup son âge. Bernard Navagero, son oncle, ayant été élevé au cardinalat au mois de Février 1561. l'invita de venir à Rome après de lui ; & Valerio en ayant obtenu la permission du sénat, il s'y rendit, & demeura près d'un an à Rome, où il fit connoissance avec le cardinal Charles Borromée, qui lui procura une entrée dans l'académie célebre qui se tenoit au Vatican. En 1562. il fuivit son oncle au concile de Trente, & quelques mois après il retourna à Venise, où il reprit son poste, qu'il garda jusqu'en 1565. Il prit alors l'habit ecclésiastique, & son oncle que le pape Pie IV. avoit fait évêque de Verone avant qu'il allât au concile de Trente, lui procura au mois de Mai suivant son évêché, que le pape lui accorda. Navagerio ne survécut que quelques jours à sa démission. Pour Valerio, dès qu'il le vit sur le siege de Verone, il ne pensa plus qu'à remplir tous les devoirs d'un véritable évêque. Il prêcha fréquemment, même en italien, quoiqu'il s'exprimât difficilement en cette langue ; il visita son peuple, eut un grand soin des pauvres & des orphelins, réprima les désordres, introduisit le bien par-tout où il put, & montra le premier l'exemple d'une très-grande régularité. Au mois de Décembre 1583. le pape Gregoire XIII. le fit cardinal du titre de S. Marc ; & le mit à la tête de plusieurs congrégations. Sous le pontificat de Clement VIII. il passa du titre de S. Marc à l'évêché de Palestrine. L'interdit que le pape Paul V. jetta sur la patrie, lui causa un chagrin si grand, qu'il en mourut à Rome le 24. de Mai 1606. âgé de soixante-quinze ans. Son corps fut d'abord enterré dans cette ville, d'où il fut ensuite transféré dans l'église cathédrale de Verone. Ses ouvrages imprimés sont : 1. onze discours prononcés à Venise, lorsqu'il étoit professeur de philosophie ; & qui ont été imprimés avec ses deux livres, *De rebus philosophandi ratione*, à Verone 1577. *in-4°.* & à Venise 1581. *in-4°.* 2. une lettre sur le livre de Jerôme Osorio sur la justice, imprimée plusieurs fois avec le livre d'Osorio. 3. *De acolythorum disciplina*, &c. à Venise, 1571. *in-24.* à Verone, 1583. *in-4°.* & à la fin de sa Rhétorique ecclésiastique. 4. La vie de Bernard Navagerio, son oncle, à Verone, 1602. *in-4°.* & en 1719. *in-4°.* à Padoue. 4. La Rhétorique ecclésiastique en trois livres, à Venise, 1574. *in-8°.* & souvent réimprimée depuis. Valerio entreprit cet ouvrage qui est fort estimé, à la sollicitation de S. Charles son ami, qu'il alloit souvent visiter à Milan. On trouve dans quelques éditions trois discours qu'il fit publiquement à Verone en presence de son clergé. 5. *Episcopus, seu de optima episcopi forma*, à Milan, *in-4°.* par les soins de Pierre Galesini, & par les ordres de S. Charles, qui lui avoit demandé de travailler sur ce sujet. On a encore d'autres éditions de cet ouvrage. 6. *Cardinalis, sive de optima cardinalis forma*, à Verone, 1586. *in-4°.* & 1604. *in 4°.* 7. Un petit traité de ce qui est arrivé à Verone en 1575. 8. Apologie adressée à son clergé, pour lui rendre compte pourquoi il n'avoit pas encore publié de statuts, à Verone, 1589. *in-4°.* à la fin des constitutions de Giberti, évêque de Verone, que Valerio fit imprimer de nouveau avec des notes & des corrections conformes aux decrets du concile de Trente. 9. *Constitutiones ad Dalmatiæ & Istriæ usum.* Il a eu quelque part aux monumens anciens de saints évêques de Verone composés par Raphaël Bagata & Jean-Baptiste Peretti, & imprimés à Venise en 1576. *in-4°.* 10. La vie de saint Charles, imprimée à Rome. 11. *De cautione adhibenda in edendis libris*, avec la vie de Bernard Navagerio, à Padoue, 1719. *in-4°.* C'est la premiere & la seule édition de cet ouvrage, où Valerio entre dans le détail de tous ceux qu'il avoit fait imprimer, & qu'il avoit encore manuscrits, & en porte lui-même son jugement avec beaucoup de sincerité & de candeur. L'éditeur a joint à ce volume quelques autres discours composés par des nobles Venitiens. 12. Un discours sur la bénédiction des *Agnus Dei*, faite par le pape Gregoire XIV. en 1591. imprimé avec l'ouvrage d'Onuphre Panvinius, *De baptismate paschali*, à Rome, 1656. *in-8°.* 13. *Ad Sixtum V. epistola nuncupatoria sermonum sancti Zenonis*, à Verone, 1589. *in-4°.* Tous ces ouvrages de Valerio sont en latin : & ce prelat en a laissé encore un plus grand nombre qui sont demeurés manuscrits. * Joan. Nicii Erythræi *Pinacotheca quarta*. Eggs, *Purpura docta*. *Le Journal des sçavans de Venise, tome 5.* Niceron, *Mémoires*, *&c. tome 5.* Gibert, *Jugemens des sçavans sur les auteurs qui ont traité de la rhetorique, tome 2.* &c:

VALESIO (François) *cherchez* VALLES.

VALINCOUR (Jean-Baptiste du Trousset de) étoit un de ces hommes si remplis de grandes qualités, que l'on peut dire qu'il a fait un des principaux ornemens du siécle dernier & du nôtre. Tout le monde a connu son mérite, la justesse de son esprit, ses idées nobles, sa prudence consommée, son experience dans les grands emplois, & sa capacité particuliere pour concilier habilement les intérêts des souverains. Il a reçu dans la république civile & litteraire la plûpart des honneurs où l'on peut élever un homme de ce mérite. Dans l'une il a été conseiller du roi en tous ses conseils, secretaire du cabinet du roi ; secretaire général de la marine & des commandemens de monseigneur le comte de Toulouse ; & lorsqu'en 1704. ce prince gagna la bataille de Malaga contre les flottes Angloise & Hollandoise, M. de Valincour fut toujours à ses côtés, & y fut blessé. Dans la république litteraire il a été de l'académie Françoise, où il fut reçu en 1699. à la place de Jean Racine ; il étoit académicien de la Crusca, honoraire de l'académie des sciences, où il fut reçu en 1721. & historiographe du roi. Il étoit né le premier de Mars 1653. d'une famille noble, originaire de S. Quentin en Picardie. Il fit ses études chez les Jésuites de Paris avec assez peu de succès ; mais ses humanités finies, son génie peu commun se développa, & sa pénetration parut en son entier. Il n'avoit pas vingt-deux ans, lorsqu'il fit cette ingenieuse critique du roman intitulé, *La princesse de Cleves*, qui est un vrai modele d'une critique délicate & raisonnable. Elle parut sous ce titre : *Lettre à madame la marquise de ** sur le sujet de la princesse de Cleves*, à Paris, chez Cramoisy, 1678. *in-12.* Plusieurs soupçonnerent le P. Bouhours Jésuite, d'avoir composé cette lettre ; mais il est sûr que ce pere n'y a eu d'autre part que d'avoir fourni à l'auteur une partie des remarques sur le

Digitized by Google

ſtyle, qui ſe liſent dans la troiſiéme lettre. L'abbé de Charnes répondit avec aigreur à cette critique : mais M. de Valincour ne repliqua point. Quoiqu'il ait toujours cultivé les ſciences & les arts avec un très-grand ſuccès, la diverſité de ſes emplois & les grandes occupations dont il a été chargé dans la ſuite de ſa vie, l'ont empêché de donner les ouvrages que l'étendue de ſes connoiſſances & la facilité de ſon génie le mettoient en état de publier. Le plus conſidérable de ceux qui ont été imprimés, eſt la *Vie de François de Lorraine duc de Guiſe*, ſurnommé *le balafré*, *in-12*. à Paris, 1681. Il a écrit une lettre intereſſante ſur la vie & les écrits de Jean Racine, qui avoit été ſon ami particulier. M. l'abbé d'Olivet à qui cette lettre eſt adreſſée, l'a inſérée dans la *continuation de ſon hiſtoire de l'Académie Françoiſe*. M. de Valincour eſt encore auteur de la préface du Dictionnaire de cette académie, imprimée en 1718. & l'on trouve dans les recueils de cette même académie pluſieurs diſcours, harangues & compliméns qu'il a faits en différentes occaſions. Il avoit été auſſi aſſocié de l'académie des inſcriptions & belles lettres ; mais ſes occupations l'empêchant de vaquer aux exercices de cette académie, il le retira en 1719. & ſa place d'aſſocié fut remplie par M. Lancelot. M. de Valincour a travaillé auſſi à l'hiſtoire de Louis XIV. que MM. Deſpreaux & Racine avoient commencée, & qui n'a jamais été finie. La grande connoiſſance qu'il avoit de tout ce qui a rapport à la marine, l'avoit porté à recueillir pour ſa propre utilité & celle des autres, des mémoires pleins de recherches ſur cette matiere : mais l'incendie qui conſuma ſa maiſon à S. Cloud la nuit du 13. au 14. de Janvier 1725. fit périr ces précieux manuſcrits avec ſa bibliothéque, dont on ne put ſauver qu'un petit nombre de volumes. Enfin l'on trouve dans les recueils de poéſies de ſon tems, entr'autres dans le recueil de vers choiſis donnés par le P. Bouhours, Jéſuite, pluſieurs piéces de vers très-délicates de ſa compoſition, dont une ſe trouve auſſi dans le *Menagiana*, *tome 2. page 216.* de l'édition de M. de la Monnoie ; & il en a fait un bien plus grand nombre qui n'ont jamais été imprimées. Dans les dernieres années de ſa vie, il eut pluſieurs conférences avec l'abbé Meingui, conſeiller clerc au parlement de Paris, & avec d'autres, ſur l'état actuel des affaires de l'égliſe, & ſur les moyens de finir les conteſtations touchant la bulle *Unigenitus*. M. de Valincour cut part à la reconciliation de madame Dacier avec M. de la Motte : il ne s'agiſſoit que d'un différent ſur des queſtions aſſez peu importantes en ſoi. On dit que M. de Valincour avoit fait la vie du connétable de Bourbon : & il avoit deſſein d'écrire celle des grands hommes de France, comme il le témoigne dans une de ſes lettres écrites en 1683. à M. du Cange ; mais le public n'a point vu l'exécution de ce deſſein. Ce grand homme a été l'ami & le protecteur de preſque tous les ſçavans de ſon tems : ſa maiſon leur étoit ſans ceſſe ouverte, & elle étoit devenue depuis longtems une eſpéce d'académie par le grand nombre de perſonnes d'eſprit & de mérite qui s'y raſſembloient preſque tous les jours. M. Boileau Deſpreaux lui a adreſſé ſa ſatyre onziéme ſur le vrai & le faux honneur. M. de Valincour joignoit à tous ces talens une grande probité & beaucoup de vertus chrétiennes. Il eſt mort à Paris le 5. de Janvier 1730. âgé de ſoixante-dix-ſept ans. Depuis ſa mort, on a imprimé de lui de judicieuſes *Obſervations critiques ſur l'œdipe de Sophocle*, dans le t. 16. de la *Biblioth. Franç. 1. part. art. 2. en 1731.* & *Mémoires du tems*. Fontenelle, ſuite des éloges des académiciens de l'académie des ſciences. Titon du Tillet, *Parn. Franç. in-folio*, *p.* 647. Cet auteur ne dit preſque rien de M. de Valincour.

VALLADIER (André) *dont on n'a preſque rien dit dans le Moreri*, étoit d'une famille originaire du village de Valladier près de la petite riviere d'Andrable, dans la paroiſſe de Merle en Forès. Claude Valladier fut le premier qui quitta ſon village pour s'établir dans la petite ville de Saint-Pal qui n'en eſt pas loin, & qui tire ſon origine de ſaint Paul, qui en eſt le patron. Claude eut deux enfans, Jean & André. MM. Valladier de Saint-Pal deſcendent de Jean : c'eſt la tige ainée. André, marié avec Jeanne Baile, fille d'un receveur des tailles de l'élection d'Iſſoire en Auvergne, eut trois fils, Antoine, Pierre & André. Antoine fixa ſa demeure à Crapone en Velay. MM. Galler deſcendent d'une fille qu'il eut de ſon premier mariage avec Claudine Maurin. Pierre fut bailli de Saucilliange, & André dont nous allons parler, prit le parti de l'égliſe. Il naquit à Saint-Pal vers l'an 1570. & fit ſes premieres études à Billon en Auvergne. Il alla enſuite à Avignon, où il fit lui-même qu'il a fait un long ſéjour dans ſa jeuneſſe, & il s'y fit connoître par ſes poéſies & par ſes prédications. Il y connut le ſçavant Genebrard, qui quitta cette ville au plus tard à la fin de 1596. dans le tems que Valladier y profeſſoit avec ſuccès les humanités. M. Gaſſendi rapporte dans ſa vie de M. Peireſc que celui-ci étudia à Avignon ſous Valladier en 1590. Valladier étoit Jéſuite, lorſque M. Peireſc étudia ſous lui, & il paroit qu'il étoit entré dans la ſociété en 1585. ou environ, puiſqu'il dit lui-même que lorſqu'il en ſortit au mois de Juillet 1608. il y avoit demeuré vingt-trois ans. L'eſtime qu'il s'étoit acquiſe à Avignon par ſes poéſies & par ſes ſermons, que l'on eſtimoit ſans doute alors, mais qu'on ne lit plus depuis long-tems, ſi ce n'eſt pour connoître le mauvais goût de l'auteur, & l'amitié dont on lui donnoit fréquemment des marques, exciterent, comme il le rapporte lui-même, la jalouſie du P. recteur de la maiſon où il demeuroit, & l'aigrirent enſuite vivement contre lui. Valladier y réſiſta quelque tems : l'affection qu'il avoit pour Avignon, qu'il appelle *ſa chere cité*, l'y retint malgré cette tempête : mais enfin il fallut y céder. Contraint d'abandonner cette ville, où il avoit demeuré huit ou neuf ans, il alla à Lyon, où il ne fit preſque que paſſer. De-là il ſe rendit à Moulins, où il fut envoyé, *pour y jetter*, dit-il, *les premieres pierres d'un college*. De Moulins il paſſa à Dijon, où il fit un ſéjour aſſez long. Il y prêcha ſouvent à la Sainte-Chapelle, & y eut une conférence avec le miniſtre Caſſegrain devant une nombreuſe & reſpectable aſſemblée, qui fut témoin de la défaite du miniſtre. De Dijon il revint à Lyon, où il ſéjourna du tems. Sa premiere occupation en cette ville fut d'y compoſer en latin une apologie pour les Jéſuites, ou *Expoſitarium apologéticæ pour la défenſe de ces peres*, contre le livre intitulé, *Catéchiſme des Jéſuites*, & un autre écrit qui avoit pour titre, *Ingenua & vera oratio*, &c. Cette apologie fut imprimée à Lyon chez Cardon avant l'an 1606. puiſque ce fut en partie parce que la latinité en fut trouvée belle, que Henri IV. fit mander Valladier vers la fin de 1605. pour venir à Paris, afin d'y travailler aux annales de ſon regne. Lorſque l'apologie dont on vient de parler, & qu'il avoit entrepriſe par ordre de ſon général, eut été finie, maître de ſon tems, il l'employa, comme il avoit fait juſques-là, à exercer le miniſtere de la parole, pour lequel il paroit qu'il avoit beaucoup d'attrait. Il expliqua les épitres de S. Paul, & prêcha Avent & Carême, juſqu'à ce que Henri IV. eut ordonné au P. Cotton de le faire venir à Paris pour y prêcher dans l'égliſe de Notre-Dame, & travailler, comme on l'a dit, aux annales de ſon régne. Le P. Cotton qui aimoit Valladier, & qui étoit inſtruit de ſes talens, le manda en effet ; mais le ſupérieur de la maiſon de Lyon, qui voyoit avec peine que l'on penſoit à un autre qu'à lui, ſupprima les lettres. Valladier n'en eut connoiſſance que quelque tems après par l'archevêque de Vienne & le préſident de Villars, frere de ce prélat, à qui le P. Cotton avoit fait part des intentions du roi, & qui ignorant le ménage du ſupérieur de Lyon, firent quelques reproches à Valladier de ce qu'il tardoit ſi long-tems à répondre à l'honneur qu'on lui faiſoit. Valladier encore plus ſurpris, ſentit d'où le coup partoit, alla trouver le ſupérieur, lui parla avec force, & s'attira par-là une perſécution qui le conduiſit enfin à une ſortie de la compagnie : mais l'orage ne s'éleva que par degrés. Valladier chagrin de l'incident, tomba malade, & on l'envoya reſpirer ſon air natal. Sa ſanté revenue, il le manda au ſupérieur de Lyon : mais celui-ci qui avoit intérêt de le tenir

Digitized by Google

éloigné & dans l'obſcurité, ne lui fit point de réponſe. Valladier s'en conſola du mieux qu'il put, & ſe retira pour quelque tems à Billon, d'où il alloit prêcher à Riom, à Clermont, à Iſſoire, à Sauxillanges & ailleurs. Le ſupérieur profitant de cette longue abſence, écrivit au pere Richeome, alors provincial, que Valladier étoit ſorti de la ſocieté, & qu'il ertoit dans l'Auvergne. Le provincial étonné, vient lui-même à Billon, découvre tout le myſtere, promet à Valladier de lui faire rendre juſtice, & en attendant, il l'envoie au college du Puy. Peu après, le ſupérieur de Lyon qui craignoit les ſuites de cette affaire, écrivit une lettre au nom de Valladier, & comme ſi celui-ci la lui eût adreſſée, dans laquelle il lui faiſoit dire qu'il ne pouvoit plus vivre dans la ſocieté, & qu'il s'en retiroit. Il montra enſuite cette fauſſe lettre au pere Richeome qui la crut vraie, & en fit par lettres des reproches très-vifs à Valladier : mais cette deuxiéme intrigue fut encore découverte. Cependant Valladier qui appréhendoit que cette perſécution n'allât plus loin, réſolut de ſortir réellement de chez les Jeſuites. Dans ce deſſein il vint à Paris, vit le pere Cotton, prit ſes avis, arriva à Dijon en Decembre 1607. en partit à la fin de Février 1608. prit le chemin de Rome, où il arriva le deuxiéme Dimanche de Carême de la même année. Dès le premier entrerien qu'il y eut avec Claude Aquaviva ſon général, il ſentit un homme plein d'affection pour lui, qui s'efforça de le retenir & qui le pria de ſe charger de continuer l'*Hiſtoire de la ſocieté*, commencée par Orlandin. Valladier demanda qu'on lui fit juſtice du ſupérieur de Lyon ; & ſur le refus du général, il ſe pourvut devant le pape Paul V. qui peu après lui fit expédier des lettres de *protonotaire apoſtolique*, & lui conſeilla de quitter la ſocieté. Ce pape lui dit enſuite de dreſſer lui même des lettres patentes qui le déchargeaſſent de tout engagement envers la ſocieté & ce fut ainſi que Valladier en ſortit au mois de Juillet 1608. après y avoir demeuré vingt-trois ans. Il demeura peu à Rome après cet éclat, & il étoit de retour à Paris à la fin de Septembre de la même année. Il y prêcha en 1609. l'avent & le carême dans les meilleures chaires. Dès le mois d'Octobre de l'année précedente, il avoit été préſenté à Henri IV. qui lui fit expédier des lettres de retenue de ſon prédicateur ordinaire : ces lettres ſont du 26. du même mois, & le roi voulut que dès ce moment il touchât les gages attachés à cette fonction. Valladier prêta ſerment le 27. de Mai 1609. Il fut mis en même-tems ſur l'état en qualité d'aumônier. Vers le même-tems le cardinal de Givry, qui venoit d'être nommé à l'évêché de Metz, & qui avoit connu Valladier à Rome, demanda au roi qu'il lui permît de l'emmener pour en faire ſon grand vicaire. Sa Majeſté y conſentit, & Valladier étoit à Metz dès 1609. même, puiſqu'il y prêcha cette année une octave du S. Sacrement. Il revint à Paris en 1610. y prêcha le carême à S. Paul, & Henri IV. venoit de le déſigner pour l'évêché de Toul, lorſque ce prince fut tué. Valladier fut chargé de faire ſon oraiſon funebre qui a été imprimée. En 1611. il fut fait chanoine & primicier de l'égliſe de Metz, ſur la demande que Louis XIII. en fit au pape. Valladier s'étoit trouvé au ſacre de ce prince ; mais il ne put y prêcher comme il le devoit, parce qu'il ne put jamais percer la foule pour arriver juſqu'à la chaire. Charles de Scuneton, abbé de S. Arnoul de Metz, étant mort le 28. de Juin 1611. les religieux de cette abbaye capitulairement aſſemblés élurent Valladier pour lui ſucceder, & Louis XIII. confirma cette élection par un arrêt du 14 de Février 1612. Le nouveau pourvu joüit paiſiblement de cette abbaye pendant deux ans. Mais le cardinal François de la Rochefoucaud ayant obtenu ſur ce bénéfice par une bulle de Paul V. du 5. de Novembre 1613. une penſion de deux mille livres, avec une reſerve qui déplaiſoit à Valladier, il y eut ſur cela une conſultation de docteurs, qui déclarerent la penſion nulle ; & en conſequence Valladier forma oppoſition à l'effet de la bulle, & le cardinal de ſon côté fit ſaiſir les revenus de l'abbaye. Il s'enſuivit un procès qui fut long, & ſuivi de beaucoup de perſecutions, pendant leſquelles Valladier ſe vit dépouillé de preſque tout ce qu'il poſſedoit, obligé d'errer & de ſe cacher. Mais enfin après bien des traverſes & des périls, qu'il ſeroit trop long de décrire, il fut rendu à ſon égliſe de S. Arnoul & à ſon abbaye en 1621. Il y trouva des Benedictins de la congrégation de S. Vanne, que le prince de Vaudemont y avoit introduits ſans autorité, & dont Valladier eut beaucoup à ſouffrir, ce qui l'obligea de porter ſes plaintes au parlement de Paris, & l'avocat general Servin donna ſes concluſions pour lui. Son plaidoyer eſt imprimé. Mais l'affaire fut appointée, & ceux qui l'avoient commencée, n'oſerent la pourſuivre. Valladier mourut le 13. d'Août 1638. âgé d'environ ſoixante-huit ans. Outre pluſieurs de ſes écrits dont on a parlé dans cet article, on a encore de lui : 1. *Le labyrinthe royal de l'Hercule Gaulois, triomphant ſur le ſujet des fortunes, batailles, victoires, trophées, triomphes, mariages, & autres faits héroïques de Henri IV. repréſenté à l'entrée triomphante de la reine en la cité d'Avignon*, 1600. avec fig. à Avignon, *in-folio*, & ſans fig. dans le premier tome du *Cérémonial françois de Godefroi*. 2 *Speculum ſapientiæ matronalis ex vita ſanctæ Franciſcæ Romanæ fundatricis ſororum Turris ſpeculorum, panegyricus*, à Paris 1604. *in-4°.* & en françois, à Paris, 1611. *in-4°.* Ce panegyrique fut compoſé à Rome, lors de la canoniſation de cette Sainte par Paul X. 3. *Variorum poëmatum liber*, à Paris, en 1610. *in-8°.* 4. *Paranese royale ſur les cérémonies du ſacre de Louis XIII.* à Paris, 1611. *in-8°.* 5. *Epitaphe panegyrique, ou le poniſſe Chrétien ſur la vie, les mœurs & la mort d'Anne d'Eſcars, dit Cardinal de Givry*, à Paris, 1612. *in-8°.* 6. *Conſultatio ex parte Metenſium, ſuper poſtulatione ab ipſis canonicè celebrata juxta concordata germanica de Andrea Valladerio, cum paralipomenis ad dictam conſultationem*, à Paris, 1612. *in-12.* 7. *La ſainte philoſophie de l'ame, ſermons pour l'Avent*, &c. à Paris, 1613. *in-8°.* 8. *Metenealogie ſacrée, ou ſermons de Carême*, à Paris, *in-8°.* 2. vol. 9. *La tyrannomanie étrangere, ou plainte libellée au roi pour la conſervation des ſaints decrets, des concordats de France & de la nation Germanique, de l'autorité & majeſté du roi, des droits du royaume & des ſaintes libertés de l'égliſe Gallicane*, à Paris, 1626. *in-4°.* Cet ouvrage promet beaucoup plus qu'il ne donne ; il ne s'y agit preſque que de la vie même de Valladier & de ſes conteſtations. 10. *Eſtimum ou prolegomènes de la tyrannomanie*, en 1615. *in-4°.* contre Lazare Selve, &c. adreſſé au duc d'Epernon, avec un placet au même. 11. *L'auguſte baſilique de S. Arnoul de Metz, & contenant les bulles, fondations & exemptions de cette abbaye, défendues par André Valladier*, à Paris, 1615. *in-4°.* 12. *Partitiones oratoriæ*, à Paris, 1621. *in-8°.* 13. *Sermons ſur les fêtes des ſaints*, à Paris, 1625. *in-8°.* 2. vol. 14. *Les ſaintes montagnes & collines d'Orval & de Clairvaux*, &c. à Luxembourg, 1625. *in-4°.* C'eſt un panegyrique de D. Bernard de Montgaillard, abbé d'Orval, &c. fameux ligueur. On conſerve dans la bibliotheque de S. Arnoul de Metz un ouvrage manuſcrit de Valladier, intitulé ; *Eccleſiæ, monarchiæque Galliarum naſcentis hiſtoria, ab antiquitate Avenionum repetita*. Voyez la *Tyrannomanie étrangere* citée dans cet article. On y trouve un grand détail de la vie de Valladier. *Voyez auſſi* une longue lettre de M. Goujet, chanoine de S. Jacques l'Hôpital au P. Niceron dans le 20e. *des Memoires* du dernier. Cette lettre ſupplée à un grand nombre de fautes & d'omiſſions qui ſe trouvent dans l'article de Valladier, envoyé de Toulouſe au P. Niceron, & inſeré dans le tome 18. de ſes *Memoires*. Voyez encore l'*Hiſtoire de Lorraine* du P. Calmet, t. 3. & l'*Hiſt. univerſelle du pays de Forès* par Jean-Marie de la Mure, chanoine de Montbriſon, à Lyon, 1674.

VALLE'E (Geofroi) que la Croix du Maine appelle mal-à-propos *de la Vallée*, & d'autres *du Val*, naquit à Orleans de *Geofroi* Vallée, ſieur de Chenailles, contrôleur du domaine en cette ville, & de *Girarde* le Bertuyer, fille de *Pierre* le Bertuyer, avocat fiſcal de la même ville. Géofroi porta le ſurnom *de la Planchette*. Il étoit connu par ſa beauté & par ſa bonne mine, ce qui l'a fait appeller *le beau Vallée* par René de la Barre dans

Digitized by Google

ſes notes ſur le livre de Novatien *De Trinitate*, & par le fameux Ligueur Louis d'Orleans dans ſon banquet du comte d'Arete. Il eut pour frere aîné Jacques Vallée, chevalier, ſieur des Barreaux, intendant des finances qui de ſa femme *Anne* de Marteaux, eut entr'autres enfans, *Jacques* Vallée, ſieur des Barreaux, maître des requêtes, qui épouſa *Barbe* Dolu, & en eut *Jacques* Vallée, III. du nom, conſeiller au parlement, ſi connu dans le monde ſous le nom de *des Barreaux*. La vie de Geofroi Vallée n'eſt point connue : on ne ſçait que ce qui regarde ſon impieté & ſon ſupplice. Convaincu d'enſeigner une eſpece d'Athéiſme, par ſes converſations, & par quelque écrit, il fut arrêté ſous le regne de Charles IX. & mis en priſon. Son procès ne fut pas long. Il fut condamné à être pendu, & ſon corps à être réduit en cendres le 2. de Janvier 1573. au Châtelet de Paris. Vallée appella du jugement. Mais le parlement confirma la ſentence du Châtelet, & elle fut executée le 9. de Février ſuivant en la place de Gréve. Vallée reconnut ſa faute, & abjura publiquement ſon erreur. Le ſeul ouvrage qui reſte de lui eſt intitulé : *La beatitude des Chrétiens, ou le ſieo de la foi, par Geofroi Vallée, natif d'Orleans, fils de ſon Geofroi Vallée, & de Girarde le Berruyer : auſquels noms des pere & mere aſſemblés il s'y trouve* : Lettre Geru Vtey Heo D. la foi bigarrée. *Et au nom du fils.* Vafleo regle foi *Autrement*, guere la ſole foi. *Heureux qui ſçait au ſçavoir repôt.* in-8°. de huit feuillets, ſans nom de lieu & ſans date. Vallée fait parler dans ce livre un Catholique, un Huguenot, un Anabaptiſte, un Libertin & un Athée ; & leur fait dire pluſieurs impietés, mêlées avec beaucoup de paroles entierement deſtituées de ſens. Ainſi l'ouvrage n'a d'autre merite que ſon extrême rareté. La Croix du Maine, & Bayle qui l'a copié diſent que le livre eſt plein de blaſphêmes & d'impieté contre J. C. ce qui n'eſt pas vrai, puiſque dans tout le livre il n'eſt pas ſeulement fait mention de J. C. ni directement, ni indirectement. La doctrine qui regne eſt un Déiſme commode, qui conſiſte à reconnoître un Dieu, ſans le craindre, & ſans reconnoître aucunes peines après la mort. * Voyez les notes de M. de la Monnoye ſur les *Jugement des Sçavans* de M. Baillet ; le quatriéme tome du *Ménagiana* ; *Mémoires de litterature* de M. de Sallengre, *tome 1. le Dictionnaire* de Bayle ; la *Bibliotheque Françoiſe* de la Croix du Maine ; le P. Niceron, Barnabite, tome 29. de ſes *Memoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres dans la république des lettres.*

VALLEMANI (Joſeph) gentilhomme Romain ; né à Fabriano le 9. Juin 1648. fut ſucceſſivement ſecretaire de la congregation de l'immunité, votant de la ſignature de juſtice au mois de Mars 1696. archevêque d'Athenes au mois de Decembre 1701. maître de chambre du pape Clement XI. & enſuite ſon majordome le 7. Juin 1706. Il avoit été créé cardinal le 27. Mai précedent, mais reſervé *in petto*, & il ne fut déclaré que le 1. Août 1707. Il reçut le chapeau dans un conſiſtoire public le 4. du même mois, & le pape fit la ceremonie de lui ouvrir la bouche le 28. Novembre, & lui aſſigna en même-tems le titre de Notre-Dame des Anges des Chartreux aux termes de Diocletien. Il fut déclaré protecteur de la congregation des Indes le 31. Decembre de la même année. Il fut encore protecteur de l'ordre des Mineurs conventuels, & des autres religieux Mendians. Le pape Benoit XIII. le nomma au mois de Juin 1724. pour être l'un des inquiſiteurs de la congregation du Saint Office, & lui accorda une penſion de 500. écus. Il mourut à Rome le 15. Decembre 1725. à 10. heures & un quart du matin âgé de 77. ans, 6. mois, & 6. jours, & de cardinalat 19. ans, 6. mois, & 28. jours. Son corps après avoir été ouvert & embaumé fut porté le ſoir du même jour en l'égliſe des Douze Apôtres, toute tendue de noir. Il y fut expoſé pompeuſement le 16. après midi, & ſes funerailles y furent celebrées le 17. dans la matinée avec l'aſſiſtance du pape, accompagné de 25. cardinaux & de toute la prélature, enſuite de quoi il fut enterré.

VALLERIOLA ou VARIOLA (François) étoit un homme de fort petite ſtature, mais d'un grand eſprit. Il étoit medecin, & a excellé dans ſa profeſſion. Après avoir enſeigné long-tems la Medecine à Turin où il avoit des appointemens conſiderables, il mourut vers l'an 1580. Il a donné au public 1. les Lieux communs de medecine, en 3. livres ; avec un appendix, à Veniſe en 1563. à Lyon en 1589. & à Geneve en 1604. 2. Six livres de diſcours ſur la medecine, & un livre de réponſes, à Lyon en 1554. & 1589. à Veniſe en 1555. 3. Six livres d'obſervations de medecine, à Lyon en 1573. 1588. & 1605. 4. Des commentaires ſur le livre de Galien *De conſtitutione artis medicæ*, en 1577. & 1626. 5. Autres commentaires ſur les ſix livres de Galien, *De morbis & ſymptomatis*, à Lyon en 1540. & à Veniſe en 1548. 6. Les fondemens de l'art de la medecine ſelon Galien, à Lyon en 1626. 7. Un diſcours ſur la medecine, à Veniſe en 1548. 8. Des notes ſur les paradoxes de Laurent Joubert, dans le ſecond tome des œuvres de ce dernier de l'édition de Francfort en 1599. *in-fol.* Tous ces ouvrages ſont en latin. * Manget, *Bibliotheca ſcriptorum medicorum*, *t. 4. l. 20.* &c.

VALLES (François) *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri, au mot* VALESIO, étoit ſurnommé *Covarrubias*, qui étoit le nom du lieu où il nâquit dans la vieille Caſtille en Eſpagne. M. Manget ne fait pas difficulté de dire que l'Eſpagne n'a jamais eu de medecin plus habile ni plus profond. Il profeſſa pluſieurs années la medecine avec une grande réputation à Alcala de Henares, & ſon mérite engagea le Roi Philippe II. à l'appeller à ſa cour, pour lui confier le ſoin de ſa ſanté. Il eſt rapporté dans le *Nandaana* que Mercato ne ſçachant plus quel remede apporter pour ſoulager le roi dans ſa goutte, Valles conſeilla au prince de mettre ſes pieds dans un baſſin d'eau tiede, & que le remede ayant reuſſi, Philippe II. chaſſa Mercato & retint l'autre. Quoi qu'il en ſoit il eſt certain qu'il fut premier medecin de ce roi qui le combla de biens. Valles avoit beaucoup de jugement & de preſence d'eſprit, il étoit habile philoſophe, & il a beaucoup & bien écrit ſur la medecine. Nous ignorons le tems de ſa mort. Ses ouvrages ſont : Dix livres de controverſes de medecine & de philoſophie, en latin. *De locis pugnantibus apud Galenum*, à Alcala en 1564. & 1583. & encore ailleurs depuis. Dans les dernieres éditions on trouve du même des remarques ſur le troiſiéme livre de Galien *De temperamentis*, & ſur les quatre premiers livres *De ſimplicium medicamentorum facultate*, *commentaria*. En 1567. on imprima du même des commentaires ſur l'*Ars medicinalis*, les traités *De inæqualis intemperiæ*, *De differentiâ febrium*, de Galien. *De locis patientibus ſex*, à Lyon en 1559. avec des traités de medecine, un traité des urines ; un autre du pouls, & un des fiévres. On eſtime beaucoup ſes quatre livres *De methodo medendi*, imprimés à Veniſe en 1589. à Madrid en 1614. & à Louvain en 1647. Il a travaillé auſſi ſur les aphoriſmes d'Hippocrate, & ſur le livre du même *De alimento*, & ce qu'il a fait ſur cela a été imprimé à Alcala en 1561. *in-8°.* Ses autres commentaires ſur Hippocrate ont paru en 1569. en 1577. en 1588. en 1590. & encore depuis. Il a traduit du grec en latin & commenté les huit livres de la phyſique d'Ariſtote, à Alcala en 1562. *in-fol.* Une premiere partie de controverſes ſur les mêmes livres, à Alcala en 1563. *in-fol.* Des commentaires ſur les quatre livres *Meteorologicorum*, du même, en 1558. & depuis. *De ſacra philoſophia, ſive de his quæ ſcripta ſunt phyſicè in libris ſacris, liber ſingularis*, ſouvent imprimé. Enfin il a donné en eſpagnol un traité des eaux diſtillées, &c. à Madrid en 1592. * Nicol. Ant. *Biblioth. Hiſpan. tom. 1.* Manget, *Bibliot. des ouvrages de medecine*, *l. 20. t. 4.* Jacques Douglas, *Bibliographia anatomica ſpecimen*, p. 89.

VALLIERE (la) *Corrections à faire dans la généalogie de la* BEAUME LE BLANC, *rapportée dans le Dictionnaire ſous le nom de la* VALLIERE.

Il faut reformer auſſi les premiers dégrés de cette généalogie dans l'édition de 1725.

Digitized by Google

I. Laurent le Blanc de la Baume, ſeigneur de la Valliere, laiſſa de *Marie* Adam, ſa premiere femme, *Laurent* le Blanc, ſeigneur de Choiſi & de la Valliere, tué au ſiége d'Oſtende le 15. de Mars 1602. ſans laiſſer de poſterité; & Jean, qui ſuit.

II. Jean de la Baume le Blanc, ſeigneur de la Gaſſerie, la Valliere, &c. maître-d'hôtel ordinaire du roi, & lieutenant au gouvernement d'Amboiſe, & pays en dépendans, mort le 27. de Decembre 1647. avoit épouſé *Françoiſe* de Beauveau, &c. *Louiſe* une de ſes filles épouſa 1°. en 1642. *Michel* d'Evrard, ſeigneur de Haïecourt, capitaine de cavalerie. 2°. en 1646. *François* de Beauveau, ſeigneur de Rivarennes, &c. *Marie*, autre de ſes filles épouſa 1°. *Charles* Bruneau, vicomte de la Rabateliere en Poitou: 2°. *Evrard* du Chaſtelet, maréchal de Lorraine & du Barrois. Elle mourut veuve le 27. de Decembre 1712. âgée de 88. ans.

Ajoutez ce qui ſuit aux deux dernieres éditions de ce Dictionnaire.

IV. Jean-François de la Baume le Blanc, marquis de la Valliere, &c. Il a eu une ſeconde fille, *qui eſt omiſe dans le Dictionnaire*, & qui eſt *Marie-Iſoland* de la Baume le Blanc de la Valliere, mariée 1°. par contrat du 3. Juin 1697. avec *Michel-Louis-Charles* du Mas, marquis du Broſſay, mort en 1724: & 2°. au mois de Janvier 1726. avec *Jean-Louis* de Pontevez, comte de Tournon, lieutenant des galeres du roi.

V. Charles-François de la Baume le Blanc, marquis, puis duc de la Valliere, &c. & *Louis-François* de la Baume le Blanc de la Valliere, chevalier de Malte, *ajoutez qu'*il fut reçu de minorité dans cet ordre au grand prieuré de France en vertu d'un bref du pape, & d'une bulle du grand-maître du 1. Août 1711. & que depuis ayant quitté ſa croix il prit le titre de comte de la Valliere. Il fut fait colonel du régiment de Vivarais, par commiſſion du 16. Mars 1729. mais il mourut de la petite vérole en ſix jours de maladie, le 30. Avril 1731. dans la vingt-deuxiéme année de ſon âge, étant né le 5. Octobre 1709. fort regretté à cauſe de ſes belles qualités, qui faiſoient concevoir de lui de grandes eſpérances.

VI. Louis-Céſar de la Baume le Blanc, duc de Vaujours, pair de France, porta d'abord le titre de comte & enſuite de marquis de la Valliere, mais ſon pere lui ayant cédé ſon duché & pairie en faveur de ſon mariage en 1732. il prit celui de duc de Vaujours. Il fut fait gouverneur, lieutenant-général, & ſénéchal de la province de Bourbonnois en ſurvivance de ſon pere le 7. Mai 1721. & colonel d'un régiment d'infanterie portant ſon nom, le 1. Juillet 1727. ayant ſervi auparavant dans les mouſquetaires. Il fut marié le 19. Février 1732. avec *Anne-Julie-Françoiſe* de Cruſſol, née le 11. Decembre 1713. fille de *Jean-Charles* de Cruſſol, duc d'Uzez, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur des provinces de Saintonge & d'Engoumois, & des villes de Saintes & d'Engoulême, & d'*Anne-Marie-Marguerite* de Bullion.

VALLISNIERI (Antoine) chevalier, premier profeſſeur en médecine théorétique à Padoue, d'une ancienne famille dont on place l'origine dans le VIII. ſiécle, naquit le 3. Mai 1661. dans l'ancien château de Treſilico, lieu de la Garfagnana, commença ſes études à Scandiano, les continua à Modene, & les acheva à Reggio. Il paſſa de-là à Bologne, où il étudia en médecine ſous MM. Salani & Malpighi, & en 1683. il fut reçu docteur en philoſophie & en médecine à Reggio ſa patrie. Il alla la même année à Veniſe pour s'y former dans la pratique, de-là à Padoue, enfin à Parme; & de retour à Scandiano l'an 1687. il y exerça la médecine avec beaucoup de ſuccès. Il s'appliqua d'une maniere ſingulière à l'étude de la nature en général, & à la connoiſſance des inſectes en particulier, & la réputation qu'il s'acquit par cette voie, engagea en 1700. la république de Veniſe de l'appeller avec diſtinction pour remplir une premiere chaire extraordinaire de profeſſeur en médecine-pratique dans l'univerſité de Padoue. En 1709. il eut la ſeconde chaire de profeſſeur en médecine-théorétique, vacante par la mort du comte Alexandre Borromée, & en 1711. M. Guillelmini qui rempliſſoit la premiere étant mort, on la donna à M. Vallisnieri. Dès 1707. il avoit été aggrégé à l'académie des curieux de la nature, & il le fut peu de tems après à celle de Londres. Il n'y eut preſque aucune des académies d'Italie qui ne voulût l'avoir pour aſſocié. Il a été auſſi médecin honoraire de l'empereur. Ce fut M. le duc de Modene qui en 1728. le créa de ſon propre mouvement chevalier, lui & tous ſes deſcendans ainés à perpetuité, par un diplome donné le 30. Janvier de la même année. M. Vallisnieri mourut deux ans après, le 18. Janvier 1730. d'une eſpéce de pleureſie qui l'avoit attaqué quinze jours auparavant. Il avoit 68. ans, ſept mois & quelques jours. Il avoit un commerce littéraire très-étendu avec pluſieurs ſçavans d'Italie, d'Angleterre, d'Allemagne, de Hollande & de Suiſſe, & ce qui eſt encore plus eſtimable, il avoit beaucoup de reſpect & d'amour pour la religion catholique dont il a toujours fait profeſſion. Il écrivoit fort élégamment en latin, mais il a publié ſes ouvrages en italien, d'un ſtile agréable & énergique. Ils ſont en grand nombre: voici les principaux. Dialogues ſur l'origine de pluſieurs inſectes, à Veniſe 1700. *in-8°.* Premier recueil d'obſervations & d'expériences, &c. à Veniſe 1710. *in-8°.* Conſidérations & expériences ſur une concrétion oſſeuſe que M. du Verney de l'académie royale des ſciences croyoit être le cerveau pétrifié d'un bœuf dans la tête duquel elle avoit été trouvée à Padoue 1710. *in-4°.* Conſidérations & expériences ſur la génération des vers ordinaires dans le corps humain, à Padoue 1710. Nouvelles conſidérations ſur le même ſujet, à Padoue 1713. M. Vallisnieri attaque fortement dans ces ouvrages M. Andri médecin de Paris, qui a fait auſſi un traité de la génération des vers dans le corps humain, & ſuivant le jugement des ſçavans, le médecin François n'a pas eu l'avantage ſur l'Italien dans cette diſpute. Les ouvrages de M. Vallisnieri ſur ce ſujet ont été réimprimés avec des augmentations, & il y a quelques-unes de ſes lettres ſur cette matiere qui ont été traduites en françois. Il a fait encore un traité de l'origine des fontaines, & beaucoup d'autres dont on peut voir la liſte dans la bibliotheque italique tome 5. pag. 69. On trouve dans le tome ſeptiéme de cette bibliotheque une lettre latine de ce ſçavant ſur la voix des Eunuques. Il n'y a perſonne qui ait écrit ſur les inſectes; & pour bien connoître ce qui regarde cette partie de la nature, on ne peut ſe diſpenſer d'étudier les écrits de ce ſçavant médecin. Son traité des caméleons, celui des corps marins qui ſe trouvent ſur les montagnes, celui ſur les maladies des bœufs, &c. ſont très-curieux. Il a laiſſé pluſieurs ouvrages manuſcrits ſur les mêmes ſujets qu'il a ſi ſçavamment traités dans ceux qu'il a publiés. En 1733. on a commencé à recueillir tous les ouvrages de phyſique & de médecine de ce ſçavant. Le premier volume *in-fo-lio* a paru à Veniſe en 1733. & vient d'être ſuivi de deux autres. Ce recueil eſt dû aux ſoins d'Antoine Vallisnieri, fils de l'auteur. Cet habile éditeur a orné cette collection de deux préfaces, l'une générale ſur tout ce qui eſt renfermé dans ce recueil; l'autre particuliere, ſur le vocabulaire de l'hiſtoire naturelle. * *Bibliotheque italiquet. 5. article 3. Journal hiſtorique de la république des lettres, t. 2. 2. part. p. 295.*

VALLIUS (Jean-Baptiſte) natif d'Auxerre, étoit fort verſé dans les langues, & ſur-tout dans l'Arabe. Etant à Paris en 1600. & y ayant entendu un diſcours d'Etienne Hubert ſur l'utilité de la langue arabe, il conçut le deſſein d'apprendre cette langue, & il l'exécuta. Pour y réuſſir davantage il alla en 1608. à Rome où il ſe rendit diſciple de Jean-Baptiſte Raimond qui poſſédoit cette langue parfaitement. Il revint enſuite en France dont le roi le nomma ſon interprête pour les langues orientales. Il mourut en 1634. Il étoit auſſi habile dans les antiquités, & en général il avoit beaucoup d'érudition. On a de lui des poéſies, une lettre latine à M. de Harlai ſur les ouvrages de Caſſiodore; & un dictionnaire latin & arabe,

Digitized by Google

in-4°. qui n'eſt proprement qu'une table latine du Pſeautier arabe de Rome. * *Voyez* M. Colomiés dans ſa *Gaule orientale.*

VALOIS (Louis le) Jeſuite, &c. *Dans le Moreri édition de 1725. on dit qu'il* écrivit contre Deſcartes ſous le nom de Louis de la Ville, & l'on ne nomme point ce livre. Il eſt intitulé : *Les ſentimens de M. Deſcartes touchant l'eſſence & les propriétés des corps, oppoſés à la doctrine de l'Egliſe, & conformes aux erreurs de Calvin ſur l'euchariſtie : avec une diſſertation ſur la prétendue poſſibilité des choſes impoſſibles.* C'eſt un volume *in-12.* imprimé à Paris en 1680. où l'on impute à M. Deſcartes ce qu'il n'a point dit, & ce que l'on ne peut prouver par les écrits de ce grand philoſophe. *Il faut auſſi ajouter ce que l'on n'a point dit non plus dans le Moreri édition de 1732. que* le pere de Valois fit cet ouvrage à l'occaſion du célebre Pierre Cally qui profeſſoit alors la philoſophie à Caen. Ce profeſſeur ayant été le premier en France qui hazardât d'enſeigner la philoſophie de Deſcartes, il vit bientôt contre lui une foule d'adverſaires. Le pere le Valois, attaché aux opinions de l'ancienne philoſophie, ne fut pas un des moins ardens, & ce fut à cette occaſion qu'il fit l'ouvrage dont on vient de parler, & qui ne montre pas un habile philoſophe. M. Cally négligea cette critique pendant quelque-tems; mais quelques années après, il y fit une réponſe en latin, qui n'a point été imprimée.

VALORI, maiſon de Florence, &c. *Ajoutez pour le Moreri éditions de 1725. & de 1732.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA MOTTE.

XI. CHARLES GUY de Valori, ſeigneur de la Chaire, &c. mourut au Queſnoi le 3. de Juillet 1734. dans la 79. année de ſon âge.

VALSALVA (Antoine-Marie) célebre anatomiſte, étoit d'Imola. Il fut docteur en philoſophie & en médecine, profeſſa avec beaucoup de réputation l'anatomie dans l'univerſité de Bologne, & fut chirurgien de l'hôpital des Incurables. Quoiqu'il n'ignorât pas avec quel ſuccès M. du Verney, de l'académie des ſciences de Paris, avoit travaillé pour faire connoître la ſtructure de l'oreille, il s'appliqua ſur le même ſujet avec tant de ſoin, qu'on lui ſçaura toujours gré de ce qu'il a fait ſur cette partie. Le traité qu'il en a donné au public eſt généralement eſtimé, & mérite en effet de l'être. Cet ouvrage parut à Bologne en 1705. *in-4°.* Il eſt en latin & orné de figures. On en trouve un long extrait dans les actes de Leipſic pour l'année 1705. & dans le IV. tome de la bibliotheque des écrits de médecine par M. Manget, livre XX. Il faut voir auſſi Goëlicke, *hiſtor. anatom.* pag. 94.

VALSINGHAM (François) *cherchez* WASLINGHAM.

VALTURIUS (Robert) auteur du XV. ſiécle, étoit de Rimini; il a compoſé en latin un traité de l'art militaire en douze livres qu'il dédia à Sigiſmond Pandulfe Malateſta roi & empereur de Rimini; car c'eſt ainſi qu'il qualifie ce ſeigneur qui mourut l'an 1467. On ignore le tems de cette premiere édition de Valturius que d'autres nomment Vulturius, comme Maittaire dans le tome I. de ſes annales de l'imprimerie. Beughem dans ſes *incunabula typographiæ*, &c. met cette édition en 1473. Maittaire ne la cite point. Paul Ramuſio, juriſconſulte, natif auſſi de Rimini, étant à Verone, où il rendoit la juſtice ſous Antoine Venier, trouva que cet ouvrage de Valturius étoit plein de fautes, & très-différent de l'original, par la négligence des correcteurs & des imprimeurs; & l'ayant revû & corrigé avec ſoin, il le fit imprimer à Verone même l'an 1483. *in-folio*, chez *Boninus de Boninis*, avec des figures. On trouve ces vers à la fin.

Quiſquis funeſto validas ſub Marte cohortes,
Et ſequitur miſſas per freta ſalſa rates:
Ille Raguſeum tollat ſuper aſtra Boninum,
Ingenioque viri præmia digna ferat.
Impreſſit quoniam, quonammodo bella geruntur,
Machina vel quatiat mœnia quæque ſolo.
Verona impreſſum 1483. 13. Febr.

Ramuſio dédia cette édition à Pandulfe Malateſte, prince de Rimini, peu de tems après la mort de Robert Malateſte dont il fait un grand éloge. Selon M. Maittaire, Ramuſio traduiſit auſſi cet ouvrage en italien, & l'édition en parut preſque en même-tems que l'original latin, puiſqu'elle eſt datée du 17. de Février de la même année 1483. Enfin Chrétien Wechel publia auſſi cet ouvrage en latin à Paris au mois de Juillet de la même année 1483. & dédia cette édition à François Olivier. Maittaire n'a pas connu cette édition; au moins ne la cite-t'il point dans ſes *Annales typographici* de l'édition de 1719. Si le ſavant Henri de Valois eût conſulté l'ouvrage de Valturius, il eût trouvé de quoi corriger quelques endroits d'Ammien Marcellin, obſcurs de la belle édition qu'il en a donnée, & plus clairs & plus corrects dans les paſſages cités dans l'ouvrage de Valturius. * *Voyez les auteurs cités dans cet article*, & les *ſingularités hiſtoriques & littéraires*, feuille premiere en 1734. à Paris. L'auteur de cet ouvrage périodique ne dit pas tout ce que nous venons de rapporter; & il révoque en doute, ſans preuves, la traduction italienne de l'ouvrage de Valturius par Ramuſio, & l'édition de cette traduction.

VALVERDA (Jean de) *dont on n'a dit qu'un mot dans le Moreri à l'article* JEAN DE VALVERDE ou DE AMUSCO, étoit ſurnommé *Hamuſcenus* ou de *Hamuſco*, parce qu'il étoit né dans un lieu de ce nom au diocèſe de Palencia dans la vieille Caſtille. Il fut choiſi par le cardinal Jean de Tolet de l'ordre des Freres Prêcheurs, archevêque de S. Jacques de Compoſtelle, pour être ſon premier médecin. Valverda le ſuivit à Rome pour y avoir ſoin de ſa ſanté, & il ſe fit beaucoup eſtimer dans cette grande ville. Il s'y appliqua à l'anatomie, & à ſon retour il fit voir qu'il y avoit fait de très-grands progrès. S'étant apperçu en expliquant l'anatomie d'André Véſal, qu'il y avoit *bien* des endroits que des commençans auroient beaucoup de peine à entendre, il profita des découvertes & des lumieres de cet auteur, y ajouta ſes propres recherches, & fit en eſpagnol une *Hiſtoire de la compoſition du corps humain*, qui fut imprimée à Rome en 1556. *in-folio.* Il ſe ſervit pour les gravûres, de Gaſpard Bezerra, un des plus habiles de ſon tems en ce genre. Il traduiſit le même ouvrage en italien, & le fit auſſi imprimer à Rome en 1560. Reald Columbus qui avoit été ſon maître dans l'anatomie, trouva cet ouvrage ſi excellent qu'il en fit une traduction latine, qu'il fit imprimer à Veniſe en 1589. *in-folio.* On a encore de Valverda un traité latin de la néceſſité & des moyens de conſerver la ſanté de l'eſprit & du corps, imprimé à Paris chez Robert Etienne en 1552. & à Veniſe en 1553. *in-8°.* * Nicol. Anton. *Biblioth. hiſpan. tom. 1. pag. 606.* Manget, *Bibliotheca ſcriptorum medicorum*, tome IV. liv. XX. Jacques Douglas, *Bibliographia anatomica ſpecimen*, pages 88. & 89.

VAN-CLEVE (Corneille) natif de Paris, originaire de Flandre, chancelier & ancien directeur de l'académie royale de peinture & de ſculpture, a été un de nos meilleurs ſculpteurs, & un de ceux qui a le plus travaillé de nos jours. On voit dans pluſieurs égliſes de Paris, dans les maiſons royales & dans les provinces quantité de beaux ouvrages ſortis de ſes mains. Il eſt mort à Paris le 31. de Décembre de l'an 1733. dans la quatre-vingt-neuviéme année de ſon âge. * *Mémoires du tems.*

VANDENESSE (Guillaume de) fils de *Martin* de Vandeneſſe, receveur de la ville de Bruxelles, qui mourut le 14. de Décembre 1696. âgé de 71. ans, & d'*Anne* Vander Elſt, morte le 20. d'Octobre 1705. naquit à Bruxelles le 14. de Juin 1654. ſur la paroiſſe de S. Nicolas de ladite ville. Il fit ſes humanités au collége des Jeſuites de la même ville, & y défendit avec diſtinction la theſe de poéſie en 1671. Il alla à Louvain pour faire ſa philoſophie, qu'il étudia au college du Lis, où il a été le neuviéme de la premiere ligne. Il ſoutint ſa theſe le 23. de Juillet 1674. Après ſes études de philoſophie, il com-

Digitized by Google

mença celles de théologie ſous le célebre docteur François Van Viane : mais celui-ci ayant été envoyé à Rome, M. Vandeneſſe fit ſa licence en théologie ſous la direction de Gummar Huyghens le 6. d'Octobre 1681. Au mois de Septembre précedent il avoit été ordonné prêtre par M. Alphonſe de Berghes, archevêque de Malines. Peu après M. Huyghens l'envoya dans l'abbaye des chanoines réguliers de Malone, à une lieue de Namur, & il y profeſſa la théologie juſqu'en 1683. que l'archevêque de Malines le rappella pour être paſteur de Leefdael. Guillaume Vandeneſſe ne fut dans ce poſte que juſqu'au 20. de Juin 1684. L'archevêque Alphonſe de Berghes qui connoiſſoit ſon mérite, & qui étoit inſtruit de ſes grands talens & de ſa pieté, le nomma paſteur de l'égliſe paroiſſiale de Ste Catherine de Bruxelles, en la place du ſieur Jean Cuyper, qui venoit d'être fait chanoine gradué de l'égliſe métropolitaine de Malines. Enfin M. de Berghes voulut auſſi que M. de Vandeneſſe fût examinateur des confeſſeurs & de ceux qui ſe préſentoient à l'ordination, enſorte que juſqu'à la mort du prélat arrivée en 1689. il eut toujours ſa confiance & ſon eſtime. Pendant trente-deux ans qu'il a été paſteur de l'égliſe de Ste Catherine de Bruxelles, on ne peut dire quel ſoin il a eu de ſon troupeau, combien ſa vigilance, ſon aſſiduité & ſa charité ont été grandes. Cette paroiſſe lui doit auſſi ſon rétabliſſement ſpirituel & temporel, & toute la ville de Bruxelles s'eſt ſouvent reſſentie des effets de ſon zéle & de ſon amour pour le ſalut du prochain. Il eſt mort dans les mêmes diſpoſitions, comme il avoit vécu, un jeudi 23. de Février 1716. à cinq heures du ſoir, après avoir reçu les derniers ſacremens des mains du ſoudoyen de l'égliſe de Ste Gudule, & fut enterré au milieu du grand chœur de ſon égliſe de Ste Catherine, dans le tombeau de ſes pere & mere. La vénération que l'on avoit eue pour lui, attira preſque toute la ville de Bruxelles à ſes funerailles. Ce fut le chapitre de l'égliſe collégiale de Ste Gudule qui fit le convoi treize jours après la mort du défunt, parce qu'il y avoit eu une défenſe du ſieur Henri Van Sutteren, alors grand vicaire de l'archevêché de Malines, & depuis évêque de Bruges, de l'enterrer publiquement. Cependant ſon corps fut trouvé alors auſſi incorruptible que s'il ne fût mort que depuis un moment. Il fut mis dans le tombeau de ſes pere & mere, comme on l'a dit, & ſon épitaphe qui ſuit, lui eſt commune avec eux.

D. O. M.
Sepultura
Familia MARTINI DE VANDENESSE
Receptoris urbis Bruxella,
Et
Annæ VANDER EST
Conjugum.
Obiit ille 14. Decembris an 1696.
Illa 20. Octobris 1705.
R. D.
GUILLELMUS DE VANDENESSE
S. T. L.
Et hujus parochiæ per 32. annos
Paſtor.
Obiit paſtor 23. Februarii 1716.
Alitique eorum liberi poſuerunt.
R. I. P.

Les traverſes que M. de Vandeneſſe eut à ſouffrir après la mort de M. de Berghes, ſous M. Humbert de Precipian ſon ſucceſſeur, & ſous lequel, quoique déchargé pluſieurs fois de toute accuſation par le conſeil de Brabant, il fut néanmoins pluſieurs fois arraché à ſon troupeau, ont donné lieu à un gros ouvrage intitulé, *Défenſe de la juſtice, de la ſouveraineté du roi, de la ſentence du ſouverain conſeil de Brabant, & du droit des eccléſiaſtiques, dans la cauſe de M. Guillaume de Vandeneſſe, paſteur de Ste Catherine de Bruxelles, contre M. l'archevêque de Malines*, &c. *in-4°.* 1708. Cet ouvrage eſt du P. Queſnel, prêtre de l'Oratoire. Dans le recueil des piéces qui ſont à la fin, on en trouve pluſieurs de M. de Vandeneſſe ; ſçavoir, une lettre à M. l'archevêque de Malines, avec l'acte & les raiſons de la premiere ſuſpectation & recuſation faite par lui du tribunal de ce prélat ; une requête à ſon alteſſe électorale de Baviere, où il ſe défend de l'accuſation de ſédition ; une réponſe à la deuxiéme accuſation portée au roi par une requête à l'archevêque de Malines ; un deuxiéme acte de ſuſpectation contre le même prélat ; une lettre au pape Clément XI. pour ſe plaindre à ſa ſainteté du mandement publié en 1704. par le coadminiſtrateur de Liege, où il étoit proclamé ſuſpect d'héréſie ; requête du même préſentée à M. l'archevêque de Malines par M. le bourguemeſtre de Bruxelles le 30. d'Octobre 1705. où il demande de retourner à ſes fonctions paſtorales, dont il étoit exclus par lettre de cachet depuis vingt mois ; réponſe latine datée le 28. Novembre 1705. à une lettre de M. Van Sutteren, grand vicaire de l'archevêché de Malines, en conſéquence de la requête précédente. Cette lettre contient une profeſſion de foi de M. de Vandeneſſe ; lettre latine du même à M. l'abbé Grimaldi, internonce de ſa ſainteté, du 10. de Juin 1706. pour faire voir qu'il eſt innocent des accuſations formées contre lui : requête du même en latin, préſentée au roi d'Eſpagne en ſon conſeil d'état, pour demander que la recuſation par lui faite du tribunal de M. l'archevêque ait ſon effet.

* VANDER-MEULEN (Antoine-François) de Bruxelles, a eu un talent ſingulier pour peindre les chevaux & le payſage. Le feu roi Louis XIV. le fit venir en France, & l'occupa toute ſa vie à peindre les vues des places dont ſa majeſté a fait les conquêtes. Ces tableaux ſont préſentement l'ornement de Marli & des autres maiſons royales. Il n'y a rien de plus parfait en ce genre. L'art & la vérité s'y trouvent réunies dans le plus haut degré. Ce peintre mourut à Paris en 1690. âgé de 56. ans * *Mémoires du tems.*

VANDER-WERF (Adrien) né à Rotterdam en 1659. s'eſt acquis une très-grande réputation par ſa maniere de peindre, qui eſt extrémement finie. L'électeur palatin qui lui faiſoit une penſion conſidérable, poſſéde preſque tout ce que ce peintre a fait de plus beau. On ne voit même qu'un très-petit nombre de ſes ouvrages hors de Duyſſeldorp ; ce qui vient non-ſeulement de ce qu'il employoit un tems très-long à y mettre la derniere main, mais encore de ce qu'il les faiſoit payer des prix exceſſifs. On peut juger de ſes talens par trois de ſes tableaux que l'on voit à Paris, l'un dans le cabinet de monſeigneur le duc d'Orleans, & les deux autres chez madame la comteſſe de Verue. Vander-werf vivoit encore en 1721. * *Mémoires du tems.*

VANE (Henri) chevalier Anglois & fort zélé républicain, ſortoit d'une ancienne famille du comté de Durham, & étoit fils ainé du chevalier Henri Vane, ſecretaire & controlleur de la maiſon du roi ſous Charles I. Il eut dès ſa jeuneſſe des principes fanatiques, qu'il pouſſa ſoin dans la ſuite, & qui lui furent très-funeſtes. Il n'avoit que dix-huit ans, lorſqu'il conçut un tel chagrin des changemens que l'archevêque Laud introduiſit dans l'égliſe Anglicane, qu'il paſſa dans la nouvelle Angleterre, où il demeura ſix ans. Pendant les deux dernieres années il en fut nommé gouverneur. En 1640. il fut, ſans l'avoir brigué, député au parlement par le comté de Durham ; & dans cette aſſemblée il parla ſelon ſes principes, avec une eſpéce de fureur contre l'archevêque Laud & contre le roi lui-même. Le prince en ayant été informé, lui ôta ſa charge de tréſorier de la marine ; mais le parlement le rétablit. Depuis ce tems-là Vane donna la moitié du revenu de ſa charge pour être employé aux frais de la guerre qu'on faiſoit au roi ; & cela tous le faux prétexte de la liberté commune qui n'étoit point violée. La guerre finie, il diminua beaucoup les gages des officiers de la Marine ; mais il fut toujours oppoſé à l'ambition de Cromwel, qui fâché de cette oppoſition, le fit empriſonner. Le tyran étant mort, Vane fut un des membres de l'aſſemblée que Richard, fils du défunt, convoqua, & le parlement ſuivant le nomma membre du comité de ſureté, & conſeil-

Digitized by Google

ler d'état de Richard Cromwel : mais l'armée l'ayant auſſi nommé depuis membre de ſon comité de ſureté, le parlement l'exclut de ſes aſſemblées, & lui ordonna de ſortir de Londres. Le but de Vane étoit de réduire l'Angleterre en république, & d'empêcher que la maiſon de Stuart ne fût rétablie ſur le trône : mais le contraire étant arrivé en 1660. il fut arrêté lui-même dans ſa maiſon à Hamſtead près de Londres. Il fut d'abord conduit à la tour de Londres ; & pendant deux ans il changea pluſieurs fois de priſon. Enfin en 1662. il fut condamné à la mort devant le banc du roi, comme complice de la mort du roi Charles I. & comme ayant eu beaucoup de part à la guerre qu'on avoit faite à ce prince. Il fut exécuté devant la tour de Londres le 14. Juin 1662. Etant ſur l'échafaud, il tâcha encore de perſuader qu'il n'avoit rien dit que de juſte, & qui ne dût être utile au public. * *Voyez* les Mémoires de Ludlow, &c.

VAN-ESPEN, *cherchez* ESPEN.

VANINI. (Lucilio) *Suppléez cet article à celui qui eſt dans le Moreri.* Lucilio Vanini naquit en 1585. à Taurozano dans la terre d'Otrante, à quelques lieues de Caſtro, de Jean-Baptiſte Vanini, fermier ou intendant de dom François de Caſtro, duc de Taurozano, vicerοi de Naples. & depuis ambaſſadeur d'Eſpagne à la cour de Rome, & de Beatrix Lopès de Noguéra, d'une famille noble Eſpagnole. Il reçut au baptême le nom de Lucilio ; mais il a changé depuis trois ou quatre fois. En Gaſcogne il ſe fit appeller *Pompeio* ; en Hollande, *Julio Ceſare* ; à Paris, *Jolio Ceſare Vanino* ; à Lyon, il ajoûta *Taurisano*, &c. Il aima d'abord l'étude, & s'y appliqua. Son pere l'envoya à Rome pour y faire ſa philoſophie & ſa théologie. & il y eut pour maître Barthelemi Argotti, dont Vanini ſe loue fort dans ſes ouvrages. De Rome il revint continuer ſa philoſophie à Naples, & y joignit l'étude de la phyſique & celle de la médecine. L'aſtronomie l'occupa auſſi, & le jetta inſenſiblement dans l'aſtrologie & dans toutes les rêveries des aſtrologues. Avec ces études, il embraſſa pareillement celle de la théologie, mais ſans avoir recours aux ſources. Ces études finies, il entra dans le ſacerdoce, & voulut prêcher ; mais ſes diſcours pleins d'idées philoſophiques, & ſouvent ſingulieres, n'étoient peut-être guére entendus de lui-même. Pour tout embraſſer, il joignit à ce qu'il ſçavoit déja, l'étude du droit civil & canonique, & il ſe fit docteur en l'un & l'autre droit, dans le titre de ſes dialogues dont nous parlerons. De Naples il paſſa à Padoue, où il mena une vie pauvre & fort appliquée. Ses auteurs favoris furent Ariſtote, Averroès, Cardan & Pomponace, & il encherit encore ſur leurs idées & ſur leurs principes, principalement ſur ceux qui ne ſont nullement ſoutenables. Revenu de nouveau à Naples, plein de lui-même, & ayant déja le cœur & l'eſprit gâtés, il y forma, ſelon le pere Merſenne, l'étrange deſſein d'aller répandre l'Athéiſme dans le monde avec douze compagnons de ſon libertinage. La France lui étant échue en partage, il quitta le nom de Lucilio, & ſe fit nommer Jules Céſar. Ayant auparavant parcouru l'Allemagne, il voulut voir auſſi les Pays-bas, & s'arrêta à Amſterdam. Il vit les autres villes principales de Hollande, celles du Brabant, vint à Geneve, & paſſa à Lyon, où ſes impietés, ayant été connues, on voulut l'arrêter : mais il ſe ſauva, & vint en Angleterre, où il ne tarda pas à ſe faire empriſonner. C'étoit en 1614. Sa captivité ne dura que quarante-neuf jours, au bout deſquels il profita de la liberté qu'on lui rendit, pour repaſſer la mer & aller en Italie. A Genes il ſe mit ſur le pied d'enſeigner la jeuneſſe, & ſes ſentimens dangereux n'ayant pas tardé à être connus, on éclata, il eut peur, & revint à Lyon, où il tâcha de ſe faire croire bon Catholique, en écrivant contre Cardan. Son deſſein ne réuſſit pas à ſon gré ; on apperçut le poiſon qu'il tâchoit de cacher ; il en fut informé, repaſſa en Italie, revint encore en France, & s'y fit moine, on ne ſçait dans quel ordre. Le déreglement de ſes mœurs, ſelon quelques-uns, le fit chaſſer de ſon monaſtere, & il ſe ſauva à Paris. Il s'efforça de s'y introduire chez Roberto Ubaldini, évêque de Politio, nonce du pape en France ; & pour s'en ouvrir l'entrée ; il entreprit l'apologie du concile de Trente, où il ſema encore ſes impietés, qu'il inſinua d'ailleurs en dogmatiſant dans le particulier dans l'eſprit d'un grand nombre de perſonnes. En 1616. il fit imprimer ſes *Dialogues de la nature*, qu'il dédia au maréchal de Baſſompietre, qui l'avoit pris pour ſon aumônier. Ces dialogues furent à peine publiés, que la Sorbonne les condamna au feu. Ce contre-tems l'obligea de quitter Paris en 1617. Il vint à Toulouſe, où il fit ce qu'il avoit fait ailleurs, ſans changer ni de méthode ni de principes. Il y profeſſoit la médecine, la philoſophie & la théologie, & y prenoit des écoliers pour toutes ces ſciences. Il fut même aſſez adroit pour s'introduire chez le premier préſident du parlement de cette ville, qui le chargea de donner quelques leçons à ſes enfans. Vanini profitoit de la confiance que l'on paroiſſoit avoir en lui, pour dogmatiſer en ſecret, & inſinuer ſon Athéiſme. La choſe ayant été découverte, on lui fit ſon procès en forme, & on le condamna à la mort au mois de Février 1619. par arrêt du parlement de Toulouſe. Il fut brulé le même jour, ſans temoigner aucun repentir, n'ayant encore que trente ans. Ses ouvrages ſont *Amphitheatrum æternæ providentiæ divino-magicum : chriſtiano-phyſicum, necnon aſtrologo-catholicum*, &c. à Lyon, 1615. *in-8°.* approuvé, non par quatre docteurs, comme on le dans la vie de Vanini, mais par le ſeul Jean-Claude de Ville, docteur en théologie, chanoine de S. Paul de Lyon, & cenſeur des livres. *Julii Cæſaris Vanini, Neapolitani theologi, philoſophi & juris utriuſque doctoris, de admirandis naturæ regina deaque mortalium arcanis libri quatuor*, à Paris, 1616. *in-8°.* avec privilege & approbation. Il a fait auſſi un livre d'aſtronomie, qui a été imprimé à Straſbourg, mais qui eſt fort peu connu. Il parle encore lui-même des ouvrages ſuivans qu'il a faits : *Commentarii phyſici : Commentaria medici : De vera ſapientia : Tractatus phyſico-magici : De contemnenda gloria : Apologia pro lege Moſaica & Chriſtiana : Apologia pro concilio Tridentino.* Ces ouvrages ſont demeurés manuſcrits. * Voyez *De vita & ſcriptis famoſi atheï Julii Cæſaris Vanini tractatus, &c. a Joanne Mauritio* Schramm, *Chriſtini*, 1719. *Entretiens ſur divers ſujets d'hiſtoire, de litterature, de religion & de critique*, quatriéme entretien, par M. de la Croze, à Amſterdam, 1711. *Apologia pro Julio Cæſare Vanino Neapolitano*, par M. Arpe, livret de 108. pages *in-8°.* imprimé à Rotterdam en 1712. *La vie & les ſentimens de Lucilio Vanini*, par M. Durand, miniſtre, *in-12.* à Rotterdam, 1717. Cette vie a été traduite en anglois, & imprimée ainſi en 1730.

VANNE. (la congrégation de S.) Cette congrégation réformée de l'ordre de S. Benoît, fait depuis long-tems tant d'honneur à l'Egliſe, qu'elle mérite que nous en donnions ici une hiſtoire abregée. L'an 1591. le cardinal Charles de Lorraine, fils du duc Charles III. voulant rétablir l'obſervance dans les monaſteres de l'ordre de S. Benoît, tombés dans le relâchement pendant les guerres civiles, reçut à cet effet, étant à Rome, du pape Gregoire XIV. la qualité de legat *à latere*, & un bref daté de l'onziéme de Mai de la même année, avec pouvoir d'aſſembler tous les abbés réguliers & les prieurs clauſtraux des abbayes qui étoient en commende dans les évêchés de Toul, Mets & Verdun, & dans la Lorraine & le Barrois, pour déliberer avec eux des moyens d'introduire la réforme dans leurs monaſteres. La premiere aſſemblée ſe tint le 7. de Juin 1593. dans l'abbaye de S. Mihiel en Lorraine, dont le cardinal étoit abbé. L'évêque de Baliſte, ſuffragant de Mets, & vice-legat du cardinal, s'y trouva : on y réſolut d'ériger une congrégation, on y élut un préſident & des viſiteurs, on y fit divers reglemens, & on y indiqua la tenue d'un chapitre général. Il ſe tint dans l'abbaye de S. Evre à Toul le 23. Avril 1596. & l'office dans l'égliſe de cette ville s'y rendit au nom du cardinal : mais la diviſion s'étant miſe parmi les religieux aſſemblés ſur le choix d'un viſiteur, le cardinal ceſſa ce chapitre, & fit dire aux abbés & prieurs qu'il les avertiroit du lieu où ils ſe trouveroient une autre fois. Cepen-

Digitized by Google

dant croyant trouver plus de facilité à une réforme particuliere, il eſſaya de réformer le prieuré de Notre-Dame de Nancy, où l'on avoit transferé le titre & les religieux de S. Martin-lès-Mets, dont il étoit abbé. Il fit donc venir deux religieux d'une vie exemplaire, de l'abbaye de S. Maximin de Tréves, qui travaillerent l'un & l'autre avec tout le zéle imaginable, mais ſans beaucoup de fruit. La tentative qu'il fit pour réformer l'abbaye de ſaint Mihiel, lui réuſſit encore moins. Enfin de l'avis de quelques abbés réguliers bien intentionnés, il choiſit l'abbaye de S. Vaune de Verdun pour ſervir comme de ſéminaire aux autres monaſtéres qu'on voudroit réformer. Le prince Erric évêque de Verdun, qui en étoit abbé, voulant entrer dans les vues du cardinal, fit venir dans ſon abbaye dom Philippe-François prieur de Senones, qui avoit vu pratiquer la régle de S. Benoît à S. Maximin de Tréves, & le nomma prieur de S. Vanne. Il y fut reçu prieur de la part des religieux ſans aucune oppoſition : mais comme ſa préſence n'y produiſoit aucun fruit, le ſeigneur évêque fut contraint de le laiſſer retourner dans l'abbaye de Senones. Le cardinal légat rebuté par les difficultés qu'il trouvoit dans la réforme de l'ordre de S. Benoît, propoſa à Clement VIII. de la ſupprimer entierement dans tous les pays de ſa légation : mais ce ſaint pape lui répondit qu'il l'avoit envoyé pour guérir, & non pour étouffer la maladie, pour relever le bâtiment qui menaçoit ruine, & non pour le détruire ; que l'ordre de S. Benoît avoit rendu à l'Egliſe de ſi grands ſervices, que ce ſeroit un crime d'avoir ſeulement la penſée de le ſupprimer ; que rien au contraire n'étoit plus glorieux que de travailler à ſon rétabliſſement. Les religieux de S. Vanne après la ſortie de dom Philippe-François, avoient élu pour prieur dom Didier de la Cour, profès de cette maiſon. Ce fut de lui dont Dieu ſe ſervit pour réformer l'ordre de S. Benoît. Il étoit né en 1550. à Monzeville, village de la prévôté de Clermont, à trois lieues de Verdun. Son pere, nommé Bertrand de la Cour de la Vallée, & ſa mere, Jeanne Boucard, étoient de famille noble & ancienne, alliés aux premieres maiſons du pays. Didier étoit d'un naturel doux, modeſte, ſérieux, & il avoit reçu de ſes parens une éducation très-chrétienne. A l'âge de dix-ſept ans, il fut envoyé à Verdun pour y prendre quelque teinture des belles-lettres. La vue de l'égliſe de S. Vanne, l'office divin qu'on y faiſoit, les ſacrés dépôts qu'on y conſervoit, lui inſpirerent le deſſein de s'y conſacrer au ſervice de Dieu. Il pria donc M. Boucard ſon oncle, lieutenant général de Verdun, de s'employer auprès de M. Pfeaume évêque de cette ville & abbé de S. Vanne, pour qu'il pût y être reçu. L'évêque l'obtint aiſément, & Didier reçut l'habit de l'ordre. On lui donna pour précepteur & à quelques autres novices, un jeune homme de ſes parens, nommé Chriſtophe de la Vallée, qui fut depuis évêque de Toul, & il fit ſous lui de grands progrès. Peu de tems après il fut envoyé à Pont-à-Mouſſon, de là à Reims, & une ſeconde fois à Pont-à-Mouſſon. Il commença ſa théologie en 1581. âgé de trente-un ans. La même année il fut ordonné prêtre par M. de Pouſmond, qui avoit ſuccedé à M. Pfeaume dans l'évêché de Verdun. La vie ſainte qu'il menoit à S. Vanne, étant une cenſure continuelle de celle des religieux de S. Vanne, ils lui perſuaderent de retourner une troiſiéme fois à Pont-à-Mouſſon, pour s'y perfectionner dans la théologie, & y apprendre les langues greeque & hebraique. Didier accepta le parti, comme favorable au deſir qu'il avoit de s'avancer dans les ſciences. A ſon retour à S. Vanne, il trouva les choſes ſur le même pied qu'il les avoit laiſſées, & les eſprits toujours indiſpoſés contre lui. Pour l'éloigner, ils lui propoſerent d'aller à Rome pour faire caſſer l'union que l'évêque Pfeaume avoit faite de la menſe abbatiale de S. Vanne avec la groſſe épiſcopale de Verdun. Didier partit pour Rome ſur la fin de l'an 1587. muni de toutes les procurations & pouvoirs néceſſaires. Il eut pendant quelque tems la compagnie de Rembervillet mais il le quitta bientôt pour continuer ſon voyage à pied, tout occupé de Dieu & de la méditation des divines écritures. Il conſulta à Rome les plus habiles avocats, & vit quelques cardinaux ſur ſon affaire. On lui donna de bonnes eſpérances : mais on l'avertit qu'il falloit beaucoup d'argent ; & c'eſt ce qui lui manquoit abſolument ; car ſes confreres le voyant éloigné, ne ſe mirent pas en peine de lui envoyer les ſommes qu'ils lui avoient promiſes ; enſorte qu'il fut obligé d'enſeigner la philoſophie aux Minimes de la Trinité de Rome pour pouvoir ſubſiſter. Cependant l'évêque de Verdun averti par ſes agens du riſque qu'il couroit de perdre l'abbaye de S. Vanne, obligea les religieux de cette maiſon de rappeller dom Didier de la Cour. Il partit donc de Rome au printems de l'année 1589. & fut très-mal reçu, tant de l'évêque que de ſes confreres. Tous ces mauvais traitemens l'obligerent à ſe retirer dans un hermitage près de Ravecour, où il paſſa environ huit mois, partageant ſon tems entre l'oraiſon, la lecture & le travail des mains ; mais les courſes des partis tant Catholiques que Huguenots pendant les guerres civiles, l'obligerent de quitter cette retraite ; & avec l'agrément de l'évêque ſon abbé, & celui de ſes confreres, il ſe retira dans le couvent des Minimes de Verdun le 18. Avril 1590. Les perplexités & les inquietudes continuelles dont il fut agité, ne lui permirent pas d'y reſter long-tems. Il ſe reprochoit ſon peu de courage au ſujet de la réforme qu'il avoit entrepris de mettre parmi ſes confreres ; de façon que ne pouvant réſiſter à ces agitations, il retourna à S. Vanne ſur la fin de l'an 1590. Il y fut élu prieur en 1598. & la même année il obtint de Rome par la médiation du prince Erric nommé par le roi évêque de Verdun en 1593. un bref qui l'autoriſoit à réformer l'abbaye de S. Vanne. Ce bref fut lu dans une aſſemblée de vingt-un eccléſiaſtiques, tant réguliers que ſéculiers de la ville de Verdun, dont pluſieurs opinerent qu'il falloit ſe contenter d'une ſimple mitigation, ne croyant pas qu'il fût poſſible de rétablir l'auſterité de la régle de S. Benoît. Dom Didier de la Cour ne put donner dans ces vues, ni approuver les réglemens pour cette mitigation. Sa fermeté, ſon zéle & ſes raiſons ébranlerent ceux du parti contraire, & ils furent obligés de reconnoître que le doigt de Dieu paroiſſoit dans cet homme ; qu'après tout il ne propoſoit rien qui ne fût conforme à l'évangile, & qui n'eût été pratiqué dans les monaſteres de l'ordre de S. Benoît pendant pluſieurs ſiécles. Si cette œuvre vient de Dieu, ajouterent-ils, on en verra bientôt l'effet. On envoya quelques-uns des anciens à l'abbaye de Moyenmoutier en Voges, dont le prince Erric étoit auſſi abbé, & on reçut en leur place quatre novices, auſquels on donna l'habit le 20. Janvier de l'an 1599. Dès le lendemain les anciens leur abandonnerent le refectoire, & on ceſſa d'y manger de la viande. Dom Didier y introduiſit le travail des mains & tous les autres exercices preſcrits dans la régle de S. Benoît. A ces quatre novices s'en joignirent deux autres du nombre des anciens, l'un nommé dom Blaiſe Valtiet, prieur de S. Airy de Verdun depuis trente-ſix ans ; l'autre, Jacques Somnia, qui avoit été offert au monaſtere par ſes parens dès l'âge de ſept ans, & qui n'en avoit alors que quinze.

L'année de probation finie, & le jour fixé pour la profeſſion, le prince Erric accompagné de trois abbés, de quatre archidiacres & de pluſieurs chanoines de ſa cathedrale, vint à l'abbaye de S. Vanne pour être préſens à la cérémonie. La meſſe ſolemnelle fut chantée par dom Didier de la Cour ; & ce pere quittant ſa chaſuble après l'offertoire, fit ſa profeſſion entre les mains du prince ſon abbé : puis s'étant aſſis, il reçut lui-même celle de dom Blaiſe Valtier & des autres novices. C'étoit le 30. Janvier 1600. Depuis ce tems-là Dieu envoya un bon nombre d'excellens ſujets pour la réforme ; & ces anciens voyant qu'il ne leur étoit plus poſſible de l'empêcher, quitterent le dortoir & les autres lieux réguliers. Le prince Erric établit enſuite la réforme dans ſon abbaye de Moyenmoutier, ayant obtenu à cet effet un bref du pape Clement VIII. & il ſe forma entre ces deux maiſons une petite congrégation en 1602. qui fut confirmée par un acte d'union paſſé entre les religieux des deux communautés le 30. Avril

Digitized by Google

1603. Mais comme l'union de deux maiſons ſi éloignées ne pouvoit ſubſiſter que difficilement, on ſongea à ériger une congrégation nouvelle ſur le modèle de celle du Mont-Caſſin, qui fut autoriſée & approuvée du S. Siege, & qui comprit tous les monaſteres, qui dans la ſuite embraſſeroient la réforme dans la Lorraine, le Barrois, les trois évêchés & les pays voiſins. Dom Pierre Roſez fut député à Rome pour en ſolliciter la bulle d'érection, qui lui fut accordée par le pape Clement VIII. avec la communication de tous les privileges, graces, indulgences, immunités, exemptions, libertés, faveurs, & indults que les ſouverains pontifes avoient accordés à celle du Mont-Caſſin, & avec pouvoir aux préſidens & viſiteurs d'aggreger à leur congregation tous les monaſteres qui voudroient accepter la réforme & diſpenſe de l'obſervation de l'un des ſtatuts du Mont-Caſſin, qui porte qu'on ne pourra élever aux charges de ſuperiorité que ceux qui auront paſſé ſept ans dans la religion. Dom Pierre Roſez avoit demandé cette diſpenſe néceſſaire dans ces commencemens, où il n'étoit pas poſſible de trouver autant de ſujets de cet âge pour remplir les places & les dignités des monaſteres. La bulle eſt du 7. Avril 1604. Elle fut fulminée dans l'abbaye de Moyenmoutier le 8. de Juillet de la même année, & enſuite ſignifiée au ſeigneur évêque de Verdun, qui l'agréa & y conſentit; & en conſequence on tint le premier chapitre général dans l'abbaye de S. Vanne le 23. Juillet ſuivant, dans lequel dom Didier de la Cour fut élu préſident, & dom Pierre Roſez viſiteur.

Le deſſein d'ériger cette nouvelle congrégation ſur celle du Mont-Caſſin, ſouffrit pluſieurs difficultés dans l'exécution, & la mauvaiſe des bénéfices fut une des plus grandes; elle révolta les eſprits des abbés & des prieurs titulaires des monaſteres à qui on propoſoit la réforme, & ils ne purent ſe réſoudre à remettre leurs abbayes ou prieurés à la diſpoſition du chapitre général. Le pape Paul V. en ayant été averti, adreſſa un bref au cardinal Charles de Lorraine ſon légat, par lequel il enjoignoit à ce cardinal de viſiter tous les monaſteres de ſa légation qui n'étoient pas réformés, d'y établir le nombre de religieux qu'il trouveroit y pouvoir ſubſiſter commodément, en faiſant paſſer d'un monaſtere à l'autre tous ceux qu'il jugeroit à propos, afin d'évacuer par ce moyen quelqu'un de ces monaſteres, où l'on pût mettre & cultiver de nouvelles plantes, c'eſt-à-dire, des novices qui ſeroient élevés & formés ſelon la régle de S. Benoît & les conſtitutions des congrégations les plus réformées, mais principalement celle du Mont-Caſſin, de propoſer aux abbés, prieurs & religieux de tous ces monaſtéres la réforme de cette derniere congrégation, ſans néanmoins les contraindre à l'embraſſer, & cependant de réduire & réunir ces mêmes monaſteres, tant ceux qui auroient admis l'obſervance du Mont-Caſſin, que ceux qui l'auroient rejettée, en un même corps & ſous un même chef; de ſéparer de la maſſe commune des biens & revenus des monaſteres une portion ſuffiſante pour l'entretien des religieux, dont l'adminiſtration demeureroit entre les mains des prieurs clauſtraux & du couvent; & à l'égard des titres de ces monaſteres, c'eſt-à-dire, des abbayes & prieurés érigés en titre de benefices perpetuels, ce pape, au-lieu de vouloir que de quelque maniere qu'ils vinſſent à vaquer dans la ſuite, le chapitre général de cette nouvelle congrégation en auroit la libre & entiere diſpoſition, ainſi que le pape Eugene IV. l'avoit ordonné pour celle du Mont-Caſſin, déclara au contraire que les collations ou proviſions en appartiendroient au ſaint ſiege comme auparavant. La nouvelle congrégation ſe trouva donc différente de celle du Mont-Caſſin, quant aux bénéfices: dans celle-ci, en vertu du privilege accordé par le pape Eugene IV. les abbayes & prieurés devinrent manuels & à la diſpoſition du chapitre général: dans celle-là ces benefices furent expreſſément conſervés en titre perpetuel comme auparavant, & à la diſpoſition du ſaint ſiege. En 1630. le pape Urbain VIII. conſerva cette diſpoſition dans ſon bref du 13. Juin, & les religieux de cette nouvelle congrégation juſqu'à ce jour, y ont été pourvus des abbayes & prieurés qui ſont venus à vaquer, en titre perpetuel & par bulle de Rome, tant en France & en Franche-Comté, qu'en Lorraine. Cette nouvelle congrégation prit le nom de S. Vanne & de S. Hydulphe, à cauſe que ces deux ſaints ſont patrons des deux abbayes qui les premieres reçurent la reforme. Elle eſt compoſée aujourd'hui de cinquante monaſteres ſitués partie en Lorraine, partie en France, en Alſace & en Franche-Comté. Le chapitre général s'y tient chaque année; on y choiſit un préſident & trois viſiteurs, dont le pouvoir expire au bout de l'année. Les abbés & prieurs titulaires n'ont le régime des communautés que quand il leur eſt donné par le chapitre général; mais ils jouiſſent dans le lieu de leurs bénéfices des droits honorifiques, y tiennent la premiere place avant les prieurs clauſtraux, & y ont une maiſon ſéparée de celle de la communauté. Les religieux de cette congrégation, outre la régle de S. Benoît, ont encore des ſtatuts particuliers. Ils font toujours maigre, ſi ce n'eſt en cas de maladie. Ils font vœu de ſtabilité, non pour une maiſon en particulier, mais dans la congrégation; d'où vient qu'ils peuvent changer de maiſons à la volonté du chapitre général ou des ſupérieurs majeurs. Dont Didier de la Cour leur réformateur, mourut ſaintement comme il avoit vécu, le 13. Novembre 1623. dans l'abbaye de S. Vanne âgé de 72. ans. *Voyez* COUR (dom Didier de la) dans le *Dictionnaire hiſtorique & dans ce Supplément*. Les études fleuriſſent auſſi dans la congrégation de S. Vange, qui a produit pluſieurs ſçavans très-illuſtres, entr'autres, dom Humbert Belhomme, abbé de Moyenmoutier, dom Matthieu Petit-Didier, mort évêque de Macra: *cherchez* BELHOMME & PETIT-DIDIER. Les RR. PP. dom Auguſtin Calmet abbé de Senones, & dom Remi Ceillier, prieur titulaire de Flavigni en Lorraine, qui ſont aujourd'hui tant d'honneur aux lettres, & dont les ouvrages ſont ſi utiles à l'égliſe, ſont auſſi de cette congrégation de S. Vanne. * Tome 4. des chroniques de l'ordre de S. Benoît, chap. 5. page 173. & ſuivantes, tome 3. de l'Hiſtoire de Lorraine, pag. 133. & ſuivantes. Bulle d'érection de la congrégation de S. Vanne, tome 2. du bullaire de Caſſin, page 644. *Mémoires manuſcrits.*

VANNI (François) étoit de Sienne & fils d'un peintre médiocre. Né dans une famille où le goût & le talent pour la peinture étoient héréditaires depuis Lippo Vanni qui floriſſoit en 1372. il eut pour cet art une forte inclination, & de grands talens naturels. Après avoir commencé de les montrer ſous Archange Salimbeni ſon beau-pere, il alla à Rome, où copiant l'antique & le moderne il plut à Jean Dei Vecchi qui le prit chez lui pendant quelque tems. Dans la ſuite Vanni quitta ſa premiere maniere pour ſuivre entierement celle du Baroche, & non-ſeulement il tâcha de l'imiter dans ſon goût de peindre, mais auſſi dans le choix des ſujets, & dans ſes mœurs, ayant toujours recherché à faire des tableaux de dévotion & vécu dans une grande pieté. On voit dans l'égliſe de S. Pierre de Rome un tableau où il a repréſenté la chute de Simon le magicien, par le pouvoir de S. Pierre, en préſence de Neron. Mais ce qu'il a fait de plus conſidérable eſt dans les égliſes de Sienne. Clement VIII. le fit chevalier de l'ordre de Chriſt. Vanni étoit agréable dans ſon coloris & correct dans le deſſein. Il ne ſurvécut le Barroche que de peu d'années, étant mort l'an 1609. âgé ſeulement de 45. ans. Il a été enterré dans l'égliſe de S. George de Sienne. Il a laiſſé deux fils, habiles peintres, Michel-Ange, & Raphaël. * *Abecedario pittor. p. 158.* Felib. *Entret. ſur les vies des peintres, 6. entret.*

VANNINI (Lucilio) *cherchez* VANINI.

VANSLEB (Jean-Michel) *cherchez* WANSLEB.

VAN VIANE (François) né à Bruxelles le 3. Octobre 1615. après avoir fait de grands progrès dans la piété & dans la théologie dans le collége du pape Adrien VI. fut appellé par M. Jacques Boonen, archevêque de Malines, pour former dans ſon ſéminaire archiépiſcopal à Malines même, les théologiens qu'on y deſtinoit aux fonctions paſtorales. Rappellé à Louvain, il fut chargé d'enſeigner la philoſophie pendant quelques années au

Digitized by Google

college du Faucon. Son mérite l'ayant élevé au doctorat, l'archevêque lui donna ſa confiance, & le chargea en même-tems de la direction des ames dans la paroiſſe de ſaint Nicolas de Bruxelles. Après la mort de M. Stockmans arrivée à Louvain, l'univerſité de cette ville redemanda M. Van Viane, & voulut qu'il fût préſident du college du pape Adrien VI. en la place du défunt. Pendant tout le tems que M. Van Viane gouverna ce college, il y fit de très-grands biens tant pour le ſpirituel que pour le temporel; & après y avoir été long-tems un modèle de pieté & de zèle, il y donna un grand exemple d'humilité en remettant le gouvernement entre les mains de M. Gumnar Huygens, & en continuant de demeurer dans le même college comme ſimple particulier. En 1677. l'univerſité de Louvain le députa à Rome avec le P. Lupus, Auguſtin, & le docteur Sreyaërt, pour pourſuivre la condamnation de pluſieurs propoſitions de morale relâchée. Ils trouverent d'abord quelques obſtacles, & ce ne fut qu'en 1679. au mois de Mars qu'ils obtinrent un decret de l'inquiſition qui condamne 65. de ces propoſitions. Ce tribunal approuva dans le même-tems trois propoſitions de morale que Van Viane & les autres députés avoient préſentés, ce qui les engagea à produire encore devant le ſaint Siége l'ancienne cenſure de leur faculté contre le Jeſuite Leſſius, la juſtification de cette cenſure, & un nouveau décret de la même faculté du 19. d'Avril 1679. ſur la même matiere, afin que le pape examinât le tout & en jugeât. Ils préſenterent auſſi la cenſure de la faculté de Douai contre le même Leſſius, & le pape renvoya cet examen au ſaint Office qui députa à cet effet quatre théologiens, dont deux étoient Capiſucci & Laurea qui furent depuis cardinaux. On ne voit pas que cela ait eu de ſuite, ni que le ſaint Siége ſe ſoit jamais expliqué ſur les cenſures. Lupus & Van Viane qui étoient demeurés ſeuls à Rome pendant ce tems-là, manderent ce qu'ils avoient fait au doyen de leur faculté, & revinrent peu après à Louvain. A peine furent-ils de retour qu'on les accuſa à la cour de Madrid d'enſeigner eux-mêmes des propoſitions contraires à l'état & à la religion; mais le pape Innocent XI. fit écrire en leur faveur en 1680. & 1681. par ſon nonce à la cour de Madrid, & le coup qu'on vouloit leur porter fut détourné. Le docteur Van Viane fut obligé de dreſſer pluſieurs mémoires pendant ſa députation à Rome, & les autres députés, qui y avoient ſans doute quelque part, avoient beaucoup de déference pour ſes lumieres. M. Arnauld fait un grand éloge de ce docteur dans ſa 22. lettre. Le cardinal Bona dans deux lettres qui lui ſont adreſſées, l'une datée le 2. de Septembre 1671. & l'autre la veille de la Pentecôte 1673. n'en parle pas avec moins d'eſtime. Ce docteur eſt auteur d'un aſſez gros ouvrage intitulé: *Tractatus triplex de ordine amoris, ad regulam ſancti Auguſtini virtus eſt ordo amoris*, à Louvain *in-8°.* en 1685. Mais on voit par la lettre du cardinal Bona, que cet ouvrage étoit fait dès 1671. Ce cardinal dans la premiere lettre félicite l'auteur d'un autre ouvrage où il traitoit *De gratia Chriſti*. L'édition du traité *De ordine amoris* de 1685. eſt compoſée de trois traités, ſçavoir *De ordine & duplici amore; De ordine amoris appretiativus; De ordine amoris beneficativi*. On trouve à la fin un diſcours de Guillaume Eſtius *Contra avaritiam ſcientiæ. Voyez* ESTIUS. Le traité *De Gratia* n'a jamais été imprimé, mais les copies s'en ſont beaucoup multipliées. M. Van Viane fut auſſi le premier de l'univerſité de Louvain qui s'oppoſa au ſentiment de la probabilité par une theſe publique où il la combattit fortement, & attaqua en particulier cette maxime des caſuiſtes relâchés, *Que ce qui eſt probable dans la ſpéculation, eſt certain dans la pratique*. Quelque-tems avant que d'aller à Rome il fit ſon teſtament le 29. de Décembre 1676. par lequel il fait un legs conſidérable au college du pape, à condition d'obſerver des réglemens très-utiles pour le bien ſpirituel & même pour le temporel de ceux qu'on y élevoit. Ces réglemens ſont expoſés aſſez au long dans ſon teſtament. Cet habile & pieux docteur mourut à Louvain le 5. de Septembre 1693. * *Voyez* ſon éloge latin, ou papier mortuaire imprimé ſelon l'uſage de l'univerſité de Louvain; celui de M. Huygens, & pluſieurs endroits des lettres de M. Arnauld, &c.

VAN VIANE (Mathieu) frere du précédent, étoit auſſi de Bruxelles, & fut premier profeſſeur en philoſophie au college du Faucon à Louvain, & licentié en théologie. L'archevêque de Malines le tira de cet emploi pour le faire entrer dans ſon conſeil & le mettre auprès de ſa perſonne, & il fut d'une grande utilité à ce prélat par ſa prudence & ſa lumiere. L'archevêque étant mort, François Van Viane ſon frere qui étoit alors préſident du college du pape, le fit venir auprès de lui, & Mathieu Van Viane profita de ce ſéjour & du loiſir qu'il y trouva pour s'appliquer entiérement à la premiere & à l'étude de l'Ecriture ſainte & de la morale chrétienne. Il faiſoit part auſſi de ces lumieres dans des conférences particulieres à ceux qui étoient élevés dans ce college. Il étoit très-habile dans les langues grecque & hébraïque, & ſi déſintéreſſé que content d'un modique patrimoine, non-ſeulement il ne deſira jamais de poſſeder un plus grand revenu, mais qu'il rejetta même tous les moyens de s'élever dont il pouvoit profiter. Du peu qu'il avoit, il trouvoit encore de quoi ſecourir dans leurs néceſſités les pauvres qu'il a toujours beaucoup aimés. Il avoit fait une étude ſi particuliere des ouvrages de S. Auguſtin, qu'il n'y avoit preſque aucun endroit tant ſoit peu importtant, dont il ne fût en état de rendre compte ſur le champ. Nous ne connoiſſons que deux écrits de cet habile homme; l'un eſt, la défenſe (*prohibitio*) des livres de Caramuel faite par l'archevêque de Malines, en Février 1655. l'autre intitulé *Juris naturalis ignorantia notitia*, que M. Nicole a traduit en françois, & auquel il a ajouté une préface & des notes: mais nous ignorons ſi cette traduction a jamais été imprimée. Mathieu Van Viane eſt mort à Louvain dans le college du pape Adrien VI. le 7. de Novembre 1663. âgé de 40. ans, la ſeizième année de ſon ſacerdoce, comme il eſt porté par ſon éloge ou papier mortuaire imprimé en latin.

VARENNE (Guillaume Fouquet de la) *cherchez* FOUQUET.

VARET. (Alexandre) *Il faut ajouter ce qui ſuit pour ſervir à ſon article qui eſt dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732.* 1°. Sa mere ſe nommoit *Anne* Charbonnier. C'étoit une dame de grande pieté, & remplie de fermeté. Elle eſt morte âgée de 89. ans le 18. de Novembre 1693. étant veuve depuis 52. ans. Ce fut uniquement par curioſité que M. Varet fit le voyage d'Italie; mais il y fut vivement touché de Dieu, & ſa pieté a toujours augmenté depuis. 3°. C'eſt en 1676. le premier d'Août, qu'il mourut. M. Dupin qui met ſa mort en 1686. & M. de la Monnoye en 1685. dans ſes notes ſur les jugemens des ſçavans de M. Baillet, tome 3. ſe ſont trompés. 4°. Le *Traité de l'éducation des enfans* par M. Varet, parut en 1666. *in-12.* à Paris. Outre cet ouvrage *& les autres dont on a parlé dans le Moreri*, cet habile théologien eſt encore auteur des écrits ſuivans: *Miracle arrivé à Provins & approuvé par la ſentence des grands vicaires de Sens, le 14. de Décembre 1656.* in-4°. *Lettre d'un eccleſiaſtique à M. Morel, théologal de Paris, ſur trois ſermons de ce théologal*, in-4°. en 1664. Mémoire manuſcrit contre un plaidoyer de M. Talon, en conſéquence duquel plaidoyer intervint arrêt du parlement, portant ſuppreſſion d'une lettre de M. l'évêque d'Alet (Pavillon) au roi, du 20. Août 1664. touchant la ſignature du formulaire. La premiere préface de la morale pratique des Jeſuites. La ſeconde paſſe pour être de M. de Pontchâteau, qui avec M. Claude de Sainte-Marthe & M. Baudri de Saint Gilles d'Aſſon, eſt le principal auteur des deux premiers volumes de cet ouvrage. *Ajoutez aux citations* le Nécrologe de Port-Royal, & le ſecond volume des lettres de M. Nicole de l'édition de Lille, lettre trente-quatriéme. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on dit que* M. Varet fit le factum contre les Cordeliers en faveur des religieuſes de Sainte Claire de Pro-

Digitized by Google

vins, *il faut* en faveur des religieuſes de Sainte Catherine de Provins. Ce faƈtum qui eſt fort recherché, a été imprimé *in-4°.* & enſuite *in-12.* & *in-18.* Sa *Defenſe de la diſcipline du diocèſe de Sens* &c. parut *in-8°.* à Sens en 1673. C'eſt un ouvrage recherché. M. Varet, ſon frere, a donné une traduƈtion françoiſe du catéchiſme du concile de Trente, *in-12.*

VARGAS. (François) *Dans le Moreri édition de 1725. on dit qu'*il ſe tenta dans le monaſtere de Ciſtos, *liſez* Ciſlos. Ce ne fut pas non plus en 1699. mais en 1700. que M. le Vaſſor, qui de pere de l'Oratoire s'étoit fait prêtre de l'égliſe Anglieane, publia à Amſterdam *in-8°.* Les lettres & mémoires de Vargas concernans le concile de Trente.

VARIGNON (Pierre) ſi connu par ſon habileté dans les mathematiques, étoit né à Caen en 1654. & avoit d'abord étudié pour être eccléſiaſtique, mais la leƈture d'Euclide ſur lequel il tomba comme par haſard dans le tems qu'il faiſoit ſa philoſophie à Caen, chez les Jeſuites, développa l'inelination qu'il avoit pour les mathematiques, & il ſuivit cet attrait. Il lut avec avidité & avec encore plus de réflexion, les ouvrages de Deſcartes; & quoique ſes parens l'obligeaſſent d'étudier en théologie, ſa paſſion dominante ne fut nullement ſacrifiée à eette derniere étude. M. l'abbé de Saint Pierre l'ayant connu & goûté, le logea avec lui, & lui fit une penſion de trois cens livres ſur ſon modique revenu: ils vinrent enſemble s'établir à Paris en 1686. & M. Varignon s'y enfonça entierement dans les mathematiques, gardant une terraite exaƈte, & ne ſe laiſſant voir qu'à un petit nombre d'amis choiſis & convenables à ſon goût. Enfin en 1687. il ſe fit connoître du public par ſon *Projet d'une nouvelle méchanique* dédié à l'Académie des Sciences qui le reçut l'année ſuivante dans ſon ſein en qualité de géométre. Il eut preſque en même-tems la chaire de profeſſeur de mathematiques au college Mazarin qu'il a remplie avec un applaudiſſement univerſel juſqu'à ſa mort arrivée ſubitement le 22. Decembre 1722. En 1690. il avoit donné ſes *Nouvelles conjeƈtures ſur la peſanteur*, & il ſe déclara partiſan de la géométrie des infinimens petits dès qu'elle parut. Les *Mémoires de l'Académie des Sciences* contiennent un grand nombre de piéces de ſa compoſition, tant ſur ce ſujet, que ſur d'autres parties des mathematiques, & depuis la mort on a donné pluſieurs ouvrages complets ſur ces matieres qu'il avoit finis avant de mourir, & dont on peut voir le eatalogue dans les *Mémoires* du P. Niecron tom. 11. * Voyez auſſi ſon éloge par M. de Fontenelle dans l'*Hiſtoire de l'Académie des Sciences.*

VARIOLA (François) *cherchez* VALLERIOLA.

VAROLI (Conſtanee) Italien, étoit de Bologne, fils de Sebaſtien Varoli, & nâquit avec un eſprit exeellent. Après ſes premieres études il ſuivit ſon penchant pour la médecine & l'anatomie, & il s'y rendit très-habile. Il fut un des plus célebres de ſon tems dans ees connoiſſances, & s'acquit une grande reputation. Il a profeſſé pendant pluſieurs années la philoſophie, la ehirurgie & l'anatomie dans ſa patrie. Le pape Gregoire XIII. inſtruit de ſon rare mérite, le fit ſon premier médecin, & le fit venir pour eet effet auprès de lui à Rome. Varoli étoit auſſi un philoſophe plein de pénétration, & il avoit encore ſçu trouver du tems pour acquérir une eonnoiſſanee exaƈte de tous les arts libéraux. Perſonne alors ne le ſurpaſſoit pour les diſſections, & beaucoup ont voulu à eet égard ſe rendre ſes diſciples. Malheureuſement il mourut n'ayant eneore que 32. ans, en 1575. non en 1570. eomme le dit M. Douglas. Sa mort arriva à Rome. Il fut enterré dans l'égliſe de S. Marcel où on lit eette épitaphe, qui lui eſt commune avec ſon pere enterré au même lieu.

Deo optimo Maximo,
SEBASTIANO VAROLIO *Patri,*
Et CONSTANTIO *Filio,*
Vix trium & viginti dierum ſpatio
Et ſuperſtiti;

Qui
Medicinam
Et chirurgiam percallens,
Errendi calculi peritiſſimus,
Cum in Gymnaſio Romano.
Anatomicam leƈtionem
Selƈtonemque profiteretur
Gregorio XIII. Pontif. Max.
Admodum gratus,
Anno ætatis ſuæ XXXII.
Ignoto morbo oppreſſus deceſſit.
Franciſca de Angelis
Marito & filio,
Portia de violis ſocero
Et Marito Bonon.
De ſe opt. merit. moæſtiſſ. p. p.
Obiit anno ſalutis humanæ MDLXXV.

On a de Conſtanee Varoli un ouvrage fort eſtimé en quatre livres ſur l'anatomie, en latin, imprimé par les ſoins de Jean-Baptiſte Carteſio à Padoue, & depuis à Francfort en 1591. On y a joint des lettres de Varioli & de Jerôme Mercurialis ſur les nerfs optiques, & contenant pluſieurs autres de leurs obſervations concernant la tête, avec figures. * Ghilini, *Theatro d'huomini litterati vol. 2°.* Joannes Nicolas Paſcalis Aldoſius, *De Bononienſibus Laureatis*, &c. pag. 43. Catolus Cartherius, *in Arbenao Romano.* Vander Linden, *De ſcriptis medicis.* Mandoſius, *In vitis archiatror. pontificum.* Manget, *Biblioth. ſcriptor. medicor. tom. 4. l. 20.* Douglas, *In Bibliographica anatomica ſpecimina*, p. 114. & 115.

VASARI. (George) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on ne lui donne que* la qualité de peintre, il étoit auſſi architecte. Il eſt le premier qui ait entrepris d'écrire les vies des peintres. Il le fit à la perſuaſion de Paul Jove, d'Annibal Caro, du Molza, & autres gens de lettres. Et comme la matiere étoit de ſon reſſort, il y a mieux réuſſi qu'aueun de ceux qui ont écrit depuis lui ſur le même ſujet.

VASELINUS, auteur du XII. ſiécle, a été d'abord, ſelon pluſieurs eritiques, prieur de S. Jacques de Liége, ancienne abbaye fondée l'an 1014. par Baldcrie évêque de cette ville, qui y mit un bras de ſaint Jacques, & la choiſit pour le lieu de ſa ſépulture. Raimbaut chanoine régulier adreſſa à ee Vaſelinus pluſieurs de ſes ouvrages afin qu'il les corrigeât, eomme on le voit par deux lettres de ce Raimbault que D. Martenne & D. Durand ont fait imprimer dans le premier tome de leur *Theſaurus anecdotorum*, in-folio. Il fut enſuite abbé de ſaint Lautent hors de la ville de Liége, ſur une petite élévation que les anciens appelloient *Mons publicus*. C'étoit un homme ſçavant, & l'on eonſerve encore quelques-uns de ſes ouvrages dans cette abbaye de ſaint Laurent, comme un traité *De confeſſu Evangeliſtarum.* D. Martenne a fait imprimer une de ſes lettres à Raimbault dont on vient de parler, dans le premier tome du *Theſaurus* cité. Le P. Mabillon en a publié une autre *De continentia conjugatorum* qui eſt excellente, adreſſée, non pas à l'abbé de Florine, eomme il l'a dit, mais à l'abbé du monaſtere de Florne, de l'ordre de ſaint Auguſtin, à quatre lieues de Liége, comme on le voit par le manuſerit conſervé en l'abbaye de ſaint Laurent, qui eſt écrit du tems de l'auteur. *Voyez* les analeƈtes du P. Mabillon, le premier tome des anecdores des PP. DD. Martenne & Durand, & le ſecond volume du *Voyage Littéraire* de ces deux Benedictins.

VASOR, ancienne abbaye de l'ordre de ſaint Benoît, ſituée ſur le bord de la Meuſe dans une ſolitude environnée de montagnes. Elle doit ſa fondation au comte Eilbert qui fonda auſſi le monaſtere de ſaint Michel en Thiérache. Elle a eu pour premier abbé le ſaint évêque Foranannus, dont elle eonſerve les reliques. On y voit auſſi un eriſtal de roche orné de pierres préeieuſes, ſur lequel on voit l'hiſtoire de Suſanne très finement gravée: ce qu'on prétend, par ſaint Eloy, ſur lequel on lit *Lotharius rex*

Digitized by Google

ver Francorum me fieri jussit. Autrefois les abbés le portoient sur leur poitrine lorſqu'ils officioient. Le monaſtere d'Haſtier à trois quarts de lieues de Vaſor, avoit autrefois le même abbé. Il eſt aujourd'hui réduit en prieuré où l'abbé de Vaſor envoie cinq religieux. Varnerius ou Warnerius qui aſſiſta au concile de Latran, étoit abbé de Vaſor, & mourut en 1216. Il eſt enterré dans ce monaſtere avec cette épitaphe fort ſimple :

Abbas WARNERIUS *Lateranenſis concilii teſtis obiit anno MCCXVI.*

* *Voyez* le ſecond vol. du *Voyage littéraire* de D. Martenne & de D. Durand.

VASSE' ou VASSÆUS (Jean) François de nation, étoit de Meaux ou du diocèſe. Il a fleuri vers l'an 1530. C'étoit un médecin habile & renommé. Il avoit beaucoup étudié Galien, & il avoit profité des lumieres de cet ancien médecin ; mais en y ajoûtant ſes propres lumieres & ſes propres recherches. On a de lui pluſieurs ouvrages que ceux de ſa profeſſion eſtiment ; ſçavoir : un Traité ſur les jugemens touchant les urines, & ſur les cauſes des changemens & variations de celles-ci, à Paris en 1545. *in-8°.* à Lyon, en 1549. 1553. *in-12.* & à Zurich avec le livre intitulé, *Enchiridion rei medicæ*, in-8°. Une autre lettre pour défendre l'uſage de la tiſane contre Jean Manard. Elle ſe trouve au-devant de ſes commentaires ſur le traité de la maniere de vivre dans les maladies aiguës par Galien, à Paris en 1543. *in-8°.* Ces ouvrages ſont en latin. Il a traduit en la même langue les commentaires de Galien, *In primum porrhetici librum* attribué à Hippocrate, en 1563. *in-12.* à Lyon. * Manget, *Biblioth. ſcript. medicor. t. 4.*

VASSE' ou VASSÆUS (Louis) médecin comme le précedent, étoit de Châlon, & fut diſciple de Jacques du Bois, dit *Sylvius*, docteur en médecine. Voyant que ce que Galien & beaucoup d'autres avoient écrit de l'anatomie étoit fort diffus, il entreprit un abregé en tables, afin de rendre plus facile en particulier ce que Galien dit de l'uſage des parties du corps humain. Ces tables, au nombre de quatre, ſont d'autant plus commodes qu'il n'y a pas une petite partie du corps que l'on n'y trouve. Elles parurent en 1540. 1541. & 1553. à Paris, *in-fol.* en 1544. à Veniſe, *in-8°.* & en 1560. à Lyon, *in-8°.* Elles ſont en latin. Jean Canappe, docteur en médecine, les trouva ſi utiles, qu'il les mit en françois, & les publia ainſi à Paris en 1555. *in-8°.* * Manget, *Biblioth. ſcript. medicor. t. 4. l. 20.* Douglas, *Bibliographiæ anatomicæ ſpecimen*, p. 60. 61.

VASSINCOUR, (Jean de Bouvet, ſeigneur de) petit-fils de François de Bouvet, aide de camp de René II. roi de Sicile, duc de Lorraine, & d'*Anne* du Freſneau, fils de Michel, premier conſeiller d'état des ducs Antoine & François, procureur général du Barrois, & d'Anne le Pougnant, frere aîné de *Jacques*, ſeigneur de Beaupré, mort ſans enfans d'*Anne*, née baronne de Pouilly, & de *Michel*, conſeiller, ſecretaire d'état des ducs Charles & Henri, préſident de la chambre des comptes (dont la poſterité eſt éteinte en Lorraine) eſt la tige des barons de Bouvet établis en Barrois. En 1577. Jean épouſa *Antoinette* de Simonin dont il eut *Jacques*, ſeigneur de Robert-Eſpagne, & Iſle en Rigault, qui de ſon mariage avec *Jeanne* de Longueville en 1605. eut *Jean* de Bouvet, chevalier, capitaine, commandant le régiment de Florainville, tué en 1636. à la bataille donnée ſur le Texin ; 2. *Michel* II. ſeigneur de Robert-Eſpagne & de Genicour, qui de *Chriſtine* Marien qu'il épouſa en 1655. eut 1. François, qui ſuit ; 2. *Jean-Michel*, chevalier, ſeigneur de Robert-Eſpagne & de Merval, capitaine de cavalerie en France, tué à la bataille de Fleurus en 1683. Il avoit épouſé *Anne* d'Hedouville dont il a eu 1. *Theodore* baron de Bouvet, ſeigneur de Robert-Eſpagne & d'Eriſé la Grande, ſoulieutenant des chevaux-legers de la garde du duc de Lorraine, marié en 1713. à *Marguerite* de Rouin, fille d'*Antoine* baron de Rouin, conſeiller d'état du duc de Lorraine, & lieutenant général de Bar ; 2. *François-Gaſton*, ſeigneur de Merval & de Reveillon, capitaine de cavalerie dans la colonelle-générale, mort ſans enfans. François fils de Michel II. baron de Bouvet, ſeigneur de Val de Vaſſy, conſeiller d'état du duc de Lorraine, épouſa en 1691. *Renée* Briel de Chantemel, fille de François de Chantemel, chevalier, lieutenant-colonel au regiment d'infanterie d'Orleans, dont quatre fils, 1. *François* baron de Bouvet, chevalier, ſeigneur de Robert-Eſpagne Tannoy, qui en 1716. épouſa *Jeanne* des Rozeaux, fille de *Gabriel* des Rozeaux, chevalier, colonel de dragons, brigadier des armées du roi ; 2. *Joſeph-Bernard*, ſeigneur de Gerbecour, capitaine de cuiraſſiers pour l'empereur ; 3. *Charles-Gabriel*, tué jeune à la bataille de Petervaradin, enſeigne de dragons au regiment de S. Amour ; 4. *Charles*, ſeigneur de Lubecour, marié en 1730. avec *Marie* de Hommecour, fille de *Charles*, & neveu de *N.* comte de Ramecour, lieutenant, commandant une compagnie des gardes du roi, maréchal de camp de ſes armées, tué. Cette maiſon originaire d'Aſt en Piémont, *porte d'azur à un bœuf d'or paſſant, ſurmonté de trois étoiles d'or en chef.* Cette maiſon eſt alliée aux Stainville, Choiſeuil, Pouilly, & dès le XIV. ſiécle les comtes de Bouvet ont donné un préſident impérial, des chevaliers de S. Jean de Jeruſalem, de Malte, de S. Etienne en Toſcane, chambellans des ſouverains, &c. * *Mémoires du tems.*

VASSOR (Michel le) cet auteur ſi fameux par ſes ouvrages, & encore plus par ſon changement de religion, étoit d'Orleans, & entra de bonne heure chez les prêtres de l'Oratoire, où il ſe diſtingua. Il y étudia la théologie ſous le P. Martin célebre théologien de cette congrégation, & il embraſſa ſous ce profeſſeur les ſentimens de S. Auguſtin qu'il abandonna dans la ſuite. Ce changement occaſionna en 1681. quelques pieces de poëſies qui ſe trouvent dans les cabinets des curieux. Le P. le Vaſſor étoit encore dans la congrégation de l'Oratoire lorſqu'en 1688. il donna un gros *in-4°.* intitulé : *De la véritable religion*, diviſé en quatre livres, à Paris, chez Barbin. On crut trouver dans cet ouvrage pluſieurs opinions ſingulieres, & les PP. de l'Oratoire n'en parurent pas contents. Le Vaſſor ne laiſſa pas de demeurer encore dans leur congrégation quelque tems ; pendant lequel il donna en 1688. une *Paraphraſe ſur l'Evangile de S. Matthieu, avec des réflexions contre la critique du Nouveau-Teſtament de M. Simon* : c'eſt ce que porte le titre, mais ces réflexions ne ſe trouvent point dans l'ouvrage. Le Vaſſor les avoit retranchées avant que de le faire imprimer. En 1689. il donna une autre paraphraſe ſur l'Evangile de S. Jean, avec une préface contre les Sociniens. Il quitta la congrégation de l'Oratoire en 1690. parce qu'il s'imagina que tant qu'il y demeureroit, il ne pourroit obtenir aucun bénéfice, ce qu'il ſollicitoit depuis long-tems. Il publia la même année une paraphraſe ſur les épitres de S. Paul. Dans tous ces ouvrages il témoigne aſſez de zele pour la religion Catholique, & ne menage point les Proteſtans. Cependant il quitta la France en 1695. & alla d'abord en Hollande dans le deſſein d'y faire profeſſion de la religion Proteſtante. Mais y ayant été mal reçu, il paſſa en Angleterre où il embraſſa la communion anglicane, & obtint une penſion du prince d'Orange, à la ſollicitation de M. Burnet évêque de Saliſbury. Il compoſa un *Traité de la maniere d'examiner les differens de religion*, imprimé à Amſterdam en 1697. *in-12.* & dédié au roi de la Grande-Bretagne : c'eſt une eſpece d'apologie de l'égliſe Anglicane d'aprés ſon rapport aux dogmes qu'elle rejetta en ſe réformant (ſelon le langage des Proteſtans) ſous Edouard & ſous Eliſabeth. En 1698. il fut vivement attaqué par M. Benoît, miniſtre de l'égliſe Walone de Delft, qui le croyoit auteur des *Lettres aux prélats de l'égliſe Gallicane*, qui paroiſſoient alors, & dans leſquelles on exhortoit ces prélats à faire ceſſer la perſécution excitée en France contre les Proteſtans. Mais on ne tarda pas à ſçavoir que M. Jacquelot étoit auteur de ces lettres. & M. Benoît ceſſa alors de s'en prendre à M. le Vaſſor. Celui-ci étoit occupé en

Digitized by Google

ce tems à un ouvrage d'un genie different, c'étoit à l'hiſtoire de Louis XIII. que tout le monde connoit, & qui parut en 20. vol. *in-12.* depuis 1700. juſqu'en 1711. à Amſterdam. L'auteur étoit chez milord Portland, ſeigneur d'un mérite diſtingué & très-bien venu auprès du roi Guillaume III. lorſqu'il en fit le premier volume. Avant que de le publier il le communiqua à Jacques Baſnage ; ſon ami, qui lui conſeilla de ne point faire paroître cet ouvrage qui eſt plutôt une ſatyre violente contre tout le monde, qu'une hiſtoire, & qui eſt d'ailleurs extrémement diffus, & plein de mauvaiſes maximes. Le Vaſſor mépriſa cet avis, fit imprimer ſon livre, & fut cauſe que milord Portland le chaſſa de ſa maiſon, & que Baſnage rompit entierement avec lui. Ainſi pour un mauvais livre il perdit ſa fortune, ſes patrons, ſes amis, & fut enſuite ſouverainement mépriſé en Hollande. Tout ce qui eſt dit dans cette prétendue hiſtoire contre le célebre Arnauld d'Andilli au ſujet du maréchal d'Ornano a été ſolidement réfuté par le P. Bougetel de l'Oratoire, dans une lettre adreſſée à M. Deſmaiſeaux, qui avoit adopté, ſans y penſer, les calomnies de le Vaſſor dans ſes notes ſur les lettres de Bayle, & dans une lettre inſérée parmi leſdites lettres, tome troiſiéme. Celle du P. Bougerel ſe trouve dans la *bibliothèq. raiſonnée des ouvrag. des ſçav. de l'Europe*, tome cinquiéme, ſeconde partie, & ſixiéme, premiere partie. Le Vaſſor eſt mort en Angleterre l'an 1718. âgé de plus de 70. ans. Outre les ouvrages de ſa compoſition dont nous avons parlé, tout le monde connoît ſa traduction françoiſe des lettres & mémoires touchant le concile de Trente, écrits en eſpagnol par François de Vargas, Pietre Malvenda, & quelques évêques d'Eſpagne. C'eſt un *in-8°.* imprimé à Amſterdam en 1700. avec des remarques du traducteur. * *Mém. du tems.* Du Pin, *biblioth. eccl. XVII. ſiecle t. 6.* Fabricius, *de ſcriptorib. de verit. relig. Chriſti*, pag. 558. Deſmaiſeaux, notes ſur les lettres de Bayle. Lenglet du Freſnoi, *catal. des hiſt. tome 4. de ſa méth. pour etud. l'hiſt. p. 116.*

VATTIER (Pierre) François de nation, étoit fort verſé dans la langue Arabe. Il étoit né près de Liſieux en Normandie, & fut médecin & conſeiller de Gaſton duc d'Orleans. Il avoit bien lu les naturaliſtes & les médecins anciens, Grecs & Latins. Il a donné au public des traductions françoiſes de pluſieurs ouvrages arabes, comme le traité *de inſomniis* de Gabdortachman : l'hiſtoire des Califes Mahometans par Elmachinus. La traduction de ce dernier ouvrage parut en 1657. à Paris. Vattier s'y éloigne pluſieurs fois de la traduction latine du même ouvrage, publiée par Erpen, avec le texte arabe en 1625. à Leyde. Sa traduction de l'hiſtoire de Timur par Arabſchiada, n'a pas conſervé non plus le ſublime de l'original : & il y a pluſieurs omiſſions. Il avoit fini une traduction latine d'Avicenne, qui n'a point été imprimée, non plus qu'une géographie Orientale des pays & des villes, dont parle Elmachinus, & qu'il avoit promiſe. * *Voyez* M. Colomiés dans ſa *France Orientale.*

VAVASSEUR (Guillaume) Pariſien, premier chirurgien de François I. roi de France, ayant traité avec ſuccès ſa majeſté d'une incommodité ſecrette, entra ſi avant dans ſa confiance, qu'il acquit auprès de lui un grand crédit. Vavaſſeur en profita pour le bien public, & pour ceux de ſa profeſſion en particulier. Il obtint du roi que le college des chirurgiens de Paris, qui étoit cenſé déja depuis long-tems du corps de l'Univerſité, fût uni à celle-ci plus étroitement, & qu'il jouît de tous les privileges & de toutes les exemptions accordées à la premiere, aux conditions cependant, qu'aucun ne pourroit être promu aux degrés de bachelier, de licencié, & de maître, qu'il n'eût auparavant donné des preuves qu'il ſçavoit bien les loix de la grammaire & la langue latine. Il obtint auſſi que tous les aſſociés qui ſeroient à Paris, s'aſſembleroient tous les premiers lundis de chaque mois dans le cimetiere de l'égliſe paroiſſiale de S. Côme & de S. Damien, depuis dix heures du matin juſqu'à douze, pour vaquer à la viſite des pauvres malades. Cette permiſſion leur fut accordée au mois de Janvier 1544. & a été confirmée par Henri II. Charles IX. & Henri III. Ce fut ce qui donna lieu au pape Gregoire XIII. de donner une bulle par laquelle entrant dans les vues de Vavaſſeur, il accorde à „ tous ceux, mariés ou non mariés, qui auront appris les „ lettres, & auront été reçus maîtres-ès-arts dans l'Uni„ verſité, & qui auront auſſi préalablement, ſelon l'u„ ſage deſdits chirurgiens, été examinés & approuvés, de „ viſiter les pauvres malades les premiers lundis de cha„ que mois dans l'égliſe paroiſſiale des SS. Côme & Da„ mien, de leur donner les remedes convenables, de les „ appliquer à leurs plaies, après toutefois qu'ils auront „ fait leur profeſſion de foi entre les mains du chancelier „ de l'Univerſité, & qu'ils auront reçu la bénédiction „ Apoſtolique, de même que les autres maîtres & licen„ ciés de ladite Univerſité, avec humilité & reſpect ; en„ ſorte qu'ils ne pourront (dit le pape) enſeigner ni exer„ cer publiquement la chirurgie, ni même en particulier, „ avant d'avoir fait leur profeſſion de foi, & reçu la bé„ nédiction ſuſdite. „ Cette bulle fut déclarée valide par Philippe, cardinal de Plaiſance, alors nonce en France, & promulguée à Paris le 18. des calendes de Février 1594. * Devaux, *index funerus chirurgor. Pariſienſ.* pages 20. 21 & 22.

VAVASSEUR (Nicolas le) de la petite ville de Bernay, fut un homme conſommé dans la muſique théorique & pratique. Après avoir été organiſte dans l'égliſe cathedrale de Liſieux, il vint exercer la même fonction dans l'égliſe de S. Pierre de Caen. Il compoſa pluſieurs airs, qu'il fit imprimer dans cette ville. Il mit en muſique les Pſeaumes de David, & le cantique des trois enfans, de la traduction de M. Godeau. Ce dernier ouvrage fut ſon chef-d'œuvre ; comme le cantique avoit été celui de ce prélat. Il mit en uſage tous les ſecrets & les raffinemens de ſon art, dans des canons qui furent imprimés à Paris chez Ballard. S'il ceda à d'autres le prix des graces & de l'élegance de la compoſition, il n'y en eut aucun à qui il ne pût diſputer le prix de la profondeur du ſçavoir. Il mourut en 1658. âgé de 65. ans. * *Voyez* M. Huet dans ſes *origines de Caen*, ſeconde édition, pages 422. 423.

VAVASSEUR (François) Jéſuite, &c. *Ajoutez à ſon article, ce qui ſuit.* Il a profeſſé les humanités deux ans, la rhetorique cinq, & 36. ans la théologie poſitive. Cependant il étoit bien meilleur humaniſte que théologien, & nous n'avons que très-peu d'ouvrages de théologie dans le recueil de ſes écrits imprimés à Amſterdam chez Pierre Humbert en 1705. *in-folio.* Cette édition eſt très-belle. *Dans l'enumeration de ces ouvrages faite dans le Moreri*, on a oublié les deux principaux, ſçavoir, le traité *de judicra dictione*, ou du ſtyle burleſque, qui eſt le chef-d'œuvre du pere Vavaſſeur, & que ce Jéſuite entreprit à la ſollicitation du célebre Balzac à qui il eſt adreſſé. Et ſon traité *de epigrammate*, qui eſt fort long, & que l'auteur paroît avoir entrepris pour attaquer la diſſertation de M. Nicole, qui eſt au devant du *delectus epigrammatum*, qui eſt connu de tout le monde. On s'exprime mal auſſi en parlant des remarques du pere Vavaſſeur contre le pere Rapin ſon confrere. Voici le fait. Le pere Rapin ayant publié en françois des réflexions touchant la poëtique, le pere Vavaſſeur ne les crut pas juſtes, & il le fit connoître dans des *remarques* qu'il fit ſur ces réflexions, & qu'il publia *in-12.* Le pere Rapin qui y eſt aſſez mal traité, mais qui ignoroit d'où partoit le coup, en parla à M. le préſident de Lamoignon qui les fit ſupprimer. Ainſi ces remarques étoient devenues fort rares lorſqu'on les inſera dans le recueil des ouvrages du pere Vavaſſeur. Le pere Rapin répondit cependant à ces remarques avec beaucoup de vivacité, & ſa réponſe ſe trouve auſſi dans le recueil dont nous parlons, & qui eſt dédié à M. l'abbé Bignon. Le pere Commire a fait ainſi l'épitaphe de ſon confrere en ces deux vers :

Vavaſſor jaces hic, quem poſtquam fata tulerunt,
Auſonia Charites dedidicere ſoqui.

L'abbé Menage n'eſtimoit pas tout ce que le pere Vavaſ-

Digitized by Google

feut a écrit contre le ſtyle burleſque. Le jugément que ce Jeſuite fait des auteurs Grecs & Latins au nombre de 50. eſt très-judicieux. Balzac a fait auſſi une diſſertation contre le ſtyle burleſque qu'il a adreſſée à ce pere.

VAUBAN (Antoine le Prêtre, chevalier, comte de) de Buſſeul, & de Boyer, marquis de Magny, ſeigneur d'Eſſertine, &c. Lieutenant général des armées du roi, grand-croix de l'ordre militaire de S. Louis, gouverneur des ville & château de Bethune, ingenieur général & directeur des fortifications des places d'Artois, mort en ſon gouvernement le 10. d'Avril 1731. dans ſa 77. année. En 1672. en entrant au ſervice du roi, on lui donna une lieutenance au régiment de Champagne. En 1674. il eut une compagnie dans celui de Normandie. Il fut fait brigadier d'infanterie en 1693. maréchal de camp en 1702. lieutenant-général en 1704. Il commença à ſervir en qualité d'ingenieur en 1674. au ſiége de Beſançon, ou il fut bleſſé de deux coups de fuſil; & il ſervit enſuite avec le maréchal de Vauban ſon oncle, qu'il ſuivit dans preſque toutes les viſites qu'il fit des places du royaume, travaillant ſous lui aux projets de fortifications qui ont été exécutés ſur ſes deſſeins. Après cela il fut chargé de faire en chef pluſieurs ſiéges. A celui de Courtrai en 1683. il fut bleſſé à la main droite & en eſt demeuré eſtropié. Il ſervit en 1702. à la défenſe de Keſerwert; en 1703. au ſiége de Briſack, & fut cauſe de la reddition de la place. En 1708. à la défenſe de Lille. En 1710. il défendit Bethune dont il étoit gouverneur. En 1714. il fut choiſi par les rois de France & d'Eſpagne pour faire en chef, ſous les ordres du maréchal de Berwick le ſiege de Barcelone, où il reçut un coup de fuſil au travers du corps. Il a perdu au ſervice du roi, ſon pere, deux freres, un beau-frere deux oncles, & onze couſins germains ou iſſus de germain. Il a laiſſé deux fils dont l'aîné eſt guidon de gendarmerie, & le cadet lieutenant au régiment du roi, infanterie. Il eſt enterré dans l'égliſe des Capucins de Bethune, ou on lit cette épitaphe. Ci git, &c. *Digne neveu, digne diſciple du maréchal de Vauban: élevé ſucceſſivement à tous les grades militaires: toujours mérités, toujours remplis avec diſtinction. D'un genie ſuperieur pour les fortifications, l'attaque & la défenſe des places: modèle des ingenieurs dans la défenſe de Bethune. Prompt, exact, & intrepide quand il a obéi: vigilant, plein de reſſources & de fermeté quand il a commandé: conſtant ſeulement par ſes ſervices: citoyen dans toutes ſes vues: utile à la patrie dans ſes emplois: utile aux particuliers dans ſa vie privée: toujours eſtimé, toujours aimé: & toujours d'autant plus qu'il étoit vu de plus près. Il mourut plein de jours & d'honneurs, en homme qui n'avoit jamais craint que Dieu, plein de réſignation à ſes ordres, & de confiance en ſa bonté, le 10. Avril l'an de grace 1731. & de ſon âge le 77.* Mémoires du tems.

VAUCEL (Louis Paul du) ſi connu dans l'affaire de la Regale, & par ſes négociations à Rome, étoit d'Evreux, né ſur la paroiſſe de S. Thomas de cette ville, & fut chanoine & théologal d'Alet, ſous l'épiſcopat de M. Pavillon. Il avoit demeuré pluſieurs années dans le ſéminaire, & M. Pavillon l'appella auprès de lui dans ſa maiſon épiſcopale, lorſque ſes autres officiers eurent été relegués. Pendant que ce prélat travailloit à envoyer à Rome les actes & les mémoires touchant l'affaire de la Regale, avec une lettre au pape Innocent XI. M. du Vaucel qui le ſervoit dans ces dépêches, reçut une lettre de cachet qui le relegua à Saint Pourçain, dans l'extrémité de l'Auvergne. Il partit d'Alet le 5. Août 1677. pour ſe rendre au lieu de ſon exil. Vers le mois de Juin de l'an 1681. il ſe retira en Hollande; il y demeura 14. mois avec M. Arnauld, dont il paſſa une partie à Delft, & ſuivant le conſeil de ce docteur & de quelques autres, il en partit au mois d'Octobre 1682. pour ſe rendre à Rome & y ſervir par ſes négociations & par ſes écrits M. Arnauld & ſes amis. Il arriva à Rome au mois d'Octobre 1682. & y demeura 20. ans, connu ſeulement dans cette ville ſous le nom de M. *Vallonii*. M. Arnauld lui écrivoit très-ſouvent, comme on peut le voir par les lettres de ce docteur, où l'on en trouve un fort grand nombre adreſſé à M. du Vaucel; depuis le 20. d'Octobre 1682. juſqu'au 30. de Juillet 1694. neuf ou dix jours avant la mort de M. Arnauld. Il ſeroit à ſouhaiter que l'on eût auſſi les réponſes de M. du Vaucel. Ce dernier demeura d'abord dans un grand ſecret à Rome: mais il s'y fit des amis; il eut entrée chez les cardinaux; on le chargea de pluſieurs affaires; le pape lui-même l'admit ſouvent à ſon audience, & en 1694. il lui confia les affaires de la miſſion de Hollande. Sorti de Rome il parcourut la plupart des villes d'Italie & ſéjourna dans pluſieurs. Il étoit à Genes en 1711. & en 1715. à Maſtricht où il mourut le 22. de Juillet. Nous avons de lui un aſſez grand nombre d'ouvrages tous anonymes: voici ceux que nous connoiſſons: l'édition des *Statuts ſynodaux du diocéſe d'Alet*, faits depuis l'année 1640. juſqu'en 1674. *in-12.* à Paris 1675. *Le traité général de la Regale*, imprimé par ſes ſoins en 1681. *in-4°.* C'eſt l'ouvrage de M. Cauler évêque de Pamiers. M. du Ferrier, chanoine théologal du chapitre d'Alby, en a fourni la matiere: M. Caſſas prêtre ſéculier & grand vicaire de M. de Pamiers, M. Caſanave, prêtre natif de Pamiers & profeſſeur aux arts dans l'univerſité de Toulouſe, & M. Julien prebendé de S. Etienne de Toulouſe, lui ont donné la forme. MM. de Bertier évêque de Rieux, & Perſin de Montgaillard évêque de ſaint Pons y firent des remarques, dont on fit uſage avant de le faire imprimer. *Relation de ce qui s'eſt paſſé touchant l'affaire de la Regale dans les diocéſes d'Alet & de Pamiers juſqu'à la mort de M. l'évêque d'Alet* 1681. *in-12. Tractatus generalis de Regalia à gallico latinè redditus, auctior & emendatior*, avec un appendix contenant pluſieurs écrits, actes & autres pieces ſur la même affaire, 1689. *in-4°.* M. du Vaucel ayant fait un traité ſur la Regale, plus étendu que celui de M. de Pamiers, mais où il ſuivoit le même ordre, l'envoya par parties à T. Favoriti ſecretaire de la congrégation établie à Rome pour l'affaire de la Regale. M. Favoriti le fit traduire en italien par le ſieur Hottin, Liégeois, qui demeuroit alors à Rome, ſous la protection de l'ambaſſadeur d'Eſpagne, & enſuite en latin pour l'envoyer à tous les évêques d'Eſpagne. *Brevis conſiderationes in doctrinam Michaelis de Molinos, &c. in-12.* 1689. *Cauſæ Sinenſis ſeu hiſtoria cultûs Sinenſium.* On trouve dans cette hiſtoire du culte des Chinois pluſieurs écrits ſous le nom de M. Nicolas Charmot, qui ſont de M. du Vaucel, ſçavoir: *Nota in obſervationes à RR. PP. Societatis Jeſu*, &c. (page 1.) 2°. *Breves obſervationes in præcipua loca obſervationum*, &c. (pag. 179.) 3°. *Diſpunctio quorumdam locorum*, &c. (p. 182.) 4°. *Reſponſio ad epiſtolam*, &c. (p. 505.) Dans la continuation de cette même hiſtoire, les écrits ſuivans ſont encore de M. du Vaucel, ſçavoir: *Vindicia ſcriptorum Nicolai Charmot*, &c. (pag. 1.) *Secunda vindiciæ ſcriptorum*, &c. (p. 65. Il a écrit auſſi contre le *modus prædeſtinationis diſſolutus* du cardinal Sfondrat, & ce qu'il a fait ſe trouve dans un livre contre ce cardinal; intitulé, *Auguſtiniana eccleſia Romana doctrina à cardinalis Sfrondati nodo extricata*, &c. Cet ouvrage en contient en effet pluſieurs; ſçavoir, une préface, & une épître dédicatoire, qui ſont de Guillaume Marcel *Clues*, docteur de Louvain: des notes ſur 40. propoſitions tirées du *modus prædeſtinationis*, que M. du Vaucel compoſa à Rome & qui parurent preſque en même tems que le *modus prædeſtinationis*: des remarques ſur les paſſages de l'écriture & des PP. employés par le cardinal Sfondrat. Ces remarques compoſées par M. du Vaucel coururent d'abord dans Rome écrites à la main. La traduction latine de la lettre de l'archevêque de Reims, qui ſe trouve encore dans ce recueil, eſt auſſi de ce théologien. Le cinquiéme écrit qui a pour titre, *Reſponſa pro doctrina ſancti Auguſtini*, &c. eſt du docteur Claes. Le ſixiéme intitulé: *Obſervationes ſi exerpta è libro*, &c. fut envoyé de Milan à Rome au cardinal Caſanate. On dit que l'auteur eſt un théologien de l'ordre des hermites de S. Auguſtin. Ce recueil a été attaqué par l'auteur d'un écrit intitulé, *Elucidatio Auguſtiniane de divina gratia doctrinæ*, &c. imprimé en 1705. à Cologne ſous le faux nom de *Lefcins Cronbermus*. M. du Vaucel a fait

vent auſſi ſervi de ſecretaire à M. Pavillon évêque d'Alet, & en cette qualité il a écrit & compoſé pluſieurs lettres de ce prélat, comme celle qui eſt adreſſée à M. Hardouin de Perefixe archevêque de Paris du 7. de Novembre 1667. & il la traduiſit enſuite en latin : celle qui eſt adreſſée au pape Innocent XI. du 3. de Novembre 1676. une autre au même pape du 30. de Juillet 1677. qu'il a mis auſſi toutes deux en latin, ainſi qu'on les trouve dans la *Relation touchant l'affaire de la regale*, &c. C'eſt encore lui qui a compoſé pluſieurs autres lettres du même prélat au roi, à l'archevêque de Narbonne, & à d'autres évêques ou autres perſonnes conſtituées en dignité : les mandemens, actes & ordonnances qui ſe trouvent dans la Relation ci-deſſus. Il avoit recueilli beaucoup de memoires pour compoſer une vie de M. Pavillon, qui a été achevée par d'autres, & qui eſt encore manuſcrite ; ébauché une vie de M. Charlas juriſconſulte ; & pluſieurs autres dont le public eſt encore privé. * *Memoires du tems.*

VAUCLAIR, abbaye célebre dans le diocèſe de Laon à quatre lieues de cette ville, eſt dans une ſolitude aſſez agréable. On y reconnoit pour fondateur l'évêque Barthelemi, qui y mit des religieux de Clairvaux l'an 1134. Mais l'égliſe qui ſubſiſte aujourd'hui, ne fut en état que l'on y fit l'office, que plus de cent ans après. Cette abbaye paſſe pour une des mieux reglées de l'ordre de Cîteaux, après la Trappe, Septfonds & Orval. Elle a eu beaucoup d'abbés recommandables par leur ſainteté ou par leur érudition, & pluſieurs par l'une & l'autre. Un des plus illuſtres fut Henri, que S. Bernard tira de ce lieu pour le faire abbé du monaſtere de Fontaine en Angleterre, d'où il fut encore tiré pour remplir le ſiege archiepiſcopal de l'égliſe d'Yorck. La bibliotheque de Vauclair eſt belle, vaſte & bien fournie, même en manuſcrits.

VAUCLUSE. *Dans ces article du Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit que* Petrarque compoſoit ſes poëſies en ce lieu vers l'an 1300. *il faut*, vers l'an 1330.

VAUDEVILLE, *cherchez* BASSELIN.

VAUGELAS, *cherchez* FAURE.

VAUMORIERE (Pierre Dortigue, ſieur de) gentilhomme. *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve déjà dans le Moreri.* Pierre Dortigue, ſieur de Vaumoriere, né à Apt en Provence, avoit été vice-recteur de l'académie d'Hedeſin, abbé d'Aubignac. Après s'être fait connoître dans le monde par des ouvrages qui ſemblent demander beaucoup de politeſſe & d'eſprit, c'eſt-à-dire, par pluſieurs romans, & ſur-tout la continuation de Pharamond, parut ſur les rangs pour nous inſtruire dans l'art de parler. En 1687. il publia un recueil conſidérable de *Harangues ſur toute ſorte de ſujets, avec l'art de les compoſer.* Il ſuppoſe qu'il n'eſt que le collecteur de ces harangues ; mais c'eſt une ſuppoſition qui n'eſt pas exactement vraie : il y en a de divers auteurs ; mais il y en a auſſi de ſa compoſition. On y trouve de fort bonnes choſes avec beaucoup d'autres qui ſont répréhenſibles. M. Gibert profeſſeur de rhetorique au college Mazarin, en a juſtement critiqué pluſieurs endroits dans ſes jugemens des ſçavans ſur les maîtres d'éloquence, tome 1. page 222. & ſuiv. M. de Vaumoriere a donné auſſi un recueil de lettres, qu'il a prétendu devoir ſervir de modèle, comme ſi ce genre d'écrire qui eſt auſſi varié que les caracteres des perſonnes qui écrivent, pouvoit être ainſi aſtreint à des modèles partieuliers. A l'égard de ſes romans, on y trouve du feu : mais ce ſont toujours des ouvrages très-frivoles, & qu'on ne lit même plus guère aujourd'hui. Ceux qu'il a faits, ſont : *Le grand Scipion* : les cinq derniers tomes du Pharamond de M. de la Calprenede ; *Diane de France : La galanterie des anciens : Adelaide de Champagne : Agiatis*, que perſque perſonne ne connoit plus. On lit encore quelquefois ſon *Art de plaire dans la converſation.* M. de Vaumoriere eſt mort en 1693.

VAUQUELIN de la Freſnaie (Jean) pere de M. Vauquelin des Yveteaux, naquit en 1535. à la Freſnaie près Falaiſe en Normandie. Sa famille étoit noble & bien alliée. Son pere qui étoit gendarme dans une compagnie d'ordonnance ancienne du ſieur d'Annebaut, mourut à l'âge de trente ans, & le laiſſa ſeul & enfant, ſous la tutelle de ſa mere, qui l'envoya à Paris, lorſqu'il fut en âge d'étudier. Vauquelin y eut ſucceſſivement pour maîtres Bouquet, Turnebe & Muret, tous leſquels il prit de bonne heure du goût pour la poëſie françoiſe. Il quitta Paris à l'âge de dix-huit ans, & alla avec deux de ſes compatriotes, Grimault & Tourain, à Angers, où ils prirent enſemble quelques leçons de poëſie ſous Jacques Tahureau. De-là ils paſſerent en Poitou, où ils firent connoiſſance avec Scevole de Sainte-Marthe, & s'y occuperent à verſifier. Après l'année 1556. ils allerent à Bourges, où ils étudierent en droit ſous le célebre Duaren. Vauquelin devenu majeur en 1560. s'en retourna dans ſon fief de la Freſnaie, où il ſe maria, & il étoit avant 1570. *lieutenant général au bailliage de Caen, & chef de la juſtice* de ce pays. Il mourut l'an 1606. dans ſa ſoixante-douziéme année, & non vers l'an 1620. comme on le lit dans le *Parnaſſe-François*. Il fit imprimer ſes *Foreſteries* à Poitiers en 1555. & compoſa pluſieurs autres ouvrages qui ſont rapportés dans la Croix du Maine & dans du Verdier-Vauprivas. On a un recueil de ſes poëſies imprimé *in-8°.* en 1605. quoique le frontiſpice porte 1606. on y trouve l'*Art poetique*, des *ſatyres*, & *épitres*, des *odyſſées*, ou *paſtorales*, des *épigrammes*, des *épitaphes* & des *ſonnets*. Vauquelin avoit compoſé ces poëſies en differens tems, & pluſieurs avoient été imprimées avant ce recueil où elles ſont raſſemblées. NICOLAS Vauquelin, fils de Jean, ſurpaſſa beaucoup ſon pere en nobleſſe & en beauté d'eſprit & dans l'élegance & la délieateſſe de ſes vers. On n'en a qu'un petit nombre qui eſt imprimé en un petit recueil & en pluſieurs feuilles volantes. Le principal de ſes ouvrages eſt l'inſtitution de M. de Vendôme. L'on y remarque des tours fort ſinguliers & un caractere original. Tout y coule de ſource, & il n'emprunte rien que de lui-même. Sa converſation étoit de ce genre ; ſes expreſſions étoient nouvelles & agréables : mais cette ſingularité de penſées le faiſoit quelquefois tomber dans des obſcurités & des inégalités qui le rendoient preſque méconnoiſſable. Sa vie étoit de même. Il s'étoit fait une morale particuliere, qu'il ne ſoutenoit que trop par les charmes de ſon eſprit. Ses maiſons, ſon habillement, ſes repas, tout étoit ſingulier. Etant encore à Caen, & aſſez jeune, il fit des diſcours publics dans l'univerſité en habit de cavalier. Son pere l'adopta à ſon tribunal, & lui reſigna la charge de lieutenant général. Le maréchal d'Eſtrées ayant eu occaſion de le voir & de l'entendre en revenant de Bretagne, où il avoit tenu les états, & en paſſant par Caen, l'exhorta à venir à la cour. Vauquelin des Yveteaux, car il n'eſt guère connu que par ſon ſurnom, ayant été vers le même tems cité au parlement de Rouen pour rendre raiſon de l'irregularité de quelque ſentence qu'il avoit donnée, vendit ſa charge à ſon cadet *Guillaume* Vauquelin qui exerçoit déja celle de préſident au préſidial de Caen, que ſon pere lui avoit laiſſée, & alla trouver le maréchal d'Eſtrées, qui par ſa recommandation & celle de Philippe des Portes, abbé de Tiron, le fit choiſir précepteur de M. de Vendôme, fils de ſa ſœur la belle Gabrielle ; & un peu avant la mort du roi, précepteur de M. le Dauphin lui-même, qui fut le roi Louis XIII. Vauquelin ne ſatisfit pas tout le monde dans cet emploi. On l'en retira aſſez-tôt, pour des raiſons qu'on peut juger par tout ce qui lui eſt imputé dans les mémoires de Villeroi. La Cour, outre une penſion de deux mille écus, le gratifia de deux abbayes, celle du Val & de la Trappe : mais le cardinal de Richelieu l'inquiétant ſur ſa maniere de vivre, qui étoit en effet peu conforme à un bénéficier, il s'en défit. Par ſa faveur *Pierre* Vauquelin, ſieur de Sacy, ſon deuxiéme frere, fut abbé de S. Pierre ſur Dive, & Guillaume ſon cadet exerça longues années les charges qu'il tenoit de ſon pere & de ſon frere aîné. *Hercule* fils Guillaume, ne manquoit pas de talens pour la poëſie. Il fut maître des requêtes & intendant en Languedoc. L'aſſujétiſſement de ſes emplois occupa ſon tems & ſes penſées. Lui & ſon pere eurent de grands démêlés avec *Nicolas* Vauquelin, dont la proximité leur avoit été ſi glorieuſe & ſi utile. Ils re-

Digitized by Google

dirent leur querelle publique par des écrits imprimés, qui ne firent honneur ni aux uns ni aux autres. La cauſe de ce différent vint de la diſpoſition que Nicolas avoit faite de ſes biens en faveur de quelques-uns de ſes parens plus éloignés. Guillaume pour s'en venger, déchia publiquement la conduite de ſon frere, & en porta ſes plaintes juſqu'à la reine mere. On a débité pluſieurs particularités de ſa vie qui font douter de ſes bonnes mœurs & de ſon bon ſens. Dans ſa belle maiſon du fauxbourg S. Germain, il s'habilloit, dit-on, quelquefois en berger, & renouvelloit avec ſa bergere, qui étoit une habile joueuſe de harpe, ce que les poëtes ont chanté. Il a renfermé ſa morale dans un ſonnet fort licencieux, qui a fait douter plus que tout le reſte de la droiture de ſes ſentimens & de ſa religion. Il repara en quelque ſorte ce ſcandale par cet autre ſonnet que tout le monde connoit, & qu'il fit lorſqu'il approcha de la fin de ſa vie, & l'on aſſure que ſa mort fut chrétienne. Lorſque dans les brouilleries de la fronde le roi ſortit de Paris, & ſe retira à S. Germain, M. des Yveteaux ſe crut obligé par bienſéance, d'en ſortir auſſi, & de ſe retirer dans ſa maiſon de Brianval, ſituée dans la paroiſſe de Varede près de Germigny, maiſon de campagne des évêques de Meaux. Il y fit un aſſez long ſéjour & y mourut d'une retention d'urine le 9. de Mars 1649. âgé de quatre-vingt-dix ans. Il fut enterré dans l'égliſe de Varede, où il avoit choiſi ſa ſépulture. M. Armand-Jean le Bouthillier de Rancé abbé de la Trappe, fit l'épitaphe que l'on voit ſur ſon tombeau. * *Voyez* Titon du Tillet, *Parnaſſe françois in-folio ;* la *Bibliotheque de Richelet* par l'abbé le Clerc ; Huet, *Origines de Caen*, &c.

VAURU. (Le bâtard de) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'il* fut l'un des principaux capitaines de l'armée du dauphin Charles, depuis roi ſous le nom de Charles VI. *il faut* Charles VII.

VAUX, (Jean de) *voyez* DEVAUX (Jean)

VAUZELLES (George de) Lyonnois, chevalier de S. Jean de Jeruſalem & commandeur de la Torrette, s'eſt diſtingué par ſa valeur au ſiége de Rhodes, attaqué par Solyman en 1522. De Vauzelles y ſauva Jacques de Vintimille, de la branche de Leſcaris, qui étoit encore enfant alors, & qui eſt devenu depuis aſſez célebre par ſon zele pour les lettres & par ſes traductions. *Voyez* VINTIMILLE (Jacques de) M. de Vauzelles le ramena en Europe, & lui fit donner dans ſa maiſon une éducation convenable, dont le jeune Rhodien ſçut très-bien profiter. Georges de Vauzelles apporta auſſi de Rhodes ces précieux manuſcrits grecs, dont Guillaume du Choul a fait uſage dans ſon *Traité de la religion des anciens Romains*.

VAUZELLES (Jean de) frere du précedent, fut chevalier dans l'égliſe métropolitaine de Lyon, & avec cela curé ou recteur de l'égliſe de S. Romain. Il a compoſé une hiſtoire évangelique, & traduit d'italien en françois quelques livres de piété. George & lui ont eu pour neveu Matthieu de Vauzelles, avocat du roi au parlement de Dombes & dans la ſénéchauſſée de Lyon, qui a écrit un traité eſtimé ſur les péages, diviſé en ſix parties. Vulteius ou Voute, a fait ſur les trois de Vauzelles les vers ſuivans.

Tres fratres celeberrimi optimorum ;
Tres vitâ & genio, & pares amore ;
Quibus una domus tribus, fideſque
Una eſt, una eadem tribus voluntas ;
Vos ſic vivite ſemper & valete
Humanis pariter diuſque grati.

* Le P. Colonia, *Hiſt. litt. de Lyon, tome 2.* Vultei *Epigram. l. 4.*

UBERTIN. (N.) *A la fin de cet article du Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on a mis* Innocent XII. *pour* Clement XI.

VECCUS. (Jean) *Ajoutez au Moreri, éditions de 1725. & de 1732. qu'il* mourut au mois de Mars 1298.

VEIL (Charles-Marie de) étoit fils d'un Juif de Metz. Il embraſſa la religion Chrétienne après la mort de ſon pere, & entra même dans la congrégation des chanoines reguliers de Ste Genevieve où il demeura quelque tems. Son inconſtance naturelle le porta enſuite à quitter cette célebre congrégation, & à paſſer en Angleterre, où il abjura la religion Catholique pour embraſſer le parti des Anglicans. Mais après avoir vécu quelque tems parmi les Epiſcopaux, il ſe rangea du côté des Anabaptiſtes, épouſa la fille d'un homme de cette ſecte, & en ſoutint les erreurs. Il prenoit en Angleterre la qualité de docteur en théologie & de miniſtre du ſaint Evangile. Il eſt le premier qui s'eſt ébelaté parmi les étrangers contre l'*Hiſtoire critique du vieux Teſtament*, écrite par le fameux Richard Simon. Il n'eut pas plutôt vu ce livre par le moyen d'un des deux exemplaires qui avoient été envoyés en Angleterre, lorſqu'on eut empêché la vente de ce livre en France où il avoit d'abord été imprimé, qu'il écrivit une lettre à M. Boyle de la ſociété royale de Londres, où il s'efforçoit de prouver contre M. Simon que l'écriture ſeule eſt la regle de la foi. L'approbation de cette lettre eſt du 16. de Mai 1728. M. Simon y répondit par une autre du 16. d'Août ſuivant, où il prit le nom de *R. de l'Iſle prêtre de l'égliſe Gallicane*. Ces deux lettres ſont dans l'édition de l'*Hiſtoire critique*, &c. faite à Rotterdam.

VELA (Joſeph) célebre juriſconſulte Eſpagnol, né en 1588. à Beceril de Campos, près de Polencia, ville du royaume de Leon, fut reçu docteur en droit canon en 1609. Son frere qui étoit évêque de Lugo en Galice, le fit pouvoir d'un archidiaconat en cette ville ; ce qui l'engagea à entrer dans l'état eccléſiaſtique. Après avoir brillé dans la fameuſe académie de Salamanque, il fut mis dans le ſéminaire d'Oviedo, & enſuite il eut la chaire des décretales. En 1619. il fut créé par le roi auditeur de l'audience de Seville, & revêtu de la même dignité à Grenade en 1629. Il mourut dans cette ville au mois de Novembre 1643. âgé de cinquante-cinq ans, & fut enterré dans l'égliſe de Ste Marie de la Grace, deſſervie par des Trinitaires reformés. Joſeph Vela eſt auteur de pluſieurs ouvrages que l'on eſtime : ſçavoir un traité du pouvoir des évêques pour la recherche & la punition des crimes commis dans leurs diocèſes, & de l'appel du bras ſéculier, à Grenade en 1635. *in-4°.* & en 1652. au même lieu ; un autre intitulé, *De epiſcopo ſeu brachio ſeculari*, &c. un troiſiéme ſur le mariage contracté par procureur ; des diſſertations de droit diſputé dans le ſenat de Seville & de Grenade, en 1638. à Grenade. Il publia cet ouvrage lorſqu'il étoit conſultant du Saint Office, & l'un des ſeize de Grenade. Il en compoſa une ſuite, qui ne parut que dix ans après ſa mort. On réimprima ces deux volumes à Lyon en 1675. & en 1726. à Geneve, avec vingt-cinq déciſions de la Rote Romaine, & la vie de l'auteur écrite par dom Blas Naſſare y Ferriz, & deux diſputes de Vela dont on a parlé, *De poteſtate epiſcoporum, & de epiſcopo*, &c.

VELASQUE'S (Diego ou Jacques) né à Séville, eſt de tous les peintres Eſpagnols celui dont le nom eſt plus connu hors de ſa patrie. Il étoit premier peintre de Philippe IV. qui l'envoya en Italie en 1651. pour y faire acquiſition de tableaux & d'autres curioſités. On ne connoit guère de lui que des portraits qui ſont peints avec une verité & une force de couleurs qui égalent ce que Rheimbrandt a jamais fait dans ce genre de plus vigoureux. On rapporte que Velaſquès, pour mieux juger de l'effet de ſon travail, peignoit avec des pinceaux qui avoient quatre à cinq pieds de long, afin de pouvoir être lui-même à la même diſtance d'où les autres devoient voir ſes tableaux. Il eſt mort en 1660. âgé de ſoixante-ſix ans, comblé de biens & de faveurs de ſon prince. * *Mémoires du tems.*

VELITES (les) étoient de jeunes gens legerement armés, & les plus agiles de la légion chez les Romains : au moindre ſignal, ils ſautoient ſur la croupe des chevaux, ou combattoient à pied. C'eſt ce que rapportent Valere-Maxime, liv. 2. & Tite-Live, liv. 26. Les Romains ſuppléerent à la foibleſſe de leur cavalerie, d'abord en ôtant les brides des chevaux, afin que l'impetuoſité en fut irré-

Digitized by Google

vocable, ensuite en y mêlant des Vélites : c'est la remarque que fait après les historiens Romains, M. le président de Montesquieu de l'académie Françoise, dans ses *Considerations sur les causes de la grandeur des Romains*, p. 20.

VELSCHIUS (George-Jerôme) d'Augsbourg, né d'une famille ancienne, & dont plusieurs se sont distingués dans les armes & dans les lettres, fut élevé avec soin, & apprit avec application & avec succès les belles lettres, les langues grecque, hébraïque & latine, & la philosophie. Il voulut même apprendre la langue arabe, & il l'étudia sous Pierre Mederlin, qui y étoit fort habile. Comme il avoit un genie vaste & une facilité surprenante pour apprendre, il s'appliqua pareillement à la musique & à la plûpart des arts libeaux ; & quand il parut dans les universités d'Allemagne où il fut envoyé par ses parens, il y parut un prodige. Après quelque séjour dans celle de Tubinge, il en fit un de trois ans dans celle de Strasbourg, où il se perfectionna dans la philosophie & dans les langues, & apprit le syriaque, & même un peu de théologie, après quoi il passa à l'étude de la médecine dans laquelle il avoit dessein de se rendre habile, & il y réussit. Il en embrassa toutes les parties, la chymie, l'anatomie, la botanique, & tout ce qui est l'objet de la médecine théorique & pratique. Il fit lui-même quantité d'expériences sur les corps humains, sur les metaux, sur tous les fossiles, sur les vegetaux de toute espece, sur les eaux, &c. Après avoir parcouru le duché de Wittemberg, séjourné à Basle & dans quelques lieux, outre ceux que l'on a déja nommés, il revint à Strasbourg dans le dessein d'aller en Italie. Il se mit en route pour ce voyage en 1645. fut fait docteur en médecine en passant à Augsbourg près de Basle, vit Conrad Gesner à Zurich, traversa les Alpes, & arriva en Italie. Il vit Bergame, Brescia, Verone, Vicence, Venise, Rome, Bologne, Florence, Naples & plusieurs autres villes, & par tout il fut reçu avec honneur, bien venu chez les sçavans, & recherché par les grands. On lui a plusieurs fois entendu dire qu'il voulioit pénetrer jusqu'en Egypte, mais que la difficulté des chemins & la tendresse qu'il avoit pour ses parens, l'avoient engagé à ne pas pousser ses courses si loin. Il retourna donc à Padoue, où il s'arrêta quelque tems. Il vint ensuite à Milan, & enfin après avoir repassé les Alpes, il se rendit dans sa patrie vers l'an 1649. & s'y livra à l'étude avec une ardeur incroyable. Son cabinet le retenoit presque tout le jour, & il n'en sortoit, ce qui arriva d'abord rarement, que pour pratiquer la médecine, sur-tout dans des cas qu'il croyoit propres à lui apprendre quelque chose de nouveau, ou à le confirmer dans ce qu'il sçavoit déja. Le succès de ses cures & la grande réputation l'obligerent ensuite à se livrer davantage au public, & sa gloire en augmenta. Le college des médecins à Augsbourg voulut l'avoir pour membre, de même que la celebre académie des curieux de la nature, & il reçut du doge de Venise & au nom de cette république, les éloges les plus flateurs dans une lettre que le doge Louis Contareno lui écrivit le 2. de Janvier 1676. après que Velschius eut dédié au senat de Venise ses *Curationum duo chiliades*, & ses quatre centuries de conseils de médecine. Il mourut quelque tems après, & fut enterré honorablement. Un de ses amis fit sur sa mort les vers suivans en forme d'épitaphe.

D. O. M. A.

VELSCHIUS *occubuit ! vix credo ;* VELSCHIUS *ille*
Cui toties victas mors dedit ara manus ?
VELSCHIUS *Augusta augustus sol urbis & orbis,*
Docti illustre decus, conspicuumque jubar ?
Natura genius, sophiæ lux, inclytus artis
Dux medica, nostri gloria summa chori :
Nester, Nestoreis unus dignissimus annis.
Plangite Pierides, vester Apollo jacet.
Ergo nostra stupet. Patentius ite sub umbras ;
Vos objecta anima, VELSCHIUS *occubuit.*

Velschius mourut dans un âge très-avancé. Outre les ouvrages qu'il a donnés au public, il en a laissé un très-grand nombre, dont on peut voir la liste dans la *Bibliotheque* des ouvrages de médecine par M. Manget, tome 4. où l'on trouve un très-long éloge fort ampoullé, fait pour le défunt par Luc Schrock, de l'académie des curieux de la nature.

VELSER (Marguerite) fille d'Antoine Velser commandant de Memmingen en Allemagne, & femme du célebre Conrad Peutinger, étoit une femme sçavante & digne du mari qu'elle avoit épousé le 20. Novembre 1498. Elle étoit principalement habile dans la critique, & avoit une grande connoissance de la langue latine. On conserve parmi les manuscrits de la bibliotheque de Peutinger une de ses lettres écrite en cette langue, dans laquelle elle réfute fort au long & avec beaucoup d'érudition *George Emser*, qui dans un ouvrage allemand avoit prétendu que les femmes mariées à des gens de lettres, ne pouvoient être que malheureuses. Marguerite Velser étoit née le 18. Mars 1481. & mourut cinq ans après son mari, le 7. de Septembre 1532. âgé de soixante-onze ans. * *Voyez* les auteurs qui ont parlé de Conrad Peutinger, entr'autres George Schubart dans la préface des propos de table ; ou *Sermonum convivialium* de Peutinger même ; & Niceron, *Memoires*, *t. 13. p. 335.*

VELSIUS ou WELSINS (Juste) étoit de la Haye en Hollande. Il reçut le degré de docteur en médecine à Louvain en 1542. & fit quelquefois des leçons publiques à la place de Pierre Nannius, son ami, qui étoit professeur dans le college des trois langues. Il fut soupçonné de Lutheranisme, se sauva de Louvain, & se retira à Strasbourg. Il y publia son livre intitulé, *Opera, sive vera Christianaque philosophiæ comprobatoris atque emuli & sophistæ per comparationem descriptio.* Cet ouvrage rempli de sentimens hardis, fut condamné par la faculté de théologie de Louvain en 1554. Ensuite, soit persuasion, soit inconstance, Velsius entreprit une espece de défense de la religion Catholique, qu'il publia encore à Strasbourg en latin. Ce sont des commentaires sur le tableau de Cebès, où il s'étend sur la philosophie morale, & en prend occasion de parler de quelques abus des arts & des sciences, & de venger la religion Catholique contre plusieurs absurdités & fausserés que ses ennemis lui imputent sans raison. Cet ouvrage fit du bruit, & Velsius se vit encore obligé de quitter Strasbourg. Il vint à Cologne, où on le fit professeur de philosophie & de belles lettres. On ignore le tems de sa mort. Il étoit fort versé dans la botanique avoit de l'érudition, & pratiqua la médecine avec succès. * *Voyez* Valere André ; le théatre de Freherus, &c.

VENÉUR de France. *Il faut corriger & ajouter ce qui suit pour le Moreri, édition de 1725. dans la*

SUITE CHRONOLOGIQUE DES GRANDS VENEURS DE FRANCE.

V. Henri de Meudon, mourut en 1344. non en 1544.

VI. Renaud de Gyri, non de Cyri.

VIII. Jean de Gorguilleray, non Gourguillerai, & ainsi ailleurs.

X. Philippe de Gorguilleray . . . . . en 1377. non en 1477.

XIII. Louis d'Orgecin, non Dorgecin.

XXXIV. François duc de la Rochefoucaud & de la Rocheguion, prince de Marsillac, obtint la survivance de la charge de grand veneur le 10. de Novembre 1679. & s'en démit après la mort de son pere, arrivée le 11. Janvier 1714.

XXXV. Louis-Alexandre de Bourbon, &c.

VENISE. *SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES DOGES. Ajoutez à l'article de* Louis, dit Sebastien Mocenigo, III. du nom, qui avoit été élu doge le 23. Août 1727. qu'il est mort après une longue maladie, dans son palais ducal à Venise, le 21. Mai 1732. vers les onze heures du matin, âgé de soixante-onze ans, dans la dixième année de son regne.

1732. Charles Ruzzini, chevalier & procurateur de S. Marc, élu doge au lieu du précedent, le 2. Juin 1732.

Digitized by Google

prêta le lendemain le ſerment accoutumé dans l'égliſe ducale de S. Marc, & fut enſuite couronné avec les formalités ordinaires dans la place de S. Marc. Ce nouveau doge, outre les principales charges qu'il avoit exercées à Veniſe, avoit rempli neuf ambaſſades, tant ordinaires qu'extraordinaires.

VENNE (congregation de ſaint) *cherchez* VANNE.

VENTURA (Guillaume) hiſtorien de la ville d'Aſt ſa patrie, qui a continué l'hiſtoire de ce pays commencée par Ogerius Alferius. Ce dernier finit l'hiſtoire d'Aſt à l'an 1294. mais Ventura remontant un peu plus haut, commence la ſienne à l'an 1260. & la finit à l'an 1325. peut-être juſqu'au tems de ſa mort, au moins devoit-il avoir alors ſoixante-quinze ans, étant né vers l'an 1250. comme il paroît par ce qu'il dit de lui-même dans ſon ouvrage. Il étoit conſideré dans ſa patrie; & quoiqu'il ne paroiſſe pas qu'il fut de famille noble, ni puiſſant en biens temporels, on voit néanmoins par ce qu'il dit, qu'il étoit un des premiers dans la bourgeoiſie, & qu'il porta les armes avec honneur pour les intérêts de ſa patrie. Il fut pris dans un combat en 1273. mais on ignore combien dura ſa captivité. Il ne s'attacha pas ſcrupuleuſement à ſuivre l'ordre chronologique dans ſon hiſtoire, & il y fait entrer ſouvent celle des pays voiſins d'Aſt; mais il s'y montre toujours ami du vrai, modeſte, ſincere & pieux. Sa piété paroît en particulier, par un fait qui ſe trouve dans ſon hiſtoire, qu'il avoit entrepriſe en 1310. ayant, dit-il, alors 60. ans. Il y recommande en particulier à ſes enfans de ſe nourrir de la lecture de l'écriture ſainte, de fuir les romans, & de faire du bien aux pauvres ſelon leurs moyens, & même au-delà. *Le Mémorial* de cet auteur; car c'eſt le nom qu'il veut qu'on donne à ſon hiſtoire, a été imprimé par les ſoins & avec les notes de Louis-Antoine Muratori au t. 11. du grand recueil des écrivains de l'Hiſtoire d'Italie *in-folio*, à Milan, en 1727.

VENTURA (Secundinus) parent du précédent, & fils d'André, a ajouté à l'hiſtoire de Guillaume depuis l'an 1419. ſeulement juſqu'à l'an 1457. mais cette continuation eſt beaucoup moins importante que ce que l'on a d'Ogerius Alferius & de Guillaume Ventura. On la trouve dans le volume du recueil de M. Muratori, *dont nous parlons à l'article précédent*. Secundinus étoit citoyen & notaire d'Aſt. On ignore le tems de ſa mort.

VERARDO (Charles) né en 1440. à Ceſene, petite ville de la Romagne en Italie, embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut fait archidiacre de Ceſene, dignité qu'il avoit fondée lui même. Il paſſa enſuite à de plus grands honneurs; il fut camerier & ſecretaire des brefs ſous quatre papes, Paul II. Sixte IV. Innocent VIII. & Alexandre VI. Il mourut le 13. de Décembre 1500. âgé de ſoixante ans. On voit ſon épitaphe à Rome dans l'égliſe de S. Auguſtin, en ces termes.

Deo optimo max.
KAROLO VERALDO *archidiac. Caſenati, hujus in patria*
Dignitatis autori; humanarum
Divinarumque rerum peritiſſimo
IIII. pontif. max. à cubiculo
Litterisque apoſtolicis
Dictandis ultra citroque Alpeis
Honoribus amplis
Honeſtiſſimè funcito.
Vixit an. LX. obiit anno ſeculari
MD. Eidibus Decembris.
Camillus eques pontificius
Sigiſmundus Hippolitusque
Patruo B. M. poſ.
Curante Marcellino
Alumno, æterno dolore
Adfiicto.

Le ſeul ouvrage qu'on ait de lui, eſt intitulé : *Hiſtoria Caroli Verardi de urbe Granata, ſingulari virtute, fœlicibuſque auſpiciis Ferdinandi & Helliſabes Hiſpaniarum regis & reginæ expugnati*, à Rome, 1493. *in-4°*. Cette édition qui eſt accompagnée de fort belles figures, eſt très-rare. Il s'en eſt fait une deuxiéme édition à Baſle en 1494. une troiſiéme au même lieu en 1533. *in-folio*, une quatriéme dans le deuxiéme volume de *l'Hiſpania illuſtrata* d'André Schott, à Francfort, 1603. Le titre eſt différent dans chacune de ces éditions; ce qui a fait croire à Voſſius que Verardo avoit compoſé deux ouvrages: l'un, *De expugnatione regni Granatæ*; l'autre intitulé : *Hiſtoria Baſtica* : mais c'eſt un ſeul & même ouvrage. Cette hiſtoire de Verardo eſt en forme de piece dramatique, quoiqu'en proſe. Il la compoſa pour divertir les Romains; & le cardinal Raphaël Riario, camerlingue de l'égliſe Romaine, la fit repreſenter avec magnificence dans ſon palais, qui eſt maintenant la chancellerie apoſtolique, le 21. Avril 1492. Les vingt-trois ſcenes qui la compoſent, ſont précedées d'un prologue en vers iambes de la compoſition de Bartolin Verardo, neveu de l'auteur. On trouve encore une lettre de Verardo datée de Rome le 15. d'Octobre 1477. parmi celles de Piccolomini, cardinal de Pavie. * *Voyez* le Journal de Veniſe, t. 23. art. 11. Voſſius, *de hiſtoricis Latinis*; Niceron, *Mémoires, &c. tome* 8.

VERDEN, abbaye dans le dioceſe de Munſter, ſur le bord de la riviere de Rure, environnée de tous côtés de bois & de montagnes. Elle fut fondée vers l'an 796. par ſaint Ludger premier évêque de Munſter, qui la choiſit pour le lieu de ſa retraite pendant ſa vie, & pour celui de ſa ſepulture après ſa mort. Il fut enterré dans la crypte de l'égliſe où l'on voit encore ſon tombeau, & ceux de quatre autres ſaints évêques; ſçavoir, de ſaint Hildegrin, frere de ſaint Ludger, & premier évêque d'Halberſtad, du bienheureux Geofroi, deuxiéme évêque de Munſter, & neveu de ſaint Ludger & de ſaint Hildegrin, de ſaint Thidgrin ou Thiadgrin, auſſi neveu des mêmes ſaints, & évêque d'Halberſtad, & du bienheureux Alfrid évêque de Munſter, qui a écrit la vie de ſaint Ludger, dont il avoit été un des principaux diſciples. On peut voir leurs épitaphes dans le Voyage litteraire des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de S. Maur, tome 2.

VERDIER. (Antoine du) *Suppléez cet article à celui du Moreri.* Antoine du Verdier, ſeigneur de Vauprivas, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, conſeiller du roi & élu ſur le fait des guerres, aides & tailles au pays de Forès, homme d'armes de la compagnie de M. le ſenechal de Lyon, controlleur général des finances de la même ville, naquit à Montbrifon en Forès le 11. de Novembre 1544. de N. du Verdier & de Touſſainte Terraſſe. Le nom originaire de ſa famille étoit *Verd*, & dans les actes publics lui & Claude ſon fils ſont nommés Antoine Verd du Verdier & Claude Verd du Verdier. Antoine étoit riche, & il paroît par ſes ouvrages qu'il avoit cultivé les lettres, & qu'il ſçavoit un peu de tout. Il avoit une riche bibliotheque, & aimoit à communiquer ſes livres aux gens de lettres. Il leur en donnoit même volontiers. Caſaubon par ſa lettre du 28. Août 1596. le remercie du manuſcrit de Polybe qu'il tenoit de lui, & qu'il ne lui avoit demandé ſeulement que par emprunt. Joſeph Scaliger reçut auſſi de lui pluſieurs manuſcrits arabes. Du reſte, on ne ſçait rien de la vie de du Verdier. On ſçait ſeulement que revenant de Paris à Lyon à la ſuite du roi, & de Lyon allant en ſa maiſon dans le Forès, apparemment à Montbrifon, il mourut preſque ſubitement dans la paroiſſe de Duerne le 25. de Septembre 1600. dans ſa cinquante-ſixiéme année. C'eſt ſon fils qui nous apprend ces circonſtances dans la *Proſopographie* de ſon pere, qu'il fit réimprimer après la mort de ſon pere. M. Henry avocat au parlement de Paris, *dont nous avons donné un article*, dit à peu près la même choſe dans ſes mémoires manuſcrits, comme l'ayant appris d'une fille de du Verdier. Il met ſeulement ſa naiſſance en 1542. au lieu de 1544. Antoine du Verdier avoit épouſé *Catherine* des Goutes, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres, CLAUDE, qui ſuit. Ses ouvrages ſont : *Philoxene*, tragédie, à Lyon, 1567. *in-8°*. *Le Myſopoleme, ou Diſcours contre la guerre pour le retour de la paix en France, en vers*

Digitized by Google

heroïques, à Paris, 1568. *in-4°.* Toutes les poëſies de du Verdier ſont très-peu de choſe. *Antithèſes de la paix & la guerre, avec le moyen d'entretenir la paix, & exhortation d'aller tous enſemble contre les infidèles Machometiſtes*, à Lyon 1568. *in-4°. Les omonymes, ſatyre contre les mœurs corrompues de ce ſiècle, en vers*, à Lyon, 1572. *in-4°.* La *Proſopographie*, ou *Deſcription des perſonnes inſignes : patriarches, prophètes, dieux des Gentils, empereurs, voir. capitaines, jurisconſultes, papes, ducs, philoſophes, orateurs, poëtes*, &c. à Lyon, *in-4°.* 1573. avec des portraits & des vers. Cet ouvrage eſt mal fait. Claude du Verdier, fils de l'auteur, en a donné une nouvelle édition avec les augmentations de ſon pere & les ſiennes en 1603. à Paris, en trois volumes *in-folio*. Les diverſes leçons d'Antoine du Verdier, &c. à Lyon, 1577. Il n'y a que cinq livres : mais dans les éditions ſuivantes on trouve un ſixième, puis un ſeptième, & enfin un huitième dans l'édition de 1610. *in-8°.* Le huitième livre de cette édition contient trois diſcours, du deuil, de l'honneur & de la nobleſſe, trouvés dans les papiers de l'auteur. *Les doctes & ſubtiles réponſes de Tagio juriſconſulte, & leïleur en droit au college de Milan*, &c. traduites de l'italien, à Lyon, 1577. *in-16. Les images des dieux des anciens, contenant les idoles, coutumes, cérémonies, & autres choſes appartenantes à la religion des payens*, à Lyon, 1581. *in-4°.* C'eſt une traduction de l'italien de Vincent Cartari. Du Verdier a traduit auſſi cet ouvrage en latin, & ſa traduction a paru en 1581. *in-4°. Le compoſentique*, ou *traits facétieux*, à Lyon, 1584. *in-16.* Cet ouvrage ne ſe trouve plus, ſi ce n'eſt quelques morceaux qui ſont à la ſuite des *Eſcraignes Dijonnoiſes* d'Etienne Tabourot, de l'édition de Lyon, 1592. ſous le nom du ſieur du Buiſſon. La Bibliographie & Proſopographie des rois de France juſqu'à Henri III. &c. en vers, avec des portraits, à Paris, 1583. & 1586. *in-8°. La Bibliotheque d'Antoine du Verdier, contenant le catalogue de tous ceux qui ont écrit ou traduit en françois, avec un diſcours ſur les bonnes lettres ſervant de préface, à la fin un ſupplément de l'épitome de la bibliotheque de Geſner*, à Lyon, 1585. *in-folio*, achevée d'imprimer le 15. de Décembre 1584. C'eſt le ſeul ouvrage de du Verdier qui ſoit recherché. On trouve ſous ſon nom onze ſonnets dans cette bibliotheque. * *Mémoires hiſtoriques. Mémoires manuſcrits* de M. Henry. Niceron, *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres*, &c. *tome 24.*

VERDIER (Claude du) *Suppléez cet article à celui du Morery.* Claude du Verdier, fils d'ANTOINE, *dont on a parlé dans l'article précédent*, naquit à Lyon vers l'an 1566. Il s'adonna à la poëſie avec auſſi peu de ſuccès que ſon pere. Quelques-uns lui donnent le titre d'avocat au parlement. Il étoit à Boulogne en Italie pendant que ſon pere faiſoit imprimer en France ſa *Bibliotheque*, &c. c'eſt-à-dire, en 1584. Claude du Verdier étoit déja lui-même auteur de quelques ouvrages. En 1581. il avoit donné *Periphraſis epigrammatum variorum, latius ſolutâ oratione expreſſorum*, à Paris, *in-8°.* avec quelques autres poëſies, comme *Bombycum metamorphoſis*, *Ecloga*, &c. & une traduction latine d'un diſcours françois ſur la pauvreté & la faim, compoſé par mademoiſelle Catherine des Roches. En 1583. il avoit publié en vers à Lyon un *Diſcours contre ceux qui par les grandes conjonctions des planetes qui ſe doivent faire ont voulu prédire la fin du monde devoir lors advenir.* Son pere inſera auſſi en 1584. dans ſa Bibliotheque quelques poëſies françoiſes de ſon fils, qui ne méritoient pas d'être conſervées. L'ouvrage le plus conſiderable & le dernier de Claude du Verdier, eſt ſa critique latine de tous les anciens auteurs, à ce qu'il prétend dans le titre de ce livre, où il croyoit avoir remarqué toutes les fautes des plus celebres grammairiens, poëtes, hiſtoriens, dialecticiens, rheteurs, orateurs, juriſconſultes, philoſophes, mathematiciens & theologiens. Mais il paroît trop de préſomption dans cet ouvrage, qui ne répond nullement à ſon titre faſtueux. Ce n'eſt qu'une déclamation de jeune homme, où l'on trouve quelque érudition, peu de critique & beaucoup de ſuffiſance. Les fautes qu'il reprend ne ſont ſouvent que dans ſon imagination, & il n'y épargne pas ſon propre pere, mais ſouvent ſans raiſon. Il y a une critique de quelques endroits de cet ouvrage, ſous le nom de *Scioppius* à la ſuite du commentaire de ce ſçavant ſur les Priapées, à Francfort, 1606. *in-12.* Cette critique fort courte & qui ne contient que trois ou quatre obſervations grammaticales, a été réimprimée dans la premiere partie de la *Nova collectio librorum variorum*, à Hale, 1709. *in-8°.* Claude du Verdier herita des grands biens de ſon pere, qu'il gouverna mal. Il s'engagea mal à propos dans un procès, à la pourſuite duquel il ſe ruina. Il ne fit plus depuis que traîner une vie obſcure, quoique longue. Il mourut en 1649. âgé d'environ quatre-vingt-cinq ans. * Voſſius, *l. 4. & l. 6. rhetor.* Niceron, *Mémoires*, &c. tome 24.

VERDIER (Jean) conſeiller au préſidial d'Angers, & premier profeſſeur du droit françois dans l'univerſité de la même ville, étoit fils de *Jean* Verdier, enquêteur d'Angers, dont l'office fut réuni à celui de lieutenant général. Jean Verdier fut conſeiller au préſidial d'Angers en 1638. Il le fut enſuite de l'hôtel-de-ville, & profeſſeur du droit françois en 1681. Il prêta ſerment le 30. de Juin : avant lui l'on n'avoit point eu encore de profeſſeur de droit françois à Angers. Lorſque Jean Frain du Tremblay eut ordre de ſe défaire de ſon office de conſeiller au préſidial d'Angers, la compagnie lui promit un dédommagement de mille écus, parce qu'il ne donna pas ſa charge à celui qui pouvoit lui en donner davantage, mais à celui qu'il crut le plus digne de la remplir ; mais Jean Verdier fut le ſeul qui paya la part. Il étoit recteur de l'univerſité, lorſqu'Achille de Harlay, procureur général du parlement de Paris envoya dans les univerſités ſon appel au futur concile du mois de Septembre 1688. ſous Innocent XI. au ſujet des franchiſes des ambaſſadeurs de France à Rome, dans le tems que M. de Lavardin y étoit en cette qualité. Jean Verdier fut auſſi un des trente premiers membres de l'académie d'Angers établie par le feu roi. Il en fut peu de tems après directeur ; & ce fut en cette qualité qu'il fit le diſcours à la reception de David Gilly, qui avoit été miniſtre à Baugé, & avoit fait abjuration dans l'égliſe cathédrale au mois de Juin 1683. entre les mains de Henri Arnauld, alors évêque d'Angers. *Voyez* GILLY. Jean Verdier eſt mort le 2. de Mai 1689. Outre les cahiers qu'il a dictés étant profeſſeur de droit, il a fait un commentaire ſur la coutume d'Anjou, qui n'eſt point encore imprimé. * *Mémoires du tems.*

VERDUC (Laurent) chirurgien juré de S. Côme à Paris, étoit de Touloufe. C'étoit un homme plein de candeur & de charité. Il a employé un grand nombre d'années à profeſſer la chirurgie, & il eſt ſorti de ſon école beaucoup de diſciples habiles qui avoient profité de ſes lumieres & de ſon expérience. Ce fut en leur faveur que M. Verdue publia en françois à Paris en 1689. ſon excellent traité intitulé : *La maniere de guerir les fractures & les luxations qui arrivent au corps humain, par le moyen des bandages.* Il y remonte juſqu'aux principes de la chirurgie & à l'hiſtoire des os, & il a ſurpaſſé ſur cette matiere ce que les anciens en avoient traité, & ce qui en avoit même été dit juſqu'à lui par les modernes. Cet ouvrage a été traduit en hollandois, & imprimé ainſi à Amſterdam en 1691. *in-8°.* Les tables ou figures qui ſe trouvent dans ce livre, ſont fort utiles. M. Verdue eſt mort à Paris le 28. de Juillet 1695. * Manget, *Biblioth. ſcript. medicor. tom. 4. l. 20.* Devaux, *Index funer. chirurg. p. 75.*

VERDUC (Jean-Baptiſte) fils du précedent, étoit docteur en médecine. Après avoir fait connoître ſon habileté dans l'anatomie, la phyſiologie & la chirurgie même, il confirma la bonne idée que l'on avoit de ſa ſcience & de ſa connoiſſance du corps de l'homme & de ſes maladies, par l'ouvrage qu'il intitula : *Les opérations de la chirurgie, avec une pathologie*, qui fut imprimé en France en langue vulgaire, & qui a été traduit en allemand, & imprimé à Leipſic en 1712. *in-4°.* Il avoit entrepris auſſi un *Traité de l'uſage des parties*, dans lequel il vouloit

Digitized by Google

vouloit expliquer les fonctions du corps par les principes les plus clairs. Mais étant mort sans achever cet ouvrage, LAURENT Verdue, son frere, chirurgien de la communauté de S. Côme, revit ce qu'il avoit fait, supplea à tout ce qui manquoit, en fit un excellent ouvrage, & le publia à Paris en 1696. en deux volumes *in-12. Laurent* Verdue étoit en effet lui-même un homme très-habile dans sa profession. Il s'étoit fort appliqué à la connoissance de la nature & à tout ce qui est l'objet de la chirurgie theorique. Son mérite le fit recevoir gratuitement maître en chirurgie, & depuis il forma quantité d'éleves qui ont toujours rendu justice à son merite. Il mourut jeune le 6. de Fevrier 1703. * Manget, *Biblioth. scriptor. medicor.* tome 4. liv. 20. Devaux, *Index funereus chirurgorum Parisiensium*, pages 83. & 84.

VERGER (Pierre-Paul) *dont on a donné un court article fort imparfait dans le Dictionnaire historique de Moreri*, étoit de Justinopolis, dite *Capo d'Istria*, ville sur le golfe de Venise. Il s'est acquis un grand nom parmi les sçavans sur la fin du XIV. siecle & au commencement du XV. Orateur, philosophe, juriste, & même poëte, il a été regardé comme un des plus habiles de son tems, & ses écrits se font toujours fait lire jusqu'au nôtre avec plaisir & avec utilité. Il apprit dans la jeunesse la langue grecque à Venise sous Emmanuel Chrysoloras, de Constantinople. Il étoit en grand crédit dans la famille des princes de Carrari qui commandoient de son tems à Padoue, & dont il eut la douleur de voir la ruine. Les Papes, les grands de tout parti, l'empereur Sigismond lui-même l'honorerent de leur estime, & lui donnerent des marques de leur bienveillance. Il fit sa résidence ordinaire à Padoue, à cause de la famille des princes de Carrari, à qui il étoit entierement dévoué; & il ne quitta cette ville que lorsque ces princes y eurent vu leur autorité anéantie. Il y étoit encore en 1404. puisqu'il y fubit dans cette même année des examens fur le droit canon & le droit civil, qu'il avoit étudiés sous François Zabarella, qui fut depuis cardinal & archevêque de Florence; fur les arts & la médecine, & qu'il y reçut le degré de docteur en toutes ces sciences au mois de Mars de la même année. Æneas Sylvius, qui fut depuis le Pape Pie II. dit qu'il mourut en Hongrie du tems du concile de Basle, c'est-à-dire vers l'an 1431. Verger étoit alors à la cour de l'empereur Sigismond, avec lequel il avoit été au concile de Constance. Il devoit être âgé d'environ quatre-vingt ans, puisque dans son discours fur la vie & la mort de François Zabarella son ami, qu'il avoit accompagné à Rome dans le tems du schisme, & sous lequel il avoit étudié le droit, comme on l'a déja remarqué, il dit que ce cardinal mort en 1417. à l'âge de soixante-dix-huit ans, avoit alors environ dix ans plus que lui. Il a composé plusieurs ouvrages, dont quelques-uns, quoique cités par beaucoup d'historiens, sont demeurés manuscrits jusqu'après le commencement de ce siecle. Le sçavant Louis-Antoine Muratori a fait le premier imprimer dans fa grande collection des écrivains de l'histoire d'Italie, tome 16. *in-folio* à Milan, 1730. l'*Histoire des princes de la maison de Carrari*, depuis leur origine jusqu'à Jacobinus, c'est-à-dire jusques vers l'an 1355. Verger avoit été précepteur d'un prince de cette maison. Dans le même volume M. Muratori a fait imprimer plusieurs discours & lettres de ce sçavant du XV. siecle, avec deux pieces de vers du même. Ces écrits n'avoient jamais paru. Voici ce qu'on avoit déja imprimé de Verger; un traité *De ingenuis moribus & liberalibus adolescentia studiis*, pour l'instruction de la jeunesse, qu'il dédia à Ubertin de Carrari. Colutio, habile Florentin, y ayant repris quelques traits d'histoire dont il croyoit que Verger fon ami avoit fait une fausse application, Verger se justifia & dans fa réponse on voit & beaucoup d'élegance & beaucoup de jugement. Ce traité, *De ingenuis moribus* a été imprimé plusieurs fois, tant à Venise qu'à Basle. *La vie de François Petrarque* a été publiée dans le *Petrarcha redivivus* de Jacques-Philippe Thomasini. M. Muratori dit qu'il n'a pas voulu publier le discours de Verger à la louange de S. Jerôme, parce qu'il n'y a rien trouvé que de vulgaire, qu'il n'est pas d'ailleurs exemt de fables, & que de plus il n'avoit point de rapport avec le but de fa collection. Ce n'est pas le seul ouvrage de Verger qui soit demeuré manuscrit: il avoit fait l'*Histoire des princes de Mantoue*, une traduction latine d'Artien fur la vie d'Alexandre le grand; une invective contre Charles Malatesta, qui avoit fait renverser une statue du célebre poëte Virgile. Cette invective est de l'an 1392. & datée de Bologne. Il avoit fait auſſi des notes fur ſon hiſtoire des princes de Carrari, qui n'etoient pas dans le manuscrit dont M. Muratori s'est ſervi pour publier cette hiſtoire; un recueil de ſentences tirées du Timée de Platon, ſous le titre: *Allegabilia dicta ex Timaeo Platonis*; une apologie pour les princes de Carrari contre Albertini Muſſato; un petit écrit de la différence de l'ami & du flatteur. Tous ces ouvrages tant imprimés que manuſcrits, ſont en latin. Parmi ſes diſcours imprimés, il y en a un ſur la vie & la mort du cardinal François Zabarella. * *Voyez* ces diſcours & les lettres du même, & les préfaces de M. Muratori.

VERGER DE HAURANE (Jean du) abbé de S. Cyran, &c. *On a parlé de ce théologien dans le Moreri, & il faut conſulter l'édition de 1732. ſur quelques points de ſa vie. Mais dans toutes les éditions on n'a preſque rien dit de ſes ouvrages.* Le deuxiéme que l'on connoiſſe eſt la *Queſtion royale*, qui parut en 1619. où il examine *en quelle extremité le ſujet pourroit être de conſerver la vie du prince aux dépens de la ſienne.* On a voulu tirer de cet ouvrage des conſéquences, que M. de S. Cyran étoit aſſurément bien éloigné d'enſeigner ou même de ſuppoſer. Il en eſt de même de ſon premier ouvrage qui parut en 1617. & qui a pour titre: *Apologie pour Louis-Henri Chaſteigner de la Rochepoſay contre ceux qui diſent qu'il n'eſt pas permis aux eccléſiaſtiques d'avoir recours aux armes en cas de neceſſité.* Tout le monde connoît ſon *Petrus Aurelius* pour la défenſe du droit des évêques & de la hierarchie eccléſiaſtique, que le clergé de France fit imprimer à ſes propres dépens en 1642. & avec un éloge de l'auteur dreſſé du conſentement dudit clergé, par M. Godeau évêque de Vence. Cet éloge fut depuis ſupprimé. On peut voir ſur les pieces différentes qui compoſent ce gros ouvrage, ce que M. Dupin en dit dans ſon hiſtoire eccleſiaſtique du XVII. ſiecle, & MM. de Sainte-Marthe dans le *Gallia Chriſtiana* de la premiere édition, tome 4. *& ce que l'on trouve dans le Moreri, édition de 1732.* Les autres ouvrages connus pour être de M. de S. Cyran, ſont: *L'aumône Chrétienne*, ou *tradition de l'égliſe touchant la charité envers les pauvres*, imprimée en 1651. en deux volumes *in-12.* à Paris & à Lyon, en 1674. La grande famine qui affligea la France ſur la fin de l'année 1649. donna lieu à la compoſition de cet ouvrage, comme cela eſt dit plus au long dans la préface. La deuxiéme partie a pour titre: *L'aumône eccleſiaſtique*; & ce titre indique ce que l'auteur y traite: c'eſt encore une tradition de l'égliſe ſur ce ſujet, prouvée comme la premiere, par des autorités & par des exemples. 2. *Conſidérations ſur les Dimanches & les fêtes des myſtéres, & ſur les fêtes de la Vierge & des Saints*, diviſées en deux tomes, à Lyon, 1688. *in-8°.* L'approbation des docteurs étant de 1670. il y a eu ſans doute une premiere édition vers ce tems-là. Il eſt dit dans la préface que des conſidérations n'ont été imprimées que plus de vingt-cinq ans après qu'elles furent faites. 3. *Conſidérations ſur la mort Chrétienne*, à Paris chez Saveux, & depuis chez Deſprez, 1. vol. *in-12.* 4. *Theologie familiere*, ou *breve explication des principaux myſtéres de la foi*, qui a été condamnée à Rome en 1659. avec quelques traités de dévotion; ſçavoir, *le cœur nouveau, l'explication des cérémonies de la meſſe, & l'exercice pour la bien entendre, & les raiſons de la ſuſpenſion du S. Sacrement dans les égliſes.* 5. *Lettre touchant les diſpoſitions à la prêtriſe, 1647. in-12.* Elle fut écrite pour M. Duhamel, depuis curé de S. Merri à Paris. Elle a ſouvent été réimprimée, & on la trouve dans le troiſiéme volume du recueil des lettres de M. de S. Cyran de l'édition de Lyon, & à la ſuite de la traduction françoiſe du ſacer-

Digitized by Google

doce de S. Jean Chryſoſtome, imprimée par ordre de M. Auguſtin Potier évêque de Beauvais. On lui attribue encore avec fondement la *Vie de la ſainte Vierge Marie*, ou *Conſidérations ſur ſes fêtes & autres myſtères*, ſous le nom du ſieur de Granval, à Paris 1664. *in-12.* A l'égard de ſes lettres ſpirituelles après avoir été imprimées pluſieurs fois à Paris & à Lyon *in-12. in-8°. & in-4°.* toujours avec approbation & privilege, on les a réimprimées à Lyon en 1679. en trois volumes *in-12.* & on y a joint un quatriéme volume, où l'on a réuni la théologie familiere, les penſées chrétiennes ſur la pauvreté, celles ſur la pauvreté de J. C. & l'admiration des miſéricordes de Dieu; tous petits traités de M. de S. Cyran, imprimés ſeparément. On trouve auſſi dans ce volume trois lettres de M. le Maître l'avocat; une de M. de Balzac à M. de S. Cyran; trois lettres de M. Arnauld d'Andilli ſur la mort de ce dernier; les éloges du même par MM. de Sainte-Marthe, & celui que Juſte Lipſe en a fait dans ſa lettre 41. de la cinquiéme centurie de ſes lettres mêlées; l'éloge du même M. de S. Cyran par M. Godeau, tel qu'il eſt au devant du *Petrus Aurelius*, dans les éditions que l'on en a faites *in-folio* à Paris en 1642. & 1646. chez Vitré ſous le titre de *Petri Aurelii theologi opera*, &c. M. Walon de Beaupuis, *dont nous avons donné un article*, a extrait des lettres de M. de S. Cyran les *Maximes* principales qui ont été imprimées *in-18.* à Paris chez le Myre. M. Arnauld d'Andilli a augmenté ce recueil & l'a publié *in-8°.* & *in-12.* ſous le titre d'*Inſtructions tirées des lettres de M. de S. Cyran*, & ce recueil imprimé à Paris eſt approuvé par dix-huit évêques du royaume. On vient de réimprimer ces inſtructions *in-12.* Enfin M. de S. Cyran a fait la refutation de la ſomme de théologie du P. Garaſſe, Jeſuite, ſous ce titre: *La ſomme des fautes & fauſſetés capitales contenues en la ſomme théologique du P. François Garaſſe, diviſée en quatre tomes*, à Paris, 1626. *in-4°.* avec une longue préface au cardinal de Richelieu, & un avis au P. Garaſſe. La même année il donna à Paris *in-8°.* un *Avis à tous les ſçavans & amateurs de la vérité touchant la refutation de la ſomme théologique du P. Garaſſe*; & dans le même tems un autre écrit, intitulé: *Réfutation de l'abus prétendu, & la découverte de la veritable ignorance du P. François Garaſſe*, 1626. *in-8°.* Dans le recueil des poëſies ſur la mort d'Henri IV. donné par du Peyrat, à Paris, 1611. *in-4°.* on trouve une piece de vers latins de M. du Verger, ſous le titre de *Infandum Henrici IV. funus*. Quand M. de S. Cyran mourut, il travailloit à un traité de l'Euchariſtie, pour défendre les livres du cardinal du Perron contre les Calviniſtes; & quand il fut conduit à Vincennes, on trouva parmi ſes papiers la dédieace d'une réfutation qu'il avoit fait du P. Garaſſe, Jeſuite; on trouva auſſi beaucoup de lettres, qui jointes aux dépoſitions de pluſieurs perſonnes qui furent entendues contre lui, prouvoient qu'il n'eſtimoit guére le concile de Trente, & qu'il avoit conçû le deſſein de former une nouvelle égliſe, ſur les ruines de l'ancienne qu'il diſoit être perie depuis cinq ou ſix cens ans. * *Voyez* la vie du bienheureux Vincent de Paul par M. Abely évêque de Rhodes; l'apologie pour feu M. l'abbé de Saint Cyran, &c. par Antoine le Maître, *in-4°.* à Paris, 1644. le Necrologe de Port-Royal, &c. dans le libelle intitulé, *Les nouvelles & anciennes reliques* de M. Jean du Verget de Hauranne, abbé de S. Cyran, &c. à Melphe, 1680. *in-4°.* On attribue fauſſement à M. de S. Cyran, 1. les notes du P. Seguenot de l'Oratoire, qui accompagnent la traduction de la ſainte virginité écrite en latin par S. Auguſtin. Ces notes, comme la traduction, ſont du P. Seguenot même, & M. de S. Cyran n'y a eu aucune part. 2. *Le chapelet du S. Sacrement*, ce petit écrit eſt d'une religieuſe de Port-Royal, & M. de S. Cyran n'en eut connoiſſance que cinq ans après. 3. *La fréquente communion*, que tout le monde ſçait être de M. Arnauld le docteur. * *Voyez* auſſi la *Défenſe de feu M. Vincent de Paul*, inſtituteur & premier ſuperieur general de la congregation de la Miſſion contre M. Abely, &c. *in-4°.* 1668. Dom Claude Lancelot a donné des mémoires ſur la vie & l'eſprit de M. de S. Cyran, qui ſont encore manuſcrits.

VERGER ou VERGERIO (Jerôme) étoit de la famille des deux Pierre-Paul Vergerio, *dont on a parlé dans le Dictionnaire hiſtorique & dans ce Supplément*, & comme eux il étoit de Juſtinopolis, dite *Capo-d'Iſtria*, ſur le golfe de Veniſe. Il a augmenté la gloire de ſa famille par la ſienne propre; & par les grands talens que Dieu lui avoit donnés. Après s'être inſtruit dans les belles lettres, ſoit dans le lieu de ſa naiſſance, ſoit dans l'univerſité de Padoue, où il alla enſuite, il ſe conſacra particuliérement à la philoſophie & à la medecine. Jeune encore, & preſque dans un âge où les autres ne font que commencer, il avoit fait de ſi grands progrès, qu'il mérita & reçût des diſtinctions qui auroient flatté des hommes avancés en âge & diſtingués par leur ſçavoir. Il n'avoit que trente-trois ans, lorſqu'il fut appellé à Piſe en 1655. pour y enſeigner publiquement la médecine, & on lui donna dès-lors des appointemens conſiderables, qui furent encore augmentés en 1662. Cette récompenſe n'eût pas même tardé à aller pluſloin, ſi la république de Veniſe qui avoit droit ſur lui ne l'eût obligé de quitter Piſe pour ſe rendre à Padoue. Verger obéit, & en 1665. il eut la premiere chaire de medecine théorique extraordinaire. En 1676. il paſſa à celle de médecine pratique ordinaire. Il mourut en 1678. l'année même que Zanforti paſſa à une autre vie. On a de lui *Diſputationes pro circulo Piſano: Nova methodus recitandi caſus in almo Patavino collegio; Prælectiones in 1. fen. 1. canonis Avicennæ, in librum de febribus, in artem medicinalem Galeni; Tractatus de urinis, de morbis particularibus, &c. Synaxis medicamentorum omnium: Duo medicinæ fontes, chirurgia & pharmacia in univerſali; Prælectiones pro ingreſſu in cathedras; Tractatus de formulis medicamentoſis, aſtringentibus.* * *Hiſt. gymn. Patav. t. 1. p. 371.* Manget, *Bibl. ſcript. medic. t. 1. col. p. 494. &c.*

VERGIER (Jerôme) *cherchez* VERGER.

VERGIER (Jacques) natif de Lyon, vint à Paris dans ſa jeuneſſe, où ſon eſprit agréable & orné d'une belle érudition, & ſes maniéres polies le firent eſtimer & rechercher. Vergier portoit alors l'habit eccléſiaſtique peu conforme à ſon génie & à ſon inclination pour une vie libre & voluptueuſe, qui a toujours été ſon partage; auſſi le quitta-t-il bientôt pour prendre l'épée, & M. le marquis de Seignelay, ſecretaire d'état de la marine, lui donna une place de commiſſaire ordinaire de la marine qu'il remplit pendant pluſieurs années. Il fut enſuite préſident du conſeil de commerce de Dunkerque: mais cette voluptueuſe nonchalance qui ſit toûjours ſes délices, l'empêcha de monter à de plus hauts emplois, & lui fit negliger même d'amaſſer de grands biens dans ceux qu'il poſſeda. Loin de s'occuper des affaires, il ne s'appliquoit pas même à la poëſie qu'il aimoit beaucoup, de peur que ſes divertiſſemens ne devinſſent une occupation. Rien de plus naturel que ce qu'il a fait en ce genre: ſes chanſons ſurtout ont preſque toute la delicateſſe des poëſies d'Anacreon: mais il regne dans la plûpart de ces pieces une morale toute épicurienne, & ſes contes, genre de poëſie dans lequel il excelloit encore, ne montrent qu'un poëte inſpiré par la débauche. Ses ouvrages n'ont point été imprimés de ſon vivant; mais il ne faiſoit point de difficulté d'en faire part à ſes amis. La plus grande partie de ſes lettres en vers & en proſe eſt inſerée dans les Mercures de France des années 1724. & 1725. On les a recueillis en 1726. avec toutes les autres pieces du même qu'on a pu raſſembler, & on les a fait imprimer à Amſterdam ou plûtôt à Rouen en deux volumes *in-12.* ſous ce titre: *Contes & nouvelles du ſieur Vergier & de quelques auteurs anonymes.* On a encore de lui une piece en vers intitulée: *Zaila* ou *l'Africaine*, & une hiſtoire en proſe & en vers, qui a pour titre *Don Juan & Iſabelle*, nouvelle Portugaiſe, qui a été imprimée d'abord dans les premiers Mercures de l'année 1725. On lui a attribué auſſi quelques parodies ſatyriques, qui lui ont fait, dit-on, des ennemis dangereux. Quoi qu'il en ſoit, il fut aſſaſſiné d'un coup de piſtolet dans la rue du Bout-du-monde à Paris,

Digitized by Google

ſur le minuit, en revenant de ſouper chez un de ſes amis : c'étoit le 23. Août 1710. Il étoit âgé de ſoixante-cinq ans. * Tiron, *Parnaſſe François*, page 557. & page 573. de l'édition *in-fol. Hiſt. litteraire de l'Europe, tome 3. p. 309. Mémoires du tems.*

VERGNE DE TRESSAN. (Pierre de) *dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on met* ſa mort au mois d'Avril 1684. elle arriva le 5. de ce mois.

VERGNE (Matie-Magdelene Pioche de la) *cherchez* FAYETTE.

VERJUS. (Antoine) *Dans le Moreri, édition de 1725. on le dit* fils d'un conſeiller au parlement, *c'eſt une faute* ; il étoit fils d'*Antoine* Verjus, bailli de Joigni, & de *Barbe* Champrenault. Il n'eſt pas vrai non plus qu'il fut né à Paris. *François* Verjus ſon frere, évêque de Graſſe, ne mourut point en 1711. mais le 7. de Décembre 1710. *Louis* Verjus, comte de Creci, autre frere d'*Antoine* & de *François*, laiſſa de *Marie-Marguerite* de Rarabon, ſa femme, *Louis-Alexandre* Verjus, marquis de Creci, &c.

VERNAGE (Etienne-François) prêtre, qui s'eſt diſtingué dans le dernier ſiécle & au commencement de celui-ci par ſa ſcience eccléſiaſtique, par une pieté peu commune, & par une ardente charité pour les pauvres, naquit à Paris en 1652. d'*Etienne* Vernage procureur au parlement, & de *Marie* Bretonneau, l'un & l'autre très-recommandables par leur amour pour la juſtice, & leur attention pour les malheureux. Etienne-François Vernage étoit l'aîné de ſix freres, dont l'un a été chanoine de S. Quentin, deux ſe ſont faits religieux Benedictins de la congrégation de S. Maur, un quatriéme a ſuivi avec ſuccès la profeſſion de médecin, & le cinquiéme celle d'avocat. Pluſieurs d'entre eux ont été élevés après la mort de leur pere & de leur mere arrivée vers l'an 1668. auprès de M. Bretonneau, leur oncle maternel, principal du college de Pontoiſe, & qui s'eſt fait connoître par ſes ouvrages. Etienne-François Vernage ayant achevé ſon cours de théologie en Sorbonne, & ſon ſeminaire chez les peres de l'Oratoire de N. D. des Vertus, & ſous la direction du P. de Saint-Pé, qui a vécu & eſt mort en odeur de ſainteté, prit pour ſon partage la retraite & l'étude de la ſcience eccléſiaſtique ; & depuis 1678. qu'il vint s'habituer ſur la paroiſſe de S. Nicolas des Champs, juſqu'en 1723. qui fut l'année de ſa mort, il n'a ceſſé de travailler avec une grande édification & un zéle ſans bornes, mais prudent & éclairé, à inſtruire les autres par la ſageſſe de ſes conſeils & la ſolidité de ſes inſtructions, & à les aſſiſter dans tous leurs beſoins ſpirituels & corporels. Quoiqu'il eût un bien aſſez médiocre, il donnoit abondamment, & il a toujours refuſé les différens bénéfices qui lui ont été offerts. C'eſt lui qui a commencé avec M. Raveau, prêtre de la paroiſſe de S. Jean en Greve, l'établiſſement des Filles repentes, dites *du Sauveur*, hors des murs de Paris ; & il a pris ſoin pendant quelque tems de cette commnnauté. On a auſſi de lui deux ouvrages excellens, qui nous montrent combien il étoit capable d'écrire ſur les matieres de la religion, ſi ſon humilité n'eût arrêté ſa plume. Le premier du moins, ſelon quelques-uns qui le lui attribuent ; car d'autres le donnent à M. Paccori, eſt un *Traité de la charité ſelon S. Paul*, dans lequel l'auteur explique avec beaucoup de lumiere & de ſolidité le treiziéme chapitre de la deuxiéme épître de cet apôtre aux Corinthiens. Cet ouvrage n'eſt qu'un petit *in-12.* qui fut imprimé à Paris en 1711. & qui a été pluſieurs fois réimprimé depuis. En 1712. on y joignit un *Traité de la loi nouvelle*, qui traite de l'amour de Dieu & de la priere. Ce petit écrit qui eſt excellent, eſt de feu M. Paccori, diacre, de qui l'on a un aſſez grand nombre d'ouvrages ſur différens ſujets de morale. *Cherchez* PACCORI. M. Vernage eſt encore auteur d'un livre très-connu, & dont on a fait pluſieurs éditions, intitulé, *Penſées chrétiennes*, imprimées chez M. Deſprez à Paris. C'eſt un *in-12.* de 323. pages, en y comprenant la *regle chrétienne* & les *reflexions conſolantes ſur le travail*, qui n'étoient point dans la premiere édition. M. Pinſſonat approbateur de ce livre en 1713. dit, „ que cet ouvrage contient des penſées „ véritablement chrétiennes, toutes fondées ſur la pa„ role de Dieu & les ſentimens des SS. Peres. „ M. Vernage eſt mort le 12. Octobre 1723. âgé de ſoixante-onze ans. Il a laiſſé d'excellentes collections qui étoient le fruit de ſes études. C'étoit toute ſa richeſſe ; car il s'étoit tellement dépouillé avant ſa mort en faveur des pauvres, qu'excepté ſa bibliotheque, qui fut eſtimée 1500. liv. la vente de tous ſes meubles n'eſt montée qu'à 20. liv. Il eſt enterré dans le cimetiere de la paroiſſe de S. Nicolas des Champs. M. Vernage, aujourd'hui médecin de la Faculté de Paris, eſt de la même famille. * *Mémoires du tems.* Vie manuſcrite de M. Vernage par M. l'abbé Périer.

VERNEY (Guichard-Joſeph du) né à Feurs en Forès le 5. d'Août 1648. de *Jacques* du Verney, médecin de la même ville, & d'*Antoinette* Pittre, après ſes claſſes étudia en médecine à Avignon pendant cinq ans, & en partit en 1667. pour venir à Paris, où il fut d'abord introduit chez l'abbé Bourdelot, qui tenoit chez lui des conferences de gens de lettres de toutes les eſpéces. M. du Verney leur fit une anatomie du cerveau, qu'il réitera chez M. Denys, ſçavant médecin, & qui lui fit bientôt une grande réputation. Beaucoup de mérite dans un âge fort jeune, un eſprit vif, une élocution claire & très-animée, un jugement droit, & beaucoup de juſteſſe dans l'eſprit, le firent en peu de tems regarder avec admiration ; & à meſure qu'il devenoit plus à la mode, il y mit auſſi l'anatomie, qui renfermée juſques-là dans les écoles de medecine ou à S. Côme, oſa ſe produire dans le beau monde, préſentée de ſa main. Il entra en 1676. dans l'academie des ſciences de Paris établie depuis dix ans ; & dès-lors il voulut concourir aux travaux de cette illuſtre compagnie. Il travailla à l'hiſtoire naturelle des animaux, qui faiſoit alors une partie des occupations de cette ſocieté des ſçavans, & il tient beaucoup de place dans l'hiſtoire latine de M. du Hamel. Ceux qui étoient chargés de l'éducation de M. le Dauphin, aîeul du roi Louis XV. aujourd'hui regnant, voulant lui donner des connoiſſances de phyſique, M. du Verney fut chargé de lui parler ſur l'anatomie. Celui-ci préparoit les parties à Paris, & les tranſportoit à S. Germain ou à Verſailles, où il faiſoit ſes démonſtrations en préſence de M. le Dauphin, environné de M. le duc de Montauſier, de M. Boſſuet évêque de Meaux, de M. Huet, depuis évêque d'Avranches, de M. de Cordemoi, toutes perſonnes fort ſçavantes, & fort capables de bien juger même de ce qui leur étoit nouveau. Ce qui avoit été fait chez M. le Dauphin qui y prenoit beaucoup de goût, ſe recommençoit chez M. de Meaux avec plus d'étendue & de détail. Il s'y aſſembloit de nouveaux auditeurs, tels que M. le duc de Chevreuſe, le P. de la Chaiſe, Jéſuite, M. Dodart, & beaucoup d'autres. M. du Verney fut ainſi pendant près d'un an l'anatomiſte des courtiſans, connu de tous, & preſque ami de ceux qui avoient le plus de mérite. Il revint à Paris plus renommé encore que lorſqu'il en étoit parti : mais les fatigues qu'il eſſuyoit ſans ceſſe, lui cauſerent un mal de poitrine ſi violent, qu'on lui crut un ulcere au poumon. Il en revint cependant, bien reſolu de ſe ménager davantage ; mais ſa réputation étoit trop étendue, & ſon ardeur pour la perfection de l'anatomie trop grande pour lui permettre d'exécuter ſa réſolution ; & depuis qu'il fut revenu en ſanté, il ajouta ſouvent les nuits mêmes aux jours, les paſſant également dans ſes exercices. En 1679. il fut nommé profeſſeur d'anatomie au Jardin royal, & il fut étudier en baſſe Bretagne pour y faire des diſſections de poiſſons, & l'année ſuivante ſur la côte de Bayonne ; & dans ces différens voyages qu'il fit avec M. de la Hire qui étoit envoyé pour d'autres objets, il s'acquit beaucoup d'honneur, & fit quantité de nouvelles expériences. Il mit les exercices anatomiques du Jardin royal à Paris ſur un pied où ils n'avoient pas encore été. Il y eut un très-grand nombre d'écoliers, parmi leſquels on compta en une année juſqu'à cent quarante étrangers, dont pluſieurs ont été depuis chez eux de grands médecins, d'habiles chirurgiens ; & autant de panegyriſtes ſinceres du mérite de leur maître.

Digitized by Google

En 1683. M. du Verney publia à Paris son *Traité de l'organe de l'ouie*, qui fut traduit en latin dès 1684. & imprimé à Nuremberg. Cette traduction a été insérée dans la Bibliothèque anatomique de Manget. C'est le seul ouvrage que M. du Verney ait publié. Cet habile homme fut assez long-tems le seul anatomiste de l'académie; & ce ne fut qu'en 1684. qu'on lui joignit M. MERI *dont on peut voir l'article*. Dans les premiers tems des exercices du premier au Jardin royal, il faisoit & les démonstrations des parties qu'il avoit préparées, & les discours qui expliquoient les usages, les maladies, les cures, & réfolvoient les difficultés. Mais sa foiblesse de poitrine qui se faisoit toujours sentir, ne lui permit pas de conserver les deux fonctions à la fois. Un habile chirurgien choisi par lui, faisoit sous lui les démonstrations, il ne lui resta plus que les discours, dans lesquels il avoit de la peine à se renfermer. C'est lui qui a le premier enseigné en ce lieu-là l'osteologie & les maladies des os. De son cabinet où il avoit étudié des cadavres ou des squelettes, il alloit encore dans les hôpitaux de Paris, où il étudioit ceux dont les maux avoient rapport à l'anatomie. C'étoit là qu'il appliquoit sa théorie aux faits, & qu'il apprenoit même ce que la seule théorie ne lui eût pas appris: en même tems il étoit d'un grand secours & aux malades & à ceux qui en étoient chargés. Mais quoiqu'il fût docteur en médecine, il évitoit de s'engager dans aucune pratique de médecine ordinaire, pour ne point nuire à ses autres occupations. Il craignoit même que la religion, dont il avoit un sentiment très-vif, ne lui permît pas un si violent attachement, qui s'empatoit de toutes les pensées & de tout son tems. Cette raison, jointe à l'âge & à ses infirmités qui augmenterent avec le tems, l'empêcherent pendant plusieurs années de paroître à l'académie. Il demanda à être veteran, & sa place fut remplie par M. Perit, docteur en médecine. Il paroissoit avoir oublié l'académie, lorsque tout-d'un-coup il se réveilla à l'occasion de la réimpression de l'Histoire naturelle des animaux, à laquelle il avoit eu autrefois beaucoup de part. Il reprit à quatre-vingts ans des forces pour revenir dans les assemblées de l'académie, où il parla avec toute la vivacité qu'on lui avoit connue, & que l'on n'attendoit plus. Il revit aussi avec M. Winslow son traité de l'oreille, dont il vouloit donner une deuxième édition fort augmentée. Il avoit aussi entrepris un ouvrage sur les insectes, qui l'obligeoit, malgré son grand âge, à passer souvent des nuits dans les endroits les plus humides du jardin, couché sur le ventre, pour découvrir les allures, la conduite des limaçons, & d'autres insectes. Sa santé en souffrir beaucoup, & il mourut le 10. de Septembre 1730. âgé de quatre-vingt-deux ans. Il étoit en commerce avec les plus célebres anatomistes de son tems. Il a légué à l'académie des sciences toutes les préparations anatomiques. * *Voyez* son éloge par M. de Fontenelle dans l'histoire de l'académie des sciences, & dans la suite des éloges des académiciens de la même académie. Cette sçavante compagnie a confié le soin de l'édition des *Observations* de M. du Verney *sur l'anatomie de différens animaux*, à MM. Winslow, Petit le médecin & Morand. L'académie des sciences a eu encore pour membre PIERRE du Verney ou du Vernay, chirurgien juré à Paris, homme très-habile, mais dont nous ne connoissons aucun ouvrage. Il avoit été reçu à l'académie des sciences en 1701. en qualité d'anatomiste, & il est mort en 1728.

VERNULZ (Nicolas de) en latin, *Vernulæus*, historiographe du roi d'Espagne & de l'empereur, professeur public d'éloquence & de belles lettres à Louvain, étoit originaire du duché de Luxembourg, & nâquit à Robelmont, village du territoire de Verthon ou Virthon, au pays de Luxembourg, le jour de Pâques de l'an 1583. Son pere *Pierre* de Vernulz, étoit commandant d'une compagnie de cent hommes dans l'armée royale en Flandres. & sa mere se nommoit *Marie* de Metiay. Il fit ses humanités & sa philosophie, tant à Treves qu'à Cologne. Il passa ensuite à l'étude de la théologie, dont il fit un cours à Louvain, & il y fut fait licencié en 1618. le 9. de Décembre. Il enseigna aussi la rhétorique dans la même ville au collége du Porc, depuis l'an 1608. & fut fait professeur d'éloquence dans l'école publique des arts. Son mérite le fit nommer à un canonicat de l'église collégiale de S. Pierre de la même ville de Louvain, & il succeda aux emplois de jurisconsulte & d'historien des princes de Flandres, à Jean-Baptiste Gramaye en 1611. Après la mort d'Erycius Puteanus, ou Eryc du Puy, on le chargea de professer l'histoire & la politique dans le college des trois langues. Il n'y avoit pas encore un an qu'il exerçoit ce dernier emploi, lorsqu'il mourut épuisé par le travail le 7. de Février 1649. Il fut enterré dans l'église de S. Pierre dans la chapelle de S. Charles auprès d'Eryc du Puy. Nicolas de Vernulz possedoit bien l'art oratoire & toutes les sciences qu'il fut chargé d'enseigner. Il écrivoit bien & avec facilité; mais il parloit plus difficilement, & sa voix n'étoit point agréable. Tout ce qu'il a composé en prose & en vers couloit de source: non-seulement il ne le copioit jamais, à peine même trouvoit-il après l'avoir écrit, le moindre changement à faire. Sa conduite étoit non-seulement sage & reglée, mais très-pieuse, & en particulier comme en public il a toujours été un grand exemple de vertu. Il a demeuré long-tems au college de Myle, dont il fut fait président en 1619. & qu'il a gouverné pendant 30. ans. Il fut aussi trois fois recteur, & ne se donnoit d'autre relâche que celui qu'il prenoit dans des conferences pleines d'érudition qu'il tenoit chez lui, & où abordoit un grand nombre de jeunes gens, même d'Allemagne, de Bohême & de Pologne. La réputation qu'elles lui acquirent, engagea l'empereur Ferdinand III. & le roi d'Espagne Philippe IV. à lui donner les titres d'historiographe de la maison d'Autriche, & de conseiller. Les ouvrages de Nicolas de Vernulz sont, 1. *de arte dicendi libri tres*, imprimés avec sa pratique de la rhétorique & ses deux livres des topiques, à Louvain en 1637. *in-8°.* 2. les discours des rhétoriciens du college du Porc: ils ont été souvent imprimés, & le style au moins de ces pieces étoit de Vernulz; 3. des éloges oratoires du prince Albert, des princesses Isabelle, Claire & Eugenie, d'Ambroise Spinola, de Charles comte de Buquoy, & de Jean comte de Til; sur le recouvrement de Breda, & plusieurs autres sur differens sujets, à Louvain, 1634. 4. deux decades de dissertations politiques sur des matieres curieuses & utiles, à Louvain, 1646. 5. Le triomphe de ceux de Louvain dans la levée du siége de leur ville en 1635, avec un discours à la jeunesse lorsqu'on recommença les études. 6. Triomphe des mêmes sur la défaite des Hollandois, à Louvain, 1638. 7. Eloge funebre de l'empereur Ferdinand II. en 1637. 8. Panegyrique ou discours d'actions de graces à Ferdinand III. 9. Oraison funebre du cardinal Ferdinand d'Autriche. 10. Dix tragédies; sçavoir, Contadin ¶ duc de Souabe; Crispe, César; Theodoric, roi d'Italie; Henri VIII. roi d'Angleterre; Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orleans; Stanislas, évêque de Cracovie; Ottocaire, roi de Bohême; Thomas, archevêque de Cantorberi; saint Eustache, martyr; les martyrs de Gorcum. Toutes ces pieces ont été imprimées ensemble en 1631. Les deux suivantes ont paru separément; sçavoir, Maxime, en 1630. & Fridland, en 1633. 11. L'année Autrichienne, ou Journal historique des évenemens arrivés dans l'Autriche en 1628. 12. Apologie pour la maison d'Autriche, en 1635. *in-4°.* 13. Des vertus de la maison d'Autriche, en trois livres, 1640. *in-4°.* 14. Histoire de l'université de Louvain, en trois livres, à Louvain, 1627. *in-4°.* 15. De la propagation de la foi en Flandres par plusieurs saints personnages Irlandois, en 1639. *in-8°.* 16. Quatre livres d'institutions politiques, 1624. *in-8°.* & réimprimés avec des commentaires de la façon, en 1647. *in-folio.* 17. Quatre livres d'institutions morales, en 1625. *in-8°.* 18. Deux livres d'institutions œconomiques, augmentés dans l'édition de 1647. de commentaires. Depuis sa mort on a imprimé *Symbola imperatoria*, avec quelques emblèmes d'Alciat & des observations politiques, en 1650. & en 1651. des observations politiques sur Tacite, en un gros

Digitized by Google

volume *in-12*. à Louvain. Tous les ouvrages de cet auteur ſont écrits en latin. Il en a laiſſé pluſieurs encore manuſcrits; ſçavoir, des obſervations de rhétorique & de politique ſur le Panegyrique de Trajan par Pline; un commentaire & des queſtions ſur les politiques d'Ariſtote; une hiſtoire d'Autriche, un abregé d'hiſtoire univerſelle: & quelques traités particuliers concernant l'hiſtoire Romaine; comme, *De cenſu Romano; De tribunis & curiis; De comitiis: De magiſtratibus & eorum officiis: De militia Romana.* * *Voyez* un abregé de ſa vie mis au devant de ſes obſervations politiques ſur Tacite, &c.

VERON (François) étoit de Paris, & entra dans la ſocieté des Jeſuites, qu'il quitta enſuite. Il fut depuis curé de Charenton, & mourut en 1649. Il étoit habile controverſiſte, & fort zelé pour la converſion des héretiques. Il eut pluſieurs conferences avec quelques-uns de leurs principaux miniſtres. Il en eut une entr'autres avec Bochard en preſence de quelques perſonnes de conſideration, & les actes en ont été publiés. Il a fait auſſi pluſieurs courſes dans les provinces pour tâcher de ramener à l'Egliſe nos freres etrans. Il a refuté le *Jubile des égliſes réformées*, donné par Charles Drelincourt, & fait pluſieurs autres ouvrages, entr'autres, une méthode de controverſes & une regle de foi, que le clergé de France a adoptées, & qui ſont en effet très-eſtimées. La plûpart de ſes ouvrages ont été publiés en deux volumes *in-folio*, & l'on y trouve entr'autres une diſpute ſur les livres canoniques & ſur les apocryphes; un traité de la verité des verſions des Bibles Françoiſes de l'égliſe Catholique, & de la fauſſeté des verſions de l'égliſe de Genéve; la défenſe de la verſion latine, dite vulgate. On a encore de lui, *Moyens nuës pour diſtinguer les Bibles Catholiques de celles de Genéve*; la traduction du Nouveau-Teſtament par les docteurs de Louvain, retouchée pour le ſtyle, & accompagnée de courtes notes, en françois, *in-4°*. à Paris, 1647. le baillon des Arnoldiſtes, ſelon la méthode de S. Auguſtin, &c. * *Mémoires du tems.* Le Long, *Bibliotheca ſacra, edit. in-fol. Hiſtoire de l'edit de Nantes*, &c. tome 3. pag. 22. & tome 9. p. 554. On ne rend pas juſtice au P. Veron dans ce dernier ouvrage.

VERROCHIO (André de) Florentin, peintre, ſculpteur, architecte & orfévre, *dont on a parlé dans le Moreri. Ajoutez à ſon article qu'il* mourut à Veniſe en 1488. Il y étoit occupé par ordre du ſénat, à exécuter en bronze la ſtatue équeſtre de Barthelemi Coglione. Verrochio ne put ſe réſoudre à manier le pinceau, depuis qu'il eut une fois reconnu la ſuperiorité de Leonard de Vinci, qui avoit été ſon diſciple.

VERSE' (Noël-Aubert de) étoit du Mans, né dans la religion Catholique, qu'il abandonna pour ſuivre la ſecte des Calviniſtes, & enſuite celle des Sociniens. Il fut quelque tems miniſtre de la religion Prétendue Réformée, & il prit auſſi le degré de docteur en medecine & le titre de bourgeois de la ville d'Amſterdam. Il a demeuré longtems chez les Elzevirs avec Chriſtophe Sandius le fils, fameux Socinien ou Anti-trinitaire, & de Verſé profeſſa avec lui les mêmes erreurs. Il entra enfin dans la religion Catholique; & mourut dans ſon ſein en 1714. à Paris ſur la paroiſſe de S. Benoît. Feu M. Jolain, docteur de la maiſon de Navarre, & curé de S. Hilaire, décedé en Novembre 1724. fut ſon exécuteur teſtamentaire. Si l'on en croit le miniſtre Jurieu, & M. Bayle dans ſes lettres, de Verſé avoit mené une vie fort déreglée parmi les Proteſtans, & fut dépoſé du miniſtere pour ſon Socinianiſme. Le premier a fait contre lui un *Factum pour en demander juſtice aux puiſſances, comme étant atteint & convaincu des crimes d'impieté, d'impureté & de blaſphéme.* Mais Jurieu avoit des raiſons pour ne pas aimer le ſieur de Verſe: celui-ci avoit écrit contre ſon livre intitulé, *Preſervatif*, &c. & les Proteſtans eux-mêmes trouvoient de l'eſprit & de la ſolidité dans la réfutation. Cette approbation devoit déplaire à un homme auſſi plein de lui-même & auſſi emporté que Jurieu. L'ouvrage de de Verſé ſur ce ſujet, a pour titre: *Le Proteſtant pacifique, ou traité de la paix de l'Egliſe, dans lequel on fait voir par les principes des Réformés, que la foi de l'Egliſe Catholique ne choque point les fondemens du ſalut, & qu'ils doivent tolerer dans leur communion tous les Chrétiens du monde, les Sociniens & les Quakers mêmes*, dont on explique la religion, contre M. Jurieu, par Leon de la Guittonniere, à Amſterdam, 1684. *in-12*. De Verſé ſe défendit auſſi contre le Factum de Jurieu, auquel il oppoſa un *Manifeſte* daté d'Amſterdam le 7. de Janvier 1687. C'eſt un écrit de 24. pages *in-4°*. En 1684. il avoit donné au même lieu, *L'impie convaincu, ou diſſertation contre Spinoſa, dans laquelle on refute les fondemens de ſon Athéiſme.* Ce qui paroîtra ſurprenant, c'eſt que l'auteur veut chercher du Spinoſiſme dans le célebre Deſcartes, & qu'il prétend que les principes de ce grand philoſophe y conduiſent, & en ſont même l'origine. Il n'épargne pas davantage le pere Mallebranche de l'Oratoire; & il ſemble qu'il n'ait écrit que pour attaquer ces deux philoſophes; car ce qu'il dit contre Spinoſa, eſt la partie la plus courte de ſon ouvrage. Il a eu auſſi quelque part aux *Nouvelles ſolides & choiſies*, eſpece de gazettes qui paroiſſoient à Amſterdam en 1684. En 1703. il a donné *La clef de l'apocalypſe de S. Jean, ou Hiſtoire de l'égliſe Chrétienne ſous la quatriéme monarchie*, deux volumes *in-12*. à Paris. Il étoit rentré dans l'égliſe Catholique vers l'an 1690. & le clergé de France lui donna une penſion. Pour prouver la ſincerité de ſon retour, il fit paroître en 1692. l'*Anti-Socinien, ou nouvelle apologie de la foi Catholique contre les Sociniens*, qu'il avoit compoſée par ordre du même clergé. Il a fait encore le *Tombeau du Socinianiſme*. Bien des gens ont prétendu qu'il ſe ſentoit encore à la fin de ſes jours des variations ſur la religion, dont il avoit donné ſi long-tems l'humiliant ſpectacle pendant ſa vie. Cependant pluſieurs perſonnes dignes de foi qui l'ont connu à Paris, aſſurent que ſon retour à la vérité a été ſincere & perſeverant. Le religieux Franciſcain auteur de l'*Hiſtoire du Socinianiſme*, l'appelle par-tout *de Viſé*, en quoi il ſe trompe. * *Voyez* ce qu'en dit cet auteur, pages 171. 172. & 173. Voyez auſſi *les lettres de Bayle*, de l'édition de M. Deſmaiſeaux, tome 1. pages 210. 230. 234. 280. Le Long, *Biblioth. ſacra, in-fol.* pag. 618. col. 1. Joan. Alb. Fabricii *ſcriptoris de verit. relig. Chriſt.* pag. 359. De Verſé parle auſſi de lui-même dans la préface de ſon Anti-Socinien.

VERSORIS, famille, &c. *dans le Moreri, édition de 1725. on a fait les fautes & les omiſſions ſuivantes.* 1°. Le neveu de Jean le Tourneur, dit *Verſoris*, n'étoit pas Frederic, mais Guillaume le Tourneur, dit *Verſoris*, avocat au Châtelet de Paris, ſeigneur de Gatges & Bugy-Saint-Martin. 2°. Charmolus, *liſez* Charmolue. 3°. Il faut commencer ainſi ce que l'on dit de *Pierre* Verſoris, & non de Verſoris: *Pierre* Verſoris, ſeigneur de Fontenay-le-Vicomte, & de Marcilly, & en partie de Montoger, avocat au parlement de Paris, mort le 16. de Mars 1559. âgé de 78. ans, avoit épouſé *Marguerite* Robinet, de laquelle il laiſſa *Pierre* Verſoris, ſeigneur de Fontenay-le-Vicomte, de Marcilly, de Montoger en partie, né le 26. de Février 1528. &c. 4°. De la Foucardiere, *liſez* de la Foucaudiere. 5°. Frederic II. du nom, & Frederic III. *liſez ſeulement* au premier, Frederic, & au deuxiéme, Frederic-François. 6°. Michel le Bel étoit receveur des tailles de l'élection de Saintes, non de Paris. *Cacherine* Verſoris, ſa femme, mourut en 1683. non 1682. Il y a eu de la même famille un autre Pierre de Verſoris, avocat au parlement, enterré dans le petit cloître des Chartreux à Paris, où on lit cette épitaphe: *Cy gît noble homme M.* Pierre de Verſoris, *vivant advocat au parlement, décedé le deuxiéme jour de Septembre 1620.*

VERT. (Dom Claude de) *Subſtituez cet article à celui qui eſt dans le Moreri.* Dom Claude de Vert, tréſorier de l'abbaye de Cluni, viſiteur de l'ordre de Cluni en la province de France, vicaire général de M. le cardinal de Bouillon, prieur de Chemilly & de la ſainte Trinité d'Eu, prieur clauſtral & ſacriſtain de S. Pierre d'Abbeville, naquit à Paris le 4. d'Octobre 1645. Il fit ſes

Digitized by Google

études dans le bourg de Nanterre près de Paris, chez les chanoines réguliers de la congregation de sainte Geneviéve, où il fit de grands progrès, & reçut les premieres semences de la pieté. Il quitta le monde dès l'âge de seize ans, & se retira dans l'ordre de S. Benoît au prieuré de Lihons en Sangters, de la congrégation de Cluni, au diocèse d'Amiens. Il reçut l'habit le 21. de Juin 1661. des mains de son oncle maternel, Pierre Marion, alors prieur de Lihons, lequel fut élevé peu de tems après à l'évêché de Gap. Lorsqu'il eut fait profession le 16. d'Octobre 1662. on l'envoya à Avignon pour y étudier la philosophie & la théologie chez les Jésuites, & après ce cours d'étude, la curiosité lui fit entreprendre le voyage d'Italie. Frapé de l'éclat avec lequel les cérémonies ecclésiastiques se font à Rome, il résolut dès-lors d'en chercher l'origine ; & c'est aux réflexions qu'il fit dès ce tems-là sur ce sujet, que l'on doit le travail qu'il a entrepris & exécuté sur cette matiere. De retour dans son monastere, il s'y livra à l'étude de l'écriture sainte & de la régle de S. Benoît, & à celle des cérémonies ecclésiastiques. Il parcourut pour satisfaire à ce dernier objet, toute l'antiquité sacrée & profane, & amassa par ce moyen une érudition qui lui attira bientôt l'estime & la confiance des premiers supérieurs de son ordre. Aussi fut-il employé selon son mérite. Il contribua beaucoup au rétablissement des chapitres generaux, & fit par une harangue latine l'ouverture de celui de 1676. tenu le siege vacant. Il fut élu dans ce chapitre trésorier de l'abbaye de Cluni, & nommé avec dom Paul Rabusson, souchambrier de la même abbaye, pour travailler à réformer le breviaire de leur ordre. Ils furent aidés dans ce travail par plusieurs personnes de lettres, entr'autres par M. le Tourneux, qui joignoit, dit l'auteur de l'éloge de dom de Vert, à une connoissance parfaite de l'écriture, des peres & de la tradition, celle des rits ecclésiastiques & monastiques. La plupart des hymnes, si l'on en excepte quelques-unes qui sont de M. le Tourneux, sont de M. de Santeul de S. Victor, mais à qui le premier fournissoit souvent les pensées. Le breviaire de Cluni sorti de ces habiles mains, a toujours été si estimé, que l'on sçait que ceux qui ont travaillé depuis aux breviaires de Sens, de Paris, d'Orleans, de Narbonne, &c. l'ont pris pour guide & pour modèle en beaucoup de points. Dom de Vert & dom Rabusson ayant fini cet ouvrage dès 1678. le présenterent cette année au chapitre de leur ordre qui l'approuva, & il parut imprimé en 1686. Depuis 1678. dom de Vert fut nommé visiteur de l'ordre en la province de France, & dans les chapitres suivans il a souvent été nommé définiteur. En 1689. il fit imprimer à Paris la traduction de la régle de S. Benoît par M. de Rancé, abbé & réformateur de la Trappe, & il y joignit une préface & de courtes, mais sçavantes notes. Son dessein étoit de faire un plus long commentaire. Cet ouvrage même étoit presque achevé & imprimé *in-4°.* à Paris chez Muguet jusqu'à l'explication du quarante-huitiéme chapitre de la regle, lorsque l'auteur fut obligé de quitter Paris pour les affaires de son ordre. Il fut long-tems sans donner de ses nouvelles à son libraire : celui-ci le crut mort ; & sans autre information, il déchira les feuilles de son commentaire qui étoient déja imprimées ; & c'est par-là que le public s'en est trouvé privé, M. de Vert n'ayant plus eu le loisir de recommencer, quelque dessein qu'il en ait toujours eu. Cependant un endroit de l'avertissement qu'il avoit mis à la tête de la traduction de la regle de S. Benoît, *dans on a parlé*, & une des notes du même ouvrage, l'engagerent dans une dispute avec le sçavant Benedictin dom Mabillon : en voici l'occasion. Dom Claude Lancelot, moine de l'abbaye de S. Cyran, dans une dissertation sur l'hémine, avoit cru sur l'autorité du plus grand nombre des commentateurs de la regle, que le terme de *communio sancta*, dont se sert saint Benoît dans le chapitre 38. devoit s'entendre de la communion eucharistique, non d'une communion de charité & de prieres. Après un entretien qu'il eut avec M. de Barcos, son abbé, sur ce point, il changea de sentiment, & soutint dans une deuxiéme édition donnée en 1683. le contraire de ce qu'il avoit dit dans la premiere. Dom Mabillon fit à cette occasion le *Traité de la messe & de la communion*, &c. où il entreprend de faire voir que dom Lancelot devoit s'arrêter à son premier sentiment. Pendant qu'il travailloit, parut la traduction françoise de la regle de S. Benoît, avec l'avertissement & les notes de M. de Vert, qui contenoient quelques nouvelles preuves de la deuxiéme opinion de D. Lancelot. D. Mabillon ne crut pas devoir les laisser sans réponses : c'est la matiere de l'addition qu'il fit à son petit traité. D. de Vert repliqua par sa *Dissertation sur les mots de messe & de communion*, &c. composée dès 1690. mais qui ne vit le jour qu'en 1694. *in-12.* à Paris. Elle est dediée à dom Boistard, alors général de la congregation de S. Maur. Le breviaire de Cluni ayant été attaqué, dom de Vert en prit aussi la défense par l'écrit qui a paru en 1690. & qu'il intitula : *Eclaircissemens sur la réformation du breviaire de Cluni.* Cet ouvrage est composé d'une lettre de l'auteur à un directeur de religieuses Benedictines ; du mandement du cardinal de Bouillon en faveur dudit breviaire, & d'un entretien de D. Claude & de D. Pierre sur la disposition de l'office de la semaine sainte, &c. La même année 1690. D. de Vert publia sa *lettre à M. Jurieu*, où il défend les cérémonies de l'église contre le mepris que ce ministre Protestant, homme violent & emporté, avoit montré pour elles. Dans la dispute émue entre M. de Rancé & D. Mabillon au sujet des études monastiques, D. de Vert donna en 1693. un écrit qui a paru sous ces deux titres différens ; le premier, *Explication du chapitre 48. de la régle de S. Benoît, pour servir d'éclaircissement à la question des études monastiques*, par frere Columban : le deuxiéme titre, *Réponse aux lettres écrites à M. l'abbé de la Trappe, pour servir d'éclaircissement à la question des études monastiques.* Ce n'est qu'une même édition, dont le titre a été changé seulement dans quelques exemplaires. En 1694. D. de Vert fut élu vicaire général de M. le cardinal de Bouillon, & en 1695. il fut nommé au prieuré de S. Pierre d'Abbeville. Il avoit fait une réponse aux observations de M. Thiers sur le nouveau breviaire de Cluni, qui parurent en 1702. mais M. Thiers étant mort avant que cette réponse pût paroître, il la supprima. Enfin l'ouvrage le plus considerable de M. de Vert, celui par lequel il est le plus connu, est son *Explication simple, litterale & historique des cérémonies de l'Eglise*, en quatre volumes *in-8°.* Le premier volume parut en 1697. & le deuxiéme en 1698. mais le troisiéme & le quatriéme n'ont été publiés qu'en 1713. après la mort de l'auteur. M. Languet, alors grand vicaire de Moulins, au diocèse d'Autun, depuis évêque de Soissons, & aujourd'hui archevêque de Sens, a attaqué quelques endroits de ces deux derniers volumes dans un petit ouvrage fur le même sujet, qui est assez bien écrit. A la fin du quatriéme volume on trouve de M. de Vert un court écrit, où il explique les cérémonies de la benediction d'une abbesse. Cet écrit avoit été fait en 1709. lorsque M. l'évêque d'Amiens vint à Abbeville pour la benediction de Madame l'abbesse de Villeneourt, qui fut faite le 19. de Mars : on l'imprima dès-lors à Amiens peu correctement ; les Jesuites l'inférerent aussi plus exactement dans leurs mémoires de Trevoux pour le mois de Septembre de la même année. Dom de Vert ne vit pas cette deuxiéme édition, étant mort à Abbeville le premier jour de Mai de la même année 1708. d'une colique qui l'emporta en six heures. Il a toujours joint à une érudition rare une pieté exemplaire, un grand amour pour les pauvres, & toutes les vertus qui font le Chrétien, le religieux, le prêtre. Son caractere est peint dans son épitaphe que nous rapporterons ici.

Hic quiescit in pace
Domnus CLAUDIUS DE VERT,
Origine Parisinus,
Dignitate sacerdos,
Hujus cœnobii prior claustralis,
Serenissimi principis Bullonii, *sac. collegii decani*,

Abbatis Cluniaci, vicarius catholicus.
Vir moribus integer,
Sanus, spectabilis doctrinâ,
Fuci nescius,
Amantissimus pacis.
Gallicanis sublimioris scientiæ profusibus semper carus,
Divi Benedicti regulam notis illustravit:
Ordinis sui canonicas preces a rudibus mendis vindicatas,
Ad primævam formam restituit, elegantiores reddidit.
Genuinam sacrorum rituum originem eruit, edidit, asservit.
Vixit annos LXIII.
Depositus est Kalendis Maii, anno salutis MDCCVIII.
Quem vivum colebant, amabant,
Eruditi defunctum luxêre,
Scriptis per totam Galliam commendandum.

* *Memoires de Trevoux, Août 1708.* Du Pin, *Bibliotheque des auteurs ecclésiastiques du XVII. siecle, & continuation de cette Bibliotheque pour le XVIII. siecle*, par M. l'abbé Goujet, chanoine de S. Jacques l'hôpital. Eloge de D. Claude de Vert, au devant du cinquiéme volume de son Explication des cérémonies. *Voyez aussi les articles de* D. MABILLON *&* de D. LANCELOT.

VERTOT D'AUBOEUF (René Auber de) l'un de nos historiens François qui ont écrit avec le plus de délicatesse & de noblesse en notre langue, étoit fils de FRANÇOIS Auber, & chevalier, seigneur de Bennetot, & de dame *Louise* de Hanyvel de Mennevilette. Il naquit le 25. de Novembre 1655. au château de Bennetot en Normandie, pays de Caux; & attiré sans doute par l'amour de la solitude, il crut pouvoir en trouver une convenable dans l'ordre des Capucins, il n'avoit que quinze ou seize ans, lorsqu'il y entra en 1671. Il y fit profession à Argentan, & ne tarda pas à y devenir infirme. La nudité des jambes fut si préjudiciable à son temperament, qu'elles s'ouvrirent; & cet accident occasionné encore plus par une jambe qu'il avoit eu cassée, faisant craindre qu'il ne traînât le reste de ses jours une vie languissante, madame la maréchale de la Motte dont il étoit parent, sollicita en sa faveur, & obtint un bref de pénitencerie le 7. de Février 1675, la sixiéme année du Pontificat de Clement X. Ce bref lui permit de quitter l'ordre des Capucins, & d'entrer dans celui des chanoines réguliers de l'ordre de Prémontré. En conséquence le jeune de Vertot sortit de l'ordre des Capucins, & entra aussi-tôt dans celui des chanoines reguliers de S. Augustin, ordre de Prémontré. Il y fit profession dans l'abbaye de Vas-Serry, au diocèse de Soissons, le 7. de Juin de l'an 1677. & dès le 25. de Janvier 1678. M. Colbert, abbé de Prémontré, qui avoit remarqué en lui des talens peu communs, voulut le l'attacher, & l'incorpora par un acte dudit jour à l'abbaye même de Prémontré. Pendant ce tems-là, M. de Vertot qui vouloit faire finir les contestations formées à son sujet dans cet ordre, où l'on regardoit un bref de pénitencerie comme insuffisant, obtint un bref de la datcrie, qui confirma le premier. Ce deuxiéme bref est du 23. de Décembre 1679. Enfin le 10. de Janvier 1680. il obtint un troisiéme bref pour le rendre habile à posséder les dignités, benefices, personats, & offices claustraux dudit ordre; & tous ces brefs furent confirmés par des lettres patentes de Louis XIV. en 1685. registrées la même année au conseil. L'abbé de Vertot professa la philosophie dans la maison même de Prémontré, y fut promu à tous les ordres sacrés; car il n'avoit quand il est sorti de chez les Capucins, que la tonsure qu'il avoit reçue avant que d'y entrer. Il vivoit tranquillement & agréablement en la compagnie de M. Colbert, lorsque quelques disputes qu'il eut, malgré lui, avec les religieux de la maison, l'obligerent de s'en séparer. M. Colbert le nomma alors au prieuré de Joyenval, vers S. Germain en Laye le 25. d'Octobre 1683. Le nouveau prieur demeura peu de tems dans cette maison; il fut destitué en 1686. par rapport au détangement du temporel du monastere; & la même année il fut pourvu du prieuré-cure de Croissy, proche la même ville de S. Germain. Cette église est de fondation royale: le titre est S. Leonard de Croissy sur Seine près Chatou, c'est le prieur titulaire de S. Leonard-lès-Limoges, qui en est collateur. On ignore si c'est par résignation ou autrement que M. de Vertot y entra, ce benefice n'etant attaché à aucune congregation particuliere, & pouvant être également possedé par tous les chanoines reguliers. M. de Vertot en prit possession au commencement de 1687. & le quitta vers la fin de 1693. Peu après il accepta la cure de Freville, diocèse de Rouen, au doyenné de Cailly, d'où il passa encore peu après à la cure de S. Pair, au même diocèse de Rouen, doyenné de S. Georges. Il prit ce dernier benefice à la sollicitation de sa famille, de qui il se rapprochoit par-là. Il ne tarda pas cependant à s'en lasser. L'amour de l'étude lui faisoit desirer le séjour de Paris & une vie plus libre. Il remit sa cure entre les mains du collateur, vint à Paris, & y fut employé par la maison de Noailles dans des contestations entre cette famille & celle de Bouillon. Il fit pour la premiere quelques memoires, & la maison de Noailles reconnut ses services par une pension. Au renouvellement de l'académie des inscriptions & belles-lettres en 1701. M. de Vertot qui n'étoit pas connu pour régulier, & qui n'en portoit pas en effet l'habit, entra dans cette compagnie en qualité d'associés & dès 1705. il fut pensionnaire. Il étoit aussi docteur en droit canon; mais on ne sçait en quel tems il prit ce degré. Dans la suite il fut honoré de deux titres nouveaux, de celui de secretaire des commandemens de madame la duchesse d'Orleans, Bade-Baden, & de secretaire des langues de M. le duc d'Orleans, & il eut un logement au palais royal. Le grand maître de Malte, frere Redmond de Perellos de Rocaful; actuellement en place, le déclara par une patente du 17. de Mai 1715. historiographe de l'ordre, l'associa à tous ses privileges, & lui donna la permission de porter la croix. Il fut ensuite pourvu de la commanderie de Santeny, membre du grand prieuré de France par M. le Chevalier d'Orleans, grand prieur de France. On assure qu'il avoit été nommé pour être sous précepteur du roi Louis XV. mais que des raisons particulieres le privérent de cet honneur. Il a passé les dernieres années de sa vie dans de grandes infirmités, au milieu desquelles il mourut âgé de près de quatre-vingt ans le 15. de Juin 1735. Il demeuroit alors au palais royal, & il fut enterré le lendemain dans l'église paroissiale de S. Eustache. Sa famille est noble depuis long-tems. M. de Vertot s'est acquis un grand nom par ses ouvrages. Le premier est l'*Histoire de la conjuration de Portugal arrivée en 1640.* C'est un volume *in-12.* imprimé à Paris en 1689. & dédié à madame la dauphine. Elle fut suivie de l'*Histoire des révolutions de Suéde, où l'on voit les changemens arrivés dans ce royaume au sujet de la religion & du gouvernement*, à Paris, deux volumes *in-12.* le premier depuis l'an 1350. jusqu'en 1521. sous Christierne II. le deuxieme depuis 1521. sous Gustave, jusqu'à sa mort en 1560. avec un abregé chronologique de l'histoire de Suede. Cet ouvrage a été réimprimé depuis avec des augmentations; de l'*Histoire des révolutions arrivées dans le gouvernement de la république Romaine*, qui parut d'abord en deux volumes, & qui est augmentée d'un troisieme volume dans l'édition de 1720. *in-12.* à Paris; de l'*Histoire des révolutions de Portugal, depuis celle qui arriva sous le regne de dom Sébastien en 1578. jusqu'à la derniere sous Alphonse VI. & l'abdication de ce roi en 1668.* à Paris, 1711. en un volume *in-12.* réimprimé en 1712. Toutes ces histoires sont écrites avec beaucoup d'agrément: mais celle de la *conjuration de Portugal* manque de fidelité, & l'on a trouvé un peu de romanesque dans les *Révolutions de Suede.* Celles de la république Romaine passent pour un de ses meilleurs ouvrages. En 1710. il entra dans la dispute excitée entre dom Liron & dom Lobineau Benedictins, & M. l'abbé des Thuilcries, sur la mouvance de Bretagne, & il fit sur ce sujet deux ouvrages, où l'on trouve des recherches; le premier est le *Traité historique de la mouvance de la Bretagne, dans lequel on justifie que cette province a toujours relevée de la couronne de France,*

Digitized by Google

pour servir de réponſe à ce qu'eu a écrit le B. Labineau dans ſon hiſtoire de Bretagne, deux volumes *in-12.* à Paris; le deuxiéme *, l'Hiſtoire critique de l'établiſſement des Bretons dans les Gaules*, à Paris, deux volumes *in-12.* 1723. Il avoit eu deſſein de donner l'*Hiſtoire de l'union & de la deſunion du Portugal avec la Caſtille*; mais cet ouvrage n'a point été achevé. Son dernier ouvrage eſt ſon *Hiſtoire des chevaliers hoſpitaliers de S. Jean de Jeruſalem, appellés depuis les chevaliers de Rhodes, & aujourd'hui les chevaliers de Malte, avec un catalogue des chevaliers & les blaſons de leurs armes* à Paris, en 1726. *in-4°.* quatre volumes, & qui a été auſſi imprimée en pluſieurs volumes *in-12.* Elle eſt aſſez bien écrite, mais trop ſuperficielle, & la fidelité y manque ſouvent. L'abbé de Vertot en rejetta la faute ſur les libraires dans les memoires de Trevoux: mais cette eſpece de confeſſion n'a pas été favorablement reçûe. M. le préſident de Valbonnais, fort connu par ſon hiſtoire du Dauphiné, s'eſt plaint en particulier de la maniere très-infidelle dont M. de Vertot a parlé du dauphin Humbert; & il s'en faut bien que ce ſoit le ſeul point ſur lequel on puiſſe attaquer ſolidement la nouvelle hiſtoire de Malte. Dans les memoires de l'académie des inſcriptions & belle lettres, on trouve de M. de Vertot les diſſertations ſuivantes; ſçavoir dans le deuxiéme volume, *Diſſertation dans laquelle on tâche de démêler la veritable origine des François par un parallele de leurs mœurs avec celle des Germains; Diſſertation ſur l'ancienne formule des ſermens uſités parmi les François: Diſſertation au ſujet de la ſainte ampoulle conſervée à Reims pour le ſacre de nos rois; Diſſertation ſur l'origine des loix ſaliques.* Pierre Rival miniſtre à Londres, a attaqué cette diſſertation par un écrit imprimé à Londres en 1722. *in-8°.* & intitulé, *Examen d'une partie de la Diſſertation de M. l'abbé de Vertot, qui a pour titre*, Sur l'origine des loix ſaliques, *& ſi c'eſt préciſément en vertu de l'article LXII. paragraphe 6. que les filles des rois de France ſont exclues de la ſucceſſion à la couronne.* Dans le quatriéme tome des memoires de l'académie des belles lettres on a de M. de Vertot une *Diſſertation dans laquelle on examine ſi le royaume de France depuis l'établiſſement de la monarchie a été un état heréditaire ou un état électif.* Une autre, *au ſujet de nos derniers rois de la derniere race, auſquels un grand nombre d'hiſtoriens ont donné injuſtement le titre odieux de fainéans & d'inſenſés.* Une troiſiéme *ſur l'origine du royaume d'Yvetot.* Dans le ſixiéme une *Diſſertation de l'établiſſement des loix ſomptuaires parmi les François.* C'eſt tout ce que l'on trouve de diſſertations de M. de Vertot dans ces memoires. Il paroît par une liſte que l'on a vûe écrite de ſa main, qu'il avoit deſſein de traiter beaucoup d'autres ſujets, la plûpart importans & concernant notre hiſtoire; mais il n'a rien donné ſur ces matieres. Il avoit auſſi entretenu pluſieurs fois l'académie du deſſein où il étoit de donner l'*Hiſtoire des révolutions des Carthaginois*; & l'on aſſure qu'il y a en effet travaillé. Quelques perſonnes ont auſſi de lui un traité manuſcrit ſur l'origine de la grandeur de l'égliſe Romaine; & l'on prétend qu'il a fait encore un autre traité concernant à peu près la même matiere, en faveur des libertés de l'égliſe Gallicane. Il avoit auſſi compoſé l'hiſtoire des ambaſſades de François de Noailles, evêque de Dax, & la genealogie de cette maiſon; ouvrages encore manuſcrits. M. de Vertot avoit travaillé quelque tems au journal des ſçavans. * *Memoires du tems.*

VERTRON (Claude-Charles Guyonnet de) Pariſien, ſeigneur de la Broſſe-Paſſis & de Vertron en partie, au diocéſe de Sens. C'étoit un homme qui ne manquoit ni de génie ni d'érudition, & qui a été eſtimé de pluſieurs perſonnes que l'un & l'autre ont rendu célebres; & avec qui il étoit étroitement lié. Il étoit chevalier commandeur des ordres royaux & militaires de N. D. du Mont-Carmel & de S. Lazare de Jeruſalem. Il eut auſſi l'honneur d'être de l'académie d'Arles & de celle des Ricovrati de Padoue, & Louis XIV. lui accorda le titre de ſon hiſtoriographe. Le grand monde dans lequel il vivoit, & le deſir de plaire aux dames lui ont fait faire quantité de pieces en proſe & en vers françois à l'honneur des dames, principalement de celles qui ont brillé par leur eſprit & par leur érudition. Ces pieces ſe trouvent pour la plûpart, raſſemblées dans *la nouvelle Pandore, ou les femmes illuſtres du ſiecle de Louis le Grand; Recueil des pieces académiques en proſe & en vers ſur la préference des ſexes, dédié aux dames*, deux volumes *in-12.* à Paris, 1698. On y trouve auſſi quantité de pieces en proſe & en vers des dames qui y ſont louées. Cependant il fut très-mécontent lui-même de s'être marié, & il ſe plaignoit à tout le monde de l'état malheureux où il s'étoit engagé. On dit même qu'il vouloit ſe retracter par écrit des éloges qu'il avoit prodigués au beau ſexe, & que la mort ſeule l'empêcha d'exécuter ce deſſein. Depuis que le feu roi Louis XIV. lui eut donné le titre de ſon hiſtoriographe, il ne ceſſa de celebrer ce monarque dans ſa proſe & dans ſes vers. C'eſt ce que l'on voit en particulier dans ſon *Nouveau Pantheon* & dans ſon *Parallele de Louis le Grand avec les princes qui ont eu le ſurnom de grand.* Madame Antoinette de Salvan de Saliés, viguiere d'Alby, avec qui M. de Vertron étoit en grande liaiſon (*voyez* SALIÉZ) a donné le caractere de ces deux ouvrages dans ce madrigal.

Tout écrit aujourd'hui, tout parle de mon roi,
Des meilleurs auteurs juſqu'à moi:
Mais tout cede, VERTRON, au ſuccès de ton zele.
Ton Pantheon, ton parallele
Mourront à l'univers ce Monarque pieux,
Plus grand que tous les rois, plus grand que tous les dieux:
Et tant de vertus qu'à peine on pourroit croire,
Se prouvent aiſement dans ta fidelle hiſtoire.

De Vertron étoit auſſi en liaiſon avec la plûpart des autres beaux eſprits de ſon tems. Il étoit ami particulier de M. de Santeul de S. Victor, & il a fait ſur la mort de ce celebre poëte des vers latins eſtimés, que l'on trouve dans le t. 3. p. 163. du recueil des poëſies de M. de Santeul de l'édition de Paris, 1729. de Vertron nous apprend lui-même pluſieurs autres de ſes ouvrages dans une de ſes lettres manuſcrite, datée de Paris le 5. de Février 1704. & écrite à madame de Saliez. " J'ai fait, dit-il, depuis peu deux hymnes en françois & en latin, l'une à l'honneur de " N. D. du Mont Carmel, & l'autre pour S. Lazare. J'ai " traduit les offices du S. Eſprit, de S. Michel, de S. Louis " & de S. Lazare, que j'ai dédiés au roi, & que j'aurai " l'honneur de préſenter à ſa majeſté en manuſcrit ſur du " velin préparé, orné de vignettes, de fines mignatures " & de lettres comme de filets d'or, avec une reliure " magnifique, ſes armes & ſa deviſe. J'ai fait en diſcours " hiſtoriques l'hiſtoire de ces ordres royaux qui ſont en " France, que je dédie auſſi à notre auguſte monarque. " De tous ces ouvrages, M. Titon du Tillet qui a donné place à M. de Vertron dans ſon Parnaſſe François, édition *in-folio*, ne parle que de la nouvelle Pandore & du parallele de Louis le grand. Depuis la mort de M. de Vertron, on a imprimé en 1728. *in-12.* à Paris chez Mariette, un volume *in-12.* dont il eſt en partie auteur, & qui contient des *Prieres & affections pour ſervir d'exercice pendant la ſainte meſſe, avec des figures, & des prieres & ſentimens de pieté tirés de divers endroits de l'écriture ſainte & des ſaints peres de l'Egliſe, pour s'occuper avant & après la confeſſion & la communion*, &c. L'éditeur de cet ouvrage eſt M. Goujet, chanoine de S. Jacques l'Hôpital à Paris, qui l'a revû, corrigé & beaucoup augmenté, & qui en a fait la préface. M. Mariette qui a imprimé ce recueil, eſt auſſi poſſeſſeur d'une hiſtoire manuſcrite de Louis XIV. qui eſt encore de M. de Vertron. * *Memoires du tems.*

VERTUS (Jean de) *cherchez* ACHILLINI & PHILOTHÉE (Jean.)

VERZASCHA (Bernard) né à Baſle en Suiſſe au mois de Decembre 1629. s'appliqua à la medecine après avoir pris ſes degrés en philoſophie. Il étudia la medecine à Baſle d'abord, & enſuite en Hollande, en Allemagne, & en Angleterre. Il écouta par-tout les meilleurs maîtres, fit connoiſſance avec les ſçavans, & reflêchit beaucoup ſur ce qu'il apprit, ſoit dans les leçons publiques, ſoit dans

Digitized by Google

dans les converſations particulieres. Il alla auſſi en France, & ſejourna à Montpellier, où il prit le degré de docteur en médecine, n'ayant encore que vingt-un ans. Revenu de ſes courſes, & rendu à ſa patrie, il penſa à lui être utile dans ſa profeſſion. Il y exerça la médecine avec un grand ſuccès. En 1667. il fut élu ſénateur, huit ans après ſcholarque, & en 1672. médecin de la ville. Il conſerva tous ces emplois juſqu'à ſa mort. Le margrave de Bade, l'évêque de Baſle, & pluſieurs autres princes le conſulterent ſouvent : & la plûpart ſe trouverent bien des avis qu'il leur donna, & du ſoin qu'il prit de leur ſanté. Verzaſcha en reçut de ſon côté des récompenſes avantageuſes. Il mourut en 1680. Son portrait a été peint par Matthias Mangold, maître-ès-arts, archidiacre de l'égliſe de Baſle, ſa patrie, né le 22. de Fevrier 1651. & mort le 4. d'Août 1719. & enſuite gravé par B. Xilian en 1678. Verzaſcha eſt auteur de pluſieurs ouvrages, comme des exercitations ſur la paralyſie, en latin ; *Reveries contractus* ; *Centuria obſervationum medicarum* ; *Herbarium*. Le premier ouvrage eſt un abregé de la médecine-pratique de Lazare Riviere ou de la Riviere. Cet ouvrage a été imprimé à Baſle en 1663. *in-8°*. Sa *Centuria prima obſervationum medicarum* parut au même lieu en 1677. *in-8°*. & la même année à Amſterdam. On y trouve auſſi des avis & des lettres de pluſieurs médecins très-célebres. * *Dictionnaire Allemand de Baſle. Lindenius renovatus.* Manget, bibliotheque des ouvrages ſur la médecine, tome 4. livre 20. page 502. &c.

VETERANS, *Veterani*. Du tems de la république chez les Romains on appelloit ainſi les ſoldats de l'infanterie qui avoient fait vingt-cinq campagnes, & ſous les empereurs ceux qui en avoient fait vingt. On leur accordoit alors leur congé. Dans la cavalerie on étoit *veteran* au bout de la dixieme campagne. Les meilleurs auteurs anciens donnent auſſi preſque toûjours le titre de *veteran* à des ſoldats vieux & expérimentés, quoiqu'il n'euſſent pas encore fait toutes les campagnes néceſſaires à des veterans * *Voyez* Pitiſcus & les autres qui ont traité de la milice des Romains.

VETERANI (André) étoit de Palerme en Sicile, & fut docteur en philoſophie & en médecine. Il étoit très-habile dans ces ſciences, & s'eſt acquis par ſon mérite un grand nombre d'éloges. Il fut conſulteur du gouverneur de Palerme, & premier médecin de la ville. Après avoir vécu quelque tems dans le mariage, ſe voyant veuf, il embraſſa l'etat eccléſiaſtique, & s'appliqua à la juriſprudence & à la théologie. Il fit de ſi grands progrès dans l'une & dans l'autre, qu'il y mérita le titre & le nom de docteur. Ses occupations furent depuis conformes à ſon nouvel engagement On le chargea de la cure de S. Nicolas, il fut protonotaire apoſtolique, conſulteur du tribunal de l'inquiſition de Sicile, juge ſynodal, examinateur pour tout le diocèſe de Palerme, & député des monaſteres du même diocèſe ſous les évêques Jaeques de Palafox & Ferdinand de Baxan. Il mourut à Palerme le 24. de Mars 1689. âgé d'environ ſoixante-quatre ans, & fut enterré dans ſon égliſe paroiſſiale. On a pluſieurs ouvrages de lui concernant la médecine ; ſçavoir, *Trutina apologetica conſilii medici à Paulo Strelles nuper editi*, &c. à Palerme en 1651. *in-4°*. *Amuſſis medicamentaria ad uſum pharmacopolarum felicis urbis Panormi*, en 1655. *in-4°*. *Medicum diſcrimen de lepra Gallica*, en 1657. *in-4°*. Les deux ouvrages ſuivans ſont ſur d'autres matieres, ce ſont deux diſcours latins : l'un *Oratio gratulatoria de recepta Catalaunia victoria*, en 1653. *in-4°*. l'autre, un diſcours prononcé dans le collége des médecins à Palerme ſur la mort de Marc-Antoine Alaimio, docteur ès arts & en médeeine, imprimé en 1662. *in-4°*. * Antonii Mongitoris, *bibliotheca ſicula*, tom 1. page 34. Manget, *biblioth. ſcript. medicor.* tome 4. l. 20. page 514. 515.

VEZELAY ou VEZELAI. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit que* l'abbaye de Vezelai fut ſecularisée en 1571. Dom Martenne met cette ſécularisation en 1537. Ce Benedictin dit qu'il a vû une lettre du roi François I. datée en 1530. dans laquelle ce prince méditant d'ériger l'abbaye de Vezelai en évêché, mandoit à ſon ambaſſadeur en cour de Rome de pourſuivre cette érection auprès du pape. Cela n'ayant pas réuſſi, on la ſécularisa, dit-il en 1537. Il ajoute que les raiſons que les moines apporterent pour demander à changer d'état, c'eſt que leur monaſtere étant fort frequenté à cauſe de l'affluence des peuples qui venoient faire leurs offrandes & leurs prieres à ſainte Magdelene, dont ils s'imaginoient avoir les reliques, ils ne pouvoient pas garder la ſolitude preſcrite par leur regle : mais la vraie raiſon, dit D. Martenne, eſt que ces moines étoient fort déréglés. Cette abbaye autrefois ſi floriſſante, eſt réduite aujourd'hui à un chapitre de dix chanoines, dont le revenu, y compris la manſe de l'abbé, ne monte qu'à vingt-deux mille livres ſujettes à beaucoup de charges. L'égliſe eſt très-belle, & ſurpaſſe en longueur celle de Notre-Dame de Paris : on l'appelle dans la ville la eathédrale. Le portique qui eſt à l'entrée, & qui étoit anciennement la place des pénitens, eſt entierement couvert ; deſorte qu'ils y étoient à l'abri des vents & de la pluye, ce qui eſt ſingulier à cette égliſe. Il y a eu autrefois un fort grand nombre de religieux dans cette abbaye, qui ſuivoit la regle de S. Benoit. Elle eſt ſituée ſur la pointe d'une montagne. * *Voyez* le *Voyage littéraire* de D. Martenne & de D. Durand, Benedictins, tom 1.1. partie, &c.

VIALART DE HERSE (Felix) quatre-vingt-huitiéme évêque de Châlons en Champagne, comte & pair de France, & etoit d'une famille noble, ancienne, qui tire ſon origine d'Auvergne, & poſſedoit la ſeigneurie de la Forêt de Herſe, & dont il a augmenté l'éclat par ſa grande pieté & par ſon mérite. Il étoit fils de MICHEL Vialart, conſeiller du roi en ſa cour de parlement de Paris, où il s'eſt beaucoup diſtingué, & préſident aux requêtes. Louis XIII. l'envoya en ambaſſade en Suiſſe, où il mourut en 1634. La mere de Felix étoit *Charlotte* de Ligni, fille de Jean Seguier de Rentier, maître des requêtes, une des dames les plus vertueuſes de ſon tems, & dont S. François de Sales faiſoit une eſtime ſinguliére, & de Charlotte Seguier morte en 1662. Cette dame étant demeurée veuve de bonne heure, ſe vit chargée du ſoin de l'éducation de ſon fils, né à Paris le 3. ou le 4. de Septembre 1613. & S. François de Sales lui prédit dès-lors, en mettant en ſa préſence la main ſur la tête du jeune Vialart, qu'il ſeroit un jour un grand ſerviteur de Dieu & un excellent ſujet pour l'Egliſe. Le jeune homme fut mis au collége de Navarre, où il s'acquit l'eſtime & l'amitié de ceux qui le conduiſoient par une ſageſſe & une pieté peu communes, auſquelles il joignoit une grande application à ſes devoirs. Il entra de très-bonne heure dans l'état eccléſiaſtique, de lui-même, par un attrait ſingulier pour cet état, & ſans aucune vûe humaine ; & afin de pouvoir y ſervir l'Egliſe plus utilement, il s'appliqua particulierement à l'étude de la théologie, & fut fait docteur de la maiſon & ſocieté de Navarre. Il prit le bonnet en 1638. & les jeunes étudians du collége de Navarre firent à l'envi pluſieurs épigrammes latines à ſon honneur, qu'ils diſtribuerent ce jour-là pour lui marquer leur eſtime & leur vénération. M. de Launoi en a recueilli quelques-unes dans le premier tome de ſon hiſtoire du collége de Navarre, page 423. Il eut alors pour directeur de ſa conſeience & de ſes études M. Coqueret principal du collége des Graſſins, qui ſe fit un devoir de l'avancer dans l'Egliſe, & de le faire élever à quelque dignité, dans laquelle il pût rendre un plus grand nombre de ſervices. Il ne tarda pas à voir ſes vœux accomplis dès l'année 1640. M. Vialart, qui étoit déja abbé de Pebrac, ordre de S. Auguſtin, diocèſe de S. Flour, près Langeac, fut nommé coadjuteur de l'évêché de Châlons en Champagne, n'ayant encore que vingt-ſept ans, & s'etant ſi peu montré à la cour, que lorſqu'il alla remercier le cardinal de Richelieu, qui l'avoit fait nommer, il n'en étoit encore connu que de réputation. L'évêque de Châlons étant mort peu de tems après cette nomination, M. Vialart ſe vit évêque titulaire

Digitized by Google

de ce diocèſe, avant même que d'avoir pu recevoir ſes bulles de coadjuteur, & il fut ſacré au mois de Juillet 1641. Un de ſes conſécrateurs fut Charles Vialart, ſon oncle, qui avoit été général des Feuillans, & qui étoit alors évêque d'Avranches. Felix Vialart ſe propoſa pour modele S. Charles Borromée; & comme ce ſaint archevêque de Milan, il a paſſé tout le tems de ſon épiſcopat, qui fut de quarante ans, uniquement occupé des beſoins de ſon diocèſe en particulier, & de ceux de l'Egliſe en général. Son clergé eut ſes premiers ſoins. Il fonda de ſon patrimoine quelques chapelles de différens revenus, qu'il donna aux curés qui n'étoient point en état de deſſervir leurs cures, ou qui n'en étoient point capables, & qui les remirent d'eux-mêmes entre ſes mains. Ce ſaint artifice lui avoit ſi heureuſement réuſſi, qu'à la réſerve d'un très-petit nombre de curés qui ont exercé juſqu'à la fin ſon zéle & ſa patience, il a eu la conſolation de laiſſer en mourant, ſon diocèſe rempli de très-dignes paſteurs. Le ſéminaire qu'il établit, contribua beaucoup à lui former d'excellens ſujets. Jerôme du Bourg, l'un de ſes prédéceſſeurs, qui avoit aſſiſté au concile de Trente, avoit déja commencé la fondation d'un pareil établiſſement en 1572. mais le lieu qu'il avoit deſtiné étant très-petit, & cet établiſſement n'ayant d'ailleurs que très-peu de revenu, M. Vialart fit aggrandir les lieux, & augmenta particulierement les revenus d'une rente de 3200. livres, qui fit le principal fonds du ſéminaire. Cet établiſſement ayant été achevé dès 1646. il y mit des ſuperieurs & des directeurs vertueux & éclairés, qu'il examinoit par lui-même avant de les admettre, & chaque année il voyoit en particulier chaque ſéminariſte. Quoique cette attention fût grande, s'étant apperçu dans la ſuite qu'elle ne ſuffiſoit pas, il réſolut de vivre lui-même avec ces eccléſiaſtiques dans le ſeminaire, & il a exécuté fidelement cette réſolution pendant les vingt dernieres années de ſa vie. Il ne fit point de difficulté de changer pluſieurs fois ceux à qui il avoit donné d'abord la direction de ce ſéminaire quand il crut que le bien de ſes eccléſiaſtiques & l'interêt de ſon diocèſe le demandoient, & il mépriſa les murmures de ceux à qui ſa grande exactitude n'étoit pas agréable. Son zéle s'étendit auſſi ſur les religieux, & il entreprit de rétablir la régularité dans les maiſons qui s'en étoient écarté, & une réforme entiere dans celles qui en avoient beſoin. Dieu benit ſes ſoins, & il vit entr'autres, avant que de mourir, le couvent des Domineians de ſa ville, où il avoit trouvé le plus de déſordres & le plus d'oppoſitions à la reforme, quand il l'entreprit en 1676. de venir le plus régulier & le plus ſoumis. Il étoit outre cela le pere & le conſeiller de tout ſon peuple, & on l'a toûjours vû prêt à entrer dans les affaires propres de chaque particulier, ſans faire entre eux d'autre différence que celle de la qualité de leurs beſoins. Le pauvre avoit chez lui une entrée auſſi libre que le riche; & quoique cette attention continuelle nuisît beaucoup à ſa ſanté, qui a toûjours été très-foible dès ſes plus tendres années, on n'a jamais pu l'engager à la diminuer. Le prince de Condé qui connoiſſoit bien ce prélat, diſoit de lui, „ que ſa vertu étoit „ ſolide, mais ſans grimace, qu'elle n'épouvantoit per„ ſonne, quoiqu'elle fût extrémement exacte, & que ſi „ les dévots de la cour y étoient faits comme lui, la dé„ votion n'y ſeroit pas ſi décriée avec des qualités ſi émi„ nentes. „ Il n'eſt pas étonnant que M. Vialart ſe ſoit concilié preſque tous les eſprits dans ſon diocèſe, & qu'il y ait gagné preſque tous les cœurs. Les hérétiques eux-mêmes conviennent de ſa vertu & l'eſtimoient; & il y en a eu un grand nombre qui ont été attirés à l'Egliſe autant par ſon exemple que par ſes lumieres. Ce fut principalement pour les gagner à la foi, qu'il fit une miſſion en 1666. & 1667. dans toutes les villes & les autres lieux un peu conſiderables de ſon diocèſe, avec un grand nombre d'ouvriers qu'il avoit tirés de Paris & d'ailleurs, pour le ſeconder dans ſon zéle & dans ſes travaux, dont le fruit fut encore plus grand qu'il ne ſembloit avoir lieu de l'eſperer. Il ſe trouva lui-même par-tout, principalement à la clôture de toutes les miſſions; & les affaires les plus épineuſes qu'on lui avoit réſervées, il les termina avec cette ſageſſe & cette prudence qui accompagnoient toutes ſes démarches. Il fournilloit de ſon propre fonds aux reſtitutions que les débiteurs ne pouvoient faire, lorſque ceux à qui elles étoient dûes, les exigeoient, au moins en partie, pour prix de leur réconciliation; & cette miſſion lui coûta près de 25000. écus. Comme il avoit vendu pour cette dépenſe toute ſa vaiſſelle d'argent, une partie des maiſons qui lui appartenoient à Paris dans la rue Dauphine, & emprunté même à ſes amis, il ne ſe ſervit plus depuis que de fayance, & vécut encore avec plus de frugalité qu'il n'avoit fait juſques-là, afin de s'acquitter plus facilement, & d'avoir de quoi donner plus abondamment. Il fourint la miſſion dont on vient de parler, par des viſites plus frequentes, autant que ſa ſanté put les lui permettre, par de plus longues prieres, par des aumônes plus redoublées, & par ſes lettres paſtorales: mais jamais il n'a favoriſé les hérétiques d'une maniere humaine, comme on l'en a fauſſement accuſé. Jamais il ne leur a donné de charge par préference à des Catholiques, comme on l'a inventé. Quand il ne fut plus en état, à cauſe de ſes infirmités, de viſiter ſes curés, il les fit venir dans ſon ſéminaire, quarante à quarante, en y établiſſant des retraites de neuf jours, pendant leſquels il les entretenoit comme un bon paſteur, fourniſſoit gratuitement à leur ſubſiſtance, & pourvoyoit au ſervice de leurs paroiſſes. C'eſt auſſi à ſes ſoins & à ſes liberalités ſeules que l'on doit l'établiſſement des Urſulines à Châlons, & le prélat y fit venir ces religieuſes, afin qu'elles priſſent ſoins de l'éducation des jeunes filles, & qu'elles ne ſe trouvaſſent plus mêlées avec eeux d'un autre ſexe dans les écoles publiques. Il établit dans la même vûe des maîtreſſes d'écoles dans quantité d'autres lieux de ſon diocèſe, & il fit lui-même la plus grande partie des dépenſes qui étoient néceſſaires pour ces établiſſemens. Il a fondé en 1665. un collége à Vitri, & a établi à Châlons trois communautés particulieres de filles pour former ces maîtreſſes d'école; & c'étoit là où il les prenoit, pour les envoyer dans les lieux qui en avoient beſoin; & par cette voie il n'en employoit aucune qui ne fût capable de ce dont il la chargeoit. Sa charité prenoit ainſi toute ſorte de formes ſelon les beſoins. Le duc de Lorraine ayant été pendant quelque tems aux environs de Châlons avec une armée de 14000. hommes, & les payſans s'étant réfugiés dans la ville avec leurs beſtiaux, il pourvut à la nourriture des hommes par ſes aumônes, & il acheta quantité de fourages & de prés pour les beſtiaux, afin que ces malheureux ne perdiſſent rien au milieu même d'une calamité qui étoit fort étendue. Ce fut l'éclat que jettoient tant de vertus, qui le fit choiſir par le feu roi Louis XIV. pour être un des principaux médiateurs dans l'affaire du formulaire, qui fut terminée par ſes ſoins, par l'acommodement des quatres Evêques en 1669. Une de ſes premieres démarches dans cette affaire fut ſa déclaration ſignée de lui & de M. Arnauld au ſujet de la ſignature des quatre Evêques, où il atteſtoit que les quatre Evêques avoient agi de bonne foi, & condamné les cinq propoſitions avec une parfaite ſincerité ſans aucune *exception ni reſtriction*. Cette déclaration datée du 4. Décembre 1668. & approuvée par MM. les archevêques de Sens & de Rouen, fut envoyée à Rome, après qu'elle eût été vûe de l'archevêque de Paris, des miniſtres & du nonce; & ce fut cette piece qui acheva de déterminer le pape en faveur des quatre Evêques. Dans la ſuite cette déclaration ayant ſouffert quelques atteintes, M. Vialart en atteſta la vérité par un pouvel écrit daté de Paris le 13. Décembre 1674. & qui a été imprimé. La ſincerité du prélat reçut peu de tems après de grandes louanges du pape Innocent XI. qui lui adreſſa un bref très-honorable, daté de Rome le 7. Juillet 1677. On trouve ces pieces dans la *Paix de Clement IX.* imprimée à Chamberri, deuxiéme recueil. M. de Châlons ne fut pas à l'abri des contradictions, & il en eſſuia ſurtout de la part de ceux de ſon clergé qui avoient plus lieu de craindre la juſtice de ſes remontrances, & ſon exactitude à punir le mal. Il étoit en paix au milieu de ces

Digitized by Google

tempêtes, parce que ſa conſcience ne lui reprochoit rien, & il faiſoit du bien autant qu'il étoit en lui, à tous ceux qui le perſecutoient. Il n'attribuoit qu'à ſes propres pechés ces fleaux particuliers, & ceux qui étoient plus generaux pour ſon diocèſe & pour ſa ville. Ce fut en particulier la diſpoſition qu'il témoigna, lorſque le tonnerre étant tombé le 19. Janvier 1668. ſur le clocher de la cathedrale, brula toute l'égliſe, une partie des voûtes du chœur & une égliſe voiſine, & menaça toute la ville d'un pareil incendie. Quand le ſaint prélat eut appris cette nouvelle au ſéminaire où ſes infirmités le retenoient dans ſa chambre, il ſe mit à genoux, & dit: „ Dieu eſt irrité contre nous; „ prions-le que cette marque de ſon indignation nous faſſe rentrer en nous-mêmes, & ouvre les yeux à tous „ ceux qui ne le louent pas dans ce temple avec toute la „ pureté de cœur qu'il faudroit, & dont les deſordres ont „ ſans doute attiré cette calamité ſur ce ſaint lieu. „ On voulut lui perſuader de faire retirer de l'évêché ce qui pouvoit s'y trouver de plus précieux, de peur que le feu ne le conſumât: mais il répondit avec tranquillité „ qu'il „ livroit volontiers l'évêché à Dieu, s'il pouvoit par-là „ fléchir ſa juſte colere, & l'engager à pardonner à la pau„ vre maiſon. „ Son zele ne ſe borna pas à gémir, il fit peu après remettre l'interieur de l'égliſe en l'état qu'il étoit auparavant, & l'embellit beaucoup plus qu'auparavant. Le jubé fut fait auſſi à ſes dépens. La tranquillité qu'il avoit fait paroître au ſujet de l'incendie dont on vient de parler, il la pouſſa juſqu'à étonner tous ceux qui en furent témoins dans les maux douloureux qui affligerent ſon corps en differens tems de ſa vie, & ſur-tout dans ſa derniere maladie, qui fut accompagnée de douleurs très-vives & très-aiguës, & qui le fit paſſer enfin à une meilleure vie le 10. Juin 1680. la quarantiéme année de ſon épiſcopat. Louis XIV. l'avoit deſtiné pour être archevêque de Paris après M. de Perefixe: mais l'humilité de M. Vialart s'oppoſa toujours à ce choix. En 1671. le roi l'avoit choiſi auſſi au mois de Décembre pour célebrer le mariage de M. le duc d'Orleans ſon frere unique. A peine eut-on appris que ce prélat avoit les yeux fermés, qu'on s'empreſſa de lui donner des marques du reſpect le plus religieux. On accourut de toutes parts au ſéminaire; on voulut le voir, baiſer ſes pieds, toucher ſes habits, prier auprès de ſon lit; & cela avec une telle ardeur, qu'ayant fait fermer les grandes portes du ſéminaire & celles de ſon appartement pour empêcher la foule, on les enfonça toutes. Pendant douze heures ce ne fut qu'un concours étonnant de monde qui venoit ſatisfaire au devoir que ſa pieté lui inſpiroit. Les uns parloient des aumônes que ce ſaint prélat leur avoit faites, les autres des ſaints exemples qu'il leur avoit donnés: chacun en rapportoit ce qu'il ſçavoit: tous le regretoient, & pluſieurs avec larmes. Depuis ce tems-là beaucoup de perſonnes ont eu recours à lui, & ſont venus ſur ſon tombeau l'implorer dans leurs beſoins, & la foule augmenta ſi fortement dans la ſuite, qu'il n'y avoit pas de moment dans le jour où ſa tombe ne fût chargée d'une foule de monde en priere. Il a fallu le ſouffrir, même pendant les offices, quoique ce concours interrompît beaucoup, & le chapitre ordonna aux huiſſiers de laiſſer le peuple ſe livrer à ſa pieté, & que les portes du chœur demeureroient ouvertes. On prétend que ce n'a pas été inutilement que l'on a eu recours à l'interceſſion de ce ſaint prélat, comme on peut le voir dans la lettre que M. l'abbé l'Aigneau, alors doyen de Châlons, écrivit le 10. Décembre 1698. au ſçavant P. Mabillon ſur cette vénération des fideles pour la mémoire du ſaint évêque. Il rapporte dans cette lettre pluſieurs guériſons qui ſont au moins fort extraordinaires, & qui méritoient d'être approfondies, comme il le dit. Cette lettre ſe trouve dans le tome premier, page 515. des œuvres poſthumes de D. Mabillon & de D. Ruinart, données au public par D. Vincent Thuillier. Voici l'épitaphe qui eſt ſur le tombeau de ce pieux prélat. Elle eſt de M. l'abbé l'Aigneau, docteur de la maiſon & ſocieté de Sorbonne, & ſupérieur des Incurables à Paris.

Supplément. II. Partie.

D. O. M.

Felix Vialart de Herse, *quem morum ſanctitas, doctrina præcellens & indefeſſa paſtoralis ſollicitudo, in æternum commendarunt. Labentem in diœceſi majorum diſciplinam reſtituit & confirmavit. Formandis ad ſacra clericis ſeminarium ſtruxit & dotavit. Plurimas pro juvenili ætatiſque ſexus inſtitutione domos erexit. Hanc baſilicam elegantis odeo exornavit: eamdem incendio deformatam reſtit & augeri curavit. Pacem inter eccleſia Gallicana theologos diuturnis diſſidiis laborantes conciliavit. In ſolemnibus cleri comitiis demandatas ſibi partes pari prudentiâ & virtute adimplevit. Pontificibus maximis religione & eruditione laudatiſſimus; regibus Chriſtianiſſimis pietate & vigilantiâ gratiſſimus: magnatibus omnium ordinum amicâ ſuavitate colendiſſimus: pauperibus quos moriens heredes ex aſſe ſcripſerat, ingentis patrimonii, dum viveret, effuſione deſideratiſſimus: tandem poſt aſſiduas per annos quadraginta epiſcopalis oneris curas ſummo eccleſiæ ſuæ luctu, & univerſo damno, hic undecimâ Junii ſepultus eſt anno reparatæ ſalutis humanæ, 1680. ætatis 67.*

Il y a eu encore une autre épitaphe latine de ce prélat. M. Vialart n'a pas moins éclaté par ſa ſcience que par ſa pieté. Les ouvrages ſuivans en ſont des preuves, outre celles que nous en avons données dans cet article. 1. *Rituel*, ou *Manuel de l'égliſe de Châlons*, en latin, à Paris, chez Vitré, 1649. 2. *Ordonnances, mandemens & lettres paſtorales pour le rétabliſſement de la diſcipline eccleſiaſtique & la reformation des mœurs dans ſon diocèſe*, 1660. *in-12.* chez Hugues Seneuze, & en 1662. chez Jacques Seneuze, à Châlons. Pluſieurs de ces mandemens du zele de ce prélat, avoient déja paru ſéparément, entr'autres la lettre paſtorale, par laquelle il condamna en 1655. l'*Apologie des caſuiſtes* publiée par le P. Pirot, Jeſuite. 3. *Emploi de la journée pour les curés durant leurs aſſemblées, au ſéminaire de Châlons.* 4. *Mandement pour exciter tous ceux de ſon diocèſe à profiter de la viſite générale & des miſſions qui s'y feront*, en 1664. 5. *Mandement pour ordonner des prieres publiques dans ſon diocèſe contre les Turcs*, 1664. 6. *Lettre paſtorale à tous les confeſſeurs de ſon diocèſe, pour les obliger à garder une conduite réguliere & uniforme dans l'adminiſtration du ſacrement de pénitence*, à Châlons, 1668. 7. *Ordonnance pour corriger les abus de quelques confeſſeurs qui paſſent les bornes de leur pouvoir & de leur juriſdiction*, 1668. 8. *Mandement pour obliger les curés de ſon diocèſe qui deſſervent deux cures, d'en repréſenter les titres*, 1669. 9. *Ordonnance pour reformer les eccléſiaſtiques qui s'ingerent de prêcher & de confeſſer, ſans avoir l'habit convenable*, 1669. 10. *Mandement pour faire ceſſer les procès qui ſont dans les familles de ſon diocèſe, & y faire regner la charité & la foi de N. S. J. C.* 1671. 11. *Mandement pour le ſynode indiqué au mercredi 11. Septembre*, 1671. 12. *Ordonnances publiées dans ce ſynode.* 13. *Mandement ſur les prieres publiques ordonnées pour la proſperité des armes du roi*, 1672. 14. *Lettre paſtorale à tous les curés, prédicateurs & confeſſeurs de ſon diocèſe, pour empêcher les deſordres des cabarets*, 1673. 15. *Mandement pour la célébration des fêtes*, 1673. 16. *Lettre paſtorale à tout le clergé de ſon diocèſe*, 1673. 17. *Ordonnance pour corriger les prêtres qui diſent la meſſe avec des habits indécens*, 1674. 18. *Mandement pour faire ceſſer dans la ville de Vitry toutes conteſtations contraires à la paix de l'Egliſe*, 1676. 19. *Ordonnance pour l'uſage des œufs durant le carême de 1676.* 20. *Ordonnance portant défenſe aux eccléſiaſtiques de prendre ou retenir dans leurs logis des ſervantes au-deſſous de cinquante ans, ſous quelque prétexte que ce ſoit*, 1676. 21. *L'école Chrétienne*, très-utile non-ſeulement pour les catechiſmes, mais même pour faire de bons prêtres. C'eſt un catechiſme étendu & détaillé, que M. Vialart compoſa lui-même, & qu'il fit imprimer. Outre ces écrits que le zele & le devoir épiſcopal ont fait produire à M. Vialart, on doit encore aux ſoins de ce prélat

les deux ouvrages suivans qu'il a fait compoſer par des perſonnes qui avoient ſa confiance ; ſçavoir, 1. *Recueil des plus importans ſujets de pieté & de doctrine, pour ſervir aux conférences eccléſiaſtiques du diocèſe de Châlons*, à Châlons, 1671. 2. *Litanies tirées de l'écriture ſainte, qui contiennent en ſubſtance toute la doctrine Chrétienne*, à Châlons, *in-12.* 1673. * *Mémoires du tems. Lettre manuſcrite* écrite en 1680. *Recueil des principaux faits de la vie de M. Felix Vialart*, &c. par Pierre Garnier, prêtre de Châlons, ancien curé de Terebriange, près d'Etoge, dans le doyenné de Vertus. Cet ouvrage eſt encore manuſcrit, & ne mérite point d'être donné tel que nous l'avons vu. *Voyez encore*, outre les écrits cités dans cet article, le deuxiéme volume de l'*Hiſtoire du college de Navarre*, par M. de Launoi, page 844. &c.

VIANE (François Van) *cherchez* VAN VIANE.

VIANE (Matthieu Van) *cherchez* VAN VIANE.

VIANY (Jean-Claude) prieur de ſaint Jean d'Aix, de l'ordre de Malte, commandeur de Bayonne, docteur, ancien ſyndic & doyen de la faculté de théologie d'Aix, où il eſt mort le 16. de Mars 1726. âgé de quatre-vingt-huit ans. Il étoit fils d'un avocat d'Aix, où il naquit en 1639. Il entra dans la congregation de l'Oratoire en 1659. & après ſa philoſophie qu'il fit à Marſeille, & ſa théologie, qu'il étudia à Arles, on l'envoya profeſſer les humanités à Pezenas. Après avoir demeuré ſept ans dans l'Oratoire, il en ſortit pour prendre poſſeſſion en 1663. du prieuré de S. Jean. C'étoit un bel eſprit, qui s'étoit appliqué en particulier à l'hiſtoire & à la poëſie. Il a publié en differens tems diverſes pieces en vers, entr'autres une épître latine adreſſée à feu M. l'abbé Fleuri, auteur de l'hiſtoire eccléſiaſtique, dans le tems qu'il étoit confeſſeur de Louis XV. *Perillustri & reverendiſſimo domino Claudio Fleuri*, &c. *Carmen euchariſticon* ; une autre lettre à M. Fleuri, ancien évêque de Fréjus, lorſqu'il étoit précepteur du roi ; une épigramme pour mettre à un portrait de Louis XV. une épitre en vers françois à M. Charles le Goux de la Berchere, archevêque de Narbonne ; une élegie en vers françois ſur la mort de monſeigneur le dauphin, ci-devant nommé monſeigneur le duc de Bourgogne ; une autre ſur la mort de madame la dauphine ; une autre ſur la mort de monſeigneur le dauphin dernier mort ; une autre ſur la mort de M. Flechier évêque de Nîmes, dont l'auteur étoit très-ami ; une relation de la peſte d'Aix en 1720. en vers latins ; un poëme en vers latins ſur le dernier ſiege de Malte par les Turcs ; une traduction en vers françois d'une ode latine que Leon Bacoue, évêque de Glandeve, avoit compoſée & fait imprimer à l'honneur de l'abbé de Camps, lorſque celui-ci eut été nommé pour lui ſucceder dans l'évêché de Glandeve, pour lequel néanmoins il ne put être ſacré. On a auſſi de lui une hiſtoire de la derniere conjuration de Naples, & quelques autres petits ouvrages, qu'on voit dans des recueils. On lui a érigé dans l'égliſe de S. Jean d'Aix, qu'il avoit fait preſque entierement rebâtir, une eſpece de mauſolée, & un de ſes amis y a joint une inſcription honorable, que nous allons rapporter.

Ille hic eſt in effigie R. J. C. P. F. JOANNES CLAUDIUS VIANY, *doctor theologus, ſacra facultatis Aquenſis decanus, magnificus hujus eccleſiæ prior, præceptor Bayona, qui hanc baſilicam, regum & comitum noſtrorum regali munificentia erectam, pariis cultu inſtauravit, abſolvit, dommumque prioralem baſilica dignitati reſpondentem ab imo ad ſummum complevit ; prioratum ipſum commendabili ſtudio auxit, locupletavit. Obiit XVII. Cal. April. 1726. ſedis ſuæ 39. ætat. 88.* PETRUS VIANY *patruo ſuo magno bene merito gratitudinis & pietatis ergo poſuit, cum annuâ in perpetuum, hoc in templo ſupplici memoriâ.* P. L. DE HAITZE, *defuncti amicus, XXX. annorum, marmoris locutionem continuavit.* T. VEYRIER *ſculpſit.*

Claude Viany étoit frere de Pierre Viany, grand prieur de l'égliſe de Malte, & de Charles Viany célebre en Provence par ſes miſſions & ſa vie pénitente, mort au ſéminaire d'Aix en 1706. & de Chriſtophe Viany, maître ordinaire en la chambre des comptes de Provence, & conſeiller en la cour des aides, mort en 1685. * *Mémoires du tems. Mém. de litt. & d'hiſt.* chez Simart.

VIAUT (Theophile) *cherchez* THEOPHILE VIAUD.

VIC (dom Claude de) né à Sorèze, petite ville du diocèſe de Lavaur, fit profeſſion à l'âge de dix-ſept ans le 23. d'Octobre 1687. de la regle de S. Benoît, dans la congregation de S. Maur, en l'abbaye de Notre-Dame de la Dorade de Toulouſe. Il enſeignoit la rhétorique dans l'abbaye de S. Sever en Gaſcogne, où les religieux de ce monaſtere avoient établi depuis peu un college pour l'éducation de la jeuneſſe de la ville, lorſque ſes ſuperieurs l'envoyerent à Rome en 1701. pour y ſervir de compagnon au procureur général de la congregation. Sa modeſtie, ſa droiture, ſa pieté, ſes manieres obligeantes lui firent un grand nombre d'amis en Italie. Le pape Clement XI. & la reine de Pologne (Marie Caſimire) l'honorerent en particulier de leur bienveillance. Il exerça avec ſuccès en 1708. les fonctions de vice-procureur général, durant l'abſence de dom le Parre, procureur général, que le pape chargea alors de reconduire en France les fix religieuſes Françoiſes du S. Sacrement, que la reine de Pologne avoit appellées à Rome pour y fonder un monaſtere de leur inſtitut. Une des principales occupations de dom de Vic à Rome, fut de favoriſer les études des religieux de S. Germain de Prés, ſes confreres. Il leur fournit differens mémoires ; il collationna pluſieurs manuſcrits du Vatican ; il parcourut la plûpart des autres bibliothéques de cette ville, & cultiva auſſi pour lui-même l'inclination qu'il avoit eue pour les lettres dès ſa premiere jeuneſſe. D. le Cerf dans ſa *Bibliothéque hiſtorique & critique des auteurs de la congregation de S. Maur*, dit qu'il a publié une vie de D. Mabillon. Il devoit dire qu'il traduiſit en latin la vie de ce ſçavant Benedictin que dom Thierri Ruinart avoit fait imprimer à Paris en 1709. Le petit nombre d'additions qu'il y fit, ne peut pas la faire conſiderer comme une nouvelle vie. Cette traduction fut imprimée à Padoue en 1714. & dédiée à Alexandre Albani, neveu du pape Clement XI. & aujourd'hui cardinal. Il fut rappellé en France en 1715. dans le tems que M. de la Berchere, archevêque de Narbonne, demandoit des ouvriers au général de la congrégation de S. Maur pour l'*Hiſtoire du Languedoc*. Il fut aſſocié à ce travail avec dom Joſeph Vaiſſette, & ils ont travaillé depuis de concert à cette hiſtoire, dont le premier volume *in-folio* parut en 1730. à Paris, & le deuxiéme à la fin de 1733. Dom Vaiſſette continue. Dom de Vic fut chargé auſſi à Paris par feu M. le cardinal de Noailles de la ſuperiorité de pluſieurs communautés religieuſes, emploi peu convenable à un homme de lettres, & qui obligea auſſi dom de Vic de s'arracher frequemment à ſon cabinet & à ſes études. Comme il avoit toujours conſervé des relations à Rome, & que ſes liaiſons particulieres avec le pape Clement XII. firent juger qu'il pouvoit être fort utile en Italie à ſa congrégation, il fut nommé pour aller à Rome en qualité de procureur général ; & il ſe diſpoſoit à faire ce voyage, lorſque la mort l'enleva le 23. de Janvier 1734. dans le monaſtere de S. Germain de Prés, âgé de ſoixante-quatre ans accomplis. * D. le Cerf, en l'endroit cité. *Mercure de France, mois de Mars 1734.*

VICHEM (N.) le plus célebre graveur en bois du XVII. ſiecle. Il étoit Allemand, & a vécu juſqu'à un âge fort avancé. L'on voit de ſes gravures dès l'an 1607. & on en voit de 1670. Il a manié la pointe à graver en bois avec une liberté & une hardieſſe merveilleuſe, ayant même gravé quelquefois cinq & ſix tailles croiſées les unes ſur les autres. Il ne faut pas le confondre, comme ont fait quelques-uns, avec un célebre graveur au burin, nommé Vicher ou Viſchers. * Papillon, traité manuſcrit de la gravure en bois.

VICHY. *Dans l'article de cette maiſon rapportée dans le Moreri, il faut corriger ce qui ſuit au degré XII. pour l'édition de 1725.*

Digitized by Google

XII. Antoine de Vichy, IV. du nom... épouſa en 1596. *Charlotte* de Simiane, fille de *Gaſpard*, ſeigneur de Veine, & de *Catherine* de Chevrieres, &c. *liſez*, épouſa le 10. de Novembre 1598. *Charlotte* de Simiane, fille de *Gaſpard*, ſeigneur d'Evenes, & de *Catherine* Mitte de Miolans de Chevrieres, &c.

VICTOIRE (la) abbaye de chanoines réguliers dans l'Iſle de France, ſituée à environ une lieue de Senlis, vers le levant. *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve dans le Morery.* Cette abbaye fut fondée l'an 1222. par Philippe Auguſte, roi de France, en reconnoiſſance de la victoire qu'il avoit remportée à Bouvines ſur l'empereur Othon IV. Ferrand de Portugal, comte de Flandre, & leurs alliés. Guerin, qui étoit alors évêque de Senlis, ceda au roi pour faire bâtir ce monaſtere, un terrein dépendant de ſon château de Mont-l'Evêque, près Senlis, où s'étoient rencontrés les deux couriers que Philippe Auguſte & le prince ſon fils, qui fut depuis le roi Louis VIII. avoit envoyés pour ſe donner réciproquement des nouvelles de la benédiction que Dieu venoit de donner à leurs armes. C'eſt que le fils de Philippe Auguſte venoit auſſi de remporter une grande victoire ſur le roi d'Angleterre en Anjou. Les lettres patentes de Philippe Auguſte pour la conſtruction du monaſtere & pour la dotation des religieux ſont datées du 8. de Mars 1222. On y envoya douze religieux de S. Victor qui paſſoient alors pour très-réguliers, avec la permiſſion de Jean abbé de ce monaſtere ſitué à Paris. Ils allerent dans cette nouvelle maiſon ſous la conduite de Menend, qui avoit été pénitencier de l'égliſe de N. D. de Paris: mais il ne voulut point accepter la qualité d'abbé, & ſe contenta de celle de prevôt. Il fit beaucoup de bien à ce nouvel établiſſement, même temporel, & le fournit d'une bibliotheque aſſez nombreuſe pour le tems. Le premier abbé de la Victoire fut un nommé Jean, chanoine de S. Victor, qui gouverna cette maiſon pendant plus de vingt-deux ans. Il eſt dit dans le calendrier de ce monaſtere au 7. de Juin, qu'il apporta tous ſes ſoins pour y établir des chanoines réguliers ſelon la regle de S. Auguſtin, qu'il les inſtruiſit par ſes exhortations, & leur montra l'exemple par ſes bonnes œuvres, & qu'il y mourut dans une ſainte vieilleſſe, laiſſant à ſes diſciples le ſouvenir de ſa ſainte conduite digne d'être imitée. Louis VIII. fils & ſucceſſeur de Philippe Auguſte, voulant appuyer auſſi de ſon autorité l'abbaye de la Victoire, eut ſoin que l'on dreſſât des reglemens propres pour y faire obſerver la regle que l'on ſuivoit à S. Victor de Paris, & il donna ſur cela ſes lettres patentes datées du mois de Juillet 1225. l'an troiſiéme de ſon regne. Dans ces reglemens on donne pleine puiſſance à l'abbé S. Victor de Paris de corriger ce qu'il jugera devoir l'être, tant dans la perſonne de l'abbé de la Victoire, que dans ſes freres, de faire la viſite dans la maiſon une fois par an, ou plus, s'il eſt néceſſaire, ou en perſonne, ou par ſon prieur, pour faire & regler ce qui conviendra. Guerin, évêque de Senlis, & chancelier du roi, confirma ces reglemens le même mois & la même année 1225. & Jean I. abbé promit avec ſa communauté de s'y conformer autant que Dieu leur en feroit la grace, par un acte des mêmes mois & an. Guerin fit la cérémonie de la dédicace de l'égliſe ſous l'invocation de la ſainte Vierge & de tous les ſaints, aſſiſté de Pierre évêque de Meaux, le 26. d'Octobre 1225. & Louis VIII. légua à cette abbaye mille livres par ſon teſtament, dont le même évêque étoit un des exécuteurs. Ce teſtament eſt daté du mois de Juin 1225. Guerin laiſſa auſſi aux mêmes à ſa mort arrivée le 19. d'Avril 1230. tous ſes livres, ſa chapelle, & cent livres d'argent. Avant ces legs & depuis, on a encore doté l'abbaye de la Victoire de beaucoup d'autres biens. Après la mort de Jean, les autres abbés de la Victoire que l'on connoît, furent Adam religieux de S. Victor; Henri tiré de la même maiſon, qui ne fut que quinze jours abbé; Remond; Joubert, qui fut abbé pendant trente-deux ans; Etienne, qui gouverna pendant dix-ſept ans; Renaud, ſurnommé Hermencourt, qui gouverna pendant quinze ans, & mourut en 1328. Jacques; Renaud deuxiéme, mort le 29. de Janvier 1338; Jean deuxiéme, qui vivoit encore en 1379; Guillaume du Heuleu, vivant encore en 1392; Raoul Cagner, mort en 1411. C'eſt lui qui a donné la groſſe cloche; Jean Cagnet, mort le 27. de Septembre 1412. Il étoit originaire de Borrès en Valois, petit village peu éloigné de la Victoire; Simon de Crépi, qui après avoir gouverné ſeize ans, devint aveugle, ſe démit, & mourut le 21. Janvier 1428; Jean Sallé, qui fut abbé pendant plus de trente ans, & mourut le 5. de Juin 1458; Gerard Mareſcot, religieux de S. Victor, & prieur de Bray; mais ayant fait, comme on le croit, difficulté de recevoir cette charge, Simon Bonnet, évêque de Senlis, adminiſtra l'abbaye pour le temporel & le ſpirituel. Pendant ſon adminiſtration, le roi Louis XI. vint pluſieurs fois à l'abbaye de la Victoire, à qui il fit des dons aſſez conſiderables. Ce fut auſſi dans cette maiſon que ce prince & Edouard IV. roi d'Angleterre, conclurent un traité de paix, qu'on nomma *la paix heureuſe*, & qui éloigna pour long-tems les Anglois de la France. Jean Neveu, conſeiller & aumônier de Louis XI. fut le dix-ſeptiéme abbé de la Victoire. Il eut de grands démêlés avec Miles d'Illiers, évêque de Chartres; on ne ſçait à quelle occaſion. Jean porta ſes plaintes au pape Sixte IV. qui commit Jean le Groin abbé de Plain-pied, diocèſe de Bourges, ordre de S. Auguſtin, pour examiner cette affaire. Jean le Groin, en vertu de ſa commiſſion, excommunia l'évêque, qui ſe pourvut au parlement de Paris; & ce parlement rendit un arrêt le premier Janvier 1472. par lequel il eſt dit que les abbés de la Victoire & Plain-pied *ſeront contraints par priſe, arrêt, & détention du temporel de leurs terres ou abbayes en la main du roi, & par toutes autres voies dues & raiſonnables*; ſçavoir, l'abbé de Plain-pied d'abſoudre ledit évêque par lui excommunié, comme ſoi-diſant délegué du pape, & l'abbé de la Victoire *à ce ſouffrir & conſentir*: que les deux abbés, pour leurs excès & deſobéiſſance, ſeront ajournés à comparoir en perſonne en ladite cour, pour répondre au procureur du roi, *& à telles fins & concluſions qu'il voudra être*. Le même arrêt permet au conſervateur apoſtolique des privileges de l'univerſité de Paris, ou à ſon vice-gerent, & à tous autres ayant puiſſance, d'abſoudre *ad cautelam* ledit évêque, nonobſtant les oppoſitions, inhibitions & défenſes faites au contraire audit conſervateur ou à ſondit vice-gerent. Nous ignorons la ſuite de cette affaire. Vers l'an 1585. Jean Neveu, qui étoit encore abbé de la Victoire, & Simon Bonnet évêque de Senlis, convinrent entre eux du conſentement du chapitre de Senlis, d'unir l'abbaye de la Victoire au dit évêché après la mort de l'un des deux, & obtinrent une bulle d'Innocent VIII. du 5. Mars 1486. qui conſentit à cette union: mais le procureur du roi de Senlis s'y oppoſa, de même que les religieux de S. Victor de Paris, qui obtinrent en leur faveur un arrêt le 28. de Mars 1488. D'un autre côté, les religieux de la Victoire irrités de l'ambition & des intrigues de Jean Neveu, qui prétendoit être devenu évêque de Senlis par la mort de Simon Bonnet arrivée le 26. Mai 1496. élurent pour leur abbé Etienne Parigot, un de leurs confreres; ce qui forma une conteſtation entre Jean Neveu & le nouvel élu, pendant laquelle Philippe Couſin, abbé de Ste Geneviéve de Paris, ſe vit nommer par le roi abbé de la Victoire, & s'en mit en poſſeſſion par violence: mais cette entrée illicite occaſionna de nouvelles conteſtations, pendant leſquelles, en attendant l'iſſue du jugement, la cour ordonna que deux religieux de S. Victor de Paris ſeroient commis au régime & gouvernement de ladite abbaye de la Victoire. L'arrêt eſt du 4e de Septembre 1499. Les deux commis gouvernerent juſqu'au 21. de Juillet 1511. qu'il y eut accord entre Etienne Parigot, & Philippe Couſin qui ſe déſiſta. Parigot devenu paiſible poſſeſſeur de l'abbaye, y rétablit la régularité, & y augmenta le temporel. Il mourut le premier de Juin 1512. Il eut pour ſucceſſeurs Jean Bordier, qui réforma l'abbaye de la Victoire en 1514. & Nicolas le Fevre, qui fut le dernier des abbés réguliers de cette maiſon, dont il quitta le gouvernement à cauſe de ſes

Digitized by Google

infirmités, en 1519. Arnould Ruzé conſeiller au parlement de Paris, & commiſſaire aux requêtes du Palais, obtint l'abbaye en commende en 1520. & depuis ce tems-là cette abbaye a toujours eu des abbés commendataires. Sous Nicolas de Courtagnon, qui fut le quatrième en 1532. il y eut un reglement pour la ſéparation de la menſe entre lui & les religieux du conſentement du parlement de Paris & de la congregation de S. Victor de ladite ville, autoriſé par René Roulier, lors évêque de Senlis. Il y fut arrêté entr'autres qu'il y auroit à la Victoire quinze religieux, compris le prieur, qui aura vicariat irrevocable, tant pour le ſpirituel que pour le temporel; que les religieux, les jours ordinaires, diront matines à quatre heures, & les Dimanches & Fêtes majeures à trois heures. Tout le reſte de la conduite journaliere & des exercices eſt reglé par le même arrêté. La congregation de S. Victor a tenu pluſieurs fois ſon chapitre général dans l'abbaye de la Victoire. En 1623. le P. Faure, alors religieux de S. Vincent de Senlis, fit bien des tentatives pour unir l'abbaye de la Victoire à cette maiſon; & ayant prétendu avoir droit de viſite dans la premiere, comme commis par le cardinal de la Rochefoucaud, qui avoit obtenu un bref qui lui permettoit d'aviſer aux moyens de réformer les religieux de S. Auguſtin, de S. Benoît, de Cluni & de Cîteaux, & les religieux de la Victoire s'étant oppoſés à la viſite dudit P. Faure, celui-ci leur fit défenſe de recevoir des novices à l'habit & à la profeſſion, ſous peine de nullité & d'excommunication: mais les religieux paſſerent outre, & la régularité de la maiſon ſouffrit beaucoup de ces conteſtations, qui ſe terminerent cependant en faveur de l'abbaye de la Victoire, & la réforme y fut miſe de nouveau ſous l'épiſcopat de Nicolas Sanguin, évêque de Senlis, au commencement du XVIII. ſiecle. L'abbé de cette maiſon eſt aujourd'hui M. François Firmin Trudaine, évêque de Senlis. * Extrait de l'hiſtoire manuſcrite du diocèſe de Senlis par M. du Ruel, curé de Sarcelles, au diocèſe de Paris.

VICTOR-AME' ou AMEDE'E, II. du nom, duc de Savoye, roi de Sardaigne, &c. *Il faut ajouter à la fin de ſon article que* ce prince après avoir regné cinquante-cinq ans avec la réputation d'un des plus grands princes, & d'un des plus habiles politiques de ſon tems, fit en plein conſeil le 3. Septembre 1730. une abdication générale de tous ſes états en faveur de Charles-Emmanuel prince de Piémont, ſon fils, qu'il fit reconnoître pour ſon ſucceſſeur; après quoi il partit le lendemain de Rivoli pour ſe rendre à Chambertri, qu'il choiſit pour le lieu de ſa réſidence, dans la réſolution d'y paſſer le reſte de ſes jours avec une petite ſuite. Il y arriva le 7. du même mois. Ce prince, après un mois de douleurs continuelles & de fiévre, mourut dans le château de Montcalier à trois milles de Turin, le 31. du même mois d'Octobre 1732. au ſoir, dans la ſoixante-ſeptiéme année de ſon âge. Son corps, après avoir été expoſé durant trois jours, fut porté ſans aucune pompe, ainſi qu'il l'avoit ordonné, en l'égliſe de Superga, ſituée au deſſus de la colline de Turin, & dans laquelle il fut enterré. * *Voyez* dans le Supplément ce qui concerne ſa poſterité, à SAVOYE.

VICTOR (courſe du cheval de ſaint) *cherchez* LAZARE (guet de ſaint)

VICTORIUS ou DE VICTORIIS (Benoît) né à Faën-za, étoit neveu de *Leonelle* Victorius ou de Victoriis, qui étoit de la même ville, qui fut profeſſeur en médecine à Bologne, qui mourut en 1520. & de qui nous avons quelques ouvrages eſtimés; entr'autres un traité latin ſur les maladies des enfans, & une pratique de la médecine, auſſi en latin. Benoît ſuivit la même route, où il marcha pareillement avec honneur. Il fut auſſi profeſſeur à Bologne & s'y acquit une grande réputation. Il n'y en a point qui ait été plus habile que lui de ſon tems pour la pratique. Il floriſſoit vers l'an 1540. Il a donné un plus grand nombre d'ouvrages que ſon oncle, & ce qu'il a publié eſt auſſi eſtimé. On connoît de lui, 1°. ſa médecine empyrique, à laquelle il a joint une exhortation à un médeciu qui deſire d'exercer ſa profeſſion ſaintement & avec pieté. Cet ouvrage a été imprimé à Veniſe en 1550. & 1554. *in-8°.* & encore depuis ailleurs. 2°. Deux tomes de la grande pratique pour la guériſon des maladies, à l'uſage des commençans, à Veniſe 1562. *in-fol.* & à Francfort en 1628. *in-8°.* Des conſeils de médecine ſur differentes maladies, à Veniſe 1551. & en 1557. avec de nouveaux conſeils du même. 3°. *De morbo Gallico liber*, en 1536. à Baſle. 4°. Un abregé *de rebus Medicinalibus*, avec quelques écrits d'autres médecins, à Padoue 1550. 5°. Des commentaires ſur les aphoriſmes d'Hippocrate, à Veniſe 1556. 6°. Des commentaires ſur les pronoſtics du même, avec un traité ſelon la méthode de Galien touchant l'art de la médecine, à Florence 1551. *in-fol.* Ces ouvrages ſont en latin & il y en a d'autres éditions outre celles que nous avons marquées. En 1536. on imprima du même en latin à Veniſe un traité de la pleuréſie. * Manget, *bibliotheca ſcriptorum medicorum*, tome IV. liv. XX. &c.

VICTORIUS (François) que quelques auteurs ont comparé à Céſar, à Seneque, à Themiſtocle, à Mithridate & à Ariſtophane, à cauſe de l'excellence & de la force de ſa mémoire, qui l'a fait auſſi ſurnommer *Victorius la mémoire*, étoit né à Bergamo dans l'état de Veniſe. Il fut inſtruit par ſon pere dans les lettres & dans la grammaire, & étudia la philoſophie & la médecine à Padoue. Il profeſſa la derniere en pluſieurs villes d'Italie & ailleurs. Il a été un des plus illuſtres philoſophes & médecins de ſon tems. Il eſt loué par Manuce, par Ricciboni & par Tomaſini. On dit qu'il avoit beaucoup écrit, mais que ſes ouvrages périrent dans un incendie. Il mourut le jour de ſaint Martin de l'an 1523. Il étoit alors depuis long-tems profeſſeur en médecine à Padoue. *Voyez* l'hiſtoire de l'univerſité de Padoue, tome 1. qui cependant n'eſt pas bien exacte ſur ce qui regarde Victorius; & M. Manget dans ſa bibliothéque des écrits de médecine, tome IV. livre XX. &c.

VIDA (Marc-Jerôme) *Subſtituez cet article à celui qui eſt dans le Moreri.* Marc-Jerôme Vida, poëte célebre, naquit à Crémone l'an 1470. de GIELBLME Vida & de *Leone* Ocſaſala d'une famille noble du pays, mais peu favoriſée des biens de la fortune. Il fit ſes premieres études dans ſa patrie & à Mantoue, & paſſa enſuite à Padoue, où il étudia, de même qu'à Boulogne en théologie, & cultiva avec ſoin la poëſie latine. Il entra fort jeune dans la congrégation des chanoines reguliers de ſaint Marc à Mantoue; mais il la quitta quelque tems après & ſe rendit à Rome, où il fut reçu dans celles des chanoines reguliers de Latran. Les poëſies qu'il compoſa depuis l'ayant fait connoître à Leon X. ce pape lui donna le prieuré de ſaint Silveſtre à Tivoli. Ce fut là qu'il travailla à ſa *Chriſtiade* que le pape lui avoit demandée. Leon X. étant mort le 2. de Décembre 1521. Clement VII. voulut auſſi être ſon protecteur, & lui ordonna d'achever ſa *Chriſtiade*, qu'il reçut avec bienveillance lorſqu'elle lui fut préſentée. Ce pape pour récompenſer Vida, le nomma le 6. de Février 1532. à l'évêché d'Alba ſur le Tanaro dans le Montferrat, Vida ayant encore demeuré deux ans à Rome, ſe retira dans ſon évêché où l'on aſſure qu'il vécut en bon paſteur. Il avoit été auſſi chanoine de Crémone & le chapitre de cette égliſe l'avoit élu le 14. de Novembre 1549. pour remplir le ſiege épiſcopal de cette ville, à la place du cardinal Benoît Accolti. Mais le pape Paul III. qui avoit procuré cette élection, étant mort quatre jours avant qu'elle ſe fit capitulairement, c'eſt-à-dire, le 10. de Novembre, elle n'eut point de lieu. Vida ayant gouverné ſon diocèſe près de 35. ans, mourut le 27. de Septembre 1566. âgé de 96. ans. Il fut enterré dans ſa cathédrale, & on lui fit cette épitaphe.

D. O. M.

M. HIER. VIDÆ, *Albæ epiſcopo, quem probe omnes norunt, civitas Cremona, decreto ſepulcro ſumpto publico, civi, quo de univerſa civitate bene meritus eſt, parentavit V. A. N. Qui cum quidquid in egregium hominem laudis dici poteſt, in eum beneficio naturæ fuerio collatum, immortalitate erat dignus, niſi natura com-*

Digitized by Google

munus conditio obſtiterit. Vivit tamen adhuc apud nos, viveteque æternum ad poſteros benef. jucundiſſ. ac perpetuâ recordatione. Qui omnibus erga gregem ſibi commiſſum officiis functus, pietate, charitate, fide, conſtantia præclarus, omnibus carus, nemini noxius, à nobis diſceſſit, ſuo magis quam aliorum tempore. Qui non ſolum pie & ſanctè Deum coluit; ſed ita etiam cecinit, ut in cœlo locum, ubi beatus evo ſempiterno fruatur, & in terris æternam ſibi gloriam, maximo omnium mortalium fructu, comparavit.

Obiit anno 1586. 27. Septembris.

Vida a excellé dans la poëſie latine & la plus grande partie de ſes ouvrages ſont en vers. M. Pope, célebre poëte Anglois, en parle ainſi dans ſon eſſai ſur la critique, ſelon la traduction ou imitation de ce poëme faite en vers françois par feu M. Robeton, ſecretaire du feu roi Georges I. & imprimée à Londres en 1717. *in-4°.* C'eſt dans l'endroit où l'auteur parlant du ſiecle de Leon dit:

Ce ſiecle heureux qui put admirer Raphael,
Vit naître de VIDA *le poeme immortel.*
VIDA *ſourd à la voix d'une Muſe effrayée,*
Reprit des anciens la route peu frayée.
VIDA *fut de Virgile illuſtre imitateur,*
Et Mantoue en Cremone eut une digne ſœur.

Le poëme dont cet auteur parle ici principalement, eſt l'*art poetique* de Vida en vers latins, & diviſé en trois livres. Il parut à Rome en 1527. *in-8°.* avec ſon poëme ingenieux des vers à ſoye, celui des échecs & ſes Bucoliques. L'art poëtique a été reimprimé à Paris la même année 1527. à Baſle en 1534. & à Oxford en 1722. *in-4°.* avec la vie de l'auteur, par Thomas Triſtram. Cette édition fut ſuivie d'une autre au même lieu en 1723. Ses deux livres de vers à ſoie, avoient déja paru à Lyon en 1537. & à Baſle la même année: c'eſt le meilleur ouvrage de Vida. Il eſt plus correct & plus chatié que les autres, & l'on y trouve plus d'art poëtique. Son poëme des Echecs (ſcacchia ludus) tient le ſecond rang parmi ſes poëſies: il a été ſouvent imprimé: & l'on en a trois traductions italiennes, l'une de Nicolas Mutoni, à Rome 1544. La ſeconde de Coſme Grazzini, à Florence 1605. La troiſiéme attribuée à Sebaſtien Martini, avocat de Faënza, à Faënza 1616. & une traduction françoiſe par Vaſquin Phitieux de Carpentras, chanoine de Notre-Dame des Doms, imprimée à Paris en 1559. *in-4°.* On a encore de Vida, *hymni de rebus divinis*, imprimées à Louvain *in-4°.* en 1552. *Chriſtianes libri ſex*, à Cremone en 1535. *in-4°.* à Lyon en 1536. *in-4°.* à Anvers 1553. *in-4°.* & depuis en 1569. *in-fol.* avec une explication de Barthelemi Botta, chanoine de Pavie, & une lettre en proſe de Vida à Botta. Alexandre Lamo de Cremone, a traduit ce poëme en Italien. Vida donna lui-même une édition de la plus grande partie de ſes poëſies, à Cremone en 1550. *in-8°.* & cette édition a été imitée à Lyon en 1554. *in-12.* On trouve encore ſous ſon nom, *carmen paſtorale in quo deploratur mors Julii III.* *in-4°.* *Epicedion in funere Oliverii cardinalis Caraphæ*, à Rome 1611. in-4°. *Italorum pugilum cum totidem Gallis certamen:* mais il n'eſt nullement ſûr qu'il ſoit auteur de ces piéces. Ses ouvrages en proſe ſont: *Dialogi de reipublicæ dignitate*, à Cremone 1556. in-8°. *Conſtitutiones ſynodales Albæ & diœceſi præſcriptæ*, à Cremone 1562. in-8°. *Orationes tres Cremonenſium adverſus Papienſes in controverſia principatus*, à Cremone 1550. *in-8°.* & à Paris 1562. *in-8°.* On trouve auſſi pluſieurs lettres de Vida dans d'autres ouvrages, entr'autres une dans la *Cremona litterata* de François Ariſio; ouvrage où il eſt parlé aſſez au long de Vida: une ſeconde dans les *inſtitutiones juris canonici* d'Antoine Cucecho, à qui elle eſt écrite; une troiſiéme dans les poëſies de Nicolas Gallina, avocat de Pavie. Il y a eu auſſi un JERÔME Vida, qui étoit de Capo d'Iſtria, qui vivoit un ſiécle après Marc Jerôme, & de qui l'on a *centoo dubbii amoroſi*, à Padoue 1621. & à Veniſe 1636. *in ſilvo, dialogo, con le ſue rime, e concluſione d'amore*, avec une explication d'Otonello Belli, à Vicence *in-8°.* *Tillii ra*, comédie, à Veniſe *in-8°.* * *Voyez* l'ouvrage d'Ariſio *cuc dans cet article*: la vie de Vida, *auſſi cuce*; le *Muſæum hiſtoricum* de Jean Impérialis; Baillet, *jugement des ſçavans*; la traduction du poëme de Pope, *cuce*, & celle que M. l'abbé du Reſnel a donnée depuis du même Poëme; le P. Niceron, dans ſes *mémoires*, tome 29. &c.

VIDIUS ou VIDUS l'ancien, étoit né à Florence en Italie. Il fut premier medecin de François I. roi de France. Il fut le premier lecteur & profeſſeur en médecine au college royal établi à Paris ſous François I. dont les profeſſeurs faiſoient leurs leçons au college de Cambrai. Il entra en exercice en 1542. & ayant été rappellé dans ſa patrie en 1547. il fut chargé d'enſeigner publiquement la médecine à Piſe; ce qu'il fit avec beaucoup d'applaudiſſement pendant vingt ans, juſqu'à ſa mort arrivée en 1567. On a de lui un grand nombre d'ouvrages de médecine auſſi exacts que clairs & méthodiques. Vidius le jeune, dit *Vidus Vidius*, les revit, les éclaircit, les augmenta, & les fit paroître à Veniſe en 1611. chez les Juntes, en trois volumes *in-folio*. Ils ont été réimprimés à Francfort en 1626. 1645. & 1667. Cette derniere édition eſt en quatre volumes *in-folio*. Tous ces ouvrages roulent ſur la médecine, la chirurgie & l'anatomie. On a imprimé du même ſéparément ſon traité des fiévres en ſept livres, ſon traité *De curatione*, & quelques autres. Vidius Vidius le jeune ajouta un cinquiéme tome, où il traite de la guériſon de toutes les parties du corps ſéparément: ce volume parut à Florence en 1594. *in-folio*. Vidius l'ancien l'avoit laiſſé imparfait, ayant été prévenu par la mort. Vidius le jeune ajouta auſſi une ſeconde ſection à la deuxiéme partie du traité *De curatione*; laquelle ſeconde ſection étoit encore de Vidius l'ancien, mais que celui-ci avoit laiſſé encore imparfaite. Elle parut ſéparément à Veniſe en 1586. *in-4°.* * Manget, *bibliotheca ſcriptorum medicorum*, tome 4. liv. 20. pages 518. & 519. Guillaume Duval, dans le livre intitulé, *le college royal de France*, &c. pages 15. 63. & 64. Jacques Douglas, dans ſon ouvrage intitulé, *Bibliographiæ anatomicæ ſpecimen*, page 170.

VIENNE ſur le Danube, ville d'Allemagne, &c. *Ajoutez pour le Morери des deux dernieres éditions, que* cette ville fut érigée en archevêché par le pape Clement XI. le 6. de Mars 1721. ſur les inſtances réiterées de Michel-Frederic des comtes d'Althann, cardinal prêtre du titre de ſainte Sabine, évêque de Waitzea ou Vaccia dans la haute Hongrie, mort le 21. de Juin 1734. dans la cinquante-deuxiéme année de ſon âge.

VIENNE, maiſon de Bourgogne, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on a oublié le premier degré de la*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHEVREAU.

XIII. JEAN de Vienne, fils puîné de Louis de Vienne, ſeigneur de Pymont, & d'*Isabeau* de Neuf-chatel, fut baron du Chevreau, & mourut au mois de Novembre 1525. laiſſant de *Françoiſe* de Stainville, ſa femme,

GUILLAUME, qui ſuit;

XIV. GUILLAUME de Vienne, baron de Chevreau, épouſa le 20. de Juin de l'an 1544. &c. *Il y a quelques autres fautes dans cette généalogie, qui ſont rectifiées dans l'édition du Moreri de l'an 1732.*

VIENNE ſur le Rhône & la Gere, ville de France en Dauphiné, &c. *Ajoutez, à ce que l'on en a dit dans le Dictionnaire hiſtorique, éditions de 1725. & de 1732.* qu'autrefois il y avoit dans Vienne douze abbayes de l'ordre de ſaint Benoît. Aujourd'hui ce nombre eſt fort diminué. La plus conſiderable eſt celle de ſaint Pierre, qui fut ſécularisée en 1612. Les chanoines y doivent faire preuve de nobleſſe. On compte dans cette égliſe juſqu'à vingt-deux archevêques enterrés. Il y a dans Vienne deux abbayes de l'ordre de S. Benoît, ſous l'invocation de S. André, l'une d'hommes au bas de la ville, l'autre de filles tout au haut. Celle-ci fut fondée par S. Leonien, abbé de S. Pierre; &

Digitized by Google

l'on voit par les titres qu'il y avoit eu jusqu'à cent religieuſes, & que le monaſtere ayant été ruiné par les Vandales, il fut rétabli par le roi Raoul, à la priere de la reine Ermengarde, ſa femme. Ancemond, duc de Bourgogne, fut fondateur de l'abbaye des hommes, & le roi Conrad en fut le reſtaurateur. Ils y ſont enterrés l'un & l'autre. Sainte Colombe eſt un des plus anciens monaſteres de la ville : il eſt ſitué ſur le bord du Rhône. On y voit une voûte ſouterraine, qu'on appelle *Ergaſtule*, où l'on croit qu'on mettoit en priſon les premiers Chrétiens.

VIERZON, petite ville du Berri en France, ſur la riviere du Cher, à quatorze lieues d'Orleans vers le ſud. *Ajoutez ce qui ſuit un peu qui en eſt dit dans le Moreri.* Il y a dans cette ville l'égliſe paroiſſiale de Notre-Dame, où le clergé, les officiers de juſtice & le peuple s'aſſemblent pour les *Te Deum* & les proceſſions generales, ce qui a pluſieurs fois occaſionné des conteſtations entre les curés ou vicaires perpetuels de cette égliſe & les religieux Benedictins de l'abbaye de ſaint Pierre de la même ville, qui en ſont curés primitifs. Les religieux de ſaint Pierre prétendent que l'égliſe paroiſſiale a été donnée par un ſeigneur de Vierzon à l'abbaye de Douaire, que d'autres nomment Deuvres, fondée dans le IX. ſiecle par ſaint Rodulfe archevêque de Bourges, & qui ſe trouvant expoſée aux incurſions ennemies, fut transferée dans le prieuré qui eſt ſitué ſur la riviere d'Eure, avec les reliques de ſainte Perpetue. D'où il ſuit que les religieux de Douaire, & enſuite de Vierzon, ont deſſervi la cure, & en ont joui juſqu'au tems du Concile de Clermont, après lequel les religieux Benedictins ont été obligés de faire deſſervir les cures par des prêtres ſéculiers, en ſe réſervant la qualité de curés primitifs, les revenus temporels de la cure, & des droits honorifiques dans les égliſes paroiſſiales. En 1612. il y eut une convention paſſée entre les religieux de ſaint Pierre & le curé vicaire perpétuel de Vierzon, au ſujet des droits de la cure primitive. Les droits utiles en furent conſervés à l'infirmier de l'abbaye. A l'égard des droits honorifiques, ils demeurerent aux religieux pour en jouïr & uſer en corps en la maniere accoûtumée. C'eſt-à-dire, qu'avant que le roi Louis XV. eut reſtreint les droits des curés primitifs par ſa déclaration du 5. d'Octobre 1726. les religieux Benedictins de Vierzon étoient en poſſeſſion d'aſſiſter aux proceſſions generales, pour leſquelles le clergé & le peuple de cette ville a coûtume de s'aſſembler dans l'égliſe paroiſſiale de Notre-Dame. Les religieux s'y faiſoient recevoir à l'entrée de l'egliſe par le curé ou par ſon vicaire, qui préſentoit l'étole à celui d'entre eux qui devoit officier : ils prenoient les premieres places au chœur, & préſidoient aux proceſſions, étant précédés par le curé & par les vicaires qui ne faiſoient aucune fonction. Mais par la déclaration ſuſdite, & par celle du 15. de Janvier 1731. ils ont été reſtreints à faire ſeulement le ſervice divin dans l'égliſe paroiſſiale les quatre fêtes annuelles de l'égliſe & au jour du patron : comme cela eſt prouvé dans un mémoire imprimé en 1735. *in-folio*. Il faut voir auſſi le *voyage litteraire* des PP. DD. Martenne & Durand, tome premier, partie premiere, &c.

VIESORIUS (Jean) *cherchez* VOYER. (Jean le)

VIEVILLE (Jean-Laurent le Cerf de la) *cherchez* CERF.

VIEUVILLE (la) *Corrections & additions à faire dans la généalogie de cette maiſon, rapportée dans le Dictionnaire hiſtorique.*

V. CHARLES I. du nom duc de la Vieuville, baron de Rugles, &c. *dont il ſera parlé ci-après dans un article ſeparé.* Le chevalier de la Vieuville, mort le 12. Juin 1672. des bleſſures qu'il avoit reçûes au ſiége d'Eſtampes pour le ſervice du roi, ſe nommoit *Henri*, & non *André*. Il étoit chevalier de Malte, abbé de Savigny, diocèſe d'Avranches & prieur du prieuré ſéculier du grand Beaulieu lès Chartres. Il fut meſtre de camp d'un regiment de cavalerie, maréchal de camp des armées du roi, & conſeiller des conſeils d'état privé & des finances, par brevet du 2. Novembre 1651. Il étoit frere aîné de *Charles-François* de la Vieuville, qui lui ſuccéda dans le prieuré du grand Beaulieu & en l'abbaye de Savigni. Celui-ci eut encore depuis les abbayes de ſaint Martial de Limoges de l'Eſterp, dans le même diocèſe, & de ſaint Lomer de Blois. Ayant permuté ſon Abbaye de ſaint Martial de Limoges pour l'évêché de Rennes, avec Henri de la Mothe Houdancourt, il fut ſacré le 4. Avril 1660. dans l'égliſe des Filles-Dieu à Paris, par l'évêque de Chartres, aſſiſté des évêques de Cefarée & de Condom. Il mourut à Paris le 29. Janvier 1676. & ſon corps fut mis en dépôt dans la chapelle de la Communion de l'égliſe de S. Paul.

VI. CHARLES II. du nom duc de la Vieuville, chevalier des ordres du roi, &c. 3. *François-Marie* de la Vieuville, abbé de Savigny, abbaye en laquelle il ſuccéda à ſon oncle l'évêque de Rennes, le 3. Février 1676. mourut à Paris le 3. Avril 1689. âgé de 32. ans, & fut inhumé aux Minimes. 5. *Barbe-Françoiſe* de la Vieuville, abbeſſe de N.-D. du Marché de Meaux, de l'ordre de S. Benoît, ſe démit de cette abbaye en 1557. pour embraſſer la grande réforme du même ordre dans l'abbaye de Gif, où elle mourut ſimple religieuſe le 17. Mai 1721. *Il faut ajouter deux filles*, qui ſont 8. *Anonyme* de la Vieuville, morte à neuf mois, & enterrée aux Minimes de la Place Royale, le 7. Mai 1667 ; & 9. *Gilonne-Catherine-Ceſarine* de la Vieuville, morte le 9. Mai 1668. âgée de deux ans, cinq mois & treize jours, & enterrée au même lieu.

VII. RENÉ-FRANÇOIS marquis de la Vieuville, étoit né le 18. Février 1632. Il fut fait chevalier d'honneur de la reine, ſur la démiſſion de ſon pere, le 13. Janvier 1676. colonel du regiment de Navarre par commiſſion du dix-ſeptiéme Février 1677. & gouverneur & lieutenant général des provinces du haut & bas Poitou, Loudunois & Châtelraudois, & gouverneur particulier des ville & château de Fontenay-le-Comte, auſſi ſur la demiſſion de ſon pere, par lettres du 29. Avril 1677. Il ſe démit de ce gouvernement au mois de Mars 1717. en faveur du prince de Conti, moyennant 100000. livres de récompenſe, & la jouiſſance la vie durant des revenus de cette charge. Il mourut à Paris le 9. Juin 1719. & fut inhumé aux Minimes. *Ses trois mariages ſont rapportés dans le Dictionnaire.* Les enfans ſortis du premier, ſont, Louis, marquis de la Vieuville, qui ſuit ; *Charles Emanuel* de la Vieuville, né le 1. Novembre 1679. prêtre, licentié en théologie de la faculté de Paris, fait aumônier du roi le 28. Mai 1716. & nommé abbé commandataire de l'abbaye de ſainte Marie de l'Abſie en Gaſtine, ordre de ſaint Benoît diocèſe de la Rochelle, le 8. Janvier 1721. mort à Paris le 8. Octobre 1730. dans la 51. année de ſon âge, & inhumé aux Minimes ; *Marie-Thereſe* de la Vieuville, morte à Paris à l'âge de deux ans, le 23. Mai 1684. & enterrée aux Minimes ; & *Marie-Anne-Thereſe* de la Vieuville, née le 6. Février 1683. mariée le 14. Juillet 1709. avec *Jean-Hector* de Fay, mar.quis de la Tour-Maubourg, ſeigneur de Fay, ſainte Sigolaine, Labarie, Cleſſy, Chaſſy, &c. & colonel du regiment de Pontrieu, morte dans le château de la Garde en Foreſt, enceinte de ſix mois, le 19. Septembre 1714. & enterrée dans l'égliſe de ce lieu. *René-François*, marquis de la Vieuville, 4. du de *Marie-Louiſe* de la Chauſſée d'Eu, ſa ſeconde femme, une fille née en 1690. morte ſans être nommée le 20. Avril 1692. & enterrée aux Minimes ; JEAN-BAPTISTE-RENÉ, marquis de la Vieuville, *qui ſera mentionné ci-après* ; *Marie-Magdelene* de la Vieuville de la Tour Pavant, née en 1693. mariée le 8. Juin 1711. avec *Céſar* de Baudean, marquis de Parabere, meſtre de camp d'un regiment de cavalerie, & brigadier des armées du roi, reſtée veuve de lui le 13. Février 1716. mere de de Paudean, marquis de Parabere, né le 14. Mars 1714. capitaine d'une compagnie de carabiniers l'an 1734 ; & *Louis-Henri* de Baudean de Parabere, né le 15. Mars 1715. deſtiné à l'état eccléſiaſtique ; & de *Gabrielle-Anne* de Baudean de Parabere, née en Octobre 1716. & mariée le 18. Juillet 1735. avec *Frederic-Rodolphe* comte de Rottembourg, meſtre de camp ; & *Charles-Marie* de la Vieuville, né le 20. Août 1697. reçû de minorité chevalier

Digitized by Google

lier de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem, au grand prieuré de France, le 29. Décembre 1698. fait colonel d'infanterie par commiſſion du 10. Janvier 1713. gouverneur en ſurvivance des ville & château de Fontenay-le-Comte en Poitou, par lettres de proviſion du 29. Avril 1717. guidon de la compagnie des gendarmes Dauphins, par commiſſion du 1. Octobre 1719. enſeigne de la même compagnie au mois d'Octobre 1731. fut fait chevalier de l'ordre de ſaint Louis en 1732. & enfin ſoulieutenant de celle des gendarmes Bourguignons, au mois d'Août 1733. Il quitta la croix de Malte, & prit le titre de comte de la Vieuville en 1732. Il ſe retira du ſervice, & ſe démit de ſa ſoulieutenance de gendarmerie en 1734.

VIII. Louis marquis de la Vieuville, né à Paris le 28. Août 1677. fut élevé en qualité d'enfant d'honneur auprès de Louis de France, duc de Bourgogne, & reçut les cérémonies du baptême dans la chapelle du château de Verſailles, le 20. Août 1685. ayant été tenu ſur les fonts par le roi Louis XIV. & par la dauphine Marie-Anne-Chriſtine-Victoire de Baviere. Depuis il fit pluſieurs campagnes tant en Allemagne qu'en Flandres en qualité de capitaine d'une compagnie d'infanterie dans le régiment du roi. Il mourut à S. Germain-en-Laye le 18. Juillet 1732. ſans poſterité, dans la 55. année de ſon âge. Son corps fut tranſporté à Paris & inhumé le 20. du même mois au ſoir aux Minimes de la Place royale. *Marie-Pelagie* Touſtain-Daix, ſa premiere femme, fille de *Nicolas* Touſtain-Daix, ſeigneur de Carency, & de *Renée* de Maillo, qu'il avoit épouſée le 16. Mars 1720. mourut à Nogent l'Artaud-ſur-Marne le 9. Décembre 1721. dans la 45. année de ſon âge. Son corps fut apporté le 13. ſuivant à Paris & inhumé aux Minimes. *On n'a rien à ajouter touchant ſon ſecond mariage, qui eſt rapporté dans le Dictionnaire.*

VIII. Jean-Baptiſte-René de la Vieuville, comte d'Ablois, ſeigneur d'Arreſt, Doverigny, Nogent-l'Artaud, ſaint Martin d'Ablois, &c. né le 15. Septembre 1691. fils de René-François marquis de la Vieuville, & de *Marie-Louiſe* de la Chauſſée d'Eu, d'Arreſt, ſa ſeconde femme fut fait colonel d'un nouveau regiment d'infanterie au mois de Février 1706. puis colonel-lieutenant du régiment du duc de Berri, par commiſſion du 15. Août 1712. Il en demeura colonel en chef par la mort de ce prince arrivée le 4. Mai 1714. & l'ayant rendu en 1717. au chevalier de Vendôme, grand-prieur de France, il reſta colonel reformé & chevalier de l'ordre militaire de ſaint Louis. Il devint marquis de la Vieuville, & aîné de ſa maiſon par la mort de ſon frere, arrivée le 18. Juillet 1732. Il a été marié le 26. Août 1719. avec *Anne-Charlotte* de Creil, âgée alors de 19. ans, fille de feu *Henri-Robert* de Creil, chevalier, conſeiller du roi, controlleur de ſa maiſon, & de *Marie* Douet, ſa veuve, & il en a eu *Marie-Anne-Auguſtine* de la Vieuville, née le 6. Novembre 1721. *René-Louis-Joſeph* de la Vieuville, comte d'Ablois, né le 23. Août 1724. mort le 12. Mai 1727. & enterré aux Minimes; *Louis-Jean* de la Vieuville, comte d'Arreſt, né le 27. Octobre 1725. mort le 29. Avril 1726. & enterré à ſaint Nicolas du Chardonnet; *Anne-Geneviève* de la Vieuville d'Arreſt, née le 30. Septembre 1727. *Louiſe-Marie-Françoiſe* de la Vieuville de la Honville, née le Septembre 1728. morte le 23. Mars 1729. & enterrée à ſainte Benoît; une quatrième fille, née le 6. Août 1730. morte le 2. Octobre ſuivant, & enterrée à ſainte Benoît; & *Charles-Jean-Baptiſte-Jules* de la Vieuville, comte d'Ablois, né le 6. Juin 1734. mort le 8. Octobre de la même année, enterré à Fontenay-aux-Bois, près de Vincennes; & *Gabrielle-Anne* de la Tour de Pavant, née le 19. Juillet 1735.

BRANCHE DES COMTES DE VIENNE, marquis de Saint-Chamond.

VII. Charles-Emmanuel de la Vieuville de Chelleurs, comte de Vienne & de Confolant, marquis de Saint-Chamond, baron de la Villatte, &c. né le 25. Juillet 1656. ſecond fils de Charles II. du nom duc de la Vieuville, & de *Françoiſe-Marie* de Vienne, comteſſe de Châteauvieux, fut dans ſa jeuneſſe meſtre-de-camp du régiment du roi cavalerie. Il mourut à Paris le 17. Janvier 1720. dans la 64. année de ſon âge; & fut inhumé le 18. dans l'égliſe des Minimes de la Place-royale. Il avoit été marié à Vienne en Dauphiné le 30. Novembre 1684. avec *Marie-Anne* Mitte de Chevrieres de Saint-Chamond, morte à Paris en l'hôtel de Soiſſons le 22. Novembre 1754. âgée de 51. ans & inhumée aux Minimes, fille & heritiere de *Henri* Mitte de Chevrieres, marquis de Saint-Chamond, & de *Charlotte Suſanne* de Gramont. Il en a laiſſé un fils unique, qui ſuit:

VIII. Charles-Louis-Joſeph de la Vieuville, marquis de Saint-Chamond, comte de Vienne & de Confolant baron de Villatte, fait meſtre-de-Camp du régiment de dragons, ci-devant Fontboiſard, par commiſſion du 11. Janvier 1705. reformé après la paix d'Utrecht en 1714. chevalier de l'ordre militaire de ſaint Louis, & brigadier des armées du roi, de la promotion du 1. Février 1719. fut marié le 2. Juillet 1724. avec *Geneviève* Gruyn, née le 9. Juin 1703. ſeconde fille de feu *Pierre* Gruin, conſeiller du roi en tous ſes conſeils d'état & privé, & garde du tréſor royal, & de *Catherine-Nicole* Benoiſe, ſa veuve. Il en a eu *Catherine-Charlotte-Louiſe* de la Vieuville de Saint-Chamond, née le 15. Avril 1725; *Charles-Louis-Auguſte* de la Vieuville, comte de Vienne, né le 11. Septembre 1726; *Charles-Nicolas-Touſſaint* de la Vieuville de Saint-Chamond, comte de Miolans, né le 1. Novembre 1730. mort le 25. Août 1732. & enterré aux Minimes; & *Geneviève* de la Vieuville de Saint-Chamond, née le 15. Décembre 1732.

VIEUVILLE (Charles de la), I. du nom, marquis puis duc de la Vieuville, pair de France, ſuccéda à ſon pere dans la charge de grand fauconnier, qu'il poſſéda peu de tems, puiſqu'on trouve qu'André de Vivonne en fut pourvu en 1612. Il fut fait en 1616. capitaine de la premiere compagnie des gardes-du-corps du roi, auſſi lieutenant-général en Champagne & Rethelois, & chevalier des ordres de S. M. à la promotion du 31. Décembre 1619. Il eut en 1622. la charge de maréchal de camp ſous le duc d'Angoulême dans un corps de troupes de dix mille hommes de pied, & de 800. chevaux, qu'il conduiſit juſques proche de Lyon, pendant le ſiége de Montpellier, où il ſe rendit pour y recevoir les ordres du roi touchant la marche de ces troupes. Il fut déclaré ſurintendant des finances à la place d'Henri de Schomberg le 21. Janvier 1623. & ayant eu le credit de faire congedier de la cour le 4. Février 1624. le chancelier de Sillery & le marquis de Puiſieux ſon fils, ſecretaire d'état, auſquels il étoit redevable de ſa fortune, il poſſéda la faveur du roi Louis XIII. qu'il conſerva peu de tems. Le cardinal de Richelieu, qu'il introduiſit dans les affaires, le ſupplanta bientôt après. Le roi lui donna lui-même ſon congé à Saint-Germain-en-Laye le 13. Août 1624. & en ſortant d'auprès de S. M. il fut arrêté priſonnier par ſon ordre & conduit enſuite au château d'Amboiſe, d'où il ſe ſauva un an après, & étant ſorti du royaume, ſon procès lui fut fait par contumace. Après la mort du roi Louis XIII. il revint en France & fut rétabli dans tous ſes biens, droits, honneurs, charges & dignités, par lettres du 11. Juillet 1643. qui furent enterinées au parlement de Paris le 24. du même mois. Le cardinal Mazarin le rappella à la cour & le fit une ſeconde fois ſurintendant des finances & miniſtre d'état en 1651. Il exerça cette charge juſqu'à ſa mort. Il obtint par brevet du roi donné à Poitiers le 26. Décembre 1651. l'érection de ſes terres & baronnies de Nogent-l'Artaud-ſur-Marne & de ſaint Martin d'Ablois & leurs dépendances, ſituées en la province de Champagne en titre & dignité de duché & pairie de France, ſous l'appellation de *duché de la Vieuville*, avec cette clauſe que ſon decès arrivant avant l'enregiſtrement des lettres patentes de cette érection, ſon fils aîné & après lui le premier de ſes deſcendans mâles, s'il venoit auſſi à decéder avant cet enregiſtrement, jouiroit de l'effet du contenu en ce brevet, en conformité duquel il y eut des lettres patentes données à

Paris au même mois de Décembre 1651. mais elles n'ont point été enregistrées. Le duc de la Vieuville mourut à Paris le 2. Janvier 1653. & fut enterré en ſa chapelle en l'égliſe des Minimes de la Place royale, où ſe voit ſon tombeau. * *Voyez* les mémoires du maréchal de Baſſompierre ; ceux du duc de Rohan ; ceux d'un favori du duc d'Orleans (Daniel, ſieur du Boiſdennemets) ceux d'Arnaud, ſieur d'Andilly ; l'*hiſtoire de Veniſe* de Baptiſte Nani & autres hiſtoriens.

VIGENERE. (Blaiſe de) *Suppléez cet article à celui qui eſt déja dans le Moreri.* Vigenere naquit à Saint-Pourçain, ville du Bourbonnois ſur les confins de l'Auvergne en 1522. puiſqu'il dit à la fin de ſon traité des chiffres qu'en 1585. il étoit dans ſon année climaterique. D'autres mettent cependant ſa naiſſance le 5. d'Avril 1523. Il étoit fils de Jean de Vigenere, écuyer, ſieur de ſaint Pol en Bourbonnois, controlleur ordinaire des guerres, & de *Marguerite* Dulyon, fille du ſieur de Paſſoe près de Mont-Luçon. Après avoir commencé ſes études dans la maiſon paternelle, on l'envoya à Paris à l'âge de 12. ans. Il y étudia pendant 4. ou 5. ans dans les colleges, & enſuite on le mit auprès du général Bayard, premier ſecretaire d'état du roi François I. Il y demeura juſqu'en 1545. qu'il accompagna M. de Grignan à la diete de Wormes. Après la rupture de cette diete il voyagea en Europe juſqu'en 1547. qu'il entra chez le duc de Nevers en qualité de ſecretaire. Ce ſeigneur étant mort en Février 1562. & le comte d'Eu ſon fils ayant été tué à la bataille de Dreux, au mois de Décembre ſuivant, Vigenere quitta la cour & reprit ſes études. Il reçut les leçons de Turnebe & de Dorat, qui étoient les plus habiles de ce tems-là dans la langue greeque. Il étudia auſſi l'hebreu, & il n'étoit occupé que de ces études, lorſqu'en 1566. on l'envoya à Rome en qualité *de ſecretaire pour le roi.* Il revint en Franee en 1569. & ſe maria à Paris en 1570. On croit qu'il demeura attaché pendant tout ce tems-là à la maiſon de Nevers. Il étoit en 1585. ſecretaire de la chambre du roi. Il mourut à Paris le lundi 19. de Février 1596. âgé de 75. ans, & fut enterré à S. Etienne-du-Mont, où l'on a gravé ſon épitaphe. Outre les traductions que ee ſçavant a faites, ſçavoir: Des commentaires de Ceſar en 1576. de Tite-Live en 1586. de Chaleondyle en 1577. de la chronique de Pologne de Jean Herburt de Fulſtin, qu'il a continuée juſqu'au roi Henri de Valois 1573. de Villehardouin, 1584. de Ciceron, des orateurs, 1586. de l'amitié, 1579. il a fait pluſieurs traités aſſez ſinguliers, entr'autres un traité des chiffres, 1587. des cometes, 1578. du feu & du ſel, de l'or & du verre ; des lampes des anciens ; les images ou tableaux de plate peinture de Philoſtrate Lemnien, 1579. traduction du grec. L'art militaire d'Onoſander & pluſieurs autres ouvrages, dont on peut voir la liſte dans les *mémoires* du pere Niceron, tom. XVI. & XX. Vigenere avoit une fille unique qui étoit très-ſçavante, principalement dans les langues, qu'elle poſſedoit auſſi bien que ſon pere. Elle épouſa en premieres noces M. Bonacuſy, frere de celui qui avoit été marié avec la fille unique du célebre Cujas. Ces deux freres étoient de Rouen. La fille de Vigenere épouſa en ſecondes noces M. le Ragois, ſieur de la Rapiniere, gentilhomme ſervant chez le roi, bel eſprit & qui faiſoit bien des vers. * Mémoires manuſcrits de feu M. Henry, avocat. *Journal du regne de Henri IV.* par Pierre de l'Etoille, tom. 1. p. 121. Les *mémoires* du P. Nieeron & les auteurs qu'il cite. Mais il faut s'en tenir pour l'hiſtorique à ce que nous venons de rapporter. Pierre de l'Etoille dit que Vigenere mourut d'une maladie fort étrange ; „ car, dit-il, il lui ſortit un chancre du corps qui „ lui gagna de telle façon la bouche, que nonobſtant tous „ les remedes des médecins & chirurgiens, il demeura „ ſuffoqué faute de reſpiration. Il étoit, ajoute-t-il, homme très-docte mais vieieux. «

VIGGERS (Jean) *cherchez* WIGGERS.

VIGNE (Michel de la) *Ajoutez ce qui ſuit pour le Moreri édition de 1725.* Il étoit de Vernon en Normandie, docteur en médeeine, & fut doyen de la faculté de médecine de Paris. Il eut tant de zele pour ſon corps, qu'il s'éleva avec beaucoup de force contre les médecins étrangers qui exerçoient la médecine à Paris illicitement. Il a prononcé ſur ce ſujet deux diſcours latins, dans leſquels il attaque en particulier Theophraſte Renaudot, médecin de Montpellier. Le premier de ces diſcours a été prononcé le 9. Décembre 1643: le ſecond les calendes de Mars 1644. L'un & l'autre a été imprimé *in-4°.* en 1644. à Paris. Il eſt devenu encore plus célebre par la naiſſance qu'il a donnée à mademoiſelle de la Vigne. Si connue par ſes poéſies. *On en a parlé auſſi dans le Dictionnaire, mais on ne ſera pas fâché que nous ajoutions ce qui ſuit :*

VIGNE (Anne de la) fille de Michel de la Vigne, *dont on vient de parler*, naquit à Vernon en Normandie, & montra de bonne heure un eſprit délicat & un goût exquis pour la belle litterature, & ſur-tout pour la poéſie. on trouve en effet toutes ces qualités dans les vers, joints à beaueoup de nobleſſe. Elle avoit auſſi un grand penchant pour la philoſophie, & ſur-tout pour celle de Deſcartes, comme mademoiſelle Deſcartes le dit dans une piece en vers françois, fort ingénieuſe, intitulée *, Tombre de Deſcartes à mademoiſelle de la Vigne.* Cette demoiſelle répondit à l'ombre dans le même goût & de la même maniere, c'eſt-à-dire, en vers françois. Cette piece ſe trouve p. 29. du *recueil de vers choiſis* donné par le P. Bouhours Jeſuite. On trouve dans le même recueil pluſieurs autres pieces qui ſont de mademoiſelle de la Vigne, ſçavoir 1. une ode au roi ſous le nom de monſeigneur le dauphin, qui a eu de grands applaudiſſemens. Mademoiſelle de la Vigne reçut peu de tems après de la main d'un inconnu, une petite boëte de coeo, où étoit une lyre d'or émaillée, avec une ode, intitulée, *à Climene.* Mademoiſelle de la Vigne y répondit par des ſtances que l'on trouve dans le même recueil, avec le madrigal à Iris en lui envoyant ces ſtances. Tout cela donna lieu à d'autres pieces que l'on vit partir de mains auſſi delicates, & que l'on trouve réunies dans un petit *in-8°.* imprimé à Paris en 1673. On a encore de mademoiſelle de la Vigne l'ode à mademoiſelle de Scuderi, ſur le prix d'éloquenee que cette demoiſelle avoit remporté à l'académie Françoiſe, & qui ſe trouve à la fin de l'hiſtoire de cette académie, par M. Pelliſſon, de l'édition de 1672. Dans les œuvres de Pavillon, p. 288. de l'édition de Paris 1720. on lit encore une réponſe très-ſpirituelle de mademoiſelle de la Vigne à la lettre que M. Pavillon feignoit de lui adreſſer de l'autre monde. Voilà les pieces les plus connues de cette demoiſelle, qui mourut en 1684. à Paris. Elle n'a jamais été mariée, & ſur la fin de ſes jours elle fut violemment attaquée de la pierre, dont elle mourut la ſeur de ſon âge. * *Parnaſſe François in-12.* par Titon du Tillet, p. 358. & p. 368. de l'édition *in-fol. Mémoires du tems.* Notes de M. de la Monnoie ſur les *jugem. des ſçav.* de M. Baillet, n°. 1558.

VIGNEROT. *Additions à faire dans la généalogie de ce nom rapportée dans le Dictionnaire hiſtorique.*

IV. René Vigneror, ſeigneur de Pont de Courlai & de Glainai, &c. veuve de *Jean-Baptiſte* de Beauveau, de Pimpean, &c. *liſez ainſi* veuve de *Jean-Baptiſte* de Beauveau, ſeigneur de Pimpean. *Cette correction ne regarde que l'édition de ce Dictionnaire de 1732.*

VII. Armand-Jean, *liſez* Louis-Armand de Vigneror du Pleſſis, marquis de Richelieu, comte d'Agenois, baron de Quebriac, heritier du duché-pairie d'Aiguillon, gouverneur de la Fere en Picardie, & autrefois meſtre-de-camp d'un régiment de cavalerie. Il eſt mort à Paris le 22. Octobre 1730. âgé de 76. ans 13. jours, étant né le 9. Octobre 1654. & il fut inhumé le 24. en l'égliſe de Sorbonne. *Marie-Charlotte* de Mazarin, ſa femme, étoit morte à Dieppe le 13. Mai 1729. dans la 68. année de ſon âge.

VIII. Armand-Louis de Vigneror du Pleſſis-Richelieu, duc d'Aiguillon, pair de France, comte d'Agenois, marquis de Montcornet, baron des baronnies de Vereil & de Bologne, gouverneur pour le roi des ville & citadelle de la Fere, & ci-devant meſtre-de-camp lieutenant du régiment de Touloufe cavalerie, ayant hérité par la mort de

Digitized by Google

ſon pere du duché d'Aiguillon, il pourſuivit de l'agrement du roi au parlement de Paris le rétabliſſement de la pairie en ſa faveur, ce qu'il obtint par arrêt du 10. Mai 1731. avec rang ſeulement du jour de ſa reception. En conſequence, il prêta le ſerment accoutumé & prit ſeance au parlement le 28. du même mois de Mai 1731. Il a eu d'*Anne-Charlotte* de Cruſſol, outre le fils *qui eſt rapporté dans le Dictionnaire*, *Marie-Anne-Julie* de Vignerot du Pleſſis, née le 29. Avril 1723. mutte le 16. Mai 1728. & inhumée dans l'égliſe de Sorbonne; *Armande-Charlotte* de Vignerot du Pleſſis, née le 5. Juin 1725; *Armand-Louis-Gilles* de Vignerot du Pleſſis, né le 1. Mai 1729; & *Armand-Jules-Charles* de Vignerot du Pleſſis, né le 5. Decembre 1730.

VIGNIER (Nicolas) pere de JÉRÔME Vignier prêtre de l'Oratoire, *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri*, étoit fils de NICOLAS Vignier, fils d'un avocat de la noble & ancienne famille des Vigniers. Il naquit dans la religion prétendue reformée que ſon pere profeſſoit, & devint bientôt célebre dans ce parti. Il fut ſecretaire du ſynode national des égliſes prétendues-reformées de France, tenu à Gap au mois d'Octobre 1603. & de celui qui fut aſſemblé à Alais pendant les mois d'Octobre, de Novembre & de Decembre 1620. Il fut auſſi miniſtre de l'égliſe de ſa ſecte à Blois. Ce fut par l'ordre du ſynode Proteſtant tenu à la Rochelle aux mois de Mars & d'Avril 1607. qu'il fit ſon *théâtre de l'Antechriſt*. Ce mauvais ouvrage plein de calomnies groſſieres contre l'égliſe Romaine, fut préſenté au ſynode de ſaint Maixent qui ſe tint dans les mois de Mai & de Juin 1609. & examiné enſuite par l'academie de Saumur, alors occupée par les Proteſtans, qui lui donna ſon approbation. Cet ouvrage fit du bruit; & les Proteſtans moderés le trouverent trop vif. Vignier publia encore un traité *De Venetorum excommunicatione*, contre le cardinal Baronius. Dieu accorda ſon retour à l'égliſe Catholique aux prieres & au zele de l'an de ſes fils, Jerôme Vignier. Nicolas Vignier avoit eu ſoin auſſi avec *ſon* frere, de faire imprimer l'hiſtoire eccléſiaſtique de ſon pere Nicolas Vignier, mort le 13. de Mars 1596. *& dont on a parlé dans le Moreri.* Pour Nicolas, pere de Jerôme, nous ignorons combien il vécut encore depuis ſa converſion. * *Mémoires du tems.* Synodes nationnaux des égliſes reformées recueillis par le ſieur Aymon, apoſtat de l'égliſe Catholique, &c.

VIGNIER (Jerôme) prêtre de l'Oratoire. *Il faut ajouter à ce que l'on en a dit dans le Dictionnaire, que* dans un voyage qu'il fit en Lorraine, il trouva à Mets un ancien manuſcrit de choſes arrivées en cette ville, dans lequel il étoit parlé au long de la fameuſe Jeanne d'Arq, dite *la pucelle d'Orleans*. Ce manuſcrit porte qu'elle fut mariée après l'expedition dont on prétend ordinairement que la fin lui couta la vie, avec le ſire d'Hermoiſe, chevalier, & le P. Vignier trouva dans le même-tems le contrat de ce mariage dans le tréſor de M. des Armoiſes, d'une illuſtre maiſon, & de l'ancienne chevalerie. Ce contrat portoit: qu'en *l'an 1436. Robert des Armoiſes avoit épouſé Jeanne d'Arq*, dite *la pucelle d'Orleans*. Si ces deux pieces ſont vraies, Jeanne d'Arq n'a donc pas toujours été fille, & ce qui eſt encore plus important, elle n'a donc pas été brulée par les Anglois en 1429. On trouve ſur ce ſujet une lettre de M. Vignier, frere de Jerôme, dans le *mercure de France*, *Février 1725.* & une autre dans le *mercure de Mars de la même année*. On croit que l'ouvrage de ſaint Fulgence ſur la grace, que Jerôme Vignier vouloit faire imprimer lorſqu'il mourut, & dont le public eſt privé, eſt dans la bibliotheque des Jéſuites de Paris, au moins aſſure-t-on que c'eſt entre leurs mains que cet ouvrage a paſſé. La mere de Jerôme Vignier eſt mal appellée par quelques-uns *Olympe le Blond*, elle ſe nommoit *Olympe Belon*, & étoit fille de *H.* Belon, auteur d'un livre intitulé *Le tréſor de l'ame chrétienne*, qu'il dédia *à Roberte* Mougne ſa femme. Jerôme Vignier preſſé par ſon pere de ſe marier à une demoiſelle de la religion proteſtante, lui fit l'aveu de ſa converſion à la religion Catholique, & du deſſein qu'il avoit pris de ſe faire Chartreux. Il ſe retira en effet dans cet ordre: mais ſa ſanté ne s'accommodant point des auſteritès qu'on y pratique, il entra dans la congregation de l'Oratoire en 1630. n'ayant encore que 24. ans. Dès 1634. ſon mérite le fit nommer ſuperieur de la Rochelle, puis de Tours, de Lyon, & enfin de ſaint Magloire à Paris où il demeura depuis juſqu'à ſa mort. Dieu lui accorda la converſion de ſon pere. Outre les ouvrages qui ſont de lui & *dont on a parlé*, il eſt encore auteur de l'*oraiſon funebre de Jean-Baptiſte le Gouz de la Berchere premier préſident du parlement de Bourgogne*, & qui fut imprimée à Dijon *in-4°.* 1632. Il étoit très-ſçavant dans les langues greeque, hebraique & chaldaïque, & il poſſédoit à fond les belles lettres. On a même de lui quelques paraphraſes de pſeaumes & d'autres poéſies, fort gourées en ſon tems. * Nicéron, *mém. t. 2. & 10. &c. Mém. manuſcrits.*

VIGOR. (Simon) *Subſtituez, ces article à celui qui ſe trouve déja dans le Morery* Simon Vigor, illuſtre par ſes écrits & par ſes dignités auſquelles il a été élevé, naquit à Evreux. Il étoit fils de *Renaud* Vigor médecin des rois Charles IX. Henri III. & premier médecin de Catherine de Medicis leur mere. Né avec beaucoup de diſpoſition & d'inclination pour les ſciences, ſon pere qui les aimoit auſſi beaucoup, fut ſon premier maître. Cependant Renand perſuadé que Paris étoit le centre de toutes les ſciences, ne tarda pas à y envoyer ſon fils, qui y fut reçu de la maiſon de Navarre en 1540. Dans le même-tems il fut élu recteur de l'univerſité, puis curé de la paroiſſe de ſaint Germain-le-vieux dont le patronage appartient à la nation de Normandie. En 1545. il prit le bonnet de docteur & fut preſque auſſi-tôt pourvu de la dignité de pénitencier de l'égliſe d'Evreux. Il la rempliſſoit avec honneur & zele lorſqu'il accompagna au concile de Trente Gabriel le Veneur ſon évêque. A ſon retour on lui offrit la cure de ſaint Paul à Paris, qu'il accepta. Il s'acquit dans cette place beaucoup de réputation par le zele qu'il montra dans ſes ſermons & dans ſes controverſes contre les Calviniſtes, & il eut la conſolation de voir que Dieu avoit répandu ſes bénédictions ſur ſes diſcours, & que pluſieurs heretiques touchés, éclairés, perſuadés, étoient rentrés dans le ſein de l'égliſe. Il faut compter entre ſes plus illuſtres conquêtes le célebre Pierre Pithou, ſieur de Savoye ſi connu dans la république des lettres. Eliſabeth de France, reine d'Eſpagne, étant morte, Simon Vigor fut chargé de faire ſon oraiſon funebre qu'il prononça le 26. d'Octobre 1568. Elle fut très-applaudie, & elle a été imprimée. Deux ans auparavant il s'étoit engagé dans une conference avec les miniſtres de l'Epine (Carme apoſtat) Barbas miniſtre de la reine de Navarre, Sureau de la Roſiere, & Oulbras miniſtre de Houdan. Il eut pour ſecond dans cette conference, Claude de Saintes, depuis évêque d'Evreux. Ce qui donna lieu à cette conference fut le deſſein où le duc & la ducheſſe de Bouillon ſa femme, petite-fille du duc de Montpenſier, étoient de rentrer dans l'égliſe Catholique dont leur naiſſance les avoit éloignés. Comme ils ne vouloient rien faire legerement ils choiſirent Vigor pour ſe faire éclaircir de leurs doutes. M. de Montpenſier lui en écrivit, & lui demanda pour ſecond Claude de Saintes, dont le merite lui étoit pareillement connu. Ruzé confeſſeur du roi, qui avoit été précepteur du fils unique de M. de Montpenſier, fut témoin de la diſpute. On y appella un notaire & un ſecretaire Catholiques, un notaire & un ſecretaire de la religion prétendue reformée, pour écarter tout ſoupçon de partialité. La diſpute fut vive & longue, & Vigor & de Saintes y eurent tout l'avantage, de l'aveu même des miniſtres. Elle duroit encore lorſque Vigor tomba malade & fut reduit à l'entretéter: mais ayant recouvré la ſanté, ſon premier ſoin fut de publier les actes de cette conference: ils parurent en 1568. à Paris. Ce ſuccès l'encouragea à travailler à la converſion des heretiques. Il fit des controverſes à Rouen, à Metz, à Amiens, à Paris, & Dieu ſe ſervit de ces conferences pour ramener à la vérité un grand nombre de ceux qui en étoient éloignés. Vigor accepta enſuite la théologale de l'égliſe de Paris, & devint en peu de tems prédicateur

Digitized by Google

du roi Charles IX. qui le nomma à l'archevêché de Narbonne après la mort du cardinal François Pizani en 1570. Dès qu'il fut sacré il se rendit en son diocèse, & il y travailla pendant six ans avec autant de zele & de fruit qu'il avoit fait ailleurs. Il mourut à Carcassonne le 1. de Novembre 1575. Dès 1577. on fit une premiere édition de ses sermons sous ce titre: *Les sermons & prédications Chrétiennes & Catholiques pour tous les jours de carême & féries de Pâques, &c. faites en l'église de S. Etienne-du-Mont à Paris, par feu de bonne mémoire Simon Vigor, &c. Item sur les dimanches & fêtes depuis la Trinité jusqu'à l'Avent, tome 2. Item, sur le symbole des apôtres & pour l'avent, faites en l'église de S. Merri à Paris, &c. Item, actes de la conférence tenue à Paris ès mois de Juillet & Août 1586. entre deux docteurs de Sorbonne & deux ministres de Calvin: le tout reveu par M. Jean Christi, docteur en la faculté de théologie à Paris, & théologal à Nantes.* Il y a eu une autre édition en 1684. en 4. vol. *in-4°.* Jean Christi qui a revu ces sermons étoit parent de Vigor, & né comme lui sur la paroisse de saint Thomas à Evreux, & Vigor lui laissa tous ses ouvrages. Simon Vigor a eu deux neveux, le premier est mort chanoine & prévôt de l'église métropolitaine d'Auch en 1602. Le second qui s'est beaucoup distingué par son zele pour l'église Gallicane & par les écrits, se nommoit aussi Simon Vigor. Il fut conseiller au grand conseil, & mourut le 29. de Février 1624. âgé de 68. ans. Il a défendu Richer avec vigueur contre ses adversaires. On a de lui plusieurs ouvrages, entr'autres: *Commentarius de auctoritate concilii generalis supra papam, ex responsione synodali Basileensi oratoribus Eugenii IV.* à Cologne 1613. *in-8°. Apologia de suprema ecclesiæ auctoritate, adversus Andream Duval*, à Troies 1615. *in-8°. Assertio fidei Catholicæ ex auctour prioribus conciliis œcumenicis*, &c. De l'état & gouvernement de l'église, &c. en françois. Tous ces ouvrages ont été réunis en un volume *in-4°.* imprimé à Paris en 1683. sous le titre de *Simonis Vigorii in magno consilio regio consiliarii opera omnia.* On lui attribue *Historia eorum quæ acta sunt inter Philippum Pulchrum regem Christianissimum & Bonifacium VIII. pont. ex variis scriptoribus.* Cette histoire est à la suite des actes sur cette affaire, imprimés *in-4°.* en 1613. * *Mémoires du tems.* La Croix du Maine, *bibliotheque françoise.* MM. de Sainte-Marthe, *in Gallia Christiana.* Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclésiastiq. du XVI. siécle.* Le Brasseur, *histoire civile & ecclésiastique du comté d'Evreux*, &c.

VILLA (Guidon, marquis de) fameux général, né à Ferrare, vint jeune à la cour de Charles Emmanuel I. duc de Savoye. Il avoit à peine embrassé le parti des armes: qu'il fit paroître tant de valeur au siege d'Aste, que le duc de Savoye lui donna le marquisat de Cigliano. Il avoit été blessé à ce siege; mais il n'eut pas moins de valeur dans les autres occasions. Il en montra beaucoup dans les actions auprès de la Motta, & de Lucedio, ce qui engagea le duc à le mettre à la tête de sa noblesse & de ses vaisseaux. Le marquis de Villa s'empara de Trino, après avoir mis lui-même le pétard à la porte. Il prit les villes d'Albi & de saint Damien, malgré la résistance des assiegés. Dans la guerre du duc contre les Genois, il eut beaucoup de part à la prise de plusieurs places, à la retraite du prince Amédée, à la défense d'Asti & de Verrue, & à la prise de Pontestura & de Moncalvo. Lorsque Louis XIII. força le pas de Suse, le marquis le défendit vaillamment, & lorsqu'il se fut rendu à Suse pour se faire penser de ses blessures, il reçut les visites du roi, du cardinal de Richelieu & de plusieurs autres grands, de qui il reçut beaucoup d'éloges. Le duc de Savoye par reconnoissance lui permit d'écarteler les armes de Savoye avec les siennes. Victor Amedée ayant succedé à son pere en 1630. le marquis le servit avec la même fidelité & le même zele contre les François & contre les Espagnols. Il alla au secours d'Odoard, duc de Parme, contre les derniers qu'il battit de même que les Modenois près du pont de Lenza. Il mit en déroute la cavalerie ennemie & s'empara du château de S. Jean dans le Plaisantin. Il revint ensuite heureusement dans le Piémont malgré tous les obstacles qu'on lui opposa. Il ne combattit pas avec moins de valeur que de succès contre dom Martin d'Aragone, & il fut par-tout à la tête des troupes à la bataille de Monbaldone. Il aida au comte de Harcourt à faire levet le siege de Casal. Il reprit depuis Ceva, & s'empara de Moncalvo au plus fort de l'hiver. En considération de tant de belles actions, le roi de France le nomma lieutenant-général de ses armées en Italie, sous le prince Thomas de Savoye. Le pape Urbain VIII. le souhaita, comme vassal né du pape, pour son général, dans les différens qu'il eut au sujet du duché de Castro. En 1648. étant avec le duc de Modene, pour lors généralissime de l'armée des François, & le maréchal du Plessis-Praslin, donnant avec eux des ordres au siege de Cremone, il fut tué d'un boulet de canon. On assure que s'il étoit vaillant, comme il l'a tant de fois montré, il n'étoit pas moins charitable envers les pauvres, & généreux à l'égard de tout le monde. M. Lorenzo Crasso, *elogii di capitani illustri*, pag. 248. &c.

VILLANI (Jean) natif de Florence, &c. *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on ne parle pas assez exactement de* l'histoire qu'il a composée; *il faut ajouter ce qui suit.* La premiere édition de cette histoire fut faite à Veniſe en 1537. *in-fol.* mais il y manque les deux derniers livres. Celles de 1552. & 1587. au même lieu sont plus complettes. La meilleure édition de cette histoire qui est écrite en italien, est celle qui a été donnée par le sçavant Louis-Antoine Muratori dans le tome 13. de son recueil des écrivains de l'histoire d'Italie. Elle est augmentée de supplemens tirés d'un bon manuscrit.

VILLARCEAUX (Magdelene de) *voyez* MORNAI.

VILLAREAL (Emmanuel-Fernandés) *Dans les citations de cet article dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* on lit *les antiquités de Baillet*, au lieu de *Vanes-Baillet.*

VILLARS, maison originaire de Lyon. *Corrigez, & ajoutez, ce qui suit à la généalogie de cette maison rapportée dans ce Dictionnaire.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA CHAPELLE & DUCS de VILLARS.

VI. Louis-Hector marquis, puis duc de Villars, pair & maréchal de France, &c. & *Lenis* de Villars, né le 22. Décembre 1702. *lisez* le 22. Décembre 1703.

Changez, ainsi qu'il suit le degré

VII. Honoré-Armand de Villars, duc de Villars, pair de France, grand d'Espagne, prince de Martigues, vicomte de Melun, marquis de la Nocle, comte de la Roche-Milley, gouverneur général des pays & comté de Provence, de la ville de Marseille, & de la Tour de Boue, maître de camp d'un régiment de cavalerie, & brigadier des armées du roi, & l'un des 40. de l'Académie Françoise, né le 4. Octobre 1702. fut pourvu en survivance à l'âge d'onze ans & demi du gouvernement de Provence, pour lequel il prêta serment entre les mains du roi le 9. Avril 1714. & fut fait maître de camp du régiment de cavalerie ci-devant du Tronc par commission du 26. Mars 1718. Il servit en 1733. en Italie auprès du maréchal son pere, & ayant apporté au roi le 4. Janvier 1734. la nouvelle de la prise du château de Milan, S. M. le nomma brigadier le 13. Février suivant, & lui donna au mois d'Août le gouvernement de la Tour de Boue à Marseille, vacant par la mort du maréchal son pere, à la place duquel il fut reçu à l'Académie Françoise le 9. Décembre 1734. Il prit séance au parlement en qualité de pair de France le 20. du même mois, après avoir prêté le serment accoutumé. Il a été marié le 5. Août 1721. avec *Amable-Gabrielle* de Noailles, née le 18. Février 1706. seconde fille d'*Adrien-Maurice* duc de Noailles, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, & de la toison d'or, &c. & de *Françoise-Charlotte-Amable* d'Aubigné. Elle fut faite dame du palais de la reine, sur la démission de la maréchale de Villars sa belle-mere, au mois de Dé-

Digitized by Google

cembre 1727. Il n'eſt ſorti de ce mariage qu'une fille, née le 18. Mars 1723.

VILLARS, (Louis-Hector de) duc de Villars, pair de France, grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, prince de Mattigues, vicomte de Melun, marquis de la Nocle, comte de la Roche-Milley, Golleville, la Chapelle, Villeneuve, &c. & miniſtre d'état, maréchal général des camps & armées du roi, doyen des maréchaux de France, &c. *Ajoutez, à ſon éloge, qui ſe trouve fort au long dans le Dictionnaire*, que le roi l'ayant nommé pour aller commander ſous les ordres du roi de Sardaigne, les troupes que S. M. avoit fait paſſer en Italie, le déclara le 18. Octobre 1733. maréchal général de ſes camps & armées, titre qui n'avoit point été accordé depuis le maréchal vicomte de Turenne, qui paroît en avoir été honoré le premier. Le maréchal de Villars partit de Fontainebleau le 25. du même mois pour ſe rendre en Italie; & étant arrivé le 11. Novembre au camp ſous Pitſighitone, il prit le commandement de l'armée, & ſe rendit maître de cette place par capitulation après douze jours de tranchée ouverte. Il alla mettre enſuite le ſiege devant le château de Milan, qu'il prit de même par capitulation le 14. jour de l'ouverture de la tranchée. Après cette conquête, il fit attaquer dans les formes les villes de Novare & de Tortone, qui furent obligées pareillement de ſe rendre. Il fit l'ouverture de la campagne ſuivante dès le mois d'Avril; mais ſa ſanté extrêmement alterée par les fatigues de la précedente, qui avoit été continuée juſqu'au milieu de l'hiver, l'ayant mis hors d'état de teſter à la tête des troupes, il demanda la permiſſion de revenir en France. Après l'avoir obtenue, il partit le 27. Mai 1734. du camp de Bozolo. Etant arrivé à Turin le 3. Juin il y tomba malade, & les remedes qu'on lui fit prendre, n'ayant eu aucun ſuccès, il reçut ſes ſacremens, & mourut le 17 du même mois, âgé de 82. ans au plus, n'étant point né au mois de Mai 1652. comme les nouvelles publiques de Paris l'ont marqué; car outre que cette date ne s'accorde pas avec celle du contrat de mariage de ſes pere & mere, qui eſt (ſuivant l'*hiſtoire des grands officiers de la couronne, t. 3. p. 106.*) du 24. Janvier 1652. il eſt certain que le maréchal de Villars avoit eu un frere aîné, nommé *Pierre-Hiacinthe*, & appellé le *marquis de Villars* dès l'année 1654. mort âgé de 5. ans & demi, ſuivant les regiſtres mortuaires de la paroiſſe S. Sulpice de Paris, qui portent qu'il fut tranſporté le 16. Septembre 1657. aux Carmelites du fauxbourg S. Jaeques, lieu de ſa ſepulture. Ce qui fait voir que le maréchal de Villars ne pouvoit être né plutôt qu'en 1652. & même que vers la fin de cette année. Le lieu de la naiſſance, & les noms de baptême de ce maréchal ſont auſſi des problêmes. Pluſieurs prétendent qu'il étoit né à Moulins en Bourbonnois, & que le nom d'*Heſtor* ne lui a point été impoſé au baptême. Ce qui eſt de certain, c'eſt que dans l'acte de baptême de *Marie-Thereſe* de Villars ſa ſœur, dont il fut parrein, en date du 2. Février 1661. il eſt nommé *Claude-Louis-Heſtor* de Villars. Quoi qu'il en ſoit, ſes talens pour la guerre, & ſes exploits militaires, le feront toujours regarder comme un des plus grands & des plus heureux capitaines qui ait commandé depuis longtems les armées de France. Sa famille lui fit célebrer avec un grand appareil un ſervice ſolemnel dans l'égliſe de S. Sulpice à Paris ſa paroiſſe, le 27. Janvier 1735.... M. Seguy abbé de Genlis, & prédicateur du roi, y prononça l'oraiſon funèbre, qui a été depuis imprimée en 1735. On a donné en Hollande les *Memoires de M. de Villars, juſqu'en 1700.* dont on attend la ſuite.

VILLARS. (N. de Montfaucon de) *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve déja dans le Moreri.* N. de Montfaucon de Villars étoit petit-fils de JEAN-FRANÇOIS de Montfaucon de Roquetaillade Canillac Villars, diocèſe d'Alet, & parent du pere dom Bernard de Montfaucon, ſçavant religieux Benedictin de la congrégation de ſaint Maur. Nous ignorons le nom de ſon pere. Sa mere s'appelloit Montgaillard. L'abbé de Villars (car il avoit embraſſé l'état eccléſiaſtique) vint de Toulouſe à Paris dans le deſſein de s'y avancer par la prédication, & il brilla en effet par ſon eſprit & par ſes talens. Quoique fort jeune, il ſe fit des amis illuſtres, & ſe lia avec pluſieurs perſonnes que l'on recherchoit à cauſe de leur eſprit, dans les meilleures compagnies. Il compoſa différens ouvrages, dont un des plus connus, & qui eut des ſuites, eſt *La comte de Gabalis, ou entretiens ſur les ſciences ſecrettes*, avec une deuxiéme partie intitulée : *Les génies aſſiſtans & les gnomes irréconciliables.* La premiere édition de comte de Gabalis eſt de 1670. à Paris. Les cinq entretiens qui le compoſent, ſont le réſultat des conferences agréables que l'auteur avoit à la porte de Richelieu avec une troupe de gens de bel eſprit & de bonne humeur comme lui. Cet ouvrage eſt écrit avec beaucoup de fineſſe d'eſprit & une grande délicateſſe de ſtyle. Cependant on n'y lit pas beaucoup de réflexion d'abord; mais enſuite il ſit du bruit. On en craignit d'autant plus les conſequences, qu'il étoit difficile de deviner ſi l'auteur n'avoit voulu que badiner, ou ſi ce n'étoit pas ſérieuſement ſes propres ſentimens qu'il débitoit. Son livre fut ſupprimé, & lui-même fut interdit de la prédication. Le comte de Gabalis a été réimprimé en 1684. avec une lettre de l'auteur & une réponſe qu'il ſuppoſe lui avoir été faite. En 1708. il reparut de nouveau à Amſterdam chez Pierre Roget (c'eſt-à-dire à Paris chez la veuve Barbin.) On en a encore fait une édition en 1715. Dans le tems même de la premiere édition l'auteur avoit part à un autre ouvrage qui juſtifioit encore la défenſe qu'on lui faiſoit de prêcher. Cet ouvrage, qui a pour titre, *L'amour ſans foibleſſe*, parut en 1671. à Paris en trois volumes *in-12.* C'eſt un roman moitié hiſtorique, moitié philoſophique. L'ouvrage intitulé, *Le geomyler*, qui en faiſoit partie, eſt en entier de l'abbé de Villars: on l'a donné ſéparément en 1729. à Paris *in-12.* diviſé en deux parties. L'auteur ſuppoſe que c'étoit une traduction d'un roman arabe, faite d'après une traduction en mauvais caſtillan, & l'on trouve à la fin une lettre du même ſur cette prétendue traduction. Les chagrins que ces ouvrages pouvoient attirer à l'abbé de Villars ne l'empêcherent pas de compoſer la *ſuite du comte de Gabalis, ou nouveaux entretiens ſur les ſciences ſecrettes touchant la nouvelle philoſophie.* Mais cette ſuite ne fut imprimée que long-tems après la mort de l'auteur, à Amſterdam 1715. *in-12.* Elle contient ſept entretiens que l'abbé de Villars feint d'avoir eus avec Jean le Brun (Janus Brunus) & dans leſquels il attaque M. Paſcal, M. Deſcartes, & pluſieurs autres grands hommes. On ne trouve point dans cette ſuite toute la délicateſſe ni toute la fineſſe des premiers entretiens. On trouve encore moins ces avantages dans le petit traité *De la délicateſſe*, que l'abbé de Villars fit en 1671. pour venger les entretiens d'Ariſte & d'Eugene du P. Bouhours que Barbier d'Aucour, de l'académie Françoiſe, avoit vivement & ſolidement attaqués dans la premiere partie des *Sentimens de Cleanthe.* Cet académicien répondit à cet écrit, *De la delicateſſe*, dans la deuxiéme partie des ſentimens de Cleanthe, & ſe ſervit de cette occaſion pour découvrir de nouvelles taches dans le livre du pere Bouhours. Les autres ouvrages de l'abbé de Villars ſont: *Reflexions ſur la vie de la Trappe: Critiques des penſées de M. Paſcal: Lettre contre M. Arnauld: Critique de la tragédie de Berenice*, de M. Racine. L'abbé de Villars fut tué d'un coup de piſtolet, à l'âge d'environ trente-cinq ans, vers la fin de l'année 1673. Les tieurs, malgré cet accident, diſoient que c'étoient des *gnomes* & des *ſilphes* déguiſés qui avoient commis cet attentat, pour le punir d'avoir révélé les ſecrets de la cabale. * *Memoires du tems.* Baillet, *Jugemens des ſçavans*, t. 2. edit. de M. de la Monnoie, à l'article du P. Bouhours. Préface de la derniere édition des ſentimens de Cleanthe. Vigneul Marville (dom Dargonne) dans le premier tome de *ſes Mélanges d'hiſtoire & de litterature*, &c.

VILLEGAIGNON, (Durand de) *dont on a parlé peu exactement dans le Moreri*, nâquit à Provins en Brie, ou peut-être à Villegaignon même, qui n'en eſt qu'à trois lieues, & dont il a été ſeigneur. Il étoit fils de PHILIPPE

Digitized by Google

DURAND seigneur de Villegaignon, & de *Jeanne* Gallope. Etant entré dans l'ordre de Malte, où il fut reçu chevalier, il se distingua par sa valeur dans plusieurs expeditions ausquelles il se trouva. En 1541. il accompagna l'empereur Charles-Quint à celle d'Alger, qui fut si funeste à ce prince. Villegaignon y ayant été blessé, se retira à Rome, où il écrivit la relation de cette expedition. Il se distingua dans la suite contre les chevaliers qui passerent en Ecosse en 1548. pour arrêter les progrès des armes des Anglois, & il eut l'honneur d'accompagner en France la jeune reine d'Ecosse, qui épousa dans la suite le dauphin, qui fut le roi François II. Les Turcs ayant entrepris en 1551. de chasser les chevaliers de saint Jean de Jerusalem, de l'isle de Malte, que Charles-Quint leur avoit donnée en 1530. Villegaignon s'y transporta, en avertit le grand-maître Jean de Homedez, qui ignoroit ce dessein, que le chevalier avoit appris du connétable Anne de Montmorenci, & l'on se prépara à se défendre. La vigueur fut si grande de la part des chevaliers, que les Turcs échouerent. Villegaignon composa la relation de cette guerre, lorsqu'il fut de retour en France. Vers ce tems-là il fut nommé vice-amiral de Bretagne, & se brouilla avec le capitaine du château de Brest, à l'occasion des fortifications, & le roi ayant paru prendre le parti du capitaine, Villegaignon irrité, & qui souhaitoit d'ailleurs de s'enrichir, & de se faire une espece de souveraineté, s'embarqua pour l'Amerique. Pour mieux réussir dans son dessein auprès de l'amiral de Coligni, qui favorisoit secrettement les religionnaires, il feignit avant de s'embarquer, d'être dans les sentimens des Calvinistes, & fit entendre à l'amiral que son but étoit d'établir dans le nouveau monde la religion *de Geneve*, & d'y procurer un asyle à ceux de cette religion qu'on persécutoit en France. L'amiral réjoui de cette nouvelle, approuva son dessein, & persuada au roi Henri II. de favoriser cette entreprise, à l'exemple des Espagnols qui tiroient tant de richesses du nouveau monde. Villegaignon obtint deux grands vaisseaux bien équipés, & dix mille livres pour les premiers frais, & partit du Havre-de-Grace le 12. de Juillet 1555. mais la tempête l'obligea à gagner Dieppe, où il demeura jusqu'au 14. d'Août. S'étant remis en mer, il débarqua le 10. de Novembre suivant à l'embouchure de la riviere de Ganabara ou Rio-Janeiro au Bresil. André Thevet qui étoit de ce voyage, en a fait une relation fort infidelle: mais on en a une plus exacte de Nicolas Barré, qui accompagnoit aussi Villegaignon. Cette relation se trouve dans l'histoire de la nouvelle France de Marc Lescarbot. Villegaignon chassé par la marée d'un rocher où il voulut d'abord s'établir, gagna une petite isle à une lieue au-dessus, & y bâtit un fort qu'il nomma *de Coligni*, & il appella le pays *France Antartique*. Comme ceux qui l'avoient suivi professoient la religion prétendue reformée, & qu'ils ne l'avoient accompagné que dans la vue de jouir en paix dans le nouveau monde de la liberté de conscience qu'on leur étoit en France, Villegaignon fit paroître d'abord un grand zele pour le Calvinisme, & en renvoyant les vaisseaux qui l'avoient amené, il écrivit à l'église de Geneve, & à l'amiral, de lui envoyer des ministres & autres qui pussent travailler à l'instruction des sauvages. Les vaisseaux étant repartis le 4. de Février 1556. le 6. trente artisans qu'il avoit amenés conjurerent contre lui, mais la conjuration fut découverte & dissipée. L'église de Geneve ayant reçu sa lettre, fit partir Pierre Richer ou Richier, & Guillaume Chartier de Vitré, ministres, avec quelques autres, surtout Jean de Leri d'Auxun, qui a décrit ce voyage. Ils s'embarquerent à Honfleur le 19. de Novembre 1556. sur trois vaisseaux, dont Bois-le-Comte, neveu de Villegaignon fut fait vice-amiral, & arriverent au fort de Coligni le 10. de Mars 1557. Richer prêcha dès le même jour en presence de Villegaignon: on célebra la cêne le dimanche suivant, Villegaignon y participa, & se montra très-devot. Mais un des nouveaux venus, qui se faisoit nommer *Hector*, que l'on prétend avoir été docteur de Sorbonne, & qui s'appelloit, dit-on, *Jean Cointat*, troubla un peu la cérémonie, en demandant où étoient les ornemens ecclésiastiques, & en prétendant qu'on devoit faire la cêne avec du pain sans levain, & mettre de l'eau dans le vin. Villegaignon, pour le satisfaire, en fit mettre secrettement, & depuis, ils dînerent si souvent ensemble sur la transubstantiation, & la présence réelle de J. C. dans l'Eucharistie, que les ministres qui pensoient différemment de Villegaignon, convinrent qu'il falloit consulter les églises protestantes de France & d'Allemagne, afin de terminer les disputes. Le ministre Chartier fut renvoyé pour cette consultation, Villegaignon promit de se soumettre à la décision des églises, & surtout à l'avis de Calvin; & en attendant quand il falloit faire pour la seconde fois la cêne à la Pentecôte, il voulut que l'on mît de l'eau dans le vin, en prouvant par saint Cyprien que cela devoit être ainsi. Quelques jours après il déclara qu'il avoit abandonné le sentiment de Calvin sur l'Eucharistie, que cet homme étoit un méchant hérétique, & qu'il ne s'en rapporteroit plus qu'à la Sorbonne, & il n'assista presque plus au prêche depuis la fin de Mai. Les François, venus de Geneve, se voyant ainsi frustrés de leur espérance, ne vouloient plus lui obéir, ni travailler à son fort, & lui de son côté leur refusa des vivres: mais ils s'en embarrasserent peu, parce qu'ils en tiroient abondamment des sauvages, presque pour rien. Ils le quitterent peu après au nombre de quinze ou seize, qui s'embarquerent le 4. de Janvier 1558. dans un navire François venu du Havre-de-Grace. Cependant cinq d'entr'eux retournerent presque aussi-tôt au Bresil, & Villegaignon en fit noyer trois comme séditieux. Les autres arriverent en France le 26. Mai de la même année, & le sieur de Leri a donné la relation de ce voyage, plus fidelle, que ce que Beze en a dit dans son *histoire ecclésiastique*, & Jurieu dans son *apologie pour la Reformation*. On voit dans la relation de Leri, que Villegaignon avoit fait secrettement le procès de ceux qu'il avoit laissé embarquer, & qu'il l'avoit enfermé dans un petit coffre avec plusieurs lettres dont il avoit chargé le maître du vaisseau. Il y enjoignoit au premier juge de France, auquel il seroit donné, de les faire arrêter & brûler comme hérétiques: mais heureusement pour eux le procès tomba entre les mains de personnes de la religion prétendue-reformée, & par-là n'eut point de lieu. Les nouvelles que ces nouveaux venus donnerent en France de la conduite de Villegaignon, furent cause qu'on ne lui envoya aucun secours. Les Portugais qui en furent informés, & qui sçavoient qu'il n'étoit pas en état de leur résister, méditerent de lui enlever son fort; mais il l'abandonna lui-même, & revint en France avec ses meilleurs effets. Il fut choisi en 1568. pour être ambassadeur de Malte à la cour de France, & il s'acquitta de cet emploi jusqu'à l'an 1570. qu'il demanda d'en être déchargé à cause de ses indispositions. Il mourut le 9. de Janvier 1571. dans sa commanderie de Beauvais, à une demi-lieue de Nemours, où l'on voit son épitaphe. Il faut avouer que Villegaignon avoit du courage, & qu'il en avoit plus d'une fois donné des preuves, mais il étoit dur & fantasque. Il avoit de l'étude & de la science, mais il étoit assez mauvais controversiste, quoiqu'il ait toujours voulu en soûtenir le personnage. Ses ouvrages sont: *Caroli V. imperatoris expeditio in Africam ad Algieram*, à Paris chez Charles Etienne, 1542. *in-8°. De bello Melitensi & ejus eventu Francis impofito; ad Carolum V. commentarius*, à Paris, 1553. Nicolas Edoart Champenois, en a fait une traduction françoise, à Lyon 1553. *in 8°. Deux oraisons avant la cêne*, dans la relation du voyage de Leri, & dans l'*histoire de la nouvelle France*, par Lescarbot. *Epistola ad Calvinum*, du 31. Mars 1557. elle est dans Lescarbot, & dans la *Topographia Ecclesiastica orientalis*, par Hottinger: *Ad articulos Calviniana, de sacramento Eucharistia traditionis, responsiones*, &c. à Paris 1560. *in-4°.* contre Calvin & Richier. Il le composa à son retour du Bresil, & y joignit quatre lettres, l'une à l'église Chrétienne pour justifier sa conduite au Bresil; l'autre au connétable de Montmorenci, où il lui prouve qu'il n'est point athée, comme on le lui avoit dit; la troisiéme à

Digitized by Google

l'église & aux magistrats de Geneve, par laquelle il propose de conferer avec Calvin, & tels autres qu'ils voudront, dans un lieu sûr, & finit par dire qu'il attendra leur réponse pendant 40. jours à saint Jean de Latran à Paris. Pierre Richer ou Richiet répondit à Villegaignon, par une apologie latine en deux livres, qui parut à Geneve en 1561. *in-4°.* & en françois en 1562. Les autres ouvrages de Villegaignon sont : *De cœna controversa Philippi Melanchthonis judicio*, à Paris en 1551. *in-4°.* Paraphrase du chevalier de Villegaignon, sur la résolution des sacremens de M^r. Jean Calvin, à Paris, 1561. *in-8°.* Lettre à la reine mere du roi, sur les remontrances à elle faites, 1561. *in-4°.* Réponse aux libelles d'injures publiés contre lui, 1561. Propositions contentieuses entre le chevalier de Villegaignon & Jean Calvin, contenant la verité de la sainte Eucharistie, 1562. *in-4°. De confœratione mysticæ sacramenti, & duplici Christi oblatione*, &c. à Paris, 1569. *in-4°.* * *Voyez* le P. Niceron, dans ses *Memoires, tome XXII.* & les relations *citées dans cet article.*

VILLEMOT (Philippe) Cet auteur étoit né à Chalons sur Saone en 1650. mais il a passé une grande partie de sa vie à Lyon & à Paris. Il a été dans la premiere ville curé de la Guillotiere, fauxbourg de Lyon, pendant près de 30. ans, après avoir déja passé quelques années dans la société des Jesuites. Il fut dans la suite mené à Paris par M. l'abbé de Gouvernet, & madame de Louvois, veuve du ministre, le prit pour son conseil de conscience. M. Villemot est mort à Choisy sur la Seine, près de Paris le 11. Octobre 1713. On dit qu'il étoit habile orateur, & même zelé missionnaire. On n'a de lui qu'un ouvrage dans un goût fort different. C'est un *nouveau système*, ou *nouvelle explication du mouvement des Planetes*, à Lyon, 1707. *in-12.* Ce système a fait grand bruit, & a eu l'approbation des plus illustres astronomes. M. Falconet, de l'académie des belles lettres, l'a traduit en latin. Feu M. de Malezieux, chancelier de Dombes, en ayant repris quelques endroits, M. Rey medecin, élève de M. Villemot, l'a défendu dans des réflexions imprimées dans le *journal des sçav. du mois d'Oct. 1727.* M. Villemot étoit de l'académie de Lyon. * Le P. Colonia, *hist. lit. de Lyon, t. 2.*

VILLENEUVE, (Arnaud de) *frere aîné du suivant*, marquis des Arcs, a été aussi fort celebre par son esprit. Il a été un des gentilshommes ordinaires de Henri III. roi de France, capitaine de 50. hommes d'armes des ordonnances de sa majesté, gouverneur de la ville de Draguignan, & viguier de celle de Marseille, charge annuelle que la principale noblesse de Provence se faisoit autrefois un honneur de remplir. Louis XIII. érigea en faveur d'Arnaud de Villeneuve, en 1612. en marquisat, sa terre des Arcs, qui est au diocèse de Frejus. Dans la premiere partie des *théorèmes spirituels* de Jean de la Cepede, premier président de la chambre des comptes de Provence, on trouve quelques vers de sa façon. C'étoit le gentilhomme de Provence le mieux fait. * Notes du P. Bougerel, de l'Oratoire, sur la lettre & l'ode de Malherbe, à M. de Villeneuve, t. 1. des *Memoires de litterature & d'histoire, premiere partie.*

VILLENEUVE, (N. de) gentilhomme Provençal, célebre dans le XVII. siecle. Il étoit de la célebre maison de Villeneuve, qui a fourni à Raimond Berenger, comte de Provence, *Romée* de Villeneuve, premier ministre de ses états, mort l'an 1250. & de qui sont descendus MM. de Villeneuve, marquis de Vence; à l'ordre de saint Jean de Jerusalem, *Eleon* de Villeneuve, grand-maître de Rhodes, mort en 1346. (*Voyez son éloge dans le Moreri.*) à la vie religieuse, la bienheureuse *Roseline*, Chartreuse, sœur de ce grand-maître, & qui mourut quatre ans après lui; à la France, *Louis* de Villeneuve, seigneur de Sorenon, chambellan de Charles VIII. & un des généraux de ses armées navales, connu sous le nom de premier marquis de Trans; enfin à l'église, plusieurs prélats illustres. Celui dont nous parlons étoit frere cadet d'*Arnaud* de Villeneuve, marquis des Arcs, *dont nous venons de parler.* M. de Villeneuve fut seigneur de la garde de Freinet, & de la Motte, villages situés au diocèse de Frejus: le premier au voisinage du golfe de Grimaud; le second auprès de Draguignan. C'étoit un des plus sçavans gentilshommes de son tems. Le poëte Malherbe, son intime ami, le loue beaucoup en plusieurs endroits de ses ouvrages, & nous avons plusieurs de ses lettres & de ses poëtes qui lui sont adressées, entr'autres une ode qui ne se trouve point dans l'édition des œuvres de Malherbe avec les notes de Menage; mais qui a été imprimée dans le premier volume, premiere partie, des *Memoires de litterature & d'histoire*, chez Simart. Cette ode de Malherbe est au sujet d'une *histoire sainte*, que M. de Villeneuve avoit compofée, & que ce poëte loue beaucoup. Ce gentilhomme avoit fait encore un autre ouvrage dont Malherbe parle dans une lettre qui précede l'ode dont on vient de parler. Il appelle cet ouvrage, le *Carnaval des honnêtes gens.* C'en étoit peut-être le titre. Car on ne croit pas que cet ouvrage ait été imprimé, non plus que l'*histoire sainte.* On trouve seulement des vers françois de ce gentilhomme, dans la seconde partie des *Théorèmes spirituels* du premier président, Jean de la Cepede.

VILLERCEAUX, (Magdelene de) *voyez* MORNAI.

VILLIERS. (Pierre de) *Il faut ajouter ce qui suit pour le Moreri, édition de 1725.* La meilleure édition des poësies de cet auteur d'abord Jesuite, & ensuite entré dans l'ordre de Cluni non reformé, est celle de 1728. à Paris, chez Collombat, *in-12.* Elle contient de plus que les autres éditions, l'*éducation des Rois*, poëme en quatre chants, plusieurs stances sur la vieillesse de l'auteur, & quelques autres poëties. Il faut aussi ajouter à ses ouvrages, les *vers très-satyriques en 50. dialogues*, *in-12.* La priere *dont on parle*, & qui a été imprimée en 1724. est une priere à J. C. en vers françois; la matiere de la Grace n'y est point assez exactement traitée. M. l'abbé de Villiers est mort à Paris le 14. Octobre 1728. âgé de près de 80. ans

VILLOISEAU, (Michel de) fut élevé sur le siége épiscopal d'Angers en 1240. & mourut au mois de Novembre 1261. selon son épitaphe que l'on voit dans le couvent des Dominicains qu'il avoit fondé à Angers en 1259. Il paroit par cette épitaphe que Villoiseau étoit le nom du lieu de la naissance de ce prélat, mais on ne sçait où il étoit situé. Il a fait des statuts synodaux que l'on trouve dans le recueil de ceux du diocèse d'Angers, de l'édition *in-4°.* 1680 p. 418. jusqu'à 423. Ceux qui commencent ce recueil, que l'on a cru pendant quelque tems être du même, sont de Guillaume de Beaumont son prédecesseur. Ce fut Michel de Villoiseau qui fut commis par Innocent IV. pour informer de la verité des reglemens des religieux de l'abbaye du Perray en Anjou, & ayant trouvé les accusations bien fondées, le pape lui adressa une bulle qui le commettoit de nouveau pour mettre dans cette abbaye des religieux de l'ordre de Cîteaux, qui y sont encore aujourd'hui. * *Memoires du tems.*

VINCENT DE LERINS. *Corrigez & ajoutez ce qui suit pour le Moreri, édition de 1725.* Il y en a qui croient que cet auteur étoit né à Toul. Il n'est pas vrai qu'il fût frere de S. Loup évêque de Troyes. Il fut élevé au sacerdoce. L'ouvrage que nous avons de lui est intitulé : *Memorial ou avertissement du Pelerin.* L'auteur y combat toutes les héréfies, & y établit fortement l'autorité de la tradition : cet écrit allegue en témoignage le concile d'Ephese, & il dit qu'il écrivoit ce traité trois ans après ce Concile : ce qui en fixe l'époque à l'an 434. On en a un grand nombre d'éditions, & beaucoup avec des notes, & il a été plusieurs fois traduit & imprimé en françois. Vincent de Lerins avoit fait un second avertissement; dont il ne reste qu'une très-petite partie. Quelques-uns le font aussi auteur des objections contre lesquelles le zelé défenseur de la grace Chrétienne, saint Prosper a écrit. La meilleure édition de Vincent de Lerins, est celle que M. Baluze a donnée avec de bonnes notes.

VINCI. (Leonard de) *Ajoutez, ce qui suit à l'article de ce grand peintre, pour servir au Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* Leonard de Vinci naquit vers l'an 1443. au château de Vinci, situé dans le val d'Arno,

Digitized by Google

près de Florence. Son maître pour la peinture & pour le deſſein fut André del Verrochio. Ses premieres études ſe firent à Florence. Il mourut de la maniere dont on l'a rapporté, vers l'an 1518. L'ouvrage le plus célebre de ce grand homme eſt ſon traité de la peinture, écrit en Italien, (*Lionardo da Vinci trattato della Pittura*) imprimé en cette langue à Paris en 1651. *in-folio*, & réimprimé depuis. Raphaël Trichet du Freſne, prit ſoin de la premiere édition. Il la donna ſur deux manuſcrits, dont l'un appartenoit à M. de Chantelou, & l'autre à M. Thevenot. La confrontation de ces deux manuſcrits lui fut d'un grand ſecours pour y reſtituer un grand nombre de paſſages corrompus. M. de Chantelou avoit apporté le ſien de Rome en 1640. Le chevalier del Pozzo lui en avoit fait préſent. Ce n'étoit qu'une copie du manuſcrit original, où le Pouſſin, pour éclaircir le texte, avoit ajouté des figures aux endroits qui paroiſſoient le demander. Mais les deſſeins qu'il avoit faits n'étant qu'au trait, & proprement de ſimples eſquiſſes, Errard fut chargé d'y mettre les ombres, & de leur donner la derniere main, avant que de les abandonner au graveur. Il augmenta même quelques figures qui avoient échapé au Pouſſin. Celui-ci ſe plaignit dans la ſuite avec raiſon, qu'on avoit reſſemblant altéré ſes deſſeins en les gravant, qu'il ne s'y connoiſſoit plus. Dans la même année 1651. M. de Chambrai, frere de M. de Chantelou, en donna une traduction françoiſe. Leonard avoit fait un traité complet de l'anatomie du corps humain, & un autre de l'anatomie du cheval. Vaſari fait mention de ces deux ouvrages avec beaucoup d'éloges: le premier étoit entre les mains de Francois Melzi; le ſecond diſparut lorſque Louis XII. roi de France, s'empara de Milan. A l'égard des deſſeins de Leonard, ceux qui ſont averés ſont très-rares. La bibliotheque Ambroiſiane à Milan eſt le lieu où l'on en conſerve une plus grande quantité. Ce ne ſont cependant pour la plûpart que des figures démonſtratives, accompagnées de réflexions que ce ſçavant peintre mettoit par écrit à meſure qu'elles ſe preſentoient, lorſque retiré à la maiſon de campagne de Melzi à Vavero, il cherchoit dans cette occupation laborieuſe un nouveau genre de déſaſſement, & un ſujet d'inſtruction pour l'académie qu'il avoit établie à Milan. Si on excepte cette collection & quelques-autres recueils ſemblables, qu'on croit être dans le cabinet du roi d'Eſpagne, & dans celui du roi de Sardaigne, les deſſeins de Leonard répandus dans les cabinets des curieux, ſont en fort petit nombre. Il y en a fort peu en France, & à peine en connoit-on de compoſitions entieres. M. le comte de Caylus, dont le goût & le diſcernement ſont connus, a gravé avec autant d'eſprit que de preciſion, une ſuite de têtes de charges ou de caracteres, ſur les deſſeins originaux de Leonard de Vinci, & ce recueil eſt fort eſtimé. Il a paru en 1730. *in-4°*. à Paris, & il eſt précedé d'une lettre très-curieuſe, ſur les ouvrages & les talens de Leonard de Vinci. Elle eſt de M. Mariette le fils, libraire & imprimeur à Paris, homme d'eſprit & d'érudition, & qui a une grande connoiſſance de la peinture, de la ſculpture & de la gravure & de leur hiſtoire. On trouve à la fin de cette lettre un catalogue raiſonné des pieces qui ont été gravées d'après les tableaux ou deſſeins de Leonard de Vinci. Ce catalogue eſt encore de M. Mariette.

VINET. (Elie) *Subſtituez cet article à celui qui eſt dans le Morery.* Elie Vinet nâquit vers l'an 1519. de Jean Vinet, laboureur, & de Collette Cate au village des Vinets, de la paroiſſe de ſaint Medard, ſur la riviere de Ned, en la châtellenie de Barbeſieux dans la Saintonge. C'eſt lui-même qui nous apprend ce détail dans ſon *Antiquité de Saintes*. Il y ajoute que ce village ſe nommoit *les Planches*, avant que les ancêtres vinſſent s'y établir; & que ce fut ſon grand pere *François* Vinet, qui quittant le pays où il demeuroit près de Montaigu dans le Poitou, alla en 1470. habiter dans ce nouveau canton, lequel fit changer ſon nom en celui des *Vinets*. Il fit ſes premieres études à Barbeſieux, & les continua à Poitiers pendant quatre ans. Il s'y fit recevoir Maître-ès-Arts, & retourné à Barbeſieux, il s'y occupa à inſtruire la jeuneſſe, afin de ſe procurer de quoi venir à Paris, où il vouloit ſe perfectionner dans les Mathematiques qu'il étudioit dès-lors, & dans les belles lettres. André Govea, principal du college de Bourdeaux, ayant été informé de ſon merite, le fit venir dans cette ville en 1541. pour y profeſſer, ce qu'il fit pendant près de ſix ans. En 1547. Govea l'emmena avec lui en Portugal, où le roi Jean III. l'appelloit pour établir à Conimbre un college ſur le modele de celui de Bourdeaux. Mais Govea étant mort en ce royaume dès le 9. Juin 1548. Vinet revint à Bourdeaux, & continua d'y enſeigner les belles lettres & les mathematiques, ſous Jean Gelida principal de ce college à qui Vinet ſuceeda le 19. de Juin 1558. Vinet remplit cette place de principal pendant 25. ans. En 1587. devenu infirme & âgé, on le déchargea de toutes fonctions, & on lui conſerva ſeulement l'honneur & le revenu de ſa place. Il mourut à Bourdeaux le 14. de Mai 1587. âgé de 78. ans, & fut enſeveli avec beaucoup de pompe dans l'égliſe de ſaint Eloi. C'étoit un homme grave qui avoit tous les talens néceſſaires pour les emplois qu'il a exercés, infatigable au travail, & qui a toujours vécu dans le célibat. On lui doit des traductions de pluſieurs auteurs; ſçavoir, des ſentences de Théognis, à Bale en latin & en gree, 1543. de la ſphere de Procle, traduite en françois par lui-même, à Poitiers 1544. de la vie de l'empereur Charlemagne, écrite en latin par Eginart, & traduite en françois, à Poitiers 1546. des éditions de Sidonius Apollinaris, à Lyon 1554. des Grammairiens & des Rhereurs de Suetone, avec la vie de l'auteur à Poitiers 1556. de la ſphere de Procle, traduite de gree en latin, à Paris 1557. de l'abregé de l'hiſtoire Romaine, écrit en latin par Eutrope, à Poitiers 1553. de la ſphere de Sacrobolco, en latin, à Paris 1556. des ſatyres de Perſe, avec des ſcholies & un commentaire, à Poitiers 1560. du livre d'Auſone, *de claris urbibus*, avec un commentaire, à Poitiers 1565. de tous les ouvrages du même, à Bourdeaux 1575. avec les lettres de Symmaque & de ſaint Paulin à Auſone, & les vers de Ciceron, de Sulpicia, & de quelques autres anciens: le tout réimprimé en 1590. & 1604. à Bourdeaux, avec la vie & les éloges de Vinet, les deux livres de leçons de Joſeph Scaliger ſur Auſone, & la chronique de Bourdeaux de Gabriel de Lurbe, de Cenſorin, avec un opuſcule de Vinet, *de anni Romani conſtitutione*, à Poitiers 1568. de Pomponius Mela, à Paris 1572. des écrits de Priſcien, de Rhemnius Fannius, de Bede, de Voluſius, de Balbus à Celſe, de pluſieurs livres ſur les poids, les meſures, les monnoies, les nombres, &c. à Paris 1565. du ſonge de Scipion, avec un commentaire, à Bourdeaux 1579. de Michel Pſellus ſur l'arithmetique, la muſique & la géometrie, en latin, de la verſion de Vinet, à Paris 1577. de Florus, à Poitiers 1563. Preſque toutes ces traductions ou éditions ſont accompagnées de notes, ou de ſcholies, ou de commentaires, & ont été pluſieurs fois réimprimées. Outre cela Vinet a publié encore, *l'antiquité de Bourdeaux*, & de Bourg, preſentée au roi Charles IX. le 13. d'Avril 1565. & imprimée à Bourdeaux en 1566. & depuis en 1576. augmentée, & avec des figures. L'*Antiquité de Saintes*, à Bourdeaux 1571. & depuis ſous ce titre, *Saintes & Barbeſieux. La maniere de faire des Solaires ou Cadrans*, à Poitiers 1564. *L'arpenterie*, &c. à Bourdeaux 1577. *Definitiones V. & VI. elementi Euclidis, ab Elia Vineto interpretatæ*, à Bourdeaux 1575. *De logiſtica, libri tres*, à Bourdeaux 1573. *Schola Aquitanica*, à Bourdeaux. Ce ſont les reglemens du college de Bourdeaux qu'il avoit dreſſés. *Narbonenſium votum, & ara dedicatio, inſignia antiquitatis monumenta. Narbone reperta anno 1566. commentario illuſtrata ab Elia Vineto*, à Bourdeaux 1572. *De vita & moribus imperatorum Romanorum excerpta ex libris Sexti Aurelii Victoris*, &c. à Poitiers 1564. *Epiſtola ad Andream Schottum*, à la page 475. de l'*Hiſpania bibliotheca*, à Francfort 1608. *in-4°*. * Gabriélis Lurbei, *de illuſtribus*

Digitized by Google

Illustribus Aquitaniæ viris libellus. P. Paſchalii, *Elogium Vineti.* Les éloges de ſainte Marthe, & ceux de M. de Thou, tirés de l'hiſtoire de celui-ci par Teiſſier, &c. Baillet, *jugemens des ſçavans ſur les Critiques & les Grammairiens.*

VINTIMILLE (Jacques, comte de) *Ajoutez au Moreri, édition de 1725.* qu'il avoit compoſé lui-même ſa vie en françois, qui eſt demeurée manuſcrite, de même que la traduction latine que le ſçavant Philibert de la Mare conſeiller au parlement de Dijon, mort en 1687. en avoit faite. *Dans le Moreri, édition de 1732. on a mis par une faute d'impreſſion*, de la Marc, pour de la Marc.

VIOLE, (D. Daniel-George) du diocèſe de Chartres, né en 1598. en la Paroiſſe de Soulâtes, dont ſon pere étoit ſeigneur, fit profeſſion de la regle de ſaint Benoît dans le monaſtere des Blancs-manteaux à Paris le 29. de Decembre 1623. âgé de 24. à 25. ans, & mourut à Auxerre le 21. Avril 1660. Il a donné au public 1°. *la vie de ſainte Reine d'Alyſe, vierge & martyre*, avec une diſſertation pour prouver que le corps de cette ſainte eſt dans l'abbaye de Flavigni en Bourgogne. Cet ouvrage a été imprimé à Paris en 1649. *in-8°.* Il en donna une ſeconde édition au même lieu en 1653. ſous ce titre : *Apologie pour la véritable préſence du corps de ſainte Reine d'Alyſe, dans l'abbaye de Flavigni en Bourgogne, contre une prétendue tranſlation du même corps, que quelques-uns prétendent en avoir été faite en Allemagne, dans l'égliſe cathedrale d'Oſnabruck, ſous l'empire de Charlemagne.* Cette ſeconde édition eſt augmentée de pluſieurs réflexions en forme de réponſe à un livre intitulé : *Eclairciſſement ſur la véritable replique de ſainte Reine d'Alyſe*, &c. avec les preuves tirées de la fondation, & autres chartes & anciens manuſcrits de Flavigni. Le ſujet de ce différent eſt, que M. le duc de Longueville étant à Monſter en 1648. pour traiter de la paix, le pere François Marmeſſe, cordelier de l'obſervance, ſon confeſſeur, l'engagea à demander à l'évêque & au chapitre d'Oſnabruck des reliques de ſainte Reine, pour en gratifier ceux de ſon ordre, qui étoient depuis peu établis dans la chapelle de ſainte Reine d'Alyſe. Le pere Marmeſſe ſe croyoit d'autant mieux fondé à faire cette demande, qu'il ſçavoit que les Allemands aſſuroient que le corps de cette ſainte étoit dans cette ville, & que Charlemagne l'y avoit transferée de l'abbaye de Flavigni, où il l'avoit fait dépoſer auparavant. Mais comme les Benedictins de Flavigni ſoutiennent que le corps de la ſainte a toujours été conſervé dans leur abbaye depuis l'an 864. cela donna lieu à une diſpute qui eut des ſuites. Les Cordeliers publierent un écrit en faveur de la prétention des Allemands, & ce fut cet écrit que dom Viole refuta dans cette ſeconde édition. Les autres ouvrages de dom Viole, ſont : *La vie de S. Germain évêque d'Auxerre*, avec un catalogue des perſonnes illuſtres du diocèſe d'Autun, *in-4°.* à Paris 1658. & *Hiſtoria monaſterii Pontimianenſis, per chartas & inſtrumenta ejuſdem monaſterii* ; dans le rome troiſiéme du *Theſaurus anecdotorum*, des PP. DD. Martenne & Durant. Mais ce n'eſt point proprement une hiſtoire ; ce n'eſt qu'un recueil de chartes & d'autres actes que l'auteur avoit ramaſſés pour en compoſer enſuite une hiſtoire. Dom Viole a laiſſé manuſcrite, une hiſtoire de l'abbaye de Flavigni en Bourgogne, au diocèſe d'Autun, ordre de ſaint Benoît, de la congregation de S. Maur, & une hiſtoire latine des abbés de S. Germain d'Auxerre, avec le recit de ce qui eſt arrivé de principal ſous leur gouvernement dans ce monaſtere, depuis l'an 560. juſqu'en 1650. Elle eſt conſervée dans l'abbaye de S. Germain d'Auxerre en 5. vol. *in-fol.* * Dom le Cerf, *bibliotheque hiſtorique & critique des auteurs de la congregation de S. Maur*, ſur la fin. *Singularités hiſtoriques & litteraires*, tome premier, pages 478. & ſuivantes.

VION DE DALIBRAY, (Charles) *cherchez* DALIBRAY.

VIPERANI, (Jean-Antoine) né à Meſſine en Sicile vers l'an 1540. de Nicolas Viperani, & de Françoiſe Arculei, ayant embraſſé l'état eccleſiaſtique, étudia la théologie avec les belles lettres & la poëſie. Etant paſſé en Eſpagne il ſe fit connoître à la cour de Philippe II. qui le mit au nombre de ſes chapelains, & lui donna le titre de ſon hiſtorien. En 1581. il le nomma à la chantrerie de la chapelle royale de S. Pierre dans le palais de Palerme. En 1587. il fut fait chanoine de Gergenti, & en 1588. il fut nommé à l'évêché de Giovenazzo, dans le royaume de Naples, & ſacré en 1589. par le pape Sixte V. Il gouverna ce diocèſe environ 23. ans, & mourut fort âgé au mois de Mars 1610. Il fut enterré dans une chapelle de ſa cathédrale, avec cette épitaphe.

JOANNES-ANTONIUS VIPERANUS, *Meſſanenſis, doctrinâ & integritate conſpicuus, de Philippo II. Hiſpan. rege optime meritus, ad ejuſdem regis nominationem ſuvenacenſis epiſcopus, à Sixto V. pontif. Max. creatus ; qui plurimum ſcientiarum libros edidit, populumque verbo & exemplo inſtruxit, 23. anno ſui prælatus ſenio confectus, obdormivit in Domino, anno 1610.*

Les ouvrages de Viperani ont été recueillis & imprimés en trois vol *in fol.* en 1606. à Naples. La premiere partie contient ſes diſcours, & ce qu'il a fait ſur l'éloquence, & ſes ouvrages hiſtoriques, ſes poëſies, & ce qu'il a fait ſur l'art poëtique. La ſeconde, ſes écrits de philoſophie & de phyſique. La troiſiéme, tout ce qu'il a fait de Morale & de Théologique. M. Baillet n'a point connu les poëſies de Viperani, du moins n'en fait-il aucune mention dans ſes jugemens des ſçavans ſur les poëtes modernes. Il meritoit cependant plus que bien d'autres qu'il en parlât. On trouve une édition ſéparée de ſes poëſies à Naples en 1593. *in-8°.* M. Gibert l'a auſſi oublié dans ſes jugemens, ſur les auteurs qui ont écrit de la Rhétorique, quoiqu'il y ait pluſieurs ouvrages de Viperani, qui pouvoient lui mériter une place honorable dans ſes jugemens. * Mongitori *Bibliotheca ſicula.* Toppi *Bibliotheca Napoletana.* Niceron, *Memoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres, dans la République des lettres*, tome XXV. & la préface du recueil des œuvres de Jean-Antoine Viperani, &c.

VISCHER, (Jean) né à Wembdingen, ville de Baviere, en 1524. fils de George Viſchet conſul de ladite ville, fut fait maître en philoſophie à Wirtemberg en 1548. & créé docteur en medecine à Bologne en Italie en 1553. L'année ſuivante 1554. il commença à enſeigner publiquement la medecine à Ingolſtadt ; mais il ne profeſſa qu'un an. En 1555. il fut appellé à Nortlingue ou Notlingen, où il fut phyſicien ou medecin ordinaire. Le marquis George Frederic d'Onolzbach le fit medecin de la cour en 1562. & en 1572. il fut fait profeſſeur public en medecine à Tubinge. Il mourut dans cette ville, & dans cet emploi, en 1587. âgé de 63. ans. Il eſt antheur des ouvrages ſuivans : *Enarratio brevis aphoriſmorum Hippocratis*, &c. à Tubinge imprimé par les ſoins de Jerôme Viſcher, ſon fils, en 1591. *in-4°. Diſputatio de uſu atque officio ſplenis in homine, 1577. Diſputatio de affectibus uteri humani, 1581. Diſputatio de lactis, ejuſque partium natura & viribus, 1586. Diſputatio de ratione explorandi & judicandi leproſos, 1586. Epiſtola ad Petrum-Andream Matthiolum, in qua tractatur de vertigine, occipitii dolore*, &c. dans les lettres de Matthiole. Il y a eu encore un JERÔME VISCHER, né auſſi à Wembdingen, en 1556. fils d'un autre *Jerome* Viſchet, profeſſeur public de medecine à Tubinge. Le fils fut créé docteur en medecine à Tubinge en 1582. & la même année il fut reçu dans le college des medecins à Nuremberg, & fait medecein ordinaire de la république de la même ville. Il mourut au même lieu en 1596. à l'âge de 41. ans. On trouve de lui deux lettres ſur des matieres de medecine, dans le livre intitulé : *Oſia medica*, de Jean Hornungius, à Nuremberg 1615. *in 4°.* * *Voyez* M. Manget, dans ſa bibliotheque des écrits de Medecine, tome IV. liv. 20. &c.

VITALE, (Antoine-François San) natif de Parme, référendaire du pape dans l'une & l'autre signature, & son prélat domestique, fut nommé au mois de Mars 1700. vicaire général du S. Siege, vieelegat d'Avignon, & surintendant général des armes de cet état. Il exerca cette charge depuis le 19. Août de la même année, jusqu'au 31. Mai 1703. A son retour à Rome, il fut nommé à la nonciature de Florence, & l'archevêché d'Ephese fut proposé pour lui par le pape le 16. Juillet de la même année 1703. Il fut nommé au mois de Mai 1705. nonce en Pologne, déclaré le 7. Juin 1706. assesseur du S. office, & le premier Août 1707. maître de chambre du pape Clement XI. qui le déclara archevêque d'Urbin le 18. Avril 1709. proposa pour lui cette église le 6. Mai, & le revêtit du *pallium* le 22. Juin suivant, lui ayant de plus donné au même mois de Mai l'abbaye de S. Pierre del Olmo, près de Milan. Il l'avoit créé cardinal le 15. Avril précedent, mais il l'avoit reservé *in petto*. Il ne le déclara que le 22. Juillet suivant, & fit la ceremonie de lui donner le chapeau le 27. du même mois, & lui assigna le titre de S. Pierre au Mont-d'or. Il le nomma aussi légat de Bologne au mois de Juillet 1713. mais ce cardinal mourut dans son archevêché d'Urbin, en peu de jours de maladie, le 17. Decembre 1714. dans la cinquiéme année de son cardinalat.

VITELLIUS, (Aulus) empereur, &c. *On dit dans le Moreri, édition de 1725. qu'*il fut salué en cette qualité par les soldats, après la mort d'Othon, &c. *lisez*, il fut salué en cette qualité par les légions de la basse Germanie, presque en même-tems que le sénat & le peuple Romain, reconnurent aussi Othon en la même qualité, l'an 69. de Jesus-Christ. Vitellius s'étoit acquis du crédit, &c.

VITRE', (Antoine) celui que l'on nomme le président le Jay, *dans cet article, édition du Moreri de 1725.* n'a jamais été président. Il se nommoit *Guy Michel* le Jay, & fut doyen de Vezelay.

VITRINGA, (Campege) fils d'un célebre théologien Protestant, de ce nom, soutint la réputation de son pere, & fut, comme lui, l'ornement de l'université de Franeker. Il nâquit dans cette ville le 23. de Mars 1693, commença ses études dans sa patrie, & les acheva à Utrecht. Le 22. de Mai 1715. il fut honoré du grade de theologie à Franeker, & prononça à cette occasion une dissertation inaugurale *sur la face, & les parties posterieures de la face de Dieu.* Peu de tems après il fut nommé professeur extraordinaire en theologie, & ensuite professeur ordinaire avec mille florins de pension. Il entra en exercice le 2. Decembre 1716. par un discours, *sur l'esprit & la lettre de la Religion.* Malgré sa jeunesse il acquit une grande réputation, & il l'eût poussée beaucoup plus loin, s'il ne fût mort à 31. ans le 11. de Janvier 1723. n'ayant été que deux jours malade.

Il n'y avoit que neuf mois qu'il avoit perdu M. son pere. On assure qu'il entendoit bien la theologie, & qu'il possédoit également la litterature sacrée & profane. Ses ouvrages en font foi. Pendant sa vie il publia un abregé de theologie naturelle : mais après sa mort, Herman Venema recueillit ses dissertations sacrées, où M. Vitringa traite plusieurs matieres de critique & de theologie, à Franeker *in-4°.* 1731. Il a mis au commencement l'oraison funebre de l'auteur prononcée par M. Hemsterhuys, professeur en grec & en éloquence à Franeker. Ces dissertations sont, sur la lutte de Jacob, sur le serpent tentateur, sur la fête des Tabernacles, sur le titre de l'épître aux Ephesiens, sur la nature du peché, &c. * *Voyez* cette oraison funebre, & la bibliotheque Belgique, mois de Septembre 1731. pag. 237. &c.

VITTEMENT (Jean) né à Dormans en Champagne, d'une famille obscure & très-pauvre, le 29. Avril 1655. fit voir dès ses plus tendres années un grand fonds d'esprit, & une pieté peu commune dans un enfant. A la sollicitation de quelques ecclésiastiques, son pere lui fit commencer ses études dans le petit college de cette ville, fondé de même que celui de Dormans, dit *de Beauvais*, à Paris, par Jean de Dormans, cardinal, évêque de Beauvais, chancelier & garde des sceaux de France sous Charles V. Le jeune eleve y fit tout le progrès qu'on en avoit espéré, & se rendit en peu de tems capable de venir en troisiéme dans le même college de Beauvais, où il fut reçu en qualité de boursier. Ce fut dans cette maison, depuis longtems en réputation dans l'université de Paris, que, sous les habiles maîtres qui y professoient, il fit connoître le goût extraordinaire qu'il avoit pour les belles lettres, qu'il a toujours cultivées depuis avec la plus grande application. Les hautes sciences n'eurent pas moins de charmes pour lui. Dans le même tems qu'il recevoit ses leçons de philosophie, il en faisoit lui-même à ses condisciples ; & ce qui paroîtra surprenant, il soutint plûtot en maître que comme simple écolier, un acte public sur toutes les parties de cette science en présence d'une nombreuse assemblée de personne de distinction, à la place d'un jeune abbé de qualité, qu'une fievre saisit soudain à l'heure même qu'il devoit faire cet exercice. Après son cours de theologie, il prit le degré de bachelier avec les mêmes applaudissemens qu'il avoit déja reçus pendant ses études de philosophie. Il fut tout de suite nommé pour succéder à son professeur même dans sa chaire de philosophie, où sa réputation s'accrut à un tel point, qu'à la fin de son sixiéme cours, M. le marquis de Louvois, ministre d'état, le choisit, & le prit chez lui pour enseigner cette science à son fils, feu M. l'abbé de Louvois. Quoique particuliérement occupé de ses études ordinaires & du but essentiel qui l'avoit fait appeller dans la maison de ce ministre favori, il enrichera quelques heures de chaque jour, qu'il appelloit ses récréations, à faire une étude profonde de tous les poëtes Latins qu'il apprit de mémoire, & dont il faisoit un agréable usage dans ses conversations. Seneque & Tacite, qu'il sçavoit aussi mot à mot, fournissoient souvent d'utiles matieres à ses entretiens. Il avoit le talent de faire sentir toute l'énergie des passages qu'il citoit ; & ces différens auteurs, quoique très-estimables d'eux-mêmes, avoient dans sa bouche des graces toutes naturelles. Il parloit également bien sur tout sujet qui se présentoit dans quelque conversation que ce put être ; & éloquent naturellement, il plaisoit, instruisoit, persuadoit toujours. A ces aimables qualités il joignoit une douceur & une pureté de mœurs, qui le faisoient estimer & rechercher de toutes les personnes qui le connoissoient. Entre tous ceux qui sçavoient apprécier son merite, l'illustre Bossuet évêque de Meaux, avec lequel il avoit fait une étroite liaison, a rendu en plus d'une occasion témoignage à la vertu & à la capacité de M. Vittement. A peine fut-il sorti d'auprès de M. l'abbé de Louvois, qu'il fut nommé recteur de l'université de Paris, & coadjuteur du principal du college de Beauvais. Comme chef de l'université, il eut l'honneur de complimenter le roi Louis XIV. sur la paix que sa majesté conclut l'année 1697. avec les alliés ennemis de la France. Son discours, la maniere de le prononcer, sa personne, plurent si fort au monarque, qu'il dit aux courtisans qui l'environnoient, que depuis qu'il étoit sur le thrône, jamais harangue ni orateur ne lui avoient fait autant de plaisir. Cette heureuse prévention du prince fut le présage de l'élevation où on va voir M. Vittement : élevation qu'il auroit portée plus loin, si sa pieté & son désintéressement n'eussent borné les libéralités des couronnes de France & d'Espagne qui vouloient l'enrichir en l'honorant. A la fin de la même année 1697. le roi lui confia l'éducation des ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berry, ses petits fils, sous le titre de lecteur des enfans de France. Les fonctions de cette honorable place qu'il n'avoit nullement briguée, l'obligerent à se démettre de la coadjutorerie de la principalité du college de Beauvais en faveur de M. Rollin, si connu par ses rares qualités & par les ouvrages dont il enrichit tous les jours la république des lettres. La cour n'eut pas pour M. Vittement les attraits que les courtisans y trouvent. Il y vécut en bon prêtre & en homme d'études. Après les heures qu'il donnoit aux princes ses éleves, il se renfermoit dans son appartement pour s'y livrer tout entier à la priere & à la lecture. Cette maniere de vivre le mit en une haute confide-

Digitized by Google

ration auprès des plus grands ſeigneurs de la cour, qui pleins eux-mêmes des plus beaux ſentimens que la religion inſpire, rendoient hommage à la vertu où ils la trouvoient. De ce nombre étoient, ſans parler de beaucoup d'autres, meſſieurs les ducs de Beauvilliers, de Chevreuſe, les maréchaux de Villeroi & de Noailles. En 1700. Louis XIV. voulut qu'il accompagnât & aidât de ſes conſeils Philippe V. roi des Eſpagnes, auparavant duc d'Anjou, lorſqu'il alla ſe mettre en poſſeſſion de ſes royaumes. Auſſi-tôt que ce prince fut-que M. Vittement étoit entré ſur les terres qu'il commandoit, il lui envoya par un gentilhomme une bourſe de ducats qu'il ne voulut point recevoir. Pendant le peu de ſéjour qu'il fit dans cette derniere cour, les deux monarques de France & d'Eſpagne le chargerent de plus d'une affaire importante, dont il s'acquitta toujours à la ſatisfaction des deux couronnes. Philippe V. pour fixer à ſa cour un homme dont il connoiſſoit depuis pluſieurs années le zele & les lumieres, lui offrit ſur l'archevêché de Burgos une penſion de huit mille ducats, qu'il refuſa généreuſement. Il avoit de ce prince une heure d'audience tous les jours, qui ne fut interrompue que par la guerre de Naples, où le roi ſe trouva en perſonne; ce qui fit prendre à M. Vittement le deſſein de repaſſer en France au commencement de 1702. abandonnant de lui-même, & on oſe le dire, contre les intentions du monarque d'Eſpagne, les flateuſes eſperances qu'il auroit pu avoir de la plus brillante fortune, pour ſe cacher dans ſa chere retraite du college de Beauvais. M. le duc d'Orléans regent du royaume de France, le rappella à la cour en 1715. pour être ſous-précepteur de ſa majeſté Louis XV. Ce nouvel emploi ne lui fit pas changer les mœurs qu'il avoit montrées ſous le regne précédent. Il remercia le roi de l'abbaye de Mont-morel, à laquelle ſa majeſté l'avoit nommé dès ſon entrée à la cour, & il refuſa une place de l'académie françoiſe que cette illuſtre compagnie lui offrit. Lors de la majorité du roi, ſa majeſté voulant pour l'honneur de ſa couronne & pour celui de ſon ſous-précepteur, reconnoître & recompenſer les bons ſervices qu'elle en avoit reçus pour ſon éducation, employa toute ſon autorité royale pour le forcer à prendre à ſon choix le benéfice qui lui conviendroit le mieux, de cent quarante qui étoient à remplir. M. Vittement découvrit pour lors le vœu qu'il avoit fait dans ſa jeuneſſe, que tant que la providence lui fourniroit de quoi ſubſiſter en pauvre prêtre, il ne jouiroit d'aucun benéfice de l'Egliſe. En effet dès qu'il fut nommé le cteur des enfans de France, il porta ſa délicateſſe ſi loin ſur cet article, qu'il ſe démit d'un petit benéfice qu'il avoit reçu de M. l'abbé de Louvois; & par ſon teſtament il rend aux pauvres de l'endroit où eſt ſitué ce benéfice, tout ce qu'il en put recevoir pendant qu'il le poſſedoit. Le roi content & édifié des raiſons de religion que M. Vittement lui donna du refus qu'il faiſoit de la grace ſinguliere qu'il avoit la bonté de lui accorder, ſe contenta de lui ordonner de reſter auprès de ſa perſonne dans les mêmes appartemens qu'il occupoit à Verſailles: mais en 1722. M. Vittement quitta la cour de lui-même, & courut chercher la ſolitude qu'il s'étoit choiſie dès 1711. chez les peres de la doctrine Chretienne. Il y a paſſé les dernieres années de ſa vie dans les exercices de la pieté la plus exemplaire, accablé d'infirmités, qu'il ſouffroit avec une conſtance & une réſignation admirables. Ses forces diminuées, plus par les auſtérités de ſa pénitence que par ſes années, il crut que l'air de Dormans ſa patrie pourroit le rétablir en quelque choſe, il y alla malgré ſes amis & contre le ſentiment des médecins, qui l'aſſuroient qu'il y mourroit. Il ne répondit autre choſe, ſi ce n'eſt qu'il ne ſouhaitoit rien tant que de mourir, & d'être enterré auprès de ſes pauvres parens. Il y mourut en effet après quinze jours d'une maladie aiguë, pendant laquelle il reçut avec les ſentimens de la plus tendre pieté les ſacremens de l'Egliſe, le dernier jour du mois d'Août 1731. âgé de ſoixante-dix-ſept ans. M. Vittement a écrit ſur toute l'écriture ſainte, qu'il a commentée avec des réflexions morales ſur chaque verſet. Il a fait une ample réfutation de Spinoſa, un autre ouvrage ſur le different entre M. Arnauld & le P. Malbranche, dans lequel il prétend faire voir que ces célebres adverſaires avoient tort l'un & l'autre. On a encore de lui un opuſcule ſur la conſtitution *Unigenitus*. Ces differens ouvrages n'ont pas vu le jour, la grande modeſtie de l'auteur les ayant tous dérobés à la connoiſſance même de ſes plus intimes amis. M. Coffin, principal du college de Beauvais, qui nous a fourni ces article, nous a auſſi envoyé l'épitaphe ſuivante, qui eſt pareillement de ſa compoſition.

Hic jacet
Vir omni virtutum ac doctrinæ genere excellens
JOANNES VITTEMENT, *preſbyter Sueſſionenſis*,
Dormani obſcuro loco natus.
Generis humilitatem ingenii ſplendore honeſtavit.
Tranſlatus ſtatim à puero Pariſios
In collegio Dormano-Bellovaco
Alteram quaſi patriam nactus eſt.
Ibi inter burſarios adſcriptus,
Induſtriâ duce, magiſtrâ paupertate,
Studiis quàm acriter tam feliciter incubuit.
Adeo ibidem philoſophiam docuit
Magna cum celebritate.
Evellus ad ſupremum Univerſitatis regimen,
Sub finem reſtoratus
A magniſico meritorum æſtimatore
LUDOVICO MAGNO,
Regiorum nepotum inſtitutioni lector adjunctus eſt:
Quo toto tempore
Cùm in ipſa aula lucem fugitaret;
Regi tamen, principibus, omnibus auloicis
In amore & pretio fuit.
Secutus in Hiſpaniam alumnum regem
PHILIPPUM QUINTUM,
Eodem poſtea, quanquam invito, concedente,
Privatus apud Lutetiam lares latus repetiit.
Inde poſt aliquot annos revocatus in palatium,
Inſtituendæ LUDOVICI XV. *infantiæ*
Admotus eſt pro-præceptor.
Perfunctus anguſto munere
In deſideratam din ſolitudinem revolavit,
Uni Deo vacare certus.
Oblata non ſemel opima beneficia
Conſtanter recuſavit, opum ſplendidè contemptor;
Niſi quas in pauperes erogaret.
Diutinos morbi & ſenectutis angores,
Legendo, precando, meditando lenit.
Sub finem vitæ,
Jacto deſiderio reviſendæ patriæ,
Dormani in graviorem morbum incidit,
Ibique partitis egenis, ac præſertim popularibus ſuis;
Quæ ſupererant opes,
In amata ſinu pauperatis, quod optabat ipſe,
Conquieſcit
Die XXXI. Auguſti, anno MDCCXXXI.
Ætatis verò LXXVII.

VIVENTIOLE (ſaint) évêque de Lyon, *dont on n'a preſque rien dit dans le Moreri*, paſſa dès ſa premiere jeuneſſe la plus grande partie de ſa vie dans la ſolitude de Condat ſous les abbés Lupicin & Eugende, que l'égliſe honore comme ſaints. Il fut élevé au ſacerdoce pour demeurer dans le monaſtere; & il y a tout lieu de croire qu'il fut du nombre de ces ſaints prêtres qui s'y diſtinguoient ſous l'abbé Eugende par leur mérite & par leur vertu. Il paroît même qu'il y fut chargé du ſoin de l'école où l'on enſeignoit les lettres, & que cet emploi lui fut confié. Eugende étant mort en l'an 510. & s'étant élevés quelques troubles dans le monaſtere pour l'élection d'un abbé, comme on le croit, Viventiole qui craignoit que le choix ne tombât ſur lui, s'en alla à Lyon. Mais il y trouva une dignité ſupérieure, qu'il cherchoit d'autant moins qu'il n'avoit fui que dans la crainte d'y être élevé. Il y reçut une lettre de S. Avite évêque de Vienne, qui le remercioit d'une chaiſe dont il lui avoit fait préſent, & qui

étoit sans doute l'ouvrage même de Viventiole. En reconnoissance saint Avite lui souhaitoit un siége épiscopal; ce souhait fut une espèce de prédiction. Rustique évêque de Lyon, étant mort peu après, Viventiole fut élu pour le remplacer, vers l'an 512. En cette qualité, il se trouva en 517. à la dédicace de l'église d'Agaune, & au mois de Septembre suivant il se trouva au concile d'Epaone, & eut part aux sages reglemens qui y furent faits. Revenu de cette assemblée, il tint un concile à Lyon, où dix évêques de celui d'Epaone l'avoient suivi. Il l'assembla contre Etienne, thréforier de Sigismond roi de Bourgogne, qui avoit contracté un mariage incestueux. Ce concile eut de fâcheuses suites pour les prélats qui l'avoient composé; Sigismond, malgré la pieté dont il faisoit profession, irrité de ce qu'ils avoient excommunié un de ses premiers officiers, quoique ce fût justement, les exila tous dans le Lyonnois dans un lieu nommé *Sardine*, aujourd'hui inconnu. On ne sçait point le détail des autres actions de saint Viventiole, ni le tems de sa mort. Son nom ne se trouve point dans les anciens martyrologes. L'église de Lyon célebre sa mémoire le 12. de Juillet. Viventiole avoit laissé plusieurs écrits qui subsistoient encore au IX. siécle, & qui étoient considérables, puisqu'Agobard, l'un de ses successeurs, y renvoie pour avoir des preuves du témoignage qu'il rend à sa doctrine & à son érudition, dont plusieurs écrivains avoient déja fait l'éloge avant lui. Mais ces écrits de Viventiole, de même que ses lettres, ne sont point venus jusqu'à nous. Parmi les lettres de saint Avite de Vienne, on en trouve cinq adressées à Viventiole; mais on n'y trouve du dernier qu'un simple billet d'invitation pour prier le premier de se trouver à la fête de S. Just. On trouve encore dans les actes de l'assemblée d'Agaune un fragment considérable du discours que fit Viventiole en cette occasion. Il ne faut pas confondre ce prélat avec un théteur de même nom, qui enseignoit à Lyon sous son épiscopat. * Alcimi Aviti *Epistola*, en plusieurs endroits. Agobardi Lugdunensis, *De Judaicis superstitionibus*, parmi les autres ouvrages d'Agobard. Le pere Labbe, dans sa *Biblioth. nouv.* tom. 1. Le même dans son édition des conciles, tome 4. La vie de Viventiole dans Bollandus. *Hiſtoire littéraire de la France* par plusieurs Bénédictins, tome 3. page 94. & suivantes.

VIVE'S (Jean-Louis) *dont on a dit peu de choſe dans le Morére*, a été l'un des plus sçavans hommes du XVI. siécle. Il étoit de Valence en Espagne, où il nâquit au mois de Mars 1492. Après avoir fait ses humanités dans sa patrie, il vint à Paris, où il étudia la philosophie selon la methode des scholastiques de ce tems-là, c'est-à-dire qu'il n'apprit rien de solide sous de tels maîtres. Vivès le sentit, se dégouta de cette étude, & se livra à celle des belles-lettres. De Paris il alla à Louvain où son habileté lui fit peu après donner une chaire d'humanités. Il fut ensuite choisi pour précepteur de Guillaume de Croy, depuis évêque de Cambrai, & ensuite archevêque de Tolede & cardinal, qui mourut le 6. de Janvier dans sa vingt-troisiéme année. En 1522. Vivès dédia son commentaire sur la *Cité de Dieu* de S. Augustin, à Henri VIII. roi d'Angleterre, qui appella Vivès chez lui pour enseigner la langue latine & les belles lettres à la princesse Marie sa fille. Pendant son séjour en ce royaume, il se fit recevoir docteur en droit à Oxford, & Henri VIII. alloit quelquefois dans cette ville avec la reine Catherine pour entendre les leçons qu'il faisoit à sa fille qui y demeuroit. Mais l'affaire du divorce qui a causé tant de scandale & de désordre en Angleterre, ayant éclaté, & Vivès ayant osé parler & écrire en faveur de la reine Catherine, Henri VIII. qui ne vouloit que des approbateurs de sa passion, le fit arrêter, & le retint six mois en prison. Ayant obtenu enfin sa liberté, il retourna en Flandres, & s'établit à Bruges, où il épousa *Marguerite* Valdaure. Il mourut dans cette ville le 6. de Mai 1540. âgé de quarante-huit ans & deux mois, selon son épitaphe qui n'a point été connue de la plûpart de ceux qui ont écrit de cet auteur. Elle est conçue en ces termes;

D. O. M.

JOANNI-LUDOVICO VIVI *Valentino, omnibus virtutum ornamentis, omnique diſciplinarum genere, ut ampliſſimis ipſius litterarum monumentis teſtatum eſt, clariſſimo: & Margaretæ Valdaura rara pudicitiæ: omnibuſque animi dotibus marito ſimillima, utriſque ut animo & corpore ſemper conjunctiſſimis: ſta hic ſimul terra traditis;* Nicolaus & Maria *Valdaura ſoror & ejus marito B. M. mœſtiſſ. poſuerunt. Vixit Joannes an. 48. menſ. 2. Mortuus Brugis pridiè Nonas Maii anno 1540.* Margareta *vixit ann. 47. menſ. 9. Obiit pridie Idus Octob. anno 1552.*

Vivès a été un excellent humaniste, une habile critique, & un philosophe très-subtil. Son style est assez pur, mais il est dur & sec. Il affecte trop d'érudition, & imite trop servilement les manieres des philosophes payens. Tous ses ouvrages imprimés d'abord séparément ont été recueillis depuis & imprimés à Basle en 1555. en deux volumes *in-fol.* Outre ces commentaires sur les livres de S. Augustin de la cité de Dieu, commentaires où l'on voit trop d'érudition ecclésiastique & profane, & des sentimens un peu libres & hardis, ce recueil contient encore deux lettres, l'une sur la methode qu'un jeune homme doit observer dans ses études, & la deuxiéme pour l'instruction particuliere de la princesse Marie; des dialogues sur la langue latine, qui ont été souvent réimprimés, & dont on connoît deux traductions françoises, l'une de Gilles de Housseville, de Coutance, qui enseignoit avec réputation dans le college du Mont à Caën, au milieu du XVI. siécle. Cette traduction parut en 1560. à Lyon. L'autre de Benjamin Jamin, imprimée à Paris en 1578. Il y a aussi une traduction italienne de ces dialogues imprimée à Florence en 1708. & à Venise en 1718. un livre sur la maniere d'écrire des lettres; une rhetorique, qui, selon M. Gibert, est un vrai cahos, où il n'est pas possible d'apprendre les regles de cet art, si on les ignore; six déclamations; un traité de l'état present de l'Europe & de la guerre contre les Turcs; divers opuscules; quelques discours d'Isocrate traduits du grec; sept livres des causes de la corruption des arts, ouvrage où l'on trouve un grand nombre de réflexions très-judicieuses; un traité de l'éducation Chrétienne; huit livres sur les arts; deux sur la censure du vrai; un sur la dispute & sur quelques autres points: le tout formant vingt livres où l'on trouve beaucoup d'érudition & de jugement; une explication allégorique des bucoliques de Virgile; une espece de préface sur les géorgiques du même, des remarques sur Suetone. Voilà tout ce que contient le premier volume. Le deuxiéme comprend les écrits suivans: un livre sur les sectes des philosophes, leurs louanges, leur commencement; une espece de préface ou de commentaire sur le livre de Ciceron de la vieillesse; une autre sur le songe de Scipion, du même; une introduction à la vraie sagesse, avec quelques autres opuscules de morale. Guillaume Paradin, natif de Cuisseaux en Bourgogne, doyen de Beaujeu, & Jean Colin, bailli du comté de Beaufort, ont donné chacun une traduction françoise de l'introduction: le premier à Lyon en 1550. le deuxiéme à Paris dès 1548. on écrit sur le tems de la naissance de J. C. un autre contre l'hypocrisie; des méditations & quelques autres opuscules de piété jun commentaire sur l'oraison dominicale, avec de nouvelles méditations & prieres, &c. mises en françois par Geoffroi de Billy, & par Pierre de Lenetau; quelques discours sur la fueur de J. C. ses cinq livres de la vérité de la foi Chrétienne, un des bons ouvrages de Vivès; trois livres de l'ame & de la vie; un du devoir d'un homme marié; un de l'instruction d'une femme Chrétienne, qui a été traduit en françois, 1°. par Pierre de Changy, écuyer, né à Dijon; 2°. par Louis Murquet; 3°. en espagnol par Jean Justiniani. Vivès avoit fait ce traité par ordre de Catherine reine d'Angleterre. Un traité de la concorde & de la discorde; un de la paix; un, où il montre combien on mene une vie malheureuse sous le Turc; un traité de la nécessité de

Digitized by Google

ſecourir les pauvres, qui a été traduit en françois par Jacques Girard, juriſconſulte de Tournus en Bourgogne, ſous le titre de *L'auménerie de Jean-Louis Vivès*; un traité *De communione rerum ad Germanos inferiores*, & un dialogue ſur les troubles de l'Europe & la guerre contre les Turcs; diverſes lettres. Son commentaire ſur la cité de Dieu ne ſe trouve point dans ces deux volumes, non plus que les deux ouvrages ſuivans : *Joannis Marſenii deſcriptio temporum & rerum Romanarum*, qu'on lui attribue, & qui parut à Louvain en 1554. & *Philalethæ hyperbores in anticatoptrum ſanm, quod prope diem in lucem dabit, paraſceve*, &c. en 1533. Cet écrit eſt contre le divorce de Henri VIII. On ne ſçait ſi l'*Anti-catoptrum* qu'il y promet, & dont cet écrit ne ſert que de préliminaire, a été imprimé. * *Voyez* les bibliotheques eſpagnoles de Nicolas Antoine & d'André Schott; la bibliotheque des Pays-bas, par Valere André; Geſner; Cave; Pope Blouïnt, *in cenſura celebr. auctor.* Du Pin dans ſa *Biblioth. des auteurs eccléſiaſt.* Richard Simon, dans le premier tome de ſa *Critique de la bibliotheque de ce dernier*, p. 611. & ſuiv. Il s'y étend beaucoup ſur quelques ouvrages de Vivès, & ſur-tout ſur ceux que cet auteur a écrits ſur la décadence des ſciences & des arts, " parce que, dit-il, il y a peu de livres qui puiſ-" ſent être ſi utiles aux jeunes étudians, & même aux per-" ſonnes de lettres. ", M. Gibert dans ſes *Maîtres d'éloquence*, ou *Jugemens des ſçavans*, &c. tome 2. M. Baillet, en pluſieurs endroits de ſes *Jugemens des ſçavans*, & le P. Niceron, tome 21. de ſes *Mémoires*. Ce dernier rapporte les titres, les éditions & les traductions de chaque ouvrage de Vivès : mais celui qu'il intitule *Exercitationes animi in Deum*, à Baſle en 1543. *in-16.* eſt intitulé dans une édition *in-16.* d'Anvers, 1535. *Joannis Ludovici Vivis, Valentini, ad animi exercitationem in Deum commentatiuncula.* On y trouve, *Præparatio animi ad orandum; commentarius in orationem dominicam: preces & meditationes quotidianæ: preces & meditationes generales.*

VIVIANI (Vincent) *Dans l'article de ce ſçavant dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on a fait les deux fautes ſuivantes;* 1°. *on dit qu'*il ne vouloit pas perdre le fruit de tout ce qu'il avoit préparé pour ſa divination ſur les cinq livres d'Apollonius; *il faut lire*, ſur le cinquiéme livre d'Apollonius : 2°. *au lieu de* 1667. *il faut* 1677. en parlant de l'*Enodatio problematum*, &c.

VIVIEN (Joſeph) ſi connu dans le XVIII. ſiécle, & dès le XVII. même pour ſon grand talent pour la peinture, étoit né à Lyon en 1657. Son amour pour la profeſſion qu'il a ſuivie toute ſa vie, ſe manifeſta de bonne heure, & l'emporta dès ſa premiére jeuneſſe ſur toute autre inclination. Cet amour le fit venir à Paris, où il ſçavoit que l'on reſpire & que l'on prend le bon goût pour tout. Il eut le bonheur d'y avoir pour maître le célebre M. le Brun, premier peintre du roi. M. Vivien fit tant de progrès ſous cet excellent maître, qu'il devintbientôt lui-même un homme digne d'être reſpecté, & qu'il ne tarda pas à avoir & à mériter de grands éloges. Comme il avoit beaucoup de facilité pour deſſiner avec les crayons de paſtel, il devint, pour ainſi dire, l'inventeur de peindre de cette façon. Juſqu'alui, perſonne n'avoit fait ainſi des morceaux ſi étendus. Son mérite lui fit bientôt donner une penſion annuelle du roi; il fut conſeiller de l'académie royale de peinture & de ſculpture, peintre ordinaire de leurs alteſſes électorales de Cologne & de Baviere. Il peignoit des portraits grands comme nature, deſſinés & colorés d'un goût admirable. En 1715. l'électeur de Baviere auquel il étoit attaché, lui ayant ordonné de peindre la réunion de toute la famille électorale qui avoit été diviſée pendant pluſieurs années dans les dernieres guerres. M. Vivien s'appliqua à ce grand ouvrage; & l'ayant achevé en 1734. il réſolut malgré ſon grand âge, de le préſenter lui-même à M. de Baviere. Dans ce deſſein, il ſe mit en chemin au mois de Novembre de la même année; mais il tomba malade à Bonne, & mourut le 5. de Décembre 1734. âgé de 77. ans. * *Mémoires du tems.* Son éloge par M. de Julienne, directeur de la manufacture des Gobelins, dans un des Mercures de France pour l'année 1735.

VIVONNE (Louis-Victor de Rochechouart, duc de Mortemar & de) étoit, comme on le voit par ces titres d'une très-noble & illuſtre famille, dans laquelle il s'eſt diſtingué d'une maniere partieuliere par ſa bravoure & par ſon eſprit. Son mérite l'éleva dès 1669. à la place importante de général des galéres de France, & en 1675. il fut fait maréchal de France. Il commanda cette même année l'armée navale que Louis XIV. avoit envoyée au ſecours des Meſſinois; il battit la flotte d'Eſpagne qui barroit le port de Meſſine, ſecourut la ville de vivres & de munitions, la délivra des ennemis, & le 17. Août ſuivant il prit la ville d'Agoſta en Sicile. Dans l'action qui avoit ſuivi le fameux paſſage du Rhin au mois de Juin 1672. M. de Vivonne qui y montra beaucoup de valeur, reçut une grande bleſſure à l'épaule gauche, & demeura eſtropié du bras, qu'il a toujours porté depuis en écharpe. Au mois de Mars 1676. il raſſa en piéces ſept mille hommes près de Meſſine. Le 22. d'Avril de la même année il vainquit Michel-Adrien Ruyter, lieutenant amiral des Hollandois, qui fut bleſſé à mort dans le combat naval donné devant Agoſta. Le 2. de Juin ſuivant il détruiſit le reſte de la flotte des Eſpagnols & des Hollandois au port de Palermi. Ce grand capitaine a fait encore pluſieurs autres actions d'éclat, ſur leſquelles on peut conſulter les hiſtoires de ſon tems. M. Boileau Deſpreaux l'a nommé dans ſon épître quatriéme ſur les conquêtes du feu roi Louis XIV. parmi ceux qui accompagnoient ce prince au paſſage du Rhin :

VIVONNE, *Nantouillet, & Conflin & Salart :*
Chacun d'eux au péril veut la premiere part.

M. de Vivonne avoit beaucoup d'eſtime & d'amitié pour ce grand poëte, & il étoit en relation de lettres avec lui. On en trouve deux de ce dernier à ce maréchal dans le tome II. de ſes œuvres, avec les notes de M. Broſſette. M. de Vivonne étoit fertile en bons mots, & l'on pourroit faire un recueil aſſez conſiderable de ceux qui lui ſont échapés en mille occaſions différentes. Il ne les cherchoit pas à la vivacité de ſon génie les lui fourniſſoit ſur le champ, & ils avoient preſque toujours un naturel qui charmoit. Il eſt mort au mois de Septembre 1688. * *Mémoires du tems.*

VIZE' (Jean Donneau, écuyer, ſieur de) Gentilhomme Pariſien, avoit été élevé d'abord dans l'état eccléſiaſtique; mais il le quitta, & ſe maria vers 1668. Il eſt le premier auteur du *Mercure galant*, dont il obtint le privilege le 15. Février 1672. & il en publia le premier volume *in-12.* la même année, ſous ce titre : *Le Mercure galant, contenant pluſieurs hiſtoires véritables, & tout ce qui s'eſt paſſé depuis le premier Janvier 1672. juſqu'au départ du roi.* Ce premier volume contient les quatre premiers mois de 1672. Le débit qui en fut fort grand, encouragea l'auteur à continuer : cependant le deuxiéme & le troiſiéme volume ne parurent qu'en Janvier 1673. le quatriéme en Juin, le cinquiéme de ſuite, & tout l'ouvrage fut ſuſpendu juſqu'en 1677. que l'auteur le reprit ſous ce titre : *Le nouveau Mercure galant.* Ce volume eſt pour les trois premiers mois de 1677. le deuxiéme eſt pour le mois d'Avril; & depuis, chaque mois eut ſon volume. En 1678. l'auteur commença à ajouter tous les mois un volume extraordinaire, enſorte qu'en 1684. y compris le mois de Mars de cette année, il y avoit cent dix volumes du Mercure. Le célebre Thomas Corneille commença vers 1690. à travailler à cet ouvrage avec M. de Vizé. M. de la Bruyere a parlé avec beaucoup de mépris de cet ouvrage de M. de Vizé, qui de ſon côté a répondu avec eſprit, & d'une maniere judicieuſe à la critique de ſon adverſaire, dans le *Mercure de Juin 1693.* Avant que d'entreprendre le Mercure, M. de Vizé avoit donné pluſieurs piéces de théatre qui ne réuſſirent point : mais on a dit d'autres ouvrages, où on ne laiſſe pas de trouver de bonnes choſes par rapport à l'hiſtoire de France. Ces ouvrages ſont : 1°. *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire de Louis le Grand*, dix volumes *in-folio*, à Paris, chez Jollet,

Digitized by Google

1697. & 1703. Ces mémoires commencent en 1638. & finiſſent en 1688. Ils ne contiennent guère que les éloges que l'auteur a répandus en tant d'endroits de ſon Mercure. Le caractère d'ailleurs en eſt ſi gros, que ces dix volumes *in-folio*, pourroient facilement être reduits en un. 2. *Journal du ſiége de Luxembourg*, *in-12.* à Lyon 1684. 3. *Relation de ce qui s'eſt paſſé devant Gennes par l'armée du roi*, à Lyon 1684. 4. *Affaires du tems : au ſujet de la guerre commencée en 1688.* dix volumes *in-12.* à Paris, 1688. 1689. 5. *Relation de la bataille de Fleurus, gagnée par le duc de Luxembourg ſur le prince de Waldeck*, à Paris, *in-12.* en 1690. 6. *Journal du ſiége de Mons, en 1691. in-4°.* à Paris 1691. *Suite de ce Journal avec la priſe de la ville*, à Paris même année. 7. *Hiſtoire du ſiége de Toulon, où l'on voit tout ce qui s'eſt paſſé depuis le jour que M. de Savoye eſt entré en Provence, juſqu'au jour qu'il en eſt ſorti, in-4°.* & deux volumes *in-12.* à Paris 1707. 8. *Le voyage des ambaſſadeurs de Siam en France, & leur reception en 1686.* quatre volumes *in-12.* à Paris 1686. M. de Vizé eſt mort en 1710. Il avoit eu pendant long-tems une penſion du roi de 500. écus, & avoit obtenu un logement aux galeries du Louvre, où ſa famille demeure encore. * *Mémoires du tems.*

ULGER, évêque d'Angers au commencement du XII. ſiécle, a été célébre par ſon érudition, par ſon amour pour les lettres, & par ſa pieté. Il étudia dans l'univerſité de Paris, où il ſe fit connoître par ſon mérite & par ſon application à l'étude. Rainaud de Martigné, évêque d'Angers, informé de ſes talens, le fit venir dans ſa ville, & l'établit maître de l'école d'Angers, qui étoit fort célebre. Il y en a qui croient qu'il étoit lui-même d'Angers, qu'il fut élevé dans cette égliſe dès ſon enfance, & qu'il en étoit chanoine lorſque Rainaud lui donna l'intendance de l'école. Quoi qu'il en ſoit, il fut fait archidiacre d'Outre-Loire l'an 1119. ou environ, comme il nous l'apprend lui-même dans ſa relation au pape Innocent II. & Rainaud Martigné étant paſſé à l'archevêché de Reims en 1124. il lui ſuceeda dans le ſiege d'Angers en 1125. & fut ſacré le 20. de Septembre de la même année, avec un grand applaudiſſement de tous ceux qui le connoiſſoient, ou qui étoient inſtruits de ſon mérite. Orderic Vital s'eſt trompé en mettant ſon ordination en 1124. Cet hiſtorien loue beaucoup la religion & la doctrine d'Ulger, & le ſoin qu'eut cet évêque de faire briller la lumiere de la vérité parmi ſon peuple. Les auteurs contemporains ont écrit qu'il ſurpaſſoit tous les évêques de ſon tems par ſa ſageſſe, par la pureté de ſes mœurs, & par ſa ſainteté. Peu après ſon ſacre, il alla à Rome où il étoit dès l'an 1126. avec Goi évêque du Mans, & Guillaume évêque de Poitiers : & ce fut vers ce tems-là qu'il fut un des juges du procès qui étoit entre les abbayes de Marmoutier & de S. Jacut, & qui fut terminé, comme on le croit, au gré des parties. Comme l'école d'Angers avoit été très-celebre pendant qu'il la conduiſoit & qu'il y enſeignoit, il n'oubha rien étant évêque, pour la maintenir dans la même réputation. Il attira dans ſon égliſe des eccléſiaſtiques ſçavans, & d'un mérite diſtingué, entr'autres Vaſlet qu'il fit maître des écoles, Gordon, Ranulfe ou Radulfe, Hilaire d'Orleans, Herbert, & quelques autres. Mais ſi Ulger avoit la conſolation de voir les ſciences fleurir dans une école pour laquelle il eut toujours beaucoup d'affection, les affaires qu'il eut à eſſuyer comme évêque, troublerent ſa joie. Geoffroi abbé de Vendôme, & cardinal du titre de ſainte Priſque, irrité de ce que le prélat avoit déclaré dans un ſynode à ſes curés & vicaires, que les évêques étoient en droit d'exiger une rente annuelle pour le racbat des autels, s'en plaignit, & cette diſpute alla loin. Ce droit qu'exigeoit Ulger étoit fondé ſur ce que les monaſteres poſſédant alors un grand nombre d'égliſes, qui leur avoient été données par les fondateurs & par les ſeigneurs qui en étoient poſſeſſeurs, les évêques avoient permis aux moines de les poſſeder, à condition qu'ils leur donneroient une certaine ſomme d'argent toutes les fois qu'on changeroit de vicaire, ce qui s'appelloit le rachat des autels ou des égliſes. Cette pratique ayant été condamnée comme criminelle & ſimoniaque dans un concile de Clermont en Auvergne, à la fin de l'onzieme ſiecle, quelques évêques, au lieu de ce rachat, qui n'arrivoit que rarement, exigeoient un cens annuel, comme Yves de Chartres, Ranulfe de Sainres, & les évêques d'Angers. Le monaſtere de Vendôme, regardoit ce cens comme une vexation, & tel étoit l'objet des plaintes de l'abbé Geoffroi. Il avoit prétendu qu'Ulger étoit obligé de lui reſtituer ce qu'il avoit reçu : il avoit engagé les légats du pape à lui en écrire, & ceux-ci, dit-on, l'avoient fait juſqu'à quatre fois inutilement. Ulger, loin de ſe rendre, avoit même jetté l'interdit ſur des égliſes qui dépendoient de l'abbaye de Vendôme, qui refuſoit ce cens ; ce qui engagea celle-ci à s'adreſſer au pape Honorius II. pour lui demander ſa protection contre Ulger. Geoffroi écrivit lui-même la lettre où regne aſſez d'amertume. Cependant il paroit que le prélat n'étoit pas ſi coupable qu'on le ſuppoſoit, puiſque S. Bernard a écrit qu'on ne pouvoit rien lui reprocher que l'affaire qu'il eut avec l'abbaye de Fontevraud. Quoi qu'il en ſoit, ſon différent avec l'abbaye de Vendôme, ne fut terminé qu'après la mort de Geoffroi, & ſous le pontificat du pape Innocent II. Il y eut alors un accord entre Ulger & Fromond, ſucceſſeur de Geoffroi, par lequel il fut reglé que l'abbé de Vendôme renonceroit aux oblations des baptiſtaires dans les égliſes de l'évêque d'Angers, & que celui-ci accorderoit dans la ſuite à l'abbé les oblations des purifications des noces, &c. comme il les avoit auparavant. Quant à l'autre affaire ſur laquelle S. Bernard blame Ulger, il ne s'agiſſoit que de peu de choſe, comme d'un moulin ſur lequel le prélat prétendoit avoir droit, & que l'abbaye de Fontevraud revendiquoit. Il ſe paſſa à cette occaſion bien des violences, on ravit & on enleva les biens de ceux qui ſoutenoient les prétentions des religieuſes. Petronille de Chemiré, abbeſſe de Fontevraud, en fit grand bruit. S. Bernard écrivit ſa lettre 200. où il reprend fortement Ulger, qui de ſon côté s'excuſa ſur les violences commiſes, qu'il n'avoit ni ordonnées, ni conſeillées. L'évêque d'Angers fut obligé de faire pour ce ſujet pluſieurs fois le voyage de Rome, où il étoit en 1137. Innocent II. alla juſqu'à le ſuſpendre des fonctions épiſcopales en 1138. mais il le rétablit peu après, Ulger ayant offert de ſatisfaire les religieuſes de Fontevraud : ce qui ne termina pas cependant cette affaire qui ne finit qu'en 1144. ſous le pape Lucius. On voit parmi les poëſies d'Hildebert, alors archevêque de Tours, une petite piece intitulée : *Diſputatio inter Pontificem Romanum & Ulgerium Andegavenſem epiſcopum*, qui fut faite dans cette affaire, & qui eſt en faveur d'Ulger contre le pape innocent II. Il paroit au reſte que le prélat n'avoit point été porté dans ce différent par aucune indiſpoſition contre l'état monaſtique, qu'il a toujours aucontraire favoriſé. En 1131. il donna à l'abbaye de Marmoutier une égliſe & une chapelle, & enſuite un verger. Il termina un procès entre le curé de Verneuil & l'abbaye de Fontevraud, & confirma à Robert abbé de Touſſaints à Angers, les égliſes dont il étoit en poſſeſſion. Il retira auſſi un grand nombre d'égliſes d'entre les mains des laïques, & en racheta pluſieurs. Par ſon teſtament il donna beaucoup de biens à ſon égliſe : & l'on voit encore ſon tombeau & ſon image à la porte du cloître de l'égliſe de S. Maurice avec une épitaphe, où il eſt dit que dès ſa jeuneſſe il s'étoit accoutumé à ſervir Dieu de corps & d'eſprit, à être utile à pluſieurs, à avertir, à inſtruire, à conſoler les affligés, à vêtir les nuds, à briſer la fierté des ſuperbes, à ne bleſſer perſonne, à ſuivre toujours le droit chemin, à exercer tous les devoirs d'un bon paſteur. On a quelques écrits d'Ulger ; ſçavoir, une lettre qu'il écrivit en 1139. à Guillaume abbé de Tiron, & à ſa communauté, pour demander l'érection en abbaye du prieuré d'Aſnieres en Anjou, fondé par Girard Berlay, ſeigneur de Montreuil-Bellay. M. Souchet nous a donné cette lettre. Une longue relation écrite au pape Innocent

Digitized by Google

en 1135. contre les religieux de Vendôme, en faveur des chanoines reguliers du Bois ou de la Roë : elle eſt dans le deuxiéme tome des *Miſcellanea*, de M. Baluze. Une lettre du même, qui eſt dans l'hiſtoire de l'abbaye de S. Nicolas d'Angers. C'eſt un accord qu'il fit entre cette abbaye, & celle des religieuſes de l'abbaye de Notre-Dame du Ronceray. Pluſieurs autres lettres ; & ſon teſtament que l'on trouve dans le *Gallia Chriſtiana*, de MM. de Sainte-Marthe. * *Voyez* les différens écrits, *cités dans cet article* ; & les *Singularités hiſtoriques & littéraires*, tome premier, depuis la page 385. juſqu'à 404.

UNIVERSITE' de Paris. (L') *Il faut ajouter à l'article du* college de Sorbonne, que le proviſeur de cette maiſon eſt aujourd'hui André Hercules de Fleury, cardinal & miniſtre d'état. *A l'article de* la faculté de droit, *ajoutez ce qui ſuit*. Depuis le rétabliſſement des études de droit canon & de droit civil en France, par édit du mois d'Avril de l'an 1679. les docteurs de cette Faculté font encore leçon dans la ſalle du college de Cambrai, ou des trois evêques, & on y ſoutient des theſes pour acquerir les degrés de cette Faculté. ſçavoir, les theſes de Baccalaureat, de la Licence, & du Doctorat. L'ancien des ſix profeſſeurs ou anteceſſeurs qui forment le *College ſex-viral*, s'appelle *Primicerius*. Chacun des anteceſſeurs acquerre par vingt années d'exercice la qualité de *Comes*, avec la faculté de faire faire les leçons par un autre en conſervant ſa place. Il ſe fait un doyen de charge pris entr'eux à tour de rôle par chaque année le jour de S. Matthias. Le doyen aſſiſte au tribunal du recteur de l'Univerſité, & a voix concluſive dans les aſſemblées de la Faculté. Ils éliſent auſſi le même jour, mais tous les deux ans, un doyen d'honneur, qui eſt une perſonne conſtituée en dignité, & qui ſe prend parmi les douze docteurs aggregés d'honneur. *A l'article du* College Royal, *il faut ajouter qu'il* y a une place d'*inſpecteur*, qui eſt ordinairement donnée à un homme diſtingué dans les lettres. Celui qui la remplit aujourd'hui eſt M. Lancelot, ancien ſecretaire du roi, membre de l'académie des inſcriptions & belles lettres, & dont l'érudition eſt très-connue. Guillaume Duval, profeſſeur dans ledit college, en a donné une hiſtoire imprimée à Paris en 1644. *in-4°*. ſous ce titre, *La college royal de France*, &c. Mais il ſeroit à ſouhaiter que nous euſſions une hiſtoire de ce college, plus détaillée, plus complette, mieux digerée & continuée juſqu'aujourd'hui.

VOISIN (Joſeph de) étoit un ſçavant de Bourdeaux où il naquit. Il ſortoit d'une famille connue & élevée dans les dignités, ſon pere & ſon frere ont poſſedé les premieres charges à Bourdeaux, & lui-même y fut conſeiller. Mais les occupations de cette charge l'empêchant de ſatisfaire ſon ardeur pour l'étude, il quitta cet état, prit le parti de l'égliſe, & fut élevé au doctorat & au ſacerdoce. Armand de Bourbon prince de Conti l'engagea à demeurer auprès de lui, & le fit ſon prédicateur & ſon aumônier. M. de Voiſin accepta cet honneur, & il a été fort utile au prince qui le lui faiſoit. Il eſt mort en 1685. Il étoit très-verſé dans les langues hébraïque, grecque & latine, & dans la lecture des Rabins, & il a tendu de grands ſervices à l'égliſe par ſon zele & par ſes ouvrages, autant qu'il l'a édifiée par ſa pieté. C'eſt le temoignage que lui rendent le pere Morin de l'Oratoire, dans ſes *exercitationes Biblica*, page 291. Abraham Echellenſis dans ſon hiſtoire des Arabes à la fin de ſa chronique orientale, page 210. Hilarion de Coſte, dans la vie du pere Merſenne, Minime ; M. Colomiés dans ſa *Gallia orientalis*, page 187. & ſuivantes, & pluſieurs autres. M. de Voiſin meritoit en effet tous ces éloges, & ſes ouvrages montrent en particulier l'étendue de ſon érudition, & le bon uſage qu'il en a fait. Dès 1635. il donna une verſion latine de la diſpute de Rabbi Iſrael, fils de Moyſe, ſur l'ame, avec un commentaire auſſi latin ſur cette diſpute. Cet ouvrage fut imprimé à Paris. En 1657. il donna ſa *Théologie des Juifs*, en latin, à Paris *in-4°*. en 1650. un traité latin de la Loi divine ſelon l'état de tous les tems depuis Adam juſqu'à Jeſus Chriſt, *in-8.* à Paris. Il traite dans cet ouvrage, de la Loi écrite, de la diviſion de la Loi, des verſions de l'Ecriture, de l'intégrité du texte hébraïque, &c. En 1655. il publia à Paris *in-8.* un traité latin du Jubilé ſelon les Juifs ; en 1659. un commentaire latin ſur le premier chapitre de l'évangile de Saint Matthieu : ce commentaire imprimé en 2. vol. *in-8°*. eſt tiré des ouvrages de Saint Auguſtin. Dès 1651. il donna de ſçavantes notes ſur le *pugio fidei* de Raymond Martin, dans l'édition que monſieur de Mauſſac donna cette année de cet ouvrage, à Paris, *in-folio*. On a auſſi un petit traité latin de monſieur de Voiſin touchant le myſtére de la Trinité, *in-12.* à Paris. Tout le monde ſçait qu'il eut part au traité de monſieur le prince de Conti contre la comédie & les ſpectacles, & que ce fut lui qui le fit imprimer par ordre de ce prince à Paris en 1666. *in-12°*. quelques mois avant la mort de monſieur le prince de Conti le ſieur Hedelin, abbé d'Aubignac, ayant attaqué l'ouvrage de ce prince dans ſa diſſertation ſur la condamnation des Théatres, monſieur de Voiſin ſe crut obligé de défendre l'ouvrage de ſon protecteur, & c'eſt ce qu'il fit par ſon livre intitulé : *Défenſe du Traité de monſieur le prince de Conti, touchant la comédie & les ſpectacles, ou la réfutation d'un livre intitulé Diſſertation ſur la condamnation des Théatres*, à Paris, chez Jean-Baptiſte Coignard 1671. Cette défenſe eſt dediée à monſieur le prince de Conti le fils, & après l'épitre dédicatoire il a mis un abregé très-édifiant de la vie du prince, où ſes principales actions ſont décrites, principalement celles que la pieté lui a fait pratiquer, & les ſentimens chrétiens qu'elle lui avoit inſpiré. Cette *Défenſe*, &c. eſt un ouvrage *in-4°*. de 500. pag. où l'on trouve beaucoup d'érudition ſur les jeux & les ſpectacles des Payens. On y voit une longue tradition des conciles & des ſaints Peres, contre la comédie, juſqu'au XVII. ſiécle. M. de Voiſin fit paroître cet ouvrage après avoir publié ſa traduction françoiſe du Miſſel romain, qu'il avoit fait imprimer avec un grand nombre d'obſervations en 1660. à Paris en pluſieurs volumes *in-12.* avec approbation de quelques évêques & docteurs en theologie des facultés de Paris & de Toulouſe. La même année l'aſſemblée du clergé, qui ſe tenoit pour lors à Paris, après de longues déliberations, condamna cette traduction & exhorta les évêques à la défendre dans leurs diocéſes, ſous peine d'excommunication ; les grands vicaires de Paris l'avoient pourtant permiſe & autoriſée dans le diocéſe. Les prelats de l'aſſemblée informerent enſuite le pape Alexandre VII. de leur déliberation par une lettre latine en datte du 7. Janvier 1661. ils s'adreſſerent en même tems au roi, dont ils obtinrent un arrêt du conſeil le 16. Janvier 1661. pour faire ſupprimer le livre & en défendre le débit. Les grands vicaires s'en tinrent offenſés, & rendirent une ordonnance le 19. Janvier, qui fut imprimée & affichée dans Paris, prétendant que tout ce procedé du clergé étoit une entrepriſe faite ſans legitime pouvoir contre l'autorité & la juriſdiction de l'archevêque diocéſain dont ils tenoient la place. Sur quoi les prélats aſſemblés le 24. du même mois arrêterent qu'on feroit des plaintes à ſa majeſté ſur l'entrepriſe des grands vicaires, & que l'on en écrivoit à tous les évêques du royaume. Leur plainte fut reçue au conſeil, où le roi ordonna que les grands vicaires euſſent à revoquer leur ordonnance qu'ils avoient fait publier dans toutes les paroiſſes. La conteſtation fut enfin terminée par un bref du pape qui fut preſenté à l'aſſemblée le 25. Février, & dont l'exécution fut ordonnée par des lettres patentes de ſa majeſté du 4. Avril 1661. M. Voiſin fit pluſieurs écrits dans le cours de cette affaire pour la défenſe de ſa traduction & en général de la traduction des offices de l'égliſe, & un traité apologetique contre la cenſure de la faculté de theologie de Paris.

Digitized by Google

Car cette faculté ayant examiné la traduction du Missel romain, elle l'avoit censurée & avoit adhéré à la déliberation du clergé. M. Voisin dans le même tems fit une traduction de la semaine-sainte, qu'il dédia à la reine. * *Voyez* outre les auteurs cités dans cet article, le Long, *Bibliotheca sacra, edit. in-fol.* Seldenus, *in uxore hebraica, pag 441.* & livre 2. de son traité de *Synedriis Hebræorum.* Carpzovius dans ses prolégomenes sur le *pugio fidei.* Jean Albert Fabricius dans son catalogue des auteurs qui ont écrit pour & contre la vérité de la religion chrétienne, page 594. *Histoire & abregé des ouvrages pour & contre la comedie & l'opera*, pages 41. & 62. *Défense des versions de l'écriture sainte, des offices de l'église*, &c. par M. Arnauld, pages 94. & suivantes. *Epistola anecdota ad Baxterfios*, &c.

VOITURE. (Vincent) *Substituez cet article à celui qui est dans le Moreri, quoiqu'augmenté & corrigé dans l'édition de 1732.* Vincent Voiture nâquit à Amiens l'an 1598. & fut élevé à Paris. Son pere étoit un marchand de vin en gros, suivant la cour, homme de bonne chere, & fort connu des grands. Son fils étoit d'une complexion fort foible, & ne buvoit que de l'eau. Mais il eut de la passion pour les femmes, & fans avoir été marié il laissa une *fille naturelle*. Cette passion honteuse en elle-même, le rendoit encore plus maladif. Son esprit & son enjouement le firent rechercher des personnes du premier rang, & du premier merite. Il faisoit les délices de la cour de France, & des cours étrangeres où il fut envoyé de la part du duc d'Orleans, & de la part du roi, & de celles où sa curiosité le mena. Ce fut lui qui porta à Florence la nouvelle de la naissance du dauphin, depuis le roi Louis XIV. Etant à Madrid, il eut beaucoup de part aux bonnes graces du comte duc d'Olivarés, & profitant de la proximité de l'Afrique, il y passa par curiosité. Il fit aussi deux voyages à Rome. Il y étoit sur la fin de 1638. & il y fut reçu alors dans l'académie des humoristes. M. Titon du Tillet, & plusieurs autres avant lui, se sont trompés lorsqu'ils ont dit que Voiture étoit à Paris lorsque cette académie lui donna place dans sa société. Dès 1634. il fut reçu à l'académie françoise à Paris. Il eut aussi plusieurs charges à la cour, comme de maître d'hôtel chez le roi, & d'introducteur des ambassadeurs chez M. le duc d'Orleans, frere unique du roi, & lorsque ce prince se retira en Langnedoe, durant les brouilleries du royaume, il l'y suivit. Son attachement à ce prince lui faisant craindre la disgrace du cardinal de Richelieu, il tâcha de captiver la bienveillance de ce ministre, en le flattant, comme on le voit par sa lettre au sujet de la prise de Corbie sur les Espagnols, en 1636. où il fait entrer l'éloge de ce cardinal. Il eut aussi plusieurs pensions: il reçut des bienfaits de M. d'Avaux, qui étant surintendant des finances, le fit son commis, seulement afin qu'il en touchât les appointemens, sans en faire la fonction. Il seroit mort riche, sans la passion extrême qu'il avoit pour le jeu. C'étoit un génie fort délicat, & il a beaucoup contribué à perfectionner notre langue. Le latin, l'italien & l'espagnol lui étoient aussi très-familiers; & il écrivoit bien en ces trois langues. Ce fut lui qui fit revivre les Ballades, les Rondeaux, les Triolets, qui avoient été abandonnés depuis la réforme que Malherbe avoit faite sur notre Parnasse. Il mourut à Paris le 27. de Mai 1648. âgé de cinquante ans, & fut enterré à saint Eustache. On a différentes éditions de ses œuvres, ses œuvres diverses parurent en 1649. *in-4°.* & ses nouvelles œuvres en 1658. aussi *in 4°.* Il avoit fait imprimer de son vivant, *Hymnus Virginis seu Alfreæ*, piece d'environ cent vingt vers, *in-4°.* à Paris 1612. Mars à Monseigneur, frere unique du roi, stances, *in-12.* 1614. On trouve ces deux pieces dans l'édition de ses œuvres faite à Paris en 1729. en 2. vol. *in-12.* On y trouve aussi une continuation de l'Histoire d'Alcidalis & de Zelide, que Voiture avoit laissé imparfaite. Cette continuation fort insérieure à ce que l'auteur en avoit fait, est du sieur des Barres. En 1693. on avoit aussi imprimé ses œuvres à Paris en deux volumes *in-12.* La pompe funebre de Voiture, qui est de Sarrasin, est une piece très-belle, & on y apprend une partie des avantures de Voiture. Menage lui a consacré l'épitaphe suivante:

Etrusca Charites, Camœna Iberæ
Hermes Gallicus, & Latina Siren,
Risus, deliciæ, dicacitates,
Lusus, ingenium, joci, lepores,
Et quidquid fuit elegantiarum
Quo VETTURIUS, *hoc jacent sepulcro.*

* Pelisson, *histoire de l'académie françoise*, avec les notes de l'abbé d'Olivet. Perrault, *Eloges des hommes illustres*, &c. Baillet, *jugemens des scavans sur les poetes modernes.* Titon du Tillet, *Parnasse François*, édition *in-folio*, &c.

VOLCKMAR (Jean) habile Protestant, fils d'un ministre d'Utersem dans le Holstein, naquit en 1666. à S. Georges près de Hambourg. Il étudia à Rostoc & à Lipsic, & en 1684. il soutint des theses qui le firent estimer: elles étoient sur cette question, *De potestate judicaria circa ministerium clavium.* En 1688. il en soutint d'autres à Copenhague *de meritis Adami in statu integro.* Depuis 1688. jusqu'en 1694. il fut ministre de l'ambassadeur de Danemarck en France. On le fit ensuite prevôt de Pinneberg & ministre à Itzhoé dans le Holstein. Il fut reçu Docteur en 1698. & la même année on le fit ministre de l'église de sainte Catherine à Hambourg, & en 1705. doyen du ministere. Il est mort dans cette ville en 1716. âgé d'un peu plus de 55. ans. Il a été fort estimé dans son parti, où il passoit sur-tout pour un habile Théologien. * Archimbaud, *pieces fug. t. 1. p. 210. des nouv. litt.*

VOLUSIEN DE FOIX, (saint) abbaye fort connue dans le diocèse de Pamiers, est située dans le confluent de l'Arege, dont le sable est mêlé de poussiere d'or, & de l'argentine. C'étoit originairement une maison de l'ordre de saint Benoit, qui dépendoit de l'abbaye de saint Tibcri. Sur la fin de l'onzième siècle, ou au commencement du douzième, elle fut donnée aux chanoines reguliers qui la possedent encore aujourd'hui. Cette abbaye avoit été comme les autres exposée à la fureur des Calvinistes qui étoient fort puissans à Foix; mais la réforme de sainte Genevieve a reparé tous les désordres que l'héresie & le relâchement des anciens religieux y avoient causés. Au Montgauli, proche de cette abbaye il y a une chapelle sous l'invocation de la sainte Vierge, & qui dépend de saint Volusien, où il y a une dévotion celebre, & un concours prodigieux de pelerins le jour de la nativité de la sainte Vierge. * *Voyage litteraire* des peres dom Martenne & dom Durand, Benedictins, tome second, partie seconde, &c.

VOLZIR de Sconville (Nicolas) secretaire & historien d'Antoine duc de Lorraine, vivoit dans le XVI. siècle. Il est auteur de l'*histoire & recueil de la triomphante victoire obtenue contre les Luteriens d'Alsats* (c'est-à-dire, d'Alsace) *par le Duc Antoine*, imprimé à Paris en 1526. *in-4°.* en lettres gothiques. Cet ouvrage est mal écrit, le style en est dur & barbare, tout y est plein de digressions & de réflexions inutiles & étrangeres au sujet. Les marges chargées de latin ne contiennent presque que ce qu'on lit dans le françois. Cet ouvrage ne laisse pas cependant d'être utile; parce que l'auteur étoit non seulement contemporain, mais témoins même de ce qu'il raconte. Le même Volzir a aussi écrit *la chronique en vers des rois & ducs d'Austrasie*, imprimée à Paris en 1530. & un *traité nouveau de la déffecation ou dégradation de Jean Castellan hérétique, jadis hermite de saint Augustin, faite à Vic, le douzieme de Janvier 1524.* imprimé à Paris en 1534. *in-4°.* en lettres gothiques. *Voyez* le catalogue alphabétique sur les écrivains de Lorraine, à la tête de l'*histoire de Lorraine*, par dom Augustin Calmet, Benedictin

Digitized by Google

Benedictin de la congrégation de S. Vanne, abbé de Sénones, &c.

VORBURG (Jean Philippe de) né à Soleure en Suiſſe, étoit fils de *Jean-Conrad* de Vorburg. Il fut d'abord prevôt à Munſter dans le Kraniehfeld en Franconie, depuis conſeiller privé de l'évêque de Wurtzbourg & de l'électeur de Mayence. Son merite éclata particulierement dans cet emploi. On le chargea de pluſieurs légations importantes dont il s'acquitta avec beaucoup de zele, de ſageſſe & de ſuccès. On a de lui une hiſtoire de l'Allemagne depuis la création du monde juſqu'au regne de l'empereur Louis le Begue. Elle eſt en douze volumes *in-folio*. Son deſſein étoit de la continuer juſqu'à lui : mais il eſt mort en 1660. ſans avoir pu exécuter ſon projet. * *Voyez* Struvii *Bibloth. hiſtor. pag. 198.* &c.

VORSTIUS (Ælius Everhard) né à Ruremonde en 1565. s'appliqua à la médecine, & alla en Italie où il trouva la protection d'Alphonſe Catanée, médecin du duc de Ferrare, de Nicolas Grano, évêque d'Anglona au royaume de Naples auprès duquel il demeura 3. ans en qualité de ſon médecin, ce prélat étant mort au bout de ces 3. ans, Vorſtius paſſa une année auprès de Fabrice Pignatelli, marquis de Quercero. Vorſtius fit encore d'autres courſes, & après 14. ans d'abſence, il revint dans ſa patrie en 1595. Pen après il exerça la medecine à Delft, & en 1598. il fut nommé profeſſeur en médecine à Leyde où il mourut en 1624. On a de lui un petit traité ſur l'origine des anneaux, un voyage hiſtorique & phyſique de la grande Grece, & de quelques autres pays ; un traité des poiſſons de la Hollande ; des notes ſur le traité de Corneille Celſe *de re medica*. Ces ouvrages ſont en latin. Pierre Cunæus a prononcé en latin ſon oraiſon funebre qu'il faut conſulter. * Voyez auſſi *l'Athena Belgica* ; & les vies des profeſſeurs de Leyde.

VORSTIUS (Adolphe) *fils du précedent*, étoit auſſi docteur en médecine & profeſſeur en cette faculté du vivant de ſon pere dans l'univerſité de Leyde. Il a prononcé l'oraiſon funebre de Claude de Saumaiſe qui avoit été ſon ami. Il mourut en 1663. âgé de 66. ans. Il a donné au public l'oraiſon funebre *dont on vient de parler*, celle de Pierre Cunæus & quelques autres ; un catalogue des plantes du jardin Botanique de Leyde, avec un indice d'autres plantes qui naiſſent auprès de Leyde, pluſieurs diſputes de phyſique & de médecine, &c. Il a revu la traduction des aphoriſmes d'Hippocrate de Jean Oſpoeus. Son oraiſon funebre qu'il faut conſulter, fut prononcée par Lindanus en latin. * *Voyez auſſi* le Théatre de Freher, &c.

VOSSIUS (Gerard) prevôt de Tongres, dans le diocèſe de Liege. *Corrigez ce qui fuit dans cet article du Moreri, édition de 1725.* On dit qu'il mourut en 1625. Sa mort arriva le 25. de Mars 1609.

VOSSIUS. (Jean) *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve déja dans le Moreri.* Jean Voſſius pere du célebre *Gerard-Jean* Voſſius, étoit lui-même un homme de lettres. Il naquit l'an 1549. à Ruremonde dans la Gueldre, d'une famille conſiderable, dont le nom eſt *Vos*, & ayant goûté les nouvelles opinions des Proteſtans, il ſortit de Ruremonde pour aller dans le Palatinat, où il fit ſes études de théologie, & fut fait miniſtre en 1573. d'une égliſe du voiſinage d'Heidelberg, qui n'eſt point nommée par ceux qui nous ont donné ſa vie. En 1577. le nouvel électeur Louis ayant obligé les miniſtres d'embraſſer le ſentiment de Luther ſur l'Euchariſtie, Jean Voſſius qui refuſa de le faire, fut dépoſé, & ſe retira en Hollande, avec ſa femme & ſon fils (Gerard-Jean) qui avoit à peine ſix mois. La réputation de l'univerſité de Leyde, & des grands hommes qui demeuroient dans cette ville, l'engagea à s'y aller établir, & le 5. de Mai de l'année ſuivante 1578. il fut reçu au nombre des membres de l'univerſité ſous le nom de *Joannes Alopecius Ruremondanus*. Car il aimoit mieux, ſuivant le goût de ce tems-là, porter un nom grec qu'un nom flamand. Peu de tems après il fut fait miniſtre de l'égliſe de *Leiemaden* dans le *Rhenſtand*, mais à peine y étoit-il, que la nobleſſe Calviniſte du pays l'attira à Furnes où il demeura juſqu'en 1583. que les Eſpagnols s'étant rendus maîtres de cette ville, il retourna en Hollande où il fut fait miniſtre de l'égliſe de Dordrecht. Il y mourut en 1585. Il avoit épouſé en premier lieu *Cornelia* de Biele, de Ruremonde, & en 2. lieu *Anne* de Wit, fille de *François* de Wit, & ſœur de *Corneille* & *Jacques* de Wit. Il mourut 3. mois après ce ſecond mariage. * Nicéron, *Mém. éloge de Gerard-Jean Voſſius, t. 13.*

VOSSIUS (Gerard-Jean) *Corrigez ce qui ſuit dans cet article du Moreri, édition de 1725.* Gerard-Jean Voſſius n'étoit pas de Ruremonde, mais du Palatinat ; ni regent des colleges de Dordrecht, mais directeur du college de Dordrecht. Il eut la charge de profeſſeur d'éloquence & de chronologie à Leyde, & non à chaire d'hiſtoire. En 1633. il fut appellé dans la nouvelle academie d'Amſterdam, nommée l'école illuſtre où il remplit une chaire de profeſſeur en hiſtoire. Ses ouvrages ſont en 9. vol. *in-fol.* dont le 1. a parn à Amſterdam en 1695. & le dernier en 1701. Les écrits qu'ils contiennent, au nombre de 44. avoient déja paru ſéparément.

VOSSIUS (Denys) fils de GERARD-JEAN, né à Dordrecht, on ne ſçait en quelle année, mourut fort jeune, & cependant il ſçavoit déja les langues grecque, latine, hebraïque, chaldaïque, arabe, françoiſe ; italienne & eſpagnole. Il mourut en 1633. On a de lui des notes ſur le livre du Rabin *Moyſe Ben-Maimon* de l'idolatrie. Ces notes ſont eſtimées, & M. de Saumaiſe en fait des éloges dans une de ſes lettres à Gerard-Jean Voſſius, pere de Denys. C'eſt la 41. Ces notes ſe trouvent avec une verſion latine du livre de Maïmon dont l'original eſt hebreu à la fin du livre de Gerard-Jean Voſſius de l'origine & du progrès de l'idolatrie, dont la meilleure édition eſt celle de 1668. à Amſterdam, *in-fol.* On a encore de Denys Voſſius: *Panegyricus ad Fredericum Henricum Arauſionenſium principem*, à Amſterdam 1633. *in-4°. Fredericus-Victor*, à Amſterdam, 1633. c'eſt un poëme latin qui roule ſur le ſujet du diſcours précedent; une traduction latine des annales de Flandres écrites en flamand par Everard Reidan, à Leyde, 1633. *in-fol.* les commentaires de Céſar avec des notes, & la vie de Céſar par Julius Celſus, à Amſterdam, en 1697. *in-12°.* par les ſoins de Jean-Georges Gravius.

VOSSIUS (François) frere de Denys, né à Dordrecht, mort en 1645. On n'a de lui qu'un Poëme latin, intitulé : *Carmen de victoria navali, auſpiciis ordinum federatæ Belgicæ, duce Hugone Martini Heribertii Trompii parta*, à Amſterdam, 1640. *in-fol.*

VOSSIUS (Gerard) frere de DENYS & de FRANÇOIS, mort en 1640. On a de lui une édition de Velleius Paterculus avec des notes, à Leyde 1639. *in-16.* & il laiſſa en mourant des notes ſur Valérius Flaccus & ſur Cenſorin.

VOSSIUS (Matthieu) *frere des 3. précédens*, né à Dordreeht, mort en 1646. On a de lui cinq livres des annales de Hollande & de Zelande, en latin, imprimées en 1635. *in-4°.* Ces annales vont depuis l'an 859. juſqu'en 1299. Elles ont été continuées juſqu'en 1432. & imprimées en 1680. *in-4°.* L'ouvrage de Voſſius a été traduit en flamand par Nicolas Borremans ; & imprimé en cette langue en 1677. *in 4°.*

VOSSIUS. (Iſaac) *Ajoutez ce qui ſuit à ſon article du Moreri, édition de 1725.* Iſaac Voſſius naquit à Leyde en 1618. & mourut à Windſor le dix Fevrier 1688. vieux ſtyle, c'eſt-à-dire, le 21. Février 1689. nouveau ſtyle. Il étoit dans ſa 71. année. * *Ajoutez aux citations* : Baillet, *jugem. des ſçav.* tom. 2. de l'édition *in-4°.* Niceron, *Mémoires*, &c. tom. XIII.

VOUWERMANS (Philippe) a été un des plus excellens peintres des Pays-bas. Il a particulierement réuſſi à peindre des payſages, où il introduiſoit des parties de chaſſe ; des campemens d'armées & d'autres ſujets, où il entroit des chevaux, qu'il faiſoit dans la plus grande perfection. Son goût de peindre eſt vrai ; & l'on peut dire, pour achever ſon éloge, qu'il a ſçu mettre de l'air dans ſes tableaux, qui ſont extrêmement recherchés. Il mourut vers l'an 1670. * *Memoires du tems.* Felib. *entret. ſur les vies des peintres.*

Digitized by Google

VOYER. Maiſon d'ancienne nobleſſe, originaire de Touraine. *Il faut ſubſtituer la généalogie ſuivante à celle qui ſe trouve dans le Dictionnaire.* On ne trouve point de titres de cette maiſon, ainſi que de la plûpart des anciennes maiſons du royaume au-delà du XIII. ſiécle; le premier qui ſoit connu, eſt un ETIENNE Voyer (en latin *Vigerii*) chevalier, ſeigneur de Paulmy, qui ſcella de ſon ſceau, chargé de deux lions paſſans l'un ſur l'autre, le vendredi d'après la Quaſimodo de l'année 1244. l'acte d'une donation faite par *Agathe*, ſa femme, à l'abbaye de N. D. de Baugerais de l'ordre de Cîteaux, où elle avoit choiſi ſa ſepulture: on trouve enſuite RENAUD Voyer, de la Haye chevalier; auquel Bertheleme, ſire de la Haye, & de Paſſavant chevalier, dont il étoit homme-lige, remit & à ſes hoirs certains devoirs, dont il étoit tenu, par acte du jeudi avant la ſaint Georges 1285. Renaud Voyer, ſire de Paulmy, fut maintenu dans la poſſeſſion de certain droit ſur les tavernieres de la ville de la Haye, par ſentence rendue en l'aſſiſe de Chinon, le ſamedi après la ſaint Luc 1334. Un GUILLAUME Voyer, qualifié *Varlet*, (qualité autrefois en uſage, & qui répond à celle d'écuyer d'aujourd'hui) donna aveu du lieu de la Touche des Ferreaux & d'autres biens, ſitués dans la paroiſſe de Mouſſe, le mardi après l'Epiphanie 1333.

I. PHILIPPE, ou *Phelippin*, ou *Philippon* Voyer, écuyer, ſeigneur de Paulmy, eſt le premier, par qui l'on puiſſe commencer la filiation de cette maiſon. On a de lui des actes des 5. & 8. Janvier 1374. & des 24. Fevrier 1398. & 2. Fevrier 1411. Il ne vivoit plus en 1415. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne* de Vernoeil: & 2°. *Marguerite* de Sigorgne. Il eut de la premiere JEAN Voyer, ſeigneur de Paulmy, qui ſuit; *Jeanne* Voyer, qui donna quittance avec ſa ſœur le 19. Décembre 1399. à leur pere du bail & gouvernement qu'il avoit eu d'elles & de leurs biens, dans lequel acte leur mere & leur belle-mere ſont mentionnées; & *Guaye* Voyer, mariée par contrat du 20. Décembre 1399. avec *Aventon* de Bez, écuyer, qui donna quittance de la dot qu'il avoit eue d'elle le 8. Fevrier 1399.

II. JEAN Voyer, écuyer, ſeigneur de Paulmy, paſſa bail de ſon hôtel de Ferreaux à un paroiſſien de Monzé le 18. Avril 1430. Il avoit épouſé par contrat du dimanche après la fête du corps de Notre-Seigneur 1408. *Alis* de Cluys, fille de *Mouton* de Cluys, écuyer, ſeigneur de Brieuze, & d'Illoudon ſur Creuſe, & de *Marguerite* de Malvooſt, laquelle étant veuve de lui, donna procuration à ſon fils le 26. Février 1448. pour rendre la terre des Touches, ſituée dans la paroiſſe de ſaint Amand au comté de Vendôme; cedu le 3. Fevrier 1444. à Jean d'Artane, ſon gendre, la métairie des Touches pour les 100. reaux d'or de la dot promiſe à ſa fille, & reçut de lui diverſes quittances en 1445. 1447. & 1449. Ses enfans furent: PIERRE Voyer, ſeigneur de Paulmy, qui ſuit; *Jeanne* Voyer, femme de *Guillaume* de Rougemont, écuyer, ſeigneur de Vernay, qui donna quittance de 100. reaux d'or pour la dot de ſa femme le 3. Fevrier 1434; autre *Jeanne*, & *Marie* Voyer, vivantes en 1441: *Imblette* Voyer, mariée par contrat du 25. Juillet 1443. avec *Jean* d'Artane, écuyer, ſeigneur du Puy, terre, dont elle rendit hommage comme procuratrice de ſon mari le 28. Octobre 1467. elle n'en eut point d'enfans, & elle tranſigea avec ſon héritier le 14. Avril 1478; *Joſſeline* Voyer, mariée par contrat du 5. Juillet 1458. avec *Helion* de la Motte, dit *Bouchardon*, écuyer, ſeigneur de la Bertholiere.

III. PIERRE Voyer, écuyer, ſeigneur de Paulmy, & de la Roche de Gennes, fit hommage au roi pour cette ſeigneurie de la Roche de Gennes, mouvante de Loches, le 25. Octobre 1461. rendit un aveu au ſeigneur de la Tremoille pour le fief de Bonrbourent, ou Bois-Boureau le 7. Novembre 1479. & vivoit encore le 18. Août 1481. *Marguerite* de Bez, fille de *Pierre* de Bez, chevalier, ſeigneur de Bez. qu'il avoit épouſée par contrat du 6. Juillet 1434. étant veuve de lui, tranſigea avec ſon fils aîné le 23. Décembre 1483. Les enfans qu'il laiſſa d'elle furent PIERRE Voyer II. ſeigneur de Paulmy, qui ſuit; *Bertrand* Voyer, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem, qui fut preſenté par le grand-prieur de Cluys, & reçu au grand-prieuré de France, par permiſſion du grand-maître en l'année 1474; *Jean* Voyer, écuyer, qui fut partagé par ſon frere le 14. Juin 1496; *Jeanne* Voyer, mariée par contrat du 10. Septembre 1482. avec *Maturin* Ganes, écuyer, ſeigneur de Mondidier; & *Jacquette* Voyer, mariée par contrat du 25. Octobre 1485. avec *Heller* de Leſpinay, ſeigneur du Ruaupercil, dont elle étoit veuve depuis environ dix ans, lorſqu'elle tranſigea avec Guillaume de Leſpinay, écuyer, ſeigneur de Rnaupercil, ſon beaufrere pour raiſon de ſon douaire, le 8. Mai 1508.

IV. PIERRE Voyer, II. du nom, ſeigneur de Paulmy, & de la Roche de Gennes, fit la foi & hommage à Jacques de Beaumont, ſeigneur de Breſſuire & de la Haye, pour raiſon du fief de Paulmy, & la Voierie de la Haye le 29. Décembre 1483. obtint des lettres de reſciſion le 12. Mars 1486. contre un contrat paſſé depuis trois ans entre lui & Pierre de Bez, ſon oncle, & le fit ajourner pardevant le bailli de Touraine le 26. Avril 1487. Il avoit été marié par contrat paſſé à Chinon le 2. Août 1471. avec *Jeanne* des Aubuis, fille de *Silvain* des Aubuis, écuyer, ſeigneur de Talvoye & d'*Antoinette* ſa femme. Il eut d'elle JEAN Voyer, II. du nom, ſeigneur de Paulmy, qui ſuit; *Nicolas* Voyer, qui tranſigea avec ſon frere aîné pour raiſon de ſon partage dans les ſucceſſions de leurs pere & mere le 9. Août 1521; *Pierre* Voyer, mort avant 1527; *Renée* Voyer, mariée par contrat du 24. Juin 1505. avec *Jacquet* de S. Jouyn, écuyer, ſeigneur de Richemont; & *Marie* Voyer, femme de *Bertrand* le Gay ou le Geay.

V. JEAN Voyer II. du nom, écuyer, ſeigneur de Paulmy & de la Roche de Gennes, rendit hommage de la ſeigneurie de Paulmy à Gilles de Laval, baron de la Haye le 23. Avril 1532. & de celle de la Roche de Gennes au roi, à cauſe de Loches le 10. Mars 1547. Il vivoit encore le 24. Avril 1550. mais il étoit mort l'an 1553. La preuve faite par Jacques de Voyer, vicomte de la Roche de Gennes & de Paulmy, l'un des arrieres petits-fils en 1668. porte qu'il mourut à la Haye en Touraine, âgé de 85. ans, & qu'il fut enterré à Paulmy; mais ſuivant la date du contrat de mariage de ſes peres & mere, il ne pouvoit avoir au plus que 80. ans. il avoit été marié 1°. par contrat du 11. Juin 1499. avec *Louiſe* du Puy, fille de *Guillaume* du Puy, écuyer, ſeigneur de Baignenx, & de *Maturine* Lucas: & 2°. ſuivant la preuve de 1668. qui vient d'être citée avec *Françoiſe* de Haulbois, ou Haulbuis. De la premiere vinrent JEAN Voyer III. ſeigneur de Paulmy, qui ſuit; *François* Voyer, ſeigneur de la Cormerie, mort avant 1552; *Renée* Voyer, mariée par contrat du 15. Avril 1521. avec *Jacques* Herpin, écuyer, ſeigneur de Quindray, qui tranſigea à cauſe d'elle avec le ſeigneur de Paulmy, ſon beau-frere le 22. Juin 1553; *Anne* Voyer, mariée par contrat du 6. Mai 1530. avec *François* Ancelon, écuyer, ſeigneur de Fonbaudry près de la ville de Preuilly, qui étoit veuf d'elle en 1552. en ayant des enfans; *Catherine* Voyer, mariée par contrat du 18. Décembre 1536. avec *Iſaac* de Moos, écuyer, ſeigneur de Sain en la paroiſſe de Civray. Ils ne vivoient plus ni l'un ni l'autre le 5. Mai 1542. ayant laiſſé deux fils, âgés alors de deux à trois ans, & *Jeanne* Voyer, mariée par contrat du 28. Avril 1542. avec *René* Perſil, écuyer, ſeigneur des Genets.

VI. JEAN Voyer III. du nom, écuyer, ſeigneur de Paulmy, d'Argenſon, de Rippon, de Baleſme, & de la Roche de Gennes, chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de ſa chambre, ſe trouva à la journée de Pavie le 24. Fevrier 1524. *ſtylo veteri*, & à la bataille de Cériſolles le 14. Avril 1544. Le roi Charles IX. l'ayant nommé chevalier de ſon ordre par ſes lettres données à S. Maur des Foſſés le 16. Septembre 1568. le comte du Bouchage, commiſſaire député de S. M. reçut ſon ſerment & lui en donna le collier le 26. du même mois. Il s'obligea pour emprunt de cinquante mille livres ſur la ville de Tours, ſous la reconnoiſſance du duc d'Anjou, frere du roi, pour être employées au payement de l'armée

Digitized by Google

commandée par ce prince, & le 25. Janvier 1569. Il en reçut du roi une lettre de remercîment. Sa majesté voulant reconnoître ses services, unit & incorpora en sa faveur la terre de la Roche de Gennes, & les fiefs & seigneurie du Plessis-Ciran, & érigea le tout en titre de vicomté sous l'appellation de vicomte de la Roche de Gênes, relevant du château de Loches, par lettres patentes du même mois de Janvier 1569. regîtrées au Parlement de Paris le 29. Mars suivant. Il fit la cérémonie de revêtir du collier de l'ordre de S. Michel, le seigneur de la Messeliere, son gendre, le 27. du même mois de Mars, en vertu des pouvoirs qu'il en avoit reçus du roi, & il fut déchargé du ban & arriere-ban le 16. Mai suivant. Il mourut le 10. Février 1571. étant septuagenaire. Son tombeau fait par *Joannes Bene-Natus*, fut imprimé la même année à Paris *in-4°*. Il avoit épousé par contrat du 9. Octobre 1538. *Jeanne* Guetfault, fille unique & heritiere de *François* Guetfault, chevalier, & de *Marguerite* de Coué, seigneur & dame d'Argenson, la Bailloliere, Balesme, Chastres, &c. De ce mariage vinrent RENÉ de Voyer, vicomte de Paulmy, qui suit; PIERRE de Voyer, seigneur d'Argenson, *qui a formé la branche des seigneurs, marquis, & comtes d'*ARGENSON, *rapportée ci-après: Island* de Voyer, mariée par contrat du 15. Juin 1563. avec *Pierre* Frotier, écuyer, seigneur de la Messeliere, de la Coste, de Baigneux, de Chamousseau, &c. enseigne de cinquante hommes d'armes des ordonnances sous la charge du seigneur de Sansac, & reçu chevalier de l'ordre du roi le 27. Mars 1569. depuis aussi gentilhomme ordinaire de la chambre de sa majesté, gouverneur de Saintes, & de la ville & château de Poitiers, commandant de Niort, &c; *Anne* de Voyer, morte fille depuis son pere. Sa succession fut partagée le 12. Décembre 1586; *Louise* de Voyer, femme de *Louis* Fumée, seigneur de Bourdelles, baron de Laiguillon, lieutenant de l'amirauté de Guienne, & gentilhomme de la chambre du roi, laquelle fit partage avec ses cohéritiers des successions de ses pere & mere & de sa sœur le 12. Décembre 1586; & *Marguerite* de Voyer, mariée par contrat du 2. Février 1573. avec *Robert* Robin, écuyer, seigneur de la Tremblaye-Robin, des Hommes, de la Morinière, & de Mondon.

VII. RENÉ de Voyer, chevalier de l'ordre du roi & du S. Sepulcre, vicomte de Paulmy, & de la Roche de Gennes, seigneur du Plessis-Ciran, conseiller au conseil privé de sa majesté, bailli du Paisct duché de Touraine, fut retenu gentilhomme servant du duc d'Orleans, depuis appellé le duc d'Anjou, frere du roi, par lettres données à Dacqs le 16. Juillet 1565. & gentilhomme ordinaire de la chambre du roi par lettres données à Monceaux le 18. Septembre 1567. Il eut commission du roi le 30. du même mois pour lever cent arquebusiers à cheval, & les commander sous le duc de Nemours, & le 3. Décembre suivant, le roi lui donna une autre commission pour commander la bande des deux cens arquebusiers à cheval, qu'il avoit assemblés sous le titre de chevaux-legers. Marie reine d'Ecosse, duchesse de Touraine le pourvut de la charge de bailli de Touraine, par lettres du 12. Février 1571. & le roi lui accorda par lettres données à Paris au mois de Novembre 1572. la création de deux foires par an & d'un marché par semaine à Paulmy. Il obtint d'autres lettres patentes du roi données à Paris au mois de Juillet 1575. portant confirmation des lettres à lui accordées par Louis de Rohan, prince de Guémené au château du Verger le 24. Mars 1573. pour la réunion des fiefs & seigneuries de Paulmy, de la Voyerie de la Grange, du Mouton de Cluys, du Puy d'Atilly, du Rivau de la Barge, de la Racinelliere, de la Thibaudiere, & du Bois le Plessis, relevant de sa baronnie de la Haye; pour ne former à l'avenir qu'une seule & même châtellenie. Il fut gouverneur des ville & château de Loches, comme il paroît par un mandement de Louis de Bourbon duc de Montpensier du 12. Avril 1575. qui loi fut adressé pour faire mettre en liberté un prisonnier de guerre, qui étoit dans ce château. Il fut encore retenu l'un des gentilshommes ordinaires de la chambre du duc d'Anjou frere du roi, par lettres du 20. Décembre 1576. & élu gouverneur de Henri de Bourbon, prince de Dombes le 9. Juin 1579. Il mourut au mois d'Avril 1586. après avoir fondé conjointement avec sa femme le premier du même mois des messes & offices divins, & un college dans leur bourg & châtellenie de Paulmy, pour y élever douze enfans avec un principal & deux regens ecclésiastiques, dont ils se reserverent & à leurs successeurs seigneurs de Paulmy, la nomination, collation & patronage. Il avoit épousé par contrat du 19. Mars 1580. *Claude* Turpin, fille de *Charles* Turpin, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Crissé, & de *Simone* de la Roche, dame de Vaulle-le-Pin & de Lescharsserie. Elle ratifia le 9. Mai 1605. le contrat de mariage de son fils unique, qui suit;

VIII. Louis de Voyer, chevalier, vicomte de Paulmy & de la Roche de Gennes; seigneur de la Voyerie de la Haye, de Balesme, &c. chevalier de l'ordre du roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre, né en 1581. fut fait conseiller d'état par brevet du dernier Février 1616. dont il fit le serment entre les mains du chancelier de France le 7. Mars suivant; & capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi par lettres du 9. des mêmes mois & an, pour laquelle charge il prêta serment entre les mains du maréchal de Souvré le 12. suivant. Il fonda un couvent d'Augustins dans le parc de Paulmy le 16. Février 1622. fit abattre l'ancienne chapelle de ce château, & obtint permission de l'archevêque de Tours le 5. Mai 1630. de faire transporter dans l'église de ce couvent les ossemens, cendres & sepulture d'un seigneur de Paulmy. Il fit partage à ses enfans le 14. Août 1641. & mourut prêtre, comme il paroît par une transaction passée entre son fils aîné & sa fille, le 14. Décembre 1651. Il avoit été marié par contrat du 7. Mai 1605. avec *Françoise* de Larsay, dame dudit lieu de Dorée, morte au mois d'Octobre 1631. fille de *Jacques* de Larsay, chevalier, seigneur des mêmes lieux, & de *Lancelonne* du Raynier. Il eut d'elle JACQUES de Voyer, vicomte de la Roche de Gennes, qui suit; *François* de Voyer, chevalier, seigneur & baron de Boizé, lieutenant d'artillerie, mort en 1640. à Pignerol, des blessures qu'il avoit reçues au siége de Turin; *Gabriel* de Voyer de Paulmy, seigneur de Ciran, bachelier en théologie de la faculté de Paris en 1629. prieur des prieurés de Vou & de S. Jacques de la Lande en 1641. & de S. Martin de Juilles, diocèse de Saintes en 1650. prêtre en 1664. & nommé évêque & comte de Rhodès le 7. Février 1666. Il prit possession de cette église par procureur le 18. Avril 1667. fut sacré le 8. Mai suivant à Paris dans l'église des Jésuites rue saint Antoine, par l'archevêque de Paris, assisté des évêques d'Angoulême & d'Acqs, & prêta le serment de fidelité entre les mains du roi le 16. du même mois. Il mourut dans son palais épiscopal le 11. Octobre 1682. âgé de 73. ans. Il avoit publié en 1674. à Rhodès les ordonnances synodales de son diocèse, qui sont estimées. C'est un volume *in-12*. Il a été estimé pour sa vie exemplaire & sa prudence, qui faisoit son caractère particulier; RENÉ de Voyer, seigneur, comte de Dorée, *dont il sera fait mention ci-après: Hardouin* de Voyer de Paulmy, qui fut reçu chevalier de l'ordre de Malte de minorité au mois d'Avril 1620. & fit sa preuve le 29. Avril 1625. Il étoit au service de la religion en 1641. & il fut depuis commandeur de Chenailles de la Guerche; & *Leonore* de Voyer, mariée par contrat du 4. Décembre 1629. avec *Leonor* Barjot, chevalier, baron de Mousfy, comte de Ronée, conseiller du roi en ses conseils, & gentilhomme ordinaire de sa chambre par brevet du 21. Avril 1641. elle vivoit veuve de lui le 14. Septembre 1651.

IX. JACQUES de Voyer, chevalier, vicomte de la Roche de Gennes, & de Paulmy, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, chevalier de son ordre, conseiller en ses conseils d'état, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances & gouverneur de la ville & château de Châtelleraud & pays Châtelleraudois, pourvut de ce gouvernement sur la démission de son beau-pere,

le 24. Avril 1638. fit hommage au roi pour le vicomté de la Roche de Gennes, & les ſeigneuries du Mai-Ciran, de la Latte, du Pleſſis-Ciran, & de Relay, le 22. Février 1644. en foutnit aveu trois mois après, & obtint l'union des châtellenies du May, terres, fiefs, ſeigneuries & juſtices de Ciran de Ciran, de la Latte, du Pleſſis-Ciran, & de Relay au vicomté de la Roche de Gennes, par lettres du mois de Juin 1645. Il eut commiſſion le 3. Février 1652. pour lever cent hommes de pié, pour la garde de Châtelleraud, & le 19. Février 1668. demeurant en ſon château de Paulmy, élection de Chinon, bailliage de Tours, il eut acte de l'intendant de Touraine de la repréſentation qu'il avoit faite pardevant lui de ſes titres de nobleſſe depuis ſeulement 1538. Il mourut au mois de Décembre 1674. Il avoit épouſé en 1638. *Françoiſe* de Beauveau, née en 1621. fille de *Jacques* de Beauveau, chevalier, ſeigneur du Rivau & baron de S. Caſſien, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, conſeiller d'état, lieutenant-général au gouvernement du haut Poitou, Châtelleraudois & Loudunois, gouverneur particulier des ville & château de Châtellerand & pays Châtelleraudois, & d'*Eliſabeth* de Clermont-Tonnerre. Elle vivoit encore en 1677. De ce mariage vinrent, JEAN-ARMAND de Voyer, marquis de Paulmy, qui ſuit; *Gabriel* de Voyer de Paulmy, prieur de Broquies, mort à Paris le 16. Décembre 1675. âgé d'environ 23. ans, & inhumé le 17. à S. Sulpice; *Marc-Antoine* de Voyer de Paulmy, né le 20. Janvier 1654. & baptiſé pour les cérémonies le 20. Octobre 1656. Il fut chevalier de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem, ayant fait en 1666. ſes preuves, qui furent admiſes au grand prieuté d'Aquitaine le 24. Juin 1667. Il fut grand fauconnier du grand maître de Malte, gouverneur de l'iſle de Goſe, & en dernier lieu commandeur de Nantes. Il mourut à Paris le 24. Septembre 1700. & fut inhumé le lendemain en l'égliſe du grand-prieuté du Temple; *Louis-Baſile-Alexandre* de Voyer de Paulmy, grand atehidiacre de Rhodès, qui vivoit encore en 1730; *Jacques* de Voyer de Paulmy, reçu chevalier de l'ordre de S. Jean de Jeruſalem de minorité le 11. Mars 1658. au grand prieuté d'Aquitaine, où ſes preuves furent admiſes le 17. Juin 1667. Il fut capitaine d'une galere de ſa religion, nommée *Sanſto-Pietro*: & alla à Meſſine en 1684. à ſon retour à Malte il obtint la bulle des honneurs & prérogatives de ſon ordre au mois de Février 1686. depuis il fut commandeur de Freté & de S. Lo d'Angers, & receveur du tréſor commun de l'ordre au grand-prieuré d'Aquitaine. Il vivoit en 1709; *René* de Voyer, chevalier, comte de Paulmy, & de Boizé, ci-devant capitaine ſucceſſivement d'infanterie & de cavalerie, mort à Paris le 9. Janvier 1709. & inhumé le 10. à S. Sulpice, n'ayant point eu d'enfans de *Marie-Anne* de Wittemberg, ſa femme; *Marie* & *Françoiſe* de Voyer de Paulmy, religieuſe à Fontevraud, en 1668; & *Louiſe* de Voyer, religieuſe en l'abbaye de S. Paul de Beauvais en 1668.

X. JEAN-ARMAND de Voyer, chevalier, marquis de Paulmy & de la Roche de Gennes, baron de Boizé, ſeigneur de Ciran, gouverneur de la ville de Châtelleraud & pays Châtelleraudois, meſtre-de-camp d'un régiment de cavalerie, & brigadier des camps & armées du roi, mourut à Charleville au mois de Septembre 1674. des bleſſures qu'il avoit reçues le 11. Août précédent à la journée de Seneſ. Il avoit épouſé au mois de Juillet 1660. *Anne-Radegonde* de Mautoy, fille de *Seraphin* de Mautoy, ſeigneur de S. Ouyn, conſeiller du roi en ſes conſeils, intendant des finances, & d'*Anne* Fremin. Elle ſe remaria le 17. Mai 1685. avec *François* de Cruſſol, comte d'Uſez & de Cuyſieux, & mourut veuve de lui le 20. Décembre 1719. ayant eu de ſon premier mari *Seraphin-Jean-Armand* de Voyer, marquis de Paulmy & de la Roche de Gennes, baron de Boizé, ſeigneur de Ciran, enſeigne de la compagnie colonelle du régiment du roi, mort à Toul en 1688. ſans alliance; & *Marie-Françoiſe-Céleſte* de Voyer de Paulmy, qui fut élevée fille d'honneur de la princeſſe de Condé, & qui devint héritiere de ſa maiſon par la mort de ſon frere. Elle fut mariée à l'âge de 26. ans le 30. Août 1689. par contrat du jour précédent, avec *Charles-Yves-Jacques* du Pleſſis, chevalier, ſeigneur comte de la Riviere & de Ploeuc, & par cette alliance marquis de Paulmy, vicomte de la Roche de Gennes, baron de Boizé, ſeigneur de Ciran, du Châtellier, &c. guidon des gendarmes de la reine, & depuis enſeigne des gendarmes Anglois & gouverneur de Saint-Brieu. Elle reſta veuve de lui le 3. Janvier 1729. & elle mourut à Paris le 12. Juin 1732. âgée de 70. ans, ayant eu pour enfans, *Charles-Yves-Thibaud*, comte de la Riviere, de Mûr & de Ploeuc, marquis de Paulmy & de Wartigny, meſtre-de-camp de cavalerie & ſucceſſivement cornette, enſeigne & ſous-lieutenant de la ſeconde compagnie des mouſquetaires de la garde du roi, gouverneur des pays, ville & évêché de S. Brieu, & tour de Ceſſon en Bretagne, au mois de Janvier 1729. & brigadier des armées de S. M. le premier Août 1734. marié avec *Louiſe-Julie* de Barberin de Reignac, nommée en 1725. dame du palais de la reine ſeconde douairiere d'Eſpagne; *Jacques-Charles* de la Riviere, comte de Mur, qui avoit épouſé *Eliſabeth* de Serré, veuve d'*Alexandre-Honoré* de Grillet, ſeigneur, marquis de Briſſac, lieutenant des gardes du corps du roi, maréchal de camp de ſes armées, & gouverneur de Guiſe. Elle mourut le 16. Octobre 1723. âgée de 28. ans; *Françoiſe-Anne-Agathe-Marguerite* de la Riviere, mariée avec *Etienne* Rivié, écuyer, ſeigneur de Liancourt, Bayancourt, &c. grand-maître des eaux & forêts de France, au département de l'iſle de France & Soiſſonnois; *Marie-Anne-Louiſe-Céleſte* de la Riviere, mariée le 9. Février 1718. avec *Claude-Adrien* de la Fond, chevalier, ſeigneur de la Beuvriere, & de la Ferté, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, duquel elle reſta veuve le 17. Juillet 1726; *Ivonette* de la Riviere, damoiſelle de Ploeuc; & *Gabrielle-Félicité* de la Riviere, mariée à S. Brieu, en préſence de tous les députés des états de Bretagne, le 13. Novembre 1726. avec *Thomas-Charles* de Morant, chevalier, marquis de Breguigny, baron de Fontenay, comte de Penſées.

IX. RENÉ de Voyer de Paulmy, chevalier, ſeigneur de Dorée & de Blavel, quatriéme fils de Louis de Voyer, vicomte de Paulmy, & de *Françoiſe* de Larſay, dame de Dorée, fut intendant des armées Françoiſes en Catalogne, & conſeiller du roi en ſes conſeils d'état, & mourut en 1665. Il avoit épouſé *Diane-Marie* Joubert, héritiere de Chaillonnay en Saintonge, qui fut gouvernante des enfans naturels du roi Louis XIV. & qui mourut à Verſailles le 22. Avril 1683. Il eut d'elle *René* de Voyer, baptiſé le 5. Juin 1650. & inhumé à S. Gervais à Paris le 14. Avril 1652; *Marie* de Voyer, baptiſée le 25. Mars 1653. mariée avec le comte de Mornac en Saintonge; *Louis-Joſeph* de Voyer de Paulmy, chevalier, comte de Dorée, ſeigneur de Chaillonnay, baptiſé le 21. Mars 1655. enſeigne, puis lieutenant au régiment des gardes Françoiſes, tué au combat de Seneſ le 11. Août 1674. n'ayant point été marié; *Marie-Anne* de Voyer, baptiſée le 15. Mai 1659; *Françoiſe-Thereſe* de Voyer de Paulmy, damoiſelle de Dorée, fille d'honneur de la ducheſſe de Bourbon, & vivante en l'année 1730; *Magdelene* de Voyer de Paulmy, morte au couvent de Belle-chaſſe, où elle étoit penſionnaire; *Angelique* de Voyer de Paulmy, mariée à Verſailles au mois de Janvier 1683, avec *Antoine-Michel* Tambonneau, chevalier, envoyé extraordinaire du roi à Cologne, puis nommé ambaſſadeur en Suiſſe au mois de Juillet 1684. & reçu préſident en la chambre des comtes de Paris le 24. Octobre ſuivant. Elle devint veuve de lui le 3. Novembre 1719. & elle mourut le 17. Octobre 1724; & *Alexandre-Benoît* de Voyer de Paulmy, comte de Dorée, ſeigneur de Chaillonnay, appellé l'*abbé de Dorée*, baptiſé depuis le décès de ſon pere, le 9. Novembre 1665. Le roi lui donna le 23. Avril 1683. une penſion de 3000. livres ſur l'évêché de Rhodès, vacant par le décès de ſon oncle. Il mourut à Saintes en 1720.

Digitized by Google

BRANCHE DES SEIGNEURS, MARQUIS ET COMTES D'ARGENSON.

VII. Pierre de Voyer, chevalier, ſeigneur d'Argenſon & de la Bailloliere, fils puîné de Jean de Voyer III. du nom, ſeigneur de Paulmy, & de *Jeanne* Gueſtault, dame d'Argenſon, fut pourvu après la mort de ſon frere aîné de la charge de bailli du pays & duché de Touraine, par lettres du 26. Avril 1586. regiſtrées au parlement le 6. Juin ſuivant. Il étoit auſſi en 1605. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, & ſon conſeiller. Il aſſemble les états de la province à Tours en 1614. mourut à Paris le 22. Décembre 1616. & fut enterré à S. Nicolas du Chardonnet, où ſon fils aîné lui fit poſer une épitaphe. *Eliſabeth* Hurault, qu'il avoit épouſée par contrat du 14. Février 1594. & qui étoit fille de *Jean* Hurault, ſeigneur de Chevigy, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, & de *Catherine* Allegrin de Valence, mourut auſſi à Paris ſur la paroiſſe de S. Gervais le 30. Mai 1645. âgée de ſoixante-quatorze ans, & fut inhumée le lendemain à S. Nicolas du Chardonnet. Il eut d'elle René de Voyer, ſeigneur d'Argenſon, qui ſuit; *Claude* de Voyer d'Argenſon, licencié ès droits, prêtre, conſeiller & aumônier du roi l'an 1626. prévôt de S. Laurent de Parthenay en l'égliſe cathédrale de Luçon en 1629. thréſorier de l'égliſe collégiale de Ste Marie Magdelene de Mezieres en Brenne, diocèſe de Bourges, & prieur du prieuré de S. Antoine de Nau-l'abbé en Berri en 1639. & 1640. & de celui de S. Nicolas de Poitiers en 1648. 1650. & 1677. abbé de Chartres-lès-Cognac, ordre de S. Benoît, diocèſe de Saintes. Il eſt auteur des ouvrages ſuivans: *Elogia illuſtrium virorum hujus ſæculi*, à Poitiers en 1651. *in-8°*. Entre ces éloges on trouve ceux de Louis, de Pierre & de René I. de Voyer d'Argenſon, avec une deſcription de la pompe funebre de ce dernier; le tout par le même auteur; *les voies du ſalut à la ſuite de J. C. Le triomphe de S. François*; & une *Oraiſon funebre de la reine Anne d'Autriche*. On a encore de lui un recueil de ſermons, dont le titre eſt auſſi ſingulier que les diſcours marquent le peu de bon goût de la plus grande partie des orateurs ſacrés de ce tems-là. Ce recueil eſt intitulé: *L'enneade ſacrée, ou les neuf muſes de l'Egliſe, en neuf diſcours contenant les principales matieres prédicables de l'Egliſe, avec un avant-propos qui comprend tout ce qui concerne tant l'origine & les parties de la prédication, que l'office du prédicateur*, à Paris en 1622. *in-folio*. Ces diſcours roulent ſur la purification de la ſainte Vierge & ſon aſſomption; ſur l'aſcenſion de J. C. & ſa transfiguration; ſur la pénitence, les maladies, la fête de tous les ſaints, &c. On trouve à la fin un ſermon, ou plûtôt un traité fort étendu théologique & moral ſur les anges; *François* de Voyer, mort huit jours après ſon pere en 1616; *Marie* de Voyer, morte fille en la paroiſſe de S. André des Arcs à Paris, le 2. Juin 1628. & enterrée le 3. à S. Nicolas du Chardonnet; & *Eliſabeth* de Voyer, morte jeune.

VIII. René de Voyer, chevalier, ſeigneur d'Argenſon, de la Bailloliere, de Chaſtres en Touraine, & de Weil-le-Menil en Berri, conſeiller d'état, & ambaſſadeur du roi à Veniſe, né en 1596. fit le ſerment d'avocat au parlement de paris le 11. Novembre 1615. fut pourvu d'un office de conſeiller au même parlement par lettres patentes du 15. Novembre 1619. & y fut reçu le 18. Août 1620. eut un brevet de conſeiller d'état le 2. Août 1625. & fut reçu le 7. Juin 1628. en cet office de maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, dont il avoit obtenu les proviſions le 17. Avril précédent. Il eut commiſſion du roi le 22. Novembre 1629. pour faire démolir la citadelle & les fortifications de la ville de Bergerac, fut fait intendant de la province de Dauphiné & des pays adjacens pour la guerre d'Italie & de Savoye, le 17. Octobre 1630. & des provinces de Berri, Touraine, Angoumois, Limoſin, haute & baſſe Marche, haute & baſſe Auvergne, pour en faire les fonctions ſous le prince de Condé, gouverneur de ces provinces & de Bourgogne, le 12. Août 1633. étant intendant de Saintonge & de Poitou. Il eut commiſſion le 8. Janvier 1633. pour faire démolir & raſer le château d'Aubuſſon en la Marche, & il fut encore chargé le 12. Juin ſuivant de la démolition de pluſieurs châteaux & forteresſes en Auvergne & en Bourbonnois. Il fut nommé le 30. Juin 1634. intendant de la province d'Auvergne, & le 10. Mai 1635. de l'une des armées que le roi devoit commander en perſonne. Le 12. Septembre 1636. il eut l'intendance de l'armée commandée par le maréchal de la Force, & le 21. Mars 1637. celle de l'armée d'Italie. Il fut fait conſeiller d'état ſemeſtre par lettres du 20. Mars 1638. & s'étant défait de ſa charge de maître des requêtes, il obtint des lettres d'honneur le 26. Janvier 1639. Pendant les guerres d'Italie il fut fait priſonnier à Milan en 1640. & y demeura ſix mois, & n'en ſortit qu'avec une rançon de dix mille écus que la cour de France envoya: Pendant ſa priſon, il traduiſit le livre de l'Imitation de J. C. & fit un traité de la ſageſſe Chrétienne; & ces deux ouvrages furent imprimés de ſon vivant. Le 18. Septembre 1641. le roi le chargea de ſes pouvoirs pour ſe tranſporter en Catalogne, & y traiter avec les députés du principat ſur la ceſſion de ce pays en faveur de S. M. qui le même jour lui donna l'intendance de ſes armées de terre & de mer, & du pays de Catalogne. Le 8. Mars 1643. en reconnoiſſance de ſes importans ſervices, il fut fait conſeiller d'état ordinaire. L'intendance des provinces de Poitou, Saintonge & Angoumois, pays d'Aulnis, & iſles adjacentes, même en ce qui étoit des élections de Saintes & Cognac, quoique de la généralité de Bourdeaux, lui fut donnée par lettres du premier Avril 1644. & il fut chargé le 24. Mars 1646. du pouvoir néceſſaire pour traiter au nom du roi avec le pape, le grand duc de Toſcane & autres princes d'Italie, ou avec leurs commiſſaires, conjointement avec le prince Thomas de Savoye, lieutenant général des armées de S. M. & commandant en chef ſon armée de terre jointe à la navale, & le marquis de Brezé, duc de Fronſac, pair de France, commandant en chef l'armée navale, & lieutenant général de celle de terre en l'abſence du prince Thomas, ſur les négociations; traités d'alliance, confédération, ligue offenſive & défenſive entre le roi & ces princes. Le 24. Avril de la même année, en conſidération de ſa capacité & expérience de ſes ſervices & emplois importans dedans & dehors le royaume, en des négociations & traités de grande conſidération, par lui conduits & conclus au nom de S. M. tant en Allemagne, qu'en Italie & Catalogne, il fut établi ſurintendant de juſtice, police, finances & vivres de l'armée de terre qui s'aſſembloit en Provence. Le 3. Janvier 1647. le roi le commit pour aſſiſter avec le duc d'Orleans ou le maréchal du Pleſſis-Praſlin, à l'aſſemblée des trois états de la province de Languedoc, & le 24. Juin 1650. il fut nommé à l'ambaſſade de Veniſe. Il embraſſa alors l'état eccléſiaſtique, reçut l'ordre de prêtriſe le 24. Février 1651. & fit ſon teſtament le 28. Avril ſuivant: après quoi il ſe rendit à Veniſe, où il mourut au bout de quatorze jours de maladie, le 14. Juillet de la même année 1651. âgé de cinquante-quatre ans, ſept mois & vingt-un jours. Il fut inhumé aux dépens de la république, dans l'égliſe de S. Job du grand couvent des Dominicains, où ſon fils aîné lui fit ériger un mauſolée. Il avoit été marié par contrat du 17. Juillet 1622. avec *Helene* de la Fon, fille de *Barthelemi* de la Fon, écuyer, conſeiller ſecretaire du roi, maiſon, couronne de France & de ſes finances, & de *Magdelene* de Patras. Elle mourut à Paris en la paroiſſe de S. André des Arcs, le 9. Février 1638. ſur les 11. heures du ſoir, & elle fut inhumée le 11. ſuivant à S. Nicolas du Chardonnet. Elle avoit eu pour enfans René de Voyer, II. ſeigneur d'Argenſon, qui ſuit; *Louis* de Voyer de Paulmy d'Argenſon, batiſé le 16. Janvier 1625. qui fut prieur du S. Sepulchre d'Allemagne, ordre de S. Benoît, diocèſe de Meaux, en 1635. nommé par le roi abbé commendataire de l'abbaye de la Ste Trinité de Beaulieu, auſſi de l'ordre de S. Benoît, diocèſe de Tours, le 6. Octobre 1639. prévôt de S. Laurent de Parthenay en 1651. & prieur de N. D. de Louen le 16. Mai 1671. Il permuta ce bénéfice pour le doyenné-canonicat

Digitized by Google

prébendé de l'égliſe royale, collégiale & paroiſſiale de S. Germain l'Auxerrois à Paris, dont il prit poſſeſſion le 21. Octobre de la même année. Il mourut le 13. Janvier 1694. âgé de ſoixante-huit ans, & fut inhumé le lendemain à S. Germain l'Auxerrois; *Pierre* de Voyer d'Argenſon, chevalier, ſeigneur de Chaſtres, vicomte de Mouzé, appellé *le vicomte d'Argenſon*, baptiſé le 19. Novembre 1626. & qui ayant été deſtiné à l'état eccléſiaſtique, reçut la tonſure clericale le 26. Mars 1636. mais depuis il prit le parti de l'épée, & fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & bailli du pays & duché de Touraine, charge dont il fut pourvu au lieu & place du ſieu ſeigneur de Cinq-mars, grand écuyer de France, le 14. Juin 1643. & dont il prêta ſerment le 2. Décembre ſuivant. Il fut auſſi enſeigne au régiment des gardes Françoiſes, & enſuite gouverneur & lieutenant général pour le roi dans toute l'étendue du fleuve de S. Laurent en la nouvelle France, pour laquelle charge il prêta ſerment le 27. Janvier 1647. Il fut fait le 7. Mars ſuivant, conſeiller d'état, en conſidération de ſes ſervices dans des affaires importantes dans les armées, & particulierement aux ſieges de Portolongone, de la Baſſée & d'Ypres, à la bataille de Lens & au ſiege de Bourdeaux, où il avoit reçu pluſieurs bleſſures. Il fit ſon teſtament le 9. Avril 1709. par lequel il ordonna ſa ſépulture à Mouzé; *Magdelene* de Voyer de Paulmy d'Argenſon, baptiſée le 8. Mai 1629. mariée en la paroiſſe de S. Gervais à Paris, le 16. Mai 1645. par contrat du jour précédent avec *Jean* de Bernage, ſeigneur d'Arvigny, de S. Maurice, Vaux-la-vallée & Chaumont, conſeiller au grand conſeil, duquel elle devint veuve au mois de Juin 1689. Elle vivoit encore le 7. Novembre 1694; *Claude* de Voyer, baptiſé le 20. Septembre 1632. mort & enterré à S. André des Arcs le 24. ſuivant; *Jacques* de Voyer de Paulmy d'Argenſon, baptiſé le 18. Février 1634. prêtre, docteur en droit canon, prieur commendataire des prieurés de Nau-l'abbé en Berri, & de S. Nicolas de Poitiers, qui fut vicaire général de l'évêque de Rhodès, ſon couſin, en 1668. prieur-curé de S. Pierre de Roquebouillac, le 22. Janvier 1670. & nommé à la cure d'Argenſon par ſon frere aîné, comme fondateur, le 23. Mars 1690. L'évêque de Dole, ſon neveu, le nomma ſon vicaire général pour ſon abbaye de Preuilly par lettres du 26. Juillet 1707. dans leſquelles il eſt qualifié chanoine honoraire de l'égliſe royale de S. Hilaire de Poitiers. Il mourut à Argenſon le 14. Juin 1715. dans la quatre-vingt-deuxiéme année de ſon âge; & *Angelique* de Voyer, baptiſée le 22. Octobre 1637. morte jeune.

IX. RENÉ de Voyer de Paulmy, II. du nom, chevalier ſeigneur d'Argenſon, & de Weil-le-Menil, comte de Rouffiac, châtelain de Plaſſac, ſeigneur de la Baillolière, de Selligny, né à Blois le 13. Décembre 1623. fut pourvu d'un office de conſeiller au parlement de Rouen par lettres du 26. Août 1642. & y fut reçu le 23. Mars 1643. eut commiſſion d'intendant, ſubdelegué de ſon pere dans les élections de Saintes & de Cognac, le 1. Novembre 1644. & dans la généralité de Poitiers le 2. Janvier 1646. & fut fait intendant des mêmes élections de Saintes & de Cognac en l'abſence de ſon pere, par commiſſion du 4. Avril de la même année. Il fut pourvu d'une charge de maître des requêtes de l'hôtel du Roi, par lettres du 14. Août 1649. en prêta le ſerment le 16. & y fut reçu au parlement le 23. du même mois. Il eut des lettres de conſeiller d'état le 4. Septembre ſuivant, & de conſeiller d'état ordinaire le 15. Avril 1651. Son pere étant mort la même année ambaſſadeur à Veniſe, il fut nommé pour aller le remplacer dans cet emploi auprès de la République; il remplit cette ambaſſade juſqu'au 28. Novembre 1655. qu'il eut ſon audience de congé. Le ſénat de Veniſe pour marque de la conſidération qu'il faiſoit de ſa perſonne, lui avoit accordé & à ſes deſcendans, la permiſſion d'ajoûter ſur le tour de ſes armes celles de la République, avec le lion de ſaint Marc pour cimier, par lettres patentes du 27. Octobre précédent, & le roi lui permit & aux ſiens par brevet du 7. Novembre 1656. d'uſer de cette conceſſion. Pendant ſon ſejour à Veniſe, le roi érigea ſa terre & ſeigneurie de Rouffiac en titre de comté par lettres du 25. Janvier 1654. qui furent regiſtrées au parlement de Paris le 23. Décembre 1666. L'an 1655. il fit imprimer à Veniſe le *traité de la Sageſſe*, ouvrage de ſon pere, qu'il avoit traduit du françois en italien; il faiſoit auſſi des vers françois, dont pluſieurs ont été imprimés. Il obtint des lettres de maître des requêtes honoraire le 14. Février 1657. & après avoir vécu longtems dans la retraite, il mourut au mois de Mai 1700. dans la ſoixante-dix-ſeptiéme année de ſon âge. Il avoit épouſé par contrat du 8. Mai 1650. *Marguerite* Houllier de la Poyade, née le 27. Août 1630. & baptiſée à ſaint André d'Angoulême le 29. ſuivant, vivante encore en 1703. fille & héritiere de *Helie* Houllier, écuyer, ſeigneur de la Poyade, & de Rouffiac, conſeiller du roi en ſes conſeils, lieutenant général du ſiege préſidial d'Angoulême, & de *Catherine* de Paris. De ce mariage vinrent MARC-RENÉ de Voyer de Paulmy, marquis d'Argenſon, qui ſuit; *Antoinette-Catherine* de Voyer de Paulmy d'Argenſon, née à Veniſe le 28. Janvier 1654. & baptiſée pour les cérémonies en l'égliſe de ſaint Gervais à Paris, le 6. Mars 1657. mariée par contrat du 17. Mai 1667. avec *Louis* de Valory, chevalier, ſeigneur d'Eſtilly, Chaſteloiſon, &c; *Françoiſe* de Voyer, née à Veniſe le 12. Mai 1655. morte au mois de Janvier 1656. & enterrée à ſaint Job de Veniſe près de ſon aïeul; *François-Helie* de Voyer de Paulmy d'Argenſon, né à Paris le 22. Septembre 1656. & baptiſé le lendemain à ſaint Gervais, prieur de ſaint Nicolas de Poitiers, reçu docteur en théologie de la faculté de Paris le 9. Février 1686. élu doyen & chanoine de l'égliſe royale, collégiale & paroiſſiale de ſaint Germain l'Auxerrois le 15. Janvier 1694. & nommé le 15. Avril 1702. à l'évêché de Dol, qui fut préconiſé & propoſé pour lui à Rome le 25. Septembre & 20. Novembre ſuivant; enſuite dequoi il fut ſacré le 18. Mars 1703. dans la chapelle de l'archevêché de Paris par le cardinal de Noailles archevêque de cette ville, aſſiſté des évêques de Senlis & de Noyon. Il harangua le roi à la tête des députés des états de Bretagne le 14. Janvier 1705. & il obtint l'abbaye de ſaint Pierre de Preuilly, ordre de ſaint Benoît, diocèſe de Tours le 1. Novembre 1706. Le roi le nomma le 12. Janvier 1715. à l'archevêché d'Embrun, qui fut propoſé pour lui à Rome le 16. Décembre ſuivant, & d'où il fut transferé le 23. Avril 1719. à l'archevêché de Bourdeaux, pour lequel il prêta ſerment de fidélité entre les mains du roi en préſence du duc d'Orleans, regent, le 16. Juin 1720. Il eut auſſi le brevet de conſeiller d'état le 9. Mai 1719. & l'abbaye de Notre-Dame de Releeq, ordre de Cîteaux, diocèſe de ſaint Paul de Leon, lui fut accordée le 12. Juin 1720. Il aſſiſta au ſacre du roi à Reims le 25. Octobre 1722. ayant été un des prélats qui y furent invités, & il fut député de ſa province à l'aſſemblée générale du clergé de France tenue en 1723. Il mourut à Bourdeaux le 25. Octobre 1728. âgé de 72. ans un mois trois jours. Son corps après avoir été expoſé pendant deux jours dans la ſale de ſon palais, fut dépoſé dans une chapelle de ſa métropolitaine, où il ne fut inhumé qu'après la rentrée du parlement; *Thereſe-Helene* de Voyer, née & baptiſée à ſaint Gervais le 11. Avril 1659. morte le 26. Octobre 1662. & enterrée au Calvaire du Marais à Paris; *Marie-Scholaſtique* de Voyer, née le 10. Février 1661. religieuſe Carmelite à Angoulême; & *Joſeph-Ignace* de Voyer de Paulmy d'Argenſon, né le 30. Décembre 1662. & baptiſé le lendemain à ſaint Germain l'Auxerrois, reçu chevalier de l'ordre de ſaint Jean de Jeruſalem, de minorité au grand prieuré de France, en vertu d'une bulle du grand-maître du 10. Mars 1666. & mort en Bretagne en 1690.

X. MARC-RENÉ de Voyer de Paulmy, chevalier, marquis d'Argenſon, vicomte de Mouzé, baron de Weil, ſeigneur de la Baillolière, de Draché, &c. miniſtre d'état, garde des ſceaux de France, & chancelier garde des ſceaux de l'ordre royal & militaire de ſaint Louis, né à

Digitized by Google

Veniſe le 4. Novembre 1652. reçut les cérémonies du baptême dans le palais de ſaint Marc le 8. Janvier 1653. & fut nommé au nom de la republique de Veniſe par André Contarini, chevalier procurateur de ſaint Marc. Il fit le ſerment d'avocat au parlement le 12. Novembre 1669. & fut reçu chevalier de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de ſaint Lazare de Jeruſalem, le 8. Janvier 1677. & conſeiller du roi, lieutenant général en la ſénéchauſſée & ſiége préſidial d'Angoulême, en ſurvivance de ſon aïeul maternel le 9. Août 1679. il fut établi par arrêt du conſeil d'état du 23. Février 1692. procureur général de la commiſſion pour le jugement des priſes faites par les vaiſſeaux portans pavillon de France; pourvu par lettres du 5. Mars 1694. d'une charge de maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, à laquelle il fut reçu le 19. du même mois; fait procureur général de la commiſſion pour la recherche des francs-fiefs, & des uſurpateurs du titre de nobleſſe en 1696. & pourvu par lettres du 29. Janvier 1697. de la charge de lieutenant général de la ville, prévôté, & vicomté de Paris, en laquelle il fut inſtallé au châtelet le 8. Février ſuivant. Il obtint le 12. Juillet 1703. des lettres de maître des requêtes honoraire, qui furent regiſtrées au parlement le 20. du même mois. Il fut nommé l'un des commiſſaires du conſeil de commerce par arrêt du 18. Novembre 1704. & conſeiller d'état ſemeſtre le 10. Juin 1709. Il fut déclaré garde des ſeaux de France le 28. Janvier 1718. & les ſceaux lui ayant été remis, il prêta ſerment le même jour pour cette charge. Il fut chargé en même-tems de l'adminiſtration des finances, & fut inſtallé le premier Février dans le conſeil des finances en qualité de préſident de ce conſeil: ayant été élu le 2. Avril de la même année l'un des quarantes de l'Académie Françoiſe, il y prit ſéance le 23. Juillet: il avoit été reçu honoraire de celle des Sciences dès 1716. Il ſe trouva, & porta la parole au lit de juſtice tenu au Louvre le 26. Août de l'année 1720. & l'édit du mois précédent, portant création de l'office de garde des ſceaux en ſa faveur y fut enregiſtré de l'exprès commandement du roi. Il fut pourvu par lettres du 15. Avril 1719. de la charge de grand-croix, chancelier & garde des ſceaux de l'Ordre royal & militaire de ſaint Louis, pour laquelle il prêta ſerment le lendemain. Le 5. Janvier 1720. il fut déchargé de l'adminiſtration des finances, & déclaré miniſtre d'état: le roi lui donna une penſion de 20000. livres, & à chacun de ſes enfans une de 3000. livres; il remit les ſceaux de France entre les mains du duc d'Orleans regent, le 7. Juin 1720. & il obtint un brevet daté du même jour qui lui en conſerva les honneurs. Il mourut à Paris dans l'exterieur du monaſtere de la Magdelène de Trécel au fauxbourg ſaint Antoine le 8. Mai 1721. ſur les cinq heures du matin, dans la ſoixante-neuviéme année de ſon âge, & il fut inhumé le 17. à ſaint Nicolas du Chardonnet. Il avoit épouſé par contrat du 14. Janvier 1693. *Marguerite* le Févre de Caumartin, ſeconde fille de *Louis-François* le Févre de Caumartin, chevalier, ſeigneur de Boiſſy, Argouges, Rouvre, Maiſy, &c. conſeiller du roi en tous ſes conſeils, & au conſeil d'état & direction des finances, & de *Catherine-Magdelene* de Verthamon ſa ſeconde femme. Elle mourut de la petite-vérole le premier Août 1719. à ſix heures du ſoir âgée de 47. ans, & elle fut inhumée le lendemain au ſoir à ſaint Nicolas du Chardonnet. Les enfans ſortis de ce mariage ſont *Catherine-Magdeleine-Marguerite* de Voyer de Paulmy d'Argenſon, née le 13. Octobre 1693. & baptiſée le lendemain à ſaint Jean en Gréve, mariée le 22. Août 1715. avec *Thomas* le Gendre de Collande, chevalier, ſeigneur de Gaillefontaine, de Bezancourt, de Forges, d'Alges, d'Elbeuf en Bray, d'Aveſnes, de Maigremont, & de Beauſſault, chevalier de l'Ordre militaire de ſaint Louis, colonel du regiment Royal des Vaiſſeaux, & brigadier des armées du roi, depuis maréchal de camp, & commandeur du même ordre de ſaint Louis; RENÉ-LOUIS de Voyer de Paulmy, marquis d'Agenſon, qui ſuit; & *Pierre-Marc* de Voyer de Paulmy, chevalier comte de Weil-Argenſon, ſeigneur de Villautrois, de Lys, du Pleſſis-d'Echelles, de Pocancy, baron des Ormes de ſaint Martin, né le 16. Août 1696. & baptiſé le lendemain à ſaint Jean en Gréve, reçu avocat au Parlement le 5. Août 1715. avocat du roi au châtelet en 1718. conſeiller au parlement de Paris le 29. Août 1719. maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi le 17. Novembre ſuivant, & lieutenant général de police de la ville, prévôté, & vicomté de Paris, le 26. Janvier 1720. charge dont il donna ſa démiſſion le premier Juillet ſuivant. Il fut fait intendant à Tours le 18. Février 1721. & grand-croix & chancelier garde des ſceaux de l'Ordre royal & militaire de ſaint Louis, par la démiſſion de ſon frere aîné au mois de Juin ſuivant. Il fut pourvu de nouveau par lettres du 26. Avril 1722. de la charge de lieutenant général de police de Paris, dans laquelle il fut inſtallé le cinq Mai ſuivant, ayant fait le jour précédent au parlement le ſerment accoutumé. Le duc d'Orleans, régent en France, le nomma le 20. Septembre 1723. ſon chancelier garde des ſceaux, chef de ſon conſeil, & ſurintendant de ſes maiſons & finances, & lui en fit expédier les proviſions le 24. du même mois. Après la mort de ce prince, il fut choiſi pour remplir la même place auprès du duc d'Orleans, premier prince du ſang ſon fils. Il ſe démit de la charge de lieutenant général de police, & ayant été fait conſeiller d'état le 28. Janvier 1724. il prêta ſerment, & prit ſéance au conſeil le 31. du même mois. Il obtint des lettres de maître des requêtes honoraire le 27. Février ſuivant, & il fut reçu honoraire de l'Académie Royale des Sciences le 31. Août 1726. Il a été marié le 24. Mai 1719. avec *Anne* Larcher née poſthume le 6. Mars 1716. fille unique de *Pierre* Larcher, chevalier, ſeigneur de Pocancy, conſeiller au parlement de Paris, mort le 19. Février 1706. & d'*Anne-Thereſe-Hebert* de Buc, ſa veuve, femme en ſecondes noces d'*Antoine-François* Talon, capitaine au régiment des Gardes Françoiſes. Il a eu d'elle *Marc-René* de Voyer de Paulmy d'Argenſon, né le 20. Septembre 1722. & *Louis-Auguſte* de Voyer de Paulmy d'Argenſon, né le 13. Février 1725. baptiſé pour les cérémonies le 14. Juillet ſuivant dans la chapelle du Palais Royal à Paris, & tenu ſur les fonts par le duc & la ducheſſe d'Orleans. Il avoit été reçu chevalier de l'ordre de Malte de minorité par bref du 17. Avril précédent.

XI. RENÉ Louis de Voyer de Paulmy, chevalier, marquis d'Argenſon, vicomte de Mouzé, baron de Reveillon, ſeigneur de Villeneuve, &c. né & ondoyé le 18. Octobre 1694. reçut les cérémonies du baptême à ſaint Jean en Gréve le 7. Novembre ſuivant. Il fut reçu conſeiller au parlement de Paris le 24. Avril 1716. & nonobſtant le défaut d'âge, il obtint le 20. Février 1718. la permiſſion d'opiner. Il fut pourvu d'une charge de maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi, par lettres du 21. Novembre ſuivant, fait conſeiller d'état le 6. Janvier 1720. intendant du Hainault, pays d'entre Sambre & Meuſe, & outre-Meuſe le 15. du même mois, maître des requêtes honoraire le 3. Février ſuivant, & grand-croix, chancelier, & garde des ſceaux de l'Ordre militaire de ſaint Louis, au lieu de feu ſon pere le 15. Mai 1721. Il prêta ſerment pour cette charge le 18. ſuivant, & s'en étant enſuite démis en faveur de ſon frere, il obtint le 31. des mêmes mois & an, un brevet qui lui en conſerva les honneurs, par autre brevet du premier Juin 1721. la penſion de 3000. livres qui lui avoit été accordée, & à ſon frere du vivant de leur pere, fut augmentée juſqu'à 9000. livres pour chacun, & à 7000. livres pour leur ſœur. Il fut un des conſeillers d'état qui aſſiſterent au ſacre du roi à Reims le 25. Octobre 1722. & il monta à une place de conſeiller d'état ordinaire au mois de Décembre 1728. Il a été marié le 30. Novembre 1718. par contrat du jour précédent avec *Marie-Magdeleine-Françoiſe* Melland, née le 22. Janvier 1704. fille d'*Antoine-François* Melland, chevalier conſeiller du roi en ſes conſeils, maître des requêtes honoraire de ſon hôtel, & intendant de

Digitized by Google

Flandres, depuis conseiller d'état ordinaire, & de *Marie* le Bret. Il en a eu *Antoine-René* de Voyer de Paulmy d'Argenson, né à Valenciennes le 22. Novembre 1722; & *Marie-Magdelène-Catherine* de Voyer de Paulmy d'Argenson, née le 25. Novembre 1724. Les armes de Voyer font *d'azur à deux lions léopardés d'or passans l'un sur l'autre, couronnés de même, armés & langués de gueules, écartelé de* Gueffault, *qui est d'argent à un face de sable.* La branche d'Argenson *portoit ci-devant sur le tout l'écusson de Venise, qui est d'azur à un lion ailé assis d'or, tenant un livre couvert d'argent: cet écusson surmonté d'une couronne ducale fermée.* * *Hist. des Grands Officiers de la Couronne 3. Edit. t. 6. p. 593.*

VOYER (Jean le) professeur dans l'université de Paris en latin *Visorius*, sieur de saint Pavace, né dans la ville du Mans, a été un homme sçavant dans les langues Grecque & Latine, comme il l'a fait souvent paroître en plusieurs universités de France, & entre autres à Paris, sous le roi François I. Il enseigna pendant plusieurs années les belles lettres dans cette ville au collége, de Bourgogne; il y fut procureur de la nation de France en 1537. Ce fut Claude Roillet, principal du collége de Bourgogne qui le chargea de professer dans ce collége, & il fit d'excellens disciples. Il étoit habile grammairien, philosophe, & jurisconsulte, & aimoit beaucoup le droit civil en particulier. Il mourut au Mans en 1568. En 1534. il avoit publié deux ouvrages, le premier est un abregé latin de la dialectique de Rodolphe Agricola, *in-8°.* à Paris: le second est une logique qu'il composa aussi en latin, & qu'il dédia à dom Jean Equino son cousin, abbé de la Pieté au Mans, c'est ce qu'on appelle l'abbaye de l'Epar de l'ordre de Cîteaux, proche la ville du Mans. Dans ce dernier ouvrage, Jean le Voyer qui le publia avant l'autre, y avoit renfermé tout ce que Ciceron, Quintilien, Agricola, & plusieurs autres avoient tiré d'Aristote, tant pour l'invention que pour former le jugement. Il y condamne la méthode des Hibernois & des Espagnols qu'il nomme, les premiers *tenebre Hibernica*, & les seconds *Hispanica barbaries*: ces deux ouvrages furent fort estimés par les écoliers de l'auteur, qui firent des vers pour le louer. Jean le Voyer n'en demeura pas là: faisant réflexion qu'on mépriſoit beaucoup l'étude de la philosophie, que la cause de ce mépris étoit la barbarie qui regnoit alors dans cette science, de sorte qu'en sortant de l'étude de la grammaire, les jeunes gens se jettoient aussi-tôt dans l'étude du droit; il résolut de remedier à ce mal. Dans cette vue il travailla à faire parler la philosophie avec pureté. Ainsi il lut à ſes disciples les Topiques de Ciceron, & il les expliqua par un juste commentaire, où il s'efforça d'éclaircir celui de Boëce. Il divisa son ouvrage en trois livres, pour suivre l'ordre de Ciceron, & le dédia à René du Bellay évêque du Mans. Il fut imprimé à Paris *in-4°.* l'an 1538. à Bâle en 1541. *in-folio*, avec d'autres commentateurs; à Lyon, chez Sebastien Gryphe en 1545. & à Paris en 1557. *in-4°.* Le Voyer écrivoit bien en latin. Il avoit fait auſſi des poëſies latines, & l'hiſtoire des choſes les plus mémorables de ſon tems; & il laiſſa ces ouvrages à ſon fils qui ne les a pas publiés. * La Croix du Maine, dans ſa *Bibliotheque*, &c. Du Boulay, dans ſon *hiſtoire de l'univerſité de Paris. Les ſingularités hiſtoriques & litteraires*, par D. Liron, *pag. 470. & ſuivantes, nombre XLVII.*

UPTON, (Nicolas) Anglois de nation, étoit au ſiége d'Orleans en 1428. Il fut depuis chanoine & précenteur de l'égliſe de Sariſberi en Angleterre. Il vivoit encore en 1453. On a de lui trois ouvrages; ſçavoir, *Nicolai Uptoni de ſtudio militari libri quatuor. Joannis de Bado Aureo tractatus de armis. Henrici Spelmanni aſpilogia.* Ces trois ouvrages ont été imprimés en un ſeul volume *in-folio*, à Londres en 1654. par les ſoins d'Edouard Biſſæus, qui y a joint des remarques de ſa façon. Ces traités ſont ſur le blaſon: mais dans les deux premiers, Upton traite de tout ce qui regarde la nobleſſe, ſon origine, ſes droits, ſes loix, &c. Ils contiennent auſſi une eſpéce de code militaire. * *Voyez* l'abbé le Clerc dans ſa *Bibliotheque*, miſe au-devant du dictionnaire de Richelet de l'édition *in-folio* 1728.

URANE, *dans l'article n'eſt qu'en trois lignes dans le Moreri*, fut diſciple de S. Paulin évêque de Nole; & peut-être le même que celui dont il eſt parlé dans la lettre dix-neuviéme de ce Saint. Il pouvoit être de Bourdeaux ou des environs, & l'on voit que ſaint Delphin évêque de Bourdeaux, le chargea vers l'an 400. d'une de ſes lettres pour ſaint Paulin déja retiré à Nole. Urane étoit prêtre, & ſe retira enſuite auprès de ſaint Paulin, à la'mort duquel il étoit préſent en 431. On ne ſçait ſi cet Urane eſt le même que celui qui fut enterré à Nole dans le cimetiere de ſaint Felix, le 22. jour de Décembre, comme on l'apprend de ſon épitaphe qu'Ughellus rapporte en ces termes:

Dep. Urani preſbyt. XI. Kal. Januarias.

Pacatus, poëte Gaulois, ayant deſſein d'écrire la vie de ſaint Paulin, écrivit à Urane pour lui demander la relation de la mort du ſaint évêque. Urane obéit, & commença ſa relation à la viſite que deux évêques firent à ſaint Paulin trois jours avant qu'il mourut. C'eſt l'unique hiſtoire originale que nous ayons de ſaint Paulin. Cet écrit dont le ſtyle eſt ſimple, clair & net, quoique fort court, a été célébre dans l'antiquité. S. Iſidore de Seville le marque dans ſon catalogue des Ecrivains eccléſiaſtiques. S. Grégoire pape en cite un endroit dans ſes dialogues. Surius eſt le premier que l'on ſçache qui ait publié cette relation, dans ſes actes des Saints au 22. de Juin. Il y nomme mal-à-propos Paratus, au lieu de Pacatus. Le pere Chifflet, Jéſuite, reçut cette relation ſur un manuſcrit de Troyes, plus correct que l'imprimé de Surius, & la donna de nouveau dans ſon *Paulinus illuſtratus*. C'eſt de-là que les continuateurs de Bollandus l'ont fait paſſer dans leur grande collection, & M. le Brun des Marettes, dans ſon édition des ouvrages de ſaint Paulin, *in-4°.* * *Voyez* les auteurs *cités dans cet article*, & *l'hiſtoire litteraire de la France*, par DD. Rivet & Colomb, Benedictins de la congrégation de ſaint Maur, V. ſiécle, tom. II. &c.

URANIUS, philoſophe & médecin contemporain d'Alexandre de Tralles, qui vivoit dans le VI. ſiécle, exerçoit la médecine à Conſtantinople. Il étoit Syrien de naiſſance. Sans avoir la moindre connoiſſance d'Ariſtote ou de l'ancienne philoſophie, il avoit une haute opinion de ſon ſçavoir, & aimoit beaucoup à diſputer. Il parloit beaucoup & décidoit hardiment, même ſur les queſtions les plus difficiles, comme ſur les attributs & l'eſſence de Dieu. Il affectoit de paroître ſceptique en toutes choſes, & il formoit toutes ſes réponſes ſur le modéle de Pirrhon & de Sextus Empericus. On dit qu'il joignoit à ces mauvaiſes qualités des mœurs fort corrompues, & qu'il ne frequentoit pour l'ordinaire que des libertins comme lui. Cependant il accompagna Arebindus dans ſon ambaſſade de Perſe, & pendant tout le tems qu'il fut dans ce pays, il ſçut cacher avec ſoin ſes vices, & les couvrir même du voile apparent de la vertu. Coſroés trompé par ſon habit de philoſophe, & par ſon maintien grave & ſerieux, conçut de l'eſtime pour lui, & le fit entrer en conférence avec ſes mages. Uranius ſoutint dans ſes entretiens ſa réputation, plus par ſon effronterie, que par la ſolidité de ſes réponſes, & il eut la gloire de vaincre tous ſes adverſaires dans la diſpute. Cette victoire augmenta tellement l'eſtime que Coſroés avoit conçue pour lui, que ce prince le faiſoit aſſeoir à ſa table, buvoit à ſa ſanté, & lui préſentoit la coupe afin qu'il lui fît raiſon. Après qu'Uranius fut de retour de ſon voyage, il reçut des lettres pleines de politeſſe & d'affection de la part de Coſroés, dans leſquelles ce prince l'appelloit ſouvent ſon maître; ce qui augmentoit tellement l'orgueil de ce philoſophe, qu'il devint inſupportable à tout le monde. *Voyez* le portrait qu'Agathias en fait fort au long dans ſon *hiſtoire*; & Freind

Digitized by Google

freind dans ſon hiſtoire de la médecine, premiere partie.

URBAIN VALERIANUS, ou *Urbanus Bolzanus*, parce que la famille des Bolzani, une des plus anciennes de Belluno, étoit entrée dans celle des Valerii de la même ville. Urbain étoit de Belluno même, il ſe fit Cordelier, fut précepteur de Leon X. & mourut l'an 1524. âgé de quatre-vingt-quatre ans. C'eſt Pierius Valerianus, neveu d'Urbain, qui nous donne la date de ſa mort, lorſqu'il dit que ce fut la premiere année du pontificat de Clement VII. que ſon oncle mourut. Voſſius s'eſt trompé lorſqu'il a cru qu'il y avoit eu deux Urbains, tous deux célebres grammairiens; ſçavoir celui de Belluno, & un autre d'Imola, dont parle Leandre Albert, qui s'eſt trompé ſur la patrie d'Urbain Valerianus, en le faiſant naître auſſi à Imola, ce qui a été cauſe de l'erreur de Voſſius. Urbain a écrit une grammaire Grecque en latin, & il eſt le premier, ſelon Voſſius, qui ait mérité quelque eſtime dans ce genre d'écrire. Cependant la premiere édition qui fut faite de cette grammaire par Alde Manuce à Veniſe, ne vaut rien, parce que l'auteur n'y a eu aucune part: il faut s'en tenir à la ſeconde, qui parut en Allemagne par les ſoins d'Urbain. * Baillet, *Jugemens des ſçavans, to. 2. p. 605. édit. de 1722.* & les notes de M. de la Monnoye* ſur cet article.

URBAIN II. pape, &c. *Ajoutez à ce que l'on en a dit dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. que* l'an 1090. il donna un acte aux chanoines de ſaint Antonin au diocèſe de Rodez, par lequel il les prend ſous la protection particuliere du S. Siege, & confirme tous les privileges qu'ils avoient obtenus, & qu'ils pourroient obtenir dans la ſuite. Le pape dans cet acte fait beaucoup d'éloge de la régularité de ces chanoines, & les exhorte à avancer de plus en plus dans la perfection. Cet acte fut donné à Rome le 5. des Calendes d'Avril de l'an 1090. indiction XIII. la troiſiéme année de ſon pontificat. On le trouve imprimé dans le premier tome du *Theſaurus novus anecdotorum* des PP. DD. Martenne & Durand, Benedictins, pages 248. & 249. pages 267. & ſuivantes du même recueil, on trouve une bulle du même pape, par laquelle Urbain II. prend ſous la protection du S. Siége, le monaſtere fondé par Guillaume comte de Poitiers, dans le fauxbourg de cette ville, dont ce pape avoit fait la dédicace de l'égliſe, & le fournit à l'abbaye de Cluni. Cette bulle eſt du 7. des ides d'Avril, indiction III. de l'an 1096. la neuviéme année du pontificat d'Urbain II. Dans le premier tome de la *Collection ampliſſima*, &c. des PP. DD. Martenne & Durand; on trouve auſſi pluſieurs lettres du pape Urbain II. à différentes perſonnes.

: URBAIN IV. pape, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit* qu'il inſtitua la fête du S. Sacrement, avec les proceſſions & l'expoſition. *Il faut dire*, qu'il ordonna par une bulle, qu'on célebreroit dans toute l'égliſe la fête du S. Sacrement, le jeudi d'après celle de la Trinité: mais ſa bulle ne parle ni de proceſſion, ni d'expoſition du S. Sacrement. Ce fut lui qui engagea ſaint Thomas d'Aquin à compoſer l'office que nous avons; & dont MM. de Port-Royal ont donné une belle traduction françoiſe, avec une excellente préface, & une tradition de l'égliſe ſur l'Euchariſtie. Cet ouvrage a été très-ſouvent réimprimé. L'on a imprimé ſoixante & une des lettres du même pape, dans le tome II. du *Theſaurus novus anecdotorum*, des peres don Martenne & dom Durand, Benedictins. Ces lettres commencent ce volume: elles ſont fort utiles pour l'hiſtoire eccléſiaſtique, & même pour l'hiſtoire civile de ce temslà. Le plus grand nombre de ces lettres eſt adreſſé au cardinal Simon, légat du S. Siége.

URBAIN V. *Ajoutez ce qui ſuit pour le Moreri, éditions de 1725. & de 1732.* Dans le *Theſaurus novus anecdotorum*, des PP. DD. Martenne & Durand, tome premier, on trouve quelques lettres de ce pape, l'une aux religieux de Grandmont, de l'an 1362. pour leur notifier ſon élévation au ſouverain pontificat. Cette lettre eſt fort édifiante: elle fut écrite à Avignon le VII. des ides de Novembre. Elle ſe trouve page 1489. du recueil cité. L'autre qui eſt du VII. des Calendes de Décembre 1364. & qui ſe trouve page 1494. fut auſſi écrite à Avignon. Elle eſt adreſſée à l'archevêque de Narbonne. Le pape y parle de l'utilité des conciles provinciaux, & en fait voir les avantages. *Dans le Moreri, édition de 1725.* on donne pour ſucceſſeur à ce pape Gregoire IX. il faut Gregoire XI. Ce ne fut pas non plus le 30. d'Avril 1357. mais 1367. qu'Urbain ſortit d'Avignon.

URBAIN VI. les PP. DD. Martenne & Durand, Benedictins, ont publié deux lettres de ce pape dans le tome IX. de leur *Collectio ampliſſima ſcriptorum & monumentorum*, &c. l'une au peuple & aux officiers de la ville de Rome, pour leur commander d'établir Raynier de Voſcio, ou Boſchio, ſénateur de la ville, & chef de ſon armée, & de celle de la même ville: cette lettre eſt de l'an 1386. La ſeconde qui eſt de l'an 1388. eſt adreſſée à Raynier même, & par cette lettre le pape le déclare vicaire de la ville de Caſtro en Toſcane, tant pour lui que pour l'égliſe Romaine. *Dans le Moreri, édition de 1725.* on donne pour ſucceſſeur à Urbain VI. Benoît IX. au lieu de Boniface IX.

URBAIN VIII. *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'il* eut le gouvernement de Fano à l'âge de 21. ans. Il en avoit 24. à 25. Il fut couronné pape le 29. de Septembre 1623. il mourut le 29. non le 26. de Juillet.

URCEUS, (Antoine) ſurnommé *Codrus*. *Subſtituez cet article à celui qui ſe trouve déja dans le Moreri.* Urceus étoit un homme de lettres du XV. ſiécle, il naquit à Herberia, petite ville du territoire de Reggio, le 15. Août 1446. il étoit d'une famille aſſez obſcure, & ſa naiſſance coûta la vie à ſa mere. Son pere qui ne mourut qu'à l'âge de 81. ans, le fit étudier, & Codrus écouta d'habiles maîtres à Mutine & à Ferrare. Il demeura cinq ans dans cette derniere ville, & enſuite il fut appellé à Forli, pour enſeigner les langues, avec des appointemens plus conſidérables que ceux qu'avoient eu ſes prédéceſſeurs. Il y enſeigna la jeuneſſe pendant environ treize ans, & il eut pour diſciple Simbaldo, fils du prince de Forli, chez qui il avoit la table & le logement. Le prince & ſon fils étant morts, Codrus, dix mois après, vint à Bologne, où il fut fait profeſſeur des langues grecque & latine, & de rhétorique. Il demeura toujours depuis dans cette ville, & il y mourut l'an 1500. dans le monaſtere de S. Sauveur, où il avoit voulu être tranſporté. Il n'avoit que 54. ans dans le tems qu'il étoit à Forli: il avoit dans l'intérieur du palais une chambre ſi obſcure, que ſans le ſecours d'une lampe il ne pouvoit à la pointe du jour en diſtinguer les murailles. Etant ſorti un jour ſans l'éteindre, le feu prit à des papiers, & de-là à tout ce qui étoit dans la chambre: un livre que Godrus avoit compoſé, intitulé *Paſtor*, fut conſumé avec le reſte. A la nouvelle de cet incendie, Codrus accourut, dit-on, au palais, & s'arrêtant devant la porte, il adreſſa à Jeſus-Chriſt & à la ſainte Vierge, des paroles auſſi extravagantes qu'impies, qu'on ne peut rapporter ici. Enſuite il s'en alla, comme un fou, d'un pas précipité, s'enfoncer en une vaſte forêt, où il paſſa le reſte du jour. Etant rentré le lendemain dans la ville, il s'y cacha dans la maiſon d'un menuiſier, où il demeura ſix mois ſeul & ſans livres. Codrus étoit un homme ſans religion: cependant étant prêt de mourir, on dit qu'il demanda pardon de ſes impiétés, & il fit deux diſcours à ſes diſciples, l'un ſur la vertu, l'autre ſur le bonheur de la mort, mais dans leſquels il y a encore plus d'une penſée peu chrétienne, néanmoins il demanda lui-même les Sacremens.

Digitized by Google

& lorſqu'on les lui apporta, il ſe frappa la poitrine comme un homme véritablement touché de repentir, diſant qu'il étoit un miſérable, qui n'avoit jamais été que dans l'aveuglement. Il leva auſſi les yeux & les mains vers le ciel, & implora ardemment le ſecours de la ſainte Vierge. Il répandit même beaucoup de larmes. Blanchini de Bologne, qui a compoſé ſa vie, fit graver ces mots ſur ſon tombeau : *Codrus eram.* (j'étois Codrus.) Les ouvrages de Codrus conſiſtent en des oraiſons ou diſcours latins, des lettres, des ſylves, des ſatyres, des épigrammes, des églogues. Le tout en latin. On les a imprimés pour la premiere fois *in-fol.* à Bologne en 1502. chez Jean-Antoine Platonide, libraire, peu ou point connu de ceux qui ont écrit de l'origine de l'imprimerie : il prend le titre de libraire des Benedictins. La ſeconde édition eſt de Paris, chez Jean Petit, en 1515. *in-4°.* de 68. feuillets ; & la troiſieme de Baſle, auſſi *in-4°.* chez Henri Petri, en 1540. avec un titre faſtueux qui n'en impoſera qu'à ceux qui ignoreront que c'eſt Codrus, & quels ſont ſes ouvrages où il y a beaucoup de mauvais, & très-peu de bon, ſoit pour les choſes, ſoit pour le ſtyle. Le ſurnom de *Codrus* lui fut donné à cette occaſion ; étant à Forli, le prince le rencontra, & ſe recommanda à lui ; Ureus lui répondit en riant, « Les affaires vont bien, Jupiter ſe recommande à Codrus. » Depuis ce tems le nom de *Codrus* lui demeura. * *Mémoires littéraires*, attribués à M. de Themiſeuil de ſaint Hyacinthe, à la Haye, 1716. article 5.

URFE', maiſon, &c. *Corrigez ainſi pour l'édition de Moreri de 1725. les premieres lignes de la page 155. premiere colonne, degré XI. François* d'Urfé, abbé de ſaint Juſt, puis d'Uzerche, qui a ſignalé ſa piété & ſon zèle en Canada, où il a beaucoup travaillé à la converſion des Sauvages, mort le 30. de Juin 1701 ; *Claude-Yves*, prêtre & viſiteur de la congrégation de l'Oratoire de France ; *Emmanuel*, doyen de l'égliſe de Notre-Dame du Puy en Velay, mort le 13. de Juillet 1689 ; *Charles-Maurice-Bonaventure*, &c.

URFE' (Honoré d') *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit que* pendant qu'il alla faire ſes étrennes à Malthe, ſon frere épouſa *Diane* le Long de Chenillac, dont Honoré avoit été amoureux. Ce fait eſt faux, *Anne* d'Urfé épouſa *Diane*, avant que ſon frere Honoré allât à Malte ; & d'ailleurs Honoré n'avoit alors que dix à douze ans. Anne fut ſéparé de ſa femme après environ vingt ans d'union, non au bout de dix, *comme on l'a encore dit.*

URSATUS ou ORSATI. (Sertorio) *Dans le Moreri, édition de 1725. on dit que* Tiliobroga a fait des obſervations ſur Probus. Ce Tiliobroga eſt Frederic Lindenbrog, qui s'eſt caché ſous ce nom. Le commentaire d'Urſatus, dont on parle à la fin du même article, eſt intitulé : *Sertorius Urſatus : explanatio notarum & litterarum quæ frequentius in antiquis lapidibus, marmoribus & auctoribus occurrunt.* Ce livre avoit d'abord été imprimé à Padoue *in-folio*, & fut enſuite réimprimé, mais peu correctement, dans les antiquités Romaines de Grævius. On l'a donné de nouveau en 1723. à Paris, chez Urbain Coutelier, *in-12.* Cette édition eſt auſſi correcte qu'elle eſt magnifique. *Dans la même édition du Moreri, & dans celle de 1732. on lit* Jacques Goharti, *pour* Jacques Gohorti..... Hotman, *pour* Horman.

URSIN, (Jean-Henri) né le 26. de Janvier 1608. à Spire, où Jean ſon pere étoit notaire & procureur, commença ſes études dans ſa patrie, & fut envoyé à Straſbourg en 1626. pour y étudier en théologie. Il étoit de retour à Spire en 1632. lorſque cette ville fut priſe par les Eſpagnols, & il fut contraint de s'enfuir. Il obtint alors à Mayence la charge de recteur dans le college Lutherien qu'on y avoit établi. Mais prévoyant que cet établiſſement ne dureroit pas, il reſigna cet emploi la même année, revint à Straſbourg, d'où il retourna peu après à Spire. En 1633. il fut nommé paſteur à Weingarten. En 1634. après la bataille de Nortlingue, il fut obligé de ſe retirer à Spire avec ſes paroiſſiens. Il y fut nommé d'abord correcteur, & en 1635. paſteur de l'égliſe des Auguſtins. En 1643. il fut appellé au paſtorat ordinaire de l'égliſe de S. George, & quelques mois après à la ſurintendance des égliſes de Ratiſbonne qu'il accepta. Il mourut dans cette ville le 14. de Mai 1667. Il eſt auteur des ouvrages ſuivans : La Regle de la foi Chrétienne : Paralleles des Evangeliſtes : cinquante méditations pour les fêtes : un commentaire ſur Joël, Jonas, Amos & l'Eccleſiaſte : des Analectes ſacrées : un recueil de ſermons : un traité des devoirs du Chrétien : exercitations ſur Zoroaſte, Hermès, & Sanchoniaton : *Arboretum Biblicum : Sylva Theologa ſymbolica : Jeremiæ Virga vigilans* : un traité de l'origine & du progrès des égliſes d'Allemagne : des mélanges théologiques & philoſophiques : *Paſſionale quadruplex* : Conférence touchant l'unité d'une religion : un traité contre l'auteur du ſyſtême inſenſé des Preadamites : une introduction à la langue Latine : une introduction à la rhétorique : *Acerra philologica* : deux volumes d'Analectes de philologie ſacrée : un nouveau recueil de mélanges : *Isagoge hiſtorica*, *Hiſtorica relatio de ſtatu animarum* : un traité des Comètes, & pluſieurs autres. Ces ouvrages ſont écrits en latin ; & il en a publié encore quelques autres en cette langue, & pluſieurs en allemand. * Clarmundi, *vita clariſſimor. virorum. faſcicul. 7. n°. 20. pag. 200.* &c.

USEZ Guy d') étoit ſeigneur en partie du lieu dont il portoit le nom, & puiné de deux freres, qui n'avoient pour tout bien avec lui que ce petit fief. Ebles, ſon aîné, lui remontra, & à Pierre leur autre frere, qu'il leur étoit honteux de reſter ainſi enterrés dans une chaumiere, pendant que la nature leur avoit donné de quoi vivre en abondance ; que ſon ſentiment étoit qu'ils allaſſent tous trois promener leurs talens à la cour des princes de l'Europe. Cet avis fut goûté, & ils engagerent Elias leur couſin, bon poëte comique, à voyager avec eux. Ils convinrent avant de partir, que les chanſons de Guy & les ſyrventes d'Ebles ſeroient chantées par Pierre qui ſçavoit la muſique, & qui avoit la voix fort belle ; qu'Elias repréſenteroit les comédies, & que le profit ſeroit partagé également entr'eux ; & qu'enfin ils ne ſe remettroient qu'après leur retour. Ils allerent donc à la cour de Reynaud, vicomte d'Albuzoni, & de Marguerite ſa femme, qui les reçurent avec plaiſir, étant tous deux grands amateurs de la poëſie provençale. Nos poëtes firent des merveilles, & furent bien récompenſés de leurs productions. Au bout d'un certain tems, ils prirent congé de leurs bienfaiteurs ; & montés comme des paladins, ils paſſerent dans les états de la comteſſe de Monfertrat, qui ne leur fit pas un moindre accueil que le vicomte d'Albuzon. Ils y brillerent beaucoup ; mais ayant fait des ſyrventes, ſous le titre de *La vie des tyrans*, où ils déchiroient la réputation des papes, des rois & des princes de l'Europe, le légat du pape leur impoſa ſilence, & les menaça de les faire punir publiquement. Ce fut l'écueil de leurs travaux poëtiques. Uſez, ſes freres & ſon couſin s'en retournerent chez eux combler de biens & de triſteſſe. Guy mourut peu de tems après en 1230. A l'égard des autres, l'hiſtoire n'en parle plus.

WAGENARE (Pierre de) chanoine Prémontré de l'abbaye de S. Nicolas de Furne, floriſſoit dans le XVI. ſiécle. En 1651. il fit imprimer à Douai un ouvrage françois intitulé : *Saint Norbert patriarche des chanoines Prémontrés, célebre par lui-même & par ſes enfans.* Cet ouvrage eſt diviſé en quatre parties. Dans la premiere, l'auteur donne la vie de ſaint Norbert ; dans la ſeconde, il fait la vie des hommes illuſtres en ſainteté qui ont brillé dans cet ordre ; dans la troiſieme, il parle de ceux du même ordre qui ſe ſont diſtingués dans les lettres ou par leurs écrits : la quatrieme partie contient l'hiſtoire de l'abbaye de Furne. Pierre de Wagenare écrivoit bien en proſe & en vers.

WAGENSEIL. (Jean-Chriſtophe) *Il faut ajouter ou*

Digitized by Google

qui suit à l'article qu'on a donné à ce sçavant dans le Moreri, édition de 1725. De Rostock il alla à Lubeck, & ensuite à Nuremberg. Il entra en 1654. chez le comte Henri de Traun, en qualité de précepteur de ses enfans; & en 1661. s'étant engagé à Ernest de Traun, frere de Henri, pour accompagner son fils Ferdinand dans ses voyages, il parcourut avec ce gentilhomme l'Italie, la France, l'Espagne, les Pays-bas & l'Allemagne pendant l'espace de six ans. Il passa même de Cadix en Afrique, & alla à Ceuta, où il mit fin à ses voyages.... *Ce qui suit servira aussi à l'édition de 1732.* Wagenseil étant à Turin, trouva la table d'Isis qu'on croyoit perdue depuis 1630. qu'elle avoit disparu au pillage du cabinet du duc de Mantoue, dans lequel elle étoit. Il la découvrit dans le cabinet du duc de Savoye, où l'on ignoroit qu'elle fût. En passant par Pampelune, il voulut voir l'endroit où S. Ignace de Loyola avoit été blessé à la jambe; & pendant qu'il s'y arrêtoit à copier une inscription qu'il y vit à l'honneur de cet instituteur des Jesuites, on le prit pour un espion qui vouloit lever le plan de la ville, & les Espagnols le conduisirent au gouverneur, qui le renvoya quand il eut sçu la méprise. Wagenseil fut de retour à Nuremberg à la fin du mois de Mars de l'an 1667. & le 21. Août suivant il épousa Marie-Barbe Praun, veuve d'un marchand de Nuremberg, qui mourut au mois d'Avril 1701. Il en eut entr'autres une fille nommée *Helene-Sibylle*, née en 1669. qui épousa le 11. d'Octobre 1692. Daniel-Guillaume Mollerus. Elle s'est rendue célebre par son érudition, & sur-tout par son habileté dans les langues latine, grecque & hebraïque. Wagenseil se remaria sur la fin de 1701. & mourut en 1705. Les ouvrages de Wagenseil, *dont on n'a rien dit dans le Moreri*, sont: 1. une dissertation latine sur le souper de Trimalcion, publiée sous le nom de Petrone, à Nuremberg, 1667. & à Paris 1687. Il prétend que ce fragment donné sous le nom de Petrone, est supposé. 2. *Sota, hoc est liber Mosthusicus de uxore adulterio suspecta*, traduit en latin avec un commentaire, à Altorf, 1674. *in-4°.* 3. Dissertation latine sur le treizième verset du chapitre 49. de la Genese, en 1676. 4. *Tela ignea Satanæ*, à Altorf, 1681. en deux tomes *in-4°.* C'est un recueil d'ouvrages de Juifs contre la religion Chrétienne, avec une version latine & des remarques où l'éditeur réfute les blasphêmes de ces ennemis de notre religion. 5. *Exercitationes sex variis argumentis*, à Altorf, 1687. *in-4°.* & *in-4°.* 1697. 6. *De hydrasiade sua epistola*, à Altorf, 1690. C'est la description d'une machine dont il passoit pour être inventeur, par le moyen de laquelle une armée entiere peut passer l'eau sans pont, & se servir de l'épée & du fusil en passant: plusieurs personnes en avoient parlé avant lui, comme on le peut voir dans le tome 6. de la bibliothéque de Jean Fabricius. 7. Une dissertation sur ce qui regarde les monnoies des anciens Romains, en latin, à Altorf, 1691. *in-4°.* L'auteur y parle aussi des monnoies des Grecs, & montre peu de critique en quelques endroits où il adopte des fables ridicules. 8. *De insundibulo suo epistola.* Cette lettre imprimée en 1691. *in-4°.* à Altorf, & adressée à Jean Fecht, contient un moyen peu clair & peu intelligible inventé par l'auteur, pour apprendre, selon lui, les sciences plus facilement. On y trouve aussi une apologie pour les Juifs accusés de tuer un enfant Chrétien. 9. *Pera librorum juventutem*, &c. à Altorf, 1695. *in-12.* C'est un cours abregé d'études de graminaire, de rhétorique, de poésie, de géographie, de droit & de théologie. 10. *De libera civitate Nurembergensi commentatio*, à Altorf, 1697. *in-4°.* 11. De la maniere de lire les écrits des Juifs, 1699. *in-4°.* Cet ouvrage est en allemand, mais imprimé en caracteres hebreux. 12. Dénonciation à tous les Magistrats Chrétiens, pour les engager à empêcher les blasphêmes des Juifs contre J. C. & la religion Chrétienne, en allemand 1704. *in-fol.* 13. De l'éducation d'un prince qui a de l'aversion pour l'étude, en allemand, à Leipsic en 1705. *in-4°.* Recueil d'écrits concernant les Juifs, en allemand, à Leipsic, en 1705. *in-8°.* On a encore de Wagenseil des theses latines sur des sujets differens, comme sur les religieuses, en 1688. S'il faut ordonner ceux dont le corps est défectueux, en 1697. Sur l'année du Jubilé des Juifs, en 1700. Un traité françois des principes de l'art héraldique, en 1690. Une dissertation latine, où il soutient la fable ridicule de la papesse Jeanne par de fort mauvaises raisons dignes d'une telle cause, dans le premier tome des *Amœnitates litterariæ* de Selhorn. * *Voyez* la vie de Wagenseil écrite en latin, & imprimée à Nuremberg avec une idée de ses ouvrages, en 1719. *in-4°.* les *Mémoires* du pere Niceron, *tome 2. & 10. 1. part. & les actes de Leipsic pour l'année 1703.* &c.

WAICE (Robert) ancien poëte François, qui florissoit vers le milieu du XII. siecle, naquit dans l'isle de Gerzai, & non de Quercy, comme quelques-uns l'ont écrit, trompés par la ressemblance des noms. Il fut porté à Caen en Normandie dès son enfance. Il y commença ses études avec succès; & après les avoir continuées dans le pays de France, il revint à Caen. Il demeura long-tems dans cette ville, & il dit lui-même qu'il y composa un grand nombre d'ouvrages. Il écrivit en vers françois le roman de Rou & des Normands, & il le dédia à Henri II. du nom, roi d'Angleterre. Waice étoit clerc de la chapelle de ce prince. Henri le récompensa en lui donnant une prébende dans l'église cathédrale de Bayeux, qui avoit alors pour évêque Philippe de Harcourt. Ce roman de Waice est fouvent cité dans la nouvelle édition du Glossaire de la basse latinité par M. du Cange, donnée par les PP. Benedictins de la congrégation de S. Maur. Ce roman est utile en effet pour y apprendre les usages, la proprieté & signification de beaucoup de termes, & même quelques faits historiques de ce tems-là. Waice dit dans son poëme ou roman, qu'ayant été porté à Caen dans son enfance, *silenque fut à lestres mis.* Il écrivoit cela en l'année 1140. Plusieurs auteurs ont conclu de ces paroles qu'il y avoit dès-lors à Caen des écoles publiques où l'on enseignoit les belles lettres: mais les termes du poëte ne disent point cela; & quand il n'auroit appris à Caen que les premiers élemens de la grammaire sous un simple maître d'école, tel qu'il s'en trouve dans les moindres bourgades, il auroit pu s'exprimer ainsi. Il est certain d'ailleurs que les écoles publiques pour les belles lettres ont été établies plus tard à Caen, comme M. Huet, ancien évêque d'Avranches, le prouve dans ses origines de Caen, chapitre 18. où il traite de l'université de cette ville, & montre entr'autres que le fondateur de cette université fut Henri VI. du nom, roi d'Angleterre. Dans le même poëme cité Waice rapporte exactement la défaite de l'arriere-garde de l'armée de Henri roi de France au passage de la riviere de Dive à Varaville, par Guillaume le batard; & il dit en cet endroit que Caen étoit alors sans murs & sans château.

Encore ert Caen sans chatel,
N'y avoit fait mur ni quesuel.

Cela arriva vers l'an 1060. *Quesuel* en cet endroit signifie chêne ou lieu planté de chênes, ou bâti avec du chêne. * *Voyez* la nouvelle édition du *Glossarium mediæ & infimæ latinitatis*, en plusieurs endroits; Pierre-Daniel Huet, ancien évêque d'Avranches, dans ses *Origines de Caen*, deuxiéme édition, *in-8°.* pages 39. 53. 263. & 412.

WALLA, abbé de S. Pierre de Corbie, &c. *Dans le Moreri, édition de 1725. on met* la mort en 886. au lieu de 836. *Ajoutez, à la même édition que* sa vie a été écrite par Paschase Raibert son disciple, qui y déguisa les noms, parce qu'il parloit de plusieurs choses importantes & secrettes qui s'étoient passées dans la déposition de Louis le Débonnaire en 833. & qu'il n'étoit pas sûr de débiter ouvertement du vivant de cet empereur, ni de son fils Charles le Chauve, tems auquel Paschase écrivoit cet ouvrage. Cette histoire apprend que Walla avoit épousé avant sa retraite, la fille de Guillaume duc de Septimanie. Quelques-uns ont cru que le même Walla avoit eu part à la déposition de Louis le Débonnaire: mais il y en a qui prétendent le contraire, & leurs preuves sont impreſſion. Ceux-ci soutiennent même qu'il s'y opposa toujours fortement.

Digitized by Google

WALLART (Vincent) étoit un Flamand, né dans le diocèse de Cambrai, qui s'est consacré dans le dernier siècle à une pénitence très-austere. L'amour de la retraite & de la vie cachée l'ayant porté à sortir de sa patrie vers l'an 1664. il vint à Paris âgé d'environ trente-deux ans, & y vécut pendant trente-quatre ans dans une pénitence très-rigoureuse: mais ne croyant pas encore pratiquer une mortification assez grande, il se retira sur le Mont-Valerien près de Paris, où il mena la vie de reclus pendant six ans entiers, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, qui arriva un samedi 23. Février 1704. Il étoit âgé de soixante-douze ans. Il avoit ordonné qu'on l'enterrât sur la montagne dans un lieu qu'il avoit marqué; mais comme ce lieu n'étoit point benit, on ne suivit point son intention, & il fut enterré dans la chapelle des anciens reclus, appellée du Sauveur, & on lui dressa cette épitaphe.

Hic sepultus est VINCENTIUS WALLART *Belga ex agro Camet acensi, qui sese in occulto continens, Parisiis per annos 34. vitam vivendi ingressus asperrimam durorem in hoc montis vertice integro sexennio transvit. Mirabili caritate verstatem, & quà potuit operâ, omnes ei confessentes fovit & adjuvit. Ad extremum in domando corpore isidem ac prius laboribus, toto morbo, per duos fermè menses assidans, brachiis ad crucis formam distentis, cælestem patriam corde suspirans, & intuens oculis, expiravit post horam decimam ante meridianam. die sabbati 7. Kal. Martii an. 1704. ætat. 72.*

Cavit testamento ne in iis adiculis corpus sepultura mandaretur. Sed quia locus quem foris in area paraverat, fortè sacer non fuit, debito honore nolens honestatus est.

Abi lector, & recogita.

Det illi Dominus invenire misericordiam à Domino in illa die.

M. Wallart a toujours été ami & bienfaiteur de Port-Royal & de ceux qui étoient liés à cette maison. * *Mémoires du tems.*

WALLER (N.) poëte Anglois, qui florissoit dans le dernier siècle, s'est fait généralement admirer par la délicatesse & par l'élevation de son génie. Ses vers ont une douceur & une harmonie qui lui font particulierement. C'est ce que dit M. Pope dans ces vers de son essai sur la critique, selon la traduction de M. l'abbé du Resnel, chanoine de S. Jacques de l'hôpital, & de l'académie des belles lettres.

Par des secrets cachés aux poëtes vulgaires,
Unissez dans vos vers les qualités contraires:
Aussi doux que WALLER, *aussi fort que Denham,*
Soyez tout à la fois & nerveux & touchant.

Il étoit fort lié avec la duchesse de Mazarin & avec M. de Saint-Evremont. M. de la Fontaine dans une lettre à M. de Bonrepaux l'appelle l'Anacreon d'Angleterre. Voluptueux comme ce poëte, l'amour qu'il avoit pour le plaisir, ne lui permit jamais de faire de longs ouvrages. Il n'écrivoit que pour son amusement, celui de sa maîtresse & de ses amis. Il fit cependant sur la fin de sa vie, qui fut très-longue, un poëme sur l'amour divin en six chants, & quelques autres poëtes pieuses. Il n'a écrit qu'en anglois, ce qui a fait dire à M. de S. Evremont dans sa piéce touchant la dispute sur les anciens & les modernes.

Honneur des esprits d'Angleterre,
WALLER, *tes beaux écrits se verroient admirés*
D'un bout à l'autre de la terre,
Si dans sa propre langue ils n'étoient resserrés.

Voici le jugement que le sieur Arouet de Voltaire porte de Waller dans ses *Lettres philosophiques*, vingt-uniéme lettre: „ Waller, dit-il, eut à peu près à Londres „ la même réputation que Voiture eut à Paris, & je „ crois qu'il la meritoit mieux... Il étoit meilleur que lui; „ mais il n'étoit pas encore parfait. Ses ouvrages galans „ respirent la grace; mais la négligence les fait languir, „ & souvent les pensées fausses les défigurent. Les Anglois n'étoient pas encore parvenus de son tems à écrire correction. Ses ouvrages sérieux sont pleins „ d'une vigueur qu'on n'attendroit pas de la molesse de „ ses autres piéces. Il a fait un eloge funebre de Cromwel, qui avec ses défauts passe pour un chef-d'œuvre... „ Charles II. qu'il avoit loué dans une piéce faite exprès, „ lui reprocha qu'il avoit fait mieux pour Cromwel: „ Waller répondit: Sire, nous autres poëtes, nous réussissons mieux dans les fictions que dans les vérités.... Ce „ poëte, ajoute le sieur Arouet, étoit né à la cour avec soixante mille livres de rente; ce qui ne l'empêcha point „ de cultiver son talent. * *Voyez* sa vie à la tête de ses œuvres; une note de M. du Resnel sur le deuxiéme chant de sa traduction en vers françois de l'essai sur la critique de M. Pope, &c.

WALLIS (Jean) fameux mathématicien Anglois, *dont on n'a presque rien dit dans le Moreri*, nâquit en 1616. à Ashford dans le Kent, où son pere étoit prédicateur, & fit ses études dans le college d'Emanuel à Cambridge. Il fut ensuite ministre de l'église de S. Martin, & depuis d'une autre église à Londres du tems de la rebellion. En 1649. il fut nommé professeur *savilien* en géométrie dans l'université d'Oxford, & prit le degré de docteur en théologie. En 1657. il obtint la charge de garde des archives, tint celles de l'université dans un très-bon ordre, & en défendit les droits avec autant de prudence que de zele. Il fut undes premiers qui contribuerent à l'établissement de la societé royale de Londres, qui a eu dans son corps tant de membres illustres. Il a toujours joui d'une bonne santé jusqu'à sa mort, qui arriva à Oxford le 28. d'Octobre 1703. âgé de quatre-vingt-sept ans. C'est avec raison qu'on lui donne rang parmi les principaux mathématiciens de son siécle. Il possedoit aussi une science particuliere pour déchiffrer les lettres écrites en chiffres; & par-là il s'est rendu encore utile à sa patrie & à des princes étrangers amis de l'Angleterre. L'électeur de Brandebourg lui envoya en 1693. une chaîne d'or avec une médaille, en récompense d'un service de cette nature qu'il lui avoit rendu. Les ouvrages de Wallis sont: *Arithmetica: De sectionibus conicis; Arithmetica infinitorum*, que le sçavant Ismaël Bouillaud a depuis commenté au long. Wallis a publié aussi divers ouvrages des anciens mathématiciens avec des versions latines, entre autres quelques écrits d'Archimede; l'harmonie de Ptolemée; le traité d'Aristarque de Samos; de la distance du soleil & de la lune; les commentaires de Porphyre sur l'harmonie, &c. le tout en trois volumes *in-folio* imprimés en 1693. 1695. 1699. Ces trois volumes contiennent aussi les ouvrages de Wallis sur la théologie, qui sont les plus foibles de ses écrits; sçavoir un traité de la Trinité; un autre du sabbat Chrétien; un commentaire sur l'épître de S. Paul à Tite; un discours sur les titres des Pseaumes; un autre sur Melchisedech; un autre sur Job, &c. Enfin on trouve dans le même recueil sa grammaire pour la langue angloise, avec un discours physique de la parole; sa logique, & diverses pieces contre Hobbes, dont il démontre l'ignorance dans la philosophie & dans les langues. * *Mémoires du tems. Les actes de Leipsic de l'année 1704.*

WALON DE BEAUPUIS (Charles) *cherchez* BEAUPUIS, *à son article & aux additions.*

WALON, nommé aussi WALRADE, édifia beaucoup par sa régularité l'abbaye de Hautmont, aujourd'hui le monastere ou l'abbaye de l'Aine, au diocèse de Cambrai, fondée par saint Laudelin pour des Religieux Benedictins, auxquels dans la suite succederent des chanoines seculiers, & à ceux-ci des chanoines réguliers, qui peu après la cederent aux religieux de l'ordre de Cîteaux, qui en sont aujourd'hui en possession. Walon vivoit dans le XII. siécle. Il étoit Flamand, & son vrai nom étoit Walrade, qui fut changé en celui de Walon, qui étoit plus doux pour la prononciation. „ C'étoit, dit l'auteur contem-

Digitized by Google

„ porain de ſon éloge, un vrai Iſraëlite, ſans fard, ſans „déguiſement, ſans artifice. „ Il ſe conſacra aſſez jeune à la vie monaſtique dans l'abbaye de l'Aine, & en ſuivit la profeſſion avec perſévérance & avec le même zele pendant trente-huit ans. Il fut durant preſque tout le même temps cellerier de ſon monaſtere, & ſe diſtingua au-deſſus de ſes freres par ſa pieté conſtante & par ſon amour pour la regularité de la diſcipline. Le plaiſir même le plus légitime ne put jamais lui faire quitter ſa retraite. Il ne ſe trouvoit bien que là, parce que c'étoit Dieu qui l'y avoit placé. Il plaiſoit à tous par ſa grande douceur, & par ſa moderation : les chagrins, les contradictions, les douleurs aiguës de la maladie ne lui arracherent jamais aucune plainte, & ne purent alterer la tranquillité de ſon eſprit. Il étoit ſi mortifié, que dans les dégoûts même que lui cauſoient quelquefois ſes infirmités, il ne prenoit d'autre nourriture que celle qui auroit pu contenter un homme robuſte & affamé. Il étoit aſſidu aux offices divins autant que ſes occupations le lui permettroient ; & quelque choſe qu'il fit, il prioit toujours quand il étoit ſeul. Il eut ſoin de fournir ſon égliſe d'ornemens utiles, & ſa maiſon des petites commodités dont elle manquoit, pendant qu'il ſe privoit ſouvent lui-même du néceſſaire. Dieu le priva de la vue ſur la fin de ſes jours ; mais il n'en devint que plus intérieur. Ses infirmités & ſes douleurs augmenterent beaucoup les dernieres années de ſa vie, & acheverent de le purifier. Il mourut l'an 1174. Les religieux de ſon monaſtere lui dreſſerent un court, mais éditiant éloge, que les PP. DD. Martenne & Durand, Benedictins, ont publié les premiers dans le tome 6. de leur *Collectio amplißima veterum ſcriptorum & monumentorum*, &c. page 1213. & ſuivantes. * *Voyez* auſſi le *Voyage litteraire* des mêmes, tome 1. 2. part. pages 208. & 209.

WALSH (*N.*) étoit un poëte Anglois moderne, que le célebre Pope, aujourd'hui le meilleur poëte de l'Angleterre, regarde comme ſon maître, & par qui il dit qu'il avoit été conduit dans la jeuneſſe dans les routes du Parnaſſe. Voici l'éloge qu'il en fit dans ſon eſſai ſur la critique en vers anglois, ſelon la traduction en vers françois par M. l'abbé du Reſnel.

Du Parnaſſe envieux, ce mortel ſi chéri,
Tel WALSH, *des doctes ſœurs le juge favori,*
Condamnoit ſans aigreur & louoit ſans baſſeſſe :
Cœur rempli de droiture, eſprit plein de juſteſſe,
Doux & compatiſſant pour les fautes d'autrui,
Il fut de la vertu le plus ſolide appui.

Jonhſon imprimeur à Londres, a donné ſix volumes d'œuvres mêlées. „ Et c'eſt là ſeulement, dit encore M. du Reſ„ nel dans les notes ſur l'ouvrage cité, que l'on trouve les „ reſtes ineſtimables du ſieur Walsh. Quoique très-exact „ dans ſes compoſitions elles ont un air libre & negligé „ qui leur donne une grace & une douceur ſinguliere. „ C'eſt dommage, conclud-t-il, que le reſpect qu'il avoit „ pour le public, l'ait engagé à ſupprimer pluſieurs de ſes „ piéces leſquelles tout autre que lui n'auroit peut-„ être trouvé aucun défaut.

WALSINGHAM (François) miniſtre & ſecretaire d'état ſous Eliſabeth reine d'Angleterre, étoit chevalier, & fut l'un des hommes de ſon tems qui eut les plus belles reparties. Il naquit de parens nobles qui eurent un grand ſoin de ſon éducation. Il fit ſes études dans les univerſités d'Angleterre, ſa partie, & comme il avoit un génie fort heureux, il fit en peu de tems de très-grands progrès dans l'étude. A ces connoiſſances il ajouta celles que les perſonnes judicieuſes acquerent pour l'ordinaire dans les voyages. Il fit les ſiens en homme de réflexions, judicieux, & de goût ; & ſe perfectionna ſi bien dans les langues, qu'il y fut le plus habile homme de ſon tems, & celui qui ſçavoit le mieux s'en ſervir ; ce qui ne contribua pas peu à le faire entrer dans les affaires. Il fit deux voyages en France, avec le caractere d'ambaſſadeur ; le premier ſous le regne de Charles IX. pour le mariage de ſa ſouveraine avec le duc d'Anjou ; le ſecond ſous Henri III. pour la négociation du mariage de la même princeſſe avec le duc d'Alençon. A ſa premiere ambaſſade il eut la douleur de voir le maſſacre de la ſaint Barthelemi & manqua lui-même de s'y trouver enveloppé. Il s'acquitta ſi bien de cette double ambaſſade, qu'il eut part à ſon retour aux plus importantes affaires de l'état, fut fort avant dans la faveur d'Eliſabeth qui le fit ſecretaire d'état, & montra par-tout une vigilance infatigable pour ſa ſureté. La découverte qu'il fit de je ne ſçais combien de conſpirations ſervit beaucoup à affermir cette princeſſe ſur le trône. Il avoit de ſi bonnes intelligences dans les cours étrangeres que rien n'échapoit à ſa connoiſſance. Il avertit la reine de l'entrepriſe des Eſpagnols deux ans avant qu'elle éclatât. Il trouva moyen de tirer du cabinet du pape la copie de la lettre par laquelle Philippe II. roi d'Eſpagne, lui confioit le ſecret de ce fameux deſſein. „ C'étoit en „ un mot, dit un auteur, le cardinal de Richelieu de la rei„ ne Eliſabeth. Hardi quand il le falloit, lorſqu'on remettoit quelque choſe à ſa prudence, & qu'il voyoit de la néceſſité à ajoûter ou à retrancher à ſes inſtructions, il le faiſoit avec autant d'art que de ménagement & de prudence. Jamais homme ne ſçut mieux hazarder quelque choſe pour ſe tirer d'un mauvais pas, & n'a mieux ſçu ſe mettre au-deſſus des formalités quand le beſoin le requeroit. Il avoit un talent particulier pour ſe faire eſtimer à la cour où il réſidoit & une adreſſe admirable à paſſer les petites choſes quand il étoit queſtion d'en obtenir de plus importantes. Auſſi avoit-il tout ce qui peut former un miniſtre du premier ordre ; l'eſprit vif, le jugement ſolide, & une telle ſagacité qu'il pénétroit le fond des hommes & des affaires, & les ſecrets les plus cachés : auſſi ingénieux à découvrir ce que les autres avoient dans le cœur, qu'à cacher ſes propres penſées. Il fut comme cent autres l'agent de Guillaume Cecill baron de Burleigh ; inſinuant & reſervé dans ſa converſation, voyant tout le monde & n'étant vu de perſonne. Avec beaucoup de prudence, il avoit un grand fonds de bonté & rendoit avec plaiſir ſervice à tout le monde, autant que la juſtice & ſon devoir pouvoient le lui permettre. Quand il ſurvenoit des conteſtations il écoutoit tout le monde, & profitant de ce qu'on venoit de dire, ou pour prendre de nouvelles précautions, ou pour ſe confirmer dans ſon opinion, il entraînoit tout enfin ſans qu'on pût lui répliquer. Il fut plus fin que certaines gens qui vouloient dominer adroitement, & ſans jamais employer contr'eux le menſonge, il ſçut toujours ſagement déterrer la vérité, & les rendre eux-mêmes dupes de leurs équivoques & de leurs reſtrictions mentales. Ami de Cecill, allié de Leiceſter, & l'oracle de Suſſex, il ſçut tirer avantage de toutes les factions, ſans avancer les unes, ni abaiſſer les autres. Il regla une fois le gouvernement des Pays-bas en qualité de commiſſaire, & changea deux fois celui de l'Eccoſſe en qualité d'ambaſſadeur. Il entretint juſqu'à 53. agens, & 18. eſpions dans les cours étrangeres, & il en fut toujours ſervi exactement & avec fidelité. Mais avec de ſi grandes qualités il eut le malheur d'être oppoſé aux Catholiques, & de jetter en Angleterre les fondemens du gouvernement proteſtant. Il eut auſſi beaucoup de part aux guerres des Pays-bas, & fit par ce moyen une grande diverſion des forces des Eſpagnols, & ce fut lui principalement qui mit le trouble dans la maiſon d'Autriche par les ſemences de diviſion qu'il y jetta. Il avoit amaſſé une bibliothéque conſiderable, & malgréſes vaſtes occupations il en avoit fait un tel uſage, que l'on aſſure que s'il étoit pour la politique ce que Cecill étoit pour l'hiſtoire, il n'étoit pas moins verſé dans l'hiſtoire même, que dans la plûpart des autres ſciences. Il eut une fille unique qui fut mariée au chevalier Philippe Sidney, enſuite à milord d'Eſſex, & enfin à milord de Saint-Alban. Cependant Walſingham ayant vécu ſous un regne où les chutes étoient fort fréquentes, il fut lui-même la victime de ces révolutions. Il fut diſgracié & obligé de ſe retirer ; & lorſqu'il mourut en 1590. il étoit réduit à une telle pauvreté, qu'à ſa bibliothéque près, à peine ſe trouva-t-il de quoi faire ſes funerailles. La plûpart de ſes biens furent

Digitized by Google

vendus après sa mort pour rembourser à l'épargne l'argent qu'il avoit dépensé pour le service de la reine. On imputa cette dureté à Leicester & au lord trésorier, & on disoit que n'ayant pas été de ses amis pendant sa vie, ils avoient été bien-aises de trouver l'occasion de se venger après sa mort des mauvais offices qu'ils prétendoient en avoir reçus, quoique l'on assûre qu'ils n'avoient aucun juste sujet de se plaindre de lui. Walsingham est auteur de la lettre qui est à la fin de l'*histoire de la réformation d'Angleterre* du docteur Burnet, depuis évêque de Salisbury. Il prétend y justifier la conduite d'Elisabeth envers les Catholiques. Mais son grand ouvrage est celui qui est intitulé, *Mémoires & instructions pour les ambassadeurs, ou lettres & négociations de Walsingham*. Cet ouvrage écrit en anglois a été traduit en françois par Louis Boulesteix de la Comte, & imprimé en cette langue à Amsterdam en 1700. *in-4°*. Le traducteur y a joint les *maximes politiques* de Walsingham, qu'il a aussi traduites en françois, & des *remarques sur la vie des principaux ministres & favoris de la reine Elisabeth*. Les *maximes politiques* avoient déja paru en françois de la même traduction, à Lyon 1695. *in-12*. sous ce titre, *Le secret des cours ou le journal de Walsingham*, avec les *fragmens ou remarques de Robert Nanton* ou Navnton, *sur le regne & les favoris d'Elisabeth*. Jean le Pelletier avoit donné dès 1683. à Rouen une traduction de ces fragmens. *Cherchez* NAVNTON. (Robert) * *Voyez* les mémoires pour les ambassadeurs par Walsingham; les remarques sur la vie de Walsingham, à la fin de la traduction de ses mémoires; & la préface de la traduction de ses maximes politiques donnée sous le titre du *Secret des cours*, &c.

WALSTEIN (Albert) *Dans ces article du Moreri éditions de 1725. & de 1732. on met* la bataille de Lutzer le 26. de Novembre, au lieu du 16.

WALTON (Briand) sçavant Protestant Anglois, &c. *Ajoutez, à ce que l'on en a dit dans le Moreri, editions de 1725. & de 1732. 1°. que* cet auteur est mort en 1661. *2°. que* ses prolégomenes sur la bible ont été traduits en françois, mais abregés, & imprimés *in-8°*. à Liége 1699. Les prolégomenes sont plus l'ouvrage de Jean Pearson & de quelques autres Anglois, que de Walton. *Il faut aussi ajouter aux ouvrages de* Walton une dissertation latine sur les langues orientales & sur l'antiquité, l'autorité & l'usage des textes & des versions qui se trouvent dans les polyglotes d'Espagne, de France & d'Angleterre, *in-12*. à Londres 1654. & en 1658. & quelques autres sur lesquels il faut consulter la *Bibliothèque sacrée* du pere le Long, *in-folio*.

WANBROUCK (N.) poëte comique Anglois qui n'est mort qu'au commencement du XVIII. siecle, a fait des comédies qui passent pour être plus plaisantes que celles de Wicharley, *dont nous parlerons ailleurs*, mais qui sont, dit-on, moins ingénieuses. Il est connu sous le nom du chevalier Wanbrouck. C'étoit un homme de plaisir, par-dessus cela, poëte & architecte. On prétend qu'il écrivoit comme il bâtissoit, un peu grossierement. C'est lui qui a bâti le château de Blenheim, pesant & durable monument de notre malheureuse bataille d'Hochstet. Si les appartemens étoient, dit-on, aussi larges que les murailles sont épaisses, ce château seroit assez commode. Wanbrouck ayant fait un tour en France avant la guerre de 1701. fut mis à la Bastille & y resta quelque tems sans qu'on ait jamais pu sçavoir ce qui lui avoit attiré cette disgrace. Il fit une comedie pendant sa captivité, mais on n'y trouve aucun trait contre la France. De retour en Angleterre, il y mourut, & l'on a mis dans son épitaphe, „ Qu'on souhaitoit que la terre ne fût point legere, arrendu que de son vivant il l'avoit si inhumainement „ chargée. „ C'est ce que rapporte M. de Voltaire dans la dix-neuviéme de ses *lettres philosophiques* imprimées en 1734.

WANLEY (Hunfrey) Anglois, étoit fils de M. Wanley, vicaire de l'église de la sainte Trinité de Coventry, & qui est auteur d'un livre anglois, imprimé à Londres *in-fol.* & intitulé *le Microcosme* ou l'histoire générale de l'homme. Hunfrey Wanley naquit à Coventry. Ayant été obligé dans sa jeunesse de s'appliquer à différens arts méchaniques, il ne laissa pas de s'occuper à ces heures de loisir à feuilleter les anciens manuscrits & à imiter exactement les caractéres des différens âges. Par ce moyen il se rendit fort habile dans la connoissance des caractéres de chaque siecle. M. Lloyd, alors évêque de Lichtfield & de Coventry, ayant entendu parler de ce talent du jeune Wanley, voulut le voir, s'entretint avec lui, fut content de sa conversation, charmé de la facilité avec laquelle il parloit, & l'envoya à Oxford, où le sçavant Mill voulut lui apprendre à fond les langues grecque & latine. Wanley ne fut pas néanmoins long-tems sous la discipline de cet excellent maître, il crut devoir le quitter pour entrer dans le college de l'université, où il eut lieu d'examiner un grand nombre de manuscrits, fur-tout ceux de la bibliothéque Boldleienne. Il apprit à lire les manuscrits en langues orientales, & s'appliqua aux anciennes inscriptions, sur tout à celles qui se sont conservées dans la Grande-Bretagne. Il avoit resolu de donner au public une espece de diplomatique dans laquelle il devoit joindre ses reflexions à des exemples qu'il auroit donnés des caractéres de différens âges, par rapport aux manuscrits que l'on conserve dans les bibliotheques d'Angleterre. Le public desiroit un tel ouvrage, & M. Wanley étoit capable de le bien exécuter: on eût trouvé dans cette diplomatique des observations que le pere Mabillon n'a pu faire dans la sienne, parce que le sçavant Benedictin n'avoit pas été à portée d'examiner les manuscrits que notre Anglois avoit vus, & dont les caractéres sont souvent différens de ceux de France. Mais les occupations & l'inconstance de M. Wanley ne lui ont pas permis de consommer une telle entreprise, qu'il n'a même que fort imparfaitement ébauchée. Il quitta l'université d'Oxford sans y avoir pris de degrés, & il se mit à parcourir les différentes bibliothéques d'Angleterre; ce qui lui donna lieu de publier le catalogue que les amateurs de la litterature ont reçu avec plaisir. Il fut ensuite chargé par milord Harley, ministre d'Oxford, de travailler à ranger sa bibliothéque & d'en faire le catalogue. M. Wanley employa beaucoup d'années à cet arrangement, parce qu'il s'en détourna souvent pour s'appliquer à d'autres ouvrages dont la plûpart n'ont point vu le jour. Une autre raison qui retarda ce catalogue est que M. Wanley, qui découvroit de tout avec facilité, étoit fort recherché dans les compagnies, où on aimoit à l'entendre. C'étoit fur-tout à table qu'il se plaisoit à faire briller ses talens, & cette façon de vivre arrache au cabinet bien des heures que l'on pourroit mettre à profit pour l'utilité du public & de la postérité. M. Wanley mourut au mois de Mai 1726. étant âgé seulement de 55. ans. Comme outre ses travaux il avoit copié la chronique latine ou les annales du prieuré de Dunstaple, qu'il y avoit joint à la marge des notes, & corrigé le texte en plusieurs endroits, & que sa copie étoit faite fur un ancien manuscrit, M. Hearn qui depuis 1702. a donné tant d'ouvrages au public, crut devoir publier cette chronique fur cette copie, ce qu'il a fait en 1733. à Oxford *in-8°*. Cette chronique est en effet utile pour l'histoire d'Angleterre, & les notes de M. Wanley méritoient d'être imprimées. L'édition de M. Hearn est fort belle, & on trouve des extraits tirés du cartulaire du même prieuré, & un appendix, avec un abregé de la vie de M. Wanley, qui est le premier qui ait découvert que Robert de Morins, quatriéme prieur de Dunstaple, est l'auteur de cette chronique, du moins pour la partie de cet ouvrage qui précede l'an 1242. *Voyez* MORINS (Robert de) * Préface de la chronique de Dunstaple, de l'édition *citée dans cet article*; & le *journal des sçavans du mois de Mars 1735.*

WANSLEB (Jean-Michel) *dont on a parlé peu exactement dans le Moreri*, naquit le premier de Novembre 1635. à Erford en Thuringe où Jean Wansleb son pere étoit curé d'une église Luthérienne. Après avoir étudié en philosophie & en théologie à Konisberg, il s'attacha à Job Ludolf dans le dessein d'apprendre de lui les langues

Digitized by Google

orientales. Ludolf lui apprit l'éthiopien, & quand il le vit habile dans cette langue, il l'envoya à ſes frais en Angleterre pour y faire imprimer ſon dictionnaire Ethiopien, qui parut par les ſoins de Wanſleb à Londres en 1661. Ludolf ſe plaignit dans la ſuite qu'il y avoit fait des additions fauſſes & ridicules, & les retrancha dans une nouvelle édition. Edmond Caſtellus qui travailloit alors à ſon *lexicon Heptaglotton*, prit Wanſleb chez lui pour l'aider, lui donna ſa table, & une ſomme dont ils convinrent, & le retint près de trois ans. Wanſleb étant revenu en Allemagne, Erneſt le Pieux, duc de Saxe-Gotha le chargea d'aller en Egypte, pour paſſer de-là en Ethiopie, comme par ſimple curioſité, pour y apprendre la langue & l'hiſtoire naturelle du pays, & s'il trouvoit les grands de cet empire diſpoſés à l'écouter, de leur faire entendre qu'un prince d'Allemagne nommé *Erneſt*, ayant conçu de grandes idées des Abiſſins, lui avoit donné pour eux des lettres écrites en leur langue, & étoit diſpoſé à faire les frais néceſſaires pour faire venir en Europe quelques Abiſſins habiles qui voudroient s'inſtruire de l'état des égliſes Chrétiennes réformées, afin de former une étroite liaiſon entre leur nation & la ſienne. Wanſleb partit le 15. de Juin 1663. & arriva au Caire en Janvier 1664. Il employa toute l'année à viſiter une partie de l'Egypte, & à copier quelques livres Abiſſins. Mais Amba Matthieu de Mir, patriarche d'Alexandrie, le détourna d'aller juſqu'en Ethiopie, & en écrivit les raiſons au duc Erneſt. Ludolf prétend que ce fut la mauvaiſe conduite de Wanſleb qui fit manquer ce voyage, & ce que Wanſleb lui-même rapporte de ſes propres actions dans un journal de ſa vie, qui eſt manuſcrit, rend cette accuſation fort probable. Quoiqu'il en ſoit, Wanſleb s'embarqua à Alexandrie au commencement de 1665. arriva à Livourne le 16. de Février, paſſa de-là à Rome, y abjura le Lutheraniſme, & entra dans l'ordre de S. Dominique en 1666. On l'envoya en 1670. à Paris où il fut préſenté à M. Colbert, par M. Boſquet, évêque de Montpellier, comme un homme capable, & qui avoit une grande connoiſſance des langues orientales. Ce miniſtre qui ne cherchoit que des hommes en état de ſeconder les grands deſſeins qu'il avoit pour augmenter la gloire de Louis XIV. & la porter par-tout, renvoya Wanſleb au Levant, avec ordre de pénétrer en Abiſſinie, & d'acheter tous les manuſcrits orientaux qu'il trouveroit. Celui-ci s'embarqua à Marſeille le 20. d'Avril 1671. & arriva au Caire en Avril 1672. Il demeura près de 20. mois en Egypte, d'où il envoya à la bibliotheque du roi 334. manuſcrits, Arabes, Turcs, & Perſans. Mais n'ayant pû paſſer en Ethiopie, il partit du Caire le 12. d'Octobre 1674. & arriva à Conſtantinople le 24. de Mars 1674. & il ſe diſpoſoit à tenter de nouveau de paſſer en Ethiopie au commencement de 1676. lorſqu'une lettre de M. Colbert le rappella en France. Ainſi il s'embarqua à Conſtantinople le 9. de Janvier de la même année, & arriva à Paris le 22. d'Avril ſuivant. Il y demeura quelque tems hors de ſon ordre avec ſon habit de Levantin, & ce ne fut que le 29. d'Octobre qu'il rentra dans ſon ordre & qu'il en reprit l'habit à la ſollicitation des peres Hervé & de Marigny, Dominicains du couvent de la rue S. Honoré. Il fit quelque tems après une confeſſion générale à M. Charton, pénitencier de l'égliſe de Paris, pour ſe préparer à dire la meſſe, qu'il n'avoit point dite depuis plus de cinq ans. Mais l'hiver étant venu il ſe trouva dans une ſi grande néceſſité, qu'il vendit preſque pour rien les manuſcrits Ethiopiens qu'il avoit apportés. M. Colbert fort mécontent de la mauvaiſe conduite qu'il avoit tenue dans ſes voyages, & qui avoit été la cauſe de ſon rappel, refuſa de l'aſſiſter. Sa conduite n'étoit pas plus réguliere à Paris, & il n'a pas craint d'en écrire le détail le plus ſecret, dans le journal manuſcrit dont on a parlé. Ses confreres qui en ſçurent une partie, détournerent pour cette raiſon le pere de Sainte-Marthe, général de la congrégation de l'Oratoire, de le renvoyer à Conſtantinople avec M. de Guilleragues, ambaſſadeur de France à la Porte, comme il en avoit deſſein. D'un autre côté le prieur de la maiſon de S. Jacques voyant qu'il ne payoit pas la penſion dont on étoit convenu, & qu'il dépenſoit ſon argent ailleurs, le congédia. Dans cette extrémité Wanſleb alla d'abord à Atys près de Paris, le 1. d'Avril 1678. chez M. Laugeois, conſeiller au Châtelet, & après quelques autres courſes, il ſe rendit le 5. de Septembre à Bois-le-Roi, près de Melun, dont il connoiſſoit le curé. Mais l'ayant encore quitté, il demanda à M. Colbert quelque gratification afin qu'il pût ſe retirer à Rome, & ce miniſtre ne croyant pas devoir le ſatisfaire ſur ce point, il ſe retira à Bouron, village entre Fontainebleau & Nemours, & il ſervit l'égliſe de ce lieu en qualité de vicaire. Il y entra vers le mois de Décembre 1678. & il mourut le 12. de Juin 1679. comme il eſt conſtant par les regiſtres de cette patoiſſe, où ſon inhumation eſt marquée le 13. Ceux qui ont mis ſa mort en 1681. ſe ſont donc trompés. Il n'avoit encore que 43. ans. On voit par le journal manuſcrit de ſa vie *dont on a déja parlé*, qui finit avant ſon entrée à Bouron, qu'il avoit aſpiré d'abord à un évêché, puis à une chaire royale pour les langues orientales, & enfuite à quelque choſe de moins. Les ouvrages que le pere Wanſleb a donnés au public, ſont 1. La liturgie de Dioſcore, patriarche d'Alexandrie, qu'il publia à Londres en 1661. 2. un projet ou état des ouvrages qu'il vouloit faire imprimer en langue Ethiopienne. Ce projet parut en 1671. 3. la relation de l'état préſent de l'Egypte, en italien, à Paris 1671. *in-12.* Erneſt Salomon Cyprien dit dans ſon catalogue des manuſcrits de la bibliotheque de Gotha, que cette relation n'eſt qu'un abregé des lettres que Wanſleb lui-même avoit écrites en allemand au duc Erneſt, & que l'on conſerve encore dans la bibliotheque des ducs de ce nom; & Ludolf dit qu'il s'étoit ſervi de quelques Dominicains pour traduire cette relation en italien. 4. *Nouvelle relation en forme de journal d'un voyage fait en Egypte en 1672. & 1673.* à Paris 1676. *in-12.* en françois. 5. Hiſtoire de l'égliſe d'Alexandrie, fondée par ſaint Marc, que nous appellons celle des Jacobites-Coptes d'Egypte, écrite au Caire même en 1672. & 1673. à Paris 1677. *in-12.* Il écrivit cette hiſtoire ſous les yeux mêmes du patriarche Jacobite, & l'on reconnoît cette égliſe dans ce qu'il en a donné, au lieu que ceux qui la cherchent dans les livres de M. Ludolf ne peuvent l'y trouver, quelque mépris qu'il montre par-tout pour Wanſleb. Si le premier a été ſon maître pour la langue éthiopienne, il auroit pû être ſon diſciple pour beaucoup d'autres choſes. Le catalogue que Wanſleb a donné des patriarches d'Alexandrie, vaut infiniment mieux que les mémoires que ſon maître a communiqués aux Jeſuites d'Anvers, qui ſur ſa foi ont fait entr'autres deux patriarches de Philothée, & comparé aux apôtres ce malheureux qui faiſoit argent de tout. On a encore de Wanſleb ſon journal manuſcrit *dont on a parlé*: un catalogue non imprimé des manuſcrits Abiſſins qu'il a vûs ou achetés ou copiés dans ſes voyages; & un état préſent de l'Abiſſinie, auſſi manuſcrit, mais imparfait.

* Echard, *ſcriptores ordinis FF. Prædicatorum*, tome 2. Niceron, *mémoires pour ſervir à l'hiſtoire des hommes illuſtres*, &c. tome 26. Joachim le Grand, dans ſa premiere diſſertation ſur la relation hiſtorique d'Abiſſinie du pere Lobo, après cette relation, pages 196. & 197. & dans la ſuite de ladite relation, pag. 157.

WARD (Samuel) théologien Anglois du XVII. ſiécle: fut membre du collége d'Emmanuel à Cambridge où il commença ſes études. En 1609. il fut fait préfet du collége de Suſſex ou Sidney, & archidiacre de Taunton. Depuis il fut docteur en théologie, & profeſſeur Margueritain en cette faculté à Cambridge en 1621. Le roi Jacques I. l'envoya au ſynode de Dordrecht en 1618. & on le croit auteur du *judicium de quinque articulis Remonſtrantium*, qui ſe trouve dans les actes du ſynode ſous le nom commun des théologiens de la Grande-Bretagne. Cet ouvrage eſt écrit avec plus de modération & de prudence que les piéces des autres théologiens. Par une de ſes lettres écrites à Gerard Voſſius en 1629. il paroît qu'il n'étoit point ami des Remontrans, quoique dans le ſynode de Dordrecht il ſe fût plus approché d'eux, que de leurs adverſaires,

Digitized by Google

dans les articles de la grace universelle, & des fruits de la mort de J. C. La plûpart de ſes œuvres théologiques ont été recueillies en un volume *in-folio* par les ſoins de Seth Ward, *dont l'article ſuit*. Son traité de l'efficacité du batême ſe trouve dans les œuvres de Gataker avec les remarques de ce théologien. Ward mourut au mois de Décembre 1643. Il ne faut pas le confondre avec un autre *Samuel* Ward, paſteur d'Ipſwich, & bachelier en théologie, qui vivoit vers le même-tems, & qui s'eſt fait connoître par des ſermons, & d'autres écrits moraux, compoſés en anglois. * Le Neve, *faſt. Anglic.* Les actes du Synode de Dordrecht. Les *epiſtolæ præſtantium virorum*, & celles de Hales, &c.

WARD (Seth) fameux mathématicien & évêque Anglois, né à Buntingthon à Hereford en 1617, fit ſes études au college de Sidney à Cambridge où Samuel Ward, préfet de ce college le prit en affection & le reçut pour ſon ſerviteur : car ils n'étoient point parens. Seth Ward conduit par ſon goût pour les mathématiques, alla trouver Oughtred pour lui demander des éclairciſſemens ſur ſon ouvrage intitulé, *clavis mathematica*, & quand il l'eut bien compris il le prit pour matiere des leçons qu'il faiſoit à ſes écoliers. Son attachement au parti du roi lui fit perdre ſa place en 1643. & il fut enfermé au college de ſaint Jean mais s'étant laiſſé gagner en 1649. le parlement le nomma pour remplir la chaire de profeſſeur d'aſtronomie que Gravius occupoit, & qui avoit été chaſſé. Par reconnoiſſance ou par foibleſſe, il prit depuis le parti des indépendans. En 1654. il fut fait docteur en philoſophie, & obtint enſuite la place de chantre d'Exeter, & depuis celle de préfet du college de la Trinité. En 1660. il fut obligé de ſe retirer, & d'accepter à Londres une place de prédicateur, mais la même année il fut rétabli, & peu après nommé doyen d'Exeter. Il fut fait évêque du même diocèſe en 1662. & transféré en 1667. à l'évêché de Salisbury. Dans le même tems le roi lui donna la jarretiere. Les prétentions du docteur Pierre, qui lui diſputoit la diſpoſition des benefices de Salisbury, qu'il prétendoit appartenir au roi, lui cauſerent bien du mouvement : il prit cette affaire à cœur, la pourſuivit vivement, fit pour ce ſujet bien des voyages en cour qui acheverent d'épuiſer ſes forces, & il mourut près de Londres en 1689. il fut un des principaux membres qui contribuerent à l'établiſſement de la ſociété royale de cette ville, ſi connue parmi les ſçavans, & il lui fit préſent d'une pendule. Il dépenſa beaucoup pour différentes entrepriſes utiles, & entr'autres pour rendre navigable la riviere près de Salisbury. Ward étoit grand politique, mais théologien médiocre. Il avoit pénétré bien avant dans les mathématiques : mais il manquoit de ſincerité & de conſtance dans ſes ſentimens, ſur-tout en fait de religion. Il eſt auteur de quelques ouvrages contre Hobbes, d'une aſtronomie géométrique, de ſermons, d'un traité des cometes, d'une idée de la trigonométrie, d'une défenſe des univerſités, & de quelques autres ouvrages, dont pluſieurs ſont en anglois. * *Voyez* Wood, *Athenæ Oxonienſes* ; le dictionnaire anglois, &c.

WARNAHAIRE, ou WARNACHAIRE, dont on a formé dans la ſuite le nom de *Garnier*, étoit un nom fort commun en Bourgogne à la fin du VI. ſiécle, & au commencement du VII. Fredegaire parle de pluſieurs perſonnes de ce nom, qui avoient brillé dans les premieres dignités du royaume de Bourgogne. Dans le VII. ſiécle il y a eu un Warnahaire ou Warnachaire, clerc de l'égliſe de Langres, qui vivoit dans les premieres années de ce ſiécle, & qui paſſoit pour un homme de lettres & ami de l'étude. Saint Ceraune, évêque de Paris, ayant ſoin de recueillir le plus qu'il pouvoit d'actes de martyrs, s'adreſſa à lui pour avoir ceux qui regardoient le diocèſe de Langres, & Warnahaire lui envoya les actes des trois ſaints martyrs Speuſippe, Eleuſippe & Meleuſippe, qui ſouffrirent le martyre vers l'an 166. & ceux de ſaint Didier, évêque de Langres, qui fut martyriſé environ un ſiécle après. Warnahaire mit à la tête de ſes actes une lettre ou épitre dédicatoire, où il loue beaucoup ſaint Ceraune & ſon deſſein. On ne ſçait ſi Warnahaire compoſa lui-même ces actes : il eſt plus vraiſemblable qu'ils exiſtoient deja, qu'il les retoucha en les copiant, & qu'il y mit du ſien. Surius & Bollandus ont publié ces actes envoyés par Warnahaire ; Mombritius & Gratius les ont donnés auſſi, mais par extrait ſeulement. La lettre de Warnahaire ſe trouve auſſi dans l'hiſtoire de l'égliſe de Paris, écrite en latin par le pere du Bois, prêtre de l'Oratoire de France. * *Voyez* les auteurs *cités dans cet article* : M. le Nain de Tillemont, dans ſes *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire eccleſiaſtique*, *tome XI.* M. Baillet, au 17. de Janvier : & l'*hiſtoire littéraire de la France*, par les peres dom Rivet, & dom Coulomb, religieux Benedictins de la congregation de ſaint Maur, *tome III. pages 124. & 125.* &c.

WASER (Gaſpar) de Zurich, où il naquit le premier de Septembre 1565. étoit fils de Jean Waſer, chirurgien de cette ville, & de Marguerite Wirz, fille d'un peintre du pays. Il fit ſes humanités ſous Jean Friſius, ſa logique ſous Jacques Huldric, ſa phyſique ſous George Cellarius, & étudia la langue grecque ſous Gaſpar Wolphius, & la théologie ſous Jean-Guillaume Stuckius, & Jean-Jacques Friſius. En 1584 il alla viſiter l'académie d'Altorf, & en 1585. il paſſa à celle de Heidelberg. Il revint la même année à Zurich, où il ſe chargea de l'éducation d'un frere de Jean-Henri Heinzel, ſénateur d'Auſbourg, mais retiré à Zurich, & en 1586. il ſe rendit avec ſon diſciple à Genève, où le jeune homme devoit faire ſes études. Il y écouta aſſidûment Theodore de Beze, s'appliqua à la langue hébraïque, & apprit le françois pendant dix-huit mois de ſejour qu'il fit dans cette ville. La peſte l'en ayant chaſſé, & enſuite la crainte du ſiége dont Charles Emmanuel duc de Savoye, menaçoit cette ville, l'ayant empêché d'y retourner, il ſe retira en 1588. à Baſle avec ſon diſciple, y continua ſes études théologiques, & y ſoutint pluſieurs theſes. Il demeura à Baſle juſqu'en 1591. qu'ils allerent à Elcow, d'où Heinzel, ſeigneur de ce lieu, les envoya en Hollande, & ils firent, en y allant, une tournée dans l'Allemagne. Ils paſſerent ſix mois à Leyde, & après avoir viſité les autres villes du pays, ils allerent en Angleterre, en Ecoſſe, & en Irlande, revinrent en Allemagne, & en partirent de nouveau en Novembre 1592. pour faire le voyage d'Italie, auquel ils employerent près d'une année. Ils revinrent enſuite à Auſbourg, & Waſer y ayant remis ſon diſciple entre les mains de ſa famille, revint à Zurich en 1593. & la même année il fut ordonné miniſtre, & donné pour paſteur à l'égliſe de Wittiecon. Le 17. d'Avril 1594. il épouſa Dorothée Simler, fille de Joſias Simler, dont il eut dix enfans. Après avoir ſervi trois ans l'égliſe de Wittiecon, il fut fait diacre de la grande égliſe de Zurich, & profeſſeur en langue hébraïque l'an 1596. Il remplit ces deux poſtes juſqu'en 1607. qu'il fut fait chanoine de Zurich, & profeſſeur en grec, ce qui ne l'empêcha pas de conſerver ſa chaire de profeſſeur en hébreu. En 1611. le 25. de Novembre, il eut la chaire de théologie, & mourut le 9. de Novembre 1625. âgé de ſoixante ans. Il ſçavoit les langues hébraïque, chaldaïque, ſyriaque, grecque, latine, françoiſe, italienne, eſpagnole, angloiſe & flamande, outre l'allemand, qui étoit ſa langue maternelle. Ses ouvrages ſont : Une introduction latine à la langue ſyriaque, à Leyde 1594. & 1619. augmentée. *Archetypus Grammaticæ hebreæ, etymologia & ſyntaxis abſolutus*, avec un traité de la vérification hébraïque, à Baſle 1601. & Francfort 1623. *Elementale chaldaicum : adjectum eſt ſommum chaldaico-latinum, & analyſis ejus Grammatica*, à Heidelb. 1611. *Inſtitutio arithmetica, & de quadrato geometrico*, à Zurich 1613. *Leonardi Zubleri novum inſtrumentum geometricum*, &c. traduit de l'allemand en latin, 1607. *De antiquis nummis Hebræorum, Chaldeorum, & Syrorum*, avec les figures de ces médailles, 1605. *De antiquis menſuris Hebræorum, Ægyptiorum, Arabum, Syrorum, Perſarum, Græcorum & Romanorum, 1610. Analyſis pſalmi 110.* en 1612. & 1624. Il y attaque le ſaint ſacrifice de la Meſſe. *De purgatorio*,

Digitized by Google

purgatorio, 1617. L'évangile Romain, ou deux livres de la rémiſſion des péchés contre les indulgences papales, traduits du françois en allemand, à Zurich 1602. *De vita & obitu Joan. Guill. Stuckys oratio hiſtorica, habita publicè*, &c. 1608. *Conradi Glaſeri plaga regia*, 1614. C'eſt un commentaire ſur l'apocalypſe par Glaſerus, avec les additions de Waſer. Il a auſſi revu la chronique de Suiſſe écrite en allemand par Jean Stumpfius, & l'a continuée depuis 1546. juſqu'en 1606. qu'elle a été imprimée à Zurich *in-fol.* Il a donné encore une édition du traité latin de Geſner, *de differentiis linguarum veterum & recentiorum*, &c. & y a ajouté un commentaire, à Zurich 1610. Enfin il a fait encore quelques autres ouvrages en allemand. * *Voyez* le diſcours latin prononcé après ſa mort en ſon honneur, par Joſſe de Kuoſen, & imprimé à Baſle en 1626. & le pere Niceron, *tome XXIV. de ſes Mémoires*, &c.

WASSENAER, (Jacques de) ſeigneur d'Opdam & de Henebrock, amiral de Hollande & de Weſt-Friſe, fils de Jacques de Waſſenaër, qui avoit les mêmes titres & qualités, ſervit fort jeune dans les troupes des Provinces-Unies, où il commanda une compagnie de cavalerie, & ſe trouva à divers ſieges, entr'autres en 1621. à celui de Maſtrichr, où il fit vingt-cinq priſonniers après avoir chargé avec cent cavaliers, trois compagnies des Eſpagnols près de Stockheim. Il fut enſuite reçu au conſeil des Etats de Hollande, & obtint les gouvernemens de Heuſden, de Crevecœur, de S. André, de Vooren, & de Hement. En 1647. la province de Hollande l'envoya auprès des provinces de Gueldre & d'Ower-Yſſel, pour les porter à ſe ſéparer de la France, & à donner les mains à la paix avec l'Eſpagne. En 1648. les états généraux l'envoyerent à Cleve, pour aſſiſter en leur nom au baptême du fils aîné de Frederic Guillaume, électeur de Brandebourg, & lorſque Guillaume, prince d'Orange, fut mort, la province de Hollande l'envoya de nouveau auprès de celles d'Ower-Yſſel & de Gueldres, pour tacher d'empêcher les révolutions que cette mort pouvoit cauſer. En 1651. la même province le chargea d'empêcher les états de Séélande, de confier le Stathouderat au fils mineur que le prince Guillaume avoit laiſſé; & la même année il alla en qualité d'ambaſſadeur à Cleve, auprès de l'électeur Frederic Guillaume, & à Duſſeldorf, auprès du comte palatin Wolf-Guillaume, pour pacifier la guerre élevée entre ces deux princes. L'amiral Tromp ayant peri dans la guerre entre l'Angleterre & les Provinces-Unies, on lui offrit ſa place en 1653. & il l'accepta, & commanda les vaiſſeaux de guerre des Hollandois juſqu'à la paix. En 1657. il conduiſit une flotte en Portugal, fut chargé de l'ambaſſade auprès du roi Alphonſe, & ayant eu ordre de croiſer ſur les vaiſſeaux qui viendroient de Portugal, ſi ce roi n'accordoit pas la ſatisfaction que l'on demandoit, il en prit vingt-un qu'il conduiſit en Hollande. En 1658 il fut envoyé avec une flotte au ſecours de Frederic III. roi de Danemarck, & le 29. d'Octobre il livra un combat naval dans le Sund à Charles-Guſtave Wrangel, amiral des Suedois, & penetra juſqu'à Coppenhague. Il demeura près d'un an en Danemarck, & revint en Hollande en 1659. A l'arrivée de Charles II. roi d'Angleterre à la Haye en 1660. il fut un des principaux de ceux qui le ſervirent au nom des états généraux, & en 1665. lorſqu'on fit la guerre à ce prince, il commanda la flotte des Hollandois : il périt en cette occaſion avec ſon vaiſſeau, où le feu prit à cent ſoixante & dix quintaux de poudre à canon. On prétend que ce fut lui-même qui y mit le feu, pour ne pas tomber entre les mains des ennemis, qu'il voyoit les plus forts. Cette action arriva le 4. de Juillet 1665. Waſſenaër n'ayant alors que cinquante-cinq ans. Il avoit épouſé Agnès de Renneſſe Vander Aa, dont il laiſſa une fille qui fut mariée avec Bernard, ſeigneur de Pallant, & un fils qui fut juge ſuprême de Rhinland en 1699. & préſident des conſeils de Hollande. * Imhof, *notit. imper. l. 6.* M. Baillet, *hiſtoire de Hollande*, donnée ſous le nom de la Neuville en Hez. Bizot, *hiſtoire métallique de Hollande, pages 204. 231. & 214.* de l'édition *in-8°.* de l'an 1688. à Amſterdam.

WAST, (ſaint) eſt l'abbaye la plus illuſtre des Pays-Bas, la plus puiſſante, la plus riche, & celle qui a de plus grands privileges. L'abbé, lorſqu'il eſt régulier, eſt préſident d'une petite congrégation des exemts, compoſée de ſix abbayes des Pays-Bas, S. Waſt, S. Bertin, S. Amant, S. Pierre de Gand, Lobbes & Echinam. Celle de S. Waſt eſt à Arras, & tire ſon nom de S. Waſt évêque de cette ville, qui vivoit dans le VI. ſiécle, & *dont on a parlé dans le Moreri.* Cette abbaye a été de tout temps un ſéminaire d'hommes illuſtres, qui a donné à l'égliſe pluſieurs évêques, & à l'ordre monaſtique un grand nombre d'abbés. Entre ceux-ci on connoit entr'autres : 1. Leduin qui établit la diſcipline monaſtique dans le monaſtere de Marchienne en 1024. Il y mena une colonie de ſes religieux, pour remplacer les religieux que l'on en avoit fait ſortir, & gouverna ce monaſtere neuf ans, après quoi il ſe démit, & rentra dans ſa premiere maiſon. 2. Albetic qui fut abbé de Marchienne quinze ans, & mourut en 1048. 3. Saint Poppon abbé de S. Waſt, qui le fut auſſi de Marchienne, mais pendant environ un mois ſeulement. 4. Guy, qui fut abbé de Marchienne durant vingt ans, & mourut l'an 1068. 5. Alard abbé de Marchienne, mort l'an 1091. 6. Richard abbé de S. Waſt, qui rétablit la diſcipline réguliere au monaſtere de Lobbes, ruinée l'an 1020. par l'abbé Ingobrand. Il a été auſſi abbé de Florine, ſelon Balderic dans ſa chronique. 7. Guillaume Caulier, qui de religieux de S. Waſt, fut d'abord abbé de S. Gerard, & enſuite de Lobbes : il mourut l'an 1550. 8. Jacques Marquais prieur de S. Waſt, puis abbé de S. Martin de Tournai. 9. Jean le Clerc, religieux & prieur de S. Waſt, fut abbé de Blangy. 10. Joſeph Colonne fut auſſi abbé de Blangy en 1639. 11. Jean prieur de S. Waſt, a gouverné le monaſtere de Hunecour. 12. Pierre Richardot, quitta l'office de ſoûprieur de S. Waſt, pour gouverner l'abbaye d'Eperenach en 1607. Il y en a eu beaucoup d'autres qui ont été tirés de S. Waſt, pour gouverner les abbayes de ſaint André du château Cambreſi, de ſaint Jean de Terouenne, de Gembloux, d'Anchin, de Favernay en Franche-comté, d'Ulierbec, d'Echinan, de S. Lucien de Beauvais, d'Ancoult, du Mont-ſaint-Quentin, de S. Adrien de Grardmont, d'Haſnon, de S. Creſpin, de S. Sauve près de Valenciennes, d'Audembourg, de S. Sepulcre, &c. Pluſieurs ont été tirés auſſi de S. Waſt pour être élevés à l'épiſcopat, comme S. Haduiſe abbé de S. Waſt, qui fut évêque d'Arras, Dodilon, auſſi évêque d'Arras, Aubert évêque de Cambrai & d'Arras, Jean Satrazin archevêque de Cambrai, Fraſmaire évêque de Noyon, Jean le Fevre évêque de Chartres en 1320. Simon Vigor evêque de Bayeux. La ville d'Arras, avec une partie de la cité, a été bâtie ſur le fonds & domaine de S. Waſt, qui jouit de tous les droits royaux, entr'autres de celui de main-morte, qui veut qu'aucun ne puiſſe ſe marier ni entrer dans les ordres ſans le conſentement de l'abbé, & ſans payer certains droits. Cette abbaye jouit auſſi du droit du Tonlieu, qui ſe perçoit ſur toutes les marchandiſes qui ſe vendent & ſe debitent dans la ville. La police lui appartient, & la connoiſſance des poids & meſures, les droits de tranſage & meſurages de ſel, les droits de rouage, timonage dans toute la ville & banlieue, les droits des flots & ilégars, bargagnes & boutures, enſorte qu'on ne peut avoir de pas ſur les rues, faire des avances, mettre des enſeignes & auvens (ce qu'on appelle à Paris étoit du grand voyer) ni édifier des moulins, creuſer des puits, & faire de nouveaux ouvrages, ſans permiſſion de l'abbaye, & ſans payer les droits pour ce dû. On ne peut bâtir dans la ville aucune égliſe, chapelle ou oratoire ſans ſa permiſſion, & ſans payer la reconnoiſſance. L'abbé de S. Waſt précéde dans les aſſemblées générales des états d'Artois, tous les abbés & chapitres de la province, & ſuit immédiatement les évêques d'Arras & de S. Omer. Les religieux de S. Waſt ſe le-

Digitized by Google

vent entre onze heures & minuit, pour chanter matines. Ils disent tous les jours l'office de la Vierge, chantent trois messes hautes, & quelquefois quatre, & célebrent les divins mystéres avec beaucoup de gravité. Le monastere est vaste & magnifique. Le thréſor est extrêmement riche, & il n'y en a pas dans tout le Pays-bas qui lui soit comparable. La bibliotheque est excellente, soit pour le nombre, soit pour la qualité des livres : c'est la meilleure & la plus nombreuſe qui soit dans cette province. Il y a un très-grand nombre de manuscrits anciens & modernes. Beaucoup sont venus de la bibliothéque des Célestins d'Amiens. L'égliſe est comparable aux plus belles du royaume, & les chaires méritent d'être admirées pour leur travail. Cependant l'abbaye de S. Waſt a eſſuyé ſix incendies qui lui ont enlevé beaucoup de richeſſes materielles & litteraires. Le tombeau de Thierri I. roi de France, fondateur du monaſtere, ſe voit dans le ſanctuaire du côté de l'évangile, avec cette épitaphe :

Rex THEODORICUS, *ditans ut verus amicus*
Nos, ope multimodâ, jacet hic cum conjuge Doda.
Regis larga manus, & præſul Vindicianus,
Nobis regale dant & jus pontificale.
Tu decies nono cum quinquagies duodeno
Anno, defunctum ſcies hunc qui quatuor addet.
Qua legis hac hora, Dominum pro regibus ora,
Muneribus quorum ſtat vita Dei famulorum.

* *Voyage litteraire* des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins, *tome II.* en pluſieurs endroits, &c.

WATEAU, (Antoine) peintre célebre, &c. *Ajoutez, ce qui suit à ce que l'on en a déja dit dans le Morery.* On trouve un recueil d'eſtampes gravées ſur les deſſeins de cet habile maître, en 132. planches ; avec ſon portrait & ſa vie. Entre les poëſies de feu M. l'abbé Fraguier, de l'académie Françoiſe, imprimées avec celles de M. Huet, ancien évêque d'Avranches, *in-12.* à Paris, on trouve une épitaphe de Wateau en forme d'éloge en vers hexamettres & pentametres. Cette piece a été ainſi traduite en vers françois.

Si l'aimable vertu pour ton cœur a des charmes,
Si de l'art du pinceau tu reſſens les attraits,
Du célebre WATEAU *conſidere les traits,*
Et les honore de tes larmes.

Noble dans ſes contours, correct en ſes deſſeins,
Il ſçait rendre à nos yeux la peinture vivante :
Tel autrefois Apelle à la Grece ſçavante
Montra ſes chefs-d'œuvres divins.

Heureux en s'écartant du ſentier ordinaire,
Sous des groupes nouveaux il ſix voir les amours,
Et nous repréſenta les Nymphes de nos jours
Auſſi charmantes qu'à Cythére.

Sous les habits galans du ſiécle où nous vivons,
Si-tôt qu'il nous traçoit quelques danſes nouvelles,
Les graces, à l'envi, de leurs mains immortelles,
Venoient conduire ſes rayons.

Avec quelle élegance au fond d'un payſage
Plaçois-tu les forêts, les grottes, les hameaux ?
On croyoit voir encor ces fertiles côteaux
Si chers aux Dieux du premier âge.

Quelque nom qu'il s'acquit par ſes rares talens ;
Ce nom par ſes vertus fut encor plus illuſtre :
A peine à la moitié de ſon huitieme luſtre
La mort vint terminer ſes ans.

Son eſprit plein de feu dès ſa tendre jeuneſſe
A de longues douleurs aſſujéti ſon corps :
Une morte phthyſie en uſa les reſſorts
Et mêla ſes jours de triſteſſe.

Mais que ſert de former d'inutiles regrets
Il vit dans ſes amis : il vit dans ſes ouvrages :
De ma vive amitié ces vers ſeront les gages,
Je les lui conſacre à jamais.

Cette traduction a été imprimée avec les vers latins de l'abbé Fraguier, dans les *Mémoires de litterature & d'hiſtoire recueillis par* le pere Des-Molets de l'Oratoire, tome III. On y trouve quelques vers françois de M. de la Monnoie ſur le même ſujet.

WAZA, (Guſtave) jeune homme deſcendu des anciens rois de Suede, avoit été ôtage de Chriſtiern II. & retenu priſonnier contre le droit des gens. Echapé de ſa priſon, il avoit erré, déguiſé en payſan, dans les montagnes & dans les bois de la Dalécarlie. C'étoit au commencement du XVI. ſiécle, ſi fécond en révolutions. Waza enfermé dans ces bois, s'étoit vu réduit à la néceſſité de travailler aux mines de cuivre, pour vivre & pour ſe cacher. Enſeveli dans ces ſouterrains, il oſa ſonger à détrôner Chriſtiern. Il ſe découvrit aux payſans : ils donnerent dans ſes idées : de ces ſauvages, il en fit en peu de tems des hommes aguerris. Il attaqua Chriſtiern, de l'archevêque d'Upſal, primat du royaume, auſſi barbare que le premier ; il les vainquit plus d'une fois, les chaſſa tous deux de la Suede, & pour prix de ſa victoire, il fut élu par les états roi du pays, dont il étoit le liberateur. A peine affermi ſur le thrône, il opprima à ſon tour le Clergé, ſur-tout les évêques qui poſſedoient preſque toutes les richeſſes de la Suede, & en uſoient pour accabler les ſujets & faire la guerre aux rois. En moins de deux ans il rendit toute la Suede Lutherienne, & ayant ainſi conquis ce royaume, comme il le diſoit, ſur les Danois & ſur le Clergé, il regna paiſiblement & avec un pouvoir abſolu juſqu'à l'âge de ſoixante & dix ans, & mourut plein de gloire devant les hommes, laiſſant ſur le thrône ſa famille & ſa religion. Le grand Guſtave Adolphe fut l'un de ſes deſcendans. Guſtave Waza avoit toutes les qualités néceſſaires pour commander aux hommes ; ſa taille avantageuſe, & ſon grand air, lui faiſoient des partiſans dès qu'il ſe montroit. Son éloquence à qui ſa bonne mine donnoit de la force, étoit d'autant plus perſuaſive qu'elle étoit ſans art. Son genie fortnoit de ces entrepriſes que le vulgaire croit temeraires, & qui ne ſont que hardies aux yeux des grands hommes. Son courage infatigable les faiſoit réuſſir. Il étoit intrepide avec prudence, d'un naturel doux dans un ſiecle feroce, & avoit de la probité autant qu'un chef de parti peut en avoir. * *Hiſtoire de Charles XII. roi de Suede*, par M. de Voltaire, tom. 1. liv. 1. *Hiſtoire des révolutions de Suede*, par M. de Vertot.

WAZELINUS, *cherchez* VASELINUS.

WEDELIUS, (George-Wolfang) né à Golſſen, ville de la Luſace inferieure, le 12. de Novembre 1645. de Jean-George Wedelius, miniſtre de ce lieu, fit ſes premieres études dans le college de la Porte, où il demeura ſix ans, & paſſa de-là à Jene à l'âge de ſeize ans & ſix mois. Il y étudia en philoſophie, & enſuite en médecine, qui devint ſon étude favorite. Après pluſieurs années de ſéjour à Jene, il alla à Landſberg, de-là à Zullichaw, d'où il retourna à Jene, où il prit le degré de docteur en médecine. Peu après on l'appella à Gotha, où il fut pendant cinq ans médecin de la ville. La chaire de médecine à Jene étant venue à vaquer en 1672. on la lui donna & il la remplit avec beaucoup de diſtinction. Le duc de Weimar le choiſit en 1679. pour ſon premier médecin, mais Wedelius attaché à ſon emploi, ne put ſe reſoudre à le quitter. Six ans après les ducs de Saxe lui donnerent le titre

Digitized by Google

de leur conſeiller & de leur premier médecin, & l'empereur Leopold l'honora en 1692. du titre de comte Palatin. En 1706. il fut reçu dans la ſocieté royale de Berlin. En 1716. l'empereur Charles VI. le nomma ſon conſeiller, & en 1718. les princes de Saxe le firent membre de leur conſeil. Un mois avant ſa mort l'électeur de Mayence le choiſit pour ſon premier médecin. Il eſt mort le 6. de Septembre 1721. âgé de ſoixante & ſeize ans. Il étoit auſſi de l'académie des curieux de la nature, & ce fut pour ſe conformer aux ſtatuts de cette ſocieté, qui avoit formé le deſſein de donner des traités particuliers ſur toutes les choſes naturelles, qu'il donna ſon *Opologia*; qui eſt un de ſes premiers ouvrages, imprimé en 1674. Cet ouvrage fut ſuivi de beaucoup d'autres: ſçavoir: *Pharmacia in artis formam redacta*, &c. 1677. *De medicamentorum facultatibus cognoſcendis & applicandis*, &c. 1678. *De medicamentorum compoſitione extemporanea*, &c. 1679. *Phyſiologia medica*, 1679. *Phyſiologia reformata*, 1688. *Progreſſus academiæ naturæ curioſorum; catalogo patronorum & collegarum expreſſus*, 1680. *Non Ens Chymica*, &c. 1670. Il n'y a que la préface qui ſoit de Wedelius. *Specimen experimenti Chymici novi, de ſale volatili plantarum*, &c. 1672. *Experimentum Chymicum novum de ſale volatili plantarum*, &c. 1675. *Theoremata medica*, &c. 1677. *Tabula ſynoptica de compoſitione medicamentorum extemporanea*, &c. 1677. *Guerneri Roſſincii Epitome methodi cognoſcendi & curandi particulares corporis affectus*, 1675. *Valeſci de Taranta philonium pharmaceuticum & chirurgicum*, 1680. La préface eſt de Wedelius. *Frederici Zobelii tartarologia ſpagyrica, &c. ex bibliotheca Wedelii*, 1676. *Diſputatio inauguralis de Arthritide unga ſcorbutica*, 1683. Deux diſcours latins ſur la peſte, 1685. *Diſſertatio de morte Judæ, Arii, inteſtinis ab ileo ruptis*, 1684. *Exercitationum medico philologicarum decades duæ*, 1686. *Aphoriſmi aphoriſmorum*, &c. 1695. *Pathologia medica dogmatica*, 1692. *Exercitationes pathologico-Therapeuticæ*, 1697. *Exercitationes ſeminchico-pathologicæ*, 1700. *Theoria ſaporum medica*, 1701. *Introductio in Alchymiam*, 1705. *Compendium praxeos clinica exemplaris*, &c. 1707. *Epitomes praxeos clinicæ ſectio 1. de morbis capitis*, 1710. *De ſale volatili oleoſo*, 1711. *Exercitatio de uſu rationis humanæ in ſacris*. 1713. *Compendium chymiæ theoreticæ & practicæ*, &c. 1715. *De morbis infantum*, 1717. *Experimentum de colchico veneno, & alexipharmaco ſimplici & compoſito*, 1717. Il y a eu pluſieurs éditions de quelques-uns de ces ouvrages, & pluſieurs ne ſe trouvent que dans les Ephemerides de l'académie des curieux de la nature. Il y a de plus un grand nombre de theſes de Wedelius, qui ſont auſſi imprimées. * Barthol. Chriſt. Richardi *Commentar. de profeſſor. Jenenſibus. Nova Litteraria Lipſienſia, an.* 1722. Niceron, *Memoires. &c. tome VII.* &c. Manget, *Bibliotheca ſcriptor. medicor. lib. 21.* pag. 581.

WEIGELIUS, (Erhard) conſeiller de l'empereur, & du comte Palatin de Sultzbach, & profeſſeur à Jene, né le 16. de Decembre 1625. à Weida en Norgau, fit ſes études au collége de Wonſiedel, où ſes parens s'étoient retirés en 1628. à cauſe de la religion. Il les continua à Hall, où Barthelemi Schimpfer, célebre aſtronome, lui apprit les mathématiques, & lui ouvrit ſa bibliothéque. Ses parens ne pouvant plus fournir aux frais que demandoit ſon entretien, il revint à Wonſiedel, où il continua de s'appliquer aux mathématiques ſous l'archidiacre Jean Elrodt. Peu après il retourna à Hall auprès de Schimpfer, qui lui laiſſa le ſoin de compoſer quelques ouvrages, dont lui-même avoit été chargé. Weigelius y réuſſit, & ſa réputation attira de Leipſie pluſieurs jeunes gens qui vinrent étudier ſous lui les mathématiques, & qui le déterminerent enſuite à venir à Leipſic, où le colonel Titul, alors commandant du fort de Pleſſenbourg lui donna l'uſage de ſes livres & de ſes inſtrumens de mathématiques. En 1653. on lui donna la chaire des mathématiques à Jene, où il eut l'honneur d'enſeigner l'aſtronomie à Guillaume duc de Saxe-Weymar, par une méthode nouvelle qu'il avoit inventée, & qui étoit ſi facile, qu'il ne lui fallut que peu d'heures pour faire concevoir au duc tout ce qu'il deſiroit. Peu après on le nomma mathématicien de la cour, & directeur ſuprême des bâtimens. Il fut auſſi honoré des titres de conſeiller de l'empereur, & du comte Palatin de Sulzbach, & fut ſi fort en faveur auprès de divers autres princes, qu'il paſſa preſque les dernieres années de ſa vie à voyager d'une cour à une autre. Il travailla à établir en Allemagne ce qu'il appelloit *Collegium artis conſultorum*, & à corriger le calendrier. Les propoſitions qu'il fit ſur le dernier point, furent agréées à la diete de l'empire à Ratiſbonne. Il mourut le 21. de Mars 1699. C'eſt à lui que l'on doit la correction du globe celeſte, ſur lequel on peut auſſi repreſenter le mouvement ſécondaire des étoiles fixes pour le préſent, le paſſé & l'avenir. On lui doit auſſi l'invention d'un cadran aſtronomique, qui, quoique ſon rayon ne ſoit que d'un pied, indique exactement les minutes & les ſecondes. Il a inventé une autre machine qui repreſente le mouvement du ſoleil, celui de la lune & ſa latitude par laquelle on connoît aiſément les conjonctions & les oppoſitions. Son *Pancoſmus*, autre machine de ſon invention, eſt auſſi fort connu. Il a encore inventé d'autres machines pour l'inſtruction de la jeuneſſe, & dont il eſt parlé dans la philoſophie mathématique. A l'égard de ſes ouvrages, on connoît ceux-ci: *Geoſcopia elementarum. Analyſis ariſtotelico-Euclidea. Philoſophia mathematica. Phyſica panſophica. Tetraktis. Synopſis jurisprudentiæ ſtruvianæ. Theodixis pythagorica. Memoria temporum. Idea matheſeos univerſæ. Sphærica Euclidea. Coſmologia. Globorum correctorum deſcriptio. Compendium logiſticæ. Padagogia mathematica ad praxim pietatis. Zeit-ſpiegel. Erd-ſpiegel. Waſſer-ſchatz. Extractio radicis*, &c. & pluſieurs autres ouvrages en allemand. * *Voyez* ſon éloge funebre qui a été imprimé en latin.

WEIGELIUS, (Valentin) paſteur à Téchoppau en Miſnie, né en 1535. obtint cet emploi de paſteur en 1567. & mourut le 10. de Juin 1588. Il eſt auteur de pluſieurs ouvrages où l'on trouve des ſentimens fort dangereux comme, un dialogue ſur le Chriſtianiſme: l'Etude univerſelle: un traité de la connoiſſance de ſoi-même: du bien & du mal dans l'homme: ces ouvrages ſont en latin de même que les ſuivans; *Scholaſterium Chriſtianum: Libellus diſputatorius: Moſa tabernaculum cum tribus partibus: Tractatus de opere mirabili: Arcanum omnium arcanorum: De vita beata in ſummo bono quærenda: Libellus de vita æterna*: & pluſieurs écrits en allemand. * Caroli, *memor abilia ſæculi XVII.* &c.

WELLER, (Jerome) né à Freyberg en Miſnie le 5. de Septembre 1499. fréquenta d'abord l'école de ſa patrie, & après la mort de ſon pere, ſes tuteurs l'envoyerent à Naumbourg, d'où il paſſa à Wittenberg, où il ſe fortifia dans le grec, & prit le dégré de maître-ès-arts à l'âge de dix-neuf ans. En 1523. il alla à Zwickau, où il enſeigna publiquement le grec. Mais ſes parens qui étoient informés de ſes talens, l'engagerent à retourner à Wittenberg pour y étudier le grec, & lui fournirent les ſecours néceſſaires, parce que ſon bien étoit très-diminué. Les ſermons de Luther qu'il entendit dans cette ville, le pervertirent, & lui firent abandonner les études qu'il faiſoit, pour s'appliquer à la théologie, & il s'attacha à cet héréſiarque qui le reçut chez lui deux ans après, & le retint huit ans. En 1535. il prit le dégré de docteur en théologie, & en 1539. il fut nommé pour la profeſſer à Freyberg, où il eut auſſi l'inſpection du collége. Maximilien II. empereur, Chriſtian, roi de Danemark, l'académie de Leipſic, le ſénat de Nuremberg, &c. voulurent lui donner differens poſtes qu'il refuſa. Sur la fin de ſes jours il reſigna ſon emploi, pour ne plus s'occuper que de lui-même, & il mourut le 20. de Mars 1572. âgé de ſoixante & treize ans. On a de lui des commentaires latins ſur les livres de Samuel & des Rois; ſur le Pſeaume 36. ſur l'épître de S. Paul aux Epheſiens; une explication de quelques Pſeaumes; un traité de la maniere de bien étudier la théologie; un préſervatif ou un

antidote contre les tentations : des postilles,& un ouvrage qu'il a intitulé : *Analecta Wolleriana*. Toutes ses œuvres ont été imprimées ensemble à Leipsic en deux volumes *in-folio*. * *Mémoires du tems.* Préface du recueil cité.

WELLER, (Jacques) surnommé de *Moldasdorf*, étoit né à Neukirch dans le Woitgland le 5. de Décembre 1602. Son pere apprit dans sa jeunesse le métier de boulanger, & le fit passer maître. Mais dans la suite ayant apptis qu'il sortoit d'une ancienne famille noble, il prit le parti des armes, & alla en Hongrie, d'où il revint avec un butin considerable. Cet événement l'ayant mis à son aise, il envoya son fils le 10. de Juillet 1613. à Schlackenwald en Bohême, où il commença à étudier les langues. Il passa de-là à Nuremberg, y demeura un an, & ensuite le même tems au college de Schleusingen, d'où il revint à Nuremberg. En 1623. il alla à Wirtenberg, & y instruisit la jeunesse pour subsister. Ayant gagné assez pour se faire recevoir maître-ès-arts, il en prit le degré en 1627. & en 1631. il fut nommé adjoint de la faculté des philosophes. Il eut alors un si grand nombre d'écoliers, qu'on lui permit de faire ses leçons dans une église, & d'en faire aussi sur la théologie, dont il fut peu après nommé professeur extraordinaire, & professeur ordinaire pour les langues orientales. Il prit le degré de docteur le 20. d'Octobre 1635. En 1640. la ville de Brunswic l'appella au coadjutorat de son église, & en 1646. il eut une vocation à la cour de Dresde pour la charge de premier prédicateur de l'électeur. Etant à la diete de Ratisbonne en 1664. il y fut attaqué de la fiévre. De retour à Dresde, sa maladie augmenta, & il y mourut le 6. de Juillet de la même année. On a de lui en latin une grammaire hebraïque ; un recueil des questions hebraïques & syriaques : une réfutation de l'anatomie de Christophe Massonius : une explication du LIII. chapitre d'Isaïe : une du Pseaume premier : des disputes théologiques contre Martin Becan : un traité des noms divins : des notes sur l'épitre de S. Paul aux Romains ; & un traité fort calomnieux contre l'église Romaine, qu'il accuse d'idolatrie, sur-tout à l'égard du pape. * *Memoires du tems.*

WELSCH, (Jerôme) fils d'un célebre apothicaire d'Augsbourg, où il naquit le 28. d'Octobre 1624. prit le parti de la médecine, après qu'il se fut avancé dans les langues grecque, arabe & latine, & dans la philosophie, tant dans sa patrie, qu'à Tubinge & à Strasbourg. Il parcourut ensuite l'Allemagne & l'Italie, & seroit passé jusqu'en Egypte si ses parens ne l'en eussent empêché. Revenu dans sa patrie, & s'étant fait connoître au public par ses ouvrages, l'académie des curieux de la nature, nouvellement établie en Allemagne, le reçut dans son corps, & il fit honneur à cette societé par ses talens & par ses écrits. Un an avant sa mort il eut une attaque d'apoplexie, dont il n'eſt jamais bien revenu. Il mourut d'une fiévre maligne le 11. de Novembre 1678. On a inseré un grand nombre de ses observations dans les mémoires ou mélanges de l'académie, dont il étoit membre. Outre cela on a de lui, *Syllege curationum & observationum medicinalium. Dissertatio de Ægagropilis. Exercitatio de vena medinensi. Exercitatio de vermibus cadallaribus :* & il a laissé plusieurs autres ouvrages qui sont encore manuscrits. * Almeloveen, *Bibliotheca promissa & latent.*

WELSANS, (Juste) *cherchez* VELSIUS.

WENCESLAS IV. du nom, *dont on n'a dit que deux mots dans le Moreri au titre* VENCESLAS, étoit fils de *Charles* IV. empereur & roi de Bohême ; mais il n'eut rien du courage ni des vertus de son pere. Quoiqu'il n'eût montré que de mauvaises inclinations dès ses premieres années, cependant lorsqu'il fut âgé de quinze ans, Charles IV. entraîné par un amour aveugle pour son fils, tenta de le faire son associé à l'empire. Il n'y eut point de reſſorts qu'il ne fit jouer pour parvenir à son but ; & les voyant tous inutiles, il chercha à corrompre les électeurs par argent. L'intérêt fit en effet ce que les prieres, les sollicitations, & les autres démarches n'avoient pu faire : Charles offrit à chaque électeur, pour prix de son suffrage, cent mille florins, & la vue de cette somme feroit faire oublier à chacun le spectacle hideux des vices sans nombre qui dominoient dans Wenceslas, & qui les avoient tous effrayés d'abord. Wenceslas, indigne de l'empire, fut donc élu pour le gouverner le 10. de Juin de l'an 1379. Il regna huit ans avec son pere, & douze après la mort de celui-ci. Wenceslas joignit encore l'inhumanité à ses autres vices: il fut plus d'une fois cruel envers ses sujets, & sur-tout envers les personnes consacrées à Dieu, qui se hazardoient de lui donner quelquefois de sages avis qui leur attiroient son indignation. Les électeurs ne tarderent pas à reconnoître leur faute, & à s'en repentir : ils témoignerent hautement leur mécontentement ; mais ils ne penſoient pas encore à aller plus loin, lorsqu'une occasion imprévue les y détermina. Wenceslas étant à Reims en 1398. avec le roi de France, pour aviſer aux moyens de faire finir le schisme qui troubloit l'église, l'avis le plus autorisé fut, qu'il étoit nécessaire que les deux papes qui s'anathématisoient mutuellement, abdiqueroient le souverain pontificat, afin que l'on-pût proceder à une élection libre & canonique d'un seul. Boniface IX. informé de cette délibération, songea à parer ce coup, & dans cette vue il insinua secrettement aux électeurs, qu'il étoit indigne de voir à la tête de l'empire un prince si incapable de le gouverner, & si décrié justement à cause de ses mœurs, & qu'il n'y avoit pas d'autre moyen pour remedier aux maux, qui étoient ne suite de ce premier mal, que de déposer Wenceslas. Comme les esprits y étoient déja portés, on gouta cet avis, l'affaire fut bientôt resolue, & on ne s'occupa presque plus qu'aux moyens de la faire réuſſir. Enfin les électeurs écrivirent à Wenceslas qu'il eût à se trouver à la diete générale qu'ils alloient tenir à Lonstein, au diocèſe de Tréves, pour y remettre l'empire entre leurs mains, & s'en voir privé & dépouillé pour être donné à un autre. Cette invitation datée à Franefort la sixiéme ferie, c'eſt-à-dire, le vendredi avant la fête de la Pentecôte, de l'an 1400. fut faite au nom de Jean archevêque de Mayence, premier chancelier de l'empire pour toute l'Allemagne, de Frideric archevêque de Cologne, archichancelier de l'empire pour l'Italie, de Werner ou Wernier, archevêque de Treves; archichancelier de l'empire pour la France, & le royaume d'Arles, & de Rupert ou Robert comte Palatin du Rhin, duc de Bauiere,&c. La diete étoit indiquée pour le sur-lendemain de saint Laurent, c'eſt-à-dire pour le douziéme d'Août suivant. On y invita aussi le duc de Saxe, & le marquis de Brandebourg, & plusieurs autres, Wenceslas refusa de s'y trouver, & d'y envoyer quelqu'un de sa part. On l'attendit envain plusieurs jours après le terme indiqué ; enfin las de ces délais, les électeurs procederent à sa déposition le 20. du même mois d'Août de l'an 1400. La sentence de déposition porte en substance, que Wenceslas étoit coupable d'une infinité d'excès, entr'autres d'avoir démembré l'empire, & de l'avoir laiſſé démembrer, d'avoir négligé les affaires les plus importantes de l'état, de se plonger dans une débauche continnelle, d'avoir vendu plusieurs terres de l'état pour de l'argent, ou de les avoir laiſſé usurper par le même intérêt, d'y avoir laiſſé exercer une infinité de rapines, de violemens, de profanations, d'incendies des monasteres, & des autres églises, d'avoir maltraité un grand nombre de personnes religieuses, prélats, clercs, moines, & autres gens d'une bonne & irréprochable conduite, jusqu'à en avoir fait tuer, bruler, noyer plusieurs. Elle ajoute qu'on l'avoit souvent repris de ces excès, & qu'il avoit toujours mépriſé les avis qu'on lui donnoit, & traité même inhumainement quelques-uns de ceux qui les lui donnoient. Cette sentence fut lue par l'archevêque de Mayence aſſis sur un tribunal le vendredi 20. d'Août de l'an 1400. indiction huitiéme, un peu avant le tems de none, c'eſt-à-dire avant trois heures de relevée, en préſence de ceux que l'on a déja nommés, &

Digitized by Google

de Frideric Burgrave de Nuremberg, de Philippe de Naſſau & de Sarbruch, de George de Leiningen, de Jean de Zigenſtim, de Conrad comte du Rhin, chanoine de l'égliſe de Mayence, du comte Rheinard de Weſterburg, de Jean de Limburg; de Jean de Iſenburg, de Rheinard de Hanai, de Nicolas profeſſeur de l'écriture ſainte, de Nicolas Burgman, docteur en droit canon, & de pluſieurs autres. On proceda enſuite à l'élection d'un autre empereur, & le choix tomba ſur Rupert ou Robert duc de Baviere. Cela fait, on fit notifier la dépoſition de Wenceſlas & l'élection de Rupert à ceux à qui il appartenoit. On trouve tous les actes contenans cette affaire dans le tome IV. de la *Collectio ampliſſima veterum ſcriptorum*, &c. des peres dom Edmond Martenne, & dom Urſin Durand, Benedictins, au commencement. Wenceſlas ne fut donc plus que roi de Bohême, & il ſe retira à Prague, où il continua ſa vie faineante & débauchée. Il y mourut de paralyſie le 16. d'Août 1419. âgé de cinquante-ſept ans. On lui donna les ſurnoms de *faineant* & *d'ivrogne*. Depuis ſa dépoſition il n'avoit pas laiſſé que de prendre toujours le titre de roi des Romains, comme on le voit par deux de ſes lettres qui ſe trouvent dans la collection des PP. DD. Martenne & Durand, *dont on a parlé plus haut*, tome VII. L'une de ces lettres eſt du 24. de Novembre 1408. adreſſée aux cardinaux, à qui il promet d'envoyer au concile de Piſe les prélats de ſon royaume de Bohême, & ſes ambaſſadeurs, pourvu qu'on les reçût comme les ambaſſadeurs du véritable roi des Romains, & de Bohême; & à la fin de cette lettre il date de la quarante-ſixiéme année de ſon regne ſur la Bohême, & de la trente-troiſiéme depuis qu'il étoit roi des Romains. Les mêmes dates ſe trouvent à la fin de la ſeconde lettre, qui eſt de l'an 1409. & qu'il adreſſe à tous les fidéles de ſon royaume, pour leur défendre d'obéir aucunement au pape Gregoire XII.

WENT-WORT, (Thomas) fameux dans le XVII. ſiécle, par ſes dignités & par ſa diſgrace, ſe fit beaucoup aimer du peuple Anglois par ſon éloquence, & le roi Charles I. ayant convoqué le parlement en 1628. il y parla avec liberté, pour ce qu'il appelloit les droits de la nation. Mais le duc de Buckingham, alors favori du roi, l'engagea dans le parti de la cour, ce qui rendit Went-Wort ſuſpect à la chambre des communes, qui s'appercevoit d'ailleurs de la diminution de ſon zéle. Charles I. le nomma le 22. Juillet 1628. baron de Went-Wort, & le 10. de Décembre ſuivant burgrave du même lieu, & préſident d'Yorck. Après la mort du duc de Buckingham, il devint favori du roi, & fut nommé préſident des provinces ſeptentrionales d'Angleterre en 1629. & vicetoi d'Irlande en 1632. En 1633. il tint à Dublin une aſſemblée des états du royaume, où l'on accorda au roi 400000. livres ſterling, ce qui fit rendre aux Irlandois la liberté de porter les armes qui leur avoit été interdite. En 1640. le roi le nomma comte de Straſford & baron de Raby. Mais les avis qu'il donnoit au roi, & que le parlement croyoit préjudiciables à lui-même, la faveur qu'il accordoit aux Catholiques d'Angleterre & d'Irlande, la protection qu'il donnoit aux évêques, & ſon zéle marqué pour le roi, lui attirerent la haine du parlement & du peuple: ce qui augmenta encore, quand on ſçut qu'il tiroit du roi d'Eſpagne une penſion annuelle de 800. piſtoles. La miſintelligence entre le roi & le parlement ayant éclaté, il alla trouver le roi d'Ecoſſe, & de retour en Irlande il y tint une nouvelle aſſemblée des états, où l'on accorda encore à Charles I. 240000. l. ſterling qu'il lui apporta, & amena en même tems au ſecours de ce prince quelques troupes Irlandoiſes. Charles le déclara alors général de ſon armée deſtinée à combattre ſes ſujets confederés contre lui, & Went-Wort fit prendre les devants au baron de Cormuay avec trois mille cinq cens hommes, pour empêcher les confédérés de paſſer la riviere de Tyne. Mais le baron fut battu le 16. d'Août 1640. & les confédérés s'emparerent de la ville de Newcaſtle. Cependant on conclut une tréve, & Went-Wort revint à Londres avec le roi. Mais Went-Wort fut arrêté dans cette ville, par ordre du parlement, ſous prétexte de ce qu'il avoit offert au roi une armée d'Irlandois pour dompter, dit-on, les Anglois. Quelques jeunes ſeigneurs tenterent vainement de le délivrer, il fut ſerré étroitement, & depuis le 12. de Mars 1640. juſques ſur la fin d'Avril 1641. il comparut ſouvent devant le parlement, où il ſe défendit toujours avec autant de fermeté que d'eloquence. Mais la chambre des communes d'abord, & enſuite celle des pairs, le déclarerent coupable de traiſion, & le condamnerent à perdre la tête. Le roi demanda qu'on lui ſauvât la vie, & refuſa d'abord de ſigner la ſentence rendue contre lui: mais quelques ſeigneurs faiſant craindre à ce prince que ſon refus n'occaſionnât une triſte revolte, Charles eut la foibleſſe de ſigner cette ſentence la nuit étant dans ſon lit. Il envoya cependant le prince ſon fils aîné au parlement, pour demander que le jugement fût adouci; mais ſes ſollicitations furent inutiles, & la ſentence fut exécutée le 2. de Mai 1641. Le comte montra alors beaucoup de fermeté, parla long-tems pour faire connoître ſon innocence, étant ſur l'échafaud, & mourut ſans marquer aucune frayeur. Sa mort, loin de calmer les troubles, ouvrit le chemin à une guerre ouverte, & au carnage qui la ſuivit. GUILLAUME ſon fils lui ſuccéda dans ſes biens & dans ſes titres, & le roi Charles II. le nomma lorſqu'il fut rétabli ſur le thrône, ſon conſeiller privé, & chevalier de la jarretiere. Il épouſa *Anne*, fille de *Jacques* comte de Derby. Sanderſon, *hiſtoria vitæ & necis Caroli I.* Bates, *elench. motuum Angl.* Les *Mémoires* de Ludlow, &c.

WEPFER (Jean-Jacques) né à Schaffouſe le 23. de Décembre 1620. de Georges-Michel Wepfer, conſeiller de ce canton, s'appliqua à la médecine après ſes études d'humanités, voyagea enſuite, ſe lia dans ſes courſes avec les ſçavans qu'il vit, demeura huit ans à Straſbourg & à Baſle, & en employa deux à parcourir l'Italie. Il reçut le titre de docteur à Baſle en 1647. & peu après les magiſtrats de Schaffouſe lui donnerent la place de médecin de leur ville, où il obtint la permiſſion de diſſequer les corps de ceux qui mouroient dans les hôpitaux; ce qui n'avoit encore été accordé à perſonne. Sa réputation ayant pénétré dans les cours des princes voiſins, il en fut recherché. En 1675. il fut fait médecin du prince de Wirtemberg, & peu après du marquis de Dourlach & de Charles-Louis électeur Palatin. Malgré ſes occupations, il diſſequoit toujours dans les momens qu'il avoit de libres, ſoit des corps humains, ſoit des animaux. Avare de ſon tems, il n'en perdoit aucun inſtant, ſortoit toujours de table avant les autres, & ſe retiroit auſſi-tôt dans ſon cabinet, lors même qu'il ſe trouvoit à la table de quelque grand. Sa ſobrieté & ſon uniformité de vie & de conduite le firent jouir d'une bonne ſanté. Mais en 1691. le duc de Wittemberg étant tombé malade à l'armée d'une fiévre maligne qui avoit déja emporté beaucoup de ſoldats, Wepfer y fut appellé, & eſſuya tant de fatigues dans cette occaſion, qu'il revint chez lui incommodé, & n'eut plus de ſanté depuis. Il mourut le 28. de Janvier 1695. âgé de ſoixante-quatorze ans. On aſſûre qu'il ne s'étoit jamais fait ſaigner. Il baiſſoit auſſi les purgatifs, & ſe ſervoit ſeulement de diuretiques & d'aperitifs. Son corps ayant été ouvert on lui trouva l'aorte oſſifiée, comme il l'avoit conjecturé lui-même. Ses occupations continuelles ne l'ont pas empêché de compoſer les ouvrages ſuivans; ſçavoir, 1. des obſervations anatomiques faites ſur des cadavres morts d'apoplexie, qui ont été réimprimées en latin pluſieurs fois, & en dernier lieu en 1710. à Amſterdam, ſous le titre de *Hiſtoria apoplectiorum*. 2. *Hiſtoria anatomica de cicuta aquatica hiſtoria & noxa commentario illuſtrata*. 3. *De dubiis anatomicis epiſtole duæ*. 4. *Cicuta aquatica hiſtoria & noxæ commentario illuſtrata*. 5. *Obſervationes medico-practicæ de affectibus capitis internis & externis*. 6. *Opera neptunum Bernardi Wepferi ſereniſſ. principis Aur. architetti, & Georgii Michaelis Wepferi medicinæ doctoris*. Wepfer étoit membre de l'académie des curieux de la nature; & l'on trouve pluſieurs de ſes obſervations dans les ephemerides

Digitized by Google

de cette académie. * *Voyez* ſa vie écrite par ſon gendre, & les *Mémoires* du P. Niceron, *tome 11.* &c.

WERENFELS (Jean-Jacques) né à Baſle l'an 1536. étudia la théologie après le cours ordinaire d'humanités & de philoſophie, & fut choiſi en 1620. pour être commun diacre dans le lieu de ſa naiſſance. En 1624. il fut appellé au ſervice de l'égliſe d'un village du canton, d'où on le rappella pour être fait miniſtre en 1627. de l'égliſe de S. Martin à Baſle même. Il a conſervé cet emploi juſqu'à ſa mort arrivée le 17. de Novembre 1655. C'étoit un homme ſçavant & fort eſtimé pour ſa probité & ſon attention à ſes devoirs. Outre un grand nombre de ſermons funebres que l'on a de ſa compoſition, il a encore écrit des homelies latines ſur l'Eccléſiaſte de Salomon, qui n'ont paru qu'après ſa mort. Il avoit épouſé Jahel Ryff, fille de Pierre Ryff docteur en médecine & profeſſeur des mathématiques. Jean Rodolphe Zwinger a prononcé ſon éloge funebre en latin, qu'il faut conſulter, de même que la théologie françoiſe de Benedict Pictet, tome 3. &c.

WERENFELS (Pierre) *fils du précedent*, né à Liechſtal, pendant que ſon pere y demeuroit, fut envoyé à l'âge de ſix ans au collége, où il fit de très-grands progrès. Il en ſortit en 1641. entra en philoſophie, y prit les degrés en 1644. étudia enſuite en théologie, & préſida en 1645. à une diſpute philoſophique ſur l'ame humaine, & à une autre en 1646. ſur la cauſe efficiente. Son cours de théologie fini, on le reçut au miniſtere, & il ſoulagea ſon pere dans ſes fonctions. En 1649. il ſoutint des theſes théologiques ſur la veritable & unique félicité de l'homme, ſous la préſidence de Theodore Zwinger. Sur la fin de 1650. Friderie Caſimir, comte d'Ortembourg, ayant demandé à la faculté de théologie de Baſle un ſujet convenable pour être miniſtre de ſa cour, on lui envoya Werenfels, qui s'y fit beaucoup aimer & eſtimer. Il quitta cependant ce poſte en 1654. & revint à Baſle: où il remplit l'emploi de commun diacre, d'où il paſſa à celui d'archidiacre lorſqu'il eut reglé l'égliſe naiſſante des Prétendus-Reformés de Straſbourg établie au village de Wolpheim, qui étoit de la dépendance de Friderie Caſimir comte de Hanaw. Werenfels, ſans ſe borner aux fonctions de ſon emploi, donnoit encore des leçons aux étudians, & Jean-Jacques Buxtorf profeſſeur en hebreu, ayant eu la permiſſion de faire un voyage, il remplit ſa place pendant ſon abſence. La peſte déſolant la ville de Baſle pendant les années 1667. & 1668. M. Werenfels fut d'un grand ſecours à ſes compatriotes: il alloit par-tout les conſoler, les inſtruire, les ſoulager. Les ſermons ſur le Pſeaume 91. qu'il prêcha alors, ont été imprimés. Il avoit épouſé le 19. de Juin 1656. Marguerite Gryné, fille de Samuel Gryné, paſteur de l'égliſe de S. Leonard à Baſle, & il en eut entre autres enfans, SAMUEL Werenfels qui ſuit. M. Werenfels, après avoir rempli l'archidiaconat pendant quinze ans, fut fait paſteur de S. Leonard & inſpecteur de la chambre des orphelins. Le 11. de Mai 1675. il fut unanimement choiſi pour remplir les poſtes *d'antiſtes* & de profeſſeur en théologie, dont il reçut le degré de docteur des mains de Jean Rodolphe Weſtſtein le pere. En 1685. il paſſa à l'emploi de profeſſeur de l'ancien teſtament, & en 1696. à la chaire de profeſſeur du nouveau. Pendant un de ſes rectorats, il procura l'établiſſement d'une nouvelle claſſe dans le grand collége pour enſeigner à écrire & à chiffrer. Il fut attaqué de la goutte & de la gravelle, & en ſoutint les douleurs avec courage. Pendant un de ſes accès il compoſa ſur le champ ce diſtique latin, témoignage de la préſence de ſon eſprit.

Pondera qui ſcelerum portaſti, Chriſte, meorum,
Tolle doloriferos venum ramenta lapillos.

Quelque tems avant ſa mort il fit imprimer ſes ſermons ſur les dominicales, qui ſont fort eſtimés dans ſon parti. Le Jeudi de l'Aſcenſion de l'an 1705. il prêcha deux fois, & finit par-là ſon miniſtere, étant mort le 23. de Mai de la même année âgé de ſoixante-ſeize ans. Jean Rodolphe Zwinger, qui lui ſuccéda, récita publiquement le 23. Août 1704. une harangue, où il donne un abregé de la vie de ſon prédeceſſeur. Werenfels établit que l'on adminiſtreroit le baptême devant l'aſſemblée, & non en préſence ſeulement des parrein & marreine, & d'un petit nombre d'autres, comme cela s'obſervoit avant lui, & que l'on ne donneroit la benediction au peuple qu'après le chant du dernier Pſeaume & de tout l'exercice; au lieu qu'avant lui on la donnoit au commencement. On a de cet auteur un traité ou parallele du premier & du deuxiéme Adam, en pluſieurs diſſertations; une diſſertation ſur les traditions de l'égliſe Romaine; la méthode de diſputer des Catholiques avec les Proteſtans; un diſcours contre les Athées; un autre, où il traite *De judicio à domo Dei incipiente*; un autre ſur la mort & le ſang de J. C. un autre ſur l'enfantement de la ſainte Vierge; un autre ſur le voile mis ſur le cœur des Juifs; un autre ſur le ſabbat; un autre ſur les Vaudois; un autre ſur le myſtere de pieté & d'iniquité: tous en latin. * Voyez le diſcours de Jean Rodolphe Zwinger; cité dans cet article.

WERENFELS (Samuel) docteur & profeſſeur en théologie, & membre de la ſocieté royale d'Angleterre pour la propagation de l'évangile, né à Baſle le premier Mars, vieux ſtyle, de l'an 1657. étoit *fils du précédent* & *Marguerite* Gryné. Il réuſſit dans ſes études; fut reçu maître-ès-arts le 10. de Juin 1673. ſe livra enſuite à la théologie, & fut reçu miniſtre en 1677. profeſſeur en logique en 1684. & en langue grecque en 1685. En 1686. il voyagea en Hollande & en Angleterre, & de retour en 1687. on le fit profeſſeur d'éloquence. C'eſt dans ce poſte qu'il a compoſé ſes diſſertations ſur les diſputes de mots qui s'élevent entre les ſçavans, qui furent ſoutenues en theſes, & qui furent imprimées en un même recueil à Baſle en 1692. *in-4°.* & réimprimées en Hollande avec des additions. En 1696. Werenfels fut fait docteur & profeſſeur en théologie, & ſoutint les theſes pour le doctorat le 19. de Mai, ſous la préſidence de Jean Rodolphe Weſtein le fils: elles roulent ſur l'origine de l'écriture ſainte. Il fit ſa premiere leçon de théologie le 28. d'Octobre, où il parla de la maniere utile de traiter les controverſes de religion. Il a paſſé ſucceſſivement de la profeſſion des lieux communs à celles du vieux & du nouveau teſtament. Lorſqu'il prit poſſeſſion de la profeſſion de l'ancien teſtament, il prit pour ſujet le but qu'un interprête de l'écriture doit ſe propoſer; & dans ſa leçon inaugurale, lorſqu'il fut fait profeſſeur du nouveau teſtament, le but d'un docteur qui enſeigne l'écriture dans l'académie. C'eſt dans ces diſſertations poſtes qu'il a compoſé ſes diſſertations théologiques qui ont été imprimées en un volume *in-8°.* En 1699. il publia une diſſertation ſur la preuve de l'exiſtence de Dieu, tirée de l'idée de l'être tout parfait, avancée par M. Deſcartes: M. Jacquelot & Jean-Henri Suicer, profeſſeur en grec à Zutich, attaquerent cette diſſertation qui fut défendue par l'abbé Beillon & M. Deſmaiſeaux. Cette diſpute produiſit divers écrits qui ſe trouvent dans l'hiſtoire des ouvrages des ſçavans & dans les nouvelles de la république des lettres. En 1701. Werenfels vint à Paris, où ſa réputation l'avoit devancé, & en 1704. les curateurs de l'univerſité de Francker lui offrirent une chaire de théologie avec des appointemens conſiderables: mais l'amour de la patrie le retint à Baſle. La même année 1704. il fit l'oraiſon funebre de ſon ami Jean-Jacques Buxtorf, profeſſeur en hebreu dans l'univerſité de Baſle. Il travailla auſſi à la réunion des Proteſtans, & fit ſur cela des *Conſiderations* qui parurent d'abord en allemand, & qu'il traduiſit enſuite en latin. M. Oſtervald, paſteur de Neufchaſtel, les a miſes en françois en 1708. Ces conſiderations ont été vivement attaquées dans un *avertiſſement* écrit en allemand par M. Edzard en 1721. à Hambourg. En 1709. M. Werenfels donna le degré de docteur à Jerôme Boutcard, depuis profeſſeur en théologie à Baſle, & fit en cette occaſion quelques diſcours qui ont été imprimés. Il a fait encore d'autres diſcours en différentes occaſions, que l'on a recueillis en 1715. en un volume *in-12.* dédié au conſiſtoire de l'égliſe Françoiſe, où l'auteur occupa une place. Ces ſermons ont été réimprimés à Baſle & à Genéve en 1720. & deux fois traduits en allemand.

Digitized by Google

Les autres ouvrages de M. Werenfels ont été auſſi recueillis en un volume *in-4°.* à Baſle en 1718. ſous le titre d'opuſcules theologiques, philoſophiques & philologiques, en latin. Lorſqu'il fut fait recteur pour la deuxiéme fois en 1721. il recita un diſcours, *De reſto theologo zelo*, qui a été auſſi imprimé. * Cet article eſt tiré de ſes écrits. *Voyez auſſi* l'article de M. Jacquelot dans les *Mémoires* du P. Niceron, *tome 6.* la *Bibliotheque Germanique*, *t. 2. p. 187. t. 3. p. 213. t. 7. p. 113. &c.* la *Bibliotheque Univerſelle* de M. le Clerc, *tome 23. page 409.* &c.

WERGUIGNÆUL (Florence de) premiere abeſſe de l'abbaye de la Paix à Douai, étoit fille de M. François Werguignæul, & de dame *Gertrude* de Davre, tous deux de bonne & ancienne nobleſſe du pays d'Artois, mais plus illuſtres encore par leurs vertus. Ils eurent onze enfans, qui moururent tous ſans poſterité. Florence naquit le 24. de Janvier 1559. & fut élevée par ſes parens juſqu'à l'âge de ſept ans dans la pieté & dans les vertus chrétiennes. Son pere ayant obtenu la premiere place vacante au chapitre des chanoineſſes de Monſtier ſur Sambre près de Namur, l'y conduiſit, & la mit entre les mains de l'abbeſſe ſa parente, qui mit ſon application à en faire une vertueuſe chanoineſſe. Florence répondit avec le ſecours de Dieu, à la bonne éducation qu'on lui procuroit. Dès l'âge le plus tendre, elle montra ſon affection pour les pauvres, ſon zele pour la regularité, ſon amour pour la priere & pour la retraite. D'un caractere doux & complaiſant, elle compatiſſoit aux maux des autres, l'obéiſſance ne paroiſſoit point lui coutet, elle mettoit ſon plaiſir à s'acquiter exactement de tout ce qui lui étoit preſcrit. Mais les guerres qui troubloient alors toute la Flandre, ne la laiſſerent pas long-tems dans cette ſolitude. Toutes les religieuſes de cette maiſon ayant été obligées de ſe retirer dans les villes chez leurs parens ou leurs amis, elle ſe vit dans la néceſſité de prendre le même parti. M. ſon pere l'envoya chercher, & la réunit à toute ſa famille, qu'il avoit raſſemblée pour la même raiſon dans la ville de Douai. Au milieu des calamités publiques, Florence de Werguignæul reſſechiſſant de plus en plus ſur l'inſtabilité des choſes humaines, s'affermit dans le mépris du monde, & elle paſſoit des tems conſiderables dans la retraite & dans de bonnes lectures. Un tremblement de terre arrivé en 1580. acheva de lui faire faire les réflexions les plus ſérieuſes; & dès ce moment elle ſe livra aux pratiques les plus auſteres de la pénitence. Souffrir le froid ſans aucun ſoulagement, ne ſe nourrir ſouvent que de pain & d'eau, coucher ſur la dure, accabler ſon corps par toute ſorte d'inſtrumens de pénitence, ſe ſevrer de toute compagnie, prier & veiller beaucoup, c'étoit-là ſes exercices de chaque jour & de chaque nuit. Deux ans ſe paſſerent ainſi dans la maiſon de ſon pere; & après ce tems, étant dans la vingt-troiſiéme année de ſon âge, elle déclara le deſſein qu'elle avoit conçu de ſe faire religieuſe; & après que ſes parens eurent fait examiner ſérieuſement ſa vocation, elle entra dans la célebre abbaye de Flines, ordre de Cîteaux, aux Pays-bas, ſur la fin de Septembre de l'an 1583. Elle y fut accompagnée d'une de ſes ſœurs, qui prit le même parti, quoiqu'elle n'eût encore que quatorze ans. Après deux ans de novieiat, Florence fit profeſſion le 15. de Juin de l'an 1585. mais la continuité de ſes auſteritéz & les fatigues extrêmes qu'elle ſe donnoit, ne tarderent pas à la réduire à un état fâcheux: ſes jambes s'ouvrirent, & furent couvertes de plaies; il fallut l'envoyer à Douai chez M. ſon pere pour la faire penſer, elle y aſſiſta ſa mere à la mort, & peu de tems après elle retourna à ſon monaſtere pour s'y livrer aux mêmes auſteritéz avec une nouvelle ardeur. L'étroite obſervance n'étoit point en uſage dans ſa maiſon; mais elle la ſuivoit en particulier, & alloit même au-delà ce qui faiſoit traiter ſa conduite de ſingularité, & ce qui lui attiroit ſouvent bien des contradictions, qu'elle ſouffroit ſans ſe plaindre. Celles de ſes ſœurs qui avoient plus de vertu, recherchoient cependant ſon entretien, ſur-tout dans leurs peines; elles aimoient à l'entendre parler de Dieu, & ne ſortoient jamais de ſa converſation que plus touchées & plus remplies d'amour pour leur devoir. Florence perſuada même à quelques-unes de s'unir à elle pour travailler à introduire la reforme dans la maiſon: elles s'en ouvrirent au P. Thomas, Jéſuite vertueux & zelé, qui fit d'abord une tentative inutile; & en 1599. l'abbé de Clairvaux étant venu à Flines pour y faire ſa viſite, comme ſupérieur, elles lui déclarerent leurs penſées ſur ce ſujet. L'abbé les approuva, & leur fit entendre qu'il y donneroit les mains; ce qui charma Florence, qui par le crédit du pere Thomas, trouva des perſonnes pieuſes & zelées qui contribuerent à ce qui étoit néceſſaire pour l'érection d'un nouveau monaſtere à Douai, où l'on introduiroit la nouvelle obſervance, & où l'on recevroit celles qui voudroient s'y ſoumettre. Il fallut faire bien des voyages pour obtenir les permiſſions neceſſaires de leurs alteſſes Albert & Iſabelle d'Autriche, & de l'évêque d'Arras, & plus encore pour celles des abbés de Cîteaux & de Clairvaux, qui ne vouloient pas que Florence & les autres vécuſſent autrement que les autres Bernardines du pays; mais Florence expoſoit à Dieu toutes ces difficultés avec cette confiance & cette foi qui en obtiennent tout. Enfin le projet réuſſit: on acheta un terrein à Douai, que l'on fit accommoder d'une maniere convenable à une communauté. On dreſſa des conſtitutions ſelon la regle de ſaint Benoît & l'étroite obſervance de cette regle; l'évêque les approuva, & envoya ſon archidiacre pour proceder à l'élection d'une abbeſſe. Dès ſon arrivée, il fit avertir les filles qui devoient embraſſer le nouvel inſtitut, & à qui le pouvoir d'élire l'abbeſſe avoit été donné par le duc & la ducheſſe d'Autriche. Les religieuſes de Flines envoyerent auſſi leurs ſuffrages, & tous ſe réunirent pour Florence de Werguignæul, dont l'élection fut confirmée par l'archidiacre, & enſuite par l'évêque. Florence apprit cette nouvelle avec douleur, & l'on eut beaucoup de peine à la faire conſentir à ſon élection: mais ayant reconnu que c'étoit la volonté de Dieu, elle s'y ſoumit. Le nouveau monaſtere fut appellé *Notre-Dame de la Paix*. Florence & celles qui devoient la ſuivre dans cette maiſon, demanderent pardon à l'abbeſſe & aux religieuſes de Flines en chapitre des fautes qu'elles avoient faites, ſe recommanderent à leurs prieres, demanderent leur bénédiction, & ſortirent l'onziéme de Novembre 1604. conduites par l'abbeſſe de Flines, la priere & quelques anciennes, qui voulurent les accompagner juſqu'à la nouvelle maiſon. Cependant la clôture n'étant pas encore exacte, elles furent obligées de differer leur entrée, & de ſéjourner chez une demoiſelle de pieté, chez qui elles vécurent comme ſi elles euſſent été dans leur monaſtere. L'évêque d'Arras étant arrivé pour les viſiter, & regler les choſes qui ſe devoient obſerver, comme le changement du breviaire, de l'habit blanc de S. Bernard avec l'habit noir de S. Benoît, il prit jour pour le 5. de Décembre 1604. L'abbeſſe de Flines vint exprès pour être preſente à cette cérémonie, & tout ſe paſſa avec beaucoup d'édification & de contentement. Le tems de probation étant fini, Florence en avertit l'évêque, qui envoya ſon archidiacre le 19. de Mars 1605. pour examiner les religieuſes, & le 21. le prélat reçut lui-même leurs vœux. Ces nouvelles religieuſes embraſſerent tous les points de la regle avec la plus grande ferveur. Florence leur abbeſſe leur donnoit elle-même l'exemple de la plus étroite régularité; & cette nouvelle réforme répandit en peu de tems une ſi bonne odeur, qu'il vint des filles de toutes parts pour l'embraſſer, & même des demoiſelles de la cour d'Angleterre, & d'autres des plus qualifiées de la France & des autres royaumes. En 1614. le nombre s'étoit tellement augmenté, que la maiſon ne pouvoit plus les contenir. Pluſieurs abbés du pays s'étoient offerts de faire bâtir & doter ſon monaſtere, ſi elles vouloient ſe ſoumettre à leur juriſdiction: mais Florence ne voulut dépendre que de l'évêque, & Dieu benit ſon déſintereſſement & ſon amour pour l'obſervance des canons, & lui fit trouver dans la pieté des fidéles les ſecours dont elle avoit beſoin. Elle fit auſſi confirmer ſes conſtitutions à Rome, croyant ſans doute qu'elles en ſeroient plus inaltérables;

Digitized by Google

elle y trouva cependant bien des difficultés, & peut-être n'eût-elle pu les faire lever sans le crédit du pere Nicolas Trigault, Jésuite, qui avoit une sœur dans l'abbaye de Notre-Dame de la Paix. Les évêques d'Arras & de Namur informés de la maniere toute sainte avec laquelle on vivoit dans ce monastere, demanderent à Florence quelques-unes de ses religieuses pour commencer dans leurs diocèses des établissemens semblables au sien : l'évêque de Liege fit la même demande. Depuis on fonda de semblables maisons à Mons, à Gradmont & ailleurs, & c'étoit toujours des religieuses de Notre-Dame de la Paix que l'on prenoit pour commencer ces établissemens. Madame de Werguignœul fit traduire la regle de S. Benoît par François Silvius, docteur & professeur en théologie, & confesseur de sa maison ; & l'ayant fait imprimer, elle la distribua à toutes ses filles, afin qu'elles y méditassent sans cesse leurs devoirs & leurs obligations. En 1623. l'abbé de S. André de Bruges demanda à notre abbesse plusieurs de ses religieuses pour réformer les Bénédictines de l'abbaye de Ste Godeleve ; & ce projet réussit en partie, parce que les anciennes n'ayant pas voulu se soumettre à la réforme, on se contenta d'en recevoir de nouvelles, à condition de l'embrasser. Madame de Werguignœul se voyant âgée de soixante-dix ans & très-infirme, demanda la liberté de se démettre du gouvernement de son monastere ; & l'ayant obtenue avec peine, l'évêque d'Arras reçut sa démission le 17. d'Octobre de l'an 1630. Marie-Anne de Gondenhoue fut élue en sa place, qu'elle étoit digne de remplir. Madame de Werguignœul survécut encore plusieurs années à cette action, n'étant morte que le 29. d'Août 1638. Elle avoit perdu la vue quelques années auparavant, & un peu avant cet accident elle avoit écrit une lettre pleine d'édification à toutes ses cheres filles. Sa vie a été écrite en abregé par la révérende mere Marguerite Trigault, religieuse Bénédictine de la même abbaye de Notre-Dame de la Paix à Douai, & l'une des quatre qu'elle y avoit amenées avec elle pour établir la réforme. Les PP. DD. Martenne & Durand Bénédictins ont fait imprimer cette vie dans leur *Voyage litteraire*, *t. 2. part.* avec la lettre *dont on vient de parler*, & une exhortation de madame de Werguignœul qui se trouve aussi dans les *Constitutions de l'abbaye de Notre-Dame de la Paix*.

WERNER (Joseph) peintre renommé, étoit né à Berne en Suisse, où son pere qui y avoit exercé la même profession, lui en apprit les premiers élemens. Il se perfectionna ensuite sous Matthieu Merian à Francfort. Il passa de-là en Italie, où l'on assure qu'il s'avança tellement, qu'il alloit de pair avec les plus célebres peintres qui y étoient alors. Ses ouvrages en mignature ont sur-tout été estimés & recherchés. Il en a fait un grand nombre pendant son séjour à Paris, & ensuite à Augsbourg, où il s'étoit fixé. Il étoit aussi fort heureux dans les portraits, & excelloit dans les sujets historiques. Une Pallas qu'il a peinte avec beaucoup d'art, lui a attiré de grands éloges. Il fit aussi à Berne diverses pieces de grand prix, & fut enfin appellé à Berlin pour y être directeur de l'académie royale de peinture. Il y mourut en 1720. * *Voyez* Sandrat dans son *Académie des peintres*, &c.

WESALIA (Jean de) *Aux citations de cet article dans le Morery, éditions de 1725. & de 1732. on cite* Orthius Gratius *pour* Orthuinus Gratius.

WESEMBECIUS (Pierre) célebre jurisconsulte Flamand, étoit d'une famille distinguée. Il naquit en 1487. & étudia à Louvain d'abord, ensuite à Paris & se fixa à Anvers, où il épousa Barbe de Cilies, veuve fort riche. Il fut admis de bonne heure au conseil d'Anvers, & depuis il ne négligea aucune occasion de montrer son zele pour le bien public. C'étoit aussi un homme très-charitable envers les pauvres. Il mourut le 18. de Février 1562. & laissa trois fils : *André*, qui après avoir étudié à Louvain, exerça avec distinction la profession d'avocat devant les tribunaux suprêmes à Bruxelles, où il mourut en 1569 ; *Matthieu*, qui eut le malheur d'embrasser la secte des Prétendus-Réformés, & qui fut professeur en droit à Jene, & depuis 1569. à Wittemberg, où il mourut le 5. de Juin 1586 ; *Pierre*, qui fut professeur en droit à Altorff, & mourut en 1603. étant conseiller du duc de Saxe-Coburg. * Adami, *vitæ jurisconsultorum*. Freheri *theatrum*, &c.

WESTPHALE (Jean) imprimeur, fut, selon M. Naudé, le premier qui le mêla de l'imprimerie dans les Pays-bas. Il s'établit à Louvain, selon le même, en 1475. & commença par l'impression des morales d'Aristote, en latin, de la version de Leonard Aretin. Cette édition fut achevée le 10. de Juin. L'imprimeur s'y nomme Jean de Westphalie. Dans d'autres ouvrages sortis de son imprimerie, il se nomme *Joannes Westfalus Paderbonensis*, ou *Joannes de Paderbon in Westphalia*, & quelquefois *Joannes Padelbornensis Westphalia*. Il imprima non seulement à Louvain, mais à Aloft & à Nimegue. Dès 1474. il s'étoit associé avec Theodoric Martini d'Aloft, & l'on trouve quelques ouvrages imprimés cette année à Aloft, où l'on voit leurs noms, entr'autres, le livre intitulé : *Liber predicabilium*, en latin, où on lit, *In Alosto, oppido comitatus Flandriæ per Joannem de Westphalia Paderbonensem, cum socio suo Theodorico Martini M CCCC LXXIIII. Mais die sexto*. Westphale donna en 1475. les institutes de Justinien, en latin, avec une glosse *in-folio*, à Louvain. On trouve à la fin que cet ouvrage fut imprimé le 21. de Novembre, la cinquiéme année du pontificat de Sixte IV. la vingt-quatriéme de l'empereur Frideric III. la trente-septiéme depuis qu'il étoit empereur des Romains, la dix-septiéme depuis qu'il étoit roi de Hongrie, la huitiéme année du gouvernement de Charles duc de Bourgogne & de Brabant, & la dix-neuviéme de l'épiscopat de Louis de Borboën, évêque de Liege. Vingt ans après, c'est-à-dire en 1495. Jean de Westphale imprima à Louvain en latin les ouvrages de S. Augustin de la Trinité, *in-folio*. A la fin on lit ce distique,

Numine famile tuo, pater, ô tueare Johannem
Padelborn, præsens qui tibi pressit opus.

* *Voyez* les annales de l'imprimerie par Maittaire, en plusieurs endroits du tome premier, &c.

WETSTEIN (Jean-Rodolphe) bourguemaître de Basle en Suisse, y naquit le 27. d'Octobre 1594. Il fit de bonnes études dans sa jeunesse, apprit les langues, & passa en 1616. au service des Venitiens en qualité de capitaine commandant. Revenu à Basle, il y fut admis dans le conseil de la ville en 1620. & de degré en degré, il parvint en 1635. au tribunat, & en 1645. au consulat. Il s'est trouvé à plus de cent diétes ou conferences des cantons Suisses, & s'est acquitté avec honneur de plusieurs commissions importantes auprès des puissances étrangeres. Lorsque la liberté & la souveraineté furent traitées de problème, il fut envoyé au nom des cantons sur la fin de 1646. à la paix de Westphalie, à Munster & à Osnabrug pour ménager les intérêts des Suisses, & il réussit à la satisfaction de ceux qui l'avoient employé. Il obtint qu'on inserât un article exprès au sujet des Suisses dans l'acte de paix en 1648. mais l'effet que l'on attendoit de cette concession, tardant à suivre, les cantons le députerent en 1650. avec un autre auprès de l'empereur Ferdinand III. & cette derniere négociation fit hâter ce que l'on desiroit. L'empereur temoigna beaucoup de bienveillance à M. Werstein, & le mit au rang des nobles de l'empire, lui & tous ses descendans de l'un & de l'autre sexe. M. Werstein avoit acquis l'estime & la confiance de tous ses compatriotes & même des étrangers, & il méritoit l'une & l'autre par sa droiture, ses lumieres, son amour pour la paix, son zele pour le bien public. Il mourut le 12. d'Avril 1666. Il a laissé trois fils, JEAN-RODOLPHE, qui suit ; *Jean-Jacques* né le 9. de Septembre 1621. qui fut membre du conseil des deux cens, assesseur de la justice, & administrateur du change de la ville & de la monnoie, & qui mourut le 24. de Mars 1693 ; *Jean-Frederic*, né le 7. de Juillet 1632. qui fut préteur du petit Basle, ensuite conseiller & vicaire du préteur du grand Basle, membre du conseil privé & bailli de Riehen ; & qui après avoir été envoyé à differentes diétes des Suisses, & employé en plusieurs négotia-

Digitized by Google

garions auprès des puiſſances étrangeres, mourut au retour de la conference d'Arau, le premier Février 1691. laiſſant entr'autres *Jean-Rodolphe*, qui fut conſeiller & ſcholarque, & qui étoit en 1734. conſul. * *Mém. du tems.*

WETSTEIN (Jean-Rodolphe) *fils aîné du précedent*, né en 1614. après avoir pris ſes degrés académiques en philoſophie, prit le parti de la théologie, & fut examiné pour le miniſtere en 1634. Il fut fait profeſſeur en grec en 1636. & en 1637. il vint en France, & parcourut enſuite l'Angleterre & les Pays-bas, & par-tout il vit les ſçavans les plus diſtingués & en fut aimé. Il entretint depuis un commerce de lettres avec pluſieurs, ſur-tout avec les théologiens de la Suiſſe. Après avoir profeſſé le grec pendant ſept ans, on lui donna la chaire de *l'organum* d'Ariſtote, & fut fait bibliothecaire. Il prit le degré de docteur en théologie en 1649. & en 1653. on le fit profeſſeur en théologie. Comme il étoit verſé dans la lecture des peres, il communiqua beaucoup de remarques à Gaſpard Sulcer qui travailloit alors à ſon *Theſaurus eccleſiaſticus*, qui eſt ſi eſtimé. Ce fut de ſon tems que l'on introduiſit dans l'égliſe de Baſle la formule du *conſenſus*, à laquelle il s'oppoſa autant qu'il put, qu'on l'exemta en effet de ſigner, mais qui ne fut abolie qu'après ſa mort par l'autorité eccléſiaſtique & ſéculiere. M. Weſtſtein mourut le 11. de Décembre 1684. On a de lui quelques ouvrages, comme une explication latine ſur le verſet 14. du chap. 8. de l'épître de S. Paul aux Romains; une édition des diſcours de Marc Diadochus contre les Ariens, avec une verſion latine; le traité d'Origene de la priere, &c. Il a encore publié une édition de Vincent Bandelli, ſur la conception de la ſainte Vierge, en latin; une réponſe à Dorſcheus; une diſſertation ſur ſainte Urſule & les prétendues onze mille vierges, que l'on dit avoir été compagnes de ſon martyre. On a auſſi de lui un grand nombre de diſſertations théologiques. Il a laiſſé ſept fils & deux filles. *On a parlé de* JEAN-RODOLPHE l'un de ſes fils, *dans le Moreri.* JEAN-LOUIS fut conſeiller à Baſle, & mourut en 1711. *Nous allons parler de* JEAN-HENRI. * *Memoires du tems.*

WETSTEIN (Jean-Henri) *fils du précedent*, né à Baſle le 15. de Mars 1649. s'appliqua aux langues dès ſa jeuneſſe, & enſuite à l'imprimerie & à la libraitie, qu'il a exercées avec beaucoup d'honneur & de diſtinction. Il ſe fixa à Amſterdam en Hollande. Il avoit une correſpondance très-étendue, qui lui étoit d'autant plus facile, qu'il entendoit & qu'il écrivoit toutes les langues de ceux avec qui il avoit affaire, où qui étoient en liaiſon avec lui. Il a procuré un grand nombre d'éditions excellentes de bons ouvrages, & il en a accompagné un grand nombre de préfaces ſçavantes de ſa compoſition. Il mourut le 4. d'Avril 1726. laiſſant deux fils qui ont continué ſon commerce. * *Mémoires du tems.*

WHARTON (Henri) né vers l'an 1664. à Worſtead dans le comté de Norfolck en Angleterre, où ſon pere fut quelque tems curé, étudia à Cambridge, y fut reçu maître-ès-arts, & y prit les ordres à l'âge de 22. ans. L'archevêque Sancroft qui les lui conſera, le mit un an après au nombre de ſes chapelains, & lui donna dans la ſuite le rectorat de Chartam dans le comté de Kent & la cure de Minſter dans l'iſle de Thanet. Il mourut le 15. de Mars 1694. & fut enterré dans l'égliſe de S. Pierre à Weſtminſter, où on lui dreſſa dans la ſuite cette inſcription

H. S. E.

HENRICUS WHARTON *A. M.*
Eccleſiæ Anglicanæ preſbyter,
Reſtor eccleſiæ de Chartam,
Necnon vicarius eccleſiæ de Minſter,
In inſula Thanato, in diœceſi Cantuarienſi
A ſacris domeſticis,
Qui multa ad augendam & illuſtrandam
Rem literariam,
Multa pro eccleſia Chriſti
Conſcripſit,
Plura moliebatur.
Obiit 3. Nonas Martii anno Dom. 1694.
Ætatis ſuæ 31.

Quoique M. Warthon ſoit mort à trente-un ans, & qu'il ait été occupé beaucoup des fonctions que demandoient ſes emplois, il a beaucoup écrit, & la plupart de ſes ouvrages contiennent bien des recherches. On connoit les ſuivans: 1. Traité du célibat du clergé, dans lequel on examine ſon origine & ſes progrès, en anglois, à Londres 1688. *in-4°.* Il eſt pour le mariage des eccléſiaſtiques. 2. Le miroir eccléſiaſtique conſideré dans ſes faux raiſonnemens & dans ſes fauſſes citations, en anglois, à Londres 1688. C'eſt un ouvrage de controverſe. 3. L'enthouſiaſme de l'égliſe Romaine démontré par quelques remarques ſur la vie d'Ignace de Loyola, en anglois, à Londres, 1688. 4. Echantillons de quelques erreurs & de quelques défauts qui ſe trouvent dans l'hiſtoire de la réformation de l'égliſe d'Angleterre, écrite par M. Burnet, &c. à Londres, en anglois, *in-8°.* 1693. M. Burnet y a répondu dans une *lettre* adreſſée à Guillaume Lloyd, évêque de Coventry & de Litchfiel, & imprimée en anglois à Londres, 1693. 5. Défenſe de la pluralité des bénéfices, en anglois, à Londres, 1694. *in-8°.* L'auteur y plaidoit pour lui-même dans cette cauſe: mais ſon écrit a été refuté par un autre qui parut auſſi en anglois à Londres en 1694. *in-8°.* Outre ces ouvrages anglois, M. Wharton a donné en latin, 1. un appendice à l'hiſtoire litteraire de M. Cave, à la ſuite de laquelle on trouve cette addition. 2. *Jacobi Uſſerii Armachani archiepiſcopi hiſtoria dogmatica controverſiæ inter orthodoxos & pontificios de ſcripturis & ſacris vernaculis nunc primum edita.* On trouve auſſi deux diſſertations d'Uſſerius ſur les ouvrages du faux Denys & les lettres aux Laodiciens. Wharton a mis ces ouvrages en ordre, & y a fait des additions, à Londres, 1694. *in-4°.* 3. *Anglia ſacra, ſive collectio hiſtoriarum..... de archiepiſcopis Anglia ad annum 1540.* à Londres, 1691. *in-folio*, deux volumes. L'éditeur devoit donner un troiſiéme volume, que ſa mort ſi prompte l'a empêché de publier. Dans ce qu'il a donné il ſupplée à ce que n'ont pas dit les hiſtoriens qu'il publioit. C'eſt un bon ouvrage. 4. *Hiſtoria de epiſcopis & decanis Londinenſibus & Aſſavenſibus, ad annum 1540.* avec un recueil ſervant de preuves à cette hiſtoire, à Londres, 1695. *in-4°.* La préface n'eſt point de Wharton. Il a encore donné en anglois l'hiſtoire du procès fait à Guillaume Laud, archevêque de Cantorberi, écrite par lui-même dans ſa priſon, avec un journal de ſa vie & un recueil de pieces qui y ont rapport, à Londres, 1695. *in-fol.* Explication abregée de la ſainte cene, écrite par Nicolas Ridley, évêque de Londres, pendant ſa priſon, avec quelques diſſertations ſur le même ſujet, traité où l'on prouve que l'écriture eſt la regle de la foi, écrit vers l'an 1450. par Reginald Peacock, évêque de Chicheſter. * Wood, *Athenæ Oxonienſes, tome 2.* &c.

WHEAR (Degoreus) profeſſeur Anglois en hiſtoire, né à Jacobſtove en Cornouaille vers la fin du XVI. ſiécle, prit le degré de maître-ès-arts à Oxford en 1600. & fut enſuite membre du college d'Exeter. En 1608. il entreprit un voyage dans les pays étrangers, & à ſon retour en Angleterre, il entra dans la faveur du lord Chandois, puis de Thomas Allen, qui le recommanda au celebre Cambden, lequel le nomma premier lecteur dans la chaire d'hiſtoire qu'il venoit de fonder à Oxford. Peu de tems après il fut nommé auſſi préfet du college de Gloceſter. Il s'acquitta de ce double emploi avec diſtinction juſqu'à ſa mort arrivée en 1647. Il eſt auteur des *Relectiones hyemales de modo legendi hiſtorias*, qui fut bien reçu; & que l'on a ſouvent réimprimé & augmenté. New en a donné une nouvelle édition depuis 1700. à Tubingue avec trois additions. On a encore de Wheat *Oratio auſpicalis 1 Parentatio Guilielmi Cambdeni; Dedicatio imaginis Cambdeniana.* * *Mémoires du tems.*

WHELOCUS (Abraham) grand philologue, & fort verſé dans les langues orientales, né à Whir-Churchlen Shropshire, étudia à Cambridge, y fut profeſſeur en langue arabe & en ſaxon, & bibliothecaire public. Il y mourut vers l'an 1654. Ce fut lui qui excita le celebre Thomas Hyde à étudier le perſan, l'arabe & les autres

langues que ce dernier a ſi bien poſſedées, & il lui en donna les premiers principes. On a de Whelocus une verſion perſanne des quatre évangeliſtes, avec une verſion latine & des remarques. Elle eſt differente de celle qui eſt dans la polyglotte de Walton, & approche plus de l'original grec. Sa verſion latine eſt auſſi eſtimée. Ses remarques, quoique ſouvent ſingulieres, montrent une grande connoiſſance des langues orientales, mais elles ne vont que juſqu'au dix-ſeptiéme chapitre de ſaint Matthieu. L'ouvrage n'a été publié qu'après ſa mort par les ſoins & aux dépens de Thomas Adams, à Londres en 1657. En 1644. Whelocus avoit donné l'hiſtoire eccléſiaſtique d'Angleterre par Bede, en latin, avec la paraphraſe ſaxone d'Alfred & de ſçavantes remarques, à Cambridge. * *Voyez* Cave, *Hiſtoria litteraria*, &c. Crowæus dans ſa notice des auteurs qui ont travaillé ſur l'écriture ſainte; &c.

WHICHCOT (Benjamin) étoit un théologien Anglois, né en Shropshire le 11. de Mars 1609. d'une famille connue, qui étudia à Cambridge, où il obtint une place au college d'Emmanuel, & qui dirigea d'abord les études de pluſieurs jeunes gens de famille diſtinguée. Il fut enſuite préfet du college du roi à la place du docteur Collins, profeſſeur en théologie, qui avoit été dépoſé, & avec qui il partagea volontairement le revenu de ſa charge. Après avoir auſſi prêché à Cambridge, & s'être ſervi de ſon crédit auprès des parlementaires en faveur de pluſieurs perſonnes, il vint à Londres, où il fut prédicateur de Black-Friars, & enfin il ſuceeda à Mitton auprès de Cambridge au docteur Wilkins qui avoit été nommé à l'évêché de Cheſter. Il étoit fort charitable, modeſte, d'un jugement ſolide, d'une converſation douce & agréable, & fort moderé. Il a fait des legs conſidérables aux colleges & à la bibliotheque de Cambridge & aux pauvres. Il tenoit pour la liberté de conſcience. Il mourut à Cambridge au mois de Mai 1683. chez le docteur Cudwort, ſon ami. Jean Tillotſon prononça ſon oraiſon funebre, qu'il faut conſulter. Le docteur Jeffery ramaſſa ſes ſermons & ſes diſcours de pratique, & les publia en quatre volumes *in-8°*.

WHITBY (Daniel) auteur Anglican, fort connu par ſes ouvrages & la ſingularité de ſes opinions, étoit né à Ruſden dans le comté de Northampton, où ſon pere étoit miniſtre, vers l'an 1638. Il entra au college de la Trinité à Oxford en 1653. âgé de 15. ans, y fut reçu maître-ès-arts en 1660. & en devint membre en 1664. Il fut enſuite chapelain de Seth, évêque de Salisbury, qui lui donna une prébende dans ſa cathedrale en 1668. Au commencement de Septembre 1672. il fut chantre de cette égliſe, prit le 13. du même mois le degré de docteur en théologie, & fut auſſi docteur de S. Edmond de Salisbury. Il mourut en 1726. âgé de 88. ans. C'étoit un homme fort attaché à l'étude. Il avoit d'abord combattu avec zéle le Socinianiſme & l'Arianiſme, & ſur la fin de ſes jours il ſe déclara avec la même vivacité pour l'Arianiſme. Il a beaucoup écrit, & ſur-tout contre l'égliſe Romaine, à qui il a imputé tout ce qu'elle ne croit ni n'enſeigne. C'étoit un effet de la force des prépugés en lui. Ses ouvrages ſont : 1. *La nouveauté de la doctrine Romaine*, en anglois, à Londres 1664. *in-4°*. C'eſt une réplique à ce que Serenus Creſſy, Catholique, avoit répondu au ſermon du docteur Pierce ſur la regle primitive de la réformation, prêché devant le roi d'Angleterre le 1. Février 1662. 2. *Réponſe à* LA VOIE SURE, &c. en anglois, à Oxford 1666. *La voie ſure dans le Chriſtianiſme*, étoit un ouvrage anglois d'un miſſionnaire Catholique nommé Jean Sergeant, qui avoit joint à cet écrit trois appendices, dont l'une étoit contre le premier ouvrage de Whitby, qui ſe défendit par celui dont on vient de parler. Il joignit à ſa réponſe une autre *Réponſe à cinq queſtions propoſées par un Catholique Romain*. 3. Eſſai où l'on tâche de prouver la certitude de la foi Chrétienne en général, & de la réſurrection de J. C. en particulier, en anglois, à Oxford, 1667. *in-8°*. 4. Le docteur Stillingfleet ayant publié en 1671. un diſcours où il accuſoit ſolemnieuſement l'égliſe Romaine d'idolatrie, Thomas Godden, miſſionnaire Catholique de Londres, mort à la fin de Novembre 1688. réfuta ce diſcours. Whitby entreprit la défenſe contre Godden dans un nouveau *Diſcours ſur l'idolatrie Romaine*, en anglois, à Londres, 1674. 5. L'abſurdité & l'idolatrie de l'adoration de l'hoſtie prouvées, &c. en anglois. à Londres, 1679. 6. Appendix contre la tranſubſtantiation, avec quelques réflexions ſur un livre intitulé : *Le guide des controverſes*, &c. en anglois, à Londres, 1679. *Le guide* avoit pour auteur Abraham Woodhead, Catholique Anglois, auteur d'un grand nombre d'ouvrages de controverſes, mort en 1678. 7. Sermon prêché dans l'égliſe eathédrale de Saliſbury en 1680. ſur le verſet 5. du troiſiéme chapitre de la deuxiéme épître à Timothée, en anglois, à Londres, 1683. 8. Le conciliateur Proteſtant, &c. en anglois, à Londres 1683. L'univerſité d'Oxford condamna ce livre le 21. de Juillet 1683. & il fut brulé par les mains du maréchal de cette univerſité, & réfuté par pluſieurs auteurs. Whitby en donna cependant une deuxiéme partie, mais où il tâcha d'appaiſer les eſprits irrités de la premiere, en anglois à Londres, 1683. 9. Abregé de morale, en latin, à Oxford, 1684. & à Londres 1714. avec des corrections & augmentations. 10. Réfutation de la pratique ordonnée par le concile de Trente, & uſitée dans l'égliſe Romaine, de célebrer l'office divin en langue latine, à Londres 1687. en anglois. 11. La faillibilité de l'égliſe de Rome démontrée, &c. en anglois, à Londres, 1687. 12. Traité où l'on démontre que l'égliſe de Rome & ſes conciles ont erré, &c. en anglois. 13. Traité des traditions, &c. en anglois, à Londres, 1688. 14. Conſidérations ſur la preſtation de ſerment d'allegeance au roi Guillaume & à la reine Marie à Londres, 1689. 15. Traité des traditions, deuxiéme partie, &c. en anglois, à Londres, 1689. 16. Sermon prêché devant la milice du comté de Witt lorſqu'elle alloit marcher contre le duc de Montmouth, &c. en anglois, à Londres, 1685. 17. Sermon prêché à l'élection du maire de Saliſbury, &c. en anglois, à Londres, 1685. 18. Diſcours ſur la verité & la certitude de la foi chrétienne, &c. en anglois, à Londres, 1691. 19. Traité de la divinité de J. C. contre les Ariens & les Sociniens en latin, à Oxford, 1691. 20. Paraphraſe & commentaire ſur toutes les épîtres du nouveau teſtament, en anglois, à Londres, 1700. 21. Paraphraſe & commentaire ſur le nouveau teſtament, en anglois, à Londres, 1703. deux volumes *in-folio*. La paraphraſe ſur les épîtres s'y trouve réunie. M. le Clerc maltraité dans ce commentaire, s'en plaignit, & Whitby répondit par une lettre qui eſt dans la Bibliotheque choiſie, tome 4. 22. Diſcours de la néceſſité & de l'utilité de la révélation chrétienne, &c. en anglois, à Londres, 1705. 23. Diſcours ſur le ſens des termes d'élection & de reprobation, ſur l'étendue de la redemption de Jeſus-Chriſt, ſur la grace, &c. en anglois, à Londres 1710. Jean Edward qui ſoutenoit la prédeſtination abſolue, attaqua cet ouvrage dans ſon traité intitulé : *Veritas redux*, &c. & Whitby y répondit d'abord par une addition jointe à ſon diſcours, & enſuite par quatre autres diſcours, en anglois, à Londres, 1710. 24. *Traitatus de imputatione divina peccati Adami poſterit ejus univerſis in reatum*, à Londres, 1711. Cet ouvrage eſt contre la doctrine du péché originel. Jonathan Edward l'ayant attaqué, Whitby y fit une longue réponſe, qui parut à Londres en anglois en 1712. 25. *Examen variantium lectionum Joannis Millii in novum teſtamentum*, à Londres 1710. *in-folio*. 26. *Diſſertatio de ſacra ſcripturæ interpretatione ſecundùm patrum commentarios*, &c. à Londres 1714. Rien de plus ridieule que ce que l'on trouve dans cet ouvrage où il ſemble que l'auteur n'a ebereché lui-même qu'à tourner les peres de l'Egliſe en ridicule. 27. Sermon où l'on prouve que la raiſon doit être notre guide dans le choix d'une religion, &c. l'auteur veut faire ici le philoſophe, & ce diſcours ne montre que la foibleſſe de ſon eſprit & de ſes raiſonnemens. Cet écrit en anglois fut imprimé à Londres *in-8°*. 28. *Irriſio Dei Panarii Romanenſium*, &c. en anglois, 1715.

Digitized by Google

C'eſt encore contre le Sacrement de l'Euchariſtie, que l'auteur attaque de la maniere du monde la plus extravagante. 29. *Diſpoſitiones modeſtæ in clariſſimi Rullii defenſionem fidei Nicænæ*, à Londres 1718. C'eſt une mauvaiſe cenſure d'un bon ouvrage. 30. Douze ſermons ſur diverſes matieres, en anglois, à Londres, 1726. 31. Les dernieres penſées de M. Whitbi, contenant diverſes corrections de divers endroits de ſes commentaires ſur le nouveau teſtament, avec cinq diſcours ſur le même ſujet, en anglois, à Londres, 1727. C'eſt une retractation impie de ce qu'il avoit dit de judicieux & de vrai dans ſes premiers ouvrages, en faveur du myſtere de la ſainte Trinité. Cet ouvrage fut imprimé après ſa mort, pour ſe conformer à l'ordre qu'il en avoit donné, & l'on a achevé de le deshonorer en exécutant fidellement cet ordre inſenſé. * Wood, *Athenæ Oxonienſes*, tome II. pag. 1068. La bibliothèque Angloiſe, *tome IV. & tome XIV. pag. 278.* Le *Journal literraire*, *tome VI.* La *Bibliotheque ancienne & moderne*, & la *Bibliotheque cloiſie*, de Jean le Clerc, en pluſieurs endroits, &c.

WHITGIFT (Jean) le troiſiéme des prélats qui occuperent le ſiége de Cantorberi ſous le regne de la reine Eliſabeth, naquit à Grimſby dans la province de Lincolne, l'an 1530. Un de ſes oncles qui étoit abbé dans la même province, eut ſoin de ſon éducation pendant ſon enfance. Enſuite il l'envoya à Londres pour y continuer ſes études, & de-là à l'univerſité de Cambridge en 1548. & 1549. Tant que la reine Marie vécut il n'ola découvrir ſa haine contre la religion Catholique, mais ſe trouvant en liberté ſous Eliſabeth de profeſſer exterieurement ce qu'il penſoit, il ſe declara, reçut les ordres en 1560. & s'adonna à la prédication. Il fut ſucceſſivement chapelain de Cox évêque d'Ely qui lui avoit déja donné un bénefice dans la province de Cambridge, & de la reine Eliſabeth. Il fut admis au degré de bachelier en théologie l'an 1563. la même année il fut fait profeſſeur en théologie, & en 1567. il fut reçu docteur. Dans ſes leçons & dans ſes theſes il montra toujours un zele bien amer contre l'égliſe Romaine: mais c'étoit là la voie ſure pour s'avancer ſous la reine Eliſabeth: auſſi Whitgift depuis ſon doctorat monta toujours de degrés en degrés juſqu'aux plus hautes dignités: il fut dans une même année ſucceſſivement principal du collége de Pembroke & de celui de la Trinité, & profeſſeur royal en théologie. En 1568. on le fit prébendaire d'Ely: en 1571. doyen de Lincolin: en 1576. évêque de Vorceſter, & en 1538. archevêque de Cantorberi. Il ſe montra toujours ennemi des *Puritains*, & il fit pluſieurs ouvrages contre eux. Il dreſſa auſſi pluſieurs articles contraires à leur doctrine, mais conformes à celle des épiſcopaux d'Angleterre, & voulut obliger leurs miniſtres de les ſouſcrire: & ſur leur refus, il les ſuſpendit du miniſtere. Cette affaire alla loin; les Puritains irrités le traverſerent autant qu'il fut en leur pouvoir, & Whitgift de ſon côté ne ceſſa de les pourſuivre, & de faire contre eux des ordonnances qui ne devoient pas leur plaire. Ce prélat ſoûrint avec le même zele les droits du clergé contre la cour d'Angleterre, ſur-tout dans une occaſion où cette cour vouloit établir des commiſſaires, pour ſçavoir exactement quelle étoit la juſte valeur de chaque bénefice du royaume, ſous pretexte d'augmenter les revenus de la reine. Il écrivit fortement au grand tréſorier contre ce deſſein, & il le fit échouer. On ne penſa plus à augmenter les finances aux dépens du clergé. En 1593. il écrivit à Beze une longue lettre, dans laquelle il le blame d'avoir encouragé les Puritains par ſes lettres & par ſes livres à déchirer l'égliſe Anglicane. La reine Eliſabeth étant morte au mois de Mars 1603. ce fut Whitgift qui couronna Jacques I. ſucceſſeur de cette princeſſe. Ce prélat mourut lui-même l'année ſuivante 1604. le 29. de Février, dans ſon palais de Lambeth. Le roi lui fit viſite pendant ſa maladie. * Hiſtoire de Jean Whitgift, par M. Strype à Londres, 1718. *in-folio. Biblioth. Angl. t. I. II. part. pag. 326.* &c.

WHYTE (Richard) *On en a parlé dans le Moreri, article* VITUS. *Ajoutant qu'il étoit né à Baſingſtoke, ville du comté de Southampton en Angleterre, d'une bonne famille du lieu. Ce ne fut point à Pavie, mais à Padoue qu'il fut reçu docteur en droit. Il a été non-ſeulement profeſſeur à Douai, comme on l'a dit, mais auſſi chanoine de S. Pierre de la même ville, où il mourut vers l'an 1612. On n'a rien dit de ſes ouvrages dans le Moreri: il faut en parler.* Le premier qu'il donna & qui commença à le faire connoître, eſt une explication latine de la fameuſe énigme que l'on voit à Boulogne, *Æliæ Laliæ Criſpis*, &c. elle fut imprimée à Boulogne en 1568. Cet ouvrage fut ſuivi de ceux-ci: *Orationes quinque*, ſur differens ſujets, à Arras 1596. *in-8°.* notes latines ſur les loix des Décemvirs, à Arras 1597. L'hiſtoire d'Angleterre, en latin, en neuf livres, les cinq premiers en 1597. le ſixiéme en 1598. le ſeptiéme en 1600. le huitiéme la même année, le neuviéme en 1602. Ces neuf livres imprimés *in-8°.* ont été réunis en 1602. ſous ce titre: *Hiſtoriarum Britannicæ inſulæ ab origine mundi ad annum 800. libri novem anctenne & moderne*, & la *Bibliotheque cloſie*, de Jean le Clerc, en pluſieurs endroits, &c.

WIBAULD ou WIBOLD, abbé de Stavelo & de Corbie, a été un des hommes les plus célébres du XII. ſiécle. Il étoit originaire de la famille noble des ſeigneurs du Pré, & l'on croit qu'il étoit de Liége. Il eut deux freres & une ſœur, ERLEBERT, ERLEBOLD, & *Havidis*, qui méritent que l'on en faſſe mention. ERLEBERT, qui avoit une charge conſiderable auprès du roi Conrad, ſe croiſa, & ſuivit ce prince dans la Paleſtine l'an 1148. Protecteur infatigable du monaſtere de Stavelo, ſon zele pour cette maiſon lui attira pluſieurs affaires, & lui cauſa pluſieurs pertes, entr'autres celle de ſon château ou fort, dont on le dépouilla; comme on le voit par une lettre du pape Celeſtin II. à Alberon évêque de Liége, imprimée dans la *Collectio amplifſima veterum monumentorum*, des PP. DD. Martenne & Durand. Benédictins, pag. 117. tome II. ERLEBOLD embraſſa la vie monaſtique dans le couvent de S. Laurent de Liége, d'où il paſſa dans le monaſtere de Stavelo, où il fit paroître beaucoup de vertu ſous la conduite de ſon frere Wibauld, à qui il ſucceda en 1158. & depuis il fut employé en diverſes légations honorables, dont il s'acquitta avec beaucoup de gloire. Il ſe démit de l'abbaye de Stavelo en 1192. pour vivre comme ſimple religieux, & mourut peu après. *Havidis* ſe fit auſſi religieuſe dans le monaſtere de Gerisheim, dont elle fut abbeſſe vers l'an 1150. Pour revenir à Wibauld, il fut élevé dès ſon enfance dans le monaſtere de Stavelo, & il y fut élevé non-ſeulement dans la piété, mais auſſi dans les lettres ſous le vénérable Reinard, qui étoit chargé de diriger les études de ceux que l'on inſtruiſoit dans cette abbaye. Reinard eut toujours une grande affection pour Wibauld, en qui il remarquoit une grande capacité, & des talens peu communs, joints à une vertu ſolide. Ce fut pour cultiver en lui ces talens qu'on l'envoya aux écoles de Liége pour s'y perfectionner dans ce qu'il avoit appris à Stavelo, & y faire des études plus profondes. Il y fit en peu de tems de grands progrès dans la dialectique, la rhétorique, l'arithmetique la géometrie & l'aſtronomie. Il fréquentoit encore ces écoles en 1115. comme on le voit par la lettre écrite au pape Eugene vers l'an 1152. Mais dès-lors il méditoit de ſe retirer dans quelque ſolitude, & après avoir heſité quelque tems ſur le choix, il ſe détermina pour celle de Walciodore, qui étoit alors très-célébre, & gouvernée par l'abbé Widrie. Cet abbé rejoui de cette

Digitized by Google

acquiſition, chargea Wibauld de la direction des éco'es de ſon monaſtere. Mais les moines de Stavelo fâchés de le perdre, le ſollicitèrent ſi vivement de retourner chez eux, qu'il y revint, & au bout de ſept ou huit ans ils le choiſirent pour leur abbé. C'étoit l'an 1130. Wibauld s'appliqua à rétablir le bon ordre, & les biens ſpirituels & temporels dans Stavelo, que le gouvernement de quelques abbés précedens avoient diſſipés en partie, & il y réuſſit par ſon application, ſon zéle & ſa rare prudence. Il y avoit travaillé avant même que d'être abbé, & l'affaire étoit déja bien avancée lorſqu'il fut élevé à cette dignité. Il eut dès-lors pour amis tout ce que l'Italie & l'Allemagne avoient de plus diſtingué par la nobleſſe & par les charges, & tous, juſqu'à l'empereur Henri V. lui-même, avoient recours à ſes lumieres & à ſon diſcernement. Dans le deſſein où il étoit de mettre la derniere main à la perfection de la diſcipline reguliere qu'il vouloit affermir dans ſon abbaye, il examina à quoi chacun étoit propre, & donna à tous les emplois qui leur étoient convenables. Il mit à la tête des écoles le moine Henri, religieux d'une grande pieté, & fort éclairé, dont il a ſouvent célebré les travaux & les mérites dans ſes lettres. Il fit venir ſon frere Erlebold du monaſtere de S. Laurent de Liége, & le fit d'abord ſon chapelain, enſuite lui donna la garde des archives du monaſtere. Il fit prieur Robert, dont il connoiſſoit la ſageſſe & les talens, & ſoutenu de ces trois perſonnes, il travailla ſi efficacement au bien de l'abbaye, qu'en peu de tems il eut la conſolation de la voir une des plus floriſſantes en pieté, en régularité & en ſcience. Il fit auſſi de ſages reglemens touchant les biens du monaſtere, & contre les alienations que l'on en avoit faites, ou que l'on pouvoit en faire, & il eut ſoin qu'ils fuſſent exactement obſervés. Il eut beaucoup d'attention durant l'adminiſtre des inveſtitures, qui entraîna après ſoi des guerres ſanglantes, & qui mit le trouble dans tout l'Empire, de conſerver la ſoumiſſion, & de la faire conſerver aux ſiens, d'appaiſer les diſputes, d'aller au devant des diſſentions, de porter les rebelles à la tranquillité & à l'obéiſſance, de perſuader la paix à l'Empereur même; & s'il ne réuſſit pas toujours dans ſes deſſeins, il fit au moins ce qu'il put, & la droiture de ſes vues ne put qu'être applaudie. Il porta Conrad à rechercher les bonnes graces & l'amitié de l'empereur, & celui-ci à accorder l'un & l'autre à Conrad. Mais les rebelles ayant éclaté de nouveau, & l'empereur ſe voyant obligé de reprendre les armes, Wibauld aſſiſta à preſque tous ſes conſeils, il ſe trouva dans preſque toutes les diétes; & Lothaire vainqueur en pluſieurs lieux, ayant deſſein de mettre en mer une flotte conſiderable, pour aller porter ſes armes en Sicile & ailleurs, il choiſit Wibauld pour être à la tête de cette expédition maritime. Quand l'hiver fut paſſé, Lothaire ayant partagé ſon armée en deux, envoya l'une dans la Campanie, ſous la conduite de Henri ſon gendre, & alla avec l'autre accompagné de Wibauld, dans les autres parties de l'Italie, & ſe ſoumit l'Ombrie, le Picentin, & pluſieurs autres provinces. Quelque tems après il envoya l'abbé de Stavelo à Naples, pour faire préparer & pour diſpoſer la flotte qu'il vouloit mettre en mer. Wibauld ſe ſervit de cette occaſion pour viſiter le Mont-Caſſin, & il racha d'y rétablir la paix qui y étoit troublée par un nommé Raynauld de Toſcane, qui y tenoit la place d'abbé, quoiqu'il n'eût été élu que par la plus petite partie. Wibauld revenu vers l'empereur, lui parla de cette diſſention quand il en trouva l'occaſion favorable, & ſe ſervit de ſon crédit pour y mettre fin. Cette affaire eut des ſuites longues & fâcheuſes: mais enfin l'empereur croyant pouvoir les terminer en nommant Wibauld abbé de Mont-Caſſin, ordonna qu'on le fit venir. Wibauld qui avoit pénétré ſon deſſein, s'étoit retiré, & lorſqu'il ſe fut montré de nouveau pour obéir à l'empereur, & qu'il eut ſçu du prince même ſon intention, il fit ce qu'il put pour ne ſe point laiſſer charger de ce nouveau fardeau, mais l'empereur qui avoit réſolu de vaincre ſa réſiſtance, aſſembla chez lui pluſieurs archevêques, évêques & abbés, les grands de l'Empire, & le patriarche d'Aquilée, & tous enſemble preſerent vivement Wibauld d'accepter l'abbaye du Mont-Caſſin, & comme il refuſoit encore de ſe rendre, l'empereur ordonna aux moines de s'aſſembler en chapitre, & d'en faire l'élection. Wibauld ne pouvant plus alors réſiſter, ſe ſoumit, & l'empereur le mit lui-même en poſſeſſion de l'egliſe & du territoire du Mont-Caſſin. Le nouvel abbé eut beaucoup à ſouffrir pendant le peu de tems qu'il gouverna ce monaſtere: ceux qui le voyoient avec peine dans cette place, avoient un parti puiſſant qui ſoutenoient les ennemis ſes armes à la main, pendant que Wibauld ne leur oppoſoit que la douceur, & la ſageſſe. Il fut attaqué dans ſon abbaye, ſon monaſtere fut inveſti, il fut contraint d'oppoſer la force à la force, mais le nombre de ſes adverſaires prévalut. Alors il ne ſongea plus qu'à ſe retirer, afin d'épargner ſa maiſon & ſes religieux; & lorſqu'il fut en ſureté, il en informa ceux-ci, en leur mandant qu'il ne retourneroit plus vers eux, enſorte que les religieux procederent à une autre élection. Wibauld n'avoit gouverné le Mont-Caſſin que quarante-quatre jours. Après ſa retraite il alla trouver l'empereur, qui étoit dangereuſement malade, & qui mourut peu de jours après. Comme il y eut beaucoup de diſputes pour lui donner un ſucceſſeur à l'Empire, Wibauld fut conſulté & ſollicité par les contendans, & il fut pour Conrad, qui l'emporta en effet. Cette élection faite, Wibauld revint à Stavelo, où il étoit attendu avec impatience, & après la fête de Pâques il alla trouver Conrad à Cologne, pour l'engager à lui accorder ſon autorité contre les détenteurs des biens de ſon abbaye, & le nouvel empereur lui accorda tout ce qu'il voulut. Les affaires du même monaſtere l'obligerent peu après d'aller à Rome, où il étoit lorſque le pape Innocent II. mourut, & il y obtint de Celeſtin, ſon ſucceſſeur, une confirmation des privileges de l'abbaye de Stavelo, & des lettres à Alberon évêque de Liége, par leſquelles le nouveau pape le prioit de prendre en tout le parti de l'abbé. L'an 1144. Wibauld fut convoqué à Corbie, à l'extrémité de la Weſtphalie, pour donner ſon avis au ſujet de Henri abbé de ce monaſtere, accuſé de divers crimes. L'aſſemblée fut très-nombreuſe, & Wibauld s'y fit eſtimer particulierement par ſa prudence, par ſes lumieres, & par la ſageſſe de ſes avis. L'année ſuivante il y eut une autre aſſemblée dans le même lieu: elle étoit compoſée de beaucoup de prélats, de cardinaux & d'abbés: il n'eſt pas mention que l'affaire de l'abbé Henri y ait été agitée; mais peu après le cardinal Thomas ayant aſſemblé les religieux dans le chapitre, convainquit Henri de ſimonie, & enfin le 12. des calendes d'Avril, il le dépoſa à Paderborn en 1146. en préſence d'un grand nombre d'abbés de Weſtphalie & de Saxe. Vers le même tems Wibauld reçut ordre de l'empereur d'aller à Rome, & ayant appris en chemin que le pape Lucius étoit mort, il en fut ſi affligé, qu'il en tomba dangereuſement malade. Il apprit à ſon retour que l'abbaye de Corbie avoit un nouvel abbé: mais celui-ci mourut la même année, & les troubles recommencerent dans cette abbaye. Pour y apporter remede, on crut qu'il falloit donner la place du défunt à Wibauld même, qui fit en effet élu abbé de Corbie le jour de devant les calendes de Novembre de la même année 1146. Wibauld eut beaucoup de peine à ſe rendre; mais enfin s'étant ſoumis, il ſe rendit à Corbie le 13. Décembre. Il y fut reçu avec de grands témoignages de joie, & fit voir par toute ſa conduite & par les grands biens qu'il fit à cette nouvelle abbaye, qu'il étoit digne d'y commander. Il eut part depuis ce tems-là comme auparavant à toutes les grandes affaires qui ſe paſſerent dans l'Empire, il fut de toutes les aſſemblées importantes avec les princes, il fut chargé de nouvelles négociations, & malgré ſon goût qui le portoit toujours à la retraite, il fut ſouvent obligé d'en ſortir pour être utile aux autres par ſes conſeils, ſon crédit, & la vénération que l'on avoit pour lui. Il fut envoyé entr'autres en 1155. vers

Digitized by Google

l'empereur de Conſtantinople Paleologue, & cette légation fut à peine finie en 1156. que quelques mois après l'empereur Frederic l'envoya de nouveau à Conſtantinople. Wibauld s'acquitta heureuſement de cette nouvelle légation ; mais comme il en revenoit en 1157. il fut empoiſonné, comme on le croit, & mourut dans cette patrie de l'Aſie mineure, que l'on appelloit autrefois la Paphlagonie le 19. de Juillet de la même année. Son corps fut transferé quelque tems après à Stavelo, & l'on trouve cette épitaphe en ſon honneur dans les annales de Corbie.

WICBALDUS *Deo & Eccleſiæ*
Qui vixit, dum vixit inter mœrsales omnium abbatum felicíſſimus,
Summo pontifici, imperatori, & principibus cariſſimus,
Exuvias corporis ſui hic depoſuit,
Univerſæ poſteritati ob pietatem, diligentiam & ſingularem Zelum,
Maxime & perpetuò commendandus.
Tu qui poſt eum ſedebis, fac idem & Vives.

Nous avons 441. lettres de l'abbé Wibauld, que les PP. DD. Martenne & Durand ont publiées dans le tome 2. de leur *Collectio ampliſſima veterum monumentorum*, &c. outre pluſieurs actes, diplomes, &c. que l'on trouve dans le même recueil en différens endroits. Ces lettres ſont très-utiles pour l'*hiſtoire eccleſiaſtique, monaſtique & civile de ce tems-là*, & l'on en peut tirer de grandes lumieres. Il faut auſſi les conſulter pour apprendre l'hiſtoire de la vie de Wibauld, & c'eſt de ces monumens que les éditeurs ont tiré en partie celle qu'ils ont donnée avant ces lettres dans le même recueil, & qui eſt très-curieuſe.

WICBODUS, nommé auſſi WIGBAULD, vivoit dans le VIII. ſiecle, & fut connu & eſtimé de Charlemagne. Il fit à la priere de ce prince des queſtions ſur la Geneſe, & ſur les autres livres ſuivans de l'écriture, dont Charlemagne faiſoit tant de cas, que c'étoit un des ouvrages dont il faiſoit le plus d'uſage. Il eſt intitulé : *Queſtiones in Octateuchum*. Pluſieurs auteurs qui avoient entendu parler de ces queſtions manuſcrites, en faiſoient d'autant plus d'eſtime, qu'elles paſſent pour un tiſſu des écrits des peres de l'égliſe, dont l'auteur emprunte ſouvent les propres paroles. Mais les PP. DD. Martenne & Durand, après avoir examiné ſerieuſement cet ouvrage, qui ſe trouve manuſcrit dans le monaſtere de S. Maximin de Treves, ſe ſont apperçus que la plus grande partie des queſtions ſur la Geneſe ne ſont preſque mot à mot qu'une copie de ce que S. Jerôme & S. Iſidore ont écrit ſur ce livre, & que les queſtions ſur les livres ſuivans ne ſont qu'une copie du texte d'Iſidore. Ainſi ils n'ont pas jugé à propos de faire imprimer cet ouvrage, qui n'eût été qu'une repetition de ce que l'on a déja : ils ſe ſont contentés ſeulement de publier dans le IX. tome de leur *Collectio ampliſſima*, &c. les queſtions ſur quelques-uns des premiers chapitres de la Geneſe. A l'égard de l'auteur, on ne ſçait ſi c'eſt le même que ce Wigbauld qui fut notaire de Charlemagne, ſous les archichanceliers Ithier ou Radon, ou ce Widbauld que le même prince fit gouverneur du Perigueux vers l'an 778. ou quelque autre.

WICHARD (George) miniſtre Ecoſſois, ſe laiſſa entrainer dans les ſentimens de Luther, étant dans l'univerſité de Cambridge, & les prêcha, malgré les défenſes qu'on lui en fit, lorſqu'en 1544. il fut revenu dans ſa patrie, tant à Dundée qu'ailleurs. Comme on vouloit punir ſa hardieſſe, Cockburne d'Ormeſton, homme de diſtinction, le retira chez lui dans une maiſon de campagne, à huit milles d'Edimbourg. David Beton, cardinal & archevêque de S. André, demanda ſouvent qu'on le remît entre ſes mains, & ſur les refus réiterés qu'on lui en fit, il vint lui-même le demander en 1546. avec les comtes d'Arran & de Lothwel ; & lui ayant été livré, il le fit reſſerrer dans le château de S. André. Le 27. Février 1547. une aſſemblée d'évêques convoquée par le cardinal, lui fit ſon procès, & le condamna au feu comme opiniâtre dans ſes ſentimens impies & très-dangereux. Le comte d'Arran, pour lors regent d'Ecoſſe, envoya ordre de ſuſpendre la procedure, mais Wichard fut exécuté. C'étoit un homme fort entêté dans ſes opinions, & qui affectoit une ſageſſe & une moderation qu'il n'avoit pas. * M. de Thou en parle au livre III. de ſon hiſtoire. M. de Larrey, dans ſon *hiſtoire d'Angleterre, tome I.* Buchanan, dans ſon *hiſtoire d'Ecoſſe*, & pluſieurs autres.

WICHARLEY, (N.) poëte Anglois ſous le regne de Charles II. dans le XVII. ſiecle, oſa déclarer ſa paſſion pour celle même que ce prince diſtinguoit entre ſes maîtreſſes. Il a paſſé ſa vie dans le plus grand monde, il en connoiſſoit parfaitement les vices & les ridicules, & il les a peints du pinceau le plus ferme, & des couleurs les plus vraies. Il a fait un Miſantrope qu'il a imité de Moliere, & l'on prétend que les traits qu'il y a employés, ſont encore plus forts & plus hardis. Mais ils ont moins de fineſſe & de bienſéance : Sa piece, ajoute-t-on, eſt cependant plus intéreſſante, & l'intrigue en eſt ingenieuſe. Il faut dire encore que les mœurs y ſont violées preſque par tout. Wicharley a encore tiré de Moliere une piece, non-moins ſinguliere & non moins hardie, c'eſt une eſpece d'école des femmes. Mais ce n'eſt ſûrement pas l'école des bonnes mœurs au jugement même du ſieur Arouet de Voltaire dont la cenſure ſur cette matiere n'eſt pas à rejetter. * *Voyez* la dix-neuviéme des *Lettres philoſophiques* qu'il a données en 1734. *in-12.* & dans leſquelles on trouve bien des maximes qu'un Chrétien inſtruit n'approuvera jamais.

WICLEF. (Jean) *Additions & corrections ſur ſon article.* Il ſe nommoit proprement *Wielif*, du nom de ſa patrie en la province d'Yorck. Il naquit non vers 1324. mais en 1324. même, & fut élevé dans le college de Merton à Oxford. Il ſe fit connoître en 1356. par ſon traité du dernier ſiécle contre les beneficiers ; plus encore en 1360. par un écrit contre les religieux mendians. Vers le même tems il fut fait préſident du college de Balial, & curé de Sylingham, puis en 1365. préſident du college de Cantorbery. Deſtitué de cette charge, par une bulle du pape, il ſe retira à Oxford, où les leçons de théologie qu'il fit, exciterent du bruit. En 1375. il fut fait chanoine d'Auſt, dans l'égliſe collegiale de Weſbury, & curé de Lutter-Worr. Enfin attaqué d'une paralyſie qui dura deux ou trois ans, il mourut le 2. non le 31. de Decembre de l'an 1384. *Voyez* le détail de ſes erreurs & de leur condamnation *à ſon article dans le Moreri, édition de 1732.* En 1733. M. Lewis miniſtre de Mergare en Angleterre, & chapelain du lord Malton, a fait imprimer à Londres une traduction du nouveau teſtament faite par Wiclef en 1379. ou 1380. & qui n'avoit point encore été imprimée. Il en prend occaſion de rapporter quelques circonſtances de cet écrivain, dont il patoît qu'il a approfondi la vie. *Ce que nous venons de dire en eſt extrait.*

WICQUEFORT, (Joachim ou Abraham) Hollandois de naiſſance, quitta jeune ſa patrie, & vint en France où il chercha à s'avancer. On le fit connoître de l'électeur de Brandebourg, qui le nomma ſon réſident à la cour de France. Il demeura dans ce poſte pendant trente-deux ans, après leſquels il tomba dans la diſgrace du cardinal Mazarin, qui l'accuſa d'avoir écrit en Hollande des avis ſecrets ſur ſa famille, & pluſieurs hiſtoriettes de la cour, & au ſujet des amours du feu roi Louis XIV. M. de Wiequefort d'ailleurs trop attaché à la maiſon de Condé, que le cardinal n'aimoit pas, & qui déplaiſoit d'ailleurs à M. le Tellier, n'eut rien qui put le défendre contre la diſgrace, où il ſe vit précipité. On lui ſignifia en 1658. de quitter la cour & le royaume, lorſque M. de Brand eut reçu la qualité d'envoyé de l'électeur de Brandebourg. Mais avant le terme fixé pour ſon départ, il fut arrêté & conduit à la Baſtille. Il n'en ſortit en 1659. que pour être mené juſqu'à Calais. Mais trois mois après le cardinal Mazarin lui écrivit pour l'engager à revenir, avec

Digitized by Google

promeſſe de lui donner une penſion annuelle de mille écus, qui lui fut en effet exactement payée, juſqu'à ce que la guerre qui éclata entre la France & les Hollandois, le privât de cet avantage. Wicquefort témoigna toujours un grand dévouement pour la France, & le comte d'Eſtrades à qui il étoit auſſi attaché, s'en ſervit utilement auprès de dom Etienne de Gamarra, & eut tant de confiance en lui, que dans ſes lettres à M. de Lionne, on voit qu'il s'en rapportoit à celles de M. Wicquefort. Celui-ci fut protegé en Hollande par Jean de Wit, penſionnaire de cette république, & M. Wiequefort entreprit pour l'obliger d'écrire l'hiſtoire de Hollande juſqu'à ſon tems. L'impreſſion de ce grand ouvrage étoit déja commencée lorſque l'auteur, accuſé d'une correſpondance ſecrette avec les ennemis de l'état, fut arrêté & mis en priſon. Le fondement de cette accuſation étoit, qu'il avoit vendu au chevalier Williamſon, ambaſſadeur d'Angleterre, les originaux des avis ſecrets que milord Howard eſpion des Hollandois en Angleterre, avoit écrits en Hollande, & que l'on avoit conſiés à Wiequefort pour les traduire. Howard & lui manquerent de perdre la tête pour cette affaire, & il ne ſervit de rien au dernier de prétendre qu'il étoit au ſervice de la maiſon de Lunebourg, il eût été fait mourir ſi les Hollandois n'euſſent déclaré qu'on agiroit envers lui de la même maniere dont Howard ſeroit traité en Angleterre; & comme celui-ci eut la vie ſauve, Wiequefort fut ſeulement condamné à une priſon perpetuelle. Son fils ayant eu une copie de ce jugement, la fit imprimer en Allemagne avec des notes en 1676. & adreſſa cette piece aux pléniponentiaires aſſemblés à Nimegue, en les ſuppliant de prendre la défenſe de ſon pere, & de regarder ſon élargiſſement comme une affaire qui les regardoit. Mais ſoit qu'ils ayent refuſé d'agir, ſoit qu'ils n'ayent pu rien obtenir, M. Wicquefort demeura en priſon juſqu'à l'onze de Février 1679. qu'une de ſes filles trouva le moyen de le ſauver dans le tems qu'il alloit être transferé à Leewenſtein, où l'on avoit deſſein de le reſſerrer davantage. Il ſe refugia à la cour du duc de Zell: mais n'y trouvant pas toute la protection qu'il y attendoit, il ſe retira en 1681. Lorſqu'il fut fait priſonnier en Hollande, il étoit réſident des ducs de Brunſwick, Lunebourg, à la Haye, & en même tems tranſlateur de l'état, c'eſt-à-dire, ſecretaire interprête des états généraux pour les dépêches étrangeres. Il perdit ces poſtes lorſqu'il fut empriſonné, & ne les recouvra point après ſa retraite. Pendant ſa priſon il compoſa ſes *Memoires touchant les ambaſſadeurs & les miniſtres publiés par L. M. P.* c'eſt-à-dire, par *le miniſtre priſonnier*, & cet ouvrage fut imprimé ſous le titre de Cologne en 1677. *in-12.* Le but de l'auteur eſt de montrer que le traitement qu'on lui avoit fait, étoit contraire au droit des gens, & aux privileges des miniſtres publics. Un Wallon, nommé Gallardi, entreprit de refuter cet ouvrage; mais il y réuſſit fort mal. Sa critique eſt intitulée: *Reflexions ſur les Memoires pour les ambaſſadeurs, & réponſe au miniſtre priſonnier: avec des exemples curieux & d'importantes recherches*, à Villefranche en 1677. *in-12.* Les *Memoires* de M. de Wiequefort ont été pluſieurs fois réimprimés avec des augmentations de ſa façon. Dès 1656. M. de Wiequefort publia une traduction françoiſe du voyage de Moſcovie & de Perſe, écrit en allemand par Adam Olearius, & cette traduction parut en deux volumes *in-4°.* à Paris. Dans l'édition de 1659. *in-4°.* à Paris deux volumes, il ajouta une traduction de la relation allemande du voyage de Jean Albert de Mandelſo ou Mandelilo aux Indes orientales. En 1663. il donna auſſi en françois à Paris *in-4°.* la relation du voyage de Perſe & des Indes orientales, fait par Thomas Herbert en 1626. & 1627. & écrite en anglois; & une traduction de la relation des revolutions arrivées au royaume de Siam en 1647. écrite en flamand par Jeremie Van-Uliet. En 1667. il publia en françois, à Paris, ſur l'original eſpagnol, l'ambaſſade de dom Garcias de Silva Figueroa en Perſe, depuis 1617. juſqu'en 1624. contenant la politique de ce grand empire, & une relation de la Perſe & des Indes. En 1663. il avoit fait imprimer à Amſterdam le *Thuanus reſtitutus, ſueſſilege locorum variorum in hiſtoria illuſtriſſimi viri Jacobi Auguſti Thuani hactenus deſideratorum, in-12.* Ce recueil eſt non ſeulement fort confus, mais auſſi très-défectueux, comme le remarqueM. Titius dans l'écrit intitulé: *Viri illuſtres Jacobi Auguſti voluminum hiſtoricorum recenſio*, imprimé d'abord à Dantzic *in-4°.* & réimprimé enHollande. *in-12.* ſous le nom de Dantzic en 1685. Le meilleur ouvrage de M. de Wicquefort, eſt celui qui eſt intitulé: l'*Ambaſſadeur & ſes fonctions*, qui fut imprimé à la Haye en deux volumes *in-4°.* en 1681. & que l'auteur avoit promis dans ſes *Memoires*, dont on a parlé plus haut. Ce livre eſt bon & fort curieux; on l'a réimprimé en France depuis quelques années ſous le titre de *Hollande*. A l'égard de ſon hiſtoire de la république de Hollande, qu'il avoit entrepriſe, comme on l'a dit, à l'honneur du penſionnaire Jean de Wit, il l'avoit commencée avant ſa priſon, & la continua durant ſa captivité, & elle devoit compoſer deux volumes *in-folio*, avec ſix autres, pour les actes publics. Mais cet ouvrage n'a point été achevé, & le manuſcrit de ce qu'il avoit fait après avoir été enlevé & vendu, il en parut un premier tome à la Haye en 1719. c'eſt tout ce que l'on en a d'imprimé. Il ne faut pas confondre avec ce Wicquefort un autre Jacques de Wicquefort, chevalier de l'ordre de ſaint Michel, conſeiller du landgrave de Heſſe, & ſon réſident auprès des états généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, dont la correſpondance avec Gaſpard Barlée fut imprimée à Amſterdam en 1696. * *Voyez* Burnet, *Memoires hiſtoriques de la grande Bretagne*: Pufendorf, *de rebus Brandeburg. lib. 7.* Preſbenta, *de jure legationis*: Baſnage, *Annales des Provinces-Unies*: les ouvrages mêmes *cités dans cet article*; & les *Lettres* de Bayle, avec les notes de M. Deſmaiſeaux, *pages 158. 173. 780. & 781.* &c.

WIGGERS (Jean) né à Dieſt, ville de Flandres dans le Brabant, à environ quatre lieues de Louvain, l'an 1571. le 27. de Decembre, étoit d'une honnête famille qui a rempli des poſtes conſiderables dans la ville. Il fit ſes premieres études dans le lieu de ſa naiſſance, d'où il alla à Louvain pour s'y appliquer aux plus hautes ſciences. Il fit ſon cours de philoſophie dans le college du Lys, dont il fut le premier en 1590. & le quatrieme de toute la promotion dans les écoles des arts. Jacques Janſon, homme fort eſtimé pour ſon erudition & ſa pieté, le reçut enſuite dans le college du pape, où il fit ſon cours de théologie, & il s'y fit aimer & eſtimer par ſa vertu, ſon aſſiduité infatigable au travail, la douceur de ſes mœurs, & la facilité qu'il avoit à apprendre. Après avoir paſſé cinq ans dans ce college, on le chargea de profeſſer la philoſophie dans celui du Lys, & pendant quelques années qu'il exerça cet emploi, il acquit la bienveillance & l'eſtime, non-ſeulement de ſes diſciples, mais de tous ceux qui le connurent. Jean de Chapeauville, chanoine de l'égliſe cathedrale de Liége, & vicaire général, homme connu par ſes ouvrages: le fit venir à Liége, & lui donna la préſidence du ſeminaire, & la charge d'y profeſſer les ſaintes lettres. C'étoit en 1604. Wiggers s'acquitta de ce double emploi avec tant de diſtinction, que ce ſeminaire auquel on ne penſoit pas auparavant, brilla en peu de tems d'un éclat ſi grand, qu'on le loua partout comme une excellente école, & que l'on s'empreſſoit de s'y rendre, & d'y envoyer des ſujets. Wiggers fut élevé au doctorat en 1607. & vers l'an 1610. on le rappella à Louvain, où il fut d'abord préſident du college d'Artras, & environ un an après préſident du ſeminaire de Liége, aujourd'hui appellé college; que le ſéréniſſime prince & évêque Erneſt de Baviere venoit de voir établi à Louvain ſous ſes auſpices. C'eſt à Wiggers que ce ſeminaire ou college doit la réputation qu'il eut en ſi peu de tems: & la beauté & les commodités de ſes édifices que l'on y admire encore. Pendant vingt-ſept ans qu'il a gouverné ces deux ſeminaires de Liége, tant celui qui eſt à Louvain, où il

Digitized by Google

fut le second président, que celui qui est à Liege où il présida le premier; on ne peut exprimer quels soins il s'est donné, quelle attention il a eue pour y faire fleurir également la pieté & la science ecclésiastique. Sous une si longue présidence il est sorti de cette double école, & sur-tout de celle de Louvain, un grand nombre de sujets qui ont dans la suite édifié & éclairé l'église par l'abondance & la solidité de la vertu, & par l'étendue & la pureté de leur doctrine. Pendant vingt-six ans qu'il a professé la théologie, ses travaux furent continuels, & il eut la consolation de voir sortir de son école un grand nombre de jeunes gens, qui sous ses yeux mêmes ont honoré le docteur par leurs lumieres & leur pieté constante. Il leur donnoit lui-même l'exemple de toutes les vertus. Jamais homme n'a été plus ami de la paix, plus ardent pour les intérêts de l'église, plus sincere sectateur de la justice, plus zélé pour le bien public, plus attentif pour tout ce qui regardoit les avantages de l'état & de l'église, & en même tems plus humble, plus modeste, plus circonspect, pour ne point irriter l'amour propre des autres. Il a toujours mené une vie très-sobre & très-frugale jusqu'à sa mort arrivée le 29. de Mars de l'an 1639. à l'âge de soixante-sept ans. Il fut enterré dans l'église de S. Pierre de Louvain. Il avoit fait en latin des commentaires sur toute la somme de S. Thomas, dont on a imprimé de son vivant : *Commentarius in primam secundæ, de fine ultimo, Gratia, Legibus, &c. In secundam secundæ à quæstione I. usque ad quæstionem XLVI. de virtutibus Theologicis, fide, spe & charitate, &c. In tertiam partem à prima quæstione ad quæstionem XXVI. de Verbo incarnato. In secundam secundæ à quæstione XLVII. usque ad quæstionem CLXXI. de jure & justitia caterisque virtutibus cardinalibus*, &c. Le reste a été imprimé depuis sa mort. Comme il avoit enseigné plusieurs opinions fausses sur la probabilité, &c. on a corrigé sa théologie, de peur qu'elle n'égarât dans ces points ceux qui l'étudieroient. La méthode de Wiggers est claire & facile, son style est ne & intelligible, mais sans ornement & sans fard : il ne cherchoit qu'à être utile, & non à écrire avec cet agrément qui plaît, mais dont les matieres qu'il traitoit, & qu'il a maniées avec toute la solidité désirable, est peu susceptible. C'est l'éloge qu'en fait Valere André dans sa bibliotheque Belgique, en latin, & que nous n'avons fait presque qu'extraire. Le portrait de Wiggers se voit dans la sale du seminaire à Liege.

WIGNEROD, *cherchez* VIGNEROT.

WILKINS, (Jean) *Ajoutez ce qui suit à son article pour le Moreri, édition de 1725. & de 1732.* Il naquit en 1614. à Fausley, bourg près de Daventry, dans le comté de Northampton; fut aggregé à l'âge de treize ans au collége de la Magdelene à Oxford, y prit le degré de maître-ès-arts en 1634. & ayant reçu les ordres, entra au service du comte Palatin en qualité de chapelain. Le parlement lui donna en 1648. la surintendance du college de Wodham, & peu après il fut fait professeur en théologie.... Son discours sur la providence a été traduit en françois, & imprimé ainsi à Amsterdam en 1690. Son discours sur le don de la priere, a été de même mis en françois par le sieur de la Montagne, & imprimé à Quevilli en 1665.

WILLERAME, pieux & sçavant abbé de l'ordre de S. Benoît, est auteur d'un commentaire sur le cantique des cantiques, qu'il composa dans l'onzième siécle. Lambecius qui a parlé fort au long de cet ouvrage dans le second livre de ses commentaires sur la bibliotheque de l'empereur, dit que cet écrit de l'abbé Willerame a été imprimé pour la premiere fois par les soins de Paul Metula, à Leyde l'an 1598. *in-8°.* & il a été suivi en cela par MM. Hickes, Cave, du Pin, & quelques autres. Mais ces habiles critiques n'ont pas connu une édition antérieure, qui est la premiere, & qui fut faite à Haguenaw par Guillaume Seltz l'an 1528. Ce fut Mentad Malther qui procura cette édition, dont les caracteres sont fort beaux, & qui la dédia à Conrad Peutinger, patriee d'Augsbourg, homme fort connu des sçavans. Lambecius a fait quelques autres fautes en parlant de la personne & de l'ouvrage de Willerame, qui sont relevées dans une dissertation fur ce sujet, laquelle fait partie des *Amenités de la critique*, par dom Liton, Bénédictin de la congrégation de S. Maur. * *Voyez* le tome premier de cet ouvrage, page 249. & fuivantes.

WILLICH (Josse) né en Prusse, dans l'évêché de Warmerland en 1501. fut fait maître ou docteur en philosophie à Francfort fur l'Oder, & peu après il se mit à travailler fur les Bucoliques de Virgile, & fit imprimer des commentaires fur cet ouvrage de ce poëte. Il a enseigné quelque tems à Erfort publiquement, & en 1524. il fut declaré professeur en langue greeque à Francfort fur l'Oder. Enfin en 1541. on le fit docteur & professeur en médecine dans la même université. Il mourut en 1552. âgé de cinquante-un ans. Il a fait : *Ars magica, hoc est, Coquinaria, de cibariis, fercultis, opsoniis, alimentis & potibus*, &c. à Zurich 1563. *in-8°. Urinarum probationes illustrata scholiis medicis Hieronymi Reuseneri, Leorini*, &c. à Basle 1582. & à Amsterdam 1688. Observations de médecine, en latin, fur l'ouvrage de Lactance, auteur ecclésiastique, *de opificio Dei*, imprimées à Francfort fur l'Oder, en 1542. avec le traité d'Hippocrate, *de genitura. Problemata de obtiorum affectionibus & moribus*, à Francfort fur l'Oder, 1543. *Consilia medica*, en 1604. dans un recueil donné par Wittichius à Leipsic, *in-4°. Commentarius anatomicus*, &c. à Strasbourg, 1544. avec un dialogue fur les fauterelles. *Collectanea decerpta ex magno opere absconditorum sapientia Josephi del Medices Cretensis*, à Francfort 1636. * *Voyez* M. Mangeт, *in bibliotheca scriptorum medicorum, libro XXI.* &c.

WILLIS (Thomas) *Substituez cet article à celui qui est dans le Moreri.* Thomas Willis nâquit à Great-Bedwin, dans le comté de Wilt en Angleterre le 6. de Février 1622. Il apprit les élemens de la langue latine fous Edouard Sylvester, & alla en 1636. à Oxford, où Thomas Iles, chanoine de l'église de Christ, le reçut chez lui. Il y prit des degrés, & y fut reçu maître-ès-arts en 1642. Comme la garnison de cette ville tenoit pour le parti du roi, il se rangea de ce côté & prit les armes pour la défense de son prince, en même tems qu'il s'appliquoit à la médecine, son étude favorite. Il se fit recevoir bacheliet en 1646. & lorsque Charles II. fut rétabli fur le thrône en 1660. il fut fait professeur de philosophie naturelle, pour remplir la chaire fondée par Guillaume Sedley, à la place de Jean Croff, qui fut alors chassé. Peu après il prit le degré de docteur en médecine, & fut un des premiers membres de la societé royale qui se forma alors. Il quitta Oxford en 1666. & alla à Londres, où il devint bientôt un des plus fameux & des plus recherchés médecins de cette ville. Il y fut aggregé au college des médecins : mais l'estime que l'on avoit pour lui & qu'il meritoit, s'étant changée en jalousie, il s'finya bien des chagtins qui abtegerent ses jours. Il mourut à Londres le 11. de Novembre 1675. dans sa cinquante-quatriéme année, & fut enterré à S. Pierre de Weftminfter, auprès de Marie Fell sa premiere femme, fille de Samuel Fell, doyen de l'église de Christ à Oxford, qui étoit morte le dernier d'Octobre 1670. Tous les ouvrages de Willis ont été recueillis & imprimés par les soins de Gerard Blasius, docteur en médecine, & professeur à Amsterdam, en deux volumes *in-4°.* en 1682. à Amsterdam. On les avoit déja imprimés à Geneve en deux volumes *in-4°.* en 1676. On y trouve : 1. Ses deux dissertations latines, l'une fur la fermentation, l'autre fur les fiévres, déja imprimées à la Haye en 1659. à Londres en 1660. & avec des corrections & des augmentations de l'auteur en 1662. & plusieurs fois réimprimées depuis. La seconde ayant été attaquée par Edmond de Meara, médecin de Briftol, membre du college des médecins de Londres, dans un livre latin imprimé à Londres en 1664. & à Amsterdam en 1667. fut défendue par Richard Lower, médecin célebre, qui fit imprimer sa défense à Londres en 1665. & à Amsterdam en 1666.

Digitized by Google

2. Une dissertation latine sur les urines, qui a été traduite en françois, à Paris 1682. *in-12.* 3. L'anatomie du cerveau, avec une description des nerfs, leur usage, le tout en latin, déja imprimé à Londres en 1664. à Amsterdam la même année, & en 1667. à Londres en 1670. & dans la bibliotheque anatomique de Manget. 4. Un traité latin de la raison du mouvement des muscles. 5. Un traité des maladies du cerveau & du genre nerveux, où il est parlé des maladies convulsives, & du scorbut, déja imprimé à Oxford en 1667. à Londres en 1668. à Amsterdam en 1669. 6. Un traité des maladies hysteriques & hypocondriaques, avec deux dissertations, l'une de l'inflammation du sang, l'autre du mouvement musculaire, le tout en latin, déja imprimé à Londres en 1670. & à Leyde en 1671. 7. Un traité complet de l'ame des brutes, ou de l'ame vitale & sensitive, &c. en latin, déja imprimé à Londres en 1672. & à Amsterdam en 1694. 8. Une pharmaceutique raisonnable, &c. en latin, qui avoit déja paru à Oxford en 1674. à la Haye en 1675. & dont la seconde partie ne fut donnée qu'après la mort de l'auteur, à Oxford en 1675. & à la Haye en 1676. par les soins de Jean Fell, qui a ajouté un court éloge de l'auteur, mais peu exact. Ces deux parties ont paru traduites en anglois en 1679. à Londres, *in-folio*, & retouchées en 1681. au même lieu, & encore en 1685. à Londres d'une autre traduction. Le seul ouvrage de Willis que l'on ne trouve point dans le recueil de ses écrits, est son moyen sûr & facile pour preserver de la peste, & de toute maladie contagieuse, & pour guérir ceux qui en sont attaqués, en anglois 1690. * Antoine Wood, *Athenæ Oxonienses* : & le journal des sçavans du 20. de Juillet 1676. &c.

WILMOT (Jean) comte de Rochester, né à Ditchley dans le comté d'Oxford en 1648. ayant perdu son pere en 1660. fut élevé sous la direction de sa mere, & donna dès son enfance des marques d'un génie sublime. Après avoir appris la langue latine, il étudia les sciences à Oxford; mais il se livra peu après aux plaisirs, & abandonna pour eux l'étude qu'il avoit tant aimée. A l'âge de 18. ans, étant de retour de ses voyages, il alla à la cour, où son esprit, ses belles manieres, sa figure & ses autres qualités le firent aimer & estimer. Il servit à l'armée sous le comte de Sandvich & Edouard Spragge, & donna de grandes preuves de son courage. Revenu à la cour il y participa à sa molesse, & devint très-voluptueux. Une affaire fâcheuse l'ayant obligé de se cacher, il se métamorphosa en operateur Italien, dressa son théatre à la rue de la Tour de Londres, & ne fut pas reconnu, même par ses meilleurs amis, ou au moins ceux-ci affecterent de ne le pas reconnoître. Il fit, dit-on, en cet état quelques cures heureuses, peut-être peu difficiles, & il se servit de la confiance qu'on lui témoignoit pour répandre l'Athéisme qu'il professoit, & pour séduire des génies foibles & déja corrompus. Il se moquoit de la vertu & de la pieté, & parloit d'une maniere si satyrique que le roi l'éloigna enfin de la cour. Le duc de Buckingham obligé aussi de se retirer, s'associa avec lui, & ils louerent une hôtellerie où ils se livrerent à toute sorte de débauches. Cependant le roi leur ayant accordé leur grace, Wilmot retourna à la cour, où il entra si avant dans la faveur des dames, qu'il débaucha une maitresse du roi. Ses excès l'ayant épuisé, il commença à penser plus sérieusement. Il reconnut l'immoralité de l'ame, qu'il avoit toujours traité de chimere, & les entretiens qu'il eut avec M. Burnet acheverent de le convaincre de l'existence d'un Dieu, & de la nécessité d'une religion. Malheureusement celle de son docteur ne pouvant conduire au salut, il adopta avec ses sentimens ses préjugés, & mourut ainsi devenu honnête homme, mais toujours ennemi de la véritable église, le 26. de Juillet 1680. âgé seulement de 33. ans. Sa mort arriva au parc de Woodstock. La collection de ses poésies & de ses satyres a souvent été imprimée. M. de Saint-Evremont a écrit sa vie dans une lettre adressée à la duchesse de Mazarin, qui se trouve à la tête des œuvres de Wilmot même : & M. Burnet a écrit aussi l'histoire de sa vie & de sa conversion, qui a été traduite & imprimée en françois. * *Consultez* ces écrits.

WIRTEMBERG. *Additions pour cette généalogie rapportée dans ce Dictionnaire.*

BRANCHE DE WIRTEMBERG, dite de STUTTGARD, *aînée de toutes.*

XXI. FREDERIC-LOUIS prince hereditaire de Wirtemberg-Stuttgard, est mort à Ludwigsbourg le 25. Novembre 1731. dans la trente-troisiéme année de son âge, étant né le 14. Décembre 1698. Il n'a point laissé de posterité masculine. Outre le fils *qui est rapporté dans la généalogie*, & qui est mort, il avoit encore eu *Louise-Frederique* de Wirtemberg, née le 3. Février 1722.

PREMIER RAMEAU sorti de la branche de STUTTGARD.

XX. CHARLES-ALEXANDRE duc de Wirtemberg, né le 24. Janvier 1684. chevalier de l'ordre de la toison d'or, maréchal de camp général des armées de l'empereur, gouverneur général de la Servie & de la ville de Bellegrade, a été marié le premier Mai 1727. avec *Marie-Angelique*, fille d'*Anselme-François* prince de la Tour & Taxis, & du S. Empire, général hereditaire des postes de l'empire & des Pays-bas Autrichiens, & de *Louise-Anne-Françoise*, née princesse de Lobkowitz, duchesse de Sagan, & en a eu *Charles-Auguste-Eugene-Louis-François-Frederic-Alexandre-Jean-Nepomucene* de Wirtemberg, né à Bruxelles le 11. Février 1728. batisé dans la même ville pour les cérémonies, le 26. Décembre 1731. & tenu sur les fonts au nom de l'empereur; *Eugene-Louis-Adam-Jean-Nepomucene-Joseph-Raphael* de Wirtemberg, né à Bellegrade le 31. Août 1729; *Louis-Eugene-Jean-Gaspard-Melchior-Balthasar-Adam* de Wirtemberg, né à Francfort le 6. Janvier 1731; & un quatriéme fils, né à Ludwisbourg le 21. Janvier 1732.

XIX. FREDERIC-CHARLES duc de Wirtemberg, second fils du duc EVERARD VIII. &c. *Christine-Charlotte* de Wirtemberg-Stuttgard, qui étoit restée veuve le 7. Janvier 1723. de *Guillaume-Frederic*, margrave de Brandebourg-Anspach, est morte le 27. Décembre 1729. dans la trente-sixiéme année de son âge, étant née le 20. Août 1694.

BRANCHE DE WIRTEMBERG-MONTBELLIARD.

Il faut corriger le dernier degré de cette branche ainsi qu'il suit.

XIX. LEOPOLD-EBERHARD duc de Wirtemberg-Montbelliard, chevalier de l'ordre de l'Elephant, né le 21. Mai 1670. suivit dès sa plus tendre jeunesse en Silesie le duc son pere, qui étant depouillé par la France, à cause des guerres, de sa principauté de Montbelliard, se refugia auprès du duc de Wirtemberg-Oëls, son gendre. Ensuite voyageant en Allemagne, & passant par les états de Wirtemberg en 1681. il y fut arrêté prisonnier par les ordres du duc Frederic-Charles de Wirtemberg, alors administrateur de Stuttgard, & ne recouvra sa liberté qu'après trois mandemens imperiaux des 3. Octobre 1681. 14. Mai & 9. Octobre 1682. par le dernier desquels le duc de Baviere étoit chargé d'entrer à main armée dans les états de Wirtemberg-Stuttgard pour forcer le prince administrateur à la lui rendre. Depuis il entra au service de l'empereur, & fit plusieurs campagnes en Hongrie à la tête d'un régiment d'infanterie. Il commandoit dans la ville de Tockai, lorsqu'en 1693. elle fut bloquée par les Turcs. Il leur fit lever le blocus; & les força à repasser la Save. Il mourut dans son château de Montbelliard le 25. Mars 1732. dans la cinquante-quatriéme année de son âge. Ce prince eut trois concubines; *la premiere fut* Anne-Sabine *Hedwiger*, *comtesse de Sponeck*, *fille de* Jean-Georges *Hedwiger*, *habitant de la ville*

Digitized by Google

ville de Lignitz en Silesie, & d'Anne-Rozine de Poyrell, fille d'un gentilhomme Polonois de la famille de Berſdorff. Anne-Sabine Hedwiger étoit ſœur de Georges-Guillaume Hedwiger, comte de Sporneck, excellent officier, qui s'avança dans le ſervice, & qui mérita par ſes belles actions d'être élevé par l'empereur le 2. Août 1701. avec toute ſa famille de l'un & de l'autre ſexe, à la dignité comtale de l'empire avec changement de leur nom de Hedwiger en celui de Sporneck. Le prince de Montbelliard fit divorce avec elle comme avec ſa femme légitime, le 6. Octobre 1714. Il en fit dreſſer l'acte par ſon conſiſtoire, par lequel il lui aſſura une rente viagere de 5000. liv. avec une réſidence aux châteaux de Montbelliard ou de Blamont, outre les fiefs & les autres biens en fonds qu'il lui avoit donnés. Il avoit eu d'elle Leopold-Eberhard, comte de Sporneck, né en Allemagne avant le prétendu mariage de ſa mere, le 30. Mars 1695. & mort le 7. Mars 1709. à Montbelliard, où il fut enterré ſous le nom de Sporteck, après avoir été page du prince ſon pere: Leopoldine-Eberhardine, comteſſe de Sporneck, batiſée le 15. Février 1697. depuis mariée par ſon pere le 31. Août 1719. avec Charles-Leopold Sanderſleben, comte de Coligny, fils de ſa ſeconde concubine; Georges-Leopold, comte de Sporneck, dont on parlera ci-après; & Charlotte-Leopoldine, comteſſe de Sporneck, née le 14. Décembre 1700. & morte le 3. Février 1703. La ſeconde concubine & maîtreſſe favorite du prince de Montbelliard fut Henriette-Hedwige baronne de l'Eſperance, fille de Jean-Chriſtophe de l'Eſperance, tué au ſiege de Bude en Hongrie, étant capitaine de cavalerie avec brevet de lieutenant-colonel, après trente-un ans de ſervice, & ſœur de Jean-Gaſpard baron de l'Eſperance & du S. Empire, ſucceſſivement lieutenant au regiment de Pollant, général adjudant du général Heſſler, & capitaine d'une compagnie au régiment du prince de Wirtemberg-Montbelliard, qui après quatorze ans de ſervice fut honoré avec ſes ſœurs du titre & dignité de baron du S. Empire, par un décret impérial du 11. Septembre 1702. Elle mourut le 9. Novembre 1707. & fut inhumée le 12. ſuivant dans l'égliſe du château de Montbelliard. Elle avoit été mariée en 1697. avec Jean-Louis Sanderſleben. Le prince de Montbelliard qui avoit fait ce mariage pour cacher au duc ſon pere ſon commerce avec cette femme, après la mort de ſon pere arrivée en 1699. fit diſſoudre ce mariage, après quoi Henriette Hedwige devint publiquement ſa maîtreſſe. Il eut d'elle Charles-Leopold, Ferdinand-Eberhard, & Eleonore-Charlotte, nés pendant le mariage de leur mere avec Sanderſleben; Eberhardine & Leopoldine-Eberhardine, nées depuis la diſſolution du mariage. Il avoit encore eu d'elle Eliſabeth, née le premier Mai 1702. & batiſée le 3. dans l'égliſe du château de Montbelliard, laquelle mourut en bas age. Ces cinq enfans furent appellés barons & baronnes de l'Eſperance, du nom de leur mere juſques en 1716. que le prince de Montbelliard fit prendre aux trois premiers le ſurnom de leur pere paternel, Sanderſleben, légitima les deux dernieres comteſſes de Sporneck, comme ſes filles naturelles, adopta les trois premiers, & fit donation à tous les cinq du comté de Coligny & autres terres qui lui étoient venues de défunte Anne de Coligny, ſa mere, leur accorda en même tems le titre & la dignité de comtes & comteſſes. Comme ces biens étoient ſous la domination de France, pour mettre ces enfans à couvert du droit d'aubaine, il fit préſenter une requête au roi pour les trois premiers, comme enfans de Jean-Louis de Sanderſleben, aux fins d'obtenir des lettres de naturalité. Il demanda la même choſe pour les deux dernieres filles, qu'il qualifia par ſa requête de ſes filles naturelles & de damoiſelles de Coligny. Les lettres de naturalité des uns & des autres furent expédiées au mois de Juin 1716. Le prince de Montbelliard obtint encore au mois de Février 1718. trois nouvelles lettres patentes du roi en faveur de ces enfans, les premieres portant confirmation de l'adoption par lui faite des trois premiers enfans appellés les Sanderſleben; les ſecondes confirmant la légitimation par lui faite des deux dernieres filles: & les troiſiemes portant confirmation de la donation qu'il leur avoit faite du comté de Coligny & autres terres. Depuis il maria l'aîné ſous le nom de Charles-Leopold de Sanderſleben, comte de Coligny, le 31. Août 1719. avec Leopoldine-Eberhardine, comteſſe de Sporneck, ſa fille naturelle, & d'Anne-Sabine Hedwiger ſa premiere concubine, ayant déja marié le 22. Février 1719. Eleonore-Charlotte de Sanderſleben, comteſſe de Coligny, ſœur de Charles-Leopold, avec George-Leopold, comte de Sporneck, frere de Leopoldine-Eberhardine. La troiſiéme concubine du prince de Montbelliard fut Eliſabeth-Charlotte de l'Eſperance, baronne du S. Empire, fauſſe privée de Henriette-Hedwige de l'Eſperance, maîtreſſe avant elle de ce prince. Il épouſa publiquement cette derniere le 15. Août 1718. Il eut d'elle, tant avant qu'après l'avoir épouſée, Henriette-Hedwige, née le 22. Avril 1711; Leopold-Eberhard, né le 28. Juillet 1712; Georges, né le 8. Novembre 1714 & mort avant ſon pere; Charles-Leopold, né le 3. Mai 1716; Eliſabeth-Charlotte, née le 31. Décembre 1717. & batiſée le 4. Janvier 1718; & Georges-Frederic, né le 6. Août 1723. & batiſé le 18. ſuivant dans l'égliſe de la cour & du château de Montbelliard. Le prince de Montbelliard voulant pourvoir à la ſubſiſtance des enfans qu'il avoit de ces trois femmes, ſe tranſporta huit ans avant ſa mort au lieu de Wilbade dans le Wirtemberg, où il conclut le 18. Mai 1715. un traité avec Eberhard-Louis, duc regent de Wirtemberg-Stuttgart, par lequel celui-ci promit une fois pour toutes, & en général au cas qu'après la mort du duc de Montbelliard il eût la principauté de Montbelliard & les neufs ſeigneuries qui en dépendent, de fournir un fonds de 12000. florins du Rhin, de revenu annuel des biens de Montbelliard, à titre de fief féminin pour les trois ſortes d'enfans procréés par S. A. S. de Montbelliard, à partager de maniere que la comteſſe de Sporneck & les deux enfans qui lui reſtoient, ſeroient duement inveſtis par le duc de Wirtemberg d'une portion qui ſeroit de 4000. florins du Rhin de revenu; les cinq enfans reſtans de feue Henriette-Hedwige baronne de l'Eſperance, de la ſeconde portion auſſi de 4000. florins du Rhin de revenu, & Eliſabeth-Charlotte baronne de l'Eſperance, avec ſes deux enfans procréés du duc de Montbelliard, & ceux qu'il pourroit procréer avec elle à l'avenir, de la troiſiéme portion auſſi de 4000. florins du Rhin de revenu, au moyen de quoi tous ces enfans ſeroient entierement exclus de toutes autres prétentions, ſous quelque prétexte que ce fût.

Georges-Leopold, comte de Sporneck, batiſé le 12. Décembre 1697. fils de Leopold-Eberhard, duc de Wirtemberg-Montbelliard, & d'Anne-Sabine Hedwiger, comteſſe de Sporneck, fut introduit en 1706. à Montbelliard avec ſon frere aîné mort trois ans après, & ſa ſœur. Il fut d'abord page du prince ſon pere, qu'il accompagna à Vienne en cette qualité. Enſuite il fut ſon gentilhomme, & fut marié le 22. Février 1719. avec Eleonore-Charlotte, comteſſe de Coligny, fille de noble Jean-Louis de Sanderſleben, & de feue noble dame Henriette-Hedwige baronne de l'Eſperance, ſeconde concubine de ſon pere. Depuis il prétendit que le prince ſon pere & Anne-Sabine Hedwiger ſa mere avoient été mariés enſemble le premier Juin 1695. au village de Rejowitz, dans la grande Pologne, & qu'il appuya d'un certificat du miniſtre du lieu en date du 3. Juillet 1720. & pour prouver encore ſa naiſſance, il rapporta un certificat d'un ci-devant miniſtre Lutherien de l'égliſe de Feſtemberg en Silesie, portant qu'étant diacre de cette égliſe, il avoit batiſé le 12. Décembre 1697. un enfant mâle, qui fut nommé Georges-Leopold, dont le pere étoit S. A. S. Leopold-Eberhard duc de Wirtemberg, & ſa mere Anne-Sabine Hedwiger; mais l'acte de ce baptême ne ſe trouvoit point inſcrit ſur les regiſtres de cette paroiſſe. Fondé ſur ces actes, il prit du conſentement du duc & prince de Montbelliard ſon pere, le titre & la qualité de prince hereditaire de Montbelliard, que ſon pere lui-même lui avoit fait donner dans des lettres patentes de naturalité, qu'il avoit obtenues du roi au mois d'Août 1719. tant en faveur de la baronne de l'Eſperance, qu'il avoit épouſée & de ſes enfans, qu'en faveur du comte de Sporneck & de ſa ſœur, les uns & les autres ayant été quali-

ſées par ces lettres de princes & princeſſes, *de* couſins & couſines *de S. M. le duc regent de Wirtemberg ayant eu connoiſſance de ces lettres, ſe repréſenter au roi par un de ſes miniſtres la ſurpriſe qui avoit été faite à S. M. & le ſit ſupplier de faire rayer ces qualités de* prince & princeſſes, *attendu le préjudice qu'elles pouvoient cauſer à ſa maiſon par rapport à la principauté de Montbelliard. Le prince de Montbelliard s'étant pareillement préſenté à la cour pour ſoutenir ſes prétentions, il leur fut déclaré de la part du roi, que dans cette conteſtation s'agiſſant de regler entre deux princes de l'Empire l'état perſonnel des enfans du duc de Montbelliard, S. M. n'en pouvoit connoître, & qu'ainſi elle en renvoyoit la déciſion à l'empereur & au conſeil aulique. En conſequence de ce renvoi, le duc de Wirtemberg obtint un reſcrit au conſeil aulique le 8. Novembre 1721. qui caſſoit & annuloit les titres & qualités données tant à la baronne de l'Eſperance & à ſes enfans, qu'à ceux de la comteſſe de Sponeck. Le duc de Montbelliard forma oppoſition à ce reſcrit, & envoya à Vienne le comte de Sponeck ſon fils, accompagné d'un de ſes miniſtres, pour y défendre ſes prétentions. Ce comte qui ſe faiſoit appeller le* prince hereditaire de Montbelliard, *voulut ſe préſenter à l'audience de l'empereur ſous ce nom : mais cet honneur lui fut refuſé, & il n'y fut admis que comme ſimple particulier. Il revint à Montbelliard ſur la fin de l'année 1722. & le duc de Montbelliard ſon pere étant mort le 25. Mars 1723. il ſe mit d'abord en poſſeſſion de ſon état, l'étant fait donner les clefs du château de Montbelliard, & s'étant fait prêter ſerment de fidelité par la garniſon & par tous ceux qui ſe trouverent dans la place : mais peu de jours après le duc regent de Wirtemberg ayant envoyé ſes troupes devant le château de Montbelliard pour en faire le ſiege, le comte de Sponeck capitula avec les officiers du duc de Wirtemberg, & leur remit la ſouveraineté de Montbelliard. Cependant le conſeil aulique de l'Empereur & de l'Empire rendit le 8. Avril 1723. un decret, par lequel il fut ordonné que les qualités de* princes & princeſſes *priſes par les enfans de la comteſſe de Sponeck, auſſi bien que par la baronne de l'Eſperance & ſes enfans, ſeroient rayées dans tous les actes, tant publics que particuliers, où il en auroit fait mention, les enfans de l'une & l'autre déclarés* inhabiles & incapables de ſucceder ni à la dignité de prince leur pere, ni à ſes états & fiefs immédiats de l'empire, la ſignature, faite par *Georges-Leopold*, comte de Sponeck, en qualité de prince, dans une lettre écrite à l'empereur le 24. Juillet 1722. annulée, & que cette piece lui ſeroit renvoyée avec réprimande. *Ce decret fut ſuivi d'un ſecond en date du 16. Avril 1723. qui ordonnoit qu'*une autre lettre écrite à l'empereur par le même comte de Sponeck le 29. Mars précédent, ſous le ſceau & ſous les armes de Wirtemberg, lui ſeroit pareillement renvoyée avec cenſure. *En conſequence de ces decrets, les miniſtres de Wirtemberg en France ſupplierent le roi de vouloir bien auſſi annuler les qualités* de princes & princeſſes *inſerées dans les lettres patentes de 1719. & quoi le roi ayant eu égard, il fut ordonné par arrêt du conſeil du 11. Septembre 1723. que* ces lettres ſeroient rapportées pour être réformées, quant aux qualités de *princes & princeſſes*, à peine d'être déchus de la diſpenſe du droit d'aubaine. *La même choſe fut encore ordonnée par un autre arrêt du conſeil d'état du roi le 8. Juin 1725. Après la mort du duc de Montbelliard, le comte de Sponeck avoit demandé au parlement de Beſançon en qualité de* fils aîné du défunt, & de prince hereditaire, d'être envoyé en poſſeſſion des terres qu'il avoit laiſſées en Franche-Comté. *Le duc de Wirtemberg fit évoquer cette demande devant le roi par arrêt du mois de Janvier 1724.* Eliſabeth-Charlotte *baronne de l'Eſperance, qui après la mort du duc de Montbelliard, s'étoit retirée à Clervaï en Franche-Comté, donna ſa requête au roi le 14. Décembre 1724.* pour être reçue partie intervenante dans la conteſtation indéciſe au conſeil des dépêches entre le duc de Wirtemberg & le comte de Sponeck, *demandant par la même requete en qualité de* tutrice des princes & princeſſes ſes enfans, d'être envoyée en poſſeſſion des terres delaiſſées par le feu duc ſon mari, ſituées en Alſace & dans le comté Bourgogne. *Le 8. Juin 1725. il intervint un arrêt du conſeil, qui* renvoya les parties au conſeil aulique, pour ce fait être ſtatué ſur leurs concluſions ; *& qui cependant* accorda ſur les revenus des terres ſequeſtrées une proviſion de 15000. liv. à la veuve du duc de Montbelliard, & une pareille au comte de Sponeck. *Ce comte qui continua toujours en attendant la deciſion de l'affaire, de porter le titre de* prince de Montbelliard, *fit le 31. Août 1731 abjuration de la religion Proteſtante dans la chapelle de l'archevêché de Paris, ayant eu à cette cérémonie pour parrein & marreine* le duc de Luynes & la princeſſe de Carignan. *La comteſſe ſa femme avoit auſſi fait abjuration de la même religion deux ou trois ans auparavant.*

WISSOWATIUS (André) fameux Socinien, né en 1608. à Philippovie dans la Lithuanie, étoit d'une famille noble. Sa mere étoit fille de Fauſte Socin. Il fut d'abord élevé avec les enfans de Chriſtophe Moſſtinus, homme célebre par ſon eſprit, & par ſes dignités. On l'envoya enſuite à Racovie dans le nouveau collége que les Unitaires y avoit établis, & dont la direction étoit confiée au Socinien Jean Crellius. Dans le cours de ſes études, ſes parens voulurent le mettre auprès de quelque ſtaroſte ou palatin afin qu'il s'inſtruiſit dans la politique & qu'il ſe dreſſât aux affaires. Mais Martin Ruar, de qui nous avons deux volumes de lettres où le Socinianiſme eſt répandu, l'ayant demandé pour quelque tems afin de l'inſtruire, on le lui accorda. Sorti des études en 1629. le ſtaroſte de Lublin le donna pour gouverneur à ſon fils aîné, & quelques occaſions qu'il trouva dans ce poſte pour embraſſer la religion Catholique, Dieu le laiſſa à ſon aveuglement, & il s'affermit dans le Socinianiſme quelque abſurde qu'il ſoit. Lorſqu'il fut queſtion d'accompagner ſon éleve dans ſes voyages, il le refuſa & recommanda un Catholique en ſa place. Pour lui il alla peu après en Hollande & étudia à Leyde, pendant lequel tems il alloit quelquefois à Amſterdam ou il fit connoiſſance avec Voſſius, Barlée, Epiſcopius & de Courcelles. Quelqu'un ayant voulu l'engager à s'embarquer pour viſiter l'Amérique, il ne jugea pas à propos de conſentir à ce voyage ; mais il paſſa en Angleterre, & de-là en France, où Grotius, Gaſſendi, le pere Merſenne Minime, & quelques autres, lui firent beaucoup d'accueil. Le pere Merſenne étoit en relation avec Martin Ruar, comme on le voit par leurs lettres, & il conſidéra Wiſſowatius comme le diſciple de celui-ci. Lorſqu'il fut de retour en Pologne en 1638. apprenant que la diéte de Warſovie avoit pris la réſolution de détruire l'égliſe, le college & l'imprimerie des Sociniens à Racovie, il ſe tranſporta à Warſovie, parla avec feu à ceux de la diéte, leur déclara ſes ſentimens & ceux de ſes confreres, & prétendit en faire l'apologie, mais il n'empêcha pas que l'on ne ſervît contr'eux. La perſécution qu'on leur fit en 1644. étant encore plus vive, Wiſſowatius qui pour lors deſſervoit une égliſe en Volhynie, en fut auſſi atteint. Il ne fut pas plus épargné à Lublin, & en 1649. il fut contraint de ſe retirer pour quelque tems en Pruſſe à cauſe de la guerre. Il demeuroit près de Dantzic & de-là il alloit prêcher en divers villages où il y avoit des Unitaires. La guerre étant finie il retourna pendant l'été de 1649. dans ſon égliſe de Lublin ; & en 1650. il fut envoyé à Radoſtow, à un quart de lieue de Racovie, pour prêcher à ceux de ſa ſecte qui s'affligeoient de ce qu'on ne les laiſſoit pas s'égarer en liberté. Mais ceux qui le pourſuivoient ne l'y ſouffrirent pas long-tems. Ses auditeurs furent accuſés à Warſovie d'avoir à ſon inſtigation inſulté à un crucifix, on voulut faire le procès aux coupables, mais on ſe contenta de les menacer, d'enlever aux Unitaires leur égliſe & de chaſſer Wiſſowatius qui fut employé à faire la viſite des differens troupeaux de ſa ſecte. Il eſſuya bien des chagrins dans les courſes auſquelles cette fonction l'obligea : mais loin de ſe rebuter, ſon zele augmentoit chaque jour, & quand il avoit quelques momens de loiſir, il les employoit à éclaircir le nouveau teſtament par des notes, c'eſt-à-dire, à l'interpréter conformément à ſes erreurs, & à mettre en rimes polonoiſes les pſeaumes,

Digitized by Google

David, pour l'uſage des égliſes de ſon parti. Il entra auſſi en lice au nom du ſynode avec le Jéſuite Chichovius qui vouloit l'amener au chemin de la foi. La guerre de Suede qui s'alluma en Pologne l'expoſa à de nouveaux dangers, & il manqua pluſieurs fois d'être tué par les payſans Polonois qui commettoient beaucoup de déſordres, & qui en vouloient ſur-tout aux Unitaires. Il ſe ſauva avec peine ſuivi de ſa femme & de ſes enfans, mais il perdit ſa bibliothéque, qui étoit, dit-on, fort nombreuſe. Après l'arrêt qui fut donné en 1658. contre tous les Sociniens ou Unitaires, Wiſſowatius ſe vit contraint d'errer de côté & d'autre, mais par-tout il dogmatiſoit, & tâchoit d'augmenter le nombre de ſes proſélytes. Il écrivoit à ceux que la crainte empêchoit de ſe rendre aux aſſemblées, & il les exhortoit à l'imiter dans ſa conſtance, c'eſt-à-dire, dans ſon opiniâtreté. Le fameux *Colloque de Charité* (dit *Colloquium Charitativum*) ayant été aſſemblé en 1660. Wiſſowatius s'y rendit ſeul de ſon parti; & ſoutint les impiétés avec une fermeté qui eût mérité qu'on l'arrêtât & qu'on l'enfermât le reſte de ſes jours, afin de diminuer au moins la ſéduction où il entraînoit ou confirmoit le autres. Le Jéſuite Chichovius diſputa avec lui en cette occaſion, mais ne le convertit pas. On prétend que pour le gagner à la vraie religion on lui offrit des ſommes conſiderables, & une terre de grand revenu, & qu'il refuſa ces offres. Mais ce fait n'eſt avancé que par ceux de ſon parti qui l'ont loué avec une profuſion des plus ſuſpectes. Le 10. Juillet de la même année 1660. il ſe retira en Siléſie & de là en Hongrie où il demeura deux ans & apprit la langue du pays, afin d'y ſervir ceux de ſa ſecte qu'il y trouva. En 1663. le ſynode l'envoya dans le Palatinat où il ne manqua pas de répandre ſes erreurs, comme il faiſoit par-tout où il alloit. Mais voyant que ſon entrepriſe y étoit traverſée, il paſſa en Hollande où il travailla à l'édition de la bibliothéque des freres Polonois, & en corrigea les épreuves. Il demeura en Hollande juſqu'à ſa mort arrivée le 17. de Juin 1668. Ceux qui voudront connoître plus en détail tout ce qui regarde ce zélé Socinien, pourront conſulter la lettre latine d'un anonyme ſur ſa vie & ſa mort. Cette lettre qui eſt fort longue, & où l'on voit auſſi les principaux traits de l'hiſtoire des Unitaires de ce tems-là, ſe trouve à la fin de la bibliothéque latine des Anti-Trinitaires de Chriſtophe Sandius, imprimée à Freiſtad en 1684. *in-12.* Mais il eſt bon de ſçavoir que cette lettre doit être lue avec beaucoup de précaution, comme étant un panegyrique continuel de Wiſſowatius & de ſa ſecte. Dans la bibliothéque même de Sandius où l'on a imprimé cette lettre, on trouve page 145. & ſuivantes une longue liſte de tous les écrits de Wiſſowatius tant imprimés que manuſcrits, qui ſont en grand nombre. On en marque un manuſcrit: c'eſt celui qui eſt intitulé, *Religio rationalis, ſeu de rationis judicio in controverſiis etiam theologicis ac religioſis, adhibendo, tractatus.* Cet opuſcule étoit encore en effet manuſcrit lorſque parut la bibliothéque de Sandius; mais il fut imprimé dès l'année ſuivante 1685. *in-12.* ſans nom de lieu. C'eſt un écrit de 120. pages, où il y a bien des paradoxes. *Voyez* auſſi *l'hiſtoire du Socinianiſme* imprimée en françois *in-4°.* à Paris, chez Barois: cette hiſtoire eſt curieuſe, mais mal faite, & fort mal écrite.

WITTASSE (Charles) célebre profeſſeur de Sorbonne, &c. *Dans le Morери, édition de 1725. & de 1732. on ne lui donne qu'un* traité de la Pâque, &c. imprimé en 1695. mais on a encore d'autres écrits de ce docteur, outre la part qu'il a eue à l'ordonnance de M. le Tellier archevêque de Reims ſur la grace contre deux theſes des Jéſuites. En effet le pere Lamy, prêtre de l'Oratoire, ayant répondu au traité de la Pâque publié par ce docteur, où ſon ſyſtême étoit attaqué, M. Witaſſe répliqua par une lettre inſérée dans le journal des ſçavans de l'année 1696. journaux 34. & 35. Dans les 41. & 42. journaux de la même année, le pere Lamy publia une réponſe à cette lettre, & c'eſt à cette réponſe que M. Witaſſe oppoſa une nouvelle lettre, inſérée dans le huitiéme journal de l'an 1697. La conteſtation en demeura là de ſa part; mais le pere Lamy repliqua encore à cette lettre par un nouveau mémoire, inſéré dans le dix-neuviéme journal de la même année, que M. Witaſſe ne jugea pas à propos d'attaquer de nouveau. Pendant le cours de cette diſpute, il parut dans le ſeptiéme journal de l'an 1696. une lettre pour défendre M. Ferrand. On accuſoit notre docteur de l'avoir mal entendu & trop peu ménagé. M. Witaſſe ſe défendit avec modeſtie par une lettre qui parut dans le dixiéme journal de la même année; & cette conteſtation n'eut aucune ſuite entre deux perſonnes qui s'eſtimoient mutuellement. M. Witaſſe depuis ſon retour d'exil avoit été nommé par le parlement de Paris, l'un des commiſſaires pour l'examen de l'édition des conciles publiée par le pere Hardouin, Jéſuite, & ſon rapport, quelque tems avant ſa mort, fut remis entre les mains des gens du roi, pour ſervir au jugement de cette affaire. Après la mort de M. Witaſſe, ſes amis ont cru rendre ſervice au public, en faiſant imprimer les traités qu'il a dictés en Sorbonne, & l'on a commencé par ceux des ſacremens de la Pénitence & de l'Ordre, qui ont paru *in-4°.* en 1717. à Paris chez Lottin. Ces deux traités ont été ſuivis de ceux, de Dieu & de ſes attributs, en trois volumes *in-12.* de la Trinité, en deux vol. de l'Incarnation, en deux vol. de l'Euchariſtie, en deux vol. Le traité de la Confirmation qui a paru chez le même en deux volumes *in-12.* n'eſt point de M. Witaſſe, mais d'un pere de l'Oratoire. Jamais homme, diſent les journaux qui ont parlé des traités théologiques de M. Witaſſe, ne ſçut mieux que ce docteur digérer ou réduire ſes ſujets. Les queſtions les plus obſcures deveno ient intelligibles entre ſes mains. Il traitoit les myſtéres avec reſpect, l'hiſtoire avec érudition, & la ſcholaſtique avec netteté. Son ſtyle convenoit parfaitement au genre didactique, pur ſans affectation, ſimple ſans barbarie, net & exempt ſans ſéchereſſe. Il ne lui manquoit qu'un peu plus de délicateſſe dans le choix de ſes preuves & moins de ſcrupule à ne pas toûjours s'aſſujettir aux formes & aux queſtions que la tyrannie de l'uſage a introduites. Ses manieres répondoient exactement à ſa capacité. Plein de douceur & de gravité, il ſçut toûjours ſe concilier l'amour & la vénération du public, dont l'eſtime a éclaté par le nombreux concours de diſciples qui le préféroient ſans héſiter à la plûpart des autres profeſſeurs. Quoi qu'il pût attendre de ſa réputation, & de l'eſtime générale qu'elle lui avoit acquiſe, il borna ſon ambition à ſervir le public dans ſon emploi. * *Voyez* entr'autres ſon éloge dans le journal intitulé *Europe ſçavante, mois de Mai 1718. Avis des cenſeurs nommés pour l'examen de la collection des conciles* par le pere Hardouin, *in-4°.* 1730. en Hollande.

WITTEKINDE, célebre hiſtorien dans le X. ſiécle, étoit Saxon de naiſſance, & fut mis fort jeune dans l'abbaye de Corbie pour y faire ſes études. Il y apprit très-aiſément tout ce qu'on lui montra dans cette maiſon où l'on ſçait que les ſciences fleuriſſoient alors, pendant qu'elles languiſſoient dans tant d'autres endroits, & qu'elles étoient mépriſées dans beaucoup. Wittekinde aima le lieu où il avoit reçu tant de lumiere; & ayant réſolu d'y demeurer, on lui donna la direction de l'école. Il y fit un aſſez grand nombre de diſciples qui ſe ſont diſtingués par leur habileté, qui étoit grande pour ce tems-là. Wittekinde compoſa pluſieurs ouvrages, mais il ne nous reſte plus que ſon Hiſtoire des Ottons (*annales de geſtis Ottonum*) que le ſçavant Meibomius a publiée. * *Voyez* Trithéme, *in chronico Hirſaug. ad ann. 932. & 934.* & dans le catalogue des écrivains eccléſiaſtiques ſortis de l'ordre de S. Benoît en Allemagne; Bellarmin, dans ſon traité des écrivains eccléſiaſtiques; Meibomius, dans ſa collection, &c.

WITTEMENT (Jean) *cherchez* VITTEMENT.

VULCANIUS (Bonaventure) *Dans le Morери, édition de 1725. On dit qu'il* eſt appellé vulgairement de Smet: *il faut dire*, de Smit, en flamand, & de Schmidt, en allemand.

VULSON (Marc de) ſieur de la Colombiere. *Dans le*

*Moreri, éditions de 1725. & de 1732. On dit qu'*il fut conſeiller au parlement de Grenoble. Mais 1°. *il faloit dire*, conſeiller à la chambre de l'édit de Grenoble. 2°. Plusieurs aſſurent que c'étoit ſon pere, nommé auſſi Marc de Vulſon, qui eut cette qualité; & que celui dont il s'agit ici étoit gentilhomme de la chambre du roi: il mourut en 1658.

WOLLEBE (Jean) docteur & profeſſeur en théologie & antiſte de l'égliſe de Bâle, y naquit le dernier de Novembre 1586. & après avoir été fait maître-ès-arts, il étudia en théologie, & fut fait docteur en 1618. Dès 1611. il avoit été nommé au paſtorat de l'égliſe de ſainte Eliſabeth, & l'année qu'il fut docteur on lui donna l'*antiſtice* de l'égliſe cathédrale. Le ſénat académique lui donna peu après la chaire de théologie. Il fut pluſieurs fois doyen de cette faculté, & deux fois recteur de l'univerſité. On a de lui un grand nombre de ſermons & de diſſertations académiques, & un abrégé latin de théologie qui a été adopté par diverſes égliſes & académies ſéparées de l'égliſe Romaine, pour être enſeigné aux étudians. Il a été traduit en anglois & augmenté de remarques par Alexandre Roſs. Wollebe mourut de la peſte le 24. de Novembre 1629. * *Mémoires du tems.*

WOLMAR. (Melchior de) *A la fin de cet article dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. au lieu de* Gourment, *liſez* Gourmont.

WOLSEL (Thomas) *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on dit que* ce cardinal fut le premier qui conſeilla à Henri VIII. de répudier Catherine ſa femme légitime. Il eſt certain au contraire que la premiere idée n'en fut donnée à Henri VIII. que par quelques François; que le cardinal fit exclure de la cour Anne de Boulen, qui ne le lui pardonna jamais lorſque le roi l'eut fait revenir & qu'elle fut entrée dans toute la faveur de ce prince. Loin que le cardinal ait applaudi au divorce, dès que Henri lui en eut parlé il en fut outré de douleur, & ſe jetta aux pieds du roi, ſe tenant des heures entieres à ſes genoux pour le détourner d'une ſi malheureuſe entrepriſe. Enfin voyant qu'il n'y avoit aucun remède, il ſe mit à faire, à dire & à écrire tout ce qu'il put pour Henri & cela contre ſa conſcience & ſon inclination, comme il le proteſta hautement à la mort. Durant toutes ſes pourſuites il ne négligeoit pas cependant de faire rentrer Henri en lui-même, & d'accommoder les choſes, ce qui fut inutile. Il eſt faux auſſi que Wolſei ait été envoyé en France pour demander la ducheſſe d'Alençon en mariage pour Henri VIII. Le pouvoir pour traiter avec les François fut expédié au cardinal le 20. de Juin 1527. pendant qu'il étoit en Angleterre. Le plein pouvoir eſt encore dans le tréſor des chartes de France, & du Tillet en donne l'extrait. Il n'y eſt fait aucune mention du mariage de *Henri* avec la ducheſſe d'Alençon, mais ſeulement de *Marie* fille de *Henri* avec *François I.* roi de France, ou au moins avec le duc d'Orleans fils de ce prince. Wolſei conclut le traité d'Amiens où l'on arrêta les articles du mariage de *Marie* avec le duc d'Orleans. On voulut encore qu'on crût que la princeſſe étoit fille légitime, mais quelque tems après la prétention contraire de Henri ayant éclaté par toute la Chrétienté, on ne parla plus du mariage de Marie & du duc d'Orleans. Il eſt d'ailleurs ſi faux que Wolſei paſſa en France au mois de Juillet 1527. pour conclure le mariage de ſon maître avec *Marguerite* de Valois, ducheſſe d'Alençon, qu'il eſt connu qu'elle étoit alors mariée en ſecondes noces à *Henri* d'Albret, roi de Navarre, & que François I. fit paſſer le contrat de mariage le 26. de Janvier 1526. ſuivant le vieux ſtyle, ou 1527. ſuivant le nouveau. La plûpart de ceux qui ont parlé du cardinal Wolſei ont rapporté ſur ſon compte beaucoup d'autres fauſſetés que M. l'abbé du Four de Longuerue a renverſées entiérement dans ſes ſçavantes & judicieuſes remarques ſur la vie de ce cardinal, inſérées dans les *mémoires de litterature & d'hiſtoire* recueillis par le pere Des-Moletz, de l'Oratoire, *tome 8. partie ſeconde*, &c. On trouve un petit recueil des lettres de Thomas Wolſei dans la *collectio amplisſima*, &c. tome 3. des peres DD. Marteane & Durand Benedictins, à commencer à la page 1270. Elles ſont utiles pour l'hiſtoire eccléſiaſtique & civile d'Angleterre & de France de ce tems-là.

WOOD (Antoine) *que l'on nomme mal-à-propos* Wood *dans le Moreri où l'on n'en dit que deux mots*, étoit Anglois, fils de *Thomas* Wood bachelier en droit au collége de Pembrock à Oxford. Il nâquit dans cette ville en 1631. & y fut élevé. Reçu au collége de Merton il y fut fait maître-ès-arts, & s'eſt toûjours contenté de ce degré. Ami de la ſolitude, ſon cabinet faiſoit ſes délices; il évitoit les compagnies, fuyoit les repas, ſe promenoit rarement, & il a toûjours vécu dans le célibat. Son étude favorite fut celle des antiquités, ſur-tout de ſa patrie & de l'univerſité d'Oxford. Il n'a rien épargné pour bien connoître l'hiſtoire de l'une & de l'autre: ce que ſes lectures & ſes recherches ne lui apprenoient point, il le tiroit des conſultations qu'il faiſoit ſans ceſſe à ceux qu'il en croyoit inſtruits. On voit dans tous ſes écrits, & on l'avoit vu dans ſa conduite, qu'il penchoit beaucoup pour les Catholiques, & qu'il étoit ennemi des Preſbytériens & des Calviniſtes. Cependant il n'a jamais eu la force de ſe déclarer pour la véritable religion, & ayant été accuſé de *Papiſme* parce qu'il fut pluſieurs années ſans ſe trouver aux aſſemblées de ſa ſecte, il y aſſiſta depuis, & en mourant il ſe montra plein de zéle pour la religion Anglicane, dont il avoit paru faire aſſez peu de cas durant un certain tems de ſa vie. Il mourut d'une retention d'urine le 28. de Novembre 1695. On lui fit cette épitaphe conciſe: *Hic ſitus eſt Antonius Wood antiquarius.* Il donna par teſtament ſes manuſcrits & ſa bibliothéque à l'univerſité d'Oxford. Ses ouvrages ſont: 1. *Hiſtoria & antiquitates univerſitatis Oxonienſis.* Il l'écrivit en anglois, & l'univerſité fit traduire & imprimer cette hiſtoire en latin. Elle parut en 1674. 2. *Athenæ Oxonienſes*, en deux volumes *in-folio*. Il y parle de tous les auteurs & autres perſonnes illuſtres qui ſont ſorties de l'univerſité d'Oxford depuis l'an 1500. juſqu'en 1690. C'eſt une excellente hiſtoire litteraire de l'Angleterre. Y ayant parlé un peu vivement d'Edouard Hydes, comte de Clarendon, ce comte s'en plaignit, & la cour du chancelier ordonna qu'une ou deux feuilles ſeroient brulées, & que Wood ſeroit chaſſé de l'univerſité juſqu'à ce qu'il rétractât ce qu'il avoit écrit, mais il refuſa toûjours de le faire, & demeura néanmoins dans l'univerſité.

WOOLSTON (Thomas) Anglois, fameux par ſes diſcours *ſur*, ou plutôt, *contre les miracles de Jeſus-Chriſt*; & par ſa condamnation, étoit né en 1660. à Northampton, d'une famille honorable. Son pere qui étoit un bon marchand de cette ville, l'envoya étudier dans l'univerſité de Cambridge. Il entra enſuite dans le collége de Sidney, où après quelques années d'étude, il prit le degré de bachelier en théologie. Son peu de fortune l'empêcha d'aller juſqu'au doctorat. Ayant été aſſocié à ce collége en qualité de membre aggregé, il en fut exclus en 1721. & on lui ôta ſa penſion, ſous prétexte qu'il ne vouloit point s'aſſujétir à la réſidence, mais en effet, dit-on, parce que ſa doctrine impie ſur la religion, & en particulier ſur les miracles de Jeſus-Chriſt, avoit cauſé du ſcandale. Depuis ce tems-là il a toûjours demeuré à Londres, où ſon frere, qui eſt échevin de Northampton, fourniſſoit à ſa ſubſiſtence. Avant 1721. il avoit déja publié pluſieurs ouvrages ſur diverſes matieres eccléſiaſtiques, mais ce ne fut que cette année-là qu'il commença à déclarer ouvertement ſon ſyſtême. Il continua les années ſuivantes à faire ſes efforts pour l'accréditer, juſqu'en 1727. qu'on vit paroître ſon premier diſcours contre les miracles de J. C. Il en publia ſix dans l'eſpace de quatre années, avec deux apologies de ſes opinions, dans leſquelles il rapporte tout à ſon principe, qui eſt de faire regarder les miracles du nouveau Teſtament comme autant d'allégories. Il abuſe pour cela de mille paſſages des SS. Peres, de la lecture deſquels il patoît qu'il s'étoit nourri, mais dont il fait un fort mauvais uſage. Son ſtyle eſt clair, ſans être élegant; & ce qui doit le rendre inexcuſable aux yeux même de ceux qui pouſſent le plus loin la liberté de penſer, c'eſt

Digitized by Google

qu'on trouve dans le tour de ſes penſées & de ſes expreſſions, un air de malignité & de vaine joie qui decele une intention criminelle. Il fut enfin deféré à la juſtice civile par le clergé qu'il n'avoit pas plus ménagé que la religion. En conſéquence il fut arrêté & mis ſous la garde d'un meſſager d'état au mois de Mai 1728. mais enſuite on le relacha ſous caution. En Mars 1729. il fut ſommé de paroître devant le premier juge du royaume à la pourſuite du procureur-général *pour avoir fait imprimer & publier quatre diſcours*(il n'y avoit alors que ce nombre) *ſur les miracles de Jeſus-Chriſt*, &c. Les gens du roi étant entrés prouverent par le détail les impiétés répandues dans ces diſcours. M. Woolſton eut des avocats qui tacherent de le défendre, on les écoura, & ayant été ouïs, & les témoins examinés, les jurés ſans ſortir de la cour, le déclarerent coupable de ce dont il étoit accuſé. Le 13. de Mai ſuivant, il parut devant la cout du banc du roi, pour être jugé définitivement. Ses avocats mirent tout en œuvre pour faire recommencer le procès, ou pour en ptolonger la déciſion ; mais la cour refuſa l'un & l'autre, & ordonna que Woolſton ſeroit détenu dans la priſon du banc du roi juſqu'à ce que les grands juges trouvaſſent à propos de lui prononcer ſa ſentence. Ce ne fut que le 28. de Novembre de la même année 1729. qu'elle lui fut prononcée en pleine cour ; & en préſence d'un grand concours de peuple. Elle portoit qu'il payeroit 25. liv. ſterlin d'amende pour chacun de ſes diſcours ; qu'il ſubiroit une année de priſon, & qu'il donneroit caution pour ſa bonne conduite pendant ſa vie. Mais n'ayant pu ſatisfaire à cette ſentence, il eſt demeuré en priſon. Peu de tems avant ſa condamnation, il publia ſon apologie ſous ce titre : *Défenſe des diſcours de M. Woolſton ſur les miracles de J. C. contre les evêques de S. David & de Londres, & contre ſes autres adverſaires.* brochure *in-8°.* dédiée à la reine. L'auteur de l'impiété qui y regnent ne ſervirent pas à adoucir ſes juges. L'indignation qu'il avoit méritée l'a ſuivi juſqu'à ſa mort arrivée à Londres le 27. de Janvier 1733. du rhume épidemique qui s'eſt fait ſentir cette année à un ſi grand nombre de perſonnes dans preſque toute l'Europe. Il s'eſt vu attaqué les dernieres années de ſa vie par pluſieurs prélats illuſtres, entr'autres par M. Gibſon évêque de Londres, & M. Smalbroock évêque de Lichfield & Coventri, & par quelques docteurs célebres qui ont cru devoir réfuter ſes impiétés. On loue beaucoup en particulier les ouvrages du docteur Wade, du docteur Pierre, & du docteur Sherlock, à préſent évêque de Bangor. Pluſieurs de ces réfutations écrites en anglois ont été traduites en françois, entr'autres celle qui a pour titre ; *Les témoins de la reſurrection de J. C. examinés & jugés ſelon les regles du barreau, pour ſervir de réponſe aux objections du ſieur Woolſton*, &c. Antoine le Moine, miniſtre de l'égliſe Anglicane & chapelain du duc de Portland y a joint une curieuſe *diſſertation hiſtorique ſur les écrits de Woolſton, ſa condamnation, & les écrits qu'on a publiés contre lui*, *in-8°.* à la Haye 1732. Woolſton a laiſſé un diſcours manuſcrit adreſſé au docteur Smalbroock, évêque de Lichfield, que l'on promet de publier. *Voyez la diſſertation de M. le Moine*, ſur-tout aux pages 28. 32. &c. Voyez auſſi *la vie du colonel Chartres*, dans laquelle il y a néanmoins des calomnies avancées ſur le compte des mœurs du ſieur Woolſton : *Le pour & le contre*, ouvrage periodique, par le ſieur Prevôt, ex-Benedictin alors refugié en Hollande, nombre 3. On a fait auſſi en anglois la vie du ſieur Woolſton : mais comme elle vient de quelques-uns de ſes diſciples, elle doit être lue avec précaution, & mérite peu de créance ſur les éloges qu'on prodigue à cet auteur impie. Voyez enfin *la bibliotheque Britannique t. 1. p. 245 & ſuivantes.*

WORCESTER. L'évêché de Worceſter fut établi vers l'an 680. & formé d'une partie de celui de Lichfield. Le premier évêque eſt Boſele, qui fut conſacré la même année 680. Oſtfort lui ſuccéda en 692. Après lui vinrent Egwyn, Wilfrede, Milrede, Wetemund, &c. Du tems de Henri VIII. ce ſiege fut poſſedé après Jerôme de Ghinucci, par Hugues Latimer, profeſſeur en théologie. Il y fut nommé en 1535. & le quitta en 1539. Il fut condamné au feu & exécuté à Oxford en 1555. à cauſe de ſon opiniâtreté pour la religion prétendue reformée. Ses ſucceſſeurs furent, en

1539. *Jean* Bell, docteur en droit, qui réſigna en 1543. & mourut en 1556.

1544. *Nicolas* Heath, évêque de Rocheſter, dépoſé en 1551. rétabli en 1553. & transferé la même année à Yorck.

1552. *Jean* Hooper, évêque de Glocester, dépoſé en 1553.

1555. *Richard* Pate, dépoſé après la mort de la reine Marie, & depuis fugitif dans les pays étrangers où il mourut.

1559. *Edwin* Sandys, profeſſeur en théologie, fut nommé à l'évêché de Londres en 1570.

1570. *Nicolas* Bullingham, évêque de Lincoln, mort en 1576.

1577. *Jean* Withgift, profeſſeur en théologie, nommé à l'archevêché de Cantorberi en 1583.

1584. *Edmunde* Fréacke, évêque de Norwick, mort en 1590.

1591. *Richard* Fletcher, évêque de Briſtol, nommé à l'évêché de Londres en 1594.

1596. *Thomas* Bilſon, profeſſeur en théologie, nommé à l'évêché de Winchester en 1597.

1597. *Gervais* Babington, évêque d'Exeter, mort le 17. Mai 1610.

1610. *Henri* Parry, évêque de Glocester, mort en 1616.

1616. *Jean* Thornboroug, évêque de Briſtol, mort en 1641.

1641. *Jean* Prideaux, profeſſeur en théologie, mort en 1650. âgé de 71. ans. Le ſiege épiſcopal demeura alors vacant juſqu'au rétabliſſement de la maiſon royale.

1660. *George* Morley, profeſſeur en théologie, nommé à l'évêché de Saliſbury en 1662.

1662. *Jean* Gauden, évêque d'Exeſter, mort la même année, âgé de 57. ans.

1662. *Jean* Barle, profeſſeur en théologie, nommé à l'évêché de Saliſbury en 1663.

1663. *Robert* Skinner, évêque d'Oxford, mort en 1670. âgé de 80. ans.

1671. *Gualther* Blandeford, évêque d'Oxford, mort en 1675.

1675. *Jacques* Fletwood, profeſſeur en théologie, mort en 1683. âgé de 81. ans.

1683. *Guillaume* Thomas, évêque de Saint-David, mort en 1689.

1689. *Edouard* Stillingfléet, profeſſeur en théologie, mort le 27. de Mars 1699.

1699. *Guillaume* Lloyd, évêque de Lichfield & Coventry, mort en 1717.

1718. *Jean* Hough, évêque de Lichfield & Coventry. * Dugdale, *Monaſticum Anglicanum.* Godwin. Le Neve, Wood, &c.

WORMIUS (Olaüs) célebre medecin Danois, né le 13. de Mai 1588. à Arhus en Jutlande, fut envoyé à l'âge d'onze ans au collége de Lunebourg, où il étudia bien le grec & le latin. En 1605. il vint à Marpourg, d'où il alla à Gieſſen où il s'appliqua à la théologie & à la philoſophie. Il paſſa de-là à Strafbourg pour y étudier la medecine. Il y demeura trois mois, vint à Bâle où il fréquenta les leçons de Plater, de Bauhin, & de Zwinger, traverſa enſuite la Suiſſe, paſſa en Italie, fit quelque ſejour à Padoue où il connut Aquapendente, & vint quelque tems après en France. Il demeura un peu à Montpellier, puis à Paris, & ſe lia avec Caſaubon & Riolan. En 1610. il retourna en Hollande, & de-là alla à Coppenhague, L'Allemagne le vit peu après : il demeura quelque tems à Marpourg, prit le degré de docteur en medecine à Bâle, paſſa en Angleterre, & fut de retour à Coppenhague en 1613. On lui offrit d'abord la chaire de profeſſeur en grec, & enſuite celle de phyſique, & en 1624. il eut celle de medecine après Gaſpard Bartholin. Il fut un des

Digitized by Google

plus célébres medecins de ſon tems, & fit pluſieurs nouvelles découvertes anatomiques. Il étoit auſſi fort verſé dans les antiquités Danoiſes, & avoit formé un cabinet rempli de toute ſorte de curioſités. Chriſtian IV. roi de Danemarck le nomma chanoine de Londen, & Chriſtian V. le prit pour ſon medecin. Il étoit recteur de l'académie lorſqu'il mourut le 7. de Septembre 1654. Il s'étoit marié trois fois, & ſes vit pere de 18. enfans. Il a fait pluſieurs ouvrages eſtimés ſur l'hiſtoire du Danemark, comme : les faſtes Danois : l'hiſtoire de Norwege : les monumens de Danemarck : la ſuite des rois de Danemarck : l'ancienne litterature Danoiſe : la deſcription de ſon cabinet, donnée ſous le titre de *Muſæum Wormianum*, appartient à la phyſique, à l'hiſtoire & à d'autres connoiſſances. Ces ouvrages ſont en latin, de même que les ſuivans: *Quæſtiones boſiodicarum heptades duæ : ſelecta controverſiarum medicarum : Lexicon Runicum.* Thomæ Bartholini *ciſta medica.* * Albert Bartholin, *in tract. de ſcriptis Danorum.* Molletus, *in hypomnematibus ad Bartholinum, pag. 315. &c.*

WOWER, (Jean) chevalier, conſeiller de la ville d'Anvers, & membre du conſeil des finances & du conſeil de guerre, né à Anvers le 28. Mai 1576. d'une famille noble, a été confondu mal-à-propos, par bien des auteurs, avec Jean Wower de Hambourg à cauſe de la reſſemblance du nom & de la conformité des études. Jean Wower d'Anvers fut ami de Juſte Lipſe, chez qui il demeura, qui le choiſit pour un de ſes exécuteurs teſtamentaires, & à qui il recommanda ſeul le ſoin de ſes manuſcrits. L'infante Iſabelle-Claire Eugenie gouvernante des Pays-Bas l'envoya au roi d'Eſpagne Philippe IV. pour quelque négociation, & ce prince l'honora de la dignité de chevalier. Il mourut le 23. Septembre 1635. âgé de 69. ans. Il étoit parent de Wower de Hambourg, & ſe trouva avec lui à Paris en 1599. Ses ouvrages ſont : un éloge de Juſte Lipſe, (*Euchariſtion* &c.) à Anvers 1603. Une défenſe du même intitulée, *Aſſertio Lipſiana donaris adverſus Goldaſtorum ſuggillationes.* Ce livre eſt fait pour défendre Juſte Lipſe contre les railleries des Proteſtans au ſujet de la dévotion que ce ſçavant avoit eue envers la ſainte Vierge. Un panégyrique latin en l'honneur du duc Albert & de l'infante Iſabelle. La vie du B. Simon Valentin, prêtre. Un livre *de conſolatione.* * Sweert, *Athenæ Belgicæ.* Niceron, *mem. t. 6.* Baillet, *jugem. des ſçav. édit. de 1722. t. 2. p. 381.*

WURTISIUS (Chriſtian) né à Bâle en 1544. avoit traduit ſon nom en grec, ce qui fait qu'on le trouve auſſi nommé *Allaſiderus.* Il fut fait maître-ès-arts en 1562. & s'appliqua à l'hiſtoire, aux mathematiques & à la théologie. En 1565. il fut nommé profeſſeur en mathematiques, & fut pluſieurs fois doyen de la faculté & recteur de l'univerſité. En 1585. il fut nommé profeſſeur en théologie, & conſerva en même-tems ſa chaire de mathematiques. En 1586. il fut fait ſecretaire d'état. Mais il mourut en 1588. On eſtime beaucoup ſa chronique de Bâle, qui eſt en allemand, & qui fut imprimée *in-folio.* Il a fait auſſi en latin un abregé de l'hiſtoire de Bâle, & a publié *ſcriptores hiſtoria Germaniæ*, depuis l'empereur Henri IV. juſqu'en 1400. *in-folio. Quæſtiones in Purbachii theoricas planetarum, in-8°. Arithmetica*, &c. * Groſſii *chronic. Baſileenſ.* Tonjolæ *epitome Baſileenſ.* &c.

WUYTIERS (Corneille Jean Barchman) né à Utrecht le 13. de Mars 1693. étoit iſſu de l'ancienne & noble famille de Berthold Wautier, en latin *Bertholdus Walterus*, qui dans le XII. ſiécle étoit ſeigneur de Malines, & qui fonda dans une de ſes terres l'abbaye de Grimberg près de Bruxelles. C'eſt à quelques autres de même nom que l'on doit la fondation de l'abbaye de ſaint Bernard ſur l'Eſcaut, près d'Anvers, de la commanderie de Pitzenburg dans Malines, & de pluſieurs autres établiſſemens pieux, *dont il eſt parlé dans l'ouvrage diplomatique d'Aubert le Mire.* Il y a eu ſur la fin du XIII. ſiecle un évêque & ſeigneur d'Utrecht de la même famille : c'étoit Guillaume ſecond, XLI. évêque d'Utrecht, qui fut tué par une faction révoltée contre lui le 4. de Juillet 1301. Corneille Jean Barchman Wuytiers fit ſes études à Huſſen dans le pays de Cleves & les continua chez les peres de l'Oratoire de Malines, & enſuite à Louvain, où après ſon cours de philoſophie il donna quatre ans à la théologie, dans le college dont M. Hennebel, *dont nous avons donné un article*, étoit préſident. Il vint à Paris en 1717. & s'y retira dans le ſeminaire de ſaint Magloire où il s'appliqua particulierement à l'étude de l'écriture ſainte. Il fut élevé au ſacerdoce en 1719. & en 1721. il retourna à Louvain, où il fut chargé comme vice-préſident des affaires du clergé de Hollande. En 1725. il fut nommé préſident du college d'Utrecht ſa patrie : M. Sténoven, vicaire Apoſtolique pour les états de Hollande étant mort le 3. d'Avril 1725. il remplit dans le chapitre d'Utrecht une place que ce prélat laiſſoit vacante. Le 10. du même mois il fut nommé vicaire-général du chapitre pour toute l'étendue du diocèſe d'Utrecht, & le 22. on lui donna le même titre pour le diocèſe de Harlem. Ces diocèſes étoient autrefois très-floriſſans, & l'ont été juſqu'aux dernieres révolutions qui ont introduit l'héreſie dans la Hollande. M. Wuytiers étoit encore à Louvain lorſqu'il fut nommé à ces places, & il y prit ſes degrés en droit le 16. du même mois : enfin le 15. de Mai ſuivant il fut nommé archevêque d'Utrecht. Quoique Rome n'ait pas reconnu ſa nomination, il ne laiſſa pas après ſon élection que de ſe faire ſacrer par M. Varlet, évêque de Babylone, qui réſide en Hollande depuis pluſieurs années, & il a exercé depuis ce tems-là toutes les fonctions épiſcopales juſqu'à ſa mort, arrivée à Rhynwych près d'Utrecht le 13. de Mai 1733. Il fut enterré à Warmond près de Leyden dans une cave où pluſieurs perſonnes d'une grande piété ont voulu être inhumées près d'un ſaint prêtre à qui cette ſepulture a appartenue, nommé M. Vander Graft, dont on peut voir la vie dans l'ouvrage intitulé, *Batavia ſacra.* M. Wuytiers avoit de grands talens pour la prédication : il parloit bien, d'une maniere tendre & affectueuſe, & avec une grande facilité. Il joignoit à ces talens des lumieres ſuperieures. * *Mémoires du tems.*

WYCHERLEY (Guillaume) poëte Anglois, s'eſt fait un nom par ſes comédies ſous le regne de Charles II. Il mourut à Londres le 13. de Janvier 1716. âgé de 88. ans. Il étoit dans les ſentimens de l'égliſe Catholique, mais au dehors il parut toujours Anglican, hypocriſie que la vérité ne peut juſtifier. Tout le cours de ſa vie fut mêlé d'évenemens ſinguliers, & elle reſſembloit aſſez à une intrigue comique. Trois ſemaines avant ſa mort il épouſa une jeune demoiſelle qu'il ſe hâtitiere de tous ſes biens, au cas qu'elle eût un enfant dans un an. Il a imité Moliere dans pluſieurs de ſes piéces, & quelques auteurs prétendent qu'il l'a ſurpaſſé. * Wood, *Athena Oxonienſes*, tome 2. page 816. &c.

WYON (Antoine de) écuyer, ſeigneur d'Hérouval. *Ajoutez à ce que l'on a dit de cet ami & de ce bienfaiteur des ſçavans*, que François Pinſſon de Riolles, avocat au parlement de Paris, lui a conſacré l'éloge ſuivant, qui a été imprimé ſur une feuille *in-folio.*

Æterna memoriæ
Viri clariſſimi ANTONII DE WYON
Equitis domini d'Herouval :
Ex vetuſtiſſima, nobiliſſimaque apud Velocaſſes familia ; Regi à conſiliis, & in ſuprema rationum curia auditoris ; Animi candore, facilitate morum, in rebus agendis dexteritate,
Propenſiſſima bene merendi de ſingulis voluntate
Ubique conſpicui,
Qui totius vitæ curſum in eccleſia gloriam, regni decus, Reipublicæ litterariæ ornamentum, peregit :
Communicatis ac pene effuſis in perpetuum quoſque tum Gallos,
Tum exteros ſcriptores reconditioribus tabulis
Ac abſtruſioribus monumentis,
Quibus immortale nomen comparavit.
Natus eſt die XIV. menſis Septembris MDCVI.
Obiit Pariſiis die XXIX. Aprilis MDCLXXXIX.

Digitized by Google

Hora quintâ matutinâ ;
Ætatis LXXXIII.
Sepultus eſt in ade parochiali ſancti Ludovici in Inſula.

PAUL-ANTOINE Wyon d'Hérouval, l'un de ſes enfans, *dont on a parlé dans le Dictionnaire hiſtorique*, a beaucoup aidé feu M. du Pin dans ſon édition des ouvrages de Gerſon, publiée en pluſieurs vol. *in-fol.* en Hollande, ſous le titre d'*Anvers*.

WYSSENBOURG (Wolffgang) né à Bâle en 1496. fut nommé profeſſeur en mathématiques en 1520, ſans abandonner l'étude de la théologie. Il fut fait prêtre en 1522. & deſſervit l'égliſe des Franciſcains. Il ſe laiſſa enſuite aller aux erreurs des prétendus reformés, & s'attacha à Oecolampade. En 1529. il fut nommé paſteur du petit Bâle. Mais en 1541. il eut une chaire de théologie & fut docteur en cette faculté. Après la mort de Carlo-ſtad on le fit paſteur de S. Pierre en 1542. Il mourut en 1575. âgé de 80. ans. On eſtime ſa deſcription de la Terre-Sainte, en latin. Il a fait auſſi un diſcours latin de l'autorité des conciles & du véritable uſage de la cène, fait des tables pour l'ouvrage de Ptolomée, & accompagné beaucoup d'ouvrages de préfaces. * *Mémoires du tems.*

X

XANTHIPPE, fils d'Ariphron, fut général, & l'un de ceux qui ont rendu les plus importans ſervices à toute la Grece. Secondé de Leothycide roi de Sparte, qui avoit ſuccedé à Demarat, lequel s'étoit retiré à la cour de Darius, il défit la flotte des Perſes à Mycalé, ville de la Carie dans l'Aſie Mineure. Enſuite il marcha en Theſſalie contre les Alevades : mais Leothycide gagné par leurs préſens, ne leur fit point de mal. Du tems de Pauſanias on voyoit encore dans la citadelle d'Athenes une ſtatue de Xanthippe avec celle de Periclès ſon fils, & celle d'Anacreon de Teos, qui le premier après Sapho de Leſbos, fit des poëſies galantes. * *Voyez* Pauſanias dans ſa *Deſcription de la Grece, liv. 1. & 8.*

XENOCLE'E, prêtreſſe d'Apollon. C'étoit une tradition à Delphes au tems de Pauſanias, qu'Hercule fils d'Amphytrion, étant venu pour conſulter l'oracle, Xenoclée qui étoit pour lors la prêtreſſe de cette prétendue divinité ne lui voulut rendre aucune réponſe, parce qu'il étoit encore tout ſouillé du ſang d'Iphitius ou Iphitus, roi des Phocéens. On dit qu'Hercule fâché de ce refus, emporta du temple un trépied, & que la prêtreſſe s'écria : „ C'eſt „ Hercule de Tyrinthe, & non pas celui de Canope ; " car auparavant Hercule l'Egyptien étoit auſſi venu à Delphes. Mais enfin le fils d'Amphytrion ayant rendu le trepied, il obtint de la prêtreſſe tout ce qu'il voulut. „ C'eſt de-là, „ dit Pauſanias, que les poëtes ont pris occaſion de feindre qu'Hercule avoit combattu contre Apollon pour „ un trépied. " * Pauſanias, dans ſa *Deſcription de la Grece, liv. 10. &c.*

XENOCLE'S, poëte Grec. Ælien rapporte que dans le même tems qu'Exainete d'Agrigente remporta le prix de la courſe, Xenoclès obtint contre Euripide le prix de tétralogie, c'eſt-à-dire, des trois tragédies & du drame appellé ſatyre. *Voyez* TETRALOGIE. Les trois tragédies de Xenoclès qui l'emporterent ſur le célebre Euripide, étoient Oedipe, Lycaon & les Bacchantes, & le ſujet du drame ſatyrique étoit Athamas. Les trois premieres pièces, quoique tirées d'hiſtoires différentes, avoient cependant un rapport entre elles, comme on l'obſervoit ordinairement dans les tétralogies, & touloient à peu près ſur des crimes de même nature. Oedipe avoit tué ſon pere, Lycaon mangeoit de la chair humaine, les Bacchantes égorgeoient quelquefois leurs enfans. On trouve le même rapport entre les pieces qui compoſoient la tétralogie d'Euripide, qui le céda à celle de Xenoclès. La premiere tragédie avoit pour ſujet, Alexandre ou Paris ; la ſeconde, Palamede ; & la troiſiéme, les Troyens ; trois ſujets qui avoient tous rapport à la guerre de Troye. Les pièces de Xenoclès ne ſont pas venues juſqu'à nous. * *Voyez* Elien, *Hiſtor. var. lib. 2. c. 8.*

XENODAME, citoyen d'Anticyre, ville célebre de la Phocide, remporta le prix du Pancrace aux jeux olympiques dans la claſſe des hommes. On voyoit du tems de Pauſanias à Antieyre une ſtatue de ce Xenodame, avec une inſcription qui marquoit ſes qualités, & ſelon laquelle il paroit qu'il avoit reçu la couronne d'olivier en la deux-cent-onziéme olympiade, la ſeule, dit Pauſanias, qui ne ſoit pas marquée dans les regiſtres des Eléens. * Pauſanias, *Deſcription de la Grece, liv. 10.* &c.

XENOPHILE, ſtatuaire célebre, qui n'eſt cependant connu que par Pauſanias, qui en parle dans la *Deſcription de la Grece, liv. 2.* C'eſt ſans doute parce qu'il n'avoit fait que peu d'ouvrages. Pauſanias parle de la ſtatue d'Eſculape à Argos. „ C'eſt, dit-il, une ſtatue de mar„ bre blanc, qui repreſente le dieu aſſis. Il eſt accompa„ gné, ajoute-t-il, de la déeſſe Hygeia. " C'étoit Straton qui avoit fait celle de cette prétendue déeſſe ; & ce ſtatuaire n'eſt connu non plus que par Pauſanias.

XENOPHON, ſtatuaire d'Athenes, dont parle Pauſanias dans ſa *Deſcription de la Grece, liv. 9.* Les Thebains diſoient au tems de cet hiſtorien, que ce Xenophon avoit fait ſeulement le viſage & les mains de la ſtatue de la Fortune & que le reſte étoit de Calliſtonicus, un de leurs citoyens. Dans cette ſtatue la prétendue déeſſe tient Plutus entre ſes bras ſous la forme d'un enfant ; & c'eſt, dit Pauſanias, une idée aſſez ingenieuſe de mettre le dieu des richeſſes entre les mains de la Fortune, comme ſi elle étoit ſa nourrice ou ſa mere.

XIMENIUS (Pierre) né à Middelbourg de parens Portugais, fut envoyé à Salamanque pour y faire ſes études, & il y paſſa quelques années auprès de l'évêque de cette ville qui étoit ſon parent. Il alla enſuite en Italie, vint en France, ſéjourna à Paris, alla en Flandres, & s'arrêta à Louvain, où il s'appliqua à l'étude des langues, de la théologie, & de la philoſophie. Il fut enſuite appellé à Liege, où à l'âge de cinquante ans il commença ſon traité intitulé : *Demonſtratio catholicæ veritatis.* Les troubles des Pays-bas l'ayant obligé de quitter Liége, il vint à Cologne, où il enſeigna la morale, & acheva ſa démonſtration. Il envoya cet ouvrage à Lævinus Tortentius, évêque d'Anvers, & mourut en 1595. âgé de quatre-vingt-un ans, ſans avoir jamais pris aucun degré académique. * *Voyez* la Bibliotheque eccléſiaſtique d'Aubert le Myre, en latin.

Digitized by Google

Y

YMIER (ſaint) monaſtere de l'ordre de S. Benoît, fut d'abord occupé par des chanoines. Hugues de Monefort, fils de Gilbert de Gant, le donna au monaſtere du Bec, du conſentement de Gaufroi ou Godefroi, duc des Normands, & de ſon fils Henri, & par le conſeil de Hugues archevêque de Rouen, & des évêques de Lizieux, d'Evreux & de Bayeux, & auſſi du conſentement d'Heline femme de Hugues, & de ſes deux fils Robert & Valeran. Il donna cette égliſe à celle de Ste Marie du Bec, aux religieux qui y chantoient les louanges de Dieu, franche & quitte de toute ſervitude, afin que les religieux du Bec y miſſent des moines en la place des chanoines. Il ajouta à cette donation une partie de ſes propres biens & de ceux de ſa femme, qu'il accorda pareillement à perpetuité à l'égliſe de S. Ymier. Cet acte de donation fut fait vers l'an 1145. On le trouve imprimé dans la *Collectio ampliſſima*, &c. des PP. DD. Martenne & Durand, Benedictins, tome 1. page 795.

YRIER (ſaint) en latin, *Ardius* ou *Aredius*, abbé en Limouſin dans le VI. ſiécle de l'Egliſe, naîquit à Limoges au commencement de ce ſiécle, de parens diſtingués par leur nobleſſe. Il étoit fils de Joconde & de Pelagie, & fut inſtruit dans les lettres, principalement par Sebaſtien abbé du Nigeoix au même diocéſe. Sorti de cette école, ſes parens le mirent à la cour du roi Theodebert, où il ſe conduiſit avec tant de ſageſſe, de capacité & de prudence, qu'il y parvint à la charge de chancelier du prince. Mais S. Nicet évêque de Treves, lui ayant inſpiré du mépris pour le monde, Yrier quitta la cour & ſuivit le prélat, qui l'inſtruiſit dans la ſcience des écritures, & le forma à la piété: il fut élevé à la clericature, & enſuite au ſacerdoce. Son pere étant mort, il retourna auprès de ſa mere pour la conſoler; & après avoir demeuré quelque tems auprès d'elle, il entreprit de mener la vie des anachoretes. Pélagie lui perſuada peu après de bâtir le monaſtere d'Atane, dont il fut le premier abbé. Ce monaſtere porta depuis le nom de S. Yrier, & donna naiſſance à une ville de même nom. Après avoir été long-tems entre les mains des religieux de l'ordre de S. Benoît, il a été converti en une collégiale de chanoines dépendante de S. Martin de Tours. Yrier établit à Atane l'obſervance réguliere conformément aux regles de S. Baſile, de Caſſien, & des autres inſtituteurs de la vie monaſtique; & l'on croit qu'il y fit pratiquer la regle de S. Benoît. Une des principales occupations du ſaint abbé étoit de copier des livres, qu'il diſtribuoit enſuite aux égliſes voiſines. Sa réputation s'étendit fort loin, & l'on s'empreſſa de rechercher ſa connoiſſance. Fortunar de Poitiers lui écrivit pour le ſaluer de ſa part; & de celle de ſainte Radegonde & d'Agnès abbeſſe de Ste Croix de ladite ville. Plein de vénération pour ſaint Martin, Yrier entreprit exprès pluſieurs fois le voyage de Tours, & il s'y lia avec ſaint Gregoire, qui gouvernoit alors ce diocéſe. Il mourut au monaſtere d'Atane le 25. d'Aout de l'an 591. & ſaint Ferreol évêque de Limoges, fit ſes obſéques. Il nous reſte de ſaint Yrier un teſtament, qu'il fit conjointement avec Pélagie ſa mere. Il eſt daté l'onziéme année du regne de Sigebert, c'eſt-à-dire l'an 572. dix-neuf ans avant la mort du ſaint. Il y adreſſe par-tout la parole à ſaint Martin, comme l'inſtituant ſon heritier univerſel, & il y legue tous ſes biens à ſon monaſtere d'Atane, & veut que cette maiſon demeure à jamais ſoumiſe au monaſtere de S. Martin de Tours, qui eſt aujourd'hui une collégiale très-célebre. MM. de Sainte-Marthe & le P. Labbe Jeſuite, ont publié les premiers une partie de ce teſtament. Mais le P. Mabillon l'a donné entier avec des notes dans le tome ſecond de ſes analectes, édition *in 8°.* en 1674. & depuis dom Thierri Ruinart de la même congrégation, l'a publié plus correctement à la ſuite de la vie de ſaint Yrier dans l'*appendice* des œuvres de ſaint Gregoire de Tours. Ce ſaint parle d'un autre teſtament de ſaint Yrier fait peu de jours avant ſa mort, mais que nous n'avons plus. Ce fut ſur ſes mémoires & ſes converſations que le même ſaint Gregoire compoſa la vie de ſaint Nicet évêque de Treves, & qu'il a parlé de pluſieurs miracles operés par l'interceſſion de ſaint Julien, martyr à Brioude, & de ſaint Martin. C'eſt ſans aucunes preuves que l'auteur des antiquités de ſaint Agnan d'Orleans, donne une regle monaſtique à ſaint Yrier. Cet ouvrage a été inconnu à toute l'antiquité. * *Voyez* la vie de ſaint Yrier dans les œuvres de ſaint Gregoire de Tours, de l'édition de dom Thierri Ruinart & les notes de ce ſçavant éditeur; les notes du P. Mabillon au tome 2. des *Analectes*; le même dans ſes Annales de l'ordre de S. Benoît, liv. 6. n°. 48. liv. 8. n°. 31. &c. & l'*Hiſtoire literaire de la France*, par les PP. DD. Rivet & Colomb, Benedictins, tome 3.

YVAIN, prince de Galles, &c. *Dans le Mercure, édition de 1725. on paroît* lui faire honneur de la conquête du pays de Galles. Il eſt sûr cependant que ce fut Edouard premier du nom, qui ſoumit ce pays, après avoir défait Leolin prince de Galles, & David ſon frere en 1283. le premier ayant été tué dans un combat, & le ſecond ayant eu la tête tranchée.

YVAN-BERUDA (dom Martin) grand-maître d'Alcantara, vers la fin du XIV. ſiécle, étoit Portugais, & prit beaucoup de part aux guerres d'Eſpagne en ſon tems. Durant ces troubles, il ſe montra toujours zélé pour le parti de la Caſtille. Vers l'an 1394. trompé par un hermite viſionnaire, nommé Jean Sago, il ſe crut deſtiné de Dieu, comme le lui avoit dit cet hermite, pour faire la conquête de Grenade; & ſur cette folle imagination, il ſit de ſon autorité propre une irruption dans ce royaume, où il fut défait & tué ſur la place, avec un grand nombre de gens de condition, trompés comme lui par la même viſion. Cependant les Maures permirent que le corps d'Yvan fût porté à Alcantara, où ce ſeigneur avoit ordonné que l'on gravât ſur ſon tombeau ces mots qui marquent ſa vanité. *Cy gît Yvan, dont le cœur fut exemt de crainte au milieu des dangers.* On dit que Charles-quint ayant oui raconter l'hiſtoire de ce grand maître, & réciter l'épitaphe, dit qu'il ne croyoit pas que *ce fanfaron eût jamais éteint une chandelle avec les doigts.* Les Maures envoyerent des ambaſſadeurs à Henri III. ſurnommé *le valeſondinaire*, roi de Caſtille, pour ſe plaindre de l'irruption d'Yvan comme d'une infraction faite aux traités; & Henri qui n'y avoit aucune part, la deſavoua, & en témoigna ſon regret: ce qui ſatisfit les Maures. *Voyez* les hiſtoriens d'Eſpagne & l'hiſtoire des révolutions de ce royaume par le P. d'Orleans, Jeſuite, tome 2.

YVES. (ſaint) *Ajoutez à ſon article rapporté dans le Mercure, édition de 1725. qu'il* eſt né le 17. d'Octobre 1253. à Kermartin dans la paroiſſe de Menehi.... fils d'Hallori ou Helori.... & d'*Azon* de Kenquis. Ce ne fut pas Benoît XII. qui le canoniſa, mais Clement VI.

YVES de Paris, Capucin, &c. *Dans le Mercure, éditions de 1725. & de 1732. on rapporte mal le titre du ſecond ouvrage que l'on cite de cet auteur.* Le titre eſt: *Heureux ſuccès de la piété, & triomphe de la vie religieuſe.* Cet ouvrage plein de hauteur & de mépris pour le clergé & de louanges outrées pour les religieux, fut condamné par le clergé de France: mais cette cenſure ne fut point publiée. Cependant le P. Yves la reconnut, & donna des éclairciſſemens. Le ſtyle de cet auteur eſt très-guindé, & depuis long-tems on ne lit plus ſes ouvrages.

YVES

Digitized by Google

YVES II. abbé de S. Denys après le milieu du XII. ſiécle, fut un homme doué de beaucoup de talens & d'une grande pieté. Dès ſa jeuneſſe il fut reglé dans ſes mœurs, ſage dans ſa conduite, ennemi des méchans, & ſectateur de toute ſorte de vertus. Il fut inſtruit dans les lettres, & y fit beaucoup de progrès. Il parloit & écrivoit bien en latin & en langue vulgaire; ce qui n'étoit pas fort commun alors. Son mérite l'éleva aux honneurs du monaſtere, & il remplit les dignités qui lui furent confiées, avec cette ſageſſe, cette prudence & cette douceur qui ſont ſi déſirables dans les ſupérieurs. Il étoit plein de bonté envers ſes inférieurs, & jamais ni l'humeur ni le caprice ne purent le dominer. Il avoit étudié avec ſoin les ſaintes lettres, & il ſe ſervit des lumieres qu'il acquit dans cette étude pour ſe bien conduire lui-même, & pour gouverner les autres avec autant d'attention que de ſolidité. Doué d'une mémoire très-heureuſe, il n'oublia preſque rien de ce qu'il avoit appris, & ſes exhortations ſe reſſentoient de ſa capacité & de ſa méditation. Il fit tout le bien qu'il put à ſon monaſtere: mais ſur-tout il eut ſoin d'y maintenir la regle & la diſcipline, & de former des diſciples pour Jeſus-Chriſt. Ses exemples étoient une inſtruction vivante & continuelle, qui apprenoit aux autres ce qu'ils devoient penſer & pratiquer. Son gouvernement ne fut que de quatre ans: mais pendant ce court eſpace il fit tout ce qu'il devoit pour ſe faire beaucoup regreter. Il mourut à la fleur de ſon âge au milieu des larmes de ſes freres, qui n'ont ceſſé, tant qu'ils ont vécu, de parler de lui avec vénération, & de ſe plaindre de ce qu'il leur avoit été ſitôt enlevé. C'eſt ce que l'on voit dans la lettre circulaire qu'ils écrivirent en latin après ſa mort l'an 1172. & que les PP. dom Martenne & dom Durand ont donnée dans le premier tome de leur *Theſaurus novus anecdotorum* ſur un manuſcrit de la bibliotheque de M. de Coiſlin, pages 571. & 572.

YVETEAUX. (Nicolas Vauquelin ſeigneur des) *Dans le Moreri, éditions de 1725. & de 1732. on dit qu'*il fut précepteur du roi de France Louis XIII. *liſez*, il fut précepteur de M. de Vendôme, & enſuite du dauphin de France, qui fut depuis le roi Louis XIII. *& ajoutez qu'*il étoit né à la Freſnaye près de Falaiſe. * *Voyez* VAUQUELIN.

YVETOT, petite contrée de Normandie, &c. *Ce que l'on dit de* Robert Gaguin *dans cet article dans le Moreri, édition de 1725. doit être reformé ainſi.* Robert Gaguin, général des Mathurins, vers la fin du XV. ſiécle, eſt le premier qui ait fabriqué l'hiſtoire du prétendu royaume d'Yvetot, dont il met l'établiſſement en l'an 536. non ſeulement ſans preuves, mais même contre tous les témoignages les plus certains de ce ſiécle & des ſuivans. L'on ne trouve pas le titre de royaume donné à ce petit pays avant la fin du XIV. ſiécle. Il ne faut entendre par ce royaume qu'une eſpéce de principauté, à qui nos rois depuis la fin du XIV. ſiécle ont accordé l'exemption de certaines charges, & pluſieurs droits honorifiques. * *Voyez* la diſſertation ſur l'origine du royaume d'Yvetot, par M. de Vertot, dans les *Mémoires de l'académie royale des inſcriptions & belles lettres, tome 4.*

Z

ZABANN ou ZABANUS (Iſaac) étoit Hongrois, & aſſez habile philoſophe & controverſiſte. Il enſeignoit vers 1670. avec réputation la philoſophie & la théologie dans le célebre college d'Eperies, ville des états de Hongrie. Les Catholiques s'étant rendus maîtres de ce lieu vers le même tems, Zabann ſe retira à Hermenſtadt, ville célebre en Tranſilvanie. Il y fut chargé de profeſſer publiquement dans le college de cette ville, & il en fut fait recteur. Après y avoir fait connoître pendant quelques années ſes talens & ſa bonne conduite, on lui donna les emplois de premier *aniſte* & d'inſpecteur du college académique ou de l'univerſité. Il mourut dans ces emplois en 1699. Il aimoit la diſpute, & y parloit avec feu. Il eſt ſouvent entré en conference avec les Jéſuites & avec d'autres, & s'eſt toujours attribué la victoire. Il eſt auſſi entré en lice avec Elie Ladiver, profeſſeur public de logique & de phyſique à Eperies, touchant la doctrine des atomes, qu'il a défendue contre ce profeſſeur par une apologie qu'il fit imprimer à Wittemberg. On a encore de lui des diſputes ſur la metaphyſique; une diſſertation, où il examine ſi un profeſſeur peut exercer la marchandiſe ſans bleſſer ſa conſcience, ſur-tout s'il a été dépoſé par une force majeure; & pluſieurs autres ouvrages. Il a eu pour fils Jean Zabann, né avec des diſpoſitions ſi grandes pour l'étude, & une mémoire ſi heureuſe, qu'à l'âge de ſix ans il harangua en latin avec beaucoup d'étonnement le comte de Rotthal envoyé par l'empereur. Il fit ſes études à Tubinge, où il fut maître en philoſophie. De retour en Tranſilvanie, il fut créé protonotaire provincial de Tranſilvanie, & enſuite ſenateur de la république de Hermenſtadt. Dans cette place il fut envoyé pluſieurs fois pour les affaires de Tranſilvanie auprès de Leopold empereur & roi de Hongrie, qui le fit noble & chevalier. Il fut fait auſſi juge royal de la nation Saxonne. & il en adminiſtra les affaires pendant pluſieurs années avec beaucoup de ſuccès & d'utilité. Mais enfin ayant été ſoupçonné d'être entré dans une conſpiration avec des ſeditieux, l'empereur Leopold le rappella, & lui fit trancher la tête. * Czuittingeri, *Specimen Hungaria literaria*, pages 404. 405. & 406. &c.

ZABARELLA (François) dit *le cardinal de Florence. Dans les deux dernieres éditions du Dictionnaire hiſtorique on met* la mort de ce cardinal le 5. de Novembre 1417. *C'eſt une faute.* Ce cardinal mourut un Dimanche 26. de Septembre. En effet dans la grande collection des piéces concernant le concile de Conſtance, publiée par Vonderhart, tome 1. page 646. on trouve un diſcours prononcé audit concile le 2. d'Octobre ſur la mort de ce cardinal. Pierre-Paul Vergier ſon ami depuis plus de trente ans, qui avoit étudié autrefois le droit ſous lui, qui l'avoit accompagné à Rome pour l'affaire du ſchiſme, & qui étoit alors lui-même au concile de Conſtance, où il étoit venu à la ſuite de l'empereur Sigiſmond, ne fixe pas à la vérité la date de la mort de Zabarella dans un diſcours, où il s'étend beaucoup ſur la vie & les vertus de ce cardinal, & qui eſt daté le 6. de Novembre. Mais il fait entendre ſuffiſamment qu'il y avoit déja quelque tems qu'il étoit mort, puiſqu'il dit que quelque chagrin qu'il eût reſſenti de cette perte, la raiſon diminuoit ſes larmes tous les jours. Il n'auroit pu s'exprimer ainſi, ſi Zabarella ne fût mort que de la veille; & d'ailleurs comment auroit-il pu compoſer un diſcours aſſez long & auſſi éloquent que celui dont nous parlons, au milieu des larmes qu'il verſa lui-même ſur cette mort, comme il l'avoue dans ce diſcours. *Lacrimas quidem & eas paucas funeri dedi quantum neceſſe fuit: neque enim prorſus cohibere me volui. Doloris reliquiæ, ſi quæ adhuc reſident, quotidie rationis imperio diluuntur.* Outre les ouvrages de ce cardinal dont on a parlé dans le Dictionnaire; on prétend qu'il avoit écrit l'hiſtoire du concile de Piſe, & de ce qui ſe paſſa de ſon tems au concile de Conſtance. C'eſt dommage que ces pieces ſoient perdues, ou enévre enſevelies dans la pouſſiére de quelques bibliotheques. M. Muratori dans le même vol. 16. de ſa collection des hiſtoriens d'Italie, où il a donné le diſcours de Vergier

sur la mort de Zabarella, a fait imprimer aussi un discours de ce dernier sur la mort de François de Carrari, commandant de Padoue. Zabarella avoit prononcé ce discours en présence de François de Carrari, fils du défunt, & d'une très-nombreuse assemblée, le 20. de Novembre 1393. Il n'étoit pas encore cardinal alors, ni quand il composa ses livres *de felicitate* sur lesquels Vergier fit des vers latins que l'on trouve à la fin de ses lettres & discours dans le même tome 16. de la collection de Muratori.

ZABARELLA, Barthélemi) *On met sa mort en 1446. dans le Dictionnaire historique*: elle arriva en 1442. Il étoit neveu du précédent & son heritier, *comme on l'a dit*. Il n'avoit que quarante-six ans.

ZABARELLA (Jacques) *dont on a aussi parlé dans le Dictionnaire historique*, avoit cinquante-six ans quand il mourut en 1589. Il étoit fils du précédent.

ZABDAS étoit un des généraux des armées de Zenobie. Il fut envoyé par cette princesse avec une armée de 70000. hommes, composée de Palmyreniens, de Syriens & de Barbares contre les Egyptiens. Ceux-ci lui opposèrent 50000. hommes que Zabdas battit. Ce général laissa 5000. hommes pour la garde du palais, & se retira. Les troupes de Zenobie ayant été mises en déroute par Aurelien, Zabdas s'avisa d'un stratagême singulier pour engager les habitans d'Antioche à bien recevoir les fuyards. Il prit un homme qui ressembloit à peu près à Aurelien, & fit courir le bruit que c'étoit l'empereur qu'il amenoit prisonnier. Les habitans d'Antioche n'oserent lui refuser l'entrée de leur ville. Dès la nuit suivante, il se retira avec Zenobie & le reste des troupes à Emese. * *Voyez* Zozime, liv. 1. Vopiscus, qui parle aussi de ce général dans la vie d'Aurelien le nomme *Zabas*. Pollion dans la vie de Claude, dit *Sabas*.

ZABEENS, peuples très-anciens, si l'on en croit Maimonide, puisqu'Abraham avoit été élevé dans leurs sentimens. Ils ne reconnoissoient point d'autre dieu que les étoiles. Leurs livres étoient pleins de fables sur l'ancienne histoire des patriarches. * *Voyez* Maimonide dans son livre intitulé, *More Nevochim*, part. 3. c. 29. Personne n'a traité plus doctement ni avec plus d'étendue tout ce qui regarde ces idolâtres, que Spencer dans le deuxième livre de son traité *De legibus Hebraorum*.

ZACAGNI, (Laurent-Alexandre) garde de la bibliotheque du Vatican, mort vers 1715. fut chargé par le cardinal Casanate, bibliothecaire du pape, de recueillir & de donner au public les monumens des anciens qui se trouvoient manuscrits dans la bibliotheque vaticane, & qui n'avoient point encore été publiés. Il en a mis au jour en 1698. à Rome un volume *in-4°*. sous le titre de *Collectanea monumentorum veterum Ecclesiæ Græcæ ac Latinæ*. Ce premier volume comprend des opuscules d'Athenaüs, de S. Ephrem, de S. Gregoire de Nysse, & d'Euthalius, en grec & en latin, avec des notes de l'éditeur. De tous ceux qui ont occupé le même poste que M. Zacagni, personne n'a été, dit-on, plus obligeant: surtout à l'égard de ceux dont les sentimens de la religion ne s'accordoient point avec les siens. Il leur envoyoit avec toute l'honnêteté possible, toutes les collations de manuscrits, & toutes les autres recherches dont ils avoient besoin. Il en envoya à M. Kuster pour son édition d'Aristophane; à M. Hudson pour celle de Denys d'Halicarnasse; à M. Leibnitz pour celle des écrivains de l'histoire de Brunswic. M. Hudson, par reconnoissance, lui a adressé, & à M. Perizonius, la préface du premier tome de Denys d'Halicarnasse.

ZACCHIAS, (Paul) médecin du pape Innocent X. étoit Romain, & a été un des plus sçavans hommes du XVII. siécle. Il n'étoit pas seulement versé dans la philosophie & dans toutes les parties de la médecine, il n'y a presque aucune science qu'il n'ait voulu connoître, & dans laquelle il n'ait été fort instruit, même dans la théologie & dans la jurisprudence. Il ne cultiva pas avec moins de succès la poésie, la musique & la peinture. Aussi n'y-a-t-il point d'éloges qu'on ne lui ait donnés, point de titres honorables dont on ne l'ait décoré. On l'a appellé le premier des médecins, le mercure des jurisconsultes, l'Hermès italien, &c. Il mourut à Rome en 1659. âgé de soixante-quinze ans. Entre ses ouvrages on fait une estime singuliére de ses *Quæstiones Medico-legales*, ouvrage plein d'érudition, de jugement & de solidité, qui a souvent été imprimé, & qui est aussi utile aux jurisconsultes, & aux assesseurs des tribunaux ecclésiastiques & civils, qu'il paroît nécessaire aux médecins. Les dernieres éditions sont celles de Lyon 1674. *in-folio*, de Francfort 1688. *in-folio*, & de Lyon encore en 1726. *in-folio*, trois tomes. Zacchias a traduit en vers italiens le poëme latin sur le Phenix, qu'il attribue à Lactance, mais qui est surement d'un ancien poëte Latin dont on ignore le nom. Cette traduction italienne a paru à Rome en 1608. *in-4°*. Zacchias a écrit dans la même langue un livre intitulé: *La vie Quadragesimale*, où il montre comment on peut vivre dans le carême, sans nuire à sa santé, & parle des viandes dont on peut user en ce tems-là, & des erreurs de ceux qui alleguent quantité de mauvais prétextes pour se dispenser de vivre comme on le doit alors, à Rome 1673. *in-8°*. Trois livres sur les maladies hypocondriaques, aussi en italien, à Venise 1665. *in-4°*. Zacchias avoit fait beaucoup d'autres ouvrages qui ne sont point encore imprimés, comme trois tomes d'œuvres mêlées; plusieurs volumes de réponses & de consultations de droit; des remarques sur le livre de Cardan, *de male medendi usu*: Un livre sur les morts subites, &c. Un examen physique des miracles rapportés dans l'écriture sainte. Plusieurs écrits italiens sur les passions, sur la peste, sur le ris, &c. & beaucoup de poésies italiennes, sonnets, chansons, madrigaux, &c. Zacchias a eu pour frere *Sylvestre* Zacchias, excellent jurisconsulte, auditeur de la rote de Sienne, de Florence & de Lucques, de qui l'on a aussi plusieurs ouvrages, entr'autres *de obligatione Camerali resolutiones, necnon de validè contrahendis societates super officiis Romanæ curiæ*, &c. Il préparoit quand il mourut un traité de la préséance en latin, & un recueil de diverses décisions. *Paul* Zacchias a eu plusieurs neveux illustres, comme SYLVESTRE Zacchias, échanson du cardinal François Maldachini, & qui mourut en 1694. LANGFRANC Zacchias fils naturel de Laurent, mais qui répara par son érudition & la beauté de son esprit, le défaut de sa naissance. Il s'est acquis une grande réputation dans la profession d'avocat. On a de lui un traité *de Salario*, les additions au traité de Sylvestre Zacchias, frere de Paul, *de obligatione Camerali*, & des décisions de la rote de Rome qui se trouvent dans le tome troisiéme des *Quæstiones medico-legales*, de Paul Zacchias, de l'édition de Lyon. Langfranc mourut presque subitement en 1685. Il devoit donner un traité *de assistentia judiciali*, & un autre sur l'usage de faire une croix au lieu de signature dans les actes, pour ceux qui ne sçaveut pas écrire. * Mendosius, *in vitis Medicor. Pontif.* Jean-François Bononio de Bologne, dans son livre intitulé: *Del parto bell'ora Idea in Embrione*, seconde partie, pag. 322. Manget, *in Bibliotheca scriptorum Medicorum*, tome IV. livre 24. & dernier.

ZACHARIE, fils de Baruch, &c. *On dit dans les dernieres éditions de Moreri*, qu'il est mort l'an 71. de Jesus-Christ, le premier de l'empire de Galba. Cela ne se peut, puisque la premiere année de l'empire de Galba, tombe l'an 68. de Jesus-Christ. C'est donc en cette année que Zacharie est mort, si cela est arrivé la premiere année du regne de ce prince. M. Tillemont, tome premier de son histoire des empereurs, dit que ce Juif, aussi distingué par sa vertu que par la naissance, est mort l'an 67. de Jesus-Christ.

ZACHARIE, pape. *On dit dans le même Dictionnaire qu'*il fut élu après Gregoire III. & sacré le 5. de Décembre sept cent quarante-un. Ces époques sont fausses. Selon Anastase, le plus croyable de tous ceux qui ont écrit la vie de ce pape, Gregoire III. mourut le vingt-huit de Novembre, & le pontificat ne vaqua que 8. jours. Zacharie fut donc élu le 5. de Dé-

Digitized by Google

cembre. *Il faut ajouter que* quoique la plûpart des hiſtoriens diſent que le pape Zacharie fut conſulté lorſqu'il fut queſtion de donner la couronne de France à Pepin, prononça en faveur de celui-ci, il eſt néanmoins sûr que les meilleurs hiſtoriens modernes ont regardé ce recit comme une fable, & que le pere le Cointe, de l'Oratoire, s'eſt appliqué à en démontrer la fauſſeté dans ſes annales eccléſiaſtiques de France.

ZACHARIE, ſurnommé le *Scholaſtique*, évêque de Mitylene, aſſiſta, *dit-on dans le même Dictionnaire*, au II. concile œcumenique de Conſtantinople. *Mais on a confondu dans le Dictionnaire* le concile tenu ſous Mennas en 536. avec le II. concile général de Conſtantinople de l'an 553. Il eſt vrai que Zacharie s'eſt trouvé en 536. au concile de Conſtantinople. Son nom eſt pluſieurs fois dans les actes de ce concile : mais ce n'eſt point ce concile qui eſt le II. œcumenique de Conſtantinople. Zacharie n'étoit point à ce dernier. Son nom ne ſe trouve point dans ſes actes, & au contraire l'archevêque de Mitylene, au tems de ce concile, eſt nommé *Palladius*. Voici ce qu'on lit dans ces actes : *Joanne religioſiſſimo epiſcopo Cucuſenorum, vicem agente Palladii, religioſiſſimi epiſcopi* MELITENE. Ce dernier mot eſt une faute, au lieu de MITYLENES. Car Palladius eſt dit dans un autre endroit, archevêque de la métropole de Cucuſe ; or Cucuſe étoit certainement ſous la métropole de Mitylene. D'ailleurs cela ne peut convenir à Malte, qui n'a jamais été métropole. Canifius, pluſieurs autres ſçavans, & même M. de Tillemont, ont fait la même faute * *Voyez* les conciles, tom. 5. pag. 416. & 581. *Geographia ſacra pag. 256.* Tillemont, *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire eccléſiaſtique, pag. 408. Europe ſçavante, mois d'Août 1718.*

ZACHARIE, patriarche de Jeruſalem, au commencement du ſeptiéme ſiécle. *On dit encore dans le Dictionnaire hiſtorique, qu'*il ſuccéda à Sophrone. C'eſt une faute. Le prédeceſſeur de Zacharie s'appelloit Iſacius. Sophrone ſuccéda à Modeſte, qui avoit lui-même ſuccedé à Zacharie. Hofman dans ſon *Lexicon* eſt tombé dans la même faute. *Moreri eſt lui-même plus exact à l'article* JERUSALEM, *où l'on place ces patriarches dans le même ordre que nous rétabliſſons ici.*

ZACHARIE, faux prophéte Eſpagnol, écrivit en 1285. un livre des prétendues prophéties, qu'il envoya à tous les Juifs d'Eſpagne. Ce livre ſe trouve manuſcrit dans la bibliothéque du Vatican. Zacharie plein d'orgueil, & animé par l'eſprit de ſéduction, promettoit à ceux à qui il l'envoyoit, que s'ils l'apprenoient de mémoire, ils verroient le Meſſie. On ne ſçait s'il en ſéduiſit beaucoup. Le piege étoit bien groſſier. * Le ſçavant Bartolocci dans ſa bibliothéque, t. 2. p. 817. *Voyez* auſſi le journal intitulé : *Europe ſçavante, Août 1718.*

ZACHARIE, Juif Italien, étoit un marchand très-riche, qui mourut à Florence l'an 1671. Il laiſſa par ſon teſtament vingt-quatre mille piaſtres aux pauvres Juifs, dont ſix mille devoient être employées pour le rachat des Captifs, & les dix-huit autres mille, pour doter de pauvres filles de ſa religion. Il laiſſa ſa bibliothéque hebraïque à l'école Romaine, qui par reconnoiſſance fit placer ſur les murailles du college une inſcription honorable à ſa mémoire. En 1671. on imprima un livre qu'il avoit compoſé, dans lequel il patle de tous les auteurs qui ont éclairci les hiſtoires talmudiques & allégoriques. Les chefs de l'école Romaine ordonnerent que tous les ans, on feroit en pleine ſynagogue un diſcours en ſon honneur. * *Voyez* les mêmes auteurs cités dans l'article précédent.

ZACHE'E. *Dans le Dictionnaire hiſtorique on donne* un Zachée évêque de Jeruſalem, dans le IX. ſiécle, & l'on cite Baronius, *an.* 1120. A l'article JERUSALEM on a omis ce Zachée, & l'on a eu raiſon : on ne le trouve dans aucune liſte ; Baronius, *que l'on cite*, n'en dit rien, & ne parle à l'endroit auquel on renvoie, ni de lui, ni de Jeruſalem.

ZACUT, (Abraham) nâquit à Liſbonne en Portugal l'an 1575, de parens Chrétiens, mais Juifs d'origine. Il s'appliqua à la medecine, & compoſa un grand nombre d'ouvrages qui ont été imprimés en deux tomes *in-folio*. Il quitta ſon pays en 1625. pour ſe retirer à Amſterdam, où il reprit la religion de ſes peres, dans laquelle il mourut l'an 1642. âgé de ſoixante-ſept ans. *Voyez* ce qu'en dit Bartolocci dans la bibliothéque rabbinique, écrite en latin, tom. 2. pag. 807. On a imprimé en latin, un Almanac perpetuel d'un autre Abraham Zacut, plus ancien que celui dont il s'agit, ſous ce titre : *Rabi Abrahæ Zacuti Almanach perpetuum exactiſſime emendatum, cum canonibus, in-4°.* à Veniſe, 1472.

ZAENUS, roi des Maures de Valence, aſſiégea une place du roi d'Arragon, avec une armée de quarante mille hommes de pied, ſans compter la cavalerie. Bernard Guillaume, oncle du roi Jacques, défendoit cette place. Il fit une ſortie ſi à propos, qu'il tua une partie des Maures & mit l'autre en fuite. La défaite fut ſi complette, que le bruit en courut que S. George étoit venu au ſecours de l'armée Catholique. Cette victoire donna le deſſein au roi d'Arragon, de s'emparer de Valence, & il en vint à bout, ayant obligé Zænus de mettre entre ſes mains Valence, après en être ſorti avec cinquante mille Barbares. * Raynaldus, *an. 1238. nº. 45.*

ZALEUQUE, légiſlateur des Locriens, peuples d'Italie. *Selon le Dictionnaire hiſtorique*, il étoit diſciple de Pythagore, & vivoit vers l'an 663. avant Jeſus-Chriſt. *Selon le même Dictionnaire*, Pythagore vivoit 534. ans avant Jeſus-Chriſt. Selon ce calcul, le diſciple auroit vécu 134. ans avant ſon maître. Chamæleon dans ſon ouvrage touchant l'*yvreſſe*, & Ariſtote, ont écrit que Zaleuque avoit reçu ſes loix de la *prétendue* déeſſe Minerve. * *Voyez* S. Clement d'Alexandrie, dans le premier de ſes ſtromates ; Diodore de Sicile, dans ſon hiſtoire livre 12. Diogene Laërce, dans ſes vies des philoſophes ; Seneque dans ſa lettre quatre-vingt-dixiéme ; Jamblique dans ſa vie de Pythagore ; & pluſieurs autres anciens qui diſent tous que Zaleuque étoit diſciple du philoſophe Pythagore.

ZALLA, dont S. Grégoire le grand fait mention dans les dialogues qui lui ſont attribués communement, livre II. chap. 31. étoit Got. Attaché à l'héreſie Arienne, il n'épargnoit ni les moines, ni les eccléſiaſtiques qu'il rencontroit. Il trouva un jour un payſan à qui il fit ſouffrir de cruels ſupplices, pour l'obliger de lui donner ce qu'il avoit. Le payſan dit qu'il avoit mis ſon bien entre les mains de S. Benoît. Zalla voulut voir ce ſaint, & après avoir lié les mains du payſan, il lui ordonna de le conduire dans le monaſtere de S. Benoît. Ils rencontrerent le ſaint devant ſa cellule. Zalla lui dit avec brutalité, de rendre le bien du payſan. L'homme de Dieu les regarda attentivement, & auſſi-tôt qu'il eut jetté les yeux ſur les liens de celui-ci, ils ſe délierent miraculeuſement. Zalla en fut ſurpris, & ſe jettant aux pieds de S. Benoît, il ſe recommanda à ſes prieres. Le ſaint lui donna ſa bénédiction, qu'il accompagna d'avertiſſemens ſalutaires, dont le barbare fut ſi touché, qu'il n'oſa plus rien exiger du payſan.

ZALUSKI (André-Chryſoſtome) Polonois, évêque de Plocko, puis de Warnie, & grand chancelier, paſſa ſa premiere jeuneſſe en Pologne, où il étoit né d'Alexandre Zalusky, waivode de Rava, & d'une ſœur du célebre André Olczewski, qui devint archevêque de Gneſne & primat du royaume. En 1667. il alla pour étudier à Vienne, puis à Gractz, où il s'attacha principalement à l'étude de la langue allemande & à celle du droit. Deux ans après il ſe mit à voyager, parcourut les Pays-bas, la France & l'Italie, & étant retourné chez lui un peu avant la mort du roi Michel, il obtint quelque tems après un canonicat à Cracovie, & fut nommé ambaſſadeur en Eſpagne & en Portugal, pour ſolliciter un ſecours d'argent, afin de continuer la guerre qu'on faiſoit aux Turcs. Il n'obtint rien ni de l'un ni de l'autre royaume. En Portugal on lui accorda d'abord une ſomme de huit cens

mille écus, qu'un miniſtre avoit laiſſée à cette intention, mais le nonce du pape qui avoit d'autres vues, fit révoquer la donation. En Eſpagne on lui dit que les finances étoient épuiſées, & que le royaume avoit bien de la peine à ſe ſoutenir. Zaluski s'en alla fort mécontent, paſſa par la France, où il notifia au roi Louis XIV. & à la reine, l'élection de Jean Sobieski pour remplir le thrône de Pologne, & dès qu'il fut de retour dans ſa patrie il prit l'ordre de diacre, puis celui de prêtriſe, & il s'avança à la cour, où il fut d'abord chancelier de la reine, & fut chargé par le roi de pluſieurs affaires importantes, dont il s'acquitta avec beaucoup de ſuccès. Il eut pour récompenſe l'abbaye de Wachoc, puis en 1683. l'évêché de Kiow & de Czevnichow, & en 1691. l'évêché de Plocko, d'où il paſſa quelque tems après à celui de Warnie. Avant qu'il montât ſur ce dernier ſiége, il fut nommé pour traiter au nom du roi, avec les députés de l'électeur de Baviere, du mariage d'une princeſſe Sobieski avec cet électeur; & quand le contrat eut été ſigné, il conduiſit la princeſſe à Bruxelles. A peine fut-il de retour en Pologne, que Jean III. étant mort, il prit vivement les intérêts de la reine, la reconcilia avec le prince Jacques ſon fils; entreprit & fit en effet l'apologie du roi défunt contre ſes calomniateurs, & mit tout en œuvre pour mettre ſur le thrône un prince de ſa maiſon. Mais les Polonois ne répondant point à ſes deſirs, il ſe déclara pour le prince de Conti, dont il ſoutint le parti juſqu'à ce que celui du roi Auguſte ayant eu le deſſus, il s'y ſoumit comme les autres. Ce fut ce prince qui lui donna l'évêché de Plocko, qu'il quitta pour celui de Warnie. Ce fut lui auſſi qui le fit en 1702. grand-chancelier. Mais il ne fut pas long-tems en faveur. Quelques rapports vrais ou faux le firent ſoupçonner d'intelligence avec les Suedois au préjudice de l'état, & on lui donna ſa maiſon pour priſon, juſqu'à ce que ſon affaire ayant été renvoyée au pape, comme il le demandoit, il ſe rendit en Italie en 1706. fut arrêté priſonnier à Ancone, relâché quelque tems après, & retourna triomphant dans ſa patrie en 1707. On voulut cependant lui perſuader de reſigner les ſceaux, & on lui offrit pour dédommagement l'archevêché de Gneſne, & de l'envoyer ambaſſadeur à Rome. Mais il refuſa ces offres, & aima mieux ſe voir ôter ſa charge malgré lui, que de s'en dépouiller de bon gré. Il ſe retira alors dans ſon diocèſe, où il demeura juſqu'au retour du roi Auguſte, qui avoit été en Saxe. Ce prince le rétablit dans l'exercice de ſa charge, mais il mourut peu de tems après, le premier Mai 1711. dans ſa ſoixante-unième année. On a de lui deux ouvrages: le premier eſt un recueil des diſcours qu'il avoit prononcés dans les diétes & en d'autres occaſions. Ils ſont écrits en polonois. Le ſecond, un recueil très-curieux de lettres latines dans leſquelles on trouve une infinité de faits très-intereſſans ſur l'hiſtoire de Pologne: elles ont été imprimées en 1709. & 1711. en trois volumes *in-folio*. * *Bibliothèque Germanique, t. 18. p. 167.* Niceron, *Memoires, t. 13.*

ZAMA, gouverneur d'Eſpagne pour les Sarraſins, commença à exercer ce gouvernement l'an 718. & à ce qu'il paroît, vers le mois de Juillet, ſous le calife Omar II. qui avoit ſuccedé la même année à Zuleiman ſon couſin germain, & avoit pris pour collégue ſon frere Izid ou Jezid, auquel il céda toute l'autorité au mois de Février de l'an 720. Zama, à qui nos anciens hiſtoriens donnent quelquefois le titre de roi, fit même qu'aux autres gouverneurs Sarraſins d'Eſpagne, quoiqu'ils ne fuſſent que de ſimples officiers ſoumis au calife de Damas, donna d'abord tous ſes ſoins à régler la police, & le gouvernement de l'interieur de l'Eſpagne. Il fit faire un dénombrement général de tous les Chrétiens ſujets au tribut, & ſongea enſuite à étendre les conquêtes de ſa nation. Dans ce deſſein il ſe mit en campagne vers la fin de l'an 719. s'avança vers les Pyrenées, & tenta le paſſage de ces montagnes du côté du Rouſſillon ou du diocèſe d'Elne. Le ſuccès de ſon entrepriſe ayant répondu à ſes ſouhaits, il ſoumit ce pays qui faiſoit partie de la Septimanie. Il vint camper enſuite ſous les murs de Narbonne, & forma le ſiége de cette importante place qui devoit lui faciliter la conquête du reſte de cette province. On ignore le détail de ce qui ſe paſſa à ce ſiége: on ſçait ſeulement que Zama ſe rendit maître de Narbonne vers la fin de la même année, ou au commencement de la ſuivante, qu'il fit paſſer au fil de l'épée tous les habitans qui l'avoient défendue, & qu'il emmena captifs en Eſpagne les femmes & les enfans, dont le nombre devoit être d'autant plus grand, que cette ville, de même que le reſte de la Septimanie ou Gothie, ſervoient alors d'aſyle & de retraite à une infinité de Gots, que la dureté des gouverneurs Arabes avoit obligés de ſortir d'Eſpagne pour s'y refugier. Zama voulant s'aſſurer la poſſeſſion de Narbonne, y mit en garniſon l'élite de ſes troupes ſous le commandement d'Ibin-Aumar, l'un de ſes généraux, & s'avança enſuite dans la Septimanie pour continuer la conquête de cette province. On n'en ſçait pas le détail: mais il paroît par Iſidore de Beja, auteur contemporain, que les Sarraſins ſoumirent alors preſque toute la Gaule Gothique, qui outre l'ancien diocèſe de Narbonne, dont ceux d'Alet & de ſaint Pons faiſoient alors partie, comprenoit ceux d'Elne, de Carcaſſonne, de Beziers, d'Agde, de Maguelonne, de Lodeve, & de Nîſmes, avec celui d'Alais, démembré de ce dernier dans la ſuite. Iſidore ajoute que Zama, après avoir ſoumis cette province, & établi une garniſon de Sarraſins dans Narbonne, s'avança vers le pays des François, fit la guerre à ces peuples, & leur livra divers combats. Il ne fut pas plutôt maître de la Septimanie, qu'il y établit le même gouvernement que les gouverneurs Sarraſins d'Eſpagne ſes prédéceſſeurs avoient déja introduit dans ce royaume, c'eſt-à-dire, qu'il regla les tributs que les Chrétiens devoient payer au tréſor royal, & qu'il partagea les terres du pays entre les Arabes ou Sarraſins, & les anciens habitans à qui il en laiſſa une partie, & appliqua l'autre au fiſc, ou la donna à ſes ſoldats. A l'égard de la religion, il laiſſa aux anciens habitans la liberté de profeſſer le Chriſtianiſme moyennant un certain tribut, & leur permit l'uſage de leurs rits & de leurs cérémonies, de même que celui de leurs loix. C'eſt de ce mélange des Chrétiens d'Eſpagne & de Septimanie, avec des Arabes leurs vainqueurs, qu'on prétend qu'a pris ſon origine le nom de Mozarabes qu'on donnoit aux premiers, parcequ'ils étoient mêlés avec les autres, comme ſi on eût dit *Mixti-Arabes*. D'autres ne conviennent pas de cette étymologie, & la tirent de Muſa, ou Moyſe, premier gouverneur Arabe d'Eſpagne, qui accorda le libre exercice de leur religion aux anciens habitans du pays. Ils ſont perſuadés qu'on appelle ceux-ci Muza-Arabes, du nom de ce gouverneur, & de celui de ſa nation, dont on a fait depuis celui de Mozatabes. Le pere le Brun, de l'Oratoire, dit qu'on appella d'abord Moſtarabes, *Mixti-Arabes*, les Sarraſins qui firent la conquête de l'Eſpagne, parce qu'ils n'étoient pas véritablement Arabes, mais ſeulement mêlés avec eux, & ſoumis à leur domination, & que ce nom paſſa enſuite aux Chrétiens d'Eſpagne & de Septimanie, qui leur furent ſoumis. Quoi qu'il en ſoit de cette étymologie, l'ancienne Liturgie Gothique qui fut en uſage en Eſpagne & dans la Septimanie, avant & après l'irruption des Sarraſins, prit le nom de Rit-Mozarabe depuis la domination de ces infidéles, & cette liturgie qui eſt encore en uſage dans quelques égliſes d'Eſpagne, a conſervé ce nom. Telle fut la forme du gouvernement que Zama établit dans la Septimanie. Après en avoir fait la conquête, il attaqua les états d'Eudes, duc d'Aquitaine, & aſſiégea Toulouſe en 721. Mais tous ſes efforts furent rendus inutiles par la vigoureuſe réſiſtance des aſſiégés. Eudes ayant raſſemblé une nombreuſe armée, attaqua à ſon tour les Sarraſins, leur livra bataille devant la même ville, & les chaſſa de ſes états. Zama demeura lui-même ſur le champ de bataille, & le reſte de ſon armée s'étant diſſipé, la ville de Toulouſe fut ainſi délivrée du ſiége formé par ces infidéles, ce qui arriva vers le mois de Mai de l'an 721. * Iſidor. Pacienſ. *& les*

Digitized by Google

annales de Moiſſac. Le cardinal d'Aguire dans ſes *Conciles d'Eſpagne. Hiſtoire générale de Languedoc*, livre VIII.

ZAMASCHARI, ſçavant Arabe, né l'an de l'hégire 467. de Jeſus-Chriſt 1074. à Zamaſchar, ville conſidérable de Chowarazmie, s'eſt acquis un grand nom par ſes ouvrages. On l'appelle chez les Arabes, *Abulkaſem Machmud Ebn Omar*, *Ebn Mochammed Chowarazmi Samachſchari*; & il eſt auſſi ſurnommé *Scharollahi*, ou le voiſin de Dieu, parce que pendant quelque tems il faiſoit ſa demeure à la Mecque, ou dans le voiſinage de cette ville. Il étoit ſur-tout célebre à cauſe de ſon ſçavoir dans l'alcoran, dans le ſonna, dans la théologie ſcholaſtique, & dans la langue arabe; c'eſt ce qui faiſoit qu'entr'autres titres d'honneur on lui donnoit celui de grand Eman ou *Amirſſac*. Son grand commentaire ſur l'alcoran, intitulé: *Alkeſchaf*, c'eſt-à-dire, *découverte*, eſt le plus eſtimé de tous les ouvrages. La vénération que les Mahométans ont pour ce commentaire, a fait que pluſieurs de leurs auteurs comme Balkinzaye, Barkæus, Ebn Monir, & autres, ſe ſont appliqués à en donner un abrégé. Cet ouvrage eut pourtant ſes critiques, du vivant même de l'auteur, qui y répondit dans celui qu'il intitula: *Rabiol Abrar*. Il fit encore une théologie ſcholaſtique en deux volumes, dans leſquels il décide beaucoup de points controverſés, & éclaircit les expreſſions obſcures de Mahomet. Il a auſſi beaucoup contribué à faire fleurir la langue arabe, tant par ſon dictionnaire arabe, que par ſon dictionnaire arabe & ture, & par ſon explication des proverbes arabes. Abulfeda parle dans ſa géographie d'un poëme de la compoſition de Zamaſchari, de qui l'on a de plus un grand commentaire ſur les poëtes Nawabeg. Enfin l'on voit par le traité de cet auteur, *de duodecim generibus litterarum elegantiorum*, qu'il étoit fort verſé dans les humanités. Il mourut à Corcang, la capitale de ſon pays, l'an de l'égire 538. ou 1143. de Jeſus-Chriſt, âgé de ſoixante-dix ans. * *Voyez* la géographie d'Abulfeda; Golius; Pocock, dans ſon *catalogue de la bibliothèque de Leyde*, &c.

ZAMOLXIS, eſclave de Pythagore. *On cite à ſon article dans le Dictionnaire hiſtorique* Hérodote livre premier. La citation eſt fauſſe. C'eſt dans le livre 4. n°. 94. & n°. 95. que l'hiſtorien Hérodote fait mention de Zamolxis. *Dans le même article on nomme* le moyen que Zamolxis imagina pour faire croire aux Thraces ce qu'il leur avoit prêché: il mérite cependant d'être rapporté. Zamolxis avoit bâti une maiſon ſoûterraine, dans laquelle il ſe cacha pendant trois ans, après avoir expliqué ſa doctrine. On le croyoit mort: il reparut la quatrième année. Les Thraces crurent apparemment qu'il étoit reſſuſcité. Ils n'oſerent douter de tout ce qu'il leur avoit dit. „ Au reſte, ajoûte „ Hérodote, je n'ai pas grande foi à ce que l'on raconte „ de ce bâtiment ſoûterrain, quoique je n'aye pas de „ preuve que ce fait ſoit faux. „ Il n'eſt pas bien sûr non plus que Zamolxis ait été diſciple de Pythagore. Hérodote croit que ce légiſlateur vivoit pluſieurs années avant ce philoſophe.* *V.* Hérodote *loco cit. Enr. ſcav. Août 1718.*

ZOMORA (Antoine de) étoit de Salamanque, fut maître-ès-arts, & prit le degré de docteur en médecine dans la même univerſité. Il y fit doyen du college des médecins, & il ne s'eſt pas moins diſtingué par ſa connoiſſance des mathématiques que par celle de la nature & des corps humains. Il a profeſſé l'une & l'autre ſcience avec un grand éclat pendant un grand nombre d'années. Le matin il rempliſſoit la premiere chaire de médecine, & l'après-midi celle de la géométrie & des autres parties des mathématiques. Il eſt mort dans un âge fort avancé, mais ayant toûjours conſervé toute la pénétration de ſon eſprit, après le commencement du XVII. ſiécle. On a de lui, *Repetitiones dua ſuper capita 1. & 3. Galeni, de diſſerentiis ſymptomatum*, à Salamanque, 1622. *in-4°.* un livre des cométes, en latin; un écrit eſpagnol ſur une éclipſe de ſoleil, & une autre de lune en 1600. à Salamanque, 1600. *in-4°.* Il a laiſſé deux fils qui ont fait honneur à ſon nom & à leur patrie, JOSEPH & FRANÇOIS ZAMORA, habiles profeſſeurs en droit, & très-verſés dans toute ſorte de litteratute, ſous qui Jean Puga, dit auſſi Feijoo, célebre juriſconſulte Eſpagnol, étudia. On a de Joſeph, *Solemnis repetitio ad legem que ſub conditione 8 de condit. inſt.* que Ferdinand de Meneſes & Pedroſa, ſon diſciple, a publiée. * Nicol. Antoine dans ſa *Bibliotheque eſpagnole*, tome I. page 131. Manget, dans ſa bibliothéque des ouvrages de médecine, tome IV. liv. 24. & dernier, page 682. &c. Gregorii Majanſii, *generoſi & antecelſoris Valentini Epiſt.* p. 336. 337 & 338.

ZAMPI (dom Joſeph-Marie) floriſſoit dans le XVII. ſiécle. Il étoit de Mantoue, & préfet des Théatins miſſionnaires en Colchide. Lorſque le chevalier Chardin, fameux voyageur, paſſa dans la Mingrélie, le P. Zampi lui donna une rélation qu'il avoit faite des Mingréliens & de leur religion. Cet ouvrage étoit encore manuſcritimais le chevalier Chardin le traduiſit en françois, & le publia dans le premier tome de ſes voyages, où on le trouve à la page 50. Zampi étoit depuis vingt-trois ans au milieu de ces peuples, lorſqu'il commença cette relation. C'étoit un homme fort zélé, & qui a beaucoup travaillé dans ces pays pour la propagation de l'affermiſſement de la foi Catholique. Nous ignorons le tems de ſa mort. * *Voyez* ce que Chardin en dit dans ſes voyages, &c.

ZANFLIET (Corneille) moine de S. Jacques de Liége dans le XV. ſiécle, étoit un homme pieux, inſtruit, & qui paſſe pour un hiſtotien exact & fidéle. Jean de Chapeauville en parle toûjours en ces termes dans ſon hiſtoire des évêques de Liége. Il avoit fait une chronique fort longue depuis le commencement du monde juſqu'à l'an 1461. dont les PP. DD. Mattenne & Durand Benedictins, ont donné ce que Zanfliet a écrit ſeulement depuis l'an 1230. où finit la chronique de Reinier juſqu'à la fin. Cette partie qui contient environ quatre cens pages *in-folio*, ſe trouve dans la *collectio ampliſſima*, &c. des deux Benedictins cités, tome 5. Ces peres en font beaucoup d'eſtime. Ils conviennent que l'on y trouve des faits dignes d'être connus, qu'il ſeroit difficile de trouver ailleurs.

ZANFORTI, *cherchez* FORTIS. (Jean-Raymond)

ZANNICHELLI (Jean-Jerôme) fils d'Antoine Zannichelli bourgeois de Modene, né au mois d'Avril 1662. fit ſes premieres études dans ſa patrie, & paſſa à Veniſe âgé de douze ans, pour s'attacher à la pharmacie. En 1684. il fut aggrégé au collége des apothicaires de Veniſe, & deux ans après il prit poſſeſſion d'une apothicairerie. Son ardeur pour perfectionner les ſecrets de ſon art, l'engagea à ne rien épargner pour les opétations les plus difficiles de la chymie pharmaceutique, & il y réuſſit. Il en donna des matques dès 1701. dans ſon livre intitulé: *Promptuarium remediorum chymicorum.* En 1702. François Farneſe duc de Parme, le déclara docteur en médecine, en chymie & en chirurgie dans tous ſes états par un diplome particulier. M. Ogliati, évêque, lui accorda auſſi la même armée un pareil diplome. Outre la botanique & la chymie, M. Zannichelli commença en 1710. à examiner les foſſiles, & l'on peut dire qu'il pouſſa loin ſes recherches en ce genre. Il fit pluſieurs voyages pénibles pour réuſſir dans cet examen, & il recueillit quantité de ces foſſiles, dont il donna les noms, & indiqua les lieux d'où ils avoient été tirés, dans une feuille à trois colonnes qu'il fit imprimer à ce ſujet. En 1713. il fit imprimer une diſſertation ſort curieuſe ſous ce titre: *De ferro ignique nivis præparatione*, dans laquelle après avoir expliqué pluſieurs choſes qui concernent le fer & les remédes qu'on en tire, il dévoile tout le myſtére que M. de Saint-Hilaire, chirurgien François, avoit caché en propoſant énigmatiquement ſon remède chymique ſous le nom de *Neige de Mars*. En 1714. il adreſſa une ſçavante lettre à M. Chriſtino Martinelli, ſous ce titre: *De myrophyllo Pelagico, aliaque planta marina anonyma.* En 1721. il donna un écrit, où il examine d'où procédent tant de corps ſi bien formés, & dont les eſpéces ſont ſi différentes, que l'on trouve en fouillant la terre, ſur les montagnes, au fond de la mer, & cet écrit en forme de lettre adreſſée au P. Bonanni, Jéſuite de Rome, avec qui il étoit en grande relation, a pour titre: *De litographia duorum montium Veronenſium.*

vulgo dicti di Boricolo & di Zoppica, avec la relation de son voyage. Pour résoudre la question, il recourt au commerce souterrain de la terre & de la mer, au déluge universel & aux déluges particuliers, aux vicissitudes réciproques de la terre & de la mer, & aux irruptions de la mer sur la terre & de la terre sur la mer. En 1721. les seigneurs de la chambre de santé le déclarerent de leur propre mouvement, médecin-physicien dans tout le pays de la domination de la sérénissime république. En 1726. peu satisfait de ses voyages entrepris pour l'amour de la botanique, entre autres deux qu'il avoit faits en Istrie, il en fit encore un autre dans la Marche Trevisane & ailleurs, & il en fut plus content. L'année suivante 1727. il publia une belle lettre *sur un insecte de mer*, qui fut comme l'avant-coureur d'un grand ouvrage qu'il méditoit depuis long-temps sur l'histoire des plantes, des zoophites, des insectes de la mer Adriatique. Il mourut avant que d'avoir achevé cet ouvrage, le 11. Janvier 1729.

ZARA, roi d'Ethiopie, avoit resolu d'envoyer des ambassadeurs au concile de Florence, pour y recevoir la foi Catholique. Eugene IV. en prit occasion de transferer le concile à Rome, afin que le lieu même où il se célebreroit augmentât son autorité. * *Concil. t. 13. pag. 1599.*

ZARMANOCHEGAS, Indien, vint à Athenes, lorsqu'Auguste y étoit, & fit dresser un bucher dans lequel il se jetta après s'être deshabillé. On mit cette inscription sur son tombeau. *Ici gît Zarmanochegas Indien, qui selon la coutume de son pays, s'est fait mourir.* Cette coutume étoit extravagante & injuste: mais le faux zele & des idées de religion mal entendues engageoient à la suivre. **Voyez* Strabon, liv. 15.

ZEBENNE ou ZEBINE, évêque d'Antioche depuis l'an 230. jusqu'en 241.

ZEBIN, évêque d'Antioche, succeda à Philete l'an 218. & eut pour successeur en 238. saint Babylas. *Voilà ce qu'on dit dans le Dictionnaire historique: mais on a fait deux personnes d'un seul & même homme*, ce qui a occasionné la contradiction qui se trouve dans les dates. 1°. Zebin & Zebenne sont le même. 2°. Le commencement de l'épiscopat ne tombe ni l'an 230. *comme on lit dans le premier article*, ni l'an 228. *comme il y a dans le second*, mais l'an 229. * *Voyez* le P. Pagi dans sa critique des annales de Baronius sur l'an 228. n°. 2.

ZEBINE, solitaire. Theodoret en parle dans son histoire religieuse, nombre 24. Il dit qu'il parvint à une extrême vieillesse, sans s'être jamais relâché de l'austérité de sa vie, & qu'il n'en paroissoit pas plus affoibli. Son don particulier étoit la priere. Il étoit occupé le jour & la nuit à ce saint exercice. Il y trouvoit ces délices que le monde cherche envain dans l'usage des créatures. Il recevoit peu de visites, seulement quand il ne pouvoit s'en dispenser, & ses conversations étoient toujours très-courtes. Il exerçoit cependant l'hospitalité, mais il ne retenoit ses hôtes qu'autant que la charité le demandoit, & il les renvoyoit toujours très-édifiés de sa conduite & de ses avis. Saint Maron qui étoit aussi un solitaire très-célebre, l'appelloit son pere, & renvoyoit ordinairement à lui ceux qui venoient le consulter. Il disoit que l'on devoit se trouver heureux de recevoir seulement la bénédiction de ce saint homme. Il avoit aussi demandé d'être enterré dans le même tombeau, mais ses vœux ne furent point exaucés. Saint Zebine eut long-tems avec lui un autre solitaire nommé Polychrone, dont Theodoret a pareillement célebré les vertus. Ce pieux & sçavant prélat dit qu'il n'avoit pas eu l'avantage de voir Zebine; mais il avoit vu son disciple: il avoit conversé avec lui: il s'étoit fait faire le recit de ses vertus & l'ordre de sa conduite, & c'est sur ce que Polychrone lui en avoit appris, qu'il a fait le recit, qu'il nous a laissé. * Theodor. *Histor. relig. t. 3. oper. ejusd. pag. 871. & 872.*

ZECHIO (Jean) né à Bologne, fut fait citoyen Romain, & se distingua dans la connoissance de la philosophie & de la médecine. Il acquit dans l'une & dans l'autre, & sur-tout dans l'exercice de la seconde, une très-grande expérience. Sa réputation étoit telle, qu'il étoit recherché avec un extrême empressement dans les maladies desespérées, & le succès de ses cures augmenta beaucoup la confiance que l'on avoit en son habileté. Quelque dispute assez vive s'étant élevée entre les médecins de Rome & ceux de Naples, le Pape Clement VIII. appella Zechio pour la décider, & il parla en cette occasion avec tant de lumiere & de force, que l'on ne put rien lui répondre de solide de part ni d'autre. Il s'agissoit de la maniere de traiter les fievres, qui étoit différente parmi ces médecins. Jean-Baptiste Orio, médecin célebre de Rimini, a fait imprimer les réponses de Zechio, qui sont en faveur des médecins de Rome. Clement VIII. charmé des lumieres & de la pénétration de Zechio, le prit pour son médecin, & il a exercé le même emploi auprès du pape Sixte V. On a encore de cet habile homme, *Consultationes medicinales*, à Venise, 1617. *in-4°.* à Rome, 1601. *in-4°.* à Francfort, 1650. *in-8°.* & 1676. *De urinis brevis methodus*, à Bologne, 1613. *in-4°. De aquarum putrefactarum usu & præstantia*, à Bologne, 1676. *in-4°. In primam Hippocratis aphorismorum sectionem lectiones*, avec quatre traités, *De purgatione, de sanguinis missione, de criticis diebus, de morbo Gallico*, à Bologne, 1586. *in-4°.* & 1629. Cet ouvrage est de Scipion Mercure, qui n'a fait que publier ce qu'il avoit appris des leçons de Jean Zechio. Cet habile médecin mourut à Rome en 1601. le 2. Decembre à l'âge de soixante-huit ans. * Mandosius, *in vitis medicorum summorum pontificum. Joannes Pascalis Aloisius* dans l'ouvrage intitulé : *Dottori Bolognesi di teologia, filosofia, medicina, ed arti liberali*, pag. 109. Scipion Mercure ou Mercurio, dans son livre qui a pour titre, *La commare*; Charles Carthatius dans son *Athenæum Romanum*; Manget, dans sa bibliothéque des ouvrages de médecine. 2. 4. t. 4. pages 683. & 686.

ZEGEDIN. (Etienne de) *Dans le Moreri où on lui donne un article, on ne rapporte aucun de ses ouvrages.* Il est auteur d'une analyse latine sur les Pseaumes, Isaïe, Jérémie, Ezechiel, Daniel, & sur le Nouveau Testament. Il a fait encore en latin des tables analytiques, où il s'explique sur la foi, la charité & la patience; les tableaux des papes, avec plusieurs questions sur les traditions, ouvrage assez mauvais en lui-même, & rempli d'ailleurs de partialité; un traité latin de la Trinité.

ZEGERS, (Tacite-Nicolas) *dont on a parlé dans le Moreri trop superficiellement & peu exactement*, vivoit dans le XVI. siécle. Il étoit de Bruxelles, & entra dans l'ordre des Freres Mineurs, où il a rempli quelques emplois. C'étoit un homme appliqué à l'étude, qui possedoit assez bien l'hébreu, le grec & le latin, mais à qui la critique manquoit. Il mourut à Louvain le 26. Août de l'an 1559. Il s'étoit appliqué principalement à l'étude de l'écriture sainte; & c'est sur ce sujet que roulent presque tous ses écrits. Le plus considerable est celui qui a pour titre : *Epanorthotes. Castigationes in novum Testamentum, in quibus depravata restituuntur, adjecta resecantur, & sublata adjiciuntur*, titre vain & présomptueux, pour ne pas dire téméraire. L'ouvrage est un petit volume *in-8°.* imprimé à Cologne en 1555. L'auteur a voulu y imiter ces livres appellés en latin, *Correctoria Biblia*; & c'est ce que signifie le titre *Epanorthotes*, qu'il a donné au sien, & qui est un mot grec, qui est la même chose qu'en latin *corrector, castigator*. Ainsi M. Du Pin a eu tort d'expliquer ce terme par celui de *Réfutations*, qu'il a changé un peu mieux ailleurs par celui de *Rectifications*. Zegers, critique trop hardi, loin de fixer la vraie leçon de l'ancienne édition latine de l'écriture, comme le dit encore M. Du Pin, soit par le texte grec, soit par les anciens peres Grecs & Latins, a corrompu en beaucoup d'endroits la vraie leçon, sous prétexte de la rétablir sur le texte grec & sur les anciens peres. C'est le jugement que le sçavant Luc de Bruges fait de la critique de Zegers dans ses doctes remarques sur les différentes leçons de la Bible. Il releve le peu de jugement de cet auteur, qui cite souvent les anciens peres pour fixer la leçon du texte, quoiqu'il n'y ait rien de plus incertain que cette sorte de citations, qui a varié souvent suivant la fantaisie des copistes & de ceux qui ont

Digitized by Google

eu ſoin de l'impreſſion de leurs ouvrages. Il y a cependant de fort bonnes choſes dans cette critique de Zegers qui avoit lu pluſieurs anciens exemplaires du nouveau Teſtament, ſur-tout en latin. Mais il prend un ton trop deciſif : il juge en maître ſur les leçons qu'il penſe que l'on doit conſerver dans l'ancienne édition latine, & il ſe trompe ſouvent, parce qu'il n'avoit pas une connoiſſance exacte de la critique, & qu'il étoit rempli de certains préjugés qui le jetterent dans l'erreur. Il ſe met cependant au-deſſus de tous les autres qui ont écrit avant lui des notes ſur le nouveau Teſtament, ſous prétexte qu'il avoit lu de meilleurs manuſcrits qu'eux. Mais Luc de Bruges qui a été bien plus ſçavant que lui dans ce genre de litterature, a démontré évidemment les grands défauts de ce critique. L'ouvrage de Zegers eſt adreſſé au pape Jules par une lettre qui eſt à la tête, & qui eſt ſuivie d'une aſſez longue préface, où l'auteur ſe déclare peu judicieuſement contre l'autorité des exemplaires grecs manuſcrits. Son deſſein étoit de faire recevoir ſes corrections à la cour de Rome, pour ſervir de regle à la réformation qu'on y méditoit alors de l'édition latine. Il s'étoit mis dans l'eſprit que le S. Siege pourroit mettre ſa nouvelle édition latine qu'il meditoit, à la place de l'ancienne qui étoit en uſage depuis tant de ſiécles dans les égliſes d'Occident. Mais on étoit trop éclairé à Rome, pour adopter ſes idées chimeriques. Il parla encore de cette nouvelle édition dans un petit diſcours qui eſt à la fin de ſon *Epanorthoses*, ſous le titre de *Peroratio*, d'où il paroît qu'il ne l'avoit pas encore achevée. Il promet d'y joindre de petites notes critiques qui ſeroient inſerées aux marges, & il a aſſez de vanité pour préferer ſon ouvrage à tout ce qu'on avoit vu juſqu'alors ſur cette matiere. Mais on ne croit pas que cet ouvrage qui l'avoit tant fait fuer, comme il le dit, ait jamais vu le jour. Zegers a encore donné des notes ou ſcholies ſur le nouveau Teſtament, qui ont été imprimées à Cologne en 1553. & réimprimées dans les critiques d'Angleterre avec ſon *Epanorthoses*. Ces notes manquent d'exactitude en pluſieurs endroits. Enfin on a de Zegers une concordance du nouveau Teſtament, une traduction latine du miroir de la vie humaine de Thomas Herentale, & du chemin de la vie de Florent de Harlem. * Notes de Luc de Bruges ſur la premiere épitre de ſaint Pierre. Du Pin, *Bibliotheque des auteurs eccleſiaſtiques du XVI. ſiécle. Critique de cette Bibliotheque* par Richard Simon, tome 2. liv. 2. chap. 8. page 99. & ſuivantes, &c.

ZEIDUN, fameux poëte Arabe, dont le nom entier eſt *Abulvualid Achmed, Ebn Abdalla, Ebn Zeidun*, étoit originaire de la province Arabe de Hadramor, & nâquit à Cordoue en Eſpagne. De-là vient qu'il eſt appellé tantôt Hadramiten, tantôt l'Andaluſien & le Cordouan. Il étoit viſir de Morahed Ebn Abad, roi de Seville, & mourut l'an de l'hégire ou de la fuite de Mahomet, 463. c'eſt-à-dire l'an 1070. de Jeſus-Chriſt. Outre un ouvrage intitulé, *Reſalat*, il a publié pluſieurs poëmes, dont il y en a un qui s'intitule, *Alounna*, parce que tous les vers en finiſſent par une N. Il en a fait auſſi un dont tous les vers finiſſent par une L comme dans le poëme de Tograi. Il y a lieu de croire que c'eſt le même que Hottringer appelle Abdalla Zeidius. * D'Herbelot, *Bibliotheque Orientale*. Hottinger, *Bibliotheca Orientalis*, page 266. &c.

ZELTNER (Jean-Conrad) né à Nuremberg l'an 1687. le quatriéme des nones d'Octobre, étoit fils d'André Zeltner, théologien & miniſtre dans ſa patrie, & de Marie-Magdelene Vogele. Il montra dès les premieres années un eſprit né pour les ſciences, & il fit en effet de grands progrès dans ſes études. Ayant perdu ſon pere en 1700. il fut conduit dans ſes études par ſon frere qui étoit miniſtre de l'égliſe de S. Jacques à Nuremberg, & il ſe fit dès-lors des connoiſſances fort utiles pour ſon avancement dans les ſciences. En 1706. il vint dans l'univerſité d'Altorf, où il fut reçu avec plaiſir, & où il ſe diſtingua beaucoup. Après avoir donné un tems raiſonnable à l'étude des humanités & à celle de la philoſophie, il paſſa à la théologie, où il ne réuſſit pas moins. Il ſoutint trois exercices qui lui firent honneur, l'un ſur les femmes ſçavantes de la nation Juive; l'autre ſur la prophetesſe Débora, le troiſiéme ſur cette queſtion, qu'il n'y a aucun précepte de Dieu qui ne ſoit bon. En 1711. il vint à Wittemberg, où après avoir paſſé un an appliqué à écouter les meilleurs maîtres, il alla à Berlin, & parcourut enſuite toute la Saxe, où il vit les ſçavans les plus diſtingués. De retour à Altorf, il ſe réunit avec ſon frere qu'il avoit toujours tendrement aimé, & il fit une liaiſon particuliere avec le docteur Baier. En 1715. on le chargea du paſtorat d'Althentan, & en même tems du vicariat de l'égliſe d'Altorf. Il épouſa en 1717. Anne-Barbe Ulmer, veuve d'Etienne Fichtner, citoyen d'Altorf, & il en a eu un fils & une fille: mais il n'eut pas la conſolation de les voir élevés. Il mourut aſſez promptement la nuit du 6. au 7. d'Avril de l'an 1719. âgé ſeulement de trente-trois ans & environ cinq mois. Il eſt auteur d'un ouvrage qui lui a fait honneur. C'eſt une hiſtoire latine de cent perſonnes illuſtres par leur érudition, qui ont été correcteurs d'imprimerie. Cet ouvrage fut imprimé à Nuremberg en 1720. en un gros volume *in-12.* ſous ce titre : *Thesaurum virorum eruditorum, qui ſpectatiſſimo typographiæ laudabiliem operam præſtiterunt.* Friderie Roth-Scholtz de Sileſie, y a joint la vie de Zeltner, où il nous apprend que ce jeune ſçavant avoit eu deſſein de donner une hiſtoire d'un pareil nombre de ſçavans qui avoient exercé le même emploi, mais qu'il l'a laiſſé imparfaite. Il avoit mis la derniere main à une diſſertation ſur ce ſujet, *De fauſto præſtigiatore ex Joanne Fauſto typographo à quibuſdam fictio*, & avoit preſque achevé une diſſertation latine ſur les imprimeries particulieres. * *Voyez* la vie de Zeltner citée dans cet article.

ZENO (Charles) célebre Venitien, d'une famille ancienne & connue, fils de PIERRE Zeno, qui entr'autres dignités a été gouverneur de Padoue, & d'*Agnes* de la noble famille des Dandoli ou Dandoli, eut pour parrein Charles VI. roi des Romains, avec qui Pierre Zeno étoit en grande liaiſon. Ayant perdu ſon pere à l'âge de ſept ans, après avoir vu mourir ſa mere dès les premieres années de ſa vie, il fut envoyé à Avignon auprès du pape Clement VI. avec un précepteur qui lui avoit appris les premiers élemens des lettres. Le pape le reçut avec joie, lui donna un logement chez lui, le fit revêtir d'un habit clerical, & quelque-tems après il lui confera une prébende à Patras d'un revenu conſiderable. Lorſqu'il eut été revêtu de ce bénéfice ſes parens le firent revenir dans la ville de Veniſe après un an & quatre mois de ſejour à Avignon, & lorſqu'il eut fait dans les humanités les progrès que l'on avoit lieu d'attendre de ſa capacité, on l'envoya étudier en droit à Padoue, & il s'y appliqua à cette étude pendant trois ans. Etant retourné de nouveau à Padoue après s'en être abſenté pendant peu de tems, il reprit la même étude, mais avec moins d'appliеation qu'auparavant. Pluſieurs de ſes compagnons l'engagerent au jeu, il y perdit tout ce qu'il avoit, & juſqu'à ſes livres, & ſe voyant ſans reſſource il s'engagea & porta les armes pendant cinq ans, durant leſquels il parcourut preſque toute l'Italie. Au bout de ce tems, il revint à Veniſe, y demeura peu & s'embarqua pour ſe rendre à ſon bénéfice à Patras en Grece, ville qui étoit encore dépendante de la puiſſance Eccléſiaſtique. A peine y fut-il arrivé qu'il y fut dangereuſement bleſſé, parce que le pays étoit agité par des guerres continuelles, ce qui l'obligea de retourner à Veniſe. Lorſqu'il eut recouvré une parfaite ſanté, Pierre roi de Chypre l'attira auprès de lui, & s'en ſervit dans beaucoup d'occaſions importantes, ce qui lui donna lieu de parcourir la France, l'Allemagne, l'Angleterre & pluſieurs autres contrées éloignées, après quoi il retourna à Patras où à cauſe des guerres qui continuoient toujours, il ſe vit obligé de faire plus le métier d'officier d'armée que celui de chanoine, & il fit paroître beaucoup de valeur en quantité de rencontres. Auſſi ne perſévera-t-il pas long-tems dans ſon premier état, & étant devenu amoureux d'une jeune perſonne de famille noble, nommée *Clarence*, il l'épouſa. Depuis ce tems-là on ne le vit plus que

Digitized by Google

chercher les occaſions de ſe ſignaler par les armes, & il en trouva beaucoup où il ſe fit admirer par ſa bravoure & par ſon adreſſe. Sa patrie ſe reſſentit pluſieurs fois des ſecours qu'il ſe vit en état de lui procurer. Calojan empereur des Grecs rechercha ſa protection, & n'eut pas lieu de s'en repentir, & après pluſieurs expeditions dignes d'un grand capitaine, on lui donna le gouvernement de Milan, & enſuite de tout le Milanois. Il eut auſſi pluſieurs fois le commandement général de la flotte des Venitiens, enſorte qu'il ne ſe rendit pas moins redoutable ſur mer que ſur terre aux ennemis de ſa patrie, & aux Turcs en particulier, ſur leſquels il remporta pluſieurs fois de grands avantages. Cependant ayant été accuſé d'avoir violé les loix du pays, qui défendent à un Venitien de recevoir aucune paye d'un prince étranger, parce qu'il avoit reçu malgré lui & dans un tems de néceſſité, une ſomme aſſez conſiderable de François Carrari, il eut beau faire valoir la juſtice de ſa cauſe, on n'eut aucun égard à ſes repreſentations, ni à ſes raiſons, & il fut mis en priſon. Mais le bonheur que l'on avoit de lui, ſon innocence qui fut bientôt connue, & les cris des citoyens qui ſe ſouleverent contre le jugement que l'on avoit prononcé contre lui, obligerent à lui rendre peu après ſa liberté & les honneurs qu'il méritoit. Zeno oubliant auſſi de ſon côté l'injure qu'on lui avoit faite, continua de ſervir ſa patrie avec le même zéle & la même ardeur qu'auparavant. Il fit bien des actions de valeur pour défendre le roi de Chypre, & contre les Genois: il défit ceux-ci & les força à demander la paix, & montra par-tout qu'il joignoit beaucoup de ſageſſe & de prudence à une valeur peu commune. Réſolu enfin de paſſer le reſte de ſes jours dans un repos honnête & dans le ſein de ſa patrie, il ſe maria de nouveau pour avoir une compagne dans ſa vieilleſſe, & paſſa la plus grande partie de ſon tems à l'étude & à la méditation. Il rechercha l'amitié & la converſation des ſçavans, & il ſe lia alors particuliérement avec Gabriel de Spolete, qui paſſoit pour un des plus ſçavans de ce tems-là dans les lettres ſaintes, avec Emannel Chryſoloras, dont tout le monde ſçait quelle a été l'habileté dans la philoſophie & preſque dans toutes les ſciences, avec Pierre-Paul Vergier, ſi célebre par ſon éloquence, avec le médecin Pierre Thomaſius, & avec pluſieurs autres: car il ſuffiſoit que quelqu'un eut cultivé alors les ſciences avec ſuccès pour mériter ſa protection, ſes bienfaits & même ſon amitié. On ne troubloit les conférences qu'il avoit avec eux que par les conſultations fréquentes que les premiers de la république lui faiſoient ſur les affaires publiques, & quelquefois ſur celles qui ne regardoient que l'intérieur de leurs familles. Il ſe retiroit néanmoins de lui-même le plus qu'il pouvoit pour vaquer à la priere & à la méditation de la mort, qu'il ſubit âgé de 84. ans & quelques jours l'an 1418. & ſelon M. Apoſtolo Zeno en 1417. mais la premiere date paroît mieux fondée. Toute la république de Veniſe, ou pour mieux dire, tous ceux qui l'avoient connu pleurerent ſa mort, même en remerciant Dieu de leur avoir conſervé ſi long-tems un homme rempli de ſi grandes qualités. Leonard Juſtiniani orateur de ce tems-là, prononça ſon oraiſon funebre en latin, la même année 1418. Jacques Zeno neveu de Charles, évêque de Feltri & enſuite de Padoue, a écrit fort au long ſa vie, & cette piece qui eſt en latin & très-curieuſe, a été imprimée pour la premiere fois en 1731. dans le tome XIX. de la collection des écrivains de l'hiſtoire d'Italie, donnée par M. Muratori. Cette vie eſt dédiée au pape Pie II. L'oraiſon funebre, *dont on vient de parler*, ſe trouve dans le même recueil & le même vol. de M. Muratori.

ZENO (Jacques) étoit petit-fils de CHARLES Zeno, qui s'eſt rendu ſi célebre dans le XIV. ſiécle par ſon eſprit, par ſa valeur, & par les grands ſervices qu'il a rendus à la république de Veniſe, & qui mourut ſelon Apoſtolo Zeno en 1417. âgé de 84. ans, & ſelon M. Muratori en 1418. Jacques Zeno eut pour pere un autre Jacques Zeno qui mourut à l'âge de 30. ans à ſa fin de 1417. & ſa mere le mit au monde la même année après la mort de ſon pere. Il porta d'abord le nom de Rayuier, mais après la mort de Charles Zeno, on ne l'appella plus que *Jacques* Zeno afin de faire revivre dans ſon nom la memoire de ſon pere & de ſon grand-pere. Jacques la fit revivre d'une maniere encore plus honorable en imitant les bons exemples qu'ils avoient donnés, & en ſe diſtinguant comme eux par ſes grandes qualités. Après avoir étudié ſucceſſivement à Padoue & à Florence, où il s'acquit la réputation d'un des plus éloquens hommes de ſon tems, il fut fait en 1447. évêque de Feltre & de Belluno, & en 1459. ou 1460. il fut transferé ſur le ſiege de Padoue qu'il occupa juſqu'à ſa mort arrivée l'an 1481. Cétoit un prélat fort ſçavant. Il a écrit la vie de Nicolas Albergati cardinal du titre de Sainte-Croix, que George Gattenfelt Charteux a fait imprimer en 1618. & que les Bollandiſtes ont inſerée dans le tome II. de Mai de leur grande collection des actes des Saints. 2. La vie de Charles Zeno, patrie de Veniſe, ſon grand-pere, qu'il dédia au pape Pie II. Il écrivit cet ouvrage en latin, & M. Muratori l'a donné pour la premiere fois en cette langue dans le tome XIX. de ſa collection des écrivains de l'hiſtoire d'Italie. Mais on l'avoit publiée long-tems auparavant traduite en italien, c'eſt-à-dire dès l'an 1544. à Veniſe de la traduction de François Quirino, patriee de Veniſe; & enſuite en 1606. *in-8°.* au même lieu. On l'avoit auſſi donnée de même en 1591. à Bergame. Mais l'original latin eſt préférable pour l'exactitude & l'integrité. 3. On voit dans la bibliotheque Ambroſienne pluſieurs manuſcrits de Jacques Zeno, entr'autres, des diſcours latins, & les vies des papes depuis S. Pierre juſqu'à Clement V. Les Bollandiſtes qui ont eu communication de ce dernier manuſcrit s'en ſont utilement ſervis. * *Voyez* la préface de M. Muratori.

ZENOBE (ſaint) évêque de Florence. *On en donne un article aſſez étendu dans le Dictionnaire hiſtorique: mais il étoit bon d'ajouter que* l'hiſtoire de ce prélat telle qu'on la lit en cet endroit, eſt fort incertaine. Des anciens il n'y a que Paulin qui en parle dans la vie de ſaint Ambroiſe. Les vies qu'on a de cet évêque ne méritent point de croyance. On s'eſt trompé auſſi en marquant ſa mort le 25. de Mai de l'an 305. Il vivoit encore du tems que Paulin écrivoit la vie de ſaint Ambroiſe, c'eſt-à-dire, ſept ans au moins après 405. * *Voyez* M. de Tillemont dans ſon *hiſt. eccléſiaſt. t. 10. pag. 80. & 778.*

ZENOBIE, femme de Rhadamiſte, roi d'Iberie, *&c. Le recit que l'on fait dans cet article, dans le Dictionnaire hiſtorique, n'eſt pas aſſez conforme à celui de* Tacite, *à qui on renvoie néanmoins, & qui ſeul mérite d'être cru ſur cette hiſtoire.* Rhadamiſte, dit ce célebre hiſtorien, ſe faiſit une ſeconde fois de l'Armenie, où il donna un nouveau ſujet de révolte par ſes cruautés extraordinaires. Car encore que les Armeniens fuſſent accoûtumés à la ſervitude, fâchés néanmoins de ſe voir traités comme des rebelles, ils l'aſſiegerent dans ſon palais, d'où il ſe ſauva à peine, par la viteſſe de ſon cheval, emmenant ſa femme avec lui. Mais Zenobie qui étoit enceinte, ne put ſouffrir longtems le travail & l'agitation. Après avoir tardé quelques heures ſans ſe plaindre & ſans s'arrêter, par la crainte des ennemis & l'amour de ſon mari, enfin ſentant une douleur cruelle dans ſes entrailles, elle pria Rhadamiſte de la tuer, pour la dérober à la cruauté des barbares. Il tacha de lui ôter cette penſée de l'eſprit; & cependant, tantôt il admiroit ſa vertu, tantôt il craignoit qu'un étranger ne vint la lui enlever. A la fin tranſporté de fureur & ſuivant l'habitude qu'il avoit à répandre le ſang, il la bleſſe d'un coup d'épée, la traîne ſur le bord de l'Araxe, & la jette dans le fleuve, afin qu'après ſa mort ſon corps même ne vînt point en la puiſſance de ſes ennemis. Il ſe retira enſuite à toute bride chez les Iberes. Cependant quelques paſteurs ayant apperçu cette princeſſe, que l'eau avoit pouſſée ſur le ſable, & jugeant de ſa condition à ſa beauté, continue Tacite, mirent quelque appareil à ſa plaie. Zenobie revint à elle; les paſteurs apprirent ce qu'elle étoit; ſon état les toucha, & ils la remenerent en la ville d'Artaxate, d'où elle fut conduite aux déſeros du public chez le nouveau prince, qui la traita ſelon ſa

condition

Digitized by Google

condition. Ce fait eſt arrivé, non pas l'an 53. de J. C. mais, ſelon Tacite, ſous le cinquiéme conſulat de Claude avec Orſitus, qui, ſelon les chronologiſtes, tombe dans la cinquante-uniéme année de l'ére vulgaire. * Tacite, *annal. l. 12. c. 15. Europe ſçavante, mois d'Août 1718. &c. On a ſuivi dans ce qu'on vient de rapporter* la traduction de M. d'Ablancourt.

ZENOBIE (Septimia) imperatrice, & femme d'Odenat, &c. *Ajoutez aux citations de cet article qui ſe trouve dans le Dictionnaire, l'Hiſtoire de Zenobie* par M. Bourgoing de Villefore dans le tome 9. part. 2. des *Mémoires de litterature & d'hiſtoire* recueillis par le P. Des-Moleiz, prêtre de l'Oratoire & bibliothecaire de la maiſon de S. Honoré à Paris. Ce moreau d'hiſtoire eſt curieux & fort bien traité.

ZENON, évêque de Tyr, ordonna, *dit-on dans le Dictionnaire hiſtorique*, ſaint Jean Chryſoſtôme lecteur à Antioche en l'abſence de Melece qui en étoit patriarche. *On ajoute que* Socrate dit, mais ſans fondement, qu'il étoit évêque de Jeruſalem. *Il y a pluſieurs fautes dans ce peu de paroles.* Palladius auteur contemporain de la vie de ſaint Chryſoſtôme, aſſure que ce fut Melece qui fit faire Chryſoſtôme lecteur : ce qui n'empêche pas cependant, comme l'a remarqué M. de Valois, qu'on ne pût dire après Socrate que cette fonction fut faite par Zenon, en diſant que celui-ci ne fit en cela que ſuppleer à Melece, & agir en ſon nom. Le même M. de Valois prouve que le Zenon que cet hiſtorien dit avoir ordonné faire Chryſoſtôme lecteur, n'a point été évêque de Tyr ni de Gaza, ainſi que le prétend l'hiſtorien Nicephore, t. 2. page 349. Le reproche que l'on fait à Socrate *dans le même article du Dictionnaire hiſtorique*, d'avoir fait Zenon évêque de Jeruſalem, eſt injuſte. Baronius l'avoit fait auparavant : mais M. de Valois a fait voir que cet annaliſte avoit mal pris le ſens de Socrate. En effet Socrate dit ſimplement que l'évêque Zenon revenant de Jeruſalem, avoit ordonné faint Chryſoſtôme lecteur. On ignore quel ſiege ce Zenon occupoit. * *Voyez*, l'hiſtoire de Socrate, liv. 6. chap. 3. & les notes de M. de Valois ſur ce chapitre, page 59. & 60. de l'édition *in-folio* grecque, & latine & la lettre ſoixante-neuviéme de ſaint Baſile le grand.

ZENON, Myndien, ancien auteur, qui eſt cité par ſaint Clement d'Alexandrie dans ſon avertiſſement aux Gentils ; par Euſebe, dans ſa préparation évangelique, livre ſecond, & par Etienne le géographe au mot, MYNΔOΣ.

ZENON, évêque de Gaza ou de Majume, dont parle l'hiſtorien Sozomene, a été un des plus célebres évêques du IV. & du V. ſiécle. Sozomene qui dit l'avoir connu, en fait un grand éloge. Il avoit, dit-il, environ cent ans, lorſque nous l'avons connu. Il gouvernoit encore l'égliſe de Majume ; & malgré ſa grande vieilleſſe, jamais il ne s'abſentoit des offices de l'égliſe, même de ceux de la nuit. Quand il n'étoit point occupé à prier avec les autres ou aux fonctions de ſon miniſtere, il travailloit de ſes mains, & trouvoit dans ſes ouvrages de quoi fournir aux beſoins de la vie, & ſecourir même les autres. La vieilleſſe ne mit aucun changement dans cette conduite. Juſqu'à la fin de ſa vie il fut toujours le même, toujours occupé des mêmes fonctions. Il étoit le plus ancien des évêques de ſa province ; ſon égliſe étoit riche, ſon peuple nombreux ; il pouvoit, comme les autres, vivre de l'autel : mais il aimoit mieux que ſes mains lui donnaſſent ce qui lui étoit néceſſaire, que de l'attendre des autres. Dès ſa jeuneſſe, il avoit renoncé au monde, & ſon zele pour le miniſtere eccléſiaſtique avoit paru dès ſes premieres années. Il avoit un frere nommé Ajax, qui avoit été élevé avec lui & inſtruit dans les ſciences dans le même lieu. Tous deux avoient beaucoup ſouffert à cauſe de leur religion, de la part des payens de Gaza. Mais Ajax ſe maria ; & après avoir eu trois enfans de ſa femme, il vécut depuis avec elle comme avec ſa ſœur, du conſentement de celle-ci. Il embraſſa même enſuite la vie monaſtique. De ſes trois enfans, deux furent élevés dans la ſcience des écritures & de la tradition, & demeurerent dans le célibat ; le troiſiéme ſe maria. Ajax fut cité de ſa retraite, & il gouverna avec ſageſſe & avec prudence l'égliſe de Botolium. * *Voyez* Sozomene, *Hiſtor. eccleſ. l. 8. cap. 28.*

ZENTGRAVE (Jean-Joachim) théologien de la confeſſion d'Augſbourg, né à Straſbourg en 1643. étudia la philoſophie & la théologie dans le lieu de ſa naiſſance, & enſuite à Leipſic & à Wittemberg. En 1676. il fut nommé profeſſeur en théologie morale dans ſa patrie, prit le degré de docteur en théologie ; & en 1695. il parvint à la chaire de théologie, qu'il a remplie juſqu'à ſa mort arrivée en 1707. Outre un grand nombre de diſſertations qu'il a publiées en forme de theſes, on a de lui : *De republica Hebraorum : Jus naturale & gentium : Summa juris divini ; Commentarius in epiſtolas ad Philippenſes & ad Titum ; De lapſu Tertullians ad Montanuſtas ; De electione ; Defectio & confutatio ſyncretiſmi*, &c. * *Voyez* les nouvelles litteraires d'Allemagne ; la *Bibliotheque* de Konig, &c.

ZERTUSCHT BEHRAM, ſçavant Perſan, & prêtre chez les Mages, s'eſt fait un nom par un ouvrage intitulé, *Zertuſcht Name*, c'eſt-à-dire, l'hiſtoire de Zertuſcht. Cet écrit eſt compoſé en vers perſans, & comprend la vie & l'hiſtoire de Zertuſcht ou de Zoroaſtre, prophéte prétendu, très-fameux parmi les Perſans qui ont pour lui une vénération ſinguliere. L'auteur a tiré cet ouvrage d'un ancien livre de Zoroaſtre écrit en proſe en vieux langage perſan. Tout l'ouvrage eſt diviſé en quarante chapitres, dont on trouve le precis dans l'ouvrage du ſçavant Hyde intitulé, *Religio Perſarum*, &c. Les ſeuls argumens des chapitres montrent que l'ouvrage entier doit être rempli d'une infinité de réveries & de contes ridicules. * *Voyez* l'ouvrage de M. Hyde *cité dans cet article.*

ZEZELAZE, l'un des principaux capitaines de l'empire d'Ethiopie, dans les XVI. & XVII. ſiécles, avoit été ſimple ſoldat. Parvenu aux premieres charges de l'état, l'empereur Malac Ceged lui fit épouſer une de ſes couſines germaines, & le fit gouverneur des deux meilleures provinces de l'empire. Mais Zezelaze oubliant tant de bienfaits, ſe révolta contre ſon ſouverain en 1607. Il s'unit à Eras Athanathée, qui avoit épouſé la ſœur du prédeceſſeur de Malac Ceged. Les conjurés avoient réſolu de s'emparer de la perſonne du prince : mais celui-ci ayant été informé de leur complot, il trouva moyen de leur échaper, & de ſe ſauver à Nanina, où étoit le pere Païez, Jeſuite, homme zélé pour la propagation de la foi dans l'Ethiopie. Là Malac Ceged travailla à aſſembler des troupes pour marcher contre les rebelles. Zezelaze de ſon côté, ſe mettoit en état de lui reſiſter. Il excitoit le peuple à fuivre ſes etendards, & pour l'entraîner plus facilement, il tâcha de lui perſuader que l'empereur vouloit quitter ſa foi & ſa religion, pour ſuivre celle des Portugais & de Rome. C'étoit un grand crime aux yeux de ces ennemis de la vraie religion. Le diſcours du rebelle revêtu de ce motif de religion, fit ſur le peuple l'impreſſion qu'il en attendoit. Celui-ci devint furieux ; & devenu aveugle dans ſes premiers mouvemens, comme il arrive pour l'ordinaire, il fit ſerment d'exterminer tous les Portugais qui étoient dans l'Ethiopie, avec le pere Païez, qu'il regardoit comme l'auteur du deſſein que l'empereur avoit conçu de quitter ſa religion. Les Portugais dès ce moment eurent donc un intérêt particulier à fuivre ſon parti. Ils ſe rendirent auprès de lui, réſolus de verſer leur ſang pour venger le prince du parti des rebelles. Les ſeigneurs qui n'avoient point trempé dans la conjuration, lui firent dire de s'avancer vers l'armée des rebelles, & qu'ils ſe joindroient auſſi à lui. On tint conſeil là-deſſus. Celui qui commandoit les Portugais, étoit d'avis qu'on attendit un tems plus favorable ; mais le chef du conſeil ſoutint qu'il falloit marcher, l'armée ne pouvant plus ſe fourenir à Nanina, où l'on commençoit à manquer de vivres. L'on ſuivit ſon conſeil, on paſſa le Nil, & on alla ſe camper à ſix lieues des rebelles. Ces derniers s'avancerent auſſi avec une armée conſidérable. L'empereur confia ſon aile gauche aux Portugais & à un de ſes capitaines. Ils chargerent les ennemis avec tant de chaleur, qu'ils rom-

Digitized by Google

prirent l'aile qu'ils avoient en tête. Lacamalian, chef du conſeil, & quelques autres ſeigneurs, combattoient auprès de l'empereur; mais dès le premier choc, Lacamalian fut tué avec pluſieurs autres. Au ſort de la mêlée, un ſeigneur Ethiopien, nommé Anahel, qui s'étoit joint aux rebelles, aborda l'empereur, & lui dit: „ Je viens „ combattre pour vous. Tu n'es qu'un traître ". Lui répondit le prince, en lui portant un coup d'épée, dont il le tua. Le fils d'Anahel courut ſur l'empereur pour venger la mort de ſon pere: il lui donna un coup de lance au viſage, & un Sarraſin acheva de le tuer. L'empereur étant mort, Zezelaze chargea avec furie ſes troupes déja épouvantées de cette mort. Les Portugais continuerent de combattre avec la même intrépidité: mais Eras étant ſurvenu avec de nouveaux ſoldats, il fallut ceder & chercher ſon ſalut dans la fuite. Preſque tous les Portugais furent tués, & bleſſés ou faits priſonniers. Un ſoldat Abiſſin voulut le frapper: mais Eras l'en empêcha. Le corps de l'empereur demeura trois jours nud ſur le champ de bataille avec celui de Lacamalian, & il n'y eut ſorte d'outrages que le ſoldat ne fit eſſuyer à leurs cadavres: mais bientôt les ennemis ſe brouillerent & ſe diviſerent. Zezelaze étoit à la tête d'un parti, & Eras à la tête d'un autre. L'empire fut rempli de troubles & de factions. Zezelaze voulut placer ſur le thrône l'empereur que l'on avoit choiſi il y avoit ſept ans, & qu'on retenoit priſonnier à Narea. Eras deſiroit faire tomber la couronne ſur la tête de Sacinos, couſin de l'empereur qui venoit d'être tué. L'un & l'autre parti tâcherent de mettre dans leurs intérêts le pere Païz & les Portugais, & en attendant ils ravageoient l'empire & hâtoient leur ruine. Zezelaze ne pouvant arrêter ces déſordres, il aſſembla les principaux chefs de ſon armée, & leur propoſa d'élire un empereur. Il eſperoit qu'ils le choiſiroient lui-même: mais il fut trompé; ils éluerent tous d'une voix commune Sacinos dont on a parlé. Alors Zezelaze ne pouvant mieux faire, envoya au nouvel élu une ambaſſade pour le reconnoître, & lui prêter ſerment de fidelité de la part: mais ſur ces entrefaites, ayant appris que l'empereur Jacob qui étoit retenu à Narea, s'avançoit avec des troupes, il alla le trouver ſans attendre la réponſe de Sacinos. Tout le monde courut ſe ranger ſous les étendards de Jacob: mais Sacinos ſans perdre courage, raſſembla promptement tout ce qu'il put de monde, & marcha pour aller au-devant de Jacob. Celui-ci avoit une puiſſante armée: mais Sacinos étoit vaillant, courageux & bon capitaine. Le 10. de Mars 1607. on en vint aux mains, Sacinos demeura vainqueur; Jacob perdit la vie, du moins on n'en entendit plus parler. Sacinos qui à la valeur joignoit beaucoup de prudence, ſçut profiter de la victoire. Il pourſuivit ſans perdre de tems, les partiſans de Jacob & de Zezelaze, & ce dernier périt miſérablement. Ainſi l'empire délivré de ce perfide, demeura tranquille ſous la domination de Sacinos. * *Voyez* les hiſtoriens de Portugal, & entre les modernes, les hiſtoires de ce royaume par M. le Quien de la Neufville, & par M. de la Clede. Ce dernier a beaucoup pris du premier: mais ſon hiſtoire eſt plus complette.

ZIEGENBALG, (Barthelemi) né à Pulſnitz, dans la haute Luſace le 24. de Juin 1683. de parens d'une condition mediocre, ſe trouva orphelin de bonne heure, ce qui n'empêcha pas qu'on ne l'appliquât aux études. Il les fit à Gorlitz, d'où il alla à Berlin, où il fit quelque ſéjour. De Berlin il paſſa à Hall en 1708. & il y étudia en théologie, & s'y perfectionna dans les langues grecque & hébraique. La foibleſſe de ſa vue l'obligea de diſcontinuer ſes études, & par le conſeil de ſes amis il voyagea en inſtruiſant la jeuneſſe. Le roi de Danemarc y ayant réſolu en 1705. d'envoyer des miſſionnaires pour travailler à la converſion des idolâtres de la ville de Tranquebar, dont il eſt maître depuis 1621. M. Franeke de Hall, à qui l'on s'étoit adreſſé pour en faire choix, détermina M. Ziegenbalg à entrer dans ce projet, & celui-ci y ayant conſenti, il alla à Coppenhague, d'où il partit le 29. de Novembre de la même année avec Henri Plutſchau, qui lui fut donné pour collegue. Ils arrivérent à Tranquebar le 9. de Juillet 1706. & après y avoir appris le portugais, & enſuite la langue malabare, ils ſe mirent à prêcher, à catéchiſer, & à s'inſtruire des erreurs & des ouvrages du pays où ils étoient, en liſant les livres mêmes de ces idolâtres. Le roi du pays maltraita fort celui qui leur avoit appris la langue malabare, parce que cette connoiſſance leur donnoit lieu de connoître ſa religion & celle de ſes ſujets; ce qui n'empêcha pas nos deux zelés miſſionnaires de louer une maiſon pour y inſtruire leurs catéchumènes. Ils le firent d'abord en portugais, qui eſt alſez communement entendu dans ce pays, & enſuite en langue malabare, & les établiſſemens qu'ils y ont formés pour l'inſtruction de ces peuples, ſubſiſtent, dit-on, encore aujourd'hui. Pour partager leurs fonctions, M. Ziegenbalg ſe reſerva ce qu'il falloit faire en langue malabare, & ſon collegue prit pour lui ce qui demandoit d'être dit en portugais. Ils compoſerent des cantiques moraux & dogmatiques en deux langues, & dès le 5. de Mai 1707. ils baptiſerent pluſieurs catéchumenes qu'ils avoient élevés dans leur égliſe portugaiſe. L'examen préceda cette action qui finit par un diſcours que fit M. Ziegenbalg. Ils eſſuyerent beaucoup de contradictions de la part des anciens Chrétiens du pays, & des objections des idolâtres qui conjecturant de la mauvaiſe conduite des Chrétiens Européens, que la religion que ceux-ci profeſſoient n'étoit pas la meilleure, avoient beaucoup de peine à ſe rendre. Il fallut leur démontrer que la religion ne perdoit rien de ſa pureté par les mauvaiſes mœurs de ceux qui contrediſent leur doctrine par leurs actions, & la miſſion ayant fait de grands progrès, ils dreſſerent un catéchiſte Malabare de nation, pour les ſoulager. Le 14. de Juin 1707. ils jetterent les fondemens d'une nouvelle égliſe pour leurs Néophytes, qu'ils appellerent *la nouvelle Jeruſalem*. En 1708. M. Ziegenbalg fit quelques voyages le long de la côte, & diſputa avec les Bramines partout où il paſſa. Au mois d'Octobre de la même année, il commença ſa verſion du nouveau teſtament, & il eſt le premier de tous les miſſionnaires qui ait fait connoître l'évangile dans les Indes en la langue du pays. Il fit imprimer le nouveau teſtament à Tranquebar même en 1714. *in-4°*. Dès le mois de Juillet 1709. trois nouveaux miſſionnaires de Danemarc le Jean Erneſt Grandlier, Jean-George Beuving, & Polycarpe Jordan, vinrent partager leurs travaux, & leur apporterent de l'argent, dont ils avoient grand beſoin pour ſoutenir leurs écoles qui s'étoient multipliées. Au commencement de la même année M. Ziegenbalg entreprit un voyage dans le royaume de Tanjour, mais ſur de meilleurs avis il s'en retourna après n'avoir fait que trois lieues dans les terres de ce prince. Le 9. de Juillet 1711. il alla à Madras, & viſita tous les établiſſemens des Européens ſur la côte. Il vit le fameux mont de S. Thomas de Méliapour, & comme il prêchoit le Luthéraniſme, il fut mal accueilli par les Catholiques Romains qui y avoient quelques égliſes, & qui étoient fachés de voir les peines de ces nouveaux miſſionnaires, qui ne faiſoient que faire changer d'erreurs à ces peuples. Le 15. Septembre M. Plutſchau ne ſe croyant pas aſſez fort pour ſoutenir plus longtems les travaux de ſa miſſion, reprit la route de l'Europe, & M. Ziegenbalg demeura pour la continuer. La ſociété de la *propagande* en Angleterre, lui envoya un grand ſecours d'argent & des livres en 1711. & trois imprimeurs d'Allemagne étant arrivés à Tranquebar au mois de Décembre 1712. avec des caracteres malabares, il s'en ſervit pour faire imprimer la verſion du nouveau teſtament, & il compoſa de plus un dictionnaire malabare. Il s'embarqua en 1714. pour venir en Europe veiller aux intérêts de ſa miſſion, & continua dans le vaiſſeau la verſion de l'ancien teſtament, qu'il avoit commencée avant de s'embarquer; il compoſa durant le même voyage une grammaire malabare qui fut imprimée *in-4°*. à Hall en 1716. Le premier de Juin 1715. il arriva à Bergue en Norwege, dont il ſe rendit par mer à Hambourg. Comme le roi de Danemarc le étoit alors au ſiege de Stralſund, il y alla, en fut bien re-

Digitized by Google

ſçu, & y fit haranguer le roi par un Néophyte Indien, ſon diſciple, qui parloit bien allemand. M. Ziegenbalg ſéjourna quelque tems à Hall, où il épouſa Marie-Dorothée Saltzman, fille d'un mérite diſtingué, paſſa enſuite en Angleterre, d'où il partit le 4. de Mars 1716. avec ſa femme pour retourner à Tranquebar. Il y mourut après de longs travaux & de grandes douleurs le 23. de Février 1719. * M. de la Croze dans ſon *hiſtoire du Chriſtianiſme des Indes*, &c. *page 536. & ſuivantes.*

ZIEGLER. (Jacques) *Ajoutez à ſes ouvrages rapportés dans le Moreri* : un commentaire ſur l'hiſtoire de Pline le naturaliſte ; un traité d'aſtronomie ſous le titre de *Organum*, &c. des commentaires ſur la Geneſe & l'Exode ; quelques écrits accompagnés d'exemples ſur l'arbitre humain ; un traité de la fête de Pâques ; éclairciſſement ſur l'hiſtoire de Judith ; une apologie de l'Allemagne, contre Jacques Stunica ; actes des papes non encore publiés ; cinq livres contre les Vaudois, &c. Son livre intitulé : *Chriſtiani II. regis Danmarchiæ crudelitas perpetrata in proceres Suecie & populum Halmenſem*, a été loué par Paul Jove, à cauſe de ſon élégance. Tous les ouvrages cités de Ziegler ſont écrits en latin.

ZIEGLER, (Gaſpard) fameux juriſconſulte, né à Leipſic le 5. de Septembre 1621. après avoir fait ſes premieres études avec beaucoup de ſuccès, s'attacha dès l'âge de ſeize ans aux mathématiques, & paſſa enſuite à Wittenberg. De retour à Leipſic en 1643. il prit le degré de maître-ès-arts. Il avoit dès-lors fait de ſi grands progrès dans les ſciences, qu'il étoit déja fort verſé dans les humanités, dans l'hiſtoire profane & eccleſiaſtique, dans les langues grecque & latine, dans la morale & dans la philoſophie. Il réuſſiſſoit auſſi dans la poëſie, & il eſt le premier qui a fait des madrigaux allemands. Enfin il excelloit dans la muſique, & n'étoit pas ignorant dans la théologie dont il continua l'étude pour obéir à ſon pere juſqu'à l'âge de trente-un ans. Ce fut alors qu'il commença à s'appliquer à la juriſprudence. Il en fit un cours ſous la direction même de ſon pere, & il y fit tant de progrès, qu'au bout de deux ans on lui donna le titre de docteur à Jene. Etant paſſé peu après à la cour de Saxe, il fut nommé profeſſeur en droit à Wittenberg, & enſuite il obtint la place d'ordinaire dans la faculté des juriſconſultes, & ſuccéda à Auguſtin Strauchius. Quelque tems après on le nomma conſeiller des appellations & du conſiſtoire. La cour ſe ſervit de lui dans les affaires les plus importantes, & il fut pris pour arbitre dans les différens qui ſurvinrent entre divers princes. Il s'eſt marié trois fois depuis l'âge de quarante ans, & il n'a eu qu'une fille de ſa troiſiéme femme. Invité dans pluſieurs cours pour y remplir les premiers poſtes honorables, il préfera le ſéjour de Wittenberg, où il mourut le 17. d'Avril 1690. Il fut attaqué de la gravelle quelques années avant ſa mort. Il a fait en latin des notes & une critique ſur l'ouvrage de Grotius, du droit de la guerre & de la paix. Cet ouvrage de Ziegler eſt une critique modeſte, où il loue encore plus ſouvent ſon auteur qu'il ne le réfute. La premiere édition parut à Wittenberg en *1666. in-8°.* & a été ſuivie de pluſieurs autres : celle de Francfort en 1686. & augmentée d'un index. Ziegler a donné encore une édition des inſtitutions latines du droit canon par Lancelot ; un traité *de militie epiſcopo* ; un autre *de Diaconiſſis* ; un autre *de Clerico reuitente* ; un autre *de epiſcopis* ; une autre *de ſuper intendente* ; *Exercitatio contra Regicidium Anglorum* ; beaucoup de diſſertations en forme de theſes. Deux élégies ſur la naiſſance, la paſſion, la mort & la réſurrection de Jeſus-Chriſt. * Pippingii *Memor. Theolog.* Grotii *manes*, tom. II. pag. 632. 752. & 753.

ZIGABENUS, (Euthymius) moine Grec, de l'ordre de S. Baſile, qui vivoit au commencement du XII. ſiécle ſous Alexis Comnene, qui mourut l'an 1118. *On en a déja parlé dans le Dictionnaire hiſtorique au mot* EUTHYMIUS, *il faut ajouter ici qu'outre ſa panoplie contre les hereſies & ſes commentaires dont on a fait mention, il y a de lui dans la bibliotheque de l'empereur, une lettre qu'il écrivit du monaſtere où il étoit à Conſtantinople, & dans laquelle il réfute les hereſies des Bogomiles ou Maſſaliens, & de pluſieurs autres. Cette lettre eſt en grec, comme tous les autres ouvrages d'Euthymius Zigabenus. On a omis auſſi de dire dans le Moreri, que* Jacques Tollius a publié dans ſes *Inſignia Itinerarii Italici*, une piece de cet auteur qui n'avoit jamais paru : elle eſt encore contre l'hereſie des Maſſaliens ou Bogomiles, & il y a lieu de croire que c'eſt l'appendix de la grande panoplie contre les hereſies & principalement contre celles de ſon tems. Cette piéce eſt en grec & en latin ; & enrichie de beaucoup de notes de l'éditeur. Le ſçavant Lambecius avoit promis déja de donner cet appendix entier en grec & en latin, ſur un manuſcrit de la bibliotheque de l'empereur, lorſqu'il publioit ſon ſupplément au corps de l'hiſtoire Byzantine : mais cette promeſſe n'ayant point été exécutée par cet habile homme, Tollius s'eſt chargé de la dégager en donnant cette piece.

ZIMMERMANN, (Matthias) né l'an 1625. à Eperies, ville libre & royale de la haute Hongrie ; fut chaſſé de ſon pays, étant encore jeune, à cauſe de ſon attachement aux erreurs des heretiques de ſon tems. Il ſe retira alors dans la Saxe, & on lui donna la charge de paſteur à Colditz. Il fut enſuite ſurintendant de l'égliſe de Meiſſen, où il mourut l'an 1689. Son portrait a été gravé, & l'on y trouve ces vers au bas, qui ſont de Frederic Rappolt, docteur en théologie, & profeſſeur dans l'univerſité de Leipſic.

Æ loquitur formam blandâ gravitate virendam,
Ingenii & ſignat vividioris opes.
ZIMMERMANNUM *ipſum non Æi, non illa loquetur*
Lingua ſatis, celebri Pannonis urbe ſatum :
Tentantem hoc fruſtra vatem objurgavit Apollo,
Reprime & à vaſtis Carbaſa, dixit, aquis.
Theſeologum loqueris, Clarum polyhiſtora ſcriptis :
Sola hæc ex merito fama loquetur anus.

Ces ouvrages de Zimmermann ſi loués dans ces vers, ſont ; des Amenités de l'hiſtoire eccléſiaſtique : Un ouvrage écrit ſur les prêtres de la primitive égliſe : L'hiſtoire d'Eutyches & de ſon hereſie : Des Analectes ou mélanges d'hiſtoire & d'érudition ſacrée & profane, théologique, liturgique, hiſtorique, philologique, morale, ſymbolique, rituelle, curieuſe, tirés des meilleurs auteurs, avec des figures, à Meiſſen, 1674. *in-4°.* Diſſertation ſur ce mot de Tertullien : *Fiunt, non naſcuntur Chriſtiani* ; Le parterre philologique & hiſtorique, où il eſt parlé de toutes ſortes de matières & des auteurs qui en ont traité, avec une diſſertation préliminaire ſur les moyens d'acquerir une érudition élégante, à Meiſſen, avec des figures, 1687. *in-4°.* Tous ces ouvrages ſont écrits en latin. * Davidis Czittingeri, *nobilis Hungari, ſpecimen Hungariæ literatæ*, &c. *in-4°.* à Francfort & à Leipſic 1711. page 407. &c.

ZINCKGRÆF, (Laurent) né en 1539. à Simmern dans le Palatinat, érudita en 1556. à Strasbourg ſous Jean Sturmius, & enſuite s'appliqua aux mathématiques à Wittenberg, où il fut maître-ès-arts. En 1565. il y obtint la permiſſion d'expliquer publiquement le nouveau teſtament grec. George comte Palatin, informé du deſir qu'il avoit de voir la France, fournit aux frais de ſon voyage, & Zinckgræf étant à Paris, y donna des leçons d'aſtronomie. En 1570. il prit à Orleans le degré de licencié en droit. A ſon retour Frederic III. électeur Palatin, le reçut au nombre de ſes conſeillers, & en 1574. il fut conſeiller de guerre auprès de Chriſtophe, comte Palatin, qui conduiſoit des troupes auxiliaires au prince d'Orange. Il ſe divertiſſoit dans ſes heures de loiſir par la lecture de l'hiſtoire, & dirigeoit les études d'un grand nombre de jeunes gens qui commençoient à s'appliquer au droit. Il mourut en 1610. Il a publié les apophtegmes des Allemans. * *Voyez* les vies des juriſconſultes par Melchior Adam, &c.

ZINZENDORF, *cherchez* SINZENDORF.

ZINZIME antipape l'an 824. &c. *Edzions du Dictionnaire hiſtorique de 1725. & de 1732. on cite à la fin de*

Digitized by Google

l'article Anaſtaſe le bibliothécaire, qui ne dit pas un mot ni du ſchiſme que l'on prétend que Zinzime cauſa, ni de Zinzime même. Ce ſchiſme ne doit point avoir été fort conſidérable, puiſque le plus grand nombre des auteurs anciens & modernes, l'omettent. Martinus Polonus, Marianus Scotus, S. Antonin, Platina, n'en diſent rien. L'antipape n'a pas fait grand bruit non plus, puiſque ſon nom ne ſe trouve ni dans Eghinard, ni dans Baronius. Il eſt nommé Siſinnius, dans l'édition du *Faſciculus temporum* de Piſtorius, pag. 65.

ZION, (Teſfa) ſçavant Ethiopien, vint à Rome où il étoit vers l'an 1548. Il y donna avec Tenſeawald, Tſaſlaſſé, &c. ſes aſſociés, la premiere édition du nouveau teſtament en langue éthiopique. Cette édition eſt très-remplie de fautes : les défauts des exemplaires manuſcrits que les éditeurs conſulterent, & l'ignorance des imprimeurs en étoient la cauſe. On l'a publiée de nouveau, mais corrigée dans la Polyglotte d'Angleterre. Le nom de Teſfa Zion, ſignifie en éthiopien, *l'eſperance de Sion* : celui de Tenſeawald veut dire, *le fils eſt reſſuſcité*, & celui de Tſaſlaſſé, déſigne un *homme voué à la ſainte Trinité*. C'eſt un uſage ordinaire en Ethiopie, que les noms ſoient ſignificatifs. Louis de Dieu n'ayant pas fait cette attention, a anéanti par une fauſſe interprétation les noms de ces trois éditeurs. Il a pris auſſi les auteurs de cette verſion pour des Maronites, & en a conclu qu'elle étoit fort récente : mais il n'a pas pris garde que *Daber Libanos*, ou le *Mont-Liban*, eſt le nom du principal couvent de l'Ethiopie. Joſeph Scaliger s'eſt auſſi trompé en traduiſant la ſouſcription de l'évangile Ethiopien, & il a eu tort d'en conclure que cette verſion éthiopique avoit été faite à Rome par les éditeurs ſur le texte de la vulgate. * Louis de Dieu, *Commentar. in Matth.* Scaliger, *de emendatione temporum*. Walton, *prolegomenes ſur la Bible Polyglotte*. Job Ludolf, dans ſon *Lexicon hiſtor.* & dans ſes *commentaires ſur l'hiſtoire d'Ethiopie*, &c.

ZIRIKZE'E, ville capitale de l'iſle de Schowen, en latin *Scaldia*, fut bâtie par l'empereur Lothaire l'an 834. Ce n'étoit alors qu'une bicoque ; & ce n'eſt que dans la ſuite qu'elle eſt parvenue à ce point de grandeur où on l'a vue depuis. Sa ſituation eſt très-avantageuſe ; auſſi a-t-elle été le ſujet de bien des guerres que les comtes de Flandres ont entrepriſes en différens tems pour la conquerir. Gui de Dampierre ſur-tout fit autrefois ſur cette place une tentative qui lui fut très-funeſte ; car les habitans ayant imploré le ſecours de Philippe le Bel, ce prince leur envoya Jean Pederoſo & Renier Grimaldi, Genois, avec quelques galeres, qui parurent, dit-on, pour la premiere fois dans ces mers ; & ceux de Zirikzée remporterent une grande victoire, où le comte lui-même & tous les ſeigneurs de Flandres furent faits priſonniers. Cet événement arriva le 13. d'Août 1303. En 1575. le colonel Mondragon entreprit le ſiége de Zirikzée, qui fut long. Les eſpagnols eurent pluſieurs fois le deſſous, & les aſſiégés les tromperent en feignant de vouloir ſe rendre ; mais enfin les Eſpagnols eurent l'avantage, & les aſſiégés n'eſperant plus aucun ſecours, penſerent à capituler. Il fut convenu qu'Arnol de Dorp qui commandoit dans Zirikzée ſortiroit de la place avec huit enſeignes & quatorze cens hommes de la garniſon : qu'on ne toucheroit point à leurs équipages : qu'on leur fourniroit des vaiſſeaux & une eſcorte pour être conduits en lieu de ſureté : & que pour racheter le pillage de leur ville, les habitans payeroient deux cens mille florins. Jean Navarrete Contador fut commis pour l'impoſition & la levée de cette ſomme ; & Mondragon entra le deuxiéme de Juillet en triomphe dans Zirikzée, où il mit garniſon. * *Voyez* l'hiſtoire univerſelle de Jacques-Auguſte de Thou, livre ſoixante & deuxiéme.

ZNOIMA (Stanillas) profeſſeur en théologie à Prague, fut maître de Jean Hus, comme cet héréſiarque le reconnoît au commencement du livre qu'il fit contre lui. Il paroît encore par ce même ouvrage que Znoïma avoit été un des admirateurs de Wiclef, & dans de grandes liaiſons avec Jean Hus & ſes partiſans : mais intimidé par le parti que Rome prit contre ces hérétiques, il changea de ſentimens & de liaiſons, & ſe déchaina avec vivacité contre ceux qu'il avoit auparavant comblés d'éloges très-outrés. Jean Hus fit contre lui un ouvrage qui ſe trouve parmi ſes œuvres, & d'où l'on tira ſix articles dans le concile de Conſtance qui furent condamnés dans cette ſainte aſſemblée en l'année 1415. * *Voyez* le recueil des actes du concile de Conſtance & des pieces ſervant à l'hiſtoire de ce Concile, par Vonderhardt, tome quatriéme, page 323. l'hiſtoire du concile de Conſtance par Lenfant, ſeconde édition de Hollande, tome premier, livre III. page 333. & les ouvrages de Jean Hus, tome I. pages 167. & 288.

ZOBEIR, nom du premier Muſulman qui nâquit à Medine, entre ceux qui ſont appellés *les Fuyards de la Mecque*. Il fut proclamé calife à la Mecque après la mort de Moavie, fils d'Ezid, l'an 63. de l'hégire ; mais il ne fut reconnu généralement par tous les Muſulmans, que pendant cent vingt-huit jours, au bout deſquels Marvan, fils de Hakem, fut proclamé calife dans la ville de Damas. Il ne laiſſa pas cependant de demeurer dans la Mecque juſqu'à l'an 71. de l'hégire, où ayant été aſſiégé par Hegiag, général du calife Abdalmalek, il fut tué en combattant vaillamment à l'âge de ſoixante-douze ans. Sa tête fut envoyée à Medine, & ſon corps pendu à un gibet. Amaſſi écrit, que ce calife étoit ſi attentif à la priere, qu'il y demeuroit debout & immobile, à un tel point qu'un pigeon ſe perche ſur ſa tête, comme ſur une piece de bois. La famille de Zobéir a été de tout tems ennemie déclarée de celle d'Ali. Le Nighiariſtan rapporte l'entretien qu'eut Hegiag avec un Arabe du déſert, lequel pour couvrir la faute qu'il avoit faite, en parlant mal de ce capitaine, lui dit qu'il étoit de la famille de Zobéir, dont les deſcendans étoient fous pendant trois jours de l'année. * *Voyez* Herbelot dans ſa *bibliothéque Orientale*.

ZOCOMÉ, chef des Sarraſins, alla un jour par curioſité viſiter un moine fameux avec qui il converſa. Il ſe plaignit fort de n'avoir point d'enfans. Ces peuples regardoient comme un malheur de n'en point avoir. Le moine ſe mit en priere, & promit à Zoeome qu'il auroit un fils, s'il vouloit embraſſer la religion Chrétienne. Il lui en nâquit un effectivement. Zocome ſe fit Chrétien, & engagea tous ceux à qui il commandoit à ſuivre ſon exemple. * *Voyez* Sozomene, *livre VI. de ſon hiſtoire eccléſiaſtique, chap. 38.* Nicephore, *livre II. chap. 46.*

ZOGRAPHE (le) un des monaſteres célebres du mont Athos, appellé auſſi le monaſtere du *Peintre*, ce que ſignifie le mot de *Zographos* ou ζωγράφου, eſt l'ouvrage de trois princes deſcendans de l'Empereur Juſtinien ; ſçavoir, Moyſe, Aaron & Jean, qui y embraſſerent l'état monaſtique. Leon le ſage étoit empereur des Romains, lorſqu'ils firent édifier ce monaſtere. Mais cette maiſon qui étoit très-belle, ayant été brulée, Etienne Vaivode de Valachie la fit rétablir l'an du monde 7010. & de Jeſus-Chriſt 1502. Par reconnoiſſance on l'a peint hors de l'égliſe. Il eſt dit dans la deſcription du mont Athos que le ſçavant dom Bernard de Montfaucon a fait imprimer en grec & en latin à la fin de ſa Paleographie grecque, que l'égliſe de ce monaſtere eſt très-belle : elle eſt dédiée à Dieu ſous l'invocation de ſaint George martyr. „ On y „ voit, eſt-il dit dans cette deſcription, de fort belles „ images bien travaillées, celles ſur-tout qui repréſentent „ Notre-Seigneur. Les moines qui y menent la vie aſceti- „ que, ſont ſerfs & Bulgares. „ On y conſerve deux images de S. George, dont on dit que Dieu s'eſt ſervi pour operer des miracles. Mais l'auteur de la deſcription cite ſe montre trop crédule, quand il avance hardiment que l'une de ces images n'a pas été faite par la main d'un homme, & que c'eſt l'ouvrage du Saint-Eſprit. „ Cette image, ajoute-t-il, „ étoit auparavant dans un certain monaſtere de S. Geor- „ ge qui étoit dans la Paleſtine. „ Il ajoute, tant il aime le merveilleux le plus inſoutenable, que cette image quitta d'elle-même ce monaſtere pour venir ſe placer au mont

Digitized by Google

,, Athos dans le monaſtere dont nous parlons; & c'eſt pour ,, cela, dit-il, qu'on l'appelle le monaſtere du Zographe ,, ou du peintre. Il ne donne pas moins d'effet miraculeux à la ſeconde image de ſaint George. A l'entendre, elle eſt venue auſſi d'elle-même de l'Arabie par mer, & aborda au port de Batopede. ,, Les peres des autres monaſteres, ,, dit-il, s'en étant apperçus, ou en ayant été avertis, s'aſ- ,, ſemblerent, & diſputerent entr'eux à qui elle appartien- ,, droit, ou qui en auroit la poſſeſſion. " Et afin de pouſſer le merveilleux juſqu'au bout, il ajoute que pour terminer leur diſpute, ils mirent cette image ſur un mulet, & le laiſſerent aller, examinant où il iroit; que l'animal alla juſqu'au monaſtere du Zographe, & qu'il s'arrêta devant la porte que ſur cela les moines de cette maiſon la prirent & la placerent fort honorablement dans leur égliſe; & qu'enfin après un certain tems, elle fut reconnue par quelques moines d'Arabie qui étoient venus par pieté au mont Athos, & qui furent très-ſurpris de trouver là leur image. ,, Ils en rendirent graces à Dieu, ajoute l'auteur; & ,, ne voulant point ſe ſéparer de cette image, ils demeu- ,, rerent dans ce monaſtere, & y moururent.,, C'eſt fort ſérieuſement que l'auteur débite ces fables. Cet auteur eſt Jean Comnene, médecin, qui avoit demeuré pluſieurs années ſur le mont Athos, & qui étant enſuite retourné dans la Valachie, ſa patrie, fit cette deſcription du mont Athos. Mais il manquoit de critique, comme l'avoue le pere de Montfaucon, & ce que nous venons de rapporter le prouve. Sa deſcription ne laiſſe pas cependant d'être utile pour la connoiſſance des égliſes, de la bibliotheque, des reliques, &c. du mont Athos; & c'eſt par cette raiſon que le ſçavant Benedictin a cru devoir la faire imprimer à la fin de ſon excellent ouvrage ſur l'origine & le progrès des lettres grecques, & y joindre une verſion latine.

ZOTYPUS, citoyen d'Argos, coupa la tête à Pyrrhus: *c'eſt ce que l'on dit dans le Dictionnaire hiſtorique, on ſe trompe.* Celui qui coupa la tête à Pyrrhus, s'appelloit Zopirus. * *Voyez* Plutarque, *tom. I. pag. 405.*

ZOZIME d'Alexandrie. *Dans le Dictionnaire hiſtorique, on dit que* les ouvrages étoient en 21. livres. Suidas les fait monter à 28.... On appelle ſa ſœur, *Theodoſie*: Suidas la nomme *Theoſebie.*

ZRINI, *cherchez* SERIN ou SERINI.

ZUANTE-WITH, idole des Rugiens. Quelques moines de Corbie ayant pris la réſolution de prêcher la foi dans le Nord, vinrent juſqu'à Rugen, dont ils convertirent les peuples à la foi Chrétienne. Ils bâtirent une égliſe conſacrée à Jeſus-Chriſt, ſous l'invocation de ſaint With. Les Rugiens revinrent bientôt à leurs erreurs. Ils chaſſerent leurs prêtres, & les Chrétiens, & honorerent ſeulement ſaint With comme un Dieu, à qui ils donnerent le nom de Zuante-With. Ils le conſultoient comme un oracle, & lui ſacrifioient aſſidument. Ils ne permettoient à aucun marchand venu dans leur pays, d'en ſortir avec ſes marchandiſes, qu'il n'eût ſacrifié à ce prétendu Dieu. * *Voyez* Krantzius, *Vandalia, lib. II. & III.*

ZUAZO (Alphonſe) licencié, fut choiſi en 1516. pour être adminiſtrateur des Indes, avec charge de faire tout ſeul l'office des auditeurs royaux, leſquels furent interdits pour avoir abuſé de leur pouvoir. Les proviſions de Zuazo ayant été envoyées par le cardinal Ximenès au docteur Zapata, conſeiller d'état, pour les ſigner, il refuſa de le faire, diſant qu'il ne lui paroiſſoit pas convenable de donner un ſi grand crédit dans les Indes à un particulier ſans caractere. Le docteur Carvajal fut de ſon ſentiment, & le licencié qui ſe ſoucioit aſſez peu de l'emploi qu'on lui avoit deſtiné, voulut s'en retourner à Valladolid, d'où on l'avoit fait venir: mais le cardinal ayant mandé Carvajal & Zapata, leur fit une ſorte de réprimande de ce qu'ils avoient oſé trouver à redire à ſa conduite, & leur commanda de ſigner; mais ce ne fut qu'après avoir pris leurs précautions pour n'être point inquietés dans la ſuite. Alphonſe Zuazo partit donc, & arriva aux Indes le 3. d'Avril de l'an 1517. Après avoir communiqué ſes pouvoirs aux officiers royaux, il commença par les citer, auſſi bien que les juges d'appellation, à comparoître devant lui, pour rendre compte de leur conduite. Il fit la même choſe à l'égard de tous les gouverneurs, & généralement de tous ceux qui étoient en place, ou qui y avoient été: après quoi il rendit pluſieurs ſentences, auſquelles il fallut ſe ſoumettre, parce qu'il n'y avoit point d'appel. Il s'appliqua enſuite à régler la police. Il fit conſtruire pluſieurs édifices publics, & il paroît qu'il gouverna aſſez paiſiblement tout le tems que dura ſon adminiſtration. Il ne tarda même guère à rétablir l'audience royale que les commiſſaires avoient interdite en arrivant. Avant que de partir de l'iſle Eſpagnole, il avoit intenté un procès criminel aux juges d'appellation, pour avoir laiſſé perir à la côte de Cumana deux religieux Dominicains, plûtôt que de renvoyer les Indiens qu'on avoit enlevés: mais il eut défenſe de terminer cette affaire ſans la participation des commiſſaires, & il n'en fut plus parlé. Il reçut dans le même tems quelques autres marques d'eſtime de la cour, & les pouvoirs des peres Hieronymites furent conſidérablement étendus aux dépens des ſiens. Peu de tems après le licencié Luc Vaſquès d'Ayllon, un des juges de l'audience royale, ayant été nommé par les créatures du feu roi Ferdinand, pour féliciter le roi Charles d'Autriche ſur ſon avenement à la couronne, les commiſſaires qui s'étoient oppoſés à cette députation, prierent Zuazo de retenir ce député, & de lui enlever tous ſes papiers: il le fit: & par cette démarche il attira ſur ſoi tout le fort de l'orage; car quoique d'abord la cour lui eût fait juſtice, & qu'elle eût donné tout le fort abſolument aux officiers royaux, ceux-ci firent jouer tant de reſſorts, qu'enfin il fut revoqué, & le licencié Rodrigue de Figueroa fut nommé pour le relever. Les commiſſaires furent en même tems rappellés: mais cette revocation n'eut point de lieu pour lors. Figuéroa débuta d'une maniere fort odieuſe: il voulut faire le procès à Zuazo ſon prédeceſſeur qui étoit en vénération dans l'iſle de San-Domingo, & qui mit effectivement ſon innocence & ſa probité dans la plus grande évidence. On avoit déja rendu à la cour de grands témoignages des ſervices qu'il avoit rendus, & la calomnie trouva peu d'accès contre les idées fort avantageuſes que l'on avoit fait concevoir au roi d'Eſpagne de la probité & de ſon intelligence. En 1522. il fut choiſi pour être gouverneur de l'iſle de Cuba, où avec les mêmes vertus dont il avoit donné de ſi grandes preuves dans l'iſle Eſpagnole, il eut le même ſort, c'eſt-à-dire que les gens de bien & les pauvres lui donnerent mille bénédictions, & que ceux qui ne vouloient pas qu'leur conduite fût éclairée de ſi près, firent de grandes plaintes contre lui. Les choſes allerent ſi loin, que l'amiral D. Diegue Colomb fut obligé de paſſer dans l'iſle. Sa préſence déconcerta les mutins; il n'eut que des louanges à donner au vertueux Zuazo, dont la commiſſion étant finie, il rétablit Velaſquez dans l'exercice de ſa charge, goûtant ſans doute le plaiſir de le voir redevenu l'arbitre du ſort d'un homme qui n'avoit payé ſes bienfaits que d'ingratitude. Zuazo vécut encore quelque tems après. * *Voyez* l'Hiſtoire de l'iſle Eſpagnole ou de Saint-Domingue, écrite particulierement ſur des mémoires manuſcrits du pere Jean-Baptiſte le Pers, Jéſuite, miſſionnaire à Saint-Domingue, & ſur les pieces originales qui ſe conſervent au dépôt de la marine, par le pere Pierre-François-Xavier Charlevoix, de la même ſociété, tome 1. en pluſieurs endroits, &c.

ZUENTIBOLD, roi de Lorraine, &c. *Ajoutez à ce que l'on en trouve dans le Moreri, que* les PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins de la congregation de ſaint Maur, ont donné dans le premier tome de leur *Theſaurus anecdotorum novus*, deux actes de ce prince en latin. Par le premier, daté la premiere année du regne de Zuentibold, c'eſt-à-dire, l'an de Jeſus-Chriſt 896. indiction quatrieme, il confirme toutes les anciennes poſſeſſions du monaſtere de ſaint Gregoire; & le droit d'élire leur abbé. Angilfrid étoit alors abbé de ce monaſtere. Cet acte fut donné à Straſbourg, le onzieme des nones de Janvier 896. c'eſt-à-dire 895. avant Pâques. Le ſecond acte donné le 5. des calendes de Janvier de l'an 898.

Digitized by Google

indiction XV. la troiſiéme année du regne de Zuentibold eſt en faveur du monaſtere de ſaint Apre. Ce prince accorde pluſieurs privileges à ce monaſtere. L'acte fut paſſé à Toul. * *Voyez* pages 55. & 58. du *Theſaurus anecdotorum novus*. Dans le premier tome de la *veterum monumentorum collectio ampliſſima*, des mêmes Bénédictins, on trouve quelques autres actes de Zuentibold, le premier, pages 241. & 242. pour confirmer la donation faite du monaſtere de Sueſtre à celui de Prum. Cet acte eſt de l'an 895. indiction XIII. la premiere année du regne de Zuentibold. Le ſecond, page 244. pour confirmer une donation faite par le prince Arnoul ſon pere au monaſtere de ſaint Maximin de Treves: cet acte eſt de l'an 897. indiction XV. Le troiſiéme, page 245. accorde quelques terres au monaſtere de Prum : il eſt de l'an 898. Le quatriéme, page 246. eſt de l'an 898. il accorde pluſieurs privileges à une maiſon dépendante du monaſtere de Prum, qui n'en étoit pas éloignée, & où les reliques des ſaints Chryſante & Darie avoient été tranſferées l'an 844. C'eſt de ce nouveau monaſtere dont le moine Wandalbert a dit :

Chryſantum Dariamque novo quos munere Chriſti
Roma nunc veſtos tumulis Nova-Cella veuuſtat,
Quam Rheni celſis ſuccedunt aquora ſilvis.

Dans le tome II. de la même *Collectio ampliſſima* des PP. DD. Martenne & Durand, il y a auſſi pluſieurs diplomes de Zuentibold, l'un de l'an 895. par lequel il donne au monaſtere de Stavelo le lieu nommé *Buſanch* : le deuxiéme de l'an 896. par lequel il accorde quelques terres au même monaſtere, à condition que les moines diront tous les jours pour lui une Meſſe, & chanteront le pſeautier.

ZUISKI, gouverneur de Pleskow, ville & duché appartenant au czar, du côté de la Livonie, s'eſt diſtingué après le milieu du XVI. ſiécle par ſa valeur & par ſon eſprit. L'armée Polonoiſe attaquant Pleskow en 1582. Zuiski voulut ajouter à la gloire d'avoir ſauvé cette place, celle d'avoir forcé le camp des Polonois, & taillé en pieces leur armée. Dans ce deſſein, il réſolut de les attaquer le 4. de Janvier. Il raſſembla donc environ ſept cens chevaux qui lui reſtoient dans la ville, & les donna aux plus braves de ſa garniſon. Les Polonois n'avoient que deux corps-de-garde, l'un au-delà du fleuve Volika, ſur le chemin qui va à Petzur, & l'autre en-deça de la riviere, & au-deſſus du camp. Zuiski envoya trois cens chevaux contre le corps qui étoit ſur le chemin de Petzur ; mais comme la riviere étoit glacée, il jugea que les Polonois qui étoient poſtés de l'autre côté, pourroient paſſer ſur la glace pour ſecourir leurs gens. Il réſolut de faire une ſortie vigoureuſe avec ce qu'il avoit de meilleures troupes, & d'attaquer leur camp, où ils étoient en petit nombre : mais les Polonois feignant de ſe retirer ; & ayant mis une embuſcade pour ſurprendre ceux qui les pourſuivroient, Zuiski envoya en effet contre eux une partie de ſon infanterie ; & cependant que le camp étoit déſert, il fit faire une ſortie pour l'attaquer : mais ceux qui étoient en embuſcade étant tout-d'un-coup ſortis de leurs tentes où ils étoient cachés, chargerent les Moſcovites avec tant de vigueur, qu'ils leur tuerent trois cens hommes, firent ſoixante priſonniers, & repouſſerent le reſte dans la ville. Comme on n'y faiſoit plus aucuns mouvemens, les Polonois crurent qu'ils pouvoient aller ſe promener le long des murs, bien montés & bien équipés : mais on leur tira des coups de carabine, ſous prétexte qu'ils venoient pour reconnoître l'état de la place, & pluſieurs furent tués ou bleſſés. Pour s'en venger, les Polonois employerent une ruſe indigne de braves gens. Jean Oſtromene avoit préparé un coffre de fer, dans lequel il avoit mis douze canons d'arquebuſe, ſi menus, que le moindre effort étoit capable de les rompre, & il avoit enfermé le tout dans un coffre de bois. Au fond & au couverele de ce coffre étoient attachées des cordes qui répondoient à ces canons, enſorte qu'on ne pouvoit tirer le coffre de la caiſſe de bois, ſans tirer les cordes en même tems. Les cordes mettoient en mouvement une roue qui faiſoit ſortir du feu d'une pierre, diſpoſée de maniere qu'il ſe communiquoit à l'inſtant aux canons. Comme ils étoient fort minces, ils ne pouvoient manquer de ſe briſer, & de mettre en pieces tout ce qui ſe trouveroit aux environs. On porta ce coffre à Zuiski de la part de Jean Moller, qui feignant de vouloir deſerter, étoit bien aiſe de mettre en ſureté ce coffre, qu'il diſoit plein d'or, de pierreries & de choſes très-précieuſes. La ruſe réuſſit en partie : mais comme Zuiski ne ſe trouvoit pas chez lui, André Chotoſtin, ſecond palatin de la ville, & rival de Zuiski, ſe hâta de faire ouvrir ce coffre. Koſecki & lui furent tués à l'ouverture ; pluſieurs autres que la curioſité avoit attirés, furent eſtropiés, & il y eut même une partie du toit de la maiſon qui fut renverſée. Là-deſſus Zuiski publia un écrit fort vif contre Zamoski, grand général de l'armée Polonoiſe, qu'il accuſoit d'avoir conſeillé ce ſtratagême, & il en vint juſqu'à l'appeller en duel : mais comme de part & d'autre ils n'avoient pas une grande envie de ſe battre, cette affaire n'eut point d'autres ſuites. Le 6. de Février 1582. l'armée Polonoiſe fut obligée de ſe retirer de devant Pleskow. * *Voyez* l'Hiſt. de M. de Thou, liv. 76. &c.

ZUL ou ZULPICH, en latin, *Tolbiacum*, ville du cercle de Weſtphalie, &c. *Dans ce qu'on a dit de cette ville à ſon article, ſous le nom* ZULCH *ou* ZULPICH, *dans le Dictionnaire hiſtorique, on rapporte que* ce fut là où Clovis remporta une victoire en 496. & qu'il fit vœu de ſe faire Chrétien : mais on le dit gratuitement. Ni Gregoire de Tours, ni aucun ancien auteur n'a nommé le lieu où s'eſt donné la bataille que Clovis gagna ſur les Allemands. L'ancien écrivain de la vie de ſaint Vaaſt, qui ſe trouve parmi les ouvrages d'Alcuin, dit que cette bataille s'eſt donnée *circa ripas Rheni* ; & Tolbiac eſt éloigné d'une grande journée de ce fleuve. A la vérité, ſaint Gregoire de Tours dit ces paroles de Sigebert roi de Cologne, *Hic Sigebertus pugnans contra Alamannos apud Tulbiacenſe oppidum, percuſſus in genuculo claudicabat*. Mais il n'eſt pas dit que Sigebert combattoit avec Clovis, ni même que ce premier ait été vainqueur. Ce ſeroit donc ſans raiſon qu'on voudroit ſoutenir que Gregoire parle là du combat où Clovis mit en fuite les Allemands. Les modernes n'ayant aucun hiſtorien ni aucun monument ancien pour aſſurer que cette bataille s'eſt donnée à Tolbiac, on ne doit pas les en croire ſur leur parole. Il eſt plus raiſonnable de s'en rapporter à l'autorité de la vie de ſaint Vaaſt, qui nous apprend que cette bataille fut donnée ſur les bords du Rhin, c'eſt-à-dire en un lieu qui ne peut être ni Zulch ou Zulpich. * *Voyez* ſur ce ſujet les réflexions des auteurs du journal intitulé, *Europe ſçavante, mois d'Août 1718.* & tous les hiſtoriens modernes de France qui donnent ſur cette matiere leurs conjectures, dont la plûpart ne s'accordent guère entre elles.

ZULCH, *cherchez* TOLBIAC.

ZULPICH, *cherchez* ZUL & TOLBIAC.

ZUMEL (François) général des religieux de la Merci, ſe ſignala contre le Jéſuite Molina qui avoit attaqué ſa doctrine. Zumel compoſa des écrits apologetiques que Bannez s'engagea à défendre devant l'Inquiſition. Il compoſa une cenſure de la doctrine de Molina, que l'on envoya à Rome pour la déciſion de la grande affaire *De auxiliis*, qui a duré long-tems. Zumel vengea l'élection du pape Clement VIII. dans l'écrit qu'il intitula : *De inconcuſſa Clementis VIII. pape electione, & certitudine infallibilis ipſius pontificatûs*. Clement VIII. ſatisfait de ſon zele, lui adreſſa un bref pour l'en remercier, & dans lequel il donna de grandes louanges à ſes ouvrages. * *Voyez* le pere Serry dans ſon hiſtoire latine des congrégations *De auxiliis*, lib. 1. cap. 22. lib. 2. cap. 25. & 31.

ZUTPHEN (Gerard de) célebre dans le XIV. ſiécle, étoit, dit l'abbé Trithéme dans ſon traité des écrivains eccléſiaſtiques, un homme ſçavant, verſé dans l'étude des ſaintes écritures, & qui n'ignoroit pas non plus les ſciences ſéculieres. Il avoit l'eſprit ſubtil, l'élocution elaire, & il n'étoit pas moins eſtimable par ſes mœurs que par ſa ſcience. Il compoſa divers ouvrages de pieté pour ceux que l'on appelloit *les freres de la vie commune*.

Digitized by Google

C'étoit une ſocieté pieuſe, qui n'étoit proprement compoſée que de pauvres écoliers que Gerard Groot, ou le Grand, de Deventer, docteur de Paris, & chanoine d'Utrecht, avoit raſſemblés. Ces écoliers en faiſant leurs études, gagnoient leur vie à tranſcrire des livres, & ils mettoient en commun ce qu'ils gagnoient. Cet inſtitut fut depuis ſoutenu par Gerard de Zutphen, dont nous parlons. Ce fut donc pour cette ſocieté qu'il compoſa pluſieurs écrits. On trouve dans le cinquième tome de la Bibliotheque des peres un ouvrage myſtique de cet auteur, diviſé en deux livres, dont le premier traite des vices de l'ame & de la réformation intérieure; & le ſecond, des élevations ſpirituelles. C'eſt un excellent traité de dévotion, & qui ne mériteroit peut-être pas moins d'être mis en françois que le livre de *l'Imitation de Jeſus-Chriſt*, attribué à Thomas à Kempis, qui a écrit ſa vie. Gerard de Zutphen mourut en 1398. Comme l'inſtitut des freres de la vie commune eut bientôt un applaudiſſement preſque général, & que chacun s'empreſſoit à le ſoutenir par de pieuſes liberalités, pluſieurs moines le décrierent, comme s'il eût été contraire à l'autorité du pape, & comme ne pouvant, diſoient-ils, tourner qu'au mépris des vœux monaſtiques & à la ruine des couvents. Un Dominicain de Saxe, nommé Matthieu Grabon, préſenta vers 1418. au pape un écrit par lequel il prétendoit montrer que les communautés religieuſes qui mettent enſemble leurs biens pour vivre en commun, ſans avoir fait les vœux monaſtiques, ſont des communautés illégitimes & criminelles. Mais Gerſon qui fut chargé par le concile de Conſtance d'examiner cet écrit, déclara qu'il l'avoit trouvé extravagant, & Grabon fut obligé de ſe retracter * Trithem. *de ſcriptor. eccleſ. art. 677.* Vonderhart. *tome 3.* Gerſonis *opera, tom. 1.* Spondanus *ad an. 1418. n. 6.* &c.

ZWINGER (Jacques) ſçavant médecin, & fils de THEODORE Zwinger, *dont on a parlé dans le Moreri*, naquit le 15. d'Août 1569. Pierre Ramus qui ſe trouva alors à Baſle, fut ſon parrein. Après avoir été inſtruit par ſon pere & par Pierre de Rothe de Freyſtat en Silelie, en 1585. il alla en Italie, étudia la logique & la phyſique à Padoue ſous Jacques Zabarella, la morale ſous François Piccolomini, & la médecine ſous Hercule de Saxe ou Saxonia, & Horace Augenius. Revenu à Baſle en 1593. il fut aggrégé au college des médecins, & reçut le degré de docteur. Le profeſſeur en grec étant mort, il lui ſuccéda, & expliqua Homere dans ſes leçons. Il étoit fort verſé dans les écrits des anciens médecins & dans la chymie, & donnoit dans ſa maiſon des leçons de médecine. Il avoit étudié la chymie ſous Guillaume Arragoſe, qui fut médecin de trois rois de France & de l'empereur Maximilien, & qui fit Zwinger héritier de ſes biens. Zwinger mourut de la peſte le 11. de Septembre 1610. âgé de quarante-un ans. Il a augmenté & poli le *Theatrum vitæ humanæ* de Zwinger ſon pere, & il a publié les ouvrages ſuivans: Examen des principes chymiques ſelon Galien, Hippocrate, & les autres médecins Atabes & Grecs; Le grand étymologique grec, Commentaire ſur le livre de Galien des définitions de médecine; Catéchiſme de la religion Chrétienne, & Analyſe des épitres de ſaint Paul. Ces ouvrages ſont en latin. * Freheri *Theatrum*, &c.

ZWINGER (Theodore) *fils du précédent*, né le 21. de Novembre 1597. fut maître-ès-arts en 1613. Il eut d'abord du goût pour la médecine; mais après être revenu d'une grande maladie, il ſe détermina à la théologie. Il étudia le grec & l'hebreu avec ſoin, & en 1617. il alla à Heidelberg, où il ſoutint des theſes publiques le 5. de Juillet ſous Henri Alting. Le ſujet fut, *An electionis noſtræ decretum mutatur fide prævisâ.* Paſſant enſuite par Spire, Wormes, Mayence, Cologne & Weſel, il fit un voyage dans les Pays-bas & en Angleterre. Etant à Londres, il préſenta ſa theſe à Marc-Antoine de Dominis, qui lui promit ſon crédit: mais avant que de voir l'effet de cette promeſſe, Zwinger alla à Paris, où il ſe lia avec Pierre Dumoulin, Samuel Durand & Jean Meſtrezat. De Paris il alla à Genéve par la Bourgogne; & revint à Baſle le 29. de Novembre 1617. Le 10. de Janvier 1620. il fut nommé archidiacre de la cathédrale de Baſle. Il ſe maria en 1621. mais étant devenu veuf peu après, il épouſa en 1626. la fille de Jean Buxtorf le pere. En 1627. il fut fait paſteur de S. Theodore, & en 1629. il eut occaſion d'allier ces fonctions avec celles de médecin durant la peſte qui affligea la ville de Baſle. Au mois de Novembre de la même année, il fut nommé *antiſtes* de l'égliſe de Baſle, & le 30. de Novembre 1630. il prit le degré de docteur en théologie. Ce fut lui qui en 1642. introduiſit dans l'égliſe de Baſle l'uſage du pain ordinaire dans l'Euchariſtie avec la fraction du pain. Ayant fait une chute peu de tems après, il en mourut le 26. de Novembre 1654. âgé de cinquante-ſept ans. Il eſt auteur d'un commentaire analytique ſur l'épitre de S. Paul aux Romains; d'un commentaire ſur les pſeaumes; d'un ſyſtême de doctrine rangé par tables; d'un écrit ſur l'Euchariſtie; d'un autre ſur le libre arbitre; d'un recueil d'exercitations théologiques; le tout en latin. * *Mémoires du tems.* Le théatre de Freher, &c.

ZWINGER (Jean) *fils du précédent*, né à Baſle le 26. Août 1634. après avoir pris le degré de maître-ès-arts, s'appliqua à la théologie, & fut reçu miniſtre en 1654. Après la mort de ſon pere, il accepta la charge de paſteur de l'égliſe Allemande de Genéve. Il voyagea enſuite en Allemagne, en Hollande & en Friſe; & de retour dans ſa patrie en 1656. il fut élu profeſſeur en grec le 20. d'Octobre, jour de ſon retour à Baſle. Il fut enſuite nommé bibliothecaire, & il arrangea avec beaucoup de travail les livres qui lui étoient confiés, & en fit un catalogue en pluſieurs gros volumes *in-folio*. En 1665. il prit le degré de docteur en théologie, & fut nommé profeſſeur en cette faculté. Il a été en relation particuliere avec Samuel Deſmarets, François Spanheim, Jean-Louis Fabricius, Muller, François Turretin, & pluſieurs autres théologiens qui étoient Proteſtans comme lui. Il mourut au mois de Février 1696. On a de lui un traité latin touchant la fête du corps de J. C. dite la Fête-Dieu; un autre *De rege Salomone peccante*; un grand nombre de diſſertations philoſophiques & théologiques, & des harangues. Jean Rodolphe Weſtein a prononcé en latin ſon oraiſon funebre, qu'il faut conſulter. * *Voyez* auſſi les vies des théologiens par Melchior Adam.

ZWINGER (Theodore) *fils du précédent*, né à Baſle le 26. d'Août 1658. fit ſa philoſophie dans ſa patrie, y fut reçu maître-ès-arts; & s'étant déterminé à la médecine, il l'étudia ſur-tout à Baſle & à Schaffouſe. Il reçut le degré de docteur en cette faculté en 1680. Il parcourut enſuite quelques-unes des principales villes de la France, & revint par Straſbourg dans ſa patrie, où en 1683. il fut fait profeſſeur d'éloquence, en 1687. profeſſeur de phyſique, & en 1703. profeſſeur de médecine. Il fut médecin de pluſieurs princes, comme du duc de Wittemberg, du marggrave de Bade-Dourlach, du chapitre des chanoines de Bellemont, de l'abbé & de l'abbaye de Beinwel & de Notre-Dame de la Pierre. En 1694. il fit un voyage par le Tirol & la Baviere à Vienne en Autriche, où il eut pluſieurs conferences avec l'empereur Leopold I. En 1700. les curateurs de l'académie de Leyde lui offrirent une chaire de profeſſeur en médecine, avec des appointemens conſiderables, & en 1703. Frederic I. roi de Pruſſe lui offrit la charge de ſon médecin: mais Zwinger préfera ſa patrie à tous ces avantages & à ceux que le landgrave de Heſſe-Caſſel lui préſenta encore en 1710. Il fit cependant un voyage en Pruſſe, où il fut bien reçu de Frederic: mais il n'y fit pas un long ſéjour. Il mourut au mois d'Avril 1724. On a de lui des recherches ſur l'aimant; un recueil de diſſertations de médecine; le théatre de la pratique médicinale; un théatre botanique, un Dictionnaire latin & allemand; une phyſique experimentale; diverſes diſſertations de médecine & de philoſophie; un abregé de la médecine d'Ermuller; un traité des maladies des enfans, &c. Ces ouvrages ſont en latin,

Digitized by Google

Il a laiſſé pluſieurs enfans, dont un étoit en 1733. profeſſeur en médecine.

ZWINGER (Jean-Rodolphe) *frere du précedent*, nâquit auſſi à Baſle le 12. de Septembre 1660. Il fut fait miniſtre en 1680. & après quelque ſéjour à Zurich & à Genéve, il accepta la place de miniſtre au régiment Suiſſe de Stuppa en France. Revenu dans ſa patrie, on le fit paſteur en 1690. de la petite ville de Liechſtal dans le canton de Baſle. En 1700. il fut paſteur de Ste Eliſabeth à Baſle même; & après la mort de Pierre Werenfels, il fut élu *antiſtes* des égliſes de ce canton, & profeſſeur en théologie, dont il prit le degré de docteur. Il étoit fort verſé dans l'hiſtoire, & aſſez habile théologien, mais très-prévenu en faveur des opinions de ſa ſecte. Il mourut au mois de Novembre 1708. Outre quelques theſes & ſermons, l'on a de lui un traité allemand intitulé, *L'eſpoir d'Iſrael*. Il a laiſſé un fils nommé ANDRÉ, diacre de l'égliſe de S. Leonard à Baſle. Jerôme Burchard qui a eu après Jean-Rodolphe Zwinger la place d'antiſtes, a prononcé en latin ſon oraiſon funebre, qu'il faut conſulter, &c.

ZYPÆUS ou VANDENZYPE (François) juriſconſulte, chanoine, official & archidiacre d'Anvers, né à Malines l'an CIↃ IↃLXXX (1580.) fut porté dès la plus tendre enfance à Anvers, où il fut baptiſé, & y fit ſes premieres études. Ayant été enſuite envoyé à Louvain, il y obtint le cinquiéme degré entre les maîtres-ès-arts, & s'y appliqua à l'étude du droit, & eut le gouvernement du college des bacheliers, appellé le college du Fiſc. Mais il y avoit à peine quelques mois qu'il rempliſſoit ce poſte, lorſque Jean le Mire évêque d'Anvers l'appella auprès de lui, & en fit ſon ſecretaire particulier. Il étoit auprès de ce prélat, lorſqu'il vint prendre le degré de licencié en l'un & l'autre droit à Louvain le 10. Janvier 1604. Il fut fait enſuite official d'Anvers, & depuis chanoine de la même égliſe, archidiacre & grand vicaire ſous l'épiſcopat de M. de Couwendgle & M. Oudermeulen. C'étoit un homme de beaucoup d'eſprit, de mœurs douces, & très-profond dans la connoiſſance du droit civil & canonique. Il a compoſé ſur ces matieres pluſieurs ouvrages latins fort eſtimés, que l'on a recueillis en deux volumes *in-folio* à Anvers chez Jerôme & Jean-Baptiſte Verdulſen en 1675. Le premier volume contient une analyſe du droit canon nouveau, des conſultations canoniques ſur pluſieurs matieres importantes, des réponſes tirées du droit canon moderne. Dans le tome II. on trouve quatre livres ſur la juriſdiction eccléſiaſtique & civile, un écrit intitulé: *Judex, magiſtratus, ſenator*, en quatre livres, qui traitent des devoirs des juges & de leur autorité, de la police, de l'autorité, &c. une notice du droit Belgique, & enfin un long traité intitulé: *Hiſtorica Jacobi Caſſani obſtructus*, qui regarde encore le droit des Pays-bas, & dans leſquels l'auteur eſt preſque autant hiſtorien que canoniſte. Zypæus eſt mort à Anvers en CIↃ IↃCL (1650.) le 4. Novembre âgé de ſoixante-douze ans, & fut enterré à Anvers avec une épitaphe que l'on trouve à la tête de la derniere édition de ſes œuvres. * *Voyez* Valere-André, *Bibliorh. Belg.*

Digitized by Google

CORRECTIONS ET ADDITIONS

Survenues pendant l'Impreſſion de ce Supplément.

A C A

ACADEMIE FRANÇOISE. *Ajouter, à liſte des académiciens:*

M. du Pré de ſaint Maut, maître des comptes, reçû en la place de Pierre de Pardaillan de Gondrin d'Antin, duc de Langres. Il prit ſéance le mardi 29. de Décembre 1733.

M. de Muncrif, élu en la place de M. de Caumartin, évêque de Blois; il prit ſéance le même jour de Décembre 1733.

M. le duc de Villars, élu en la place de M. le Maréchal de Villars, ſon pere, en 1735.

AMBROISE LE CAMALDULE. *Depuis l'addition que nous avons faite à ſon article dans ce ſupplément, nous nous ſommes reſſouvenus que* les peres dom Martenne & dom Durand, Bénédictins de la congrégation de ſaint Maut, ont fait imprimer dans le tome III. de leur *Veterum ſcriptorum & monumentorum collectio ampliſſima*, vingt livres de lettres de cet habile religieux, & les préfaces du même ſur différentes traductions qu'il avoit faites du grec en latin. On trouve enſuite les lettres de pluſieurs ſçavans à Ambroiſe. Preſque toutes ces lettres du général des Camuldes ſont fort utiles pour l'hiſtoire de ſon tems, ſoit eccléſiaſtique, ſoit civile, ſoit même littéraire.

AMMANNATI, (Barthelemi) de Florence, où il naquit en 1511. apprit la ſculpture dans ſa patrie ſous *Baccio Bandinelli*, & enſuite à Veniſe ſous le *Sanſovin*. Il devint en même-tems un excellent architecte; & quand on n'auroit pas un nombre d'édifices conſtruits ſur ſes deſſins, qui font connoître la grandeur & l'élevation de ſon génie, celui du collége Romain, qui fut conſtruit par ordre de Gregoire XIII. eſt ſeul capable d'établir ſa réputation. Cette entrepriſe le lia ſi étroitement avec les Jeſuites, qu'étant de retour à Florence, il employa une partie des grands biens qu'il avoit amaſſés, à bâtir l'égliſe dite *de ſan Giovannino*, occupée par ces peres, & où il fut enterré en 1592. âgé de 81. ans. Il a été en commerce de lettres avec Annibal Caro, & ce qu'il y a eu de ſçavans de ſon tems en Italie. Sa femme *Laure* Batiferri, morte en 1589. s'eſt auſſi rendue illuſtre par ſes poéſies italiennes, qui ont été imprimées en partie en 1560. à Florence. * Baldinucci, *notizie de' profeſſori del diſegno*, à Florence en 1728. *in-4°.*

AUTPERT. (Ambroiſe) *Dans le Moreri éditions de 1725. & de 1732. on dit que* Sigebert parle d'un traité de cet auteur touchant *la cupidité*, qui eſt encore manuſcrit. Ce traité a été imprimé en 1733. en latin, dans le tome IX. de la *Collectio ampliſſima veterum ſcriptorum & monumentorum* des PP. DD. Martenne & Durand. C'eſt une eſpece de ſermon, mais très-utile & plein de ſolidité. Les mêmes éditeurs ont donné après ce diſcours ou traité, deux ſermons du même, l'un ſur la purification de la ſainte Vierge, l'autre ſur la Transfiguration de Notre-Seigneur.

BAARLAND, (Adrien van) né à Baarland, village auprès de la ville de Goës en 1488. commença ſes humanités à Gand, & fit ſa philoſophie à Louvain, où il fut créé maître-ès-arts. Il eſt le premier qui ait enſeigné le latin dans le collége des trois langues de Buſlidius, en 1518. & 1520. Il en partit pour accompagner en Angleterre, Antoine, ſeigneur de Grimbergen, fils du prince de Bergen. A ſon retour à Louvain, on le choiſit pour remplir la chaire de rhétorique vacante par la mort de Jean Paludanus. Il a fait un grand nombre d'écoliers d'un mérite diſtingué. Il écrivoit en latin avec beaucoup de pureté & de clarté, comme on le voit par ſes ouvrages qui ont été imprimés enſemble à Cologne chez Bernard Gualterus en 1603. Il mourut à Louvain en 1542. * Deſcription de la Zelande, *tom. 11.* Valere André, *dans ſa bibliothéque.*

B A B

BAARLAND, (Hubert van) né au même village que le précédent, habile médecin, fit ſes études à Nainur. Il paſſa une partie de ſa vie à Baſle auprès d'Eraſme, qui loue beaucoup ſon ſçavoir & les agrémens de ſa converſation. Il a donné au public quelques traductions du grec, ſçavoir le *diſcours* de ſaint Baſile ſur l'action de graces que l'on doit à Dieu; un autre, *ſur le martyr Julitta*; Galien, des remedes qu'on trouve facilement. Il a écrit lui-même un traité en forme de lettre ſur la force & la vertu des eaux diſtillées, & un écrit contre Arnoud Noots, médecin de Louvain, dans lequel il montre que le commun des médecins ſe ſert mal des ſimples, comme du *capillaire*, &c. & qu'Avicenne a fait bien des fautes à cet égard. Ce livre fut imprimé à Anvers en 1532. Il y promettoit de donner au public une traduction de tous les médecins Arabes; mais elle n'a point paru. * Valere André, *biblioth.*

BAARSDORP, (Corneille van) né à Baarſdorp près de la ville de Goës, fut chevalier & médecin de Charles V. on a de lui un ouvrage ſur toute la medecine, intitulé: *Methodus univerſa artis medicæ*, en cinq volumes *in-fol.* imprimé à Bruget en 1538. * Fr. Swertii, *Athen. Belg.*

BAART, (Arnold) né à Bruxelles, étoit un habile juriſconſulte. Il avoit une mémoire ſi heureuſe, qu'il avoit retenu toutes les pandectes & preſque toutes les autres loix de Juſtinien. Il quitta le barreau pour remplir à Douay une chaire de profeſſeur en droit, à laquelle on l'avoit appellé; il quitta encore ce poſte pour celui de conſeiller du roi dans le haut conſeil de Malines. On a de lui, *Lectiones extraordinariæ III. Duaci habitæ*, à Cologne en 1579. & 1582. Remarques ſur le livre de *Jacob de Belloviſi practica criminalis*, à Cologne, en 1580.

BAART, (Pierre) étoit docteur en médecine, bon poëte Latin & Flamand, & dans l'ancienne langue des Friſons, ſes compatriotes. Dans ſon poëme intitulé: *la pratique des laboureurs de Friſe*, il imite parfaitement les Georgiques de Virgile, & il y décrit tout ce que la Friſe offre de plus agréable & de plus riant. On a imprimé en 1630. un autre poëme de ſa façon, qu'il nomme *le Triton de Friſe*, ſur la priſe de la ville d'Olinda dans Fernambuco. Il a donné encore diverſes autres poéſies.

BABINE, terre noble en Pologne, aſſez proche de Lublin, poſſedée depuis long-tems par ceux de la maiſon de Pſomka, qui prennent le titre de ſeigneurs de Babine. Il y eut à la cour du roi Sigiſmond Auguſte, un particulier de cette maiſon qui, de concert avec Pierre Caſſovius, bailli de Lublin, forma une ſociété ſinguliere que les Polonois appellent la *République de Babine*, & les Allemands, *la ſociété des fous*. Cette ſociété étoit réglée ſur le modele de la république de Pologne. Elle avoit ſon roi, ſon chancelier, ſes conſeillers, ſes prélats, &c. Pſomka en étoit le capitaine, & Caſſovius le chancelier. Dès que quelqu'un diſoit ou faiſoit quelque choſe de mal-ſéant, ou à contre-tems, on lui donnoit une charge, & on lui en adreſſoit la vocation; un babillard, par exemple, étoit créé *l'orateur* de la compagnie, &c. Le but de cette ſociété étoit d'apprendre de bonne heure aux jeunes nobles à ſe garder de prendre de mauvaiſes manieres. Un jour le roi de Pologne ayant demandé à Pſomka s'il avoit un roi dans ſa république: « Sire, répondit-il, « Dieu nous garde de penſer à élire un roi tant que votre « majeſté vivra. Vous ſerez roi de Pologne & de Babine. » Cette réponſe ne déplût pas au roi. Cette ſociété s'augmenta tellement en peu de tems, qu'il n'y eut preſque perſonne à la cour qui n'y fût revêtu de quelque emploi. On n'y recevoit point les calomniateurs. Elle s'aſſembloit au lieu nommé *Gelda*, qui ſignifie en Polonois *Babillage*. Le régiment de

Digitized by Google

la Calotte, ſi connu en France depuis quelques années; a aſſez de rapport avec cette ſociété. * Dlugoſſ, *hiſt. Polon. l. 9.* Sarnic. *anal. Polon. l. 8. p. 395.*

BABOU, (Laurent) ſeigneur de Givtay, & poſſedoit de grands biens à Bourges: *ajoûtez, en parlant de* Georges Babou II. du nom, *on le dit* capitaine de cent hommes d'armes: *mettez*, des cent gentilshommes de la maiſon du roi. On prétend que cette maiſon vient d'un commis du fameux Jacques Cœur, argentier de Charles VII. & maître des monnoyes de Bourges. Philibert Babou, évêque d'Angoulême, puis d'Auxerre, & enſuite cardinal, a laiſſé un détail de ſes négociations à Rome pendant les années 1558. & 1559. juſqu'en 1564. Cet ouvrage eſt demeuré manuſcrit.

BACHET, (Claude-Gaſpard) écuyer, ſeigneur de Mezetia, ou de Mezitiac, comme on le prononce aujourd'hui, &c. *Il faut ajoûter qu'il* étoit né à Bourg en Breſſe, de même que Guillaume ſon frere qui a traduit quelques-unes des épîtres d'Ovide qui ſont imprimées avec celles de Claude-Gaſpard. *Il faut auſſi ajoûter aux ouvrages de ce dernier*, des lettres; problêmes de l'arithmétique & de mathématique; un traité de la tribulation traduit de l'italien de Cacciaguerra; & la vie d'Alexandre. Sa famille ſubſiſte encore à Bourg.

BACON. (Roger) *Les recherches de Samuel Jebb, ſçavant Anglois, nous engagent à en donner ici un nouvel article, pour ſuppléer au peu d'exactitude & d'étendue de celui que l'on trouve dans le dictionnaire hiſtorique.* Roger Bacon, né d'une famille bonnête dans le territoire de Sommerſet en Angleterre, fit la plus grande partie de ſes études à Oxford, où il montra dès la premiere jeuneſſe, un eſprit élevé, appliqué & entierement propre aux ſciences. Il vint enſuite à Paris, ſuivant l'uſage des plus doctes Anglois, qui venoient ſe perfectionner dans cette capitale de la France. Bacon y prit le degré de docteur en théologie, & retourna enſuite, ſelon quelques-uns, dans ſa patrie, où Robert Groſtête, évêque de Lincoln, qui étoit ſon ami, lui perſuada d'entrer dans l'ordre des Freres Mineurs. D'autres prétendent que Bacon prit cet engagement à Paris même, & il eſt certain qu'il y a au moins demeuré pluſieurs années dans un couvent de cet ordre. Son ardeur pour l'étude le ſuivit dans cette nouvelle vocation: il embraſſa toutes les ſciences, mais il donna une préférence particuliere à toutes les parties de la philoſophie & des mathématiques; & afin de connoître & de pénétrer plus à fond les ſentimens des anciens & des modernes, il apprit l'hébreu, le grec, l'arabe, & la grammaire que preſque tout le monde négligeoit. Il s'aperçut du grand nombre de fauſſes opinions des uns & des autres; il réfuta ceux qui étoient mauvais, tâcha de diſſiper les préjugés injuſtes qui faiſoient condamner la philoſophie par les théologiens, & montra quelle ſotte on devoit tenir pour profiter des ſciences humaines. Il examina les manuſcrits, il en fit venir un grand nombre à ſes dépens, & avec leur ſecours il rectifia bien des choſes que les mauvaiſes copies & la rareté des ſources avoient introduites ou occaſionnées. Enſuite il fit lui-même quantité d'expériences de phyſique, qui le conduiſirent à un grand nombre de découvertes utiles, & il ſe fabriqua lui-même de nouveaux inſtrumens de mathématiques qui furent très-eſtimés des connoiſſeurs. Sa réputation s'étendit au loin: on le regardoit par tout comme un prodige, pendant qu'il étoit un ſujet d'envie & de jalouſie à ſes compatriotes, & plus encore à ceux de ſon ordre dont les chefs ignorans alleront juſqu'à lui défendre, ſous de grandes peines, de communiquer aucun de ſes écrits à qui que ce fût. Cette défenſe étoit faite lorſque Clement IV. avant ſon élevation au ſouverain pontificat lui écrivit pour l'engager à lui faire part de ſes lumieres. Bacon n'oſa ſe rendre d'abord à ſes inſtances; mais lorſque Clément fut pape, perſuadé que ſon ordre révéreroit le ſouverain pontife, il écrivit pour ſon inſtruction un grand ouvrage qu'il intitula pour cette raiſon, *Opus majus*, ou peut-être auſſi parce qu'il y traite d'un grand nombre de queſtions concernant la philoſophie & les mathématiques. Cet ouvrage étoit demeuré manuſcrit pour la plus grande partie juſqu'en 1733. que Samuel Jebb, ſçavant Anglois, le fit imprimer *in-fol.* à Londres. Bacon envoya ſon ouvrage au pape par un de ſes diſciples, qu'il nomme Jean de Paris, parce qu'on croit qu'il étoit Pariſien, & qui eſt plus connu ſous le nom de *Joannes Londinenſis*, Jean de Londres. Bacon s'enfonça auſſi dans la médeeine, l'alchimie, l'aſtrologie, même celle qu'on nomme judiciaire, & les connoiſſances qu'il acquit par cette étude le rendirent ſuſpect aux ignorans. Dans le tems qu'il s'appliquoit ſérieuſement à l'inſpection des aſtres, & à compoſer des tables aſtronomiques, ſes confreres s'imaginerent follement qu'il étoit magicien; & loin de vouloir recevoir de lui la lumiere qu'il pouvoit leur donner, ils cacherent indignement la ſienne dans l'obſcurité d'une priſon étroite, où ils l'enfermerent en 1278. Nicolas III. de la maiſon des Urſins, occupant le ſiége de Rome. Ce fut Jerôme d'Aſcoli, général de l'ordre des Freres Mineurs, qui étant venu cette année-là à Paris, où Bacon étoit alors, peu content de condamner ſa doctrine à la ſollicitation de ſes freres, le fit ſerrer ſi étroitement, & écrivit au pape de confirmer ce qu'il venoit de faire; car il appréhendoit que celui que ſon ignorance lui faiſoit maltraiter, ne portât ſa cauſe à Rome, où elle n'auroit peut-être pas eu cependant un meilleur ſort. Jerôme d'Aſcoli étant devenu pape, ſous le nom de Nicolas IV. en 1288. ne ſe reſſouvint de Bacon, que pour reſſerrer encore plus ſes liens: mais enfin à force de prieres & de ſollicitations de la part des grands, on obtint ſa liberté. Bacon retourna en Angleterre, & mourut à Oxford, non en 1284. *comme on l'a dit dans le dictionnaire hiſtorique*, mais en 1294. le jour de ſaint Barnabé, âgé d'environ 78. ans. Ceux qui ont parlé de ce célebre philoſophe, lui ont donné beaucoup plus d'ouvrages qu'il n'en a fait: car comme les copies de ſes écrits ſe répandoient à cauſe du mérite de l'auteur & de ſes productions, chacun y donnoit ſouvent un titre, ſelon qu'il le croyoit plus convenable à la matiere qui y étoit traitée, ce qui a fait qu'on a multiplié les ouvrages, quoiqu'ils ne fuſſent ſouvent que les mêmes, avec des titres différens. On a imprimé auſſi pluſieurs articles de ſon *Opus majus*, comme étant autant de traités, quoiqu'ils ne fuſſent que des parties de celui-ci. On voit d'ailleurs par ce traité qu'avant 1276. qu'il l'envoya à Clement IV. il n'avoit rien laiſſé tranſpirer de ſes écrits, que quelques chapitres très-courts, qui ont été réunis enſuite & imprimés ſous ce titre: *De ſecretis operibus artis & naturæ, & nullitate magiæ.* Cet opuſcule eſt écrit en forme de lettre, adreſſé à Guillaume, évêque de Paris, dans les imprimés. Ainſi l'*Opus majus* eſt proprement la premiere production de Bacon, qui mérite le titre d'ouvrage. Il eſt diviſé en ſix parties, & l'on y trouve bien des réflexions utiles, & beaucoup de lumiere pour ſon tems. * *Voyez* ſur ce ſujet la préface de M. Jebb, au-devant de l'*Opus majus* de Bacon, *in-fol.* à Londres en 1733.

BACON, (François) chancelier d'Angleterre, &c. *Ajoûtez à ce que l'on en a dit dans ce ſupplément*, que l'on a donné en 1734. à Paris chez Emeri, une excellente traduction françoiſe des *Eſſais de politique & de morale* écrits en anglois par cet auteur. Feu M. le comte de Rothembourg, mort en 1735. avoit apporté d'Eſpagne cette traduction manuſcrite dont on ignore l'auteur. M. l'abbé G. chanoine de S. Jacques l'Hôpital, y a mis un avertiſſement de quinze pages, qui fait connoître le mérite de cet ouvrage.

BARILLON. (Henri de) *A la fin de cet article nous avons donné* la vie de ce prélat à M. Germain Dupuy: elle n'en eſt point. *Cherchez* DUPUY & DU BOS.

BARRE, (François POULLAIN de la) né à Paris au mois de Juillet 1647. d'une famille bonnête & Catholique, fit de grands progrès dans l'étude, & embraſſa celle de la théologie après avoir réuſſi dans la philoſophie. Il fut des conférences qui ſe tenoient alors à Paris ſur la philoſophie de Deſcartes qui ſe répandoit & qui s'accrédioit de jour en jour, & il prit dant cette étude des idées juſtes & des connoiſſances vraies & ſolides. L'attachement qu'il eut pour ce genre d'occupation le dégoûta de la théologie ſcholaſtique, & il la quitta dans le tems qu'il étoit prêt à entrer en licence en Sorbonne pour parvenir au doctorat, où il avoit eu deſſein d'arriver. Il joignit à la philoſophie de Deſcartes l'étude de l'écriture & de la tradition, & en 1680. il accepta la cure de la Flamangrie au diocèſe de Laon, ſur les frontieres de la Picardie. Il eut cette cure en qualité de gradué de l'univerſité

Digitized by Google

de Paris. La licence avec laquelle il parla, soit dans ſes prônes, ſoit dans ſes converſations, lui faiſant craindre pour ſa liberté, il abandonna ſon bénéfice en 1688. ſe retira à Paris, & la même année il ſortit du royaume pour aller montrer à Genève que ce n'avoit point été ſans raiſon qu'il avoit craint d'être pourſuivi en France. Il ſe maria dans cette ville en 1690. & y fut employé parmi les Proteſtans, dont il avoit le malheur d'adopter toutes les erreurs. Il enſeignoit particuliérement la langue françoiſe à la nobleſſe étrangere, & en 1708. il fut invité par le ſénat académique à prendre une des premieres claſſes du collége, ce qu'il accepta. En 1716. les ſeigneurs du petit Conſeil de Genève lui accorderent gratuitement la bourgeoiſie, laquelle s'achete pour l'ordinaire. Il mourut au mois de Mai 1723. Etant encore en France. il publia les trois ouvrages ſuivans 1. Traité *de l'égalité des deux ſexes, ouvrage phyſique & moral, in-12.* en 1673. 2. Traité *de l'éducation des dames, pour la conduite de l'eſprit dans les ſciences & dans les mœurs.* 3. *De l'excellence des hommes contre l'égalité des ſexes*, avec une diſſertation qui ſert de réponſe aux objections tirées de l'écriture ſainte contre le ſentiment de l'égalité, en 1675. *in-12.* Ces trois ouvrages furent imprimés à Paris chez Dupuis & Dezalliers, & ont été réimprimés pluſieurs fois depuis en France, Lorſque le ſieur de la Barre ſe fut retiré à Genève, il publia en 1720. un ouvrage conforme à ſes nouveaux engagemens, qui eſt intitulé: *La doctrine des Proteſtans ſur la liberté & le droit de lire l'écriture ſainte; ſur le ſervice divin en langue entendue: ſur l'invocation des ſaints: ſur le ſacrement de l'Euchariſtie, juſtifiée par le miſſel R. main, & par des réflexions ſur chaque point, avec un commentaire philoſophique ſur ces paroles de J. C. Ceci eſt mon corps, ceci eſt mon ſang. &c.* à Genève. Le ſieur de la Barre a eu de ſon mariage deux enfans, un fils & une fille: le fils nommé JEAN-JACQUES, né en Septembre 1696. & reçu au miniſtere en Septembre 1720. s'eſt fait connoître par ſes théſes qu'il ſoutint en 1714. ſous le titre de *Penſées philoſophiques*, qu'il a traduit enſuite en françois; & par d'autres en 1717. ſous le titre de *Penſées théologiques*. Elles ont été imprimées *in-8°.* * *Mémoires du tems.*

BASSOMPIERRE. *Ajoutez à ſon article que* Anne-François-Joſeph, marquis de Baſſompietre, ſeigneur du Châtelet, eut pour enfans *Anne-François-Marie*, marquis de Baſſompierre, ci-devant capitaine dans le régiment du roi infanterie. Il mourut à Paris le 20. de Mai 1714. âgé d'environ quarante-huit ans. Il vivoit fort retiré, & occupé de l'exercice des bonnes œuvres & de la piété.

BAUWENS, (Amand,) célébre juriſconſulte, prêtre, chanoine de l'égliſe collégiale de ſaint Pierre de Louvain, docteur en droit canon & civil, premier antéceſſeur des loix, profeſſeur royal & impérial du droit public, préſident du collége de ſaint Donatien, &c. étoit né à Gavre en Flandres l'an 1674. Il étoit fils du bailli de la principauté de Gavre, homme diſtingué par ſa ſageſſe & par ſa grande probité. Lorſqu'il eut fini ſes humanités, il fut envoyé à Louvain, & fut fait élève du collége du Faucon en 1695. Dans la ſuite il paſſa à l'étude de la théologie à laquelle il s'appliqua dans le collége du pape Adrien VI. dont M. Gunmare Huygens étoit alors préſident. La piété de M. Bauwens, ſon eſprit, ſa candeur, ſon application infatigable à l'étude, le firent beaucoup aimer de M. Huygens, qui voyoit toûjours avec plaiſir les jeunes gens laborieux, & qui en avoit un ſoin particulier dans la vûe qu'ils fuſſent un jour plus utiles à l'égliſe ou à l'état. M. Bauwens eut à peine pris le degré de bachelier en 1699. qu'il fut chargé de profeſſer la philoſophie, ce qu'il a fait pendant près de douze ans avec beaucoup d'applaudiſſement. Cependant ſon amour pour l'étude du droit l'ayant engagé à s'y appliquer ſérieuſement, tant au civil qu'au canonique, il fut fait licencié en 1704. On ne fut pas longtems à ſentir combien il ſeroit de progrès dans cette étude. Ceux qu'il y faiſoit chaque jour, & ſon application continuelle de jour & de nuit, firent eſpérer qu'il ſeroit bientôt un des plus grands maîtres en cette ſcience, & cette eſpérance ne fut pas vaine. Les conſuls de Louvain, informés de ſon mérite, le chargerent en 1710. de la leçon des canons; & lui procurerent un canonicat de ſaint Pierre de la même ville. Au mois d'Octobre de 1711. il reçut les honneurs du doctorat. Jamais homme n'en remplit mieux le titre. Il eut une connoiſſance ſi profonde du droit civil & canonique, & de tout ce qui y appartient, qu'il n'y avoit aucun endroit dans les auteurs anciens & modernes qu'il ne fût en état d'éclaircir ſur le champ, ou qu'il n'air éclairci en effet; aucune loi, aucun canon, aucune déciſion dont il ne ſçût le texte, l'origine, l'hiſtoire, ſes difficultés, comment on devoit les réſoudre. Il n'avoit pas moins de connoiſſance de l'hiſtoire ſacrée & prophane, & l'on étoit étonné comment il avoit pû tant lire, & plus encore tant retenir, ſans preſque que rien ne ſe confondît jamais dans ſon eſprit. Il écrivoit purement & élégamment en latin: il diſputoit avec force, avec clarté; il étoit net & aiſé dans ſes explications. Il regardoit les pauvres, les orphelins & les veuves avec ces yeux d'une charité vraiment chrétienne, qui ne voient l'affliction que pour en tempérer l'amertume, & qui ne cherchent la miſere qu'afin de la découvrir & de la ſoulager: c'étoit d'ailleurs le plus affable de tous les hommes, & le plus ami de la paix. Il ne vit jamais naître la plus légere ſemence de trouble dans ſon univerſité, dans ſa famille, entre ſes amis, chez l'inconnu même, qu'il ne fît tous ſes efforts pour étouffer le mal dans ſa naiſſance, ou pour prévenir même celle-ci. Homme d'un conſeil ſage, toûjours prudent, toûjours lumineux; on lui remettoit les affaires les plus difficiles, on le chargeoit de tout ce qu'il y avoit d'important, on recouroit à lui en une infinité de rencontres, & jamais on n'en a été que très-ſatisfait. C'eſt ainſi qu'il a travaillé non ſeulement pour ſon univerſité, ou pour ſes amis, mais pour l'égliſe, pour l'etat, pour toute la Flandre, pour un nombre prodigieux de perſonnes qui remettoient leurs intérêts entre ſes mains, ou qui recouroient à lui pour beaucoup d'autres ſujets. En 1717. il eut la préſidence du collége de S. Donatien, qui lui doit tout l'ordre, tout le renouvellement, & toute la ſplendeur qu'il a eu depuis. En 1720. le conſeil de Louvain le chargea de la premiere leçon des loix, & l'empereur s'appercevant qu'il manquoit à Louvain une leçon de droit public, il l'établit & en chargea encore M. Bauwens qui s'y acquit, au jugement de tous ceux qui l'ont connu, la même réputation que le célébre Hugues Grotius, parce qu'il avoit le même mérite & le même fonds de ſcience. Environ les dix dernieres années de ſa vie, il fut tourmenté par un aſthme aſſez conſidérable, dont les douleurs & les violences l'épuiſerent enfin, & lui cauſerent une fiévre qui le fit paſſer à une meilleure vie le 7. de Décembre 1724. n'étant encore âgé que de cinquante ans. * *Mémoires du tems.* Son éloge contenu dans ſon papier mortuaire en latin, imprimé à Louvain, *in fol.*

BEAU, (Jean le) natif de Hui, ville du pays de Liége ſur la Meuſe, après avoir fait avec fruit les études d'humanités chez les peres Auguſtins dudit Hui, étudia la philoſophie & la théologie au ſéminaire de Liége du tems que M. Dumont en étoit préſident. M. le Beau s'attira l'eſtime & l'amitié de celui-ci, tant par ſa piété que par ſon aſſiduité & ſon application à remplir exactement ſes devoirs. Il excella dans l'étude & la ſcience entre les ſéminariſtes, & fut un de ceux qui commencerent à faire les catéchiſmes & inſtructions dans les paroiſſes de la ville de Liége. Quoique jeune, il les fit avec applaudiſſement. Enſuite de l'avis de M. Dumont, il vint au ſeminaire de ſaint Magloire à Paris, pour ſe perfectionner dans la ſcience eccléſiaſtique. Etant retourné à Liége, il fut fait curé de ſainte Foy dans un grand fauxbourg de la ville de Liége. Les ſupérieurs l'en retirerent dans la ſuite à la ſollicitation des principaux paroiſſiens de ſaint Adalbert en la ville de Liége qui le déſiroient avec empreſſement, pour le faire ſuccéder à leur paſteur M. Herber. Jean le Beau remplit ſes devoirs de curé au grand contentement des paroiſſiens de ſaint Adalbert, & à la ſatisfaction des ſupérieurs, comme il avoit fait dans la paroiſſe de ſainte Foy. M. Dumont qui connoiſſoit ſon mérite & ſa capacité le fit nommer examinateur ſynodal pour remplir une place vacante dans le conſiſtoire, dont M. Dumont étoit le chef & le plus ancien. Quelque tems après il fut choiſi par une voix unanime des curés de Liége pour leur doyen, il s'eſt acquitté de toutes ces charges avec édification. Les approbations qu'il a données à un grand nombre d'excellens ouvrages de MM. Huygens & Opſtraët, du pere Henri de S. Ignace, & d'autres ſçavans théologiens,

Digitized by Google

ſont voir qu'il avoit du goût, beaucoup de lecture & d'érudition, & qu'il aimoit beaucoup la vérité & la ſaine doctrine. On le trouva mort dans ſon lit, en ſa maiſon paſtorale, au mois de Juin peu de tems avant la ſaint Jean de 1700. Il n'avoit que ſoixante ans. Il fut fort regretté de ſes paroiſſiens & de tous ceux de la ville & du diocèſe qui le connoiſſoient, & qui le révéroient ſinguliérement pour ſes vertus, ſon zèle, ſa douceur, ſon humilité, ſon déſintéreſſement, & ſa charité. Ses paroiſſiens affligés de ſa perte, pour s'en dédommager en quelque maniere, firent tant d'inſtance au chapitre de ſaint Jean, collateur de la cure, qu'enfin ils obtinrent pour curé Philippe Jamart, neveu du défunt, & qui l'aſſiſtoit dans ſes fonctions paſtorales. Le Beau avoit commencé en 1699. à donner la leçon des cérémonies de l'égliſe, & à faire les inſtructions à ceux qui ſe préparoient à recevoir les ordres ſacrés, ſelon la fondation de M. Hallelaye. Il ne ſortoit de ſa paroiſſe que par neceſſité pour remplir ſes obligations d'examinateur ſynodal, & de doyen, ou pour des devoirs de charité; c'étoit un vigilant curé, un directeur ſage & zélé. Ses livres qu'il a lûs avant de les approuver, ne lui laiſſerent point le loiſir de ſe repoſer après ſes autres fonctions. Il recommandoit particuliérement aux eccléſiaſtiques l'humilité. On a trouvé après ſa mort beaucoup d'écrits de ſa main qui auroient mérités d'être rendus publics, auſſi-bien que ſon teſtament avec un long & beau préambule en latin qui commence par ces paroles: *Proſtratus coram SS. Trinitate.* Il y rapporte enſuite avec humilité & avec action de graces en abrégé ſa vie & les bienfaits ou faveurs qu'il avoit reçus du Seigneur. On a traduit en françois leſdits préambule & teſtament, qui méritent d'être lûs. * *Voyez* ce teſtament & le papier mortuaire de M. le Beau.

BEAUBRUN, (Charles-Henri) né à Paris le 6. de Janvier 1655. ſur la paroiſſe de ſaint Euſtache, étoit fils de M. Beaubrun, directeur de l'académie royale de Peinture à Paris, & neveu de M. Beaubrun, frere de ſon pere auſſi peintre. Ces deux hommes peignoient tellement dans le même goût & dans la même reſſemblance, que l'on ne pouvoit diſtinguer dans le même tableau l'ouvrage de l'un de celui de l'autre. Charles-Henri Beaubrun eut lui-même beaucoup d'attrait & de goût pour la peinture, & en général il réuſſiſſoit dans preſque tous les arts. C'étoit un de ces génies aiſés & vifs, à qui il ſuffit preſque de vouloir approfondir quelque choſe pour s'y diſtinguer bien-tôt. Il fut élevé dans le féminaire de ſaint Charles des miſſionnaires de ſaint Lazare qui ſubſiſtoit alors, & où l'on a formé d'excellens éleves. Ces miſſionnaires firent prendre de bonne heure la tonſure à M. Beaubrun; mais celui-ci n'a jamais voulu aller plus loin, & l'auteur de la vie de M. Nicole s'eſt trompé lorſqu'il l'a nommé *prêtre*. Il ſortit de l'école de ſaint Lazare ayant déja l'eſprit fort orné, & toute ſa vie il a eu ſoin de le cultiver par une étude aſſidue des auteurs ſacrés & prophanes. Il eut l'avantage de connoître de bonne heure M. Nicole, avec qui il a eu toute ſa vie une liaiſon très-étroite, & qui l'a fait ſon exécuteur teſtamentaire. Cette liaiſon lui procura la connoiſſance & bien-tôt l'eſtime & l'amitié de la maiſon de Port-Royal, & de tous ceux qui la fréquentoient, & lui inſpira un goût particulier pour l'étude de la théologie, de la morale, & de l'hiſtoire eccléſiaſtique. Toute la tradition lui étoit parfaitement connue. D'un génie adroit & pénétrant, il venoit à bout de tout ce qu'il entreprenoit. Il trouvoit des expédiens à tout, & l'on pouvoit dire qu'il n'y en avoit point lorſqu'il n'avoit pû en trouver. Il étoit concierge garde-meubles du château de Monſſeau, au diocèſe de Meaux, & contrôleur des décimes: mais c'étoient plûtôt des titres que des emplois qui l'occupaſſent. Sous l'apparence d'une vie commune & ordinaire, il cachoit une vie pénitente, & même auſtére. Il étoit toûjours égal, ſans humeur, ſans fantaiſie, d'une application continuelle, & gardoit dans ſes actions une uniformité qui eſt ſouvent plus pénible que les macérations les plus dures. Sa converſation étoit agréable; car il parloit bien, & avec graces: elle étoit encore plus utile par les traits d'eſprit & d'érudition qui lui échapoient naturellement, & par l'édification qu'il portoit par-tout. Quoique ſa famille ſe fût toûjours oppoſée à ſon penchant pour la peinture, il y réuſſiſſoit juſqu'à mériter quelquefois l'eſtime, & preſque l'admiration des connoiſſeurs. Il a eu beaucoup de part au ſens littéral & ſpirituel des épitres de ſaint Paul, qui ſont partie de la grande bible de M. le Maître de Saci. Il n'a pas moins été unie à l'édition de la bible du même, en quatre volumes *in-fol.* & on lui doit une partie des notes de cette édition. Son travail fut toûjours très-déſintéreſſé. Content du bien que la providence lui avoit donné, il ne ſongea jamais à l'augmenter, & il en fit toûjours part à ceux qui étoient dans le beſoin. Il ſuffiſoit qu'on lui témoignât qu'il pouvoit être utile à quelqu'un, pour qu'on le vît auſſi-tôt ſe prêter à tout ce que l'on déſiroit, quand la juſtice & la vérité pouvoient s'accorder avec ſon caractere bienfaiſant & généreux. Lorſque M. Nicole fut mort, il défendit ſa mémoire contre des *factums* qui parurent imprimés ſous le nom de ſa famille, avec des notes injurieuſes à ſa mémoire. Il mit auſſi par écrit tout ce qu'il avoit vû & ſçû de la vie & de l'eſprit de ce théologien, & il paroît que celui qui a donné en 1733. l'hiſtoire de la vie & des ouvrages de M. Nicole, s'eſt ſervi de ces mémoires qui n'ont jamais été imprimés. M. Beaubrun frappé de la ſainteté de M. du Cambout de Pontchâteau, fit l'hiſtoire de ſa vie qui mériteroit d'être donnée au public, mais en retouchant le ſtyle; car celui de M. Beaubrun étoit ſec & décharné; ce ne ſont auſſi proprement que des mémoires, mais des mémoires excellens. Il avoit entrepris une hiſtoire fort détaillée de toutes les bulles & conſtitutions données par les papes ſur les matieres de la grace, & une hiſtoire de Port-Royal; mais après la détention du pere Queſnel à Malines, il confia tous ſes manuſcrits à un ami, & depuis il ne fut plus en état de continuer ce travail. Ces mémoires ſont aujourd'hui dans la bibliothéque du roi de France. L'auſtérité que M. Beaubrun pratiquoit tous les carêmes, occaſionna la maladie dont il mourut, parce qu'ayant beaucoup ſouffert pendant le carême de 1725. il ne diſcontinua point ſes longs jeûnes, enſorte qu'après Pâques il fut attaqué d'une inflammation d'entrailles très-douloureuſe, & qu'il ſupporta avec beaucoup de patience & de réſignation à la volonté de Dieu. Il mourut le 28. d'Avril de la même année, ſur les quatre heures après-midi, & fut inhumé le lendemain matin au bas de l'aile de l'égliſe de ſaint Euſtache ſa paroiſſe. Il n'avoit que 67. ans. * *Mémoires du tems.*

BEAUPUIS, (Charles Walon de) *Ajoûtez ce qui ſuit à ce que l'on en a dit dans ce ſupplément.* Il étoit fils de NICOLAS Walon, ſieur de Beaupuis, conſeiller du roi, élû en l'élection de Beauvais, & de dame *Marguerite* de la Croix. Il vint au monde à Beauvais le 9. d'Août 1621. & fit ſes études dans la même ville. Il alla les continuer à Paris après les vacances de 1637. & quoiqu'il eût déja fait trois années de rhétorique à Beauvais, il en fit encore une chez les Jeſuites de Paris ſous le pere Noüet. Il fit enſuite la philoſophie au collége des Graſſins ſous M. Blanlo, célébre profeſſeur, dont M. de Bridieu fait un grand éloge dans ſon teſtament ſpirituel qui n'eſt encore que manuſcrit. Du collége des Graſſins il paſſa peu après dans celui du Mans, où il fut attiré par la réputation de M. Arnauld qui y commençoit un cours de philoſophie, pour être reçu de la maiſon & ſociété de Sorbonne. M. de Beaupuis étoit dès-lors en grand commerce de lettres avec M. Manguelen, chanoine de Beauvais, *dont nous avons parlé dans l'article de M. de Beaupuis.* Celui-ci ſoutint ſous M. Arnauld un acte de philoſophie le 25. de Juillet 1641. & ſa théſe dédiée à M. Auguſtin Pothier, évêque de Beauvais, lui fit beaucoup d'honneur. Lorſqu'il commença ſa théologie, il alla demeurer dans le collége de Cluni en 1642. parce que l'on y mangeoit en comun, & que la vie y étoit bien réguliere. Le 16. de Mai 1644. il ſe retira avec les ſolitaires de Port-Royal avec qui il a toûjours été lié le reſte de ſes jours. Tout cela ſe fit avant le voyage de Bazas, *dont nous avons parlé dans ce ſupplément.* Il faut ajoûter à ſes écrits: les *Maximes chrétiennes tirées des lettres de M. de ſaint Cyran, in-8°.* à Paris chez le Mire, & pluſieurs fois réimprimées depuis. M. de Beaupuis mourut le premier de Février 1709. âgé de quatre-vingt-ſept ans, & fut enterré dans le chœur de l'égliſe de ſaint Sauveur de Beauvais, ſa paroiſſe, où on lit cette épitaphe:

Digitized by Google

D. O. M.

Hic jacet.

D. Carolus Walon
de Beaupuis.

Presbyter Bellovacus,
S. F. P. baccalaureus theologus,
Seminarii Bellovacensis quondam moderator:
Ab infantia edoctus viam Domini,
Juvenes ad Christianam pietatem,
Clericos ad sanctiora ministeria,
Virgines ad vitam in Deo absconditam
erudivit.

Tandem, quod semper in votis habuerat,
Annos triginta sedens solitarius & tacens,
Obiit die prima Februarii
Anno Domini M D C C I X.
Ætatis L X X X V I I.

BENOIST. (René) *Ajoutez, à ce qu'on a dit de ce docteur dans les editions du Moreri de 1725. & de 1732. que* sa version françoise de la Bible, dont il eſt parlé à ſon article, fut cenſurée par la faculté de théologie de Paris le 15. de Juillet 1567. & que cette cenſure fut confirmée par la même faculté le 3. de Septembre 1569. Ce fut le 3. d'Octobre, & non le 3. de Novembre, que le pape Gregoire XIII. donna ſa bulle pour approuver & louer cette cenſure, laquelle bulle fut envoyée à la faculté. Cependant l'année ſuivante 1568. cette verſion de la bible fut imprimée avec le texte latin & des notes, en 2. volumes *in-4°.* à Paris, chez les mêmes imprimeurs qui avoient donné en 1566. la traduction françoiſe, c'eſt-à-dire, Sebaſtien Nivelle, Gabriel Buon, & Nicolas Chefneau. Benoiſt tâcha de ſe juſtifier ſur les erreurs répandues dans ſa verſion, qui n'étoit autre que celle de Geneve, corrigée en pluſieurs endroits, mais où il avoit fait de nouvelles fautes, dans l'épître dédicatoire au pape Gregoire XIII. qui eſt au devant de ſa *Pamplie* contre les héréſies, qui parut quelque tems après. Il a donné encore : *Stromata in universa Biblia, in-8°.* à Cologne 1598. *Brieve exhortation faite au Mont Valerien* (dit le Calvaire près de Paris) *le jour de ſaint Barnabé 1580. pour la conſolation, confirmation, & perſeverance de frere Jean de Chaliot, anachorette, illec reclus, avec la traduction d'un traité de ſemblable matiere, écrit par M. Gerſon*, &c. *in-12.* à Paris en 1580. chez Nicolas Chefneau. *Catechiſes, ou inſtructions touchant les points de la religion*, à Paris en 1574. *in-16. De l'inſtitution & de l'abus ſurvenu és confrairies populaires, avec la réformation en icelles*, à Paris en 1578. *La maniere de connoitre véritablement & reconnoitre ſalutairement J. C. pour éviter l'aveuglement obſtiné des athéiſtes, des libertins & des hypocrites*, à Paris chez de la Noue en 1584. &c.

BENOIST DE TOUL, (le pere) *voyez* PICARD (Benoiſt).

BLUTEAU, (dom Raphael) clerc régulier de la congrégation des Théatins, un des premiers profés de la maiſon de Paris, en fut ſupérieur vers l'an 1680. On ne ſçait pas à quelle occaſion il alla en Portugal; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il en apprit ſi bien la langue en ſix mois de tems, qu'il fut en état de prêcher en portugais d'une maniere à ſe faire entendre avec plaiſir. Il prêcha ainſi pluſieurs fois avec beaucoup d'applaudiſſement en préſence du roi & de la reine de Portugal. Il revint dans la ſuite à Paris, où il s'acquit la réputation d'un homme de beaucoup de piété, & d'une grande erudition. Il étoit fort eſtimé de M. le cardinal d'Eſtrées. Etant repaſſé en Portugal il fut fait qualificateur du ſaint office de l'Inquiſition, & académicien de l'académie royale d'hiſtoire Portugaiſe. Il avoit été auſſi prédicateur de Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre. Il étoit né à Londres de parens François le 4. de Décembre 1638. Il a acquis une très-grande erudition dans les lettres ſacrées & prophanes. Il eſt auteur de pluſieurs ouvrages, dont les principaux ſont : un Vocabulaire ou Dictionaire Portugais & Latin, en dix tomes *in-fol. Oraculum univerſumque teſtamenti*, qui eſt preſque achevé pour l'impreſſion. *Muſæum Bluteavianum*, qui eſt encore manuſcrit, &c. Cet habile religieux eſt mort à Liſbonne le 13. de Février 1734. à l'âge de 96. ans, dans la maiſon des chanoines réguliers de la divine providence. Le 28. du même mois de Février, l'académie des *appliqués* occupa ſa conférence à faire le panégyrique du défunt. Les deux directeurs firent l'éloge de ſes vertus & de ſa ſcience. Les docteurs Philippe de Oliveira, & Hyacinthe de Sylva de Miranda, membres de cette academie, firent chacun un diſcours pour diſcuter ce problême : S'il étoit plus glorieux à l'Angleterre d'avoir donné naiſſance à ce grand homme, ou au Portugal de l'avoir poſſedé juſqu'à ſa mort. On y lut auſſi pluſieurs piéces faites à ſa louange, tant en latin qu'en portugais. * *Mémoires du tems. Mercure de France, les mois d'Avril & de Juillet de l'année 1734.*

BOILEAU, (Jean Jacques) prêtre, un des bons théologiens, & l'un des hommes les plus propres à donner d'excellens conſeils, que l'on ait eu de notre tems, fut chargé dans ſa jeuneſſe de l'éducation de meſſieurs de Luines, freres du duc de Chevreuſe, & il eut occaſion de connoître dans cette maiſon beaucoup de perſonnes d'un mérite diſtingué avec leſquels il a toûjours eu depuis une liaiſon étroite. Dans la ſuite, il s'appliqua au miniſtere de la prédication pour lequel il avoit beaucoup de talens, & qu'il a exercé avec un grand ſuccès dans Paris & ailleurs. Feu M. le cardinal de Noailles ayant été appellé à l'archevêché de Paris, il mit ſa confiance dans M. Boileau, & lui donna en partie la conduite de ſon diocèſe, en le faiſant un de ſes grands vicaires, & en le chargeant de la ſupériorité de pluſieurs maiſons religieuſes. Quelques années après il lui procura un canonicat de l'égliſe collégiale de ſaint Honoré, où M. Boileau a toûjours rempli depuis avec une très-grande exactitude, les devoirs d'un chanoine vertueux & ami de ſes devoirs. Ce fut dans cet état que Dieu l'enleva de ce monde le 10. de Mars 1735. vers les quatre heures du matin, agé de plus de quatre-vingt ans. C'étoit un homme d'un cœur fort droit, d'un eſprit très-ſolide, & d'un grand jugement. Il avoit beaucoup étudié l'écriture-ſainte & la tradition. Il fut fait docteur en théologie de la faculté de Paris le ſeptiéme de Septembre 1683. Il a toûjours vécu dans une grande innocence de mœurs, & il a donné de grands exemples d'une piété ſolide & lumineuſe, & d'une charité fort étenduë pour ſes freres. Nous ne connoiſſons de lui que deux ouvrages imprimés. Le premier eſt la vie de madame la ducheſſe de Liancour, qu'on lit au-devant du réglement que cette dame fit pour ſa petite-fille, & qui a été imprimé à Paris en 1698. *in-12.* Cette vie eſt auſſi édifiante que bien écrite. Le deuxiéme eſt la relation abrégée de la vie de madame Combé, inſtitutrice de la maiſon du bon paſteur, *in-8°.* à Paris en 1700. * *Mémoires du tems. Bibliothéque hiſtorique de la France*, par le pere le Long de l'Oratoire. *Hiſtoire abrégée du Janſeniſme*, &c. attribuée à M. Louail, & à mademoiſelle de Joncoux, *in-12.* &c.

BOUDART, (Jacques) né à Binche, petite ville du comté de Haynault, à trois lieues de Mons, capitale de ce comté, fit ſon cours de philoſophie à Louvain, où il eut la ſeconde place dans la promotion générale. Il étudia enſuite la théologie ſous les meilleurs maîtres, & prit les degrés de licence. Quelques tems après l'univerſité le nomma chanoine théologal de ſaint Pierre à Lille. Il enſeigna la théologie dans cette ville avec beaucoup de réputation & de fruit. Il n'en étoit pas moins aſſidu aux devoirs d'un véritable chanoine, & il faiſoit un ſaint uſage des biens eccléſiaſtiques. Il eſt auteur d'un cours de théologie qui a été imprimé pluſieurs fois, *in-4°. in-8°. & in-12.* & qui eſt aſſez eſtimé à Louvain & dans le pays Bas. Il a donné de plus un autre ouvrage ſous ce titre : *Catechiſmus theologicus, ſeu compendium manualis theologiæ*, en 1700. à Louvain. Il mourut âgé de 80. ans, le 11. de Novembre de l'an 1702. On lui a dreſſé l'épitaphe ſuivante :

D. O. M.

Et pia memoria reverendi ac venerabili viri Jacobi Boudart,
Binchenſis,
Presbyteri, ſacræ theologiæ licentiati in academia Lovanienſi,
Hujus ædis canonici theologi per 39. annos,
Cujus virtus & eruditio ipſi monumentum

Digitized by Google

Superstites pro avum.
Deo æternum vitam nobis dexuxit
A mensibus ollogenarius 11. Novembris 1702.
Vovete & orate.

M. Boudart a fait plusieurs fondations utiles, une pour le collége de Binche, sa patrie, une autre de deux bourses conférables l'une après l'autre chaque année au premier de la rhétorique du séminaire de saint Pierre à Lille, pour étudier en philosophie au collége du Château à Louvain, où lui-même avoit étudié & professé plusieurs années. Il donne par son testament la collation de ces bourses au doyen & au chanoine théologal, de saint Pierre de Lille, à condition qu'elles ne seront accordées qu'à un écolier pauvre, & de bonnes mœurs, qui aura étudié au séminaire de Lille au moins deux années, l'une en poëfie, & l'autre en rhétorique. Si le premier de la rhétorique n'a pas besoin de cette bourse, il entend qu'elle soit donnée au deuxième, & ainsi successivement. Enfin il a fait une fondation d'une autre bourse pour aller au séminaire de Tournai.

CALLY. (Pierre) *Nous en avons parlé dans ce supplément, mais en si peu de mots, que nous nous croyons obligés d'en donner ici un article nouveau sur des mémoires très-certains que nous avons reçûs depuis.* Pierre Cally célébre philosophe de notre tems, étoit né sur la paroisse du Mesnil-Hubert, près d'Argentan, au diocèse de Sées. Il étudia en philosophie à Caën vers l'an 1654, & fit ensuite sa théologie à Paris. Mais la philosophie fut toûjours son étude favorite, & il s'y acquit un grand nom. Vers l'an 1660, il fut chargé de l'enseigner au collége du Bois dans la ville de Caën, & il le lia avec le sçavant Pierre-Daniel Huet, mort depuis ancien évêque d'Avranches. Ce prélat a rendu ce témoignage à M. Cally, que celui-ci fut d'un grand secours dans ses études, & qu'il se dirigea pendant du tems par ses lumieres. La philosophie du célebre M. Descartes les brouilla. M. Cally fut le premier en France qui eut assez de courage pour la professer, malgré les préjugés & le nombre de ceux qui étoient attachés à l'ancienne philosophie. Il la proposa d'abord en hypothèse; ensuite il l'enseigna ouvertement, ce qui lui suscita bien des adversaires. M. Huet, jeune alors, osa depuis le censurer, & le pere Valois, Jesuite, qui professoit aussi la philosophie dans le même tems que M. Cally, attaqua ce professeur, & en même tems la philosophie qu'il enseignoit, dans un écrit qu'il publia sous le nom de Louis de la Ville en 1680. & qui est intitulé: *Sentimens de M. Descartes, touchant l'essence & les propriétés des corps, opposés à la doctrine de l'Eglise, & conformes aux erreurs de Calvin sur l'Eucharistie.* M. Cally trouvant peu de solidité dans cet ouvrage, négligea d'y répondre d'abord, mais ensuite pressé par quelques amis, il en fit une réfutation en latin qu'il ne fit point imprimer. Dans le tems que M. le duc de Montausier fut chargé de la part de Louis XIV. de faire travailler à des commentaires sur les anciens auteurs classiques, à l'usage de M. le Dauphin, M. Cally fut chargé du traité de Boëce de la consolation de la philosophie, & son édition avec ses commentaires & ses notes parut en 1680. *in-4°.* C'est un des meilleurs ouvrages de cette classe, & il est devenu fort rare. En 1674. il fit imprimer une courte introduction à la philosophie, *in-4°.* (*Institutio philosophiæ.*) Ce n'est à proprement parler qu'une assez courte logique. En 1675. l'auteur fut nommé par la faculté des arts, principal du collége des arts dans ladite ville de Caën. Il y professa encore un cours de philosophie, & il dépensa dix ou douze mille francs pour rebâtir une partie de ce collége qui étoit tombé en ruine. En 1684. il fut nommé curé de la paroisse de saint Martin de Caën, par madame l'abbesse de la Trinité de la même ville. Les Protestans qui étoient alors en grand nombre à Caën, & aux environs, venoient en foule entendre ses prônes, & il fit exprès pour eux des conférences une ou deux fois chaque semaine dans son presbytere, où ils se rendoient avec plaisir. Le succès en fut grand, & l'on voit par les registres de l'église de saint Martin, qu'un grand nombre de ces hérétiques eut alors le bonheur de rentrer dans le sein de la religion de leurs peres. Ce succès, dont tout Catholique auroit dû rendre graces, suscita des envieux à M. Cally parmi ceux qui étoient opposés au cartésianisme, & sur de fausses délations il fut exilé à Moulins en 1686. Cet exil dura environ deux ans: il ne fut rendu à sa cure que sur la fin de 1688. Trouvant à son retour que le nombre des Protestans étoit encore fort grand à Caën, & qu'ils avoient toûjours en lui la même confiance, il travailla pour leur faire plaisir à mettre en françois l'ouvrage latin qu'il avoit fait quelque-tems auparavant pour répondre au pere Valois, & il y adopta le sentiment du célebre Durand, qui avoit dit avant la tenue du concile de Trente, que si jamais l'Eglise décidoit qu'il y eût une transsubstantiation dans le mystère de l'Eucharistie, il falloit qu'il restât quelque chose de ce qui étoit auparavant le pain, pour mettre de la différence entre la création, qui est la production d'une chose qui n'étoit point, & l'annihilation qui est une destruction d'une chose réduite au néant. L'adoption que M. Cally fit de ce sentiment, lui fit donner à son écrit le titre de *Durand commenté*, ou *l'accord de la philosophie avec la théologie, touchant la transsubstantiation* M. Cally envoya cet ouvrage en Hollande à M. Basnage qui avoit été son disciple, mais il n'en reçut point de réponse. Cependant voulant d'autant moins laisser cet écrit inutile, qu'il espéroit qu'il contribueroit beaucoup à la conversion des Protestans, il fit prix avec un libraire de Caën pour qu'il lui en imprimât seulement soixante exemplaires, dans le dessein de les envoyer à ses amis à Paris, afin qu'ils jugeassent si l'ouvrage méritoit d'être plus répandu. Mais le libraire ne consultant que son intérêt personnel, dit à M. Cally, qu'il lui promettoit de faire approuver son livre par deux docteurs de Sorbonne, & qu'il en tireroit huit cens exemplaires. M. Cally y consentit, & fut la dupe de sa bonne foi. Son ouvrage parut à peine, qu'on s'éleva contre, & que l'auteur qui n'avoit eu en vûe que la conversion des hérétiques, fut traité lui même d'hérétique. M. de Nesmond, alors évêque de Bayeux, le condamna par une instruction pastorale qui fut rendue publique, & M. Cally qui avoit toûjours été ami de la paix, adhéra à cette condamnation, & rétracta son livre. M. de Bayeux envoya ensuite son instruction pastorale avec la rétractation de l'auteur, pour être lûes aux prônes des paroisses; & quoiqu'il eût dispensé M. Cally de faire cette lecture dans la sienne, il voulut la faire lui-même, & dit à ses paroissiens que c'étoit lui qui avoit fait l'ouvrage que M. de Nesmond condamnoit, mais qu'il le rétractoit. Il supprima ensuite les exemplaires autant qu'il put, & cet ouvrage est devenu fort rare. C'est un volume *in-12.* imprimé en 1700. sans nom de lieu, ni d'imprimeur. La censure de M. de Bayeux est de 1701. & contient dix sept propositions extraites du livre. Pendant que M. Cally étoit encore curé de saint Martin, il fit imprimer une partie de ses prônes, qui ne furent pas à beaucoup près aussi goûtés sur le papier, que lorsqu'il les débitoit en chaire. On y trouve sur-tout trop de philosophie & de forme scholastique dans les raisonnemens, & un style fort peu élégant, ce qui a empêché que la suite n'ait été donnée au public. Enfin il fit imprimer en quatre tomes un cours de philosophie qui fut bien reçû d'abord, mais dont on s'est dégoûté dans la suite. On trouve sous son nom un écrit imprimé en 1644. intitulé: *Doctrine hérétique & schismatique touchant la primauté du pape, enseignée par les Jesuites dans leur collége de Caën.* Si cet écrit est de lui, il devoit être bien jeune quand il le fit. Lorsqu'il mourut le dernier de Décembre de l'an 1709. il étoit revêtu des titres de curé de saint Martin, de principal du collége des arts, & de professeur royal d'éloquence. * *Mémoires du tems. Histoire des ouvrages des sçavans*, par Basnage de Beauval, tome 17. page 435. Hermant curé de Maltot, *histoire ecclésiastique de Bayeux.* Pierre-Daniel Huet, dans son *commentarius de rebus ad eum pertinentibus*, pages 228. & 386.

CALMET. (dom Augustin) *Il faut ajoûter à ses ouvrages*, un abrégé de l'histoire de Lorraine, en un volume *in-12.* imprimé à Nancy en 1734. & un *Commentaire littéral, historique & moral sur la régle de saint Benoît*, avec des remarques sur les différens ordres religieux qui suivent la régle de saint Benoît, deux volumes *in-4°.* à Paris chez Emeri, &c. en 1734.

CAMPENHOUT, (Philippe van) né à Vilvorde à deux lieues de Bruxelles, professa la philosophie, avec applaudissemens, & fut licencié en théologie à Louvain. Dans la suite

Digitized by Google

on le fit chanoine & doyen de ſaint Pierre à Lille. C'étoit un homme fort éclairé, plein de piété, & rempli d'une prudence peu commune. Il mourut à Lille le 10. de Juillet 1698. âgé de 71. ans. Son épitaphe eſt en ces termes :

D. O. M.
Hic ſitus eſt reverendus admodum ac venerabilis
D. PHILIPPUS VAN CAMPENHOUT, *Vivurdienſis, S.T. licenciatus, necnon philoſophiæ profeſſor, Hujus demum eccleſiæ per 30. annos Decanus & Canonicus, doctrinâ & pietate Clariſſimus :*
E vivis ereptus decimâ Julii 1698.
Ætatis 71.
Requieſcat in pace.

DESAMORI, (Noël) né à Vervier, ville du pays & diocèſe de Liége, fit de bonnes études ſous d'excellens maîtres à Louvain, & fut chargé de la cure de Guelvain, village du diocèſe de Tournay. M. de Choiſeul, évêque de cette ville, qui faiſoit une eſtime ſingulière de ſon mérite, lui fit quitter cette cure pour l'obliger à ſe charger de celle de Tourchoin. Les ſoins que demandoit celle-ci étoient d'autant plus grands, que le nombre des communians monte à plus de dix mille, & ce bénéfice fut par conſéquent une ample matiere au zéle de M. Deſamori. Mais ce digne paſteur ne conduiſit pas long-tems le troupeau qui lui avoit été confié & qui pleura amérement ſa perte : il mourut le 8. de Mars de l'an 1690. âgé ſeulement de trente-neuf ans. M. Warler, chanoine de l'égliſe collégiale de ſaint Amé à Douay, encore vivant, a conſacré à M. Deſamori l'épitaphe ſuivante :

D. O. M.
Sta viator
Amoris viſilimam contemplare.
NATALIS DESAMORI, *S. Th. B. F. Leodius, hujus oppidi paſtor,*
Hic jacet.
Dedit omnia amori :
Patriam, parentes, corpus, animum,
Amori Dei.
Studium, operam, otium, opes, vitam,
Amori proximi.
Dedit amori ſui.
Nihil.
Abi viator.
Sic amanti bene precare & hoc exemplo
Amare diſce.
Obiit VIII. Martii anni 1690.
Ætatis 39.

M. Charles Farvacques, chanoine de la cathédrale de Tournay, ſupérieur du ſéminaire ſous M. de Choiſeul, & vivant encore à Paris au mois de Septembre 1735. âgé de 89. ans, étant né le 6. Octobre 1646. prononça l'oraiſon funebre de M. Deſamori.

DOMAT, (Jean) eſt ſi connu par ſon traité des *Loix civiles dans leur ordre naturel*, qu'il eſt étonnant qu'il ait été oublié juſqu'ici *dans le dictionnaire hiſtorique. Des mémoires sûrs & originaux nous mettent en état d'en parler aujourd'hui.* Jean Domat né à Clermont en Auvergne le 30. de Novembre 1625. etoit fils d'un bourgeois de cette ville, & de *Marguerite* Vaugion, petite fille de M. de Baſmaiſon, célébre commentateur de la coûtume d'Auvergne. Il avoit un frere qui ſe fit Jeſuite, & deux ſœurs qui furent mariées. Le pere Sirmond, Jeſuite habile, ſon grand oncle, ſe chargea de ſon éducation. Il le mena à Paris, où il le mit dans le collége de Clermont, dit aujourd'hui le collége de Louis le Grand ; M. Domat y fit ſes humanités & ſa philoſophie, & y apprit fort bien le grec, l'italien, l'eſpagnol, & la géométrie. La vivacité, la beauté, l'élévation & la juſteſſe de ſon eſprit, lui donnoient une très-grande facilité pour toutes ſortes de ſciences. Après les études du collége, il revint dans le ſein de ſa famille, d'où il alla étudier en droit & prendre des degrés à Bourges, où le fameux profeſſeur Mérille lui offrit le bonnet de docteur, quoiqu'il n'eût que vingt ans. Sa capacité ſurpaſſoit infiniment ſon âge. Revenu de Bourges, il ſuivit le barreau, & commença à plaider avec un ſuccès extraordinaire. Il continua cet exercice pendant neuf ou dix ans ; & pour le mieux remplir, il s'appliqua ſérieuſement à l'étude du droit. Il joignit à cette étude celle de la religion, la plus importante de toutes les connoiſſances, & celle à laquelle on doit rapporter toutes les autres. Ce fut alors qu'il fit avec le célébre Blaiſe Paſcal, qui étoit du même pays, une liaiſon étroite qui n'a fini que par la mort de cet habile théologien. Leurs premiers entretiens, leurs premieres conférences, furent ſur les mathématiques, dans leſquelles on ſçait que M. Paſcal s'eſt acquis une réputation qui ne mourra jamais. Ils firent enſemble pluſieurs expériences ſur la peſanteur de l'air, & fur d'autres matieres de phyſique ; & lorſque M. Paſcal eut tourné toutes ſes études du côté de la religion & de la morale, M. Domat eut avec lui ſur ces différentes matieres des conférences auſſi ſuivies, & plus utiles que celles qu'ils avoient eues enſemble ſur les mathématiques. On aſſure que M. Paſcal lui communiqua tout ce qu'il fit ſur la ſignature du formulaire, & que M. Domat eut part à pluſieurs écrits de ſon ami ſur ce ſujet, & celui-ci lui en confia pluſieurs ſur cette matiere qui n'ont jamais été imprimés, mais qui ſont encore, dit-on, entre les mains de la famille de M. Paſcal. M. Domat fut très-lié avec toute cette famille, & avec meſſieurs de Port-Royal, qui l'eſtimoient beaucoup, & qui prenoient volontiers ſes avis, même ſur les matieres de la théologie. Il étoit à Paris durant la derniere maladie de M. Paſcal, il reçut les derniers ſoupirs de ce célébre ami le 19. d'Août 1662. & il fut dépoſitaire d'une partie de ſes papiers les plus ſecrets. A l'âge de vingt-deux ans, M. Domat avoit épouſé mademoiſelle Blondel, fille d'une bonne famille, avec qui il ſe lia plûtôt par obéiſſance pour M. ſon pere, que par aucune inclination pour le mariage. Il en a eu pluſieurs enfans, après la naiſſance deſquels, ils firent connoître l'un & l'autre par leur conduite mutuelle, que la piété & la religion avoient été les principaux motifs de leur union. Sept ou huit ans après ſon mariage, M. Domat fut pourvû d'une charge d'Avocat du roi au ſiége préſidial de Clermont, & il en a rempli les devoirs avec autant d'exactitude que de réputation pendant près de trente ans. Ses concluſions furent toûjours ſuivies à l'exception de trois ou quatre. Il étoit ferme dans l'exercice de ſes fonctions : nulle conſidération humaine n'étoit capable de l'affoiblir, & quand il avoit droit il falloit que l'on obéît à ſes déciſions. Ayant ſurpris un homme qui fut trouvé au lit avec deux filles, il le fit empriſonner, & M. l'intendant de la province ayant élargi le coupable dans le cours des viſites qu'il faiſoit des priſons, M. Domat le fit remettre dans les liens. On pourroit rapporter d'autres exemples ſemblables de ſa haine pour le vice, & de ſa fermeté à le punir. Les grands jours ayant été tenus à Clermont en 1665. il fit avec MM. les préſidens de Novion, Pelletier, & Talon, une étroite liaiſon qui a duré juſqu'à la mort. Ces illuſtres magiſtrats, convaincus par eux-mêmes de ſa capacité ſupérieure & de ſon intégrité, lui confierent le ſoin de pluſieurs affaires importantes, & en particulier celle de la recherche de la nobleſſe qui abuſoit de ſon autorité. Ni les menaces de pluſieurs gentils-hommes qui avoient juré ſa perte, ni quelques coups de fuſil tirés ſur lui, ne purent l'intimider, ni l'affoiblir dans les fonctions de ſa charge. Au commencement de 1662. lorſque l'on donna aux Jeſuites le college de Clermont, les chanoines de la cathédrale écrivirent à M. Domat qui étoit alors à Paris, & lui envoyerent une procuration pour s'oppoſer en leur nom à cet établiſſement. Cette affaire couta bien des pas & pluſieurs mémoires à M. Domat. Il s'oppoſa avec la même ardeur à l'interdit de M. Legetet, prêtre de la communauté de ſaint Joſeph établie à Lyon, & qui eſt mort depuis ſupérieur général de cette communauté ; & quoiqu'il eſtimât M. d'Arbouze, alors évêque de Clermont, il crut qu'il étoit de ſon devoir de s'oppoſer en cette occaſion aux ordres de ce prélat. Ce fut par un même motif qu'en 1673. il dénonça le pere du Hamel, Jeſuite, qui avoit prêché à Clermont en faveur de l'infaillibilité du pape, & qu'il fit de toute cette affaire un aſſez long procès-verbal, qu'il envoya à M. de Harlai, alors procureur général du parlement de Paris, & qui ſe trouve imprimé dans un recueil de piéces ſervant de ſupplément au Nécrologe de Port-Royal des Champs, où on peut

Digitized by Google

FURBITY, (Guy) célebre Dominicain, & Docteur de Sorbonne, eut de vives disputes à Genève contre les Prétendus Réformés en 1533. & 1534. Il étoit de Montmélian, ou du moins attaché au couvent de son ordre dans cette ville, & comme il prêchoit avec zéle, il fut accusé par les hérétiques de les avoir insultés en chaire dans l'église cathédrale de Saint Pierre. Ce qu'il avoit de principal étoit contre ceux qui ne gardoient point l'abstinence les Vendredis & les Samedis, qui parloient de secouer l'autorité du Pape, des évêques & du clergé, & contre ceux qui protégeoient ceux qui menoient cette conduite irréguliere. On lui fit un crime de son zéle, & ceux de Berne en particulier demanderent qu'il fût arrêté. Mais le vicaire de Genève ayant refusé de le faire garder, on lui donna fix gardes qui le suivoient par-tout, même quand il alloit prêcher. Le fameux ministre Farel tenoit un même-tems des assemblées, où pour augmenter le nombre des sectaires, il disoit contre Furbity tout ce qu'il jugeoit à propos, & calomnioit la religion Catholique. Les Bernois de leur côté firent un procès au Dominicain qui n'ayant que la vérité pour se défendre, fut fort peu écouté par des gens aveuglés par leurs préventions, & qui les armes à la main, vouloient que la Prétendue Réforme eût le dessus. Furbity fut arrêté, & quelque-tems après on voulut qu'il entrât en conference avec Farel, Viret, Froment, & peut-être quelques autres. Il y consentit volontiers; la dispute fut vive; peut-être le fut-elle trop, même de la part du Dominicain qui ne pensa pas assez que la vérité n'avoit pas besoin d'armes étrangeres pour se défendre, que dans les disputes de religion il ne faut combattre que les erreurs, & non attaquer les personnes. Quoi qu'il en soit il avoua une partie des accusations formées contre lui, mais en prétendant qu'on n'avoit pas de raison de lui faire un crime de ce qu'il avoit avancé, n'ayant soûtenu que l'ancienne religion; il nia d'autres accusations qu'il ne trouva nullement fondées, & cependant les Protestans eurent victoire. Les disputes furent rédigées par écrit, mais Furbity fut puni comme s'il eût été coupable. On voulut l'obliger à rétracter ce qu'il n'avoit point dit, ou ce que la vérité l'avoit obligé de dire, & il fut conduit pour cet effet à la prison le Dimanche 5. de Février 1534. Mais au lieu de lire la rétractation que le conseil lui avoit donnée, il fit son apologie avec une force qui étonna ses adversaires. Les syndics qui étoient présens, & qui ne s'attendoient pas à cette fermeté, craignant les suites de ce zéle, le firent descendre de chaire, & le conduisirent en prison. Il y resta jusqu'au commencement de l'année 1536. & il fallut la folicitation du roi de France pour lui faire rendre la liberté qu'il n'avoit pas mérité de perdre, quoi qu'en dise M. Spon, dans son *Histoire de Genève*. & l'auteur des notes qui accompagnent l'édition de cette histoire de l'an 1730. qui se sont efforcés de donner un tour odieux à toute cette affaire qui fit beaucoup de bruit alors.

LANGLE, (Pierre de) évêque de Boulogne sur mer en Picardie, étoit d'une famille distinguée dans la ville d'Evreux. Il fit ses premieres études dans cette ville, & les acheva à Paris. Il y entra dans la maison & societé de Navarre, où il eut pour confrere le célebre Benigne Bossuet, depuis évêque de Meaux, avec qui il a toûjours été uni d'une etroite amitié. Il prit le bonnet de docteur en 1670. Ce fut M. Bossuet qui l'attira à la cour, & qui le fit choisir pour précepteur de M. le comte de Toulouse. M. de Langle, plein de pieté, & rempli de lumieres, brilla par sa vertu & par ses talens à la cour, & Louis XIV. lui donna plus d'une fois des marques de son estime & de son attention. Il le nomma en 1698. à l'évêché de Boulogne. Il avoit eu quelque-tems auparavant l'abbaye de saint Lo en basse Normandie, & en 1697. il avoit été fait agent du clergé après Charles-Joachim Colbert, aujourd'hui évêque de Montpellier. Avant son élevation à l'épiscopat il avoit exercé successivement pendant plus de 20. ans à Evreux les fonctions de pénitencier, d'official, & de grand-vicaire, après la mort de son oncle & son parain Jacques de Langle, mort en 1678. dont le canonicat lui étoit échû sous l'épiscopat de M. de Maupas. M. de Langle ayant été nommé évêque de Boulogne, fut facré le 14. de Décembre 1698. jour de saint Folquin, évêque de Teroüenne, dont l'évêché de Boulogne est une portion & un démembrement. Les premieres années de son épiscopat se passerent dans des travaux incroyables. Le prelat entra dans tous les défauts, & dans tous les besoins de son diocèse. Infatigable dans ses visites, il faisoit tout avec facilité, pendant que les personnes les plus robustes qui l'accompagnoient ne pouvoient suivre l'ardeur de son zéle. Dès qu'il eut pris connoissance par lui-même des besoins de son diocèse, il dressa de nouveaux statuts, & convoqua un synode general pour les y publier. Ses soins fructifierent: il eut bien tôt la consolation de voir prendre une nouvelle face à son diocèse; il y vit la discipline la plus reguliere se renouveller dans le clergé. Il y établit des conferences dont il avoit déja vû toute l'utilité dans le diocèse d'Evreux, d'où il sortoit, & où elles avoient été introduites par M. de Maupas. En tout tems il s'est montré le pere des pauvres. Il se faisoit un devoir indispensable de les assister dans leurs miseres. En 1709. il vendit sa vaisselle d'argent pour secourir plus abondamment les miserables, & il en donna le prix à l'hopital de Boulogne & au seminaire. S'il aimoit les pauvres, il n'étoit pas moins ami de la pauvreté. Ses meubles, son equipage, les domestiques n'avoient rien que d'extrêmement simple. Il etoit de plus un homme de priere, & d'une frugalité très-grande. Il mourut le Mercredi de la semaine sainte, le 12. d'Avril 1724. âgé de quatre vingt ans, un mois & six jours. Il fit l'hôpital & le séminaire de Boulogne ses légataires universels, & a laissé sa bibliothèque au collége des prêtres de l'Oratoire. On trouve dans les *Memoires de literature & d'histoire*, recueillis par le pere Desmolets, ces quatre vers latins que l'on a aussi dans un des journaux des sçavans de Paris, & qui furent faits à l'honneur de M. de Langle, par le pere D. Mopinot, Bénédictin de la congrégation de saint Maur:

Si pietas, si religio, si regula veri
Non perit, æternum virtus, venerande sacerdos:
Hos cineres, hæc ossa, situs Deus intimus hoſpes
Conſecrat, & Cœlo ſic vrna jungenda triumpho.

LITOLFI MARONI. (Henri de) *Ajoutez, ce qui suit à l'article que nous en avons donné dans ce supplement.* Il etoit né à Gauville, terre de la famille, à une lieue de la ville d'Evreux. Il fut abbé de saint Nicolas-des-Bois, ordre de saint Benoît, au diocèse de Lizieux, près de Cresy, avant que d'être élevé à l'épiscopat. Il fut facré évêque, de Bazas le 8. de Juin 1634. par Leonor d'Estampes, évêque de Chartres, Etienne Puget, évêque de Dardanie, & depuis évêque de Marseille, & Nicolas de Nets, évêque d'Oléans. Il fut reçû à Bazas le 12. de Février 1635. assista à l'assemblée du clergé à Mantes en 1641. & reçut les Ursulines dans sa ville épiscopale. Il fut inhumé à Bazas; mais son cœur fut porté à Gauville, où on lit une inscription à l'honneur de ce prelat.

MONTCHRESTIEN de VATTEVILLE, (Antoine de) né à Falaise en Normandie, étoit fils d'un apoticaire de cette ville, dont le vrai nom étoit Manchrestien. Mais son fils le changea en celui de Montchrestien. Il perdit son pere dans la premiere jeunesse; & comme il n'avoit aucun parent à Falaise, on obligea le sieur de Saint André Bernier d'en accepter la tutele. Monichrestien fut mis de bonne heure auprès des sieurs de Tournebu & des Essarts, freres, pour les suivre au college, & les servir, & il profita de cette occasion pour étudier lui-même. A l'âge de vingt ans il fit les exercices avec ses maitres, & apprit à faire des armes & à monter à cheval. Ces exercices où il réussit, augmenterent son humeur querelleuse, & il chercha à se faire valoir par des duels. Ayant pris querelle avec le baron de Gouville qui étoit accompagné d'un de ses beaux-freres & d'un soldat, il mit l'épée à la main contre eux; mais il fut blessé & laissé pour mort. Etant revenu il intenta plainte contre eux, & tira du baron & de son beau-frere plus de douze mille livres qui le mirent un peu au large. Il ajoûta alors le nom de Vatteville à celui de Montchrestien, pour faire croire qu'il avoit quelque terre de ce nom. Peu après il attaqua son tuteur qui n'ayant point fait d'inventaire, fut obligé de s'accommoder avec lui. Il se rendit ensuite le solliciteur d'un procès qu'une dame de bonne maison avoit contre son mari qui étoit un gentilhomme fort riche, mais imbecile de corps & d'es-

Digitized by Google

prit, & après la mort de ce gentilhomme il épouſa la veuve clandeſtinement. Mais ce mariage lui fut diſputé après la mort de la femme. Il fut accuſé depuis d'avoir tué en trahiſon le fils du ſieur de Grichy-Moines près de Bayeux, en feignant de lui demander la vie, & appréhendant les ſuites de cette affaire, il ſe retira en Angleterre, & y demeura juſqu'à ce qu'ayant trouvé de l'accès auprès du roi de la grande Bretagne, en lui dédiant ſa tragédie de *l'Ecoſſoiſe*, ce prince obtint ſa grace de Henri IV. roi de France. Revenu en ce royaume il eſſaya de pluſieurs profeſſions, & ne put s'arrêter à aucune. Enfin il ſe retira vers la forêt d'Orleans, & enſuite à Châtillon ſur-Loire, où il apprit à faire de l'acier, & en ayant fait faire des lancettes, des couteaux, des canifs & autres inſtrumens ſemblables, il vint les vendre à Paris, où il ſe logea rue de la Harpe, chez un taillandier. Il s'occupa quelques années de ce métier, & on le laiſſa tranquille quoiqu'il fût ſoupçonné de faire de la fauſſe monnoie. Il ſe mit depuis à caballer parmi les égliſes des Calviniſtes des provinces d'Orléans, du Gâtinois & du Berri, & il eut entrée dans leurs aſſemblées à la recommandation d'un miniſtre de Normandie. Les égliſes Prétendues Réformées le choiſirent en 1621. pour aller au ſecours de Gergeau qui étoit aſſiégé par le comte de Saint-Paul, mais il ne put empêcher que cette place ne fût obligée de ſe rendre. Après ce mauvais ſuccès il ſe jetta dans Sancerre avec 400. hommes; mais M. le Prince qui l'aſſiégeoit le gagna en lui donnant ſix mille livres, & l'engagea par-là à en ſortir, après quoi il ſe rendit maître de la ville. Montchreſtien retourna alors en Normandie dans le deſſein de s'y faire déclarer lieutenant de la province pour l'aſſemblée de la Rochelle. Dans cette vûe il paſſa à la Rochelle au mois de Juillet de la même année 1621. & y demeura quinze jours. La facilité qu'il avoit à parler avec graces, & les promeſſes magnifiques gagnerent les membres de l'aſſemblée, & on lui délivra plus de cent commiſſions, avec l'argent & des lettres de change pour lever des régiments de cavalerie & d'infanterie dans les provinces du Maine & de Normandie, & dans les provinces voiſines. Montchreſtien délivra auſſitôt après ſes commiſſions à pluſieurs gentilshommes de ces provinces, afin d'aſſembler des troupes, & courut dans tout le païs pour ſe faire des partiſans. Etant arrivé le 7. d'Octobre ſur les 9. à 10. heures du ſoir au bourg de Tourailles, éloigné de cinq lieues de Falaiſe & de Domfront, accompagné ſeulement de ſix capitaines & de ſon valet de chambre, ſon hôte en avertit le ſeigneur de Tourailles, qui en donna avis à quelques-uns de ſes voiſins, avec leſquels, & ſes domeſtiques, & quelques ſoldats il vint entourer l'hôtellerie. Montchreſtien qui entendit du bruit, ſortit avec ſon monde, tua deux gentilshommes & un ſoldat, mais peu après il fut tué lui-même de pluſieurs coups de piſtolet & de perruiſane. M. de Matignon en ayant eu avis fit tranſporter le corps à Domfront, où les juges du lieu le condamnerent à être traîné ſur la claie, à avoir les membres rompus, & à être enſuite jetté au feu & réduit en cendres, ce qui fut executé le même jour du jugement, qui étoit le 12. d'Octobre. Le parlement de Rouen avoit ordonné la veille que le corps ſeroit tranſporté à Rouen, mais ſon arrêt ne put être executé, parce qu'il ne fut ſignifié qu'après l'execution du jugement de Domfront. Montchreſtien, malgré ſes avantures, ſon inconſtance & ſes courſes, s'étoit appliqué à la poëſie dès ſa premiere jeuneſſe, & il a compoſé en ce genre pluſieurs pieces qui ont été imprimées. Vers 1601. il donna un recueil *in-8°.* de pluſieurs de ces pieces ſous ce titre, *Tragédies & autres œuvres d'Antoine de Montchreſtien.* Ce recueil contient *l'Ecoſſoiſe*, ou *le Déſaſtre*, tragédie en cinq actes; *la Carthaginoiſe*, ou *la liberté*, tragédie; les *Lacenes*, ou *la conſtance*, tragedie; *David*, ou *l'adultere*, tragédie; *Aman*, ou *la vanité*, tragédie; *Suſanne*, ou *la chaſteté*, poëme hiſtorique en quatre livres: le reſte de ce volume depuis la page 355. juſqu'à la page 402. contient differentes pieces de l'auteur, tant en vers qu'en proſe, ſur pluſieurs perſonnes de conſidération de Rouen. On a un autre volume *in 8°.* du même qui contient des ſonnets, & une paſtorale intitulée, *La bergerie*, piéce en cinq actes, en proſe mêlée de vers. En 1606. on réimprima à Niort les pièces du premier recueil, avec une nouvelle tragédie intitulée, *Hector*, en cinq actes, en vers. Il y a eu d'autres éditions de ces pièces, entr'autres une à Rouen en 1604. & une autre faite dans la même ville en 1627. *in-8°.* En 1615. Antoine de Montchreſtien publia un autre ouvrage ſous ce titre, *Traité de l'œconomie politique, dédié au roi & à la reine mere du roi.* Cet ouvrage imprimé d'abord *in-4°.* ſans date, & enſuite à Rouen en 1615. eſt diviſé en quatre livres qui traitent, le premier des manufactures, le ſecond du commerce, le troiſiéme de la navigation, le quatriéme de l'exemple & des ſoins principaux des princes. Dans le troiſiéme livre l'auteur parle fort au long des voyages faits aux Indes. Il avoit traduit en vers françois les pſeaumes de David, & travaillé ſur l'hiſtoire de Normandie: mais ni cette traduction, ni ce qu'il a fait ſur cette hiſtoire n'a point été imprimé. * *Voyez* le Mercure François, tome VIII. la *Bibliothéque des théâtres*, *p. 66. &c.*

MOYSE le Grammairien, étoit archevêque de Khorene, que les modernes appellent *Kerona*, ville d'Arménie, & c'eſt ce qui lui a fait donner en latin le nom de *Moſes Kereonenſis*. Il a été un des plus célébres docteurs de ſa nation, & il lui a fait honneur non-ſeulement par ſon génie pour la poëſie & par ſon goût pour la muſique, mais auſſi par ſa profonde érudition, ſoit dans l'hiſtoire, ſoit dans les langues arméniennes, greeque & ſyriaque, dont la connoiſſance l'a mis en état de faire avec le ſecours de ſes diſciples, d'excellentes verſions des meilleurs auteurs Grecs en langue arménienne. Il avoit appris le grec à Athenes, où il floriſſoit vers l'an 470. de Jeſus-Chriſt. C'eſt ce ſçavant homme qui a compoſé l'hiſtoire d'Arménie depuis le déluge, juſques vers le milieu du cinquiéme ſiécle, hiſtoire pleine d'érudition, & très-interellante, qui n'a jamais été traduite de l'arménien en aucune langue. Il eſt encore auteur des morceaux de poëſie, ou cantiques qui ſe chantent en Arménie le jour de la préſentation de Jeſus-Chriſt au temple. Mais les ſçavans diſputent s'il a compoſé les cantiques faits pour la ſolemnité de la nativité de ſaint Jean. M. l'abbé de Villefroi, très-profond dans les langues orientales, qui a donné une traduction françoiſe de ces cantiques en 1735. croit qu'ils ſont plûtôt d'Ananie de Chirako, ainſi appellé du nom d'une province d'Arménie, homme celebre non-ſeulement par ſon talent pour la poëſie, mais encore plus par ſa profonde ſcience dans l'aſtronomie, & dans la chronologie: car c'eſt à lui à qui l'égliſe d'Arménie eſt redevable de ſon calendrier, & qu'elle doit la fixation de l'ére arménienne qui a commencé l'onziéme de notre mois d'Août de l'an 553. ou 551. ſelon d'autres. Ananie de Chirako vivoit au milieu du VI. ſiécle. * *Voyez* la lettre de M. l'abbé de Villefroi qui précede la traduction des cantiques, *dont on a parlé*, & une note au bas d'un de ces cantiques. Cet écrit a paru ſéparément, & dans la ſeconde partie des *Memoires de Trévoux*, pour le mois d'Août 1735.

NICOLAS, citoyen de Florence, un des beaux eſprits du XV. ſiécle, étoit né à Florence d'une famille honnête, riche & eſtimée. Son pere étoit un homme de commerce, d'une grande probité, & qui amaſſa par ſes ſoins & par ſon induſtrie des biens conſidérables. Il deſtina ſon fils à la même profeſſion, mais celui-ci qui avoit un génie plus élevé, témoigna du dégoût pour cet état, quoiqu'il ne le mépriſât pas, & on le fit étudier. Parvenu à un âge raiſonnable, & ſon dégoût pour le monde augmentant avec l'âge, il ſe lia avec Louis Marſilio, religieux Auguſtin, qui avoit une grande réputation pour ſon érudition & ſa piété, & ſe rendit ſon diſciple. Il trouva dans la maiſon de Louis un grand nombre de jeunes gens qui écoutoient le même maître, & qui s'efforçoient de l'imiter dans ſes mœurs & dans ſon genre de vie en même-tems qu'ils s'appliquoient à profiter de ſes lumieres. Nicolas ſe diſtingua par ſon application, & la facilité avec laquelle il apprenoit tout ce qu'on lui enſeignoit. Il donna plus de tems à l'étude des ſaintes lettres qu'aux autres ſciences, & il prit de ſon maître ce zéle contre les vices, & cette liberté à reprendre les vicieux, qui ont caractériſé l'un & l'autre. Content de peu, l'étude lui tint lieu de richeſſes: la philoſophie & les arts libéraux le ſatisfaiſoient plus que les grands biens que ſon pere poſſedoit. Il ſe fit une bibliothéque choiſie d'auteurs Grecs & Latins, & de ſon tems

Digitized by Google

il n'y avoit aucun particulier en Italie qui en poſſedât une meilleure & plus nombreuſe. Mais cette richeſſe littéraire n'étoit pas pour lui ſeul : il donnoit entrée chez lui à tous ceux qui avoient beſoin de conſulter ſes livres, & il prêtoit même ceux-ci au dehors à ceux qu'il voyoit en état d'en faire uſage. Il mit une partie de ſes ſoins à rechercher les manuſcrits des anciens auteurs dont on croyoit les ouvrages perdus, & il en recouvra un aſſez grand nombre. Ce fut à ſa priere & à ſes inſtances qu'Ambroiſe Camaldule, ſon ami particulier, & pluſieurs autres ſçavans de ſon tems s'appliquerent à publier les écrits de pluſieurs de ces anciens auteurs, comme de Quintilien, de Cicéron, de Silius Italicus, de Nonius Marcellus, d'une partie de Lucrece, &c. Après la mort de Louis Marſilio, connoiſſant de plus en plus l'importance de l'étude des auteurs Grecs, il en procura la lecture à Florence, fit naître l'amour pour cette étude, & afin qu'on la fît avec plus d'utilité, il engagea à faire venir à Florence Manuel Chryſoloras de Conſtantinople, le meilleur Grec de ſon ſiécle. Il fut ſecouru dans cette entrepriſe qui lui réuſſit par Colucius Salutatus, homme très-habile, & qui avoit encore plus d'érudition que Marſilio. Ce fut encore Nicolas qui fit venir le Guarini à Florence, Jean Aurifpa & quelques autres. Mais on lui a reproché d'avoir aſſocié à ces grands hommes François Philelphe, homme très-eſtimable cependant pour ſon eſprit & ſon érudition, mais dont les mœurs étoient fort corrompues. Peut-être Nicolas ignoroit-il la mauvaiſe conduite de ce ſçavant, & ou a lieu de le croire. L'auteur de ſon éloge le dit expreſſément. A l'égard des études particulieres de Nicolas, outre une grande connoiſſance des langues grecque & latine, & des belles lettres, il étoit fort verſé dans l'hiſtoire ſacrée & profane, dans la cosmographie, & dans preſque toutes les autres connoiſſances qui font le ſçavant. Il étoit d'ailleurs doué de toute ſorte de vertus, chaſte, prudent, ferme, plein de douceur & d'humanité. Comme il avoit laiſſé pendant ſa vie l'uſage libre de ſa bibliotheque aux ſçavans, il voulut auſſi qu'après ſa mort elle fût conſacrée à l'utilité publique. Toute la ville de Florence le regretta, & il nous reſte encore pluſieurs lettres ſur ſa mort pleines d'éloges & de regrets, entr'autres une d'Ambroiſe le Camaldule a Bronio, une de Thomas Pontanus à Charles Aretin, une du Pogge au même, & une oraiſon funebre du même Nicolas. Ces lettres & ce diſcours ſe trouvent dans le recueil des PP. DD. Martenne & Durand, Bénédictins de la congrégation de ſaint Maur, intitulé : *Veterum ſcriptorum & monumentorum collectio ampliſſima*, tom. III. Dans le même volume parmi les lettres d'Ambroiſe le Camaldule on en trouve un grand nombre adreſſées au même Nicolas.

QUESNE, (Joſeph du) ou du Cheſne, en latin *Quercetanus*, ſeigneur *de la Violette*, conſeiller & médecin du roi de France, né en Gaſcogne, au pays d'Armagnac, & mort à Paris en 1609. étoit de la Religion Prétendue Reformée, ſi l'on en croit un *index* des livres défendus. Il y en a qui lui donnent le titre de baron. Il épouſa *Marguerite* de Trie, fille de l'illuſtre & ſçavant Budé, & il en eut même une fille. Il avoit étudié particulierement la chymie, & ſe conduiſoit par les lumieres qu'il y avoit puiſées dans l'exercice de la médecine. C'eſt ce qui lui attira les invectives du fameux Guy Patin, l'ennemi déclaré des chymiſtes. Riolan ne le menagea pas davantage, & s'attira de la part de du Queſne des réponſes moins vives, mais plus raiſonnables. Au milieu de ces perſécutions, ſa conſolation étoit de croire qu'il ne les méritoit pas, & de ſe voir applaudi & recherché des grands. M. Brulart de Silleri qui fut fait chancelier de France en 1607. ayant été envoyé en 1602. pour la troiſiéme fois en Suiſſe pour y renouveller l'alliance, le mena avec lui, & l'honora toûjours de ſon eſtime & de ſa confiance. Comme on parloit beaucoup alors en Suiſſe d'une fille de dix-huit ans, qui avoit vécu plus de trois ans ſans prendre aucune nourriture, ni aucune boiſſon, M. de Silleri envoya M. du Queſne à Berne pour y examiner la vérité de ce fait, & comment cette fille avoit pû vivre juſques-là avec une telle abſtinence, celui-ci y alla, fit un examen ſérieux du fait, le trouva véritable, & le certifia à ſon retour à celui qui l'avoit envoyé. Les ouvrages de M. du Queſne ſont en aſſez grand nombre, & ont tous été reçus avec beaucoup d'avidité, & réimprimés pluſieurs fois. Ceux dont nous avons connoiſſance, ſont : De la matiere de la vraie médecine des anciens philoſophes, de la maniere de la préparation, & de leur avantage dans la guériſon des maladies, &c. avec quelques autres traités concernant les découvertes des anciens médecins, & ſur-tout des philoſophes hermetiques, & des conſeils de médecine, touchant la pierre, les coliques néphrétiques, les maladies vénériennes, &c. volume *in-8°.* imprimé à ſaint Gervais qui fait partie de Genève en 1603. & à Genève en 1609. en latin : *Tetras gravioſiorum totius capitis affectuum, &c.* à Marpurg en 1606. 1608. 1609. & 1617. *in 8°. Peſtis Alexicacus, luis peſtiferæ fuga, auxiliaribus ſelectiorum utrinque medicinæ remediorum copiis illuſtrata*, à Paris chez Claude de Mortel en 1608. & 1624. *in 4°.* à Leipſic en 1609. & 1615. *in-8°. Sclopetarius ſive de curandis vulneribus quæ ſclopetorum & ſimilium tormentorum ictibus acciderunt*, à Lyon en 1596. & 1600. *in-8°. Pharmacopœa dogmaticorum reſtaurata, pretioſiſſi ſelectiſſique hermeticorum illuſtrata*, à Gieſſen en 1607. *in-8°.* à Paris, à Leipſic, à Veniſe, &c. en différentes années. L'édition de Veniſe en 1674. eſt augmentée d'un traité *de ſympathica mortalium, animalium & vegetabilium propagatione & uſu.* On trouve auſſi cet ouvrage avec le *Johannis Renodæi diſpenſatorium Galeno-Chymicum*, imprimé à Annovre en 1631. *in 4°. Theatrum polyſtoricon*, &c. à Paris en 1606. à Leipſic en 1607. & 1615. à Francfort en 1607. & à Genève en 1626. *Ad Jacobi Auberti, Vindonis, de ortu & cauſis metallorum, contra chymicos explicationem, brevis reſponſio. Accedit de ſympathica preparatione mortalium, animalium & vegetabilium medicamentorum, &c.* à Lyon, en 1575. & 1630. & dans le deuxiéme volume du théatre chymique de l'édition de Straſbourg en 1613. *in-8°. Ad veritatem hermeticæ medicinæ ſtabiliendam*, &c. *adverſus anonymi phantaſmata, reſponſio*, à Paris en 1603. & 1604. & à Francfort en 1605. *Ad brevem Riolani excurſum brevis ancurſio*, à Marpurg en 1605. *in-8°.* On a recueilli auſſi pluſieurs des traités précédens, ſous le titre général de *Opera medica*, que l'on a imprimés à Lyon en 1600. à Francfort ſur le Mein en 1602. à Leipſic en 1624. *Magnum mundi ſpeculum*, à Lyon en 1587. *in 4°.* La plûpart des principes répandus dans ces divers ouvrages ſe trouvent réunis dans celui qui eſt intitulé, *Joannis Schroderi Quercetanus redivivus, hoc eſt, ars medica dogmatico-hermetica ex Quercetani ſcriptis doctiſſima*, à Francfort en 1643. trois tomes en un vol. *in-4°.* M. Manget, qui parle au long des ouvrages de celui qui fait le ſujet de cet article dans ſa bibliotheque des médecins auteurs, ne dit rien de ce dernier ouvrage. *Voyez* cette bibliotheque livre XVI.

QUESNE, (Abraham du) capitaine de vaiſſeau, & depuis chef d'eſcadre, pere de l'illuſtre *Abraham* du Queſne, général des armées navales de France, *dont on a parlé dans le dictionnaire.* Il nâquit au bourg de Blangi dans le comté d'Eu de parens pauvres & Calviniſtes. S'étant retiré de bonne heure à Dieppe, il apprit la carte marine, ſe mit ſur les vaiſſeaux, & ſe rendit capable d'être pilote. Après avoir exercé quelque tems cette profeſſion, il paſſa en Suede, obtint une place de pilote dans le vaiſſeau de la reine Chriſtine, fut choiſi enſuite par cette princeſſe pour conduire quelques vaiſſeaux qu'elle envoyoit en France ; & s'étant diſtingué dans cette occaſion, il fut fait capitaine de vaiſſeau du roi dans l'armée navale de France. Louis XIV. ayant été informé de ſon expérience & de ſon habileté, le renvoya en Suede avec une eſcadre pour y ménager des affaires importantes qui regardoient la marine. Comme la France étoit alors en guerre avec l'Eſpagne, du Queſne à ſon retour en France fut attaqué par la flotte Eſpagnole ; & quoiqu'il fit des prodiges de valeur, il reçut une bleſſure conſidérable & fut fait priſonnier. Ayant été conduit à Dunkerque, il y mourut peu après de ſa bleſſure en 1633. dans les ſentimens de la Religion Prétendue Réformée.

QUESNE, (Abraham du) fils du précedent, *dont on a parlé dans le Moreri : apprenez, à ce que l'on en a dit qu'il* mourut à Paris, & que ſon cœur fut porté dans le temple de la ville d'Aubonne, où *Henri* du Queſne, ſon fils aîné, alors baron du lieu, lui dreſſa l'épitaphe ſuivante :

Digitized by Google

Siste gradum viator :
Hic conditur
Cor
Invicti heroïs
Nobilissimi ac illustrissimi
ABRAHAMI DU QUESNE *marquionis*,
Baronis Dominique DU QUESNE
De Walgrand, de Monroi,
De Quervuchacd, d'Imbretie, &c.
Classium Gallicarum præfecti,
Cujus anima in cœlis
Corpus nondum ubibi sepultum,
Nec unquam sepelietur
Præclare gesta.
Si à te ignorari queant
Tanti viri
Incorrupta erga principem fides,
Imperterritus in prælis animus,
Singularis in consiliis sapientia,
Generosum & excelsum pectus,
Ardens pro vera religione zelus,
Interroga
Aulam, exercitum, ecclesiam,
Immò
Europam, Asiam, Africam,
Utrumque Pelagus.
Verum si queras
Cur fortissimo Rutiero
Superbum cœtlum sit mansolenm,
Rutieri victori
Nullum,
Resplendet vitæ luce
Regnantis reverentia.
Hoc sui bellus ac pietatis
Erga patrem
Triste monumentum mœstus
Et lacrimans
Posuit, HENRICUS *ejus primogenitus*
Hujusce Toparchiæ Dynasta
Et ecclesiæ patronus,
Anno 1700.

On voit bien que c'eſt un Proteſtant qui eſt auteur de cette épitaphe : il y fauve celui que l'écriture nous apprend ne pouvoit être ſauvé ſans la foi qui ne ſe trouve point hors de l'Egliſe Catholique. Il y applelle vraie religion celle qui a renoncé à ce qui en fait l'ame & la vie ; & il s'étonne, ſans raiſon, que l'on n'ait point érigé de monument dans nos égliſes à un homme qui, quelque eſtimable qu'il ait été d'ailleurs par ſes grandes qualités & par les ſervices qu'il a rendus, a vécu & eſt mort dans une ſecte que l'égliſe même anathématiſe après l'évangile & Jeſus-Chriſt qui eſt le chef de cette égliſe, & qui n'en reconnoît point d'autre pour ſon épouſe. * *Mémoires du tems. Mercure de France, Mai 1731.*

QUESNE, (Henri marquis du) fils aîné d'Abraham, *dont on a donné l'épitaphe ci-deſſus*, fut, comme lui, formé aux armes dès ſa plus tendre jeuneſſe, & s'y eſt toujours diſtingué par ſa valeur & ſon habileté dans l'art militaire. Né en 1653, il fit ſa premiere campagne en 1666. âgé de quatorze ans en qualité d'enſeigne de vaiſſeau. En 1672. il ſe trouva au combat qui ſe donna entre les flottes Françoiſe & Angloiſe unies, & la flotte Hollandoiſe. En 1674. il fut fait capitaine de pavillon, ſans paſſer par le grade de lieutenant, diſtinction dont on ne connoiſſoit point encore d'exemple. Fait capitaine de vaiſſeau en 1675. il commanda le vaiſſeau du roi nommé *le parfait* aux trois combats qui ſe donnerent en 1676. contre les flottes Hollandoiſe & Eſpagnole. M. du Queſne prit un vaiſſeau dans le ſecond combat, & y fut bleſſé conſidérablement : l'amiral Ruiter y fut tué. Pendant la paix dont la France jouit enſuite durant quelques années, M. du Queſne appellé par Louis XIV. eut entrée dans tous les conſeils qui ſe tenoient à la cour pour le reglement des ports, pour perfectionner la conſtruction des navires, pour regler même les opérations d'une campagne, & ſes avis furent preſque toûjours applaudis. En 1683. il ſe trouva avec ſon pere au bombardement d'Alger, où il commanda le vaiſſeau du roi nommé *le Laurier* : de-là il fut envoyé à Tunis pour y renouveller la paix entre la France & cette régence. Il réuſſit dans cette négociation, & ſe fit ſi bien eſtimer à Tunis qu'on lui accorda le *Sophe*, honneur que l'on n'avoit point encore fait à aucun qui avoient été avant lui. Vers le même tems M. du Queſne s'apperçut que l'on commençoit à n'être plus favorable en France à ceux de la Religion Prétendue Reformée dans laquelle il avoit été élevé, & où il eſt opiniâtrément demeuré juſqu'à ſa mort, malgré ſes lumieres, même théologiques, il demanda & obtint la permiſſion de ſe retirer, & ayant acheté au commencement de 1685. la baronie d'Aubonne, dans le canton de Berne, en Suiſſe, il y alla en 1686. & y fixa ſon ſéjour. Lors de la guerre de 1695. l'Angleterre & la Hollande le ſollicitérent d'entrer à leur ſervice contre la France ; on lui fit, s'il y conſentoit, les offres les plus avantageuſes : mais toûjours fidele à ſa patrie, quoiqu'il s'en fût retiré, on ne put jamais le réſoudre à prendre les armes contre un prince pour qui il les avoit portées avec tant de diſtinction & de zéle. En 1701. il vendit ſa terre d'Aubonne plus de deux cens mille livres à leurs excellences de Berne, & cette terre fut érigée en bailliage. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, il ſollicita pour un grand nombre de ſectaires la permiſſion de ſortir de France avec leur famille & leurs effets ; il fit pour cela pluſieurs voyages, & il obtint preſque tout ce qu'il demanda. En 1689. & 1690. il obtint même des Etats généraux d'armer deux vaiſſeaux pour tranſporter une colonie de réfugiés dans l'iſle de Malcaregne. Mais ayant appris lorſque les vaiſſeaux étoient prêts de mettre à la voile que Louis XIV. qui avoit été autrefois maître de cette iſle, envoyoit de ce côté-là une eſcadre de ſept vaiſſeaux, il crut qu'il étoit de la prudence de déſarmer. M. du Queſne avoit beaucoup de probité & de modération. Il avoit une érudition peu commune dans un homme de ſon état. Les belles lettres, l'hiſtoire eccléſiaſtique, les matieres mêmes de controverſes, lui étoient aſſez familieres. Il a écrit dans les principes de ſa ſecte des *Reflexions anciennes & nouvelles ſur l'Euchariſtie*, qui ont été imprimées en 1718. & dont les Proteſtans font une eſtime ſinguliere. Ce qu'on peut y louer c'eſt l'érudition qui y brille, & la modération que l'on y voit regner. M. du Queſne eſt mort à Genève le 11. de Novembre 1722. âgé de près de ſoixante-onze ans, eſtimé, aimé & regretté de tous ceux qui le connoiſſoient. Il eſt auteur de l'épitaphe faite pour ſon pere *que nous avons rapportée plus haut.* * *Mémoires du tems. Voyages* de François Légat. *L'état & les délices de la Suiſſe, tome II. page 290. Bibliotheque de Breme de 1723. page 177.*

QUESNE, (*N.* du) de la famille du précedent, ſe ſignala auſſi ſur mer en pluſieurs occaſions importantes. Il commanda entr'autres une eſcadre de ſix vaiſſeaux depuis le 24. de Février 1690. juſqu'au 20. d'Août 1691. par ordre de la compagnie des Indes Orientales, & il fit en cette occaſion pour le compte & par ordre de cette compagnie un voyage aux Indes Orientales, dont il a dreſſé un journal qui a été imprimé après ſa mort à Rouen en 1721. en trois volumes *in-12.* L'auteur ne s'y renferme pas tellement dans le ſimple récit de ſon eſcadre en general, & ſon vaiſſeau en particulier, qu'il ne s'égaye de tems en tems ſur divers ſujets de philoſophie, d'hiſtoire & de belles lettres, même ſur des matieres de théologie qui ne ſont pas trop ſuſceptibles d'enjouement. Il s'exprime avec liberté ; & quoiqu'il ſe déclare Catholique, il pouſſe quelquefois cette liberté au-delà de ſes juſtes bornes quand il parle de la religion : il l'étend encore plus loin quand il s'agit de mœurs, & l'on auroit pû épargner au lecteur les endroits peu chaſtes qui ſe trouvent dans ce journal qui renferme d'ailleurs beaucoup de remarques curieuſes, particulierement ſur la navigation, & ſur la politique de divers peuples, & de différentes ſocietés. L'auteur apprend lui-même qu'il avoit fait pour feu M. de Seignelai, ſecretaire d'état de la marine, des mémoires du Canada, dont ce miniſtre fit uſage. A l'égard du journal dont nous parlons, c'eſt une compilation faite par l'auteur même, des mémoires qu'il avoit faits pour le même M. de Seignelai, & par ſon ordre, de ceux qu'il avoit dreſſés pour un de ſes propres amis, & de ceux qu'il avoit rédigés pour lui-

Digitized by Google

même. Ce que ce journal a d'estimable au-dessus de quantité de relations de voyages qui ne confirment que trop le proverbe, *A beau mentir qui vient de loin*, c'est que la sincerité en fait le caractere dominant.

ROBERT, (Jean) jurisconsulte à Orleans, vivoit dans le XVI. siecle. *Nous donnons son article de nouveau, parce qu'il est peu exact & superficiel tel qu'il a paru dans les Auteurs editions de 1725. & de 1732.* Ce Jean Robert étoit fils de *Jacques* Robert, professeur à Orleans, lequel aima mieux demeurer dans son emploi que d'accepter la charge de sénateur à Milan qu'on lui avoit donnée. Jean fut aussi professeur en droit à Orleans, & conseiller du bailliage de la même ville, & il s'est rendu célebre principalement par les différends qu'il a eus avec le grand Cujas, professeur à Bourges. Ce fut Robert qui commença la dispute en attaquant Cujas dans ses livres *receptarum juris Iectionum*, qui furent imprimés à Orleans en 1571. à Helmstad en 1586. *in-8°*. Cujas répondit dans ses vingt-quatre premiers livres d'observations & de corrections, auxquels on ajoûta trois autres livres depuis sa mort. Ce sçavant homme répondit solidement; mais se livrant, ce semble, hors de propos au goût qu'il avoit pour les anagrammes, il transposa les lettres du nom de son adversaire, y chercha un sens ridicule, & y ayant trouvé ces paroles, *Sero in orbe natus*, il s'en applaudit comme d'une heureuse découverte. Robert piqué au vif lui opposa six livres d'*Animadverſions* qui parurent en latin à Orleans en 1579. & dans lesquels il accabla Cujas d'injures. Celui-ci répartit fut le même ton dans ses *Notata*, imprimées à Bourges en 1581. sous le nom d'Antoine Mercator. Robert qui avoit raison en plusieurs points, opposa notes à notes en 1582. & l'on a de lui plusieurs opuscules imprimés en 1592. avec quelques autres qui sont de Cujas, sous ce titre : *Joan. Roberti, Aurelian. juriſc. diſputationes, & tractatus varii Roberti & Cujacii.* Jean Robert mourut à Nevers en 1590. Il avoit eu d'*Anne* Cabu, sa femme, JACQUES Robert, conseiller à Orleans, qui épousa *N.* Phelippeaux : & ANNE Robert, connu par son livre *Rerum judicatarum*. M. Robert, conseiller clerc de la grand Chambre du parlement de Paris, est de cette famille, de même que M. Robert, prétident en la chambre des comptes à Paris. * *Mémoires du tems.*

ROBERT, (Anne, *Auteur*) *Supplée, ces article à celui qui se trouve dans le Morery, éditions de 1725. & de 1732.* Anne Robert étoit fils de *Jean* Robert, *dont on parle à l'article précedent*, & de *N.* Phelippeaux. Il nâquit à Orleans, fut avocat au parlement, & se distingua beaucoup dans sa profession. Il se trouve dans la liste des avocats de l'année 1599. imprimée parmi les opuscules de Loysel. Palquier, au quatriéme livre de ses épigrammes, loue son érudition & celle de son pere en deux mots : *O doctis patris*, dit-il, *erudite filii!* & Montac a fait son éloge dans ses *Feria forenſes*. Il nous reste de lui, *Rerum judicatarum libri IV.* imprimés à Cologne en 1599. *in-8°*. & que Tournet a traduits en françois. C'est un recueil où fut chaque matiere plaidée Robert rapporte ce que les avocats ont dit de part & d'autre, & à la fin il met un sommaire de l'arrêt intervenu. Ce recueil est en beau latin. Il y est parlé de bien des causes où Robert n'avoit point plaidé. Nous ignorons le tems précis de la mort de cet avocat : il vivoit encore en 1617. & étoit mort en 1619. Il a eu un fils nommé *Louis* Robert qui étoit aussi avocat, & dont on a trouvé ces deux épitaphes parmi les poëſies de M. Loysel :

Sparge roſas tumulo, florum ac gemma omne, viator,
Hoc hic pallas conditus eſt juvenum.

La seconde est conçûe ainsi :

Ut jam deciduis areſcunt floribus horti,
Inque rubor mutant terræ cadente roſæ :
Sic ſora ſupremi marceſcunt orba ſinatus,
Floribus extinctis juris & eloquii.

Il paroît par ces deux épitaphes que Louis Robert ne dégénéroit point de la grande réputation que son pere & son grand pere s'étoient acquise, & qu'il mourut jeune ; ce dernier fait paroît encore par cette date qui est à la fin de la seconde épitaphe : *XV. Kalend. Julii MDC XIII.*

ROBERT, (Pierre) autre avocat, &c. *Dans le Morery édition de 1725. on dit que* l'on ignore s'il étoit de la famille des précedens. Il est sûr qu'il n'en étoit point. *On ajoûte qu'on* le dit Parisien. Loysel qui en parle avec honneur en cinq ou six endroits de son dialogue des avocats, dit positivement plusieurs fois qu'il étoit réellement Parisien.

SINGLIN, (Antoine) prêtre, étoit de Paris, fils d'un marchand de vin, & fut d'abord destiné au commerce. On le mit en apprentissage chez un marchand de drap ou de soye, & sa conduite fut à peu près semblable à celle des jeunes gens de son âge. Il avoit vingt-deux ans lorsque touché de Dieu, il résolut de quitter le commerce & de se consacrer à la pieté. Dans ce dessein, il alla trouver M. Vincent, supérieur de la mission de saint Lazare, qui avoit une grande réputation, & lui découvrit ses sentimens. M. Vincent l'embrassa, lui témoigna beaucoup de joie des bonnes dispositions où il le voyoit, & le porta à entrer dans l'état ecclésiastique. M. Singlin lui répététenta qu'il n'avoit jamais appris le latin, & fit cela M. Vincent l'envoya en *sixiéme* dans un college de Paris. M. Singlin eut le bonheur de trouver un régent plein d'attention & de zéle, qui touché de le voir obligé d'étudier avec des enfans de sept ou huit ans, le fit venir tous les matins chez lui une heure avant la classe, pour lui apprendre ce qu'il devoit enseigner à ses écoliers, & quand on étoit dans la classe il chargeoit M. Singlin d'enseigner cette jeunesse avec lui ; ensorte qu'il y paroissoit comme maître & non comme disciple. Dans les autres classes, les régens qu'il eut en uſerent de même, & ce fut ainsi qu'il acheva son cours d'études. Mais il ne fut jamais habile dans le latin. Lorsque M. Vincent crut qu'il en sçavoit assez pour entrer dans les ordres, il les lui fit prendre ; & dès qu'il fut sousdiacre ou diacre, il le mit dans l'hôpital, dit *la Pitié*, pour faire le catéchisme aux enfans. Il lui arriva dans cette maison une chose fort extraordinaire que nous ne pouvons rapporter ici, mais que l'on trouvera dans un nouveau recueil de piéces imprimé pour servir de supplément au Nécrologe de Port-Royal. Quelque tems après M. Singlin ayant eu occasion de voir M. Jean du Vetger de Hauranne, abbé de saint Cyran, avec qui M. Vincent étoit lié, cet abbé crut voir dans M. Singlin un grand fond de jugement, une pieté solide, & un bon esprit ; M. Singlin s'étant attaché à lui, M. de saint Cyran le disposa au sacerdoce. Peu après le regardant comme un sujet propre pour être confesseur & dir. teur des religieuses de Port-Royal, il le presenta à M. de Gondi, archevêque de Paris, qui le nomma confesseur ; & M. le cardinal de Rets le fit ensuite supérieur des deux maisons des champs & de Paris. Il fut confesseur de ces religieuses pendant vingt-six ans, & leur supérieur pendant huit. C'étoit en effet un homme de très bon sens, fort éclairé dans les voies du salut, capable d'y conduire les autres, & qui y marchoit lui-même avec autant de fidelité que de courage. Il avoit fort peu étudié les sciences profanes, & ne s'étoit pas même appliqué beaucoup à l'étude de la théologie scholastique ; mais il avoit bien lû & médité l'écriture sainte, & la plûpart des écrits moraux des peres de l'Eglise. Il avoit le jugement si solide, que M. Pascal lui soûmit tous ses ouvrages avant de les publier, & s'en rapportoit à ses avis. Il prêchoit fort rarement, mais avec beaucoup de solidité & d'onction. C'étoit pour l'ordinaire M. le Maître de Saci qui dirigeoit sa plume. M. Singlin lui disoit sur quelle vérité il vouloit prêcher, quel but il le proposoit, quel endroit de l'évangile il vouloit expliquer, & M. de Saci rempliſſoit ce plan, ou du moins l'ébauchoit. C'est à ces prédications, que nous devons les *Inſtructions chrétiennes ſur les myſteres de notre Seigneur*, & *les principales fêtes de l'année*, en cinq volumes *in-8°*. imprimées à Paris en 1671. pour la premiere fois, & en 1673. pour la seconde chez Pralard, sous le nom du sieur Bourdouin docteur en théologie. On réimprime cet ouvrage à Paris en douze volumes *in-12*. chez Rollin le fils. M. Singlin, ayant été inquieté en 1649. au sujet d'un sermon qu'il avoit prêché le jour de saint Augustin, il rêcha de se justifier dans une lettre qu'il écrivit à ce sujet à M. l'archevêque de Paris. Cette lettre a été publiée la même année, & réimprimée en 1735. dans un supplément au Nécrologe de Port-Royal. Il avoit une ame si timorée, qu'il tremboit toutes les fois que quelque

Digitized by Google

perſonne vouloit ſe mettre ſous ſa conduite, & quand M. du Verger de Hauranne, abbé de ſaint Cyran, fut mis à Vincennes, ſe voyant privé de cet appui, il voulut quitter la direction des religieuſes de Port-Royal, ce qu'on l'empêcha d'exécuter. Il prit la même réſolution, & y ajoûta celle de ſe retirer à l'abbaye de ſaint Cyran, lorſque M. du Verger fut mis en liberté, mais on ne permit pas encore qu'il executât ce deſſein. Quand M. Antoine le Maître l'eut choiſi pour directeur, pendant la priſon de M. de ſaint Cyran, M. Singlin fit paroître un petit écrit, pour juſtifier la retraite de ce célebre auteur, où employant pour autorité principale l'exemple de ſaint Paulin de Nole, il fit voir que M. le Maître avoit eu raiſon, en prenant le parti de ſe retirer ſans réſerve, de s'habiller pauvrement, de ſe refuſer à tout conſultant, de vivre dans le jeûne, & néanmoins de ne ſe point engager dans la vie religieuſe. M. Singlin eut beaucoup de part aux troubles de Port Royal. Il fut obligé de ſe retirer de la maiſon de Paris dans le mois de Juillet 1661. parce qu'il y avoit ordre de l'arrêter. Madame la ducheſſe de Longueville lui donna enſuite une rente aite dans une de ſes terres, à cinq lieues de Beauvais, & à onze de Paris. C'étoit à ce qu'on croit, Merus. M. Singlin mourut dans une autre retraite le 17. d'Avril 1664. Il demeuroit alors dans une maiſon particuliere avec MM. de Saci, du Foſſé, & Fontaine. On porta ſon corps à Port-Royal de Paris. M. Hamon a fait ſon épitaphe, que l'on trouve dans le Nécrologe de Port-Royal. *Voyez* auſſi une lettre ſur ſa mort écrite par M. Arnauld à M. Guillebert, docteur de Sorbonne, p. 312. du tom. 2. du recueil des lettres du premier; & une lettre de M. de Saint-Marthe ſur le même ſujet, dans le ſupplément au Nécrologe de Port-Royal imprimé en 1735. Cette lettre contient un bel éloge de M. Singlin, & M. de Saint-Marthe y paroît beaucoup plus eloquent que dans ſes autres lettres. **Mémoires du tems.*

SINNICH, (Jean) étoit Irlandois, mais il prit des dégrés dans l'univerſité de Louvain, où il fut docteur & profeſſeur ordinaire & régent. Il en étoit recteur lorſque le pape Urbain VIII. y envoya en 1643. ſa bulle contre le livre de M. Janſenius, évêque d'Ypres, intitulé, *Auguſtinus*. M. Sinnich refuſa de s'y ſoûmettre. Il fut envoyé en 1644. à Rome avec M. Pape, docteur en droit canon & civil, pour faire des repréſentations au pape ſur cette bulle. Mais leur voyage ne la fit point retirer, & M. Sinnich peu après ſon retour de Rome fit une déclaration de ſes ſentimens le 22. de Février 1647. où il offroit de montrer la conformité du livre de Janſenius avec la doctrine de ſaint Auguſtin. M. Sinnich fut pendant vingt-cinq ans préſident du grand collége de Louvain, où il a fondé pluſieurs bourſes. Il occupoit ce poſte en 1664. lorſque M. du Cambout de Pont-Château s'entretint avec lui, comme il le rapporte dans la relation encore manuſcrite de ſon voyage en Hollande & autres lieux, où il fait ce portrait de ce docteur: « M. Sinnich, dit-il, eſt un bon homme, » qui n'a rien d'élevé dans l'eſprit, ſans façons, ſans cérémonies, aſſez ſimple, laborieux au dernier point, & employant » tout ſon tems à l'étude pendant laquelle il ne veut point » être détourné. » Les ouvrages qu'il a donnés au public ſuffiſent les derniers traits de ce caractere. Un des premiers eſt celui qu'il publia en 1641. en faveur de l'*Auguſtinus* de Janſenius, ſous ce titre: *Homologia Auguſtini Hipponenſis & Auguſtinus Iprenſis de Deo omnes ſalvari volente & Chriſto omnes redimente*, à Louvain. C'étoit lui qui avoit dreſſé le mémoire qu'il préſenta au pape en 1644. au nom de l'univerſité de Louvain ſur le même ſujet. Il eſt en latin, & on l'a traduit en François. Les autres ouvrages de M. Sinnich ſont: *L'examen des propoſitions tirées de l'Auguſtin de M. Janſenius, envoyées au pape par M. Habert. Traité des SS. PP. ſur la grace & le libre arbitre*, en latin, vol. *in-4°*. imprimé en 1648. ſans nom de ville, ſous le nom de *Paulus Erymachus*, *theologus Gratianopolitanus*. C'eſt un gros traité de la grace & du libre arbitre, où l'auteur n'emploie preſque que des raiſonnemens & des autorités tirées de l'écriture ſainte, de ſaint Auguſtin, de ſaint Proſper & de ſaint Fulgence. Les titres ſont de M. Arnauld. *Le renard de Ripalda, jeſuite, pris par les théologiens de Louvain*, en latin: c'eſt pour répondre à l'écrit que le pere Ripalda, mort en 1648. avoit fait contre Bains & ſes diſciples. *Diſſonance des conſonances, ou la molinemachie d'Aurelius, ancien théologien de Verone*, en latin, en 1650. Un anonyme ayant fait des notes ſur cet ouvrage, M. Sinnich paſſa l'éponge deſſus, pour me ſervir des termes de ſa réplique intitulée, *Aurelius Avus notatum ſpongia*, en 1651. *Celeſtinus Nicaiſi Subtrinenſis theologi peregrinus Hieroſolymitanus*, en 1652. Il y montre comment les élûs étant étrangers & eſclaves à Babylone, ſont rachetés & remis en liberté pour rentrer dans la Jéruſalem céleſte, leur patrie. Son ouvrage le plus connu eſt celui qu'il a fait contre les relâchemens de la morale des caſuiſtes, & qui parut à Louvain au mois de Mai 1662. ſous le titre de *Saul ex-rex*, deux volumes *in-fol.* M. Arnauld parle d'un autre ouvrage de l'auteur ſur le même ſujet, intitulé, *Goliathiſmus profligatus*: nous ignorons s'il a été imprimé. Dans les commencemens M. Sinnich avoit été pour le ſentiment de la probabilité, & il ſoutint quelque tems cette opinion: ce fut M. Huighens, fameux théologien de Louvain, qui l'en fit revenir. M. Sinnich eſt mort le 8. de Mai 1666. âgé de ſoixante-trois ans. On lit cette inſcription au bas de ſon portrait qui eſt dans la ſalle du grand collége de Louvain:

Dat magiſter noſter JOANNES SINNICH, *Leeraegenſis Hibernus, S. T. doctor & profeſſor ordinarius & regens; Collegii majoris per 21. annos præſes, & plurimum burſarum ibidem fundator: genus ſua grandi decus: facultatis theologicæ & academiæ lumen fiogulare, & patrum & omnis antiquitatis archivum: ſcriptis urbi & orbi probatus, quibus nobiſque pramaturè eruitur.*

**Mémoires du tems.* Arnauld, *lettre 50. tome I. page 212. Hiſtoire du Janſeniſme*, par le P. Gerberon, *tome. I. p. 148. & tome II. page 90. Hiſtoire du Baianiſme*, par le pere du Cheſne, Jeſuite, *livre V.* Opſtraët, *in praxi de adminiſtrando ſacramento pœnitentiæ*, &c. Le même dans ſon livre *Antiqua facultatis theologica Lovanienſis diſceptuls, &c. pag. 316.* On y trouve la déclaration de M. Sinnich, *dont on a parlé plus haut.*

SUFFRIDE PETRI, *dont on n'a preſque rien dit dans le Moreri*, fut ainſi appellé parce qu'il étoit fils d'un nommé *Pierre*. Il naquit le 15. de Juin 1527. à Lewarden, ville de Friſe, & fit ſes études à Louvain, où il acquit une grande connoiſſance des langues grecque & latine. Ce fut de cette ville qu'il fut tiré pour aller à Erford en Thuringe, où on le chargea de profeſſer les belles lettres. Il ne fuccéda pas dans cet emploi immédiatement à Eobanus, *comme on le fait entendre dans le Moreri.* Eobanus avoit abandonné la chaire d'Erford dès 1537. & étoit mort à Marpourg dès 1540. Suffride ne vint à Erford qu'après cette année. Il y profeſſa pendant pluſieurs années, & enſuite il retourna dans les Pays-Bas, où le cardinal Antoine Perennot de Granvelle le prit à ſon ſervice en qualité de bibliothecaire & ſecretaire. Mais Suffride dégoûté de la cour, ſe retira peu après à Louvain, s'y maria, & y prit le degré de docteur en droit en 1571. non en 1574. comme le dit Valere André. Il ſuppléa enſuite quelque tems dans le collége des trois langues à Louvain pour Theodoric Langius, profeſſeur en langue grecque, à qui ſon grand âge & ſes infirmités ne permettoient pas de faire aſſiduement les fonctions de ſa charge, & qui mourut en 1570. On croit qu'il lui auroit ſuccedé ſi dès 1577. il n'eût pas été appellé à Cologne pour y être profeſſeur en droit. Ayant perdu ſa femme qui mourut le 31. de Mars 1580. il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & reçut l'ordre de prêtriſe. Il fut depuis chanoine de l'égliſe des douze Apôtres à Cologne, & principal du collége des couronnés dans la même ville, où il demeura toûjours depuis ce tems-là. Les états de Friſe le choiſirent auſſi pour leur hiſtoriographe, & lui donnerent une penſion en cette qualité. Il mourut d'hydropiſie à Cologne le 23. de Janvier 1597. âgé de ſoixante-neuf ans, & fut enterré dans l'égliſe des douze Apôtres, où on lui a conſacré cette épitaphe:

D. O. M.
SUFFRIDO PETRO, *Leowardienſi Friſio.*
V. J. C. doctiſſimo,
Græca lingua ſcientiſſimo,
Libros multos edito clariſſimo.
Tribus pontificibus maximis, & S. R. E. ſui temporis

Digitized by Google

Præcipuis cardinalibus, ob doctrinam charo,
Fissurum historico,
Hujus ecclesiæ canonico,
Populari optimo de se merito,
Ganco Gankema, Frisius, canonicus Aquisgranensis,
Pietatis ac memoriæ causâ,
Hoc monumentum F. curavit anno 1611.
Mense Quintili.

Decessit hydropicus, die Sorris X. Kal. Febr. anno Christiano 1597. horâ nonâ matutinâ, sub Clemente VIII. papâ, Rudolpho II. imperatore, Ernesto Bavaro, Coloniensi archiepiscopo, & Ferdinando Bavaro, ejusdem archiepiscopi coadjutore, cum vixisset annos 69. menses 7. dies 8. elatus est ipsâ conversione Pauli.

Suffridus Petri étoit un homme fort laborieux, mais il manquoit de critique & de discernement. Ses ouvrages sont 1. des traductions latines des ouvrages de Plutarque, *de educandis liberis*, à Bâle en 1551. *in 8°.* des opuscules du même, sçavoir, le banquet des sept sages; s'il faut confier le soin de la république à un vieillard, de l'affection naturelle des parens envers leurs enfans; *de simbolo E.* à Erford en 1568. *in-8°.* Lequel est le plus utile du feu ou de l'eau? Si les Atheniens se sont rendus plus celébres dans la guerre que par leur sagesse; dispute *de primo frigido*; questions Platoniques, à Erford en 1559. *in-8°. de ifside & Orisidæ*, & *de esu carnium*, à Louvain en 1564. 2. *Carmen gratulatorium in electione Kilonis Vogelii, montis sancti Petri apud Erphordiam abbatis*, à Erford en 1558. *in-8°.* 3. Cinq discours latins, sur l'utilité de la langue grecque, à Basle en 1566. *in-8°.* 4. Discours latin pour la réformation de l'université d'Erford, en 1566. *in-8°.* 5. Des traductions latines, de l'apologie d'Athenagore pour les Chrétiens, avec des commentaires, à Cologne en 1567. *in-8°.* & des trois derniers livres de l'histoire ecclésiastique de Sozomene, avec des scholies, à Cologne en 1570. *in-fol.* 6. Une édition latine des traités de Ciceron des offices de la vieillesse, & de l'amitié, & les paradoxes, avec des notes, à Basle en 1568. *in 8°.* 7. Un discours de l'avantage des loix Romaines, prononcé à Louvain, *in-8°.* à Anvers en 1571. 8. Une édition de la chronique de Martin Polonois, archevêque de Cosence, & pénitencier du pape, en 1574. *in-8°.* 9. Une édition des anciens auteurs ecclésiastiques, sçavoir, S. Jerôme, Gennade, Isidore, Honoré d'Autun, Sigebert, Henri de Gand, avec des notes, à Cologne en 1580. *in-fol.* 10. Trois livres sur l'antiquité & l'origine des Frisiens, en latin, à Cologne en 1590. *in 8°.* Ubbo Emmius attaqua vivement cet ouvrage, & Suffridus répondit par une double apologie latine, qui parut en 1603. *in-4°.* à Francker, & à la quelle Ubbo Emmius répliqua par une piéce qu'il joignit à son histoire de Frise de l'édition de 1616. faite à Leyde *in-folio.* 11. Seize décades & demie sur les écrivains de Frise, en latin, à Cologne en 1593. *in-8°.* & à Franeker en 1699. *in-16.* Cet ouvrage est curieux pour les auteurs qui étoient voisins du tems de Suffridus, mais il en contient plusieurs qui sont purement imaginaires. 12. L'histoire latine des anciens évêques d'Utrecht, & des comtes de Hollande, expliquée par la chronique de Jean de Beka, & l'histoire de Guillaume Hede, avec un appendice jusqu'à l'an 1574. & les notes de Pierre Fourmier, à Francker en 1612. *in-4°.* 13. Les gestes des évêques de Liege depuis Jean de Baviere, jusqu'à Erard de la Marque, c'est-à-dire, depuis l'an 1389. jusqu'à l'an 1505. Cette continuation de l'histoire des évêques de Liége se trouve dans le troisiéme volume du recueil de Chapeauville, qui contient les auteurs principaux qui ont écrit les vies de ces évêques, à Liége en 1616. *in 4°.* * Vie de Suffridus Petri par Chapeauville, dans l'ouvrage *cité dans cet article.* Valerii Andreæ *bibliotheca Belgica.* Francisci Swertii *Athenæ Belgicæ.* Aubert Miræ *elogia illustrium Belgii Scriptorum.* Les éloges de M. de Thou, avec les additions de Teissier, &c.

TOTTIS, que d'autres nomment Totus, ville vers la Hongrie, a été plusieurs fois l'objet des attaques du Turc sous la domination duquel elle est tombée plus d'une fois. Elle étoit depuis 1594. en leur puissance lorsque les Hongrois tenterent de la reprendre en 1597. Suivant cette résolution l'on fit embarquer à Comar les troupes & les machines de guerre qui descendirent le Danube jusqu'à Almasie. On plaça des sentinelles pour empêcher que l'ennemi ne fût averti. Ensuite trois soldats qui sçavoient la langue turque, s'approcherent des murs de Totris au milieu de la nuit, & furent suivis par des artificiers qui conduisoient sur un chariot une machine infernale. La sentinelle Turque demanda aux trois soldats ce qu'ils vouloient; ils répondirent qu'ils étoient de Javarin, & qu'ils venoient de Bude pour apporter des vivres à Solyman, gouverneur de Javarin, & que s'étant trouvés fatigués du chemin, ils prioient la sentinelle de les laisser reposer quelque-tems. On les crut; ils furent bien reçûs, & sur cette nouvelle les artificiers ayant disposé la machine, y mirent le feu. Elle fit sauter les portes avec un fracas horrible, & brisa le pont levis. En même-tems l'armée qui suivoit jetta un pont sur le fossé, pendant que d'autres s'escaladoient les murs, en faisant du bruit en différens endroits pour diviser les forces de la garnison, & l'écarter de la brêche que la machine avoit faite. Les Turcs surpris ne combattirent que foiblement, & s'enfuirent peu après de tous côtés. Il n'en entra qu'un petit nombre dans la tour de la citadelle, qui fut prise, ou passé au fil de l'épée. Le gouverneur tomba entre les mains de Bernestein, chef de cette entreprise, qui mit une forte garnison dans la place, & se retira après l'avoir fournie de vivres. La prise de cette ville arriva le 10. de Mai. Mais la même année Tottis fut reprise par les Turcs. Chiffiophe Weida y commandoit avec une garnison de trois cens hommes. Il soûtint plusieurs assauts avec beaucoup de vigueur. & remplit le devoir d'un brave gouverneur, malgré la supériorité des forces de l'ennemi. Mais les mines ayant fait sauter un bastion, & renversé un grand pan de murailles, il se retira pendant la nuit avec [illegible]g trison. Le lendemain les Turcs ignorant son départ, monterent à l'assaut, & trouvant la ville abandonnée, y rentrerent. * *Voyez* l'histoire de M. de Thou, *livre 119.*

FIN.

Digitized by Google

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, le *Supplément de la derniere édition du Dictionaire de Moreri :* Cet Ouvrage, qui contient auſſi grand nombre de corrections, rendra l'uſage de ce Dictionaire plus utile. Fait à Paris ce 27. Octobre 1735.

Signé, GALLYOT.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amez & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien amé JEAN-BAPTISTE COIGNARD, l'un de nos Imprimeurs ordinaires, & de notre Académie Françoiſe, & Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer, qu'ayant depuis pluſieurs années exercé avec honneur, & à la ſatisfaction du Public, ſa profeſſion, & imprimé un grand nombre de bons ouvrages ; il auroit deſſein d'imprimer, ou faire imprimer un S. Baſile, dont le titre eſt ci-après. Mais comme il ne le peut faire ſans s'engager à beaucoup de dépenſe, il nous a très-humblement fait ſupplier de vouloir bien, pour l'en dédommager, lui accorder nos Lettres de Privilége, tant pour l'impreſſion dudit Livre, que pour la réimpreſſion de pluſieurs autres dont les Privilèges ſont expirés, ou prêts à expirer. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit COIGNARD, & encourager par ſon exemple les autres Imprimeurs & Libraires à entreprendre les éditions utiles pour l'avancement des ſciences ; Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Préſentes de réimprimer ou faire réimprimer les Livres, intitulés : *Antiquitates Conſtantinopolitanæ, &c. compoſitæ par le P. Dom Anſelme Banduri, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Meleda ;* LE DICTIONAIRE HISTORIQUE DE MORERI, REVU, CORRIGÉ & AUGMENTÉ ; *le dictionaire des Arts & des Sciences du ſieur Corneille ; Sancti Patris noſtri Baſilii Cæſaræ Cappadociæ Archiepiſcopi Opera omnia quæ exſtant, vel quæ ejus nomine circumferuntur, &c.* en telle forme, marge, caractere, & en autant de volumes que bon lui ſemblera, conjointement ou ſéparément, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems & eſpace de TRAINTE ANNÉES conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Préſentes. FAISONS défenſes à toutes ſortes de perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi à tous Imprimeurs & Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire leſdits Livres ci-deſſus expliqués, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des éxemplaires contrefaits, de dix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & intérêts. A CONDITION néanmoins que chaque volume qui paroîtra dans le Public, portera chacun en particulier une Approbation expreſſe de l'Examinateur, qui aura été commis à cet effet. A LA CHARGE, que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs-Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion de ces Livres ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie : Et qu'AVANT de les expoſer en vente, les Manuſcrits ou Imprimés qui auront ſervi de copie à l'impreſſion deſdits Livres, ſeront remis dans le même état où les Approbations y auront été données, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le ſieur D'ARGENSON ; & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque Publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le ſieur D'ARGENSON, le tout à peine de nullité des Préſentes : DU CONTENU deſquelles Vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie deſdites Préſentes, qui ſera imprimée au commencement ou à la fin deſdits Livres, ſoit tenue pour duement ſignifiée ; & qu'aux copies d'icelles collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers Secretaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent de faire, pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le quatorziéme jour du mois de Juillet, l'an de grace mil ſept cens dix-huit, & de notre Regne le troiſiéme. Par le Roy en ſon Conſeil. DE SAINT HILAIRE.

Regiſtré ſur le Regiſtre IV. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, pag. 342. N°. 368. conformément aux Réglemens, & notamment à l'Arrêt du Conſeil du 13. Août 1703. A Paris ce 26. Juillet 1718. DELAULNE, *Syndic.*

Les Sieurs LE MERCIER, VINCENT & COIGNARD fils, ont acquis des Sieurs COIGNARD pere, & MARIETTE leurs droits au préſent Privilége pour le Dictionaire hiſtorique de Moreri.

Digitized by Google

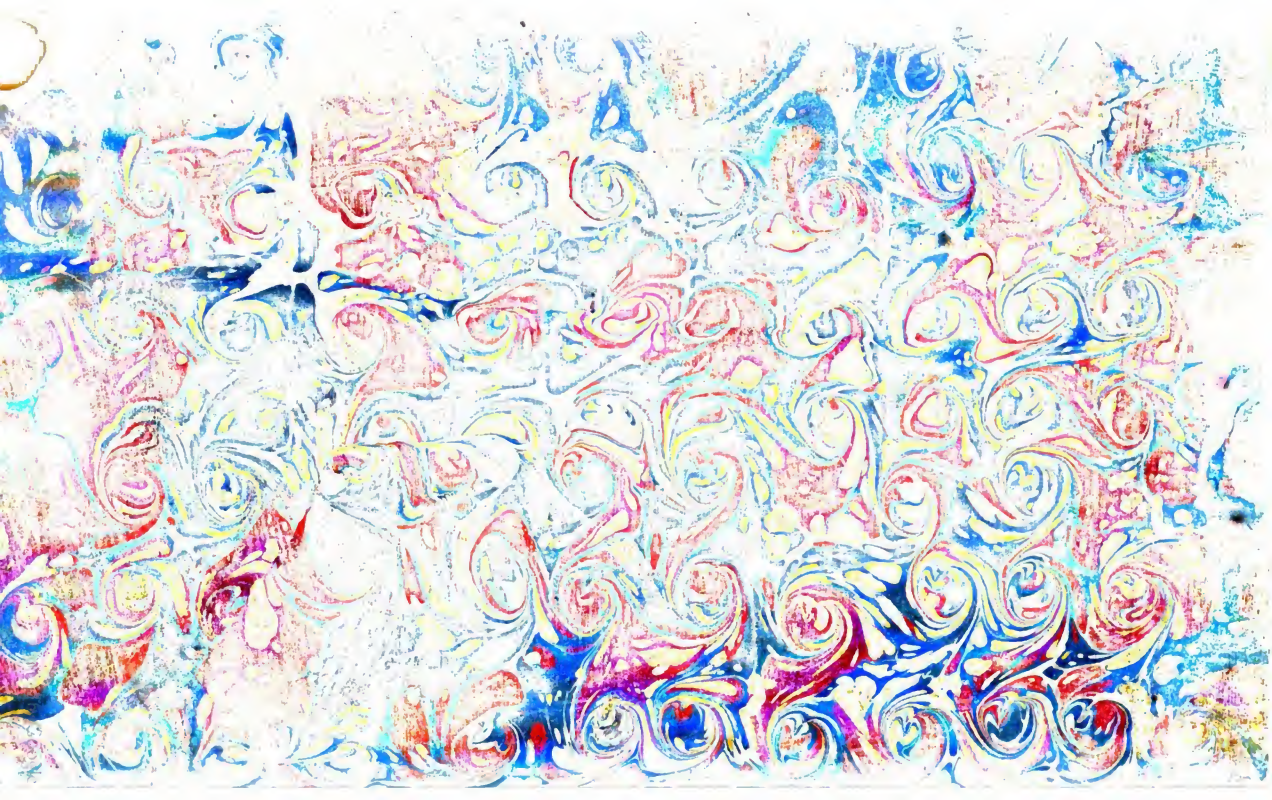

Digitized by Google